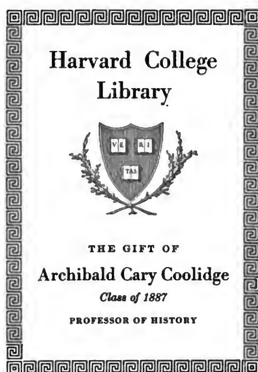

WIDENER LIBRARY
HX JP76 L

Digitized by Google

Fr 1325.787F





Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
THE GIFT OF
ARCHIBALD CARY COOLIDGE



Fr 1325.787F
P Fr 247.3

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

DANEMARCK.

Copenhague, 16 juin.

S. A. R. le prince héréditaire de Danemarck est attendu le 18 à Louisenlund, où plusieurs autres princes doivent se réunir.

Depuis le 12, il n'est arrivé aucun bâtiment des ports prussiens, à cause des vents contraires.

D'après un ordre de S. M. l'empereur, il va être formé un régiment de hussards de dix escadrons, composé entièrement de volontaires, et qui portera le nom de *régiment de Lubensk*. Le général-major Melissino, qui est originaire d'une des îles de la mer Ionienne, commandera ce corps.

Le 5e division, composée de quatre régimens de fusiliers, et à laquelle on a joint un régiment de Cosaques, est réunie, depuis le 27 avril, au corps prussien sous les ordres du lieutenant-général de Lestocq.

S. M. I. a adressé le rescript suivant au comte Iwan Wasiljewitsch Gudowitsch, général de l'infanterie, gouverneur de guerre à Astracan, et directeur en chef du civil dans les gouvernemens d'Astracan, Caucasie et Grustie :

« Comte Iwan Wasiljewitsch, je vois par vos derniers rapports, que les Lesghiens de la province de Dsar, après avoir senti les suites pernicieuses de leurs propres désordres, ont été ramenés à l'obéissance sans effusion de sang, et remplissent, comme auparavant, leurs devoirs de sujets; je ne puis attribuer ce succès si agréable pour moi qu'à la sagesse clairvoyante avec laquelle vous savez mettre à profit les avantages et les circonstances particulières de ce pays. C'est une démarche bien importante que celle d'avoir réduit un peuple aussi indomptable; je la regarde comme telle, parce qu'elle fait voir une conduite entièrement conforme aux intérêts de l'Etat. Je vous en témoigne donc ici ma reconnoissance particulière, et j'ai donné les ordres nécessaires, afin que ceux que vous me recommandez soient récompensés de la manière que vous proposez. Le ministre des affaires étrangères, le général d'infanterie de Budberg, vous en communiquera le détail. Je suis d'ailleurs toujours, avec la parfaite conviction de votre zèle pour le service de la patrie, votre affectionné, etc. »

Ce rescript de l'empereur Alexandre confirme les bruits répandus sur les mauvaises dispositions où les peuples qui avoisinent la Perse se trouvent à l'égard de la Russie; ces contrées ne se regardent pas comme faisant partie de cet empire, et tout annonce qu'elles sont disposées à profiter des occasions qu'amèneront les événemens pour retourner à leur ancien état d'indépendance, sous la protection de la Perse.

POLOGNE.

Varsovie, 15 juin.

Le journal de cette ville publie la pièce suivante :

Extrait du rapport fait au chef de l'état-major de la première légion. Du camp près de Pultusk, le 5 juin 1807.

Le 2e bataillon du 4e régiment infanterie, de la 1re légion, vient d'être réuni à la division de S. A. R. le prince de Bavière. Il me seroit impossible de vous peindre les égards que nous ont témoignés les commandans de cette division. S. A. R. a invité à dîner tous nos officiers, et à son exemple, tous les généraux de son corps nous ont reçus avec cette politesse obligeante que dictent la franchise et l'amitié. J'ai quitté aujourd'hui Pultusk avec mon bataillon; et nous formons un camp au-dessous de Lubiency, sur les bords de la Narew. Sur la rive opposée, on voit circuler de petits détachemens de chasseurs russes et de cosaques, qui ne paroissent pas être en forces. Le commissaire bavarois qui nous envoie des vivres de Pultusk, ne nous en laisse pas manquer; nous ne pouvons nous plaindre, ni pour la qualité, ni pour le poids ou la mesure.

Signé PIOTROWSKI, *lieutenant-colonel.*

On n'a encore aucun rapport officiel sur les diverses rencontres qui ont eu lieu depuis le 5 jusqu'à ce jour. On sait seulement que les avant-postes français, bavarois et polonais, attaqués par les Russes, sur divers points de la ligne, ont conservé leur supériorité ordinaire, et ont fait un assez bon nombre de prisonniers, outre ceux qui sont restés sur la place.

SILESIE.

Breslau, 17 juin.

Les troupes du 9e corps de la Grande-Armée sont entrées dans Neiss le 16, conformément à la capitulation. La garnison, forte de 5500 hommes, faite prisonnière de guerre après avoir défilé devant S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, s'est mise en marche le même jour pour être conduite en France.

BAVIERE.

Munich, 20 juin.

M. le baron Guillaume de Hertling, ci-devant envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Bavière près la cour de Wurtemberg, vient d'être nommé en la même qualité près celle de Hollande. M. le conseiller intime de légation Pfeffel, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le roi de Saxe. M. le colonel de Berger, ci-devant ministre résident en Suisse, est nommé ministre plénipotentiaire près S. M. le roi de Wurtemberg. Le chargé d'affaires, M. Olry, est nommé ministre résident près la confédération helvétique.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 1er Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Cinna, l'Avocat.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aujourd'hui. . . . .

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La prem. d'*Arlequin Double*, vaud. en un acte; *Isaure, le Mnémoniste.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Caponnet, Pélisson, le Panorama de Momus.

THÉATRE MOLIÈRE.

L'Ecole de la Médisance, l'Officier Suédois.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Sauvages de la Floride, Devoir et Nature.

Auj., Expériences de Physique et Fantasmagorie chez M. Lebreton.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.
Il escamotera une demoiselle âgée de douze ans, qui chantera un air de *Montano et Stéphanie.*

PANHARMONICON,

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, chaussée d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir.

D'après les demandes multipliées du public, le propriétaire du Panharmonicon s'est déterminé à faire ouvrir un second salon à 3 fr.

A commencer d'aujourd'hui il y aura deux prix au Panharmonicon. L'entrée du premier salon à 6 fr.; l'entrée du second, à 3 fr.

VARIETES.

Lettres sur la Silésie; par M. Adams, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à la cour de Berlin, et depuis membre du congrès; traduites de l'anglais, par M. Dupuy.

(IIe et dernier Article.)

Nous venons de voir que le prétendu Christophe Colomb de la Silésie n'a daigné faire aucune découverte en géographie ni en histoire naturelle : il n'a pas été beaucoup plus heureux en fait de géographie politique, industrielle et commerciale; car tout ce que son livre contient de bon ou de curieux sur les manufactures, les exportations, le commerce, la population de cette importante province, se trouve dans l'*Extrait des Voyageurs Allemands* que M. Adams paroît avoir fait composer à Berlin, pour son instruction : circonstance qui auroit dû éveiller l'attention du traducteur ou de l'éditeur sur le mérite de ces ouvrages écrits par des indigènes très-instruits; ouvrages naturellement très-supérieurs aux Lettres légères et insignifiantes d'un étranger qui n'a fait que traverser rapidement un coin du pays. Mais ces extraits même ont le défaut d'être un peu surannés. Les *Feuilles provinciales Silésiennes*, journal publié à Breslau, fournissent des renseignemens bien plus modernes. N'est-il pas singulier qu'on aille chercher à Londres, et même à Philadelphie, plutôt qu'à Breslau, une description de la province dont cette ville est la capitale?

Enfin, la partie des Lettres de M. Adams qui amusera plus les gobe-mouches, c'est sans doute celle qui traite des mœurs et de la manière de vivre des Silésiens. Ce sujet prête aux observations vagues, aux jugemens superficiels et aux phrases banales. Les bonnes gens aiment cette partie des Voyages presqu'autant que les romans; il n'y a de différence que pour les titres.

Voici un exemple de la manière dont M. Adams se trompe dans se

Digitized by Google

Le général Pernetti qui, comme on sait, avoit été envoyé jusqu'à Bunzlau pour faire, avec une compagnie du régiment du corps, deux compagnies du duc Guillaume, un escadron de Minucci, et quelques troupes wurtembergeoises, une battue dans les montagnes, par Neurode et Landshut, a été attaqué à son retour, le 4 juin, près de Neurode, par un corps ennemi supérieur en nombre, détaché contre lui de Glatz, mais qui a été vivement repoussé malgré une résistance très-opiniâtre.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 22 juin.

M. le maréchal Brune, qui étoit revenu le 13 à Stétin, de retour de l'île de Wollin, a de nouveau quitté cette ville le 14. Une partie de la division du général Boudet s'est rendue à Ukermunde et à Pasewalk.

Les journaux anglais du 17 contiennent un ordre du cabinet du roi, portant que les vaisseaux et marchandises appartenant aux habitans de Hambourg et de Bremen, qui ont été saisis, depuis le 1er janvier, dans ce royaume, seront restitués; si, par le jugement de la cour de l'amirauté, ils sont reconnus avoir été propriété des habitans, et destinés pour des ports neutres; qu'à l'avenir de pareils vaisseaux ne seront plus saisis, s'ils sont destinés pour l'un des ports de ce royaume ou pour un port neutre; mais aussi que tous vaisseaux et marchandises appartenant à ces habitans, qui seroient trouvés trafiquant d'une autre manière, seront saisis et soumis à un jugement légal.

Francfort, 26 juin.

L'échange des ratifications des traités conclus à Varsovie, le 18 avril, et par lesquels les maisons d'Anhalt, de Schwarzbourg, de la Lippe, Reuss et Waldeck, ont accédé à la confédération rhénane, a eu lieu dans le courant du mois dernier, au palais du gouvernement, à Berlin.

(*Télégraphe de Berlin.*)

On lit dans la dernière gazette de Kœnigsberg ce qui suit:

« S. M. l'empereur Alexandre est arrivé le 33 mai à Insterbourg venant de Bartenstein par Domnau et Wehlau (ce qui fait 34 lieues jusqu'à Insterbourg). S. M. se rendit aussitôt après son arrivée à Insterbourg dans les hôpitaux militaires, où il se trouve 1700 blessés et malades russes. D'Insterbourg, S. M. continuera sa route pour Tilsit. On attend à Kœnigsberg M. le comte de Haugwitz venant de Vienne. »

Les dernières nouvelles reçues ici de la Grande-Armée, portent que les Français poursuivent sans relâche le cours de leurs victoires, et ajoutent que l'Empereur Napoléon marche en personne sur la Niemen, dont il n'étoit plus qu'à seize ou dix-huit lieues. Cette rivière étoit regardée par les Russes comme la dernière ligne où ils pouvoient se rallier en cas de défaite.

HOLLANDE.

La Haye, 25 juin.

Les dernières nouvelles de Londres, reçues à Amsterdam, vont jusqu'au 21, et laisseroient croire que la grande expédition est en mer. Le bruit public est toujours que cette expédition doit se diriger sur Stralsund, où des troupes prussiennes et russes devoient se rassembler; mais dans la situation actuelle de la Russie et de la Prusse, on sent l'impossibilité où elles sont de diviser leurs forces; et les mêmes événemens qui ont empêché de porter des secours à Michelson, ne peuvent manquer, en se répétant, de faire abandonner tout projet de diversion du côté de Stralsund. Les nouvelles de la Grande-Armée qui nous arrivent successivement, parlent entr'autres actions, d'une bataille de Friedland, qui déconcerteroit tous les projets communs à l'Angleterre et à la Russie.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 30 *juin.*

LXXIX[e] BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Wehlau, le 17 juin 1807.

Les combats de Spanden, de Lomitten, les journées de Guttstadt et de Heilsberg n'étoient que le prélude de plus grands événemens.

Le 12, à quatre heures du matin, l'armée française entra à Heilsberg. Le général Latour-Maubourg avec sa division de dragons et les brigades de cavalerie légère des généraux Durosnel et Wattier, poursuivirent l'ennemi sur la rive droite de l'Alle, dans la direction de Bartenstein, pendant que les corps d'armée se mettoient en marche dans différentes directions pour déborder l'ennemi et lui couper sa retraite sur Kœnigsberg, en arrivant avant lui sur ses magasins. La fortune a souri à ce projet.

Le 12, à cinq heures après midi, l'Empereur porta son quartier-général à Eylau. Ce n'étoient plus ces champs couverts de glaces et de neiges; c'étoit le plus beau pays de la nature, coupé de beaux bois, de beaux lacs, et peuplé de jolis villages.

Le grand-duc de Berg se porta, le 13, sur Kœnigsberg avec sa cavalerie; le maréchal Davoust marcha derrière pour le soutenir; le maréchal Soult se porta sur Creutzbourg; le maréchal Lannes sur Domnau; les maréchaux Ney et Mortier sur Lampasch.

Cependant le général Latour-Maubourg écrivoit qu'il avoit poursuivi l'arrière-garde ennemie; que les Russes abandonnoient beaucoup de blessés; qu'ils avoient évacué Bartenstein, et continuoient leur retraite sur Schippenbeil, par la rive droite de l'Alle. L'Empereur se mit sur-le-champ en marche sur Friedland. Il donna ordre au grand-duc de Berg, aux maréchaux Soult et Davoust de manœuvrer sur Kœnigsberg, et avec les corps des maréchaux Ney, Lannes, Mortier, avec la garde impériale et le premier corps commandé par le général Victor, il marcha en personne sur Friedland.

Le 13, le 9e de hussards entra à Friedland; mais il en fut chassé par 3000 hommes de cavalerie.

Le 14, l'ennemi déboucha sur le pont de Friedland. A trois heures du matin, des coups de canon se firent entendre: « C'est un jour de bonheur, dit l'Empereur; c'est l'anniversaire de Marengo. »

Les maréchaux Lannes et Mortier furent les premiers engagés; ils étoient soutenus par la division de dragons du général Grouchy, et par les cuirassiers du général Nansouty. Différens mouvemens, différentes actions eurent lieu. L'ennemi fut contenu, et ne put pas dépasser le village de Posthenem. Croyant qu'il n'avoit devant lui qu'un corps de 15,000 h., l'ennemi continua son mouvement pour filer sur Kœnigsberg. Dans cette occasion, les dragons et les cuirassiers français et saxons firent les plus belles charges, et prirent quatre pièces de canon à l'ennemi.

A cinq heures du soir, les différens corps d'armée étoient à leur place. A la droite, le maréchal Ney; au centre, le maréchal Lannes; à la gauche, le maréchal Mortier; à la réserve, le corps du général Victor et la garde.

La cavalerie, sous les ordres du général Grouchy, soutenoit la gauche. La division de dragons du général Latour-Maubourg étoit en réserve derrière la droite; la division de dra-

---

rapides aperçus: il prétend que tous les paysans de la Silésie poursuivent les voyageurs en leur demandant l'aumône. « Les femmes, » dit-il, quittoient leurs riches moissons pour jeter dans ma voiture » des bouquets de fleurs et d'épis; puis, elles me suivoient pour obte» nir quelques liards. » Cette coutume d'offrir des bouquets de fleurs et d'épis aux passans, existe parmi les moissonneurs dans la Flandre et dans quelques autres parties de l'Empire français; elle n'a rien de commun avec la mendicité: partout le petit peuple aime les petits gains, et ce qu'on appelle le pour-boire. M. Adams s'est grossièrement trompé en voulant inférer de cette seule circonstance, que les Silésiens sont dans la détresse et la misère.

Lorsqu'il parle d'un paysan de qui son seigneur exige *dix journées de travail par semaine*, il ne sait pas non plus ce qu'il dit. Ce nombre de journées n'est pas exigé de tel ou tel nombre d'individus; il est calculé sur le nombre d'arpens qu'une ferme contient. Il n'y a rien de tyrannique à exiger de celui à qui vous louez vos terres, une indemnité proportionnée à la quantité du produit que vous auriez pu en retirer vous-même. Que cette indemnité consiste en argent comme en Angleterre, ou en journées de travail comme en Allemagne, c'est une circonstance étrangère à la nature de ce contrat légitime entre le propriétaire et le non-propriétaire. C'est une imposture philosophique que d'appeler *esclavage* un genre d'obligation qui pourroit exister entre deux hommes d'une condition égale. Faudroit-il peut-être dépouiller les seigneurs de la propriété de leurs terres? Rien de plus simple aux yeux d'un *économiste* de Paris ou de Londres, pourvu seulement que l'agronome ne possède pas lui-même des biens-fonds. Mais la véritable solution de cette grande question politique (comme de celle de l'esclavage des nègres) me paroît avoir été trouvée par le gouvernement actuel du Danemarck: elle consiste à régler par des lois immuables la quantité de travaux qui pourra être stipulée entre le propriétaire et le fermier; à garantir à celui-ci une justice prompte et presque gratuite; enfin, à faciliter, encourager, honorer et revêtir d'une sanction solennelle les actes par lesquels le propriétaire et le fermier, d'un commun accord, changeroient les corvées en redevances pécuniaires. J'ai pris moi-même assez de part à ces affaires pour pouvoir assurer que tout propriétaire éclairé verra son propre intérêt dans la fixation des droits civils du paysan; mais que d'un autre côté la mauvaise volonté du peuple exige de grandes précautions dans l'exécution d'une semblable réforme, pour qu'elle ne dégénère pas en révolution violente et également funeste aux deux partis.

Quant à *l'adscription à la glèbe*, ce n'est nullement une espèce d'esclavage, comme les niveleurs ont dit; c'est une ordonnance de l'Etat qui circonscrit dans telles ou telles limites la liberté de changer de domicile; c'est une sorte d'enrôlement forcé des cultivateurs: cette institution peut sans doute être favorable à la tyrannie des propriétaires, là où cette tyrannie n'est pas d'ailleurs réprimée par les lois; mais aujourd'hui l'adscription à la glèbe n'est nullement maintenue en Prusse pour favoriser la noblesse dans les vexations qu'elle pourroit exercer; c'est une institution purement militaire, et qui n'est conservée que dans l'intention d'assurer à l'état la présence des conscrits ou des recrues.

La Prusse n'a pu abolir l'adscription à la glèbe, comme l'a fait le Danemarck, parce qu'il n'y a dans la masse des peuples allemands, ni autant de mœurs, ni autant de patriotisme, ni autant d'esprit militaire, ni sur-tout autant de bonnes lumières que parmi le peuple de la Scandinavie.

Les autres observations de M. Adams ne valent guère mieux. Il rend justice au caractère social des habitans des villes silésiennes; il avoue qu'il a rencontré parmi eux une foule de gens instruits; il remarque « que parler français est regardé comme une prétention ridi-

Digitized by Google

gons du général Lahoussaye et les cuirassiers saxons étoient en réserve derrière le centre.

Cependant l'ennemi avoit déployé toute son armée. Il appuyoit sa gauche à la ville de Friedland, et sa droite se prolongeoit à une lieue et demie.

L'EMPEREUR, après avoir reconnu la position, décida d'enlever sur-le-champ la ville de Friedland, en faisant brusquement un changement de front, la droite en avant, et fit commencer l'attaque par l'extrémité de sa droite.

A cinq heures et demie, le maréchal Ney se mit en mouvement; quelques salves d'une batterie de vingt pièces de canon, furent le signal. Au même moment, la division du général Marchand avança, l'arme au bras, sur l'ennemi, prenant sa direction sur le clocher de la ville. La division du général Bisson le soutenoit sur la gauche. Du moment où l'ennemi s'aperçut que le maréchal Ney avoit quitté le bois où sa droite étoit d'abord en position, il le fit déborder par des régimens de cavalerie, précédés d'une nuée de Cosaques. La division de dragons du général Latour-Maubourg, se forma sur-le-champ au galop sur la droite, et repoussa la charge ennemie. Cependant le général Victor fit placer une batterie de trente pièces de canon en avant de son centre; le général Sennarmont qui la commandoit, se porta à plus de quatre cents pas en avant, et fit éprouver une horrible perte à l'ennemi. Les différentes démonstrations que les Russes voulurent faire pour opérer une diversion, furent inutiles. Le maréchal Ney, avec un sang-froid et avec cette intrépidité qui lui est particulière, étoit en avant de ses échelons, dirigeoit lui-même les plus petits détails, et donnoit l'exemple à un corps d'armée, qui toujours s'est fait distinguer, même parmi les corps de la Grande-Armée. Plusieurs colonnes d'infanterie ennemie, qui attaquoient la droite du maréchal Ney, furent chargées à la baïonnette et précipitées dans l'Alle. Plusieurs milliers d'hommes y trouvèrent la mort; quelques-uns échappèrent à la nage. La gauche du maréchal Ney arriva sur ces entrefaites au ravin qui entoure la ville de Friedland. L'ennemi qui y avoit embusqué la garde impériale russe à pied et à cheval, déboucha avec intrépidité et fit une charge sur la gauche du maréchal Ney, qui fut un moment ébranlée; mais la division Dupont, qui formoit la droite de la réserve, marcha sur la garde impériale, la culbuta, et en fit un horrible carnage.

L'ennemi tira de ses réserves et de son centre d'autres corps pour défendre Friedland. Vains efforts! Friedland fut forcé, et ses rues furent jonchées de morts.

Le centre que commandoit le maréchal Lannes se trouva dans ce moment engagé. L'effort que l'ennemi avoit fait sur l'extrémité de la droite de l'armée française ayant échoué, il voulut essayer un semblable effort sur le centre. Il y fut reçu comme on devoit l'attendre des braves divisions Oudinot et Verdier, et du maréchal qui les commandoit.

Des charges d'infanterie et de cavalerie ne purent pas retarder la marche de nos colonnes. Tous les efforts de la bravoure des Russes furent inutiles. Ils ne purent rien entamer et vinrent trouver la mort sous nos baïonnettes.

Le maréchal Mortier qui, pendant toute la journée, fit grande preuve de sang-froid et d'intrépidité, en maintenant la gauche, marcha alors en avant, et fut soutenu par les fusiliers de la garde que commandoit le général Savary. Cavalerie, infanterie, artillerie, tout le monde s'est distingué.

La garde impériale à pied et à cheval, et deux divisions de la réserve du 1er corps n'ont pas été engagées. La victoire n'a pas hésité un seul instant. Le champ de bataille est un des plus horribles qu'on puisse voir. Ce n'est pas exagérer que de porter le nombre des morts, du côté des Russes, de 15 à 18 mille hommes. Du côté des Français la perte ne se monte pas à 500 morts, ni à plus de 3000 blessés. Nous avons pris 80 pièces de canon et une grande quantité de caissons. Plusieurs drapeaux sont restés en notre pouvoir. Les Russes ont eu 25 généraux tués, pris ou blessés. Leur cavalerie a fait des pertes immenses.

Les carabiniers et les cuirassiers, commandés par le général Nansouty, et les différentes divisions de dragons se sont fait remarquer. Le général Grouchy qui commandoit la cavalerie de l'aile gauche, a rendu des services importans.

Le général Drouet, chef de l'état-major du corps d'armée du maréchal Lannes; le général Cohorn; le colonel Regnaud, du 15e de ligne; le colonel Lajonquière, du 60e de ligne; le colonel Lamotte, du 4e de dragons, et le général de brigade Brun, ont été blessés. Le général de division Latour-Maubourg l'a été à la main. Le colonel d'artillerie Desfourneaux, et le chef d'escadron Hutin, premier aide-de-camp du général Oudinot, ont été tués. Les aides-de-camp de l'EMPEREUR, Mouton et Lacoste, ont été légèrement blessés.

La nuit n'a point empêché de poursuivre l'ennemi: on l'a suivi jusqu'à onze heures du soir. Le reste de la nuit, les colonnes qui avoient été coupées ont essayé de passer l'Alle, à plusieurs gués. Partout, le lendemain et à plusieurs lieues, nous avons trouvé des caissons, des canons, et des voitures perdues dans la rivière.

La bataille de Friedland est digne d'être mise à côté de celles de Marengo, d'Austerlitz et d'Jena. L'ennemi étoit nombreux, avoit une belle et forte cavalerie, et s'est battu avec courage.

Le lendemain 15, pendant que l'ennemi essayoit de se rallier et faisoit sa retraite sur la rive droite de l'Alle, l'armée française continuoit sur la rive gauche ses manœuvres pour le couper de Kœnigsberg.

Les têtes des colonnes sont arrivées ensemble à Wehlau, ville située au confluent de l'Alle et de la Pregel.

L'EMPEREUR avoit son quartier-général au village de Paterswalde.

Le 16, à la pointe du jour, l'ennemi ayant coupé tous les ponts, mit à profit cet obstacle pour continuer son mouvement rétrograde sur la Russie.

A huit heures du matin l'EMPEREUR fit jeter un pont sur la Pregel, et l'armée s'y mit en position.

Presque tous les magasins que l'ennemi avoit sur l'Alle, ont été par lui jetés à l'eau ou brûlés: par ce qui nous reste on peut connoître les pertes immenses qu'il a faites. Partout dans les villages les Russes avoient des magasins, et partout en passant ils les ont incendiés. Nous avons cependant trouvé à Wehlau plus de six mille quintaux de blé.

A la nouvelle de la victoire de Friedland, Kœnigsberg a été abandonné. Le maréchal Soult est entré dans cette place, où nous avons trouvé des richesses immenses, plusieurs centaines de milliers de quintaux de blé, plus de 20,000 blessés russes et prussiens, tout ce que l'Angleterre a envoyé de munitions de guerre à la Russie, entr'autres 160,000 fusils encore embarqués. Ainsi la Providence a puni ceux qui au lieu de négocier de bonne foi pour arriver à l'œuvre salutaire de la paix, s'en sont fait un jeu, prenant pour foiblesse et pour impuissance, la tranquillité du vainqueur.

L'armée occupe ici le plus beau pays possible. Les bords de la Pregel sont riches. Dans peu les magasins et les caves de Dantzick et de Kœnigsberg vont nous apporter de nouveaux moyens d'abondance et de santé.

» cule, même par ceux qui savent très-bien cette langue. » Il auroit dû ajouter que toutes les nations civilisées de l'Europe cultivent aujourd'hui leur propre langue avec le plus grand zèle; que toutes ensemble elles s'accordent à regarder leur idiome et leur littérature comme l'expression sacrée de leur caractère national, et que ce sentiment commun à tous les Européens, les Russes seuls exceptés, ne doit point échapper aux méditations des hommes d'Etat appelés à fixer la gloire et la tranquillité de cette partie du monde.

M. Adams avoit cru trouver des *mœurs patriarcales* dans la partie la plus manufacturière de la Silésie. On ne sait pas comment cette idée a pu lui être suggérée: s'il avoit lu les ouvrages publiés dans le pays même, il n'y eût pas pensé. Voici, par exemple, ce que dit un observateur allemand sur les mœurs des Silésiens; nous le citons d'après la traduction donnée dans *le Nord Littéraire, Moral et Physique*, par M. Olivarius, que nous n'avons fait que resserrer un peu:

« La Silésie, ou du moins la partie où sont établies les grandes manufactures, n'offre pour ainsi dire qu'une ville immense, où règnent » parmi toutes les classes des mœurs citadines. Ce n'est pas qu'il n'y » ait en Silésie des indigens: le nombre en est très-grand; et sans » cela, les fabriques ne pourroient se procurer la main d'œuvre à un » prix aussi bas. Mais depuis le riche fermier jusqu'à l'habitant d'une » petite cabane, qui loue ses bras à deux sous par jour, tous les Silésiens » ont un certain air de politesse cérémonieuse, un extérieur recherché » que l'on ne trouve pas parmi le peuple des autres provinces prussiennes. On en voit la preuve à chaque noce de village. Un invitateur » officiel, tout chamarré d'or faux, et monté sur un cheval orné de » rubans, parcourt les campagnes; et si son appareil quelquefois ressemble un peu à celui d'un docteur ambulant, sa mine, ses gestes, » sa voix, offrent toute l'importance d'un grand-maître de cérémonies: » Ce qui cependant contraste singulièrement avec la gravité de son » maintien, c'est l'usage qui l'oblige de toujours aller au galop à » travers les villages. Le discours qu'il tient à chacun de ceux qu'il est » chargé d'inviter, doit être bien mêlé de complimens et de titres » honorifiques dont le paysan silésien est extrêmement jaloux. Cette » vanité se montre encore plus au moment où il faut régler la marche » cérémoniale vers l'église, et désigner à chacun sa place à la table du » festin. Au retour de l'église, après avoir avec une exactitude minutieuse assigné à chacun son rang, ce qui prend souvent une heure » entière, l'invitateur ouvre la fête par un discours solennel adressé » aux parens de la nouvelle mariée, et dont le style rivalise quelquefois avec celui des drames allemands modernes. En voici un échantillon:

« Lorsqu'un père et une mère consentent à se séparer d'une fille » chérie, c'est comme s'ils coupoient avec un couteau tranchant leur » propre cœur en deux morceaux, et en offroient une moitié à leur » gendre. »

» Toutefois le comique larmoyant cède bientôt la place à des lazzis » qui rappellent les *fescennines* des Romains. Mais au moment de terminer le festin, l'invitateur, ou maître des cérémonies, reprend toute » sa gravité pour débiter un discours de clôture, dans lequel il n'oublie » de demander pardon, si, par erreur, il auroit lésé les droits de quelqu'un dans la distribution des rangs. Sur quoi on dit une prière, on » chante un pseaume, et on va danser. »

Tout cela est, comme on voit, très-peu patriarcal. M. Adams a donc tort d'accuser les écrivains allemands de l'avoir trompé sur l'état moral de la Silésie: il a encore un plus grand tort envers ses lecteurs, en ne faisant lui-même aucune observation piquante sur les mœurs et les usages du peuple qu'il a visité.

Il est bien à desirer que M. Boucher de la Richardière fasse paroître sa savante *Bibliographie des Voyages*, pour que les traducteurs apprennent enfin à mieux choisir les relations dont ils veulent bien nous gratifier, et sur-tout pour qu'ils sentent qu'il est de leur devoir envers le public, de comparer plusieurs relations de voyageurs, et de

Digitized by Google

Les noms des braves qui se sont distingués, les détails de ce que chaque corps a fait, passent les bornes d'un simple bulletin, et l'état-major s'occupe de réunir tous les faits.

Le prince de Neuchâtel a, dans la bataille de Friedland, donné des preuves particulières de son zèle et de ses talens. Plusieurs fois il s'est trouvé au fort de la mêlée, et y a fait des dispositions utiles.

L'ennemi avoit recommencé les hostilités le 5. On peut évaluer la perte qu'il a éprouvée en dix jours, et par suite de ces opérations, à 60,000 hommes pris, blessés, tués ou hors de combat. Il a perdu une partie de son artillerie, presque toutes ses munitions, et tous ses magasins sur une ligne de plus de quarante lieues. Les armées françaises ont rarement obtenu de si grands succès avec moins de perte.

— Dimanche, 28 juin, S. M. l'Impératrice-Reine a reçu le corps diplomatique. A cette audience ont été présentés à S. M.,

Par M. l'ambassadeur de Portugal : M. de Souza Botelho ;

Par madame de la Rochefoucauld : M. le prince de Belmonte Pignatelli, napolitain ; M. de Verhuel, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Hollande près S. M. C.

M. de Souza Botelho fils, a été admis à prendre congé de S. M.

— Par décret du 31, il sera formé dans la ville de Versailles, département de Seine et Oise, un Mont-de-Piété qui sera régi et gouverné, sous la surveillance du préfet du département, suivant et d'après le règlement qui a été soumis à l'approbation de S. M.

— Par décret du même jour, les droits d'enregistrement des actes de prestation de serment des avocats, avoués et défenseurs officieux seront, conformément à l'article 68 de loi du 22 frimaire an 7, de 15 fr. : la formalité aura lieu sur la minute.

— Un 3e décret porte que la bulle donnée à Paris le 5 des calendes de mars de l'an 1805, qui accorde à l'église métropolitaine de Paris le titre et les prérogatives de *Basilique mineure*, sera publiée sans approbation des clauses, formules ou expressions qu'elle renferme, et qui sont ou pourroient être contraires aux lois de l'Empire, aux franchises, libertés et maximes de l'Eglise gallicane. Ladite bulle sera transcrite en latin et en français sur les registres du conseil d'Etat, et mention en sera faite sur l'original par le secrétaire du conseil d'Etat.

— Les travaux pour la restauration de l'église de S. Denis sont très-avancés. L'intérieur est réparé à neuf. De très-beaux vitraux, ornés de dessins en couleur, répandent un jour doux sur toute l'enceinte du temple. Dans un des bas-côtés de la nef, sur la droite, sont deux autels expiatoires : l'un est destiné à la race des Mérovingiens ; l'autre à la dynastie de Charlemagne. Au milieu des deux autels est une colonne sur laquelle doivent être soutenues les statues de six rois de France, qui ont eu le titre d'empereur ; on y voit déjà leurs modèles en plâtre. Ces empereurs sont Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, Charles-le-Chauve, Louis-le-Bègue, Charles-le-Gros et Louis-d'Outremer. On pourroit réduire le nombre de ces princes à quatre ; car Louis-le-Bègue n'eut jamais que la promesse du pape d'être empereur ; et l'on ne voit nulle part que Louis-d'Outremer ait jamais possédé la couronne impériale. Le lieu où sont élevés ces deux autels doit être décoré d'abeilles. De l'autre côté est l'autel expiatoire consacré aux rois de la troisième dynastie. Les vitraux qui l'éclairent, les voûtes et les murs de la chapelle sont ornés de fleurs-de-lis. Une colonne portera les noms de rois de cette race.

L'autel principal est élevé au milieu du sanctuaire ; il est d'un style noble : de chaque côté, des degrés en marbre conduisent au chœur, qui sera occupé par les chanoines-évêques de Saint-Denis. Ce chœur est orné de marbre et de stuc ; il est éclairé par de nouveaux vitraux, chargés de dessins en couleur.

La porte de l'église souterraine étoit autrefois au-dessous de la porte du chœur ; on a changé cette disposition, et l'on descend maintenant dans ce temple souterrain par deux escaliers latéraux. L'intérieur de ces voûtes a été réparé avec soin. On y reconnoît les lieux où étoient déposés les restes de Duguesclin et de Turenne. Le caveau où reposoient autrefois les rois est entièrement rétabli. Il est fermé par une porte de bronze, ornée de dorures. C'est là que doivent être déposées les cendres des princes de la quatrième dynastie.

Comme c'est par les soins du gouvernement actuel que la religion a été rétablie en France, pour consacrer cet événement, au milieu du chœur et derrière le grand autel, on a élevé un piédestal. Il est destiné à recevoir la statue colossale de la France, soutenant la Religion. Le modèle de ce monument est exposé dans l'église. D'ailleurs l'édifice est imposant, et son ensemble est digne de sa destination.

COURS DE LA BOURSE DU 30 JUIN.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0 0	54f	1-2
— Courant..	55	5 8	56	1-8
Hambourg...	186	1-2	185	5 4
Londres....	00	00c	00	0c
Madrid eff..	15	55	15	50
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	16	55	15	45
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	455	00	000	00
Gênes eff...	465c		46 10	
Livourne...	505c		504c	
Naples.....	425	00	000	00
Milan.....	71	p. 6f	81	0c.
Basle......	1	0-0p	2	0-0p
Francfort...	0	0-0p	0	00
Vienne....	000	0-0	119	00
Lyon.....	1-4 p	0-0	1	5-8p
Marseille...	1-4 p	0-0	1	3-8p
Bordeaux...	1 8 p	0-0	1	1-4p
Montpellier.	1-2 p	00j	0	0-0p
Genève....	0-0	00j	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme...........	345f	200
Or paraphé, les 1000-1000 l'hectogramme.........	341	390

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme.......	000f	000
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	57.
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kiloge.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme........	000	00
Piastre........	5	55
Quadruple........	81	10
Ducat........	11	15
Souverain........	34	5

Effets publics.

C. p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 71 50c 25c 30c 40c 50c 00c 00c 00c

Idem. Jouiss du 22 sept. 1807, 74f 90c 00f 00c 00c.

Banque de Fr. 1282f 50c 1285f 00c 0000f. 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	5f 60c	à 5f 80c
— S. Domingue..	5 30	à 5 40c
Sucre d'Orléans..	3 55	à 3 40c
— brut......	1 50	à 1 90c
Coton du Levant.	4 70	à 4 90c
Sav. de Marseille.	1 80	à 0 000
Huile d'olive...	3 00	à 0 005
Potasse d'Amér..	208	à 216f 000
Eau-de-[illegible], 3/6	91f 25c	à 92f 50c

ANNONCE

Cours théorique et pratique sur l'Art de la Teinture en laine, soie, fil, coton, fabrique d'indienne en grand et petit teint ; suivi de l'Art du Teinturier-Dégraisseur, du blanchîment des toiles, fils, coton, chanvre, lin, gravures, etc., par l'acide muriatique oxigéné, avec une planche en taille-douce. Par M. Homassel. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée par M. Bouillon-Lagrange, professeur et auteur du Manuel d'un Cours de Chimie. *In*-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Courcier, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n°. 57.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

les réduire à ce qu'elles offrent de vrai, de constant, de neuf et d'utile, afin de ne pas encombrer trop nos bibliothèques, déjà raisonnablement remplies de volumes inutiles. Nous engageons M. Dupuy à employer son zèle et ses talens à nous faire connoître les bons ouvrages sur la Silésie qui se trouvent indiqués dans ces articles. Rien ne nous sera plus agréable que de pouvoir louer un voyageur actif, savant et judicieux. Ce plaisir si rare, nous espérons bientôt en jouir en annonçant l'excellent *Voyage en Grèce*, par M. Bartoldi, qui va paroître chez le même libraire qui débite les Lettres de M. Adams.

MALTE-BRUN.

Fastes de la Nation française, ou Tableaux pittoresques composés et gravés par d'habiles artistes, accompagnés d'un texte explicatif ; ouvrage destiné à perpétuer la mémoire des hauts faits militaires, des traits de vertus civiques, ainsi que des exploits de la Légion d'Honneur.

Huitième livraison, présentée à S. M. l'Impératrice et Reine, par Ternisien-d'Haudricourt.

Numéro 31.

P. Quantin, général de division en floréal an VIII (avril 1800), ne consulte que l'amour de son pays, se jette dans un esquif, traverse au milieu d'une escadre anglaise, forte de soixante-dix voiles : arrivé à Belle-Isle en mer, et commandant supérieur de cette place, il déjoue les manœuvres de l'ennemi, et conserve à la France ce port, considéré comme le rempart de la Bretagne.

L. S. X. Soyez, général de brigade, à la bataille du 6 germinal an VI (27 mai 1798), défend avec tant d'intrépidité la tête du pont de Lecco, contre un corps de six mille Russes, que, malgré le courage opiniâtre de ces derniers, il les met en pleine déroute, et dix-huit cents de leurs vieux grenadiers restèrent sur le champ de bataille.

J. G. P. René, général de brigade, en détachement avec cinquante hommes, après la bataille de Rivoli, fait prisonnier au commandant, avec son corps, fort de dix-huit cents hommes.

Les membres de la Légion-d'Honneur, dont les titres de gloire seront consignés dans les Fastes de la France, auront la faculté de se procurer séparément et à leur choix, chaque numéro, à raison de 4 fr.

La souscription, ouverte en tout temps, est de 2 fr. 50 c. par numéro ; de 10 fr. par livraison, composée de quatre numéros, en beau papier ; de 12 fr. en papier vélin, et de 21 fr., gravures coloriées.

On souscrit pour cet ouvrage, chez le sieur Potier, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 1434 ; au bureau de l'auteur, même maison ; et chez le Normant.

Et chez les principaux libraires de l'Europe, et directeurs des postes de tous les départemens.

Nota. On ne recevra de la poste que les lettres affranchies.

Trois Romances nouvelles, avec accompagnement de piano ou harpe, mises en musique, et dédiées à Mlles Dufour ; par A. Gobert. Troisième suite de Romances.

Prix : 3 fr. 60 c.

A Paris, chez la veuve Decombe, éditeur de musique et marchande d'instrumens, quai de l'Ecole, n°. 10.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Les Pages du Duc de Vendôme, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles ; par MM. Dieulafoi et Gersin. Prix : 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez madame Masson, libraire, éditeur de pièces de théâtre et de musique, rue de l'Echelle, n°. 10, au coin de celle S. Honoré.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Gueffroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.,* n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ITALIE.

Lucques, 9 juin.

Deux députés de la municipalité de Carrare se sont rendus hier à Marlia, pour exprimer à LL. AA. SS. la reconnoissance de cette cité pour le décret du 2 mai dernier, qui institue une école de sculpture à Carrare, accorde des grands prix, et établit une caisse de secours au profit des sculpteurs. Les députés ont en outre exprimé le vœu d'élever à S. A. un arc de triomphe, en reconnoissance de ces dispositions bienfaisantes. S. A., après avoir manifesté aux députés toute sa satisfaction des sentimens des habitans de Carrare, a ajouté que leur reconnoissance étoit la seule et la plus douce récompense de ses soins qu'elle pût ambitionner; qu'un arc de triomphe ne devoit s'élever que pour rappeler à la postérité les grandes actions des heros; mais qu'il ne convenoit point pour perpétuer le souvenir des simples actes d'une administration paternelle.

L'ordonnance suivante vient d'être publiée dans la principauté de Lucques.

« Le ministre directeur-général de la police, considérant que l'art. 2 des statuts constitutionnels supprime à perpétuité les titres et priviléges quelconques, qui supposent distinction de naissance, à l'exception des personnes de la famille régnante; considérant qu'en vertu de cette loi fondamentale de l'Etat, la noblesse et ses titres sont abolis pour toujours, ordonne ce qui suit, en exécution d'une résolution souveraine de S. A. S.:

» Il est défendu à tous les sujets de S. A. S. de donner ou de recevoir les titres de comte, de marquis, de comtesse, de marquise, etc., et tous autres titres qui supposent distinction de naissance. Seront réputés contrevenir à la présente ordonnance ceux qui donneront ces titres, soit de vive voix, soit par écrit, soit en public, soit en particulier; chaque contravention sera punie de six jours de prison, et d'une amende de 50 fr. au profit des établissemens de bienfaisance. Dans un mois, à compter de la publication de la présente ordonnance, toutes lettres qui parviendront à la poste, et dont la suscription portera une des qualifications supprimées, seront renvoyées au bureau d'où elles sont parties, comme étant adressées à des personnes qui n'existent point dans l'Etat de Lucques. »

Milan, 22 juin.

On assure que S. Em. le cardinal Ruffo, qui résidoit depuis quelques mois à Amelia, ville de l'Etat ecclésiastique peu éloignée des Abruzzes, vient d'y être arrêté à la réquisition de son excellence le ministre de la police du royaume de Naples.

ALLEMAGNE.

Francfort, 27 juin.

S. Exc. M. le maréchal et sénateur Kellerman est arrivé hier ici de Mayence. Il a passé en revue une division de troupes du prince-primat et quelques détachemens de troupes françaises nouvellement arrivées. S. Exc. a continué ensuite sa route pour Hanau.

La première colonne des troupes espagnoles qui traversent en ce moment la France, arrivera à Mayence le 19 du mois prochain. Les autres colonnes suivront du 20 au 27. Ces troupes se réuniront au corps d'observation sous les ordres du maréchal Brune.

Le bruit court que le ministre d'Etat prussien, comte de Haugwitz, est mort.

SUISSE.

Neuchâtel, 16 juin.

On vient de publier ici un décret de S. M. l'Empereur des Français, daté du camp impérial de Finckenstein le 11 mai, qui ordonne la formation d'un bataillon dans la principauté de Neuchâtel, sous le titre de *bataillon du prince de Neuchâtel.* Ce bataillon sera composé de six compagnies; savoir: une compagnie de grenadiers, une de voltigeurs, et quatre compagnies ordinaires. Chaque compagnie sera forte de 160 hommes. Les deux premières seront formées avant le 1er août prochain, les quatre autres avant le 1er septembre. On n'admettra dans ce bataillon que des habitans de la principauté de Neuchâtel, des cantons suisses et du Valais. Il jouira de la même solde que les régimens suisses au service de France. Il sera, durant la vie du prince Alexandre Berthier, sous le commandement du prince de Neuchâtel, qui en nommera les officiers.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 1er juillet.

LXXXe Bulletin de la Grande-Armée.

Tilsit, le 19 juin 1807.

Pendant le temps que les armes françaises se signaloient sur le champ de bataille de Friedland, le grand-duc de Berg, arrivé devant Kœnigsberg, prenoit en flanc le corps d'armée du général Lestocq.

Le 13, le maréchal Soult trouva à Creutzbourg l'arrière-garde prussienne. La division de dragons Milhaud exécuta une belle charge, culbuta la cavalerie prussienne, et enleva plusieurs pièces de canon.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 2 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.
L'Avare, l'Esprit de contradiction.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Ma Tante Aurore, Richard.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
La Colonie, le Curieux, les Conjectures.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Colombine Mannequin, les Pages, la Mégalantropogénésie.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
L'Héloïse, les Trois Défauts, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE MOLIÈRE.
Les Parens, les Folles Raisonnables.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.
Frédégonde, les Ruses déjouées.

AMBIGU-COMIQUE.
Les Francs Juges, Amanda.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
La Queue du Diable, Madame Tintamarre, Patronet.

THÉATRE DES ÉLÈVES.
La prem. des *Trois Rivaux sans le savoir, l'Orpheline du Hameau.*

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.
Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.
Adalgonde, le Plan de Comédie.

THÉATRE DE LA VIEILLE RUE DU TEMPLE.
Le Sourd, Robert le Bossu.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.
Le Bouquet, les Sœurs, Rapinard, l'Amour au Village.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.
(Palais du Tribunat, n°. 121, côté de la rue des Bons-Enfans.)
Madelon Friquet, l'Embarras du Ménage, les Caquets.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

M. Olivier ayant cédé son théâtre à M. Thiémet, pour le vendredi de chaque semaine, il y donnera demain 3 juillet, à huit heures, *le Valet Ventriloque, le Diner manqué, Encore des Originaux, la Discussion Angloise, les Nonnes Babillardes, la Chasse.*

Nota. Il fera une scène de ventriloque dans la salle.

TIVOLI.
Rue Saint-Lazare, Chaussée-d'Antin.

Auj., Fête champêtre, Danses, Jeux, Spectacles, Concert, Ascension de M. Forioso, Feu d'artifice.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la porte Saint-Martin.

Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix: 1 fr. 65 c.

Auj., premier début de madame Forioso sœur et de sa troupe, qui exécuteront différentes danses sur plusieurs cordes, comme le menuet d'*Armide* et les Folies d'Espagne.

Auj., Bal à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

Digitized by Google

Le 14, l'ennemi fut obligé de s'enfermer dans la place de Kœnigsberg. Vers le milieu de la journée, deux colonnes ennemies coupées se présentèrent pour entrer dans la place. Six pièces de canon et 3 à 4000 hommes qui composoient cette troupe, furent pris. Tous les faubourgs de Kœnigsberg furent enlevés. On y fit un bon nombre de prisonniers.

En résumé, les résultats de toutes ces affaires sont 4 à 5000 prisonniers et 15 pièces de canon.

Le 15 et le 16, le corps d'armée du maréchal Soult fut contenu devant les retranchemens de Kœnigberg; mais la marche du gros de l'armée sur Wehlau, obligea l'ennemi à évacuer Kœnigsberg, et cette place tomba en notre pouvoir.

Ce qu'on a trouvé à Kœnigsberg, en subsistances, est immense. Deux cents gros bâtimens, venant de Russie, sont encore tous chargés dans le port. Il y a beaucoup plus de vins et d'eau-de-vie qu'on n'étoit dans le cas de l'espérer.

Une brigade de la division Saint-Hilaire s'est portée devant Pillau pour en former le siége, et le général Rapp a fait partir de Dantzick une colonne chargée d'aller, par le Neirung, établir devant Pillau une batterie qui ferme le Haff. Des bâtimens montés par des marins de la garde, nous rendent maîtres de cette petite mer.

Le 17, l'Empereur porta son quartier-général à la métairie de Drucken, près Klein-Schirau; le 18, il le porta à Sgaisgirren; le 19, à deux heures après midi, il entra à Tilsit.

Le grand-duc de Berg, à la tête de la plus grande partie de la cavalerie légère, des divisions de dragons et de cuirassiers, a mené battant l'ennemi ces trois jours derniers, et lui a fait beaucoup de mal. Le 5e régiment de hussards s'est distingué; les Cosaques ont été culbutés plusieurs fois, et ont beaucoup souffert dans ces différentes charges. Nous avons eu peu de tués et de blessés. Au nombre de ces derniers, se trouve le chef d'escadron Piéton, aide-de-camp du grand-duc de Berg.

Après le passage de la Pregel, vis-à-vis Wehlau, un tambour fut chargé par un Cosaque, et se jeta ventre à terre. Le Cosaque prend sa lance pour en percer le tambour; mais celui-ci conserve toute sa présence d'esprit, tire à lui la lance, désarme le Cosaque et le poursuit.

Un fait particulier qui a excité le rire des soldats, a eu lieu pour la première fois vers Tilsit; on a vu une nuée de Kalmoucks se battant à coups de flèches. Nous en sommes fâchés pour ceux qui donnent l'avantage aux armes anciennes sur les modernes; mais rien n'est plus risible que le jeu de ces armes contre nos fusils.

Le maréchal Davoust, à la tête du 3e corps, a débouché par Labiau, est tombé sur l'arrière-garde ennemie, et lui a fait 2500 prisonniers.

De son côté, le maréchal Ney est arrivé le 17 à Insterbourg, y a pris un millier de blessés, et a enlevé à l'ennemi des magasins assez considérables.

Les bois, les villages sont pleins de Russes isolés, ou blessés ou malades. Les pertes de l'armée russe sont énormes; elle n'a ramené avec elle qu'une soixantaine de pièces de canon. La rapidité des marches empêche de connoître encore toutes les pièces qu'on a prises à la bataille de Friedland: on croit que le nombre passera 120.

A la hauteur de Tilsit, les billets ci-joint nos I et II, ont été remis au grand-duc de Berg, et par suite le prince russe lieutenant-général Labanoff a passé le Niemen, et a conféré une heure avec le prince de Neuchâtel.

L'ennemi a brûlé en grande hâte le pont de Tilsit sur le Niemen, et paroît continuer sa retraite sur la Russie. Nous sommes sur les confins de cet empire. Le Niemen vis-à-vis Tilsit est un peu plus large que la Seine. L'on voit de la rive gauche une nuée de Cosaques qui forment l'arrière-garde ennemie sur la rive droite.

Déjà l'on ne commet plus aucunes hostilités.

Ce qui restoit au roi de Prusse est conquis. Cet infortuné prince n'a plus en son pouvoir que le pays situé entre le Niemen et Memel. La plus grande partie de son armée ou plutôt de la division de ses troupes, déserte, ne voulant pas aller en Russie.

L'empereur de Russie est resté trois semaines à Tilsit avec le roi de Prusse. A la nouvelle de la bataille de Friedland, l'un et l'autre sont partis en toute hâte.

N°. I.

Le général en chef Benningson, à S. Exc. le prince Bagration.

Mon Prince,

Après les flots de sang qui ont coulé ces jours derniers dans des combats aussi meurtriers que souvent répétés, je desirerois soulager les maux de cette guerre destructive, en proposant un armistice, avant que d'entrer dans une lutte, dans une guerre nouvelle, peut-être plus terrible encore que la première. Je vous prie, mon prince, de faire connoître aux chefs de l'armée française cette intention de ma part, dont les suites pourroient peut-être avoir des effets d'autant plus salutaires, qu'il est déjà question d'un congrès général, et pourroient prévenir une effusion inutile de sang humain. Vous voudrez bien ensuite me faire parvenir les résultats de votre démarche, et me croire avec la considération la plus distinguée, mon prince, de votre excellence,

Le très-humbre et très-obéissant serviteur.

Signé B. Benningson.

N°. II.

Monsieur le Général,

M. le général commandant en chef vient de m'adresser une lettre relativement aux ordres que S. Exc. a reçus de S. M. l'empereur, en me chargeant de vous faire part de son contenu. Je ne crois pas pouvoir mieux répondre à ses intentions, qu'en vous la faisant tenir en original. Je vous prie en même temps de me faire parvenir votre réponse, et d'agréer l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, M. le général,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé Bagration.

Le 6 (18) juin.

Les dernières nouvelles reçues de Hambourg annonçoient le départ, de la Russie, d'un grand nombre de bâtimens chargés de subsistances, destinées à nourrir les armées combinées de la Prusse et de la Russie. Le bulletin de ce jour annonce que ces bâtimens, au nombre de 200, ont été pris dans le port de Kœnigsberg, avec leur chargement. Ainsi, par un effet singulier de victoires aussi décisives que rapides, la Russie s'occupoit de pourvoir au besoin de l'armée contre laquelle elle alloit combattre. On dit qu'il sera chanté, dimanche prochain, un *Te Deum* en actions de graces de la victoire de Friedland et de ses suites, au nombre desquelles il est permis aujourd'hui de compter une paix prochaine et durable.

— L'Empereur vient d'attacher au département des relations extérieures, M. Amédée Jaubert, son premier secrétair e interprète pour les langues orientales, avec le titre, les fonc

---

THÉATRE FRANÇAIS.

Andromaque.

Mlle Saint-Albe devoit jouer le rôle d'Andromaque: il lui est survenu une indisposition subite; et la Comédie, pour sortir d'embarras, s'est adressée à Mlle Volnais, qui ne joue jamais que par accident et dans des occasions extraordinaires. La manière dont elle s'acquitte de ces rôles qui lui tombent par aventure, fait souhaiter au public que ces bonnes aventures se multiplient.

Toutes les qualités qui dépendent de l'art et du talent, Mlle Volnais les a dans *Andromaque*: douceur, décence, modestie, fermeté, ton pathétique, grace touchante; avec deux pouces de plus elle ne laisseroit rien à desirer. De combien peu s'en faut il qu'elle ne soit parfaite! C'est particulièrement dans les scènes de la veuve d'Hector avec sa confidente, c'est dans ces grandes tirades, chefs-d'œuvre de sentiment et d'éloquence, que Mlle Volnais développe tous les charmes de son débit, partie dans laquelle elle s'est exercée au point d'y devenir presqu'unique. Il est plus rare qu'on n'ose le dire, d'entendre débiter des vers sur la scène française avec autant d'intelligence, de justesse et de goût, avec des inflexions aussi variées. Mlle Volnais n'a pris aucune des mauvaises manières qui semblent autorisées au théâtre par des exemples imposans. Elle ne traîne point ses mots avec une lenteur affectée; elle évite la lourde monotonie, la froide emphase, l'exagération et les cris; elle avoit de la propension au ton larmoyant, à la sensibilité fade et doucereuse; mais elle a résisté à la tentation, ou plutôt elle s'est corrigée de ce défaut d'après de sages avis: elle sait maintenant que l'actrice qui veut faire pleurer doit souvent se garder de pleurer elle-même, parce que rien n'est plus touchant que le courage et la fermeté dans le malheur, parce qu'il n'y a rien de si insipide et de si languissant que les lamentations et les doléances de ces pleureuses éternelles, dont les larmes ont l'air si forcées et si fausses, et qui semblent pleurer moins par un sentiment de leurs malheurs, que par la nécessité de faire leur métier.

C'étoit Lafond qui faisoit Oreste: on sait que ce personnage est de la réserve de Talma, à cause des fureurs. Talma passe pour être le seul qui réussisse à peindre la folie; il y a en effet dans sa pantomime et dans son accent, une affreuse vérité d'expression qui épouvante les spectateurs. La question est de savoir si la folie, qui est une maladie du cerveau, appartient à cette belle nature que les arts se proposent d'imiter, et que les poëtes tragiques sur-tout doivent choisir de préférence pour l'exposer sur la scène. Le dernier degré d'exaltation d'une passion aussi violente que celle de l'amour, n'est point et ne peut être la frénésie d'un héros de Charenton; le ton, les gestes, le visage d'un amoureux tragique réduit au dernier désespoir, ne sont point ceux d'un véritable fou; et l'acteur ne doit point se piquer de rendre au naturel les extravagances qu'on va voir quelquefois aux Petites-Maisons, par une triste et malheureuse curiosité.

On dit que Talma a bien étudié les mouvemens, les attitudes et toutes les allures de ces infortunés que la société est obligée de rejeter de son sein, puisqu'ils sont dégradés de la faculté qui fait l'homme social. Ces études n'ont pas été perdues pour Talma: elles lui ont procuré de la gloire, elles lui ont formé sur notre théâtre un département particulier; mais ce département, que son seul talent fait valoir, ne peut durer plus long temps que lui. Ses études sont perdues pour l'art, parce que l'imitation de la folie ne peut jamais être l'objet de l'art dramatique, qu'autant que cette folie n'est point une maladie, mais le plus haut degré d'une passion. Pourquoi le théâtre admettroit-il les fous quand la société les repousse?

Lafond a très-sagement fait de ne point essayer de copier Talma, et de rappeler l'ancienne manière de le Kain, qui n'exprimoit dans les fureurs d'Oreste que le delire de la passion, et conservoit à ce prince, jusque dans son égarement, la noblesse et la dignité qui conviennent

Digitized by Google

tions et les appointemens d'auditeur au conseil d'Etat. Déjà, le 14 mai, S. M. avoit accordé à M. Jaubert une pension de 4000 fr., en considération (ce sont les termes du décret) du zèle et des talens dont M. Jaubert avoit fait preuve dans ses différentes missions, et notamment dans sa dernière en Perse.

— Pierre Encontre, conscrit de 1807, du département du Tarn, avoit fait présenter, sous son nom, au conseil de recrutement, un nommé Jourda, âgé de 15 ans, qui demanda à être réformé. La supercherie fut découverte, et Jourda traduit devant le tribunal de police correctionnelle d'Alby. Ce tribunal a acquitté Jourda le 10 juin, à raison de la foiblesse de son âge et de son défaut de discernement; il l'a néanmoins condamné à un mois de prison par forme de correction. Mai un nommé Antoine Encontre, frère du conscrit, et un nommé Fouillade, qui avoient engagé Jourda à se présenter, et qui avoient fait des démarches pour faire réussir la supercherie, ont été condamnés chacun à un an de prison et à 500 francs d'amende. Fouillade est arrêté, mais Encontre est contumace. Quant au conscrit, il a été condamné à la même peine, et conduit à son régiment.

Le tribunal correctionnel de Limoges a prononcé un jugement qui condamne solidairement les nommés Barget, ex-maire de Linars, et son fils, à 5000 fr. d'amende chacun, pour escroqueries en matière de conscription.

— M. Kenens, médecin, inspecteur des eaux minérales, et membre de la Légion-d'Honneur, est mort à Paris, dans un âge avancé.

VARIÉTÉS.

Lérixa, chef de Voleurs, victime de l'ambition paternelle, chez les Solitaires de l'Apennin (1); par P. Gallet.

Rivarol trouvoit des longueurs dans un distique sur lequel on lui demandoit son avis. Voici un titre qui d'abord nous avoit également semblé beaucoup trop long; mais en y réfléchissant un peu, il nous a été facile de nous apercevoir que réellement il ne l'est pas assez. En le lisant on ne sait si Lérixa, chef de voleurs, a été victime de l'ambition paternelle, *tandis* qu'il étoit chez les solitaires de l'Apennin, ou si Lérixa, *déjà* chef de voleurs, *déjà* victime de l'ambition paternelle, est allé *depuis* visiter ces solitaires. Nous croyons donc devoir inviter l'auteur à ajouter une ou deux phrases pour expliquer la chose, à moins qu'appliquant à son titre le jugement de Rivarol, il n'en retranche un peu plus des deux tiers, et se contente de mettre *Lérixa, chef de Voleurs* tout court; ce qui fera pour le moins autant de bruit dans le monde.

En effet, les voleurs qui, de nos jours, ont joué un rôle si singulier dans la bonne compagnie, ne l'ont point encore abandonnée tout-à-fait. S'ils ne s'y montrent plus eux-mêmes avec autant d'effronterie qu'avant, ils figurent encore avec honneur dans les romans qu'elle se plaît à lire. Ne suffit-il pas qu'on annonce au boulevard quelque Forêt-Noire, remplie de brigands bien horribles, pour que nos petites-maîtresses et nos élégans, désertant les salons, aillent en foule repaître leurs yeux de cet agréable spectacle? Et ne sait-on pas qu'entre deux ou trois directeurs de troupe qui exploitent cette branche lucrative de l'art dramatique, c'est à qui fera les brigands les plus épouvantables pour attirer plus de monde? De semblables tableaux font naître encore quelques émotions dans des ames flétries et épuisées par tous les genres de corruption, à-peu-près comme les liqueurs fortes se font encore sentir au palais d'un ivrogne. Il ne faut ni talent, ni art, ni même le moindre esprit pour intéresser avec de semblables moyens; c'est un misérable métier: et s'il y a au monde quelque chose de plus misérable encore que ces bizarres productions, c'est l'amour propre de ceux qui les composent, et qui, dans les succès presqu'immanquables qu'ils obtiennent, s'imaginent bonnement qu'ils sont des gens de lettres et des auteurs dramatiques.

L'auteur du roman que nous annonçons paroît avoir réfléchi profondément sur cette partie importante de la littérature: après avoir long-temps médité, il a pensé que jusqu'ici les voleurs n'avoient pas été mis en scène d'une manière assez morale, et qu'il seroit possible d'en tirer un parti plus utile que ne l'ont fait jusqu'à présent tous les romanciers et faiseurs de mélodrames. Il expose là-dessus ses idées dans une préface qui n'est guère plus facile à entendre que le titre de son livre, et qui prouve, lorsqu'on l'a étudiée assez pour pouvoir l'expliquer, qu'il ne s'est pas très-bien entendu lui-même. D'abord il avance que, dans presque tous les romans, on a peint les voleurs *ou foibles ou entièrement scélérats*. Nous croyons connoître aussi bien que lui ces nombreuses productions du génie et de l'imagination des modernes, et nous pouvons l'assurer que, dans presque tous les romans que nous avons lus, on les traite beaucoup mieux que cela; et qu'à moins qu'ils n'y jouent un rôle tout-à-fait subalterne, on leur donne ordinairement de la valeur pour qu'ils plaisent, et des remords pour qu'ils intéressent. Cependant il part de cette assertion pour prouver qu'il a imaginé quelque chose de bien neuf, en présentant le tableau d'un voleur qui, né dans une classe élevée de la société, et entraîné par ses malheurs et ses vices dans cette horrible profession, éprouve des remords très-cuisans, et voudroit revenir à l'honneur qu'il aime encore, et qu'il a si indignement trahi. Certes, c'est là se faire un peu trop facilement d'agréables illusions, que de se persuader qu'on a trouvé des inventions qui existent à-peu-près depuis qu'il y a au monde des mélodrames et des romans.

Cependant, fier de sa découverte, notre auteur continue de faire le procès à tous les conteurs d'histoire de voleurs qui ont écrit avant lui: « Ceux, dit-il, qui n'ont pas montré avec « soin l'origine de leur dépravation, et leur ont ôté le remords, « ont manqué *le but de l'utile appliqué à tout ouvrage*; et « ils ont porté atteinte à la morale, lorsqu'ils les ont fait « mourir *d'une manière paisible, ou glorieusement.* »

Comme il nous est impossible de comprendre ce que signifie *le but de l'utile appliqué à tout ouvrage*, nous ne nous arrêterons point à cette première partie de la phrase. Sur la seconde, nous sommes bien sûrs que « faire mourir un « voleur *d'une manière paisible, ou glorieusement*, » c'est s'exprimer fort mal en français; mais nous ne sommes pas aussi certains que ce soit manquer à la morale. Un scélérat endurci, qui meurt dans son lit avec une affreuse tranquillité, ou qui expire percé de coups sur un champ de bataille, d'où il seroit traîné à l'échafaud, s'il se laissoit prendre vivant, n'offre, selon nous, rien qui puisse séduire et donner envie de l'imiter. Le crime porte avec lui son horreur; et pourvu qu'on n'en fasse pas l'apologie, il suffit de le présenter avec ses traits hideux, pour qu'il fasse l'impression naturelle et légitime qu'il doit faire sur toute ame qui n'est pas corrompue sans ressource.

Il est curieux maintenant de voir comment cet auteur, si chatouilleux sur la morale, envisage lui-même les choses:

« Il me semble, dit-il ailleurs, que ceux qui sont profon-

(1) Deux vol. in-12. Prix 3 fr., et 4 fr. par la poste.
A Paris, chez A las, lib., rue du Battoir; et chez le Normant.

au fils d'Agamemnon. Je sais qu'Oreste est pour le chapitre de la folie un héros privilégié. La Mythologie nous apprend qu'il fut réellement tourmenté par les Furies, c'est-à-dire qu'il eut des accès d'une mélancolie noire causée par ses remords. Les Grecs, grands amis du naturel et de la vérité, n'ont pas dédaigné cette peinture d'Oreste souffrant et malade. Euripide nous le présente couché dans son lit sur la scène, en proie à des attaques d'épilepsie, et dans un véritable état de démence; mais Racine, sévère observateur des bienséances de notre théâtre, n'a pas imité dans les Grecs ce qui est un défaut pour nous: il a donné à Oreste des fureurs qui ne sont ni une maladie physique, ni une folie déclarée, mais les plus violens transports d'une passion malheureuse.

Ce que Lafond a le mieux joué dans Oreste, ce sont les fureurs. Tout le monde en a été surpris: il s'est fait applaudir presqu'autant que Talma, mais par d'autres moyens. Dans le reste du rôle, il n'a pas toujours évité cette maladie contagieuse du Théâtre Français, qui consiste à traîner les mots, à les allonger outre mesure, à mettre dans le débit, de la morgue, de l'enflure, et une affectation pénible. Lafond n'a pas besoin de ce charlatanisme; il peut, sans rien risquer, prendre une manière de parler, simple, franche, naturelle: il a, pour la soutenir, assez de ressources dans son ame. Peut-être s'est-il imaginé qu'Oreste, plein d'un dépit concentré, ne doit l'exhaler qu'avec effort; mais ce dépit qu'Oreste est en effet obligé de contenir, et qui s'échappe malgré lui, ne demande pas un débit traînant; il veut, au contraire, une énergie et une véhémence d'autant plus grande, qu'elle a moins de liberté de se répandre au-dehors. Damas se laisse aussi quelquefois aller à ce débit lent, pénible et sourd; il cède à cette tentation de traîner, qui devient si fort à la mode, qu'elle est capable de séduire et de faire tomber même les élus. Mais si dans les situations calmes cette foiblesse le surprend et l'endort un moment, il se réveille et se relève bientôt avec gloire, dans les scènes pathétiques; il a joué le rôle de Pyrrhus avec cette ardeur qui entraîne l'assemblée et force les applaudissemens. Son art excuse et fait passer cette scène imitée de Térence, que Boileau et tous les bons critiques sont fâchés de trouver dans *Andromaque*, et qui peint avec une naïveté presque comique, les irrésolutions et les contradictions des amans.

On annonce un grand nombre de débuts; les candidats se pressent aux portes du temple de Melpomène et de Thalie. Mlle Saint-Albe a précédé Mlle Hordée, et Mlle Hordée sera sans doute suivie de plusieurs autres: quelques-uns sont absorbés et engloutis par la foule. A peine M. Mainvielle avoit-il commencé à se faire connoître, qu'il a disparu pour faire place à Mlle Saint-Albe: son dernier rôle de Gaston lui avoit fait assez d'honneur pour qu'on desirât le revoir: il n'est cependant pas perdu pour le Théâtre Français, il se retrouvera. On assure qu'il est reçu à l'essai; ce genre de réception n'est qu'une continuation de débuts.

Talma est parti avec sa femme. On a fait venir pour le remplacer et pour soulager Lafond, un acteur de province, grand imitateur de Talma. Puisse la copie nous dédommager de l'original!

Il n'y avoit presque personne à *Andromaque*: c'est une espèce de scandale qu'une aussi belle tragédie se joue dans le désert, tandis que les spectacles du Boulevard sont pleins. Ce n'est pas une raison pour les Comédiens Français de se décourager; c'est plutôt un motif de faire de nouveaux efforts et de lutter contre l'indifférence et le mauvais goût du public.

Les Femmes Savantes.

Il y avoit un peu plus de monde aux *Femmes Savantes* qu'à *Andromaque*. Damas a fait pour ainsi dire son début dans le rôle de Clitandre, et ce début a été des plus heureux. L'acteur a mis dans ce rôle la légéreté d'un homme du monde, la finesse et le bon ton d'un courtisan, qui s'égaie aux dépens des faux savans sans aigreur, sans amertume, et qui déconcerte leurs grandes phrases par un persiflage plai-

Digitized by Google

» dément scélérats, doivent l'être par système, et qu'on doit
» indiquer les sources où ils ont puisé leur scélératesse : elle
» est toujours *une conséquence sociale* aux yeux de celui qui
» connoît le cœur humain ; elle émane, soit de l'influence
» des institutions, soit du vice de l'éducation, soit des pré-
» jugés, etc. »

La scélératesse qui est *une conséquence sociale*, est encore une de ces phrases qu'il faut étudier pour les comprendre ; mais de même que dans la critique grammaticale, les philologues, embarrassés sur un texte altéré, parviennent quelquefois à pénétrer le sens d'un passage en le comparant avec un autre, il arrive ici assez heureusement que ce qui suit nous aide un peu à expliquer *la conséquence sociale*. Cela veut dire, ce nous semble, que la scélératesse d'un brigand est presque toujours un résultat des mauvaises institutions de la société, de ses préjugés, des vices qui règnent dans l'éducation publique, etc. ; d'où il faudroit conclure que c'est la société qui a tort, et non le brigand ; ce qui vraiment est d'une bonne morale, et annonce un homme qui *connoît bien profondément le cœur humain*.

Après avoir exposé si *clairement* ses principes, M. P. Gallet entre dans quelques détails sur son plan, et nous apprend qu'il a imaginé de mettre en opposition avec son Lérixa trois personnages entièrement dévoués à l'honneur. Il en est un sur-tout qu'il regarde comme le héros de la délicatesse ; et ce personnage est un vieillard qui, pour mettre son honneur à couvert des atteintes de l'espèce humaine ; s'est retiré dans une solitude toute sauvage ; c'est un brave homme qui a tué sa femme et exposé sa fille, pour venger ce même honneur blessé, et qui le feroit encore, *s'il avoit à le faire* ; c'est un matamore qui, lorsqu'on lui parle, regarde toujours les gens entre les deux yeux, pour découvrir s'ils n'auroient point quelque intention de le déshonorer, et qui porte sans cesse un poignard bien affilé, étant très-résolu à se tuer lui-même, ainsi qu'une pauvre jeune fille confiée à ses soins, s'il se trouvoit dans le monde quelque mortel assez hardi pour toucher à cet honneur si sacré : ce qu'il ne manque point de faire, dès qu'il apprend que cette jeune personne a été trompée par le chef des voleurs, dont elle est devenue bien innocemment la femme. L'auteur appelle cela du *véritable* honneur, et ne s'aperçoit pas qu'il n'a fait là qu'une caricature de ce *faux* honneur que des préjugés barbares ont introduit parmi nous, et que réprouvent à la fois la religion et l'humanité. Et en effet, comment s'en apercevroit-il, puisqu'il s'avise aussi de faire le philosophe, et de crier au fanatisme, à la superstition, à l'intolérance, etc. ? Il est difficile d'imaginer rien de plus déplorable.

Le style de la préface peut donner quelque idée de celui du roman. En voici toutefois un passage que nous prenons entre mille. C'est Lérixa qui parle et raconte ce qui s'est passé dans un combat où il a été blessé :

« Jaloux d'obtenir le triomphe, ou plutôt maîtrisé par
» mon ardeur naturelle, je n'avois pas voulu quitter un seul
» instant *la tête de ma troupe*, sachant, comme tu l'as souvent
» éprouvé avec moi, que d'un seul ordre et d'un seul mou-
» vement peut dépendre le succès ou la défaite, *pour panser*
» mes blessures qui, quoiqu'elles ne fussent pas très-profondes,
» me faisoient perdre beaucoup de sang. »

C'étoit ainsi que Janot arrangeoit ses phrases dans ses beaux jours ; quoi qu'il en soit, nous sommes tellement accoutumés à un semblable style dans les romans nouveaux, que cela ne nous cause plus la moindre surprise ; mais ce qui nous a réellement étonné dans un livre écrit d'un bout à l'autre de cette manière, ce qui étonnera sans doute aussi nos lecteurs, c'est que l'action de ce roman, invraisemblable dans ses incidens, faux dans ses caractères, est conduite avec un art dont ne sembloit pas susceptible un homme qui annonce une ignorance aussi complète des premiers élémens de la langue et du bon sens. Les événemens, les récits, tout y est habilement ménagé ; il y a de l'intérêt et même quelque chose de dramatique dans la situation de ce Lérixa, tremblant d'être découvert pour ce qu'il est, par ceux qu'il aime, et forcé de ménager encore les voleurs qu'il commande ; enfin M. Pierre Gallet, qui ne sait ni écrire ni penser, a prouvé qu'il ne manquoit pas d'imagination, et qu'avec de l'étude, de la réflexion, et sur-tout de meilleurs principes, il eût été capable de faire quelque chose de moins mauvais. MM. les auteurs de mélodrames nous sauront peut-être quelque gré de leur apprendre qu'il s'en trouve un dans ce roman, lequel est presque tout fait, et nous semble mieux imaginé que la plupart de ceux qu'on représente tous les jours. N.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bordeaux du 22 juin.

21 — 89 — 29 — 71 — 87.

COURS DE LA BOURSE DU 1er JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banc.	59f	00	59f	12
— Courant.	56	58	56	18
Hambourg...	186	1-2	185	12
Londres....	00	00	00	00
Madrid eff..	15	55	15	50
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	55	15	45
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	000	00	460	00
Gênes eff...	465c		46 10	
Livourne...	5010		5040	
Naples.....	425	00	000	00
Milan ...	7l	p. 6f	81	00
Basle......	1	0 op	2	0-00
Francfort...	0	0 op	0	00
Vienne....	000	0-0	119	00
Lyon.....	1-4 p	0-0	1	3 8p
Marseille...	1-4 p	0-0	1	3 8p
Bordeaux...	1 8 p	0 0	1	1-4p
Montpellier.	1-2 p	00j	0	0-0p
Genève....	0-0	00j	181	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme.........	345f	200
Or paraphé, les 1000-1000 l'hectogramme.........	34f	390
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme......	000f	00
Arg. du 920 à 918, les 1000-1000 le kilogramme.	213	57
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme.........	000	00
Piastre.........	5	35
Quadruple.........	81	10
Ducat.........	11	15
Souverain.........	34	5

Effets publics.

C. p. opt c. J. du 22 mars 1807, 71 40 c 50 c 6 c 60 c 70 c 60 c 80 c 75 c.
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 75f 00 c 00f 00 c 0 00.
Banque de Fr. 1290f 1300f 500 c 0000f 0000f.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	51 60 c à 51 80 c
— S. Domingue..	5 31 à 5 40 c
Sucre d'Orléans..	3 35 à 3 400
— brut......	1 50 à 1 900
Coton du Levant.	4 70 à 4 90
Sav. de Marseille.	1 80 à 0 000
Huile d'olive...	3 00 à 0 005
Potasse d'Amér..	208 à 216f 00
Eau-de-vie, 3/6	91f 25c à 92f 50

ANNONCE.

Cours d'Arithmétique raisonnée ; mis à la portée de tout le monde ; contenant les Calculs anciens et nouveaux, avec les transformations, appliqués à toutes les règles du commerce. Cet ouvrage, quoique détaché, fait partie du Cours d'Etude pour la jeunesse française, par J. B. Castille, ancien professeur. In-12, relié en parchemin. Prix : 1 fr. 50 cent. et 2 fr. par la poste.

A Paris, chez J. B. Castille, lib., rue d'Aboukir, ci-devant Bourbon-Villeneuve, n°. 21 ; la veuve Fournier, rue Neuve-Notre-Dame, en la Cité, n°. 23 ; Théodore Leclerc, quai des Augustins, n°. 27.

Et chez le Normant.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

dant et caustique. Il est fâcheux qu'il n'y ait personne à la Comédie Française pour jouer Trissotin, et que ce rôle soit livré à Baptiste cadet, qui ne peut y mettre qu'une manière triviale, très-opposée au vrai caractère de ce pedant précieux et bel esprit. On est toujours scandalisé de voir les Femmes Savantes, pendant la querelle de Clitandre avec Trissotin, se retirer de la scène au fond du théâtre, comme si la dispute leur étoit indifférente, elles doivent au contraire y prendre part, et marquer dans leur jeu muet les divers sentimens dont elles sont agitées. Ce qu'il y a de plus étrange et de plus répréhensible encore, c'est que Trissotin lui-même, pendant la tirade de Clitandre,

Il semble à trois gredins dans leur petit cerveau,

abandonne aussi la partie, et qu'il aille causer tout bas avec les dames, laissant le courtisan s'escrimer tout seul sur la scène. Je sais qu'il peut s'ennuyer de s'entendre traiter avec un si grand mépris ; mais son devoir est d'essuyer la bordée, et de soutenir la scène par sa pantomime : une pareille licence est indécente et contre toutes les règles du théâtre.

On rit beaucoup aux *Femmes Savantes* ; et quoiqu'on soit fort éloigné d'adopter les idées de Molière, la force de son comique entraîne : c'est uniquement par un effort de raison et par un reste de respect pour notre premier comique, qu'on ne se permet pas d'éclater en murmures, lorsqu'on entend cette foule d'expressions si effrayantes pour notre délicatesse, et que la précieuse Armande emploie sans scrupule pour expliquer son système platonique : *La partie animale, les sales desirs, le mariage et tout ce qui s'ensuit, la guenille*, et une infinité d'autres façons de parler si énergiques, si originales, si fortement comiques, feroient aujourd'hui tomber un chef-d'œuvre dès le premier acte ; il n'y auroit point assez de sifflets pour punir ces outrages faits au bon goût et au bon ton ; et cependant ces expressions, bien loin de choquer les femmes les plus spirituelles et les plus délicates du siècle de Louis XIV, leur paroissoient des mots propres d'un choix piquant et d'un grand effet. Cette sévérité pour le mot, accompagnée d'une si grande indulgence pour la chose, n'est propre qu'à énerver le style et à bannir le vrai comique.

La grande scène des Femmes Savantes avec Trissotin, l'une des plus agréables à la lecture, paroît froide et traînante au théâtre par la faute des acteurs qui n'y mettent point assez de vivacité, qui ne varient point assez le ton de leurs formules d'admiration impertinente : il faut que l'enthousiasme de la sottise et de l'ignorance anime tout ce dialogue. Mais l'actrice qui joue Philaminte n'admire pas de bonne foi Trissotin ; quelquefois elle a l'air d'en avoir pitié, et les autres, à son exemple, craignent de compromettre l'honneur de leur esprit en s'échauffant trop pour d'aussi misérables platitudes. La pièce d'ailleurs est bien montée. Grandmesnil est fort comique dans le rôle de Chrysale ; mais il crie, il se bat les flancs, et sa pantomime est quelquefois outrée. Dazincourt est excellent dans Vadius. Mlle Devienne n'avoit pas dédaigné le petit rôle de Martine, qu'elle a joué avec une naïveté extrêmement piquante, quoique la naïveté ne soit pas son genre.

Quatre Romances et un Rondeau, mis en musique avec accompagnement de forté-piano ; par L. Gaspard Mussard. Opéra Ier.

Prix : 7 fr. 50 cent.

A Paris, chez A. Leduc, éditeur et marchand de musique, rue de la Loi, près celle Feydeau.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Le Panorama de Momus, prologue d'inauguration en prose et en vaudevilles, pour la nouvelle Salle du théâtre des Variétés ; par MM. Desaugiers, Moreau et Francis. Prix : 1 fr. 20 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Barba, libraire, Palais du Tribunat, derrière le Théâtre Français, n°. 51.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Gaberecor, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

HONGRIE.

Semlin, 1er juin.

La nouvelle de la prise de Giurgewo par les Russes étoit dénuée de fondement. Voici les rapports qu'on a reçus de Bucharest :

« Le 29 mars, le général Michelson tenta pour la troisième fois de s'emparer de vive force de Giurgewo. A 6 heures du matin, il sortit de ses retranchemens avec les troupes du siége, et vers sept heures, il donna l'assaut. Deux bataillons des fusiliers de Lipan, et un bataillon de grenadiers étoient déjà parvenus à franchir le fossé, malgré le feu le plus vif, et à escalader le rempart de droite, lorsque les Turcs, postés dans cet endroit, reçurent un nombreux renfort de la citadelle; ils se précipitèrent sur les trois bataillons et les taillèrent en pièce. Les Russes furent aussi repoussés sur les autres points; les poutres et les morceaux de rochers que les Turcs lancèrent des remparts dans le fossé, brisèrent les échelles, et tuèrent un grand nombre de soldats. Le général Michelson voyant qu'il lui étoit impossible de s'emparer de la place, se retira derrière ses lignes; et dans la même journée, il se rendit à Boussa, où il avoit été construit une tête de pont sur le Danube.

» Le 31 mars, à huit heures du matin, le général Michelson passa le fleuve avec ses troupes, sur un pont de bateaux qui avoit été jeté à la hâte sous la protection des batteries de la tête de pont. Pour n'être pas inquiété sur ses derrières, il avoit laissé le général Miloser devant Giurgewo, avec un corps de troupes, pour tenir en respect la garnison.

» Le 1er avril, le général Michelson s'avança sur la rive droite du Danube, et gagna quelque terrain, après avoir éprouvé une résistance opiniâtre. Cependant les Turcs, disséminés sur différens points, s'étoient réunis; et dirigés par plusieurs officiers françois, arrivés récemment, ils firent toutes les dispositions pour engager une action générale. Cette action eut lieu le 9 avril, près de Tetowa; les Russes attaqués de toutes parts, furent repoussés; et dans la soirée, ils repassèrent sur la rive gauche du Danube. »

D'après des rapports ultérieurs, le général en chef Michelson ordonna, le 13 mai, au lieutenant-général Prosorowski, posté près de Kalafat avec son corps d'observation, d'envoyer le général Straudmann à Bistritz et Czernetz, avec quatre régimens de fusiliers, deux régimens de dragons et un corps de Cosaques de 1000 hommes pour renforcer le cordon tiré depuis Setrowez jusqu'à Balocz. Le général Straudmann se mit en marche le 19 mai avec ses troupes, et arriva le 21 à Czernetz. Deux colonnes de 9000 hommes chacune, composées entièrement de troupes de ligne, passèrent le 20 et le 21 par Krajowa, pour aller renforcer le corps d'observation.

ITALIE.

Naples, 18 juin.

S. M. vient d'adresser une circulaire à tous les archevêques et évêques, pour faire chanter un *Te Deum* en actions de graces pour les victoires remportées par son auguste frère, pour la prise de Dantzick, et la découverte de la conspiration. Le *Te Deum* a été chanté hier dans la chapelle royale; toute la cour y a assisté.

Deux bâtimens marchands toscans, partis de Palerme le 3, ont été forcés par les vents contraires de relâcher dans le port de Naples; les équipages ont unanimement déposé que la nouvelle de la défaite du prince de Hesse-Philipstadt, de retour à Messine, avoit produit à Palerme le plus grand découragement. Cent bâtimens de transport de diverses nations, qui avoient été arrêtés pour transporter des troupes, des munitions, de l'artillerie, des équipages de campagne, et tout ce qui étoit nécessaire pour une seconde expédition, ont été relâchés, et les patrons ont reçu la permission de sortir du port. Aussitôt après la nouvelle de la défaite des troupes conduites par le prince Philipstadt, plusieurs personnes de la plus haute considération ont été arrêtées la nuit; il est défendu de s'entretenir des affaires de Naples et de la Calabre.

AUTRICHE.

Vienne, 20 juin.

La Gazette de la Cour publie aujourd'hui l'article de Turquie suivant :

« On dit que le grand-visir, après avoir rassemblé ses principales forces près de Silistrie, a passé le Danube sur sept points différens. Cependant il n'y a eu aucun engagement sérieux avec les Russes : comme ils étoient répartis sur un grand nombre de points, ils se retirèrent pour prendre une position plus concentrée. Le 3 juin, le prince Ypsilanti et sa famille, les généraux Milloradovich et Ullanins quittèrent Bucharest avec leur état-major et leurs colonnes, et se rendirent à Fokschany, où le général Michelson étoit arrivé le 30 mai avec l'artillerie. Le 6 juin, l'arrière-garde russe, composée du régiment de grenadiers de Sibirski et des dragons de Rehbinder, étoit encore dans la capitale de la Valachie.

» Les Russes se sont emparés de la forteresse importante d'Anapa, située sur la mer Noire. Le détroit des Dardanelles, ainsi que Smyrne, sont toujours étroitement bloqués; plusieurs îles importantes du voisinage ont été prises. La disette de vivres se faisoit vivement sentir à Constantinople. »

BAVIERE.

Munich, 23 juin.

Un officier du régiment de Taxis est arrivé hier à Nimphenbourg, et a apporté les nouvelles les plus agréables. Après les différentes actions qui eurent lieu sur la Passarge, l'Empereur Napoléon se mit en mouvement avec toutes ses forces, et alla à la rencontre des Russes et des Prussiens. Ce monarque commandoit le centre. Le maréchal Massena avec lequel étoient les Bavarois, se porta sur le flanc de l'armée ennemie. Il y eut une bataille générale, à laquelle celles d'Austerlitz et d'Eylau ne peuvent être comparées. Le grand-duc de Berg décida la

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 3 Juillet 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Les Bardes, opéra en 5 actes.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Glorieux, les Rivaux d'eux-mêmes.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Calife, l'Amour filial, les Deux Petits Savoyards

Mlle Michu cadette continuera ses débuts par le rôle de Michel.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Retour du Mari, le Concours d'Héritiers, le Cousin de tout le Monde.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Deux Prisonniers, Arlequin double, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

M. Vautour, les Innocens, le Panorama de Momus.

THÉATRE MOLIÈRE.

L'Hôtelier de Milan, A quoi cela tient, C'étoit Moi.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Jenny, Frédégonde.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Tiago, les Chevaliers du Lion.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Amelie, le Pied de Mouton.

Auj., Spectacle chez M. Thiémet, rue de Grenelle Saint-Honoré.

Auj., à 7 heures, chez M. Leirriton, rue Bonaparte, [illegible] ences de physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fan[illegible] rogane.

VARIETES.

Mes Ecarts, ou le Fou qui vend la Sagesse (1); manuscrit publié par M. Coffin-Rony, ancien avocat au Parlement, membre de la Société académique des Sciences.

J'ai rendu compte dernièrement d'un ouvrage ayant pour titre *le Nestor Français*, dans lequel M. Coffin-Rony avoit sa moitié de part comme auteur; aujourd'hui, il s'agit d'un roman qu'il a composé à lui tout seul : cependant, en disant à lui tout seul, je me trompe; car si l'on retranchoit de ses trois volumes toutes les notes qui sont prises à droite et à gauche, les citations qui remplissent des pages entières, les longs fragmens de morale qui sont placés comme en vedette à la tête de chaque chapitre, il lui resteroit bien peu de chose en propre. On sera peut-être étonné que le même auteur fasse tout à-la-fois des livres sur l'éducation et des romans; mais ceux qui auront lu l'un et l'autre ouvrage verront que M. Coffin les a considérés à-peu-près sous le même point de vue, et qu'il y a une grande affinité dans la manière dont il les a traités. Quelle que soit la matière que choisisse un auteur médiocre; qu'il parle de la religion, de la morale, de la politique, ou de la littérature; qu'il fasse des livres d'histoire ou des romans, partout il reproduira ses systèmes, partout il ramènera ses principes, partout il fera valoir ses opinions favorites, partout enfin on retrouvera le même esprit et les mêmes sentimens. Le siècle dernier nous en a offert de si nombreux exemples, qu'il seroit difficile de trouver des livres composés à cette époque, dans lesquels on ne soit pas venu à glisser des maximes philosophiques. M. Coffin-Rony n'a pas

(1) Trois vol. in-12, avec fig. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Buisson, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Digitized by Google

victoire, en se précipitant avec 30,000 hommes de cavalerie sur l'ennemi qui fut culbuté. La défaite des Russes et des Prussiens a été complète; ils comptent plus de 30,000 hommes tués, blessés ou faits prisonniers. Les Bavarois ont combattu avec leur valeur accoutumée.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 23 juin.

Un corps bavarois de trois mille hommes d'infanterie et de mille hommes de cavalerie, est arrivé le 21 à Brunswick. Il a été cantonné provisoirement dans cette ville et dans les environs. Ce corps fera partie de l'armée d'observation, sous les ordres de M. le maréchal Brune.

On assure que le duché de Mecklenbourg-Schwerin vient d'être compris dans la confédération du Rhin.

Le prince Royal de Danemarck est parti de Kiel pour Rendsbourg, où S. A. R. passera en revue les troupes cantonnées dans le Holstein. Il doit paroître incessamment une ordonnance pour l'organisation définitive de la milice danoise.

Plusieurs corps suédois qui étoient dans l'île de Rugen, ont été récemment débarqués à Stralsund et dans les environs.

M. Pierrepont, nouveau ministre d'Angleterre près le roi de Suède, est passé le 19 à Copenhague, se rendant à Stralsund. M. Stratten qu'il va remplacer dans ce poste, est déjà arrivé à Copenhague, pour retourner en Angleterre.

L'intendant français du duché de Mecklenbourg a fait connoître, par une lettre adressée aux membres de la régence, que, d'après un décret de S. M. l'Empereur, les agens des douanes qui découvriront et arrêteront des marchandises prohibées par le décret du 21 nivose, concernant le blocus des îles britanniques, recevront, argent comptant, la cinquième partie de la valeur de ces marchandises.

EMPIRE FRANÇAIS.

Luxembourg, 27 juin.

Hier 26 juin, à onze heures et demie du matin, le tonnerre est tombé sur un des magasins à poudre le Félorenkos, de la ville de Luxembourg, et l'a fait sauter. Cette terrible explosion a presque détruit le Grund, l'une des villes basses, et a occasionné le plus grand désastre au Paffenthal, autre ville basse, ainsi que dans la ville haute. Il y a peu de maison qui n'ait plus ou moins souffert; le bel hôtel de la préfecture, et presque tous les édifices publics, ont été considérablement endommagés. Une trentaine de personnes ont péri, et plus de deux cents ont été mutilées ou grièvement blessées. On a trouvé à plus de 195 mètres quelques lambeaux du factionnaire du magasin.

M. le préfet, M. le général de division commandant d'armes, tous les principaux fonctionnaires civils et militaires et la garnison ont accouru sur le théâtre de la dévastation. On est parvenu à retirer de dessous les décombres quelques personnes encore en vie. Les blessés ont été portés à l'hospice, où les médecins et chirurgiens étoient réunis. Les habitans sans asyle ont été placés dans une vaste caserne; enfin, tous les secours provisoires ont été procurés autant que possible, en attendant que ceux que ces braves et infortunés habitans ont droit d'attendre de la justice paternelle du gouvernement.

Les malheureux habitans du Grund avoient déjà été ruinés par l'inondation qui a eu lieu en pluviose an 13. Le désastre qu'ils éprouvent aujourd'hui met le comble à leur infortune.

M. le général de division commandant d'armes, MM. les officiers de l'état-major, du génie, de l'artillerie, les sous-officiers employés de ces deux armes, le commissaire des guerres, les officiers des 59e et 69e régimens, et les officiers de la gendarmerie ont envoyé une somme qui a été réunie à celle que provisoirement M. le préfet a fait distribuer pour le soulagement des malheureux.

Paris, 2 *juillet.*

Lettre de S. M. l'Empereur et Roi, *à MM. les Archevêques et Evêques.*

Monsieur l'évêque de...... La victoire éclatante qui vient d'être remportée par nos armes sur le champ de bataille de Friedland, qui a confondu les ennemis de notre peuple, et qui a mis en notre pouvoir la ville importante de Kœnigsberg et les magasins considérables qu'elle contenoit, doit être pour nos sujets un nouveau motif d'actions de graces envers le Dieu des armées. Cette victoire mémorable a signalé l'anniversaire de la bataille de Marengo, de ce jour où tout couvert encore de la poussière du champ de bataille, notre première pensée, notre premier soin fut pour le rétablissement de l'ordre et de la paix dans l'Eglise de France. Notre intention est qu'au reçu de la présente vous vous concertiez avec qui de droit, et vous réunissiez nos sujets de votre diocèse dans vos églises cathédrales et paroissiales, pour y chanter un *Te Deum*, et adresser au ciel les autres prières que vous jugerez convenable d'ordonner dans de pareilles circonstances. Cette lettre n'étant à d'autre fin, Monsieur l'évêque de...... je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. Ecrit en notre camp impérial de Friedland, le 15 juin 1807. *Signé* Napoléon.

— Un de nos journaux contient, sous la date du 1er juillet, l'article suivant: « Une lettre arrivée aujourd'hui de la Grande-Armée, annonce un armistice entre l'armée française et les armées russes et prussiennes. » Cette nouvelle n'a acquis aucun caractère d'authenticité aujourd'hui, 2 juillet; et s'il étoit possible de deviner les secrets de la politique par les espérances que le public a fondées sur les dernières victoires, la nouvelle des préliminaires de la paix seroit inséparable de l'annonce d'un armistice.

— La construction de la seconde galerie qui doit joindre le Louvre aux Tuileries, du côté du Nord, n'est plus un projet. On fait dans ce moment les fouilles pour poser les fondemens de cette galerie dans l'espace qui existe entre le pavillon Mersan et l'hôtel occupé par M. le secrétaire d'Etat. Une immense quantité de pierres est déjà rassemblée pour cet objet sur la place du Carrousel. On a aussi commencé les travaux pour la construction du monument dédié par l'Empereur à la gloire des armées françaises.

VARIÉTÉS.

La Philosophie de la Politique, ou *Principes généraux sur les Institutions sociales* (1), où l'on examine les grandes questions de l'*égalité*, de la *volonté générale* et de la *souveraineté du peuple*, et l'abus qu'on a fait de la doctrine de Jean-Jacques Rousseau, sur ces matières; précédé de l'éloge de ce grand homme; par F. L. d'Escherny.

(IIe et dernier Extrait.)

Je ne suivrai point M. d'Escherny dans ces graves questions de la *souveraineté du peuple* et de *l'égalité*, questions toujours agitées sans utilité, mais non pas sans danger, par des ambitieux, par des amis du désordre ou par des oisifs, aveugles instrumens des passions d'autrui. Je remarquerai seulement que M. d'Escherny combat sur ces deux points la doctrine démocratique, anarchique et révolutionnaire de J. J. Rousseau, ce qui seroit fort bien fait, s'il ne mêloit à ses réfutations des principes qui ne valent pas mieux que ceux du philosophe génevois; qu'il la combat en deux gros volumes, ce qui paroîtroit bien long, s'il ne perdoit fréquemment cet objet de vue; et qu'enfin il a placé à la tête de ces deux gros volumes, l'éloge le plus emphatique de l'auteur du Contrat Social qu'il combat: ce qui ne seroit peut-être pas

(1) Deux vol. in-8°. Prix 7 fr. 50 c., et 10 fr. par la poste. A Paris, chez Lhuillier, lib., rue Saint-Jacques.

---

la manie de la philosophie, mais je soupçonne qu'il a la prétention de passer pour grand moraliste et pour érudit profond.

La morale est bonne en soi; mais il ne faut pas la prodiguer: il faut sur-tout qu'elle soit à sa place, et ce n'est pas ordinairement dans un roman qu'il faut l'aller chercher. Sans doute nous avons des romans moraux: *Gilblas* vaut lui seul plusieurs Traités de morale. Mais comment l'y trouve-t-on? Ce n'est point certainement en de longues tirades, en lieux communs usés et rebattus, mais en action. L'auteur n'a point l'air d'un régent qui prend le bonnet doctoral pour nous endoctriner; il nous montre dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines: la félicité sans bornes aussi-bien que les misères, des retours soudains, des changemens inouis de fortune.

Le lecteur, séduit, entraîné par cette multitude de tableaux, par cette variété de situations où le héros se trouve; applaudit à ce qu'il fait de bien, profite de ses fautes et de ses erreurs, et reçoit, sous le voile d'une fiction ingénieuse et agréable, des leçons et des règles de conduite pour toutes les circonstances de la vie. C'est ainsi que la morale est profitable. Mais n'est-elle pas fastidieuse et rebutante quand on la présente sans autorité, nue et dépouillée de tous ses ornemens? Et c'est ainsi que fait M. Coffin-Rony. « Aimez-vous la morale? Il en a mis partout: » dans ses notes, dans ses préfaces, dans ses tirades, dans ses chapitres, dans ses avant-propos, dans ses avertissemens. J'en citerai un exemple, tiré du chapitre XIV: A chaque chapitre, il y a trois préambules; d'abord le sommaire: « Passion du » jeu, ses fautes, perte, emprunt, duel. L'amante sensible confie » au malheureux un aveu que la pitié arrache. Départ de Montpellier. » Retour à la vertu. Evénement tragique. » Il y auroit bien des remarques à faire sur ce seul titre; je me contenterai de faire observer au lecteur ce singulier rapprochement entre le *départ* de Montpellier et le *retour* à la vertu. Après le sommaire, vient un axiome de morale en latin:

Auri sacra fames,
Quid non mortalia pectora cogis?

Après la devise, on trouve un fragment de morale: « Amour de l'or! » Rage du jeu! Passion terrible! Fléau de la société! Tombeau de la » nature et de la probité! Mère de tous les vices, de tous les crimes, » quand seras-tu réprimée? Fuis du sol français, et retourne aux Enfers » avec les monstres qui t'ont vomie dans leur rage homicide, etc. etc. » L'auteur auroit pu s'en tenir là; mais il est inépuisable; et au milieu du chapitre, le voilà qui s'écrie encore: « Jeune homme à qui ton » père a confié un dépôt, tu vas en sortir le plus criminel! Epoux vertueux, quel démon te pousse dans l'antre infernal? Tu vas laisser » le fruit de trente années de travail et de bonne conduite! Recule » épouvanté, père de famille! Femmes jolies, quelle main perfide, etc. etc. » Ce n'est pas tout, il y a encore une grande note de trois pages, où l'auteur s'étend sur la funeste passion du jeu; et, à propos de jeu, il parle des Romains, de Caligula, du duc d'Orléans, de Danton, de Momoro, de Marat, de Louis XVI, et de mille autres encore. On conçoit que toutes ces déclamations morales ne sont pas toujours très-amusantes; mais ce qui l'est encore moins, ce sont les citations que l'auteur trouve moyen de placer à tout propos. J'ai déjà dit qu'il avoit la prétention de passer pour érudit: en effet, dans le premier chapitre, et par celui-là seul on peut les juger tous, il trouve moyen de citer Sénèque, la Bruyère, Platon, Pindare, Sophocle, Pascal, Hérodote, et les Lettres de madame de Senanges.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'avec tant de morale et tant d'érudition, le roman est tout à-la-fois très-immoral et très-mal écrit. On doit présumer qu'un homme qui a lu tant d'auteurs anciens, qui cite des passages de tous les poëtes, qui paroît savoir les langues grecque et

Digitized by Google

tout-à-fait contradictoire, s'il n'y avoit, dans l'éloge même, une foule de contradictions.

Mais comment M. d'Escherny ne se contrediroit-il pas? Rien, selon lui, n'est aussi beau que les contradictions. « Oui, » s'écrie-t-il, dans l'enthousiasme que lui inspire le pour et » le contre, le oui et le non sur le même objet; oui, si » j'admire Rousseau, s'il est pour moi le plus précieux des » philosophes, si aucun plus que lui n'a fait *bouillonner ma* » *tête et mes idées*, c'est par ses paradoxes et par ses contra- » dictions. Il a soulevé toutes les difficultés, et n'a donné la » solution d'aucunes. (Comme cela est admirable!) Il reste » un grand livre de philosophie à faire sur les contradictions » de J. J. Rousseau (le beau sujet d'éloge!) On se contredit » aux deux extrémités de la sottise et du génie. (Il ne s'agit » plus que de savoir à quelle extrémité on s'est contredit.) » Faisons-nous un procès aux vents, lorsqu'après avoir long- » temps soufflé de l'est, ils s'avisent tout-à-coup de souffler » de l'ouest? » (Voilà bien M. d'Escherny déterminé et même autorisé à souffler tantôt de l'est, tantôt de l'ouest, sans que nous ayons rien à dire.)

Aussi il n'y manque pas, et tant qu'il souffle d'un côté, Rousseau est le plus grand des hommes; et s'il a quelques petits défauts, c'est pour *combler l'intervalle* qu'il y a de lui à un autre homme; c'est *une échelle qu'il tend à notre foiblesse pour nous élever jusqu'à lui*, et nous faire *participer à sa grandeur*: il est armé de *foudres* et d'*éclairs*, ses écrits semblent moins sortis d'*une presse que d'un volcan* (2). Ce n'est plus Montesquieu, c'est lui qui rapporta au genre humain *les titres perdus de sa noble origine*; il fut *adoré* par tous les hommes, si ce n'est par les prêtres qui le persécutèrent, l'autorité qui le poursuivit, et ses rivaux qui l'envièrent; *il découvrit les fondemens du pacte social*: il est vrai qu'ici M. d'Escherny nous avertit en note qu'il ne croit pas un mot de cela; manière assurément très-neuve de faire un éloge! et puis il n'en continue pas moins à dire dans le texte que Rousseau fut *le bienfaiteur de la moitié du genre humain, et le libérateur de l'autre*. Enfin Rousseau *est le plus grand des hommes*, parce qu'il *est le premier des écrivains*. « Qui pourroit le lui » disputer, s'écrie-t-on? Seroient-ce des guerriers célèbres? » Rousseau leur répondra: *Si vous avez défendu la patrie*, » *j'en ai créé une aux Français*. Sont-ce les rois de la terre? » Il leur dira: *L'on règne par vous, et je règne par moi.* » Et développant avec complaisance cette idée philosophique et particulière au dix-huitième siècle, de la supériorité d'un grand écrivain sur un grand roi, il assure qu'il viendra un temps où l'on ne divisera point l'histoire en petites époques déterminées par le règne des rois, mais en grandes époques désignées par les noms des grands philosophes, et parmi lesquelles on distinguera sans contredit l'ère du grand Rousseau.

Mais lorsque le vent souffle d'un autre côté, cet admirable Rousseau est un être faux, en qui tout *est simulé, et ses assertions, et ses aversions, et ses panégyriques, et ses satires*; ne poursuivant ses principes qu'à travers toutes les *exagérations* possibles, il a *enveloppé toutes ses œuvres d'un grand paradoxe, exécuté avec des paradoxes de détail, et avec des paradoxes d'expressions et de style*: ce qui n'est pas très-clair, mais ce qui ne paroîtra un éloge à personne. S'il a épargné des larmes aux enfans, il en a bien fait *verser aux mères* par son impraticable système d'éducation. Ce grand philosophe qui devoit donner son nom à une des grands époques de l'histoire, n'est pas un *philosophe profond; il ne sait point embrasser un grand nombre d'idées, et les saisir dans leur rapport général*; il n'a que *l'esprit des détails* et point *celui des ensembles*; il est trop *régi par ses sens et son imagination*, et l'on nous dit tout cela dans un éloge où l'on avoue cependant avoir loué avec exagération. Ce grand législateur qui naguère pouvoit se vanter d'avoir *donné une patrie à la France*, et qui sans doute la lui avoit donnée par les principes répandus dans le Contrat Social, bientôt après *a légué au monde* par ce même ouvrage, *le trouble et les agitations de son ame*. C'est un livre qui, loin de donner une patrie aux hommes, doit les *repousser dans les forêts*. Rousseau ne *s'est jamais entendu lui-même*; enfin, cet ouvrage n'est qu'un tissu de *principes confus et contradictoires*, donnés par un *grand homme qui n'eut jamais de principes*, ni *sur aucun sujet des idées fixes et arrêtées*. Un grand homme, un grand écrivain, un grand philosophe qui n'eut jamais de principes! Au reste, M. d'Escherny ressemble beaucoup sur ce point au grand homme; et sur les objets les plus importans, il n'a ni principes fixes, ni idées arrêtées et constantes, et, toujours pour continuer sa métaphore, il souffle le froid et le chaud.

Il n'est point sans doute, aux yeux du moraliste et du véritable philosophe, de question plus importante que celle de la religion, fondement de la morale publique, et il n'en est point sur laquelle M. d'Escherny montre plus de versatilité, et entasse plus de contradictions: ici il se déclare chrétien, il assure qu'il se *soumet en chrétien*; il appelle les livres de l'Ecriture les *Livres Saints*; il conclut de la foiblesse humaine qui ne peut *atteindre la vérité, l'importance de la foi*; il oppose la religion une, *vraie, invariable*, aux *rêveries*, aux *contradictions*, aux *jactances*, aux *faux calculs de la philosophie*; il regarde les hérésies comme le sceau que l'Eternel a voulu imprimer au christianisme *en témoignage de sa vérité*; il dit que la religion étant dans un ordre de vérités supérieures à la raison, il faut plutôt *la croire que la raisonner*; et plus loin, ou à peu près au même endroit, il raisonne beaucoup et très-mal: il remarque que la Syrie et l'Arabie, contrées *imprégnées de fanatisme*, comme *une maladie endémique, ont vu naître Moïse, Jésus, Mahomet, dont les institutions religieuses ont ravagé, par le fer et le feu, les quatre parties du monde*. Les livres qu'il avoit appelés *Saints*, il les réduit à une seule page du Nouveau-Testament, et ne veut pas absolument conserver une seule ligne de l'Ancien; et avec cette page conservée, il compose une doctrine qu'il appelle la religion de Jésus, et qui ressemble beaucoup à celle de Robespierre. Il attaque tous les mystères du christianisme, non par des raisonnemens sérieux, mais par des raisons populaires, que leur grossièreté rend encore plus impies, et il s'excuse en disant qu'il est socinien; mais bientôt il renverse le fondement de toute religion socinienne ou autre, en soutenant même contre les déistes, même contre Rousseau, qu'il ne sauroit y avoir un Dieu vengeur et rémunérateur, et qu'il n'y a point de châtiment contre le vice, l'injustice et le crime; et cependant, quelques pages plus loin, il dit: « Ce monde a grand besoin qu'il en existe » un autre *un peu plus haut*, qui en répare les erreurs, » les injustices et les sottises. » Or, comment les injustices et les sottises seront-elles réparées dans un monde où elles ne seront pas punies, où le crime et la vertu confondus seront également heureux? Comment peut-on admettre une autre vie, lorsqu'on assure que *la moralité des actions humaines ne doit pas s'étendre au-delà de cette*

(2) Ces écrits qui sortent d'un volcan sèchent immédiatement après les larmes de l'enfance: quel bisarre assortiment d'images terribles et douces! Qui jamais employa les feux d'un volcan à sécher les larmes de l'enfance?

---

latine; on doit présumer, dit-je, que cet homme sait aussi le français; mais c'est une chose dont on n'est pas bien convaincu quand on a lu son livre. Conçoit-on, en effet, qu'un auteur qui affiche l'érudition écrive de pareilles phrases: « *Je pris la précaution de vêtir un habit* » *bourgeois*; — *Enchanté de voir que Paul mettoit à nous servir* » *un sentiment d'intérêt et de sensibilité autre que celui guidé par* » *l'intérêt*; — *Je goûtois un plaisir inimaginable, auquel j'eus* » *renoncé de bon cœur trois heures auparavant?* » C'est vainement que M. Coffin-Rony a prétendu en imposer par ce fastueux étalage d'érudition; vainement il s'est affublé de passages grecs et latins; malgré tous ses soins, il n'a pu parvenir à cacher le bout de l'oreille.

J'ai dit que le roman de M. Rony étoit immoral, et cela pourra paroître singulier, puisque j'ai annoncé qu'on trouve de la morale à toutes les pages; mais si ce n'est pas par la forme que pèche le livre, c'est par le fond. Je me plais à rendre justice à l'excellence des principes de M. Rony; mais comment se fait-il qu'il ait imaginé des aventures aussi scandaleuses, et qu'il ait mis en scène des personnages aussi corrompus? Dans sa préface, il semble donner à entendre qu'il est le héros de son roman: « En mettant sous les yeux du lecteur, dit-il, le » tableau des passions que j'ai partagées avec le reste des hommes, j'ai » voulu me rappeler mes peines et mes plaisirs, et jouir du temps qui » ne sera plus pour moi. J'ai écrit d'après mon cœur; j'ai écrit pour lui, » et pour les femmes sensibles et aimables échappées à la dépravation » révolutionnaire qui a *démoralisé* notre siècle; pour ces femmes qui » font encore le bonheur de nos compatriotes, et la gloire de leur sexe. » J'aime à croire, pour l'honneur de M. Coffin-Rony, qu'il n'a point calqué son héros sur lui-même, et que, quoiqu'il nous assure que son roman *soit tiré du vrai*, il s'est plus souvent abandonné à son imagination, qu'il ne s'est conformé à la vérité historique. Aux yeux de certaines personnes, ce peut être un rôle brillant que celui d'un conquérant auquel rien ne résiste, qui n'a qu'à se présenter pour se faire adorer, et qui semble, pour me servir de l'expression d'Hamilton, un trophée mouvant des faveurs et des libertés du beau sexe; mais encore faut-il de la délicatesse et de la probité. Quel est celui qui voudroit ressembler à ce Dormeuil qui, tout en exaltant le bonheur que l'on goûte au sein d'une union légitime et sacrée, se livre aux débauches les plus crapuleuses; qui trahit sans pudeur les sermens les plus sacrés; et qui pousse l'oubli des lois de l'honneur au point d'être complice d'un vol qu'un de ses amis commet chez son père?

Je n'essaierai point de donner l'analyse de ce roman, qui n'est qu'une complication des aventures les plus bizarres, des rencontres les plus imprévues et des événemens les plus extraordinaires; il me seroit d'ailleurs assez difficile de retracer les scènes beaucoup trop libres dont il est rempli. Et voilà ce que M. Rony appelle un roman pour *les femmes aimables et sensibles*; voilà ce qu'il appelle *écrire d'après son cœur!* « Il a rappelé, dit-il, à son antique origine le roman, qui n'est plus » aujourd'hui qu'un tissu d'événemens contre nature, écrits souvent » avec moins de grace et de simplicité que les contes de fées, et qui » ne peuvent plus amuser que de grands sots, ou corrompre le cœur » de nos enfans. » Ici, je suis tout-à-fait de l'avis de M. Rony, et je crois qu'on ne pourroit faire un jugement plus exact de son livre qu'en lui appliquant les propres expressions de sa préface.

D.

Arthus-Bertrand, libraire, acquéreur du fonds de Buisson, rue Hautefeuille, n°. 23, vient d'acheter la propriété *des Vies des Hommes illustres de Plutarque*, en quatre vol. in-4°., avec des portraits gravés d'après l'antique, dont M. des Essarts est l'éditeur. Cet Ouvrage classique ne doit pas être confondu avec les autres livres qui ont paru

Digitized by Google

vie? Doctrine infiniment commode pour les scélérats adroits ou heureux, qui pourront ou cacher leurs crimes ou les faire triompher.

Cependant M. d'Escherny veut qu'il y ait une autre vie, où tous les hommes justes ou injustes, bons ou mechans, vertueux ou criminels, jouiront d'un *bonheur sans fin;* et il argumente ainsi contre les athées qui nous condamnent tous au néant: « Dans votre système, leur dit-il, rien ne doit être plus » indifférent à l'homme que de laisser après lui une bonne » ou une mauvaise réputation: que lui importe d'avoir été » Titus ou Néron, Socrate ou Erostrate? » Et que lui importe, pourroit-on lui dire aussi dans votre système, puisque, soit qu'il ait été Titus ou Néron, il doit jouir d'un bonheur sans fin? Ainsi que l'athée, vous réservez à tous les hommes bons ou méchans le même sort. Les conséquences sont donc les mêmes pour la morale: elles sont également immorales.

Si M. d'Escherny croit qu'il est impossible de *l'accuser d'avoir écrit contre la religion;* s'il a la prétention d'être chrétien avec des principes qui, comme on voit, ne sont pas très-conformes au christianisme, il a aussi la prétention de n'être pas athée, avec des principes qui ne s'éloignent guère de l'athéisme. D'abord, il ne veut point d'un Dieu qui *gouverne, qu'on offense, qui punit;* ce qui nous mène tout droit du moins à l'athéisme-pratique: il ne veut point d'un Dieu substance pure, immatérielle et sans étendue, tel que Clarke l'a *délayé en trois gros volumes*, parce que, selon lui, ce qui n'est pas étendu et matériel n'existe pas, n'est rien. Quel est donc le Dieu de M. d'Escherny? C'est *la nature*, c'est *l'univers*, c'est le Dieu de Spinosa. Il distingue cet univers en deux parties, l'une *physique*, l'autre *intellectuelle, morale et invisible.* Mais si cette seconde partie est étendue et matérielle, pourquoi n'est-elle pas visible et physique? Et si elle n'est pas étendue, il y a donc quelque chose qui n'est pas matériel? L'univers physique, ajoute-t-il, *doit toute son existence à l'univers moral;* et à quelque pages de là il assure que chacune des parties de l'univers a *une existence nécessaire, et ne peut être que ce qu'elle est.* Alors l'univers physique est fort indépendant de l'univers moral, et ne peut pas lui *devoir son existence.* Mais où est-il cet univers moral? Il pourroit bien être, dit M. d'Escherny, tout entier dans la tête de l'homme; mais il est plus vraisemblable qu'il est dans la *nature même, dans ce vaste ensemble qui doit se comprendre, se pénétrer, se connoître lui-même.* Et voilà ce que M. d'Escherny appelle des preuves de l'existence de Dieu, *claires, décisives et dégagées du jargon barbare de l'école!*

Je ne sais si l'éloge que je pourrois faire de l'esprit, des connoissances et du talent de M. d'Escherny, de la verve et de l'originalité qui distinguent son style, seroit à ses yeux une sorte de compensation pour les reproches graves que j'ai cru devoir faire à sa doctrine politique et religieuse: c'est assez le foible des philosophes, plus jaloux de bien dire que de dire de bonnes choses, et de faire preuve de bel-esprit que de bon esprit. Mais au reste l'éloge ne pourroit pas être ici sans mélange, et sans beaucoup de restriction. *La Philosophie de la Politique* (titre assez singulier) est remarquable par un grand désordre dans les différentes parties qui la composent: défaut considérable dans les ouvrages philosophiques. Les chapitres n'ont souvent aucune liaison entr'eux; la même matière y est traitée à de grandes distances, suspendue sans raison, et coupée par des objets disparates; et ce désordre se fait sentir non-seulement d'un chapitre à l'autre; mais dans le même chapitre, dont le commencement, le milieu et la fin ont souvent peu de rapport. Il y a de l'imagination dans le style; mais cette imagination, peu réglée, abonde en figures trop hardies, en métaphores bizarres, ou qui, lorsqu'elles sont plus heureuses, étant trop prolongées, dégénèrent en allégories de mauvais goût: beaucoup d'expressions et de comparaisons n'ont point la dignité et la noblesse du sujet. Quoique M. d'Escherny écrive bien mieux que beaucoup de Français, cependant les défauts de son style semblent annoncer un étranger. Je crois qu'il l'est en effet; et je ne puis me défendre d'une réflexion: c'est que beaucoup trop d'étrangers de tous les états et de toutes les conditions, rois, particuliers, soldats, hommes de lettres, se sont occupés de nos affaires; beaucoup trop d'étrangers ont mêlé leurs passions à nos passions, leurs préjugés à nos préjugés, leurs livres à nos livres, leurs folies à nos folies. S'ils nous eussent laissés à nous-mêmes, peut-être aurions-nous été et moins fous, et fous moins long-temps. A.

COURS DE LA BOURSE DU 2 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0 0	54f	1 2
— Courant.	55	5 8	56	1 6
Hambourg...	186	1-2	185	1 2
Londres....	00	000	00	00
Madrid eff. .	15	55	15	50
— vales. ...	00	00	00	00
Cadix eff. ..	15	55	15	45
— vales. ...	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	000	00	465	00
Gênes eff. ..	9610		96 00	
Livourne...	5050		504c	
Naples.....	425	00	000	00
Milan......	71	p. eff	81	o.s.
Basle......	1	0 op	2	0-0p
Francfort...	0	0-0p	0	00
Vienne....	000	0-0	119	00
Lyon......	1 4 p	0-0	1	3-8p
Marseille...	1-4 p	0-0	1	3-8p
Bordeaux...	1 8 p	0 0	1	1-4p
Montpellier.	1-2 p	00j	0	0-0p
Genève....	0-0	00j	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme. 345f 00

Or paraphé, les 1000-1000 l'hectogramme. 341 30c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme. 000f 00

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre	5	35
Quadruple.	81	10
Ducat	11	15
Souverain.	34	5

Effets publics.

C. p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 71 70c 75c 70c 50c 65c 60c 50c 00c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 75f 00c 00f 00c 00c.

Banque de Fr. 1315f 1312f 50c 00c 000f. 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 000	à 0f 000
— S. Domingue..	0 00	à 0 000
Sucre d'Orléans..	0 00	à 0 000
— brut.	0 00	à 0 000
Coton du Levant.	0 00	à 0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à 0 000
Huile d'olive . . .	0 00	à 0 000
Potasse d'Amér. .	000	à 000 00
Eau-de-vie, 5/6	00f 00c	à 00f 00c

ANNONCE.

L'Art du Limonadier, extrait des meilleurs Auteurs qui ont traité de la distillation, et principalement de *Dubuisson*, contenant la manière de préparer les bavaroises, le cachou, le café, le chocolat; de former les conserves de roses, les crêmes et fromages glacés; de distiller les eaux odoriférantes; de procéder à la confection des élixirs, des essences, des émulsions, des huiles, des extraits; de confire les fruits à l'eau-de-vie et au sucre; de composer l'hydromel, les liqueurs aqueuses (spécialement la limonade), les rafraîchissantes, les spiritueuses, les ratafias; de faire des lochs, des pastilles, des pâtes, des sorbets; la teinture, principalement de thé; et les vins artificiels. Ouvrage utile, non-seulement aux limonadiers, aux distillateurs, mais à tous les économes et pères de famille. Un vol. *in*-8°. Prix: 3 fr. 60 cent., et 4 fr. 60 cent. par la poste.

A Paris, chez A. Galland, lib., rue Saint-Thomas-du-Louvre, n°. 32, en face des Ecuries de l'Empereur.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRE, rédacteur.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n° 17.

depuis quelque temps, et qui n'ont rien de commun avec celui-ci que le titre de *Plutarque.*

Le prix des quatre volumes in-8°., avec les trente-un portraits, est de 15 fr. pour Paris, et de 20 fr. pour les départemens, par la poste.

IMPRIMERIE MUSICALE.

L'Erreur et la Vérité, romance d'Adriani, du roman de la *Correspondance de Deux Amies*, musique et accompagnement de piano ou de harpe; par M. Cléry, professeur. Prix: 1 fr. 50 c.

Couplets *sur l'Amitié*, paroles de M. Tocquoy, mis en musique et dédiés à madame Cotton-Maraire; par Tollé. Prix: 1 fr. 50 c.

A Paris, chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Dans cet établissement, on s'abonne à l'intéressante Collection d'airs, duo, trio, etc., extraits des œuvres des plus célèbres auteurs italiens, français et allemands, avec paroles françaises, et accompagnement de piano, dont les deux premières années sont complètes, à raison de 15 fr. par trimestre pour Paris, et de 18 fr. pour les départemens et l'étranger, le tout franc de port par la poste. Le trimestre est composé de douze numéros de 13 à 15 pages de musique chaque, qui se vendent séparément 2 fr. 50 c.

Nota. On trouve à cet établissement toute espèce de musique ancienne et moderne, tant imprimée que gravée, de même que le Traité de la mesure ou de la division du temps dans la musique et dans la poésie, par B. Bonesi. Un vol. in-8°. broché. Prix: 6 fr., et 7 fr. par la poste. — Ce Traité se trouve aussi chez le Normant.

Œuvres de Rollin, recteur de l'Université de Paris, professeur d'éloquence au Collége-Royal, associé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; contenant l'Histoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes, des Perses, des Macédoniens et des Grecs: l'Histoire de Rome, depuis sa fondation jusqu'à la destruction de la république, et celle de tous les peuples voisins, alliés, amis ou ennemis de cette maîtresse du monde: le Traité des Etudes, ou de la Manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres par rapport à l'esprit et au cœur: ses Opuscules, dans lesquels on trouve différens morceaux de littérature du plus grand intérêt, et qui contiendront sa vie et toutes les pièces relatives à ses ouvrages: enfin une Table générale qui, avec le secours de quelques cartes qui seront alors publiées, conduira le lecteur dans toutes ses recherches. Première édition complète, format in-8°., tirée au nombre de 500 exemplaires sur papier ordinaire, et de 25 sur papier vélin, faite avec des caractères fondus exprès, et publiée par J.-Fr. Bastien, éditeur de beaucoup d'ouvrages devenus en grande partie très-rares.

Le tome X contient la suite de l'Histoire des successeurs d'Alexandre, avec le portrait de Rollin, gravé par Cathelin, d'après Coypel.

Le tome XI paroîtra à la fin du mois.

On souscrit en donnant 12 fr. pour le papier ordinaire, et 24 fr. pour le papier vélin; cette somme fera le paiement des deux derniers volumes: les autres se paient à mesure de leur publication, à raison de 6 fr. le volume papier ordinaire, et de 12 fr. papier vélin, broché en carton et étiqueté; on ajoute 1 fr. 50 c. pour le recevoir par la poste. Chaque volume aura de 4 à 500 pag., selon la distribution forcée des matières.

S'adresser, à Paris, chez J.-Fr. Bastien, éditeur, rue Hautefeuille, n°. 16; à l'imprimerie de Boiste, même rue, n°. 30; chez Déterville, libraire, même rue, n°. 8; Arthus-Bertrand, libraire, acquéreur du fonds de Buisson, même rue, n°. 23; Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arts, n°. 55; Costes, libraire, quai des Augustins, n°. 29; et chez le Normant.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et renouvellement d'abonnement, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

Constantinople, 31 mai.

L'accommodement conclu en septembre dernier, avec les janissaires d'Andrinople et leurs adhérens, insurgés contre le Nizam-Gedidd (nouvel ordre de choses), n'avoit été en effet qu'une trêve accompagnée de complaisances ostensibles. Tandis que d'une part le changement de ministère, auquel la Porte s'étoit prêté pour satisfaire les rebelles, restoit imparfait, puisque le Kiaja-Bey, principal moteur des innovations, gardoit toute son influence par sa nouvelle charge de Nazir-Dewted, et qu'on sembloit n'attendre qu'un moment plus favorable pour renouveler les mêmes tentatives de réforme; les mécontens, de leur côté, conservoient leur surveillante inquiétude, leurs associations et leurs projets insurrectionnels. Au moins est-il plus que probable que la révolution d'aujourd'hui est l'effet d'un plan différé et mûri en silence.

Ce fut dans la soirée du 25 que l'explosion commença à Cavac, château situé sur la rive asiatique du Bosphore. Un janissaire se querella avec un des soldats du Nizam-Gedidd, à l'occasion des uniformes distribués à ceux-ci. Le premier se permit les propos les plus injurieux contre le grand-seigneur. Le commandant du château, qui étoit survenu, le réprimanda fortement. Il s'ensuivit une bagarre générale, dans lequelle ce commandant fut tué. Dès-lors les mécontens jugèrent qu'ils n'avoient plus de mesures à garder. Ils se jetèrent sur Mohamed Effendi, le même qui fut reiss-effendi en 1805, et qui avoit obtenu récemment la charge d'inspecteur des fortifications; ils le poursuivirent jusqu'au rivage opposé, et le massacrèrent à Bujukdère, avec son secrétaire et deux domestiques. Le lendemain 26 mai, ils allèrent se présenter à Constantinople. Le grand-seigneur leur accorda non-seulement l'impunité, mais confirma même un Albanais obscur qu'ils avoient choisi pour chef. Ils tirèrent les canons, comme pour célébrer ce succès, mais apparemment dans l'intention de donner un signal à leurs associés. Effectivement, dans la matinée du 28, deux à trois mille hommes arrivèrent de différens points, et s'emparèrent des casernes et de l'artillerie de Tophana. Tout ce qu'ils trouvèrent du militaire embrassa leur parti. Ils commencèrent alors leurs opérations dirigées contre le gouvernement, en consultant le mufti sur différens points. Ils firent valoir sur-tout l'article de la loi mahométane qui prescrit la déchéance d'un calife qui auroit occupé le trône pendant sept ans, sans avoir eu de progéniture. Le mufti ne balança pas à prononcer en leur faveur.

Son Fettwe décida immédiatement l'insurrection de presque tous les habitans de Constantinople. Le grand-seigneur ne cherche nullement à s'y opposer de vive force; mais il essaye de détourner l'orage par les voies de la douceur. Il adressa aux janissaires une lettre des plus bienveillantes, et dans laquelle il promettoit de les satisfaire. Cette lettre ne produisit aucun effet. S. H. leur envoya alors les têtes du Bostangi-Bachi et de deux ministres. Cet acte de condescendance fut sans succès. L'ex-Kiaja-Bey, Ibrahim, contre lequel on étoit le plus acharné, avoit cherché à se sauver sous un déguisement. Il fut reconnu et massacré, son corps et son habit coupés en pièces et distribués dans la ville. Le trésorier du Nizam-Gedidd et un secrétaire du sérail eurent le même sort. Le reste de la journée se passa en pourparlers. Ce ne fut que le 29 au matin que l'infortuné monarque prit le parti de céder à la nécessité. Il se fit confiner au vieux sérail, d'où l'on tira son cousin Mustapha, fils d'Abdul-Hamed, pour le proclamer *empereur*. C'est un prince de 28 ans. On ne lui connoît qu'un attachement zélé pour la foi mahométane. Son arrivée à la mosquée d'Achmed fut accueillie par les plus vifs applaudissemens. Cette révolution s'est faite, comme l'on voit, sans aucune commotion violente. Mustapha IV a solennellement promis de respecter les jours de l'ex-sultan Selim, et de lui témoigner tous les égards compatibles avec son état. Au reste, il n'y a eu aucune nomination marquante dans le ministère. Le caïmacan du grand visir, ainsi que le premier dragoman, ont été confirmés. Abed-Effendi, ci-devant ambassadeur à Paris, est nommé vicaire du Reiss-Effendi, actuellement à l'armée. La tête de celui-ci et celle du grand-visir sont demandées par les janissaires. On a lieu de croire que cet événement n'influera point sur la politique extérieure. Les insurgés ont sévi contre les adhérens du système russe. Le capitan-pacha est sorti, il y a peu de jours, avec sa flotte, dans l'intention d'attaquer celle de l'amiral Siniavin devant Tenedos: on n'a encore aucune nouvelle authentique sur le résultat de cette expédition.

(Ces détails sont tirés du *Journal de Francfort*; la *Gazette de Nuremberg* annonce également la déposition de Selim III, mais avec moins de précision dans les faits. Plusieurs journaux de Paris l'ont également annoncée et démentie successivement; mais la plus forte présomption qui s'élève contre l'événement principal, se trouve dans le silence de la *Gazette de Vienne*, qui donne avec exactitude les nouvelles de Constantinople, et n'a point parlé de cette révolution; il est même remarquable que les dernières nouvelles de Turquie, insérées dans la *Gazette de Vienne*, vont jusqu'au 6 juin, et sont par conséquent d'une date postérieure à celle qu'on assigne à la déposition de Selim III.)

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 4 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.
Madame de Sevigné, le Tartufe de Mœurs.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
L'Auberge de Bagnères, Félix.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Auj., *la Prova d'un Opera seria* (Répétition d'un Opéra sérieux), opéra en deux actes, musique de Gnecco.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Les Amans Valets, les Hasards de la Guerre, les Quatre Henri.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Les Enlèvemens, Avis à Jocrisse, le Panorama de Momus.

THÉATRE MOLIÈRE.
L'Ecole de la Médisance, le Spectre.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.
Les Sauvages de la Floride, Frédégonde.

AMBIGU-COMIQUE.
Les Francs Juges, Adrienne de Courtenai.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
La Queue du Diable, Kokoli, Madame Tintamarre.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.
Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.
Les Coquettes, le Bouquet, Robert le Bossu, le Billet de Logement.

BEAUX-ARTS.

Dessins des Armures complètes, Casques, Cuirasses, Boucliers, Armes offensives et défensives de divers pays et de différens siècles, qui composent le Musée impérial de l'Artillerie, de France, et les plus beaux Cabinets des particuliers. Par Dubois et Marchais. (1)

Une armure complète du XIVe ou XVe siècle, est aujourd'hui une chose rare. Les derniers descendans des anciens preux ne furent pas tous également épris de la chevalerie: un modèle de charrue, le plan de quelque machine à presser le sucre ou à pourrir l'indigo, des fourneaux et des cornues, sembloient à plusieurs des ornemens plus dignes de figurer dans les salles de leurs châteaux, que les vieux harnois et les bannières criblées de leurs ancêtres. Dans ce temps donc, on jeta beaucoup de ces trophées gothiques dans les gardes-meubles, d'où ils passèrent à la boutique du taillandier, après avoir servi de jouets aux enfans de la maison. Le peu qui n'avoit point été ainsi converti en plantoirs et en semoirs, ne se trouvoit plus guère que dans les cabinets des curieux, quand la révolution vint achever de le disperser et le détruire.

A cette époque cependant, M. Regnier, attaché au service de l'artillerie en qualité de mécanicien, obtint une commission pour recueillir les anciennes armes enlevées des dépôts publics, ou confisquées sur les particuliers. La galerie de Chantilly lui en fournit un assez grand nombre, les plus authentiques et les mieux conservés qui existassent alors. Depuis, les progrès de nos armées en Italie et dans les Etats des princes d'Allemagne, ont contribué à grossir cette Collection: c'est aujourd'hui, sinon la plus nombreuse, du moins une des mieux

(1) Prix: 4 fr. 50 c. par livraison.
A Paris, chez les Auteurs, rue de l'Eperon, n°. 8; et chez le Normant.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.

Hambourg, 24 juin.

Le télégraphe de Berlin, du 21 de ce mois, annonce comme nouvelle certaine, la capitulation de la forteresse de Kosel, en *Silésie*.

Le quartier-général de M. le maréchal Brune est maintenant à Anclam.

On lit dans *l'Abeille du Nord* l'article suivant :

« Le roi de Suède a dénoncé dans son entrevue avec le maréchal, la cessation de l'armistice. Comme cette entrevue a eu lieu le 4 juin, et qu'il a été stipulé dans l'armistice que les deux partis devroient s'avertir réciproquement un mois d'avance, il s'ensuit que les hostilités ne pourront recommencer avant le 4 juillet. »

Malgré cet article de *l'Abeille du Nord*, on aime à croire que le roi de Suède ne s'est point assez avancé pour qu'il ne puisse loyalement revenir à une politique conforme à ses véritables intérêts; on pense généralement que l'Empereur des Français tient à rétablir entre la France et la Suède les rapports qui existoient autrefois; et ce que ce souverain juge utile au repos de l'Europe, doit toujours finir par s'accomplir.

Suivant une lettre Varsovie, la tête de pont de Prag va être convertie, par ordre de l'EMPEREUR, en une forteresse respectable. Des ingénieurs français ont dressé un plan qui a été approuvé par S. M., et toutes les classes d'habitans mettent la main à l'œuvre.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 5 juillet.

En exécution des ordres de S. M., contenus dans sa lettre écrite de son camp impérial de Friedland, le 15 juin 1807, à MM. les évêques de l'Empire, S. Em. M. le cardinal archevêque de Paris s'est rendu chez S. A. S. Mgr. le prince archichancelier de l'Empire, afin de se concerter avec lui. Il a été déterminé que le *Te Deum* ordonné par la lettre de S. M. seroit chanté dans l'église métropolitaine, dimanche 5 juillet courant, à midi précis, et qu'on se conformeroit au cérémonial observé lors des *Te Deum* chantés précédemment.

— La classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut a décerné aujourd'hui, en séance publique, à M. le Prevost-d'Iray, censeur des études du Lycée impérial, le prix d'histoire, dont le sujet étoit : « Examiner quelle fut » l'administration de l'Egypte depuis la conquête de ce pays » par Auguste, jusqu'à la prise d'Alexandrie par les Arabes ; » rendre compte des changemens qu'éprouva, pendant cet » intervalle de temps, la condition des Egyptiens ; faire voir » quelle fut celle des étrangers domiciliés en Egypte, et particulièrement celle des Juifs. »

La classe avoit proposé pour sujet d'un autre prix qu'elle devoit adjuger dans la même séance, d'examiner « quelle a été » pendant les trois premiers siècles de l'hégire, l'influence du » mahométisme sur l'esprit, les mœurs et les gouvernemens » des peuples chez lesquels il s'est établi. » Aucun des Mémoires envoyés au concours n'ayant paru mériter le prix, la classe propose le même sujet pour l'année 1809. Elle propose en outre pour sujet d'un nouveau prix qu'elle adjugera pareillement dans la séance publique du premier vendredi de juillet 1809, « l'examen critique des historiens d'Alexis » Comnène, et des trois princes de sa famille qui lui ont » succédé : on comparera ces écrivains avec les historiens des » croisades, sans négliger ce que les auteurs arabes peuvent » fournir de lumières sur le règne de ces empereurs, et principalement sur leur politique envers les croisés. » Ces deux prix seront chacun une médaille d'or de 1500 fr. Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus que jusqu'au 1er juillet 1809.

— M. le baron de Wimpfen, né à Francfort, général russe, prisonnier de guerre en France, est mort le 27 de ce mois à Luneville.

Le *Moniteur* publie les lettres suivantes, interceptées à Tilsit :

N°. I. — *Lettre écrite de Kœnigsberg, le 6 juin, au bailli de Stamer, à Langonisaken, par son frère.*

Depuis la prise de Dantzick par les Français, le sort qui nous attend n'est point douteux. Si nous n'obtenons pas bientôt cette paix que nous desirons avec tant d'ardeur, les Français s'empareront des dernières provinces prussiennes, la Samogitie et la Lithuanie, et il ne nous restera plus de quoi couvrir notre corps; car chacun est bien convaincu, d'après toutes les opérations militaires des Français, que tout doit céder à leur force et à leur sagesse. Dieu daigne nous protéger!

N°. II. — *A M. de Sanden (Ober-Amtsrath), à Ragnit.*

Weblau, le 15 juin 1807.

Nous avons donné hier, près de Friedland, une bataille effrayante, qui a duré seize heures. Nous sommes forcés de nous retirer; notre perte est extrême. Nous sommes derrière le Pregel, où nous prenons position. Nous nous réunissons à Lestocq qui protège Kœnigsberg. Ils nous ont tombé sur le dos avec 70 pièces de canon, et ce diable de Bonaparte les transportoit aussi vite que l'éclair où il voyoit que nous étions foibles. Je ne suis pas blessé, mais presque sourd de tous les boulets qui m'ont sifflé aux oreilles.

Lettre de M. Distel à sa femme.

Près Tilsit, le 17 juin.

Tout ce que je craignois est arrivé; Kœnigsberg est pris : nous n'en sauvons... Mes chevaux sont pris. Je suis comme beaucoup de monde ici, je perds la tête, et me sauve à Mittau.

N°. III. — *Lettre de M. de Hardenberg, à son oncle, M. le colonel baron de Buddenbrock, à Oletzko, en date de Gumbennen, le 17 juin 1807.*

Vous connoissez déjà assez les événemens, pour savoir tout l'excès des malheurs qui accablent notre pays. Les Russes se retirent derrière le Niémen, pour couvrir leurs frontières. Tout s'est mis en marche hier; les Français ne peuvent tarder à arriver, et alors nous verrons bientôt la fin de tout ceci. Dieu veuille qu'une prompte paix termine toutes nos souffrances! Et je pense qu'on pourroit l'obtenir. Ce seroit au moins la plus insigne folie de vouloir continuer cette guerre, aussi malheureuse qu'absurde. — A la vérité, on ne peut jurer de rien. — Espérons que le roi aura pitié de notre infortuné pays, si cruellement maltraité par ses alliés, et qu'il supportera la foudre qui menace de l'écraser entièrement. — Depuis un mois, il étoit facile de prévoir tout ceci, sans une grande pénétration..... Au reste, l'histoire de nos malheurs est l'histoire de toutes les choses humaines qui doivent avoir une fin; mais il est cruel de vivre à l'époque d'une pareille catastrophe, et d'en être témoin d'aussi près!!..... Qu'il est heureux celui qui, retiré dans ses foyers solitaires, peut vivre paisiblement sans être remarqué, et sans s'occuper de ce qui se passe dans le monde politique, jouissant de tout le bonheur d'une vie privée......

C'est au milieu des siens seulement, c'est en étant doucement félicité qu'on peut encore espérer quelque bonheur. C'est la seule consolation qui me reste, car j'ai déjà pris congé de tout le reste. M. le directeur de la chambre, Bültner, ne vous a pas répondu plus tôt, parce qu'il étoit absent. Soyez sans inquiétude sur vos affaires, je m'en occupe avec soin, et je compte rester ici jusqu'à ce qu'elles soient terminées.

Adieu, mon cher oncle; je me recommande à votre bon souvenir.

Votre dévoué neveu.

Signé HARDENBERG.

N°. IV. — *Extrait d'une lettre d'un officier russe à sa mère, à Bielstock,*

Tilsit, le 19 juin 1807.

.... De Heilsberg, nous sommes allés à Friedland, en escarmouchant toujours; les Français, nous y ont anéantis. L'affaire est honteuse pour nous. Le matin, nous étions victorieux. Une seule faute, celle

---

ordonnées qu'on puisse voir. Le Musée de l'Artillerie renferme des pièces rares et précieuses pour l'histoire et pour l'art; plusieurs belles armures de François Ier; d'autres, en général beaucoup plus simples, mais qui ont été portées par Henri IV; une des épées de bataille et l'épée d'apparat de ce bon roi; l'épée de connétable d'Anne de Montmorency; l'armure et l'épée que ce grand homme portoit à la bataille de Saint-Denis, quand il reçut, à l'âge de soixante-dix-huit ans, les huit blessures dont il mourut peu de jours après. La mentonnière du casque est percée d'un coup de pique ou d'une balle, la cuirasse percée à deux endroits, et l'épée brisée.

On voit, dans cette galerie, le couteau dont Ravaillac assassina Henri IV : cette pièce s'est conservée dans le cabinet des ducs d'Orléans. Il y a dans d'autres armoires plusieurs armes d'invention extraordinaire, dont quelques-unes n'ont pu être faites qu'à dessein de commettre des assassinats. La plus singulière de toutes a la forme d'un petit livre relié en maroquin, fait et imprimé comme un livre ordinaire jusqu'au cinquantième ou soixantième feuillet; le reste est une boîte sur laquelle la tranche est figurée, mais dont l'intérieur renferme un pistolet; la détente se lâche en appuyant sur un bouton, sans que celui qui s'en sert ait besoin d'ouvrir le boîte, ou seulement d'interrompre sa lecture.

On y trouve aussi une collection complète de fusils et de pistolets, depuis l'origine des armes à feu jusqu'à ce jour, et un grand nombre de modèles très-bien faits de toutes sortes d'ustensiles de guerre. Parmi les machines ingénieuses, je citerai le *Dynamomètre* inventé par M. Regnier, sur la demande que lui avoit fait M. de Buffon, d'un instrument pour connoître et comparer la force musculaire des membres de l'homme : on emploie cet instrument avec le même succès pour évaluer la force des animaux, juger de la résistance des machines, et déterminer les puissances motrices qu'il faut y employer.

M. Regnier, est chargé de la conservation de cette collection, dont il est en quelque sorte le créateur, et la fait voir avec beaucoup de complaisance aux amateurs. Le nombre de ceux qui sollicitent cette faveur, prouve que le goût des choses guerrières a repris son ancien empire sur les Français, et déterminera sans doute S. E. M. le ministre de la guerre à ouvrir tout-à-fait au public cette partie du dépôt de l'artillerie, qui contient des objets de curiosité. On peut par la même raison présager un heureux succès à l'ouvrage de MM. Dubois et Marchais.

La première livraison, de dix pages de texte et six estampes, petit in-folio, fort bien exécutées, contient la description et la gravure de trois armures complètes, et de plus eurs armes offensives. Faute de titres plus certains, MM. Dubois et Marchais adoptent la tradition qui attribue ces armes au fameux Roland, neveu de Charlemagne; à Renaud de Montauban, l'un des quatre fils d'Aymon, et à Jeanne d'Arc; mais en donnant pour preuve de la grande antiquité de la première de ces armures, qu'elle n'a point de cuissards, parce que, disent-ils, cette partie de harnois n'étoit pas connue du temps de Roland, ils ne font pas attention que celle qu'ils attribuent à Renaud de Montauban est garnie de ses cuissards, et que ce guerrier vivoit dans le même temps que l'autre. Pour moi, à en juger par le style des ornemens, je suis porté à croire que celle où les cuissards manquent, est la moins ancienne, et que ni l'une ni l'autre ne remontent au temps de Charlemagne.

Avant de discuter l'authenticité de la troisième, que l'on attribue à Jeanne d'Arc, il faudroit être certain que cette armure fût celle d'une femme, et c'est sur quoi les avis sont au moins fort partagés. La cuirasse paroît bombée à l'endroit de la poitrine, et les cuissards sont fortement cambrés; mais cela peut venir seulement de ce que

Digitized by Google

de n'avoir point assez fortifié notre aile gauche, fut cause du malheur qui nous arriva le soir et de notre entière défaite. Tout ce qui ne put passer sur le pont, fut obligé de se jeter dans l'Alle. Je fus fait prisonnier. Notre aile gauche devoit chasser l'ennemi du bois; nous y fîmes toute la journée un feu très-vif, sans jamais y parvenir, jusqu'à ce qu'un régiment de chasseurs courut à l'ennemi avec d'affreux *hourras*, le chassa du bois, mais se trouva enfin sous le feu d'une batterie qui étoit cachée, et qui l'accabla de boulets et de mitraille.....

(L'officier russe raconte alors la manière dont il fut fait prisonnier, et dont il parvint à s'échapper en passant la rivière devant un piquet de Cosaques.)

...... Alors je trouvai l'armée en pleine déroute, et elle se retira en désordre jusqu'aux frontières de la Russie. Dieu sait ce que tout cela deviendra! Nous désirons tous la paix, et nous espérons qu'elle ne peut plus tarder.

VARIÉTÉS.

Correspondance littéraire, adressée à S. A. I. Mgr. le grand-duc de Russie, aujourd'hui empereur de Russie, et à M. le comte André Schuwalow, chambellan de l'impératrice Catherine II, depuis 1774 jusqu'à 1791 (1); par Jean-François La Harpe. (Tomes V et VI.)

(IIe. Extrait.)

Si cette Correspondance étoit fictive et supposée; si, comme beaucoup d'autres, elle n'étoit qu'un cadre imaginaire, où l'auteur eût voulu renfermer le tableau de la littérature d'une certaine époque, elle offriroit sans doute tout l'intérêt dont les ouvrages de ce genre sont susceptibles; mais on desireroit peut-être alors que le style, sans cesser d'être aussi naturel, parût un peu plus travaillé; que l'auteur eût recherché davantage la précision; qu'il eût semé dans ses lettres un plus grand nombre de ces traits et de ces pensées, qui sont les principaux ornemens de ces sortes de compositions. Je trouve néanmoins que ce recueil gagne beaucoup à être un recueil, et non pas un ouvrage: s'il en a moins d'éclat, il inspire plus de confiance. La diction même, quoiqu'un peu négligée, n'est pas sans mérite, parce qu'elle est toujours pure, claire et coulante: l'auteur ne cherche jamais à briller; il se renferme sévèrement dans ses fonctions: c'est un correspondant exact et judicieux, qui se borne à raconter avec fidélité ce qu'il voit et ce qu'il pense, et non un bel esprit qui cherche à mettre ses saillies à la place des choses, et qui veut plaire plutôt qu'instruire. Ces lettres ne placeront pas M. de La Harpe au rang des écrivains qui ont excellé dans le style épistolaire, mais elle confirmeront la haute idée que ses autres ouvrages ont donnée de son goût et de son jugement: le secret et la nature d'une telle Correspondance pouvoient beaucoup favoriser la malice d'un écrivain qui n'eût été que méchant; et M. de La Harpe, qui passoit pour l'être, ne laisse pourtant échapper dans ces lettres rien qui puisse être regardé comme un trait de malignité, qui annonce l'envie de médire, d'outrer la critique ou d'exagérer le ridicule, rien qui sente la satire ou l'épigramme: on voit qu'il n'a d'autre intérêt que celui de la vérité, qui le domine au point que les illusions même les plus séduisantes ne sauroient la lui faire méconnoître.

Tandis que la foule, abusée par les premiers prestiges de la révolution, se précipitoit pour voir et pour applaudir toutes ces sottises dramatiques qui flattoient ses idées, et qui enflammoient ses passions, M. de La Harpe, que son grand sens n'avoit point préservé des mêmes erreurs politiques, étoit bien éloigné de mêler ses applaudissemens à ceux de la multitude, et de partager ses jugemens littéraires, si pourtant on peut appeler de ce nom ces exclamations frénétiques, que les auteurs prenoient pour de la gloire, et qui, aux yeux des sages, n'étoient que de la démence. « M. Chénier est parvenu à faire » faire jouer son *Charles IX*, dit-il, et sans autre inconvé» nient que d'ennuyer les gens de goût; mais ceux même qui » ne font aucun cas de cet ouvrage comme tragédie, con» viennent qu'il devoit prodigieusement réussir, et c'est ce » qui est arrivé: l'auteur a eu du moins le mérite facile d'en» tretenir la multitude des idées les plus faites pour la flatter; » sa pièce est remplie de ces maximes communes de liberté » politique et de tolérance universelle qu'il étoit très-nou» veau d'entendre sur le théâtre. Le public, en applaudissant » sur la scène tout ce qui avoit été dit cent fois partout » ailleurs, excepté là, applaudissoit véritablement à la ré» volution. Cette révolution se trouve même expressément » dans la pièce, en forme de prophétie, non pas que l'au» teur soit prophète, ni poète; mais enfin il a eu l'esprit de » faire dire au chancelier de l'Hospital, en 1572, ce que » nous avons vu en 1789..... La pièce considérée en elle» même, manque de plan, d'intrigue, d'action, d'intérêt, de » mouvement, de caractère et de dialogue; en un mot, de » tout ce qui constitue le talent dramatique. L'auteur n'a » tiré aucun parti de toutes les grandes ressources que l'his» toire lui offroit: c'est le comble de l'ineptie d'avoir fait de » Charles IX un Séide, et du cardinal de Lorraine un Maho» met; c'est le comble de l'impuissance d'avoir fait du jeune » Henri IV un rôle absolument nul. Pressé, comme tous les » jeunes gens, de faire montre de ce qu'il sait ou de ce qu'il » croit savoir, l'auteur se hâte de le débiter par l'organe de » ses acteurs, sans s'embarrasser si c'est là ce dont il s'agit, » et si son érudition et sa philosophie s'accordent avec les » convenances dramatiques. M. Chénier écrit presque tou» jours de mémoire; et ce qui fait que j'ai peu d'espérance » pour lui pour l'avenir, c'est qu'avec l'incroyable confiance » que je lui connois, il ne manquera pas de se persuader » qu'il doit ses succès à son talent, et non pas aux circons» tances. Il ne s'occupera donc ni à étudier, ni à se corriger, » ni à réfléchir sur un art qu'il ne connoît point du tout; et » dès-lors il est bien difficile qu'il y réussisse jamais. »

La pièce est ici parfaitement jugée; et si la sentence prononcée par M. de La Harpe contre l'auteur, paroît d'abord d'une sévérité excessive; si les prédictions qu'il fait semblent avoir quelque chose de dur et d'outré, il faut se reporter au temps où il écrivoit, se souvenir des débuts de l'auteur de *Charles IX*, et voir si ce qui n'étoit alors qu'une prédiction, n'est pas devenu par la suite une réalité. L'auteur avoit commencé par donner un drame, intitulé *Edgar*, qu'on a sifflé, dit M. de La Harpe, dès la première scène, et qu'on a eu bien de la peine à entendre jusqu'à la fin: « C'est, ajoute-t-il, » l'ouvrage d'un jeune homme, nommé Chénier, qui fait » profession du plus grand mépris pour Voltaire et Racine, » et qui a bien, comme on voit, ses raisons pour cela. » Ce drame fut suivi d'une tragédie qui ne fut pas plus heureuse: « Un M. Chénier, jeune aspirant qui fait profession d'un » grand mépris pour nos meilleurs écrivains, a fait jouer à » Fontainebleau une tragédie d'*Azémire*, qui a été sifflée » outrageusement depuis le commencement jusqu'à la fin. Cet » accueil ne l'a pas rebuté, et, huit jours après, il a voulu » prendre sa revanche au Théâtre-Français; mais craignant le » préjugé défavorable que pouvoit faire naître la déconvenue » de Fontainebleau, il a cru devoir user d'une petite ruse

(1) Prix: 8 fr., et 10 fr. 50 cent. par la poste. L'ouvrage complet, six vol. in-8°. Prix: 24 fr. et 33 fr. par la poste.
A Paris, chez Migneret, lib., rue du Sépulcre; et chez le Normant.

---

harnois est très-resserré au-dessus des hanches: ce qui se remarque également dans d'autres armures que l'on sait avoir appartenu à des hommes, et indique seulement que les guerriers qui les ont portées avoient peu d'embonpoint. Une autre circonstance peut faire croire aussi que celle-ci n'a point été faite pour une femme. Le dessin n'a rien de remarquable, quoique le travail en soit délicat: on remarque en général peu de symétrie et de goût dans les ornemens de ces armures, avant le temps de François Ier; mais le génie de nos pères s'exerçoit avec beaucoup plus d'ardeur à l'invention des armes offensives. La partie de l'ouvrage que nous examinons, où l'on traite de ces sortes d'armes, n'est pas la moins curieuse.

La forme du casque, la cuirasse et les pièces qui en dépendent varient peu; on les retrouve à-peu-près les mêmes sous Charlemagne et sous Henri IV; mais l'imagination est étonnée de la multitude de formes données à l'épée, à la masse, à la hache, au coutelas, à la pique, et, dans la suite, au mousquet et au pistolet: c'étoit parmi les chefs l'objet d'un luxe souvent fort bizarre, et qui n'avoit pas de bornes, dans un temps où l'usage de l'uniforme n'étoit point encore établi dans les armées. Si l'on trouve moins de variété dans les armes défensives, c'est que les précautions avoient d'abord été si bien prises, qu'il eût été physiquement impossible d'y ajouter de nouvelles pièces, et que nul cependant ne se seroit fait un mérite d'en retrancher quelque chose: l'armure du fantassin le couvroit entièrement, et pesoit de soixante à soixante-dix livres; celle du cavalier, plus lourde encore, ne laissoit à découvert que le derrière des cuisses, dont il falloit conserver la souplesse pour se tenir en selle, et que les arçons couvroient d'ailleurs suffisamment.

Nous ne concevons pas aujourd'hui comment des guerriers ainsi équipés, pouvoient respirer, voir devant eux pour se conduire et diriger leurs coups, et faire autre chose que se heurter les uns contre les autres, comme des masses inertes. La manière dont on sait qu'ils s'escrimoient dans une mêlée, et se battoient corps à corps, et en quelque sorte à tête reposée, avec cette multitude d'armes offensives dont chacune avoit son maniement particulier, prouve cependant qu'ils avoient, sous ces armures pesantes, le mouvement non-seulement libre, mais facile et adroit. C'étoit le fruit de l'habitude; on la leur faisoit contracter de bonne heure: de là vient qu'il n'est pas rare de trouver de ces sortes d'armures qui n'ont pu être portées que par des enfans très-jeunes. Ainsi l'adresse dans les combats étoit la preuve incontestable d'une éducation noble; et l'on eût bientôt reconnu, à son embarras, celui qui s'y seroit présenté avec un titre usurpé.

Les armures ont commencé à devenir plus légères vers la fin du seizième siècle, et bientôt on est tombé d'un excès dans un autre.

Les longues marches et les évolutions rapides étant devenues la partie la plus essentielle de l'art de la guerre, l'équipement le plus simple et le plus léger a été le plus convenable au gros de l'armée, autant pour le bien être et la sûreté du soldat que pour le succès des entreprises. Les chefs, moins exposés à en venir aux mains, n'eurent pas besoin de si grandes précautions. Dès le temps de Louis XIV, l'armure complète n'étoit plus pour les généraux eux-mêmes qu'un meuble de parade; on ne chargea plus le fantassin d'aucune arme défensive: les généraux, quelques corps de cavaliers et les officiers employés dans les travaux des siéges, étoient les seuls qui conservassent le casque, la cuirasse, quelquefois seulement un plastron. Bientôt l'éloignement pour cette sorte d'armure vint au point qu'il fallut rendre des ordonnances très-sévères pour obliger les ingénieurs et les officiers de service dans les tranchées, à se munir du casque et de la cuirasse; et comme il n'est pas de la nature d'un réglement militaire de l'emporter long-temps sur un préjugé du point d'honneur, l'usage de la cuirasse et du plastron s'est enfin perdu tout-à-fait.

Digitized by Google

» déjà employée plus d'une fois. On a fait afficher *Zaïre*, » et, la toile levée, un acteur est venu annoncer qu'une indis- » position subite d'un de ses camarades empêchant de donner » *Zaïre*, on prioit le public d'agréer à la place une tragédie » nouvelle : c'étoit notre *Azémire*, qui n'a pas été mieux » traitée à Paris qu'à Fontainebleau. Il faut voir s'il aura le » courage d'essayer une troisième tentative. Il s'est ôté même » la ressource de s'en prendre à la cabale; car assurément » personne n'attendoit *Azémire* à la place de *Zaïre*. »

Les ouvrages qui vinrent après *Charles IX* ne pouvoient pas inspirer au critique de meilleures espérances : « *Henri VIII*, » dit-il, est une très-mauvaise pièce : il n'y a ni intérêt, ni » action, ni intrigue, ni marche dramatique, ni mouvemens, » ni caractères, ni convenances, ni conduite; c'est une décla- » mation en dialogues, chargée de lieux communs : quant à » la diction, elle ne manque ni de facilité, ni de noblesse; » mais elle est inégale, enflée, froidement sentencieuse, mêlée » de réminiscences fréquentes et de mauvais goût. Il y a quel- » ques vers bien faits, et deux ou trois couplets où les person- » nages disent à peu près ce qu'ils doivent dire; dans tout le » reste, c'est l'auteur qui parle, et un auteur écolier. Cet » ouvrage a été très-mal reçu le premier jour; mais ensuite, » avec des billets payés, on l'a un peu relevé : on le joue » encore, mais avec très-peu de monde et encore moins » d'effet. ». Le drame de *Calas* n'est pas présenté sous des couleurs plus favorables; c'est, suivant M. de La Harpe, l'ouvrage d'un jeune rhéteur, dont la tête est remplie de toutes les maximes philosophiques et politiques qu'il a lues partout, et qu'il entasse sans choix et sans mesure dans des scènes, qui deviennent ainsi un tissu de déclamations et de réminiscences. On sait qu'il ne peut être question, dans ces lettres, ni de *Fenelon*, ni de *Gracchus*, ni de *Timoléon*, ni de *Cyrus*.

De combien d'auteurs vivans qui naissoient alors ne contiennent-elles pas l'horoscope! Un de nos écrivains actuels, qui s'est successivement exercé dans la tragédie, dans l'apologue et dans l'épigramme, peut y lire le sien dans le passage suivant : « Un *Marius à Minturnes*, déclamation drama- » tique, en trois actes, sans action, sans intérêt et sans style, » a été fort vanté par des journalistes qui prennent de grands » mots pour de beaux vers, mais n'a pas attiré de specta- » teurs. » Ce *Marius à Minturnes* est le chef-d'œuvre de l'auteur, qui est toujours resté fort au-dessous de son premier ouvrage.

Je reviens aux endroits où M. de La Harpe juge plus particulièrement ce qu'on peut appeler la littérature *révolutionnaire*, parce que cette littérature étant née pendant le silence de la critique, et au milieu du bruit de toutes les passions, n'a pas encore été entièrement appréciée : « La révolution, » qui offrira quelque jour de grands sujets, écrivoit-il » en 1790, et ouvrira de nouvelles routes au talent, n'a en- » core fourni que de misérables ressources à la médiocrité, » qui s'empresse d'autant plus de s'emparer de tout, qu'elle » ne sait tirer parti de rien. Des barbouilleurs courent après » ces sujets qui prêtent à la liberté de penser, et qu'elle » seule permet de traiter; mais ils ne songent pas que la » *liberté de penser et d'écrire n'en donne pas la faculté.* Ainsi » l'on vient de mettre au Théâtre-Français et à celui des » Variétés l'horrible aventure de la famille Calas; les auteurs, » comme on s'en doute bien, ne sont embarrassés ni de la » difficulté de mettre un procès criminel sur la scène, ni des » moyens de tempérer l'horreur du sujet; ils n'y ont vu que » la misérable facilité de déclamer contre le fanatisme et » contre notre ancienne jurisprudence, et de flatter la multi- » tude aux dépens des prêtres et des parlemens : c'est aujour- » d'hui le *pont aux ânes*. Les deux pièces, quoique détes- » tables de tout point, ont été applaudies : mais aussi, quoi- » qu'applaudies, elles ont été abandonnées dès la seconde » représentation, sur-tout celle des Français; il est vrai que » c'est encore la plus mauvaise des deux. L'auteur, M. Laya, » qui avoit déjà donné *les Dangers de l'Opinion*, drame extrê- » mement médiocre et très-mal conçu, a imaginé dans son » *Calas* de faire du capitoul David un franc scélérat, subor- » neur de témoins, et digne de la corde : c'étoit dénaturer » le sujet. On peut juger par ce seul trait de la force d'un » auteur. »

J'ai cité beaucoup, dans les deux extraits que j'ai faits de ces lettres, non pour le plaisir d'humilier quelques auteurs, mais pour l'intérêt de l'art : j'ai cru que l'autorité d'un critique tel que M. de La Harpe, et d'un critique auquel on ne peut du moins adresser ici le reproche banal d'*esprit de parti*, que prodiguent les auteurs qui n'ont réussi que par l'*esprit de parti*, seroit un poids dans la balance : vous vous plaignez amèrement, peut-on leur dire, des jugemens que l'on porte aujourd'hui de vos talens et de vos productions; vous les taxez d'injustice et de partialité; vous voulez même accuser d'ignorance ceux qui vous jugent; mais récuserez-vous le littérateur le plus éclairé de votre siècle? Que dit-on qu'il n'ait dit lui-même? Est-il injuste par *esprit de parti*, celui qui méprisoit vos ouvrages, en partageant vos opinions?

Y.

COURS DE LA BOURSE DU 3 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	55	5-8	56	1-8
Hambourg..	186	1-4	185	1-2
Londres....	00	000	00	000
Madrid eff..	15	55	15	50
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	55	15	45
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	000	0-0	465	00
Gênes effec..	465c		464c	
Livourne...	505c		504c	
Naples.....	425	00	000	00
Milan.....	71	p. 6f	81	00s
Basle.....	1	0-0 p	2	0-0 p
Francfort...	0	0-0 p	00	00
Vienne....	000	0-0	119	00
Lyon.....	1-4p.	00j.	1	5-8p
Marseille...	1 4p.	00j.	1	3-8p
Bordeaux...	1 8p.	00j.	1	1-4p
Montpellier.	1 2p.	00j.	00	0-0
Genève....	0-0	00	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme........	345f	20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme.......	341	50c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme.....	000f	000
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	57
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme..........	000	00
Piastre.........	5	35
Quadruple.......	81	10
Ducat..........	11	15
Souverain.......	34	5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 77f 50c 40c 50c 40c 45c 00c 00c 00c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 75f 74f 90c 00c 00c

Banque de Fr. 1312f 50c 1315f 00c 0000f 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0 00
— S. Domingue..	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans.	0 00	à	0 000
— brut.......	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive....	0 0	à	0 000
Potasse d'Amér..	000	à	000f 00c
Eau-de-vie, 5/6	00f 000	à	00f 00c

ANNONCE.

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

Le prix de la souscription de ce Journal, qui est composé de trois feuilles, et qui paroît tous les samedi, est, par année, de 48 fr., de 25 fr. pour six mois, de 12 fr. pour trois mois, franc de port dans toute l'étendue de l'Empire français. On s'abonne chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

DUPRÉ, *Rédacteur.*

Ces guerriers qui préférèrent un danger imminent à la gêne de porter une armure devenue fort légère, firent assurément preuve de bravoure; mais aucun d'eux ne se crut plus intrépide que les Bayard, les la Trémouille, François Ier, le vieux Montmorency, Henri IV et ses compagnons d'armes, qui tous portèrent le harnois complet, et eurent tant de fois occasion de s'en bien trouver. A combien de généraux et d'officiers de marque, le seul usage du plastron n'auroit-il pas, de nos jours, conservé la vie? En dernier lieu, le général Dessaix et l'amiral Nelson furent tués l'un et l'autre d'un coup de feu dans la poitrine, que le plastron eût probablement empêché de pénétrer.

Sans doute il est bien à déplorer qu'une précaution si sage soit aujourd'hui négligée par tous les officiers généraux, qui pourroient la prendre sans aucun inconvénient pour le service; mais on sent, en même temps, qu'il n'appartiendroit qu'à des braves sans reproche de faire revivre par leur exemple un usage prudent qu'un point d'honneur mal entendu a fait tomber en désuétude.

M. B.

Exposition publique de divers tableaux d'église ayant leur destination, copies de grands maîtres, portraits d'anciennes familles, et restaurations soignées, exécutés à l'atelier de peinture dirigé par Alphonse Giroux, peintre-restaurateur de l'archevêché et du chapitre de Notre-Dame, rue du Coq Saint-Honoré, n°s 7 et 8.

On verra dans le même local, une réunion choisie de tableaux des trois Ecoles.

Le Départ, romance de Marchangy, mise en musique par Pacini, de Naples.

Prix : 1 fr. 50 cent.

A Paris, à la Typographie de la Sirène, péristyle du théâtre Favart, côté de la rue de Marivaux.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie impériale de Musique.

Dictionnaire Textuel de Jurisprudence de la Cour de Cassation, ou les Maximes, les Règles et Principes de cette Cour, depuis l'an VIII jusque et compris les trois mois de l'an XIV; par M. F. Jean Montainville, juge à Trèves (Sarre). Trois vol. in-8°. Prix : 12 fr. 75 c. et 16 fr. 50 c. par la poste.

A Trèves, chez l'Auteur, n°. 21.

A Paris, chez le Normant, impr.-libr., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Le quatrième volume est sous presse.

Cet ouvrage sera composé de sept volumes.

En annonçant les deux premiers volumes de ce Dictionnaire, nous en avons fait connoître le plan, dont l'exécution, plus difficile que beaucoup de personnes le pensent, est très-soignée; plus il avance, et plus il gagne d'intérêt. Chacun de ses mots est un Traité complet, où l'on trouve en un instant ce qu'on auroit cherché inutilement pendant long-temps dans d'autres Recueils.

Des notes marginales indiquent les distinctions des matières; les *ordonnances*, les *coutumes*, les *lois* et les *Codes* que la Cour a eu à expliquer, ou sur lesquels elle a basé ses décisions : les mots usités sont expliqués par des notes grammaticales, à l'usage des pays réunis et des jeunes étudians. Ce Dictionnaire est de la plus grande utilité pour le Barreau et les Ecoles de Droit : déjà très-répandu, il ne peut avoir qu'un grand succès. C'est l'ouvrage le plus utile qui ait paru sur cette importante matière.

Nota. M. Montainville nous prie de prévenir le public qu'il n'a plus de relation avec M. Rondonneau, au Dépôt des Lois, à Paris, et qu'aucune souscription ne doit lui être adressée.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GROFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changemens d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

POLOGNE.

Varsovie, 17 juin.

M. le gouverneur-général Gouvion a fait publier les détails suivans sur les affaires qui ont eu lieu le 11 et le 12, sur la rive droite de l'Omulew :

« Le 11, les Russes firent quelques mouvemens, comme s'ils vouloient passer la Narew, près de Rozan; et au même instant Dronzewo et le camp de Borki furent attaqués par 6000 hommes d'infanterie, 2000 hommes de cavalerie et quelques pulks de Cosaques. La supériorité des forces de l'ennemi et les nombreuses batteries que les Russes établirent sur la rive gauche, obligèrent le général Calparède d'évacuer le camp de Borki, après une opiniâtre résistance. Il se retira en bon ordre avec ses douze compagnies du 17e régiment, vers Norzewo. Le 12, toutes les troupes se mirent en mouvement et se rassemblèrent. Le général Gazan fut attaqué en vain sur toute sa ligne. Comme les divers mouvemens de l'ennemi convainquirent M. le maréchal Massena qu'il cherchoit sur-tout à se maintenir près de Dronzewo et Borki, S. Exc. donna ordre de marcher sur-le-champ contre les Russes; et malgré les retranchemens que l'ennemi éleva à la hâte, le camp de Borki fut emporté à la baïonnette par le 17e régiment, tandis que l'ennemi fut poursuivi et chassé de l'autre côté de l'Omulew, où il ne se rétablit que sous l'artillerie de ses nombreuses batteries. »

ALLEMAGNE.

Hambourg, 26 juin.

On a reçu avant-hier de Schwerin, la nouvelle que M. le maréchal Brune a fait annoncer à la régence du Mecklenbourg, que les pays du duc de Mecklenbourg seroient traités désormais comme pays neutres.

La mère du général en chef de l'armée russe Benningson, est morte le 9 de ce mois à Zell, dans le duché de Luneboug, à l'âge de 81 ans.

Les 14, 15 et 16 de ce mois, le roi de Suède a passé en revue les troupes arrivées de l'île de Rugen en Poméranie.

On envoie toujours des renforts considérables à la Grande-Armée française. On y transporte sur plus de cent chariots une grande partie des divisions Boudet et Molitor.

La frégate suédoise *Chapmann* croise auprès de Colberg.

ANGLETERRE.

Londres, 22 juin.

Fonds publics. — Trois p. cent cons. réduits, 63.

La première division de la légion allemande, composée des 6e, 7e et 8e bataillons, du 2e régiment de dragons allemands, et d'une compagnie d'artillerie, est sortie des Dunes vendredi dernier, 19 de ce mois, et a fait voile au nord. Un second embarquement commencera jeudi 25 de ce mois; il consistera dans l'artillerie à cheval de la légion allemande, le 3e régiment de cavalerie légère et les dragons du corps, avec un détachement d'artillerie à pied et un grand nombre de chevaux du train.

D'après des lettres de Malte, arrivées ici, le sloop *le Hasard* y étoit arrivé le 13 mai, avec des dépêches expédiées de l'Egypte par le colonel Fraser. D'après leur contenu, les vaisseaux d'approvisionnemens qui se trouvoient à Malte devoient se rendre de suite en Egypte : ils ont fait voile, le lendemain, pour cette destination; quelques jours après, ils ont été suivis par plusieurs autres bâtimens.

Il a paru ici l'ordre du cabinet suivant :

Au palais de la reine, le 17 juin 1807, en présence de S. M. en son conseil.

« Il a été ordonné aujourd'hui par S. M. en son conseil, que tous les vaisseaux et toutes les marchandises appartenant aux habitans de Hambourg et de Brême, qui ont été et sont maintenant arrêtés dans les ports de ce royaume, depuis le 1er janvier de cette année, seront rendus aux propriétaires, si le tribunal suprême de l'amirauté déclare qu'ils appartiennent auxdits habitans, et ne sont point soumis à la confiscation. Lesdits vaisseaux et marchandises auront la permission de se rendre dans des ports neutres. Il est ordonné en outre que tous les vaisseaux appartenant auxdits habitans de Hambourg et de Brême, ne seront point arrêtés à l'avenir, en tant qu'ils feront le commerce d'un port de ce royaume, ou d'un port neutre avec un autre port neutre; mais tous les vaisseaux et marchandises appartenant auxdits habitans, que l'on trouvera faisant le commerce avec un port ennemi, et qui ne viennent pas d'un port de ce royaume ou qui ne s'y rendent pas, seront arrêtés, livrés à l'adjudication prescrite par les lois, et déclarés de bonne prise. Les lords commissaires de la trésorerie de S. M., les lords-commissaires de l'amirauté, et le juge du tribunal suprême de l'amirauté, donneront, chacun en ce qui le concerne, les ordres nécessaires à ce sujet. » *Signé* FAWKNER.

On ne doute presque plus de la perte du vaisseau de ligne *le Blenheim*, qui avoit à bord l'amiral Trowbridge. On est d'autant plus porté à ajouter foi à cette funeste nouvelle,

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 5 Juillet 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Panurge, opéra en trois actes.

THÉATRE FRANÇAIS.
Le Cid, le Bourru bienfaisant.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
L'Intrigue aux Fenêtres, Lucile, les Deux Savoyards.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Le Collatéral, M. Musard, Fanfan et Colas.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Les Deux Prisonniers, Arlequin Double, la Danse interrompue.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
M. Vautour, les Chevilles, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE LA CITÉ VARIÉTÉS.
Le Lovelace, le Pessimiste, l'Intendant Comédien.

THÉATRE DE MOLIÈRE.
Le Spectre, le Petit Cousin, les Chaises à Porteurs.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.
Les Deux Creoles, Frédégonde.

AMBIGU-COMIQUE.
L'Homme à trois Visages, les Chevaliers du Lion.

THÉATRE DE LA GAITÉ.
La Queue du Diable, Amélie.

THÉATRE DES ÉLÈVES.
Les Trois Rivaux sans le savoir, Alméria.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.
Les Méprises, Arlequin Sourd-Muet, Caroline de Lichtfield.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.
Adelgonde, le Prince Lutin.

THÉATRE DE LA VIEILLE RUE DU TEMPLE.
Le Joueur, Clémence et Waldemar.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.
Le Bouquet, le Billet de logement, l'Amour hermite, Robert le Bossu.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte. Expériences de physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

PANORAMA.
Les Panorama d'Amsterdam, Londres et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 francs. — Le 13 du présent, la clôture du Panorama de Londres.

TIVOLI.
Auj., Fête champêtre, Danses, Jeux, Spectacles, Concert, Ascension de M. Forioso, Feu d'artifice.
Auguste, ce fameux voltigeur, a fait son début jeudi dernier : il va seconder Forioso. — Chacun d'eux, dans son genre, est d'une grande force, et on les a vivement applaudis tous deux. Dans le courant de ce mois, Garnerin fera une ascension nocturne dans un ballon lumineux.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la porte Saint-Martin.
Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix : 1 fr. 65 c.
Auj., second début de madame Forioso sœur et de sa troupe.

Auj., Bal à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

Digitized by Google

qu'on sait par la chaloupe *Harrier*, qui se trouvoit avec ce vaisseau de ligne et le *Java*, qu'elle a échappé avec beaucoup de peine à une violente tempête, qui l'a séparée du *Blenheim* et du *Java*, dont on n'a depuis aucune nouvelle.

La flotte du canal, sous les ordres de lord Gardner, a remis à la voile de Torbay, pour les environs de Brest.

Les ducs de Cambridge et de Cumberland se rendent à Ramsgate, pour prendre congé de la légion allemande.

Quoique le parlement se rassemble lundi prochain, on ne croit pas cependant qu'il y ait des débats avant le vendredi suivant. Lundi, les nouveaux représentans de la chambre des communes prêteront serment entre les mains de lord Stewart. Mardi, conformément à la proclamation du roi, on élira un nouvel orateur, qui sera présenté le même jour à la chambre des pairs. Les autres jours seront employés à recevoir les sermens des autres membres de la chambre, et vendredi on fera vraisemblablement la lecture du discours de S. M.

Suivant les dernières nouvelles de Saint-Domingue, Henri Christophe et Pétion vont en venir aux mains pour se disputer la souveraineté de l'île.

L'incommodité de sir Sidney-Smith vient d'un coup de pied de cheval qu'il a reçu à Alexandrie.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 4 juillet

— Le conseiller-d'Etat préfet de police, vu la lettre de S. M. l'Empereur et Roi, datée de son camp impérial de Friedland, le 15 juin 1807, par laquelle S. M. invite MM. les archevêques et évêques de l'Empire à réunir ses sujets dans leurs églises cathédrales et paroissiales, pour y chanter un *Te Deum*, à l'occasion de la victoire éclatante qui vient d'être remportée par ses armes, sur le champ de bataille de Friedland, invite les habitans de Paris à illuminer la façade de leurs maisons, dans la soirée de dimanche prochain 5 juillet, jour où le *Te Deum* sera chanté dans l'église métropolitaine. La circulation des voitures, autres que celles des personnes qui se rendront à la Métropole, sera interdite dans les rues de la Juiverie, de la Lanterne et du Marché-Palu, depuis onze heures du matin jusqu'à la fin de la cérémonie.

— Le dividende des actions de la Banque pour le premier semestre de 1807, a été fixé à 39 fr., par un arrêté du conseil-général du 3 juillet courant. La réserve, depuis le 22 septembre 1806, est de 6 fr. 16 cent. Ce dividende sera payé à bureau ouvert, à partir de lundi 6 juillet courant, à l'hôtel de la Banque, place des Victoires. Les actionnaires pourront envoyer les fondés de pouvoirs pour recevoir, et signer les émargemens. Il est indispensable de présenter les titres d'inscription.

— La construction du pont de l'Ecole-Militaire est en pleine activité. La culée, du côté du Champ-de-Mars, est établie et armée d'anneaux de fer pour le service de la navigation. Une pile, destinée à supporter la première arche, s'élève audessus du niveau de la Seine. La consolidation d'une seconde pile est très-avancée. Le sable étant fort abondant en cette partie de la rivière, on est obligé de le tirer à force de bras, avant d'enfoncer les pilotis, qui, par cette précaution, acquièrent toute la consistance nécessaire. Un grand nombre d'ouvriers est aussi employé, à cent pas plus haut, vers le quai de Chaillot, à établir une jetée destinée à rétablir le cours de la Seine, qui en cet endroit s'élargit par un détour, et à la rejeter dans le lit qu'on lui a creusé le long de la rive gauche, dans l'alignement de la culée.

On profite du moment où la Seine est très-basse pour accélérer ces travaux; ils n'éprouvent aucune interruption ni les fêtes, ni les dimanches; on les continue même la nuit, et les ouvriers qui ont travaillé pendant la journée, sont relevés le soir par ceux qui ont pris du repos.

Pendant que l'on travaille à l'établissement des piles, les allées voisines du Champ-de-Mars se couvrent d'énormes pierres de taille que les ouvriers façonnent sur les dessins de l'architecte, de manière qu'aussitôt que les travaux de consolidation seront achevés, le cintrage des arches commencera et s'effectuera promptement, les pierres qui doivent le composer étant taillées à l'avance, et prêtes à occuper la place pour laquelle elles sont destinées.

— Un décret impérial du 31 mai, autorise M. l'archevêque d'Aix à fonder, à Marseille, un établissement d'éducation pour les filles pauvres de son diocèse, à la charge par lui de rédiger un réglement sur l'administration intérieure de cet établissement, lequel sera soumis à l'approbation de S. M.

— Dans la plupart des diocèses de France, le *Te Deum* chanté en actions de graces de la prise de Dantzick, a été précédé d'un mandement adressé par les évêques à leurs diocésains. On remarque, dans le mandement de MM. les vicaires-généraux du diocèse d'Orléans, le passage suivant dont la fin rappelle la lettre écrite par l'Empereur après la bataille de Friedland :

« Ce que l'Empereur a déjà fait, n'est-il pas aussi un gage assuré de ce qu'il se promet de faire? Mais vous l'aurez sans doute remarqué, chaque victoire qu'il a remportée a été constamment suivie d'un triomphe pour la religion : tant il est vrai que ce prince met sa gloire à faire régner le Dieu qui l'a fait vaincre! Conquérant en Italie, dans un temps où le courage même n'osoit se montrer ni religieux ni humain, quelles douces et consolantes espérances ne donna-t-il pas à l'illustre clergé de Milan? Qui peut oublier que, vainqueur à Marengo, c'est sur le champ de bataille qu'il projetta de ramener en France la religion exilée et proscrite? Et aussitôt ses mains victorieuses relèvent nos temples, et son front ceint de lauriers s'humilie avec tout son peuple devant la croix de Jésus-Christ. »

Le même jour que ce mandement étoit publié à Orléans, l'Empereur écrivoit de Friedland : « Cette victoire mémorable a signalé l'anniversaire de Marengo, de ce jour où tout couvert encore de la poussière du champ de bataille, notre première pensée, notre premier soin fut pour le rétablissement de l'ordre et de la paix dans l'Eglise de France. »

VARIETES.

Tableau des Révolutions de l'Europe, depuis le bouleversement de l'Empire Romain en Occident jusqu'à nos jours, précédé d'une Introduction sur l'Histoire, et orné de Cartes géographiques, de Tables généalogiques et chronologiques (1); par M. Koch, membre du Tribunat et de la Légion-d'Honneur, correspondant de l'Institut.

Voici un livre attendu depuis long-temps avec une impatience qui sera complétement justifiée. Voici le fruit de recherches infinies, faites pendant un grand nombre d'années, avec une constance admirable, par un homme dont l'érudition est aussi profonde qu'exacte, et que plusieurs ouvrages excellens ont mis au rang de nos plus doctes publicistes.

(1) Trois vol. in-8°. Prix : sur pap. carré, 24 fr., et 28 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez F. Schœll, lib., rue des Maçons-Sorbonne, n°. 19; et chez le Normant.

VARIETES.

Œuvres complètes de Salomon Gessner (1), précédées d'une Notice sur sa vie. (IIe et dernier Article.)

On a vu dans notre premier article avec quel mépris insultant un Schiller, un faiseur de mélodrames allemands qu'on n'oseroit pas jouer ici aux Boulevards, parle de notre immortelle littérature, de ce siècle à jamais mémorable où fleurirent les plus heureux génies que les lettres aient produits depuis les Grecs et les Latins. N'est-ce pas le cas de remarquer que jamais on n'eut en France de ces grossières préventions? Et sans parler de cette multitude sans discernement et sans goût qui, parmi nous et *parmi nous seuls*, toujours prête à dénigrer les talens nationaux, semble n'admirer de bon cœur que ce qui vient de l'étranger, peut-on nier que les vrais critiques français, difficiles à satisfaire, il faut l'avouer, parce qu'ils sont entourés de chefs-d'œuvre; parce que notre littérature n'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'un anneau de cette chaîne invisible qui, depuis les Grecs, lie ensemble tous les bons ouvrages qu'ont produit les lettres, dans tous les âges et dans tous les pays; que ces critiques cependant, loin d'imiter l'aveugle partialité de nos voisins, n'ont jamais refusé de rendre justice aux bons livres qu'ils ont vu naître chez eux, et se sont même toujours réjouis très-sincèrement de ces nouvelles richesses acquises à la poésie ou à l'éloquence? N'est-il pas un assez grand nombre d'auteurs anglais estimés parmi nous? Qui ne rend justice aux chefs-d'œuvre du Tasse, de l'Arioste, du Camoëns, de Michel Cervantes, etc.? Enfin, lorsque les Idylles de Gessner parurent, n'obtinrent-elles pas en France l'approbation générale?

Elles la méritoient sans doute; mais il est rare que la vivacité, la mobilité d'imagination qui fait le caractère distinctif de nos François, leur permette de garder une juste mesure dans le sentiment et l'expression de ce qui les flatte ou leur déplaît. Cette approbation donnée avec discernement par un petit nombre de bons esprits, fut de l'engouement, du fanatisme dans les autres; on ne se contenta pas de regarder Gessner comme un disciple heureux de Théocrite et de Virgile; on ne trouva pas même que ce fût assez, en le mettant sur la même ligne, d'en faire pour eux un rival redoutable : on le proclama hautement leur vainqueur; et le poète suisse fut mis sans façon au-dessus des deux princes de la poésie grecque et latine.

Un tel jugement est aussi exagéré qu'il le seroit de dire que Gessner n'a qu'un foible mérite; car c'en est un très-grand que d'avoir approché de ces deux poètes excellens, au point d'occuper après eux la troisième place, sans qu'aucun des poètes bucoliques qui ont écrit dans le long intervalle qui le sépare des siècles anciens, puisse la lui disputer. Mais il n'occupe que cette troisième place, et, nous ne craignons pas de le dire, à une distance assez considérable des deux premiers. D'abord il seroit ridicule de comparer *généralement* Gessner à Théocrite et à Virgile. Celui-ci, qui fut le plus grand des poètes bucoliques latins, est en même temps le seul poète épique que l'antiquité puisse, sinon opposer, du moins nommer après Homère. Mais ce que beaucoup de gens ignorent peut-être, c'est que Théocrite, qui soupira le premier ces naïves pastorales, ces tendres écrits *par les Graces dictés*, et si heureusement imités depuis par le cygne de Mantoue, fut aussi, par un rapport singulier avec son illustre imitateur, un poète digne de l'épopée; c'est que s'élevant, quand il l'a voulu, au ton le plus héroïque, il a laissé avec ces petits poëmes si naïfs et si délicats, les morceaux de poésie les plus majestueux, les plus sublimes peut-être qui aient été produits depuis Homère : vérité dont conviendront avec nous tous les amateurs de la langue grecque, qui ont lu *les Graces, Ptolémée, l'Education d'Hercule, les Dioscures*, etc., et qui frappera même ceux qui, ne pouvant pas lire l'original, voudront consulter la traduction élégante qu'en a donnée M. Geoffroy.

(1) Trois vol. in-12. Prix : 8 fr., et 10 fr. par la poste.
A Paris, chez le Prieur, libraire, rue des Noyers, n°. 45; et chez le Normant.

Digitized by Google

M. Ancillon, prédicateur à Berlin, a publié assez récemment, sous un titre semblable, un livre dont le but et les moyens sont très-différens. L'objet que s'est proposé M. Ancillon est de montrer quelles variations a subies, depuis le onzième siècle, le système d'équilibre qui, jusqu'à la révolution française, a été la cause ou le prétexte de toutes les guerres. Le plan de M. Koch est tout autre chose. Il a entrepris de décrire avec une juste étendue, et pourtant avec la rapidité et la précision qu'exige un livre élémentaire, les diverses révolutions qu'ont éprouvées, depuis la chute de l'Empire d'Occident, l'Europe en général, et en particulier chacun des Etats qui la composent; en un mot, de faire une histoire moderne générale depuis le cinquième siècle jusqu'à nos jours.

Pour mettre de l'ordre et de la clarté dans ce vaste récit d'événemens pour la plupart très-obscurs, M. Koch a partagé son ouvrage en huit sections ou périodes, dont chacune se rattache à quelqu'époque marquée par une grande révolution générale.

La première commence au démembrement de l'empire d'Occident, et va jusqu'à Charlemagne. M. Koch y décrit savamment l'histoire des différens peuples barbares, la naissance de plusieurs Etats nouveaux, formés par ces hordes septentrionales, l'origine et les progrès de la religion et de l'Empire de Mahomet, et l'irruption des Arabes dans le midi de l'Europe.

La seconde période contient le récit de la fondation de l'empire de Charlemagne, de ses progrès et de sa décadence. On y voit de ses provinces démembrées se former les royaumes de France, d'Allemagne, d'Italie, de Lorraine, des Deux-Bourgognes et de Navarre; les Normands appartiennent à cette époque. M. Koch raconte leurs incursions dans toute l'Europe, et particulièrement en France, où leur nom subsiste encore. Ces barbares créent de nouveaux Etats : c'est à eux que la monarchie des Russes doit son origine.

Otton-le-Grand commence la troisième période. Il fut le créateur de l'Empire d'Allemagne. Sous lui et ses successeurs, l'Allemagne devient puissance dominante; mais cette prospérité dura peu. M. Koch explique les causes qui amenèrent la décadence de ce vaste corps : il les trouve dans sa constitution vicieusement compliquée, dans le défaut d'unité, dans l'abus du système féodal, dans la puissance excessive du clergé, et enfin dans l'autorité que Grégoire VII donna au saint-siége. L'origine des royaumes chrétiens d'Espagne, la conquête de l'Angleterre par Guillaume, la fondation des monarchies du Nord, la grandeur des Russes sous Vladimir, complètent cette période, qui finit au onzième siècle.

La quatrième section s'étend depuis Grégoire VII jusqu'à Boniface VIII. Alors s'élève sur les ruines de l'Empire d'Allemagne, l'Empire nouveau des pontifes romains. Cette puissance, chef-d'œuvre de la plus profonde politique, fut créée par Grégoire VII, et fortifiée par Innocent III. Dans cette division se trouve comprise l'histoire intéressante des croisades et de la chevalerie, des progrès du commerce et de la navigation, de la renaissance de la jurisprudence, de la fondation des universités, de la splendeur de Venise et de Gênes. M. Koch décrit ensuite l'Allemagne livrée à l'anarchie, l'Espagne aux révolutions les plus sanglantes, la France et l'Angleterre commençant leur longue rivalité, les rois de Danemarck et de Suède devenus conquérans, la Russie et la Pologne envahies par les Tartares, l'Empire grec démembré par les Croisés, les conquêtes de Saladin et l'Empire des Mamelucks.

Un siècle et demi écoulé depuis Boniface VIII jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, forme la cinquième période. Boniface VIII avoit élevé la puissance pontificale plus haut qu'aucun de ses prédécesseurs; mais alors l'excès même de ce pouvoir en amena la chute. Philippe-le-Bel osa le premier défendre les libertés françaises contre l'autorité temporelle du saint-siége. Une bulle de Boniface le déclaroit sujet du pape pour le temporel ainsi que pour le spirituel; il la fit brûler. Les conciles de Constance et de Bâle travaillèrent aussi à limiter le pouvoir exorbitant qu'avoient pris les souverains pontifes. Le grand schisme d'Occident vint encore diminuer leur influence. Les lettres alors commençoient à renaître, et l'on vit le fameux Dante Alighieri défendre contre la cour de Rome l'empereur Louis de Bavière. Vers ce même temps on découvre le papier, l'imprimerie, la poudre à canon, la boussole; le commerce fleurit en Italie et dans les villes Anséatiques; un nouveau système fédératif se forme en Allemagne, et la confédération helvétique prend naissance.

La sixième période va de la prise de Constantinople jusqu'à la paix de Westphalie. Elle est féconde en grands événemens. Les lettres et les arts reparoissent en Europe; l'Amérique est découverte, une nouvelle route est trouvée vers les Indes; Luther et Calvin troublent l'Europe; la paix de Westphalie termine la guerre de Trente-Ans, et fixe pour un siècle et demi le sort de la plupart des Etats de l'Europe.

Le siècle de Louis XIV forme la septième période; et la huitième s'étend de la paix d'Utrecht qui termine la lutte entre la France et les puissances jalouses de sa grandeur, jusqu'à la révolution française où l'auteur s'est arrêté.

Tous ces événemens et mille autres plus ou moins importans qui viennent s'y rattacher sont racontés par M. Koch avec une clarté remarquable, et cette précision forte et savante d'un homme qui est bien maître de son sujet. Le style est correct et sage, ainsi que les idées et les principes de l'auteur. Il faut encore louer M. Koch de n'avoir rien avancé sans témoignage; c'est ainsi qu'il faut toujours écrire l'histoire des temps dont on n'a pas été témoin. Ses nombreuses citations prouvent, et son exactitude singulière et son immense lecture.

Mais je n'ai pas encore fait connoître tout ce que cet important ouvrage a d'utile et de recommandable.

Dans une introduction très-instructive, M. Koch donne des notions générales sur l'histoire, sur les sources où elle puise, et sur les sciences qui servent à l'éclairer et à la fortifier, la géographie, la chronologie et la généalogie. Ensuite une esquisse rapide de l'histoire ancienne conduit le lecteur jusqu'à l'invasion des Barbares au cinquième siècle, époque à laquelle M. Koch commence son récit.

Cette Introduction est suivie de *Tablettes chronologiques* très-détaillées, où sont marquées les dates des principaux événemens jusqu'au 31 décembre 1806. Quoique la révolution française et les guerres qui l'ont suivie soient hors du plan de l'auteur, on doit lui savoir gré cependant d'en avoir consigné tous les faits considérables dans cette partie de son ouvrage. Ces *Tablettes* ne sont pas seulement indispensables à ceux qui voudront étudier le livre de M. Koch, elles peuvent encore servir de guide pour la lecture de toute autre histoire.

Mais ce qui distingue sur-tout cet ouvrage, ce sont cinq cartes géographiques, qui représentent l'Europe à différentes époques du moyen âge. La première montre l'Empire d'Occident, vers la fin du quatrième siècle, avant l'invasion des Barbares; la seconde offre la situation de l'Europe, à la fin du cinquième siècle; la troisième est le tableau de l'Empire de Charlemagne; dans la quatrième on voit cet empire démem-

---

Gessner, dans le seul poëme où il a essayé de prendre un ton plus élevé, bien qu'il n'ait point été malheureux dans cet essai, est cependant loin de cette grandeur : les sons de la lyre épique semblent s'amollir sous ses doigts; et lors même qu'il en veut tirer des accens plus nobles et plus énergiques, on croit entendre soupirer encore la flûte du berger.

Si l'on considère maintenant le style, il faudra avouer que, sous ce rapport, Gessner ne jouit pas d'une estime parfaite, même parmi les Allemands, qui le mettent au-dessous de beaucoup de leurs poëtes pour la pureté et l'élégance : chose dont ils sont juges sans appel parmi nous, et que nous devons croire sans examen, parce qu'il leur appartient d'avoir là-dessus une autorité entière et respectable. Si l'on ajoute à cela qu'il a écrit dans une *prose mesurée* qui lui aplanissoit un grand nombre de difficultés, tandis que les deux poëtes anciens, assujettis à toutes les contraintes de la poésie, sont cependant comptés parmi les modèles les plus parfaits de la diction, on conviendra sans doute que, dans cette partie si importante de l'art, il n'est pas même possible de faire entr'eux et lui aucune comparaison.

Il la soutiendra beaucoup mieux, si l'on considère, dans ses petites pièces, l'heureuse invention, les sentimens et les images dont elles sont animées; cependant, sous ce rapport encore, nous sommes loin de partager l'opinion de bien des gens : par exemple, celle de son traducteur, quoique nous soyons d'ailleurs fort disposés à la lui pardonner. Il semble, en effet, qu'il soit d'une nécessité absolue qu'un traducteur ou éditeur soit frappé d'un malheureux aveuglement qui lui fait regarder l'auteur dont il s'occupe, non-seulement comme un écrivain sans défaut, mais encore comme le premier des écrivains : « Gessner, dit-il, se vante d'avoir pris Théocrite pour modèle. Si j'ose » dire ce que j'en pense, *il a fait beaucoup mieux; il a observé la » nature, et il l'a peinte;* il a du moins sur ce poëte l'avantage que » les modernes en général ont presque toujours sur les anciens qui réus» sissent pour l'ordinaire *beaucoup mieux* dans l'expression des dé» tails, *que dans l'art de les arranger convenablement et d'en com» poser un tableau intéressant.* »

Il est difficile d'écrire avec moins de réflexion et de rassembler plus d'erreurs en moins de mots. « Gessner a fait beaucoup mieux que » Théocrite : *il a observé la nature et il l'a peinte!* » Qu'est-ce que cela signifie? Théocrite est donc un foible observateur et un méchant peintre de la nature? Si cela est, loin de pouvoir être comparé à Gessner, il n'est pas même un poëte, puisqu'il manque à la condition la plus essentielle de la poésie, et sans laquelle même on ne conçoit pas qu'elle puisse exister. Voilà cependant la conséquence rigoureuse qu'il faut tirer de semblables paroles.

Mais ce qui suit est beaucoup plus fort : « Les anciens réussissent » mieux dans l'expression des détails que *dans l'art d'en composer » un tableau intéressant.* » Voilà assurément une des plus grandes hérésies littéraires qui aient jamais été prononcées : c'est le contraire qu'il falloit dire. C'est dans la disposition du tableau; c'est dans l'art de n'en saisir que les traits principaux, les seuls nécessaires pour frapper l'imagination sans la fatiguer; c'est dans cet artifice merveilleux que leur facilite la souplesse de leur langue, d'établir par l'arrangement combiné des mots, les plus heureuses gradations dans les images et dans les idées, que les anciens l'emportent de beaucoup sur les modernes, et n'ont pu être égalés par ceux même qui les ont le plus heureusement imités. C'est dans cet art qu'excellent sur-tout Théocrite et Virgile; et, s'il faut le dire, c'est l'un des côtés les plus foibles de Gessner, à qui l'on peut reprocher, dans les peintures d'ailleurs si vraies et si aimables qu'il présente de la nature, de ne savoir ni en bien disposer les traits, ni s'arrêter dans les détails. Le traducteur, par une contradiction très-remarquable, l'avoue lui-même quelques pages plus loin : « Peut-être, dit-il, reprochera-t-on en France à Gessner de » s'attacher un peu trop à peindre, et de descendre *dans un trop grand » détail* de circonstances; *ces détails sont un mérite aux yeux des » Allemands.* »

Digitized by Google

bré; la cinquième représente l'Europe au onzième siècle, quand l'Empire d'Allemagne en étoit la puissance prépondérante.

Ces cartes, dont l'idée est si heureuse, dont l'utilité est si manifeste, dont l'exécution exigeoit des connoissances étendues, et offroit de grandes difficultés, sont gravées avec beaucoup de soin et d'exactitude, et dans un format commode. Chacune est accompagnée d'une explication très-développée; mais M. Koch n'a pas encore borné là ses travaux. Quatre-vingt-douze tables généalogiques donnent la filiation des princes qui ont gouverné en Europe pendant treize siècles. On sent de quelle importance elles seront pour l'intelligence de plusieurs histoires obscures et compliquées; quelle lumière elles répandront, par exemple, sur les guerres civiles d'Angleterre, sur les guerres des rois du Nord, sur les révolutions de la Russie, enfin sur les prétentions formées par plusieurs maisons aux trônes de Portugal, d'Espagne, de Hongrie, de Bohême et des Deux-Siciles.

Une ample table des matières termine l'ouvrage et en complète l'utilité, en le rendant facile à consulter.

Comme le nom étranger de M. Koch et son long séjour à Strasbourg pourroient faire penser que son style n'est peut-être pas aussi bon que je l'ai dit, je remplirai ce qui me reste de place par une citation. Je la prends au commencement même du livre.

« L'Empire romain marchoit depuis long-temps vers sa » décadence, ses ressorts étoient usés, et il ne falloit plus de » grands efforts pour abattre un colosse qui avoit perdu sa » force et sa vigueur. Les vices du gouvernement, le relâchement de la discipline, l'acharnement des sectes, la misère » du peuple, tout annonçoit la ruine prochaine de l'Empire; » divisés par des haines, énervés par le luxe, accablés par le » despotisme, les Romains étoient dans l'impuissance de faire » face aux nombreux Barbares du Nord, qui ignorant la mollesse, affrontant les dangers et la mort, avoient appris à » vaincre dans les armées romaines. Plusieurs empereurs, » guidés par une politique peu éclairée, avoient pris à leur » solde des corps entiers de Barbares, et pour récompense » de leurs services, leur avoient assigné des établissemens » dans les frontières de l'Empire. C'est ainsi que les Francs » avoient obtenu, par forme de gratification, des terres dans » la Gaule Belgique, et qu'on en avoit accordé dans la Pannonie et dans la Thrace aux Vandales, aux Alains, aux » Goths et à d'autres Barbares, etc. »

J'ajouterai une observation. J'ai remarqué que M. Koch cite la carte géographique dite de Pentinger, connue du cinquième siècle, et composée sous Théodose Ier. Il est vrai que cette opinion est reçue généralement, et elle a même fait donner à cette carte le nom de Théodosienne. Mais il me semble aussi que M. Conrad-Mannert a fort bien prouvé que l'exemplaire de Pentinger a été copié au treizième siècle, et probablement par le même moine qui nous a laissé des Annales de Colmar, rapportées dans le premier tome d'Urstisius; en second lieu, que l'original qui avoit servi à cette copie, n'avoit pu être composé sous Théodose, parce qu'une foule d'indications topographiques sont évidemment étrangères à cette époque; enfin, que ce monument ne pouvoit être placé ni plus haut ni plus bas que le commencement du troisième siècle; ce qui en fixe la date au règne de l'empereur Sévère. Comme la carte de Pentinger est de la plus haute importance, il seroit fort à desirer que cette intéressante dissertation de M. Mannert fût plus connue en France. Si un homme instruit qui auroit du loisir et du zèle, vouloit consacrer quelques heures à en faire la traduction, il rendroit un vrai service aux lettres savantes.

n

COURS DE LA BOURSE DU 4 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banc	54f	0 0	54f	1 2
— Courant.	55	5 8	56	1 8
Hambourg...	186	1-2	185	1 2
Londres....	00	000	00	0c
Madrid eff..	15	55	15	50
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	55	15	45
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff...	00	00	00	00
Lisbonne...	000	00	465	00
Gênes eff...	465c		4610	
Livourne...	5050		504c	
Naples.....	425	00	000	00
Milan......	71	p. 6f	81	0-s.
Basle......	1	0 op	2	0-op
Francfort...	0	0-op	0	00
Vienne....	000	0-0	119	00
Lyon.....	1-4 p	0-0	1	3-8p
Marseille...	1-4 p	0-0	1	3-8p
Bordeaux...	1 8 p	0 0	1	1-4p
Montpellier.	1-2 p	00j	0	0 op
Genève....	0-0	00j	181	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme.............. 345f 20c

Or par-phé, les 1000-2000 l'hectogramme......... 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme........ 000f 00c

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 57

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme.......... 000 00

Piastre.......... 5 35

Quadruple.......... 81 10

Ducat.......... 11 15

Souverain.......... 34 5

Effets publics.

C. p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 78f 10c 78f 78f 10c 15c 000 00c 000

Idem. Jouiss du 22 sept. 1807, 75f 25c 00f 00c 00c.

Banque de Fr. 0000f 0000f 000 0 0c 000f. 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 000 à 0f 000

— S. Domingue.. 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans.. 0 00 à 0 000

— brut....... 0 00 à 0 000

Coton du Levant. 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000

Huile d'olive... 0 00 à 0 000

Potasse d'Amér.. 000 à 0f 0f 000

Eau-de-vie, 3/6 00f 00c à 00f 00

ANNONCE.

VIIe, VIIIe et IXe Cahiers de la cinquième Année de la souscription à la *Bibliothèque Physico-Economique, instructive et amusante, à l'usage des habitans des villes et des campagnes*; publiée par Cahiers, avec des Planches, le premier de chaque mois, à commencer du 1er brumaire an XI; par une société de savans, d'artistes et d'agronomes, et rédigée par C. S. Sonnini, de la Société d'agriculture de la Seine, etc. Ces trois nouveaux Cahiers, de 216 pages, avec des Planches, contiennent, entr'autres articles intéressans et utiles:

De la culture du lin et du chanvre, des semences à faire et des soins à donner aux prairies pendant le mois d'avril; par madame Gacon-Dufour. — Réflexions sur la taille de la vigne, des saveurs et des propriétés des plantes; par M. Jolyclerc. — Nouveau remède contre la brûlure. — Travaux de la fermière dans le mois de mai; par madame Gacon-Dufour. — Sur la culture de la vigne sans échalas, etc. — Manière de cultiver les vergers et les arbres à fruits; par M. Marshal. — Procédé de M. de Miramond, pour la culture de la vigne sans échalas. — Sur la conservation des propriétés diverses dans les végétaux, etc.; par M. Jolyclerc. — Du danger que présente l'usage de la bière d'Angleterre. — Méthode facile, infaillible et peu coûteuse, de construire une petite machine qui marque, à l'obscurité, l'heure qu'il est dans un temps déterminé, etc.; par M. Vincent Malacarne. — Des labyrinthes. — Culture du coton en France; par S. Exc. Mgr. Champagny. — Moyen de détruire les chenilles. — Chasse aux alouettes pendant la nuit. — Sur l'abus des bottes. — Nouvelles baguettes d'artillerie. — Remarques sur le carreau ou endurcissement du bas ventre des enfans; par M. Nauche.

Note. Le prix de cette cinquième Année, composée de 15 Numéros, est de 15 fr. pour les 15 Cahiers, que l'on reçoit francs de port par la poste, à partir du mois d'octobre 1806, jusqu'au 31 décembre 1807. La lettre d'avis et l'argent doivent être affranchis et adressés à Paris, chez Arthus-Bertrand, libraire, acquéreur du fonds de Buisson, rue Hautefeuille, n°. 23.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nous le savons; et c'est parce que les Allemands manquent de goût, qu'ils aiment cette minutieuse abondance. On la retrouve encore dans les discours du poëte, généralement trop longs et trop multipliés, quoique toujours gracieux et touchans. Enfin, nous ne pouvons accorder à ses partisans exagérés qu'il soit plus varié que Théocrite; car nous pensons au contraire que cette perfection idéale qu'il donne aux caractères et aux mœurs de ses bergers, répand une sorte de monotonie sur ses petites compositions. La nature humaine, même la plus épurée, conserve toujours quelques légères foiblesses: c'est à ces foiblesses que nous aimons à la reconnoître, et que nous reconnoissons aussi avec tant de plaisir ses grands peintres et ses fidèles observateurs. Nouvel avantage que les deux poëtes anciens ont sur le moderne, et dans lequel ils sont incomparables.

De tout ce que nous venons de dire, nous serions bien fâchés que l'on s'avisât de conclure que nous estimons peu Gessner. Nous le croyons sans doute à une grande distance de Virgile et de Théocrite; mais nous ne l'en considérons pas moins comme un des écrivains les plus charmans qui aient paru dans le dix-huitième siècle, et sans contredit comme l'homme qui, dans les lettres, fait le plus d'honneur à l'Allemagne. Ce n'est pas seulement un poëte doué d'une imagination flexible et brillante, plein de sens, de grace et de goût: ses écrits annoncent encore le meilleur et le plus religieux des hommes. Les sentimens dont il a rempli ses Idylles sont délicats sans subtilité, tendres, naïfs, innocens, sans fadeur. Le poëme de *la Mort d'Abel* est plein de scènes gracieuses et pathétiques: jamais on n'a peint avec des couleurs plus ravissantes la simplicité des premiers âges du monde; et dans cette belle pastorale, l'auteur, plus parfait sans doute, lorsqu'il exprime des sentimens doux ou des tableaux aimables, s'élève cependant quelquefois jusqu'à la majesté de l'épopée, et offre, sur-tout dans le caractère de Caïn, quelques traits d'une grande énergie. Nous préférons peut-être ce poëme aux Idylles, mais nous mettons au-dessus de tout *le Premier Navigateur*. Cette délicieuse composition, chef-d'œuvre de Gessner, réunit toutes les qualités que l'on admire dans ses autres poésies, sans en avoir les défauts; et il est peu de pièces, parmi les modernes, qui respirent autant que celle-là le goût de la belle antiquité.

Tel a été Gessner, pour avoir imité les anciens, dont il admiroit, dont il étudioit sans cesse les beautés. Sans cette étude, et sans cette imitation, il eût été, comme tant d'autres, *un auteur allemand*, et rien de plus; tandis qu'il est devenu un poëte de toutes les nations, et qui probablement vivra long-temps encore, quand

De Klopstock, de Schiller on ne parlera plus.

L'édition nouvelle que nous annonçons est assez correcte, assez jolie, mais gâtée par les détestables gravures dont elle est accompagnée. La traduction est celle que l'on connoit sous le nom d'*Hubert*, et que bien des gens croient de *Turgot*. On sait qu'elle est écrite avec beaucoup de grace et d'élégance. N.

Trois Quatuors pour clarinette, violon, alto et basse, composés et dédiés à M. Simonard de la Roche; par Charles Bochsa. Œuvre IIIe. Troisième livre de Quatuors.

Prix: 7 fr. 50 cent.

A Paris, chez Sieber, marchand de musique et d'instrumens, rue de la Loi, n°. 28, presque vis-à-vis la fontaine de la rue Traversière.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Le Curieux, comédie en un acte, et en vers; par M. Eugène. Représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Impératrice, rue de Louvois, le 4 juin 1807. Prix: 1 fr. 20 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez madame Masson, éditeur de pièces de théâtre, rue de l'Echelle Saint-Honoré, n°. 10.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, aujourd'hui JOURNAL DE L'EMPIRE, est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

HONGRIE.

Bude, 18 juin.

La diète a tenu le 17 sa 19e séance, et aujourd'hui la 20e. Dans celle du 17, on a fait lecture du projet de résolution relatif aux complétement des régimens hongrois, et il y a été fait quelques changemens.

S. A. R. l'archiduc Louis, directeur-général des frontières, est occupé maintenant à faire une tournée. Il est arrivé le 12 de ce mois à Carlstadt.

AUTRICHE.

Vienne, 24 juin.

L'ambassadeur de Perse, qui étoit parti d'ici il y a quelque temps, vient de revenir, toutes les communications étant interceptées par les troupes russes et serviennes; il n'a pas cru devoir s'engager sur la route qu'il se proposoit d'abord de suivre. Il en prendra une plus sûre pour retourner dans son pays.

L'épouse du prince Bagration, qui étoit ici depuis quelques mois, est partie ces jours derniers pour Pétersbourg.

Il est encore arrivé ici cette semaine plusieurs courriers français, ainsi qu'un courrier sicilien; ce dernier se rend au quartier-général de l'armée russe. On dit qu'il avoit pour mission d'annoncer le débarquement en Calabre du prince Hesse-Philipstadt; mais on a peine à croire qu'une expédition aussi mal conçue, fût liée aux opérations de l'armée russe.

L'empereur est parti pour Salzbourg d'où S. M. se rendra à Gratz en Styrie.

ALLEMAGNE.

Francfort, 1er juillet.

La gazette de Munich annonce la mort de l'ancien ministre prussien comte de Haugwitz.

La gazette d'Aschaffenbourg porte l'article suivant : « Une feuille publique dit, sous l'article de Francfort, du 14 juin, qu'en conséquence d'un traité particulier, S. A. Em. le prince primat, de la confédération du Rhin, a cédé la ville de Ratisbonne à S. M. le roi de Bavière. On déclare officiellement que ce traité n'existe pas. »

Il a paru à Dusseldorff une ordonnance de police qui défend : 1°. de se servir de pipes sans couvercles, sous peine d'une amende de 3 thalers (12 fr.); 2°. de fumer dans les rues, sous la même peine. Tout jeune homme au-dessous de seize ans ne peut faire usage du tabac; leurs parens, tuteurs, etc. sont chargés d'y tenir la main.

La Gazette de Vienne garde toujours le silence sur la révolution qui a précipité du trône le sultan Sélim; mais les lettres de cette ville s'appuient, dans le récit qu'elles font de cet événement, de l'arrivée à Vienne de l'internonce impérial qui étoit à Constantinople : cependant toutes ces lettres particulières varient sur les circonstances; quelques-unes disent même que Sélim III a été forcé de terminer sa vie par le poison, le lendemain du jour où Mustapha IV a été déclaré son successeur; or, si l'on tenoit ces détails de l'internonce impérial, témoin de cette révolution, ils devroient s'accorder sur tous les points. On continue toujours à affirmer que les chefs de cette révolution ont montré le plus grand respect pour les étrangers, et que la nouvelle administration est en tout soumise aux caprices des jannissaires.

S. E. M. le maréchal Kellerman est arrivé à Francfort ce matin.

ANGLETERRE.

Londres, 25 juin.

La seconde division de l'armée expéditionnaire part aujourd'hui ou demain. La troisième division ne tardera pas à suivre les deux précédentes. Si l'on en juge par le nombre des transports employés ou retenus par le gouvernement, 30 mille hommes au moins vont passer sur le continent.

M. Frère et lord Cathcart ont pris hier congé de S. M. : le premier se rend auprès du roi de Prusse en qualité de ministre plénipotentiaire, et le second va se mettre à la tête de notre armée du continent.

Sir John Duckworth va prendre le commandement en second de la flotte de la Manche : on ne dit pas encore sur quel vaisseau il hissera son pavillon.

Le nouveau parlement s'est assemblé le 22. La chambre des communes a nommé le même jour pour son orateur, M. Charles Abbot, le même qui remplissoit cette place dans le dernier parlement, ou plutôt qui n'a pas été remplie depuis que M. Addington, aujourd'hui lord Sidmouth, l'a quittée pour en occuper une dans le gouvernement et dans la chambre des pairs.

HOLLANDE.

La Haye, 30 juin.

Les magistrats des nouveaux départemens de la Hollande ont été chargés, par décret de S. M., en date du 28 mai dernier, de faire faire un recensement général de tous les habitans; ils vont procéder à cette importante opération, dont le but est d'offrir à S. M. une parfaite connoissance de la situation des habitans du royaume, afin de pouvoir établir et modifier, autant que possible, les impôts selon les facultés reconnues des contribuables. Ce recensement général contiendra

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 6 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.
L'Homme du jour, la Jeunesse de Henri V.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
L'Ami de la Maison, Une Folie.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Les Jeux d'Amour, le Retour du Mari, le Coureur d'Héritages.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Fanchon, la Mégalantropogénésia.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
La Nuit d'Auberge, le Greffier, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.
Les Sauvages de la Floride, Frédégonde.

AMBIGU-COMIQUE.
Le Faux Alexis, la Fille de la Nature.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
Fitz-Henri, la Queue du Diable.

THÉATRE DES ÉLÈVES.
La Fête de Cassandre, les Méprises, la Mémégalantropogénésie.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.
Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.
Adelgonde, la Biche au Bois.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.
Lucile, la Pièce d'entrée, l'Amour hermite, Robert le Bossu.

TIVOLI.
Auj. Div. champ., Danses, Jeux, Spectacles, Concert, Forioso, Feu d'art. M. Auguste, fameux voltigeur, fera ses exercices, ainsi que le saut de la planche en artifice.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Tartufe de Mœurs, Madame de Sévigné.

Le caractère de ce tartufe se trouve aussi dans *la Mère coupable*, sous le nom de *Beggears* : il est plus dans nos mœurs que celui du tartufe de religion, puisque l'hypocrisie des vertus sociales a succédé chez nous à l'hypocrisie religieuse; mais celle-ci est bien plus comique. L'hypocrite de probité et de sensibilité rentre dans la grande classe de tous les hommes faux, traîtres et fourbes; l'autre a un genre d'imposture singulier et piquant : l'abus des pratiques et du langage de la dévotion est extrêmement plaisant pour tous ceux qui ne sont point dévots, et le nombre en est infini.

Dans la pièce de M. Chéron, le tartufe est un personnage plus odieux que comique : il falloit un acteur aussi énergique que Damas pour le soutenir et le faire valoir. Le jeune frère du tartufe est un rôle aimable, brillant, plein d'intérêt; c'est aussi un de ceux qui fait le plus d'honneur à Armand. Cet acteur travaille beaucoup, et se forme de jour en jour : il doit bientôt paroître dans un rôle important, celui du marquis de *l'Ecole des Mères*, chef-d'œuvre de la Chaussée. La manière dont Armand joue dans *le Tartufe de Mœurs*, semble garantir son succès dans *l'Ecole des Mères*.

Les deux scènes les plus fortes de cet ouvrage sont celles du portrait et du paravent : la dernière sur-tout est bien dans le genre anglais. Shéridan n'est pas assurément un original sans copie : car on a fait des imitations sans fin de sa pièce intitulée *l'Ecole du Scandale*. Après toutes ces imitations, voici la pièce elle-même en personne qui vient

Digitized by Google

cinq divisions, dans lesquelles tous les habitans seront classés relativement à leur fortune, leur profession, et même leur état, soit comme père de famille ou comme célibataire.

On connoît aujourd'hui le montant exact des sommes versées pour le soulagement des habitans de Leyde, qui ont souffert par l'explosion du 12 janvier : il est d'un million soixante-quinze mille florins.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 5 *juillet*.

LXXXIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsit, le 21 juin 1807.

A la journée d'Heilsberg, le grand-duc de Berg passa sur la ligne de la 3e division de cuirassiers, au moment où le 6e régiment de cuirassiers venoit de faire une charge. Le colonel d'Avenay, commandant ce régiment, son sabre dégouttant de sang, lui dit : « Prince, faites la revue de mon régiment, vous verrez qu'il n'est aucun soldat dont le sabre ne soit comme le mien. »

Les colonels Colbert, du 7e de hussards; Lery, du 5e, se sont fait également remarquer par la plus brillante intrépidité. Le colonel Borde-Soult, du 22e de chasseurs, a été blessé. M. Guehenenc, aide-de-camp du maréchal Lannes, a été blessé d'une balle au bras.

Les généraux aides-de-camp de l'Empereur, Reille et Bertrand, ont rendu des services importans. Les officiers d'ordonnance de l'Empereur, Bongars, Montesquiou, Labiffe, ont mérité des éloges pour leur conduite.

Les aides-de-camp du prince de Neuchâtel, Louis de Périgord, capitaine, et Pivé, chef-d'escadron, se sont fait remarquer.

Le colonel Curial, commandant les fusiliers de la garde, a été nommé général de brigade.

Le général de division Dupas, commandant une division sous les ordres du maréchal Mortier, a rendu d'importans services à la bataille de Friedland.

Les fils des sénateurs Pérignon, Clément de Ris et Garran de Coulon, sont morts avec honneur sur le champ de bataille.

Le maréchal Ney s'étant porté à Gumbinnen, a arrêté quelques parcs d'artillerie ennemie, beaucoup de convois de blessés, et fait un grand nombre de prisonniers.

LXXXIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsit, le 22 juin 1807.

En conséquence de la proposition qui a été faite par le commandant de l'armée russe, un armistice a été conclu dans les termes suivans :

ARMISTICE.

S. M. l'Empereur des Français, etc. etc., et S. M. l'empereur de Russie, voulant mettre un terme à la guerre qui divise les deux nations, et conclure, en attendant, un armistice, ont nommé et muni de leurs pleins-pouvoirs; savoir : d'une part, le prince de Neuchâtel, major-général de la Grande-Armée; et de l'autre, le lieutenant-général prince Labanoff de Rostow, chevalier des ordres de Sainte-Anne, grand-croix, etc. lesquels sont convenus des dispositions suivantes :

Art. Ier. Il y aura armistice entre l'armée française et l'armée russe, afin de pouvoir dans cet intervalle négocier, conclure et signer une paix qui mette fin à une effusion de sang si contraire à l'humanité.

II. Celle des deux parties contractantes qui voudra rompre l'armistice, ce que Dieu ne veuille, sera tenue de prévenir au quartier-général de l'autre armée, et ce ne sera qu'après un mois de la date des notifications, que les hostilités pourront recommencer.

III. L'armée française et l'armée prussienne concluront un armistice séparé, et à cet effet des officiers seront nommés de part et d'autre. Pendant les quatre ou cinq jours nécessaires à la conclusion dudit armistice, l'armée française ne commettra aucune hostilité contre l'armée prussienne.

IV. Les limites de l'armée française et de l'armée russe, pendant le temps de l'armistice, seront depuis le Curisch-Haff, le Thalweg du Niemen; et en remontant la rive gauche de ce fleuve jusqu'à l'embouchure de Lorasna à Schaim, et montant cette rivière jusqu'à l'embouchure du Bobra, suivant ce ruisseau par Bogari, Lipsk, Stabin, Dolistowo, Goniondz, et Wizna jusqu'à l'embouchure du Bobra dans la Narew, et de là remontant la rive gauche de la Narew par Tykoczyn, Suras-Narrew, jusqu'à la frontière de la Prusse et de la Russie; la limite dans le Frisch-Nerung sera à Nidden.

V. S. M. l'Empereur des Français et S. M. l'empereur de Russie nommeront, dans le plus court délai, des plénipotentiaires, munis des pouvoirs nécessaires pour négocier, conclure et signer la paix définitive entre ces deux grandes et puissantes nations.

VI. Des commissaires seront nommés de part et d'autre, à l'effet de procéder sur-le-champ à l'échange, grade par grade, et homme par homme, des prisonniers de guerre.

VII. L'échange des ratifications du présent armistice sera fait au quartier-général de l'armée russe dans quarante-huit heures, et plus tôt si faire se peut.

Fait à Tilsit, le 21 juin 1807.

Signé *le prince de Neuchâtel, maréchal*,
Alexandre Berthier;
Le prince Labanoff de Rostow.

L'armée française occupe tout le Thalweg du Niémen, de sorte qu'il ne reste plus au roi de Prusse que la petite ville et le territoire de Memel.

Proclamation de S. M. l'Empereur et Roi *à la Grande-Armée.*

Soldats,

Le 5 juin nous avons été attaqués dans nos cantonnemens par l'armée russe. L'ennemi s'est mépris sur les causes de notre inactivité. Il s'est aperçu trop tard que notre repos étoit celui du lion : il se repent de l'avoir troublé.

Dans les journées de Guttstadt, de Heilsberg, dans celle à jamais mémorable de Friedland, dans dix jours de campagne enfin, nous avons pris 120 pièces de canon, 7 drapeaux; tué, blessé ou fait prisonniers 60,000 Russes; enlevé à l'armée ennemie tous ses magasins, ses hôpitaux, ses ambulances; la place de Kœnigsberg, les 300 bâtimens qui étoient dans ce port, chargés de toute espèce de munitions; 160,000 fusils que l'Angleterre envoyoit pour armer nos ennemis.

Des bords de la Vistule, nous sommes arrivés sur ceux du Niémen avec la rapidité de l'aigle. Vous célébrâtes à Austerlitz l'anniversaire du couronnement; vous avez cette année dignement célébré celui de la bataille de Marengo, qui mit fin à la guerre de la seconde coalition.

Français, vous avez été dignes de vous et de moi. Vous rentrerez en France couverts de tous vos lauriers, et après avoir obtenu une paix glorieuse qui porte avec elle la garantie de sa durée. Il est temps que notre patrie vive en repos, à l'abri de la maligne influence de l'Angleterre. Mes bienfaits

---

de se montrer au théâtre des Variétés Etrangères : il est vrai qu'elle a été forcée, même pour loger à l'hôtel des Variétés Etrangères, de prendre l'habit français. Il arrive souvent aux voyageurs de n'oser garder le costume de leur pays dans une ville étrangère, pour ne pas devenir l'objet d'une curiosité importune, de même que les animaux rares qu'on montre à la Foire. Il seroit à souhaiter qu'une comédie anglaise, allemande ou espagnole, attirât autant de spectateurs au théâtre, quand elle conserve sa forme nationale, qu'un Chinois, un Indien, un Persan quand il se promène dans une capitale de l'Europe, avec les habits de sa nation; mais tout le contraire arrive : on commence par siffler l'étrangère au théâtre, et l'on finit par ne pas même la regarder, à moins qu'on ne l'habille à la française.

Ce qu'il y a de curieux et de piquant dans ces drames, c'est leur costume étranger; et c'est là précisément ce qu'on retranche : on veut qu'ils soient vêtus comme des Parisiens; ce qui leur donne un air gauche et embarrassé. Notre délicatesse sur ce point n'est pas raisonnable; et ce n'étoit pas la peine d'établir un théâtre des Variétés Etrangères, pour n'y voir que des ouvrages arrangés à la mode de Paris.

Madame de Sévigné.

Il a fallu être bien hardi pour entreprendre de faire parler madame de Sévigné : on n'y a pas réussi; et ce n'est point madame de Sévigné qui parle dans la pièce. Ses occupations ne valent pas mieux que ses discours; on ne l'emploie qu'à des misères très-indignes d'elle : c'est une maladresse de choisir des personnages si connus; leur réputation écrase l'auteur. Cette pièce, peu agréable par elle-même, et plus que médiocrement reçue dans la nouveauté, a été maintenue et soutenue par les acteurs : elle fournit un rôle à Mlle Contat, Fleury et Mlle Mars y jouent; c'est le plus grand mérite de l'ouvrage.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Les Petits Savoyards.

Cette pièce fait beaucoup de plaisir. Mlle Michu est très-intéressante dans le rôle de Michel; madame Moreau joue avec succès le rôle de l'autre petit Savoyard, dont elle a bien saisi le caractère : quoique madame Moreau ne soit pas une débutante, elle paroît une actrice nouvelle par les efforts qu'elle fait pour plaire. Le même jour, elle s'est distinguée comme actrice et comme cantatrice dans *le Calife de Bagdad*, par le rôle du Kesi : sa voix est pure, légère et brillante; elle a même des tons graves, qu'on a remarqués avec étonnement dans la chanson que le petit Savoyard chante dans la cheminée. Il manquoit à madame Moreau une certaine ardeur : depuis quelque temps, elle semble s'animer d'un feu nouveau, son talent se réveille.

J'ai souvent eu occasion d'observer que ce théâtre ne manque point de sujets; mais les uns ne travaillent point, et sont plus occupés du soin de jouer beaucoup que de celui de bien jouer; d'autres restent sans exercice, ou ne sont pas employés dans le genre qui leur convient. Ce théâtre n'est pas heureux en pièces nouvelles; c'est une disgrace qu'il faut réparer en remettant de bonnes pièces anciennes. La reprise de *Tom-Jones* n'a pas eu beaucoup de succès, parce que le genre est sévère, et parce que la pièce n'est pas aussi bien montée qu'elle pouvoit l'être : d'autres auront un meilleur sort, quand elles seront mieux choisies, mieux soutenues par les acteurs. Ce théâtre a un excellent répertoire; son genre, qui est la comédie lyrique, est fait pour plaire dans tous les temps : s'il a perdu cette première fleur, cette fraîcheur de la nouveauté qui jadis produit sa vogue, il possède un riche fonds qu'il n'avoit pas alors : tous les trésors qui successivement ont fait sa fortune sont aujourd'hui accumulés, et composent un capital immense; mais il faut le faire valoir, et c'est au répertoire de Feydeau qu'on peut appliquer le proverbe : *Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre.*

Digitized by Google

vous prouveront ma reconnoissance et toute l'étendue de l'amour que je vous porte.

Au camp impérial de Tilsit, le 22 juin 1807.

LXXXIIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsit, le 23 juin 1807.

Ci-joint la capitulation de la place de Neiss (1).

La garnison, forte de 6000 hommes d'infanterie et de 300 hommes de cavalerie, a défilé le 16 juin devant le prince Jérôme. On a trouvé dans la place 300 milliers de poudre et 300 bouches à feu.

— Le *Te Deum* a été chanté aujourd'hui dans l'église métropolitaine de Paris, avec les cérémonies d'usage; mais on pouvoit remarquer, dans la foule des spectateurs, une joie libre de toute inquiétude, et due aux bulletins publiés le matin même. L'espoir de revoir bientôt S. M. dans le sein de ses Etats, également cher à tous les Français, se fait avec raison toujours sentir plus vivement dans la capitale; et les expressions franches dans lesquelles l'armistice est conçu, les positions abandonnées à l'armée française, la proclamation de l'EMPEREUR, laissent peu de doute sur la conclusion d'une paix prochaine et durable.

— C'est en mémoire de l'auguste cérémonie du sacre de LL. MM. II. et RR., que S. S. a élevé l'église métropolitaine de Paris au rang de *basilique mineure*. Les premiers temples désignés sous le nom de *basilique* furent ceux que Constantin fit élever dans Rome en rendant la paix et la publicité du culte au christianisme. Ces temples distingués par leur grandeur et leur majesté, tels que ceux de Saint-Jean-de-Latran et de Saint-Paul, le furent aussi par les priviléges religieux que les papes leur accordèrent. L'un de ces priviléges consiste dans le droit qu'a le clergé de la basilique de faire porter devant lui, dans toutes les processions, un ornement de bois doré appelé *conopé*, auquel se trouve adaptée une petite cloche que l'on sonne de temps en temps, et qui est surmontée d'un pavillon de soie rayé rouge et jaune.

VARIETÉS.

Description de Jérusalem.

Cette description est extraite d'un article que M. de Châteaubriand vient d'insérer dans le *Mercure de France*. Je rendois compte, il y a quelques jours, d'un morceau publié, dans le même Journal, par un écrivain également célèbre: ainsi les auteurs les plus distingués de l'époque actuelle, semblent se disputer à qui enrichira le plus un Journal que tant de droits et de titres recommandent à l'attention des gens de lettres, et à l'estime du public. L'article de M. de Bonald n'avoit pas besoin de nos éloges pour faire une sensation très-vive, et pour attirer les censures de ceux qui, sans doute, ne nous accusent de méconnoître tous les talens, que parce qu'ils sentent qu'un tel reproche pourroit leur être adressé avec plus de justice; ils paroissent ne pas se douter que leurs critiques sont des gages plus sûrs de la supériorité de l'écrivain, objet de leurs satires, que toutes nos louanges. Il est de notre devoir de consigner ici tout ce qui paroît de remarquable dans la littérature; et c'est ce qui nous a engagés à parler de cet article, qui devoit émouvoir si fortement les esprits, comme c'est ce qui nous engage à rendre compte aujourd'hui de celui de M. de Châteaubriand: si les articles *d'un journal* deviennent quelquefois à présent le sujet des *observations que nous faisons dans le nôtre*, c'est qu'à présent la littérature se réduit presqu'à des journaux, et que les journaux ont gagné tout ce qu'elle a perdu.

Les premiers traits de la plume de M. de Châteaubriand, au retour d'un voyage qui a fixé les regards de toute l'Europe, ont été consacrés au *Mercure de France*; et ces traits sont précieux à recueillir. Quoiqu'il ne s'occupe point spécialement de son voyage dans l'article dont nous parlons, on y remarque une imagination pleine des grands spectacles dont elle vient d'être frappée, et qui ne peut s'empêcher de répandre les nouveaux trésors dont elle s'est enrichie; elle déborde, pour ainsi dire, de toutes parts, et sa brillante surabondance donne le plus vif éclat à une matière qui, d'elle-même, ne présentoit que quelques observations littéraires et quelques remarques d'érudition. Mais dans le compte qu'il rend du *Voyage pittoresque et historique de l'Espagne*, par M. de la Borde, M. de Châteaubriand semble être dominé par tous les souvenirs du sien, par toutes les sensations dont son âme s'est remplie à travers les contrées les plus illustres et sous les cieux les plus poétiques; de manière qu'en analysant le Voyage de M. de la Borde, il peint le sien propre de ces mêmes couleurs qui prêtent tant de charme à tous ses tableaux. Contemplons l'auteur du *Génie du Christianisme* sur les ruines de Jérusalem; jamais plus digne et plus illustre voyageur n'eut à décrire des lieux plus faits pour intéresser:

« Vue de la montagne des Oliviers, de l'autre côté de la vallée de Josaphat, Jérusalem présente un plan incliné sur un sol qui descend du couchant au levant. Une muraille crénelée, fortifiée par des tours et par un château gothique, enferme la ville dans son entier, laissant toutefois au-dehors une partie de la montagne de Sion, qu'elle embrassoit autrefois.

» Dans la région du couchant et au centre de la ville, vers le Calvaire, les maisons se serrent d'assez près; mais au levant, le long de la vallée de Cédron, on aperçoit des espaces vides, entr'autres l'enceinte qui règne autour de la mosquée bâtie sur les débris du Temple, et le terrain presqu'abandonné où s'élevoit le château Antonia et le second palais d'Hérode.

» Les maisons de Jérusalem sont de lourdes masses carrées fort basses, sans cheminées et sans fenêtres; elles se terminent en terrasses aplaties ou en dômes, et elles ressemblent à des prisons ou à des sépulcres. Tout seroit à l'œil d'un niveau égal, si les clochers des églises, les minarets des mosquées, les cimes de quelques cyprès et les buissons des aloès et des nopals ne rompoient l'uniformité du plan. A la vue de ces maisons de pierres, renfermées dans un paysage de pierres, on se demande si ce ne sont pas là les monumens confus d'un cimetière au milieu d'un désert?

» Entrez dans la ville, rien ne vous consolera de la tristesse extérieure: vous vous égarez dans de petites rues non pavées qui montent et descendent sur un sol inégal, et vous marchez dans des flots de poussière ou parmi des cailloux roulans; des toiles jetées d'une maison à l'autre augmentent l'obscurité de ce labyrinthe; des bazards voûtés et infects achèvent d'ôter la lumière à la ville désolée; quelques chétives boutiques n'étalent aux yeux que la misère; et souvent ces boutiques même sont fermées, dans la crainte du passage d'un pacha ou d'un cadi; personne dans les rues, personne aux portes de la ville; quelquefois seulement un paysan glisse dans l'ombre, cachant sous ses habits les fruits de son labeur, dans la crainte d'être dépouillé par le soldat; dans un coin à l'écart, le boucher arabe égorge quelque bête suspendue par les pieds à un mur en ruines: à l'air hagard et féroce de cet

(1) Elle a été imprimée textuellement dans le Journal de l'Empire.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Arlequin double.

Il y a long-temps que les arlequinades sont passées de mode; mais elles se conservent au Vaudeville, parce qu'il y a là un Arlequin qui vaut mieux que les arlequinades qu'on lui fait jouer. Les Cassandres sont plus en vogue que jamais; car tous les pères, les oncles et les tuteurs de comédie ne sont que des Cassandres. *Arlequin double* passe pour une pièce nouvelle, quoiqu'il y ait beaucoup de pièces anciennes où se trouve un double Arlequin, sans même y comprendre *les Jumeaux de Bergame*. Le fond de la pièce ne ressemble pas au titre; il est bien simple: c'est Gilles qui s'habille en Arlequin pour tromper la sœur de M. Cassandre, laquelle veut absolument épouser Arlequin. Il n'y a pas là d'étoffe même pour le plus mince vaudeville.

Celui-ci est moins une arlequinade qu'une mascarade; les personnages y sont travestis. M. Cassandre, par exemple, est un amant de la campagne, des bocages et des ruisseaux; il est passionné pour la nature comme un philosophe: il est vrai qu'à une certaine époque la philosophie a eu ses Cassandres; mais les Cassandres des parades ont toujours été des imbécilles de bonne foi, sans vernis philosophique.

Si, contre l'usage, on vouloit donner une sœur à M. Cassandre, ce ne pourroit être qu'une vieille ridicule, du genre le plus commun: celle-ci est une élégante, une coquette, une petite-maîtresse. Pour compléter les travestissemens, Arlequin est aussi un petit-maître, un bel-esprit musqué, un faiseur de madrigaux à l'eau-rose.

Dans cette pièce d'*Arlequin double*, on nous a donné le double de quelques mauvaises plaisanteries qui n'avoient pas réussi autrefois, et qui ce jour-là ont fait fortune. Tel est le jeu de mots du *grenadier* que les femmes veulent *avoir dans leur boudoir*; jeu de mots renouvelé du Journal des Modes, et qui même dans ce Journal avoit paru mauvais; mais dans le vaudeville nouveau, brillant d'une grace nouvelle, il a obtenu les honneurs du *bis*. Après cette profanation des honneurs, il faudra désormais regarder comme déshonoré tout couplet qu'on aura fait répéter.

Voici un autre trait qui n'est pas emprunté du Journal des Modes, et qui n'en est pas meilleur: Arlequin ne veut pas que sa maîtresse porte des roses; les autres amans en offrent à leur maîtresse. La rose, si l'on en croit Anacréon, est née du sang de Vénus, qui s'étoit piquée par mégarde; mais Arlequin se moque d'Anacréon, avec lequel il n'a rien de commun: l'exemple des autres amans n'est pas une règle pour lui; il ne ressemble à personne, pas même à un Arlequin; et il a un argument sans réplique pour prouver que sa maîtresse ne doit pas porter des roses. Il faut bien que je le dise, car on ne le devineroit jamais:

Vit-on jamais femme jolie,
Sur elle porter son portrait?

Cette saillie, de la même force que celle du *grenadier* dans un boudoir, a produit aussi sur le parterre le même enthousiasme; on l'a redemandée avec transport, comme un trait de génie. Il y a dans ce madrigal sur les roses, de quoi faire rougir le théâtre, l'auteur et le public; et si l'on se passionne pour de telles balivernes, où en sommes-nous? Si on rend des honneurs publics à des jeux de mots tels que celui-ci sur la coquetterie des vieilles:

Quand la vieillesse commence,
La toilette ne finit pas;

et cet autre sur les filles ennuyées de l'être, et qui

Se lassent bien moins de courir
Qu'elles ne se lassent d'attendre,

où en est le goût, où en est le théâtre? Ce n'est pas qu'on doive s'armer de sévérité contre ces quolibets, ce n'est pas qu'on ne puisse très-bien en rire sans conséquence: le mal est qu'on leur applaudisse, qu'on leur rende un honneur qu'ils ne méritent pas, et qu'on les regarde comme des traits d'esprit. La différence qu'il y a entre le

Digitized by Google

homme, à ses bras ensanglantés, vous croiriez qu'il vient plutôt de tuer son semblable, que d'immoler un agneau. Pour tout bruit dans la cité déicide, on entend par intervalle le galop de la cavale du désert : c'est le janissaire qui apporte la tête du bédouin, ou qui va piller le Fellah.

» Au milieu de cette désolation extraordinaire, il faut s'arrêter un moment pour contempler des choses plus extraordinaires encore. Parmi les ruines de Jérusalem, deux espèces de peuples indépendans trouvent dans leur foi de quoi surmonter tant d'horreurs et de misères. Là vivent des religieux chrétiens que rien ne peut forcer à abandonner le tombeau de Jésus-Christ, ni spoliations, ni mauvais traitemens, ni menaces de la mort. Leurs cantiques retentissent nuit et jour autour du Saint-Sépulcre. Dépouillés le matin par un gouverneur turc, le soir les retrouve au pied du Calvaire, priant au lieu où Jésus-Christ souffrit pour le salut des hommes. Leur front est serein, leur bouche riante. Ils reçoivent l'étranger avec joie. Sans forces et sans soldats, ils protègent des villages entiers contre l'iniquité. Pressés par le bâton et par le sabre, les femmes, les enfans, les troupeaux des campagnes se réfugient dans les cloîtres des solitaires. Qui empêche le méchant armé de poursuivre sa proie, et de renverser d'aussi foibles remparts? La charité des moines : ils se privent des dernières ressources de la vie pour racheter leurs supplians. Turcs, Arabes, Grecs, Chrétiens schismatiques, tous se jettent sous la protection de quelques pauvres religieux francs, qui ne peuvent se défendre eux-mêmes : c'est ici qu'il faut reconnoître avec Bossuet, « que » des mains levées vers le ciel, enfoncent plus de bataillons » que des mains armées de javelots. »

» Tandis que la nouvelle Jérusalem sort ainsi *du désert, brillante de clarté*, jetez les yeux entre la montagne de Sion et le temple; voyez cet autre petit peuple qui vit séparé du reste des habitans de la cité. Objet particulier de tous les mépris, il baisse la tête sans se plaindre; il souffre toutes les avanies sans demander justice; il se laisse accabler de coups sans soupirer; on lui demande sa tête : il la présente au cimetère. Si quelque membre de cette société proscrite vient à mourir, son compagnon ira, pendant la nuit, l'enterrer furtivement dans la vallée de Josaphat, à l'ombre du temple de Salomon. Pénétrez dans la demeure de ce peuple, vous le trouverez dans une affreuse misère, faisant lire un livre mystérieux à des enfans qui le feront lire à leur tour à leurs enfans. Ce qu'il faisoit il y a cinq mille ans, ce peuple le fait encore. Il a assisté six fois à la ruine de Jérusalem, et rien ne peut le décourager; rien ne peut l'empêcher de tourner ses regards vers Sion. Quand on voit les Juifs dispersés sur la terre, selon la parole de Dieu, on est surpris sans doute; mais, pour être frappé d'un étonnement surnaturel, il faut les retrouver à Jérusalem; il faut voir ces légitimes maîtres de la Judée esclaves et étrangers dans leur propre pays; il faut les voir attendant, sous toutes les oppressions, un roi qui doit les délivrer. Ecrasés par la croix qui les condamne, et qui est plantée sur leurs têtes, près du temple, dont il ne reste pas pierre sur pierre, ils demeurent dans leur déplorable aveuglement. Les Perses, les Grecs, les Romains ont disparu de la terre; et un petit peuple, dont l'origine précéda celle de ces grands peuples, existe encore sans mélange dans les décombres de sa patrie. Si quelque chose, parmi les nations, porte le caractère du miracle, nous pensons qu'on doit le trouver ici. Et qu'y a-t-il de plus merveilleux, même aux yeux du philosophe, que cette rencontre de l'antique et de la nouvelle Jérusalem au pied du Calvaire : la première s'affligeant à l'aspect du sépulcre de Jésus-Christ ressuscité; la seconde se consolant auprès du seul tombeau qui n'aura rien à rendre à la fin des siècles ? »

Cette description, dans ses teintes sombres et tristes, semble respirer toute la réprobation dont la ville *déicide* a été frappée, et l'on diroit que la voix du prophète se mêle ici aux accents du voyageur qui, sans rappeler aucune des sentences prononcées contre Sion, en retrace si fidellement l'exécution dans son récit énergique. Tel est l'art des grands écrivains : leur génie et leur imagination peignent ce que les autres ne font que raconter; et sans le secours de l'invention, sans s'écarter de la vérité, ils donnent à l'exactitude, qui par sa nature est froide et morte, le sentiment et la vie.

Y.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 5 juillet.

86 — 38 — 2 — 58 — 24.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 6 juillet 1807, au samedi 11; SAVOIR:

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestre échu le 22 juin 1807.

Dette viagère.

(1re classe ou sur une tête.)

Bureaux 1 du n° 1 au n°	1200
2 du n° 11501 à	12700
3 du n° 23001 à	23200
4 du n° 34501 à	35000
5 du n° 46001 à	47200
6 du n° 57501 à	58100

(2e classe ou sur 2 têtes.)

7 du n° 1 à	1100
8 du n° 16001 à	17100

(3e et 4e classes ou sur 3 et 4 têtes.)

11 du n° 1 à	300

Les lundi 6, jeudi 9 et samedi 11 juillet.

PENSIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Bur. 9 du n° 1 à	1600

Pensions civiles.

Bur. 10 du n° 1 à	1600

Pensions nouvelles intégrales.

Bur. 10 du n° 1 à	300

Pensions des veuves des défenseurs de la patrie.

Bur. 11 du n° 1 à	1500

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Les semestres échus les 1er nivose an 14, 22 juin et 22 décembre 1806, le mardi 7 juillet, par tous les bureaux.

ANNONCE.

Nouvelles Leçons élémentaires de l'Histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à ce jour; à l'usage des enfans des deux sexes. Par un professeur d'histoire, auteur de la Table Chronologique insérée à la suite de *l'Histoire du Directoire;* par M. Lacretelle le jeune. Ouvrage dédié aux chefs de Maisons d'Education. Un volume in-12. Prix : 1 fr., et 1 fr. 50 cent. par la poste

A Paris, chez Ponthieu, libraire, quai des Augustins, n°. 41.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

théâtre de Brunet et celui du Vaudeville, c'est qu'on s'amuse de ces sornettes chez Brunet, tandis qu'on les admire au Vaudeville. Ces niaiseries et ces platitudes ne sont jamais nuisibles que par le succès qu'elles obtiennent, et par l'opinion qu'on en a.

. *Nota.* Dans quelques exemplaires du Feuilleton d'avant-hier, article Beaux-Arts, pag. 4, col. 1re, ligne 13, au lieu de : *On sent qu'il n'appartiendroit qu'à des braves*, etc.; lisez : *On sent qu'il appartiendroit à des braves*, etc.

A la Petite-Pauline, rue des Fossés-Montmartre, n°. 8.

Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On continuera d'y trouver des assortimens bien choisis en mousselines et batistes dans toutes les qualités; en mousselines-gaze, unies et brochées, à 4 fr. et 5 fr.; en toiles imprimées, à dessins turcs; en robes de fantaisie, à raison de 14 fr. et 15 fr. la robe; en vrais nankins et mouchoirs des Indes; en schalls de Bagnères, et autres schalls de toutes espèces; en toiles de Hollande et autres dans toutes les qualités; en linge de table, dans tous les dessins, et sur-tout en grand et petit damier, à raison de 66 fr. le service; en chemises pour homme et pour femme, à 12, 15 et 18 fr.; et en robes, fichus et jabots brodés, au prix le plus modéré. On s'y charge de toutes demandes en commission pour les départemens.

L'Hermite du Colisée, estampe de douze pouces, sur dix de large, gravée au lavis en couleur, d'après Robert, membre de la ci-devant Académie de Peinture; par J. B. Morét.

Prix : 6 francs.

A Paris, chez l'Auteur, rue des Mathurins Saint-Jacques, n°. 1.

Il faut affranchir le port de lettre et l'argent, et ajouter 1 fr. pour la boîte qui devra contenir les épreuves demandées.

Cette estampe représente un hermite faisant sa prière, et deux jeunes filles derrière lui, qui saisissent ce moment pour lui enlever un pot de fleurs qu'il a placé devant sa Madone.

Le fond du tableau représente les ruines du Colisée.

Le pendant paroîtra dans le mois de septembre prochain, et sera gravé d'après le même maître.

Conseils d'une Mère à sa Fille, paroles de madame Perrier; air et accompagnement de piano, par Beauvarlet-Charpentier, organiste et maître de piano.

Prix : 1 fr. 50 c.

A Paris, chez l'Auteur, quai d'Alençon, n°. 27, Isle Saint Louis.

Chez Louis, éditeur et marchand de musique, rue du Roule, n°. 16, à la Croix-d'Or.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Vie de Frédéric II, roi de Prusse, ou Tableau des Evénemens historiques, militaires, politiques, des sciences et des arts, sous le règne de ce prince; par M. Denina, bibliothécaire de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie. Troisième édition. Un vol. in-8°., orné du portrait en taille-douce de ce roi, à l'âge de soixante-quatorze ans, et d'une autre planche. Prix : 3 fr. 50 c., et 4 fr. 80 c. par la poste.

A Paris, chez Ch. Villet, libraire-commissionnaire, rue Hautefeuille, n°. 1.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal, on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

Widdin, 5 juin.

La colonne russe qui devoit faire sa jonction avec les Serviens, a pénétré enfin par la petite Valachie, est arrivée sur le Danube, a tenté de passer ce fleuve et de s'emparer de l'île d'Ostrow; mais elle a échoué complétement dans cette opération. Les batteries établies depuis peu dans cette position, et les chaloupes canonnières envoyées de Widdin ont secondé la division turque. Le capitaine français Bigeix a contribué à ce succès par la bonne direction qu'il a su donner à l'artillerie.

La colonne russe s'est mise en retraite en toute hâte par la montagne, pour gagner promptement Rimnick et suivre la retraite de Michelson. Les Serviens sont toujours cernés par Hidris-Pacha.

Ils se retiroient en Servie, lorsque le canon tiré sur le Danube les arrêta.

Sur ces entrefaites l'armée ottomane a passé le Danube le 1er juin.

Michelson ayant eu avis de ces dispositions, a écrit une lettre à Mustapha. Il lui dit que la Russie n'est point en guerre avec la Porte, et qu'il évacuera Bucharest sous peu de jours. On lui a répondu dans les termes suivans : « Tu n'es pas en guerre avec la Sublime-Porte, et tu as envahi ses Etats. Tu n'es pas en guerre avec la Sublime-Porte, et tu assiéges ses places fortes; tu as pris Choczim, Bender, égorgé les Musulmans qui s'y trouvoient renfermés. Nous savions que les Russes étoient nos ennemis, nous les savions braves, mais pas hypocrites à ce point. Cesse de feindre, fuis; mais ne te déshonore pas par de vils mensonges et par des subterfuges inutiles. Au reste, si tu n'es pas notre ennemi, retourne au-delà du Niester, rends-nous nos places fortes, et cesse de susciter des rebellions dans notre pays. »

Et en faisant cette réponse, l'armée a doublé de marche.

(*Moniteur.*)

AUTRICHE.

Vienne, 25 juin.

On a reçu hier des nouvelles de Constantinople du 3 de ce mois. La tranquillité continuoit de régner dans cette capitale. Le général Sébastiani et plusieurs autres ministres étrangers s'y trouvent toujours, et leurs personnes ainsi que leurs propriétés ont été respectées.

La Gazette de la Cour du 24 fait mention (sous l'article de Turquie) de l'audience particulière que le grand-seigneur donna, le 16 mai, à l'ambassadeur de France, à son château de plaisance de Beschikdasch, et dans laquelle il reçut de ce ministre les décorations de la Légion-d'Honneur. Cette gazette ajoute : Sélim III a fait une semblable exception à l'étiquette usitée à la cour ottomane, en plaçant dans ses appartemens les bustes de ses deux alliés, l'Empereur des Français et le roi de Perse.

Lors du dernier orage, le tonnerre est tombé sur le village d'Aspern, situé dans les environs de Vienne; environ trente maisons ont été réduites en cendres.

Le prince de Ligne a prêté serment le 18, en qualité de capitaine des trabans de la garde.

DANEMARCK.

Copenhague, 23 juin.

Le 21, on avoit reçu à Elseneur la nouvelle que plusieurs bâtimens se sont perdus dans la mer du Nord. Cette nouvelle se trouve confirmée par les lettres apportées par le courrier de Suède arrivé hier. Un vaisseau de guerre anglais et plusieurs transports, qui avoient à bord de la cavalerie, ont péri corps et biens; 6 a 700 cadavres, des chevaux et divers objets ont été jetés près de Stromstadt. *La Charlotte*, capitaine Mulher, bâtiment qui appartenoit à une maison de Copenhague, et qui revenoit de l'Inde, s'est également perdue corps et biens dans la mer du Nord.

Au nombre des bâtimens qui ont dernièrement été expédiés au passage du Sund, se trouvoient trois vaisseaux anglais destinés pour la Baltique, et ayant à bord des vivres et des munitions.

On écrit de Swinemunde, que tous les bâtimens qui avoient été arrêtés et conduits à l'île de Rugen, ont reçu du gouvernement suédois la permission de continuer leur voyage.

PRUSSE.

Berlin, 23 juin.

Le prince de Ponte-Corvo est arrivé ici; il y restera jusqu'à son entière guérison. Le général de division Dupont commande, pendant son absence, le premier corps d'armée.

Le général prussien de Zastrow, qui a été pendant quelque temps ministre des affaires étrangères, a été tué dans un des combats du 6 de ce mois.

Le lieutenant de Kanaker, qui étoit hors du service, a été arrêté; il doit être conduit à Nancy.

Le capitaine de Pirch, qui avoit été transporté au quartier-général, a reçu, dit-on, sa grace de l'Empereur.

On s'attend, dans le duché de Cobourg, au rétablissement absolu de l'ancien ordre de choses. Le retour du duc a fait

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 7 Juillet 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Alceste, la Dansomanie.

THEATRE FRANÇAIS.
Le Glorieux, Minuit.

THEATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Tom-Jones, le Trésor supposé.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
La Brouette, le Curieux, Guerre ouverte.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Dorat, les Pages, Arlequin double.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Pataqués, les Innocens, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.
Romulus, la Fille mal gardée.

AMBIGU-COMIQUE.
Les Francs Juges, les Suites d'un Duel.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
Le Pied de Mouton, Amelie.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.
Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.
Le Souper de Poëte, Arlequin Libraire, Encore un Pied.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.
La Tante rivale, les Sœurs de lait, Claudine, Jeannette.

SALLE MONTANSIER.
Jeudi prochain, M. Ravel aîné, Provençal, dit le Terrible, et sa troupe, venant d'Espagne et sortant du Grand-Théâtre de Bordeaux feront leur premier début, à Paris, de danse et de sauts sur la corde tendue.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

SPECTACLE HIDROAÉROPTRIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN.
Palais du Tribunat, près le Café de Foi.
Tous les soirs, à huit heures, représentation extrêmement agréable et variée, sur le feu, l'air et l'eau. Illumination, Feu d'artifice, Fantasmagorie, etc.

PANORAMA.
Les Panorama d'Amsterdam, Londres et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 francs. — Le 15 du présent, la clôture du Panorama de Londres.

OPTICOGRAPHIE, OU VUES D'OPTIQUE.
Cabinet d'Optique du sieur Mahieu, rue du Lycée, n°. 5. On y voit tous les jours, depuis trois heures jusqu'à dix, quatre gouaches de M. Gadbois, représentant les Quatre Heures du Jour.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,
Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.
Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANHARMONICON.
Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.
Concert tous les jours, à neuf heures du soir.

Digitized by Google

cesser toutes les impressions désagréables que son éloignement, comme prince héréditaire (son père est mort depuis) avoit fait naître.

ALLEMAGNE.

Francfort, 2 juillet.

S. Exc. M. le maréchal Kellerman est reparti d'ici hier pour retourner à Mayence.

S. M. la reine de Bavière est attendue à Aschaffenbourg. Elle se rend aux eaux de Pirmont.

Une gazette allemande, plus expéditive qu'aucune autre, annonce déjà que les trois monarques se sont trouvés ensemble à Tilsit, après la conclusion de la paix, et que l'Empereur Napoléon ne tardera pas à retourner à Paris.

Le général italien Teulié est mort à Stetin, des suites de ses blessures.

La garnison de Colberg a fait une sortie où elle a perdu 400 hommes.

On remarque toujours que la gazette de Vienne ne parle point de la révolution qui s'est opérée à Constantinople, quoiqu'elle donne, sur la tranquillité de cette ville, des détails qui annoncent suffisamment un grand événement qui pouvoit amener des désordres prolongés. Jusqu'à présent les rapports varient toujours; mais le plus grand nombre s'accordent à diminuer le nombre des victimes, nombre qu'on avoit d'abord accru d'une manière effrayante. L'empereur Selim lui-même a été épargné, suivant la promesse qu'avoit faite son successeur; et l'on espère toujours que sa vie ne sera pas compromise. Les ministres connus pour être sincèrement éloignés de servir la politique russe, sont conservés dans leur place. On voit seulement avec peine que les janissaires, aujourd'hui triomphans, ont fait dissoudre les nouveaux corps formés depuis dix ans, avec beaucoup de peine et de dépenses, à la tactique européenne. La bravoure des Turcs est toujours ce qu'elle étoit autrefois; mais cette bravoure a besoin d'être soutenue par la discipline, pour pouvoir compter dans les affaires présentes.

Les Turcs ont été institués pour la conquête, et tant qu'ils ont eu à conquérir, leurs progrès ont été d'une rapidité effrayante; mais ils n'ont jamais pensé à cette partie de l'art militaire qu'on appelle défensive, et qui fait la véritable force des puissances européennes. Ils n'avoient rien trouvé de mieux à faire que de s'entourer de déserts; politique excellente, parce qu'elle est conforme à la nature de leur gouvernement, et qu'elle ne permet que des guerres de courte durée, par la difficulté où sont les ennemis de pourvoir à la subsistance de leurs armées. Puisque les préjugés des Turcs semblent s'opposer invinciblement à ce qu'ils se soumettent à la discipline européenne, leur premier intérêt étoit de ne pas laisser franchir et peupler les contrées désertes qui entouroient leur Empire; et tout ce qu'ils ont cédé à cet égard aux Russes les a privés de la seule force défensive qui se lioit aux principes de leur gouvernement. Puisqu'ils ont des voisins, ils doivent changer leur discipline et adopter celle de l'Europe; voilà ce que le bon sens ne cesse de leur répéter depuis un siècle; mais que peut la raison contre les préjugés d'une nation qui s'est fait de l'ignorance une affaire de religion?

Heureusement, aucun changement important ne peut aujourd'hui s'opérer en Europe sans l'intervention de la France; et l'on n'a pas oublié que l'Empereur Napoléon a dit il y a quelques mois: c'est sur les bords de la Vistule que sera décidé le sort de la Turquie; et cette prédiction n'a rien perdu de sa force pour s'être accomplie sur les bords du Niemen.

ANGLETERRE.

Londres, 25 juin.

Un messager d'Etat a été envoyé le 21 à Portsmouth, avec d'importantes dépêches de l'amirauté.

La duchesse de Brunswick, mère de la princesse de Galles, est arrivée à Londres.

Parmi les corps qui ont le plus souffert dans la fatale expédition d'Egypte, on cite un bataillon de montagnards écossais, dont il ne s'est pas sauvé un seul homme.

La vue du roi est dans un état alarmant: son oculiste, M. Phipps, assisté de la faculté, a décidé qu'il falloit que S. M. se résolût à subir l'opération de la cataracte.

L'abbé Edgeworth, autrement dit de Fermont, vient de mourir à Mittau, des fatigues qu'il a endurées, en prodiguant les secours les plus empressés aux prisonniers de guerre français détenus dans cette ville.

EMPIRE FRANÇAIS.

Marseille, 28 juin.

Arrêté sur le renouvellement des cérémonies religieuses, établies par le vœu des anciens magistrats de cette ville, en 1720, pour obtenir la cessation de la peste.

Nous, maire de Marseille, l'un des trésoriers et officiers de la Légion-d'Honneur,

Instruit que, par des délibrations des 7 septembre 1720 et 22 mai 1722, des magistrats chargés, à cette douloureuse époque, de l'administration et de la police de cette ville, engageoient à perpétuité eux et leurs successeurs à entendre la messe, le jour du Sacré-Cœur de Jésus, à l'église des Dames de la Visitation Sainte-Marie, à y offrir un flambeau orné de l'écusson de la ville, et à assister, le soir, à une procession générale, dans l'objet d'implorer et de remercier la divine Providence; animé du desir d'accomplir ces engagemens solennels, interrompus par les troubles de la révolution; mu par des principes de religion, de devoir et d'honneur; jaloux de marcher sur les traces des magistrats auxquels nous avons succédé, par la place dont nous a honoré la confiance du souverain; nous avons saisi avec le plus vif empressement l'espoir que nous a donné le vertueux prélat qui gouverne ce diocèse, de concourir avec nous à remettre en vigueur cette pieuse institution due à la religion de nos pères, et au zèle de M. de Belzunce, cet évêque de Marseille, dont la mémoire sera chère à jamais aux habitans de cette ville.

A cet effet, nous avons communiqué, le 15 mai dernier, les ouvertures de M. l'archevêque, et nos propres dispositions sur cet objet, au conseil municipal, qui a pris, sur notre proposition, la délibération suivante:

En conséquence des délibérations, ordonnances et arrêtés ci-dessus, voulant nous conformer au vœu de nos prédécesseurs; desirant rendre hommage à cette religion auguste, dont le culte public rétabli par le concordat, est un des bienfaits les plus importans du héros de la France, qui a signalé par le relèvement des autels l'époque si glorieuse de son avénement au trône; qui a voulu consacrer par l'onction sainte reçue des mains du souverain pontife, ce front si souvent couronné par la victoire, et ceint du diadême par l'amour et la reconnoissance des Français,

Arrêtons:

Art. Ier. Vendredi prochain, 5 de ce mois, nous nous rendrons à l'église des Dames de la Visitation Sainte-Marie, pour y assister à la messe, et offrir un flambeau orné de l'écusson de la mairie.

VARIETES.

Flora Gallica, autore J. A. Loiseleur-Deslongchamps, D. M. P. (1).

Système des Plantes, extrait et traduit des ouvrages de Linné; par M. Mouton-Fontenille, de l'Académie de Lyon. (2)

Nous réunissons ces deux ouvrages, parce que, dirigés vers le même but, et dictés par le même esprit, c'est-à-dire par l'esprit de l'école Linnéenne, ils nous fournissent matière à des considération générales qui peuvent être également appliquées à tous les deux.

La Flore Française de M. le D. Deslongchamps, sera reçue avec une vive reconnoissance par tous ceux qui tiennent au système de Linné; et l'on sait que ce parti comprend presque tous les botanistes étrangers, la plupart de ceux du midi de la France, et quelques-uns de Paris. En général, les médecins, et tous ceux qui n'étudient la botanique que comme un accessoire, soutiennent que la méthode Linnéenne est plus commode et plus élémentaire que la méthode naturelle de M. de Jussieu. Les plantes de France, énumérées par M. Deslongchamps, sont environ au nombre de trois mille sept cents; il ne donne de la *cryptogamie* que les *filices* ou fougères; car, dit-il, les champignons, les mousses et les algues ne forment pas dans les herborisations un objet de curiosité pour les étudians auxquels il a consacré son ouvrage. D'ailleurs, ces végétaux imparfaits ont été portés, par des observations minutieuses, à un nombre extrêmement grand. Il y a dans cet ouvrage quelques espèces qui ne se trouvent point dans la Flore Française de M. Decandolle, et que l'auteur a recueillies dans les voyages qu'il a entrepris dans la France méridionale. M. Richard lui a communiqué quelques espèces qui n'avoient pas encore été publiées, et en général, les botanistes de la capitale et des provinces lui ont ouvert tous leurs trésors. Les figures sont gravées d'une manière simple, mais exacte: le *dipsacus ferox* pourroit cependant être mieux rendu. M. Deslongchamps, qui destine modestement ce livre à l'usage des étudians et des amateurs, promet au monde savant une histoire complète des plantes de la France. Il est à desirer qu'il tienne sa promesse.

L'ouvrage de M. Fontenille a le mérite d'une compilation très-détaillée et très-exacte; l'auteur cite avec soin les figures qui représentent les plantes, ainsi que les divers noms qu'on leur a donnés; il a même composé des tables synonymiques fort étendues, et qui ont dû lui coûter beaucoup de peines et de recherches. Son attachement un peu superstitieux au système de Linné l'a décidé à n'admettre dans son ouvrage que les genres et les espèces reconnus par Linné et ses disciples; il n'a pas même recueilli ce que les Linnéens ont publié dans ces dernières années; en un mot, son ouvrage n'est pas un tableau complet de l'état actuel de la science: il en convient, il s'en vante même; car, selon lui, l'étude profonde et détaillée d'un nombre borné de plantes est le seul but que les commençans doivent se proposer, et qu'il n'est donné qu'à peu de monde de franchir. Or ce livre n'est, dans l'intention de l'auteur, qu'un cours élémentaire; il en doit paroître une suite qui renfermera toutes les plantes nouvellement découvertes d'après la méthode de Linné, et qui, avec ces cinq volumes, formera un système Linnéen complet.

M. Fontenille se plaint avec une certaine amertume de l'indifférence, et même de l'impolitesse que, selon lui, plusieurs botanistes de

(1) Deux vol. in-8°. avec fig. Prix: 12 fr., et 15 fr. par la poste.

A Paris, chez Mignerat, imprimeur, rue du Sepulcre; Gabon et compagnie, libraires, rue de l'Ecole de Médecine; et chez le Normant.

(2) Cinq vol. in-8°., avec le portrait de Linné. Prix: 30 fr., et 37 fr. par la poste.

A Lyon, chez Bruyset aîné et Buynand.

A Paris, chez Marié et compagnie, rue de Savoie, n°. 12; et chez le Normant.

Digitized by Google

II. Le soir du même jour, nous assisterons à la procession générale, qui sortira de l'église majeure de Saint-Martin, à cinq heures précises du soir, conformément à l'ordonnance de M. l'archevêque.

III. MM. les adjoints du maire, les membres du conseil municipal, les conservateurs de la santé publique et les membres des diverses administrations de la ville, sont invités à assister à la procession générale.

Criquetot-l'Enneval (Seine-Inférieure), 3 *juillet*.

S. E. M. le cardinal Cambacérès, archevêque de Rouen, faisant la visite de son diocèse, a traversé le centre de toutes les cohortes d'une légion qui a pour chef M. le colonel Toustain-Richebourg, autrefois lieutenant-colonel décoré de cavalerie, et dont plusieurs enfans sont morts au service de l'Etat. Voici le discours que ce respectable militaire a adressé à S. Em., le 22 du mois dernier, en lui présentant une garde d'honneur, accompagné de plusieurs officiers, dont deux avoient reçu le même jour le sacrement de confirmation :

Monseigneur,

« Partout où V. Em. dirige sa marche épiscopale, malgré son attention modeste à détourner ou restreindre les plus légitimes honneurs, elle ne peut méconnoître les transports respectueux du troupeau que ses préceptes et ses exemples appellent à la vertu : ce qui touche le plus votre cœur, c'est la bénédiction que le ciel répand sur vos travaux apostoliques; c'est l'attachement que la très-grande majorité de toutes les classes de la nation conserve pour la doctrine et le culte du christianisme, malgré les efforts du philosophisme révolutionnaire et le relâchement des mœurs et des principes qu'il a nécessairement produit, ou du moins extrêmement augmenté. Mes frères d'armes n'ont pas été les derniers à revenir à la foi de leurs pères, à la foi des Constantin et des Charlemagne, des Duguesclin, des Bayard et des Turenne. Ils savent que la valeur n'est pas férocité, et que la crainte du Seigneur éclaire et fortifie le patriotisme et le courage.

» Le bon esprit des cohortes à la tête desquelles S. M. I. et R. a daigné me placer, ne règne pas moins à Criquetot qu'à Harfleur et à Montivilliers. Ainsi V. Em. a vu toute la onzième légion du département renfermé dans son diocèse, s'acquitter avec un juste empressement d'un devoir honorable et religieux envers votre personne et votre dignité. Composée de citoyens de toutes les professions, en grande partie pères de famille, et dont plusieurs ont été mes compagnons dans le service de ligne, la garde nationale est en quelque sorte la représentation du peuple et de l'armée. Vous ne doutez pas, Monseigneur, des nobles sentimens de celle que j'ai l'honneur de vous présenter; car, ainsi que tous les bons Français, elle aime à rendre hommage au digne pontife d'une religion sainte et consolante qui ne commande que le bien, ne défend que le mal, et qui est à la fois la plus solide base de la morale, la plus sûre règle de la conscience, et le plus ferme rempart de la société. »

PARIS, 6 *juillet*.

LXXXIVe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsit, le 24 juin 1807.

Le grand-maréchal du palais Duroc s'est rendu le 23 au quartier-général des Russes, au-delà du Niemen, pour échanger les ratifications de l'armistice, qui a été ratifié par l'empereur Alexandre.

Le 24, le prince Labanoff ayant fait demander une audience à l'EMPEREUR, y a été admis le même jour, à 2 heures après-midi. Il est resté long-temps dans le cabinet de S. M.

Le général Kalhreuth est attendu au quartier-général, pour signer l'armistice du roi de Prusse.

Le 11 juin, à quatre heures du matin, les Russes attaquèrent en force Druczewo. Le général Claparède soutint le feu de l'ennemi. Le maréchal Massena se porta sur la ligne, repoussa l'ennemi et déconcerta ses projets. Le 17e régiment d'infanterie légère a soutenu sa réputation. Le général Montbrun s'est fait remarquer. Un détachement du 28e d'infanterie légère et un piquet du 25e de dragons ont mis en fuite les Cosaques. Tout ce que l'ennemi a entrepris contre nos postes dans les journées du 11 et du 12, a tourné à sa confusion.

On a vu par l'armistice que la gauche de l'armée française est appuyée sur le Currisch-Haff, à l'embouchure du Niemen; de là notre ligne se prolonge sur Grodno. La droite, commandée par le maréchal Massena, s'étend sur les confins de la Russie, entre les sources de la Narew et du Bug.

Le quartier-général va se concentrer à Kœnigsberg, où l'on fait toujours de nouvelles découvertes en vivres, munitions et autres effets appartenant à l'ennemi.

Une position aussi formidable est le résultat des succès les plus brillans; et tandis que toute l'armée ennemie est en fuite et presqu'anéantie, plus de la moitié de l'armée française n'a pas tiré un coup de fusil.

Conformément aux mesures concertées entre S. A. S. Mgr. le prince archichancelier de l'Empire et S. Em. Mgr. le cardinal archevêque de Paris, pour l'exécution des ordres de S. M. l'EMPEREUR et ROI, il a été chanté, hier dimanche, 5 juillet, dans l'église métropolitaine, un *Te Deum* en actions de graces pour la victoire éclatante remportée le 14 juin par les armes de S. M., à Friedland; victoire mémorable qui a mis en notre pouvoir l'artillerie, les magasins, les hôpitaux, les ambulances de l'armée ennemie, la place de Kœnigsberg, les trois cents bâtimens qui étoient dans ce port, chargés de toutes sortes de munitions, cent soixante mille fusils envoyés par l'Angleterre; et qui a porté nos aigles triomphantes des bords de la Vistule sur ceux du Niemen.

A midi précis, S. A. S. Mgr. le prince archichancelier de l'Empire est arrivé à l'archevêché, où il a trouvé S. A. S. Mgr. le prince architrésorier de l'Empire, LL. EE. les ministres de S. M. l'EMPEREUR, les grands-officiers de l'Empire présens de cette capitale, ainsi que les grands-officiers de la Légion-d'Honneur. LL. AA. SS., accompagnées de ce cortége, se sont rendues dans l'église métropolitaine, où elles avoient été précédées par les membres de toutes les autorités civiles, militaires et judiciaires du département de la Seine.

S. Em. Mgr. le cardinal-archevêque de Paris, à la tête du clergé de la métropole, a reçu LL. AA. SS. les princes archichancelier et architrésorier de l'Empire à la porte de l'église, et a officié pontificalement. Un clergé nombreux, parmi lequel on distinguoit S. Em. le cardinal-légat, S. Em. le cardinal Maury, premier aumônier de S. A. I. Mgr. le prince Jérôme, plusieurs évêques membres du chapitre de Saint-Denis, et autres évêques, remplissoit le sanctuaire. MM. les sénateurs, conseillers-d'Etat, les députés au corps législatif qui se trouvoient à Paris, les membres du tribunat et de la cour de cassation, ainsi que les commissaires de la comptabilité nationale, se sont trouvés en grand nombre dans les tribunes disposées pour les recevoir.

Paris lui ont témoignée; il les accuse d'esprit de parti : et il a l'air d'en appeler au *midi* de la France contre ceux qui ont empêché son livre d'avoir de la célébrité dans le *nord* de cet Empire. Nous n'avons pas hésité d'accorder à l'érudition de M. Fontenille les éloges qu'elle mérite; mais nous sommes trop profanes pour nous intéresser le moins du monde aux querelles des botanistes.

M. Deslongchamps montre également une humeur belliqueuse contre ceux qui osent refuser leur admiration au *très élégant* système de Linné; il les accuse de multiplier les nouveaux genres et espèces, et sur-tout les dénominations nouvelles, sans aucune nécessité : « Une » seule et même plante, parfaitement connue, dit-il, a reçu plus de » noms depuis la réforme de Linné, qu'elle n'en avoit auparavant. » Ainsi, des *gentianes* de Linné, les modernes ont fabriqué les genres » *hippion, pneumonanthe, asterias, ceilantha, dasystephana, ciminalis, erycoila, erythalia, gentianella, sabatia, tretorhiza, centaurium, chironia, erythræa, exacum.* » Ceci paroît sans doute un peu ridicule au premier coup-d'œil; mais d'abord il y a de la mauvaise foi dans cette longue énumération; les modernes n'ont pas fait deux genres sous les noms de *pneumonanthe* et de *centaurium*; ils ont donné ces deux *surnoms* à deux espèces du genre *gentiane*; et ces deux espèces, figurées dans la *Flora Danica*, ne sont point dues à de frivoles distinctions. M. Deslongchamps lui-même les reconnoît; seulement il s'obstine à maintenir le *centaurium* dans la place que Linné lui avoit assignée. Cet auteur se permet encore une autre ruse de guerre en citant *gentianella* et *exacum* comme deux genres nouveaux, fabriqués par les modernes, tandis que le premier de ces noms n'est que la dénomination vulgaire du genre nommé *exacum* en latin, et déjà reconnu par Linné. Tout le crime de ces pauvres modernes se borne à avoir classé ce genre dans la *famille* des gentianées, au lieu que les Linnéens le placent dans leur classe de *tetrandries*, ordre de *monogynies*. Voilà le véritable motif de la colère de M. Deslongchamps; mais dans la crainte de ne pas assez intéresser ses lecteurs, l'auteur a jugé à propos de dénaturer un peu le fait, pour avoir un ridicule de plus à prêter aux botanistes modernes.

Pour relever un peu le caractère puéril de cette guerre de mots, M. Fontenille emploie les termes d'*orthodoxe* et d'*hétérodoxe*, pour distinguer les botanistes anciens et modernes en deux grandes classes, dont la dernière est regardée comme perturbatrice du monde végétal. Ces deux termes d'*orthodoxe* et d'*heterodoxe* ont figuré dans l'histoire du monde d'une manière assez tragique; il étoit réservé aux botanistes de les employer dans un sens innocent, et même comique.

Nous le répétons, nous ne voulons prendre aucune part à ces graves, ces importantes et sublimes discussions; nous ne faisons que rapporter les objections que l'école de Linné fait contre la méthode naturelle de M. de Jussieu. Il nous semble seulement que ces objections ne sont pas de nature à faire avancer la science, et que si l'on veut attaquer la méthode naturelle, il faut une philosophie plus hardie et plus profonde que celle des Linnéens. En adoptant tous les principes si savamment établis par M. de Jussieu, mais en y joignant les nouvelles et profondes recherches d'un Gærtner et d'un Corréa de Serra sur la fructification, peut-être un jour quelque penseur hardi prouvera que la nature, outre les familles naturelles, a produit un assez grand nombre de genres irréguliers et comme isolés. Ces groupes qui défiguresoient la symétrie de la méthode naturelle, seroient, en botanique, ce que sont, en géographie-physique, les îles disséminées dans l'Océan, qui ne tiennent à aucune partie du monde, et que l'esprit systématique a prétendu lier ensemble par des *chaînes sous-marines* imaginaires, et même très mal imaginées. Mais si les véritables botanistes viennent un jour à connoître le principe que nous allons prouver dans un autre article, savoir, que toutes les classifications d'objets physiques ne sont que des aperçus des fragmens des séries, et par conséquent nécessairement défectueuses, cette vérité même n'aura dû son

Digitized by Google

S. Exc. M. Mareschalchi, ministre des relations extérieures pour le royaume d'Italie étoit présent à la cérémonie. Les principaux officiers des maisons de Leurs Majestés Impériales et Royales actuellement à Paris; ceux des princes et princesses du sang impérial se sont également empressés d'assister à cette grande solennité. Des détachemens de la garde impériale et de la garnison de Paris ont été sous les armes, dès le matin, sur la place de la Métropole, et ont maintenu le bon ordre au milieu d'un peuple immense.

Cette cérémonie, grande par son objet, grande par les souvenirs qu'elle a rappelés et par les heureux présages qui l'ont accompagnée, a manifesté au plus haut degré l'enthousiasme national, si puissamment excité par les innombrables exploits des armées françaises. Les paroles consolantes d'un souverain qui déclare que, ni la poussière du champ de Marengo, ni les périls et les douceurs de la victoire n'avoient pu détourner un moment sa pensée du rétablissement de l'ordre et de la paix, étoient présentes à tous les esprits. Chacun a vu, dans la bataille de Friedland et dans l'armistice solennel qui en a été le fruit, l'aurore de cette paix glorieuse que nos braves, guidés par le génie du plus grand des héros, venoient conquérir aux extrémités du monde.

Des salves d'artillerie ont été répétées plusieurs fois pendant la journée; le soir il y a eu illumination générale.

— Par décret du 31 mai, S. M. a accordé une pension de 3000 fr. à la veuve de M. Saucour, décédé commissaire de la comptabilité.

— Le corps du jeune prince Napoléon, fils de S. M. le roi de Hollande, doit être incessamment transféré à l'église métropolitaine de Notre-Dame. Il y restera déposé dans une chapelle jusqu'à ce qu'il puisse être transporté dans la sépulture impériale de Saint-Denis.

— Le général de brigade Buget a eu la main emportée par un boulet de canon à l'attaque des faubourgs de Kœnigsberg.

— On mande de Nancy que le passage des troupes espagnoles par le département de la Meurthe, vient d'y être annoncé officiellement, ainsi qu'il suit : Le 8 juillet, le 1er bataillon infanterie légère, de Barcelone, arrivera à Toul, et le 9 à Pont-à-Mousson, où il séjournera; le 10, arrivera à Toul, le régiment d'infanterie de ligne, des Asturies; le 11, il se rendra à Pont-à-Mousson, où il aura séjour. Le 12, les 2e et 3e bataillons infanterie, de la Princesse, logeront à Toul, et le lendemain à Pont-à-Mousson, où ils auront séjour. Le 14, arriveront à Toul, le régiment du Roi, cavalerie, et le 3e bataillon du régiment de Gadalaxara, et les 15 et 16, ils séjourneront à Pont-à-Mousson. Le 16, arrivera à Toul, le régiment de l'Infant, cavalerie, qui séjournera les 17 et 18 à Pont-à-Mousson.

— M. le comte de Kevenuller a passé ces jours derniers par Gênes, se rendant à Rome en qualité de ministre de l'empereur d'Autriche près le Saint-Siége.

— Il y a quelques mois qu'une des femelles du grand-duc (oiseau de la famille des hiboux) ayant pondu, au Muséum d'histoire naturelle, deux œufs non fécondés, on imagina de leur substituer deux œufs de poule. La femelle du grand-duc les a couvés avec beaucoup d'assiduité; et l'un des œufs ayant produit un poulet, elle lui a prodigué tous les soins maternels. Pendant six semaines, le petit poulet n'a pas eu de protectrice plus empressée. Elle le défendoit avec ardeur contre tous ceux qui tentoient de s'en approcher. Enfin il y a quelques jours que la tendresse maternelle a cédé à la force du naturel. Dans un moment d'appétit, l'oiseau de proie a saisi son élève, l'a tué et dévoré.

— S. Exc. le ministre des finances vient de faire remettre à M. Prignot, avocat de MM. les comtes Fréderic et Georges de Linanges Westerbourg, et de Madame la princesse douairière de Wilgestein leur sœur, le décret impérial qui leur accorde la levée du séquestre de différens biens et capitaux qu'ils possédoient dans le département du Mont-Tonnerre, pour en suivre l'exécution.

— Les commissaires de la comptabilité nationale préviennent les marchands de bois, qui voudront faire la fourniture du bois de chauffage pour l'approvisionnement de leurs bureaux, qu'ils peuvent s'y présenter jusqu'au 15 du présent mois, au secrétariat-général, cour de la Sainte-Chapelle, où il leur sera donné connoissance des clauses et conditions d'après lesquelles la fourniture aura lieu; leurs soumissions seront reçues au rabais.

LOTERIE IMPÉRIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 27 juin.

34 — 72 — 24 — 3 — 59.

COURS DE LA BOURSE DU 6 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0 0	54f	1-2
— Courant.	55	5-8	56	1-8
Hambourg. .	186	1-4	185	1-4
Londres. . . .	00	00c	00	00c
Madrid eff. .	15	55	15	50
— val. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	55	15	45
— valeu. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	000	0-0	465	00
Gênes effec. .	4050		4040	
Livourne. . .	5050		5040	
Naples.	425	00	000	00
Milan.	7l	p. 6f	81	00s
Basle.	1	0 0 p	2	0-0 p
Francfort. . .	0	0-0 p	00	00
Vienne. . . .	000	0-0	119	00
Lyon.	1-4p	00j.	1	3-8p
Marseille. . .	1 4p.	00j.	1	3-8p
Bordeaux. . .	1 8p	00j.	1	1-4p
Montpellier.	1 2p.	00j.	00	0-0
Genève. . . .	0-0	00	161	1 4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme.	345f	200
Or parapfé les 1000-1000 l'hectogramme.	341	3?c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00c
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	87
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	35
Quadruple.	81	10
Ducat.	11	15
Souverain	34	5

Effets publics.

C. p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 78f 25c 10c 15c 78f 10c 78f 10c 78f

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 75f 25c 00c 0-0 000

Banque de Fr. 13[illegible]f 75c 1305f jouiss. du 1er juillet. 00c 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martin. pr. ef.	00c.	à	0	00
— S. Domingue. .	0	00	à	0	000
Sucre d'Orléans.	0	00	à	0	000
— brut.	0	00	à	0	000
Coton du Levant.	0	00	à	0	000
Sav. de Marseille.	0	00	à	0	00c
Huile d'olive. . . .	0	0	à	0	000
Potasse d'Amér. .	000		à	000f	00
Eau-de-vie, 3/6	00f	000	à	00f	000

ANNONCE.

Avis très-urgent à MM. les ingénieurs, architectes, directeurs, inspecteurs, conducteurs, entrepreneurs et propriétaires, qui auroient à bâtir ou à faire de grosses réparations à des domaines situés sur la voie publique; plantations d'arbres sur le bord des routes et grands chemins, leur utilité; avec les lois et décrets du gouvernement, et décision du conseil de préfecture rendue à ce sujet sous le règne de NAPOLÉON Ier, joint à plusieurs articles ayant rapport au même objet. Format *in-4°*, avec gravures. Prix : 2 fr. 50 cent., et 3 fr. par la poste.

A Paris, chez Debray, libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Coq; Demoraine, imprimeur-libraire, rue du Petit-Pont-Saint-Jacques, n°. 18; et rue de Verneuil, au Bureau du Recueil polytechnique.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

développement scientifique qu'aux principes vraiment philosophiques de la méthode naturelle et aux recherches savantes, ainsi qu'à l'extrême bonne foi de ceux qui marchent dans la carrière ouverte par M. de Jussieu.

Le mérite des ouvrages de l'école Linnéenne est jugé depuis longtemps; ce sont de bons dictionnaires : tout le monde sait qu'un dictionnaire est un livre commode; mais on sait aussi que le véritable esprit de discussion, l'enchaînement des vérités et les résultats généraux d'une science exigent des méthodes plus conformes à la marche de notre pensée. MALTE-BRUN.

MODES.

Les petits fichus mouchetés, de toutes espèces, ont perdu les trois quarts de leur vogue : on porte des fichus blancs à très-longues pointes, des pélerines plissées, des fichus blancs, garnis; et, préférablement à tout cela, des ceintures larges, en velours noir ou en rubans tranchans, qui, par le rapprochement de leurs croisures, ont l'air de corsets.

La paille jaune aussi perd de son crédit : on en voit moins, et elle ne fait plus partie de *mises* aussi riches. Ce qui réunit le plus de suffrages, est une petite capote à fond de rubans et à passe arrondie, de paille blanche. Quelquefois le fond de cette capote est plissé comme un éventail chinois, toujours il se renfonce sous la passe, laquelle a, par-derrière, un rebord de demi-pouce.

Les brins de giroflée, ces jours-ci, ont été blancs; on a aussi porté des boules d'hortensia.

Il y a des capotes entières en rubans écossais.

La mode soutient ces robes sans ampleur, qui moulent les hanches et les cuisses, et que le peuple appelle des robes en caleçon.

La fraîcheur des soirées donne un nouveau prix aux cachemires.

Recueil de trois Romances, paroles de divers auteurs; composées et dédiées à madame J. Bocquet, par H. Rigel, membre de l'Institut d'Égypte, et pianiste des concerts particuliers de S. M. l'Empereur et Roi.

Prix : 4 francs.

A Lyon, chez Garnier, place de la Comédie.

A Paris, au magasin de musique de Mlles Erard, rue du Mail n°. 21; à leur dépôt, rue de la Loi, n°. 67, vis-à-vis la Bibliothèque Impériale, et péristyle du Théâtre Italien, rue Favart, n°. 461.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Voyage de Humboldt et Bonpland. Deuxième partie : *Observations de Zoologie et d'Anatomie comparée*, in-4°; troisième livraison, composée de quatre planches, et de douze feuilles de texte. Sur papier grand-jésus, 13 fr., et sur papier grand-jésus, vélin, 21 fr.

A Paris, chez F. Schœll, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 19.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Cette livraison contient la suite des observations sur l'anguille électrique, et la description de la pêche de ces poissons, qui se fait par le moyen des chevaux sauvages, dont on fait entrer des troupeaux dans les ruisseaux, un Mémoire très-instructif sur l'anatomie des reptiles regardés encore comme douteux par les naturalistes, tels que les têtards des salamandres et des grenouilles, rainettes et crapauds, du protée, etc., avec la description de l'axolotl du lac de Mexico, rapporté par MM. de Humboldt et Bonpland. Ce dernier Mémoire est de M. Cuvier. Les livraisons suivantes contiendront la partie entomologique.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, aujourd'hui JOURNAL DE L'EMPIRE, est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Geoffroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

AUTRICHE.

Vienne, 24 juin.

Le départ de S. M. l'empereur pour la Styrie est différé.

Le procès du général Mack étant terminé, M. le général d'artillerie, comte Wenceslas de Colloredo, est revenu de Koniggratz à Vienne. S. Exc. a prêté serment le 18, entre les *mains* de S. M., comme président du conseil de guerre.

La Gazette de la Cour contient aujourd'hui l'article suivant:

« Les insurgés serviens se sont retirés des environs de Nissa et de Widdin. Chosren, pacha de Bosnie, est sur le point d'entrer en Servie avec un corps nombreux, auquel s'est réunie une forte division de troupes françaises. Les pachas d'Albanie et de l'Herzogevine doivent aussi faire, conjointement avec un autre corps français, une tentative sur les montagnes du Montenegro, célèbres dans les temps anciens et modernes, tant par l'attaque que par la défense, et qui, jusqu'à présent, sont restées inexpugnables. Il est arrivé, le 22 mai, devant le détroit des Dardanelles, une flotte de soixante bâtimens de transport russes, avec un grand nombre de troupes qui ont été aussitôt débarquées à Tenedos. Cette flotte est destinée à renforcer l'amiral Siniavin. Les différens survenus avec Mustapha-Bairactar, ayan de Rudschuck, paroissent être entièrement aplanis. Ce pacha est allé à la rencontre du grand-visir jusqu'à Schumna, et il a assisté au conseil de guerre, qui a été tenu pour concerter les opérations ultérieures de l'armée. »

ALLEMAGNE.

Hambourg, 29 juin.

Les nouvelles commerciales de Londres portent que l'arrivée de la flotte marchande des Indes occidentales a encore accru considérablement la quantité des marchandises coloniales qui se trouvoient déja dans les magasins anglais. Les états officiels publiés aux douanes font monter les cargaisons apportées par cette flotte, à 66,330 quintaux de coton, 45,292 quintaux de sucre, 33 075 gallons de rhum, 7564 quintaux de café. Quoiqu'on ait mis un nouveau droit sur les eaux-de-vie venant de l'étranger, il en est encore arrivé en dernier lieu 25,274 gallons. Les Anglais ont fait aussi des provisions immenses de vins de Porto, Xérès, Bordeaux, Lisbonne et Madère. Une autre flotte est aussi arrivée du Levant en Angleterre; elle étoit chargée d'une quantité considérable de marchandises de ces contrées. Les propriétaires espèrent en retirer un grand profit, si le blocus de l'Hellespont et du port de Smyrne par les Anglais et les Russes continue.

Francfort, 3 juillet.

S. M. la reine de Bavière arriva le 1er de ce mois, à 10 heures du matin, à Aschaffenbourg. S. A. E. le prince primat avoit été au-devant d'elle jusqu'à Orenberg. Cette souveraine fut reçue au bruit du canon; la garnison et la bourgeoisie étoient sous les armes. A six heures, S. M. assista à un concert; il y eut ensuite un feu d'artifice et illumination. La reine se rendit encore dans la même soirée à Hanau, où elle passa la nuit; et le lendemain matin, elle continua sa route pour Pirmont.

Quoique le maréchal Brune ait constamment son quartier-général à Stetin, cependant il vient fréquemment à Anklam, où il arrive presque toujours *incognito* des officiers suédois de marque. D'un autre côté, le maréchal Brune expédie presque journellement des courriers au quartier-général impérial. On a donc lieu de croire que les affaires avec la Suède seront bientôt réglées d'une manière décisive. L'inaction de l'armée suédoise au milieu des derniers événemens qui se sont passés, ne doit même pas en faire douter. Du reste, l'armée d'observation devient de jour en jour plus nombreuse.

Le beau régiment de dragons italiens qui porte le nom de l'Empereur, est arrivé le 26 juin à Bayreuth; il a continué sa route le lendemain. Le 14e régiment de chasseurs à cheval français est aussi arrivé le 26 dans les environs de Bayreuth.

Une gazette du Nord, qui vient d'arriver, annonce que la Suède a conclu un traité d'alliance avec la France, et qu'elle accédera à la confédération germanique; qu'en conséquence toute la partie du Mecklenbourg située sur les côtes, ainsi que Rostock, Weismar, Lubeck, sera réunie à la Suède.

Quoique cette nouvelle paroisse prématurée, on ne la regarde pas comme sans vraisemblance. Pour peu que l'expédition anglaise se fasse encore attendre, elle ne trouvera plus de port où elle puisse débarquer. Memel est la dernière ville maritime de la Prusse; et les Français doivent y être en ce moment, si des événemens propres à préparer la paix n'ont pas arrêté leur marche. Au reste, comme il est difficile de connoître la vérité dans un moment où, selon le plus ou le moins de distance, on croit à la paix ou à la guerre, nous remarquerons qu'une gazette allemande annonce que l'expédition anglaise est arrivée dans le Sund.

La gazette de Bamberg annonce aussi la déposition de Selim III, la fin tragique de ce souverain et celle de plusieurs membres du divan. C'est par les janissaires que la révolution s'est faite: voici quelques détails sur la composition de cette milice singulière:

Le titre de janissaire est héréditaire. La plupart des Turcs se font inscrire dans une légion à leur choix, pour jouir des priviléges attachés au janissariat. Ces priviléges consistent à

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 8 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Mithridate, le Parleur contrarié.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Montano et Stéphanie, les Maris Garçons.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *il Podesta di Chioggia* (le Gouverneur de Gioggia), opéra en deux actes, musique d'Orlandi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Florian, la Laitière de Bercy, le Rêve.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Caponnet, Gallet, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE MOLIÈRE.

La prem. d'*Ernest de Venissen, les Chaises à Porteurs, C'étoit Moi.*

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Sauvages de la Floride, Paméla mariée.

AMBIGU-COMIQUE.

Les Francs Juges, la Forêt Noire.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue du Diable, l'Aveugle du Tyrol.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.

Adelgonde, Louise.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.

L'Aveu délicat, le Bouquet, la Petite Fanchon, [illegible] *Bons.*

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

(Palais du Tribunat, n°. 121, côté de la rue des Bons-Enfans.)

Le Tableau de Mariage, la Farce Russe, le Gagne-Petit.

SALLE MONTANSIER.

Demain, M. Ravel aîné, Provençal, dit le Terrible, et sa troupe, venant d'Espagne et sortant du Grand-Théâtre de Bordeaux, feront leur premier début, à Paris, de danse et de sauts sur la corde tendue.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte. Expériences de physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam, Londres et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 francs. — Le 13 du présent, la clôture du Panorama de Londres.

OPTICOGRAPHIE, OU VUES D'OPTIQUE.

Cabinet d'Optique du sieur Mahieu, rue du Lycée, n°. 5. On y voit tous les jours, depuis trois heures jusqu'à dix, quatre gouaches de M. Godbois, représentant les Quatre Heures du Jour.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANHARMONICON.

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir.

Digitized by Google

recevoir des coups de bâton sur les épaules, au lieu de les recevoir sur la plante des pieds, à être étranglés au lieu d'être empalés, quand le cas se présente.

Il y a cent une légions de janissaires; le Grand-Seigneur est inscrit à la tête de la première. Le nombre n'est pas fixé; ceux qui se sont fait inscrire de bonne volonté, se rendent à l'armée comme volontaires. Chaque janissaire qui entre dans une compagnie, est obligé de se soumettre, pendant les premières années de sa jeunesse, à être le valet de sa chambrée. Les commensaux sont commandés par un caporal, à qui ils obéissent ponctuellement.

Pour marque de leur apprentissage, ils portent une ceinture de cuir garnie par devant de deux grandes plaques de cuivre, qui se joignent par un crochet. Ce sont eux qui font les patrouilles par escouades, avec des bâtons qu'ils portent, quand ils sont de garde, sans avoir d'autres armes. Ils arrêtent ceux qui troublent le bon ordre; mais ils ont le droit de se servir de leurs ceintures pour frapper ceux qui font résistance.

Après ce noviciat, qui dure jusqu'à ce que les imberbes aient acquis la moustache, ils parviennent aux grades de la compagnie, et ce n'est qu'après cette épreuve qu'ils sont regardés comme janissaires. Ils se font sur les bras une marque qui désigne la légion à laquelle ils sont attachés. Celle qui caractérise la première légion est un croissant.

L'honneur chez les janissaires n'est point de conserver leurs drapeaux. Le plus grand de tous les désastres qui puisse arriver à une légion est de perdre ses marmites; elle se regarde alors comme déshonorée. Les janissaires portent, les jours de cérémonie, un grand bonnet de feutre avec une grande pièce d'étoffe fort large, qui retombe en arrière et leur couvre la moitié du dos. Au-dessus du front est un étui de cuir pour y mettre une cuiller de bois. Un bon janissaire ne marche jamais sans être muni de sa cuiller, comme un soldat français a toujours soin de porter son épée ou sa baïonnette.

Quoique les janissaires soient regardés comme la première infanterie de l'empire, ceux qui ont la faculté d'avoir des chevaux se dispensent d'aller à pied, sans quitter pour cela leur compagnie. Cette confusion de cavaliers et de fantassins est une des premières causes du désordre qui règne à l'armée dans cette milice.

Les spahis forment la cavalerie, et sont divisés en seize légions; ils ont la jouissance de plusieurs terres, qu'ils possèdent à titre de fiefs, avec le droit de les transmettre à leurs enfans mâles, faute desquels leur chef peut en disposer à son gré. Leur régime particulier est moins minutieux que celui des janissaires. Ils abandonnent plus volontiers leurs marmites que leurs étendards. Le chef des canonniers en commande plusieurs milliers, dont quelques-uns, formés par des officiers français, savent tirer assez lestement le canon de bataille.

Les bombardiers commandés par un chef qui leur est particulier, jouissent comme les spahis de beaucoup de fiefs qui leur imposent l'obligation d'entretenir un certain nombre de bombardiers; mais ils sont peu habiles dans leur métier, et ne savent pas tirer un parti avantageux de l'arme qui leur est confiée.

Les volontaires à pied et à cheval forment plusieurs corps commandés par les officiers qu'ils se sont choisis pour aller à la guerre. Ils ne reçoivent aucune paie du gouvernement, et n'ont point d'étape pendant leur route. Une fois arrivés au camp, ils ont la ration des janissaires, et n'oublient pas leur part dans le butin.

Les Turcs n'ont point l'usage des uniformes. Leur coiffure seule distingue les corps dont ils font partie. C'est l'usage en Turquie de désigner, par le moyen des turbans, les différentes professions ainsi que les rangs dans la société, etc.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 7 juillet.

Extrait d'une lettre écrite du camp impérial de Tilsit, le 25 juin.

Aujourd'hui, à une heure, sur la rivière du Niemen, et dans un pavillon établi sur un bateau amarré au milieu de la rivière, a eu lieu une entrevue de cinq quarts d'heures entre les Empereurs Napoléon et Alexandre, chacun accompagné de cinq à six grands-officiers; ils se sont embrassés à la vue de l'armée en arrivant et en partant, au bruit des applaudissemens des deux rives couvertes de soldats. Demain, nouvelle entrevue à midi, à la suite de laquelle l'empereur Alexandre viendra loger dans la ville de Tilsit, qui sera partagée entre les Français et les Russes. Non-seulement la paix est à présent décidée, mais on prévoit la plus grande intimité à venir entre la Russie et la France.

— On dit que le général Savary, aide-de-camp de l'EMPEREUR, a été nommé par S. M. gouverneur de Kœnigsberg.

— Les actionnaires des ponts sur la Seine, sont prévenus qu'à compter du lundi 13 de ce mois, on paiera, au bureau de l'administration, le dividende du 2e trimestre 1807, à raison de 20 fr. par action.

VARIÉTÉS.

Histoire Grecque de Thucydide, accompagnée de la version latine, des variantes des treize manuscrits de la bibliothèque impériale, de *specimen* de ces manuscrits, de cartes géographiques et d'estampes, et précédée d'un Mémoire historique, littéraire et critique (1); par J. B. Gail. (Ier vol. *Mémoire sur Thucydide.*)

Il y a plus de deux cents ans que le Thucydide grec n'avoit été imprimé en France, et M. Gail succède à Henri Etienne. Ce nom sans doute est fort imposant, mais il ne faut pourtant pas accorder à l'autorité des noms plus qu'elle ne mérite. M. Gail, entouré de secours multipliés et nouveaux, a pu être encouragé plutôt qu'intimidé par cette concurrence.

Le maître de M. Gail et son prédécesseur au Collége de France, M. de Vauvilliers, avoit aussi formé le projet d'une édition de Thucydide, et il y travailla pendant longues années. Mais proscrit au 18 fructidor, il fut obligé de fuir et d'abandonner son cabinet au pillage. Beaucoup de livres et de manuscrits disparurent dans ce désordre, et entr'autres les papiers relatifs à Thucydide: cette perte est à regretter. M. de Vauvilliers, indignement décrié par M. Brunck, étoit un homme fort instruit; et il est naturel de croire qu'il auroit fait un travail utile sur un auteur auquel il avoit si long-temps rapporté toutes ses études. J'ai été surpris que M. Gail, qui, en toute occasion, nomme et préconise M. de Vauvilliers, ait négligé de parler de cette édition, annoncée plus d'une fois dans les livres de son docte maître.

Le Thucydide de M. Gail, dont il ne paroit encore qu'un volume, en aura huit, qui seront successivement publiés dans le cours de cette année. Une partie de ce premier volume est remplie par une notice oratoire sur la vie et les écrits de Thucydide. M. Gail rend compte ensuite de son travail pour l'établissement et l'interprétation du texte, et donne,

(1) A Paris, chez l'Auteur, Collége de France, place de Cambray.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Cid.

Une des plus singulières critiques du *Cid*, est celle qui parut en 1637, sous ce titre: *Le Jugement du* Cid, *composé par un Bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse.* Ce prétendu marguillier est un homme plein de sens, qui, dans une petite brochure de quelques pages, a renfermé des vérités et des observations dignes de figurer dans le jugement de l'Académie: le titre sembloit n'annoncer que des plaisanteries, mais le marguillier se piqua d'être grave, judicieux, impartial, et ne se permit de rire qu'à propos.

Il prouve bien qu'un ouvrage peut exciter l'enthousiasme de la multitude avec de grands défauts, et par ces défauts-là même. Ceux du *Cid* ne lui échappent pas: il les passe en revue, et les excuse tous malignement, comme s'il vouloit conclure de cette énumération, qu'avec de la raison et du sens commun on ne peut pas faire une tragédie: « Il est certain, » dit-il, que le sujet du *Cid* n'est agréable qu'en sa bizarrerie et son » extravagance, et que c'est tout ce qui donne cette grande attention: » les personnages, à bien dire, semblent tous être des fous, si on exa» mine leurs actions et leurs paroles. » Après avoir montré que le roi est un imbécille, et que son confident Arias n'a pas plus d'esprit que lui, il en vient aux principaux personnages. « Don Diègue, dit-il, s'em» porte en des vanités en parlant au roi, au lieu de parler humblement » pour l'émouvoir; don Gormas est un vrai capitan de comédie, ridi» cule en parlant de soi, insolent en parlant du roi; Rodrigue est un » fou d'aller par deux fois, après le combat, chez le comte... Chimène, » au lieu de tâcher d'émouvoir le roi, lui dit des pointes; et le roi lui » devoit dire: Allez, ma mignonne, vous avez l'esprit bien joli, mais » vous n'êtes guère affligée. » Des pointes dans la passion, des jeux de mots dans la douleur, c'est tout ce qu'il y a du plus mauvais goût. Mais le marguillier ne nous dit pas que ces pointes et ces jeux de mots étoient prodigieusement applaudis; et lorsque dans la parodie, Boileau et Racine se moquèrent de ce vers,

> Ses rides sur son front gravoient tous ses exploits,

Corneille se plaignit hautement de l'irrévérence de deux jeunes étourdis qui se moquoient des plus beaux vers de sa pièce: et cependant la vérité est que ce vers présente une idée fausse, et mérite bien qu'on s'en moque; car les rides ne gravent rien sur le visage, et pas plus des exploits qu'autre chose: un poltron peut être aussi ridé qu'un héros, et les rides d'un laboureur ne sont pas différentes de celles d'un général.

Les critiques que fait le marguillier de don Diègue et du comte de Gormas n'ont aucun fondement: la vanité de don Diègue tient à son caractère, à son pays. Il n'est pas toujours nécessaire de parler humblement pour émouvoir: le courage et la grandeur d'âme d'un vieux guerrier ne s'accordent point avec d'humbles plaintes. Don Diègue est peut-être le personnage le plus touchant de la pièce; c'est le modèle des pères-nobles de la tragédie: la plupart de ses discours sont des chefs-d'œuvre de l'éloquence la plus mâle.

Pour le comte de Gormas, c'est, à la vérité, un fanfaron dont les rodomontades paroissent plus qu'espagnoles, parce que le spectateur n'a aucune idée de ses exploits, et se trouve obligé de l'en croire sur sa parole; mais depuis quand est-il défendu aux poëtes tragiques de mettre sur la scène des personnages vicieux? Le comte de Gormas n'est point fait pour inspirer de l'intérêt: son caractère est bon, parce qu'il est naturel et vrai, et parce que c'est son orgueil démesuré qui forme le nœud de la tragédie *du Cid*.

Le marguillier n'a pas tort quand il traite de fous Rodrigue et Chimène, mais ce bon bourgeois de Paris ne savoit pas que toutes les

Digitized by Google

accompagnée de notes, la traduction française de la relation du siége de Platée, du chapitre sur les factions de la Grèce, et de l'oraison funèbre de Périclès. Ce dernier morceau, imprimé déjà il y a quelques années, reparoît avec quelques corrections importantes.

Tout ce que M. Gail dit du style de Thucydide m'a paru, sinon toujours très-exact, au moins ingénieux et bien écrit. Il répond de son mieux au reproche que les anciens et beaucoup de modernes ont fait à cet écrivain d'être dur, entortillé, obscur, et d'avoir recherché ces défauts avec autant d'étude que d'autres recherchent l'aisance de la phrase et sa clarté. J'ai moi-même autrefois parlé de ces vices si manifestes dans la manière de Thucydide, et M. Gail m'a fait l'honneur de me répondre avec une politesse et une urbanité, que je me crois obligé de remarquer, et parce que j'en suis personnellement l'objet, et parce que ce ton devient plus rare que jamais dans les discussions littéraires. Tout sensible que j'ai dû être à ce procédé honnête du savant professeur, je n'ai point cédé à ses raisons. Je crois, tout comme auparavant, que Thucydide est obscur avec affectation, entortillé avec art et recherche; qu'il s'étudie sans cesse à embarrasser ses constructions, au hasard de violer la langue; enfin, que son style éminemment vigoureux et hardi, manque tout-à-fait de naturel et de clarté, et quelquefois peut-être de correction. Au reste ces défauts n'empêchent pas du tout qu'il ne soit d'ailleurs grand historien, habile observateur et penseur très-profond. Je transcrirai ici en faveur de cette opinion, que j'ai commune avec beaucoup d'habiles hommes, quelques phrases d'un savant Anglais, dont le livre mériteroit d'être traduit en français :

« Thucydide a quelques beautés de diction qui lui sont » particulières. Il vise à la grandeur du style, et souvent il sait » l'atteindre, mais pas toujours, si je ne me trompe, au degré » qu'il souhaite. Il tâche à ce que ses paroles soient ensemble » sublimes et agréables, et quelquefois elles le sont; mais elles » sont aussi très-fréquemment rudes, raboteuses, et placées » d'une façon qui n'est point naturelle : de là il arrive qu'il est » souvent obscur et confus dans la structure de ses phrases. Il » met du soin et du travail dans ses ornemens; et par ses efforts » curieux pour leur donner de la grandeur et de la magnifi- » cence, il tombe dans des innovations excessives, et s'entoure » plus que jamais de ténèbres et de difficultés. Néanmoins la » justesse et la dignité de ses sentimens sont telles que, quand » après de nombreuses lectures on est parvenu à les com- » prendre, on se trouve en général dédommagé de la peine » qu'ils ont donnée. — Son style est concis, brusque, et trop » souvent inintelligible à la première vue. Il est aussi trop » sec et trop roide dans la narration des faits; mais quelque- » fois une certaine netteté, une certaine lumière vient à appa- » roître au milieu du récit, et vous frappe comme un éclair » dans une nuit obscure. Dans ses harangues, il introduit des » personnes de caractères différens, mais elles parlent toutes, » comme le feroit l'historien, avec rudesse et sévérité. La » douceur est fort étrangère à sa manière. »

Il est une question sur laquelle M. Gail n'est pas non plus de l'opinion générale, et où il m'a fait aussi l'honneur de me répondre; c'est de savoir si les Harangues de Thucydide sont authentiques ou composées par lui. Toute l'antiquité a cru que Thucydide en étoit l'auteur; mais M. Gail s'élève contre tous les témoignages, et il appuie son opinion sur un passage de Thucydide que je rapporterai d'après sa traduction : « Consigner dans ma mémoire la teneur bien précise des » discours qui furent prononcés lorsqu'on se préparoit à la » guerre et pendant sa durée, [illegible] » moi-même quand je les avois entendus, et pour ceux qui » m'en rendoient compte, quelle que fût la source où ils » avoient puisé. Mais j'ai écrit ces discours dans la forme que » chacun des orateurs me sembloit avoir dû employer pour » se mettre en harmonie avec les circonstances, en me tenant » toujours, et pour le fond et pour l'ensemble des pensées, » le plus près possible des discours véritablement prononcés. » Je ne crois pas qu'il y ait moyen de trouver contre l'opinion de M. Gail un passage plus formel que celui-là. Thucydide y avoue ingénument ses infidélités. Il a conservé autant qu'il a pu le fond des idées qui forment le sujet, mais il a disposé à son gré les ornemens et les détails; et de là cette uniformité de style dans toutes les harangues. C'est ainsi que dans le siècle dernier, le célèbre docteur Johnson, chargé de rendre compte, dans un journal, des débats du parlement, composoit sur quelques notes recueillies de mémoire, des discours admirables dont le sujet ne lui appartenoit pas, mais qu'il ornoit de tout l'éclat de son style et des richesses de son éloquence. Les personnages de Thucydide ne sont pas plus les auteurs des harangues qu'il leur fait prononcer, que les orateurs du parlement anglais de ces beaux discours où le docteur Johnson a mis un talent digne des antiques tribunes d'Athènes et de Rome; mais voici une autorité que M. Gail ne récusera pas; c'est la sienne. Comparant Thucydide et Xénophon, il s'exprime en ces termes : « Dans ses portraits et dans *ses* » *harangues*, Thucydide plus varié donne à chacun de ses per- » sonnages la couleur de son caractère : on diroit qu'il a l'ame » et l'éloquence de tous les grands hommes qu'il fait parler; » il se montre tour-à-tour grave comme Archidamus, tem- » poriseur comme Nicias, brillant et léger comme Alci- » biade, majestueux comme Jupiter-Olympien, lorsqu'il » fait parler Périclès. Le disciple de Socrate, toujours abon- » dant et fleuri, semble un peu plus uniforme; et d'ailleurs » manquant quelquefois aux convenances, il prête des dis- » cours philosophiques à des hommes ignorans et barbares. » M. Gail paroît encore en opposition avec lui-même lorsque, dans un autre endroit il cherche à prouver la beauté du style de Thucydide par une harangue de Périclès qui, selon son système, doit prouver l'éloquence de l'homme d'État et non celle de l'historien.

Dans les éditions des anciens, le premier devoir de l'éditeur est d'établir le texte d'après les principes et avec les secours de la critique. Ce travail bien exécuté suffit seul pour donner un grand prix à une édition. M. Gail n'a rien négligé pour que le texte de Thucydide fût représenté avec une extrême exactitude. Il s'est associé à fort grands frais quelques personnes instruites à l'aide desquelles il a collationné les treize manuscrits de Thucydide que possède la Bibliothèque impériale. Assurément, il ne pouvoit pas rendre à l'historien qu'il aime de service plus signalé; et il mérite, pour un travail si pénible et si important, la reconnoissance des vrais amis de la littérature ancienne, et des vrais juges en ces matières. J'insiste d'autant plus sur les éloges dus à M. Gail pour cette partie de son travail, que ce genre de recherches est en général fort mal apprécié, quoiqu'il n'y en ait point dans cette classe d'études, qui soient à la fois plus laborieuses et plus utiles.

M. Gail a donné dans ce même volume quelques échantillons (si je puis employer ce terme) de ses corrections, et des observations littéraires et critiques qu'il joindra à chaque livre, pour en expliquer les passages obscurs et difficiles, ou pour en développer les beautés. J'ai presque toujours applaudi

---

passions, et particulièrement celles de l'amour, sont des folies; que rien n'est moins théâtral que la raison. Les folies sont nécessaires dans une tragédie : elles sont intéressantes tant qu'elles se conforment à la logique de la passion et ne contrarient point sa marche naturelle; mais la folie doit être bannie d'un poëme dramatique, parce que la folie n'est point une passion, mais une maladie qui souvent est une suite de la passion, qui sort des bornes de l'art, et ne peut être un objet d'imitation.

Mlle Volnais, dans le rôle de Chimène, a été vivement et justement applaudie : elle joue peu dans la tragédie; mais chaque fois qu'elle joue elle marque cet événement par un grand succès. Elle paroît sur-tout avoir acquis de l'énergie; et je crois qu'elle en a maintenant à-peu-près autant qu'elle peut en avoir sans forcer son naturel : elle n'est point appelée aux rôles forts; et celui de Chimène ne lui convient que parce qu'il a plus de sensibilité que de fureur.

Lafond est toujours excellent dans Rodrigue, parce qu'il est noble, galant, passionné. On ne peut trop exhorter cet acteur à ne point sortir de son genre, qui est si beau, si brillant, si conforme à l'esprit et au caractère français. Des héros comme Rodrigue sont plus faits pour intéresser une nation brave, généreuse et polie, que des fous mélancoliques tels qu'Hamlet. Que Lafond ne se laisse donc point séduire par le succès passager du genre noir et de la manière anglaise; qu'il évite le débit lourd et lent, le ton traînant et sépulcral, la monotonie lugubre, l'affectation d'une voix sourde et sombre : ce jeu n'est ni imposant, ni terrible; il n'est qu'ennuyeux et assommant. Il seroit sur-tout très-déplacé dans le rôle de Bayard, que Lafond doit remplir incessamment. Le caractère de ce brave chevalier français demande beaucoup de simplicité, de franchise et d'énergie. Pour bien peindre un héros si loyal, il ne faut rien affecter, rien concentrer : l'ame de l'acteur doit se développer tout entière, et se répandre au dehors.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Frédégonde.

C'est un sujet de tragédie : on dit même qu'un de nos poëtes l'a traité pour la scène française. L'auteur de la tragédie et celui du mélodrame auront sans doute puisé dans la même source, c'est-à-dire dans le roman de Monvel; mais un mélodrame est plutôt fait qu'une tragédie, et un auteur bien plutôt expédié au théâtre de la Porte Saint-Martin qu'au Théâtre Français.

Frédégonde et Brunehaut sont deux reines très-célèbres dans nos Annales : la plupart des historiens pensent qu'elles ne valoient pas mieux l'une que l'autre; mais dans le mélodrame, Brunehaut est une princesse vertueuse, intéressante, cruellement opprimée par Frédégonde : elle est renfermée avec son fils Sigebert dans une tour obscure. Un jeune page essaie d'abord de sauver l'enfant, et le descend dans une corbeille; mais l'enfant tombe entre les mains des gardes, et il est porté à Frédégonde. Mérovée, fils de Chilpéric et amant de Brunehaut, réussit mieux à délivrer sa maîtresse : ils prennent la fuite ensemble, entrent en chemin dans une église où ils se marient; mais de nouveaux malheurs les attendent. Frédégonde veut faire assassiner le fils de Brunehaut, qui ne doit son salut, dans cette occasion, qu'à la pitié d'un brigand chargé de l'exécution.

Bientôt Mérovée et Brunehaut tombent eux-mêmes dans les mains de leur cruelle ennemie. On croit que Frédégonde, animée par la haine et par la jalousie, va s'immoler ces trois victimes, lorsqu'une lettre apaise tout ce grand feu et sauve tout le monde : c'est Gontran, roi de Bourgogne, qui écrit à Frédégonde pour lui défendre de tuer personne. La véritable Frédégonde eût commencé par satisfaire sa propre vengeance, en attendant celle de Gontran; mais la Frédégonde du mélodrame se montre très-docile : ce qui produit un des plus froids dénouemens qu'il y ait peut-être dans aucun drame ou mélodrame. C'est dommage, car l'ouvrage est intéressant; il offre plusieurs situa-

Digitized by Google

à la sagacité du savant professeur : il interprète avec habileté plus d'un endroit embarrassant ; et si dans quelques autres il a peut-être été moins heureux, qui n'excuseroit un petit nombre de fautes dans un moderne expliquant Thucydide, lorsque Cicéron lui-même a déclaré ne pas pouvoir le comprendre toujours ? Au reste les erreurs même que j'ai cru remarquer n'appartiennent peut-être qu'à moi ; j'en fais juge ici le savant professeur, à qui je vais soumettre quelques-uns de mes doutes.

Thucydide (I. 22.) dit que son histoire est composée *synkeitæ*, pour les siècles à venir. M. Gail voulant agrandir cette idée, traduit *synkeitæ* par *statim medio posita*, *est exposée* à tous les regards comme un monument éternel. J'avoue que ce sens a plus de noblesse ; mais il falloit prouver que *synkeisthæ* peut avoir cette signification, pour laquelle il eût fallu, je crois, *keisthæ* ou *anakeisthæ*. Si je pouvois citer ici du grec, je rappellerois des phrases de plusieurs bons écrivains ou *synkeisthæ* a le sens condamné par M. Gail. Mais j'aurai peut-être bientôt occasion de revenir là-dessus en place plus commode.

Il m'a semblé encore que M. Gail, *voulant rendre à son auteur un coloris dont le dépouille la version reçue, qui est froide et sans couleurs*, avoit donné (page 73) une explication un peu forcée d'un passage difficile, mais qui me semble assez bien interprété par Henri Etienne. *En ommasi hordn* est une locution poétique, comme il y en a beaucoup dans Thucydide. M. Gail devoit au moins justifier, par des exemples, la construction qu'il fait de *orghi pro-piptei pâsin en ommasi*. En général je me permettrai de faire un reproche à la méthode de M. Gail ; c'est de n'être trop souvent appuyée que sur le raisonnement. Quand il s'agit de déterminer dans une phrase difficile le sens douteux ou la construction des mots d'une langue morte, les meilleurs raisonnemens, les idées les plus ingénieuses ne suffisent pas toujours ; il faut des preuves ; et ces preuves se tirent des écrivains qui seuls aujourd'hui peuvent faire autorité. C'est ainsi qu'ont toujours travaillé les plus savans et les plus estimés d'entre les philologues. La simple affirmation n'est admissible que dans les choses parfaitement évidentes.

L'enthousiasme si louable et si naturel de M. Gail pour son auteur, l'a, si je ne me trompe, mené un peu loin, quand il écrivit la remarque suivante : (« *De peur que le nouveau mur » venant à s'élever, hypsilon ghignomenon ne fût trop foible.* » » Comme la voix s'élève en prononçant *hypsilon ghignome- » non!* Comme ces deux mots, habilement placés à la suite » de deux monosyllabes (*tou mi*), peignent la hauteur de la » construction ! Et que d'art dans cet hiatus *tou mi hypsilon*, » qui peint une construction embarrassée et pénible ! » Il ne faut point disputer des choses de goût ; mais en vérité je ne puis me figurer que Thucydide, écrivant cette ligne, une des plus simples de tout son livre, et pour les termes et pour la pensée, ait eu les subtiles intentions que M. Gail lui suppose. Ces remarques extatiques sur des beautés imaginaires feroient grand tort à un livre où elles seroient nombreuses, et inspireroient nécessairement quelques doutes sur le goût d'un auteur qui verroit souvent des choses si extraordinaires. Diderot a quelque part analysé de la sorte une comparaison de Virgile ; mais il a eu la bonne foi de convenir lui-même qu'il pouvoit bien être un peu coupable d'exagération. Il n'y a que M. Genisset qui ait pu se croire raisonnable en faisant un très-gros commentaire sur les Eglogues de Virgile, où il trouve des beautés pittoresques dans chaque mot, dans chaque syllabe, dans chaque lettre. L'on sait le brillant succès qu'il a obtenu, et comme on a ri de son livre, et même un peu de lui. Un homme qui a de l'esprit, peut bien faire une ou deux remarques de ce genre ; mais il n'y a au monde que M. Genisset qui puisse en composer un gros volume.

D'aussi légères erreurs ne peuvent en aucune façon diminuer le mérite d'un ouvrage de ce genre ; et malgré quelques fautes inévitables, ce volume est exécuté de manière à faire desirer la publication des autres. Je me plais à croire que cette utile entreprise sera encouragée. Quoique la littérature ancienne paroisse maintenant tombée dans une grande défaveur, une édition si importante, et qui en France manque totalement aux études, aura sans doute assez de succès pour dédommager M. Gail de ses nombreux sacrifices. Il seroit vraiment triste qu'un livre qui prouve tant de zèle, et dont l'utilité est si manifeste, restât négligé et dans l'oubli.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 29 juin.

54 — 12 — 88 — 38 — 58.

COURS DE LA BOURSE DU 7 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	55	5-8	56	1 4
Hambourg..	186	0-0	185	1-4
Londres....	00	000	00	000
Madrid eff..	15	55	15	50
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	55	15	45
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	000	0-0	465	00
Gênes effec..	455c		464c	
Livourne...	505c		504c	
Naples.....	425	00	000	00
Milan.....	7l	p. 6f	81	000
Basle.....	1	0 0 p	2	0-0 p
Francfort...	0	0-0 p	00	00
Vienne....	000	0-0	118	00
Lyon.....	1 4p.	ooj.	1	3-8p
Marseille...	1 4p.	ooj.	1	3-8p
Bordeaux...	1 8p.	ooj.	1	1-4p
Montpellier.	1 2p.	ooj.	00	0-0
Genève....	0-0	00	161	1 4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme.	345f	20c
Or parapl'é les 1000-1000 l'hectogramme.	341	39c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00c
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	87
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	35
Quadruple	81	10
Ducat.	11	15
Souverain	34	5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 78f 78f 5c 10c 5c 78f 5c 10c 78f

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 75f 25c 00c 00c 00c

Banque de Fr. 00 0f 00c 0000f jouiss. du 1[er] juillet. 00c 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f00c.	à	0	000
— S. Domingue..	0 00	à	0	000
Sucre d'Orléans.	0 00	à	0	000
— brut.......	0 00	à	0	000
Coton du Levant.	0 00	à	0	000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0	000
Huile d'olive....	0 0	à	0	000
Potasse d'Amér..	000	à	000f	000
Eau de-vie, 3/6	00f 000	à	00f	000

ANNONCE.

Fables et Poésies diverses ; par Et. Fumars, professeur de belles-lettres à l'université de Copenhague. Un volume *in-8°*., pap. grand raisin, orné d'un grand nombre de vignettes ; prix : 5 fr. ; *idem*, pap. vélin, grand-raisin superfin, 10 fr. ; *idem*, *in-12*, pap. vélin, 5 fr. ; *idem*, pap. grand vélin superfin, 6 fr, et 1 fr. en sus par la poste.

A Paris, à la LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE, chez H. Nicolle et Comp[e], rue des Petits-Augustins, n°. 15.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

N. B. Les Fables de Fumars, qui forment son principal titre littéraire, ont été presque toutes composées pendant son séjour à Paris, où il vivoit dans la société et l'intimité des gens de lettres les plus distingués. Tous les amateurs connoissent depuis long-temps la fable de *l'Enfant et le Bateau ;* celle *des deux Chiens qui vont à la noce ; l'Œil de Bœuf ; le Singe et le Lion ; la Petite-Fille et le Chat*, etc. Parmi la nombreuse collection de pièces de vers sur différens sujets qu'il a laissées, on a fait un choix qui se trouve à la suite des Fables. Peu de jours après la mort de Fumars, on ouvrit à Copenhague une souscription pour la publication de ses Œuvres : en quelques semaines on eut une liste de cinq cents souscripteurs : un pareil éloge n'est pas suspect.

---

sions touchantes : on ne le verra pas sans plaisir ; on peut y aller, sauf à sortir avant le dénouement.

Pour comble de malheur, il n'y a point de ballet. Point de ballet, grand Dieu, dans un mélodrame ! Quelle distraction ! quelle école ! Sans ballets, point de salut à la Porte Saint-Martin ; mais comment placer un ballet dans une tour, dans une église, parmi des assassinats ? N'y a-t-il pas bien dans *Jenny* une noce qui danse devant un tombeau ? Il faut appliquer aux ballets ce qu'Horace disoit de l'argent : *Il faut en gagner légitimement si l'on peut, sinon par quelque moyen que ce soit.*

Si possis recte, sinon quocunque modo rem.

Il faut placer les ballets à propos si l'on peut, sinon de quelque manière que ce soit ; mais il en faut toujours.

Les deux reines jouent très-bien leur rôle dans le mélodrame. Mademoiselle Regnier, qui représente Frédégonde, a beaucoup de fierté et d'énergie ; et Mlle Rose, chargée du rôle de Brunehaut, est pleine de douceur et de grace.

Conférences du sieur Cointeraux sur l'art de bâtir dans les campagnes, à la suite d'une récente découverte si simple, si facile, que l'homme le moins versé dans la construction, au premier coup-d'œil, la saisira, en concevra le procédé, et en fera son profit.

Ces Conférences ont lieu au nouvel atelier de l'Auteur, chaque dimanche, de onze à deux heures de l'après-midi. On reçoit tous les jours ceux qui ne sont point de l'*Association paternelle*, pour voir travailler en cet atelier, rue de la Tour, n°. 15, derrière les théâtres du Boulevard.

La VI[e] livraison des Vues de Rome paroît en ce moment, et est composée :

1°. De la place Navonne ; 2°. la même, avec la fontaine du Bernin, sur le devant ; 3°. celle des deux églises, près la colonne Trajane ; 4°. celle de la colonne Trajane ; 5°. celle de la colonne Antonine ; 6°. la fontaine de Trévi, vue de profil.

Le public est prévenu que M. Piranesi fait paroître le premier volume, grand aigle, des usages civils, militaires et des cultes, trouvés à Pompéïa, Herculanum et Stabia, auquel sont joints les deux plans du Muséum de Portici, dans lequel tous ces objets étoient conservés. Cet ouvrage offre, en grand, les formes les plus belles en armures, ustensiles, etc., pour l'utilité des artistes et manufacturiers : il se distribue chaque mois, par livraison, à commencer du premier de ce mois de juillet. La même souscription est ouverte pour les deux premiers volumes de l'Architecture découverte à Pompéïa.

S'adresser à Paris, chez M. Piranesi, place du palais du Tribunat.

Journal Hebdomadaire, trente-cinquième année, N[os]. XXV et XXVI, composés d'un air de *la Prise de Jéricho*, chanté par madame Branchu, musique de Mozart.

Prix : 2 francs.

A Paris, chez A. Leduc, éditeur et marchand de musique, rue de la Loi, près celle Feydeau.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

L'Education des Filles, par Fénélon. Un vol. in-18, sur très-beau papier. Prix : 1 fr. 80 c., et 2 fr. 25 c. par la poste.

Le même livre, in-12, très-beau papier, avec un portrait de Fénélon, 3 fr. 75 c., et 4 fr. 25 c. par la poste.

Le même, in-12, pap. vél., portrait, 6 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Ant. Aug. Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 55.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S.-Germ.-l'Aux., n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

MORAVIE.

Brunn, 23 juin

Une lettre de la Servie, du 1er de ce mois, parle d'un combat qui a eu lieu le 23 mai entre les Turcs et les insurgés, dans les environs de Widdin, sur la Drina. Les premiers s'etoient avancés rapidement, croyant surprendre les Serviens dans leur camp; mais ceux-ci, qui étoient sortis pour s'exercer aux armes, les aperçurent de loin. Le général en chef Czerni-George, qui étoit présent, fit faire aussitôt un mouvement sur la gauche à ses troupes, et les fit passer derrière un bois épais; par cette manœuvre, il arriva sur les derrières de l'ennemi, et l'attaqua brusquement. La perte des Serviens a été de 570 hommes qui sont restés sur le champ de bataille, et de 97 blessés. Celle des Turcs a été plus considérable. Le général en chef Czerni-George tomba de cheval en poursuivant l'ennemi, et se démit le pied gauche.

Le 31 mai, il s'éleva une tempête sur le Danube; cinq bateaux qui étoient près de Semlin furent submergés avec leurs cargaisons, consistant en 14,000 mesures de grains, 8000 mesures de blé de Turquie et 15,000 quintaux de farine. (*Gazette de Brun.*)

ALLEMAGNE.

Dusseldorff, 2 juillet.

Le grand-duc de Berg, à son ministre de l'intérieur, à Dusseldorff.

Après dix jours de combats et de victoires, l'armée russe, complétement battue, dispersée et poursuivie, se vit forcée de passer avec précipitation le Niemen, et de recourir à la modération du vainqueur. Une cession d'armes sera probablement conclue sous peu de jours, et on peut espérer que la paix s'en suivra immédiatement Faites part de cette bonne nouvelle à mes sujets. Je desire qu'il soit chanté un *Te Deum* solennel dans toutes les villes de mon grand-duché, en actions de graces pour les victoires de S. M.

Tilsit, le 22 juin 1807. *Signé* JOACHIM.

Francfort, 4 juillet.

La margrave douairière d'Anspach a quitté cette dernière ville le 17 juin, aussi inopinément qu'elle y étoit arrivée. Elle a pris la route de Carlsruhe, d'où elle se rendra à Paris. Le principal motif de son voyage à Anspach, étoit de faire valoir ses droits sur un capital existant dans cette ville; elle a fait remettre, à cette fin, au collége de justice une copie du testament de feu son époux.

La nouvelle de la conclusion d'un armistice se confirme de toutes parts. *Depuis le 20 juin*, il n'a pas été tiré un coup de fusil sur toute la ligne.

ANGLETERRE.

Londres, 27 juin.

La Gazette de la Cour contient un article ainsi conçu:

« Comme il semble s'être élevé des doutes sur la notification du 14 mars 1807, relativement au blocus de l'embouchure des rivières de l'Elbe, du Weser et de l'Ems, et qu'on n'étoit pas certain si toutes les rivières, ports et places situés entre lesdites rivières de l'Elbe, le Weser et l'Ems, y étoient compris, le secrétaire d'Etat de S. M. au département des affaires étrangères, a fait connoître aux ministres des puissances amies et neutres, résidant près de cette cour, que le blocus s'étend à toutes les rivières, ports et places situés entre les rivières susdites, et qu'il sera exécuté sur toute la côte, entre l'Elbe et l'Ems. »

On a reçu ici des nouvelles de New-Yorck, en 19 jours. La gazette de New-Yorck, du 25 mai, annonce que Buenos-Ayres a été repris par les Anglais; mais cette nouvelle mérite confirmation.

L'amiral Murray, après avoir pris des rafraîchissemens à Sainte-Hélène, a mis à la voile le 27 avril, avec l'expédition commandée par le général Crawfurd, pour la rivière de la Plata. Nonobstant la longueur de la route, les troupes étoient en parfaite santé.

PARLEMENT IMPÉRIAL.

CHAMBRE DES PAIRS. — *26 juin.*

Les commissaires nommés par S. M. pour faire l'ouverture du parlement, ayant pris séance; et les communes, l'orateur à leur tête, s'étant rendues à la barre, le lord-chancelier a prononcé, au nom du roi, un discours dont voici l'extrait:

Milords et Messieurs;

C'est une grande satisfaction pour S. M. de pouvoir vous dire que, depuis l'événement qui a amené la dissolution du dernier parlement, elle a reçu un grand nombre d'adresses de ses sujets, contenant les plus fortes assurances de leur affection et de leur attachement pour sa personne et son gouvernement, ainsi que de la ferme résolution où ils sont de soutenir les justes droits de sa couronne, et les bases fondamentales de la constitution. Nous devons aussi vous faire connoître que S. M. ne doute pas un moment que, dans toutes vos délibérations, et dans toutes les circonstances du temps présent, vous vous montrerez prêts à l'aider par tous les moyens légitimes que votre zèle vous inspirera.

S. M. nous a également chargés de vous informer qu'elle a mis tout le zèle dont elle a toujours été animée, pour resserrer les liens qui l'unissent aux puissances du continent, et pour donner à ces puissances des secours qui les missent en état de se défendre contre l'ambition et la tyrannie de la France.

C'eût été une grande satisfaction pour S. M., de pouvoir vous apprendre que la médiation offerte par elle pour le réta-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 9 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La prem. de la reprise d'*Esope à la Cour, l'Epreuve Nouvelle.*

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Ma Tante Aurore, Richard.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Jeux d'Amour et du Hasard, les Conjectures, l'Eté des Coquettes.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Scarron, les Pages, la Mégalantropogénésie.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Chapelle, Manon, le Panorama de Momus.

THÉATRE MOLIÈRE.

L'Ecole de la Medisance, le Créancier.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Sauvages de la Floride, Frédéric à Spandau.

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui, M. Ravel aîné, dit le Terrible; fera ses débuts.

TIVOLI, *Chaussée d'Antin.*

Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Saut périlleux du berceau en artifice par M. Auguste; Ascension de M. Forioso au milieu du feu d'artifice. — Dim., prem. Ascension à planche rapide par M. Auguste. — Mardi prem. Voyage aérien nocturne de M. Garnerin dans un ballon lumineux.

Colysée de l'Elysée-Bourbon, ci-devant Wauxhall d'été boulevard de la porte Saint-Martin.

Fête et Bal champêtre, et Feu d'artifice. Prix: 1 fr. 65 c.

Auj., Bal à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

VARIETÉS.

Joseph (1), poëme en huit chants, par M. L. de Lan....

Quel est ce monsieur L. de Lan....? Telle est sans doute la question que ne manqueront pas de faire tous ceux qui auront lu son admirable poëme. Il n'y a pas en effet de curiosité plus naturelle et plus générale que celle qui nous fait desirer de connoître le nom des grands hommes. La solution de cet intéressant problème va donc occuper tous les esprits, tourmenter les contemporains, et peut-être même

Aux Saumaises futurs préparer des tortures;

car il n'est pas douteux qu'un pareil chef-d'œuvre n'arrive jusqu'à la postérité la plus reculée. Mon article n'y arrivera pas, et je ne pourrai par conséquent point épargner aux commentateurs des siècles à venir ni leurs *tortures*, ni leurs querelles, ni vraisemblablement leurs bévues sur ce point important; mais je puis du moins rendre ce service à mes contemporains. M. L. de Lan.... ressemble, en effet, un peu à la bergère Galatée: il se cache foiblement sous des lettres initiales, comme elle se cachoit mal sous des branches de saules, et comme elle, il n'est pas fâché d'être découvert et reconnu à travers ce voile léger, *et se cupit antè videri.* S'il est assez modeste pour se dérober aux applaudissemens importuns et à la gloire fatigante que n'auroit pas manqué de lui procurer son nom trop clairement proclamé et trop généralement connu, il ne dédaigne pas néanmoins les suffrages de ceux qui se seront montrés dignes de le connoître par les recherches qu'ils auront faites pour y parvenir.

(1) Un vol. in-12. Prix: 2 fr., et 2 fr. 25 c. par la poste. A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Git-le-Cœur, n° 18.

Digitized by Google

blissement de la paix entre son allié l'empereur de Russie et la Sublime-Porte, avoit eu un heureux succès. S. M. ne peut qu'être infiniment affligée du résultat fâcheux de cette médiation, de l'échec qu'a essuyé en même-temps son escadre dans la mer de Marmara, enfin de la perte qu'ont éprouvée ses braves troupes en Egypte.

S. M. ne peut que regretter de voir la guerre s'étendre dans cette partie du monde; ce qui opère en faveur de la France une diversion si avantageuse: elle déplore aussi les événemens qui ont amené une rupture avec une puissance avec laquelle elle a été si étroitement liée, et qui avoit eu si récemment encore d'aussi grandes obligations aux troupes de S. M., auxquelles elle étoit redevable d'avoir été délivrée de l'invasion des Français.

Enfin, S. M. nous a ordonné de vous informer, qu'elle a jugé à propos de ménager des mesures propres, lorsque l'occasion s'en présentera, et avec la coopération de l'empereur de Russie, à faire cesser les hostilités dans lesquelles nous nous trouvons engagés avec la Sublime-Porte.

Messieurs de la chambre des communes,

S. M. a donné l'ordre de mettre sous vos yeux les dépenses de l'année courante, et elle s'en remet à la bonne volonté et au zèle de ses fidelles communes, du soin de prendre des mesures convenables pour assurer le service public, et faire face aux dépenses qui avoient été ordonnées par le parlement précédent, etc.

Milords et Messieurs,

S. M. nous a ordonné de vous faire connoître combien elle a à cœur, combien elle attache d'importance à entretenir la concorde et la bonne harmonie entre tous ses sujets. Puisse S. M., avec le secours de la Divinité, atteindre enfin le but qu'elle n'a cessé de poursuivre, une paix qui assure la gloire et la considération de ses royaumes, et qui puisse donner à l'Europe et au monde entier l'espoir fondé de jouir du repos et de l'indépendance!

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 8 *juillet*.

LXXXVe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsit, le 24 juin 1807.

Demain, les deux Empereurs, de France et de Russie, doivant avoir une entrevue, On a, à cet effet, élevé au milieu du Niemen un pavillon où les deux monarques se rendront de chaque rive.

Peu de spectacles seront aussi intéressans. Les deux côtés du fleuve seront bordés par les deux armées, pendant que les chefs conféreront sur les moyens de rétablir l'ordre, et de donner le repos à la génération présente.

Le grand-maréchal du palais Duroc est allé hier, à trois heures après midi, complimenter l'empereur Alexandre.

Le maréchal comte de Kalkreuth a été présenté aujourd'hui à l'EMPEREUR; il est resté une heure dans le cabinet de S. M.

L'EMPEREUR a passé ce matin la revue du corps du maréchal Lannes. Il a fait différentes promotions, a récompensé les braves, et a témoigné sa satisfaction aux cuirassiers saxons.

LXXXVIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsit, le 25 juin 1807.

Le 25 juin, à une heure après midi, l'EMPEREUR, accompagné du grand-duc de Berg, du prince de Neuchâtel, du maréchal Bessières, du grand-maréchal du palais Duroc et du grand-écuyer Caulaincourt, s'est embarqué sur les bords du Niemen dans un bateau préparé à cet effet; il s'est rendu au milieu de la rivière où le général Lariboissière, commandant l'artillerie de la garde, avoit fait placer un large radeau, et élever un pavillon. A côté étoit un autre radeau et un pavillon pour la suite de Leurs Majestés. Au même moment, l'empereur Alexandre est parti de la rive droite, sur un bateau, avec le grand-duc Constantin, le général Benigsen, le général Ouwaroff, le prince Labanoff et son premier aide-de-camp le comte de Lieven.

Les deux bateaux sont arrivés en même temps; les deux Empereurs se sont embrassés en mettant le pied sur le radeau; ils sont entrés ensemble dans la salle qui avoit été préparée, et y sont restés deux heures. La conférence finie, les personnes de la suite des deux Empereurs ont été introduites. L'empereur Alexandre a dit des choses agréables aux militaires qui accompagnoient l'EMPEREUR, qui, de son côté, s'est entretenu longtemps avec le grand-duc Constantin et le général Benigsen.

La conférence finie, les deux Empereurs sont montés chacun dans leur barque. On conjecture que la conférence a eu le résultat le plus satisfaisant. Immédiatement après, le prince Labanoff s'est rendu au quartier-général français. On est convenu que la moitié de la ville de Tilsit seroit neutralisée. On y a marqué le logement de l'empereur de Russie et de sa cour. La garde impériale russe passera le fleuve, et sera cantonnée dans la partie de la ville qui lui est destinée.

Le grand nombre de personnes de l'une et l'autre armée, accourues sur l'une et l'autre rive pour être témoins de cette scène, rendoient ce spectacle d'autant plus intéressant, que les spectateurs étoient des braves des extrémités du monde.

Tilsit, le 26 juin 1807.

Aujourd'hui, à midi et demi, S. M. s'est rendue au pavillon du Niemen. L'empereur Alexandre et le roi de Prusse sont arrivés au même moment. Ces trois souverains sont restés ensemble dans le salon du pavillon pendant une demi-heure.

A cinq heures et demie, l'empereur Alexandre est passé sur la rive gauche. L'Empereur Napoléon l'a reçu à la descente du bateau. Ils sont montés à cheval l'un et l'autre; ils ont parcouru la grande rue de la ville, où se trouvoit rangée la garde impériale française à pied et à cheval, et sont descendus au palais de l'Empereur Napoléon. L'empereur Alexandre y a dîné avec l'EMPEREUR, le grand-duc Constantin et le grand-duc de Berg.

— M. de Montesquiou, officier d'ordonnance de S. M. l'EMPEREUR et ROI, est venu, de la part de S. M., donner à S. M. l'Impératrice-Reine, des détails sur l'entrevue des deux Empereurs. (*Moniteur.*)

— M. de Monaco, officier d'ordonnance, porteur des dépêches de S. M. I., parti de Tilsit le 26 juin, est arrivé à Paris ce matin à 10 heures. Il apporte de nouveaux détails sur les heureuses nouvelles contenues dans les derniers bulletins. Les conférences se suivent avec une activité qui fait espérer comme très-prochain le retour de l'EMPEREUR. Un journal annonce aujourd'hui que dans le dîner qui a eu lieu à Tilsit entre les deux Empereurs, il a été bu *à la liberté des mers.*

— On a déposé, hier, dans une des chapelles de Notre-Dame, les restes mortels du prince Royal de Hollande, en attendant qu'ils soient portés à Saint-Denis.

— M. le sous-préfet de Castel-Sarrazin, département de la Haute-Garonne, vient de donner une nouvelle preuve de son

---

Je suis de ce nombre: et voici comment je m'y suis pris pour pénétrer ce grand mystère. J'ai vu sur les différens catalogues du libraire de M. L. de Lan.... *Joseph, poëme par l'auteur de Berthe*; vite j'ai cherché *Berthe*, et je l'ai trouvé avec un autre titre que je ne puis pas rapporter ici, parce qu'il est de trop mauvaise compagnie, et avec une Notice qui nous apprend que les vers de ce poëme sont *charmans*, et que les notes *offrent la plus grande curiosité*, ce qui *n'offre* pas une phrase bien française; mais ce qu'il y a d'essentiel, c'est que le titre *offre* le nom de l'auteur: cet auteur, c'est M. Lombard de Langres; c'est donc aussi à M. Lombard de Langres que nous devons *Joseph*.

C'est un homme terriblement plaisant que M. Lombard de Langres! Boileau, poëte comme lui, mais un peu moins gai que lui, donnoit le nom de *Turlupins* aux poëtes qui se distinguoient justement par la dose de gaieté, d'esprit et de goût qu'on remarque dans le poëme de *Joseph*: il appeloit leur Apollon un *Tabarin*; leur Parnasse, une sorte de *halle* où l'on parle un *langage grossier*, et où l'on brille par des *pointes triviales*; leur style, un *burlesque effronté* qu'il conseilloit de laisser *aux plaisans du Pont-Neuf*. M. Lombard de Langres a pu lire tout cela dans l'*Art Poétique*, si toutefois un poëte aussi gai que lui a pu soutenir la lecture de l'*Art Poétique*; poëme grave et sérieux, dans lequel on ne trouve pas le mot pour rire, où l'on ne rit pas du moins à la manière de M. Lombard de Langres, mais bien de ses illustres prédécesseurs, d'Assoucy, l'auteur du *Typhon*, etc. etc.

Soit donc qu'il n'ait pas lu l'*Art Poétique*, soit qu'il en ait librement méprisé les leçons, les conseils et les arrêts, M. Lombard de Langres a voulu partager avec les *plaisans du Pont-Neuf*, la dépouille que leur avoit exclusivement abandonnée le législateur du Parnasse: il s'est jeté dans le *burlesque*, et il y a tellement réussi, qu'il est bien l'écrivain le plus burlesque qu'il soit possible d'imaginer: poëte burlesque, prosateur burlesque, enfin toujours burlesque depuis le commencement jusqu'à la fin, et dans son épître dédicatoire, et dans son poëme, et dans ses notes. Jamais on ne s'est aussi constamment soutenu à une égale bassesse de style, d'expressions et d'idées; et ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que ce sont les sujets les plus nobles et les plus touchans qu'il a su faire descendre ainsi au niveau de ses pensées et de son talent. Son illustre devancier, d'Assoucy, avoit appliqué cet heureux et bon esprit qui travestit les choses les plus graves et les plus élevées aux dieux et aux héros de la Fable; M. Lombard de Langres l'applique aux premiers héros de la religion, aux patriarches. D'Assoucy nous avoit donné *Ovide en belle humeur*; c'est Moïse en belle humeur que prétend nous donner M. Lombard de Langres; et quoiqu'il dise des choses tout-à-fait plaisantes sur Noé, sur Abraham, sur Isaac, Jacob, et plusieurs autres patriarches, personnages très-plaisans, comme chacun sait, c'est surtout pour l'histoire de Joseph qu'il a réservé tout le sel de sa grosse gaieté et de son burlesque enjouement.

Il faut être doué en effet d'un génie bien éminemment burlesque, pour ne voir dans l'histoire la plus touchante de l'*Ancien Testament*, et peut-être de l'antiquité, qu'un sujet de farces ignobles et de plates bouffonneries! Mais s'il faut en croire M. Lombard de Langres, c'est là ce que doit inspirer *la Bible* tout entière, d'un bout à l'autre. *Lisez donc la Bible*, s'écrie-t-il à chaque instant dans ses notes; comme s'il n'étoit pas possible de la lire dans un autre esprit que M. Lombard de Langres; comme si *la Bible* n'avoit pas été le sujet des lectures assidues, des méditations et du respect de Bossuet, de Pascal, de Nicole, d'Arnauld, des graves solitaires de Port-Royal, de Racine, de Boileau, de Leibnitz, de Newton, et d'une foule d'illustres personnages qui n'étoient pas, à la vérité, aussi plaisans que M. Lombard de Langres, mais qui avoient bien leur mérite aussi! Loin de ne voir dans cette

Digitized by Google

tile, en déterminant vingt et un réfractaires à se présenter volontairement; ils ont obtenu le pardon de leur faute, et la faveur d'être conduits librement à leurs corps.

Le tribunal de première instance séant à Montélimart, département de la Drôme, vient de condamner à 5000 francs d'amende et à deux ans d'emprisonnement, le nommé Blanchini, de Valréas, département de Vaucluse, convaincu d'escroqueries en matière de conscription.

Trois conscrits réfractaires ayant été trouvés dans la maison des dames Aussenac, à Albi, département du Tarn, elles furent dénoncées aux tribunaux. Un jugement du tribunal de première instance de Castres les acquitta; mais sur l'appel interjeté par M. le procureur-général impérial, la cour criminelle du département, par arrêt du 22 juin, condamne celle de ces dames qui étoit propriétaire de la maison, à cinq cents francs d'amende, à un an de prison et aux frais de la procédure.

Il s'est commis dans le département de la Haute-Garonne beaucoup de délits en matière de conscription. Les tribunaux y ont condamné pour escroqueries les nommés: 1°. Pierre Lajoux, de Castelnau; 2°. Jean-Jacques Chambert, de Montech; 3°. Girot aîné, de Bouret; 4°. Baptiste Daspect, d'Ore; 5°. François Nouguès, d'Ore; 6°. Jean-Baptiste Menet, de Toulouse; 7°. François Dedieu, de Castelbiague; 8°. Jean Mounbail, de Mauvaisin; 9°. Barthelemy Lac, de Villefranche; 10°. Jean Seguier, de Gibel; 11°. François Rougale, de Montesquieu; 12°. Jean Belard, de Martres; 13°. François Clerc, de Saint-Jorry; 14°. Turies, dit Gondole, de Gauré; 15°. Bellecourt, de Colomiers; 16°. Salinier, de Brignemont; 17°. Bedel; 18°. Falgues-Gaigne, fille aînée.

Les mêmes tribunaux ont également condamné à 500 fr. d'amende et à un an de prison, plusieurs individus convaincus d'avoir recélé des conscrits ou déserteurs; ce sont les nommés: 1°. Jean Figerol, de Toulouse; 2°. Jean Higounet, de Verlhac-Tescou; 3°. Jean Ourliac, de Puilauron; 4°. Jean-Pierre Sabra, de Toulouse; 5°. Pierre Savy, de Miramont; 6°. Jean Meric, dit Maringou, de Verdun; 7°. et 8°. Marcet et Allias, bordiers du sieur Pigeon; 9°. Tarbès, de Toulouse.

Graces à cette juste sévérité des tribunaux, le nombre d'hommes qui, par leurs escroqueries, nuisoient jadis de la manière la plus forte au succès de la conscription, est sinon totalement détruit, du moins infiniment réduit, et bientôt nul n'osera entreprendre ou exécuter de semblables manœuvres. (*Moniteur.*)

— Plusieurs détachemens de conscrits du département de la Seine sont partis aujourd'hui, à 7 heures du matin, se dirigeant sur Lille et Tournai.

— Sur la présentation faite par l'Institut, par les inspecteurs-généraux des études et les professeurs du Collége de France, S. M. l'Empereur a nommé à la place de professeur d'astronomie au Collége de France, vacante par la mort de Jérôme Lalande, M. Delambre, secrétaire perpétuel de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut. S. M. l'Empereur a nommé aussi à la place vacante par le même décès, de membre du bureau des longitudes, M. Lefrançais-Lalande, neveu de feu Jérôme Lalande, et ci-devant premier adjoint de ce bureau.

— Le 29 juin, l'avant-garde des troupes espagnoles, composée de 1240 hommes, tant des volontaires de Barcelonne que du régiment des Asturies, a passé le 20 juin par Verdun.

— *Trois Turcs*, Soliman, Mustapha et Mahomet, venant d'Anvers, sont arrivés le 3 à Lille, d'où ils ont continué le lendemain leur route pour Paris. Ils étoient en costume oriental.

— La tempête qui a causé un si grand désastre à Luxembourg, le 26 juin, a laissé sur sa route, dans les départemens de la Meuse et de la Moselle, des traces plus ou moins tristes. Dès quatre heures du matin, la grêle fit quelques dégâts sur le territoire de Saint-Benoît: les chanvres et le peu de vignes qui s'y trouvent ont souffert; mais les blés sont restés intacts. Le tonnerre a traversé l'église de Hadonville sous la chaussée, sans y produire d'autre effet que de casser quelques carreaux, de déplacer deux chevrons de la toiture au-dessus du chœur, et d'abattre des pans de mur. Le dégât a été encore moins considérable dans une maison de cultivateur, où la foudre pénétra ensuite; mais ses effets furent terribles à Saint-Julien-les-Gorze, village éloigné d'une lieue du précédent. Elle frappa, et tua sept chevaux et le nommé Gorgon Bastien, âgé de 19 ans, qui les gardoit dans un pacage. Il vécut assez long-temps pour être porté chez son père. On ne remarquoit sur lui, ni sur les chevaux aucune blessure. Les habits du jeune homme étoient en partie déchirés.

— A la nouvelle du désastre éprouvé par la ville de Luxembourg, les départemens environnans ont suivi le généreux exemple donné par la garnison de cette ville et par les fonctionnaires publics; des souscriptions sont ouvertes, et déjà des secours ont été envoyés. A Paris, une souscription volontaire vient de s'ouvrir également chez M. Rendu, notaire de S. A. S. le prince architrésorier de l'Empire, rue Saint-Honoré, en face de la rue de la Sourdière. Plusieurs fonctionnaires publics et simples particuliers s'y sont spontanément fait inscrire; il n'est pas une ame sensible qui ne soit émue à l'image de deux cents familles plongées dans l'affliction la plus profonde, et privées de tout, même d'asile.

— M. Ferey, ancien avocat, jurisconsulte célèbre, membre de la Légion-d'Honneur et du conseil de discipline et d'enseignement des écoles de droit, est mort le 6 de ce mois, à l'âge de 72 ans.

— Le barreau vient encore de perdre un de ses membres les plus distingués; M. François-Louis Hutteau est décédé à Malesherbes, âgé de 78 ans. Il a professé, pendant plus de trente ans, l'état d'avocat au parlement de Paris. Sa probité, son désintéressement, ses talens, lui méritèrent constamment l'estime du public et des magistrats. Nommé député de Paris aux états-généraux, il resta fidèle aux grands principes de la monarchie: parmi les orateurs qui brillèrent à la tribune, plusieurs se servirent des matériaux qu'il leur préparoit dans le silence du cabinet. Il fut l'ami de M. de Malesherbes et de sa famille.

— *Errata.* Article *Variétés*, 5 juillet, col. 4: « M. Koch cite la carte dite de Pentinger, connue du cinquième siècle, et composée sous Théodose Ier; » *lisez*: « Koch cite la carte dite de Peutinger, comme du cinquième siècle, et composée sous Théodose II. »

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

J'ai lu dans votre Journal du 2 de ce mois le récit de l'accident terrible arrivé à Luxembourg, par l'explosion d'un magasin à poudre que le tonnerre a fait sauter.

Cet événement malheureux m'a rappelé ce qui arriva à Carthagène, le 16 septembre 1787. Voici ce qu'on m'écrivit le 26 octobre suivant:

« Avant-hier nous éprouvâmes dans notre ville un orage épouvantable, accompagné de pluie et de tonnerre. La

---

lecture qu'un sujet de turlupinades grossières, ces grands hommes y trouvoient la seule histoire raisonnable et véritable des premiers événemens du monde; la peinture naïve des mœurs du premier âge, sujet éternel de bouffonnerie pour les mauvais plaisans des âges civilisés et corrompus; le fondement de toute bonne morale et de toute bonne religion, et même des modèles de l'art d'écrire, depuis le genre le plus simple jusqu'au genre le plus élevé et la poésie la plus sublime. Mais ici je vois M. L. de Lan.... parler de préjugés, lever les épaules, et sourire de pitié; et ce n'est pas là ce qu'il y a de moins burlesque dans cette affaire. Lui faut-il en reste l'autorité d'un homme qu'il n'accusera pas de préjugés? Voltaire aussi avoit lu *la Bible*; et quoiqu'il eût le malheur de ne pas la respecter, et le travers de se permettre à ce sujet des plaisanteries un peu meilleures que celles de M. Lombard de Langres, quoique souvent fort mauvaises, et toujours fort déplacées, il étoit cependant fort éloigné de ne voir dans Joseph que le héros d'un poëme burlesque: « L'histoire de Joseph, dit-il dans un de ses ouvrages où il s'est exprimé avec le plus de licence et même de cynisme, dans ses Questions sur l'Encyclopédie; l'Histoire de Joseph est un des plus précieux monumens de l'antiquité qui soient parvenus jusqu'à nous; elle paroît être le modèle de tous les écrivains orientaux; elle est plus attendrissante que l'Odyssée d'Homère; car un héros qui pardonne est plus touchant que celui qui se venge... Presque tout en est merveilleux, et la fin peut faire répandre des larmes d'attendrissement... On trouve dans cette Histoire tout ce qui constitue un poëme épique intéressant: exposition, nœud, reconnoissance, péripétie, merveilleux. »

Mais chacun a son esprit, son génie et son goût; et là où Voltaire voyoit un poëme intéressant, M. Lombard de Langres n'y découvre qu'une grossière turlupinade. Veut-on voir quelques échantillons de son savoir faire en ce genre? Il est possible d'en donner; car ici le ridicule sauve l'indécence ou l'impiété. Admirez d'abord la prose de M. Lombard de Langres, et voyez comme il plaisante finement, jusque dans les sommaires de chaque chant. Voici le premier sommaire: « Fausse invocation... Homère, Virgile, le Tasse, Milton et autres poëtes épiques qui ont jeté un beau coton... Noé, le vin clairet et le petit mot pour rire... Abraham, Sara, et de leur tripotage avec la soubrette de Madame... Isaac survient, son père l'escamote... Joseph entre en danse... Nomenclature de tous les auteurs..... qui ont célébré et fait une sauce à mon héros, que j'ai été obligé, moi, ne sachant plus comment l'accommoder, de mettre en remoulade. »

Comme c'est fin et spirituel! *Joseph en remoulade*! Un poëme qui est une remoulade! L'auteur trouve cette idée si ingénieuse, qu'il ne manque pas de la répéter en vers; et comme il se croit obligé d'avoir encore plus d'esprit en vers qu'en prose, et que d'ailleurs il faut rimer, il prétend que le vaudeville ayant mis Joseph en *marmelade*, il ne reste plus qu'à en faire une *remoulade*, et, fier de cette belle imagination, *il répond du succès* de Joseph en remoulade:

. . . . Voilà sa sauce;
Qu'on s'en moque, moi je m'en gausse;
Je vais chanter, écoutez moi.

On n'en est pas fort tenté après un pareil début; et pour peu qu'on le fût encore, trois ou quatre citations suffiroient pour en faire perdre entièrement l'envie. Voici le portrait de Jacob, fait par Joseph lui-même:

Il n'est pas fort pour la valeur,
Mais il est fort sur la musette;
Il est le tonton du Seigneur.

On a vu que M. Lombard de Langres ne s'étoit pas tellement attaché à Joseph, qu'il n'eût fait aux autres patriarches l'honneur de les prendre pour sujet de ses pasquinades. Le sacrifice d'Isaac, sur-tout, lui paroît

Digitized by Google

foudre tomba sur le magasin à poudre *le Saint-Philippe*, l'un des trois établis sur le penchant de la montagne qui avoisine cette ville. Les paratonnerres qui sont établis sur chacun de ces magasins ont prévenu leur ruine, et peut-être celle de la ville entière, qui n'auroit pas manqué de souffrir beaucoup de l'explosion. La foudre a fondu environ cinq à six pouces de la pointe de la barre de fer élevée au-dessus du magasin; elle a suivi le conducteur, qu'elle a endommagé en quelques endroits, et s'est rendue au fond du puits où il aboutissoit, après avoir, en passant, dégradé quelques pierres et en avoir creusé une, d'où l'on a vu, pendant quelques momens, sortir beaucoup de fumée. Le magasin n'a pas éprouvé le moindre dommage. »

Il est bon d'observer que ce conducteur étoit une chaîne de fer, dont les anneaux représentoient sans doute plusieurs solutions de continuité, et que c'est à ce défaut qu'on doit attribuer les marques du passage de la foudre sur cette chaîne et sur les pierres auxquelles elle touchoit. Les conducteurs que j'adapte à mes paratonnerres n'ont point cet inconvénient. Cet exemple d'un mauvais conducteur, préservant néanmoins une ville entière d'une perte totale, doit faire desirer bien ardemment de voir armés de paratonnerres tous les magasins à poudre et autres établissemens de cette nature, exposés chaque année, par un semblable événement, à faire éprouver aux personnes qui les avoisinent, le sort funeste des malheureux habitans de la ville de Luxembourg.

Comme on ne sauroit trop faire connoître ces sortes d'accidens, dont il est cependant si facile de se préserver, je vous prie, Monsieur, de donner à cette lettre toute la publicité possible, en l'insérant dans votre Journal. BEYER.

VARIÉTÉS.

Cours d'Instructions familières pour les Dimanches, les Fêtes et autres jours remarquables de l'année (1); avec cette épigraphe :

Veni non in sublimitate sermonis.

La modestie d'un pareil titre annonce assez le but de cet ouvrage. On ne s'y est point proposé de plaire aux oreilles délicates, ni de satisfaire le goût par des ouvrages travaillés. L'auteur a laissé à des orateurs plus exercés, le soin de charmer les esprits par des discours éloquens, et n'a eu en vue que ces hommes simples pour lesquels l'art seroit superflu et même nuisible, mais qui n'en sont cependant pas moins précieux aux yeux de la religion, et que les ouvriers évangéliques ne doivent pas regarder comme un objet moins digne de leur zèle. C'est ce qu'a pensé sans doute l'estimable auteur de ce *Cours d'instruction*. On voit qu'il est du nombre de ces pasteurs qui s'occupent uniquement d'instruire le pauvre et de consoler le malheureux; qu'il appartient à cette classe dont des philosophes même ont loué le ministère bienfaisant et les utiles fonctions; qu'il est, en un mot, un de ces curés qui veillent d'une manière aussi douce qu'efficace au maintien de la morale, à l'ordre de la société et à la perpétuité de la religion. Mais non content de faire du bien à la paroisse qu'il étoit chargé de conduire, il a voulu être utile à d'autres paroisses et à d'autres pasteurs, et il a consenti à publier pour eux ce qu'il n'avoit d'abord destiné qu'à l'instruction de son propre troupeau.

L'auteur nous apprend dans la préface qu'il ne se proposoit pas de faire un livre. Accoutumé à se servir, pour ses prônes, de l'ouvrage familier, intitulé : *La Voix du Pasteur*, il l'a étendue et corrigé pour son usage; il a supprimé ce qui lui a paru trop trivial, abrégé ce qui lui a semblé diffus, ajouté ce qu'il a cru nécessaire. Il a traité plusieurs sujets omis dans son modèle. Enfin, il s'est efforcé de rendre son ouvrage d'une utilité plus générale, et a tâché sur-tout de parler au cœur de ceux qu'il vouloit instruire. On voit plutôt en effet, dans ses instructions, un père qu'un prédicateur, et on sent qu'il a voulu y mettre plus d'onction que de force.

Quant au mérite littéraire de l'ouvrage, il est clair qu'il ne faut point juger d'après les règles sévères de l'art oratoire ce qui a été composé pour des auditeurs simples et peu difficiles. Ce qui paroîtroit déplacé dans les chaires de nos cités, peut être dit avec fruit dans les campagnes. Des détails qui offenseroient des oreilles superbes, peuvent être adressés sans inconvénient à des hommes moins difficiles. Ainsi, nous conviendrons que ces prônes ne seroient peut-être pas toujours très-goûtés dans des villes où un auditoire plus délicat demande des instructions plus recherchées; mais nous croyons aussi qu'ils peuvent faire du bien dans les campagnes. C'est à cela qu'ils ont été destinés, et l'auteur paroît avoir eu principalement en vue ces hommes simples et rustiques, à la portée desquels le zèle doit descendre sans honte. C'est ce qui peut servir à justifier des expressions, des tours, des détails qui sont peut-être nécessaires dans ce cas, et qui frappent plus vivement ceux qui n'entendroient pas un langage plus relevé.

(1) Cinq vol. in-12. Prix : 12 fr., et 16 fr. par la poste.
A Lyon, chez Rusand, imprimeur-libraire, rue Mercière. A Paris, à la Société Typographique, rue des Fossés Saint-Germain-des-Prés; chez Adrien Le Clerc, quai des Augustins; et chez le Normant.

COURS DE LA BOURSE DU 8 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	55	5-8	56	1-4
Hambourg. .	186	0-0	185	1-4
Londres. . . .	00	000	00	000
Madrid eff. .	15	50	15	45
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	50	15	45
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	000	0-0	465	00
Gênes effec. .	4650		4040	
Livourne. . .	5150		5040	
Naples.	425	00	000	00
Milan.	7l	p. 6f	8l	000
Basle.	1	0 p	2	0-0 p
Francfort. . .	0	0 0 p	00	00
Vienne. . . .	000	0-0	118	00
Lyon.	1-4p.	00j.	1	3-8p
Marseille. . .	1-4p.	00j.	1	3-8p
Bordeaux. . .	1-8p.	00j.	1	1-4p
Montpellier.	1-2p.	00j.	00	0-0
Genève. . . .	0-0	00	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme. 345l 200
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 34l 39c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00
Arg. de 020 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 57
Arg. au-dessous de 930, les 1000-1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme 000 00
Piastre 5 35
Quadruple 81 10
Ducat. 11 15
Souverain 34 6

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 78l 20c 10c 15c 10c 78f 95c 90c 78f
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 75f 25c 000 000 000
Banque de Fr. 1336f 1340f 1342f 50c 1340f 1332f 50c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 000. à 0 000
— S. Domingue. . 0 00 à 0 000
Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000
— brut. . . . . . . 0 00 à 0 000
Coton du Levant. 0 00 à 0 000
Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000
Huile d'olive. . . . 0 0 à 0 000
Potasse d'Amér. . 000 à 000f 000
Eau-de-vie, 5/6 00f 000 à 00f 000

ANNONCE.

Abrégé élémentaire des Principes de Botanique, contenant l'explication du système de Linné, un catalogue des différens végétaux étrangers, les moyens de transporter les arbres et les semences, la manière de former un herbier, etc.; avec huit planches. Par M. F. L.***. Un volume *in* 8°. Prix 4 fr. 50 c.; figures coloriées, 6 fr., et 1 fr. 50 c. de plus par la poste.

A Paris, chez A. Galland, lib., rue Saint-Thomas-du-Louvre, n°. 32, en face des Ecuries de l'Empereur.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRÉ, *Rédacteur*.

---

extrêmement gai, et les vers où il le célèbre paroîtront aussi fort plaisans au lecteur :

Arrivez donc, belle victime,
Cher Isaac, mon beau garçon.
. . . .
Car votre incomparable père,
D'un large coup de cimetère,
Va vous abattre le chignon.
Si jeune, bon Jésus! Quel crime
Vous attira cette leçon?
Vous grelottez, cher enfançon :
N'ayez pas peur, c'est pour la frime.

C'est pour la frime est charmant; et c'est avec un pareil patois et ces plaisanteries de taverne, que M. Lombard de Langres prétend jeter du ridicule sur ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré! On a vu trop d'écrivains, trop de poètes s'applaudir d'avoir outragé les mœurs, la religion, toutes les convenances sociales, lorsqu'un coupable succès attestoit du moins leur esprit, leur talent, leur gaîté; mais se montrer à la fois impie, immoral, et le plus mauvais plaisant du monde, c'est à ne pas s'en consoler.

M. Lombard de Langres ne connoît qu'une sorte de plaisanterie; c'est de faire tenir aux anciens personnages qu'il met en scène, un langage qui n'a pu être employé que deux ou trois mille ans après eux, et de leur faire faire allusion à des usages modernes. Lorsque Joseph est présenté à la femme de Putiphar, elle s'écrie : *Par Saint-Luc*, qu'il est joli! Elle veut lui couper les cheveux à la *Titus*; elle lui demande son âge, et il répond qu'il aura dix-sept ans à *Pâques-Fleuries*. Les frères de Joseph mettent leurs habits *de dimanche*, ils descendent à *la Croix-Blanche*, ils *sablent le Bordeaux*, *le Champagne*; on les met en prison à *la Conciergerie*. Joseph les accuse d'avoir *chipé son saint-ciboire*, etc. etc. Il faut être bien stérile en plaisanteries pour les jeter ainsi dans le même moule, ce moule même fût-il meilleur; et malgré cette stérilité, M. Lombard de Langres veut plaisanter à toute force, et fort long-temps. Un des personnages dit, dans son poëme :

. . . . Parlez toujours,
Dussiez-vous dire des sottises.

M. Lombard de Langres semble avoir pris ce beau conseil pour devise.

A.

Trois Airs, avec des variations pour la harpe, composés et dédiés à sa mère, par Henri Naderman (N°. 1er. *Il est trop tard.*)

Prix : 1 fr. 50 cent.

A Paris, chez Naderman, facteur de harpe, éditeur de musique, rue de la Loi, passage du café de Foi, à *la Clef-d'Or*.

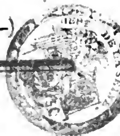
Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Dictionnaire de la Législation des Droits de Douane, suivi d'un état topographique des bureaux, y compris ceux établis pour les sels. Ouvrage utile aux préposés des douanes, et particulièrement aux juges, aux hommes de loi, aux employés des droits réunis, et à un grand nombre d'autres personnes, et notamment aux négocians, armateurs, commissionnaires, etc.; par M. Magnien, administrateur des douanes. Un vol. in-8°. d'environ 450 pages. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Antoine Bailleul, imprimeur-libraire, rue Helvétius, n°. 71.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

AUTRICHE.

Vienne, 27 juin.

L'empereur s'est rendu à Baden pour y prendre les eaux. Il paroît que S. M. renonce pour le moment au voyage de Toeplitz.

S. A. R. l'archiduc Jean est parti, il y a quelques jours, pour visiter la Haute-Autriche. L'archiduc [illegible] s'y est aussi rendu.

L'empereur a créé une distinction particulière en faveur des soldats qui servent depuis long-temps, ou qui se sont distingués devant l'ennemi par leur bravoure. Ils porteront sur la poitrine une médaille de cuivre, où seront représentés deux sabres en sautoir avec le mot *vétéran*. On voit déja beaucoup de soldats qui portent cette médaille.

Il est arrivé ces jours derniers, du quartier-général français, un courrier avec des dépêches pour l'ambassadeur de France, qui est actuellement dans sa résidence d'été à Saint-Veith.

La Gazette de la Cour garde toujours un silence absolu sur les événemens qui ont eu lieu dernièrement à Constantinople.

SILESIE.

Breslau, 26 juin.

On vient de publier l'article suivant :

« Le 20, à deux heures du matin, S. A. I. donna l'ordre au lieutenant-général Deroy de se rendre sur la rive droite de la Neiss, devant Glatz, avec la division bavaroise et les lanciers polonais, et de s'emparer des belles positions qui environnent cette place. A cinq heures du matin, toutes ces positions étoient occupées, depuis Labischa jusqu'à Nieder-Hansdorff; l'ennemi occupoit ce dernier endroit avec un bataillon d'infanterie et un escadron de cavalerie.

» Le 21, le général Vandamme reçut ordre de déboucher sur la rive gauche de la Neiss, avec les troupes wurtembergeoises et saxonnes, et les chasseurs français et chevau-légers bavarois, commandés par le général Lefebvre, afin d'investir Glatz de ce côté. A 10 heures du matin, la forteresse étoit entièrement cernée. A 11 heures, S. A. I. fit enlever le village de Nieder-Hansdorff par deux compagnies du 10 régiment de ligne bavarois, et les chasseurs wurtembergeois. L'ennemi fut chassé de ce village, et dans les combats du 20 et du 21, il eut plusieurs officiers et 50 soldats tués, un plus grand nombre de blessés et 60 hommes faits prisonniers. L'ennemi a formé un camp retranché qui est occupé par 4000 hommes; mais il n'a pas eu le temps de terminer les ouvrages. A 11 heures, S. A. R., qui s'étoit rendue sur la rive droite, fit jeter quelques obus dans le camp et dans la ville. L'infanterie prussienne voulut se retirer dans la place; mais un escadron de cavalerie la rallia et la força de conserver cette position. A midi, un incendie éclata à Glatz, et dura trois heures. »

On prépare à Neiss le parc d'artillerie; la tranchée sera ouverte dans six jours.

P. S. On apprend en ce moment que Glatz s'est rendue.

DANEMARCK.

Copenhague, 27 juin.

Le général-major comte de Baudissin, gouverneur de Copenhague, est parti pour se rendre au quartier-général de Kiel. Il est remplacé dans son commandement par le général Lellemang.

Notre gouvernement a reçu, par estafette, la nouvelle de la déposition de Sélim III, et de l'avénement de son cousin cousin Mustapha au trône ottoman.

On fait monter à 25 ou 30 le nombre des bâtimens anglais qui ont péri sur la côte de Suède, dans le violent ouragan qui a eu lieu le 12 de ce mois. Ces vaisseaux ne faisoient point partie de l'expédition destinée pour Stralsund, et n'avoient point de troupes à bord. Il est vrai qu'on a trouvé sur le rivage beaucoup de chevaux morts; mais ils étoient sur un vaisseau danois qui alloit du Jutland à Friedrichshald, et qui a également péri.

On n'a point encore appris que l'expédition anglaise soit arrivée dans le Sund. On sait seulement qu'elle est en route.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 1 juillet.

L'expédition anglaise a été signalée non-seulement des côtes de la Hollande, mais on sait déjà qu'elle a dépassé l'embouchure de l'Elbe. On ne peut douter qu'elle ne soit destinée pour Stralsund. Les troupes suédoises qui étoient dans l'île de Rugen, en ont été retirées pour faire place à celles qui sont attendues.

M. Pierrepont, nouveau ministre d'Angleterre près le roi de Suède, est arrivé le 18 à Stralsund; il a eu le lendemain sa première audience de S. M.

Le baron de Tawast commande maintenant les avant-postes suédois.

Tout le corps espagnol venu d'Italie, et consistant en 4000 hommes environ, et 816 chevaux, est provisoirement concentré à Zell et dans les environs. On le croit destiné à se porter sur l'Elbe. Un autre corps de 3000 bavarois, commandé par le général de Vincenti, est arrivé le 29 à Lunebourg.

Le conseiller de guerre et des domaines de Prusse, M. de Bulow, est arrivé le 24 à Hanovre, venant de Berlin. M. de Jasmund, ministre de Hesse, se trouve aussi dans cette ville.

On assure que le général Blucher est dangereusement malade à Stralsund.

On ignore à quel nombre on peut porter les troupes prussiennes réunies aux Suédois dans la Poméranie; mais il est certain qu'on y a fait passer plusieurs débris des régimens

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 10 Juillet 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Les Prétendus, Pâris.

THÉATRE FRANÇAIS.
Gaston et Bayard, les Deux Frères.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Ariodant, M. des Chalumeaux.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Le Retour du Mari, les Filles à marier, Guerre ouverte.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
La Vallée de Montmorency, les Pages, les Hasards de la Guerre.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
La Martingale, Lundi et Mardi, le Panorama de Momus.

THÉATRE MOLIÈRE.
Ernest de Venissen, les Folles Raisonnables.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.
Frédégonde, la Joute.

AMBIGU-COMIQUE.
Les Francs Juges, Cœlina.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
La Queue du Diable, Jeannette, le Barbier de Village.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.
Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.
Melgonde, l'Hôtellerie de Sarzano.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de physique, Feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Rue de Grenelle Saint-Honoré, hôtel des Fermes.

M. Olivier ayant cédé son théâtre à M. Thiémet, pour le vendredi de chaque semaine, il y donnera aujourd. 10 juillet, à huit heures, *la Vente de Tableaux, le Comédien de Société, les Moines Gourmands, la Discussion Anglaise, le Célibataire, le Départ de Nicuise.*

Nota. Il fera une scène de ventriloque dans la salle.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Alceste, la Dansomanie.

Qu'une femme se dévoue à la mort pour son mari, c'est l'héroïsme de l'amour conjugal; mais qu'un mari souffre que sa femme meure pour lui, quand il peut l'empêcher, cela n'est pas très-généreux. Euripide dans sa tragédie d'*Alceste*, suppose que le mari n'est pas libre de mourir, et que le dévoûment de la femme doit avoir son effet : cela n'est ni dans nos idées, ni dans nos mœurs. Je ne comprends pas pourquoi tant d'auteurs français ont traité ce sujet d'*Alceste* : on dit même que Racine l'avoit essayé. Aucune des aventures de la Mythologie n'est plus impraticable sur notre théâtre; et, sans parler des autres difficultés, que faire d'un pauvre mari qui, pendant toute la pièce, se lamente pour un mal qu'il ne peut empêcher? Rien n'est plus monotone et plus insipide; aussi le rôle d'Admète a-t-il besoin d'un acteur aussi vigoureux que Lainez, capable d'animer les personnages les plus froids. On s'est avisé un jour de faire jouer Admète à l'un des chanteurs dont le Conservatoire a fait présent à l'Opéra; l'artiste délicat, succombant bientôt à la fatigue, ne put aller à la moitié du rôle; celui d'Alceste

Digitized by Google

prussiens. Maintenant que le roi de Prusse a conclu un armistice qui le conduira sans doute à une paix dont il a le plus grand besoin, on est curieux de connoître ce que deviendront les soldats prussiens mêlés aux Suédois.

Francfort, 5 *juillet*.

Par ordre de notre souverain, le dimanche 12 de ce mois, il sera rendu à Dieu des actions de graces solennelles dans toutes les églises situées dans les Etats qui composent sa souveraineté, en mémoire de la victoire de Friedland et de l'armistice qui en est la suite.

On assure que la ville de Dantzick a offert à M. le maréchal Lefebvre une somme de 400,000 flor.; et au chef de son état-major, M. le général Drouet, une somme de 200,000 flor.; mais que M. le maréchal a refusé d'accepter ce don avant de savoir si S. M. l'EMPEREUR permettroit que cette somme fût défalqué sur la contribution militaire imposée à la ville de Dantzick.

WURTEMBERG.

Stuttgard, 1er *juillet*.

Aujourd'ui, avant midi, est arrivé en courrier un officier wurtembergeois; il porte à S. M. (actuellement occupée à visiter quelques provinces du royaume) l'importante nouvelle que les troupes royales, de concert avec les alliés, ont attaqué et emporté un camp prussien de 3000 hommes, devant Glatz, et qu'ensuite cette forteresse a capitulé.

HOLLANDE.

La Haye, 5 *juillet*.

Avant-hier, le canon a annoncé l'arrivée du 79e bulletin, et chaque jour, nous dirions même chaque heure, nous a depuis apporté d'heureuses nouvelles; tout nous promet une paix qui doit pour long-temps fixer les destins de l'Europe. La nouvelle de la signature de l'armistice a été repandue par une gazette extraordinaire qui a été lue avec d'autant plus d'avidité, qu'elle contenoit aussi de précieux renseignemens sur la santé de LL. MM. le roi et la reine de Hollande, qui sont aux eaux de Bagnères depuis le 15 juin. La santé du roi avoit été fort altérée cet hiver par le climat et par un travail excessif. Une température plus chaude a produit d'heureux effets; et nous avons la certitude que S. M., occupée de son retour, a déjà donné des ordres en conséquence.

M. le comte de Lowendahl, ministre de S. M. le roi de Danemarck près notre cour, est de retour en cette résidence, et a rendu les visites d'usage aux ministres et aux membres du corps diplomatique.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 9 *juillet*.

— M. Joseph de Monaco, officier d'ordonnance de S. M. l'EMPEREUR et ROI, est venu de la part de S. M., donner à S. M. l'Impératrice-Reine, des détails sur les seconde et troisième conférences des deux Empereurs. (*Moniteur.*)

— S. M. l'EMPEREUR et ROI, par sa lettre du 22 juin au prince archichancelier, avoit ordonné que le corps de S. A. I. Napoléon-Charles, prince Royal de Hollande, décédé à la Haye le 5 mai dernier, seroit déposé dans une chapelle de l'église de Notre-Dame, pour y être gardé jusqu'au moment où l'église impériale de Saint-Denis, entièrement réparée, et pour ainsi dire reconstruite, permettroit de l'y transporter. En conséquence de ces ordres, que sur l'invitation de S. A. S. Mgr. le prince archichancelier de l'Empire, le ministre de l'intérieur avoit transmis à M. de Caulaincourt, grand-écuyer de la couronne de Hollande, chargé de la conduite de ce précieux dépôt, le corps du prince défunt a été conduit à Saint-Leu. Hier 7 juillet, il est parti de Saint-Leu dans une des voitures de S. M., où se trouvoit un aumônier de S. M. le roi de Hollande, toujours sous la garde de M. de Caulaincourt, qui suivoit dans une autre voiture. Le convoi étoit escorté par un piquet de la garde impériale à cheval; il est arrivé à deux heures et demie à la grande porte de l'église métropolitaine, qu'occupoit un détachement de la garde impériale à pied. Là s'étoient rendus S. A. S. Mgr. le prince archichancelier de l'Empire, assisté des deux ministres de l'intérieur et des cultes, ainsi que S. Em. le cardinal-archevêque, accompagné de son clergé.

S. Exc. le grand-écuyer de Hollande, en faisant la remise du corps, s'est adressé au prince archichancelier, et lui a dit: « Monseigneur, par les ordres de S. M. le roi de Hollande, » je remets entre les mains de V. A S. le corps de S. A. I. » Napoleon-Charles, prince Royal de Hollande, lequel est » contenu dans cette bière; dans ces deux boîtes de plomb » que je remets également à V. A., sont renfermés le cœur et » les entrailles de ce prince. »

S. A. S. a répondu: « Monsieur, je reçois de vos mains le » dépôt précieux dont vous avez été chargé »; et se retournant vers S. Em. le cardinal-archevêque, il lui a dit: « Monsieur le cardinal, par les ordres de S. M. l'EMPEREUR et » ROI, je remets entre les mains de V. Em. le corps de S. A. I. » Napoléon-Charles, prince Royal de Hollande, qui doit » être gardé dans votre église, jusqu'à sa translation dans » celle de Saint-Denis. » S. Em. a répondu « qu'elle et son » chapitre veilleroient avec soin à la conservation du précieux » dépôt dont S. M. vouloit bien les honorer. »

Après quoi, tout le cortége s'est rendu dans la chapelle de Saint-Gérand, située à droite derrière la chœur, qui avoit été préparée pour recevoir le corps du prince.

Il a été déposé sur une estrade en face de l'autel; la chapelle a été fermée, et S. A. S. le prince archichancelier, S. Em. le cardinal-archevêque, LL. EE. les ministres de l'intérieur et des cultes, et le grand-écuyer de S. M. le roi de Hollande se sont retirés dans le palais archiépiscopal pour y signer le procès-verbal de la translation et du dépôt provisoire du corps du prince Royal de Hollande.

Quoique cette cérémonie n'ait eu aucune solennité, l'objet n'a pu en être ignoré; elle a occasionné autour de l'église, dont les portes ont été fermées au public, un grand concours de peuple, et il a été facile de lire sur le visage des spectateurs l'impression douloureuse qu'ils éprouvoient en voyant le convoi de ce jeune prince, objet de tant d'affections et déjà sujet de tant d'espérances, enlevé à sa famille, à la France, à la Hollande à qui il étoit également cher. La douleur publique s'accroissoit de la douleur connue de ses augustes parens; et cette première perte d'une illustre famille à qui la France doit sa gloire et sa prospérité, à qui l'Europe devra le repos, étoit justement considérée comme une calamité publique.

VARIETES.

Traité élémentaire de Minéralogie, avec des applications aux arts (1); par M. Brongniard, ingénieur en chef des mines, directeur de la manufacture de porcelaine de Sèvres.

Dans ce nouveau Traité, destiné pour l'enseignement dans

(1) Deux vol. in 8°. Prix 15 fr., et 18 fr. par la poste.
A Paris, chez Deterville, lib., rue Hautefeuille, et chez le Normant.

n'est pas moins pénible, mais du moins il est brillant. Madame Branchu y fait toujours admirer la beauté de sa voix, et le pathétique de son jeu. Ces deux rôles principaux, aussi bien rendus, portent tout le poids de ce grand opéra, dont la conception est peut-être trop au-dessus de notre frivolité; et qui, après avoir étonné le spectateur par des prodiges de chant et d'harmonie, finit malheureusement par l'ennuyer.

Ce qui n'ennuie jamais, c'est le ballet *de la Dansomanie*: le compositeur y a déployé toutes les richesses de l'Opéra, tous les agrémens de la pantomime et de la danse. Je ne sais si je dois, à l'occasion d'un ballet si élégant, annoncer des ballets d'un autre genre, dont l'ouverture doit se faire, aujourd'hui jeudi, à l'ancienne salle de Montansier, par la troupe de Ravel, qui succède à celle de Forioso. Il n'y a sans doute aucune comparaison à faire entre la danse pantomime qui tient un rang parmi les arts, et la danse périlleuse qui s'exécute sur la corde: cette dernière n'est ni une science ni un art; c'est un genre d'industrie plus difficile, plus étonnant qu'il n'est estimé.

Mais pourquoi la danse de corde, bien plus extraordinaire, bien plus merveilleuse que la danse ordinaire, n'obtient-elle pas la même considération? Pourquoi n'est-elle point un art? Parce que le mérite d'un art ne se mesure pas sur la difficulté; parce que c'est un exercice du corps trop fatigant, trop dangereux, pour qu'on puisse en faire un amusement et un plaisir habituel. La danse de corde tient cependant aux sciences, et spécialement à la mécanique, puisqu'elle ne consiste que dans des équilibres. Le physicien qui connoît les lois de l'équilibre passe pour savant; celui qui les observe, et qui réduit la doctrine en pratique, quoiqu'il soit applaudi, obtient fort peu de gloire; et cependant il est bien plus aisé d'apprendre les règles de l'équilibre que de les pratiquer.

Ce qui exclut la danse de corde de la classe des arts, c'est qu'elle n'exprime et n'imite rien: elle est sans art, parce qu'elle est sans objet. La danse est un art, parce qu'en développant suivant les principes de l'harmonie toutes les graces du corps, elle peint les mouvemens de l'ame. Ainsi, dans la danse, tout ce qui n'est que force et adresse sans expression et sans grace, rentre dans les exercices des sauteurs et des danseurs de corde: l'art ne consiste point dans le merveilleux, dans l'extraordinaire, mais dans l'imitation d'une nature agréable; il ne se propose pas de surprendre, d'étonner, mais de plaire. Il y avoit un homme, du temps d'Alexandre, qui lançoit à une grande distance des grains de millet, et les faisoit passer par le trou d'une aiguille, sans jamais manquer son coup. Cette adresse étoit merveilleuse, et l'homme en étoit plus fier qu'un sculpteur ou un peintre ne l'est de son talent. Il se fit annoncer à Alexandre, qui consentit à le voir. Ce prince, après avoir été témoin d'une telle prouesse, se retira sans rien dire; et comme on lui demandoit quelle récompense il vouloit donner à un homme si étonnant: « Qu'on lui donne, dit-il, un boisseau de millet, afin qu'il ait de quoi exercer son prodigieux talent. »

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Glorieux.

La pièce est, par elle-même, un peu froide. Elle obtint dans la nouveauté un très-grand succès, parce qu'elle fut jouée avec une rare perfection par des acteurs presque tous excellens dans leur genre: elle est aujourd'hui presque généralement mal jouée; qu'on juge de l'effet qu'elle doit produire. Cette représentation n'avoit presque attiré personne. Lafond ne manque point de noblesse et d'intelligence; mais il n'a ni la légèreté, ni la grace, ni le naturel que le rôle exige. Le Glorieux est un homme vain; mais son orgueil ne doit avoir rien de lourd, de pédantesque et de renfrogné: c'est un homme du monde, un homme du bon ton, plein d'élégance dans ses manières. Baptiste aîné, qui représentoit autrefois le Glorieux, joue maintenant le père, et il est bien meilleur dans ce rôle de père qu'il n'étoit dans celui du fils.

Digitized by Google

les écoles supérieures, l'auteur expose, d'après une classification rigoureusement chimique, toutes nos connoissances actuelles sur le règne minéral. Il a laissé de côté la cristallographie et la *géognosie* ou la description des roches composées, parce qu'on peut, à la rigueur, les considérer comme des sciences à part; d'ailleurs la théorie des cristaux suppose des études de géométrie, et son application pratique exige le secours d'instrumens rares et délicats. En revanche, l'auteur nous instruit amplement des divers usages auxquels les arts emploient ces trésors bruts que nous fournissent les mines et les carrières. Ces détails offrent une grande variété. Tantôt l'auteur nous montre à quel inconcevable degré de ténuité l'or se laisse réduire, et comment une petite parcelle de ce métal précieux suffit pour couvrir une vaste surface; tantôt il nous apprend comment, par l'action puissante du feu, un vil sable se transforme en cette substance cristalline qui orne le salon du riche, qui sert de conseil et de guide à la beauté, et qui, dans la main du savant, nous découvre des milliers de mondes au-dessous de nos pieds ou au-dessus de nos têtes. Ici, nous conduisant dans les ateliers de Mars, l'auteur nous entretient de la fabrication de ces armes étincelantes dont se hérissent les fronts des bataillons, et de ces redoutables bronzes qui vomissent la mort dans les rangs des guerriers; autre part, il nous appelle à des tableaux plus gracieux : il nous conduit sur son propre domaine, et nous explique par quels procédés ingénieux, les artistes de Sèvres, d'une pure argile,

Ont formé l'albâtre fragile,
Où Moka nous verse ses feux.

Une partie de l'ouvrage est spécialement consacrée à décrire ces travaux étonnans par lesquels on tire les minéraux du sein de la terre; et cette description, satisfaisante pour les mineurs commençans, offre de l'intérêt à toutes les classes de lecteurs. M. Brongniard, par sa méthode, s'est mis à la portée de tous; par les détails historiques de son ouvrage, il intéresse les gens du monde et la jeunesse; par ses renseignemens pratiques, il instruit les mineurs; en un mot, cet ouvrage, en remplissant trois buts différens, ne peut manquer d'avoir un succès complet, et d'ajouter à la juste réputation que l'auteur s'est acquise.

Nous ne dissimulerons pourtant pas que nous ne voyons nullement la nécessité d'introduire dans la minéralogie un système de classification différent de celui adopté par M. Haüy, dans son excellent Traité de Minéralogie, ouvrage au mérite supérieur duquel M. Brongniard rend les plus justes hommages. Mais un respect superstitieux pour les oracles de la chimie moderne, l'engage à placer *l'air* et *l'eau* parmi les minéraux, et à refuser au marbre le nom de pierre, pour lui donner celui de *sel terreux*. Examinons un peu cette manie de classifications qui règne aujourd'hui dans les sciences physiques.

Les minéralogues chimistes disent que les minéraux composés des mêmes substances élémentaires, combinées dans les mêmes proportions, forment une *espèce* minérale. C'est le principe de M. Brongniard. Dans la méthode des minéralogues cristallographes, on dit au contraire que l'espèce minérale est une collection de corps dont les molécules intégrantes sont semblables de figure, et d'ailleurs combinées de mêmes élémens dans les mêmes proportions. Les chimistes reprochent aux cristallographes de vouloir appliquer à tout le règne minéral un principe qui n'est point général : beaucoup de minéraux, *disent-ils*, ne se trouvent jamais dans l'état de cristallisation; d'autres ne présentent qu'une cristallisation imparfaite, confuse, et qu'il est impossible de déterminer avec exactitude. Les cristallographes répondent que l'analyse chimique offre dans beaucoup de cas tant de variations, qu'il est impossible d'en tirer une définition constante et précise. Par exemple, il y a treize ou quatorze analyses de la substance nommée *feldspath* : non-seulement les résultats varient entre eux, quant à la proportion des mêmes principes, mais il y a tel principe qui s'est trouvé en quantité sensible dans certaines de ces analyses, et qui a été nul dans les autres. Ainsi le minéralogue anglais, M. Kirwan, a retiré d'un feldspath rougeâtre onze pour cent de baryte, et huit de magnésie; tandis que le résultat obtenu par M. Wiegleb, chimiste allemand, sur un autre feldspath de couleur rougeâtre, n'a donné ni l'une ni l'autre de ces terres, mais seulement de la silice et de l'alumine, avec une petite quantité d'oxide de fer et d'acide fluorique. Enfin, M. Vauquelin a trouvé environ un septième de potasse dans le feldspath nommé *adulaire* et dans le feldspath vert de Sibérie, tandis qu'aucune autre analyse n'a offert cet alkali. De plus, ce grand chimiste ne trouve dans le feldspath ni magnésie ni baryte. Comment tirera-t-on de ces analyses contradictoires une définition précise de l'espèce minérale dont il s'agit?

Les botanistes ne sont pas plus d'accord ensemble. Ceux-ci admirent la méthode de M. de Jussieu; ceux-là défendent avec vivacité la méthode de Linné : il y en a qui voudroient ressusciter la nomenclature de Tournefort. Feu M. Adanson avoit inventé à lui seul soixante-quinze méthodes pour classer le règne végétal. Enfin, les insectes, les vers, les mollusques et les coquillages occasionnent aussi de petites guerres entre les naturalistes occupés à les arranger dans un ordre systématique.

En voyant des gens éclairés disputer sur des analogies qu'ils conviennent tous de considérer comme des faits visibles et palpables, on est tenté de penser qu'ils ont tous ensemble raison dans l'exposé des faits; mais qu'ils ont tous ensemble tort, lorsqu'ils croient avoir trouvé des principes généraux, sans s'être d'abord rendu compte de cette question préliminaire : Pouvons-nous définir ce que c'est qu'une loi générale de la nature? Pouvons-nous la déduire des faits qui nous sont connus? Pouvons-nous, sans une connoissance complète des lois de la nature, établir aucun principe de classification qui soit véritablement universel, rigoureux et invariable? Oui faudroit-il avouer que toutes nos connoissances physiques ne sont pas encore des sciences, mais seulement des fragmens incohérens d'une seule grande science?

C'est ce qu'il faudroit avouer si, comme nous le pensions, il n'y a aucun moyen d'établir une limite positive et tranchante entre les corps qu'on appelle *organiques* et ceux qu'on a flétris du nom d'*inorganiques*.

D'abord on ne sauroit nous donner une définition chimique de ces deux termes si importans. Car si on retire des plantes et des animaux des élémens qui ne leur sont point communs avec les minéraux, tels que les acides végétaux, les mucilages, les gélatines, on en extrait aussi, et en plus grande quantité, de véritables substances minérales; et c'est même par ce côté que les deux règnes organiques ont offert le plus de différence. La terre calcaire forme la plus grande masse des corps des animaux, et la terre silicée compose en grande partie la substance des plantes; ce qui sembleroit indiquer une limite caractéristique entre les deux règnes végétal et animal, si de nouvelles observations n'étoient venues prouver que la silice existe dans certains animaux, comme la chaux dans beaucoup de plantes. D'un autre côté, le charbon de terre, qui est évi-

---

Mithridate.

La débutante a reparu dans le rôle de Monime; elle a peu ou point de métier, aucun de ces prestiges de la scène si favorables à l'acteur : son jeu est peut-être trop simple, trop naturel; il n'a point assez d'art : cependant elle est intéressante; sa tenue est décente et modeste; elle prononce bien, sa voix est nette; elle fait bien entendre les vers de Racine; cela me prévient en sa faveur.

On n'a pas aujourd'hui une juste idée de l'importance de l'organe, de la nécessité de bien gouverner la voix, de la puissance de l'accent et des inflexions : la plupart des acteurs, par un art malheureux, gâtent les dons de la nature; ils grossissent et défigurent leur voix; ils la traînent pesamment, ou bien ils l'affoiblissent et l'efféminent : tantôt ils parlent si bas qu'on ne peut les entendre, tantôt ils crient si haut qu'on en est importuné; quelquefois ils affectent une volubilité extraordinaire, tantôt une monotonie, une lenteur insupportable : les acteurs devroient presque faire les mêmes études que les chanteurs. Les anciens avoient des maîtres particuliers pour exercer la voix, qu'ils appeloient *Phonasques* : on voit, par l'exemple de Caius-Gracchus, combien ils employoient de soins et de recherches pour régler leur voix; ce fameux tribun, quand il parloit en public, avoit derrière lui un joueur de flûte pour le remettre dans le ton, quand il se laissoit emporter jusqu'à crier : ce joueur de flûte ne seroit pas inutile dans les coulisses de notre théâtre, pour arrêter les cris de nos acteurs dans certains momens de passion.

Les orateurs à Rome soignoient beaucoup plus leur voix que ne le font aujourd'hui les comédiens de Paris; cette partie de l'art si essentielle est totalement négligée. Quintilien la recommande aux avocats : à combien plus forte raison faut-il la recommander aux comédiens! Écoutons ce maître de l'éloquence latine, après avoir bien exhorté les avocats à prendre garde d'endormir les juges : « Voyez, dit-il, du pouvoir de la parole par l'exemple des comédiens, qui donnent tant de » grace aux vers des meilleurs poètes, qu'on a infiniment plus de plaisir » à les entendre qu'à les lire : ils obtiennent même notre attention pour » les ouvrages les plus médiocres et les plus communs; et des pièces » qui n'ont point de place dans les bibliothèques, sont souvent admises » au théâtre. » *Documento sunt vel scenici actores, qui et optimis poetarum tantum adjiciunt gratiæ, ut nos infinite magis eadem illa audita quam lecta delectent; et vilissimis etiam quibusdam impetrent aures; ut quibus nullus est in bibliothecis locus sit etiam frequens in theatris.*

Nos acteurs font encore aujourd'hui valoir une foule de mauvais ouvrages dans le genre comique; mais trop souvent ils défigurent nos meilleures tragédies, au point de les rendre insipides et ennuyeuses. Il y a peu de spectateurs instruits qui n'éprouvent plus de plaisir à lire une belle tragédie de Racine qu'à la voir représenter.

Saint Prix n'a ni tenue, ni mesure dans le rôle de Mithridate; il a de temps en temps de magnifiques éclats suivis d'un profond silence; il s'endort dans la plus grande partie de son rôle, et son sommeil n'est interrompu que par des cris terribles : il a l'air d'un homme qui se réveille en sursaut après avoir fait un mauvais rêve.

THÉATRE DES VARIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Les Chaises à Porteurs.

Ce théâtre mérite son nom de *Variétés* par la grande quantité de pièces nouvelles et de débuts qu'il offre au public : c'est ce qui le soutient. Ses pièces nouvelles attirent toujours l'attention; mais leur existence est très-passagère. Il se présente souvent aux Variétés de nouveaux acteurs qui semblent démentir le préjugé qu'il n'y a plus de sujets. Ce théâtre, sous le rapport de séminaire de comédiens, peut être fort utile à la capitale : la comédie s'y joue assez bien. Une jeune personne, nommée Mlle Domincourt, vient de débuter, par le rôle de soubrette,

Digitized by Google

demment d'origine végétale, agit dans les expériences galvaniques comme un métal. Il est donc certain que la plus grande masse des substances organiques contient les mêmes élémens que les corps inorganiques; et il est au moins très-vraisemblable que la seule différence matérielle entre ces deux grandes divisions de la nature se réduit à une différence dans les combinaisons et les modes d'agir.

En reconnoissant ces faits, les physiciens ont dû chercher une définition plus simple et plus positive des deux termes en question. Ils ont cru trouver les bases de cette définition dans la matière dont les êtres matériels s'accroissent. « Dans les » animaux et dans les plantes, disent-ils, l'accroissement se » fait par le développement simultané de toutes les parties de » l'individu, à l'aide de la nourriture que reçoivent les or» ganes destinés à l'élaborer. Tout ce qui contribue à l'aug» mentation de volume est l'effet du mécanisme intérieur; ou » s'il se forme au-dehors de nouvelles parties, comme dans » les arbres, qui poussent des branches et des feuilles, ces par» ties ne sont que des production de la substance propre de » l'individu, qui, aidé de l'action des sucs nutritifs, se déve» loppe de la même manière. Dans les minéraux, au contraire, » l'augmentation de volume a lieu par une addition de nou» velles molécules qui s'appliquent sur la surface des corps; » en sorte que tout ce qui existoit à chaque époque de l'ac» croissement, présente de tous les côtés comme une base aux » matériaux qui surviennent pour continuer l'édifice. D'une » part, c'est constamment le même être qui passe seulement » à d'autres dimensions; de l'autre part, c'est un être toujours » nouveau, en proportion de ce qu'il acquiert. » (*Haüy*, Minéralogie, I. 3.)

Voilà sans doute ce que les physiciens ont dit de plus clair et de plus profond sur la différence des êtres organiques et de la matière inorganique; mais il n'y a dans ces distinctions qu'une exactitude relative, et non point une exactitude absolue. Comme la définition réduit réellement le sens du mot *organisation* à une *action*, et non pas à un *mode d'exister*, on peut concevoir cette action modifiée par degrés, de manière à s'approcher de l'action par laquelle les êtres inorganiques se forment: par exemple, la couleur rouge des extrémités des feuilles est une véritable oxidation, comme celle que les métaux subissent; et il n'est point possible d'indiquer, dans ce cas donné, à quel point précis la vie organique végétale cesse, pour faire place à la formation minérale.

On auroit tort de dire vaguement que les trois règnes se confondent ensemble en se succédant comme les degrés d'une échelle: car, dans les hauts degrés, chacune de ces divisions est parfaitement distincte, et forme une échelle à part; mais dans le bas degré, tout se touche, tout semble se confondre. Le polype est comme vêtu d'un corail qui est une substance minérale; il semble ne connoître que la vie végétale, et sa substance ressemble à celle des animaux. En le taillant en pièces, chaque pièce redevient un animal complet, comme la pierre cassée produit une quantité de petites pierres.

Quel aspect singulier nous présentent les *animalcules infusoires!* Ce n'est qu'une gélatine en mouvement; et c'est d'une manière fort arbitraire, ou du moins fort obscure, qu'on a déterminé les *formes* qu'on attribue à ces molécules animées. Que sait-on de positif sur la reproduction des champignons et des algues? Appartiennent-ils au règne animal ou au règne végétal?

Tous les règnes ou toutes les *séries* qu'on observe dans la nature, aboutissent constamment à un point où nous ne pouvons plus reconnoître d'une manière positive l'existence ou la non existence de la vie organique.

Il en résulte que les classifications, quels que soient d'ailleurs leur mérite et leur utilité incontestable, ne peuvent jamais remonter à un principe commun qui soit au rang des faits positifs. Ce que nous nommons les trois règnes de la nature, ne sont que des fragmens plus ou moins considérables de plusieurs chaînes entrelacées, dont nous n'apercevons ni le commencement ni la fin. Il est donc tout simple de voir les savans désunis sur la manière de classer les êtres physiques; et il est même vraisemblable que plus ils voudront soumettre leurs classifications à une philosophie rigoureuse, plus ils y découvriront d'incohérences et de difficultés insolubles.

Cette discussion nous mène donc encore une fois à reconnoître les bornes de l'esprit humain et l'insuffisance de toutes nos sciences, comparées aux immenses profondeurs dont nous sommes environnés dans le monde physique aussi-bien que dans le monde moral.

MALTE-BRUN.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg, du 1er juillet.

26 — 14 — 5 — 81 — 1.

COURS DE LA BOURSE DU 9 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	51	5-8	56	1-4
Hambourg.	186	0 0	185	1-4
Londres....	00	000	00	00
Madrid eff..	15	50	15	45
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	50	15	45
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff...	00	00	00	00
Lisbonne...	000	0-0	465	0-0
Gênes eff...	4650		4040	
Livourne...	5050		5040	
Naples....	425	00	000	00
Milan....	7	p. 6f	81	00s
Basle....	1	0-op	2	0 op
Francfort...	0	0-op	00	0-0
Vienne....	000	0-0	118	00
Lyon....	1 4 p	0 0	1	3-8p
Marseille...	3 8 p	0-0	1	3 8p
Bordeaux...	1-4 p	0-0	1	3 8p
Montpellier.	1-2 p.	00 j.	00	0 op
Genève....	00	00 j.	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme.	345f	00c
Or paraphé les 1000 1000 l'hectogramme.	341	390
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00c
Arg. de 9... à 94.. les 1000-1000 le kilogram.	213	37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme..........	000	00
Piastre.	5	35
Quadruple.	81	10
Ducat	11	15
Souverain.	34	5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807. 77f 75c 65c 75c 65c 60c 75c 80c 00f

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807. 75f 00c 00c 00c 00c 00c.

Banque de Fr. 0000f 000f 0000f 00c 0000f 0000f 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique	0f 000	à	0f 000
— S. Domingue..	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans..	0 00	à	0 000
— brut.	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive....	0 00	à	0 000
Potasse d'Amér.	000	à	000f 000
Eau-de-vie, 3/6.	00f 00	à	00f 000

ANNONCE.

Observations pratiques sur les Maladies chroniques; par Joseph Quarin, conseiller aulique, premier médecin de l'empereur Joseph II, et médecin en chef de l'hôpital-général de Vienne, traduites du latin sur l'édit on originale de 1786, et augmentées de Notes; par Etienne Sainte-Marie, docteur en médecine de l'Ecole de Montpellier. Un volume in-8°. de 552 pages. Prix: 4 fr., et 5 fr. 15 cent. par la poste.

A Paris, chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 3.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

dans *les Chaises à Porteurs*: elle est jolie, elle a de la vivacité, de l'enjouement, un jeu vrai et une manière franche: l'habitude de la scène lui manque; la peur nuit beaucoup à ses moyens: à travers tous ces obstacles, le naturel a percé; son début a donné des espérances, et a fait grand plaisir.

Moyen infaillible de détruire les Punaises et leurs œufs.

On croit devoir rappeler au public, dans la saison actuelle, l'heureuse découverte faite, il y a quelques années, par M. Faget, pour purger les appartemens des insectes les plus nuisibles au repos de l'homme. L'expérience, qui sépare les inventions utiles des procédés du charlatanisme, n'a fait que confirmer de plus en plus celle-ci. On peut assurer, sans crainte d'être démenti, que quiconque a suivi exactement la méthode indiquée par l'inventeur pour l'application de son spécifique, en a constamment obtenu le plus prompt, le plus étonnant succès. Ainsi c'est bien moins les intérêts d'un particulier que ceux de la société en général qu'on a en vue de servir, en annonçant une découverte aussi précieuse. C'est à M. Faget seul qu'il faut s'adresser, rue Croix-des-Petits-Champs, n°. 47, maison du marchand de soie, en face de la rue Coquillère. On affranchira les lettres et l'argent qu'on lui enverra par la poste. Ses flacons sont de 3 et 6 fr. Il faut nécessairement employer deux flacons de 6 fr. chacun pour un appartement totalement infesté; un flacon de 3 fr. suffit par bois de lit. Il sera fait une remise de 20 pour cent à ceux qui en prendront une certaine quantité.

IMPRIMERIE MUSICALE.

Le Numéro XLVI de la deuxième année de la Collection d'airs, duo, trio, etc. extraits des œuvres des plus célèbres auteurs italiens, français et allemands, traduits en français et arrangés pour le piano, composés d'un terzetto *della Cosa rara*, musique del signor V. Martini, et d'un aria di *Don Juan*, musique del signor A. Mozart.

On s'abonne à cette intéressante Collection, dont la première année est complète et la seconde au courant, à raison de 15 fr. par trimestre pour Paris, et de 18 fr. pour les départemens et l'étranger, le tout franc de port par la poste. Le trimestre est composé de douze numéros de treize à quinze pages de musique chaque, qui se vendent séparément 2 fr. 50 c.

A Paris, chez H. J. Godefroy, marchand de musique, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Nota. On trouve à cet établissement toute espèce de musique ancienne et moderne, tant imprimée que gravée, de même que le Traité de la mesure ou de la division du temps dans la musique et dans la poésie; par B. Bonesi. Un vol. in-8° broché. Prix: 6 fr., et 7 fr. par la poste. — Ce Traité se trouve aussi chez le Normant.

Annuaire Dramatique, ou Etrennes Théâtrales, contenant l'indication des diverses agences des spectacles, pour tous les théâtres de la France et de l'étranger; les noms et demeures de tous les directeurs, acteurs, danseurs, musiciens et employés quelconques de tous les théâtres de Paris; les répertoires de tous ces théâtres; la date de la représentation de toutes les pièces restées au répertoire des principaux, et leur travail pendant l'année 1806; les noms des auteurs de toutes les pièces, morts ou vivans; les noms et résidences des correspondans des deux agences de Paris, chargés de percevoir les droits des auteurs dans les villes de France, pour MM. Fremery, Prin et Sanson. Avec le portrait de Mlle Bourgoin, qui n'avoit jamais été publié. Ouvrage dédié et présenté à elle par les éditeurs. Prix: 1 fr., et 1 fr. 25 c. par la poste.

A Paris, chez madame Cavanagh, passage du Panorama, n°. 5.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Giguesnoy, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

DALMATIE.

Zara, 20 juin.

Une lettre de Travarnich, du 5 juin, annonce qu'il y étoit arrivé la veille un Tartare apportant la nouvelle que les Russes ont été battus sous les murs d'Ismaïl; qu'on leur a pris 31 pièces de canon, 5 drapeaux, onze barques canonnières; et qu'ils ont eu un grand nombre de tués et de blessés. Un corps de 1800 Russes, qui étoit retranché à peu de distance, a capitulé. L'ennemi a aussi abandonné la forteresse d'Akerman. Une tentative faite par les Russes contre l'île de Candie, a échoué; elle leur a coûté 2000 hommes tués, blessés ou prisonniers, et cinq bâtimens chargés de munitions qui sont restés au pouvoir des Candiotes.

Raguse, 18 juin.

Le général Launay, et Ali-Aga, commandant de Monstar, ayant été informés que 600 Russes et 2000 Monténégrins s'avançoient sur le territoire de Trebigni pour saccager les villages, partirent le 13 juin, à une heure du matin, le premier avec un bataillon français, et Ali-Aga avec 1200 Turcs, dont 200 de cavalerie. A la pointe du jour le général Launay aperçut l'ennemi et l'attaqua vigoureusement. Après les premières décharges, les Monténégrins ayant l'évêque à leur tête, prirent la fuite, en poussant des cris affreux. Les Russes qui étoient restés en réserve, s'avancèrent, et soutinrent courageusement le choc des Turcs; mais à l'approche de 200 voltigeurs français, ils se retirèrent aussi, par une petite plaine, sur les bords de la Trobiliza. Alors les cavaliers turcs se précipitèrent dans cette plaine au milieu des fuyards, et en firent un horrible carnage. Plus de 400 Monténégrins et 325 Russes ont été tués à coups de sabre. Les troupes françaises accoururent et sauvèrent des mains des cavaliers turcs 60 Russes, moyennant un sequin par homme, que donnèrent tous ceux des soldats français qui en avoient.

Le lendemain, le général Launay, avec sa petite troupe, poursuivit l'ennemi jusqu'aux gorges de Grahowo. Quarante Russes et 600 Monténégrins vouloient défendre le passage; mais les Turcs de Stolatz, qui formoient l'avant-garde, fondirent sur eux; et lorsque les voltigeurs français arrivèrent pour soutenir les Turcs, l'ennemi étoit déjà battu et en fuite de toutes parts. Vingt-cinq Russes et soixante-dix Monténégrins sont restés sur le champ de bataille. Les Turcs ont poursuivi l'ennemi jusqu'à Grahowo. Après cette expédition, le général Launay est retourné à Trebigni.

ITALIE.

Milan, 2 juillet.

On vient de recevoir des détails exacts sur la révolution qui a éclaté dernièrement à Constantinople : ils ont été apportés par un officier parti le 3 juin de cette capitale, et arrivé hier au soir ici.

Les janissaires manifestoient de plus en plus leur mécontentement des innovations introduites dans la discipline et l'exercice militaire. Le 27 mai, un corps de cette milice qui avoit reçu ordre de prendre un nouvel uniforme, de se raser la barbe, etc., refusa d'obéir, se révolta ouvertement, marcha sur Constantinople et vint camper devant le sérail. Les rebelles n'étoient alors qu'au nombre de 1300 hommes; mais ils s'accrurent prodigieusement le lendemain, et le muphti se déclara pour eux. Il paroît que le sultan Selim a trop longtemps différé à prendre des mesures de vigueur. Le 29, le corps des ulémas, présidé par le muphti, prononça la déposition du sultan, et la motiva, 1°. sur un article du Koran, qui porte qu'un calife qui, après sept années, n'aura pas donné de successeur à son trône, sera déclaré indigne de régner (or Selim III régnoit depuis 19 ans, et n'avoit point encore eu de fils); 2°. sur ce que Selim a violé la loi du prophète, en ne protégeant pas la caravane de la Mecque; 3°. sur ce qu'il a ordonné des innovations, tandis que toute innovation est défendue par la loi. La même sentence appeloit au trône Mustapha IV, fils du prédécesseur de Selim.

En exécution de cette décision, les janissaires qui déjà étoient maîtres du sérail, en arrachèrent Selim, et le conduisirent au vieux sérail, d'où ils tirèrent Mustapha IV qu'ils proclamèrent empereur. Le même jour 29, plusieurs ministres de Selim, dénoncés par les janissaires aux ulémas, comme les principaux auteurs des innovations dont ils se plaignoient, furent condamnés et mis à mort. On dit que Selim III, avant d'entrer en prison, a parlé à son successeur, et lui a recommandé de ne pas se laisser aller aux mauvais conseils qui l'ont perdu, et de gouverner avec justice. Mustapha a promis de respecter la vie de son prédécesseur.

Le lendemain, tout étoit déjà tranquille à Constantinople, les magasins étoient ouverts, et le peuple se livroit à la joie. Le 1er juin on publia un firman du nouveau sultan, qui renouvelle la déclaration de guerre contre la Russie, qui proclame cette guerre, guerre de religion, et qui ordonne à tous les peuples fidélité et attachement à l'illustre allié Napoléon, Empereur des Français et Roi d'Italie. Ce firman fut reçu par le peuple et par les troupes avec beaucoup de respect et d'allégresse. Leur joie fut encore augmentée par la nouvelle qui se

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 11 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.
Cinna, le Florentin.
M. Joanny débutera par le rôle de Cinna.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Le Roi et le Fermier, l'Habit du Chevalier de Grammont.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
La Griselda, opéra en deux actes, musique de Paër.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
La Petite Métromanie, Amour et Mystère, Arlequin double.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
(Boulevard Montmartre.)
Le Niais de Sologne, les Chevilles, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.
Les Sauvages de la Floride, Frédégonde.

AMBIGU-COMIQUE.
Abdala, Gigaudo.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
Amélie, le Pied de Mouton.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.
Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.
La prem. de *Deux Pièces pour Une, Adelgonde, Encore un Pied.*

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.
Arlequin faux Marquis, le Niais de Sologne, la Gageure inutile.

SALLE MONTANSIER.
Aujourd'hui, M. Ravel aîné dit le Terrible, exécutera entr'autres exercices surprenans, un pas seul, extrait du pas de trois de M. Vestris.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la porte Saint-Martin.
Demain, Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix : 1 fr. 65 c.
Jeudi, par suite d'un pari, première ascension de madame Forioso.

PANORAMA.
Les Panorama d'Amsterdam, Londres et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 fr. — Le 13 du présent, la clôture du Panorama de Londres.

VARIÉTÉS.

La Mort de Jeanne d'Arc, tragédie en trois actes; par H. F. Dumolard. Dédiée aux citoyens d'Orléans, et représentée, pour la première fois, sur le théâtre de cette ville, le 18 floréal an XIII (8 mai 1805), jour anniversaire de sa délivrance par Jeanne d'Arc.

Horace félicitoit les poètes de son temps de s'être essayés dans tous les genres, et d'avoir osé abandonner les traces des Grecs, pour célébrer les grandes actions du peuple Romain;

Nil intentatum nostri liquere poetæ,
Nec minimum meruere decus vestigia græca
Ausi deserere, et celebrare domestica facta.

Ne devons nous pas également applaudir aux efforts des auteurs qui, enfin laissant en paix les descendans de Cécrops et de Romulus, cherchent à célébrer des faits nationaux, et à transporter sur notre théâtre les grands personnages de notre histoire! Du Belloy le premier présenta à des spectateurs français des héros de leur nation; il montra que le costume de chevalier français n'étoit pas moins brillant que la toge

Digitized by Google

répandit immédiatement, que le capitan-pacha venoit de battre la flotte russe devant Tenedos. L'ambassadeur de France qui étoit absent de Constantinople au moment où éclata la révolte, y est rentré depuis, et n'a plus quitté son palais.

(*Giornale italiano.*)

ALLEMAGNE.

Francfort, 6 *juillet*.

La première division des troupes espagnoles est attendue aujourd'hui ici; il est déjà arrivé quelques hommes pour les logemens.

Un bataillon de troupes de Hesse-Darmstadt doit partir incessamment pour l'armée de réserve française; il doit rester en garnison à Magdebourg.

Il est arrivé avant-hier à Francfort un transport considérable de canons, obusiers, mortiers, etc., qui ont été pris sur l'ennemi. Il s'y trouvoit aussi une superbe pièce française, prise dans la guerre de sept ans, fondue en 1707, et où l'on voit le nom du comte d'Eu.

Le président de l'assemblée des juifs à Paris, M. de Furtado, a passé à Francfort, se rendant près S. M. l'Empereur. Le grand sanhédrin sera, dit-on, convoqué de nouveau.

Voici les détails authentiques que l'on a sur la capitulation de Glatz :

Le 23, à midi, S. A. le prince Royal de Bavière accorda une trève de huit heures pour enterrer les morts. A une heure, le comte de Gotzeen arriva près du prince Royal à Wartha. Les articles de la capitulation de la ville et forteresse de Glatz furent arrêtés; et le 25, cette capitulation fut signée par M. le capitaine Meyronnel, aide-de-camp de S. A. R., muni des pouvoirs du prince, et le colonel du génie d'Albert, que le comte de Gotzeen avoit autorisé à cet effet.

D'après la capitulation, la garnison de Glatz se rendra prisonnière de guerre le 26 juillet, si la place n'est pas délivrée à cette époque. Il y aura dans l'intervalle armistice; cependant le blocus continuera.

Le 26 juin, la 1re division bavaroise est partie pour aller investir la forteresse de Silberberg.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 10 *juillet*.

Tilsit, le 27 juin 1807.

Le général de division Teulié, commandant la division italienne au siége de Colberg, qui avoit été blessé à la cuisse d'un boulet, le 12, à l'attaque du fort Wolwsberg, vient de mourir de ses blessures. C'étoit un officier également distingué par sa bravoure et ses talens militaires.

Voici le journal du siége de Neiss. (A)

La ville de Kosel a capitulé. La capitulation est ci-jointe. (B)

Le 24 juin, à deux heures du matin, S. A. I. le prince Jérôme a fait attaquer et enlever le camp retranché que les Prussiens occupoient sous Glatz, à portée de mitraille de cette place.

Le général Vandamme, à la tête de la division wurtembergeoise, ayant avec lui un régiment provisoire de chasseurs français à cheval, a commencé l'attaque sur la rive gauche de la Neiss, tandis que le général Lefebvre, avec les Bavarois, attaquoit sur la rive droite. En une demi-heure, toutes les redoutes ont été enlevées à la baïonnette; l'ennemi a fait sa retraite en désordre, abandonnant dans le camp 1200 hommes tués et blessés, 500 prisonniers et douze pièces de canon. Les Bavarois et les Wurtembergeois se sont très-bien conduits. Les généraux Vandamme et Lefebvre ont dirigé les attaques avec une grande habileté.

Tilsit, le 28 juin 1807.

Hier, à trois heures après midi, l'Empereur s'est rendu chez l'Empereur Alexandre. Ces deux princes sont restés ensemble jusqu'à six heures. Ils sont alors montés à cheval, et sont allés voir manœuvrer la garde impériale. L'Empereur Alexandre a montré qu'il connoît très-bien toutes nos manœuvres, et qu'il entend parfaitement tous les détails de la tactique militaire.

A huit heures, les deux souverains sont revenus au palais de l'Empereur Napoléon, où ils ont dîné comme la veille avec le grand-duc Constantin et le grand-duc de Berg.

Après le dîner, l'Empereur Napoléon a présenté LL. Exc. le ministre des relations extérieures et le ministre secrétaire d'Etat à l'Empereur Alexandre, qui lui a aussi présenté S. Exc. M. de Budberg, ministre des affaires étrangères, et le prince Kurakin.

Les deux souverains sont ensuite rentrés dans le cabinet de l'Empereur Napoléon, où ils sont restés seuls jusqu'à onze heures du soir.

Aujourd'hui 28, à midi, le roi de Prusse a passé le Niemen, et est venu occuper à Tilsit le palais qui lui avoit été préparé. Il a été reçu, à la descente de son bateau, par le maréchal Bessières. Immédiatement après, le grand-duc de Berg est allé lui rendre visite.

A une heure, l'Empereur Alexandre est venu faire une visite à l'Empereur Napoléon, qui est allé au-devant de lui jusqu'à la porte de son palais.

A deux heures, S. M. le roi de Prusse est venu chez l'Empereur Napoléon, qui est allé le recevoir jusqu'au pied de l'escalier de son appartement.

A quatre heures, l'Empereur Napoléon est allé voir l'Empereur Alexandre. Ils sont montés à cheval à cinq heures, et se sont rendus sur le terrain où devoit manœuvrer le corps du maréchal Davoust.

(A) *Journal du siége de Neiss.*

La division des troupes de Wurtemberg, commandée par M. le général Vandamme, après avoir pris possession de Schweidnitz, le 16 février, partit le 18 pour se porter devant la place de Neiss. Le général dirigea d'abord sa marche sur Glatz, afin de donner le change à l'ennemi, et faire rentrer en même temps plusieurs détachemens qui étoient sortis de cette place. Il en fit simuler l'investissement par une partie de ses troupes. Il simula aussi l'investissement du fort de Silberberg.

Le 21, le général réunit toute sa division à Franckenstein, et se mit en marche sur Neiss. Il arriva devant cette place le 23, après avoir repoussé quelques partis de cavalerie. Il forma de suite l'investissement de toute la partie située sur la rive gauche de la Neiss. Le lendemain, on fit passer des troupes sur la rive droite; alors la place fut tout-à-fait bloquée. On établit un pont près du village de Glampereau pour assurer la communication entre les deux parties du blocus. La division de Wurtemberg étoit forte d'environ 5000 hom. La garnison en avoit plus de 6000.

La ville de Neiss est située sur la rive droite de la rivière. Il y a sur la rive gauche une partie nouvellement bâtie que l'on nomme *Friederichstadt*. C'est là que se trouvent les casernes et la plus grande partie des établissemens militaires nécessaires à la garnison. Les fortifications de la ville de Neiss consistent en une première enceinte bastionnée avec une fausse

---

et la chlamyde, et que notre histoire n'offroit pas moins d'événemens dramatiques que celle de l'antiquité. On doit regretter que nos grands poëtes n'aient point tourné leurs recherches de ce côté; ils y eussent peut-être trouvé des sujets aussi intéressans et aussi tragiques que ceux qu'ils ont puisés dans Sophocle et dans Euripide. Nos poëtes trouveront à peindre, dans notre histoire, une espèce d'héroïsme qui est comme son caractère distinctif, et qui fut inconnu aux anciens, je veux dire cet héroïsme fondé sur la religion, et qui n'est que la réunion de toutes les vertus morales. On a vu par les tentatives qui ont été faites dans ces derniers temps, de quel effet pouvoient être au théâtre ces dévouemens sublimes commandés par l'honneur et la religion.

Entre tant de héros que présentoient nos fastes, M. Dumolard a choisi Jeanne d'Arc. Les honneurs que le gouvernement a rendus à cette héroïne, en lui faisant élever un monument sur le théâtre même de sa gloire, ont sans doute enflammé la verve de M. Dumolard, et l'ont engagé à lui consacrer ses vers; mais je doute qu'il se fût embarqué dans une entreprise aussi difficile et aussi périlleuse, d'abord, s'il eût consulté long-tems son esprit et ses forces, et ensuite s'il eût bien examiné combien d'écueils présentoit le sujet lui-même. Il a sans doute été séduit par la variété des caractères dont il pouvoit entourer son héroïne : en effet, le dévouement de Philippe-le-Bon, qui ne s'étoit armé que pour venger son père; la vertu de Marie d'Anjou, toujours fidelle à son époux volage; l'humanité courageuse d'un simple moine qui, dans une ville occupée par les Anglais, et dans un conseil vendu à cette puissance, osa défendre Jeanne d'Arc, étoient des tableaux faits pour intéresser. Le caractère vraiment dramatique d'Isabeau de Bavière, fléau de son pays et de la France, exposée aux mépris et aux outrages de ces mêmes Anglais pour qui elle trahissoit sa patrie, n'étoit pas moins propre à jeter dans sa composition cette variété qui naît des contrastes; mais quelque beaux développemens qu'offrissent les rôles accessoires, les difficultés de présenter sur la scène française le principal personnage sont si grandes, qu'elles ne pourroient être surmontées que par un talent éminent, et généralement reconnu.

Je ne sais quel accueil on a fait à la pièce de M. Dumolard à Orléans, où elle a été représentée : il est possible que les spectateurs électrisés, et par l'appareil des cérémonies, et par la vue de ces mêmes lieux sauvés par la valeur de Jeanne, aient applaudi aux efforts et à l'enthousiasme du poëte, mais je craindrois qu'à Paris il ne fût jugé moins favorablement.

L'auteur a bien senti que l'amour ne devoit point trouver place dans un pareil sujet; il eût été trop à craindre, comme il le dit lui-même, que le nom d'amour ne réveillât le souvenir des tableaux licencieux de l'auteur de *la Pucelle*. J'ai donc été surpris qu'il fasse dire à Jeanne d'Arc :

Quatre lustres à peine avoient brillé pour moi !
Faut-il quitter la vie et renoncer à toi,
Héros dont la tendresse égale le courage ?
Noble Dunois ! l'espoir d'achever ton ouvrage
Seul me fit éloigner le jour tant desiré,
Qui dût voir par l'hymen notre amour consacré.
Faut-il perdre à jamais cette chère espérance !

Je n'ai pas été moins surpris d'entendre le vieux Talbot dire galamment à Jeanne :

Si du temps destructeur l'inévitable trace
N'eût chassé de mon front la jeunesse et la grace,
J'eusse de votre choix envié la faveur;
Et si quelques lauriers cueillis aux champs d'honneur
Pouvent, etc.

Tout cela est déplacé; et Talbot est un peu plus que ridicule lorsqu'il s'avise de nous mettre, à la fin de la pièce, dans la confidence d'un

Digitized by Google

braye et des cavaliers dans l'intérieur des bastions. Ces ouvrages ne sont point revêtus. Une deuxième enceinte est formée par un système de contre-gardes et de demi-lunes unies entr'elles par des flancs rentrans. Cette deuxième enceinte a son escarpe et sa contr'escarpe revêtues. Ces deux enceintes se trouvent défendues par une enveloppe en terre qui règne sur tout le développement des ouvrages, et qui est précédée d'un avant-fossé. C'est particulièrement cette enveloppe que l'ennemi s'est attaché à défendre.

On inonde, par le moyen de plusieurs écluses enfermées dans les fortifications, le terrain compris entre la Neiss et la Bilau, ainsi que tout ce qui est sur la rive gauche jusqu'au pied des hauteurs du camp retranché, et l'on fait monter les eaux dans les fossés et les avant-fossés, de manière à ce qu'ils ont huit ou dix pieds de profondeur. Quelques ouvrages détachés se trouvent placés dans l'inondation. L'un d'eux, nommé le fort du blockhausen, prenoit d'écharpe nos tranchées et gênoit beaucoup les approches.

La partie située sur la rive gauche de la Neiss, est défendue par un fort étoilé, bien revêtu avec l'escarpe et contrescarpe, appelé le *Fort de Prusse*. Ce fort se lie à la rivière par une ligne continue flanquée de quelques redans; c'est ce qui forme l'enceinte de la *Friederichstadt*. Une autre ligne bastionnée, et beaucoup plus étendue, porte sa gauche jusqu'à l'inondation, et sa droite vers la Basse-Neiss; elle enferme un espace considérable, que l'on nomme le camp retranché. En avant de cette ligne, il y a une lunette très-bien revêtue avec escarpe et contr'escarpe; l'approche de son glacis est défendue par des galeries de contre-mines. Le fort de Prusse est aussi contre-miné.

Tout le terrain en avant du camp retranché est très-mamelonné et offroit beaucoup d'avantage pour les attaques. Mais la prise de ce camp et du fort, qui demandoit tout l'appareil d'un siége, n'entraînoit pas la prise de la place. Cependant pour faire diversion et attirer une partie des feux de l'ennemi sur ce point, on décida d'ouvrir une petite parallèle en avant de ce fort. La véritable attaque fut déterminée sur les fronts de la porte de Neustadt. Le terrain où il falloit cheminer est une plaine généralement assez belle, et offroit beaucoup de difficultés. Cependant, comme les attaques dirigées de ce côté nous menoient nécessairement à la prise de la place, ce parti parut préférable, et fut adopté. On traça une première parallèle dont la gauche s'appuyoit à la route de Bielau, et la droite se prolongeoit au-delà de la route de Neustadt. Par cette disposition on embrassoit les prolongemens des ouvrages qu'il falloit ricocher.

Dans la nuit du 1er au 2 mars on ouvrit cette première parallèle, environ à 300 toises de la place. On travailla aussi à une communication; on détermina l'emplacement de quelques batteries.

Le 3, on s'occupa de perfectionner la parallèle et la communication; on commença les batteries; mais le lendemain on reçut l'ordre de convertir le siége en blocus; l'artillerie qui devoit arriver, resta à Schweidnitz, et eut une autre destination.

Neiss resta ainsi bloquée jusqu'au 11 avril. Toute l'artillerie disponible en Silésie avoit été dirigée sur Dantzick. Cependant on parvint à rassembler à Schweidnitz un petit parc de siége d'environ 20 pièces. Avec ces foibles moyens on se porta une seconde fois devant Neiss, et on reprit les travaux du siége.

Dans la journée du 11, on a reconnu les travaux faits au commencement du blocus, et déterminé l'emplacement de six batteries contre les fronts de la porte de Neustadt. On a cru devoir prolonger d'environ cent toises la droite de la parallèle, et établir en arrière une demi-parallèle avec une communication en zigzag, venant déboucher près du village de Mitel-Neuland. Pendant la nuit, on a commencé ces différens travaux. Le 12 et le 13, ils ont été continués et presque terminés. Les jours suivans on s'est occupé particulièrement des épaulemens des batteries. On a prolongé la gauche de la parallèle jusqu'à la Bilau. On a établi à son extrémité une batterie contre le fort du blockhaus.

Le 14, on a ouvert une communication partant de la gauche de la parallèle et venant déboucher près du village de Neumühl. On a continué le travail des batteries, et perfectionné la communication du centre et celle de droite; on établi les plates-formes. Ces travaux ont duré jusqu'au 16.

Le matin nos batteries ont commencé leur feu. Nos bombes ont fait sauter un petit magasin à poudre. Le lendemain, un incendie assez considérable s'est manifesté; il a consumé plusieurs maisons.

Du 16 au 20, notre feu a continué. Pendant la nuit, on réparoit les dégradations faites aux batteries. On a fermé la droite de la parallèle par un crochet, afin de la protéger contre les sorties. On a établi une nouvelle batterie de mortiers pour jeter des bombes sur Friederichstadt, où l'ennemi paroissoit se retirer. La batterie contre le fort du blockhaus a aussi été terminée.

Le 20, S. A. I. le prince Jérôme est arrivé à Ottenachau. D'après ses ordres le feu a été interrompu. Une sommation de rendre la place a été faite au gouverneur; il a refusé.

Du 20 au 26, le mauvais temps a beaucoup gêné pour les travaux: les tranchées étoient pleines de neige. On n'a pu s'occuper que de faire écouler les eaux, le feu de nos batteries a toujours continué.

Du 26 au 30, il nous est arrivé un renfort d'artillerie; on a fait quatre nouvelles batteries à ricochet. On s'est occupé aussi d'élargir les tranchées et d'épaissir les parapets de la parallèle et des communications. Le 30, nos batteries de gauche ont beaucoup tiré sur le fort du blockhaus pour en éteindre le feu et briser les palissades.

La nuit du 1er mai on a attaqué de vive force le fort du blockhaus, les deux petits ouvrages qui le flanquent, et les deux postes retranchés du moulin. Cette attaque a parfaitement réussi. Partout l'ennemi a été repoussé. Nous lui avons tué ou pris environ 150 hommes. De notre côté nous n'avons perdu presque personne. Nous avons trouvé dans le fort dix pièces de canon. Il a été impossible de les enlever toutes dans la même nuit. On vouloit s'établir à la gorge de l'ouvrage. Cela n'étoit pas praticable. Il a fallu rester sur le talus extérieur du parapet. La nuit suivante on a fait un pont sur la Bilau; on s'est établi solidement dans le fort et dans les deux petits ouvrages; on en a retiré toute l'artillerie, et on a coupé les digues de communication à la place, afin d'empêcher l'ennemi de revenir.

Le 2, on a ouvert une tranchée portant nº 6 *bis*, et venant aboutir au blockhaus. Cette partie gauche de la parallèle s'est trouvée alors rapprochée de la place de près de deux cents toises. Le 3 et les jours suivans, on a perfectionné ce travail. On a établi deux nouvelles batteries, une de mortiers pour tirer sur la Friederichstadt, et une autre pour ricocher les faces de deux petits ouvrages, dont les feux tourmentoient beaucoup le front d'attaque. On a ouvert aussi au delà d'une petite chapelle, à droite de la parallèle, deux bouts de tranchée pour établir des batteries d'obusiers et inquiéter l'ennemi.

Du 8 au 10 on s'est occupé de perfectionner tous ces travaux. Les nouvelles batteries ont été finies et armées. Dans la nuit du 10 au 11 on a ouvert une seconde parallèle à 50 toises de l'avant-fossé, et une communication. Les jours suivans on a continué ce travail. Notre feu a recommencé avec plus de vivacité; l'ennemi a été obligé d'évacuer la Friederichstadt et d'aller camper dans le camp retranché. On a fait une nouvelle sommation au gouverneur; il a persisté à vouloir se défendre.

Jusqu'alors la place n'avoit pu être strictement bloquée vers la basse-Neiss à cause du petit nombre de troupes pour un développement aussi considérable. Mais il est arrivé quelques renforts, et on a établi des postes de ce côté; on y a aussi fait un pont pour avoir une communication prompte et facile en cas d'attaque.

Du 16 au 21 on a fait une nouvelle batterie dans le fort de blockhaus, pour jeter des bombes et des obus dans le camp retranché. On a perfectionné la seconde parallèle et la communication. On a fait quelques retranchemens pour protéger le pont de la Basse-Neiss.

Le 22, l'ennemi a fait une sortie sur deux points différens, à la droite de notre première parallèle près la Chapelle, et sur la rive

---

amour dont le spectateur, ni lui-même, ne se doutoient au commencement.

La pièce en général est raisonnable; mais c'est un médiocre éloge pour une tragédie. L'intérêt est presque nul, parce que le dénouement est trop prévu, et que d'ailleurs Philippe-le-Bon, qui entreprend de sauver Jeanne d'Arc, n'y met ni assez de vigueur, ni assez d'énergie. L'auteur n'a pas su tirer parti de ce rôle de Philippe, qui étoit susceptible des plus beaux développemens, et qui pouvoit être d'un grand effet.

Le style de M. Dumolard est simple et sans emphase; on doit le féliciter de n'avoir point adopté la nouvelle manière; on a déjà pu le voir par le peu de vers que j'ai cités: en voici encore quelques-uns qui le confirmeront; c'est Jeanne d'Arc qui se justifie devant le tribunal assemblé pour la juger. Après avoir dit comment lui fut inspiré le dessein de sauver la France, elle ajoute:

J'en atteste l'honneur; voilà l'unique source
De ces bruits que la haine a grossis dans leur course,
Et qui me précédant à la cour de mon roi,
Aujourd'hui devant vous, font soupçonner ma foi.
Si cependant l'orgueil égara ma jeunesse,
Si j'ai trahi la loi du Dieu que je confesse,
En préférant pour vaincre et pour sauver l'Etat
Aux voiles de mon sexe un habit de combat;
Si fidelle à l'honneur j'ai blessé la décence,
Du concile prochain j'invoque l'indulgence:
Là seront des prélats dont l'équitable voix
De l'Eglise jamais n'ont fait fléchir les loix,
Qui pour règle ont la foi, pour guide la science,
Et n'ont point à l'Anglais vendu leur conscience.
Pour vous, qui nés Français servez un autre roi,
S'il faut vous imiter, n'attendez rien de moi, etc.

Ces vers ne sont pas ce qu'on appelle aujourd'hui, des vers brillans et vigoureux; cependant il me semble qu'ils sont bien préférables à tous ces vers si recherchés, si pompeux, si entortillés de l'école moderne. Ce langage de Jeanne est noble et décent. Veut-on voir maintenant comment Chapelain la fait parler? Voici quelques vers qui sont assez curieux, et qui pourront montrer quel étoit le goût et le style des auteurs, avant que le sévère législateur du Parnasse eût paru;

O grand prince! que grand dès cette heure j'appelle;
Il est vrai, le respect sert de bride à mon zèle;
Mais ton illustre aspect me redouble le cœur,
Et me le redoublant, me redouble la peur.
A ton illustre aspect mon cœur se sollicite,
Et grimpant contre mont, la dure terre quitte.
Oh! que n'ai-je le ton désormais assez fort
Pour aspirer à toi sans te faire de tort!
Pour toi, puissé-je avoir une mortelle pointe,
Vers où l'épaule gauche à la droite est conjointe;
Que ce coup brisât l'os, et fît couler du sang
De la tempe, du dos, de la hanche et du flanc!

Chapelain cependant étoit un des beaux-esprits de son temps; on ne peut nier même qu'il n'eût beaucoup d'érudition: mais les hommes qui ne sont pas nés pour former leur siècle prennent volontiers pour des beautés tous les défauts en crédit à l'époque où ils écrivent; et lorsque les règles du goût ne sont point encore fixées, ces défauts, loin de nuire à leurs succès, contribuent à augmenter leur réputation. Combien d'auteurs vantés dans le dix-huitième siècle, ne dureront pas autant que Chapelain, et n'auront pas, comme cet auteur, le droit d'intéresser la postérité par les qualités qui commandent l'estime.

D.

Digitized by Google

gauche par le faubourg de Moehren-Gassen. L'ennemi a porté sur ce point environ 600 hommes d'infanterie et 100 chevaux. Il a été complétement battu par un bataillon d'infanterie légère de Wurtemberg. Il a perdu 100 hommes, dont 5 officiers. Nous avons eu quelques morts et une vingtaine de blessés.

Le 25 et les jours suivans, on a fait quelques retranchemens sur les hauteurs près de Moehren-Gassen; on a ouvert aussi quelque bouts de tranchée à droite du fort de Prusse pour y établir des batteries d'obusiers, afin de harceler la garnison sur tous les points. Notre feu a été très-vif jusqu'au 29; celui de l'ennemi parut diminuer. Craignant une attaque de vive force sur l'enveloppe, il reportoit son artillerie dans les cavaliers. On sut par les déserteurs que la garnison avoit beaucoup souffert. La ville étoit très-endommagée par l'effet de nos bombes. L'explosion d'un magasin à poudre dans un ouvrage, avoit tué ou blessé beaucoup de monde; les vivres pour la garnison commençoient à manquer. Le général Vandamme crut la circonstance favorable; il fit demander une entrevue pour le lendemain au gouverneur, afin de traiter de la reddition de la place. Le gouverneur y a consenti; l'entrevue a eu lieu le 30 au village d'Heydersdorf, et on est convenu de la capitulation.

Conformément à cette capitulation, la garnison forte d'environ 5,000 hommes, a défilé le 16 devant S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, et a déposé les armes sur les glacis. Nous avons trouvé dans la place 328 bouches à feu, 260 milliers de poudre, une grande quantité de projectiles. Il n'y avoit presque plus de vivres.

La place de Neiss peut être considérée comme susceptible d'une longue défense; mais pour cela il lui faut une garnison de 11 ou 12 mille hommes, à cause du développement immense de ses fortifications. Ses inondations et ses fossés plein d'eau font sa plus grande force. Il faudroit particulièrement s'attacher à garantir les écluses des feux de l'assiégeant. Il seroit aussi très-avantageux de rétablir le fort du blockhaus qui prend en flanc et d'écharpe toutes les approches de ce côté. Il faudroit en faire un bon ouvrage à l'abri de toute espèce d'attaque de vive force. Le point foible de la place seroit alors vers la Basse-Neiss; mais on pourroit le renforcer par un petit ouvrage détaché, placé au milieu d'un terrain bas et inondé. Cet ouvrage croiseroit ses feux avec ceux du blockhaus sur les tranchées que l'on voudroit ouvrir dans cette partie. Au moyen de ces deux ouvrages, et de quelques réparations peu considérables, la place de Neiss pourroit faire une longue résistance.

L'officier d'ordonnance de S. M. l'Empereur et Roi,
Signé Deponthon.

(B) La capitulation de Kosel porte entr'autres dispositions, que la forteresse, avec tous les ouvrages et forts détachés, sera remise le 16 juillet aux troupes alliées de S. M. l'Empereur Napoléon, si, d'ici à ce temps, elle n'est pas secourue. L'armistice qui a été conclu le 10 juin sera prolongé de la manière désignée jusqu'au 16 juillet. Cependant la forteresse de Kosel sera bloquée par 1500 hommes au moins, en sorte que la garnison puisse se déclarer bloquée. La garnison pourra aussi rompre l'armistice, dans le cas où les boulets de l'armée de secours pourroient se croiser avec ceux de la forteresse. La garnison sera prisonnière de guerre, et elle défilera, le 16 juillet, à dix heures du matin, avec une pièce de 6, drapeaux déployés, tambour battant, mèche allumée, et mettra bas les armes. Pour honorer le commandant et avec lui la garnison, la pièce de 6 avec attelage et munitions lui sera accordée et remise à sa disposition.

Les autres articles sont entièrement conformes à ceux de la capitulation de Neiss.

— L'Empereur de Russie est logé, à Tilsit, dans la même rue que l'Empereur Napoléon. Le roi de Prusse occupe le logement du maréchal Lannes.

— L'armistice avec la Prusse a été signé le 26 juin. On n'en connoît pas encore les conditions; on sait seulement qu'il a été stipulé entr'autres qu'il ne pourroit être fait aucun nouvel ouvrage dans les places fortes qui tiennent encore pour le roi de Prusse; et que les troupes prussiennes qui sont en Poméranie, seroient considérées comme neutres.

— Par décret impérial du 21 juin, M. Jayle, ancien officier de cavalerie, a été promu au grade de capitaine du 8e régiment de cuirassiers.

— La colonne que l'on construit sur la place Vendôme, a déjà atteint une grande élévation; et l'on peut, dès à présent, juger ses proportions. Un escalier intérieur conduira jusqu'à son sommet: son extérieur sera revêtu de bronze.

— L'ouverture du concours annuel entre les quatre lycées de Paris, est fixée à lundi prochain, 13 juillet. Les compositions se feront dans les salles de l'ancien bâtiment des Bernardins.

— Le 8 juillet, à 3 heures 3/4 après midi, le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé, dans son *maximum*, à 20 deg. 8/10e; le 9, à 2 heures après midi, à 20 deg. 8/10e; le 10, à une heure, il marquoit 21 deg. 2/10e, et montoit encore.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bordeaux, du 2 juillet.

73 — 1 — 64 — 88 — 70.

COURS DE LA BOURSE DU 10 JUILLET

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	o o	54f	1-2
— Courant.	55	5-8	56	1 4
Hambourg..	186	o o	185	1-4
Londres....	oo	ooo	oo	oo
Madrid eff..	15	5o	15	45
— vales....	oo	oo	oo	oo
Cadix eff...	15	5o	15	45
— vales....	oo	oo	oo	oo
Barcel. eff...	oo	oo	oo	oo
Lisbonne...	ooo	o-o	465	o-o
Gênes eff...	465o		4640	
Livourne...	5o5o		5040	
Naples.....	425	oo	ooo	oo
Milan.....	7l	p 66	81	oo
Basle	1	o-op	2	o op
Francfort...	o	o-op	oo	o-o
Vienne....	ooo	o o	118	oo
Lyon.....	1 4 p	o-o	1	3 8p
Marseille...	3 8 p	o-o	1	3 8p
Bordeaux...	1-4 p	o-o	1	3 8p
Montpellier.	1-2 p.	oo j.	oo	o-op
Genève....	oo	oo j.	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme. 345f 00
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 50
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme . . . . . . oool oo
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 50
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. ooo oo
Port. et Guin. l'hectogramme. . . . . ooo oo
Piastre. 5 35
Quadruple. 81 10
Ducat 11 15
Souverain. 34 5

Effets publics.

C p. o/o c. J. du 22 mars 1807. 77f 70c 65c 70c 80c 70c 85c 70c 90c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 75f ooc ooc ooc ooc ooc.
Banque de Fr. 1330f ooof ooof ooc ooof ooof ooc j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique of ooc à of ooc
— S. Domingue.. o oo à o ooc
Sucre d'Orléans.. o oo à o ooc
— brut. . . . . . o oo à o ooc
Coton du Levant. o oo à o ooc
Sav. de Marseille. o oo à o ooc
Huile d'olive. . . . o oo à o ooc
Potasse d'Amér. ooo à ooof ooc
Eau-de-vie, 3/6 oof ooc à oof ooc

ANNONCE.

Mélanges historiques, anecdotiques et critiques, sur la fin du Règne de Louis XIV et le commencement de celui de Louis XV; par Madame la princesse Elisabeth-Charlotte de Bavière, seconde femme de Monsieur, frère de Louis-le-Grand: précédés d'une Notice sur la vie de cette illustre princesse. Un volume in-8°. Prix: 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 4.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

MODES

Peu à peu le nombre des capotes profondes, que l'on appeloit à *l'invisible*, diminue; il y en a en paille blanche de plusieurs sortes, qui dégagent la figure, et ces capotes même, que l'on nomme en cornettes, sont évasées de manières à s'écarter des joues et du front.

En taffetas et en rubans, aucune couleur ne peut être citée comme dominante: on voit du rose glacé, du gros-bleu, du jaune-œillet d'inde, et, depuis peu, du gros-vert.

Les robes à mouches sont maintenant plus communes que les robes à petits carreaux, qui, cependant, n'ont pas encore cessé d'être de mode.

Nous avons dit qu'on portoit des fichus blancs à longues pointes, mais non des fichus *à longues queues pointues*, comme l'a imprimé un journal: les longues pointes des fichus blancs sont arrondies aux extrémités ou coupées quarrément.

Quelques jeunes gens ont des redingotes dégagées et courtes, où il entre moins de drap que dans un habit. L'étoffe, pour gilets, la plus nouvelle, est en tissu à petites mouches relevées, ou à côtes zébrées: couleurs: lilas, chamois, rose, paille ou bleu-pâle.

Thème varié pour harpe et violon, avec accompagnement de basse; par Vernier et Frédéric Kreubé.

Prix: 4 fr. 50 cent.

A Paris, chez l'Auteur, rue de la Convention, ci-devant cul-de-sac Dauphin, n°. 8.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Guide des Voyageurs en Europe; contenant:

1°. Un Aperçu statistique de l'Europe et de ses Etats.

2°. Des Instructions sur la manière de voyager dans les différens pays, sur leurs poids, mesures et monnaies, comparés à ceux de France; la liste des diligences, voitures publiques, les jours et heures de leur départ et arrivée, et le temps que l'on est en route; l'indication des bonnes auberges, des frais de voyage, des plans, cartes, guides, les meilleurs à consulter dans chaque pays, etc.

3°. L'Itinéraire, ou l'état général des postes et relais sur toutes les routes fréquentées par la poste, les courriers et les diligences, etc.

4°. Des Observations locales, ou la description des vues, sites et lieux pittoresques; des villes, bourgs, villages par où l'on passe, remarquables par leurs productions, industrie, manufactures, commerce, établissemens, sociétés littéraires, et les curiosités de la nature et de l'art.

Par M. Reichard, conseiller de guerre de S. A. le duc de Saxe-Gotha. Quatrième édition, soigneusement revue, corrigée, et augmentée de deux cent cinquante routes, quant à la France et à l'Italie, entièrement refaites; dans laquelle on a réduit en un format portatif, les trois gros volumes de la troisième édition de Weimar, en en supprimant toutes les longueurs et inutilités. Ouvrage mis dans un ordre géographique, et divisé en trois parties, par l'auteur de l'Abrégé de la Géographie de Guthrie. Avec un Atlas portatif et itinéraire de l'Europe, composé de cinq grandes Cartes enluminées.

Deux vol. grand in-12 de 1350 pages, imprimés sur beau papier, caractères petit romain et petit texte pleins, grande justification in-8°. Prix des deux vol. brochés et de l'Atlas cartonné, 15 fr., et 18 fr. par la poste.

Le même ouvrage, 2 vol. in-8° de 1050 pages, avec le même atlas. Prix: 18 fr., et 21 fr. par la poste.

A Paris, chez Hyacinthe Langlois, libraire, rue de Seine, n°. 6, faubourg Saint-Germain.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Gaubert, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES:

AUTRICHE.

Vienne, 1er juillet.

Il y a quelque temps qu'il a plu à S. M. l'Empereur et Roi de conférer au comte de Lymar la dignité de prince pour lui et ses successeurs.

La Gazette de la Cour donne dans un supplément la liste de cinquante et un biens de la couronne, qui seront mis en vente en Gallicie, du 22 juin au 22 juillet. La valeur totale de ces biens et de 4,206,076 flor. On indique différentes maisons de banque dans l'étranger, auxquelles on pourra s'adresser, et l'on recevra en paiement, des obligations de la banque de Vienne, au pair, au lieu d'argent.

RUSSIE.

Pétersbourg, 6 juin.

Depuis le 1er janvier jusqu'au 4 du présent mois, il est arrivé dans le port de Constadt 265 bâtimens, et il en est sorti 4. La réunion d'un aussi grand nombre de navires a fait hausser subitement le prix de nos articles d'exportation. Nous n'avons aussi qu'une petite quantité de marchandises et denrées en réserve, et ce n'est guère qu'à la fin de ce mois qu'il nous en arrivera. Les barques qui les transportent ont [illegible] retardées, attendu que les rivières ont [illegible] glacés plus long-temps cette année que de coutume.

D'après une ordonnance impériale, le port des lettres a été augmenté de 50 pour °/₀ dans tout l'Empire.

Le conseiller privé Loder, de Halle, qui a séjourné ici pendant quelque temps en qualité de voyageur, principalement pour voir les hôpitaux et autres instituts de médecine, est parti pour Moscou, et se rendra de là dans l'intérieur de l'empire, pour reconnoître nos établissemens médicinaux. Il a été reçu partout avec la distinction que méritent ses services.

L'Empereur a écrit une lettre flatteuse au général prince Galitzin, commandant en chef de la milice du 3e district, pour lui témoigner la part sincère que S. M. prend à la mort de son fils, qui étoit officier au régiment des gardes de Semenow.

DANEMARCK.

Copenhague, 28 juin.

Les dispositions faites depuis quelques années pour la défense du pays, vont entièrement cesser, et il doit paroître incessamment une ordonnance royale à ce sujet. Suivant ce qu'on dit, les régimens de milices provinciales seront supprimés, et il sera réuni deux bataillons de ces milices à chaque régiment de troupes réglées.

Il paroîtra dans peu une ordonnance royale relative à l'existence civile des juifs, et à quelques-uns de leurs usages religieux. Les juifs nés et établis dans le pays jouiront à l'avenir des mêmes droits que les autres habitans; mais ils supporteront aussi, sans exception, les mêmes charges.

M. Huygens, ci-devant ministre de Hollande près de notre cour, est attendu incessamment à Copenhague.

On apprend de Stockholm, que le duc de Sudermanie a été dangereusement malade; il commence à se rétablir.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 3 juillet.

M. de Grothe-Bukow, conseiller intime et suprême des finances de S. M. prussienne, est arrivé d'Amsterdam à Hambourg, d'où il se rend par Copenhague à Memel.

Un courrier extraordinaire, expédié de Berlin, nous a apporté hier au soir l'armistice conclu entre la France et la Russie.

L'expédition anglaise est arrivée, le 29 juin, dans le Sund.

La reine de Suède est heureusement accouchée d'une princesse, le 22 juin, à Stockholm. Le chambellan comte de Gyldenstolpe a été envoyé sur-le-champ à Stralsund, où il est arrivé le 27 juin, pour porter cette nouvelle à S. M. suédoise. Les parrains et marraines de la jeune princesse sont : le roi de Prusse, le duc et la duchesse de Sudermanie, la princesse Sophie-Albertine et la princesse Catherine-Amélie de Bade. [illegible] pour y passer en revue la garnison.

On lit dans le *Télégraphe de Berlin*, du 30 juin, l'article suivant, daté des bords de l'Elbe :

« Pendant que le nord de l'Allemagne a été le théâtre de la guerre, les Etats allemands de S. M. le roi de Danemarck ont constamment joui de la plus parfaite tranquillité et sûreté, par suite du sage système dont le gouvernement danois ne s'est pas départi jusqu'à ce moment. »

Il a été publié à Berlin que les communications venoient d'être rétablies avec Kœnigsberg, Tilsit et Neiss, ainsi qu'avec d'autres villes prussiennes occupées par les troupes françaises. Les postes se chargeront, en conséquence, des lettres et paquets qu'on voudra y envoyer; les voyageurs pourront s'y rendre également avec les chariots de poste ordinaires.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 12 Juillet 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
La Caravane, les Noces de Gamache.

THÉATRE FRANÇAIS.
La 2e. de la reprise d'*Esope à la Cour*, *Caroline.*

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Aline, Lodoïska.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Les Jeux d'Amour, la Manie de briller, l'Auberge de Strasbourg.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Pauline, Arlequin double.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
(Boulevard Montmartre.)
Faut-il se marier? le Béverley, le Panorama de Momus.

THÉATRE MOLIÈRE.
Ernest de Venissen, les Parens.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.
Les Sauvages de la Floride, Frédégonde.

AMBIGU-COMIQUE.
Les Francs Juges, les Suites d'un Duel.

THÉATRE DE LA GAITÉ.
Emilie, la Queue du Diable.

THÉATRE DES ÉLÈVES.
La Fête de Cassandre, les Bienfaits mal placés, les Pupilles.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.
Fernon, Rikiki, Quatorze ans de souffrance.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.
Deux Pièces pour Une, la Biche au Bois, l'Hôtellerie de Sarzano.

THÉATRE DE LA VIEILLE RUE DU TEMPLE.
Le Misantrope, la Gageure imprévue.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.
L'Aveu délicat, Robert le Bossu, le Niais de Sologne.

SALLE MONTANSIER.
Aujourd'hui, M. Ravel aîné, dit le Terrible, exécutera entr'autres exercices, un pas de Tartare de sa composition, sans mettre les pieds sur la corde.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte. Expériences de physique, Feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

TIVOLI.
Rue Saint-Lazare, chaussée d'Antin.
Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Saut périlleux par M. Forioso; prem. Ascension à planche rapide, par M. Auguste, au milieu du feu d'art.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la porte Saint-Martin.
Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix : 1 fr. 65 c.
Quatrième début de madame Forioso sœur et de sa troupe.
Jeudi, par suite d'un pari, première ascension de madame Forioso.

Auj., Bal champêtre à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

Digitized by Google

Francfort, 7 juillet.

Le médecin Leroux a été jugé, le 27 juin, par une commission militaire formée à Berlin. Il a été acquitté de l'accusation de concussion qui avoit été portée contre lui; mais comme il a été prouvé qu'il avoit reçu du sénat de Wittemberg une somme de 575 thalers pour sa table, quoiqu'il n'y eût aucun droit, la commission a ordonné qu'il resteroit en prison jusqu'à ce qu'il ait restitué cette somme.

La premiere division des troupes espagnoles qui étoit arrivée hier ici, a continué aujourd'hui sa route. Elle est composée du régiment d'infanterie des Asturies, et d'un bataillon de chasseurs à pied, forment environ 1100 hommes. On a remarqué que ces troupes, après avoir fait près de 400 lieues, ne paroissoient nullement fatiguées.

D'après des lettres particulières de Tilsit, on a lieu de croire qu'il sera pris des mesures décisives contre l'Angleterre, si elle n'accède pas à la paix générale de l'Europe. La conduite que le cabinet de Londres a tenue en dernier lieu, a dessillé les yeux mêmes des partisans les plus zélés de l'Angleterre. Il n'y a dans tout le Nord qu'une clameur, qu'un cri d'indignation; chacun se demande pourquoi le cabinet de Saint-James a tant différé le départ de l'expédition; pourquoi il a attendu que Dantzick fût tombée, pour faire arriver des soldats qui n'ont plus rien à faire. On ne peut trouver la solution de cette question que dans la politique mercantile et égoïste de cette cour, toujours prête à jouer ses alliés, à sacrifier le continent pour satisfaire son orgueil ou son intérêt particulier.

ANGLETERRE.

Londres, 25 juin.

Le baron de Rehausen, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Suède près de notre cour, a remis à M. Canning, ministre et secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, une note ainsi conçue :

« Le soussigné ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Suède, a l'honneur d'informer le ministre britannique, d'après l'ordre de sa cour, que la ville et forteresse de Dantzick étant tombées au pouvoir de l'ennemi commun, S. M. a jugé indispensible, pour la protection du commerce dans la Baltique, de faire bloquer par une force suffisante, et de la manière la plus rigoureuse, l'entrée du port de Dantzick; et qu'en conséquence l'entrée de ce port doit être considérée en état de blocus. »

Les lords commissaires de l'amirauté ont nommé leur secrétaire M. Williams Wellesley Pole, à la place de M. William Marsden, qui a donné sa démission de ce poste.

L'écrivain de l'un des vaisseaux de la Chine est arrivé au ... que toute la flotte venant de la Chine est entrée en bon état dans le canal.

EMPIRE FRANÇAIS.

Luxembourg, 7 juillet.

La tour du Verlorenskost, que le feu du ciel a fait sauter le 26 juin, étoit située au confluent de l'Alzette et de la Petrus. Le rocher sur lequel elle étoit assise avoit 80 pieds de hauteur. La forme de cette tour étoit octogonale, et son côté au nord étoit un peu ceintré : sa largeur ou son diamètre moyen étoit de 30 pieds 6 pouces : sa hauteur, de 63 pieds au-dessus du roc. Les Espagnols l'avoient construite. Elle avoit cinq étages, voûtés à l'épreuve de la bombe, trois desquels servoient déjà de magasin à poudre de 1749 à 1764. La maçonnerie en étoit bonne et solide. Les portes et les fenêtres en étoient étroites et bien fermées par des volets intérieurs. Elle contenoit, au moment de l'explosion, 12,970 kilogrammes de poudre, savoir : 11,200 en barils, et le reste en munitions d'artillerie. L'effet de l'explosion de la tour, sur le roc qui lui servoit de basse, a été de l'ouvrir en plusieurs endroits. On démolit en petites masses les parties qui menacent ruine. Les débris de la tour ont mitraillé et foudroyé la ville basse du Grund qu'elle dominoit, et tous les autres lieux où ils se sont dirigés. On a trouvé à près d'une lieue des pierres considérables que l'explosion y avoit portées.

Cette explosion ayant eu lieu au niveau de la ville haute, la commotion que cette ville a éprouvée a occasionné des dommages considérables aux bâtimens. Vingt-deux personnes tuées, soit dans les rues, soit dans les maisons, ont été enterrées, le 27, avec beaucoup de solennité, par les soins de M. le maire. Il n'est point de jour qui n'ait été marqué depuis l'événement par la mort de quelques blessés, ou de quelques personnes que le tableau d'un tel désastre avoit trop vivement frappées. La sollicitude de M. le préfet et de tous les fonctionnaires publics s'occupe sans relâche d'adoucir les maux de tant de victimes. S. Exc. le ministre de l'intérieur a déjà fait passer un secours provisoire de 15,000 fr. La ville de Metz s'est signalée en prenant sur toutes les cités environnantes l'initiative de la bienfaisance : un puissant secours est annoncé de sa part, et les élèves du Lycée impérial qui y est établi, viennent d'envoyer une somme de 222 f. 72 cent., retranchée sur leurs dépenses d'agrément.

Versailles, 9 juillet.

Une femme parcourant le pays, prend des renseignemens très circonstanciés sur le compte des militaires mariés, dont les femmes sont réputées avoir quelque aisance. Elle se rend ensuite chez celle qui lui offre le plus de ressource et de facilité. Là, elle lui raconte ce qu'elle sait; après quoi elle lui dit très-mystérieusement que son mari a déserté et est chez elle depuis deux mois, dans une ferme qu'elle indique à deux lieues de l'endroit; qu'elle a été obligée de le vêtir et de lui avancer de l'argent; qu'il a le plus grand desir de la voir; que n'ayant voulu confier son secret à personne, elle s'est déterminée à venir elle-même la chercher; qu'il convient qu'elle se munisse de tous ses effets, et particulièrement de sa montre et d'une paire de boucles d'argent, objet qu'il desire avoir à sa disposition : ce qui est à l'instant effectué. Les avances sont aussi rendues et l'on se dispose à partir. Mais la prétendue fermière observe que pour ne pas laisser le plus léger soupçon sur la démarche qu'elles vont faire, il convient qu'elle parte la première avec le paquet, et qu'elle va l'attendre hors la ville, à un lieu indiqué : ce qui s'exécute. La trop crédule femme arrive au rendez-vous; elle n'y trouve personne; elle présume qu'on s'est mal entendu. Elle se rend à la ferme où devoit être son mari. Les renseignemens qu'elle prend lui prouvent qu'elle est la dupe d'une friponnerie, et qu'elle n'a d'autre ressource que de dénoncer ce crime à la justice. Mais le délai qui s'est écoulé entre l'action et le moment où l'officier de police a pu en avoir connoissance, ne laisse point la possibilité d'en découvrir aucune trace.

La femme dont il s'agit est âgée de 45 à 48 ans, taille d'environ 4 pieds 2 pouces; nez un peu allongé, portant au cou une croix d'or, à laquelle est attaché un cœur du même métal, coiffée d'un bonnet à dentelle, vêtue d'un déshabillé fond brun, à fleurs rouges, et étant chaussée de souliers de cuir, neufs.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam, Londres et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 fr. — Demain, la clôture du Panorama de Londres.

THÉATRE FRANÇAIS.

Reprise d'*Esope à la Cour.*

Boursault, auteur de cette pièce, étoit homme d'esprit sans être homme de lettres; n'ayant point fait d'études, il suivit son naturel qui le guida quelquefois heureusement, sur-tout dans le genre le plus facile et qui demande le moins d'art : telle est la comédie épisodique, la seule où il ait réussi. Son *Mercure Galant* offre des scènes originales; mais il faut un Préville pour les jouer : elles sont aujourd'hui dégoûtantes. On ne joue plus l'*Esope à la Ville* qui eut autrefois un si brillant succès, grace au talent unique d'un comédien qui faisoit alors les délices de la capitale : très-peu de gens savent à présent que ce comédien s'appeloit *Raisin*. L'*Esope à la Cour* ne parut au théâtre qu'en 1701; Boursault étoit déjà mort, et il n'avoit pas mis la dernière main à son ouvrage. *Esope à la Cour* vaut mieux qu'*Esope à la Ville*; il a du moins une espèce d'intrigue, un dénouement heureux et très-intéressant : cependant il n'eut d'abord qu'un succès médiocre.

Je ne sais s'il faut beaucoup féliciter Boursault d'avoir imaginé le premier de mettre sur la scène Esope et ses fables : cela paroît directement contraire à la nature du poëme dramatique; et cette manière de mettre l'instruction et la morale en apologues, au lieu de la mettre en action, loin d'être ingénieuse, a quelque chose de grossier : cette innovation fut accueillie, en faveur du mérite des fables et de l'acteur qui les récitoit. Ces deux pièces de Boursault ont toujours eu l'avantage d'avoir un excellent Esope; c'est ce qui les a soutenues. Ce rôle n'appartient à aucun emploi en particulier; il est à celui qui sait le jouer. Après Raisin, Quinault s'y distingua; ensuite Montmeni, Lanoue; Monvel, dans ces derniers temps, l'a beaucoup fait valoir; enfin, Fleury l'a choisi, et s'y montre digne de ses devanciers : son masque est très-bon, son débit a beaucoup de finesse, de vérité, de noblesse; un peu plus de naïveté ne nuiroit pas : il seroit peut-être plus plaisant, s'il laissoit plus apercevoir la manie du bon Esope qui semble avoir plus de plaisir à réciter ses fables qu'on n'en a à les écouter. On a fait beaucoup de fables sur cet Esope qui aimoit tant à conter des fables : sa vie est un roman; ce que j'y trouve de plus curieux, c'est cette manière spirituelle de faire la guerre en usage chez les anciens rois : ils ne levoient pas des troupes nombreuses, et n'avoient pas besoin de grands magasins d'armes. Un homme d'esprit valoit mieux, pour ce genre de combat, que cent mille soldats : on se battoit avec des énigmes. Œdipe eût été dans ce temps-là un grand conquérant. Le roi de Lydie, par exemple, envoyoit un bel-esprit au roi d'Egypte; ce bel-esprit proposoit des logogryphes à deviner, demandoit qu'on exécutât des choses extraordinaires, comme de bâtir une ville en l'air : si le roi d'Egypte n'avoit pas à sa cour quelque virtuose capable d'expliquer ces subtilités, et de satisfaire à ces demandes, le roi d'Egypte étoit vaincu, et devenoit tributaire du roi de Lydie.

Crésus avoit fait d'Esope son premier ministre; et le principal ministère d'Esope étoit de conter des fables : c'est assurément un mérite plus grand qu'on ne pense, que de savoir en conter à propos; c'est par ce moyen qu'Esope étoit devenu le censeur de la cour dont il étoit le ministre, et qu'il donnoit aux courtisans des leçons indirectes dont ils ne pouvoient se fâcher. Boursault, à l'aide de ses fables, avoit dit des vérités hardies; on en retrancha quelques-unes à la représentation. On ne peut pas mettre au nombre des vérités hardies les remontrances

Digitized by Google

Cette femme n'a point d'accent marqué, elle parle comme les gens exercés des environs de Paris. La maîtresse de l'auberge où elle est descendue, et a pris un repas, assure l'avoir vue plusieurs fois sur le marché de Versailles. Les commissaires de police de cette ville, les maires et adjoints des communes environnantes sont invités à exercer leur surveillance d'après ce signalement, et à faire arrêter cette femme si elle étoit découverte.

PARIS, 11 *juillet.*

— Les réserves de la conscription de 1808 sont déjà en route, dans la plupart des départemens, pour leur destination.

— L'importante nouvelle de l'entrevue des deux Empereurs et des conférences de Tilsit, a été transmise dans les grandes villes de nos départemens par la voie du télégraphe.

— On annonce la publication très-prochaine du poëme de M. Delille, sur *les Trois Règnes de la Nature.*

— Les grands travaux qui doivent donner une forme régulière à la vaste place du Carrousel, seront commencés au mois de septembre prochain. L'hôtel de Brionne fera place à une aile parallèle à la grande galerie des Tuileries. On commence à dire que ce n'est pas pour loger des livres qu'on achève et embellit le plus beau monument de l'Europe; et cela est si raisonnable, que l'annonce n'en paroît pas nouvelle.

— M. de Châteaubriand vient de faire présent à la Bibliothèque impériale d'un manuscrit arabe qu'il a acheté à Tunis. C'est la Cosmographie d'Ebn-al-Ouardy.

— On mande d'Auxerre que des gelées survenues dans la nuit du 20 au 21 du mois dernier, au moment de la floraison des vignes, ont détruit les trois quarts de la récolte que l'on avoit lieu d'espérer pour le département de l'Yonne.

On écrit aussi que les vignes ont beaucoup souffert de la coulure dans plusieurs parties du département de la Côte-d'Or.

VARIETES.

Accord du Livre de la Genèse avec la Géologie et les Monumens humains..... ; (1) par M. Gervais de la Prise.

Le dernier siècle a été marqué par de grands progrès dans la carrière des sciences naturelles. On étudia la physique avec une ardeur jusqu'alors inconnue. On observa un grand nombre de faits; on découvrit une foule de phénomènes, et des recherches plus exactes donnèrent des connoissances plus précises sur beaucoup de points importans. La géologie entr'autres fut cultivée par plusieurs savans distingués. Des naturalistes courageux entreprirent des voyages difficiles, visitèrent les plus hautes montagnes, examinèrent la structure de la terre, et n'épargnèrent rien pour connoître à fond la composition, la forme et les rapports des matières différentes dont notre globe est composé. On ne peut que donner des éloges à leur zèle et à leurs soins. La science ne peut que gagner à leurs recherches laborieuses, quand ils ne se proposent que d'interroger la nature avec sagacité, et de la suivre fidèlement. Mais trop souvent, il faut l'avouer, ils se hâtèrent de bâtir avant d'avoir rassemblé des matériaux; et examinant les faits avec un œil déjà prévenu, ou bien n'attendant pas qu'ils en eussent observé un nombre suffisant, ils voulurent remonter de ce qui est aujourd'hui à ce qui avoit été autrefois, et s'égarèrent dans des conjectures qu'une observation plus réfléchie eût aisément détruites, et qui montrent pour la plupart plus d'ambition que d'étude, et plus d'esprit que de connoissances véritables.

Rien n'est si aisé que de faire des hypothèses sur des temps anciens dont il ne reste aucune trace, et que de donner à ces hypothèses plus ou moins de vraisemblance, à proportion qu'on aura plus ou moins d'art. On a coutume, dans ces systèmes, de ne faire mention que de ce qui peut les favoriser, et de laisser de côté les difficultés et les obstacles. C'est ainsi qu'en usa M. de Buffon lui-même; et quand ce naturaliste, si habile d'ailleurs, se fut une fois rempli de sa singulière théorie, il y rapporta tout avec une confiance vraiment extraordinaire. Des hommes moins instruits ont donné plus aisément encore dans la même illusion; et comme les fautes d'un homme célèbre sont souvent contagieuses, plusieurs écrivains ont aussi bâti des suppositions à l'exemple de Buffon, et nous avons vu se succéder une foule de cosmogonies toutes plus curieuses les unes que les autres; mais ce qu'elles offrent de particulier et de peu propre à leur donner du crédit, c'est qu'elles n'ont presque jamais obtenu que l'assentiment de leur auteur, et que chacun, tout en établissant son système, se moquoit de celui qui avoit précédé, et le réfutoit assez bien: d'où il est résulté que toutes ces théories ont croulé successivement. Nous ne parlerons pas d'un autre inconvénient qu'elles avoient pour la plupart: c'est qu'elles étoient en opposition avec l'histoire de la Genèse; et comme elles se sont toutes brisées contre cet écueil, leur chute n'a servi qu'à relever l'autorité du seul livre qui présente quelque chose de certain sur l'origine du monde.

Nous n'appliquerons pas en entier ces réflexions au système dont nous avons à parler. M. Gervais de la Prise cherche à concilier ses idées avec le récit de Moïse. Il prétend même avoir trouvé le moyen de réfuter victorieusement les incrédules. Il faut lui savoir gré de ses intentions, mais on n'est pas obligé pour cela d'adopter ses conjectures; et l'exposé que nous allons en faire montrera ce qu'il en faut penser.

L'auteur suppose que l'œuvre des six jours est très-éloignée de l'époque de la création, et que ces mots, *In principio Deus creavit cœlum et terram*, doivent s'entendre d'un temps fort antérieur à celui dont il s'agit dans le reste du récit de Moïse. Il ne fixe pas ce temps, et laisse à chacun la liberté de le faire aussi long qu'on voudra. Il assure qu'ensuite une *révolution générale avoit détruit le monde sur notre globe terrestre;* que cette révolution *avoit commencé par une conflagration de la terre et à la fois des autres planètes;* qu'une *inondation générale étoit venue après la conflagration*....... Et où M. Gervais a-t-il vu tout cela? Dans *le livre de la nature*, c'est-à-dire, dans ce même livre où tant d'autres avant lui avoient vu tant d'autres choses; et comme chacun d'eux s'appuyoit toujours sur ce *livre de la nature*, et prétendoit en avoir trouvé le premier la clef, il est assez probable que M. Gervais, qui parle sans cesse de ce *livre de la nature*, qui se flatte d'en avoir la *clef*, et qui y lit textuellement tout ce qu'il a envie d'y lire, l'a interrogé avec des yeux déjà prévenus, et un esprit déjà préoccupé. Il y a vu même encore bien d'autres choses. *Cette révolution*, dont nous avons parlé, n'étoit que la *dernière; et on a la preuve que le monde qui y fut éteint, avoit été précédé par un autre détruit de même.* Et comment en a-t-on la preuve? *Par des carrières d'ardoise dont plusieurs ont vu le quatrième monde.* Ce que c'est que de savoir lire dans le *livre de la nature!*

A la vérité, des géologues habiles n'y ont rien vu de tout cela; mais c'est qu'apparemment ils n'en avoient pas *la clef.*

(1) Un vol. in-8°. Prix: 2 fr. 50 c. et 3 fr. 50 c. franc de port.
A Paris, chez Belin, libraire, rue Saint-Jacques; Adrien Le Clere; et le Normant.

---

d'Esope à un athée nommé Iphicrate; cependant on a supprimé la scène, et avec raison. Le théâtre n'est point fait pour cette espèce de controverse; c'est aux théologiens, et non pas aux comédiens, à convertir les athées. Si le théâtre de l'univers, si le spectacle du ciel et de la terre ne porte pas dans l'ame de l'incrédule le sentiment d'un créateur, ce n'est pas en allant à la Comédie Française qu'il apprendra à croire en Dieu; la scène supprimée est bien faite et bien raisonnée, mais froide et peu théâtrale.

Celle de l'esclave Léonide est pathétique: une mère méprisée, rebutée par sa fille qui a fait fortune à la cour, est un personnage très-intéressant; et Mlle Thénard le joue avec beaucoup de sensibilité. Armand peint bien la frivolité, la fatuité d'un jeune colonel très-vain de son grade, et qui dédaigne le titre de soldat. Le vers qu'Esope lui adresse est très-plaisant, et vaut la meilleure épigramme:

Monsieur le colonel qui n'êtes point soldat.

La scène du financier Griffet devroit être comique; Dugazon a trouvé le secret de la rendre pénible et fatigante: cet acteur semble vouloir réduire son talent à charger encore les plus fortes caricatures, et à n'être plus au Théâtre Français qu'un méchant farceur du Boulevard. Damas remplit le rôle de Crésus avec la fermeté et la dignité convenable. La pièce est montée avec soin, et l'on s'est donné la peine d'observer le costume antique.

Des critiques s'étonnent qu'Esope soit amoureux, et plus encore qu'il soit aimé: mais son amour est celui d'un sage; et ce n'est pas connoître les caprices des belles, que de les croire incapables d'aimer un homme laid et mal tourné.

Gaston et Bayard.

Lafond, qui dans le Glorieux étoit resté au-dessous de lui-même, a pris sa revanche dans Bayard, de la manière la plus glorieuse: tel un guerrier qui vient d'être renversé d'un coup de lance, se relève enflammé de dépit et de colère, et répare cet échec par des prodiges de valeur. Il n'y avoit plus dans son débit ni lenteur, ni pesanteur; on n'y remarquoit que de la fermeté, de la franchise, de l'enthousiasme: tout étoit digne du chevalier qu'il représentoit. L'action et la pantomime répondoient au débit; et son attitude sur son lit, quand il prend sa lance, a paru vraiment pittoresque. Plusieurs endroits, spécialement au premier acte, ont excité les plus vifs transports. Cette expérience doit apprendre à Lafond ce que l'on gagne à parler naturellement et avec chaleur, à mettre de l'ame et de l'expression dans son accent. Cela fatigue peut-être un peu plus que la routine des traîneurs, dont l'ame n'agit point, et dont toutes les fonctions s'arrêtent au gosier; mais cela plaît aussi beaucoup plus au public: cela promet des applaudissemens qui sont un baume merveilleux pour la fatigue.

Damas a mis dans le rôle de Gaston beaucoup de nerf et de sensibilité: ces deux acteurs s'électrisoient mutuellement; nobles rivaux, ils sembloient disputer de talent et de gloire, et cette dispute tournoit au profit des plaisirs du spectateur. Il y a long-temps que la tragédie de *Gaston et Bayard* n'avoit été rendue avec autant de chaleur et d'intérêt. Mlle Georges a partagé les honneurs de cette représentation par l'énergie et le sentiment qu'elle a fait paroître dans la scène avec son père.

Les Deux Frères.

Ce drame, représenté à la suite de *Gaston et Bayard*, est un des meilleurs ouvrages de Kotzebuë, et fort supérieur en mérite à *Misantropie et Repentir*, quoique ce dernier ait eu bien plus de succès: c'est le triomphe de Baptiste aîné, aussi bon capitaine marin que mauvais père-noble. Baptiste cadet, au contraire, est aussi mauvais procureur qu'il est bon niais: dans quelque rôle qu'on le mette, il est tou-

Digitized by Google

Honneur à M. Gervais de la Prise, qui a découvert *dans les ardoises* que nous en étions au moins à un *quatrième monde*, et qui, pour tout expliquer, trouve à volonté sous sa main des *révolutions*, des *conflagrations*, des *inondations*, et autres petits moyens qui heureusement ne noient et ne brûlent personne !

Malgré son amour pour ces révolutions désastreuses, ce n'est point un méchant homme que M. Gervais. Il n'a d'autre but que de concilier le christianisme et la philosophie, et il se porte pour médiateur entr'eux deux. *On ne connoît réellement*, dit-il, *ni l'un ni l'autre*, *quand on les suppose ennemis*. Et où M. Gervais a-t-il vu cela? Seroit-ce aussi dans *le livre de la nature?* Pour nous, nous avons vu tout le contraire dans le *livre* de la révolution, et nous y avons trouvé marquée en caracteres ineffaçables la haine invétérée de la philosophie contre la religion, et la guerre qu'elle lui a déclarée.

Nous ne savons de quelle philosophie l'auteur veut parler, quand il dit qu'*elle n'a pour but que le bonheur des hommes*. Sans doute il existe une philosophie saine et estimable, qui respecte tout ce qui est sacré, qui ne cherche que ce qui est bon, qui ne conseille que ce qui est utile; et nous sommes d'autant plus portés à chérir et à louer cette philosophie bienfaisante, qu'elle se confond avec la religion même. Mais ce n'est pas celle-là dont parle M. Gervais, chez qui le mot de *philosophie* est synonyme d'*incrédulité;* et pour croire que cette dernière *ne se propose que le bonheur des hommes*, il faut être ou tout-à-fait son complice, ou sa dupe. Nous ne mettrons pas M. Gervais dans la première classe, d'autant plus qu'en beaucoup d'endroits il se montre religieux. Il professe du respect pour les livres saints, il reconnoît que Moïse a été inspiré, il proclame les bienfaits du christianisme, il déclare se soumettre au jugement que porteroit l'autorité sur son ouvrage. Je suis fâché, pour son honneur, qu'il veuille après cela garder le milieu entre le christianisme et ses détracteurs, et qu'il s'imagine montrer de la modération en distribuant à droite et à gauche l'estime et le blâme, et en flattant, par une complaisance aveugle, les préjugés philosophiques, pour lesquels un écrivain jaloux de sa réputation ne sauroit montrer trop d'éloignement.

Le principal fondement de son système, c'est que le monde est plus ancien que la Genèse ne semble le supposer: *L'incrédulité s'indignoit*, dit-il, *quand elle entendoit dire que le ciel et la terre n'étoient pas encore âgés de six mille ans: elle avoit l'évidence pour elle.....;* et en plusieurs autres endroits, il rappelle cette prétendue *évidence* qu'il appuie sur des raisons qui ne font pas plus d'honneur à sa logique qu'à ses connoissances en géologie. Nous pourrions lui opposer des savans qui ont étudié aussi le *livre de la nature;* et pour nous borner ici à un seul, un physicien illustre établit dans un de ses ouvrages, comme *un fait dont plusieurs géologues très-célèbres s'accordent aujourd'hui à reconnoître l'existence*, et qui résulte des observations, que *nos continens sont d'une date peu ancienne*, et qu'*on a eu recours*, *sans fondement*, *pour expliquer leur formation*, *à des causes qui auroient agi pendant une série de siècles capables d'effrayer l'imagination*. (1) Ce témoignage d'un homme si estimé dans l'Europe savante, et dont tout le monde connoît les grandes lumières, les nombreuses recherches, les découvertes heureuses et la rare modestie; ce témoignage, dis-je, d'un homme aussi éclairé que religieux, pourra contrebalancer celui de M. Gervais de la Prise, dont la réputation ne nous paroît pas encore tout-à-fait aussi étendue; et nous conseillons à ce dernier d'attendre, pour faire des systèmes, qu'il ait acquis quelque portion des connoissances du célèbre professeur dont nous lui avons opposé l'autorité.

Le style de l'auteur ne vaut pas mieux que ses raisonnemens; ses phrases sont obscures, son ton est sec. On est quelquefois obligé de le relire pour le comprendre; et si on y parvient, on n'en est guère dédommagé par l'intérêt du sujet. L'auteur a donc peu de chose à faire pour perfectionner son ouvrage. C'est d'en changer seulement la forme et le fond, d'en élaguer les systèmes et d'en réformer le style, et de se réconcilier, moyennant ces légères corrections, avec la saine physique et le bon goût, qui font également le procès à son livre.

X.

(1) Traité de minéralogie de M. Haüy, t. IV, p. 421 et 425.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 7 juillet.

61 — 18 — 62 — 40 — 89.

COURS DE LA BOURSE DU 11 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	51	5-8	56	1 4
Hambourg. .	186	0-0	185	0-0
Londres. . . .	00	000	00	000
Madrid eff. .	15	50	15	45
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	50	15	45
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	000	0-0	465	00
Gênes effec. .	465o		464o	
Livourne. . .	505o		504o	
Naples.	425	00	000	00
Milan.	7l	p. 6f	81	000
Basle.	1	0 0 p	1	3 4p
Francfort. . .	0	0-0 p	00	00
Vienne. . . .	000	0-0	118	00
Lyon.	1-4p.	00j.	1	3-8p
Marseille. . .	3 8p.	00j.	1	3-8p
Bordeaux. . .	1 4p.	004	1	3-8p
Montpellier.	1 2p.	00j.	00	0-0
Genève. . . .	0-0	00	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme.	345f	00c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme.	341	39c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00c
Arg. de 620 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	57
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	37
Quadruple.	81	10
Ducat.	11	15
Souverain	34	6

Effets publics.

C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 77f 80c 90c 78f 78f 5c 78f 10c 78f
Idem. J. sire. du 22 sept. 1807, 00f 00c 00c 00c 00c
Banque de Fr. 1330f 1337f 50c 1336f 00c 0000f 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f00c	à	0 00
— S. Domingue. .	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans.	0 00	à	0 000
— brut.	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive . . .	0 0	à	0 000
Potasse d'Amér. .	000	à	000f 000
Eau-de-vie, 5/6	00f 000	à	00f 000

ANNONCE.

Histoire des grands Capitaines de la France, depuis le chevalier Bayard (1450) jusqu'au maréchal de Saxe (1703); par A. Châteauneuf.

Cet ouvrage, auquel on a consacré plusieurs années de travail, va paroître par livraisons. Il paroîtra tous les vingt jours par cahiers de 120 à 140 pages, format *in-12*, sur beau papier. Le prix de la souscription, pour 16 Numéros, est de 20 fr pris à Paris, de 24 fr. pour les départemens, et de 28 fr. pour les pays étrangers. En papier vélin, 40 fr., 44 fr. par la poste, et 48 fr. pour l'étranger. On s'abonne à Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, n°. 34. *Les lettres doivent être affranchies.*

DUPRE, *rédacteur*.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

jours et partout M. Danières. Il n'y a qu'au Théâtre Français qu'on s'avise de placer ainsi un acteur à contre-sens en dépit de la nature. Dans *les Deux Frères*, Baptiste est un procureur retors et madré; dans la plupart des autres pièces, il joue les valets. Les Comédiens Français sont très-mal servis; ils n'ont plus que de vieux domestiques: cette disette les force d'employer Baptiste cadet, et je ne désespère pas qu'ils ne lui fassent bientôt jouer les roles d'Hector ou de Crispin.

Mlle Volnais a joué Charlotte, rôle d'autant plus difficile, que c'est un des triomphes de Mlle Mars. Le succès qu'elle y a obtenu est par-là même très-flatteur et très-honorable: elle ne dit pas si heureusement et d'une manière si piquante, les naïvetés, les mots ingénus; mais elle a une sensibilité plus touchante; elle a fait pleurer dans un rôle où Mlle Mars fait rire, parce que Mlle Mars donne plus à l'ingénuité, et Mlle Volnais au sentiment.

Nouvelle Machine Astronomique, par M. Huet de Sourdon, éditeur de l'Atlas Historique de A. Lesage, à l'aide de laquelle on peut, par le raisonnement seul, et sans le secours d'aucun calcul mathématique, comprendre et démontrer tous les rapports, circonstances et phénomènes relatifs à notre globe et à la sphère céleste.

Prix: 40 francs.

A Paris, chez M. de Sourdon, rue de la Jussienne, n°. 15; et chez le Normant.

On trouve aux mêmes adresses l'Atlas Historique de A. Lesage. Prix: pap. ordinaire, 97 fr. 50 c.; pap. fin, 127 fr. 50c.; vélin, 290 fr.

Il paroît en ce moment le frontispice de l'ouvrage, feuille historique, sous le titre de *Fastes Napoléens*.

Elle est accompagnée d'une petite brochure contenant l'énoncé de tous les objet intéressans sur l'astronomie, avec leurs preuves et démonstrations si simples et si faciles, que toute personne raisonnable peut le suivre sans le moindre embarras.

Le Siége et la Prise de Gaete, grand pot-pourri militaire; dédié à la Grande-Armée de Naples, par F. A. Lemière; arrangé pour la flûte par Gasteau.

Prix: 3 fr.

Chez Naderman, rue de la Loi, passage du café de Foi, à la Clef-d'Or;

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Almanach du département des Deux-Nèthes, pour l'an 1807, contenant les autorités supérieures de l'Empire Français; les naissances et alliances des princes souverains et princesses de l'Europe; le clergé, et toutes les administrations civiles et militaires du département; les tribunaux, les avocats, avoués et notaires; les hospices, les médecins, chirurgiens, pharmaciens, officiers de santé et sages-femmes; les agens de change et courtiers près la bourse d'Anvers; les banquiers, négocians, fabricans, artistes et ouvriers; les changes et monnaies, ainsi que leurs réductions; l'arrivée et le départ des courriers, diligences et messageries, et bateaux de transport; des notes historiques et topographiques sur les villes d'Anvers, Malines et Turnhout. Par MM. L. P. X. Deuxième année. Volume in-12 de 450 pages, orné d'un nouveau plan de la ville d'Anvers, et de quatre planches en taille-douce. Prix: 5 fr., et 6 fr. par la poste.

A Anvers, chez Allebé, imprimeur, rue Bonaparte, n°. 702.

A Paris, chez Capelle et Renand, libr., rue J. J. Rousseau, n°. 6.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du Journal de l'Empire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de* quinze fr. *pour trois mois*, de trente fr. *pour six mois*, *et de* soixante fr. *pour l'année*.

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

POLOGNE.

Varsovie, 26 juin.

Des lettres arrivées de Mewe nous apprennent la mort du lieutenant-général Gielgud, qui a commandé provisoirement la 3e division polonaise, jusqu'au moment de la reddition de Dantzick, en l'absence de son chef, le général Dabrowski, que ses blessures avoient forcé de s'éloigner de l'armée. Il est décédé, le 13 du courant, à Mewe, où il étoit allé pour se rétablir des fatigues qu'il avoit essuyées pendant le cours de ce siége.

AUTRICHE.

Vienne, 30 juin.

Suivant les lettres de Constantinople du 4, tout est tranquille dans cette capitale, et le nouveau gouvernement suit le même système politique qui avoit été adopté avant la révolution. D'après le conseil du Muphti, le sultan Mustapha a proclamé la continuation de la guerre contre la Russie. Les janissaires, après avoir obtenu le redressement absolu de leurs griefs, sont rentrés dans leurs casernes, et ont déclaré que, pleins de confiance dans leur nouveau souverain, ils ne s'immisceroient en aucune manière dans les résolutions qu'il jugeroit à propos de prendre. Le peuple est entièrement disposé en faveur du gouvernement actuel.

La flotte ottomane a battu, le 19 mai, la flotte russe. Après un combat très-meurtrier, l'amiral turc a effectué un débarquement à Tenedos, et s'est emparé de cette île.

L'armée russe qui occupoit la Valachie, est en pleine retraite; elle aura bientôt entièrement évacué le territoire ottoman. L'armée du grand-visir, divisée en trois grands corps de 40,000 hommes chacun, a passé le Danube; le corps qui forme l'aile droite est déjà entré à Bucharest; il est commandé par Mustapha-Bairactar. Toutes les routes de la Transylvanie sont couvertes de Grecs qui ont quitté la malheureuse province de Valachie.

SUISSE.

Zurich, 30 juin.

La lettre adressée par S. M. l'EMPEREUR et ROI au landamman de *la Suisse*, qui a été lue dans la première séance de la *diète*, *n'ayant été rapportée* que sommairement dans plusieurs feuilles publiques, nous croyons en donner ici le texte.

A notre très-cher et grand ami le landamman de la Suisse et président de la diète de nos grands amis, alliés et confédérés, composant la confédération helvétique.

Très-grand et cher ami, je reçois votre lettre du 24 avril. Je ne puis que vous remercier du soin que vous prenez de m'instruire du zèle que mettent les différens cantons dans le recrutement des régimens suisses. J'espère qu'incessamment les quatre régimens seront complets, et que les Suisses de nos jours, comme leurs pères, paroîtront avec gloire sur le champ d'honneur. Je fais cas de la bravoure, de la fidélité et de la loyauté des Suisses. C'est ce sentiment qui m'a porté à décider que tous les régimens seroient composés de citoyens du pays, sans aucun mélange de déserteurs ou d'autres hommes étrangers. Car ce n'est pas le nombre de soldats qui fait la force des armées, mais leur fidélité et leur bonne disposition.

L'acte de médiation sera constamment pour moi une loi sacré; j'en remplirai tous les devoirs scrupuleusement, et je ne puis que me confirmer tous les jours davantage dans ces idées, puisqu'il ne paroît que cet ouvrage, auquel vous avez concouru, a rencontré la sanction du temps, et considérablement amélioré la situation de votre patrie. Si j'avois un desir à former, desir que je regrette de n'avoir pas proposé dans l'acte de médiation, ce seroit que les Suisses ne permissent le recrutement dans le pays à aucune puissance étrangère, hormis à l'Espagne, à la Hollande et aux Etats dont le système est lié au mien. Je desirerois d'autant plus que cette prohibition passât en loi, que tous les hommes éclairés ne peuvent voir qu'avec douleur le frère combattre contre le frère. Les personnes qui ont légèrement et à tort blâmé les Suisses de passer au service étranger, ont appuyé sur cet inconvénient qui est grave, et blesse le caractère de tous les hommes bien nés. Si vous soumettiez cette pensée à la prochaine diète, une décision sur cet objet me seroit agréable, parce qu'elle seroit conforme à la dignité et à l'honneur des Suisses. Je me souviens avec grand plaisir des lumières et du caractère que vous avez montrés dans la circonstance où je vous ai connu. Comptez sur mon estime et sur mon desir de vous être agréable; et assurez les cantons de mon amitié et de ma protection constante. Cette lettre n'étant pas à autre fin, je prie Dieu, très-cher et grand ami, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

A Finkenstein, le 18 mai 1807.

Votre bon ami, *Signé* NAPOLÉON.

ANGLETERRE.

Londres, 3 juillet.

Fonds publics. — Trois pour cent réduits, 62 5/8 3/4. *Omnium*, 1/4 de prime.

M. Adlerberg, nouveau ministre de Suède, a eu hier une longue conférence avec lord Mulgrave.

La deuxième division de la grande expédition a mis à la voile le 22 juin. Elle avoit à bord le restant de la légion allemande, avec la cavalerie et l'artillerie.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 13 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Cinna, *les Etourdis.*

M. Joanny continuera ses débuts par le rôle de Cinna.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Félix, *Gulistan.*

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Fanfan et Colas, *le Curieux*, *le Tambour nocturne.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La prem. de *la Famille des Lurons*, vaud. en un acte; *Colombine Mannequin*, *la Duègne.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Patoquès, *Lundi et Mardi*, *le Panorama de Momus.*

THÉATRE MOLIÈRE.

La prem. *des Negocians*, *le Mari Hermite*, *C'étoit Moi.*

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Fredégonde, *Jenny.*

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

La Forêt d'Hermanstad, *le Pélerin blanc.*

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Le Pied de Mouton, *l'Aveugle du Tyrol.*

THÉATRE DES ÉLÈVES.

La prem. du *Juge amoureux*, *Fanchon*, *les Deux Corneilles.*

SALLE MONTANSIER.

M. Rajel aîné, dit le Terrible, continuera de varier ses exercices.

Colysée de l'Elysée-Bourbon, ci-devant Wauxhall d'été, boulevard de la porte Saint-Martin.

Aujourd., Fête et Bal, et Bouquet en feu d'art. fr. e. dédié aux Dames. Jeudi, par suite d'un pari, première ascension de madame Forioso.

TIVOLI.

Auj., Div. champ., Danses, Jeux, Spectacles, Concert, Forioso et Auguste.

VARIÉTÉS.

Théâtre de Pigault-Lebrun. (1)

Ier Extrait.

M. Pigault-Lebrun me rappelle le compatriote et l'ami du fameux Gil-Blas de Santillane, Fabrice, fils de Nugnez, barbier d'Oviedo. Ce Fabrice étoit un garçon d'esprit, gai, malin, caustique, sans instruction, sans goût, sans talent, et tourmenté du besoin d'écrire volumes sur volumes. Comme M. Pigault-Lebrun, il faisoit des vers et de la prose, ainsi que l'atteste ce jugement sec de Gil-Blas: *Mon ami, je ne suis pas plus satisfait de ta prose que de tes vers.* Gil-Blas étoit franc; sa déconvenue avec l'archevêque de Grenade l'avoit prouvé, et il ne dément point ici son caractère. M. Pigault-Lebrun a trouvé des critiques tout aussi francs et aussi sincères que Gil-Blas, et qui ne se sont pas expliqués ni moins clairement, ni plus favorablement sur sa prose et sur ses vers; mais il n'en a pas tenu plus de compte que Fabrice: comme lui, il n'en a pas moins *deserré* volumes sur volumes, romans sur romans, comédies sur comédies; et s'il n'a pas fait de tragédies, il a fait du moins des drames tout aussi dignes d'être sifflés que les tragédies du poète d'Oviedo. Enfin, si nous avions les Œuvres complètes de Fabrice Nugnez, je ne crois pas qu'elles s'élevassent à plus de trente-six volumes, comme celles de M. Pigault-Lebrun.

(1) Se trouve chez Barba, libraire, derrière le Théâtre Français.

On a reçu de l'amiral Collingwood des dépêches arrivées en douze jours de la hauteur de Cadix. Il y avoit dans ce port treize vaisseaux de ligne ennemis prêts à mettre à la voile pour se réunir à ceux qui se trouvent à Carthagène et à Toulon.

Il y a eu, le 26 juin, une assez longue discussion à la chambre des pairs, à l'occasion de l'adresse de remercîment proposée, selon l'usage, en réponse au discours d'ouverture.

L'adresse a été proposée par M. le comte de Mansfield, dans un discours dont voici quelques passages :

« S. M. a été obligée, vers la fin de la première session, de renvoyer une administration qui méritoit, jusqu'à un certain point, la confiance de la nation. Cependant, il est incontestable qu'en la renvoyant, S. M. n'a fait qu'user de son privilége constitutionnel. Elle s'y est décidée parce qu'on avoit élevé des questions d'une telle nature, qu'il étoit indispensable qu'elle consultât l'opinion du peuple. Cet appel a réussi cela est prouvé par les nombreuses adresses parvenues au pied du trône de toutes les parties de l'Empire. Ces expressions de loyauté et d'attachement sont précieuses, en ce moment surtout où S. M. a besoin de tout l'appui que son peuple peut lui donner. « Peut-être à l'instant où je parle, a ajouté lord Mansfield, le combat qui doit décider du sort de l'Europe se livre-t-il; et sans doute il est du devoir de l'Angleterre de soutenir, par tous les moyens possibles, ceux qui sont immédiatement engagés dans cette querelle, de les aider, non pas seulement avec de l'argent, mais aussi avec des hommes. Il est nécessaire que la Grande-Bretagne rejette l'idée que le seul motif qu'elle ait pour faire la guerre, est de servir ses intérêts particuliers, et de faire, pour son propre compte, des acquisitions dans d'autres parties du monde.

» Il est une partie du discours du roi, a dit en finissant lord Mansfield, qui, quoique non adressée à cette chambre, peut y être remarquée, parce qu'elle est d'un intérêt général. Je veux parler des recherches sur l'emploi des deniers publics, recommandés par S. M. Cette recommandation prouvera au peuple que l'intention de S. M. est que l'argent donné avec tant de générosité, soit dépensé avec économie. »

Le comte de Fortescue a combattu l'adresse, et a proposé pour amendement d'improuver formellement la conduite des ministres actuels dans le conseil qu'ils ont donné à S. M. de dissoudre le dernier parlement. Lord Boringden, lord Mulgrave et plusieurs autres, ont parlé contre l'amendement. Les lords Holland, Erskine et Greuville l'ont soutenu. Lord Hawkesbury a terminé la discussion en défendant les ministres, et en proposant d'aller aux voix sur l'amendement du comte de Fortescue. Il a été rejeté par [illegible] contre 67. L'adresse proposée par le comte de Mansfield a ensuite passé.

HOLLANDE.

La Haye, 5 juillet.

La Cour a pris le deuil pour quatre jours, à l'occasion de la mort de S. A. S. la duchesse Sophie-Albertine, douairière de feu le duc régnant Louis de Wurtemberg.

On croit généralement ici que les nouveaux ministres anglais, l'exemple des grandes puissances du Continent, n'ont pas voulu séparer l'espoir de la paix des préparatifs faits pour continuer la guerre; et qu'ils comptent beaucoup plus sur leurs négociateurs que sur leurs expéditions.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 12 juillet.

— L'Empereur de Russie et le roi de Prusse dînent chaque jour chez S. M. I. et R.

— Le prince de Bénévent, chargé des pouvoirs de S. M. l'Empereur des Français, et le prince Kurakin, chargé de ceux de S. M. l'Empereur de Russie, ont entr'eux des conférences journalières pour la paix.

— Un inspecteur des postes est parti de Paris : il va faire préparer des relais sur la route de Berlin, pour le service de S. M. l'Empereur et Roi.

— Les troupes espagnoles commandées par M. le colonel Don Juan Marti, ont fait leur entrée dans le département du Haut-Rhin, le 3 de ce mois. Elles ont été accueillies dans tous les lieux de leur passage avec empressement et cordialité. Les habitans ont reçu à l'envi cette brave milice espagnole avec laquelle ils ont partagé leur table et leur demeure. A Belfort et à Colmar, toutes les autorités judiciaires, civiles et militaires se sont réunies pour offrir à MM. les officiers des banquets et des bals, où les sentimens qui animent les deux nations ont éclaté de la manière la plus franche et la plus affectueuse. De nombreux toasts ont été portés aux augustes souverains des deux Etats, aux armées française et espagnole, et au prince de la Paix, généralissime des troupes de terre et de mer de S. M. C.

— Hier, à 4 h. après-midi, le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé, dans son *maximum*, à 27 d. Auj. à 1 h., il marquoit 23 d.; à 1 h. 3/4, 25 d. 4/10; à 2 h. 1/4, 23 d. 5/10; à 2 h. 1/2 23 d. 0/10; il montoit encore sensiblement.

VARIETES.

Du Gouvernement des Romains, considéré sous le rapport de la politique, de la justice, des finances et du commerce (1); par J. F. Bilhon, chef de bureau au ministère des finances.

(IIe et dernier Extrait.)

Nous avons rendu compte des deux premières parties de cet ouvrage, consacrées à la politique et à l'administration de la justice; nous suivrons l'auteur dans ses recherches sur les finances et le commerce.

Le système financier des Romains fut toujours d'une grande simplicité; ils ne connoissoient ni le crédit public auquel les administrateurs modernes attachent tant d'importance, ni cette fameuse balance du commerce sur laquelle nous avons déjà tant de volumes et si peu d'idées positives. Ils ignoroient qu'il y eût une différence entre les impôts directs et les impôts indirects : aussi ne disputoient-ils pas sur leur utilité relative, et sur la préférence qu'on doit accorder aux uns ou aux autres; ils imposoient directement les propriétés, les hommes et les choses, sans croire qu'une diversité dans le mode de perception dût être pompeusement érigée en classification. Elever les recettes au niveau des dépenses, ou réduire les dépenses au taux des recettes, fut tout l'art des rois et du sénat; peu d'empereurs surent le mettre en pratique; mais les fautes qu'ils commirent, tinrent moins à leur ignorance qu'à des passions dont le souvenir épouvante encore l'univers, et à cette cupidité générale et honteuse qui suit toujours les progrès du luxe.

Dans tout gouvernement où le système des emprunts n'est pas connu (et l'on sent bien que nous ne parlons ici que des gouvernemens anciens), on s'arme contre les événemens imprévus avec un fonds de réserve; ainsi au moment où Annibal, par ses victoires, privoit la république d'une partie de ses revenus, le sénat mit à la disposition des consuls les

(1) Un vol. in-8°. Prix : 4 fr. 50 c., et 6 fr. par la poste.
A Paris, chez Louis, lib., rue de Savoie, n°. 6; et chez le Normant.

Parmi ce nombre considérable de volumes, six sont consacrés au théâtre, et sont remplis de pièces de toutes les couleurs et de toutes les longueurs. Comédies en vers, comédies en prose, drames lugubres, drames lyriques; pièces en un acte, en deux actes, en trois actes, en quatre actes, en cinq actes. C'est comme on voit une grande variété de tons et de dimensions. Malheureusement, il y en a très-peu dans l'invention des pièces, dans les conceptions dramatiques, dans la peinture des caractères et des mœurs.

Il y a long-temps qu'on ne fait plus de véritables comédies en France, quoiqu'on en fournisse tous les jours à vingt théâtres dans Paris, sans compter les théâtres de province. On ne fait plus que des romans dialogués; et M. Pigault-Lebrun, un des plus féconds et des plus infatigables romanciers de la capitale, ne nous offre pas autre chose dans sa nombreuse collection dramatique. Autant une bonne comédie, où les mœurs de la société sont bien représentées, où les ridicules sont bien saisis, où des caractères naturels et comiques se peignent eux-mêmes dans le développement d'une action bien conçue, et par l'effet infaillible des situations où on les place; autant, dis-je, un pareil ouvrage demande d'art, de talent, de génie; autant il en faut peu pour imaginer un petit roman, pour le couper en scènes, pour y jeter un valet adroit, impudent et fripon; une soubrette vive, fine et spirituelle; de jeunes amans protégés par elle, contrariés par d'autres, triomphant enfin de tous les obstacles, et pour semer tout cela de quelques saillies et de quelques traits d'esprit : car qui n'a pas de l'esprit quelquefois? Je m'attendois même que M. Pigault-Lebrun en auroit davantage; et je trouve qu'il en est un peu sobre. On ne sauroit disconvenir qu'il n'en ait mis dans quelques pages de ses nombreux romans. Il est vrai que c'est un esprit peu délicat, et qui n'est réglé ni par le goût, ni par les bienséances. Dans ses comédies, comme dans ses romans, M. Pigault-Lebrun ne sait pas faire parler les honnêtes gens; il est plus heureux et plus à son aise, quand il met en scène des valets, des escrocs, des gens du peuple, des personnages sans éducation.

C'est sur-tout dans les pièces en vers de M. Pigault-Lebrun qu'on remarque la disette la plus complète de saillies, de gaieté, d'esprit; elles sont frappées d'un froid glacial; le lecteur n'y est pas déridé un instant; il n'y a pas un seul bon mot dans chacune de ses pièces, pour dédommager de l'ennui de tout le reste. Il semble que la contrainte des vers, et la peine que prend l'auteur pour les faire, lui ôte tout moyen d'être plaisant, et cependant les vers ne valent pas la peine qu'ils lui donnent; ils sont toujours dépourvus de la première qualité des vers de comédie; ils ne sont point comiques, le plus souvent ils sont médiocres, quelquefois très-plats; et s'il arrive à M. Pigault-Lebrun d'en faire d'un peu plus relevés, il les placera dans la bouche des personnages à qui ils conviennent le moins. C'est ainsi qu'une simple suivante, Marton, débite cette tirade pleine de prétention :

Je brûle de vous voir avec votre parure.
Qu'on a raison d'unir les arts à la nature!
Ils ajoutent un charme à la simple beauté,
Font briller la laideur d'un éclat emprunté,
Inspirent le plaisir, embellissent la vie,
Et font naître les fleurs sous les pas de l'envie.

Ce dernier vers est très-ridicule, puisqu'il semble faire l'éloge de l'envie; ce qui n'est nullement dans l'intention de la bonne Marton; mais la tirade entière n'est point dans le langage ordinaire d'une soubrette, qui ne fait point tant d'esprit sur la parure, qui ne parle point d'*unir les arts à la nature*, pour *briller d'un éclat emprunté*, et *embellir la vie*. Au reste, M. Pigault-Lebrun tombe dans ce défaut en prose comme en vers. Chez lui les personnages d'esprit parlent souvent fort mal, tandis que les personnages ridicules ou bêtes font d'assez

Digitized by Google

fonds secrets, montant à 7,200,000 livres de nos monnaies, somme qui paroîtra considérable, si l'on réfléchit à la manière dont la guerre se faisoit à cette époque. M. Bilhon fait, au sujet de ces fonds de réserve, des réflexions que nous citerons avec plaisir, parce qu'elles nous paroissent d'une grande justesse.

« Quelques esprits superficiels ont inféré de ces fonds secrets que les Romains étoient de mauvais économistes; qu'ils ne connoissoient pas l'art de rendre utiles les valeurs. J'avoue que c'étoient véritablement des fonds morts pour les publicains et les usuriers, qui ne pouvoient se les attribuer par l'effet de l'agiotage; mais on sentira facilement qu'ils n'étoient pas oisifs pour le sénat, qui savoit s'en prévaloir vis-à-vis des autres peuples, et les mettre en circulation lorsque les circonstances le permettoient. Il est douteux qu'il eût triomphé d'Annibal, si après la bataille de Cannes il n'eût pu disposer de ce fonds de réserve. J'oserai même affirmer, sur la foi de Polybe, que le défaut d'en avoir un pareil renversa le gouvernement carthaginois. »

Dans tous les temps, l'état des finances d'une nation a compté parmi les causes de ses victoires ou de ses défaites; et ce doit être pour nous un grand sujet d'étonnement, de voir que Carthage, maîtresse du commerce du monde, ne put trouver dans les ressources qu'offre, dit-on, le génie commercial, ce que les Romains livrés à l'agriculture, et dont le territoire étoit encore borné, avoient amassé dans leur prudente économie. Cette observation pourroit convertir les esprits superficiels qui regardent les fonds de réserve comme une faute en économie politique, sur-tout s'ils sont en état de sentir que ces fonds, absolument nécessaires chez les peuples qui ne connoissent pas le *crédit public*, seroient aujourd'hui un moyen assuré d'être maître de toutes les variations de ce crédit, et d'ajouter à la circulation des valeurs; car ce seroit une grande erreur de confondre maintenant un fonds de réserve avec un fonds mort.

Nous ne suivrons pas M. Bilhon dans tous les détails qu'il donne sur les finances des Romains, et sur la manière dont elles étoient administrées; il seroit impossible de resserrer, dans les bornes d'un journal, les renseignemens offerts par un auteur qui, ne s'écartant jamais de son sujet, ne laisse rien à faire aux abréviateurs. Nous remarquerons seulement que l'aristocratie, qui fit la gloire de Rome, ne réclama jamais *le* privilége de ne point contribuer aux dépenses de l'Etat; et cela devoit être ainsi chez un peuple où tous les citoyens étoient indistinctement dévoués au service public; par la même raison, les impôts pesoient sur les domaines de l'Etat comme sur les *propriétés particulières*. En général, les impositions furent toujours modérées à Rome; et l'on ne doit pas s'en étonner : le territoire de Rome n'étoit rien en comparaison du territoire des peuples vaincus ou alliés, et c'étoit sur ceux-ci qu'étoit fondée la plus belle partie des revenus publics. Dans l'espace d'un siècle, les généraux vainqueurs versèrent à l'épargne plus d'un milliard de nos monnaies, sommes prises au moment de la conquête, et qui servoient à orner leur triomphe, et que par conséquent on ne doit pas confondre avec les tributs réguliers que le sénat établissoit par la suite.

Cette condescendance dans la manière d'imposer le peuple de Rome a toujours été mise au nombre des fautes qu'on *doit reprocher* aux patriciens; les richesses augmentant sans *cesse dans* cette ville qui s'approprioit les dépouilles du monde, *sans que les taxes y prissent* d'accroissement, il en résulta que *leur modicité les fit regarder* comme inutiles, et que le peuple obtint d'abord la suppression des impôts que nous appelons indirects, et bientôt après l'abolition des taxes sur les personnes et sur les propriétés. Contre l'opinion de M. de Montesquieu qui prétendu que la liberté fait trouver léger le poids des impôts, on vit les Romains les regarder comme une preuve de servitude; idée fausse, dont les conséquences entraînèrent les délations, les proscriptions, les meurtres politiques. Ce que nous attribuons à la méchanceté d'hommes enivrés d'un pouvoir qui n'avoit plus de bornes, ne fut souvent que la ressource financière de malheureux qui n'avoient pas assez de puissance pour élever par des moyens réguliers les taxes au niveau des dépenses nécessaires à la conservation de la souveraineté. Nous avons assez vécu pour voir les mêmes effets reproduits par les mêmes causes. Les assignats multipliant à l'infini les valeurs en circulation, sans que les impôts augmentassent dans une proportion calculée, les impôts cessèrent d'être comptés parmi les ressources de l'Etat; et la postérité n'oubliera pas qu'elle fut la base du crédit public à cette fatale époque. Le système financier de l'Angleterre, effrayant dans un avenir que les événemens peuvent beaucoup rapprocher, a du moins cet avantage que toute émission de valeurs circulantes, sous quelque dénomination que ce soit, est toujours suivie d'une augmentation dans les taxes, qui rétablit à-peu-près l'équilibre.

Cette lutte de la fortune publique contre les fortunes particulières a été trop admirée dans le dernier siècle; elle suppose, il est vrai, dans ceux qui l'ont créée et dirigée, des combinaisons qui demandent du génie; mais elle ne peut durer avec succès qu'autant que la prospérité de l'Angleterre iroit toujours croissant. Et quel pays oseroit compter sur une prospérité fondée sur la ruine de tous les autres peuples! Malgré l'opinion de la plupart des écrivains qui ont traité cette matière, il est permis d'affirmer que la chute de la banque de Londres et l'anéantissement de tous les papiers qui représentent des valeurs, n'entraîneroient pas de grands malheurs pour l'Angleterre, si l'étendue de son commerce restoit toujours la même; mais sa banque et son crédit tomberont infailliblement au premier échec marquant que recevra son commerce. Presque tous les économistes modernes ont vu dans le crédit public une cause de prospérité, tandis qu'il n'en est qu'un effet; erreur grave, dont les conséquences mériteroient d'être développées par un homme versé dans la science de l'administration.

M. Bilhon observe avec beaucoup de justesse que « l'absence » totale des impôts étoit au gouvernement la *force morale* » dont il avoit besoin pour prolonger son existence; » c'est voir dans les impositions plus que l'argent qu'on en retire. En effet, ce ne fut pas l'argent qui manqua aux sénateurs pour conserver la puissance de Rome; mais dès qu'il fut convenu que la guerre seule devoit fournir à tous les besoins de l'Etat, le sénat perdit son autorité morale; et le droit de commander les armées appartint à qui osa s'en emparer : « De là les » guerres de Marius et de Scylla, de César et de Pompée, » d'Antoine et d'Auguste; de là enfin les proscriptions et les » massacres. » Le sénat qui avoit tout à demander aux généraux, et qui n'avoit plus rien à leur fournir, étoit contraint lui-même à se ranger du côté du vainqueur; ou plutôt il devenoit partie de la conquête.

César fut le premier qui voulut rendre au gouvernement la force morale qu'il retire des taxes publiques, mesure parfaitement dans la position de celui qui aspiroit à gouverner; ses premières lois eurent pour but de rappeler l'agriculture à son ancien éclat; elle avoit été le fondement de la puissance

---

belles phrases; pourquoi cela? C'est que ce n'est pas le personnage qui parle, c'est l'auteur; or, l'auteur fait de belles phrases, non pas quand il veut, mais quand il peut; et quand il peut il n'en manque pas l'occasion, fût-elle déplacée.

M. Pigault-Lebrun a eu du moins le bon esprit de sentir assez promptement qu'il n'étoit pas appelé à écrire la comédie en vers; il ne s'est donné la peine que d'en rimer trois; peine aussi fatigante pour lui, à ce qu'il paroît, qu'inutile au plaisir du lecteur. Ces trois pièces sont : *Il faut croire à sa Femme*, ou *le Jaloux désabusé; le Pessimiste*, ou *l'Homme mécontent de tout*, et *la Joueuse*. Nos comédies sont pleines de maris jaloux. Molière, très-jaloux lui-même, a peint ce caractère des traits les plus comiques dans *Sganarelle*, dans *Georges Dandin*, dans *Arnolphe*, qui n'est pas encore mari, mais qui se croit sur le point de l'être, et dans quelques autres personnages. M. Pigault-Lebrun, qui peut-être n'est pas jaloux, et qui sur-tout n'est pas Molière, n'a su tirer de ce caractère aucun trait, aucune situation, aucune scène véritablement comique. Son jaloux est un vieux mari, dont la femme est très-jeune et très-vertueuse, quoiqu'elle ne tienne pas assurément le langage de la vertu dans une scène, dont je vais tâcher de donner un aperçu, et qui est la principale de la pièce. Roséide, c'est le nom de cette femme vertueuse, de cette jeune Pénélope : Roséide a un amant, sans le savoir; cet amant est auprès d'elle, déguisé en femme de chambre : c'est là le surveillant que le mari jaloux a donné à sa femme. Cette situation est extrêmement indécente, et ne pourroit pas être tolérée au théâtre; mais ce qui la rend plus indécente encore, c'est le dialogue qui s'établit entre la maîtresse et l'amant déguisé. Roséide, dans un moment d'ennui, momens qui doivent se répéter souvent pour une jeune femme auprès d'un mari vieux et jaloux, prie la prétendue Finette de la désennuyer, en lui racontant son histoire. Finette, ou plutôt Valère, raconte précisément l'inverse de son histoire, et prétend qu'aimant passionnément un jeune homme qui ne se doutoit pas de son amour, elle s'est déguisée en homme pour le suivre, le servir, et du moins ne pas le perdre de vue; Roséide, attendrie, *serre dans ses bras* la fausse Finette, et s'écrie :

Et ton amant enfin ne t'a pas devinée;
Au-devant de son cœur le tien ne voloit pas?

Valère lui répond que non, dans une assez longue tirade; et Roséide, s'animant de plus en plus, l'interrompt et lui dit :

Et pourquoi persister à cacher ton ardeur?
A ton heureux amant que n'ouvrois-tu ton cœur?
Ah, s'il t'avoit connue, il t'auroit adorée!

La prétendue Finette objecte le devoir, la crainte du mépris; mais Roséide, transportée, s'écrie :

. . . . . . Ah Finette, l'amour
Eût versé sur ta vie une ivresse constante!
L'amant vaincu tomboit dans les bras de l'amante.
Rends-toi justice, enfin; peut-on te résister?

Je le demande, est-ce là le langage, je ne dirai pas même d'une femme qu'on veut nous donner pour un modèle de vertus, mais d'une femme à une femme, et sur-tout d'une maîtresse à sa femme de chambre? Car Roséide n'est pas encore détrompée. On voit que M. Pigault-Lebrun est tout-à-fait étranger au premier devoir de l'auteur dramatique, celui de mettre dans la bouche de ses personnages ce qui convient à leur âge, à leur sexe, à leur caractère, à leur éducation.

C'est ainsi que dans *le Pessimiste* il fait dire à la jeune Amélie :

Mon bon ami Valcour est vraiment bien aimable,
Et l'hymen avec lui *peut être supportable*.

On voit ici que c'est l'auteur qui veut faire une plaisanterie contre l'hymen; mais il la place fort mal dans la bouche d'une jeune fille :

Digitized by Google

romaine, et pouvoit la conserver. La mort de ce grand homme remit de nouveau en discussion l'autorité suprême; le triumvirat ramena et augmenta les désordres. Les détails donnés par M. Bilhon, sur les finances de ces temps malheureux, méritent d'être médités par les hommes qui mettent du prix à s'instruire; il suit de même avec la plus scrupuleuse exactitude les variations qu'elles éprouvèrent sous les empereurs; et la conclusion qu'on peut tirer de ces rapprochemens curieux, c'est que tout, dans cette partie de l'administration comme dans les autres, dépendit du caractère des hommes qui gouvernoient, parce que les Romains, toujours frappés de la gloire qu'ils avoient acquise sous les consuls, vouloient mener la monarchie avec les préjugés nés pendant la république, et qu'ainsi il ne se forma jamais dans l'empire des principes en rapport avec la nature du gouvernement.

L'histoire du commerce des Romains offre peu d'instruction; le commerce fut déclaré honteux par Romulus, qui en défendit l'exercice aux citoyens sous peine de confiscation des marchandises, et même de punition corporelle. L'esprit de cette loi, très-politique à l'époque de son établissement, survécut lorsque les circonstances changèrent; d'ailleurs le commerce des Romains fut toujours borné à ce qui pouvoit leur être personnellement utile, et s'il s'étendit dans la plus grande partie du monde, c'est que le monde composoit leur empire. Ils firent des établissemens dont le commerce profita, mais qui furent toujours décidés par le desir d'accroître et de conserver leurs conquêtes; le trafic d'échange, les spéculations commerciales avec l'étranger, uniquement dans le dessein d'augmenter la fortune publique, leur furent à-peu-près inconnus, et ne devinrent jamais l'occupation du gouvernement. Mais leur empire embrassoit tant de contrées diverses, qu'en ne considérant même les mouvemens du commerce que sous les rapports de l'administration intérieure, il est toujours curieux d'en suivre les progrès et les variations. L'ouvrage de M. Bilhon ne laisse rien à desirer à cet égard.

Nous avons rarement occasion de louer les livres qui traitent de l'administration, et même nous évitons souvent d'en parler, parce qu'ils sont faits presque tous sur d'autres livres, la plupart d'origine anglaise, et par des hommes qui ne savent sur cette matière que ce qu'ils ont appris d'auteurs aussi étrangers qu'eux à cette science. Essayer de prouver à ces administrateurs en théorie qu'ils déraisonnent, que les principes sur lesquels ils se fondent sont faux, sur-tout dans leur application à la France, c'est s'exposer à des criailleries sans fin; car nos économistes font secte, et par cela même sont aussi irrascibles que nos philosophes. Depuis deux mois, chaque jour insultés par ceux-ci dans deux ou trois journaux, d'une manière qui prouve combien la liberté de la presse a de latitude, nous sommes très-décidés à ne pas leur répondre, d'abord pour voir combien de temps cela peut durer encore, ensuite parce que des injures aussi grossières portent leur réponse avec elles. Mais des économistes mêleroient à leurs cris de mauvais principes que nous serions forcés de combattre; et, pour éviter ces tristes discussions, nous aimons mieux les laisser se faire doucement une petite réputation devenue sans conséquence. L'ouvrage de M. Bilhon ne nous a fourni que des sujets d'éloges pour la distribution bien entendue des parties et pour l'exécution; nous devons ajouter que quoiqu'il soit toujours question des Romains, et que l'auteur ne s'écarte jamais de son sujet, cet ouvrage annonce un esprit bien pénétré des principes d'administration qui conviennent à la France; c'est, à notre avis, le plus grand bien que nous puissions en dire. Il est à desirer qu'à la première édition, on voie disparoître quelques mots que l'absence de la critique a laissé mettre en circulation, mais qui ayant été proscrits par les bons écrivains, doivent être bannis de tout livre destiné à vivre long-temps.

F.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 13 juillet 1807, au samedi 18; SAVOIR:

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestre échu le 22 juin 1807.

Dette viagère.

(1re classe ou sur une tête.)

Bureaux 1 du n° 1 au n°	1800
2 du n° 11501 à	13300
3 du n° 23001 à	2.800
4 du n° 34501 à	36300
5 du n° 46001 à	47800
6 du n° 57501 à	58500
(2e classe ou sur 2 têtes.)	
7 du n° 1 à	1800
8 du n° 16001 à	17800
(3e et 4e classes ou sur 3 et 4 têtes.)	
11 du n° 1 à	400

Les lundi 13, mercredi 15, vendredi 17 et samedi 18 juillet.

PENSIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Bur. 9 du n° 1 à	2500
Pensions civiles.	
Bur. 10 du n° 1 à	2500
Pensions nouvelles intégrales.	
Bur. 10 du n° 1 à	400
Pensions des veuves des défenseurs de la patrie.	
Bur. 11 du n° 1 à	2500

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Cinq pour cent consolidés.

Depuis le 2e semestre an 10 jusqu'au semestre échu le 22 mars 1807 inclusivement, le mardi 14 juillet, par tous les bureaux.

ANNONCE.

Code Civil des Français, nouvelle édition stéréotype, conforme à l'édition originale de l'Imprimerie de la République; à laquelle on a ajouté les Lois transitoires, le Tableau des distances de Paris aux chefs-lieux des départemens, arrêté par le Gouvernement le 25 thermidor an XI, et une Table analytique et raisonnée des Matières, très-détaillée et singulièrement propre à faciliter les recherches, faisant 116 pages d'impression, en Petit-Texte. Un volume *in-8°.*; le Code en caractère Philosophie, et la Table en Petit-Texte. Prix: 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, à la LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE, chez H. Nicolle et Comp°, rue des Petits-Augustins, n°. 15; chez J. B. Garnery, libraire, rue de Seine, hôtel Mirabeau.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Le texte de la loi doit être imprimé avec toute la correction possible, puisque de l'addition, de l'omission ou de la simple transposition d'une lettre, peut résulter un sens directement contraire à l'intention du législateur: c'est ce qui a déterminé à faire stéréotyper tous les Codes, et sur-tout le Code civil. Il est certain que la stéréotypie donne seule les moyens d'arriver à la correction parfaite du texte, puisque les fautes qui seroient échappées sont corrigées à l'instant, et ne peuvent plus se renouveler, et que pendant le tirage on n'a point à craindre le dérangement accidentel d'une ou de plusieurs lettres, qui cause souvent des fautes graves. Il n'en est pas de même des éditions en caractères mobiles; la seconde et la troisième, etc., peuvent être aussi incorrectes que la première.

DUPRÉ, *Rédacteur.*

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

les jeunes filles peuvent déclamer contre tel hymen qui leur déplaît; mais pas plus dans la comédie qu'ailleurs, elles ne déclament contre l'hymen en général. Au reste, *le Pessimiste* est un caractère composé de traits pris dans *le Grondeur*, dans *le Bourru bienfaisant*: c'est M. Botte, héros d'un roman fameux et très-mauvais de M. Pigault-Lebrun; c'est un homme qui se fâche sans raison, sans prétexte et même sans comique, qui s'attendrit sans plus de raison, et accable tout le monde de ses bienfaits. De ce plan, il résulte qu'à des scènes de mauvaise comédie succèdent des scènes de drame aussi sentimentales que fades et ennuyeuses; mais si *le Pessimiste* est mi-partie de comédie et de drame, *la Joueuse* est bien entièrement un drame, et le plus illisible de tous les drames.

A ces pièces en vers succède pour compléter le premier volume une pièce en prose, *l'Orpheline*, dont le lieu de la scène est tantôt une maison à Paris, tantôt une maison à la campagne. M. Pigault-Lebrun se moque bien d'Aristote et de ses trois unités; mais il y a du moins dans cette comédie une scène où la sensibilité n'est pas de la fadeur, et une autre scène plaisante entre une soubrette, et un valet cruellement indécis entre l'amour qu'il porte à la soubrette, et celui qu'il a pour deux cents louis; deux amours qu'il est impossible de concilier. Jusqu'ici M. Pigault n'avoit fait des comédies que pour son plaisir particulier, et non pour celui du public; il n'avoit pu parvenir encore aux honneurs de la représentation, si ce n'est en Hollande, où même un imprimeur imprima *gratis* une de ses pièces, ce dont il n'est peut-être pas à se repentir. Mais la révolution lui ouvrit bientôt une carrière plus facile, lui offrit des spectateurs plus faciles, et des comédiens plus faciles encore. On put mettre sur la scène des bénédictines, des capucins, mêlés avec des dragons, etc. M. Pigault-Lebrun profita de toutes ces facilités-là; il fut joué. Nous parlerons, dans un second article, de ces nouvelles pièces et de leurs succès.

A.

A la Petite Paulinc, rue des Fossés Montmartre, n°. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On continuera d'y trouver des assortimens bien choisis en mousselines et batistes dans toutes les qualités; en mousselines-gaze, unies et brochées, à 4 fr. et 5 fr.; en toiles imprimées, à dessins turcs; en robes de fantaisie, à raison de 14 et 15 fr. la robe; en vrais nankins et mouchoirs des Indes, en schalls de Bagnères et autres schalls de toutes espèces; en toiles d'Hollande et autres, dans toutes les qualités; en linge de table dans tous les dessins, et sur-tout en grand et petit damier, à raison de 60 fr. le service; en chemises pour homme et pour femme, à 12, 15 et 18 fr.; et en robes, fichus et jabots brodés, au prix le plus modéré. On s'y charge de toutes demandes en commission pour les départemens.

Le Mois de Mai, romance avec accompagnement de piano ou harpe; paroles de J. J. Lucet; musique de M. C. Dortet de Tessan.

Prix: 1 fr. 10 cent.

A Paris, chez madame Duhan et compagnie, éditeurs de musique, marchands d'instrumens, boulevard Montmartre, nos. 1050 et 10, aux Deux Lyres;

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Academie impériale de Musique.

Almanach de Commerce de Strasbourg, pour l'an 1807. In-12. Prix: 1 fr. 50 c., et 1 fr. 70 c. par la poste.

A Strasbourg, chez Levrault, imprimeur-libraire.

A Paris, chez le Normant, impr.-libr., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, nº. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changemens d'adresses et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

Widdin, 7 juin.

La révolution qui vient de faire descendre le sultan Sélim du trône, ne paroît point être le résultat d'aucune influence étrangère, mais bien celui du sentiment pénible qui affectoit le peuple à la vue des dangers de l'Empire; et l'appel du Nisam-Gerit a donné lieu à l'explosion populaire.

Depuis long-temps on remarquoit un mécontentement général dans tout l'Empire; on attribuoit à la foiblesse du gouvernement et à la corruption des ministres, l'anarchie des provinces, les brigandages de la Romélie, les progrès de la révolte de Servie, la perte de Belgrade, les troubles de l'Arabie, qui privent les musulmans du pélerinage à la Mecque et au tombeau du prophète; les humiliations reçues de la Russie; l'envahissement de la Moldavie et de la Valachie; il avoit fallu que les bons Ottomans forçassent le divan à repousser l'ennemi, et à rétablir l'antique alliance avec les Français; il avoit fallu qu'ils le forçassent à repousser l'escadre anglaise introduite par la trahison dans les Dardanelles; ce qui est une honte pour la nation à qui on avoit osé proposer de livrer l'ambassadeur de France.

Tels étoient les discours du peuple, lorsqu'on annonça que les ministres, voulant profiter de l'absence des janissaires partis avec l'armée, avoient résolu d'appeler à Constantinople le Nisam-Gerit, et de lui confier la garde des forts.

L'institution de cette nouvelle milice peut avoir été le résultat d'une bonne intention; mais les plans d'exécution n'ont présenté qu'une armée qui sembloit dirigée contre les janissaires, milice nationale qui a fondé l'Empire; elle est donc devenue odieuse, sur-tout dans la Turquie d'Europe.

Cette mesure a été le signal de l'effervescence qui a bientôt éclaté: on veut, disoit-on, livrer les Dardanelles et Constantinople à l'ennemi. Les ministres trompent le sultan; ce sont eux qui ont appelé les Russes qui devoient arriver jusqu'à Andrinople pour leur aider à détruire le corps des janissaires, et à établir le Nisam-Gerit.

Le corps des ulémas se concerta avec celui des janissaires dans les journées des 26, 27 et 28. Un ancien usage veut que chaque vendredi, jour de fête chez les Turcs, les janissaires se rassemblent sur la place Atmédané; le sultan leur fait présenter le *schiorba* (soupe) en signe de fraternité, étant lui-même janissaire. Ce corps témoigne son mécontentement en ne l'acceptant pas, et l'on fait droit à ses plaintes, ou il donne en l'acceptant le signe de son dévouement à l'empereur.

Le vendredi 29 mai, les janissaires assemblés suivant cet usage, firent connoître à Selim, que son règne ayant toujours été malheureux, leur vœu étoit qu'il remît le trône à son neveu Mustapha, héritier légitime. Le sultan obligé de céder, abdiqua l'Empire, et voyant son successeur, lui donna avec douleur les conseils suggérés par sa situation. Selim dut se reléguer dans l'intérieur et la solitude du sérail; ce prince doux et personnellement aimé, avoit cessé d'être agréable à ses sujets à cause de sa foiblesse, et parce qu'il n'avoit point eu d'enfans. Ces usages de l'Empire, ou les traditions, sont qu'en pareil cas le Grand-Seigneur au bout de sept ans doit résigner le trône à son successeur.

Mustapha, aussitôt son élévation, a promis de rétablir les anciens usages et les anciennes limites de l'Empire, telles qu'elles étoient du temps du sultan Hamit son père, prédécesseur de Selim; ce prince a un caractère ferme et très-prononcé; il sera sans doute heureux, *disent les Turcs*, puisque son père l'a été.

Les ulémas et les janissaires ont exprimé au nouveau sultan la résolution de conserver fidèlement l'alliance avec les Français. L'Empereur Napoléon, *disent-ils*, a les mêmes ennemis que nous; ce sont ses victoires qui ont préservé cet Empire vendu à l'ennemi par les traîtres; nous voulons la guerre pour reprendre nos provinces envahies.

La secousse imprimée a donné un enthousiasme nouveau à toute la nation; elle espère reconquérir la Crimée, dont la perte lui cause beaucoup de regrets, et faire finir la révolte des Serviens, entretenue par les ennemis de la Porte.

Le nouveau sultan témoigne les mêmes sentimens. Les impôts nouveaux ont été supprimés, entr'autres le *charab miris*, impôt sur le vin et l'eau-de-vie, et le monopole du blé.

[illegible] des janissaires ont fait ouvrir les boutiques qui avoient été fermées. Nous vous aiderons, ont-ils dit au grand-seigneur, à punir les voleurs; le brigandage n'aura plus lieu en Romélie; nous marcherons, s'il le faut, pour rétablir l'ordre. Les ministres qui étoient protecteurs des brigands sont morts.

Quinze ministres ou principaux chefs ont été sacrifiés à la fureur populaire, tous prévenus, dit-on, d'être vendus aux Russes et aux Anglais, de protéger les Serviens qui avoient auprès d'eux des émissaires; de favoriser les rebelles, de partager les revenus et les rapines des commandans des provinces, de trahir le sultan, d'intriguer avec les ennemis contre les Français, et enfin d'être les instigateurs de l'expédition des Anglais devant Constantinople.

Noms des principaux personnages mis à mort, suivant les nouvelles reçues de Constantinople.

1°. Ibrahim Effendi, kiaya du sultan, favori de Selim; on

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 14 Juillet 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Astyanax, la Dansomanie.

THÉATRE FRANÇAIS.
Relâche.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Pierre-le-Grand, les Rendez-vous Bourgeois.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
La prem. de *l'Héritier de Village, le Retour du Mari, le Collatéral.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Arlequin double, les Pages, le Rêve.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
(Boulevard Montmartre.)
L'Intrigue de Carrefour, les Innocens, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE MOLIÈRE.
Les Négocians, A quoi cela tient.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.
La Fille mal gardée, Romulus.

AMBIGU-COMIQUE.
Les Francs Juges.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
La Queue du Diable, Amélie.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.
Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.
La prem. de *la Prise de Kœnisberg, l'Hôtellerie, Arlequin Libraire.*

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.
L'Avocat Chansonnier, le Médecin, le Billet de Logement.

SALLE MONTANSIER.
Relâche. — M. Ravel, provençal, dit le Terrible, a l'honneur de prévenir le public que l'excessive chaleur suspendra pour quelques jours ses exercices, mais ne ralentira jamais son zèle pour lui plaire: il compte bien le lui prouver, en variant et renouvelant tous les jours ses travaux.

Auj. spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

SPECTACLE HIDROAÉROPTIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN.
Palais du Tribunat, près le Café de Foi.
Tous les soirs, à huit heures, représentation extrêmement agréable et variée, sur le feu, l'air et l'eau. Illumination, Feu d'artifice, Fantasmagorie, etc.

OPTICOGRAPHIE, OU VUES D'OPTIQUE.
Cabinet d'Optique du sieur Mahieu, rue du Lycée, nº. 5. On y voit tous les jours, depuis trois heures jusqu'à dix, quatre gouaches de M. Gadbois, représentant les Quatre Heures du Jour.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,
Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, nº. 8.
Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANORAMA.
Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 francs.

PANHARMONICON.
Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin:
Concert tous les jours, à neuf heures du soir.

Digitized by Google

lui reprochoit d'être un des auteurs du Nisam-Gerit, de protéger les rebelles et voleurs de Romélie, de s'être enrichi en partageant le produit de leur pillage; ami de Passwan-Oglou et de Delli-Cadri, il favorisoit les Serviens; on a trouvé chez lui un député servien; il étoit secrètement ami des Russes: c'est sur lui que le peuple a le plus exercé sa fureur.

2°. Hajy-Ibrahim-Effendi, tersana tefterdar, regardé comme un des plus grands partisans des Russes et du Nisam-Gerit.

3°. Inglis-Mahmout-Effendi (ou Mamout l'Anglais), ancien reis-effendi, précédemment ambassadeur en Angleterre, regardé comme dévoué aux Anglais et aux Russes, auteur des traités avec les Russes, relatifs à la Valachie et à la Moldavie.

4°. Ricap Selim-Effendi, secrétaire d'Etat; 5°. Ricap Beyliczi-Effendi-Reis, ministre de l'intérieur (partisans du Nisam-Gerit).

6°. Hazanico, douanier, homme fort riche, accusé de concussions.

7°. Ali-Effendi de Morea, tersana emini, qui étoit ambassadeur en France pendant l'expédition d'Egypte. (On ne dit pas les motifs de sa proscription.)

8°. Achmet-Bey, Nisam-Gerit tefterdar; 9°. Cior-Achmet-Bey, premier valet-de-chambre de Selim; 10°. le secrétaire particulier de Selim. (On ne dit pas les motifs de leur mort; ils étoient amis et protecteurs du prince Morosi.)

11°. Bostangi-Bachi. (Abus de pouvoir dans la prise du canal du Bosphore.)

12°. Jussuf-Aga (*Validé-Kiayassi*), confident de la sultane mère de Selim, pendant sa vie, et ministre, dirigeant toutes les affaires. On lui reproche presque tout ce qui s'est passé sous le règne de Selim; il étoit grand ennemi des Français, et on le croyoit la cause du départ du maréchal Brune de Constantinople: ce ministre étoit éloigné des affaires depuis quelque temps.

13°. Chamli-Raïp-Effendi, second ministre de l'intérieur.

14°. Halil-Hasegi, beisbasi du Nisam-Gerit, ou général.

15°. Capan Naïpi, directeur des magasins de blés du gouvernement.

On dit qu'on a trouvé dans les coffres de ces ministres la valeur de 50 millions.

Du 10. — On annonce que quatre des principaux chefs qui se trouvoient à la suite du grand-visir ont été demandés et envoyés à Constantinople pour y être mis à mort.

Rasit-Effendi chargé des contributions de la Servie, et qui se trouvoit à Sophie, a, dit-on, subi le même sort.

(*Moniteur.*)

AUTRICHE.

Vienne, 1er *juillet.*

Il se confirme que M. le général autrichien de Stuttesheim s'est rendu au quartier-général russe avec une mission importante. Le lieutenant-colonel prussien baron de Gueseheck, est aussi arrivé à Vienne, il y a quelques jours, avec une mission de son souverain.

Des lettres de la Petite-Valachie parlent d'une affaire qui a eu lieu près d'Orsowa, entre le général russe Isajen et le prince Suzzo.

On attend avec impatience la poste de Constantinople. Elle nous donnera des détails certains et circonstanciés sur les derniers événemens qui se sont passés. On lit dans une gazette allemande, qu'il paroit déjà à Vienne des pièces de monnaie portant l'effigie du nouvel empereur turc, Mustapha.

S. M. l'Empereur d'Autriche a daigné élever au rang de la noblesse avec le prédicat *Noble*, M. Antoine-Joseph Bonnet-Bayard, associé de la maison de banque Brentano-Cimaroli de Vienne, en considération de ses connoissances et du talent distingué qu'il a montré dans tout ce qui concerne le commerce des pays héréditaires de S. M. Impériale, Royale et Apostolique.

La diète de Hongrie s'est encore assemblée les 22 et 23 juin. Les Etats ont principalement délibéré sur les subsides que le royaume doit offrir au souverain pour soutenir le crédit de l'Etat. Les sacrifices que la loyale nation hongroise est disposée à faire seront grands et répondront à la confiance que S. M. a mise en elle.

PRUSSE.

Berlin, 1er *juillet.*

Le bruit court ici, depuis hier, que S. M. l'Empereur Napoléon arrivera sous peu de jours à Berlin. Il est certain du moins qu'hier il est émané un ordre portant que tous ceux qui ont encore des voitures et des chevaux doivent les tenir prêts pour le service public; cette mesure ne fait exception de personne, pas même du prince Ferdinand.

On a maintenant la certitude que la paix sera incessamment conclue. On parle déjà des conditions, dont l'une sera (à ce qu'on prétend) l'accession de la Prusse à la confédération du Rhin (qui prendra définitivement le nom de *germanique*), et une autre, le rétablissement du royaume de Pologne: mais on ne peut rien affirmer sur de simples bruits dans des affaires d'une si haute importance.

Tous les avis s'accordent à dire que la bataille de Friedland a été terrible. De même qu'à celle d'Austerlitz, les plus grands efforts ont eu lieu à l'endroit où le centre des Russes s'unissoit à leur aile gauche. La garde impériale fit, comme à Austerlitz, les plus grands efforts pour empêcher les Français de percer sur ce point; elle tenta trois fois de pénétrer dans le flanc de l'aile droite de l'armée française; mais elle fut chaque fois repoussée, et finit par être presqu'entièrement détruite. Différens corps, de chaque côté, se battirent avec le baïonnette, après avoir épuisé leurs munitions. Le cours de la poste entre Berlin, Dantzick, Kœnigsberg et Tilsit, qui avoit été interrompu pendant quelques jours, a repris depuis hier.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 4 *juillet.*

Le bruit s'étant répandu que S. M. l'Empereur Napoléon pressoit le gouvernement danois de se déclarer contre l'Angleterre, et que peut-être des troupes françaises alloient s'avancer dans le Holstein, le consul anglais à Altona en a conçu tout-à-coup un tel effroi, qu'il a sur-le-champ expédié l'ordre à tous les navires de sa nation qui se trouvoient à Tonningue, de mettre à la voile, et de se rendre à Wollerwick, afin d'être à portée de pouvoir gagner la pleine mer au premier signal. Cette terreur panique du consul anglais a beaucoup réjoui les observateurs; mais elle a fait beaucoup de tort aux capitaines de navires et aux facteurs anglais.

Le Télégraphe de Berlin dit à propos de la conduite singulière que tient le roi de Suède, que s'il croit montrer du caractère en ne reconnoissant pas Napoléon, il pourroit à la fin prendre fantaisie au plus puissant Empereur du monde de ne plus reconnoître à son tour un des plus petits rois de l'Europe.

La révolution qui a précipité du trône ottoman Selim III, vient d'engager un de nos publicistes à publier les recherches

---

THÉATRE FRANÇAIS.

Début de M. Joanny dans *Cinna*.

Le bruit s'étoit répandu que cet acteur arrivoit de Lyon, pour obéir à des ordres supérieurs: on s'en étonnoit, parce que le Théâtre Français n'a pas un besoin urgent de héros tragiques; mais l'acteur a pu être mandé pour remplir le vide que laisse l'absence de Talma. En effet, Lafond faisant seul le service, peut être surpris d'une indisposition qui paralyse tout-à-coup la tragédie, et oblige à fermer: c'est donc une prévoyance sage et utile d'avoir fait venir un aide de la province, pour doubler l'acteur qui lui-même double Talma, quand Talma est à Paris.

Cinna, ce chef-d'œuvre de Corneille, a souvent ennuyé le public, lors même qu'il étoit joué par Talma ou par Lafond. Le nouvel acteur pouvoit-il se flatter d'y produire plus d'effet? Il a de l'intelligence, du naturel, de la tenue, un débit juste, la connoissance de la scène; mais toutes ces qualités n'ont pas brillé dans un degré assez éminent pour faire une sensation bien vive: il n'en est résulté, pour les spectateurs, qu'un acteur médiocre, et peut-être même déjà trop bon pour qu'il puisse devenir meilleur.

On avoit dit, non sans quelque fondement, qu'il étoit la copie de Talma, et c'est tout ce qu'on pouvoit dire de pis; car un acteur qui a un vrai talent ne copie personne. Il paroît que M. Joanny a pris Talma pour modèle: on reconnoît quelques-uns des tons de cet acteur célèbre, sa simplicité bourgeoise et son défaut de noblesse.

Tel qu'il est, M. Joanny peut être fort utile pour soulager Talma et Lafond. S'il leur étoit supérieur, ou même égal, il ne seroit pas venu pour les doubler: par cette raison-là même ses débuts ne peuvent exciter qu'une foible curiosité. Talma ou Lafond arrivant de Paris au théâtre de Lyon, seroit un grand événement, mais M. Joanny arrivant de Lyon au théâtre de Paris, n'est qu'une aventure ordinaire.

On demande pourquoi cette tragédie de *Cinna* ennuie; ce n'est pas assurément la faute de l'auteur: il faut bien que ce soit celle des acteurs ou des spectateurs.

Esope à la Cour.

Cette pièce amuse beaucoup plus que *Cinna*, parce qu'elle est infiniment mieux jouée, et beaucoup plus à la portée de tout le monde: le sublime de Corneille n'est pas fait pour être senti de toutes les ames; il n'y a personne qui n'aime et ne goûte la morale d'Esope: le vulgaire aime sur-tout la censure des vices de la cour et des courtisans. Esope parvenu du rang le plus bas aux plus hautes dignités, plaît à la multitude: c'est un objet tout-à-la-fois merveilleux et flatteur pour elle, qu'un homme du peuple élevé au-dessus des grands par ses vertus, et donnant des leçons aux rois. On admire le désintéressement d'Esope, d'autant plus qu'on ne se sent guère capable de l'imiter: on regarde comme un homme miraculeux un premier ministre de Crésus, dont les trésors se réduisent à de vieux haillons. Cependant cette pièce populaire avoit très-peu de spectateurs: le talent de Fleury n'en est pas moins admirable dans ce rôle; mais il est fâcheux qu'il n'ait pas plus de témoins.

Boursault a refait sans scrupule plusieurs fables de La Fontaine; il les a faites à sa manière, et par conséquent beaucoup moins bonnes. Il y en a qui disent que ces fables, beaucoup moins bonnes à lire, sont meilleures pour la scène: cela ne feroit pas d'honneur à la scène. Voici, par exemple, comment Boursault a traité à sa façon la fable de La Fontaine, connue sous le titre du *Heron*:

> Il me semble avoir lu, dans beaucoup de volumes,
> Que lorsqu'on veut trop prendre on est soi-même pris.

Voilà un préambule de mauvais goût. Esope n'avoit pas lu beaucoup

Digitized by Google

suivantes sur les différentes catastrophes qui ont signalé les divisions souvent renouvelées entre les sultans et les janissaires, aussi redoutés de leurs maîtres que la garde tribunitienne l'étoit des empereurs romains :

« Selim Ier, qui leur devoit son élévation à la couronne, craignit qu'ils ne détruisissent leur propre ouvrage. Il prit en conséquence soin de les sacrifier dans les guerres qu'il entreprit ; et de 40,000 dont ce corps étoit composé, il en restoit à peine 12,000 lorsqu'il mourut.

» Sous Mustapha Ier, les janissaires furent chassés de divers endroits et poursuivis comme parricides d'Ottoman II ; un grand nombre d'entr'eux furent même massacrés à Constantinople et dans d'autres lieux. Amurat IV n'épargna rien pour imprimer de la terreur à ce corps de milice redoutable : non content d'en faire exécuter plusieurs, il sut encore semer adroitement des divisions parmi eux.

» Au commencement du règne de Soliman III, on vit les janissaires se soulever de nouveau et faire trembler cet empereur ; il fallut acheter leur soumission par des largesses. Ils ôtèrent la couronne en 110., à Mustapha II ; Achmet III qui lui succéda, craignant pour lui le sort de son prédécesseur, dispersa les chefs de ce corps, et fit étrangler tous ceux qu'il sut avoir été les artisans de la révolte, dont son frère avoit péri la victime.

» En 1512, Bajazet II fut obligé de céder le trône à son fils ; il périt empoisonné par l'ordre de ce prince dénaturé, peu de jours après qu'il eut perdu la couronne.

» A peine Amurat III fut-il parvenu à l'Empire, en 1574, qu'il fit étrangler ses cinq frères ; quoique ces horribles exécutions se soient renouvelées plusieurs fois depuis, nous avons cru devoir citer ce fait, parce que ces rejetons du sang impérial furent conduits au tombeau au même temps que leur pere, dont ils partagèrent la pompe funèbre.

» En 1618, Mustapha Ier fut détrôné par l'influence du muphti et par les janissaires ; Ottoman II lui succéda. Celui-ci ayant résolu de détruire le corps des janissaires, son projet fut découvert. Il fut aussitôt arrêté, conduit aux Sept-Tours, où il fut étranglé une heure après. Ce sort cruel devint aussi le partage de Mustapha Ier, qu'on avoit rétabli sur le trône. Il mourut étranglé en 1618.

» Ibrahim fut déposé en 1649, et étranglé dix jours après. Son successeur, Mahomet IV, se vit, à son tour, privé du diadême. Contraint de signer sa démission, il survécut cinq ans à son infortune : au bout de ce temps, le poison termina ses jours.

» Mustapha II fut obligé de résigner le sceptre à son frère Achmet, en 1702 ; on croit qu'il mourut de chagrin six mois après. Mais ce dernier descendit bientôt du trône, comme il y étoit monté. Il fut forcé de remettre le cimeterre impérial a Mahomet V. Sa chute déplorable arriva en 1730. Mahomet V, Osman III, Mustapha III et Abdul-Hamet ses successeurs, eurent le bonheur de terminer naturellement leur vie. Selim III, qui étoit parvenu au gouvernement en 1789, vient à son tour de faire l'épreuve de la facilité avec laquelle les janissaires disposent de la couronne des sultans. »

Francfort, 9 juillet.

Le duc Eugène de Wirtemberg, qui commandoit l'armée de réserve prussienne au moment de la bataille d'Jéna, vient de publier un Mémoire sur la conduite militaire qu'il a tenue dans des circonstances si déplorables pour cette monarchie. Ce prince, par son rang, et par le crédit dont il jouissoit à la cour de Berlin, a dû voir et entendre des choses qui ont échappé à la connoissance publique. Nous croyons donc qu'on lira avec beaucoup d'intérêt le passage suivant, que nous citons parmi plusieurs autres non moins curieux :

« La conduite politique de la Prusse a plus contribué encore à sa ruine que ses fautes militaires. Le cabinet, sans aucun plan fixe, flottoit au gré des événemens. Placé entre la France, la Russie et l'Autriche, il falloit prendre un parti décisif, et ne plus s'abuser des chimères d'une neutralité devenue impossible. Je ne prétends point indiquer quel étoit ce parti ; mais je soutiens qu'il étoit indispensable d'opter entre les deux. Pour s'éviter l'embarras du choix, on a voulu avoir l'air d'agir spontanément : on s'est lancé dans la carrière, avant que les Russes fussent à portée d'appuyer les opérations. J'eus, à ce sujet, un long entretien avec un homme qui jouissoit d'une grande influence ; je lui demandai ce que pouvoit espérer la Prusse seule, contre un ennemi aussi formidable, aussi accoutumé à vaincre : ce personnage me répondit que l'intention du cabinet étoit, avant tout, de persuader à la France qu'il n'existoit point de coalition. La France ne s'est rien laissée persuader, et n'a répondu à toutes les assertions du manifeste, à cet égard, que par la dérision, comme on devoit s'y attendre.

» Mais enfin, puisque l'on vouloit la guerre, il falloit qu'elle fût purement défensive dans son début ; il falloit occuper la Saale avec le gros de l'armée, et l'Elbe avec les réserves. Tout individu qui a connu le duc de Brunswick, dans ces derniers temps, n'a point dû douter que tel seroit le plan qu'il adopteroit ; mais hélas, il ne croyoit pas qu'il fût possible aux Français de l'attaquer avant qu'il eût terminé toutes ses dispositions ! Plusieurs personnes de ma connoissance cherchèrent, mais vainement, à le faire revenir de son aveuglement sur ce point. Cette obstination de la part du duc de Brunswick, est d'autant plus inexplicable pour moi, que, dans toutes les occasions, il me disoit : Il faut être bien en mesure pour entreprendre quelque chose contre un pareil ennemi ; il ne faut pas de demi-moyens, mais un grand ensemble pour espérer de réussir. »

EMPIRE FRANÇAIS.

Toulouse, 5 juillet.

M. le préfet de Toulouse vient de prendre un arrêté qui accorde des primes d'encouragement pour la destruction des loups. Il sera payé, pour un loup enragé qui se seroit jeté sur des hommes ou des enfans, 80 fr. ; pour une louve pleine, 30 fr. ; pour un loup, 20 fr. ; pour un louveteau, 10 fr. La publication de cet arrêté a déjà produit les plus heureux effets. Dans le courant de la semaine dernière, on a porté à la préfecture dix-huit louveteaux pris sur différens points du département, et les primes ont été sur-le-champ acquittées.

PARIS, 13 *juillet.*

Tilsit, le 1er juillet 1807.

Le 29 et le 30 juin, les choses se sont passées entre les trois souverains comme les jours précédens. Le 29, à six heures du soir, ils sont allés voir manœuvrer l'artillerie de la garde. Le lendemain, à la même heure, ils ont vu manœuvrer les grenadiers à cheval. La plus grande amitié paroît régner entre ces princes.

A l'un de ces dîners, qui ont toujours lieu chez l'Empereur Napoléon, S. M. a porté la santé de l'Impératrice de Russie et de l'Impératrice-mère. Le lendemain, l'Empereur Alexandre a porté la santé de l'Impératrice des Français.

La première fois que le roi de Prusse a dîné chez l'Empe-

---

de volumes ; et s'il en avoit lu beaucoup, il en auroit été bien certain. Il n'auroit pas dit :

Il me semble avoir lu dans beaucoup de volumes.

Ce jeu de mots, *on est pris* quand on veut *trop prendre*, est trivial sans être plaisant. Il me semble que La Fontaine a mieux dit :

On hasarde de perdre en voulant trop gagner.

Esope continue ainsi dans la pièce :

Un héron, glorieux de voir que de ses plumes
On faisoit pour les rois des aigrettes de prix,
Ne trouvoit dans les eaux, hors la perche et la truite,
Aucun autre mets qui lui plût.

Le héron n'est point glorieux de l'usage qu'on fait de ses plumes, usage qu'il ne voit ni ne connoît : cette idée n'est point naturelle ; et un héron qui ne veut manger que des perches et des truites, parce que ses plumes servent à faire des aigrettes pour les rois, est un animal bien bizarre. La Fontaine fait du héron un personnage délicat, dégoûté, capricieux ; Boursault en a fait un sot orgueilleux :

Brochet, carpe et tanche, et *la suite*
Etoient pour son goûter des poissons de rebut.
Un jour d'été, *dès les quatre heures*,
Que le poisson rentre en ses trous,
Les plus jolis brochets, les carpes les meilleures,
A sa discrétion se livroient presque tous ;
Mais ce n'est pas là ce qu'il cherche,
N'ayant pas si matin l'appétit bien ouvert,
Il ne fit pas semblant d'avoir rien découvert.
Sept heures sonnent, huit, et son appétit s'ouvre ;
Alors dans la rivière il fait divers plongeons,
Et pour tout bien il ne découvre
Qu'une écrevisse et deux goujons.
Pour un oiseau si vain, une si mince proie,
Loin de le contenter redouble son dédain.
Cependant le temps passe, et durant qu'il tournoie,
L'exercice augmente sa faim :
Qui le croiroit ? le héron difficile,
Qui méprisa tant de si beau poisson,
Sur le midi, fatigué, las, débile,
Fut bien heureux d'avoir un limaçon.

Boursault a pris de La Fontaine, la circonstance de l'appétit qui n'est pas encore ouvert, et le tour heureux qui termine la fable ; mais il n'a pu lui emprunter son génie poétique, ses coups de pinceau, sa légèreté, sa grace, son enjouement : peut-être même le style commun de Boursault est-il plus favorable pour l'acteur qui débite. Fleury n'auroit pu tirer aucun parti de ces vers si pittoresques :

Un jour sur ses longs pieds, alloit je ne sais où,
Le héron au long bec, emmanché d'un long cou.

Si La Fontaine a bien plus d'esprit et d'imagination, s'il est plus poète, Boursault a un style mieux accommodé à la scène, plus propre à l'instruction particulière qu'Esope tire sur-le-champ de sa fable.

Esope à la Cour est le modèle des pièces épisodiques, et un véritable chef-d'œuvre en ce genre, parce que les scènes détachées ont cependant un lien commun ; c'est la journée d'un ministre vertueux, dont la calomnie prépare sourdement la disgrace, et qui finit par triompher de ses ennemis, par les confondre en leur pardonnant : il n'y a guère de dénouement de comédie aussi intéressant.

Les scènes qui remplissent la pièce sont bien choisies, et chacune amène une morale qui ne convertit personne, il est vrai, mais qui fait plaisir à tout le monde. La pièce est à-peu-près aussi bien jouée qu'elle peut l'être dans l'état actuel de la comédie. J'avois eu grand

Digitized by Google

reur Napoléon, S. M. a porté la santé de la reine de Prusse.

Le 29, le prince Alexandre Kourakin, ambassadeur et ministre plénipotentiaire de l'Empereur Alexandre, a été présenté à l'Empereur Napoléon.

Le 30, la garde impériale a donné un dîner de corps à la garde impériale russe. Les choses se sont passés avac beaucoup d'ordre. Cette cérémonie a produit beaucoup de gaieté dans la ville.

La place de Glatz a capitulé. La capitulation est ci-jointe. Le fort de Silberberg est la seule place de la Silésie qui tienne encore. (*Moniteur.*)

La capitulation de la place de Glatz, conclue le 18 juin, porte entr'autres dispositions, que la forteresse, avec tous les ouvrages et forts détachés, sera remise le 26 juillet aux troupes alliées de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, si d'ici à ce temps elle n'est secourue. L'armistice qui a été conclu le 24 juin dernier, sera prolongé jusqu'au 25 juillet inclusivement; cependant la forteresse de Glatz sera bloquée par 8000 hommes. La garnison pourra rompre l'armistice dans le cas où les boulets de l'armée de secours pourroient se croiser avec ceux de la forteresse. La garnison sera prisonnière de guerre et défilera le 26 juillet, à 10 heures du matin, avec deux pièces de 6, drapeaux déployés, mèche allumée, tambour battant, et mettra bas les armes. Pour honorer les commandans et avec eux la garnison, lesdits canons avec attelages et munitions leur seront accordés et mis à leur disposition.

Les autres articles sont en tout conformes à ceux des capitulations des places de Neiss et de Kosel.

— Les dernières nouvelles de Tilsit sont du 2 juillet.

Il paroît certain que le corps législatif est convoqué pour le 16 août.

— S. A. R. le prince Auguste de Prusse, prisonnier de guerre, a quitté Soissons pour venir résider à Paris.

— On écrit d'Angers, que le 6 de ce mois, à trois heures après midi, la tonnerre est tombé sur une ferme du bourg de Rochefort : en deux minutes, tout le corps du bâtiment étoit en feu. Les fourrages et les effets du fermier ont été la proie des flammes, malgré les efforts des habitans.

— Aujourd'hui à midi le thermomètre de M. Chevallier marquoit 22 degrés; le temps étoit couvert. A une heure il est tombé une pluie d'orage accompagnée de plusieurs coups de tonnerre. A une heure et demie, le ciel étoit azuré, le baromètre marquoit 28 pouces 3 lignes 2/12es; le thermomètre 21 degrés 6/10es; l'hygromètre 76 degrés et demi. Continuité de chaleurs.

Dans les différentes causes qui sont portées sous les yeux des magistrats, il en est peu qui intéressent autant le morale publique et la paix des familles que celles qui sont relatives au divorce. Les premières lois ont porté le trouble dans la société, le désordre dans les mœurs; des lois plus sages ont rendu au mariage le respect dont il doit être entouré; mais dans ces révolutions des principes judiciaires, il faut du temps pour rappeler la jurisprudence à ses véritables élémens. Sur quelques points relatifs aux formes du divorce, la cour de cassation et les cours d'appel sembloient avoir une jurisprudence différente.

« Les parens choisis par le demandeur en divorce, pour » former l'assemblée de famille, peuvent-ils se faire rempla- » cer par des fondés de pouvoirs? »

La cour d'appel de Caen avoit décidé la négative; mais son jugement avoit été annulé par la cour de cassation. Celle de Rouen, saisie de la même cause, avoit jugé comme celle de Caen, et la cour de cassation en sections réunies, avoit encore annullé ce jugement. Enfin l'affaire a été portée devant la cour d'appel de Paris.

Un avocat, M. Prignot, a rédigé un mémoire dans lequel il a exposé les principes qui ont déterminé les cours de Caen et de Rouen. Il a fait plus; il a produit des moyens qui n'avoient point encore été employés. Il a prouvé que la loi du 20 septembre 1792 n'étoit pas favorable à son adversaire. Il a discuté habilement les intentions du législateur, les opinions des jurisconsultes, et la jurisprudence des anciennes et des nouvelles cours; enfin il n'a rien laissé à desirer sur cette matière importante. Son mémoire a été couronné du succès; et la cour d'appel de Paris a jugé encore comme celles de Caen et de Rouen. Il est à présumer que si cette affaire eût été traitée, dès l'origine, avec le même soin, ses cliens eussent obtenu le même triomphe. Ce mémoire fait honneur aux connoissances et au talent de M. Prignot.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 9 juillet.

90 — 3 — 14 — 86 — 19

COURS DE LA BOURSE DU 15 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0 0	54f	1-2
— Courant.	55	5 4	56	1-4
Hambourg...	185	1 2	185	0 0
Londres....	00	000	00	00
Madrid eff..	15	50	15	40
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	50	15	40
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	000	00	465	00
Gênes eff...	4650		4610	
Livourne...	5050		504c	
Naples.....	425	00	000	00
Milan.....	7l	p. 6f	81	00s.
Basle......	1	0-op	p. 1	5 4
Francfort...	0	0-up	0	00
Vienne....	000	0-0	118	00
Lyon.....	1 4 p	0-0	1	5 8p
Marseille...	3-8 p	0-0	1	5-8p
Bordeaux...	1 4 p	0 0	1	5 8p
Montpellier.	1-2 p	00j	0	0-op
Genève....	0-0	00j	181	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme............. 345f 200

Or par ↑phé, les 1000-1000 l'hectogramme......... 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme. 000f 00

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 32

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre 5 37

Quadruple.......... 81 10

Ducat 11 15

Souverain. 34 5

Effets publics.

C. p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807. 78f 78f 10c 78f 78f 10c 00f 00c 00f

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 00f 00c 00f 00c 000.

Banque de Fr. 1337f 50 1340f 1342f 50c jouiss. du 1er juillet.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c à 0f 000

— S. Domingue.. 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans.. 0 00 à 0 000

— brut. ...... 0 00 à 0 000

Coton du Levant. 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000

Huile d'olive ... 0 00 à 0 000

Potasse d'Amér.. 000 à 000f 000

Eau-de-vie, 5/6 00f 000 à 00f 000

ANNONCE.

Les Nuits de Sainte-Marie-Magdelaine, ouvrage traduit de l'italien par l'auteur *des Veillées de Saint-Augustin*. Un volume *in-12*. Prix : 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 25 cent. par la poste.

A Paris, chez Samson, libraire, quai des Augustins, n°. 55.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois.

DUPRE, rédacteur.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n° 17.

tort d'oublier Emilie Contat; elle joue le rôle de la suivante d'Arsinoé, le seul vraiment comique; et elle le joue avec cette franchise, cette rondeur, cette gaieté naturelle qu'on lui connoît. Cette suivante, appelée Laïs, ne considère Esope que du côté physique, et n'a pas une haute idée de son mérite. On veut le lui donner pour époux, on lui vante son rang, ses qualités, ses talens; mais la bonne Laïs ne se laisse point éblouir par cette énumération : il lui suffit de voir Esope pour juger qu'il n'a pas les vertus d'un époux. L'idée de ce caractère est plaisante; et parmi les choses très-comiques qu'elle dit, on remarque ce vers excellent pour la circonstance :

L'hymen n'est pas un dieu qu'on repaisse de fables.

Gravure en [illegible], représentant le tombeau de Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche, exécuté en marbre dans l'église de Saint-Augustin, à Vienne; par Canova.

Prix, sur papier ordinaire, 2 fr. 50 c.; et lavé à l'encre de la Chine, sur papier de Hollande, 12 fr.

A Paris, chez Pierron, rue des Francs-Bourgeois, n°. 6, au Marais; Bance, marchand d'estampes, rue Saint-Denis; Potrelle marchand d'estampes, rue Saint-Honoré, n°. 54, vis-à-vis l'Oratoire; et chez Godet, quai Voltaire, n°. 21.

Trois Trios concertans, pour flûte, clarinette et basson, composés par F. R. Gebauer, de la chapelle de S. M. l'Empereur et Roi, et de l'Académie Impériale. Œuvre XLIIe, et V^e livre de Trios.

Prix : 7 fr. 50 c.

A Paris, chez Sieber père, professeur et éditeur de musique, rue Saint-Honoré, hôtel d'Aligre, n°. 123, près la rue de l'Arbre-Sec.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 41 et à l'Académie Impériale de Musique.

Célestine, ou *Amour et Innocence*, comédie en quatre actes, imitée de l'allemand, de Saden; représentée pour la première fois sur le théâtre des Variétés-Etrangères, le 31 janvier 1807. Prix : 1 fr. 25 c.

Les Deux Klinsberg, comédie en cinq actes, imitée de l'allemand de Kotzebuë; représentée pour la première fois le 29 décembre 1806. Prix : 1 fr. 25 c.

La Famille des Badauds, comédie en un acte, imitée de l'anglais; représentée pour la première fois le 7 mars 1807. Prix : 1 fr.

Ces pièces font partie d'une collection qui contiendra les meilleures comédies des théâtres allemand, anglais, etc., arrangées pour la scène française, et qui auront été représentées avec succès sur le théâtre des Variétés-Etrangères, établi à Paris, rue Saint-Martin.

Il en paroît environ trois par mois : toutes sont imprimées avec le même soin, sur même papier, et de même caractère; et la réunion de ces pièces formera une collection très-curieuse de ce que les théâtres des autres nations de l'Europe offrent de plus nouveau et de plus piquant.

Les personnes qui voudront se procurer ces pièces au moment même de leur publication, pourront souscrire pour cinquante feuilles d'impression; ce qui produira environ quinze comédies plus ou moins longues: chacune leur sera expédiée franche de port, par la poste, au moment même de leur publication.

Le prix de cet abonnement est de 15 fr. pour Paris et les départemens, et de 18 fr. pour l'étranger.

A Paris, chez Ant. Aug. Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 55.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

AUTRICHE.

Vienne, 2 juillet.

On a commencé ici, non-seulement la conscription, mais aussi le recrutement. Tout individu qui ne mène point une vie régulière, qui est adonné au jeu, à la boisson, et qui court de nuit, est enlevé et remis au militaire.

C'est, dit-on, l'arrivée d'un courrier russe qui a fait différer le départ de l'empereur pour Gratz. On ajoute que la cour de Pétersbourg a demandé à la nôtre un secours de 80,000 hommes contre les Turcs; mais que notre souverain persiste dans la résolution qu'il a prise d'observer la plus stricte neutralité, et qu'à cette fin, il a été donné ordre à plusieurs régimens de se mettre en mouvement pour aller renforcer le cordon, tant sur les frontières de la Gallicie que sur les frontières de la Silésie.

La diète de Hongrie doit, dit-on, suspendre le cours de ses séances à Bude; elle les reprendra au mois de septembre, et s'assemblera à Presbourg. Les Etats, à ce qu'on assure, ont consenti à la prestation d'un pour cent des fortunes pour l'extinction des billets de banque. Ils ont aussi arrêté le complètement des régimens hongrois, et l'établissement d'une armée d'insurrection de 80,000 hommes.

MECKLENBOURG.

Schwerin, 30 juin.

La pièce suivante vient de paroître ici:

« Nous président et conseillers privés composant le gouvernement du pays de Mecklenbourg-Schwerin, faisons savoir à un chacun, et notamment à tous les préposés du domaine, aux magistrats de la ville et aux propriétaires et fermiers dans ledit pays, qu'en conformité de la dernière déclaration de M. Bremont, intendant de S. M. l'Empereur des Français, et de l'ordonnance publiée le 27 décembre dernier, émanée de S. Ex. M. le général Laval, gouverneur de ces pays, toutes réquisitions particulières en nature pour le militaire ou corps appartenant à S. M. l'Empereur des Français, cessent absolument et demeurent sans effet; et qu'il ne pourra être donné suite à une demande de cette nature, de quelque espèce qu'elle puisse être, qu'autant qu'elle seroit signée de M. ledit intendant, ou, selon les circonstances, de M. Morand, ordonnateur en chef de l'armée d'observation de S. M. I., et qu'en cas d'empêchement de celui-ci, il en seroit auparavant donné connoissance à M. l'intendant. »

Donné à Schwerin, le 23 juin 1807.

Signé B. F. comte de BASSEWITZ.

On voit par cette pièce que le duché de Mecklenbourg-Schwerin ne fait pas encore partie de la confédération du Rhin, comme plusieurs feuilles l'avoient annoncé.

ALLEMAGNE.

Francfort, 10 juillet.

La cour de Wirtemberg a reçu des rapports sur les changemens qui se sont opérés à Constantinople dans les derniers jours de mai. Ce sont à-peu-près les mêmes détails que ceux qui ont été publiés dans les gazettes; on ajoute seulement que Selim III, après avoir passé quelques jours au vieux sérail, a été exilé par Mustapha dans une île, où il est surveillé avec soin.

Suivant les lettres de Berlin, du 4 juillet, le bruit est généralement répandu dans cette capitale que les préliminaires de paix sont signés, et que les trois monarques vont se rendre à Berlin.

La deuxième colonne de troupes espagnoles est attendue après-demain à Francfort.

On a remarqué que c'est à Wehlau que la Prusse reçut la souveraineté, il y a deux siècles et demi (en 1557), et que c'est à la vue de cette ville que s'est livrée en dernier lieu une bataille qui a tant d'influence sur le sort de la Prusse. On a aussi fait la remarque qu'il y a précisément un siècle (en 1707), que l'empereur Pierre Ier acquit, par la guerre qu'il fit à Charles XII, la prépondérance que la Russie a eue depuis dans le Nord, et qui a encore augmenté sous le règne de Catherine II. Enfin on remarque encore que l'armistice entre les armées française et russe a été signé le même jour (20 juin) où le général Clarke conclut, avec M. d'Oubril, le traité qui ne fut point ratifié.

Des lettres des frontières de l'Italie portent ce qui suit: « Quoique le nord de l'Italie soit éloigné de plusieurs centaines de lieues du théâtre de la guerre, on croiroit cependant le contraire par la quantité de troupes qui marchent par le Milanez et le pays vénitien ou qui y séjournent. Il règna encore plus d'activité dans le Piémont, attendu que depuis deux mois il y est arrivé, du midi de la France, des corps entiers et quantité de dépôts, pour être rassemblés dans le camp de réserve d'Alexandrie, qui est déjà nombreux et pourra encore fournir de nombreux renforts. En outre, 40,000 conscrits de 1807, déjà exercés au maniement des armes, y sont arrivés; ils serviront à compléter successivement les différens corps. Il se trouve dans le royaume d'Italie, non compris les provinces nouvellement acquises, 12,000 hommes de troupes, et dans le pays vénitien, y compris le Frioul, environ 50,000 hommes, sous les ordres du général Baraguay-d'Hilliers; leurs cantonnemens s'étendent des bords de l'Adige jusqu'à la mer Adriatique. Il n'est encore rien parti de ces troupes pour la Dalmatie; elles forment la réserve qui, d'après la nature des circonstances, pourra se mettre en marche, soit pour l'Allemagne ou pour la Turquie, et qui attend les ordres de l'EMPEREUR sur sa destination. Il y a aussi dans l'Italie méridionale un nombre de troupes suffisant pour protéger le royaume de Naples contre toute attaque. »

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 15 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Coriolan, les Rivaux d'eux-mêmes.

M. Joanny continuera ses débuts par le rôle de Coriolan.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Epoux Généreux, Une Folie.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd., *I Due Gemelli*, (les Deux Jumeaux,) opéra en deux actes, musique de Guglielmi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Laitière, la Famille des Jurons, Arlequin à Alger.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Jocrisse changé, M. Vautour, le Panorama de Momus.

THÉATRE MOLIÈRE.

Les Négocians, l'Officier Suédois.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Sauvages de la Floride, Frédégonde.

AMBIGU-COMIQUE.

Les Francs Juges, la Fille coupable.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.

La Prise de Kœnigsberg, Louise, Encore un Pied.

Auj., une représentation extraordinaire au bénéfice des infortunées victimes de l'explosion de Luxembourg, événement malheureux causé, le 26 juin dernier, par les effets du tonnerre.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.

Alphonse et Adèle, Jeannette, les Trois Sœurs.

SALLE MONTANSIER.

Relâche. — M. Ravel, provençal, dit le Terrible, a l'honneur de prévenir le public que l'excessive chaleur suspendra pour quelques jours ses exercices, mais ne ralentira jamais son zèle pour lui plaire : il compte bien le lui prouver en variant et renouvelant tous les jours ses travaux.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE

Rue Neuve-de-la-Fontaine.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de physique, Feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée, avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 francs.

PANHARMONICON,

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, chaussée d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir.

Digitized by Google

ANGLETERRE.

Londres, 3 juillet.

Les premières discussions qui se sont élevées dans le nouveau parlement, ont prouvé que la cour avoit atteint le but qu'elle s'étoit proposé dans la dissolution de l'ancien; le parti de l'opposition ne comprend qu'un peu plus du tiers des membres; ainsi la grande majorité paroît devoir appuyer toutes les mesures ministérielles. Le talent restera constamment du côté de l'opposition, où l'on a trouvé les seuls hommes qui jouissent de quelque considération, et dont les noms sont connus chez l'étranger, mais ce talent fera d'impuissans efforts; les passions du peuple ont été excitées, et nous offrirons l'exemple d'une nation courant à sa perte, aux applaudissemens de la multitude, à laquelle il suffit maintenant de crier *point de papisme*, pour l'entraîner contre les premiers intérêts de l'Etat.

Dans la chambre des pairs, lord Holland, aujourd'hui membre de l'opposition, a fait sur le discours d'ouverture, des observations qui peuvent servir à bien faire connoître les dispositions actuelles de l'esprit public. Il remarque dans ce discours une critique déplacée des malheureux événemens qui ont eu lieu récemment en Egypte et devant Constantinople. Il trouve aussi qu'on a tort d'introduire sans cesse, comme on le fait, le nom du roi dans le cours des débats. Il demande s'il est décent de dire dans la chambre des pairs, que le ministère précédent a cherché à *empoisonner les derniers jours* de S. M. Quant à la question de la dissolution du parlement, il ne prétend point, dit-il, avec le grand lord Sommers, qu'une dissolution ne puisse avoir lieu d'une manière légale et constitutionnelle, au milieu d'une session du parlement; mais il soutient que cette mesure a été improposable et imprudente. « Il fut un temps, dit le noble lord, où, suivant les expressions du célèbre Burke, les ministres, quels qu'ils fussent, étoient saisis de frayeur en présence des communes du royaume; mais ces temps sont passés. On n'auroit pas vu alors, comme de nos jours, un secrétaire d'Etat assez hardi pour menacer le parlement d'une dissolution, si les ministres n'étoient pas soutenus par lui. Si quelque chose, ajoute-t-il, est capable d'affoiblir mon respect pour le dernier parlement, c'est de savoir qu'il n'a rien fait pour venger sa dignité outragée, de cette audacieuse et insolente menace. Nous voilà donc réduits à croire que, du vote que nous émettons aujourd'hui, dépend la question de savoir si nous siégerons cinq ans ou cinq mois! Le nouveau parlement s'est formé au milieu des cris: *Point de papisme! L'Eglise est en danger!* J'ai constamment remarqué, en lisant l'histoire de ce pays-ci, que, dans toutes les circonstances où l'on a eu à résister à des actes arbitraires, on s'est toujours écrié que l'Eglise étoit en danger. On nous dit que le peuple a été consulté, et que son vœu se trouve exprimé dans les adresses qui sont parvenues aux pieds du trône. Mais, de bonne foi, les corporations et les chapitres sont-ils les organes constitutionnels du peuple? Et depuis quand les communes du royaume ont-elles cessé d'être les organes de la nation? »

Le noble lord termine par se déclarer l'adversaire des ministres actuels, parce qu'ils se sont déclarés eux-mêmes les ennemis de la liberté, parce qu'ils ont eu recours aux passions du peuple et à l'esprit de faction pour arriver à leurs fins; et, enfin, parce qu'ils ont bassement et méchamment semé partout cet esprit d'intrigue et de corruption qui a si souvent coûté à la patrie des flots de sang.

HOLLANDE.

La Haye, 10 juillet.

On a reçu, dans la nuit du 7 au 8 de ce mois, un courrier venant les Pyrénées, et qui nous a apporté les plus heureuses nouvelles de la santé de LL. MM. Au départ du courrier, la reine de Hollande avoit quitté les eaux de Bagnères pour se rendre à Cauleret, dans le même département des Hautes-Pyrénées.

M. Huygens est nommé ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Hollande, près le prince régent de Portugal. Il va partir sur-le-champ pour cette destination.

EMPIRE FRANÇAIS.

Poitiers, 28 juin.

Le 6 de ce mois, en présence de M. Chéron, préfet, de M. le maire, de M. l'évêque, de la commission administrative des hospices, et des professeurs et élèves de l'école de médecine, on a fait avec le plus grand succès, dans une des salles de l'hospice, l'expérience d'une machine adoptée par S. Exc. le ministre de la guerre, sous le nom d'Appareil-Daujon (nom de l'inventeur), pour changer de lit les malades et les blessés, sans leur faire éprouver de douleurs. Voici un extrait du procès-verbal de la commission administrative:

« Rendus au lieu indiqué, les pièces retirées, celles pour le brancard, au nombre de sept, reconnues, et celles pour élever les malades, au nombre de vingt et une, bien constatées, on a procédé à leur réunion. M. le préfet, l'instruction et les plans à la main, jouissant d'avance du plaisir de procurer du soulagement aux malheureux, indiquoit le placement des différentes pieces, et communiquoit à une jeunesse empressée les sentimens qu'il éprouvoit.

» A peine cet appareil a-t-il été monté, que, plaçant une personne sur un lit, on a tenté de l'enlever. Après la réussite, on a successivement essayé à la tourner sur les côtés, à retirer les sangles dans différentes parties, afin de faciliter les pansemens qu'on auroit à faire; enfin on a replacé avec la même facilité la personne sur son lit.

» Dès-lors on a été convaincu que la machine remplissoit bien les vues de l'inventeur, que la manœuvre étoit facile, que le malade n'éprouvoit aucune secousse; qu'enfin il suffiroit de sept à huit minutes pour élever un malade lorsque les élèves se seroient exercés deux ou trois fois à monter et démonter cet appareil. »

M. le préfet a fait présent de cette machine à l'hospice.

Paris, 14 juillet.

— On assure qu'aussitôt après la signature de l'armistice entre la France et la Russie, M. de Nowosiltzow est parti du quartier-général russe pour l'Angleterre.

— Une lettre particulière de Tilsit, en date du 2 juillet, contient la nouvelle suivante:

« On assure ici que dimanche prochain, 5 du courant, la paix entre la France, la Russie et la Prusse, sera proclamée. Le quartier-général impérial partira de Tilsit, le 6 ou le 7, pour Kœnigsberg. L'Empereur retournera dans sa capitale par Berlin et la Saxe. »

— Tout confirme le prochain retour de l'Empereur dans sa capitale. Plusieurs des personnes que leur service retenoient auprès de S. M., sont déjà arrivées. M. Amédée Jaubert, son premier secrétaire-interprète, qui depuis son retour de Perse, avoit repris ses fonctions auprès de S. M., est de retour à Paris. M. de Canizy, écuyer de S. M., et diverses autres per-

VARIETES.

Tableau littéraire de la France pendant le dix-huitième siècle (1); sujet proposé en 1806, par la classe de la Langue et de la Littérature Française. (*Premier Article.*)

On n'a point oublié que ce sujet, proposé déjà deux fois par l'Académie Française, a déjà été deux fois vainement traité par de nombreux concurrens; ce qui n'a pas empêché cette illustre société de l'offrir encore une troisième fois au courage des combattans. Il est vrai que dans son dernier programme, voulant sans doute éviter la chance désagréable d'un quatrième concours, elle a cru nécessaire de s'expliquer sur ce qu'elle entendoit par le *Tableau Littéraire du dix-huitième siècle*: « La plupart de ceux qui ont envoyé des ouvrages au concours, » a dit M. son secrétaire, ont paru croire qu'en proposant le Tableau » Littéraire, l'Académie avoit eu pour but d'établir un parallèle » entre le dix-huitième et le dix-septième siècles, et même *d'élever* » *un de ces siècles au-dessus de l'autre. L'Académie n'a pas eu une* » *telle intention.* »

Nous sommes disposés à le croire, puisqu'elle veut bien nous en donner l'assurance; cependant ceux qui ont perdu si inutilement leurs veilles pour attendre une si noble couronne, pourroient peut-être se plaindre, avec quelque apparence de raison, de ce que l'Académie ne leur a pas fait savoir plutôt ses intentions. Le sujet étoit présenté si vaguement, l'Académie a paru de tout temps si sensible à la gloire du dix-huitième siècle, qu'il n'étoit que trop facile de s'y tromper. Les concurrens ont donc cru voir dans l'idée de ce Tableau Littéraire, le projet d'élever un trophée éclatant en l'honneur *du siècle des lumières*; et cependant ils étoient dans une grande erreur. Cette grave compagnie l'a dit hautement; elle n'a jamais voulu « qu'une appréciation fidelle et » positive des richesses que le dernier siècle a ajoutées au trésor litté- » raire, sans chercher à *en faire la balance avec le fonds de richesses* » *créées dans le siècle précédent.* »

Quel service l'Académie eût rendu à ces nombreux rivaux empressés à lui plaire, si elle eût daigné leur donner, dès le premier concours, ces précieux renseignemens! Non-seulement elle leur eût évité un travail inutile, mais encore tous les dégoûts, tous les embarras qui ont dû accompagner l'exécution d'un sujet si mal compris par eux. Il nous semble les voir composant leurs discours, d'un côté entraînés par le desir de plaire à leurs juges, et d'obtenir cette couronne, objet de tous leurs vœux; de l'autre, regardant avec inquiétude, et même avec une sorte de frémissement, l'opinion publique s'élevant chaque jour davantage contre cette prétendue supériorité du siècle qu'ils se croyoient chargés de préconiser. Placés entre ces deux écueils, que de fois ils ont dû torturer leurs pensées, raturer leurs phrases, chercher à adoucir leurs expressions, et souvent même, de chagrin et de dépit, jeter de côté la plume et le manuscrit, presque décidés à ne pas achever un ouvrage qui sembloit ne leur promettre une couronne qu'aux dépens du bon sens et de la vérité, et contre la voix unanime de la république des lettres!

Ils étoient d'autant plus excusables de méconnoître les véritables intentions de l'Académie, qu'on est obligé de convenir, malgré soi, que ce sujet, tel qu'elle le présente aujourd'hui, ne peut guère produire autre chose qu'un mauvais ouvrage. La littérature a des bases positives, éprouvées par le temps et l'expérience, auxquelles il faut depuis long-temps tout rapporter. Un ouvrage littéraire ne peut plus être jugé que par comparaison; et puisque, de l'aveu de tous les esprits éclairés, le siècle de Louis XIV a produit des chefs-d'œuvre dans presque tous les genres de poésie et d'éloquence, il paroît à-peu-près impossible de parler des poètes et des orateurs du siècle suivant, et de les apprécier

(1) Un vol. in-8°. Prix: 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.

A Paris, chez Delaunay, libraire, palais du Tribunat, galerie de bois; et chez le Normant.

Digitized by Google

sonnes de la cour, arrivent successivement, et annoncent que malgré les fatigues auxquelles l'EMPEREUR ne cesse de se livrer, S. M. continue à jouir de la meilleure santé.

— Pendant l'orage qui a éclaté hier sur Paris, et qui a duré à peine un quart d'heure, le tonnerre est tombé en trois endroits; à la barrière du Maine, où il a renversé un enfant, brûlé ses habits sans lui faire d'autre mal; puis, dans la rue Sainte-Croix, où il a percé une cheminée; enfin, rue de l'Oursine, où il n'a fait aucun dégât. Il est aussi tombé au Petit-Mont-Rouge, sur deux arbres, dont l'un a été entièrement dépouillé de son écorce, et l'autre fendu en deux.

— Les conscrits de la réserve de 1808, du département de la Loire-Inférieure, sont partis le 8 de ce mois pour leur destination. Cette levée s'est effectuée avec la même exactitude et la même célérité que les levées précédentes.

— Le 6 de ce mois, une grêle affreuse a ravagé huit communes de l'arrondissement de Saint-Jean de Lône, département de la Côte-d'Or. On porte à plus de 100,000 fr. la perte qu'a éprouvée le seul village d'Esberres.

— Un incendie a réduit en cendres, le 8 juillet, vingt-deux maisons et leurs dépendances dans le village de Suraune, département de la Somme : vingt-deux ménages, dont plusieurs ont des enfans aux armées, se trouvent réduits à la plus grande misère. Les personnes charitables sont priées de déposer leurs aumônes chez M. Boulard, notaire, rue des Petits-Augustins, n° 21; ou chez M. le général Estourmel, député du département de la Somme au corps législatif, rue Garencière, n° 13.

VARIETES.

Le Spectateur Français au dix-neuvième siècle, ou *Variétés morales, politiques et littéraires, recueillies des meilleurs écrits périodiques* (1). Quatrième année, tome IV.

On pourroit, à l'occasion de ce Recueil, dont le titre seul annonce assez la nature et le but, traiter différentes questions relatives aux journaux, et qui toutes paroîtroient aujourd'hui plus ou moins intéressantes, parce que depuis long-temps on s'occupe beaucoup des journaux et des journalistes, et que ces questions deviennent souvent la matière des conversations. Les abus attachés à ce genre d'écrits n'ont jamais été portés plus loin qu'à certaines époques de la révolution, lorsque les partis étant aux prises, et la licence d'agir et de parler à son comble, les feuilles périodiques servoient d'organes et d'interprètes à toutes les passions, et donnoient quelquefois à la raison même et à la vérité cet air de partialité, d'emportement et d'exagération, qui les rendroient méconnoissables aux yeux des sages, si jamais les sages pouvoient les méconnoître. C'est alors que les journaux représentoient véritablement ces orateurs forcenés qui, dans les républiques anciennes, se mêloient de tout, brouilloient tout, agitoient les esprits, fomentoient les divisions, excitoient les haines et tourmentoient le gouvernement; et c'est à ces époques, également funestes sous tous les rapports, que s'applique l'observation maligne et sophistique de M. Bernardin de Saint-Pierre, qui, confondant les temps, voudroit, dans la préface de son *Voyage en Silésie*, envelopper dans la même accusation les journaux d'aujourd'hui et ceux d'autrefois, quoiqu'il y ait entr'eux à-peu-près la même différence qu'entre les temps actuels et ceux qui les ont précédés.

(1) Prix des tomes I et II, 9 fr., et 12 fr. par la poste; les tomes III et IV, 10 fr., et 13 fr. par la poste.
A Paris, à la librairie de la Société Typographique, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n° 14; chez Giguet et Michaud, lib., rue des Bons-Enfans; Fantin, lib., quai des Augustins, n° 55; et Le Normant.

On ne peut cependant se dissimuler que ce sophisme, auquel M. de Saint-Pierre a bien voulu attacher l'autorité de son nom et de sa réputation, est depuis long-temps l'arme dont se servent tous les écrivains médiocres, tous les petits poètes, tous les auteurs humiliés, et les ennemis et les envieux de tout genre, pour attaquer les journaux qui ne savent point composer avec les amours-propres, et dont la franchise sévère est le plus grand tort, si pourtant leur succès n'est pas pour bien des gens un crime moins digne encore de pardon. On a vu, dans le sein même d'une compagnie respectable, qui s'honore des noms les plus illustres dans la littérature et dans les sciences, un homme de lettres ne pas craindre de compromettre, et sa place, et son âge, et ses titres quels qu'ils soient, en dénonçant, au milieu de l'appareil d'une solennité publique, comme une *conspiration* contre l'Etat, les efforts plus ou moins heureux qu'ont faits jusqu'ici quelques écrivains, pour ramener les esprits égarés par tant d'années de trouble, aux vrais principes de la littérature, de la morale et de la politique. J'ose dire que cet oubli de toute mesure, de toute convenance, et même de toute délicatesse, est une espèce de phénomène digne de figurer parmi les plus remarquables que la révolution ait offerts, qui la retrace fidèlement lorsque tout conspire d'ailleurs à en effacer le souvenir, et qui auroit fait généralement une impression bien plus vive, si l'un des plus tristes effets des temps qui ont précédé l'époque heureuse où nous sommes parvenus, n'étoit pas de nous avoir familiarisés, pour ainsi dire, avec un tel langage, ou plutôt avec de telles actions: car c'est bien ici le cas de dire qu'un discours est une action, et d'appliquer à l'une toutes les épithètes qui conviennent à l'autre. Mais ne faut-il pas admirer la bonhomie du sensible auteur des *Etudes de la Nature* et de *Paul et Virginie*, qui, au moment même où ce discours venoit d'être prononcé, parle, dans la préface d'un ouvrage lu dans la même séance, de *l'indécence ordinaire* de ces écrivains, que son confrère et son président avoit traités, un instant auparavant, avec tant *de décence !* C'étoit ce dernier que M. de Saint-Pierre auroit pu comparer, avec plus de justice, aux harangueurs brouillons des anciennes républiques, ou plutôt à ceux de la nôtre, auxquels tous les moyens étoient bons, et pour qui la dénonciation étoit le premier de tous.

Le temps n'est plus, heureusement, où les sentences prononcées dans les académies devenoient les arrêts de l'opinion publique, et même ceux du gouvernement, comme ensuite les proscriptions prononcées dans les clubs devinrent des lois de la république; et il n'y avoit qu'un académicien, vieilli dans les anciens préjugés, qu'il voudroit mêler à des habitudes plus récentes et plus funestes, qui pût attendre quelque succès d'une pareille ressource, et ne pas voir qu'en employant de tels moyens, il ne réussiroit qu'à donner la mesure exacte, et jusque-là incertaine, de tout ce que peuvent tenter, même dans les temps les plus calmes, et sous les gouvernemens les plus sages, les petites passions des gens de lettres irrités, l'amour propre et l'envie. En effet, n'est-il pas évident pour tout le monde, excepté peut-être pour quelqu'auteur critiqué, que ce passage fameux d'un résumé académique, dont on espéroit de si beaux résultats, se réduit à-peu-près à ces termes: « Ils me critiquent, je les dénoncerai; ils ne veulent pas » reconnoître la sublimité de mes talens, je dirai qu'ils sont » des conspirateurs; ils font peu de cas de mon mérite, je les » peindrai comme des criminels d'Etat? » Et si jamais le désespoir de l'amour-propre a pu inspirer de telles pensées; si Cotin l'Abbé en trouvoit aussi que ceux qui méprisoient ses

---

à leur juste valeur, sans que cette comparaison si naturelle ne se présente d'abord à l'esprit, et ne se place d'elle-même sous la plume, par la même raison qu'on ne peut juger de l'excellence des grands écrivains de ce siècle fameux qu'en les comparant eux-mêmes avec les anciens. Sans ces utiles rapprochemens, tout ouvrage sur la littérature ne peut être qu'une aride nomenclature ou un composé d'idées vagues et incohérentes. Il faut donc convenir que l'Académie, qui certainement n'a pas voulu tromper, s'est trompée elle-même d'une manière assez fâcheuse, en excluant toute comparaison du Tableau Littéraire, et qu'il étoit d'autant plus nécessaire qu'elle fit connoître d'abord bien exactement ce qu'elle vouloit, qu'il étoit très-difficile, ou pour mieux dire impossible de le deviner.

Quoi qu'il en soit, voici, dans le discours que nous annonçons, un exemple assez remarquable de cette erreur dans laquelle sont tombés les premiers concurrens. L'auteur, rejeté par l'Académie, en appelle au public, et ne craint pas de lui offrir une des plus intrépides apologies qui aient jamais été faites en faveur du dix-huitième siècle, qu'il paroît regarder à-peu-près comme le plus grand des siècles. Ainsi donc, traité sévèrement par le seul juge de qui il avoit pu raisonnablement attendre quelqu'indulgence, il s'adresse à un juge terrible, à ce juge qu'il devroit craindre encore, quand même il auroit gagné sa cause au tribunal de l'autre! Voilà sans doute une singulière manière de gouverner ses affaires.

Cet auteur n'est point dépourvu d'esprit, et paroît avoir beaucoup lu; son style, qui manque de naturel et d'élégance, qui est rempli de tournures affectées, d'expressions ambitieuses et incorrectes, offre cependant quelques pages qui ne sont pas écrites sans quelque chaleur; mais si, dans ses raisonnemens, il a dit réellement ce qu'il pense, nous ne pourrons nous empêcher de lui déclarer qu'il n'a fait preuve ni de jugement ni de goût. Si, au contraire, il est homme de bon sens; s'il a un sentiment juste de la bonne littérature, et qu'il n'ait écrit tant de paradoxes que pour remporter un prix académique, comment n'a-t-il pas été arrêté mille fois, en les écrivant, par le cri de sa conscience; et sur-tout, comment est-il assez mal-avisé pour les faire imprimer, lorsque, devenus désormais inutiles à ses desseins, ils ne peuvent avoir une autre destinée que de servir de pâture à la critique?

Ce Discours est divisé en deux parties: la première traite de la poésie en général, la seconde de l'éloquence et de l'histoire, etc. Cette division se présentoit d'elle-même; mais il en étoit une autre non moins essentielle à faire, et que l'auteur a totalement oubliée; c'est celle que l'on doit établir entre les écrivains qui, formés à l'école des grands maîtres du dix-septième siècle, en ont suivi les principes et les traditions, et ceux qui, créant de nouveaux principes, loin de se regarder comme les disciples de ces maîtres fameux, ont prétendu former eux-mêmes une école nouvelle, et propager de nouvelles traditions. D'après cette division si naturelle, si nécessaire, et dont conviendroient les plus outrés partisans du dix-huitième siècle, n'est-il pas évident que Louis Racine, J. B. Rousseau, Rollin, Massillon, et quelques autres, appartiennent plutôt au premier siècle qu'au dernier, et forment au milieu de celui-ci une espèce *de parti de l'opposition* qu'il étoit très-important de bien distinguer, pour ne pas confondre, en mêlant ces écrivains aux autres, les traits qui donnent à chacun de ces siècles une physionomie si marquée et si différente? Et peut-être même ce lyrique fameux, J. B. Rousseau, le seul poète classique qui ait survécu à Boileau, dont il étoit l'élève, doit-il être entièrement rendu au dix-septième siècle, dans lequel il a si long-temps vécu, et qui vit éclore le plus grand nombre de ses chefs-d'œuvre. Lorsqu'on veut faire connoître le siècle suivant, c'est Voltaire qu'il faut nommer d'abord, et ensuite les disciples nombreux qui ont suivi les leçons de ce grand patriarche de la littérature et de la philosophie.

Il faut avouer cependant que l'auteur, qui a fait cette faute de tout confondre, au point qu'il parle de Louis Racine immédiatement après

Digitized by Google

ouvrages n'*avoient ni dieu*, *ni foi*, *ni loi*, du moins il n'avoit pas l'extraordinaire assurance de le proclamer en public, et de dénoncer ses censeurs en pleine académie. Ce trait étoit réservé, je ne dirai pas au temps actuel, avec lequel il s'accorde si mal, mais à la vieillesse décrépite et caduque de cette philosophie qui veut du moins se signaler encore en expirant, afin qu'on puisse lui appliquer, dans un autre sens, ce qui a été dit d'un héros de l'antiquité : *Et son dernier soupir fut un soupir illustre.*

Je ne m'étendrai point ici dans des lieux communs sur la critique littéraire, qui est devenue la seule base des journaux renouvelés : qui n'en reconnoît la nécessité ? Qui n'en voit pas les avantages ? Elle blesse sans doute ; mais ne perdroit-elle pas toute son énergie en perdant son aiguillon ? Et les heureux effets qu'elle produit ne sont-ils pas inséparables des salutaires douleurs qu'elle cause ? Ceux qui parlent sans cesse de mesure et de politesse, ne savent pas que la critique la plus polie et la plus mesurée paroît toujours excessivement grossière à ceux qui en sont l'objet : ils ne connoissent pas tous les mystères de la vanité et tous les secrets de l'amour-propre ; ils ignorent que la louange elle-même, si elle n'est complète et sans réserve, rencontre le mécontentement, et que, parmi ceux que le sort attache à cette fonction pénible de la critique, il n'en est point qui ne puissent, en quelque sorte, dire avec la Fontaine :

> J'ai peu loué : j'aurois mieux fait encore
> De louer moins.

On a beaucoup exagéré ce que M. de Saint-Pierre a exagéré plus que personne, en l'appelant *indécence ordinaire* ; et en parcourant le Recueil qui donne lieu à ces réflexions, je suis frappé de la modération qui règne dans la plupart des articles, où l'on trouve fort peu de ces traits qui paroissent avoir été aiguisés par l'intention d'offenser, fort peu de ces personnalités qui sortent des limites de la critique littéraire. Eh ! qui peut se flatter, en suivant long-temps cette carrière, de rester toujours dans cette mesure précise, si difficile à garder, et de ne pas s'écarter du sentier étroit marqué par l'exacte justice ? On est sans doute quelquefois entraîné et par la rapidité du travail et par la nature du genre : à force de rencontrer de mauvais ouvrages, on perd un peu de cette indulgence qui va chercher quelques étincelles dans les fatras les plus ténébreux, et qui fait briller quelques beautés suspectes, en cachant mille défauts très-réels. Mais à moins d'employer ce langage mielleux et ce *ton radouci* dont parle Boileau, à moins d'épuiser toutes les formules de la politesse et toutes les précautions de la rhétorique, ne pourra-t-on dire son avis sur une production médiocre ; sur une mauvaise pièce, sans encourir l'animadversion de M. de Saint-Pierre, sans être taxé d'*indécence* ?

Que répondra à ceux qui prétendent qu'en parlant de la littérature on ne devroit point parler de la philosophie, comme si la littérature et la philosophie du dix-huitième siècle n'étoit pas inséparablement liées l'une à l'autre ; comme si l'on pouvoit distinguer des choses si intimement unies entr'elles ; comme si, enfin il étoit possible de rappeler souvent les causes, sans s'arrêter quelquefois aux effets ? La révolution fut l'ouvrage de la littérature ; il est donc de toute nécessité que de tristes souvenirs viennent de temps en temps se mêler aux discussions littéraires, ne fût-ce que pour opposer ce que nous étions, lorsque les théories philosophiques triomphoient, à ce que nous sommes, depuis que l'expérience des siècles et la vraie sagesse ont reconquis tous leurs droits et tout leur empire. La philosophie a tout perdu, et, je crois, même l'espérance : on peut dire aux nouveaux disciples qu'elle essaie de former et de faire entrer dans son sanctuaire, ce que le Dante a écrit sur les portes de son Enfer : *Voi qu'intrate, lasciate ogni speranza !* Mais elle se débat encore sous la main qui l'écrase, comme ce monstre de la fureur, peint par Virgile, qui, lié de cent nœuds d'airain, rugit, et, dans sa rage impuissante, jette une écume ensanglantée.

> *Centum vinctus ahenis*
> *Post tergum nodis fremit horridus ore cruento.*

Le plus grand nombre des articles recueillis dans le *Spectateur français au dix-neuvième siècle* a pour but de la combattre ; et tel est l'avantage de ce Recueil, qu'il rend à la raison, à la vérité, aux plus sages maximes, aux plus solides doctrines, tout ce que des feuilles volantes et éphémères semblent leur ôter de gravité et de poids. Le succès de cet ouvrage, entrepris dans des vues si pures, et rédigé avec beaucoup de soin, a couronné le travail et les intentions de l'auteur, qui en publie aujourd'hui le quatrième volume : c'est une excellente rédaction de la partie littéraire et morale des journaux. Les noms de MM. de Fontanes, de Châteaubriand, de Bonald, Boulogne, Geoffroy, recommandent assez la plupart des morceaux qui ont fixé le choix de l'éditeur ; et l'extrême variété qui résulte de tant de manières diverses rassemblées dans ce Recueil, n'en est pas le moindre mérite. Le quatrième volume n'est pas indigne de ceux qui l'ont précédé : il offre même un plus grand nombre de noms d'auteurs, et de titres de matières. Tous les motifs se réunissent pour engager l'éditeur à continuer cette entreprise.

Y.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg, du 11 juillet.

89 — 74 — 12 — 25½ — 90.

COURS DE LA BOURSE DU 14 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	55	3-4	56	1-4
Hambourg.	185	1-2	184	3 4
Londres	00	000	00	00
Madrid eff.	15	50	15	40
— vales.	00	00	00	00
Cadix eff.	15	50	15	40
— vales.	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne.	000	0-0	465	0-0
Gênes eff.	4650		4040	
Livourne.	5050		5040	
Naples.	425	00	000	00
Milan.	7l	p 6f	81	00
Bâle	1	0-0p	p. 1	3 4
Francfort.	0	0-0p	00	0-0
Vienne.	000	0 0	118	00
Lyon.	1 4 p	0 0	1	3 8p
Marseille.	3 8 p	0-0	1	3 8p
Bordeaux.	1-4 p	0-0	1	3 8p
Montpellier.	1-2 p.	00 j.	00	0-0 p
Genève.	00	00 j.	181	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme.	345f	000
Or paraphé les 1000-1000 hectogramme.	34f	890
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	57
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme.	000	00
Piastre.	5	37
Quadruple.	81	00
Ducat	11	15
Souverain.	34	5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1808 781 10c 20c 150 200 100 25c 2/c 30c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 7[illegible]f 00c 00 [illegible]
Banque de Fr. 13[illegible]0f 000f 00c. [illegible] 000f 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Caf. Martinique	0f 000	à	0f	000
— S. Domingue.	0	00	à	0 00
Sucre d'Orléans.	0	00	à	0 00
— brut.	0	00	à	0 00
Coton du Levant.	0	00	à	0 00
Sav. de Marseille.	0	00	à	0 000
Huile d'olive.	0	00	à	0 000
Potasse d'Amér.	000		à	000f 00
Eau-de-vie, 5/6	00f 00c		à	00f 00

ANNONCE.

Histoire de Madame la Comtesse des Barres ; par M. l'abbé de Choisy, membre de l'Académie Française : précédée de l'Eloge de M. de Choisy, par M. d'Alembert. Un volume *in*-18. Prix, papier fin : 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. par la poste.

A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 4.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

voir parlé de Beaumarchais, et qu'il fait mention de Raynal un moment après avoir fait l'éloge de Rollin, attache principalement ses regards sur cet homme extraordinaire, sur ce Voltaire, protée de la littérature, séduisant dans tous les genres qu'il a traités, sans pouvoir offrir de modèles dans aucun. S'il l'eût loué avec quelque mesure, si, en admirant l'éclat et la diversité de ses talens, il eût avoué que ses fautes, quelque brillantes qu'elles soient, n'en sont pas moins des fautes ; qu'il a corrompu les traditions qu'il avoit reçues si sévères et si pures, et que, s'il est digne de grands éloges comme écrivain, il n'en est pas moins un guide dangereux qu'il faut éviter avec soin, nous eussions souscrit de bon cœur à cet éloge modéré et judicieux. Mais comment lire de sang-froid que Voltaire a non-seulement égalé les grands maîtres de la scène, mais encore qu'il a perfectionné un art dont il est vrai de dire qu'il a le premier marqué la décadence ? De semblables hérésies littéraires ne peuvent se supporter ; et nous les combattons avec d'autant plus d'ardeur que les fautes de Voltaire ont plus d'éclat et peuvent plus facilement égarer ceux qui manquent d'expérience dans les lettres, les jeunes gens sur-tout, chez qui l'imagination est ardente et le jugement encore foible.

Nous nous proposons donc de consacrer un second article à relever les erreurs que nous avons remarquées dans ce discours, non-seulement sur cette prétendue perfection que Voltaire a donnée à l'art dramatique, mais encore sur plusieurs autres points de critique littéraire, et principalement sur la poésie dite *pittoresque*, que l'auteur regarde comme une création du dix-huitième siècle, et qui n'est effectivement qu'une dégénération de ce bel art, quel que soit d'ailleurs le talent de ceux qui l'ont traitée. Si des idées aussi fausses ne se trouvoient que dans un tel ouvrage, elles auroient sans doute peu d'importance, parce qu'il faut d'autres qualités que celles qu'on y rencontre, pour obtenir quelqu'autorité dans les lettres ; mais elles ont été soutenues par des écrivains plus adroits et plus habiles ; elles ont encore dans la littérature de nombreux partisans, et nous croyons, d'après cela, qu'il est utile de les combattre chaque fois qu'il s'en présente quelqu'occasion.

N.

Bibliothèque des Pasteurs. XXII°. livraison. Prix : 15 fr. pour un an, 8 fr. pour six mois, et 4 fr. pour trois mois.

On souscrit à Paris, chez Debray, libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Coq, n°. 168 ; et chez le Normant.

IMPRIMERIE MUSICALE.

Sixième Pot-Pourri en duo, pour deux harpes, ou harpe et piano, composé de morceaux de MM. Gretry, Mozart, V. Martini, Clémenti, Dussek et Niderman. Dédié à madame Alexandre Decaux ; par François Pétrini. Œuvre LXII°.

Prix : 9 francs.

A Paris, chez l'Auteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4 ;

Chez Godefroy, même adresse.

Et chez Louis, éditeur et marchand de musique, rue du Roule, n°. 16, à la Croix-d'Or.

Nota. On trouve aux mêmes adresses le cinquième Duo, composé d'airs du Vaudeville.

L'Art de faire le Vin ; par M. J. A. Chaptal, membre et trésorier du Sénat, grand-officier de la Légion-d'Honneur, membre de l'Institut, etc. Un vol. in-8°. de 400 pages, avec planches en taille-douce. Prix : 5 fr. 50 c., et 7 fr. par la poste.

A Paris, chez Déterville, libraire, rue Hautefeuille, n°. 8.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

AUTRICHE.

Vienne, 4 juillet.

C'est dans la nuit du 29 au 30 juin qu'est décédé S. A. I. l'archiduc Joseph, après une longue maladie. Ce prince, né le 9 avril 1799, étoit doué des plus heureuses qualités de l'esprit et du cœur; mais il avoit apporté en naissant le germe d'une mort prématurée et inévitable, à cause de l'organisation du cœur, qui étoit très-défectueuse. Ce vice de naissance, dont il n'y a presque pas d'exemple, fit que S. A. I. fut constamment dans un état de débilité, et malade la plus grande partie de sa vie, sans qu'il fût possible de prolonger ses jours, la cause du mal étant connue, et l'art ne pouvant remédier au défaut de conformation dans les intestins.

M. le comte de Mitrowski, général d'artillerie et capitaine de la garde des trabans; et MM. le lieutenant-général baron de Geneyne, commandant en Esclavonie, et le lieutenant-général Davidovich, ont demandé et obtenu leur retraite avec pension. S. M. a fait quelques promotions.

L'entrée subite des troupes françaises dans la Bosnie a fait une forte impression sur les insurgés serviens. Ils ont envoyé aussitôt un député au général français, pour l'assurer que Czerni-Georges et tous les chefs serviens étoient pénétrés de respect, de vénération et d'estime pour la personne de S. M. l'Empereur Napoléon.

Voici comment la Gazette de la Cour rend compte aujourd'hui (dans un article de Turquie) de la révolution qui a eu lieu à Constantinople :

« Il s'est passé, dans les derniers jours de mai, un événement important pour l'Empire turc. Déjà, dans les mois de mars et avril, l'esprit d'insurrection s'étoient manifesté (ainsi qu'on l'a vu dans cette gazette et d'autres feuilles publiques), parmi les janissaires, à Constantinople même, parmi la garnison des châteaux des Dardanelles, et dans le camp du grand-visir.

» Le 25 mai, dans l'après-midi, la garnison des forts, à l'entrée du Bosphore, se révolta, à cause du nouvel exercice et de l'uniforme à l'européenne, qui avoient été introduits. Halil-Aga, commandant de la forteresse de Madschiarburna, sur la côte d'Asie, fut massacré par les séditieux. Jadsche-Bey, commandant du fort de Fanaraki, situé à l'entrée de la mer Noire, ne put se soustraire à un pareil sort, qu'en prenant la fuite. Le reiss-effendi, Safi Effendi, arriva presque dans le même moment pour visiter les postes, (fonctions qu'il avoit à remplir depuis l'apparition de la flotte anglaise sous les ordres des amiraux anglais Duckworth, Louis et Sidney *Smith*). Un cri général, accompagné de voies de fait, s'éleva *contre* ce ministre, l'un des auteurs du nizami-gedid (grande *réforme* dans le système d'impositions et celui de la guerre, *assimilés* à ceux des empires d'occident). Il voulut se sauver sur une *barque*, et gagner la rive opposée; mais cent coups de pistolet tirés sur lui, l'étendirent mort, ainsi que ceux qui l'accompagnoient.

» Ce qui donna principalement lieu à cette voie de fait, c'est que Safi-Effendi avoit engagé, par des promesses qui restèrent sans effet, les janissaires de ces forts à échanger leur ancien uniforme contre celui des troupes du nizami-gedid, exercées à l'européenne. La fermentation s'étoit augmentée d'une manière effrayante, lorsque le sultan déclara au seimen-bachi (substitut de l'aga des janissaires), qu'à l'avenir ce ne seroient plus les janissaires, mais les troupes exercées sur le pied européen, qui formeroient sa garde, et qui l'accompagneroient à la mosquée. Alors des milliers de janissaires marchèrent contre Constantinople, et arrivèrent à Pera dans la soirée du 28 mai. Ils firent serment entr'eux d'opérer la révolution sans commettre le moindre désordre; il fut arrêté que quiconque feroit le moindre mal à un franc (européen), ou raja, seroit aussitôt mis à mort. Un seul janissaire éprouva ce sort; il avoit pris du pain chez un boulanger grec, sans le payer.

» Les séditieux plantèrent leurs drapeaux et leurs marmites de campagne (signal de l'insurrection) derrière les casernes des janissaires, sur la place d'Elmeïdan, déjà connue pour avoir été le théâtre de semblables révoltes. Cependant on songea à se défendre; des troupes furent appelées au sérail; on y transporta de la poudre et des canons, et les portes furent fermées. Dans la nuit, le muphti, le seimen-bachi, le caïmacan, les deux kadislekiers de Romélie et de Natolie, se réunirent aux janissaires. Il fut entamé des délibérations formelles, et l'on demanda d'abord, par un fetwa de muphti, au grand-seigneur, la suppression de nizami-gedid. Le sultan, avant de faire cette concession, crut pouvoir appaiser la sédition, en faisant décapiter le ci-devant reiss-effendi, Machmud-Effendi, le tersana-emini (président de l'amirauté) Haggi-Ibrahim, et le kiaja, Mehmisch-Effendi, et en envoyant leurs têtes sur l'Elmeïdan. Mais cet acte ne fit qu'augmenter l'animosité. Ce n'étoit pas la tête de Machmud-Effendi, personnage généralement estimé, que l'on demandoit; c'étoit celle du reiss-effendi Ghalib, qui se trouvoit au camp du grand-visir. Alors les janissaires cherchèrent partout les ministres que l'opinion publique désignoit comme les partisans du nizami-gedid. Tous ces ministres, à l'exception de deux, furent conduits sur la place d'Elmeïdan; et après avoir essuyé les plus mauvais traitemens, ils furent taillés en pièces; la fureur des janissaires s'exerça même sur leurs cadavres et leurs vêtemens. Le grand seigneur envoya alors un écrit de sa main (hatti-scherif), par lequel il abolissoit pour toujours le nizami-gedid, et maudissoit cette institution. Ce hatti-scherif ne fut point accepté, et la déposition du grand-seigneur fut résolue. La masse des insurgés se porta au sérail; le muphti et les uhlemas seuls entrèrent dans le harem, les autres ministres, les agas, le janissaires et le peuple environnèrent de tous côtés le palais. Aussitôt Mustapha IV (né le 7 septembre 1779, fils aîné du

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 16 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Adelaïde Duguesclin, la Belle Fermière.

Mlle Saint-Albe continuera ses débuts par le rôle d'Adélaïde.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Palma, le Droit du Seigneur.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

L'Héritier de Village, l'Eté des Coquettes, l'Entrée dans le Monde.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Vieux Chasseur, la Megalantropogénesie, Arlequin double.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Bureau, la Nuit d'Auberge, le Panorama de Momus.

THÉATRE MOLIÈRE.

Les Parens, les Folles Raisonnables.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

La prem. rep. de *la Cause Célèbre, la Fille mal gardée.*

AMBIGU-COMIQUE.

Dago, la Forêt Périlleuse.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

prem. des *Pêcheurs Catalans, le Barbier de Village.*

THÉATRE DES ÉLÈVES.

Le Juge Amoureux, les Méprises de l'Amour.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.

La Prise de Kœnigsberg, Louise, Arlequin Libraire.

THÉATRE DE LA VIEILLE RUE DU TEMPLE.

La Nuit aux Aventures, le Billet de Logement.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.

Les Sœurs, le Bouquet, Gilles Claude.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

TIVOLI.

Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Saut périlleux par M. Forioso; premier Saut périlleux, par M. Auguste, au milieu du feu d'artifice.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix : 1 fr. 65 c. Cinquième début de madame Forioso sœur et de sa troupe.

Auj., Bal champêtre à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

THÉATRE FRANÇAIS.

Cinna.

Il n'y a pas eu de cabale contre le nouvel acteur; mais la plus terrible des cabales, c'est la saison, qui ne permet guère au public d'aller s'étouffer dans une salle de spectacle. M. Joanny jouant Cinna pour la seconde fois, avoit plus d'assurance; il a mis aussi plus d'énergie et de chaleur dans son jeu. Dès ce second début, les grands acteurs l'avoient abandonné; c'étoit Baptiste aîné qui jouoit Auguste : il faut dire la vérité, le rôle et le public n'ont pas beaucoup perdu. M. Mainvielle, nouvellement reçu à l'essai, jouoit Maxime; et ce coup d'essai a prouvé aux comédiens qu'ils n'avoient pas reçu un mauvais pensionnaire : le candidat a montré de l'ame, du feu et de l'intelligence dans ce rôle ingrat de Maxime; c'est déjà beaucoup d'y être souffert : il s'y est fait applaudir plus qu'il n'appartient à un novice de l'être dans un mauvais rôle, qu'on ne lui laisse pas pour cela.

Digitized by Google

sultan Abdul-Hamid, mort en 1789), fut placé sur le trône. D'après l'ancien usage, Sélim se prosterna à ses pieds, et baisa le pan de son habit; il se rendit ensuite dans la partie du palais qui est habitée par les princes de la maison impériale non regnans. Le 29 mai à midi, Mustapha fut proclamé solennellement empereur des Ottomans. La cérémonie dans laquelle il fut ceint de l'épée du prophète, eut lieu le 3 juin, à Ejub. Aussitôt après la proclamation, Mustapha se montra publiquement, et se rendit à la mosquée de Sainte-Sophie, accompagné de tous les ministres et généraux, des différens corps de janissaires et d'une foule immense de peuple, pour y faire sa première prière, d'après l'usage.

» Begligki-Hableth-Effendi a été nommé reiss-effendi, et Hassan-Tahsin-Effendi, kiaja-bey. Tschelebi-Effendi, qui a échappé à la mort à laquelle il étoit devoué, par le discours énergique qu'il a adressé aux janissaires, a obtenu le poste de sersana-emini. »

ALLEMAGNE.

Hambourg, 6 *juillet*.

Si l'on peut ajouter foi aux lettres de la Poméranie, le roi de Suède a dénoncé l'armistice, de manière que les hostilités pourroient recommencer le 13 de ce mois, à deux heures et demie du matin. Mais il y a lieu de croire que ce prince, instruit des nouvelles de Tilsit, fera à temps des démarches pour obtenir que les Français regardent cette dénonciation comme non avenue.

On lisoit hier dans la gazette d'Altona l'article suivant:

« Le prince héréditaire de Mecklembourg-Schwerin a reçu un courrier extraordinaire qui lui a apporté la nouvelle de la réintégration du duc régnant dans ses Etats. L'Empereur de France accorde à ce prince un intérêt particulier. Cette nouvelle a été annoncée par une lettre particulière de l'Empereur de Russie au prince héréditaire. »

Francfort, 11 *juillet*.

M. le général de Deden, chambellan du roi de Hollande, a passé hier par cette ville, venant de Berlin et se rendant à Paris.

S. M. le roi de Wurtemberg a pris, le 26 juin, une résolution relativement aux princes et comtes soumis à sa souveraineté par les derniers arrangemens. Ces princes et comtes conserveront leurs titres, en supprimant toutefois ceux qui tenoient à leurs anciens rapports avec le ci-devant corps germanique, ou à leur ancienne qualité de souverains. Ils ne pourront aussi employer à l'avenir la formule: *par la grace de Dieu*, etc.

ANGLETERRE.

Londres, 3 *juillet*.

Dans la séance des communes, du 26 juin, l'adresse de remercîment a été proposée par lord Newark, et appuyée par M. Hall. Ces deux orateurs ont fait alternativement la censure de la conduite des précédens ministres et justifié la mesure de la dissolution du parlement.

Lord Howick leur a répondu par un discours fort étendu. Il a prouvé que les mesures qui avoient été proposées par les anciens ministres n'étoient contraires ni à la constitution ni au serment du roi; qu'elles étoient nécessaires pour rendre le calme à l'Irlande, et propres à augmenter la force et la puissance de l'empire britannique. Il a fait sentir combien il étoit dangereux, dans les circonstances présentes, d'agiter les esprits et de renouveler les troubles religieux.

Mais la partie remarquable de son discours est celle qui a rapport à nos alliances continentales; elle prouve que nos anciens ministres ne croient plus que les souverains soient disposés à se sacrifier pour nous. Si les ministres actuels ont la même conviction, il est probable qu'ils auront pris des mesures pour nous comprendre dans la paix que lord Howick prévoit devoir arriver d'un moment à l'autre.

« Il est, a-t-il dit, un passage du discours que j'approuve cordialement; c'est celui où S. M. annonce qu'elle a fait tous ses efforts pour resserrer les liens qui l'unissent aux puissances continentales. L'administration précédente a toujours poursuivi le même but; mes collègues et moi, nous avons toujours eu en vue les intérêts des alliés. Je pense qu'il peut être utile, en certain cas, de donner des subsides, et même considérables; mais je crois impolitique d'en accorder à des puissances pour les entraîner dans une guerre dont elles ne sauroient, en dernier résultat, retirer un avantage direct. Il faut donc consulter l'étendue de nos propres ressources, et considérer combien de temps elles peuvent durer, sur-tout lorsque nous donnons notre argent à un gouvernement dans lequel il peut y avoir un parti considérable opposé à la guerre, et que ce parti peut décider la paix à l'instant même où nos subsides sont arrivés, et lorsque nous aurions le plus besoin de coopération.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 15 *juillet*.

— Le décret impérial qui convoque le corps législatif pour le 16 août prochain, a été rendu à Tilsit le 1er de ce mois.

— On prépare l'École-Militaire pour y recevoir, à ce qu'on assure, des personnages de la plus haute distinction.

— Depuis le 1er janvier 1806 jusqu'au 1er mai 1807, il a été détruit dans les 28 conservations forestières de l'Empire, 612 loups, 185 louves, 516 louveteaux. — Total, 1313.

— MM. Le Thiers, directeur de l'Académie de France à Rome, et Thibault, architecte de S. M. le roi de Hollande, viennent d'être nommés correspondans de la classe des beaux-arts de l'Institut de France.

— Dans les projets qui ont concouru pour le monument de la Madeleine, il s'en est trouvé deux désignés par des devises semblables, et qui ont été enregistrés, l'un au ministère de l'intérieur, l'autre au secrétariat de l'Institut. La commission chargée de juger le concours, crut devoir faire couvrir toutes les devises, pour empêcher qu'elles ne servissent à faire connoître les concurrens avant le jugement. En conséquence, les juges n'ont eu besoin de découvrir que celles des projets auxquels ils avoient déféré un degré quelconque de récompense. Lorsque l'autorisation en a été donnée par S. Exc. le ministre de l'intérieur, les auteurs des projets distingués par la commission et signalés par leurs devises, furent invités, par la voie des journaux, à se faire connoître au secrétariat de l'Institut; un artiste se présenta avec la devise qui avoit obtenu la 10e mention, et le chef du bureau reconnut que c'étoit en effet celle de son enregistrement; mais l'auteur du projet enregistré sous la même devise au ministère de l'intérieur, négligea de se présenter. Il réclame aujourd'hui; et vérification faite, non-seulement de l'enregistrement, mais aussi de son projet, l'honneur de cette 10e mention lui appartient. C'est M. Baltard, auquel il a été accordé, dans le même concours, une indemnité de 3000 fr. pour un autre projet. L'artiste cité à sa place par conformité de devise, étoit M. A.-Aug. Frary. (*Moniteur.*)

— Une question d'Etat a occupé hier la première section du tribunal de première instance de Paris. En l'an 2, une femme est accouchée, quatre mois seulement après l'incarcération de

---

— Le lendemain, la Comédie-Française a fermé, et s'est transportée en masse à Versailles, pour assister au début de Mlle Hordée dans le rôle d'Emilie: une partie du parterre a applaudi, l'autre a gardé le silence; on a ri dans les loges. La toile baissée, d'une part on a demandé la débutante; de l'autre, on a formé de grandes oppositions à la demande: les siffle[t]s se sont mêlés de la querelle, ce qui n'a point empêché que la débutante n'ait paru.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

L'Héritier de Village.

Ce théâtre lutte contre la saison, en remettant des pièces anciennes, qui, pour la grande majorité des spectateurs, ont les graces de la nouveauté. J'ai parlé de *la Colonie*, pièce de Saint-Foix, où il y a quelques traits satiriques assez piquans, mais qui n'est au fond qu'une bouffonnerie grossière. *Le Retour du Mari* est d'un genre bien plus délicat: c'est une pièce pleine de sentiment et de morale. Il est vrai qu'elle n'a rien de comique: c'est d'un bout à l'autre un drame touchant, ou plutôt une instruction salutaire sur le danger auquel une femme est exposée, lorsqu'elle vit familièrement sous le même toit avec un jeune homme. Un honnête mari partant pour un voyage, laisse chez lui, auprès de sa femme, un jeune homme auquel il a servi de père, et qu'il regarde comme son plus cher ami: pendant son absence, ce jeune homme conçoit une passion violente pour la femme; la femme, de son côté, le trouve fort aimable; et quoiqu'elle résiste à son penchant, on voit bien que dans ce combat inégal du plaisir contre le devoir, la vertu pourroit à la longue n'être pas la plus forte. Heureusement pour sa femme et pour lui, le mari revient: au lieu de l'accueil auquel il avoit droit de s'attendre, il n'aperçoit qu'embarras, frayeur et tristesse sur le visage de sa Pénélope et de son jeune ami. Il conçoit des soupçons: une femme de chambre les change en certitudes. La situation est pénible pour un mari tendre et généreux: celui-ci prend le parti de ne faire aucun reproche à sa femme; mais il débite au jeune homme une parabole touchante sur son ingratitude; et l'effet du sermon est de convertir le jeune homme au point qu'il se détermine à s'éloigner et à fuir la tentation: ce qui est le signe d'une conversion sincère.

La pièce est bien jouée par Mlle Delille, Barbier et Firmin. Je ne parle pas de la soubrette: le rôle est mauvais, et peu convenable au talent de l'actrice qui en est chargée. Cependant cet ouvrage si édifiant, si instructif, si pathétique, n'a été que médiocrement accueilli, parce qu'il est froid et triste.

Le Jeu de l'Amour et du Hasard est un des chefs-d'œuvre de Marivaux: ce qui a pu nuire au succès de cette reprise, c'est que la pièce est trop connue. Il me semble qu'il y a dans le répertoire du Théâtre Français et Italien, une foule de comédies très-agréables, et qui sont comme non-avenues; personne ne les connoît, et on ne les joue nulle part: c'est là qu'il convient de fourrager. Pour ne parler que du Théâtre Italien, on en a imprimé dix volumes, où l'on a rassemblé les pièces les meilleures, et qui ont eu le plus de succès dans le temps. Ne pourroit-on pas choisir dans ce Recueil quelques pièces, telles qu'*Arlequin Sauvage*, *Timon le Misantrope*, *le Faucon*, etc. etc.; pièces absolument nouvelles pour la génération présente, puisque personne ne les a jamais ni lues, ni vues? La difficulté seroit probablement de les bien jouer. On ne remet aujourd'hui de pièces que pour les [illegible]; et c'est en même temps les remettre pour le public: car le p[illegible] prend du plaisir qu'aux pièces qui sont bien jouées.

L'Héritier de Village est une des moindres productions de M. [illegible] mais il y a un rôle de paysan qui probablement aura tenté Per[illegible]d. Ce paysan, qui s'appelle Blaise, est la copie d'un autre paysan qui s'appelle Lucas; et ce Lucas n'est peut-être pas lui-même un original. Dufresny, en 1715, fit jouer une petite pièce intitulée *le Lot supp-*

Digitized by Google

son époux, d'une fille qui réclame aujourd'hui son état. L'acte de naissance attribue, il est vrai, cette enfant à un père étranger; mais il désigne la mère sous les noms qu'elle portoit avant son mariage, et y ajoute la qualification de *non-libre*. La mère est morte; le père réclamé par la fille prétend n'avoir pas eu connoissance de sa naissance, et refuse de la reconnoître. L'identité de la mère n'est pas contestée, et le défenseur de la réclamante établit que les principes des lois sur la filiation assurent la légitimité. Ce défenseur est un jeune homme qui plaide pour la première fois; il porte un nom cher au barreau, et l'idée que donne de lui ce premier essai, lui promet de grands succès. C'est le fils de M. Desèze, célèbre avant la révolution par son talent; pendant la révolution, par son talent et par son courage.

VARIETES.

Voyage dans le Midi de la France (1); par M. Millin, membre de l'Institut.

(Ier Extrait.)

Ce Voyage peut être considéré comme un composé de deux parties égales en mérite, mais absolument différentes par la nature des objets qui y sont traités. Dans l'une, M. Millin examine en détail les monumens de l'antiquité, disséminés sur le sol classique de la France méridionale; dans l'autre, il décrit son voyage, passe en revue les productions, le climat, le commerce, l'industrie, les mœurs, les amusemens, les fêtes publiques; enfin tout ce qu'il y a de plus curieux et de plus intéressant dans chaque département et dans chaque ville. Dans l'une de ces parties, l'auteur montre cette vaste érudition qui lui a mérité une haute réputation dans le monde savant; dans l'autre, il développe une foule de connoissances agréables et variées, beaucoup d'esprit, et souvent même une sensibilité qui n'accompagne pas toujours le grand savoir. Nous osons donc prédire que cet ouvrage sera singulièrement recherché par les savans, et que les lecteurs ordinaires y trouveront infiniment plus d'intérêt que dans une foule de Voyage dont le but avoué n'est que d'amuser.

Peut-être, dans le déplorable état où l'instruction et les études historiques se trouvent, M. Millin auroit-il dû distinguer d'une manière plus évidente, ce qui dans son livre ne convient qu'aux lecteurs savans. Une autre coupe de chapitre eût suffi pour épargner aux ennemis de l'érudition la peine que leur cause la vue d'une inscription grecque ou latine.

A peine sorti de Paris, M. Millin rencontre les traces du vandalisme révolutionnaire; il cherche en vain les antiquités de Corbeil, qu'il avoit fait graver, il y a quelques années, dans ses *Monumens inédits*. Dans la commanderie de Saint-Jean on a détruit l'image de la malheureuse reine Ingelburge, princesse de Danemarck, et épouse de Philippe-Auguste. Mais si le noble sentiment qui respecte les souvenirs de l'antiquité et les cendres des morts, a été singulièrement affoibli en France, l'intérêt et l'avidité suffisent pour entretenir le zèle des fabricans et des manufacturiers. Chaque jour voit éclore quelque nouveau projet pour perfectionner les arts, ou du moins pour exciter l'étonnement du public. C'est ainsi qu'à Essonne on prétend fabriquer incessamment « du papier large » de six pieds et de telle longueur qu'on voudra, sans » ouvriers, sans feu et sans étoffes. »

A Fontainebleau, M. Millin trace un tableau plaisant d'une auberge qui porte le nom de *la Galère*, et qui en est digne. Parmi d'autres meubles singuliers tirés de l'ancien château, il y avoit une petite échelle, entièrement garnie de velours cramoisi, attaché avec des clous dorés; cette échelle étoit auprès du lit comme si elle eût été nécessaire pour y monter. Si M. Millin avoit voyagé dans le Nord, il y eût pu encore remarquer l'antique luxe des lits, surchargés d'une immense quantité de matelas, qui en effet rendent indispensable l'usage d'une échelle. Ce trait, insignifiant en soi-même, nous rappelle combien les antiquités du Nord éclairent celles de la France, jusqu'à l'époque de François Ier, où les manières italiennes remplacèrent les usages septentrionaux.

Nous ne donnerons point l'extrait des remarques que M. Millin a faites sur l'état actuel du château de Fontainebleau; c'est une des parties les plus curieuses de son Voyage, et que tout le monde s'empressera de lire. Nous en dirons autant de l'ample description des antiquités de Sens. Notre voyageur ne rougit pas d'avouer qu'il a visité le trésor de la cathédrale, et il remarque avec raison que ces dépôts, à côté des reliques, renferment souvent des monumens précieux pour l'histoire profane, tels que les *diptiques* ou tablettes d'ivoire. Parmi les diptiques de Sens, le plus célèbre est celui qui contient l'office de la Fête des Fous. Tout ce qu'on peut desirer savoir sur cette fête avoit déjà été recueilli par du Cange, Lobineau, du Tillot et autres antiquaires. Instituée par une dévotion égarée, cette fête portoit l'empreinte de la barbarie des siècles qui l'avoient vu naître; mais, selon notre savant voyageur, rien ne prouve qu'on y ait voulu imiter les fêtes de Bacchus, ni les Saturnales des Romains. Le goût de la multitude pour tout ce qui forme spectacle, suffit pour expliquer l'origine de cette institution scandaleuse.

Les bords de l'Yonne, près de Joigny, ont charmé les regards de notre voyageur, et il assure que leur beauté pittoresque répond parfaitement à ces jolis vers, dans lesquels M. Bertin a essayé de les peindre :

« Là des prés étendus, là des collines vertes.
» Où mûrit, plein de pourpre, un raisin velouté;
» Ici, des bois touffus et des salles couvertes
» Où l'amour vers le soir égare la beauté.
» Un pont majestueux unit la double rive;
» Des casernes de Mars ici règnent les murs;
» Et l'Yonne, en son cours, errante et fugitive,
» Se plaît à les baigner de ses flots toujours purs. »

Toutefois cette peinture nous semble pouvoir s'appliquer à vingt autres endroits aussi-bien qu'aux bords de l'Yonne, défaut malheureusement trop commun aux descriptions pittoresques.

La ville d'Auxerre, patrie de l'érudit Curne de Sainte-Palaye et du spirituel Sedaine, étoit encore distinguée par un usage singulier que nous allons rapporter. La dignité de chanoine de la cathédrale étoit héréditaire dans la famille de Chastellux, en mémoire de Claude de Beauvoir, seigneur de Chatellux, qui reprit la ville de Cravant sur une troupe de brigands qui s'en étoient emparés, et la remit sans dédommagement au chapitre de Saint-Etienne, à qui elle appartenoit. Le chanoine reçu, après avoir prêté le serment d'usage, se présentoit à la porte du chœur en habit militaire : il étoit botté et éperonné; un beau surplis blanc et bien plissé couvroit son habit, un large baudrier passoit sur ce surplis, et son épée y étoit suspendue; le brave chanoine avoit les deux mains gantées, un faucon sur le poing, une aumusse sur le bras gauche, et il tenoit dans la main droite un chapeau orné de plumes blanches. Cet usage paroît d'abord bizarre; mais, pour peu qu'on y réfléchisse, cette réunion des attributs de

(1) Deux vol. in-8°., et atlas. Prix : 36 fr., et 42 fr. par la poste.
A Paris, chez Tourneisen, lib., rue de Seine, hôtel de la Rochefoucauld; et chez le Normant.

---

posé, où il y a un certain rustre nommé Lucas, qui fait l'homme d'importance parce qu'il s'imagine avoir gagné cent mille francs à la loterie; mais après avoir dit et fait beaucoup d'impertinences, il reconnoît qu'on s'est moqué de lui, et que son billet de loterie est faux.

En 1725, Marivaux se souvint de la pièce de Dufresny, donnée dix ans auparavant, et qui étoit restée au théâtre : il eut envie de présenter aussi sur la scène italienne, où il régnoit alors, un paysan qui vient d'hériter de cent mille francs, et qui fait son apprentissage de l'insolence, de la vanité et de toutes les folies nécessaires pour bien jouer le rôle d'un nouveau riche. Ce rôle finit par une banqueroute : Blaise apprend qu'un fripon de financier lui enlève ses cent mille francs, et il redevient raisonnable.

Enfin, pour couler à fond l'histoire des paysans enrichis, Picard a fort enchéri sur ses deux devanciers, Dufresny et Marivaux; il a développé un caractère qu'ils n'avoient fait qu'indiquer : leurs essais lui ont servi à composer sa comédie des *Marionnettes*, où l'on voit un maître d'école passer tout-à-coup de la pauvreté à une grande fortune, et se livrer à toutes les extravagances qu'inspire une opulence soudaine. C'est ainsi que Picard a terminé les ébauches de ses prédécesseurs : sa pièce, fort supérieure au *Lot supposé* et à *l'Héritier de Village*, fait voir comment un auteur habile sait profiter des inventions d'autrui, et perfectionner ce qu'il imite.

Il n'y a point d'amour ni de surprise de l'amour dans *l'Héritier de Village*, et c'est ce qui rend cette pièce presqu'unique dans le théâtre de Marivaux. Le caractère du paysan est fort comique; la manière dont il forme sa femme au nouveau personnage qu'elle doit jouer, les leçons qu'il lui donne sur l'obligation où elle est de prendre le ton, les goûts, les mœurs des riches : tout cela est une source abondante de traits satiriques, et fournit un jeu théâtral très-piquant; mais ce qu'il y a de plus singulier, de plus curieux et de plus original, c'est le langage que Marivaux prête à ce paysan et à sa femme. Ce jargon où l'esprit le plus fin est toujours revêtu, à dessein, des formes les plus grossières; où les plus jolies pensées sont habillées de la façon la plus étrange et la plus grotesque; où les sentimens les plus naturels sont rendus dans une espèce de patois que l'auteur s'est créé, et qui n'est ni l'idiome de la ville ni celui de la campagne, frappe d'abord très-vivement les auditeurs par la nouveauté et la bizarrerie même des expressions : tout ce galimatias de bel-esprit villageois qui consiste à couvrir des traits ingénieux, d'un vernis de naïveté rustique, fait d'abord beaucoup rire, et finit par fatiguer, parce que c'est un verbiage affecté, pénible, et qui n'est soutenu par aucune intrigue, par aucun intérêt.

Blaise enrichi, brave la dame du château. La dame a un amant gascon, qui lui conseille de ménager M. Blaise, puisqu'il est riche; il va même jusqu'à lui proposer d'épouser le fils du manant, et lui-même donne l'exemple de ce mariage politique en demandant pour lui la fille. Le fils et la fille de Blaise sont de petits paysans assez sots, qui ont pour précepteur Arlequin, chargé de leur donner les belles manières. Le fonds de cette éducation se réduit à leur apprendre à faire l'amour : la fille profite des leçons et les met en pratique avec le gascon; le fils, qui n'a rien voulu apprendre, et qui ne suit que son naturel, n'en trouve pas moins le secret de plaire à la dame : elle n'exige pas tant d'art d'un jeune et joli paysan qui paie de sa personne et de sa bourse : car il a cinquante mille francs, somme fort nécessaire pour réparer le château qui tombe en ruine. Les deux mariages vont se conclure, quand la banqueroute arrive : voilà toute l'action.

Perroud joue le paysan avec beaucoup d'énergie et de vérité, et il est bien secondé par Mlle Molière qui fait la femme. Mlle Adeline est fort plaisante dans le rôle de la fille. Il ne manque à Mlle Devin que de paroître moins jeune en homme; elle a l'air d'un enfant qui va à l'école, plutôt que d'un garçon à marier, sur-tout à la dame du château

Digitized by Google

la bravoure et de la piété, prend un caractère chevaleresque qui plaît à l'imagination.

La troupe de Ribié étoit à Auxerre, lorsque M. Millin y passa : « L'orchestre, dit-il, étoit composé d'amateurs, » et conduit par le premier médecin de la ville. Si ce fils » d'Esculape ne guérit pas toujours ses malades, il doit au » moins les traiter gaiement. Les servantes, armées de falots, » qui attendoient leurs maîtres à la sortie du spectacle, nous » donnèrent une représentation naturelle de la dernière scène » de *la Petite Ville*. »

On voit que M. Millin n'est pas un de ces savans dont le front, toujours couvert d'un sombre nuage, ne se déride qu'à la découverte d'une variante, ou à l'aspect d'une cruche étrusque. Notre voyageur a même semé dans ses descriptions d'antiquités plusieurs morceaux très-amusans, et qui piqueront la curiosité de tout lecteur un peu au fait de l'histoire littéraire française. Nous aurions volontiers extrait ce qu'il dit sur le château de Bussy-Rabutin, si d'autres journaux ne nous avoient prévenus. Il faut donc nous arrêter au château de Montbard, immortalisé par le séjour de Buffon.

Ce château appartient encore à la veuve de M. de Buffon fils, qui a péri sur l'échafaud révolutionnaire, le 8 thermidor an 1er, en prononçant avec calme et dignité ces mots pleins de noblesse : « Citoyens, je me nomme Buffon! » Cet infortuné avoit fait élever au bas du château de Montbard, une colonne en l'honneur de son père ; on y lisoit cette inscription, dictée par le respect et l'amour filial :

Excelsæ turri humilis columna
Parenti suo filius Buffon. 1785.

C'est-à-dire : « A la haute tour, l'humble colonne! A son » père, Buffon fils! » Les révolutionnaires l'ont effacée comme sentant l'aristocratie et la haine de l'égalité. Ils ont aussi pillé le cabinet où Buffon s'enfermoit habituellement pour travailler à ses immortels ouvrages, et que le prince Henri de Prusse appeloit le berceau de l'histoire naturelle. Ce cabinet a été le but de plusieurs pélerinages littéraires. Par une de ces extravagances communes aux philosophes, Jean-Jacques Rousseau, avant d'entrer, se mit à genoux et baisa le seuil de la porte. Le trop fameux Hérault de Séchelles en a fait une peinture animée dans son Voyage à Montbard. Peu d'années après, des brigands, qui adoroient les noms de J. J. Rousseau et de Hérault de Séchelles, pénètrent dans ce sanctuaire seulement pour y détruire quelques vieux meubles que les admirateurs de Buffon aimeroient à y retrouver comme des reliques de ce grand homme.

L'espace nous manque pour extraire la description très-détaillée que M. Millin donne des édifices, des monumens, des musées et des bibliothèques de Dijon. Il s'accorde avec tous les voyageurs français et étrangers pour rendre hommage à l'excellent esprit des Dijonais, à leur amour pour les sciences et les lettres, à leur zèle pour l'embellissement de leur ville et pour la conservation de leurs monumens. En passant à Beaune, il crut au contraire remarquer dans les réponses des habitans une certaine pesanteur d'esprit qui sembloit justifier en quelque sorte la réputation que Piron leur a donnée. Il est certain que cette ville n'a produit aucun homme distingué dans les lettres, quoique le géomètre, M. Monge, en soit originaire. Mais faut-il donc qu'il naisse partout des génies?

Faut des savans, pas trop n'en faut,

ont dit les spirituels auteurs de la Mégalantropogénésie. Les Beaunois n'ont aucune prétention à l'esprit : on ne voit chez eux ni coteries littéraires, ni sociétés économiques, scientifiques ou philarmoniques ; et je suis persuadé que les inventeurs de la Mnémonique n'iront point y tenter la crédulité ; mais tout voyageur impartial a pu remarquer à Beaune une grande union dans les familles, et dans les individus beaucoup de bon sens, et une manière sage d'administrer leur fortune. Les plaisanteries qu'on a faites sur les Beaunois ne devroient jamais passer Dijon, où elles sont toujours en possession de plaire. Ils donnent à la charité ce que dans bien des endroits on accorde au vain desir de briller : l'immense hôpital de Beaune est entretenu avec un soin qu'on ne peut trop admirer.

Selon M. Millin, les véritables Beaunois se trouvent à Autun ; c'est là qu'on paroît ignorer et les beaux-arts et les belles-lettres; c'est là que les particuliers et la municipalité travaillent à l'envi à détruire les monumens de l'antiquité, encore très-nombreux sur leur territoire. On peut se figurer la colère qu'un semblable vandalisme inspire à un aussi zélé antiquaire que l'est notre voyageur. MALTE-BRUN.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 15 juillet.

47 — 71 — 65 — 18 — 57.

COURS DE LA BOURSE DU 15 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0 0	54f	1-2
— Courant..	55	3 4	56	1 4
Hambourg...	185	1-2	184	3-4
Londres....	00	000	00	0c
Madrid eff..	15	50	15	40
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	50	15	40
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff...	00	00	00	00
Lisbonne...	000	00	465	00
Gênes eff...	465e		46 10	
Livourne...	5050		504c	
Naples.....	000	00	000	00
Milan.....	71	p. 6f	81	00.
Basle.....	1	0-0p	p. 1	3 4
Francfort...	0	0-0p	0	00
Vienne....	000	0-0	118	00
Lyon.....	1-4 p	0-0	1	3 8p
Marseille...	3-8 p	0-0	1	3-8p
Bordeaux...	1 4 p	0 0	1	3-8p
Montpellier.	1-2 p	00j	0	0-0p
Genève....	0-0	00j	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme............ 345f 20c

Or paraphé, les 1000-1000 l'hectogramme......... 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme.......... 000f 00

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 218 87

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme.......... 000 00

Piastre.......... 5 37

Quadruple.......... 81 10

Ducat.......... 11 15

Souverain.......... 34 5

Effets publics.

C. p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 78f 40c 50c 60c 65c 60c 70c 70c 75c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 76f 10c 00f 00c 00c.

Banque de Fr. 1360f 1362f 50c 0000f 00c jouiss. du 1er juillet.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 000 à 0f 000

— S. Domingue.. 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans.. 0 00 à 0 000

— brut...... 0 00 à 0 000

Coton du Levant. 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000

Huile d'olive... 0 00 à 0 000

Potasse d'Amér.. 000 à 000f 000

Eau-de-vie, 3/6 00f 00c à 00 c 0f

ANNONCE.

Ode aux Turcs, par M. Monvel, l'un des secrétaires ordinaires des commandemens de S. A. S. Mgr. le prince CAMBACÉRÈS, archichancelier de l'Empire. Broch. in-8°. Prix : 50 cent., et 75 cent. par la poste.

A Paris, de l'Imprimerie Impériale, et se vend chez A. Galland, lib., rue Saint-Thomas-du-Louvre, n°. 32.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRE, *rédacteur*.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n° 17.

qui, auprès de lui, ressemble beaucoup à une douairière. Ce rôle de la dame est joué avec intelligence par madame Perrin : elle peint bien l'espèce de répugnance que lui inspirent ces manans, avec lesquels elle est obligée de s'encanailler; mais elle n'a point assez de chaleur, particulièrement dans la scène avec le petit garçon.

MODES.

Quoique la chaleur en dût maintenir l'usage, les chapeaux de paille jaune, si commodes, si économiques, et pour lesquels on sacrifioit soixante francs, sont à l'écart : on est revenu aux coiffures dégagées, notamment aux *paysannes*, plus nombreuses que jamais. Ces paysannes se font en mousseline-gaze, quelquefois avec des barbes de taffetas bleu de ciel ou rose, raies à petits carreaux. Chez les lingères on ne voit que mousselines-gaze. Il y en a à barres, alternativement pleines et à jour, à damier, à grains d'orge, à fleurs.

La mode des ceintures à croisures rapprochées, a conduit à l'usage des ceintures cousues. Ces dernières, formées de rubans dans le principe, sont aujourd'hui de taffetas coupé à la pièce.

Qui n'a pas de cachemire peut mettre un schall long, de Bagnères, tout uni, couleur ponceau, amaranthe ou aurore, mais très-fin et à franges très-hautes.

Plan de Lubeck, accompagné d'une Notice historique. La Carte peut être aussi vendue séparément.

Le Plan seul, 1 fr., et avec la Notice, 1 fr. 25 c.

A Paris, chez Ostervald, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, n°. 20; et chez le Normant.

L'Amabilité, romance avec accompagnement de piano ou harpe; dédiée à S. A. S. la princesse Caroline, grande-duchesse de Clèves et de Berg. Paroles et musique de A. Garaudé. Prix : 1 fr. 50 cent.

A Paris, chez l'Auteur, professeur de chant et de piano, rue de Cléry, n°. 34;

Chez Imbault, professeur et éditeur de musique, rue Saint-Honoré, n°. 125; et péristyle du théâtre Italien, rue Favart, n°. 461;

Chez A. Leduc et compagnie, éditeurs et marchands de musique, rue de la Loi, n°. 78, près celle Feydeau; et chez Godefroy.

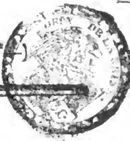
Description des Maladies de la Peau, observées à l'hôpital Saint-Louis, et Exposition des meilleures Méthodes suivies pour leur traitement; par J. L. Alibert, médecin de cet hôpital et du Lycée Napoléon, membre de la société de l'Ecole de Médecine de Paris, de l'Académie royale de Médecine de Madrid, etc. etc. etc. Grand in-folio, papier vélin, avec figures coloriées; imprimé avec les beaux caractères de Crapelet. Quatrième livraison. Prix : 50 francs.

A Paris, chez Barrois l'aîné et fils, libraires, rue de Savoie, n°. 13.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Nous avons déjà annoncé, dans ce Journal, les trois premières livraisons de cet important ouvrage. Celle qui paroît aujourd'hui est la continuation de l'histoire des dartres. Le but que s'est proposé l'auteur dans une entreprise aussi pénible que louable, est sans contredit d'être utile à la portion la plus malheureuse de la société; aussi voit-on qu'il n'a rien négligé pour améliorer ou pour rectifier le traitement des maladies cutanées. M. Alibert a établi ses principes de curation d'après les principes les plus sages : on lui doit beaucoup d'expériences sur une foule de remèdes alternativement trop loués ou trop discrédités, sur l'action des bains, des caustiques, des cautères, des emplâtres vesicans, etc.; ses vues sont le fruit d'une saine expérience. Les vrais médecins ne se forment que dans le service des hôpitaux, comme les guerriers au milieu des camps.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GUIGNEROT, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

HONGRIE.

Semlin, 25 juin.

Voici les derniers événemens qui se sont passés du côté de Widdin :

Le 2 de ce mois, 15,000 Turcs attaquèrent les Serviens dans leur camp; ces derniers qui n'étoient qu'au nombre de 10,000 hommes, se défendirent pendant long-temps avec beaucoup de valeur; mais ayant été enveloppés de toutes parts, il ne leur resta qu'à se faire jour. Ils y réussirent, non sans perdre beaucoup de monde. Czerni-Georges, qui se trouvoit en personne au camp, voulut prendre les devants pour joindre son principal corps d'armée; il fut assailli en chemin par 16 Turcs qui s'étoient placés en embuscade; quoiqu'il se défendit vaillamment, et eût déjà tué 2 Turcs de sa main, il eût été infailliblement pris, si une troupe de Serviens, qui le suivoit de près, ne fût accourue à son secours.

Quelques jours après il y eut un nouveau combat. Czerni-Georges s'étant reporté en avant avec une grande partie de ses forces, attaqua les Turcs, qui cette fois étoient inférieurs en nombre. On ne sait pas précisément quelle a été l'issue de ce combat; mais il doit avoir été opiniâtre et sanglant, puisque les Serviens même portent leur perte à 4,300 morts et 3,860 blessés. Czerni-Georges lui-même est au nombre des derniers. Il a reçu une balle dans la jambe gauche; mais on est parvenu à l'extraire, et quelques semaines suffiront pour son entière guérison.

AUTRICHE.

Vienne, 5 juillet.

Il a été tenu ici ces jours derniers, en présence de l'Empereur, un conseil d'Etat, auquel ont assisté S. A. I. l'archiduc Charles et le comte de Stadion, ministre des affaires étrangères. Il y a eu depuis des conférences particulières à Bade, où se trouve actuellement l'Empereur.

Suivant ce qu'on apprend, il y aura l'automne prochain trois camps de plaisance. Les régimens qui doivent former ces camps ont déjà reçu des ordres qui règlent leur route.

L'armée de neutralité qui est dans les deux Gallicies, doit être augmentée de douze régimens.

Il est arrivé ici avant-hier au soir un major autrichien en courrier, avec des dépêches de M. le général de Saint-Vincent, qui est toujours à Varsovie. Il a apporté la nouvelle de la conclusion d'un armistice entre les armées française et russe.

La chancellerie d'Etat a aussi reçu avant-hier un courrier de Constantinople.

Lord Pembroke, nouvel ambassadeur d'Angleterre près notre cour, est arrivé à Vienne le 2 de ce mois. Il a fait un grand détour pour se rendre ici, et est passé par Grodno. M. Adair, que lord Pembroke remplace, se dispose à partir.

PRUSSE.

Berlin, 4 juillet.

La première division de l'expédition anglaise est en mer depuis le 20 juin. On croit qu'elle se rend à Stralsund. Il paroît que le roi de Suède voudra finir par un coup d'éclat. Il aura une armée composée de trois nations différentes; savoir : 10 à 14 mille Suédois, qui regardent la guerre actuelle comme très-impolitique; 7 à 8 mille hommes de la légion allemande au service de l'Angleterre, qui brûlent du desir de retourner dans leurs foyers, et 6 mille Prussiens, que l'armistice avec le roi de Prusse, peut-être déjà conclu en ce moment, va rendre neutres. Ces dernières troupes, ainsi que le général Blucher qui les commande, ne seront pas peu embarrassés. Ce ramas de différentes nations sera reçu par les Français, les Bavarois, les Hollandais, les Wurzbourgeois et les Espagnols, de manière que ces troupes auront une belle occasion de faire parler d'elles.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 8 juillet.

S. A. S. le duc de Mecklembourg-Schwerin, qui réside en ce moment à Altona, a reçu le 5, par estafette, une lettre écrite de la propre main de l'Empereur Alexandre, et datée de Tilsit le 29 juin. Cette lettre renfermoit la copie d'un ordre de l'Empereur Napoléon, adressé au gouverneur-général du duché de Mecklembourg, et par lequel il lui est enjoint de cesser sur-le-champ ses fonctions, et de lever le séquestre apposé sur les propriétés du duc et sur celles des particuliers. Le même ordre porte que Mgr. le duc sera traité avec toute la distinction d'un souverain auquel l'Empereur des Français prend un intérêt tout particulier. Déjà les troupes françaises se retirent du duché de Mecklembourg. Le prince héréditaire de Mecklembourg est parti hier d'Altona pour se rendre à Tilsit.

S. A. le prince Royal de Danemarck est de retour à Kiel, après avoir passé en revue toutes les troupes qui se trouvent dans le Holstein. L'armistice conclu le 21 juin, entre la France et la Russie, a été annoncé officiellement dans la gazette de Copenhague, du 3 juillet.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 17 Juillet 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Œdipe à Colonne, Paul et Virginie.
M. Alexandre débutera dans l'opéra par le rôle de Thésée.

THÉATRE FRANÇAIS.

Relâche.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Locataire, Ma Tante Aurore, l'Epoux généreux.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Jeu de l'Amour et du Hasard, l'Héritier de Village, M. Musard.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Chaulieu, les Pages, le Prix.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Les Angola, Pataquès, le Panorama de Momus.

THÉATRE MOLIÈRE.

Les Négocians, la Contribution.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

La Cause Célèbre, Jenny.

AMBIGU-COMIQUE.

Les Francs Juges, les Suites d'un Duel.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Les Pêcheurs Catalans, Cauard et Canardin.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.

Auj., une représentation extraordinaire au bénéfice des infortunées victimes de l'explosion de Luxembourg, événement malheureux causé, le 26 juin dernier, par les effets du tonnerre, *la Biche au Bois, la Prise de Kœnigsberg, Adelgonde.*

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.

M. Lacanardière, le Bonheur imprévu, l'Amour au Village.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de physique, Feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Rue de Grenelle Saint-Honoré, hôtel des Fermes.

Aujourd'hui, pour la clôture, à cause des chaleurs, M. Thiémet donnera à huit heures et demie *le Valet Ventriloque, l'Arracheur de Dents, l'Embarras Comique, les Moines Gourmands, la Chasse au Moulin.*

Nota. Il fera une scène de ventriloque dans la salle.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée 2 francs.

OPTICOGRAPHIE, OU VUES D'OPTIQUE.

Cabinet d'Optique du sieur Malnes, rue du Lycée, n°. 5. On y voit tous les jours, depuis trois heures jusqu'à dix, quatre gouaches de M. Gadbois, représentant les Quatre Heures du Jour.

PANHARMONICON,

Hôtel Monmorency, rue du Mont-Blanc, chaussée d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir.

Digitized by Google

Environ 50 bâtimens faisant partie de l'expédition anglaise, ont passé le Sund, le 2 juillet, sous l'escorte de plusieurs vaisseaux de guerre. Une autre division anglaise a passé le Grand-Belt.

Les lettres de Demmin contiennent la nouvelle suivante : « Aujourd'hui, 3 juillet, à deux heures du matin, le roi de Suède a fait notifier au général Grandjean que l'armistice de Schlatkow cesseroit dans dix jours, à compter du jour et de l'heure de la réception de la présente notification. » Le général Grandjean a donné sur-le-champ un reçu.

Les Suédois ont considérablement renforcé leurs avant-postes dans les environs d'Anclam et de Demmin. Leur aile droite, depuis Damgarten jusqu'à Garmin, est commandée par le chef de brigade et colonel baron de Platen, et la gauche, par le chef de brigade baron de Staël de Holstein. De Garmin jusqu'à Greifswald, il y a une avant-garde d'autres troupes, sous les ordres du colonel de Bulow. L'aide-de-camp général baron de Tawast commande en chef tous les avant-postes. Le lieutenant-général baron de Wrede a son quartier-général à Franzburg ; le colonel comte Hampus-Moerner a le sien à Richtenberg ; le lieutenant-général de Blucher occupe Greifswald. Toutes les dispositions de l'armée suédoise n'ont jamais beaucoup occupé les esprits, dans le temps où de grandes puissances avoient leurs armées en campagne ; mais aujourd'hui elles deviennent plus curieuses, en montrant le roi de Suède disposé à entrer en campagne au moment où la paix du monde est assurée.

Brunswick, 2 juillet.

Nous trouvons tous les jours de nouveaux motifs de nous applaudir des sentimens humains et généreux de M. Martial Daru, intendant de S. M. l'Empereur des Français. Un trait qui prouve et la bonté de son caractère et son amour pour les sciences, ne doit pas être passé sous silence. M. Bredow, professeur d'histoire et de statistique à l'Université d'Helmstadt, avoit entrepris un voyage à Paris, dans l'intention de puiser dans la Bibliothèque impériale les matériaux nécessaires pour une nouvelle édition des *Petits Géographes Grecs ;* mais sa fortune ne lui permettant pas de prolonger son séjour en cette ville aussi long-temps que ses travaux le rendoient nécessaire, il alloit retourner à Helmstadt, lorsque M. Daru, instruit et du but de son voyage et du motif de son retour, lui fit aussitôt toucher les fonds nécessaires pour terminer un ouvrage dont on a reconnu d'avance le mérite et l'utilité.

Hanovre, 8 juillet.

S. M. la reine de Bavière est arrivée aux eaux de Pyrmont. On compte actuellement dans cette ville 120 étrangers de distinction.

Les deux régimens espagnols de Zamora et de Catalogne sont arrivés avant-hier à [illegible] y auront aujourd'hui [illegible] régiment d'infanterie de Guadalaxara et le régiment de cavalerie de Villa-Viciosa. Vers le 15 de ce mois, arriveront à Hanovre environ 17,000 hommes du 2e corps d'armée espagnole qui a traversé la France. Tout le corps sera rendu dans le pays d'Hanovre au mois d'août.

Les troupes bavaroises ont quitté Lunebourg le 3 de ce mois, pour se rendre par Lawenbourg et Boitzenbourg, sur les frontières de la Poméranie suédoise, et s'y réunir à l'armée française.

Francfort, 12 juillet.

S. A. le prince héréditaire de Bade vient d'arriver de la Grande-Armée à Carlsruhe.

La plupart des journaux allemands sont remplis de détails sur la fameuse bataille de Friedland, qui a duré plus de 24 heures ; mais tous ces détails n'embrassent pas l'ensemble de ce combat célèbre à jamais par le courage qu'a déployé l'armée française, et pour avoir amené une paix prompte, et qui sera durable. On se rappelle que dans un des derniers bulletins de la Grande-Armée, il étoit dit qu'il falloit 24 heures pour faire marcher tous les corps sur un plan arrêté ; cette phrase explique les service importans rendus par la division des grenadiers d'Oudinot dans la journée du 14. Cette division a surpassé, s'il est possible, la réputation qu'elle s'étoit acquise, en soutenant seule d'infanterie le feu de l'ennemi, pendant les six premières heures, sans céder un pouce de terrain ; ce qui ne l'a pas empêchée d'être la première en ligne le reste du jour, en conservant toujours des positions extrêmement difficiles, jusqu'à l'arrivée des autres corps d'armée. Pendant que la division des grenadiers d'Oudinot arrêtoit l'ennemi, les dispositions se faisoient avec tant d'ordre dans l'armée française, que la victoire a été décidée et complète sans que toutes les forces disponibles aient été employées. Pour bien apprécier le courage déployé par la division des grenadiers d'Oudinot, il ne faut pas oublier que le premier choc des Russes a été terrible, et peut être regardé, vu les moyens qu'ils avoient réunis, comme les derniers efforts d'un ennemi résolu à tout tenter pour échapper à de nouvelles défaites.

Suivant une notice publiée par une feuille allemande, l'armée espagnole (d'après la nouvelle organisation du prince de la Paix) consiste, en temps de paix, en 78,595 hommes, et en temps de guerre, en 117,600 hommes, sans compter la maison du roi, qui est de 7,500 hommes. Les régimens de milice, qui sont aussi employés en temps de guerre, forment environ 32,000 hommes. Depuis la nouvelle organisation, la solde des troupes est augmentée.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 16 *juillet.*

Tilsit, le 5 juillet 1807.

Depuis le 1er de ce mois, les choses se sont passées entre les trois souverains de la même manière que les jours précédens. Ils ont vu manœuvrer, le 1er juillet, la cavalerie de la garde impériale ; le 2, l'artillerie, et le 3, les dragons du même corps. Le 4, ils sont allés visiter le camp du 3e corps que commande M. le maréchal Davoust. Le même jour, le roi de Prusse a présenté le prince Henri, son frère, à l'Empereur Napoléon. S. M. la reine de Prusse est arrivée à Baublen, à deux lieues de Tilsit. (*Moniteur.*)

— Le décret impérial, portant convocation du corps législatif pour le 16 août prochain, vient d'être publié dans le Bulletin des Lois avec la formule suivante : « Vu en l'absence » de S. M. le roi de Naples et de Sicile, *grand-électeur de* » *France*, par ordre de S. M. l'EMPEREUR et ROI, *l'archi-* » *chancelier de l'Empire.* » *Signé* CAMBACÉRÈS.

— On assure que le grand-duc Constantin sera un des illustres voyageurs que la paix de l'Europe doit amener incessamment à Paris. On ajoute que S. M. l'Empereur de Russie viendra lui-même visiter cette capitale dans le cours de l'hiver prochain.

— M. Duroc, grand-maréchal du palais, est arrivé à Paris.

— M. Amédée Jaubert a apporté à Paris quantité de riches présens qu'il a reçus à la cour de Perse pour l'Impératrice et les princesses : ces présens consistent en étoffes tissues d'or

VARIETES.

Théâtre de Pigault-Lebrun. (1)

(Second et dernier Extrait.)

Il fut un temps où l'on n'auroit osé siffler une *sottise patriotique ;* c'est M. de La Harpe qui en fait l'observation dans sa Correspondance. On ne sauroit du moins refuser à M. Pigault-Lebrun ; le mérite d'avoir reconnu, avec beaucoup de discernement, que c'étoit là le moment pour lui de faire beaucoup de pièces, et de les faire jouer. « La révolution, » dit encore le même critique, n'a fourni jusqu'ici que de misérables » ressources à la médiocrité, qui s'empresse d'autant plus de s'emparer » de tout, qu'elle ne sait tirer parti de rien. Des barbouilleurs courent » après des sujets qui prêtent à la liberté de penser, et qu'elle seule » permet de traiter ; mais ils ne songent pas que la liberté de penser et » d'écrire n'en donne pas la faculté..... Le théâtre sur-tout, dit-il » ailleurs, est retombé dans la plus pitoyable barbarie. Nous sommes » venus, en ce genre, au dernier degré de la turpitude. La liberté de » tout mettre, de tout dire sur la scène, dispense nos auteurs drama- » tiques de toute espèce de talent, de la plus légère connoissance de l'art. » Ce sont des misères dont il n'est plus question ; et pourvu que l'on » mette sur la scène des moines, des religieuses, des curés, des évêques, » des cardinaux ; pourvu que l'on hurle en mauvais vers, ou en prose » platement ampoulée, les mots de liberté..... cet attrait populaire » tient lieu de tout, et fait tout passer..... C'est le pont aux ânes. » Il est fâcheux d'être obligé de dire à quelqu'un qu'il a passé sur ce pont. En général, ces réflexions de M. de La Harpe, fort justes en elles-mêmes, sont un peu durement énoncées. Je n'aurois pas voulu les exprimer ainsi ; mais puisqu'un autre en a pris la peine, M. Pigault-Lebrun sentira bien qu'il m'est impossible de ne pas lui en faire l'application.

Le Marchand Provençal est la première pièce (M. de La Harpe, qui aimoit le mot propre, auroit dit la première *sottise patriotique.*) que la révolution ait inspirée à M. Pigault-Lebrun ; « Cette pièce, dit l'auteur » dans une note, prouve les changemens rapides qui se sont opérés dans » les esprits, en affaires politiques. » Il me semble que cette pièce ne prouve rien, sinon qu'il ne s'étoit *opéré* aucun *changement* heureux dans l'esprit et le talent de M. Pigault-Lebrun. En effet, elle ne vaut pas mieux que les précédentes : on y voit un M. et une madame de Forfanville, absolument calqués sur le baron et la baronne de Sotenville de *Georges Dandin*, personnages que Molière avoit très-bien voués au ridicule, quoique le *changement en affaires politiques* ne fût point encore *opéré*. On y voit encore une demoiselle de condition sans fortune, épouser un riche marchand ; ce sont encore de ces choses qu'on a vues dans tous les temps ; témoin encore ce pauvre Georges Dandin, qui ne s'en applaudissoit même pas trop. Il est vrai que le but moral des deux pièces est fort différent : Molière peint de la manière la plus vive et la plus comique, l'inconvénient des alliances disproportionnées ; M. Pigault-Lebrun veut prouver, au contraire, que rien n'est plus convenable ; et pour le coup, cette différence dans le but moral pourroit bien appartenir à la différence des temps.

Malgré l'à-propos de cette doctrine, *le Marchand Provençal* ne parvint pas encore aux honneurs de la représentation, non plus que *Charles et Caroline*, pièce dirigée contre l'ancienne jurisprudence française, les juges et les parlemens : j'ai vu cela dans la préface ; car, je l'avoue, je n'ai pas lu la pièce. C'est un drame en cinq actes ; et quelque courage que l'on ait, il ne va pas jusqu'à lire un drame en cinq actes de M. Pigault-Lebrun, sur-tout lorsqu'on en a déjà lu un

(1) Six vol. in-12. Prix : 12 fr., et 15 fr. par la poste.
A Paris, chez Barba, libraire, derrière le Théâtre Français, n°. 51.

Digitized by Google

et d'argent, en cachemires, perles fines, costumes persans et différentes sortes d'armes particulières aux peuples d'Asie.

— Un ambassadeur de Maroc est arrivé le 7 de ce mois dans la rade de Marseille, à bord d'un bâtiment américain. Il se rendra à Paris aussitôt qu'il aura fait la quarantaine d'usage. Il amène avec lui quatorze chevaux du plus grand prix, qu'il est chargé, de la part de son maître, d'offrir en présent à S. M. l'Empereur des Français.

— Une ordonnance de S. Em. le cardinal-archevêque de Paris, approuvée par l'EMPEREUR, porte que la cure de l'église métropolitaine est unie au chapitre de la même église. Le chapitre, en corps, sera chargé de la célébration des offices divins; l'instruction du peuple et l'administration des sacremens seront confiées à un archiprêtre pris parmi les chanoines, et révocable à la volonté de M. l'archevêque.

— Dimanche prochain, fête de saint Vincent de Paule, M. l'abbé Boulogne, aumônier de S. M. I., et vicaire-général de Versailles, prononcera le panégyrique de cet apôtre de la charité chrétienne, dans l'église de Saint-Eustache, après les vêpres et le salut. M. Miroir, organiste de cette église, touchera l'orgue à tous les offices.

Le panégyrique du même saint sera prononcé à Saint-Sulpice, par M. l'abbé Duthozet.

— M. Lambert, connu par quelques compositions agréables, et M. Théodore Pothier, viennent d'être attachés à la musique de S. M. l'EMPEREUR.

— Le tonnerre est tombé, le 11 juillet, sur l'église de *Saint*-Martin, à Vitré. Il paroît que la foudre s'est divisée en deux parties; l'une a frappé le clocher, qu'elle a beaucoup endommagé dans l'intérieur; l'autre est tombée sur le milieu de l'église, a percé le toit, pénétré au pied de l'autel de la Vierge, a cassé le piédestal de la statue, et est sortie par une fenêtre, après avoir parcouru l'église. Dans sa course, elle a atteint et blessé plusieurs personnes; de ce nombre sont deux hommes, dont l'un a eu les cheveux et la barbe brûlés, la poitrine et le cou brûlés et noircis; l'autre a un bras, les jambes et les cuisses brûlés, sans que ses habits aient été endommagés. Deux femmes ont été sur-le-champ portées à l'hôpital; quelques autres sont plus ou moins blessées. Le tonnerre est aussi tombé sur plusieurs autres églises des paroisses circonvoisines, telles que la Gravelle, Rané, Vergéal, etc.

— Jean-Pierre Cros, conscrit de l'an 10, a été condamné le 24 juin, dans le département du Tarn, à six mois de prison, et son père, *Louis Cros*, à un an de prison et à 500 fr. d'amende. Le même jour, Paul Gor se, conscrit réfractaire de 1806, a été condamné à six mois de prison. Ces conscrits avoient été trouvés porteurs de passeports qui ne leur appartenoient pas.

Le tribunal civil de Nevers, département de la Nièvre, a condamné, le 6 juillet, les nommés Lepage et Callot, conjointement et solidairement, chacun à 5000 fr. d'amende et à deux années d'emprisonnement, outre les frais du procès et de l'affiche du jugement, pour escroqueries commises en matière de conscription.

Plusieurs individus avoient tenté, dans le département du Mont-Tonnerre, de soustraire par des manœuvres illicites et moyennant escroquerie, des conscrits au service militaire. La cour de justice criminelle de ce département a condamné, le 16 juin :

1°. *Le nommé* Sturm, employé à la préfecture, à 5000 fr. d'*amende et* à deux ans d'*emprisonnement*; 2°. Bracard, *secrétaire du capitaine* de recrutement, à 1000 fr. d'amende et à un an d'*emprisonnement*; 3°. Kohler, médecin à Spire, à 5000 fr. d'amende et à six mois d'emprisonnement; 4°. Pecker, major de la garde nationale à Spire, fugitif, à 5000 francs d'amende et à deux ans d'emprisonnement; 5°. Marie Bergez, femme de Sturm, à 500 fr. d'amende et à deux mois d'emprisonnement; 6°. Charles Lang, aubergiste à Alzey, à 2000 fr. d'amende et à six mois d'emprisonnement; 7°. Lirpente, négociant à Alzey, à 500 fr. d'amende et à deux mois d'emprisonnement; 8°. Frohauf, négociant à Fonheim, à 500 francs d'amende et à un mois d'emprisonnement; 9°. Lenkard, percepteur de contributions des communes de Flonheim et Freniersheim, demeurant à Alzey, à 300 fr. d'amende et à deux mois d'emprisonnement; 10°. Fresenius, greffier du maire de Niederwiesen, à 100 fr. d'amende et à huit jours d'emprisonnement. (*Moniteur.*)

— Le colonel d'artillerie tué à la bataille de Friedland, et nommé, dans le 79° Bulletin, Desfourneaux, s'appeloit Alexandre Desforno, et étoit colonel du 2° régiment d'artillerie à cheval. Cet estimable officier a été généralement regretté par tous les militaires qui le connoissoient et qui avoient pu apprécier ses talens, sa bravoure et ses excellentes qualités. Il commandoit à Friedland, sous les ordres du général d'artillerie Senarmont, quinze bouches à feu de la grande batterie, portée à plus de 400 pas en avant de la ligne d'infanterie, qui, pendant 35 minutes, tira à mitraille à moins de 100 toises sur la ligne d'infanterie ennemie, soutenue par son artillerie, et qui en fit un horrible carnage. C'est à la fin de l'action qu'un boulet lui a emporté la tête. Entré en 1792 dans le corps de l'artillerie en qualité d'élève sous-lieutenant, il a constamment servi aux armées depuis cette époque, et a successivement mérité les grades qui lui furent conférés. Il fit les campagnes de 1792, 1793, ans 2 et 3, à l'armée du Nord; celles de l'an 4 et 5, à l'armée du Rhin; celles de l'an 6 et 7, à l'armée de Naples; celles de l'an 8 et 9, à l'armée du Rhin. Pendant la paix, il remplit les fonctions d'inspecteur de la manufacture impériale d'armes établie à Liége. Il fut ensuite envoyé à l'armée d'Hanovre, et il y resta jusqu'à la reprise des hostilités en Allemagne: il fit alors partie du 1er corps de la Grande-Armée, et se trouva à toutes les affaires et combats de ce corps d'armée, depuis vendémiaire an 14, jusqu'à la bataille de Friedland où il a terminé glorieusement sa carrière militaire à l'âge de 37 ans.

— Il se a mis nécessairement en vente chez Hacquart, imprimeur du Corps Législatif et du Tribunat, un ouvrage intitulé *Abrégé chronologique de l'Histoire des Ordres de Chevalerie, depuis l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, en 1103, jusqu'à l'Ordre Royal de Hollande inclusivement*, avec des gravures représentant la marque caractéristique de chacun de ces Ordres, par Etienne Dambreville. Un volume in-8°.

VARIETES.

Dans un article sur M. de Suffren, article fait par M. Nagel, qui étoit secrétaire de cet homme célèbre, et qui a été blessé près de lui dans un combat naval, il se trouve une phrase qui pouvoit difficilement passer sans discussion. M. Trublet, ancien capitaine de la marine royale, s'est chargé de rétablir les faits et de venger la mémoire des officiers attachés à l'escadre commandée par M. de Suffren. Nous laisserons parler M. Trublet, qui justifie parfaitement ses camarades, et même M. Nagel, en avouant que M. de Suffren soupçonna lui-même quelque temps que les capitaines sous ses ordres avoient voulu l'abandonner.

« M. de Suffren, dit M. Nagel, pouvoit rester tranquille » dans la baie de Trinquemale, sans craindre les Anglais; » mais, loin d'un pareil repos, il sortit de la baie pour aller

---

(*la Joueuse*) qui, quoique moins long, tient fortement en garde contre les autres.

Les petites déclamations contre les distinctions sociales, contre les anciennes institutions judiciaires, n'ayant pu encore réussir à M. Pigault-Lebrun, dans un temps où elles réussissoient à tout le monde, il prit enfin les grands moyens pour avoir du génie: il plaça un régiment de dragons dans un couvent de bénédictines. Deux vieilles religieuses commencent à déclamer en style mystique contre un pareil ordre de choses: elles comparent les dragons aux Philistins, aux Amalécites; mais bientôt séduites par un jeune capitaine, les dragons sont des *élus*, des *Machabées*; elles se disputent le capitaine qui leur est enlevé par une jeune religieuse. Cependant ce capitaine, caché par les deux vieilles dans une cellule, ne veut pas être trouvé là par son colonel, qui fait faire une visite dans le couvent. Pour se sauver, il imagine de grimper sur le cheval de saint Martin, de prendre les habits du Saint, et de se mettre à sa place: un maréchal-des-logis qui étoit avec lui, monte en croupe, où il prend la place, les habits et l'attitude du Diable, que le sculpteur avoit habilement placé là. Tout alloit bien, lorsque la vieille Gertrude vient se prosterner et adorer saint Martin, et sans doute le Diable. Les deux dragons ne peuvent garder leur sérieux; ils éclatent de rire, et tout est découvert. Certainement ces belles conceptions dramatiques ne pouvoient manquer d'être applaudies avec transport *le 18 pluviose an II de la république*: aussi huit jours après, le 26 pluviose, M. Pigault-Lebrun donna une belle suite à cette belle comédie, et nous fit voir la jeune religieuse mariée avec le capitaine, la vieille Gertrude élevée au grade de vivandière, n'adorant plus saint Martin, et ne reconnoissant pour *patronne que la sainte république*, jurant cependant encore quelquefois par saint Benoît, comparant tel dragon au prophète Jonas, se comparant elle-même à la chaste Susanne; ce qui fait beaucoup rire les dragons, et ce qui, en l'an II, dut ébranler les voûtes du théâtre de la Cité, par les brouhahas et les applaudissemens que de pareils traits de génie durent exciter.

Je ne parlerai point du *Divorce*, pièce jouée la *quatrième sans-culottide de la seconde année républicaine*, et dans laquelle la jeune Emilie, en bonne républicaine, ne manque pas d'appeler son père *citoyen*; mais je dois dire deux mots du *Blanc et du Noir*. M. Pigault-Lebrun, ami des principes, s'y montre furieusement ami des noirs; c'est encore un long drame, et je n'ai eu garde de le lire; mais en lisant le titre, j'ai vu que ce drame avoit été *représenté* et étoit *tombé* le 14 brumaire an IV. Cet aveu m'auroit paru franc et modeste, si je n'avois vu dans la préface que M. Pigault-Lebrun n'annonçoit cette chute que pour se moquer du public, et la lui reprocher. *O mes contemporains*, s'écrie-t-il avec aménité, *que nous sommes bêtes en masse!* Vous m'avez applaudi, ajoute-t-il, *quand je l'avois bien moins mérité*. Et cela peut être vrai. Enfin, mêlant la plaisanterie aux reproches et aux injures, il assure qu'il a fait imprimer cette préface très-*lisiblement*, afin que le public, sans doute celui qui l'a sifflé, puisse *la lire couramment*. Parcourant ensuite rapidement quelques scènes de la pièce, j'y ai vu les déclamations les plus furieuses et les plus sanguinaires contre les blancs, les tirades les plus philantropiques en faveur des noirs, les apostrophes les plus oratoires et les plus sublimes; celle-ci, par exemple: *O blancs, blancs, puisse la foudre!* etc. J'y ai vu prédire les beaux jours de Christophe et de Dessalines, applaudir à leurs excès, en nommer les auteurs des *grands hommes*, des *héros invincibles comme la Victoire*: le nègre Télémaque, héros de la pièce, enfoncer son poignard dans le cœur des blancs, exciter ses camarades à la rage et au meurtre dans les discours les plus longs et les plus français que l'auteur a su les faire; les autres nègres répondre dans leur enthousiasme et leur patois: Vite, vife Télémaque! Liberté, liberté! Et je me suis dit: Si l'on a eu le malheur, dans des temps

Digitized by Google

» au-devant de l'escadre ennemie, et lui livrer le quatrième » combat; c'est *après ce combat, où la plupart des capi-* » *taines, en délaissant M. de Suffren, ne firent qu'augmenter* » *sa gloire*, que l'amiral anglais quitta la mer, etc. »

« Ce rapport manque d'exactitude sur tous les points. Il n'est pas vrai de dire que M. de Suffren ait été au-devant de l'escadre anglaise, mais bien que celle-ci, de retour de la côte de Coromandel, au moment d'entrer dans le port de Trinquemale, dont elle avoit fait la conquête sur les Hollandais, aperçut notre escadre mouillée, non pas dans *la baie*, mais dans *l'arrière-baie*; ce qui diffère essentiellement, puisque l'une offre un port vaste et commode, et que l'autre ne forme qu'une *rade foraine*.

» Le combat s'engagea; mais ce fut involontairement de la part de M. de Suffren, et par une méprise sur les signaux. L'escadre française étoit dans le plus grand désordre au moment où *M. de Suffren prescrivit un virement de bord, vent devant tous ensemble.* Ce mouvement fut exécuté par toute l'armée, à l'exception des deux vaisseaux *le Héros* et *l'Illustre*, qui restèrent sur le même bord, soit qu'un *dégréement* dans leurs apparaux, ou que l'escadre ennemie, par ses manœuvres, les eût contraints à garder cette même position. Le gros de l'armée s'éloigna donc ainsi par les ordres du général, et *le Héros* comme *l'Illustre* restèrent seuls en butte au feu de l'ennemi; ils furent *dégréés*, *démâtés et mis hors de combat.* M. de Suffren, qui montoit *le Héros*, vouloit s'ensevelir sous ses ruines, au moment même où des cris de joie de l'ennemi lui firent apercevoir son pavillon et sa marque distinctive abattus. Sa valeur dès-lors fut exaltée au dernier degré; et n'écoutant plus que son courage, il fit signal à son escadre de venir à son secours, et ordonna que son vaisseau fût entouré de pavillons blancs.

» L'escadre aperçut le danger où se trouvoient *l'Illustre* et *le Héros*. Au premier signal, les amures furent changées, les vaisseaux furent couverts de voiles; mais par une fatalité inconcevable, la brise s'affoiblissoit, comme il est assez d'usage entre les tropiques, sur-tout à la proximité des terres, au moment où le soleil approche du couchant, et ils mirent un plus long espace de temps pour rentrer au point d'où ils étoient partis, qu'ils n'en avoient employé pour s'en éloigner. Après des efforts incalculables, ils rallierent enfin; mais le soleil étoit alors couché, et la nuit fit cesser le combat.

» Il suit de ce que nous venons d'écrire, que l'abandon prétendu dont M. Nagel inculpe si gratuitement les capitaines, a sa source dans leur exactitude à obéir aux signaux de M. de Suffren; et il demeure démontré, sans réplique, que l'armée ne contenoit aucun traître au milieu d'elle. Nous ne dissimulerons pas toutefois que M. de Suffren ne fut pas à l'abri d'une prévention injuste contre ses capitaines. Un moment il pensa qu'ils avoient voulu l'abandonner pour tromper sa valeur, ou du moins qu'ils avoient mis trop de lenteur à venir à son secours; mais les grands hommes sont, comme les autres, sujets à des foiblesses; la réflexion les ramène bientôt: aussi M. de Suffren, après avoir combiné les manœuvres respectives, l'état des vents, la position de son escadre, celle de l'ennemi, jugea lui-même qu'au milieu du combat, tous ces aperçus avoient pu lui échapper. Dès-lors l'impression défavorable qu'il avoit trop légèrement conçue, se dissipa; et jamais, pendant tout le reste de sa vie, elle ne s'est reproduite.

» Il est encore une autre raison que nous devons opposer à M. Nagel. A qui pourra-t-on persuader que M. de Suffren, muni des pouvoirs les plus amples, eût commis l'imprudence de reprendre la campagne, de s'exposer à de nouveaux combats, avant d'avoir fait justice des capitaines qui l'avoient lâchement abandonné? Auroit-il osé compromettre à la fois le succès de nos armes et sa propre gloire? Auroit-il osé provoquer, avec des forces beaucoup inférieures, l'escadre anglaise, la forcer à lever le blocus par mer, de la place où étoit renfermée l'armée de M. de Bussy, l'attaquer, lui livrer ce combat à jamais mémorable, du 20 juin, avec ces mêmes capitaines qui l'avoient déjà indignement trahi? C'en est trop, sans doute, pour repousser une imputation calomnieuse, pour venger l'intérêt de la vérité, la gloire de la marine, qui ne peut nous être étrangère, et la mémoire des braves capitaines qui ont péri dans cette campagne que nous avons toujours envisagée aussi glorieuse pour le chef que pour les officiers qui l'ont secondé. »

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bordeaux, du 12 juillet.

69 — 90 — 78 — 12 — 19.

COURS DE LA BOURSE DU 16 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-4
— Courant.	55	3-4	56	1-4
Hambourg. .	185	1-2	184	3-4
Londres. . . .	00	000	00	00
Madrid eff. . .	15	45	15	55
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	45	15	35
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel.	00	00	00	00
Lisbonne. . .	000	0-0	465	0-0
Gênes eff. . .	464 c		463c	
Livourne. . .	504 c		503c	
Naples. . . .	000	0-0	000	00
Milan.	7l p.	6f	81	00.
Basle.	1	0-0p	p. 1	3-4
Francfort. . .	0	0-0p	00	00
Vienne. . . .	0000	0-0	118	0
Lyon.	1-4	0-0	r	3-8 p.
Marseille. . .	3-8 p	0-0	1	3-8 p.
Bordeaux. . .	1-4 p	0-0	1	3-8 p.
Montpellier.	1-2	0-0 j.	00	0-0
Genève. . . .	0-0	0-0	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme. 345f 200

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 345 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme. 000f 000

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 218 87

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 35

Quadruple 81 10

Ducat. 11 15

Souverain. 34 5

Effets publics.

C p. 00 c. J. du 22 mars 1807, 79f 25c 10c 20c 25c 10c 25 10c 20c.

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 00f 00c 00f 00f 00c.

Banque de Fr. 1305f 136-f 50c 1370f 00c 0000f 00c j. du 1[er] juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f 000
— S. Domingue.	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans.	0 00	à	0 000
— brut	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille	0 00	à	0 000
Huile d'olive. . .	0 0	à	0 000
Potasse d'Amér.	000f	à	000f 000
Eau-de-vie, 3/6	00f 000.	à	00f 000

ANNONCE.

Douzième et dernière Livraison du *Cornelius Nepos français*, ou Histoire des Généraux qui se sont illustrés dans la guerre. Par A. Châteauneuf. Prix des douze Numéros qui composent toute la Collection: 15 fr., et 18 fr. par la poste.

A Paris, chez l'Editeur, rue des Bons-Enfans, n°. 34; chez tous les directeurs des postes et les principaux libraires des départemens et de l'étranger.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. On peut acheter à part chaque volume 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. par la poste. Après un mois, aucun volume ne sera vendu séparément, pour ne pas dépareiller la collection; et le prix de tout l'ouvrage sera porté à 18 fr. pour les douze Numéros.

DUPRE, *rédacteur.*

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n°. 17.

affreux, de partager ce cruel délire, et de vouloir le propager par ces écrits et par les communications rapides de la scène et du théâtre, comment, au lieu de detruire les monumens d'un pareil délire, au lieu d'étouffer le foible souvenir d'une pièce qui étoit si heureusement tombée à la première représentation, pense-t-on à la reproduire, en la faisant réimprimer en 1806!

Les autres comédies de M. Pigault-Lebrun ne sont pas des pièces révolutionnaires, et c'est un grand défaut qu'elles ont de moins; elles sont tout simplement mauvaises, et c'est un petit malheur dont il peut aisément se consoler: on est fort heureux lorsqu'on n'a que des critiques littéraires à essuyer. Quelques-unes même de ces pièces, en très-petit nombre, offrent quelques scènes, en très-petit nombre aussi, où il y a de l'esprit et de la gaieté: telle est les *Contre-Temps*, imbroglio assez comique, où un valet impudent et fripon montre beaucoup d'adresse et de ressource dans l'esprit pour se tirer du mauvais pas où le jettent, et les affaires embarrassées de son maître, et ses propres fourberies. C'est là le triomphe de M. Pigault-Lebrun. Tel est encore *le Petit Matelot*, petit opéra qui est resté au théâtre. Mais en voilà bien assez, peut-être même trop sur les œuvres dramatiques de M. Pigault-Lebrun. Je ne m'arrêterai point à relever les nombreuses incorrections de langage dont elles fourmillent; ce seroit un soin bien superflu: M. Pigault-Lebrun ne sera jamais un auteur classique.

A.

Seconde livraison de Fleurs d'après nature.

Prix, en noir, 4 fr.; *idem* en couleur, 16 fr.

A Paris, chez L. M. Petit, graveur, rue du Battoir Saint-André, n°. 3, chez Martin, marchand d'estampes, rue des Fossés-Montmartre, n°. 21;

Et rue des Mathurins Saint-Jacques, n°. 18.

Fables lyriques, par M. J. Philibert, professeur de déclamation à l'Athénée de la Langue Française; imitées de La Fontaine et des meilleurs fabulistes; parodiées sur les plus jolis airs d'Italie, de France et d'Allemagne; avec plusieurs airs, et la plupart avec des accompagnemens. Par M. J. J. de Momigny, auteur du Nouveau Cours complet d'Harmonie et de Composition. (1)

Premier Numéro.

La Cigale et la Fourmi, air connu.

L'Hortensia et la Rose, air nouveau, par M. de Momigny.

On s'abonne aux Fables lyriques, chez les Editeurs, M. Philibert, rue du Lycée, n°. 17; de Momigny, boulevard Montmartre, n°. 20.

Et chez H. J. Godefroy, direct. de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 44 et à l'Académie Impériale de Musique.

Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour l'année, qui a commencé le 1[er] juillet 1807. Il paroît deux numeros par mois. Chaque numéro se vend 2 fr. à Paris.

Troisième édition italienne de *la Chaumière Indienne*, revue et corrigée par son traducteur, A. Bruner, de Rome. Le texte est en regard, format in-18, très-beau papier. Prix 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez A. Bruner, traducteur, rue du Colombier, faubourg Saint-Germain, n°. 20.

A la Typographie de la Sirène, péristyle du Théâtre Favart, côté de la rue de Marivaux.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du Journal de l'Empire, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n°. 17.

(1) Trois vol. in-8°. Prix: 24 fr., et 27 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Momigny et le Normant.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, aujourd'hui JOURNAL DE L'EMPIRE, est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, rue des Prêtres St Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES

ITALIE.

Naples, 29 juin.

Quelques bandes de brigands qui s'étoient formées dans la Pouille, la Basilicate, le comté de Molisse, et dans les provinces d'Avellino, pour seconder l'expédition du prince de Hesse-Philipstadt, sont presqu'entièrement détruites. Encore quelques jours, et il n'existera pas la moindre trace de cette révolte. Les nombreuses colonnes de troupes qui ont été mises en mouvement, ont partout obtenu des succès décisifs. Les tribunaux sont occupés à juger le petit nombre de brigands qui ont échappé au glaive, et qui ont été faits prisonniers. Dans la Pouille, une horde de ces scélérats à cheval a osé se montrer dans la plaine. L'aide-de-camp du général Detrés, ayant marché à leur rencontre à la tête de vingt dragons seulement, les a atteints au pont de Candelaro, en a tué environ 60, et pris plusieurs autres, qui ont été aussitôt transportés à Barletta, pour être jugés. La bande de Vnozzo a été attaquée par le colonel Goritz, qui leur a tué 25 hommes, pris 50 chevaux, et 30 mulets chargés d'effets et d'argent volés au courrier; les autres ont jeté leurs armes pour fuir plus vite. Dans les bois de Volturno et de Seranetta, le colonel Franceschi a détruit la bande commandée par le Père D. Giovanni-Sangiovanni, à laquelle il a tué 30 hommes, blessé 40, et enlevé tous les bagages.

DANEMARCK.

Altona, 6 juillet.

Suivant le rapport verbal d'un courrier, les trois monarques de France, de Russie et de Prusse s'étant réunis le 26 juin à Tilsit, ont arrêté et signé les préliminaires de la paix. Ce rapport est confirmé par une lettre écrite du quartier-général de M. le maréchal Brune; elle annonce positivement la signature des préliminaires de paix entre la France et la Russie: et c'est dans ces circonstances que le roi de Suède a dénoncé la cessation de l'armistice et la reprise prochaine des hostilités!

S. A. S. le duc de Mecklenbourg-Schwerin étant réintégré dans ses Etats par ordre de S. M. l'Empereur des Français, quitte demain notre ville. S. A. se rend d'abord à Kiel pour prendre congé du prince Royal de Danemarck.

La gazette d'Altona donne l'extrait d'une lettre écrite de Monte-Video, le 14 mars, par le capitaine Gardner. Suivant cette lettre, les Anglais s'étoient embarqués, le 13, à Monte-Video, pour attaquer Buenos-Ayres.

SILESIE.

Breslau, 3 juillet.

D'après l'enlèvement de vive force du camp retranché sous les murs de Glatz, il ne restoit plus à S. A. I. que le rocher de Silberberg à réduire pour avoir conquis toute la Silésie. Elle a proposé toutes les voies de conciliation pour épargner des malheurs inutiles; mais le commandant prussien s'obstinant à défendre une position qui n'est plus d'aucun avantage, a fait incendier la ville. On doit espérer que cet événement qui a eu lieu au grand regret de S. A. I. sera dans ce pays le dernier effet des calamités de la guerre.

Un armistice ayant été conclu entre l'Empereur des Français et le Roi de Prusse, S. A. I. a donné les ordres nécessaires pour arrêter les hostilités, en contremandant l'attaque du château de Silberberg. (*Article officiel.*)

SAXE.

Dresde, 6 juillet.

On fait à Dresde de grands préparatifs pour la réception d'une personne du plus haut rang. Il y aura une illumination générale dans toute la ville.

Depuis la conclusion de l'armistice, l'échange des courriers est plus fréquent que jamais.

Il est arrivé le 2 à Pilnitz un colonel français, avec des dépêches pour notre roi. Le 4, il arriva encore un autre officier qui, après avoir remis ses dépêches à S. M., repartit aussitôt pour la Grande-Armée.

La perte totale des troupes saxonnes dans la bataille de Friedland a été de 7 officiers et 138 sous-officiers et soldats.

Après la prise de Neiss, S. A. I. le prince Jérôme a fait présent au régiment saxon de Niesemeusel d'un des quatre drapeaux de la garnison prussienne, en témoignage de sa satisfaction.

ALLEMAGNE.

Francfort, 13 juillet.

Il a été chanté hier ici, dans toutes les églises, un *Te Deum* en actions de graces pour la victoire de Friedland et l'armistice qui l'a suivie. S. Ex. M. le comte de Beust, commissaire-général de S. A. E. le prince-primat, ainsi que les autres employés de l'Etat qui se trouvent ici, ont assisté à la solennité qui a eu lieu à l'église cathédrale. Le ministre de France et un grand nombre d'officiers français s'y sont aussi trouvés.

Il est arrivé ici avant-hier une compagnie de dépôt du 24e régiment d'infanterie de ligne français; elle a continué hier sa route pour Bayreuth, lieu de sa destination.

Il est encore arrivé hier au soir de Mayence 3 à 400 hommes destinés à compléter différens régimens.

Un régiment d'infanterie de Hesse-Darmstadt, de 1500 h.,

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 18 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Cid, les Héritiers.

M. Joanny continuera ses débuts par le rôle du Cid.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La prem. de *l'Ecole de la Jeunesse, les Chasseurs et la Laitière.*

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *I Due Gemelli* (les Deux Jumeaux), opéra en deux actes, musique de Guglielmi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Arlequin double, la Famille des Lurons, le Mnémoniste.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Les Petites Marionnettes, les Innocens, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE MOLIÈRE.

La prem. de *la Guerre ou la Paix, le Créancier.*

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Sauvages de la Floride, la Cause Célèbre.

AMBIGU-COMIQUE.

Le Faux Alexis, les Suites d'un Duel.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

Les Pêcheurs Catalans, Jeannette.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.

Amélie, l'Amour Hermite, l'Ours, la Jeune Veuve.

SPECTACLE HIDROAÉROPYRIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN.

Palais du Tribunat, près le Café de Foi.

Tous les soirs, à huit heures, représentation extrêmement agréable et variée, sur le feu, l'air et l'eau. Illumination, Feu d'artifice, Fantasmagorie, etc.

THÉATRE FRANÇAIS.

Coriolan, pour les débuts de M. Joanny.

Le rôle de Coriolan a été beaucoup plus favorable au débutant que celui de Cinna; il est aussi beaucoup plus facile: il y a peu de nuances à observer dans Coriolan. Ce guerrier se livre avec franchise et simplicité à des passions qu'il croit nobles et légitimes, il donne un libre cours à sa haine, à sa colère, à sa vengeance contre un peuple ingrat et tyran. Cinna est déchiré par des sentimens qui se combattent: il paroît petit entre Emilie qui le gouverne, et Auguste qui l'écrase. Jouet d'une maîtresse impérieuse et sanguinaire, esclave d'un maître qui l'étonne par sa puissance, et l'enchaîne par ses bienfaits, Cinna ne peut ressortir et briller au théâtre qu'à force d'art et de talent.

M. Joanny a donc paru un autre homme dans *Coriolan*: il s'y est développé avec une énergie dont on ne le croyoit pas susceptible; mais on ne l'a pas trouvé également bon dans les diverses situations du personnage. Il a rendu assez bien les emportemens de fierté, le dédain; mais l'ironie amère n'a souvent pas été sentie. Les scènes de Coriolan avec sa mère, avec l'envoyé de Rome; en un mot, tout ce qui demande de la gravité et un sentiment profond, n'a pas été heureusement saisi par l'acteur.

C'est avec bien peu de connoissance de cause qu'on avoit voulu en faire un cadet de Talma: le cadet ressembleroit bien peu à l'aîné; car la nature a mis entre les deux prétendus frères, des différences essen-

Digitized by Google

tous volontaires, a passé hier par Francfort. Il va joindre la Grande-Armée.

Il est arrivé, le 8, à Wurzbourg un bataillon français qui porte le nom de *bataillon de Bayreuth*. Ce bataillon, commandé par un colonel, est de 720 hommes. Après avoir fait séjour, il a continué sa route pour Bayreuth.

ANGLETERRE.

Londres, 3 *juillet*.

L'adresse de remercîment en réponse au discours d'ouverture, a passé, dans la chambre des communes, à la majorité de 300 voix contre 155.

Dans la séance du 29 juin, lord Castlereagh a proposé d'accorder la pension de 1000 liv. sterl. demandée par S. M. pour le général Stuart, en récompense des services signalés que ce général a rendus à la bataille de Maida. Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

Il est toujours curieux de remarquer ici jusqu'à quel point les formes démocratiques se mêlent au gouvernement d'un seul. Puisqu'il faut que Westminster nomme ses représentans au parlement, comme toutes les autres communes, on ne voit pas le but des formes ridicules qui suivent cette élection. Rien de plus plaisant que la marche triomphale du baronnet Francis Burdett à travers les rues de Londres. Le char dans lequel il étoit traîné ressembloit plutôt à la cage d'un vaisseau qu'à un char de triomphe; à peine une personne pouvoit-elle y tenir; mais il y avoit sur la première marche de devant un beau coussin bleu, sur lequel sir Francis tenoit exposée aux regards du peuple sa jambe malade. Cette mascarade sérieuse avoit attiré une foule de spectateurs de tout âge, de toute condition, et partout le cortége étoit assailli par les mêmes cris que pousse le peuple à l'annonce des événemens les plus heureux pour l'Angleterre. Nous ne croyons pas cependant que l'élection de sir Francis soit un événement d'une grande importance pour notre patrie, ni qu'elle puisse réparer le tort que nous fait la France en s'emparant de nos alliés.

HOLLANDE.

La Haye, 12 *juillet*.

La victoire de Friedland a été célébrée dans les principales villes de Hollande, avec beaucoup d'éclat et de joie; à Helvoet-Sluys tous les vaisseaux qui étoient à la rade ont été illuminés.

Les dernières nouvelles de Londres ne laissent aucun doute sur la triste sensation produite dans cette ville par la défaite des Russes à la bataille de Friedland; mais on doit rendre aux journalistes anglais la justice de dire qu'ils entendent assez bien la politique; car ils ont prédit que les suites de cette bataille seroient une paix faite trop rapidement pour que l'Angleterre pût y intervenir; et l'événement n'a pas démenti leur prédiction. Au reste, il est remarquable ici, comme dans toutes les villes du continent, que quoiqu'il n'y ait aucune certitude officielle que la paix soit signée, on l'a regardée comme conclue dès l'annonce de la première entrevue des deux Empereurs.

Il est certain que l'ambassade russe qui devoit se rendre à la Chine, n'a pas été reçue. A l'arrivée de l'ambassadeur russe au grand mur, un officier chinois lui a apporté, de la part de l'Empereur de la Chine, des présens pour l'Empereur de Russie, et une lettre qui témoignoit le desir positif de voir l'ambassade retourner sur ses pas.

Le hareng de la première pêche de cette année est arrivé, il y a trois jours, et a été reçu avec la joie accoutumée. Les harengs du premier tonneau se sont vendus a un ducat la pièce.

EMPIRE FRANÇAIS.

Bruxelles, 14 *juillet*.

L'avis suivant vient d'être publié par ordre du général commandant la 24ᵉ division militaire :

« Une famille anglaise en résidence à Bruxelles, vient en partie, sans autorisation quelconque, de passer en Angleterre. Ce manque de bonne foi oblige les autorités militaires de prendre des mesures pour qu'un pareil abus ne se renouvelle.

» En conséquence, tous les Anglais, sans distinction d'âge, sont tenus de se présenter au bureau de l'état-major, d'ici au 24 de ce mois, sous peine d'être envoyés au dépôt à Valenciennes. Le général Chambarlhac observe que les dames ne peuvent être exceptées de cette mesure, et qu'elles ne peuvent quitter Bruxelles, sous quelque prétexte que ce soit, sans en avoir obtenu l'autorisation. »

Paris, 17 *juillet*.

M. de Turenne, officier d'ordonnance de S. M. l'Empereur et Roi, est arrivé avant-hier au palais de Saint-Cloud, chargé par S. M. de communiquer à S. M. l'Impératrice-Reine des détails sur la suite des conférences de Tilsit. (*Moniteur*.)

— L'impulsion donnée par M. le préfet de la Meuse-Inférieure, ne se ralentit point; les succès qu'il a obtenus dans les cantons d'Oirsbeck et de Saint-Tron, viennent de se renouveler dans plusieurs autres cantons, et sur-tout dans celui de Looz; les réfractaires de toutes les classes se représentent volontairement et sont dirigés sur des corps. Le dernier départ des conscrits de 1808 a eu lieu le 20 juin, jour fixé par les instructions, dans les États de Parme et Plaisance; ainsi sur la surface entière de l'Empire, le zèle des administrateurs et le dévouement de la jeunesse française ont assuré la prompte et régulière exécution de cette levée.

(*Moniteur*.)

— On croit généralement que l'Empereur sera de retour dans sa capitale avant la fin du mois. On assure aussi que la paix a dû être signée le 7.

— Il est arrivé, le 10 de ce mois, à Mayence, plusieurs chevaux de S. M., que l'on reconduisoit à Paris.

— Le tonnerre est tombé, le 13 juillet, sur l'église de Hodec-l'Evêque, arrondissement de Beauvais. Après avoir découvert en partie la toiture de l'édifice, brisé des pierres et quelques boiseries, il s'est élancé dans le clocher, où il a cassé le mouton de la cloche.

— Les territoires de la ville de Mugron et de quinze autres communes du département des Landes ont été entièrement ravagés par la grêle, le 5 de ce mois.

— Le corps impérial des ponts et chaussées vient de perdre un de ses chefs les plus distingués par de longs et utiles services. M. Armand-Bernardin Lefebvre, inspecteur-général des ponts et chaussées, mort le 12 de ce mois, dans la 73ᵉ année de son âge.

Entré dans la carrière difficile de l'ingénieur, il s'y distingua, dès les premiers pas, par des progrès rapides; il passa successivement par tous les grades, et dans tous il a pleinement justifié la confiance dont le gouvernement l'a honoré. Ingénieur ordinaire, il a fait, pour la province de Champagne, des projets à l'exécution desquels elle doit le degré de prospérité auquel elle est parvenue depuis. Et la ville de Reims lui doit particulièrement ces grands édifices et ces superbes promenades qui l'embellissent. Ingénieur en chef de la généralité de Caen, les projets en tout genre qu'il a rédigés pour la rivière d'Orne, pour les passages du Petit et du Grand-Vey, pour les ports de Cherbourg et de Grandville,

---

nielles. Talma est tout en profondeur; M. Joanny tout en superficie : Talma réussit dans les mouvemens concentrés; M. Joanny, dans les mouvemens qui éclatent : Talma entraîne tout par sa vigueur mâle, son énergie âpre et sauvage; M. Joanny a plus de vivacité que de force, et sa chaleur brille plus qu'elle n'échauffe : enfin, Talma a un excellent organe, dont il abuse souvent, mais qui produit un grand effet dans les tons graves; M. Joanny a la voix foible et un peu embarrassée : il lui est défendu d'imiter le débit sombre et sourd de Talma, sous peine de n'être point entendu. Ce que ces deux acteurs ont de commun, c'est la monotonie, c'est un naturel bourgeois. Je ne crois pas que le débutant puisse être flatté d'une pareille ressemblance avec un grand acteur, à moins qu'il ne raisonne comme les courtisans d'Alexandre, qui croyoient imiter un grand roi en penchant le cou comme lui.

Mlle Georges a un grand talent de maternité : elle a vraiment des entrailles maternelles dans Clytemnestre, dans Idamé, etc.; mais peut-être n'a-t-elle pas assez observé que Véturie est une dame romaine, grave et sévère, qui doit exprimer ses sentimens les plus violens avec la modération et la dignité imposante qui conviennent à son caractère, à son sexe, à son âge. L'actrice s'est un peu trop abandonnée à son énergie naturelle : il étoit sans doute difficile à Mlle Georges de se souvenir que son rôle est celui d'une grand'mère; en parlant à un fils plus âgé qu'elle, elle a pu mêler à l'expression de la tendresse maternelle, celle d'un sentiment moins pur. Quoi qu'il en soit, cette énergie, pas tout-à-fait assez conforme à l'esprit du rôle, s'est trouvée très-convenable au goût du parterre : elle a électrisé tous les spectateurs, et a fait pleuvoir sur la tête de Mlle Georges une grêle d'applaudissemens.

Il n'y a dans cette tragédie que deux rôles, Coriolan et Véturie; il n'y a du moins que ces deux-là qui aient été bien joués, de manière à contribuer au succès. Joanny et Mlle Georges ont soutenu la pièce contre la multitude de personnages subalternes dont elle est accablée. Desprez, Lacave, Varennes, Leclerc! Quelle réunion! Quelle calamité pour le théâtre et pour le public!

Un grand inconvénient du sujet de *Coriolan*, c'est d'être rebelle aux règles de l'art, et de ne pouvoir se plier au joug des unités. Un vice peut-être plus grand encore, c'est de présenter d'abord un grand intérêt que la nature même de l'action fait évanouir : on commence par prendre parti pour le héros outragé qui court à la vengeance; mais quand il a humilié les Romains, on ne voit plus, dans Coriolan, qu'un mauvais citoyen qui s'est vendu aux ennemis de sa patrie. Il n'y a plus alors que le bavardage oratoire de ceux qui viennent pour fléchir son courroux : il se fait beaucoup trop prier pour pardonner; et quand il pardonne, on ne lui sait plus aucun gré de cette clémence forcée. Il n'y a, dans la tragédie de *Coriolan*, que les deux premiers actes qui soient bons; et ces deux actes sont à-peu-près ce qu'il y a de meilleur dans tout le théâtre de M. de La Harpe.

Adélaïde Duguesclin.

Mlle Saint-Albe a joué le rôle d'Adélaïde; il lui convient assez, parce qu'il a peu de mouvement; il s'y trouve cependant quelques scènes théâtrales qui paroissent un peu trop fortes pour les moyens de la débutante. On exige aujourd'hui que l'expression soit outrée pour être tragique; cependant, Adélaïde doit conserver jusque dans les situations les plus cruelles, la décence du caractère que le poète lui a donné; elle ne peut, sans se démentir, jouer en énergumène. Mademoiselle Saint-Albe est un peu trop foible, il est vrai; mais il vaut toujours mieux rester en-deçà du but que de le passer. L'artiste resté en-deçà, a l'espoir d'y arriver; celui qui l'a passé n'y reviendra jamais.

Mlle Saint-Albe parle bien; c'est un grand mérite, un mérite rare. On dit que c'est une bonne lectrice, et non pas une actrice; mais on amuse une société en lisant bien, on la fatigue par un débit enflé et une pantomime exagérée : on n'est pas actrice parce que l'on a les dé-

Digitized by Google

et pour l'embellissement de toutes les villes de cette généralité, attestent ce que peuvent le génie et les talens éclairés par une longue expérience. Inspecteur-général, et membre du conseil des ponts et chaussées, il a été chargé de l'examen des projets du plus grand intérêt, et dans toutes les circonstances, il a constamment éclairé le conseil par des opinions qui prouvoient l'ingénieur consommé et le véritable homme de bien.

VARIÉTÉS.

***Observations sur l'Histoire de France de MM. Velly, Villaret et Garnier*; par M. Gaillard, de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut (1).**

(Ier Article.)

On ne peut nier, dit M. Gaillard dans sa préface, que, jusqu'à présent, les modernes, qui ont égalé ou surpassé les anciens dans plusieurs genres de littérature, ne soient restés bien au-dessous d'eux dans celui de l'histoire. Ce reproche n'est pas nouveau; et il n'y a pas, je crois, d'auteur qui, se proposant d'écrire le plus petit morceau d'histoire, n'ait commencé par accuser notre stérilité, et par comparer nos historiens à ceux de l'antiquité.

Il est trop certain que nous n'avons rien à opposer aux histoires de Tite-Live, de Tacite et de Salluste; mais d'où vient cette infériorité? A quoi faut-il l'attribuer? Ce n'est pas, comme quelques-uns l'ont dit, à la différence du génie des langues, puisque l'on convient généralement que dans certains genres la langue française s'est élevée à la hauteur des langues anciennes, et même que nous avons d'excellens morceaux d'histoire particulière; ce n'est point non plus, comme d'autres l'ont prétendu, que notre histoire soit moins intéressante, moins riche et moins féconde en développemens que celles de Rome et de la Grèce: car où trouvera-t-on plus de ces grands changemens, plus de ces révolutions subites dont la peinture a pour nous tant de charmes? Où rencontrera-t-on plus de ces hommes extraordinaires qui semblent nés pour changer la face des Empires? Il faut donc chercher la cause de la supériorité des anciens dans la différence même qui existe entre notre histoire et la leur, et dans les avantages qu'ils ont eus sur nous.

Les Grecs et les Romains, qui traitoient tous les autres peuples de barbares, se regardoient comme les seules nations policées de l'univers. Peu touchés de ce qui se passoit chez ces peuples, peu curieux d'étudier leurs mœurs, leurs coutumes et leur politique, leur histoire se bornoit aux récits des guerres qu'ils avoient à soutenir, soit contre les ennemis au dehors, soit contre les factieux au dedans; les ressorts peu compliqués du gouvernement n'exigeoient ni de longues études, ni des recherches pénibles pour en connoître et en approfondir tous les secrets; rien d'ailleurs n'étoit plus commun dans ces anciennes républiques, que de voir un citoyen exercer tour-à-tour les fonctions civiles et militaires. A Rome, il n'y avoit guere de grands personnages qui n'eussent passé par la dignité du sacerdoce, qui n'eussent été membres du sénat, et tirés du sénat pour commander les armées de la république. Quels avantages ne devoient donc point avoir des hommes qui avoient une connoissance profonde de la guerre, des lois, de la religion, et qui avoient pratiqué tous les détails de l'administration?

Combien de difficultés ne rencontre pas parmi nous un historien? L'histoire moderne est liée à celle de tous les peuples; il faut connoître non-seulement les lois, les coutumes, les mœurs de son pays, il faut encore être versé dans tous les secrets de la politique étrangère; il faut qu'une histoire soit, tout à-la fois, celle du prince, de l'Etat, de l'administration, de la religion, de la guerre, des sciences et des découvertes utiles ou agréables. Comment connoître tant de choses différentes? Comment embrasser tant de sciences diverses, dont une seule exige quelquefois une vie tout entière? Tel homme sera versé dans tout ce qui a rapport à l'administration; il connoîtra parfaitement les revenus de l'Etat; il saura établir dans un juste équilibre les recettes et les dépenses; il s'exprimera bien sur tout ce qui regarde les finances; mais tout-à-fait étranger à l'art de la guerre, il ne saura ni décrire un siége, ni parler convenablement d'une bataille. Tel autre sera très-expérimenté dans la guerre, qui n'entendra rien à la politique. Je suppose qu'un homme comme Montesquieu eût entrepris d'écrire l'histoire de France, tout ce qui auroit eu rapport aux lois eût été sans doute admirablement traité; mais peut-on croire qu'il eût apporté autant de sagacité dans les autres parties? Son style, d'ailleurs, quelquefois énergique et plein de vigueur, mais toujours trop heurté et trop concis, eût-il été bien convenable à la majesté de l'histoire?

» Les savans, dit M. Gaillard, se sont emparés parmi nous » de l'histoire; ils y ont porté l'esprit de discussion qui leur » est propre; ils ont négligé les ressources de l'éloquence. » Thucydide et Xénophon chez les Grecs; Tite-Live, » Salluste, Tacite chez les Romains, sont tous diversement » éloquens; ils font sur l'ame des impressions profondes: » on n'oubliera jamais un fait qu'on a lu dans leurs écrits; » ils peignent et les hommes et les événemens en traits ineffaçables; ils peignent, et nous racontons à peine; ils » peignent, et nous discutons; ils écrivent l'histoire en philosophes, en orateurs, quelquefois même en poètes; nous » l'écrivons en critiques. » Il me semble que M. Gaillard fait ici aux modernes un singulier reproche. Ignore-t-il donc que la critique est une des parties les plus importantes de l'histoire, et que si l'on peut faire aux anciens un reproche bien fondé, c'est d'en avoir manqué, c'est d'avoir écrit l'histoire en poètes et en orateurs? Ces défauts sont brillans sans doute, et peut-être serions-nous bien fâchés de ne pas les y trouver; mais pourquoi? C'est qu'en lisant les historiens anciens, nous cherchons plutôt le plaisir que l'instruction; nous cherchons moins les faits exacts et précis que des périodes nombreuses et bien arrondies; en un mot, pourvu qu'ils s'attachent à ces événemens qui intéressent dans tous les temps, nous leur pardonnons aisément de n'être point entrés dans des détails arides et peu propres à faire briller leur éloquence: mais il ne faut pas conclure de là que nous devions faire ce qu'ils ont fait. « Les anciens ont pris toutes » sortes de licences à l'égard des vieux manuscrits qu'ils con» sultoient; ils y ont cousu des supplémens; ils ont retranché » ce qui n'entroit point dans leur plan; ils ont ajouté des » ornemens, sans s'inquiéter beaucoup de la vérité histo» rique; et aujourd'hui nous prenons cela pour l'histoire. » C'est Bayle qui s'exprime ainsi, et son autorité en cette matière vaut bien, je pense, celle de M. Gaillard.

M. Gaillard ajoute à l'appui de ce qu'il vient de dire, que Tite-Live, prêt à tracer le beau tableau du combat des Horaces et des Curiaces, avoue qu'on ne sait pas bien qui des Horaces ou des Curiaces étoient les Romains ou les Albains; mais que sans s'arrêter à discuter, il peint: « Pour

(1) Quatre vol. in-12. Prix: 12 fr., et 16 fr. par la poste.
A Paris, chez Xhrouet, imp. lib., rue des Moineaux; Déterville, lib., rue Haute Feuille; Petit, lib., Palais du Tribunat; et le Normant.

---

fants et la charge du jeu théâtral. Que Mlle Saint-Albe lise bien les vers de Racine, elle n'ennuiera pas; mais elle ne sera pas d'accord avec les interlocuteurs qui les chantent comme des versets de psalmodie.

La bonne lecture est la base du bon débit; il n'y a qu'un degré de plus de chaleur et de force dans les intonations, qui distingue l'acteur du lecteur: tous deux doivent avoir les mêmes inflexions, exprimer le même sens. L'actrice, qui n'a que l'organe et la prononciation pour elle, ne trouve pas autant de ressource dans les vers de Voltaire que dans ceux de Racine; mais c'est toujours un avantage précieux de s'énoncer avec netteté et avec grâce, de se faire bien entendre: beaucoup de gens s'imaginent pouvoir être acteurs avant de savoir parler; ils se trompent. Il faut savoir parler avant de jouer la tragédie ou la comédie; de même qu'il faut savoir penser avant que d'écrire en vers ou en prose: on oublie trop aujourd'hui ces maximes du bon sens le plus commun; on veut être acteur sans savoir ni lire ni parler; on veut être auteur sans avoir ni jugement ni raison: on croit que l'esprit et la routine du métier suffisent. Il ne faut pas condamner Mlle Saint-Albe, parce qu'elle ne sait encore que parler; car c'est le plus essentiel et le plus difficile de son art: l'assurance et l'habitude peuvent lui donner le reste, pourvu qu'elle se tienne à son genre, et qu'elle n'attaque point les rôles forts.

Lafond a joué le rôle de Vendôme avec une énergie brûlante, et absolument dans la première manière de le Kain: il a besoin encore de quelques réflexions et d'une plus grande maturité pour imiter avec succès la seconde manière que le Kain s'étoit faite, autant pour le soulagement de sa poitrine, que pour la gloire de l'art. Cette seconde manière avoit moins d'éclat, exigeoit moins de poumons; mais elle avoit plus de vérité, de profondeur et de véritable expression: la poitrine ne se soulageoit qu'aux dépens de l'ame, qui mettoit d'autant plus de force dans le rôle, que la voix en mettoit moins. Il faut bien se garder de confondre cette seconde manière de le Kain avec ce qu'on appelle aujourd'hui le jeu concentré, lequel est d'une monotonie et d'une pesanteur insupportable. Le Kain, en évitant les cris et les explosions bruyantes, savoit se faire entendre et se garantir de ce ton traînant et sépulcral, qu'on veut faire passer pour tragique, et qui n'est que soporifique.

Le parterre qui aime le bruit, et l'apparence de la force, a singulièrement goûté la manière de Lafond: il faut qu'un acteur sacrifie jusqu'à un certain point, au goût du parterre; et le sacrifice est pénible dans les grandes chaleurs de l'été: car Lafond étoit, comme on dit vulgairement, *tout en nage*; et ce n'est qu'à la sueur de son front qu'il a gagné cette gloire qui est la vie de l'acteur. Un temps viendra où il se fatiguera moins pour en acquérir davantage: alors, il en sera venu à la perfection, c'est-à-dire à la seconde manière de le Kain.

Au reste, il a usé noblement de cette gloire qui n'étoit pas pour lui un bien mal acquis: demandé après la représentation avec un enthousiasme général, il n'a pas voulu paroître seul; il a conduit avec lui la débutante, comme un grand astre entraîne dans son tourbillon une petite planète, ou plutôt comme un généreux chevalier conduit une infante; et se fait un honneur d'être son appui. Quelques voix avoient demandé Mlle Saint-Albe; mais elles avoient été étouffées par les cris plus nombreux qui appeloient Lafond au triomphe.

Mais un autre acteur a été aussi demandé, et même avec instance; et celui-là, je le laisse à deviner. Je dirai comme madame de Sévigné, quand elle proposoit l'énigme du mari de Mlle de Montpensier: je vous le donne en cent, je vous le donne en mille; ou plutôt, pour abréger, car vous ne le devineriez jamais c'est Baptiste aîné. Qu'on me demande si je suis content de la manière dont il a joué Coucy, je ne répondrai pas couci-couci; car il l'a joué décemment, avec intelligence, simplicité et franchise: c'est à bon droit que le public l'a applaudi dans le cours de la représentation, et a voulu l'applaudir encore après; mais le modeste Baptiste, qui a pensé que c'étoit en un jour trop de gloire, s'est dérobé prudemment à ce second triomphe.

Digitized by Google

» nous, continue M. Gaillard, nous aurions laissé là le » tableau pour tourmenter ce point d'érudition, c'est-à-» dire, que nous aurions quitté la proie pour l'ombre. » Il me semble encore que nous eussions très-bien fait de tâcher d'éclaircir cette difficulté; car une histoire n'est point un roman; et l'on ne doit point en l'écrivant se borner à faire des tableaux; il faut apporter le plus grand soin pour que les faits soient exacts et ne laissent aucune incertitude dans l'esprit des lecteurs; en un mot, il faut écrire l'histoire en critique et non en orateur ni en poëte. Ce n'est point cependant qu'il faille bannir de l'histoire ce que l'on appelle l'éloquence d'apparat: il y a des occasions où elle est nécessaire; mais ces occasions sont rares, et il ne nous est pas permis, comme aux anciens, de mettre à tous propos, dans la bouche de nos personnages, de ces harangues pompeuses et brillantes, bien plus propres à faire ressortir le talent de l'historien que conformes à la vérité historique.

Pourquoi la tâche de celui qui se propose d'écrire une histoire moderne est-elle si difficile? N'est-ce pas parce qu'il lui faut découvrir les motifs et les causes secrètes des événemens; rechercher l'origine des lois et des coutumes; pénétrer, pour ainsi dire, dans le cabinet des princes pour y surprendre le mystère de leur politique, et ne laisser rien qui soit obscur ou qui puisse être contesté? Ne sait-on pas combien il en a coûté à nos historiens seulement pour débrouiller les fils si compliqués de la première race?

Je suppose qu'un homme éloquent essaie d'écrire l'histoire moderne à la manière des anciens, c'est-à-dire, qu'il indique seulement les masses sans s'occuper des détails; qu'il emploie les plus riches couleurs de l'éloquence pour peindre la France d'abord foible et partagée en divers petits royaumes sous la race obscure des Mérovingiens, s'élevant tout-à-coup au plus haut point de splendeur sous le règne de Charlemagne; qu'il trace à grands traits les expéditions dans l'Orient, les invasions des Anglais; les arts et les lettres naissant à la voix de François Ier; les longues querelles de religion, les discordes civiles, et enfin Louis XIV commençant son règne glorieux, et replaçant la France au premier rang parmi les nations de l'Europe: cet homme pourra faire un ouvrage très-éloquent, mais à coup sûr ce ne sera point une histoire.

« Un historien, dit un écrivain du siècle de Louis XIV, qui nous a laissé des réflexions sur l'histoire, doit aller directement à son but sans s'écarter ou s'amuser en chemin; il doit exposer les choses avec une espèce de sagesse et de retenue, sans s'abandonner ni à la chaleur de son imagination, ni à la vivacité de son esprit. Il doit savoir supprimer ce qu'il y a de superflu dans l'expression, comme sont ces adverbes et ces épithètes qui diminuent les choses en les exagérant; retrancher généreusement ce qu'il ne faut pas dire, quelque beau qu'il soit; donner moins à l'éclat qu'au solide; ne point montrer de feu ni de chaleur où il ne faut que du sang froid et du sérieux; examiner toutes ses pensées et mesurer toutes ses paroles, avec cette justesse de sens et ce jugement exquis à qui rien n'échappe que d'exact et de judicieux; il doit enfin avoir la force de résister à cette tentation qu'on a naturellement de faire paroître son esprit. »

Voilà le véritable caractère de l'historien; et M. Gaillard l'a bien senti lui-même; car quoique dans sa préface, il vante d'abord outre mesure Thucydide, Xénophon, Tite-Live et Tacite; quoiqu'il se soit élevé contre cette esprit de r't ue que l'on a porté dans l'histoire, il tient un tout autre langage quand il arrive aux historiens modernes: « L'Angleterre, dit-il, peut » opposer à tous les trésors de l'antiquité son Histoire de David » Hume, monument immortel, sinon de l'éloquence antique, » au moins de la philosophie moderne; modèle parfait de » cette raison supérieure, de cette impartialité sainte à la-» quelle seule il appartient de juger les nations et les siècles; » son apathie sublime, préférable peut-être à la chaleur des » anciens, est toujours celle de la justice et de la vérité; les » historiens, tant grecs que romains, ne sont quelquefois que » des avocats éloquens de leur patrie: M. Hume seul est le » juge du monde. »

On voit que le langage de M. Gaillard est ici un peu différent de celui qu'il a tenu précédemment; il ne s'extasie plus sur la chaleur des anciens, il vante *l'apathie* de M. Hume; il fait plus, il la trouve *sublime*; c'est ce qui s'appelle tomber d'un excès dans un autre: je ne pense pas qu'il faille qu'un historien soit orateur et poëte; mais je ne crois pas non plus qu'il faille lui faire un mérite de son apathie. Au reste, la *sainte impartialité* de M. Hume n'est pas aussi entière que l'assure M. Gaillard, et cet historien anglais passera toujours aux yeux des lecteurs éclairés pour un homme plus adroit qu'apathique.

Ces observations m'ayant entraîné un peu loin, je rendrai compte, dans un second article, du travail de M. Gaillard sur l'Histoire de Velly, Villaret et Garnier. D.

COURS DE LA BOURSE DU 17 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0 0	54f	1-2
— Courant.	55	3-4	56	1-4
Hambourg.	185	1-2	184	1-2
Londres.	00	00c	0.	00
Madrid eff.	15	45	15	35
— vales.	00	0	00	00
Cadix eff.	15	45	15	35
— vales.	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne.	000	0-0	465	0-0
Gênes eff.	4 4.		4c 3.	
Livourne.	5oqu		503o	
Naples.	000	00	000	00
Milan.	7l	p. 6f	6l	000
Basle	1	0-0p	p. 1	3-4
Francfort.	0	0-0p	0.	0-0
Vienne.	000	0-0	118	00
Lyon.	3 8 p	0-0	1	3 8p
Marseille.	3 8 p	0-0	1	3 8p
Bordeaux.	3 8 p	0-0	1	3 8p
Montpellier.	1-2 p.	00 j.	00	0-0p
Genève.	00	00 j.	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme. 345l 200

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. . . . . . . 341 39.

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 57

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00

Piastre. 5 37

Quadruple. 81 10

Ducat 11 15

Souverain. 34 5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1808 79f 50c 50c 50c a'c 00c 15c 00c 000

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807. 7.f 00c 50c 000 00c 000.

Banque de Fr. 1370f 1375f 000. 0000f 00c 0000f 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique 0f 000 à 0f 000

— S. Domingue. . 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans. . 0 00 à 0 000

— brut . . . . . 0 00 à 0 000

Coton du Levant. 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000

Huile d'olive. . . 0 00 à 0 000

Potasse d'Amér. 000 à 000f 000

Eau-de-vie, 22 00f 000 à 00f 000

ANNONCE.

Réflexions succintes sur l'état de l'Agriculture, et de quelques autres parties de l'administration, dans le Royaume de Naples, sous Ferdinand IV; précédées d'une Introduction ou Coup-d'œil sur l'ancien état de ce pays, et suivies d'un Mémoire intitulé: *Recherches sur la plante vulgairement nommée* STORIA *dans le Royaume de Naples*; par Dominique Tupputi, patricien de la ville de Bisceglie; chef de bataillon; de l'Académie des Arcades de Rome; de la Société libre des sciences, lettres et arts; de l'Athénée des arts; de la Société académique des sciences de Paris, etc. Seconde édition. Avec cette épigraphe:

Carpent tua poma nepotes. VIRG. *Eclog IX.*

In-8°. Prix: 3 fr., et 4 fr. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue Sainte Barbe, n°. 11.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de* [illegible], rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois.

DUPRÉ, Rédacteur.

La chaleur nuit à tous les théâtres, et cependant aucun ne ferme: les théâtres de danse sont ceux qui doivent le plus souffrir, et cependant ils résistent à la fatigue; mais il est un genre de danse qui ne pouvoit pas se soutenir sous une zone aussi brûlante, c'est celui de la danse de corde que le fameux Ravel avoit commencé d'établir à l'ancienne salle de Montansier, au palais du Tribunat; il a été obligé de cesser ses exercices, pour les reprendre dans une saison plus favorable.

Cet artiste peut espérer un succès brillant de son industrie, parce qu'il l'a prodigieusement rapprochée de l'art: sa danse de corde est presque le danse; il fait en l'air, au risque de sa vie, ce que le danseur fait sans danger sur les planches. Sur un terrain bien moins large que son pied, il exécute des pas avec autant d'aisance et de précision que l'artiste qui a pour se développer l'espace le plus vaste; sa manière sûre, élégante et noble, semble écarter toute idée de péril, et transforme la corde en théâtre. C'est la grace qui est l'ame de ses tours et de ses exercices; et je ne sais pourquoi on lui a donné le nom de *Terrible*, car il ne fait peur à personne; il paroît si agréable, qu'on ne peut pas se persuader qu'il court aucun risque: la perfection de son talent rassure les spectateurs, et ne peut effrayer que ses rivaux.

Dernière et exacte Relation du triste désastre causé par l'éboulement d'une partie du Ruffiberg, ou Rosberg, de trente pages d'étendue, accompagnée de trois gravures proprement terminées en noir, grandes de douze pouces de hauteur sur quinze de largeur. La première représente le beau bourg d'Arth, les campagnes qui l'avoisinent, et le profil de l'éboulement; la seconde, l'immense catafalque et triste tombeau d'une partie des habitans de la vallée d'Arth, ou l'éboulement vu en face; la troisième, l'action de l'éboulement et toute son étendue, le lac et la tour de Lauwertz, le Riggiberg et le Rosberg.

Prix: 9 francs.

On peut se procurer cet ouvrage au Locle, principauté de Neufchâtel, chez Girardet, frère et sœur, libraires; à Neuchâtel, chez Samuel Girardet fils.

— A Paris, chez Villequin, marchand d'estampes, grande cour du Palais du Tribunat; et chez le Normant.

Trois Romances de madame Perrier, intitulées: *Conseils d'une Mère à sa Fille, Stances à l'Amitie, le Pouvoir de la Musique*, mises en musique, avec accompagnement de forté-piano; par Beauvarlet-Charpentier, organiste et maître de piano.

Prix: 1 fr. 50 cent. chacune.

A Paris, chez l'Auteur, quai d'Alençon, n°. 27, Isle Saint-Louis.

— Chez Louis, éditeur et marchand de musique, rue du Roule, n°. 10, à la Croix-d'Or.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

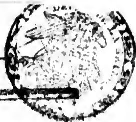
Les Causes de la Décadence du Théâtre, et les Moyens de le faire refleurir; Mémoire présenté à l'Institut, par Cailhava, l'un des membres. In-8°. Prix: 75 c., et 1 fr. par la poste.

A Paris, chez Moronval, rue Saint-André-des-Arcs; chez Debray, libraire, rue Saint-Honoré, barrière des Sergens.

Et chez le Normant, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, la porte cochère vis-à-vis l'Eglise, au premier sur le devant.

NOTA. *La Mort de Jeanne d'Arc*, tragédie de M. Dumolard, que nous avons annoncée dans notre N°. du 11 juillet, chez Darnault-Maurant, imprimeur-libraire, à Orléans, se vend également chez son dépositaire, Debiaux, rue Gît-le-Cœur, n°. 17; et chez le Normant. Prix: 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

RUSSIE.

Extrait d'une lettre d'un prêtre de Liége, aujourd'hui missionnaire-jésuite à Saratoff, dans le royaume d'Astracan, en date du 14 juillet 1806.

La lettre que vous m'avez adressée dans la Russie-Blanche, le 15 février, m'a été envoyée en Asie, où je suis missionnaire depuis le commencement de cette année, n'ayant resté que sept mois en noviciat à Polockz. J'ai fait environ quatre cents lieues en traîneau, pour me rendre à Saratoff, chef-lieu de dix missions catholiques, qui sont sur les deux rives du Volga; je suis maintenant établi à vingt lieues environ de la ville en remontant le fleuve, étant chargé de quatre villages, ou colonies allemandes, sur une étendue de deux lieues; tous mes colons sont fermiers, au nombre d'environ cinquante familles dans chaque colonie : on ne connoît pas ici de journaliers, sinon les Russes et les Tartares qui viennent travailler pendant la moisson; le reste de l'année, chacun doit faire son ouvrage.

Les domestiques sont très-rares; ils ont au-delà de 100 fl. de gages. L'hiver est quelquefois si rigoureux dans cette contrée, que les oiseaux tombent du ciel tout gelés; la terre est couverte de 4 à 5 pieds de neige depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril. En revanche il fait si chaud en été, qu'on est obligé de remplir les caves de glace pour pouvoir y conserver les élémens frais; les jours sont de 20 heures, ou plutôt continuels, la nuit n'étant qu'un crépuscule de 4 h. Toutes les maisons sont de bois aussi-bien que l'église; on commence cependant à bâtir des maisons de briques dans la ville.

En hiver, personne ne sort de sa maison, s'il n'est revêtu d'une bonne pelisse de peau de mouton, qui tient lieu d'habit, et qui est tellement faite, qu'elle est très-propre pour travailler; j'en porte moi-même une par-dessous ma soutane. Lorsqu'il y a un malade, on vient me chercher en traîneau, ou sur un petit chariot à quatres roues, si c'est en été. Les colons eux-mêmes ne vont pas souvent à pied d'une colonie à l'autre; mais toujours en traîneau ou sur leur petit chariot; de sorte que le dimanche, toute ma colonie est pleine de traîneaux ou de chariots. Leurs campagnes sont d'une longueur prodigieuse, tout est uni, et on n'y trouve pas un seul caillou; une partie de leur champ reste en friche pour le bétail, qui se garde en commun; le reste se cultive jusqu'à cinq ou dix lieues : ils cultivent aussi loin qu'ils veulent; ils partent le lundi et reviennent le samedi, restant dans des tentes pendant tout le temps de la semence ou de la moisson. Ils n'engraissent jamais leurs champs, n'ont point de grange, et ne connoissent pas le fléau; mais ils font trotter leurs chevaux sur les épis pour en faire sortir le grain, et ensuite ils jettent les pailles en voie, n'en ayant pas besoin; car la plupart laissent leur bétail en plein air, aussi-bien l'hiver que l'été. On commence cependant à bâtir des écuries.

Tout le monde est en botte en hiver, et en été pieds nus. Les pluies sont très-rares en été, ce qui fait que le blé n'est quelquefois que de deux pieds de haut; mais lorsqu'il pleut tant soit peu vers la Pentecôte, la terre produit si rapidement, que le froment qu'on sème en avril est mûr à la mi-juillet, et ainsi du reste, car on sème fort peu avant l'hiver. Le caractère des colons est doux, docile et pieux; tout ce qu'il y a à réformer en eux provient de l'indigence spirituelle dans laquelle ils étoient avant notre arrivée, n'ayant qu'une messe tous les quinze jours, et peu ou point d'instruction, dont ils font tant de cas qu'ils se rassemblent tous les dimanches pour entendre le catéchisme du maître d'école, dans les colonies où il n'y a point de prêtres; aussi je ne manque pas de faire le maître d'école pendant tout l'été, en courant sur mon petit chariot à quatre roues, de colonie en colonie, pour y faire le catéchisme, qui est si fréquenté que les chapelles sont toujours remplies de monde. J'ai tout sujet de me promettre une moisson abondante, sur-tout par le pouvoir absolu que nous avons de défendre tout ce qui nous déplaît dans leur conduite : nous pouvons les chasser du cabaret ou de tout autre rendez-vous, et chacun se retire sans dire le mot; nous pouvons, à la dédicace, leur défendre la danse, ou la leur permettre publiquement jusqu'à huit ou neuf heures seulement. Ce bon peuple ne sait comment me témoigner sa reconnoissance d'avoir abandonné mes parens et ma patrie pour venir l'instruire. L'argent ne nous manque pas; mais il nous manque de bons livres allemands pour l'instruction de la jeunesse. La jeunesse, et même tout le peuple, chante des cantiques allemands pendant l'office; il y a aussi un peu de plain-chant, mais qui tombe en décadence au défaut de livres. J'ai quelques enfans qui chantent bien : les filles chantent aussi des cantiques; mais le besoin de bras pour l'agriculture les oblige de se marier à 18 ou 16 ans, quelquefois à 14 ans, tellement que dans nos colonies on ne connoît point le célibat. Il ne se fait jamais de partage dans les familles; mais l'aîné est maître de tout, et doit nourrir les autres, ou leur bâtir une maison; ensuite ceux-ci travaillent à leur compte. Celui qui n'a pas d'enfant en adopte, ou donne son ménage et son champ à qui il lui plaît.

POLOGNE.

Varsovie, 1er juillet.

M. le général de division Lemarois, après avoir communiqué officiellement à la commission du gouvernement, l'armistice conclu entre la France et la Russie, s'est rendu lui-même à la séance de ladite commission, pour l'assurer au nom de S. M. l'EMPEREUR et ROI, de la protection spéciale de ce monarque, et de l'intérêt efficace qu'il continuera de prendre à tout ce qui pourra contribuer au bien-être de la nation.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 19 Juillet 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Panurge, le Retour de Zéphire.

THÉATRE FRANÇAIS.
Gaston et Bayard, la Fausse Agnès.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Palma, Félix.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
La Brouette, les Voyageurs, l'Héritier de Village.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
La Famille des Lurons, Florian, les Deux Prisonniers.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
(Boulevard Montmartre.)
Le Chanteur, les Chevilles, le Panorama de Momus.

THÉATRE MOLIÈRE.
Les Négocians, les Chaises à Porteurs, les Badauds.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.
Les Sauvages de la Floride, la Cause Célèbre.

AMBIGU-COMIQUE.
Celina, Rozelina.

THÉATRE DE LA GAITÉ.
Amélie, le Pied de Mouton.

THÉATRE DES ÉLÈVES.
Le Juif, la Nuit Champêtre, l'Orpheline du Hameau.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.
M. Kikiki, Vernon, Caroline de Lichtfield.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.
La Prise de Kœnigsberg, Deux Pièces pour Une, le Prince Lutin.

THÉATRE DE LA VIEILLE RUE DU TEMPLE.
La Feinte par Amour, la Nuit aux Aventures.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.
Il n'est pas si Bête, l'Aveu délicat, l'Ours, les Trois Sœurs.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte. Expériences de physique, Feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

PANORAMA.
Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 francs.

PANHARMONICON,
Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, chaussée d'Antin.
Concert tous les jours, à neuf heures du soir.

TIVOLI.
Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Saut périlleux par M. Forioso; Saut périlleux, par M. Auguste, au milieu du feu d'artifice.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté boulevard de la porte Saint-Martin.
Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix : 1 fr. 65 c. Sixième début de madame Forioso sœur et de sa troupe.

Auj., Bal champêtre à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

Digitized by Google

M. le comte Potocki, membre de la commission du gouvernement, est parti pour se rendre au camp de S. M. l'Empereur et Roi.

S. Exc. M. le gouverneur a donné un bal très-brillant, en réjouissance des nouveaux triomphes de S. M. I. Les membres des diverses autorités, les généraux et officiers français, polonais et bavarois, enfin les personnes les plus distinguées de la ville y avoient été invitées. S. Exc. l'ambassadeur de Turquie y a assisté avec ses interprêtes et secrétaires.

Le peu de troupes, infanterie et cavalerie, qui nous restoient ici, ont reçu ordre de se rendre à leurs corps respectifs, et se sont presque toutes mises en route; le régiment de cavalerie legère du colonel Kwasniewski est du nombre. On fait partir aussi par détachemens séparés les dépôts français et bavarois, et même ceux des malades ou blessés rétablis et en état de faire la route. Tous se rendent dans les environs de Grodno.

Il a passé ici, depuis quinze jours, environ 2000 conscrits, qui, après une halte d'un jour, ont continué leur route pour la Grande-Armée. Un plus grand nombre encore passe par Posen, et se dirige sur divers autres points de la Grande-Pologne.

POMERANIE.

Stralsund, 5 juillet.

Hier, au point du jour, l'armée suédoise s'est mise en marche sur Frausburg, et le roi l'a suivie à midi avec son quartier-général et son état-major. L'armistice expire le 13, à 2 heures du matin; et à moins d'un contre-ordre, les hostilités peuvent commencer d'un moment à l'autre.

MM. le syndic de Gulschow et le sénateur Hach, députés de la ville de Lubeck, sont ici depuis quelques jours; ils ont eu audience du roi. Il paroît qu'ils ont réussi dans leur mission, et qu'ils ont reçu de S. M. l'assurance que leur commerce ne seroit plus inquiété par les bâtimens suédois.

MECKLENBOURG.

Schwerin, 6 juillet.

Le gouverneur ducal a reçu hier la lettre suivante :

A MM. les membres de la régence du Mecklenbourg.

Messieurs,

« Je m'empresse, avec la plus grande satisfaction, à vous transmettre la copie d'une lettre de S. A. S. le major-général, qui m'autorise à réintégrer S. A. S. le duc de Mecklenbourg dans la possession de ses Etats. J'ai fait informer S. A. S. des intentions de l'Empereur, et vous pouvez de suite vous conformer à la teneur de cette lettre.

» Messieurs, j'ai l'honneur de vous donner les assurances de ma parfaite considération. »

Le gouverneur du Mecklenbourg, le général Laval.

Au quartier impérial de Tilsit, le 27 juin 1807.

Au commandant du Mecklenbourg, le général Laval.

« La volonté de l'Empereur, Monsieur le général, est qu'aussitôt après la réception du présent ordre, vous remettiez le duc de Mecklenbourg en possession de ses Etats, et lui restituïez tout ce qui appartient à lui et à ses sujets, soit immeubles, soit autres propriétés, qui auroient pu être mis sous le séquestre; en un mot, Monsieur le général, vous aurez à considérer dorénavant le duc de Mecklenbourg comme un souverain pour lequel l'Empereur s'intéresse particulièrement.

» Les commandans militaires, l'intendant et tous les autres employés cesseront immédiatement leurs fonctions, parce que les fonctions civiles et militaires du Mecklenbourg doivent rentrer dans l'exercice de leur autorité. »

Signé le major-général, prince de Neuchâtel, maréchal Alex. Berthier.

Hier, à dix heures du matin, sont arrivés ici environ 5500 hommes de troupes bavaroises, dont 7 à 800 hommes de chevau-légers, tous beaux hommes et bien habillés, sur-tout l'infanterie : nous n'en avons jamais vu de plus belle; elle avoit à sa suite ses pièces d'artillerie, des chariots de munition, etc. Ces troupes se sont remises en marche aujourd'hui, au point du jour, pour se rendre à Gustrow, où elles doivent arriver ce soir.

PRUSSE.

Berlin, 7 juillet.

Notre roi est attendu ici dans le courant de ce mois. On fait de grands préparatifs, tant à Berlin qu'à Charlottenbourg et Postdam.

Les siéges des forteresses de Graudentz et de Colberg ont été suspendus, conformément à l'armistice. On dit que Colberg n'auroit plus tenu au-delà de huit jours.

SAXE.

Dresde, 14 juillet.

On s'occupe toujours avec beaucoup d'activité de l'augmentation de l'armée saxonne et du complétement des différens corps. Il y aura aussi une nouvelle organisation; par exemple, la cavalerie legère sera équipée à la hongroise.

Les Etats de Saxe sont toujours assemblés ici, et ont de fréquentes séances. Il paroît que l'ordre équestre a peine à consentir aux sacrifices qu'exigent les circonstances actuelles.

Le ministère de la guerre est encore vacant.

Le bruit court que le pays de Magdebourg, le cercle de la Saal, et le cercle de Kotbus, ainsi que d'autres portions de territoires situés sur l'Elbe, seront réunis au royaume de Saxe.

Francfort, 14 juillet.

Il est passé avant-hier et hier par cette ville plusieurs courriers venant de l'armée, et qui se rendent en toute diligence à Paris. L'un d'eux est, dit-on, porteur d'ordres en conséquence desquels il doit être fait de promptes dispositions dans la capitale pour la réception de S. M. l'Empereur, qui reviendra incessamment de l'armée.

On continue d'assurer que les préliminaires de la paix ont été signés.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 18 juillet.

— La reconstruction du théâtre de l'Odéon s'opère avec beaucoup d'activité. On a rétabli la façade telle qu'elle étoit autrefois. Un nouveau rang de galerie est ajouté à celle qui régnoit du côté du Luxembourg. Cette nouvelle galerie s'élèvera au niveau des premières loges, et se terminera en forme de terrasse. Les travaux intérieurs sont très-avancés. On pose les charpentes destinées à soutenir les loges. La toiture en ardoises est terminée. On a pensé que l'existence d'un théâtre ajouteroit à la valeur des propriétés foncières de ce quartier : cet espoir commence à se réaliser; déjà plusieurs propriétaires de terrains, qui jusqu'ici n'avoient osé entreprendre de constructions, dans la crainte de n'être pas indemnisés de leurs avances, font jeter des fondations; et dans quelque temps, de nouvelles maisons, bâties sur le modèle de celles qui existent depuis vingt-cinq ans, achèveront la rue du Théâtre-Français, et en feront une des plus belles de Paris.

BEAUX-ARTS.

Exposition de Tableaux, rue du Coq Saint-Honoré.

M. Giroux, dont nous annoncions les projets et les travaux commencés il y a quelques mois (1), étend ses ateliers, et vient d'ouvrir une salle d'exposition. L'on voit chez lui plusieurs originaux précieux, un grand nombre de copies d'après les meilleurs maîtres, et de fort beaux ouvrages de restauration. L'adresse que l'on emploie aujourd'hui pour fixer les parcelles de peinture prêtes à se détacher en forme d'écailles de dessus un tableau, pour remplacer celles qui sont tombées, faire passer toute une grande peinture de dessus une toile usée ou un panneau vermoulu sur une toile neuve, la dégager de ses anciens vernis et de la crasse qui la couvroit quelquefois au point qu'on ne pouvoit distinguer les figures et reconnoître le sujet; l'art enfin de restaurer les tableaux est porté, de nos jours, à un degré de perfection dont on ne peut se faire une idée juste sur un simple récit. La multiplicité des procédés mis en usage, ce qu'il faut de patience, d'observations attentives, et même de connoissances du matériel de l'art de la peinture pour y réussir, donnent à ceux qui exercent cette industrie avec succès rang parmi les artistes.

Nous avons remarqué, dans la galerie de M. Giroux, la restauration d'un assez beau portrait de Henri IV, attribué à Pourbus, peintre contemporain, et celle d'une Vierge du Garofolo. Dans ce dernier tableau, la tête de l'Enfant Jésus avoit été emportée tout entière par une déchirure; ainsi cette partie, telle qu'on la voit aujourd'hui, est une imitation plutôt qu'une restauration de l'ancien ouvrage. Cela explique à ceux qui peuvent l'ignorer, comment il se fabrique encore tous les jours tant d'originaux du seizième siècle, auxquels il ne manque d'ordinaire, pour être des ouvrages sans prix, que d'avoir été retrouvés dans un meilleur état de conservation. En effet, l'amateur peut voir, derrière la toile enfumée, les reprises et les mastics; de la pâte, les restes de la crasse invétérée que tous les efforts du restaurateur n'ont pu enlever; on lui laisse remarquer les repeints maladroits, on lui montre ceux auxquels il ne faudra que quelques années pour se mettre en harmonie avec l'ancien travail; il voit les repentirs (1) échappés au vieux maître, dans la fougue de la composition, et l'altération des couleurs, effet d'une mauvaise préparation ou quelquefois, selon la tradition, d'une économie déplorable qu'on ne peut réparer, et que les peintres modernes se gardent bien d'imiter. Mais c'est à Rome et en Italie que ces finesses sont ordinaires aux marchands de tableaux; à Paris, on en use plus loyalement. M. Giroux montre ses copies auprès des véritables originaux; et quelquefois on les prend l'un pour l'autre, sur-tout quand il s'agit de tableaux de genre. La couleur convenue des petits peintres flamands; leur dessin, qui n'a pour objet que des contours irréguliers, ou des personnages sujets aux imperfections et aux bizarreries de la nature commune; ce que la perspective aérienne répand encore de vague sur les contours, le travail minutieux dont le moindre (?) mouvement s'aperçoit aisément, rendent ces tableaux plus faciles à copier, comme ils sont plus faciles à faire que le tableau d'histoire : il ne faut presque, pour y réussir, que de l'adresse. Le portrait, à moins qu'il n'ait été traité à la manière historique par un très-grand peintre, n'a pas non plus ce qu'il y a de plus difficile à copier. Nous citerons à l'exposition dont nous parlons, un beau portrait en pied du maréchal de Luxembourg, d'après Rigaud, que l'on pourroit appeler le peintre des grands personnages du siècle de Louis XIV. Cette exposition [illegible]

(1) Feuilleton du 13 novembre 1806.

(1) On appelle ainsi le trait [illegible] dans la disposition d'un tableau, pendant l'exécution, soit que les parties supprimées n'aient pas été bien effacées, ou qu'elles aient reparu avec le temps, à travers la couleur qui les couvroit.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

Tableau Littéraire de la France pendant le dix-huitième siècle ; sujet proposé en 1806 par la classe de la Langue et de la Littérature françaises. (1)

(IIe Article.)

En poursuivant, dans un second article, l'analyse de ce discours, notre intention, comme nous l'avons déjà dit, est plutôt de discuter quelques points de critique littéraire, qui nous semblent intéressans, que de faire un examen sévère et détaillé de toutes les erreurs qu'il contient. Nous attacherons-nous, par exemple, à prouver que le vaudeville, et même l'opéra-comique, ne devoient point entrer dans un tableau littéraire ? Combattrons-nous sérieusement l'assertion d'un homme qui, parlant des ouvrages en prose, prétend « qu'avant le dix-huitième siècle, on ne connoissoit en France que » des écrits de controverse, ou des pièces d'éloquence *sacerdotale ?* » Perdrons-nous notre temps à démontrer qu'il est ridicule, et même scandaleux, lorsqu'on parle du grand Bossuet, de faire mention de Raynal, et de trouver entre ces deux écrivains quelques points de comparaison, etc. etc. ? Il y a dans cette brochure tant de jugemens et de réflexions de cette force, qu'il seroit trop long seulement de les rapporter, quoiqu'il suffit de les faire connoître, pour qu'ils fussent déjà réfutés dans l'esprit de tout homme qui a du sens et du goût.

Nous laisserons donc de côté les erreurs qui n'appartiennent qu'à l'auteur, pour en examiner quelques-unes que tant de gens partagent encore avec lui, et que lui-même a puisées sans doute, ou dans la conversation de quelques littérateurs-philosophes, ou dans les Poétiques du dix-huitième siècle ; la plus dangereuse de ces erreurs est celle qui attribue à Voltaire la gloire d'avoir perfectionné l'art dramatique en augmentant l'appareil et la pompe du spectacle, en mettant en action les dénouemens que les grands tragiques du dernier siècle, et même les anciens, mettoient ordinairement en récit. Cet auteur prétend que Voltaire découvrit un si beau secret dans ses conversations avec les hommes les plus distingués d'Angleterre, de Hollande et même d'Allemagne, pays où, comme tout le monde sait, on a un goût exquis et des tragédies excellentes, supérieures à celles de Corneille et Racine qu'on y méprise beaucoup. L'auteur d'Œdipe reconnut, en causant avec ces messieurs, que « *la vue est de tous les sens* » *celui dont on sépare le moins les jugemens de l'ame.* » « Car, dit l'auteur, qu'est-ce qu'un drame sans action, une » tragédie où la catastrophe n'est qu'en récit ? » Frappé de ces grandes vérités débitées par des gens qui regardoient sans difficulté Shakespeare, Ottway, Ben. Johnson comme les plus grands tragiques du monde, Voltaire vit bien que ses prétendus maîtres, Racine et Corneille, n'avoient pas atteint les dernières limites de l'art ; et revenant en France, si bien endoctriné par les étrangers, il y donna sur-le-champ Zaïre, « pièce où *la présence même du danger* jette l'ame dans *ces* » *agonies* de terreur, qui sont les véritables émotions de la » tragédie. Mahomet parut dix ans après pour compléter l'il» lusion, et *une école dramatique nouvelle* exista dès-lors » pour la France. Corneille *disserte*, Racine *converse*, Vol» taire *agit*. »

Voltaire agit, tandis que Corneille disserte, et que Racine converse ! Avant de publier une opinion aussi téméraire, avant d'élever cette accusation d'un vice aussi capital contre deux poètes célèbres qu'un suffrage unanime a mis au premier rang, n'eût-il pas été d'un esprit modeste et judicieux d'y réfléchir plus d'une fois, et de craindre d'autant plus de tomber dans quelque grande erreur, qu'un tel sentiment est plus éloigné qu'aucun autre de celui qu'ont toujours professé les hommes les plus sensés et les littérateurs les plus habiles ? Cette crainte prudente et ces réflexions salutaires auroient pu faire soupçonner à l'auteur qu'il n'avoit peut-être pas médité assez profondément sur les principes du bel art dont il juge si lestement les grands maîtres ; et en ajoutant de nouvelles réflexions à celles qui lui auroient fait suspendre son jugement, il eût peut-être fini par reconnoître qu'effectivement il n'y entend rien, ou du moins peu de chose, et que, fidèle écho des prôneurs de l'école anglaise et autres barbaries étrangères, il confond, comme ils l'ont toujours fait, *le spectacle* avec *l'action :* erreur funeste d'où découlent tous les paradoxes qui ont amené chez nous la décadence de la tragédie.

Comme il est question ici d'une des parties fondamentales de l'art, il est nécessaire de remonter aux premiers principes pour traiter ce semblables matières avec clarté et précision. Nous espérons donc qu'on ne s'étonnera point de nous voir aller chercher dans Aristote une définition de la tragédie. C'est la première et la meilleure qu'on en ait donnée. Elle a conservé jusqu'à présent son autorité, parce qu'elle est fondée sur les observations les plus fines et les plus profondes de la nature, et personne n'a le droit de la récuser. Voici ce que dit ce grand homme au chapitre 6 de sa Poétique :

« La tragédie est l'imitation d'une action grave, entière, » étendue jusqu'à un certain point, par un discours revêtu » d'agrémens variés, suivans les diverses parties du poème, » pour opérer non par le récit, mais par la terreur et par la » pitié, la purgation de ces mêmes passions. »

La tragédie est *l'imitation* d'une action *par un discours !* Est-il besoin d'expliquer ce qu'est une semblable action ? N'est-il pas visible qu'elle est toute morale ? L'ame agit principalement par ses passions ; la parole les peint mieux qu'aucun autre signe ; et lorsqu'elle est parvenue à les peindre avec toute la perfection dont elle est capable, elle offre à ceux qui l'écoutent, *l'action* la plus propre à les émouvoir, la seule qui constitue réellement la tragédie, dans laquelle le *spectacle*, bien qu'il concoure aussi à compléter *l'imitation*, est une partie tellement accessoire, tellement subordonnée à toutes les autres, que le même Aristote ne craint pas de dire qu'*elle n'est point l'affaire du poète*, et que la tragédie subsiste tout entière sans la représentation et sans le jeu des acteurs.

Ce n'est pas que ce profond génie ne reconnût très-bien qu'il est possible d'exciter, par *le spectacle*, la terreur et la pitié ; mais c'est lors même qu'il le reconnoît, qu'il établit avec plus de force et de clarté la différence qui existe entre *l'action* et *le spectacle*. Ce passage est si important, et sert tellement la cause que nous défendons, que nous ne pouvons nous empêcher de le citer tout entier :

« On peut produire le terrible et le pitoyable par le spectacle, » ou le tirer du fond même de l'action. Cette seconde manière » est préférable à la première, et marque plus de génie dans » le poète. Car il faut que la fable soit tellement composée, » qu'en fermant les yeux, et à en juger seulement par » l'oreille, on frissonne, on soit attendri sur ce qui se fait : » c'est ce qu'on éprouve dans l'Œdipe. Quand c'est l'effet » du spectacle, l'honneur en appartient à l'ordonnateur du » théâtre, plutôt qu'à l'art du poète. Mais ceux qui, par » le spectacle, produisent *l'effrayant* au lieu du terrible, ne » sont plus dans le genre ; car la tragédie ne doit point donner

(1) Un vol. in 8°. Prix : 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.
A Paris, chez Delaunay, lib., palais du Tribunat, galerie de bois ; et chez le Normant.

---

l'original, n'en diffère point sensiblement. L'auteur a sur-tout conservé la physionomie de l'illustre maréchal, exactement telle que Rigaud l'a représentée : c'est là sans doute le plus grand mérite que cet ouvrage pouvoit avoir aux yeux de celui qui l'a fait faire pour reformer la collection dispersée des portraits de ses ancêtres.

Mais il n'appartient qu'à un artiste lui-même très-habile, de copier les bons peintres d'histoire. Je persiste à croire qu'il est plus aisé à un peintre ordinaire d'exécuter ses propres compositions, que de réussir dans une copie de Raphaël, ou même de quelques-uns des maîtres qui forment le premier rang au-dessous de ce grand homme. Entre mille exemples à l'appui de cette opinion, je prendrai au hasard une des meilleures copies de la Collection de M. Giroux : l'original, chef-d'œuvre d'Annibal Carrache, représente le Christ mort sur les genoux de la Vierge, et autour de ce corps, la Madeleine, Saint François et deux Anges.

Les peintres modernes traitent avec un grand dédain les compositions dans lesquelles les anciens peintres introduisoient, comme a fait ici Annibal, des personnages des temps postérieurs, dans des scènes de l'Ancien ou du Nouveau Testament : ils appellent cela de grossiers anachronismes, et je ne sais pourquoi. On dit d'un Saint, qu'il médite avec componction sur la grandeur et les mérites du sacrifice du Sauveur du monde, ou même qu'il est pénétré de douleur et d'amour à la vue des souffrances de Jésus-Christ : on peut ajouter que ces sentimens sont inspirés de Dieu, qu'ils viennent d'en haut : ces façons de parler ne blessent ni le bon sens ni la chronologie ; elles sont du langage ordinaire. Qu'y a-t-il donc de si déraisonnable à les reproduire dans un tableau sous la forme que la peinture sait donner aux pensées ; c'est-à-dire en mettant la représentation des choses elles-mêmes à la place des mots qui les expriment dans le discours ! Ainsi, le peintre placera sous les yeux du saint personnage que nous supposons, une des scènes de la Passion, la plus touchante qu'il aura pu trouver parmi celles qui n'excluent pas le calme intérieur nécessaire à la méditation ; et ce seront des Anges, ministres de Dieu pour diriger les pensées des Saints, qui exposeront à celui-ci les détails de cette scène. Si l'impression qu'elle doit produire est bien exprimée dans la physionomie du personnage du tableau, le spectateur sera porté à s'affecter de même par un mouvement machinal d'imitation : le peintre aura fait ce que fait l'orateur, quand il introduit dans son discours une description, et qu'il y emploie des expressions figurées, pour porter l'auditeur à considérer les choses qu'il dit comme il veut qu'il les considère, et disposer son esprit à s'en affecter d'une certaine manière plutôt que de toutes autres. C'est ce qu'a fait Annibal Carrache dans le tableau qui nous fournit l'occasion de cette digression, ce qu'ont fait ou ce qu'ont voulu faire tous ceux qui ont composé des tableaux mystiques. Si l'on fait attention encore que l'image de tel ou tel Saint est le sujet obligé de presque tous les tableaux d'église, et que souvent il n'y a pas dans l'histoire d'un Saint de quoi faire le sujet d'un tableau, on conviendra que le bon sens n'a pas eu moins de part que l'esprit à l'invention de ce genre de composition, qu'on appelle si dédaigneusement *Capucinades*, et que l'abus même que quelques-uns en ont fait n'est pas sans excuse : ces *Capucinades* ont fourni aux peintres d'Italie, et particulièrement à ceux de l'école de Bologne, le sujet de leurs plus beaux tableaux.

L'expression de douleur dans la Vierge, dans la Madeleine et les Anges du Carrache, est ce que la peinture a jamais représenté avec plus de vérité : les sentimens de componction et d'amour sont on ne peut mieux exprimés par l'attitude et la physionomie du Saint François ; l'action des Anges enfans, qui montrent les plaies du Sauveur, est d'une naïveté admirable ; et leur désespoir convulsif et abondant en larmes convient on ne peut mieux à leur âge. Par une innovation hardie, le Carrache a substitué l'idéal des belles formes de l'antique

Digitized by Google

» toutes sortes d'émotions, mais celles-là seulement qui lui » sont propres. »

Si l'on ignoroit en quel temps a vécu Aristote, ne seroit-on pas tenté de croire qu'en écrivant ces dernières lignes, il pensoit aux tragédies anglaises et allemandes, ou à quelques-unes de nos tragédies modernes? Et peut-on lire ce qui précède, sans reconnoître que ce passage entier avoit été profondément médité par ces grands hommes, l'honneur de la France, et les princes de la poésie dramatique? *La parole ornée* (ἡδυσμένος λόγος) leur parut, de même qu'au philosophe grec, le moyen le plus noble et le plus efficace pour faire agir les passions: ils l'employèrent donc presque uniquement; et loin de manquer d'action, de *converser*, de *disserter*, comme l'avance témérairement un jeune auteur sans expérience, ils offrirent dans leurs immortelles productions l'espèce d'action la plus parfaite, celle qui *marque le plus de génie dans le poète*; tandis que Voltaire, sacrifiant souvent *l'action au spectacle*, partageant avec l'ordonnateur du théâtre, avec le décorateur, la gloire d'émouvoir, d'attendrir le spectateur, non-seulement a produit des beautés d'un ordre très-inférieur, mais encore a donné à ceux qui l'ont suivi cet exemple si dangereux de préférer le spectacle à l'action, de frapper les sens au lieu de parler à l'âme, de négliger ces dons si précieux de l'éloquence et de l'harmonie, pour s'attacher à combiner des effets d'optique, des pantomimes théâtrales. Cet homme extraordinaire avoit sans doute d'assez grands talens pour joindre encore des actions très-intéressantes aux spectacles pompeux qu'il étaloit sur la scène; mais ses successeurs, qui n'avoient pas les mêmes ressources, soutinrent des actions foibles et misérables par un spectacle encore plus éclatant. Les spectateurs entraînés, corrompus par les sens, dédaignèrent bientôt les plaisirs de l'esprit. Ces plaisirs parurent foibles et languissans auprès des merveilles que produisoit un machiniste; de jour en jour on s'aperçut davantage qu'il étoit moins nécessaire d'écrire et de penser pour obtenir des succès brillans; et sans parler des monstruosités qu'une telle corruption a produites, même sur la scène française, n'est-ce pas par ce plaisir funeste que l'on trouve à voir plutôt qu'à écouter, qu'il faut expliquer cet abandon total que l'on fait maintenant des chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine, de Voltaire lui-même, joués maintenant dans la solitude, tandis que la bonne compagnie court s'asseoir, avec les dernières classes du peuple, à ces spectacles grossiers où, sous le nom de mélodrames, on offre à ses regards les plus plates extravagances, dérobées à nos voisins barbares?

Concluerons-nous de cette influence funeste qu'a exercée le *spectacle* sur l'*action* théâtrale, qu'il faille absolument le bannir de toute fable dramatique, et renoncer à se servir des ressources brillantes qu'il peut offrir? Non, sans doute; et s'il étoit possible de combiner tellement les diverses parties d'une tragédie, qu'un spectacle pompeux, loin d'affoiblir l'action, la rendît plus vive, plus pathétique, sans qu'elle cessât d'être raisonnable, nous croyons que celui qui produiroit cet accord merveilleux, auroit atteint le dernier terme de l'art; mais il nous est impossible de reconnoître une semblable perfection, par exemple, dans le dénouement de Zaïre, où cette jeune fille dit ce qu'il ne faut pas dire, où le sultan fait ce qu'il ne faut pas faire, le tout pour amener ce fameux coup de poignard que les femmes sensibles et les jeunes filles romanesques trouvent si admirable; nous ne la trouvons pas davantage dans la catastrophe de Mahomet, où le poison agit sur cet infortuné Séide tellement à point nommé, qu'il ne peut lever le bras pour percer son ennemi, lequel, malgré toute sa jactance, seroit tombé sous ses coups, si l'auteur eût bien voulu lui accorder une minute de plus: événement vraiment rare et curieux, et qui fait crier au miracle tant d'assistans bénévoles. Si dans ces deux dénouemens le spectacle est éclatant, l'action est absurde; et encore un coup, c'est un commencement de décadence, et non le perfectionnement de l'art.

Enfin, est-il besoin de le dire, ce Corneille qui *disserte*, ce Racine qui *converse*, sont encore les deux seuls hommes qui, dans Rodogune et dans Athalie, aient atteint ce but si difficile, ce dernier terme du terrible et du pathétique, en offrant dans les catastrophes de ces deux pièces l'action et le spectacle réunis dans toute leur force et dans tout leur éclat. N'est-il pas vraiment inconcevable qu'avec d'aussi illustres exemples sous les yeux, on ose encore soutenir des opinions aussi audacieuses, aussi vaines que celles que nous venons de combattre?

Nous parlerons de la poésie dite *pittoresque* dans un troisième et dernier article. N.

COURS DE LA BOURSE DU 18 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0 0	54f	1 2
— Courant.	55	3 4	56	1 4
Hambourg. .	185	1-2	184	1 2
Londres. . . .	00	000	00	00
Madrid eff. . .	15	45	15	55
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	45	15	55
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel.	00	00	00	00
Lisbonne. . .	000	0-0	462	0-0
Gênes eff. . .	464 c		463c	
Livourne. . .	504 c		505c	
Naples. . . .	000	0-0	422	00
Milan.	81	p. 6f	81	00s.
Basle.	1	0-op	p.	1 3 4
Francfort. . .	0	0-op	00	00
Vienne. . . .	000c	0-0	118	0
Lyon.	3 8 p	0-0	1	3 8 p.
Marseille. . .	3 8 p	0-0	1	3 8 p.
Bordeaux. . .	3 8 p	0-0	1	3 8 p.
Montpellier.	1-2	0-0 j.	00	0-0
Genève. . . .	0-0	0-0	162	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000 1000 l'hectogramme. 345f 00c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 59c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme.	000f	00c
Arg. de 900 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	57
Arg. au-dessous de 900, les 1000 tous le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre.	5	27
Quadruple	81	00
Ducat.	11	15
Souverain.	34	5

Effets publics.

C. p. 00 c. J. du 22 mars 1807, 79f 10c 20c 15c 25c 20c 25 15c 20c. *Idem*. Jouiss. du 22 sept. 1807, 76f 50c 50c 00f 00c.

Banque de Fr. 1375f 1370f 1375f 1370f 1361f 00c 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	of 000	à	of	000
— S. Domingue.	o 00	à	o	000
Sucre d'Orléans.	o 00	à	o	000
— brut	o 00	à	o	00c
Coton du Levant.	o 00	à	o	000
Sav. de Marseille	o 00	à	o	000
Huile d'olive. . .	o o	à	o	000
Potasse d'Amér.	000f	à	000f	000
Eau-de-vie, 3/6	oof 00c.	à	oof	000

ANNONCE.

Les Quatre Saisons du Parnasse, ou Choix de Poésies légères, depuis le commencement du XIXe siècle, avec des Mélanges littéraires, et des Notices sur les nouvelles pièces. Par M. Fayolle.

ÉTÉ. — 1807. Troisième Année.

Un volume in-12 de 340 pages, beau papier, jolie gravure. Imprimerie de L. E. Herhan.

A Paris, chez Mondelet, éditeur, rue du Battoir, n°. 20; Pélicier, lib., palais du Tribunat, galerie de la place, n°. 4; Mad. Dulois, lib., rue du Marché-Palu, n°. 10; à la LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE, rue des Petits-Augustins, n°. 15; chez le Normant; et chez les principaux directeurs de libraires et postes des départemens.

Le prix de l'abonnement, pour les quatre volumes de l'année, est de 10 fr., et de 12 fr. par la poste. — Chaque année se vend 11 fr., et 13 fr. par la poste; et chaque volume, pris séparément, 3 fr., et 4 fr. par la poste.

Ce 10e volume de la Collection n'offre pas moins de variété et d'intérêt que les précédens. L'Editeur met toujours à contribution nos meilleurs poëtes, MM. Delille, Le Brun, Ducis, Arnault, Chênedollé. Parmi les *Mélanges*, on remarque des noms qui ne sont pas moins chers aux amis des lettres: c'est là que l'Editeur a fait preuve d'une grande impartialité. Enfin, ce volume de *l'Été* est terminé par un très joli air de M. Langlé sur *l'Estate*, paroles de Metastase.

---

aux caractères convenus de la figure du Christ, qui sont ceux d'une nature toute humaine, fatiguée par les travaux de l'apostolat, et, après la Passion, épuisée par les tourmens. Par un effort du génie, il a obtenu de l'expression et de la pose d'une figure d'invention, l'effet pathétique qui seroit résulté de lui-même de la figure connue du Christ; et sans rien diminuer de l'intérêt de la composition, il a ajouté à la beauté du tableau: les têtes, au nombre de six, le corps du Christ, et celui de la Vierge, sous sa draperie bleue, sont du plus beau dessin. Malheureusement il n'en est pas de même de quelques extrémités de la main gauche de la Madeleine, du pied et de la jambe étendue de l'Ange qui soulève la main du Christ, et même d'un des bras de ce dernier, où le dessin semble négligé. Toute la figure du Christ est aussi d'une teinte un peu vineuse, que l'état de mort ne motive pas suffisamment. Or, il est arrivé que le copiste a rendu très fidèlement ces imperfections, et n'a pu atteindre aux beautés d'expression de l'original, et éviter, comme l'a fait le maître, les grimaces convulsives qui sont voisines des mouvemens d'une grande douleur; et cependant cette copie, dont les dimensions sont celles d'un tableau de chevalet, est encore un ouvrage agréable.

M. Giroux s'occupe toujours, avec succès, de copies de plus grandes dimensions, pour l'usage des églises. La manière dont il a formé ses ateliers, et la grande facilité de se procurer, dans une école aussi nombreuse que celle de Paris, des ouvrages de ce genre, même assez bons, lui donnent les moyens de satisfaire les donataires, sans passer les bornes qu'ils veulent mettre à leurs libéralités. Nous persistons à croire que cet établissement mérite d'être encouragé; qu'il peut procurer à un grand nombre de jeunes artistes, l'emploi lucratif de travaux qu'il seroit toujours bon qu'ils fissent pour leur éducation, et fournir à la plupart de nos églises les meilleurs tableaux qu'il soit actuellement possible de se procurer. M. B.

Les Conférences du sieur Cointeraux, sur l'*Art économique de bâtir*, ont lieu tous les dimanches, dans son atelier, rue de la Tour, à Paris. Le sieur Cointeraux y démontre la méthode de faire le Pisé, avec tant de clarté et de précision, que chacun peut, à l'instant et sans le secours d'aucun maçon, réparer sa maison, sa grange, son écurie, sa clôture, etc.

Pour répandre cette instruction, le sieur Cointeraux a formé une Association paternelle. Les personnes qui désirent en faire partie, sont priées d'envoyer 10 fr. (franc de port): elles recevront de suite les deux premières Conférences, qui viennent d'être réimprimées in-8°., avec quatre gravures explicatives. Les personnes qui ne feront point partie de l'Association paternelle, paieront ces deux Conférences 2 fr. pour Paris, et 2 fr. 60 c. par la poste.

Il faut adresser les lettres au sieur Cointeraux, en son nouvel atelier, rue de la Tour, n°. 15.

Deuxième année du Nouveau Journal de Harpe, contenant un duo d'*Amour et Mystère*, paroles de Pain, musique de Darlie, maître de chapelle; suivi d'un air de Félix Blangini, varié pour cor et harpe.

Le prix de l'abonnement est de 25 fr.

On souscrit à Paris, chez B. Pollet, marchand de musique et d'instrumens, palais du Tribunat, galerie de la rue Saint-Honoré, au coin de la rue du Lycée; et chez Godefroy.

L'Epée de Frédéric II, roi de Prusse, octaves traduites de l'italien de Vincent de Monti, historiographe du roi, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, etc. etc.; avec le texte en regard. In-12, papier fin. Prix: 75 c., et 1 fr. par la poste.

A Milan, chez Destefanis.

A Paris, chez Pélicier, libraire, palais du Tribunat, galerie de la place, n°. 4; et chez le Normant.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois*, *de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

HONGRIE.

Semlin, 30 juin.

Voici la suite des événemens qui se sont passés en Servie :

Quelques jours après le combat du 21, près Gladowa, Czerni-George ordonna au chef Dobriza de diviser en cinq colonnes le corps de 15,000 hommes sous ses ordres, et de chercher, avec les trois premières, à opérer la réunion des Serviens avec les Russes postés de l'autre côté du Danube, près de Czernez. Les 4e et 5e colonnes devoient se porter, l'une vers Nilaova, l'autre vers Grabovitza, et y prendre poste. Mais après bien des efforts, des combats, des hommes tués de part et d'autre, les troupes sont restées dans la même position qu'elles occupoient avant.

MECKLENBOURG.

Schwerin, 9 juillet.

C'est dans la nuit du 5 qu'arriva le courrier porteur de l'importante nouvelle de la réintégration de notre souverain chéri. Cette heureuse nouvelle fut annoncée le lendemain à toute la ville par plusieurs salves d'artillerie. On chanta le même jour un *Te Deum* d'actions de graces, au bruit du canon et aux cris mille fois répétés de *vive l'Empereur Napoléon! vive Mgr. le duc!* Des larmes de joie couloient de tous les yeux, on s'embrassoit dans les rues, on se félicitoit de ce bonheur inespéré; en un mot, on voyoit régner dans toutes les ames cet enthousiasme de sujets fidèles, irrévocablement attachés à leur souverain. Le soir, les habitans se portèrent en foule sous les fenêtres de Mad. la duchesse douairière, et firent éclater de nouveau leur allégresse. On commença le même jour les préparatifs pour la réception solennelle de Mgr. le duc, qui est attendu ici dans quelques jours. Déjà nous avons eu le bonheur de revoir son auguste fils, le prince héréditaire. S. A. S. est arrivée inopinément hier vers midi, et est descendue chez Mad. la duchesse douairière. Ce prince a été reçu au bruit du canon et au milieu des plus vives acclamations. Il est reparti ce matin pour se rendre auprès des deux Empereurs, à Tilsit.

Les aigles françaises ont été enlevées hier au point du jour, et remplacées par les armes de Mecklenbuurg. Nos troupes reparoissent avec leurs uniformes, et ont repris leur service. L'administration des Français est si douce, qu'elle ne laissera de traces que dans notre reconnoissance.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 11 juillet.

On a publié, le 4, à Brunswick, l'avis suivant :

« D'après une lettre de M. le général de division Rivaud, gouverneur des Etats de Brunswick, et Halberstadt, portant qu'il est dans l'intention de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, de protéger la circulation, l'industrie et le commerce dans les pays conquis par ses armes, ont fait connoître, par la voie des journaux, que les autorités civiles et militaires du duché accorderont sûreté et protection aux négocians des pays amis, alliés ou occupés actuellement par les troupes françaises, qui se rendront à la grande foire de Brunswick, le 10 août. Toute sûreté leur est garantie pour leurs personnes et pour leurs marchandises, excepté celles provenant des manufactures et colonies anglaises. »

L'ambassadeur d'Angleterre près la cour de Russie, lord Leveson-Gower, s'est rendu, par Memel, auprès de l'Empereur Alexandre.

La première division de l'expédition anglaise est arrivée dans l'île de Rugen le 2 de ce mois. Le 3, il est encore passé dans le Sund plusieurs autres bâtimens ayant des troupes à bord.

HOLLANDE.

La Haye, 15 juillet.

Il y a eu hier dans l'hôtel du vieux Doele un grand repas donné par les ministres au corps diplomatique, aux premiers fonctionnaires publics, aux généraux et officiers de l'état-major de la garde, en réjouissance de la victoire de Friedland, des suites heureuses qu'elle a déjà eues, et de celles qu'on se flatte qu'elle aura.

Tous les convives ressentoient la joie la plus vive, et ne cessoient de célébrer la sagesse du grand Napoléon, et le pouvoir de ses armes qui alloient rendre la paix au continent, que l'on espère pouvoir être bientôt suivie d'une paix générale. Les convives ont exprimé les sentimens qui les animoient dans les toasts suivans, portés au bruit du canon et d'une musique militaire :

Premier toast. — A la victoire de Friedland : Que le souvenir de cette glorieuse bataille fasse trembler les ennemis de l'immortel Napoléon, et que les résultats de cette célèbre journée affermissent le repos de l'Europe!

Deuxième toast. — A S. M. le roi de Hollande : Espérons que nous continuerons à recevoir des nouvelles satisfaisantes de sa santé; et bientôt nous reverrons S. M. au milieu d'un peuple qui l'aime et la respecte!

Troisième toast. — A S. M. I. et R. l'Empereur des Français et Roi d'Italie : Qu'après avoir vaincu tous ses ennemis, il couronne par une paix générale les merveilles que son génie opère, et qu'ainsi le vœu le plus cher à son cœur soit rempli!

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 20 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Distrait, Anaximandre.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Ecole de la Jeunesse, le Jokei.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Curieux, les Conjectures, la Manie de briller.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Ida, les Pages, la Famille des Lurons.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Parfumeuse, l'Intrigue de Carrefour, le Panorama de Momus.

THÉATRE MOLIÈRE.

La Guerre et la Paix, l'Ecole de la Médisance.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Deux Créoles, la Cause Célèbre.

AMBIGU-COMIQUE.

Les Francs Juges, Adrienne de Courtenai.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Les Pêcheurs Catalans, le Réveil du Charbonnier.

THÉATRE DE LA VIEILLE RUE DU TEMPLE.

Le Déserteur, Ricco.

TIVOLI.

Auj. Div. champ., Danses, Jeux, Spectacles, Concert, Forioso et Auguste.

Colysée de l'Elysée-Bourbon, ci-devant Wauxhall d'été, boulevard de la porte Saint-Martin.

Aujourd., Fête et Bal, et Bouquet en feu d'artifice, dédié aux Dames.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Œdipe à Colonne, Paul et Virginie.

Les chefs-d'œuvre tels qu'*Œdipe à Colonne* ne sont jamais abandonnés du public, que lorsqu'ils sont abandonnés par les acteurs : avec Lainez, Lays et madame Branchu, *Œdipe à Colonne* sera toujours jeune à l'Opéra. Un jeune chanteur a débuté dans le rôle de Thésée : il a chanté cet air où Lays s'est fait une si grande reputation; cet air, l'un des plus beaux que Sacchini ait composés, *Du malheur, auguste victime*, etc.; et malgré le trouble que devoit lui causer le danger de la comparaison, il l'a chanté de la manière la plus agréable, avec une voix pure et fraiche, et une excellente méthode. Sa prononciation sur-tout est parfaite; et il est aussi important pour les chanteurs de bien prononcer, que pour les acteurs de bien parler : c'est une qualité essentielle que je ne cesse de prêcher, et que je ne manque point de fêter toutes les fois que je la rencontre par hasard.

M. Alexandre, c'est le nom du débutant, est élève du Conservatoire. On ne conteste point à cette école l'excellence de sa méthode, d'autant moins que cette méthode ne lui appartient pas exclusivement; elle existoit long-temps avant l'établissement du Conservatoire : cette école de chant n'a que le mérite de recommander et d'enseigner cette méthode, la seule qui soit bonne, et qu'on doive adopter dans toutes les écoles. Mais comme il y a toujours bien loin du dire au faire, et de la théorie à la pratique, il est fâcheux que le Conservatoire, avec une si bonne méthode, n'ait produit aucun bon chanteur de théâtre : il est malheureusement trop vrai qu'on n'a jamais si mal chanté sur toutes nos scènes lyriques, que depuis que nous possédons cette fameuse école de chant. Ce n'est pas sa faute sans doute, et je ne prétends point lui en faire un reproche : il faut accuser les temps et les circonstances, plutôt que les professeurs; mais un pareil fait peut nous apprendre que des écoles sont par elles-mêmes un moyen d'instruction très-insuffisant,

Digitized by Google

Quatrième toast. — A S. M. la reine de Hollande : Qu'elle soit pendant longues années, par ses vertus et par ses charmes, l'ornement du trône de son auguste époux !

Cinquième toast. — A S. A. R. le prince Royal : Qu'à l'exemple de ses augustes parens, se consacrant au bonheur de ce royaume, il devienne l'objet de l'admiration et de la reconnoissance générale, l'honneur et la gloire de la nation hollandaise !

Sixième toast. — Aux alliés de la France : Puissent-ils persévérer dans leur union, d'où dépendent leur bonheur et leur gloire !

Septième toast. — A tous les princes et peuples qui vivent en paix et en union avec la Hollande et la France !

Huitième toast. — A tous les héros qui ont combattu dans la glorieuse journée que nous célébrons !

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, *19 juillet.*

On a distribué à l'ordre de la Grande-Armée la notice suivante :

Au quartier-général impérial à Tilsit, le 9 juillet 1807.

Notice pour l'armée.

La paix a été conclue entre l'Empereur des Français et l'Empereur de Russie, hier 8 juillet, à Tilsit, et signée par le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures de France; et par les princes Kourackin et Labanoff de Rostow, pour l'Empereur de Russie : chacun de ces plénipotentiaires étant muni de pleins-pouvoirs de leurs souverains respectifs. Les ratifications ont été échangées aujourd'hui 9 juillet, ces deux souverains se trouvant encore à Tilsit.

Le major-général, prince de Neuchâtel,
Maréchal Alex. BERTHIER.

(*Moniteur.*)

Tilsit, le 7 juillet 1807.

La reine de Prusse est arrivée ici hier à midi. A midi et demi, l'Empereur Napoléon est allé lui rendre visite.

Les trois souverains ont fait chaque jour, à six heures du soir, leurs promenades accoutumées. Ils ont ensuite dîné chez l'Empereur Napoléon avec la reine de Prusse, le grand-duc Constantin, le prince Henri de Prusse, le grand-duc de Berg, et le prince Royal de Bavière. (*Moniteur.*)

— Par décret daté du camp impérial de Tilsit, le 1[er] juillet, S. M. a nommé M. Lacépède, président du sénat, pour la durée d'une année, à compter de ce jour.

— Le corsaire *l'Eclair* a conduit à la Martinique, le 10 avril, les navires anglais, *le Suisex* et *le Héros du Nil*, de 300 tonneaux chacun et 28 hommes d'équipage, chargés de marchandises d'Europe.

Ces bâtimens faisoient partie d'un convoi venant d'Angleterre, et destiné pour la Barbade.

Le 14, la goëlette *la Pensée*, capitaine Morisseau, est entrée au Fort-de-France avec les bâtimens anglais *la Suzanna*, de 340 tonneaux, *la Malitia* de 770 tonneaux, et *l'Argo* de 318. Ces trois bâtimens, ayant en totalité 68 hommes d'équipage et 20 bouches à feu de 12, ont été enlevés ensemble à l'ancre, entre le cap Nassau et Essequibo, par cette goëlette armée seulement d'un canon de 6, sur pivot, et montée par 42 hommes. (*Moniteur.*)

— On croit que S. M. I. et R. a quitté Tilsit le 10 juillet, le lendemain des ratifications du traité de paix, pour retourner dans sa capitale : on ajoute que S. M. passera par Dresde.

— L'heureuse nouvelle de la conclusion de la paix a été mise ce matin à l'ordre du jour des différens corps de troupes stationnées à Paris. Soixante et un coups de canon, tirés de l'hôtel impérial des Invalides, l'ont aussi annoncé au peuple de la capitale et des campagnes voisines.

— Depuis hier le bruit se répand à Paris, mais sans cependant qu'on puisse dire sur quelle autorité, que le peuple de Londres, animé par les reproches vraiment honteux que s'adressent les membres du dernier et du nouveau ministère, s'est porté à de graves excès contre le gouvernement : on pousse même à cet égard les détails fort loin; mais dans un sujet aussi sérieux, le plus sage est de ne pas présenter comme des faits ce qui n'est que conjectural. Les dernières nouvelles de Hollande ne disent rien de cette insurrection.

— Le 15 de ce mois, entre huit et neuf heures du matin, un particulier passant dans la rue du faubourg Saint-Martin, reçut sur la tête un pot à fleurs tombé d'un troisième étage; il a dû à son chapeau, d'une forme élevée et neuf encore, d'en être quitte pour une contusion au genou gauche, une au coude du bras droit, et une blessure assez large sur le crâne, mais qui n'est point dangereuse. Cet événement doit faire sentir à tous les habitans de Paris la nécessité de se conformer aux ordonnances de police.

— Le 6 juin dernier, S. A. S. Mgr. l'archichancelier de l'Empire a daigné accueillir favorablement l'hommage de son portrait, gravé en relief sur une cornaline onix, fait et présenté par M. Lelièvre, graveur sur pierres fines, demeurant rue de Malte, n°. 11, division du Temple. Une épreuve en pâte de verre a été déposée à la Bibliothèque. Les amateurs qui en desireroient peuvent s'en procurer de semblables chez l'auteur.

VARIÉTÉS.

Le Charlatanisme philosophique de tous les âges dévoilé, ou Histoire critique des plus célèbres philosophes, avec la comparaison des anciens et des modernes (1); par M. Borthre de Bourniseaux.

(II[e] Extrait.)

L'examen de la philosophie du dix-huitième siècle est une mine inépuisable, où de nouvelles fouilles peuvent procurer sans cesse de nouvelles découvertes, pourvu que l'on connoisse le terrain, que l'on procède avec méthode, et que l'on sache creuser à une certaine profondeur. Tantôt on se proposera de faire l'histoire des philosophes, de dévoiler leurs vices, leur orgueil, leur perfidie, leurs intrigues, leurs complots, et de les montrer démentant leur doctrine par leur conduite, atténuant leur témoignage par leurs calomnies, et donnant par leurs provocations séditieuses la mesure de l'esprit de paix, de modération et d'humanité dont ils se prétendoient animés. Tantôt on fera l'histoire de la philosophie elle-même, de ses progrès, de l'influence pernicieuse qu'elle a également eue sur les lettres et les mœurs. L'un rassemblera toutes les absurdités, toutes les impostures semées dans les écrits des ennemis du christianisme; l'autre fera ressortir les nombreuses contradictions où ils sont tombés. Celui-ci discutera pied à pied leurs principes, et les renversera par les armes de la logique et du raisonnement; celui-là les combattra par les traits de la raillerie, et les couvrira de ridicule.

Toutes ces méthodes peuvent être bonnes et victorieuses, selon les connoissances et les talens de ceux qui les emploient,

(1) Deux vol. in 8°. Prix : 8 fr., et 11 fr. par la poste.
A Paris, chez Migneret, rue du Sépulcre, chez Ad. Le Clere; et Le Normant.

sans le concours d'une foule d'autres causes. Les écoles cultivent les talens, et ne les donnent pas; elles dirigent les sujets, mais elles ne les font pas : souvent les mœurs détruisent l'ouvrage des écoles; quelquefois aussi les écoles détruisent les mœurs. On peut appliquer à nos écoles de déclamation théâtrale ce que je viens de dire de notre école de chant : on a eu d'excellens acteurs, et qui même ont laissé un grand nom, long-temps avant qu'on s'avisât d'établir des écoles dramatiques; il semble que plus l'on multiplie les professeurs, plus l'art dépérit : c'est une pitié : car il y a parmi ces professeurs des sujets qui ne seroient pas même de bons écoliers, et qui font bien peu d'honneur à la science qu'ils professent.

M. Alexandre n'est encore que chanteur : quoique cette qualité soit nécessaire et très-précieuse, quand on n'en a pas d'autres, on fait une médiocre figure sur le théâtre de l'Opéra, sur-tout dans les tragédies. Il faut donc que le débutant, s'il aspire à l'honneur d'être membre de l'Académie Impériale de Musique, étudie la scène; qu'il apprenne à jouer ce qu'il chante, et que son âme s'accorde avec sa voix pour vivifier la note. Ce double talent d'acteur et de chanteur devient de jour en jour plus rare, à mesure qu'il y a plus de maîtres à chanter et à déclamer.

Le ballet de *Paul et Virginie*, dont la composition est si élégante, est encore plus admirable par la manière dont il est exécuté. Madame Gardel, dans le rôle Virginie, n'a que quinze ans pour la gentillesse et la grace enfantine, et joint à cette fleur printanière les fruits mûrs d'un talent parfait. Saint-Amand joue le rôle de Paul avec toute la vivacité, l'ardeur et la sensibilité que ce caractère exige. Quoi de plus naturel, de plus vrai et de plus touchant que la pantomime de Vestris et celle de Goyon? Le rôle du Colon qui cherche son esclave, est joué avec beaucoup d'expression par M. Godefroy, qui n'est pas, à ce théâtre, un sujet de première ligne, mais qui dans ce ballet est un acteur distingué. Que d'originalité et de comique ! Quelle verve de gaîté et d'enjouement dans ce couple joyeux de Beaupré et de Mlle Chevigny ! La scène du miroir, si heureusement inventée, est rendue avec le véritable génie de l'art mimique.

Le roman dont ce ballet est tiré a été pour lui le meilleur des programmes. Ce petit conte est le chef-d'œuvre d'un écrivain encore vivant, qui sembloit par ses études s'élancer vers la plus haute philosophie, et que la nature de son talent a ramené à ce petit genre de descriptions et de peintures romanesques. Ce genre n'est pas neuf; il étoit même presque usé quand l'auteur de *Paul et Virginie* a essayé de le rajeunir. L'original de toutes ces jolies bagatelles est *Daphnis et Chloé*, qui est l'ouvrage d'un sophiste, ou, si l'on veut, d'un philosophe grec nommé Longus, mais dont on ne connoît aujourd'hui que le nom. Ce sophiste a eu beaucoup d'imitateurs, qui se sont proposés pour objet de peindre l'amour naturel et le trouble qu'il jette dans le cœur de deux jeunes amans ignorans et simples; cette situation a été prodiguée sur tous nos théâtres et dans tous nos romans. Ce qui caractérise l'époque où l'auteur de *Paul et Virginie* a écrit, c'est que les deux jeunes élèves de la nature sont des héros d'humanité et de bienfaisance, des prodiges de la vertu la plus austère; c'est aussi cette philosophie qui les rend moins vrais et moins naturels. Les poëmes de *Daphnis* et de *l'Heureux Navigateur* ont servi de modèles à l'auteur de *Paul et Virginie* : il y a dans Gessner plus de chaleur d'imagination, plus de richesse poétique; mais l'imitateur a tiré des beautés nouvelles du local où il a établi sa scène.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Reprise de *l'Ecole de la Jeunesse.*

C'est un des premiers germes de la maladie du pathétique, qui commençoit à se manifester à l'Opéra-Comique presque dès sa naissance, en 1765, et qui depuis a fait tant de ravages. L'anglomanie menaçoit déjà nous littérateurs : un dramaturge anglais, nommé Lillo, fit repré-

Digitized by Google

et il en peut toujours résulter des leçons utiles et des instructions salutaires. Leur but commun doit être de dévoiler cette philosophie trompeuse, qui en impose par le faste de ses belles paroles, par l'étalage de ses beaux sentimens, par l'affectation de ses belles maximes, mais dont les belles paroles ne savent ni dissiper nos ténèbres ni consoler notre misère; dont les beaux sentimens sont tout en paroles, et sont par-là même stériles en effets; dont les belles maximes ont si souvent caché des projets perfides, et couvert de noirs complots. Il importe de démasquer de plus en plus ses sectateurs, et de prouver l'odieux de leurs moyens, l'extravagance de leurs systêmes et les suites funestes de leurs enseignemens. Déjà plusieurs écrivains ont rempli cette tâche, et ont considéré la philosophie sous plusieurs des rapports que nous avons indiqués; mais il reste encore à moissonner dans ce vaste champ; et un historien judicieux, un logicien exact, un critique exercé peuvent encore y trouver matière à déployer leur sagacité et leur zèle.

Tel a sans doute été le but de M. Berthre de Bourniseaux. Eclairé sur la fausseté de la philosophie, il l'a envisagée sous un nouveau point de vue, et s'est proposé de prouver que les philosophes anciens et modernes avoient été guidés par les mêmes passions et étoient tombés dans les mêmes erreurs; que ceux-ci n'avoient guère fait que réchauffer les vieilles opinions de ceux-là; que les abstractions des uns et les hypothèses des autres, les formes occultes des premiers et les cosmogonies des seconds étoient également inadmissibles; et qu'enfin ils n'avoient tous été que des *charlatans* dignes de risée et de mépris, et des fous qui, après s'être aveuglés, avoient voulu aveugler les autres. On voit que son plan est de comparer successivement les philosophes les plus fameux des temps anciens et ceux des temps modernes. Dans la partie de son ouvrage qui vient d'être publiée, il met en parallèle Pythagore et Diderot, Anaxagore et La Mettrie, Chrysippe et Cardan, Pyrrhon et Boulanger, Epicure et Rousseau. Je ne sais, je l'avoue, si ces philosophes sont tous bien assortis, et si les rapports que l'auteur établit entr'eux sont également justes et frappans. Il me semble, par exemple, que Pythagore n'est pas très-bien accolé avec Diderot, et je ne vois pas que la ressemblance entr'eux soit parfaite. Si les dogmes du premier sont singuliers, ceux du second sont bien autrement bizarres. L'un fit quelques lois sages, l'autre n'inventa que des systêmes pernicieux. Le philosophe de Crotone ne chercha point à tout renverser pour assurer son pouvoir. Le fondateur de l'Encyclopédie ne fut qu'un fou qui, dans les accès continus de sa fièvre chaude, s'en alloit frappant de droite et de gauche les institutions divines et humaines, détruisant tout sans rien mettre à la place. Celui-là laissa une mémoire honorée, et il est regardé encore aujourd'hui comme un des hommes les plus estimables qu'ait pu produire la vaine philosophie des anciens. La réputation de celui-ci est bien différente; et il est reconnu que la philosophie moderne n'a point enfanté d'adepte plus déréglé dans son imagination, plus inintelligible dans son bavardage, plus outré dans son style déclamatoire, plus mobile et plus tranchant à la fois dans sa doctrine. Que sera-ce si l'on compare les résultats de leurs leçons? L'enseignement de Pythagore produisit quelques bons effets, ainsi que M. Berthre lui-même en convient. Que nous ont valu, au contraire, les chimères, l'emphase et les invectives de Diderot? Elles ont séduit des esprits crédules, elles ont fait germer dans des têtes ardentes de folles théories et de dangereux projets, elles ont contribué aux bouleversemens dont nous avons été les tristes témoins.

M. Berthre ne me paroît pas avoir traité cette partie de son sujet avec l'étendue convenable. Il a donné cent trente pages à l'examen de la philosophie de Boulanger, et quinze ou seize à celui des écrits de Diderot; et il fonde cette disproportion sur ce que Boulanger a beaucoup plus de partisans que le second. J'oserois croire le contraire. L'érudition indigeste d'un écrivain qui se perd sur les temps anciens dans des conjectures interminables, me semble moins propre à égarer et à pervertir, que la haine fougueuse et envenimée de celui qui en veut moins au passé qu'au présent, et dont le but étoit de détruire la religion, et d'élever sur ses ruines l'athéisme et l'immoralité; et quoique je ne pense pas que Diderot ait beaucoup de partisans, il en a sûrement encore plus que Boulanger, dont les écrits roulent sur des hypothèses vagues, et n'offrent ni le même sel à la malignité, ni le même attrait à la licence.

M. Berthre eût donc dû, à mon gré, s'arrêter un peu plus sur le philosophe de Langres. Il eût trouvé dans ses nombreux écrits une source féconde de réflexions piquantes. Il l'eût vu tantôt déiste, tantôt pyrrhonien, plus souvent encore athée décidé, et toujours dogmatisant du ton le plus affirmatif, et prononçant ses décisions dans le style et avec le ton d'un oracle. Que n'a-t-il consulté l'édition de ses Œuvres, publiée en 1798 par un homme de lettres qui avoit été son élève, son ami et son coopérateur dans ses travaux philosophiques? Cette édition, faite, dit-on, avec beaucoup d'exactitude et de soin, lui eût présenté des ouvrages dignes d'exercer sa critique. Il ne se fût pas contenté alors d'extraire des *Pensées philosophiques* quelques sophismes insidieux, ou de se railler de quelques conjectures extravagantes tirées de *l'Interprétation de la Nature*; et tant d'autres écrits lui eussent paru mériter un article un peu plus long et une réfutation un peu plus soignée. Qui ne s'indigneroit en effet de voir un homme qui parle tant de morale et de vertu, passer son temps à composer des romans aussi dangereux sous le rapport moral, que pitoyables sous le rapport littéraire? L'éditeur lui-même, tout admirateur qu'il est de son maître, blâme plusieurs détails révoltans de la *Religieuse*, et il convient que, *pour la gloire de Diderot, il eût fallu jeter au feu les trois quarts de Jacques le fataliste*, et que le goût et l'honnêteté exigeoient ce sacrifice. Si tel est son avis, malgré le culte qu'il rend à son maître, on nous permettra bien d'être un peu plus difficiles encore, et de dire que *pour la gloire de Diderot, il eût fallu jeter au feu les trois quarts* de ses Œuvres. Il eût fallu y jeter tant de déclamations forcenées contre le christianisme, tant de prédications insolentes contre l'autorité, tant d'écrits pleins d'invectives et de fiel. Il eût fallu y jeter ces romans scandaleux, où il n'y a ni esprit ni goût, qui ne se traînent que sur des tableaux dégoûtans et sur des détails abjects. Il eût fallu y jeter ce *Supplément au Voyage de Bougainville*, où l'on prêche la corruption des mœurs, et où l'on fait l'apologie des plus honteux désordres. Il eût fallu sur-tout y jeter cette pièce fanatique, ce dithyrambe atroce, ces vers qu'aucune *anecdote n'explique*, qu'aucune circonstance *n'excuse*, qu'aucun sophisme ne sauroit *justifier*; ces vers qui resteront sans copie, comme ils sont sans modèle dans la langue française:

> Et ses mains ourdiroient les entrailles du prêtre,
> A défaut d'un cordon pour étrangler les rois.

Voilà les excès que M. Berthre eût pu signaler, et qui lui eussent fourni matière à des chapitres plus intéressans peut-

---

monter sur le théâtre de Londres une espèce de tragédie où l'on voit un jeune homme bien né, corrompu par une courtisane, attenter aux jours de son oncle. L'assassin est dénoncé par la malheureuse même pour laquelle il a commis le crime; il en est insulté jusque sur l'échafaud; c'est tout ce qu'il y a de plus horrible, c'est une scène de Grève. Nos beaux esprits français en conclurent, ou plutôt se confirmèrent dans l'opinion que les Anglais avoient seuls le secret du grand tragique, et que nous n'avions que des poètes à l'eau rose. La pièce de Lillo, intitulée *le Marchand de Londres*, devint pour les auteurs du temps ce qu'est devenue depuis *l'Ecole de la Médisance* de Shéridan. Chacun voulut l'habiller à sa manière; M. de La Harpe en fit une tragédie, sous le titre de *Barnewelt*; M. Mercier en fit un drame, sous le nom de *Jenneval*; M. Anseaume l'arrangea en opéra comique, intitulé *l'Ecole de la Jeunesse*, et M. Pievre en composa depuis une comédie restée au théâtre, et qui s'appelle *l'Ecole des Pères*. Cette comédie a beaucoup de rapport avec *l'Ecole de la Jeunesse*. Les auteurs furent obligés d'employer tous les ingrédiens de la pharmacie française pour édulcorer cette plante britannique si amère et si sauvage; l'échafaud disparut, et l'assassin aussi: au lieu d'une courtisane publique, on mit une coquette réputée honnête, et par conséquent plus dangereuse. Le crime du jeune homme se réduisit à forcer un secrétaire; et les remords succédant aussitôt à cette coupable tentative, la réconciliation amena un dénouement heureux; on ne pouvoit pas franciser davantage un drame anglais. La tragédie du *Marchand de Londres*, après avoir passé par l'alambic des chimistes français, ne donnoit plus pour résultat qu'un jeune étourdi qui veut voler son oncle pour donner de l'argent à sa maîtresse, et qui trouvant dans le secrétaire tout autre chose que ce qu'il cherche, se repent, et obtient son pardon du meilleur des oncles ou des pères de comédie qui jamais aient paru sur la scène.

Il y a quelques mois, si ma mémoire ne me trompe pas, que j'avois mal auguré de cette *Ecole de la Jeunesse*, qu'on vouloit remettre au Théâtre Feydeau: je craignois que cette reprise ne fût une école, et je ne me suis pas tout-à-fait trompé. Ce n'est pas que l'ouvrage soit mauvais; il est bien conçu et conduit avec art; le dénouement est bien filé, et cependant aujourd'hui d'un très-médiocre intérêt, parce que la situation est trop connue.

Quoiqu'Anseaume ait cherché à rapprocher son sujet de l'opéra comique, cependant la morale perce de toutes parts; elle est là dans son domaine, et la plaisanterie n'y paroît qu'une étrangère admise par bienséance: les caractères sont foiblement tracés et ne pouvoient pas l'être plus fortement dans ce genre frivole. Elleviou, chargé du principal rôle, montre beaucoup de talent au troisième acte, où se trouvent le pathétique de la pièce, le crime, les remords, la réconciliation. Gavaudan joue le rôle d'un ami de Cléon, nommé Mondor, vieux libertin qui a ruiné sa santé et sa bourse, et qui ne plaisante plus qu'en toussant. Le rôle est bon, et assez bien joué par Gavaudan, quoique d'ailleurs il lui convienne peu. Un autre bon rôle est celui du valet Dubois, espèce de mentor très-attaché à son jeune maître: Solié y est fort bien placé. Madame Haubert remplit le personnage de la coquette Hortense avec finesse, et conserve ce vernis de décence des coquettes du bon ton. Mlle Michu est très-intéressante dans le rôle de Sophie; et Chenard a de la rondeur et de la franchise dans le personnage de l'oncle. Cependant la pièce n'a produit qu'un effet médiocre, et la musique n'en a produit aucun.

A la Petite Pauline, rue des Fossés Montmartre, n°. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On continuera d'y trouver des assortimens bien choisis en mousselines et batistes dans toutes les qualités; en mousselines-gaze, unies et

Digitized by Google

être, et plus utiles que ceux qu'il a consacrés à l'examen de la doctrine de Pythagore.

Les deux philosophes qu'il met ensuite en regard, sont Anaxagore et La Mettrie, tous deux connus par des idées folles sur l'origine des choses. Mais le moderne a sans doute encore ici la palme. Il n'est pas fort étonnant qu'un ancien, qui ne voyoit rien de satisfaisant dans les divers écrits des philosophes, et qui n'étoit point éclairé des lumières de la révélation; ait imaginé des théories très-bizarres sans doute, mais auxquelles il étoit difficile d'en substituer alors de beaucoup plus solides. La Mettrie n'a point une pareille excuse; et celui qui, au dix-huitième siecle, a pu faire *l'homme machine* et *l'homme plante*, celui qui nous fait pousser comme des champignons, qui dit que *la terre ne produit plus d'hommes par la même raison qu'une vieille poule ne pond plus d'œufs*, que les premiers hommes furent d'abord des plantes et des arbres dont l'organisation se perfectionna insensiblement, et que d'heureuses combinaisons leur donnèrent peu à peu des yeux et des oreilles; celui, dis-je, qui a rêvé ces absurdités et cent autres pareilles, est un fou, et un fou d'autant plus méprisable, que ses ouvrages respirent le libertinage et l'athéisme. Il avoit senti, comme plusieurs autres incrédules, que pour mieux séduire les esprits il falloit corrompre les cœurs, et que pour extirper la croyance d'un Dieu, il étoit bon d'étouffer la pudeur et de justifier les vices: tactique profonde, qui ne leur a que trop réussi, et qui flattant toutes les passions à la fois, se servoit de l'orgueil pour nourrir des penchens déréglés, et de ces penchans même pour accroître et fortifier une orgueilleuse doctrine. M. Berthre dit que l'on croit généralement que La Mettrie, à la mort, revint à la religion de ses pères, et rétracta sincèrement ses erreurs. Je souhaite de tout mon cœur que ce fait soit vrai; mais je ne sais si l'on eu a des preuves suffisantes, et j'aurois voulu que M. Berthre eût cité ses autorités. Ce qui est incontestable, c'est que La Mettrie étoit *un fou*, comme l'avoue Voltaire, et *qu'après avoir proscrit la vertu et les remords, fait l'éloge des vices, invite ses lecteurs à tous les désordres, il a laissé une mémoire exécrable.* (2)

M. Berthre termine son livre par le parallèle d'Epicure et de Rousseau. La partie qui concerne ce dernier est fort étendue. L'auteur donne d'abord quelques détails sur la vie de Jean-Jacques. On sait combien elle fut remplie de traverses dues à son humeur inconstante et bizarre. L'histoire des divers emplois qu'il exerça est vraiment curieuse. Scribe chez un greffier, apprenti chez un graveur, laquais dans deux maisons différentes, étudiant en latin, puis en musique, commis chez un intendant, précepteur, secrétaire d'un ambassadeur, employé de finances, auteur enfin, et commençant à quarante ans à se faire connoître. C'est de cette époque que datent ses plus grandes disgraces; c'est alors qu'il montra ce caractère sombre et farouche, ces caprices, ces soupçons, cet orgueil intraitable, ces vertiges qui firent le tourment de sa vie. Partout il fatigua ceux qui avoient recherché son amitié, et dégoûta ceux qui lui vouloient du bien. Enfin il est reconnu qu'il étoit sujet à des accès de folie, qui ont abouti à une mort violente; car cette dernière circonstance n'est plus douteuse, et nous nous proposons de donner à cet égard des détails qui pourront paroître curieux, et qui feront mieux connoître un des hommes les plus bizarres qui fût jamais.

Pour nous résumer sur l'ouvrege de M. Berthre, nous pensons qu'il n'étoit pas très-nécessaire de dévoiler le *charlatanisme* de Pythagore ou de Chrysippe. Ces gens-là ont aujourd'hui peu de partisans; et s'ils ont été dangereux autrefois, ils ont cessé de l'être. Les *charlans* modernes méritent une toute autre attention, parce qu'ils ont eu une toute autre influence; et si l'auteur veut conserver le plan de son ouvrage, et exposer les rêveries et les systèmes des anciens, il faut du moins qu'il étende et qu'il perfectionne la partie de son livre qui traite des modernes. Nous applaudissons à son zèle et à la justesse de plusieurs de ses réflexions; mais nous croyons qu'il eût pu rendre son travail plus précieux. Il étoit possible de présenter plus de faits, de réunir plus de preuves, de peindre avec plus de force, de mettre plus de vigueur dans la discussion, plus de chaleur dans le style, plus d'intérêt dans tout l'ensemble. Il y a des longueurs qu'il faudroit faire disparoître, des raisonnemens qu'il faudroit resserrer. Enfin, s'il faut le dire, l'auteur n'a point tiré de son sujet tout le parti qu'on en devoit attendre. Il n'a point justifié pleinement son titre; et si le plan est vaste, l'exécution en est foible. X.

(2) Lettres du 6 novembre 1750, et du 27 janvier 1752, tome LXXI de ses Œuvres.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 20 juillet 1807, au samedi 25; SAVOIR:

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestre échu le 22 juin 1807.

Dette viagère.

(1re classe ou sur une tête.)

Bureaux 1 du n° 1 au n° 2500
2 du n° 11501 à 14000
3 du n° 23001 à 25500
4 du n° 34501 à 37000
5 du n° 46001 à 48500
6 du n° 57501 à 59100

(2e classe ou sur 2 têtes.)

7 du n° 1 à 2800
8 du n° 16001 à 18800

(3e et 4e classes ou sur 3 et 4 têtes.)

11 du n° 1 à 500

Les lundi 20, mercredi, 22 vendredi 24 et samedi 25 juillet.

PENSIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Bur. 9 du n° 1 à 18000

Pensions civiles.

Bur. 10 du n°. 1 à 4000

Pensions nouvelles intégrales.

Bur. 10 du n° 1 à 500

Pensions des veuves des défenseurs de la patrie.

Bur. 11 du n° 1 à 4000

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Depuis le 2e semestre an 10 jusqu'au semestre échu le 1er messidor an 13 inclusivement, le mardi 21 juillet, par tous les bureaux.

ANNONCE.

Epoques principales de l'Histoire, pour servir de précis explicatif au tableau chronométrique, indiquant l'origine, les progrès, la durée et la chute des Empires. Par F. Goffaux, professeur au Lycée impérial. Deuxième édition, revue et augmentée. Un vol. *in*-8°, avec le tableau colorié, sur papier grand-aigle de Hollande. Prix: 6 fr., et 7 fr. par la poste

A Paris, chez Arthus Bertrand, lib., acquéreur du fonds de Buisson, rue Hautefeuille, n°. 23.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n° 17.

brochées, à 4 fr. et 5 fr.; en toiles imprimées, à dessins turcs; en robes de fantaisie, à raison de 14 et 15 fr. la robe; en vrais nankins et mouchoirs des Indes, en schalls de Baguères et autres schalls de toutes espèces; en toiles d'Hollande et antres, dans toutes les qualités; en linge de table dans tous les dessins, et sur-tout en grand et petit damier, à raison de 66 fr. le service; en chemises pour homme et pour femme, à 12, 15 et 18 fr.; et en robes, fichus et jabots brodés, au prix le plus modéré. On s'y charge de toutes demandes en commission pour les départemens.

Dépôt des Coraux de Livourne et de Marseille, rue de Grammont, n°. 2, près le boulevard des Italiens.

« Corinne enfin parut: elle étoit vêtue sans aucune recherche, mais » toujours pittoresquement; elle avoit dans ses cheveux des camées » antiques, et portoit à son cou un collier de Corail. »

(*Corinne*, ou l'*Italie*, par madame de Staël, tom. Ier, pag. 102.)

Les parures en Corail ayant fixé par leur prix et l'éclat de leur couleur, l'inconstance des modes, et occupent, depuis plusieurs années, un rang distingué dans la bijouterie, à côté des diamans et des perles, les premières maisons de Livourne et de Marseille ont cru devoir placer une partie de leurs Coraux dans le Dépôt de la rue de Grammont. Par ce moyen, cet établissement ne connoît à plus de rival, et il offrira aux acheteurs le plus bel assortiment en Corail uni et faceté qui ait jamais existé à Paris. On n'y trouvera que des Coraux de première couleur. Cependant quelques colliers d'un rouge moins vif seront réservés pour la bijouterie du Nord, où une nuance pâle et rosée convient mieux à la blancheur des femmes.

On répondra exactement aux demandes des départemens, et on fera monter par d'habiles bijoutiers les parures demandées pour présens, mariages, etc. Les lapidaires du Dépôt repolirent les colliers ternis par un long usage.

Au retour de la paix, MM. les négocians des ports de l'Océan, et les commissionnaires du Nord, et sur-tout de la Russie, pourront y faire leurs achats de Coraux, sans être obligés de les tirer de l'Italie.

Trois grands Solos pour la flûte, par Wunderlick, membre du Conservatoire, et première flûte de l'Académie Impériale Musique; dédiés à M. Delaunay l'aîné, de Lorient.

Prix: 5 fr.

A Paris, chez la veuve Decombe, luthier et marchande de musique, quai de l'Ecole, n°. 10, vis-à-vis le Pont-Neuf.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Nota. On trouve aux mêmes adresses: Divertissement pour une flûte, dédié à M. Laurent, amateur et inventeur des flûtes en cristal, par J. C. Wunderlick, membre du Conservatoire, et première flûte de l'Académie Impériale de Musique.

Prix: 4 fr. 50 cent.

Les Leçons de la Sagesse, ou Recueil des Moyens propres à rendre l'homme content, heureux, et à faire son bonheur et celui de ses semblables; ouvrage destiné aux écoles chrétiennes de l'un et l'autre sexe, avec cette épigraphe:

Inutiles falce ramos amputans,
Feliciores inserit.
HORAT.

Un vol. in-12 de près de 200 pages, imprimé sur beau papier. Prix: 1 fr. 60 c., et 1 fr. 90 c. par la poste.

A Paris, chez Ch. Villet, libraire, rue Hautefeuille, n° 1.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, aujourd'hui JOURNAL DE L'EMPIRE, est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Geoffroy, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et aux renouvellemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal, on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

PRUSSE.

Tilsit, 6 *juillet*.

M. Joseph-Maximin Bataille, chirurgien faisant partie de la 9ᵉ division de chirurgie de bataille de la Grande-Armée, avoit été, lors de notre retour de Preuss-Eylau, laissé à Landsberg par le chirurgien inspecteur-général, près quelques blessés hors d'état d'être transportés. Les Russes le conduisirent à Kœnigsberg, et de là à Georgenbourg, l'employant partout avec confiance et empressement, et lui montrant beaucoup d'égards et d'affection. Au bout de quatre mois et demi, il est venu à Tilsit retrouver son chef, et lui rendre compte de sa longue absence. S. M. l'Empereur Alexandre ayant appris son retour, et sachant la conduite distinguée qu'il avoit tenue dans le sein de son armée, l'a fait appeler, et, de la manière la plus gracieuse, lui a donné elle-même une riche et superbe bague en diamans, et lui a fait remettre, par son chambellan de service, un rouleau de 150 ducats, accompagnant ce double présent, fait avec tant de délicatesse et d'aménité, des choses les plus flatteuses pour la chirurgie de la Grande-Armée en général, et pour M. Bataille en particulier.

DANEMARCK.

Elseneur, 7 *juillet*.

La deuxième division de l'expédition anglaise, destinée pour la Baltique, vient d'arriver à la vue du château; elle est composée de cent vaisseaux. Si le vent continue à souffler pendant quelques heures dans la même direction, elle ne tardera probablement pas à venir mouiller sur notre rade.

ALLEMAGNE.

Francfort, 16 *juillet*.

Il est passé ici le 15 environ 400 hommes de troupes hessoises (de nouvelle formation) qui se rendent en France.

Nous avons aussi vu passer près de 200 prisonniers russes et prussiens.

M. le baron de Vrintz-Berberich, ministre dirigeant du prince de *Latour et Taxis*, se trouve à Francfort depuis dix jours. Il est venu pour se concerter avec le directeur des postes du grand-duc de Berg, pour l'établissement d'un bureau de poste bergeois dans notre ville. M. le baron de Vrintz doit aussi recevoir au nom de son prince, l'investiture des grands-ducs de Hesse et de Nassau, conformément à la transaction qui a eu lieu entre LL. AA. RR. et le prince de la Tour et Taxis.

Des lettres particulières de Vienne disent que l'Empereur François II se rendra à Tilsit; mais ces lettres n'indiquent pas l'époque de ce voyage; et quoique le départ des deux Empereurs ne soit pas encore annoncé d'une manière authentique, il est probable que LL. MM. ont dû quitter Tilsit le 10 ou le 11.

On parle déjà des conditions de la paix; et, comme on le croit aisément, les personnes qui sont le moins à portée d'être instruites, sont celles qui donnent le plus de détails sur un traité qui a dû fixer pour long-temps les destinées de l'Europe. On remarque au contraire que les personnes qui, par leur position, pourroient savoir quelque chose, avouent franchement que les conditions de ce traité sont encore un secret entre les souverains qui l'ont fait, et les grands personnages qui ont négocié en leur nom. On croit généralement que l'Empereur Napoléon sera de retour dans sa capitale avant la fin de ce mois: nous espérons que S. M. passera par notre ville.

Les lettres de Trieste annoncent que les Anglais ont été obligés d'évacuer l'Egypte. Les défaites qu'ils ont successivement éprouvées près de Rosette, ont fait craindre au général Fraser qu'il ne perdît tout son monde, s'il tardoit à s'embarquer. Il étoit informé que les Turcs faisoient des préparatifs sérieux pour assiéger Alexandrie, où les dispositions des habitans n'étoient rien moins que favorables aux Anglais. Des négociations ont en conséquence été entamées; les troupes anglaises ont capitulé, et obtenu la faculté de retourner à bord de la flotte anglaise, commandée actuellement par l'amiral Louis, et mouillée dans la rade d'Aboukir. Ces nouvelles nous sont parvenues par la voie de Trieste.

Un amateur de la statistique, et l'on sait que les Allemands attachent un grand prix à cette science, vient de faire les remarques suivantes: L'Europe contient 171,396 milles carrés (allemands), dont la France régit directement ou protège 38,868 milles. L'Europe a 182,599,000 habitans, dont 87,050,000 obéissent à la France, ou entrent dans son système fédéral. L'Europe a 2,549,886 soldats sur lesquels la France peut mettre en mouvement 854,860 hommes. Le staticien allemand ne dit pas si ses calculs ont été faits avant ou après le traité de Tilsit, ce qui cependant mérite une distinction. Il porte à 1,173,730,000 florins les revenus de l'Europe entière, sur lesquels il affirme que la France perçoit 700,000,000 de francs.

SUISSE.

Zurich, 16 *juillet*.

La diète helvétique a fini ses travaux le 10, et la plupart des députés sont partis hier.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 21 *Juillet* 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Œdipe à Colonne, *Psyché*.

THÉATRE FRANÇAIS.

Tartufe, *l'Ecole des Bourgeois*.

COMMENTAIRE SUR RACINE,

Par M. de la Harpe.

Lorsque j'entrepris de faire un Commentaire sur Racine, j'ignorois que M. de La Harpe se fût exercé sur le même sujet; et si je l'avois su, je n'aurois peut-être pas pour cela renoncé à un travail, fruit d'une longue expérience, et des études d'une grande partie de ma vie; mon éducation, ma profession, ma manière de vivre, ayant été absolument différentes de celle de M. de La Harpe, devoient m'avoir donné des idées, des principes, et un tour d'esprit très-opposé au sien; par conséquent, sur le même sujet, nous ne pouvions faire qu'un ouvrage très-différent. Le mien étoit déjà très-avancé, quand j'ai appris, pour la première fois, l'existence du Commentaire de M. de La Harpe; et lorsque l'impression a rendu ce Commentaire public, je me suis convaincu, en le lisant, que je n'avois de ce côté aucune concurrence à craindre.

Quel a été en effet mon étonnement, lorsque j'ai vu que M. de La Harpe n'avoit point fait réellement un Commentaire sur Racine, et que par un travers inconcevable, il avoit préféré au plaisir d'interpréter les chefs-d'œuvre de ce grand-maître de notre scène, celui de commenter les rêveries de Luneau de Boisjermain! C'est donc un Commentaire sur le Commentaire de Luneau, que l'on a donné au public. M. de La Harpe a pris le change et s'est trompé lui-même, lorsqu'au lieu de s'occuper à développer les beautés de Racine, il s'est amusé à disséquer les inepties du moins sûr des commentateurs: un mot suffit presque toujours pour écraser les réflexions impertinentes de Luneau; souvent c'est assez les détruire que de les citer: l'absurdité saute aux yeux, et le mépris en fait justice. Mais M. de La Harpe, possédé de la manie d'analyser les vétilles, d'argumenter sur des riens, et de prouver qu'il fait jour en plein midi, s'acharne sur Luneau comme sur un géant: c'est Luneau qu'il poursuit dans toutes ses pages; il semble attacher son honneur à battre cet ennemi à terre, et à confondre un homme qui ne vaut pas la peine qu'on lui réponde.

Luneau n'étoit ni savant, ni homme de lettres, ni écrivain; c'étoit un spéculateur en librairie: il avoit fait de son Commentaire, non pas un ouvrage de littérature, mais un objet de commerce et de finances. Le prodigieux succès qu'il a obtenu a prouvé, non pas le mérite du commentateur, mais le besoin qu'avoit le public d'un bon Commentaire sur Racine. A tous égards, un homme tel que Luneau n'étoit pas digne d'avoir un commentateur tel que M. de La Harpe, et ne devoit pas s'y attendre: il falloit terriblement aimer la controverse, pour perdre son temps à contester avec un champion aussi mince, aussi facile à terrasser. Enfin M. de La Harpe s'est condamné lui-même, lorsqu'il a dit, tome III, pag. 68: *Tout ce qu'on peut faire, c'est d'inviter tous ceux qui ont ce malheureux livre, à jeter au feu, pour l'honneur du bon goût, une édition de Racine faite pour déshonorer notre littérature.* Si Luneau mérite le feu, cette masse de raisonnemens et de dissertations, sur un livre qui n'est bon qu'à brûler, n'est-elle pas digne du même sort?

Le prétendu Commentaire qui porte le nom de M. de La Harpe n'est donc d'abord que l'ouvrage de Luneau lui-même, dont M. de La Harpe s'est approprié toutes les observations raisonnables; ensuite c'est le Commentaire du Commentaire de Luneau, c'est-à-dire, la longue et fastidieuse réfutation des bévues, des extravagances et des sottises qui ont passé par la tête de ce plaisant commentateur, très-étranger aux lettres et à Racine. M. de La Harpe devoit savoir, et tout le monde convient aujourd'hui que Luneau n'a rien fait autre chose que mêler à

Dans la séance du 2 juillet, un projet de réponse à la lettre de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, du 18 mai dernier, a été adopté à l'unanimité, ainsi qu'un projet de décret qui interdit tout recrutement en Suisse, qui ne seroit pas fait dans le sens et selon la teneur de l'article VII du traité d'alliance avec la France. Communication de ce décret sera incessamment donnée aux cantons.

LL. AA. RR. le duc Louis, frère puîné de S. M. le roi de Wirtemberg, la duchesse Louis, son épouse, la princesse Catherine, fille de S. M., et le prince Adam, fils du duc Louis, sont arrivés le 4 de ce mois à Schaffouse. Ces illustres voyageurs sont allés voir la chute du Rhin; ils ont ensuite attendu au village de Busingen S. M. le roi de Wirtemberg, qui y est arrivé à 2 heures et demie de l'après-midi. S. M. a été complimentée par l'ancien landamman de la Suisse et trois députés envoyés par la diète.

ANGLETERRE.

Londres, 9 juillet.

Fonds publics — Trois pour cent consolidés, 61 7/8. Trois pour cent réduits, 62 7/8.

La troisième division de la grande expédition, composée en entier de troupes britanniques, a reçu l'ordre de se tenir prête à s'embarquer; elle ne mettra cependant pas en mer avant d'avoir reçu un ordre ultérieur.

Nos fonds n'ont éprouvé hier qu'une baisse légère, malgré les événemens qui viennent de se passer sur le continent. On présume que la paix se fera bientôt, sinon conjointement avec la Russie, du moins sous sa médiation, et qu'il ne faudra plus envoyer de subsides sur le continent.

M. Charles Grant a présenté hier à la chambre des communes une requête des directeurs de la Compagnie des Indes orientales, par laquelle ils demandent de pouvoir lever un million sur récépissés, à moins que la chambre ne trouvât plus à propos de lever cette somme comme une augmentation de son capital, ou de toute autre manière. Cette requête sera prise en considération, vendredi prochain, dans un comité composé de toute la chambre.

Sur la proposition du secrétaire de la guerre, la chambre des communes a accordé, en comité, 130,000 hommes pour le service de la marine, y compris 31,000 marins, ainsi que trois millions cent vingt-six mille cinq cent l. st. pour la solde, et 3,211,000 pour leur subsistance. En outre, la chambre a accordé les sommes d'usage pour la construction, reconstruction et réparation des vaisseaux dans les chantiers de S. M., ainsi que pour la nolisation des vaisseaux de transport, pour les marins malades et blessés, et pour les prisonniers de guerre, tant dans le pays qu'au dehors.

On a appris par un vaisseau portugais, arrivé à Lisbonne, le 8 du mois dernier, qu'il est sorti de Rochefort deux vaisseaux de ligne et quatre frégates. Cet avis a été donné le lendemain à quelques vaisseaux anglais, qui se sont mis à la recherche des premiers.

Le secrétaire des commissaires américains, qui a été chargé de porter en Amérique le projet de traité, est attendu incessamment de retour ici, avec la ratification de ce traité.

La duchesse de Brunswick arriva avant-hier du continent à Gravesend, et se rendit à la nouvelle auberge, où les dispositions étoient faites pour recevoir cette princesse : son arrivée a été annoncée au bruit de l'artillerie, et le magistrat a été la complimenter. Des gens de la suite de la princesse de Galles sont ensuite venus chercher S. A. R. avec une voiture, pour la conduire à Blackheath.

Lord Gardner est parti, le 5, de Londres, pour Plymouth. Il va prendre le commandement de la flotte de la Manche.

Le marquis de Huntley, qui se rend en Egypte, y mène avec lui le 42e régiment, dont il est colonel.

Les gardes à pied doivent faire partie de la première division de troupes anglaises qui partira pour Stralsund.

La famille royale doit, dit-on, se rendre à Weymouth, vers les derniers jours de ce mois.

Deux matelots de la corvette du roi *le Nautilus*, qui a fait naufrage il y a quelques mois, sur un rocher désert dans le Levant, sont arrivés à Plymouth, à bord du navire *le lord Nelson*. Les détails qu'ils donnent de ce qu'ils ont souffert, ainsi que les officiers et l'équipage du *Nautilus*, font frémir. Le capitaine, les officiers et la plus grande partie de l'équipage sont morts de faim et de soif, et dans d'horribles transports de rage. Un bâtiment russe a sauvé le peu de ces malheureux qui n'avoient pas encore péri lorsqu'il passa devant le rocher sur lequel ils étoient. Ils ressembloient à de véritables squelettes.

HOLLANDE.

Amsterdam, 15 juillet.

Des pilotes rapportent qu'ils ont signalé à la hauteur de Schiermonikoog, trois petites divisions anglaises, l'une de 32, l'autre de 15, et la 3e de 10 bâtimens, faisant voile, par un vent nord-ouest-nord-ouest, vers l'ouest. On ignore si c'est à ce rapport qu'on doit attribuer le bruit répandu, il y a quelques jours, que les Anglais s'approchoient de nos côtes. Ce bruit, destitué de fondement, a du moins servi à prouver, par la rapidité des dispositions militaires qui ont été faites, que les Anglais risqueroient beaucoup à tenter un débarquement sur quelque point que ce soit de la Hollande.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 20 juillet.

On assure qu'une lettre de S. M. I., arrivée ce soir, apprend qu'elle a donné le cordon de la Legion-d'Honneur au grand-duc Constantin, aux princes Kourakin et Labanof; que l'Empereur de Russie a donné le grand-cordon de Saint-André au grand-duc de Berg, au prince Jérôme, roi de Westphalie, aux princes de Neuchâtel et de Benévent.

S. M. ajoute qu'elle laisse au roi de Prusse ce qu'il possédoit, à l'exception de la Pologne prussienne et de la partie de ses Etats à gauche de l'Elbe.

— S. Exc. le ministre de l'intérieur a écrit, le 7 de ce mois, la lettre suivante à M. le préfet de Bordeaux :

« M. le préfet, S. M. l'Empereur, à qui j'ai fait connoître, d'après le compte que vous m'en aviez rendu par votre lettre du 8 juin dernier, l'empressement avec lequel les troupes espagnoles ont été reçues à Bordeaux, lors de leur passage en cette ville, m'a chargé de vous en *témoigner sa satisfaction*, par un ordre daté de Tilsit le 26 du même mois. S. M. ajoute : *Que c'est lui être très-agréable que de donner des marques de considération et d'amitié à ses alliés*. Vous voudrez bien faire part des sentimens exprimés par S. M. à M. le maire de Bordeaux et aux habitans de cette ville. »

— Un détachement de 800 hommes du 3e régiment suisse est parti le 11 de Lille pour Boulogne, où il va compléter les deux premiers bataillons déjà organisés.

---

de l'érudition d'emprunt, et à quelques réflexions justes qui ne lui appartiennent pas, une foule d'absurdités qui ne sont qu'à lui, et qu'il falloit lui abandonner.

Cet ouvrage posthume a eu la destinée de la plupart des écrits que les auteurs en mourant laissent orphelins à la merci des étrangers : ils font tort à la réputation de l'auteur défunt, sans aucun profit pour les éditeurs vivans.

Si M. de La Harpe avoit eu le temps de mettre la dernière main à ce Commentaire, s'il avoit pu présider à sa publication, il eût sans doute supprimé beaucoup de discussions inutiles, ajouté beaucoup de notes et de réflexions nécessaires, rectifié plusieurs jugemens, et donné à tout l'ouvrage cette unité précieuse qui lui manque : on n'y reconnoît ni plan, ni ensemble ; c'est, comme les vaudevilles du jour, un enfant de plusieurs pères; c'est la production de trois auteurs qui ne s'accordent guère, savoir : Luneau; M. de La Harpe, lequel prend le titre de *nouvel éditeur*; et un anonyme, reviseur des manuscrits sur lesquels on a formé cette édition, et par conséquent éditeur du *nouvel éditeur*. Ce dernier ne s'est pas borné à rassembler toutes les notes de M. de La Harpe, il a voulu y joindre les siennes. Cet anonyme paroît avoir quelque littérature, et n'adopte pas aveuglément toutes les décisions de M. de La Harpe : il ne partage pas sur-tout ses opinions sur les tragédies de Voltaire; et il a fait à cet égard sa profession de foi d'une manière franche et courageuse, qui prévient en faveur de son caractère : s'il n'est pas très-exercé dans l'art d'écrire, il l'est encore moins dans l'art de dissimuler et de trahir sa pensée. On peut même lui reprocher de pousser la sévérité trop loin, lorsqu'il va jusqu'à dire que Zaïre n'est pas une tragédie ! On desireroit qu'il eût mis autant de goût dans son style qu'il y a communément de raison et de solidité dans ses jugemens. Voici quelques passages qui pourront donner une idée de sa manière de penser et d'écrire :

« Soit que M. de La Harpe ait été séduit par sa constante amitié pour » l'auteur (Voltaire), soit qu'étant redevable aux tragédies de Voltaire » de ses premières jouissances du théâtre, qui causent dans la jeunesse » de si vives émotions, il ait été subjugué *par ces impressions primi-* » *tives, comme certaines ames dans la maturité de l'âge restent* » *encore sous l'empire des documens de leur enfance*, il est certain » qu'après avoir si judicieusement balancé Corneille et Racine dans son » Cours de Littérature, il ne prononce jamais entre Racine et Voltaire, » et penche plutôt en faveur du dernier, qu'il regarde comme plus fortement tragique...... Il (Voltaire) composoit pour le parterre *plutôt* » *que pour le cabinet.* »

Il n'y a que trop d'auteurs qui travaillent pour le cabinet, et aux ouvrages desquels on peut appliquer ce que dit le Misantrope du sonnet d'Oronte :

Franchement il est bon à mettre au cabinet.

L'anonyme n'est pas de l'avis de certains littérateurs qui pensent qu'on a tout fait au théâtre quand on a fait pleurer : « Ce ne sont pas, dit-il, » seulement des larmes que veut la tragédie ; elle veut bien plus : son » but est de vous entretenir de grands événemens, de vous remplir d'un » noble et profond intérêt, en vous plaçant au milieu de personnages » héroïques dont *les hautes idées et la langue pompeuse* vous élèvent » l'ame, la transportent dans la *sphère des plus belles illusions* et » *l'y retiennent constamment attentive et saisie d'une émotion croissante pendant toute la durée de l'action théâtrale.* »

Ces phrases auroient besoin d'un commentateur; et quand on écrit sur la littérature, il ne suffit pas d'avoir raison, il faut encore savoir écrire. Il est curieux sur-tout d'entendre l'anonyme parler de Zaïre, lorsqu'il la compare avec Iphigénie : « Zaïre, dit-il, est une *tête obéissante*, » *dévouée à la mort* comme Iphigénie, par suite d'un devoir auquel » elle cède, sans bien se l'expliquer. » Ici le critique a tort pour le fond et pour la forme : il n'y a rien de commun entre la fille d'Agamemnon et la fille de Lusignan; et la conclusion qu'il tire de la critique d'une comparaison aussi peu fondée, est tout-à-fait extraordinaire. Selon lui, *le rôle d'Iphigénie, quoique tracé avec infiniment plus de dignité et de force (que celui de Zaïre), n'est pas tragique et ne devoit pas l'être.*

Quand l'anonyme parle de *deux sentimens s'attaquant en quelque sorte corps à corps, et combattant à forces égales dans un cœur noble*

— Depuis quelque temps il règne à Anvers une épidémie variolique qui enlève par mois plus de cent cinquante enfans. M. le maire de cette ville a invité, par une proclamation, tous les parens à faire vacciner leurs enfans; et il a pris des mesures pour que tous ceux des pauvres le fussent gratuitement.

— La chaleur continue à se faire sentir. Le thermomètre en mercure de M. Chevallier s'est élevé hier 19, dans son *maximum*, à trois heures et demie du soir, à 20 degrés 2/10. Aujourd'hui 20, à une heure un quart du soir, à 23 deg. 8/10, et il montoit encore.

VARIÉTÉS.

Discours couronné à l'Académie de Montauban, sur ce sujet proposé par elle : *Combien la Critique* amère *est nuisible aux progrès des talens* (1); par M. Vigée.

L'Académie de Montauban, en s'élevant contre la critique, n'a fait que son devoir. La plupart des petites académies de province sont en effet protectrices nées des petits poètes, des médiocres orateurs, des mauvais écrivains. Elles leur doivent encouragement dans tous les temps, assistance et secours dans les temps d'alarmes. Or, il sembleroit, aux cris que jettent de toutes parts les parties intéressées, que ces temps sont venus. Ce n'est assurément qu'une terreur panique; mais elle est portée à son comble : tout s'agite en effet au bas du Pinde et dans toutes les petites coteries littéraires. Des poëmes obscurs se fabriquent dans l'ombre contre la critique, ou paroissent peut-être même déjà, sans en être moins obscurs, et sans qu'elle daigne s'en apercevoir. Des académiciens de province la dénoncent comme un délit, un académicien de Paris la dénonce comme une *conspiration;* tous invoquent des vengeurs, et ne semblent pas se douter que jamais l'utilité de ce qu'ils attaquent n'aura été mieux prouvée que par les ouvrages que leur appel fera naître. Des critiques eux-mêmes s'associent à cette cause, à laquelle, à la vérité, ils ne sont pas étrangers; ils déclament contre la critique, parce que leurs critiques ne sont pas lues. enfin, c'est un cri général, un déchaînement universel dans la classe des mauvais écrivains, chez leurs partisans, et même parmi quelques écrivains plus distingués, dont le superbe orgueil n'a pu se contenter de la justice impartiale qu'on leur a rendue. Tous, appliquant aux censures littéraires ce que les juges, dans *M. de Pourceaugnac*, disent de la polygamie, chantent en chœur: *La critique est un cas pendable.*

Les critiques et leurs adversaires partent tous d'un même principe, l'amour des lettres, les progrès des connoissances utiles et des arts agréables; mais ils en tirent des conséquences bien différentes, et s'éloignent bien vîte dans l'application qu'ils en font. Les premiers croient qu'on peut aimer les lettres sans aimer les vers de MM. tels et tels, la prose et les discours de ceux-ci, les drames et les romans de ceux-là; c'est même précisément parce qu'ils aiment les lettres qu'ils n'aiment point ces vers, ces discours, ces romans : ils pensent que la gloire des lettres et les progrès des arts sont attachés à l'observation des règles invariables et des principes éternels du goût, à l'imitation des grands modèles dont le beau génie devina ces règles et ces principes, ou s'y soumit lorsqu'il les trouva consacrés par d'illustres exemples et une tradition constante; ils pensent sur-tout (et c'est-là le plus utile objet de la critique, sa plus noble fonction, et ce qui lui a attiré le plus d'ennemis), ils pensent que le premier devoir de l'écrivain, que le premier mérite de l'ouvrage est dans le respect pour la morale et la sagesse de la doctrine; qu'on ne sauroit s'élever assez contre l'abus dangereux d'un talent corrupteur, ni flétrir assez ceux qui joignant à l'absence du talent la dépravation de l'esprit, ont un double titre à une censure sévère et même un peu *amère*, et par l'objet et par l'ineptie de leurs productions.

Enfin, tandis que nos adversaires semblent croire que la gloire des lettres, dans un Etat, dépend du grand nombre de ceux qui les cultivent, nous sommes fermement persuadés qu'elle ne dépendra jamais que du très-petit nombre de ceux qui les cultivent avec succès; tandis qu'ils attachent du prix à la multitude des ouvrages, nous n'en attachons qu'au mérite de quelques bons ouvrages qui deviendront d'autant plus rares, ainsi que les bons écrivains, qu'on imprimera plus de livres, et que plus de gens se mêleront d'écrire. Ainsi, tandis que conséquemment à leur système, ils voudroient que la France fût couverte de musées, d'athénées, d'académies, de cours et de professeurs, de poètes et de prosateurs, de savans, d'artistes et de littérateurs, nous pensons que de tout cela il en faut avec modération, et que l'excès de toutes ces bonnes choses, loin d'être utile aux progrès et à la gloire des lettres, est le symptôme le plus infaillible et la plus funeste cause de leur décadence.

Il y a en effet un juste milieu entre la barbarie grossière qui ignore et méprise les lettres, et l'extrême civilisation qui rend leur culture trop facile, trop attrayante; et c'est dans ce juste milieu qu'elles prospèrent et qu'elles fleurissent. Heureuse donc la critique, si par sa sévérité, que les personnes intéressées appelleront toujours de *l'amertume*, heureuse si elle pouvoit arrêter cette irruption de prétendus littérateurs, qui prenant pour génie une ardeur insensée d'écrire, se précipitent dans cette carrière sans une véritable vocation, et *qui ne sachant ou ne voulant pas remuer leurs bras, croient trouver une ressource glorieuse contre la paresse et contre la faim, en remuant leurs idées*, comme le dit énergiquement Johnson, qui, à ce qu'il paroît, étoit un critique fort *amer*! Rien, je le répète, n'est plus nuisible aux lettres que cette ardeur universelle qui porte indistinctement tout le monde à les cultiver, que cette manie générale d'écrire; rien n'atteste mieux leur décadence. Il seroit peut-être aisé de le démontrer par la nature même des choses; mais j'aime mieux invoquer l'expérience, plus sûre dans ses leçons, plus incontestable dans ses preuves.

Assurément, du temps de Démétrius de Phalère, par exemple, un plus grand nombre de Grecs cultivoient les lettres, et se mêloient d'écrire que dans les beaux jours de Périclès. Et voyez quelle nuée de sophistes, de mauvais orateurs, de médiocres poètes succédèrent aux hommes immortels qui avoient illustré le portique, la tribune, le théâtre, et dont les écrits seront dans tous les âges les plus beaux modèles de la poésie et de l'éloquence! Parcourez les siècles les plus brillans du génie, ceux d'Auguste et de Médicis, et voyez dans les siècles qui les suivent immédiatement, la décadence des lettres s'accroître avec le nombre des littérateurs, des académiciens, des académies : et sans aller chercher des preuves chez des peuples et dans des temps si éloignés, n'avons-nous pas actuellement parmi nous plus d'hommes et

(1) Broch. in 8°. Prix : 1 fr., et 1 fr. 25 c. par la poste.
A Paris, chez Capelle et Renand, libraires, rue J. J. Rousseau; et chez Le Normant.

---

déchirent en sens contraire, il me représente au naturel l'état de ce malheureux Commentaire, déchiré en sens contraire par deux commentateurs, tels que M. de La Harpe et lui, divisés de principes et d'opinions, *s'attaquant vraiment* CORPS A CORPS, *et se combattant à forces égales.* L'ombre de M. La Harpe ne doit-elle pas être indignée de voir sa chère Zaïre et Voltaire son héros, indignement traités par un écrivain qui semble avoir pris la plume moins comme auxiliaire que comme ennemi? Comment un impie, tel que l'anonyme, un sacrilége qui outrage à ce point le tombeau du prophète des philosophes, a-t-il pu s'unir avec un idolâtre, un fanatique de Voltaire, tel que M. de La Harpe? Essaya-t-on jamais de rapprocher deux élémens plus hétérogènes? On ne trouve donc qu'incohérences et discordances dans un ouvrage dont les auteurs sont en guerre; où Luneau s'acharne contre Racine, M. de La Harpe contre Luneau, l'anonyme contre M. de La Harpe. Quel chaos qu'un Commentaire où trois commentateurs se débattent, et crient de façon qu'on ne sait trop auquel entendre! Et je ne parle point ici des Dissertations de Louis Racine sur Iphigénie et Phèdre, qui font partie du quatrième volume, et dans lesquelles ce littérateur judicieux et savant, plein d'admiration pour Euripide dont il entendoit parfaitement la langue, est constamment en opposition avec M. de La Harpe.

J'aurai du moins l'avantage de l'unité de sentiment et de doctrine. On trouvera dans mon Commentaire de Racine, l'ensemble, l'harmonie, et cette simplicité dont Horace a fait le premier de ses préceptes. Tout l'ouvrage ne sera que le développement de mes principes sur la littérature et sur le théâtre : principes que les préjugés et les circonstances ne m'ont point donnés, mais que je me suis formés d'après une longue suite d'observations.

Mon ouvrage étoit terminé quand celui de M. de La Harpe a paru. Sur sept volumes que doit avoir mon édition, cinq sont déjà imprimés. Je pourrois les publier dès-à-présent; mais j'aime mieux donner en même temps l'édition tout entière, parce que [illegible] d'abord au public n'est souvent qu'un piége qu'on lui tend, pour le forcer à prendre la suite, qui souvent ne répond pas au commencement. Je compte que tout l'ouvrage pourra être publié avant la fin de l'année. Depuis que j'ai sous les yeux l'édition de M. de La Harpe, je puis d'avance me flatter d'une supériorité marquée pour la partie typographique et pour toutes les recherches qui peuvent donner un nouveau prix à la collection des Œuvres d'un écrivain tel que Racine. Les nouveaux éditeurs se sont contentés de faire imprimer ses tragédies d'après le texte très-incorrect de Luneau, qui souvent a la témérité de rétablir des vers supprimés par l'auteur. Le texte de mon édition a été formé sur toutes les anciennes éditions de Racine réputées les meilleures : on n'y a pas omis une seule des variantes. Les nouveaux éditeurs ont donné une réimpression de Luneau; j'ai voulu donner une nouvelle édition de Racine : les Œuvres diverses y sont rangées dans un meilleur ordre, revues et corrigées d'après les manuscrits de Racine, augmentées de plusieurs morceaux curieux, entr'autres de la Préface de la seconde Lettre à l'auteur des Imaginaires : on connoissoit l'existence de cette Préface, mais elle n'avoit jamais été publiée. On trouvera en outre des fragmens sur les Solitaires de Port-Royal; quelques fragmens de traduction du premier livre de la Poétique d'Aristote, qui n'existent dans aucune autre édition : toutes ces additions ont été faites sur les manuscrits même de l'auteur : j'y ai joint des Préfaces, et quelques Notes quand elles m'ont paru nécessaires. Dans la Préface de l'Histoire de Port-Royal, j'ai démontré l'authenticité de la seconde partie de cette Histoire, contestée par Luneau et quelques autres éditeurs. Racine n'a traduit qu'environ un tiers du Banquet de Platon; j'ai rétabli le second tiers, traduit par madame de Rochechouart; et j'ai moi-même traduit le troisième tiers, qui est le plus intéressant de tout l'ouvrage : ainsi l'on aura la traduction entière de ce Dialogue de Platon.

Les Lettres de Racine sont considérablement augmentées pour le nombre. Louis Racine, son fils, en avoit singulièrement altéré le tex...

plus de femmes qui croient pouvoir et même devoir écrire, qu'il n'y en avoit qui sussent lire dans le dix-septième siècle ? Et voyez les ouvrages que produisent tant d'hommes de lettres, que provoquent tant de sociétés littéraires, que couronnent tant d'académies !

Fatale aux lettres, cette manie d'écrire qui saisit tout le monde, ne l'est pas moins aux particuliers, et peut-être même à l'Etat. Aux particuliers, qu'elle détourne de travaux et de métiers utiles, dont ils s'acquitteroient peut-être fort bien, pour se jeter dans une carrière où ils courent après la gloire, et ne rencontrent le plus souvent que le ridicule et la misère ; à l'Etat, parce que s'il n'est pas même prouvé qu'un bon écrivain soit toujours un homme fort utile, il est bien certain qu'il n'est pas de fardeau plus inutile et quelquefois plus dangereux que cette nombreuse légion de mauvais poètes, de mauvais écrivains, de demi-savans, d'hommes qui sans talens cultivent des arts qui en demandent. Ce sont eux qui corrompent la morale, qui embrouillent les questions les plus claires, qui rendent problématiques les principes les plus vrais et les plus utiles, qui sèment enfin des *doctrines desolantes*. D'où sont venus, en grande partie, les maux de la révolution ? De ce que tant de Français se sont crus hommes de lettres, et de ce que tout homme de lettres s'est cru un législateur, et a rêvé une constitution.

Et s'il s'élève une barrière, hélas, trop foible, contre ce torrent de mauvais principes, de mauvais auteurs, de mauvais livres, l'Académie de Montauban fera des efforts à la vérité bien foibles aussi pour la renverser ! Elle appellera à défendre une cause à laquelle elle a sans doute quelqu'intérêt, tous ceux qui y sont intéressés aussi ; elle tâchera de soulever contre la critique tous les ressentimens particuliers, tous les petits talens méconnus, tous les grands amours-propres irrités ; et l'on entendra de toutes parts répéter en chœur ce refrain banal : *la critique décourage les talens*. Mais, je le demande, quel est le grand écrivain qui fut *découragé* par elle ? Racine, répondra-t-on avec peu de bonne foi, ou beaucoup d'ignorance. Je prouverai combien cette assertion est peu fondée dans un second article, où j'examinerai plus particulièrement le discours de M. Vigée, qui ne manque pas d'intenter cette grande accusation contre la critique. Ah ! elle est même impuissante à *décourager* les plus médiocres auteurs, les plus mauvais écrivains, et elle ne peut malheureusement pas se vanter de faire le bien dont on prétend l'accuser : il est bien maladroit de saisir le moment où l'on voit pulluler de toutes parts les plus pitoyables ouvrages pour s'élever contre elle, et pour l'accuser d'inspirer le découragement. Où sont les preuves de ce découragement dont vous vous plaignez ? A un livre flétri, combien ne voit-on pas se succéder de livres dignes de l'être ! Un auteur ne répond-il pas à la critique d'un mauvais ouvrage par vingt ouvrages plus mauvais encore ? Si un professeur d'athénée quitte la place, vingt autres professeurs ne s'offrent-ils pas pour lui succéder ? Combien de concurrens se pressent autour de toutes les sociétés littéraires, de toutes les académies, pour en serrer les rangs et n'y laisser aucune place vide ! Que l'Académie de Montauban se rassure donc : *les talens* ne sont point *découragés ;* ce sont les critiques qui sont fort *découragés* de lire et d'entendre de si belles choses. Les livres, les poètes, les académiciens ne manqueront pas, l'Académie de Montauban sera toujours très-complète, et l'Almanach des Muses de Toulouse parfaitement rempli.

Mais, dira-t-on, ce n'est pas contre la critique en général ; c'est contre la critique *amère* qu'on prétend s'élever. Je réponds à cela que, pour un auteur, toute critique est amère, tout éloge même, donné avec quelque restriction ou quelque modération, est une injure. Il y a au reste trois classes d'écrivains : ceux qui ont un véritable talent, et qui en font un bon usage ; ceux qui, dépourvus de talent, ont cependant la manie d'écrire ; enfin ceux qui font un usage dangereux et funeste de leurs moyens, quels qu'ils soient. La critique doit être pleine d'égards pour les premiers, assez *sévère* pour dégoûter les seconds, si cela étoit possible d'une carrière à laquelle ils ne sont pas propres ; et enfin assez *amère* pour faire rougir les autres, si cela étoit possible encore ; mais, je le répète, tous la trouveront amère, même les premiers : du moins il arrive trop souvent qu'ils ont cette foiblesse.

Après avoir parlé et de la cause et des juges, je parlerai dans un second extrait, et de l'avocat et du plaidoyer que les juges ont distingué, applaudi et couronné.

A:

COURS DE LA BOURSE DU 20 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours	
Amst. banco	54f	0 0	54f	1 2
— Courant.	55	5 4	56	1 4
Hambourg...	185	1 2	184	1 2
Londres....	00	000	00	00
Madrid eff. .	15	40	15	30
— vales. ...	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	40	15	30
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff...	00	00	00	00
Lisbonne...	000	00	462	00
Gênes eff. . .	4640		4630	
Livourne...	5040		505c	
Naples.....	000	00	422	00
Milan.....	81	p. 6f	81	00
Basle......	1	0-op	p. 1	3 4
Francfort...	0	0-op	0	00
Vienne....	000	0-0	118	00
Lyon.....	3-8 p	0-0	1	3 8p
Marseille...	3-8 p	0-0	1	3-8p
Bordeaux...	3 8 p	0 0	1	3-8p
Montpellier.	1-2 p	00j	0	0-op
Genève....	0-0	00j	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme............ 345f 20c

Or paraphé, les 1000-1000 l'hectogramme......... 34[illegible] 59c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme. 000f 00

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 57

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre 5 37

Quadruple. 81 10

Ducat 11 15

Souverain. 34 5

Effets publics.

C. p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 79f 40c 50c 60c 50c 60c 70c 00c 00c

Idem. Jouiss du 22 sept. 1807, 76f 60c 70c 90c 00f.

Banque de Fr. 1366f 1370f 1372f 50c 0000f jouiss. du 1er juillet.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 000	à	0f 000
— S. Domingue..	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans..	0 00	à	0 000
— brut.	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive . . .	0 00	à	0 000
Potasse d'Amér. .	000	à	000f 000
Eau-de-vie, 3/6	00f 00c	à	00 00f

ANNONCE.

Les Beaux-Arts en Angleterre ; ouvrage dans lequel on trouve des Notices raisonnées des principaux monumens d'architecture anciens et modernes, et des Ouvrages remarquables de peinture et sculpture qui sont dans les collections publiques et particulières de Londres, d'Oxford, et dans les châteaux et maisons de campagne ; une Indication des statues, bustes et bas-reliefs extraits récemment des fouilles faites au compte des Anglais à Rome, et des tableaux qui ont été achetés pour eux sur le continent ; une Histoire de l'Architecture, de la Peinture, de la Sculpture en Angleterre ; des Anecdotes sur les plus célèbres artistes, anciens et modernes. Ouvrage propre à servir de guide aux amateurs qui voyagent en Angleterre ; traduit de l'anglais de M. Dallaway, par M***; publié et augmenté de Notes par A. L. Millin, membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, conservateur du Cabinet des Médailles, des Antiques et des Pierres gravées de la Bibliothèque Impériale, etc. etc. Deux volumes *in*-8°. de 660 pages. Prix : 7 fr., et 9 fr. par la poste.

A Paris, chez F. Buisson, lib., rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

plicable ; les changemens, les transpositions, les retranchemens, la suppression des dates rendoient souvent très-pénible la lecture de ces Lettres : j'ai tout rétabli sur les manuscrits même de Racine. M. de Nauroi, arrière-petit-fils de Racine, directeur de la manufacture des glaces, et membre du corps législatif, a bien voulu me communiquer un manuscrit dont il est seul dépositaire, et qui contient les premiers vers que Racine a faits à Port-Royal : c'est une description de cette célèbre abbaye, en sept odes, morceau vraiment curieux qui n'a jamais été imprimé, et qui devient très-intéressant, quand on considère que c'est là le point d'où ce grand poète est parti pour arriver jusqu'à Athalie. Je publie aussi, pour la première fois, une ode sur la convalescence du roi ; la traduction en vers du pseaume *Diligam te, Domine*, et quelques épigrammes. Ces deux odes m'ont été communiquées par M. Capperonier, l'un des conservateurs de la Bibliothèque Impériale.

J'ai aussi embelli mon édition, d'une lettre inédite, écrite tout entière de la propre main de Racine, signée de Racine et de Boileau, et adressée par eux au maréchal de Luxembourg, pour le féliciter sur la victoire de Fleurus. J'ai fait graver cette lettre pour faire connoître aux lecteurs l'écriture de Racine ; et l'imitation est si parfaite, qu'il est impossible de distinguer la copie de l'original. Chaque exemplaire de l'édition sera orné d'une de ces copies, ainsi que des portraits de Racine, de Louis son fils, et de celui du grand Arnauld, qui sera placée à la tête de l'Histoire de Port-Royal. Chaque tragédie sera précédée d'une estampe dessinée par Garnier, un de nos meilleurs peintres, auteur du beau tableau de la Famille de Priam, et gravée par nos premiers artistes. Enfin, rien n'a été oublié pour donner à cette édition des avantages qui ne se trouvent dans aucune autre. (1)

(1) On publiera en même temps une édition complète des Œuvres de Louis Racine, en six volumes *in*-8°., imprimée dans le même format et sur un papier pareil. C'est la première fois que les Œuvres du fils du grand Racine paroîtront en un seul Recueil.

Il ne m'appartient pas de juger moi-même mon travail ; tout ce que je puis assurer, c'est que je n'ai rien épargné pour qu'il ne fût pas indigne du grand homme qui en est l'objet. Je me suis proposé sur-tout d'y marquer bien précisément la constitution particulière de notre tragédie nationale, établie d'après notre esprit, notre caractère et nos usages ; j'ai tracé, avec plus de précision qu'on ne l'avoit fait encore, la ligne de démarcation qui sépare notre système tragique de celui des Grecs ; j'ai simplifié cette fameuse question des anciens et des modernes, qui se réduit à la comparaison des mœurs. Indépendamment des tragédies grecques d'Iphigénie et de Phèdre, que j'ai traduites en entier, et qu'on a pu regarder jusqu'ici comme inconnues, puisque les traductions qui existent les ont rendues méconnoissables, j'ai rempli mon Commentaire de tous les morceaux de l'antiquité qui avoient quelque rapport avec les tragédies de Racine, et pouvoient contribuer à répandre quelque lumière sur le génie de ce grand poète : c'est un des grands avantages que je me suis procuré sur l'ouvrage de M. de La Harpe, qui n'entendant point le grec, et très-médiocrement versé dans le latin, n'avoit qu'une teinture légère de la littérature ancienne. Cette partie est manquée totalement dans son Cours de Littérature et dans son Commentaire sur Racine. La manière dont il parle d'Euripide donne lieu de croire qu'il ne le connoissoit pas, et qu'il ne l'avoit jamais lu même dans une traduction : c'est ce que je m'engage à prouver dans un second article, où j'achèverai de mettre en évidence les principaux vices qui défigurent cette nouvelle production, si peu digne de porter le nom de M. de La Harpe.

L'Orpheline de l'Hospice du Mont Saint-Bernard, avec des notes intéressantes. Deux vol. in-12. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste.

A Paris, chez Lerouge, libraire, Cour du Commerce.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du Journal de l'Empire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Gnovrner, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES

ISTRIE.

Trieste, 24 juin.

Il se confirme que la flotte turque est sortie des Dardanelles, et qu'elle a livré bataille à la flotte russe, près de Tenedos. Séid-Ali, capitan-pacha, ayant appris d'une manière certaine que l'escadre anglaise se trouvoit toujours sur les côtes d'Egypte, et que l'amiral russe Siniavin étoit exclusivement chargé du blocus des Dardanelles, fit voile de Gallipoli avec toutes ses forces, et passa le détroit pour aller combattre les Russes. A son approche, ceux-ci se formèrent en ligne de bataille, à la hauteur de l'île de Tenedos. Le combat dura sept heures avec la plus grande opiniâtreté; les deux escadres étoient à-peu-près de la même force: mais, pendant la bataille, cinq vaisseaux turcs furent poussés hors de la ligne par un vent très-fort; cependant le capitan-pacha resta vainqueur, et les Russes se retirèrent à Imbra. Il n'y a eu de part et d'autre aucun vaisseau de pris; mais les deux escadres ont été très-endommagées, et ont perdu beaucoup de monde. Le capitan-pacha est revenu à Gallipoli, pour faire réparer ses vaisseaux, et pour attendre des renforts qui devoient lui être envoyés de Constantinople.

PRUSSE.

Kœnigsberg, 1er juillet.

Le 46e régiment, qui s'honore d'avoir eu dans ses rangs le premier grenadier de France, *Latour-d'Auvergne*, a fait célébrer aujourd'hui, dans l'église catholique de Kœnigsberg, l'anniversaire de la mort de ce brave guerrier. MM. les généraux, officiers supérieurs, les officiers de la garde, ceux du 4e corps d'armée, un piquet de grenadiers par régiment, ainsi qu'un concours immense d'habitans de cette ville, ont assisté à cette pompe funèbre, qui rappella de grands souvenirs. Son cœur étoit déposé sur un sarcophage autour duquel étoient les inscriptions suivantes:

Il fut nommé premier grenadier de France
Par le plus grand capitaine du Monde.
A la mémoire du premier grenadier de France,
Latour-d'Auvergne,
Mort au champ d'honneur, le 8 messidor an 8.

ALLEMAGNE.

Dusseldorf, 13 juillet.

En exécution des ordres de S. A. I. et R. Mgr. le grand-duc, le *Te Deum* a été célébré hier en cette résidence avec une pompe extraordinaire. Jamais l'église de la cour, si ce n'est lors de la présence de S. A. I. et R., n'avoit présenté un aspect plus imposant, plus magnifique, et jamais fête ne fut célébrée avec plus d'enthousiasme. La foule des assistans de toutes les classes étoit immense. La présence de LL. Exc. les ministres, du conseiller-d'Etat, des dicastères et des personnes de distinction qui habitent cette ville, ou qui s'y trouvent en ce moment, la belle tenue du détachement du régiment du grand-duc, enfin celle de la garde nationale à pied et à cheval; le tout formoit un ensemble d'une beauté difficile à décrire. Une musique et des chœurs parfaitement exécutés, les acclamations générales de *Vive le grand-duc! vive la grande-duchesse! vive Napoléon!* des salves d'artillerie qui se faisoient entendre au moment où le *Te Deum* fut entonné; la brillante parade qui eut lieu après le service divin, et plus encore le grand objet de la fête, rendoient cette journée aussi remarquable qu'intéressante. A cette belle parade, le nouveau réglement de service pour la garde nationale fut publié et reçu par les gardes avec des acclamations réitérées de *vivat!* Un discours analogue à la circonstance avoit retracé les services déjà rendus par cette brave milice. Le soir, le jardin de la cour présentoit également le plus bel aspect. Une foule immense remplissoit les avenues pour jouir des fêtes publiques qui y avoient été préparées par ordre du gouvernement. Un concert exécuté en plein air, et un beau feu d'artifice qui fut tiré ensuite, donnèrent à la fête un éclat ravissant. La journée fut terminée par des bals publics qui se prolongèrent fort avant dans la nuit. Partout le meilleur ordre a régné, et les citoyens de toutes les classes se sont empressés à l'envi de faire éclater de nouveau les sentimens d'amour, d'attachement et de respect que nos souverains chéris savent inspirer à tous les cœurs.

ANGLETERRE.

Londres, 9 juillet.

Lord Cathcart, commandant en chef l'expédition destinée pour le continent, est attendu d'un moment à l'autre à Yarmouth, où il s'embarquera à bord de la frégate *l'Africaine*; ses équipages et les gens de sa suite y sont déjà arrivés. L'amiral Russel a mis à la voile de Yarmouth, avec les vaisseaux *le Majesté*, *l'Orion*, *le Vanguard* et *le Minotaure*, chacun de 74 canons, et la frégate *l'Ariadne*, pour aller croiser devant le Texel.

Le 1er de ce mois, il est arrivé à Portsmouth plusieurs passagers venant des Indes orientales avec la flotte de la Chine. Ils ont apporté la nouvelle que le vaisseau *le Blenheim*, de 74 canons, amiral Thomas Troubridge, et la frégate qui l'accompagnoit, ont supporté la tempête dans laquelle on

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 22 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Coriolan, l'Esprit de Contradiction.

M. Joanny continuera ses débuts par le rôle de Coriolan.

Samedi, *le Philosophe marié, les Folies Amoureuses.*

Mlle Henry débutera par le rôle de Céliante dans la première pièce, et par celui de Lisette dans la seconde.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Ecole de la Jeunesse.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *I Due Gemelli* (les Deux Jumeaux), opéra en deux actes, musique de Guglielmi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Scarron, les Pages, la Famille des Lurons.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

La Rupture, les Chevilles, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE MOLIÈRE.

La Guerre et la Paix, les Négocians.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Sauvages de la Floride, la Cause Célèbre.

AMBIGU-COMIQUE.

Les Francs Juges, Rosélina.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Les Pêcheurs Catalans, Canard et Canardin.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.

Le Bouquet, Arlequin faux Marquis l'Ours, Que de Bruit.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE,

Rue Neuve-de-la-Fontaine.

Spectacle chez M. Pierre, le dimanche, mardi et jeudi, à sept heures et demie. — Prix des places: premières, 3 fr.; secondes, 2 fr.; troisièmes, 1 fr.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte. Expériences de physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

SPECTACLE HIDROAÉROPTIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN.

Palais du Tribunat, près le Café de Foi.

Tous les soirs, à huit heures, représentation extrêmement agréable et variée, sur le feu, l'air et l'eau. Illumination, Feu d'artifice, Fantasmagorie, etc.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 francs.

PANHARMONICON,

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir.

Digitized by Google

croyoit qu'ils avoient péri, et qu'ils sont arrivés en bon état dans une baie de l'île de Madagascar. La flotte de la Chine avoit quitté l'île de Sainte-Hélène, le 3 mai.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 21 *juillet*.

Tilsit, 9 juillet 1807.

L'échange des ratifications du traité de paix entre la France et la Russie, a eu lieu aujourd'hui, à 9 heures du matin. A onze heures, l'Empereur Napoléon, portant le grand cordon de l'Ordre de Saint-André, s'est rendu chez l'Empereur Alexandre, qui l'a reçu à la tête de sa garde et ayant la grande décoration de la Légion-d'Honneur. L'EMPEREUR a demandé à voir le soldat de la garde russe qui s'étoit le plus distingué : il lui a été présenté. S. M., en témoignage de son estime pour la garde impériale russe, a donné à ce brave l'aigle d'or de la Légion-d'Honneur.

Les Empereurs sont restés ensemble pendant trois heures, et sont ensuite montés à cheval. Ils se sont rendus au bord du Niemen, où l'Empereur Alexandre s'est embarqué. L'Empereur Napoléon est demeuré sur le rivage jusqu'à ce que l'Empereur Alexandre fût arrivé à l'autre bord. Les marques d'affection que ces princes se sont données en se séparant, ont excité la plus vive émotion parmi les nombreux spectateurs qui s'étoient rassemblés pour voir les plus grands souverains du monde offrir, dans les témoignages de leur union et de leur amitié, un solide garant du repos de la terre.

L'Empereur Napoléon a fait remettre le grand cordon de la Légion-d'Honneur au grand-duc Constantin, au prince Kourakin, au prince Labanoff et à M. de Budberg.

L'Empereur Alexandre a donné le grand Ordre de Saint-André au prince Jérôme Napoléon, roi de Westphalie, au grand-duc de Berg et de Clèves, au prince de Neuchâtel et au prince de Bénévent.

A trois heures d'après midi, le roi de Prusse est venu voir l'Empereur Napoléon. Ces deux souverains se sont entretenus pendant une demi-heure. Immédiatement après, l'Empereur Napoléon a rendu au roi de Prusse sa visite. Il est ensuite parti pour Kœnigsberg.

Ainsi, les trois souverains ont séjourné pendant vingt jours à Tilsit. Cette petite ville étoit le point de réunion des deux armées. Ces soldats qui naguère étoient ennemis, se donnoient des témoignages réciproques d'amitié, qui n'ont pas été troublés par le plus léger désordre.

Hier, l'Empereur Alexandre avoit fait passer le Niemen à une dixaine de baschirs qui ont donné à l'Empereur Napoléon un concert à la manière de leur pays.

L'EMPEREUR, en témoignage de son estime pour le général Platow, hetman des cosaques, lui a fait présent de son portrait.

Les Russes ont remarqué que le 27 juin (style russe, 9 juillet du calendrier grégorien), jour de la ratification du traité de paix, est l'anniversaire de la bataille de Pultawa qui fut si glorieuse, et qui assura tant d'avantages à l'Empire de Russie. Ils en tirent un augure favorable pour la durée de la paix et de l'amitié qui viennent de s'établir entre ces deux grands Empires. (*Moniteur.*)

— On croit que le traité de paix ne sera point connu avant la communication qui en sera faite au sénat par ordre de S. M.

— On assure que l'EMPEREUR a ordonné que l'on fît habiller, équiper et armer les Russes, prisonniers de guerre, avant leur retour dans leur patrie.

— M. Carion-Nisas, membre du tribunat et capitaine de la première compagnie des gendarmes d'ordonnance, est arrivé avant-hier à Paris, chargé de dépêches pour S. M. l'Impératrice. Il est venu de Tilsit en onze jours.

— Un décret de S. M., du 31 mai dernier, affecte une somme annuelle de 3000 fr. à l'entretien de la maîtrise de la métropole de Paris, à laquelle précédemment elle avoit attribué une maison dépendante de l'archevêché.

En conséquence, et par autorisation spéciale de S. M., S. Exc. le ministre des cultes vient d'approuver les règlemens d'organisation de cette institution.

Ainsi, dans le tumulte des camps et au milieu des plus éclatantes victoires, l'EMPEREUR n'est jamais distrait des moindres objets d'administration, et porte sans cesse sa paternelle sollicitude sur tout ce qui tient à la prospérité publique.

Les maîtrises furent le berceau de la musique en France ; leurs succès passés et une expérience récente ont prouvé que seules elles peuvent produire des voix d'hommes. Et en effet, on ne peut attendre ce résultat que d'établissemens où l'instruction commence avec l'enfance, où les élèves vivent en clôture, sont toujours surveillés, toujours travaillant, dans l'impossibilité de se dissiper, nourris avec soin et d'une manière uniforme, et sur-tout où ils sont formés à de bonnes mœurs.

A ces avantages les maîtrises réunissent celui de ne pas borner à l'étude de la musique l'éducation des enfans, et de l'étendre à d'autres instructions qui, dans le cas ou par la suite ils ne professeroient pas la musique, leur donnent les moyens d'embrasser d'autres états avec succès pour eux, et utilité pour la patrie.

M. le conseiller d'Etat préfet, et le conseil-général du département, toujours empressés de favoriser les institutions utiles à leurs concitoyens, avoient depuis deux ans accordé à la maîtrise naissante de la métropole de Paris, toutes les facilités qui dépendoient d'eux ; et le conseil-général, dès cette époque, lui avoit assuré des fonds annuels qui, accrus de la libéralité de S. M., suffiront aux besoins de la maîtrise. Il est à desirer que les maîtrises se rétablissent promptement, et sur le même plan, dans les autres cathédrales.

— Le thermomètre de M. Chevallier marquoit hier, à minuit, 16 degrés 1/10. Ce matin, à onze heures et demie, 24 deg. ; à une heure et demie du soir, 25 deg. 6/10 : et il montoit encore.

— On mande de Grenoble que le 13 juillet, le thermomètre de Réaumur s'est élevé à plus de 29 degrés : ce qu'on n'avoit point vu dans cette ville depuis cinquante ans.

— Le 14, à six heures du soir, la ville de Chaumont (Haute-Marne), bâtie sur une montagne, s'est trouvée enveloppée de nuages de feu. Les coups de tonnerre se succédèrent sans interruption. Les édifices publics, tels que l'église du collége et la tour du palais, et plusieurs maisons particulières, ont été frappés par la foudre ; mais heureusement personne n'a été blessé. Dans le village de Braux, près Chaumont, un enfant a été tué par le tonnerre, et trois autres plus ou moins grièvement blessés.

— Un crime horrible vient d'être commis à Houeilles, près de Nérac, dans le département de Lot et Garonne. Le nommé Jérôme Cheulet, meûnier, avoit depuis long-temps manifesté le dessein d'attenter aux jours de Jeanne Lubet, sa femme. Le 30 juin dernier, lorsque celle-ci étoit occupée seule aux soins d'une lessive, il la joint, armé d'un fusil, et lui crie d'une voix terrible de se résigner à la mort. Jeanne Lubet

---

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

En attendant que M. de Bonald réponde lui-même aux indignes interprétations que l'on se permet de donner à ce qu'il écrit, si toutefois il ne juge pas au-dessous de lui de confondre des hommes qui ne peuvent l'attaquer qu'en dénaturant ses pensées et ses expressions, permettez à un de ses amis de rétablir dans votre Journal les phrases qu'on ne se contente pas d'isoler, mais que ces messieurs refont à leur manière. Je dois observer que l'article *sur la Tolérance des Opinions*, que l'on attaque aujourd'hui, a été imprimé le 21 juin 1806, c'est-à-dire il y a plus de treize mois ; et sans doute ces messieurs ont cru qu'il falloit ce temps pour qu'il soit oublié. C'est dans cet article que je prendrai toutes mes citations ; et le public jugera si jamais écrivain s'est expliqué sur la tolérance avec plus de raison, avec plus de cette bonté de cœur qui gagne les esprits plus encore que l'éloquence. Je vais commencer par citer la phrase que ces messieurs ont faite, et qu'ils mettent sur le compte de M. de Bonald, puis le commentaire qu'ils y ont joint :

Un être souverainement juste et bon, doit être, par cela même, souverainement intolérant.

» Ne sont-ils pas coupables au plus haut degré, disent les commen-» tateurs, ces écrivains qui proclament de nouveau des principes cent » fois plus atroces que ceux qui ont mis le poignard à la main des assas-» sins de la Saint-Barthélemy et des bourreaux de septembre ! »

(*Publiciste*, dimanche 19 juillet.)

Le commentaire du *Publiciste* va plus loin ; mais je crois devoir m'arrêter, parce que ce Journal s'appuie d'un nom trop au-dessus de toutes les discussions pour que je me permette de le répéter. Voici maintenant ce qu'a écrit M. de Bonald. Un pareil rapprochement dispense de toute explication :

» Il est temps, je crois, après un siècle d'usage ou d'abus, de cher-» cher si cette expression de *tolérance* a le sens qu'on lui donne, ou » même si jamais on lui a donné le sens vrai et raisonnable qu'elle peut » recevoir.

» On s'expose peut-être, en traitant un pareil sujet, au reproche » d'intolérance ; mais, après une révolution, il est des hommes pour » lesquels une injustice de plus ne peut pas compter ; et certes, c'est » un bien léger sacrifice à faire à la vérité que celui de quelques con-» sidérations personnelles.

» La tolérance est absolue ou conditionnelle, et en quelque sorte pro-» visoire. Absolue, elle est synonyme d'*indifférence* ; et c'est celle » que les philosophes du dix-huitième siècle ont voulu établir, et la » seule (je prie le lecteur d'y faire attention), la seule que l'on com-» batte dans cet article. La tolérance provisoire ou conditionnelle » signifie *support* ; c'est celle que la sagesse conseille et que la reli-» gion prescrit, comme nous le ferons voir ; car c'est quelquefois » faute de s'entendre, que les théologiens et les philosophes se sont » disputés. La tolérance conditionnelle ou le support, doit être em-» ployée à l'égard de l'erreur et de la vérité. Cette tolérance consiste à » attendre le moment favorable au triomphe pacifique de la vérité, et » à supporter l'erreur, tant qu'on ne pourroit la détruire sans s'ex-» poser à des maux plus grands que ceux que l'on veut empêcher.

» La tolérance absolue ou l'indifférence ne convient ni à la vérité » ni à l'erreur, qui ne peuvent jamais être indifférentes à l'être intel-» ligent, *nécessité*, par sa nature, à rechercher en tout la vérité et à » la distinguer de l'erreur, pour embrasser l'une et rejeter l'autre. Ici » je parle en général, et sans aucune application particulière.

» La tolérance absolue, comme l'ont entendue nos sophistes, ne » conviendroit donc qu'à ce qui ne seroit ni vrai ni faux, à ce qui seroit » indifférent en soi. Or, je ne crains pas d'avancer qu'il n'y a rien de » ce genre, rien d'indifférent dans les principes moraux, c'est-à-dire » religieux et politiques de la science de l'homme et de la société ; d'où » l'on voit que la tolérance philosophique n'est pas d'un usage fort

Digitized by Google

effrayée, après avoir vainement tenté de calmer son mari, parvint à s'échapper, et alla chercher sa fille pour s'efforcer ensemble d'apaiser ce forcené. Elle l'amena en effet, et rentrant dans sa maison, elle prit dans ses mains un enfant qu'elle allaitoit. Sa fille joignit ses supplications à celles de sa mère; mais le monstre, sans s'émouvoir d'un spectacle si touchant, au risque même d'immoler deux victimes, dirigea son arme contre le sein de son épouse, et la blessa mortellement. L'infortunée n'eut que le temps de remettre son enfant à sa fille en lui recommandant d'en avoir soin, et alla expirer sous l'auvent de sa maison. Le meurtrier prit la fuite; mais se voyant bientôt sur le point d'être arrêté par le magistrat et les voisins accourus au bruit de l'explosion, il se tua lui-même d'un second coup de fusil. Voilà de quels excès l'homme sans éducation est capable, quand ses passions ne sont contenues par aucun frein religieux.

VARIETÉS.

Observations sur l'Histoire de France, de MM. Velly, Villaret et Garnier (1); par M. Gaillard, de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut.

(IIe et dernier Article.)

J'ai eu pour but, dans mon premier article, de démontrer que si nous n'avions pas d'historiens que nous puissions opposer aux anciens, ce n'étoit point que notre histoire fût moins intéressante que la leur, ou que notre langue ne pût s'élever à la hauteur des langues grecque et romaine; mais comme je ne pense pas que mon opinion puisse être comptée pour quelque chose dans une matière si importante, je crois devoir l'appuyer de l'autorité du président Hainault, dont personne, sans doute, ne sera tenté de récuser le témoignage. « Ceux qui trouvent, dit-il, l'histoire grecque et l'histoire romaine plus intéressantes que la nôtre, ne se méfient pas assez des préjugés de leur enfance. L'histoire ancienne tenoit à une religion embellie par la fable et la poésie, qui ont été l'objet des études de notre jeunesse; les prodiges de notre temps nous semblent absurdes, tandis que nous nous plaisons à de vieux contes que nous ne croyons pas davantage. La Grèce nous rappelle des idées plus agréables que la Suève et la Pannonie; Troie et Carthage nous semblent plus grandes que Tolbiac et Orléans, parce que l'Iliade et l'Enéide sont de plus beaux poëmes que ceux de Clovis et de la Pucelle; cependant, à qui lira notre histoire avec des yeux philosophiques, il y a tout autant de connoissances à prendre du cœur humain, tout autant de profit à faire sur les mœurs, tout autant de règles de conduite à acquérir, etc. etc. » On voit que l'opinion du président Hainault étoit bien prononcée sur cette matière; mais il ne s'en tient pas là. Après avoir dit que nous ne le cédons aux anciens, ni pour la vérité, ni pour la singularité des événemens, ni pour la grandeur des personnages, il ajoute : *ni pour le mérite des écrivains.* Cette phrase est remarquable, sur-tout si l'on fait attention qu'à l'époque où il écrivoit, nous n'avions pas encore l'histoire de Velly, Villaret et Garnier. Je n'oserois être ici de l'avis du président Hainault, qui, entraîné par son admiration pour de Thou, ne faisoit pas difficulté de le mettre à côté de Tite-Live; il y a certainement de l'exagération dans son assertion : je ne sais même si en réunissant les diverses qualités de ceux qui ont écrit notre histoire, on parviendroit à en former un historien parfait.

L'histoire du P. Daniel n'est point sans mérite. Les faits y sont bien liés et bien disposés; les récits sont bien faits; les réflexions pleines de sens; malheureusement la diction n'est pas toujours pure, le style est sans élégance et sans vigueur; on y chercheroit en vain de ces traits qui frappent et saisissent l'ame du lecteur. Il ne s'est pas assez attaché à faire connoître les usages, les mœurs et les lois; c'est là cependant ce que l'on exige sur-tout dans un historien moderne, et c'est là aussi ce qui rend sa tâche difficile et laborieuse. On peut reprocher aux anciens d'avoir négligé cette partie importante de l'histoire. Si quelquefois il leur arrive de peindre les mœurs, ce ne sont jamais celles de leur patrie, qui étoient sous leurs yeux, et qu'ils auroient pu rendre avec fidélité, mais des mœurs étrangères dont peut-être ils n'étoient instruits que superficiellement; et à ce sujet, Villaret remarque avec assez de justesse, que l'on est plus en état d'apprécier le génie et le caractère des Romains, après avoir lu la grandeur et la décadence de leur Empire, par Montesquieu, qu'en parcourant le plupart des historiens de l'ancienne Rome.

Le P. Daniel, au lieu d'indiquer l'origine des lois et des coutumes, s'engage dans de longs détails sur des opérations militaires, qui devoient être fort étrangères à un homme de son état : il est assez exact dans les jugemens qu'il porte sur les rois de la première et de la seconde race; mais les derniers règnes sont tout-à-fait manqués. De quoi, par exemple, a-t-il rempli la vie de Henri IV? De discussions sèches et arides, de détails minutieux sur des manœuvres de guerre, de discours interminables prononcés au parlement en faveur des jésuites, et enfin, de la vie du père Cotton. Si en traçant le règne d'un prince si grand et d'un roi si bon, l'historien ne s'est pas senti animé d'un noble enthousiasme, dans quelle occasion montrera-t-il de la chaleur et de l'énergie? En général, le P. Daniel donne beaucoup trop de place à tout ce qui a quelque rapport à l'ordre dont il étoit membre; aussi le comte de Boulainvilliers disoit qu'il étoit impossible qu'un jésuite écrivît bien l'histoire de France.

On a comparé ensemble les histoires de Daniel et de Mézerai, et l'on a conclu en faveur du premier. Je ne sais si cette préférence est bien fondée. Mézerai, il est vrai, a commis plusieurs erreurs qui ont été rectifiées par Daniel; son style est quelquefois dur et bizarre, mais il est plein de vigueur et d'énergie; il ne raconte point sèchement, il peint; il est le seul qui paroisse sentir ce qu'il écrit; ses réflexions sont pleines de justesse et de profondeur; il a sur-tout de ces mots heureux qui peignent un règne ou un siècle tout entier.

L'abbé Velly, en écrivant l'histoire de la nation, s'étoit proposé un plan sous lequel on ne l'avoit point encore envisagée jusqu'à lui. La plupart de nos historiens, uniquement attachés au récit des grands événemens, aux détails des guerres et des révolutions qui en ont été la suite, ont paru regarder tout autre objet comme étranger à leur travail. L'ouvrage de l'abbé Velly devoit être particulièrement l'histoire des mœurs et des usages, des institutions et des variations arrivées dans le caractère national et dans la constitution : « Par succession » de temps, dit M. Gaillard, il est devenu, comme toutes » les autres histoires de France, l'histoire générale de l'Eu» rope et l'histoire particulière des rois : on ne perdit pas » cependant de vue le premier plan, et on y fut toujours » plus ou moins fidèle; ce qui procure à ce livre l'avantage

(1) Quatre vol. in-12 : Prix 12 fr., et 16 fr. par la poste. A Paris, chez Xhrouet, imp.-lib., rue des Moineaux; Déterville, lib., rue Haute-Feuille; Petit, lib., Palais du Tribunat; et le Normant.

» étendu; et qu'il eût été raisonnable de définir la tolérance, avant de » déclamer avec tant d'aigreur contre l'intolérance.

» Il suit de là une conséquence assez inattendue, et cependant rigoureuse. C'est qu'à mesure que les hommes s'éclairent, les questions » s'éclaircissent et les opinions se décident. Les questions qui ont agité » les esprits peuvent être jugées inutiles ou importantes; mais enfin » elles sont jugées; et dès-lors l'opinion qu'on doit en avoir cesse d'être » indifférente; car elle ne nous paroissoit telle qu'à cause de notre » ignorance.

» Donc, à mesure qu'il y a plus de lumières dans la société, il doit » y avoir moins de tolérance absolue ou d'indifférence sur les opi» nions. L'homme le plus éclairé seroit donc l'homme, sur les opi» nions, le moins indifférent ou le moins tolérant; et l'être souverai» nement intelligent doit être, par une nécessité de sa nature, souve» rainement intolérant (*dans le sens absolu*), parce qu'à ses yeux, » aucune opinion ne peut être indifférente, et qu'il connoît en tout le » vrai et le faux des pensées des hommes. Cette conséquence s'aperçoit » même dans le détail de la vie humaine; car combien de choses et » d'actions qui paroissent à l'homme borné, indifférentes et sans consé» quence, et qu'un homme éclairé juge dignes d'éloge ou de censure?

. . . .

» Demander à des êtres intelligens *qui ne vivent pas seulement de* » *pain*, mais pour la recherche ou la connoissance de la vérité, l'in» différence absolue sur des opinions, quelles qu'elles soient, c'est » donc demander l'impossible; c'est prescrire le repos absolu à la » matière qui n'existe que par le mouvement. Mais si la tolérance » absolue, ou l'indifférence, est absurde et même coupable entre des » opinions vraies ou fausses, et par là nécessairement exclusives les » unes des autres, la tolérance conditionnelle ou le support mutuel » doit exister entre des hommes qui professent de bonne foi des opinions » différentes. La nécessité de ce support seroit, s'il en étoit besoin, » appuyée par les raisons les plus décisives, et mieux encore, par » l'exemple du maître de tous les hommes en morale et même en po» litique. Et ici il faut remarquer la différence de la tolérance philoso» phique à la tolérance chrétienne.

» Dans le chapitre VIII, qui termine le Contrat Social, et qui est sans » contredit ce que J. J. Rousseau a écrit de plus foible, de plus sophis» tique et de plus inconséquent, ce philosophe qui croit sans doute qu'on » établit une religion comme on établit une fabrique, veut que le souve» rain décrète une *religion civile*, qui, avec quelques dogmes positifs, *aura* » *pour tout dogme négatif, l'intolérance*; ce qui veut dire sans doute que » toute intolérance en sera sévèrement exclue. Or, voici les effets de » cette tolérance, *sans pouvoir obliger personne à croire tous ces* » *dogmes, le souverain pourra bannir de l'Etat quiconque ne les* » *croira pas*; comme si les hommes et Dieu même pouvoient obliger » quelqu'un à croire malgré lui, ou que des lois pénales ne fussent » pas un moyen de contrainte; *il le bannira, non comme impie,* » *mais comme insociable*; ce qui, je crois, est assez indifférent à » un banni, et ne rend pas la peine plus légère; *que si quelqu'un,* » *après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit* » *comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort* (1). Heureu-

(1) « J. J. Rousseau, au même chapitre, parle de l'intolérance de la » religion chrétienne, à laquelle il oppose la tolérance des Payens, et » il ajoute : « Il est impossible de vivre en paix, avec des gens qu'on » croit damnés. » C'est comme s'il eût dit : « Il est impossible de » vivre en paix, avec des gens qu'on croit pendus. » Cette phrase » est fausse grammaticalement, et elle renferme un sens faux; car si » Rousseau eût voulu lever l'équivoque, il n'auroit pas pu faire un » sophisme, et on lui auroit répondu : Que la religion chrétienne qui » condamne les erreurs, ne damne pas les individus qui les professent; qu'elle nous défend sévèrement de juger que tel ou tel homme, » mort ou vivant, quoiqu'il ait été ou qu'il soit encore, soit ou sera » damné; et qu'elle laisse à la suprême justice, qui seule sait quand et

Digitized by Google

» de contenir plus de détails que les autres sur les objets » nationaux. »

Ce plan de l'abbé Velly n'étoit que l'exécution en partie du vaste projet conçu par le duc de Bourgogne, qui, dans le dessein de bien se pénétrer de toutes les connoissances relatives au gouvernement, vouloit joindre au détail exact et circonstancié de l'état des provinces, un abrégé historique de nos lois, de nos mœurs et de nos usages, de nos découvertes dans les sciences, et des établissemens utiles. Ce plan étoit immense; et outre qu'il étoit d'une exécution bien difficile, il devoit encore entraîner un nombre considérable de volumes.

Bayle trouvoit les anciens trop courts; mais il avouoit aussi que les modernes étoient trop prolixes, et qu'il y avoit tel historien qui composeroit plus de volumes sur son siècle, que Tite-Live n'en a composé sur toute la durée de Rome conquérante, depuis sa fondation jusqu'à César. Qu'auroit-il donc dit, s'il eût vu cette volumineuse histoire entreprise par Velly, qui n'a été poussée que jusqu'au commencement du règne de Charles IX, et qui monte déjà à trente volumes? On ne peut s'empêcher de demander combien l'ouvrage entier doit en avoir, si les continuateurs futurs suivant la marche tracée par leurs prédécesseurs. Le dernier volume, qui ne contient que deux années, nous conduit jusqu'en 1564. De là au 1er septembre 1715, époque de la mort de Louis XIV, il y a cent cinquante et un ans: à deux années par volume (et l'abondance toujours croissante des matières ne permettra guère plus de brièveté), il nous revient encore soixante-quinze ou soixante-seize volumes, qui avec les trente précédens font cent cinq ou cent six. C'est beaucoup trop, sur-tout si l'on considère ce qu'il faudroit encore y ajouter pour arriver jusqu'aux temps présens.

Pour arrêter cette prodigieuse abondance de volumes, M. Gaillard ne voit d'autres moyens que de fondre dans un récit serré les actes dont on a donné le texte, de supprimer les détails des tactiques et des opérations militaires sans importance et sans intérêt, qui ressemblent trop à des relations de journaux et de gazettes, qui ne seroient peut-être pas toujours avoués des gens du métier, et qui n'apprennent rien aux autres: il faut, selon lui, s'en tenir aux grands traits, à ceux qui peignent et qui portent un grand caractère, et qui joignent à cet avantage celui d'être moins connus; enfin, il faut s'attacher à réduire, mais à réduire sans que l'intérêt de la narration en soit jamais diminué.

Voilà quelles sont les observations de M. Gaillard. On présume peut-être qu'elles ont servi de base à son travail. Point du tout: presque toutes ses remarques portent sur des détails de style et sur des questions grammaticales. En habile grammairien, il n'a rien négligé pour épurer le texte de ses auteurs. Il relève ce qui est inexact, corrige ce qui est incorrect, discute ce qui est douteux; en un mot, il ne laisse rien échapper de ce qui peut offrir matière à quelque discussion: un *et* de plus ou de moins lui fournit quelquefois le sujet d'un long article. Je pourrois en citer mille exemples, mais cela me meneroit trop loin: je renvoie à l'ouvrage même.

Il est probable que si M. Gaillard eût écrit l'histoire, il auroit fait ce qu'on appelle une histoire philosophique: car il ne parle dans sa préface que de venger les peuples *des oppresseurs* et des brigands publics; de plus, il a une antipathie bien prononcée pour tout ce qu'il appelle langage mystique; il s'élève avec force contre tout ce qui paroît en approcher: ainsi il trouve mauvais qu'on appelle une croix *le signe respecté de notre religion.* Si l'abbé Velly dit *que le cœur de Louis fut pénétré de douleur au récit des calamités d'une terre sanctifiée par les travaux et les souffrances d'un Dieu fait homme*, il s'écrie durement: *renvoyé à la chaire.* Il ne veut pas qu'on dise la *sainte* Eglise, les *sacrés* canons; il trouve dans ces épithètes une dérision secrète ou une hypocrisie recherchée. Je suis bien tenté de croire que si véritablement M. Gaillard avoit cru que ce fût par dérision que l'abbé Velly les employoit, il eût été de meilleure composition, et qu'il n'auroit pas été tenté de les lui reprocher.

Il y a dans l'édition de Velly des fautes d'impression si évidentes, que les yeux les moins exercés ne peuvent s'empêcher de les reconnoître; cela n'empêche pas M. Gaillard de faire sa note: il reconnoît bien ensuite que *c'est sans doute une faute d'impression;* mais sa remarque subsiste, et cela gonfle le volume.

Parmi ces remarques, il s'en trouve quelques-unes de bonnes et beaucoup d'inutiles; je crois d'ailleurs que M. Gaillard a pris des soins superflus, et qu'il seroit beaucoup trop long d'appliquer son travail à la correction de l'ouvrage pour lequel il a été fait. Je ferai une autre observation: si l'ouvrage de Velly eût été terminé, et que les cent six volumes eussent été sous les yeux de M. Gaillard, il est probable que ses remarques eussent suivi la même progression, et qu'au lieu de quatre volumes, nous en eussions eu seize; ce qui auroit fait un singulier appendice à notre histoire.

D.

COURS DE LA BOURSE DU 21 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	o o	54f	1-2
— Courant.	55	3 4	56	1 4
Hambourg...	185	1-2	184	1 2
Londres....	oo	ooo	oo	oc
Madrid eff. .	15	40	15	30
— vales....	oo	oo	oo	oo
Cadix eff. ..	15	40	15	30
— vales....	oo	oo	oo	oo
Barcel. eff...	oo	oo	oo	oo
Lisbonne...	ooo	oo	462	oo
Gênes eff...	464e		4620	
Livourne...	5040		502c	
Naples.....	ooo	oo	422	oo
Milan.....	81	p. 6f	81	ooo.
Basle......	1	o-op	p. 1	3 4
Francfort...	o	o-op	o	oo
Vienne. ...	ooo	o-o	118	oo
Lyon.....	3 8 p	o-o	1	1 2p
Marseille...	3-8 p	o-o	1	1-2p
Bordeaux...	3 8 p	o-o	1	1-2p
Montpellier.	1-2 p	ooj	o	o-op
Genève....	o-o	ooj	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme............. 345f 20c

Or paraphé, les 1000-1000 l'hectogramme......... 341 59c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme....	ooof oo
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	218 87
Arg au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	ooo oo
Port. et Guin. l'hectogramme..........	ooo oo
Piastre..........	5 87
Quadruple.........	81 10
Ducat..........	11 15
Souverain.........	34 5

Effets publics.

C. p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 80f 80f 25c 10c 25c 20c 15c 25c 20c

Idem, Jouiss du 22 sept. 1807, 77f 50c 00c 00c 00f.

Banque de Fr. 1377f 50c 1380f 00c 0000f jouiss. du 1er juillet.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	of ooc à of ooc
— S. Domingue..	o oo à o ooo
Sucre d'Orléans..	o oo à o ooo
— brut......	o oo à o ooo
Coton du Levant.	o oo à o ooo
Sav. de Marseille.	o oo à o ooo
Huile d'olive...	o oo à o ooo
Potasse d'Amér..	ooo à ooof ooo
Eau-de-vie, 3/6	oof ooc à oo ooof

ANNONCE.

Observation sur les Produits et Améliorations des Bois et Forêts, jointe à celle sur les moyens d'augmenter celui en tous genres, et d'améliorer le rapport du territoire de plusieurs départemens de l'intérieur de l'Empire; par MM. Schmits, Thévenin et Degrossi. *In-4°.* Prix, avec gravures: 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Gérard, place du Carrousel, n° 20; chez Demoraine, libraire, rue du Petit-Pont, n°. 18.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRÉ, *Rédacteur.*

» sement pour les foibles humains qui trop souvent ne croient pas » ce qu'ils doivent croire, et plus souvent encore, après avoir connu » et reconnu publiquement la vérité, se conduisent comme ne la » croyant pas, Jésus-Christ ne veut pas qu'on les bannisse de leur » patrie, encore moins qu'on les tue; il réprime le zèle indiscret de » ses disciples qui vouloient faire descendre le feu du ciel sur des villes » criminelles; et enveloppant à son ordinaire les plus hautes vérités » sous des expressions familières, comme il étoit lui-même la divine » sagesse cachée sous les dehors de la foible humanité, il leur recommande *de laisser croître ensemble le bon grain et l'ivraie jusqu'au temps de la moisson.* Admirable leçon de morale et de politique, qui » apprend aux gouvernemens qu'ils s'exposent à retarder le triomphe » de la vérité, en voulant, avant le temps, détruire les erreurs qui » ont germé dans le champ de la société; mais que lorsque la vérité a » reçu, par le temps et les événemens, tous ses développemens, elle » entre ou elle rentre sans effort dans les esprits, comme le froment » parvenu à sa maturité, qui est serré dans les greniers du père de famille; tandis que l'erreur, graine inutile et desséchée par les ardeurs » de l'été, et que le moindre vent emporte de l'aire, disparoît sans violence et sans bruit de la mémoire des hommes. »

(*Mercure de France*, du 21 juin 1806.)

Je me flatte, monsieur, que vous excuserez cette longue citation en faveur d'un homme dont vous estimez les vertus et le talent. Je n'ajoute qu'un mot: ce n'est point l'article du 21 juin 1806, sur *la Tolérance des Opinions*, qui a soulevé contre M. de Bonald l'arrière-ban de la philosophie, mais bien celui du 27 juin 1807, sur l'*Equilibre politique en Europe.*

B. L.

» dans quelles dispositions notre ame se sépare du corps qu'elle anime, » l'impénétrable secret de notre destinée. »

(*Note de M. de Bonald.*)

MODES.

Le succès du taffetas gros-vert n'est plus indécis; outre les capotes, on en fait des ceintures-corsets. Or, rien de plus général, dans le costume actuel, que ces ceintures: les vieilles tantes les disputent à leurs pupilles. Le bleu-pâle a quelques partisans. On n'a pas encore quitté les rubans écossais.

Nous avons dit que, malgré l'ardeur du soleil, peu de femmes élégantes avoient conservé leurs grands chapeaux de paille jaune: la même remarque peut s'appliquer aux ombrelles; on en voit moins que dans les étés pluvieux.

Quelques *paysannes*, comme c'étoit la mode il y a deux mois, sont parées d'un bouquet de fleurs: quarrée ou arrondie à chaque pointe, leur barbe ne descend plus sur les tempes, mais finit derrière les oreilles.

Les coiffeurs ne sont plus appelés que pour la coupe des cheveux, ce qui a lieu deux fois dans trois mois, ou pour enseigner aux femmes de chambre à poser quelques papillotes. Au lieu d'huile antique, on se sert bonnement d'un jaune d'œuf, pour dégraisser les *Titus.*

Portrait de Frédéric-le-Grand, tiré des anecdotes les plus intéressantes et les plus certaines de sa vie militaire, philosophique et privée; par S. F. Bourdais, instituteur de S. A. R. la princesse Wilhelmine de Prusse, pour les sciences et belles-lettres. Un vol. in-12. *Prix:* 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

A Paris, chez Fantin, quai des Augustins; Arthus Bertrand, libraire, acquéreur du fonds de Buisson, rue Hautefeuille, n°. 23.

Et chez le Normant, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, la porte cochère vis-à-vis l'Eglise, au premier sur le devant.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GROSSENOT, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et renouvellemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

Constantinople, 11 juin.

L'inauguration solennelle du nouvel Empereur se fera demain à la mosquée d'Egub, avec toute la pompe orientale; ensuite (ce qui n'est pas encore arrivé), il sera adressé aux ministres étrangers des lettres dans lesquelles on notifiera officiellement aux puissances qu'ils représentent, l'avénement de Mustapha IV au trône.

Le Tartare qui avoit été envoyé au camp de la grande armée ottomane, pour y porter la nouvelle des changemens survenus, est de retour à Constantinople. On a appris par lui qu'à la suite d'un différend entre le grand-visir et l'aga des janissaires, ce dernier avoit été déposé et envoyé en Silistrie; mais que les janissaires ayant appris l'heureux succès des entreprises de leurs camarades à Constantinople, s'étoient soulevés, avoient obtenu la prépondérance dans l'armée, et remis en liberté leur chef.

Quoique les janissaires soient tranquilles ici, cependant ceux du Bosphore ont commencé à s'agiter; ils ont refusé de recevoir leur nouveau commandant, et ont témoigné que le grand-seigneur ne remplissoit pas assez promptement les engagemens qu'il avoit contractés envers eux.

Il seroit difficile de satisfaire dans le premier moment à toutes les prétentions de cette milice et du peuple en général, sur-tout dans ce qui concerne les impositions. Jusqu'à présent, les seules qui aient été supprimées, sont celles sur la soie et le vin. Du reste, l'esprit de la révolution actuelle repose essentiellement, pour ne pas dire uniquement, sur les anciennes mœurs et usages, qu'il tend à rétablir dans leur intégrité primitive. C'est ce même esprit qui a dicté une proclamation dans laquelle il est enjoint aux rajas (sujets chrétiens) de se comporter d'une manière conforme aux anciens usages. Cette proclamation a donné lieu à quelques petits excès qui ont été commis envers les Francs, et que la police n'a pu empêcher. Un autre réglement qui vient de paroître, défend aux employés de l'Etat, sans exception, de recevoir des visites dans leurs maisons pour cause d'affaires. On a voulu par-là, à ce qu'il paroît, prévenir les intrigues.

Quant aux troupes du nizami-gedid, elles ont été déjà presque toutes réformées.

Le nouveau sultan s'est borné à nommer Haleth-Effendi, vicaire ou substitut du reiss-effendi. Il paroît qu'avant de composer le nouveau ministère, il veut attendre les rapports qui lui apprendront si le grand-visir, le kiaja-bey et le reiss-effendi, se sont soustraits ou non à l'arrêt de mort prononcé contre eux.

Le combat qui a eu lieu du 19 au 21 mai, entre les flottes turque et russe, n'a pas été décisif; il paroît que la foiblesse du vent les a empêchées de s'approcher assez près pour pouvoir se nuire beaucoup.

ITALIE.

Naples, 3 juillet.

Le nommé Augustin Mosca, soi-disant colonel au service du roi Ferdinand, convaincu d'avoir reçu de la reine Caroline et de la marquise de Villa-Transo, l'ordre d'assassiner le roi de Naples, et d'avoir à cet effet reçu des instructions de l'abbé Scagliotti, etc., a été condamné le 1er de ce mois, par une commission militaire, à faire amende honorable devant l'église du *Nouveau-Jésus*, vêtu d'une chemise rouge, et une torche allumée à la main droite, et de là être conduit sur la place du marché, pour être empalé sur un pieu planté sur ladite place, son cadavre, après l'exécution, être livré au feu, et ses cendres jetées au vent. Cette sentence, conforme à notre ancienne jurisprudence criminelle, fut exécutée hier, au milieu d'une foule immense de spectateurs.

AUTRICHE.

Vienne, 11 juillet.

S. A. I. l'archiduc Louis est de retour ici de la tournée qu'il a faite pour visiter les frontières. S. A. I. l'archiduc Reinier est parti le 4 pour Salzbourg; il est accompagné d'un jardinier de la cour, et le principal objet de son voyage est la botanique. S. A. I. l'archiduc Jean se trouve encore en Styrie.

Sur la proposition de S. A. I. [illegible], ministre de la [illegible], S. M. l'Empereur a daigné augmenter la solde de l'armée autrichienne: cette augmentation sera de la moitié pour le capitaine et les grades inférieurs, et d'un tiers pour les grades supérieurs à celui de capitaine.

ALLEMAGNE.

Francfort, 18 juillet.

S. M. l'Empereur des Français est attendu après demain dans notre ville. S. M. a dû arriver le 17 à Dresde.

Suivant une lettre d'Erfurt, la garde impériale a quitté Tilsit, et s'est mise en route pour la France. Un transport de 400 pièces de canon, prises sur l'ennemi, est aussi en chemin, et ne tardera pas d'arriver à Erfurt.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, *22 juillet.*

— D'après le compte avantageux que S. Ex. le ministre

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 23 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Métromanie, l'Esprit de Contradiction.

Samedi *le Philosophe marié, les Folies Amoureuses.*

Mlle Henry débutera par le rôle de Céliante dans la première pièce, et par celui de Lisette dans la seconde.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Ma Tante Aurore, Félix.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Curieux, le Coureur d'Héritages, l'Auberge de Strasbourg.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Chaulieu, Amour et Mystère, Arlequin double.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Bambin, le Retour d'un Acteur, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Jenny, la Cause Célèbre.

AMBIGU-COMIQUE.

Caroline et Storm, les Chevaliers du Lion.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DE LA VIEILLE RUE DU TEMPLE.

Tartufe, les Rivaux d'eux-mêmes.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

SPECTACLE HYDRO-AÉROSTATIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN.

Palais du Tribunat, près le Café de Foi.

Tous les soirs, à huit heures, représentation extrêmement agréable et variée, sur le feu, l'air et l'eau. Illumination, Feu d'artifice, Fantasmagorie, etc.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée, avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 francs.

OPTICOGRAPHIE, OU VUES D'OPTIQUE.

Cabinet d'Optique du sieur Mahieu, rue du Lycée, n°. 5. On y voit tous les jours, depuis trois heures jusqu'à dix, quatre gouaches de M. Gadbois, représentant les Quatre Heures du Jour.

TIVOLI.

Rue Saint-Lazare, Chaussée-d'Antin.

Auj., deuxième ascension par M. Forioso, au milieu du feu d'artifice; saut périlleux à vingt pieds de haut, par M. Auguste.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., grande Fête extraordinaire. A huit heures, madame Forioso sœur et sa troupe commenceront leurs exercices; à dix, la première ascension de madame Forioso sœur, qui partira du bassin en Zéphyre, entourée des flammes du Bengale et d'artifice, jusqu'au haut de la rotonde.

Auj., Bal la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

Digitized by Google

des cultes a rendu à l'EMPEREUR, de la conduite de MM. les curés de *la Mora* et *Somma Riva del Bosco*, diocèse d'Asti, S. M. les a nommés membres de la Légion-d'Honneur.

— Aujourd'hui la cour de cassation a rejeté le pourvoi de madame de Thémines.

— La cour de justice criminelle du département du Norda, le 18 de ce mois, entériné cent trois lettres de grace accordées par l'EMPEREUR à autant de militaires condamnés aux travaux publics pour désertion.

— S. M. le roi de Hollande est passé le 10 de ce mois à Saverdun, département de l'Arriège, pour se rendre aux bains d'Usseck. Le lendemain, la reine de Hollande a traversé la même ville et pris la même route. LL. MM. occuperont, dit-on, le magnifique château de Gudanne.

— S. A. R. le prince Auguste de Prusse, cousin-germain du roi, a assisté dimanche dernier au panégyrique de saint Vincent de Paule, prononcé dans l'église de Saint-Eustache par M. l'abbé Boulogne, aumônier de l'EMPEREUR. Ce prince, en entendant un orateur si justement célèbre, n'a pu que se faire une haute idée de l'éloquence de la chaire en France.

— Plusieurs escouades de dragons du dépôt de Versailles, composées de jeunes conscrits, ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à partir, pour aller au-devant de l'EMPEREUR.

— Un incendie occasionné par l'imprudence d'un enfant, vient de réduire en cendres dix-huit maisons du village de Tasnières, arrondissement d'Avesnes.

— Le tonnerre est tombé, le 6 juillet, sur une ferme du Burgaud, dans le département de la Haute-Garonne. La foudre est entrée par le tuyau de la cheminée, et a tué un enfant de douze ans qui se trouvoit appuyé au coin de la même cheminée.

— Le nommé Dauvois, charon à Vrigny, et adjoint du maire, a été condamné, par le tribunal de l'arrondissement de Pithiviers (Loiret), à 500 fr. d'amende, à un an d'emprisonnement et aux frais, pour avoir, par l'application de caustiques, causé des infirmités à différens conscrits appelés au service. Par jugement du même tribunal, le nommé Letournière, dit Nicot, domicilié à Bois-Commun, a été condamné à 2000 fr. d'amende et à deux ans d'emprisonnement, pour avoir, en abusant de la crédulité de quelques conscrits et de leurs familles, escroqué différentes sommes d'argent. Le même tribunal a aussi condamné le sieur Chaillou, marchand à Orléans, et écrivain à la préfecture, à 5000 francs d'amende et à deux ans de prison, pour avoir reçu de l'argent de pères de conscrits, sous la promesse de les faire réformer.

La fille Fournier, de Lyon, a été condamnée à un an de prison et à 500 fr. d'amende, pour avoir favorisé l'évasion d'un conscrit. Pierre Pupier, de Vourles (Rhône), a été condamné aux mêmes peines pour le même délit. Michel-Marie et Mathieu Limousin, de Neuville (Rhône), convaincus d'avoir recélé un conscrit, ont été condamnés chacun à un an d'emprisonnement et à 1500 fr. d'amende. Jean-Claude Arduin, du département des Hautes-Alpes, a été condamné à deux ans de prison et à 500 fr. d'amende, pour escroqueries en matière de conscription. Claude Sarrazin, de Lyon, convaincu du même délit, a été condamné à six mois d'emprisonnement et à 600 fr. d'amende. Jean-Pierre Chavassieux, de Lyon, a été condamné à un an de prison et à 500 fr. d'amende, pour avoir recélé un conscrit réfractaire. Benoît Villard, de Rochefort (Rhône), convaincu d'avoir escroqué de l'argent, pour procurer la réforme d'un conscrit, a été condamné à la restitution de l'argent, à l'amende, à l'emprisonnement et aux frais. Le tribunal civil de Moutiers (Mont-Blanc), a condamné à un mois de prison, à 500 fr. d'amende et aux frais de la procédure, Joseph Cuerretaz, laboureur de Haute-Ville-Goudon, convaincu d'avoir escroqué à un conscrit de 1808, un écu de 6 liv., à l'aide de l'espérance chimérique de l'exempter de la conscription.

(*Moniteur.*)

— M. Lunier, auteur du *Dictionnaire des Sciences et des Arts*, et de plusieurs autres ouvrages estimés, est mort subitement ces jours derniers, à l'âge de cinquante-huit ans.

— Hier soir, à onze heures et demie, le thermomètre de M. Chevallier marquoit 18 degrés 6/10. Aujourd'hui, à deux heures et demie du soir, il étoit à 25.

VARIETES.

Œuvres diverses de M. l'abbé de Radonvilliers (1), de l'Académie française, précédées du Discours de réception de S. Em. Mgr. le cardinal Maury ; publiées par M. Noël, inspecteur-général des Etudes, membre de la Légion-d'Honneur.

Il n'appartient qu'aux grandes renommées de prendre sous leur protection, et de produire à la lumière ces réputations modestes, qui, d'elles-mêmes, ne font aucun effort pour percer l'obscurité dont elles aiment à se voiler, et qui semblent ne vouloir confier qu'aux suffrages de l'amitié tous les secrets du mérite, et tous les essais du talent. Il n'auroit tenu qu'à M. l'abbé de Radonvilliers d'obtenir une place très-distinguée parmi les littérateurs les plus savans et les grammairiens les plus profonds de son siècle, s'il avoit eu autant d'amour pour la célébrité qu'il avoit de connoissances et de goût ; et ceux qui n'ignorent pas combien, dans ce siècle, on attacha d'importance au genre d'études qui occupoit M. de Radonvilliers, à tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport avec la métaphysique des langues, et même avec l'éducation vers laquelle se tournoient alors toutes les pensées, ne pourront s'empêcher de reconnoître que s'il méprisa la réputation, c'est que ses prétentions n'égaloient pas ses titres. Il fut en cela bien différent de quelques autres écrivains, qui avec des notices d'ouvrages, des éditions, des extraits, des traductions de l'anglais, des pamflets, des dictionnaires qu'ils ont promis et qu'ils n'ont jamais donnés, beaucoup de manège et d'intrigue, sont parvenus à se faire un nom, à s'élever au premier rang des dignités littéraires, à régenter le Parnasse français, sans avoir jamais pu, dans l'espace d'une longue vie, fournir quelques matériaux solides pour cet éloge de convention, qu'un jour leur successeur sera obligé de composer.

Les mêmes ténèbres dont M. l'abbé de Radonvilliers enveloppa, de son vivant, et ses talens et ses vertus, auroient peut-être à jamais couvert son tombeau, si un grand orateur ne s'étoit chargé de plaider les intérêts de sa gloire, et n'avoit fait rejaillir sur ce mérite obscur et modeste tout l'éclat d'une solennité brillante et d'une rare éloquence; et sans doute il ne falloit pas moins que l'imposante autorité d'un écrivain et d'un littérateur tel que M. le cardinal Maury, pour persuader au public qu'un vrai talent ait pu demeurer si long-temps dans l'oubli ; tant la réputation paroît inséparable de tout mérite éminent, tant il est difficile, et sur-tout à présent, de croire à la modestie ! Lorsqu'on n'est environné que de

(1) Trois vol. in-8°. Prix : 12 fr., et 16 fr. 50 cent. par la poste.
A Paris, à l'imprimerie des Sourds-Muets, rue S. Jacques ; et chez le Normant.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Mort de Madame Scio.

C'est une perte considérable, mais ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle se fait sentir : madame Scio étoit morte pour le théâtre long-temps avant d'avoir terminé sa vie. La nature avoit pris plaisir à la former pour être une délicieuse cantatrice; elle l'avoit douée d'une voix pure, mélodieuse et touchante, qui ravissoit les auditeurs : mais on n'a pas su la ménager. Le théâtre Feydeau s'étoit jeté dans la grande musique et le grand pathétique ; Cherubini et Steibelt disputoient à qui donneroit le plus d'exercice aux poulmons de madame Scio ; on lui faisoit jouer des Médée, des Calypso. La tragédie a déchiré la poitrine délicate de cette actrice ; la haute musique l'a égorgée : elle est tombée sous les coups de Polymnie et de Melpomène ; et je ne sais pas si quelqu'autre divinité plus séduisante encore, n'a pas voulu partager avec ces deux Muses le plaisir et l'honneur d'enfoncer aussi le couteau dans le sein d'une si intéressante victime.

Mlle Pingenot et madame Scio laissent un grand vide, mais ce théâtre a aussi de grandes ressources. Mlle Rolandeau peut nous dédommager avec usure de Mlle Pingenet, et madame Haubert nous consolera de madame Scio ; si elle n'a pas l'avantage d'une voix aussi rare, elle a beaucoup d'ame, de sensibilité et de jeu : ce sont là les qualités les plus essentielles pour la scène. Enfin, Mlle Moreau donne de grandes espérances ; et son talent naissant croît et s'élève tous les jours, pour conserver à ce théâtre l'héritage de gloire que son père y a laissé.

THÉATRE DES VARIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Les Négocians.

Les Allemands, les Anglais, les Espagnols ont paru sur ce théâtre ; c'est maintenant le tour des Italiens, et Goldoni occupe la scène. Le peuple qui doit le mieux réussir dans la comédie, est celui où il y a le plus de luxe, un plus grand mélange des deux sexes, une civilisation plus avancée, plus de société, d'amusemens et de plaisir de toute espèce. Les Allemands vivent beaucoup avec eux-mêmes, fort peu avec les autres ; ils aiment à boire et à fumer. Les femmes sont soumises à leurs maris, et fort occupées de leur ménage. Il ne peut pas y avoir chez un tel peuple de bonnes comédies ; il ne peut tout au plus produire que des drames. Les mœurs sont à-peu-près les mêmes chez les Anglais, mais les Anglais ont une capitale très-vaste, très-peuplée, très-opulente et très-corrompue : la comédie doit être meilleure chez eux que chez les Allemands ; il doit y avoir plus d'esprit, plus de plaisanterie, plus d'imagination.

Les Espagnols, du moins ceux du temps où la comédie a brillé en Espagne, renfermoient les femmes et les filles ; ils étoient généreux, galans, intrépides, d'une extrême délicatesse sur l'honneur du sexe, passionnés pour les intrigues et les aventures ; leurs comédies sont pleines de surprises, de quiproquos, de duels, de déguisemens, d'incidens extraordinaires. Les Espagnols ont été nos premiers maîtres en comédies, jusqu'à ce que Molière soit devenu en ce genre le maître de tous les autres peuples. Les Italiens partagent avec les Espagnols l'honneur d'avoir été imités par les poètes français : ils avoient alors les mêmes mœurs et la même galanterie que les Espagnols, et n'ont pu avoir pour comédies que des imbroglios et des farces. Goldoni, homme de beaucoup d'esprit et de talent, a voulu régénérer la Comédie Italienne ; mais l'état de la société ne lui permettoit pas d'y établir la bonne comédie, celle qui peint les mœurs et les caractères. D'ailleurs, le système du drame venoit d'être établi en France par ces novateurs littéraires, qui ne pouvant atteindre aux véritables beautés de l'art, rabaissoient l'art à la portée de leur petitesse. Goldoni s'imagina ne pouvoir mieux faire que de donner à son pays le genre à la mode en France. Je ne sais s'il mit en pratique la doctrine de Diderot, ou si ce fut Diderot qui orna ses préfaces de la doctrine de Goldoni ; mais

Digitized by Google

prétendus écrivains qui cherchent la réputation par tous les moyens et par tous les artifices, qui pensent que le bruit peut suppléer au talent, et qu'on a obtenu la gloire quand on a eu l'art de faire parler de soi, comment s'imaginer qu'un homme de lettres, plein de savoir, capable de bien écrire, et qui a composé de bons ouvrages, a pu se renfermer dans l'ombre de ses fonctions académiques, et se dérober à sa renommée?

L'extrait que M. le cardinal Maury a fait des ouvrages de M. l'abbé de Radonvilliers, dans son discours de réception, et les observations dont il a accompagné cet extrait, ont dû inspirer aux amis des lettres un vif desir d'en posséder la collection, et de vérifier ce que l'orateur de l'académie appelle *les pièces justificatives de son éloge*. M. Noël, à qui la littérature doit déjà tant d'ouvrages estimables, s'est chargé, sous de tels auspices, de tous les soins qu'exigeoit l'édition : elle ne pouvoit être confiée à des mains plus habiles, plus exercées dans le même genre de travaux et de compositions, plus capables de suppléer ce qui pouvoit manquer, de remplir les vides et les lacunes qui devoient nécessairement se rencontrer dans quelques parties, puisque plusieurs des morceaux qui composent ce Recueil étoient restés très-imparfaits, et n'avoient pas été préparés pour l'impression. Je ne me propose pas d'indiquer ici tout ce que l'exactitude, et même le talent de l'éditeur a fait pour rendre cette collection plus complete, pour que de simples esquisses et des fragmens presqu'informes, devinssent dignes des ouvrages auxquels l'auteur avoit mis la dernière main; enfin pour que la réputation de l'abbé de Radonvilliers parût environnée de tous les titres qu'elle n'auroit pu manquer d'acquérir, si cet académicien avoit prévu qu'on recueilleroit un jour avec tant de soin toutes les productions de sa plume. Je respecte le silence de l'éditeur, qui n'est entré à cet égard dans aucune explication, et je dirai seulement que si M. l'abbé de Radonvilliers pouvoit voir cette collection de ses œuvres, il n'auroit pas besoin de toute sa modestie, pour ne pas désavouer la manière dont M. Noël a rempli les cadres qu'il avoit laissés.

Sa dissertation sur *la Manière d'apprendre les Langues*, et ses discours académiques, qui n'ont reçu ni corrections ni additions, prouvent qu'en suppléant ce qui restoit à desirer dans les autres parties du Recueil, on pouvoit craindre de demeurer au-dessous de ce qu'auroit fait l'auteur lui-même : ses discours sont écrits d'un style correct, pur, élégant, plein de goût et de mesure; et les circonstances où quelques-uns de ces discours ont été prononcés, donnèrent lieu à l'orateur de montrer qu'il n'étoit pas seulement un bon écrivain, mais qu'il possédoit toutes les ressources de son art, et qu'il savoit se servir de la parole non-seulement en grammairien et en homme de goût, mais en homme d'esprit qui se joue des difficultés, et qui concilie toutes les convenances. Il me semble que lorsque M. le cardinal Maury eut à louer M. Target, dans son discours de réception, il ne dut pas se trouver dans un plus grand embarras que le pieux et respectable abbé de Radonvilliers lorsqu'il eut à faire l'éloge de Voltaire, à la réception de M. Ducis. Je suis persuadé que dans une telle conjoncture, ce vénérable ecclésiastique auroit renoncé très-volontiers à tous les honneurs académiques; mais enfin il étoit académicien, il étoit directeur de l'Académie, et il tenoit à son devoir : il n'y avoit que notre siècle où les gens de bien pussent être soumis à de pareilles épreuves! Il faut entendre M. de La Harpe, qui, dans la première partie de sa Correspondance, rend compte de cette séance : « Jamais séance publique de » l'Académie n'a été plus nombreuse, dit-il; on ne vouloit » pas seulement voir comment le récipiendaire se tireroit de » l'éloge de son prédécesseur; mais aussi comment notre » directeur, l'abbé de Radonvilliers, prêtre et dévot, loue- » roit M. de Voltaire. . . . .

» On a vu le moment où le bruit devenoit si grand, qu'on » croyoit que l'abbé de Radonvilliers n'acheveroit pas sa » lecture; et si on l'a laissé finir, ce n'est que par égard pour » l'Académie. Le chevalier de Boufflers découpoit sur une » carte, pendant ce temps-là, la figure de l'orateur, la faisoit » courir dans la salle; ce qui redoubloit encore le tumulte. » L'abbé de Radonvilliers est resté calme au milieu du bruit, » et comme ne s'apercevant pas même qu'il en fût l'objet..... » On avoit fait des efforts pour lui persuader de laisser à un » autre les fonctions de directeur, s'il ne trouvoit pas qu'elles » s'accordassent avec ses principes et avec son état. Il a persisté à » vouloir les remplir; et il paroît que son dessein étoit que la » mémoire de Voltaire fût exposée à des vérités dures, dont » ce n'étoit pas là la place, puisqu'il n'étoit obligé à voir en » lui que le poëte et l'académicien. » Je ne sais pas jusqu'à quel point ce jugement de M. de La Harpe est fondé; mais il me semble que la manière dont M. l'abbé de Radonvilliers parle de Voltaire, ne méritoit ni ce bruit, ni ce tumulte, ni la caricature de M. de Boufflers. L'orateur loua sans emphase les grands talens de l'auteur de *la Henriade* et de *Mérope*, et ne mit à cet éloge que les restrictions exigées par les bienséances et par la vérité : « Heureux, dit-il, si tenant, dans le » siècle de Louis XV, la place des beaux génies qui ont illus- » tré le siècle de Louis XIV, il eût conservé leurs principes » et imité leur exemple! Corneille, Racine, Despréaux, satis- » faits de l'honneur légitime que procurent les talens, dédai- » gnèrent cette triste célébrité qui s'acquiert malheureusement » par l'audace et par la licence; ils abandonnoient aux écri- » vains sans génie ces ressources déplorables. Pourquoi M. de » Voltaire a-t-il paru ne les pas croire indignes de lui? » Espérons que bientôt une main amie, en retranchant des » écrits publiés sous son nom tout ce qui blesse la religion, » les mœurs et les lois, effacera la tache qui terniroit sa » gloire. Alors, au lieu d'une collection trop volumineuse, » nous aurons un Recueil d'Œuvres choisies, dont la sagesse » pourra faire usage sans inquiétude et sans danger. C'est dans » ce Recueil uniquement que je puiserai la matière de son » éloge : elle est si abondante, qu'on me pardonnera si, dans » les bornes qui me sont prescrites, je ne fais que l'effleurer. » Dans sa Correspondance, M. de La Harpe paroît désapprouver, et indiquer comme les causes du tumulte ces termes d'*audace*, de *licence*, de *triste célébrité*, *que Despréaux et Racine avoient dédaignés*. Mais dans une note qu'il ajouta depuis à la lettre où il rend compte de ce discours, il accuse presque l'orateur de ne s'être pas exprimé avec assez d'énergie : « On ne pouvoit trouver ici que trop de ménagement, dit-il; » il est de fait que Racine et Despréaux, et tous les grands » hommes leurs contemporains, sans aucune exception, » *auroient eu en horreur* une pareille *célébrité*. » C'étoit là sans doute l'expression propre; et l'orateur qui n'a pas voulu l'employer, au lieu d'être blâmé de sa sévérité, auroit dû être loué de sa modération. Du reste, le talent et les ouvrages de M. de Voltaire sont appréciés avec beaucoup de délicatesse dans ce discours, un des meilleurs morceaux qu'on ait jamais écrits sur cet homme célèbre, qui a fatigué également et la louange et la critique. En succédant à Marivaux, M. l'abbé de Radonvilliers eut occasion de caractériser la manière de cet écrivain; et il le fit en homme qui n'ignoroit pas comment on peut concilier les intérêts de la justice avec

---

ces deux auteurs ont absolument les mêmes principes sur la comédie. Diderot a dit qu'il falloit mettre tous les métiers, toutes les professions sur la scène, sans doute en l'honneur de l'Encyclopédie des Arts et Métiers; et Goldoni, conformément à cet axiome, a fait une comédie sur les négocians, c'est-à-dire, qu'il s'est avisé de donner le titre de comédie à une aventure de deux négocians. C'étoit dans le temps où l'on commençoit à exalter prodigieusement le commerce, par suite de l'engouement qu'on avoit pour les Anglais, et dans l'intention d'avilir et de détruire la noblesse en France.

Un négociant, nommé Parini, a un fils dissipateur, qui travaille à ruiner son père, pendant que son père travaille à s'enrichir; et, comme il est toujours plus aisé de dépenser l'argent que de le gagner, le fils de Parini, nommé Charles, réussit assez promptement à détruire l'édifice de la fortune de son père : il y a aussi beaucoup de la faute du père; car il y a plus de négocians qui savent faire fortune, qu'il n'y en a qui sachent élever leurs enfans. Heureusement Parini a une fille aussi aimable, aussi vertueuse que son frère Charles est étourdi et libertin. Un négociant hollandais, homme franc, loyal et brusque, une espèce de Freeport, est logé depuis quelque temps chez Parini, et n'a pu voir avec indifférence la demoiselle; ce qui lui inspire le plus grand intérêt pour le père et pour le frère; il a aussi une nièce que le dissipateur Charles aime autant qu'un libertin peut aimer une femme. L'amour du négociant hollandais arrange les affaires du négociant vénitien : il faut bien que l'amour empêche quelquefois des banqueroutes, puisqu'il en fait faire si souvent. Tout finit par le mariage du négociant hollandais avec la fille de Parini, et par celui de Charles avec la nièce du négociant hollandais.

Il y a un peu de tragique dans la pièce; car Charles est si furieux d'avoir ruiné son père, qu'il veut se tuer; et sans le négociant hollandais, c'étoit une chose faite. Cette manière de sortir d'affaire, qui malheureusement devient trop commune, est un fléau de la société.

Ce drame est remarquable par le naturel du dialogue. Parmi les acteurs, on distingue celui qui joue le rôle du négociant hollandais : c'est le meilleur qu'il y ait dans la pièce; mais notre théâtre possède des caractères de ce genre, ce qui diminue le plaisir qu'on a de le voir aux Variétés Etrangères. Il me semble qu'on ne doit aimer à trouver là que ce qui est vraiment étranger pour nous. Cependant, le contraire arrive, parce que nous aimons encore plus le bon que l'étranger, et que rien, à quelques exceptions près, n'est étranger pour nous que ce qui est mauvais. Nous avons pris aux étrangers ce qu'ils avoient de bon, les étrangers nous ont pillé de même nos meilleurs effets; nous nous trouvons ainsi aux Variétés Etrangères en pays de connoissance; car nous y reconnoissons les larcins que nous avons faits aux nations voisines, et ceux qu'elles nous ont faits à leur tour.

Une nouvelle pièce de Goldoni vient de succéder aux *Négocians*; c'est *la Guerre* : le titre n'est pas heureux dans la circonstance actuelle.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Les Pêcheurs Catalans.

Ce titre semble annoncer un ouvrage dans le genre grivois et villageois; cependant c'est un mélodrame des plus illustres : il ne s'agit de rien moins que d'une conspiration contre la vie de Raymond, comte de Barcelonne, tramée par son ministre Alvar. La conspiration d'Alvar a deux motifs, son ambition et son amour pour Constance, fille du comte. On se doute bien qu'Alvar n'est point aimé : les méchans ne sont jamais aimés des belles au théâtre; c'est ce qu'il a de plus édifiant : les amans heureux y sont toujours les plus honnêtes gens du monde : il n'en est pas tout-à-fait ainsi dans la société. Constance aime le général Alphonse, le héros de la Catalogne; mais ce héros, victime de la calomnie d'Alvar, a été condamné à mort, et ne doit la vie qu'à la bonté du prince, qui a commué sa peine en celle du bannissement. Alvar, après s'être défait de cet Alphonse, et d'un autre général non

Digitized by Google

la nécessité de l'éloge. Il n'eut pas besoin d'autant d'art pour louer MM. de Malesherbes et Delille, auxquels il étoit chargé de répondre le jour de leur réception; mais ces discours, et particulièrement celui qu'il adressa au traducteur des *Géorgiques*, montrent jusqu'à quel point il savoit pénétrer dans les secrets du talent, juger de la difficulté des ouvrages, en analyser le mérite et en développer les beautés.

Avant de présenter M. l'abbé de Radonvilliers comme grammairien, j'ai voulu faire voir qu'il étoit homme de goût, et le mettre à l'abri d'un préjugé que le plus grand nombre de nos grammairiens modernes n'a que trop justifié: il n'étoit pas même inutile que l'on s'assurât bien auparavant qu'il étoit homme d'esprit; car je ne puis dissimuler qu'il existe contre les grammairiens une prévention plus désagréable qu'injuste à cet égard; je crois de plus que l'on conclura de ce que je viens de dire de ses discours qu'il avoit beaucoup de sens; et cette conclusion établira aussi quelque différence entre lui et la plupart de ceux qui se sont occupés d'ouvrages du même genre. La même justesse d'esprit, la même finesse de tact, la même élégance de style, qu'on a remarquées dans ses discours académiques, se retrouvent dans sa *Manière d'apprendre les Langues*; et c'est un mérite particulier de ce petit ouvrage, qui le distingue de tant de dissertations et de traités de la même espèce, qu'on puisse le lire sans dégoût, et même avec plaisir. Je loue cette production de M. l'abbé de Radonvilliers d'une manière d'autant plus impartiale, que je ne suis pas du tout de son avis, et que je pense qu'il n'y a d'autre méthode vraie et solide d'apprendre les langues, au moins celles de l'antiquité, que la méthode qui se pratiquoit dans l'Université de Paris. Les raisons de cette opinion seroient beaucoup trop longues à déduire; et je me contenterai seulement de demander où sont les sujets qu'ont formés ces fameux inventeurs de systèmes nouveaux? Quels faits, quels exemples peuvent-ils citer en faveur de leurs doctrines? Le dieu de la grammaire moderne, Dumarsais, n'a fait qu'un seul ouvrage véritablement digne de louange, son *Traité des Tropes*; du reste, ce grammairien prétendu philosophe étoit aussi niais que ses productions; Fontenelle l'appeloit un *nigaud*, et il a dû les trois quarts de sa réputation à un petit artifice qui n'est pas incompatible avec la nigauderie: il faisoit l'incrédule, et n'avoit pas même assez d'esprit pour l'être. On raconte que s'étant présenté pour être précepteur dans une des premières maisons de France, il demanda *dans quelle religion on vouloit qu'il élevât les enfans*. Il n'y avoit qu'un imbécille ou un fourbe qui pût faire une pareille question. Il devoit être chassé sur l'heure; mais peut-être le grand seigneur à qui il adressa cette sotte question, en inféra-t-il que c'étoit un très-grand génie que M. Dumarsais. Quoi qu'il en soit, il est temps que cette ridicule idole s'écroule avec tant d'autres, et que les vains systèmes cèdent enfin à l'expérience la place qu'ils lui disputent. On ne sait bien que ce qu'on a appris, et l'on n'apprend rien par ces prétendues méthodes d'abréviation: j'en appelle à tous les instituteurs qui ont du sens et de la bonne foi: vingt ans d'études ne suffisent pas pour connoître les procédés de l'art d'écrire, et l'on ne sait bien une langue que lorsqu'on est capable de bien écrire dans cette langue. Ce qu'il y a de très-estimable dans l'ouvrage de M. l'abbé de Radonvilliers, ce sont les observations de détail, celles qui tiennent plus aux principes généraux du goût qu'aux bases de sa doctrine, les analyses plutôt que les préceptes. Je dois dire d'ailleurs que le sage éditeur a quelquefois modifié, dans des notes, les idées de M. de Radonvilliers, et reconnoît lui-même que le système de l'auteur, applicable peut-être à quelques cas particuliers, ne pourroit avoir que des conséquences funestes dans l'instruction publique.

Je ne veux point comparer l'abbé de Radonvilliers à Fénélon, et c'est pour cela que je ne parlerai ni de ses *Fragmens de Lettres sur la Religion*, ni des petits contes un peu niais qu'il a composés pour les princes à l'éducation desquels il avoit l'honneur de coopérer. Deux morceaux plus dignes de fixer l'attention, terminent le Recueil de ses Œuvres: la traduction en prose des trois premiers livres de l'*Enéide*, et celle de *Cornelius Nepos*. L'espace ne me permet ni d'entrer dans des comparaisons, ni de faire aucune citation: il y a lieu de croire que c'est sur-tout dans cette partie que l'éditeur a trouvé le plus de lacunes à remplir; et je donnerai une idée assez avantageuse de ces deux traductions, en disant qu'elles sont très-dignes d'avoir été faites ou par l'auteur de la *Manière d'apprendre les Langues*, et des *Discours académiques*, ou par l'auteur des *Eloges de Louis XII et de Vauban*, du *Dictionnaire de la Fable*, des *Ephémérides* et des *Leçons de Littérature*.

Y.

COURS DE LA BOURSE DU 22 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	0 2
— Courant.	55	3-4	56	1-4
Hambourg...	185	1-4	184	1-4
Londres....	00	000	00	00
Madrid eff..	15	40	15	30
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	40	15	30
— vales....	00	00	00	00
Barcel.....	00	00	00	00
Lisbonne...	000	0-0	462	0 0
Gênes eff...	464 e		4020	
Livourne...	504 e		5.20	
Naples.....	000	0-0	422	00
Milan.....	8 p.	6f	81	000.
Basle.....	1	0-0p	p. 1	3 4
Francfort...	0	0-0p	10	00
Vienne....	000	0-0	118	0
Lyon.....	3 8 p	0-0	1	1-2p.
Marseille...	3 8 p	0-0	1	1-2p.
Bordeaux...	3 8 p	0-0	1	1 2p.
Montpellier.	1 2	0-0 j.	00	0-0
Genève....	0-0	0-0	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme........ 345f 20c
Or au-dessous de 1000-1000 l'hectogramme........ 341 89

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme...... 000f 00c
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 57
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme........ 000 00
Piastre........ 5 27
Quadruple........ 81 10
Ducat........ 11 85
Souverain........ 34 5

Effets publics.

C. p. 00 c. J. du 22 mars 1807, 80f 70c 75c 70c 75c 80c 81f 80f 90c.
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 77f 75c 00c 00 00l.
Banque de Fr. 1380f 0000f 0000f 00c 000f 0000c 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f	000
— S. Domingue.	0	00	à 0	000
Sucre d'Orléans.	0	00	à 0	000
— brut......	0	00	à 0	000
Coton du Levant.	0	00	à 0	000
Sav. de Marseille	0	00	à 0	000
Huile d'olive...	0	0	à 0	000
Potasse d'Amér.	000f	à	000f	000
Eau-de-vie, 5/6	00f 000.	à	00f	000

ANNONCE.

Le Guide des Bonnes Mères, contenant les principaux phénomènes de la grossesse, le régime des femmes enceintes; offrant un coup-d'œil sur l'enfance, la description des moyens de conserver la santé des enfans, et par conséquent ceux de prévenir leurs maladies: suivi de l'exposition des principales maladies des enfans. Ouvrage mis à la portée de tout le monde, et nécessaire à tous les instituteurs et institutrices. Dédié à S. M. la Reine de Hollande. Par M. Frédéric Montain aîné, docteur-médecin de l'école de Montpellier, membre de la société médicale de la même ville, de la société médicale d'émulation séante à l'école de médecine de Paris, ex-chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon, ancien chirurgien des armées de France. Prix: 3 fr., et 4 fr. par la poste.

A Lyon, chez L. M. Barret, imp., place des Terreaux.
A Paris, chez le Normant.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

moins célèbre, nommé Gonsalve, exilé depuis dix ans, croit pouvoir attenter impunément à la vie du prince; mais les deux illustres proscrits se réunissent pour sauver Raymond: ils arment une troupe de pêcheurs catalans, et avec leur secours ils viennent à bout d'exterminer les assassins envoyés par Alvar. Raymond reconnoît dans ses libérateurs ceux qu'il a injustement persécutés; et dans son ministre et son confident le plus intime, le plus traître et le plus scélérat de tous les hommes.

Ces intrigues, reproduites jusqu'à la satiété, intéressent toujours l'humanité, parce que le fond en est vrai: quoique le peuple, par son obscurité, soit à l'abri de la calomnie, son équité naturelle lui fait toujours prendre parti pour les victimes de l'injustice et de la scélératesse. Ceux qui, par leur fortune, leur rang et leurs talens, sont plus exposés aux traits de la calomnie, doivent prendre un intérêt plus direct à ces mélodrames. Le malheur de la puissance souveraine, c'est de ne pouvoir se garantir de l'erreur: le monarque, supérieur aux foiblesses vulgaires, ne veut jamais que le bien, et n'a point d'intérêt qui soit opposé à la justice; mais il arrive trop souvent que ceux qui l'environnent viennent à bout d'en faire l'instrument de leurs petites passions. Malheur à eux quand il s'en aperçoit!

Il étoit difficile de trouver dans ce mélodrame de la place pour un niais; cependant le fameux Nigaudinos et l'illustre Droguinez y jouent un rôle; et ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que, poltron au premier acte, il devient un César au dernier, et se bat comme un preux chevalier; ce qui rétablit la réputation de tous les niais de théâtre.

Le principal ornement de ce mélodrame, qui malgré la chaleur est très-suivi, c'est un nouveau ballet de la composition de M. Hullin: on y remarque l'invention et l'originalité qui caractérisent ce compositeur, jusqu'ici moins connu par ses ballets que par le petit Amour dont il est père; ce qui feroit soupçonner une bonne fortune de M. Hullin avec Terpsychore, si les Muses n'étoient pas vierges. Cet artiste, qui s'est distingué à l'Opéra par sa légèreté et sa pantomime dans les ballets de Duport, a un talent particulier pour animer ses compositions, et leur donner une physionomie piquante: il imagine pour ses danseurs des groupes, des positions et des attitudes gracieuses ou comiques, suivant le sujet, mais qui ne manquent jamais leur effet sur les spectateurs.

Mlle Hordé a perdu dernièrement sa cause à Versailles: il sembloit aussi qu'on l'avoit déboutée à la Porte Saint-Martin; mais elle vient d'en appeler, et de gagner son procès à ce théâtre. Sa *Cause* est devenue *célèbre*; et l'on va voir l'*Epouse enterrée vivante*, au même lieu où l'on croyoit avoir enterré une défunte pièce, puisqu'elle est ressuscitée. Je profiterai du moment de vie qui lui reste pour en dire un mot.

Six Ariettes italiennes, avec accompagnement de piano ou harpe; paroles de Métastase, avec la traduction française; mises en musique et dédiées à madame Adèle Lenoble, née Daleinville, par Camille Barni, premier violoncelle du concert de grand théâtre à Milan. Œuvre Ve. Premier livre d'Ariettes italiennes.

Prix: 6 francs.

A Paris, chez l'Auteur, rue Feydeau, n°. 34, près la rue de la Loi.
Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

L'Instruction Chrétienne des pauvres, des ouvriers, ouvrières, et des domestiques; nouvelle édition, augmentée d'Exercices de piété à leur usage, pour chaque jour, chaque semaine, chaque mois, chaque année. Un vol. in-18. Prix: 1 fr. 50 c., et 2 fr. 00 c. par la poste.

A Paris, chez madame ve Nyon, libraire, rue du Jardinet, n°. 6.
Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n° 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.
Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*
Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Geoffroy, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.
On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

SUEDE.

Stockholm, 6 juillet.

Nous venons d'apprendre de Stralsund que S. M. a rompu l'armistice conclu à Schlatkow, et que les hostilités recommenceront le 13. Quand on considère notre position actuelle, *faisant* pour ainsi dire seuls la guerre à la France, on ne peut que se ranger à l'opinion qu'énonça, en 1804, M. le chevalier J. de Correa, à cette époque chargé d'affaires de Portugal près notre cour, au sujet de la médiation de la Russie : « La guerre continentale ne fera qu'accroître les obstacles pour le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité en Europe ; et les rois, au lieu de conserver leur indépendance par la paix, donneront au contraire par la guerre les premières secousses à leurs trônes. » Cette assertion, qui s'est réalisée depuis, devint alors le sujet de toutes les conversations diplomatiques, et le chevalier J. de Correa fut la victime de sa franchise et de son coup d'œil politique, par les intrigues des diplomates qui résidoient alors à Stockholm. Il est à regretter qu'un homme qui a annoncé des vues si profondes, soit en ce moment dans l'inaction, et hors de la carrière qu'il savoit si bien parcourir.

Le bruit est généralement répandu, qu'un courrier arrivé au commandant de la place, lui a apporté la nouvelle que les préliminaires de paix étoient signés entre la France et la Russie. On ne parle pas encore aussi positivement de la Prusse; mais il est [illegible] la paix à la suite de la Russie.

Plusieurs régimens de la Finlande ont encore reçu l'ordre de se mettre en marche pour la Poméranie. Le nouvel inspecteur de l'artillerie, M. le colonel Helwig, part aussi pour Stralsund. On est toujours inquiet de savoir où aboutiront tant de préparatifs hostiles, et l'on craint fort que notre roi, égaré par une fermeté de caractère qui lui a fait beaucoup d'honneur dans sa plus tendre jeunesse, ne sache pas que la véritable grandeur ne consiste point à lutter sans aucune espérance contre des événemens accomplis.

DANEMARCK.

Copenhague, 11 juillet.

Le 7, il est encore arrivé dans le Sund deux divisions de l'expédition anglaise, escortées par un vaisseau armé et deux cutters, qui ont sur-le-champ fait voile pour la Baltique. Le lendemain matin, ces deux divisions qui formoient environ 101 voiles, ont passé devant l'île d'Amak.

Le général prussien de Zastrow, arrivé ici de Memel, se rend à Berlin.

On assure maintenant que la princesse héréditaire de Weimar, grande-duchesse de Russie, se propose, non d'aller à Pétersbourg, mais de retourner à Weimar, auprès du prince son époux.

S. A. S. le prince d'Augstuenbourg, commandant la partie méridionale de la Norwége, s'est rendu dans cette province, pour y faire la revue des troupes.

PRUSSE.

Tilsit, 10 juillet.

Il n'y a plus ici de troupes que le 5e corps qui occupe un camp près de la ville. Ce camp est remarquable par son élégance et sa régularité; les troupes s'y exercent constamment, et les étrangers viennent admirer l'aisance et l'aplomb qu'elles mettent dans leurs évolutions. Les deux Empereurs y sont venus plusieurs fois; un jour l'Empereur Alexandre a voulu manger à la gamelle, et a profité de cette occasion pour faire un riche présent à l'escouade dont il a partagé le repas. La reine de Prusse est au moment de retourner à Berlin; elle a été traitée par l'Empereur Napoléon avec les égards les plus marqués; elle étoit escortée par un détachement très-nombreux de la garde, chaque fois qu'elle venoit diner chez S. M. I.

Stettin, 11 juillet.

Le 6 au soir il est passé ici un officier supérieur prussien, venant du quartier-général du roi. Après avoir eu une conférence avec M. le maréchal Brune, il s'est rendu dans la Poméranie suédoise, pour porter, à ce qu'on croit, au général Blucher, l'ordre de quitter avec les troupes sous son commandement l'armée du roi de Suède [illegible] le siège de Colberg. Après la revue de M. le maréchal Brune, ces troupes se sont remises en route hier pour se rendre sur les frontières de la Poméranie suédoise.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 15 juillet.

Le duc régnant de Mecklenbourg-Schwerin est parti le 10 d'Altona. Le 11, S. A. S. a fait son entrée solennelle à Schwerin. On avoit érigé dans cette ville quelques arcs de triomphe; les habitans, rassemblés en foule dans les rues, ont fait éclater la plus vive joie en revoyant leur souverain.

On n'a point encore appris que le roi de Suède ait recommencé les hostilités. On commence à croire même à Stralsund qu'elles n'auront pas lieu.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 24 Juillet 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Les Prétendus, Pâris.

THÉATRE FRANÇAIS.
Iphigenie en Aulide, l'Epreuve nouvelle.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Ré'd.he.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Fanfan et Colas, Guerre ouverte, l'Artiste par amour.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Ida, Voltaire chez Ninon, la Meg·lantro-anglaisie.

BEAUX-ARTS.

Cours Historique et Elémentaire de Peinture, ou Galerie complète du Musée Napoléon. XLIX°, L° et LI° livraisons. (1)

Les planches les plus importantes de ces trois dernières livraisons, d'un ouvrage déjà connu de nos lecteurs par plusieurs extraits que nous en avons publiés, reproduisent la fameuse Descente de Croix de Rubens; la Cène, par Philippe de Champagne; S. Bruno et le comte Roger, par le Sueur.

Le premier de ces tableaux passe pour le chef-d'œuvre de Rubens. On peut sur-tout le considérer comme un monument singulier du caractère généreux de ce grand artiste, et de son extrême habileté, qui lui permettoit d'entreprendre, en se jouant, des travaux qui eussent occupé une partie de la vie de la plupart des autres peintres. Voici ce qu'on rapporte à ce sujet :

Les confrères de l'Arquebuse d'Anvers avoient cédé à Rubens quelques toises de terrain attenant à sa maison, à condition qu'il feroit, pour leur chapelle, un tableau de S. Christophe, leur patron. Apparemment le marché lui plut; il fut satisfait du procédé des confrères, et voulut leur en témoigner sa reconnoissance à sa manière. Il leur fit donc un grand S. Christophe, prêt à passer une rivière avec l'Enfant Jésus sur ses épaules, et un Hermite armé d'une lanterne, qui les attend à l'autre bord pour les conduire à son hermitage. C'étoit déjà plus que les Arquebusiers n'avoient demandé; mais ce tableau ne formoit que les panneaux extérieurs de deux volets, qui découvrirent en s'ouvrant d'autres *Christophes* ou *Porte-Christ*, tout autrement importans que le premier : la Visitation, ou Jésus *porté* dans le sein de Marie, lorsqu'elle va visiter sainte Elisabeth : la Présentation au temple, ou Jésus *porté* dans les bras du grand-prêtre Siméon; enfin, Jésus *porté* par les Disciples dans la Descente de Croix.

Le véritable S. Christophe étoit celui de ces quatre tableaux qu'on voyoit le plus facilement à Anvers, parce que les volets ne s'ouvroient que très-rarement, avec une réserve et une sorte de cérémonial qui tenoient peut-être un peu du charlatanisme, mais qui prouvent le prix extraordinaire que l'on mettoit aux peintures qu'ils renfermoient. Aujourd'hui la Descente de Croix, et les deux tableaux qui l'accompagnent, sont exposés à tous les regards. S. Christophe et l'Hermite s'éclipsent à leur tour derrière la Présentation et la Visitation.

Si la Descente de Croix n'est pas le plus bel ouvrage de Rubens, il se distingue du moins de tous les autres, sans être sensiblement inférieur à aucun. La figure du Christ est fort belle de dessin, d'un mouvement très-vrai et très-pathétique; on regarde comme l'effort d'un grand coloriste ce corps étendu sur un linceul blanc; tous les personnages concourent bien à l'action représentée. La figure de Christ, sujet principal, est aussi la plus en évidence, celle d'où part la lu-

(1) Prix de chaque livraison, papier fin, 8 fr.; papier vélin, 12 fr.
A Paris, chez Filhol, graveur et éditeur, rue de l'Odéon, n°. 35; et chez le Normant.

Digitized by Google

On parle de mariages qui vont cimenter la paix si heureusement conclue entre les grandes puissances du continent.

ANGLETERRE.

Londres, 13 *juillet*.

Lord Cathcart a mis à la voile, le 5, d'Yarmouth, à bord du vaisseau *l'Africain* : sa seigneurie se rend à Stralsund.

La 3e division de l'expédition continentale, composée uniquement de troupes britanniques, parmi lesquelles se trouvent les gardes à pied, a mis à la voile, le 10, pour se joindre aux deux premières divisions.

La brick *Hord*, qui vient d'arriver de Monte-Video, apporte des nouvelles qui vont jusqu'au 8 avril; à cette époque on n'avoit encore rien entrepris contre Buenos-Ayres.

On a affiché samedi dernier, au café Lloyd, l'avis suivant, qui a jeté l'alarme dans le commerce :

Tonningen, 5 juillet.

« Nous sommes tous dans la consternation, le consul d'Angleterre ayant ordonné à tous les bâtimens anglais de partir et d'aller se placer à Wollerwick, sous la protection des vaisseaux de guerre. Le bruit court que notre expédition est arrêtée dans le Sund. »

Les lettres de Copenhague, du 30 juin, ne parlent pas de ce dernier événement; il paroît que la mesure ordonnée par le consul, lui a été conseillée par l'opinion où il est que Bonaparte voudra forcer la cour de Danemarck à adopter des mesures violentes contre notre commerce.

Dans la séance des communes du 6 juillet, M. Withbread a fait la motion qu'il avoit annoncée sur la situation actuelle du royaume, et sur les dangers auxquels l'Angleterre se trouve exposée par suite des changemens introduits dans le ministère. Il a proposé de nommer une commission pour examiner la conduite des ministres actuels. Cette motion a donné lieu à de violens débats, qui ont duré jusqu'à quatre heures et demie du matin. Elle a été rejetée à une majorité de 312 voix contre 136 : majorité en faveur des ministres, 186.

EMPIRE FRANÇAIS.

Bruxelles, 20 *juillet*.

Il étoit arrivé ici ces jours derniers, un inspecteur des postes chargé de faire préparer en cette ville, et sur les routes d'Allemagne et de Paris, des relais pour l'Empereur et une partie de sa suite. On assure aujourd'hui qu'il est arrivé un contre-ordre; ce qui fait croire que S. M. ne prendra point la route de la Belgique, pour retourner dans sa capitale.

Paris, 23 *juillet*.

S. M. l'Impératrice a reçu aujourd'hui un courrier de S. M. l'Empereur qui est arrivé à Francfort le 20 de ce mois.

— On croit que S. M. l'Empereur sera de retour dans sa [illegible] ou samedi au plus tard. S. M. a dû s'arrêter

— L'heureuse nouvelle de la conclusion [illegible] transmise par le télégraphe sur toutes les lignes où des télégraphes sont établis.

— On dit que les troupes françaises continueront d'occuper les côtes de l'Allemagne septentrionale jusqu'à la paix maritime, et jusqu'à ce que l'Angleterre ait consenti à l'établissement d'un nouveau droit public, qui assure la liberté des mers et l'indépendance de tous les pavillons. Nous ignorons si cette nouvelle, insérée dans une gazette de Francfort, a quelque fondement.

— On va former à Commercy, département de la Meuse, de nouvelles brigades d'équipages militaires; des conscrits y arrivent. Ces équipages seront dirigés sur l'intérieur, où ils recevront leur complet en chevaux, et une organisation définitive.

— Depuis deux jours, la cour de justice criminelle du département de la Seine, s'occupe de l'instruction publique du procès des nommés Dubal, Angelin, Jean-Baptiste Michel, dit Louis Lamarque, Lacauche, Dalmal, Marteau, Doisy, Marguerite Doisy, Lonchant, Blondy, Anne Deshayes, Marie Boulesteix, Marie Giroux, femme Lacauche, Louise Barbn, Robarbey, Anffray et Lecoientre.

Par l'acte d'accusation, les onze premiers sont prévenus d'avoir commis de complicité quinze vols, tant à l'aide de fausses clefs que d'effractions extérieures et intérieures, et d'escalade, pendant la nuit, dans des maisons actuellement habitées. Les six derniers sont accusés d'avoir acheté ou recélé partie des effets volés, sachant qu'ils provenoient de vols.

J. B. Michel, un des chefs de cette bande, s'est évadé de la Conciergerie quelques jours avant sa mise en jugement. On dit qu'à l'aide d'un morceau de fer qu'il avoit arraché du mur de son cachot, il est parvenu à en détacher deux pierres énormes, et à pratiquer une ouverture dans la même nuit. Il est descendu de là dans une cave voisine, a fait sauter la gache de la porte de cette cave, et s'est trouvé dans une salle basse, où une femme étoit couchée avec son enfant. Celle-ci ne se réveille point au bruit. Le voleur ouvre la porte, ayant trouvé la clef dans la serrure, et s'enfuit. Ce Michel, dit Lamarque, avoit déjà été condamné deux fois aux fers, et deux fois il s'étoit évadé. Si cette affaire, qui sera longue à cause du grand nombre de plaignans, de témoins et d'accusés, offre quelques détails curieux, nous en rendrons compte avec le jugement.

— La consolidation des fondemens de l'arc triomphal qu'on érige sur la place de l'Etoile est presque terminée. Ce massif de pierres, dont la profondeur et le contour donnent une idée du poids énorme qu'il doit supporter, est commencé depuis plus d'un an, et, bien que les travaux aient été poussés avec la plus grande activité, il s'en faut encore de deux tiers de mètre qu'il n'atteigne le niveau du sol.

— Hier, à dix heures du soir, après quelques éclairs de chaleur, il s'est élevé à Paris et dans les environs, un vent d'une violence extraordinaire, qui n'a été accompagné ni suivi de pluie et de tonnerre. La veille, on avoit remarqué à Saint-Denis deux trombes qui, de même, n'avoient amené ni pluie ni orage.

— Les artistes qui peignent l'architecture et la figure, pour les décorations de théâtre, sont invités à se rendre chez M. le directeur de l'Académie Impériale de Musique, tous les jours, depuis 7 heures du matin jusqu'à 10, aux ateliers des Menus-Plaisirs, faubourg Poissonnière. Les artistes ne pourront se présenter que munis d'un certificat de capacité, délivré par [illegible]

VARIETÉS.

Coup d'Œil physiologique sur la Folie, etc.; par M. Prost, docteur en médecine (1).

Deuxième Coup d'Œil sur la Folie, par le même (2).

1er Extrait.

Depuis qu'une heureuse innovation a reporté la connoissance des fonctions intellectuelles parmi les connoissances purement physiologiques, les découvertes se sont multipliées

(1) Broch. in-8°. Prix : 75 c., et 1 fr. par la poste.
(2) Broch. in-8°. Prix : 1 fr. 50 c., et 2 fr.
A Paris, chez Colas, rue du Vieux Colombier.

---

mière, et sur qui se portent naturellement les premiers regards; mais on remarque dans toute la composition un calme et un ordre extraordinaires à Rubens. Le S. Jean, occupé d'une action qui exigeroit en effet un grand effort, conserve dans son mouvement la grace, et dans sa physionomie la dignité que ce peintre ne donne pas pour l'ordinaire à ses personnages dans des circonstances semblables. Les figures de femmes sont aussi plus belles qu'il n'a coutume de les faire. Il faut, je crois, attribuer à ces circonstances l'opinion où sont quelques-uns, que Rubens a emprunté cette composition tout entière d'une gravure italienne, au bas de laquelle on lit le nom de Wierix : assertion dont on n'apporte aucune preuve, et qui paroît fort hasardée, quand on considère que cette composition n'a pu être ainsi ordonnée que pour être exécutée par un grand coloriste comme l'étoit Rubens; qu'on y retrouve particulièrement, dans la tête de Joseph d'Arimathie, les habitudes du peintre flamand; enfin, qu'on ne peut y méconnoître l'intention très-marquée de représenter des personnages occupés à porter Jésus-Christ : tous, en effet, touchent au corps du Christ, ou ont les bras étendus pour aider à le porter, bien que cette scène eût pu se représenter, et se représente d'ordinaire avec plus de variété dans les détails de l'action.

On remarque, d'ailleurs, dans les deux tableaux qui accompagnent la Descente de Croix, le même caractère de calme et de noblesse. Cela ne témoigne-t-il point la disposition particulière d'esprit dans laquelle un même auteur a composé et exécuté ces trois tableaux?

La Vierge enceinte arrivant chez Elisabeth, est d'une naïveté charmante, et en même temps d'une beauté égale à celle des Saintes Femmes de la Descente de Croix : la composition est aussi remarquable par la sagesse de l'ordonnance; l'artiste a suppléé très-ingénieusement au peu de largeur du panneau, qui n'a guère plus de quatre pieds, en plaçant sainte Elisabeth et la Vierge sur le pallier d'un perron double, et évidé en dessous, de manière à laisser apercevoir le paysage du fond.

La disposition est moins heureuse, les figures sont un peu moins à l'aise, et l'œil du spectateur ne pénètre pas aussi avant dans le tableau de la Présentation; mais la tête de Siméon est admirable, et son attitude conforme à la sublimité des paroles qu'il profère. Rubens a profité du grand espace qui reste dans le haut du panneau, pour nous montrer la riche architecture du temple; on voit enfin qu'il n'a rien négligé pour faire un beau présent aux confrères de l'Arquebuse. Le S. Christophe et l'Hermite, qui ne forment qu'une même composition quand les volets sont fermés, ne sont point, dit-on, aussi beaux que les trois autres tableaux : on conçoit facilement les motifs qui ont dispensé Rubens d'y donner plus de soin.

Avant la conquête de la Belgique, la grande réputation du peintre d'Anvers s'établissoit en France sur la galerie du Luxembourg, suite de compositions à la fois historiques et allégoriques, dont la vie de Marie de Medicis est le sujet.

Le pinceau de Rubens a tout l'éclat desirable dans les tableaux d'apparat, et son génie est abondant en fictions; mais il n'a pas le goût, guide d'autant plus nécessaire à un peintre, que les sujets qu'il traite sortent plus de la nature; son style manque de la pureté et de l'élévation indispensables à un genre qui est l'épopée de la peinture. Dans la galerie du Luxembourg, Rubens fait souvent grimacer ses portraits, qu'il ne prend d'ailleurs aucun soin d'embellir; les figures allégoriques elles-mêmes s'élèvent rarement au-dessus de la nature commune, qu'il affectoit de représenter dans toute sa vérité : il n'est pas rare de voir les Dieux et les Vertus personnifiés, pêle-mêle avec les personnages historiques; le plus souvent la perspective est mal observée; et pour peu que la composition soit nombreuse en figures, le désordre est extrême; mais l'éclat de la couleur charme à bon droit tous les yeux, et on n'a pas plutôt perdu ces tableaux de vue, qu'on admire le génie qui les a inspirés.

Les compositions allégoriques, dont il est infiniment rare de faire

Digitized by Google

de toutes parts, et le champ de la science n'a pas cessé un seul instant de s'agrandir. Un métaphysicien célèbre avoit commencé par démontrer que la pensée n'est autre chose qu'une *sensation transformée;* on a été plus loin : on s'est passé du secours de l'ame pour opérer cette *transformation ;* et le cerveau, auparavant instrument matériel de la pensée, est devenu le *principe pensant lui-même.* Les différentes facultés intellectuelles ont été réparties entre les diverses portions de cet organe, et la perception, le jugement, le raisonnement, l'imagination, etc., ont été étonnés de ne plus appartenir à un même principe. Enfin, dans ces derniers temps, l'œil perçant de la philosophie a montré au physiologiste surpris des secrets plus merveilleux encore. Le ventre s'est trouvé associé aux opérations du cerveau, et c'est dans les intestins qu'on a rencontré les sources de la pensée.

La théorie des maladies intellectuelles de l'homme a suivi la même marche et fait les mêmes progrès que la théorie de ses facultés. Nos ancêtres avoient eu la bonté de croire que l'ame pouvoit bien avoir quelque part dans les développemens et dans les différentes formes de la folie; le défaut d'harmonie entre le principe spirituel et le principe matériel, le dérangement de leurs rapports réciproques, l'affoiblissement ou la subversion des lois qui président à leur union, leur avoient paru être les véritables causes d'une affection presque toujours morale dans son principe, et constamment marquée par le trouble ou la perte de la raison. C'étoit là l'opinion de leur siècle, et il ne faut pas s'étonner qu'ils aient payé quelque tribut aux préjugés qui les enveloppoient de toutes parts. Mais depuis que l'organe cérébral a été investi des nobles attributs qui formoient auparavant l'apanage exclusif de l'ame, les choses ont bien changé de face : la folie a cessé d'appartenir à l'ame; elle n'a plus été qu'une altération de l'organe cérébral. Alors le desir d'observer cette nouvelle espèce d'altération a fait multiplier de toutes parts les dissections anatomiques; le cerveau des aliénés a été soumis aux recherches les plus minutieuses; on a porté des regards avides jusque dans ses derniers replis; mais malheureusement l'impatiente curiosité de ces habiles scrutateurs n'a point été satisfaite. Ils s'étoient flattés d'y trouver et d'y saisir en quelque sorte la folie elle-même, au milieu des lésions organiques nombreuses qui devoient la signaler; et le plus ordinairement, ou ils n'ont aperçu aucun désordre sensible, ou ils ont à peine découvert quelques altérations légères, inconstantes, équivoques, et tout aussi fréquentes chez les individus morts avec leur raison, que chez les aliénés eux-mêmes. Un revers aussi imprévu avoit déjà commencé à répandre l'alarme dans le camp de la philosophie, lorsqu'un jeune physiologiste, plus habile, ou du moins plus conséquent que ses maîtres, est venu fort à propos les tirer d'embarras. « C'est bien en vain, leur a-t-il dit, que vous cherchez dans le cerveau les traces et les empreintes de la folie; elle ne peut y en laisser aucune, puisqu'elle n'y réside pas. C'est dans les *organes muqueux du ventre* qu'elle a son siége, et c'est là seulement que vous pourrez la reconnoître. Je l'y ai constamment trouvée; et quiconque saura la discerner, l'y trouvera comme moi. Je suis si sûr de cette découverte, que je viens de former un établissement destiné à traiter les aliénés d'après ce principe, et il y en aura bien peu que je ne vienne à bout de guérir. Qu'on m'en amène de toutes parts; qu'on me confie même ceux qui sont regardés comme incurables, j'en fais mon affaire. Personne jusqu'ici n'a rien entendu à cette maladie; je suis le seul qui en ait deviné les causes et le remède. »

Si ce ne sont pas là les propres paroles de M. Prost, c'est au moins l'analyse exacte et le résultat fidèle de ses deux brochures. Ce simple aperçu d'une doctrine aussi ridicule qu'absurde devroit sans doute suffire pour mettre le lecteur à portée de la juger; mais comme le ton affirmatif de l'auteur, le jargon scientifique dont il s'enveloppe, et par dessus tout l'admiration qu'il s'inspire à lui-même, pourroient en imposer à quelques personnes accoutumées à croire les gens sur leur parole, il devient nécessaire de soumettre cette question à une discussion sérieuse. Je vais donc examiner rapidement la nouvelle opinion de M. Prost, et je n'aurai pas de peine, je pense, à détruire les frêles appuis sur lesquels il a essayé de l'établir.

Le point capital de cette opinion est que la folie n'a point son siége dans le cerveau, mais qu'elle consiste *essentiellement* et *exclusivement* dans l'altération de la bile et dans la lésion des organes muqueux du ventre. Suivant ce principe, si le cerveau est affecté dans la folie, il ne l'est jamais que d'une manière indirecte, sympathique, et par une suite des rapports qui l'unissent aux organes muqueux abdominaux; mais c'est dans ces derniers organes qu'existe le foyer du mal, ou plutôt le mal lui-même. Deux sortes de preuves sont employées à justifier cette assertion : des raisonnemens physiologiques et des observations cadavériques.

Il est des physiologistes qui ont le talent de trouver tout ce qu'ils veulent dans la physiologie. Donnez-leur quelques aperçus vagues, quelques faits équivoques, et vous les verrez aussitôt, architectes infatigables, ramasser soigneusement ces matériaux discordans, les rapprocher les uns des autres, et en composer un édifice dont les apparences peuvent éblouir un instant le vulgaire, mais qui tombe en ruines aussitôt qu'on le touche. C'est-là la marche commune de tous les faiseurs de systèmes; soit qu'entraînés par une ardente imagination, ils prennent eux-mêmes ces chimères pour autant de vérités positives; soit que tourmentés du desir de la célébrité, ils cherchent à se faire un nom par la singularité de leurs opinions. Je ne prétends point décider à laquelle de ces deux classes appartient M. Prost; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il appartient à l'une ou à l'autre.

Les larmes coulent dans le chagrin, la salive à l'approche d'un mets qui flatte l'appétit, le lait d'une mère à la vue de l'enfant qu'elle allaite; donc la folie réside dans les organes muqueux du ventre. Tel est l'invincible argument que M. Prost a su tirer de sa physiologie, pour le faire servir à la démonstration de son système : je ne le dénature point, je ne fais que le réduire à sa plus simple expression. Voilà maintenant quels sont les degrés intermédiaires qui, dans sa manière de raisonner, enchaînent la conséquence au principe.

Tous les organes de l'économie sont liés entr'eux par des sympathies réciproques. Or, les plus frappantes de ces sympathies sont celles qui unissent les organes glanduleux au cerveau. C'est par une suite de cette union que le chagrin fait couler les larmes, que la vue d'un excellent mets provoque la salive, que la plupart des passions altèrent plus ou moins les qualités de la bile. En admettant ces premières données, qui cependant exigeroient déjà d'amples éclaircissemens, et peut-être même des restrictions considérables, un physiologiste ordinaire se borneroit à en conclure, non que le cerveau est dans la dépendance des organes glanduleux, mais que les organes glanduleux sont dans la dépendance du cerveau. Mais la logique de M. Prost est bien plus forte, et sur-tout elle est bien plus rapide. Donc, poursuit-il, les sécrétions *muqueuses* exercent une action puissante sur les fonctions cérébrales,

---

de bons tableaux, contribuent plus que les autres à la renommée du peintre, par cela même que ces inventions sont du ressort de la poésie, bien plus que celui de la peinture; elles gagnent à passer de dessus la toile dans le discours; on les décrit facilement, on en parle avec plaisir; elles se propagent et se perpétuent par la tradition orale, plus belles même qu'elles ne sont en effet. Mais les beautés plus propres à la peinture, qui résultent de l'exécution parfaite d'un sujet simple et bien ordonné, ne sont guère de nature à se raconter, et perdent beaucoup dans la description même la mieux faite : de là peut-être la prééminence que la galerie du Luxembourg conserve encore dans l'esprit de bien des gens sur les autres ouvrages de Rubens.

La Cène, par Philippe de Champagne, reproduite dans le cinquantième livraison du Cours Historique, est un des ouvrages les plus estimés de ce peintre. On veut que les figures de ce tableau soient les portraits des plus illustres solitaires de Port-Royal. M. Lavallée combat et réfute cette opinion par des raisons qui semblent sans réplique : une réunion de portraits aussi intéressans n'eût pas manqué de faire sensation quand elle parut, et aucun auteur contemporain n'en parle. Ce que l'on connoît par d'autres portraits et par la tradition, de ces personnages qui occupèrent de leur temps une si grande place dans l'esprit public, ne se rapporte qu'à une seule des figures du tableau de Champagne, dans laquelle on croit reconnoître en effet le célèbre Pascal. Mais ceux qui attribuent un original connu à chacune de ces figures, veulent que Judas soit représenté sous les traits du *grand* Arnauld. M. Lavallée observe avec raison que cela est impossible, et ne peut se supposer sans calomnier la mémoire du peintre : en effet, Champagne n'étoit pas seulement un homme d'un esprit fort sage et d'un caractère fort doux, c'étoit encore un homme pieux dont les opinions étoient celles qu'on professoit à Port-Royal. Il avoit une de ses filles religieuse dans cette célèbre abbaye; et le sujet d'un de ses plus beaux tableaux, que l'on voit sous le N°. 216 de la Collection du Musée, est un miracle accordé aux prières de cette fille et d'une autre religieuse. A-t-il pu venir à la pensée de Champagne de représenter un personnage aussi odieux que Judas, sous les traits d'un homme qui étoit l'objet de la plus grande vénération parmi ces saintes filles? Ajoutons que ce tableau, destiné à l'une des chapelles de Port-Royal, avoit été commandé par Lemaître, solitaire lui-même très-fervent, et neveu du grand Arnauld.

Philippe de Champagne n'avoit point l'imagination bien vive; il n'étoit pas dans l'usage de composer les têtes des personnages de ses tableaux, mais il les faisoit exactement d'après le modèle : elles ont donc généralement le caractère naïf qu'on remarque dans celles dont nous parlons; et cette circonstance ne peut être une raison de penser que ces dernières fussent en effet des portraits; mais il aura suffi de quelques rapports éloignés entre les traits du modèle qui a fourni la tête du Judas, et ceux de M. Arnauld, pour faire dire aux ennemis de Port-Royal, que les autres figures étoient aussi des portraits des saints solitaires, dont l'humilité n'avoit point été effrayée de se faire représenter sous les traits des Apôtres, et de Jésus-Christ lui-même.

Il me resteroit à dire quelque chose de Lesueur, et du tableau du comte Roger; mais il faudroit entrer en même temps dans le détail des autres tableaux de l'histoire de S. Bruno, dont la suite est si bien ordonnée, qu'il est presqu'impossible d'en nommer un sans être conduit à parler de tous : l'espace me manque aujourd'hui pour cela. Le Cours Historique renferme déjà plusieurs estampes de cette belle Collection; espérons qu'il nous fournira bientôt l'occasion de l'examiner dans son ensemble.

M. B.

AU RÉDACTEUR.

Ce 22 juillet 1807.

Monsieur,

On parle dans plusieurs journeaux de la chanson de circonstance de M. de Piis, intitulée : *Ils se sont embrassés*; mais aucun d'eux

Digitized by Google

donc c'est l'altération des *organes muqueux du ventre* et le trouble de leurs sécrétions qui constituent la folie.

Je demande ici à M. Prost, physiologiste et auteur d'un ouvrage de physiologie qu'à la vérité personne ne lit, où il a pris que les larmes, la salive, le lait et la bile, sont des sécrétions *muqueuses*? Chacune de ces liqueurs ne forme-t-elle pas un fluide d'une nature particulière, séparé dans les organes propres, et doué de propriétés spéciales? Les sécrétions muqueuses, au contraire, partout uniforme, ne sont-elles pas aussi partout le produit des follicules muqueux qui entrent dans la structure des membranes de même nom? Et comment se fait-il que l'on confonde ensemble des humeurs si différentes, et que l'on veuille appliquer aux unes ce que l'on prétend convenir aux autres? Il faut bien compter sur l'ignorance ou sur l'inattention de ses lecteurs, pour leur tenir sérieusement un pareil langage!

Mais je veux bien, contre toute raison, supposer un instant avec M. Prost, que la salive, la bile et les larmes sont des sécrétions *muqueuses*; je veux bien, à son exemple, fonder sur cette prétendue identité de nature l'existence d'une étroite sympathie entre les organes *muqueux* et l'organe cérébral; de quel droit en conclura-t-il que, dans le développement de la folie, c'est l'altération de ces organes qui commence par troubler les fonctions du cerveau? Et ne pourrai-je pas en conclure tout aussi bien que lui, que c'est le trouble préalable des fonctions du cerveau, qui altère et dérange les fonctions des organes muqueux? Que par conséquent, l'altération de ces organes est l'effet et non la cause de la folie? D'ailleurs, s'il étoit vrai que l'altération des organes muqueux fût le principe nécessaire de la folie, pourquoi circonscrire le siége de cette affection dans les organes muqueux des intestins? Les membranes muqueuses ne revêtent-elles pas aussi l'intérieur de la bouche, du larynx, des bronches? Et à quel titre M. Prost enlève-t-il à cette portion du système muqueux la funeste propriété qu'il lui a plu d'attribuer aux autres portions du même système? Tous ses beaux raisonnemens sur les sympathies des organes muqueux avec le cerveau ne s'appliquent-ils pas avec la même force à tous ces organes, quel que soit le siége qu'ils occupent dans l'économie?

Que M. Prost vienne maintenant nous vanter l'étude profonde qu'il a faite des sympathies organiques, et les découvertes merveilleuses qu'il a puisées dans cette étude. Qu'il vienne sur-tout, docteur de quelques jours, insulter à ses maîtres, et les dénoncer d'avance comme des ignorans ou des routiniers, s'ils ne veulent pas admirer son génie et applaudir à ses entreprises. Quoi! c'est au moment où le savant auteur du *Traité de la Manie* remonte à l'analyse des facultés de l'entendement humain, pour chercher dans leurs différens modes d'altération, les différentes formes qui caractérisent l'aliénation; c'est lorsqu'il fonde sur la nature morale de l'homme une méthode de traitement déjà couronnée par les plus grands succès, qu'un réformateur téméraire, autant qu'inexpérimenté, prenant des rêveries absurdes pour de magnifiques découvertes, et de pitoyables sophismes pour des démonstrations irréfragables, néglige entièrement l'étude des facultés intellectuelles, place dans le ventre le siége de leur dérangement, et classe la folie parmi les mauvaises digestions! Ce n'est pas avec des vues aussi étroites et aussi basses, que l'on peut se flatter de perfectionner la science des maladies intellectuelles. Il faut avoir appris à connoître les sources de la raison, avant de prétendre assigner l'origne et le siege de la folie. Il faut avoir étudié l'homme tout entier, son intelligence comme ses organes, ses passions comme ses appétits, son ame comme son corps, pour oser parler d'une maladie qui frappe l'ame comme le corps, et dont on ne retrouve aucun vestige parmi les animaux. Ne voir que des mucosités altérées ou une bile dépravée dans une affection si éminemment liée à la nature intellectuelle de l'homme, n'est-ce pas avouer qu'on ne connoît pas même les premiers élémens dont elle se compose?

Dans un second article, j'examinerai les preuves que M. Prost prétend tirer de l'inspection des cadavres des aliénés, et tâcherai d'en apprécier la valeur.

B.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 17 juillet.

77 — 89 — 7 — 88 — 26.

COURS DE LA BOURSE DU 23 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	55	3-4	56	1 4
Hamb. urg.	185	1-4	184	1-4
Londres.	00	000	00	00
Madrid eff.	15	40	15	30
— vales.	00	00	00	00
Cadix eff.	15	40	15	30
— vales.	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne.	000	0-0	462	0-0
Gênes eff.	4641		4620	
Livourne.	5040		5020	
Naples.	000	00	420	00
Milan.	81	p. 6f	81	000
Basle	1	0-0p	p. 1	3-4
Francfort.	0	0-0p	00	0-0
Vienne.	000	0-0	118	00
Lyon.	3 8 p	0-0	1	1-2p
Marseille.	3-8 p	0-0	1	1-2p
Bordeaux.	3-8 p	0-0	1	1 2p
Montpellier.	1-2 p.	00 j.	00	0-0p
Genève.	00	00 j.	181	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme. 345f 00c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 30

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 00f 000

Arg. de 900 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 39

Arg. au-dessous de 900, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00

Piastre. 5 37

Quadruple. 81 90

Ducat 11 15

Souverain. 34 5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807 80f 70c 80c 75c 80c 85c 80c 75c 70c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 00f 00c 00c 00c 00c 00c.

Banque de Fr. 0000f 00c 0000f 0000f 0000f 00c 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique 0f 000 à 0f 000
— S. Domingue.. 0 00 à 0 000
Sucre d'Orléans.. 0 00 à 0 000
— brut. . . . . . 0 00 à 0 000
Coton du Levant. 0 00 à 0 000
Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000
Huile d'olive. . . 0 00 à 0 000
Potasse d'Amér. 000 à 000f 000
Eau-de-vie, 5/6 00f 00c à 00f 00c

ANNONCE.

Petit Dictionnaire français-latin pour les Commençans; dédié aux Lycées et aux Ecoles secondaires: où l'on trouve les poids et mesures, les départemens français, avec les mots latins qui les rendent; des instructions appuyées d'exemples pour les tournures qui pourroient embarrasser les jeunes étudians, avec indication des mots qui varient ou non, lorsque plusieurs réunis expriment un seul terme en français. Par M. Coltin, ancien professeur des belles-lettres et de philosophie, auteur du petit Dictionnaire des Commençans, *latin-français*, du Maître d'Eloquence et de plusieurs autres ouvrages adoptés pour l'enseignement en France et chez l'étranger. Un vol. *in*-12, sur deux colonnes. *Prix*: 3 fr. 25 cent., et 4 fr. 75 cent. par la poste.

A Paris, chez Ponthieu, lib., quai des Augustins, n°. 41; et l'Auteur, tenant maison d'éducation, rue d'Argenteuil, n°. 57.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'E* rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRE, *rédacteur*.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n° 17.

n'a encore parlé de la délibération prise à la presqu'unanimité, le... avril 1806, par les directeur, administrateurs et actionnaires du théâtre du Vaudeville, contre M. de Piis, premier inventeur et cofondateur, avec MM. Barré et Rozières, de ce même théâtre. Cette délibération porte *qu'il n'y a lieu* à lui rendre les quatre mille francs de pension dont il est privé depuis huit ans, et dont il a été dépouillé à la diligence de feu M. Monnier, commissaire-priseur, qui vouloit lui substituer, dès le principe, le sieur Parisau, auteur de plusieurs parodies.

Qui pourroit croire que cette délibération a été le triste résultat des démarches officieuses des personnes les plus recommandables, et des stances sentimentales que voici:

Piis à son ancien ami Barré.

Euryale a-t-il fui Nisus?
Pylade oublia-t-il Oreste?
Et Thésée à Pyrithoüs
Réserva-t-il un sort funeste?
Que réponds-tu pour ton pardon,
Lorsqu'un ami de trente années
Te reproche ses destinées
Qu'empoisonna ton abandon!
Des étrangers, au cœur de marbre,
D'auprès de toi m'ont écarté,
Et dévorent les fruits de l'arbre
Que pour nous deux j'avois planté.
Froid témoin de leur injustice,
Si tu m'es soupçonné des torts,
Tu fus malgré toi leur complice,
Et j'en appelle à tes remords.
Thémis trompée a cru dissoudre
Des actes garans de mes droits;
Mais pouvoit-elle mettre en poudre
Tes sermens faits à demi-voix?
Je devois, selon ta promesse,
Vivre libre dans mes penchans:
Le calme et les plaisirs des champs
Auroient rafraîchi ma vieillesse.
Mais, loin de là! Ma Muse en deuil
Sera des cités habitante,
Et le travail, jusqu'au cercueil,
Fatiguera ma main tremblante!
Heureux de perdre alors le jour,
Puisque j'aurai l'expérience
Que l'amitié, comme l'amour,
A tôt ou tard son inconstance!

On avoit dit, il y a quelque temps, que le théâtre des Variétés-Montmartre, jaloux de réparer en quelque sorte l'injustice du théâtre du Vaudeville envers son inventeur, joueroit incessamment *les Plaisirs de l'Hospitalité*, *Hippocrate amoureux*, *le Mariage du Vaudeville et de la Morale*, *le Rémouleur et la Meûnière*, et quelques pièces inédites du même auteur; mais ce qui est plus positif, jusqu'à présent, c'est que M. de Piis va réclamer sa pension sur l'établissement même du Vaudeville, en sa qualité d'*inventeur*, et non autrement, près S. M. I. et R., séant en conseil d'Etat, par une requête dont l'épigraphe sera: *Sic vos non vobis.*

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble serviteur,

V. . . .

Etat Civil, Politique et Militaire de l'Empire de Russie; par Leroi de Flagis. Un vol. in-8°. Prix: 3 fr., et 4 fr. par la poste.

A Paris, chez Renard, libraire, rue de Caumartin, n°. 12, et de l'Université, n°. 5; et chez le Normant.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GIGUERNOT*, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

PRUSSE.

Stetin, 12 juillet.

Voici la traduction littérale d'un ordre du jour imprimé en langue allemande dans les gazettes de Stetin, de Hambourg, etc.

Ordre du jour.

Le corps d'observation de la Grande-Armée devant se tenir en mesure contre une attaque dont il est menacé, va rentrer dans la Poméranie suédoise.

Un armistice avoit été conclu avec la Suède, le 18 avril, à Schlatkow. Les hostilités ne devoient recommencer qu'après s'être prévenu dix jours d'avance. Les généraux étendirent ensuite ce terme à trente jours, par un article additionnel, signé à Stralsund, le 29 du même mois.

Ce dernier arrangement n'avoit éprouvé aucune difficulté; cependant S. M. le roi de Suède parut en Poméranie, prit le commandement de son armée et manifesta aussitôt le dessein de n'observer que la première stipulation de dix jours.

En même temps sa marine, stationnée devant Colberg, exerça, au mépris de l'armistice, des hostilités contre les corps français et alliés assiégeant cette place. Il résulta de cet état de chose une correspondance entre les généraux; et le roi de Suède, pour terminer les discussions, me fit proposer une entrevue à Schlatkow, sur le territoire suédois. On prétendoit alors que l'armistice du roi, qui d'abord avoit été d'un mauvais augure, ne venoit que de son desir de diriger lui-même les choses. On fut même porté à croire que, malgré les apparences, on pourroit en venir à des ouvertures tendantes à un arrangement solide et une paix durable.

Le 4 juin, je me rendis à Schlatkow, accompagné de cinq à six officiers et d'autant de gendarmes d'ordonnance. L'aide-de-camp de S. M. suédoise m'avoit prévenu que le roi se trouvoit à Schlatkow, presque sans escorte et avec une suite peu nombreuse. A mon arrivée, je vis la maison du roi sans gardes; un escadron de cavalerie étoit dans la cour, en ordre de bataille. Dès que je me trouvai seul avec le roi, je lui exposai les motifs de l'entrevue; mais il m'interrompit aussitôt en me déclarant que sa volonté étoit immuablement fixée pour le terme de dix jours, et il éloigna ainsi d'autorité toutes les questions qui devoient faire l'objet de la conférence. Mais ce que l'Europe apprendra avec indignation, parce que le droit des gens et les lois de l'honneur furent par-là violés, c'est que ce prince osa proposer au général français, à l'un des premiers sujets de l'Empereur Napoléon, de trahir son souverain et sa patrie. Il l'invita à embrasser le parti des Anglais, et à se ranger sous les drapeaux d'une *bande* de transfuges devenus insensibles au bonheur de leur patrie et étrangers à sa gloire. Cette conférence prouva que le roi de Suède, partageant le *délire* de ces étrangers, leur sacrifie les intérêts les plus chers de son peuple.

Depuis cette conférence, le roi a fait continuer les hostilités devant Colberg, et à l'embouchure de la Trave. Il a tiré de l'Angleterre de l'argent et des soldats; il a ramassé tout ce qu'il a pu de fuyards et déserteurs; et enfin, se confiant en sa puissance, il a dénoncé l'armistice de dix jours, le 3 juillet, au moment même où il devoit avoir connoissance des nouvelles dispositions de la Russie et de la Prusse.

Les hostilités avec la Suède recommencent donc le 13 de ce mois. Nous pouvions les recommencer plutôt, puisque la conduite du roi n'a offert qu'une suite de violations manifestes; mais il est dans le caractère de notre souverain d'être grand par sa modération et sa générosité, comme il est grand par son génie et ses exploits. L'Europe saura apprécier cette conduite; elle connoîtra ceux qui veulent prolonger les fléaux de la guerre.

Les troupes françaises et alliées se disputeront le prix du courage et de la discipline; elles n'oublieront pas que le regard de l'Empereur Napoléon plane sur elles. Je ne doute pas que nous ne méritions tous son approbation par notre dévouement. *Signé* BRUNE.

ALLEMAGNE.

Francfort, 20 juillet.

On fait ici des préparatifs pour la réception du héros pacificateur de l'Europe. Il paroît que S. M. I. n'arrivera que dans quelques jours. Elle s'arrêtera, dit-on, une semaine à Dresde, où différens intérêts seront réglés. Plusieurs princes d'Allemagne ont envoyé des ministres dans cette capitale de la Saxe.

On assure que le duché de Brunswick est entré dans la confédération germanique.

M. de Harmeusen, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Wurtemberg, en Hollande, et M. Munch, secrétaire de légation, sont arrivés à Francfort.

Les agens anglais et faiseurs de nouvelles, stipendiés par l'Angleterre, ont en ce moment peu de chose à faire. Cependant pour ne pas perdre leur temps et gagner leur argent, ils répandent une nouvelle qu'ils font venir de très-loin, afin qu'on y croie, au moins pendant quelque temps. Ils citent des lettres de Tiflis, arrivées à Petersbourg, qui annoncent que des troubles ont éclaté en Perse, que ce royaume est divisé en deux factions, dont l'une, dévouée aux Anglais, ne veut pas que le souverain s'engage dans une guerre contre les Russes; l'autre parti croit, au contraire, que le moment est très-favorable pour reprendre aux Russes ce qu'ils ont enlevé de territoire à la Perse dans les environs de la mer Caspienne. Ces deux factions en sont déjà venues aux mains, etc.

Le *Télégraphe* de Berlin contient l'article suivant:

« Il est remarquable que le roi d'Angleterre descend d'une famille qui a de tout temps mis la confusion parmi les peuples. Azzo d'Este, margrave de Ligurie et de Toscane, fameux par ses intrigues sous le règne des empereurs Othon, épousa Conégonde, dernière héritière des Welf d'Altdorf, famille illustre de Bavière. De ses deux fils, l'aîné hérita les pays allemands de sa mère, et l'autre les possessions italiennes de son père. Le premier continua la maison des Welf en Allemagne, et le second la maison d'Este en Italie. Ces deux maisons sont connues dans l'histoire par la résistance conti-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 25 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Philosophe marié, les Folies Amoureuses.

Mlle Henry débutera par le rôle de Céliante dans la première pièce; et par celui de Lisette dans la seconde.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Spectacle demandé. *Le Roi et le Fermier, les Deux Journées.*

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La Griselda, opéra en deux actes, musique de Paër.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

M. Guillaume, les Amours d'Été, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La prem. du *Loup-Garou, le Niais de Sologne, les Chevilles.*

THÉATRE MOLIÈRE.

La Guerre et la Paix, les Parens.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

La Cause Célèbre, la Fille mal gardée.

AMBIGU-COMIQUE.

Les Francs Juges; Baudouin, comte de Provence.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

Amélie, les Pêcheurs Catalans.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.

Le Médecin, M. Lacanardière, Qui compte sans son Hôte.

VARIETES.

Tableau Littéraire de la France pendant le dix-huitième siècle; sujet proposé en 1806 par la classe de la Langue et de la Littérature françaises. (1)

(IIIe et dernier Article.)

En revenant pour la troisième fois sur ce discours, nous croyons devoir répéter que notre intention n'est point d'examiner toutes les erreurs qu'il contient, tant en matière de goût qu'en principes de littérature, encore moins d'humilier tel ou tel écrivain à qui l'auteur a jugé à propos de donner rang dans le Tableau littéraire de la France, et qui, en conscience, n'est pas là à sa place. Un semblable examen exigeroit des développemens que nous ne pouvons nous permettre; et nous croirions manquer aux lois de la critique en faisant la guerre à des auteurs autre part que dans leurs ouvrages. Qu'il suffise donc à nos lecteurs de savoir que cet apologiste du dix-huitième siècle a poussé l'indulgence, la complaisance, l'esprit de douceur et de fraternité au-delà de ce que pourroient exiger les admirateurs les plus passionnés de cette époque si brillante des talens et des lumières. Il y a dans sa petite brochure des éloges pour tout le monde; on y trouve des noms illustres, depuis le poëme épique jusqu'à la chansonnette; il paroît prendre à faire des heureux un plaisir qui prouve la bonté de son cœur; et ce vers fameux de Virgile,

Nemo ex hoc numero mihi non donatus abibit,

---

(1) Un vol. in 8°. Prix: 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.
A Paris, chez Delaunay, lib., palais du Tribunat, galerie de bois; et chez le Normant.

Digitized by Google

nuelle qu'elles opposèrent aux empereurs d'Allemagne; cette contrée et l'Italie furent teintes du sang qui fut répandu dans les guerres civiles que fit naître leur querelle avec les Gibelins. La fameuse comtesse Mathilde, contemporaine de Grégoire VII, étoit aussi alliée à la maison d'Este. Henri *le lion*, qui possédoit toute la Saxe et la Baviere, et étoit le chef des Guelfes, lassa enfin la patience de l'empereur Frédéric I[er]; il fut cité au ban de l'Empire, et perdit tous les pays dont il avoit reçu l'investiture; il ne lui resta que ses biens allodiaux, comme Brunswick, Lunebourg et Hanovre. Son troisième fils, Guillaume *au long glaive*, fut la souche des ducs de Brunswick, et le nom de Guelfe se perdit dans ce nom.

» La maison de Brunswick se divisa dans la suite en deux branches; l'aînée resta en Allemagne, l'autre fut appelée au trône d'Angleterre.

» Nous avons été témoins des efforts constans que l'une de ces branches avoit faits pour favoriser la guerre que l'autre avoit commencé pour son intérêt particulier. Que le roi d'Angleterre prenne pour exemple son ancêtre Henri *le lion*; la chute de ce dernier ne causa aucun regret, et chacun s'empressa de partager ses dépouilles. La chute de l'Angleterre seroit un triomphe pour l'Europe, et chacun s'empresseroit de partager le butin qu'elle a acquis par les voies les plus iniques. »

HOLLANDE.

La Haye, 19 juillet.

On reçoit en ce moment l'heureuse nouvelle de la conclusion de la paix continentale. Des ordres sont donnés pour qu'elle soit annoncée à la parade et dans toutes les églises, aujourd'hui dimanche.

On vient de mettre en circulation de nouvelles pièces de monnaie frappées à l'effigie de notre monarque.

Plusieurs personnes attachées à la cour qui avoient obtenu des congés, sont revenues ici en vertu des ordres qu'elles ont reçus depuis peu. On s'attend au prochain retour de S. M. le roi de Hollande. S. M. résidera quelque temps au château de Loo, dans le département de la Gueldre.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, *24 juillet.*

LXXXVII[e] BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Kœnigsberg, le 12 juillet 1807.

Les Empereurs de France et de Russie, après avoir séjourné pendant vingt jours à Tilsit, où les deux maisons impériales, situées dans la même rue, étoient à peu de distance l'une de l'autre, se sont séparés le 9, à trois heures après midi, en se donnant les plus grandes marques d'amitié. Le journal de ce qui s'est passé pendant la durée de leur séjour, sera d'un véritable intérêt pour les deux peuples.

Après avoir reçu, à trois heures et demie, la visite d'adieu du roi de Prusse, qui est retourné à Memel, l'Empereur Napoléon est parti pour Kœnigsberg, où il est arrivé, le 10, à quatre heures du matin.

Il a fait hier la visite du port dans un canot qui étoit servi par les marins de la garde. S. M. passe aujourd'hui la revue du corps du maréchal Soult, et part demain à deux heures du matin pour Dresde.

Le nombre des Russes tués à la bataille de Friedland s'élève à 17,500; celui des prisonniers est de 40,000; 18,000 sont passés à Kœnigsberg, 7000 sont restés malades dans les hôpitaux; le reste a été dirigé sur Thorn et Varsovie. Les ordres ont été donnés pour qu'ils fussent renvoyés en Russie sans délai; 7000 sont déjà revenus à Kœnigsberg, et vont être rendus. Ceux qui sont en France, seront formés en régimens provisoires. L'EMPEREUR a ordonné de les habiller et de les armer.

Les ratifications du traité de paix entre la France et la Russie avoient été échangées à Tilsit le 9; celles du traité de paix entre la France et la Prusse l'ont été ici aujourd'hui.

Les plénipotentiaires chargés de ces négociations étoient, pour la France, M. le prince de Bénévent; pour la Russie, le prince Kourakin et le prince Labanoff; pour la Prusse, le feld-maréchal comte Kalkreuth et le comte de Goltz.

Après de tels événemens, on ne peut s'empêcher de sourire quand on entend parler de la grande expédition anglaise et de la nouvelle frénésie qui s'est emparée du roi de Suède. On doit remarquer d'ailleurs que l'armée d'observation de l'Elbe et de l'Oder étoit de 70,000 hommes, indépendamment de la Grande-Armée, et non compris les divisions espagnoles qui sont en ce moment sur l'Oder. Ainsi il auroit fallu que l'Angleterre mît en expédition toute son armée, ses milices, ses volontaires, ses fencibles pour opérer une diversion sérieuse. Quand on considère que, dans de telles circonstances, elle a envoyé 6000 hommes se faire massacrer par les Arabes, et 7000 hommes dans les Indes espagnoles, on ne peut qu'avoir pitié de l'excessive avidité qui tourmente ce cabinet.

La paix de Tilsit met fin aux opérations de la Grande-Armée; mais toutes les côtes, tous les ports de la Prusse n'en resteront pas moins fermés aux Anglais. Il est probable que le blocus continental ne sera pas un vain mot.

La Porte a été comprise dans le traité. La révolution qui vient de s'opérer à Constantinople, est une révolution anti-chrétienne qui n'a rien de commun avec la politique de l'Europe. L'adjudant-commandant Guilleminot est parti pour la Bessarabie, où il va informer le grand-visir, de la paix, de la liberté qu'a la Porte d'y prendre part, et des conditions qui la concernent.

Kœnigsberg, le 13 juillet.

L'EMPEREUR a passé hier la revue du 4[e] corps d'armée. Arrivé au 26[e] régiment d'infanterie légère, on lui présenta le capitaine de grenadiers Roussel. Ce brave soldat fait prisonnier à l'affaire de Hoff, avoit été remis aux Prussiens. Il se trouva dans un appartement où un insolent officier se livroit à toute espèce d'invectives contre l'EMPEREUR. Roussel supporta d'abord patiemment ces injures; mais enfin il se lève fièrement, en disant: « Il n'y a que des lâches qui » puissent tenir de pareils propos contre l'Empereur Napo- » léon devant un de ses soldats. Si je suis contraint d'en- » tendre de pareilles infamies, je suis à votre discrétion, » donnez-moi la mort. Plusieurs autres officiers prussiens qui étoient présens, ayant autant de jactance que peu de mérite et d'honneur, voulurent se porter contre ce brave militaire à des voies de fait. Roussel, seul, contre sept ou huit personnes, auroit passé un mauvais quart d'heure, si un officier russe, survenant à l'instant, ne se fût jeté devant lui le sabre à la main: « C'est notre prisonnier, dit-il, et non le » vôtre. Il a raison, et vous outragez lâchement le premier » capitaine de l'Europe. Avant de frapper ce brave homme, » il vous faudra passer sur mon corps. »

En général, autant les prisonniers français se louent des Russes, autant ils se plaignent des Prussiens, sur-tout du général Ruchel, officier aussi méchant et fanfaron, qu'il est inepte et ignorant sur le champ de bataille. Les corps prus-

---

semble avoir guidé sa plume, et auroit dû servir d'épigraphe à son livre.

Laissant donc de côté et cette foule d'éloges vraiment sans conséquence, et ces nombreux arrêts littéraires dont il est si facile de rappeler, nous nous sommes attachés à combattre quelques paradoxes plus généralement répandus, et que cet auteur n'a fait que répéter; nous avons cru devoir les combattre, parce que ces paradoxes sont d'une toute autre importance que ceux qui lui sont propres, et que leur succès pourroit avoir pour les lettres des conséquences extrêmement funestes. On sait déjà son opinion sur la tragédie, nous allons faire connoître celle qu'il professe sur le genre descriptif:

« Voltaire, Boileau, et d'autres poètes ont donné quelquefois des » descriptions fort heureuses; mais ces descriptions ne forment pas » l'essence même de leurs ouvrages; au lieu que si l'on entreprenoit » de retrancher celles qui se trouvent dans nos poëmes descriptifs, » *tout le matériel de ces poëmes disparoîtroit aussitôt comme un* » *prestige*. Heureux prestige! »

Cette phrase, que nous venons de copier littéralement dans ce discours, pourroit avoir été écrite par un homme qui auroit eu le projet de faire la critique du genre descriptif; c'est un éloge que l'auteur a voulu faire, sans paroître se douter qu'en s'exprimant ainsi il fournissoit lui-même des armes pour le combattre. Ainsi donc, après avoir prouvé que *le spectacle* substitué à *l'action* avoit été la principale cause de la décadence de l'art dramatique, nous essaierons de démontrer que la poésie dite *pittoresque*, que l'on pourroit, ce nous semble, appeler aussi avec justesse un spectacle brillant, mais dépourvu d'action, loin d'être une heureuse création dont puisse se glorifier le dix-huitième siècle, n'est au contraire qu'une dégénération, un abus de la poésie proprement dite; qu'elle fut pratiquée des anciens dans des temps de décadence, et que les François ne l'ont connue qu'à l'époque où, lassés des modèles parfaits que leur offroient les beaux temps de cette vénérable antiquité, ils sont allés puiser à des sources moins pures, et chercher chez leurs voisins de faux principes et du mauvais goût.

Qu'on ne s'étonne point de nous voir citer encore Aristote; une foule de Poétiques qui ont paru depuis la sienne n'ont fait que répéter les principes consacrés par ce rare génie. Horace et Boileau y ont ajouté sans doute quelques détails nouveaux, et une foule d'agrémens que leur fournissoit la poésie; « mais, comme le remarque très-judi- » cieusement l'abbé Batteux, il n'étoit pas possible à des poètes d'entrer » dans les preuves raisonnées et les discussions subtiles du philosophe. » Ils donnent, ainsi que lui, les règles et les principes; mais si l'on veut » discuter l'art, si l'on desire savoir sur quoi portent ces règles et ces » principes, on ne peut se passer de l'ouvrage d'Aristote. Il est à la » tête des Poétiques de ses imitateurs comme une sorte de titre fonda- » mental qui semble être la dernière des raisons, qui l'est effective- » ment, parce qu'ayant pris pour base des règles la nature des choses » et celle de l'homme, on ne peut ni remonter plus haut, ni s'étendre » plus loin. »

Tous les arts sont des imitations, et ils sont nés, comme le dit Aristote, de ce penchant naturel qui nous porte à imiter, et qui se manifeste en nous dès l'enfance. L'homme est naturellement imitant; et l'excellence de cette propriété est même un des caractères qui nous distinguent le plus des animaux. C'est par l'imitation que nous prenons nos premières leçons; enfin, tout ce qui est imité nous plaît. Le goût du chant et du rhythme ne nous étant pas moins naturel, la poésie est née du concours de ces deux facultés; et c'est pourquoi le même Aristote la définit merveilleusement bien, en l'appelant *l'imitation d'une action dans un langage mesuré*.

Il l'appelle *imitation d'une action*, parce qu'il n'y a effectivement

Digitized by Google

aiens qui se trouvoient à la journée d'Iéna, le sien est celui qui s'est le moins bravement comporté.

En entrant à Kœnigsberg, on a trouvé aux galères un caporal français, qui y avoit été jeté, parce qu'entendant les sectateurs de Ruchel parler mal de l'EMPEREUR, il s'étoit emporté et avoit déclaré ne pas vouloir le souffrir en sa présence.

Le général Victor, qui fut fait prisonnier dans une chaise de poste par un guet-à-pens, a eu aussi à se plaindre du traitement qu'il a reçu du général Ruchel, qui étoit gouverneur de Kœnigsberg. C'est cependant le même Ruchel qui, blessé grièvement à la bataille d'Iéna, fut accablé de bons traitemens par les Français; c'est lui qu'on laissa libre, et à qui, au lieu d'envoyer des gardes comme on devoit le faire, on envoya des chirurgiens. Heureusement que le nombre des hommes auxquels il faut se repentir d'avoir fait du bien, n'est pas grand. Quoi qu'en disent les misantropes, les ingrats et les pervers forment une exception dans l'espèce humaine. (*Moniteur.*)

— Aujourd'hui, à quatre heures, S. A. S. l'archichancelier de l'Empire s'est rendu au sénat conservateur, et lui a donné, au nom de l'EMPEREUR, communication des deux traités de paix conclus avec la Russie et avec la Prusse.

— Le conseiller d'Etat préfet de police de Paris, vu la lettre de S. Exc. le ministre de l'intérieur, en date d'hier, portant que la publication des traités de paix conclus avec l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse, sera faite par les héraults d'armes, *dans la* ville de Paris, aujourd'hui 24 juillet, cinq heures du soir, dans les lieux et suivant l'ordre ci-après indiqués: La place du Tribunat; la porte Saint-Honoré; la porte Saint-Denis; la porte Saint-Martin; la place de la Bastille; la place de Grève, en face l'Hôtel-de-Ville; la place du Palais de Justice; la rue de Tournon, en face du Palais du Sénat; l'Esplanade des Invalides, en face de l'Hôtel; la place du Palais du Corps Législatif; et la place du Carrousel, ordonne ce qui suit:

Les quais, ponts, places, rues et boulevards que le cortége devra parcourir aujourd'hui, et les rues qui aboutissent immédiatement aux places où se feront les publications, seront débarrassés de tous objets qui pourroient gêner la circulation. Les habitans de Paris arroseront le devant de leurs maisons, notamment dans les rues où passera le cortége. Aucune voiture ne pourra interrompre la marche du cortége. Les habitans de Paris illumineront la façade de leurs maisons, aujourd'hui 24 juillet, à la chute du jour.

— La publication de la paix a été faite ainsi qu'il est indiqué dans l'ordonnance ci-dessus; le cortége étoit brillant, et sur toutes les places on se portoit en foule pour prendre part à la joie qu'inspire un aussi heureux événement. Les cris de *vive l'Empereur!* interrompoient souvent les héraults d'armes, et redoubloient à la fin de chaque proclamation. Le soir, l'illumination a été générale. (Demain, nous donnerons le texte des deux traités, dont les conditions sont en général conformes à celles que nous avons indiquées dans nos précédens Numéros.)

— M. de Monaco, officier d'ordonnance de S. M., est passé le 20 de ce mois à Nancy, se rendant à Strasbourg.

— Le pont d'Austerlitz est très-fréquenté, sur-tout le dimanche. On dit que ces jours-là la recette s'élève de 8 à 900 fr.

— On rétablit par ordre de S. M. les deux statues qu'on voyoit autrefois aux deux côtés de la barrière des Bons-Enfans. Ces deux statues, mutilées pendant la révolution, représentoient la Bretagne et la Normandie, deux de nos provinces où cette route conduit.

— Le tonnerre a incendié et détruit huit maisons du village de Saint-Fucien, près la ville d'Amiens.

— Le 15 juillet, un manouvrier étant occupé à ramasser du foin près de Morlincourt, dans le canton de Noyon, a été tué par la foudre. Le même jour le tonnerre est tombé sur une voiture chargée de foin, dans un village près de Troyes (Aube). Le conducteur a été tué et la voiture incendiée.

— Un décret impérial, daté de Tilsit le 20 juin dernier, porte qu'il sera établi à Rouen un conseil de prud'hommes, composé de quinze membres choisis parmi les marchands-fabricans et les chefs d'atelier des divers genres d'industrie qui s'exercent dans cette ville. Ce conseil de prud'hommes aura les mêmes attributions que celui qui a été organisé à Lyon, en exécution de la loi du 18 mars 1806.

— Un autre décret, rendu le même jour, renferme entre autres dispositions, celles qui suivent:

Amnistie est accordée à tout sous-officier et soldat en état de désertion, non jugé définitivement, qui, dans le délai de deux mois, à compter de la publication du présent décret, se présentera devant l'une des autorités désignées ci-après, s'y déclarera coupable de désertion, réclamera son pardon, demandera une feuille de route pour rejoindre un corps, et y sera rendu dans le délai qui lui aura été fixé. La déclaration ci-dessus prescrite pourra être faite: 1°. devant les généraux commandant les divisions ou les départemens; 2°. devant les préfets ou sous-préfets; 3°. devant les inspecteurs ou sous-inspecteurs aux revues; 4°. devant les commissaires des guerres. Celui de ces fonctionnaires qui aura reçu la déclaration d'un sous-officier ou soldat, délivrera de suite une feuille de route au réclamant, le dirigera sur un des corps le plus voisin du lieu où cette déclaration aura été faite, en observant de ne faire entrer un militaire que dans l'arme d'où il sortoit, indiquera sur la feuille de route l'époque à laquelle l'amnistié devra être rendu à son nouveau corps, et en donnera avis au commandant de ce corps.

Amnistie est accordée également à tout sous-officier ou soldat en état de désertion, non jugé définitivement, et détenu lors de la publication du présent décret. Il sera remis de suite à la disposition du commandant de la gendarmerie du lieu de sa détention, pour être dirigé sur le corps le plus voisin.

Tout amnistié qui ne se sera pas rendu à sa destination dans le délai fixé par sa feuille de route, sera, huit jours après l'expiration de ce délai, dénoncé comme prévenu de désertion avec récidive par le chef de son nouveau corps, et condamné par le conseil de guerre spécial à la peine du boulet, conformément à l'article 69 de l'arrêté du 19 vendémiaire an 12. Les hommes entrés dans un corps par suite du présent décret seront, s'ils en désertent, jugés comme déserteurs avec récidive, et punis comme tels. A l'expiration du troisième mois qui suivra la publication du présent décret, les chefs des corps sur lesquels les amnistiés auront été dirigés, adresseront au directeur-général des revues et de la conscription militaire, deux états, dont l'un comprendra les hommes présens au régiment, et l'autre, ceux qui auroient négligé de s'y rendre, ou qui auroient déserté depuis leur rentrée.

L'arrêté du 1er frimaire an 12 ayant accordé amnistie entière et absolue aux conscrits de l'an 7 et années antérieures, alors en état de désertion, ceux de ces hommes qui n'ont pas

---

qu'une action qui puisse être imitée: ce n'est qu'en représentant des personnages qui agissent, que l'on peut exciter en nous la terreur et la pitié, ou le rire; et c'est en offrant une telle imitation sous les formes d'un langage harmonieux et soumis au chant ou au rhythme, que, dans la tragédie et dans l'épopée, les deux émotions qui leur sont propres, *la terreur et la pitié*, sont *purgées* de ce qu'elles ont de pénible, et deviennent *douces* et *charmantes*, comme le dit si agréablement Boileau, qui, plus que personne, avoit médité les leçons du philosophe grec.

Si nous examinons maintenant notre ame et ses facultés, nous reconnoîtrons qu'elle a une certaine force de compréhension, au-delà de laquelle le plaisir qu'elle éprouve à recevoir des impressions, devient une fatigue, et même un sentiment douloureux. Il est donc nécessaire que toute imitation ait, pour nous plaire, pour se mettre en harmonie avec ces facultés de notre ame, certaines qualités sans lesquelles elle manque le but qu'elle veut atteindre. Ces qualités sont *l'unité* et *une certaine étendue*; c'est là ce qui constitue *le beau*, qui n'est autre chose que l'ordre dans la grandeur.

Ces deux qualités sont également essentielles à la tragédie et à l'épopée, et c'est d'elles que résulte, comme nous l'avons dit, le plaisir que procure l'imitation; mais les sens ont aussi leur empire: et comme le poète tragique représente ce que le poète épique ne fait que raconter, le premier, qui lorsqu'il le juge convenable peut joindre à son imitation la magie du *spectacle*, auroit sur l'autre un avantage considérable, et que rien ne pourroit compenser, si le poète épique, qui ne peut également satisfaire les yeux, ne flattoit du moins l'imagination qui les remplace, en mêlant aux peintures de ses passions des *descriptions* de la nature, des images, des comparaisons qui l'occupent agréablement; et il est tellement vrai que de tels moyens ne sont employés que pour suppléer à cette partie de l'art qui s'adresse aux sens, que les descriptions sont généralement bannies de l'imitation accompagnée de *spectacle*, et ne paroissent ordinairement dans la tragédie, que lorsque le poète, faisant un récit, rentre alors dans le genre de l'épopée.

Si l'on reconnoît la vérité des principes que nous venons de présenter, il en résultera que la poésie proprement dite (l'imitation de l'action), non-seulement peut exister sans la partie dite *pittoresque* par les modernes, mais qu'il est même des cas où elle doit l'exclure entièrement, comme dans presque toutes les situations de la tragédie.

On sera forcé d'en conclure encore qu'une suite de descriptions, quelque brillantes qu'elles soient, quelque art et quelque variété que l'on mette dans leur ordonnance, n'offre point une véritable imitation, et par conséquent ne remplit pas ce but de la poésie, qui est de s'emparer de toutes les facultés de l'ame, et d'y exciter les émotions qui lui sont propres. Des tableaux descriptifs accumulés ne peuvent frapper que l'imagination; et cette faculté, qui n'a, comme les autres, qu'un certain degré de force, ne pouvant supporter long-temps ces impressions multipliées dont on l'accable, succombe en quelque sorte sous le poids de ses jouissances, et finit par trouver monotones, insupportables, les mêmes objets qui, présentés dans une juste mesure, et après quelques instans de repos, lui eussent semblé variés et pleins de charmes. Les poëmes *pittoresques*, loin de former un nouveau genre de poésie, ne sont donc pas même des poëmes; et cet oracle infaillible du goût, ce divin Aristote qui voit tout, qui n'a rien négligé, a grand soin de le dire: car de son temps, on écrivoit aussi en fort beaux vers sur diverses parties de la physique et des arts. Plusieurs poëmes de ce genre avoient déjà paru, et entr'autres celui d'Empedocle sur les Elémens. Le style en étoit plein de force et d'harmonie, riche en figures poétiques, et, par toutes ces qualités, fort approchant de celui d'Homère. Cependant loin de croire qu'il y eût rien de commun entre

Digitized by Google

rejoint un corps depuis l'époque de cet arrêté, seront dispensés de toute déclaration; ceux qui ont rejoint depuis, et qui sont actuellement en état de désertion, sont soumis aux dispositions du présent décret.

— Un avis du conseil d'Etat, approuvé par S. M. le 2 juillet, porte ce qui suit :

Le conseil d'Etat qui a pris connoissance d'un rapport fait à S. M. l'EMPEREUR et ROI, par le ministre de l'intérieur, et par lequel ce ministre demande que le conseil d'Etat prononce sur la validité des extraits des registres de l'état-civil et des actes de mairie délivrés et certifiés par des employés des mairies, qualifiés de secrétaires;

Considerant, 1°. que la loi du 28 pluviose an 8 n'a point recréé les secrétaires des administrations municipales supprimées, ni donné de signature publique à aucun des employés des mairies actuelles, et que, conséquemment ces employés ne peuvent rendre authentique aucun acte, aucune expédition ni aucun extrait des actes d'autorité, parce qu'il est de principe que personne n'a de caractère public qu'autant que la loi le lui a conféré;

2°. Que néanmoins, et depuis la loi du 28 pluviose, il a été délivré un grand nombre d'extraits des registres de l'état-civil, sous le certificat et la signature d'employés, qui se qualifient de secrétaires, ou de secrétaires-généraux de mairie; que plusieurs de ces actes ont été reçus en justice, et ont servi de bases ou de pièces justificatives à des jugemens ou à des procédures non terminées, qui seroient dans le cas d'être recommencées, si ces extraits n'étoient pas admis comme authentiques;

3°. Que ces extraits ont été délivrés par ces employés et reçus par les parties avec bonne foi de part et d'autre : de la part des employés qui ont pu conclure de quelques actes du gouvernement qu'on leur reconnoissoit un caractère public; de la part des parties qui pouvoient d'autant moins reconnoître l'erreur commune, que la très-grande majorité de ces extraits ont été légalisés, soit par les présidens des tribunaux de première instance, depuis la loi du 20 ventose an 11, soit antérieurement, par les préfets des départemens, ou les autres fonctionnaires qui les remplaçoient en cas d'absence ou d'empêchement;

4°. Et qu'enfin de tout temps et dans toutes les législations, l'erreur commune et la bonne foi ont suffi pour couvrir, dans les actes, et même dans les jugemens, des irrégularités que les parties n'avoient pu ni prévoir, ni empêcher,

Est d'avis,

1°. Que tous les extraits des registres des actes de l'état-civil, délivrés depuis la loi du 28 pluviose an 8, sous le certificat et la signature des employés dits secrétaires ou secrétaires-généraux de mairies, jusqu'au jour de la publication du présent avis, doivent être considérés comme authentiques, si cette signature a été, avant cette dernière époque, légalisée, soit par les maires et les préfets de département, avant la loi du 20 ventose an 11, soit depuis par les présidens de tribunaux de première instance, ou par les fonctionnaires publics qui remplissoient momentanément les fonctions des uns et des autres, sauf les inscriptions en faux en cas de droit.

2°. Que le ministre de l'intérieur doit rappeler de nouveau, par une instruction, que les employés des mairies, qui se qualifient de secrétaires et de secrétaires-généraux, n'ont point de caractère public; qu'ils ne peuvent rendre authentique aucun acte, aucune expédition ni aucun extrait des actes des autorités; que notamment les extraits des actes de l'état-civil, ne peuvent être délivrés que par le fonctionnaire public dépositaire des registres;

3°. Et qu'en général, et pour prévenir toute équivoque à l'avenir, le ministre doit rappeler aux maires que, dans les actes où l'administrateur est le seul responsable, sa signature seule est nécessaire; qu'il ne doit point y en être apposé d'autres.

TONTINE D'ORLÉANS. Le paiement du semestre échu le 22 juin 1807, s'ouvrira le vendredi 7 août 1807, et il sera continué tous les vendredis, chez M. Lamorre, sequestre, rue Saint-Dominique, n°. 15, près celle de Saint-Guillaume. On doit se présenter les mercredis, pour avoir un bulletin. Le bureau est ouvert depuis neuf heures jusqu'à une. MM. les actionnaires sont prévenus que suivant cet arrêté, et conformément à une décision du ministre des finances, du 28 mars 1807, les certificats de vie doivent être délivrés par les notaires certificateurs.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 19 juillet.

85 — 87 — 80 — 67 — 10.

COURS DE LA BOURSE DU 24 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	55	3 4	56	1-4
Hambourg. .	185	1-4	184	1-4
Londres. . . .	00	000	00	00
Madrid eff. . .	15	35	15	25
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	35	15	25
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel.	00	00	00	00
Lisbonne. . .	000	0-0	462	0-0
Gênes eff. . .	464 c		4080	
Livourne. . .	504 c		5020	
Naples. . . .	000	0-0	420	00
Milan.	8	p. 6f	81	000.
Basle.	1	0-op	p.	1 3 4
Francfort. . .	0	0-op	00	00
Vienne. . . .	000c	0-0	118	0
Lyon.	3 8 p	0-0	1	1 2 p.
Marseille. . .	3 8 p	0-0	1	1 2 p.
Bordeaux. . .	3 8 p	0-0	1	1 2 p.
Montpellier.	1-2	0 0 j.	00	0-0
Genève. . . .	0-0	0-0	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000 1000 l'hectogramme.	345f	20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme	341	59
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme.	000f	00c
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	218	57
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre.	5	57
Quadruple	81	10
Ducat.	11	15
Souverain.	34	5

Effets publics.

C. p. 00 c. J. du 22 mars 1807, 80f 20c 25c 30c 35c 30c 50c 4 c 00c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 77f 50c 00c 00c 00c.

Banque de Fr. 1375f 0000f 0000f 00c 00f 0f 0000c 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f	00c
— S. Domingue.	0	00	à 0	00c
Sucre d'Orléans.	0	00	à 0	00c
— brut	0	00	à 0	00c
Coton du Levant.	0	00	à 0	00c
Sav. de Marseille	0	00	à 0	00c
Huile d'olive. . .	0	0	à 0	00c
Potasse d'Amér.	000f	à	000f	00c
Eau-de-vie, 5/6	00f 00c.	à	00f	00c

ANNONCE.

Réflexions Morales sur les Délits publics et privés; pour servir de suite à l'ouvrage qui a obtenu le prix d'utilité en 1787. Par M. Delacroix, juge au tribunal civil de Versailles, et ancien professeur de Droit public. Un volume *in* 8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. par la poste.

A Paris, chez Arthus-Bertrand, lib., acquéreur du fonds de Buisson, rue Hautefeuille, n°. 23.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRÉ, *Rédacteur.*

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Empédocle et le chantre de l'Iliade, l'auteur de la Poétique ne croyoit pas même qu'il fût permis d'appeler le premier un poète : il ne voyoit en lui qu'un physicien.

L'arrêt est dur, sans doute; et malgré le respect que nous devons aux décisions d'un aussi grand homme, il nous est impossible de ne pas reconnoître qu'on peut être un excellent poète même en faisant des poëmes descriptifs. Nous en avons sous les yeux des exemples trop éclatans pour ne pas en être convaincus; mais si des hommes supérieurs ont su répandre mille agrémens sur les sujets les plus ingrats, faut-il pour cela trouver bon un genre de composition qui réellement est mauvais, présenter comme principe ce qui n'est qu'une exception, et transporter à un art dangereux des éloges qui ne sont dus qu'à l'habileté de l'artiste! Non-seulement le poëme descriptif est à une distance infinie de l'épopée, mais il ne peut même soutenir la comparaison avec le poëme didactique, qui du moins a un but, et peut, dans l'enchaînement de ses préceptes, offrir un accord, un ensemble de parties. Que restera-t-il donc à la poésie descriptive, puisqu'elle n'a ni *action* ni *unité*? Faut-il donc renoncer à décrire? Non, sans doute, pourroit-on répondre aux poètes affligés de cette manie; mais placez vos descriptions convenablement, considérez-les pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire comme des parties de la poésie, laquelle veut, avant tout, *action* et *unité*; ou, si vous ne pouvez résister à ce penchant que vous avez à décrire sans motif et sans but, ne pouvant avoir ces deux qualités que nous avons si souvent nommées, tâchez du moins de rendre vos peintures agréables par la *juste étendue*, faites des pièces de vers en quelques pages, et non des poëmes en plusieurs volumes.

N.

Plan de la Bataille d'Jéna, dessiné par des ingénieurs qui étoient présens à la bataille, et gravé par un artiste qui ayant séjourné à Jéna pour cet objet, a été à même de recueillir les instructions nécessaires.

Prix : 1 franc.

A Paris, chez Bance, marchand d'estampes, rue Saint-Denis, près celle aux Ours; et chez le Normant.

Airs de danses et marches de l'opéra de *Castor et Pollux*, de M. P. Winter, maître de chapelle de S. M. le roi de Bavière; arrangés pour le piano par H. Marchand.

Prix : 7 fr. 50 cent.

A Paris, chez Naderman, facteur de harpe, éditeur de musique, rue de la Loi, passage du café de Foi, à *la Clef-d'Or*.

Et chez H. J. Godefroy, direct. de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Histoire particulière de l'Abeille commune, considérée dans tous ses rapports avec l'histoire générale de l'homme; ouvrage destiné à fonder l'intérêt et la pratique d'une des cultures les plus avantageuses sur la connoissance de l'être social qui en est l'objet; mais pouvant également intéresser les naturalistes et les économistes, les moralistes et les métaphysiciens. Par B. E. Manuel. Nouvelle édition, augmentée d'un *post-scriptum*. Deux vol. in-8°, avec six planches, gravées avec soin sous la direction de M. Desève. Prix : 9 fr., et 11 fr. 50 c. par la poste.

Il en existe quelques exemplaires sur papier vélin, dont le prix est 18 fr., et 20 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Lefevre, libraire, rue Hautefeuille, n°. 16.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GNOBSSEDR, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

RUSSIE.

Pétersbourg, 24 juin.

Une frégate anglaise a apporté ici six millions de roubles en lingots d'argent. Cette somme ne provient point de subsides, mais d'un emprunt que notre cour a fait en Angleterre. Lord Levison-Gower, qui étoit à bord de cette frégate, a débarqué à Pillau.

On dit qu'il y a eu, le 4 de ce mois, une bataille sanglante entre les deux armées. Nous n'en connoissons pas encore les résultats.

AUTRICHE.

Vienne, 12 juillet.

La nouvelle de l'armistice conclu entre les puissances belligérantes n'est pas plutôt parvenue ici, que notre gouvernement a regardé la paix comme assurée; aussi toutes les troupes qui devoient s'ébranler pour renforcer le cordon de neutralité, ont reçu contre-ordre.

L'ambassadeur de Perse, qui n'avoit pu continuer sa route à cause des désastres commis par les Serviens, va tenter de traverser la Bosnie pour se rendre à Scutari, d'où il pourra facilement passer en Perse.

SAXE.

Dresde, 18 juillet.

Sa Majesté l'EMPEREUR est parti de Kœnigsberg, le 13 à six heures du soir. Elle est arrivée, le 14 à midi, à Marienwerder, où elle s'est arrêtée pendant une heure. Elle a passé à Posen, le 14 à dix heures du soir; elle s'y est reposée deux heures; elle y a reçu les autorités du gouvernement polonais. Elle est arrivée à Glogau, le 16 à midi, et le 17 à sept heures du matin à Bautzen, première ville du royaume de Saxe, où elle a été reçue par le roi. Ces deux souverains se sont entretenus un moment dans la maison de l'évêché. Le roi est monté dans la voiture de l'EMPEREUR; ils sont arrivés ensemble à Dresde, et sont descendus au palais.

Aujourd'hui à six heures du matin, l'EMPEREUR est monté à cheval pour parcourir les environs de Dresde. Les sentimens que S. M. a trouvés en Saxe sont semblables à ceux qui lui ont été exprimés sur toute sa route en Pologne : un immense concours de peuple étoit partout sur son passage.

ALLEMAGNE.

Du pays de Mecklenbourg, 14 juillet.

Hier on a entendu une forte canonnade du côté de la Peene. On apprend que les Français ont forcé le passage de Damgarten.

Hambourg, 15 juillet.

Le roi de Suède a recommencé les hostilités le 13, à l'heure même qu'il avoit fixée en dénonçant la rupture de l'armistice. On a entendu le 14, à Schewerin, une canonnade très-vive. Nous allons donc apprendre, d'un moment à l'autre, les [illegible] détails des combats les plus coupables et les plus inutiles qui aient jamais été livrés dans l'Europe moderne.

La premiere division de l'expédition anglaise s'est rendue de l'île de Rugen à Stralsund, et s'est portée sur le champ à Greifswald. Il paroît que ces troupes vont remplacer dans ses positions le corps prussien du général Blucher, qui a reçu de son souverain l'ordre de ne prendre aucune part aux hostilités. On assure que le roi de Suède, extrêmement mécontent de cet ordre, a aussitôt envoyé un officier de son état-major au roi de Prusse pour lui faire des représentations et lui demander *une réponse cathégorique* sur ses intentions pour l'avenir. Il a aussi témoigné un grand mécontentement de ce que l'Empereur de Russie a refusé d'envoyer des troupes en Poméranie.

De nouvelles batteries viennent d'être élevées par les troupes stationnées à Cuxhaven. La même mesure a lieu le long de toutes les côtes du Nord.

Les troupes espagnoles étoient sous les armes, en parade, lorsque S. A. S. le duc régnant de Mecklenbourg, accompagné du général Laval, fit dimanche dernier son entrée solennelle dans la ville de Schwerin. Les autorités françaises réintégrèrent le prince dans la possession de ses Etats, et relevèrent les fonctionnaires du serment qu'ils avoient prêté pendant l'administration provisoire.

Francfort, 20 juillet.

Madame la princesse de Ponte-Corvo a passé avant-hier par notre ville. S. A. E. le prince-primat est arrivé hier dans l'après-midi. On annonce en ce moment que S. M. l'Empereur des Français arrivera ce soir ou demain dans la matinée.

D'après les observations faites à Carlsruhe, le thermomètre de Réaumur s'est élevé le 13 à 28 degrés. En 1798 et 1800, il parvint à la même hauteur; en 1783, il s'éleva à 29 degrés 3/10es. Ce fut cette année que l'on ressentit en Italie de violens tremblemens de terre; en Allemagne (et en France) l'atmosphère fut rempli, pendant près d'un mois, par un brouillard électrique que les rayons du soleil ne pouvoient pénétrer.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, *25 juillet.*

— S. Exc. le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, d'après l'ordre de S. M. I. et R., daté de Tilsit, le 29 juin 1807,

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 26 Juillet 1807.

Traité de Paix entre la France et la Prusse.

Art. Ier. Il y aura, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent traité, paix et amitié parfaites entre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. le roi de Prusse.

II. La partie du duché de Magdebourg située à la droite de l'Elbe; la Marche de Prignitz, l'Uker-Marck, la moyenne et la nouvelle Marche de Brandebourg, à l'exception du Cotbuser-Kreys ou cercle de Cothus, dans la Basse-Lusace; le duché de Poméranie; la Haute, la Basse et la Nouvelle-Silésie avec le comté de Glatz; la partie du district de la Netze, située au nord de la chaussée allant de Driesen à Schneidemühl, et d'une ligne allant de Schneidemühl à la Vistule par Woldau, en suivant les limites du cercle de Bromberg, la Pomérelie, l'île de Nogat, les pays à la droite du Nogat et de la Vistule, à l'ouest de la vieille Prusse et au nord du cercle de Culm, l'Ermeland, et enfin le royaume de Prusse tel qu'il étoit au 1er janvier 1772, seront restitués à S. M. le roi de Prusse, avec les places de Spandau, Stetin, Custrin, Glogau, Breslau, Schweidnitz, Neiss, Brieg, Kosel et Glatz, et généralement toutes les places, citadelles, châteaux et forts des pays ci-dessus dénommés, dans l'état où lesdites places, citadelles, châteaux et forts se trouvent maintenant.

La ville et citadelle de Graudentz, avec les villages de Neudorff, Gardehken et Sw.eikorzy, seront aussi restitués à S. M. le roi de Prusse.

III. S. M. le roi de Prusse reconnoît S. M. le roi de Naples, Joseph-Napoléon, et S. M. le roi de Hollande, Louis-Napoléon.

IV. S. M. le roi de Prusse reconnoît pareillement la Confédération du Rhin, l'état actuel de possession de chacun des souverains qui la composent, et les titres donnés à plusieurs d'entr'eux, soit par l'acte de Confédération, soit par les traités d'accession subséquens. Promet sadite Majesté de reconnoître les souverains qui deviendront ultérieurement membres de ladite Confédération, en la qualité qui leur sera donnée par les actes qui les y feront entrer.

V. Le présent traité de paix et d'amitié est déclaré commun à S. M. le roi de Naples, Joseph-Napoléon, à S. M. le roi de Hollande, et aux souverains confédérés du Rhin, alliés de S. M. l'Empereur Napoléon.

VI. S. M. le roi de Prusse reconnoît pareillement S. A. I. le prince Jérôme Napoléon comme roi de Westphalie.

VII. S. M. le roi de Prusse cède en toute propriété et souveraineté aux rois, grands-ducs, ducs ou princes qui seront désignés par S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, tous les duchés, marquisats, principautés, comtés, seigneuries, et généralement tous les territoires ou parties de territoires quelconques, ainsi que tous les domaines et biens-fonds de toute nature que sadite Majesté le roi de Prusse possédoit, à quel titre que ce fût, entre le Rhin et l'Elbe, au commencement de la guerre présente.

VIII. Le royaume de Westphalie sera composé de provinces cédées par S. M. le roi de Prusse, et d'autres Etats actuellement possédés par S. M. l'Empereur Napoléon.

IX. La disposition qui sera faite par S. M. l'Empereur Napoléon des pays désignés dans les deux articles précédens, et l'état de possession en résultant pour les souverains au profit desquels elle aura été faite, sera reconnue par S. M. le roi de Prusse, de la même manière que si elle étoit déjà affectuée et contenue au présent traité.

X. S. M. le roi de Prusse, pour lui, ses héritiers et successeurs, renonce à tout droit actuel ou éventuel qu'il pourroit avoir ou prétendre, 1°. sur tous les territoires sans exception situés entre le Rhin et l'Elbe, et autres que ceux désignés en l'article VII; 2° sur celles des possessions de S. M. le roi de Saxe et de la maison d'Anhalt qui se trouvent à la droite de l'Elbe. Réciproquement tout droit actuel ou éventuel, et toute pré-

Digitized by Google

a adressé à MM. les officiers-généraux, officiers supérieurs et autres dont les noms suivent, l'autorisation nécessaire pour porter la décoration des Ordres étrangers indiqués ci-dessous.

BAVIERE.

Grand-croix de l'Ordre du Mérite militaire.

Le général de division Grouchy, grand-officier de la Légion.

Ordre du Lion de Bavière.

Commandeurs : Le colonel du génie Morio, officier de la Légion; le général de brigade Pernetti, officier de la Légion.

Chevaliers : Le général de division Hédouville, grand-officier de la Légion, chambellan de S. M. l'Empereur et Roi, chevalier de l'Ordre de la Fidélité de Bade; le général de brigade Lefèvre, commandant de la Légion; le chef d'escadron Revest, officier de la Légion, le capitaine du génie Deponton, membre de la Légion; le capitaine d'artillerie Mabrue; le général de brigade Durosnel, commandant de la Légion; le général de brigade Watier, commandant de la Légion; le général de brigade Pajol, officier de la Légion; le général de brigade Defrance, commandant de la Légion, écuyer de S. M. l'Empereur et Roi.

WURTEMBERG.

Ordre du Mérite militaire de Wurtemberg.

Commandeurs : Le général de brigade Mouton, commandant de la Légion, aide-de-camp de S. M. l'Empereur et Roi.

Chevaliers : Le général de brigade Lebrun, commandant de la Légion, aide-de-camp de S. M. I. et R.; le général de brigade Marchand, commandant de la Légion; le général de brigade Schramm, commandant de la Légion; le colonel Reynaud, commandant de la Légion, commandant le 15e de ligne, adjudant supérieur du palais de l'Empereur; le colonel d'Hery, officier de la Légion, commandant le 5e de hussards; le général de brigade Lecamus, commandant de la Légion; le colonel Blein, membre de la Légion; le chef d'escadron Piré; le chef d'escadron Piéton, membre de la Légion.

SAXE.

Chevaliers de l'Ordre de Saint-Henry de Saxe.

Le général de division Lariboissière, commandant de la Légion, commandant de l'artillerie de la garde impériale; le général de brigade Curial, commandant de la Légion; le général de division Reille, commandant de la Légion; le colonel Lacoste, membre de la Légion, commandant le 27e régiment d'infanterie légère; le capitaine de Périgord (Edmond), membre de la Légion, capitaine de cavalerie légère; le capitaine Gueheneux, membre de la Légion, aide-de-camp du maréchal Lannes.

— La joie que la publication de la paix a inspirée hier dans Paris, s'est prolongée bien avant dans la nuit; on peut dire, sans exagération, que tout le monde étoit dehors; le calme de l'air a contribué à rendre les illuminations plus brillantes; il y avoit partout foule sans confusion. Les ordonnances contre les pétards ont été oubliées; mais comme il en est résulté plus de gaieté, et qu'il n'y a eu aucun accident, il faut, tout en convenant de l'utilité de ces ordonnances, ne pas se plaindre qu'on les oublie dans un moment aussi heureux.

— M. de Schœping, major au service de Russie, est arrivé le 15 juillet de Tilsit à Milan. Cet officier étoit porteur d'un ordre de l'Empereur Alexandre, pour faire cesser les hostilités dans l'Adriatique et la Méditerranée.

— Hier, à dix heures et demie du matin, le thermomètre de M. Chevallier marquoit 23 deg. 5/10es. Une petite pluie survenue à une heure a rafraîchi l'air.

— A Nîmes, le thermomètre s'est élevé, le 18 juillet, à 30 degrés.

— On écrit de Beaucaire qu'il y est arrivé une immense quantité de marchandises. On augure bien de la foire de cette année.

Cours de la Bourse, du 25 Juillet.

Cinq p. o/o c. J. du 22 mars 1807 80f 79f 90c 85c 80c 90c 80c 70c 75c 00f
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 77f. 50c 00f 00c00c 00c00c 00c 000
Actions de la Banque de Fr. 1355f. 00c 0000f 00c

SÉNAT CONSERVATEUR.

Hier, à quatre heures après-midi, en exécution des ordres de S. M. l'Empereur et Roi, S. A. S. Mgr. le prince archichancelier de l'Empire, s'est rendu au sénat, à l'effet de lui communiquer les deux traités de paix signés avec la Russie et avec la Prusse. S. A. S. a été reçue avec le cérémonial ordinaire, et ayant pris séance, a dit :

Messieurs,

« Le cours rapide des victoires de S. M. l'Empereur et Roi offroit le présage infaillible d'une paix glorieuse. Ces espérances sont accomplies par les deux traités de paix que j'apporte au sénat. S. M. n'a point permis qu'ils fussent rendus publics, avant que vous en ayez reçu la communication.

» Le sénat appréciera avec reconnoissance cette réserve délicate, et y verra une nouvelle preuve de l'attention de notre auguste souverain, à maintenir les formes consacrées par nos usages et par nos lois.

» Au milieu des grands résultats que présentent ces transactions politiques, il en est un qui intéressera vos plus vives affections. Dévoués comme vous l'êtes, Messieurs, à la gloire de la dynastie impériale, avec quelle satisfaction ne verrez-vous pas sa splendeur toujours croissante, porter au trône de Westphalie un jeune prince dont la sagesse et le courage viennent de se signaler par de si nobles travaux !

» Dans cette disposition, comme dans toutes celles qui composent ces traités, vous retrouverez, Messieurs, les soins constans du fondateur de l'Empire, pour consolider le grand système dont il a posé les bases.

» Votre cœur applaudira aux conceptions d'un génie, ami de l'humanité, dont toutes les vues, dont toutes les précautions ont pour objet d'éloigner l'effusion du sang humain.

» Le continent peut enfin se promettre une paix durable. Les entrevues mémorables qui viennent d'avoir lieu sur les bords du Niemen, sont les gages d'une longue tranquillité. Les rapports d'estime et de confiance qui se sont établis entre les souverains des deux plus puissantes nations de l'Europe, offrent une garantie contre laquelle désormais tous les efforts de la haine et de l'ambition viendront inutilement échouer. »

S. A. S. a ensuite remis les deux traités qui ont été lus à la tribune par le sénateur Depere, l'un des secrétaires.

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies, étant animés d'un égal desir de mettre fin aux calamités de la guerre, ont, à cet effet, nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir : S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, M. Charles-Maurice Talleyrand, prince de Bénévent, son grand-chambellan et ministre des relations extérieures, grand-cordon de la Légion-d'Honneur, chevalier grand-croix des Ordres de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse et de Saint-Hubert;

---

tention des Etats compris entre l'Elbe et le Rhin sur les possessions de S. M. le roi de Prusse, telles qu'elles seront en conséquence du présent traité, sont et demeureront éteints à perpétuité.

XI. Tous pactes, conventions ou traités d'alliance patens ou secrets qui auroient pu être conclus entre la Prusse et aucun des Etats situés à la gauche de l'Elbe, et que la guerre présente n'auroit point rompus, demeureront sans effet et seront réputés nuls et non avenus.

XII. S. M. le roi de Prusse cède en toute propriété et souveraineté à S. M. le roi de Saxe, le Cotbuser-Kreys ou cercle de Cotbus, dans la Basse-Lusace.

XIII. S. M. le roi de Prusse renonce à perpétuité à la possession de toutes les provinces qui, ayant appartenu au royaume de Pologne, ont, postérieurement au 1er janvier 1772, passé à diverses époques sous la domination de la Prusse, à l'exception de l'Ermeland et des pays situés à l'ouest de la Vieille-Prusse, à l'est de la Poméranie et de la Nouvelle-Marche, au nord du cercle de Culm, d'une ligne allant de la Vistule à Schneidemühl par Waldau, en suivant les limites du cercle de Bromberg, et de la chaussée allant de Schneidemühl à Driesen, lesquels, avec la ville et citadelle de Graudentz et les villages de Neudorff, Garschken et Swierkorzy, continueront d'être possédés en toute propriété et souveraineté par S. M. le roi de Prusse.

XIV. S. M. le roi de Prusse renonce pareillement à perpétuité à la possession de la ville de Dantzick.

XV. Les provinces auxquelles S. M. le roi de Prusse renonce par l'article XIII ci-dessus seront (à l'exception du territoire spécifié en l'article XVIII ci-après) possédées en toute propriété et souveraineté par S. M. le roi de Saxe, sous le titre de duché de Varsovie, et régies par des constitutions qui, en assurant les libertés et les priviléges des peuples de ce duché, se concilient avec la tranquillité des Etats voisins.

XVI. Pour les communications entre le royaume de Saxe et le duché de Varsovie, S. M. le roi de Saxe aura le libre usage d'une route militaire à travers des Etats de S. M. le roi de Prusse. Ladite route, le nombre des troupes qui pourront y passer à la fois et les lieux d'étapes, seront déterminés par une convention spéciale faite entre leursdites Majestés, sous la médiation de la France.

XVII. La navigation par la rivière de Netze et le canal de Bromberg, depuis Driesen jusqu'à la Vistule, et réciproquement, sera libre et franche de tout péage.

XVIII. Afin d'établir autant qu'il est possible des limites naturelles entre la Russie et le duché de Varsovie, le territoire circonscrit par la partie des frontières russes actuelles, qui s'étend depuis le Bug jusqu'à l'embouchure de la Lossosna, et par une ligne partant de ladite embouchure et suivant le thalweg de cette rivière; le thalweg de la Broba jusqu'à son embouchure; le thalweg de la Narew depuis le point susdit jusqu'à Suratz; de la Lisa jusqu'à sa source, près le village de Mien; de l'affluent de la Nutzech, prenant sa source près le même village; de la Nurzech jusqu'à son embouchure au dessus du Nurr; et enfin le thalweg du Bug, en le remontant jusqu'aux frontières russes actuelles, sera réuni à perpétuité à l'empire de Russie.

XIX. La ville de Dantzick, avec un territoire de deux lieues de rayon autour de son enceinte, sera rétablie dans son indépendance, sous la protection de S. M. le roi de Prusse et de S. M. le roi de Saxe, et gouvernée par les lois qui la régissoient à l'époque où elle cessa de se gouverner elle-même.

XX. S. M. le roi de Prusse, S. M. le roi de Saxe, ni la ville de Dantzick, ne pourront empêcher par aucune prohibition, ni entraver par l'établissement d'aucun péage, droit ou impôt, de quelque nature qu'il puisse être, la navigation de la Vistule.

XXI. Les ville, port et territoire de Dantzick seront fermés pendant la durée de la présente guerre maritime au commerce et à la navigation des Anglais.

XXII. Aucun individu de quelque classe et condition qu'il soit, ayant son domicile ou des propriétés dans les provinces ayant appartenu au royaume de Pologne, et que S. M. le roi de Prusse doit continuer de pos-

Digitized by Google

Et S. M. l'Empereur de toutes les Russies, M. le prince Alexandre Kourakin, son conseiller privé actuel, membre du conseil d'Etat, sénateur, chancelier de tous les ordres de l'Empire, chambellan actuel, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur de toutes les Russies près S. M. l'Empereur d'Autriche, et chevalier des Ordres de Russie de Saint-André, de Saint-Alexandre, de Sainte-Anne de première classe et de Saint-Wolodimir de la première classe, de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse, de Saint-Hubert, de Bavière, de Dambrog et de l'Union parfaite de Danemarck, et bailli grand-croix de l'Ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem ;

Et M. le prince Dimitry Labanoff de Rostoff, lieutenant-général des armées de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, chevalier des Ordres de Sainte-Anne de la première classe ; de l'Ordre militaire de Saint-Georges, et de l'Ordre de Wolodimir de la troisième classe ;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivans :

Art. I[er]. Il y aura, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent traité, paix et amitié parfaites entre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

II. Toutes les hostilités cesseront immédiatement, de part et d'autre, sur terre et sur mer, dans tous les points où la nouvelle de la signature du présent traité sera officiellement parvenue. Les hautes parties contractantes la feront porter, sans délai, par des courriers extraordinaires, à leurs généraux et commandans respectifs.

III. Tous les bâtimens de guerre ou autres appartenant à l'une des parties contractantes ou à leurs sujets respectifs, qui auroient été pris postérieurement à la signature du présent traité, seront restitués, ou, en cas de vente, le prix en sera restitué.

IV. S. M. l'Empereur Napoléon, par égard pour S. M. l'Empereur de toutes les Russies, et voulant donner une preuve du desir sincère qu'il a d'unir les deux nations par les liens d'une confiance et d'une amitié inaltérables, consent à restituer à S. M. le roi de Prusse, allié de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, tous les pays villes et territoires conquis et dénommés ci-après, savoir : La partie du duché de Magdebourg, située à la droite de l'Elbe ; la Marche de Prignitz, l'Uker-Marck, la moyenne et la nouvelle Marche de Brandebourg, à l'exception du Kotbuser-Kreys, ou cercle de Cotbus, dans la Basse-Lusace, lequel devra appartenir à S. M. le roi de Saxe, le duché de Poméranie ; la Haute, la Basse et la Nouvelle-Silésie, avec le comté de Glatz ; la partie du district de la Netze, située au nord de la chaussée allant de Driesen à Schneidemühl, et d'une ligne allant de Schneidemühl, à la Vistule par Waldau, en suivant les limites du cercle Bromberg, la navigation par la rivière de Netze, et le canal de Bromberg, depuis Driesen jusqu'à la Vistule, et réciproquement, devant être libre et franche de tout péage ; la Pomérelie, l'Ile de Nogat, les pays à la droite du Nogat et de la Vistule, à l'ouest de l'ancienne Prusse et au nord du cercle de Culm ; l'Ermeland, et enfin le royaume de Prusse, tel qu'il étoit au 1[er] janvier 1772, avec les places de Spandau, Stetin, Custrin, Glogau, Breslau, Schweidnitz, Neiss, Brieg, Kosel et Glatz, et généralement toutes les places, citadelles, châteaux et forts des pays ci-dessus dénommés, dans l'état où lesdites places, citadelles, châteaux et forts se trouvent maintenant, et en outre, la ville et citadelle de Graudentz.

V. Les provinces qui, au 1[er] janvier 1772, faisoient partie de l'ancien royaume de Pologne, et qui ont passé depuis, à diverses époques, sous la domination prussienne, seront, à l'exception des pays qui sont nommés ou désignés au précédent article, et de ceux qui sont spécifiés en l'article IX ci-après, possédés en toute propriété et souveraineté par S. M. le roi de Saxe, sous le titre de duché de Varsovie, et régis par des constitutions qui, en assurant les libertés et les priviléges des peuples de ce duché, se concilient avec la tranquillité des Etats voisins.

VI. La ville de Dantzick, avec un territoire de deux lieues de rayon autour de son enceinte, sera rétablie dans son indépendance, sous la protection de S. M. le roi de Prusse et de S. M. le roi de Saxe, et gouvernée par les lois qui la régissoient à l'époque où elle cessa de se gouverner elle-même.

VII. Pour les communications entre le royaume de Saxe et le duché de Varsovie, S. M. le roi de Saxe aura le libre usage d'une route militaire à travers les possessions de S. M. le roi de Prusse. Ladite route, le nombre des troupes qui pourront y passer à la fois, et les lieux d'étape seront déterminés par une convention spéciale, faite entre leursdites Majestés, sous la médiation de la France.

VIII. S. M. le roi de Prusse, S. M. le roi de Saxe, ni la ville de Dantzick ne pourront empêcher par aucune prohibition, ni entraver par l'établissement d'aucun péage, droit ou impôt, de quelque nature qu'il puisse être, la navigation de la Vistule.

IX. Afin d'établir, autant qu'il est possible, des limites naturelles entre la Russie et le duché de Varsovie, le territoire circonscrit par la partie des frontières russes actuelles, qui s'étend depuis le Bug jusqu'à l'embouchure de la Lossosna, et par une ligne partant de ladite embouchure et suivant le thalweg de cette rivière, le thalweg de la Bobra jusqu'à son embouchure, le thalweg de la Narew, depuis le point susdit jusqu'à Suratz, de la Lisa jusqu'à sa source, près le village de Mien, de l'affluent de la Nurzeck prenant sa source près le même village, de la Nurzeck jusqu'à son embouchure au-dessus de Nurr, et enfin le thalweg du Bug, en le remontant jusqu'aux frontières russes actuelles, sera réuni, à perpétuité, à l'Empire de Russie.

X. Aucun individu, de quelque classe et condition qu'il soit, ayant son domicile ou des propriétés dans le territoire spécifié en l'article précédent, ne pourra, non plus qu'aucun individu domicilié soit dans les provinces de l'ancien royaume de Pologne, qui doivent être restituées à S. M. le roi de Prusse, soit dans le duché de Varsovie, mais ayant en Russie des biens-fonds, rentes, pensions ou revenus, de quelque nature qu'ils soient, être frappé dans sa personne, dans ses biens, rentes, pensions et revenus de tout genre, dans son rang et ses dignités, ni poursuivi ni recherché en aucune façon quelconque, pour aucune part, ou politique ou militaire, qu'il ait pu prendre aux événemens de la guerre présente.

XI. Tous les engagemens et toutes les obligations de S. M. le roi de Prusse, tant envers les anciens possesseurs, soit de charges publiques, soit de bénéfices ecclésiastiques, militaires ou civils, qu'à l'égard des créanciers ou des pensionnaires de l'ancien gouvernement de Pologne, restent à la charge de S. M. l'Empereur de toutes les Russies et de S. M. le roi de Saxe, dans la proportion de ce que chacune de leursdites Majestés acquiert par les articles V et IX, et seront acquittés pleinement, sans restriction, exception, ni réserve aucune.

XII. Leurs altesses sérénissimes les ducs de Saxe-Cobourg,

---

céder, ne pourra, non plus qu'aucun individu domicilié, soit dans le duché de Varsovie, soit dans le territoire qui doit être réuni à l'empire de Russie, mais ayant en Prusse des biens fonds, rentes, pensions ou revenus de quelque nature qu'ils soient, être frappé dans sa personne, dans ses biens, rentes, pensions et revenus de tout genre, dans son rang et ses dignités, ni poursuivi, ni recherché en aucune façon quelconque, pour aucune part qu'il ait pu politiquement ou militairement prendre aux événemens de la guerre présente.

XXIII. Pareillement aucun individu né, demeurant ou propriétaire dans les pays ayant appartenu à la Prusse antérieurement au 1[er] janvier 1772, et qui doivent être restitués à S. M. le roi de Prusse, aux termes de l'article II ci-dessus, et notamment aucun individu, soit de la grande bourgeoisie de Berlin, soit de la gendarmerie, lesquelles ont pris les armes pour le maintien de la tranquillité publique, ne pourra être frappé dans sa personne, dans ses biens, rentes, pensions et revenus de tout genre, dans son rang et son grade, ni poursuivi, ni recherché en aucune façon quelconque, pour aucune part qu'il ait prise ou pu prendre, de quelque manière que ce soit, aux événemens de la guerre présente.

XXIV. Les engagemens, dettes et obligations de toute nature que S. M. le roi de Prusse a pu avoir, prendre et contracter, antérieurement à la présente guerre, comme possesseur des pays, territoires, domaines, biens et revenus que sadite Majesté cède ou auxquels elle renonce par le présent traité, seront à la charge des nouveaux possesseurs et par eux acquittés, sans exception, restriction, ni réserve aucune.

XXV. Les fonds et capitaux appartenans, soit à des particuliers, soit à des établissemens publics, religieux, civils ou militaires des pays que S. M. le roi de Prusse cède ou auxquels elle renonce par le présent traité, et qui auroient été placés, soit à la banque de Berlin, soit à la caisse de la Société maritime, soit de toute autre manière quelconque, dans les Etats de S. M. le roi de Prusse, ne pourront être confisqués ni saisis ; mais les propriétaires desdits fonds et capitaux seront libres d'en disposer, et [illegible] ou à échoir, aux termes des contrats ou obligations passés à cet effet. Réciproquement, il en sera usé de la même manière pour tous les fonds et capitaux que des sujets ou des établissemens publics quelconques de la monarchie prussienne auroient placés dans les pays que S. M. le roi de Prusse cède ou auxquels elle renonce par le présent traité.

XXVI. Les archives contenant les titres de propriété, documens et papiers généralement quelconques relatifs aux pays, territoires, domaines et biens que S. M. le roi de Prusse cède ou auxquels elle renonce par le présent traité, ainsi que les cartes et plans des villes fortifiées, citadelles, châteaux et forteresses situés dans lesdits pays, seront remises par des commissaires de sadite Majesté, dans le délai de trois mois, à compter de l'échange des ratifications, savoir : A des commissaires de S. M. l'Empereur Napoléon, pour ce qui concerne les pays cédés à la gauche de l'Elbe ; et à des commissaires de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, de S. M. le roi de Saxe et de la ville de Dantzick, pour ce qui concerne les pays que leursdites Majestés et la ville de Dantzick doivent posséder en conséquence du présent traité.

XXVII. Jusqu'au jour de l'échange des ratifications du futur traité de paix définitive entre la France et l'Angleterre, tous les pays de la domination de S. M. le roi de Prusse, seront, sans exception, fermés à la navigation et au commerce des Anglais. Aucune expédition ne pourra être faite des ports prussiens pour les Iles Britanniques, ni aucun bâtiment venant de l'Angleterre ou de ses colonies, être reçu dans lesdits ports.

XXVIII. Il sera fait immédiatement une convention ayant pour objet de régler tout ce qui est relatif au mode et à l'époque de la remise des places qui doivent être restituées à S. M. le roi de Prusse, ainsi que les détails qui regardent l'administration civile et militaire des pays qui doivent être aussi restitués.

XXIX. Les prisonniers de guerre seront rendus de part et d'autre sans échange et en masse, le plus tôt que faire se pourra.

XXX. Le présent traité sera ratifié par S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et par S. M. le roi de [illegible]

Digitized by Google

d'Oldenbourg et de Mecklenbourg-Schwerin, seront remis chacun dans la pleine et paisible possession de ses Etats; mais les ports des duchés d'Oldenbourg et de Mecklenbourg continueront d'être occupés par des garnisons françaises, jusqu'à l'échange des ratifications du futur traité de paix définitive entre la France et l'Angleterre.

XIII. S. M. l'Empereur Napoléon accepte la médiation de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, à l'effet de négocier et conclure un traité de paix définitive entre la France et l'Angleterre, dans la supposition que cette médiation sera aussi acceptée par l'Angleterre, un mois après l'échange des ratifications du présent traité.

XIV. De son côté, S. M. l'Empereur de toutes les Russies, voulant prouver combien il desire d'établir entre les deux Empires les rapports les plus intimes et les plus durables, reconnoît S. M. le roi de Naples, Joseph Napoléon, et S. M. le roi de Hollande, Louis Napoléon.

XV. S. M. l'Empereur de toutes les Russies reconnoît pareillement la Confédération du Rhin, l'état actuel de possession de chacun des souverains qui la composent, et les titres donnés à plusieurs d'entr'eux, soit par l'acte de la Confédération, soit par les traités d'accession subséquens. Sadite Majesté promet de reconnoître, sur les notifications qui lui seront faites de la part de S. M. l'Empereur Napoléon, les souverains qui deviendront ultérieurement membres de la Confédération, en la qualité qui leur sera donnée par les actes qui les y feront entrer.

XVI. S. M. l'Empereur de toutes les Russies cède, en toute propriété et souveraineté, à S. M. le roi de Hollande, la seigneurie de Jever dans l'Ost-Frise.

XVII. Le présent traité de paix et d'amitié est déclaré commun à LL. MM. les rois de Naples et de Hollande, et aux souverains confédérés du Rhin, alliés de S. M. l'Empereur Napoléon.

XVIII. S. M. l'Empereur de toutes les Russies reconnoît aussi S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon comme roi de Westphalie.

XIX. Le royaume de Westphalie sera composé des provinces cédées par S. M. le roi de Prusse à la gauche de l'Elbe, et d'autres Etats actuellement possédés par S. M. l'Empereur Napoléon.

XX. S. M. l'Empereur de toutes les Russies promet de reconnoître la disposition qui, en conséquence de l'article XIX ci-dessus et des cessions de S. M. le roi de Prusse, sera faite par S. M. l'Empereur Napoléon (laquelle devra être notifiée à S. M. l'Empereur de toutes les Russies), et l'état de possession en résultant pour les souverains au profit desquels elle aura été faite.

XXI. Toutes les hostilités cesseront immédiatement sur terre et sur mer entre les forces de S. M. l'Empereur de toutes les Russies et celles de S. H., dans tous les points où la nouvelle de la signature du présent traité sera officiellement parvenue. Les hautes parties contractantes la feront porter sans délai, par des courriers extraordinaires, pour qu'elle parvienne, le plus promptement possible, aux généraux et commandans respectifs.

XXII. Les troupes russes se retireront des provinces de Valachie et de Moldavie; mais lesdites provinces ne pourront être occupées par les troupes de S. H. jusqu'à l'échange des ratifications du futur traité de paix définitive entre la Russie et la Porte-Ottomane.

XXIII. S. M. l'Empereur de toutes les Russies accepte la médiation de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, à l'effet de négocier et conclure une paix avantageuse et honorable aux deux Empires. Les plénipotentiaires respectifs se rendront dans le lieu dont les deux parties intéressées conviendront, pour y ouvrir et suivre les négociations.

XXIV. Les délais dans lesquels les hautes parties contractantes devront retirer leurs troupes des lieux qu'elles doivent quitter, en conséquence des stipulations ci-dessus, ainsi que le mode d'exécution des diverses clauses que contient le présent traité, seront fixés par une convention spéciale.

XXV. S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies, se garantissent mutuellement l'intégrité de leurs possessions et celles des puissances comprises au présent traité de paix, telles qu'elles sont maintenant ou seront en conséquence des stipulations ci-dessus.

XXVI. Les prisonniers de guerre faits par les parties contractantes, ou comprises au présent traité de paix, seront rendus réciproquement sans échange et en masse.

XXVII. Les relations de commerce entre l'Empire français, le royaume d'Italie, les royaumes de Naples et de Hollande, et les Etats confédérés du Rhin, d'une part, et d'autre part l'Empire de Russie, seront rétablies sur le même pied qu'avant la guerre.

XXVIII. Le cérémonial des deux cours des Tuileries et de Saint-Pétersbourg entr'elles, et à l'égard des ambassadeurs, ministres et envoyés qu'elles accréditeront l'une près de l'autre sera établi sur le principe d'une réciprocité et d'une égalité parfaites.

XXIX. Le présent traité sera ratifié par S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et par S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

L'échange des ratifications aura lieu dans cette ville, dans le délai de quatre jours.

Fait à Tilsit, le 7 juillet (25 juin) 1807.

Signé Ch. Maur. Talleyrand, *prince de Bénévent.*
Le prince Alexandre Kourakin.
Le prince Dimitry Labanoff de Rostoff.

Pour ampliation,
Le ministre des relations extérieures.
Signé Ch. Maur. Talleyrand, *prince de Bénévent.*

Les ratifications du présent traité ont été échangées à Tilsit, le 9 juillet 1807.

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, et S. M. le roi de Prusse, étant animés d'un égal desir de mettre fin aux calamités de la guerre, ont, à cet effet, nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, M. Charles-Maurice-Talleyrand, prince de Bénévent, grand-chambellan et ministre des relations extérieures, grand-cordon de la Légion-d'Honneur, chevalier des ordres de l'Aigle noir et de l'Aigle rouge de Prusse, et de l'Ordre de Saint-Hubert;

Et S. M. le roi de Prusse, M. le feld-maréchal comte de Kalkreuth, chevalier des Ordres de l'Aigle noir et de l'Aigle rouge de Prusse; et M. le comte de Goltz, son conseiller-privé et envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. l'Empereur de toutes les Russies, chevalier de l'Ordre de l'Aigle rouge de Prusse; lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivans : (*Voyez le Feuilleton.*)

---

seront échangées à Kœnigsberg, dans le délai de six jours, à compter de la signature, ou plus tôt si faire se peut.

Fait et signé à Tilsit, le 9 juillet 1807.

(L. S.) *Signé* Ch. Maur. Talleyrand, *prince de Bénévent.*
(L. S.) *Signé* le maréchal comte de Kalkreuth.
(L. S.) *Signé* Auguste, *comte de Goltz.*

Pour ampliation, *le ministre des relations extérieures*, Ch. Maur. Talleyrand, *prince de Bénévent.*

Les ratifications du présent traité ont été échangées à Kœnigsberg, le 12 juillet 1807.

Après que la lecture a été terminée, le sénateur Lacépède, président ordinaire du Sénat, ayant pris la parole, a dit :

« Monseigneur, la lecture des deux traités de paix que S. M. l'Empereur et Roi a bien voulu nous faire communiquer par V. A. S., fait éprouver au Sénat de nouveaux sentimens d'une admiration et d'une reconnoissance bien vives.

» Après tant de moissons de gloire, tant de prodiges et tant de bienfaits, le Sénat ressent plus que jamais le besoin de présenter à S. M. I. et R. ses hommages et ses vœux. Il sait qu'il va avoir l'avantage si précieux pour tous les Français, de jouir de l'auguste présence du plus grand des monarques. Mais les jours, les heures, les momens même sont des siècles pour sa juste impatience. Je demande donc, sénateurs, premièrement, que le Sénat ordonne la transcription sur ses registres, du traité avec la Russie et du traité avec la Prusse; deuxièmement, qu'une commission spéciale soit chargée de présenter un projet d'adresse qui exprime les sentimens d'amour et de respect dont le Sénat est si profondément pénétré pour S. M. I. et R. »

Les deux propositions du sénateur Lacépède ont été accueillies à l'unanimité. La commission chargée de rédiger l'adresse, est composée de S. A. Em. le cardinal Fesch, de MM. Lacépède, Monge, Laplace et Sémonville. La commission fera son rapport lundi 27 du courant.

SPECTACLES.

THÉATRE FRANÇAIS.
Le Philosophe sans le savoir, le Parleur contrarié.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
L'Entrée dans le Monde, le Retour du Mari, l'Auberge de Strasbourg.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Sophie Arnould, Voltaire chez Ninon, Frosine.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Bambin, Boileau à Auteuil, le Panorama de Momus.

THÉATRE MOLIÈRE.
La Guerre et la Paix, les Négocians.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.
Les Sauvages de la Floride, la Cause Célèbre.

AMBIGU-COMIQUE.
Adrienne de Courtenai, Charles.

TIVOLI, *Chaussée d'Antin.*
Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Saut périlleux par M. Forioso.

Colysée de l'Elysée-Bourbon, ci-devant Wauxhall d'été, boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., grande Fête extraordinaire, pour la seconde ascension de madame Forioso sœur. — Sa première ascension a eu lieu, jeudi dernier, au milieu d'une foule immense de spectateurs : elle est montée, sous le costume d'un Zéphyr, sur une corde tendue, depuis le bord du bassin jusqu'au haut de la rotonde, entourée d'une multitude de pièces d'artifice qui la faisoient voir de toutes les parties du jardin.

Auj., Bal à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES

HONGRIE.

Semlin, 6 juillet.

Le 29 du mois dernier, le colonel russe de Paulowski arriva ici de Trieste, accompagné de deux domestiques. Dans la soirée, il se rendit, sur une saïque autrichienne, à Belgrade. Mladen Millanowich, commandant de cette place, avoit été informé, préalablement par le synode de Semendria, de la prochaine arrivée d'un officier d'état-major russe venant des bouches du Cattaro, expédié en courrier au général en chef Czerni-George. En conséquence, le colonel Paulowski fut reçu au bruit du canon et avec les plus grands honneurs par les Serviens. Sur l'assurance qui lui fut donnée par le commandant que Czerni-George étoit de retour de l'armée de Semendria, il partit le 2 juillet pour cette ville. La mission dont il est chargé par le commandant de Cattaro, et peut-être par sa cour même, doit être fort importante, puisqu'à son arrivée à Belgrade, où il croyoit trouver Czerni-George, il voulut repartir aussitôt pour aller le joindre en Bulgarie. Cet officier avoit avec lui un énorme coffre garni en fer, et sur lequel étoient les armes de Russie; il renfermoit, à ce que prétendent les Serviens, 30,000 sequins que la cour de Pétersbourg envoie à Czerni-Georges.

Le 1er de ce mois, il est arrivé ici en courrier un Monténégrin, nommé Sawa Plamenetz, qui étoit porteur de dépêches du général Michelson, pour le commandant russe des Bouches du Cattaro; il étoit venu de la Valachie par Semendria et Belgrade: ce courrier a continué, le 4, sa route pour Trieste.

On vient de publier à Belgrade un rapport qui a été envoyé par le commandant du troisième corps d'armée servienne sous les ordres de Jacob Nenadowich, qui étoit posté sur la Drina. On voit, par ce rapport, que les troupes serviennes qui avoient pénétré en Bosnie, ont été forcées de repasser la Drina, après avoir éprouvé plusieurs échecs successifs, du 24 mai au 5 juin. Les troupes ottomanes, commandées par Hassan-pacha, les poursuivirent au-delà de cette rivière; elles étoient dirigées par des officiers et ingénieurs français. Il y avoit aussi, outre l'artillerie turque, douze pièces françaises et 72 canonniers français. Les Serviens s'aperçurent aussitôt (est-il dit dans le rapport), par la position que les Turcs avoient prise, qu'ils étoient conduits par des officiers étrangers, et cette disposition les détermina à faire un mouvement rétrograde. Les Serviens avouent aussi que l'artillerie française leur causa beaucoup de dommage. Cependant les nombreux renforts qu'ils reçurent, et qui leur donnèrent une supériorité éminente, les mirent en état de reprendre une autre position. Le 6 et le 7, il y eut près de Czernabara et de Coriak des actions très-vives, dont le résultat fut douteux. Enfin, le 14, les Serviens ayant encore reçu un renfort de six divisions de cavalerie, il y eut un nouveau combat très-sanglant et très-opiniâtre, dont l'issue (si l'on veut en croire le rapport servien) fut à l'avantage des insurgés.

ITALIE.

Lucques, 14 juillet.

Aussitôt que les hauts faits d'armes de l'immortelle journée de Friedland furent connus à Lucques, toutes les autorités se rendirent auprès de LL. AA. pour leur renouveler, dans cette circonstance, leur témoignage d'amour et d'admiration. M. l'archevêque, dans un mandement publié pour faire chanter un *Te Deum* dans toutes les églises de la principauté, rappela aux fidèles que tant de prodiges montroient à la terre le héros envoyé par le ciel pour être le régulateur des destinées de l'Europe.

S. A. I. madame la princesse Elisa, voulant perpétuer le souvenir d'une si mémorable journée qui donnera la paix au monde, a décidé que la route nouvelle par la montagne de Carrara, s'appelleroit *route de Friedland*, et que l'arc triomphal voté unanimement par les Carrarais, dont LL. AA. avoient refusé l'hommage, seroit construit en marbre, sur la partie la plus élevée de la montagne d'où l'on découvre les deux villes de Massa et Carrara; que sur l'un des frontispices du monument seroit écrit en lettres d'or: *A Napoléon-le-Grand*, et sur l'autre côté: *Route de Friedland;* que la première pierre du monument seroit placée le 15 août, jour de la fête de S. M. l'EMPEREUR, et que les Bulletins de la campagne de la Grande-Armée, écrits sur parchemin en langues française, italienne et latine, seroient renfermés dans un coffre et déposés sous la première pierre du monument.

(*Moniteur.*)

POLOGNE.

Varsovie, 7 juillet.

On vient de publier le décret suivant émané de S. M. I. et R.

De notre camp impérial de Finkenstein, le 4 juin 1807.

Napoléon, Empereur des Français et Roi d'Italie, voulant récompenser les services qui nous ont été rendus par un grand nombre d'officiers polonais, avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. Ier. Des domaines royaux pour la valeur de 20 millions de livres tournois, seront tenus par la commission de gouvernement polonais, à notre disposition, pour être

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 27 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Adélaïde Duguesclin, les Héritiers.

M. Joanny continuera ses débuts par le rôle de Vendôme.

Demain, *le Philosophe marié, les Folies Amoureuses.*

Mlle Henry continuera ses débuts par le rôle de Céliante dans la première pièce, et par celui de Lisette dans la seconde.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Les Evénemens imprévus, Adolphe et Clara.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La reprise des *Deux Figaro, l'Acte de Naissance.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Prix, Amour et Mystère, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La 2me. rep. du *Loup-Garou.*

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

La prem. rep. des *Deux Petits Savoyards*, ballet-folie-pantom.

AMBIGU-COMIQUE.

L'Illustre Aveugle, les Suites d'un Duel.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Les Pêcheurs Catalans, la Queue du Diable.

TIVOLI.

Auj. Div. champ., Danses, Jeux, Spectacles, Concert, Forioso et Auguste.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., Fête, et Bouquet en feux d'artifice, dédié aux Dames.

THÉATRE FRANÇAIS.

Iphigénie en Aulide.

Le caractère d'Achille est une des plus brillantes conceptions du génie de Racine; on peut la regarder comme la seule où ce poète si judicieux ait accordé quelque chose à l'ardeur de son imagination, aux dépens de la raison et de la sagesse. Achille s'exprime partout avec une éloquence presque divine; mais ses pensées et ses raisonnemens ne répondent pas toujours à son style: quelquefois, au lieu du vrai sublime, au lieu de la véritable grandeur d'ame et de la noble intrépidité qui fait les héros, on trouve la jactance, la présomption, la témérité, les bravades des chevaliers errans. Ne pouvant peindre l'Achille des Grecs, sous peine d'ennuyer les Français, Racine s'est vu obligé d'imaginer un nouveau caractère; et pour lui donner tout l'éclat dont il étoit susceptible, il a fallu le former sur le modèle des héros de nos romans de chevalerie.

Je vais parcourir seulement la première scène où Achille paroit; et l'on verra que ce personnage n'est théâtral que par une audace qui, dans tout autre que lui, seroit une pure extravagance, et qui est quelquefois déplacée dans Achille lui-même. Je ne sais pourquoi la simplicité, la modestie, qui honorent le vrai courage et relèvent la gloire des grands hommes, sont regardées comme des qualités froides et ignobles au théâtre. Racine, pour rendre son Achille théâtral, a été contraint de lui prêter un langage quelquefois plus convenable à un fanfaron qu'à un héros: c'est la faute du théâtre, c'est la faute de notre goût et non pas celle de Racine.

Dans la seconde scène du premier acte, Achille, après avoir reçu les complimens d'Agamemnon sur sa conquête de Lesbos, et sur ses victoires en Thessalie, parle de son mariage; il eût peut-être été plus

Digitized by Google

donnés en récompense, et en toute propriété, aux individus de l'armée polonaise, qui nous ont rendu de plus de services.

II. L'état de ces domaines sera adressé dans l'espace de cinq jours, par le ministre de l'intérieur du gouvernement polonais, à M. Vincent, notre commissaire près le gouvernement; nous réservant de faire d'ultérieures dispositions.

La ville de Kœnigsberg a été frappée d'une contribution de plusieurs millions de florins.

ALLEMAGNE.

Francfort, 22 juillet.

S. M. l'Empereur Napoléon, qui étoit attendu hier à sept heures du soir, n'est point encore arrivé. La cavalerie bourgeoise qui étoit allée à sa rencontre, est rentrée hier à minuit. On croit cependant que S. M. arrivera aujourd'hui vers midi. On a élevé un arc de triomphe sur la Zeil (principale rue), et tout est disposé pour une brillante illumination. Tous les corps de la bourgeoisie avoient pris hier les armes, et s'étoient placés dans les rues où l'EMPEREUR devoit passer. Jusqu'à minuit toute la ville a été en rumeur; la foule attendoit avec impatience le moment où elle pourroit contempler le héros pacificateur et modérateur des destinées de l'Europe.

Il est encore passé devant notre ville un nombreux transport de prisonniers prussiens que l'on conduit par eau à Mayence. On compte qu'il y a maintenant en France plus de 150 mille prisonniers prussiens.

Les camps que les troupes hollandaises avoient formés auprès de Brême et de Celle sont levés; elles se sont mises en marche pour rejoindre l'armée de M. le maréchal Brune.

SUISSE.

Zurich, 17 juillet.

Le crânologue Gall est arrivé ici: il vient d'annoncer qu'il ouvrira, lundi prochain, un cours public de crânologie, s'il se trouve un nombre suffisant de souscripteurs.

S. E. le landammann a communiqué aux gouvernemens cantonaux la lettre par laquelle S. M. le roi de Hollande lui a fait part de la mort de S. A. I. le prince Napoléon-Charles.

Les habitans catholiques de cette ville viennent de demander au gouvernement la permanence du culte catholique, qui a été exercé ici pendant la session de la diète. S. E. le nonce apostolique a recommandé tout particulièrement cette demande au petit conseil, et l'on croit que celui-ci l'accordera volontiers. Cette circonstance donne lieu à un rapprochement assez remarquable. Il y a exactement un siècle (c'étoit en 1707) que le résident de Venise, ayant dans sa suite un prêtre qui disoit la messe dans l'intérieur de l'hôtel de la légation, fut forcé de renvoyer cet ecclésiastique, et de s'engager formellement à ne pas renouveler ce qu'il appeloit alors *un scandale public*. Le gouvernement lui avoit fait signifier par une députation, que ce n'étoit que par cet acte de condescendance qu'il pouvoit se garantir des insultes de la populace.

ANGLETERRE.

Londres, 16 juillet.

Le lord chancelier a porté le 15 à la chambre des communes, le message suivant du roi:

« S. M. desirant que la maison de Fragmore, nommée communément *la Maison de la Reine*, avec les terres qui en dépendent, soit placée sur le nom de la reine pour en jouir sa vie durant, et après sa mort, sur le nom des princesses ses filles, recommande à son parlement de prendre cet objet en prompte considération. » La chambre délibérera aujourd'hui sur ce message.

Il est arrivé avant-hier à Falmouth une malle venue de Lisbonne en quatorze jours. Elle a apporté des lettres de Gibraltar, de la Sicile et de Malte. On apprend par ces lettres que deux régimens ont été envoyés de la Sicile en Egypte pour renforcer le général Fraser à Alexandrie. On a reçu aussi des dépêches du général Fraser, en date du 8 mai. A cette époque le vice-roi du Caire avoit fait la paix avec les Mamelucks. Ces dépêches contiennent en outre les détails de la seconde tentative infructueuse qui a été faite contre Rosette.

Sir John Duckworth est parti pour Yarmouth, où il va prendre le commandement de la flotte destinée pour la Baltique. Il y a déjà cinq vaisseaux de ligne à Yarmouth. Ils vont être joints par six autres qu'y conduit sir Samuel Hood. Les lettres de Copenhague, du 4, démentent le bruit qui s'étoit généralement répandu, que la cour de Danemarck, sur la demande formelle du gouvernement français, avoit refusé le passage du Sund à notre expédition. On sait au contraire que la première division est arrivée à Stralsund. Quoi qu'il en soit, les mesures sont prises pour qu'une flotte respectable se rende dans la Baltique au premier moment.

EMPIRE FRANÇAIS.

Valence, 7 juillet.

De soi-disant prêtres et moines étrangers qui, parcourant l'intérieur de l'Empire, s'introduisent dans les maisons sous différens prétextes pour y solliciter des secours, et y commettre des escroqueries. La police a la certitude qu'il y a des associations formées pour ce singulier trafic, et elle a découvert les ateliers où se fabriquent les faux passeports et les faux certificats dont sont porteurs les personnes qui s'y livrent. La plupart de ces quêteurs sont du département des Appenins, et se travestissent sous toutes les formes pour exciter la pitié. Les mesures les plus sévères viennent d'être prises dans ce département, par ordre de monsieur le préfet, pour le garantir de ce véritable fléau. Nos concitoyens, étant avertis du piége tendu à leur bonne foi et à leur charité, se tiendront sur leur garde, et l'éviteront sans peine. Ils s'empresseront sans doute aussi de seconder l'action des autorités locales, en leur signalant les étrangers qui pourroient être soupçonnés de faire partie de la bande d'escrocs dont il s'agit.

(*Messager des Alpes.*)

PARIS, 26 *juillet.*

— La nouvelle de la conclusion de la paix a été transmise par le télégraphe dans les principales villes de l'Empire; elle étoit officiellement connue à Rennes le 20, à huit heures du matin. Partout la joie publique s'est manifestée par des cris de *vive l'Empereur! vive le pacificateur du monde!*

— D'après une lettre de M. Percy, chirurgien en chef de la Grande-Armée, S. M. l'Empereur Alexandre vient de faire présent d'une superbe bague en diamans à M. Elye, chirurgien au 16ᵉ régiment d'infanterie légère, lequel ayant été fait prisonnier à Morengen, il y a six mois, fut conduit de ville en ville jusqu'au-delà de Casan, et a été ramené de même au grand quartier-général, donnant partout des preuves de zèle et de talens, et se comportant de manière à intéresser en sa faveur plusieurs personnages très-distingués de la Russie. Il paroît que ce souverain destinoit une pareille récompense, et quelque chose de plus encore à M. Zœller, chirurgien sous-aide, qui tomba, il y a quatre mois, dans

---

digne de lui de parler d'abord de l'obstacle funeste qui arrête dans le port la flotte des Grecs: on seroit tenté de croire qu'il l'ignore. Ulysse lui reproche avec quelque fondement de s'appliquer trop à son amour, tandis que d'autres objets devroient en ce moment fixer sa pensée:

Ah, seigneur, est-ce ainsi que votre ame attendrie
Plaint le malheur des Grecs et chérit sa patrie!

Achille répond par des sarcasmes: il se moque du zèle religieux d'Ulysse et de ses inquiétudes patriotiques; il l'invite ironiquement à s'occuper des oracles, des sacrifices, de la colère des dieux et autres graves vétilles:

Remplissez les autels d'offrandes et de sang;
Des victimes vous-même interrogez le flanc;
Du silence des vents demandez-leur la cause?

Tandis que lui va songer à ses amours, le seul objet qui lui paroisse important dans le monde, suivant les principes des chevaliers errans. Achille n'est pas, à beaucoup près, si petit-maître et si indévot dans Homère; car, au premier livre de l'Iliade, beaucoup plus occupé de la peste qui ravage l'armée que de sa chère Briséis, c'est lui qui le premier s'adresse au devin, et qui le somme, au nom de toute l'armée, de déclarer les causes de la colère d'Apollon: ainsi c'est lui qui fait dans le poëme d'Homère les fonctions qu'il dédaigne dans notre tragédie française.

L'Achille de Racine continue sur le même ton de mépris pour les dieux, lorsqu'Agamemnon lui déclare qu'il faut renoncer à l'expédition de Troie, puisque les dieux refusent aux Grecs un vent favorable. Le roi des rois, afin d'adoucir ce qu'une pareille déclaration peut avoir de rigoureux pour un guerrier tel qu'Achille, lui représente qu'il a déjà acquis assez de gloire; qu'il a même ravi aux Troyens une autre Hélène dans une jeune princesse inconnue qu'il a faite prisonnière de guerre, et qui peut servir de compensation. Ce raisonnement est excusé par le trouble où se trouve Agamemnon dans ce moment; ce n'est pas sans raison qu'Achille juge que le détour est *trop ingénieux*, c'est-à-dire forcé et peu naturel; mais lorsqu'il ajoute,

Vous lisez de trop loin dans les secrets des dieux,

le reproche ne me paroît pas juste. Agamemnon et Ulysse ne lisent pas *de trop loin* dans les secrets des dieux, puisque ces secrets sont dévoilés par Calchas, et se manifestent par le silence des vents. Ce ne sont point des conjectures, mais des effets: répondre à de sages réflexions par un persiflage d'étourdi, ce n'est pas un trait de grandeur ni d'héroïsme.

Achille, qui méprise tant les oracles, a cependant beaucoup d'égards pour celui que les Parques ont rendu à sa mère:

Je puis choisir, dit-on, ou beaucoup d'ans sans gloire,
Ou peu de jours suivis d'une longue mémoire.

Le choix que fait Achille est sublime: tout ce morceau, imité d'Homère, est dans le ton d'un véritable héros, dans le goût de l'éloquence antique; mais Achille ne parle plus le langage d'Homère, lorsqu'il dit:

Ah! ne nous formons point ces indignes obstacles;

car Agamemnon ne se forme point à lui-même d'indignes obstacles! ce n'est pas lui qui enchaîne les vents, qui arrête la flotte dans le port.

L'honneur parle, il suffit, ce sont là nos oracles.

La voix de l'honneur suffit-elle pour voguer sans le secours du vent? Ce vers est cependant imité d'Homère, qui fait dire à Hector: « La patrie parle, il suffit; la défendre, voilà nos oracles. » Mais Hector dit ce vers sublime beaucoup plus à-propos; car rien ne peut jamais empêcher de braves guerriers de se battre contre les ennemis qui sont devant eux; mais il est impossible à une flotte de partir sans le vent, quelque chose que puisse dire l'honneur:

Digitized by Google

les mains des Cosaques, et qui pendant son séjour à l'armée russe a tenu une conduite admirable. Mais on ne sait pas si ce chirurgien vit encore; il a essuyé une maladie grave dont on craint qu'il n'ait péri.

— Le nommé Augustin Mosca, qui avoit été envoyé de la Sicile pour assassiner S. M. le roi de Naples, a été condamné à être pendu, et non pas à être *empalé*, comme on l'a faussement annoncé d'après le *Journal de Paris*. En citant ce journal, nous ne prétendons point l'accuser; il est ordinairement fort instruit des nouvelles de Naples; et l'on ne peut attribuer qu'à une faute de traduction l'erreur qu'il a commise. Le jugement que nous avons sous les yeux porte *impiccato ad una forca*, c'est-à-dire, suspendu à une potence.

— Avant-hier, un chien qui parcourut les divisions du Contrat-Social et de la Halle-au-Bled, mordit quelques personnes, et fit craindre qu'il ne fût atteint de la rage. On l'abattit sur-le-champ; et M. Huzard, vétérinaire, membre de l'Institut et du conseil de salubrité, près la préfecture de police, fit l'ouverture du cadavre. Il résulte de l'examen qu'il en a fait, *que ce chien n'étoit point enragé;* il avoit avalé un morceau de feûtre qui bouchoit en partie l'orifice de l'œsophage. On le vit souffrir, et on le poursuivit. Il n'est pas étonnant qu'étant maltraité il ait mordu quelqu'un; mais on peut assurer que les inquiétudes qu'il a fait concevoir ne sont point fondées.

— Un convoi de 131 conscrits du département de la Haute-Saône, parti le 9 juin de Vesoul pour la 5e légion de réserve à Grenoble, est arrivé à sa destination, le 24 du même mois, sans avoir perdu un seul homme en route, sans même qu'il y eût un seul traîneur. Ils ont été reçus par tous les chefs de la légion, comme ils méritoient de l'être.

Les conscrits réfractaires des départemens du Nord, des Bouches-du-Rhône et de la Stura, se sont presque tous présentés volontairement pour implorer le pardon de leur faute. MM. les préfets leur ont accordé la faveur de rejoindre librement les corps auxquels ils étoient destinés, et ont suspendu toutes les poursuites commencées contre eux et leurs familles pour le paiement de l'amende. Cette suspension sera convertie en mesure définitive, lorsque ces jeunes gens auront servi fidèlement pendant six mois.

Michel Gallo, conscrit de 1808, du département de la Stura, désigné pour joindre un corps, alloit laisser dans le besoin un père infirme et âgé, qu'il soutenoit par son travail, lorsque Joseph-Silvestre Galimberti, du canton de Saluces, enfant unique d'une veuve, et à ce titre placé de droit à la fin du dépôt, jouissant d'ailleurs d'une fortune aisée, se présenta volontairement, et s'offrit à marcher à sa place. M. le préfet, touché d'une générosité si rare, a autorisé cet arrangement gratuit : Galimberti a été dirigé sur le 18e régiment d'infanterie de ligne.

Les nommés Marlet et Torreilles, ont été condamnés par le tribunal de première instance du département des Pyrénées-Orientales, chacun à deux ans de prison et à 500 francs d'amende, pour avoir escroqué de l'argent à des conscrits réfractaires du dépôt de Perpignan. (*Moniteur.*)

VARIÉTÉS.

Tableau historique et politique de l'année mil huit cent six, précédé d'un Coup d'Œil sur les cinq premières années du dix-neuvième siècle. (1)

A la lecture de ce titre, j'ai d'abord cru que l'auteur et le libraire faisoient une entreprise bien hasardeuse, en donnant au mois de juin 1807 le *Tableau* de l'année 1806. Ce n'est pas, comme on pourroit le penser, que l'année 1806 me parût encore trop près de nous pour être dès ce moment le sujet d'un tableau historique : c'est plutôt qu'elle me sembloit trop éloignée pour exciter un grand intérêt. Dans ces temps féconds en miracles, quelques mois valent plusieurs siècles; les grands événemens qui nous étonnoient naguère sont déjà effacés par des événemens plus grands encore; et le prodige du jour fait oublier celui de la veille. La paix surtout, cette paix, aussi merveilleuse par elle-même que par les exploits qui l'ont précédée, cette paix qui réconcilie vingt peuples divers depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux extrémités orientales de l'Asie, tient tous les esprits trop puissamment occupés, pour qu'ils veuillent maintenant songer à l'histoire de 1806. Pour l'Europe, et particulièrement pour la France, il n'y a aujourd'hui d'autre histoire que celle de la paix; tout le reste est importun ou insipide; tout autre intérêt s'évanouit devant cet immense intérêt.

Cependant cette paix n'est si douce, si heureuse pour les Français, que parce qu'elle est très-glorieuse. Ainsi l'enthousiasme qu'elle excite s'adresse aux armées qui l'ont conquise, et sur-tout au héros qui les a guidées. Le récit de leurs victoires est donc hautement intéressant, et c'est là ce que nous offre le tableau historique de l'année 1806. La paix ne peut qu'ajouter un nouveau prix à un tel ouvrage. L'auteur d'ailleurs ne s'est pas borné à l'année dont il annonce le tableau ; il est remonté jusqu'aux premiers jours de l'automne de 1805, qui furent l'époque des premières hostilités de l'Autriche, et le commencement de cette campagne si rapide, si admirable, que terminèrent si brillamment la victoire d'Austerlitz et le traité de Presbourg. Il seroit difficile de trouver dans aucune période de l'histoire, quinze mois aussi pleins d'événemens mémorables. C'est cette abondance de grands souvenirs qui fait sentir les avantages d'un travail semblable à celui dont je parle; et il faut savoir gré à l'auteur de nous en promettre la continuation périodique.

En effet, plus le cours des événemens est accéléré, plus il est difficile de les retenir avec ordre, d'en saisir l'enchaînement avec netteté, et d'en apprécier l'importance avec justesse. Cette difficulté s'accroît en raison de l'intérêt que les événemens inspirent; car plus on met d'empressement, d'impatience, d'avidité à en recueillir les rapports, moins on est capable de les dégager de toutes les circonstances oiseuses, de les réduire ou de les élever à leur juste valeur, et de les lier avec les événemens antérieurs, de manière à en découvrir la filiation. Les esprits curieux abondent, les esprits judicieux sont rares. D'ailleurs, pour la plupart des hommes le présent efface entièrement le passé : ou bien chez eux la mémoire n'est qu'un dépôt de faits entassés confusément, dans les rapprochemens desquels ils ne distinguent jamais ni causes, ni effets, ni résultats. Pressés, et pour ainsi dire entraînés par la rapidité des événemens, les hommes les plus attentifs doivent sentir le besoin de s'arrêter quelquefois pour revoir ce qu'ils ont laissé derrière eux, et pour observer l'état de l'horizon politique. Mais cette *revue*, cette observation, sont un travail que peu d'hommes peuvent ou veulent entreprendre. Le monde se partage en hommes actifs et en hommes paresseux : les uns veulent jouir de leur temps, et les autres en abuser ; ainsi, très-peu d'entr'eux l'emploieront à revoir les faits qui se sont accumulés dans leur mémoire, sans ordre, sans critique, sans examen. Mais presque tous aimeroient sans doute qu'on leur présentât ce travail tout fait, cette critique toute

(1) Un vol. in-8°. Prix : 5 fr. 50 c., et 7 fr. par la poste.
A Paris, chez F. Buisson, lib., rue Gît-le-Cœur; et chez le Normant.

Mais, seigneur, notre gloire est dans nos propres mains.

Pas toujours : souvent les occasions d'acquérir la gloire militaire ne se présentent pas; il n'y a que la gloire de la vertu morale qui soit toujours entre les mains de l'homme, mais ce n'est pas de celle-là que parle Achille :

Pourquoi nous tourmenter de leurs ordres suprêmes?
Ne songeons qu'à nous rendre immortels comme eux-mêmes.

Les hommes, en effet, n'ont pas besoin de se tourmenter des ordres suprêmes des dieux, il vaut bien mieux qu'ils songent à devenir dieux eux-mêmes; mais avant qu'ils en soient venus là, les ordres suprêmes des dieux peuvent les réduire à de cruelles extrémités. Nous voyons dans l'*Iliade* ce même Achille prêt à périr d'après les ordres suprêmes du Xante, qui avoit commandé à ses eaux de se déborder et d'engloutir le héros, ce qui seroit arrivé si Vulcain ne lui eût prêté le secours de ses *feux*. Achille, dans l'espace de neuf ans de combats, non-seulement n'étoit pas encore devenu dieu, mais n'avoit pas même pu triompher d'une ville assez médiocre, quoiqu'il fût secondé par une armée nombreuse et par une foule de héros, tels qu'Ajax, Diomède, Patrocle, etc. etc.

Achille parle, dans *Iphigénie*, comme s'il disposoit des événemens et des destins; il a l'air de braver les dieux et les hommes, mais sa force réelle n'est pas en proportion avec ses discours : car sans le vent, sa valeur ne peut rien; et si les dieux veulent Iphigénie, il faudra qu'il renonce à sa maîtresse. Il ne faut pas soumettre à l'examen d'une raison sévère, cet enthousiasme d'une ame héroïque, ces transports de courage qui paroissent divins à des Français, mais que les Grecs auroient peut-être regardés comme un transport au cerveau, parce qu'amis de la nature et de la vérité, ils admettoient rarement le beau idéal dans leurs tragédies.

L'Achille de Racine, après avoir dit qu'il ne faut pas se tourmenter des ordres suprêmes des dieux, sent cependant le besoin qu'il en a pour aller à Troie :

Je ne demande aux dieux qu'un vent qui m'y conduise.

Les autres n'en demandent pas davantage : il est fâcheux, après avoir dit que notre gloire est entre nos mains, qu'il ne faut songer qu'à se rendre immortel comme les dieux, d'être obligé de reconnoître leur puissance et de leur demander du vent!

Et quand moi seul enfin il faudroit l'assiéger,
Patrocle et moi, seigneur, nous irons vous venger.

Moi seul et *Patrocle et moi*, ne s'accordent pas bien ensemble; il y a quelque irrégularité grammaticale dans cette façon de parler, *moi seul il faudroit;* mais ce qui est plus digne de remarque, c'est le sentiment gigantesque d'Achille. Dans les romans de chevalerie, il n'est pas rare de voir des guerriers assiéger seuls une ville et attaquer des armées entières; ce merveilleux romanesque se concilie mal avec la raison et la vérité qui président à la poésie dramatique; il paroît sur-tout déplacé dans la bouche d'un guerrier que l'on sait être resté dix ans sans succès avec toute l'armée des Grecs, devant cette même ville qu'il veut aller assiéger tout seul. Racine a voulu sans doute imiter le sentiment qu'Homère prête à Achille, lorsque ce héros voyant les Grecs aux prises avec les Troyens, dit à son ami Patrocle, dans un mouvement de haine, de colère et de vengeance : Puissent-ils tous périr et s'égorger mutuellement, et qu'il ne reste que nous deux pour jouir du plaisir de renverser Troie! sentiment féroce, à la vérité, mais d'une extrême énergie et d'une expression sublime.

Lafond joue avec beaucoup de feu le rôle brillant d'Achille. Leclerc n'a pas mal soutenu dans la dispute avec Achille, la fierté du fils d'Astrée. Mlle Saint-Albe dit toujours bien, mais n'a pas l'expression néces-

Digitized by Google

prête, cet ordre tout établi; presque tous aimeroient saisir d'un coup d'œil la liaison et l'ensemble des faits qui les ont successivement intéressés. Quand ce tableau seroit pour eux sans utilité, il ne seroit pas sans jouissance : ce seroit comme un miroir où se réfléchiroient avec clarté leurs souvenirs.

La France est riche en journaux quotidiens où se trouvent à peu près tous les matériaux qui doivent servir à l'histoire; mais plus ces journaux sont nombreux et abondans, plus il est pénible d'y fouiller et facile de s'y égarer. Les feuilles, dont chacune a formé l'*histoire du jour*, peuvent être analysées et soumises à la critique pour former l'*histoire du temps*, qui, un jour analysée et à son tour épurée, formera l'*histoire* proprement dite.

Voilà, je crois, quel doit être le but d'un travail annuel sur les événemens mémorables de l'année précédente. Je n'engagerai cependant pas l'auteur à changer son titre, pour prendre celui d'*Annales*. Tacite, parmi les anciens, et Grotius, parmi les modernes, l'ont rendu trop imposant pour qu'il convienne à un ouvrage périodique : quelques écrivains, plus rapprochés de nous (2), n'ont fait en l'adoptant que rendre leur infériorité plus choquante.

En ne considérant le Tableau de l'année 1806 que comme l'essai d'un écrivain qui a voulu sonder le goût du public, je le crois digne d'être encouragé par un accueil favorable. L'ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur jette un coup d'œil sur l'état de l'Europe, et particulièrement de la France, pendant les cinq premières années du dix-neuvième siècle. Il remonte même jusqu'à cette heureuse révolution où commence le règne du grand-homme à qui peu d'années ont suffi pour élever la France au plus haut degré de splendeur qu'ait jamais atteint aucun empire.

La deuxième partie est un *Précis* des événemens les plus remarquables depuis le mois de septembre 1805 jusqu'à la fin de décembre 1806. Mais dans ce Précis il n'est question que des faits d'un intérêt général ou du moins d'un intérêt commun à plusieurs nations. C'est dans la troisième partie que l'auteur a recueilli, état par état, tout ce qui intéresse l'administration intérieure de chaque pays. A la suite de ce travail, on trouve les traités et autres pièces officielles qui se rapportent aux événemens dont l'auteur offre le tableau. Ainsi, un volume de 400 pages contient tous les matériaux de l'histoire pour les quinze mois qu'il embrasse : c'est ce que les Anglais, marchands jusque dans leur langage, appellent un *magasin historique*. L'ouvrage est terminé par une *Table des Matières*, très-propre à faciliter et abréger toutes les recherches.

Le grand mérite d'un pareil travail est dans l'exactitude et la précision; et le style qui y convient éminemment, est le style le plus simple. L'auteur l'a jugé ainsi; et sans doute il s'est rappelé ce que Cicéron dit des premiers annalistes de Rome : *Non exornatores rerum, sed tantummodò narratores*. Il a dû croire que dans un ouvrage de ce genre, on chercheroit sur-tout les faits, et non les réflexions de l'écrivain. Aussi s'est-il rarement permis de joindre à son récit des considérations sur les événemens : celles qu'il offre de loin en loin au lecteur, font presque regretter qu'il en ait été si avare. elles annoncent toutes un excellent esprit, une parfaite connoissance des hommes et des choses, et une sagesse bien supérieure à la finesse et à la recherche de ces écrivains qui, courant après le *trait* et visant toujours à l'*effet*, trouvent si souvent le *précieux* et l'*absurde*.

(2) Entr'autres l'abbé de Saint Pierre et Linguet.

Dans un second article, je justifierai ces éloges, et y joindrai quelques critiques. A. B.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 25 juillet.

34 — 83 — 44 — 28 — 24.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 27 juillet 1807, au samedi 1er août; SAVOIR:

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestre échu le 22 juin 1807.

Dette viagère.

(1re classe ou sur une tête.)

Bureaux	1 du n° 1 au n°	5300
	2 du n° 11501 à	14800
	3 du n° 23001 à	26300
	4 du n° 34501 à	37800
	5 du n° 46001 à	49300
	6 du n° 57501 à	59000

(2e classe ou sur 2 têtes.)

	7 du n° 1 à	3900
	8 du n° 16001 à	19900

(3e et 4e classes ou sur 3 et 4 têtes.)

	12 du n° 1 à	700

Les lundi 27, mercredi 29, vendredi 31 et samedi 1er août.

PENSIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Bur.	9 du n° 1 à	30000

Pensions civiles.

Bur.	10 du n° 1 à	5500

Pensions nouvelles intégrales.

Bur.	10 du n° 1 à	700

Pensions des veuves des défenseurs de la patrie.

Bur.	11 du n° 1 à	5500

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Depuis le semestre échu le 1er nivose an 14, jusqu'au semestre échu le 22 décembre 1805 inclusivement, le mardi 28 juillet, par tous les bureaux, jusqu'à midi seulement.

ANNONCE.

Histoire Romaine, imitée d'Eutrope et augmentée d'après Tacite et autres historiens; par F. Desormes. Ouvrage adopté par le Gouvernement, pour faire partie de la bibliothèque des lycées de Paris et des départemens. Un vol. *in*-12, orné d'une gravure, d'après S. D. Myris. Prix : 1 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste.

A Paris, chez Firmin Didot, imprimeur-libraire, rue de Thionville; Barbou, rue et vis-à-vis la grille des Mathurins; Tiger, libraire, place Cambray, près le collége de France; Durant, libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Panthéon; et chez le Normant.

Eutrope écrivoit dans le quatrième siècle un Abrégé de l'Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'empereur Valens, sous lequel il vivoit, et auquel il dédia son ouvrage. Il avoit servi sous l'empereur Julien, et il nous apprend lui-même qu'il étoit de l'expédition contre les Perses, si malheureusement conduite par ce prince. Son histoire, extrêmement abrégée, comprend à-peu-près l'espace de douze cents ans. Quoiqu'elle ait la sécheresse d'un abrégé, elle n'est point à dédaigner, parce qu'elle est exacte. Eutrope est un des auteurs que l'on peut traduire d'autant plus utilement, qu'ayant écrit dans le quatrième siècle, sa latinité ne peut être donnée comme un modèle, et il vaut autant le lire dans une traduction fidelle que dans l'original. Telle est celle de M. Desormes, toutes les fois du moins qu'il a voulu suivre Eutrope; car il s'en est écarté quelquefois avec raison pour puiser dans de meilleures sources, et pour suppléer au silence de cet historien sur des faits très importans. Ces additions suffiroient pour mettre l'ouvrage de M. Desormes, dans lequel on desireroit cependant quelquefois plus d'élégance et de correction, fort au-dessus de la sèche traduction de sec Eutrope, donnée déjà depuis long-temps par M. l'abbé Lezeau.

DUPRÉ, *Rédacteur.*

---

saire au caractère d'Eriphile. Mlle Georges est toujours excellente dans les emportemens de la maternité.]

MODES.

Les fleurs à la mode sont, d'abord, le géranium, qui va sur de la paille blanche ou du satin blanc, avec des rubans du même rouge, rayés à carreaux égaux; puis les bleuets panachés, les œillets panachés. On porte aussi des plumes panachées. Les plumes, quoique ce ne soit pas la saison, sont aussi communes que les fleurs.

La belle couleur de gants est isabelle.

Les provinciaux se tromperoient si, à vingt-cinq degrés de chaleur, ils croyoient qu'on ne porte plus de bottes à Paris.

Un tailleur qui fait venir des patrons de Londres, nous a assuré que les bottes étoient plus courtes, les tailles d'habits plus longues, les dos plus larges, et qu'on mettoit du crin dans les basques.

De toutes les formes de siéges de cocher, la moins élégante est celle que nos selliers adaptent aux voitures les plus riches : nous voulons parler des *sieges en hotte*, rembourrés de cuir noir. Quelques petits-maître les ont substitués, pour leurs carricks, aux dossiers à balustres.

On dit toujours merveilles du bal de Sceaux. Il y avoit dimanche de ces robes blanches de perkale, qu'on ne voit point encore à Paris, et qui, chargées de remplis symétriques, d'une exécution très-longue, tiennent lieu de broderies sur les mémoires des couturières.

A la Petite-Pauline, rue des Fossés-Montmartre, n°. 8.

Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On y a reçu directement de Hollande une très-belle partie de toiles, que l'on détaillera au prix le plus modéré; il y est également rentré de grands assortimens en linge de table, damassé, ouvré, à linteaux et en grand et petit damier, ce dernier à raison de 60 fr. le service; en mousselines-gaze dans le très-beau, en cravates à vignettes et à bordures, et en batiste, perkale et mousseline dans toutes les qualités. On continuera d'y trouver des choix avantageux, en robes de fantaisie, à raison de 14 fr. et 15 fr. la robe, et au-dessus, en toiles turques imprimées, en schalls blancs et en couleur de toute espèce; en robes, fichus et jabots brodés, en linge fait et en tous objets pour trousseaux et layettes.

Trois Duos à voix égales, paroles de Jean Racine, musique et accompagnement de piano ou harpe, par Louis Balochi; dédiés aux élèves des pensionnats de France. Œuvre VIIe.

Prix : 7 fr. 50 c.

A Paris, chez madame Duhan et compagnie, éditeurs de musique et marchands d'instrumens, boulevard Montmartre, nos 1050 et 10, aux Deux Lyres.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Réflexions sur l'Institution du Juri en France, et sur quelques parties de l'Administration de la Justice Criminelle; par M. Rondeau-Châteauroux, juge à Tours. Broch. in-8°, de trente-deux pages. Prix : 75 c., et 1 fr. par la poste.

A Paris, chez Pillot, libraire, rue de l'Arbre-Sec; chez la veuve Dufresne, palais de Justice.

Et chez le Normant, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, la porte cochère vis-à-vis l'Eglise, au premier sur le devant.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°.* 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

HONGRIE.

Semlin, 6 juillet.

Suivant les lettres de Semendria, il y arriva, le 9 juin, de Czernetz, deux généraux russes, 18 officiers d'état-major et 11 officiers d'artillerie, avec quelques soldats. Après avoir eu une conférence avec les membres du synode servien, ils repartirent pour se rendre à l'armée en Bulgarie. Le 12 du même mois, les insurgés reçurent de Czernetz 10,000 quintaux de poudre, 5000 quintaux de balles, et déjà 10,000 cartouches pour l'artillerie. Ces munitions furent aussitôt conduites à Curvingrad.

ITALIE.

Naples, 7 juillet.

Augustin Mosca, quoique convaincu jusqu'à l'évidence, d'être venu à Castellamare, dans le dessein d'assassiner le roi, n'avoit jamais voulu l'avouer devant ses juges; mais au moment d'aller au supplice, vaincu par ses remords, il fit appeler le capitaine rapporteur de la commission militaire, et le pria de rendre publique la déclaration suivante : « Moi soussigné Augustin Mosca, je dois déclarer à la décharge de ma conscience et au profit de la vérité, et je déclare devant Dieu que j'ai été chargé par l'ex-reine Caroline, la marquise de Villa-Transo et le prince de Canosa, de me rendre à Castellamare, et d'y rassembler le plus que je pourrois de mécontens, de bandits, de conspirateurs et d'émissaires de la cour de Palerme, dans la ferme intention d'épier et de tuer le roi. Le lieu que nous avions arrêté pour l'exécution de ce dessein, étoit le pont *del a Persica*, comme très-commode, et propre à tendre nos embûches au roi, qui devoit y passer en revenant de Castellamare à Naples. Je savois que cet assassinat étoit le but principal de la vaste conspiration ourdie dans la capitale; et j'avois reçu de l'ex-reine la promesse d'un régiment, si j'accomplissois mon dessein. Cette promesse m'avoit été confirmée par la marquise de Villa-Transo et le prince de Canosa. »

Signé Augustin MOSCA.

Et pour copie conforme,

RABALIATTI, *capitaine rapporteur de la commission militaire.* (*Monitore italiano.*)

AUTRICHE.

Vienne, 15 juillet.

La Gazette de la Cour contient l'article de Turquie suivant :

« Le 2 juin on annonça aux janissaires rassemblés sur l'Elmeïdan, l'abolition absolue du nizami-gedid, et il leur fut distribué 2500 bourses de la part du nouvel Empereur.

» Un des principaux chefs des janissaires (un Bairaktar) a été nommé commandant de la forteresse de Kavac, à la place d'Halil-Aga, massacré. Un autre chef, inspecteur de l'arsenal, a été élevé au grade de capitaine de frégate. Kazani-Mustapha, premier auteur de l'insurrection, chaudronnier de profession, janissaire et muteweli (régisseur) de la 25e division, banni deux fois sous l'ancien gouvernement, à cause de son esprit turbulent, avoit été nommé commandant de l'important château de Fanaraki, avec le grade de zigargi-bachi; mais la garnison n'a pas voulu l'accepter, et a demandé un autre chef moins partial.

» Le 7, la sultane Validé, mère du sultan actuel, a quitté le vieux sérail où Selim se trouve actuellement, et a fait son entrée solennelle dans le nouveau sérail. Le grand-seigneur, son fils, alla à sa rencontre, à cheval, dans le plus riche costume. Une foule innombrable de peuple accompagnoit le cortége.

» Les changemens survenus à Constantinople n'ont eu aucune influence sur l'armée du grand-visir qui occupe toujours la même position. »

La même gazette contient un traité qui vient d'être renouvelé entre l'Autriche et la Bavière, et qui a été signé à Munich le 20 mai dernier.

Suivant de nouveaux détails qu'on a reçu par lettres particulières, sur la révolution de Constantinople, le sultan Selim n'attendit point la députation qui devoit lui porter le *fetwa* du muphti pour le sommer de descendre du trône. Il avoit prévu l'événement. Une heure auparavant, il étoit allé lui-même ouvrir la porte à son cousin, qui devoit lui succéder; et, l'ayant pris par la main, il le conduisit dans la salle du trône. Là, il lui adressa un discours pathétique, dans lequel il l'avertit de ne point avoir trop de confiance dans les ministres, et lui conseilla de ne point faire la paix, et d'entretenir les relations amicales de la Porte avec l'Empereur des Français. Il finit par lui souhaiter un règle plus heureux que le sien. Selim se fit ensuite apporter une tasse où il y avoit du sorbet empoisonné; il se disposoit à l'avaler, lorsque Mustapha l'arrêta, saisit la tasse et la jeta par terre, en jurant qu'il n'attenteroit jamais à ses jours, et qu'il le regarderoit toujours comme son ami. Après cet entretien, Selim se rendit lui-même à la prison qui lui étoit destinée. Le nouveau sultan a publié une proclamation où il est dit que suivant les sages conseils de son cousin Selim, il va continuer la guerre contre

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 28 Juillet 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Iphigénie en Aulide, Psyché.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Philosophe marié, les Folies Amoureuses.

Mlle Henry continuera ses débuts par le rôle de Céliante dans la première pièce, et par celui de Lisette dans la seconde.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Pierre-le-Grand, le Chant du Retour, les Trois Hussards.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Deux Figaro.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Arlequin double, la Mégalantropogénésie, la Famille des Lurons.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Nitouche, le Loup-Garou, les Innocens.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Deux Petits Savoyards, Ricco.

AMBIGU-COMIQUE.

Les Francs Juges, Amanda.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Amélie, le Pied de Mouton.

THÉATRE DES ÉLÈVES.

La Maison de Santé, le Bosquet, l'Orpheline du Hameau.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue du Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.

La prem. de *la Paix*, *Arlequin Libraire*, *Louise.*

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.

L'Avocat Chansonnier, l'Aveu délicat, les Sœurs, la Gageure.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE.

Rue Neuve de la Fontaine.

Spectacle chez M. Pierre, le dimanche, mardi et jeudi, à sept heures et demie. — Prix des places : premières, 3 fr. ; secondes, 2 fr.; troisièmes 1 fr.

SPECTACLE HIDROAÉROPYRIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN.

Palais du Tribunat, près le Café de Foi.

Tous les soirs, à huit heures, représentation extrêmement agréable et variée, sur le feu, l'air et l'eau. Illumination, Feu d'artifice, Fantasmagorie, etc.

GALERIE DES MONUMENS ANCIENS.

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée, avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 fr.

PANHARMONICON.

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir.

OPTICOGRAPHIE, OU VUES D'OPTIQUE.

Cabinet d'optique du sieur Mahieu, rue du Lycée, n°. 5. On y voit tous les jours, depuis trois heures jusqu'à dix, quatre Gouaches de M. Gadbois, représentant les quatre Heures du Jour.

Digitized by Google

les Anglais et les Russes, et que chaque janissaire doit se tenir prêt à marcher.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 18 juillet.

Les hostilités ont recommencé le 13 dans la Poméranie suédoise. Ce jour-là les Français ont emporté de vive force le défilé près Damgarten. Le lendemain 14, il s'est livré près de Pritt une bataille sanglante et opiniâtre. Les Suédois ont été forcés dans tous leurs retranchemens et repoussés jusqu'à Stralsund, qui doit être maintenant investie. M. le maréchal Brune a transféré successivement son quartier-général de Breck à Demmin, et de Demmin à Grimm. Le général prussien Blucher, avec les troupes sous ses ordres, avoit quitté la Poméranie avant la reprise des hostilités, et s'étoit retiré à Colberg, en vertu des ordres de son souverain.

Plusieurs transports anglais, qui ont porté des troupes à Stralsund, sont revenus de la Baltique sur leur lest, et ont déjà repassé le Sund. Un convoi anglais, escorté par la frégate *la Solebay*, a également passé de la Baltique dans la mer du Nord.

Hanovre, 17 juillet.

Suivant ce qu'on apprend, les hostilités ont recommencé le 13 entre les Français et les Suédois. Les premiers ont forcé le passage de Damgarten, et repoussé les troupes suédoises. Il paroît certain que le roi avoit demandé la prolongation de l'armistice, mais que le général Brune s'y est refusé.

On dit qu'il sera formé une association des treize villes anséatiques, dont Hambourg aura le directoire. Dantzick sera au nombre de ces villes.

Des troupes françaises et hollandaises doivent entrer, dit-on, incessamment dans le Holstein pour fermer le Sund.

Francfort, 23 juillet.

S. M. l'Empereur est attendu décidément aujourd'hui à dix heures du matin. Le prince-primat est parti à sept heures pour aller à sa rencontre.

S. A. le prince de B[illegible] est passé ici avant-hier, se rendant à Paris.

C'est le 14 que les Français ont forcé le passage de Damgarten; ils ont, dit-on, enveloppé une colonne de six mille hommes.

Avant le départ de l'Empereur de Tilsit, il a été expédié deux courriers, l'un à Ispahan, l'autre à Constantinople, pour faire cesser l'effusion du sang dans ces contrées.

La cour de Vienne a déjà donné des ordres pour retirer le cordon de troupes qui étoit sur les frontières du côté de la Silésie et de la Gallicie.

La 2e colonne du corps de troupes espagnoles qui étoit arrivée ici avant-hier a continué hier sa route. Elle consiste dans le régiment de l'Infante, et le 3e bataillon du régiment de Zamora, qui est actuellement dans le Hanovre.

Plusieurs partis prussiens parcouroient encore les campagnes de la Silésie, quoique par suite de l'armistice entre la France et la Prusse, leurs chefs leur eussent fait signifier de se dissoudre. Un ordre de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, daté de son quartier-général à Scheitnig, le 8 juillet, ordonne que quarante-huit heures après la publication de cet ordre, tous les individus qui seront pris les armes à la main dans les campagnes, seront considérés comme des voleurs de grands chemins et traités comme tels.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 27 juillet.

Aujourd'hui, à six heures du matin, S. M. l'Empereur et Roi est arrivé à Saint-Cloud. Cette heureuse nouvelle a été annoncée à neuf heures aux habitans de Paris par plusieurs coups de canon. Ce soir, à huit heures, les ministres ont eu audience de S. M.

— On fait depuis quelques jours de grands travaux dans le chœur de l'église métropolitaine de Paris. Déjà on y remarque deux magnifiques siéges parallèles en marbre, de chaque côté de l'entrée qui sera décorée d'une grille élégante. L'office se fait dans une chapelle particulière.

— Hier, à 9 heures et demie du soir, après cinq jours de séance, la cour de justice criminelle de la Seine a terminé le procès des seize accusés de vol de complicité. Dix ont été acquittés. Les condamnés aux fers sont : Dubal, Angelin et Lacauche, à 16 années; Delmal, Robardey et Pierre Doizy, à 14 années. Tous les six sont en outre condamnés à 6 heures d'exposition.

— M. de Champorcin, ancien évêque de Toul, est mort à Gagny près Paris, le 19 de ce mois, au sein de sa famille, et dans un âge avancé.

— Le thermomètre de M. Chevallier étoit hier, à deux heures trois quarts après midi, à 19 degrés 2/10; à onze heures et demie du soir, 14 deg. 8/10. Aujourd'hui 27, à une heure et demie après midi, 23 deg. 2/10.

Des courses de chevaux ont eu lieu les 14 et 15 juin dernier auprès de Saint-Brieuc, département des Côtes-du-Nord, en exécution du décret impérial du 13 fructidor an 13, et en vertu des mesures prescrites à cet effet par S. Exc. le ministre de l'intérieur.

Le local choisi étoit une grève plane et partout solide, d'une étendue de plus de six kilomètres de longueur sur autant de largeur, entourée de côteaux qui présentoient le plus beau coup d'œil.

Une foule immense de curieux étoit accourue pour assister à ce spectacle nouveau pour le pays, et rendu plus solennel par la présence des principaux membres des autorités civiles et militaires, parmi lesquels on comptoit le général de division de la Borde, les généraux de brigade Vabre et Boyer, les colonels Charly, de la gendarmerie impériale; Lacroix, du 86e régiment, et beaucoup d'autres officiers de l'état-major et des troupes de la 13e division militaire, le secrétaire-général et les membres du conseil de préfecture, le maire de Saint-Brieuc, etc., qui tous ont été placés aussi convenablement que les localités le permettoient.

Les juges des courses étoient présidés par M. Boullet, préfet du département.

Trois courses ont eu lieu le premier : la première entre les chevaux entiers de 5 ans, la seconde entre les jumens de 5 ans, et la troisième entre les chevaux et jumens de 6 et 7 ans.

Le prix de la première a été remporté par un cheval entier appartenant à M. Claude Berthou, et monté par lui-même; il a parcouru la lice de 4 kilomètres en 7 minutes.

Le prix de la course des jumens a été remporté par celle de M. Teliot, de Rennes, montée par lui-même. Il a fourni la course en huit minutes.

La troisième a été la moins brillante, mais elle a été marquée par une circonstance particulière. M. Bescop de Bothoa, l'un des concurrens, qui montoit lui-même sa jument, en voulant tourner le poteau de distance, se heurta contre ce

---

THÉATRE FRANÇAIS.

Iphigénie en Aulide.

Les réflexions que je me suis permises dans mon dernier article sur le caractère d'Achille, ne doivent pas être regardées comme des critiques; ce sont de simples observations sur l'extrême différence de notre goût et de celui des Grecs, relativement aux mœurs des personnages tragiques. Racine voulant mettre sur notre scène le plus fameux guerrier des temps héroïques, cet Achille, dont la colère est, pour ainsi dire, passée en proverbe, et a fourni le sujet du plus excellent des poëmes épiques; Racine, dis-je, a dû mêler aux traits d'une simplicité sublime dont Homère s'est servi pour peindre son héros, les couleurs moins vraies, mais pour nous plus agréables et plus intéressantes, dont les romanciers ont fait usage pour représenter nos anciens chevaliers. L'auteur de l'*Iphigénie* française a fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un grand maître qui connoît l'esprit et le ton de son siècle, et qui cherche à s'y conformer. J'ose même dire qu'en cela Racine a fait le sacrifice de son goût particulier, ennemi d'un vain éclat et d'une grandeur gigantesque, et toujours porté à consulter la nature et la vérité, à l'exemple des anciens pour lesquels il avoit un respect religieux.

Il suffit de lire la préface de cette tragédie d'*Iphigénie* pour voir à quel point Racine estimoit Euripide; en cela, bien différent de Voltaire qui, dans ses remarques sur l'*Œdipe* de Sophocle, et dans son Dictionnaire Philosophique, a traité les anciens avec la légèreté d'un homme qui ne les connoissoit pas : d'un côté, la modestie, la reconnoissance, la sagesse; de l'autre, la présomption, l'ingratitude et l'étourderie. Voltaire, encore écolier à l'entrée de la carrière dramatique, persifle Sophocle auquel il doit tout son succès : Racine, parvenu au plus haut degré de la gloire, après une longue suite de triomphes, rend hommage à Euripide, et l'honore comme son bienfaiteur et comme son maître : dans le caractère de ces deux hommes, on remarque la même différence que dans leur talent.

Voltaire reconnut un moment le mérite de Sophocle, lorsqu'il voulut s'appuyer de son autorité contre Crébillon, et composer une tragédie d'Oreste, rivale de celle d'Electre; mais dans son Dictionnaire Philosophique, il revint à son mépris naturel pour les anciens. Racine, dans sa préface d'*Iphigénie*, se moque avec raison de Perrault, qui avoit insulté Euripide. Voltaire dans l'article *Anciens et Modernes* du Dictionnaire Encyclopédique, prend le parti de Perrault contre Euripide et contre Racine : il répète les sophismes de Fontenelle et de Lamothe; il accuse Racine, en propres termes, *d'injustice et de mauvaise foi*, pour avoir relevé une bévue énorme de Perrault; il lui fait un crime de quelques railleries fort innocentes et d'autant plus justes que Perrault, lors même qu'il avoit tort contre Euripide, s'étant permis des plaisanteries détestables, méritoit bien qu'on en fît de bonnes sur son compte. Ce n'est pas tout, Voltaire en vient jusqu'à reprocher à Racine une perfidie honteuse que ce grand poète ne connut jamais. L'hypocrisie des modernes sophistes perce de tous côtés dans leur style : la simplicité, la franchise, caractérisent les écrivains du siècle précédent, et les préfaces de Racine ont un ton de vérité et de candeur qu'aucun artifice ne peut imiter. Voltaire ne nous en dit pas moins que *Racine sentoit bien son extrême supériorité sur Euripide, mais qu'il louoit ce poëte grec pour humilier Perrault.* Voltaire, qui a souvent rendu justice au génie de Racine, outrage ici son caractère; Racine n'avoit pas besoin, pour humilier Perrault, de louer Euripide : l'ignorance et les bévues de son adversaire lui suffisoient amplement pour couvrir de ridicule ce détracteur des anciens, et pour louer Euripide, il n'avoit besoin que de consulter son esprit et son cœur. Voltaire, en prêtant à Racine cette supercherie, ne ressembloit-il pas à bien des gens qui prêtent leurs défauts aux autres?

Digitized by Google

poteau, et se donna à la tête un coup assez violent pour être contraint de descendre un instant de sa jument et de la mener par la bride. Comme il avoit beaucoup d'avance sur son antagoniste, il eut le temps de remonter, et arriva le premier au but.

Le prix lui fut contesté: on prétendit que M. Bescop avoit agi en contravention de l'article 4 du titre 5 du réglement concernant les courses, qui prescrit à tout cavalier de ne descendre de cheval qu'à l'endroit indiqué pour se faire peser devant les juges.

Le jury prit connoissance de la contestation, et décida que les cavaliers ayant chacun de leur personne plus que le *minimum* du poids fixé par le réglement, et l'action de M. Bescop étant entièrement à l'avantage de son adversaire, puisqu'elle avoit donné à celui-ci le temps de le rejoindre, M. Bescop devoit avoir le prix, qui en effet lui fut adjugé.

Chaque prix étoit de 1200 fr.

Le lendemain les trois chevaux gagnans devoient courir ensemble pour le grand prix de 2000 fr. Cette course étoit de trois épreuves, et il falloit être vainqueur de deux pour obtenir le prix.

Le cheval de M. Claude Berthou l'a emporté sur ses deux concurrens. Il a parcouru les quatre kilomètres; la première fois en 7 minutes, et la deuxième en 7 minutes 30 secondes, et a été proclamé vainqueur aux applaudissemens redoublés de tous les assistans.

Le propriétaire de ce cheval est un bon cultivateur, père de famille, de la commune de Pleubian, arrondissement de Lannion. Il montoit son cheval à dos nud, et le conduisoit avec un simple filet. Il étoit en grande culotte flottante, sans bottes ni guêtres, en corps de chemise, un mouchoir autour de la tête, et une petite cravache à la main. Au lieu d'éperon, il avoit un petit clou fiché dans le talon de son soulier, la tête en dehors: il vouloit, disoit-il, chatouiller son cheval, et non pas le blesser.

M. Dudresnay, ancien officier de cavalerie, chargé d'une mission particulière pour l'administration des haras, offrit à M. Berthou d'acheter son cheval pour le compte du gouvernement. Celui-ci s'y refusa absolument: il dit que rien ne pourroit le décider à s'en défaire, et que *c'étoit l'honneur de sa maison.*

Ces courses paroissent avoir excité la plus grande émulation dans le pays. On s'y occupe déjà de celles qui doivent avoir lieu l'année prochaine, et tout annonce qu'elles seront encore plus brillantes et plus nombreuses que celles-ci.

La fête n'a été troublée par aucun accident. Elle a été terminée par un grand repas qu'a donné M. le préfet, et pendant lequel on a rendu avec enthousiasme hommage à S. M. l'Empereur et Roi, qui, au milieu des camps, n'oublie aucune des mesures qui peuvent contribuer à l'amélioration des diverses branches d'économie publique. On a ensuite porté des *tousts* à nos armées triomphantes, et à leur auguste et invincible chef.

VARIÉTÉS.

Voyage dans le Midi de la France (1); par M. Millin, membre de l'Institut.

(IIe Extrait.)

En quittant l'ancienne *Bibracte*, aujourd'hui nommée *Autun*, M. Millin étoit de très-mauvaise humeur contre les antiquaires et les savans de cette ville, qui paroissent en grande partie être du pur sang des Celtes, puisque l'un d'eux a fait graver des monumens imaginaires, et un autre a prétendu voir des *os fossiles* du tapir dans le squelette d'un âne. Notre savant voyageur se consola par le beau spectacle qu'une industrie éclairée lui offre dans les établissemens du Creusot, aux environs de la petite ville de Mont-Cénis, dans le département de Saône et Loire.

En 1777, on comptoit à peine au Creusot quelques maisons habitées par des ouvriers employés à l'exploitation des charbons de terre, qui abondent dans ce pays. Aujourd'hui l'on y compte près de deux mille habitans. C'est là que se fondent la plupart des canons de la marine française: on y fabrique beaucoup d'autres objets en fer; enfin, le sable de Fontainebleau, au moyen de la potasse d'Amérique, y est converti en un cristal qui ne cède en rien au cristal anglais. Les chemins de fer, par lesquels des canons d'un poids énorme sont aisément transportés sur des chariots dont les roues ont une rainure et se meuvent sur deux barres de fonte; les pompes à feu où l'eau réduite en vapeurs, met en jeu, au moyen des pistons qu'elle soulève, d'énormes marteaux dont le poids résisteroit à tout autre effort; enfin, le canal de Creusot avec ses écluses *à plan incliné* et *à sas mobile*, inventions bien nécessaires dans un pays aussi peu abondant en eau; tous ces ingénieux stratagêmes par lesquels l'esprit humain supplée aux défauts des forces physiques, et nous procure une puissance bien plus redoutable que celle que la fable attribue aux Titans, toutes ces créations du génie industriel montrent qu'il suffira aux Français de le vouloir pour l'emporter sur tous les peuples dans l'application des arts à la prospérité de leur commerce.

L'aspect de ces lieux n'offre guère de beautés pittoresques. L'air y est toujours obscurci par l'épaisse fumée des fourneaux; l'oreille assourdie n'y entend que le bourdonnement des ouvriers, le bruit des marteaux qui façonnent, et le cri des roues qui mettent en mouvement les machines. Le sol est jonché des restes de métaux et de charbons de terre. Peu de gazon et de verdure; point d'ombrage, point de chant d'oiseau; la symétrie des bâtimens même n'étant point relevée par des bosquets, nous présente un coup d'œil insipide. Cependant, on découvre à peu de distance des rochers, des forêts et des ruines pittoresques.

M. Millin continue son voyage en passant par Châlons et Mâcon, où il fait une assez bonne récolte d'observations morales, entr'autres, sur ces filles vertueuses qui, mues par la plus sublime charité, se dévouent au service des hôpitaux, et apportent dans ces asiles de la douleur, cette tendre et infatigable pitié dont les femmes seules sont capables. A Châlons, ces *servantes des pauvres*, au nombre de vingt-trois, sont toutes des meilleures maisons de la ville; plusieurs d'entre elles dépensent, au bénéfice des pauvres, un revenu patrimonial qui suffiroit pour leur assurer une existence agréable dans le monde. Ce trait donne une idée bien favorable de l'esprit moral et religieux qui règne dans les familles de Châlons, et mérite une place éminente dans l'histoire de la plus belle et de la meilleure moitié du genre humain.

M. Millin s'embarque sur la Saône, pour descendre vers la seconde grande ville de la France, l'ancienne capitale des Gaules, la célèbre et naguère malheureuse Lyon.

Comment pourrions-nous suivre notre voyageur dans toutes les recherches auxquelles Lyon lui fournit matière? Parlerons-nous des bibliothèques, des livres rares, des médailles et des tableaux, ou bien de l'Ecole Vétérinaire et de l'Hôtel-Dieu? Décrirons-nous les sarcophages et les tauroboles, ou les jolis

(1) Deux vol. in-8°, et atlas. Prix: 36 fr., et 42 fr. par la poste.
A Paris, chez Tourneisein, lib., rue de Seine, hôtel de la Rochefoucauld; et chez le Normant.

Début de Mlle Henry dans *le Philosophe marié* et *les Folies Amoureuses.*

L'assemblée étoit aussi brillante que dans les plus beaux jours de l'hiver; l'été n'avoit point eu assez de feux pour arrêter la curiosité. On s'intéressoit particulièrement à ce début, parce que la débutante, qui avoit fait autrefois ses preuves de talent à l'Opéra, en avoit été écartée par une intrigue; parce qu'on plaint le sort de son frère, premier danseur du genre noble, et que l'envie a de même éloigné momentanément du théâtre de sa gloire. Le public a les mêmes sentimens que la reine Jeanne de Navarre fait paroître dans *les Templiers*:

Il se range toujours du parti qu'on opprime.

Mlle Henry sembloit devoir être persécutée par une faction qui est encore assez nombreuse, quoique fort affoiblie et même déshonorée par l'ineptie et la turpitude de l'écrivain qu'elle a choisi pour sa trompette; déjà même ce misérable champion lui avoit lancé quelques traits: c'en étoit assez pour donner à Mlle Henry la faveur publique; et la manière dont elle a débuté a paralysé toute espèce de cabale, et les applaudissemens n'ont point trouvé de contradiction.

La crainte de ne pas répondre à l'attente des spectateurs ne lui a pas laissé, dans les deux premiers actes du *Philosophe marié*, le libre usage de toutes ses facultés: on a remarqué dans son débit l'intelligence et les intentions d'une actrice qui sent bien ce qu'elle dit; mais il y manquoit un degré de chaleur et d'expression. Dans les deux derniers actes, elle a paru avoir recouvré ses moyens, et n'a presque rien laissé à desirer de ce qui est de la dépendance de l'art et du talent.

Dans la petite pièce des *Folies amoureuses*, la maîtresse, devenue actrice, a mis dans toute son action tant de vivacité, de finesse et d'enjouement, qu'elle a enlevé tous les suffrages; elle a été vivement demandée après la représentation. Ce début est un des plus heureux qu'on ait vu depuis long-temps, et l'on regrette que la débutante ne nous montre en passant son savoir faire, que pour nous en dérober bientôt la jouissance. On assure que son intention n'est point de rester au Théâtre Français, et que profitant des avantages de la paix, elle va voyager avec son frère, et faire voir à nos voisins que la France est assez riche en talens agréables pour en décorer les théâtres étrangers.

L'élite des Comédiens Français s'étoit réunie pour seconder et fêter la débutante; tous se sont empressés de lui faire les honneurs de leur maison, comme à une amie qui passe, et ne doit pas y faire un long séjour.

Couplets sur le Retour de S. M. l'Empereur et Roi.

Air: *C'est à mon maître en l'art de plaire.*

Du Héros que l'Europe encense,
Muses, célébrons le retour;
Le ciel, pour le bien de la France,
Le rend enfin à notre amour;
Par son génie et son courage,
Quand du monde il fait le bonheur,
Tout mortel lui doit un hommage,
Et tout Français lui doit son cœur.

Par lui, les mains de la Victoire
Ferment le temple de Janus,
Et l'auréole de la Gloire
Devient le prix de ses vertus;
La Paix, doux fruit de sa clémence,
Suspendra ses travaux guerriers;

Digitized by Google

aspects de l'Isle-Barbe, et le Grand-Théâtre, et la danse de Mad. Quérian ? Nous ne parlerons ni de l'un ni de l'autre; les bornes de ce Journal n'admettent point de longs extraits : il faut nous borner à cueillir la fleur de chaque ouvrage, et indiquer les fruits au lecteur.

Nous ne citerons donc que l'apologie que M. Millin fait du caractère des Lyonnais, indignement outragé par quelques écrivains qui voient toute la France dans Paris, et tout Paris dans leur cotterie littéraire, par de soi-disant beaux-esprits qui, pleins de mépris pour les occupations utiles, seule source de la prospérité de l'Etat, ne placent la gloire nationale que dans le succès de leurs vains discours, de leurs petits vers et de leurs grandes intrigues académiques. Un de ces vrais frélons de la société a osé fabriquer contre les Lyonnais cette tirade, d'ailleurs remarquable par la barbarie du style :

> Loin de moi ces climats où, de *sa main dorée*,
> Plutus forme aux François une *ame hyperborée!*
> Des remparts lyonnais me préservent les Dieux!
> Le multiple Barême, Apollon de ces lieux,
> *Y bouche les esprits de son livre bizarre*,
> Et d'un frais jouvenceau *compose* un vieil avare.
> *Contraint par son talent*, si quelque jeune esprit
> Y goûte de Boileau le poétique *écrit*,
> Plutus le déshérite; et, grace à l'anathème,
> Le génie est un vice, et la rime un blasphème.

Ces *rimes* dignes du *génie* de M. Fabre d'Eglantine, et qui prouvent qu'il avoit peu goûté *le poétique écrit* de Boileau, ces rimes, dis-je, n'ôteront rien à la gloire d'une ville qui a été anciennement le berceau de la civilisation pour toute la Gaule, et qui est encore après Paris, une des villes de France où l'on donne le plus de soin à la conservation et à l'entretien des établissemens littéraires, et où l'on fait pour les progrès des sciences et des lettres, les sacrifices les plus généreux.

Toutes les mauvaises plaisanteries qu'on a faites sur les belles-lettres de Lyon qui ne sont, dit-on, que des lettres de change, ne sont que de ces vaines saillies qui trop souvent en France égarent le jugement du public. L'amélioration de l'état littéraire et scientifique des provinces françaises est une question générale, un grand problème national et politique dont le gouvernement seul peut donner la solution.

Il n'est pas moins injuste d'accuser les Lyonnais d'avoir un caractère dur et froid. Si, au lieu de se lancer dans des spéculations téméraires ou malhonnêtes, pour faire rapidement une énorme fortune, ils accumulent avec une lente et sévère économie les fruits légitimes d'une industrie persévérante; si, au lieu d'applaudir avec une légéreté féroce les tyrans populaires de 1793, ils ont constamment aimé leur ancienne liberté, protégée par les empereurs romains et par les rois de France; si, au lieu de mendier des pensions pour avoir fait des préfaces et des notices, à l'instar de nos grands académiciens de Paris, ils aiment mieux devoir à leur travail une existence honorable et indépendante; si, au lieu de faire des phrases sur le commerce, la bienfaisance et la philosophie, ils multiplient de jour en jour leurs ateliers, en perfectionnent les magnifiques productions, et prennent le soin le plus actif des ouvriers qui, dans les temps difficiles où le travail est peu abondant, seroient exposés à périr de misère; si enfin, les Lyonnais préfèrent l'utile au clinquant, et l'exercice des vertus aux amusemens de l'esprit; qu'est-ce qu'un véritable ami de la gloire nationale y trouvera à redire? Qu'est-ce qu'un véritable homme d'Etat y voudra changer ? Souhaitons à la France qu'il se forme dans toutes ses grandes villes un esprit public semblable à celui qui anime les Lyonnais.

La calomnie, toujours ingénieuse à dégrader la nature humaine, a dit : « Toute la bienfaisance des Lyonnais est » l'effet de leur cupidité même. La plupart des gens du » peuple ne vivent à Lyon que du travail de la soie; si la » récolte des mûriers a été mauvaise ou nulle, les manufac- » tures languissent, leurs opérations cessent, et l'ouvrier, » tombé dans le dénuement, n'a que le choix de périr ou de » s'expatrier. Ainsi les Lyonnais ne soutiennent cette classe » malheureuse que parce qu'elle leur est nécessaire. » M. Millin répond à cette odieuse interprétation de la conduite la plus louable. La manière généreuse avec laquelle les Lyonnais se livrent à la bienfaisance, atteste qu'elle est moins un calcul de l'égoïsme qu'un besoin de leur cœur. Malgré les occupations nombreuses que leur donne un commerce étendu, le premier magistrat trouve toujours parmi eux des hommes d'un dévouement sans bornes, qui se chargent de la direction des établissemens publics, dans la seule vue de faire du bien. Les Lyonnais exercent leurs enfans à la plus aimable des vertus; les jeunes dames de charité les mènent avec elles dans les asiles dégoûtans où elles vont soulager la misère; elles les conduisent aussi dans les maisons des riches, dont elles vont recueillir les aumônes. Quel excellent cours d'éducation! Quel ravissant spectacle que la charité chrétienne, revêtue des traits de la beauté et accompagnée des graces de l'enfance!

MALTE-BRUN.

COURS DE LA BOURSE DU 27 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	55	3-4	56	1-4
Hambourg.	185	0-0	184	1-4
Londres	00	000	00	00
Madrid eff.	15	35	15	25
— vales	00	00	00	00
Cadix eff.	15	55	15	25
— vales	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne	000	0-0	462	0-0
Gênes eff.	4042		4020	
Livourne	5040		5020	
Naples	000	00	420	00
Milan	81	p. 60	81	00
Basle	1	0-op	p. 1	3-4
Francfort	0	0-op	00	0-0
Vienne	000	0-0	118	00
Lyon	3 8 p	0-0	1	1-2p
Marseille	3 8 p	0-0	1	1-2p
Bordeaux	3-8 p	0-0	1	1 2p
Montpellier	1-2 p.	00 j.	00	0-op
Genève	00	00 j.	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme. 3451 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 80c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 57

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00

Piastre. 5 37

Quadruple. 81 10

Ducat 11 15

Souverain. 34 5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807. 79f 6oc 5oc 6oc 5oc 20c 00c 000 000

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807. 77f 00c 00c 00c 00c 00c.

Banque de Fr. 1355f 00c 0000f 0000f 0000f 00c 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique 0f 000 à 0f 000

— S. Domingue.. 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans.. 0 00 à 0 000

— brut. . . . . . 0 00 à 0 000

Coton du Levant. 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000

Huile d'olive. . . . 0 00 à 0 000

Potasse d'Amér. 000 à 000f 000

Eau-de-vie, 3/6 00f 000 à 00f 000

ANNONCE.

Remarques morales, philosophiques et grammaticales, sur le Dictionnaire de l'Académie française. Un vol. *in*-8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Ant. Aug. Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arts, n. 55.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n° 17.

> Et l'olivier va, dans la France,
> Croître à l'ombre de ses lauriers.
>
> Grand dans la paix et dans la guerre,
> Tous les esprits lui sont soumis;
> Il voit tous les rois de la terre,
> Ses admirateurs, ses amis;
> Seul, il efface, par sa vie,
> Les héros de l'antiquité;
> Et c'est sur l'aile du génie
> Qu'il vole à l'immortalité.

Par M. DEVÉNER.

Seul dépôt du portrait de l'Empereur, gravé en relief par Galle l'aîné; d'après sa médaille présentée à S. M. par la ville de Paris, à l'occasion de son couronnement. La parfaite ressemblance et la pureté de l'exécution lui ont obtenu le suffrage de l'Empereur et l'approbation générale.

Prix, en bronze ou plaqué d'argent, avec cadre en cuivre doré et autres encadremens de goût, de 10 à 12 fr.

En bronze, en plaqué d'or ou d'argent au mat, le cadre doré au mat, et richement orné, de 16 à 18 fr.

On trouvera aussi le même portrait frappé en or, en argent, de même que des boîtes en racines de bois et d'if, et en écaille noire, qui sont du plus bel effet.

A la Manufacture de plaqué d'or et d'argent, laminage de tous métaux et fabrique de tous objets d'équipement militaire de Pierre-Sébastien Perrelle, rue de la Coutellerie, n°. 10, à Paris.

Sixième Rondeau, avec accompagnement de piano, dédié à madame Louise de Beaucourt; par Lambert, de la musique particulière de S. M. l'Empereur.

Prix : 3 franc.

A Paris, chez Pleyel, marchand de musique, rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis la Trésorerie, n°. 18.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Cours de Géométrie-Pratique appliquée à la mesure des objets de commerce assujétie au système métrique; contenant les instructions sur le calcul décimal; les principes et opérations de la géométrie-pratique appliquée particulièrement à la quadrature (qui remplace le nom de toisé des surfaces), et à la cubature (qui remplace le nom de toisé des solides), notamment des bois, des pierres, des terres massives et des corps ronds; une table de logarithmes propre à faciliter un grand nombre d'opérations d'une utilité journalière; une table des réductions du produit de la cubature des bois; quelques exemples qui rendent sensibles les avantages des calculs métriques sur ceux que l'on faisoit anciennement; les rapports des mesures et monnoies anciennes, de France et étrangères, en nouvelles, et réciproquement; enfin un vocabulaire des mesures nouvelles et des termes techniques employés par les mesureurs et jaugeurs; précédés d'une instruction préliminaire sur le système métrique. Par M. Bazaine, professeur de jaugeage à l'Athénée des Arts; contrôleur-jaugeur de l'octroi de bienfaisance de Paris, et membre de plusieurs sociétés savantes. Un vol. in-8°. avec fig. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Firmin Didot, imprimeur-libraire, et graveur de l'imprimerie impériale, rue de Thionville, n°. 10.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Gaudefroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°.* 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

AUTRICHE.

Vienne, 16 juillet.

L'Empereur partira le 22 de ce mois pour la Bohême. Il y aura, dit-on, à Prague, une assemblée des Etats, à laquelle S. M. assistera. On annonce aussi que S. A. I. l'archiduc Charles entreprendra un voyage dans les premiers jours du mois prochain. On ignore encore où ce prince se rendra.

Le lieutenant-colonel prussien, M. de Knesbeck, arrivé ici avec une mission de son souverain, est toujours dans cette capitale.

Plusieurs courriers français sont arrivés ici ces jours derniers, du quartier-général français. Ils étoient porteurs de dépêches tant pour les ministres de France que pour la chancellerie d'Etat.

M. le comte de Mœrfeldt vient d'être confirmé dans son poste d'ambassadeur d'Autriche près la cour de Pétersbourg, auquel il n'étoit nommé que provisoirement.

On assure que M. le comte de Stadion, notre ministre des affaires étrangères, aura la place de grand-maître de la cour, vacante par le décès du vieux comte de Stahremberg. Cette place est recherchée par beaucoup de grands de la Hongrie et de l'Autriche. On ajoute que le ministère des affaires étrangères sera conféré au frère de M. le comte de Stadion, lequel est actuellement ambassadeur à Munich.

Le général Auffenberg vient de recevoir sa sentence. Il est démis de tous ses emplois militaires, et condamné à une détention de quatre ans dans une forteresse.

La Gazette de la Cour, en annonçant que l'île de Tenedos est toujours au pouvoir des Russes, parle d'une action qui a eu lieu auprès des Dardanelles, entre la flotte turque et celle de l'amiral Siniavin, non le 19 mai, comme l'ont dit plusieurs feuilles publiques, mais le 25 ou le 26 du même mois, puisque la flotte turque n'est sortie de Constantinople que le 22. Il paroît que ce ne fut pas un combat naval dans les formes. On se canonna deux jours de suite. Les Turcs débarquèrent quelques troupes dans l'île de Tenedos; mais elles durent bientôt se rembarquer. On dit, ajoute la même Gazette, que le vaisseau amiral turc a souffert.

Il a été conclu entre notre cour et celle de Bavière un nouveau traité de franchise pour leurs sujets respectifs.

POLOGNE.

Varsovie, 10 juillet.

Un courrier arrivé hier au soir à la commission du gouvernement, lui a apporté la nouvelle de la conclusion de la paix avec la Russie et la Prusse. L'Empereur Napoléon doit être en ce moment parti pour Kœnigsberg; l'Empereur de Russie pour Pétersbourg, et le roi de Prusse pour Memel. On ne parle pas encore d'une prochaine dislocation de la Grande-Armée, qui continue à recevoir journellement des renforts et des recrues.

On assure qu'il sera pris à Dresde des mesures capables d'affermir la paix générale de l'Europe, en lui donnant des bases qu'il ne soit pas facile d'ébranler. Ce qui du moins nous paroît remarquable dans les circonstances actuelles, c'est le départ de notre commission du gouvernement, qui se met demain en route pour Dresde avec la majeure partie de sa chancellerie.

Trois mille hommes sont journellement occupés, par ordre de S. M. I. et R., à combler les batteries et les tranchées qui ont servi au siége de Dantzick, afin de rendre ce terrain à l'agriculture. Un pareil nombre est occupé dans la ville à débarrasser les rues des décombres, et à réparer les fortifications partout où elles sont endommagées. La garnison, qui n'est que de 1500 hommes, est casernée : celle des forts est de 3000 hommes. Il se trouve en outre 4000 hommes environ répartis dans les villages voisins.

PRUSSE.

Berlin, 18 juillet.

Une lettre de Tilsit, du 9 de ce mois, porte ce qui suit :

L'Empereur Alexandre nous a quitté aujourd'hui pour retourner à Pétersbourg.

S. M. le roi de Prusse se propose de passer encore quelques jours dans notre ville.

Les ministres des princes confédérés sont partis successivement pour Dresde, où l'Empereur Napoléon doit se trouver en ce moment.

Le courrier porteur de la nouvelle de la paix, arriva ici le 15 à deux heures de l'après-midi. Il fut suivi, quelques heures après, par un major prussien en courrier; après avoir remis des dépêches au gouvernement et aux princesses, il continua aussitôt sa route. Il a laissé, dit-on, des ordres, en conséquence desquels on doit tout préparer au château pour la réception du roi, qui arrivera du 1er au 5 août. On prétend que les troupes françaises continueront d'occuper notre pays, et qu'il n'y aura de garnison prussienne que dans la capitale.

Le général Lemarrois, aide-de-camp de l'EMPEREUR, est aussi passé par Berlin.

Quoique rien n'ait encore transpiré du contenu du traité de paix, on assure que le prince Jérôme et le grand-duc Constantin prendront le titre de roi, et que les possessions du grand-duc de Berg seront considérablement augmentées.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 29 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Spectacle demandé. *Phèdre, les Originaux.*

THÉATRE NATIONAL DE L'OPERA-COMIQUE.

L'Epoux Généreux, le Chant du Retour l'Auberge de Bagnères.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Auj., *la Prova d'un Opera seria* (Répétition d'un Opéra sérieux), opéra en deux actes; musique de Gnecco.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Arlequin à Alger, les Deux Pères, Voltaire chez Ninon.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Gallet, le Loup-Garou, le Désespoir.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Deux Petits Savoyards, les Ruses déjouées.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Le F. ux A'axi..., les Chevaliers du Lion.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Les Pêcheurs Catalans, la Queue du Diable.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.

La prem. *des Petits Troubadours, la Paix.*

Auj., Expériences de physique et Fantasmagorie, par M. Lebreton.

Aujourd., et demain M. Olivier escamotera ... et ... des tours ... Il commencera à 8 h. précises.

BEAUX-ARTS.

Eglise de Saint-Denis. (Premier Article.)

L'église de l'abbaye de Saint-Denis passe assez généralement pour un très-bel édifice gothique; souvent même on la compare à Notre-Dame de Paris: son ancienneté, car elle étoit renommée et en vénération dans les Gaules long-temps avant la fondation de la plupart des autres églises, ses trésors, amassés pendant une longue suite de siècles, l'honneur de servir de sépulture à nos rois, ont établi et doivent tenir cette prévention favorable qui ne sauroit toutefois tenir contre un examen un peu attentif.

L'existence d'un temple chrétien au lieu où fut depuis l'abbaye de Saint-Denis, remonte au cinquième siècle; et quoique depuis long-temps il n'existe plus rien de ces premières constructions, l'église que nous voyons aujourd'hui a le défaut ordinaire aux édifices construits à plusieurs reprises, ou qui ont été rebâtis plusieurs fois. Le respect dont on a peine à se défendre pour ce qui reste d'un ancien monument, la crainte de trop de dépense, plus souvent, peut-être, le désir de surpasser ses devanciers en magnificence, et de laisser des témoignages de cette supériorité, sont autant de motifs qui s'opposent à l'unité de plan dans les ouvrages ainsi achevés par ceux qui ne les ont point commencés.

On ne sait si Charlemagne rebâtit en entier l'église fondée par les soins de sainte Geneviève, et agrandie par Dagobert, ou s'il ne fit qu'ajouter à d'anciennes constructions le portail et les deux arcades sur six piliers qui subsistent encore. Quoi qu'il en soit, il ne reste des travaux faits à Saint-Denis, jusqu'à Charlemagne, que ce portail et les deux tours.

On doit au célèbre abbé Suger, le chevet ou rond-point (1), les cha-

(1) On appelle rond-point la partie circulaire ou semi-circulaire qui termine ordinairement une église.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 18 juillet.

Hier on attendoit ici 9000 hommes de troupes hollandaises, venant de la Hollande. On dit aujourd'hui qu'elles ne passeront point dans notre ville, et se rendront par le chemin le plus court dans la Poméranie suédoise. On n'a point de détails ultérieurs sur les engagemens qui ont eu lieu entre le corps de M. le maréchal Bruna et les troupes du roi de Suède. Il paroît que celles-ci, après avoir évité, autant qu'elles ont pu, une action générale, se sont retirées précipitamment à Stralsund. Elles ont néanmoins éprouvé une perte considérable dans le combat de Pritt, où tous leurs retranchemens ont été pris d'assaut. Le général Blucher, avec son corps d'environ 7000 Prussiens, a quitté le 12 la Poméranie suédoise pour se rendre à Colberg.

La Gazette du Commerce de Copenhague contient l'article suivant, daté de Dantzick le 27 juin : « Le cours des postes entre Dantzick et Kœnigsberg est rétabli depuis hier. Pendant le siége, le prix des vivres étoit exorbitant ici. Une livre de bœuf coûtoit un écu, et une livre de beurre autant. Le prix du café, qui coûtoit deux écus la livre, étoit ensuite tombé; mais depuis que les relations de commerce sont rétablies avec l'intérieur, cet article est de nouveau remonté à deux écus la livre. Parmi les objets de commerce qu'on tire de l'étranger, les vins entr'autres sont très-chers. » On porte à 122 le nombre des habitans qui ont péri par l'effet du bombardement de cette ville.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 28 *juillet.*

Hier 27, S. M. l'EMPEREUR est arrivé à Saint-Cloud à cinq heures du matin, en fort bonne santé. A neuf heures, soixante coups de canon ont annoncé son arrivée. S. M. a dîné avec toute sa famille et l'archichancelier. A huit heures du soir, S. M. a reçu les ministres. S. M. a convoqué le conseil d'Etat pour aujourd'hui à sept heures du matin. A onze heures, elle recevra le sénat et tous les grands corps de l'Etat. (*Moniteur.*)

— La nouvelle de l'arrivée de S. M. a été le signal d'une illumination générale et spontanée : dans les carrefours, dans les places publiques, dans les rues, les habitans de cette grande capitale s'étoient répandus, se pressoient et mêloient à leurs acclamations, aux cris partout réitérés de *vive l'Empereur!* les signes les plus éclatans de l'alégresse et de la reconnoissance publique. Sur les divers théâtres, des couplets analogues à la circonstance ont été chantés et accueillis avec le sentiment qui les avoit inspirés.

— L'EMPEREUR n'étoit accompagné, à son retour, que de S. A. I. le grand-duc de Berg. S. M. étoit sans escorte, et n'avoit qu'un seul courrier devant sa voiture; les postillons étoient couronnés de lauriers. Les habitans de Saint-Cloud avoient élevé un arc de triomphe sur la route par où devoit passer le monarque. Sur une des faces on lisoit : A NAPOLÉON PACIFICATEUR; sur l'autre : A SON SOUVERAIN, LA PLUS HEUREUSE DES COMMUNES.

— S. M. la reine de Hollande est arrivée le 16 de ce mois à Bayonne, et y a séjourné jusqu'au 19. S. M., qui voyage *incognito*, n'a signalé son séjour dans cette ville que par les abondantes aumônes qu'elle a fait distribuer aux pauvres.

— On a repris les travaux du quai du Louvre; les terrassiers s'occupent à y resserrer le lit de la rivière.

— On démolit en ce moment la vieille église de Sainte-Geneviève, l'une des plus anciennes de Paris, fondée en 500 par Clovis, à la prière de la reine Clotilde, qui s'y fit inhumer avec ses enfans. Avant d'abattre les murs de l'église, on fouille les souterrains; on en retire les inscriptions sépulcrales des morts illustres, les cercueils qui les ont contenus, et on les transporte au Musée des Petits-Augustins.

— Trois officiers russes, désignés par S. A. S. le prince de Neuchâtel, sont partis de Lunéville pour se rendre à Paris, et y conférer avec l'administration de la guerre, sur l'habillement à fournir aux prisonniers russes qui sont en France, sur leur formation en régimens provisoires, et leur armement.

— On écrit de Saint-Malo que le 19, on a entendu au nord-ouest de cette ville, une forte canonnade, qui paroît avoir commencé à 4 heures du matin, et n'a fini qu'à 10 heures et demie : on présume qu'elle venoit de Jersey.

— Le tonnerre est tombé le 22 juillet dans la ville d'Anvers sur une maison particulière, dont il a endommagé la toiture et renversé la cheminée, et sur une église dont il a aussi découvert la partie du toit et brisé quelques pièces de charpente : il n'en est pas résulté d'autres accidens.

— Aujourd'hui, à 2 heures 3/4 après midi, le thermomètre de M. Chevallier marquoit 22 deg. Il montoit encore.

VARIÉTÉS.

Discours couronné à l'Académie de Montauban, sur ce sujet proposé par elle : *Combien la Critique amère est nuisible aux progrès des talens* (1); par M. Vigée.

(IIe et dernier Extrait.)

Lorsqu'une Académie propose une question à tous les amateurs de gloire et de prix, elle ne détermine point ordinairement le sens dans lequel elle sera traitée, et toutes les fois que le sujet proposé peut donner lieu à des sentimens divers, à des discussions opposées, elle l'abandonne à la liberté des opinions, à la variété des esprits; c'est une sorte de problème moral ou littéraire que les concurrens sont maîtres de résoudre dans le sens qui leur plaît davantage. Ceux-ci, il est vrai, qui connoissent l'esprit académique et les petites passions de leurs juges, ne manquent pas de s'y conformer, de les flatter, parce que l'essentiel est d'avoir le prix, et que c'est pour l'obtenir un moyen qui équivaut à toute leur éloquence, ou sans lequel du moins toute leur éloquence pourroit être perdue. Cependant, je le répète, ils sont ordinairement libres, le programme ne leur prescrit rien à cet égard; mais l'Académie de Montauban étoit trop animée contre la critique pour laisser ainsi la carrière ouverte à toutes les opinions, à tous les sentimens; elle ne vouloit pas s'exposer au danger qu'un bon esprit, pénétré de l'utilité de la critique dans tous les temps, de son indispensable nécessité à une époque où tant de petits auteurs sont protégés par tant de petites Académies, la forçât à lire sa propre condamnation, celle du moins de ses principes dans un sage Discours qu'elle auroit pu regarder comme une *critique amère*. Elle a donc essayé de flétrir la critique par une épithète qui ne permettoit plus de la prendre en bonne part; elle a prescrit aux concurrens de la considérer comme un fléau, et ne leur a laissé que le soin d'en calculer les ravages, de mesurer la grandeur du mal, de déterminer *combien elle est nuisible.*

M. Vigée se trouvoit donc forcé de suivre cette marche impérieusement tracée par la volonté de ceux dont il ambi-

(1) Broch. in-8°. Prix : 1 fr., et 1 fr. 25 c. par la poste.
A Paris, chez Capelle et Renand, libraires, rue J. J. Rousseau; et chez le Normant.

---

pelles et les caveaux semi-souterrains à l'autre extrémité du vaisseau : et il est hors de doute que cette construction fut ajoutée à d'autres plus anciennes. Enfin, sous le règne de Saint-Louis, on éleva entre ce rond-point et le portail bâti par Charlemagne, la nef que nous voyons.

Cette nef, considérée en elle-même, est fort belle; l'architecte étoit certainement un artiste fort habile; il faut donc qu'il ait été contraint par le caprice de ceux qui l'employèrent, ou qu'il n'ait pu se résoudre à plier son génie aux convenances et à proportionner sa composition à celle des anciens ouvrages. Sa nef est beaucoup trop élevée pour le portail, et d'un style fort différent; comme les parties en eussent été trop courtes et l'ensemble de peu d'effet, si les croisées se fussent trouvées au milieu, celles-ci sont reportées à l'extrémité, et la croix se termine trop tôt par le rond-point.

Ce rond-point est plus étroit que la nef, ses piliers intérieurs étoient sur un autre alignement; le moyen employé pour remédier à cet inconvénient n'est rien moins qu'ingénieux; mais il frappe assez tous les yeux, pour qu'il soit inutile de le remarquer ici : je dirai seulement qu'il peut donner lieu de penser que les travaux entrepris par l'abbé Suger n'avoient point été terminés. Il est très-vraisemblable que l'ancienne église n'étoit dans aucune de ses parties aussi élevée que celle d'aujourd'hui, et que la totalité des voûtes, les fenêtres et toute la charpente sont du même temps que la nef; il y auroit donc eu alors peu de chose à sacrifier pour refaire l'édifice en entier. Dans la partie antérieure on ne trouve de chapelles que d'un côté; les bâtimens de l'abbaye ont été un obstacle à ce qu'on en mît de l'autre.

Le portail, et ce qui reste de construction du huitième siècle, est dans le style lourd et petit de l'architecture gothique, avant qu'elle eût emprunté de celle des Arabes l'élégance et la hardiesse. La nef passe à bon droit pour un chef-d'œuvre de ce dernier genre; mais le rond-point paroît écrasé dans son ordre inférieur, à cause de l'exhaussement des voûtes des fondations, sous lesquelles on a pratiqué les chapelles et les caveaux semi-souterrains : il faut monter dix-huit marches pour arriver du pavé de la nef à celui du chevet.

L'église de Saint-Denis, avec toutes ces irrégularités, est donc fort au-dessous de la réputation dont elle jouit comme monument d'architecture; mais l'intérêt attaché aux souvenirs historiques dont elle est remplie, suffit pour justifier sa renommée.

On croit cependant assez généralement que les tombeaux des rois avant Saint-Louis, que l'on voyoit à Saint-Denis, n'étoient que de simples cénotaphes, élevés par ce prince religieux à la mémoire de ses prédécesseurs.

Ce n'est que par tradition que l'on sait que les corps des rois de la première et de la seconde race étoient, après leur mort, embaumés avec grand soin, revêtus des habits et des ornemens royaux, et renfermés, assis ou couchés, dans des sépulcres de pierre qui ne portoient au-dehors ni inscriptions ni rien qui pût les faire reconnoître : précaution inutile pour les soustraire à la spoliation, puisqu'elle n'empêcha pas la plupart de ces sépultures d'être détruites long-temps avant le règne de Saint-Louis.

Depuis, et jusqu'à Louis XI, nos rois n'eurent que des tombes quelquefois enrichies d'or et d'argent, sur lesquelles ils étoient représentés couchés.

Charles VIII est le premier que l'on voie à genoux sur son tombeau : alors seulement ces monumens commencent à devenir précieux sous le rapport de l'art.

Louis XII et Anne de Bretagne sont, il est vrai, représentés dans leur état de mort; mais les deux figures, exécutées par Paul Ponce, se distinguent déjà par de belles études anatomiques. Ce qui y reste de la raideur et de la naïveté gothique, ajoute à l'effet, loin de lui nuire : c'est l'image de la mort dans toute sa misère. Le cénotaphe est enfermé dans un petit mausolée formé de douze arcades d'une architecture assez jolie, et richement orné de bas-reliefs et de statues.

Digitized by Google

tionnoit les suffrages. Je n'oserois dire cependant que cette obligation ait beaucoup contrarié son penchant; peut-être que libre dans son choix, il eût encore adopté le même parti. Il est possible que M. Vigée n'aime pas beaucoup la critique, et qu'il la trouve *amère*. Il est certain cependant que son Discours est très-modéré; qu'il ne respire aucun ressentiment particulier; qu'il se contient toujours dans les bornes des généralités permises, et ne se laisse jamais entraîner à ces faciles allusions que de petits esprits, blessés dans leur robuste amour-propre, placent à tout propos et hors de tout propos, regardent comme des saillies charmantes, et comme les plus beaux ornemens de leurs discours. Il a traité la question comme s'il y étoit tout-à-fait étranger, tout-à-fait désintéressé; et ce seroit encore un art dans l'orateur, si ce n'étoit plutôt dans l'homme un sentiment juste et vrai des bienséances. Je voudrois pouvoir donner au Discours de M. Vigée d'autres éloges; il m'eût été agréable de n'avoir à reparler de lui que pour le louer sans restriction; mais je suis obligé d'ajourner cette bonne volonté. J'espère que M. Vigée me donnera quelque jour l'occasion de le lui prouver; et comme disoit l'abbé de Bernis au cardinal de Fleury: *J'attendrai.*

Mais, en attendant, puisque l'intérêt de la question proposée par l'Académie de Montauban m'a engagé à parler du Discours que cette Académie a couronné, il m'est impossible de ne pas le trouver un peu foible de conception, de pensées et de logique, un peu incohérent dans ses différentes parties, et de ne pas remarquer que le style, quoiqu'en général pur et correct, est entièrement dépourvu de la vigueur et de l'élévation qui constituent l'éloquence délibérative, du nombre de l'harmonie et de l'élégance; qualités essentielles des discours académiques.

Il sembleroit que l'imagination de M. Vigée ne lui ait pas fourni assez de griefs contre la critique, pour en remplir un Discours de la plus médiocre étendue, tant il remonte haut, tant il reprend les choses de loin, tant il y ajoute des considérations étrangères à son objet, ou qui ne s'y rattachent que foiblement. Il résulte de-là que son Discours, décousu, ne marchant pas directement à son but, peu ferme dans ses raisonnemens, peu serré dans ses preuves, n'est guère propre à terrasser l'ennemi redoutable qu'il combat; on ne sait même assez souvent à qui il en veut. Je n'ignore pas que la plupart des exordes ne sont que des lieux communs qu'on pourroit également appliquer à une foule de sujets et de discours; mais c'est un défaut dont se sont toujours garantis les bons écrivains, les grands orateurs. Or, je le demande, l'exorde suivant est-il le début d'un discours contre la critique, ou d'un discours d'ouverture à l'Athénéa, ou d'un discours sur l'agriculture, sur tout ce qu'on voudra? « Il est plusieurs sortes de gloires réservées à l'homme, l'une » *s'attache* au guerrier fameux, etc. » Ici une énumération des différentes espèces de gloire, et des différentes personnes auxquelles ces gloires *s'attachent*. S'éloignant encore plus de son objet, M. Vigée prétend que de toutes ces gloires, *les premières*, c'est-à-dire celles du guerrier, du politique, de l'administrateur, du magistrat, *semblent fuir devant le grand nombre; et la dernière*, c'est-à-dire celle du savant, de l'artiste, de l'écrivain, *s'en rapprocher*. Ici M. Vigée me semble avoir trois torts. Premièrement, celui d'avoir mal exprimée son idée: car on ne sait d'abord ce que signifie cette expression *la gloire du guerrier*, par exemple, *semble fuir devant le grand nombre;* ce n'est que par réflexion qu'on en devine le sens; secondement, il a le tort d'être non-seulement fort éloigné de son objet, mais de lui être directement contraire: car ce n'est pas en prouvant que la gloire de *l'écrivain, du savant, de l'artiste, se rapproche du grand nombre*, c'est-à-dire qu'elle est facile et commune, qu'il intéressera pour ceux qui l'obtiennent, et qu'il prouvera que *la critique est nuisible;* enfin, son troisième tort est d'avancer un fait démenti par l'expérience: car s'il n'y a eu qu'un petit nombre de grands capitaines qui s'élèvent au-dessus de tous les autres, comme un petit nombre de poëtes, de savans et d'écrivains supérieurs par leur génie, il y a eu un grand nombre de guerriers distingués, comme d'écrivains célèbres: témoins les Vies de Plutarque, les Histoires de la Grèce, de Rome, de France, d'Espagne, d'Angleterre, d'Allemagne, des Turcs, des Arabes, etc. etc.

De là M. Vigée arrive comme il peut à la critique, qu'il abandonne après l'avoir seulement nommée, pour s'occuper d'un lieu commun qu'assurément il ne rajeunit ni par les idées, ni par l'expression, l'utilité des sciences et des arts; utilité d'ailleurs qui ne prouve rien contre la critique, et qui n'est point contestée par elle. Rousseau seul la contesta: aussi M. Vigée combat-il contre Rousseau; mais tous ces objets traités dans une page, sont secs, tronqués, et n'ont ni le développement convenable, ni l'intérêt qu'ils semblent promettre. Craignant sans doute toujours que la matière ne lui manque pour faire un discours de vingt pages, M. Vigée parle aussi du commerce; il la compare avec l'industrie, avec les arts; il trouve que le commerce est bon, que l'industrie est meilleure, et que les arts sont encore meilleurs, parce qu'ils ont une *illusion enchanteresse*, un *charme ineffable*. Les sciences et les lettres ne sont pas moins bonnes; elles favorisent aussi le commerce, attendu qu'on vend des livres *d'un pole à l'autre*. Idées mesquines! Assurément on ne s'attendoit pas à ces considérations contre la critique.

Enfin, vers la page 16, l'orateur s'apercevant qu'il ne s'agit ni de commerce, ni d'industrie, ni du guerrier, ni du politique, ni du magistrat, ni de réfutation de J. J. Rousseau, ni même d'éloge des lettres et des arts, sur l'avantage desquels tout le monde est d'accord, mais bien du procès de la critique, avance formellement que la critique étouffe les talens, et qu'elle est pour eux une *barrière souvent insurmontable*. Voilà du moins qui est clair, direct, positif. « Il en est » d'eux, dit-il (des talens), comme de toutes les autres pro- » ductions de la nature: c'est d'un germe presqu'impercep- » tible qu'est née cette fleur, c'est d'un humble gland qu'est » sorti ce chêne; qu'on les eût contrariés dans leur croissance, » qu'on les eût gênés dans leur développement, cette fleur » n'embaumeroit pas l'air de son parfum, ce chêne ne se des- » sineroit pas sur l'horizon avec tant de fierté. » Cela est beau, mais cela ne conclut que bien foiblement pour la cause que défend M. Vigée. Tout ce qu'on pourroit conclure, en effet de cette belle comparaison, c'est que la critique devroit tout au plus épargner les petits talens naissans; mais lorsque le *germe imperceptible* a reçu son développement, lorsque le *chêne* est grand, qu'il a cinquante ans, par exemple, et qu'il n'y a plus rien à craindre pour l'*humble gland*, alors la critique peut se donner une assez libre carrière.

M. Vigée exige du moins qu'elle attende long-temps: « Le » début d'un jeune homme, dit-il, ne donne point la juste » mesure des talens qu'il pourra déployer dans un âge plus » avancé. *Les Frères ennemis* et *Alexandre* annonçoient-ils » *Andromaque*, *Britannicus* et *Ephigénie*? » Et pourquoi pas, puisque ces deux premiers ouvrages annonçoient un très-grand poëte, et un de ces talens que la critique est fort incapable d'*étouffer*, quand même elle seroit assez injuste pour le

---

François Ier et Claude de France sont de même nus, dans l'état de mort, et couchés sous la voûte d'un petit mausolée de marbre; mais on les voit aussi représentés à genoux, avec trois de leurs enfans, au-dessus du mausolée. L'architecture, les bas-reliefs et les figures d'ornement, exécutés pour la plupart par Germain Pilon, sont des monumens précieux d'un siècle qui marqua l'époque sans contredit la plus brillante des arts en France. J'ai parlé de ces tombeaux comme existans encore, parce qu'on les a transportés et remontés avec beaucoup de soin au Musée de la rue des Petits-Augustins.

Mais un monument plus imposant, unique dans les fastes de notre histoire, digne d'avoir appartenu à des temps plus heureux, et de rappeler des mœurs meilleures, est le vaste mausolée élevé par Catherine de Médicis à Henri II, et où furent aussi déposées ses cendres et celles de ses enfans. C'étoit un édifice circulaire de cent pieds de diamètre: il s'élevoit à l'extérieur sur deux ordres, le dorique et l'ionique, de chacun vingt colonnes avec leurs pilastres appliqués sur des massifs de construction, entre lesquels étoient pratiquées de vastes niches. Chaque massif, hors celui qui s'appuyoit, comme nous le dirons plus bas, sur le mur de l'église, étoit orné de quatre colonnes: ainsi, le tout formoit un polygone à douze côtés. Un troisième ordre en retraite des deux premiers, devoit soutenir un dôme surmonté de sa lanterne.

Dans l'intérieur, les six massifs présentoient également leur front orné de colonnes de deux ordres, le corinthien et le composite; mais chaque ordre n'avoit que douze colonnes, deux au-devant de chaque massif: six chapelles ornées de niches et de colonnes, occupoient, à chaque étage, les intervalles et les renfoncemens entre les massifs. La même distribution, mais sans autre ornement que les niches, étoit répétée dans le souterrain; les chapelles du second étage ne différoient de celles du premier que parce qu'on pouvoit passer de l'une à l'autre par une galerie circulaire.

Le rond-point sous la coupole avoit quarante-deux pieds de diamètre; on voyoit au centre le tombeau de marbre de Henri II et de Catherine de Médicis, le même qui est aujourd'hui au Musée de la rue des Augustins. Le troisième ordre de colonnes et la coupole ne furent jamais élevés; on y avoit suppléé par une couverture en toit assez forte pour préserver l'édifice, et surmontée d'un lanternon à jour pour l'éclairer: dans le plan général, la lumière ne devoit pénétrer que par des fenêtres ouvertes dans la coupole: cette enceinte n'avoit d'ailleurs aucune issue au dehors, et ne communiquoit à l'église que par une tranchée étroite, pratiquée dans l'un des six massifs. On pouvoit y célébrer les saints mystères sur dix-huit autels à la fois. Il y avoit soixante-cinq niches disposées pour recevoir des statues ou des cénotaphes: les chapelles inférieures, où devoient être déposés les cercueils, offroient, pour cet usage, cinquante-trois niches (1).

C'est là que les corps de François II, de Charles IX, et de quatre autres enfans de Henri II avoient été placés successivement, autour du cercueil de leur père. Henri III, dont les funérailles ne purent se faire immédiatement après sa mort, à cause des troubles de la Ligue, mais dont le corps avoit été mis en dépôt à Compiègne, ne fut réuni à ses frères qu'en 1610. Un astrologue avoit, dit-on, prédit à Henri IV que l'on porteroit son corps à Saint-Denis peu de jours après celui de Henri III; et ce prince, dont le grand cœur n'étoit point inaccessible aux craintes superstitieuses, avoit toujours différé la cérémonie des funérailles de son prédécesseur. Marie de Médicis ordonna, dès les premiers jours de sa régence, que l'on transportât le corps de Henri III à Saint-Denis; et soit hasard, soit effet des pratiques de ceux qui étoient intéressés à entretenir la reine dans la confiance qu'elle avoit aussi aux

(1) Cette description est faite sur les dessins et les plans gravés par Marot, architecte du dix-septième siècle, et qui sont aujourd'hui assez rares.

vouloir? « Mais, ajoute M. Vigée après cent autres, ne l'a-t-elle pas *étouffé* ce talent? Ne l'a-t-elle pas du moins condamné au silence pendant les plus belles années du genie? » *Perte funeste! Perte incalculable pour l'art!* » etc. etc. On se doute bien de toutes les exclamations que doit inspirer à l'ennemi de la critique un pareil crime imputé à la critique. Malheureusement toutes ces exclamations sont peu fondées. Non, si Racine abandonna long-temps la carrière du théâtre, ce n'est point aux petits et indignes motifs qu'on lui prete qu'il faut attribuer cette conduite; ce n'est point cette foiblesse d'esprit qui lui eût fait céder à une cabale méprisable (2), lorsqu'il étoit soutenu par tant de succès, par les suffrages de Boileau, par l'appui du grand Condé, par celui même de Louis XIV, et de tout ce qu'il y avoit de plus illustre à la cour et dans la France entière. Il fut déterminé par des motifs plus dignes de son caractère. Il faut en effet pardonner à cette ame pieuse et tendre d'avoir cru que l'homme pouvoit avoir des soins plus importans, une plus grande et plus serieuse occupation que de faire même une belle tragédie. Ce fut donc la religion qui l'arracha au théâtre. Peu s'en fallût qu'elle ne l'arrachât même au monde; car on sait qu'il voulut alors entrer dans un ordre religieux très-austère; il en fut détourné par son confesseur, et il se maria : de nouveaux soins l'occupèrent alors. Ce fut aussi à cette époque qu'il se réconcilia avec les solitaires de Port-Royal, dont la sévérité lui avoit constamment reproché le genre de ses travaux et de ses succès. Enfin, Louis XIV le nomma à la même époque, en 1677, son historiographe; et dans un temps où l'on remplissoit ses devoirs avec scrupule, où l'on travailloit en conscience, et non point avec cette légèreté qui fait entreprendre, et même de front, cinq ou six ouvrages à la fois, cette nouvelle occupation auroit suffi pour l'engager à suspendre les anciennes. Ce qui confirme encore que les motifs religieux entrèrent pour beaucoup dans cette détermination, c'est que lorsque Racine consentit à rentrer dans la carrière du théâtre, il voulut du moins que sa Muse ne célébrât que des sujets vénérables et sacrés. Ce n'est donc point la critique qu'il faut accuser ici; elle fut au contraire quelque fois très-utile à Racine : c'est Boileau qui l'atteste :

> Et peut-être ta plume aux censeurs de Pyrrhus
> Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.

M. Vigée n'est pas plus heureux lorsqu'il veut rendre la critique responsable des grossières fureurs qui deshonorerent trop souvent l'esprit et le talent de Voltaire. De quelles critiques *amères* s'étoient donc rendus coupables, et le plus grand de nos poëtes lyriques, et Lefranc de Pompignan, si indignement flétris dans vingt ouvrages en prose et en vers, et J. J. Rousseau, si cruellement insulté dans un odieux poëme? Le savant et respectable Larcher, pour avoir poliment remarqué que M. de Voltaire s'étoit singuliérement mépris, en prenant dans un auteur grec un vaisseau pour un gobelet, méritoit-il toutes les gentillesses qu'on lit dans les Œuvres de Voltaire, et sur lui, et sur sa femme, et sur ses filles, et sur le temple de Babylone, et sur le bouc de Mendès, etc. etc.

M. Vigée avoit fait autrefois une épître sur le même sujet, qui lui tient fort à cœur. Son épître vaut mieux que son discours; on y reconnoit l'auteur de quelques pièces de vers, qui, quoique recherchées et d'une mauvaise école, ne sont pas sans esprit et sans agrément. Au reste, ni son épître, ni son discours, ni l'Académie de Montauban, ne termineront la querelle qui est fort ancienne. On la faisoit du temps d'Horace, à qui on reprochoit aussi sa critique *amère*, et forcée au-delà de toutes les bornes :

> *Sunt quibus.... videor nimis acer et ultra*
> *Legem tendere opus.*

On n'en fera pas moins toujours des critiques, et il sera toujours permis de faire rire le public aux dépens d'un méchant auteur.

> *Solventur risu tabulæ, tu missus abibis.*

A.

(2) Et dans tous les cas, il faudroit encore distinguer cette cabale de ce qu'on appelle généralement la critique, et de ce que l'Académie de Montauban appelle la critique *amère*.

COURS DE LA BOURSE DU 28 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banc.	54f	0 0	54f	5 8
— Courant.	55	3 4	56	3 8
Hambourg...	85	0 0	184	1 4
Londres....	00	00	00	00
Madrid eff..	15	25	15	20
— vales....	30	00	00	00
Cadix eff...	15	25	15	20
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	000	00	462	00
Gênes eff...	461½		462½	
Livourne...	5040		502½	
Naples....	000	00	420	00
Milan	81	p. 6f	81	00
Bâle......	1	0 op	p. 1	5 4
Francfort...	0	0 op	0	00
Vienne....	000	0-0	119	00
Lyon......	3 8	p 0-0	1	1 2p
Marseille...	3 8	p 0-0	1	1 2p
Bordeaux...	3 8	p 0 0	1	1 2p
Montpellier.	1-2	p 0ij	0	0 0p
Genève....	0-0	00j	81	1 4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme.............	545f	00c
Or paraphé, les 1000-1000 l'hectogramme.........	54f	30c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme......	000f	00c
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	87
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme.........	000	00
Piastre.........	5	37
Quadruple.........	81	10
Ducat.........	[illegible]	[illegible]
Souverain.........	34	5

Effets publics.

C. p. [illegible] 5 [illegible] ... 000 oo c. [illegible] 200 300 ... 000 [illegible] Jouiss. du 22 [illegible], 76f 65c 00c 00c 0f.

Banque de Fr. 1350f 1355f 1350f 00c 00c. Jouiss. du 1er juillet.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f 00c
— S. Domingue..	0 00	à	0 00
Sucre d'Orléans..	0 00	à	0 00
— brut......	0 00	à	0 00
Coton du Levant.	0 00	à	0 00
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 00
Huile d'olive...	0 00	à	0 00
Potasse d'Amér..	000	à	00f 00
Eau-de-vie, 5/5	00f 00c		0-0 à 00

ANNONCE.

Tableau de la Pologne ancienne et moderne. Contenant la description de ce pays, de ses montagnes, plaines, fleuves, marais, climat, animaux, végétaux et minéraux. — La topographie de la Haute et Basse Pologne, de la Prusse, la Courlande, la Lithuanie, la Russie-Blanche, Noire et Rouge, la Wolhynie et l'Ukraine; avec indication des villes, bourgs, édifices et monumens; — La description politique ou aperçu de la constitution polonaise, des religions, des lois, de l'administration civile et judiciaire, des mœurs, de l'armée, de la population et des revenus; des systèmes des poids, mesures, et monnaies en usage, soit en Pologne, soit à Dantzick; — Un précis de l'histoire de la Pologne, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, des recherches sur l'origine des Slavons et des Sarmates, et des détails sur les restes de la langue sarmatique. — Rédigé principalement d'après des notes communiquées par des Polonais et d'après les auteurs du pays même. Par Malte-Brun. Pour servir de complément à l'Histoire de la Pologne par M. de Rulhières. Un vol. *in-8°.* de plus de 500 pages, bien imprimé sur beau papier. Prix : 6 fr., et 7 fr. 75 cent. par la poste.

A Paris, chez Henri Tardieu, lib., passage des Panoramas, n°. 17; à la LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE, chez H. Nicolle et Compe., rue des Petits-Augustins, n°. 15.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

DUPRE, *rédacteur.*

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

prédictions des astrologues cette translation eut lieu le 23 juin 1610, huit jours avant les funérailles de Henri IV.

Aujourd'hui le mausolée des Valois est si bien oublié, même à Saint-Denis, que d'anciens habitans de cette ville, à qui je montrois la place qu'il occupoit à l'extrémité de la croisée au nord de l'église, m'assurèrent qu'ils en entendoient parler pour la première fois. Je voulus du moins savoir dans quel temps et pourquoi il avoit été détruit : M. le curé de Saint Denis, ancien religieux de l'abbaye, eut la bonté de rechercher dans ses notes la date des lettres-patentes qui en ordonnent la démolition. Cette pièce, du 24 mars 1719, et par conséquent du temps de la régence, ne porte autre chose, sinon que, sur le compte rendu au roi que la chapelle des Valois, à Saint-Denis, menace ruine, et ne pourroit être reparée sans une grande dépense, il est ordonné qu'elle sera démolie, et les matériaux abandonnés à l'abbaye pour les frais de la translation des corps qu'elle contient, de la construction d'un caveau, et de la réédification du tombeau de Henri II dans une des chapelles de l'église. Ajoutons que cet édifice, le seul ou du moins le plus grand qui ait jamais été consacré parmi nous à l'usage d'une sépulture, ce mausolée aussi vaste que quelques-unes de nos plus belles églises, et qui les surpassoit toutes en régularité, fut le dernier hommage rendu à la cendre des rois de France.

Marie de Médicis, qui eût illustré doublement son nom en achevant le monument commencé par la veuve de Henri II, et en préparant, à son exemple, une sépulture à ses descendans, sollicite et obtient de son fils la permission de s'emparer des matériaux amassés pour couvrir le mausolée des Valois : ces marbres sont employés à orner le Luxembourg, malgré l'opposition de l'Abbaye, et celle du Parlement; cependant Henri IV gît ignoré dans un caveau étroit de construction irrégulière, aussi peu orné, aussi légèrement fermé que les caves destinées aux usages domestiques; ses descendans, tant qu'il leur sera accordé par la Providence de passer du trône au tombeau, n'auront pas de sépulture plus magnifique : pas une image, pas une inscription sur le cercueil d'aucun d'eux. Lors de l'horrible profanation commise sur les ossemens de ces princes, on a vu avec étonnement qu'ils avoient été ensevelis sans beaucoup de soin. Sans doute il fut digne de remarque que dans une cour fastueuse, où tout, jusqu'aux actions les plus indifférentes de la vie, étoit réglé par une étiquette sévère, il n'y avoit rien de statué sur l'inhumation des rois, qui se faisoit tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, mais toujours avec une simplicité approchant de la négligence.

Soit qu'à chaque nouvel avénement on oubliât sans retour le maître qui n'étoit plus, soit qu'on craignit d'effaroucher la mollesse du prince régnant, il se passa dans cette cour cent quatre-vingts ans sans qu'on s'y soit occupé un instant de la sépulture royale! Cependant elle s'emplissoit : on assure que lors de la mort du Dauphin, fils aîné de Louis XVI, il ne s'y trouva plus que la place où l'on mit le cercueil de cet enfant. L'infortuné monarque le sut, et en parut frappé; mais on ne voit pas que cela l'ait déterminé à agrandir cette sépulture, ou à s'en préparer une nouvelle. Je ne rappellerai point les terribles événemens qui auroient rendu ce soin superflu : je remarque seulement que les restes de tous les rois exhumés à Saint-Denis furent enterrés pêle-mêle à la place où avoit été le beau mausolée des Valois; et je réserve pour un prochain article le compte que j'ai à rendre de la restauration actuelle de l'église de Saint-Denis.

M. P.

Elémens de législation naturelle, destinés à l'usage des élèves de l'Ecole centrale du Panthéon; par M. Perreau, membre du Tribunat, professeur de législation à l'Ecole centrale du Panthéon. Un gros vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 7 fr. par la poste.

A Paris, chez madame Bergeron Maillé, libraire, deuxième cour du palais du Tribunat.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S.Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google



I R

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GAUREAU, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

HONGRIE.

Semlin, 20 juin.

D'après les nouvelles généralement répandues, les Turcs pourroient déjà réfléchir sur la révolution qui vient de s'opérer à Constantinople, et dont le principal but a été d'écarter de l'administration de la guerre la tactique européenne. Les Serviens, plus habiles, se fortifient au contraire de tout ce que l'art militaire doit aux Européens, et l'événement prouve la justesse de leur conduite. Il se confirme que les Turcs ont essuyé une défaite notable en Bulgarie; leur perte en hommes et en munitions est considérable : on assure que les suites de cette victoire ont rendu les Serviens maîtres de l'Ukraine. D'un autre côté, on apprend que les Turcs ont été battus par les Russes, en Valachie. Sera-t-il encore temps de persuader à cette nation, qui vient de nouveau de signaler l'esprit de mépris qu'elle professe envers les chrétiens, que c'est des chrétiens que son salut dépend, et que son amour aveugle pour ses anciens usages, ne peut aujourd'hui que précipiter les événemens qu'ils ont préparés?

AUTRICHE.

Vienne, 17 juillet.

Il arriva ici avant-hier un courrier français et un courrier russe, venant dans une même voiture de la Grande-Armée. Le premier se rendit à Baaden près du général Andréossi, ambassadeur de France, et l'autre près du comte de Rasumouski, ministre de Russie. On apprit bientôt qu'ils avoient apporté la nouvelle de la conclusion de la paix entre les deux puissances belligérantes. Ces mêmes courriers sont repartis ensemble dans la soirée, et ont pris la route de Corfou.

S. M. l'Empereur se trouve toujours à Baaden.

C'est à tort qu'on a répandu le bruit que les séances de la diète de Hongrie avoient été suspendues. Les Etats continuent de s'assembler régulièrement, après avoir arrêté les subsides volontaires qu'ils offriront à S. M. pour faire face aux dépenses de l'Etat : ils s'occupent maintenant à fixer la quote-part de chacun des contribuables.

Toutes les nouvelles s'accordent à dire que le grand-visir a été décapité, et que son successeur, Mustapha-Bairactar, a reçu les pouvoirs les plus étendus.

ALLEMAGNE.

Francfort, 25 juillet.

L'entrée de S. M. l'Empereur des Français eut lieu hier, au bruit du canon, et au son de toutes les cloches de la ville. Les troupes françaises qui se trouvent ici, et deux bataillons du régiment espagnol des Asturies, arrivés dans la matinée, étoient sous les armes; les différens corps de bourgeoisie armée, ayant chacun leur musique, formoient la haie, depuis la porte de la ville jusqu'au palais de S. A. E. le prince-primat. Une foule immense de spectateurs étoit aux fenêtres et remplissoit les rues.

Il avoit été élevé à l'extrémité de la Zeil un arc triomphal qui formoit le plus agréable coup d'œil.

Hier, à dix heures du soir, S. M. l'EMPEREUR est reparti, et a pris la route de Mayence. La bourgeoisie étoit restée sous les armes, et la cavalerie bourgeoise escorta S. M. comme à son arrivée.

Au départ du monarque, comme à son entrée, le peuple a témoigné sa joie par les cris répétés de *vivat!*

La marche des troupes vers la Grande-Armée n'a point encore discontinué.

Il est arrivé le 19, dans les environs d'Augsbourg, un corps de cavalerie française, venant d'Italie. Ce corps a dû être suivi les jours suivant d'une légion polonaise qui faisoit partie de l'armée de Naples, ainsi que de plusieurs bataillons français et italiens qui arrivent par le Tyrol.

La garnison de la forteresse de Braunau n'est en ce moment composée que de 1400 hommes de troupes françaises; les étrangers qui y passent ont actuellement la liberté de séjourner dans la ville; mais il leur est défendu de s'approcher des fortifications.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, *29 juillet.*

Hier mardi, 28 juillet, à huit heures du matin, le conseil d'Etat a été présenté à S. M. l'EMPEREUR et Roi entouré des princes, des cardinaux, des ministres, des grands officiers de l'Empire et des officiers de sa maison.

Après cette audience, S. M. a tenu le conseil où étoient les ministres.

A onze heures, le conseil étant fini, le sénat a été conduit à l'audience de S. M., dans les formes accoutumées, par les maîtres et aides des cérémonies, introduit par S. Exc. le grand-maître, et présenté par S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire.

S. Ex. M. Lacépède, président du sénat, a dit :

SIRE :

« Nous nous empressons d'offrir à V. M. I. et R. le tribut de notre respectueuse reconnoissance pour les communications qu'elle a bien voulu nous faire des deux traités qui viennent de rendre la paix à tant de nations. Mais comment exprimer,

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 30 Juillet 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Tartufe, l'Amant Bourru.

Mlle Henry continuera ses débuts par le rôle de Dorine dans la première pièce, et par celui de Martigues dans la seconde.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La prem. de *l'Opera au Village, ou la Fête im-promptu*, divertissement à l'occasion de la Paix; *Ma Tante Aurore.*

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Deux Figaro, le Retour du Mari, l'Auberge de Strasbourg.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La prem. rep. de *l'Hôtel de la Paix, rue de la Victoire, à Paris*, vaud. en un acte, suivi d'un divertissement, *Arlequin Afficheur, la Megalantropogénesie.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Pélisson, le Béverley, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Frédégonde, les Sauvages de la Floride.

AMBIGU-COMIQUE.

Les Francs Juges, le Pèlerin blanc.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Les Pêcheurs Catalans, Elisabeth.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

Aujourd'hui, Fête et feu d'artifice à Tivoli et au Colysée.

VARIETES.

La Mélancolie, poëme; par M. Ricard Saint-Hilaire.

La mélancolie est une maladie de l'ame, une espèce d'abattement dans lequel elle tombe, une sorte de sentiment vague qui se compose ordinairement des regrets du passé, de l'ennui du présent, de desirs, de crainte ou d'espérance pour l'avenir; tantôt des plus tristes de ces émotions, quelquefois des plus douces, souvent de toutes à la fois; car elle peut allier les contraires. La jeunesse, qui a beaucoup de desirs et peu d'expérience, est assez sujette à des rêveries où il entre beaucoup d'illusions frivoles et d'espérances trompeuses dont elle s'enivre assez follement, sans doute; mais enfin, cette disposition où elle est à espérer facilement, et son heureuse ignorance des choses de la vie, répandent souvent des charmes sur cette espèce de mélancolie. Il en est une autre qui, loin d'avoir de la douceur, est sombre, pénible, et quelquefois même dangereuse; c'est lorsque l'ame, détrompée de tout, ayant reconnu le vide des plaisirs, tous les tourmens, toutes les vanités des passions, ayant perdu jusqu'à cette espérance, dernier charme de l'existence, tombe dans un découragement, dans un chagrin profond qui résulte de ce qu'elle ne peut s'empêcher de former des desirs, et n'aperçoit aucun moyen de les satisfaire. Les hommes raisonnables, dont la vie est active, et dont les espérances ne sont point uniquement attachées à des biens périssables, ne connoissent point ce mal, ou du moins, s'ils en éprouvent quelqu'atteinte, ils en trouvent bientôt le remède dans la résignation et dans la pratique des devoirs; souvent même, par ces nobles et consolantes espérances qui remplissent leurs ames, ils donnent à de telles émotions un caractère grave et religieux qui les rend à la fois douces et salutaires. Les esprits foibles, dont l'imagination est ardente, sont plus sujets que d'autres aux suites funestes de la mélancolie sombre, lorsqu'ils ont le malheur d'être abandonnés à eux-mêmes, sans conseil et sans guide; et si l'on veut réfléchir sur les

Digitized by Google

Sire, tout ce que rappelle et fait éprouver au sénat et au peuple français, la présence de V. M. I. et R. ?

» Former un plan immense d'attaque et de défense, au moment où la haute sagesse de V. M. donna malgré elle à la France le signal de nouvelles victoires; comprendre l'Europe entière dans cette vaste et sublime combinaison; recréer tout d'un coup de grandes armées par les résultats des ordres les mieux concertés; vous montrer avec la rapidité de l'éclair, à la tête de vos légions invincibles, au-delà des prétendues barrières que, dans leur fol espoir, vos ennemis avoient crues capables d'arrêter l'essor de vos aigles; les surprendre, les tourner, les frapper comme la foudre; les disperser comme la poussière qu'enlèvent les tempêtes; traverser en vainqueur les fleuves les plus fameux par les longues et sanglantes résistances dont leurs bords avoient été si souvent les témoins; faire tomber à votre voix les remparts de tant de places fortes que l'on regardoit comme imprenables; couvrir de vos trophées la terre des Germains et celle des Sarmates, depuis les rives de la Sala jusqu'aux bords du Niemen; braver les élémens conjurés, pendant la saison la plus rigoureuse; supporter pendant les longues et affreuses nuits des contrées boréales, toute l'inclémence d'un hiver extraordinaire; exécuter les marches les plus savantes, et remporter des victoires dans ces champs couverts de neiges et de frimats, où des voyageurs intrépides auroient craint de se hasarder; terminer une suite de combats glorieux par une bataille plus glorieuse encore; se hâter, par le mouvement le plus généreux, de suspendre l'impulsion terrible d'une force que la volonté de V. M. pouvoit seule arrêter; saisir l'olivier de la paix, qui lui est présenté; conquérir l'affection des souverains et des guerriers qui s'étoient ligués contre elle; conclure deux traités que votre génie et votre admirable modération ont marqué du sceau de la durée; ménager tous les intérêts; écarter les principes de discorde; réunir par les liens de l'estime, les deux plus puissantes nations du monde; fermer, plus que jamais, l'entrée du continent aux manœuvres et au commerce de ce gouvernement insulaire, qu'une paix prochaine peut seule préserver de la catastrophe qui le menace; consolider de plus en plus cette Confédération du Rhin, conçue par V. M. pour le repos et le bonheur de l'Europe civilisée; élever un trône pour un prince auguste, dont les rives de l'Oder rappelleront à jamais les lauriers.

» Tels sont les prodiges pour lesquels la vraisemblance auroit exigé des siècles, et pour lesquels peu de mois ont suffi à V. M.

» Et pour ajouter à tant de merveilles, V. M. I. et R., éloignée de 400 lieues de sa capitale, a seule gouverné son vaste Empire : elle a seule imprimé le mouvement à tous les ressorts de l'administration la plus étendue; aucun détail n'a échappé aux regards de V. M.

» Au milieu de ces fatigues sans cesse renaissantes, que vous avez voulu partager avec vos enfans, les braves des braves; au milieu de ces travaux militaires sans cesse renouvelés, quelquefois même le jour où vous aviez conduit vos armées à la victoire, V. M. s'est délassée en dictant des instructions lumineuses, qui auroient fait la gloire des hommes d'État les plus expérimentés; en traçant des plans d'établissemens utiles sur lesquels elle imprimoit tous les caractères de la prévoyance la plus attentive et de la bonté la plus touchante; en consacrant à la valeur héroïque d'immortels monumens, ou en donnant aux sciences, aux lettres et aux arts les encouragemens les plus précieux et les récompenses les plus nobles comme les plus solennelles.

» Et cependant, Sire, tout l'Empire étoit calme; jamais les lois n'ont été mieux observées, jamais la tranquillité publique n'a été moins troublée; il ne manquoit à votre grande famille que la présence auguste de son père chéri.

» Sire, tous nos vœux sont remplis.

» On ne peut plus louer dignement V. M. Votre gloire est trop haute : il faudroit être placé à la distance de la postérité pour découvrir son immense élévation.

» Mais nous ne pouvons résister au besoin d'offrir à V. M. I. et R. l'hommage de notre gratitude et de notre amour.

» Goûtez, Sire, la récompense la plus digne du plus grand des monarques, le bonheur d'être adoré de la plus grande des nations, et que nos arrière-petits-neveux soient long-temps heureux sous le règne de V. M. »

Le tribunat a ensuite été présenté de la même manière à l'audience de S. M. M. Fabre, président, a porté la parole en ces termes :

Sire,

« Un seul vœu, le retour de l'Empereur, suffisoit pour exprimer tous les sentimens de la France. Vos fidèles sujets étoient convaincus que le jour qui rameneroit V. M. au sein de son Empire, ne laisseroit rien à désirer ni pour la gloire du nom Français, ni pour la paix du Continent.

» L'impatience publique comptoit tous les momens; mais peut-être cette longue séparation que nous avons si douloureusement sentie, étoit nécessaire pour bien faire connoître à l'Europe tous les rapports, tous les sentimens qui unissent V. M. avec ses peuples; le monarque étoit à 400 lieues de sa capitale, et jamais sa volonté ne régna plus puissante; elle étoit pressentie plutôt qu'écoutée; le zèle devançoit les époques fixées par l'autorité; la nation s'efforçoit de multiplier les preuves de son respect et de son amour; tous portoient envie aux braves qui avoient l'honneur de combattre sous vos yeux et de marcher à la victoire par la route, toujours sûre, que vous leur aviez tracée.

» Sire, ce peuple à qui l'absence du souverain inspire un dévouement si délicat, est le même dont le gouvernement britannique espéra long-temps que l'énergie se consumeroit en dissentions intestines; la haine de nos ennemis n'avoit pas prévu l'irrésistible influence de votre génie sur le noble caractère des Français.

» Sire, vous avez toujours reçu avec bonté les témoignages de l'admiration respectueuse que le Tribunat a constamment professés pour votre auguste personne; que V. M. daigne encore aujourd'hui accueillir nos hommages, trop foible expression de notre enthousiasme et du sentiment unanime qui retentit dans les acclamations de vos peuples. »

Après le tribunat, le président et les questeurs du corps législatif ont été introduits.

Les magistrats de la cour de cassation ont ensuite été reçus; M. le conseiller d'État Muraire, premier président, a prononcé le discours suivant :

Sire,

« Vos fidèles sujets, les magistrats tenant votre cour de cassation, viennent présenter leur hommage à V. M. Mais vainement nous voudrions vous rendre les sentimens divers dont cet hommage se compose, et dont nous sommes d'autant plus vivement pénétrés, que plus long-temps l'expression en a été comprimée.

» Sire, tant de glorieux travaux, de faits éclatans, de nouveaux prodiges, de victoires accumulées et suivies du plus grand des bienfaits, nous réduisent au silence du respect, de l'admiration, de la reconnoissance.

» Et qui désormais oseroit entreprendre de vous louer !

» Le seul éloge possible, le seul digne de V. M., c'est l'histoire la plus simple de son règne; c'est le récit le plus nud de ce que vous avez voulu et de ce que vous avez exécuté, des causes, des moyens et des effets, des intentions et des résultats.

» C'est dans cette histoire où la fiction, l'exagération, l'adulation ne pourront trouver aucune place, et qui offrira de si hautes leçons de l'art de la guerre et de l'art de gouverner; c'est dans cette histoire que la postérité verra quelle fut l'influence du génie d'un grand homme sur les destinées des nations; et nos neveux y liront avec la même sensibilité que leurs pères, quelle fut votre infatigable sollicitude pour la gloire et la prospérité de la France, pour la liberté des mers et du commerce, pour l'indépendance et le bonheur du monde; ils y liront avec la même en-

---

chures qui font naître, qui augmentent cette passion, on ne s'étonnera point qu'elle soit devenue en quelque sorte une maladie épidémique, à une époque où l'homme, livré à toute la tiédeur de ses pensées, s'isolant au sein de la société, ayant perdu tout sentiment des devoirs, toute tradition positive, toute idée juste et grande sur la fin de son existence, ne cherchoit plus d'aliment pour son ame que dans les biens passagers qui l'environnoient et s'étonnoit à chaque instant que ces biens fussent si peu de chose, et cette ame si insatiable. Le suicide prend sa source dans ces dégoûts. Ainsi donc, loin d'être de l'avis d'une dame très-mélancolique, qui, ayant cru découvrir dans l'exaltation de ce sentiment, un moyen de perfectibilité pour l'espèce humaine, s'est plu, par un zèle tout-à-fait philantropique, à donner des préceptes pour le développer, pour en tirer le meilleur parti possible, nous ne voyons dans l'excès de la mélancolie qu'un principe destructeur des forces de l'ame, et dont le corps lui-même peut quelquefois se trouver fort mal.

Il faudroit sans doute des couleurs moins rembrunies pour peindre certaine mélancolie à l'usage des dames, et que la personne très-spirituelle dont nous venons de parler a peut-être confondue avec la véritable. Nous nous hasarderions à l'entreprendre, si nous n'avions d'abord considéré la chose sous un rapport assez sérieux, et si nous ne craignions un peu les disparates. Peut-être trouverons-nous quelque jour, pour une telle peinture, une occasion plus favorable; nous la desirons, et nous la saisirons avec plaisir, en ayant toutefois grand soin qu'il ne nous échappe aucun mot qui puisse blesser les femmes *mélancoliques*, pour qui nous voulons conserver tout le respect que l'on doit à leur sexe, et tout l'intérêt qu'inspire leur situation.

Il nous reste encore à faire connoître *l'affectation* de la mélancolie, laquelle est le comble du ridicule; elle est maintenant la maladie de beaucoup de mauvais écrivains, et on la rencontre sur-tout dans une foule de romans modernes, méchantes copies de quelques bons originaux. Un homme doué d'un grand talent, écrivant d'inspiration, s'est trouvé naturellement porté à la mélancolie, et cette disposition de son ame a donné à ses écrits un caractère original et singulier qui leur prête de nouveaux charmes. Aussitôt le peuple des imitateurs s'est persuadé qu'un moyen sûr de succès étoit de se donner *des airs mélancoliques*, sans se douter que ce qui plait dans celui qui est véritablement inspiré, alloit devenir en eux ce qu'il est possible d'imaginer de plus grotesque.

Toutefois nous ne mettrons point dans la classe de ces imitateurs grimaciers, le jeune auteur de qui nous annonçons un poëme sur la mélancolie. Nous ajouterons même que si *le vague* dans les idées et dans les expressions, est un signe non équivoque de cette situation de l'ame, ce jeune homme est assurément le plus mélancolique des poètes. Il quitte d'abord la ville pour aller rêver à la campagne, et là, le beau ciel, la belle verdure, les oiseaux, les fleurs, le murmure des ruisseaux, et l'ombre et le soleil, et la nuit et le jour, tout le plonge dans de douces extases. L'amour vient mêler ses illusions à tant de ravissemens, et tout cela se mêle encore à beaucoup d'autres choses, à des réflexions douloureuses sur le malheur qui semble poursuivre les grands talens, à des pensées sentimentales sur la bienfaisance, sur le bonheur domestique, etc. etc.; ce qui ne produit pas moins de huit à neuf cents vers plus ou moins ronflans. L'auteur, comme nous l'avons dit, parle du fond du cœur : nous ne lui contestons point sa mélancolie; et l'on pourroit s'intéresser à des sentimens qui annoncent une ame honnête et sensible, s'ils étoient présentés avec plus d'art et de chaleur, si le style étoit plus correct, plus harmonieux; enfin, si l'ouvrage, d'un bout à l'autre, ne prouvoit, par une telle inexpérience dans l'art d'écrire, qu'à moins que cet auteur ne soit extrêmement jeune, il est difficile que l'étude, même la plus assidue, puisse lui faire acquérir ce qui lui manque pour écrire purement en français, ce

Digitized by Google

tion, que nous, quelque fois, au sein de cette guerre, contre laquelle vous n'avez cessé de protester, votre ardent desir de la paix; quels furent, au milieu des combats, les regrets touchans dont vous honorâtes ceux de *vos enfans* qui y trouvèrent une mort funeste, mais si glorieuse; quelles furent, après la victoire votre modération, votre magnanimité; qu'elle fut sur-tout cette grande pensée qui vous fit embrasser dans la paix que vous méditiez, vos amis, vos alliés, même vos ennemis, pour qu'elle devînt et l'époque et la base du repos du genre humain; et lorsque votre nom remplit l'Univers, lorsque la reconnoissance le place dans tout s les bouches, ils n'y liront pas avec moins d'étonnement quelle fut cette rare et sublime modestie qui ne permit pas que, dans les solennités instituées en l'honneur de votre grande et invincible armée, jamais il fût parlé de vous.

» Sire, si nous obéissons à cette intention grande et libérale, si nous nous taisons, qu'au moins V. M. daigne agréer notre profond dévouement; qu'elle daigne accueillir l'engagement plus solennel que nous renouvelons devant elle, de la servir de tout notre zèle dans les fonctions qui nous sont commises, et qu'elle nous permette de lui répéter le vœu du vieillard plus que centenaire de Varsovie, qui vous disoit : *Vivez, Sire, autant que moi : votre gloire n'en a pas besoin; mais le bonheur du genre humain le demande.* »

La cour d'appel a suivi celle de cassation. M. Séguier, premier président, a dit :

SIRE,

« Il y a long-temps que votre gloire n'aspire qu'au repos. Vous avez été grand général de vos premières campagnes. L'Egypte vous a vu conquérant. Elu chef des Français, comme le plus magnanime de la nation, vous vous êtes fait reconnoître de l'Europe au champ de Marengo. Ceint de la couronne impériale, vous l'avez rehaussée à Ulm, à Vienne, à Austerlitz. Protecteur des peuples du Rhin, vous aviez fixé les destins de la Germanie, quand Dantzick, Eylau, Friedland, ont montré au plus puissant monarque de l'Orient et du Nord, qu'il vous convient d'être l'arbitre de l'Occident et du Midi.

» Faudroit-il renouveler les combats? Vos succès d'abord inouis, et cependant toujours croissans, annoncent assez quel seroit le dernier événement. Mais, Sire, il est une chose plus extraordinaire que les prodiges guerriers de V. M., c'est que vous résistiez à la fortune qui affecte pour vous l'empire de la terre; que vous soyez moins ambitieux de vaincre que de vous réconcilier; que vous ne fassiez sentir par la force de vos armes les dangers de votre inimitié, que pour faire comprendre par la force de votre génie les avantages de votre alliance.

» Napoléon n'a jamais voulu que la paix du monde; il a toujours présenté la branche d'olivier à ses provocateurs, qui l'ont forcé d'accumuler les lauriers.

» Napoléon est au-delà de l'histoire humaine, il appartient aux temps héroïques. Il est au-dessus de l'admiration, il n'y a que l'amour qui puisse s'élever jusqu'à lui.

» Cet amour, Sire, nous vous l'avons juré alors que prenant la république dans votre main, vous avez étouffé les dissensions intestines et sauvé la France des invasions et des déchiremens. Nous vous répétons notre serment aujourd'hui qu'étouffant les discordes extérieures, vous avez promu la France à la suprématie que vous vous êtes créée.

» Sire, les officiers de votre cour d'appel, agrandis dans votre sphère, hors d'eux-mêmes devant V. M., voudroient vous offrir des félicitations; mais vos travaux immortels parlent plus haut que notre respect et notre fidélité. »

Ensuite S. M. a reçu le clergé de Paris, ayant à sa tête S. E. le cardinal-archevêque; la cour de justice criminelle; le conseil des prises; le corps municipal de Paris, ayant à sa tête S. Exc. M. le général Junot, gouverneur, M. le conseiller d'Etat Frochot, préfet, avec les conseillers et le secrétaire-général de la préfecture (*Nous donnerons demain les discours prononcés au nom de ces différens corps*), qui ont tous été présentés par S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire. Enfin, S. M. a reçu l'état-major de Paris, qui lui a été présenté par S. Exc. le général Junot, gouverneur.

S. M. l'EMPEREUR et ROI a répondu avec bienveillance aux hommages et félicitations des corps de l'Etat, et les a longtemps entretenus.

— M. Boyer, premier chirurgien de l'EMPEREUR, qui avoit accompagné S. M. à la Grande-Armée, est arrivé, hier 29, à Paris.

— On a éprouvé le 14 de ce mois, une assez forte secousse de tremblement de terre à Lahr en Souabe, à cinq lieues de Strasbourg. Plusieurs édifices en ont été ébranlés; mais il n'en est résulté aucun dommage.

— Depuis plusieurs jours nous éprouvons une chaleur continuelle. Le thermomètre au mercure de M. Chevallier s'est élevé, le 27, à 23 degrés 2/10es; le 28, à 22. Aujourd'hui 29, à une heure trois quarts après-midi, il marquoit 25 deg. 3/10es, et montoit encore.

Errata. Feuille du 29, article *Variétés*, pag. 4e, col. 1re, ligne 30e, au lieu de : *Avec cette légèreté qui fait entreprendre, et même de front....*, lisez : *Et même de front.* Col 2e, lig. 5e, au lieu de : *A qui on reprochoit sa critique amère et forcée au-delà de toutes les bornes;* lisez : *Et portée au-delà de toutes les bornes.*

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR.

Concours ouvert sur la maladie connue sous le nom de croup.

Le ministre de l'intérieur, en exécution de l'ordre donné par S. M. l'EMPEREUR, le 4 juin dernier, au quartier-général de Finckenstein, d'ouvrir un concours sur la maladie connue sous le nom de *croup*, dont l'objet sera un prix de 12,000 fr. pour le meilleur ouvrage sur le traitement de cette maladie; et vu le rapport de l'Ecole de Médecine de Paris, en date du 11 du courant, arrête :

Art. Ier. Il est ouvert un concours sur le sujet suivant : « Déterminer, d'après les monumens pratiques de l'art, et » d'après des observations exactes, les caractères de la maladie connue sous le nom de *croup*, et la nature des altérations qui la constituent; les circonstances extérieures et » intérieures qui en déterminent le développement, ses affinités avec d'autres maladies; en établir, d'après une expérience constante et comparée, le traitement le plus efficace; » indiquer les moyens d'en arrêter les progrès et d'en prévenir » l'invasion. »

II. Tous les médecins nationaux et étrangers sont appelés au concours proposé pour le traitement curatif et préservatif du *croup*.

III. Les mémoires seront rédigés en latin ou en français, et écrits lisiblement : ils porteront en tête, pour marque distinctive, une devise qui sera répétée dans un billet cacheté, contenant, en outre, le nom et l'adresse des auteurs. Ce billet sera joint au mémoire.

IV. Les médecins qui auront déjà publié quelqu'ouvrage sur cette maladie, pourront le reproduire au concours, en lui donnant les formes indiquées, et en l'adaptant à la solution des questions proposées.

V. Les auteurs s'attacheront à n'établir leur opinion que sur des faits de pratique et sur des observations ou des expériences positives, dont toute théorie ne doit être que la conséquence nécessaire. Ils rempliront, autant que possible,

---

qui est loin de suffire encore pour faire un poète. Il nous est peu permis de l'espérer, et nous sommes tellement persuadés que tous ses efforts ne pourroient le conduire à aucun résultat satisfaisant, que nous nous estimerions heureux si nous pouvions lui persuader de renoncer totalement à un art pour lequel il n'est point né, et dans lequel il est presqu'impossible qu'il s'élève jamais au-dessus de la médiocrité. Nous criera-t-on encore que nous cherchons à *décourager* les jeunes gens dès l'entrée de la carrière? Pour prévenir un tel reproche, nous citerons au hasard quelques vers de son poëme; par exemple, le début qui se présente d'abord à nous :

. . . .
Viens et conduis mes pas, tendre mélancolie!
Par tes illusions viens consoler mon cœur;
Allons pleurer ensemble, ou rêver au bonheur.
Ta joie ou tes soupirs auront pour moi des charmes.
Penché sur ton sein, *oubliant quelques larmes*,
Et d'un vague bonheur *caressant* le desir.
Etre heureux par l'espoir d'un heureux avenir,
Et non m'abandonner aux voluptés du monde
Que suivroit quelque jour une douleur profonde!
Ainsi le voyageur arrêté par la nuit,
Dans les champs inconnus où l'*erreur* l'a conduit,
Ne suit point, si le ciel protége son voyage,
La perfide lueur *qui lui montre un passage :*
Hélas! le précipice environne ses pas....
De l'abri qu'il connoît il ne s'éloigne pas,
Songeant, *mais plein d'espoir, à sa route perdue*,
Il attend que l'aurore, *éclaircissant la vue*,
Vienne *affermir* ses pas et rassurer son cœur, etc.

Est-il nécessaire de prouver qu'un tel passage renferme tous les vices d'une mauvaise élocution, l'impropriété et la foiblesse des expressions, l'embarras de la phrase, l'incohérence des idées, etc. Nous croyons qu'il suffit de les avoir cités. Voici des fautes d'un autre genre :

Ce ciel majestueux, couvert *de flots d'azur*,
Promet pour *lendemain* un ciel brillant et pur.

L'azur du ciel ne forme point de *flots*, et cette image manque de justesse. Quant à la seconde faute, qui fait de *lendemain* une espèce de nom propre, il n'y a guère qu'un poète du Midi qui puisse l'avoir faite; et nous aurions deviné que M. Ricard Saint-Hilaire étoit provençal ou languedocien, quand même il n'auroit pas eu le soin de nous prévenir qu'il avoit reçu le jour sur les rives fleuries du Gard. C'est dans cette heureuse contrée que l'on fait aussi *peupliers* de deux syllabes :

Tandis que ce ruisseau coulera mollement
Sous les *peupliers* brillans, *honneurs* de ce rivage,
On s'en ressouviendra, etc.

Tandis que est là pour *tant que*, et c'est encore une des licences permises à ces gentils Troubadours : la prodigieuse flexibilité de leurs organes leur permettant de prononcer *peupliers* avec une extrême volubilité, il ne nous est pas impossible de concevoir qu'ils parviennent à réduire à deux les trois syllabes qui le composent; mais *ménétriers* nous paroît bien autrement difficile à mettre en trois syllabes.

. . . . . . *Perché* sous le feuillage,
Il étoit *ménétrier* des pâtres du village.

Nous défions la langue parisienne la plus souple de faire jamais trois syllabes de ce mot-là. Il n'y a que des langues provençales qui puissent opérer de semblables tours de force.

Dira-t-on que nous nous montrons trop sévères? Avons-nous tort de *décourager* M. Ricard Saint-Hilaire, de conseiller à un jeune homme qui semble honnête, de ne pas s'obstiner à rester toute sa vie un mauvais poète, ce qui est la pire des conditions? N.

Digitized by Google

la série de questions détaillées à la suite de ce programme, comme étant les plus propres à développer tous les genres de recherches qui peuvent concourir à la solution complète de la question principale.

VI. Tous les mémoires destinés au concours devront être adressés au ministre de l'intérieur. Pour donner lieu à un renouvellement suffisant des circonstances qui peuvent favoriser les expériences et les observations, le concours ne sera fermé qu'au 1er janvier 1809. Ce terme passé, les mémoires qui parviendroient au ministère ne seront point admis au concours.

VII. Une commission spéciale sera chargée de faire un rapport au ministre sur les ouvrages admis au concours. Cette commission sera composée de douze membres, dont quatre seront pris dans la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, quatre parmi les professeurs de l'Ecole de Médecine de Paris qui ne feront point partie de l'Institut, et les quatre autres dans le corps des médecins de Paris.

VIII. Il sera décerné un prix de 12,000 fr. au médecin auteur du meilleur mémoire sur la nature du *croup*, et sur les moyens de prévenir cette maladie, ou d'assurer le succès de son traitement.

IX. L'Ecole de Médecine de Paris présentera incessamment au ministre un Recueil de tous les faits et observations relatifs au *croup*, contenus soit dans les ouvrages nationaux et étrangers qu'elle possède, soit dans les mémoires non publiés, dont la société royale de médecine étoit dépositaire. Ce Recueil sera rendu public, afin de jeter de nouvelles lumières sur la nature du *croup*, et de guider les concurrens dans leurs travaux.

Questions particulières, servant de développement au programme proposé sur la maladie connue sous le nom de croup d'angina stridula, angina polyposa, angina membranosa.

Commencer par une description exacte et caractéristique de tous les temps de la maladie désignée par cette dénomination. Ensuite satisfaire aux questions suivantes :

Ier. — *Origine et fréquence de la maladie.*

Dans les descriptions de maladies qui nous ont été transmises par les anciens et par les auteurs antérieurs au siècle dernier, en est-il qui présentent les symptômes caractéristiques du croup? Cette maladie est-elle devenue plus commune dans nos contrées, qu'elle ne l'étoit avant d'être mieux connue et mieux observée? Est-elle plus fréquente dans le pays du nord qu'elle ne l'est parmi nous? Y existoit-elle aussi communément qu'à présent, avant le milieu du siècle dernier? A quel point est-elle commune et répandue actuellement dans nos climats?

IIe. — *Caractères propres et différentiels.*

Quelle différence y a-t-il entre cette affection et les catharres pulmonaires, ainsi que les différentes espèce d'angine? Les symptômes qui lui sont particuliers, tiennent-ils une différence essentielle entre cette maladie et les autres? Est-il des âges qui en soient exempts, et que les sont spécialement les époques de la vie auxquelles elle est le plus communément attachée?

IIIe. — *Causes occasionnelles déterminables.*

Est-il des circonstances connues et appréciables qui concourent à la répandre plus généralement dans un pays que dans un autre? Avec quelles maladies régnantes concourt-elle plus communément? Est-elle épidémique? Peut-on la regarder comme contagieuse? Est-elle quelquefois consécutive d'une autre maladie, et spécialement d'une maladie éruptive? Y a-t-il quelque rapport entre la fréquence de cette maladie et les épidémies de rougeole, de scarlatine et de coqueluche?

IV. — *Mortalité.*

Quelle est la mortalité relative de cette maladie?

V. — *Etat des organes.*

Quelle est la nature de la concrétion muqueuse qui donne naissance à la fausse membrane qu'on observe après la mort, et qui forme les tuyaux que l'on rend quelquefois pendant la maladie? A part les causes naturelles qui déterminent cette concrétion dans le croup, l'art a-t-il des moyens de produire un effet semblable dans les animaux vivans? Et quels sont les phénomènes qui se manifestent pendant les expériences qui y donnent lieu? Dans quel état se trouve, sous cette concrétion, la membrane muqueuse propre de la trachée et des bronches? Jusqu'où s'étend, dans les voies aériennes, l'altération propre à cette maladie? Peut-on distinguer l'altération qui la constitue, de celles qui sont, dans le poumon, l'effet de la maladie ou la conséquence de la mort?

VIe. — *Traitement.*

Quel traitement est le plus convenable dans cette maladie? En est-il un qui lui soit propre? En est-il auquel on ait pu attribuer spécialement et évidemment, non-seulement le soulagement, mais la guérison, à part les circonstances favorables résultant des forces du malade, et du degré d'intensité de la maladie, qui peuvent quelquefois favoriser une guérison spontanée?

VIIe. — *Préservation.*

Est-il des signes qui peuvent faire prévoir l'invasion future du croup? Est-il des moyens de la prévenir et d'en préserver?

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg, du 21 juillet.

48 — 50 — 39 — 5 — 16.

COURS DE LA BOURSE DU 29 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	3 8
— Courant.	55	3-4	56	5-8
Hambourg. .	185	0-0	184	1-4
Londres. . . .	00	000	00	00
Madrid eff. . .	15	25	15	15
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	25	15	20
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel.	00	00	00	00
Lisbonne. . .	000	0-0	462	0-0
Gênes eff. . .	464 c		462c	
Livourne. . .	504 c		5020	
Naples. . . .	000	0-0	420	00
Milan.	81 p.	6f	81	00s.
Basle.	1	0-op	p.	1 3 4
Francfort. . .	0	0-op	00	00
Vienne. . . .	000c	0-0	119	0
Lyon.	3 8 p	0-0	1	1 2 p.
Marseille. . .	3 8 p	0-0	1	1 2 p.
Bordeaux. . .	3 8 p	0-0	1	1 2 p.
Montpellier.	1-2	0-0 j.	00	0-0
Genève. . . .	0-0	0-0	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme. 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme. 000f 000

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 218 57

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 37

Quadruple 81 10

Ducat. 11 18

Souverain. 34 8

Effets publics.

C p. 00 c. J. du 22 mars 1807, 79f 7 c 80c 70c 75c 80c 79f 85c 95c

Idem. Jouis. du 22 sept. 1807, 77f 25c 76f 65c nul.

Banque de *Fr.* 1357f 50c 1360f 1362f 50c 00000 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. of 000 à of 000
— S. Domingue. 0 00 à 0 000
Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000
— brut . . . . . 0 00 à 0 000
Coton du Levant. 0 00 à 0 000
Sav. de Marseille 0 00 à 0 000
Huile d'olive. . . 0 0 à 0 000
Potasse d'Amér. 000f à 000f 000
Eau-de-vie, 5/6 00f 000. à 00f 000

ANNONCE.

Du Magnétisme animal, considéré dans ses rapports avec diverses branches de la physique générale; par A. M. J. Chastenet de Puységur, ancien maréchal-de-camp, du corps royal de l'artillerie. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Desenne, lib., palais du Tribunat, galerie vitrée, n°. 225. Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Livres classiques qui se trouvent chez LE NORMANT.

Dictionnaire abrégé de la Bible, de Chompré, nouvelle édition, et considérablement augmentée; par M. Petitot. Un vol in-12, petit-texte à deux colonnes. Prix : 3 fr., et 3 fr. 75 cent. par la poste *Idem*, in-8°. 4 fr. 50 cent., et 6 fr. par la poste

Dictionnaire de la Fable, deuxième édition; par F. Noël. Deux vol. in-8°. de 800 pag. chacun, imprimés en petit-texte, sur deux colonnes, et ornés d'une figure allégorique, gravée d'après le dessin de Girodet. L'exécution typographique de cet ouvrage est magnifique. Prix : 21 fr., et 26 fr. par la poste.

Abrégé de la Mythologie universelle, ou Dictionnaire de la Fable, adopté par la commission des ouvrages classiques, pour les Lycées et les Ecoles secondaires; par Fr. Noël. Un vol. in-12 de 650 pag., petit-texte à deux colonnes. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

Dictionnaire des Sciences et des Arts, contenant l'étymologie, la définition et les diverses acceptions des termes techniques usités dans toutes les sciences et dans tous les arts. On y a joint le Tableau historique de l'origine et des progrès de chaque branche des connoissances humaines, et une description abrégée des machines, des instrumens et des procédés anciens et modernes employés dans les Arts; par M. Lunier. Trois vol. in-8°. Prix : 24 fr., et 28 fr. 50 cent. par la poste.

Leçons de Littérature et de Morale, ou Recueil en prose et en vers, des plus beaux morceaux de notre langue dans la littérature des deux derniers siècles; ouvrage classique adopté par le gouvernement, pour les lycées et les écoles secondaires; par François Noël, inspecteur-général de l'instruction publique; et François Delaplace, professeur à l'école centrale du Panthéon : Nouvelle édition, revue et corrigée. Deux vol. in-8°. Prix : 10 fr. 50 c., et 13 fr. 50 c. par la poste.

Œuvres d'Homère, avec des remarques; par J. P. Bitaubé, membre de l'Institut national. Quatrième édition de l'Iliade et troisième de l'Odyssée. Six vol. in-8°. imprimés avec le plus grand soin et sur très-beau papier. Prix : 30 f., et 36 f. par la poste.

L'Iliade est précédée de Réflexions sur Homère et sur la Traduction des Poëtes, ornée d'un beau portrait d'Homère, et du bouclier d'Achille, gravés par Saint-Aubin. L'Odyssée est précédée d'Observations sur ce Poëme, et de Réflexions sur la Traduction des Poëtes.

Œuvres de Virgile, traduction nouvelle; par M. René Binet, proviseur du Lycée Bonaparte, ancien recteur de l'Université de Paris, ancien professeur de littérature et de rhétorique à l'Ecole militaire, au Collège du Plessis-Sorbonne, à l'Ecole centrale du Panthéon; de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris; aut ur de plusieurs autres traductions. Quatre vol. in-12. Prix : 10 fr., pap. ordin.; et pap. fin, 14 fr. 50 c. Il en coûte 3 fr. de plus par la poste.

Voyage du jeune Anacharsis en Grèce; par J. J. Barthélemy; en sept vol. in-18, et orné du portrait de l'auteur. 16 fr., et 21 fr. par la p.

Depuis long-temps l'on desiroit que ce bel ouvrage fût imprimé dans ce format. Rien n'a été négligé pour donner à cette édition tout le mérite dont elle étoit susceptible : elle a été imprimée par M. Didot jeune, avec la plus scrupuleuse exactitude, sur la quatrième et dernière édition in-4°., revue et augmentée par Barthélemy, dans les dernières années de sa vie.

Ephémérides politiques, littéraires et religieuses, présentant pour chacun des jours de l'année, un tableau des événemens remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays, jusqu'au premier janvier 1803. Deuxième édition revue, corrigée et augmentée; par Fr. Noël, et M. Planche, instituteur à Paris. Douze vol. in-8°. Prix : 36 fr., et 48 fr. par la poste.

Conciones poeticæ, ou Discours choisis des poëtes latins anciens, Virgile, Horace, Ovide, etc. etc., avec argumens analytiques et notes en français; à l'usage des lycées et des écoles secondaires. Par MM. François Noël et Delaplace. Un vol. in-12. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GAUTHIER, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changemens d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

POMERANIE.

Stetin, 18 juillet.

Nous voyons journellement passer ici de forts corps de troupes, qui viennent de la Poméranie extérieure, et qui se rendent sur les frontières de la Poméranie suédoise; de ce nombre sont le 4e régiment de ligne italien, le 23e régiment de chasseurs à cheval et le 19e d'infanterie de ligne.

La frégate suédoise qui croise devant Sweinemunde permet la libre sortie à tous les vaisseaux destinés pour des ports neutres; mais elle ne laisse entrer dans le port aucun vaisseau, pas même ceux qui sont sur leur lest.

Wilzow, 17 juillet.

M. Tillier, aide-de-camp de S. Exc. M. le maréchal Brune, qui avoit été envoyé à S. M. l'Empereur des Français pour l'informer de la rupture de l'armistice, est de retour ici du quartier impérial.

Toute la garde de l'EMPEREUR est en marche pour la France. Les corps de l'armée restent encore dans leur position.

Les Français sont maintenant devant les portes de Stralsund. Le quartier-général de M. le maréchal Brune est ici. Le roi de Suède lui a fait proposer un armistice, afin de négocier la paix pendant sa durée. Il lui a été répondu qu'on ne pourroit accéder à cette proposition avant d'avoir une garantie, et que cette garantie étoit Stralsund.

PRUSSE.

Dantzick, 11 juillet.

On vient de nous annoncer un événement des plus heureux tant pour nous que pour nos descendans. S. Exc. le général Rapp, gouverneur de notre ville, s'est rendu hier, à 5 heures du soir, à l'hôtel-de-ville, et nous a communiqué, en présence des magistrats prussiens et des personnes les plus considérables de cette cité, l'agréable nouvelle que l'Empereur Napoléon rendoit à notre ville son ancienne liberté et ses droits, tels qu'elle en jouissoit en 1772, avant la prise de possession de la Prusse occidentale, et qu'il lui faisoit présent en outre d'un territoire de trois milles de circonférence, en conservant le Werder, qui a quatre milles de long, et la Nehrung qui en a onze, qu'à commencer de ce jour, Dantzick seroit compté au nombre des villes libres et anséatiques, et auroit sa constitution et sa garnison particulière. Les magistrats furent aussitôt déliés de leur serment envers la Prusse, et l'on nomma une commission pour déterminer les frontières. Dans quelques jours (on croit que ce sera le 14), cet événement heureux sera solennellement proclamé; au même instant les aigles prussiennes seront enlevées; le cours de la Vistule sera déclaré libre dans toute l'étendue de la Pologne, et l'on n'établira aucune douane sur ce fleuve. Nous avons en conséquence l'espoir, dès que la paix générale sera rétablie, de voir notre commerce reprendre son ancienne splendeur.

On est occupé maintenant de la nomination de quatre bourguemestres, qui seront choisis parmi les membres les plus respectables de l'ancien gouvernement de Dantzick. Du reste, notre constitution sera la même que celle que nous avions avant d'être envahis par la Prusse.

Berlin, 21 juillet.

La bataille de Friedland a eu lieu le 14 juin.

L'armistice a été signé le 21.

Le 3 juillet, c'est-à-dire dix-neuf jours après la bataille de Friedland, et treize jours après l'armistice, le roi de Suède a dénoncé la rupture de l'armistice arrêté entre le maréchal Mortier et le général ... sen, et a déclaré que les hostilités recommenceroient le 13: déclaration peu loyale, puisqu'il avoit été convenu que les hostilités ne pourroient recommencer qu'un mois après que l'armistice auroit été rompu. Le roi de Suède a dit qu'il ne reconnoissoit pas cet article de l'armistice; mais il n'y a pas d'homme sensé qui ne sache que les conventions militaires faites par les généraux en chef, ne sont pas sujettes à la ratification des gouvernemens. La nature même de la chose le veut ainsi. Tous les usages résultant de la civilisation de l'Europe, sont anéantis, et la guerre prend un caractère qu'elle n'a plus que chez les Barbares, du moment où la parole des généraux, ou les écrits même revêtus de leurs signatures, ne sont pas des engagemens sacrés. Comment pourroit-on consentir à accorder une capitulation à une place assiégée, à convenir des conditions d'un armistice avec un ennemi, si, le moment de crise passé, le souverain pouvoit dire qu'il n'en reconnoît pas les conditions? Ces considérations sont étrangères à un prince qui se conduit sans conseils, et qui n'a aucune expérience des usages des nations.

La paix ayant été conclue avec la Russie et la Prusse, le 8 juillet, qui s'attendoit que le 13 des hostilités recommenceroient sur un point si rapproché du théâtre de la guerre? Le roi de Suède l'a voulu, et la Poméranie suédoise a été envahie; les Suédois ont été rejetés à coups de canon dans la ville de Stralsund, et cette place est investie. L'expédition anglaise avoit débarqué dans l'île de Rugen pour être témoin des désastres de son foible allié. (*Moniteur.*)

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 31 Juillet 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
La Caravane, Ulysse.

THÉATRE FRANÇAIS.
Aujourd'hui. . . . .

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Aujourd'hui. . . . .

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
La prem. rep. d'*Un Dîner par Victoire*, divertissement en un acte, en vers; *la Cloison, la Manie de briller.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Scarron, l'Hôtel de la Paix, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
(Boulevard Montmartre.)
L'Oncle et le Neveu, Nitouche, le Loup-Garou.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.
Les Petits Savoyards, la Cause Célèbre.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.
Hortense de Vaucluse, Ombra.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
Amélie, le Pied de Mouton.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.
Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.
Les Petits Troubadours, la Paix, l'Heureux Retour.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.
(Jardin des Capucines.)
Le Médecin, le Repas de Famille, l'Ours blanc.

SALLE MONTANSIER.
Palais du Tribunat.
Incessamment, M. Ravel ..., provençal, dit le Terrible, et sa troupe, reprendront leurs exercices, qu'ils n'avoient suspendus qu'en raison de la ... grande chaleur.

SPECTACLE HIDROCERDOPTRIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. OLIVIER.
Palais du Tribunat, près le Café de Foi.
Tous les soirs, à huit heures, représentation extrêmement agréable et variée, sur le feu, l'air et l'eau, illumination, Feu d'artifice, Fantasmagorie, etc.

GALERIE DES MONUMENS ANCIENS.
Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.
Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée, avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANORAMA.
Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 fr.

PANHARMONICON.
Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.
Concert tous les jours ...

OPTICOGRAPHIE, OU VUES D'OPTIQUE.
Cabinet d'optique du sieur Mahieu, rue du Lycée, n°. 5. On y voit tous les jours, depuis trois heures jusqu'à dix, quatre Gouaches de M. Gadbois, représentant les quatre Heures du Jour.

Digitized by Google

Du 22. On a publié ici un bulletin particulier, contenant quelques articles de la paix de Tilsit. On y lit que les pays de Hesse-Cassel, de Brunswick, et tout ce que le roi de Prusse possédoit sur la rive gauche de l'Elbe, y compris la forteresse de Magdebourg, formeront le royaume de Westphalie. Des pensions ont été assignées à l'ancien électeur de Hesse-Cassel, aux princes d'Orange et de Brunswick.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 22 juillet.

Le passage des troupes continue dans nos environs. Près de trois mille Hollandais, la plupart chasseurs, sont arrivés ici dimanche. Nous ignorons si ces troupes nous quitteront bientôt, et quelle est leur destination.

S. A. S. le duc régnant de Mecklenbourg-Schwerin est arrivé le 19 à Kiel. La famille de ce prince partira le 28 d'Altona pour retourner à Schwerin.

Lord Cathcart a passé le Sund, le 14, à bord d'une frégate de 44 canons, et a continué, sans s'arrêter, sa route pour Stralsund. Un vaisseau armé anglais, venant de la Baltique, a passé le Sund le même jour. Il avoit à bord des dépêches du général Hutchinson.

EMPIRE FRANÇAIS.

Montpellier, 23 juillet.

Le 14 de ce mois, il s'éleva près de Beziers un vent terrible de sud-ouest, accompagné d'une vapeur épaisse couleur de feu, à laquelle se joignit un tourbillon de poussière; cette exhalaison embrasée n'étoit précédée ni d'éclairs, ni de tonnerre, et causa des dommages dans différens endroits.

Il résulte des renseignemens que nous nous sommes procurés, que ce météore s'est étendu sur un espace bien considérable. Il a été ressenti à la Salvetat, où, entr'autres personnes qui en furent affectées, un vieillard, qui se promenoit à la campagne avec son petit-fils, a raconté que la vapeur étoit si brûlante, que cet enfant lui avoit crié: *Mon papa, éteignez-moi vite le feu qui me brûle les cheveux.....* D'un autre côté, un négociant arrivé de Cette, a assuré que plusieurs navires qui ne faisoient que d'entrer dans ce port, lorsque cette espèce de tourbillon eut lieu, furent obligés de jeter l'ancre pour s'y maintenir.

Epernay, 27 juillet.

Hier a été un jour d'alégresse pour les habitans de cette ville; ils ont eu le bonheur de posséder S. M. I. et R., et quoique son retour n'ait été annoncé qu'au moment de son passage, ce moment a suffi pour réunir tous les habitans dans les rues et sur les places que la voiture de S. M. devoit traverser. L'expression de la joie, de la reconnoissance, de l'admiration a été si vive, que S. M. a daigné satisfaire aux vœux des habitans, en descendant chez M. Moet, maire de la ville, qui a eu l'honneur de lui présenter des rafraîchissemens. L'Empereur, auquel aucun détail favorable au commerce de la France ne paroît au-dessous de son attention, a voulu visiter les vastes caves de M. Moet, si renommées par leur construction et par la qualité des vins qu'elles contiennent. Les habitans conserveront long-temps le souvenir de cette heureuse journée; ils se sont livrés à la joie la plus pure après le départ de S. M., et ne cessent de boire à sa santé ce fameux vin qu'on ne trouve que dans ces cantons.

Paris, *30 juillet.*

— Le maréchal Brune manda du quartier-général de Demmin, le 14 juillet, que les généraux Molitor et Boudet, avec leur division, avoient passé la Penn à Damgarten et Tribbsée, et étoient arrivés sous Stralsund. Le général Grandjean a passé à Auclam. Les Suédois ont voulu résister un moment, mais ils ont été vivement ramenés. Stralsund est bloqué; on attendoit l'artillerie pour achever de chasser du continent ce prince gagiste de l'Angleterre. (*Moniteur.*)

A la suite de cet article, le *Moniteur* publie l'ordre du jour de M. le maréchal Brune, daté de Stetin, le 10 juillet. (*Voyez le Journal de l'Empire du 25, où cette pièce est imprimée.*)

— On dit que S. M. l'Empereur ira, le 15 août, à Notre-Dame, pour remercier Dieu des victoires qui ont assuré la paix du continent de l'Europe; le même jour, S. M. recevra les clés de la ville de Paris. On sait que le 15 août est la fête de saint Napoléon.

A peine l'Empereur est-il de retour, et déjà on n'entend parler que des embellissemens qu'il se propose d'ajouter à ceux qui déjà ont tant contribué à la beauté de la ville de Paris. On assura que des ordres sont donnés pour abattre les maisons du pont Saint-Michel. On ajoute qu'on va faire disparoître les chantiers du quai Bonaparte; enfin, on se rappelle que S. M. avoit d'abord consacré le bâtiment de la Madeleine à donner une Bourse à la ville de Paris; la nouvelle et noble destination de ce monument ne privera pas les Parisiens d'un bâtiment nécessaire au commerce; le plan d'une Bourse est arrêté, et la Banque de France y sera réunie.

— S. M. le roi de Westphalie est de retour à Paris depuis le 28 de ce mois.

— S. M. le roi de Wirtemberg et le prince Royal son fils se sont rendus à Francfort le 24 juillet, au moment où S. M. l'Empereur et Roi arrivoit dans cette ville.

— Le prince Auguste de Prusse, qui étoit prisonnier de guerre en France, est déjà en route pour retourner à Berlin.

— L'église de l'Assomption, qui remplace aujourd'hui la première paroisse de Paris, la Madeleine, va être considérablement augmentée par la jonction d'un bâtiment contigu. On parle aussi de rendre à la succursale des Filles Saint-Thomas ses anciens bas-côtés, et d'en prolonger le chœur.

— Une députation du royaume d'Italie, composée du ministre de la guerre, d'un conseiller d'Etat et du patriarche de Venise, doit se rendre à Paris pour porter aux pieds de S. M. I. et R. les nouveaux témoignages de l'admiration, de la reconnoissance et de la fidélité de ses peuples d'Italie, à l'occasion de la paix que S. M. vient de donner à l'Europe.

— On écrit de Madrid, que par décret du 26 juin dernier, S. M. C. a nommé S. A. S. le prince de la Paix commandant en chef des gardes-du-corps, et de toute la maison militaire du roi.

— Depuis un mois environ, les loups ont dévoré, en plein jour, dans l'arrondissement de Beauvais, deux enfans, dont le plus jeune avoit 11 ans. Le 21 juillet, une jeune fille âgée de 14 ans, a éprouvé le même sort, au moment où elle se désaltéroit à une petite source dans une pièce d'osier. Cette malheureuse a reçu soixante blessures, toutes plus profondes les unes que les autres. La moitié de son visage et de son cou étoit déchirée; les muscles et les vertèbres étoient à nu. Elle a vécu vingt-quatre heures dans cet horrible état, souffrant des douleurs inouies. Des battues ont été sur-le-champ ordonnées; mais la hauteur des blés empêchoit qu'elles n'eussent un succès complet; elles seront reprises avec activité après les récoltes.

— Le tribunal de première instance séant à Carpentra

LA PAIX et L'HEUREUX RETOUR.

Tout est en mouvement sur le Parnasse; tous les théâtres se disputent à qui chantera le mieux la Paix: l'un nous annonce *un Dîner par Victoire*; l'autre nous loge à *l'Hôtel de la Paix, rue de la Victoire*; ici on va donner *l'Opéra au Village, ou la Fête, impromptu*. On a déjà entendu, à l'Opéra-Comique, *le Chant du Retour*; au Théâtre de l'Impératrice on a chanté le même jour des couplets; une petite scène bien humble a même oublié son obscurité pour n'écouter que son zèle: elle a osé se signaler la première par un petit divertissement ingénieux et gai, et donner à tous les grands théâtres l'exemple de célébrer *la Paix et l'Heureux Retour* (*) du Pacificateur. C'est une grande hardiesse sans doute pour les Nouveaux Troubadours; mais les conquérans et les héros n'ont jamais dédaigné les chants du petit peuple.

Destiné à rendre compte des sentimens et des pensées d'autrui, bornerai-je là mes fonctions, dans un moment où il est si doux d'exprimer soi-même ce qu'on ne peut s'empêcher de sentir et de penser à l'aspect de tant de prodiges? Depuis que Napoléon est chargé du bonheur de la France et des destins de l'Europe, je l'ai constamment suivi dans toutes ses expéditions, et n'ai jamais manqué de lui offrir le foible tribut d'une admiration sincère: il semble même que le noble emploi de louer les grands hommes soit du domaine particulier de la critique; les éloges les plus délicats qu'on ait jamais donnés à Auguste et à Louis XIV, leur sont venus de la part de deux poètes satiriques. Horace et Boileau ont également excellé dans la louange et dans la critique; le même esprit qui les rendoit si clairvoyans et si sévères pour les défauts, les rendoit aussi plus sensibles aux beautés. Sans avoir leurs talens, je m'honore de marcher sur leurs traces, et je me fais comme eux un devoir, en frondant les sottises du temps, de rendre hommage au héros du siècle.

Horace et Boileau étoient si pénétrés de la difficulté de bien louer, que la plupart de leurs louanges se réduisent à protester de leur impuissance. Boileau ne cesse de se moquer des insipides exagérations de quelques panégyristes sans goût et sans génie:

> Ce n'est pas qu'aisément, comme un autre à ton char
> Je ne pusse attacher Alexandre et César;
> Qu'aisément je ne puse, en quelqu'ode insipide,
> T'exalter aux dépens et de Mars et d'Alcide,
> Te livrer le Bosphore, et d'un vers incivil
> Proposer au Sultan de te céder le Nil.

Mais ce qui étoit une exagération poétique, en parlant de Louis XIV, pourroit bien n'être qu'une simple vérité en parlant de Napoléon; c'étoit une flatterie de mettre le modeste conquérant de la Flandre et de la Franche-Comté, en parallèle avec les vainqueurs d'Arbelles et de Pharsale; mais le capitaine qui s'est rendu maître de l'Europe en bien moins de temps qu'il n'en a fallu à Jules-César pour conquérir la Gaule; le guerrier qui triomphe en courant, qui s'empare des royaumes en une bataille, qui donne et ôte à son gré les couronnes; le héros dont la rapidité égale celle de la foudre, et dont les hautes idées vont changer la face de l'univers, quand on le compare à Alexandre ou à César, ce n'est pas lui que l'on flatte.

Napoléon est sur-tout supérieur aux héros que l'on connoît, par cette force d'esprit qui embrasse tout jusqu'aux moindres détails: c'est là le caractère des hommes faits pour commander. L'administration d'un Empire aussi vaste que celui de la France, est un miracle plus étonnant que les plus étonnantes conquêtes: presque toujours les victoires au-dehors entraînent des désordres au-dedans; la nation expie trop souvent les exploits de son chef; mais un Empereur à quatre cents lieues de

(*) Petite pièce jouée aux Troubadours, avec succès, et dont l'auteur est madame Molé, du Théâtre de l'Impératrice.

Digitized by Google

par un jugement en date du 14 juin, a condamné à un an d'emprisonnement, à 300 fr. d'amende et aux dépens, le sieur Claude-Paschal de Sarrians, convaincu d'avoir remis, moyennant une somme de 1200 fr., son acte de naissance, et les certificats constatant qu'il avoit satisfait à la conscription, à un conscrit de 1807, déserteur, qui s'est trouvé nanti de ces pièces.

Par un jugement que le tribunal civil de l'arrondissement d'Avignon a rendu le 19 du même mois, le nommé Bérard, de Carpentras, a été condamné à trois mois de prison, à une amende de 500 fr., et une restitution de 120 fr.

Le nommé Blad, natif de Château-Renard (Bouches-du-Rhône), domicilié à Avignon, où il exerçoit la profession de traiteur, étoit impliqué dans la même affaire. Il a été jugé par contumace : il est condamné à deux ans de prison, à 5000 fr. d'amende, et à la restitution d'une somme de 310 fr., par lui escroquée à diverses familles de conscrits.

Le tribunal correctionnel d'Arras a condamné Jean-Nicolas Lefebvre de cette ville à 5000 fr. d'amende et à deux ans d'emprisonnement, pour escroquerie en matière de conscription, et pour avoir employé des moyens de soustraire un déserteur aux poursuites légales. (*Moniteur.*)

CONVENTION.

Entre les soussignés : d'une part, le prince de Neuchâtel, major-général, et de l'autre, le maréchal comte de Kelkreuth, munis de pleins-pouvoirs de leurs souverains respectifs, à l'effet de régler la convention stipulée en l'art. XXVIII du *traité* de paix signé à Tilsit, entre S. M. l'Empereur et Roi Napoléon, et S. M. le roi de Prusse.

Art. Ier. Des commissaires respectifs seront nommés, sans délai, pour placer des poteaux sur les limites du duché de Varsovie, de la Vieille-Prusse, du territoire de Dantzick, ainsi que sur les limites du royaume de Westphalie avec celui de Prusse.

II. La ville de Tilsit sera remise le 20 juillet; celle de Kœnigsberg, le 25 du même mois; et avant le 1er du mois d'août, les pays jusqu'à la Passarge, formant les anciennes positions de l'armée, seront remis. Au 20 août, on évacuera la Vieille-Prusse jusqu'à la Vistule. Au 5 septembre, on évacuera le reste de la Vieille-Prusse jusqu'à l'Oder. Les limites du territoire de Dantzick seront tracées à deux lieues autour de la ville, et déterminées par des poteaux aux armes de France, de Dantzick, de Saxe et de Prusse. Au 1er octobre, on évacuera toute la Prusse jusqu'à l'Elbe. La Silésie sera également remise au 1er octobre; ce qui fera deux mois et demi pour l'évacuation entière du royaume de Prusse. La province de Magdebourg, pour la partie qui se trouve sur la rive droite de l'Elbe, ainsi que les provinces de Prentzlow et de Pasewalk, ne seront évacuées qu'au 1er novembre; mais il sera tracé une ligne de manière que les troupes ne puissent pas approcher de Berlin. Quant à Stetin, l'époque à laquelle cette ville sera évacuée, sera déterminée par les plénipotentiaires. Six mille Français resteront en garnison dans cette ville jusqu'au moment où on l'évacuera. Les places de Spandau, de Custrin, et en général toutes celles de la Silésie, seront remises le 1er octobre entre les mains des troupes de S. M. le roi de Prusse.

III. Il est bien entendu que l'artillerie, toutes les munitions, et en général tout ce qui se trouve dans les places de Pillau, Colberg, Graudentz, resteront dans l'état où les choses se trouvent. Il en sera de même pour Glatz et Kosel, si les troupes françaises n'en ont pas pris possession.

IV. Les dispositions ci-dessus auront lieu aux époques déterminées, dans le cas où les contributions frappées sur le pays seroient acquittées. Bien entendu que les contributions seront censées acquittées quand des sûretés suffisantes seront reconnues valables par l'intendant-général de l'armée. Il est également entendu que toute contribution qui n'étoit pas connue publiquement avant l'échange des ratifications, est nulle.

V. Tous les revenus du royaume de Prusse, depuis le jour de l'échange des ratifications, seront versés dans les caisses du roi et pour le compte de S. M., si les contributions dues et échues depuis le 1er novembre 1806 jusqu'au jour de l'échange des ratifications, sont acquittées.

VI. Des commissaires seront nommés de part et d'autre pour traiter et décider de tous les différends à l'amiable. Ils se rendront en conséquence à Berlin, le 25 juillet, afin que cela n'apporte aucun retard à l'évacuation.

VII. Les troupes, ainsi que les prisonniers de guerre français, vivront dans le pays, et des magasins qui peuvent y exister jusqu'au jour de l'évacuation.

VIII. Si les hôpitaux ne sont pas évacués à l'époque où les troupes doivent se retirer, les malades français seront soignés dans les hôpitaux, et tous les secours leur seront donnés par les soins des administrations du roi, sans cesser d'avoir auprès d'eux les officiers de santé nécessaires.

IX. La présente convention aura sa pleine et entière exécution. En foi de quoi nous l'avons signée, et y avons apposé le sceau de nos armes. A Kœnigsberg, le 12 juillet 1807.

(*Suivent les signatures.*)

Suite des Discours adressés à S. M. l'EMPEREUR et ROI, dans l'audience de mardi 28 juillet.

Discours de S. Em. le cardinal-archevêque de Paris.

SIRE,

« Nos vœux sont remplis, le Seigneur s'est montré en votre faveur. Tous les pas de V. M. sont couverts de gloire, de succès et des événemens les plus heureux. Les annales du monde, des siècles et des nations n'offrent aucun exemple aussi merveilleux et aussi mémorable. Le Dieu des armées a dicté et dirigé tous vos projets : rien n'a pu arrêter la rapidité de tant de prodiges. Nous le bénissons de la bonne santé dans laquelle nous avons le bonheur de vous revoir, après avoir bravé tous les dangers de la guerre et l'intempérie des climats et des saisons. Les expressions manquent pour rendre ce que le cœur éprouve. Recevez, Sire, l'hommage de notre amour, de notre respect et de notre admiration. Mon clergé partage tous ces sentimens. Croyez, Sire, à notre zèle pour instruire les peuples de la soumission et de l'obéissance qu'ils doivent à tous les décrets et à tous les ordres de V. M.

» Nous ne cesserons de bénir Dieu du bienfait de la paix que V. M. nous a donnée, et à laquelle sa présence au milieu de nous, ajoute un nouveau et très-grand prix. »

Discours de M. Hémart, premier président de la cour de justice criminelle.

SIRE,

« Votre cour de justice criminelle de la Seine partage avec tous les Français l'alégresse qu'inspire le retour de V. M.; elle n'a pas moins partagé l'inquiétude que l'absence du souverain fait naître dans le cœur de ses sujets.

» L'expérience, ce flambeau qui doit éclairer les actions des hommes, n'a pas d'empire sur l'aveuglement et la passion. Une attaque est imprudemment faite; mais le génie et la valeur font bientôt repentir les ennemis de leur témérité. L'éloignement, le climat, la saison, les privations, rien n'arrête le courage et l'intrépidité des armées de V. M. Le héros qui les dirige avec tant de sagesse, les fait marcher de victoire en victoire, et ramène enfin la paix qu'il n'a cessé d'offrir au milieu de ses triomphes.

» L'histoire décrira tant de faits éclatans, tant de traits héroïques de vertu et d'humanité. Les peuples, les souverains eux-mêmes y liront ce que V. M., toujours triomphante, pensoit de la guerre. Combien elle

---

sa capitale, au milieu des glaces et des neiges, et qui gouverne ses Etats comme si, tranquille dans son palais, il n'avoit pas d'autres affaires; un conquérant qui, dans le tumulte des armes, sacrifie aux arts de la paix, et fait tomber les citadelles ennemies pendant qu'il élève de magnifiques monumens; un souverain qui fait tourner au profit de ses finances ce qui ruine les autres Etats, qui rassemble à des distances infinies des forces immenses sans faire un mouvement nuisible à la prospérité intérieure, et dont le peuple ne se ressent de la guerre que par l'éclat que répand sur lui la victoire; enfin un guerrier assez sûr de vaincre, assez maître de la fortune pour qu'on lui dresse des trophées dans sa capitale pendant qu'il livre encore des batailles, est un homme auquel il ne manque pour l'emporter sur Alexandre et César, qu'une longue suite de siècles.

Platon se félicitoit d'être né Grec et non pas Barbare, à Athènes et non pas à Thèbes ou à Locres. Quel est le Français qui n'est pas fier d'être né dans le premier Empire de l'univers, d'habiter la plus belle et la plus puissante ville que le soleil éclaire? Horace s'écrioit autrefois, dans son poëme séculaire : « Astre bienfaisant, astre toujours le même, » et toujours nouveau, dont le char radieux ôte et rend aux mortels » la lumière du jour, Soleil, puisses-tu, dans ta course immense, ne » rien voir de plus grand que la ville des Césars! »

Almæ Sol, curru nitido diem qui
Promis, et celas, aliusque et idem
Nasceris, possis nihil urbe Româ
Visere majus!

Le vœu qu'Horace formoit pour Rome est accompli pour Paris; la vaste étendue du globe n'offre rien qui lui soit comparable; c'est la reine des cités, chaque jour l'embellit; l'œil étonné contemple de toutes parts des merveilles dont n'approchèrent jamais celles de Memphis et de Babylone : l'imagination n'a pu inventer ce que l'art a produit sous Napoléon, et Paris sera bientôt digne de son Empereur. Auguste se félicitoit en mourant de laisser Rome de marbre et d'or, après l'avoir trouvée de terre et de brique; cependant Rome, telle que la laissoit Auguste, étoit une ville très-irrégulière et très-mal bâtie : Paris, telle que Napoléon nous la prépare, eût paru aux anciens un Olympe digne de servir de palais aux dieux.

Applaudissons-nous d'assister à ces événemens miraculeux, qu'on a besoin d'avoir vus pour ne pas les confondre avec ceux des romans et de la féerie. Combien de fois, en lisant l'histoire de ces mémorables époques qui ont renouvelé l'univers, n'avons-nous pas secrètement envié le sort des témoins de ces grandes révolutions! Qu'est-ce qui ne voudroit pas avoir vu Cyrus, Alexandre, César, Pompée, Auguste? Dans quelques siècles, combien de lecteurs nous envieront le bonheur d'avoir été environnés de tous ces prodiges, et d'avoir vu le plus extraordinaire de tous, Napoléon le Grand! C'est un titre que ses contemporains lui décernent, pour ne pas laisser sur eux cet avantage à la postérité. Tous ceux qui jouissent de ses bienfaits lui disent, comme le peuple romain à César Auguste :

Præsenti tibi maturos largimur honores.

« Notre reconnoissance se hâte de rendre à votre personne des hon» neurs que l'âge suivant n'accorderoit qu'à votre mémoire. »

Je n'ai qu'un chagrin au milieu de tant de sujets de joie; et c'est en ma qualité de critique que je suis presque tenté de m'affliger de cet excès de prospérité qui trahit la médiocrité de nos talens. Où sont nos Homère et nos Virgile; où sont même nos Horace et nos Boileau? Il s'en forme sans doute en ce moment par les soins et sous les auspices du génie tutélaire qui a régénéré et perfectionné l'éducation publique, comme toutes les autres parties de l'administration et du gouvernement; mais il faut les attendre, ils ne sont pas encore mûrs; et lorsque le premier enthousiasme enflammera leur imagination jeune et brillante, ils trouveront des moissons de gloire depuis long-temps amassées, et plus de matière que jamais aucun héros n'en offrit aux enfans

Digitized by Google

» déploré les désastres qui en sont inséparables; la perte de tant de braves, morts en défendant leur patrie! Ils la verront, sur le champ de bataille, panser les plaies de ses soldats, les nommer ses enfans, gémir enfin sur les malheurs qu'ont amenés les conseils et l'or d'un cabinet jaloux et ambitieux.

» Maintenant, Sire, que V. M. jouisse de tout le bien qu'elle a procuré à ses peuples; qu'elle soit persuadée du respectueux attachement de la cour à son auguste personne; qu'elle daigne être convaincue que la cour, toujours pénétrée de l'importance de ses pénibles fonctions, continuera à les remplir avec le zèle, l'intégrité et la fermeté qu'exige l'intérêt de la société, et que commandent les lois. »

Discours de M. le conseiller d'Etat Berlier, président du conseil des prises.

SIRE,

« S'il est difficile de célébrer dignement vos éclatans triomphes, il est plus aisé à des cœurs vraiment français, d'exprimer [illegible] la joie que leur inspire le retour glorieux de V. M. Admis à l'honneur de féliciter l'auguste chef du grand-peuple, le vainqueur des coalitions et le régulateur du monde, le conseil des prises vient offrir au héros le tribut de son admiration, au pacificateur l'hommage de sa reconnoissance. Sire, s'il existe encore un peuple qui, jaloux de nos hautes destinées, veuille en interrompre le cours, V. M. saura l'amener par la raison, ou le contraindre par la force, à laisser enfin le repos à l'humanité et la liberté au commerce qui la réclame depuis long-temps. Puisse arriver bientôt [illegible] où le conseil que je préside déposera dans vos mains triomphantes, un ministère devenu désormais inutile, et que jusqu'alors il s'efforcera de remplir avec le zèle et la fidélité qu'il doit au prince et à l'Etat. »

Discours de M. le conseiller d'Etat, préfet du département de la Seine, au nom de la ville de Paris.

SIRE,

« Lorsqu'enfin la ville de Paris vous revoit après une absence si longue et des faits si prodigieux, elle voudroit pouvoir vous dire l'excès de son admiration, et ne sait pourtant vous parler aujourd'hui que de son amour.

» Comment en effet, si elle essayoit de contempler en vous le vainqueur de tant de rois, le législateur de tant de peuples, le régulateur de tant d'événemens, l'arbitre de tant de destinées, comment alors oseroit-elle approcher de V. M., et quel langage sauroit-elle lui tenir?

» Vous parleroit-elle de triomphes? mais un autre que César lui-même peut-il parler dignement de ce que César a fait? — de gloire; mais il y a dix ans que l'on ne sait plus dire toute celle que depuis ce temps-là vous aviez acquise; — de génie? mais qui pourra célébrer toutes les merveilles que le vôtre a produites, et devant qui nos esprits demeurent interdits et confondus?

» Sire, toutes ces choses sont véritablement devenues au-dessus de notre portée; et lorsque de toutes parts elles commandent l'admiration, le silence même, le silence d'étonnement que l'admiration impose, nous semble être aussi le seul moyen de les exprimer. Cependant, si nous ne savons plus comment louer le héros, ah! croyez-le, Sire, nos cœurs du moins, dont le langage est inépuisable, savent éprouver des sentimens nouveaux pour célébrer le retour et les bienfaits du monarque chéri et révéré à qui l'Europe devra son repos, la France sa splendeur, et Paris sa prospérité.

« Que ne puissiez-vous, Sire, avoir été témoin de l'allégresse que l'annonce de ce retour glorieux de V. M. a répandue hier dans la capitale de votre Empire! Que ne puissiez-vous avoir entendu les acclamations dont vos fidèles sujets de cette capitale ont fait retentir l'air pendant la fête qu'ils se sont donnée eux-mêmes à cette occasion, jusque bien avant dans la nuit! Depuis si long-temps, Sire, votre retour étoit l'objet de tant de vœux, qu'il les a comblés tous; et quels autres, en effet pourroient être encore à former aujourd'hui, puisque nous possédons notre auguste EMPEREUR, et puisque lui-même s'est fait précéder par la paix due à son génie, et qui toujours a été le grand but de ses victoires innombrables?

» Pleins de ces grandes circonstances et de l'enthousiasme qu'elles inspirent, nous vous apportons en reconnoissance de tant de bienfaits, les hommages de fidélité, de respect et d'amour que depuis trop long-temps nous avons été empêchés de vous offrir. Veuille V. M. agréer ces hommages que nous lui présentons au nom des habitans de sa bonne ville de Paris, et distinguer avec bienveillance leurs sentimens et leurs vœux parmi ceux de cent peuples divers qui s'écrient : « L'auguste Empereur Napoléon rendra la guerre impossible entre les nations, et le bonheur du monde datera de l'époque de son règne! »

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bordeaux du 22 juillet.

5 — 78 — 86 — 52 — 23.

COURS DE LA BOURSE DU 30 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
[illegible] banco	54f	0 0	54f	3-8
[illegible]	55	3-4	56	3 8
[illegible]	55	0-0	184	1-4
[illegible]	00	000	00	00
[illegible]		20	15	10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	00	00
[illegible]	[illegible]	25	15	20
[illegible]	00	00	00	00
[illegible] eff.	00	00	00	00
Lisbonne	000	00	461	00
Gênes eff.	461c		4620	
Livourne	[illegible]		5020	
Naples	000	00	420	00
Milan	81	p 6f	81	00s.
Bâle	1	0 op	p. 1	3-4
Francfort	0	0 op	0	00
Vienne	000	0-0	119	00
Lyon	3 8 p	0-0	1	1 2p
Marseille	1-2 p	0-0	1	1-2p
Bordeaux	3 8 p	0 0	1	1-2p
Montpellier	1-2 p	00j	0	0-0p
Genève	0-0	00j	61	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345f	30c
Or paraphé, les 1000-1000 l'hectogramme	341	39c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00c
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	87
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	37
Quadruple	81	10
Ducat	11	15
Souverain	34	5

Effets publics.

C. p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 80f 25c 80f 80f 15c 10c 5c 80f 10c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 77f 50c 00c 00c 00f.

Banque de Fr. 1365f 0000f 0000f 00c 0000f jouiss. du 1er juillet.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 000	à	0f 00c
— S. Domingue.	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans.	0 00	à	0 000
— brut.	0 00	à	0 00c
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive	0 00	à	0 000
Potasse d'Amér.	000	à	00f 000
Eau-de-vie, 3/6	00f 00c	à	00f 00

ANNONCE.

Mémoire sur le Croup, lu à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut de France, dans les séances des 22, 29 juin et 6 juillet 1807; par J. C. des Essartz, membre de la classe, docteur-régent et ancien doyen de la faculté de médecine de Paris, membre des académie et société de médecine de Paris, de plusieurs autres sociétés médicales, et de l'Athénée des Arts. Avec cette épigraphe :

> Le croup est, de sa nature, une maladie dangereuse, mais susceptible de guérison.
> *Sujet du Mémoire.*

Broch. *in* 8°. Prix : 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 80 cent. par la poste.

A Paris, chez Théophile Barrois père, lib., rue Hautefeuille, n°. 28.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

DUPRE, *rédacteur.*

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

d'Apollon : quant à présent, l'esprit nous tient lieu de verve : nous faisons des chansons au défaut de poëmes; mais trop foibles pour emboucher la trompette et faire résonner la lyre, nous confions nos transports à la musette, au chalumeau léger; et des couplets acquittent notre contribution en attendant les odes et les épopées.

On ne peut se dissimuler que les plus grands capitaines de l'antiquité n'ont point trouvé de chantres dignes de transmettre leurs exploits à la postérité. Achille qui, dans dix ans, n'a pu prendre une ville, a été chanté par Homère : le conquérant de la Perse, de l'Egypte et de l'Inde, dans les plus beaux jours de la Grèce, n'a rencontré qu'un *cherile*, un misérable poëte dont il paya au poids de l'or les méchans vers, tandis qu'Homère a langui dans l'indigence. Le grand Jules-César, le fondateur de l'Empire Romain, n'a obtenu que des éloges forcés, qui valent presque des satires, de la part de Lucain, poëte de parti, fanatique du sénat et de Pompée. Mais l'histoire a vengé ces grands hommes des insultes de la poésie. La poésie, qui vit de fictions, semble ne pouvoir s'attacher qu'aux héros fabuleux; tous ses prestiges s'évanouissent devant la réalité des grandes actions : une bonne histoire est la seule épopée digne des grands hommes dont la gloire ne redoute pas l'examen, et s'augmente par la réflexion. L'histoire passe de siècle en siècle, et vit dans la mémoire autant qu'un poëme : elle sert d'autant mieux les véritables héros, qu'on se défie moins de la simplicité de son récit fidèle. Il est des hommes, tels que Napoléon, qui n'ont pas besoin du secours de l'invention poétique, puisque leurs actions, racontées dans la plus exacte vérité, ont tout le merveilleux de la fable. Alexandre et César sont aujourd'hui bien plus connus, bien plus célèbres qu'Achille, quoiqu'ils n'aient point eu d'Homère; et l'historien capable de narrer dignement les faits de Napoléon, sera pour nos neveux le plus grand des poëtes.

Très-belles Bougies de table, de voitures et de cabriolets, poids de seize onces, à vendre bien au-dessous du cours, d'une manufacture avantageusement connue.

Le dépôt se trouve chez M. Laforêt, rue de Cléry, n°. 5, première porte cochère en entrant par la rue Montmartre.

L'on se charge de faire des envois dans les départemens.

La Paix, romance nouvelle, ornée d'une vignette représentant deux branches de laurier, gravée avec le plus grand soin; présentée à S. A. S. Mgr. le prince archichancelier de l'Empire français; paroles de E. J. B. Viguier, membre de plusieurs sociétés littéraires; musique de M. Fasquel, membre du Conservatoire.

Prix : 1 fr. 25 cent.

A Paris, chez l'auteur des paroles, rue Bordet, n°. 19, division du Panthéon.

Et chez Godefroy, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4.

Manuel des Comptables, qui a pour objet de trouver, par le moyen d'une simple addition, le décompte d'une somme quelconque, depuis un centime par an jusqu'à un million de francs; par Peridier, commis principal à la cinquième division du ministère de la marine et des colonies. Un vol. in-12 de 350 pages, imprimé avec soin sur beau papier. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue d'Aboukir, ci-devant Bourbon-Villeneuve, n°. 24; chez Tessier et Biset, rue de la Harpe, n°. 45;

Et chez le Normant, lib., rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

Cet ouvrage est d'une utilité journalière à MM. les employés, payeurs-généraux et particuliers, banquiers, quartiers-maîtres-trésoriers, receveurs de rentes et de pensions, et généralement aux personnes chargées de comptabilité.

Nota. L'Auteur prévient que tous les exemplaires sont signés de sa main.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

POLOGNE.

Varsovie, 14 juillet.

S. Ex. M. le comte Stanislas Potocki, arrivé avant-hier du quartier-général impérial de Tilsit, a apporté l'ordre à la commission de gouvernement, dont il est membre, d'accélérer son départ pour Dresde. Cette disposition ne nous laisse plus de doute sur le sort futur de notre patrie, et nous démontre clairement que le souverain à qui la nation polonaise offrit la couronne et le trône en 1791, va remplir enfin sa destinée et nous gouverner avec cette sagesse qui n'a cessé de caractériser son règne comme électeur et ensuite comme roi de Saxe.

La plupart des membres de la commission sont effectivement partis hier pour Dresde, avec le secrétaire-général et une partie de la chancellerie.

Les trois divisions polonaises ont reçu l'ordre de se porter sur Augustow, et d'y prendre des cantonnemens. Tous les dépôts qui se trouvoient encore à Varsovie doivent se rendre à la même destination.

Malgré la signature de la paix, la Grande-Armée continue de recevoir des renforts en troupes de toutes armes. Des recrues polonais sont aussi partis ces jours derniers de Posnanie; ils vont joindre leurs corps respectifs sur les bords du Niemen.

PRUSSE.

Berlin, 11 juillet.

Le Télégraphe publie les deux articles suivans :

Demmin, 14 juillet.

Le roi de Suède ayant dénoncé l'armistice le 3 de ce mois, M. le maréchal Brune fit toutes les dispositions pour ouvrir la campagne dix jours après. L'armée étoit postée sur la rive droite de la Peene, depuis Auclam jusqu'à Priegnitz. Le 12, tous les ponts de la Peene furent réparés; et le 13, l'armée passa cette rivière, sans éprouver de résistance; elle occupa Greifswald, Grimm, Trippsée et Damgarten. Les Suédois continuent de se retirer sans se battre (quoiqu'ils aient été renforcés par la légion allemande). Nous serons vraisemblablement demain sous les murs de Stralsund.

Multzow, 15 juillet.

Les Suédois se sont entièrement retirés à Stralsund. Aujourd'hui ils ont *tenté une sortie*, et se sont avancés par Vogthagen. Le gén. Loison, dont les troupes avoient fait des marches forcées, les a repoussés et contraints de rentrer dans la place.

La grosse artillerie est en route, et le siége commencera incessamment. On travaille déjà à la ligne de circonvallation; les soldats s'occupent avec ardeur de la construction des barraques. Il arrive de tous côtés des vivres à l'armée, et l'on a lieu d'espérer que le siége ne durera pas long-temps.

Depuis le 13, il n'y a eu que quatre petits combats. Les plus importans ont eu lieu près de Rabatz, où les Suédois défendirent le passage avec une nombreuse artillerie. Le général Molitor emporta cette position, tandis que le général Boudet battoit près de Negat le corps commandé par le roi en personne. Les Suédois perdirent environ 150 hommes; ils firent leur retraite sur des chariots, dont ils ont toujours une bonne provision derrière eux.

ALLEMAGNE.

Francfort, 27 juillet.

S. M. le roi de Wurtemberg, qui étoit arrivé ici le même jour que S. M. l'Empereur Napoléon, est reparti le lendemain pour Stuttgard. S. A. I. le grand-duc de Wurtzbourg et S. A. R. le prince héréditaire de Bade arrivèrent aussi dans cette ville, le 24, pour complimenter S. M. I. à son passage.

Lorsque S. M. l'EMPEREUR quitta avant-hier cette ville, les principales rues étoient illuminées. Le palais de notre souverain et l'arc de triomphe offroient le plus beau coup d'œil. La façade de la rue des Juifs présentoit aussi une illumination bien ordonnée. Au milieu d'un nuage s'élevoit l'aigle française, entourée de lauriers, avec les mots : *Jéna*, *Friedland*, *Austerlitz*, *Marengo*. Au bas étoit une inscription en hébreu, dont voici le sens : *Quand Dieu dirige les voies de l'homme, ses ennemis sont abaissés, et font la paix avec lui.*

Parmi les personnes qui furent admises à l'audience de l'EMPEREUR, on compte le prince de la Leyen, et le prince de Salm-Salm, dont le fils aîné est aide-de-camp du roi de Westphalie.

Voici la lettre circulaire que S. A. E. le prince-primat adressa, le 3 du mois dernier, à tous les souverains des ci-devant pays électoraux du Haut-Rhin :

« Quand même le recès de la députation de l'année 1803 ne nous eût pas fait un devoir particulier de pourvoir au paiement des dettes et à la sustentation des serviteurs des anciens cercles électoraux et du Haut-Rhin, nous eussions dû, en notre qualité de directeur de l'un de ces cercles et de co-directeur de l'autre, intervenir de tout notre pouvoir en faveur de ces créanciers et serviteurs de cercle, pour assurer en même temps l'honneur et le crédit de cette partie si considérable de l'Allemagne. Cette importante affaire nous ayant été confiée par le susdit recès de la députation, conjointement avec l'électeur de Hesse, nous n'avons pas manqué de nous concerter avec cette cour, et de délibérer sur les moyens les

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 1er Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Œdipe, *la Belle Fermière.*

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Les Arts et l'Amitié, *Stratonice*, *l'Opéra au Village.*

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd., *I Due Gemelli* (les Deux Jumeaux), opéra en deux actes, musique de Guglielmi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Ida, *l'Hôtel de la Paix*, *les Quatre Henri.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Les Petites Marionnettes, *Boileau*, *le Panorama de Momus.*

THÉATRE MOLIÈRE.

La prem. de *l'Enlèvement singulier*, *l'Epigramme.*

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Frédégonde, *la Cause Célèbre.*

AMBIGU-COMIQUE.

Abdala, *les Suites d'un Duel.*

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Amélie, *la Queue du Diable.*

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.

La prem. de *la Famille des Guerriers*, *Arlequin Sourd-Muet*, *Figaro.*

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.

Les Petits Troubadours, *la Paix.*

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.

Lucile, *la Veuve*, *les Deux Julie*, *le Billet de Logement.*

BEAUX-ARTS.

Eglise de Saint-Denis. (Deuxième Article.)

L'église de Saint-Denis, dépouillée comme les autres de ce qu'elle renfermoit de choses susceptibles d'être enlevées ou brisées, étoit dans un grand état de délabrement à la fin de la révolution; on n'avoit épargné ni les plombs des couvertures, ni ceux des vitraux : la pluie pénétroit de toutes parts, et la charpente étoit déjà détruite en grande partie. Mais S. M. ordonna, peu de temps après son avénement au trône impérial, les réparations nécessaires pour la mettre en état d'être rendue au culte catholique; et dans la suite elle en fit, par son décret du 20 février 1806, un des monumens glorieux de son règne, un monument grand et singulier dans l'histoire. Non-seulement cette église continuera d'être la sépulture des monarques français, mais la mémoire de ceux dont les cendres ont été profanées y recevra de nouveau des hommages. La formation de son nouveau clergé est le modèle le plus satisfaisant des institutions ecclésiastiques, et la meilleure réponse que l'on pût faire aux déclamations de trois siècles, qui s'épuisèrent à soutenir que la splendeur du culte catholique est incompatible avec la sainteté de la religion et l'éclat des dignités dont il revêt ses prêtres, inséparable de la corruption des mœurs et de l'abus des richesses. *Les chanoines de Saint-Denis seront choisis parmi les évêques âgés de plus de soixante ans, et hors d'état de continuer l'exercice des fonctions épiscopales : ils jouiront dans cette retraite des honneurs, prérogatives et traitement attachés à l'episcopat* : tels sont les termes du décret impérial. Il est hors de mon sujet d'exposer ce qu'une réunion ainsi composée des vétérans de l'épiscopat, doit ajouter à la considération et à l'autorité de l'Eglise de France; et combien des institutions semblables en faveur des membres du clergé de

Digitized by Google

plus propres à la porter à sa parfaite maturité. Nous crûmes devoir à cette fin inviter à une conférence à Francfort tous les possesseurs de territoires situés de ce côté-ci du Rhin, dans les deux ci-devant cercles, afin de leur faire des propositions, et d'arrêter avec eux ce qui seroit nécessaire. Déjà les possessionnés desdits pays avoient paru, sur notre invitation, à l'assemblée tenue à Francfort en 1805; et au commencement de juillet 1806, leurs députations s'étoient réunies dans la même ville. Les propositions de nos commissaires avoient aussi déjà préparé la décision qui devoit être prise, lorsque par la formation de la Confédération du Rhin, la constitution de l'Empire et des cercles se trouva annulée, et la mission dont nous avions été chargé, conjointement avec la Hesse, par le recès sus-mentionné, au sujet des cercles électoraux et du Haut-Rhin, fut aussi particulièrement par-là supprimée. Il est toutefois généralement connu que la Confédération du Rhin non-seulement confirme et renouvelle expressément et formellement tout ce qui a été statué par le recès de la députation, relativement aux dettes et au paiement des pensions, mais qu'elle détermine encore d'une manière particulière comment et par quelles cours les dettes et pensions du ci-devant cercle de Souabe devront être payées. La même mesure auroit certainement été prise à l'égard des ci-devant cercles de Franconie, électoraux et du Haut-Rhin, si différentes parties de ces cercles n'avoient été possédées par des cours qui n'appartenoient point à la Confédération Rhénane, et à qui, conséquemment il ne pourroit être rien prescrit. Cependant S. M. le roi de Bavière a donné le premier l'exemple, en convoquant à Nuremberg les possessionnés du ci-devant cercle de Franconie, pour y prendre des arrangemens relativement aux dettes de ce cercle et aux pensions. Des plénipotentiaires des cours royales et grand-ducales de Wurtemberg, de Bade et de Wurtzbourg, ainsi que de notre part, sont aussi déjà rassemblés à Nuremberg dans cette vue salutaire, et il n'y a pas à douter que les autres cours qui ont des possessions dans ce cercle n'envoient bientôt des plénipotentiaires dans la même ville. »

EMPIRE FRANÇAIS.

Cap, 10 *juillet*.

Notre préfet, M. Ladoucette, vient de faire un voyage au Mont-Genèvre: après avoir monté au grand trot les rampes de notre nouvelle route, il a visité les travaux de l'obélisque que le département dédie à l'Empereur, et qui sera terminé dans le cours de cet été. Il a vu hisser les énormes pierres dont ce monument est formé, et a paru très-satisfait de l'appareil. Il a ordonné l'exécution des canaux et des fontaines au moyen desquels la Durance et la Doire viendront unir leurs eaux devant l'obélisque, comme pour représenter les nœuds tissus entre la France et l'Italie; il fait lever le plan des sources de ces deux rivières, sur lesquelles les géographes étoient dans une erreur complète. Il s'est entretenu avec les trappistes de l'érection de leur monastère hospitalier, qui occupera deux côtés de la belle place de l'obélisque: ainsi, le monument de la gloire sera entouré et rehaussé pour ainsi dire par celui de la piété.

Paris, 31 *juillet*.

Les 15 et 16 août, il y aura fête dans tout l'Empire. Le 14 au soir, représentation *gratis* dans tous les spectacles. Le 15, à six heures du matin, une salve d'artillerie annoncera la fête. A onze heures, S. M. partira des Tuileries en grand cortège, pour se rendre à Notre-Dame, par la rue Saint-Honoré et le Pont-Neuf; les troupes borderont la haie. Le sénat, le conseil d'Etat, le tribunat, la cour de cassation et les autorités de la ville de Paris auront des places assignées dans l'église. Il y aura messe et *Te Deum*. Des salves d'artillerie annonceront le départ et le retour de l'Empereur. Après le retour de S. M., il y aura, dans les Champs-Elysées et dans les différentes places, des jeux, des courses et des orchestres. Le soir, concert et illuminations aux Tuileries. A dix heures, cercle à la cour. Le 16, salve d'artillerie à six heures du matin. A midi, on célébrera la messe aux Tuileries. Une salve annoncera, à cinq heures, le départ de S. M., qui sortira des Tuileries pour se rendre au corps législatif en grand cortège. Une autre salve annoncera l'arrivée de S. M. Le 5 d'août, différens programmes instruiront des détails des cérémonies et fêtes qui auront lieu dans les journées des 15 et 16 août. (*Moniteur*.)

— S. A. S. le prince ministre de la guerre vient d'adresser le rapport suivant à S. M. l'Empereur et Roi:

Du quartier-général de Kœnigsberg, le 15 juillet 1807.

J'ai l'honneur de soumettre à V. M. le tableau des prisonniers prussiens qui ont été faits dans la campagne; V. M. verra avec satisfaction qu'il se monte à 5,179 officiers et à 123,418 sous-officiers et soldats.

Signé le prince de Neuchâtel, maréchal d'Empire,
Alex. Berthier.

— Le tableau général annexé à ce rapport est certifié véritable et conforme par l'adjudant-commandant Dentzel, chargé du détail et de l'échange des prisonniers de guerre. Il comprend le nombre des prisonniers faits sur l'armée prussienne, depuis le commencement de la campagne jusqu'au 1er juillet 1807. Chaque régiment et corps prussien y est désigné par son nom, avec la perte qu'il a faite, soit en officiers, soit en soldats qui ont rendu les armes. Voici les résultats généraux:

Etat-major général — 142 prisonniers, dont 2 feld-maréchaux, 12 lieutenans-généraux, 44 généraux-majors, 1 adjudant-général, 5 colonels, 2 lieutenans-colonels, 8 majors, 24 capitaines, 30 aides-de-camp, 1 adjudant du roi, 12 adjudans-major, 1 gouverneur de dessin.

Gardes du roi. — 243 officiers, 8063 sous-officiers et soldats.

Régimens d'infanterie. — 2552 officiers, 59,135 soldats.

Bataillons de grenadiers. — 325 officiers, 14,246 soldats.

Bataillons de fusiliers. — 379 officiers, 11,560 soldats.

Cavalerie. — 815 officiers, 20,503 soldats.

Artillerie. — 217 officiers, 9538 soldats.

Pontonniers. — 55 officiers, 370 soldats.

Officiers sans désignation de corps. — 471.

Total général: 5,179 officiers, 123,418 sous-officiers et soldats.

— Il seroit curieux de comparer avec ces résultats ceux qu'offre l'*Etat militaire de la Prusse*, publié à Berlin en 1805. On y indique la force effective de toute arme, ainsi qu'il suit: *Gardes*, 3,174. — *Infanterie*, 175,307. — *Cavalerie*, 40,476. *Artillerie*, 13,240. — *Divers corps*, 7,470. Total, 239,667. En supposant cet état effectif, en ôtant les 128,000 prisonniers de guerre, et environ 50,000 tués, il resteroit de toute l'armée prussienne, 60 à 65,000 hommes.

— Le 14 octobre prochain, jour anniversaire de la capitulation d'Ulm et de la bataille d'Jéna, il y aura des fêtes nationales. La Grande-Armée y assistera par des députations de tous les corps qui la composent.

— Depuis quelques jours on est occupé à restaurer le superbe arc triomphal de la porte Saint-Denis; ce travail se

---

l'ordre inférieur, seront justes en elles-mêmes, utiles à la religion et agréables aux peuples. Mais j'ai dû rappeler toutes ces choses, parce qu'il importe, pour bien juger comme pour bien composer un monument, de savoir pour quel usage et à quelle intention il a été ordonné.

Nous avons remarqué, dans un premier article, que la partie de l'église de Saint-Denis, au delà de la croisée, n'est point de plain-pied au reste du vaisseau, mais qu'elle présente, relativement à la nef, comme une estrade élevée de huit à neuf pieds, à laquelle on arrive par une rampe de dix-huit marches: deux rangs de piliers forment dans cette partie séparée, qu'on appelle aussi le chevet ou le rond-point, une enceinte en fer-à-cheval, de neuf toises de long sur cinq de large. Cet espace est insuffisant pour le service du maître-autel et du chœur; les religieux de Saint-Denis avoient établi l'un et l'autre dans la nef; par-là, le public étoit à-peu-près exclu de la participation aux offices, et toute l'église formoit comme une seule chapelle à l'usage de l'abbaye.

Dans le nouveau plan, le chœur occupe toute la partie élevée, et l'autel est au bas entre les deux rampes: cette disposition est bonne, et préférable à l'autre, relativement au peuple répandu dans les nefs: mais elle place le clergé et les chantres au-dessus de l'officiant et de l'autel de plain-pied avec les figures qui pourroient orner le tabernacle, si cette circonstance n'étoit un motif tout puissant de s'abstenir de semblables ornemens. On a dit, même dans ce Journal (1), qu'il y avoit au milieu du chœur un piédestal destiné à recevoir la statue colossale de la France soutenant la Religion. Une statue colossale eût été on ne peut plus mal placée dans cet endroit, déjà trop étroit et écrasé: cette statue, déjà modelée, ne sera point employée; on démolit en ce moment le piédestal; mais le stuc pour le revêtement des colonnes du chœur est posé. Cette partie de l'église, vue de la nef, et même de la place au-devant du portail, produit l'effet le meilleur qu'il étoit possible d'obtenir d'une disposition essentiellement vicieuse.

Cependant l'inconvénient d'avoir le maître-autel six pieds au-dessous des siéges des chantres, me semble si grand, que j'aurois préféré le placer sur le lieu élevé: le chœur eût établi ses lutrins en dedans de la balustrade qui fait aujourd'hui l'enceinte destinée aux officians, et les stales des chanoines se seroient élevées de chaque côté par étage, et sur une portion de cercle, entre le peuple et le sanctuaire. D'autres considérations, peut-être l'ordre des cérémonies funèbres auxquelles ce temple est spécialement destiné, ont déterminé l'architecte au parti différent qu'il a pris.

On arrive à présent aux chapelles souterraines par deux voûtes et deux belles rampes à droite et à gauche du chœur. Cette partie de l'église étoit sombre et humide, parce qu'elle étoit enterrée: on lui a procuré de l'air et du jour en ouvrant autour une large tranchée. Aujourd'hui le lieu des sépultures a son entrée par ces souterrains: il consiste en un caveau de forme régulière, proprement peint dans l'intérieur, et fermé d'une porte de bronze, au devant de laquelle est encore une grille à hauteur d'appui; la serrure de la porte ferme à trois clefs. Au-dehors, sont un assez grand nombre de niches et de renfoncemens propres à recevoir de petits mausolées, et qu'il paroit qu'on a l'intention de revêtir en stuc.

Les autels expiatoires, qui remplaceront à Saint-Denis les tombeaux détruits des rois, sont, les deux premiers, dans la chapelle où les corps des Valois et le tombeau de Henri II avoient été transportés lors de la destruction du mausolée construit par Catherine de Médicis; le troisième, dans la chapelle où se voyoit le tombeau de François Ier.

(1) Journal du 1er juillet.

Digitized by Google

fait avec une grande activité. Il est impossible de ne pas regretter qu'on ait laissé, dans le temps, rétrécir le boulevard dans cette partie, ainsi qu'à la porte Saint-Martin, les deux endroits de Paris les plus passagers. Quelques dispositions faites depuis quelques mois, annoncent qu'on profitera de toutes les circonstances pour rendre à ces deux boulevards si fréquentés le terrain qui en a été distrait.

— Il vient de paroître à Rome un décret qui ordonne à tous les Napolitains qui n'ont pas d'état ou d'emploi dont ils puissent justifier la nature devant la police, de sortir de la ville et de l'Etat pontifical dans l'espace de quelques jours.

— Hier à midi, le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé à 24 degrés; à minuit, il étoit à 15 degrés 3/10. Aujourdhui, à deux heures un-quart après midi, il marquoit 25 deg. 5/10 et montoit encore.

VARIETÉS.

Explication géographique du Traité de Tilsit.

Nous avons tracé dans ce Journal les agrandissemens successifs de la monarchie prussienne (*Voyez la feuille du 12 octobre 1806*), et nous avons montré comment l'électeur de Brandebourg, de simple vassal des Empereurs, étoit devenu le souverain de plus de 10,000,000 de sujets. Comme les événemens politiques se sont succédés avec une rapidité qui permet à peine de les observer, nous devons rappeler à nos lecteurs que les Etats prussiens, par le traité des indemnités, se trouvoient, en l'an 1805, portés à une étendue de 15,516 lieues carrées et à une population de 9,640,000 ames. Dans le cours de l'an 1806, la Prusse dut à l'amitié de la France un agrandissement encore plus important, par l'échange des provinces de Clèves, d'Essen et de Werden, d'Anspach et de Neuchâtel contre l'électorat d'Hanovre; elle ne perdoit que 400,000 sujets, et elle en recevoit 1,000,000; outre ce gain évident de 600,000 sujets, la possession du pays d'Hanovre étoit doublement précieuse au roi de Prusse, soit parce qu'elle le rendoit maître des embouchures de l'Elbe et du Weser, soit parce qu'elle établissoit une contiguité parfaite entre la plupart de ses autres acquisitions nouvelles en Westphalie et en Basse-Saxe. La possession du Hanovre auroit donc porté la Prusse au comble de la gloire, en assurant à jamais son rang parmi les grandes puissances; le traité de Tilsit la réduit à peu près à l'état où elle se trouvoit avant le règne de Frederic-le-Grand.

Les Etats actuels du roi de Prusse se composent de trois parties distinctes: le royaume de Prusse, au nord-est, le duché de Silésie au sud-est, et le Brandebourg avec la Poméranie, qui forme l'anneau de liaison entre les deux autres parties; de sorte que toute cette masse est à la vérité contiguë, mais disposée sur deux lignes très-étendues qui représentent deux côtés inégaux d'un triangle dont Berlin seroit le sommet.

La partie la plus centrale, qu'on pourroit nommer grand-duché de Brandebourg, se compose des provinces suivantes: la partie du duché de Magdebourg située à l'est de l'Elbe, avec environ 120 000 habitans; la Marche de Prignitz, avec 79,000; la Marche du milieu, avec 555,000; la Marche-Ukraine, avec 96,000; la Nouvelle-Marche, avec 291,400 (le cercle de Cotbus étant défalqué); et la Poméranie prussienne, avec 5.8,000; ce qui forme un total de 1,659,400 ames. Cet Etat brandebourgeois occupe un espace de 2,913 lieues carrées: ainsi il a deux fois l'étendue du royaume de Saxe, auquel il est cependant inférieur en nombre d'habitans.

La *Silésie*, qui a été rendue au roi de Prusse sans aucune restriction, comptoit à la fin de l'an 1805 une population de 2,065,435 ames, sur une étendue de 2,027 lieues carrées.

Le royaume de Prusse qui, par les partages successifs de la Pologne, avoit été porté à 4,000,000 d'habitans, se trouve aujourd'hui réduit à un peu plus d'un tiers; car la Prusse orientale, ou l'ancien royaume de Prusse, compte, selon les derniers dénombremens, 959,927 habitans; la Prusse occidentale n'a pas été rendue en entier; la majeure partie du district de la Netze ou du département de Bromberg est réunie au nouvel Etat polonais: ce département comptoit 220,960 habitans; or, comme le cercle de Culm, également détaché de la Prusse occidentale, équivaut en étendue à la partie restante du département de Bromberg, il nous semble qu'on peut défalquer la somme totale de 220,960 habitans, sans risque de se tromper d'une manière sensible. Il faut encore ôter la ville et le territoire de Dantzick avec 80,000 ames. Ces deux nombres étant soustraits d'une population de 8.7,000 ames que le dénombrement de 1804 donne à la Prusse occidentale, il reste 516,040 pour cette province, dans son état présent. Par conséquent, tout le royaume actuel de Prusse n'offre qu'une population de 1,485 967 ames, sur une étendue de 3085 lieues carrées.

En récapitulant ces divers nombres, aussi exacts qu'il est possible d'en obtenir dans ce genre de recherches, il résulte que toute la monarchie prussienne actuelle ne renferme que 5,200,000 habitans, sur une surface de 8000 lieues carrées: c'est précisément la *moitié* de ce qu'étoit la Prusse, il y a un an, après l'incorporation de l'Hanovre. Le grand Frédéric avoit laissé à sa mort un *neuvième* de plus. A cette perte de forces territoriales, les politiques ajouteront sans peine ce que la Prusse perd géographiquement par le défaut de concentration; moralement, par la désorganisation de son armée et de ses finances; et relativement, par l'agrandissement des puissances voisines. Nous n'entrerons pas dans ces détails, qui nous éloigneroient de notre sujet; et après avoir offert le tableau de ce royaume, tel qu'il est aujourd'hui, nous allons offrir des détails aussi précis sur les provinces qui en ont été séparées par le traité de Tilsit.

Les provinces à l'ouest de l'Elbe, auxquelles le roi de Prusse vient de renoncer, se composent d'anciennes possessions de sa maison, et d'acquisitions nouvelles faites par les divers traités d'indemnités.

Dans la première classe sont l'Ost-Frise avec 120,886 habitans, les comtés de Lingen et Teklenbourg avec 45,000, le comté de Ravensberg avec 89,940, la principauté de Minden avec 70,360, le comté de Marck avec 137,000, le tout en Westphalie; la principauté de Halberstadt avec 101,000, la partie du duché de Magdebourg, à l'ouest de l'Elbe, avec 169,000, la partie prussienne du comté de Mansfeld avec 27,000, le comté de Hohenstein avec le même nombre, le tout en Haute et Basse-Saxe; enfin, la principauté de Bareuth, en Franconie, avec 237,500. Ces anciennes provinces, disséminées dans l'Empire germanique, étoient très-importantes, les unes par leur sol fertile et leurs mines, les autres par l'industrie des habitans, et toutes ensemble, par les places fortes ou les positions militaires qu'elles renferment. Tous ces pays forment un total de 844 lieues carrées et de 1,024,181 habitans.

Les provinces, récemment acquises par le roi de Prusse, et que le traité de Tilsit met à la disposition de la France, sont bien plus considérables; l'électorat d'Hanovre, y compris la principauté d'Osnabruck, compte au moins 984,000 habitans sur une surface de 3,582 lieues carrées. Les autres

---

Chacune de ces chapelles s'étend sous deux berceaux de voûte; en sorte qu'il y a au milieu un pilier isolé et commun aux deux arcades. Dans la première, chaque autel occupe le fond d'une arcade, et est chargé, ainsi que le reste de la chapelle, d'ornemens dans le style gothique; les voûtes sont peintes en bleu, et semées de fleurs-de-lis, semblables à des fers de lance, telles qu'on les dessinoit dans les premiers temps; des fleurs-de-lis de même forme, et des couronnes, les unes ouvertes comme les ont portées quelques-uns des rois de la première race; les autres fermées comme celle de Charlemagne et de la plupart de ses successeurs, ornent les vitraux. Le pilier commun aux deux arcades, revêtu d'une forte maçonnerie sur un plan octogone, est chargé, dans toute sa hauteur, d'un ornement en relief qu'on ne peut mieux comparer qu'à la cage à jour de ces petits escaliers, qui servoient, dans les anciennes églises, à monter au jubé. C'est dans ce pilier que sont creusées les niches pour recevoir les statues des six rois qui ont porté le titre d'Empereur (1); mais ces niches occupent seulement quatre côtés en suivant une ligne spirale; en sorte qu'il s'en trouve deux l'une sur l'autre sur deux de ces côtés. Les tables de marbre destinées aux inscriptions, couvrent dans le même ordre les quatre autres faces du pilier. Les statues sont de petite proportion, et d'un style tel que le pilier gothique et les six petites niches le comportent.

Dans la chapelle de la troisième race, où il n'y a qu'un autel, il est placé au milieu, c'est-à-dire, derrière le pilier: celui-ci est aussi renforcé d'une maçonnerie; mais il n'aura ni statues ni ornemens gothiques, et sera tout revêtu de tables pour inscrire les noms des rois Capétiens; des fleurs-de-lis d'un dessin plus moderne que celles de la première chapelle, ornent les voûtes et les vitraux de celle-ci.

(1) Voyez le Journal de l'Empire du 1er juillet.

Je hasarderai quelques observations sur l'ensemble et sur les détails de ce plan.

Nous avons déjà vu que, dans l'une des chapelles, l'autel est masqué par un pilier, et qu'on ne pourra voir l'officiant que bien difficilement. Ce pilier et celui au devant de l'autre chapelle, ont cessé d'être sur le même plan et dans les mêmes proportions que ceux du reste de la nef; on les a détournés en quelque sorte de leur destination, qui étoit de concourir ostensiblement au soutien des voûtes; ils ne présentent plus à l'imagination que l'idée de colonnes votives étrangères à l'ordonnance générale de l'édifice.

Il me semble aussi que le style gothique n'est, dans l'architecture de nos jours, qu'un jeu puéril; qu'on ne peut en faire usage dans les édifices du genre noble; ou que, s'il est encore permis, et quelquefois même nécessaire de l'employer, ce n'est que pour les ouvrages purement de restauration, soit que l'architecte ait à rétablir les parties connues d'un vieil édifice, ou qu'il soit obligé de suppléer d'imagination celles qui ont entièrement disparu. Mais l'autel, les platonds, les statues d'une chapelle, ne sont point des parties inhérentes d'une église, ce sont de simples accessoires de la nature des meubles que l'on transporte dans une maison; on n'est pas tenu à se régler, pour le choix et la composition de ces sortes d'ornemens, sur le caractère de l'architecture du corps de l'édifice; assez d'exemples le prouvent; et l'architecte chargé des embellissemens de Saint-Denis, a montré ailleurs qu'il le sait fort bien.

Se seroit-on persuadé que la décoration de ces chapelles devoit témoigner qu'elles se rapportent aux temps où régnoient des dynasties qui ne sont plus? L'erreur seroit grossière: l'objet principal de leur fondation n'est point de rappeler les siècles passés, mais de marquer l'époque à jamais mémorable où les Français sont revenus aux sentimens du respect pour la religion et d'amour pour leurs souverains,

Digitized by Google

pertes de la Prusse sont, en Westphalie, la principauté de Munster avec 127,000 habitans, celle de Paderborn avec 98,900, et les abbayes de Herforden, d'Elten et de Cappenberg avec 10,000; en Haute et Basse-Saxe, la principauté de Hildesheim avec 110,000 habitans, le pays d'Eichsfeld et ses dépendances avec 84,000, le territoire d'Erfurt avec 45,000, l'abbaye de Quedlinbourg avec 13,400, les villes de Muhlhausen, du Nordhausen at de Goslar avec 34,000, le tout formant une population de 522,500 ames sur 528 lieues carrées.

En examinant sur une carte la position de toutes ces provinces ci-devant prussiennes, on voit qu'elles dominent l'Elbe, le Weser et l'Ems, c'est-à-dire, les trois grandes routes commerciales de l'Allemagne septentrionale. On ne sait pas encore si elles seront toutes comprises dans le royaume de Westphalie; l'Ost-Frise sera probablement réunie à la Hollande avec le petit pays de Iever, qui compte 14 à 15,000 ames, et qui appartenoit à l'Empereur de Russie. Mais, en tout cas, le nom de Westphalie ne convient qu'aux contrées situées entre le Weser et l'Ems; les pays qui s'étendent des bords du Weser vers l'Elbe, formoient anciennement l'*Ostphalie* ou la Saxe orientale par opposition à la Westphalie ou Saxe occidentale. Les deux portions réunies correspondent assez exactement à l'ancien *duché de Saxe*, tel qu'il étoit du temps de Charlemagne. Le nom le plus convenable pour ces pays, en les supposant réunis, seroit donc celui de Basse-Saxe.

La surface totale de ces provinces ci-devant prussiennes, y compris l'Hanovre, est de 2964 lieues carrées, et le nombre des habitans s'élève à 2,530,480. Mais le traité de Tilsit met encore à la disposition de l'Empereur des Français tous les pays des alliés de la Prusse, situés à l'ouest de l'Elbe. Ces pays sont l'électorat de Hesse-Cassel et ses dépendances, avec 447,000 habitans; les Etats du duc de Brunswick, avec 209,700; la principauté de Fulde, avec 90,000, et peut-être quelques autres petites principautés dont le sort ne nous est pas connu avec certitude. Ainsi toute la masse des pays disponibles peut être évaluée à 3millions 2 à 300,000 habitans. Nous ne comprenons pas dans cet ensemble les provinces d'Anspach, de Cleves, d'Essen, de Werden et de Neuchâtel, parce que la Prusse les avoit, non pas perdues, mais échangées avant la dernière guerre.

En nous acheminant vers la Pologne, nous remarquons le petit district de Cotbus, en Basse-Lusace, cédé au royaume de Saxe. Il renferme 32,260 habitans sur 48 lieues carrées. Avec cet accroissement le royaume de Saxe a 2,162,260 habitans, sur 2071 lieues carrées.

Quoique le nouvel Etat polonais ne porte que le titre de *duché*, il égale portant en population le royaume de Saxe, qu'il surpasse en étendue de plus d'une moitié.

D'abord, toute la ci-devant Prusse méridionale, qui correspondoit à-peu-près à la grande Pologne, y est comprise; le dernier dénombrement donne à cette province une population de 1,419,027 ames. La partie rendue du district de Netze ou du département de Bromberg, avec le cercle de Culm, doit avoir 220,000 habitans au moins. Le département de Plock, dans la nouvelle Prusse orientale, est incorporé en entier au duché de Varsovie; on y compte 315,540 ames. Quant au département de Bialystok, l'Empereur de Russie en a accepté la majeure partie. Tout ce département prussien avoit 512,780 habitans; les six septièmes environ ont passé sous la domination russe; le septième restant augmente d'environ 73,000 le nombre des habitans du duché de Varsovie.

Ainsi le nouvel Etat polonais, autant qu'on peut juger d'après les documens connus, paroît avoir une population de 2,027,567 ames; mais la surface en comprend plus de 4,300 lieues carrées. Dans mon *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*, j'ai décrit ces provinces d'une manière très-détaillée sous les rapports du climat, des productions, de l'industrie et de l'agriculture. Il n'y a aucun doute que cette fertile plaine ne pourroit plus commodément nourrir 1,000 habitans par lieue carrée que ne le fait le royaume de Saxe, infiniment moins favorisé par la nature.

Le roi de Saxe, duc de Varsovie, compte actuellement 4,200,000 sujets; nous avons montré que la monarchie prussienne actuelle n'en renferme qu'un million de plus; et si l'on réfléchit qu'en commençant la guerre, le roi de Prusse se flattoit sans doute, si elle étoit heureuse pour lui, d'avancer l'époque où la Saxe seroit réunie à ses Etats, on sera étonné de voir combien peu de temps il a fallu pour que le royaume destiné à être conquis devînt l'égal du royaume qui marchoit à sa conquête. Quelques jours ont suffi pour des changemens qui recomposent le système politique du nord de l'Allemagne; mais aussi par quel homme ils ont été médités et exécutés!

MALTE-BRUN.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 27 juillet.

11 — 23 — 78 — 81 — 28.

COURS DE LA BOURSE DU 31 JUILLET.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	3-8
— Courant.	55	3-4	56	3-8
Hambourg. .	185	0-0	184	1-4
Londres. . . .	00	000	00	00
Madrid eff. .	15	20	15	10
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	25	15	20
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel.	00	00	00	00
Lisbonne. . .	000	0-0	461	0-0
Gênes eff. . .	464 0		462 0	
Livourne. . .	504 0		502 0	
Naples. . . .	000	0-0	420	00
Milan.	81 p.	6f	81	00.
Basle.	1	0-0p	1	3-4p.
Francfort. . .	0	0-0p	00	00
Vienne. . . .	0000	0-0	119	0
Lyon.	1-2 p	0-0	1	1-2 p.
Marseille. . .	1-2 p	0-0	1	1-2 p.
Bordeaux. . .	3-8 p	0-0	1	1 2 p.
Montpellier.	1-2	0-0 j.	00	0-0
Genève. . . .	0-0	0-0	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme. 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 590

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme. 000f 000

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 57

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 37

Quadruple 81 10

Ducat. 11 15

Souverain. 34 5

Effets publics.

C p. 00 c. J. du 22 mars 1807, 90f 25c 30c 20c 25c 50c 00c 00f 000

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 00f 00c 00f 000 00f.

Banque de Fr. 1300f 000 0000f 0000f 000 00000 000 j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 000 à 0f 000

— S. Domingue. 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000

— brut . . . . . 0 00 à 0 000

Coton du Levant. 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille 0 00 à 0 000

Huile d'olive. . . 0 0 à 0 000

Potasse d'Amér. 000f à 000f 000

Eau-de-vie, 3/6 00f 000. à 00f 000

ANNONCE.

Grammaire abrégée de la Langue allemande, extraite de celles de Gottsched, de Juncker et d'Adelung. Seconde édition, revue et corrigée. Un volume in-8°. Prix: 1 fr. 50 cent., et 2 fr. 25 cent. par la poste.

A Strasbourg, chez S. G. Levrault, imprimeur-libraire.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRE, rédacteur.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise..

dont ils s'étoient écartés pendant un temps: ces chapelles sont donc un monument de notre âge, et des plus glorieux. Il falloit, ce me semble, leur imprimer le caractère des arts dans ce qu'ils ont de plus majestueux sous le règne du plus grand des monarques.

Les nouveaux vitraux ne sont pas, comme on l'a dit, ornés de dessins en couleur; cela supposeroit l'usage du procédé de la peinture sur verre; mais on y a employé des verres de différentes couleurs, rangés par compartimens: la plupart, alternativement jaune doré et blanc mat, ont un éclat éblouissant; ailleurs, l'architecte a recherché dans le choix des couleurs et dans le dessin des compartimens, cette variété capricieuse qui est ordinaire au style gothique; et je ne sais s'il n'a pas porté cette recherche trop loin: peut-être les grandes roses au-dessus des portes latérales seroient mieux; si elles étoient moins disparates: ce défaut de symétrie dans des parties si fort en regard l'une de l'autre, existoit, il est vrai, déjà par la disposition des croisillons; le mieux n'eût-il point été de rendre cette différence moins remarquable par l'uniformité de la couleur des vitraux? Cependant ces vitraux sont, comme tout le reste, faits avec grand soin: nous avons aussi remarqué que les fers et les bronzes des grilles et des balustrades, sont partout revêtus de ce beau vernis préparé dans la manufacture des tôles vernissées de M. Deharme: le maître-autel sera richement orné; le pavé bien fait et d'un bon goût; tout annonce enfin que l'église de Saint-Denis ne laissera rien à desirer pour la magnificence. M. B.

Eau de la demoiselle Mathieu, pour le teint, autorisée par S. Exc. le ministre de l'intérieur, le 12 avril 1806, par le conseiller-d'Etat préfet de police, et approuvée par la Société de Médecine de Paris, dans sa séance du 9 frimaire an XI. Cette Eau, qui blanchit la peau, donne de l'éclat au teint, empêche le hâle, efface les taches de rousseur, et prévient les rides, se vend par petits flacons de 3 et de 6 fr., à Paris, chez Mlle Mathieu, seule compositeur et seule propriétaire, rue de l'Arbre-Sec, n°. 19, au premier sur le devant.

Plan de la Bataille d'Eylau, gagnée sur l'armée russe par la Grande-Armée française, commandée par l'Empereur Napoléon, le 8 février 1807; gravé par Etienne Henry.

Prix: 1 franc.

A Paris, chez Bance aîné, marchand d'estampes, rue Saint-Denis, près celle aux Ours.

Quatrième Recueil de Romances, avec accompagnement de piano-forté; composées et dédiées à madame Lucas, par G. Lemoyne. Opéra XV.

Prix: 3 francs.

A Paris, chez Lemoyne, marchand de musique et d'instrumens, rue des Petites-Ecuries, n°. 39.

Chez A. Leduc, éditeur et marchand de musique, rue de la Loi, n°. 78, près celle Feydeau.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Edwige de Milvar; par madame G. Ven***, auteur d'Adolphe ou la Famille malheureuse, et de l'Héritière de Babylone; avec cette épigraphe, tirée de Saint-Augustin:

Le bonheur est le songe de l'homme éveillé.

Trois vol. in-12. Prix: 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Frechet, libraire-commissionnaire, rue du Petit-Bourbon S. Sulpice, n°. 21.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GAOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ETATS ECCLESIASTIQUES.

Rome, 15 juillet.

Nous recevons de Frascati la triste nouvelle de la mort de Mgr. le cardinal Benoit-Marie Clément, dit duc d'Yorck, évêque d'Ostie et Velletri, doyen du sacré collége, vice-chancelier de la sainte Eglise Romaine, et archi-prêtre de la basilique patriarcale de Saint-Pierre du Vatican. Il étoit né en 1725; une fièvre putride l'a enlevé, le 13 juillet, à l'âge de 82 ans. Pendant sa courte maladie, le Saint-Sacrement a été exposé à Frascati, dans l'église cathédrale, ainsi que dans le monastère dont il étoit protecteur; et à Rome, dans l'église de Saint-André della Valle, par le chapitre de Saint-Laurent et Saint-Damase, dont il étoit également protecteur. Les vertus de ce dernier rejeton des Stuarts, les belles qualités dont il étoit orné, et sa charité envers les pauvres, le font regretter universellement.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 24 juillet.

S. A. S. le prince de Ponte-Corvo est arrivé hier ici de la Prusse orientale.

En vertu d'un ordre de M. le maréchal Brune, les douaniers français vont revenir dans notre ville, et y reprendre leur service. Le bruit court que deux mille Français resteront en garnison à Hambourg, deux mille Russes occuperont Lubeck, et deux mille Hollandais, la ville de Brême.

Le bureau de poste de Suède a été supprimé ce matin.

Une lettre d'Anclam, du 18 juillet, contient la nouvelle suivante:

« Le corps prussien, sous les ordres du général Blucher, occupe la ville de Wolgast et les environs; de manière que cette partie de la Poméranie suédoise est déclarée neutre. Nous avons en conséquence reçu aujourd'hui les lettres de Wolgast et de Greifswald. »

On écrit de Varsovie que M. le baron de Stutterheim arriva le 9 juillet à Tilsit, en qualité d'envoyé extraordinaire d'Autriche. Il étoit muni d'instructions relatives aux conférences qui s'y tenoient à cette époque; on ne connoît pas d'une manière plus précise l'objet de sa mission.

On croit généralement que la paix avec la Russie aura des suites très-importantes dans l'est de l'Europe, peut-être même aussi en Asie.

Suivant quelques lettres particulières, le ministre d'Etat prussien, baron de Hardenberg, a demandé et obtenu sa démission. Le portefeuille des affaires étrangères a été remis au comte de Golz.

Francfort, 28 juillet.

S. A. S. le prince héréditaire de Bade, et la princesse son épouse, qui étoient ici depuis le 24, sont repartis hier à deux heures de l'après-midi.

S. A. S. le prince de Bénévent, ministre des affaires étrangères de France, est arrivé hier ici à une heure après-midi. Il a continué dans la soirée sa route pour Paris. S. Exc. le ministre secrétaire d'Etat, Maret, est passé dans la même journée par Francfort, sans s'arrêter. On attend aujourd'hui S. A. S. le prince de Neuchâtel, ministre de la guerre.

Il passe aussi successivement par Francfort un grand nombre d'officiers supérieurs et autres, venant de l'armée.

Quoique la paix soit conclue, la marche des troupes espagnoles continue sans interruption. Le bataillon du régiment des Asturies qui étoit arrivé ici le 24, a continué sa route le 25. Aujourd'hui il est arrivé un régiment de cavalerie. On assure que les troupes espagnoles occuperont le Hanovre jusqu'à la conclusion de la paix avec l'Angleterre.

On assure aussi que S. A. E. le prince-primat doit se mettre en route pour Paris dans les premiers jours du mois prochain.

BAVIERE.

Augsbourg, 26 juillet.

Le bruit se renouvelle que la ville de Braunau et une partie de l'Innwirtel seront cédés par l'Autriche à la Bavière.

On mande de Vienne que les conférences des ministres continuent sans interruption dans cette capitale, mais qu'on est toujours dans une entière ignorance de ce qui s'y traite. La paix entre la France et la Russie a été officiellement notifiée à la cour de Vienne par les ambassadeurs des deux puissances. On assure que le prince Charles doit se rendre dans les provinces de Carinthie, de Carniole et du Frioul autrichien. L'archiduc Jean a récemment fait le même voyage; il s'est arrêté pendant quelques jours à Fiume, et s'est rendu de là à Trieste. Les lettres de cette dernière ville annoncent que l'amiral Siniavin, qui commande l'escadre russe dans l'Archipel, a tout-à-coup suspendu les hostilités contre les Turcs, et qu'il a donné ordre à ses frégates stationnées à l'entrée des Dardanelles, d'y laisser entrer tous les petits bâtimens chargés de vivres pour Constantinople. L'amiral russe s'est déterminé à faire lever le blocus des Dardanelles aussitôt qu'il a été informé de la révolution de Constantinople, et de la déposition du sultan Selim.

ANGLETERRE.

Londres, 22 juillet.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 61 7/8 3/4

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 2 Août 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Relâche.

THÉATRE FRANÇAIS.

Les Deux Frères, le Barbier de Séville.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le déserteur, l'Opéra au Village.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Un Dîner par Victoire, les Deux Figaro, l'Acte de Naissance.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Boursault, l'Hôtel de la Paix, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Faut-il se marier? le Loup-Garou, les Innocens.

THÉATRE DE MOLIÈRE.

L'Enlèvement singulier, l'Ecole de la Médisance.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Frédégonde, les Sauvages de la Floride.

AMBIGU-COMIQUE.

Baudouin Comte de Provence, Charles.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Les Pêcheurs Catalans, Elisabeth.

THÉATRE DES ÉLÈVES.

Le Marchand de Moustol, la Paix, le Bosquet.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat, Encore un Mariage.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.

Alalguniér, Louise, la Paix.

THÉATRE DE LA VIEILLE RUE DU TEMPLE.

Geneviève de Brabant, l'Amour et la Raison, la Paix.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.

L'Amant timide, Qui Compte sans son Hôte, les Julie, Poltronnet.

SALLE MONTANSIER.

Le sieur Ravel aîné, provençal, dit le Terrible, et sa troupe, reprendront incessamment leurs exercices, qu'ils n'avoient suspendus qu'en raison de la trop grande chaleur.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 francs.

PANHARMONICON,

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir.

TIVOLI.

Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Saut périlleux par M. Forioso. Saut périlleux par M. Auguste, au milieu du feu d'artifice.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix: 1 fr. 65 c. Dixième début de madame Forioso sœur, et de sa troupe.

Auj., Bal à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

7/8. — Trois pour cent réduits, 62 1/2 3/4 1/2. — *Omnium*, au pair.

Un courrier du cabinet est parti hier d'Yarmouth pour le continent.

L'amiral Gambier commande en chef la grande escadre destinée pour la Baltique, et qui sera composée de plus de vingt vaisseaux de ligne; il aura sous ses ordres sir Home Popham, l'amiral Essington, et les commodores sir S. Hood et Keats. Déjà la première division commandée par sir Hood, a fait voile le 19 des Dunes, et s'est rendue à Yarmouth, où est le rendez-vous général. Elle est composée d'un vaisseau de 98, neuf de 74, deux frégates de 44, deux corvettes et deux galiotes à bombes. On croit que le reste de l'escadre suivra dans le courant de la semaine. Les 52ᵉ, 50ᵉ et 82ᵉ régiment sont arrivés aux Dunes, et partiront avec la division.

La flotte de la Manche, commandée provisoirement par sir James Saumarez, a fait voile, le 19, de Torbay pour aller prendre sa station devant Brest.

M. Taylor, ci-devant ministre britannique à Hesse-Cassel, va s'embarquer à Yarmouth sur la corvette *la Sapho*, pour se rendre à Memel.

La gazette de samedi contient le détail officiel de nos derniers désastres en Egypte. Il paroît que nos généraux comptoient sur les dispositions favorables des Mamelucks, et que leur erreur à cet égard a été la cause principale de nos revers. On assure que le général Fraser a déjà évacué Alexandrie, et qu'il ramène les débris de sa petite armée en Angleterre. L'amiral Louis qui commandoit l'escadre, est mort à bord du *Canopus*, des suites du poison. Son maître d'hôtel a eu le même sort. L'un et l'autre ont été victimes d'un simple accident.

HOLLANDE.

La Haye, 27 juillet.

On reçoit journellement les nouvelles les plus satisfaisantes de la santé du roi; ce qui nous donne l'espérance que le retour de S. M. n'est pas éloigné. On assure que LL. MM. le roi et la reine seront à Paris à l'époque de la fête de S. M. l'Empereur Napoléon. Dimanche prochain, il sera chanté dans toutes les églises et temples du royaume un *Te Deum* pour remercier Dieu de la paix qui vient d'être conclue, et lui demander la prospérité de l'Etat et du monarque.

On mande d'Utrecht que plusieurs grands hôtels y ont été achetés pour le compte de la Couronne, et l'on en conclut que la cour pourroit bien y faire quelque séjour; on ignore si les dispositions nécessaires permettront que ce voyage de la cour ait lieu cette année.

Depuis trois jours, nos fonds ont éprouvé une nouvelle hausse; on pense généralement qu'elle seroit plus forte, si nos spéculateurs ne réservoient leurs fonds pour les entreprises qu'offrira la paix générale; car on ne doute point ici que l'Angleterre n'accède aux propositions qui lui ont été faites par les Empereurs de France et de Russie. Depuis l'entrevue de ces souverains, le cabinet de Saint-James doit renoncer à toute intrigue, ce qu'il peut promettre à la Russie ne valant certainement pas ce que cette puissance peut obtenir réellement par son alliance avec la France. L'Angleterre a bien annoncé quelquefois l'intention de résister seule; mais le soin qu'elle mettoit à recréer des coalitions, prouve qu'elle sent que sa sûreté tient aux divisions qu'elle entretenoit entre les puissances continentales; aujourd'hui que l'amitié unit les deux grands Empires, l'Angleterre ne pourroit refuser la paix sans risquer son existence; et malgré la singulière manière dont ce pays est conduit maintenant, il est permis de croire qu'il ne voudra pas s'exposer à une perte inévitable.

Le bruit se répand en ce moment qu'on a reçu la nouvelle du décès de S. M. le roi d'Angleterre.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 1ᵉʳ *août*.

— Par décret du 31 mai, S. M. a établi dans la ville de Marseille une chaire de langue arabe vulgaire, et nommé pour la remplir dom Gabriel, ancien missionnaire et curé au Caire, avec un traitement de 8,000 fr.

— On assure que des ordres viennent d'être donnés pour que l'entrée de la rue Saint-Denis, qui est si étroite et si désagréable du côté de la place du Châtelet, soit élargie.

— Les journaux et les lettres particulières des départemens sont remplis de détails sur les fêtes données à l'occasion de la paix : partout la joie la plus vive se fait remarquer, et partout cette joie s'exprime par des témoignages d'attachement, de reconnoissance et d'admiration pour S. M. I. Les départemens que l'Empereur n'a point encore visités, se flattent que la paix réalisera les vœux qu'ils forment depuis long-temps pour jouir de la présence de S. M.

— Les régimens espagnols d'Almanza et d'Algarve, dragons, sont arrivés à Lyon le 25 juillet, et en sont partis le 26. Les officiers de ces deux corps ont été réunis par M. le maire de la ville, dans un dîner auquel ont assisté tous les fonctionnaires publics.

— Nous sommes chargés, au nom de la ville d'Auxonne, département de la Côte-d'Or, d'annoncer que la place de directeur et professeur des 3ᵉ et 4ᵉ classes de latinité de l'école secondaire communale de cette ville, est vacante par le décès de l'homme respectable qui l'occupoit. Les personnes qui se croient propres à la remplir, pourront, d'ici au 15 septembre, adresser, franc de port, au maire, les titres en faveur de leurs mœurs et de leur capacité. Il en sera référé au bureau, qui déterminera ultérieurement le mode d'admission des candidats, qui devront être présentés à S. E. le ministre de l'intérieur. Le traitement fixe est de 1000 fr., une part dans la rétribution que paient les élèves externes; et de plus, il tient à son compte, dans le local même de l'école, un pensionnat où il y a actuellement vingt élèves.

— Le tribunal de police correctionnelle a terminé hier le procès de sept individus, prévenus d'escroquerie en matière de conscription. Le sieur Tessiaire, se disant officier de santé, bien qu'il ne fût qu'élève en chirurgie, étoit accusé d'avoir soufflé dans les yeux de plusieurs conscrits une poudre dont la propriété étoit d'exciter des inflammations aux paupières; d'avoir fait usage, sur d'autres conscrits, d'une pommade qui produisoit les mêmes effets, et d'avoir reçu de ces mêmes conscrits, soit à son domicile, soit en se transportant chez leurs parens le lendemain même du jour où la réforme étoit prononcée, des sommes de 3000, 2500, 2400, 1500 et de 1200 fr. Tessiaire, qui avoit d'abord avoué son délit, a rétracté ses premiers aveux et opposé une dénégation absolue aux déclarations circonstanciées et uniformes que plusieurs conscrits sont venus faire à l'audience. Il a répondu que s'il avoit reçu de l'argent, c'étoit le prix des soins qu'il avoit donnés aux conscrits et à leurs familles; mais il n'a pu donner la preuve qu'il eût soigné quelqu'un en maladie, et les sommes exorbitantes qu'il avoit reçues, détruisoient la vraisemblance de ses allégations.

Les sieurs Logot, Guevalet, Bazin, Guichot, Jolivet et la dame Villain, étoient accusés d'avoir procuré à Tessiaire la

---

THÉATRE FRANÇAIS.

Débuts de Mlle Henry.

En toute saison, et sur-tout en été, le grand succès, celui qui flatte le plus, c'est le succès d'affluence. Quand les meilleures pièces et les meilleurs acteurs sont abandonnés, Mlle Henry a trouvé le secret d'attirer du monde à ses débuts, quoique la mode en soit passée, et qu'à force de voir des débutans on en ait perdu l'envie. Cependant le principal objet des Comédiens, quand ils font débuter, c'est de piquer la curiosité publique par de nouveaux visages : ils font toujours débuter en été, pour contrebalancer les mauvais effets de la chaleur; et tout début qu'on ne suit pas est contraire aux intentions du fondateur.

On se souviendra long-temps des débuts de trois jeunes princesses qui se présentèrent presqu'en même temps à la cour de Melpomène, Mlles Volnais, Bourgoin et Gros. Cet été-là valut aux Comédiens plus que le meilleur hiver. Le plus couru et le plus brillant de ces trois débuts, fut celui de Mlle Volnais. Les figures influèrent plus que le talent sur cette célébrité passagère : des trois débutantes si fêtées, l'une à présent est nulle dans la tragédie, et l'autre n'y paroît que dans quelques rôles de confidentes; mais à la fin trois actrices jeunes et jolies! Il y avoit de quoi piquer la curiosité des plus indifférens. Les trois déesses se disputoient la pomme, et chaque spectateur croyoit être le Pâris de l'aventure.

Que dira-t-on des débuts de Mlles Georges et Duchesnois? Il ne pouvoit y avoir entr'elles aucune contestation sur la beauté; mais on se battit pour leur talent : le fanatisme s'en mêla. On rougit aujourd'hui de ces batailles ridicules, et le temps a prononcé sur les deux rivales.

Le second début de Mlle Henry dans la Céliante du *Philosophe marié* a été plus heureux encore que le premier. La débutante s'étoit prudemment débarrassée d'un magnifique habit de cour dont la queue, prodigieusement longue, avoit singulièrement gêné son action dans son premier début. Cette queue énorme eût été capable de faire tomber une actrice moins ferme sur ses pieds. C'est peut-être une des plus fortes preuves du talent de Mlle Henry, d'avoir su occuper assez les spectateurs par son débit et par son jeu, pour les distraire des proportions gigantesques de son habit. Elle ne pouvoit pas dire alors :

> Ah! mon habit, que je vous remercie!

Elle n'avoit de graces à rendre qu'aux ressources de son esprit.

C'est une opinion assez générale, qu'elle est meilleure pour les soubrettes que pour les coquettes : peut-être cette tenue, cette décence, cette noblesse théâtrale que l'art exige dans les rôles de grandes coquettes, ne sont-elles pas si bien appréciées, si bien senties du public que la finesse, la vivacité, l'enjouement des soubrettes, qui plaisent à tout le monde. Dans un temps où, par suite des changemens survenus dans le ton de la société, les coquettes ont beaucoup de ressemblance avec les soubrettes, il seroit possible que Mlle Henry parût plus agréable dans ce dernier emploi, sans y mettre plus de talent que dans l'autre. Les connoisseurs n'oseront décider quel est le genre qui lui convient davantage; mais la foule l'aimera mieux dans les rôles de soubrette.

La manière dont elle a joué dans son troisième début le rôle de Dorine du *Tartufe*, vient à l'appui de l'opinion de la multitude; et cette fois la suivante a mieux valu que la maîtresse. Le rôle de madame de Martigues, dans l'*Amant Bourru*, lui a été bien moins favorable que celui de la servante d'Orgon, où elle a réuni tous les suffrages. Les soubrettes de Molière sont de véritables servantes, un peu effrontées, que l'on traite un peu durement, qui sont cependant attachées à leurs maîtres, et prennent le haut ton dans la maison, parce qu'elles y ont obtenu de la confiance par leur gros bon sens et leur fidélité. Du temps de Molière, il n'y avoit que les dames de qualité qui eussent des femmes

Digitized by Google

connoissance de plusieurs conscrits, et d'avoir partagé les sommes qu'il avoit reçues de ceux qui se croyoient réformés par l'effet de la poudre ou de la pommade de Tessiaire, ou par le crédit qu'ils lui supposoient. Ces co-accusés ont prétendu n'avoir aucune connoissance des procédés fallacieux employés par Tessiaire; que, dans la seule vue de rendre service, ils lui avoient adressé des conscrits qu'ils croyoient atteints d'infirmités réelles, pour qu'il leur indiquât les moyens légitimes de se faire réformer. Quant à l'argent donné par Tessiaire, ils ont dit qu'ils l'avoient reçu, l'un à titre de prêt; l'autre à titre de restitution. La dame Villain a allégué que les 400 francs qu'elle avoit reçus étoient un supplément de la pension annuelle que Tessiaire lui payoit.

Le co-accusé Lugot, orfèvre, père de trois enfans, avoit conservé sa liberté, en donnant caution. Avant-hier son épouse ayant reçu l'assignation qui le mandoit au tribunal pour une affaire relative à la conscription militaire, a été saisie d'un tel effroi, qu'elle en est morte en peu d'instans; et tandis que Lugot alloit prendre place sur le banc des accusés, on portoit en terre sa malheureuse épouse. Le tableau de cette catastrophe, retracé avec beaucoup de sensibilité par le défenseur, a procuré un adoucissement à la peine de son client. En effet, le tribunal ne pouvant absoudre Lugot, mais ayant égard à sa position malheureuse, l'a condamné seulement à 24 heures de prison et à 10 fr. d'amende. Tessiaire a été condamné à 2 années d'emprisonnement et à 5,000 fr. d'amende; Guichot, officier militaire, à une année d'emprisonnement et à 1000 fr. d'amende; Bazin, Jolivet, Guevalet et la dame Villain, chacun à trois mois d'emprisonnement et à 500 fr. d'amende.

VARIETES.

Lettre sur la Possibilité de faire de la Grammaire un art-science aussi certain dans ses principes et aussi rigoureux dans ses démonstrations que les arts-sciences phisyco-mathématiques (1); écrite à J. B. Lemercier, instituteur.

J'ignore si M. Lemercier, à qui cette Lettre a été écrite par un ami, et qui la publie comme une pièce intéressante, reçoit souvent de pareilles missives; mais, en ce cas, l'on abuse un peu de son goût pour les entretiens savans, et, si ses amis n'ont pas la précaution d'affranchir leurs lettres, sa correspondance épistolaire pourra bien le ruiner. Une Lettre de quatre cents pages a dû lui paroître excessivement longue: je trouve, quant à moi, que celui qui écrit si longuement, et sur la grammaire, et par chapitres, et avec tout le détail scientifique qui appartient à ce sujet, ne fait pas une Lettre, mais un Traité.

Lettre ou Traité, me répond M. Lemercier; lisez et admirez. C'est ici la production d'un homme de génie, d'un métaphysicien également profond et hardi, qui donne à la science du langage une face toute nouvelle. *A l'imitation de Copernic, qui a eu l'audace d'arranger le monde autrement qu'on ne le croyoit établi de son temps, il change entièrement la nomenclature de la grammaire.* Quel début de phrase, et quelle chute! Le monde autrement arrangé et la nomenclature de la grammaire changée! Le soleil et les sept planètes mis en parallèle avec les parties de l'oraison, les spéculations sublimes de l'astronomie avec la théorie des rudimens, et Copernic lui-même avec un grammairien! En vérité, il n'y a rien de tel que le faux engouement pour rabaisser ce qu'on admire au niveau de ce qu'il aime, et faire disparoître l'intervalle, quelquefois immense, qui sépare les choses.

Si du moins il s'agissoit ici d'un Dumarsais, d'un Beauzée, d'un Condillac! Mais l'ami de M. Lemercier, l'auteur anonyme de la Lettre, n'a de commun avec ces grammairiens célèbres que son sujet; et quoiqu'il annonce la prétention d'ajouter, comme eux, par des vues nouvelles, à la science grammaticale, il ne l'augmente ni ne la perfectionne réellement dans aucune de ses parties. Il lui rendroit même les plus mauvais services, si on le laissoit faire. C'est un homme d'esprit qui, après une longue étude de la grammaire, voulant se faire connoître au public pour un grammairien distingué, s'érige aux yeux du public en grammairien réformateur. Et avec quel jugement, avec quelle utilité pour la langue, pour l'instruction classique? C'est ce qu'on verra par l'exposé de ses réformes. Certainement il n'y en eut jamais de plus mal entendues, de plus inadmissibles, ni qui portassent plus sensiblement l'empreinte d'un desir ambitieux et indiscret d'innover.

Sans entrer ici dans le détail des considérations le plus souvent fausses et toujours futiles par lesquelles il prétend les motiver, je dirai que le *nominatif*, le *génitif*, le *datif*, etc. des noms latins n'ayant pas le bonheur de lui plaire, il les raye impitoyablement des déclinaisons latines; qu'il ne veut plus reconnoître dans aucune langue ni *nom propre*, ni *nom collectif*, ni *pronoms*; qu'il rejette le mot *article*, le mot *adjectif*, le mot *verbe*; qu'il éconduit pareillement les mots *préposition*, *adverbe*, *conjonction*, *interjection*, *particule*, et qu'ainsi, à la réserve du mot *nom* signifiant *nom commun*, tous les mots qui, dans la nomenclature actuelle de la grammaire, désignent les différentes parties du discours, sont par lui frappés de réprobation, et à jamais bannis de la langue scholastique.

J'ajouterai qu'il propose pour les noms latins, en remplacement du *nominatif*, du *génitif*, du *datif*, etc., neuf cas de son invention et de l'aspect le plus trivial comme le plus barbare, qui sont *le primeur*, *le suiveur*, *l'alleur*, *le preneur*, *le veneur*, *le donneur*, *le passeur*, *le resteur*, *le suppléeur*; qu'il appelle *sol* ou *insoleur* ce qui s'est appelé jusqu'ici *nom propre*; *comprenseur*, ce qu'on appelle *adjectif*; *concréteur* ou *désabstracteur*, ce qu'on appelle *article*; qu'il substitue à la dénomination de *pronom personnel* celle de *personna*; à la dénomination unique et si aisément expliquée de *verbe*, celles de *copul*, de *chronophas*, de *jong* et de *conjongage* réunies; à celles de *préposition*, d'*adverbe*, de *conjonction*, d'*interjection*, de *particule*, celles d'*exposant* ou *enseigne*, de *portexposant* ou *exposantiel*, de *conjoigneur*, d'*interjet*, de *conformeur*.

J'observerai en outre que, pour rendre ses *chronophas* ou *conjongages* plus propres au service auquel ils sont destinés, il leur donne avec munificence jusqu'à huit modes; qu'il fait de son *personna* l'accompagnement nécessaire du nom dans toute phrase, ou, pour m'exprimer à sa manière, le *manteau* perpétuel, le *grand maître de cérémonies*, le *hérault d'armes* toujours présent du nom, et jamais son substitut et son remplaçant; qu'il entend, par exemple, qu'au lieu de dire, *le petit Charles ira se promener*, on dise avec les enfans, *le petit Charles, il ira se promener*; que du reste il s'emporte avec la dernière violence, tantôt contre de prétendus synonymes latines, qu'il fait semblant de voir dans un même mot diversement terminé; tantôt contre l'*ellipse*, figure damnable,

(1) Un vol. in-8°. Prix: 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Mad. veuve Nyon, place des Quatre-Nations; et chez le Normant.

---

de chambre. On remarque dans les menaces qu'Orgon fait à Dorine, la simplicité grossière des mœurs du siècle: rien n'est plus choquant aujourd'hui qu'un homme qui veut frapper une femme, quoique cette femme soit sa servante. Plusieurs passages de nos anciens comiques attestent qu'on maltraitoit alors les valets; ce vers de Molière, au sujet de la prude Arsinoé,

Mais elle bat ses gens et ne les paye point,

est un trait de mœurs des plus singuliers: les dames faisoient donner le fouet à leurs jockeis, même déjà grands, comme on le voit dans *la Comtesse d'Escarbagnas*. Les valets n'avoient point encore fait de réflexions philosophiques sur l'égalité; ils ne savoient pas encore accuser éloquemment l'injuste et aveugle destin qui les réduit à servir des hommes que la nature a faits leurs égaux: chose étrange! on étoit autrefois à leur égard exigeant et sévère, et la plupart étoient attachés et fidèles; aujourd'hui qu'on les flatte, qu'on les gâte, qu'on s'en laisse piller, on n'en trouve presque plus de bons et d'affectionnés à leurs maîtres! Une fausse et cruelle philosophie a corrompu tout le bonheur domestique, en faisant fermenter les passions, en substituant des sophismes à la place du sentiment moral, en accoutumant à raisonner sur leurs devoirs, ceux qui les remplissoient par un heureux instinct plus sûr que tous les raisonnemens.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Opéra au Village, ou *la Fête im-promptu.*

Le canon de la paix a tué la critique: ces jours d'allégresse et d'enthousiasme sont un temps de Jubilé pour les poëtes; indulgence plénière pour toutes les saillies échappées à l'ivresse de la joie et de l'admiration. Le mieux seroit sans doute de trouver des cadres ingénieux pour enfermer la louange, d'imaginer des intrigues piquantes, de louer indirectement et sans en avoir l'air; mais ces raffinemens de délicatesse s'accordent mal avec les transports que la circonstance inspire. Tous les ouvrages de ce genre sont bons, parce qu'ils sont l'expression des sentimens qui animent toute la nation: ce sont les spectateurs qui font eux-mêmes les pièces, les auteurs ne sont que les interprètes et les organes du public, et chacun applaudit à ses propres idées: ce qui appartient aux auteurs, c'est l'esprit et le tour qu'ils donnent aux pensées de tout le monde.

L'Opéra au Village n'est autre chose qu'une petite fête que de bons villageois préparent pour leur seigneur, qui est un des généraux de la Grande-Armée, et qui revient dans son château, couvert de gloire. Son intendant s'est érigé en poëte dramatique pour célébrer son retour; il a distribué aux paysans des couplets analogues aux personnages allégoriques qu'ils doivent représenter; il a fait un Bacchus du marchand de vin du village. Chenard soutient avec beaucoup de gaieté le rôle du dieu des vendanges, et boit largement à la santé du héros pacificateur. Les plus jolies villageoises sont autant de divinités. Madame Gavaudan a les graces et la légèreté de Flore; madame Moreau représente la Paix, et madame Haubert la Victoire: ce groupe d'acteurs et d'actrices chéris du public, et qui, sans règle et sans art, se livrent à un aimable abandon, entraîne et enivre tous les spectateurs. La gaieté vive et naturelle excuse tout; tout est bien dit, parce que c'est l'enthousiasme qui juge. Ce qui a mis le comble à l'agrément de cette fête, c'est l'apparition du buste de Napoléon qu'on apporte sur la scène, environné d'écussons où on lit les noms d'Austerlitz, d'Jéna, d'Eylau et de Friedland. Les cris: *Vive l'Empereur!* ont fait retentir la salle; et les couplets du vaudeville qui terminent la pièce, n'ont pas même besoin, pour être applaudis, de l'indulgence du moment. La tournure en est extrêmement ingénieuse et piquante; presque tous ont été redemandés, et méritoient de l'être. La musique, qui est vive et animée, est de Solié, et les paroles de M. Sewrin.

Digitized by Google

selon lui, qui néanmoins devoit trouver grace à ses yeux; car elle avoit pour recommandation auprès de lui son nom grec, qui la met en rapport avec les *chronophias*, comme un nom gaulois l'eût mise plus heureusement encore en rapport avec les *conjongages*.

« A force de pelotonner et serrer les phrases, dit-il, on » les a rendues souvent obscures et quelquefois inintelligibles. » Qui a causé ce malheur? C'est l'ellipse. Tout le monde » sait quels cris lamentables poussèrent les grenouilles à la » fausse nouvelle que le Soleil alloit se marier. Le peuple bel- » esprit, chez les Grecs et chez les Romains, s'est comporté » d'une manière diamétralement opposée à la nouvelle, » hélas! trop certaine, du mariage de l'ellipse. Ce monstre » femelle a reçu dans son lit un despote capricieux et gros- » sier, un butor anarchique nommé l'*usage;* et ce perni- » cieux accouplement a été célébré par des réjouissances » extravagantes. Les deux tyrans du langage ont eu plusieurs » enfans dignes de leurs horribles parens, et chaque naissance » a été un sujet de nouvelles fêtes et de divertissemens raffinés. » Peuple insensé des beaux-esprits, tu t'es réjoui à la nais- » sance de *zeugme*, de *syllepse*, de *synthèse*, de *prolepse*, etc.; » tu t'es réjoui aux mariages de ces nouveaux monstres et à » la naissance de leurs odieux enfans, *protozeugme* dit *le* » *simple*, *protozeugme* dit *le composé*, *mezozeugme-* » *simple*, *mézozeugme-composé*, etc.; tu t'es réjoui aux » alliances de ces derniers tyrans et à la rapide multiplication » de leurs détestables familles, dont tu ne peux plus compter » les rejetons. En effet, ils forment de grandes nations sous » les noms d'*enallages antiptoses*, *hellénismes*, etc. Chez » toi, stupide peuple des beaux-esprits, on vantoit encore » naguère l'excellence des individus dont la mémoire suffisoit » à contenir la généalogie et les noms de cette énorme mul- » titude de tyrans du langage. »

L'anonyme, comme on voit, n'écrit pas mieux qu'il ne réforme et n'invente. Son style respire le faux et l'affectation, comme sa théorie nouvelle. Au lieu de faire simplement et naturellement une remarque sur l'obscurité répandue quelquefois dans le langage par l'ellipse et les figures dérivées de celle-là, il monte à ce sujet son imagination, et voulant voir de l'extraordinaire, du pittoresque, il voit en effet des monstres femelles, des tyrans mâles, des noces funestes, des réjouissances insensées, une multiplication horrible d'êtres monstrueux, et l'abomination de la désolation dans les lettres. Quoi de plus ridicule que cette exaltation factice d'idées et de style? C'est néanmoins le péché habituel et favori de l'*anonyme*. En général, il ne dit rien comme un autre. Soit qu'il répande son indignation sur des êtres intellectuels et sans malice comme sans substance, soit qu'il lui plaise d'en revêtir d'autres des plus beaux attributs, de les environner de majesté et de gloire, son expression toujours recherchée et guindée, est toujours en contraste avec la simplicité didactique de son sujet. Nous l'avons vu dans une colère pleine d'emphase contre l'ellipse; voyons-le maintenant aux genoux du *nom*, terme principal de la phrase, et rendant un hommage moitié emphatique, moitié précieux, à ce singulier objet de son respect.

« C'est maintenant un axiome parmi les savans, que nul » mot déclinable ne peut paroître dans le discours sans être » attaché à un nom, sans être revêtu de sa couleur et de ses » livrées, sans avoir pris l'uniforme d'étiquette ordonné par » ce souverain directeur des phrases, sans s'accorder, comme » on dit, avec ce prince, en genre, en nombre, en cas, en » personne; que nul mot indéclinable ne peut paroître dans » le discours pour autre fin que pour le service d'un nom, » soit immédiatement, soit médiatement. C'est un nom qui » gouverne tout, absent comme présent; qui porte le système » entier du langage, et qui voit même plusieurs de ses égaux » entrer à son service, suivant les occurrences. C'est pourquoi » le nom doit prendre le titre de roi, quand il est chef de la » proposition; car il soutient et régit tout avec vigueur et » énergie, avec grace et majesté; et l'on rejette la dénomina- » tion de *sujet*, qui emporte les idées d'abaissement et d'écra- » sement. Il y a entre le monarque et ses peuples action et » réaction; car, s'il les force de le servir et de porter ses » couleurs, il en reçoit à son tour diverses modifications. »

Il faut finir par un conseil à l'*anonyme*: ce sera celui d'apprendre à penser avant d'écrire, et de s'appliquer à écrire naturellement, quand il saura penser. Il a du feu dans la tête, et assez de connoissance de la partie métaphysique du langage. Son style, souvent défiguré par les défauts que nous y avons remarqués, est d'ailleurs ferme, animé, bien nourri; il lui manque, d'une part, quelques degrés de sagesse et de maturité dans l'esprit, et d'autre part, un fonds d'honnête aversion pour le faux, le recherché, et le singulier en tout genre.

G.

COURS DE LA BOURSE DU 1er AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0 0	54f	6-8
— Courant.	55	5-4	56	5 8
Hambourg.	185	0-0	184	1-4
Londres.	00	000	00	00
Madrid eff.	15	25	15	25
— vales.	00	0	00	00
Cadix eff.	15	50	15	20
— vales.	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne.	000	00	461	00
Gênes eff.	4640		4620	
Livourne.	5040		5020	
Naples.	000	00	420	00
Milan.	81	p. 6f	81	00s.
Basle.	1	0-op	1	3 4p.
Francfort.	0	0-op	0	00
Vienne.	000	0-0	121	00
Lyon.	1 2 p	0-0	1	1 2p
Marseille.	1-2 p	0-0	1	1-2p
Bordeaux.	1-2 p	0 0	1	1-2p
Montpellier.	1-2 p	00j	0	0-op
Genève.	0-0	00j	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme.	345f	00c
Or par riphé, les 1000-1000 l'hectogramme.	341	50c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme.	000f	00c
Arg. de 920 à 965, les 1000-1000 le kilogram.	215	57
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme.	000	00
Piastre.	5	37
Quadruple.	81	10
Ducat.	11	15
Souverain.	34	5

Effets publics.

C. p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 80f 75c 60c 70c 60c 50c 45c 70c 75c

Item. Jouiss. du 22 sept. 1807, 77f 75c 00c 00c 00f.

Banque de Fr. 1260f 1255f 1240f 1245f 00c jouiss. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 000	à	0f 000
— S. Domingue.	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans.	0 00	à	0 000
— brut.	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive.	0 00	à	0 000
Potasse d'Amér.	000	à	000f 000
Eau-de-vie, 3/6	00f 000	000	à 00

ANNONCE.

Bibliothèque géographique et instructive des Jeunes Gens, ou Recueil de Voyages intéressans dans toutes les parties du monde, pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse; traduits de l'allemand et de l'anglais, par M. Breton, ornés de cartes géographiques, enluminées et de jolies gravures. — Sixième et dernière année. — Troisième et quatrième livraisons, tomes 5, 6, 7, 8, contenant les ambassades en Chine, par lord Macartney, ambassadeur d'Angleterre, et Van Braam, ambassadeur Hollandais, de 1792 à 1795. Deux vol. *in*-18, cartes et fig. — Voyage de Sparrman au Cap de Bonne-Espérance et dans l'intérieur de l'Afrique. Un vol. — Voyages anecdotiques, un vol.

Cette intéressante Collection, qui sera achevée dans un mois, et formera en tout 72 volumes, se vend à raison de 18 fr. chaque année composée de 12 volumes, et 24 fr. par la poste.

A Paris, chez J. E. Gabriel Dufour, lib., rue des Mathurins Saint-Jacques, n°. 9.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Un Dîner par Victoire.

Il y a un peu plus d'action et de comique dans cette petite pièce. Un bon Français, nommé Dumont, donnoit un dîner magnifique à chaque victoire de l'Empereur; il devoit être bientôt ruiné. En effet, il manque de fonds pour le dîner de la victoire de Friedland; sa fille lui présente le mémoire des dépenses, et le compte de chaque dîner: sur six mille francs qu'il consacroit à ces repas patriotiques, il ne reste que cent écus, et encore ces cent écus viennent d'être dépensés pour d'autres objets; ainsi on ne voit sur la scène que le couvert mis. Cependant les convives arrivent, et Dumont, sans vin et sans bonne chère, est fort embarrassé. On lui demande ce qu'il a, et il répond qu'il n'a rien; mais la Providence y pourvoit: sa fille Sophie a pour amant un jeune guerrier dont elle attend impatiemment le retour. Pendant son absence, elle est importunée par un prisonnier anglais, bien niais, bien sot, véritable caricature que Perroud joue d'une manière très-plaisante: cet Anglais ne connoît pas son rival; et lors même que l'amant de Sophie est arrivé, il imagine de le faire passer pour mort: ce qui fournit au jeune guerrier l'idée d'un stratagème. Dumont, par son conseil, feint de croire cette nouvelle, et d'accepter l'Anglais pour gendre à la place du Français défunt; mais il s'agit de donner le repas de noce. L'Anglais y consent volontiers. Il fait venir du vin; la table vide se couvre de mets excellens: lui-même apporte le dindon; mais lorsqu'on est en train de boire et de manger à ses dépens, la nouvelle de la paix arrive: le jeune guerrier se fait connoître. L'Anglais s'aperçoit qu'il est le dindon de l'affaire: il défie son rival, qui lui demande où ils pourront se rencontrer. L'Anglais, en s'en allant, répond: En pleine mer.

Cette pièce de M. Désaugiers, pétille d'esprit; il y a une foule de mots heureux, de sarcasmes piquans contre les Anglais: elle est terminée par une marche, et des évolutions militaires. Une allemande à trois, dansée par M. Rosambeau et Mlles Adeline et Mengozzi, a fait le plus grand plaisir par la nouveauté des pas et l'agrément de l'exécution. M. Rosambeau sur-tout s'est distingué: cet acteur, après avoir joué une seule fois au Théâtre Français, le rôle de Thésée, étoit passé aux Variétés Etrangères, où il jouoit les comiques; enfin, il est venu au théâtre de l'Impératrice: il y a débuté ce jour-là même avec succès, dans l'emploi des pères et des oncles. Il a un bon organe, une bonne physionomie, pas tout-à-fait assez de rondeur, de simplicité et d'aplomb; il paroissoit un peu embarrassé de ses mains: ce qu'il faut attribuer au trouble d'un début. Il a été fort applaudi, et dans son rôle d'oncle, et dans son allemande.

L'Hymne de la Mort, par M. de Florian, mise en musique, avec accompagnement de piano ou de harpe; par M. Ligon, d'Avignon.

Prix: 1 franc.

A Paris, chez Moulet, maître de harpe et de piano, rue Helvétius, n°. 19, où l'on trouve le tableau et le cycle harmoniques.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

L'Opéra au Village, ou *la Fête Impromptu*, divertissement à l'occasion de la paix et du retour de S. M. l'Empereur et Roi, paroles de M. Sewrin, musique de M. Solié. Représenté pour la première fois, à Paris, par les Comédiens ordinaires de l'Empereur, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, rue Feydeau, le jeudi 30 juillet 1807. Prix: 1 fr. 20 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez mad. Cavanagh, libraire du théâtre des Variétés, passage du Panorama, n°. 5, près du Boulevard.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ISTRIE.

Trieste, 10 juillet.

S. A. I. l'archiduc Jean, qui étoit arrivé ici le 24 de ce mois, est reparti le 6.

La ville de Rovigno a été bombardée hier par une frégate anglaise. Voici ce qui a donné lieu à cet acte hostile : La frégate anglaise s'étoit emparée d'une barque, venant de l'Abruzze, et qui étoit chargée de vin. Le commandant anglais prit à son bord trois des matelots de cette barque, et y mit trois de ses soldats, en ordonnant au commandant de se rendre dans le port de Lussin, où l'affaire seroit décidée. Le capitaine de la barque, au lieu d'exécuter cet ordre se rendit dans le port de Rovigno, il avoit eu auparavant la précaution d'enivrer les trois soldats. La frégate anglaise ne trouvant point sa prise à Lussin, et ayant bientôt appris la direction qu'elle avoit suivie, envoya un parlementaire à Rovigno; le magistrat de cette ville répondit qu'il ne pouvoit relâcher la barque, sans avoir préalablement fait un rapport et reçu les ordres de la régence de Capo d'Istria; en conséquence il dépêcha un exprès à celle-ci. Le commandant de Capo d'Istria fit aussitôt partir six chaloupes canonnières. Le capitaine de la frégate anglaise les ayant aperçues de loin, commença à faire jouer son artillerie sur Rovigno; en peu de temps, toutes les maisons situées près du rivage furent converties en un monceau de ruines; quelques personnes perdirent la vie.

Ce procédé n'a pas besoin de commentaire; il prouve assez l'insolence barbare de ces insulaires, qui veulent exercer sur le continent le despotisme qu'ils exercent sur les mers, se vengent sur les innocens, et font le mal pour le plaisir de le faire.

Mustapha-Effendi, vice-amiral et envoyé de la Sublime-Porte près le roi de Maroc, a passé le 5 de ce mois par Fiume; il retourne par la Bosnie à Constantinople. Cet envoyé avoit débarqué à Livourne.

PRUSSE.

Berlin, 25 juillet.

Le roi de Suède, lorsqu'il a vu ses troupes repoussées dans Stralsund, a eu recours pour la seconde fois au subterfuge de demander un armistice. Le maréchal Brune a répondu qu'il avoit ainsi abusé une fois de la loyauté française; mais que ce seroit duperie de s'y laisser reprendre; qu'il falloit qu'il remît Stralsund, et renonçât pour jamais à la Pomeranie suédoise. (*Moniteur.*)

ALLEMAGNE.

Hambourg, 25 juillet.

S. A. S. le prince de Ponte-Corvo a été complimenté hier par le sénat de notre ville. Depuis l'arrivée de ce prince, le bruit s'est répandu qu'il alloit déployer le caractère de général en chef; qu'une armée particulière alloit se rassembler sous ses ordres, et que sa mission paroissoit être de coopérer à la fermeture du Sund.

On mande de Copenhague, en date du 21, qu'il se trouve en ce moment dans la rade d'Elseneur, cinq bâtimens de guerre anglais, et qu'il doit arriver incessamment des [illegible] d'Angleterre une flotte de vingt vaisseaux de ligne sous le commandement de l'amiral Gambier.

Le commandant de la frégate anglaise stationnée à l'embouchure de l'Elbe, lord Holkland, vient de déclarer qu'en vertu de nouveaux ordres qu'il a reçus de sa cour, il doit considérer en état de blocus les ports de Glukstadt et d'Altona, et qu'ainsi il ne permettra à aucun bâtiment chargé de remonter l'Elbe.

Francfort, 29 juillet.

Le régiment de cavalerie espagnole, de l'Infante, qui étoit arrivé ici hier matin, est reparti aujourd'hui. Ce corps a une très-belle tenue et de beaux chevaux. L'uniforme est bleu avec revers rouges.

La garde impériale est attendue dans peu de jours à Francfort.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 2 août.

— Il y a eu audience diplomatique à onze heures. L'Institut a eu l'honneur d'être admis à l'audience de S. M., ainsi que les différens tribunaux de Paris, etc.

— S. M. le roi de Hollande est maintenant à Tarascon et prend les eaux d'Ussat, qui paroissent lui faire beaucoup de bien. La reine prend les eaux de Cauterets. La santé de leurs majestés s'améliore sensiblement.

— S. A. S. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures, et S. Ex. le ministre secrétaire d'Etat, sont de retour à Paris.

— On dit que S. A. I. le prince Jérôme, roi de Westphalie, épouse une princesse de Wurtemberg, et que le mariage se fera à Paris vers la fin du mois.

— On assure que les maréchaux d'Empire, commandant les différens corps de la Grande-Armée, sont nommés ducs et reçoivent des titres en Pologne, qu'ils pourront vendre et remplacer en France, en conservant leurs titres. Les généraux Walter et Savary obtiennent la même faveur.

— On dit que S. Exc. M. de Champagny, ministre de l'intérieur, va être créé duc.

— On fait déjà, dans le jardin des Tuileries, les dispositions pour la double fête du 15 de ce mois.

Statut constitutionnel du Duché de Varsovie.

TITRE Ier.

Art. Ier. La religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'État.

II. Tous les cultes sont libres et publics.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 3 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Tartufe, l'Amant Bourru.

Mlle Henry continuera ses débuts par le rôle de Dorine dans la première pièce, et par celui de Martiques dans la seconde.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPERA-COMIQUE.

L'Opéra au Village, Maison à Vendre, le Locataire.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Un Dîner par Victoire, Médiocre et Rampant, la Cloison.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Deux Pères, l'Hôtel de la Paix, la Danse interrompue.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Nuit d'Auberge, Maître André, le Panorama de Momus.

THÉATRE MOLIÈRE.

L'Enlèvement singulier, les Folles raisonnables, C'étoit Moi.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Petits Savoyards, la Cause Célèbre

AMBIGU-COMIQUE.

La Forêt d'Hermanstad, la Forêt Noire.

TIVOLI.

Auj. Div. champ., Danses, Jeux, Spectacles, Concert, Forioso et Auguste. Dem., par extraordinaire premier voyage nocturne de M. Garnerin.

Colysée de l'Elysée-Bourbon, ci-devant Wauxhall d'été, boulevard de la porte Saint-Martin.

Aujourd., Fete et Bal, et Bouquet au feu d'artifice, dédié aux Dames.

VARIETÉS.

Couronne Poétique de Napoléon le Grand, Empereur des Français, Roi d'Italie, et Protecteur de la Confédération du Rhin, ou Choix de Poésies composées en son honneur. (1)

C'est sans doute une heureuse idée d'avoir recueilli toutes les pièces de vers composées en l'honneur de Sa Majesté l'Empereur, pour en former une Couronne Poétique; mais l'Editeur n'a-t-il pas un peu trop présumé de l'excellence de ces poésies, lorsqu'il a pris pour épigraphe : *Monumentum ære perennius* ? Il a toujours été dans la destinée des grands hommes d'être célébrés par tous les poètes de leur temps; cependant, de tous ces éloges, de tous ces vers, combien y en a-t-il qui soient parvenus jusqu'à la postérité? Il est facile de concevoir qu'on se fasse illusion au point de se persuader qu'on se placera au temple de Mémoire avec le héros que l'on a chanté. Il n'y a pas de poète qui ne dise, comme M. Deguerle :

. . . Le nom seul du fils de la Victoire,
Si ma voix ne l'illustre, illustrera mes chants;
Et mes vers embellis de l'éclat de sa gloire
Voleront radieux sur les ailes du Temps.

Mais c'est tomber dans une étrange erreur que de croire qu'il suffit de chanter un grand homme pour être soi-même immortel. On peut applaudir aux efforts des auteurs qui essaient de célébrer les grandes actions dont nous sommes les témoins, sans penser que leurs vers voleront radieux sur les ailes du Temps, parce qu'il n'y a pas de recommandation qui puisse faire passer des vers médiocres à la postérité. J'en citerai pour exemple ceux de Boileau même : malgré tous

(1) Un vol. in-8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, et chez le Normant.

Digitized by Google

III. Le duché de Varsovie sera divisé en six diocèses; il y aura un archevêché et cinq évêchés.

IV. L'esclavage est aboli; tous les citoyens sont égaux devant la loi; l'état des personnes est sous la protection des tribunaux.

Tit. II. — *Du Gouvernement.*

V. La couronne ducale de Varsovie est héréditaire dans la personne du roi de Saxe, ses descendans, héritiers et successeurs, suivant l'ordre de succession établi dans la maison de Saxe.

VI. Le gouvernement réside dans la personne du roi. Il exerce dans toute sa plénitude les fonctions du pouvoir exécutif. Il a l'initiative des lois.

VII. Le roi peut déléguer à un vice-roi la portion de son autorité qu'il ne jugera pas à propos d'exercer immédiatement.

VIII. Si le roi ne juge pas à propos de nommer un vice-roi, il nomme un président du conseil des ministres. Dans ce cas, les affaires des différens ministères sont discutées dans le conseil, pour être présentées à l'approbation du roi.

IX. Le roi convoque, proroge et ajourne l'assemblée de la diète générale. Il convoque également les diétines ou assemblées de district et les assemblées communales. Il préside le sénat lorsqu'il le juge convenable.

X. Les biens de la couronne ducale consistent: 1°. dans un revenu annuel de sept millions de florins de Pologne, moitié en terres ou domaines royaux, moitié en une affectation sur le trésor public; 2° dans le palais royal de Varsovie et le palais de Saxe.

Tit. III. — *Des Ministres et du Conseil d'Etat.*

XI. Le ministère est composé comme il suit: un ministre de la justice, un ministre de l'intérieur et des cultes, un ministre de la guerre, un ministre des finances et du trésor, un ministre de la police. Il y a un ministre secrétaire d'Etat. Les ministres sont responsables.

XII. Lorsque le roi a jugé à propos de transmettre à un vice-roi la portion de son autorité qu'il ne s'est pas immédiatement réservée, les ministres travaillent chacun séparément avec le vice-roi.

XIII. Lorsque le roi n'a pas nommé de vice-roi, les ministres se réunissent en conseil des ministres, conformément à ce qui a été dit ci-dessus, art. VIII.

XIV. Le conseil d'Etat se compose des ministres; il se réunit sous la présidence du roi, ou du vice-roi, ou du président nommé par le roi.

XV. Le conseil d'Etat discute, rédige et arrête les projets de loi ou les règlemens d'administration publique, qui sont proposés par chaque ministre pour les objets relatifs à leurs départemens respectifs.

XVI. Quatre maîtres des requêtes sont attachés au conseil d'Etat, soit pour l'instruction des affaires administratives et de celles dans lesquelles le conseil prononce comme cour de cassation, soit pour les communications du conseil avec les commissions de la chambre des nonces.

XVII. Le conseil d'Etat connoît des conflits de juridiction entre les corps administratifs et les corps judiciaires, du contentieux de l'administration, et de la mise en jugement des agens de l'administration publique.

XVIII. Les décisions, projets de loi, décrets et règlemens discutés au conseil d'Etat, sont soumis à l'approbation du roi.

Tit. IV. — *De la Diète générale.*

XIX. La diète générale est composée de deux chambres, savoir: la première chambre, ou chambre du sénat; la deuxième chambre, ou chambre des nonces.

XX. La diète générale se réunit tous les deux ans à Varsovie, à l'époque fixée par l'acte de convocation émané du roi. La session ne dure pas plus de quinze jours.

XXI. Ses attributions consistent dans la délibération de la loi des impositions, ou loi des finances, et des lois relatives aux changemens à faire, soit à la législation civile, soit à la législation criminelle, soit au système monétaire.

XXII. Les projets de lois, rédigés au conseil d'Etat, sont transmis à la diète générale par ordre du roi, délibérés à la chambre des nonces au scrutin secret et à la pluralité des suffrages, et présentés à la sanction du sénat.

Tit. V. — *Du Sénat.*

XXIII. Le sénat est composé de dix-huit membres, savoir: six évêques, six palatins, six castellans.

XXIV. Les palatins et les castellans sont nommés par le roi. Les évêques sont nommés par le roi et institués par le Saint-Siége.

XXV. Le sénat est présidé par un de ses membres, nommé à cet effet par le roi.

XXVI. Les fonctions des sénateurs sont à vie.

XXVII. Les projets de loi délibérés à la chambre des nonces, conformément à ce qui est dit ci-après, sont transmis à la sanction du sénat.

XXVIII. Le sénat donne son approbation à la loi, si ce n'est dans les cas ci-après: 1°. Lorsque la loi n'a pas été délibérée dans les formes prescrites par la constitution, ou que la délibération aura été troublée par des actes de violence; 2°. lorsqu'il est à sa connoissance que la loi n'a pas été adoptée par la majorité des voix; 3°. lorsque le sénat juge que la loi est contraire, ou à la sûreté de l'Etat, ou aux dispositions du présent statut constitutionnel.

XXIX. Dans le cas où par l'un des motifs ci-dessus, le sénat a refusé sa sanction à une loi, il investit le roi, par une délibération motivée, de l'autorité nécessaire pour annuller la délibération des nonces.

XXX. Lorsque le refus du sénat est motivé par l'un des deux premiers cas prévus par l'art. XXVIII, le roi, après avoir entendu le conseil d'Etat, peut ordonner le renvoi du projet de loi à la chambre des nonces, avec injonction de procéder avec régularité. Si les mêmes désordres se renouvellent, soit dans la tenue de l'assemblée, soit dans les formes de la délibération, la chambre des nonces est par cela même dissoute, et le roi ordonne de nouvelles élections.

XXXI. Le cas de la dissolution de la chambre des nonces arrivant, la loi des finances est prorogée pour une année, et les lois civiles ou criminelles continuent à être exécutées sans modification ni changement.

XXXII. Lorsque le sénat a refusé sa sanction à une loi, le roi peut également, et dans tous les cas, nommer de nouveaux sénateurs, et renvoyer ensuite la loi au sénat. Néanmoins le sénat ne peut se trouver composé de plus de six évêques, douze palatins et douze castellans.

XXXIII. Lorsque le roi a usé du droit établi par l'article ci-dessus, les places qui viennent à vaquer dans le sénat parmi les palatins et les castellans, ne sont pas remplies jusqu'à ce que le sénat soit réduit au nombre fixé par l'article XXIII.

XXXIV. Lorsque le sénat a donné son approbation à une loi, ou que le roi, nonobstant les motifs de la délibération du sénat, en a ordonné la promulgation, ce projet est déclaré loi et immédiatement obligatoire.

---

ces chefs-d'œuvre, on ne lui a point encore pardonné *le style barbare et dur dont il défigura le vainqueur de Namur.*

Il y a dans le Recueil que nous annonçons bien des odes qui sont encore inférieures à celle de Boileau, et qui probablement ne seront pas plus heureuses que la sienne, malgré le grand nom qui sembleroit devoir les recommander à la postérité. L'Editeur auroit bien mieux fait, je pense, de se borner à un petit nombre de pièces de vers qui, indépendamment des grandes actions qu'elles célèbrent, se recommandent par un mérite réel, que de gonfler son Recueil d'une multitude de vers qui certainement *ne dureront pas autant que l'airain.* Il est naturel que des actions si étonnantes, des victoires si rapides et si éclatantes, enflamment la verve de tous ceux qui font des vers, et que chacun se croie assez de talent pour les célébrer; mais malheureusement le desir de bien faire n'en donne pas toujours la puissance, et il arrive assez souvent que l'on s'abandonne aux élans de son enthousiasme avant d'avoir consulté l'étendue de ses moyens.

Il falloit se montrer d'autant plus sévère sur le choix des pièces qui devoient entrer dans ce Recueil, que de tous les genres de poésies, l'ode est celui qui souffre le moins la médiocrité:

Mediocribus esse poetis,
Non homines, non Di, non concessere columnæ.

D'ailleurs, lorsqu'on célèbre un héros, il faut que les vers soient dignes de lui; lorsqu'un Recueil reçoit une espèce de consécration publique par le grand nom qu'on y attache, il faut que toutes les pièces qui s'y trouvent soient à l'abri de toute critique. Voilà pourquoi M. François de Neufchâteau écrivoit à l'Editeur: *Si la Couronne Poétique étoit mal choisie, ce seroit une couronne d'épines.*

L'Editeur a bien senti lui-même qu'il y avoit dans son Recueil beaucoup de pièces dont il étoit impossible de dissimuler la foiblesse, puisqu'il dit, dans son avertissement, que « la nécessité de lier, dans » l'ordre chronologique qu'il convenoit le mieux d'adopter, les pièces » qui ont célébré les grandes époques de l'illustration de notre héros, » lui a rendu indispensable l'emploi de quelques unes qui se recom» mandent davantage à l'indulgence. » Il me semble que cet ordre chronologique n'étoit cependant pas rigoureusement nécessaire, parce que ce ne sera certainement pas dans ce Recueil que l'on ira chercher des époques et des dates. Si l'Editeur objecte la nécessité de lier entre elles les grandes époques de l'illustration du héros qui gouverne la France, je répondrai qu'il ne paroît pas avoir encore atteint son but; car les pièces contenues dans le volume qu'il publie, n'ont rapport qu'à la gloire militaire de l'Empereur; et cette gloire, quelqu'éclatante qu'elle soit, ne compose cependant qu'une partie de son illustration, puisque la France n'est pas moins redevable à la grandeur et à la sagesse de ses institutions, qu'à l'étendue et à la rapidité de ses conquêtes. Au reste, si dans ce Recueil on rencontre beaucoup de pièces dont le seul mérite est dans l'intention, et qui n'ont été insérées que parce que, dans ce concours de tous les poëtes, on retrouve l'expression libre, authentique et solennelle de la reconnoissance et de l'admiration publique, il faut avouer qu'il y en a aussi quelques-unes qui se recommandent et par le nom et le talent de leurs auteurs. Nous citerons une ode de M. Lebrun, qui justifiera ce que nous avançons ici:

Les Toasts de l'Olympe.

Un soir que, réunis dans leur palais d'azur,
Les dieux, la coupe en main, savouroient l'allégresse;
Et que la jeune Hébé, du nectar le plus pur,
Leur versoit la riante ivresse,

Je bois, disoit Vénus, à l'indomptable Mars;
Je bois, disoit Junon, au maître du tonnerre;
Et moi, disoit Cybèle, en jetant ses regards
Sur les maux dont gémit la terre,

Digitized by Google

Tit. VI. — *De la chambre des Nonces.*

XXXV. La chambre des nonces est composée : 1°. De soixante nonces nommés par les diétines ou assemblées des nobles de chaque district, à raison d'un nonce par district. Les nonces doivent avoir au moins 24 ans accomplis, jouir de leurs droits, ou être émancipés. 2°. De quarante députés des communes.

XXXVI. Tout le territoire du duché de Varsovie est partagé en quarante assemblées communales, savoir : huit pour la ville de Varsovie, et trente-deux pour le reste du territoire.

XXXVII. Chaque assemblée communale doit comprendre au moins six cents citoyens ayant droit de voter.

XXXVIII. Les membres de la chambre des nonces restent en fonctions pendant neuf ans. Ils sont renouvelés par tiers tous les trois ans. En conséquence, et pour la première fois seulement, un tiers des membres de la chambre des nonces ne restera en fonctions que pendant trois ans, et un autre tiers pendant six ans. La liste des membres sortant à ces deux époques, sera formée par le sort.

XXXIX. La chambre des nonces est présidée par un maréchal choisi dans son sein, et nommé par le roi.

XL. La chambre des nonces délibère sur les projets de lois, qui sont ensuite transmis à la sanction du sénat.

XLI. Elle nomme à chaque session, au scrutin secret et à la majorité des suffrages, trois commissions composées chacune de cinq membres, savoir : commission des finances ; commission de législation civile ; commission de législation criminelle. Le maréchal-président de la chambre des nonces, donne communication au conseil d'Etat, par un message, de la nomination desdites commissions.

XLII. Lorsqu'un projet de loi a été rédigé au conseil d'Etat, il en est donné communication à la commission que l'objet de la loi concerne, par le ministre du département auquel cet objet est relatif, et par l'intermédiaire des maîtres des requêtes attachés au conseil d'Etat. Si la commission a des observations à faire sur le projet de loi, elle se réunit chez ledit ministre. Les maîtres des requêtes chargés de la communication du projet de loi, sont admis à ces conférences.

XLIII. Si la commission persiste dans ses observations, et demande des modifications au projet de loi, il en est fait rapport par le ministre au conseil d'Etat. Le conseil d'Etat peut admettre les membres de la commission à discuter dans son sein les dispositions du projet de loi qui ont paru susceptibles de modifications.

XLIV. Le conseil d'Etat ayant pris connoissance des observations de la commission, soit par le rapport du ministre, soit par la discussion qui aura eu lieu dans son sein, arrêté définitivement la rédaction du projet de loi, qui est transmis à la chambre des nonces, pour y être délibéré.

XLV. Les membres du conseil d'Etat sont membres nés de la chambre des nonces. Ils y ont séance et voix délibérative.

XLVI. Les membres du conseil d'Etat et les membres de la commission des nonces ont seuls le droit de porter la parole dans la chambre, soit dans le cas où le conseil et la commission sont d'accord sur le projet de loi, pour en faire ressortir les avantages, soit en cas de dissentiment, pour en relever ou combattre les inconvéniens. Aucun autre membre ne peut prendre la parole sur le projet de loi.

XLVII. Les membres de la commission peuvent manifester leur opinion individuelle sur le projet de loi, soit qu'ils aient été de l'avis de la majorité de la commission, soit que leur opinion ait été celle de la minorité. Les membres du conseil d'Etat, au contraire, ne peuvent parler qu'en faveur du projet de loi arrêté au conseil.

XLVIII. Lorsque le maréchal-président de la chambre des nonces juge que la matière est assez éclaircie, il peut fermer la discussion, et mettre le projet de loi en délibération. La chambre délibère en scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

XLIX. La loi ayant été délibérée, la chambre des nonces la transmet aussitôt au sénat.

Tit. VII. — *Des Diétines et Assemblées communales.*

L. Les diétines, ou assemblées de district, sont composées des nobles du district.

LI. Les assemblées communales sont composées de citoyens propriétaires non nobles, et des autres citoyens qui auront droit d'en faire partie, comme il sera dit ci-après.

LII. Les diétines et les assemblées communales sont convoquées par le roi. Le lieu, le jour de leur réunion, les opérations auxquelles elles doivent procéder et la durée de leur session, sont exprimés dans les lettres de convocation.

LIII. Nul ne peut être admis à voter s'il n'est âgé de 21 ans accomplis, s'il ne jouit de ses droits, ou n'est émancipé. L'émancipation pourra désormais avoir lieu à 21 ans, nonobstant toutes lois et usages contraires.

LIV. Chaque diétine, ou assemblée de district, nomme un nonce, et présente des candidats pour les conseils de département et de district, et pour les justices de paix.

LV. Les diétines sont présidées par un maréchal nommé par le roi.

LVI. Elles sont divisées en dix séries, chaque série est composée de districts séparés les uns des autres par le territoire d'un ou plusieurs districts. Deux séries ne peuvent être convoquées en même tems.

LVII. Les députés des communes sont nommés par les assemblées communales. Elles présentent une liste double de candidats pour les conseils municipaux.

LVIII. Ont droit de voter dans les assemblées communales : 1°. Tout citoyen propriétaire non noble ; 2°. Tout fabriquant et chef d'attelier, tout marchand ayant un fonds de boutique, ou magasin équivalent à un capital de 10,000 florins de Pologne ; 3°. Tous les curés et vicaires ; 4°. Tout artiste, et citoyen distingué par ses talens, ses connoissances, ou par des services rendus, soit au commerce, soit aux arts ; 5°. Tout sous-officier et soldat qui, ayant reçu des blessures ou fait plusieurs campagnes, auroit obtenu sa retraite ; 6°. Tout sous-officier ou soldat en activité de service ayant obtenu des distinctions pour sa bonne conduite ; 7°. Les officiers de tout grade. Lesdits officiers, sous-officiers et soldats, actuellement en activité de service, qui se trouveroient en garnison dans la ville où l'assemblée communale seroit réunie, ne pourroient jouir, dans ce cas seulement, du droit accordé par le présent article.

LIX. La liste des votans propriétaires est dressée par la municipalité, et certifiée par les receveurs des contributions, celle des curés et vicaires est dressée par le préfet, et visée par le ministre de l'intérieur. Celle des officiers, sous-officiers, soldats, désignés dans l'article ci-dessus, est dressée par le préfet, et visée par le ministre de la guerre. Celle des fabricans et chefs d'ateliers et de marchands ayant un fonds de boutique, magasins ou établissemens de fabrique d'un capital de 10,000 flor. de Pologne, et celle des citoyens distingués par leurs talens, leurs connoissances et des services rendus soit aux sciences, aux arts, soit au commerce, sont dressées par le préfet et arrêtées chaque année par le sénat. Les citoyens qui se trouvent dans le dernier des cas énoncés ci-dessus, peuvent adresser directement leur pétition au sénat, avec les pièces justificatives de leurs demandes.

LX. Le sénat, dans tous les cas où il y a lieu de soupçonner des abus dans la formation des listes, peut ordonner qu'il en soit formé de nouvelles.

LXI. Les assemblées communales ne peuvent être convoquées en même temps, dans toute l'étendue d'un district. Il y aura toujours un intervalle de huit jours entre la réunion de chacune d'elles, à l'exception néanmoins de celles de la ville de Varsovie, qui peuvent être convoquées en même temps, au nombre de deux seulement.

LXII. Les assemblées communales sont présidées par un citoyen nommé par le roi.

LXIII. Il ne peut y avoir lieu, dans les diétines et dans les assemblées communales, à aucune discussion de quelque nature qu'elle puisse être, à aucune délibération, de pétition, ou de remontrance. Elles ne doivent s'occuper que de l'élection, soit des députés, soit des candidats, dont le nombre est désigné d'avance, comme il est dit ci-dessus, par les lettres de convocation.

Je bois au favori de la sage Pallas,
Au héros qui du Nil soumit l'urne féconde,
Au rapide vainqueur des Alpes, de Mélas,
Au pacificateur du monde.

Et moi, disoit Neptune, au généreux lion,
Effroi des léopards, dont la rage conspire
Contre l'heureuse paix que l'atroce Albion
Ose exiler de son empire.

Oui, buvons, dit Pallas, à ce jeune guerrier ;
C'est Ulysse au conseil, au combat c'est Achille ;
Il a conquis la paix, et son vaste laurier
En sera l'éternel asile.

Jupiter joint sa coupe à la coupe des dieux,
La douce Paix obtint son auguste sourire ;
Et Phébus confia l'allégresse des cieux
Aux divins accords de sa lyre.

S'il falloit émettre franchement mon avis sur toutes les odes accumulées dans ce Recueil, je dirois qu'elles me semblent peu propres à remplir le but de l'Editeur. Dans tous les temps, un des plus nobles privilèges de la poésie a été de célébrer les héros et les dieux ; mais ces privilèges ont des bornes qu'il ne faut pas outre-passer. Lorsque Pindare célébroit les héros vainqueurs aux Jeux Olympiques, il pouvoit orner de toutes les pompes de la poésie et de tout le charme des vers, des victoires qui par elles-mêmes n'avoient aucune importance : plus même le vainqueur étoit inconnu, plus la gloire du poète devoit être grande, parce qu'il avoit fallut qu'il tirât tout, pour ainsi dire, de son propre fonds, et qu'il fît des efforts d'autant plus grands, que les actions de celui qu'il chantoit étoient obscures ou inconnues. Ici c'est tout le contraire ; la gloire du héros accable le poète. Quelques efforts qu'il fasse, quel que soit son enthousiasme, peut-il se flatter de s'élever jamais assez haut pour célébrer dignement tant de faits mémorables ? Les moyens d'exécution sont-ils d'ailleurs en rapport avec l'entreprise ? Qu'on célèbre dans une ode un événement particulier, ou même public, lorsqu'il peut tirer un nouvel éclat du secours de la poésie, rien de mieux ; mais lorsque toute l'exagération poétique est au-dessous de la réalité, lorsque la contrainte des rimes et la gêne de la mesure ne peuvent qu'affoiblir les grands événemens que l'on a à célébrer, il faut en confier le soin à l'histoire, seule digne d'apprendre aux générations à venir, dans quel état étoit la France à l'époque où un héros fut appelé à saisir le pouvoir suprême, et en combien peu de temps il a élevé cet Empire au-dessus de tous, non-seulement sous les rapports de la gloire militaire, mais sous les rapports de la législation et de l'administration. Tant de créations nouvelles, après tant de destructions, ont besoin d'être racontées avec détail, parce qu'elles seront pour la postérité un objet d'instruction, et que la plus digne manière d'admirer ce qui est fait, est de propager l'esprit qui doit en assurer la durée. Mais en attendant l'histoire, les pièces de vers, lorsqu'elles sont bonnes, ont le mérite de présenter de beaux faits isolés sous des couleurs qui fixent davantage l'attention ; et lorsque ces pièces sont foibles, elles peuvent encore servir de témoignages à la reconnoissance publique.

D.

A la Petite Pauline, rue des Fossés Montmartre, n°. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On y a reçu directement de Hollande une très-belle partie de toiles, que l'on détaillera au prix le plus modéré ; il y est également rentré de

Digitized by Google

Tit. VIII. — *Division du Territoire et Administration.*

LXIV. Le territoire du duché est divisé en six départemens.

LXV. Chaque département est administré par un préfet. Il y a dans chaque département un conseil des affaires contentieuses, composé de trois membres au moins, et de cinq au plus, et un conseil général de département, composé de seize membres au moins, et de vingt-quatre au plus.

LXVI. Les districts sont administrés par un sous-préfet. Il y a dans chaque district, un conseil de district composé de neuf membres au moins, et de douze au plus.

LXVII. Chaque municipalité est administrée par un maire ou président. Il y a dans chaque municipalité un conseil municipal, composé de dix membres pour 2500 habitans et au-dessous; de vingt pour 5000 habitans et au-dessous; et de trente pour les villes dont la population excède 5000 habitans.

LXVIII. Les préfets, conseillers de préfectures, sous-préfets et maires, sont nommés par le roi, sans présentation préalable. Les membres des conseils de départemens, et des conseils de districts sont nommés par le roi, sur une liste double de candidats présentés par les diétines de districts. Ils sont renouvelés par moitié, tous les deux ans. Les membres des conseils municipaux sont nommés par le roi, sur une liste double de candidats présentés par les assemblées communales. Ils sont renouvelés par moitié tous les deux ans. Les conseils de département et de district, et les conseils municipaux, nomment un président choisi dans leur sein.

Tit. IX. — *Ordre judiciaire.*

LXIX. Le Code Napoléon formera la loi civile du duché de Varsovie.

LXX. La procédure est publique en matière civile et criminelle.

LXXI. Il y a une justice de paix par district; un tribunal civil de première instance par département; une cour de justice criminelle par deux départemens; une seule cour d'appel pour tout le duché de Varsovie.

LXXII. Le conseil d'Etat, auquel sont réunis quatre maîtres de requêtes nommés par le roi, fait les fonctions de cour de cassation.

LXXIII. Les juges de paix sont nommés par le roi sur une liste triple de candidats présentés par les diétines de districts. Ils sont renouvelés par tiers tous les deux ans.

LXXIV. L'ordre judiciaire est indépendant.

LXXV. Les juges des tribunaux de première instance, des cours criminelles et des cours d'appel, sont nommés par le roi et à vie.

LXXVI. La cour d'appel peut, soit sur la dénonciation du procureur royal, soit sur celle d'un de ses présidens demander au roi la destitution d'un juge d'un tribunal de première instance ou d'une cour criminelle, qu'elle croit coupable de prévarication dans l'exercice de ses fonctions. La destitution d'un juge de la cour d'appel peut être demandée par le conseil d'Etat, faisant les fonctions de cour de cassation. Dans ces cas seuls, la destitution d'un juge peut être prononcée par le roi.

LXXVII. Les jugemens des cours et des tribunaux sont rendus au nom du roi.

LXXVIII. Le droit de faire grace appartient au roi : seul il peut remettre ou commuer la peine.

Tit. X. — *De la force armée.*

LXXIX. La force armée sera composée de 30,000 hommes de toute arme, présens sous les armes, les gardes nationales non comprises.

LXXX. Le roi pourra appeler en Saxe une partie des troupes du duché de Varsovie, en les faisant remplacer par un pareil nombre de troupes saxonnes.

LXXXI. Dans le cas où les circonstances exigeraient qu'indépendamment des troupes du duché de Varsovie, le roi envoyât sur le territoire de ce duché, d'autres corps de troupes saxonnes, il ne pourroit être établi à cette occasion aucune autre imposition ou charge publique, que celles qui auroient été autorisées par la loi des finances.

Tit. XI. — *Dispositions générales.*

LXXXII. Les titulaires de toutes les charges et fonctions qui ne sont point à vie, y compris la vice-royauté, sont révocables à la volonté du roi, les nonces exceptés.

LXXXIII. Aucun individu, s'il n'est citoyen du duché de Varsovie, ne peut être appelé à y remplir des fonctions, soit ecclésiastiques, soit civiles, soit judiciaires.

LXXXIV. Tous les actes du gouvernement, de la législation, de l'administration et des tribunaux sont écrits en langue nationale.

LXXXV. Les Ordres civils et militaires précédemment existans en Pologne, sont maintenus. Le roi est le chef de ces Ordres.

LXXXVI. Le présent statut constitutionnel sera complété par des réglemens émanés du roi, et discutés dans son conseil d'Etat.

LXXXVII. Les lois et réglemens d'administration publique seront publiés au Bulletin des lois, et n'ont pas besoin d'autre forme de publication pour devenir obligatoires.

Tit. XII. — *Dispositions transitoires.*

LXXXVIII. Les impositions actuellement existantes continueront à être perçues jusqu'au 1er. janvier 1809.

LXXXIX. Il ne sera rien changé au nombre et à l'organisation actuels des troupes, jusqu'à ce qu'il ait été statué à cet égard par la première diète générale qui sera convoquée.

Les membres de la commission de gouvernement,
Signé MALACKOWSKI, *président*, GUTACKOWSKI, STANISLAS POTOCKI, DZIALINSKI, WIBICKI, BILINSKI, SOBOLEWSKI, LUSZCZEWSKI, *secrétaire général.*

NAPOLEON, PAR LA GRACE DE DIEU ET LES CONSTITUTIONS, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE, PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN, nous avons approuvé et approuvons le statut constitutionnel ci-dessus, qui nous a été présenté en exécution de l'article V du traité de Tilsit, et que nous considérons comme propre à remplir nos engagemens envers les peuples de Varsovie et de la Grande-Pologne, en conciliant leurs libertés et privilèges avec la tranquillité des Etats voisins.

Donné au palais royal de Dresde, le 22 juillet 1807.

Signé NAPOLEON.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 3 août 1807, au samedi 8; SAVOIR:

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestre échu le 22 juin 1807.

Dette viagère.

(1re classe ou sur une tête.)

Bureaux 1 du n°. 1 au n°.	4200
2 du n°. 11501 à	15700
3 du n°. 25001 à	27200
4 du n°. 34501 à	38700
5 du n°. 46001 à	50900
6 du n°. 57501 à	60300

(2e classe ou sur 2 têtes.)

7 du n°. 1 à	5000
8 du n°. 16001 à	21100

(3e et 4e classes ou sur 3 et 4 têtes.)

11 du n°. 1 à	800

Les lundi 3, mercredi 5, vendredi 7 et samedi 8 août.

PENSIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Bur. 9 du n°. 1 à	40000

Pensions civiles.

Bur. 10 du n°. 1 à	6000

Pensions nouvelles intégrales.

Bur. 10 du n°. 1 à	800

Pensions des veuves des défenseurs de la patrie.

Bur. 11 du n°. 1 à	6000

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Cinq pour cent consolidés.

Depuis le 2e semestre an 10 jusqu'au semestre échu le 22 mars an 1807 inclusivement, le mardi 4 août, par tous les bureaux, jusqu'à midi seulement.

ANNONCE.

Madame de Chaumont, ou les Soirées des Alpes; par l'auteur des *Matinées du Hameau.* Quatre volumes in-12, fig. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Dujardin, libraire, rue de la Harpe, n°. 81.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

grands assortimens en linge de table, damassé, ouvré, à linteaux et au grand et petit damier, ce dernier à raison de 66 fr. le service; en mousseline-gaze dans le très-beau, en cravates à vignettes et à bordures, et en batiste, perkale et mousseline dans toutes les qualités. On continuera d'y trouver des choix avantageux, en robes de fantaisie, à raison de 14 fr. et 15 fr. la robe, et au-dessus, en toiles turques imprimées, en schalls blancs et en couleur de toute espèce; en robes, fichus et jabots brodés, en linge fait et en tous objets pour trousseaux et layettes.

Plantes de la France, décrites et peintes d'après nature; par Jaume Saint-Hilaire, collaborateur de M. de Jussieu, pour le Dictionnaire des Sciences naturelles.

XXVe LIVRAISON.

Au mois de janvier prochain, chaque livraison sera composée de dix planches au lieu de huit, et de vingt pages de texte au lieu de seize. Le prix néanmoins restera le même pour les personnes qui ont souscrit ou qui souscriront d'ici à cette époque.

Cette nouvelle livraison, exécutée avec le même soin que les précédentes, contient l'aconit napel, la sauge des bois, le narcisse cultivé, l'anémone des jardins, la jacinthe des jardins, l'adonide annuelle, la véronique officinale, et la cynoglosse printanière. Le texte qui les accompagne, contient leur description botanique, leur histoire et leurs usages dans la médecine et dans les arts.

On souscrit à raison de 9 francs pour chaque livraison, en papier Jésus, format in-8°., et de 18 fr. en papier vélin, format in-4°. Cette souscription n'entraîne aucun déboursé, et le nom des personnes inscrites sera imprimé à la fin.

On est inscrit en envoyant son adresse à l'Auteur, rue des Fossés Saint-Victor, n°. 19. Les livraisons seront rendues franches de port à Paris comme dans les départemens. Les demandes et l'envoi de l'argent doivent être affranchis.

Lettres sur la Musique; par madame Coudés. Prix, broché et cartonné : 5 fr., et 6 fr. par la poste.

A Paris, chez l'auteur, rue de Surenne, n°. 6; Pérronge, Masson et Besson, imprimeurs-libraires, rue de Tournon, n°. 6.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Sous le simple titre de Lettres sur la Musique, cet ouvrage est un cours complet de cet art. Il consiste en quatre lettres : la première est une sorte d'avant-propos qui en indique le but; dans la seconde, on trouve, comme dans tous les solféges, les principes de la musique proprement dite; et ces principes y sont non-seulement expliqués avec concision et clarté, mais ils y sont encore définis. La troisième lettre est un traité complet d'harmonie : le nom des accords qui la constituent, la manière dont ils se forment les uns des autres, et celle de les employer, soit en écrivant, soit en accompagnant sur le piano, y sont expliqués de sorte à ne rien laisser à desirer sur cette partie de la science musicale; enfin, la quatrième lettre renferme les vrais principes du doigté du piano, la marche à suivre pour former de bons élèves, et l'art de préluder sur cet instrument, ce qu'on ne trouve nulle part.

Ce livre, à la portée de tout le monde, par la modicité de son prix, et accompagné de soixante-quinze exemples gravés pour l'intelligence des préceptes qui y sont développés, ne peut qu'être d'une grande utilité aux jeunes gens, en général, qui étudient la musique, et aux personnes qui se destinent à l'enseignement de cet art.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GROFFROI, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

POLOGNE.

Varsovie, 20 juillet.

Le roi de Prusse est toujours à Memel, avec la reine et le prince Guillaume. Tous les voyageurs s'accordent à dire que le baron de Hardenberg, aussitôt après le retour du roi à Memel, est parti pour Pétersbourg. On ajoute qu'il est remplacé dans le département des affaires étrangères par le comte de Golz.

Les troupes russes se sont mises de toutes parts en mouvement, depuis plus de huit jours, pour regagner l'intérieur. Les Cosaques se rendent en Ukraine et sur les bords du Don, les régimens de troupes régulières se retirent dans leurs garnisons. Le 15, l'arrière-garde, composée des hussards de Sum, d'Elisabeth et de Paul, des chasseurs n°. 3, partit des bords de la Memel; il n'y avoit plus à cette époque sur la rive droite que deux régimens de Kalmoucks, que tout le monde alloit voir par curiosité. Ce sont des hommes fortement basanés; ils ont le nez aplati, la tête rasée, et la plupart portent une longue barbe. Ils sont vêtus d'une chemise de toile très-grossière, qui leur descend jusqu'au genou; et par-dessus, d'une peau qui leur descend jusqu'au talon, et leur couvre ainsi tout le corps. Ils ont ordinairement pour coiffure un bonnet de fourrure d'une largeur énorme; leur bonnet de police a la forme d'un cône pointu, comme le bonnet d'Arlequin. Ils se couchent ou s'asseoient sur leurs jambes, croisées à la manière des Orientaux. On ne peut rien se figurer de plus singulier que leur regard et tout leur maintien. Ils se nourrissent d'une viande noire et dégoûtante. La viande fraîche n'est pas de leur goût; ils la suspendent, sans l'avoir salée, jusqu'à ce qu'elle ait acquis le degré de saveur ou de puanteur qu'ils desirent qu'elle ait; puis ils la font un peu bouillir, et la dévorent.

Les Cosaques sont plus civilisés et plus rapprochés des mœurs et des usages européens. Une chose surprit beaucoup les militaires français, en visitant les camps des Cosaques. Ils viennent à vous et vous présentent toute sorte d'effets à acheter. L'un vouloit vendre son *knut* ou fouet; l'autre son sabre; un troisième son pistolet. Ils n'en portent qu'un à leur ceinture, au côté gauche. Lorsqu'on leur témoignoit de la surprise de ce qu'ils offroient publiquement à vendre leur équipement militaire, ils répondoient qu'ils s'équipoient à leurs frais, et qu'ils étoient par conséquent maîtres des objets qui leur appartenoient.

Le général Benigsen a encore son quartier-général à Wilkischen, à quatre lieues de Tilsit; on dit que dans quelques jours il ira s'établir à Wilna. On a beaucoup parlé de sa retraite et de la nomination de son successeur; néanmoins il reste jusqu'à présent.

Nous avons vu passer, il y a quelques jours, le prince de Kurakin, qui se rend à Vienne.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 26 juillet.

Les députés des villes anséatiques, qui s'étoient rendus à Dresde, ont eu l'honneur d'être admis à l'audience de S. M. l'EMPEREUR et ROI, qui les a reçus avec une bienveillance marquée.

On croit généralement que S. A. le duc régnant de Mecklenbourg entrera dans la confédération du Rhin. Nous ignorons si ce dernier bruit a quelque fondement.

Le roi de Suède a fait demander, le 19 juillet, pour la seconde fois, un armistice à M. le maréchal Brune, qui a répondu de nouveau qu'il ne pouvoit l'accorder que dans le cas où on lui remettroit comme garantie la forteresse de Stralsund. Le roi s'est alors retiré dans l'île de Rugen.

Dans le nombre des vaisseaux qui ont passé le Sund depuis le 16 jusqu'au 19 de ce mois, on compte 45 transports anglais revenant de la Baltique.

Francfort, 28 juillet.

Le royaume de Westphalie est composé des Etats ci-après:

Les Etats de Brunswick-Wolfenbuttel; la partie de l'Altmarck, sur la rive gauche de l'Elbe; la partie du pays de Magdebourg, sur la rive gauche de l'Elbe; le territoire de Stalle; le pays d'Hildesheim et la ville de Goslar; le pays d'Halberstadt; le pays d'Hohenstein; le territoire de Quedlinbourg; le comté de Mansfeld; l'Eisfeld, avec Tréfurt; Mulhausen, Nordhausen; le comté de Stolberg; les Etats de Hesse-Cassel, avec Rintlen et le Schavenbourg, non compris le territoire de Hanau, Sinalhaden et Catzenellenbogen sur le Rhin; le territoire de Corvey, Grettingen et Grubenhagen, avec les enclaves de Hohenstein et d'E[illegible]gerode; l'évêché d'Osnabruck; l'évêché de Paderborn, Minden et Ravensberg; le comté de Rietberg; Kaunitz.

HOLLANDE.

La Haye, 30 juillet.

On avoit cru d'abord que l'acquisition que le gouvernement vient de faire faire de treize maisons à Utrecht, annonçoit un changement de résidence royale; mais tout fait penser que ces maisons doivent uniquement servir de lieu de pause intermédiaire entre la Haye et le château du Loo, où S. M. se propose de passer les beaux jours de cet été, et d'habiter les étés suivans.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 4 Août 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Œdipe à Colonne, Psyché.

THÉATRE FRANÇAIS.
L'Intrigue Epistolaire, les Etourdis.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Le Droit du Seigneur, l'Opéra au Village.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Un Dîner par Victoire, la Brouette, le Retour du Mari.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Gessner, le Mnémoniste, Arlequin double.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Piron Aveugle, le Loup-Garou, Jocrisse jaloux.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.
La Forteresse du Danube, la Cause Célèbre.

AMBIGU-COMIQUE.
La prem. de la Gaieté Française, Tékéli.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
Les Pêcheurs Catalans, l'Aveugle du Tyrol.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.
Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.
Les Petits Troubadours, la Paix.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.
L'Aveu délicat, les Sœurs de Lait, les Trois Sœurs.

SALLE MONTANSIER.
(Palais du Tribunat.)

Demain, le sieur Ravel aîné, provençal, dit le Terrible, et sa troupe, reprendront leurs exercices, qu'ils n'avoient suspendus qu'en raison de la trop grande chaleur.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

TIVOLI.

Auj., pour célébrer le retour de la Paix et de S. M. l'Empereur, première grande fête extraordinaire, premier voyage aérien de M. Garnerin; illumination générale, exercice de MM. Forioso, Auguste; grand feu d'artifice sur l'exécution de la bataille de Friedland. A dix heures, départ de M. Garnerin en balon lumineux.

Prix du billet d'entrée: 6 fr. Abonnement et invitation aux dames, 3 fr.; l'enceinte du départ, 12 fr. Toutes les entrées de faveur sont suspendues.

THÉATRE FRANÇAIS.

Œdipe.

C'est le coup d'essai, et, suivant quelques critiques, le chef-d'œuvre de Voltaire. Si l'on adopte cette opinion, on trouvera que Voltaire a suivi une marche tout opposée à celle de Racine; il n'a cessé de rétrograder. Racine a toujours avancé dans la carrière; Voltaire a commencé par sa meilleure tragédie, Racine a fini par son chef-d'œuvre. Mais M. de La Harpe accuse de perfidie les louanges exagérées qu'on accorde au début de son maître: *Œdipe*, dit-il, *est un coup d'essai brillant, mais n'est point au nombre des chefs-d'œuvre de l'auteur.*

Malheureusement M. de La Harpe lui-même a beaucoup contribué

Digitized by Google

On avoit parlé, il y a quelques jours, de la mort du roi d'Angleterre; cette nouvelle ne s'est point confirmée.

Les nouvelles des côtes annoncent que la croisière anglaise, sous les ordres de l'amiral Russel, n'a plus autant de vaisseaux qu'au mois de juin. Une partie paroît être employée ailleurs.

La sécheresse est telle, que dans cette résidence on commence à manquer d'eau dans les citernes. Plusieurs petits lacs et canaux sont desséchés. Le manque d'eau de pluie est très-gênant ici, parce qu'on ne peut faire usage pour la boisson de l'eau des canaux.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 3 *août*.

— Hier dimanche, à onze heures, le corps diplomatique s'est rendu au palais de Saint-Cloud, a été conduit à l'audience de l'Empereur et Roi, par les maîtres et aides des cérémonies, dans les formes ordinaires, et introduit auprès de S. M., par S. Exc. le grand-maître. A cette audience ont été présentés à S. M.,

Par S. Ex. M. l'ambassadeur d'Autriche : M. le comte de Mier, chambellan attaché à l'ambassade.

Par S. Exc. M. l'ambassadeur de Portugal : M. de Souza Rothelho, M. Carvalhal, M. Ferrao.

Par S. Exc. M. l'ambassadeur d'Espagne : M. le chevalier de Los-Rios, gentilhomme de la chambre, et colonel au service de S. M. T. C.; M. Camille Los-Rios, secrétaire d'ambassade en Portugal.

Par S. Ex. M. le ministre de Wurtemberg : M. de Vrolle, secrétaire de légation.

Par S. Exc. M. le grand-maître des cérémonies : M. de Vandeden, chambellan de S. M. le roi de Hollande, ministre près du roi de Naples; M. de Renesse, brigadier-écuyer de S. M. la reine de Hollande.

Après cette audience, l'Institut en corps a été introduit auprès de S. M. : M. Bervic, président de ce corps, a porté la parole. L'Empereur a accueilli avec bienveillance les hommages des membres de l'Institut, et s'est entretenu long-temps avec eux. (*Moniteur.*)

— M. Barente, auditeur du conseil d'Etat, est nommé sous-préfet de Bressuire (Deux-Sèvres).

— M. Joseph Gauthier, ex-membre du corps législatif, est nommé sous-préfet de Brives (Corrèze).

— On a commencé hier à Notre-Dame la pose des grands tableaux qui décoroient anciennement le chœur de cette église. On les rétablit à la place qu'ils y occupoient, il y a 15 ans, entre les cintres des piliers des tribunes. Ces tableaux, donnés jadis par la ville de Paris, étoient au nombre de huit; cinq seulement ont été conservés. On les entoure d'une riche bordure en or mat, avec des filets d'or poli. On accélère aussi, dans la même église, la construction du nouveau jubé, et celle de l'escalier de marbre qui doit fermer le chœur. Ces travaux seront terminés le 10, époque à laquelle les tapissiers et les décorateurs commenceront à disposer l'église pour les brillantes cérémonies du 15.

— On dit que le jour de la fête du 15 août, Forioso se rendra du Pont-Neuf au Pont-Royal, sur une corde qui sera tendue à cet effet sur la rivière, d'un pont à l'autre. Cette entreprise peut être aussi difficile, mais heureusement n'est pas aussi périlleuse que celle de ce danseur de corde, qui, à l'occasion des fêtes données pour la réception d'une ancienne reine de France, descendit sur la corde, du haut des tours de Notre-Dame, à la pointe de l'île de la Cité, où est le Pont-Neuf.

— Un décret impérial, daté de Kœnigsberg le 12 juillet, porte que l'intendant-général de la maison de l'Empereur remettra au grand juge le rapport et les pièces à l'appui dans les affaires concernant la liste civile de S. M. qu'elle aura renvoyées à son conseil d'Etat, et sur lesquelles il sera statué suivant les formes prescrites dans le titre IV du décret du 12 juin 1806. Le grand-juge fera donner, dans la forme administrative, avis aux parties intéressées de la remise à lui faite des mémoires et pièces fournis par l'intendant-général de la maison de l'Empereur, afin qu'elles puissent en prendre communication dans la forme prescrite aux articles 8 et 9 du décret du 22 juillet 1806. Lorsque dans les affaires où la liste civile a des intérêts opposés à ceux d'une partie, l'instance est introduite à la requête de cette partie, ses requêtes et les pièces à l'appui seront déposées au secrétariat-général du conseil d'Etat, avec un inventaire dont il sera fait registre. Le dépôt qui en sera fait au secrétariat du conseil, vaudra notification aux agens de la liste civile. Il en sera de même pour la suite de l'instruction. Soit qu'une affaire contentieuse relative à la liste civile, soit portée au conseil d'Etat, d'après le renvoi de S. M. par l'intendant-général de sa maison, soit qu'elle y soit introduite à la requête d'une partie, le grand-juge nommera, pour cette affaire, un auditeur, lequel prendra les pièces, et préparera l'instruction. Toutes les autres dispositions des décrets des 11 juin et 22 juillet 1806, qui concernent l'instruction des affaires relatives aux départemens des ministres, sont déclarées communes aux affaires concernant le département de l'intendant-général de la maison de l'Empereur.

— Un autre décret, en date du même jour, renferme les dispositions suivantes :

Conformément aux lois des 20 septembre et 19 décembre 1792, et du 3 ventose an 3, il continuera à être perçu par les officiers publics de l'état civil, pour chaque expédition d'un acte de naissance, de décès ou de publication de mariage, 30 c. Plus, pour le remboursement du droit de timbre et le dixième en sus pour la taxe de guerre, 85 c. Total, 1 f. 15 c. Pour celles des actes de mariage, d'adoption et de divorce, 60 c. Plus, pour le droit de timbre et la taxe de guerre, 83 c. Total, 1 fr. 43 c.

Dans les villes de 50,000 ames et au-dessus, pour chaque expédition d'acte de naissance, de décès et de publication de mariage, 50 c. Plus, pour le droit de timbre et la taxe de guerre, 83 c. Total, 1 fr. 33 c. Pour celles des actes de mariage, d'adoption et de divorce, 1 fr. Plus, pour le droit de timbre et la taxe de guerre, 83 c. Total, 1 fr. 83 c.

A Paris, pour chaque expédition d'acte de naissance, de décès et de publication de mariage, 75 centimes. Plus pour le droit de timbre et la taxe de guerre, 85 cent. Total, 1 fr. 58 cent. Pour celle des actes de mariage, de divorce et d'adoption, 1 fr. 50 c. Plus, pour le droit de timbre et la taxe de guerre, 83 centimes. Total, 2 fr. 33 cent.

Il est défendu d'exiger d'autres taxes et droits, à peine de concussion. Il n'est rien dû pour la confection desdits actes, et leur transcription dans les registres. Le présent décret sera constamment affiché en placard et en gros caractère dans chacun des bureaux ou lieux où les déclarations relatives à l'état civil sont reçues, et dans tous les dépôts des registres.

L'homme ignorera toujours les causes premières de ce qui existe, a dit M. de Buffon, parce que l'homme ne peut juger que par comparaison, et que les causes premières ne se comparent à rien. C'est la nécessité de comparer pour juger,

---

par ses éloges à fortifier le sentiment contraire. En effet, une tragédie dont les deux derniers actes sont supérieurs aux quatre premiers de l'*Œdipe* de Sophocle; une tragédie où Voltaire a embelli, perfectionné tout ce qu'il a imité du plus grand des tragiques grecs, si elle n'est pas un chef-d'œuvre de l'art, est du moins le chef-d'œuvre de Voltaire : c'est la conclusion la plus naturelle qu'on puisse tirer de pareilles *prémisses*, c'est-à-dire de ces assertions hardies qui placent un écolier dans l'art dramatique, au-dessus du grand modèle qu'il a essayé d'imiter.

Lorsque j'entends dire à M. de La Harpe : *Ces deux actes sont un chef-d'œuvre pour les connoisseurs, et il ne falloit rien moins pour l'emporter sur ceux de Sophocle, qui sont très-beaux*; et lorsqu'ensuite le même M. de La Harpe soutient qu'*Œdipe* n'est pas le chef-d'œuvre de son auteur, je suis fâché que ce littérateur estimable ne soit pas plus d'accord avec lui-même. Comment l'ouvrage qui surpasse le chef-d'œuvre de Sophocle ne seroit-il que le coup d'essai de Voltaire! Cela est trop fort; et quoique M. de La Harpe soit de la meilleure foi du monde, jamais la haine n'a pu imaginer une louange aussi perfide.

M. de La Harpe s'appuie des témoignages de notre grand lyrique, Jean-Baptiste Rousseau, qui écrivit alors : *le français de vingt quatre ans, l'a emporté en plus d'un endroit sur le grec de quatre-vingts*. Sans rechercher ici les motifs secrets qui ont pu dicter ce jugement à Rousseau, on peut dire que c'est un de ces traits hasardés qui échappent dans une lettre, et qu'il faut le regarder non pas comme un jugement réfléchi, mais comme un encouragement donné à un jeune auteur; peut-être aussi (car les auteurs ont des foiblesses secrètes que le vulgaire ne devine pas); peut-être Rousseau n'a-t-il écrit cela que parce qu'il s'est laissé séduire par la petite antithèse du *français de vingt-quatre ans* et du *grec de quatre-vingts*.

Louis Racine fit au contraire une critique très-vive de l'*Œdipe*. Ce que M. de La Harpe lui pardonne le moins, c'est d'avoir osé blâmer ce vers, qui lui paroît admirable :

> Vint, vit ce monstre affreux, l'entendit et fut roi.

Racine trouve qu'*entendit* n'est ni élégant ni juste, pour signifier *compris*; M. de La Harpe prétend que *cette acception est la chose la plus commune dans notre langue*. Il est vrai que dans le langage commun et familier, on dit fort bien *je vous entends* pour *je vous comprends*; mais ce n'est pas une raison pour qu'on puisse dire en poésie qu'Œdipe *entendit le monstre*, pour signifier qu'il pénétra le sens de son énigme : d'ailleurs ce vers que M. de La Harpe dit avoir été répété par tout le monde, et qui lui paroît *d'une précision si rare*, est calqué sur celui de la *Bérénice* de Racine :

> Titus, pour mon malheur, vint, vous vit, et vous plut.

Si l'on en croit M. de La Harpe, il y a une grande distance entre ces deux vers, parce que le fond de celui de Voltaire est plus noble. Sans examiner s'il est très-noble de deviner une énigme, et d'obtenir un trône pour prix de cette sagacité aujourd'hui si commune, il reste toujours vrai que le vers de Voltaire, différent de celui de Racine pour le fond, est le même pour la forme; et c'est précisément cette forme qui en fait le mérite.

Ce qui me persuade qu'*Œdipe* est le chef-d'œuvre de Voltaire, c'est qu'il n'y a dans aucune de ses tragédies les plus vantées, deux actes aussi bien conduits, aussi bien gradués; d'un aussi grand effet que les deux derniers actes de son *Œdipe*, qu'il a pris dans Sophocle. Aucun de ses ouvrages, réputés chefs-d'œuvre, ne présente des conceptions dramatiques aussi fortes et aussi profondes que celles qu'on admire dans la scène où le grand prêtre accuse Œdipe, et dans la double confidence d'Œdipe avec Jocaste : ce sont là des traits d'un grand maître. Voltaire eut le talent d'exposer heureusement sur notre

Digitized by Google

qui fait naître ces longues discussions sur la prééminence des lettres ou des sciences, sur la gloire d'un siècle opposé à un autre siècle. M. de Bonald a le premier porté un grand jour dans ces disputes, en considérant les lettres, les arts et les sciences, non sous le rapport du beau idéal ou des méthodes plus ou moins perfectionnées, mais dans leurs rapports avec les progrès de la civilisation; et ses observations l'ont conduit à prédire que notre siècle se distingueroit par un caractère de gravité et de grandeur morale, dont aucun temps n'offre l'exemple. En effet, la perfection de notre littérature avoit rendu la langue française commune à tous les peuples civilisés; l'aménité de nos mœurs, suite naturelle du progrès des lettres et des arts, avoit mis nos usages en crédit chez toutes les nations. Nous devions à ce qui séduit l'imagination la prééminence qu'on ne pouvoit nous refuser. Aujourd'hui, la supériorité de la France s'établit bien moins par les armes que par la raison; et la première de toutes les sciences, la législation, qui exige tant de connoissances réunies, est venue agrandir et consacrer l'empire d'opinion dont nous jouissions en Europe. Tandis que les esprits légers ne voient dans les lettres qu'un moyen de célébrité, que les uns gémissent de ce que les autres ont l'air d'approuver, les hommes réfléchis observent avec admiration que notre législation tend à confondre dans un même esprit tous les peuples liés par les mêmes intérêts; et que le Code Napoléon, médité, consacré sur les bords de la Seine, devient loi dans tous les pays qu'arrose la Vistule. Ainsi, en considérant les lettres et les sciences dans leurs rapports avec les progrès de la civilisation, toute dispute sur leur prééminence cesse aussitôt : car, quoique j'aie *appelé la* législation une science, qui oseroit soutenir qu'elle ne doit point sa perfection à l'étude des belles-lettres, en prenant le mot dans son acception entière? Ainsi, dès que l'esprit ne cherche que des résultats, cesse également toute comparaison de siècle à siècle; puisque, selon l'ordre invincible des choses, le siècle brillant de l'imagination a dû précéder le siècle de gravité, de grandeur morale et de raison. Offrir à l'Europe des modèles parfaits dans les lettres et dans les arts, c'étoit commencer l'aurore de sa civilisation; pour l'achever, il falloit lui donner non-seulement le modèle, mais l'usage d'une législation aussi forte que les hommes peuvent la supporter; et cette gloire, sans exemple jusqu'à notre temps, est si grande et si pure, que l'imagination ne conçoit rien au-delà.

F.

VARIETÉS.

Sur la ville de Dantzick. (1)

Dans l'histoire de la Pologne, la petite république de Dantzick figure quelquefois à côté des grandes puissances, et excite peut-être un intérêt plus vif, plus profond que plusieurs de ces Empires qui l'environnent. Dantzick a plus d'une fois bravé des armées nombreuses, et l'on a vu deux grands Etats prêts à se déclarer la guerre, l'un pour soumettre cette ville, l'autre pour en maintenir l'indépendance. Cette ville a été la patrie du géographe Cluvérius, le séjour de l'astronome Hévélius et de beaucoup d'autres savans. Selon Busching, Dantzick doit avoir déjà été une ville florissante en 997, et non pas un simple bourg ou village. Selon M. de Suhm, les guerres de Waldemar Ier, roi de Danemarck, semblent avoir donné lieu à l'établissement d'une colonie danoise dans cette position avantageuse, entre les années 1160 et 1170, et l'on explique assez généralement son nom moderne de Dantzick, par Dans-vik, port ou golfe danois; dans les diplomes les plus anciens, on l'appelle simplement Dausk, ou Gdansk. Les chevaliers teutoniques l'agrandirent et la fortifièrent. Lorsqu'en 1454, elle se mit sous la protection et la suzeraineté de la Pologne, cette puissance lui garantit des privilèges importans, parmi lesquels celui de la navigation exclusive sur la Vistule fut un des plus avantageux, en ce qu'il rendit Dantzick maîtresse de tout le commerce polonais par mer. Cette ville avoit encore le droit de séance et de suffrage à la diète de Pologne et à l'élection du roi, celui de battre monnaie et de recueillir de l'ambre jaune. Le roi Casimir conféra, en 1657, la noblesse aux magistrats, aux échevins et au conseil des cent.

Les Dantzickois étant, en grande partie, originaires d'Allemagne, auroient voulu voir sur le trône de Pologne un prince allemand. Aussi, après la fuite du roi Henri de Valois, la ville donna sa voix à l'archiduc Maximilien, et y persista avec une opiniâtreté imprudente. Ayant même osé refuser de rendre hommage au roi Etienne, elle fut mise au ban et assiégée en 1577. Cette querelle fut terminée par médiation, et le roi reçut cette ville en grace, après qu'elle lui eut demandé publiquement pardon de sa faute; il la confirma dans ses droits et dans celui du libre exercice de la religion évangélique; mais elle fut taxée à une certaine somme d'argent.

En 1734, Dantzick reçut dans ses murs le roi Stanislas Leczinski, et le protégea avec une fermeté inébranlable. Sa fidélité lui attira un siége et un bombardement de la part des Russes et des Saxons. Le cabinet de Versailles, dirigé par le cardinal Fleury, montra dans cette occasion moins de fermeté que n'en eut une petite république.

Lorsque le roi de Prusse, en 1772, devint maître des pays qui entourent Dantzick, il étoit facile de prévoir que les priviléges de cette ville alloient être détruits; et à la vérité, on ne peut s'étonner de ce que les Prussiens prétendirent naviguer librement sur un fleuve qui, en grande partie, couloit sur leur territoire, et qui étoit le seul débouché pour une partie de leurs Etats. La ville de Dantzick s'y opposa néanmoins, en invoquant la foi des traités et la protection de la Russie. En effet, Catherine maintint la ville dans une partie de ses droits; le commerce par mer lui fut laissé exclusivement.

Dantzick est située à un mille d'Allemagne de l'embouchure de la Vistule. Sa population qui montoit anciennement jusqu'à 80,000 ames, dit-on, n'étoit, il y a deux ans, que de 47,074 individus; mais elle avoit de plus sur son territoire 28,995 habitans. Le nombre des maisons étoit, à cette époque, de 5,354. Des vergers, des jardins, des maisons de campagne, des magasins, le mouvement des voitures, des charrettes, des bateaux et des vaisseaux annoncent déjà à une certaine distance qu'on va voir une cité industrieuse, opulente et populeuse.

Cette ville est bâtie d'une manière fort solide, mais peu agréable à l'œil. Les vestibules avancés dans les rues, les rendent étroites et défigurent les maisons. Parmi ses vingt-une églises paroissiales, douze appartiennent aux luthériens, deux aux calvinistes et sept aux catholiques. Les luthériens sont donc les plus nombreux; mais les plus riches négocians se trouvent parmi les calvinistes. On y remarque un observatoire astronomique, un très-grand cabinet d'histoire naturelle et plusieurs sociétés savantes, gymnase et colléges. La ville est entourée d'ouvrages de fortifications, et a soutenu plusieurs siéges. Le port de Dantzick est formé par l'embouchure de

(1) Extrait du *Tableau de la Pologne ancienne et moderne;* par M. Malte-Brun. Un vol. in-8°. Prix 16 fr., et 7 fr. 5 c. par la poste.
A Paris, chez H. Nicolle, rue des Petits-Augustins, n°. 15; et chez le Normant.

---

scène, ces beautés de Sophocle; il sut broder en paillettes, avec une grande dextérité, un canevas trop simple pour nos mœurs : il jeta un riche manteau sur les épaules de cette statue antique; il égaya de sentences et de lieux communs, la mâle et noble austérité du poète grec; et M. de La Harpe a prétendu qu'il avoit surpassé Sophocle, parce qu'il l'avoit enjolivé par des agrémens de jeune homme.

Je dois relever ici un abus trop fréquent dans les comparaisons qu'on établit entre les tragiques anciens et modernes : on compte l'invention pour rien, et l'invention est du plus grand prix dans une pièce de théâtre. Un critique assure, avec autant de légèreté que de hardiesse, qu'un bel-esprit moderne a surpassé Sophocle et Euripide, parce qu'il a semé quelques fleurs dans des scènes créées par ces grands maîtres; mais ces fleurs, dont le coloris nous enchante, n'auroient été pour les Athéniens que du clinquant d'écolier.

La plus grande de toutes les injustices, c'est d'opposer au style frais et brillant d'un auteur français, la traduction pâle et décolorée d'un auteur grec : c'est mettre un squelette à côté d'un corps vivant, de la plus belle carnation. L'*Œdipe* de Voltaire est la mieux écrite de ses tragédies; il suivoit alors les bons modèles, dont il s'est écarté depuis pour se faire une manière expéditive plus originale et plus conforme à son humeur : il n'est que trop vrai que dans le genre noble et grave, ce que Voltaire a fait de mieux date de sa première jeunesse, où il croyoit avoir besoin de travailler pour se faire un nom. Les succès, qui stimulent et animent l'esprit les autres poètes, n'ont fait que le corrompre : c'est dans *Œdipe* et dans *la Henriade*, ses premiers ouvrages, qu'il faut chercher ses meilleurs vers.

Il faut attendre une seconde représentation pour juger Lafond dans le rôle d'Œdipe, qu'il n'avoit pas joué depuis long-temps, et dont il n'a pas encore saisi d'une manière assez juste le véritable. Il faut que la fatalité soit empreinte sur le front de ce malheureux prince; il faut que son œil soit égaré, qu'un trouble secret l'agite sans cesse; que, prompt à s'irriter et à s'appaiser, à espérer et à craindre, il présente, dans ses discours comme dans ses actions, le caractère d'un homme proscrit par le ciel, et prédestiné au crime : c'est un de ces personnages éminemment tragiques, et faits pour la terreur, à-peu-près dans le genre de celui d'Oreste. Les anciens, dont le système religieux étoit si favorable à la tragédie, ont pu seuls concevoir l'idée de ces illustres infortunés, auprès desquels nos amans malheureux sont bien mesquins. Il ne faut ni crier ni se battre les flancs dans ce rôle : une sombre inquiétude, une curiosité vive et ardente, des mouvemens d'impatience, des accès de colère, une invincible opiniâtreté, tout cela naturellement et sans effort, voilà ce qui doit nous offrir Œdipe : il doit, avec une bonne conscience, éprouver tous les tourmens du remords.

Mlle Georges a essayé avec succès le personnage de Jocaste : elle a eu de bons momens; et la manière supérieure dont elle a rendu quelques endroits, semble annoncer qu'elle possédera bientôt l'ensemble du rôle; il est même étonnant qu'elle l'ait aussi bien rempli, quand on considère son âge et son inexpérience. Cette actrice est l'honneur de l'école de Florence, dépositaire et conservateur des traditions des grands acteurs de la scène française.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

L'Hôtel de la Paix, rue de la Victoire.

Charmante adresse! Quelqu'agréable que soit le logement, il n'étoit pas encore très-fréquenté, et l'on n'y restoit pas long-temps; mais le voilà en vogue, et l'on se trouvera s'y bien qu'on ne voudra plus en sortir. M. le comte de Mircoff, prisonnier russe, est logé dans cet hôtel de la Paix; et pour charmer ses loisirs, il fait l'amour à madame Derville, veuve d'un capitaine de cavalerie. L'amour est un des arts de la paix, et rien n'est meilleur pour désennuyer un prisonnier que l'amour mal-

Digitized by Google

la Vistule, et défendu par les forts de Munde ou Weichselmunde et de Wester-schanze. La rade, ou ce qu'on appelle proprement le golfe de Dantzick, consiste dans une partie de la mer qui se trouve abritée contre les vents du Nord, par la langue de terre sur laquelle est située la petite ville d'Hela. La ville de Dantzick possédoit encore un Werder, ou île basse et fertile entre la Vistule et la Motlau.

Dantzick renferme des raffineries de sucre, des fabriques de vitriol, de draps, de raz et autres étoffes en laine, des galons d'or et d'argent, du maroquin, de la potasse, du salpêtre; il y a quatre chantiers de construction. L'eau-de-vie de Dantzick est renommée dans toute l'Europe; un auteur polonais assure qu'elle est faite de trois quarts de seigle avec un quart d'orge torréfiée.

Le commerce est la principale occupation des Dantzickois. Ils reçoivent de la Prusse et de la Pologne du blé et toutes sortes de grains, du bois, de la potasse, de la védasse, du lin, du chanvre, de la cire et autres productions du sol. Ils vendent ces objets aux Anglais, Hollandais, Français, Danois, Suédois; ils n'en exportent qu'une petite partie sur leurs propres bâtimens. Ils importent des vins, des épices, du sel, des poissons, du fer, des draps, des soieries et autres objets de luxe.

En 1798, l'exportation monta à une valeur de 5,883,921 écus; l'importation ne fut estimée qu'à la somme de 1,975,395 écus. Dantzick gagne les frais de commission et en partie le frétage.

Les mœurs des Dantzickois offrent des traits estimables. Comme tous les habitans y sont ou commerçans ou manufacturiers, on voit partout l'activité de l'industrie et le calme des passions. En même temps, les relations commerciales qu'ils entretiennent avec les étrangers, ont puissamment contribué à polir leurs mœurs; ces hommes, qu'un injuste préjugé représente comme uniquement sensibles à l'appât du gain, le sont aujourd'hui aux charmes des beaux-arts, des lettres et des sciences. Il n'y a presque plus un père de famille qui ne procure à ses enfans une éducation conforme à sa fortune. Les jeunes demoiselles sur-tout s'adonnent à l'étude des langues, à la musique, à la danse, au dessin. Les jeunes gens se forment par des voyages.

Dans cette ville, les bons et les mauvais citoyens sont très-peu mêlés, et très-faciles à distinguer. L'intérêt général soulève ici l'indignation publique contre tout individu qui manqueroit d'honneur et de probité. Les Dantzickois ne souffrent pas de mendians dans leur ville, parce qu'il y a des moyens d'occupation dans leurs nombreux ateliers publics, des asiles pour les infirmes dans leurs excellens hôpitaux, et des moyens d'amendement pour les vagabonds, dans une maison de correction supérieurement bien organisée. Les femmes publiques sont reléguées par-delà les murs. On ne se joue point impunément des nœuds du mariage. L'institution d'une maison d'enfans trouvés empêche les assassinats d'enfans nouveaux nés, qu'on ne voit jamais ici abandonnés dans les rues, comme il arrive quelquefois dans d'autres grandes villes du Nord.

Le gouvernement de Dantzick étoit un des plus équitables, quant à l'administration intérieure. S'il arrivoit qu'un méchant homme se trouvât élevé à une magistrature, il étoit forcé de devenir probe; autrement, son élévation n'étoit point de longue durée, sur-tout s'il étoit négociant. Ses confrères se disputoient l'honneur de le renverser.

On fait à Dantzick de grandes dépenses. Les festins sont somptueux; on aime la bonne chère. La mode veut que toute famille honnête ait une maison de campagne avec un joli jardin. On se vêtit des étoffes les mieux conditionnées et des meilleures pelleteries de toute l'Europe. Les meubles sont souvent magnifiques. On a de belles bibliothèques, de superbes chevaux, et beaucoup de domestiques proprement vêtus. Mais ce luxe est mesuré sur les revenus; il se montre dans des objets solides et utiles; voilà deux circonstances qui suffisent pour le justifier. Par quelle raison le luxe a-t-il pris ici une tournure aussi avantageuse au bien public? C'est que, d'abord, les Dantzickois aiment leur patrie; ensuite ils sont maîtres chez eux; les femmes n'ont point ici le droit de ruiner les familles; elles n'en sont que d'autant plus estimables et mieux aimées; c'est à leur influence qu'on voit l'ivrognerie absolument bannie des festins de Dantzick, où règne une gaieté douce et peu bruyante; rien, d'ailleurs, de plus charmant que les petites réunions des jeunes gens des deux sexes pour faire de la musique. Cet amusement est ici (comme à Copenhague) plus goûté que les spectacles, dont cependant Dantzick n'est pas dépourvu. Il y a partout encore dans cette ville une classe peu nombreuse de vieux bourgeois, qui, par avarice, ferment leur porte aux beaux-arts et aux talens; ils se rassemblent entr'eux à des festins de famille, assez mesquins, où chacun apporte en nature sa quote part.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 29 juillet.

14 — 24 — 3 — 21 — 40.

COURS DE LA BOURSE DU 3 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banc.	54f	0-0	54f	3-8
— Courant.	55	5-4	56	5 8
Hambourg.	185	0 0	184	0 0
Londres....	00	000	00	00
Madrid eff..	15	25	15	15
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	80	15	20
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff...	00	00	00	00
Lisbonne...	000	0-0	000	0-0
Gênes eff...	4040		4510	
Livourne...	5130		4520	
Naples.....	420	00	502	00
Milan.....	8	p. 6f	81	000
Basle.....	1	0-0p	1	3 4p.
Francfort...	0	0-0p	00	0-0
Vienne....	000	0 0	121	00
Lyon.....	1-2 p	0-0	1	1-2p
Marseille...	1 2 p	0-0	1	1 2p
Bordeaux...	1-2 p	0-0	1	1 2p
Montpellier.	1-2 p.	00 j.	00	0-0p
Genève....	00	00 j.	181	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme..........	345f	200
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme.......	341	390

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme.....	000f	000
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	218	87
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme.........	000	00
Piastre.........	5	87
Quadruple.......	81	10
Ducat.........	11	15
Souverain........	34	5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1800 80f 75c 81f 81f 100 15c 30c 40c 500

Idem. Jouis. du 22 sept. 1807, 78f 25c 00f 00c 00c 00c.

Banque de Fr. 126 f 1265f 1270f 0000f 00c 0000f 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique	0f 000	à	0f	000
— S. Domingue..	0 00	à	0	000
Sucre d'Orléans..	0 00	à	0	000
— brut......	0 00	à	0	000
Coton du Levant.	0 00	à	0	000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0	000
Huile d'olive....	0 00	à	0	000
Potasse d'Amér.	000	à	000f	000
Eau-de-vie, 3/6	00f 000	à	00f	000

ANNONCE.

Théorie du Beau dans la Nature et les Arts; ouvrage posthume de P. J. Barthez, médecin de l'EMPEREUR et du Gouvernement, ancien chancelier de l'Université de Médecine de Montpellier, et conseiller-d'Etat, membre de la Légion-d'Honneur, et de presque toutes les célèbres Académies de l'Europe; mis en ordre et publié par son frère; avec la Vie de l'Auteur. Imprimerie de Crapelet. Un gros volume in-8°. Prix: 6 fr., et 7 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 14.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

---

heureux. Le galant Mircoff est bien loin du bonheur, puisqu'il n'a pas encore fait sa déclaration; enfin il prend un parti sérieux, et décoche à sa veuve un compliment qui ne lui laisse pas ignorer la conquête qu'elle a faite: mais la dame est trop bonne Française pour agréer l'hommage d'un Russe: elle laisse à la Grande-Armée le soin de faire des Russes prisonniers. Ses yeux dédaignent et désavouent un tel captif. Heureusement pour l'amoureux Mircoff, le canon de la paix se fait entendre au moment où sa maîtresse lui déclare la guerre: elle s'attendrit à ce bruit flateur, et le signal de la paix devient pour M. Mircoff le signal de la victoire.

Outre ces deux amans, il y a dans l'hôtel de la Paix, Robert, le maître de l'hôtel, honnête homme si épris des charmes de la Paix, que depuis un an il médite une illumination superbe, et nettoie ses lampions. Justine, sa fille, attend son cousin Fanfan, jeune conscrit qu'elle aimoit beaucoup avant son départ, quoiqu'il fût niais et gauche, et qui revient de l'armée très-dégourdi. Fanfan a un cousin nommé Poulot, encore plus sot qu'il n'étoit lui-même avant de partir pour la guerre: ce nigaud est sur le point d'entrer, pour se déniaiser, dans une étude de procureur, où il doit faire ses premières armes. Enfin un étranger, nommé M. de Saint-Germain, logé dans un quartier très-éloigné de la rue de la Victoire, vient souvent demander des nouvelles à M. Mircoff; mais c'est un incrédule qui répond toujours: *il faudra voir*. Ces gens-là égaient la scène jusqu'au mariage de madame Derville avec M. Mircoff, et de Justine avec Fanfan, surnommé Sans-Quartier.

Je voudrois pouvoir animer ce croquis par cette foule de couplets vifs et ingénieux qui, comme autant de feux d'artifice, éblouissent au point de ne pas laisser apercevoir le plan sur lequel ils sont établis. Ce qu'il y a de plus perfide pour les auteurs de ces impromptu, c'est de se contenter d'en faire l'analyse: l'action n'est rien, les détails sont tout; et dans les détails de ce nouveau vaudeville, tout l'esprit des quatre auteurs les plus spirituels de ce théâtre, éclate en fusées volantes: mais cet esprit ne seroit rien, si le cœur des auditeurs ne se mettoit pas de la partie. Ce qu'on a le plus applaudi, c'est la métamorphose subite des inscriptions de quatre médaillons qui portent les noms d'*Austerlitz*, d'*Jena*, d'*Eylau* et de *Friedland*. Robert dit en les montrant:

Ce sont les garans de sa gloire.

Mais tout-à-coup les noms des victoires disparoissent, et ne laissent plus voir que ces mots: *Sciences*, *Commerce*, *Agriculture*, *Beaux-Arts*; ce qui fait dire à Robert:

Voilà ceux de notre bonheur.

Ce couplet de Robert vaut un traité de politique. Les auteurs sont MM. Barré, Radet, Desfontaines et Dieulafoi.

L'Infidelle, romance, avec accompagnement de piano ou harpe, paroles de M. Charles Simon, musique de M. C. Dortet de Tessan.

Prix: 1 fr. 50 cent.

A Paris, chez madame Duhan et compagnie, éditeurs de musique et marchands d'instrumens, boulevard Montmartre, n°s 2030 et 10, aux Deux Lyres.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Grammaire des Gens du Monde, ou la Langue Française enseignée par l'usage; par M. Philipon-la-Madelaine. Avec cette épigraphe, tirée de d'Olivet:

Quand il s'agit d'une langue vivante, le chemin de l'*usage* est plus court que celui des préceptes.

Un vol. in-12. Prix: 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Capelle et Renand, libr., rue Jean-Jacques Rousseau.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. [illegible], *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

PRUSSE.

Berlin, 28 juillet.

C'est sans raison que l'on dit que M. de Budberg a été renvoyé du ministère, puisqu'au contraire M. de Budberg jouit de la plus grande confiance de l'Empereur Alexandre, et qu'il est un des quatre qui ont reçu le grand cordon de la Légion-d'Honneur.

S. A. S. le prince de Neuchâtel, maréchal Alexandre Berthier, est arrivé ici la nuit dernière.

S. Exc. le général Clarke, gouverneur-général de Berlin, a passé hier en revue le régiment bavarois *le Prince Pie*, qui se distingue par la beauté des hommes et sa bonne tenue.

On dit que le roi ne viendra point ici cette année, et qu'il résidera provisoirement à Kœnigsberg. Les gardes, ni aucun des autres régimens que nous avions, ne reviendront.

Il se confirme que le c[illegible] Golz, ci-devant ambassadeur à Pétersbourg, a été [illegible]mmé ministre des affaires étrangères.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 26 juillet.

Nous recevons de Copenhague la nouvelle que les Suédois irrités de la conduite du roi de Suède, l'ont fort mal reçu à son arrivée de Stralsund, et que deux jours après, ce prince se promenant à cheval, a été tué d'un coup de fusil.

Francfort, 30 juillet.

Avant-hier est encore arrivé ici un régiment de cavalerie espagnole (le régiment de la Reine). Il a été suivi hier par un régiment d'infanterie d'environ 1000 hommes. Ces troupes se sont remises en route aujourd'hui.

On mande de Varsovie que toutes les légions polonaises qui se sont battues avec une grande bravoure pendant la dernière campagne, et qui s'étoient avancées jusqu'aux frontières de la Lithuanie, vont repasser le Bug, et former les garnisons des villes du duché de Varsovie, où elles attendront les ordres de leur nouveau souverain, au service duquel elles vont entrer.

Les lettres de la Silésie nous apprennent qu'une partie des troupes de Bavière et de Wirtemberg, qui se trouvent dans cette province, vont retourner sur-le-champ dans leur pays, et que l'autre moitié restera en Silésie jusqu'au mois de septembre prochain. C'est M. le général Hédouville qui commande le 9e corps de la Grande-Armée, depuis le départ de S. A. I. le prince Jérôme.

On croit généralement que S. M. le roi de Westphalie établira sa résidence dans la ville de Cassel, qui deviendra ainsi la capitale du royaume.

S. A. R. le prince héréditaire de Bavière étoit attendu le 25 de ce mois, à Munich. Le 2e régiment bavarois d'infanterie de ligne, *le Prince-Royal*, qui est en campagne, a reçu ordre de se rendre à Bayreuth.

EMPIRE FRANÇAIS.

Gênes, 25 juillet.

Le corsaire la *Belle-Génoise* est revenu ici de sa croisière. Il a pris le 4 de ce mois, entre Capo-Buono et Pantelaria, la bombarde maltaise *la Catherine*, allant de Gibraltar à Malte, avec un chargement de tabac, bois de Campêche, chanvre, indigo et cochenille. Le même corsaire a capturé le 12 et conduit à Cagliari une autre bombarde maltaise, nommée *l'Egyptienne*, venant de Bonne, et destinée pour Malte, avec un chargement de cuirs et de cire. Ces deux prises sont évaluées à 40 mille piastres.

On mande de Lucques qu'il va être construit devant le palais de LL. AA. II. une grande place qui portera le nom de Napoléon, et au milieu de laquelle s'élevera la statue colossale de ce grand monarque. Le concours est ouvert pour le modèle qu'on doit en faire, et qui sera soumis à l'académie des beaux-arts de Lucques.

Grenoble, 31 juillet.

Le 19 de ce mois, une jeune fille, âgée environ de dix ans, étoit montée sur un radeau sans que son père, non éloigné de là, eût pu s'en apercevoir. Elle tomba dans l'Isère, et avoit déjà disparu, lorsque le jeune Buissière, âgé tout au plus de 14 ans, se jeta tout habillé dans la rivière, et, après avoir plongé plusieurs fois, fut assez heureux pour sauver cette infortunée, et la rendre à son père, qui ignoroit à quel danger elle avoit été exposée. Cette petite fille, en luttant contre la mort au milieu des flots, avoit saisi son libérateur par la gorge, avec une telle force, qu'il en a été malade pendant plusieurs jours. Il y a quelque temps que le même jeune homme sauva une demoiselle qui, croyant pouvoir atteindre le bac, se précipita dans une branche très-rapide du Drac; et comme la force du torrent les entraînoit, peut-être eussent-ils péri tous les deux sans l'aide du père Buissière, qui eut le bonheur de les secourir à temps. M. le maire de Grenoble a donné une récompense à ce généreux enfant qui commence de si bonne heure à servir l'humanité.

Bayonne, 24 juillet.

Tout prend de nos côtés un aspect guerrier. Nous atten-

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 5 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Œdipe, les Rivaux d'eux-mêmes.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Epoux généreux, Adolphe et Clara, l'Opéra au Village.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *la Griselda*, opéra en deux actes, musique de Paer.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Honorine, l'Hôtel de la Paix.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Finot, le Bouffe, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE MOLIÈRE.

L'Enlèvement singulier, les Negocians, C'étoit Moi.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Petits Savoyards, Frédégonde.

AMBIGU-COMIQUE.

La Gaiete Française, le Voyage, les Francs Juges.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Elisabeth, les Pêcheurs Catalans.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.

Les Petits Troubadours, la Paix.

SALLE MONTANSIER.

Auj., reprise des exercices sur la corde du sieur Ravel aîné et de sa troupe, avec ou sans balancier. — La gavotte de Vestris, sauts périlleux en avant et en arrière, qui n'ont jamais été faits que par lui, etc.

VARIETES.

Fables et Poësies diverses; par Fumars. (1)

On l'a déjà dit bien souvent, ce n'est que dans la capitale de son pays qu'il est possible d'écrire purement sa langue, parce que c'est effectivement dans le monde entier le seul endroit où elle soit bien parlée par un petit nombre de gens, le seul où le mauvais goût des lecteurs n'exerce point une maligne influence sur celui de l'écrivain, le seul où la critique se fasse avec discernement et sévérité, le seul enfin où les auteurs soient, par toutes ces raisons, possédés de ces craintes salutaires qui les empêchent de travailler avec une négligence, résultat presqu'infaillible des succès obtenus trop facilement. Partout ailleurs, et même dans les plus grandes villes de province, mille causes de corruption agissent à la fois; le jugement du public y est incertain, parce qu'il n'est ni éclairé par la critique, ni exercé par une longue habitude de voir et de comparer. Une foule de locutions vicieuses y altèrent sensiblement la langue; les vraies traditions y sont ou méconnues ou contestées; aussi les succès y sont-ils très-faciles, et peut-être les petits triomphes que l'on obtient dans les Athénées et autres coteries de Paris, en offriroient-ils une image assez ressemblante. Il n'y a point ici de jeune auteur faisant imprimer ses petits vers, que le public va recevoir à coups de sifflets, qui n'ait entendu vingt caillettes se récrier d'admiration à chaque hémistiche, et lui prédire une gloire immortelle; en province, le jeune auteur qui a obtenu du succès dans la société, peut offrir hardiment sa production au public, bien sûr que le premier jugement sera ratifié par le second, parce que réellement il

(1) Un vol. in-12, grand-raisin. Prix: 5 fr., et 6 fr. par la poste: *idem*, pap. vél. grand-raisin, 10 fr., et 11 fr.; *idem*, pap. vél., 3 fr., et 4 fr.; *idem*, pap. vél. superfin, 6 fr., et 7 fr.

A Paris, chez H. Nicolle et compagnie, libraires, rue des Petits-Augustins; et chez le Normant.

dons des troupes françaises qui doivent former une armée de 40 000 hommes destinés à obliger le Portugal à fermer ses ports aux Anglais.

Paris, *4 août.*

— Il s'étoit rendu avant-hier beaucoup de monde à Saint-Cloud dans l'espérance d'y voir l'Empereur. S. M. est en effet sortie de son palais vers sept heures du soir, et a fait en calèche un tour de promenade dans le parc. Sa présence a excité un enthousiasme général. S. M. a répondu à ces témoignages d'amour et de reconnoissance, en saluant le public avec cette grace et cette bonté qui le caractérisent. Cinq autres calèches, dans l'une desquelles étoit S. M. l'Impératrice, suivirent celle de l'Empereur. Les eaux ont joué depuis six heures jusqu'à huit.

— Un avis du conseil d'Etat, approuvé par S. M., est conçu en ces termes :

« Le conseil d'Etat, qui a pris connoissance d'un rapport fait à S. M. l'Empereur et Roi, par le ministre de l'intérieur, par lequel il propose l'établissement d'un Mont-de-Piété dans la ville de Caen, chef-lieu de département du Calvados, dont le capital seroit en partie composé d'actions aliénées à des particuliers, est d'avis que l'on doit essentiellement se proposer, par l'établissement des Monts-de-Piété et par leur direction, de venir au secours de la classe la plus pauvre de la société, de faire baisser l'intérêt du prêt sur gage, et à la charge de faire tourner exclusivement au profit des hospices l'espèce de bénéfice qui en résulte ; qu'il ne peut par conséquent être accordé des Monts-de-Piété qu'aux villes où la caisse municipale et celle des hospices, ou l'une des deux, fournissent un capital suffisant à la mise en action de l'établissement, sans qu'on puisse, en aucun cas, recourir à la voie des actions qui appelleroit des étrangers au partage des bénéfices, et feroit ainsi tourner en spéculations privées, des établissemens qui ne doivent se proposer que la bienfaisance publique ; et attendu que le projet présenté par le ministre de l'intérieur, pour l'établissement d'un Mont-de-Piété dans la ville de Caen, fait concourir la voie des actions avec les capitaux qui sont fournis par la caisse municipale et par celle des hospices, déclare qu'il n'y a pas lieu à délibérer. »

— La paix a été publiée dans toutes les villes de l'Empire avec la plus grande solennité, et aux cris unanimes et mille fois répétés de *vive Napoléon-le-Grand!* Partout la joie et la reconnoissance publique se sont manifestées par les illuminations spontanées et des inscriptions analogues à la circonstance. A Malines, les autorités civiles invitèrent les autorités militaires, les officiers du régiment de Westphalie et ceux du 4e de hussards à un repas où furent portés les toasts suivans : Par le général commandant la 1re brigade du corps d'observation de l'Escaut, *à S. M. l'Empereur et Roi, le père des Français.* — Par M. le sous-préfet de Malines, *à S. M. l'Impératrice et Reine Joséphine la bien-aimée.* — Par M. le maire, *à S. M. Jérôme Napoléon, roi de Westphalie ; au régiment de Westphalie et au 4e de hussards.* — Par S. A. S. le prince de Hohenzollern, colonel du régiment de Westphalie, *aux autorités civiles et à tous les habitans de la ville de Malines.*

— M. le général de division Belliard, chef de l'état-major du corps d'armée de S. A. I. le grand-duc de Berg, a reçu de S. M. l'Empereur une des croix de commandeur de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, que le roi de Saxe avoit remises à S. M. I. pour être distribuées à ceux des officiers français auxquels il desireroit témoigner sa bienveillance.

— M. le général de division Saluc est arrivé à Lyon le 29 juillet, pour prendre le commandement de la 19e division militaire.

— Un journal parle d'un règlement prochain pour les théâtres. Si l'on en croit quelques bruits, qui ne paroissent avoir encore rien de bien positif, il n'y auroit plus à Paris que huit théâtres : l'Opéra, le Théâtre-Français, l'Opéra-Comique, le Théâtre de l'Impératrice, le Vaudeville, les Variétés du Panorama, l'Ambigu-Comique et la Gaieté.

— Le 31 juillet, un orage terrible, accompagné de grêle, a détruit totalement, en moins d'un quart d'heure, toutes les récoltes du territoire de Vitrey, département d'Eure et Loir. Les grêlons pesoient depuis un quart jusqu'à une demi-livre. Nombre de toits de maisons ont été emportés, et ce qui est plus déplorable encore, plusieurs personnes ont perdu la vie, ou ont été grièvement blessées.

— On écrit de Cahors qu'un cultivateur de la commune de Saint-Geniez, et ses deux fils, dont l'un étoit âgé de 23 ans et l'autre de 15, étant occupés, le 9 juillet dernier, à ramasser leur récolte, furent tout-à-coup surpris par un violent orage. Un même coup de tonnerre frappe les deux enfans, qui périrent sur-le-champ sous les yeux de leur père. Le plus jeune, qui fut le premier atteint, eut le crâne fracassé et tout le corps sillonné par la foudre ; l'aîné paroît avoir été asphyxié par la vapeur sulfureuse.

— On mande de Nogent-sur-Seine, que la femme d'un cultivateur de ce canton est d'abord accouchée, le 22 juillet, d'une fille bien portante. Depuis le 24 du même mois, elle s'est levée constamment, s'est occupée, sans s'incommoder, des soins de son ménage ; mais le 1er août, c'est-à-dire, dix jours après le premier accouchement, elle a mis au monde une seconde fille également bien portante. La mère jouit aussi de la meilleure santé : il y a neuf ans qu'elle n'avoit eu d'enfans. Ce phénomène nous est certifié par le chirurgien-accoucheur M. Maignan.

Erratum. — Numéro d'hier, article Francfort, dans la désignation des Etats dont sera composé le royaume de Westphalie, on a nommé le territoire de *Stalle* : il faut lire le territoire de *Halle*.

VARIÉTÉS.

Achille à Scyros, poëme en six chants ; par J. C. J. Luce de Lancival, professeur de belles-lettres au *Lycée Impérial*. Nouvelle édition, corrigée et augmentée, à laquelle on a joint l'*Epître sur les dangers de la Coquetterie* ; l'*Epître à l'Ombre de Caroline* ; l'*Automne*, et plusieurs autres pièces inédites du même auteur. (1)

Il n'a manqué à l'auteur de ce poëme qu'un goût plus sûr et un style plus formé pour en faire un ouvrage aussi agréable que peut l'être un poëme en six chants, versifié dans notre langue par un écrivain médiocre. L'idée première en est heureuse ; et quoiqu'elle ne suppose pas un grand effort d'invention, il faut en savoir gré à l'auteur : on ne pouvoit guère mieux mettre en œuvre les matériaux fournis par un poëte latin qui, voulant chanter toute la Vie d'Achille, fut arrêté dans son projet par une mort prématurée. Stace ne

(1) Un vol. in-8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Fain, lib., rue Saint Hyacinthe ; et chez le Normant.

---

ne s'adresse point à de nouveaux juges, et que le public étoit déjà presque tout entier dans les salons. Lorsque le poëte Damis dit à son valet :

De mes admirateurs tout cet enclos fourmille,

il peint d'un seul trait et les coteries de Paris, et le public des provinces.

C'est encore bien pis lorsqu'on écrit chez les étrangers, et que ceux-ci se piquent de connoître la langue de l'écrivain. Comme effectivement ils ne la connoissent point, que toutes les finesses, toutes les bienséances leur en échappent, il n'est point d'écarts que ne puisse se permettre l'homme de lettres ainsi transplanté. Dans ces écrits qu'admire l'étranger, on peut être impunément trivial, incorrect, employer des mots impropres ou bizarres, faire abus du néologisme, substituer aux tours particuliers à la langue que l'on parle, des tours et des idiotismes en usage chez d'autres peuples, et principalement les façons de parler reçues chez celui de qui l'on veut se faire lire ; c'est même alors qu'on est mieux entendu, plus goûté, par la raison que dans son pays on seroit plus dédaigné et moins intelligible. Il est bien difficile d'échapper à des dangers aussi grands : les talens les plus sûrs et les plus exercés s'y altéreroient sensiblement ; un esprit médiocre s'y perdroit sans ressource.

L'auteur des fables que nous annonçons est un exemple assez frappant de cette influence inévitable qu'exerce sur nos idées et notre langage le pays que nous habitons. Il avoit été élevé en France, et vivoit à Paris, dans ces sociétés où s'étoient conservées, jusqu'au moment de la révolution, les traditions les plus pures de la langue ; il connoissoit et aimoit les bons auteurs ; c'étoit d'ailleurs un homme d'esprit, et qui, si l'on en juge même d'après ses ouvrages, n'étoit point incapable d'écrire agréablement. Enfin, appelé en Danemarck par ses penchans et ses intérêts, et fixé pour la vie à Copenhague, comme professeur de littérature françoise, il eut le bon esprit de sentir qu'il étoit presqu'impossible qu'en conversant sans cesse avec ses habitans, il y conservât la pureté de langage qu'il y avoit apportée, et en fut, dit-on, tellement effrayé, qu'il s'imposa une loi qui sembloit presque impraticable, et qu'il observa cependant scrupuleusement jusqu'au dernier moment : c'étoit, si l'on en croit son éditeur, de ne point apprendre le danois ; de manière qu'il vécut trente ans au milieu de ce peuple, entièrement étranger à la langue que l'on parloit autour de lui, et ne la comprenant pas plus que celle des pays les plus éloignés. Eh bien, malgré ses dispositions naturelles, ses connoissances acquises, un long séjour à Paris, et de si sages précautions, il ne put empêcher la corruption d'arriver jusqu'à lui ; et sans qu'il s'en soit même aperçu, les tours étrangers, les locutions vicieuses, les mots impropres, le mauvais goût du Nord, abondent dans un Recueil qui, sous d'autres rapports, prouve du talent et présente de l'intérêt.

M. Fumars n'avoit point composé ses fables pour les enfans ; non-seulement la moralité en est au-dessus de leur âge, mais encore il en est quelques-unes qu'il seroit dangereux de mettre entre leurs mains, qui sont même de nature à déplaire complétement à tous ceux qui veulent que la plume d'un auteur soit honnête avant d'être spirituelle. C'est aux hommes qu'il s'adresse ; et l'on ne peut nier qu'il ne se montre quelquefois bon observateur, et ne saisisse avec justesse leurs ridicules et leurs vices ; mais assez souvent aussi il présente des idées fausses sur une foule de choses qui, à la vérité, n'étoient pas vues de son temps comme du nôtre, et il n'est pas difficile de s'apercevoir, à ses propos sur le pouvoir, sur les grands, sur la liberté, qu'il a été élevé à l'école des déclamateurs politiques du dernier siècle.

Cependant, il est juste d'avouer que jamais on n'usa peut-être avec plus de modération des faux principes qui ont entraîné si loin ces subtils et faux raisonneurs. Un bon sens naturel, auquel il veut quelquefois échapper, le ramène presque toujours à des idées justes et salutaires ; enfin, c'est au total un livre où, pour le fond des idées et de la morale, le bon l'emporte de beaucoup sur le mauvais.

Digitized by Google

composa que deux chants de son *Achilléide*, et la postérité ne doit pas regretter beaucoup le reste du poëme : quelle idée, en effet, que celle de suivre historiquement, dans une épopée, tous les événemens de la vie d'un héros ! Un tel dessein n'a pu être conçu que dans un siècle de décadence; et M. Luce, qui ne craint pas de compromettre son discernement, et j'ose dire sa profession, jusqu'à prendre la défense de Stace contre les plus célèbres critiques, convient lui-même très-judicieusement, que ce poëte avoit eu tort de se tracer un plan qui devoit l'amener à traiter de nouveau le sujet de l'*Iliade*. Mais les deux chants qui nous restent de l'*Achilléide* présentent quelques tableaux gracieux, qui, pour former un tout, ne demandoient qu'à être renfermés dans un cadre convenable. Ce sont ces tableaux que le poëte français a copiés et imités; et au moyen de quelques inventions qui lui sont propres, il est parvenu à composer l'ensemble d'un poëme avec les fragmens de Stace. Les amours d'Achille et de Déidamie dans l'île de Scyros, sont le sujet de cette espèce d'épopée, qu'on appellera *érotique* ou *héroïque*, comme on voudra, quoique l'auteur attache beaucoup d'importance au titre qu'on pourra lui donner, et paroisse disposé à se fâcher si l'on ne range pas son poëme parmi les poëmes héroïques; il consent même qu'on l'appelle une *épopée en miniature* : ce sont ses termes qui manquent un peu de clarté, pourvu que l'on reconnoisse que cette *miniature* est une véritable épopée. On voit que la couronne d'Anacréon et d'Ovide ne satisferoit pas les nobles desirs de M. Luce; il lui faut le laurier d'Homère, de Virgile et du Tasse. Au reste, je suis persuadé que les lecteurs ne se rendront pas très-difficiles à cet égard, et qu'il leur sera fort indifférent que cette production soit héroïque, érotique, historique, pourvu qu'ils ne se sentent pas obligés de lui donner le plus fâcheux de tous les titres. C'est contre un tel malheur que le poëte auroit dû se tenir en garde, en retranchant beaucoup de détails inutiles, en évitant les longueurs, la monotonie, et cette espèce de surcharge dans les accessoires, qui est un des défauts les plus marqués de l'auteur qu'il a pris pour modèle.

N'avançons rien sans le prouver, lorsqu'il s'agit des ouvrages d'un homme qui fait profession de ne point aimer la critique; et d'abord, parlons des louanges que M. Luce donne à Stace, dans une préface qui est généralement assez bien écrite pour faire dire : *Que n'écrit-il en prose!* N'est-ce pas littérairement, et sur-tout scolastiquement parlant, une espèce de scandale d'entendre un professeur de belles-lettres vanter avec tant de chaleur et d'emphase un auteur de si mauvais goût, nous citer, en faveur de son opinion ou plutôt de son enthousiasme, l'autorité de M. Dureau de Lamalle, qui, dit-il, va publier une traduction en vers de l'*Achilléide*, comme si des vers de M. Dureau de Lamalle pouvoient faire autorité, même avant d'être connus, et vouloir enfin nous accabler du nom de Scaliger qui a dit tant de sottises, et qui soutenoit particulièrement que Stace faisoit mieux des vers que l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*? M. Luce sait mieux que moi combien ces autorités sont foibles; mais quand on veut, bon gré, mal gré, soutenir une opinion fausse et justifier un goût bizarre, on ne néglige rien.

Fort des grands noms de Scaliger et de M. Dureau, M. Luce livre un combat terrible à l'auteur du *Cours de Littérature;* et parce que M. de La Harpe parle de Stace dans cet ouvrage, comme en ont parlé les gens de goût de tous les temps, il lui lance des sarcasmes, *il lui reproche de manquer de modestie*; et se montant au ton de l'exclamation et de l'apostrophe, deux des plus belles figures de rhétorique, il le compare à Racine, et cherche à le faire rougir de son infériorité; ce qui est parfaitement dans le style de Scaliger. Mais comme d'ordinaire la force des argumens est en raison inverse de celle des invectives, tout le fond du plaidoyer de M. Luce pour Stace se réduit à deux comparaisons : il veut d'abord que *lorsqu'on est imbu des principes d'une saine littérature, et qu'on s'appuie sur les grands maîtres de l'antiquité, on salue, au moins en passant, les demi-dieux du Parnasse.* Il rappelle ensuite l'exemple du sage Ulysse, *qui sut assister impunément aux concerts enchanteurs des Syrènes;* ce qui ressemble assez à ce qu'on appeloit autrefois le style de collége, et ce qui paroîtra toujours plus brillant et plus pompeux que concluant.

« Que Virgile règne donc sur le Parnasse latin, s'écrie » M. Luce, qu'il y règne,

Et par droit de conquête, et par droit de naissance!

» mais qu'on n'en exile pas un auteur à qui il n'a peut-être » manqué, pour partager son trône, que d'être né, comme » lui, sous l'empire heureux d'un Auguste ! » Il y a, si je ne me trompe, dans cette exclamation, quelque chose de fort plaisant et de fort naïf : de fort plaisant, parce que M. Luce semble croire que Virgile a besoin de son suffrage et de sa permission; *qu'il règne donc* pour conserver le rang qu'il a obtenu sur le Parnasse, depuis plus de dix-huit siècles : de très-naïf, parce qu'on voit trop, à travers tous les *peut-être* et toutes les précautions oratoires, que l'imitateur de Stace voudroit pour le moins associer son modèle à la gloire de l'auteur des *Géorgiques* et de *l'Enéide*. La citation du vers, *et par droit de conquête et par droit de naissance*, ou ne signifie rien, ou n'est qu'une espèce de sarcasme, par lequel M. Luce veut faire entendre que Virgile n'a d'autre avantage sur Stace que celui de la priorité; idée si ridicule, que l'auteur n'a pas osé la mettre dans tout son jour, puisqu'il dit qu'il n'a manqué à Stace, *pour partager le trône de Virgile, que d'être né, comme lui, sous l'empire heureux d'un Auguste :* ce qui établit seulement une différence d'administration entre le règne d'Auguste et celui de Domitien, sous lequel Stace écrivoit; tandis que la suite des idées ne devoit le conduire qu'à une différence d'époques, et à dire tout simplement *sous l'empire d'Auguste.*

Quoiqu'il faille être très-cathégorique avec un auteur, plus disposé que qui que ce soit à regarder ses censeurs comme ses ennemis, je ne me propose ici ni de donner une analyse exacte de son poëme, qui est déjà plus ou moins connu, ni d'entrer dans tous les détails qui seroient peut-être nécessaires, pour appuyer mes observations; car s'il est vrai, comme on l'a dit, *que trop de vers entraînent trop d'ennui*, il pourroit en être de même de trop de critique. Je prie donc M. Luce de me dispenser de la longueur des preuves, et de croire que c'est de très-bonne foi, et sans aucun sentiment de *critique amère*, que je lui conseille d'abréger beaucoup, dans une troisième édition, si elle a lieu, les deux premiers chants de son poëme : il faut qu'il se persuade bien que l'intérêt de son ouvrage ne commence qu'au troisième chant, lorsque Thétis a transporté Achille dans l'île de Scyros : le fond des deux premiers chants est sans doute nécessaire, comme préparation; mais il ne sauroit être renfermé dans des bornes trop étroites : le lecteur veut être mené rapidement. Peut-être avec de la réflexion et des sacrifices, qui rapportent toujours plus qu'ils ne coûtent, l'auteur parviendroit-il à fondre ces deux chants en un seul. Quoi qu'il en soit, les abréviations doivent porter, dans le premier chant, sur les

---

On sent même, en le lisant, que ce ne seroit point un livre mal écrit, si, comme nous l'avons dit, l'auteur avoit eu le bonheur de vivre toujours à Paris, et de profiter des ressources que cette ville seule peut offrir à un écrivain françois. Il y a de l'imagination, un tour vif, quelquefois même de l'énergie dans son style; mais il n'est peut-être pas une seule de ses fables qui n'offre presque tous les défauts que nous lui avons reprochés; et si, comme le prétend l'éditeur, il en a composé une grande partie en France, il est indubitable qu'il les a toutes plus ou moins corrigées en Danemarck; nous ne craignons pas même de dire que la manière dont elles sont écrites nous porte à penser que malheureusement Fomars savoit plus de danois que ne le croit son éditeur. Il y a presque à chaque page tant de fautes, et de toutes les espèces, que nous ne savons que choisir, ni par où commencer. Peut-être même seroit-il injuste d'en rassembler quelques-unes au milieu de toutes celles dont ce livre fourmille; car elles sont quelquefois si grossières et si bizarres, qu'une telle réunion donneroit une assez fausse idée d'un écrivain qui offre presque toujours quelque trait agréable à côté des choses les plus détestables. Nous croyons qu'il vaut mieux citer une de ses meilleures fables tout entière; elle justifiera le bien et le mal que nous avons dit de sa manière d'écrire, sans que l'on puisse nous accuser de trop de sévérité.

Les Deux Chiens qui vont à la noce.

Lucas le bon vivant, Caton *la bien plantée*,
Alloient se marier; la dot étoit comptée.
Deux chiens de basse-cour d'un village voisin,
Suppôts de leur métier, grands flaireurs de cuisine,
Déjà levoient la queue et se léchoient *la mine*
En parlant du festin.
Courons-y, disoient-ils; *pour rassurer la panse*
Quelques morceaux d'abord; après nous dînerons;
Ensuite le goûter, et puis nous souperons.
Pour déjeûner après la danse,
Que l'on mette à l'écart *les restes de bombance;*
Tandis qu'on sautera, nous les enleverons;
Et sur ce beau projet *de faire* diligence.
Voilà que cent moutons, le chien et le berger,
Couvrent tout le chemin; et Mouflard d'enrager.
C'étoit, à ce que dit l'histoire,
Dans le pays une fameuse foire.
Vingt chars remplis de veaux, *innocens garottés*,
Dont les museaux beuglans pendoient de tous côtés,
Des ânes, des chevaux, *des chartiers* en colère,
Et des cochons grogneurs traînant leur ventre à terre;
Moines, abbés, catins, vivandiers, maquignons,
Voleurs, archers, marchands, et badauds *à foisons*.
Mouflard veut tout ranger, Mouflard veut tout combattre;
On le foule, il avance; *il est à reculons*,
Toujours la noce en tête, aboyant comme quatre.
Les bêtes et les gens, les fouets et les bâtons,
Chacun fait sa partie en ce vif tintamarre.
Tandis que Mouflard peste et reçoit maint escarre,
Laridon plus prudent, prend un parti plus sûr;
Il côtoie une haie, ou va le long du mur;
Met un pied devant l'autre, arrive, et fait curée:
Elle est faite. Et Mouflard, sa robe déchirée,
D'oreilles presque point, de queue un abrégé,
Accourt, *le ventre à jeun*, et la langue tirée,
Trouve à peine quelqu'os. « Ah, dit notre enragé,
» Pour ranger tout le monde, on a bien de la peine!

Digitized by Google

discours de Thétis et de Neptune, qui s'amusent trop à faire des amplifications, dont le lecteur n'est point du tout amusé, et qui pourroient dire très-bien les mêmes choses avec la moitié moins de paroles et de vers. L'auteur devroit aussi restreindre, dans le second chant, le récit qu'Achille fait à sa mère de l'éducation qu'il reçoit dans l'antre du centaure Chiron. Ce morceau est sans doute très-intéressant en lui-même; mais il me semble déplacé, parce que tout ce qui fait longueur, tout ce qui peut paroître postiche, tout ce qui *ne court pas à l'évènement*, comme dit Boileau, est insupportable dans le début d'un poëme: dans les fragmens de Stace, Achille ne raconte son éducation que lorsqu'il est embarqué avec Ulysse et Diomède; ce qui me paroît beaucoup plus convenable: ce récit est très-propre a remplir le vide et à charmer l'ennui d'une navigation; mais dans les premiers chants d'un poëme, il ne doit y avoir ni vide ni ennui; tout doit être plein, et les personnages ne doivent pas plus s'ennuyer que le lecteur. Il y a bien d'autres details qui je conseillerois à M. Luce de retrancher, et dans lesquels il ne seroit sûrement pas tombé, s'il avoit composé d'original; mais que son amour pour Stace, et la crainte de rien perdre de son auteur l'ont empêché d'écarter. En général, M. Luce a écrit avec l'esprit et le goût de Stace, dans la proportion pourtant qui existe toujours entre un auteur original et son copiste; et personne n'ignore que Stace est un des poëtes à qui l'on reproche le plus justement cet abus des détails et des descriptions qui a signalé la décadence de la poésie latine. A ces défauts près, on ne peut que féliciter M. Luce sur la manière dont il a encadré son sujet; mais ces défauts sont graves, parce qu'ils produisent l'ennui: j'engage l'auteur à les corriger, à s'occuper de revoir sévèrement son ouvrage, plutôt que de s'amuser à déclamer contre la critique, et surtout à se garder de croire qu'un poëme est bon, par cela seul qu'il a fourni la matière d'un ballet.

Lorsque j'ai avancé que le style de M. Luce n'est pas assez formé, j'ai paru sans doute lui adresser un reproche plus applicable à un jeune homme qui débute, qu'à un auteur qui fait des vers depuis vingt-cinq ou trente ans; mais, soit qu'il ait redouté ces travaux qui seuls perfectionnent les dispositions naturelles, soit que quelques succès obtenus dans le premier âge lui aient persuadé qu'il n'avoit plus rien à acquérir, son talent, pour me servir d'une expression nouvelle, est demeuré stationnaire. Le poëme qui nous occupe est généralement écrit d'un style foible, languissant, tantôt enflé, tantôt précieux, et toujours dépourvu de nerf, de précision et d'harmonie. L'auteur ne paroît pas avoir assez étudié le mécanisme et l'artifice de la versification française; et quoiqu'il ait fait beaucoup de vers dans sa vie, on voit qu'il n'a pas assez réfléchi sur la manière de les bien faire, et qu'une longue expérience, que la réflexion n'a point éclairée, ne lui a procuré d'autre avantage que celui d'une plus grande facilité. Mais qu'est-ce que cette facilité, quand le talent, borné pour ainsi dire aux premières impressions qu'on a reçues dans la jeunesse, n'a point acquis d'étendue, et ne sait que reproduire toujours le petit nombre de formes dont on a d'abord été frappé? Des réminiscences qui ne sont autre chose que des lieux communs d'expressions, pour la plupart très-usés; des coupes à effet, qui ne sont pas toujours très-heureusement employées; quelques épithètes empruntées à la langue latine, transportées avec une sorte de violence dans la nôtre, et dont le choix et l'usage annoncent toujours un amateur de Lucain, de Claudien et de Stace; tels sont les principaux élémens du style et de la versification de M. Luce, dont le talent très-réel ne paroît avoir été ni cultivé par d'assez fortes méditations, ni formé sur d'assez bons modèles. Je donnerai à l'appui de ces observations quelques extraits de son poëme, dans un second article, où je rendrai compte en même temps des autres poésies que renferme ce Recueil. Y.

COURS DE LA BOURSE DU 4 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banc.	54½	0 0	54⅝	5-8
— Courant.	55	3-4	56	1 4
Hambourg...	185	0-0	184	0 0
Londres....	00	000	00	00
Madrid eff.	15	25	15	15
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff.	15	30	15	20
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff...	00	00	00	00
Lisbonne...	000	00	0 0	00
Gênes eff...	46½		46[illegible]	
Livourne...	503½		[illegible]	
Naples.....	430	00	[illegible]	00
Milan.....	81	p. 6f	81	00
Basle.....	1	0-op	1	3 4p.
Francfort...	0	0-op	0	00
Vienne....	000	0-0	121	00
Lyon.....	1-2 p	0-0	1	1 2p
Marseille...	1-2 p	0-0	1	1-2p
Bordeaux...	1-2 p	0-0	1	1-2p
Montpellier.	1-2 p	00j	0	0-0p
Genève....	0-0	00j	181	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme.............. 345f 20c

Or par tphé, les 1000-1000 l'hectogramme.......... 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme........	000f	00c
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	87
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme..........	000	00
Piastre..........	5	37
Quadruple........	81	10
Ducat..........	11	15
Souverain........	34	5

Effets publics.

C. p. ouv. J. du 22 mars 1807, 85f 8af 7[illegible] 85f
Idem Jouiss. du 22 sept. 1807, 00f 00c 00c 00 00f.
Banque de Fr. 1277f 50c 0000f 0000f 00c jouiss. du 1er juillet.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 000	à	0f 000
— S. Domingue..	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans..	0 00	à	0 000
— brut......	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 01	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive...	0 00	à	0 000
Potasse d'Amér..	000	à	000f 000
Eau-de-vie, 3/6	00f 00c	à	00f à 00

ANNONCE.

Les Deux Vérificateurs, pour la reconnoissance des faux; le premier applicable aux billets de banques publiques, l'autre aux signatures et à toutes sortes d'écritures; approuvés par les directeurs de la banque d'Angleterre, par l'association des banquiers de Londres et de Westminster, et en dernier lieu sanctionnés par le conseiller-d'Etat gouverneur de la banque de France. Par Charles-François Badini. Avec cette épigraphe:

Dirige me in veritate tuâ et doce me.
Ps. XXIV, §. 5.

Ouvrage dédié à S. A. S. Charles-Maurice TALLEYRAND, prince de Bénévent, grand chambellan de l'Empire Français, et ministre des Relations extérieures. In-4°. Prix: 6 fr., et 7 fr. par la poste.

A Paris, chez Debray, libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du C.q., n°. 168.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. Il y a long-temps que la société civile avoit besoin de trouver un moyen sûr d'arrêter le brigandage des faussaires, et *les Deux Vérificateurs* dont nous parlons nous offrent cet immense avantage. Il est certain que le pointillage et les différentes combinaisons des plaques, qui dans l'examen des billets de banques publiques doivent servir à reconnoître les faux, présentent une idée fort heureuse. Nous n'hésitons point à dire que le public en sentira l'importance, et que dans tous les Etats où il y a des banques, tôt ou tard les administrateurs seront bien aises de profiter de cette invention.

A l'égard du Vérificateur applicable à toutes sortes d'écritures, la chose paroît d'abord un peu difficile dans la pratique; mais quand on fait bien attention à la marche que l'Auteur indique, cette objection disparoît. Le système peut être compris en peu de mots. Les faiseurs de faux supposent l'écriture, ou bien ils l'altèrent. Or, le papier étant pointillé et signé d'après la méthode que le livre enseigne, il n'y a point de supposition à craindre; et il est clair qu'en déjouant, par le moyen d'un chiffre impénétrable, le fond d'une écriture, c'est-à-dire, tout ce qu'un falsificateur pourroit avoir intérêt de changer, on détruit l'effet de ses changemens, soit un passeport, le papier étant muni d'un pointillage et des mots que l'Auteur appelle *les sentinelles* des signatures; si, outre cela, on déguise en chiffres les dates, l'âge, la profession et sur-tout les signalemens, la garantie doit être parfaite. Au reste, il faut voir l'ouvrage; on y trouvera les éclaircissemens nécessaires, et toute la satisfaction qu'on peut desirer sur cette matière.

« Mais, quoi! te voilà, toi? Je vois ta panse pleine:
« Pour venir, qu'as-tu fait?... » — « Rien, je me suis rangé. »

Il nous semble que cette fable qui présente quelques jolis passages, prouve assez complétement tout ce que nous avons avancé. Elle est remplie de phrases louches, embarrassées, de mots impropres, de mauvais goût, de fautes de français; il y a même des barbarismes. On aura une idée assez juste du Recueil entier, si l'on se figure que dans toutes les autres on trouve ce mélange de défauts et de qualités, avec cette différence que les défauts y sont plus nombreux, et les qualités plus rares que dans celle-ci: tel qu'il est cependant, ce livre peut amuser, et nous croyons que personne ne se repentira de l'avoir lu. Il est d'ailleurs imprimé avec un soin extrême, et c'est sous ce rapport, un des plus beaux ouvrages qui soient sortis des presses de M. Hérhan.
N.

Fastes de la Nation française, ou Tableaux pittoresques composés et gravés par d'habiles artistes, accompagnés d'un texte explicatif; ouvrage destiné à perpétuer la mémoire des hauts faits militaires, des traits de vertus civiques, ainsi que des exploits de la Légion-d'Honneur.

Huitième livraison, présentée à S. M. l'Impératrice et Reine, par Ternisien-d'Haudricourt.

Trente-deuxième numéro.

Fol. 94. Le général Desaix à la bataille de Marengo.

Fol. 95. J. B. W. Poquet, commandant la quarantième compagnie des vétérans, à Auch, parvient, au péril de sa vie, à apaiser une sédition populaire.

Fol. 96. Quatre jeunes Vendéennes, Renaudineau, Bonave, Caroleau et le Gay, sauvent les jours d'un militaire prêt à périr dans une rivière: la plus jeune n'avoit que dix-sept ans.

Les membres de la Légion-d'Honneur, dont les titres de gloire seront consignés dans les fastes de la France, auront la faculté de se procurer séparément et à leur choix, chaque numéro, à raison de 4 fr.

La souscription, ouverte en tout temps, est de 3 fr. 50 c. par numéro; de 10 fr. par livraison composée de quatre numéros, en beau papier; de 12 fr. en papier vélin, et de 21 fr., gravures coloriées.

On souscrit pour cet ouvrage, chez le sieur Potier, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 1434; au bureau de l'auteur, même maison; chez le Normant, impr.-libr. rue des Prêtres Saint-Germ.-l'Auxerrois. Et chez les principaux libraires de l'Europe, et directeurs des postes de tous les départemens.

Nota. On ne recevra de la poste que les lettres affranchies.

Premier Air varié pour la flûte, avec accompagnement de violon, alto et basse; par A. Garaudé. Œuvre IX°. Prix: 3 fr. 50 c.

A Paris, chez l'Auteur, professeur de chant et de piano, rue de Cléry, n°. 34;

Chez Colin, marchand de musique, rue des Fossés-Montmartre, près la place des Victoires.

Chez A. Leduc, éditeur et marchand de musique, rue de la Loi, près celle Feydeau.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

L'Art du Cultivateur et du Fabricant de Tabacs; par M. B. de Saint-Martin. Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée. Prix: 7 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, boulevard Saint-Martin, n°. 39.

Chez Pichard, libraire, quai Voltaire, n°. 24.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ-l'Aux., n°. 17.

Nota. On doit affranchir les lettres et l'argent. L'auteur désavoue les exemplaires non signés de lui.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ITALIE.

Naples, 22 juillet.

M. le major Schopink, officier russe, est arrivé ici avant-hier soir, accompagné, depuis Milan, par le chef d'escadron Lacroix, aide-de-camp du vice-roi d'Italie. Il vient du quartier-général de Tilsit, et se rend dans la mer Adriatique, chargé par l'Empereur Alexandre, d'ordonner aux forces russes de cesser toute hostilité, et de respecter les pavillons français, italiens et napolitains. Cet officier est reparti cette nuit, accompagné par M. de Clermont-Tonnerre, capitaine commandant l'artillerie à cheval de la garde de S. M. le roi de Naples, et se rend à Otrante, où il s'embarquera pour joindre la flotte russe.

S. M. vient de faire expédier des ordres dans tous les ports du royaume, pour que les bâtimens russes y soient reçus et traités en amis.

AUTRICHE.

Vienne, 22 juillet.

La nouvelle de la conclusion de la paix a produit une grande hausse dans le cours des effets publics; on espère même que les cinq pour cent des obligations de la banque seront au pair avant la fin du mois. Le nouveau plan de finances adopté par l'Empereur, va être publié dans quelques jours. Le gouvernement espère en retirer les plus grands avantages pour la restauration des finances de l'Etat.

On recrute de nouveau dans quelques districts pour compléter les régimens. Il a aussi été enrôlé un certain nombre de boulangers, pour remplacer ceux qui ont obtenu des congés.

D'après la nouvelle dislocation des troupes, quelques-uns des régimens qui étoient en Gallicie doivent se rendre dans la Styrie.

POLOGNE.

Dantzick, 22 juillet.

Voici le discours tenu par le président de la ville libre de Dantzick, le conseiller-privé de guerre M. de Gralath, pour l'installation de la magistrature et du troisième Ordre, qui a eu lieu hier à l'hôtel-de-ville :

Messieurs,

« S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, dont la gloire est inébranlable, n'ayant pour objet que de procurer bonheur et sûreté aux peuples qu'il gouverne et à ceux qu'il protége, daigne faire aussi à la ville de Dantzick le don le plus précieux en lui rendant son indépendance, ses anciennes immunités, ses possessions, ses droits. Les sciences, notre commerce et l'agriculture vont lui devoir une prospérité nouvelle.

» C'est aujourd'hui, par les soins de S. Ex. M. le général de division, gouverneur de cette ville, et sous ses auspices, que les trois Ordres de la régence se trouvent assemblés, et que nos concitoyens reçoivent cet acte si précieux du rétablissement de notre ancienne constitution, que trois siècles n'avoient pu altérer jusqu'au moment funeste dont il faut désormais écarter le souvenir.

» Nos ancêtres, fidèles à leur roi et à leur constitution, liés étroitement les uns aux autres, ont joui en commun d'une longue suite de jours sereins. Si de temps en temps quelques éclairs paroissoient sur notre horizon, rien pourtant ne pouvoit troubler l'observance des lois, la fidélité et la concorde, ces trois seuls appuis d'un Etat républicain.

» Maintenant, Messieurs, la consolidation des trois Ordres, qui forment la régence de cette ville, ainsi qu'elle avoit été érigée par des statuts et constitutions des rois Sigismond I, Jean III et Auguste III, de glorieuse mémoire, étant obtenue par le traité nouvellement conclu entre LL. MM. l'Empereur des Français et le roi de Prusse, nous sommes ici afin de recevoir avec la plus profonde reconnoissance les bienfaits dudit traité que l'interprète le plus respectable des ordres de S. M. I. et R. vient de nous déclarer au nom de son auguste souverain.

» Messieurs, bénissons ce jour mémorable; il est trop précieux pour nous. Que dès aujourd'hui le premier mot que nos enfans commencent à béyager au berceau, soit, Napoléon; notre amour pour ce nom adoré va se confondre désormais parmi nous avec l'amour de la patrie.

» Sous la garantie de l'Empereur Napoléon, nos foyers seront toujours protégés, nos biens toujours assurés, et nos enfans déclarés libres. Mais que cette époque si avantageuse pour nous, que ces souvenirs soient aussi l'aiguillon le plus fort, pour nous faire remplir avec intégrité, avec dévouement, les devoirs que nos fonctions nous imposent, et que les trois collégas soient à jamais aussi attachés les uns aux autres, que la foi envers Dieu et envers les lois de cet Etat l'exigent. »

(*Moniteur.*)

Varsovie, 20 juillet.

La compagnie de la garde impériale polonaise, qui a été organisée à Varsovie, et qui s'est trouvée, pendant quinze jours, près de la personne de S. M. I. et R., est partie pour Kœnigsberg. On assure que de là elle doit se rendre à Paris. Les autres compagnies, organisées depuis, se mettront en route pour la même destination lorsqu'elles seront entièrement formées, et qu'elles en recevront l'ordre. Ce corps est remarquable par sa belle tenue. Le petit uniforme est gros-bleu avec revers écarlate, et le grand costume, blanc, avec revers écarlate brodé en or. Le schakot est orné d'un soleil, et surmonté d'un grand plumet blanc. Ce régiment est commandé par le jeune comte Krasinski, qui faisoit partie de la garde d'honneur polonaise, et à qui l'EMPEREUR a daigné accorder l'aigle de la Légion-d'Honneur après la bataille d'Eylau.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 6 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Bajazet, Sganarelle.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Pierre-le Grand, les Confidences.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Un Dîner par Victoire, le Menuisier, M. Beaufils.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

J. J. Rousseau, l'Hôtel de la Paix, Amour et Mystère.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Jocrisse changé, Robert le Bossu, le Loup-Garou.

THÉATRE DE MOLIÈRE.

La Paix, l'Ecole de la Médisance.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Savoyards, Clémence et Waldemar.

AMBIGU-COMIQUE.

La Gaieté Française, la Femme à Deux Maris.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Amélie, le Pied de Mouton.

TIVOLI.

Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Forioso, Feu d'artif.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix : 1 fr. 65 c.

Auj., Bal à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Œdipe à Colonne.

Œdipe, la Caravane et *Panurge* sont les colonnes de l'Opéra, les fondemens du répertoire. Ces trois pièces soutiennent presque tout le poids des représentations; c'est sur elles que roule le service journalier ; heureusement ce sont des chefs-d'œuvre de résistance, et capables de supporter la fatigue.

M. Alexandre continue ses débuts dans *Œdipe*. Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans le débutant, c'est qu'il a chanté le même air moins bien la quatrième fois que la première : le jour de son premier début, on distinguoit à peine son chant de celui de Lays, dans ce bel air : *Du malheur, auguste victime*, etc.; mais à cette dernière représentation, la différence a paru assez grande. M. Alexandre a une belle voix et une bonne méthode; mais il manque de fermeté, de chaleur et d'ame : le physique est foible; et pour être un bon chanteur d'opéra, la vigueur, le sentiment, l'énergie, sont encore plus nécessaires que la voix.

La nature n'a pas doué Lainez d'un organe bien avantageux : les mélodistes purs, les enthousiastes de la douceur et de la pureté italienne, font des grimaces, éprouvent des déchiremens, lorsqu'ils entendent Lainez : le public l'aime, et l'applaudit avec transport comme un bon chanteur de théâtre, plein d'expression et de feu, qui soutient et anime la scène. Cet acteur est nécessaire à nos tragédies lyriques. Mettez à sa place le plus délicieux *soprano*, le plus grand virtuose de l'Italie, vous aurez quelques minutes de plaisir, et vous bâillerez pendant deux heures; toute la représentation sera frappée de glace : des rôles tels qu'Achille, Polynice, etc. etc., exigent un chanteur qui soit acteur; et un sujet de cette espèce est un heureux phénix bien difficile à trouver.

Digitized by Google

PRUSSE.

Stetin, 21 juillet.

Depuis le 17 de ce mois, les troupes prussiennes commandées par le général Blucher, qui ont séjourné quelque temps dans la Poméranie suédoise, passent par notre ville pour se rendre à Colberg. Les corps de siége de Graudentz et de Colberg se sont ébranlés, et se portent en grande partie vers les bords de l'Oder. Une autre division du corps de siége de Colberg, composée de 7,000 hommes, tant Français que Hollandais, se trouve en ce moment devant Stralsund. Le siége de cette place va être poussé avec la plus grande vigueur. Les ingénieurs, et particulièrement les pionniers et sapeurs, qui étoient cantonnés dans nos environs, ont reçu l'ordre de se rendre en toute diligence devant Stralsund.

ALLEMAGNE.

Francfort, 1er août.

S. A. E. le prince-primat se mettra en route pour Paris jeudi prochain. On croit que ce prince fera un séjour de quelques mois dans cette capitale de la France.

Le roi de Saxe vient de créer un nouvel Ordre. Il porte le nom d'*Ordre de la Couronne verte*. S. M. le roi de Westphalie; S. A. S. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures; et S. E. le ministre secrétaire d'Etat, en ont été décorés. M. le maréchal Bessières a reçu le grand cordon de l'Ordre militaire de Saint-Henri; et M. le colonel Bacler d'Albe, ingénieur-géographe de S. M., la croix de chevalier du même Ordre.

ANGLETERRE.

Londres, 22 juillet.

La Gazette de Londres, du 18 juillet, contenoit deux rapports du brigadier-général Stewart, au général Fraser, sur les opérations du corps d'armée qui avoit été chargé d'attaquer Rosette. Voici l'extrait de ces pièces :

Lignes de Rosette, 18 avril.

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous rendre compte que, le 3 de ce mois, je me suis mis en marche avec la division d'infanterie sous mes ordres, pour me porter des hauteurs à l'est d'Alexandrie, aux puits d'Aboukir; la cavalerie et l'artillerie s'étoient déjà avancées jusqu'au Caravanserai, poste qu'un détachement des troupes de la marine avoit courageusement défendu après la première retraite, et qui étoit essentiel pour nos opérations ultérieures.

» La route par le village d'Edko étant plus avantageuse à l'armée, parce qu'elle nous donnoit la facilité de nous procurer de l'eau, et de communiquer avec notre escadre, nous préférâmes de la prendre plutôt que celle de Marabaut. Le colonel, M. Leod, auquel je confiai le commandement de mon avant-garde, se porta sur ce village, dans la soirée du 4, et prit une forte position en avant, dans la matinée du 5. L'armée l'y joignit bientôt après, ne laissant qu'un détachement de quarante hommes au Caravanserai.

» Ayant appris que l'ennemi étoit en force au village d'Elhamet, je jugeai qu'en nous avançant sur Aboumandour, nous ne devions pas le laisser maître du village, parce qu'en l'occupant, nous couvririons notre arrière-garde, pendant nos opérations contre Rosette, et que nous conserverions une communication avec notre dépôt sur le lac Edko. Le lieutenant-colonel M. Leod l'attaqua le 6, et s'en empara presque sans coup férir; l'ennemi se retira par la colline. Le 7, notre avant-garde occupa les hauteurs d'Aboumandour, et l'armée arriva à midi aux collines de sable qui entourent Rosette. L'ennemi fut repoussé dans la place. Nous établîmes une ligne de circonvallation à couvert des collines, et à demi-portée de fusil des remparts. Cependant nous nous aperçûmes bientôt que nous étions trop foibles pour investir plus de la moitié de la place. Nous nous réduisîmes donc à occuper une ligne tirée depuis le Nil, jusqu'en face de la porte d'Alexandrie. Le soir, nous fîmes jouer quelques canons et un mortier contre la ville. Les Albanais répondirent par des cris et par un feu de mousqueterie très-bien nourri, à travers les trous et les crevasses dont les murailles de Rosette sont remplies.

» Le 8, je fis sommer les gouverneurs civil et militaire de me rendre la place. Ils répondirent qu'ils attendoient des instructions du Caire, et proposèrent une suspension d'armes, jusqu'à ce qu'elles fussent arrivées. Je pensai qu'ils vouloient gagner du temps, et fis continuer le feu.

» Le 12, une nouvelle sommation n'eut pas plus de succès. Je m'aperçus que l'ennemi méditoit une attaque sur le village d'Elhamet, j'y envoyai un canon de plus et un renfort de 300 hommes. Rien d'important ne s'est passé jusqu'au 18. D'après ce que vous m'avez mandé, je compte sur la coopération prochaine des Mamelucks. Mes émissaires m'annoncent leur approche. Je fais tous mes efforts pendant ce temps pour approvisionner l'armée. L'ennemi nous inquiète toujours. De nôtre côté, nous continuons à tirer sur la ville, mais quoique nous ne laissions pas que de lui faire du mal, les Albanais semblent ne pas beaucoup s'en inquiéter. Nous sommes trop foibles pour tenter un assaut. Nous attendrons donc l'arrivée de nos amis les Mamelucks, et jusque là nous ne négligerons rien pour conserver le poste précieux d'Elhamet. Jusqu'à ce jour, nous n'avons eu que six hommes tués et soixante-dix blessés. »

La seconde dépêche du brigadier-général Stewart est datée *des hauteurs à l'est d'Alexandrie*, le 25 avril. Le général y rend compte de son retour dans cette position, avec les débris de son corps d'armée. Il entre dans de très-longs détails pour justifier sa propre conduite et celle de ses compagnons d'armes. Le 19, l'ennemi attaqua la position d'Elhamet, et fit, par forme de diversion, une sortie de Rosette contre la gauche du corps d'armée anglais, mais il échoua dans son attaque. Les Anglais essayèrent, le 20, de rejeter les Albanais de l'autre côté du Nil, mais la cavalerie qui soutenoit ceux-ci les força à rentrer dans leur ligne. L'officier qui commandoit les Anglais divisa, en se retirant, sa troupe en deux détachemens. Un des deux, attaqué dans la plaine, fut mis en déroute. Dans la nuit du 20 au 21, les Turcs investirent le poste d'Elhamet, et le 21, le commandant de ce poste fit avertir le général Stewart que 60 à 70 grandes barques et un brick descendoit le Nil. On fit partir un renfort pour Elhamet, mais il lui fut impossible d'y pénétrer. Le général se décida à lever le siége de Rosette, et à se porter avec tout son corps d'armée sur Elhamet; l'ennemi s'étant aperçu de ce mouvement, sortit en force de Rosette pour inquiéter la marche des troupes, mais il fut partout contenu. En arrivant près d'Elhamet, le général n'entendit aucun coup de canon ni de fusil dans cette partie, quoique les derniers rapports qu'il avoit reçus l'eussent assuré que son détachement étoit aux prises avec l'ennemi. Persuadé que ce détachement avoit été défait ou pris par l'ennemi, le général Stewart se hâta de gagner le lac Edko. Il y arriva avec le reste de son armée, le 21 au matin. L'ennemi avoit cessé de le poursuivre, et il s'embarqua, sans être inquiété, pour regagner le Caravanserai. Le 23, il quitta ce poste, après avoir fait sauter le Caravanserai, et revint aux hauteurs à l'est

---

C'est ce qui rend si précieux le talent de madame Branchu, qui joint à une très-belle voix le jeu d'une actrice consommée : elle n'abuse point de sa supériorité pour se rendre rare; elle travaille autant à l'Opéra que celle qui a sa réputation à faire; on la trouve dans tous les rôles, et même dernièrement on l'a vue dans *la Caravane* : il est vrai qu'elle n'eût pas voulu céder à d'autres le plaisir de faire entendre à des Français ce cri de triomphe :

La victoire est à nous, etc.

C'est à la première des cantatrices et des actrices de ce théâtre qu'il appartient de chanter des paroles si analogues à la gloire de la première des nations et du premier des héros.

Madame Branchu joue toujours dans Antigone : c'est un hommage qu'elle rend à Sacchini, et un service qu'elle se rend à elle-même; car le rôle est très-brillant, très-favorable à ses moyens d'actrice et de cantatrice. Dufresne joue Œdipe avec beaucoup d'énergie, de noblesse et de sentiment. Il n'y a point au Théâtre Français de scène plus touchante que celle où Œdipe pardonne à Polynice; il n'y en a point aussi qui ait l'avantage de réunir trois acteurs aussi pathétiques que madame Branchu, Lainez et Dufresne.

THÉATRE FRANÇAIS.

Début de Mlle Henry dans *le Tartufe* et *l'Amant Bourru*.

Mlle Henry est à présent la grande affaire du Théâtre Français; on est bien forcé de reconnoître son succès, puisqu'elle attire du monde dans la caisse : c'est un argument sans réplique pour des comédiens. Mais que deviendra-t-elle? Prendra-t-on le parti de la garder à Paris? Ira-t-elle promener son talent dans la province ou chez l'étranger, comme elle dit en avoir l'intention? Est-elle bien sincère sur cet article? Grandes et graves questions qui peuvent occuper les politiques de coulisse, mais qui ne sont pas de mon sujet; il me suffit de dire que la seconde fois qu'elle a joué le rôle de Dorine, il y avoit un plus grand nombre de spectateurs que la première fois.

Mlle Henry a joué à l'Opéra pendant quelques années; elle y a obtenu des succès très-distingués, spécialement dans les rôles d'Iphigénie et d'Armide. La manière dont elle a représenté ces deux princesses ne promettoit pas de talent pour les soubrettes. Mlle Clairon fut d'abord tirée de la province, et appelée à Paris pour débuter à la Comédie Italienne, dans les rôles de soubrette : de là elle passa par l'Opéra, pour arriver à la Comédie Française. Ainsi, de soubrette de comédie, Mlle Clairon devint princesse tragique; et Mlle Henry, de princesse d'opéra, est devenue soubrette de comédie.

Dans l'*Amant Bourru*, la débutante a mieux ri que la première fois, et Lafond a mieux pleuré qu'il n'avoit jamais fait; il a encore obtenu un triomphe nouveau dans un rôle où il avoit coutume d'être fort applaudi. On l'a demandé après la représentation avec une constance et une ardeur à laquelle il lui a été impossible de résister, quoiqu'il eût alors plus besoin de repos que d'applaudissemens; mais la gloire a aussi ses embarras et ses peines. On a aussi demandé mademoiselle Henry, mais il étoit tard, on s'en alloit; et en paroissant, on couroit le risque de ne plus trouver personne. Mlle Volnais a beaucoup contribué aux agrémens de cette représentation, par la décence, la grace et l'aplomb qu'elle a mis dans le rôle de madame de Sancerre.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

On attend à ce théâtre deux émigrés du Vaudeville, qui ne peuvent plus, ni rentrer dans leur ancienne patrie, ni s'établir dans celle dont ils avoient fait choix : ils apportent à l'Opéra-Comique, l'industrie qu'ils exerçoient avec gloire dans le pays qu'ils ont quitté, et l'Opéra-Comique pourra bien s'aider de leurs talens pour rajeunir une branche de son commerce qu'il avoit peut-être trop négligée.

Digitized by Google

d'Alexandrie. Du 18 au 21, il avoit eu 5 soldats tués, 99 blessés, et il manquoit à l'armée 64 officiers ou sous-officiers, et 118 soldats.

On a su depuis que les hommes qui manquoient avoient été faits prisonniers, et la plupart envoyés au Caire.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 5 *août*.

— Une députation du sénat, à la tête de laquelle étoient S. Exc. le président, M. Lacépède, et les deux préteurs, M. le maréchal duc de Dantzick, et M. Clément de Ris, s'est rendue ce matin à Saint-Cloud pour complimenter S. M. le roi de Westphalie. Une députation du tribunat a été ensuite admise à l'audience de S. M.

— A l'audience de dimanche dernier, où l'Institut en corps a été présenté à S. M. l'Empereur, M. Bervic, président, a porté la parole en ces termes :

« Sire, les premiers corps de l'État, en déposant au pied du trône de V. M. I. et R. l'hommage de leurs respects, de leur admiration, de leur amour, ont épuisé toutes les expressions consacrées à peindre ces sentimens. L'Institut, qui ne pourroit que les répéter avec moins d'avantage, et qui sans doute échoueroit en essayant d'exprimer avec de foibles paroles votre gloire immense, qu'on ne peut qu'admirer, l'Institut, Sire, se renferme dans sa propre reconnoissance. C'est sur-tout à lui qu'il appartient de ressentir profondément les grandes vues, les intentions généreuses que V. M. n'a pas cessé de manifester, même au milieu des camps, en faveur des sciences, des lettres et des arts. Ainsi votre génie, Sire, embrasse d'une *seule* pensée tout ce qui fait le sort des nations, ce qui les rend puissantes, ce qui les fait prospérer, ce qui les rend heureuses. Il ne se borne pas à assurer la paix par la victoire, il veut encore que la France, tranquille à l'abri de ses moissons de lauriers ou du système politique qu'il crée pour l'Europe, joigne à la gloire des armes la gloire que donnent les sublimes productions du génie et l'éclat des talens.

» Oui, Sire, votre règne réunira tous ces bienfaits : la splendeur des sciences, des lettres et des arts se répandra sur tout l'Empire. Déjà la capitale est enrichie des monumens de vos triomphes, et ceux que V. M. fait élever suffiroient pour consacrer son nom à la postérité, toujours reconnoissante envers les princes qui firent fleurir les arts. Bientôt les grands prix décennaux que vous avez établis offriront aux favoris de toutes les muses des récompenses et des honneurs dignes de l'antique Grèce; et pour ne rien oublier de ce qui peut maintenir et accroître les connoissances humaines, V. M. nous a ordonné de lui en présenter le tableau depuis l'époque où les troubles politiques ont pu les faire languir.

» L'Institut, Sire, est glorieux de concourir à l'exécution d'aussi nobles desseins; il est heureux de tant de présages favorables, d'espérances si douces, qui sont déjà comme réalisés pour lui, parce qu'il sait que le génie de V. M. ne conçoit rien de grand qui ne s'exécute, et que vous croiriez votre gloire imparfaite, s'il manquoit quelque chose à celle des Français. »

— On dit que M. de Lachevardière, consul français à Hambourg, est provisoirement nommé consul-général à Dantzick.

— Le 31 juillet dernier, il a éclaté à Bruges, vers les six heures après midi, un orage d'une violence extraordinaire. Dans l'espace de huit minutes qu'a duré la tourmente, la foudre est tombée en trois endroits différens, à peu de distance de la ville. Le vent tourbillonnoit et la pluie tomboit avec une telle impétuosité, que les éclats du tonnerre, et même les éclairs, n'ont point été sensibles. La direction qu'a suivie l'orage, étoit de nord-est en sud-est. Des arbres de la plus forte dimension, des moulins, des toitures, des pans de murailles, ont été arrachés, enlevés ou renversés sur un espace de plus de trois kilomètres.

— Le même jour, à quatre heures du soir, la ville d'Issoudun, chef-lieu du premier arrondissement du département de l'Indre, par un ouragan ou trombe mêlée de pluie et de grêle, venant du sud-ouest au nord-est, et qui a duré environ 7 à 8 minutes, a éprouvé une perte considérable par une détérioration inexprimable de ses principaux édifices, et de toutes les maisons particulières qui plus ou moins ont été endommagées. Des arbres plantés sur les places publiques, dans les jardins et autres propriétés, ont été arrachés, rompus et portés à des distances très-éloignées; la récolte des fruits est totalement perdue, les blés et les vignes sont entièrement dévastés.

— Il ne reste plus de réfractaires dans le département du Mont-Blanc, qui en comptoit un nombre assez considérable. Ils sont tous venus se présenter volontairement, et ont obtenu la faveur d'être dirigés librement sur des corps. Cet heureux résultat est dû à la prudence et à l'activité de M. le préfet, qui n'a négligé aucun moyen d'y parvenir. Le tribunal correctionnel de Gênes a condamné le 8 juillet, le nommé Albert, médecin en chef de l'hôpital militaire de cette ville, officier de santé du conseil de recrutement, à 300 fr. d'amende, et à une année d'emprisonnement, pour avoir reçu des présens de plusieurs conscrits, après leur réforme. Les nommés Rigo, chirurgien du même hôpital; Bizio, prêtre; Comparetto, tailleur, et Banado, fabricant de bas, ont été condamnés en même temps : les deux premiers à 5000 fr. d'amende et à dix-huit mois de prison; Comparetto à 1000 fr. d'amende et à un emprisonnement d'un an; Banado, à six mois de prison et à 300 fr. d'amende. Le tribunal de Céret a condamné à 1,200 fr. d'amende, trois mois de prison et aux dépens, le sieur Picou, officier de santé, convaincu d'avoir escroqué différentes sommes, sous prétexte d'un crédit imaginaire pour faire réformer des conscrits. (*Moniteur.*)

— M. Lesage, membre de l'Institut, vient de publier sur les paratonnerres l'observation suivante :

« Un jour du mois de juillet dernier, vers une heure et demie après midi, la foudre fut soutirée par le paratonnerre qui est au-dessus de mon cabinet à l'Hôtel de la Monnaie. Nous entendîmes un bruit roulant et précipité, très-différent de celui du tonnerre, tant par les sursauts que par les éclairs. Je dis à la personne qui étoit avec moi : *Voilà le tonnerre qui vient nous faire visite.* Dans le même temps, une femme placée près la cheminée dans la cuisine de l'appartement, fut éclairée et effrayée par la lumière la plus vive qui remplissoit le canal de sa cheminée, laquelle n'est qu'à dix ou douze pas du paratonnerre. Cette cuisine, presque sous les toits, n'est éclairée que par une lucarne à quatre carreaux. Dans le même temps, tout fut ébranlé dans l'office, ainsi que dans la cuisine.

» Ces éclats ou étincelles bruyantes et multipliées, et la masse de lumière qui se répandit, me firent craindre que le paratonnerre n'eût quelques défectuosités. Il fut visité; ses barres étoient en bon état, ainsi que le conducteur qui se rend dans un puits. Il paroît donc que le paratonnerre n'avoit pas suffi pour absorber toute la foudre, dont une partie s'est épanchée. Il seroit à desirer qu'on obtînt à cet égard des observations pareilles; elles conduiroient à examiner si plusieurs paratonnerres ne seroient pas nécessaires sur le même bâtiment

---

Qu'est-ce que l'Opéra-Comique? Le vaudeville en musique, des couplets en ariettes, un paysan dans un bel habit. Le nouveau chant italien apporté de delà les monts à l'Opéra de Paris, y fut reçu comme un mauvais bouffon pourroit l'être dans une compagnie noble et sérieuse : il se réfugia à la Foire. Deux compositeurs célèbres, Dauvergne et Monsigni, l'introduisirent dans de petits vaudevilles tels que *les Troqueurs*, *On ne s'avise jamais de tout*, *le Cadi dupé*, *le Maître en Droit*, etc. Ce nouveau genre fit une grande fortune; bientôt on fit quitter leurs tréteaux à quelques-uns des acteurs forains : on les établit à l'Hôtel de Bourgogne, où ils fondèrent la comédie lyrique, qui s'appela long-temps *Comédie Italienne*, et qu'on nomme aujourd'hui *Opéra-Comique*. Ils ne tardèrent pas à faire oublier leur origine; ils devinrent les délices de Paris; et ennoblis par leur talent, ils méritoient rang parmi les grands théâtres. La Foire est donc la tige de l'Opéra-Comique actuel; il est originaire du vaudeville joyeux et malin. Quelquefois, perdant le souvenir de sa naissance, et n'écoutant qu'une vaine ambition, il a tenté d'usurper quelques provinces de la tragédie; mais il n'a pu garder ses conquêtes : son propre domaine est devenu moins fécond, la terre s'est usée à force de rotation. Le propriétaire parviendra peut-être à lui rendre sa première fertilité en y semant des vaudevilles, fruit du champ de ses pères. Après avoir tout épuisé, il ne lui reste peut-être d'autre moyen pour se renouveler, que de se rapprocher de son ancienne origine. L'Opéra-Comique est un malade qui a besoin de prendre l'air natal; et pour l'exécution de cette prescription médicale, madame Belmont et Julien lui seront d'un grand secours.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Loup-Garou.

Un quartier agréable où la promenade est de plain-pied avec le théâtre, une salle élégante et commode, des pièces sans prétention où l'on rit sans conséquence; tout attire le public à ce spectacle : on y remarque sur-tout un foyer décoré avec goût, et qui n'est plus fréquenté que par une société honnête; aucun objet ne blesse plus la décence à ce théâtre, à qui l'on reprochoit, avec raison, d'être si mal meublé dans son ancien domestique. Si son déménagement lui a causé quelque perte, il a beaucoup gagné d'un autre côté, en se débarrassant de la mauvaise compagnie qui nuisoit à sa réputation : les Variétés sont, dans toute l'exactitude du terme, un théâtre régénéré.

Le Loup-Garou n'est qu'une bouffonnerie assez gaie; on y voit un stratagème amoureux des plus extraordinaires et des plus périlleux : un amant déguisé en loup qui court le village, entre dans les maisons, répand partout la terreur, et se procure par ce moyen des tête-à-tête avec sa maîtresse. Heureusement pour le prétendu loup, le garde champêtre du village est vieux et poltron, sans quoi une balle auroit pu guérir le galant de son amour, et mettre en deuil sa maîtresse. Le coup eût été d'autant meilleur, que l'amant déguisé en loup est le rival du garde champêtre; mais le nigaud ne tire que sur la peau du loup, que l'amant avoit laissé en s'enfuyant dans la maison de sa maîtresse. Les frayeurs de ce malheureux garde champêtre, les lazzis de l'amant enfermé dans une huche, et sur-tout le jeu de *la queue du loup*, font beaucoup rire : quand c'est le vieux garde champêtre qui joue le loup, il ne peut, comme de raison, enlever aucune brebis, mais quand c'est le jeune amant, il les enlève toutes, et fait voir qu'un joli garçon, dans une maison où il y a de jeunes et jolies filles, est souvent un loup dans la bergerie : c'est, je crois, la morale de la pièce, si tant est que dans cette pièce il y ait une morale. Les ouvrages de ce genre apprennent aux jeunes personnes à se livrer au loup beaucoup mieux qu'à le fuir; car le loup y paroît toujours fort aimable, et ne montre ni dents ni

Digitized by Google

ou s'il ne seroit pas possible d'imaginer quelque procédé qui perfectionnât et assurât complétement leur action préservatrice. »

POLITIQUE.

Sur le Statut constitutionnel du duché de Varsovie.

Montesquieu cite comme le plus beau traité dont l'histoire ait parlé, celui où Gélon prescrivit aux Carthaginois l'abolition d'une coutume barbare. Ainsi le vainqueur, dit ce grand écrivain, exigeoit des vaincus une condition qui n'étoit utile qu'à eux, ou plutôt il stipuloit pour le genre humain. Quelle eût été l'admiration de Montesquieu pour l'acte de législation qui constitue le duché de Varsovie! L'esclavage est aboli dans un vaste pays où depuis longtemps la religion et la politique l'avoient condamné sans avoir pu le détruire. Ce bienfait est un résultat de la guerre; il a été aussi rapide, il est aussi étendu que les victoires dont il est le fruit. La paix étoit signée depuis peu de jours, Napoléon revenoit vers son peuple, il s'arrête un moment; il songe à une nation qu'il vient de former, et en méditant ses lois, *il stipule pour le genre humain*. Logé dans le palais du roi qu'il a appelé à régir cette nation nouvelle, cet hôte magnanime lui confie comme le plus beau gage d'affection, l'exécution d'un immense bienfait. L'anarchie dans ce pays avoit été remplacée par l'oppression, et l'oppression y est détruite par un code où le génie du législateur s'est mis en harmonie avec le caractère du peuple qu'il crée. *Une bonne institution pour la Pologne ne peut être l'ouvrage que des Polonais, ou de quelqu'un qui ait bien étudié la nation polonaise et celles qui l'avoisinent.* C'est J. J. Rousseau qui s'exprime ainsi dans le seul de ses écrits où il se soit défié des vaines hypothèses et de son penchant pour le paradoxe. Il est venu celui qui devoit étudier sur les lieux les Polonais et leurs voisins; c'est en affranchissant les uns, en triomphant des autres, qu'il les a connus.

Les armes seules peuvent rendre de la vie à une nation qui a perdu son indépendance, et jusqu'à son nom. Napoléon a donné des armes aux généreux et malheureux habitans qui composent aujourd'hui le duché de Varsovie. C'est par une éducation guerrière qu'il a ranimé des ames nobles, mais abattues; les secours qu'il leur a demandés, n'étoient nécessaires qu'à eux-mêmes; ils ont vaincu, ils ont aidé à vaincre; ils ont une patrie, un bon souverain et les meilleures lois. Chacun d'eux fait partie de cette nation; et deux ou trois millions d'hommes naguère flétris par tous les outrages, vont y prendre place.

L'histoire ne parle à aucune époque d'un affranchissement aussi vaste; (car taisons-nous sur celui que dans un temps de délire on avoit rêvé parmi nous pour le Nouveau-Monde, et qui ne fut qu'un déchaînement de barbares). C'est à la religion sur-tout à s'applaudir de ce nouveau triomphe. N'est-ce pas le christianisme qui, à travers des siècles d'ignorance et parmi des peuples toujours attachés à des lois âpres, comme les forêts où elles avoient été conçues, a conduit cette sublime entreprise de l'abolition de l'esclavage? Ici tous les sages s'inclinent devant la religion, et c'est par le bonheur des hommes qu'elle s'est prouvée divine. Ceux qui ont loué ses efforts et ses succès à cet égard, n'ont fait que les étendre. Il y a trente ans que tout se réjouissoit en France pour l'affranchissement d'une vingtaine de familles du Mont-Jura; quel transport doit exciter un acte qui détruit un usage anti-chrétien, anti-humain, dans le vieil asile où on le croyoit inattaquable! Je vois les poëtes hésiter entre tous les sujets que leur offre la gloire la plus récente de notre Empereur; je ne sais s'il en est un plus doux au cœur, plus digne de la raison, que celui de l'abolition de l'esclavage dans le duché de Varsovie. Tout se présente à l'imagination pour enrichir ce tableau: les longs malheurs du peuple qui reçoit ce bienfait, les traits touchans et pathétiques de son histoire, un caractère de générosité qu'il avoit conservé jusque dans son abaissement, l'amitié contractée avec les Français, son enthousiasme pour le commun libérateur. En quelque lieu qu'on place la scène, soit dans la chaumière, où l'agriculteur apprend qu'il n'est plus esclave de la terre qu'il enrichit, soit dans le palais où un Empereur victorieux remet à un monarque son allié un code qui assure celui-ci de la longue reconnoissance d'un peuple nouveau, tout émeut, tout agrandit l'ame, et la vérité s'élève au-dessus des plus heureuses fictions.

Il n'est peut-être pas étranger au sujet que je viens d'indiquer, de rappeler que le jour même où paroissoit un statut qui comble de joie les chrétiens et les sages, l'EMPEREUR s'entretenoit avec plusieurs membres de l'Institut, des moyens de concilier les vœux de la philosophie avec ceux de la religion. Nous nous garderons bien d'affoiblir par une répétition infidelle et inanimée, des expressions promptes et enflammées comme le génie: nous dirons seulement que dans cet entretien, l'EMPEREUR condamnoit également l'intolérance qui a déchiré l'Europe pendant plusieurs siècles, et ces doctrines d'apathie et de mort qui ôtent à l'ame ses plus belles espérances et ses ressorts les plus généreux. Mais S. M. parloit avec la plus vive émotion de tous ceux qui ont voulu le bien des hommes, sans compromettre leur paix par des chimères anarchiques ou séditieuses, qui ont été Français avant tout, qui ont consulté l'expérience, et n'ont cherché que ce que la raison et le temps pourroient réaliser. Si le dix-huitième siècle a produit de dangereux sophistes, d'un autre côté, il a été honoré par de tels sages; et l'on croit reconnoître leurs pensées, ou du moins leurs vœux dans le concordat, dans les lois qui ont été données à l'Empire français ou à ses alliés, et dans celle qui abolit l'esclavage dans le duché de Varsovie.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 5 août.

90 — 87 — 66 — 65 — 32.

Cours de la Bourse, du 5 Août.

Cinq p. o/o c. J. du 22 mars 1807 85f. 50c 75c 84f 84f 65c 80c 85f 50c 20c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 81f 50c oof ooc ooc
Act. de la B. de France, ooof ooc ooof ooc ooof ooof

ANNONCE.

Agathe d'Entragues. Roman historique, par l'auteur d'Irma. Six vol. in 12, avec 6 fig. Prix : 10 fr. 50 cent., et 14 fr. par la poste.

A Paris, chez Lerouge, lib., Cour du Commerce Saint-André; Brunot-Labbe, lib., rue de Grenelle Saint-Honoré, n°. 18.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

NOTA. Le *Tableau de la Pologne*, par M. Malte Brun, un volume in-8°, prix : 6 fr., et 7 fr. 50 cent. par la poste, annoncé dans le N°. du 4 août, se trouve aussi chez H. Tardieu, libraire, passage du Panorama; et chez le Normant.

DUPRÉ, *Rédacteur.*

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

griffes. Cette bagatelle, dont l'auteur est M. Francis, a du mouvement et de la gaieté; elle est jouée vivement et chaudement, comme presque tous les ouvrages de ce théâtre, où les acteurs sont bien ensemble, jouent de bon cœur et avec plaisir, et mettent dans leur action une ardeur, une émulation qu'on regrette de ne pas trouver ailleurs.

On prépare aux Variétés une pièce analogue aux glorieuses circonstances où nous nous trouvons; elle est intitulée *les Bateliers du Niémen*. La décoration sera infiniment curieuse et intéressante; car elle offre la peinture la plus fidelle du lieu à jamais mémorable où les deux plus grands Empereurs de l'univers se sont réunis pour le bonheur du genre humain. Le dessin en a été fourni par M. Vernet. L'ouvrage pourra être représenté le 12 ou 13 d'août.

MODES.

Les modistes ont, depuis quelques jours, employé beaucoup plus de taffetas blanc et de rubans blancs que de coutume. Le rose est presque devenu rare; mais les rubans écossais se soutiennent: des fonds entiers de chapeaux de paille blanche en sont formés; et, outre cela, ils ressortent souvent en languettes sur la passe, tout autour du fond. La paille jaune n'est plus admise que pour un seul genre de coiffure, pour les chapeaux-casques, qui s'attachent avec des rubans-paille, et sur lesquels se joue une longue plume frisée, couleur de paille.

Une tête à la Titus, au lieu de se moutonner, se garnit de gros tire-bouchons: ces tire-bouchons se touchent, excepté sur le devant, où paroît une raie de chair.

Toutes les robes ont la taille plus basse. Cette innovation seroit plus sensible, si les dos étoient moins garnis de ceintures, de corsets ou de fichus.

Jamais les pointes de fichus blancs, noués par-derrière, ne tomberont plus bas.

Le Portrait de S. M. Louis-Napoléon, Roi de Hollande, frère de l'Empereur, Connétable de l'Empire Français; dessiné par Grégorius, d'après un buste de Cartellier; gravé par Ruotte. Prix : 6 fr. en noir, et 12 fr. en couleur.

A Amsterdam, chez Buffa et compagnie.

A Paris, chez Potrelle, marchand d'estampes, éditeur, rue Saint-Honoré, n°. 142.

Ce portrait, très-ressemblant, fait suite aux Empereurs et Rois.

Cette Collection se continue avec activité; très-incessamment paroîtront ceux de S. M. le roi de Naples, et du prince Jérôme. On joindra les portraits de Selim III et du roi de Perse, dont les planches sont déjà très-avancées, d'après des dessins faits avec le plus grand soin. Lesdits portraits seront annoncés à fur et mesure qu'ils paroîtront.

Airs, Romance, Ronde de l'*Opéra au Village*, im-prompta à l'occasion de la Paix, musique de Solié, arrangée pour piano ou harpe.

A Paris, au Magasin de Musique du Conservatoire, faubourg Poissonnière, n°. 11.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Mémoire sur la Construction et l'Usage du Microscope; par D. Villars, professeur à l'Ecole de Médecine de Strasbourg, correspondant de l'Institut, etc. In-8°., avec une planche en taille-douce. Prix : 1 fr. 50 c., et 1 fr. 70 c. par la poste.

A Strasbourg, chez Levrault, imprimeur-libraire.

A Paris, chez le Normant, lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres-St-Germain-l'Auxerrois.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changemens d'adresse, et même les réabonnemens, [illegible] que l'on reçoit [illegible] le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

Constantinople, 15 juin.

D'après un ordre du nouveau sultan, Mostapha IV, les ministres des puissances européennes résidant à Constantinople, ne pourront plus conférer avec la Porte d'une autre manière que par le reis-effendi (ministre des affaires étrangères). Cet ancien usage avoit été négligé dans plusieurs occasions sous le règne de Selim III.

été avec p

dans les plus mauvai

ITALIE.

aux plus vives inquiétudes *d'Italie, 13 juillet.*

Les nouvelles d'Amériq[illegible] donné, de la part d'une grande beaucoup pour être élu à la [illegible]ud, le conseil de se retirer à

Le procès du colonel Burr[illegible]

pendant plusieurs jours à ente[illegible]ibraltar qu'il ne reste plus un

CHAMBRE

[illegible]

POLOGNE.

Varsovie, 22 juillet.

Depuis que l'Empereur des Français a quitté nos contrées, on ne s'entretient ici que de ses grandes qualités, grandes en guerre, grandes en administration, grandes dans toute sa conduite. On assure que l'Empereur de Russie, digne appréciateur d'un tel mérite, a dit en sortant d'une conférence avec ce monarque : « Chaque heure d'entretien que je » passe avec l'Empereur des Français, avance d'un siècle la » civilisation de mes Etats. » Un autre jour, Napoléon ayant invité Alexandre à venir à Paris, à l'instar de son illustre aïeul Pierre-le-Grand, Alexandre répondit sur-le-champ : « J'irois avec grand plaisir, et j'aurois sur mon aïeul un » immense avantage, *ce seroit de n'y pas trouver un roi » mineur.* » Ces mots sont recueillis avec avidité. On aime à retrouver dans les souverains arbitres de nos destinées, les sentimens de franchise et de générosité qui font le charme de la vie privée.

PRUSSE.

Berlin, 25 juillet.

Suivant les dernières lettres de Tilsit, l'armée française étoit encore cantonnée dans les lieux suivans : Le premier corps, ci-devant commandé par M. le maréchal prince de Ponte-Corvo, près de Wehlau; le quatrième corps, près de Liebstadt; le corps du maréchal Soult, à Kœnigsberg et dans les environs. Les troupes étoient sur le point de quitter ces cantonnemens, pour occuper les positions qui leur ont été assignées par la convention particulière conclue à Kœnigsberg, entre S. A. le prince ministre de la guerre et le feld-maréchal Kalkreuth. Le troisième corps, commandé par M. le maréchal Davoust, s'étoit mis en route pour se rendre à Varsovie et dans les environs. M. le maréchal doit avoir établi son quartier-général à Varsovie. Les troupes russes ont pris de leur côté des cantonnemens plus étendus.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 29 juillet.

Le prince de Ponte-Corvo a reçu à Hambourg une députation des états d'Hanovre. S. A. S. est partie hier pour Bremen et Hanovre.

Les travaux du siége de Stralsund se poursuivent sans interruption; mais au 25 de ce mois, on n'avoit pas encore tiré sur la place. La garnison n'avoit fait aucun effort pour troubler les travaux des assiégeans, qui étoient uniquement incommodés par des chaloupes canonnières établies près des rivages. On s'attendoit à chaque instant au départ du roi de Suède. Une partie de la légion allemande est dans Stralsund même.

S. M. la reine de Bavière est arrivée à Hanovre le 24 de ce mois, venant de Pyrmont. Le 2 août et jours suivans, il doit encore arriver dans le pays d'Hanovre deux régimens de cavalerie et trois régimens d'infanterie espagnols, formant un total de 7000 hommes.

S. A. S. le duc régnant de Mecklenbourg-Schwerin est parti hier d'Altona, avec son auguste famille, pour retourner à Schwerin.

On assure qu'il est parti avant-hier de Tonningen pour l'Angleterre, un paquebot porteur de dépêches par lesquelles la cour de Russie somme S. M. britannique d'accéder à la paix générale.

Un capitaine de navire anglais, parti de Memel avec un demi-chargement, vient d'arriver dans le Sund. Il a déclaré que le 12 juillet, il avoit reçu, ainsi que tous les autres bâtimens anglais qui se trouvoient à Memel, l'ordre de s'éloigner sur-le-champ de ce port.

Francfort, 1er août.

M. le comte de Bol-Schauenstein, ci-devant ministre de S. M. l'Empereur d'Autriche près la cour de Bavière, va se rendre à Wurtzbourg comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. A. I. le grand-duc.

WURTEMBERG.

Stutgard, 30 juillet.

Le mariage déjà arrêté depuis un an entre S. M. le roi de

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 7 Août 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Arvire et Evelina, la Dansomanie.

THÉATRE FRANÇAIS.
Andromaque, l'Esprit de Contradiction.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Le Roi et le Fermier, l'Opéra au Village.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Un Dîner par Victoire, les Deux Figaro, les Travestissemens.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Voltaire chez Ninon, l'Hôtel de la Paix, la Famille des Lurons.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
La Rupture, Trop-Tôt, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.
Frédégonde, la Cause célèbre.

AMBIGU-COMIQUE.
Adèle, Rosélina.

THÉATRE DE LA GAITÉ.
Les Pêcheurs Catalans, la Queue du Diable.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.
Le Pied de Bœuf, et la Queue de Chat.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.
Les Petits Troubadours, la Paix.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.
Les Julie, les Plaisirs de l'Hospitalité, le Retour de l'Empereur.

PANORAMA.
Les Panoramas d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée 1 fr.

PANHARMONICON.
Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.
Concert tous les jours, à neuf heures du soir.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS.
Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.
Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée, avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

OPTICOGRAPHIE, OU VUES D'OPTIQUE.
Cabinet d'optique du sieur Mathieu, rue du Lycée, n°. 5. On y voit tous les jours, depuis trois heures jusqu'à dix, quatre Gouaches de M. Gadbois, représentant les quatre Heures du Jour.

VARIÉTÉS.

Voyage de Découvertes aux Terres Australes, exécuté par ordre de S. M. l'EMPEREUR et ROI, sur les corvettes *le Géographe* et *le Naturaliste*, et la goëlette *la Casuarina*, pendant les années 1800 — 1804; publié par décret de l'EMPEREUR, sous le ministère de S. Ex. M. de Champagny, et rédigé par M. Péron, naturaliste de l'expédition, correspondant de l'Institut national, etc.

Nos lecteurs se rappellent sans doute l'expédition du capitaine Baudin à la Nouvelle-[illegible]

Digitized by Google

Westphalie et S. A. R. la princesse Catherine, fille de S. M. le roi de Wurtemberg, sera célébré dans peu, et l'ambassadeur français destiné à demander solennellement la princesse en mariage (le maréchal d'Empire Bessières), arrivera dans quelques jours ici. S. M. le roi et toute la cour seront de retour en cette ville le 31 de ce mois. (*Gaz. de Stuttgard.*)

ANGLETERRE.

Londres, 27 juillet.

C'est avec le sentiment de la plus profonde douleur que nous sommes forcés d'informer nos lecteurs que, graces aux soins de l'administration *vigoureuse* à qui on a confié dernièrement la direction des affaires publiques, nous sommes actuellement en guerre avec les Américains. On a reçu hier des dépêches de l'amiral Berkeley, ayant le commandement en chef de la station d'Amérique, annonçant qu'il y a eu un combat à la hauteur de New-Yorck, entre le vaisseau anglais *le Léopard* et la frégate américaine *la Constellation*, et que cette dernière, après avoir eu quinze hommes tués, a été conduite à Halifax. (*Daily Advertiser.*)

On s'occupe sans relâche du départ de l'expédition. La première division des gardes s'est embarquée samedi, et la seconde s'est embarquée hier. Harwich et Yarmouth sont les deux points de rassemblement et de départ, et il y aura plus de 7000 h. de troupes de débarquement. On croit généralement qu'il y a deux expéditions au lieu d'une; savoir, l'une destinée pour la Baltique, et l'autre pour Boulogne ou pour la Hollande. On suppose que les régimens de la garde sont destinés pour Boulogne, d'après le grand nombre de bâtimens plats qui accompagnent cette expédition. Mais ces embarcations peuvent convenir également aux côtes de la Baltique et de la Hollande. Quant à l'expédition destinée pour la Baltique, si elle a pour objet de protéger les Suédois contre les Français, elle ne peut plus avoir de résultat satisfaisant. Le lieutenant-général comte de Rosselyn a le commandement en chef des troupes étrangères. Il a sous ses ordres le major-général John Murray, le brigadier-général Beresford, M. Farlane, etc. Sir David Baird fait voile incontinent avec les troupes britanniques qu'il commande en second sous lord Cathcart, qui a le commandement en chef. (*Idem.*)

Du 28 juillet. — M. Withbread a demandé hier à la chambre des communes si les ministres étoient disposés à donner des explications sur un événement (le combat qui a eu lieu entre un vaisseau anglais et une frégate américaine) qui pouvoit avoir les suites les plus fâcheuses. Le chancelier de l'échiquier a répondu que le gouvernement n'avoit pas encore reçu les documens suffisans pour fixer son opinion à ce sujet, et que, dans tous les cas, cette affaire ne paroissoit pas de nature à avoir des suites plus fâcheuses, attendu que si le tort étoit du côté du capitaine anglais, on ne se refuseroit pas à accorder une satisfaction convenable au gouvernement américain. La discussion du bill d'insurrection concernant l'Irlande, a occupé hier une grande partie de la séance. Il a passé à une très-grande majorité, d'après l'observation qui a été faite par M. Grattan, qu'il y avoit actuellement des réunions de conspirateurs en Irlande, et qu'on s'y disposoit à y recevoir les Français. Le colonel Bagwel a assuré que l'insurrection faisoit les progrès les plus alarmans. (1)

Tout est en mouvement pour activer le départ des expéditions. On croit que l'une d'elles est destinée pour Boulogne, Flessingue ou Anvers. Cependant nous ne croyons pas que 10,000 hommes fussent suffisans pour agir offensivement contre Boulogne. Le colonel Congrève part avec l'expédition, et l'on doit faire l'essai de ses flèches. L'expédition a à bord un grand nombre de bateaux plats. Les troupes qui vont mettre à la voile et celles qui ont déjà passé le Sund formeront une expédition d'environ 30,000 hommes. L'embargo qui a été mis dans tous nos ports ne sera levé que lorsque les expéditions auront mis à la voile. Outre les bâtimens ci-dessus, il part un grand nombre de bateaux plats, de bombardes, etc. On assure qu'on a mis à bord des bâtimens une grande quantité de fusées d'une nouvelle invention. (*Morning-Chronicle.*)

Du 29 juillet. — On a reçu hier des dépêches du lord Colingwood, à la hauteur de Cadix. Il paroît que l'Empereur de Maroc nous propose de fournir de bœufs, etc., notre flotte dans la Méditerranée, à la condition que nous lui donnerons en échange les provisions nécessaires pour l'équipement de ses vaisseaux.

Le courrier du cabinet, Sylvester, est arrivé hier soir avec des dépêches de lord Levison-Gower et de M. Pierrepoint.

Voici l'extrait de diverses lettres relatives à la prise de la frégate américaine :

Halifax (Nouvelle-Ecosse), 5 juillet.

Nous venons de recevoir la nouvelle d'un événement important. Une frégate américaine, *la Chesapeak*, de 44 canons, commandée par le commodore de Barron, se trouvoit stationnée entre les caps de la Virginie. Le capitaine Douglas, qui commandoit nos bâtimens, apprit que *la Chesapeak* alloit faire voile pour la Méditerranée; il ordonna au capitaine Humphreys, commandant *le Léopard*, d'aller à la rencontre de *la Chesapeak*, et de redemander les déserteurs qu'on supposoit retrouver à bord. Le capitaine H[illegible] de *la Chesapeak*, envoya une chalou[illegible] visiter la frégate. Le comman[illegible] ment. Le vaisseau *le Léopard* [illegible] auxquels la frégate ne fit poi[illegible] lâcha une bordée entière; [illegible] sept coups de canon isolés, et [illegible] dée, elle baissa pavillon.

Selon d'autres rapports, les Américains ne se seroient rendus qu'après avoir reçu trois bordées. Le combat a eu lieu le 23 juin, et la nouvelle en est arrivée à Portsmouth le 25 juillet.

Le peuple, à Norfolk en Virginie, a tenu une assemblée où il a été pris des résolutions très-vigoureuses. Dans le premier excès de l'indignation nationale, on avoit brûlé deux cents tonneaux appartenant à la frégate anglaise *le Melampus*.

Le Daily Advertiser fait, à cette occasion, les réflexions suivantes :

« Sous quelques points de vue que l'on considère cet événement, on ne peut s'empêcher de le regarder comme très-désastreux pour l'Angleterre, sur-tout dans l'état actuel des affaires du continent. L'Amérique étoit la seule nation qui offrit à notre commerce des débouchés capables de l'indemniser de son exclusion de tous les ports de l'Europe. Elle achetoit les deux tiers des produits de nos manufactures : une guerre avec l'Amérique entraîneroit, par une suite inévitable, la banqueroute de nos premières maisons de commerce. La crise où nous sommes est vraiment alarmante. Les victoires de notre ennemi nous ont exclus de tout un continent; nos

(1) Ainsi, il faut donc soutenir par les armes ces lois d'intolérance et d'oppression. (*Moniteur.*)

---

rances que ce navigateur avoit fait naître; ils n'ignorent pas non plus les plaintes auxquelles sa conduite a donné lieu. Il est également connu que les savans dont M. Baudin étoit accompagné, ont su par un zèle infatigable suppléer en partie au défaut d'ensemble qui régnoit dans l'expédition, et que ces courageux voyageurs, au milieu des dégoûts dont on les abreuvoit, menacés à chaque instant de la mort ou de souffrances pires que la mort, ont cependant rempli le but de leur mission, autant qu'il étoit dans leur pouvoir, en rapportant une foule de découvertes importantes pour l'histoire naturelle, civile et politique.

Aussi, quoique le but géographique de l'expédition, qui étoit la découverte complète de la Nouvelle-Hollande, n'ait été rempli que d'une manière imparfaite, la relation de ce Voyage, riche en observations sur le climat, les animaux, les végétaux et les sauvages habitans de ces contrées, n'en fera pas moins époque dans l'histoire de *la cinquième partie du monde*. Nous nous empressons de concourir aux vues de S. Ex. le ministre de l'intérieur, en appelant l'attention du public sur cet ouvrage important et magnifique, dont l'ensemble paroîtra dans le mois de septembre prochain. (1)

Transportons-nous en idée sur les traces d'un Magellan, d'un Quiros, d'un Abel Tasman, et de ces autres navigateurs anciens qui les premiers *découvrirent* les terres et les îles situées entre l'Océan Indien et l'Océan Pacifique, terres considérées aujourd'hui comme une cinquième partie du monde; parcourons cette belle et riche, mais solitaire *Océanique*, dont les Dampier, les Cook, les Bougainville nous ont fait connoître les principales côtes, et dont l'infortuné la Peyrouse eût achevé la découverte, si un cruel destin ne l'eût arrêté à l'entrée même de sa carrière.

Déjà nous laissons en arrière ces continens que l'industrie humaine a peuplés de cités, a remplis d'empires; déjà nous doublons les hideux précipices du cap Horn, borne gigantesque de l'Amérique et de l'Océan Atlantique. Bientôt poussé par des vents favorables et constans, notre vaisseau fend les plaines immenses de l'Océan Pacifique. Dans cette moitié du globe, noyée sous les eaux, notre regard curieux se fixe sur chaque rocher isolé, dont la présence semble nous promettre, mais toujours en vain, une terre, ou du moins quelques îles considérables. Tout-à-coup nos pilotes sortent de la sécurité avec laquelle ils avoient traversé une mer libre d'obstacles; ils se voient au milieu d'un labyrinthe d'îles, où chaque mouvement du vaisseau l'expose à des dangers renaissans : dangers qu'il est aussi difficile de prévoir que d'éviter. La prudence qui ralentit dans ces parages notre marche, nous procure la jouissance d'un des spectacles les plus singuliers que puisse offrir la surface du globe.

Ces innombrables groupes d'îles qui s'élèvent au milieu de la mer profonde, loin de tous les continens, sont-ce les commencemens d'une terre nouvelle qui se forme sous les eaux marines? Sont-ce les superbes débris d'un monde qui n'est plus? Quelle variété dans la forme et l'aspect de ces îles! L'une s'élève en colonne, en pyramide; l'autre étend ses plages en forme d'un arc ou d'une harpe. Ici, le zoophyte a créé par ses dépouilles une enceinte de rochers autour du banc qui le vit naître; bientôt les oiseaux ou les vents y apportent quelques graines de semence; bientôt le jeune palmier balance sa couronne de feuillage au-dessus de ces arides sables, qu'il peuple de ses descendans; chaque bas-fond devient une île, et chaque île devient un

(1) Deux vol. in-4°., et un atlas de quarante-une planches. Prix : 72 francs.

A Paris, chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille; et chez le Normant.

propres folies vont nous exclure d'une autre partie du monde. Pour nous consoler, on nous dit que nous ferons beaucoup de prises sur les Américains; disons plutôt que les Américains vont convertir tous leurs bâtimens en corsaires qui ruineront notre commerce. Eussions-nous dix fois plus de vaisseaux, nous ne viendrions jamais à bout de surveiller et de contenir ce nombre infini de petits bâtimens qui vont sortir à la fois de tous les ports, de toutes les baies, de toutes les rivières, depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'au golfe du Mexique.

» Nous avons encore bien d'autres sujets d'alarmes : car, si nous sommes forcés de continuer la guerre, et si nous sommes à la fois repoussés du nord de l'Europe et de l'Amérique, où irons-nous acheter les objets nécessaires pour notre marine, tels que les mâts, le goudron, le chanvre, etc. ? »

Une lettre écrite de Monte-Video, en date du 26 avril, contient les détails suivans :

« Nous sommes tous ici sur nos gardes, afin que cette ville n'ait pas le sort de Buenos-Ayres. Les subsistances sont très-rares; nous manquons sur-tout de sel. Une douzaine de bouteilles de porter coûte ici 5 dollars. Les marchands se plaignent amèrement; plusieurs d'entr'eux ont payé les droits de douanes, mais ne peuvent vendre leurs marchandises; ils ont demandé qu'on leur remît les droits qu'ils avoient payés, mais ils ont été refusés; ils embarquent en conséquence leurs marchandises pour les Indes occidentales, parce qu'il n'y a point d'espoir d'avoir un marché à Buenos-Ayres, ville contre laquelle nous ne pouvons rien entreprendre, à moins que nous ne recevions des secours considérables. On a découvert ici un complot horrible : on vouloit faire sauter le magasin à poudre. Le chef de ce complot, avec lequel le commissaire-général avoit fait de gros contrats pour nous approvisionner, a été arrêté avec plusieurs Espagnols. Les habitans du pays sont dans les plus mauvaises dispositions. Nous sommes en proie aux plus vives inquiétudes. »

Les nouvelles d'Amérique disent que M. Clinton s'agite beaucoup pour être élu à la place de président.

Le procès du colonel Burr a commencé, et on a été occupé pendant plusieurs jours à entendre les témoins.

CHAMBRE DES COMMUNES.

M. Canning a présenté à la barre la copie d'un traité d'alliance qui avoit été conclu entre l'Angleterre et la Prusse, le 28 janvier dernier. (2)

On a ensuite fait lecture du message suivant de S. M.

G. R.

« S. M. croit devoir informer la chambre des communes qu'elle a conclu un traité de subsides avec le roi de Suède (3), et que la copie lui en sera communiquée aussitôt que les ratifications auront été échangées.

» S. M. croit aussi devoir informer la chambre des communes, que son ministre auprès du roi de Prusse, a, d'après les ordres de S. M., et en conséquence de l'urgence des événemens sur le continent, avancé au gouvernement prussien la somme de 100,000 liv. sterl., non compris des fournitures d'armes et de munitions pour la valeur d'environ 200,000 l. s. pendant le cours de la campagne. »

M. Canning a observé que les circonstances malheureuses qui avoient mis fin à la guerre sur le continent, empêchoient le traité de subsides avec la Prusse d'avoir son effet. Cependant il étoit nécessaire d'allouer à S. M. une somme de 500,000 l. s. pour les dépenses qui avoient été faites en conséquence. (4)

Le traité de subsides avec la Suède avoit pour objet de payer au roi de Suède un contingent de 4000 hommes de plus pour la défense de Stralsund et de la Poméranie suédoise, qui avec les 14,000 soldés précédemment par l'Angleterre, formeroient un total de 18,000 hommes.

Autre message de S. M.

G. R.

« S. M. se confiant dans la loyauté et le zèle de ses fidelles communes, et considérant qu'il peut être de la plus haute importance dans une crise aussi difficile, de se précautionner pour l'avenir, recommande à cette chambre de faire les dispositions nécessaires pour mettre S. M. en mesure d'agir selon les circonstances, à l'effet de renverser les projets de l'ennemi, de pourvoir à la sûreté de ses Etats, et de maintenir l'honneur de sa couronne. »

D'après la motion du chancelier de l'échiquier, ce message a été renvoyé au comité de subsides.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 6 août.

— On assure que le roi et la reine de Hollande seront à Paris pour la fête du 15 août, et que peu de jours après, LL. MM. se remettront en route pour la Haye, où l'on croit qu'elles arriveront avant le 25 de ce mois, jour de la fête du roi.

— On dit aussi que la plupart des princes et souverains de la Confédération du Rhin se rendront à Paris pour les fêtes prochaines. On ajoute qu'à cette occasion les intérêts les plus importans de la Confédération du Rhin y seront définitivement réglés.

— On assure que MM. les conseillers d'Etat Siméon, Beugnot, Jolivet, sont nommés pour aller organiser le royaume de Westphalie.

— On dispose en ce moment les appartemens du pavillon dit de Breteuil, au palais de Saint-Cloud, pour y recevoir S. M. le roi de Westphalie.

— Sur la présentation du grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, S. M. a nommé aux colléges électoraux des départemens de l'Oise, de la Moselle, de Loir et Cher et de l'Aisne, MM. Bonardi-Saint-Sulpice, général de division, commandant la 2ᵉ division des cuirassiers; Rousseau, général commandant la 3ᵉ division militaire; Herculais, colonel du 2ᵉ régiment du corps impérial d'artillerie de la marine, et Tousard, colonel au corps impérial du génie.

— Les eaux du jardin impérial de Versailles joueront dimanche prochain, 9 de ce mois.

— Depuis quelques jours, les spectacles du boulevard joignent aux représentations de pièces sur la paix de brillantes illuminations, au milieu desquelles on remarque des devises en

(2) Les ratifications de ce traité ne seront point échangées. Non-seulement la Prusse ferme ses ports à l'Angleterre, mais elle lui déclare la guerre. (*Moniteur.*)

(3) Braves et malheureux Suédois, voilà un argent qui vous cause bien des maux! *Si l'Angleterre devoit payer le tort qu'elle fait à votre commerce, à votre honneur, le sang qu'elle vous a coûté, qu'elle vous coûte!! Mais vous le sentez*, il faut vous plaindre d'avoir perdu tous vos priviléges, votre constitution, et de vous trouver sans défense et sans organe, soumis aux fantaisies insensées d'un prince malade. (*Moniteur.*)

(4) Ces 500,000 liv. sterl. qui ont été données à la Prusse ont été destinées à fomenter des révoltes dans la Silésie et à former le corps de Blucher. Ces prétextes ont servi aux agens anglais pour pouvoir s'attribuer les trois quarts de cet argent, sous tous les rapports si mal employés. (*Moniteur.*)

---

jardin. Plus loin nous voyons un sombre volcan dominer sur la fertile contrée formée des laves qu'il a vomies; une rapide végétation étale ses teintes brillantes à côté d'un amas de cendres et de scories. Mais des colonnes de fumée s'élèvent sur le sommet de l'île : la terre mugit, et fuit nos pas; l'élément terrible qui a créé ces Paradis insulaires, peut aussi, en un clin d'œil, les réduire en poudre.

Heureuses les régions où les feux éteints d'un volcan ne laissent plus de crainte aux peuples qui habitent à ses pieds! Telle est cette nouvelle Cythère, que Wallis et Bougainville crurent voir sortir du sein des eaux comme par un coup de baguette. Un amphithéâtre de verdure, couronné de vastes rochers, baigné par une mer immense, nous montre tout-à-coup ses bosquets touffus, l'émail de ses prairies, ses vergers ornés de fleurs et de fruits, ses forêts de palmiers et ses coteaux escarpés, où mille limpides ruisseaux bondissent de cascades en cascades. Un vaste port circulaire, protégé par un ressif de corail, environne toute l'île; tout le long du rivage, à l'ombre des cocotiers, se montrent des cabanes riantes, modestes, couvertes de feuilles de bananier, ornées de nattes élégamment tissues, et de guirlandes de jasmin. C'est là que naguères, avant les guerres civiles allumées par les Anglais, de simples cultivateurs menoient une vie exempte de soucis : le pain croissoit pour eux sur ces mêmes arbres qui ombrageoient leurs gazons. Toutes ces petites îles n'offrent pourtant pas aux spéculations coloniales une assez vaste carrière pour intéresser vivement la politique européenne.

Mais avançons vers les rivages de l'Asie, d'autres terres plus considérables se présentent l'une après l'autre, des terres où les nations maritimes et commerçantes devroient s'empresser de former des établissemens coloniaux, capables de contrebalancer un jour l'empire britannique en Asie. Là, ce sont des montagnes couvertes des plus beaux bois de construction, et qui, à leurs pieds, voient naître un lin plus fort que le nôtre. Sous des climats plus chauds, les orangers et les muscadiers sauvages indiquent un sol propre à produire toutes sortes d'aromates et de fruits précieux. Une île immense sur-tout, une île pareille à un continent, *la Nouvelle-Hollande* enfin, doit renfermer dans sa vaste étendue des contrées aussi riches que celles situées sous le même parallèle en Amérique et en Afrique.

Cette grande terre n'est encore que foiblement connue sous le rapport géographique. Les capitaines Flinders et Baudin ont visité deux grands golfes qui s'enfoncent sur les côtes méridionales; mais on n'a pas examiné avec assez d'attention toutes les entrées, baies et rivières qu'une si vaste terre ne peut manquer d'offrir. La seule bonne méthode d'achever la découverte de cette grande île, c'est de former un établissement sur la côte méridionale, d'y amener des mulets d'Afrique, des bœufs de Buenos-Ayres et des chameaux d'Arabie; de marcher, accompagné de ces animaux à travers les terres, jusqu'à ce qu'on rencontre, soit la côte septentrionale, soit cette mer Méditerranée que plusieurs savans supposent occuper le centre de l'île : en même temps l'expédition navale se rendroit à un point désigné sur la côte septentrionale, pour prendre à bord les voyageurs, dans le cas que ceux-ci jugeroient le retour par terre impossible ou inutile. Nous avons calculé fort en détail tous les obstacles que peut rencontrer l'exécution d'un semblable projet; ils sont infiniment moindres que ceux qui ont arrêté les voyageurs dans l'intérieur de l'Afrique : on n'a, dans la Nouvelle Hollande, que la nature à combattre; toutes les hordes sauvages, disséminées sur ce vaste espace, ne sauroient arrêter la moindre poignée d'Européens.

En attendant, cette île, métropole de la cinquième partie du monde, présente déjà aux naturalistes une foule de phénomènes inattendus. Les yeux sont d'abord frappés et comme éblouis de l'étonnante variété que présente une végétation tour-à-tour charmante et horrible; les

transparent, et des inscriptions en l'honneur de l'EMPEREUR et de ses braves troupes.

— La fête donnée avant-hier à Tivoli, en réjouissance de la paix et du retour de l'EMPEREUR, y avoit attiré un immense concours de spectateurs; le jardin étoit illuminé avec une magnificence extraordinaire : le feu d'artifice étoit une sorte de représentation de la bataille de Friedland. Un char de lumière a parcouru le champ de bataille, et tout ce que la pyrotechnie a de plus de riche a été déployé en cette occasion. A dix heures et demie, on a lancé un premier ballon, chargé d'artifices, qui a détonné dans les airs. Immédiatement après, M. Garnerin a exécuté son ascension. Au-dessus de sa nacelle étoit un vaste cercle de lumières en verres de couleur, qui offroient le plus beau spectacle, et qui ont permis de voir long-temps l'aéronaute. Ayant rencontré divers courans d'air, il a plané pendant près d'une heure au-dessus de Paris. Parvenu à une grande élévation, un nuage obscur a fini par le dérober à tous les regards. M. Garnerin avoit le projet de naviguer pendant toute la nuit, et de ne descendre qu'au jour. Hier, à six heures du soir, on ne savoit pas encore en quel lieu il a terminé sa course.

— On écrit de Varsovie, en date du 30 juillet, que M. le général Savary, nommé ambassadeur de S. M. l'EMPEREUR et ROI près la cour de Russie, est parti pour Pétersbourg; et que l'ambassadeur russe, qu'on croit être M. d'Oubril, le même qui avoit signé le traité non ratifié par sa cour, est en route pour Paris.

— Le 31 juillet, à huit heures du soir, la foudre est tombée dans la maison d'un notaire de Sombreffe, au moment où il soupoit avec son épouse. Un saladier de faïence qui se trouvoit sur la table, et l'assiette dont se servoit le notaire, furent brisés et les morceaux jetés sur le parquet de la chambre; sa fourchette lui fut pour ainsi dire arrachée de la main; enfin, la lumière fut éteinte et renversée. Tout cela se fit avec une terrible commotion. Les deux époux déclarent n'avoir rien vu; mais revenus à eux, ils sentirent une odeur sulfureuse très-forte, et éprouvèrent un bourdonnement violent dans les oreilles. Le tonnerre n'a point laissé d'autres traces de son passage dans cette chambre; mais ayant pénétré dans les autres appartemens, il y mit le feu, et les incendia de manière à n'être plus habitables.

— La commission militaire extraordinaire, séant à Turin, département du Pô, réunie d'après un arrêté de M. le général Menou, commandant-général, etc. etc. des départemens au-delà des Alpes, a prononcé, dans le courant de juillet, sur un délit d'une espèce nouvelle en matière de conscription. La commission a reconnu que les nommés Prever et Castellar, habitans de la ville de Turin, avoient accaparé une grande quantité de remplaçans pour le département du Pô, et les avoient nourris à leurs propres frais dans des maisons particulières, pour les vendre ensuite à haut prix, aux conscrits qui voudroient se faire remplacer dans le service militaire. La commission a déclaré que ce commerce d'hommes étoit honteux, immoral et contraire à toutes les lois, et elle a condamné ceux qui faisoient ce trafic, à un an d'emprisonnement et à 1500 fr. d'amende, ainsi qu'aux frais de la procédure. Il résulte de ce commerce, que tel remplaçant ne reçoit qu'une somme très-peu considérable, tandis que l'intermédiaire entre lui et le remplacé, en reçoit une très-forte : ce qui est toujours au détriment des peuples. (*Moniteur.*)

— La Société Philantropique a fait soigner depuis le commencement de cette année plus de mille malades par ses dispensaires. Mgr. le cardinal Caprara, informé que cette société craignoit de se voir obligée de diminuer ses secours, vient d'ajouter 4 mille francs aux dons qu'il lui avoit déjà faits.

— On écrit que les eaux thermales de Bourbon-l'Archambault, près Moulins (département de l'Allier), si connues pour la guérison des paralysies, apoplexies, etc. etc., ont fait cette année des cures merveilleuses. Ces succès sont dus en partie à la chaleur douce et tempérée du printemps dernier, et aux soins du docteur Faye, inspecteur des eaux. Depuis vingt ans elles n'ont pas été si fréquentées.

— On annonce pour le 17 de ce mois la publication d'un ouvrage très-intéressant pour les sciences, sous le titre de *Mémoires de Physique et de Chimie de la société d'Arcueil*, par MM. Berthollet, Laplace, Biot, Humboldt, Thénard, Descotils, Gay-Lussac, Decandolle, Amédée Berthollet. Un volume in-8°. avec planche. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste. Chez Bernard, libraire, quai des Augustins; et chez le Normant.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg, du 1er août.

29 — 37 — 34 — 4 — 64

COURS DE LA BOURSE DU 6 AOUT.

	A 30 jours		A 90 jours	
Amst. banco	59f	00	54f	58
— Courant	55	54	56	58
Hambourg	185	0 0	184	0 0
Londres	00	000	00	00
Madrid eff.	15	25	15	15
— vales	00	00	00	00
Cadix eff.	15	50	15	90
— vales	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne	000	00	000	00
Gênes eff.	4640		4610	
Livourne	[illegible]		4620	
Naples	420	00	501	00
Milan	81	p. 6f	81	00s.
Basle	1	0-op	1	5 4p.
Francfort	0	0-op	0	00
Vienne	000	0-0	122	00
Lyon	1-2 p	0-0	1	1 2p
Marseille	1-2 p	0-0	1	1 2p
Bordeaux	1-2 p	0 0	1	1-2p
Montpellier	1-2 p	00j	0	0-op
Genève	0-0	00j	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 50c

Or paraphé, les 1000-1000 l'hectogramme 341 390

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00

Arg. de 930 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 57

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre 5 37

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain 34 5

Effets publics.

C. p. 0/0 c. J. du 22 mars 807, 85f 8..f 80c 50c 8..c 50c 8..f ..0.. 50c

Idem. Jouiss. du 22 sep. 807, 82f 00c 00c 0..0 o.f.

Banque de Fr. 124 f 12 6f 25c 12 37f 50c jouiss. du 1er juillet.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0 00 à 0f 00c

— S. Domingue.. 0 00 à 0 00

Sucre d'Orléans.. 0 00 à 0 00

— brut. . . . . . 0 00 à 0 00

Coton du Levant. 0 00 à 0 00

Sav. de Marseille. 0 00 à 0 00

Huile d'olive . . . 0 00 à 0 00

Potasse d'Amér. . 000 à 000f 00

Eau-de-vie, 5/6 00f 00c 0 01 à 00

ANNONCE.

Correspondance inédite de madame de Châteauroux, avec le duc de Richelieu, le maréchal de Belle-Isle, MM. Duverney, de Chavigni, madame de Flavacourt, et autres; précédée d'une Notice historique sur la Vie de madame de Châteauroux; par madame Gacon-Dufour, membre de plusieurs sociétés savantes. Seconde édition. Deux vol. in-12. Prix : 5 fr., et 7 fr. par la poste.

A Paris, chez Léopold Collin, lib., rue Gît-le-Cœur, n° 4.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois.

DUPRÉ, rédacteur.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

---

poisons et les fruits les plus délicieux mûrissent l'un à côté de l'autre; les formes nouvelles et hardies distinguent ici les plantes qu'un soleil brûlant fait croître à la hauteur de nos arbres; on admire sur-tout ces nombreuses colonies de palmiers qui fournissent à la fois des matériaux de construction, des alimens, des boissons et des vêtemens. Dans le règne animal, la nature se plaît à confondre les formes générales et à se jouer de ses propres lois. Là se balance lestement le kangourou, appuyé sur sa queue et sur ses pattes de derrière; ici, dans les lacs d'eau douce, se joue un petit quadrupède bizarre, dont le museau est semblable au bec d'un canard, et le corps à celui d'un phoque, ou chien de mer.

MALTE-BRUN.

Amusemens de toutes les Saisons, ou Recueil de Danses de diverses nations, Turque, Russe, Espagnole, Allemande et Anglaise, pour le forté-piano, avec flûte, violon et tambourin, *ad libitum*; dédiés à madame la baronne d'Helmstett, par Lachnith. Avec cette inscription :

Profitons de notre jeunesse,
Jouissons de notre printemps;
Point de tristesse,
De l'allégresse,
C'est là bien employer son temps.

Prix : 6 francs.

A Paris, chez Sieber fils, à la Flûte Enchantée, rue de la Loi, vis-à-vis la Fontaine.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Nota. On s'abonne chez Sieber, pour la lecture de musique, pour le forté-piano, la flûte, le violon, la clarinette, à raison de 6 fr. pour un mois, 12 fr. pour trois mois, 18 fr. pour six mois, et 30 fr. pour un an.

Carte politique et statistique de l'Allemagne, avec les traces et récits des campagnes d'Autriche et de Prusse, la division des princes, etc. On y voit les changemens amenés par le traité de Tilsit, l'évaluation des pertes de la Prusse, celle des acquisitions de la Saxe, et celle des pays demeurés à la disposition de l'Empereur. Cette carte, faisant suite à l'Atlas historique de A. Lesage, est de 5 fr.

Cet Atlas intéressant, tout à-la-fois classique et de bibliothèque, se trouve toujours chez M. de Sourdon, rue de la Jussienne, n°. 15; et chez le Normant.

Des Arbres à fruit, et nouvelle Méthode d'affruiter le pommier et le poirier, fondée sur vingt-huit ans d'expériences consécutives; avec des moyens-pratiques pour faire réussir l'orme, le frêne et les peupliers sur toutes les espèces de terrains, d'après les expériences multipliées, faites en grand par l'Auteur. Par C. R. Fanon, propriétaire. Broch. in-12, avec fig. Prix : 1 fr. 50 c., et 1 fr. 90 c. par la poste.

A Paris, chez A. J. Marchant, rue des Grands-Augustins, n°. 20.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

M. Fanon est aussi l'auteur des *Causes du dépérissement des Forêts*; petit ouvrage qui, comme celui-ci, contient des expériences nouvelles, des vues utiles, et décèle de grandes connoissances dans les arbres fruitiers et forestiers.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Geoffroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

AUTRICHE.

Vienne, 27 juillet.

L'Empereur partira dans quelques jours de Baaden pour Karlsbad et Toplitz (en Bohême), où S. M. prendra les eaux. On dit aussi que le roi de Saxe se rendra, à la même époque, à Toplitz, avec toute sa famille, pour y prendre également les bains.

On n'a encore rien de positif sur le résultat des délibérations de la diète de Hongrie, à l'exception de la résolution prise de consacrer le sixième des revenus, et un pour cent des fortunes mobiliaires à la diminution des dettes de l'Etat.

ANGLETERRE.

Londres, 29 juillet.

Dans les cercles militaires les mieux informés, on dit hautement qu'une de nos expéditions est destinée contre l'île de Zélande, en Danemarck.

Plusieurs régimens qui se trouvoient en Irlande, et notamment deux qui étoient en garnison à Dublin, ont été embarqués pour joindre la troisième expédition, dont le but est, dit-on, d'attaquer Boulogne ou l'île de Walcheren. On n'a cessé, pendant toute la journée du 28 juillet, d'embarquer des troupes et des chevaux à Ramsgate. Un journal assure que toutes les expéditions seront en mer avant le 1er ou le 2 août; mais quant au projet d'attaquer Boulogne, c'est, dit-il, *vouloir prendre le taureau par les cornes.*

La flotte destinée pour la Baltique, est composée ainsi qu'il suit: *le Prince de Galles*, 98 canons; *le Minotaure*, *la Résolution*, *l'Orion*, *le Goliath*, *le Vaillant*, *le Vanguard*, *le Majestueux*, *le Centaure*, *l'Alfred*, *le Brunswick*, *le Maïada*, *le Gange*; *le Spencer*, *le Mars*, *la Defense*, *le Capitaine* et *l'Hercule*, tous de 74 canons; *le Nassau*, *la Rubis*, *le Dictateur*, *l'Agamemnon* et *l'Agincourt*, tous de 64 canons; *la Sibylle*, *la Léda* et *le Cambrian*, de 38; *le Hussard*, *la Nymphe*, *la Franchise*, *la Surveillante*, de 36; *le Solbay* et *le Comus*, de 32; et encore 23 petits bâtimens de 18 à 8 canons.

Le 26 juillet, l'amiral Gambier, commandant en chef toutes ces forces, a mis à la voile d'Yarmouth avec 14 vaisseaux de ligne, plusieurs frégates, corvettes et transports, formant la première division de l'expédition. Sir Samuel Hood a le commandement de l'avant-garde, et le commodore Keates celui de l'arrière-garde.

On a reçu de la Méditerranée les nouvelles suivantes: Une escadre française, composée d'un vaisseau de ligne, de deux frégates et d'une corvette, est sortie de Toulon, et a établi sa croisière sur les côtes de France et de Ligurie. Le 27 mai, cette escadre a chassé notre vaisseau *le Spartiate*, capitaine Breulon, et l'auroit infailliblement pris, si le capitaine n'eût pas su profiter habilement de la marche plus rapide de son vaisseau, qui a pourtant essuyé le feu de l'ennemi pendant une heure et demie. Le lendemain, *le Spartiate*, en essayant de s'emparer à l'abordage d'un transport français bien armé, qu'il prenoit pour un bâtiment marchand, a souffert une perte considérable en tués et blessés.

Des lettres d'Alger, du 5 juillet, annoncent qu'une guerre a éclaté entre les Algériens et les Tunisiens, que les premiers, dans les derniers jours de mai, ont remporté une grande victoire, et qu'ils marchoient droit à la ville de Tunis, qui probablement alloit tomber dans leurs mains.

Des avis reçus de la Baltique nous apprennent que l'ennemi y rassemble une force considérable. Le premier bataillon irlandais est arrivé à Anvers; il est fort d'environ 1200 hommes. Ce beau corps porte un uniforme vert, et des casques ornés d'un large plumage. Dans leur drapeau on voit une harpe d'or avec une aigle.

Le Lancaster, vaisseau de guerre, est arrivé de Monte-Video après un trajet de treize semaines. Au moment de son départ, nos troupes, à Monte-Video, attendoient avec inquiétude l'arrivée des renforts commandés par le général Crawfurd. Les Espagnols étoient devenus très-audacieux; ils s'approchoient à la portée de fusil de la ville de Sacramento. Nos troupes se portoient moins bien qu'auparavant.

Lord Hawkesbury a fait à la chambre des pairs les mêmes communications que celles qui ont été faites par M. Canning à la chambre des communes. A l'occasion du message par lequel S. M. annonce qu'elle a conclu un traité de subsides avec la Suède, lord Lauderdalle a interpelé les ministres de s'expliquer sur la quotité de ce subside: circonstance qui n'auroit point dû être omise dans le gracieux message de S. M. Les débats auront lieu demain 30.

Voici les articles du traité de paix et d'amitié entre l'Angleterre et la Prusse, qui vient d'être communiqué aux deux chambres du parlement. Ce traité a été signé à Memel, le 28 janvier 1807, par lord Hutchinson, au nom de S. M. britannique, et par le général de Zastrow, au nom de S. M. prussienne. Il n'a point été, comme on sait, ratifié par la Prusse.

Art. Ier. Il y aura entre LL. MM. britannique et prussienne, leurs héritiers et successeurs, leurs royaumes, provinces et sujets, une paix perpétuelle et inviolable, une union sincère et une amitié parfaite, en sorte que les mésintelligences temporaires qui ont récemment eu lieu seront, dès le moment actuel, considérées comme entièrement terminées et ensevelies dans un éternel oubli.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 8 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Coriolan, *les Plaideurs*.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La prem. rep. de *l'Amante sans le savoir*, ou *la Leçon d'un Père*, com. en deux actes, mêlée d'ariettes.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd., *I Due Gemelli*, (les Deux Jumeaux,) opéra en deux actes, musique de Guglielmi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Frosine, *Sophie Arnould*, *le Mnémoniste*.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Avis à Jocrisse, *les Chevilles*, *le Bouffe*.

THÉATRE MOLIÈRE.

Les Négocians, *les Chaises à Porteurs*, *C'étoit Moi*.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Petits Savoyards, *la Cause Célèbre*.

AMBIGU-COMIQUE.

La Gaieté Française, *Une Matinée de Frédéric*, *les Francs Juges*.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La prem. de *la Paix*, *les Pêcheurs Catalans*.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.

La prem. de *Gibraltar*, pièce en cinq actes, à spectacle.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.

Les Petits Troubadours, *le Poër*.

SALLE MONTANSIER.

Auj., Exercices et Sauts périlleux, par M. Ravel et sa troupe.

THÉATRE FRANÇAIS.

Bajazet.

Mlle Duchesnois, qui s'étoit éclipsée pendant quelque temps à Paris, pour aller briller dans la province, a reparu sur l'horizon du Théâtre Français, dans le rôle de Roxane. Il faut en convenir, on n'a pas beaucoup fêté son retour; la salle étoit vide: quelques spectateurs rares apparoissoient çà et là dans le parterre, nonchalamment étendus sur les banquettes, comme autant de bachas ennuyés, et sembloient défier les plus séduisantes actrices de pouvoir les arracher à cette léthargie; ils se sont cependant réveillés à plusieurs endroits où l'actrice s'est montrée digne de son ancienne vogue.

Le rôle de Roxane est un de ceux que Mlle Duchesnois a bien appris autrefois, et dont elle se souvient le mieux: elle me paroît donner en général à la sultane une couleur trop tendre; mais il y a deux opinions sur la manière de jouer le rôle de Roxane. Mlle Clairon prétend qu'il n'y faut pas le moindre sentiment de tendresse, et je suis de son avis; d'autres pensent qu'il entre de la sensibilité dans les projets ambitieux de cette esclave d'Amurat: le goût du parterre étant pour la sensibilité, et par-là même d'accord avec le talent de l'actrice, il n'est pas étonnant que les instituteurs de Mlle Duchesnois se soient décidés pour la sensibilité.

La tragédie de *Bajazet* fit beaucoup de bruit dans la nouveauté, et cependant je ne sais si l'on rendit alors justice à ses véritables beautés. Ce fut le rôle d'Atalide, joué par la Champmeslé, qu'on admira le plus: la tendresse étoit alors à la mode. On regarda Roxane comme on a coutume de regarder les tyrans dans les tragédies; à peine parla-t-on d'Acomat; on ne vit que Bajazet et Atalide. On a depuis beaucoup mieux apprécié le mérite de Roxane et d'Acomat; mais on a aussi très-injustement décrié Bajazet et Atalide.

Les jugemens des hommes sont bien bizarres: on a toujours fait un grand mérite à Racine d'avoir habillé à la française Achille, Iphigénie,

Digitized by Google

II. S. M. prussienne renonce au pays d'Hanovre, et abandonne tout droit et titre quelconques à la possession actuelle ou future des territoires électoraux de S. M. britannique. Et dans le cas où les événemens de la guerre ameneroient la réoccupation de l'électorat d'Hanovre par les armées prussiennes, S. M. le roi de Prusse s'engage à prendre possession de l'électorat qu'au nom de S. M. britannique, et à ne rétablir immédiatement l'ancienne forme du gouvernement civil et les anciennes autorités, constituées par S. M. britannique; lesquelles autorités seront formellement investies de l'administration complète des affaires.

III. La liberté de la navigation et du commerce sera rendue à tous les sujets de S. M. britannique sur le même pied qu'elle étoit autrefois en temps de paix et avant l'époque de la dernière exclusion du pavillon britannique, de l'Ems, du Weser et de l'Elbe; et ladite M. B. ayant déjà publié un ordre, daté du 19 novembre 1806, à tous les officiers, commandans des bâtimens de guerre, ainsi qu'aux corsaires, de ne plus détenir ni amener aucuns bâtimens prussiens qu'ils pourroient rencontrer en mer, pourvu que leurs cargaisons ne soient pas prohibées par les lois de la guerre, et qu'ils ne soient pas destinés pour des ports appartenant aux ennemis de la Grande-Bretagne ou occupés par ceux-ci. Ledit ordre continuera d'avoir son plein et entier effet.

IV. Et par suite de l'article précédent, S. M. britannique promet et s'engage à donner sans délai, à son amirauté, les ordres nécessaires pour que les vaisseaux marchands, qui, par la proclamation du 25 septembre 1806, étoient sujets à une détention provisoire, soient relâchés et rendus à leurs propriétaires, avec liberté entière, soit de continuer leur route, si leur place de destination n'est pas défendue, soit, dans le cas contraire, de retourner dans leur propre pays.

V. Les équipages de tous les bâtimens prussiens, détenus ou amenés dans les ports britanniques, depuis la publication des lettres de marque, seront mis en liberté immédiatement après la conclusion du présent traité, et le gouvernement britannique les fera retourner de la manière la plus directe et la plus expéditive dans les possessions de S. M. prussienne, à tel endroit que l'on conviendra dans la suite.

VI. S. M. prussienne s'engage à ne pas mettre obstacle ni à permettre qu'aucune autre puissance mette obstacle à la libre navigation des sujets de S. M. britannique; elle promet de garantir au pavillon anglais liberté entière d'entrer et de sortir des ports ci-dessus mentionnés, de la même manière qu'avant la dernière clôture de l'Ems, du Weser et de l'Elbe.

VII. Les deux hautes parties contractantes promettent et s'engagent mutuellement à inviter S. M. l'Empereur de toutes les Russies à prendre sur lui la garantie de la renonciation de la part de S. M. prussienne de ses droits et prétentions au pays d'Hanovre, comme il est stipulé dans le IIe article du présent traité.

VIII. Tout autre sujet de discussion entre les deux cours, est réservé pour un arrangement amical futur.

IX. Les ratifications, dressées en due et propre forme, seront échangées dans l'espace de six semaines ou plutôt, si la difficulté actuelle des communications le permet.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent traité, et y ont apposé leurs armes. Fait à Memel, ce 28 janvier 1807.

(L. S.) Hutchinson. (L. S.) F. G. de Zastrow.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 7 août.

S. Exc. le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, d'après l'ordre de S. M. I. et R., a adressé à M. le général de division Clarke, grand-officier de la Légion-d'Honneur, conseiller d'Etat, secrétaire du cabinet de S. M. I. et R., gouverneur de Berlin, etc. etc., l'autorisation nécessaire pour accepter et porter la grande décoration de l'Ordre de Saint-Hubert, de Bavière. (*Moniteur.*)

— On assure que ce n'est pas M. d'Oubril qui est nommé ambassadeur de Russie à Paris, mais M. de Romanzow, l'un des plus grands seigneurs de la Russie. Son père a commandé, sous Catherine II, les armées russes avec beaucoup de distinction; il fut chargé du siége de Colberg. Son grand-père avoit été ambassadeur sous Louis XIV. Il a eu lui-même depuis 20 ans plusieurs missions diplomatiques en Allemagne.

— M. le général Junot, gouverneur de Paris, doit partir, dit-on, lundi prochain pour se rendre à Bayonne, et prendre le commandement de *l'armée de Portugal*, c'est-à-dire, de l'armée destinée à fermer aux Anglais les ports de ce royaume. On ajoute que S. Exc. déploiera en même temps le caractère d'ambassadeur de S. M. I. près la cour de Lisbonne: ce qui annonce que cette expédition se fera très-pacifiquement.

— On dispose sur le pont de la Concorde une estrade immense, pour y placer un feu d'artifice qui sera tiré le 15.

— M. Garnerin, parti en ballon du jardin de Tivoli, mardi dernier, à 11 heures du soir, est descendu sans accident le lendemain mercredi, 5 d'août, à 6 heures et demie du matin, sur les bords de la petite rivière de Vesle, près de Chaumerlois, à 5 lieues de Reims; ainsi, cet aéronaute a parcouru, dans son voyage nocturne, l'espace de 45 lieues, en 7 heures et demie.

— M. Broussonnet, membre de la première classe de l'Institut, ci-devant consul de France au Cap de Bonne-Espérance, vient de mourir.

— Les officiers russes qui se trouvoient à Blois et dans les autres villes de l'intérieur, se rendent à Lunéville pour l'organisation des régimens provisoires qui retourneront incessamment en Russie.

— Le général prussien comte de Tauenzien et les autres officiers prussiens qui étoient à Besançon, sont arrivés le 3 de ce mois, au dépôt de Nancy.

— Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé hier, à 3 h. à 23 deg. Aujourd'hui, à 11 heures, il marquoit 23 deg. 8/10es; à midi, 22 deg. 5/10es.

Programme de la cérémonie du Te Deum *qui sera chanté dans l'église métropolitaine de Paris, le 15 août 1807.*

Art. Ier. Samedi 15 août, à six heures du matin, l'église métropolitaine et toutes ses avenues seront occupées par la garde impériale, sous le commandement et la police de S. Exc. M. le grand-maréchal du palais. A la même heure, une salve d'artillerie annoncera la fête.

II. Le même jour, à onze heures, l'Empereur partira du palais des Tuileries pour se rendre à Notre-Dame.

III. Le cortége de S. M. marchera dans l'ordre suivant: Les hérauts d'armes à cheval; une voiture pour les maîtres et aides des cérémonies; deux voitures pour les grands-officiers de l'Empire; trois voitures pour les ministres; une voiture pour le grand-écuyer et le grand-maître des cérémonies; deux voitures pour les princes grands-dignitaires; la voiture du couronnement de S. M., dans laquelle seront l'Empereur et S. A. I. Mgr. le prince Jérôme; les colonels-généraux de la garde; les aides-de-camp et les écuyers de S. M. seront à cheval autour de la voiture; le maréchal premier inspecteur-général de la gendarmerie sera à cheval derrière la voiture; une voiture pour le grand-aumônier, le grand-chambellan, le grand-maréchal et le grand-veneur; deux voitures pour les officiers de service de la maison de l'Empereur. La marche du cortége sera ouverte et fermée par des corps de troupes à cheval. S. Ex. M. le gouverneur de Paris sera à cheval à la tête du cortége, avec son état-major.

IV. Le cortége marchera au milieu d'une haie de troupes, en suivant le Carrousel, la rue Saint-Nicaise, la rue Saint-Honoré, la rue du Roule, le Pont-Neuf, le quai des Orfèvres, la rue Saint-Louis, la rue du Marché-Neuf et celle du parvis Notre-Dame.

V. Sa Majesté descendra au portail de l'église métropolitaine; S. Em. le cardinal-archevêque et le clergé recevront S. M. à l'entrée de l'église, et la conduiront au chœur sous le dais. Le clergé précédera le cortége, qui marchera dans l'ordre suivant: Les huissiers, les hérauts d'armes, le chef

---

Eriphile, tandis qu'on lui reproche même aujourd'hui d'avoir donné des sentimens français à des Turcs. Comment ce qu'on approuve dans *Iphigénie* pourroit-il être blâmable dans *Bajazet*? Le comble de l'injustice et de la mauvaise foi, c'est qu'à l'égard de *Bajazet*, le reproche est sans aucun fondement. Il est bien vrai que l'Achille de Racine est un chevalier français, Iphigénie une princesse française, et qu'il n'y a pas la moindre couleur grecque dans ces deux personnages; mais il est faux, évidemment faux, que Bajazet ne soit pas un Turc; sa fierté, sa mélancolie, son entêtement, son mépris du trône et de la vie, sont d'un Turc, et non pas d'un Français.

Dans un fragment de préface, qui depuis long-temps avoit disparu de toutes les éditions de Racine, et que j'ai rétabli dans celle que je me propose de donner, l'auteur détruit lui-même cette objection des mœurs françaises, et accuse ceux qui la font d'ignorer absolument les mœurs des Turcs. Leur histoire est pleine de traits de la même nature que celui de Bajazet; ils ne peuvent souffrir d'être contrariés dans leurs sentimens et dans leurs affections. Racine cite entr'autres l'exemple de Zeangir, qui se tua sur le corps de Mustapha, qu'on avoit fait étrangler pour lui frayer le chemin au trône: voilà un jeune prince qui sacrifie le trône et la vie à l'amitié. Pourquoi Bajazet ne feroit-il pas le même sacrifice au même sentiment qui a dû acquérir plus de force en se changeant en amour? Elevé dès l'enfance avec Atalide, Bajazet ne peut renoncer à l'objet qu'il aime avec l'opiniâtreté naturelle à sa nation: on veut qu'il épouse une esclave; il aime mieux mourir que de régner avec elle: je le répète, cela est bien turc, et point du tout français.

Nos littérateurs, et nommément M. de La Harpe, ne peuvent concevoir ce caractère de Bajazet: ils voudroient qu'il acceptât d'abord les propositions de Roxane, sauf à la tromper après. J'avoue que je ne conçois pas à mon tour cette littérature et cette morale: si c'est un acte de foiblesse et de pusillanimité de sacrifier le trône et la vie pour sa maîtresse, c'est un acte héroïque de ne point accepter des offres accompagnées de menaces, et de préférer la mort à un trône acheté par une basse et lâche complaisance. Malheur à qui ne sent pas le sublime d'un pareil sentiment!

Je suis tenté, pour l'honneur de Corneille, de rejeter l'anecdote de Segrais, qui rapporte qu'à la première représentation de *Bajazet*, l'auteur de *Cinna* lui dit: *Voilà des Turcs qui n'en ont que l'habit; ils pensent et s'expriment comme des Français: je ne le dis qu'à vous; on croiroit que c'est la jalousie qui me fait parler.* Ce jugement est de la même force que celui qu'on attribue aussi à Corneille sur le *Germanicus* de Pradon. On veut que ce grand homme ait dit: *Voilà un ouvrage auquel il ne manque que le nom de Racine.* J'hésite toujours à croire qu'un si excellent auteur ait pu être un si mauvais juge; et pour ne parler ici que de *Bajazet*, comment Corneille n'a-t-il pas senti qu'Acomat est plus turc qu'aucun visir de Constantinople, et qu'il n'y a point dans les sérails de l'Orient de sultane plus naturelle, plus véritable que Roxane?

Dans les mille et un romans qu'on a faits sur de pareilles intrigues, les sultanes ne sont jamais que des Françaises. Racine est le seul qui ait eu assez d'art et de goût pour mettre sur la scène française, si délicate et si romanesque, une esclave de Circassie et de Géorgie: il a peint d'après nature les passions de cette espèce de femmes, leur orgueil, leur amour, leur jalousie, leur férocité: c'est un caractère unique dans tout notre théâtre, de même que celui d'Acomat; et c'est parce que ces deux rôles étoient de nouvelles créations du génie, qu'on ne leur rendit pas d'abord toute la justice qu'ils méritoient. Madame de Sévigné n'en dit rien dans le compte qu'elle rend de *Bajazet*. A peine y fit-elle attention; sans quoi elle n'auroit pas pu dire: *Il y a des choses agréables, rien de parfaitement beau*; car les rôles d'Acomat et de Roxane ne sont point au nombre des *choses agréables*; ce sont des chefs-d'œuvre *parfaitement beaux*.

J'ai parlé de Mlle Duchesnois dans le rôle de Roxane: Baptiste l'aîné est bien foible dans celui d'Acomat. Mlle Volnais, qui joue

Digitized by Google

les hérauts d'armes, les pages, les aides des cérémonies, les maîtres des cérémonies, les aides-de-camp de l'EMPEREUR, les grands-officiers de l'Empire, les ministres, le grand-maréchal, le grand-écuyer et le grand-maître des cérémonies, les princes grands-dignitaires, S. A. I. Mgr. le prince Jérôme, l'EMPEREUR sous le dais, les colonels-généraux de la garde, le grand-aumônier, le grand-chambellan et le grand-veneur, les officiers de service de la maison de S. M.

VI. Le cortége, en entrant dans le chœur, se rangera en haie à droite et à gauche. S. M., précédée et suivie des grands-officiers et officiers de sa maison, sera conduite par S. A. Em. Mgr. le grand-aumônier, au pied de l'autel, où elle se mettra à genoux sur un carreau qui y sera placé à cet effet. Pendant qu'elle y sera, toutes les personnes du cortége iront prendre leurs places autour du trône; et lorsque S. M. aura fini sa prière, elle sera conduite à son trône par les grands-officiers et officiers de sa maison. Deux degrés plus bas, à sa droite, sur des chaises, seront S. A. I. Mgr. le prince Jérôme et le prince architrésorier; à gauche, le prince archichancelier de l'Empire et le prince grand-amiral. Derrière l'EMPEREUR, les colonels-généraux de la garde, le grand-maréchal; le grand-aumônier à droite, et un peu en arrière du trône; les officiers de service de la maison de l'EMPEREUR derrière les grands-officiers de la couronne; à la troisième marche de l'estrade, le grand-chambellan, le grand-écuyer et le grand-maître des cérémonies, sur des pliants; en bas de l'estrade, à droite, sur des banquettes, les ministres; à gauche, les grands-officiers de l'Empire; les aides-de-camp debout sur les angles des degrés; les maîtres et aides des cérémonies aussi debout au pied du trône; les pages assis sur les marches; les *hérauts* d'armes à l'entrée du chœur.

VII. Dans le chœur et dans la nef, à droite et à gauche, sur des banquettes, seront placés les différens corps dans l'ordre qui suit : le sénat, le conseil d'État, le tribunat, la cour de cassation, les grands-officiers de la Légion-d'Honneur, les commissaires de la comptabilité nationale, la cour d'appel, la cour de justice criminelle, le corps municipal de Paris, l'état-major.

VIII. Avant dix heures, le sénat partira de son palais; le conseil d'État, des Tuileries; le tribunat, de son palais; et la cour de cassation, du lieu ordinaire de ses séances. Ces corps seront placés par les maîtres et aides des cérémonies. Tous les autres corps se rendront avant neuf heures à Notre-Dame, où ils seront reçus de même, et conduits aux places qui leur sont destinées.

IX. Les tribunes du chœur seront préparées pour S. M. l'Impératrice, la famille impériale, le corps diplomatique, et pour les officiers et dames de LL. MM., et des princes et princesses. La travée au-dessus de l'autel sera occupée par la musique : on entrera par billets dans les autres travées du chœur, et dans celles de la nef, qui seront décorées. A onze heures, personne n'entrera plus dans l'église. Les billets désigneront les diverses portes par lesquelles on devra entrer.

X. Le grand-maître ayant pris et transmis les ordres de S. M., un des aumôniers de l'EMPEREUR dira la messe, et ensuite S. Em. le cardinal-archevêque entonnera le *Te Deum*, qui sera exécuté à grand orchestre par la musique de la chapelle.

XI. Après le *Te Deum*, S. M. se rendra de nouveau au pied de l'autel, et y sera conduite de la même manière qu'à son arrivée. Pendant ce temps, toutes les personnes qui forment le cortége reprendront leur rang, et l'EMPEREUR, après sa prière, sera reconduit sous le dais par le clergé, comme à son entrée dans l'église. Le cortége se remettra en marche, et se rendra au palais des Tuileries par la rue du Parvis Notre-Dame, la rue de la Barillerie, le Pont-au-Change, la place du Châtelet, la rue Saint-Denis, les Boulevarts, la rue et la place de la Concorde, et le jardin des Tuileries. Le départ de S. M. du palais des Tuileries, son arrivée à l'église métropolitaine, son départ de Notre-Dame, et son retour au palais, seront annoncés par des salves d'artillerie.

XII. Le soir, le palais et le jardin des Tuileries seront illuminés. Il y aura, à neuf heures, concert sur la terrasse, et cercle dans les appartemens de S. M.

Le grand-maître des cérémonies, L. P. SÉGUR.

Cérémonial pour l'ouverture de la session du Corps législatif.

Art. Ier. Dimanche 16 août, à six heures du matin, la garde impériale occupera tous les postes du palais du corps législatif, sous le commandement de S. Exc. M. le grand-maréchal du palais, qui en aura la police. A midi il y aura une messe à la chapelle de S. M.

II. L'EMPEREUR partira du palais des Tuileries le même jour à cinq heures après-midi, pour se rendre au corps législatif.

III. La marche sera ouverte et fermée par des corps de troupes à cheval. S. Exc. M. le gouverneur de Paris sera à cheval à la tête du cortége.

IV. Le cortége marchera au milieu d'une haie de troupes, traversera le Carrousel, le Pont-Royal, le quai, la rue de Belle-Chasse, la rue de l'Université, la place du palais du corps législatif, entrera dans ce palais par la porte des acacias, et S. M. descendra au perron du président du corps législatif.

V. Le cortége impérial marchera dans l'ordre suivant : Les hérauts d'armes à cheval, une voiture pour les maîtres et aides des cérémonies, deux voitures pour les grands-officiers de l'Empire, trois voitures pour les ministres, une voiture pour le grand-écuyer et le grand-maître des cérémonies, deux voitures pour les princes grands-dignitaires; la voiture de S. M., dans laquelle seront l'EMPEREUR et S. A. I. Mgr. le prince Jérôme. Les colonels-généraux de la garde, les aides-de-camp de S. M., et les écuyers seront à cheval autour de la voiture; le maréchal premier inspecteur-général de la gendarmerie, à cheval derrière la voiture. Une voiture pour le grand-aumônier, le grand-chambellan, le grand-maréchal et le grand-veneur; deux voitures pour les officiers de la maison de S. M.

VI. Une salve d'artillerie annoncera le départ de S. M. des Tuileries, et son arrivée au palais du corps législatif.

VII. Le président et vingt-cinq législateurs iront à la porte extérieure du palais recevoir S. M.

VIII. Le tribunat partira de son palais à trois heures et demie; le conseil d'État, des Tuileries, à quatre heures; et une députation du sénat, composée de douze sénateurs, partira du palais du sénat à quatre heures, pour se rendre au corps législatif, dans les salles qui leur seront destinées, et où deux législateurs, nommés à cet effet, conduiront chaque corps, ainsi que la députation du sénat.

IX. Lorsque le cortége de S. M. arrivera, le tribunat, puis le conseil d'État, et enfin la députation du sénat, entreront successivement dans la salle des séances du corps législatif; les conseillers d'État occuperont les deux premiers rangs de banquettes, du côté de leurs places accoutumées; les tribuns,

---

Athalide, a beaucoup d'intelligence et de tenue, un débit bien accentué et bien juste : il lui manque ce degré de fermeté et d'énergie qui remue le spectateur, et qui forçoit madame de Sévigné à louer le talent de la Champmélé, quoiqu'elle n'eût pas beaucoup à se louer de sa conduite. Le jeune Mainvielle, chargé du rôle de Bajazet, y a mis de l'ame et de la chaleur : cet acteur, nouvellement reçu à l'essai, a(?) ..ent; il travaille, et nous étonnera peut-être bientôt par ses progrès.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Deux Petits Savoyards.

Ce ballet comique de Henry est la nouveauté qui attire aujourd'hui le plus de monde à ce théâtre : le sujet est pris de l'opéra comique des *Petits Savoyards*, ouvrage qui parut au commencement de la révolution, et qui plut infiniment, tant par la nouveauté des caractères des deux petits Savoyards, que par le talent des actrices qui les firent valoir. Henry en ir..formant cet opéra comique en ballet-pantomime, a voulu regagner du côté de l'action ce qu'il perdoit du côté du dialogue : il a imaginé une foule de détails et d'incidens comiques qui ne sont point susceptibles d'analyse, mais qui attachent le spectateur, et sur-tout le font rire. Une grande partie du mérite de ces ballets est dans l'exécution; et la Porte Saint-Martin est véritablement l'Opéra du Boulevard : on y remarque deux actrices fort agréables, mesdames Queriau et Caroline Soissons, les délices de ce théâtre. Les suffrages sont partagés sur la préférence à donner à l'une ou à l'autre; mais il n'y a qu'une voix sur les agrémens de leur figure, et leur talent pour la pantomime.

Ce ballet est balotté depuis quelque temps avec un mélodrame intitulé *la Cause Célèbre*, où il y a de l'intérêt. On demande si c'est le mélodrame qui fait valoir le ballet, ou le ballet qui soutient le mélodrame : *la Cause Célèbre* auroit l'avantage au barreau; mais au théâtre, le ballet gagnera toujours son procès contre *la Cause Célèbre*.

THÉATRE DES VARIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

L'Enlèvement Singulier.

Cette nouveauté a fait plaisir : c'est véritablement un enlèvement très-singulier que celui qui se fait en présence du père! L'idée est comique, et le dialogue enjoué; cela suffit. Ce théâtre soutient dignement son titre de *Variétés*; car il n'y en a point à Paris où les nouveautés se succèdent avec plus de rapidité : en peu de temps, il se sera formé un répertoire immense, et aura fait passer en revue sous nos yeux les meilleures productions dramatiques de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Espagne.

Médecine.

Il y avoit un médecin qui demeuroit auprès des religieuses du *Précieux Sang*; et parce qu'il n'aimoit pas la saignée, on l'appeloit aussi du nom du couvent son voisin, *le Médecin du Précieux-Sang*. M. Gay mériteroit encore mieux ce titre; car il vient de publier un ouvrage (1) où il proscrit formellement la saignée, comme plus nuisible qu'utile dans presque toutes les maladies. On avoit été convaincu jusqu'ici que la saignée étoit nécessaire dans certaines espèces d'apoplexies; M. Gay soutient que dans toute apoplexie la saignée est dangereuse, et qu'on n'a jamais trop de sang.

Mais autant il se montre ennemi de la saignée, remède si ancien et si universellement reçu, autant il se déclare partisan de l'émétique,

(1) *Vues sur le Caractère et le Traitement de l'Apoplexie*, dans lesquelles on réfute la doctrine du docteur Portal sur cette maladie; par Jean-Antoine Gay, membre de l'ancienne faculté de Médecine. Broch. in-8°. Prix : 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.

A Paris, chez Gabon, lib., place de l'École de Médecine; Delaunay, lib., palais du Tribunat, galerie de bois, n°. 243; et le Normant.

Digitized by Google

les deux premiers rangs de banquettes, vis-à-vis les conseillers d'Etat. Les douze sénateurs seront placés dans le parquet, en face du trône, sur douze chaises, devant les conseillers d'Etat et les tribuns.

X. L'EMPEREUR, après s'être reposé dans les appartemens préparés pour le recevoir, se mettra en marche par la bibliothèque et la galerie; son cortége marchera dans l'ordre suivant: La députation des législateurs précédera le cortége, les huissiers, les héraults d'armes, le chef des héraults, les pages, les aides des cérémonies, les maîtres des cérémonies, les aides-de-camp de l'EMPEREUR, les grands-officiers de l'Empire, les ministres, le grand-maréchal, le grand-écuyer et le grand-maître des cérémonies, les princes grands-dignitaires, S. A. I. Mgr. le prince Jérôme, l'EMPEREUR, les colonels-généraux de la garde, le grand-aumônier, le grand-chambellan et le grand-veneur; derrière eux, les officiers de service de la maison de S. M.

XI. Lorsque le cortége arrivera dans la salle des séances, tous les législateurs se leveront, ceux de la députation iront prendre leur place. Le président se placera en face du trône, au milieu de son corps, sur une chaise, ayant deux huissiers derrière lui. Les huissiers de S. M. se placeront aux portes; les héraults se placeront aux deux extrémités des escaliers, le chef entre les messagers d'Etat du corps législatif, sur le côté droit; les pages se rangeront en haie dans le parquet, jusqu'à ce que l'EMPEREUR soit placé; le reste du cortége montera l'escalier, et en montant par le couloir de droite, chacun ira prendre sa place ordinaire autour du trône. S. A. I. Mgr. le prince Jérôme à la droite de l'EMPEREUR, et les princes grands-dignitaires à droite et à gauche sur leurs chaises, les ministres à droite, les grands-officiers à gauche sur leurs bancs, le grand-aumônier à droite et un peu en arrière du trône; les colonels-généraux de la garde, le grand-maréchal et le grand-veneur derrière le trône; le grand-chambellan, le grand-écuyer et le grand-maître des cérémonies, sur des pliants devant et au pied du trône; les maîtres des cérémonies au haut des escaliers latéraux, les aides des cérémonies à leur côté, les aides-de-camp et les officiers de service de la maison de S. M., se tiendront derrière les colonels-généraux et le grand-maréchal; les pages se partageront sur les marches des escaliers latéraux.

XII. L'EMPEREUR étant assis, tout le monde se couvrira, le grand-maître des cérémonies prendra ses ordres, et les transmettra à S. A. S. le prince archichancelier, qui, descendant par le couloir et s'avançant près de la balustrade au bas des cinq marches du trône, demandera à S. M. la permission de lui présenter successivement les membres du corps législatif nouvellement élus, et de les admettre à prêter serment. Cela fait, le grand-maître dira à un maître des cérémonies d'avertir un questeur pour indiquer successivement les législateurs qui doivent prêter serment.

XIII. Un aide des cérémonies, d'après les ordres du grand-maître, ira chercher le questeur, qui montera sur l'estrade au milieu du parquet.

XIV. Le questeur appellera lentement et successivement les législateurs précités, par ordre alphabétique.

XV. Dès qu'un législateur sera appelé, il se découvrira et descendra au pied du trône; le prince archichancelier répétera son nom à S. M. Le législateur prêtera, debout et à haute voix, le serment.

XVI. L'appel terminé, et tous les législateurs nouveaux ayant prêté serment, l'EMPEREUR prononcera un discours. Pendant que l'EMPEREUR parlera, tout le monde sera découvert.

XVII. Le discours de S. M. étant fini, elle se lèvera, et tout le cortége retournera dans les appartemens d'où il étoit sorti, en suivant le même ordre qui avoit été observé pour arriver.

XVIII. L'EMPEREUR remontera en voiture, et prendra, avec le même cortége, le chemin qu'il avoit suivi pour venir au palais du corps législatif.

XIX. Il sera de même précédé et reconduit par la députation de vingt-cinq législateurs jusqu'à la porte extérieure.

XX. Le départ de S. M. du palais du corps législatif, et son arrivée aux Tuileries, seront pareillement annoncés par des salves d'artillerie.

XXI. Lorsque le cortége impérial sera sorti du palais du corps législatif, les douze sénateurs en partiront pour se rendre à leur palais, et successivement le conseil d'Etat et le tribunat en partiront de la même manière pour retourner, le premier aux Tuileries, et le second au palais du tribunat. Le soir, le palais et le jardin des Tuileries seront illuminés, et il y aura cercle, concert et ballet dans les appartemens de S. M.

Le grand-maître des cérémonies.
Signé L. P. SEGUR.

COURS DE LA BOURSE DU 7 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	3-8
— Courant.	55	5 4	56	3-8
Hambourg..	185	0 0	184	0 0
Londres....	00	000	00	00
Madrid eff...	15	25	15	15
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	50	15	20
— vales....	00	00	00	00
Barcel.....	00	00	00	00
Lisbonne...	000	0-0	000	0-0
Gênes eff...	464 e		463	
Livourne...	502 e		450	
Naples....	420	0-0	500	00
Milan.....	8	p. 6f	81	00.
Basle......	1	0-0p	1	5 4p.
Francfort...	0	0-0p	00	00
Vienne....	000	0-0	122	0
Lyon.....	1 2p	0-0	1	1-2p.
Marseille...	1 2p	0-0	1	1 2p.
Bordeaux...	1 2p	0-0	1	1 2p.
Montpellier.	1-2	0-0 j.	00	0-0
Genève....	0-0	0-0	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme. 345f 00c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 348 60c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme. 000f 00c
Arg. de 930 à 945, les 000-1000 le kilogram. 218 89
Arg. au-dessous de 930, les 1000-1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme 000 00
Piastre. 5 37
Quadruple 81 10
Ducat. 11 65
Souverain. 34 5

Effets publics.

C p. on c. J. du 22 mars 1807, 85f 5cc 60c 70c 86f 86f 25c 86f 25c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 82f 60c 00f 00c 00f.
Banque de Fr. 1270f 000f 00c 0000f 00c 0000c 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 000 à 0f 000
— S. Domingue. 0 00 à 0 000
Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000
— brut . . . . . 0 00 à 0 000
Coton du Levant. 0 00 à 0 000
Sav. de Marseille 0 00 à 0 000
Huile d'olive. . . 0 0 à 0 000
Potasse d'Amér. 000f à 000f 000
Eau-de-vie, 3/6 00f 000. à 00f 000

ANNONCE.

Abrégé des Vies de Plutarque, par M. Acher, ancien premier commis des finances, à présent juge en la Cour d'appel de Lyon, membre de l'Académie de cette ville, et de celles d'Amiens et de Dijon; de la Société philotechnique de Paris, et autres Sociétés littéraires. Trois volumes *in* 12. Prix : 7 fr. 50 cent., et 10 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Arthus-Bertrand, libraire, acquéreur des fonds de Buisson et de Mad. Desaint, rue Hautefeuille, n°. 23.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n°. 17,

qui, dans sa nouveauté, trouva tant d'adversaires parmi les médecins. Ce n'est point au sang qu'en veut M. Gay; le sang, selon lui, est pur et innocent de la plupart des maux qu'on lui attribue : ce sont les humeurs que M. Gay attaque; ce sont les humeurs qu'il prétend chasser du corps humain avec le secours du redoutable émétique; mais il a mis lui-même un peu trop d'humeur dans la manière dont il a combattu la doctrine de M. Portal. M. Gay ne peut ignorer qu'un des statuts fondamentaux de la Faculté est *d'être toujours de l'avis de l'ancien*, comme le dit si bien Molière dans son latin de théâtre :

Semper essere ancienti aviso.

Avoir raison contre M. Portal, étoit un assez beau triomphe pour qu'on ne fût pas tenté de l'altérer, en y mêlant de la bile. Bien des gens pensent que la brochure de M. Gay seroit meilleure, si, avant de la composer, il eût pris l'émétique.

L'Abeille Française. (1)

Rollin, dans son Traité des Etudes, forme le vœu qu'un homme d'esprit et de goût, également versé dans la lecture des bons auteurs anciens et modernes, y puise avec sagesse tout ce qui peut être utile à l'éducation de la jeunesse, et le rassemble dans un ouvrage. L'usage de ces Recueils remonte à la plus haute antiquité; les Grecs, si soigneux, si attentifs à ne rien négliger de ce qui pouvoit perfectionner l'éducation de leurs enfans, avoient senti l'avantage de ces sortes de livres, où l'on trouve, pour ainsi dire, l'extrait d'une bibliothèque entière. « Athènes, » dit l'abbé Barthélemy, avoit formé pour l'usage des jeunes gens, des » Recueils de pièces choisies dont la morale étoit pure. »

A l'exemple des anciens, et d'après le vœu du sage Rollin, on a souvent offert au public des compilations de ce genre; mais la plupart étoient peu propres à remplir le but qu'on avoit dû s'y proposer : on n'y remarquoit point ce discernement qui n'admet que des morceaux avoués par l'esprit et le goût, ni cette sagesse, je dirai même ce scrupule qui proscrit tout ce qui pourroit éveiller une curiosité funeste, donner un aliment aux passions, corrompre le cœur sous prétexte de former l'esprit. On voit que ce discernement, cette sagesse et ce scrupule ont présidé aux choix des pièces qui composent *l'Abeille Française*; l'auteur, doué d'un excellent esprit, et sans cesse occupé lui-même par une sorte de penchant irrésistible à l'éducation de la jeunesse, a retiré de cet heureux esprit et de cette heureuse habitude, une rare connoissance de ce qui est propre à cet âge, de ce qui peut lui plaire, l'instruire, et faire sur lui les plus vives impressions. Il a su mettre dans son livre une grande variété, sans nuire cependant à un certain ordre, qui semble lier tant de morceaux différens pris dans tant d'écrivains de tous les pays et de tous les siècles : les auteurs anciens y prêtent un appui aux auteurs modernes; les écrivains religieux, aux écrivains profanes et aux philosophes; l'histoire, à la morale; la poésie, à l'éloquence et à la philosophie : c'est en un mot un ouvrage fait pour donner l'instruction, et inspirer la vertu, et très-propre aussi à récompenser l'amour de la vertu et de l'étude; aussi l'annonçons-nous chaque année avant la distribution des prix, comme un de ceux que les maîtres doivent donner de préférence à leurs élèves qui se seront distingués par leurs progrès dans les sciences, et par leur bonne conduite.

(1) Deux vol. in-8°. Prix : 6 fr., et 8 fr. par la poste.
A Paris, chez Lenoir, quai des Augustins; Petit, palais du Tribunat; et chez le Normant.

Un Dîner par Victoire, divertissement en un acte, en vers; par M. Desaugiers. Représenté sur le théâtre de S. M. l'Impératrice, le 31 juillet 1807. Prix : 1 fr. 20 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez madame Masson, éditeur de pièces de théâtre, rue de l'Echelle Saint-Honoré, n°. 10.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de* quinze fr. *pour trois mois, de* trente fr. *pour six mois, et de* soixante fr. *pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, *n°.* 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

POLOGNE.

Varsovie, 22 juillet.

S. Ex. M. le général-sénateur, gouverneur des ville et province de Varsovie, vient d'écrire à M. le directeur des relations intérieures, que S. Ex. M. le maréchal Davoust doit incessamment se rendre avec son corps dans le duché de Varsovie, où, d'après les ordres de S. M. I. et R., ces troupes doivent rester cantonnées. Elles comprennent: 1°. trois divisions d'infanterie française; 2°. la quatrième division de dragons; 3°. la division polonaise du général Dabrowski; 4°. la division du général Zaiaczek; 5°. les brigades de cavalerie des généraux Pujol et Walther; 6°. une division de Saxons; 7°. les corps polonais qui se trouvoient près de la Grande-Armée. La même lettre annonce que le cinquième et le sixième corps de la Grande-Armée passeront par Varsovie, pour se rendre à Breslau et à Glogau. Le cinquième corps arrivera par divisions, du 28 au 31 du courant, et chaque division fera une halte de trois jours; le sixième corps passera les 3, 4 et 5 août. Son séjour ici ne sera que de deux jours.

Les troupes françaises ont établi dans les environs de Tilsit, divers camps dans le goût de ceux qu'ils avoient à Boulogne. On y voit des rues alignées, formées de deux rangs de maisonnettes, en planches, blanchies en dehors, couvertes en paille, avec des portes, fenêtres, etc. On compte sur chaque rang de 500 à 600 baraques de ce genre, qui forment une perspective beaucoup plus agréable que de simples tentes, et qui d'ailleurs sont d'un usage plus généralement utile et plus durable. Ce qui contribue sur-tout à la beauté du coup d'œil, ce sont les allées d'arbres que les Français ont su ménager entre les rangs de ces jolies baraques. Sous ces arbres, et en avant des baraques, on a élevé des cuisines construites en terre, entrelacées de branchages et revêtues de gazon. Chaque cuisine répond à l'espace vide que laisse entr'elles deux de ces habitations, et sert en commun à l'une et à l'autre.

MECKLENBOURG.

Schwerin, 27 juillet.

La gazette de cette ville publie l'article suivant: « Nous recevons par estafette la nouvelle que le général français Molitor s'est rendu à Stralsund pour y traiter de la reddition de cette place aux Français. Les parlementaires se succèdent de part et d'autre. On apprendra bientôt le résultat de cette négociation importante. »

PRUSSE.

Magdebourg, 27 juillet.

S. A. le prince de Neuchâtel, ministre de la guerre, est attendu ici aujourd'hui. On croit aussi que M. le gouverneur-général Clarke, et l'intendant-général Estève, ne tarderont pas à arriver de Berlin.

La marche des troupes continue. Il est arrivé hier des cuirassiers, des dragons et hussards, qui se rendent à l'armée en Poméranie.

Il a été chanté hier à l'église catholique de cette ville un *Te Deum* solennel en actions de graces pour le rétablissement de la paix. Le soir, M. le général de division Eblé, notre gouverneur, a donné un grand souper qui a été suivi d'un bal.

Vingt bâtimens chargés de sel, qui étoient sur le point de partir de Schœnebeck pour Berlin, ont été obligés de décharger leurs cargaisons. Il paroît que la Prusse, qui avoit autrefois du sel en abondance, en manquera à l'avenir, parce que cette monarchie, par la perte de notre province, est privée de toutes les salines.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 31 juillet.

On mande de Tonningen, en date du 28, que le convoi qu'on y attendoit de Londres, est effectivement arrivé dans le bas de l'Eyder, mais que le commandant du vaisseau d'escorte a refusé tout-à-coup aux bâtimens du convoi la permission d'approcher de la ville. Les negocians de la ville de Tonningen, intéressés dans ce convoi, se sont adressés au bureau des douanes, pour obtenir de faire décharger les vaisseaux à l'endroit où ils se trouvent; mais leur demande leur a été également refusée, et l'on craint en conséquence que tout ce convoi ne soit forcé de retourner sur ses pas, sans qu'on ait pu débarquer la moindre marchandise.

Francfort, 3 août.

Avant-hier sont arrivés ici des députés de la ville de Dantzick, qui se rendent à Paris.

Une division de mineurs et de sapeurs espagnols est passée hier dans notre ville, et a continué sa route pour le nord de l'Allemagne. On remarque que les troupes espagnoles supportent très-bien la fatigue; qu'il règne parmi elles beaucoup d'ordre, de discipline et de subordination; et à en juger par la précision de leurs mouvemens, elles doivent très-bien exécuter les manœuvres.

Le bruit est généralement répandu en Allemagne que l'Empereur d'Autriche épousera incessamment la princesse royale de Saxe. On ajoute que ce monarque voulant donner à la na-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 9 Août 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Relâche.

THÉATRE FRANÇAIS.

Andromaque, les Plaideurs.

M. Jeanny continuera ses débuts par le rôle d'Oreste.

Demain, *le Dissipateur, les Trois Sultanes.*

Mlle Henry continuera ses débuts par le rôle de Finette dans la première pièce, et par celui de Roxelane dans la seconde.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Opéra au Village, Félix.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Un Dîner par Victoire, la Petite Ville, M. Beaufils.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Ida, l'Hôtel de la Paix, M. Guillaume.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

M. Vautour, les Innocens, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE LA CITÉ VARIÉTÉS.

La Paix, Azéli, la Bonne Mère.

THÉATRE DE MOLIÈRE.

Les Négocians, les Badauds, la Paix.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Savoyards, Frédégonde.

AMBIGU-COMIQUE.

La Gaieté Française, le Voyageur, l'Homme à trois Visages.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Paix, la Queue du Diable.

THÉATRE DES ÉLÈVES.

M. Blome, Jules, Se Fâchera-t-il?

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat, les Guerriers.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.

La Belle aux Cheveux d'Or, la Paix, Louise.

THÉATRE DE LA VIEILLE RUE DU TEMPLE.

Pamela, l'Amant Auteur et Valet.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.

Les Plaisirs de l'Hospitalité, le Dépit, le Retour de l'Empereur.

SALLE MONTANSIER.

Auj., M. Ravel dansera un pas de Zéphire sur la corde, et continuera ses exercices: il prévient le public qu'il y a deux jours de *relâche* par semaine.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures.

SPECTACLE HIDROAÉROPTRIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN.

Palais du Tribunat, près le Café de Foi.

Demain, et jours suivans, à huit heures, détails du voyage aérien nocturne, belles expériences de physique, feux d'artifice de gaz et d'électricité, fantasmagorie.

TIVOLI.

Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Forioso, Feu d'artifice.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix: 1 fr. 65 c.

Auj., Bal à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

Digitized by Google

tion hongroise une preuve éclatante de son estime et de sa confiance, a résolu d'établir sa résidence ordinaire et celle de sa cour à Bude. Néanmoins S. M. ne renoncera pas tout-à-fait au séjour de Vienne; elle viendra visiter de temps en temps cette ancienne capitale des Etats autrichiens. On assure aussi que le roi de Prusse est décidé à fixer désormais sa résidence à Kœnigsberg, attendu que depuis la cession des provinces prussiennes situées sur la rive gauche de l'Elbe, la ville de Berlin ne peut guère être considérée que comme une place frontière.

Les affaires de l'Allemagne, principalement celles de la Confédération rhénane, vont être réglées dans toutes leurs parties à Paris. Plusieurs princes allemands sont sur le point de se rendre dans cette capitale. Le prince-primat est arrivé hier à Francfort, d'Aschaffenbourg. C'est demain que S. A. E. se mettra en route pour Paris.

Les villes anséatiques, dont le nombre doit, dit-on, être porté à dix-sept, enverront aussi des députés à Paris, pour recevoir des instructions sur leurs rapports politiques, et connoître tout ce qui est relatif à leur existence politique.

On fait à Stuttgard de grands préparatifs pour la cérémonie qui doit y avoir lieu. M. le maréchal Duroc doit y être arrivé en ce moment. Sa première audience solennelle étoit fixée au 3 de ce mois. Le mariage par procuration s'effectuera le 5. Les jours suivans, il y aura des fêtes, et le 10, la nouvelle reine partira pour Paris où S. M. restera quelques mois.

L'université de Leipsick vient d'arrêter que les étoiles qui appartiennent à la ceinture et au glaive d'Orion (constellation méridionale), ainsi que les étoiles intermédiaires, dont aucune n'a aucun nom particulier, s'appelleront désormais *étoiles de Napoléon*, ou *constellation Napoléone*.

BAVIERE.

Augsbourg, 1er août.

Toute la légion polonaise qui avoit été stationnée dans le royaume de Naples, est arrivée ici depuis quelques jours; elle se rend provisoirement dans le nord de l'Allemagne. Toutes les autres troupes françaises qui se trouvent encore dans nos contrées paroissent avoir la même destination. Nous voyons aussi arriver chaque jour de nouvelles troupes par le Tyrol.

Les jésuites établis à Augsbourg en 1540, s'y étoient maintenus jusqu'à ce jour, malgré la dissolution de leur Ordre en 1773; mais lundi dernier, 27, on leur a notifié que leur existence alloit cesser dans cette ville comme dans toutes les autres de la Bavière. Ils ont eu ordre de suspendre leur enseignement le 8 septembre, et de vider, à ladite époque, le collége de Saint-Salvator. C'est alors qu'on leur assignera des pensions, et qu'on désignera à chacun le lieu de sa résidence future. Ils sont en tout au nombre de vingt-trois. En général, on croit que les établissemens d'instruction, soit pour les protestans, soit pour les catholiques, subiront incessamment ici une réforme générale.

Les Gazettes de Milan démentent le bruit qui s'étoit répandu que le cardinal Ruffo avoit été arrêté dans l'Etat pontifical. Ce prélat continue de vivre paisiblement à Narni, sans se mêler d'affaires politiques.

ANGLETERRE.

Londres, 29 juillet.

Les débats sur les nouveaux changemens à introduire dans notre système militaire ont donné lieu à des reproches et à des aveux également curieux.

M. Windham et ses amis ont soutenu que l'ancien plan de défense méritoit d'être conservé dans toutes ses parties. Ils ont vivement attaqué le nouveau mode proposé, qui consiste à faire passer, par ballottage, 28,000 hommes de la milice dans les régimens les plus foibles de l'armée régulière, sauf ensuite à compléter la milice parmi les volontaires. Ils ont soutenu que si l'on avoit besoin d'augmenter le nombre des troupes disponibles, il valoit bien mieux se les procurer au moyen du recrutement ordinaire.

M. Whitbread a reproché avec force aux ministres de s'être privés du secours des catholiques d'Irlande par des mesures d'intolérance et de persécution. Il a déploré la malheureuse habitude que nous avons prise de remettre en discussion notre système militaire à chaque changement qui s'opère sur le continent. Il est inconcevable, a-t-il dit, qu'après quatorze années de guerre, nous n'ayons pas encore un plan arrêté pour la défense de notre pays. Les mesures proposées par les ministres lui paroissent d'autant moins heureuses, que, selon lui, il faut neuf mois pour discipliner les milices.

M. Helie Addington a dit que la milice formoit actuellement un corps de 78,000 hommes effectifs; qu'en recrutant l'armée aux dépens de ce corps éminemment constitutionnel, on le désorganiseroit complétement; que d'ailleurs cette mesure avoit déjà été essayée en 1805, et que l'on se rappeloit sans doute quelles en avoient été les suites désastreuses.

M. Calcraft a parlé au nom des officiers de la milice; il a dit qu'on les avoit trompés de la manière la plus indigne; que dans le temps on n'avoit rien négligé pour les engager à introduire parmi leurs troupes un ordre parfait et une discipline régulière; que maintenant on leur enlevoit l'élite de ces mêmes troupes dont ils possédoient l'affection et toute la confiance; et qu'enfin ils devoient bien s'apercevoir qu'on les traitoit comme des caporaux recruteurs de l'armée.

Le colonel Wood n'a point cherché à dissimuler les malheurs qui menacent l'Angleterre. Il a exprimé le desir de voir Portsmouth, Plymouth, et nos autres arsenaux mis dans un meilleur état de défense: « Car, a-t-il dit, avec leurs fortifications » actuelles, ces places pourroient à peine soutenir un siége » de quinze jours. »

Le général Tarleton a insisté avec la plus grande énergie sur la nécessité d'augmenter promptement l'armée régulière: « La position de ce pays, a-t-il dit, est plus critique que » jamais. Le plus grand général de notre siècle, car il faut » enfin avouer qu'il l'est, vient de subjuguer l'Europe entière, » et ne tardera pas sans doute à tourner contre nous toute » l'immensité de ses forces. »

Lord Castlereagh a eu recours à des récriminations violentes contre l'ancien ministère; il l'a accusé d'avoir contre-mandé le 24 janvier, l'expédition prête à se rendre sur le continent; d'avoir laissé succomber la Prusse sans lui donner aucun secours, et de s'être borné à faire bombarder Boulogne au moment même où notre ambassadeur s'y trouvoit encore.

Le bill a passé à la seconde lecture à une majorité de 187 voix contre 90.

Du 1er août. — Le différend qui s'est élevé entre les Etats-Unis et notre gouvernement a fait une vive sensation sur le commerce de Londres. Les négocians les plus riches s'étant assemblés hier à la taverne pour délibérer sur le parti à prendre dans une circonstance aussi difficile, le secrétaire d'Etat, pour les tranquilliser, a cru devoir députer vers cette assemblée M. Samson, un des capitalistes les plus accrédités, chargé d'assurer au commerce que le gouvernement anglais feroit tout pour empêcher une rupture, et que même

VARIETES.

Caractère des Passions, au physique et au moral (1); par M. Vernier, sénateur, commandant de la Légion-d'Honneur, membre de l'Académie Littéraire de Besançon.

L'avis donné aux hommes par l'ancienne inscription du temple de Delphes, *Connois-toi toi-même*, est de tous les avis qu'on leur adresse jamais celui qui méritoit le mieux de descendre avec autorité du haut d'un temple, et comme de la bouche d'un Dieu. C'est parce que les hommes s'ignorent eux-mêmes, qu'on les voit errer si fréquemment dans la recherche du bien, et se porter si souvent les uns aux autres de nuisibles atteintes. Faites qu'ils se connoissent, et, par cela seul, vous les mettez en garde contre l'illusion des faux desirs, des fausses espérances, des fausses craintes et de toutes les vues fausses qui déterminent de leur part les démarches imprudentes et les actions injustes. La lumière est la source féconde du bien; le mal, dans son acception la plus étendue, est un enfant de ténèbres. Pour être heureux en dépit des besoins, des travaux et des épreuves diverses auxquelles la nature assujétit la vie humaine, il ne faut qu'être prudent et modéré; pour être juste dans les circonstances même où la justice coûte le plus à pratiquer, il ne faut qu'apercevoir toujours le rapport qui est entre l'intérêt personnel de toutes les situations et la justice.

Il suit de ces réflexions, qu'on ne peut trop encourager les écrivains moralistes qui, comme M. Vernier, cherchent dans l'homme les ressorts qui le font mouvoir, en observent le jeu et les effets, marquent avec soin ce que leur action a d'irrégulier, de dangereux, et proposent des moyens de la rendre constamment utile et régulière. C'est en effet ce que M. Vernier a exécuté dans le tableau qu'il nous présente de diverses passions de l'homme: sujet intéressant, varié, et naturellement plein d'instruction, qu'il a envisagé et traité dans toute son étendue. Les affections générales d'amour et de haine, de tristesse et de joie, d'espérance et de crainte; les affections particulières qui, dérivées de celles-là, en forment les nombreuses espèces, et de plus les foiblesses ou maladies de l'entendement, qui tiennent aux passions, ou concourent à leurs effets nuisibles, sont toutes passées en revue dans son livre. Il les définit avec justesse; il les décrit et les caractérise avec vérité, et quelquefois il les distingue par des nuances très-fines. Au trait qui peint, il joint partout la réflexion qui instruit. Chaque passion lui donne lieu d'établir une ou plusieurs maximes propres à garantir le cœur de ses dangers; et il se trouve, après l'avoir lu, qu'on a repassé utilement sur toutes les considérations judicieuses que le bon sens fournit au sujet des passions. Sa morale est sévère avec le ton de l'indulgence; ses idées sont justes et bien développées; son style offre quelques inégalités, quelques taches; on y desireroit, en de certains endroits, plus de naturel et de facilité; en d'autres, plus de correction et un meilleur choix de termes; mais il est généralement bon et sain. Il suffira, pour en prendre une idée avantageuse, de lire les morceaux suivans, où l'on reconnoîtra d'ailleurs ce talent de définir avec justesse, et de caractériser avec vérité ce que j'ai attribué à l'auteur.

Ce morceau, tiré d'un chapitre sur la *Pudeur*, est presque tout en définitions.

« La *décence* est la conformité de nos actes extérieurs avec les usages reçus; c'est cette circonspection, cette réserve que l'on doit garder dans le langage, les gestes et les paroles, et même dans les vêtemens. »

« La *bienséance* embrasse la science immense des égards, tout ce qui convient aux temps, aux lieux, aux personnes; en un mot, tout ce que les circonstances du moment peuvent prescrire à l'honnêteté. »

(1) Deux vol. in-8°. Prix: 10 fr., et 12 f. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Clavelin, libraire, rue de Seine, n°. 4; et chez le Normant.

Digitized by Google

dans le cas où le commandant du vaisseau anglais qui a attaqué la *frégate* américaine auroit eu tort, le cabinet de Londres s'empresseroit de faire réparation au gouvernement injustement offensé : démarche incroyable et inouie dans nos annales. M. Samson, pour convaincre l'assemblée, a parlé au nom de M. Canning, et a ajouté que des pourparlers avoient déjà eu lieu à cet égard entre l'honorable secrétaire-d'Etat et l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Monroë.

La mission de sir Arthur Paget à Constantinople, et les instructions qu'il a reçues, sont, dit-on, d'une nature entièrement pacifique : sir Arthur Paget, en se rendant à son poste, a rencontré l'escadre de lord Collingwood, et s'est fait accompagner par cet amiral à la tête de plusieurs vaisseaux de guerre. Puisse notre nouvel envoyé, dit *le Star*, être plus adroit ou plus heureux que son prédécesseur!

Nos entreprises sur les établissemens espagnols dans les îles ont eu des résultats très-malheureux pour notre commerce. L'indignation est telle parmi les habitans espagnols, soit en Europe, soit dans le Nouveau-Monde, qu'ils rejettent toute marchandise quelconque venue d'Angleterre ou achetée des Anglais, et que dans plusieurs endroits ils ont brûlé publiquement des ballots contenant divers objets, par la seule raison qu'ils les croyoient provenir des manufactures anglaises.

Hier, le 12e régiment de dragons a passé la revue et exécuté de grandes manœuvres devant S. A. R. le duc de Cambridge. Le beau monde s'est empressé d'aller jouir de ce spectacle. Les évolutions, qui ont duré deux heures, ont été exécutées avec la plus grande précision, et tous les jeunes gens à la mode s'écrioient, que nulle part on ne manœuvroit mieux que cela.

Il y a eu presse la nuit dernière, et l'on assure qu'on a enlevé un grand nombre d'ouvriers.

On mande des ports où se préparent les différentes expéditions, que toutes les troupes sont définitivement embarquées. Cependant l'embargo mis sur les bâtimens de commerce dure encore, et ne sera levé que deux jours après le départ général. Jamais cette mesure n'avoit été exécutée avec plus de rigueur; un seul bâtiment, dit-on, en a été excepté, parce qu'il étoit chargé de dépêches officielles pour les Etats-Unis, et relatives au combat livré entre notre vaisseau de guerre *le Léopard* et la frégate américaine.

Il y a deux brigades de cavalerie embarquées : l'une commandée par lord Paget, l'autre par le brigadier-général Lorrien; tous deux sous les ordres de sir David Bair. Les régimens d'artillerie sont aussi très-nombreux; leur équipage est énorme : c'est le général Bloomfeeld qui les commande; mais on a sur-tout remarqué que jamais peut-être on n'avoit embarqué plus de médecins, de chirurgiens, d'apothicaires et de provisions d'hôpitaux.

Trente-six militaires avoient été traduits devant une commission, prévenus d'avoir mis sur leurs yeux une poudre inflammatoire, à l'effet de se faire réformer, comme attaqués d'ophtalmie. Ils ont avoué leur faute, et ont imploré leur pardon, à cette condition qu'ils feroient leur service hors du royaume, et offrant de partir pour l'expédition qui se prépare. Leur offre a été acceptée; ils ont été aussitôt transportés sous bonne escorte à Ramsgate, où ils seront embarqués, et feront partie des troupes qu'on envoie sur le continent pour s'opposer aux progrès de l'ennemi.

EMPIRE FRANÇAIS.

Beaucaire, 1er août.

Les affaires ont été passablement bien à cette foire. La nouvelle de la paix n'a pas causé sur les prix des marchandises coloniales, une baisse aussi considérable qu'on l'avoit cru. Plusieurs articles se sont très-bien vendus, principalement les toiles fines, les indiennes et mousselines, la draperie. Il n'y avoit pas beaucoup de soies; mais tout ce qu'il y en avoit a été enlevé, ainsi que les bas de Ganges. Les laines sont au nombre des articles en baisse. Les paiemens se sont faits, en général, assez exactement, quoiqu'ils n'aient commencé que le 27; et l'on ne compte que pour 80,000 fr. de faillites.

(*Journal du Gard.*)

PARIS, 8 *août.*

— On peut déjà juger par les préparatifs qui se font de toutes parts dans Paris, que les fêtes du 15 et du 16 seront extrêmement brillantes. L'illumination des Tuileries et celle du Carrousel seront sur-tout magnifiques. On pose tout le long des grilles qui environnent le jardin et le château, des cintres garnis de lampions. Il y aura des joutes sur l'eau. Un superbe feu d'artifice sera tiré, comme on a dit, sur le pont de la Concorde. Forioso traversera l'espace qui sépare le pont de la Concorde de celui des Tuileries, sur une corde que l'on fabrique tout exprès, et qui, malgré cet espace immense, sera suffisamment tendue par des procédés ingénieux. Enfin, on met partout à contribution le talent des peintres, des décorateurs et des poëtes, pour exprimer par des transparens, des allégories, des emblêmes et des tableaux parlans, les sentimens d'amour, de reconnoissance et d'admiration dont tous les cœurs sont pénétrés.

— Il a éclaté cette nuit un orage très-violent qui a duré plus de cinq heures. Le tonnerre est tombé dans plusieurs quartiers de Paris, notamment rue de Thionville, dans une boutique où il a renversé l'enseigne et fondu les deux crampons de fer qui la tenoient, et dans une autre maison près de la halle, où il est entré par la fenêtre, a brisé une bouteille et une soupière sur une table, et est ensuite sorti par la cheminée. Une lanterne de la rue Perpignan a été foudroyée, et le tonnerre est aussi tombé rue aux Fèves. On apprend également qu'il est tombé à Vaugirard et à Passy, sans y faire de grands dommages. Le thermomètre de M. Chevallier étoit élevé hier, à midi, à 23 deg. 8/10es; à minuit, au fort de l'orage, il marquoit 15 d. 5/10es; à une heure, 15 d. 7/10es; et aujourd'hui à midi, 21 d. 5/10es.

— On assure que l'armée dont S. Ex. le général Junot, gouverneur de Paris, ira prendre le commandement, le 16 de ce mois, s'appelera *Corps d'observation de la Gironde.*

— MM. les maréchaux Lannes et Ney, et M. le général Victor, ont passé le 25 juillet à Berlin, pour retourner à Paris.

— Un de nos journaux annonce que S. M. a décerné au général Victor le prix de son courage et de ses services, en l'élevant au grade de maréchal de l'Empire.

— L'ambassadeur de Maroc, Aggi-Elliezid, a fait le 23 juillet son entrée à Marseille. Les voitures de M. l'ambassadeur et de sa suite étoient escortées par un piquet de gendarmes à cheval, et précédées des chevaux que l'Empereur de Maroc envoie en présent à S. M. l'EMPEREUR et ROI. Ce ministre paroît être âgé d'environ quarante ans, et doué d'un caractère plein de douceur et de bonté. Trois voyages qu'il a faits à la Mecque, lui ont valu le surnom de *Pieux.*

— Un arrêté, publié à Versailles par M. le conseiller d'Etat préfet du département de Seine et Oise, en exécution du décret d'amnistie, rendu au camp impérial de Tilsit le 20 juin dernier, porte que les deux mois accordés par ledit dé-

---

« L'*honnêteté* réside dans l'ame; c'est une disposition constante à faire tout ce qui peut être agréable aux autres, et à s'abstenir de tout ce qui peut leur déplaire. »

« La *politesse* ajoute à l'honnêteté le ton, les procédés et la manière de la mettre en œuvre, ou de manifester les sentimens et les dispositions de l'ame. »

« L'usage du monde peut donner la politesse commune, mais la nature seule donne ce tact délicat, cette séduisante amabilité dans les manières qui fixe tous les regards et entraîne tous les cœurs. »

« La *délicatesse* va plus loin encore : elle se compose naturellement de tout ce qu'il y a de plus fin, de plus touchant, de plus ingénieux, de plus agréable dans l'exercice d'un art, d'une science, dans la pratique d'une vertu et de l'honnêteté même : elle est la touche la plus légère de la sensibilité; c'est une prévenance si fine, qu'elle ne peut être sentie que par celui qui en est l'objet; c'est ce raffinement qui jouit mieux du plaisir qu'il donne que de celui qu'il reçoit; c'est la fleur et le parfum du sentiment. »

Voici quelques remarques dont M. Vernier fera, s'il veut, son profit, lorsqu'il reverra et perfectionnera son ouvrage.

Ce qu'il dit de la structure du corps humain, considérée dans son rapport avec les passions, et de la manière dont quelques-unes s'opèrent par le mouvement du sang et des nerfs, n'explique point assez le mécanisme des passions. Il est foible et peu satisfaisant dans cette partie.

Il est plus foible encore et moins satisfaisant dans le chapitre où il traite des *moyens généraux de premunir l'homme contre les passions.* Sa doctrine sur ce point a même quelque chose de contradictoire; car il veut qu'on propose à l'homme, encore enfant, des considérations qui sont visiblement au-dessus de son âge, et dont il est reconnu que l'homme mûr peut à peine profiter.

Ailleurs il manque de méthode, et ne sait point se renfermer dans son sujet. Il y a tel chapitre où, à l'occasion des signes extérieurs et sensibles qui décèlent l'intérieur de l'homme passionné, il dit quelque chose de la physionomie; puis s'engage dans des observations sur la *beauté* des hommes et celle des femmes, les compare l'une à l'autre, et les peint tour-à-tour avec leurs différences, ajoute même à son texte des notes curieuses et presque galantes, où il parle du *front* plus ou moins grand, du *sein* plus ou moins élevé des femmes. Dans un chapitre sur *les plaisirs de l'esprit*, dont il vante avec raison le charme et la pureté, il se permet une dissertation sur *le goût et les causes de sa décadence.* Dans un autre, qui a pour sujet *l'amour conjugal, paternel et filial*, il se livre à des réflexions déplacées sur l'*origine des sociétés*, sur celle des *haines mutuelles et des guerres entre les peuples*, sur celle du *despotisme*, etc. Il en résulte dans ces chapitres une surcharge et une confusion dont les lecteurs ne peuvent nullement s'accommoder.

J'observe au surplus que la morale de M. Vernier n'est pas cette morale sans principes, comme sans efficacité et sans vertu, qui, séparée de la religion, n'offre à l'esprit qu'un recueil de maximes convenues entre les hommes, et sanctionnées par leur intérêt commun : il veut qu'on remonte au premier législateur, à celui de qui émane la loi véritable, par qui seul sont les droits et les devoirs. Le dogme de l'immortalité de l'ame est, selon lui, la vérité la plus incontestable et l'objet le plus sacré de la croyance des hommes. Si les fanatiques l'indisposent contre eux, les athées le révoltent et l'indignent. Il déclare formellement que *la loi doit infliger une peine à l'impie qui insulte publiquement à la religion par des actions sacriléges, et au déiste qui l'outrage et cherche à l'avilir par ses discours*; ce qui est digne de remarque, et doit édifier sans doute, mais ne doit pas surprendre. En effet, un des délits les plus graves et les plus nuisibles dont puisse se rendre coupable l'homme qui vit au sein d'une société chrétienne, est celui par lequel il flétrit les dogmes et affoiblit les sentimens religieux

Digitized by Google

eret pour jouir du bénéfice d'amnistie, sont fixés à compter du 1er août, mois courant, jusques et compris le 30 septembre prochain : ce délai est de rigueur. Pendant ces deux mois, tout déserteur non jugé définitivement, c'est-à-dire qui n'auroit été jugé que par contumace, et ceux contre lesquels il n'auroit été prononcé aucun jugement, devront se présenter devant l'une des autorités indiquées dans le decret d'amnistie, pour y faire leur déclaration de repentir. A compter du 1er octobre prochain, nul déserteur ne sera admis à faire sa déclaration; il sera poursuivi suivant toute la rigueur des lois.

— Les tableaux de la dernière exposition qui ont été plus particulièrement distingués par les suffrages et l'estime du public, sont encore en ce moment exposés dans la salle du Muséum, pour satisfaire la curiosité de plusieurs illustres personnages, que l'ouverture subite de la dernière campagne empêcha de s'occuper du salon. S. A. I. le grand-duc de Berg a été un des premiers à visiter ces productions de l'école française, et on assure que l'EMPEREUR lui-même leur accordera un de ces regards auxquels rien n'échappe, et qui sont déjà pour ceux qui les obtiennent les plus flatteuses récompenses de leurs travaux.

— On écrit de Nantes (31 juillet) : « Une femme étant tombée de cheval, il y a 7 ou 8 mois, on fut obligé de lui couper le bras. La femme de chambre d'une dame de cette ville, présente à l'opération, vint en rendre compte à sa maîtresse qui fut singulièrement affectée de ce récit. Cette dame étoit dans les premiers mois de sa grossesse. Elle est accouchée ces jours derniers d'un garçon qui a le bras coupé au même endroit que celle qui a subi l'opération. L'accoucheur dit n'avoir jamais rien vu de semblable. Le bras de l'enfant semble véritablement avoir été coupé. »

On a long-temps disputé sur le pouvoir de l'imagination des femmes enceintes. Ce nouveau fait peut fournir matière à de nouvelles dissertations qui ne donneront pas plus de lumières sur cette bizarre opération de la nature.

— Le 31 juillet a été un jour d'orage sur presque tous les points de la France. Les désastres ont été plus ou moins considérables dans les diverses contrées que l'orage a parcourues. Dans le canton de Sainte-Menehould on compte plus de douze cents arbres fruitiers qui ont été ou brisés ou deracinés par la violence du vent; plus de la moitié de la récolte a été détruite par la grêle; quelques personnes ont été blessées. A Evreux et dans les environs tout a été ravagé par l'ouragan : beaucoup d'habitations rurales ont été renversées ou endommagées; une seule maison, le château d'Hellenvilliers, a eu 578 vitres cassées. Huit communes du département de Seine et Oise ont été entièrement dévastées, les blés sur pied ont été hachés, et ceux qui ont été coupés, ont été entraînés au loin par la force du vent; plusieurs milliers d'arbres ont été abattus ou rompus. Le parc de Versailles étoit, après la tempête, jonché de branches de toute grandeur et de toute grosseur; un peuplier de Hollande a écrasé dans sa chute une des petites maisons qui servoient autrefois de logement aux matelots du canal.

— Mlle Duval-Desrosiers, actrice du Théâtre-Français, vient de mourir, à la suite d'une longue maladie.

Avis. – Un jeune sourd-muet s'est égaré le 28 juin dernier à deux ou trois lieues de la maison paternelle. Son père a fait toutes les recherches possibles sans en rien apprendre autre chose, sinon qu'il a traversé le département de l'Yonne et pénétré dans celui de l'Aube. Ce jeune homme est âgé de quinze ans, sa taille est de quatre pieds sept à huit pouces; il a les cheveux et sourcils châtains, les yeux gris et un peu enfoncés, le teint pâle, la bouche moyenne, le nez ordinaire, et le menton rond; il est vêtu d'un gilet et d'un pantalon de laine grise; il a sur le corps deux marques propres à le faire reconnoître : les traces d'un vésicatoire entre les deux épaules, et une cicatrice en dedans d'une des cuisses; il a l'air vif, et se fait bien entendre par signes. Son père dédommagera de tous les frais qu'on pourroit faire pour retirer ce jeune homme et pourvoir à ses besoins, jusqu'à ce qu'on ait pu l'en instruire. Il se nomme Nicolas Lairot, propriétaire à Asquins, canton de Vezelay, département de l'Yonne.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bordeaux du 2 août.

7 — 23 — 38 — 26 — 46

COURS DE LA BOURSE DU 8 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	5-8
— Courant.	55	3-4	56	5-8
Hambourg. .	185	0-0	184	0 0
Londres. . . .	00	000	00	00
Madrid eff. . .	15	25	15	15
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	50	15	20
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel.	00	00	00	00
Lisbonne. . .	000	0-0	000	0-0
Gênes eff. . .	464 e		463	
Livourne. . .	502 0		4620	
Naples. . . .	420	0-0	500	00
Milan.	81 p.	6f	81	00.
Basle.	1	0-0p	1	3 4p.
Francfort. . .	0	0-0p	00	00
Vienne. . . .	000	0-0	123	0
Lyon.	1 2 p	0-0	1	1-2p.
Marseille. . .	1 2 p	0 0	1	1 2p.
Bordeaux. . .	1 2 p	0-0	1	1 2p.
Montpellier.	1 2	0-0 j.	00	0-0
Genève. . . .	0-0	0-0	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme. 345f 200

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 390

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme. 000f 000

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 218 87

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 87

Quadruple 81 10

Ducat. 11 85

Souverain. 34 5

Effets publics.

C p. oo c. J. du 22 mars 1807, 87f 8 f 25c 40c 50c 60c 50c 60c 50c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 84f 50c 00f 000 00f.

Banque de Fr. 1300f 0000f 000 0000f 000 0000c 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 000 à 0f 000

— S. Domingue. 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000

— brut . . . . . 0 00 à 0 000

Coton du Levant. 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille 0 00 à 0 000

Huile d'olive. . . 0 0 à 0 000

Potasse d'Amér. 000f à 000f 000

Eau-de-vie, 5/6 00f 000. à 00f 000

ANNONCE.

Correspondance du dépôt des Lois avec les fonctionnaires publics de l'Empire. Cette feuille périodique, format in-4°. à deux colonnes, destiné à recueillir et à présenter, dans un ordre méthodique, tout ce qu'il y a de nouveau en législation, administration, jurisprudence, événemens politiques publiés officiellement, et bibliographie, et à résoudre les questions proposées par les souscripteurs, sur la jurisprudence civile, commerciale, fiscale, correctionnelle et criminelle, paroît, depuis le 5 juillet présent mois, les 5, 10, 15, 20, 25 et 30 de chaque mois. Le prix de l'abonnement, pour l'année entière, est de 18 fr., et de 22 fr. par la poste; pour six mois, 10, et 12 fr. par la poste. La collection des numéros qui ont paru depuis l'an 3, et que l'on peut considérer comme un cours de législation depuis 1789, est du prix de 20 fr., et de 24 fr. par la poste. A Paris, chez Rondonneau, au dépôt des Lois, rue Saint-Honoré, hôtel de Boulogne.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

de cette société. Le plus cruel des incendies, est celui qui, ravageant au loin et dans toute l'étendue du commerce civil l'intérieur de l'homme, en consume la partie saine, y détruit les principes de la vie morale, et n'y laisse qu'un fonds malheureux de corruption et de vices.

G.

AU RÉDACTEUR.

Permettez-moi, Monsieur, d'acquitter une dette sacrée envers M. Girard, mon ancien professeur. Vous avez donné de justes éloges à sa *Rhétorique*, dont il vient de publier une nouvelle édition. J'ai relu avec fruit cet ouvrage dont l'auteur m'a dicté plusieurs fragmens il y a vingt-sept ans. Je pense, ainsi que vous, que c'est vraiment un livre classique pour les Lycées.

De longues et terribles tempêtes m'ont arraché à la carrière des armes; j'ai repris avec joie mes livres oubliés pendant dix ans. Il est flatteur pour mon amour-propre, il est doux pour mon cœur de me retrouver aujourd'hui, dans l'instruction publique, le confrère de M. Girard et de M. Binet, sous lesquels j'ai appris à sentir et à goûter la littérature latine et française qui ont jeté sur ma vie tant de consolations. Je ne puis ni méconnoître, ni jamais oublier que je dois à leurs sages leçons des succès qui ont surpassé mon espérance; j'ai senti le besoin d'en faire hommage à mes maîtres.

H. DE GASTON,
Proviseur du Lycée de Limoges.

M. Tripet veut répandre les fleurs à pleines mains dans tout l'Empire Français; et jamais en effet on en eut tant besoin pour former des guirlandes et des couronnes : il offre donc aux amateurs tous les trésors de Flore à un prix si modique, qu'autant vaudroit les donner.

Voici son nouveau tarif : Les tulipes et les jacinthes du premier ordre, vrais chefs-d'œuvre à 3 fr. pièce, avec leurs noms et couleurs; celles du second ordre, *idem*, à 1 fr. 50 c. la pièce; et le beau mélange à 50 fr. le cent.

Les renoncules et les anémones du plus riche émail, à 50 fr. le cent.

Et le mélange ordinaire, à 25 fr. le cent. Il donne par-dessus le marché, autant de narcisses doubles à odeur de fleur d'orange, qu'il livre de jacinthe et de tulipe de premier et de second ordre.

Ledit sieur Tripet fera avec plaisir remise d'un quart à ceux de MM. les préfets qui voudront former de leur parterre un jardin public pour l'instruction des artistes, peintres en fleurs, des manufacturiers et autres artistes. (On est prié d'affranchir les lettres.)

Le fleuriste TRIPET *demeure à Paris, avenue des Champs-Elysées*, n°. 18.

La Bataille d'Jéna, gagnée sur les Prussiens, le 14 octobre 1806, par les troupes françaises; pièce de musique composée par F. A. Lemière, arrangée pour flûte, clarinette et violon.

Prix : 3 fr. chaque.

A Paris, chez Naderman, rue de la Loi, passage du café de Foi, *à la Clef-d'Or.*

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Voyage Pittoresque et Historique de l'Espagne; par Alexandre de Laborde, et une Société de gens de lettres et d'artistes de Madrid. Troisième livraison. Prix : papier vélin avant la lettre, 60 fr.; papier vélin, 36 fr.; papier fin, 21 fr., le port non compris.

On souscrit, à Lyon, chez Ballanche, père et fils;

A Paris, chez l'Editeur, Ant. Boudeville, peintre de S. M. C., rue Saint-Pierre Montmartre, n°. 9; chez Nicolle, rue des Petits-Augustins.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de* quinze fr. *pour trois mois, de* trente fr. *pour six mois, et de* soixante fr. *pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

AUTRICHE.

Vienne, 27 juillet.

On dispose en ce moment et on meuble avec beaucoup de magnificence vingt-six appartemens du palais impérial. On parle d'un double mariage, et l'on nomme dès-à-présent notre princesse royale et une autre illustre personne.

On vient d'apprendre qu'il a été conclu un armistice entre les Russes et les Turcs, sur les bords du Danube.

HOLLANDE.

Amsterdam, 2 août.

Le consul de Danemarck a fait publier aujourd'hui la note suivante :

« Le consul royal danois en cette résidence informe, par la présente, le commerce et les navigateurs danois, qu'il a reçu des avis officiels et ministériels qui donnent les assurances les plus tranquillisantes, que malgré ce qui est arrivé à Tonningen, et malgré l'arrestation de plusieurs vaisseaux danois, il ne règne aucune mésintelligence entre les cours de Danemarck et de Londres, et qu'il ne s'est passé aucun événement qui autorise les craintes répandues ici à ce sujet. »

Signé Ant. DULIEZ, *consul royal danois.*

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 9 *août.*

S. M. a rendu, le 8 de ce mois, le décret suivant :

NAPOLÉON, Empereur des Français et Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin,

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur, notre conseil d'Etat entendu, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Titre Ier. — *Dispositions générales.*

Art. Ier. Aucune représentation à bénéfice ne pourra avoir lieu que sur le théâtre même dont l'administration ou les entrepreneurs auront accordé le bénéfice de ladite représentation. Les acteurs de nos théâtres impériaux ne pourront jamais paroître dans ces représentations que sur le théâtre auquel ils appartiennent.

II. Les préfets, sous-préfets et maires sont tenus de ne pas souffrir que, sous aucun prétexte, les acteurs des quatre grands théâtres de la capitale qui auront obtenu un congé pour aller dans les départemens, y prolongent leur séjour au-delà du temps fixé par le congé ; en cas de contravention, les directeurs des spectacles seront condamnés à verser à la caisse des pauvres le montant de la recette des représentations qui auront eu lieu après l'expiration du congé.

III. Aucune nouvelle salle de spectacle ne pourra être construite; aucun déplacement d'une troupe d'une salle dans une autre ne pourra avoir lieu dans notre bonne ville de Paris, sans une autorisation donnée par nous, sur le rapport de notre ministre de l'intérieur.

Tit. II. — *Du nombre des Théâtres, et des règles auxquelles ils sont assujétis.*

IV. Le *maximum* du nombre des théâtres de notre bonne ville de Paris est fixé à huit ; en conséquence sont seuls autorisés à ouvrir, afficher et représenter, indépendamment des quatre grands théâtres mentionnés en l'article Ier du réglement de notre ministre de l'intérieur, en date du 25 avril dernier, les entrepreneurs ou administrateurs des quatre théâtres suivans : 1°. Le théâtre de la Gaîté, établi en 1760; celui de l'Ambigu-Comique, établi en 1772, boulevard du Temple, lesquels joueront concurremment des pièces du même genre désignées aux paragraphes 3 et 4 de l'article III du réglement de notre ministre de l'intérieur. 2°. Le théâtre des Variétés, boulevard Montmartre, établi en 1777, et le théâtre du Vaudeville, établi en 1792, lesquels joueront concurremment des pièces du même genre désignées aux paragraphes 3 et 4 de l'art. III du règlement de notre ministre de l'intérieur.

V. Tous les théâtres non autorisés par l'article précédent, seront fermés avant le 15 août. En conséquence, on ne pourra représenter aucune pièce sur d'autres théâtres dans notre bonne ville de Paris, que ceux ci-dessus désignés, sous aucun prétexte, ni y admettre le public, même gratuitement, faire aucune affiche, distribuer aucun billet imprimé ou à la main, sous les peines portées par les lois et réglemens de police.

VI. Le réglement susdaté, fait par notre ministre de l'intérieur, est approuvé, pour être exécuté dans toutes les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé par le présent décret.

VII. Nos ministres de l'intérieur et de la police générale sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé NAPOLÉON.

— On propose à l'émulation des artistes, pour sujet d'un concours d'architecture, le projet d'un édifice monumental, destiné principalement à servir d'orangerie impériale et de promenade d'hiver pour les habitans de Paris. On desireroit que cet édifice ne s'éloignât pas beaucoup du palais des Tuileries. On demande que cet édifice, indépendamment de sa principale destination, puisse encore servir éventuellement à l'exposition des produits de l'industrie nationale, et à celle

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE

Lundi 10 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Dissipateur, les Trois Sultanes.

Mlle Henry continuera ses débuts par le rôle de Finette dans la première pièce, et par celui de Roxelane dans la seconde.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La prem. rep. de *l'Amante sans le savoir, ou la Leçon d'un Père*, com. en deux actes, mêlée d'ariettes; *Blaise et Babet.*

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La prem. rep. du *Mariage des Grenadiers, ou l'Auberge de Munich*, com. nouv. épisodique en un acte, en prose; *les Conjectures, la Femme colère.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Mnémoniste, l'Hôtel de la Paix, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

M. Girafe, le Voyage im-promptu, le Loup-Garou.

THÉATRE MOLIÈRE.

L'Hôtelier de Milan, le Créancier.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Savoyards, la Cause Célèbre.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Caroline et Storm, les Francs Juges.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

La Paix, le Réveil du Charbonnier, Elisabeth.

THÉATRE DES ÉLÈVES.

La Cinquantaine, M. Blome, Fanchon.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.

Gibraltar, les Guerriers

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.

Les Petits Troubadours, l'Hôtellerie de Sarzano, la Paix

THÉATRE DE LA VIEILLE RUE DU TEMPLE.

L'Honnête Criminel, Robert le Bossu.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.

L'Avocat Chansonnier, l'Heureux Dépit, la Jeune Veuve.

SALLE MONTANSIER.

M. Ravel aîné, dit le Terrible, ayant été nommé par le public de la capitale l'Incomparable, dansera un pas de demi-caractère de sa composition.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à 7 heures et demie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 fr.

PANHARMONICON.

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir.

TIVOLI.

Auj. Div. champ., Danses, Jeux, Spectacles, Concert, Forioso et Augusta.

Colysée de l'Elysée-Bourbon, ci-devant Wauxhall d'été, boulevard de la porte Saint-Martin

Aujourd., Fête et Bal, et Bouquet en feu d'artifice, dédié aux Dames.

Digitized by Google

de tous les objets propres à piquer la curiosité du public. On laisse aux artistes le choix de l'emplacement, de sa forme et de ses dimensions. On observe seulement que le choix plus ou moins heureux de cet emplacement fera partie essentielle du mérite du projet : on laisse aussi au génie des artistes la plus grande latitude, pourvu toutefois que dans cet édifice, qui doit être noble, d'un style d'architecture analogue et pur, la décoration puisse s'accorder avec une sage économie. Les artistes étant maîtres de varier leurs compositions, on leur prescrit seulement de faire en sorte que leurs distributions soient disposées de manière à ce qu'on ne soit pas obligé de suivre les mêmes traces en allant et en revenant. On demanderoit que le centre pût servir d'arène autour de laquelle s'éleveroit un amphithéâtre, dont la plate-forme de l'édifice feroit les derniers degrés. Il faut descendre à couvert.

(*Moniteur.*)

— M. le maréchal Massena est de retour à Paris.

— Les officiers prussiens, prisonniers de guerre à Nancy, ont célébré, le 3 de ce mois, par une fête brillante, l'anniversaire de la naissance de leur souverain.

— On assure que par un décret de S. M. il va être créé dix chaires d'histoire et quatre de géographie. On y enseignera l'histoire de tous les peuples anciens et modernes.

— Deux fontaines s'élèvent à la fois sur le parvis de Notre-Dame. Elles borderont chaque côté de la porte du bureau central des hospices de Paris ; l'eau jaillira de deux vases de forme antique et d'une élégante simplicité.

— On vient d'ériger dans le chœur de Notre-Dame deux statues majestueuses, dont chacune couronne un rang des stales canoniales. Les belles tapisseries de la couronne sont tendues dans toute la longueur de la nef et des bas-côtés.

BANQUE DE FRANCE.

Extrait des registres des délibérations du conseil-général ; séance du 5 août 1807.

Le conseil-général de la Banque de France, considérant que la paix donnée au continent fait espérer une paix générale et promet une grande étendue au commerce français ; que le but de l'institution de la Banque est de favoriser la circulation des capitaux et la baisse du taux de l'intérêt dans tout l'Empire de France ; que pour donner à ses opérations tous les développemens dont elles sont susceptibles, l'accroissement du capital ordonné par la loi du 22 avril 1806, lui devient nécessaire, arrête ce qui suit :

Art. Ier. L'émission de quarante-cinq mille actions de la Banque de France, ordonnée par la loi du 22 avril 1806, est arrêtée.

II. Le prix des nouvelles actions est fixé à 1200 fr. ; savoir 1000 fr., capital primitif, et 200 fr., somme égale à la réserve acquise aux anciennes actions.

III. Les actionnaires actuels seront admis de préférence pour la souscription de tout ou de partie de leurs actions.

IV. Les soumissions pour les nouvelles actions seront reçues à compter du 30 du présent mois d'août 1807, jusqu'au 31 décembre, même année inclusivement. Il sera ouvert trois registres de souscription : un pour les actionnaires actuels qui voudront doubler leurs actions ; un pour les actionnaires qui voudront souscrire pour un nombre d'actions excédant le doublement de leurs actions actuelles ; un pour tous ceux, autres que les actionnaires, qui desireront acquérir de nouvelles actions. Ces registres seront clos et arrêtés le 1er janvier 1808.

V. Les actions non commissionnées par les actionnaires pour le doublement de leurs actions actuelles, seront réparties proportionnellement entre les actionnaires souscripteurs, pour un nombre d'actions excédant le doublement. Le surplus, s'il y en a, sera réparti par égales parts entre les souscripteurs non actionnaires.

VI. Le prix des nouvelles actions sera versé dans les caisses de la Banque, dans le délai de deux ans, à partir du 1er janvier 1808, en cinq paiemens égaux, de six en six mois, dont le premier sera fait dans les dix premiers jours de janvier 1808.

VII. Il sera bonifié un intérêt annuel de quatre pour cent sur les sommes reçues par la Banque, à compter du paiement des nouvelles actions jusqu'à leur entier acquittement. Le paiement de cet intérêt sera fait tous les six mois ; cet intérêt sera imputable, à titre d'à-compte, sur le paiement subséquent.

VIII. Le paiement de nouvelles actions pourra être fait par anticipation. Dans ce cas, l'intérêt des sommes payées cessera à la fin du semestre courant. Les actions payées par anticipation jouiront du dividende du sémestre qui suivra le paiement anticipé. Les soumissionnaires qui auront payé dans les dix premiers jours du sémestre, jouiront du dividende de ce sémestre, comme s'ils avoient payé dans le courant du sémestre précédent.

IX. Les souscripteurs qui n'auront pas satisfait aux paiemens des actions par eux soumissionnées, dans les termes fixés par l'article VI ci-dessus, n'auront droit qu'à un nombre d'actions égales aux paiemens qu'ils auront effectués. Ils ne pourront prétendre à la délivrance de leurs actions, ni à la répartition du dividende, qu'à l'expiration des deux ans fixés pour le paiement des soumissions. En attendant, il leur sera bonifié l'intérêt du capital des actions auxquelles ils auront droit sur le pied de quatre pour cent par an, conformément à l'article VII ci-dessus.

X. Les actions nouvelles ne seront inscrites que sur le registre des actions, et ne pourront être transférées par les souscripteurs qu'après leur parfait et entier paiement. Les transferts ne pourront avoir lieu qu'à partir du 1er janvier 1808.

Pour extrait, *Le secrétaire-général*, AUDIBERT.

Arrêté dudit jour 5 août 1807.

Sur la proposition de M. le gouverneur, le conseil-général de la Banque de France arrête qu'à partir de lundi 10 août 1807, l'escompte de la Banque sur effet de commerce est réduite à quatre pour cent l'an.

Pour extrait, *Le secrétaire-général*, AUDIBERT.
Paris, le 8 août 1807.

Le directeur-général, GARRAT.

VARIETES.

Sermons de Hugues Blair, ministre de l'église d'Edimbourg, traduction nouvelle ; par M. l'abbé de Tressan. (1)

On a souvent comparé les prédicateurs catholiques et les prédicateurs protestans. On a souvent remarqué l'opposition singulière et la ligne de démarcation bien caractérisée qui ont distingué jusqu'ici les premiers des seconds, en même temps qu'on a montré l'immense supériorité des uns sur les autres. Cette supériorité est telle qu'il ne faut presque que savoir lire pour la sentir, et que les plus simples notions de littérature et de goût suffisent pour s'en convaincre. Que sont en effet les plus distingués d'entre les orateurs protestans auprès de notre Bossuet, de notre Bourdaloue, de notre Massillon ? Que sont-ils même et pour le style et pour le fond, auprès de nos prédicateurs du second ordre ? Presque tous, plus controversistes que moralistes, et plus dignes de l'école que de la chaire, ne laissent voir que le professeur qui parle, et le docteur qui régente. On ne rencontre jamais dans leurs discours un de ces traits brûlans qui partent de l'ame. Ce qu'on appelle onction leur est totalement inconnu, et à peine soupçonnent-ils ce pathétique sans lequel il n'y a point de véritable orateur.

Saurin, le premier d'entr'eux, à notre avis, a de beaux momens, des traits hardis, des développemens heureux. Il faut lui savoir gré de ne jamais chercher à plaire, à montrer de l'esprit, et de ne jamais perdre de vue ses auditeurs pour courir après ses phrases. Mais il se noie presque toujours dans un torrent de citations fastidieuses et de discussions scientifiques qui sont incompatibles avec la véritable éloquence. Il a plus de mouvement que de sensibilité, plus de véhémence que de chaleur. Quelquefois il veut prendre le ton d'un prophête, et il n'a l'art que d'un enthousiaste. Génie dur, sans

(1) Deux vol. in-8°. Prix : 10 fr., et 12 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez J. E. G. Dufour, rue des Mathurins Saint-Jacques ; chez Adrien Le Clere, quai des Augustins ; et chez le Normant.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Ecole des Femmes.

Je ne puis commencer cet article sans déplorer amèrement le sort de mon article précédent, qui rouloit sur *Bajazet*, sur le ballet des *Deux Petits Savoyards*, sur *l'Enlèvement singulier*, et enfin sur un livre de médecine, où il est question d'apoplexie : c'est peut-être ce qui m'a porté malheur. Quoi qu'il en soit, cet article, dans une partie des exemplaires, a été horriblement disloqué, déchiré, mis en pièces par les imprimeurs, au point qu'il n'avoit plus figure humaine. La tête de *Bajazet* touchoit à ses pieds, son corps étoit jeté loin de-là, et, pour y arriver, il falloit passer par-dessus *les Petits Savoyards*, *l'Enlèvement singulier*, et la première moitié de l'apoplexie : le tout étoit terminé par la seconde moitié de l'apoplexie, disposée de manière qu'elle sembloit être la fin de *Bajazet*. Dans l'état où on l'avoit mis, c'étoit un véritable monstre : j'ignore si quelques lecteurs auront pris la peine de courir après mes membres dispersés, pour les remettre en leur place ; opération qui n'étoit pas très-difficile avec un peu d'attention et de patience. Mais la patience et l'attention sont des qualités rares dans les lecteurs ; la plupart n'auront pas voulu suivre un auteur qu'il falloit chercher ; et au lieu de les gronder, il faut même leur demander excuse de l'erreur et de la négligence qui leur a présenté un objet si difforme : il faut leur promettre que cela n'arrivera plus ; car les lecteurs sont en possession d'être flattés et gâtés par les auteurs.

L'Ecole des Femmes fait époque dans le théâtre de Molière, dans l'art de la comédie, et dans l'histoire de nos mœurs. Depuis que Molière avoit annoncé l'intention de substituer à des intrigues romanesques la peinture de la société, un grand parti s'étoit réuni contre lui : à la tête de ce parti étoient les *précieuses*, c'est le nom qu'on donnoit alors aux femmes qui prétendoient à l'esprit ; ce nom se prenoit en bonne part : une précieuse étoit une femme distinguée par ses lumières et par la délicatesse de ses sentimens. Quand Molière voulut se moquer des précieuses, il y joignit l'épithète de *ridicules*, pour faire entendre que toutes les précieuses n'étoient pas ridicules : ces femmes, qui formoient une portion considérable de la bonne compagnie de Paris, étoient fort irritées contre Molière, et se promettoient bien de le perdre à la première occasion. Elles laissèrent passer *l'Ecole des Maris*, qui ne pouvoit leur déplaire, puisqu'on y plaidoit en faveur de la liberté de leur sexe ; mais elles suscitèrent le plus violent orage contre *l'Ecole des Femmes* : la pièce en eût été renversée, si les bourgeois et le peuple ne l'eussent défendue contre les comtesses et les marquis.

Molière, qui ne se gênoit point sur les termes, et qui donnoit toujours la préférence aux plus naturels et aux plus comiques, avoit jeté dans sa comédie quelques expressions, quelques traits dont les précieuses firent un terrible fracas : elles alloient criant dans tous les cercles, que la pièce étoit pleine d'*ordures* et de *saletés* ; qu'une honnête femme ne pouvoit la voir sans rougir. *Les enfans par l'oreille* leur paroissoient d'un goût détestable, *la tarte à la crême*, leur affadissoit le cœur, elles éprouvoient des nausées à la comparaison du *potage*. Les femmes les plus équivoques étoient celles qui faisoient le plus de contorsions et de grimaces de pudeur : on les voyoit à la comédie détourner la tête, se cacher le visage, affecter des mines, qui ne produisoient d'autre effet que d'éveiller la critique sur leur conduite ; et les laquais mêmes crioient qu'*elles étoient plus chastes des oreilles que de tout le reste du corps.*

Les jeunes gens qui composent aujourd'hui le parterre sont encore bien plus scrupuleux que les précieuses du temps de Molière ; tout mot gai, naturel, énergique, alarme leur délicatesse, et leur paroit de

Digitized by Google

flexibilité et sans délicatesse, il ressemble à-peu-près à ces hommes nerveux, mais pâles et maigres, qui n'ont aucune des graces du corps. Tillotson, regardé comme le premier modele de la chaire anglaise, n'est qu'un froid commentateur, manquant tout à-la-fois et de noblesse et d'énergie. Son style pur et clair est toujours foible et monotone, négligé et languissant. Il va toujours divisant, subdivisant, et se perdant dans des divagations arides, dans des calculs abstraits, dans des détails communs, et presque ignobles. Sa fécondité n'est que diffusion, et son abondance vient bien plus de sa pauvreté que de sa richesse. Enfin, quelque talent qu'on lui suppose, ainsi qu'à Saurin, il est impossible d'y aller chercher des modèles de goût et des leçons d'éloquence.

Cette supériorité des orateurs catholiques sur les orateurs protestans, est reconnue par ceux même qui auroient le plus d'intérêt à la méconnoître, et Hume ne fait nulle difficulté d'avouer, dans son *Essai sur l'Eloquence*, que les orateurs anglais *renonçant à toute espérance d'émouvoir leurs auditeurs, se sont réduits à la simple argumentation*. Quelle est donc la cause secrète qui produit cette différence, et qui résoudra cette espèce de problème? Ce n'est pas la différence des climats ni la différence des langues, puisque ces langues et ces climats sont à-peu-près communs et aux catholiques et aux protestans. Ce n'est pas la différence de morale, puisqu'elle est à-peu-près la même, quant au fond, dans les deux communions. Ce n'est point défaut de lumières, puisqu'on ne peut contester aux protestans de compter parmi eux des génies et des savans du premier ordre. Cette prééminence des uns sur des autres dans le genre oratoire, ne peut venir que de la différence des deux religions et des deux ministères.

Les prédicateurs catholiques appuient principalement leur morale sur le dogme qui l'agrandit en même temps qu'il la consacre. Les sujets qu'ils traitent sont ordinairement puisés dans le fond même de la religion, et tiennent à ses plus hauts principes. Ils s'enveloppent, pour ainsi dire, de toute la majesté des mystères, qui communiquent à leurs compositions oratoires une vigueur et une élévation que ne comporte pas une morale toute simple. Les prédicateurs protestans puisent presque tous leurs discours dans une raison toute nue, qui semble dédaigner tout ce qui est mystère. Les sujets qu'ils traitent ordinairement ne diffèrent guère des traités de Cicéron et de Sénèque, et paroissent plus faits pour des rhéteurs que pour des apôtres, pour des littérateurs que pour des chrétiens. Ils sont donc moins éloquens, parce qu'ils emploient moins les matières propres à allumer le feu de l'éloquence.

Les prédicateurs catholiques puisent les plus grandes ressources de leur talent dans la lecture et l'autorité des saints pères, où se trouve, comme dit Bossuet, *la première sève du christianisme*. Disciples respectueux de ces génies si élevés et de ces ames si héroïques, qui sont nos maîtres dans l'éloquence comme dans la vertu, ils se nourrissent de leur substance, ils se pénètrent de leur esprit, ils s'enrichissent de tous les trésors de leurs veilles; enfin ils s'efforcent de transporter dans leurs discours toutes les beautés que l'on trouve dans ces grands hommes; et par je ne sais quel heureux mélange des formes antiques et des formes nouvelles, ils donnent à leur éloquence un caractère particulier qui n'appartient qu'à elle, et qu'on voudroit en vain chercher ailleurs. Les prédicateurs protestans dédaignent de creuser cette mine féconde, et ils se privent par-là de toutes les richesses qu'ils puiseroient dans la tradition des siècles et l'antiquité ecclésiastique.

Les prédicateurs catholiques ont beaucoup plus d'autorité en chaire. Séparés du monde par leur état, par leur caractère, par leurs sacrifices, ils se présentent à leurs auditeurs avec bien plus d'avantage. Ainsi que leur ministère est plus auguste, leur langage est plus saint, leurs accens sont plus religieux; et comme ils doivent se concilier de la part de leurs auditeurs un plus grand respect, ils doivent tonner avec plus de force.

Les prédicateurs protestans, confondus dans la foule, mêlés dans la société à laquelle ils tiennent par leurs femmes et par leurs enfans, et n'ayant rien qui les distingue essentiellement des séculiers, ne sont tout au plus que des sages et de simples moralistes, expliquant à leurs concitoyens les devoirs de l'homme, et leur donnant des leçons de vertu. Ils conseillent plutôt qu'ils n'ordonnent, ils avertissent plutôt qu'ils ne défendent, et ils censurent plutôt qu'ils ne condamnent. Leur position est donc bien moins favorable à l'orateur, et il est aisé de sentir que ce n'est pas de leur côté que doit se trouver la véritable éloquence.

Les prédicateurs catholiques puisent dans la pompe de leur culte, dans la majesté de leurs cérémonies, dans la magnificence de leurs temples, de quoi enflammer leur imagination, perfectionner leur goût, nourrir leur enthousiasme, et donner un nouvel essor à leurs talens. Chez eux, la solennité des discours doit répondre à celle de la liturgie, et leur éloquence doit porter l'empreinte de toutes ces formes augustes et brillantes dont ils sont entourés. Le culte des prédicateurs protestans n'a aucun de ces avantages; il ne dit rien aux sens; il ne frappe point l'imagination. Or, qui ne sait que l'imagination est le premier levier dont se sert l'homme sensible pour remuer l'homme raisonnable; que c'est elle qui anime tout, qui peint tout; et que sans elle conséquemment il n'y a pas de grand orateur.

Les prédicateurs catholiques, par l'usage où ils sont de prêcher de mémoire, sont forcés de cultiver la partie extérieure de l'éloquence; partie bien plus nécessaire que l'on ne pense communément, et à laquelle les anciens attachoient un si grand prix, que Démosthènes en faisoit dépendre toute l'éloquence. Ils étudient l'art de régler avec bienséance leurs gestes et leur voix, et d'animer leurs discours par les graces ou le feu de l'action. Ainsi leur genre de débit est tout en harmonie avec la véritable éloquence, qui n'est elle-même qu'action et mouvement, et avec ce secret ressort qui unit la voix au sentiment, le geste à la pensée.

Les prédicateurs protestans font peu de cas de l'art de la déclamation. L'usage où ils sont en général de lire leurs discours et de tenir leur cahier sur un pupitre, a dû nécessairement influer sur le caractère de leur éloquence, et leur composition a dû prendre l'empreinte de la froideur de leur action. De là ce ton de dissertation qui exclut les grands mouvemens et les figures vives et animées; de là cet air de contrainte et d'embarras, incompatible avec l'éloquence forte et passionnée.

Mais venons au docteur Blair, dont les Sermons font l'objet de cet article. Né à Edimbourg en 1718, et mort en 1800, il est, sans contredit, l'orateur le plus éloquent de la chaire anglaise moderne, et on ne peut nier qu'il ne mérite, à bien des égards, la grande réputation qu'il s'est acquise dans sa patrie. Son éloquence n'est ni forte ni entraînante; mais elle est douce et insinuante: ses raisonnemens sont plus solides, que ses figures ne sont vives et hardies. On n'y trouve jamais cette fausse chaleur qui produit la déclamation, ni cet étalage d'érudition et cet appareil scientifique qui fait les pédans, ni même aucune trace de cette dureté et de cet air empesé et presque sauvage, qui caractérise particulièrement la secte presbyté-

---

mauvais ton. Une pièce telle que *l'Ecole des Femmes* ne s'achèveroit pas à présent; cette sévérité détruit absolument le style comique, la franchise et la vérité du dialogue; un auteur est bien moins occupé à chercher des traits plaisans qu'à choisir des mots insignifians à l'abri de toute censure.

C'est depuis *l'Ecole des Femmes* qu'on appelle une *agnès* une fille simple, ignorante et naïve. Scarron, dans une petite historiette intitulée *la Précaution inutile*, a fourni à Molière l'idée de cet Arnolphe, qui croit qu'une femme ne peut pas être honnête sans être bête. La première scène est une satire assez vive de la complaisance des époux et de la malice des femmes de Paris; cette satire réussit, parce que les mœurs publiques étoient encore bonnes, et parce que les époux et les femmes de cette espèce étoient encore en très-grande minorité dans le monde qui fréquente les spectacles. Il ne faudroit pas hasarder aujourd'hui de pareilles plaisanteries, trop de gens en seroient blessés: il n'y a que la vérité qui offense.

Observons que dans toutes les comédies anciennes qui nous restent, il n'y a pas une seule épigramme sur les maris trompés et sur les femmes infidèles: le mariage paroissoit un objet trop important et trop grave pour être abandonné aux traits des poëtes comiques. Chez nous, on en a fait long-temps une source intarissable de railleries: maintenant, la mode en est passée. Les anciens proscrivoient ce genre de comique par respect pour le mariage; nous l'avons banni par un motif tout opposé: les bons mots sur l'infidélité conjugale n'ont plus rien de piquant depuis que la chose est devenue trop commune.

Les Maximes du Mariage, ou *les Devoirs de la Femme mariée*, dont Agnès fait la lecture, sont la plupart fondés sur la décence, l'honnêteté et la vertu; ce sont des principes que la religion et la morale avouent: on ne peut trouver un excès de sévérité que dans l'article qui défend aux femmes écritoire, encre, plumes, papier. Pourquoi donc Molière présente-t-il ces maximes comme ridicules, comme imaginées à plaisir par la jalousie extravagante d'un homme bizarre? Ne doit-on pas que son but est de soulever les femmes contre les maris?

Le sermon d'Arnolphe à Agnès est au fond très-sage et très-raisonnable: avec le secours de l'exagération et de la farce, Molière en a fait le discours le plus impertinent; en travestissant ainsi les préceptes qui sont le fondement du bonheur domestique, il les expose à la risée de la multitude: c'est depuis qu'il s'est joué en plein théâtre des plus saints devoirs, que le gouvernement de la famille s'est désorganisé.

Ce qu'il y a de dangereux pour les mœurs dans les comédies de Molière, ne peut plus nous nuire; depuis long-temps le mal est fait: d'ailleurs on ne va guère à ses pièces; et *l'Ecole des Femmes* est une des plus abandonnées. Cet auteur, qui s'est toujours déclaré pour les femmes contre l'autorité des maris, est aujourd'hui très-peu agréable aux femmes; elles ne lui trouvent point d'esprit: il semble que son sort ait toujours été de déplaire aux précieuses: la faveur qu'il pouvoit avoir acquise auprès des femmes en défendant leur liberté, il l'a perdue en les condamnant à l'ignorance. *Les Femmes Savantes* ont détruit toute la reconnoissance que le sexe lui devoit pour *l'Ecole des Femmes*, *l'Ecole des Maris*, *Georges Dandin*, etc. etc. Les femmes se vengent de ce que Molière veut leur interdire le bel-esprit, en disant qu'il est bête.

Mlle Bourgoin joue fort agréablement le rôle d'Agnès, et Mlle Emilie Contat est d'une naïveté très-comique dans celui de Georgette.

Ravel, dit *le Terrible*.

Loin de moi l'inconvenance d'associer aux chefs-d'œuvre du Théâtre Français, les exercices d'un danseur de corde. Cette industrie mécanique, cette adresse, cette souplesse du corps peut étonner, comme

Digitized by Google

enne dont il étoit ministre. Son style se ressent de cette modération qui étoit dans ses goûts comme dans ses mœurs; mais il manque de ce courage des passions ardentes, qui crée les fortes compositions, comme il enfante les projets vastes et les grandes résolutions. Il indique les vérités plutôt qu'il ne les développe; il se sert trop souvent de métaphores outrées et d'expressions un peu trop orientales; il montre bien ce qu'il faut faire, mais il n'en inspire que foiblement le desir. Ses plans sont étroits et ses sujets trop recherchés. Ses pensées subtiles et quelquefois alambiquées manquent de nerf et de vigueur. Enfin, il sait assez bien peindre les mouvemens du cœur humain, mais il ne sait point y enfoncer le trait.

Nous pourrons par un seul exemple faire remarquer ce dernier défaut, en comparant un passage de son sermon *sur les devoirs de la vieillesse*, avec celui de Bossuet *sur la mort*, et faire ressortir par là la différence qui sépare les deux orateurs rendant le même fond d'idées et la même morale:

« Quel homme sage, dit Blair, déjà courbé sous le poids » des ans, sollicitera le ciel d'ajouter au nombre de nos jours, » s'il ne doit les obtenir que pour les voir s'écouler dans les » infirmités les plus cruelles? Le verra-t-on desirer de conti- » nuer à languir sur le bord de la tombe, après avoir vu » briser tous les liens qui l'attachoient à la vie? Se plaira-t-il » à vivre solitaire, au milieu d'une génération nouvelle, à » laquelle il semble entièrement étranger? La Providence et » la nature nous commandent *de nous réunir à nos pères*. » La raison, en nous rappelant ceux qui nous ont précédés, » nous avertit que nous devons céder la place à ceux qui » doivent nous suivre; elle nous dit que leur tour est venu » de remplir la scène du monde de leurs peines, de leurs » plaisirs, de leurs vertus, de leurs crimes; elle nous assure » qu'ils en seront arrachés comme nous, et qu'à leur tour » ils augmenteront le nombre de tant de générations oubliées, » que la terre a vu s'agiter à sa surface, et dont il ne reste plus » qu'une légère poussière qui se confond avec celle des » champs. »

Ecoutons ensuite Bossuet: « Qu'est-ce que ma substance, » ô grand Dieu! J'entre dans la vie pour en sortir bientôt: je » viens me montrer comme les autres; après il faudra dispa- » roître. Tout nous appelle à la mort. La nature, comme si » elle étoit presque envieuse du bien qu'elle nous a fait, nous » déclare souvent et nous fait signifier qu'elle ne peut pas » nous laisser long-temps ce peu de matière qu'elle nous » prête.... Les enfans qui naissent, à mesure qu'ils croissent » et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser l'épaule, et nous » dire: Retirez-vous, c'est maintenant notre tour. Ainsi, » comme nous en voyons passer d'autres devant nous, d'autres » nous verront passer, qui doivent à leurs successeurs le même » spectacle. O Dieu! encore une fois, qu'est-ce que de nous? » Si je jette la vue devant moi, quel espace infini où je ne » suis pas! Si je la retourne en arrière, quelle suite effroyable » où je ne suis plus! Et que j'occupe peu de place dans cet » abyme immense du temps! Je ne suis rien; un si petit » intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant. On » ne m'a envoyé que pour faire nombre; encore n'avoit-on » que faire de moi; et la pièce n'en auroit pas été moins » jouée, quand je serois demeuré derrière le théâtre.... Il n'y » a qu'un moment qui nous sépare du néant. Maintenant nous » en tenons un; maintenant il périt; et avec lui nous péri- » rions tous, si promptement et sans perdre de temps, nous » n'en saisissions un autre semblable; jusqu'à ce qu'enfin il » en viendra un auquel nous ne pourrons arriver, quelque » effort que nous fassions pour nous y étendre; et alors nous » tomberons tout à coup manque de soutien. O fragile appui » de notre être! O fondement ruineux de notre substance! »

Nous n'avons pu résister au plaisir de mettre un si beau morceau sous les yeux de nos lecteurs. Quelle vie! Quel coloris! Quelle énergie! Quel art profond d'étendre sa pensée, sans la délayer! Quelle originalité d'expressions! Il n'y a pas jusqu'à celles qui paroissent dures ou négligées qui ne soient là pour faire effet, précisément par leur dureté et leur négligence même. C'est ainsi que Bossuet s'est fait une langue à part, qui n'appartient qu'à lui, et qui est hors de toute comparaison. Ce n'est pas ainsi que parle Blair; il a voulu dire tout ce que Bossuet a dit; mais qu'il est loin de sa manière grande et fière: ce n'est pas la pensée qui lui manque, c'est l'art de la rendre et de l'exprimer; ce n'est pas le génie, c'est le génie oratoire. X.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 10 août 1807, au samedi 15; SAVOIR:

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestres échu le 22 juin 1807.

Dette viagère.

(1re classe ou sur une tête.)

Bureaux 1 du n° 1 au n°	5200
2 du n° 11501 à	16700
3 du n° 25001 à	28200
4 du n° 34501 à	39700
5 du n° 46001 à	51200
6 du n° 57501 à	61100
(2e classe ou sur 2 têtes.)	
7 du n° 1 à	6500
8 du n° 16001 à	22500
(3e et 4e classes ou sur 3 et 4 têtes.)	
11 du n° 1 à	1000

Les lundi 10, mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14 août.

PENSIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Bur. 9 du n° 1 à	50000

Pensions civiles.

Bur. 10 du n° 1 à	7500

Pensions nouvelles intégrales.

Bur. 10 du n° 1 à	1000

Pensions des veuves des défenseurs de la patrie.

Bur. 11 du n° 1 à	7500

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Les semestres échus le 1er nivose an 14, 22 juin et 22 décembre 1806, le mardi 11 août, par tous les bureaux.

Il n'y aura pas de paiement samedi 15 août, à cause de la Fête.

ANNONCE.

Traité des Saisies et des Contraintes, contenant ce qui concerne, 1°. les différentes Saisies mobiliaires, savoir: la Saisie-Arrêt ou Opposition, la Saisie-Exécution, la Saisie-Brandon, la Saisie des Rentes, la Saisie-Gagerie, la Saisie-Foraine, la Saisie-Revendication, et la Distribution par Contribution du prix des immeubles; 2°. la Saisie immobiliaire, ou la Vente des Biens par Expropriation forcée, et la Distribution du prix des immeubles par Ordre d'Hypothèques; 3°. la Saisie personnelle, ou la contrainte par corps, et le bénéfice de cession. Ouvrages où les principes du Code civil, et les Formalités prescrites par le Code judiciaire sur ces divers objets, sont exposés méthodiquement, éclaircis par la discussion d'un grand nombre de difficultés, et rendus sensibles par des Formules d'Actes, auxquels sont appliqués la Taxe des frais et dépens. Par M. P. Lepage, ancien avocat au parlement de Paris, auteur du Nouveau Style de la Procédure civile et des Questions sur le Code Judiciaire. Deux vol. *in* 8°. Prix, broché: 7 fr., et 9 fr. par la poste.

A Paris, chez F. Buisson, lib., rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Nota. On affranchit l'argent et la lettre d'avis.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRÉ, *Rédacteur.*

---

objet de curiosité, mais ne peut jamais être estimée comme un art. Il n'est cependant pas étranger à l'histoire naturelle de l'homme, de savoir jusqu'à quel point il peut vaincre la pesanteur de son corps à l'aide de l'équilibre: c'est ainsi que la danse de corde rentre dans la physique. Ravel se rapproche autant qu'il est possible de la danse qui est un art; c'est par-là sur-tout qu'il mérite de fixer l'attention: Ravel n'est pas terrible; il a tant d'assurance, tant d'aisance et de grace, qu'on oublie qu'il n'a d'autre théâtre qu'une corde: on n'a jamais peur qu'il tombe. Ce sont les mauvais danseurs de corde qui sont terribles; Ravel est étonnant, parce qu'il danse véritablement où l'on n'a jamais fait que sauter. La chaleur excessive lui avoit fait interrompre ses exercices; il a profité d'un moment de fraîcheur pour les reprendre; mais il est à craindre que le retour de la chaleur ne l'arrête une seconde fois.

A la Petite Pauline, rue des Fossés Montmartre, n°. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On y a reçu directement de Hollande une très-belle partie de toiles, que l'on détaillera au prix le plus modéré; il y est également rentré de grands assortimens en linge de table, damassé, ouvré, à linteaux et en grand et petit damier, ce dernier à raison de 66 fr. le service; en mousseline-gaze dans le très-beau, en cravates à vignettes et à bordures, et en batiste, perkale et mousseline dans toutes les qualités. On continuera d'y trouver des choix avantageux, en robes de fantaisie, à raison de 14 fr. et 15 fr. la robe, et au-dessus, en toiles turques imprimées, en schalls blancs et en couleur de toute espèce; en robes, fichus et jabots brodés, en linge fait et en tous objets pour trousseaux et layettes.

Les éditeurs de la Galerie de Florence ont l'honneur de prévenir MM. leurs Souscripteurs, que la XXXVIe livraison de cet ouvrage a été mise au jour le 30 juillet 1807.

Duo pour deux piano-forté, composé et dédié à S. M. l'Impératrice et Reine; par Gabriel Lemoyne. Opéra XVIe.

Prix: 7 fr. 50 c.

A Paris, chez l'Auteur, rue des Petites Ecuries, n°. 30;

Chez A. Leduc, éditeur et marchand de musique, rue de la Loi, n°. 78, près celle Feydeau.

Et chez H.J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Ce duo a été exécuté plusieurs fois en concerts, publics à Paris par MM. Desormaux et Lemoyne.

Le Cuisinier Impérial, ou l'Art de faire la Cuisine et la Pâtisserie, pour toutes les fortunes, avec la manière de servir une table depuis vingt jusqu'à soixante couverts. Seconde édition, revue et corrigée par l'auteur, augmentée d'un grand nombre d'articles contenant l'office, et suivie d'une table plus étendue et mieux ordonnée que la première; par Viard, homme de bouche. Un gros vol. in-8°., imprimé sur caractère petit-romain. Prix: 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Barba, libraire, palais du Tribunat, derrière le Théâtre Français, n°. 51.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Cet ouvrage, fait par un cuisinier appartenant à l'une des premières maison *en cuisine* de l'ancien régime, ne ressemble point à toutes les compilations informes et connues sous le nom de *Cuisinier Français*, la *Cuisinière Bourgeoise*, etc.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Geoffroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°.* 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 1er août.

On a fait ici beaucoup de conjectures sur la destination du premier corps d'armée, commandé par M. le prince de Ponte-Corvo, et qui est, dit-on, en marche pour l'Allemagne septentrionale.

On dit que les Anglais viennent de déclarer en état de blocus tous les ports de la Baltique.

Voici la lettre que l'Empereur de Russie a écrite au prince héréditaire de Mecklenbourg, pour lui annoncer que le duc régnant alloit être réintégré dans ses Etats :

« Mon cher frère, à la suite de l'heureux rapprochement qui vient d'avoir lieu entre l'Empereur des Français et moi, un de mes premiers soins a été de m'occuper des intérêts de votre maison. Mes vœux sont entièrement remplis, et je m'empresse de vous envoyer copie des ordres adressés aux commandans français dans le Mecklenbourg. Je me réjouis d'avoir pu vous être utile, et vous donner ainsi une nouvelle preuve de l'amitié sincère que je vous ai vouée personnellement. »

Signé Alexandre.

Hildesheim, 27 juillet.

M. Monroi, colonel et adjudant-général de S. M. le roi de Westphalie, Jérôme-Napoléon, a fait parvenir hier soir à notre gouvernement, par une estafette, la nouvelle officielle que, le 30 de ce mois, il feroit son entrée ici pour prendre possession de la principauté de Hildesheim au nom de S. M. Il a été en même temps proposé à nos magistrats plusieurs questions relatives à la population du pays, ses revenus, impositions, capitaux, sa position géographique envisagée sous le rapport de la possibilité de sa réunion à une autre province. La réponse à ces questions est attendue incessamment par M. le colonel. On croit que les Etats du pays vont s'assembler à ce sujet. Les autorités de cette ville doivent prêter dimanche serment de fidélité à S. M. le roi de Westphalie.

Francfort, 6 août.

Il est passé ici plusieurs ministres de princes allemands qui se rendent à Paris. Le prince régnant d'Isembourg est parti il y a quelques jours pour cette capitale.

Il vient d'arriver le premier détachement de la garde impériale.

Suivant les lettres du Tyrol, la chaleur est extrême dans ce pays. On voit déjà à Botzen des raisins mûrs, ce qui est sans exemple depuis plus de cinquante ans. Cette chaleur excessive se fait aussi sentir à Francfort. Le thermomètre qui s'étoit élevé, le 13 juillet, à 29 degrés, est parvenu de nouveau à cette hauteur ces jours derniers.

Les lettres de Venise, du 26 juillet, font déjà connoître les heureux effets que le commerce de cette ville commence à ressentir de la paix conclue avec la Russie. Jusqu'alors le port de Venise avoit été, comme on sait, étroitement bloqué par plusieurs vaisseaux, frégates et bricks, dont les deux tiers étoient de la flotte russe, et le tiers de la flotte anglaise. Les commandans russes, d'après les ordres qu'ils ont reçus, ont quitté sur-le-champ leurs stations pour se rendre à Corfou. Il n'est resté en croisière que quelques frégates et corvettes anglaises; mais comme elles se tiennent à une certaine distance du port, plusieurs navires vénitiens sont parvenus à sortir, et à se rendre à leur destination. Si les Anglais ne reçoivent pas de renforts, on ne voit pas qu'ils puissent observer long-temps le blocus. Celui de Trieste est aussi levé en ce moment. Les Anglais qui s'y trouvoient ont pris le large, et se sont, dit-on, rendus dans les ports de la Sicile, pour réparer leurs frégates qui ont beaucoup souffert par une tempête.

La princesse Marie-Louise d'Autriche, cousine de l'Empereur, doit épouser le fils d'un prince, membre de la Confédération du Rhin.

Des lettres de Wurtzbourg, en rapportant que l'Empereur des Français a donné audience lors de son passage à Fulde, au prince-évêque de cette ville et aux présidens des dicastères, ajoutent que S. M. leur a déclaré qu'elle rempliroit le vœu du peuple de Fulde, en lui donnant un souverain catholique. Cette assurance a produit la joie la plus vive, tout ce pays étant habité par des catholiques, auxquels on avoit donné, en 1802, un prince réformé dans la personne du prince d'Orange.

Le nombre des Polonais qui arrivent successivement à Dresde est très-considérable : toutes les auberges de cette capitale en sont remplies. Les membres de la commission du gouvernement polonais ont fréquemment des audiences du roi de Saxe et des conférences avec les ministres de S. M.

ANGLETERRE.

Londres, 1er août.

On a d'abord blâmé les ministres d'avoir envoyé des troupes sur le continent pour les mettre sous le commandement du roi de Suède : les amis du nom anglais disoient avec raison : « Si le roi de Suède obtient des succès, il ne les attribuera » qu'à ses troupes; s'il éprouve des revers, il en accusera les » soldats de la Grande-Bretagne. » Aujourd'hui les vrais pa-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 11 Août 1807.

ACADÉMIE IMPERIALE DE MUSIQUE.

Nephtali, le Retour de Zéphyre.

M. Duport fera sa rentrée par le rôle de Zéphyre.

THÉATRE FRANÇAIS.

Iphigénie, l'Epreuve nouvelle.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Intrigue aux Fenêtres, Adolphe et Clara, l'Opera au Village.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Mariage des Grenadiers, le Menuisier.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Ligue des Femmes, l'Hôtel de la Paix, les Hasards de la Guerre.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Rupture, les Echecs, le Panorama de Momus.

THÉATRE MOLIÈRE.

La prem. de *Louise et Ferdinand, l'Enlèvement, la Contribution.*

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

La prem. de *la Fête de S. Cloud, Clemence et Waldemar, les Savoyards.*

AMBIGU-COMIQUE.

La Gaieté Française, le Voyage autour de ma Chambre, Tékéli.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Paix, les Pêcheurs Catalans, Canard et Canardin.

THÉATRE DES ÉLÈVES.

Le Bon Père, les Pupilles, Un Procureur, Avis aux Pères.

Aujourd'hui, spectacle chez M. Garnerin, à huit heures.

VARIETES.

Elégies de Tibulle (1), traduction nouvelle en vers français; par M. de Carondelet-Potelles.

Si c'est à l'Amour à traduire Tibulle comme le prétend M. de Carondelet-Potelles, il faut attendre que l'Amour se fasse traducteur; et on ne doit pas s'étonner si, depuis l'infatigable Marolles, qui n'étoit pas l'Amour, jusqu'à M. de Carondelet, qui se donne seulement pour amoureux, nous n'avons eu de ce poète élégiaque, que des versions foibles et sans coloris.

Pour justifier ce jugement, il suffiroit peut-être de rappeler aux hommes de goût, que le premier de ces traducteurs avoit si heureusement dérobé cette fleur de poésie et d'élégance qu'on admire chez Tibulle, que dans la première élégie, qui est la plus belle de toutes, il traduit cet endroit si connu, *solito membra levare toro*, par *se reposer sur sa paillasse accoutumée*; ce qui est d'une aussi grande justesse que si l'on appeloit le Louvre une taverne, et l'Océan une crapaudière. Le second a, sans contredit, une supériorité immense, si on le compare au premier; mais, avec la permission de l'académie de Montauban, je lui dirai, sans aucune amertume, que son ouvrage, considéré en lui-même, est encore bien médiocre. Il ne se trompe pas lorsqu'il avoue qu'*on accusera peut-être sa versification d'une facilité prosaïque;* mais il se trompe fort lorsqu'il a l'air de prendre ce don malheureux d'une facilité vulgaire pour un présent des Graces; il se trompe sur-tout lorsqu'il prétend que *son tort est de s'être trop persuadé qu'une élégante simplicité étoit éminemment nécessaire au traducteur de Tibulle.* Non, son tort n'est pas d'avoir cru cela; mais

(1) Un vol. in-8°. Prix : 4 fr., et 5 fr. par la poste.
A Paris, chez Buisson, libraire, rue Gît-le-Cœur, et le Normant,

Digitized by Google

triotes sont enchantés des débats qui ont eu lieu à cet égard, et qui, en retardant le départ de l'expédition, ont été cause que nos troupes ne sont arrivées que quand il n'étoit plus temps : les Français, à l'arrivée des nôtres, étoient déjà sous les murs de Stralsund ; nos compatriotes n'ont quitté leur île que pour débarquer dans une autre île, celle de Rugen, d'où l'on présume qu'ils ne pourront sortir pour mettre le pied sur le continent ; car le bruit se répand que le roi de Suède a déjà demandé un armistice ; et comme le général Brune s'est trouvé dans une position à peu près semblable à Alkemaër, il y a tout à parier qu'il accordera au roi de Suède un armistice semblable à celui qu'il accorda au duc d'Yorck, dont la première condition fut que notre armée se rembarqueroit.

(*Morning-Chronicle*).

Il est déjà arrivé un vaisseau américain à Portsmouth, dont les dépêches, relatives à la dernière affaire, ont été transportées en grande hâte chez le secrétaire d'Etat : rien ne transpire encore à cet égard ; mais on présume que les nouvelles ne sont pas d'une nature très-favorable, car on parle du départ du successeur de l'amiral Berckley, emmenant avec lui une flotte des plus respectables.

Un M. Macall Midford, écuyer, vient de publier des observations sur les cours de l'Europe et sur la politique profonde de Bonaparte, qui à juste titre contribue, autant que sa supériorité militaire, à son élévation et à ses succès. Telle est au moins l'opinion de cet écrivain, dont les observations se font lire avec autant d'intérêt que d'empressement.

Le bill d'insurrection en Irlande, a été le sujet le plus intéressant qui ait été traité ces jours derniers dans les deux chambres. Dans celle des communes, une discussion assez animée fut élevée entre sir John Newport et M. Grattan. Il s'agissoit des visites domiciliaires dans les maisons suspectes. Sir John Newport a fait sur cette clause importante les observations les plus justes : plusieurs lettres de personnes respectables qu'il a citées, se plaignent de la manière indécente dont ces visites se font, et assurent que dans plusieurs cas des femmes ont été outragées, et qu'on a manqué au respect et aux égards que l'on doit à ce sexe foible et timide. L'orateur a proposé pour amendement, que le magistrat fût obligé de présenter une liste de personnes de la moralité desquelles il répondroit : la liste seroit soumise au tribunal ; et, en cas d'adoption, les personnes désignées auroient seules le droit de faire des perquisitions. Sir John Newport a demandé en outre qu'avant de forcer les portes des maisons, ce qui arrive presque toujours, on sommât l'habitant d'ouvrir, et qu'on ne pénétrât de vive force qu'après lui avoir donné le temps d'obéir à la sommation.

L'honorable membre, défendant en un mot les droits des malheureux Irlandais, se levoit à chaque article qui lui paroissoit trop sévère, et s'y opposoit avec véhémence.

Mais vers la fin de la séance, et au moment où il s'agissoit de décider l'opinion de la chambre, M. Grattan, dans un discours préparé avec le plus grand art, a résumé toutes les objections des adversaires du bill, et mis fin à la discussion.

« La plupart de mes collègues se sont écartés de la véritable question, a-t-il dit ; s'agit-il ici de défendre les droits de l'humanité, de parler au nom de la morale ? Non : il s'agit de savoir si l'Irlande fera partie du royaume d'Angleterre ou si elle deviendra province française. S'agit-il des bornes qu'on doit mettre au pouvoir des prérogatives royales, ou des droits du peuple ? Non : il s'agit de savoir si l'Irlande appartiendra à la France ou à l'Angleterre. » Ce raisonnement adroitement préparé, et souvent répété dans le discours de M. Grattan, a valu de nombreux applaudissemens à l'orateur, et a entraîné la chambre, qui a ordonné une seconde lecture du bill avec de très-légères modifications.

Dans une autre séance, après quelques débats sur la question de savoir si on accorderoit 10,000 ou 20,000 liv. st. au docteur Jenner, inventeur de la vaccine, la chambre s'est décidée pour la dernière récompense, comme plus digne de la majesté du gouvernement, et mieux proportionnée au bienfait de cette découverte.

Dans la discussion on n'a remarqué rien d'intéressant que dans les discours de M. Lefebvre et de M. Williams Smith.

Le premier s'est opposé formellement à la motion, motivé sur ce que la vaccine ne présente encore que des résultats douteux, et que fût-elle d'un effet encore plus sûr, on ne doit point récompenser le docteur Jenner comme ayant découvert cette méthode qui se pratiquoit dès l'année 1777 dans toute la province de Dorset'shire.

Le second n'a répondu que par la lecture de tous les papiers publics des quatre parties du monde. D'abord, la Gazette de Madrid parlant des honneurs rendus par le gouvernement à un médecin qui a fait le tour du globe pour propager la vaccine, et qui a déjà opéré avec succès sur plus de 60,000 sujets ; ensuite les papiers de France, où l'on assure, entr'autres, qu'à Marseille le germe de la petite-vérole a été entièrement anéanti ; en Allemagne, le nombre des victimes de cette affreuse maladie a de beaucoup diminué ; aux Indes, deux millions d'individus doivent la vie à la nouvelle découverte ; dans l'île de Ceylan enfin, l'hôpital destiné à la petite-vérole est en ce moment converti en baraque, et au lieu de recevoir des malades, loge des défenseurs de la patrie.

Ce dernier fait a électrisé l'assemblée, et une majorité de 60 sur 47, a voté 20,000 liv. st. de récompense au docteur Jenner.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 10 août.

Hier, dimanche 9 août, avant la messe, une députation du royaume d'Italie, composée de S. Exc. M. Cafarelli, ministre de la guerre ; M. Contarini, membre de la consulte-d'État, et M. le patriarche de Venise, a été introduite dans le cabinet de S. M. l'Empereur et Roi par S. Exc. le grand-maître des cérémonies, et présentée à S. M. par S. Exc. le ministre des relations extérieures du royaume d'Italie. M. le patriarche de Venise a porté la parole au nom de la députation.

Après la messe, S. M. a reçu le consistoire de l'Eglise réformée du département de la Seine, présenté par S. Exc. le ministre des cultes. M. Marron, président, a porté la parole.

Le conseil-général du département de la Seine a été admis ensuite à l'audience de S. M. M. Rouillé de l'Estang, président, a porté la parole.

Le même jour, Mad. la comtesse de Metternich, épouse de M. l'ambassadeur de S. M. l'Empereur d'Autriche, a été présentée à S. M. Elle a été conduite par un maître et un aide des cérémonies, qui sont allés la chercher à son hôtel avec trois voitures de la cour. Elle a été reçue à l'entrée des appartemens par Mad. Maret, dame du palais, introduite par S. Exc. le grand-maître des cérémonies, et présentée par Mad. Maret. L'audience finie, Mad. la comtesse de Metternich a

---

s'il s'est imaginé que cette simplicité élégante étoit en effet le caractère éminent de son style, il a certes le plus grand tort du monde.

Je reviens en passant à ces difficultés, parce qu'aujourd'hui les courtes préfaces des écrivains sont comme des traits lancés par le plus subtil amour propre, dans la vue de nous faire prendre la mesure de leurs prétentions pour celle de leur talent ; mais c'est ce qu'en conscience on ne sauroit accorder, dût-on passer pour le plus amer des critiques.

Venons aux preuves, que je tirerai à dessein des différens livres de Tibulle. Quel caractère de style et de poésie M. de Carondelet se flatte-t-il d'avoir mis dans cette description qu'il nous fait

D'une amante qui prudemment la ferme (la porte), *et du verrou la tient assujettie ?*

Je lui demande si on a jamais dit qu'une porte *est assujettie du verrou* ? C'est peut-être là ce qu'il appelle de la simplicité : d'accord ; mais elle n'est pas élégante.

N'est-il pas aussi bien gracieux de dire, en parlant de la mère des grâces,

Qu'elle montre à marcher, sans rien laisser entendre ?

En vérité ce dernier hémistiche est trop burlesque, et on ne sait ce que l'auteur veut faire entendre lui-même. Mais qui se douteroit qu'un vers si lourd fût la traduction du vers le plus léger et le plus coulant de Tibulle ? J'en appelle aux oreilles les plus insensibles à l'harmonie :

Illa pedem nitidum ponere posse sono.

On reconnoîtra plus difficilement encore le style de l'original dans ce passage de la première élégie :

Taillant la jeune vigne et l'arbre vigoureux,
Quand jaillit leur sève abondante.
Alors j'irai sans honte aiguillonner mes bœufs,
Ou pousser la bêche tranchante.

Ces idées ne sont point liées, et en traduisant *interdùm* par *alors*, M. de Carondelet fait un contre-sens dont le ridicule saute aux yeux ; car, à moins d'être sorcier, ce dont je n'ai garde de le soupçonner, il est évident qu'on ne peut pas tout à-la-fois tailler la vigne et bêcher la terre, ou aiguillonner des bœufs. Mais la faute la plus remarquable qu'on puisse faire en pareil cas, c'est de ne pas écrire comme Tibulle, ou au moins de ne pas daigner le traduire ; car il est bon de savoir que M. de Carondelet, de son autorité privée, tantôt retranche des vers entiers, et tantôt en ajoute de son imagination, auxquels je suis bien sûr que Tibulle n'auroit jamais pensé. Ainsi il supprime, sans qu'on puisse deviner pourquoi, le premier pentamètre, qui est un des plus agréables du passage qu'on vient de citer. Il n'est peut-être pas inutile de lui observer que *bidentem* ne signifie pas une *bêche*, parce que cette remarque intéresse la liaison des idées. *Bidens* est proprement cet instrument recourbé avec lequel on cultive la vigne ; et c'est ce qui montre le rapport des deux membres de la phrase que ce traducteur n'a pas senti. Que seroit-ce si je voulois relever tous les vices de construction et d'harmonie qui abondent dans sa versification ? Je suis bien éloigné de cette rigueur ; mais ce qui me paroît être la véritable pierre de touche pour juger du mérite de son travail, c'est qu'il ne sent pas même, si j'ose le dire, cette poésie d'expression, ces traits d'une imagination brillante qui éclatent dans le style, et qui semblent avertir un traducteur de lutter avec plus d'efforts contre les beautés originales de son modèle. Prenant la multitude des mots pour la richesse des expressions, il substitue presque toujours à une image neuve un lieu commun, et semble ne voir dans un beau vers que la matière d'une amplification ; tandis que les grands poëtes s'attachent à renfermer sous une expression vive et énergique, les traits divers qui les ont frappés, l'écrivain médiocre s'amuse à décrire ce qu'il faudroit peindre, et noie dans une stérile abondance les foibles couleurs de

Digitized by Google

été reconduite à son hôtel avec le cortége qui l'avoit accompagnée à son arrivée.

A neuf heures du soir, S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire a présenté au serment qu'ils ont prêté entre les mains de S. M., MM. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures, nommé à la dignité de vice-grand-électeur; Champagny, ministre de l'intérieur, nommé ministre des relations extérieures; Cretet, conseiller d'Etat, nommé ministre de l'intérieur. (*Moniteur.*)

— Le roi de Hollande ne sera point à Paris pour les fêtes prochaines. On apprend que S. M. se propose de passer encore quelque temps à Ussat, dont les eaux font tant de bien à sa santé.

— On dit que M. le conseiller d'Etat Jaubert est nommé gouverneur de la Banque de France, à la place de M. Cretet, appelé au ministère de l'intérieur.

— Le passage du pont de la Concorde est interrompu depuis quelques jours, par les travaux du grand feu d'artifice qu'on y prépare. Sur un théâtre composé d'énormes charpentes, et large de 200 pieds, s'élève un échafaudage de 116 pieds de hauteur. On établit au sommet une espèce de plate-forme sur laquelle sera tiré le bouquet du feu d'artifice, un des plus magnifiques qu'on ait jamais donnés, et qui, à raison de l'emplacement élevé d'où on le tirera, sera vu de toute part, même des campagnes éloignées.

— S. Ex. M. Pfenst, ministre plénipotentiaire du roi de Saxe, qui s'étoit rendu à Dresde pour le passage de S. M. l'EMPEREUR et ROI, est de retour à Paris.

— On vient de publier à Strasbourg un décret impérial portant que les gardes nationales des départemens du Rhin et de l'intérieur, qui ont été mises en réquisition pour le service public sur les frontières du Rhin, sont licenciées à dater du 15 août.

— On assure que S. A. le prince de Neuchâtel, ministre de la guerre, s'est rendu au quartier-général du maréchal Brune. On croit que ce voyage est relatif à une négociation entamée avec le gouvernement suédois.

— M. le maréchal Bessières est parti de Paris, samedi dernier, pour Stuttgard.

Avis. — L'administration des hôpitaux civils de Lyon prévient les rentiers viagers et perpétuels de ces établissemens, qu'elle vient d'arrêter que le 22 septembre prochain, le paiement du 2ᵉ semestre de l'an 7, des arrérages de leurs rentes, seroit ouvert à leur profit; et qu'en conséquence ils pourront, à cette époque, présenter par eux-mêmes ou par leurs fondés de pouvoirs, leurs titres au *secrétariat des hôpitaux*, à l'Hôtel-Dieu, à l'effet d'y recevoir l'ordonnance dont ils auront besoin pour être payés.

VARIÉTÉS.

Tableau de la Pologne ancienne et moderne (1), par M. Malte-Brun; pour servir de complément à l'*Histoire de la Pologne*, par Rhulières.

M. Malte-Brun, déjà connu par des ouvrages géographiques estimés, donne dans celui-ci de nouvelles preuves de l'étendue de ses connoissances et de ses recherches. Son livre, composé, comme il le dit lui-même, pour la circonstance qui attire les regards vers le pays qu'il décrit, fait connoître autant que peut le desirer la plus grande partie des lecteurs, cette république dont les malheurs, l'anarchie et la destruction seroient ses seuls titres pour exciter la curiosité, si les victoires de l'EMPEREUR, et la régénération que reçoit de sa main une partie de ce vaste Etat, ne donnoient à la connoissance de sa situation présente et passée un nouvel intérêt.

M. Malte-Brun a divisé son ouvrage en trois parties, dont la distinction, sans être indiquée, s'aperçoit néanmoins, et contribue à mettre de la méthode dans la réunion des objets nombreux et variés que le titre de *Tableau* comporte. Les six premiers chapitres, qui forment la première partie, sont consacrés à décrire géographiquement, c'est-à-dire, à grands traits, la situation, l'étendue, le sol, le climat, les productions du pays, et le caractère physique des habitans. Le premier chapitre donne l'indication des sources diverses où il a puisé. La seconde partie, qui comprend les dix chapitres suivans, est une topographie particulière des diverses provinces de la Pologne, telles qu'elles existoient avant le premier partage. On voit avec peine que l'auteur ait interrompu sa méthode, pour intercaler dans cette seconde partie un chapitre, d'ailleurs fort intéressant sur la langue lithuanienne, qui étoit de nature à être placé ailleurs. Les chapitres 17, 18 et 19 font connoître l'état politique du pays; les chapitres 20, 21 et 22, son économie intérieure, sa richesse et ses forces; enfin un dernier chapitre, auquel M. Malte-Brun auroit pu joindre celui relatif à la langue et aux origines lithuaniennes, donne un précis de l'histoire ancienne de la Pologne, d'après les écrivains de l'antiquité, et se termine par un abrégé de son histoire moderne, jusqu'aux événemens de 1793 et 1795, que Rhulières n'a pas connues, et qui n'ont par conséquent pas trouvé place dans son Histoire de la Pologne. M. Malte-Brun, d'après le titre de son ouvrage, s'est proposé de faire le complément de l'histoire de ce célèbre écrivain. On ne trouve aucun fondement à cette annonce; car les vingt à vingt-cinq pages qui peuvent être considérées chronologiquement comme une suite de l'ouvrage de Rhulières, ne peuvent sûrement pas donner lieu à un titre qui annonce plutôt un ouvrage historique qu'un ouvrage géographique; et certainement l'intention de l'auteur a été de faire sur-tout un ouvrage qui fût classé dans le dernier genre. Le mot *complément* ne seroit pas plus admissible dans une autre acception qui feroit supposer que tout l'ouvrage a pour but de remplir des vides qui se manifestent dans l'autre, la nature de l'histoire ne comportant pas des détails du genre de ceux qu'on trouve avec plaisir dans le *Tableau* de M. Malte-Brun.

Ce seroit traiter avec injustice un ouvrage aussi intéressant que celui-ci, que de nous borner à cette exposition du dessein de l'auteur, sans parler de la manière dont il l'a rempli. Les connoissances de M. Malte-Brun, en géographie et dans les branches qui s'y rapportent, comme les antiquités philosophiques et la géologie, ont assez souvent attiré l'attention des lecteurs de ce Journal, pour que nous ne soyons pas soupçonnés d'une dispensation légère dans l'éloge, quand nous assurons que son ouvrage, dans la première et dans la dernière partie, contient un emploi aussi utile qu'intéressant de ces connoissances. Tout le monde, en lisant les livres ordinaires de géographie, connoît l'ennui que donnent des descriptions de différens pays, qui toutes se ressemblent, des divisions civiles et des dénominations de provinces que rien ne fixe dans la mémoire. Les divisions originaires des Etats, et même de leurs parties intégrantes, ayant le plus souvent eu leur source dans les noms des peuples ou dans les caractères naturels des territoires; les divisions modernes ayant presque toujours suivi

(1) Un vol in-8°. Prix : 6 fr, et 7 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez H. Nicolle, rue des Petits-Augustins; et chez le Normant.

---

son imagination. Quoique Tibulle n'offre pas des beautés du premier ordre, il a cependant assez de traits remarquables pour donner lieu à cette observation. Dans ces deux vers, par exemple :

Interea, dum fata sinunt, jungamus amores;
Jam veniet tenebris mors adoperta caput,

le second offre une image qu'il falloit faire passer dans notre langue, sous peine de ne pas traduire, et d'éteindre toute poésie. Cependant M. de Carondelet ne sembla pas même l'avoir aperçue, si on en juge par cette froide paraphrase, dans laquelle il a trouvé le secret de la faire disparoître :

Mais, tant que les trois sœurs nous filent d'heureux jours,
Tant que d'aimables destinées
Favorisent nos vœux du souris des amours,
Usons des heures fortunées;
Trop tôt la mort perfide arrêtera leur cours.

Ces vers ne sont pas plus la traduction de Tibulle que de Properce ou de Martial, ou de tout autre poëte qu'on voudra imaginer. C'est de la poésie de M. de Carondelet. Il semble qu'il n'ait voulu prendre de Tibulle que le fond de l'idée, et qu'il se soit réservé le droit de le couvrir d'une broderie de son invention. Ainsi, dans la première élégie du second livre, il n'aura vu que le sujet d'une chanson de table; mais il faut voir de quel style il a orné cette bagatelle. Tibulle, qui s'exprime en poëte, peint les vieux vins de Falerne et de Chio, comme d'antiques prisonniers dont il est temps de rompre les fers. Il crie à ses jeunes convives : *solvite vincla cado.* C'est une image aussi juste que l'expression est pittoresque; mais M. de Carondelet, qui sans doute trouve cela trop recherché, dit simplement *apportez le Chio*, comme on dit dans un cabaret *apportez le Champagne*; ce qui fait une plaisante poésie.

Il faut que l'amour propre soit un enchanteur bien habile pour persuader à un auteur que de pareilles expressions seront prises pour une élégante simplicité. Je puis assurer M. de Carondelet qu'il n'y a nulle élégance dans sa manière de traduire; et il ne me croit pas, parce que je lui dis la vérité; et cette vérité lui paroîtra une critique amère, parce qu'elle ne flatte point son amour propre; et l'académie de Montauban ne manquera pas de dire que le critique décourage les grands génies, sans daigner se rappeler que Racine et Boileau, qui n'étoient pas de petits esprits, se sont reconnus très-redevables aux critiques même les plus envenimées. Il est incroyable que des académiciens aient oublié ces beaux vers, qui renferment la plus éclatante et la plus solide réfutation de leur thèse :

Par la critique amère un génie excité,
Au comble de son art est mille fois monté :
Plus on veut l'affoiblir, plus il croît et s'élance.
Au *Cid* persécuté, *Cinna* doit sa naissance;
Et peut-être ta plume, aux censeurs de Pyrrhus,
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.
Moi-même dont la gloire, ici moins répandue,
Des pâles envieux ne blesse point la vue,
Mais qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis,
De bonne heure a pourvu d'utiles ennemis,
Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
Qu'au foible et vain talent dont la France me loue.
Leur venin, qui sur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.
Je songe à chaque trait que ma plume hasarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde :
Je sais, sur leurs avis, corriger mes erreurs, etc.

Voilà tout à-la-fois un modèle de conduite et de poésie, pour cette foule de petits talens moribonds qui se prétendent étouffés par la cri-

Digitized by Google

ces premières dénominations, on sent combien la géographie tire de fruit et d'intérêt de ces deux sciences, quand toutefois elles ne se jettent pas dans des détails qui n'appartiennent qu'au géologue et à l'antiquaire. Peut-être pourroit-on reprocher à l'auteur d'empiéter un peu trop sur le domaine du dernier. La plus grande partie de son ouvrage, ainsi que tout le chapitre sur la langue lithuanienne, sont consacrés à développer sa théorie sur les vraies origines de toutes ces nations qui habitent la vaste étendue de territoire que les anciens appellent du nom général de Sarmatie.

M. Malte-Brun veut absolument, et semble assez bien prouver que les nations primitives qui ont habité la Pologne, celles dont la langue et les mœurs s'y sont conservées, furent des nations slaves ou slavones, et que les Sarmates ne firent dans ces contrées qu'une irruption et un passage très-momentanés. Ces peuples n'ont laissé de traces notables de leur existence en Pologne, que dans le duché de Lithuanie, dont la langue est encore aujourd'hui différente de celle du reste de la Pologne : leur nom s'est encore conservé dans la Samogitie. Le résultat de la dissertation, car ce chapitre en est une dans laquelle on pourroit desirer un peu plus d'ordre, parmi l'abondance et la richesse des matériaux; ce résultat est que *depuis deux mille ans la race gétique* ou *slavone*, d'où les Polonais et les Russes d'aujourd'hui proviennent, *ont habité la Russie-Rouge, la grande et la petite Pologne, et la Silésie.*

On voit que M. Malte-Brun, en traitant ces matières, y met une prédilection et une abondance qui montrent le sentiment qu'il a de ses forces; il pense, et tout homme instruit est de son avis, que c'est dans les langues qu'il faut chercher les monumens les plus durables de l'histoire ancienne et des migrations des peuples sur lesquels l'histoire est muette; et même que celle-ci, et les indications souvent vagues des géographes anciens comme des modernes (car nous n'accordons pas à M. Malte-Brun que ce défaut soit exclusivement le partage des géographes français), peuvent être souvent rectifiées par le secours et la connoissance de ces langues. Comme il n'est pas douteux que les langues germaniques, parmi lesquelles le gothique doit être compris, ne soient le dépôt le plus abondant de ce genre de ressources, on doit inviter les philologues français à porter leur attention de ce côté plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici; et on ne sauroit, à cet égard, trop recommander la lecture des dissertations intéressantes qui ont paru en Danemarck ou à Gottingue. Nous avons eu l'avantage d'en lire quelques-unes qui sont indiquées par M. Malte-Brun, et nous y avons trouvé, au moyen de la connoissance des langues qu'elles supposent, des données on ne peut plus intéressantes sur cette matière. L'idée de ces recherches, ou plutôt la première application qui se soit faite d'une idée qui doit frapper tout le monde, est due à un homme dont l'Allemagne s'honore avec raison comme d'un des plus grands hommes des temps modernes, et dont le nom vient d'être relevé encore par le tribut que l'Empereur a payé à sa mémoire, en présence de ses compatriotes; nous voulons parler de Leibnitz, qui dans une dissertation intitulée : *De Origine Quœstionis ductâ ex indicio Linguarum*, a montré tous les avantages de ce genre d'étude. Faute de pouvoir l'employer, et en se bornant aux étymologies de leur langue propre et à une des langues anciennes, plusieurs auteurs fameux, parmi lesquels on pourroit citer Ducange lui-même, ont très-souvent manqué leur but.

On sait par quel côté ce genre de recherches prête quelquefois au ridicule. Il faut convenir que pour un fil certain qu'on peut y saisir, on en suit souvent mille qui ne nous conduisent à rien. C'est le jugement qui doit ici, comme en toutes choses, diriger l'observateur, et lui faire distinguer les filons qui dans cette mine méritent d'être suivis. M. Malte-Brun a peut-être le défaut, dans une matière aussi incertaine, de parler trop affirmativement, et même d'une manière qui ne s'allie pas avec le ton d'un ouvrage sérieux : par exemple, on doute que sa qualité d'étranger puisse faire passer que dans la chaleur du triomphe qu'il croit avoir remporté en mettant les Polonais originaires à leur vraie place, il s'exprime ainsi : « Qu'on se rende donc à l'évidence! Qu'on reconnoisse, en » dépit des faux systêmes d'*un* Pline, d'*un* Tacite, et des » pédans qui les copient servilement, etc. etc. » Jamais on n'a dit en français *un* Pline, *un* Tacite, dans le sens du mépris que M. Malte-Brun veut prodiguer à ces auteurs; et nous pensons même que le dernier, qui, dans les antiquités germaniques dont il s'agit ici, a eu la sagesse de ne pas s'étendre au-delà de la Vistule, en disant : « *cœtera jàm fabulosa..... » quæ ego ut incomperta in medio relinquam*, » nous donne par cette phrase même un gage de la vérité de ses autres données, comme un exemple de discrétion.

COURS DE LA BOURSE DU 10 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1 2
— Courant.	55	3-4	56	3 8
Hambourg.	185	0-0	184	0-0
Londres....	00	000	00	00c
Madrid eff..	15	25	15	15
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	50	15	20
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	000	0-0	000	00
Gênes effec..	464c		465a	
Livourne...	502c		462c	
Naples.....	420	00	500	00
Milan.....	81	p. 6f	81	00s
Basle.....	1	0-0 p	1	3-4p.
Francfort...	0	0-0 p	00	00
Vienne....	000	0-0	123	00
Lyon.....	1 2p.	00j.	1	1-2p
Marseille...	1-2p.	00j.	1	1-2p
Bordeaux...	1 2p.	00j.	1	1-2p
Montpellier.	1 2p.	00j.	00	0-0
Genève....	0-0	00	161	1 4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme.	345f	00c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme.	341	89c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00c
Arg. de 620 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	218	87
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	37
Quadruple	81	10
Ducat.	11	35
Souverain	34	6

Effets publics.

C. p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 87f 25c 50c 45c 87f 86f 75c 00f 00c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 84f 50c 40c 000 00c
Banque de Fr. 1295f 1292f 50c 1290f 1285f 00c 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c.	à	0	00c
— S. Domingue..	0	00	à	0	00c
Sucre d'Orléans.	0	00	à	0	00c
— brut.......	0	00	à	0	00c
Coton du Levant.	0	00	à	0	00c
Sav. de Marseille.	0	00	à	0	00c
Huile d'olive....	0	0	à	0	00c
Potasse d'Amér..	000		à	00f	00c
Eau de-vie, 5/6	00f	00c	à	00f	00c

ANNONCE.

Table alphabétique et raisonnée des matières contenues dans le Code civil. Edition originale et seule officielle. *In-4°.* pap. fin double. Prix : 5 fr.; in-8., 1 fr. 50 cent.; pap. vél., 3 fr.; *in-32*, 1 fr.; pap. vél., 2 fr. — De l'Imprimerie impériale.

A Paris, chez A. Galland, lib., rue Saint-Thomas-du-Louvre, n°. 32, en face des écuries de l'Empereur.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. On prendra en sus pour le franc de port : *in-4°.*, 1 fr., *in-8°.*, 50 cent.; *in-32*, 25 cent.

DUPRÉ, *rédacteur.*

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n°. 17,

tique. M. de Carondelet paroît doué d'un trop bon esprit pour ne pas se rendre à l'exemple que je lui cite; et afin de le consoler plus pleinement, je hasarderai quelques réflexions critiques sur l'auteur même qui lui a servi de modèle.

Tous les écrivains qui ont loué Tibulle, l'ont fait avec une plénitude d'admiration qu'il est plus aisé de partager de confiance que d'en réduire l'excès à une juste mesure. On ne peut nier que son style ne respire les graces et le bon goût du siècle d'Auguste; et ce souverain mérite de la pureté et de l'élégance, est ce qui donne la vie à des ouvrages de l'intérêt le plus médiocre; mais, sans blâmer le fond de ses poésies avec une sévérité trop austère, on peut dire qu'un poëte qui ne chante que ses plaisirs, et qui ne peint que des jouissances, n'ira jamais de pair avec les vrais classiques, que dans l'esprit de ceux qui font profession d'admirer sans discernement tout ce qui vient de l'antiquité. Il faut avouer que l'ordre des idées et la grandeur des sujets que l'on traite, entre pour beaucoup dans l'élévation du talent, et donne des droits plus étendus et plus purs aux suffrages des bons esprits. D'ailleurs, la versification de Tibulle n'est pas aussi parfaite et aussi irréprochable que l'avance M. de La Harpe : cette mollesse de diction dont on lui fait honneur n'est souvent qu'un défaut d'art et de travail dans le style. Le tour de plusieurs de ses vers est trop négligé, ses épithètes sont vagues, son harmonie peu soignée, ses idées et ses images manquent de variété, et, ce qui est le plus grand défaut chez un poete, son expression est quelquefois terne et prosaïque, comme dans ce vers qu'il adresse à sa Délie :

Ferreus ille fuit qui, te cùm posset habere,
Maluerit prædas stultus et arma equi.

Ce que je n'accorderai point sur-tout, c'est que Tibulle soit le poëte du cœur et du sentiment : titre dont l'auteur du *Cours de Littérature* le décore avec une munificence toute gratuite. Il y a plus d'ame et de sentiment dans la dixième églogue de Virgile, que dans toutes les élégies de Tibulle. Je ne m'écrierai point, comme ce grand critique : « Heu» reux l'homme qui occupe ses heures de loisir à peindre ses momens » d'ivresse, et qui parvient au temple de Mémoire en chantant ses plai» sirs! » Je dirai plutôt : Heureux l'homme qui rachète ses momens d'ivresse en consacrant ses heures de loisir à des travaux nobles et utiles!

G.

Romance du *Pied de Mouton*, variée pour la flûte, avec accompagnement de deux violons, alto, et basse *ad libitum*; par T. Berbigner, élève du Conservatoire.

Prix : 3 francs

Le même air se vend séparément pour une flûte.

A Paris, chez la veuve Decombe, éditeur de musique et marchande d'instrumens, quai de l'Ecole, n°. 10.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Théâtre du Père Ducerceau, à l'usage des colléges; précédé d'une Notice sur cet auteur. Trois vol. in-18, sur papier fin collé, très-bien imprimés. Prix : 3 fr., et 3 fr. 80 c. par la poste.

Le même ouvrage, 2 vol. in-12, dont il a été tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin. Prix : 4 fr. 50 c., et 5 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez Duprat-Duverger, rue des Grands-Augustins, n°. 21.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Le Théâtre du Père Ducerceau n'a jamais été imprimé en France, si on en excepte les deux premières pièces. Il renferme, 1°. *l'Enfant Prodigue, les Incommodités de la Grandeur, l'Ecole des Pères, Esope au Collége, les Cousins*, etc. etc.; suivi de quelques morceaux détachés.

Digitized by Google

MERCREDI 12 AOUT 1807. (—IIe—)

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

AUTRICHE.

Vienne, 29 juillet.

La Gazette de la Cour contient l'article de Turquie suivant :

« *Le* 25 juin, un corps nombreux d'insurgés serviens, réuni à quelques troupes russes, passa le Danube, et investit de plusieurs côtés Kusanzi-Ali, qui étoit campé à Stubikhe. Mollah, pacha de Widdin, accourut à son secours; mais il fut battu le 1er juillet, près du village de Malainitza, par les Serviens et les Russes, qui avoient marché à sa rencontre.

» Le prince Volkonski, accompagné d'un colonel français, est arrivé de Tilsit au camp du général Michelson devant Ismaïl, pour lui annoncer la conclusion d'un armistice entre la France et la Russie. Il a continué de là sa route pour le camp du grand-visir, d'où il doit se rendre à Constantinople près du général Sébastiani, ambassadeur de France. »

Il est arrivé ici dernièrement de Dresde un courrier français avec des dépêches de la cour impériale de France pour la nôtre. Aussitôt après, une estafette fut expédiée à S. A. I. l'archiduc François-Joseph, fils de feu l'archiduc Ferdinand de Milan, pour l'appeler ici. Ce prince est déjà arrivé.

S. A. I. l'archiduc Reinier est aussi de retour à Vienne du voyage qu'il a fait à Salsbourg.

M. le baron de Thugut, ci-devant ministre d'Etat, se trouve actuellement à Vienne.

SUEDE.

Stockholm, 21 juillet.

Deux de nos bâtimens, sortis de Saint-Vebes avec une cargaison de sel, s'étant rendus en Angleterre, sous escorte anglaise, ont été déclarés de bonne prise, à leur arrivée dans cette île, par le commandant même de l'escorte, parce que leur cargaison étoit destinée pour les ports prussiens.

DANEMARCK.

Copenhague, 27 juillet.

La nouvelle de la mort du roi de Suède ne s'est pas confirmée. Les nouvelles qui arrivent de Stockholm et des autres parties de la Suède, font connoître que le mécontentement est poussé à l'extrême. On n'y garde plus aucune mesure. On y entend dire publiquement, même par des officiers en grade, que celui qui délivrera la patrie de ce fou méritera bien de la nation suédoise. Ces propos sont atroces sans doute; mais il faut avouer que la conduite de ce prince est si inconcevable, et le tort qu'il fait à sa nation est si grand, que ces explosions de mécontentement sont bien pardonnables.

Ce prince, instruit de ce bruit, a quitté Stralsund, et se tient loin de Stockholm à Malmoë.

SAXE.

Leipsick, 30 juillet.

Ce fut le 17 juillet que l'Empereur des Français arriva à Dresde. Notre bon roi, qui l'avoit été recevoir à la frontière, étoit dans sa voiture. Le lendemain il y eut gala à la cour, et on chanta le *Te Deum* dans la chapelle de Dresde.

Le jour de son arrivée, S. M. l'EMPEREUR dîna seul dans ses appartemens. Le lendemain, il dîna avec la famille royale. Le surlendemain, ces souverains allèrent à Pilnitz. Le 4e jour, ils allèrent chasser à Moritzbourg.

Les illuminations furent continuées plusieurs jours, pendant lesquels les bourgeois se distinguèrent par des allusions et des devises qui exprimoient leur contentement et l'enthousiasme qu'excitoit en eux la présence du monarque français.

PRUSSE.

Berlin, 31 juillet.

Il y a eu avant-hier grand dîner chez S. A. R. le prince Ferdinand de Prusse. S. Exc. M. le gouverneur-général de Berlin, le commandant de la ville, M. l'adjudant-général Klinger et plusieurs ministres s'y sont trouvés.

ALLEMAGNE.

Francfort, 7 août.

S. M. l'Empereur des Français a donné, lors de son dernier séjour dans notre ville, de nouvelles preuves de confiance à S. A. Em. le prince-primat, notre souverain. On assure qu'aussitôt après son arrivée, qui eut lieu à cinq heures et demie, le monarque se renferma seul avec le prince, dans un cabinet où l'on avoit apporté des cartes géographiques, de l'encre et des plumes. A huit heures, S. M. dîna seule avec le prince-primat, n'ayant pour les servir que son mameluck. Dans le même moment, trois autres tables étoient servies dans les grands appartemens : à la première se trouvoient le grand-duc de Berg, le prince et la princesse héréditaires de Bade, le prince de la Leyen, etc. Après dîner, l'EMPEREUR s'entretint quelque temps avec le roi de Wirtemberg, et se renferma ensuite, une seconde fois, avec le prince-primat, jusqu'au moment de son départ, qui eut lieu à dix heures.

ANGLETERRE.

Londres, 1er août.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 62. — Trois pour cent réduits, fermés. — *Omnium*, 1/4.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE

Mercredi 12 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Coquette corrigée, les Folies Amoureuses.

Mlle Henry continuera ses débuts par le rôle de Julie dans la première pièce, et par celui de Lisette dans la seconde.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Amante sans le savoir, Rose et Colas, Avis au Public.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Auj., *le Cantatrici Villane* (les Chanteuses Villageoises), opéra en 2 actes, musique de Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Gessner, Scarron, le Prix.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Le Béverley, les Innocens, le Panorama de Momus.

THÉATRE MOLIÈRE.

Louise et Ferdinand, l'Ecole de la Médisance.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

La Fête de St Cloud, les Petits Savoyards, Ricco.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

La prem. *d'Helmina, le Rival obligeant.*

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La prem. *d'[illegible] et [illegible], le Barbier de Village.*

THÉATRE DES [illegible].

Juge amoureux, Blom.

THÉATRE DES JEUNES-ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat, les Guerriers.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.

La prem. du *Revenant de Nanterre, les Petits Troubadours.*

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.

L'Aveu délicat, l'Heureux Dépit, Qui compte sans son Hôte.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj., Grand assaut sur la corde, entre MM. Ravel aîné et Forioso.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée 1 2 fr.

PANHARMONICON.

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir.

THÉATRE FRANÇAIS.

Andromaque.

On a donné deux représentations de cette tragédie pour les débuts de M. Joanny, qui a joué le rôle d'Oreste. Ce qui a fait tort à cet acteur, c'est qu'on a voulu le comparer avec Talma et Lafond, et comme il n'a pu soutenir cette comparaison, on l'a mis au-dessous de lui-même : comme on ne lui a pas trouvé le talent qu'on lui supposoit, et qu'il n'avoit pas, on ne lui a pas même reconnu celui qu'il avoit. Il est assez inutile d'insister sur la manière dont M. Joanny a joué Oreste. Je crois qu'il avoit choisi ce rôle pour réveiller le public sur son compte par un coup d'éclat : il a donné à son jeu double charge, et

L'embargo qui avoit été mis sur les bâtimens dans tous les ports de l'Angleterre, a été levé hier matin. L'expédition étoit partie des Dunes, la veille, dans la matinée. Les troupes qu'elle a à bord sont le 32e, le 34e, le 52e et le 82e régimens d'infanterie, cinq compagnies du 95e et du 1er régiment, et deux bataillons de la légion allemande. Ces troupes doivent rejoindre celles qui ont été embarquées à Harwick, ainsi que la division de l'amiral Essington qui est encore à Yarmouth, et qui est composée de plusieurs vaisseaux de ligne.

Le commandant de l'escadre anglaise qui croise à l'entrée de l'Elbe, a déclaré, en réponse à plusieurs demandes qui lui avoient été faites par les habitans de Tonningen, que Gluckstadt et Altona devoient être considérés comme bloqués, et qu'en conséquence il ne permettroit à aucun bâtiment de sortir librement de l'Elbe.

Le cutter *le John-Bull*, parti de Monte-Video, est arrivé à Guernesey. Il avoit fait voile le 18 de mai. *La Thisbé*, vaisseau de guerre ayant à son bord le général Whitelock et sa suite, y est également arrivée; elle étoit sortie de Portsmouth le 9 de mars. Ces deux bâtimens font partie de l'expédition du général Craufurd.

Il y eut dans la dernière séance des communes un débat fort intéressant au sujet des subsides étrangers. Le langage des anciens ministres, relativement à cet objet, nous avoit toujours paru très-extraordinaire. Nos lecteurs peuvent se rappeler combien il s'éleva de difficultés et d'objections contre la proposition qui fut faite de voter une somme de 80,000 l., somme qui n'égaloit pas deux années des revenus dont la famille Grenville jouissoit par forme de pure gratification (sinecures). Une semblable demande de 100,000 liv., pour assister S. M. prussienne dans l'extrémité fâcheuse où elle se trouve, a été encore hier l'objet de récrimination de la même espèce. Le continent verse son sang avec profusion, et nous hésitons à l'aider de nos guinées! La Prusse est réduite à la plus cruelle extrémité, et nous regardons à la misérable avance de 200,000 liv.! Les ministres précédens reprochent à leurs successeurs de n'avoir point pourvu les expéditions de munitions suffisantes; et ce sont les mêmes gens qui furent quatre mois, avant d'envoyer des troupes dans l'Amérique méridionale! Les mêmes qui, pendant toute la durée de leur administration, n'envoyèrent pas un seul homme sur le continent; les mêmes qui restoient en repos et dans l'inaction quand l'Europe étoit plongée dans les horreurs de la guerre! Ce sont enfin les mêmes hommes qui n'ont laissé à leurs successeurs aucuns moyens de remplir l'attente générale d'une diversion puissante sur le continent. (*The Courrier.*)

Du 5 août. L'amiral Essington a mis à la voile hier matin de Yarmouth, avec la seconde division de la flotte de la Baltique; la légion allemande, qui est embarquée à Grimsby, se réunira à cette division. On rassemble à Hull des bâtimens de transport pour le 7e et le 8e régimens qui sont en marche pour venir d'Irlende. Le ministre a envoyé des ordres jeudi, à plusieurs pilotes qui connoissent la navigation du Categat et de la Baltique, paur qu'ils se tiennent prêts à Hull; on a fait dans ce dernier endroit les diligences nécessaires.

On a reçu, la nuit dernière, des dépêches de l'amiral Gambier, qui se préparoit à passer le Sund.

On n'a point encore de nouvelles de la seconde expédition, mais on en attend sous peu de jours.

Samedi matin, de bonne heure, une personne est arrivée au bureau de M. Canning; elle apportoit des dépêches du continent. Ces dépêches ont donné lieu à un conseil du cabinet, qui a commencé à une heure après midi, et qui duroit encore à six heures du soir; à ce moment, M. Mills, messager, a reçu avis de se tenir prêt à partir pour le continent, au premier ordre.

L'amiral sir James Saumarez est arrivé de la flotte du Canal; il a eu samedi une longue entrevue avec le bureau de l'amirauté.

On a reçu par le capitaine Kilwick, commandant la frégate *la Howe*, des nouvelles de la rivière de la Plata; on y attendoit l'arrivée du général Craufurd pour marcher contre Buenos-Ayres. Il n'y a aucun débit pour les marchandises anglaises, et les troupes ne sont pas en très-bonne santé.

Du 4 août. — Fonds publics. Trois pour cent cons., 62.

On a publié l'état suivant des vaisseaux et des troupes employées à l'expédition.

TROUPES.

La légion allemande, d'environ 16,000 hommes, les 3e, 4e, 7e, 8e, 23e, 28e, 32e, 42e, 43e, 50e, 52e, 60e, 79e, 82e, 91e et 92e régimens.

Le 95e corps de tirailleurs.

Une brigade des gardes, forte de 2,600 hommes; huit compagnies d'artillerie de 1000 hommes.

MARINE.

Première division, sous les ordres de l'amiral Gambier.

Le Prince-de-Galles, vice-amiral Gambier; *le Pompée*, vice-amiral Stanhope; *le Centaure*, commodore sir Samuel Hood; *l'Alfred*, *le Gange*, *le Capitaine*, *le Goliath*, *l'Orion*, *l'Hercule*, *le Vanguard*, *le Spencer*, *le Brunswick*, *le Maida*, de 74; *le Nassau*, *le Dictateur*, *le Rubis*, de 64; huit frégates, treize sloops et une bombarde.

Seconde division, sous les ordres de l'amiral Essington.

Le Minautore, amiral Essington; *le Majestueux*, amiral Russel; *le Mars*, *la Défense*, *la Résolution*, *le Vaillant*, de 74; *l'Agamemnon*, de 64; *la Cayenne*, de 22; *le Hussard*, de 38, et cinq bricks.

Une lettre de Harwick nous apprend que le consul anglais, à Tonningen, a recommandé aux vaisseaux qui se trouvoient dans ce port, de sortir de la rivière, et que le commodore qui commande la station, a empêché une flotte de près de cent voiles d'entrer dans cette place.

Le cutter *the Fair* est arrivé à Yarmouth, dimanche matin, avec des dépêches de Stralsund; on les a envoyées aussitôt par un exprès au bureau des affaires étrangères. Ce bâtiment avoit quitté l'île de Rugen le 21 du mois dernier, et le Sund le 24; il a pris en passant les dépêches du ministre anglais résidant à Copenhague.

Le général Bloomfield, qui doit commander l'artillerie employée dans l'expédition, s'est embarqué, le 31, à Yarmouth avec d'autres officiers, à bord du *Vaillant*, capitaine Young.

Nos différens avec l'Amérique sont sur le point de s'arranger: on dit que nos ministres n'ont point insisté sur le droit de visiter les vaisseaux de guerre. Sir James Craig doit partir comme gouverneur en chef de l'Amérique anglaise; il est entièrement rétabli. (*The Courrier.*)

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 11 *août.*

Par décret du 9 de ce mois, S. M. a nommé le maréchal Berthier, prince de Neuchâtel et ministre de la guerre, à la

---

lâché les rênes à sa juste fureur, sans produire d'autre effet que de fatiguer les spectateurs. M. Joanny sera un exemple mémorable de la vérité de cette sage maxime, qu'il faut se tenir où l'on est bien. On peut appliquer aux acteurs de province, qui ont la démangeaison de venir à Paris, ce que Boileau disoit aux métromanes:

Fuyez d'un vain plaisir les trompeuses amorces,
Et consultez long-temps votre esprit et vos forces.

Dans la première représentation c'étoit Mlle Volnais qui jouoit Andromaque: ce rôle de mère se permet aux jeunes princesses, parce qu'il exige une douceur et une grace particulière; Mlle Volnais s'y est fait une réputation, par la justesse et l'agrément de son débit, par son intelligence et sa bonne tenue, qui ne sont pas quelquefois dépourvues d'énergie. Mlle Bourgoin a pris le rôle à la seconde représentation; on lui reproche, avec raison, de la froideur et de la monotonie; le pathetique et le sérieux ne lui réussissent pas: elle n'est pas faite pour pleurer, ni pour faire pleurer. Mais si la nature lui a refusé une douleur éloquente, elle lui a donné un enjouement qui plaît et qui séduit: les ris et les jeux suivent ses traces. Mlle Bourgoin a toutes les faveurs de Thalie. Il faut connoître son talent et savoir s'y borner; sans cette sagesse point de succès: on court en vain après le talent qu'on n'a pas, et l'on perd quelquefois celui qu'on a, faute de le cultiver.

On cherche entre *Iphigénie* et *Andromaque* la plus belle des tragédies profanes de Racine: l'opinion générale préfère *Iphigénie*. La tendresse maternelle est réunie à l'amour dans ces deux ouvrages; mais Clytemnestre est plus tragique qu'Andromaque: on ne voit pas Astyanax, on voit Iphigénie. Il y a un rôle foible dans *Andromaque*; c'est celui de Pyrrhus. Tous les rôles sont admirables dans *Iphigénie*, et celui même d'Eriphile est peint à grands traits: ainsi cette tragédie étonnante offre cinq caractères. On en trouve presqu'autant dans *Andromaque*; car le rôle de Pylade est fort au-dessus des confidens ordinaires: quelques traits de coquetterie, quelques vers de mauvais goût, quelques naïvetés galantes de Pyrrhus, sont des taches dans Andromaque. On peut reprendre dans *Iphigénie* la petite querelle d'Iphigénie et d'Eriphile, quelques scènes épisodiques qui gênent la marche de l'action, une exaltation sans mesure dans certains endroits du rôle d'Achille. Oreste et Achille ont des fureurs dont l'amour est le principe; celles d'Oreste sont justifiées par la cruauté et l'injustice de sa maîtresse; Achille est tendrement aimé par la plus douce, la plus aimable et la plus vertueuse des femmes: il n'en est pas moins presque toujours furieux; et il est, je crois, le seul des amans tragiques qui soit jaloux du père de sa maîtresse.

Débuts de Mlle Henry dans *le Dissipateur* et *les Trois Sultanes.*

Beaucoup de monde; c'est ce qui distingue les débuts de Mlle Henry: voilà ce que n'ont point les plus fameuses tragédies de Racine, qui depuis quelque temps se jouent dans le désert. Il y a toujours un grand nombre de spectateurs à Paris, quand on sait les attirer: pour la curiosité, il n'y a point de canicule.

Mlle Henry a joué le rôle de la soubrette dans *le Dissipateur* avec le même succès que celui de Dorine. On s'accorde à dire que dans cet emploi elle a une intelligence, une fermeté, une vivacité rares. Quant aux grandes coquettes, elle n'a joué encore que Céliante et madame de Martigues; l'une qui signifie trop, et l'autre pas assez. Céliante est une impertinente qui abuse de la permission qu'ont les femmes d'être capricieuses: ses saillies cessent d'être agréables quand elles sortent des bornes de la politesse et dégénèrent en grossièretés. Madame de Martigues n'est qu'une rieuse et une folle sans caractère.

Roxelane est la coquette par excellence. On dit que les grands, blasés

Digitized by Google

dignité de vice-connétable; et M. le général de division Clarke, conseiller d'Etat, au ministère de la guerre.

Hier, à 9 heures du soir, ont été présentés par S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire, au serment qu'ils ont prêté entre les mains de S. M., M. le conseiller d'Etat Regnaut, nommé secrétaire de l'état de la famille impériale; et M. le conseiller d'Etat Jaubert, nommé gouverneur de la Banque. (*Moniteur.*)

— On construit dans la cour de l'Hôtel-de-Ville une grande salle de bois, dont le parquet s'élevera au niveau du premier étage de l'hôtel, de manière que les fenêtres des appartemens serviront de portes et d'issues à la nouvelle salle. Elle est destinée à une fête que la ville de Paris se propose de donner à S. M. l'Empereur.

— On fait dans l'intérieur du palais du corps législatif beaucoup de préparatifs pour l'ouverture de la prochaine session. Les salles d'introduction sont peintes et décorées à neuf. On élève un trône à la place qui est ordinairement occupée par le président et les secrétaires. Toutes les cours et avenues sont sablées.

— M. le général de Knobelsdorf, nommé ambassadeur de Prusse près la cour impériale de France, est arrivé le 25 juillet à Dresde, où il se proposoit de s'arrêter quelques jours avant de se rendre à Paris. S. Exc. a dîné le jour même de son arrivée chez M. Bourgoing, ministre de France près S. M. le roi de Saxe.

— D'après une décision de M. le conseiller d'Etat directeur-général des ponts et chaussées, les voitures des cultivateurs, non garnies de jantes larges, pourront continuer jusqu'au 1er octobre prochain, à transporter les approvisionnemens dans les villes, à condition qu'elles ne s'éloigneront pas de plus de 3 myriamètres du domicile du propriétaire, et qu'elles porteront un chargement inférieur à 2,900 kilogrammes pour les voitures à deux roues, et à 4,200 kilogrammes pour celles à quatre roues. Ce dernier délai, accordé en faveur des cultivateurs qui n'auroient pas encore eu les moyens de se pourvoir de roues larges, ne recevra plus aucune prolongation.

VARIETÉS.

Vie du comte de Munnich, général-feld-maréchal au service de Russie. Ouvrage traduit de l'allemand. (1)

Ce grand Empire de Russie, dont la puissance est aujourd'hui d'un si grand poids dans les affaires de l'Europe, dont les intérêts se lient maintenant à tous ses intérêts, n'a point une origine fort ancienne. Il étoit encore presqu'inconnu aux peuples de l'Occident, même après trois siècles d'existence, et bien qu'il possédât déjà la plus vaste domination dont il soit fait mention depuis celle des Romains. C'est que les Moscovites qui l'avoient fondé, et qui l'étendirent au moyen des armes à feu que leur fournissoit leur commerce avec les villes anséatiques, n'avoient jusqu'alors poussé leurs conquêtes que dans les vastes plaines de la Tartarie, dont ils soumirent les peuplades indépendantes, mais sans défense, comme les Espagnols avoient soumis les habitans du Mexique et du Pérou. Les peuples civilisés qui bordoient leurs frontières occidentales, sembloient au contraire n'avoir jamais rien à craindre d'une nation encore barbare, et forcée d'emprunter à leur industrie les arts qui, parmi les modernes, font la sûreté des Empires; peut-être même ou seroient-ils encore séparés, si leurs divisions et leurs projets d'usurpation réciproque ne les eussent portés à la faire entrer dans leurs guerres et dans leurs intérêts.

Les Russes, appelés à prendre part aux querelles et aux révolutions de l'Europe, sentirent bientôt leur infériorité, et firent, pour s'élever jusqu'à leurs rivaux, des efforts qui, pendant long-temps, n'eurent que des résultats foibles et obscurs, jusqu'à ce que la Providence leur eût envoyé un homme dont le génie hardi et l'infatigable activité opérèrent enfin cette révolution totale à laquelle s'opposoient encore tant d'habitudes superstitieuses et tant de préjugés barbares. Jusques-là les peuples avoient été appelés avec douceur et conduits par degrés à leur entière civilisation. Pierre-le-Grand offrit le spectacle unique dans le monde d'une nation civilisée tout-à-coup par la terreur et la violence; et si l'on considère l'état avancé des peuples qui l'environnoient, et le caractère singulier de celui qu'il vouloit former, peut-être reconnoîtra-t-on qu'il ne pouvoit mettre plus de lenteur dans l'exécution de son plan, ni le développer par d'autres moyens.

Quelques étrangers que leurs talens avoient fait distinguer parmi cette foule d'aventuriers subalternes qui servoient en Russie, avoient trouvé le moyen d'approcher de sa personne: « Cet homme extraordinaire écouta leurs récits, dit M. de » Rhulières, et il eut honte de son peuple. » Ce fut sur la foi de ces étrangers qu'il entreprit ce voyage fameux chez les nations policées, voyage qui fut encore un spectacle nouveau dans l'histoire; ce fut dans le dessein d'élever son peuple au niveau de ces nations heureuses, qu'il appella de toutes les parties de l'Europe tous ceux qui pouvoient l'aider à exécuter le vaste plan qu'il avoit conçu; et ce fut sous la direction de ces nouveaux aventuriers, bien supérieurs aux premiers par leurs talens et leur caractère, dont plusieurs même furent des hommes de génie, que les Russes élevèrent des villes, creusèrent des ports, bâtirent des flottes, perfectionnèrent leur tactique, et firent en peu d'années, ce qui partout ailleurs avoit été l'ouvrage des siècles. Ces hommes qui avoient été les compagnons des travaux et de la gloire de ce grand prince, devinrent, après sa mort, les véritables maîtres de l'Empire, sous une princesse élevée elle-même dans des mœurs étrangères, portèrent en Europe et en Asie la terreur du nom Russe, et firent du règne de l'impératrice Anne, la plus belle époque de ce grand Empire.

Parmi ces illustres personnages, le feld-maréchal Munnich est, sans contredit, celui qui jeta le plus d'éclat, et dont les actions et même le repos eurent le plus d'influence sur les destinées de la Russie. Son génie qui étoit propre à tout, le portoit sur-tout à la guerre; ce fut cependant un autre genre d'habileté qui fut l'origine de sa fortune: il avoit obtenu une grande faveur auprès de Pierre, par ses succès dans la construction du canal de Ladoge, confiée jusque-là à des mains négligentes et inhabiles. L'achèvement de ce grand et utile travail lui mérita de nouveaux honneurs sous le règne des successeurs de ce monarque; et son crédit sous l'impératrice Anne s'accrût à un tel point qu'il alarma Biren et Ostermann, deux autres étrangers également recommandables, et que de grands talens avoient portés comme lui aux premières places de l'Empire. Résolus d'éloigner un compétiteur dangereux, ils crurent assurer leur tranquillité et leur puissance en le faisant mettre à la tête des armées; et ce fut alors au contraire que Munnich parut d'autant plus redoutable qu'il ne s'étoit jamais montré plus grand. Son premier exploit, la prise de Dantzick, dans la guerre contre Stanislas Leczinski,

(1) Un vol. in 8°. Prix: 4 fr., et 5 fr. par la poste.
A Paris, chez H. Nicolle, rue des Petits-Augustins; et chez le Normant.

---

sur les plaisirs, sont réveillés par l'impertinence et par la folie de leurs maîtresses; il y a aussi des femmes auprès de qui l'insolence d'un homme lui tient lieu de mérite. A l'époque où la pièce fut représentée, il s'établissoit déjà dans une classe de gens de lettres un système de conquête, qui consistoit à se moquer des gens de qualité, à les avilir, à les insulter à leur table, à s'ériger dans leurs maisons en maîtres de politique et de morale; on étoit toujours un grand homme aux yeux de ces grands seigneurs-là, quand on leur prouvoit qu'ils étoient des sots. Sottise pour sottise, il valoit mieux sans doute se laisser berner par un joli minois que par un intrigant travesti en pédant.

C'est ce que fait le grand Soliman dans son sérail: il ne se laisse point subjuguer par d'ennuyeux docteurs; mais une petite Française, bien étourdie, s'établit son précepteur et le mène comme un enfant. Cette pièce eut le plus grand succès: elle étoit conforme au ton des sociétés, où les femmes régnoient alors avec un empire absolu. Le ton de la bonne compagnie étoit celui d'une galanterie libre et enjouée; la volupté étoit la grande affaire: une longue prospérité avoit amolli toutes les ames et les disposoit aux niaiseries. On avoit beaucoup plus d'esprit que de raison, ou plutôt on affectoit de couvrir les extravagances d'un vernis de raison; c'étoit là le ton le plus exquis. Rien n'étoit plus dans les mœurs du jour qu'une morale sublime unie à tous les raffinemens du plaisir, à tout le manége de la coquetterie: le coup de maître de Favart fut de donner à une espèce de grisette impertinente les vertus les plus rares, le courage, la sincérité, la droiture de cœur, et toute la délicatesse du sentiment.

Ce mélange parut très-piquant; la pièce fut parfaitement jouée dans l'esprit de l'auteur. Madame Favart, les délices du public, prêta son charme ordinaire au rôle de Roxelane; les costumes étoient de la plus grande vérité: on avoit fait venir *les patrons* de Constantinople même. Le triomphe des femmes et des mœurs françaises sur les femmes et les mœurs turques, plut beaucoup à tous les spectateurs; les lieux communs de Favart, ses jolis vers, ses sentences musquées, furent très-applaudis: la danse et la musique mirent le comble aux agrémens de ce spectacle enchanteur.

Aujourd'hui le talisman est brisé, le prestige s'est évanoui, les mœurs et le goût ont changé: la pièce est jouée froidement; l'esprit de Favart s'est évaporé comme le parfum d'une fleur. Son dialogue, si ingénieux, paroît maintenant flasque et maniéré; ses graces ressemblent aux grimaces d'une vieille coquette: on ne voit plus qu'un sultan imbécille, jouet d'une petite effrontée, qui se moque de lui et de son vieil eunuque. Roxelane n'est qu'une servante maîtresse qui finit par épouser son maître. Ce rôle est d'une prodigieuse difficulté; l'actrice est entre deux écueils: si elle s'abandonne, elle joue en grisette; si elle s'observe, elle enlève la fleur du rôle. Le secret est d'avoir ces charmes, ces manières, cette grace et cette vivacité brillante qui font passer dans une jolie femme les caprices les plus extravagans et les plus fortes impertinences.

Il est d'usage de ne pas exiger d'une actrice toutes les qualités physiques que le rôle lui suppose: il n'est pas d'une nécessité rigoureuse d'avoir le nez en l'air pour jouer Roxelane. Quelques jeunes gens du parterre ont paru oublier cet article de tolérance théâtrale, et ont fait à Mlle Henry des applications peu flatteuses de quelques vers de la pièce: cette rigueur a pu contribuer à la déconcerter. Elle a mis dans son rôle toute la finesse, toute l'intelligence dont il est susceptible; mais elle n'étoit pas assez satisfaite d'elle-même et des autres pour pouvoir y mettre l'enjouement et la grace qui donnent l'ame et la vie à tout le reste.

Les propriétaires de la manufacture des toiles imperméables, établie *rue Notre-Dame-des-Champs, n°. 24, faubourg Saint-Germain*

ne fut que le prélude d'actions bien autrement importantes, et qui portèrent la gloire et la puissance militaire de la Russie au plus haut degré de splendeur. Ses quatre campagnes contre les Turcs, dont la troisième seule ne fut pas heureuse, sont regardées par les connoisseurs comme des chefs-d'œuvre d'audace et d'habileté. Dans la première, il ravagea la Crimée; la seconde fut célèbre par la prise d'Oczakow, l'un des boulevards de l'Empire Ottoman; mais ce fut sur-tout dans la quatrième que cet homme supérieur obtint les succès les plus éclatans, établit sans retour la supériorité des armes russes sur celles des Turcs, et, dans la journée mémorable de Stawutschand, effaça à jamais la honte de la bataille du Pruth. Sa marche rapide et imprévue à travers la Pologne, la hardiesse avec laquelle il pénétra dans la Moldavie, en traversant les fleuves et les défilés, les savantes manœuvres par lesquelles il obtint cette victoire décisive; tout annonce une étendue de vue, une activité d'exécution, un courage, un sang-froid qui placent Munnich au rang des plus grands capitaines.

De retour à Pétersbourg, il ne se montra pas moins ferme et moins habile au milieu des intrigues de la cour. Ce fut lui qui, après la mort de l'impératrice, forma et exécuta le hardi projet d'enlever la régence à Biren, qui étoit toujours resté son ennemi, pour la faire donner à la princesse Anne de Brunswick, mère du jeune empereur. Biren fut envoyé en Sibérie, et Munnich se vit à la tête des affaires. Cette ame forte et impatiente, ne trouva pas malheureusement dans le caractère foible et incertain de la régente, des vues qui s'accordassent avec la vigueur des siennes; il fut contrarié dans son administration; et ces dégoûts lui firent commettre la faute impardonnable de se retirer au moment où une fille de Pierre-le-Grand, la princesse Elisabeth, intriguoit pour renverser du trône le nouvel empereur. Il eût pu seul déjouer ces intrigues, que son regard perçant avoit déjà signalées et contenues : elles se ranimèrent dès qu'il ne fut plus à craindre, et la révolution arriva; elle fut fatale à tous les étrangers; et Munnich, le plus redoutable d'entr'eux, victime de son humeur plus que de son imprévoyance, se vit condamné au dernier supplice; il y marcha avec la même fermeté que lorsqu'il donnoit des batailles; et de même qu'il avoit entendu prononcer, sans changer de visage, l'arrêt qui le condamnoit à être écartelé, il écouta, au pied de l'échafaud, et sans en paroître ému, celui qui commuoit sa peine en un exil perpétuel. Cet exil dura vingt ans; pendant une si longue infortune, le héros fit place au chrétien patient et résigné, et les vertus obscures et domestiques aux grandes qualités de l'homme d'Etat : « Et cependant, dit Rhulières, gardé à vue dans une » maison isolée, au milieu d'un marais de Sibérie, ses me- » naces et quelquefois son nom seul faisoient trembler tous » les gouverneurs des contrées voisines. » Rappelé par Pierre III, il assista presqu'aussitôt à la révolution qui lui fit perdre la couronne et la vie; et le vigoureux vieillard donna dans cette occasion des conseils qui auroient sauvé ce prince infortuné, s'il eût eu le courage de les suivre. Enfin, sous le règne de Catherine, cet homme étonnant retrouva encore à plus de 80 ans assez de forces pour diriger des entreprises qui auroient demandé toute la vigueur, toute l'activité de la jeunesse, et mourut au milieu des travaux du port *Baltique*, qu'il conduisoit avec autant d'enthousiasme et d'ardeur qu'il en avoit mis, quarante ans avant, à construire le canal de Ladoga.

Dans le tableau rapide que M. de Rhulières a tracé des révolutions de la Russie, il avoit parlé de cet homme extraordinaire de manière à donner le desir de connoître avec plus de détail les événemens d'une vie qui offre tout ce qui peut attacher les esprits et donner d'utiles leçons; de grandes prospérités, des disgraces plus grandes encore, et un caractère également noble et ferme dans ces extrémités de la vie. L'histoire que nous annonçons satisfera ce desir; elle est écrite par un compatriote du comte de Munnich, qui paroît bien connoître son héros et avoir puisé à de bonnes sources. Son récit, qui contient une foule de choses très-curieuses, dont l'historien de la Pologne n'a voulu ni dû parler, ne se trouve en contradiction avec lui que sur des détails très-peu importans, et qui ne valent pas même la peine d'être indiqués. Les faits y sont présentés avec méthode, racontés avec clarté; et contre l'habitude des Allemands, la narration ne manque pas de précision. S'il faut parler du style du traducteur, nous conviendrons qu'il est en général médiocre et sans couleur, qu'il n'est pas exempt de néologisme et d'incorrection; cependant nous croyons que ce livre sera lu avec plaisir, parce qu'enfin cette médiocrité n'a rien de choquant, et qu'on est entraîné par le vif intérêt des événemens. N.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 7 août.

4 — 29 — 44 — 54 — 65.

COURS DE LA BOURSE DU 11 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	55	3-4	56	5 8
Hambourg..	185	0-0	184	0-0
Londres....	00	000	00	000
Madrid eff..	15	25	15	15
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	25	15	15
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	000	0-0	000	00
Gênes effec..	464c		465c	
Livourne...	502c		462c	
Naples.....	420	00	600	00
Milan......	8l 1sp.6f		8l	a s.
Basle......	1	0-0 p	1	3 4p.
Francfort...	0	0-0 p	00	00
Vienne....	000	0-0	125	00
Lyon......	1 ap.	00j.	1	1-2p
Marseille...	1 ap.	00j.	1	1-2p
Bordeaux...	1 ap.	00j.	1	1-2p
Montpellier.	1-ap.	00j.	00	0-0
Genève....	0-0	00	181	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme........ 3451 00c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme....... 341 59c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme...... 000f 00c

Arg. de 680 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 218 87

Arg. au-dessous de 980, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme........ 000 00

Piastre........ 5 37

Quadruple........ 81 10

Ducat........ 11 15

Souverain........ 34 5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 86f 85f 75c 86f 86f 10c 85c 90c 00f

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 85f 75c 50c 00c 00c

Banque de Fr. 1285f 1292f 50c 1290f 0000f 00c 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c. à 0 00c

— S. Domingue.. 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000

— brut....... 0 00 à 0 000

Coton du Levant. 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000

Huile d'olive.... 0 0 à 0 000

Potasse d'Amér.. 000 à 000f 00c

Eau-de-vie, 3/6 00f 00c à 00f 00c

ANNONCE.

Conversations recueillies à Londres, pour servir à l'Histoire d'une grande Reine, par M.***. Un vol. in-8°. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste.

A Paris, chez Hénée et Dumas, imp.-lib., rue Saint-André-des-Arcs, n°. 3, ancienne maison de feu M. Knapen; Lerouge, lib., cour du Commerce Saint-André-des-Arcs.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRÉ, *Rédacteur.*

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

ont l'honneur de prévenir MM. les inspecteurs chargés des fêtes que l'on va donner à l'heureuse occasion de la paix, qu'ils trouveront à la manufacture les toiles nécessaires pour couvrir très-promptement les édifices que l'on sera obligé d'élever. On a déjà employé beaucoup de ces toiles lors des fêtes du couronnement.

Plantes usuelles, indigènes et exotiques, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicinales; par Joseph Roques, docteur-médecin de l'ancienne Faculté de Montpellier; gravées et coloriées par J. Grasset de Saint-Sauveur.

IV°. LIVRAISON.

Elle contient : l'armoise, l'arnique, l'arrête-bœuf, l'arroche-puante, l'arum, l'asclépias, l'asperge, l'aunée, l'aurone mâle et femelle, l'avocatier, l'avoine, le balsamier de la Mecque, la balsamine des bois, le bananier, la bardane, le basilic, le beccabunga, la belladone, la belle-de-nuit, le benjoinier, la bénoite aquatique, la bénoite caryophyllée, la bétoine.

Cet ouvrage, format in-4°., papier écu fin d'Auvergne, paroît par livraison. Il sera composé d'environ cinq cents plantes indigènes et exotiques, gravées et coloriées avec le plus grand soin. Prix de la livraison, composée de six planches contenant vingt-quatre plantes : 6 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste; papier vélin, 12 fr., et 12 fr. 50 c. par la poste. Tous les vingt jours il paroît une livraison. On trouve les quatre premières chez l'Auteur, rue des Filles-Saint-Thomas, n°. 17; chez madame veuve Hocquart, libraire, rue de l'Eperon, n°. 6; et chez le Normant.

Cette dernière livraison nous paroît ne le céder en rien aux précédentes, pour la perfection du texte et des planches coloriées.

La Douce Victoire, fantaisie pour le piano, avec accompagnement de deux flûtes, deux cors et basson, musique del signor Ferdinando Paër.

Prix : 3 francs.

A Paris, chez madame Duhan et compagnie, éditeurs de musique, marchands d'instrumens, boulevard Montmartre, n°s. 1050 et 10, aux Deux Lyres;

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Nosographie Philosophique, ou la Méthode de l'Analyse appliquée à la Médecine; par Ph. Pinel, médecin consultant de S. M. l'Empereur et Roi, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, et médecin en chef de l'hospice de la Salpêtrière. Troisième édition, revue, corrigée et augmentée. Trois vol. in-8°. de dix-sept cents pages, en cicéro neuf, avec les synonymies, un synopsis des maladies, en petit-romain, et le portrait de l'auteur, en taille-douce, très-ressemblant. Prix : 20 fr., et 25 fr. par la poste.

A Paris, chez Brosson, rue Pierre-Sarrazin, n°. 9.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

L'ouvrage de M. Pinel est depuis long-temps avantageusement connu par l'impulsion qu'il a donnée à la médecine d'observation. Dans cette troisième édition, on remarque un ordre plus méthodique, les synonymies des maladies, beaucoup d'observations particulières, l'exposition des principes généraux de traitement de chaque maladie en particulier, et enfin un synopsis de classification méthodique de la Nosographie.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

POLOGNE.

Varsovie, 24 juillet.

D'après l'ordre du jour qui détermine la dislocation des troupes françaises et alliées, dans les provinces conquises entre l'Oder et le Niemen, le dernier poste où elles pourront être cantonnées, sera Postdam. On sait que toute la garde impériale française et polonaise se rassemble à Berlin, et y restera jusqu'à nouvel ordre.

L'ambassadeur de Turquie avoit expédié un courrier au quartier-général, pour demander à S. M. l'Empereur et Roi s'il devoit rester à Varsovie, le suivre en Saxe, ou repartir pour Constantinople. Le monarque a dû lui faire dire alors de s'arrêter encore quelques temps en cette ville. Mais, en conséquence d'un ordre postérieur, ce ministre est parti aujourd'hui pour Vienne, où il doit attendre de nouvelles dispositions. Il a laissé ici son secrétaire interprête, pour y recevoir les ordres de S. M. I. et R.

La ville de Dantzick avoit offert à S. A. Mgr. le maréchal Lefebvre une somme de 100,000 écus, comme un témoignage de sa haute considération et de sa gratitude. Mais Mgr. le maréchal l'a d'abord refusée, et ne l'a acceptée plus tard, que parce que S. M. I. et R. a permis qu'elle fût décomptée sur la contribution en argent et en fournitures pour l'armée, que cette ville doit acquitter : cette contribution est fixée à 2,500,000 écus. (*Gazette de Varsovie.*)

PRUSSE.

Kœnigsberg, 27 juillet.

L'armée française défile depuis plusieurs jours devant notre ville, pour se rendre sur la Passarge. Nous attendons à tout moment 900 hommes de troupes prussiennes qui sont en route des bords du Niemen, et qui vont former notre garnison provisoire, sous les ordres du général Lestocq, nommé gouverneur. On fait ici de grands préparatifs pour recevoir S. M. prussienne, et la famille royale qui est entièrement réunie à Memel depuis le 15. La cour viendra fixer sa résidence à Kœnigsberg, dès que les hôpitaux seront suffisamment évacués. Déjà près de 3,000 Russes parfaitement rétablis viennent d'en sortir pour rejoindre leurs corps au-delà du Niemen. Cependant il y reste encore un grand nombre de malades, et l'on craint que les chaleurs qui sont excessives n'occasionnent des maladies contagieuses.

Tous les soldats russes qui avoient été faits prisonniers dans les derniers jours de la campagne, et que l'on avoit conduits derrière la Passarge, sont déja de retour à l'armée russe. Une grande partie de cette armée s'est mise en marche, le 14 de ce mois, se dirigeant vers Riga ; une division de 10,000 hommes a pris sa route vers la Courlande. Il y aura une forte garnison russe dans la ville et le port de Libau.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 3 août.

Le prince de Ponte-Corvo est arrivé le 30 juillet à Brême, où S. A. a été complimentée par une députation du sénat. Il se trouve encore dans cette ville un corps de 2,400 Hollandais, sous le commandement du général Dumonceau. Le prince de Ponte-Corvo, après avoir visité tout ce qu'il y a de remarquable à Brême, s'est rendu dans la ville d'Hanovre, d'où il ira, dit-on, à Travemunde, pour y prendre les bains de mer.

La nouvelle donnée par la gazette de Schwerin, que le général Molitor étoit entré à Stralsund pour y traiter avec le commandant suédois de la reddition de cette place, paroît dénuée de fondement. On apprend au contraire que les hostilités continuoient encore le 31 juillet. On mande de Stettin qu'il ne cesse de passer par cette ville des troupes auxiliaires qui vont grossir l'armée de siége commandée par le maréchal Brune. On compte parmi ces troupes les contingens des grands-ducs de Berg, de Wurtzbourg et de Hesse-Darmstadt, et un régiment de dragons italiens.

ANGLETERRE.

Londres, 4 août.

Les dernières dépêches de l'amiral Gambier, annonçoient qu'il se disposoit à passer le Sund avec toute son escadre. Nous pouvons maintenant assurer que l'objet de cette expédition est de prendre des mesures efficaces pour empêcher la flotte danoise de tomber entre les mains de l'ennemi. Le but de la seconde expédition n'est pas moins important ; et nous nous flattons que sous peu de jours, nous serons en état d'annoncer à nos lecteurs que l'une et l'autre ont eu un succès complet. (*Sun*)

Les troubles recommencent en Irlande. Une lettre de Dublin, du 27 juillet, contient les détails qui suivent :

« Samedi dernier, 25, la garnison de Dublin a passé toute la nuit sous les armes. Des patrouilles nombreuses parcouroient les rues, et toutes les précautions de police avoient été prises pour prévenir une insurrection, que des avis reçus par le gouvernement, lui faisoient craindre. Un grand nombre d'habitans de la campagne et beaucoup de personnes suspectes s'étoient rendus à Dublin, et tout annonçoit que leur réunion dans cette ville étoit le résultat d'un vaste complot. La vigilance de l'administration a sans doute imposé aux mal-intentionés, et la nuit s'est passée sans désordre. Cependant les inquiétudes ne sont pas dissipées, et le gouvernement continue sa surveillance. »

Un convoi de 150 voiles, venant des îles, sous l'escorte du *Canada*, de 74, vient d'arriver dans nos ports. Il étoit parti de Tortola il y a environ six semaines. Un seul bâtiment a péri dans la traversée ; il a été consumé par un incendie. L'équipage a été sauvé, mais on n'a pu retirer la cargaison.

Le *Courrier* fait les réflexions suivantes sur le départ de l'Empereur Alexandre pour Pétersbourg :

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 13 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Intrigue Epistolaire, la Belle Fermière.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aucassin et Nicolette, les Deux Savoyards.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Mariage des Grenadiers, la Manie de briller, le Curieux.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Dorat, l'Hôtel de la Paix, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Les Marionnettes, le Loup-Garou, les Chevilles.

THÉATRE DE MOLIÈRE.

(Pour la clôture.)

L'Epigramme, l'Enlevement singulier, C'étoit Moi.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Petits Savoyards, Frédégonde.

Demain, *les Petits Savoyards, la Fête de S. Cloud, les Sauvages de la Floride.*

AMBIGU-COMIQUE.

Helmina, le Jeune Homme enlevé.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Eginard et Imma, Canard et Canardin.

THÉATRE DES ÉLÈVES.

Alméria, les Pupilles.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.

Le Pied de Bœuf et la Queue de Chat, les Guerriers.

THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS.

Le Revenant de Nanterre, les Petits Troubadours, Encore un Pied.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.

Les Plaisirs de l'Hospitalité, de Bil et de logement, l'Amour au village.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

M. Ravelainé dit le Terrible, continuera ses exercices, et donnera trois jours de *relâche*, vendredi, samedi et dimanche.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

Le sieur Olivier continuera de donner les tours les plus agréables ; les mouchoirs coupés, la montre cloüée, et plusieurs métamorphoses d'animaux vivans.

SPECTACLE HIDROAÉROPTRIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN.

Palais du Tribunat, près le Café de Foi.

Aujourd., et jours suivans, à huit heures, détails du voyage aérien nocturne, belles expériences de physique, feux d'artifice de gaz et d'électricité, fantasmagorie.

TIVOLI.

Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Forioso, Feu d'artifice.

Mardi, deuxième et dernière ascension de M. Garnerin.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix : 1 fr. 65 c.

Cinquième ascension de madame Forioso sœur.

Auj., Bal à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

Digitized by Google

« Le retour précipité de l'Empereur de Russie à Pétersbourg peut faire croire qu'il a voulu y donner des ordres pour faire exécuter immédiatement quelques conditions du traité avec la France. Plusieurs lettres reçues hier font regarder comme très-probable le départ pour la Grande-Bretagne d'un grand nombre de négocians anglais résidans à Pétersbourg, et quelques-unes des premières maisons anglaises qui font le commerce de Russie, ont donné des ordres pour faire assurer les propriétés qu'ils ont dans les ports russes de la Baltique, tant en cas de prise qu'en cas de saisie.

» On sait que la conduite de la dernière administration déplaisoit autant à l'Empereur de Russie qu'à toutes les autres puissances continentales; elle prétendoit faire cause commune pour le salut de l'Europe, avec nos autres alliés, et elle ne leur a pas envoyé un seul soldat; elle a même chicané pour donner 80,000 liv. st. (80,000 liv. st. mises en balance avec le salut de l'Europe!) Le portrait tracé par un de nos confrères n'est peut-être que trop vrai. « Nos ministres dans les cours étrangères, nos envoyés extraordinaires ont été sans cesse poursuivis par ces malheureuses questions: Où sont donc les troupes anglaises? Quand arrivent-elles? Pourquoi ne viennent-elles pas? » A force d'être trompé, on devient indifférent; et c'est vraisemblablement ce sentiment, ou plutôt cette absence de sentiment, qui prévaut, à notre égard, dans le cœur de notre ancien allié. Il y a plus: quand il faut ajouter aux fausses espérances données par les anciens ministres, les malheurs éprouvés par les alliés, il n'est pas étonnant que l'indifférence se change en mépris, et même en haine. »

CHAMBRE DES PAIRS. — 29 *juillet.*

Lord Hawkesbury demande que la seconde lecture du bill d'insurrection en Irlande soit mise à l'ordre du jour; il ne met d'avance aucune opposition à cette mesure: ce bill lui paroît, à quelques exceptions, une copie de l'acte dont l'effet expire le 1er août; il regrette qu'il soit nécessaire de priver momentanément l'Irlande des bienfaits de la constitution anglaise; mais malheureusement il croit que c'est le seul moyen de s'opposer à ces complots secrets dont les racines s'étendent depuis quinze ans en Irlande, et prennent chaque jour plus d'accroissement.

Le comte de Selkirk déclare qu'il ne donne son assentiment au bill qu'avec une extrême répugnance; mais que, convaincu de sa nécessité, il vote pour cette loi. Je suis persuadé, ajoute-t-il, qu'il est important de prendre, en Irlande, des mesures conciliatoires, et je pense que l'esprit général d'un pays ne se détache entièrement du gouvernement que par la faute de ce dernier; en Irlande particulièrement, il est évident que le mécontentement vient d'une longue suite d'erreurs en administration. Mais elles ont duré si long-temps, et leurs effets sont si invétérés, qu'il est impossible de détruire tout le mal à la fois. Les moyens de conciliation pourront beaucoup avec l'aide du temps; mais leur influence doit être graduelle et progressive. Nous avons connu en même temps la violence et l'étendue du mal, et il étoit nécessaire de nous prémunir contre ce danger.

Quand le peuple est bien disposé pour ses gouvernans, le plus léger effort de l'autorité suffit pour assurer l'exécution des lois; mais si on appliquoit le même principe à un pays où l'esprit fût aussi mauvais qu'en Irlande, il en résulteroit les conséquences les plus funestes. Cependant, comme il seroit aussi fort dangereux de perdre entièrement l'affection des Irlandais, il ne faut pas se contenter d'avoir pris des mesures de sévérité, mais on doit regarder plus loin, et s'occuper des moyens capables de procurer une cure complète et radicale de cette maladie. Les objections contre l'émancipation des catholiques sont insuffisantes, et le danger de leur mettre le pouvoir entre les mains est imaginaire: à la vérité, nous avons vu un parti formidable, formé par les catholiques entr'eux; mais si les différences de religion n'avoient point été le prétexte de distinctions et d'exclusion dans le civil, ce parti n'auroit point existé.

Si vous attachiez une défaveur à un homme dont le nom commenceroit par un *P*, vous verriez tous les *P* former un parti; et plus on le menaceroit, plus il deviendroit violent et dangereux. Si les catholiques avoient les mêmes privilèges que les autres Anglais, nous n'entendrions pas plus parler du parti des catholiques que de la faction des *P*. Le seul argument plausible contr'eux est appuyé sur l'ambition du clergé romain. Mais il y a bien peu de choses à craindre de lui, s'il n'est pas appuyé par les laïques; et le vrai moyen de diminuer ce danger, c'est d'accorder aux catholiques laïques les points qui les intéressent. Si on leur ôte leur exclusion civile, il n'y aura plus d'intérêt entr'eux et leur clergé. Pour entendre la situation de l'Irlande, mettons-nous nous-mêmes à sa place: supposons que l'invasion de l'ennemi reussisse; que nos Etats soient partagés entre les généraux français; que les propriétés de chaque Anglais soient livrées au pillage des soldats; que tout ce qui resteroit d'habitans soit forcé de travailler pour sa subsistance, croit-on que le peuple anglais seroit tout-à-coup accoutumé à ses nouveaux maîtres, et qu'il n'attendroit pas avec impatience l'occasion de briser sa chaîne? Ce n'est que le temps qui peut chasser le souvenir de ces cruels événemens. Ce n'est qu'une politique douce et conciliatoire qui peut faire un seul peuple des conquérans et des vaincus. Mais si au lieu de cette douceur, les oppresseurs se livrent à l'insolence, accablent leurs sujets d'outrages, détruisent leurs institutions favorites, insultent leur religion, les forcent à embrasser des superstitions odieuses, et enfin saisissent toutes les occasions de les opprimer et de les abreuver d'outrages, est-il surprenant que des siècles s'écoulent sans que la nation vaincue se réconcilie avec ses maîtres?

S'il est vrai qu'un Anglais penseroit ainsi, est-il étonnant que les proscriptions de la reine Elisabeth, de Jacques Ier, de Cromwell et du roi Guillaume excitent encore l'indignation des Irlandais? La religion paroît une des causes de mécontentement, mais elle ne s'y lie que parce qu'elle est un motif de distinctions civiles et un point de réunion entre des hommes qui ont le même sujet de plainte. L'intolérance religieuse est si loin d'avoir occasionné ces divisions, que dans le dialecte irlandais, il n'y a pas de mots propres pour exprimer un protestant et un catholique. Jusqu'à ce que nous puissions accorder aux catholiques toutes leurs demandes, des concessions partielles, arrachées par importunité, ne feroient qu'aggraver le mal. Lord Selkirk termine son discours en regrettant que l'état actuel de l'Irlande ne permette pas de songer d'ici à une époque éloignée à l'émancipation des catholiques. Il croit cependant que ses malheurs touchent à leur fin, que l'esprit public s'améliore de jour en jour sur cet article. Il engage les catholiques à attendre avec confiance le moment qui comblera leur espoir, et à regarder comme de faux amis ceux qui leur conseilleroient d'employer des moyens violens pour hâter des mesures que les circonstances doivent seules amener.

Le bill est lu une seconde fois, et la discussion est renvoyée au lendemain.

BEAUX-ARTS.

PALAIS IMPÉRIAL.

L'incertitude et la curiosité du public sur la destination du Louvre, et sur l'objet des grands travaux qui s'y font, deviennent chaque jour plus vives: on dit que ce palais, d'abord destiné à servir de dépôt aux monumens des sciences, des arts et des lettres, pourroit bien avoir un emploi plus noble encore, et faire partie de la demeure impériale: ces bruits ne se fondent, il est vrai, que sur de simples conjectures; mais on peut assurer du moins qu'ils sont l'expression du vœu des Français, et de l'espoir des habitans de la capitale.

Le château des Tuileries semble à tous trop petit pour former à lui seul la demeure du monarque; mais fût-il assez grand, il ne seroit toujours qu'une dépendance du château du Louvre, qui le domine par sa masse et son étendue. Est-il convenable que S. M. occupe la partie la moins étendue d'un palais dont les autres parties seroient employées à un usage étranger à sa personne et à sa cour? Et si l'on veut dire que toutes ces collections qui rempliront le Louvre seront dans le Palais Impérial ce que la bibliothèque, la galerie des tableaux et le médaillier sont dans une demeure ordinaire, des agrémens accessoires de l'habitation, quelle disproportion entre ces choses accessoires et la chose principale, qui est ici l'appartement du prince! Nous hasarderons donc de dire que s'il n'entre pas dans les desseins de S. M. de se faire bâtir un autre palais, il convient du moins de réserver pour son habitation auguste, les Tuileries et le Louvre réunis.

Versailles offre une masse de bâtimens égale peut-être à celles de ces deux châteaux; mais la distribution n'est pas, à beaucoup près, aussi belle. Les rois n'avoient pour leur usage particulier, dans cet immense palais, qu'un appartement sombre, étroit, tel enfin que beaucoup de particuliers n'en voudroient point un pareil. Sans doute on eût pu donner plus d'étendue et de commodité aux *petits appartemens*, en les reportant ailleurs; mais toujours ils eussent été confondus avec les appartemens d'apparat, parce que, dans le château de Versailles, aucune partie ne se détache assez des autres pour qu'on puisse reconnoître d'abord qu'elle a son emploi particulier: or, on sait que rien n'est plus ennemi du beau que la confusion; et que le moyen le plus sûr d'imprimer un grand caractère à un monument, est d'en ordonner le plan de manière que chaque partie étant employée à une seule chose, ait, prise à part, le mérite de l'unité, et que l'ensemble ne se trouve être composé que de parties simples. Tel seroit le Palais Impérial de Paris. Le château des Tuileries, précédé de son magnifique jardin, de ses belles avenues et de points de vue charmans; ouvert à l'est et au couchant, qui sont les deux expositions reconnues pour les meilleures et les plus saines, est assez vaste pour contenir tout ce qui est nécessaire aux besoins et aux agrémens de la vie: on le consacreroit tout entier à la demeure particulière des Empereurs. Cependant le Louvre, construit plus fortement, dans un style plus grave; le Louvre, dont l'aspect est si imposant, formeroit l'enceinte du trône: là seroient les archives de la couronne, le lieu des grandes audiences, les salles d'attente et de réunion pour les princes et les grands de l'Etat, le siége de l'espèce de jurisdiction que chaque grand-officier a à exercer, suivant les statuts de sa charge; enfin, tout ce qui a rapport au cérémonial de la souveraineté.

Les appartemens d'apparat, et ceux destinés à l'usage particulier du prince, confondus à Versailles dans une même masse de bâtimens, seroient donc placés ici dans deux parties très distinctes qui se trouvent encore avoir chacune le caractère, et entr'elles les rapports de proportion les plus convenables. Les châteaux du Louvre et des Tuileries ainsi employés et réunis l'un à l'autre par la galerie déjà existante, et par celle qu'on se propose, dit-on, d'élever, formeroient le palais de

Digitized by Google

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 12 *août*.

— S. A. R. le prince héréditaire de Bade et S. A. I. la princesse Stéphanie-Napoléon son épouse viennent d'arriver à Paris. LL. AA. occupent, rue de Lille, l'hôtel de S. A. I. le prince Eugène, vice-roi d'Italie.

— On attend aujourd'hui le prince-primat de la Confédération du Rhin. S. A. E. occupera, rue de Provence, l'hôtel qu'a long-temps habité S. A. I. le grand-duc de Berg.

— On assure que le général Hullin qui, dans les deux dernières campagnes, a commandé les places de Vienne et de Berlin, est nommé commandant d'armes de la place de Paris.

— On assure que l'école spéciale de géographie et d'histoire que S. M. se propose d'ajouter au collége de France pour l'encouragement des lettres, sera composée ainsi qu'il suit :

Les chaires de géographie seront au nombre de quatre : 1°. une chaire de géographie maritime ; 2°. deux chaires de géographie continentale, l'une d'Europe et l'autre des autres parties du monde ; 3°. d'une chaire de géographie commerciale et statistique.

Les chaires d'histoire seront au nombre de dix, savoir : une chaire d'histoire ancienne, y compris celle de grec ; une chaire d'histoire romaine ; une chaire d'histoire du moyen âge ; une chaire d'histoire moderne ; une chaire d'histoire de France ; une chaire d'histoire militaire ; une chaire d'histoire de législation ; une chaire d'histoire littéraire ; une chaire d'histoire ecclésiastique ; enfin une chaire de biographie.

— On démolit en ce moment cinq maisons à la fois de la rue Saint-Louis dans la Cité. C'est sans doute par-là qu'on commence à exécuter le grand et utile projet d'élargir les petites rues de Paris.

— Aujourd'hui, à deux heures, il y a eu dans l'église de Notre-Dame répétition générale des morceaux de musique qui doivent être exécutés samedi, au *Te Deum* d'actions de graces. L'orchestre, qui contenoit un nombre considérable de musiciens, est établi dans la tribune au-dessus du chœur. Les tribunes de côté, tendues de riches tapis, étoient remplies de personnes de distinction. Pareille répétition aura lieu demain et après-demain.

— Le quai Napoléon, que l'on construit pour former une communication directe entre le pont Notre-Dame et le nouveau pont de la Cité, est totalement achevé dans la partie qui décrit une courbe ; et les travaux s'avancent rapidement dans l'autre partie.

— Un accident déplorable vient de confirmer la nécessité des mesures récemment prises par la préfecture de police, à l'égard des cabriolets destinés pour les environs de Paris. Lundi matin, vers midi, un de ces cabriolets chargés de cinq voyageurs, au nombre desquels se trouvoient une jeune personne et sa mère, a été précipité dans la Seine, entre Marly et Malmaison. Tous les secours prodigués aux victimes de cette catastrophe furent inutiles, et ce fut un spectacle bien douloureux de voir la même voiture ramener à Paris tous ces infortunés compagnons de voyage que la mort venoit de frapper à la fois. On attribue cet épouvantable malheur au vice du cheval attaqué de la maladie qu'on nomme *vertigo*.

— Une ordonnance de M. le conseiller d'État préfet de police, en date du 10 août, contient les dispositions suivantes :

Le décret impérial du 8 août présent mois, *concernant les théâtres de Paris*, sera imprimé, publié et affiché avec la présente ordonnance.

Les quatre grands théâtres mentionnés en l'article Ier du réglement de S. Ex. le ministre de l'intérieur, en date du 25 avril dernier, savoir : le théâtre de l'Opéra (*Académie Impériale de Musique*) ; le Théâtre-Français (*théâtre de S. M. l'Empereur*) ; le théâtre de l'Impératrice ; le théâtre de l'Opéra-Comique (*théâtre de S. M. l'Empereur*) ; et les théâtres du *Vaudeville* ; des *Variétés*, boulevard Montmartre ; de *la Gaieté*, et de l'*Ambigu-Comique*, étant seuls autorisés par l'article IV du décret impérial précité, à ouvrir, afficher et représenter, tous autres théâtres non autorisés par ledit article, doivent être fermés avant le 15 août, présent mois, conformément aux dispositions de l'article V du même décret impérial.

Ces dispositions seront notifiées dans les vingt-quatre heures aux propriétaires et entrepreneurs des théâtres non autorisés, pour qu'ils aient à s'y conformer dans le délai prescrit.

Les commissaires de police dans les divisions desquels il se trouve des théâtres, autres que les huit autorisés par le décret impérial, sont chargés spécialement, par la présente ordonnance, de faire cette notification, d'en dresser procès-verbal, et de le transmettre de suite à la préfecture de police.

Pour l'entière exécution de l'article V du décret impérial, pareille notification sera faite aux propriétaires ou locataires des théâtres dits de *Société*, où le public étoit admis gratuitement par des billets imprimés ou à la main.

— On voit depuis quelque temps au jardin des plantes un aigle que S. M. l'Impératrice y a envoyé, et qu'on distingue autant par sa beauté que par un anneau d'argent qu'il porte à une de ses pattes : c'est le même dont on a parlé il y a quelque temps ; il s'étoit d'abord familiarisé avec un coq anglais, qui a fini par lui servir de pâture. On ne sait pas si la mort du coq a été provoquée par sa fierté, par quelque mouvement de colère, ou bien par la faim de l'aigle. Le public ne sera pas fâché de connoître l'histoire de ce superbe animal, depuis le moment où il a perdu sa liberté.

Il s'est laissé prendre dans la forêt de Fontainebleau, à un piége tendu à des renards, et dont la détente lui a fracturé la patte. Confiée au docteur Paulet, sa cure a été longue et l'opération douloureuse. L'aigle l'a supportée avec un courage et une patience qu'on obtient difficilement de l'homme. Pendant l'opération on ne lui a laissé que la tête de libre, et il n'a point fait usage de cette liberté pour s'opposer au pansement de la plaie dont on a retiré des esquilles, ni à l'appareil que la fracture a exigé. Emmailloté dans une serviette, et couché sur le côté, il a passé la nuit sur la paille sans faire le moindre mouvement. Le lendemain, débarrassé de tout cet appareil, il a été se hucher sur un paravent, où il a passé douze jours entiers sans s'appuyer sur la patte malade. Pendant ce temps, il n'a point cherché à s'échapper, quoique les fenêtres restassent ouvertes, et il a refusé toute nourriture. Ce n'est que le treizième jour qu'il a essayé son appétit sur un lapin qu'on lui a livré vivant ; il l'a saisi avec la griffe non malade, et l'a mis à mort d'un coup de bec entre la première vertèbre du cou et la tête. Après l'avoir dévoré, il a repris sa place sur le paravent, d'où il n'a plus bougé jusqu'au vingt-unième jour de son accident. Alors il a commencé à essayer la patte blessée, et sans jamais rien déranger à la ligature qui l'assujétissoit, il en a rétabli l'usage par un exercice modéré avec intelligence. Cet animal intéressant a passé trois mois dans la chambre d'un domestique qui le soignoit. Du moment où le feu étoit allumé, il s'en approchoit, et se laissoit caresser. Au moment du coucher, il se remettoit sur le paravent, en s'approchant le plus près possible du lit, et s'éloignoit à l'extrémité opposée, aussi-

---

l'Europe le plus étendu et en même temps le plus heureusement distribué pour être la demeure d'un grand monarque.

La Bibliothèque Impériale peut sans inconvénient rester encore quelque temps où elle est. Les collections de tableaux et de statues, qui occupent actuellement toute la galerie et une partie des rez-de-chaussée du Louvre, ne sont pas non plus un obstacle à l'exécution de ce plan.

Des statues, des tableaux sont faits pour orner les temples, les édifices publics, les habitations des grands, et non pour demeurer entassés dans des galeries qui n'auroient pas d'autre emploi que de les contenir. Ces collections, précieusement formées, et qui passent pour le dernier terme de l'art moderne, ont, à les considérer avec attention, quelque chose de barbare, et qui atteste bien moins l'opulence que la foiblesse et l'indigence des propriétaires : c'est parce qu'il est plus facile d'acheter des tableaux et des statues que de bâtir des palais ; c'est parce que ces productions des beaux arts, comparées aux habitudes et aux choses d'un usage journalier chez les peuples modernes, sont d'une grandeur et d'un prix disproportionnés, que la coutume s'est établie de les réunir dans des lieux à part. Mais, je le répète, ces exemples ne sont plus faits pour nous : nos prospérités se sont accrues ; les desseins gigantesques et les entreprises colossales en d'autres temps, ne sont plus que dans de justes proportions avec les richesses et la gloire de cet Empire ; le temps est venu de dépenser tant de trésors amassés par la victoire, de jouir de toutes ces choses, que jusqu'alors on savoit à peine posséder.

La décoration du Palais Impérial, distribuée comme nous l'avons vu plus haut, fournira seule l'emploi de la moitié de ce que renferme le Musée Napoléon ; le reste trouvera la place qui lui convient le mieux dans les maisons de plaisance, dans les édifices publics, et sur-tout dans les églises : car plusieurs des meilleurs tableaux actuellement resserrés dans la galerie du Louvre, ne seront jamais bien vus qu'entre les piliers élancés d'une nef, comme celle de Notre-Dame de Paris, des cathédrales d'Anvers et de Plaisance.

En général, les tableaux et les statues gagneroient à être placés seuls, ou du moins en petit nombre, dans des salles plus ou moins grandes, ouvertes au jour de diverses manières, et garnies d'autres meubles, qui tantôt prêteroient de l'éclat au marbre et à la peinture, tantôt reposeroient la vue du spectateur. On donneroit aussi plus d'attention à des objets qui se présenteroient isolément ; comme il faudroit un assez long temps, et quelquefois de grands déplacemens pour les voir tous, non-seulement ils produiroient une impression plus profonde, ils donneroient aussi des jouissances plus prolongées ; l'espèce de vie que la présence des monumens des arts répand dans les lieux qui les possèdent, acquerroit une plus grande force et s'étendroit plus loin.

Ce secret de faire valoir les chefs-d'œuvre que l'on possède en les disséminant, ne seroit point indigne d'occuper le législateur lui-même, dans un état moins au-dessus des calculs économiques que l'est aujourd'hui la France. Les hommes les plus savans et les mieux doués pour apprécier ces merveilles de la peinture et de la sculpture, en seront cependant moins frappés, en parleront avec moins d'intérêt, s'ils ont l'habitude de les voir tous les jours. N'est-il pas à craindre que le public ne perde insensiblement son enthousiasme pour les arts : sentiment noble et bon à entretenir, alors même qu'il est l'effet d'un préjugé populaire, autant que d'une admiration éclairée ? Si les chambres qui renfermeroient l'Apollon, le Laocoon, les deux Vénus, l'Archange de Raphaël, et la sainte Cécile, ne s'ouvroient au peuple que dans les grandes solennités, probablement il s'en occuperoit beaucoup plus qu'il ne fait aujourd'hui. Sans doute il ne faudroit point être aussi avare de la vue de ces chefs-d'œuvre envers les artistes ; mais en cela même la prodigalité n'est pas non plus sans inconvénient. Des hommes dont le jugement sur ces sortes de matières est d'un grand poids, et »

Digitized by Google

tôt que la lampe étoit éteinte. La confiance de sa force paroissoit éloigner de lui toute espèce d'inquiétude. Il est impossible de montrer plus de résignation, plus de courage, plus de raison dans la longue durée de sa maladie. Il est de la plus belle espèce, et il ne conserve aucun reste d'infirmité, depuis l'accident qui lui a fait perdre sa liberté.

PRÉFECTURE DE POLICE.

Ordonnance concernant les Fêtes des 15 et 16 août.

Le conseiller d'Etat chargé du 3e arrondissement de la police générale de l'Empire, préfet de police, et l'un des commandans de la Légion-d'Honneur; vu les programmes relatifs aux fêtes des 15 et 16 août présent mois; vu l'article 20 de l'arrêté du gouvernement du 12 messidor an 8; ordonne ce qui suit :

Dispositions générales.

Art. Ier. Tous les entrepreneurs de maçonnerie, charpente ou autres qui ont des dépôts de matériaux ou des ateliers sur le parvis Notre-Dame, sur la place Fénélon, dans la première cour de l'Archevêché, sur le Pont-au-Change et la place du Châtelet, sur le boulevard du Nord, à partir de la porte Saint-Denis jusques et compris la place de la Concorde, dans la rue de Rivoli, dans les rues qui aboutissent de celle-ci à la rue Saint-Honoré, sur la place du Carrousel, sur le quai Bonaparte à droite et à gauche du pont de la Concorde, seront tenus, dans les 24 heures, d'enlever ou faire enlever les pierres, les bois de charpente, les moellons, recoupes et gravois qui y sont déposés. Faute par eux de le faire, l'architecte-commissaire de la petite voirie y mettra d'office des ouvriers à leurs frais. Les pierres de taille et bois de charpente qui ne pourront être enlevés, seront rangés et disposés de manière à ce que les passages soient libres, et que la sûreté publique ne soit point compromise. L'architecte-commissaire de la petite voirie prendra à cet effet toutes les mesures nécessaires, même aux frais des entrepreneurs.

II. L'ingénieur en chef du pavé de Paris fera procéder, avant le 14 août, à la réparation des dégradations et enfoncemens de pavés sur les places N. Dame et du Châtelet, sur le Marché-Neuf, dans la rue S. Denis, sur le Boulevard, depuis la porte S. Denis jusqu'à la place de la Concorde, sur la place du Carrousel, le quai du Louvre, le Pont-Royal, le quai Bonaparte, les rues de Belle-Chasse et de l'Université, la place du Corps-Législatif, dans la rue de Rivoli, et dans toutes les rues pavées qui aboutissent de celle-ci à la rue S. Honoré. L'inspecteur-général du nettoiement fera remplir les flaques qui existent rues Castiglione et des Pyramides.

III. Les fouilles qui existent dans la rue de Rivoli, seront couvertes de madriers.

IV. Le propriétaire de la maison située rue Saint-Honoré, No. 190, sera tenu, dans les 24 heures, de démolir l'échafaud en saillie et à bascule qu'il a fait établir sur la façade de cette maison, dans une élévation de quatre étages; faute par lui de satisfaire à la disposition ci-dessus, l'architecte-commissaire de la petite voirie fera procéder d'office à la démolition dudit échafaud, aux frais du propriétaire.

V. L'entrepreneur du pavé de Paris fera ranger le dépôt de pavés qu'il a formé sur le quai Bonaparte, en face du palais du corps législatif, de manière à ce qu'il ne puisse compromettre la sûreté des personnes.

VI. Les commissaires de police et l'architecte-commissaire de la petite voirie veilleront à ce qu'il ne soit formé aucun échafaud; ils feront détruire ceux qui pourroient être établis, et feront disparoître de la façade des maisons, notamment des croisées, tous les objets dont la chute pourroit blesser les passans.

VII. Les échoppes du Marché-Neuf seront enlevées dans la soirée du 14 août.

VIII. Le propriétaire du chantier de planches de bateaux, formé à l'entrée du Marché-Neuf, à côté de la Morgue, sera tenu de retirer lesdites planches, avant le 14 août, sinon l'architecte-commissaire de la petite voirie procédera d'office à leur enlèvement, aux frais du propriétaire.

Dispositions particulières pour le 14 août.

IX. Les représentations *gratis* qui auront lieu dans les spectacles, vendredi prochain 14 août, commenceront toutes à six heures de relevée.

X. Le même jour, il sera fait de 6 à 7 heures du soir un balayage extraordinaire : 1o. Sur la place du Carrousel, dans les rues Saint-Nicaise et Saint-Honoré, à partir de celle de l'Echelle jusques et compris la rue du Roule, dans la rue de la Monnaie, sur la place des Trois-Maries, le Pont-Neuf, le quai des Orfèvres, dans la rue Saint-Louis, le Marché et la rue du Marché-Neuf, la rue Neuve-Notre-Dame, le Parvis et la place Fénélon; 2o. sur la place du Palais de Justice, dans les rues de la Barillerie, de la Calandre et S.-Christophe; 3o. dans les rues de Tournon, du Brave, des Quatre-Vents, de l'Egalité, des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, sur le carrefour de Bussi et dans la rue de Thionville; 4o. sur la place du Corps Législatif, dans les rues de l'Université et de Belle-Chasse, sur les quais Bonaparte et des Tuileries, sur le Pont-Royal et le quai du Louvre, jusqu'aux guichets en face du Carrousel; 5o. dans la rue de la Barillerie, sur le Pont-au-Change, la place du Châtelet, dans la rue Saint-Denis, sur le boulevard du Nord, à partir de la porte Saint-Denis jusques et compris la porte Saint-Honoré, dans la rue et sur la place de la Concorde.

XI. Les habitans des rues désignées en l'article précédent, sont tenus, chacun en ce qui le concerne, de faire effectuer ce balayage.

XII. L'inspecteur-général du nettoiement fera procéder, pendant la nuit, à l'enlèvement des boues.

XIII. A compter de l'heure fixée pour le balayage extraordinaire jusqu'après le passage des cortèges, il est défendu de déposer aucunes ordures, et de jeter ou de laisser couler aucunes eaux ménagères sur les parties de la voie publique désignées en l'article X.

(Nous donnerons demain la suite des dispositions pour les journées des 15 et 16 août.)

Cours de la Bourse, du 12 Août.

Cinq p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807. 86f 86f 10c 25c 30c 50c 60c 50c 40c 50c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 83f. 7[illegible]
Act. de la B. de Fr., 1290f. 000 [illegible]

ANNONCE.

Caroline de Rosenthal, drame en trois actes et en prose, imité de l'allemand; par madame de Beaunoir. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la porte Saint Martin, le mardi 13 janvier 1807. Prix : 1 fr., et 1 fr. 25 cent. par la poste.

A Paris, chez Vente, lib., boulevard des Italiens, no. 7, près la rue Favart.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, no. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, no. 17, vis-à-vis l'Eglise.

---

qui le zèle de l'art l'emportoit bien évidemment sur toutes autres passions, ont été jusqu'à penser qu'il y avoit plus à profiter pour les élèves à aller étudier, pendant quelques années, les grands modèles à trois cents lieu de leur patrie, qu'à les avoir incessamment à leur disposition. Je n'examinerai point le fonds de cette discussion; je remarque seulement que la multitude innombrable de tableaux et de statues qu'on alloit et que l'on va encore étudier à Rome, ne sont pas réunis dans un même édifice; il faut les chercher d'église en église, de palais en palais; tous ne sont pas également accessibles; quelquefois la permission de voir et de copier est limitée : il est naturel que l'on apporte plus de préparation, que l'on mette plus d'application et de tenue à l'étude de modèles que l'on ne possède que pour un temps, que lorsque l'on a chaque jour l'assurance d'en pouvoir disposer le lendemain.

Dans une longue galerie comme celle du Louvre, les tableaux d'écoles et de genres différens se nuisent mutuellement, quelque soin que l'on prenne de les classer ou d'en combiner l'assortiment. Ceux qui ont fréquenté cette immense galerie, savent qu'il faut un effort assez difficile sur soi-même pour n'être pas distrait de l'attention que l'on a résolu de donner à un ouvrage, par la vue des ouvrages qui l'avoisinent; et quand on a réussi à demeurer appliqué pendant quelque temps devant un tableau, il y a encore beaucoup de difficultés à en conserver une idée claire et sans mélange, à travers cette multitude d'autres tableaux devant lesquels il faut repasser pour retourner chez soi. L'on peut croire que ces inconvéniens n'existent pas moins, et ne sont pas moins grands pour l'élève qui étudie que pour l'amateur qui ne veut qu'observer et se rendre compte à lui-même de ses observations.

Ainsi, quand même la galerie du Louvre ne devroit point être réunie aux appartemens de S. M., le vœu des artistes et celui des amateurs seroit probablement qu'on en fît autre chose que ce qu'elle est aujourd'hui. Pour moi, j'insisterois toujours pour que l'on répartît les tableaux et les statues de la collection impériale, sinon dans divers édifices, du moins dans le plus grand nombre possible d'appartemens séparés les uns des autres. Mais je m'arrête, avec tous ceux qui aiment les arts et la gloire nationale, à l'idée que le plus vaste et le plus magnifique des palais sera réservé tout entier pour la demeure du plus grand des souverains.

M. B.

Deux petites gravures représentant l'*Amour masqué* et l'*Amour démasqué*.

Prix : 2 fr., et 4 fr. en couleur.

A Paris, chez les frères Noël, graveurs, éditeurs, rue des Noyers, no. 49; et rue Saint-Jacques, no. 16.

La Paix et le Retour des Héros Français, divertissement militaire pour le piano, avec accompagnement de violon; composé et dédié à S. M. l'Empereur et Roi, par son respectueux et fidèle sujet Beauvarlet-Charpentier, auteur, pour le même instrument, des pièces intitulées *Batailles d'Austerlitz* et *d'Jéna*.

Prix : 6 francs.

A Paris, chez l'Auteur, quai d'Alençon, no. 27, isle Saint Louis.
— Chez Louis, éditeur et marchand de musique, rue du Roule, no. 16, à la Croix-d'Or.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, no. 4.

Campagne des Français en Prusse, en Saxe et en Pologne, ou Collection complète du Bulletin de la Grande-Armée; suivie des traités de paix conclus entre LL. MM. l'Empereur Napoléon, l'Empereur de Russie et le roi de Prusse. Deux vol. in-18, avec deux fig. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste.

A Paris, chez Jusserand, imprimeur-libraire, rue de la Vieille-Boucherie, no. 9.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., no. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GROSVENOR, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit, avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

Constantinople, 20 juin.

Le courrier qui avoit été expédié de Constantinople à Londres, il y a quatre mois, est de retour avec des dépêches. Le cabinet de Londres désavoue la conduite de son ambassadeur Arbuthnot et celle de l'amiral Duckworth, et annonce l'envoi d'un nouvel ambassadeur, M. Peget. Ces dépêches ont donné lieu à un conseil qui s'est tenu chez le muphti, dans lequel il a été décidé qu'on ne recevroit pas l'ambassadeur anglais; qu'on enverroit au-devant de lui pour l'empêcher d'arriver à Constantinople, et qu'on n'écouteroit aucune proposition avant que l'Egypte ne fût évacuée, et les croisières anglaises rappelées au-delà de Malte. Tchelebi, pacha des Dardanelles, a été nommé grand-visir. C'est un homme très-favorisé par les janissaires. Il s'est rendu sur-le-champ à l'armée. (*Moniteur.*)

SUEDE.

Malmoë, 26 juillet.

Nous avons reçu les nouvelles suivantes de la Poméranie :

Quartier-général de Stralsund, 22 juillet.

Le 14 de ce mois, S. M. suédoise a nommé à la place de capitaine lieutenant au corps des Trabands, le chambellan de S. M. la reine, M. le comte Ulrich de Gyldenstolpe, qui est entré sur-le-champ en fonction.

Le même jour, le colonel baron de Platen a été nommé aide-de-camp-général près S. M., à la place du chef de brigade baron de Tawalt.

Depuis le 17 jusqu'au 19, il y a eu différentes petites affaires auprès des forts de Knieper et de Franken. Une division de chaloupes canonnières a empêché l'ennemi de s'approcher du rivage.

Les troupes prussiennes s'étant trouvées dans une position embarrassante par l'armistice conclu à Tilsit, le 25 juin, entre les armées prussiennes et françaises, S. M. leur ordonna de se mettre en marche le 13 pour Usedom et Wollen. C'est dans cette vue que l'on rassemble lesdites troupes à Wolgast et dans les environs. On dit maintenant qu'elles vont se rendre dans la Poméranie prussienne. On a mis le séquestre sur tous les magasins qu'elles ont laissés ici, jusqu'à ce que S. M. soit informée qu'elles ont abandonné le pays.

Hier, les troupes anglaises ont monté pour la première fois la garde auprès du roi, et ont occupé en outre les postes dans l'intérieur de la forteresse.

Le lieutenant-général lord Cathcart s'est rendu dans l'île de Rugen pour y inspecter les troupes anglaises. Le général baron de Toll s'y est rendu également, pour prendre, au nom du roi, le commandement des troupes suédoises et anglaises qui sont dans cette île.

DANEMARCK.

Copenhague, 1er août.

La nouvelle s'est répandue aujourd'hui à la bourse qu'une flotte anglaise de 20 vaisseaux de guerre a été vue dans le Cattegat. C'est sans doute la première division de la flotte commandée par l'amiral Gambier.

On mande d'Elseneur que, les 20 et 21 juillet, plusieurs bâtimens anglais n'ayant que la moitié de leur cargaison, sont arrivés de Saint-Pétersbourg dans le Sund. Ils étoient partis précipitamment de cette capitale, dans la crainte de l'embargo.

Le baron de Hardenberg est parti de Memel pour Riga.

Les commissaires prussiens qui doivent se rendre à Berlin, pour y régler différens points, de concert avec les commissaires français, sont le général comte de Schulenbourg-Kehnert, le colonel de Lutzow, et le conseiller-privé et suprême des finances, M. Sack.

PRUSSE.

Stettin, 1er août.

Le passage des troupes par notre ville est continuel. Le 26 juillet au soir, les troupes du grand-duc de Berg sortirent de la place et se mirent en marche pour Stralsund : elles furent suivies, le 27, par les troupes hessoises. Dans les derniers jours de juillet, le corps du général Blucher a passé par Swinemunde et Wolgast pour se rendre à Colberg. Le 30 juillet au matin, les troupes badoises, consistant en quatre régimens d'infanterie, quelques compagnies de chasseurs et plusieurs escadrons de hussards, sont entrées dans la place. Le reste des chasseurs et les dragons forment une partie de la garnison de Dantzick. La nôtre a été sous les armes le même jour, parce qu'on attendoit le prince de Neuchâtel, qui devoit venir ici en quittant la Poméranie suédoise; mais un courrier a apporté au commandant la nouvelle que le prince ne viendroit pas ici, et se rendroit directement à Berlin. Nous attendons demain les grenadiers du général Oudinot.

Tous les officiers prussiens qui sont ici ont reçu ordre de se rendre au corps du général Blucher.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 3 août.

On lit dans les gazettes de Copenhague du 28 juillet, l'article suivant, qui paroît y avoir été inséré officiellement :

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 14 Août 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Auj...

THÉATRE FRANÇAIS.

Gratis. *Gaston et Bayard, Sganarelle.*

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Gratis. *L'Opéra au Village, le Déserteur.*

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Gratis. *Un Dîner par Victoire M. Beaufils, le Mariage des Grenadiers.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Gratis. *La Mégalantropogénésie, Scarron, l'Hôtel de la Paix.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Gratis. La prem. rep. des *Bateliers du Niemen, le Béverley, les Innocens*

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les Savoyards, la Fête de S. Cloud, les Sauvages de la Floride.

AMBIGU-COMIQUE.

Gratis. *La Gaieté Française, la Forêt Noire.*

THÉATRE DE LA GAITÉ.

Relâche, par ordre.

THÉATRE DES JEUNES COMÉDIENS.

Gratis. *Qui compte sans son Hôte, l'Amour Hermite, le Dépit, le Retour de l'Empereur.*

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

SPECTACLE HIDROAÉROPTIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN

Palais du Tribunat, près le Café de Foi.

Aujourd., et jours suivans, à huit heures, détails du voyage aérien nocturne, belles expériences de physique, feux d'artifice de gaz et d'électricité, fantasmagorie.

ACADEMIE IMPERIALE DE MUSIQUE.

Le Retour de Zéphire.

Le Zéphire de l'Opéra est véritablement de retour : après avoir parcouru d'un vol léger nos provinces méridionales, après avoir laissé partout de vifs regrets, suite trop ordinaire des grands plaisirs, il revient dans la patrie commune des arts et des artistes, dans cette capitale à laquelle il faut appartenir pour avoir quelque prix dans la province.

La rentrée de Duport avoit attiré beaucoup de monde, malgré la saison. Duport s'est montré digne de l'accueil que lui a fait le public, et c'est beaucoup dire; car il a été reçu avec transport. Ce danseur, à qui on peut reprocher de se rendre trop rare, mais à qui l'on pardonne, quand on le voit, arrive très-à-propos pour aider l'Opéra à gagner la fin de l'été. Ce théâtre avoit besoin de renfort : il abonde en charmantes danseuses; mais les danseurs de première ligne se comptent. Depuis l'incomparable madame Gardel jusqu'aux figurantes, on rencontre une foule de nymphes toutes plus vives, plus élégantes les unes que les autres, et dont les talens se fortifient tous les jours. Il n'en est pas de même des hommes. Otez trois ou quatre sujets distingués, dont la danse fait honneur à l'art, les autres sont des pantomimes doués de beaucoup de vigueur et de souplesse, mais qui n'aspirent pas à la régularité et à la perfection. La retraite de Henry se fait sentir; elle seroit bien nuisible à l'Opéra si elle occasionnoit la perte du premier et du plus noble genre de la danse que l'on cultive déjà fort peu parce qu'il paroît ancien, et ne procure pas de grands applaudissemens.

M. votre Abonnement

Digitized by Google

La nouvelle qu'on vient de recevoir qu'une flotte considérable de guerre est prête à mettre à la voile des ports d'Angleterre pour la mer du Nord et la Baltique, paroît n'avoir causé aucune crainte au public de cette ville. Il a d'ailleurs trop de confiance en la sagesse de son gouvernement, et se croit, par les mesures de défense de la ville et du port, assez en sûreté contre une attaque quelconque... »

Toutes les communications avec la forteresse de Stralsund étant coupées, il est très-difficile de savoir ce qui se passe dans cette place et dans les environs.

D'après un calcul qui paroît exact, les forces militaires de la Prusse ne s'élèvent pas en ce moment à plus de 50,000 h., y compris les garnisons de Glatz et Silberberg en Silésie. Après la restitution des prisonniers de guerre prussiens qui sont en France, il n'est pas apparent que la monarchie prussienne puisse entretenir à l'avenir une armée de plus de 120,000 hommes, et encore faudra-t-il pour cela une économie rigoureuse dans les finances. On sait que la Prusse avoit autrefois des dépôts de recrutement dans un grand nombre de villes de l'Empire, qui lui fournissoient beaucoup d'hommes; que l'on joigne à cela la perte de plus du tiers de sa population, et l'on verra combien cette puissance va se trouver bornée pour le recrutement d'une armée où l'on comptoit un si grand nombre d'étrangers de tous les pays.

Du 4 août. — S. A. R. le prince Christian de Danemarck, et son auguste épouse, qui sont à Altona depuis le 16 du mois dernier, en sont partis avant-hier pour se rendre à Schwerin et à Dobberau.

Le gouvernement saxon fait acheter mille chevaux pour remonter la cavalerie saxonne; on évalue cette dépense à 80,000 écus.

Précisément au moment où les trois souverains se trouvoient ensemble à Tilsit, l'épouse de M. Stancowitz, fonctionnaire public à Gamberinen, accoucha de trois enfans mâles, qui furent baptisés le 10 juillet, et nommés Alexandre, Napoléon et Frédéric-Guillaume.

On assure que le roi de Westphalie établira sa résidence dans la ville de Cassel, et que le mariage de ce souverain avec la princesse de Wurtemberg, sera célébré à Paris le 23 août.

Il paroît hors de doute que le cabinet britannique a accepté la médiation de la Russie.

HOLLANDE.

Amsterdam, 8 août.

Il vient d'entrer au Texel un bâtiment américain, parti de New-Yorck le 6 juillet dernier. Il a rapporté qu'avant son départ on avoit mis à New-Yorck un embargo général sur tous les vaisseaux anglais, par suite de l'affaire du 22 juin, entre un vaisseau de guerre anglais et la frégate américaine *la Chesapeack*. On est en même temps informé que le gouvernement des Etats-Unis a nommé une commission pour examiner la conduite du capitaine Barrow, qui commandoit la frégate.

Les nouvelles arrivées hier de Londres font croire que cette puissance sera à la fin obligée d'en venir aux négociations. Après l'arrivée de dépêches très-importantes que le secrétaire d'Etat reçut du continent, le 1er août, il y eut un conseil qui dura plusieurs heures, et le messager du roi, M. Hall, eut ordre de se tenir prêt à partir pour le continent.

On regarde la guerre entre la Grande-Bretagne et l'Amérique comme inévitable.

Nous avons éprouvé dans le courant de la semaine des ouragans qui ont fait quelques dégâts dans les ports de ce royaume.

On lit dans les journaux anglais, que depuis la malheureuse expédition du prince de Hesse-Philipstadt, toutes les forces effectives qui se trouvent en Sicile, ne montent qu'à 1,400 Anglais et 4,000 Siciliens.

EMPIRE FRANÇAIS.

Cologne, 8 août.

Le commerce apprendra avec plaisir que la construction du canal destiné à joindre l'Escaut au Rhin, n'est plus un vain projet; ce nouveau monument de la gloire et de l'activité éclairée de S. M. l'Empereur, va enfin recevoir son exécution. Nous pouvons à cet égard publier les détails suivans :

On commencera les travaux par l'ouverture de la partie du canal qui doit former la jonction de la Meuse et du Rhin. Déjà le terme pour les soumissions ouvertes et reçues depuis le 16 juillet à la préfecture de Maëstricht, est écoulé depuis le 6 de ce mois; et cette première formalité sera immédiatement suivie de l'adjudication définitive, au rabais, des ouvrages à exécuter pour la construction des deux écluses, des maisons d'éclusiers, et de l'extraction des terrassemens à faire pour l'ouverture du grand canal.

Les ouvrages pour la partie de la Meuse à l'Escaut, ont été adjugés depuis 18 mois.

L'exécution du grand canal du Nord est une des entreprises les plus magnifiques qui puissent illustrer le règne d'un souverain, tant par l'étendue et l'importance de l'ouvrage même, que par les résultats inappréciables qu'elle doit nécessairement avoir sous les rapports commerciaux et politiques. Le canal du Nord se jettera dans l'Escaut à Anvers, dans la Meuse à Venlo, et dans le Rhin à Grimmlinghausen, près de Neuss. Il y aura en outre deux embranchemens, un sur Maestricht et l'autre par la petite Nethe, pour alimenter le commerce de Malines, Louvain, Bruxelles, etc.; ainsi, sa longueur totale, y compris les embranchemens, sera d'environ 60 lieues.

La partie entre le Rhin et la Meuse, aura 11 lieues de longueur, et bordera Neuss et plusieurs bourgs très-commerçans; elle suivra les vallées de la Krour, de l'Erft, de la Niers et de la Neette; elle recevra immédiatement les eaux de ces trois rivières. Il y sera construit neuf écluses, deux du côté du Rhin et sept du côté de la Meuse, plusieurs ponts, aqueducs et autres ouvrages d'art.

PARIS, 13 août.

— Nous avons annoncé que dimanche dernier, après la messe, une députation du royaume d'Italie avoit été admise à l'audience de S. M. A cette audience, M. le patriarche de Venise a prononcé en italien un discours où sont peints avec vivacité et noblesse tous les sentimens que l'admiration, la reconnoissance et l'amour peuvent inspirer. Nous craindrions d'affoiblir ce discours par une traduction imparfaite.

L'EMPEREUR a répondu à-peu-près en ces termes :

« J'agrée les sentimens que vous m'exprimez au nom de mes peuples d'Italie. J'ai éprouvé une joie particulière, dans le cours de la campagne dernière, de la conduite distinguée qu'ont tenue mes troupes italiennes. Pour la première fois depuis bien des siècles, les Italiens se sont montrés avec honneur sur le grand théâtre du monde : j'espère qu'un si heureux commencement excitera l'émulation de la Nation; que les femmes elles-mêmes renverront d'auprès d'elles cette jeunesse oisive, qui languit dans leurs boudoirs, ou du moins ne les y recevront que lorsqu'ils seront couverts

---

THÉATRE FRANÇAIS.

Iphigénie en Aulide.

Cet été est mortel pour les pièces de Racine; le public s'accoutume à n'y point aller. L'*Iphigénie* s'use insensiblement; c'est une indiscrétion d'exposer ces chefs-d'œuvre aux ardeurs brûlantes de la canicule. Malgré tout leur mérite, quelle espèce de curiosité peuvent-ils exciter aujourd'hui? La raison, le bon goût, le sentiment du beau amènent seuls des spectateurs à ces anciennes pièces, à moins qu'un acteur ou une actrice n'attire par son début ou par un talent rare; mais combien y a-t-il de spectateurs qui se laissent conduire par la raison, le bon goût et le sentiment du beau? On va aujourd'hui aux chefs-d'œuvre de nos grands maîtres par estime, par respect, par devoir; trois choses froides, et qui semblent exclure l'enthousiasme : il n'y a pas là de quoi braver la chaleur. La manière dont on joue quelquefois ces chefs-d'œuvre les rend si ennuyeux, qu'on est tenté de les fuir : *Cinna* est déjà, sous ce rapport, tout-à-fait décrié.

L'Iphigénie se soutient beaucoup mieux. Lafond est extrêmement brillant dans le rôle d'Achille; il excelle à peindre la fierté, l'impétuosité, les fureurs de ce jeune et bouillant héros : on diroit même que la patrie de l'acteur, son accent naturel ajoute encore dans ce rôle à son talent acquis; il rend avec une vérité frappante et originale les magnifiques promesses et les terribles menaces qu'Achille prodigue dans la pièce, et que très-heureusement pour lui il ne se trouve pas dans la nécessité d'accomplir.

Lafond est sans contredit un des fondemens de notre tragédie : sans lui, tout le genre pathétique périroit; il n'y auroit plus que de la terreur : on ne pleureroit plus, on ne feroit que frissonner.

Mlle Georges a toujours beaucoup de succès dans le rôle de Clytemnestre, qui fut son début; le désordre des grandes passions convient à son genre de talent : elle excelle sur-tout dans les transports de la maternité, et partout où il faut montrer plus d'énergie et de chaleur que d'art.

Mlle Bourgoin, qui jouoit Iphigénie, n'étoit pas, à beaucoup près, placée d'une manière si convenable à ses moyens : sa voix, naturellement fort agréable, s'altère dans le pathétique, parce qu'elle veut la forcer; son débit n'a ni accent ni inflexion, parce qu'elle est privée de la faculté de se pénétrer de ce qu'elle dit. Mais dans les petits rôles de la comédie, elle a beaucoup d'enjouement et de grace : elle dit bien, parce qu'elle sent ce qu'elle dit. Dernièrement elle a fort bien joué le rôle de Cidalise dans *le Dissipateur;* elle n'a pas moins réussi dans *la Nouvelle Epreuve*, où elle remplissoit un rôle de Mlle Mars. Dans quelques endroits, elle approchoit de son modèle : elle mérite le même éloge pour le rôle d'Angélique, des *Folies Amoureuses;* mais il ne faut pas que ces succès la séduisent au point de lui faire attaquer les grands rôles. Elle a échoué complétement dans *la Coquette corrigée*, mauvaise pièce à la vérité, d'un mauvais ton, d'un mauvais genre, mais dont le principal personnage exige beaucoup de talens; elle n'a ni l'intelligence, ni la tenue, ni le ton nécessaires, et ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'elle est applaudie plus que si elle avoit toutes les qualités qui lui manquent. Un rôle mal joué n'est rien, c'est un peu d'ennui pour le public; mais le succès qu'obtient la médiocrité est un coup mortel pour le talent et pour l'art.

Fleury s'est acquitté, avec sa supériorité ordinaire, du rôle de Clitandre; mais on voudroit qu'il se gênât un peu plus, qu'il se donnât la peine de parler : il est bon d'avoir de l'aisance, mais non pas de la négligence; il faut savoir quelle différence il y a entre un théâtre et une chambre. Malheureusement des acteurs d'un grand mérite s'imaginent ne pouvoir mettre de la finesse, du sentiment et de la délicatesse dans leur débit sans parler tout bas; il semble que ce soit un secret entr'eux

Digitized by Google

d'honorables cicatrices. Du reste, j'espère avant l'hiver aller faire un tour dans mes Etats d'Italie, et je me fais un plaisir tout particulier de me trouver au milieu des habitans de ma bonne ville de Venise. Le vice-roi ne m'a pas laissé ignorer les bons sentimens qui les animent, et les preuves d'amour qu'ils m'ont données. »

— On assure que M. le maréchal Bessières, dont nous avons annoncé, il y a quelques jours, le départ de Paris, est allé au-devant de S. A. R. la princesse Catherine de Wirtemberg. Plusieurs personnes attachées à S. M. le roi de Westphalie sont aussi parties pour le même objet.

— Le fameux M. de Hardenberg, un des principaux instrumens de la ruine de la Prusse, après avoir quitté les affaires de ce royaume, s'est marié, en prenant pour femme légitime une femme de chambre qui étoit depuis quelques mois devenue sa maîtresse.

— Le 31 juillet a été une époque de désastres pour le département de l'Oise, ainsi que pour plusieurs autres départemens. Dans le seul arrondissement de Clermont, la grêle a ravagé trente-cinq communes. Dans l'arrondissement de Beauvais, des maisons ont été découvertes, des moulins renversés, des chênes déracinés, et des moissons entières ont tout-à-fait disparu. Le même jour, le tonnerre est tombé sur le village de Sacy-le-Grand, où il a brûlé neuf maisons; sur le hameau de Chaulier, où il a brûlé quatre maisons; et près de Beauvais, sur la maison d'un ouvrier, qu'il a également réduite en cendres. Le 10 de ce mois, la ville même de Beauvais a été inondée en moins d'une heure. La petite rivière de Therain est sortie tout-à-coup de son lit, et a couvert les faubourgs de cette ville.

— Dans la nuit du 7 au 8 de ce mois, au milieu du plus violent orage, le tonnerre est tombé avec un fracas épouvantable sur le magasin à poudre de la ville de Namur. Heureusement il n'a endommagé que la toiture de l'édifice.

— Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé, hier à 1 h. 1/4 du soir, à 20 deg. 3/10. A minuit, il marquoit 16 deg. 5/10. Aujourd'hui, à 1 h. du soir, à 23 deg. 2/10, et montoit encore.

On a mis en vente depuis quelques jours, chez le Normant, un ouvrage posthume de l'abbé Millot, de l'Académie française intitulé: *Elémens de l'Histoire d'Allemagne* (1). Ces nouveaux Elémens sont en trois volumes, comme les *Elémens de l'Histoire de France*, et ceux de *l'Histoire d'Angleterre*, par le même auteur. Quand l'éditeur n'auroit pas pris le soin d'apprendre au public comment il est devenu propriétaire de ce manuscrit, il suffiroit de parcourir *l'introduction* pour être convaincu de l'authenticité de cet ouvrage. L'abbé Millot, sans être un très-grand écrivain, a cependant une manière qui n'est qu'à lui, et par conséquent facile à reconnoître; son style, quelquefois dur et incorrect, a presque toujours le mérite d'une rare précision, et souvent celui d'une grande énergie. Cette introduction offre un tableau rapide et très-curieux de l'Histoire de l'Allemagne, depuis l'époque où les Romains commencèrent à avoir quelque rapport avec les Africains, jusqu'à l'avénement de Charlemagne à l'empire. Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage d'autant plus intéressant, que l'histoire de cette partie de l'Europe est généralement moins étudiée en France, et a jusqu'ici trouvé peu d'historiens dont on puisse supporter la lecture.

(1) Trois vol. in-12. Prix: 8 fr., et 11 fr. par la poste. Trois vol. in-8°. Prix: 12 fr., et 16 fr. par la poste. Chez le Normant, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. Il a été tiré quelques exemplaires des deux formats sur papier vélin.

PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE.

Programme arrêté par M. le conseiller d'Etat Frochot, préfet du département de la Seine, pour la célébration des fêtes du 15 août 1807, dans la ville de Paris.

La fête de l'anniversaire de la naissance de S. M. l'EMPEREUR et ROI sera célébrée dans la ville de Paris, par des jeux, des exercices et des réjouissances publiques. Cette fête durera deux jours, les 15 et 16 août.

Le 15 août, il sera établi, tant sur la rivière qu'aux Champs-Elysées, des joûtes, jeux et autres exercices qui auront lieu aux heures et sur les lieux indiqués ci-après, savoir:

Jeux aux Champs-Elysées.

A midi, la fête s'ouvrira par des jeux aux Champs-Elysées. Ces jeux seront: le jeu de quilles, celui de rampeau, de siam, de bagues et les mâts de cocagne. Les trois premiers seront placés dans les fossés qui bordent le Cours-la-Reine; les jeux de bagues occuperont le grand carré, dit des *Jeux*, et les mâts de cocagne, le carré de Marigny. Chacun de ces jeux sera composé de plusieurs parties, à chacune desquelles il sera accordé des prix. Le nombre des parties qui compose ont chaque jeu et des prix qui y seront attachés, est déterminé ainsi qu'il suit:

1°. *Jeux de Quilles.* — Il y aura deux jeux, composés chacun de quinze joueurs. Il sera joué trois parties à chaque jeu, et accordé trois prix pour chaque partie. Le premier, de 100 fr.; le second, de 75 fr.; le troisième, de 50 fr.

2°. *Jeux de Rampeau.* — Il y aura également deux jeux de rampeau, composés chacun de quarante joueurs. Il sera de même joué trois parties à chaque jeu, et accordé trois prix pour chaque partie. Le premier, 100 fr.; le second, 75 fr.; le troisième, 50 fr.

3°. *Jeux de Siam.* — Ils seront au nombre de quatre, à chacun desquels on admettra dix joueurs; chaque jeu sera de trois parties, et il y aura trois prix à chaque partie. Le premier, de 100 fr.; le second, de 75; le troisième de 50.

4°. *Jeux de Bagues.* — Ils seront au nombre de huit, composés chacun de quatre joueurs. Il y aura vingt-cinq parties à chaque jeu, et un prix de 12 fr. à chaque partie.

5°. *Mâts de Cocagne.* — Ils seront au nombre de deux; tous ceux qui se présenteront seront admis. Il sera donné cinq prix pour chaque mât. Celui qui arrivera le premier au but recevra une montre d'or; le second, une montre d'argent; le troisième, une paire de boucles d'argent; le quatrième, un gobelet d'argent; le cinquième, un mouchoir des Indes. Des groupes de musiciens placés près de chaque jeu, exécuteront des fanfares pendant la durée des jeux. L'ouverture et l'organisation de ces jeux, ainsi que la distribution des prix, seront faits par le M. le maire du 1er arrondissement.

Jeux sur la rivière. — A deux heures s'ouvrir[illegible] les jeux sur la rivière, entre le Pont-Royal et celui de [illegible]corde. Ces jeux commenceront par une joûte sur l'eau. Il sera accordé un prix de 500 fr. pour chaque joûte à celui des combattans qui aura forcé le plus grand nombre d'adversaires dans l'espace de deux heures. Le jeu des joûtes sera terminé par le départ d'oiseaux aquatiques qui seront placés dans des cages suspendues au milieu du bassin, et que les joûteurs poursuivront.

Immédiatement après commenceront les exercices sur la corde, la voltige, les tours de force et d'adresse, executés

---

et l'interlocuteur, et ils oublient que le public doit toujours être dans la confidence de ces mystères.

Le rôle d'un petit roué qui gouverne et corrompt la Coquette, a été joué par Armand avec beaucoup de gaîté et de feu: cet acteur est très-bon dans les jeunes étourdis, les officiers galans, les libertins aimables, les petits-maîtres, etc.: l'avantage de sa figure et de sa taille, son élégance, sa vivacité, sa pétulance le rendent précieux pour ce genre; mais il ne s'en tient pas là: il aspire à des rôles plus relevés et plus profonds, et il a de quoi justifier à cet égard son ambition. Armand est jeune, c'est l'espérance de la Comédie; la perspective d'un si beau destin doit l'encourager au travail et enflammer son émulation: il a déjà obtenu des succès distingués dans le comte Almaviva du *Barbier de Séville*, [illegible] le marquis de *l'Homme du Jour*, dans le jeune frère du *Tartufe de Mœurs*, etc.: qu'il redouble donc d'efforts pour acquérir encore plus d'aplomb et de fermeté; qu'il tâche sur tout de se rendre maître de son organe, et qu'il évite l'excessive volubilité: quand on veut parler trop vîte, on est toujours en danger de bredouiller.

Combat de Ravel et de Forioso.

Il me faudroit la trompette du chantre d'Achille et d'Hector pour annoncer dignement la lutte terrible de ces deux héros de la danse de corde. Forioso avoit publiquement jeté le gant à Ravel, dans la salle de son spectacle. Ravel l'avoit ramassé. Le jour pris pour le combat étoit mercredi dernier: le lieu, la salle même de Ravel, les armes, le balancier et la corde. Une foule immense s'étoit réunie pour assister à ce combat: jamais tragédie nouvelle n'attira plus de monde en hiver; ce qui prouve qu'il n'y a point de saison pour la curiosité, et qu'il faut peu de chose pour l'exciter.

Tout s'est passé avec la courtoisie ordinaire aux anciens chevaliers: les champions ont d'abord disputé à qui commenceroit. Ravel, qui étoit chez lui, vouloit faire les honneurs à l'étranger. Forioso, pour ne point demeurer en reste de civilité, s'obstinoit à céder le pas à Ravel: il me sembloit voir ces campagnardes de *la Fausse Agnès*, qui, par excès de politesse, s'arrêtent à la porte d'un salon parce qu'aucune ne veut entrer la première. On prétendoit que Forioso étant l'auteur du défi, devoit aussi paroître le premier dans la lice; mais il a persisté dans ses modestes refus; et pour que le spectacle commençât, il a bien fallu que Ravel prît le parti de commencer. J'avoue que je n'ai pu comprendre la fin de cette dispute, car dans ce genre de spectacle, ce sont les plus médiocres sujets qu'on fait paroître les premiers. Commencer n'est ni un honneur ni un avantage.

Les deux champions ont tour-à-tour étonné l'assemblée par les plus brillantes prouesses; ils ont étalé ce qu'il y a de plus admirable et de plus périlleux dans la danse de corde: des orages d'applaudissemens ont successivement crevé sur la tête de l'un et de l'autre. Forioso ne s'étoit point engagé dans le camp de son rival, sans avoir une nombreuse escorte de ses braves et fidèles amis, qui du parterre veilloient sur lui, et faisoient à propos des détonnations terribles: on peut bien penser que Ravel, sur son terrain, ne manquoit pas aussi de partisans. Tout alloit bien; la victoire flottoit indécise entre les deux combattans; elle sembloit même pencher un peu du côté de Forioso, qui s'étoit abandonné en désespéré, et qui avoit exécuté, comme un enfant perdu, les tours de force les plus périlleux, déterminé à vaincre ou à périr. Ravel, plus maître de lui-même, s'étoit ménagé avec prudence, et n'avoit montré au public que ce qu'il y a de plus agréable dans ce genre d'industrie.

Muse! dis-moi quelle ardeur de vengeance alluma tout-à-coup la discorde entre deux rivaux qui s'étoient embrassés au commencement du spectacle, et avoient fait assaut de politesse? Après quelques instans d'interruption, Forioso paroît tout effaré, et sur la corde

Digitized by Google

par M. Forioso et sa troupe, sur deux grands bateaux qui seront disposés à cet effet. M. Forioso fera ensuite le trajet du Pont-Royal à celui de la Concorde, sur une corde tendue au-dessus de la rivière, et attachée des deux bouts à l'un et l'autre pont. Pendant toute la durée de ces exercices, la musique exécutera des fanfares. Les prix de la joûte seront distribués par M. le maire du 10e arrondissement, qui ouvrira et dirigera les différens jeux et exercices.

A huit heures du soir, l'Hôtel-de-Ville, et tous les édifices communaux seront illuminés. La fête sera terminée par un feu d'artifice qui sera tiré à neuf heures sur le pont de la Concorde.

Le dimanche 16 août, à neuf heures du soir, il y aura bal et illumination à l'Hôtel-de-Ville.

PRÉFECTURE DE POLICE.

Suite de l'Ordonnance relative aux fêtes des 15 et 16 août.

Dispositions pour le 15 août.

Le samedi, 15 août, avant huit heures du matin, l'inspecteur-général du nettoiement fera sabler le Pont-Neuf depuis la place des Trois-Maries jusques et compris le quai des Orfèvres, la rue Saint-Louis, le Marché Neuf, la rue du Marché Palu jusqu'à Notre-Dame, le Pont-au-Change, et les pentes et contre pentes des boulevards et les autres endroits qui lui seront indiqués par l'architecte-commissaire de la petite voirie. Il fera arroser les boulevards du Nord, depuis le porte Saint-Denis jusques et compris la place de la Concorde. Les habitans feront arroser la voie publique au devant de leurs maisons.

Le même jour, à compter de huit heures du matin, aucunes voitures, autres que celles des personnes qui se rendront à l'église métropolitaine, ne pourront circuler ni stationner sur le Carrousel, dans les rues Saint-Nicaise, Saint-Honoré et du Roule, sur le Pont-Neuf, le quai des Orfèvres, les rues Saint-Louis, du Marché Neuf, du Parvis Notre-Dame et de la Barillerie, sur le Pont au-Change, la place du Châtelet, la rue Saint-Denis, les boulevards, depuis la porte Saint-Denis, jusques et compris la rue et la place de la Concorde. Pendant le passage du Sénat, la circulation des voitures sera interdite dans les rues de Tournon, du Brave, des Quatre-Vents, de l'Egout, des Fossés Saint-Germain-des-Prés, sur le carrefour de Bussy, et dans la rue de Thionville.

Il est défendu aux personnes à pied de traverser les cortéges. Il est défendu de traverser la rivière pour s'introduire dans la Cité. Les voitures des autorités qui doivent se rendre avant neuf heures à Notre-Dame, fileront dans l'Ile Saint-Louis par le pont de la Cité. La grande rue du cloître de Notre-Dame et la place Fénélon sont exclusivement réservées pour les voitures du cortége de S. M.

A compter de dix heures du matin jusqu'au lendemain, aucune voiture ne pourra entrer ni sortir par les barrières de Passy, de Long-Champs, du Réservoir et de l'Etoile. Les voitures qui se présenteront au pont de Sèvres, pour se rendre à Paris, suivront la route de Vaugirard. Celles qui arriveront par la route de Neuilly, entreront par la barrière du Roule. A compter de la même heure, la circulation et le stationnement des voitures sont interdits sur les quais qui bordent la Seine, depuis le Pont-Neuf jusqu'aux barrières de Passy et de la Cunette, sur la place de la Concorde, dans la rue de la Concorde, et dans toutes les avenues des Champs-Elysées.

Le passage de la rivière en bachots ou batelets ne pourra avoir lieu le samedi 15 août, depuis le pont de la Concorde jusqu'à la sortie de Paris, qu'au port des Invalides, à Chaillot et à la barrière des Bons Hommes.

Les habitans de Paris illumineront la façade de leurs maisons dans la soirée du samedi 15 août. Il est défendu de vendre, d'acheter et de tirer des fusées, pétards, boîtes, bombes, et autres pièces d'artifices dans les rues, promenades, places publiques, cours et jardins, ou par les fenêtres des maisons. Les pères et mères et chefs de maisons sont civilement responsables des faits de leurs enfans, et de leurs ouvriers ou domestiques. Les marchands de pièces d'artifices sont personnellement responsables de l'exécution du présent article, en ce qui les concerne.

Aucune voiture ne pourra circuler dans Paris le samedi 15 août, depuis sept heures du soir jusqu'au lendemain matin. Sont exceptées les voitures des personnes qui se rendront au palais des Tuileries, et les courriers de la malle et les diligences.

Dispositions pour le 16 août.

Dimanche prochain 16 août, avant trois heures de l'après-midi, l'inspecteur-général du nettoiement fera sabler le dessous des guichets du Louvre en face du Carrousel, le quai, le Pont-Royal jusqu'à la rue du Bacq. Il fera arroser le quai depuis le Pont-Royal jusqu'à la rue de Belle-Chasse, et la place du corps législatif. Les habitans feront arroser la voie publique au-devant de leurs maisons. Le même jour, à compter de trois heures de l'après-midi, aucunes voitures, autres que celles des personnes qui se rendront au palais des Tuileries, ne pourront circuler ni stationner sur le Carrousel, sur le quai du Louvre, à partir du guichet de la rue Froidmanteau, le Pont-Royal, le quai Bonaparte, dans la rue de Belle-Chasse et de l'Université, et sur la place du Corps-Législatif. La circulation des voitures ne pourra être rétablie dans les endroits désignés en l'article précédent, qu'après le retour du cortége.

Le dimanche 16 août, à compter de sept heures du soir jusqu'au lendemain matin, aucunes voitures, autres que celles des personnes qui se rendront à l'Hôtel-de-Ville, ne pourront circuler sur les quais Pelletier et des Ormes, depuis la rue Planche-Mibray jusqu'à celle des Nonnandières, sur la place de Grève, dans les rues du Martois, du pourtour Saint-Gervais, de la Tixeranderie, du Mouton et de la Vannerie. Les personnes invitées au bal de l'Hôtel-de-Ville et qui s'y rendront en voiture, arriveront par le quai Pelletier. Les voitures ne formeront qu'une seule file, à partir du pont Notre-Dame; elles longeront la façade des maisons opposée à l'Hôtel-de-Ville, pour venir s'arrêter au pied du grand escalier, et fileront ensuite par le Port-au Blé.

COURS DE LA BOURSE DU 15 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant	5[illegible]	3-4	56	3 8
Hambourg. .	185	0 0	184	1-0
Londres. . .	00	000	00	0-00
Madrid eff. .	15	25	15	15
— vales . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	25	15	15
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	000	00	000	0-0
Gênes effec.	464 c		463 c	
Livourne. . .	5[illegible] c		402 c	
Naples. . . .	420	00	500	00
Milan.	81 1 sp. 5f		81 1 sp. 6f	
Basle.	1	0-op	1 5	4p.
Francfort. . .	0	0 op	00	00
Vienne. . . .	000c	0-op	000	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.	1	1 2p.
Marseille. . .	1-2 p	0-oj.	1	1-2p.
Bordeaux . .	1-2 p	0-oj.	1	1-ap.
Montpellier.	1-2 p	0 oj.	00	0-op.
Genève. . . .	0-op	0-oj.	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 000

Arg. de 920 à 935, les 1000-1000 le kilogram. 213 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 37

Quadruple 81 10

Ducat. 11 15

Souverain. 34 5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 87f 86f 70c 50c 70c 50c 86f 50c 40c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 83f 50c 84f 00c 00c

Banque de Fr. 1290f 0000f 00c 0000f 0000f 00c 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c à 0f 00c

— S. Domingue. 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000

— brut . . . . . . 0 00 à 0 000

Coton du Levant 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille 0 00 à 0 000

Huile d'olive. . . 0 0 à 0 000

Potasse d'Amér. 00f 00c. à 00f 000

Eau-de-vie, 3/6. 00f 00c à 000 000

ANNONCE.

Atlas hydrographique de l'Empire français, suivi du tableau des départemens, dont la nomenclature est étrangère aux rivières, avec les explications de cette nomenclature; terminé par un tableau des divisions militaires de la France; par C. Gouy. Prix: 3 fr., et 3 fr. 30 cent. par la poste.

A Paris, chez D. Colas, lib., rue du Vieux-Colombier, n°. 26, faubourg Saint Germain; Arthus-Bertrand, lib., rue Hautefeuille, n°. 23; Delaunay, lib., palais du Tribunat.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRE, *rédacteur.*

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

comme sur une tribune, veut haranguer le public. On se tait; et le sublime orateur commence par se plaindre de la trahison de Ravel, qui lui refuse les auxiliaires dont il a besoin pour faire un saut périlleux. Les danseurs de corde ne sont pas forts sur la rhétorique, et connoissent peu les précautions oratoires. Forioso, dans son dépit, s'étoit servi de termes forts durs le public, sans entrer dans le fond de la question, a condamné la forme: des huées et des sifflets ont accueilli la harangue. Sans être autrement déconcerté, Forioso en est venu aux actions. Les préparatifs nécessaires pour exécuter son tour de force, se sont faits lentement, maladroitement, et de la manière la plus ridicule; mais le vin étoit tiré, il falloit le boire. Forioso, dans un mouvement de colère, a sauté en avant par-dessus deux hommes, sur le dos l'un de l'autre; tous les spectateurs frémissoient: il a sauté ensuite en arrière; mais en retombant d'une si haute élévation sur une corde qu'il ne voyoit pas, le pied lui a manqué, et cet échec malheureux a porté quelqu'atteinte à sa gloire. Ravel tout radieux lui a succédé: il a voulu aussi pérorer, et faire entendre quelques mots d'apologie: heureusement pour lui, on ne lui a point accordé d'audience. Les danseurs de corde ne doivent pas se hasarder à parler au public; toute leur éloquence est dans leurs jambes et dans leurs bras; Ravel s'en est servi à la grande satisfaction du public; et après sa danse on lui a jeté une couronne sur le théâtre. Le danseur a fait quelques pas pour ramasser ce gage de la victoire; et s'inclinant devant le public, il a déclaré l'intention qu'il avoit de le partager avec Forioso. Forioso n'a pas dédaigné le partage; et faisant céder, dans ce moment, la fureur à la politique, il s'est avancé pour recevoir la moitié de la couronne que lui offroit son rival vainqueur.

Je puis maintenant respirer et baisser le ton, ma description est finie. Si l'on me demande lequel des deux champions je préfère, je répondrai qu'il ne m'appartient pas de juger un si grand procès. Les combattans n'ont pas le même genre: Ravel a plus de propreté, d'élégance et de moelleux; il danse sur la corde comme sur un théâtre. Forioso se plaît à exécuter des tours de force; il cherche à faire briller son nerf et sa vigueur: il s'expose plus, il tente davantage. Ravel donne plus à la grace; il a plus d'aisance et de sûreté dans l'exécution; il n'essaie que ce qu'il est sûr de bien faire. Forioso est un sauteur plus intrépide, Ravel un plus agréable danseur.

Le Chant Napoléon, par L. Saury, mis en musique, avec accompagnement de harpe ou piano, et dédié à son ami J... Des-Essard, auteur de *Pizarre*, tragédie en cinq actes; par J. A. Moulet, maître de harpe.

Prix: 1 fr. 50 cent.

A Paris, chez l'Auteur, maître de harpe et de piano, rue Helvétius, n°. 19, où l'on trouve le tableau et le cycle harmoniques.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Notice sur le Collége de Juilly, dirigé depuis 1640 par les Pères de l'Oratoire; par J. F. A—y, ancien élève de cette académie, Avec cette épigraphe:

Quis est nostrum liberaliter educatus,
cui non educatores, cui non magistri sui,
atque doctores, cui non locus ille mutus,
ubi ipse altus aut doctus est, cum gratâ
recordatione in mente versetur?

Cicero, *pro Plancio.*

Broch. in-8°. Prix: 60 c., et 70 c. par la poste.

A Paris, à l'Imprimerie des Sourds-Muets, rue du Faubourg Saint-Jacques, n°. 256.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Philadelphie, 1er juillet.

C'est sur les dispositions du général Wilkinson, récemment arrivé de la Nouvelle-Orléans, que le grand-jury, assemblé à Richemond, a prononcé contre le colonel Burr l'accusation pour crime de haute-trahison. Les partisans du colonel ne cessent de répandre dans le public, que le général Wilkinson s'étoit d'abord montré le plus zélé fauteur du plan de Burr; plan, au reste, qui ne consistoit qu'à faire la conquête du Nouveau-Mexique; mais que voyant la mèche éventée, il s'étoit porté lui-même accusateur de son associé, pour se sauver, prêtant à celui-ci le dessein vraiment coupable d'effectuer une scission, comme d'autres en avoient autrefois conçu le projet, entre les Etats de l'Ouest et ceux desquels ils sont séparés par les Apalaches. Quoi qu'il en soit, le colonel Burr, malgré le bill du grand-jury, conserve encore beaucoup de partisans; néanmoins on commence à craindre qu'il ne puisse se tirer de cette affaire.

Le navire *la Ressource*, arrivé depuis peu à Charles-Town, assure que, de l'avis de tous les militaires qui connoissent la situation actuelle de ce pays, il sera impossible aux Anglais d'étendre leurs conquêtes au-delà de Monte-Video, s'ils ne reçoivent promptement de puissans renforts. Dans ce cas même, il est fort douteux qu'ils réussissent dans leurs tentatives contre Buenos-Ayres, tant les Espagnols paroissent animés contr'eux!

ALLEMAGNE.

Hambourg, 5 août.

Le prince de Neuchâtel, ministre de la guerre, est passé à Demmin le 28 juillet, et s'est rendu dans la Poméranie suédoise pour y visiter les positions de l'armée française et passer en revue les différens corps qui la composent. S. A. est repartie le 30. On assure que le roi de Suède a eu une seconde entrevue avec un militaire français d'un grade très-élevé. Quoi qu'il en soit les préparatifs du siége de Stralsund se poursuivent avec la plus grande activité, et l'on rassemble une artillerie formidable pour foudroyer la place. Beaucoup d'habitans aisés de Stralsund se sont retirés dans l'île de Rugen et en Suède.

On se perd en conjectures sur la destination de cette flotte anglaise dont la première division vient d'arriver dans le Sund. La seconde division a dû mettre à la voile les 30 et 31 juillet: celle-ci est composée de vingt-huit vaisseaux de guerre et de quelques autres bâtimens armés de moindre grandeur, escortant une flotte de 500 transports chargés de troupes. Les uns disent que cette grande expédition est destinée contre les ports russes de Cronstadt et de Revel, dans le cas où la cour de Russie ne donneroit pas une réponse cathégorique aux sommations que le cabinet de Saint-James se propose de lui faire. D'autres pensent que les Anglais ont le projet de former d'abord une attaque contre l'île de Seeland en Danemarck, pour se rendre maîtres du Sund. Mais, soit en Russie, soit en Danemarck, on a déja pris des mesures de défense telles qu'on n'y redoute aucune entreprise ennemie.

L'Empereur Alexandre étoit de retour à Pétersbourg le 16 de juillet. Les lettres les plus récentes de Memel portent que les Cosaques qui ont fait partie de l'armée russe se sont mis en marche pour le Danube, et que les autres corps se sont formés en deux colonnes, dont l'une occupera un camp dans la Lithuanie, et l'autre regagne l'intérieur de la Russie. Le général Buxhowden a repris le commandement en chef de l'armée russe à la place du général Benigsen. Le quartier-maître-général, M. de Suchtelon, a été également remis en activité.

Le général prussien Ruchel doit se retirer dans ses biens en Poméranie, avec une pension de 5500 risdal.

ANGLETERRE.

Londres, 5 août.

Les ministres passent la plus grande partie des jours et des nuits en conseil d'Etat ou en conférences privées; ce qui naturellement entretient dans le public une inquiétude toujours croissante. Un papier qui se dit très-bien informé prétend que les dépêches apportées par le dernier courrier russe, pour offrir la médiation de l'Empereur Alexandre, sont plutôt du style d'un ennemi qui menace, que du ton amical d'un allié qui offre ses bons offices pour rétablir la paix.

Un cutter fin voilier a mis à la voile des Dunes, le 3, pour porter des ordres à l'amiral Gambier; et déjà l'on prétend savoir que ces ordres concernent un plan de blocus ou même d'attaque contre les ports russes de Cronstadt et de Revel, dans le cas où l'Empereur Alexandre auroit pris des mesures contraires aux intérêts de la Grande-Bretagne. Il paroît encore plus certain que la cour de Copenhague va être sommée de donner une réponse cathégorique aux questions pressantes du cabinet de Saint-James.

Un bâtiment américain, arrivé de Saint-Domingue à Cowes, a rapporté que Pétion a presque entièrement réduit le parti de Christophe, et qu'on ne l'appelle plus autrement que généralissime et gouverneur de l'île. Cependant des débris du parti de Christophe il s'est formé différentes réunions d'hommes armés, commandés par des chefs hardis, et qui,

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 15 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Relâche. — Lundi, *Zaïre*, *Andromaque*.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Relâche.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Relâche.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Relâche.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Relâche.

AMBIGU-COMIQUE.

Relâche. — Demain, *Adrienne de Courtenai*, *Amanda*.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Relâche par ordre.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE,

Rue Neuve-de-la-Fontaine.

Spectacle chez M. Pierre, le dimanche, mardi et jeudi, à sept heures et demie. — Prix des places: premières, 3 fr.; secondes, 2 fr.; troisièmes, 1 fr.

SALLE ONTAWSIER.

(Palais Tribunat.)

Aujourd'hui et demain *relâche* chez M. Ravel. Lundi prochain, le début de M. Ravel père.

VARIETES.

Il Bardo della Selva-Nera, le Barde de la Forêt-Noire (1), poëme épique-lyrique, imité de l'italien de M. Monti; par M. Deschamps, secrétaire des commandemens de S. M. l'Impératrice et Reine, membre de la Légion-d'Honneur.

On ne peut s'occuper des ouvrages consacrés à la louange de l'EMPEREUR sans éprouver les mêmes sentimens, le même enthousiasme qui les ont inspirés; en parcourant même ces poëmes, où l'on regrette que le talent n'ait point égalé l'admiration et la reconnoissance, on supplée, en quelque sorte, au génie du poëte, et l'on oublie la foiblesse de l'écrivain, pour ne penser qu'à la grandeur des bienfaits et au merveilleux des événemens. On va plus loin: telle est la gloire du héros, qu'elle paroît au-dessus de tous les efforts du génie, qu'elle sert d'excuse à la médiocrité même qui essaie de la célébrer, et que toujours on est disposé à croire que le panégyriste, quel qu'il soit, a moins été trahi par la stérilité du talent que par la richesse de la matière: en effet, quel sujet plus desespérant s'offrit jamais à la verve des poëtes? Quels illustres, quels brillans souvenirs ne perdent pas tout leur éclat, quand on les compare aux choses admirables dont nous sommes témoins? Quelle rapidité fut jamais égale à celle du prince qui nous gouverne? Quand le génie, joint à la plus irrésistible valeur, fut-il couronné de succès moins disputés et plus éclatans? Nous autres, qui passons notre vie dans l'ombre du cabinet, et qui, de loin, voyons resplendir cet astre de la gloire militaire, nous l'observons, et nous

---

(1) Un vol. in-8°. Prix: 5 fr., et 6 fr. par la poste. — De l'imprimerie de Didot aîné.

A Paris, chez Brunet, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 4; et chez le Normant.

Digitized by Google

répandus dans les divers quartiers de la colonie, cherchent à s'opposer à l'ascendant que vent prendre Pétion.

Le port de Curaçao vient d'être déclaré libre et ouvert à toutes les nations. Sa proximité du continent espagnol lui donne pour le commerce avec l'Amérique méridionale des facilités que n'ont pas les autres colonies anglaises. C'est un débouché avantageux pour nos fabriques, et d'autant plus utile, que la plupart de ceux que nous avions nous sont aujourd'hui fermés.

EMPIRE FRANÇAIS.

Luxembourg, 6 août.

Des événemens malheureux se succèdent dans le département des Forêts avec une rapidité bien affligeante, depuis l'explosion du Ferlorenkort et la destruction de six habitations à Hollenfeltz par le feu du ciel. Quarante-huit maisons viennent d'être la proie des flammes dans la ville de Barlogne (surnommée Paris en Ardennes); l'incendie s'y est manifesté le 5 août à trois heures de l'après-midi. Le lendemain, au départ du courrier, il n'étoit point éteint : la cause de ce nouveau désastre est encore ignorée.

Nîmes, 8 août.

Une demi-galère espagnole, très-jolie, montée de 78 hommes, avec trois pièces de 18, a pris, jeudi de la semaine dernière, aux environs d'Aiguemortes, deux corsaires anglais, l'un de 4, l'autre de 8 pièces de canon, qui attendoient des bâtimens marchands venant de Beaucaire. Cette galère fut envoyée par une compagnie de négocians, pour escorter tous les bâtimens espagnols qui se trouvoient à la foire. Le capitaine a dit qu'il avoit rencontré, depuis Barcelonne, de 25 à 30 corsaires anglais.

PARIS, *14 août.*

Le *Journal de l'Empire* ne paroîtra pas Dimanche, à cause de la fête.

— Hier, à cinq heures du soir, trois voitures de la cour ont conduit à Saint-Cloud S. A. Em. Mgr. le prince-primat, suivi de ses officiers et des officiers de S. M. l'EMPEREUR, attachés à sa personne. S. A. a été reçue au bas de l'escalier par S. Exc. le grand-maître des cérémonies, qui l'a introduite dans le cabinet de S. M. l'EMPEREUR et ROI.

S. Exc. M. le marquis Venturi, ambassadeur extraordinaire de S. M. la reine d'Etrurie, a ensuite été conduit à l'audience de S. M. par un maître et un aide des cérémonies qui avoient été le chercher à son hôtel avec trois voitures de la cour. S. Exc. le grand-maître des cérémonies a introduit avec les formes accoutumées M. l'ambassadeur, qui a été présenté par S. A. S. le prince de Bénévent, grand-chambellan, et a remis ses lettres de créance à S. M.

S. Exc. M. le baron de Reigersberg, ministre plénipotentiaire de S. A. I. et R. le grand-duc de Wurtzbourg, a ensuite été conduit, introduit et présenté de la même manière, et a remis également ses lettres de créance.

Le même jour, S. E. M. le sénateur Cezami, grand-écuyer de S. A. I. Madame la princesse de Lucques, et son envoyé extraordinaire, a été présenté à S. M. (*Moniteur.*)

— Le cortége de S. M. l'Impératrice se rendra à Notre-Dame à dix heures et demie par les mêmes rues que le cortége de S. M. l'EMPEREUR et ROI. S. M. la reine de Naples partira de son palais à la même heure, pour se rendre à l'église métropolitaine.

— Le sénat s'est assemblé aujourd'hui, à quatre heures après midi, sous la présidence de S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire.

— On a joué hier, sur le théâtre de Saint-Cloud, *Bérénice* et *le Parleur contrarié*, de M. Delaunay.

— LL. MM. le roi et la reine de Hollande ont quitté Tarascon le 4 de ce mois pour se rendre à Paris. Un journal annonce qu'on attend aussi dans cette capitale LL. AA. II. le prince vice-roi d'Italie et la princesse vice-reine.

— La princesse de Wirtemberg, reine de Westphalie, n'a dû arriver à Strasbourg qu'aujourd'hui 14, d'où elle partira le 17 pour Paris, en passant par Nancy. M. le maréchal Bessières, nommé commissaire-plénipotentiaire pour aller recevoir S. A. R. sur les frontières de l'Empire, et l'accompagner jusqu'à Paris, est passé à Nancy le 9 de ce mois, se rendant à Strasbourg.

— M. le maréchal Ney vient d'arriver à Paris.

— On parle d'une nomination nouvelle de plusieurs sénateurs et conseillers d'Etat.

— On a tendu aujourd'hui la corde sur laquelle Forioso doit faire le trajet du pont de la Concorde au Pont-Royal. Ce câble a cinq pouces de diamètre et plus de 500 toises de longueur.

— On a posé hier, dans la grande salle du conseil de la Ville, sous l'arcade, le buste colossal de S. M. l'EMPEREUR. Un trône s'élève vis-à-vis. Les drapeaux conquis à Ulm, dont S. M. fit présent à la ville de Paris, sont suspendus aux deux côtés du buste et du trône. On place aujourd'hui des lustres et des candelabres très-riches dans la même salle, dont les tentures sont en draperies cramoisies et en papiers parsemés d'abeilles.

On couvre d'une toile gommée la salle de bois, construite au milieu de la cour; les décorations en sont magnifiques. Une glace d'une grande dimension est placée au fond; il doit s'y donner, dimanche, un bal très-brillant, qui commencera à 9 heures du soir.

— Les propriétaires et locataires des maisons situées sur le pont Saint-Michel, doivent, en vertu d'un congé qu'ils ont reçu le 8, effectuer un déménagement général à la fin de ce mois. On fait aux locataires la remise du terme courant, dont les propriétaires seront indemnisés. Plusieurs maisons de la rue Saint-Louis, près le Palais de Justice, sont déjà évacuées.

Les habitans de Cassel, ayant appris qu'ils alloient faire partie du royaume de Westphalie, se sont empressés de former une garde d'honneur pour la réception de leur nouveau souverain. Cette garde sera complète le 15 de ce mois.

— Dans l'annonce des *Elémens de l'Histoire d'Allemagne*, par l'abbé Millot, de l'Académie française (1), insérée au numéro d'hier, il s'est glissé une faute grossière. On lit : « Cette introduction offre un tableau rapide et très-*curieux* » de l'Histoire d'Allemagne, depuis l'époque où les Romains » commencèrent à avoir quelque rapport avec les *Africains*, » jusqu'à l'avénement de Charlemagne à l'Empire. » Lisez : « Cette introduction offre un tableau rapide et très-animé de » l'Histoire de l'Allemagne, depuis l'époque où les Romains » commencèrent à avoir quelque rapport avec les Germains, » jusqu'à l'avénement de Charlemagne à l'Empire. »

(1) Trois vol. in-12. Prix : 8 fr., et 11 fr. par la poste. Trois vol. in-8°. Prix : 12 fr., et 16 fr. par la poste.

Nota. Il a été tiré quelques exemplaires des deux formats sur papier vélin.

On trouve chez le même libraire : les *Elémens de l'Histoire de France*, 4 vol. in-12. Prix : 10 fr. 50 c., et 14 fr. par la poste; les *Elémens de l'Histoire d'Angleterre*, 3 vol. in-12. Prix : 7 fr. 50 c., et 10 fr. par la poste.

---

comparons les phénomènes du passé avec les miracles du présent; et quand, du fond de ces retraites solitaires, où notre esprit se livre aux méditations les plus lentes et aux études les plus réfléchies, nous nous crions : « Non, jamais rien de tel n'a paru dans le monde », les hommes que la nature de leurs travaux, l'agitation de leur vie entraînent loin de ces hautes et tranquilles spéculations, doivent s'applaudir de voir que les pensées de ceux qui réfléchissent s'accordent avec l'instinct et les inspirations de ceux qui n'écoutent que le sentiment.

L'idée conçue par M. Monti, de renfermer dans le plan d'un poëme toutes les merveilles qui ont illustré la carrière militaire de l'Empereur, depuis les campagnes d'Italie jusqu'à la bataille d'Austerlitz, quelque grande et quelque poétique qu'elle soit, a cependant un défaut essentiel, dont il est impossible que le poète lui-même ne soit pas frappé aujourd'hui. En effet, de nouvelles victoires et de nouvelles merveilles viennent en quelque sorte d'effacer celles qui sont l'objet de ses chants, et l'on ne voit pas pourquoi elles n'entreroient pas dans le cadre qu'il a choisi; mais aussi, il est impossible de deviner comment le poète pourra jamais conclure et fermer un ouvrage qui, par sa nature, n'est pas borné à célébrer une partie déterminée de la vie et des exploits du héros, mais qui semble devoir embrasser tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il fera. Du moment qu'on a entrepris de chanter les premières campagnes d'Italie, l'expédition d'Egypte, le retour en France, le 18 brumaire, la seconde guerre d'Italie, le couronnement, la prise d'Ulm et la victoire d'Austerlitz, pourquoi s'arrêter là ? Un tel poëme ne paroîtra-t-il pas toujours incomplet et tronqué? Ne sera-t-il pas rangé parmi ces poëmes historiques, qui manquant du point fixe de l'unité, et s'écartant du principe fondamental du beau, ne sont toujours, de quelques ornemens accessoires qu'on les embellisse, que des gazettes en vers, également au-dessous et de l'histoire et de l'épopée ?

Il seroit trop sévère, je crois, d'improuver entièrement, et la fiction qui sert de base à l'ouvrage, et le mélange du lyrique et de l'épique, quoique cette fiction et ce mélange aient je ne sais quoi de sombre, comme les profondeurs de la forêt où réside le Barde que M. Monti a pris pour son interprète; mais ne pourroit-on pas se demander pourquoi un poète né dans les délicieuses contrées du Midi, et sous un ciel si pur et si brillant, s'enfonce, pour ainsi dire, dans les nuages et dans les brouillards des pays septentrionaux, et, sur la tombe de Virgile, ou du moins sur son berceau, invoque cette Muse *rhunique* et barbare, aussi triste que les brumes parmi lesquelles elle chante, et aussi monotone que le bruit des torrens neigeux qui l'inspirent ?

Le poète n'a-t-il pas eu tort, d'ailleurs, de fonder en partie l'intérêt de son épopée historique sur les amours de la fille du Barde, et d'un militaire blessé à *Arberg*? L'amour a sans doute fourni à tous les poètes épiques la matière de leurs plus brillans épisodes; mais ici il n'est point épisodique : il tient aux élémens mêmes du poëme, et il y répand une teinte de sensibilité, ou plutôt de langueur et de foiblesse, qui se fond mal avec les couleurs mâles, énergiques, et même un peu dures et heurtées du tableau. C'est le défaut presque général des compositions ossianiques, en cela bien différentes des vrais modèles, de présenter, soit en poésie, soit en peinture, ce qu'on peut appeler des crudités, qui sont du genre sans doute; mais le genre, en lui-même, est très-défectueux, et l'on a besoin de toute l'indulgence qu'inspirent l'état d'épuisement où se trouve aujourd'hui la littérature et le desir du nouveau, *n'en fût il plus au monde*, pour ne pas proscrire ces imitations d'une poésie tudesque, trop semblable aux climats qui l'ont vu naître, et si peu digne d'être comparée aux chants heureux des Muses grecques et latines. Eh quoi! toujours des Bardes; toujours ces harpes soporifiques que des poëtes du Nord animent pesamment de leurs doigts glacés! Les lyres enchante-

Digitized by Google

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

J'ai reçu hier le N°. 4 d'un imprimé intitulé *Correspondance du Dépôt des Lois*, dans lequel, au sujet de mon ouvrage de *la Procédure civile*, dont une partie va paroître (1), on parle d'une manière fort déplacée de ceux qui m'ont précédé sur cette matière. Je dois au public, qui a mieux jugé d'eux, en accueillant leurs travaux, la déclaration que je n'ai eu aucune part directe ni indirecte à cette annonce, et je vous prie d'en permettre l'insertion dans votre Journal.

PIGEAU.

VARIÉTÉS.

Voyage à Cassel et dans la Hesse.

Parmi les diverses provinces qui doivent composer le nouveau royaume de Westphalie, on nomme généralement les ci-devant Etats de Hesse-Cassel, et l'on regarde même la ville de Cassel comme la capitale future de cette monarchie. Nous croyons que nos lecteurs verront avec plaisir quelques détails relatifs à ce pays que nous avons recueillis sur les lieux mêmes.

En entrant dans la Hesse par la Thuringe et l'Eichsfeld, on voit de toutes parts des forêts et des prairies; partout un rideau d'arbres cache la forme des montagnes, partout les ruisseaux et l'ombrage entretiennent la verdure et la fraîcheur; les bêlemens des brebis retentissent dans les vallées; les cerfs et les daims se montrent sur les collines éloignées; le bruit des marteaux, la fumée et la flamme annoncent les forges et les mines; la lourde charrette descend à roues enchaînées par des chemins roides qui serpentent sur les flancs des montagnes.

A mesure qu'on approche de Cassel, les vallées s'élargissent, l'ombrage diminue, les rochers paroissent plus à découvert; mais dans la plaine où coule la Fulda, on commence à voir des champs de seigle et d'orge parmi de grands terrains plantés en chanvre; ce sont là les principales cultures du pays; les blés ne suffisent pas à la consommation; mais on exporte des toiles et du fil pour un million et demi de florins; les salines d'Allendorf donnent par an 60,000 quintaux de sel; on tire de celles de Carlshafen 7200 boisseaux; on exporte encore du bois, du fer, des creusets et des eaux minérales.

La ville de Cassel renferme plusieurs édifices et places publiques remarquables: la ville haute est bâtie d'une manière très-régulière; la place dite de Frédéric, est ornée d'une assez bonne statue du landgrave de Hesse, roi de Suède, Frédéric Ier; la rue dite de Bellevue, offre une magnifique promenade, d'où l'œil plonge sur une partie du parc romantique, nommé l'Augarten, et sur les prairies qu'arrosent le Diemel, le grand et le petit Fulda. Le parc d'Augarten lui-même renferme des parties très-belles; l'orangerie servoit de palais d'été au prince; c'est un édifice assez joli, dans le goût italien moderne, très-chargé de statues, de vases et d'autres ornemens en marbre et en bronze. Dans un pavillon à part, on admire les bains construits par Monnot, architecte français; les marbres précieux, les jaspes et d'autres pierres rares y sont employés avec profusion. Je ne décrirai point la ménagerie, la faisanderie, le théâtre de charmilles et toutes les autres curiosités accumulées dans le parc, proprement dit, parce que je n'ai pas eu le temps de les examiner en détail.

(1) A la Librairie Stéréotype, chez H. Nicolle, rue des Petits-Augustins, n°. 15.

Le château électoral situé dans la vieille ville, étoit autrefois entouré de fossés et de bastions; on les a démolis et comblés en partie, pour former une place d'armes de 700 pieds de long sur 200 de large, fermée d'un parapet, et décorée à l'une des extrémités, d'une superbe colonnade d'ordre toscan. Non loin de là se trouve le Muséum, où l'on montre une foule de choses curieuses, entr'autres une collection très-complète des médailles de Suède; une épée d'or, donnée par Henri IV au landgrave Maurice; elle est enrichie de diamans et de pierres fines, au nombre de 1500; des tableaux à la fresque, tirés d'Herculanum; la fameuse pendule astronomique, exécutée par Junius Byrgius, selon le système de Ptolemée, et de l'invention du landgrave Guillaume IV; une antlie pneumatique, faite par le célèbre physicien Muschenbrook; une autre, inventée par le savant hollandais s'Gravesande, avec une pompe à deux cylindres; beaucoup d'instrumens de mathématiques, d'optique, d'hydraulique et de chirurgie; enfin, des collections d'histoire naturelle, parmi lesquelles il y a beaucoup de plantes marines. La bibliothèque, qui renferme 40 à 50,000 volumes, est ouverte au public quatre fois par semaine; on y remarque parmi les manuscrits le fameux code hébreu de l'Ancien Testament, qui faisoit autrefois partie de la bibliothèque de Heidelberg, et qui est plus ancien que le *Codex Junianus* de Rome.

Les plus beaux morceaux de Tischbein, peintre hessois et long-temps directeur de l'académie de Naples, se trouvent au château de Wilhelmshöhe, en bas du parc de Weissenstein.

Avec toutes ses curiosités, Cassel ressemble pourtant à une ville de province du troisième rang. Une population de 20,000 ames ne suffit pas pour produire ce mouvement continuel qui seul anime une ville; nous crûmes être dans une place de guerre, tant la disproportion étoit sensible entre le nombre des militaires et celui des bourgeois qu'on rencontroit dans les rues. Il est vrai que le jour suivant, Cassel prit un aspect bien moins monotone: c'étoit la Pentecôte; les eaux de Weissenstein alloient jouer; toute la noblesse accouroit de la campagne pour assister, avec la cour, à ce spectacle, qui attiroit également une foule de curieux des Etats limitrophes de la Hesse. La gaieté bruyante des étudians de Gottingue, l'air empesé des négocians qui arrivoient de la foire de Leipsick, le maintien militaire des Hessois, tout cela formoit une réunion de contrastes et de variétés qui rappeloit assez bien l'aspect des grandes capitales.

Le second jour de Pentecôte, toute cette multitude s'achemina vers les hauteurs qui dominent Cassel, à l'ouest, et qu'on nomme le Habichts-Wald. Ces montagnes m'ont paru un peu moins élevées que le mont Meisner, situé à l'est de la ville, et qui est élevé de 2,184 pieds de France au-dessus du niveau de la mer; toutes ces hauteurs sont volcaniques. M. Deluc y a trouvé entre autres choses curieuses du basalte décomposé sous la forme d'un gravier, mêlé de boules solides à couches concentriques. Le sol de la plaine et des hauteurs moyennes est généralement du calcaire coquillier. Ainsi, toute la Basse-Hesse paroît avoir été le théâtre de révolutions très-violentes, causées par ces antiques combats de l'eau et du feu, auxquels notre globe doit en partie la configuration de sa surface actuelle.

L'avenue qui mène de Cassel à Weissenstein est longue d'une lieue environ; on voit de deux côtés des habitations rustiques assez jolies, et un pays bien cultivé, quoique peu fertile. Le château neuf, dit de Wilhelmshöhe, se présente avantageusement; l'architecture n'en est cependant pas d'un goût très-pur. Dans les bosquets voisins de l'ancien château,

---

resses d'Homère, de Virgile et du Tasse sont-elles condamnées à un silence éternel? M. Monti lui-même semble avoir senti tous les défauts de ce genre, lorsqu'il a fait dire à son Barde, dans le second chant du poëme:

Allor vid'io che il Bardo
Pittor non era si fedel, qual sembra,
Di natura; chè varia ella e infinita
Nell' opre sue risplende; e circonscritta
Sotto i Bardi pennelli è ognor la stessa.

Et, comme s'exprime le traducteur:

Imitateur borné (le Barde) *d'un modèle fertile,*
Il n'a qu'une couleur; la nature en a mille.

Au reste, le style de M. Monti a toute la flexibilité, tout l'éclat, qui appartiennent à la langue italienne, et toute cette chaleur qui n'appartient qu'aux vrais poëtes, dans quelque langue que ce soit.

L'écrivain français qui a entrepris de traduire l'ouvrage du poëte italien, manie un instrument moins heureux; mais les graces de la clarté, de la simplicité, du naturel; mais une pureté rare, une douce harmonie, une correction parfaite, un goût exquis, dédommagent de ce qu'on pourroit desirer de plus poétique dans le style de sa traduction. Ce n'est pas toutefois qu'elle ne brille souvent par cette dernière qualité; on en jugera par le morceau suivant, où le ton lyrique est parfaitement saisi:

Sur un groupe isolé de Français généreux
Quel essaim funeste et nombreux,
Quel noir bataillon se rassemble?
Les voilà ces guerriers que le Nord a nourris!
Sur une foible proie ils fondent tous ensemble,
En poussant d'horribles cris:
De *Krems* la colline tremble,
Mais non leurs fiers ennemis.
Tout-à-coup résonne,
Parmi les Français,
L'hymne de Bellone,
Gage du succès:
L'art conduit et guide
La marche intrépide
De ces fiers lions:
Leur troupe en silence,
S'unit et s'élance
Sur les bataillons:
Le nombre l'excite,
Et le sang du Scythe
Rougit les sillons.
Scythe présomptueux, *tu trouves des entraves!*
Ce n'est plus le Tartare et sa horde d'esclaves,
Dont le fer menace ton sein:
Ce sont les glaives de ces braves
Que le lac de Zurich et les rives bataves
Ont vu maîtres de ton destin.

Peut-être *tu trouves des entraves* est-il un peu foible; peut-être aussi le traducteur n'a-t-il pas égalé l'original dans le mouvement de ce vers:

Scita crudel, di Tauride non sono.

« Scythe cruel, ils ne viennent pas de la Tauride. » A cela près, le poëte français me paroît, dans cet endroit, supérieur au poëte italien. Je citerai encore un morceau; je le choisis du genre épique. La France éplorée apparoît au général en chef de l'armée d'Egypte, pour l'engager à sauver sa patrie:

Mes traits, s'écria-t-elle, et sur-tout ma douleur,

Digitized by Google

on voit déjà un courant d'eau qui tombe de 104 pieds; plus loin, un village chinois orne les bords d'un petit lac. L'allée dite Philosophique conduit à la statue de Socrate, d'où l'on a une vue magnifique; puis à un vallon, orné des statues de plusieurs philosophes grecs et romains; et enfin dans l'antre de la Sibyle. Cette promenade est embellie par des cèdres de Virginie, des tulipiers, et d'autres arbres et arbustes de l'Amérique septentrionale. Comme dans tous les parcs du monde, les fabriques sont très-multipliées. Le soi-disant Pont du Diable excitoit le rire des négocians suisses qui en avoient vu l'original. Assez près de cette Suisse factice, il y a une représentation de l'Enfer païen : on y voit figurer Tantale, Sisyphe, et tous les personnages fameux de la Mythologie; on a même répandu sur ce Tartare en miniature un jour artificiel, qui fait paroître la campagne en feu.

La véritable merveille de ces lieux, c'est le Château des Géants, communément nommé l'Octogone, bâtiment bizarre, mais imposant, qui couronne la cime du mont Carlsberg. Cet édifice est composé de trois rangs d'arcades, soutenues par 192 énormes piliers; sur la plate-forme qui couvre ces arcades, s'élève une pyramide de 96 pieds, d'élévation, laquelle porte un Hercule en cuivre, haut de 31 pieds et également en cuivre. Le creux de la massue peut contenir sept ou huit personnes. On peut aussi monter, mais avec quelque danger, dans le creux de la statue même. Dans le centre de l'Octogone se trouve un bassin profond de 100 pieds, où se rassemblent toutes les eaux des montagnes voisines, pour se répandre dans le parc. La grande cascade qui est au pied de l'Octogone, est défigurée par une foule de bassins et de fontaines, où l'on voit l'eau jaillir tantôt de la bouche d'un géant, tantôt des feuilles d'un artichaut. L'italien Guéneri, qui a imaginé tout ceci, avoit un goût très-faux. En simplifiant les constructions, on obtiendra la cascade artificielle la plus majestueuse qu'il soit possible de trouver.

Le jet-d'eau, produit par les eaux de la cascade, forme une colonne de 160, ou, selon d'autres, 180 pieds d'élévation.

Sur une autre montagne, au milieu des bois, s'élève le château du Lion ou le Lawenbourg. C'est une imitation exacte de la demeure d'un ancien paladin. Des ponts-levis, des tours à créneaux, des vitreaux, des meubles antiques, des armures et de vieux portraits, tout rappelle ici les siècles de chevalerie. Dans une petite bibliothèque, on trouve une collection complète de tous les romans de chevalerie dont l'Allemagne a été inondée.

Le ci-devant Etat de Hesse-Cassel étoit composé des parties suivantes : La Basse-Hesse, 241 lieues carrées, 230,000 habitans; une partie de la Haute-Hesse, 73 lieues carrées, 60,000 habitans; le comté de Hanau, 61 lieues carrées, 65,000 habitans; la principauté de Hersfeld, 25 lieues carrées, 22,000 habitans; la principauté de Tritzlar (par le traité des indemnités), 16 lieues carrées, 17,000 habitans; la suzeraineté sur le comté de Bas-Cazenellenbogen et les autres possessions de la ligne de Hesse-Rheinfels-Rothenbourg, 16 lieues carrées, 18,000 habitans; la seigneurie de Smalcalde, 15 lieues carrées, 22,000 habitans; la suzeraineté sur le comté de Kaunitz-Rietberg, 12 lieues carrées, 13,000 habitans; le comté de Pyrmont, 5 lieues carrées, 4000 habitans; une partie du comté de Schauenburg, 44 lieues carrées, 34,000 habitans; enfin, deux bailliages du comté de Hoya, dont j'ignore l'étendue et la population. On estimoit le nombre des sujets immédiats du ci-devant électeur à 477,000, et avec les sujets médiats, le nombre pouvoit monter à 500,000. Tous ces districts doivent, à ce qu'on dit, entrer dans la formation du royaume de Westphalie, à l'exception de Hanau, dont la situation géographique exige un échange.

Les revenus de cet Etat étoient censés s'élever à 4,200,000 fl., ou environ 10,000,000 de francs. Le prince possédoit en outre des capitaux qu'on estimoit à 60,000,000 de florins, et qui portoient 1,800,000 fl. d'intérêts.

L'armée étoit composée dernièrement de 54 bataillons et 26 escadrons, formant une force effective de 16,000 combattans. Il y avoit en outre 7,000 hommes de milice bien disciplinés. Le soldat hessois est très-brave et très-patient. La parade de Cassel offroit un modèle d'exactitude dans les manœuvres. Les troupes avoient une très-belle tenue. C'est un excellent noyau pour l'armée du royaume de Westphalie.

MALTE-BRUN.

COURS DE LA BOURSE DU 14 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	55	3 4	56	3-8
Hambourg. .	185	0-0	184	0-0
Londres. . . .	00	00c	00	00c
Madrid eff. .	15	25	15	15
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	25	15	15
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	00	00	0 0	00
Gênes effec.	464c		463c	
Livourne. . .	502c		462c	
Naples. . . .	420	00	500	00
Milan. . . .	81	15p.6f	81	15p.1f
Basle.	1	0 0p	1	3 4
Francfort. . .	0	0-0p	00	00
Vienne. . . .	000	0-	000	00
Lyon.	1-2 p	0-0j.	1	1-2p
Marseille. . .	1-2 p	0-0j.	1	1-2p
Bordeaux. . .	1-2 p	0-0j.	1	1-2p
Montpellier.	1-2 p	0-0j.	00	0-0
Genève. . . .	0-0	00	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or par phé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00c
Arg. de 620 à 845, les 10 0-1000 le kilogram.	215	37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	37
Quadruple	81	10
Ducat.	11	15
Souverain	34	5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 86f 50c 30c 40c 30c 35c 00c 00c 00f

Idem. Jouis. du 22 sept. 1807, 63f 7 c 0 c 00c 00c

Banque de Fr. 1280f 0000f 00c 000 00c of 00 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0 000
— S. Domingue. .	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans.	0 00	à	0 000
— brut.	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 00c
Sav de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive. . .	0 00	à	0 000
Potasse d'Amér. .	0 00	à	0 000
Eau-de-vie, 3/9. .	00 00	à	0 000

ANNONCE.

XI XII, XIII, XIV, XV et dernière livraison, avec dix gravures, du salon de 1806, ou *Pausanias Français*, état des arts du dessin en France à l'ouverture du dix-neuvième siècle : ouvrage dans lequel les principales productions de l'école actuelle sont classées, expliquées, analysées, à l'aide d'un Commentaire exact, raisonné, et représentées dans une suite de gravures exécutées par les plus habiles artistes. On y a joint quelques portraits gravés en taille-douce de grands artistes vivans, avec une Notice historique concernant leurs personnes et leurs ouvrages. Publié par un observateur impartial. — Ces cinq dernières livraisons comprennent la gravure des tableaux suivans : Monument élevé en l'honneur de Dronais, Méléagre, d'après M. Menageot; Fontaine d'Eau minérale de M. Valenciennes, Naufrages des Canots de Lapeyrouse; la Grande-Chartreuse de Grenoble, de M. Taunay; Portrait de M. Pajou; Bustes de S. M. l'Empereur, de S. M. l'Impératrice; de M. Lebrun et de P. Véronèse, femme grecque, se mettant au bain, d'après M. Espercieux. — Cet ouvrage forme un gros vol. *in*-8°. imprimé sur papier grand-raisin fin d'Auvergne, avec 28 grav. Le prix, rendu franc de port par la poste, dans tout l'Empire français, est de 15 fr.; en pap. vél., 30 fr. Pour faciliter les amateurs étrangers, ou qui sont aux armées, la souscription au prix de 15 fr. est prolongée jusqu'au 10 août prochain. — On affranchit l'argent et la lettre d'avis.

A Paris, chez F. Buisson, lib., rue Git-le-Cœur, n°. 10.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRE, *rédacteur*.

Déjà n'ont-ils pas dû me nommer à ton cœur?
N'ont-ils pas de ta mère annoncé la présence?
Mon fils, à ses malheurs méconnois-tu la France?
Tu cherches des lauriers sur un stérile bord,
Et moi j'ai vu flétrir par les enfans du Nord
Les palmes dont ta main avoit orné ma tête;
Et mes fils plus cruels, mes fils que rien n'arrête,
L'un contre l'autre armés, victimes ou bourreaux,
Courent, et de la guerre agitent les flambeaux,
Sans respect pour le ciel, sans pitié pour mes larmes :
Forte de ton appui, couverte de tes armes,
Je trouvai le repos, la victoire et l'honneur;
Tu partis : avec toi disparut mon bonheur.
. . . .
Reviens à moi, mon fils, mon salut, mon espoir :
Quitte enfin cette rive étrangère et sauvage :
Renonce à des succès moindres que ton courage;
Eh! qui sait mieux que toi, que, pour un noble cœur,
Secourir sa patrie est le suprême honneur?
Non, ce n'est pas en vain qu'une mère supplie!
. . . .
Le temps presse, ton bras peut encore me sauver;
Mais cet instant perdu, tu n'as plus de patrie!
Elle dit : elle échappe à sa vue attendrie,
Et dans sa route encor, pendant quelques momens,
L'air plaintif retentit de ses gémissemens.

Ces morceaux peuvent donner une idée du mérite de cette traduction : elle n'est point indigne des regards de l'auguste princesse à qui elle est dédiée, et qui joint le goût des arts et des lettres à tant de qualités aimables dont elle tempère l'éclat du trône; mais pourquoi les Muses françaises se contenteroient-elles de répéter les accens des Muses étrangères? N'avons-nous pas encore parmi nous des poëtes dignes de célébrer les merveilles des temps actuels? L'écrivain même qui vient de traduire d'une manière si brillante le poëme de M. Monti, ne nous montre-t-il pas ce qu'il pourroit faire s'il vouloit composer d'original? N'est-il pas encore d'autres noms qui se présentent à la pensée, quand il s'agit de l'art des vers? Ah! que le silence des poëtes distingués qui nous restent, ne calomnie point une époque à qui la postérité ne pourra refuser que la gloire du talent littéraire! Ne sont-ils pas jaloux d'associer leur immortalité à celle des héros, et n'entendent-ils pas la voix publique qui leur crie :

Napoléon triomphe, et d'une main puissante
Il conduit à leur fin les plus nobles projets
Qu'ait jamais formés un monarque :
Favoris des neuf Sœurs, ce sont là des sujets
Vainqueurs du temps et de la Parque! (1)

Y.

Epître à Napoléon le Grand, poëme en trois chants; par J. Leroy. Prix : 1 fr. 20 c., et 1 fr. 40 c. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue de la Vieille-Bouclerie, n°. 4; chez Pathier l'aîné, libraire, quai des Augustins, n°. 19, près la rue Gît-le-Cœur.

Et chez le Normant, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, la porte cochère vis-à-vis l'Eglise, au premier sur le devant.

(1) La Fontaine.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ITALIE.

Naples, 29 juillet.

S. M. vient de rendre le décret suivant :

Joseph-Napoléon, roi de Naples et de Sicile.

Les victoires de l'armée française et les espérances fondées d'une paix prochaine nous offrant l'occasion d'user de clémence envers les individus qui ont pris part à la dernière conspiration, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

I. Les plus coupables de ceux qui ont pris part à la conjuration, seront envoyés hors du royaume, et ne pourront y rentrer sans notre autorisation spéciale. II. Tous les autres seront rendus à leurs familles.

En exécution de ce décret, environ deux cents individus ont été mis en liberté dans les provinces, et quatre-vingt-quatre dans la capitale. Parmi ces derniers, on nomme l'ex-général Fr. Pignatelli, le duc Frammarino, l'ex-maréchal Micheroux, le prince de Ruffo, l'évêque de Sessa, la dame Louise de Medici.

Une escadre française, composée de trois vaisseaux, deux frégates et deux bricks, a pris, dans les eaux de Sicile, deux frégates anglaises; on dit que cette escadre s'est dirigée vers le Levant. (*Correspondance de Naples.*)

AUTRICHE.

Vienne, 2 août.

La France et la Russie ont fait notifier officiellement à notre cour, par leurs ministres, la conclusion de la paix. En conséquence, l'ordre a été donné de dissoudre le cordon qui avoit été formé sur les frontières; les différens régimens retourneront dans leurs quartiers respectifs.

Comme tout annonce que la tranquillité sera de longue durée sur le continent, S. M. se propose, dit-on, de faire une réduction considérable dans l'armée. On porte même cette réduction à 80,000 hommes; mais elle ne se fera que successivement, et dans l'espace de deux à trois années.

La gazette de Presbourg contient de longs détails sur le dernier combat qui a eu lieu, le 1er juillet, dans les environs de Widdin. Les Serviens étoient au nombre de 22,000 hommes, sous les ordres du chef Melenko. Le corps russe de 1,000 hommes qui se réunit à eux, étoit commandé par le prince Isaul. Les Turcs, conduits par le pacha de Widdin et Kuzanzi-Ali, opposèrent la plus vigoureuse résistance; leur cavalerie parvint même plusieurs fois à enfoncer les Serviens; mais à la fin ils durent céder à la supériorité du nombre, et se retirer sur Widdin. Le camp des Turcs, avec l'artillerie qui s'y trouvoit, est tombé au pouvoir des vainqueurs. On a lieu de croire que cette action a été la dernière, et que les hostilités ont entièrement cessé.

Du 9. — Il vient de paroître un édit impérial portant que S. M. a résolu de remplacer les billets de la banque de Vienne en circulation, à dater du 1er janvier 1800, et successivement, par de nouveaux billets qui seront faits et imprimés de manière à rendre la contrefaction plus difficile. On échangera d'abord les deux anciennes espèces de 25 à 100 florins, avec les trois nouvelles espèces de 25, 50 et 100 florins. Les nouveaux billets de 25, 50 et 100 florins, qui ont été fabriqués à dater du [illegible] 1806, seront mis en circulation le 1er octobre de l'année courante. Pour que ses sujets aient le temps nécessaire pour échanger les billets de banque de 25 à 100 florins, à dater du 1er janvier 1800, ces billets auront cours absolu, et seront reçus dans toutes les caisses publiques jusqu'au dernier de mars 1808.

La diète de Hongrie a terminé, dans ses séances du 28 et du 29 juillet, les objets importans relatifs aux subsides et au complétement des régimens. Le 30, il a été rédigé une adresse à S. M. I. sur ces deux points.

DANEMARCK.

Copenhague, 2 août.

Quoique les Anglais affectent de cacher le but de leur expédition, nous soupçonnons cependant que leur dessein pourroit être de surprendre et d'occuper Copenhague, en débarquant un certain nombre de troupes sous la protection de la flotte commandée par l'amiral Gambier. Notre gouvernement a pris les mesures les plus sages et les plus promptes pour déjouer un tel projet. Tout est en mouvement aujourd'hui, tout prend les armes.

P. S. En ce moment nous apercevons la flotte anglaise devant notre port. Ces insulaires paroissent vouloir renouveler la scène du Jeudi-Saint; mais les Danois feront en sorte que le dénouement n'en soit pas le même.

PRUSSE.

Kœnigsberg, 27 juillet.

En vertu de la convention signée le 12 de ce mois, entre le maréchal prince de Neuchâtel et le feld-maréchal comte Kalkreuth, les troupes françaises se sont entièrement retirées de cette ville avant-hier, et le même jour les régimens du prince Henri et de Rucchel sont entrés dans la place.

Le général Buxhowden a décidément remplacé le général Benigsen dans le commandement de l'armée russe, dont une colonne va camper en Lithuanie.

Le lieutenant général Ruchel a obtenu sa retraite, avec le grade de général d'infanterie et une pension de 6000 écus. S. M. prussienne a nommé à sa place le général major de Gorick, colonel du régiment des chasseurs employés comme courriers du cabinet; il est chargé du gouvernement provisoire de Memel et du commandement de l'armée de réserve et de la division russe qui en fait encore partie.

Le baron de Hardenberg n'est point nommé contrôleur-général, comme le bruit en a couru. Ce ministre a quitté entièrement les affaires.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 16, et Lundi 17 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Zaïre, Azarfinarde.

Mercredi, *le Misantrope, les Folies amoureuses.*

Mlle Henry continuera ses débuts par le rôle de Célimène dans la première pièce, et par celui de [illegible] dans la seconde.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Une Folie, le Roi et le Fermier.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Mariage des Grenadiers, les Deux Figaro, la Femme colère.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Voltaire chez Ninon, la Mégalantropogénésie, les Lurons.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Nitouche, les Chevilles, les Bateliers du Niémen.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Helvétia, les Deux Statues.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Aujourd'hui Exercices de l'incomparable Ravel aîné et de sa troupe, suivis du début de M. Ravel père.

TIVOLI.

Auj. Div. champ., Danses, Jeux, Spectacle, Concert, Forioso et Auguste. Demain, grande fête pour célébrer la fête de l'Empereur.

Colysée de l'Elysée-Bourbon, ci-devant Wauxhall d'été, boulevard de la porte Saint-Martin.

Aujourd. Fete et Bal, et Bouquet en feu d'artifice, dédié aux Dames,

THÉATRE FRANÇAIS.

La Belle Fermière.

Cette pièce obtint d'abord beaucoup de faveur, parce que l'auteur étoit une femme, une belle femme, et une actrice : ce fut elle qui joua d'original le rôle de la Belle Fermière. L'ouvrage s'est soutenu au théâtre parce qu'il est romanesque, parce qu'il ne peint ni les mœurs, ni les ridicules, et parce qu'il ne faut point d'esprit pour en sentir l'intérêt : ce sont-là les principales causes du succès de tous les drames. Une raison particulière à celui-ci, c'est que Mlle Contat étoit la Belle Fermière; Damas, l'amoureux; Michot, le père; Mlle Mars, la petite fille : la pièce étoit supérieurement jouée; et au théâtre, le moindre drame bien joué vaut mieux qu'un chef-d'œuvre de Molière mal rendu.

L'ancienne distribution des rôles vient d'éprouver un grand changement. Mlle Contat n'est plus la Belle Fermière : par égard pour les convenances, elle a renoncé à ce rôle, qu'elle jouoit parfaitement. C'est Mlle Mézeray qui lui succède : elle n'a sur Mlle Contat que cette espèce d'avantage qui ne dépend pas de l'art et du talent. Armand a pris la place de Damas, et marche sur ses traces; Mlle Amalric Contat ne paroît point déplacée dans le rôle que jouoit Mlle Mars. C'est Michelot qui fait l'amant ridicule : cet acteur oublie trop souvent que le comique même a sa noblesse : son aisance est trivial ; elle semble moins venir de son habitude de la scène, que de la grande opinion qu'il a de lui-même, et du peu de cas qu'il fait des autres.

THÉATRE IMPERIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Amante sans le savoir.

Mais pourquoi l'Opéra-Comique ne peut-il donner aucune pièce qui réussisse ? Quelle est cette étoile maligne qui le poursuit, tandis que

Digitized by Google

Stetin, 2 *août*.

On apprend en ce moment que, le 29 juillet, il y a eu une forte canonnade devant Stralsund. Les Suédois ont démasqué plusieurs batteries de leur camp retranché et de l'île Daenholm, et ont fait avancer leurs chaloupes canonnières dans les bras de mer auxquels les assiégeans ont appuyé leurs retranchemens. Ils ont fait un feu croisé très-vif sur les travailleurs. M. le général Loison, commandant le siége, qui s'est porté sur le point d'attaque, a été atteint d'une balle et renversé de cheval : sa blessure est légère, et ne l'empêchera point de continuer les travaux du siége. Le colonel Montfort, commandant en second du génie, a eu un cheval tué sous lui de la même balle qui a blessé le général Loison.

(*Télégraphe.*)

Berlin, 2 *août*.

Il a été tracé un camp près de Spandau et Oranienbourg, pour des troupes françaises qui ne tarderont pas à y arriver.

Le feld-maréchal comte de Kalkreuth est nommé gouverneur de Berlin, et le colonel de Lutzow commandant. Le lieutenant-général de Lestocq sera gouverneur de Kœnigsberg, le général de Blucher gouverneur de Stetin, et le général de Zastrow gouverneur de Breslau : ce dernier, dont le régiment étoit auparavant en garnison à Posen, s'étoit retiré, il y a quelque temps, du service. L'armée prussienne sera organisée à Kœnigsberg. Le collége supérieur de guerre, qui coûtoit au roi 300,000 écus par an, a été entièrement dissous.

M. le général de Knobelsdorf, ambassadeur de S. M. prussienne près S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, est actuellement en route pour Paris. M. Lecoq, qui a été nommé conseiller de légation par le département des affaires étrangères, vient de partir pour joindre M. de Knobelsdorf.

Le prince d'Orange-Fuld, qui a perdu ses Etats, recevra, dit-on, une pension de 80,000 florins, et son épouse pareille somme. Le prince Guillaume de Brunswick, qui a le même sort, aura 60,000 florins, et la princesse son épouse autant. Le ci-devant électeur de Hesse, ayant des capitaux considérables placés dans les banques étrangères, ne recevra aucune indemnité.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 6 *août*.

On mande de Rostock, en date du 3 de ce mois, que les 31 juillet, 1er et 2 août, on y a entendu une canonnade non interrompue, venant du côté de Stralsund. Le 3, après midi, au départ de ces lettres, on n'entendoit plus rien à Rostock. Il arrive de toutes parts à l'armée de siége la plus formidable artillerie qu'on ait peut-être encore rassemblée pour foudroyer une place : cette artillerie vient de Thorn, Dantzick, Stetin, etc.

On dit que l'Empereur Napoléon a fait présent au prince Alexandre Sapieha, de la starostie de Preny, possédée autrefois par cette famille. Le prince Joseph Poniatowski a aussi été réintégré dans la possession des propriétés dont il avoit été dépouillé après le partage de la Pologne.

L'Empereur de Russie est arrivé dans sa capitale le 16 juillet, à onze heures du soir. Le lendemain S. M. I., accompagnée des deux Impératrices, des princes de sa maison, et de tous les grands de l'Empire, se rendit solennellement à l'église cathédrale de Pétersbourg, pour y assister au service divin. S. M. fut accueillie sur tout son passage par les acclamations de la joie publique. La paix avoit été publiée le 15 à Pétersbourg, et célébrée dans toutes les églises par un *Te Deum* d'actions de graces, et dans la ville par des illuminations générales. Immédiatement après que la paix fut conclue et signée à Tilsit, l'Empereur Alexandre adressa la rescrit suivant au général d'infanterie Sergei Kosmitsch.

Sergei Kosmitsch,

« La guerre opiniâtre et sanglante entre la Russie et la France, dans laquelle chaque entreprise a été marquée par le courage des troupes russes, a été, graces au ciel, terminée par la paix conclue le 27 de ce mois. La tranquillité bienfaisante est rétablie, l'intégrité et la sûreté des frontières de la Russie sont garanties par un nouvel accroissement de territoire, et la Russie en est redevable aux exploits et au zèle des braves enfans de la patrie, qui ont lutté avec intrépidité contre tous les genres de misère, et même contre la mort. Je me hâte de vous informer de cet heureux événement, afin que vous le fassiez parvenir à la connoissance du public. »

Je suis à jamais votre bien affectionné,

ALEXANDRE.

Taurogen, le 28 juin 1807 (9 juillet).

Francfort, 12 *août*.

On apprend que la diète de la confédération du Rhin sera incessamment convoquée à Francfort.

C'est, dit-on, le premier septembre qu'il sera prêté serment de fidélité au roi de Westphalie, dans la ville de Cassel, capitale du royaume.

Les troupes françaises qui se trouvent dans le Frioul et dans le pays de Venise, sous le commandement du général Baragua d'Hilliers, s'étoient concentrées, il y a quelques semaines par divisions, et l'on croyoit généralement qu'elles étoient à la veille de partir pour une nouvelle destination ; mais elles viennent de recevoir contr'ordre, et elles sont déjà rentrées dans leurs cantonnemens.

D'autres lettres annoncent que les troupes françaises qui étoient en marche du Piémont et de l'intérieur de l'Italie supérieure pour se rendre dans le Frioul et en Dalmatie, ont reçu ordre de suspendre leur marche, et de rester provisoirement dans les positions où elles se trouvent.

SUISSE.

Zurich, 8 *août*.

Par circulaire du 2, S. Ex. le landamman de la Suisse a fait part aux gouvernemens des cantons de la résolution qu'il a prise, de profiter des premiers momens du retour de S. M. l'Empereur Napoléon dans la capitale de l'Empire, pour lui exprimer par une députation extraordinaire les félicitations et les vœux de la confédération helvétique. S. Ex. a chargé de cette mission M. l'avoyer de Watteville, avec le caractère d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire, et M. le chancelier Mousson avec celui de conseiller de légation. S. Ex. a cru devoir en même temps faire remettre à M. de Maillordoz, envoyé extraordinaire de la confédération, de nouvelles lettres de créance, qui lui donnent le caractère de ministre plénipotentiaire.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 16 *août*.

— Hier, dès six heures du matin, des salves d'artillerie ont annoncé la fête. Un peuple immense parcouroit de bonne heure toutes les rues et toutes les places que devoit traverser le cortége. A onze heures l'EMPEREUR est sorti des Tuileries. Les plus vives acclamations se sont fait entendre de toutes parts sur le passage de S. M. ; l'air a constamment retenti des cris mille fois répétés de *vive* l'EMPEREUR! Toutes les croisées étoient

---

presque tout réussit aux petits théâtres? Son malheur vient de sa grandeur même. L'Opéra-Comique est un grand théâtre ; le public le traite comme tel, et en exige davantage : il veut une petite comédie ingénieuse, qui soit encore relevée par les charmes de la mélodie et de l'harmonie : il est blasé sur le pathétique noir, sur le sentiment alambiqué, sur les décorations et la pompe du spectacle ; il lui faut une intrigue amusante, des caractères piquans, un dialogue vif et naturel ; et les auteurs n'étant point fournis de cette marchandise-là, n'en peuvent pas donner à l'Opéra-Comique. Ils font un commerce plus heureux avec les petits théâtres, où l'on se contente de couplets plus ou moins aiguisés : là de vieilles pointes, des calembourgs de hasard et des jeux de mots usés font encore quelque figure ; mais à l'Opéra-Comique on demande des scènes. Des plaintes se sont souvent élevées contre les acteurs ; mais dans ce moment ce sont les auteurs qu'on doit accuser : ce n'est pas de la foiblesse de ses acteurs que ce théâtre souffre, c'est de l'impuissance de ses auteurs.

Je suis toujours persuadé que la reprise des anciennes pièces peut offrir à l'Opéra-Comique quelque consolation du malheur opiniâtre de ses nouveautés ; mais pour remettre avec fruit d'anciennes pièces, il faudroit presque aux acteurs autant de goût, de jugement et de tact, qu'il en faudroit aux auteurs pour composer de bonnes pièces nouvelles : le mauvais succès de *l'Ecole de la Jeunesse* en est une preuve : nous avons d'ailleurs établi en principe qu'une ancienne pièce même bien choisie ne peut avoir son effet, si tous les rôles même les moins brillans ne sont confiés aux meilleurs sujets : c'est de là que dépend l'ensemble, si nécessaire pour le succès. Or, dans les pièces qui seroient très-bonnes à remettre, il n'y a souvent point de rôles favorables au talent des acteurs qui font le destin de l'Opéra-Comique ; c'est ce qui arrête tout. Dans les pièces nouvelles, au contraire, les rôles se font pour les acteurs ; on y fait valoir leurs qualités, et même on y tire parti de leurs défauts. Il faut donc des pièces nouvelles pour faire aller l'Opéra-Comique ; mais il en faut de bonnes, ou du moins d'amusantes ; car il n'y a rien de pire que ce qui ennuie ; et c'est là le cas de *l'Amante sans le savoir*.

Je ne parlerois pas de cette pièce déjà morte, si je ne voulois, à l'occasion des morts, prêcher un peu les vivans. Nos auteurs devroient bien méditer davantage leurs sujets, et mûrir leurs plans : qu'ils soient convaincus que le sens commun est le fondement de tout ; qu'ils étudient les mœurs du jour, l'esprit du public, et ne se flattent pas de l'intéresser avec des niaiseries décorées du beau nom de sentiment. L'Opéra-Comique ne peut subsister sans comique, sans gaieté, sans esprit et sans grace.

On ne sait ce que c'est que *l'Amante sans le savoir*. Nous avons *le Philosophe sans le savoir* : c'est un homme raisonnable qui remplit ses devoirs, sans prétention à la philosophie, comme M. Jourdain fait de la prose sans s'en douter. *Une Amante sans le savoir* est une jeune personne qui aime sans savoir qu'elle a de l'amour. Comme le nom ne fait rien à l'affaire, c'est ce qui arrive à toutes les jeunes personnes ; mais il s'agit ici, non de l'amour naturel, qui est le lien des deux sexes, mais d'un amour romanesque, d'un amour qui tourne la tête et qui est une maladie. Sophie croit qu'elle n'aime pas parce qu'elle n'a point cet amour-là. Elle a une tante, laquelle est une espèce de *Tante Aurore*, laquelle lui a prouvé qu'on n'aime pas quand on se porte bien.

Il est possible qu'avec beaucoup d'ingénuité on n'en sache pas plus que Sophie sur l'amour : on peut se tromper sur la théorie du sentiment, mais on agit toujours conséquemment au sentiment qu'on éprouve. Une innocente peut bien avoir de l'amour sans savoir ce qu'elle a ; mais elle ne refuse point de s'unir à celui qui lui plaît : ce refus, hors de la nature, ne peut servir de base à l'intrigue d'un ouvrage

Digitized by Google

garnies d'une foule de spectateurs qui faisoient éclater par de bruyans applaudissemens l'enthousiasme qui les animoit. Les maisons étoient ornées de draperies, de branches de verdure et d'inscriptions fort ingénieuses. Dans la rue Saint-Honoré, on jetoit de toutes les maisons des couronnes de fleurs et de laurier sur la voiture de S. M. La beauté du temps, la fraîcheur de l'air, concouroient encore à l'agrément de la journée.

L'EMPEREUR est arrivé vers midi à Notre-Dame, accompagné du roi de Westphalie, des princes, des grands officiers de la couronne. Il a été reçu à la grande porte de l'église métropolitaine par S. Em. le cardinal-archevêque de Paris et son clergé. Des tribunes brillantes avoient été disposées dans le pourtour du sanctuaire; la principale étoit occupée par S. M. l'Impératrice, S. A. I. Madame mère, S. M. la reine de Naples, et S. A. I. Madame la grande-duchesse de Berg.

La tribune en face étoit occupée par les princes étrangers.

M. l'évêque de Versailles, premier aumônier de S. M., a célébré la messe; ensuite, M. le cardinal-archevêque a entonné le *Te Deum*, qui a été chanté par la musique de la chapelle impériale. Le *Te Deum* terminé, l'EMPEREUR a été reconduit sous le dais, jusqu'à la grande porte, par M. l'archevêque, à qui il a daigné adresser des paroles de bonté. Lorsque S. M. est entrée dans l'église, et lorsqu'elle en est sortie, les voûtes de cette immense basilique ont retenti des acclamations les plus universelles.

A deux heures un quart, S. M. est rentrée au château des Tuileries. Son départ, son arrivée à Notre-Dame et son retour ont été annoncés par de nombreuses salves d'artillerie.

A midi précis les jeux ont commencé dans les Champs-Elysées; les vainqueurs ont reçu les prix qui leur avoient été promis. Vers deux heures, plusieurs rangs de bateaux, peints en rouge et en bleu, et ornés d'un pavillon, sont venus du Gros-Caillou et de la Rapée, et sont entrés comme deux escadres ennemies, dans le bassin de la Seine qui fait face à la grande terrasse des Tuileries. Les joûteurs, parés de rubans, et quelques-uns des écharpes qu'ils avoient obtenues dans les joûtes des années précédentes, sont allés se ranger à droite et à gauche d'une longue galerie, formée par les bateaux ombragés de l'école de natation, que l'on avoit placés en ligne à peu de distance de la rive droite. Cette galerie, les deux rives de la Seine, les deux quais, la terrasse des Tuileries, les jardins des hôtels du quai Bonaparte, les terrasses de ces mêmes hôtels et les deux ponts opposés, représentoient un vaste amphithéâtre à plusieurs étages, chargés de spectateurs, et offroient un coup-d'œil magnifique.

A cinq heures, une seconde joûte a recommencé entre ceux qui avoient vaincu dans la première. Cette nouvelle lutte entre l'élite des joûteurs a ranimé l'attention. Le nommé Adrien, de la Rapée, qui a obtenu le grand prix de la joûte les deux dernières années, l'a remporté une troisième fois cette année. Il a été proclamé vainqueur des vainqueurs, décoré d'une troisième écharpe, et promené en triomphe autour du bassin, au son de la musique.

A six heures, la troupe de Forioso a exécuté différens exercices sur une corde tendue au-dessus de deux bateaux fixés au milieu du bassin; les tours de force et d'adresse ont duré pendant plus de deux heures. On s'attendoit à voir Forioso faire sur la corde le trajet du Pont-Royal à celui de la Concorde; mais l'impossibilité de tendre suffisamment la corde dans un si grand espace, l'a empêché de tenter cette entreprise.

Le feu d'artifice a été tiré sur le pont de la Concorde, à neuf heures précises, et a produit le plus bel effet. Il représentoit un arc de triomphe. Au-dessus de trois arcades, on voyoit en transparent trois guerriers a cheval et un cavalier d'ordonnance. En bas, au niveau du parapet, huit militaires appartenant aux divers corps d'infanterie et de cavalerie de l'armée, et portant chacun un drapeau surmonté d'une aigle.

Les illuminations ont été extrêmement brillantes. Celle du Palais-Royal offroit un charmant coup d'œil. S. A. I. le grand-duc de Berg a daigné l'honorer de sa présence.

Des danses et des jeux ont terminé cette journée, qui a été constamment belle. La gaieté brilloit sur toutes les figures; un air de satisfaction animoit toutes les physionomies. Jamais peut-être les habitans de cette grande capitale n'ont manifesté, d'une manière plus vive, plus franche, plus expansive, leur enthousiasme, leur joie et leur amour; et on peut dire que si c'étoit hier la fête du Souverain, c'étoit aussi celle du peuple de Paris.

— S. M., dans le conseil d'administration qu'elle a tenu jeudi, a arrêté que les travaux du canal de Bourgogne seroient repris cette année; que les ateliers de la route de Mayence à Paris seroient triplés, pour terminer cette route d'ici à l'année prochaine; que les ateliers de la route qui conduit de Lyon au pied du Mont-Cénis seroient également triplés; que les ateliers de la route de Savone à Alexandrie et ceux du port de Savone seroient doublés; qu'un pont seroit construit sur la Scrivia, entre Tortone et Alexandrie; que la route de Wesel à Paris seroit ouverte: les travaux commenceront cette année, du côté de Wesel; que la percée, qui doit faciliter les débouchés des forêts du Nivernois à l'Yonne, seroit commencée; que les deux arches du pont de Saint-Cloud qui sont en bois, seroient remplacées par deux arches en pierre; que les travaux pour construire un pont de pierre à Sèvres, sur la route de Paris à Versailles, seroient commencés cette année; que des greniers publics capables de contenir plusieurs millions de quintaux de blé, seroient construits du côté de l'Arsenal et de la Garre, et commencés cette année même s'il étoit possible; qu'enfin la conduite des eaux de l'Ourcq dans Paris seroit disposée de manière que les eaux de la Beuvronne, qui arriveront dans le bassin de la Villette, fussent dirigées d'abord sur les rues Saint-Denis et Saint-Martin, sur les boulevards, et fournissent de l'eau à la fontaine des Innocens; qu'on continueroit les travaux nécessaires pour distribuer cette grande quantité d'eau dans toutes les rues de Paris. Quatre cent mille francs seront réservés pour construire un pont sur la Gironde devant Bordeaux, dès que les plans en seront arrêtés.

(*Moniteur.*)

— Hier, à neuf heures du matin, M. le maréchal Berthier, prince de Neuchâtel, nommé à la dignité de vice-connétable, a été présenté, par S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire, au serment qu'il a prêté entre les mains de S. M.

(*Moniteur.*)

— On assure qu'avant-hier il a été présenté au sénat conservateur un sénatus-consulte portant suppression du Tribunat.

— Le général Klain; le général Beaumont; le général Beguinot; M. Fabre (de l'Aude), président du tribunat; M. Curée, tribun; M. l'archevêque de Turin; et M. Dupont, maire de Paris, viennent d'être nommés sénateurs. On dit que MM. les tribuns Faure et Albisson sont nommés conseillers d'Etat.

— Une députation de la ville de Cassel, composée d'un membre du clergé, d'un membre de la noblesse et d'un membre

---

dramatique. Notre théâtre est plein de jeunes amans sans le savoir: nous avons *les Amans Ignorans* d'Autreau; *Jeannot et Jeannette*, ou *les Ensorcelés*, de Favart; *l'Oracle*, de Saint-Foix; toutes *les Surprises de l'Amour*, de Marivaux. Je ne sais comment a pu faire l'auteur de *l'Amante sans le savoir*, pour ôter à cette situation l'agrément qu'elle a coutume d'avoir: si Sophie n'intéresse point, parce qu'elle est chimérique; on n'est pas très-curieux de savoir comment on viendra à bout d'engager Sophie à épouser celui qu'elle aime.

C'est le père qui se charge de cette entreprise délicate, et c'est ce qui s'appelle dans le titre *la Leçon d'un Père*. Comme il y a double titre dans la pièce, il s'y trouve aussi deux parties correspondantes à chaque titre. La première est la bêtise de la fille qui ne veut pas se marier parce qu'elle ne sait pas si elle aime; la seconde est la finesse du père qui trouve le moyen d'apprendre à sa fille qu'elle a de l'amour, et de la marier avec son amant. Ce père, qui a plus d'esprit à lui seul que tous les pères de comédie ensemble, commence par faire écrire à sa fille des lettres passionnées, sous un nom en l'air. Sophie en fait part à sa tante, qui voit là le commencement d'une aventure et confirme sa nièce dans la résolution de ne point épouser son amant Dulis. Le père, sans se déconcerter, fait succéder aux lettres un portrait; un portrait tire plus à conséquence qu'une lettre; Sophie fait beaucoup de façons pour le recevoir. La curiosité l'emporte; mais le remords la suit. Le père survient à propos pour rassurer la conscience alarmée de sa chère Sophie. Il se trouve qu'il n'y a pas de quoi la désespérer dans le portrait qu'elle a reçu; car ce n'est pas, comme elle le croit, celui d'un jeune amant, c'est celui de son père. Cette reconnoissance apaise un peu les vapeurs romanesques de l'Amante sans le savoir; elle commence à s'apercevoir que sa bonne santé ne l'empêche pas d'aimer quelque chose. Mais un obstacle plus réel s'oppose alors au mariage; Dulis vient d'essayer une banqueroute qui lui enlève la moitié de sa fortune. Ainsi, Sophie refusoit d'épouser Dulis parce qu'elle n'étoit pas amoureuse; Dulis refuse d'épouser Sophie parce qu'il est ruiné. Ce refus avance le mariage; car le désintéressement et la générosité de l'amant exaltent tout-à-coup le cœur de l'amante, et le font monter au degré de chaleur requis par la tante pour l'amour et pour le mariage.

Horace appeloit de pareilles fictions *les rêves d'un malade*, *ægri somnia*. Souhaitons aux auteurs plus de jugement et d'invention, aux acteurs plus de discernement et de sévérité dans le choix des ouvrages. Quant au public, on ne peut pas lui souhaiter plus de patience: il a écouté paisiblement; les amis ont applaudi constamment et impunément les acteurs et la pièce. Quelques marques d'improbation ont échappé vers la fin à des auditeurs fatigués: à peine la toile a-t-elle été baissée, qu'au lieu de s'amuser à demander les auteurs, ils se sont promptement écoulés, abandonnant la place, et jurant, mais un peu tard, qu'on ne les y prendroit plus.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Mariage des Grenadiers, ou *l'Auberge de Munich*.

Une auberge est un lieu très-commode pour un auteur dramatique: il y fait venir naturellement tous les personnages dont il a besoin; et comme les voyageurs qui se rencontrent causent volontiers ensemble, et ont toujours des questions à se faire, le dialogue s'établit aisément, et il n'y a pas de raison pour que les conversations finissent autrement que par la séparation des interlocuteurs, qui partent par des voitures différentes.

Figurez-vous donc que dans l'auberge de Munich, des étrangers de diverses nations, Russes, Polonais, Allemands, etc., se font confidence du dessein qu'ils ont de se rendre à Paris. Pleins des exploits de Napoléon, enivrés de sa grandeur et de sa gloire, ils veulent aller l'ad-

Digitized by Google

des États, est arrivée à Paris pour complimenter S. M. le roi de Westphalie, leur souverain.

— M. Bexon, ancien évêque de Namur, et nommé en dernier lieu chanoine du chapitre impérial de Saint-Denis, est mort le 9 de ce mois dans sa maison de campagne près de Metz.

— Les examens des aspirans à l'École polytechnique commenceront mardi prochain, 18 du courant, à neuf heures du matin, dans l'une des salles du Lycée Charlemagne, rue Saint-Antoine, sous la présidence de M. le conseiller d'État préfet du département. Ces examens seront faits par M. Francœur, professeur de mathématiques transcendantes au Lycée Charlemagne.

BANQUE DE FRANCE.

Discours prononcé par M. le conseiller d'État Jaubert, commandant de la Légion-d'Honneur, gouverneur de la Banque de France, dans la séance du conseil-général du 14 août 1807.

Messieurs,

Ma présence en cette assemblée renouvelle vos regrets. Le choix que l'EMPEREUR avoit fait de M. Cretet pour premier gouverneur de la Banque, étoit un bienfait ajouté à ceux que S. M. s'est plue à répandre sur cet établissement. Aujourd'hui ministre de l'intérieur, S. Exc. ne peut plus partager avec vous les soins d'une administration, au succès de laquelle vous l'avez vu coopérer avec tant de zèle. Mais, d'après les assurances que j'ai eu l'avantage d'obtenir, je puis du moins vous dire qu'il me sera toujours permis de consulter sa sagesse et son expérience. Cet appui et votre concours, Messieurs, feront toute ma force dans la nouvelle carrière que l'EMPEREUR m'ordonne de parcourir.

Je me plais à considérer sous quels auspices elle s'ouvre devant moi. La paix continentale réjouit toutes les ames. La paix du monde doit être le résultat des immenses travaux de S. M. Dans ces vastes contrées que le héros de la France a parcourues en triomphateur, les intérêts du commerce ont aussi été l'objet de ses conceptions. La France, si riche de son territoire et de son industrie, est destinée à recueillir une grande part dans toutes ces stipulations qui sont le fruit de son génie et de sa gloire. Déjà les transactions deviennent plus nombreuses. Le commerce reprend une nouvelle vie. Aussi vous avez senti que vous ne pouviez plus différer l'émission des quarante-cinq mille actions.

Vous avez en même temps fixé le taux de l'escompte à quatre pour cent; opération qui vous honorera aux yeux de l'Europe, et qui doit avoir une si grande influence sur les transactions commerciales. N'en doutez pas, Messieurs, ces mesures contribueront à rendre au commerce son antique pureté, et à augmenter en faveur de la Banque, cette considération qui lui a déjà acquis la bienveillance de notre auguste souverain, et qui est le plus sûr garant de la confiance des Français et des étrangers. Je me sens heureux, Messieurs, de n'avoir qu'à suivre le mouvement imprimé. Je dois aussi me féliciter de trouver dans MM. Thibon et Rhodier, sous-gouverneurs de la Banque, des coopérateurs que l'opinion publique récompense de leur zèle, et qui me verront toujours jaloux de m'environner de leur expérience et de leurs lumières. Nos intentions seront toujours les mêmes, parce que nous n'aurons jamais que le même but : c'est de donner nos soins à l'amélioration de la propriété des actionnaires, et de faire tout ce qui sera le plus raisonnable et le plus juste, pour procurer aux diverses classes du commerce les facilités dont elles peuvent avoir besoin pour leurs opérations. Je me flatte, Messieurs, que le lien qui se forme entre nous, et dont je m'honore, ne pourra que se resserrer de plus en plus par la franchise et la loyauté de nos communications.

CORPS LÉGISLATIF.

Session de l'an 1807.

L'ouverture du corps législatif s'est faite aujourd'hui avec le plus grand éclat. A cinq heures l'EMPEREUR est sorti du château des Tuileries, et s'est rendu au palais du corps législatif dans l'ordre indiqué par le cérémonial. Après s'être reposé pendant environ vingt minutes dans les appartemens du président, S. M., précédée de la députation des membres du corps législatif qui étoit allée la recevoir aux portes extérieures du palais, est entrée dans la salle des séances, aux acclamations des spectateurs qui remplissoient les tribunes. L'EMPEREUR a pris place sur son trône. Le prince de Bénévent, s'avançant au bas des cinq marches du trône, a demandé à S. M. la permission de lui présenter les membres du corps législatif nouvellement élus, et de les admettre à prêter serment. Un questeur a fait l'appel des nouveaux membres. Chacun a monté sur une tribune élevée au milieu du parquet, et a prononcé le serment ainsi conçu : « *Je jure obéissance aux constitutions de l'Empire, et fidélité à l'*EMPEREUR. »

L'appel terminé, S. M. a prononcé un discours dont le défaut de temps ne nous permet pas de donner une analyse fort étendue. S. M. a dit que depuis l'époque de la dernière session, de nouvelles guerres, de nouveaux triomphes, de nouveaux traités ont changé la face de l'Europe politique; que si la maison de Brandebourg règne encore, elle le doit à la sincère amitié qu'a inspiré à S. M. le puissant Empereur du Nord; que la maison de Saxe est enfin affranchie de la dépendance où la Prusse la tenoit assujétie depuis cinquante ans; que l'influence anglaise sur le continent y est détruite sans retour; que S. M. ne négligera aucune occasion de rétablir la paix maritime.

S. M. a parlé de l'état prospère des finances, des soins pris pour réduire à peu de chose les charges foncières; elle a dit que satisfaite des heureux résultats produits par la création de la Légion-d'Honneur, elle se proposoit de créer trente marquisats impériaux pour récompenser de grands services; mais que cette nouvelle création ne pouvoit faire craindre le retour de la féodalité, dont le système est incompatible avec le bonheur du peuple....

(Nous donnerons demain textuellement le discours de S. M.)

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 17 août 1807, au samedi 22; SAVOIR :

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestre échu le 22 juin 1807.

Dette viagère.

(1re classe ou sur une tête.)

Bureaux 1 du n° 1 au n°	6300
2 du n° 11501 à	17800
3 du n° 25001 à	29300
4 du n° 34101 à	40800
5 du n° 40001 à	52300
6 du n° 57501 à	62000

(2e classe ou sur 2 têtes.)

7 du n° 1 à	8100
8 du n° 16001 à	16100

(3e et 4e classes ou sur 3 et 4 têtes.)

11 du n° 1 à	1100

Les lundi 17, mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 août.

PENSIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Bur. 9 du n° 1 à	60100

Pensions civiles.

Bur. 10 du n°. 1 à	9500

Pensions nouvelles intégrales.

Bur. 10 du n° 1 à	1100

Pensions des veuves des défenseurs de la patrie.

Bur. 11 du n° 1 à	9000

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Les semestres échus le 1er nivose an 14, 22 juin et 22 décembre 1806, le mardi 18 août, par tous les bureaux.

ANNONCE.

La Cour de Catherine de Médecis, de Charles IX, de Henri III et de Henri IV; par Madame Gacon-Dufour, membre de plusieurs sociétés savantes. Deux volumes in-8°. Prix : 10 fr., et 13 fr. par la poste.

A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 4.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

---

mirer encore de plus près, dans la ville merveilleuse où les enchantemens se multiplient chaque jour à sa voix, et dont il est lui-même la première merveille.

L'hôtesse et sa nièce se réjouissent de cette affluence d'étrangers; mais elles aimeroient beaucoup mieux voir dans l'auberge deux hommes qui ne leur sont point étrangers; et ces deux hommes sont deux grenadiers : l'un, nommé *Joli-Cœur*, est l'amant de la nièce; l'autre, nommé *Sans-Chagrin*, fut l'amant de la tante, et ne la quitta que pour obéir à l'honneur et au devoir. Remarquez que le rôle de l'hôtesse n'a point été confié à l'actrice qui joue les duègnes et les caractères : une femme destinée à épouser un grenadier, devoit avoir l'air vif, décidé, enjoué, résolu, et on a choisi pour ce personnage l'actrice qui joue les soubrettes.

Les grenadiers arrivent : Joli-Cœur retrouve sa maîtresse, et Sans-Chagrin reconnoît la sienne. De tous les mariages de comédie, il n'y en a point d'aussi solides que ceux-ci, puisqu'il y a un grenadier pour la tante, et un grenadier pour la nièce : ce sont deux femmes bien pourvues. La fête qui termine la pièce est très-agréable : le buste de Napoléon et les titres de ses principales victoires en font le plus bel ornement. Clozel danse le pas russe avec Mlle Devin. Il y a des marches, des évolutions militaires, et sur-tout des couplets très-ingénieux, que le public a fait répéter. L'ouvrage a été accueilli avec transport; et l'on a revu avec une espèce d'enthousiasme Picard, qui n'est plus comédien, mais qui est toujours auteur. Sa personne n'anime plus la scène; mais son esprit n'abandonne pas le théâtre qu'il a fondé, et qu'il a mis sous la protection d'une divinité tutélaire et bienfaisante.

Nota. Dans quelques exemplaires du Feuilleton d'avant-d'hier, article sur la traduction du poëme de M. *Monti*, colonne 3, au lieu de concentrer et *fermer* un poëme; lisez : *fermer*. Colonne 4, au lieu de *brillantes épisodes*; lisez : *brillans*.

A la Petite Pauline, rue des Fossés Montmartre, n°. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On y a reçu directement de Hollande une très-belle partie de toiles, que l'on détaillera au prix le plus modéré; il y est également rentré de grands assortimens en linge de table, damassé, ouvré, à linteaux et en grand et petit damier, ce dernier à raison de 66 fr. le service; en mousseline-gaze dans le très-beau, en cravates à vignettes et à bordures, et en batiste, perkale et mousseline dans toutes les qualités. On continuera d'y trouver des choix avantageux, en robes de fantaisie, à raison de 14 fr. et 15 fr. la robe, et au-dessus, en toiles turques imprimées, en schalls blancs et en couleur de toute espèce; en robes, fichus et jabots brodés, en linge fait et en tous objets pour trousseaux et layettes.

Romance du *Pied de Bœuf*, paroles de MM. de Rhedon et Charnin, musique et accompagnement de piano ou harpe, del signor Bianchi.

Prix : 1 fr. 50 c.; et avec guitare, 6 fr.

A Paris, chez madame Duhan et compagnie, éditeurs de musique, marchands d'instrumens, boulevard Montmartre, nos. 1050 et 10, aux Deux Lyres;

Et chez Godefroy, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4.

L'Hôtel de la Paix, rue de la Victoire, à Paris, comédie-vaudeville en un acte, suivie d'un divertissement de circonstance; par MM. Barré, Radet, Desfontaines, Dieu-Lafoy. Prix : 1 fr. 20 c., et 1 fr. 40 c. par la poste.

A Paris, chez Barba, libraire, palais du Tribunat, derrière le Théâtre Français, n°. 51.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

MARDI 18 AOUT 1807 (—IIe—)

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ESPAGNE.

Madrid, 27 juillet.

LL. MM. le roi et la reine d'Espagne témoignent dans toutes les circonstances à l'ambassadeur de France la joie qu'ils ont ressentie des derniers événemens. Tout ce qui arrive d'heureux à l'Empereur des Français, est pour S. M. C. un sujet d'allégresse. Ce loyal souverain exprime ses sentimens avec une franchise qui lui est particulière. (*Moniteur.*)

ITALIE.

Milan, 10 août.

S. A. I. le vice-roi vient de rendre un décret qui contient les dispositions suivantes:

Vu le décret de S. M., en date du 19 septembre 1806, portant amnistie pour tous les sujets italiens qui, postérieurement au traité de Campo-Formio, auroient porté les armes contre leur patrie ou accepté du service près les puissances étrangères; vu également le rapport du directeur-général de la police, en date du 28 juillet de la présente année, duquel il résulte qu'il est encore quelques sujets italiens qui n'ont point rempli les conditions qui leur étoient imposées pour profiter de l'amnistie que S. M. avoit bien voulu leur accorder, nous avons décrété et décrétons:

Art. Ier. Tous individus sujets du royaume d'Italie qui, dans deux mois, à compter du jour de la publication du présent décret, ne seroient pas rentrés dans le royaume, et qui ne justifieroient pas d'avoir reçu de S. M. une autorisation spéciale de conserver ou accepter un service militaire ou civil dans l'étranger, cesseront d'être considérés comme Italiens.

II. Lesdits individus seront en conséquence déchus de tous les droits civils et politiques, et déclarés inhabiles à posséder et à succéder dans le royaume.

III. Les biens que lesdits individus possèdent en ce moment dans le royaume, comme aussi les biens qui pourroient leur échoir à l'avenir, par succession ou autrement, seront mis sous le séquestre et administrés, leur vie durant, par le domaine, au profit du trésor public. Après leur mort, lesdits biens seront restitués, ainsi qu'ils se trouveront être, à leurs héritiers légitimes et naturels.

IV. Une commission composée de six conseillers d'Etat, et présidée par le grand-juge ministre de la justice, arrêtera, dans les derniers jours du mois d'octobre prochain, et département par département, 1°. la liste des individus auxquels le présent décret est applicable, et qui s'y seront conformés; 2°. la liste des individus qui seront demeurés au service de quelque puissance étrangère, et qui n'auront pas justifié d'une autorisation spéciale de S. M. Ces deux listes nous seront présentées par le grand-juge, le 1er novembre prochain.

V. Il est enjoint aux préfets, procureurs royaux près les diverses cours de justice, et à tous commissaires ou délégués de police, de transmettre au grand-juge les noms des individus de leurs départemens, qui ne seroient pas rentrés dans leur patrie d'ici à la fin d'octobre, et qui leur seroient connus comme exerçant un service quelconque près une puissance étrangère.

DANEMARCK.

Copenhague, 4 août.

Hier, l'escadre de l'amiral Gambier a passé le Sund.

Nous avons appris que les troupes anglaises qui étoient dans l'île de Rugen se rembarquent. Où vont donc toutes ces forces? On l'ignore. Voudroient-ils attaquer notre ville? Nous n'avons donné aucun sujet de mécontentement aux Anglais; mais on sait que depuis long-temps ils ne respectent rien. (*Moniteur.*)

PRUSSE.

Berlin, 4 août.

S. M. l'Empereur Napoléon, portant sa sollicitude et sa prévoyance sur les besoins que pouvoit éprouver notre ville, avoit ordonné au commencement de l'hiver dernier, des mesures qui ont été continuées jusqu'à ce jour, et dont nous n'avons cessé de ressentir les heureux effets. Elles ont si parfaitement assuré l'approvisionnement de cette capitale, que le pain a été constamment à un moindre prix que dans les temps ordinaires. Le pain mi-blanc, qui coûtoit 1 gros 4 pfennings (20 centimes 7/12), ne coûte plus que 10 pfennings et demi (13 centimes 1/2); le pain des pauvres, dont l'Empereur Napoléon avoit ordonné lui-même que la livre ne coûtât jamais plus d'un gros, a diminué jusqu'à 8 pfennings 1/2 (on 10 centimes 1/2). Tous ces prix sont de beaucoup inférieurs à ceux des tarifs publiés long-temps avant la guerre. Ces tarifs ne varioient point; mais par une sorte de fraude légale on diminuoit le poids pour ne pas augmenter nominalement la denrée. L'administration française a apporté le plus grand soin à maintenir toujours le pain au même poids, en en faisant baisser le prix. (*Moniteur.*)

ALLEMAGNE.

Hambourg, 7 août.

La première division de la flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Gambier, est arrivée le 3 dans la rade d'Elseneur; elle a remis le lendemain à la voile, et s'est présentée devant le port de Copenhague. Cette division est composée de 12 vaisseaux de ligne, 12 frégates et quelques autres petits bâtimens. Le 4, la seconde division, commandée par sir Home Popham, est entrée dans le Categat, et a poursuivi la même route. Un courrier a été expédié sur-le-champ de Copenhague pour porter cette nouvelle au prince Royal de Danemarck.

M. Jackson, ministre anglais à Berlin, et M. Nicols, ci-devant vice-consul à Hambourg, sont arrivés hier d'Yarmouth à Tonningue; ils se sont rendus sur-le-champ à Schleswig pour demander une audience au prince Royal de Danemarck.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 18 Août 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Iphigénie en Aulide, Psyché.

M. Duport remplira le rôle de Zéphire, et Mlle Duport fera sa rentrée par celui de Flore.

THÉATRE FRANÇAIS.

Coriolan, la Feinte par Amour.

Demain, *le Misanthrope, les Folies Amoureuses.*

Mlle Henry continuera ses débuts par le rôle de Célimène dans la première pièce, et par celui de Lisette dans la seconde.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Rose et Colas, l'Amante sans le Savoir, les trois Hussards.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Voyage, le Mariage des Grenadiers, le Retour du Mari.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Amans Vvelcts, les Deux Pères, la Laitière de Bercy.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Loup-Garou, les Bateliers du Niémen, M. Vautour.

AMBIGU-COMIQUE.

La Gaieté Française, Abdala, le Rival obligeant.

SALLE MONTANSIER.

Auj., Exercices et Sauts périlleux, par M. Ravel et sa troupe.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

TIVOLI.

Auj., grande Fête extraordinaire, pour célébrer la fête de l'Empereur.

Prix: 6 francs, et 3 fr. les billets d'invitation.

VARIÉTÉS.

Mon Séjour auprès de Voltaire, et Lettres inédites de ce grand Homme (1); par Côme-Alexandre Collini, historiographe et secrétaire intime de S. A. S. l'Electeur Bavaro-Palatin.

Montaigne a dit quelque part qu'il ne se plaît point à se représenter les personnages illustres exerçant ces diverses fonctions de l'humanité, qui sont des signes de sa misère, ni dans des situations qui leur sont communes avec les plus stupides et les derniers des hommes. Nous ne citerons point son passage, parce qu'il s'y exprime avec une énergie qui maintenant ne seroit point supportée; mais il faut convenir que cette manière de voir les choses est noble et juste; qu'il semble même que ce soit faire injure à ces ames extraordinaires qui se sont distinguées ou par de grandes vertus ou par de grands talens, que de les considérer autrement que dégagées de cette enveloppe de matière qui, par son empire et ses besoins, les rend si souvent foibles et misérables; ou du moins, que si l'on ne peut s'empêcher d'avouer ces misères et ces foiblesses, il faut le faire avec un regret mêlé de quelque honte, et non les étaler avec joie et complaisance.

Ces nouveaux Mémoires, qui donnent encore de nouvelles et petites particularités sur Voltaire, nous ont fait naître cette réflexion; non que nous éprouvions cette honte et ce regret de voir divulguer les petitesses de ce grand homme, car ces petitesses bien attestées, bien connues, ont servi à diminuer de beaucoup l'influence dangereuse de ses pernicieux écrits; mais c'est que tant de pauvretés, et même de turpitudes, nous ont été presque toujours révélées par ses meilleurs amis, par ceux qui étoient le plus persuadés qu'il n'y eut jamais, sous le

(1) Un vol. in-8°. Prix: 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Leopold Collin, libraire, rue Gît-le-Cœur.

Digitized by Google

Le général Reille, aide-de-camp de l'Empereur Napoléon, se trouve en ce moment au camp devant Stralsund.

On ne tardera pas à savoir d'une manière positive si les Anglais ont accepté ou refusé la médiation offerte par la Russie. Dans le dernier cas, il n'y a pas à douter que les mesures concertées à Tilsit ne soient promptement mises à exécution.

Lorsqu'au commencement de la guerre les Anglais devoient envoyer sur le continent des troupes auxiliaires, ils retardèrent leur expédition sous divers prétextes, et ces délais durèrent tout l'hiver et tout le printemps. Maintenant qu'ils craignent que le Sund ne leur soit fermé, ils équipent en un moment une flotte de 25 vaisseaux de ligne, et la font partir.

ANGLETERRE.

Londres, 8 août.

On a envoyé des ordres dans tous les ports pour arrêter les voyageurs qui présenteront des passeports pour sortir d'Angleterre, déclarant en outre comme nuls tous les passeports obtenus avant et après l'embargo. Cet ordre n'a, dit-on, d'autre motif que celui de continuer le secret sur les préparatifs qui se combinent avec l'expédition de la Baltique; la même raison fait penser que cette expédition n'a pas uniquement pour objet l'exécution de la mesure dont on s'attend à voir bientôt l'effet; les renforts qu'on détache journellement à la suite de ces forces confirment cette opinion. Les troupes embarquées jusqu'au 7, consistent dans une brigade des gardes, de 2000 hommes; les 3ᵉ, 4ᵉ, 7ᵉ, 8ᵉ, 23ᵉ, 32ᵉ, 42ᵉ, 43ᵉ, 50ᵉ, 52ᵉ, 79ᵉ, 82ᵉ, 91ᵉ et 95ᵉ régimens; huit compagnies d'artillerie et la légion allemande: on embarque encore de nouvelles troupes avec autant de secret que de promptitude.

(*Courrier.*)

A la suite d'une proclamation énergique du président des Etats-Unis, sur les nouveaux outrages de la marine anglaise, il s'est tenu, dans la plupart des villes, des assemblées qui ont pris des résolutions pour fermer les ports américains au commerce anglais; et dès ce moment toute communication est suspendue, et on refuse aux vaisseaux anglais la liberté de faire des provisions et de l'eau. Plusieurs capitaines anglais, dans leur ressentiment, ont insulté plusieurs points des côtes, y ont commis des violences et enlevé des bestiaux. Le gouvernement américain prend des mesures pour mettre les côtes en état de défense, et sa marine sur le pied de guerre. Tous les officiers ont reçu ordre de se rendre sur-le-champ à Norfolck; on craignoit même un embargo le 6 juillet, jour du départ du navire *the two Friends* qui a quitté Charles-Town, n'ayant que les deux tiers de son chargement. (A la suite de ces faits, le journaliste plaçant son opinion personnelle, ajoute: Nous n'hésitons point à énoncer que la guerre avec les Etats-Unis seroit un événement très-avantageux pour le commerce.)

(*Courrier.*)

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 17 août.

Hier, dimanche, S. M. l'Empereur et Roi a reçu une nombreuse députation du royaume de Westphalie.

— A son arrivée à Notre-Dame, S. M. fut complimentée en ces termes par S. Em. le cardinal-archevêque de Paris:

« Sire, les vœux du clergé et de tous vos fidèles sujets sont remplis. Quels sentimens d'amour, de reconnoissance et de consolation nos cœurs n'éprouvent-ils pas en ce jour, en voyant V. M. dans la première église de son Empire, dans laquelle elle a reçu l'onction sainte des mains du successeur de saint Pierre, y porter le rameau d'olivier, et donner à son peuple la paix, cette paix si chérie, et depuis long-temps si désirée! Sire, plusieurs fois les voûtes de ce temple ont retenti des cris d'allégresse pour célébrer vos éclatantes victoires; aujourd'hui V. M. y vient elle-même rendre des actions de graces à l'Eternel. Sire, nous unissons tous nos prières aux vôtres, en remerciant la divine Providence, et nous ne cesserons de la prier pour le bonheur de vos jours, de votre auguste famille, et pour la prospérité de votre Empire. »

L'Empereur répondit:

« M. l'archevêque, tout vient de Dieu: il m'a donné de grandes victoires; je viens dans la première métropole de mon Empire rendre graces à la Providence de ses bienfaits, et me recommander à vos prières et à celles du clergé. »

Après le *Te Deum*, le cardinal-archevêque adressa à l'Empereur un second discours, auquel S. M. répondit:

« Monsieur l'archevêque, assurez le clergé de ma capitale de ma protection; dites-lui que dans toutes les occasions je lui en ferai sentir les effets. » (*Journal des Curés.*)

— L'Impératrice a assisté hier à l'ouverture de la session du corps législatif. S. M. étoit placée dans une tribune richement décorée, vis-à-vis le trône de l'Empereur; elle avoit à sa droite Madame mère et la grande-duchesse de Berg; à sa gauche la reine de Naples et la princesse héréditaire de Bade. Dans la même tribune étoient le prince héréditaire de Bade et le prince-primat. Les trois députés du royaume d'Italie, le patriarche de Venise, M. Caffarelli, ministre de la guerre, et M. Contarini, membre de la consulte d'Etat, étoient aussi à la séance, parmi un grand nombre d'étrangers de marque.

Le soir, S. M. l'Impératrice, suivie de plusieurs dames de sa cour, a honoré de sa présence le bal donné par la Ville. LL. AA. II. le grand-duc et la grande-duchesse de Berg y ont assisté, ainsi que beaucoup de personnes de distinction.

— On assure que le sénat s'assemblera mercredi prochain pour entendre le rapport d'une commission nommée dans la séance du 14.

CORPS LÉGISLATIF.

Texte du Discours de S. M. l'Empereur et Roi.

« Messieurs les députés des départemens au corps législatif; messieurs les tribuns et les membres de mon conseil d'Etat,

» Depuis votre dernière session, de nouvelles guerres, de nouveaux triomphes, de nouveaux traités de paix ont changé la face de l'Europe politique.

» Si la maison de Brandebourg qui, la première, se conjura contre notre indépendance, règne encore, elle le doit à la sincère amitié que m'a inspirée le puissant Empereur du Nord.

» Un prince français régnera sur l'Elbe: il saura concilier les intérêts de ses nouveaux sujets avec ses premiers et ses plus sacrés devoirs.

» La maison de Saxe a recouvré, après 50 ans, l'indépendance qu'elle avoit perdue.

» Les peuples du duché de Varsovie, de la ville de Dantzick, ont recouvré leur patrie et leurs droits.

» Toutes les nations se réjouissent d'un commun accord, de voir l'influence malfaisante que l'Angleterre exerçoit sur le continent, détruite sans retour.

» La France est unie aux peuples de l'Allemagne par les lois de la Confédération du Rhin, à ceux des Espagnes, de la Hollande, de la Suisse et des Italies, par les lois de notre système fédératif. Nos nouveaux rapports avec la Russie sont cimentés par l'estime réciproque de ces deux grandes nations.

---

soleil, un mort! qui lui fût comparable. Combien de fois, tout en nous servant des armes que ces zélés adorateurs vouloient bien nous fournir contre lui, ne nous est-il pas arrivé d'admirer leur inconcevable indiscrétion, et de leur appliquer ces vers, que le fabuliste semble avoir faits exprès pour eux:

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami;
Mieux vaudroit un sage ennemi!

L'auteur de ces Mémoires n'a eu, comme tant d'autres, que d'excellentes intentions. Attaché à Voltaire, dont il avoit été le secrétaire, par tous les liens de la reconnoissance, du respect et de l'admiration, il n'a cherché, en faisant connoître ses relations avec cet homme célèbre, qu'à rendre ainsi publics tous les sentimens dont il étoit animé pour lui; mais s'il s'est montré un ami officieux, nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il a malheureusement quelque ressemblance avec cet *ignorant* ami dont parle La Fontaine, et que ce n'étoit guère la peine d'écrire sur Voltaire, ou pour répéter ce qui a été dit mille fois, ou pour nous apprendre une foule de bagatelles qui ne peuvent produire d'autre effet que de jeter du ridicule sur un homme dont assurément il n'a pas voulu se moquer.

M. Collini, dont la personne est, du reste, très-bonne à connoître, étoit un Italien d'une honnête famille de Florence: encore adolescent, *un vain desir de gloire avoit séduit ses esprits;* il s'étoit cru né pour les lettres: illusion très-commune, et qui est si fatale à tant de jeunes gens! Ses parens le destinoient à exercer paisiblement et honorablement la profession d'avocat dans sa ville natale; il aima mieux, par amour pour l'éloquence et la poésie, s'aventurer à courir le pays, sans protection, sans amis, et presque sans argent. Mais comme il est difficile d'aller bien loin quand on voyage de cette manière, le jeune fugitif fut forcé de s'arrêter à Coire, dans le pays des Grisons; et là, le mauvais état de ses finances dissipant une partie des douces illusions dont il s'étoit bercé jusqu'alors, il commença à s'apercevoir que le mérite et la probité n'étoient pas des moyens suffisans pour faire son chemin dans le monde, et qu'il falloit absolument joindre à cela quelques-unes de ces ressources qu'il avoit jusque-là dédaignées; par exemple, des lettres de recommandation, et sur-tout des lettres-de-change.

Il se souvint qu'il avoit connu à Florence une *signora* dont la sœur, danseuse célèbre, faisoit alors les délices de Berlin. Cette ville passoit, dans ces temps-là, pour l'asile des belles-lettres; on ne parloit partout que de la protection éclatante que leur accordoit le grand prince qui y tenoit sa cour; et M. Collini, à la vérité, grand amateur de littérature, mais qui cependant n'avoit encore aucun titre littéraire, s'imagina, par une illusion nouvelle, que c'étoit là qu'il étoit appelé et que l'attendoit la fortune. Il écrivit en conséquence à cette dame et à ses parens, reçut de l'argent, et des lettres pour la *signora Barberina* (c'étoit le nom de la danseuse), puis partit incontinent pour la Prusse, le cœur plein de joie et d'espérance.

La Barberina l'accueillit fort bien; mais enfin cet accueil se borna à de simples politesses; et il sentit bientôt que s'il étoit agréable d'avoir tous les jours son couvert mis chez elle, une semblable faveur ne suffisoit pas cependant pour le tranquilliser sur l'avenir. Il étoit dans ces inquiétudes, lorsque l'arrivée de Voltaire lui fit naître l'idée de s'approcher de ce poëte célèbre, et de tâcher de s'en faire un protecteur; et (ce qui est sans doute excusible dans un si jeune homme) ce fut encore dans les coulisses qu'il chercha les moyens de parvenir jusqu'à lui. Une danseuse l'avoit reçu à son arrivée; ce fut une chanteuse qui l'introduisit auprès du grand homme, dont il parvint, au bout d'un an de connoissance, à devenir enfin le secrétaire: il l'accompagna dans sa disgrace, fut arrêté avec lui à Francfort, le suivit fidèlement jusqu'à son établissement aux *Délices*, d'où quelques tracasseries avec madame

Digitized by Google

» Dans tout ce que j'ai fait, j'ai eu uniquement en vue le bonheur de mes peuples, plus cher à mes yeux que ma propre gloire.

» Je desire la paix maritime. Aucun ressentiment n'influera jamais sur mes déterminations: je n'en saurois avoir contre une nation, jouet et victime des partis qui la déchirent, et trompée sur la situation de ses affaires, comme sur celle de ses voisins.

» Mais quelle que soit l'issue que les décrets de la Providence aient assignée à la guerre maritime, mes peuples me trouveront toujours le même, et je trouverai toujours mes peuples dignes de moi.

» Français, votre conduite dans ces derniers temps où votre EMPEREUR étoit éloigné de plus de 500 lieues, a augmenté mon estime et l'opinion que j'avois conçue de votre caractère. Je me suis senti fier d'être le premier parmi vous. — Si, pendant ces dix mois d'absence et de périls, j'ai été présent à votre pensée, les marques d'amour que vous m'avez données, ont excité constamment mes plus vives émotions. Toutes mes sollicitudes, tout ce qui pouvoit avoir rapport même à la conservation de ma personne, ne me touchoient que par l'intérêt que vous y portiez et par l'importance dont elles pouvoient être pour vos futures destinées. *Vous êtes un bon et grand peuple.*

» J'ai médité différentes dispositions pour simplifier et perfectionner nos institutions.

» La nation a éprouvé les plus heureux effets de l'établissement de la Légion-d'Honneur. J'ai créé différens titres impériaux pour donner un nouvel éclat aux principaux de mes sujets, pour honorer d'éclatans services par d'éclatantes récompenses, et aussi pour empêcher le retour de tout titre féodal, incompatible avec nos constitutions.

» Les comptes de mes ministres des finances et du trésor public vous feront connoître l'état prospère de nos finances. Mes peuples éprouveront une considérable décharge sur la contribution foncière.

» Mon ministre de l'intérieur vous fera connoître les travaux qui ont été commencés ou finis; mais ce qui reste à faire est bien plus important encore; car je veux que dans toutes les parties de mon Empire, même dans le plus petit hameau, l'aisance des citoyens et la valeur des terres se trouvent augmentées par l'effet du système général d'amélioration que j'ai conçu.

» Messieurs les députés des départemens au corps législatif, votre assistance me sera nécessaire pour arriver à ce grand résultat, et j'ai le droit d'y compter constamment. »

Ce discours a excité le plus vif enthousiasme, et S. M. a levé la séance aux cris reitérés de *vive l'Empereur!* Les mêmes acclamations se sont fait entendre dans les rues que le cortége de S. M. a suivies.

Dans la séance d'aujourd'hui, le corps législatif a nommé M. Fontanes candidat à la présidence; les candidats des quatre autres séries avoient été nommés à la fin de la dernière session.

On a fait un second scrutin secret pour la nomination de quatre vice-présidens: ce scrutin n'ayant donné la majorité à aucun membre, il en sera fait un autre demain.

VARIÉTÉS.

On lit dans le *Mercure de France*, de samedi dernier, l'article suivant:

De Louis XIV et de ses Successeurs.

« Quelques admirateurs de Louis XIV n'ont pas été contens de ses Œuvres, publiées l'an dernier, en six vol. in-8°.; et les invectives contre les éditeurs de ce Recueil ont été sans mesure. Que pouvoit-on cependant imaginer de plus utile à la gloire de ce roi célèbre, que de rassembler ainsi toutes ses lettres, toutes ses idées, tout ses esquisses? Ce soin même n'étoit-il pas un hommage, et n'en devoit-il pas résulter un moyen de plus d'apprécier un si grand homme? Suffisoit-il de l'avoir jugé par les actes de ses ministres et par les Mémoires de ses contemporains? Ne convenoit-il pas de le considérer de plus près dans les écrits dictés ou ordonnés par lui, de suivre attentivement toutes les traces des pensées qui ont été le plus véritablement les siennes? Et si les éditeurs ont porté la fidélité jusqu'au scrupule, si toutes les pièces qui composent leur Recueil sont d'une authenticité parfaite, que peut-on avoir à leur reprocher, sinon peut-être quelques-unes des observations qui leur sont propres, et qui occupent assez peu d'espace dans les six volumes?

» Disons plus; il y a des lecteurs à qui ce Recueil a inspiré plus d'estime pour Louis XIV. A la vérité, la foiblesse, la nullité de ses talens militaires y est démontrée jusqu'à l'évidence: on ne sera plus tenté de l'élever au rang des héros, de le comparer à ceux dont le genie anime de grandes armées, dirige des mouvemens innombrables, prévoit les obstacles, combine les moyens, et décide la victoire. Mais enfin il ne ressemble pas non plus à ces monarques fainéans, qu'on a vu lagir, avant lui, après lui, sur le même trône, indifférens à tous les besoins de l'Etat, incapables de les sentir et de les comprendre. Louis XIV, malgré les vices de son éducation, sut conserver et accroître l'activité naturelle de ses facultés; il acquit, par ses propres efforts, la plupart des connoissances et des habitudes de l'homme d'Etat; et depuis la mort de Mazarin, en 1661, il a réellement présidé à l'administration intérieure de son royaume. Ses lettres, ses écrits, les notes qu'il fournissoit au rédacteur de ses Mémoires, annoncent des observations délicates, des vues profondes, des résolutions fermes, de la stabilité dans les plans, des intentions généreuses, et de la droiture dans de grands desseins.

» Depuis 1661 jusqu'en 1715, ce règne peut se diviser en deux époques. La première, qui se termine en 1685, est l'une des plus brillantes de notre histoire. Des triomphes, des bienfaits, des chefs-d'œuvre la remplissent; et le monarque, au milieu des hommes célèbres qui l'environnent, paroît digne en effet de toutes les gloires qu'ils font rejaillir sur lui. Ces talens politiques, guerriers, littéraires, que sa fortune a rassemblés autour de son trône, il les distingue, il les honore, il les protège contre l'envie, l'intrigue et l'intolérance. C'est à lui qu'ils doivent ce libre essor qui jette sur le nom français un éclat immortel.

» Pourquoi faut-il que des conseillers perfides l'entraînent, en 1685, à proscrire six cent mille citoyens fidèles, paisibles, industrieux, à révoquer cet édit de Nantes, monument sacré de la sagesse et de la loyauté de son aïeul? On sait trop quelles violences précédèrent et consommèrent ce désastre; mais on n'en remarque point assez l'horrible influence. Tout décroît dès lors, tout s'éclipse ou s'altère par degrés; l'hypocrisie, la misère, le faste et les revers occupent le reste d'un trop long règne. Les talens qui brillent encore ne s'élèvent plus sans péril. Racine disgracié meurt de sa disgrace même. Il n'est pas permis à Fénélon de publier en France son plus bel ouvrage; et Bossuet lui-même s'abstient de mettre au jour la défense des quatre articles de 1682. Le monarque implore, en 1710, l'humiliante paix d'Utrecht, il obtient de Rome, en 1713, un nouveau signal de persécutions religieuses; il n'expire qu'en léguant aux règnes suivans les germes de toutes les discordes et de toutes les adversités; des provinces désertes, un trésor vide, un crédit épuisé, des armées vaincues, des dettes immenses, et des ennemis formidables.

» Quelques panégyristes du dix-septième siècle se plaisent à opposer sa littérature à la philosophie du dix-huitième. On auroit rendu plus de justice aux écrivains qui ont illustré le règne de Louis XIV, et ne les accusant point d'avoir manqué de philosophie. C'est de la profondeur et de l'indépendance de leurs pensées que leur style emprunte ses graces, son énergie, sa noblesse. Quel est, pour ne citer qu'un exemple, quel est l'écrivain du dix-huitième siècle plus philosophe que Molière? Qu'a-t-on fait depuis 1700, de plus philosophique que Tartufe? Mais il est vrai que l'édit de 1685, ceux qui l'ont suivi, et les malheurs publics qu'ils ont amenés, ont imprimé peu à peu une direction nouvelle aux idées et aux travaux des hommes de lettres; et plus on croit avoir à se plaindre de cette direction, plus on doit en détester la cause. Ce fut, n'en doutons point, le triste spectacle de tant de lois funestes qui exaspéra Bayle, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, d'Alembert, et leurs disciples. Environnés d'objets moins affligeans, ils auroient eu d'autres pensées; plus libres, ils auroient été moins hardis; et leurs talens, appliqués à des sujets moins épineux, obtiendroient aujourd'hui des hommages plus unanimes. Quelle que soit la littérature du dix-huitième siècle, moins élégante ou plus instructive que celle du dix-septième, elle est ce que les lois de Louis XIV l'ont forcée d'être; et ce caractère philosophique par lequel on veut absolument la distinguer, n'est au fond que la vive empreinte des entraves politiques et religieuses qu'elle avoit à secouer.

Denis le forcèrent de s'éloigner. Voltaire, forcé de le sacrifier à l'amour propre humilié de sa nièce, ne cessa point cependant de s'intéresser à lui; il parvint à le placer à la cour de l'électeur Palatin, où M. Collini, plus heureux que sage, passa le reste de ses jours, et trouva enfin le repos et le bonheur qu'il avoit long-temps cherché par une route qui n'étoit certainement pas faite pour l'y mener.

On voit que de semblables aventures n'ont rien de fort piquant; mais, comme nous l'avons déjà dit, M. Collini, à qui l'on ne peut refuser de la modestie et une candeur de caractère qui intéressent en sa faveur, a écrit uniquement pour dire tout ce qu'il sait sur son illustre protecteur; il n'est point de détail, quelque misérable qu'il soit, point de chiffon de papier barbouillé de cette main vénérable, qu'il n'ait cru devoir recueillir comme les reliques les plus précieuses; et dans l'excès de son amour et de son admiration, il s'enthousiasme sur ces petits barbouillages, non parce qu'il y retrouve les graces et l'esprit de Voltaire, mais, ce qui est fort singulier, parce qu'au contraire ils sont écrits *tout uniment*, et par conséquent, qu'ils prouvent à l'univers entier que ce grand écrivain faisoit beaucoup de choses comme tout le monde, et ne jetoit point de fleurs de rhétorique, par exemple, sur les mémoires de sa blanchisseuse et sur les comptes de ses maçons; enfin, ne mettoit de l'esprit que *là où il étoit nécessaire d'en mettre*. Voici un de ces billets, adressé à M. Collini:

« Je vous prie d'ordonner qu'on ratasse le talus que les eaux avoient
» emporté vers la *Brandie*; qu'on le sème de luzerne, et qu'on laisse
» deux petites rigoles pour l'écoulement des eaux, à travers les haies:
» c'est *Loup* qui doit prendre ce soin. Il faut que les charpentiers
» fassent en diligence le berceau qui doit être posé vis-à-vis la *Brandie*,
» et que l'on prépare des couleurs pour le peindre. Je vous prie d'ordonner aux jardiniers d'arroser les fleurs et les gazons de la terrasse. . . . .

» Il faut que *Loup* fasse venir du gros gravier, qu'on en répande
» et qu'on l'affermisse depuis le pavé de la cour jusqu'à la grille qui
» mène aux allées des vignes. Ce gravier ne doit être répandu que dans
» un espace de la largeur de la grille. Les jardiniers devroient avoir
» déjà fait deux boulingrins carrés à droite et à gauche de cette allée
» de sable, en laissant trois pieds à sabler aux deux extrémités de ce
» gazon, comme je l'avois ordonné.

» Je prie M. Collini de renvoyer les maçons au reçu de ma lettre,
» ils n'ont plus rien à faire; mais je voudrois que les charpentiers
» pussent se mettre tout de suite après le berceau du côté de la
» *Brandie*.

» Il faut que les domestiques aient grand soin de remuer les marronniers, d'en faire tomber les hannetons, et de les donner à manger
» aux poules. »

Cette lettre étoit *inédite*; ce qui sûrement lui donnera un grand prix aux yeux de beaucoup de gens, car il règne maintenant un *furieux* goût pour l'*inédit*.

Toutes les lettres de Voltaire, que publie M. Collini, ne sont pas également insignifiantes; mais il en est peu qui offrent quelque chose de neuf et de bien piquant. Lui-même, dans le récit qu'il fait des incidens dont il a été le témoin oculaire, ne raconte à-peu-près que ce que tout le monde sait; et si nous en exceptons quelques anecdotes qui confirment ce que l'on savoit déjà des emportemens, des petitesses, de l'amour propre prodigieux de ce patriarche de la sagesse, nous pouvons assurer qu'on ne trouvera, dans ce Recueil, rien qui puisse réveiller la curiosité sur la vie d'un homme dont on lira toujours avec plaisir un grand nombre de très-bons ouvrages, mais dont les faits et gestes n'intéressent plus que foiblement, parce que, depuis trente ans, on ne cesse d'en parler, et qu'enfin ceux qui écoutent, n'ayant pas

Digitized by Google

» Rien n'est plus affreux sans doute que la licence, la sédition, la révolte ; et s'il étoit convenu que le mot de philosophie ne signifie que tout cela, il seroit assurément le plus odieux de la langue. Mais alors aussi il en faudroit inventer un autre pour exprimer l'amour de la sagesse, la recherche de la vérité, l'activité de l'esprit, l'étendue des pensées, le progrès de la raison, la dignité des mœurs, la franchise et l'énergie des vertus. Il nous paroît plus simple de ne pas dénaturer ainsi les vocabulaires anciens et modernes, et de conserver au mot de philosophie le sens honorable qu'ils s'accordent à lui donner. Tous les siècles ont révéré sous ce nom les lumières et les vertus de Socrate dans la vie privée, et de Marc-Aurèle sur le trône. Un philosophe est un sage, un esprit éclairé, un homme de bien, un citoyen paisible, un sujet fidèle. Il oppose à toutes les turbulences, à tous les fanatismes, le calme de ses pensées et de son caractère ; à tous les excès, une modération inflexible. Une des plus vénérables maximes de l'antiquité, est celle qui fixe le bonheur des cités à l'époque où la philosophie les gouvernera, soit que l'héritier d'un trône devienne philosophe, soit que l'héroïsme, le génie et les bienfaits d'un philosophe le placent à la tête d'un vaste empire : *Tum demùm civitates beatas fore, cùm reges philosopharentur, aut philosophi regnarent.*

» Depuis Socrate jusqu'à Malesherbes, des philosophes ont été proscrits dans tous les siècles. Depuis Anytus jusqu'à nos jours, la vérité et la vertu n'ont jamais manqué de persécuteurs. Il n'est aucun temps, et presqu'aucun lieu, où l'on n'aperçoive les efforts de la raison et ceux de l'intolérance, les triomphes alternatifs de l'une et de l'autre. Si le dix-huitième nous paroît si éminemment philosophique, c'est parce que nous en sortons à peine, et qu'il vit encore dans nos souvenirs et nos habitudes ; c'est parce qu'à toute époque on est disposé à regarder les progrès les plus récens de l'esprit humain comme les plus grands qu'il ait encore faits ; c'est, enfin, parce que les persécutions ont ranimé, depuis 1685, les querelles religieuses, et provoqué un examen sévère de plusieurs questions délicates.

» On reproche chaque jour à la philosophie les troubles qui ont terminé le dix-huitième siècle. Il seroit plus aisé de prouver qu'elle avoit indiqué les seuls moyens de les prévenir ; qu'ils sont nés précisément du mépris de ses conseils, de la résistance à ses lumières. Mais ces troubles, enfin, si cruels et si déplorables, y apportera-t-on quelque remède par ce soin qu'on prendra sans cesse d'en retracer et d'en exagérer l'image ?

» La guerre n'est, de sa nature, qu'un fléau, et c'est ainsi sur-tout que la considèrent les héros qu'elle immortalise. Cependant, lorsque des triomphes et des traités viennent de raffermir les droits d'un grand peuple, de rouvrir et d'agrandir les sources de sa prospérité, la reconnoissance efface jusqu'au souvenir des malheurs que les combats ont entraînés.

» Les révolutions ressemblent à la guerre ; elles sont des calamités presqu'aussi vastes, et non moins inévitables, quand les gouvernemens ont vieilli dans l'inertie ou dans l'erreur, les nations dans la détresse ou dans l'opprobre. L'un des plus constans et des plus tristes résultats de l'histoire, c'est qu'il n'appartient souvent qu'aux révolutions de rajeunir les peuples, d'épurer les institutions, de ranimer l'énergie publique. En gémissant de la violence de ces crises, il faut déplorer encore plus les égaremens qui les avoient provoquées. Heureux l'Empire au sein duquel un gouvernement fort et sage en prévient invinciblement le retour !

» Il y auroit de la témérité à vouloir déterminer le degré précis de dépérissement où la France auroit pu descendre, si les abus et le cahos de l'ancien régime s'étoient prolongés vingt ans de plus. On peut affirmer seulement qu'elle n'eût acquis ni les nouvelles provinces, ni la toute-puissance militaire, ni l'ascendant politique, qui lui assurent aujourd'hui une place si éminente parmi les plus grands Empires. Rien assurément ne lui promettoit en 1786 les destinées florissantes qui viennent de commencer pour elle ; et l'on étoit loin d'espérer, de cette troisième dynastie, de jour en jour plus caduque, des prodiges et des bienfaits pareils à ceux du héros qui s'est élancé du sein des orages pour fonder la quatrième.

» Des rois qui se proclamoient les chefs de la noblesse, qui ne professoient le culte de leurs aïeux qu'en proscrivant les autres cultes, qui ne savoient récompenser que les hasards de la naissance ou de la catholicité, de tels rois étoient bien moins ceux de la nation que ceux d'une caste ou d'une secte. Le caractère de la quatrième dynastie est d'être purement nationale. La gloire de l'*Empereur des Français* est d'être en effet tout ce qu'exprime ce titre auguste. C'est le mérite seul qu'il chercha, qu'il emploie, qu'il récompense dans tous les rangs de la société ; ce sont les talens que son génie appelle, en quelque circonstance, tranquille ou terrible, qu'ils aient éclaté. Il a extirpé jusqu'aux derniers germes des abus et des désordres auxquels toutes les administrations de la troisième dynastie étoient livrées ; et de sa main victorieuse il a établi d'une manière positive le principe de la tolérance religieuse, qui a été si méconnu dans tous les temps. Il ne croiroit pas avoir assez réparé les malheurs de la révolution, s'il ne guérissoit radicalement les maux plus profonds qui l'ont précédée.

» Que le culte de la majorité des Français ait une existence plus solennelle, le concordat lui garantit un tel avantage ; mais que cet homme agence ses croyances de la multitude tende à proscrire ou à flétrir les opinions du petit nombre, cette hypothèse est par trop absurde : les actes par lesquels l'Empereur n'a cessé de rassurer les consciences ont trop d'éclat pour la permettre ; et ce n'est point dans la quatrième dynastie qu'on espère, quand on se promet le retour des violences, des exclusions, des anathèmes : on ne peut attendre, sous le règne de NAPOLÉON, que des lois justes et bienfaisantes. L'intolérance qui, après avoir égaré les gouvernemens, a toujours fini par ne pas les tolérer eux-mêmes, l'intolérance va perdre de plus en plus son crédit sur la terre ; et il faudroit la *reléguer dans le ciel*, si notre religion sainte et pure nous permettoit de supposer, comme autrefois, des dieux pervers, des divinités malfaisantes. »

H. P. O.

(Extrait du Mercure.)

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 15 août.

65 — 48 — 36 — 37 — 76.

COURS DE LA BOURSE DU 17 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courent	55	3-4	56	7 16
Hambourg..	185	0-0	184	0-0
Londres. . .	00	000	00	0-0 c
Madrid eff..	15	25	15	15
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	25	15	15
— veles. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	000	00	000	0-0
Gênes effec.	464 c		465 c	
Livourne. . .	502 c		4.2 c	
Naples. . . .	420	00	500	00
Milan.	81 2 p	5f	81 3 ep.	6f
Basle.	1	0-0p	1 3	4 p.
Francfort. . .	0	0 0p	00	00
Vienne. . . .	1260	0-0p	000	00
Lyon.	1-2 p	0-0j.	1	1 2p.
Marseille. . .	1-2 p	0-0j.	1	1 2p.
Bordeaux . .	1-2 p	0-0j.	1	1-2p.
Montpellier.	1-2 p	0 0j.	00	0-0p.
Genève. . . .	0-0p	0-0j.	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 59c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 00c
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme 000 00
Piastre. 5 37
Quadruple 81 10
Ducat. 11 15
Souverain. 34 5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 16f 75c 90c 00c 60c 50c 75c 50c 60c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 35f 75c 00f 00c 00c
Banque de Fr. 1285f 1282f 50c 0000f 0000f 00c 00c j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c à 0f 00c
— S. Domingue. 0 00 à 0 00c
Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 00c
— brut . . . . . 0 00 à 0 00c
Coton du Levant 0 00 à 0 00c
Sav. de Marseille 0 00 à 0 00c
Huile d'olive. . . 0 0 à 0 00c
Potasse d'Améc. 00f 00c. à 00f 00c
Eau-de-vie, 3/6. 00f 00c à 000 00c

ANNONCE.

Les Pèlerins, ou Voyage allégorique à Jérusalem. Avec cette épigraphe :

Peregrini et hospites sunt super terram....
patriam... meliorem appelant, id est, cœlestem.
Hebr. Cap. 11. V. 13 et 16

Un vol. *in*-12. Prix : 1 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste.

A Falaise, chez Bréa frère, imp.-lib. ; et à Paris, chez Onfroy, lib., rue Saint-Jacques ; Egasse, lib., même rue ; Amable Coste, quai des Augustins.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRE, *rédacteur.*

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

tout-à-fait l'admiration fanatique de ceux qui ne cessent de raconter, commencent à être un peu rassasiés de tant de belles choses.

Mais ce qui est plus curieux que toutes les petites historiettes débitées par M. Collini, c'est le projet sérieusement formé par lui de nous démontrer que Voltaire étoit un très-bon chrétien, et sur-tout la manière dont il prouve cette assertion, qui étonne d'abord un peu. Premièrement, il pense bien qu'on ne lui contestera pas que la Sorbonne, les évêques et tout le clergé de France, qui se soulevoient contre ses prétendues impiétés, ne fussent des hypocrites ou des fanatiques ; ensuite n'est-il pas prouvé qu'il étoit en correspondance amicale avec le cardinal de Bernis, l'abbé Moussinot, l'abbé Prévost, le P. Menou, etc ! Enfin veut-on une dernière et irrésistible preuve de l'orthodoxie de ce grand homme ? La voici : Voltaire sollicitoit avec ardeur son retour à Paris ; la fête de Pâques approchoit, et des espions, dit M. Collini, étoient apostés pour examiner si Voltaire rempliroit, dans cette fête, les devoirs imposés par l'Eglise. Ses amis de Paris lui en firent part, et l'engagèrent *à céder à la nécessité.* Voltaire ne se fit point prier ; et M. Collini, qui faisoit dévotement ses pâques, le vit communier auprès de lui.

« J'avoue, dit-il, que je profitai d'une occasion aussi rare pour » examiner la contenance de Voltaire dans un acte aussi important : » Dieu me pardonnera cette curiosité et ma distraction, *je n'en eus pas* » *moins de ferveur.* Au moment où il alloit être communié, je levai » les yeux au ciel, comme pour l'*exaucer*, et je jetai un coup-d'œil » subit sur le maintien de Voltaire. Il présentoit sa langue et fixoit les » yeux bien ouverts sur la physionomie du prêtre. Je connoissois ces » regards-là. »

Nous souhaitons de tout notre cœur que Dieu pardonne à M. Collini ; et nous pensons que tous ses lecteurs lui pardonneront aussi, parce qu'il paroît avoir écrit tout cela dans l'innocence de son cœur. Toutefois de semblables preuves sont bien singulières ; et tout en convenant que le secrétaire de l'électeur Palatin est un très-galant homme, il nous est impossible de lui accorder qu'il soit un logicien fort habile.

N.

MODES.

La mode des petits chapeaux de paille blanche, en forme de casque, se soutient ; on continue aussi de porter des casques plus grands, en paille jaune, avec des follettes couleur de paille ou blanches : les *paysannes*, également, continuent d'être en faveur. Ce qui est moins commun, après avoir été presque général, est un creux d'épaules à découvert et une gorge nue ; les pèlerines cachent l'un, et les fichus-guimpes ou Coblentz couvrent l'autre.

Le réséda est la fleur dominante ; on l'emploie en grosse touffe.

Pour parure, on fait des toques brodées en argent ou non brodées, en gros de Tours canelé, avec deux plumes.

Rien de plus léger que les cache-folies de fabrique nouvelle ; rien sur-tout de plus désespérant, lorsque certains coiffeurs les posent, pour qui voudroit distinguer une *Titus* d'une tête à longs cheveux. On se fait tondre pour en acheter : les épis ou raies de chair s'y tracent à volonté.

Deuxième Caprice pour la harpe ; par F. J. Naderman.

Prix : 4 fr. 50 c.

A Paris, chez Nederman, facteur de harpes, éditeur de musique, rue de la Loi, passage du café de Foi, à la *Clef-d'Or.*

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

L'Auberge de Bagnères, opéra en trois actes, par M. Jalabert ; musique de M. Catel. Prix : 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. par la poste.

A Paris, chez madame Masson, éditeur de pièces de théâtre, rue de l'Echelle Saint-Honoré, n°. 10.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Gaurenoz, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxr., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

RUSSIE.

Riga, 22 juillet.

M. le général Savary, aide-de-camp de S. M. l'EMPEREUR et Roi, est passé ici le 18, se rendant à Saint-Pétersbourg. Le même jour, nous vîmes arriver ici l'ambassadeur d'Angleterre, lord Levison-Gower; ce ministre est encore dans notre ville.

DANEMARCK.

Copenhague, 9 août.

Tout est en armes chez nous. Le prince Royal est arrivé dans notre ville; l'île de Sélande et la ville de Copenhague sont menacées.

Voici ce qui a été publié ici:

« Il n'est que trop vrai, les menaces injustes et multipliées du gouvernement anglais compromettent notre existence; ils nous offrent des secours contre des dangers imaginaires. Danois, vous êtes menacés de perdre votre indépendance! Les Anglais veulent occuper vos ports, vos chantiers, sous le prétexte que les Français, dont nous n'avons point à nous plaindre, veulent s'en emparer. Non, vous ne recevrez point la loi qu'une nation injuste veut vous imposer avec tant d'arrogance. Le prince Royal arrivera demain. Si les Anglais poussent l'atrocité jusqu'à attaquer nos rivages, ils trouveront dans chacun de nos citoyens le même courage et le même dévouement qu'en 1801. La France, la Russie, toute l'Europe marcheront à votre secours. »

Ce n'est point à ces écrits qui circulent dans le public que le gouvernement s'est remis du soin de sa défense: les batteries s'arment avec activité. (*Moniteur.*)

AUTRICHE.

Vienne, 5 août.

L'ambassadeur de France a reçu ces jours derniers un courrier de Paris, avec des dépêches de son gouvernement. Le lendemain le courrier de cabinet, Cailleux, a été expédié pour Paris. Un courrier autrichien est parti le même jour pour la même destination.

On remarque une grande activité dans notre chancellerie d'Etat; on en conclut que des objets importans occupent notre cour. Nous avons la satisfaction de pouvoir dire que ces objets ne sont nullement relatifs au militaire, qu'au contraire les troupes retournent dans leurs quartiers respectifs, et que journellement il se délivre des congés.

On assure que c'est le prince François-Joseph, fils de feu l'archiduc Ferdinand, de Milan, qui doit épouser la princesse Auguste de Saxe.

BAVIERE.

Augsbourg, 8 août.

Il continue de passer par cette ville des divisions de troupes françaises et italiennes plus ou moins nombreuses, destinées à compléter les régimens de la Grande-Armée. Tous les détachemens de la légion polonaise qui étoient encore restés en Italie, ainsi que le régiment hanovrien, passeront par notre ville dans le courant de ce mois, pour se rendre en Pologne.

D'après les lettres de Naples, le peuple de la Sicile attend impatiemment les Français, depuis que le corps de troupes sous les ordres du prince de Philipstadt, et qui étoit en grande partie composé de Siciliens, a été sacrifié sur les côtes de l'Adriatique. Dès que les Français paroîtront, ils seront reçus à bras ouverts. La cour de Palerme a déjà embarqué tous ses effets précieux; elle tient constamment prêtes quelques frégates, pour pouvoir s'éloigner sur-le-champ, du moment où les Français se montreront.

La récolte de la soie a été singulièrement abondante cette année en Italie. Le prix n'a cependant point baissé à proportion, parce qu'il a été fait de fortes commandes de la Suisse, de Berlin, etc.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 8 août.

On a publié le 5 de ce mois à Schwerin ce qui suit:

« Les marchandises anglaises qui se trouvent dans le magasin français de cette ville, devant être vendues, ceux qui auront envie de les acheter pourront se présenter dans le délai de huit jours, à compter d'aujourd'hui, au bureau de M. Bremond, sous-inspecteur aux revues; ce délai écoulé, aucune vente n'aura plus lieu. »

M. le maréchal Mortier est arrivé le 31 juillet à Breslau, pour prendre le commandement du 9e corps d'armée.

Environ cent bâtimens danois mouillent devant Kœnigsberg; ils ne peuvent charger avant qu'on ait la certitude que leurs cargaisons ne seront pas pour compte anglais.

On parle d'une nouvelle bizarrerie du roi de Suède. Le bruit court qu'il a vendu aux Anglais sa Poméranie et l'île de Rugen pour dix-sept millions et demi de marcs de banque. Ainsi ce vaillant prince aime mieux vendre ses sujets que les défendre.

Hildesheim, 2 août.

M. le colonel Morio, chargé de prendre possession de cette

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 19 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Misantrope, les Folies amoureuses.

Mlle Henry continuera ses débuts par le rôle de Célimène dans la première pièce, et par celui de Lisette dans la seconde.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Richard, le Trésor supposé.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Auj., *le Cantatrici Villane* (les Chanteuses Villageoises), opéra en actes, musique de Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Deux Prisonniers, l'Hôtel de la Paix, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Les Marionnettes, Pataquès, les Bateliers du Niémen.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Selina, la Forêt Noire.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures.

Auj., Spectacle, chez M. Garnerin, à 8 heures.

PANORAMA.

Les Panoramas d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 fr.

PANHARMONICON.

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir.

THÉATRE FRANÇAIS.

Zaïre, pour le début de Mlle Saint-Albe.

On a conservé, dans les Œuvres de Voltaire, jusqu'à l'extrait qu'il fit de sa tragédie de *Zaïre* dans la nouveauté. Il envoya cet extrait à M. de la Roque, rédacteur du *Mercure de France*: ainsi ce fut l'auteur qui rendit compte au public de son ouvrage, et se jugea lui-même. On peut croire qu'il se ménagea. L'article ne contient ni critiques, ni éloges; mais il est fait avec une adresse qui déguise tous les défauts du plan: quant au style, il n'en est pas question. Voici le commencement de la lettre que Voltaire écrivit à M. de la Roque, en lui envoyant l'extrait:

Quoique, pour l'ordinaire, vous vouliez bien prendre la peine, Monsieur, de faire les extraits des pièces nouvelles, cependant vous me privez de cet avantage, et vous voulez que ce soit moi qui parle de Zaïre. Rien n'est plus poli: Voltaire eût regardé comme un avantage d'être jugé par M. de la Roque; il n'obéit qu'à regret à l'ordre qu'il a reçu de composer lui-même l'extrait de sa pièce. Beaucoup d'auteurs seroient fort dociles à de pareils ordres; cependant Voltaire insiste sur cette tyrannie de M. de la Roque, qui force un poète à parler de lui-même; et il la relève par une comparaison qui n'est pas une raison, et qui même, s'il faut le dire, n'a guère de raison: *Il me semble que je vois* M. LE NORMAND ou M. COCHIN *réduire un de leurs cliens à plaider sa cause.*

Il y a sans doute ici du persiflage, et Voltaire se moque de M. de la Roque: autrement il ne le compareroit pas à deux avocats célèbres tels que Cochin et le Normand. Un critique n'est point l'avocat de l'auteur; l'auteur n'est point le client du critique; l'examen d'une tragédie n'est point un plaidoyer en sa faveur. Il n'y a point d'auteur qui ne souhaitât d'être réduit à plaider sa cause; il s'en fieroit bien plus à lui-même qu'à son prétendu avocat le journaliste: ou cette

Digitized by Google

principauté, au nom de S. M. le roi de Westphalie, est arrivé ici avant-hier. Cet envoyé a été reçu aux cris unanimes et mille fois répétés de *vive l'Empereur Napoléon! vive le roi Jérôme!* M. Morio s'est mis hier en route pour le Hanovre; il a été escorté jusqu'aux portes de la ville par la garde bourgeoise. Ce matin une députation du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie est partie pour Paris, où elle va déposer aux pieds de S. M. notre souverain l'hommage et les vœux de ses sujets. Le gouvernement du roi de Westphalie ne commencera que le 1er septembre prochain. L'administration actuelle continuera ses fonctions jusqu'à cette époque.

ANGLETERRE.

Londres, 8 *août.*

M. Congrève, inventeur des fusées incendiaires, s'est embarqué le 4 à Yarmouth, sur un cutter qui a fait voile pour la Baltique avec trois autres bâtimens chargés de fusées. Nous recevrons très-promptement des nouvelles de la seconde et de la troisième expédition.

Le gouvernement a, dit-on, reçu officiellement une copie du traité de paix conclu entre la France et la Russie. On assure que ce traité n'est pas favorable à l'Angleterre.

On a des nouvelles de Saint-Domingue jusqu'à la fin de juin. Il paroît que les succès de Pétion ne se sont pas soutenus, et que Christophe est parvenu à le chasser des Gonaïves et de Saint-Marc, dont il s'étoit emparé.

Le bruit couroit hier que nos troupes alloient quitter la Plata. Nous ignorons si le fait est vrai; mais il est certain que ce seroit une mesure très-raisonnable, l'expédition contre Buenos-Ayres ayant été si mal calculée, qu'il est impossible que nous parvenions à faire un établissement utile dans cette partie du monde. (*Morning-Chronicle.*)

CHAMBRE DES COMMUNES.

Séance du 31 *juillet.*

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 62. — *Omnium*, 1/4.

Le secrétaire d'Etat, M. Canning, propose à la chambre des communes de s'occuper des moyens de faire rentrer les sommes qui ont été accordées à la Prusse et à la Suède. Quand le roi de Prusse se décida, dit-il, à envoyer 10,000 hommes en Poméranie, que l'on y attendoit aussi des troupes russes, et qu'on devoit également y envoyer des forces anglaises, il fut décidé que les troupes suédoises seroient portées de 12,000 à 16,000 hommes. Les subsides pour ces 4000 hommes furent cependant fixés à une somme moindre que celle que coûtoient les autres troupes de S. M. suédoise. Tout ce qu'il y avoit à payer à cet égard dans le courant de cette année, s'élevoit tout au plus à 50,000 liv. sterl. On auroit accordé à la Prusse de plus forts subsides, si les événemens n'eussent tout-à-fait changé.

M. Whitbread demande que les conditions du traité de subsides avec la Prusse soient présentées à la chambre. Pourquoi a-t-on conclu un traité de subsides avec cette puissance, dans un temps où l'on pouvoit prévoir que ses efforts et ses moyens, considérablement affoiblis, ne seroient d'aucune utilité?

M. Canning : Le traité de subsides ne peut encore être présenté à la chambre. L'argent n'a été accordé au roi de Prusse qu'après que le baron de Hardenberg fut placé à la tête du ministère, et qu'on se fut assuré que les sommes du trésor de Berlin qu'on étoit parvenu à sauver du naufrage, fussent épuisées. D'ailleurs, d'après le rapport du général Hutchinson, la Prusse avoit encore à cette époque des forces respectables sur pied.

M. Whitbread : La tournure des affaires du continent a-t-elle surpris inopinément les ministres, ou les dépêches de lord Hutchinson pouvoient-elles leur faire prévoir ces événemens?

M. Canning : Lord Hutchinson avoit donné lieu de prévoir qu'à moins de certains événemens, s'il y avoit une bataille générale, elle seroit vraisemblablement perdue. Mais on se proposoit de l'éviter. Les anciens ministres avoient congédié tous les vaisseaux de transport; le ministère actuel, quelque décourageante que fût l'opinion de lord Hutchinson, chercha cependant à venir au secours des alliés avec des troupes et de l'argent.

M. Whitbread : Si les Russes, qui avoient tous les moyens de tirer à eux des renforts de leur Empire, pendant que les Français étoient si éloignés de leurs frontières, étoient hors d'état de soutenir une bataille générale, tout espoir étoit sans contredit perdu, et il étoit trop tard pour envoyer des troupes anglaises sur le continent.

M. Windham : Quand bien même les anciens ministres eussent envoyé des expéditions sur le continent, cela eût fait l'effet d'une goutte d'eau dans la mer.

Comme dans le cours des débats on avoit fait mention de la circonstance, que l'amiral Gambier avoit choisi sir H. Popham pour son capitaine, M. Rose loua ce choix, quoique sir H. Popham eût été blâmé par un conseil de guerre, à l'occasion de son expédition de Buenos-Ayres.

Lord Henri Petty : Suivant ce que j'apprends, la nomination de sir H. Popham a causé beaucoup de mécontentement dans la marine. (Non, non, s'écrie-t-on!)

M. Canning : On reproche au ministère d'avoir accordé des subsides à la Prusse quand cette puissance étoit sans forces. Mais quand doit-on soutenir ses alliés? Depuis la bataille d'Eylau jusqu'à la bataille fatale qui a mis fin aux hostilités sur le continent, le roi de Prusse ne voulut entendre à aucun traité que de concert avec ses alliés. Nos prédécesseurs au ministère ont sans contredit commis de grandes négligences. Quelle opinion défavorable ne doit-on pas avoir sur le continent de la conduite de la Grande-Bretagne? Si l'Empereur de Russie disoit par hasard à l'ambassadeur britannique : « Pourquoi ne nous avez-vous pas secourus? Il est de votre intérêt de diminuer la puissance de la France; mais vous ne cherchez qu'à nous faire supporter toutes les charges. Nous avons eu en partie à lutter contre les Français qui venoient des côtes situées en face de l'Angleterre, et nous apprenons par eux que l'Angleterre n'a même pas fait une démonstration pour opérer une diversion en notre faveur. » — Si l'Empereur de Russie tenoit un pareil langage, que pourroit-on y répondre? Avons-nous agi envers la Russie comme on le doit envers une puissance amie? La Russie, voyant qu'elle ne recevoit pas de secours, et que toutes les promesses de la Grande-Bretagne étoient illusoires, a conclu la paix. Elle nous a abandonnés, et malheureusement, nous n'avons pas le droit de nous en plaindre.

M. Whitbread : Si les anciens ministres se sont rendus coupables d'aussi grands délits, il faut qu'ils soient mis en état d'accusation.

M. Canning : Je soutiens que mes prédécesseurs se sont mal conduits et ont ruiné le continent; du reste, il ne m'appartient pas d'élever une plainte contre eux.

Après ces débats, aussi vifs que remarquables, la motion

---

comparaison n'a point de sens, ou c'est une dérision de la négligence du bon M. de la Roque, qui ne voulant pas se donner la peine de composer l'extrait d'une pièce, le faisoit faire par l'auteur.

Voltaire termine l'extrait de sa tragédie par des réflexions justes et sages, énoncées avec une modestie qu'il est aisé d'avoir, et qui sied beaucoup quand on a un grand succès :

Hélas, qu'aux cœurs heureux les vertus sont faciles!

« Je suis bien loin, dit-il, de m'enorgueillir du succès passager de » quelques représentations: qui ne connoît l'illusion du théâtre? Qui ne » sait qu'une situation intéressante, mais triviale, une nouveauté » brillante et hasardée, *la seule voix d'une actrice*, suffisent pour » tromper quelque temps le public? Quelle distance immense entre un » ouvrage souffert (il pouvoit dire *applaudi*) au théâtre et un bon » ouvrage! »

Ceux qu'on regarde comme les ennemis de Voltaire, quoiqu'ils ne soient que les amis de l'art, n'ont pas tenu un autre langage. Pour avoir une juste idée du mérite de *Zaïre*, il faut prendre ici Voltaire au mot; il ne croyoit pas si bien dire; aucune tragédie n'a plus profité de l'illusion du théâtre; et *la seule voix* de Mlle Gaussin a beaucoup contribué au succès. Lorsque le charme de cette voix s'est évanoui, quand le prestige théâtral s'est dissipé, la pièce s'est soutenue par le nom et la réputation de l'auteur, par le goût du public pour la tendresse, par l'influence des femmes qui avoient pris Zaïre sous leur protection. Aujourd'hui cette tragédie produit peu d'effet : les spectateurs sont blasés sur l'amour; le fanatisme de Lusignan et de Nérestan n'a plus le même intérêt. Le progrès des lumières nous a fait voir que toutes les religions sont aussi bonnes les unes que les autres; que toutes les manières d'adorer Dieu lui plaisent également : on n'en étoit pas encore là dans la nouveauté de *Zaïre*. Quelle immense carrière nous avons parcourue depuis ce temps-là! Voltaire a travaillé plus qu'aucun autre à détruire sa tragédie en décriant les Croisades, en prêchant l'indifférence religieuse. Aujourd'hui Lusignan et Nérestan ne sont plus regardés que comme des trouble-fêtes qui tombent des nues pour tourmenter l'innocente Zaïre : on la plaint d'avoir un père et un frère que le hasard amène si mal à propos pour empêcher son mariage; on est surpris que sur d'aussi foibles indices elle veuille bien les reconnoître pour ses parens, quand il ne tiendroit qu'à elle de les désavouer : ainsi le seul intérêt qu'elle inspire à présent, est directement contraire à l'esprit de la pièce; et nous sommes, à l'égard de Zaïre, ce qu'étoit le financier dont parle Racine, à l'égard de la *Judith* de Boyer.

Mlle Saint-Albe, qui a joué le rôle de Zaïre, a beaucoup de décence, de douceur et de modestie : elle a paru fort touchante dans plusieurs endroits. On l'a vivement applaudie, et après la représentation on l'a demandée avec enthousiasme. Cet encouragement si flatteur ne sera point pour la débutante un motif de vanité, mais un puissant aiguillon qui va l'exciter au travail : elle a d'heureuses qualités qui peuvent être fort utiles à ce théâtre, si elle prend soin de les cultiver.

Le personnage d'Orosmane est un des plus brillans de l'emploi de Lafond. Cet acteur réussit dans les mouvemens galans et passionnés, plus que dans les fureurs : son ame ardente ne calcule pas toujours assez les forces de l'organe dont elle se sert. La scène du raccommodement, qui est aussi une des plus belles de la pièce; le désespoir d'Orosmane, lorsqu'après avoir tué Zaïre il reconnoît son erreur, et répète avec l'accent le plus douloureux, *j'étois aimé*; la dernière scène où, d'un ton calme et tranquille, il donne ses ordres et congédie Nérestan : tels sont les endroits les plus favorables au talent de Lafond. Le rôle d'Orosmane est aussi fatigant que brillant; il est meurtrier pour la poitrine; l'acteur qui ne possède pas des moyens extraordinaires, en est quelquefois écrasé : c'est une raison pour le jouer avec art et mesure, pour chercher ses ressources dans la sensibilité du cœur plus que dans les éclats de la voix. Il faut aussi conseiller à

Digitized by Google

de M. Canning, pour allouer la somme de 180,000 liv. st. accordée à la Prusse, passa à la grande majorité.

Il fut accordé ensuite un vote de crédit de 4 millions 1/2 de liv. st. pour la Grande-Bretagne ; 500,000 pour l'Irlande ; 1,049,030 pour les corps de volontaires, etc. La chambre se sépara à deux heures du matin.

HOLLANDE.

La Haye, 13 *août.*

S. M. n'a nullement pu approuver la conduite tenue par le gouverneur de Curaçao, lors de la reddition de cette île. Elle a ordonné, au contraire, à la haute cour militaire d'examiner, avec la plus grande rigueur, la conduite de ce gouverneur, et celle de tous ceux qui ont concouru à la reddition de ladite colonie.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 18 *août.*

— L'Empereur a visité hier les travaux qui se font dans plusieurs quartiers de Paris, notamment ceux du Louvre, du pont d'Austerlitz, etc. Partout où S. M. a passé, elle a été accueillie par d'unanimes acclamations.

— Par décret impérial du 14 août, MM. Faure et Albisson, membres du tribunat, sont nommés conseillers d'Etat, section de législation.

— Par décret du même jour, M. Arnould, membre du tribunat, est nommé membre de la commission de comptabilité impériale, en remplacement de M. de Sancourt, décédé.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé M. Labrouste, tribun, à la place d'administrateur de la caisse d'amortissement, en remplacement de M. Duffaut, décédé.

— M. Monnier, est nommé receveur-général du département de la Meurthe.

— M. le maréchal Bessières est arrivé le 10 de ce mois à Stuttgard, en qualité d'envoyé extraordinaire de S. M. l'Empereur des Français, chargé de demander en mariage S. A. R. la princesse Catherine de Wirtemberg, pour S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, roi de Westphalie. M. le grand-maréchal du palais, Duroc, est arrivé le 13 dans la même ville, avec une suite très-nombreuse. Le mariage a dû être célébré le même jour par procuration.

— Quelques compagnies de chasseurs et de la gendarmerie de la garde impériale sont arrivées à Paris.

— La distribution des prix du concours général entre les quatre lycées a eu lieu le 14 août, dans la salle Olympique, rue de la Victoire. Le jeune Leclerc, élève du lycée Napoléon, a encore remporté le prix d'honneur. Sur 202 nominations, le lycée Napoléon en a obtenu 96, dont 50 prix ; le lycée Impérial 64, dont 20 prix ; le lycée Charlemagne 36, dont 5 prix ; et le lycée Bonaparte 6, dont un prix. M. Deguerle, professeur de belles-lettres au lycée Bonaparte, a prononcé le discours d'ouverture, dont le sujet étoit l'*Etude*.

— Vendredi prochain, 21 août, à une heure après midi, S. Ex. le ministre de l'intérieur, assisté du conseiller d'Etat directeur-général de l'instruction publique, et du président de l'Institut, fera, dans la salle des séances de l'Institut, la distribution générale et annuelle des prix des lycées de Paris, des écoles de médecine, de pharmacie, de peinture, sculpture et architecture, et du conservatoire de musique. Le discours d'ouverture sera prononcé par M. Arnaud, membre de l'*Institut* et de la Légion-d'Honneur, chef de la division d'instruction publique au ministère de l'intérieur.

— La construction du canal de la Hame vient d'être définitivement ordonnée par le gouvernement. Elle sera dès le mois prochain en pleine activité.

Ce canal, tracé entre Mons et Condé, sur un seul alignement de 5 lieues de longueur, est un appendice de la ligne fluviale de Paris à Anvers, et doit servir à l'exportation des charbons de terre, des marbres, des bois et des fers que le département de Jemmape fournit abondamment. Comme on se propose de le terminer en même temps que le beau canal de Saint-Quentin, les inépuisables produits de l'une des provinces les plus riches de la Belgique, arriveront sous peu d'années, et à peu de frais, dans la capitale. Le commerce de cette grande ville est éminemment intéressé à ce que ce double travail soit promptement exécuté. On sait avec quel succès les manufactures, celle de porcelaine même, emploient le charbon de terre. Il est probable que pour les usages domestiques, les citoyens reconnoîtront bientôt qu'il est très-facile, en construisant des foyers flamands, de ne point être incommodé par l'odeur de ce précieux combustible.

— Un terrible incendie, favorisé par un vent très-impétueux, a réduit en cendres, le 8 de ce mois, quatre-vingts à cent maisons dans les deux villages de Sombacour et de Goux, à deux lieues de Pontarlier. Le premier de ces villages, où l'incendie s'est d'abord manifesté, n'existe plus, à l'exception de trois maisons. Plus de cent ménages sont sans asile, sans pain et sans vêtemens.

AU RÉDACTEUR.

On a beaucoup parlé dans le public des oscillations du Pont-des-Arts, occasionnés par la foule immense qui s'y étoit portée pour jouir du feu d'artifice de la fête du 15 août ; les uns ont nié ce mouvement, les autres l'ont trouvé d'un mauvais augure pour l'avenir : permettez que j'en expose une explication qui me paroît incontestable ; car il est positif que 5000 personnes ont été comme moi témoins du phénomène. La charge du pont se trouvant mobile, et portant principalement sur son milieu et son côté occidental, a produit un mouvement oscillatoire horizontal que permettoit un certain degré d'élasticité dans les arcs métalliques d'une si grande étendue. Il est évident, par la nature de ce mouvement, que les arcs tendoient d'eux-mêmes à reprendre leur aplomb, et qu'ils l'ont exactement repris dès que le poids s'est distribué d'une manière plus égale. Ce fait est si positif, qu'il ne reste pas la moindre trace de dérangement dans aucune partie du pont, et qu'il ne s'est même pas trouvé un seul écrou à resserrer. Ne voit-on pas tous les jours le roulement des voitures faire trembler des bâtimens très-solides, et des ouragans balancer des clochers de la meilleure construction ? Vous voudrez donc assurer le public, qu'on peut passer et repasser sur le Pont-des-Arts sans le plus léger danger.

Duval, *architecte.*

SÉNAT CONSERVATEUR.

Message de Sa Majesté Impériale et Royale au Sénat.

Sénateurs,

Conformément à l'article LVII de l'acte des constitutions de l'Empire, en date du 28 floréal an 12, nous avons nommé membres du sénat :

MM. Klein, général de division ; Beaumont, général de division ; et Béguinot, général de division.

Nous desirons que l'armée voie dans ces choix l'intention où nous sommes de distinguer constamment ses services.

MM. Fabre (de l'Aude) président du tribunat, et Curée, membre du tribunat.

Lafond de ne pas se laisser égarer par l'amour de la simplicité et du naturel ; qualités précieuses sans doute, mais qui doivent toujours s'allier avec la dignité tragique. Fort applaudi dans le cours de la pièce, cet acteur a été demandé à la fin avec transport : distinction qu'on lui accorde rarement, lors même qu'il la mérite le mieux. Il s'est dérobé au juste empressement du parterre, que sa modestie lui a peut-être fait regarder comme un caprice. Baptiste aîné jouoit Lusignan : il y est très-déplacé, parce qu'il y faut de la noblesse, de la sensibilité et des entrailles paternelles. La reconnoissance du père et de la fille a été fort bruyante, et par-là même presque comique. Damas est plein de feu et d'énergie dans Nérestan, et donne à ce personnage secondaire tout l'éclat d'un premier rôle.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Les Bateliers du Niémen.

Ce petit théâtre a signalé son zèle en donnant *gratis* la première représentation de cette nouveauté ; il s'est distingué d'une manière encore plus brillante dans la magnifique journée où l'Empereur, en parcourant sa capitale, a joui du spectacle de l'allégresse publique, et reçu en personne les hommages et les vœux d'un peuple immense. Lorsqu'à son retour le cortége impérial a passé sur le Boulevard, devant le théâtre des Variétés, une musique guerrière s'est fait entendre ; un orchestre, composé de tous les instrumens militaires destinés à enflammer les courages et à célébrer les triomphes, a exécuté une marche vive et belliqueuse, propre à nourrir l'enthousiasme dont tous les spectateurs étoient saisis à la vue du héros qui donne la paix au Monde. On lisoit ces deux vers sur la façade du théâtre :

C'est un Dieu bienfaisant, qui laissant son tonnerre,
Enchaîne la tempête et console la terre.

La gaieté est l'ame de toutes les petites pièces, de tous les vaudevilles, dont l'objet est de chanter le bonheur public : il n'y faut point chercher d'action et d'intrigue. Les auteurs, affranchis des règles ordinaires, peuvent donner carrière à leurs transports, et lâcher les rênes à leur verve poétique : cette verve tient lieu de tout, et rien ne peut en tenir lieu. C'est cette espèce de mérite qui fait sur-tout valoir *les Bateliers du Niémen* : on y trouve une abondance intarissable de couplets vifs, enjoués, énergiques, auxquels le cœur a autant de part que l'esprit.

Le père Gaillard, charpentier, a eu l'honneur de construire le radeau qui doit porter l'Empereur sur le Niémen : il a six fils, bateliers, fiers de l'avantage de ramer dans ce radeau. D'un autre côté, la mère La Joie, vivandière, a six filles, toutes de pères et de pays différens : les six filles de la vivandière ont pour amans les six bateliers. Qu'on juge du tintamarre que fait sur la scène toute cette famille joyeuse, qui s'abandonne à l'ivresse que lui causent nos victoires et la paix qui en est la suite ! Le rôle le plus plaisant est celui de Brunet, marchand de tisane dans le camp : sa tisane ne fait pas fortune auprès de nos braves, qui se portent bien ; on la renvoie aux Anglais, qui sont bien malades. Le marchand de tisane, avec sa fontaine sur le dos, chante une ronde très-analogue à son métier, et dont le refrain est :

Il ne faut pas dire : Fontaine
Je ne boirai plus de ton eau.

Tous les couplets ont été vivement applaudis ; le tout est terminé par une danse du même genre que la pièce, c'est-à-dire, où règne un aimable désordre. La décoration du fond a fixé les regards des connoisseurs : c'est le tableau fidèle des bords du Niémen, peint d'après un dessin fait sur les lieux mêmes.

Jeux de Cartes destinés à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse des deux sexes,

Jeu contenant un abrégé de l'Histoire du Nouveau-Testament, pour

Digitized by Google

Nous desirons que les membres du tribunat trouvent dans ces nominations un témoignage de notre satisfaction pour la manière dont ils ont concouru, avec notre conseil d'État, à établir les grandes bases de la législation civile.

M. l'archevêque de Turin.

Nous saisissons avec plaisir cette occasion de témoigner notre satisfaction au clergé de notre Empire, et particulièrement à celui de nos départemens au-delà des Alpes.

M. Dupont, maire de Paris.

Notre bonne ville de Paris verra dans le choix d'un de ses maires, le desir que nous avons de lui donner constamment des preuves de notre affection.

Message de S. M. I. et R. au Sénat.

Sénateurs,

Nous avons jugé convenable de nommer à la place de vice-grand-électeur le prince de Bénévent; c'est une marque éclatante de notre satisfaction, que nous avons voulu lui donner pour la manière distinguée dont il nous a constamment secondé dans la direction des affaires extérieures de l'Empire.

Nous avons nommé vice-connétable notre cousin le prince de Neuchâtel : en l'élevant à cette haute dignité, nous avons voulu reconnoître son attachement à notre personne, et les services réels qu'il nous a rendus dans toutes les circonstances, par son zèle et ses talens. *Signé* Napoléon.

CORPS LEGISLATIF.

Nous ajouterons au compte que nous avons rendu de la séance d'ouverture de la session du corps législatif, quelques détails que nous n'avons pu faire entrer dans notre feuille d'hier.

Rien n'avoit été négligé pour donner à la magnifique salle des séances et aux avenues qui y conduisent un caractère de fête. Les décorations emblématiques en fleurs et en feuillages, en faisoient le principal ornement. Sur le passage de S. M. l'Empereur, des lauriers étoient entremêlés à des grenadiers. Les guirlandes étoient tressées de chêne et de peuplier, et il y avoit été suspendu des N couronnées, formées d'immortelles.

A l'entrée de la salle et sur les gradins qui y conduisent, deux magnifiques vases de la manufacture de vernis sur métaux, portoient des touffes de lauriers, et d'un côté s'élevoit un palmier, et de l'autre un vaste olivier.

La route que devoit suivre S. M. l'Impératrice pour arriver à la tribune qui lui avoit été préparée, étoit toute semée de fleurs, parmi lesquelles on distinguoit un magnifique hortensia, dont le nom est si doux pour l'auguste souveraine. Le laurier-rose et le myrte étoient substitués à la palme et au laurier des vainqueurs. Les chiffres et la couronne étoient aussi formés d'immortelles.

Le concours des spectateurs des deux sexes, la richesse et la variété des costumes, l'élégance et la beauté des parures, contribuoient à l'ornement de l'intérieur de la salle, déjà si ornée par la beauté de sa forme, la régularité de ses proportions et le grand goût d'architecture qui la distingue entre tous les édifices du même genre. La présence de LL. MM. a fait éclater les transports les plus vifs et les plus unanimes d'enthousiasme, d'admiration et d'amour. Ils ont redoublé après la lecture du discours de S. M. l'Empereur, et l'ont accompagné à la descente du trône, et jusqu'à sa sortie.

L'illumination, en verres de couleur, des deux principales portes du palais, formant des couronnes, des étoiles, et dessinant les chiffres de LL. MM., a été remarquée parmi les plus belles et les plus riches qui ont attiré l'attention dans les deux brillantes soirées qui ont terminé ces deux jours de fête.

Dans la séance d'hier, où le corps législatif s'est occupé de la nomination d'un cinquième candidat à la présidence, M. Fontanes a réuni 235 suffrages. Le nombre des votans étoit de 243.

Séance du 18 août.

On a procédé au scrutin pour l'élection de quatre vice-présidens. M. Montaut-Desilles, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé vice-président. Le corps législatif s'occupe ensuite d'un scrutin de ballottage, entre les six candidats qui ont réuni le plus de voix.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 9 août.

39 — 33 — 67 — 34 — 79.

COURS DE LA BOURSE DU 18 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	9-16
— Courant.	55	3-4	56	7-16
Hambourg. .	184	3-4	183	3-4
Londres. . .	00	000	00	0-0c
Madrid eff. .	15	25	15	15
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	25	15	15
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	000	00	000	0-0
Gênes effec.	464 c		465 c	
Livourne. . .	502 c		462 c	
Naples. . . .	420	00	500	00
Milan.		81 2sp. 5f		81 3s p. 6f
Basle.	1	0-op	1	3 4p.
Francfort. . .	0	0-op	00	00
Vienne. . . .	1260	0-op	000	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.	1	1 2p.
Marseille. . .	1-2 p	0-oj.	1	1-2p.
Bordeaux . .	1-2 p	0-oj.	1	1-2p
Montpellier.	1-2 p	0 oj.	00	0-op.
Genève. . . .	0-op	0-oj.	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345f 20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme	341 59c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000	000
Arg. de 920 à 965, les 1000-1000 le kilogram.	215	37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre.	5	37
Quadruple	81	10
Ducat.	11	15
Souverain.	34	6

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 80f 50c 20c 10c 20c 25c 30c 40c 50c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 83f 75c 84f 83f 80c

Banque de Fr. 1280f 0000f 000 0000f 0000f 000 00c j. du 1[er] juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f	000
— S. Domingue.	0	00	à 0	000
Sucre d'Orléans.	0	00	à 0	000
— brut	0	00	à 0	000
Coton du Levant	0	00	à 0	000
Sav. de Marseille	0	00	à 0	000
Huile d'olive. . .	0	0	à 0	000
Potasse d'Amér.	00f 000.		à 00f	000
Eau-de-vie, 5/6.	00f 00c		à 00f	000

ANNONCE.

Tableau Historique et Politique de l'année 1806; précédé d'un coup-d'œil sur les cinq premières années du dix-neuvième siècle. Avec les portraits gravés en taille-douce, des Empereurs Napoléon et Alexandre, du roi de Prusse, de MM. Pitt, Fox, lord Lauderdale, d'Oubril, et du duc de Brunswick-Lunebourg. Un vol. in 8°. de 450 pages, imprimé sur du beau carré fin d'Auvergne. Prix, broché : 5 fr. 50 cent., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez F. Buisson, lib., rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRÉ, *Rédacteur.*

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

faire suite à celui de l'Histoire-Sainte, orné de figures et des principaux personnages analogues au sujet. Ce Jeu est le septième de la Collection : renfermé dans un étui, il se vend 2 fr.

A Lille, chez Vanakère, Grande-Place.

A Paris, à la Librairie Stéréotype, chez H. Nicolle, rue des Petits-Augustins, n°. 15; et chez le Normant.

On trouve chez les mêmes les six autres Jeux.

Le premier contient l'Histoire Romaine, orné de quarante-huit fig.

Le second contient l'Histoire de la Monarchie Française, depuis Pharamond jusqu'à Louis XVI, orné de soixante-six portraits.

Le troisième contient l'Histoire Grecque, précédée d'un aperçu général sur l'Histoire Ancienne, orné de quarante-huit portraits.

Le quatrième contient la Fable, orné de quarante-huit figures et des attributs des Dieux.

Le cinquième contient l'Histoire-Sainte depuis la création du monde jusqu'à la naissance du Messie, orné de quarante-huit fig.

Le sixième contient la Géographie, orné de figures représentant les différens peuples de la terre, dans le costume particulier à chacun d'eux. On y a joint un planisphère et une liste indicative des latitudes et longitudes de tous les pays dont le Jeu se compose. Le prix des cinq premiers Jeux, renfermés dans un étui, est de 2 fr.; celui de la Géographie est de 2 fr. 50 c.

La Collection des sept Jeux coûte 14 fr. 50 c.

Nous avons déjà plusieurs fois annoncé avec éloge cette jolie Collection à l'usage des enfans. Ce n'est pas qu'en général nous fassions grand cas de toutes ces méthodes nouvelles ou renouvelées, nées de la paresse des maîtres, et favorisant la paresse des élèves. Nous n'estimons pas beaucoup l'instruction donnée par jeux, ni la science acquise en jouant; mais deux motifs nous ont porté à faire une exception favorable à ces Jeux historiques : le premier, c'est que n'étant destinés qu'aux enfans d'un âge tendre, ils ne prolongent pas trop long-temps l'habitude de cette instruction enfantine et puérile. Il est un âge, en effet, où toutes les facultés se réduisent aux sens et à la mémoire; il faut exercer utilement l'une, il faut frapper utilement les autres. Tels sont les avantages de ces Cartes historiques. Une petite gravure représente d'abord aux yeux le sujet de la leçon, géographique, historique, profane ou sacrée; quelques lignes d'un texte clair la gravent ensuite dans la mémoire, et la curiosité est doublement excitée.

Le second motif qui nous porte à louer ces Jeux, c'est que ce ne sont pas proprement des jeux, ce sont réellement de petits livres contenant des choses utiles, et à la portée des enfans, ornés seulement de quelques petits accessoires propres à leur plaire, de la petite image dont j'ai déjà parlé, d'un joli petit étui dans lequel ils sont renfermés. Otez cela (et il faudroit être bien chagrin pour l'ôter), il restera un petit Abrégé de l'Histoire, de la Fable, de la Géographie, etc. Le Nouveau-Testament, par exemple, que nous annonçons plus particulièrement aujourd'hui, sera un Abrégé des Quatre Evangélistes, en cent cinquante pages ou environ; ce qui est suffisant pour des enfans. Ici, les soins de l'éditeur ont redoublé avec l'importance de la matière : il a suivi avec respect, avec scrupule, le texte évangélique, et ne s'est permis que d'en faire sortir quelques réflexions plus particulièrement adaptées aux devoirs et à la morale des enfans.

Avis au Peuple sur l'Economie de son Bois, ou Utile Réparation à faire aux Cheminées. Seconde édition. Par Cointeraux. Cahier in-8°., avec gravures. Prix : 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue Folie-Méricourt, n°. 4.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. On vend aux mêmes adresses le modèle de ces Cheminées économiques. Prix : 5 fr., et 8 fr. par la poste, avec une explication imprimée de toutes les pièces qui composent ce modèle.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

DANEMARCK.

Kiel, 10 août.

M. de Jackson, le même qui a été en Prusse, s'est présenté devant le prince Royal pour demander que le Danemarck fît cause commune avec l'Angleterre contre la France, menaçant, en cas de refus, de la part de son gouvernement, de débarquer dans la Séeland et de s'emparer de Copenhague. Pour toute réponse le prince est parti pour Copenhague, pour faire des préparatifs de défense. Les Anglais ont devant Copenhague seize vaisseaux de guerre et 20,000 hommes de troupes. Les Danois, indépendamment des milices, ont 12,000 hommes dans l'île de Séeland. Malheureusement une force plus considérable se trouve dans le Holstein, et il sera difficile de la faire arriver dans l'île. Déjà l'île de Séeland est bloquée.

Certes, il n'y a pas d'exemple dans l'histoire du monde d'une pareille atrocité: car quels sont les griefs de l'Angleterre contre le Danemarck? (*Moniteur.*)

PRUSSE.

Kœnigsberg, 31 juillet.

Il se trouve jusqu'à présent peu de troupes prussiennes dans nos environs: leur nombre étant encore insuffisant pour garantir les côtes, les troupes françaises continuent à y occuper des positions, attendu que de petits bâtimens de guerre anglais croisent continuellement dans nos parages. On attend incessamment des troupes de la Silésie. L'on travaille maintenant avec activité à élever des batteries du côté de la mer, à l'entrée du Kurisch-Haff; d'après les ordres du roi, des paysans des environs ont été mis en réquisition pour être employés à ces travaux. La même chose a lieu à Pillau, et l'on apprend de Dantzick qu'on y travaille également à mettre le fort de Weichselmunde dans un bon état de défense.

Les subsistances sont encore d'une grande cherté; ce que l'on attribue à la sécheresse. La récolte a été très-bonne en Pologne. Beaucoup de familles qui, à l'approche des armées françaises s'étoient sauvées à Memel, retournent maintenant dans leurs foyers.

Il est connu que chaque régiment de cavalerie et d'infanterie de l'armée prussienne avoit son canton particulier d'où il tiroit ses recrues: l'on vient de faire une évaluation de la perte que l'armée éprouve à cet égard par la paix de Tilsit; il en résulte qu'elle conserve les cantons de 30 régimens d'infanterie de ligne, d'un régiment de chasseurs, de 10 bataillons de fusiliers, de toute l'artillerie et de 25 régimens de cavalerie; les cantons de 21 régimens d'infanterie de ligne, de 14 bataillons de fusiliers et de 12 régimens de cavalerie ont été cédés par le traité de paix.

WURTEMBERG.

Stuttgard, 12 août.

Hier au soir S. M. donna une audience solennelle à S. Ex. le maréchal d'Empire Bessières. Toute la cour, à laquelle tous les princes, comtes et vassaux du royaume avoient été invités quelques jours d'avance, se rassembla à six heures dans les appartemens du château royal. L'ambassadeur impérial fut reçu dans une voiture de parade attelée de six chevaux, par le grand-maître des cérémonies, le comte de Wurmser (qui se trouvoit dans la même voiture avec S. Ex.), le conseiller intime comte de Schenk-Castell, et les deux chambellans de Maucler et d'Eyb, faisant fonctions de maîtres des cérémonies. La voiture de l'ambassadeur étoit précédée de trois voitures à deux chevaux contenant les personnes de la suite de S. Exc. Un fourrier, deux officiers de la cour, deux heyducs, six coureurs et douze laquais de la cour marchoient devant la voiture de l'ambassadeur. Un détachement du régiment de chasseurs du roi étoit en parade dans la cour du château. Lorsque l'ambassadeur descendit de voiture il fut reçu par le premier concierge du château, quatre chambellans, un maître de cérémonies, deux adjudans, et conduit à l'audience à travers une haie que les gardes royales avoient formée le long de l'escalier, et dans vestibule. S. Ex. l'ambassadeur impérial fit sa proposition au roi dans la chambre du trône, où s'étoient réunis autour de S. M. tous les princes de la maison, les ministres, les chevaliers des ordres, et les généraux. Après que S. M. y eut répondu, elle fit signal au concierge en chef d'aller prendre S. A. R. la princesse Catherine. Cette princesse accompagnée du maître des cérémonies, de sa grande maîtresse et de sa suite, étant arrivée à la chambre du trône, S. M. lui fit part de ce que l'ambassadeur de France avoit été autorisé de transmettre de la part de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, savoir le desir de la voir mariée à S. A. I. le prince Jérôme de France, frère de S. M. I., sur quoi l'ambassadeur ayant adressé sa demande à S. A. R. la princesse Catherine en personne, elle répondit à S. Exc., après un signe donné par S. M. le roi, d'une manière satisfaisante. L'ambassadeur lui présenta ensuite le portrait de S. A. I. et le lui mit au cou. Cette cérémonie terminée l'ambassadeur quitta la chambre du trône pour se transporter dans celle de la reine, où s'étoient rassemblées toutes les princesses et dames de la cour. Cette audience finie, l'ambassadeur fut reconduit de la même

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 20 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Andromaque, Minuit.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Elise et Babet, l'Amante sans le savoir.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Testament, l'Auberge de Strasbourg, le Mariage des Grenadiers.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Bureau, M. Vautour, les Bateliers du Niémen.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Sophie Arnould, l'Hôtel de la Paix, Voltaire chez Ninon.

AMBIGU-COMIQUE.

Le Faux Alexis, les Suites d'un Duel.

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui, M. Ravel dit le Terrible, franchira sur la corde une pyramide de trois hommes et de six femmes à la fois; exercice qui n'a jamais été exécuté que par lui.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

TIVOLI.

Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Forioso, Feu d'artifice.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix: 1 fr. 65 c. Quinzième début de madame Forioso sœur, et de sa troupe.

Auj., Bal à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

VARIÉTÉS.

La Fontaine et tous les Fabulistes, ou La Fontaine comparé avec ses modèles et ses imitateurs (1). Nouvelle édition, avec des observations critiques grammaticales, littéraires, et des notes d'histoire naturelle; par M. N. S. Guillon.

S'il est un écrivain moderne qui ait besoin de commentaires, assurément c'est La Fontaine. L'emploi fréquent qu'il fait de termes surannés ou populaires, ses nombreuses imitations de Rabelais, de Marot et de quelques autres vieux auteurs, la négligence, et pour dire la vérité, l'incorrection de son style, répandent souvent beaucoup d'obscurité sur ses ouvrages.

Comment les enfans, lecteurs assidus de ses Fables, pourroient-ils, je ne dis pas en sentir les beautés, mais en comprendre même parfaitement tous les mots? Il y en a bien certainement une foule qu'ils ne peuvent entendre, et pour lesquels ils ont absolument besoin d'explication. Beaucoup de lecteurs plus âgés et plus instruits doivent aussi se trouver quelquefois embarrassés. C'est pour diminuer ces difficultés, que M. Guillon a composé le Commentaire dont je vais essayer de rendre compte.

On avoit déjà sur les fables de La Fontaine quelques petites notes par M. Coste: elles ont été réimprimées fort souvent, et étoient en quelque sorte devenues classiques; mais elles n'en valent pas mieux. Elles sont puériles et tout-à-fait insuffisantes.

M. Guillon a travaillé d'une manière plus savante et plus étendue; il a expliqué dans de nombreuses remarques (au moins tel est son

(1) Deux vol. in-8°. Prix: 12 fr., et 15 fr. par la poste. A Paris, chez Madame Nyon aînée, libraire, rue du Jardinet; et chez le Normant.

Digitized by Google

manière avec laquelle il avoit été introduit. A sept heures LL. MM. reçurent les félicitations de toute la cour; il y eut ensuite concert auquel l'ambassadeur a assisté, et soupé en famille dans les appartemens du roi.

(*Gazette de Stutgard.*)

ALLEMAGNE.

Francfort, 15 *août.*

L'anniversaire de la naissance et la fête de S. M. l'Empereur des Français, protecteur de la Confédération du Rhin, sera célébrée aujourd'hui à l'église cathédrale de cette ville, par une messe solennelle, suivie d'un *Te Deum*, auquel toutes les autorités civiles et militaires assisteront. Le soir il y aura illumination.

Le prince Henri XIII de Reuss-Greitz se rend à Paris, accompagné du prince héréditaire.

D'après une feuille publique, les fils de feu l'archiduc Ferdinand de Milan recevront une indemnité pour la perte du Brisgau et de l'Ortenau, qui avoient été donnés à leur père.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 19 *août.*

— Aujourd'hui, à quatre heures du matin, S. M. a parcouru divers quartiers de Paris. A six heures, elle a visité le Palais-Royal. Il paroît que la Banque de France et la Bourse seront transférées dans cet immense édifice, et qu'on va enfin faire disparoître cette double galerie de baraques de bois, contre l'existence desquelles tous les gens de goût réclament depuis si long-tems.

— La cour de cassation a prononcé, dans la séance de lundi, sur une question qui est du plus grand intérêt pour le commerce. Elle a décidé que l'endossement en blanc des effets de commerce en transmettoit la propriété au porteur, et cassé un arrêt de la cour d'appel, séant à Aix, qui avoit jugé le contraire en faveur de la maison Ferrandy et Ce, de Marseille, contre la maison Ventre, de la même ville. M. Méjan plaidoit pour les demandeurs en cassation, et M. Guichard pour les sieurs Ferrandy.

— Par jugement du tribunal de police correctionnelle de l'arrondissement de Lille, du 29 juin, le sieur Bianchi, médecin, chargé de la visite des conscrits, a été condamné par défaut à 1000 fr. d'amende et à deux années d'emprisonnement, pour avoir reçu des présens et gratifications, à raison des fonctions qu'il a remplies près le conseil de recrutement.

Les nommés Bernard Dagos, Etienne Lartigue, et Bernard Bruttis, de l'arrondissement de Mont-de-Marsan (Landes), convaincus d'escroqueries en matière de conscription, ont été condamnés, savoir: le premier, à six mois d'emprisonnement et à 200 fr. d'amende; le second, à huit mois d'emprisonnement et à 300 fr. d'amende, et le dernier, à deux mois d'emprisonnement et à 75 fr. d'amende.

Jean Vidal père, de la commune d'Orbon, département du Tarn, pour soustraire son fils à la conscription, avoit fait usage d'une pièce fausse, sachant qu'elle étoit fausse. Cette pièce étoit l'acte de naissance du père, dans lequel il étoit dit qu'il étoit né en 1734, tandis qu'il étoit réellement né en 1744; son but étoit d'être considéré comme âgé de plus de 71 ans, et et de jouir ainsi du bénéfice de l'article XVIII du décret du 8 fructidor an 13. La cour de justice criminelle spéciale a, par arrêt du 21 juillet, condamné cet individu à huit ans de fers, à la flétrissure avec fer rouge sur l'épaule gauche, à l'exposition pendant six heures, à l'impression, à l'affiche de l'arrêt, au nombre de 400 exemplaires, et aux dépens.

Les nommés Bailly et Goret, convaincus d'escroquerie en matière de conscription, ont été condamnés par la cour de justice criminelle du département de la Somme, à deux ans d'emprisonnement, et 5000 fr. d'amende chacun, solidairement. Le nommé Fréville, impliqué dans la même affaire, a été condamné à deux mois seulement de prison, et à 200 fr. d'amende.

(*Moniteur.*)

— Le *Voyage pittoresque à Constantinople et aux rives du Bosphore*, promis par MM. Treuttel et Würtz, libraires, rue de Lille, paroît. Cet ouvrage, dont on a vu plusieurs morceaux détachés, au dernier salon, est l'une des très-belles entreprises *calcographiques* formées dans ces derniers temps. La première livraison sera distribuée jeudi 20; les autres, au nombre de douze seulement, se succéderont promptement (1).

CORPS LEGISLATIF.

S. Exc. le ministre secrétaire d'Etat a transmis hier à M. le président, un acte de S. M., dont la teneur suit:

« NAPOLÉON, par la grace de Dieu et par les constitutions de l'Empire, Empereur des Français et Roi d'Italie, et protecteur de la Confédération du Rhin, vu le message en date du 16 avril 1806, par lequel le corps législatif a présenté pour candidats à la présidence, MM. Noguez, Dureau de la Malle, Terrasson, et Jaubert; vu également le message en date de ce jour, par lequel le corps législatif a présenté comme candidats à la présidence, pour la présente année 1807, M. Fontanes, nous avons nommé et nommons M. Fontanes président du corps législatif.

» En notre palais impérial des Tuileries, le 18 août 1807. »

Signé NAPOLÉON.

Cette communication a été accueillie par des applaudissemens unanimes.

Dans la séance d'aujourd'hui, le corps législatif s'est occupé de la nomination des secrétaires. Personne n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un second scrutin.

Le corps législatif se forme ensuite en comité secret.

GÉOGRAPHIE.

Le Nil et le Niger sont depuis long-temps un sujet de discussions, d'incertitudes et d'erreurs pour les géographes. Les Egyptiens qui nous ont transmis les sciences et peut-être les arts, les Grecs qui voyageoient en Egypte pour s'y instruire, les Romains qui pendant plusieurs siècles ont étendu leur domination au-delà de l'Eléphantine et de Phylé, les savans de toutes les contrées de l'Europe, qui ont vu le Nil et qui en ont parlé, ne nous avoient rien appris de positif sur la source de ce fleuve, ni sur son cours jusqu'à l'extrémité septentrionale de la Nubie. On doit être bien étonné de cette obscurité quand on songe qu'il y avoit un commerce très-actif entre l'Egypte et l'Ethiopie, et que tous les ans une grande partie de l'un de ces peuples venoit se réunir à l'autre pour célébrer en commun la fête du Soleil, cérémonie que les Grecs ont désignée par le nom d'Héliotrapèse, et dont nous trouvons une trace dans Homère. Cette migration d'Ethiopiens existe encore de nos jours sous le nom de caravane de

(1) On souscrit à Paris, chez MM. Treuttel et Würtz, rue de Lille, n°. 7, et à Strasbourg, même maison de commerce; Moling, rue de Condé, n°. 4; Née, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel; H. Nicolle, rue des Petits-Augustins, n°. 15, et chez Le Normant. On peut souscrire aussi chez les principaux libraires et marchands d'estampes de la France et des pays étrangers.

---

plan), les mots vieux et difficiles; il a cité les passages des classiques et ceux de nos anciens écrivains imités par le fabuliste; il a relevé avec une utile sévérité, les fautes de langage, et indiqué les beautés de style et de pensée. Au commencement de chaque fable, il a nommé les auteurs qui, avant La Fontaine, ont traité les mêmes sujets, ceux mêmes qui ont pu y faire accidentellement une courte allusion, et à la fin les poëtes qui les ont traités après lui. Cette partie du travail de M. Guillon prouve une lecture peu commune; mais peut-être est-il allé trop loin en annonçant «La Fontaine comparé » avec ses modèles et ses imitateurs, » et en disant dans son avant-propos, que «ce travail tout entier en résultats, mettant le fabu» liste au centre des imitations qu'il a faites et des imitations qu'il a » fournies, le montre toujours admirable, toujours unique, soit » qu'il emprunte sa lumière, soit qu'il la communique aux écrivains » venus après lui.» De simples noms d'auteurs, des numéros de tomes et de pages qu'aucune espèce de réflexion n'accompagne, ne peuvent rien montrer de ce que M. Guillon croit faire voir: ils pourront bien fournir à quelque lecteur curieux des moyens de comparaison, mais ils n'en sont point une.

J'ai lu ce Commentaire à-peu-près d'un bout à l'autre et avec attention. J'y ai trouvé beaucoup de remarques utiles, beaucoup d'explications satisfaisantes de passages difficiles, de l'érudition littéraire, et une connoissance assez étendue de nos vieux écrivains. Mais après avoir rendu cette justice à M. Guillon, je dois dire avec la même vérité que son ouvrage n'est point assez travaillé, que j'ai aperçu quelques fautes graves, que plusieurs observations ne m'ont pas paru exactes; enfin, qu'il a oublié beaucoup de choses qui n'étoient, ni sans utilité, ni sans intérêt.

Comme il n'y a rien de si facile à corriger qu'un livre de recherches, et que ce Commentaire, malgré ses défauts, est encore assez utile pour mériter d'être réimprimé, je donnerai quelqu'étendue à ma critique, afin que M. Guillon puisse au besoin profiter de mes observations, s'il y trouve quelqu'exactitude et quelque vérité.

Il s'en faut de beaucoup que M. Guillon ait nommé tous les auteurs anciens où La Fontaine a pu trouver ses sujets. Sur les fables du Corbeau et du Renard, du Singe et du Dauphin, de l'Ane vêtu de la peau du Lion, de la Souris métamorphosée, il pouvoit citer les Chiliades de Tzetzes. Le Lion et le Moucheron, le Geai paré des plumes du Paon, sont dans Achilles-Tatius, et M. Guillon l'a ignoré. Cette dernière fable est aussi dans les lettres de Théophylacte-Simocatta, elle est encore dans Libanius, ainsi que celle des Loups et des Brebis, du Lièvre et de la Tortue. Le commentateur devoit citer les Narrations de Conon sur la Vengeance du Cheval; Stobée-Florens, sur le Trésor et les deux Hommes; Nicolas de Damas, sur l'Education; Hérodote, sur les Poissons et le Berger; les Proverbes de Plutarque sur la Métamorphose de la Chatte, et le Scholiaste des Nuées d'Aristophane sur les Voleurs et l'Ane. Le second volume des Notices des Manuscrits lui eût aussi fourni plusieurs indications.

M. Guillon n'a point nommé d'auteur qui ait donné à La Fontaine le sujet de sa fable du Thésauriseur et du Singe. Il n'en est cependant pas l'inventeur: il l'avoit probablement prise dans *le Page disgracié* de Tristan l'Hermite. Il n'a pas inventé davantage celle du Singe et du Chat, sur laquelle le commentateur n'a point trouvé d'auteur à citer. Je ne puis indiquer avec certitude la source où le fabuliste a puisé; mais voici un passage qui prouve que ce sujet est plus ancien que lui; je l'ai trouvé dans l'Histoire des Larrons, livre assez rare, et dont j'ai une édition de 1636, c'est-à-dire, plus vieille de douze ans que la seconde partie des fables: «Ils se servoient de lui » comme le singe se servoit de la patte de la levrette pour tirer les » châtaignes hors des cendres.» Je ne me donnerai pas la peine de remonter à l'origine de cette fable: je n'écris point un Commentaire sur La Fontaine; mais si je m'étois chargé de ce soin, j'avoue que

Digitized by Google

Nubie; mais son institution, anciennement religieuse ou politique, n'a plus maintenant qu'un but commercial. Les anciens voyageurs en Egypte nous disent qu'à Thèbes on voyoit une statue de femme, sur la base de laquelle étoit cette inscription: « *Je suis la fille du plus jeune des dieux*, *personne encore* » *n'a soulevé ma tunique.* » On prétend que cette allégorie désignoit le Nil, dont aucun mortel n'avoit pu découvrir la source; elle étoit encore inconnue sous le règne des empereurs romains, et Néron envoya inutilement des centeniers pour la chercher. Le poëte Juvénal, qui fut exilé à Syène, n'en a pas plus appris que le centeniers de Néron; et après les Romains, les auteurs arabes, par leurs descriptions contradictoires, n'ont fait que redoubler l'obscurité qui couvroit ce point de la géographie.

Malgré ces incertitudes, des cartes assez anciennes placent les sources du Nil dans les montagnes d'Abyssinie, et font couler ce fleuve au travers du lac Dembea. Diodore avoit déjà dit que la source du Nil étoit formée par une infinité de petits ruisseaux qui sortant d'une des montagnes d'Ethiopie se réunissoient à un grand lac. Cette opinion, comme on le voit, s'approchoit le plus de la vérité. Mais étoit-il réservé à M. Bruce d'avoir le premier découvert cette source mystérieuse? M. Bruce l'affirme, ainsi je ne veux pas le contester; je demande seulement que l'on m'explique pourquoi des cartes bien antérieures au voyageur anglais placent la source et décrivent le cours du Nil tels qu'ils le sont dans la carte de M. Bruce. Une autre difficulté se présente: Thompson commença son poëme des Saisons en 1724, et dans le chant de l'*été* de ce poëme, je trouve cette phrase: *Le Nil, ce roi des fleuves qui sort par deux sources d'une montagne du royaume de Gojam, traverse le beau lac Dembea.* Thompson mourut en 1748, et l'on voit que sans avoir connu la carte de M. Bruce, il n'étoit pas si mal instruit.

Le Niger a été de tout temps bien plus inconnu que le Nil, et cela n'est pas étonnant; les arts et les sciences n'ont pas fleuri sur ses bords, il n'a rafraîchi que des déserts, ou il n'a désaltéré que des peuples barbares. Cependant les anciens auteurs en ont parlé; et Pline nous apprend que dans la première année du règne de Claude (l'an 42 de J. C.), l'armée romaine commandée par Suetonius Paulinus franchit le mont Atlas, et s'avança jusqu'aux rives du Niger. Ce passage de Pline paroit clair, et cependant il laisse encore un grand doute; car enfin ce fleuve que les Romains aperçurent étoit-il bien celui que nous nommons le Niger, ou plutôt le Sénégal? Et les Maures que vainquit Suetonius étoient-ils ceux de la Cyrénaïque, ou de la Césarienne, ou de la Tingitane? En effet, on désignoit sous le nom de Maures tous les peuples du mont Atlas, et cette chaîne de montagnes s'étend depuis les frontières de l'Egypte jusqu'aux extrémités occidentales du royaume de Maroc.

Maintenant, quel est donc le Niger dont les anciens ont parlé, que les modernes ont placé de manière ou d'autre dans leurs cartes, et quel rapport peut-il avoir avec le Nil?

Tous les géographes anciens font couler le Niger de l'est à l'ouest, et placent son embouchure dans l'Océan Atlantique. Sanson, et même Delisle dans ses premières cartes, lui donnent ce cours et cette position: cette opinion leur venoit donc des anciens, et il est raisonnable de croire que le prétendu Niger de Pline n'est autre chose que notre Sénégal. On sait d'ailleurs que les Romains ne se sont avancés dans l'intérieur de l'Afrique que vers sa partie occidentale, et les déserts qui sont au sud de la Libye ne leur permettoient guère de pénétrer jusqu'au fleuve que nous nommons Niger, et que nous faisons couler à l'orient. Je crois même qu'il ne reste plus de doute sur ce point; et chaque fois que nous voyons le Niger dans les auteurs anciens, nous devons entendre le Sénégal. Il n'en est pas de même du Nil et du Niger moderne: il reste encore beaucoup d'obscurité sur ces deux fleuves; et en cherchant à l'éclaircir, je crains bien de l'augmenter. Parcourons rapidement les opinions anciennes et modernes sur ce point de géographie.

Sans égard pour l'autorité de Diodore, Ptolomée a placé les sources du Nil dans les montagnes de la Lune, vers le milieu de l'Afrique, au cinquième degré de latitude nord. Abulfeda et les écrivains arabes ont suivi cette opinion; et j'observe en passant que Ptolomée et les Arabes du moyen âge étoient, par les temps et par les lieux, plus propres que les Européens à parler de l'Afrique. Magini, géographe célèbre en Italie, dans un temps où la géographie étoit mal connue, a bien reculé les sources de ce fleuve. Il fait sortir le Nil d'un grand lac situé, selon lui, sous le douzième degré de latitude sud; ce qui donneroit au Nil un cours plus long que celui du Maragnon, que nous nommons *les Amazones.* Tous les géographes, jusqu'à la fin du siècle de Louis XIII, ont copié Magini, qui sans doute en avoit copié d'autres. Toute fausse qu'est cette position, il est à remarquer qu'elle fait toujours passer le Nil dans un grand lac, conformément à toutes les idées reçues. C'est au milieu du dix-septième siècle qu'on a communément placé les sources du Nil dans le royaume de Goiam, et l'on n'a pas attendu le voyage de M. Bruce pour leur assigner cette position. M. d'Anville, frappé presque également des raisons qu'on alléguoit pour et contre, n'avoit encore rien décidé au milieu du dix-huitième siècle; il dit que le fleuve d'Abyssinie pourroit bien n'être pas le Nil; il se fonde sur toutes les autorités anciennes et arabes, qui font sortir ce fleuve du centre de l'Afrique; il fait observer que la rivière qui se joint au prétendu Nil au-dessous de Sennaar, est beaucoup plus considérable; qu'elle a conséquemment plus de droits d'être prise pour le Nil, et qu'on ne doit pas rejeter le sentiment de Ptolomée avant qu'on ait acquis de nouvelles connoissances sur cette difficulté géographique.

Enfin, dans l'incertitude où l'on étoit sur les différentes relations, on s'avisa de distinguer deux Nils, l'un que les naturels nomment *Abawi* ou le père des eaux; et l'autre, le Nil de Nigritie, que l'on faisoit venir du sud-ouest, et que l'on réunissoit au-dessous de Sennaar. Le premier est le vrai Nil, celui d'Abyssinie, celui que les anciens Ethiopiens ont nommé *Siris* et *Iaro*, qu'Hérodote appelle le Fleuve d'Egypte, à qui les Grecs ont donné le nom de Neilon, celui que les Troglodytes assuroient avoir sa source dans une infinité de petits ruisseaux en Abyssinie; celui enfin dont M. Bruce prétend avoir le premier trouvé la source dans le lieu même où on l'indiquoit plus d'un siècle avant lui, lieu que Diodore avoit dès long-temps désigné sur le rapport des Troglodytes.

Maintenant le second Nil ne seroit-il pas le Niger, ou du moins une branche de ce fleuve? Avant de rejeter cette idée, je demande qu'on pèse les considérations suivantes:

1°. Le Niger s'appelle aussi le Nil des Nègres; ce qui a un grand rapport au Nil de Nigritie dont parlent les géographes.

2°. Le Niger a ses inondations périodiques comme le Nil.

3°. Son embouchure n'est point connue.

4°. La rivière qui se joint au Nil au-dessous de Sennaar, est plus considérable que le Nil même, de l'aveu de tous les géographes; et ce qui doit être naturellement, si un fleuve, après un long cours, se réunit à un autre qui est plus près de sa source.

---

j'aurois eu la curiosité de faire des recherches exactes et complètes. Au reste, ces lacunes seront faciles à remplir dans une seconde impression.

Je m'attendois bien à trouver Varron cité à côté de ces beaux vers de La Fontaine:

Du bout de l'horizon accourt avec furie
Le plus terrible des enfans
Que le Nord eût porté jusque-là dans ses flancs;

Car n'est-il pas certain que le fabuliste a voulu imiter ce passage latin?

Ventique frigido, se ab axe eruperant
Phre etici Septentrionum filii.

La ressemblance n'est-elle pas sensible?

M. Guillon a quelquefois aussi oublié les modernes. La fable de la Mort et du Mourant, a fourni à MM. Thrale depuis MM. Piozzi, l'apologue des trois avertissemens. Cet apologue versifié avec une correction élégante, et si supérieur au talent de madame Thrale, qu'on a cru y trouver la manière du docteur Johnson, son hôte et son ami, est beaucoup trop connu pour que M. Guillon, qui n'en parle pas, ne puisse être un peu soupçonné de négligence.

Faute de s'être souvenu d'un passage de Voltaire, M. Guillon a fait une critique peu raisonnable d'un des plus beaux endroits de La Fontaine. Tout le monde se rappelle ses vers charmans qui terminent la fable des Deux Pigeons:

J'ai quelquefois aimé; je n'aurois pas alors,
Contre le Louvre et ses trésors,
Contre le Firmament et sa voûte céleste,
Changé les bois, changé les lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
De l'aimable et jeune bergère,
Pour qui, sous le fils de Cythère,
Je servis engagé par mes premiers sermens.

M. Guillon, en vérité trop sévère, blâme le mot *éclairés* comme trop hyperbolique: « Bon, dit-il, pour les Eglé de Ronsard et de Voi» ture. » Voltaire, qui se connoissoit en vers aussi bien pour le moins que M. Guillon, et qui avoit le goût exquis, n'a pas fait difficulté d'emprunter à La Fontaine ce mot même si durement condamné:

Que fait Agnès, dis? D'où viens-tu? Quels lieux
Sont embellis, *éclairés par ses yeux?*

Pour qu'il ne prenne pas fantaisie à M. Guillon de critiquer une autre fois l'expression *honorés par les pas*, et d'y voir aussi quelque ridicule hyberbole, je la défendrai par d'autres vers de Voltaire à madame de la Vrillière:

Heureux cent fois, heureux l'aimable asile
Qui vers midi possède vos appas!
Et plus heureux les rimeurs qu'on exile
Dans ces jardins *honorés par vos pas!*

Il ne sera pas non plus inutile de remarquer que La Fontaine a fait usage de la même idée dans ce discours du Fleuve Scamandre:

Mon cristal est très-pur; mon cœur l'est davantage:
Je couvrirai pour vous de fleurs tout ce rivage:
Trop heureux *si vos pas le daignent honorer!*

Ce conte du Fleuve Scamandre, pour en avertir en passant, est pris de la dixième des lettres attribuées à l'orateur Eschine.

Voltaire, à l'article *Fable* du Dictionnaire Philosophique, a fait sur La Fontaine plusieurs observations que M. Guillon devoit indiquer et réfuter, s'il est vrai que Voltaire s'y soit montré trop sévère. Quelques personnes le pensent; elles ont peut-être tort. Les critiques de Voltaire sont vives et tranchantes, mais ne me semblent pas manquer de vérité.

Puisqu'il est question de Voltaire, j'ajouterai encore; mais ceci est moins intéressant que M. Guillon, grand annotateur des passages

Digitized by Google

5°. Une opinion commune, mais sans preuves, fait couler le Niger dans le lac Bournou, et l'on ne nous dit pas s'il en sort. Il seroit bien étonnant que toutes les eaux de ce grand fleuve fussent employées à compenser l'évaporation que la chaleur du climat opère sur ce lac. Si cela est, pourquoi n'en est-il pas de même du lac Dembea, qui reçoit un fleuve bien moins considérable?

6°. Tout le monde maintenant s'accorde à donner au Niger un cours d'occident en orient. Si l'on ne se trompe point, ce fleuve coule perpendiculairement au Nil qui va du sud au nord: il doit donc le rencontrer, s'il n'est pas absorbé en route; car on sait qu'il n'y a aucune mer Méditerranée en Afrique.

Si toutes ces considérations sont des erreurs, il faut avouer que bien des vérités n'ont pas pour base des présomptions plus solides.

Mungo-Parck, qui a vu le Sénégal et le Niger, distingue ces deux fleuves, et il est le premier qui nous ait dit quelque chose de positif sur leur cours. Il place les deux sources sous la même latitude; il fait couler les deux fleuves parallèlement vers le nord dans un assez long espace; puis il leur fait prendre une direction opposée, le Sénégal à l'ouest, le Niger à l'orient, formant tous deux avec leur première direction un angle droit assez régulier. Mungo-Parck ne diffère des géographes modernes qu'en ce que ceux-ci placent la source du Sénégal au nord, et celle du Niger au sud de la Nigritie, et le voyageur anglais leur assigne le même parallèle. Mais il est à remarquer que ce dernier place la source du Niger à-peu-près dans le lieu où Ptolomée avoit mis celle du Nil; et cet accord rend plus vraisemblable la réunion du Nil et du Niger au-dessous de Sennaar. Enfin, la rivière de la Gazelle, qui n'est pas connue, a dans toutes nos cartes la direction qui conviendroit au *Nil des Nègres*, qui viendroit se réunir au Nil d'Abyssinie.

En résumant toutes ces considérations, on trouve les probabilités suivantes:

Le Niger a sa source dans les lieux où Ptolomée, Abulfeda, d'Anville et d'autres ont placé celle du Nil; il se nomme le Nil des Nègres; il coule dans la direction qui lui seroit nécessaire pour s'unir au Nil; il a comme lui des inondations périodiques; la rivière qui se joint au Nil en Nubie est plus considérable que le Nil même; enfin, la rivière qu'on nomme Gazelle, vient de la contrée où doit couler le Niger, dont on ne connoît pas l'embouchure, si elle n'est pas dans le Nil.

Si tous ces faits sont exacts, il est facile de concilier toutes les opinions des géographes, en disant que le Nil des Egyptiens est celui qui sort du royaume de Gojam, et qui traverse le lac Dembea, et que la rivière qui s'y joint au-dessous de Sennaar, n'est autre chose que le Niger.

En alléguant les raisons qui appuient mes conjectures, il y auroit de la mauvaise foi à déguiser celles qui les combattent. La première objection qu'on peut me faire est le Voyage de Mungo-Parck lui-même. Cet Anglais nous a bien donné dans sa carte les sources du Niger et du Sénégal, mais il ne les a point vues; sa route de l'ouest à l'est se dirigeoit même vers un point assez éloigné; il ne les a donc fixées telles que je les rapporte que sur l'assertion des gens du pays: et quels gens pour résoudre une difficulté géographique! En second lieu, il n'a suivi le cours du Niger que jusqu'à Ségo, où la misère et des obstacles sans nombre le forcèrent à rétrograder. Il ne parle donc de Tonebus et du reste du Niger, que sur le rapport des marchands maures qu'il a rencontrés; et son autorité ne paroît décisive que sur ce point: *Que le Niger coule d'occident en orient.*

L'autre objection est tirée du Voyage de M. Denon, qui rencontra à Girgé, dans la Haute-Egypte, un prince nubien qui venoit du Darfour. Le Nubien, à qui l'on demanda s'il avoit connoissance de la ville de Tombut, répondit: Que des marchands de ce pays venoient au Darfour, qu'ils mettoient *six mois* à faire ce voyage, et que la rivière qui passe à Tombut coule *d'orient en occident*. Si le prince nubien étoit bien informé, son rapport détruit non-seulement toutes mes conjectures, mais aussi toutes nos cartes modernes, et toutes les opinions que l'on a sur le cours du Niger. Je suis fâché que M. Denon n'ait fait aucune réflexion sur cette réponse, et qu'il ne nous ait pas dit quel degré de confiance méritoit l'assertion du Nubien.

Il faut cependant convenir que ce prince du Darfour ne parlant que sur des ouï dire, n'ayant jamais approché ni de Tombut, ni du Niger, ajoutant d'ailleurs la singulière circonstance des *six mois de voyage*, offre une bien foible autorité en comparaison de Mungo-Parck, qui a réellement vu le Niger, qui a long-temps et péniblement suivi son cours, qui ne bâtit point de système, et qui écrit avec une naïveté quelquefois dénuée d'intérêt: ainsi, malgré le Nubien, je pense que nous devons conserver nos cartes, et laisser couler le Niger d'occident en orient.

J'aurai souvent occasion d'exposer mes doutes sur la géographie ancienne ou moderne, et je laisserai à de plus habiles le soin de dissiper les ténèbres, et de résoudre les difficultés.

H.

(*Extrait d'un ouvrage inédit.*)

COURS DE LA BOURSE DU 19 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	1-16
— Courant.	54	3-4	56	7 16
Hambourg..	184	3-4	183	3-4
Londres....	00	00c	00	00
Madrid eff..	15	25	15	15
— vales ..	00	00	00	00
Cadix eff...	15	25	15	15
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	465	0 0	470	0-0
Gênes effec..	4 40		4 30	
Livourne...	0ae		500c	
Naples.....	420	00	000	00
Milan.....	81 asp. 6f		81 3sp. of	
Basle......	1	0-op	1	3-4p.
Francfort...	0	0-op	00	0 0
Vienne....	126	0 0	000	00
Lyon.....	1-2 p	0-oj.	1	1-2p
Marseille...	1 2 p	0-oj.	1	1 2p
Bordeaux...	1-2 p	0-oj.	1	1-2p
Montpellier.	1-2 p	0-oj.	00	0-op
Genève....	0 0 p	0-oj.	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 59c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00c

Arg. de 620 à 645, les 1000-1000 le kilogram. 213 57

Arg. au dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00

Piastre 5 37

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain 34 5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 180-, 86f 60c 75c 80c 90c 87f 87f 10c 20c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 180-, 84f 00c 00f 00c 00c

Banque de Fr. 1287f 50c 1290f 0000 0000f 00c 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique 0f 00c à 0f 00c
— S. Domingue.. 0 00 à 0 00c
Sucre d'Orléans.. 0 00 à 0 00c
— brut. ..... 0 00 à 0 000
Coton du Levant. 0 00 à 0 000
Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000
Huile d'olive... 0 00 à 0 000
Potasse d'Amér. 000 à 000f 000
Eau-de-vie, 3,6. 00f 00c à 00f 000

ANNONCE.

Réflexions sur l'Etude des Sciences, et sur les Dangers et la Gloire attachés aux travaux littéraires. Par Jules P..... Prix: 60 cent., et 65 cent. par la poste.

A Paris, chez Martinet, lib., rue du Coq Saint-Honoré, Latour, lib., palais du Tribunat; Porthmann, imprimeur ordinaire de S. A. I. et R. Madame, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 36.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRE, *rédacteur.*

---

parallèles, pouvoit, sur la fable du Corbeau, rappeler cette imitation badine:

Jeanne, étonnée, *ouvrant un large bec*,
Crut quelque temps que l'on lui parloit grec.

Ces vers de l'Amateur des Jardins:

Il aimoit les jardins, étoit prêtre de Flore;
Il l'étoit de Pomone encore,

pouvoient assez naturellement amener cette citation de la Guerre de Genève:

Un serviteur de Flore et de Pomone,
Par une digue arrêtant de ses mains
Le flot bruyant qui fond sur ses jardins.

Ces rapprochemens diminuent l'aridité des notes grammaticales, répandent de l'agrément sur un Commentaire, et peuvent faire parfois trouver quelque plaisir à en lire quelques pages. D.

Les sieurs Mira et Lebon, ci-devant carmes déchaussés de la rue de Vaugirard, à Paris, compositeurs et co-propriétaires de l'Eau de Mélisse dite *des Carmes*, dont les propriétés sont connues depuis près de deux siècles, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils continuent de la composer et de la vendre comme par le passé, sous le titre d'Eau de Mélisse dite des Carmes: ils croient devoir aussi le prémunir contre la fraude de quelques marchands qui se permettent de vendre l'Eau de leur composition, sous le même titre d'Eau des Carmes, et s'exposent ainsi à toute la sévérité des lois. Le moyen de se garantir de cette ruse, dictée par la cupidité, est de s'adresser directement au Bureau général, grande rue Taranne, n°. 14, faubourg Saint-Germain; ou aux préposés qu'ils ont établis à Paris et dans les départemens, avec l'agrément et sous la surveillance de MM. les préfets, conformément à la loi du 29 prairial an XIII.

Les noms des préposés établis jusqu'à ce moment, se trouvent à la fin des *Prospectus*, portant en tête les images de saint Jean-de-la-Croix et de sainte Thérèse, séparées par un écusson renfermant les lettres C et D entrelacées.

Les personnes qui voudront écrire aux sieurs Mira et Lebon sont priées d'affranchir leurs lettres.

Dépôt des Coraux de Livourne et de Marseille, rue de Grammont, n°. 25, près le boulevard des Italiens.

Cet Etablissement possède un assortiment complet de tous les genres de parure en Corail uni et faceté, dans toutes les nuances et dans tous les prix: il présente aux acheteurs une Collection de Coraux qui, jusqu'à ce jour, n'avoit existé qu'à Marseille et dans quelques villes de l'Italie.

Trois Trios pour violon, alto et violoncelle, dédiés à M. Fayolle, son élève pour le violoncelle, par Camille Barni, premier violoncelle de concert du grand théâtre de Milan. Œuvre VI°, premier livre de Trios.

Prix: 9 francs.

Chez A. Leduc, éditeur et marchand de musique, rue de la Loi, près celle Feydeau.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Opuscules en vers, par l'auteur de la Nouvelle Ruth. La Nouvelle Ruth, qui fut publiée en 1803 (an XI), reparoît à la tête de ce Recueil avec plusieurs changemens et augmentations. Vol. in-8°. Prix: 1 fr. 80 c., et 2 fr. 25 c. par la poste.

A Paris, chez le Normant, lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

Washington, 3 juillet.

Voici le texte de la proclamation publiée par le président des Etats-Unis:

Pendant les guerres qui, depuis quelque temps ont divisé les puissances de l'Europe, les Etats-Unis d'Amérique, fermes dans leurs principes, ont fait tous leurs efforts pour maintenir par la justice, l'accomplissement exact des devoirs qu'imposent la société et le bien de l'Etat, leurs relations accoutumées d'amitié, d'hospitalité et de commerce avec les puissances belligérantes. N'examinant point les raisons qui divisent ces puissances, ne faisant d'autre vœu que celui d'une paix générale, ils ont observé avec bonne foi leur neutralité, et ils pensent que nulle nation ne peut leur reprocher de s'en être départis. Ils ont accordé à tous, et dans tous les temps, la liberté de leurs ports, la navigation de leurs mers, les moyens de reposer et de ravitailler leurs vaisseaux; ils ont donné du secours à leurs malades et à leurs souffrans, et cela au milieu d'une répétition constante d'actes d'insubordination aux lois, de violence envers les personnes, et de brigandages sur la propriété de nos concitoyens, commises par une des parties belligérantes que nous avons reçue parmi nous.

A la vérité, ces abus des lois de l'hospitalité sont devenus, à quelques exceptions près, habituels aux vaisseaux armés de la Grande Bretagne qui parcourent nos côtes et fréquentent nos ports. Ils ont été le sujet de représentations réitérées à leur gouvernement. Des assurances nous avoient été données que des ordres convenables les restreindroient dans les bornes des droits et du respect que l'on doit à une nation amie; mais ces assurances, ces ordres ont été sans effet, nous n'avons point vu qu'on ait puni les délits passés. Enfin, un acte qui surpasse tout ce que nous avons vu et souffert jusqu'à présent, a porté l'indignation publique à son comble, et a enfin lassé notre patience. Une frégate des Etats-Unis, a [illegible], quitte le port pour une croisière éloignée, [illegible] elle est surprise et attaquée par un vaisseau anglais de force supérieure, faisant partie d'une escadre à l'ancre dans nos mers: elle est mise hors de service avec perte d'un grand nombre de tués et plusieurs blessés. Cet outrage, commis non-seulement sans provocation ou juste cause, a été aussi commis dans le dessein bien avéré d'enlever de force d'un vaisseau des Etats-Unis une partie de son équipage; et afin qu'il ne manque aucune circonstance pour marquer l'atrocité d'une pareille action, on avoit assuré que ces matelots demandés étoient nés citoyens des Etats-Unis.

Après avoir accompli son dessein, le capitaine anglais est retourné rejoindre l'escadre à l'ancre sous notre juridiction. L'hospitalité, dans de telles circonstances, cesse d'être un devoir; la continuer après une violation si outrageante de nos droits, ne tendroit qu'à multiplier les injures, nos ressentimens, et à nécessiter une rupture entre les deux nations. Ce parti extrême seroit également opposé aux intérêts des deux nations, puisque c'est après les assurances des dispositions les plus amicales de la part du gouvernement anglais que cet outrage a été commis.

Le gouvernement anglais sentira sans doute la nécessité de faire une réparation honorable pour une action si atroce: il sentira aussi combien les commandans de leurs forces navales doivent être réprimés, qui seuls ont forcé le gouvernement des Etats-Unis à discontinuer de leur accorder l'hospitalité.

D'après ces circonstances, et considérant le droit que chaque nation a de régler sa police, de pourvoir à la paix, à la sûreté des citoyens, et conséquemment de refuser l'entrée dans ses ports et ses mers à tous les vaisseaux armés, en quelque nombre et sous quelques dénominations qu'ils soient, qui seroient inconsistans avec la sûreté de l'Etat et le maintien des lois, j'ai cru convenable, selon l'autorité qui m'en est donnée par la loi, de faire publier cette proclamation; ordonnons à tous vaisseaux armés anglais maintenant dans les ports et les mers des Etats-Unis, d'en partir immédiatement et sans délai, et interdisons l'entrée desdits ports et mers auxdits vaisseaux armés ou tout autre, sous l'autorité du gouvernement anglais.

Et si lesdits vaisseaux ou quelqu'un d'eux manquoit à partir, comme il est dit ci-dessus, et si eux ou tout autre compris dans ladite défense, entreroient à l'avenir dans les mers et les ports des Etats-Unis, je défends tout commerce avec eux ou avec quelqu'un d'eux, avec leurs officiers ou leurs équipages, et je défends en outre qu'on leur fournisse ni provisions ni secours.

Et je déclare et fais savoir que toute personne, sous la juridiction des Etats-Unis, qui sera convaincue d'avoir prêté aide et assistance à aucun desdits vaisseaux anglais, contraire à la défense contenue dans cette proclamation, soit pour réparer quelqu'un desdits vaisseaux ou en leur fournissant, aux officiers ou équipages, toute espèce de provisions de quelque nature que ce soit; tout pilote qui sera convaincu d'avoir assisté dans leur navigation quelques-uns desdits vaisseaux armés, à moins que ce ne soit pour les aider à s'éloigner hors des limites et de la juridiction des Etats-Unis, ou dans le cas qu'un vaisseau seroit poussé par la nécessité, ou chargé de dépêches publiques, comme il y sera pourvu par la suite; toutes personnes convaincues de pareils faits, subiront les peines prévues par la loi pour de telles offenses.

J'enjoins et ordonne à toute personne revêtue d'un pouvoir civil ou militaire sous l'autorité des Etats-Unis, et à tous les autres citoyens et habitans, d'employer avec vigilance et promptitude leurs autorités respectives, afin que cette proclamation reçoive sa pleine et entière exécution.

Pourvu néanmoins qu'aucun de ces vaisseaux ne soit poussé dans les mers et les ports des Etats-Unis par la nécessité, par les dangers de la mer ou par la poursuite d'un ennemi, ou chargé d'affaires ou de dépêches de leur gouvernement, ou un paquebot public pour le transport des lettres ou des dépêches. Dans ces cas l'officier commandant, aussitôt son arrivée, avertira le collecteur du district, statuant l'objet ou les causes de son entrée dans lesdits ports ou mers, et se conformant aux réglemens prescrits dans ces cas par la loi, il lui sera accordé la faveur des réglemens touchant le radoub, les provisions, le séjour, les communications et le départ, qui sont permis par la même autorité.

En foi de quoi, j'ai fait apposer le sceau des Etats-Unis à cette présente, et signé. Donné à Washington, le 2 juillet 1807.

De la souveraineté et de l'indépendance des Etats-Unis, 31e année.

THOMAS JEFFERSON.

JAMES MADISSON.

PRUSSE.

Memel, 28 juillet.

Voici la proclamation que le roi a adressée aux habitans des provinces qu'il a cédées par le traité de Tilsit:

« Vous connoissez, bien-aimés habitans des fidèles provinces, territoires et villes, mes sentimens et les événemens de l'année dernière! Mes armées furent malheureuses. Les efforts du dernier reste de mon armée furent vains. Repoussé jusqu'aux

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 21 Août 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Les Bardes, opéra en 5 actes.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Avare, l'Esprit de Contradiction.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Adolphe et Clara, M. des Chalumeaux.

THEATRE DE L'IMPERATRICE.

Un Dîner par Victoire, la Petite Ville, M. Musard.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

L'Hôtel de la Paix, le Prix, la Danse interrompue.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

L'Enrôlement, les Bateliers du Niémen, le Déjeûner.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Helvina, les Deux Statues.

SALLE MONTANSIER.

Auj., *relâche chez M. Ravel.*

SPECTACLE HIEROSCOPTIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN.

Palais du Tribunat, près le Café de Foi.

Auj., et jours suivans, à huit heures, détails du voyage aérien nocturne, belles expériences de physique, feux d'artifice de gaz et d'électricité, fantasmagorie.

CAFÉ DES ÉTRANGERS.

(Palais du Tribunat.)

Auj., Concert extraordinaire en l'honneur de la Paix, musique de la composition de Fuchs et Camilly.

PANORAMA.

Les Panoramas d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée 2 fr.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS.

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée, avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANHARMONICON.

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir.

La direction et entreprise du Grand Théâtre de Lille est vacante. La loi sur les spectacles y établit une troupe stationnaire. Les personnes qui peuvent desirer la direction de ce Théâtre, en obtiendront le privilége en se faisant connoître à M. le général de division préfet du département du Nord, et en lui soumettant le tableau d'une troupe digne d'un des premiers théâtres des départemens.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Iphigénie en Aulide, et Psyché.

Depuis long-temps l'Opéra n'avoit vu une aussi nombreuse assemblée réunie dans son enceinte; les loges étoient pleines d'étrangers de distinction; les curieux attirés par les fêtes, n'avoient pas voulu s'en retourner sans voir le plus brillant de nos spectacles. La paix doit répandre sur la capitale du peuple vainqueur la splendeur et la prospérité; tout se porte naturellement au centre de la gloire, de la puis-

Digitized by Google

dernières bornes de l'Empire, et mon puissant allié forcé lui-même de conclure un armistice et de signer la paix, il ne me restoit d'autre parti que de rendre la tranquillité à ce pays, après les calamités de la guerre. La paix dut être conclue telle que les circonstances la prescrivoient. Elles imposoient à moi et à ma maison, elles imposoient au pays même les plus douloureux sacrifices. Ce que des siècles et de braves ancêtres, ce que des traités, ce que l'amour et la confiance avoient lié, devoit être désuni. Le sort prononce; le père se sépare de ses enfans. Je vous dégage de tous devoirs de sujets envers moi et ma maison. Les vœux les plus ardens pour votre prospérité vous accompagneront auprès de votre nouveau souverain: soyez-lui ce que vous m'étiez. Le sort ni aucune puissance ne pourront effacer votre souvenir de mon cœur et de celui des miens. »

Memel, le 24 juillet 1807. FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

« Comme par le traité de paix conclu à Tilsit avec la France, S. M. le roi de Prusse, etc., cède également les provinces de la Prusse méridionale et de la nouvelle Prusse orientale, elle a ordonné, en vertu de cette cession, que les bas-officiers et soldats de l'armée prussienne, qui sont nés dans ces deux provinces, retournassent dans leurs foyers. S. M. veut maintenant aussi que les officiers et cadets de son armée, qui sont nés dans la Prusse méridionale et dans la nouvelle Prusse orientale, ne soient pas frustrés de pouvoir servir le nouveau souverain de ces provinces; en conséquence, elle leur donne à tous leur démission, soit qu'ils appartiennent à des régimens ou bataillons réformés, soit à des corps existans encore, et leur enjoint de se présenter au collége suprême de guerre, qui leur expédiera leur congé. »

Memel, le 24 juillet 1807.

Signé FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

SUEDE.

Stockholm, 31 juillet.

Le baron de Stroganoff est arrivé ici de Londres. Notre envoyé près la cour de Copenhague, M. le baron d'Oxenstierna est maintenant par congé en Suède.

DANEMARCK.

Copenhague, 8 août.

Plusieurs vaisseaux faisant partie de la première division de la flotte anglaise, se sont, il est vrai, approchés de notre ville; mais une partie est retournée dans le Sund, et l'autre a jeté l'ancre près l'île de Huene. Cette division est composée des vaisseaux suivans: *Le prince de Galles*, de 98 canons; *le Pompée*, de 80; *le Centaure*, de 74; *le Spencer*, de 74; *le Brunswick*, de 74; *le Dictateur* de 64; *le Ruby*, de 64; *le Goliath*, de 74; *le Cumberusy*, de 38; *la Surveillance*, de 38; *le Tunderer*, de 18; *la Furie*, de 12; *le Zèbre*, de 12; *le Vésuve*, de 10; *l'Alcyon*, de 16; *la Sapho*, de 16; *le Turbulent*, de 14; *le Sphinx*, de 14; *le Combattant*, de 22: plus, deux sloops, *le Yarmouth* et *le Goodwill*, et un vaisseau à bombes. Le 3, la flotte a passé devant la forteresse de Cronembourg; l'a saluée, et en a reçu le salut.

Une estafette arrivée ici nous a apporté la nouvelle que le 4 au soir, une escadre anglaise, de 4 vaisseaux de ligne, 5 frégates et 8 bricks, a passé le grand Belt, et y a laissé plusieurs vaisseaux.

On dit aujourd'hui qu'il est encore arrivé dans le Sund plusieurs navires de guerre, ainsi que des chaloupes canonnières, et que l'on a vu dans le Categat un grand nombre de bateaux plats et de bombardes. La flotte a, dit-on, 15,000 h. de troupes à bord.

Les deux divisions de la flotte anglaise arrivées jusqu'ici dans le Sund, ont entouré l'île de Séeland comme par une ligne de circonvallation. Jusqu'à présent les Anglais n'ont fait encore aucune ouverture ministérielle. M. Jackson s'est rendu à la vérité à Kiel, mais on assura que sa mission a été infructueuse, parce que le siége du gouvernement est à Copenhague, et que les communications ministérielles ne peuvent se faire que dans cette capitale.

Quoique notre flotte ne soit point équipée en guerre, on fait cependant de grands préparatifs de défense; et si les Anglais manifestent des intentions hostiles, notre résistance sera aussi vigoureuse qu'énergique.

On attend ici demain soir sir H. Popham.

Les Anglais attendent encore beaucoup d'autres vaisseaux de guerre et de transport.

On dit qu'ils ont poussé l'audace jusqu'à demander à occuper la forteresse de Cronembourg. On sent qu'une pareille proposition a dû être at a été en effet rejetée avec la plus vive indignation.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 11 août.

Le prince de Ponte-Corvo n'est pas resté à Lubeck aussi long-temps qu'on le croyoit. S. A. est revenue ici le 8 au soir. On assure qu'elle prendra le commandement en chef de toutes les troupes espagnoles.

On dit que les troupes anglaises qui sont dans l'île de Rugen seront embarquées, afin de se réunir à celles de l'expédition.

Quatre-vingts pièces de gros calibre sont arrivées ces jours derniers devant Stralsund. La canonnade qui eut lieu de cette place, le 29 juillet, étoit dirigée sur des travailleurs ennemis, qui s'étoient avancés dans les environs de la *Reperbahn*.

Plusieurs lettres particulières de Londres assurent que lord Saint-Helens a reçu ordre de se tenir prêt à partir pour le continent.

Les côtes de la mer d'Allemagne, depuis la Hollande jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, seront occupées par des troupes hollandaises. Un corps de troupes espagnoles de quinze mille hommes sera placé sur le Bas-Elbe.

WURTEMBERG.

Stuttgard, 13 août.

Le mariage de la princesse Catherine avec le roi de Westphalie a été célébré hier. Le roi a conduit lui-même la princesse à l'autel. Cet acte solennel a commencé au son d'une superbe musique. Le grand-chancelier, M. le ministre baron d'Ende, a donné lecture d'une déclaration, par laquelle S. A. I. le prince Jérô[me] Napoléon chargeoit le prince royal de Wurtemberg de recevoir, en son nom, la bénédiction nuptiale avec la princesse Catherine de Wurtemberg. Le grand-chancelier a lu ensuite l'acceptation de S. A. le prince Royal. M. le prédicateur de la cour, Suskint, a prononcé un discours français, et a béni le mariage selon le rite de l'Église luthérienne. L'échange des anneaux a été annoncé par soixante coups de canon et par le son de toutes les cloches. Le cortége est retourné ensuite dans le même ordre au château.

Toute la cour se réunit peu après dans les appartemens du roi: à neuf heures le diné a été servi; le roi a diné avec sa famille et l'ambassadeur de France. Après le diné on s'est rendu dans la salle de marbre, où la danse aux flambeaux a eu lieu de

---

sance et des richesses; l'Europe gravite sur Paris: puisse cette affluence des diverses nations venir chez nous pour admirer nos chefs-d'œuvre et les merveilles du régne de Napoléon, pour se perfectionner dans la connoissance d'une langue à qui le goût et les lettres ont tant d'obligations, mais non pas pour la corrompre par le mélange de leurs idiomes! C'est ce qui arriva autrefois à Rome, dans le temps où elle étoit encore le siége de l'Empire. Les Africains, les Asiatiques, les peuples des différentes parties de l'Europe qui abondoient dans la capitale, altérèrent la pureté du langage romain et le tour de sa phrase, en y mêlant les locutions particulières à leur pays: ainsi la reine du monde devint barbare long-temps avant que les Barbares eussent songé à l'envahir.

Une des plus fameuses de nos tragédies lyriques, un de nos plus magnifiques ballets, étoient un spectacle digne d'une aussi brillante assemblée. L'opéra d'*Iphigénie* n'est autre chose que la tragédie de Racine démembrée, mutilée, et même à quelques égards défigurée pour l'adapter à un théâtre de musique. Quoique les vers de Racine bien débités, portent avec eux une mélodie qui n'en laisse point desirer d'autres, on les a surchargés à l'Opéra d'une musique étrangère, qui presque toujours les étouffe. Sur cette scène lyrique, l'harmonie naturelle des vers est comptée pour rien, et même nuit à l'harmonie artificielle qu'on veut y substituer.

Mlle Maillard, qui joue Clytemnestre, a une fierté, une énergie, une expression à laquelle on ne résiste point. Lainez, surnommé l'incendiaire, met la scène en feu, et Achille lui-même n'étoit pas plus impétueux, plus ardent. Ces deux sujets sont bien précieux, bien nécessaires pour soutenir le véritable caractère de notre Opéra: où trouvera-t-on des constitutions aussi robustes, des ames d'une aussi vigoureuse trempe?

Madame Ferrière a une jolie voix, une figure agréable; mais elle met trop de lenteur dans son chant, et n'anime pas assez la scène. Dufresne soutient fort bien la majesté et l'orgueil du roi des rois. Le dénouement est bon pour le pays des prestiges. Achille délivre en effet Iphigénie des mains de Calchas, comme un de nos anciens chevaliers délivre une princesse des mains d'un géant: cette action est approuvée du ciel, qui pardonne, puisqu'Achille a pardonné. Il est du moins satisfaisant de voir Achille faire au dénouement quelque prouesse qui réponde aux emportemens, aux fureurs et aux menaces qu'il n'a cessé de faire dans le cours de la pièce. Dans la tragédie française, on ne met point Achille à l'épreuve; Iphigénie se trouve n'avoir nul besoin de son secours, et c'est une autre victime que demandent les dieux: il eût été curieux de voir comment Achille auroit défendu sa maîtresse contre les dieux et contre une armée. Ce héros est encore plus galant à l'Opéra qu'à la Comédie Française, et cela devoit être; mais il n'est pas moins furieux contre sa maîtresse; et pour la dérober à la mort, il commence par la faire mourir de peur. Il y a des danses au second acte, et la plus agréable est celle des filles de Lesbos; Mlle Chevigny y exécute un pas très-brillant, très-animé, où elle joint la vigueur à la grace: l'expression de sa physionomie, la vivacité de ses mouvemens, ont excité un enthousiasme général.

Duport a joué Zéphire dans le ballet de *Psyché*: c'est le rôle de son talent; car il semble ne pas toucher la terre. Quoiqu'il ait acquis un peu d'embonpoint dans ses voyages, il n'en est devenu que plus léger: la gloire n'est donc pas un aliment aussi peu solide qu'on pourroit le croire! Les applaudissemens sont pour l'acteur une nourriture qui profite: rien n'est plus favorable au corps que la satisfaction de l'esprit. Duport n'a rien hasardé qui fût contraire au goût, et au-dessus de ses moyens; son exécution est plus sûre, il a plus d'aplomb, d'aisance et de moelleux: quoiqu'il n'ait jamais mieux dansé, il a été applaudi avec modération. Les connoisseurs applaudissoient, et non les fanatiques:

Digitized by Google

la manière accoutumée. Tout le château et la ville étoient illuminés avec goût. Il y a eu des fêtes et des réjouissances publiques

ANGLETERRE.

Londres, 8 *août*.

Il y a deux mois que nous ne savions que faire de notre nombreuse marine : nos vaisseaux restoient inactifs dans nos ports. Aujourd'hui nous n'avons ni assez de marins ni assez de vaisseaux. Il nous faut une flotte pour surveiller les ports de France et menacer ceux de Russie; il nous faut une escadre pour fermer le détroit de Gibraltar aux Espagnols, et une autre pour nous ouvrir le détroit du Sund ; une flotte nous est nécessaire pour soutenir notre manifeste, ou plutôt notre conduite hostile envers les Etats-Unis; une autre flotte nous est indispensable pour porter des paroles de paix à Constantinople. Nous avons besoin de vaisseaux pour ramener nos troupes débarquées en Egypte; nous avons besoin de vaisseaux pour embarquer les troupes que nous envoyons au secours du roi de Suède. L'Asie, l'Europe et l'Amérique se soulèvent à la fois contre nous, et nous voilà en guerre avec les quatre parties du monde. Tout semble annoncer une crise affreuse, et cependant l'aspect de Londres n'a pas extérieurement changé : le luxe devient plus grand de jour en jour; jamais les plaisirs ne furent plus ingénieusement multipliés; notre capitale, enfin, offre à l'œil de l'observateur une ressemblance assez frappante avec Lisbonne, la veille de son terrible désastre.

Les romans français sont l'objet de la spéculation de nos libraires; et on lit aujourd'hui les romans publiés à Paris, avec la même fureur que l'on lisoit, il y a sept ou huit ans en France, les romans anglais. Mesdames de Genlis, Cottin, de Flahaut et de Staël ne publient rien qui ne soit traduit un mois après dans notre langue.

On remarque aussi que les modes grecque et romaine, qui ont fait tourner tant de têtes à Paris, commencent à s'introduire en Angleterre. Tous les vêtemens et les amenblemens nouveaux sont copiés d'après des patrons antiques, coupés à Paris. Déjà dans les journaux hebdomadaires, les moralistes et les médecins ont réclamé en faveur des mœurs et de la santé; ils ont écrit des articles vigoureux contre les robes décolletées, et la mode en est devenue plus générale : ce qui ne laisse pas de présenter des conséquences fâcheuses; car si les vêtemens légers qui convenoient aux beaux climats de l'Italie et de la Grèce, ont fait tant de mal aux Françaises, que n'avons-nous pas à redouter pour nos délicates miladis, sous le ciel nébuleux de l'Angleterre?

Une observation peut-être assez piquante est que la décadence de l'art dramatique se fait sentir en Angleterre dans la même proportion qu'à Paris : notre goût pour les mauvais spectacles est si semblable à celui de Paris, que le même Feuilleton publié en France, sur l'état de discrédit où sont tombés les bonnes pièces et les grands théâtres, peut s'appliquer à Londres avec une extrême justesse. L'Académie Impériale de Musique, à Paris, ne fait, dit-on, de recette que lorsque Duport et madame Gardel dansent ; notre théâtre du roi n'est plein que lorsque madame Catalani et il signor Naldi doivent se faire entendre. Covent-Garden est estimé comme le Théâtre-Français, et aussi peu suivi; et le théâtre de Hay-Market est plus désert encore que Feydeau et Louvois. Où trouve-t-on *la foule*, disent les journaux français? A la porte Saint-Martin, *à la Gaieté*. Où voit-on le monde et le beau monde, disent *nos journaux* ? Au spectacle d'Astley ou au Cirque-Royal. Les Français ont raffolé du Pied de Mouton; et les Anglais bosent pour voir l'Epée magique.

Les tours de force et les danseurs de corde, les chevaux et les décorations magnifiques que présentent ces établissemens, plaisent également à *John Bull* comme à la bonne société, et rendent ces entreprises bien plus riches et plus sûres que celles qui se fondent sur des pièces de Shakespeare, jouées par de bons acteurs. Des réunions fréquentes de francs-maçons, beaucoup de concerts dits de bienfaisance, des réunions tumultueuses et politiques dans les tavernes, des assemblées nombreuses et brillantes dans les maisons de plaisance : telle est en aperçu notre situation et le véritable tableau du bouleversement opéré dans nos mœurs. John Bull est toujours le même ; mais la physionomie de la haute société a totalement changé, et ce changement léger en apparence a presque toujours, et chez tous les peuples, été le précurseur d'une révolution plus sérieuse et plus importante.

— L'attente du public n'est fixée que sur un seul point, savoir, le but des expéditions parties de nos ports. Les feuilles publiques tâchent de satisfaire la curiosité de leurs lecteurs sur ce point, en inventant les nouvelles les plus hardies et les plus bizarres. Les négocians russes qui sont ici sont très-inquiets pour leurs marchandises, et les font assurer ; mais ils sont obligés de donner 9 pour 100 d'assurance au lieu de 5.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 20 *août*.

— Hier, à six heures du soir, S. M. a passé, dans la grande cour du palais des Tuileries, la revue de toutes les troupes composant la garnison de Paris.

— S. A. R. la princesse Catherine de Wurtemberg arrivera samedi prochain à Paris. Elle couchera la veille à Meaux.

— On croit que le mariage de S. M. le roi de Westphalie sera célébré dimanche 23 de ce mois.

— C'est à tort que l'on a annoncé l'arrivée à Strasbourg de M. le grand-maréchal du palais, Duroc; S. Ex. n'a pas quitté Paris.

— M. Camille d'Isoard, vient d'être nommé receveur particulier de l'arrondissement de Neuchâteau, département des Vosges, en remplacement de M. Gerardin, décédé.

— Dans sa séance du 19 de ce mois, le sénat a procédé à l'élection de trois sénateurs, sur une liste de neuf candidats présentés par S. M. Ces candidats étoient MM. Cossé-Brissac, le général Morand, Pastoret, le général Brécieux, Lejéas, questeur du corps législatif; d'Hauterive, conseiller d'État; le général Soules, de Séran, et l'évêque de la Rochelle.

Les trois sénateurs élus sont : MM. le général Soulès, Lejéas et Cossé-Brissac.

— On dit qu'il est question d'un sénatus-consulte, d'après lequel on ne pourroit désormais être elu membre du corps législatif avant l'âge de 40 ans.

— La distribution des prix du prytanée de Saint-Cyr s'est faite lundi, sous la présidence du général Bellavesne, directeur de l'École militaire de Fontainebleau, inspecteur des prytanées. Le général de brigade Duteil, directeur du prytanée militaire français, a ouvert la cérémonie par un discours, et les élèves ont représenté un drame héroïque de M. Crouzet, dont le sujet étoit tiré de divers traits de dévouement qui ont eu lieu à la Grande-Armée.

— On nous écrit d'Etampes, que la publication de la paix a été faite dans cette commune avec une très-grande solennité et aux cris mille fois répétés de *vive l'Empereur ! vive le grand Napoléon !* Le général Romanet, maire de cette ville

---

cette espèce de suffrages lui fait beaucoup plus d'honneur que les transports des énergumènes, trop souvent aveugles et injustes.

Mlle Duport a reparu dans le ballet de *Psyché* : elle y représente Flore, rôle qui lui convient aussi bien que celui de Zéphire à son frère. Ses pas sont vifs et brillans : on voit qu'elle a profité de ses fréquens exercices en province ; elle a plus de force et de sûreté. Saint-Amand jouoit l'Amour : une indisposition dont il n'est pas bien rétabli, ne lui permet pas encore la danse vive ; mais le public jouit toujours de sa pantomime. Ce jeune acteur qui rend tant de services, et dont le zèle est infatigable, n'a pas même usé du droit que son indisposition lui donnoit au repos ; et privé des forces nécessaires pour danser, il n'a point cessé de servir son théâtre et le public, en employant dans la pantomime ce qui lui restoit de vigueur.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Misantrope, pour les débuts de Mlle Henry.

La coquette du *Misantrope* n'est pas moins difficile à bien jouer que le Misantrope: ce n'est pas une étourdie et une folle, telle que Roxelane qui ne peut séduire qu'un amant blasé ; ce n'est pas aussi une sotte comme la Coquette corrigée, qui se laisse prendre aux sermons d'un pédant froid et raisonneur, qui devient sérieusement jalouse d'une tante déjà mûre ; et dans son désespoir amoureux, se voue à la réforme et à la pénitence; enfin, qui fatigue par sa contrition plus qu'elle n'avoit amusé par ses péchés. Célimène est une femme à grand caractère, pleine d'expédiens et de ressources, ferme dans ses principes de coquetterie, profonde dans l'art de plaire et de tromper, et qui, depuis le commencement jusqu'à la fin, soutient son personnage avec une constance admirable. L'amour sincère et le sentiment vrai qui animent le Misantrope, ouvrent un champ libre au talent de la coquette ; son habileté et sa ruse triomphent dans la manière dont elle tourne à son gré cet homme dur et farouche, mais simple, droit, et amoureux de bonne foi : les coquettes ne sont dangereuses et cruelles que pour celui qui fait la sottise de les aimer ; mais elles sont agréables et piquantes pour celui qui ne veut que s'en amuser.

La méchanceté entre dans le caractère de la véritable coquette ; Célimène est railleuse, médisante; et après le plaisir de tourmenter un pauvre amant, elle n'en a point de plus délicieux que celui de déchirer le prochain. La conversation dont elle fait tous les frais, et qu'elle soutient elle seule par ses traits satiriques, exige de la part de l'actrice d'autant plus de ressources que la scène est longue, dénuée de mouvement et d'action, jusqu'au moment où le Misantrope y prend part. Il faut donc que la coquette se replie en cent façons, pour donner à ses médisances tout l'agrément dont elles sont susceptibles, et pour ne point lasser l'attention fixée tout entière sur elle seule.

On attendoit Mlle Henry dans ce rôle important et majeur, pour décider de son habileté dans les coquettes : c'est là aussi qu'elle a fait briller toutes les qualités qui constituent sa manière, l'aplomb, la tenue, l'intelligence, la justesse du débit. Il ne s'agit point ici de faire de petites mines, qui ne peuvent valoir qu'à l'aide d'un joli minois : toutes les gentillesses affectées, les airs évaporés et folâtres ne sont point de saison dans un pareil rôle ; tout y doit être noble, naturel et franc : il faut bien sentir et bien dire, ne jamais sortir de la plus exacte décence, être toujours aussi raisonnable qu'agréable. En disant comment il faut jouer Célimène, j'ai presque dit comment Mlle Henry l'avoit jouée; et si elle a laissé quelque chose à desirer, c'est parce qu'il est impossible d'atteindre du premier coup la perfection d'un rôle, qui est peut-être le plus difficile qu'il y ait au théâtre. La débutante a été fort bien secondée par Fleury, à qui la nature n'a pas donné tout ce qui est nécessaire pour jouer parfaitement le Misantrope, mais qui a mis dans son jeu tout ce que l'art et l'expérience peuvent fournir.

Digitized by Google

a réuni dans un banquet toutes les autorités constituées : les santés de l'Empereur et de l'Impératrice y ont été portées avec enthousiasme. Dans toutes les villes de l'Empire, partout même où un certain nombre de Français a pu se réunir, le 15 août a été célébré avec l'enthousiasme que les glorieux souvenirs du passé, l'éclat des circonstances présentes commandent à tous les cœurs, et avec toute la solennité qu'attache à ce grand jour la célébration de la saint Napoléon, et l'anniversaire du rétablissement de la religion par le concordat. Le 15 août la France entière a offert le tableau d'une heureuse famille. Les fêtes célébrées de toutes parts attestent le desir, nous ne dirons pas de chaque chef-lieu de département, mais de chaque bourg, de chaque hameau, de le disputer à ses voisins dans le témoignage de son amour et de sa reconnoissance pour le héros qui nous gouverne. Ne pouvant publier les détails trop nombreux qui nous parviennent de toutes parts, nous sommes forcés de renfermer dans cet article général l'expression des vœux et des sentimens de tous les Français.

— On écrit de Brest, 14 août : D'après les ordres de l'Empereur, la dissolution du camp volant établi à Pontivy aura lieu demain ; une partie des troupes qui composoient ce camp se rendra au corps d'observation de la Gironde.

— On écrit de la Rochelle, que plusieurs vaisseaux de guerre ennemis ont paru, depuis le 1er de ce mois, dans les pertuis et sur les rades.

— On mande de Naples que la chaleur y est si excessive, que le jour, on ne voit personne dans les rues, et que chacun fait, autant qu'il peut, ses affaires pendant la nuit.

— M. Foulon aîné, avoué au tribunal de première instance, est mort subitement hier, en plaidant devant la seconde section de ce tribunal.

— Le thermomètre de M. Chevallier étoit aujourd'hui, à 4 heures et demie du matin, à 16 degrés 2/10es, à 2 heures, 24 deg. 5/10es, et montoit encore.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

Il a été inséré dans tous les journaux une disposition particulière de la police de Lucques contre quelques individus qui prenoient des titres de noblesse *qui n'avoient jamais existé dans leur famille*. La police de S. A., qui ne s'étoit point occupée de réprimer les écarts d'une vanité personnelle, fut obligée d'intervenir dans quelques querelles que ces dénominations occasionnèrent, et ce fut alors que le ministre rappela par une notification, *que sous les anciens gouvernemens de Lucques il n'avoit jamais existé de titres de comte ou de marquis*, mais seulement la dénomination générale de *noble Lucquois*, et qu'il étoit défendu de se créer à son gré des distinctions et des qualités non existantes.

Cette notification a suffi pour ramener à la raison quelques esprits égarés.

Tel est l'exposé qui auroit dû précéder la publicité d'une mesure de localité qui, traduite inexactement et imprimée isolément d'après quelques journaux italiens, ne présentoit aucun sens, et contenoit au contraire des dispositions qui n'ont jamais occupé la pensée de S. A.

Je vous prie, Monsieur, de publier cette note dans votre Journal.

De Cenami, *sénateur et envoyé extraordinaire de LL. AA. près S. M. l'Empereur et Roi.*

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 20 août.

M. le président fait lecture de plusieurs messages, par lesquels le sénat communique au corps législatif les nominations qu'il a faites dans ses dernières séances, aux fonctions de sénateurs, de MM. les généraux Klein, Beaumont, Béguinot ; Fabre (de l'Aude), et Curée, membres du tribunat ; M. l'archevêque de Turin ; M. Dupont, maire de Paris, ainsi que de MM. Lejéas, questeur du corps législatif, le général Soulès, et de M. Cossé de Brissac.

Par un autre message, le sénat informe le corps législatif qu'il a nommé M. Guien, secrétaire des commandemens de Madame mère, membre du tribunal de cassation, à la place de M. Target.

On continue le scrutin pour l'élection des quatre secrétaires. MM. Michelet-Rochemont, Dumolard, Chapuis et Mibcent obtiennent la majorité absolue des suffrages, et sont nommés secrétaires.

Le corps législatif s'occupe d'un nouveau scrutin relatif à l'élection de six candidats, parmi lesquels S. M. nommera deux questeurs, en remplacement de ceux qui doivent cesser leurs fonctions cette année.

COURS DE LA BOURSE DU 20 AOUT.

	A 30 jours		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	9 16
— Courant.	55	3-4	56	7 16
Hambourg. .	184	3-4	183	3-4
Londres. . . .	00	00c	00	00
Madrid eff. .	15	25	15	15
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	25	15	15
— vales. . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	405	0-0	470	0-0
Gênes effec. .	4040		4000	
Livourne. . .	000		5000	
Naples.	420	00	000	00
Milan.	81	2sp.6f	81	5sp.of
Basle.	1	0-op	1	3-4p.
Francfort. . .	0	0-op	00	0 0
Vienne. . . .	126	0-0	000	00
Lyon.	1-2p	0-oj.	1	1-2p
Marseille. . .	1 2p	0-oj.	1	1 2p
Bordeaux. . .	1-2p	0-oj.	1	1-2p
Montpellier.	1-2p	0-oj.	00	0-op
Genève. . . .	0-op	0-oj.	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 59c,

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00c

Arg. de 620 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 37

Arg. au dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00

Piastre 5 37

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain 34 5

Effets publics.

C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 87f 80c 88f 88f 40c 5 0 88f 5 c 35c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 85f 30c oof ooc ooc

Banque de Fr. 1295f ooc 0000f 0000 0000f 00c 000

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique of ooc à of ooc

— S. Domingue. 0 00 à 0 0 c

Sucre d'Orléans. . 0 00 à 0 000

— brut. . . . . . 0 00 à 0 000

Coton du Levant. 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000

Huile d'olive. . . 0 00 à 0 000

Potasse d'Amér. 000 à 00f 00c

Eau-de-vie, 5/6. oof ooc à oof 000

ANNONCE.

Alphabet récréatif, orné de 26 gravures exécutées avec soin ; contenant des phrases courtes, prises dans les Jeux de l'Enfance ; des notions claires sur les arts et métiers ; vingt historiettes morales ; les premières règles de l'orthographe ; vingt quatre notices correspondantes, et vingt-quatre gravures d'animaux. Les quatre premières règles de l'architecture ; la Vie d'un Enfant célèbre, avec son portrait. An XI. 1803. Un vol. *in*-12 d'environ 150 pages, bien imprimé. Prix : 1 fr., et 1 fr. 20 cent. par la poste.

A Paris, chez Mad. Devaux, lib., rue des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 35.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

MODES.

Aucune coiffure ne se fait *à l'invisible* maintenant : on ne veut que de très-petits chapeaux, de petites capotes, de petites paysannes, de petites toques. La mode des rubans écossais n'est point encore passée ; il vient d'en paroître à très-petites raies rose et blanc. Les plumes se portent toujours rondes et follettes ; blanches dans la grande parure, et vertes dans la moyenne.

On revient aux pèlerines plissées. Les remplis rapprochés et réguliers, imitant des raies d'étoffes, se font remarquer depuis quelques jours au bas des robes blanches.

Les schalls à jour, nommés *zéphirs*, soie et laine, sont presque tous de deux couleurs, vert tendre et blanc, lilas et blanc. Tout unis, on les porte blanc.

Des propriétaires qui habitent l'hiver et l'été une belle Maison de campagne, à cause de la beauté du site et de la vue supérieure à celle du Pavillon de Luciennes, et de l'agrément de promenades toujours praticables en toutes saisons, soit à pied, soit à cheval, offrent de louer des appartemens à des personnes qui voudroient habiter quelques mois, et même toute l'année, dans l'air le plus pur.

Ces appartemens sont nouvellement meublés, très-frais ; des couchers neufs, et dans la plus belle vue des environs de Paris.

La maison est à deux myriamètres de Paris ; elle a de grands jardins, un bois, écuries et remises : elle tient à une belle forêt et à des environs superbes.

S'adresser, pour plus amples renseignemens, chez M. Huguet, notaire, rue Croix-des-Petits-Champs, n°. 27 ; et chez M. Paviet, tailleur, rue du Four S. Honoré, n°. 36.

Rentrée de Napoléon-le-Grand dans la capitale de l'Empire Français, le 15 août 1807. Estampe de deux pieds de haut sur dix-huit pouces de large.

Prix : 12 francs.

A Paris, chez Mariage, rue des Postes, n°. 27, près le Panthéon ; et Bance, rue Saint-Denis, n°. 214.

IMPRIMERIE MUSICALE.

L'Art de la Musique Théori-Physico pratique, général et élémentaire, ou Exposition des Bases et des Développemens du Système de la Musique ; par V. J. Rey.

Cet ouvrage rend le système de la musique clair et intelligible, même à ceux qui n'ont nulle connoissance de l'art, et peut être utile aux élèves, aux amateurs, et même aux professeurs. Prix : 15 fr. broché, et 16 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits Champs, n°. 4 ; et à l'Académie Impériale de Musique.

Nota. On trouve à cet établissement toute espèce de musique ancienne et moderne, tant imprimée que gravée, de même que le Traité de la mesure ou de la division du temps dans la musique et dans la poésie, par B. Bonesi. Un vol. in-8°, broché. Prix : 6 fr., et 7 fr. par la poste. — Ce Traité se trouve aussi chez le Normant.

Campagnes des Armées Françaises en Prusse, en Saxe et en Pologne. Trois vol. in-12. Prix 10 fr., et 8 fr. par la poste.

A Paris, chez Barba, libraire, palais du Tribunat, derrière le Théâtre Français, n°. 51.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit, avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ÉTATS ECCLÉSIASTIQUES.

Rome, 29 juillet.

Un *Te Deum* solennel, en actions de graces de la victoire de Friedland, a été chanté mardi dernier, dans l'église impériale et royale de Saint-Louis, et exécuté par les plus célèbres artistes de cette capitale, en présence de S. Ex. M. Alquier, commandant de la Légion-d'Honneur, ministre plénipotentiaire de S. M. l'EMPEREUR près le Saint-Siége; de M. Alberti, chargé d'affaires du royaume d'Italie; d'un grand nombre de Français et de personnages de distinction de cette ville.

ITALIE.

Lucques, 1er août.

En vertu d'un décret rendu le 18 juillet, par S. A. I., le Catéchisme à l'usage des églises de France sera seul enseigné et expliqué dans toutes les églises de la principauté.

POLOGNE.

Varsovie, 3 août.

Les membres de notre gouvernement ont été nommés officiers de la Légion-d'Honneur. Le prince Joseph Poniatowski, et M. Batonski, chargé d'affaires du gouvernement provisoire auprès de S. M. I. et R., ont été honorés de la même distinction. M. de Bronic a été nommé membre de la Légion-d'Honneur et chambellan de S. M. l'Empereur Napoléon.

ANGLETERRE.

Londres, 11 août.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, au comptant, 63. 7/8. Fin d'août, 63 — *Omnium*, 1 prem.

M. Whitbread, dans la séance de la chambre des communes d'hier, a donné aux ministres de S. M. l'occasion favorable de faire une importante communication relative à la médiation offerte par la Russie, et aux différends survenus entre l'Angleterre et les Etats-Unis. M. Canning a informé la chambre que ce gouvernement avoit reçu, le 2 de ce mois, une communication directe de la cour de Russie, contenant une offre de médiation entre l'Angleterre et la France. Mais il n'est pas peu extraordinaire que cette communication, qui auroit dû (la Russie étant notre alliée) être accompagnée d'une copie du traité conclu entr'elle et la France, ait été faite sans envoi de cette copie, et sans aucune information relative à la nature et aux conditions de ce traité. C'est par un journal français que le gouvernement en a appris la première nouvelle. Les ministres de S. M. ont fait à cette communication de la Russie une réponse conditionnelle, qui n'est point de nature à pouvoir être en ce moment communiquée à la chambre.

Quant aux différends avec les Etats-Unis, M. Canning a déclaré qu'ayant trouvé à leur entrée au ministère un traité signé, quoique non ratifié, les ministres de S. M. avoient cru de leur devoir de remplir avec la plus grande exactitude les stipulations de ce traité; qu'en conséquence ils n'avoient rien changé à la marche suivie par leurs prédécesseurs. Aucunes nouvelles instructions n'ont été adressées à notre ministre auprès du gouvernement américain. Nos forces navales sur les côtes de l'Amérique, ont précisément les mêmes ordres qu'elles ont reçus de l'ancien ministère. Relativement aux derniers événemens, M. Canning a déclaré qu'il n'étoit pas encore suffisamment instruit, les ministres de S. M. n'ayant reçu aucune communication officielle sur cet objet, soit de notre ministre auprès du gouvernement américain, soit de la part de l'ambassadeur américain lui-même. Les ministres ont eu le premier récit authentique de cette affaire par les gazettes américaines, transmises par notre ministre, lesquelles contenoient la proclamation du président; et en conséquence de cette publication, M. Canning a cru de son devoir, immédiatement (hier), de demander à l'ambassadeur américain s'il avoit quelque communication officielle de son gouvernement à faire sur ce sujet; mais on lui a répondu négativement.

M. Canning, avant de se rendre hier à la chambre des communes, a fait une communication pareille à M. Samson, président des négocians américains.

Du 13 août. — Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 62 7/8. Fin d'août, 63.

On a fait circuler hier le bruit que l'amiral Gambier s'étoit emparé de la flotte danoise de Copenhague et de toute l'île de Séeland. Ce bruit étoit absolument dénué de fondement; le gouvernement n'a reçu aucune nouvelle de ce genre.

Les dépêches apportées par le colonel Hamilton nous ont appris seulement l'heureuse arrivée, dans l'île de Rugen, de 12,000 hommes de la légion allemande. Dans l'île de Séeland, que le colonel a traversée, il y avoit quatre mille hommes de troupes. Le principal corps de l'armée danoise est dans le Holstein.

Le gouvernement n'a pas reçu de nouvelles de l'amiral Gambier depuis le 1er août; il étoit alors à la vue de Scaw. La malle de Gothembourg, arrivée hier, nous a appris qu'il avoit passé devant cette place le 2 août.

N'ayant aucune connoissance officielle de l'objet et de la destination des expéditions, nous dirons, d'après le bruit généralement répandu, qu'elles ont pour but de s'emparer de la flotte danoise, et d'occuper Copenhague et l'île de Séeland.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 22 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Phèdre, l'Amour et la Raison.

Demain, *le Dissipateur, le Bourru bienfaisant.*

Mlle Henry continuera ses débuts par le rôle de Finette dans la première pièce.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Jugement de Midas, l'Amante sans le savoir.

M. Martin remplira le rôle d'Apollon.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd., *I Due Gemelli* (les Deux Jumeaux), opéra en deux actes, musique de Guglielmi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

(Boulevard Montmartre.)

Gessner, Frosine, Arlequin double.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Jocrisse changé de condition, Bambin, Cadet Barbier.

AMBIGU-COMIQUE.

L'Illustre Aveugle, la Forêt Noire.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj., M. Ravel donnera des exercices extraordinaires, et fera le grand saut du Soleil, sans balancier.

SPECTACLE HIDROAÉROPTIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN.

Palais du Tribunat, près le Café de Foi.

Auj., et jours suivans, à huit heures, détails du voyage aérien nocturne, belles expériences de physique, feux d'artifice de gas et d'électricité, fantasmagorie.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 fr.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS.

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée, avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANHARMONICON.

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir. Prix : 6 fr., et 3 fr.

M. Berville, ancien acteur du Théâtre Français, continue toujours de donner des leçons de diction théâtrale et de lecture soignée, conforme aux accens de la nature et de la vérité. Il s'attache à faire disparoître, par des principes simples et faciles à saisir, ce ton scolastique aussi fatigant que monotone, qui n'est que trop familier à la plupart des jeunes élèves. Il les habitue à parler, à lire et à réciter de manière à intéresser et à persuader. Il démontre l'importance de la ponctuation et de la prosodie. Ses leçons peuvent également être utiles aux jeunes gens qui se destinent au barreau et à toutes les personnes obligées par leurs fonctions de parler en public. Il fait aussi l'office de lecteur auprès des personnes que la foiblesse de leur vue ou toute autre raison pourroient priver du plaisir de la lecture; le tout à un prix modéré. Il se rend chez les personnes, et prie d'affranchir les lettres qui lui seroient adressées.

Sa demeure est rue de Bondy, n°. 15.

Digitized by Google

Tandis que quelques personnes pensent que ce but sera rempli avec le consentement du gouvernement danois, tous les hommes de bon sens trouvent absurde de supposer qu'il puisse jamais consentir à remettre librement sa capitale et sa flotte entre nos mains. Quoi qu'il en soit, si nous ne sommes pas d'intelligence avec les Danois, cette entreprise est extrêmement hasardeuse et contraire à tous les principes.

(*The Courier.*)

On s'attendoit que le discours de S. M. pour la prorogation du parlement seroit arrêté dans le conseil tenu hier; mais nous apprenons qu'il ne l'a point été, et que S. M. tiendra pour cet objet un conseil privé à Windsor, demain matin de très-bonne heure. (*Idem.*)

Le comte de Malmesbury a été nommé lord-lieutenant du comté de Southampton, et a prêté serment en cette qualité au conseil privé tenu le 15.

Lord Fitz-Harris a été nommé gouverneur de l'île de Wight. (*Morning-Chronicle.*)

HOLLANDE.

La Haye, 16 août.

Le bal qui a été donné par le gouvernement, vendredi soir, dans la salle du *Spectacle Français*, a été extrêmement brillant.

Le samedi, à six heures du matin, le canon a annoncé la fête du 15 août. A midi, sur le Plain, il y a eu revue de la garde nationale, par le landdrost (ou préfet) et par le général Bercop. Dans l'après-dîner, la garde s'est réunie dans le Kockamp, où elle fait ordinairement les exercices, et l'a on lui a distribué des rafraîchissements. Pendant tout le service, l'air a retenti des cris de *vive l'*EMPEREUR! *vivent le Roi et la Reine!* Les gardes nationaux se sont livrés à la gaieté la plus franche, sans sortir des bornes que la décence prescrivoit à des jeunes gens bien élevés.

A 9 heures du soir, le grand Voorhout et le Veiverbourg ont été illuminés. On ne peut se faire d'idée de la noblesse et de la simplicité de cette illumination. Dans le grand Voorhout, un orchestre contenoit un grand nombre de musiciens, qui ont exécuté plusieurs morceaux de musique militaire. Trois arcs de triomphe avoient été dressés. L'un, surmonté du grand aigle impérial, présentoit en transparent l'inscription suivante: *Napoleone Augusto pacificatori.* La légende portoit:

Non sibi, sed toto genitum se credere mundo.

Un autre, surmonté de la couronne royale, présentoit un écusson en transparent, sur lequel on lisoit *Ludovico Napoleone, Regi Hollandiæ*; et la légende étoit: *Spes, amor, tutamen patriæ.* Le troisième arc de triomphe avoit un transparent qui portoit: *Hortensiæ Eugeniæ, reginæ Hollandiæ*; et en légende: *Decus gentis deliciæque.*

L'Hôtel-de-Ville étoit aussi illuminé d'une manière élégante et ingénieuse. Cette illumination représentoit le portique d'un temple, dans l'intérieur duquel on voyoit l'Empereur des Français présentant l'olivier de la paix à la déesse de l'Abondance. A cette vue, la déesse verse sur la terre une prodigieuse quantité de fruits et de fleurs. On lisoit une inscription hollandaise, qui signifie que par la victoire on a la paix et la prospérité.

L'hôtel de S. Ex. le ministre de France étoit aussi illuminé d'une manière brillante.

Conformément aux intentions de S. M. le roi de Hollande, on ne célébrera point dans le royaume le jour de la fête du roi, mais celui de sa naissance, suivant l'usage de ce pays. Cette fête aura lieu le 2 septembre.

EMPIRE FRANÇAIS.

Boulogne-sur-Mer, 17 août.

L'extrait suivant de l'ordre du jour publié à Boulogne, fera connoître la manière dont a été célébrée la fête de Saint-Napoléon, par l'armée de réserve campée près de cette ville.

Ordre du jour.

Boulogne, 12 août 1807.

Vendredi 14 août 1807, au coucher du soleil, il sera tiré une salve d'artillerie d'un coup par pièce, par la ligne d'embossage et par les forts en mer, pour annoncer la fête.

Le samedi 15, jour de Saint-Napoléon, fête de notre auguste EMPEREUR, les mêmes salves seront répétées au lever du soleil. L'armée assistera à la messe et au *Te Deum* qui seront chantés par l'aumônier du 1er corps d'armée de réserve, à 7 heures précises du matin, dans un emplacement qui sera aperçu de tous les corps de l'armée. L'autel sera dressé près la colonne Napoléone; tous les corps enverront leurs compagnies de grenadiers avec leur aigle, pour être placées autour de l'autel, toutes les troupes des camps seront sous les armes: celles qui occupent celui de gauche feront un changement de front, l'aile gauche en avant; celles de Turlington, de la Crêche et du camp de droite feront demi-tour, et se placeront en arrière de leurs camps; la cavalerie sera placée sur la route de Calais avec le 1er bataillon du 3e régiment suisse; l'artillerie et le bataillon des ouvriers de la marine seront placés à la droite du 19e régiment; le camp d'Ostrouwe se mettra en bataille devant le front de bandière.

A l'élévation, toutes les troupes mettront le genou à terre, les tambours battront aux champs, les trompettes et cors sonneront, et les brigades qui auront de l'artillerie salueront de vingt-un coups de canon, ainsi que la ligne d'embossage et les forts de la Crêche, de l'Heurt, du mont Lambert et le fort en bois.

L'artillerie saluera de nouveau, à la fin du *Te Deum*, au *Vivat in æternum.*

Puissent les vœux que l'armée adressera à l'Eternel, conserver long-temps à la France son Empereur, et puisse le ciel favoriser l'exécution de ses vastes desseins, et couronner du succès les efforts qu'il fait pour procurer la paix au monde et le bonheur au genre humain!

Dans l'après-midi, l'armée exécutera plusieurs manœuvres. Tous les bataillons de ligne, excepté celui du 75e, qui a reçu des ordres particuliers, y enverront chacun 600 hommes, en choisissant dans leur effectif ceux qui sont le plus en état d'y concourir.

Le général en chef se promet de n'avoir que des louanges à donner au zèle des chefs des corps et des officiers qui ont été chargés de l'instruction des conscrits et des régimens de la flottille. Il s'empressera de faire connoître à S. M. ceux qui, par leurs soins pour cette partie si intéressante de son service, se seront distingués.

La journée sera terminée par un feu d'artifice tiré sur l'emplacement de la colonne Napoléone, composé et exécuté par les artificiers de l'armée.

Ce même jour, 15, la flottille et la ligne d'embossage seront pavoisées. A huit heures du soir, les trois commandans de la ligne d'embossage seront illuminés; les bâtimens de la ligne lanceront des cartouches à étoile pendant le feu d'artifice.

Il sera donné en gratification, à toutes les troupes de terre et de mer, par les soins de qui il appartiendra, une ration de

VARIÉTÉS.

Le Cuisinier Impérial, ou l'Art de faire la Cuisine et la Pâtisserie pour toutes les fortunes, etc. (1); par A. Viard, homme de bouche. Deuxième édition.

Lorsque pendant quelque temps on s'est livré à des discussions critiques, il est plus doux qu'on ne pense, même pour nous autres journalistes, d'avoir à se reposer sur des ouvrages de la nature de celui que nous annonçons, et de pouvoir aspirer à quelques sourires des lecteurs, sans craindre de blesser aucun amour propre. Ce n'est pas que les erreurs soient ici indifférentes ou que l'intention les justifie; la critique auroit donc de quoi s'exercer tout à l'aise; mais ses armes tombent de nos mains, lorsque nous réfléchissons à l'extrême difficulté de bien connoître, et sur-tout d'appliquer avec certitude les vrais principes d'une science dont M. Viard ne perd pas son temps à nous tracer la théorie, et dont il se borne à nous offrir les résultats consacrés par l'expérience. Fussions-nous d'ailleurs, autant que les Fourcroy et les Vauquelin, en état de suivre ou de deviner les innombrables combinaisons chimiques dont elle se compose, la prodigieuse variété, et sur-tout l'inconstance des goûts du public, se joueroient de toutes nos décisions, et les rendroient problématiques à nos propres yeux.

Au défaut de ce genre de discussions que tant de raisons nous interdisent, nous n'irons pas, en parlant du *Cuisinier Impérial*, qui se vend chez Barba, étaler une fastueuse érudition sur la cuisine des anciens Perses, sur celle des Lacédémoniens, des Romains de toutes les époques, des Siciliens: nous n'invoquerons ni Athénée, ni Pétrone, et ne discourrons ni sur Apicius, ni sur Lucullus, ni sur Trimalcion. M. Viard nous offre lui-même, à cet égard, un excellent modèle: sans s'amuser à de vains discours, et sans un seul mot de préface (car les deux pages qui en tiennent lieu ne sont pas de lui), il va droit à son but, et ne cherche, par aucun artifice, à se concilier, encore moins à surprendre la bienveillance du lecteur. Nous l'avouerons ici à notre honte, le nom de cet auteur estimable et si intéressant nous étoit peu connu; c'étoit sans doute notre faute, et nos neveux ne la partageront pas. Nous n'en sommes que plus empressés à déclarer que son ouvrage s'annonce avec tous les caractères qui lui assurent un prompt débit. Le frontispice nous apprend que c'est une deuxième édition, et l'éditeur, que la première a été rapidement enlevée. Cet heureux succès ne lui a point fait illusion: il a la courageuse franchise d'avouer qu'il s'étoit glissé des fautes, des erreurs même; il se reproche des négligences de style et quelques constructions équivoques de phrases qui auroient pu égarer, dit-il, les novices dans cet art. Les matières, d'ailleurs, suivant son expression, n'étoient pas assez coordonnées; quelques-unes n'étoient qu'indiquées: toutes ces taches, toutes ces imperfections viennent de disparoître; sans compter que la partie de l'office a reçu une extension considérable, et que l'ouvrage est terminé par une Table de matières bien mieux entendue.

On ne s'attend pas à trouver ici une analyse des nombreuses et savantes recettes que contient ce livre, d'autant que chacune d'elles est énoncée avec toute la précision desirable, et qu'aucun mot, par conséquent, ne pourroit en être retranché sans quelque inconvénient; mais nous croirions manquer à notre devoir si nous laissions ignorer au public que *le Cuisinier Impérial* apprend à faire soixante-seize sortes de potages à composer, avec du bœuf, soixante-treize plats d'entrées; avec du veau, soixante-seize; avec du mouton, cinquante-six;

(1) Un gros vol. in-8°. Prix: 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Barba, libraire, palais du Tribunat, derrière le Théâtre Français; et chez le Normant.

Digitized by Google

viande et une demi-bouteille de vin à chaque sous-officier et soldat, indépendamment de leur ration ordinaire.

Par ordre de S. Exc. le colonel-général, général en chef, le chef provisoire de l'état-major-général,

L'adjudant GUILLOT.

PARIS, 21 *août*.

— Avant-hier soir, vers neuf heures, S. M., accompagnée de l'Impératrice et du prince Jérôme, est descendue des appartemens du château pour se promener, en calèche, dans le jardin des Tuileries. Toutes les personnes qui jouissoient, en ce moment, du plaisir de la promenade, se sont à l'instant précipitées autour de la voiture de LL. MM., et les ont accompagnées depuis la terrasse du bord de l'eau jusque dans l'allée des orangers, aux cris mille fois répétés de *Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice !*

— Plusieurs piquets de cavalerie de la garde impériale sont partis ces jours derniers pour aller au-devant de la princesse de Wurtemberg. S. A. doit arriver aujourd'hui à Paris. Elle habitera le pavillon de Flore, au palais des Tuileries.

— La cérémonie des fiançailles de S. M. le roi de Westphalie et de S. A. la princesse Catherine de Wurtemberg doit avoir lieu demain 22 août, à huit heures du soir, au palais des Tuileries.

— Dimanche 23 août, on célébrera dans l'église métropolitaine la fête de la sainte Couronne d'épines de N. S. Après vêpres, sermon par M. l'abbé Richard, chanoine titulaire de la Métropole.

— M. Per, ci-devant maître de chapelle à Dresde, et aujourd'hui directeur de la musique particulière de S. M., est arrivé à Paris.

— Parmi les élèves des lycées, que leurs succès ont distingués au concours, on a oublié de nommer M. Nau de Champlouis, élève du lycée Napoléon, qui a remporté dans la classe des belles-lettres trois premiers prix, et le second de discours latin. Ce jeune homme est élève de l'école secondaire de M. Ruinet.

— Les fêtes des 15 et 16 août ont été célébrées à Soissons de la manière la plus brillante. Après la procession et le *Te Deum*, toutes les autorités se sont réunies chez M. de Reuilly, auditeur, sous-préfet, qui a donné un repas, dans lequel on a porté des toasts à S. M. l'EMPEREUR et ROI Napoléon-le-Grand ; à S. M. l'Impératrice-Reine, et à LL. AA. II. les princes et princesses du sang. Le 16, M. le sous-préfet a encore donné une fête charmante dans le Cours. Il y a eu des courses à pied et à cheval. Cette journée a été terminée par un acte de bienfaisance. On a distribué des secours à 400 indigens.

— La foire dite des *Loges*, qui se tient ordinairement dans la forêt de Saint-Germain, le premier dimanche de septembre, aura lieu, cette année, le dimanche 30 du courant.

— Hier, à 11 heures et demie du soir, le thermomètre de M. Chevallier marquoit 19 deg. 5/10. Aujourd'hui, à midi, 25 deg. 5/10. A une heure, 24 deg. 5/10. A deux heures, 23 deg. 5/10, et montoit encore.

Avis. — On prévient le public que le mardi 1er septembre prochain, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, devant M. le préfet du département de la Meurthe, en la salle des séances de la préfecture, à Nancy, du domaine des étangs de Lindre, appartenant à la caisse d'amortissement.

Ce domaine consiste, 1°. en une maison dite la Tour de Lindre, avec jardin et pré ; 2°. en deux étangs de mise, l'étendue ensemble de 741 hectares ; 3°. en sept étangs d'alvinage, de la contenance ensemble de 129 hectares.

Le bail du fermier actuel expire le 22 septembre prochain, et le fermier est tenu d'alviner les étangs de mise à sa sortie.

Ce domaine est situé à 2 kilomètres de Dieuze, à la tête du vallon de la Seille, environ 48 kilomètres de Metz.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 21 août.

Le corps législatif a nommé six candidats, parmi lesquels S. M. fera choix de deux questeurs : les six candidats sont MM. Marcorelle, Blanquart-Bailleul, Colonieu, Galli, Thiry et Pémartin.

Le corps législatif a aussi voté une adresse à l'EMPEREUR et ROI, et a chargé une députation de vingt-cinq membres de la porter à S. M.

La prochaine séance est ajournée à lundi.

VARIÉTÉS.

Réflexions morales sur les Délits publics et privés (1), pour servir de suite à l'Ouvrage qui a obtenu le prix d'Utilité en 1787 ; par M. Delacroix, juge au tribunal civil de Versailles, et ancien professeur de droit public.

Un des livres qui fait le mieux voir avec quelle chaleur on adoptoit, dans le siècle dernier, les idées les plus paradoxales, fut celui que publia en Italie le marquis de Beccaria, et qui a pour titre : *Des Délits et des Peines*. Cet écrit, où l'auteur avoit pour but de faire abolir la peine de mort, devoit avoir d'autant plus de succès, qu'à cette époque les esprits accueilloient avec transport toutes ces déclamations où l'on vengeoit ce qu'on appeloit les droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Les encyclopédistes avoient déjà levé l'étendard, et s'étoient, en quelque sorte, constitués les juges des droits des nations. Ils plaidoient alors pour l'affranchissement des nègres, et s'indignoient d'un esclavage qui violoit, selon eux, toutes les lois naturelles : « Eh quoi, s'écrioient-ils, acheter des » nègres pour les réduire en esclavage ! N'est-ce pas violer » tout à-la-fois la religion, la morale et tous les droits de la » nature humaine ? Le genre humain doit-il être horriblement » lésé, pour nous enrichir et pour fournir à notre luxe ? Ah, » périssent les colonies européennes, plutôt que de faire tant » de malheureux ! » Guillaume-Thomas Raynal, dans son *Histoire philosophique*, crioit encore plus haut : « Je ne » m'avilirai pas, disoit-il, jusqu'à grossir la liste ignomi- » nieuse de ces écrivains qui consacrent leurs talens à justifier, » par la politique, ce que réprouve la morale. Dans un siècle » où tant d'erreurs sont démasquées courageusement, il seroit » honteux de taire des vérités importantes à l'humanité. »

Ce qu'il y a de plus singulier dans ces discussions, c'est d'entendre les encyclopédistes invoquer à tout propos la morale à l'appui des paradoxes les plus extraordinaires ; étrange morale sans doute que celle qui ne repose sur aucune vérité fondamentale !

On conçoit que dans une pareille disposition des esprits, un livre comme celui de Beccaria dut être reçu avec toutes sortes d'acclamations ; l'auteur reçut les plus grands éloges en France : on le proclamoit le défenseur des malheureux. Voltaire l'honoroit de ses lettres. Jamais, disoit-on, on n'avoit plaidé si éloquemment la cause de l'humanité ; jamais on n'avoit apporté autant d'élégance, de simplicité et de lucidité dans des matières si abstraites, si obscures et si épineuses ; lui seul avoit su dégager son style des formes barbares du palais, et mettre les lois à la portée de tout le

(1) Un vol. in-8. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille ; et chez le Normant.

---

avec du gibier, cent un ; avec des volailles, soixante-six ; avec du poisson, soixante-huit ; avec des légumes, soixante-onze ; de plus, quatre-vingts et quelques sauces, distinguées en grandes et petites ; trente-sept sortes de pâtisseries, etc. etc. ; et il n'a garde de prétendre, sur aucun point, avoir épuisé la matière. L'ouvrage, en quatre cent quarante-huit pages in-8°., est terminé par un menu de vingt couverts, un de quarante, et un de soixante ; et chacun, à l'aide des lumières qu'il y aura puisées, pourra varier et perfectionner à son gré ces tableaux enchanteurs, ces symétriques nomenclatures.

On aura lieu de remarquer, en le lisant, que deux productions de cet art ou de cette science y sont désignées sous le même nom, l'une de Grimod, l'autre de la Reynière ; un tel hommage étoit bien dû au spirituel auteur de l'*Almanach des Gourmands*. On sait que les béchamelles et les frangipanes ont une origine de même genre, et sans doute bien moins fondée ; mais ce qui est plus digne de remarque, c'est que M. Viard n'a donné son nom qu'à un seul plat, à un sauté de filets : ce trait de modestie l'honore beaucoup ; il n'a pas dû nous échapper.

On connoissoit depuis long-temps le *Cuisinier François*, et sur-tout la *Cuisinière Bourgeoise* : le titre modeste de ce dernier ouvrage lui avoit concilié la faveur publique. Il parut pour la première fois en 1746, sous le voile de l'anonyme, et peu de gens savent aujourd'hui que son auteur étoit M. Menon. M. Viard, plus confiant dans ses forces, n'a pas craint de se nommer ; il a pris aussi un titre bien autrement imposant, et l'éclat n'étoit pas ici sans quelque danger : car, qui est-ce qui prétend à une cuisine impériale ? Et ceux qui se permettroient ce genre d'ambition auroient-ils recours à des livres pour la satisfaire ? Toutefois ce raisonnement est détruit par le fait. Le public n'a vu dans ce titre qu'une garantie de plus de l'excellence des méthodes ; et il s'est empressé, il s'empressera encore de puiser à une si bonne source. Il est vrai que le *Cuisinier Impérial* coûte 6 fr., et qu'on se procure pour le quart de cette somme la dernière et très-récente édition de la *Cuisinière Bourgeoise* ; mais si un Empereur romain crut devoir exciter, par des récompenses de la plus grande valeur, le génie de quiconque inventeroit une nouvelle sauce, un nouveau ragoût, s'arrêtera-t-on à cette différence de prix quand il s'agira de se procurer un ouvrage volumineux, et qui, par une plus grande variété de procédés, dont la plupart peuvent être regardés comme autant de découvertes, nous offre, par exemple, soixante-treize manières de manger du bœuf, tandis que la *Cuisinière Bourgeoise* nous en offre trente-six ou quarante ?

Une réflexion, ou si l'on veut un aveu, va terminer cet article déjà excessivement long. Ce Journal s'est permis plus d'une fois de combattre le système de la perfectibilité de l'esprit humain, et cela lui a valu bien des tracasseries ; mais nous ne sommes pas aussi exclusifs qu'on le pense, et nous n'hésitons pas à déclarer que l'art de la Cuisine nous paroît avoir fait depuis un siècle les plus incontestables progrès.

O.

Leçons de Chronologie et d'Histoire, destinées à faire connoître et retenir les principaux faits : 1°. De l'Histoire-Sainte et de l'Histoire Ecclésiastique ; 2°. de l'Histoire Profane ancienne ; 3°. de l'Histoire Profane moderne ; par L. Gaultier. Trois vol. in-18. Prix : 4 fr. 50 c. et 6 fr. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue de Grenelle Saint-Germain, n°. 50 ; Ant.-Aug. Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 55 ; et chez le Normant.

Ces Leçons, destinées aux enfans, sont par demandes et par réponses ; c'est une sorte de catéchisme de l'Histoire Universelle. Une longue expérience démontre en effet l'utilité de cette forme pour les enfans, dont l'attention, incapable de se soutenir pendant un long discours, ou un long récit, est sans cesse réveillée, excitée par un dialogue qui coupe le discours, qui divise l'instruction, et donne à chaque partie

monde. On le surnomma *le Fontenelle des criminalistes :* éloge véritablement singulier; car si Fontenelle avoit été utile aux femmes en mettant à leur portée quelques connoissances superficielles sur l'astronomie, étoit-il absolument nécessaire de les familiariser aussi avec des matières de jurisprudence criminelle, et de les mettre en état de décider dans quel cas il falloit appliquer telle ou telle peine? Quoi qu'il en soit de tous ces éloges, le temps qui consacre le mérite d'un livre, a mis le traité de Beccaria à sa véritable place. On convient généralement aujourd'hui qu'il renferme quelques vues utiles, mais qu'elles sont comme noyées et perdues au milieu d'une foule de paradoxes.

Un des plus singuliers est celui par lequel il prétend prouver que la société n'a pas le droit de condamner un citoyen à la peine capitale. Ainsi non-seulement il falloit adoucir la rigueur des supplices, mais il falloit encore laisser errer librement au milieu de la société le brigand et l'assassin : « Quel peut être, » s'écrie Beccaria, ce droit que les hommes s'attribuent » d'égorger leurs semblables? Ce n'est pas certainement celui » dont résultent la souveraineté et les lois; elles ne sont que » la somme totale des petites portions de liberté que chacun » a déposées; elles représentent la volonté générale, résultat » de l'union des volontés particulières; mais quel est celui » qui auroit voulu céder à autrui le droit de lui ôter la vie? » Comment supposer que dans le sacrifice que chacun a fait » de la plus petite portion de liberté qu'il a pu aliéner, il » ait compris celui du plus grand des biens; et quand cela se- » roit, comment ce principe s'accorderoit-il avec la maxime » qui défend le suicide? Ou l'homme peut disposer de sa » propre vie, ou il n'a pu donner à un seul ou à la société » entière un droit qu'il n'avoit pas lui-même. » Voilà certainement le plus étrange raisonnement que l'on puisse faire, et il n'est pas, je crois, possible d'accumuler plus de paradoxes en moins de lignes; cependant, comme s'il n'y avoit rien à répliquer à de pareils argumens, l'auteur ajoute immédiatement : « La peine de mort n'est appuyée sur aucun droit, » je viens de le démontrer; » et il part de là pour conclure que la peine de mort est une guerre déclarée à un citoyen par la nation.

Il n'est pas besoin d'un grand effort de logique pour démontrer que ce raisonnement est aussi absurde dans son principe que dans sa conclusion. D'abord on remarque dans les expressions de l'auteur les emportemens d'un déclamateur, tandis qu'on ne devroit y voir que le sang-froid d'un homme qui discute. Pourquoi se servir du mot *égorger?* La société *n'égorge* pas, elle punit; il est bien certain ensuite que dans l'aliénation que chaque membre de la société a faite d'une portion de sa liberté pour s'assurer la libre jouissance de l'autre portion, et sortir de cet éternel état de guerre dans lequel il vivoit, il n'a donné à personne le droit de lui ôter la vie; mais puisque tel est l'esprit despotique de chaque homme en particulier, que toujours prêt à replonger les lois de la société dans leur ancien chaos, il cherche sans cesse à retirer de la masse commune, non-seulement la portion de liberté qu'il y a déposée, mais encore à usurper celle des autres, il falloit élever un rempart contre cette usurpation, réprimer cet esprit despotique : de là les châtimens et la gradation des peines qui est le fondement de toute bonne jurisprudence criminelle. Lorsqu'un assassin vient m'attaquer le poignard à la main, il n'y a pas de doute que personne ne lui a donné le droit de m'ôter la vie; aussi quand je repousse la force par la force, je ne fais qu'user des droits d'une défense légitime et naturelle; je suis innocent aux yeux de la justice divine et humaine, lorsque j'ôte la vie à celui qui vouloit me donner la mort : or, ce que je peux légitimement faire pour ma conservation, peut-il être contesté à la société? Un assassin est un homme qui s'est déclaré en guerre ouverte avec elle, et elle s'exposeroit à périr en détail, si, à l'abri d'un respect insensé pour sa personne, l'assassin pouvoit multiplier ses victimes. Mais, dit-on, l'État, en condamnant à la mort le meurtrier, ne fait qu'accroître ses pertes; et il est si supérieur à celui qu'il a désarmé, qu'il y a de la cruauté à l'immoler sans défense, et de l'imprévoyance à se frustrer des services qu'il pourroit rendre dans la servitude à laquelle il seroit condamné. Vous voulez qu'on se contente d'enchaîner cet homme féroce? Mais d'abord l'exemple sera-t-il aussi terrible pour ceux qui seroient tentés de l'imiter; et ensuite qui vous répondra qu'avant qu'une année soit écoulée, il n'aura pas trouvé le moyen de briser ses fers et d'outrager l'humanité par un nouveau meurtre? Combien de misérables se sont échappés des galères pour rentrer de nouveau dans la carrière du crime! Quant à cette supposition, qu'il faut justifier le suicide ou retirer à la société le droit qu'elle a sur la vie de chacun de ses membres, elle est si absurde que je puis me croire dispensé de la combattre.

On voit par le titre de l'ouvrage que nous annonçons ici, qu'il doit avoir un grand rapport avec celui de Beccaria : M. Delacroix et l'auteur italien ont traité les mêmes questions, mais leurs principes sont différens. L'ouvrage de M. Delacroix est beaucoup plus sage et plus mesuré; on n'y trouvera ni ces subtilités, ni ces idées singulières dont la bizarrerie frappe tout lecteur attentif. On n'y verra que l'intention de purifier et d'améliorer ce qui existe; il a moins pour objet d'éclairer les magistrats et les jurisconsultes, que de familiariser les jeunes gens avec les premiers élémens de la jurisprudence. M. Delacroix a vieilli dans la carrière; l'ouvrage qu'il publie est le fruit des études de toute sa vie : la morale en est pure, les principes en sont excellens. Pour éviter la confusion, il l'a divisé en trois parties. Dans la première, il traite des délits qui intéressent la tranquillité des familles; dans la seconde, il présente ceux qui touchent plus directement l'ordre public; il indique dans la troisième les moyens de les constater. Ce plan est sage et régulier : aussi nous croyons pouvoir assurer que l'ouvrage de M. Delacroix ne sera pas inutile à ceux qui voudront le lire attentivement; ils y trouveront des idées sages, des vues utiles, et le précepte toujours appuyé de l'exemple. D.

Cours de la Bourse, du 21 Août.

Cinq p. o/o c. J. du 22 mars 18..7 88f 55c 25c 40c 30c 40c 50c 4.c 60c 50c
Idem. Jouis. du 22 sept. 1807, 85f. 50c oof ooc ooc ooc ooc ooc ooc
Actions de la Banque de Fr. ooouf, ooc ooouf ooo

ANNONCE.

Du Fourneau-Déjeûner, et de son application à divers usages de l'économie domestique; par M. Cadet de-Vaux. Broch. *in*-8°. Prix : 80 cent.

A Paris, chez D Colas, imp.-lib., rue du Vieux Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain; Delaunay, lib., palais du Tribunat.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

l'étendue convenable à leur petite intelligence. Les Leçons de M. Gaultier sont claires et faciles : ce sont les premières qualités de tout livre élémentaire qui s'adresse aux enfans; les faits sont bien choisis dans cette immense multitude d'événemens qui remplissent l'Histoire Profane, depuis la Création du Monde jusqu'à la bataille d'Iéna, l'Histoire Sacrée et Ecclésiastique, depuis la première loi imposée à nos premiers pères, jusqu'au Concordat. Plusieurs moyens ingénieux sont employés pour graver tant de faits dans la mémoire des enfans : des vers placés à la tête de chaque petite division, méthode employée par les instituteurs les plus célèbres et les plus opposés; les solitaires de Port-Royal, pour les racines grecques; les Jésuites, pour la géographie, l'histoire; des Tables qui rappellent les principaux noms, des tableaux où tous les vers répétés retracent à la mémoire les faits que les élèves peuvent reproduire dans d'autres tableaux laissés en blanc pour cet usage. Je ne parlerai point de Jeux de Cartes qui ont encore le même but, si l'on veut s'en servir; mais je ne les blâmerai pas non plus : il ne faut pas se hâter de condamner ce que l'expérience a démontré utile à un homme aussi éclairé que M. Gaultier, qui depuis plus de trente ans a consacré sa vie avec un zèle infatigable à l'instruction de la jeunesse, qui n'en a négligé aucune des parties les plus épineuses, et dont les soins ont été couronnés par les plus heureux succès.

Napoléon-le-Grand, Empereur des Français et Roi d'Italie, gravure allégorique, accompagnée d'un texte explicatif, et exécutée par les artistes les plus distingués de la capitale : Lafitte, pour le dessin; Duplessis-Bertaux, pour l'eau-forte, et Bovinet, pour le burin. Format in-fol., papier vélin.

Prix : 4 f. en noir, et 6 f. coloriée, ou en noir avant la lettre.

A Paris, chez l'Auteur des Fastes de la Nation Française, rue de Seine Saint-Germain, n°. 27.

Destinée à rappeler, par des traits caractéristiques, et sous le voile de la fiction, tous les monumens de la gloire du Héros et tous ses titres à l'admiration des peuples, cette intéressante allégorie réunit la beauté de l'exécution à la vérité des emblêmes, et l'analyse bien conçue des détails à la sublimité de l'expression. Le texte offre un récit rapide de la vie du Monarque.

Quatrième Concerto pour piano-forté, avec accompagnement de deux violons, alto, basse, flûte, deux hautbois, deux cors, deux bassons, trombonie et tympanie. Dédié à miss Hamilton, par J. B. Cramer.

Prix : 9 francs.

A Paris, chez Pleyel, marchand de musique, rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis la Trésorerie, n°. 13.

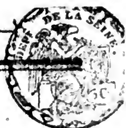
Et chez Godefroy, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4.

Encyclopédie des Jeunes Gens, ou Mémorial raisonné de ce qu'il y a d'utile et d'intéressant dans les connoissances humaines. Nouvelle édition, refondue entièrement et considérablement augmentée; par Moustalon, auteur du *Lycée de la Jeunesse*; contenant des notions claires et précises sur la Religion, la Physique, la Cosmographie, la Gnomonique, la Géologie, la Métaphysique, la Chimie, l'Anatomie, la Médecine, l'Histoire Naturelle, les Mathématiques et leur application à l'arpentage, etc.; la Géographie, l'Imprimerie, l'Ecriture, la Grammaire, la Rhétorique, l'Instruction Publique, le Gouvernement Français, la Statistique, le Blason, le Commerce, l'Art de la Guerre, la Marine, les Arts et Métiers, etc. etc. Deux gros vol. in-8°., très-bien imprimés, enrichis de six cartes géographiques, une mappemonde, et de dix-huit autres planches très-bien gravées. Prix : 12 fr., et 16 f. par la poste.

A Paris, à la Librairie Economique, rue de la Harpe, n°. 91, ancien collége d'Harcourt.

Et chez le Normant, lib., rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

TURQUIE.

Constantinople, 12 juillet.

La tranquillité n'est pas encore rétablie dans cette capitale, et il y a fréquemment des scènes de désordre. Hier, 2000 janissaires se sont rendus à la trésorerie et se sont fait donner de force 6000 piastres. De là ils ont été à la mosquée Soliman, où ils ont déposé leur chef.

Le soldat obscur que les janissaires ont choisi pour commandant de Fanaraki, et qui s'est donné le nom de Mustapha-Cavac (c'est près du château de ce nom qu'éclata la révolution dont il fut un des principaux moteurs), gouverne, à proprement parler, en ce moment l'Empire turc. Il est venu ces jours derniers à Constantinople avec 100 janissaires pour demander la destitution du caïmacan. Ce dernier, personnage généralement estimé, a été remplacé par le cziansch-bacha; il est envoyé en exil à Gallipoli, où il aura vraisemblablement le sort de Jussuf-Pacha et de plusieurs autres ministres, dont les têtes ont été envoyées ici et exposées à la grande porte du sérail.

On apprend aussi que le célèbre Taher-Pacha, et quelques autres personnes qui avoient été envoyées dans les provinces de la mer Noire, ont été rappelées et remplacées par d'autres. Ces missions avoient donné lieu au bruit qui a couru pendant quelque temps, que la Porte avoit fait des propositions de paix à la Russie.

Le bruit qui a couru de la défaite du capitan-pacha, ne s'est heureusement pas confirmé. L'on a appris, au contraire, que lorsque les Russes se sont retirés de Tenedos, les Turcs y ont jetés 6000 hommes. Ces troupes ont occupé les côtes, et ont pris trois bâtimens de transport. Cependant il y a encore une forte garnison russe dans le château.

Aujourd'hui on débite que la flotte ottomane qui s'est avancée jusqu'à Lemnos, est bloquée dans cette île par l'amiral Siniavin.

L'ambassadeur de Perse, qui revient du quartier-général de l'Empereur Napoléon, est arrivé ici avec quelques officiers français. Il continuera incessamment sa route.

Le général Gardanne, ambassadeur de France près la cour de Perse, est attendu ici d'un moment à l'autre.

On a reçu ici des nouvelles qui confirment pleinement l'entière destruction des Anglais en Egypte.

AUTRICHE.

Vienne, 8 août.

M. le baron de Senft-Pilsach, ci-devant ministre de Prusse à Constantinople, est arrivé ici; après quelque séjour, il se rendra dans ses foyers.

Le prince Alexandre Kourakin, qui a signé le traité de paix entre la France et la Russie, est attendu à Vienne, où il déploiera le caractere d'ambassadeur. M. le comte de Rasumowski, qui a occupé jusqu'à présent ce poste, restera ici, où il vivra en simple particulier.

Les deux postes de Turquie, du 25 juin et du 10 juillet, sont enfin arrivées. On attribue leur retard aux Serviens, qui avoient coupé la communication avec Constantinople.

SAXE.

Dresde, 8 août.

On parle d'un voyage que S. M. le roi fera à Varsovie, au commencement de septembre.

Dans le nombre des présens que l'Empereur Napoléon a fait distribuer, à son passage dans cette capitale, on cite les suivans. Les comtes Marcolini et de Bosc ont reçu chacun une tabatière d'or, ornée du portrait très-ressemblant de l'EMPEREUR, richement entouré de diamans. Le grand maréchal de Miltiz, le grand-pannetier baron de Stacknitz, et les autres seigneurs possédant les grandes charges de la cour, les chambellans de service, MM. de Globig et de Gersdorf, ont aussi reçu de belles tabatières. Les trois dames de cour ont reçu, la première une belle bague, la seconde un collier d'opales, et la troisième un peigne garni en diamans.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 14 août.

Le nombre des troupes qui se rendent dans nos environs augmentent tous les jours. Avant-hier nous avons vu encore arriver ici 1200 Espagnols; on en attendoit hier un plus grand nombre. On dit que toutes ces troupes vont occuper un camp entre Hambourg et Lubeck.

ANGLETERRE.

Londres, 14 août.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 63 7/8. *Omnium*, un pour cent de prem.

On espere toujours que nos différends avec les Etats-Unis se termineront à l'amiable. Le gouvernement emploie tous les moyens qui sont en son pouvoir pour propager cette opinion parmi les négocians: et soit que le ministère ait cru, dans cette circonstance, devoir faire des sacrifices pécuniaires, soit que le commerce ait des espérances fondées que la paix ne sera pas troublée, samedi 11, les assurances sur les vaisseaux américains ne dépassèrent pas le taux ordinaire au café de Lloyds. (*Courrier.*)

Il y a long-temps que nous n'avions fait de prise sur les Français. Hier, les journaux de l'amirauté annonçoient avec emphase que le schooner *le Colpoys* avoit capturé, après les avoir long-temps poursuivis, et fait entrer à Plymouth quelques chasses-marée chargés de blé, de vin et autres denrées. Les ministres disent en plein parlement qu'ils ont envoyé un ambassadeur à Constantinople, et qu'ils esperent quelque succès de cette négociation. Il faut répandre en même temps, dans les journaux ministériels, que la dernière révolution arrivée

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 23 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Dissipateur, l'Ecole des Maris.

Mlle H..u y continuera ses débuts par le rôle de Finette dans la première pièce.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Sargines, le Déserteur.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Deux Figaro, M. Beaufils, le Mariage des Grenadiers.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Amour et Mystère, l'Hôtel de la Paix, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard-Montmartre.)

Le Niais, les Bateliers du Niémen, le Panorama de Momus.

AMBIGU-COMIQUE.

Helmira, la Gaieté Française.

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui, M. Ravel aîné, dit l'Incomparable, dansera un pas seul, extrait du pas de trois de M. Vestris.

Aujourd. à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj. spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

M. Olivier a l'honneur de prévenir le public qu'il donnera relâche lundi et mardi, à cause de grands préparatifs pour la représentation du mercredi 26 août.

Aujourd'hui, spectacle chez M. Garnerin, à huit heures.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 francs.

TIVOLI.

Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Forioso, Feu d'artifice.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix: 1 fr. 65 c.

Cinquième ascension de madame Forioso sœur, qui partira du bassin en Zéphire, et descendra au même lieu de son départ.

Auj. Bal champêtre à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

THÉATRE FRANÇAIS.

Andromaque.

Le sort de cette tragédie a beaucoup de rapport avec celui du *Cid*, *Andromaque* est le premier chef-d'œuvre de Racine, comme *le Cid* est le premier chef-d'œuvre de Corneille. Corneille avoit trente ans lorsqu'il fit jouer *le Cid*, et Racine vingt-huit quand il fit jouer *Andromaque*. Corneille étoit entré dans la carrière un peu plus jeune; il donna *Mélite* à dix-neuf ans: Racine en avoit vingt-cinq quand *les Frères Ennemis* parurent. Il y a entre les deux pièces l'intervalle d'un siècle pour le mérite, quoiqu'il n'y ait entre leur représentation qu'un espace de trente-neuf ans.

Avant d'arriver au *Cid*, Corneille avoit fait, dans le cours de onze ans, neuf pièces de théâtre. Racine, avant de produire *Andromaque*,

Digitized by Google

à Constantinople n'a produit d'autre résultat que d'élever un enfant sur le trône, et que la foiblesse et l'inexpérience du nouveau sultan seront sans doute très-favorables aux projets des deux Empereurs de France et de Russie.

Nous apprenons que dans la crainte d'un embargo, un grand nombre de vaisseaux anglais ont quitté précipitamment Saint-Pétersbourg, même avec moitié de leur cargaison, et que la plupart sont déjà arrivés à Elseneur.

Il paroît que les négocians anglais établis en Russie, seront considérés comme étrangers, paieront une taxe, et ne pourront trafiquer qu'en se soumettant à certaines mesures, dont le gouvernement s'est occupé, mais qu'il n'a pas encore rendues publiques. (*Courrier.*)

Le colonel Hamilton est arrivé hier de Stralsund avec des dépêches portant que le roi de Suède est résolu de défendre cette place jusqu'à la dernière extrémité, et veut même considérablement augmenter son armée : en conséquence, au moment du départ du colonel, on mettoit sous presse une proclamation du roi de Suède aux soldats français, saxons, espagnols et autres alliés quelconques, avec invitation de déserter, et promesse d'une augmentation de grade à tous ceux qui passeroient sous les drapeaux de la Suède ; mais le colonel Hamilton a avoué lui-même qu'on n'espéroit pas un grand succès de ce moyen de recrutement.

Quel que soit le but de l'expédition, il paroît que l'amiral Gambier éprouve de la résistance, et qu'il veut faire un coup de main; car des ordres viennent d'être envoyés à Sheernes pour que les transports chargés d'artillerie missent immédiatement à la voile. (*The Star.*)

Depuis que le bruit s'est répandu que l'occupation de Copenhague étoit le but de l'expédition, il s'élève de vives réclamations contre une violation aussi manifeste du droit des neutres. La violation est manifeste en effet; mais la nécessité excuse tout. « L'extrême nécessité, dit Watel, autorise à » s'emparer d'une ville neutre et à y mettre garnison. » D'ailleurs nous répondrons aux gens si délicats que si nous prenons Copenhague, ce ne sera pas pour nous, mais pour le Danemarck même. (*Journaux ministériels.*)

Il paroît par les dernières dépêches, que l'on va tenter une nouvelle attaque contre Buenos-Ayres : on sait pourtant que les Espagnols prennent des mesures de défense ; ils renvoient de la place toutes les bouches inutiles, et sont déterminés à faire une résistance vigoureuse.

Hier, le prince de Galles est entré dans sa quarante-sixième année : plusieurs quartiers de Londres ont été illuminés à cette occasion; les volontaires se sont mis sous les armes, et ont exécuté de nouvelles évolutions et de grandes manœuvres; ils s'étoient divisés en deux corps, dont l'un, représentant les Français, s'étoit embarqué dans de petits bateaux sur la rivière, et opéré un débarquement à Greenwich; alors l'autre corps, représentant les Anglais, s'est avancé, et après un long combat, où le terrain étoit disputé pied à pied, les Français ont été, comme de raison, repoussés et obligés de se rembarquer.

En se retirant, les volontaires ont entouré le palais du prince de Galles, et ont fait une décharge générale ; la journée a été terminée par un banquet splendide, des toasts nombreux, et un feu d'artifice superbe.

Il a été tenu un conseil de cabinet chez lord Castlereagh : il a duré depuis deux jusqu'à quatre heures; immédiatement après M. Jackson partit avec des dépêches pour la cour de Pétersbourg.

Le roi ayant fait proroger le parlement par les lords commissaires, ils se sont exprimés en ces termes dans la chambre haute :

« S. M. nous a ordonné de vous assurer qu'elle déplore extrêmement l'issue malheureuse de la guerre sur le continent. La grande extension de pouvoir et d'influence de la France, et la résolution manifeste de l'ennemi de faire usage des moyens et des ressources des pays qu'il possède ou qu'il a assujétis, pour opérer la ruine de ce royaume, démontrent évidemment les dangers imminens et les difficultés auxquels le pays est exposé. Mais S. M. compte que le peuple brave et fidèle qu'elle gouverne ne sera ni consterné, ni découragé. Le souvenir des circonstances difficiles dans lesquelles son peuple a combattu si heureusement, et des dangers qu'il a surmontés avec un égal bonheur, donnera à S. M. la consolation de penser que le même esprit de persévérance, qui est resté jusqu'à présent inébranlable, continuera de régner avec non moins de force et de succès. En même temps que S. M. nous a ordonné de réitérer l'assurance de sa disposition constante à écouter des propositions qui puissent conduire à une paix sûre et glorieuse, elle nous a chargés d'exprimer sa confiance que son parlement et son peuple sentent comme elle la nécessité de la continuation de ses efforts énergiques, qui seuls peuvent donner le caractère d'honneur à une négociation, ou la perspective de sûreté et de stabilité à une paix. S. M. se persuade donc que son peuple sera toujours prêt à la soutenir dans toutes les mesures qui seront nécessaires pour anéantir les projets de ses ennemis contre l'indépendance des Etats de S. M., et pour la résistance à d'injustes prétentions et à toutes confédérations ennemies : ces justes droits, que S. M. desire d'exercer toujours avec modération, étant essentiellement liés à l'honneur de sa couronne et aux vrais intérêts de son peuple, elle est résolue à ne jamais y renoncer. »

Il y a des gens qui soutiennent que la guerre augmente la richesse et la puissance de ce pays; mais leur opinion est un véritable paradoxe aux yeux de quiconque a quelque connoissance des finances anglaises. Ce qu'on peut démontrer, au contraire, d'une manière incontestable, c'est que les Etats-Unis de l'Amérique sont les vrais gagnans à cette lutte entre l'Angleterre et la France. Il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher les données suivantes : En 1790, le commerce américain fit des affaires pour la valeur de 745,100 liv. sterl.; en 1800, cette somme s'étoit déjà élevée à 4,749,400 liv. sterl.; en 1802, à 5,592,400; en 1803, elle retomba à 2,100,000 liv. sterl.; en 1804, elle remonta plus haut qu'elle n'avoit jamais été, et fut estimée 10,519,000 liv. sterl. Il est clair que le commerce des Etats-Unis s'est toujours accru pendant la guerre, et qu'il tomba d'une manière également rapide en 1803, qui fut une année de paix. On en conclut avec raison que l'Amérique ne fait pas le commerce avec ses propres capitaux, et qu'une paix maritime lui seroit très-préjudiciable. On voit aussi par ce rapprochement d'où vient la colère de l'Angleterre contre les Américains, et en général contre tous les neutres.

On remarque encore que c'est principalement aux Indes orientales que le pavillon américain fait tort au commerce anglais. Le port des vaisseaux qui sont expédiés des Etats-Unis pour les Indes, s'est accru en trois ans de 104,170 tonneaux à 147,176. La compagnie anglaise voit en conséquence diminuer tous les ans la vente de ses retours; et d'après un tableau inséré dans une brochure publiée récemment à Londres contre cette compagnie, on calcule que les ventes annuelles qu'elle fait de ses marchandises de l'Inde et de la Chine, ont diminué de plus de 5 millions sterl. de 1799 à 1805. Les

---

n'avoit composé, en quatre ou cinq ans, que deux tragédies; il s'étoit fortifié bien plutôt, parce qu'il avoit trouvé la tragédie déjà en possession de plusieurs chefs-d'œuvre. Corneille, au contraire, avoit eu besoin de lutter long-temps contre la barbarie du siècle et du théâtre : avant lui il n'y avoit rien; il fut obligé de faire long-temps comme les autres, avant de faire mieux; et son chef-d'œuvre tragique étonna toute la France, parce qu'il n'y avoit point encore en France de chef-d'œuvre tragique : le triomphe du *Cid* en est moins étonnant. Quand Racine donna *Andromaque*, le succès fut prodigieux, quoique tous les beaux ouvrages de Corneille fussent déjà connus; parce qu'on apercut dans *Andromaque* un autre goût, une autre manière, et un nouveau genre : on avoit vu plusieurs belles tragédies, on n'en avoit point encore vu comme *Andromaque*.

Le plus grand rapport entre les fortunes des deux pièces est le déchaînement qu'elles occasionnèrent sur le Parnasse, et la persécution qu'elles essuyèrent dans le monde. Le cardinal de Richelieu leva contre *le Cid* une armée d'auteurs, et le fit attaquer par le corps de l'Académie Française; mais le public se moqua de l'Académie Française, et se souleva contre le cardinal de l'Eglise Romaine. *Andromaque* eut un ennemi plus terrible et non moins illustre : ce fut Corneille lui-même, qui voyoit à regret les yeux du public se tourner vers le soleil levant : c'étoit Sylla affligé des signes de la grandeur naissante de Pompée; non que Corneille lui-même ait daigné descendre à des cabales, à des manœuvres indignes de lui, et très-opposées à son caractère simple et fier; mais son parti, alors très-puissant, fit les derniers efforts pour étouffer *Andromaque* en sa naissance, et avec elle, la tragédie naturelle et pathétique.

Corneille n'eut à combattre que des auteurs; Racine vit s'élever contre lui les gens du monde, et sur-tout ceux qui, par le rang et par l'âge, avoient le plus de poids dans la société : toute la vieille cour d'Anne d'Autriche, tous les seigneurs de la Fronde, tous les courtisans beaux esprits, tels que Saint-Evremont qui jugeoient de tout sans se connoître à rien; toutes les précieuses, comme madame de Sévigné, qui aimoient à frissonner aux tirades d'Horace et de Cinna; toutes les femmes, en un mot, dont Corneille avoit fait des divinités, quelquefois d'adorables furies, et dont Racine, à leur grand regret, ne faisoit plus que des femmes. L'auteur d'*Andromaque* n'avoit pour lui que les jeunes gens qui commençoient à s'affranchir de l'étiquette d'une galanterie trop respectueuse; les jeunes et jolies femmes, qui entroient dans le monde avec plus de sensibilité que d'orgueil.

La puissance d'un grand ministre déployée contre un auteur, dont le seul crime étoit d'avoir fait un chef-d'œuvre; l'acharnement de l'homme qui faisoit trembler l'Europe, et le roi de France lui-même, contre un poète qui avoit eu le malheur de faire des vers mieux que lui, ne servoit qu'à rendre Richelieu ridicule, et Corneille intéressant. On prenoit parti pour le poète contre le ministre; on aimoit, en applaudissant l'ouvrage, à braver le despotisme du persécuteur; on admiroit *le Cid* par esprit de révolte; et cet acte de désobéissance sembloit consoler les spectateurs de la nécessité d'obéir en tout le reste.

Racine étoit en proie à une persécution sourde, insensible, d'autant plus dangereuse qu'elle étoit plus disséminée : ses ennemis étoient répandus au sein de la société, dans toutes les grandes maisons de la cour et de la ville, dans tous les cercles, dans tous les bureaux d'esprit, dans toutes les ruelles : il avoit à se défendre contre de vieilles admirations; contre une prévention aveugle fortifiée par l'éducation et par l'habitude; contre des préjugés invétérés, enracinés; contre un fanatisme de trente ans; et cependant il triompha, n'ayant presque pour lui que son génie et la beauté de ses vers : ce qui est bien plus glorieux que d'avoir triomphé du cardinal, de Scudéri, et de l'Académie Française, avec le secours de tout Paris.

Digitized by Google

feuilles de l'opposition en prennent occasion de prédire la banqueroute prochaine de la compagnie.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Séance du 10 août.

M. Withbread : Messieurs, jamais, de quelque côté qu'on l'envisage, ce pays ne se trouva dans une situation plus embarrassante, et cependant j'entends dire qu'on se propose de proroger le parlement, sans faire attention que pendant que nous serons séparés, les événemens qui se succéderont rapidement sans doute peuvent amener des calamités sans nombre et sans remède. S'il fut une occasion où des ministres prudens doivent conseiller à S. M. de laisser son parlement assemblé, c'est dans une crise de cette importance.

Si nous jetons les yeux sur la Turquie, il nous est assez difficile de prononcer si ce pays est en paix ou en guerre avec nous : des actes d'hostilité ont été commis envers ce gouvernement, et postérieurement un ambassadeur a été envoyé à Constantinople pour entamer des négociations; mais quelles que soient les véritables intention de cette cour à notre égard, elle ne sauroit tarder à se prononcer définitivement; et cette époque décisive approche. Nous savons que la Russie a conclu un traité de paix avec la France; mais y a-t-il eu quelque communication de la part de la cour de Saint-Pétersbourg envers celle de Londres, depuis la signature du traité? Voilà ce que je desire savoir; et ce desir, loin de le blâmer, qui de vous ne le partage avec moi? Je ne demanderai pas, dans ce moment, aux ministres de quelle manière le roi se propose d'agir en cas d'ouverture de paix avec la France, et si, en effet, la France a fait aucune démarche de ce genre; mais je ne laisserai pas échapper cette occasion de conseiller aux ministres de profiter avec empressement de toutes les circonstances pour ouvrir des négociations avec cette puissance; et ce conseil que je donne aux ministres, est, je m'en flatte, dans le cœur de la plupart de mes concitoyens.

La conjoncture présente me semble, par parenthèse, très-favorable, si l'on sait unir beaucoup d'adresse à un grand esprit de conciliation pour arracher notre pays aux horreurs de la guerre. D'un côté, je vois la Prusse obligée de faire sa paix avec les Français, signer un traité qui exclut nos vaisseaux de tous les ports qu'elle possède sur la Baltique. De l'autre je vois se préparer une expédition qui pourroit bien, si les bruits qui courent sont fondés, changer une puissance observatrice de la plus religieuse neutralité, en une ennemie acharnée de l'Angleterre. Pourquoi le parlement se séparerait-il avant de connoître le but, le résultat de l'expédition, et avant de prononcer sur les motifs qui l'ont fait entreprendre?

Je ne parlerai pas de l'Amérique : notre situation à l'égard de ce pays est trop délicate. En un mot, la patrie est de tous côtés environnée d'ennemis et de dangers; une grande partie du revenu de l'Angleterre anéantie par la chute du commerce des Indes occidentales; l'incertitude d'une entreprise où sont engagées nos meilleures troupes; la Prusse et la Russie liguées peut-être avec nos ennemis; l'Empereur des Français de retour dans sa capitale, est prêt à prendre contre notre pays telle résolution qu'il jugera la plus propre à nous accabler. Voilà les circonstances alarmantes qui s'offrent à mes regards, et qui me font desirer que S. M., mue par les conseils de ses ministres, ne proroge pas en ce moment le parlement impérial.

M. Canning : Je ne dois certes pas répondre à toutes les questions renfermées dans le discours de l'honorable membre; mais je suis disposé à donner à la chambre toutes les explications qui ne compromettront pas mon devoir. M. Withbread demande si la Russie a effectivement offert sa médiation à l'Angleterre. La Russie a fait cette offre directement; mais ne l'a accompagnée d'aucune communication relative au traité qu'elle a conclu avec la France. Les dépêches du gouvernement russe à cet égard sont arrivées le 2 de ce mois, et aucun délai n'est assigné à l'Angleterre pour répondre, tandis que le traité, connu indirectement, détermine une époque précise; aussi le ministère n'a cru devoir donner qu'une réponse conditionnelle : quant aux bases précises de cette réponse, personne, je pense, ne s'attend que je divulgue ici le secret de l'Etat.

Des démêlés sont survenus entre le gouvernement américain et la nation anglaise : tout le monde en connoît les principales circonstances. Tout ce que je peux préciser sur ce point délicat, c'est que, quelle que soit la nature ou l'origine de cette querelle, jamais elle ne pourra être imputée à la conduite des ministres actuels ou aux ordres donnés par eux, et c'est avec satisfaction que je l'annonce. Un traité avec cette puissance avoit été rédigé par la précédente administration; le ministère actuel est prêt à en remplir toutes les clauses : aussi n'avons-nous donné ni de nouvelles instructions à notre ambassadeur dans les Etats-Unis, ni un accroissement de force à notre flotte dans ces parages.

J'ai donné tous les éclaircissemens possibles sur les deux principales questions mises en avant par l'honorable membre M. Whitbread. Il a parlé en outre de la Turquie et de l'expédition partie récemment de nos ports : ces deux sujets ne sont pas moins délicats que les premiers. Pour ce qui regarde la Turquie, je me bornerai à citer le passage du discours de S. M., qui dit « qu'elle est prête à conclure avec la Porte tout arrangement qui s'accordera avec l'honneur et les intérêts de son peuple. » Je ne peux pas dire d'ailleurs à quel point le changement opéré dans le gouvernement turc, apportera de modifications aux sentimens exprimés par notre gracieux roi. Il me resteroit à vous parler de l'expédition, si toute opération militaire importante n'avoit pour première base de son succès le secret le plus profond. Ainsi donc, il se prépare de grands événemens dont l'issue est encore incertaine. Mais, quelle est donc cette nouvelle doctrine, dont les conséquences tendent à empêcher le roi de proroger son parlement toutes les fois que quelques affaires seront en suspens, ou jusqu'à l'accomplissement de tel ou de tel projet? Les ministres ne donneront à cet égard, à S. M., que l'avis qui leur paroîtra le plus convenable aux circonstances et aux égards dus au parlement, et au repos qui doit, de temps en temps, succéder aux travaux importans dont s'occupent les chambres.

La motion n'a pas eu de suite.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 22 août.

S. A. I. la princesse Catherine de Wurtemberg est arrivée hier aux Tuileries, à huit heures du soir. Le prince son époux étoit allé à sa rencontre. Cette princesse a été reçue par l'Empereur avec beaucoup d'affection. Elle a ensuite diné avec la famille impériale.

Aujourd'hui, à sept heures du soir, le mariage civil sera célébré dans la galerie de Diane. S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire unira les deux augustes époux, conformément à ce qui est prescrit par les lois.

Dimanche prochain, à huit heures du soir, la bénédiction nuptiale sera donnée devant l'Eglise aux deux époux, par S. A. E. le prince-primat. Il y aura illumination dans les Tuileries, feu d'artifice et cercle à la cour.

La pièce, suivant les témoignages de tous les journaux, fut supérieurement rendue. Floridor, acteur très-chéri du public, et qui avoit un naturel admirable, étoit chargé du rôle de Pyrrhus. Ce caractère avoit besoin de tout le talent de Floridor pour être goûté du public : ce fut celui qui essuya le plus de critiques. Les précieuses ne pouvoient supporter la férocité de Pyrrhus à l'égard d'Andromaque, et sa malhonnêteté envers Hermione. Des femmes accoutumées aux romans de chevalerie, étoient horriblement scandalisées d'entendre Pyrrhus dire à Andromaque : « Epouse-moi, ou je tue ton fils. » Le même Pyrrhus leur paroissoit d'une grossièreté choquante, lorsqu'après avoir manqué deux fois de parole à Hermione, il vient froidement lui signifier en personne qu'il épouse une Troyenne, sans autre motif que son caprice : message barbare, dont il auroit bien dû ne pas se charger lui-même; mais nous y aurions perdu l'ironie et les invectives passionnées d'Hermione, qui sont des choses sublimes.

Damas joue bien tout ce qu'il y a de véhément et de pathétique dans le rôle de Pyrrhus; il donne sur-tout une expression touchante à ce vers :

> Elle en mourra, Phénix, et j'en serai la cause!

On desireroit que dans la scène où Pyrrhus donne audience à Oreste, dans l'entrevue avec Hermione, il mit plus de naturel et de franchise; moins de lenteur et d'apprêt dans le débit; ce qui refroidit des endroits déjà un peu froids par eux-mêmes, et qui ont besoin d'être animés.

Le rôle d'Andromaque fut confié dans la nouveauté à Mlle Duparc, que Racine avoit enlevée au théâtre de Molière, et qui fut la pomme de discorde entre ces deux grands hommes. Mlle Duparc étoit belle, si on s'en rapporte à ces vers de la Gazette Epistolaire de Robinet; vers qui pour être ridicules, n'en sont pas moins authentiques, puisqu'ils sont d'un témoin oculaire :

> J'ai vu la pièce toute neuve
> D'*Andromaque*, d'Hector la veuve,
> Qui, maint siècle après son trépas,
> Se remontre pleine d'appas,
> Sous le visage d'une actrice
> Des humains grande tentatrice;
> Et qui, dans un deuil très-pompeux,
> Par sa voix, son geste, ses yeux,
> Remplit, j'en donne ma parole,
> Admirablement bien son rôle.
> C'est mademoiselle Duparc,
> Par qui le petit dieu porte-arc,
> Qui lui sert de fidelle escorte,
> Fait des siennes d'étrange sorte.

Il ne me convient pas d'examiner si Mlle Duchesnois est une *grande tentatrice des humains*, si elle donne beaucoup d'exercice au *petit dieu porte-arc*, et lui *fait faire des siennes* : cela n'est pas de ma compétence; ce qui me regarde, c'est de juger si elle conserve bien le caractère d'Andromaque. Or, il me semble qu'elle crie et se démène plus qu'il ne convient à la veuve d'Hector : peut-être est-ce par une rivalité mal entendue, pour faire autant de bruit sur la scène qu'Hermione; peut-être est-elle persuadée que sans cris et sans fracas, on ne peut être applaudi. Le parterre a grand tort s'il lui a donné cette fausse opinion.

Le fameux Montfleury joua le rôle d'Oreste, qui, si l'on en croit un conte populaire, lui coûta la vie. Montfleury avoit un ventre énorme, qu'il étoit obligé de contenir avec un cercle de fer. Cet excès d'embonpoint devoit être désagréable dans un amant, et ridicule surtout dans un amant malheureux : il falloit que Montfleury eût un prodigieux talent pour faire excuser une pareille difformité. Molière,

Digitized by Google

Le bal, ainsi que les autres fêtes d'usage, seront remis à quinze jours, à cause de l'excessive chaleur de la saison.
(*Moniteur.*)

— Un courrier extraordinaire, parti de Hambourg le 16 août, a apporté la nouvelle que, le 15 de ce mois, le Danemarck a déclaré la guerre à l'Angleterre; que le prince Royal qui se trouvoit à Copenhague avec le roi, en est sorti; qu'ils sont arrivés, le 15, à Kiel; que le scellé a été mis sur toutes les propriétés anglaises et sur tous les papiers et effets de commerce appartenant à des sujets anglais; que toutes les forteresses situées sur les côtes, ont été mises en état de défense; que les troupes du Holstein se sont mises en marche forcée, pour se porter derrière l'Eyder et sur la Fionie.

L'indignation contre les Anglais est au comble en Danemarck. On a droit d'y compter sur la plus grande énergie.

Le roi de Danemarck est heureusement arrivé à Colding en Jutland.

Le général comte de Baudissin commande en chef à Copenhague.

Avant de quitter Copenhague, le prince Royal a pris toutes les mesures pour défendre cette capitale; sa garnison est de 20,000 hommes. Les Anglais paroissent avoir le projet d'attaquer Copenhague, Cronembourg et Nybourg.

Trois régimens danois sont parvenus à se jeter dans Nybourg, malgré l'escadre anglaise. On a mis une forte garnison dans Frédériskia.

Le roi et le prince Royal ont couru les plus grands dangers d'être pris par les bâtimens anglais qui croisoient dans le Grand-Belt. Ils ont heureusement échappé.

Le Danemarck aura bientôt besoin d'hommes et d'argent pour soutenir la lutte; mais si le peuple danois seconde son prince, et résiste à cette horrible oppression, l'Empereur de France ne laissera manquer le Danemarck ni d'argent ni d'hommes. L'histoire des nations n'offre pas l'exemple d'une pareille atrocité. Souverains et peuples de l'Europe, si l'Angleterre, comme la France, avoit 8 ou 900,000 hommes sur pied, que vous arriveroit-il? (*Moniteur.*)

— La distribution générale des prix aux élèves des écoles de médecine et de pharmacie, des lycées et des prytanées, de l'école de peinture, sculpture et architecture, et du conservatoire de musique, a eu lieu aujourd'hui 21, dans la grande salle des séances de l'Institut, à une heure après midi. La distribution a été faite par S. Exc. le ministre de l'intérieur, assisté du conseiller d'Etat à vie, directeur-général de l'instruction publique, et du président de l'Institut. Avant la distribution, M. Arnault, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, chef de la division d'instruction publique au ministère de l'intérieur, a prononcé le discours d'usage. Après ce discours, qui a été fréquemment interrompu par les applaudissemens réitérés de l'assemblée, la distribution des prix a été faite aux élèves des diverses écoles spéciales. Le conservatoire de musique a ensuite exécuté un concert, dans lequel il a fait entendre des morceaux choisis, et ceux de ses élèves qui avoient été couronnés. Ces élèves ont été entendus avec le plus vif intérêt, et ont justifié le suffrage honorable qu'ils ont reçu, par le talent réel qu'ils ont déployé.

— La classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut tiendra, mercredi prochain 26 de ce mois, une assemblée publique extraordinaire, dans laquelle M. François (de Neufchâteau) lira l'éloge du feu duc de Nivernois, l'un des quarante de l'Académie française. M. Delille lira ensuite quelques fragmens d'un poëme de sa composition, qu'il se propose de publier incessamment, et qui a pour sujet : *Les Trois Règnes de la Nature.* La séance s'ouvrira, comme à l'ordinaire, à trois heures précises.

— Le tribunat a tenu aujourd'hui une séance publique dans laquelle, sur la motion du tribun Jubé, appuyée par MM. Carion-Nisas, Freville et Delpierre, il a été unanimement voté une adresse à S. M. l'Empereur et Roi. Le tribunat a nommé une commission de sept membres pour rédiger cette adresse. Il s'est mis ensuite en comité secret.

— Une ordonnance du conseiller d'Etat préfet de police, relative à l'illumination qui aura lieu au palais des Tuileries, et au feu d'artifice qui sera tiré sur la place de la Concorde, demain dimanche 23 août, désigne les rues et les places dans lesquelles les voitures ne pourront circuler, ni stationner, depuis six heures du soir jusqu'à minuit.

— Hier, à onze heures soir, le thermomètre de M. Chevallier marquoit 19 degrés 5/10. Aujourd'hui, à une heure, 24 degrés; à deux heures un quart, 24 degrés 5/10; à deux heures et demie, 25 degrés.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg, du 11 août.

53 — 86 — 41 — 26 — 83

COURS DE LA BOURSE DU 22 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	5 f	5-8
— Courant	5	3-4	56	1 2
Hambourg. .	185	0 0	184	1-4
Londres. . .	00	000	00	0-01
Madrid eff. .	15	25	15	15
— vales . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	30	15	20
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	463	00	468	0-0
Gênes effec.	404 c		402 e	
Livourne. . .	502 c		500 e	
Naples. . . .	420	00	000	00
Milan.	81 1p	66	81 2p.	0f
Basle.	1	0 0p	1 3	4 p.
Francfort. . .	0	0 0p	00	00
Vienne. . . .	126c	0-0p	000	00
Lyon.	5-8 p	0-0j.	1	1 2p.
Marseille. . .	3 8 p	0-0j.	1	1 4p.
Bordeaux . .	3 8 p	0-0j.	1	1-2p
Montpellier	1-2 p	0 0j.	00	0-0p.
Genève. . . .	0-0p	0-1j.	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 000

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 37

Quadruple 81 10

Ducat. 11 15

Souverain. 34 5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 79f 60c 90f 90f 25c 40c 90f 30c 20c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 88f 00c 00f 00f 80c

Banque de Fr. 1380f 0000f 00c 0000f 0000f 00c 000 j. du 1er juil.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c à 0f 00c

— S. Domingue. 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000

— brut . . . . . 0 00 à 0 000

Coton du Levant 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille 0 00 à 0 000

Huile d'olive. . . 0 0 à 0 000

Potasse d'Amér. 00f 00c. à 00f 00c

Eau-de-vie, 3/6. 00f 00c à 00c 00c

ANNONCE.

Voyage épisodique et pittoresque aux Glaciers des Alpes, suivi de la duchesse de la Vallière, tragédie en cinq actes; et des Aveugles de Franconville, comédie en un acte et en prose; par M. F. Vernes, de Genève. Un vol. in-12 de près de 500 pages, avec une jolie gravure. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste.

A Paris, chez Gauthier et Bretin, lib., rue Saint-Thomas-du-Louvre, n°. 30, à côté de l'hôtel des Pages.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

dans *l'Impromptu de Versailles*, joué devant le roi et toute la cour, appelle Montfleury un roi bien *entripaillé*; expression qui ne parut point choquante dans le centre de la politesse, et qui seroit aujourd'hui sifflée des derniers écoliers du parterre. Dans les efforts que fit Montfleury pour rendre les fureurs d'Oreste, on prétendit que son ventre, se dégageant des entraves du cercle, s'étoit ouvert tout-à-coup : la vérité est que, dans le cours des premières représentations d'*Andromaque*, il fut attaqué de la fièvre, et en mourut.

Nous avons aujourd'hui deux Oreste, dont la taille est plus fine que celle de Montfleury. Lafond, qui a joué dernièrement, met dans les fureurs plus de dignité; il peint le délire de la passion, et non pas une infirmité physique : il ne fait point les gestes, il n'imite point l'accent d'un fou des Petites-Maisons; il agit, il parle comme un prince égaré par l'amour et parvenu au dernier degré du malheur et du désespoir : il ne montre point d'un doigt les serpens des Furies comme un fou qui en a peur; il demande aux Furies où sont leurs serpens, du ton d'un désespéré qui les brave, et qui veut en être dévoré. Talma doit produire plus d'effet sur le peuple qui connoît les fous de Charenton, et qui n'a point d'idée de la folie des rois et des héros. Lafond doit plaire davantage à ceux qui connoissent mieux le théâtre, et l'esprit dans lequel Racine a composé les fureurs d'Oreste. Ce rôle, l'un de ceux que Talma se réservoit, a fait beaucoup d'honneur à Lafond, parce qu'il n'a point cherché à copier Talma, parce qu'il n'a consulté que la nature de son talent et le caractère de son rôle.

La fameuse Desœillets, qui jusqu'à la Champmêlé n'eut point de rivale au théâtre, joua d'original le personnage d'Hermione. Elle réussissoit encore mieux dans les premiers actes que dans les derniers; la Champmêlé, qui lui succéda, rendoit mieux les derniers actes que les premiers, parce qu'elle avoit plus de sensibilité et de pathétique : la Desœillets avoit plus de finesse, de dignité et d'art.

Plus belle que la Desœillets et que la Champmêlé, et digne de leur succéder dans le rôle d'Hermione, Mlle Georges n'a pas encore assez d'art, et ne se possède pas parfaitement; mais elle entraîne par sa chaleur, sa véhémence et son énergie : elle a beaucoup d'ame et de beaux moyens, et son ame la soutient dans ces grands rôles, jusqu'à ce qu'elle ait appris à bien régler ses moyens.

L'Amour conduit l'Hyménée. l'Innocence et l'Amour. le Temps coupant les ailes de l'Amour. l'Amour nourrit l'Espérance. Quatre jolies compositions faisant suite à *l'Amour fait passer le Temps*, et *le Temps fait passer l'Amour*, d'après Schal et Chasselat; gravées par Prot et Dissart.

Prix : 1 fr. 20 c. chaque, en noir, et 2 fr. 40 c. en couleur.

A Paris, chez Osterwald, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, n°. 20.

Premier Pot-Pourri pour piano-forté, dédié à Mlle Joséphine Fronton, élève de l'auteur; par J. Caussé.

Prix : 4 fr. 50 c.

A Paris, chez B. Viguerie, éditeur et marchand de musique, rue Feydeau, n°. 15, près le théâtre, ci-devant rue Vivienne.

Et chez H. J. Godefroy, direct. de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Catherine II, impératrice de Russie, tragédie en cinq actes; par M. G. In-8°. Prix : 1 fr. 20 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez madame Lecouvreur, rue de la Loi, à l'entrée du Théâtre Français.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, la porte cochère vis-à-vis l'église, au premier sur le devant, la porte à gauche.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doiven être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

AFRIQUE.

Tunis, 16 juin.

Il y a eu un grand combat entre les Algériens et les Tunisiens; ces derniers ont remporté une victoire complète; outre un nombre considérable de morts et de blessés, ils ont fait 7 mille prisonniers et pris 7 pièces de canon.

Après cette action, le Saptata a cerné toute l'armée algérienne, lui a pris armes, bagages, canons, poudre, toutes ses munitions de guerre, et 12,000 chameaux chargés de provisions, et a mis en déroute toute l'armée algérienne.

DANEMARCK.

Copenhague, 11 août.

Hier, dans la nuit, une estafette arriva ici de Kiel; aussitôt la généralité et l'amiraute se rassemblèrent, et dès le point du jour des ordres furent expédiés pour mettre sur-le-champ nos batteries en état, et les pourvoir d'une garnison suffisante. Tous les ouvriers se rassemblèrent aussitôt aux chantiers, et, dans ce moment, nos batteries flottantes, nos bateaux plats et autres navires propres à la défense sont, ou sortis de la rade, ou prêts à en sortir.

Des piquets de cavalerie ont été placés le long de la côte jusqu'à Elseneur, et la garnison de Cranenbourg a été renforcée; en un mot, toutes les dispositions ont été prises pour faire face, autant que possible, à une tentative de la part de l'ennemi; mais jusqu'à présent on ne sait pas s'il y a lieu de craindre une attaque, et si les Anglais ont en effet [illegible] de commettre des hostilités.

Aujourd'hui à midi, S. A. le prince Royal est arrivé ici inopinément et à la grande joie des habitans; S. A. R. s'est rendue sur-le-champ au chantier.

La flotte anglaise, qui n'a encore rien entrepris, est toujours à l'ancre à 3 ou 4 milles de cette capitale. Cette flotte est nombreuse; un grand nombre de frégates et de cutters forme une chaine qui partant de la flotte, passe devant Copenhague, et va à travers le grand Belt jusque dans la Baltique.

On dit que M. Taylor est parti pour Kiel.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 16 août.

La fête de S. M. l'Empereur des Français a été célébrée ici avec une très-grande solennité. Un *Te Deum* à grand orchestre a été chanté dans la chapelle du ministre de France. S. Exc. a ensuite donné un dîner de cent couverts chez Rainville, au salon d'Apollon. La fête a été terminée par un grand bal.

Le ministre d'Angleterre près le cercle de Basse-Saxe, M. Thornton, et le consul-général M. Cokburne, ont quitté Altona, et se sont embarqués pour l'Angleterre.

La poste de Danemarck est arrivée hier plus tard que de coutume, parce que le yact de poste a touché fond en passant le grand Belt.

ANGLETERRE.

Londres, 14 août.

On ne peut encore rien savoir de positif sur l'attaque de Buenos-Ayres par nos troupes. Le général anglais, avant de marcher contre la place, attendoit des renforts du Cap; et vers la fin de mai, il n'étoit encore arrivé qu'un seul transport dans la rivière de la Plata. (*The Star.*)

Nos ports sont remplis de bâtimens arrivant en toute hâte, et la plupart sur leur lest, de Copenhague, de Saint-Pétersbourg et de Memel. Lord Hutchinson étoit encore à Memel le 18 juillet; mais il paroissoit ne pas devoir tarder à se rembarquer. (*The Courrier.*)

PARLEMENT IMPÉRIAL.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Suite de la séance du 10 août.

(Commerce des Indes occidentales.)

M. Ellis: Je prie la chambre de ne pas perdre de vue un des objets les plus importans qui puisse être traité pendant la session. Je veux dire la situation fâcheuse où se trouvent tous nos planteurs des Indes occidentales, la nécessité où nous nous trouvons d'aviser aux moyens de l'améliorer. Depuis 1800, le commerce des Indes occidentales, bien loin de prospérer, éprouve les pertes les plus considérables. La fermeture de tous les ports de l'Europe, qui ne cessera pas de sitôt, si la paix ne se conclut [illegible] France et l'Angleterre, a déjà causé les dommages les plus considérables à ceux sur-tout qui font le commerce du sucre.

Le débit de cette marchandise se réduit maintenant à la consommation intérieure, qui n'est en aucune proportion avec la fabrication: et en vain, pour encourager la consommation, ou fournir à cette marchandise de nouveaux moyens d'écoulement, diminueroit-on les droits sur le sucre, il faut diminuer aussi ceux sur l'eau-de-vie et le rhum. Je dirois même qu'à moins de s'exposer à l'anéantissement total de cette branche d'industrie, nous devons faire en sorte que notre situation politique change; mais je m'arrête là, et tout en défendant les droits d'une portion intéressante des citoyens, je ne veux point compromettre par une indiscrétion les intérêts du gouvernement.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 24 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Sémiramis, la Jeune Hôtesse.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Les Deux Journées, le Roi et le Fermier.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

L'Entrée dans le Monde, la Femme colère, le Mariage des Grenadiers.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La prem. représ. de *Bertin et Colardeau*, vaudeville en un acte., *Arlequin à Alger, Dorat.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Le Loup-Garou, les Chevilles, les Bateliers du Niémen.

AMBIGU-COMIQUE.

Helmina, les Suites d'un Duel.

SPECTACLE HIDROAÉROPHYSIQUE, ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN,

Palais du Tribunat, près le café de Foi.

Auj. et jours suivans, à huit heures, détails du voyage aérien nocturne, belles expériences de physique, feux d'artifice de gaz et d'électricité, Fantasmagorie.

PANHARMONICON,

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, chaussée d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir. Prix: [illegible] fr., et 3 fr.

TIVOLI.

Auj. Div. champ., Danses, Jeux, Spectacles, Concert, Forioso et Auguste.

VARIÉTÉS.

Histoire de Pierre Terrail, dit *le chevalier Bayard, sans peur et sans reproche* (1); par M. Guyard de Berville. Nouvelle édition.

L'histoire moderne, peut-être même l'histoire ancienne à laquelle le talent des écrivains, bien plus que l'importance des événemens, a généralement donné une grande supériorité d'intérêt sur l'histoire moderne, offrent peu d'époques plus curieuses, plus fécondes en faits remarquables, en actions éclatantes, et en résultats importans, que la fin du quinzième siècle, et le commencement du seizième. C'est alors que l'Europe sort enfin de cette ignorance et de cette barbarie, dans laquelle elle étoit plongée depuis tant de siècles, et contre laquelle elle n'avoit fait jusque là que d'impuissans efforts. Un nouvel esprit anime les gouvernemens, les armées, les peuples; il n'est presque aucun des monarques qui régissoient à cette époque les divers Etats de l'Europe, qui ne se soit fait un nom célèbre et immortel par sa gloire personnelle, par sa conduite, et par les changemens politiques dont il a été l'auteur ou la cause. Les armées plus nombreuses opèrent de plus grandes choses; en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, principaux théâtres de toutes les guerres des temps modernes, elles sont commandées par de braves chevaliers, par de grands capitaines; à leur courage se joint une politesse qui l'adoucit; une discipline qui le soumet à des lois sages et utiles, une tactique et une connoissance de l'art qui, quoiqu'encore imparfaite, le dirige et le conduit.

Tandis que les intérêts opposés des nations, l'ambition des princes, les exploits des guerriers ravagent l'ancien monde, un nouveau monde

(1) Un vol. in-12. Prix: 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Amable Costes, libraire, quai des Augustins; et chez le Normant.

Digitized by Google

M. Lushington : J'ajouterai à toutes les considérations d'urgence, exposées par l'honorable membre, qu'on ne sait peut-être pas assez dans quel abyme ont été jetés les colonies par l'abolition récente de la traite des nègres contre le vœu des planteurs; et que si on attend encore six mois pour remédier aux malheurs qui affligent nos colonies, il ne sera peut-être plus temps.

Le chancelier de l'échiquier convient, avec les deux orateurs qui l'ont précédé, de la position *difficile*, pour ne pas dire plus, où se trouvent les planteurs et les négocians des Indes occidentales. Il assure que les ministres de S. M. s'occupent constamment de cet objet, et que le gouvernement ne négligera aucune occasion d'alléger le sort de cette classe intéressante, et qu'à la prochaine session, il sera présenté des mesures législatives, propres à faire cesser le mal ou à le diminuer autant que possible.

La chambre se forme ensuite en comité secret des finances.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 23 *août.*

— On écrit de Varsovie que M. le maréchal Davoust a le commandement des troupes françaises et alliées dans le duché.

— Hier, à cinq heures trois quarts, un nuage épais s'est étendu sur Paris. Le tonnerre s'est bientôt fait entendre avec un grand fracas; il est tombé en plusieurs endroits, mais sans occasionner de grands dommages.

— S. Ex. l'ambassadeur de Maroc, venant de Marseille, et se rendant à Paris, doit arriver incessamment à Lyon; il séjournera trois jours dans cette ville.

— La ville de Bergerac, comme toutes les autres villes de l'Empire, a célébré la fête de la paix. Les autorités constituées, à la tête de cent jeunes gens à cheval, l'ont proclamée au bruit des fanfares et des canons dans les principaux quartiers de la ville. Le sous-préfet, M. Maine-Biran, après avoir prononcé un discours, qui a été accueilli avec enthousiasme et par des cris réitérés de *vive* l'EMPEREUR, s'est rendu, à la tête d'un immense cortège, à l'église paroissiale, où l'on a chanté le *Te Deum*. Le soir, toute la ville a été illuminée; l'allégresse étoit générale; un transparent, *au heros vainqueur et pacificateur*, décoroit le frontispice de l'hôtel de la sous-préfecture; les salles étoient ornées de devises et de guirlandes; tous les yeux se sont portés sur un buste de Napoléon-le-Grand, ceint d'une couronne de laurier, et sur chacune de ces feuilles étoit écrit le nom d'une de ses victoires : tous les cœurs ont applaudi à cette idée ingénieuse. La fête a été terminée par un bal donné à la sous-préfecture, suivi d'un banquet où de nombreux toasts ont été portés à l'EMPEREUR, à sa famille et à nos armées.

— Le public est prévenu qu'un troupeau de brebis mérinos choisies dans les plus belles cavagnes ... à vendre actuellement en un ou plusieurs lots; s'adresser à M. Godine, professeur à l'école impériale vétérinaire d'Alfort près Charenton.

AU RÉDACTEUR.

Beauvais, 21 août.

La fête de saint Napoléon et de la paix, qui, à Beauvais comme partout ailleurs, a été célébrée avec des explosions si vives d'amour et de reconnoissance, y a été, trois jours après, suivie d'une cérémonie d'un ton plus grave, mais dont cette fête elle-même avoit préparé l'idée. Déjà le décret de S. M. l'EMPEREUR, par lequel il avoit adopté les enfans des vainqueurs morts à la bataille d'Austerlitz, venant de recevoir son exécution dans le département de l'Oise, y avoit excité des sentimens plus profonds. Ainsi le service solennel qui, conformément aux intentions du préfet, fut célébré ici le 19 en l'honneur des soldats morts dans les immortelles campagnes de S. M., et qui avoient reçu le jour dans le département de l'Oise, a produit la plus vive sensation. A la fête funéraire des braves de l'Oise se rattachoit le souvenir de compagnons de leur gloire; les plus grands souvenirs enfin que la mémoire des siecles ait transmis à la postérité.

De chaque côté du catafalque se trouvoient rassemblés les parens des défunts, qui formoient deux grands carrés. Les enfans d'adoption étoient placés seuls sur le devant.

C'est sur ce groupe que l'orateur chargé de prononcer l'oraison funèbre, étendoit ses mains. Son discours a causé une émotion générale : il a eu le caractère qu'il devoit avoir. Des citations heureuses de l'Ecriture-Sainte et de l'histoire moderne présentoient le héros chrétien sous des traits nobles et attachans. L'importance des services de ceux dont on célébroit la mémoire, la grandeur des résultats que l'orateur avoit à rappeler, faisoient la pompe de son discours.

L'orateur n'a pu parler des hauts faits des morts, sans dire un mot des vivans, qui ont aussi de grands droits à notre reconnoissance. Il a montré ces hommes si terribles à nos ennemis, courbés sous le joug des lois, protecteurs du foible, et offrant partout l'exemple des vertus privées.

VARIETES.

Tableau de la Pologne (1), par Malte-Brun.

(IIe Extrait.)

Il nous reste à rendre compte de la partie de cet ouvrage qui est relative au gouvernement et à l'économie de l'ancienne Pologne. Si l'on pouvoit douter des avantages qu'ont certains gouvernemens par rapport à d'autres, il suffiroit, pour s'en convaincre, de lire la peinture que fait M. Malte-Brun des institutions diverses qui maintenoient l'anarchie polonaise; celle qu'il fait des résultats de ces institutions, dans les chapitres où il traite ce qui concerne l'économie, ou selon l'expression aujourd'hui reçue la statistique de cet Etat, désabuseroient les plus indifférens. La constitution de la Pologne n'est connue de la plupart des lecteurs que par des extraits : nous voulons parler du *liberum veto* des gentilshommes polonais ou de leurs non es dans les diètes, et de la demande qu'ils firent à J. J. Rousseau, de leur préparer une constitution. Cette dernière démarche donne la mesure d'un peuple; et une opposition tribunitienne qui suspend toutes les délibérations, arrête toutes les mesures, ne peut pas être autre chose qu'un moyen de suicide entre les mains d'une nation.

Dans le fait, les Polonais, malgré les modèles que leur offroit le reste de l'Europe, malgré le voisinage des nations germaniques, dont les colonies ou les conquêtes répandoient autour d'eux et dans leur sein des germes de bon gouvernement, se sont maintenus dans l'esprit de leurs mœurs scythiques et sarmatiques. La turbulence, l'anarchie, le défaut d'autorité régulière, sont les fruits constans et perpétuels de ce caractère indélébile, comme l'est aussi le despotisme absolu, produit inévitable de ces excès et de ces abus de la force. Leurs voisins, les Russes, jadis leurs sujets, par une singularité remarquable, se sont laissés façonner davantage par l'influence germanique; c'est réellement à cette influence,

(1) Un vol. in-8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Buisson, rue Gît-le-Cœur; et chez le Normant.

---

se découvre, théâtre de nouvelles guerres et de nouveaux exploits, source nouvelle d'ambition, de divisions et de crimes. Telle est cependant l'impulsion donnée aux esprits, que le fracas des armes, le tumulte des camps et les fléaux inséparables de tant de querelles sanglantes n'arrêtent point l'essor qui, du fond des plus profondes ténèbres et de la barbarie, les portoit à la culture des lettres, des sciences et des arts. L'Italie, ravagée par les Français, les Allemands, les Espagnols, et plus encore par ses propres concitoyens armés les uns contre les autres, l'Italie, au milieu de tant de calamités et de ruines, voit fleurir le siècle de sa gloire, naître les plus beaux ouvrages du génie, et s'élever les plus admirables monumens des arts. La France, engagée dans toutes les querelles, faisant face souvent à toutes les nations, se battant sur les principaux théâtres de la guerre avec plus d'honneur que de profit, avec plus de gloire que de bonheur, au milieu de tant de soins guerriers qui semblent devoir l'occuper tout entière, commence à sentir le prix de l'instruction et des lumières, les bienfaits d'une civilisation plus éclairée, l'agrément des mœurs plus élégantes et plus polies, et veut joindre à l'éclat des armes celui des arts de la paix. Partout les esprits, honteux de l'ignorance dans laquelle ils avoient langui jusqu'alors, avides d'instruction, se défiant de tout ce qui leur avoit été transmis par des siècles barbares, remontent plus haut, fouillent dans l'antiquité, étudient, comparent, réfléchissent, doutent; et ces dispositions heureuses alors qu'elles s'exercent sur des questions soumises à la raison, mais funestes, lorsque dans les objets surnaturels elles ne respectent pas le frein de l'autorité, enfantent à cette époque de hardis novateurs, bouleversent les Etats, ensanglantent le monde, et ce n'est pas la partie la moins intéressante de ce siècle : car l'intérêt de l'histoire ne s'alimente pas seulement de ce qui est noble, bon et utile, mais aussi de ce qui est terrible, funeste, et fécond en grands résultats.

Tel est le tableau bien raccourci et bien imparfait de cette époque célèbre. Ce qui, indépendamment des grands événemens, frappe surtout ceux qui en lisent l'histoire, c'est ce mélange singulier de mœurs simples et grossières, restes de la barbarie d'où l'on sortoit à peine, avec ces raffinemens du luxe, de la politesse, de la galanterie, vers lesquels le progrès des lumières et de la civilisation faisoit tendre rapidement; c'est ce caractère particulier bientôt effacé, il est vrai, par la cruauté des guerres civiles et religieuses, mais remarquable en ce que n'ayant pu contracter les vices d'une longue mollesse, et d'une civilisation trop avancée, il retenoit encore ce qu'il y avoit de bon, de simple et de généreux dans les mœurs des temps d'ignorance; c'est ainsi qu'on voyoit encore subsister ces nobles institutions de la chevalerie, dont le souvenir élève l'ame, frappe l'imagination, et jette un vif éclat dans les temps les plus obscurs de l'histoire moderne. On y voit encore, comme du temps de Froissard, *chevaliers et écuyers d'honneurs, parler d'armes, de tournois et d'amour; tout honneur étoit là dedans trouvé.* Le roi François Ier étoit lui-même un chevalier : il fit à un de ses sujets l'honneur de se faire armer par lui; et ce sujet, le héros de cette histoire, étoit le chevalier le plus illustre de son temps, et peut-être de tous les temps.

Issu de nobles aïeux qui s'étoient tous illustrés dans la carrière des armes, et parmi lesquels on distinguoit son trisaïeul tué à la bataille de Poitiers, aux pieds du roi Jean; son bisaïeul, mort d'une manière non moins glorieuse à la bataille d'Azincourt, et son père, couvert de blessure en défendant la patrie, Bayard mourut comme la plupart d'entr'eux au champ d'honneur, les surpassa tous en intrépidité, en vertus guerrières et en exploits militaires, et sembla avoir toujours présent dans toutes les actions de sa vie, cet avertissement que les hérauts d'armes crioient au chevalier combattant dans un tournoi : *Souviens-toi de qui tu es fils, et ne forligne pas.* Il eut toutes les qualités que l'histoire ou les romans ont célébré dans les plus illustres preux ou les héros les plus accomplis de la chevalerie : aimable, modeste, poli,

Digitized by Google

acquise par les mariages et les règnes allemands, et à l'immense autorité qui s'est de bonne heure établie chez eux, qu'ils ont dû leurs progrès rapides : progrès au moyen desquels ils ont bientôt eu dépassé les Polonais qui les traitoient en barbares. Le voisinage des nations slavonnes, qui tranchent encore, comme du temps de Tacite, avec les Germains, a eu une influence fâcheuse sur les gouvernemens de ceux-ci ; mais *les Germains* ont été, au contraire, de la plus grande utilité aux nations slaves ; et si l'on vouloit une preuve frappante de la différence des caractères des peuples et des institutions qui en découlent, on la trouveroit dans la Prusse proprement dite, conquête faite sur les Slavons par une poignée d'Allemands, et où, sous un climat plus rude, avec des terres moins favorisées que ne le sera le reste de la Pologne, les effets de l'ordre, de la civilisation et de la richesse, contrastent avec ceux de la misère, de l'anarchie et de l'ignorance de leurs voisins. Malgré ces témoignages, les Polonais méprisent encore les Allemands, et ceux-ci sont mieux reçus par les Russes.

Il ne faut pas que les nobles polonais, chez lesquels il existe un si grand nombre d'hommes éclairés, et qui possèdent toutes les qualités éminentes qui distinguent le citoyen et le soldat, soient blessés de la sévérité de ces tableaux. Une nation doit se juger par l'état de sa masse, et sur-tout par celui de ses classes moyennes, quand il s'agit d'apprécier les résultats qu'on peut en attendre. La noblesse est en vain éclairée et brave, là où le peuple, et sur-tout les classes moyennes, sont ignorantes et misérables. Les défauts de celles-ci remontent bientôt aux classes supérieures, sans que les qualités des classes supérieures descendent. La sûreté et une certaine dose d'instruction peuvent seules mettre le peuple au niveau des pensées des grands, et le tenir dans une disposition propre à les servir dans des vues nobles et patriotiques. Quand toute l'histoire ne prouveroit pas ces vérités, que d'Etats, sans compter la Pologne, et sans remonter bien loin, nous en fourniroient de terribles !

Il faut voir, dans les excellens chapitres que M. Malte-Brun consacre à ces matières, les vicissitudes de cette constitution capricieuse, les efforts de la noblesse pour porter, si l'on peut ainsi parler, cette monarchie à la perfection ; les succès malheureux qu'elle a obtenus contre les rois, dans cette lutte déplorable. Sous les Piastes, et dans l'état où se trouvoit l'Europe, cette constitution n'eut pas de grands inconvéniens ; mais c'est sous les Jagellons que malheureusement elle s'affermit. On ne peut admirer les apophtegmes des nobles qui, dans ces luttes, rappellent à leurs rois leur nullité. C'étoit un abus bien fâcheux de leurs privilèges qu'ils faisoient, quand tout homme éclairé auroit dû se mettre du côté du chef. Et ce noble qui disoit à un Sigismond : *Vous n'êtes que le premier citoyen de la république*, se méprenoit aussi étrangement sur les mots que sur les choses, et oublioit que dans cette liberté excessive, il n'y a réellement ni république, ni Etat, ni citoyen.

Avec des lois politiques aussi absurdes, la loi civile propre devoit être sans force. Une singularité remarquable, et que l'auteur n'a pas assez fait connoître, c'est que le droit saxon, primitivement recueilli dans le *Speculum Saxonicum* de Repkow, ou Ecco, étoit le droit civil de la Pologne : ce qui explique les appels qui, jusqu'au milieu du quatorzième siècle, se faisoient à la cour scabinale de Magdebourg, et dont parle M. Malte-Brun. Cette cour dont la jurisdiction et la jurisprudence s'étoient étendues avec l'autorité du droit saxon sur *la Prusse*, la Bohême, la Transylvanie et d'autres Etats, avoit dans tout le nord-est une grande réputation d'équité. Une constitution de Casimir II mit un terme à ces appels. Ce n'étoit donc pas la loi qui manquoit. Mais on conçoit que des nobles qui se croyoient chacun souverains, ne fussent pas d'humeur à se laisser ni assigner, ni juger, ni exécuter. Aussi l'organisation vicieuse des tribunaux étoit-elle la réunion la plus complète de la ruse et de la force pour empêcher toute justice. C'est encore un contraste frappant des Sarmates avec leurs voisins qui, dès le commencement du dix-huitième siècle, parvinrent, consentirent, malgré l'humeur violente des Germains à cette époque, à organiser une justice effective dans la chambre impériale : tandis que jusque dans les derniers temps nous voyons quelques esprits patriotiques faire en Pologne de vains efforts pour former une judicature, et lui donner une ombre même d'autorité.

On s'attend donc que dans un pareil état de chose les transactions fussent sans sûreté comme sans force, et que les juifs seuls qui sont habitués dans les Etats chrétiens à éluder les mauvaises lois ou la violence, comme au Levant les Arméniens, les restes des chrétiens de l'Asie sont familiarisés avec l'extorsion et les avanies des Turcs. On conçoit, disons-nous, que les juifs seuls en Pologne fissent toutes les affaires de circulation et de crédit.

Outre les malheurs résultans de leurs mauvaises lois, les Polonais ont jusqu'aux derniers momens éprouvé ceux des divisions religieuses. Les dissentions qui ont essentiellement leur sources dans l'ignorance, la supposent presque toujours dans les peuples comme dans les ministres. Le chap. XVIII que M. Malte-Brun consacre à exposer l'état de la religion, fait bien connoître les sources de cette qualification de *dissidens* qui a si long-temps frappé nos oreilles, et dont l'histoire est liée avec les révolutions de la Pologne et avec ses partages successifs. La discipline des deux églises grecque et latine, qui partagent éminemment cette contrée, étoit à l'unisson des mœurs générales ; et si dans le nombre des ministres quelques pasteurs se distinguoient par de grandes vertus, par de grandes lumières, par des efforts notables pour améliorer l'état du pays et adoucir la servitude personnelle, le reste rivalisoit avec la masse de la noblesse en extorsion ou en avilissement avec le troupeau qu'elle étoit chargée de conduire.

L'état des serfs en Pologne étoit, dans les derniers temps, resté de même qu'il étoit en Europe, aux neuvième et dixième siècles : les seigneurs n'avoient pas imaginé, comme ailleurs, de substituer au service personnel sur la terre, et aux *corvées* domestiques de tout genre, des redevances fixes : aussi toutes les branches de l'industrie et du travail, tout ce qui tient à la culture du sol, la première comme la plus importante des manufactures, étoit-il dans l'état le plus arriéré. La personne des paysans et leurs mœurs ne peuvent, sous un tel régime, que présenter la plus complète barbarie : leur personne est aussi peu respectée que leurs habitudes sont grossières. C'est un effet nécessaire des institutions humaines, et un trait ineffaçable de notre nature, que nous ne pouvons respecter ce que les premières ont avili.

Après cette esquisse des lois et des mœurs du pays, on ne s'attend pas à trouver dans les chapitres où M. Malte-Brun traite des finances, de l'économie et de l'état militaire de la Pologne, d'autres résultats que ceux qui annoncent la langueur et la pauvreté. A peu près un cinquième du pays seulement étoit en culture. Une contrée plus grande que la France contenoit à peine, même avant le premier partage, le tiers des habitans de cette dernière ; car il paroît que la Pologne, avant 1772, avoit au plus huit millions d'ames. Depuis cette époque, le reste de son territoire ne pouvoit guerre en conser-

---

intrépide dans les combats, doué d'un grand sang-froid dans le danger, fécond en expédiens pour s'en tirer avec honneur, guerrier religieux, sujet fidèle et zélé pour la gloire de la patrie et de son roi, plein de respect et de courtoisie pour les dames, de déférence pour ses chefs, ami sûr, ennemi redoutable, vainqueur généreux : son désintéressement fut porté jusqu'à la plus scrupuleuse délicatesse ; il refusa les présens magnifiques que vouloient lui faire en plus d'une occasion des villes soumises ou des ennemis vaincus ; il partageoit avec ses compagnons d'armes le fruit de ses conquêtes ou les dons de son roi et de ses chefs. Le prix de la rançon de ses prisonniers, qui lui appartenoit suivant les mœurs de ce temps-là, il le dépensoit en fêtes et en tournois pour les dames, et en prix distribués aux chevaliers *mieux fesants*. Blessé dangereusement au siége de Bresse, il est transporté dans une maison qu'il sauve du pillage auquel les lois de la guerre soumettent les villes prises d'assaut : les maîtres de la maison, riches et reconnoissans, lui offrent, à son départ, 2,000 pistoles : le généreux chevalier distribue aussitôt cette somme à leurs deux filles dont il avoit protégé l'honneur. On sait aussi comment il défendit celui d'une autre jeune fille livrée par sa propre mère, et quelle victoire il remporta sur lui-même et sur une passion à laquelle le bon chevalier avoit d'abord voulu s'abandonner : trait honorable de sa vie, qui lui a fait appliquer ce qu'on avoit dit de Scipion : *Et Juvenis, et victor, et cœlebs*.

Bayard obtint une des plus belles gloires militaires de son siècle, sans avoir jamais commandé aucune armée en chef ; mais la manière de faire la guerre alors, beaucoup moins perfectionnée qu'elle ne l'est de nos jours, beaucoup moins propre à des succès décisifs, et moins favorable à la gloire du général en chef, l'étoit plus peut-être à celle des capitaines mêmes subalternes. Tout commandant de quelques hommes d'armes pouvoit avec eux, et quelques autres qui se joignoient à sa fortune, tenter un coup de main, enlever un parti ennemi, attaquer, et souvent à forces très-inégales, un capitaine renommé. C'étoit dans ses petites expéditions qu'excelloit Bayard ; il s'y étoit rendu la terreur et l'admiration de l'ennemi ; on le voyoit toujours le premier à l'attaque, le dernier à la retraite :

Primus inire manum, postremus ponere martem.

Tous briguoient l'honneur de servir sous lui, et de chercher avec lui les aventures périlleuses ; tant étoit grande la confiance qu'il inspiroit ! On pouvoit lui appliquer ce qu'on avoit dit d'un fameux général romain :

. . . . *Tum promptius ibunt,*
Te socio, tum conspicuus gratusque geretur
Sub te teste labor.

Ce fut dans une de ces expéditions aventureuses que Bayard sauva l'armée française dans le royaume de Naples, en défendant seul, contre deux cents espagnols, le pont de Garigliano, renouvelant ainsi l'action héroïque d'Horatius Coclès. Ce prodige de courage, de force et d'adresse, attesté par tous les historiens du temps, confirmé par une médaille que lui donna Louis XII, avec cette devise : *Vires agminis unus habet*. « Il vaut lui seul une armée, » n'est pas nié par Voltaire ; il rapporte le fait, et ajoute en parlant du chevalier, « On le comparoit » à Horatius Coclès ; mais il ne combattoit pas pour les Romains. » N'est-ce donc rien que de combattre pour les Français ! Jusqu'où peut conduire la manie d'écrire l'histoire en épigrammes, et en sentences philosophiques ; celle-ci est inintelligible, ou elle est d'un mauvais citoyen.

Une mort héroïque couronna une si belle vie : on ne peut lire sans attendrissement, même dans son mauvais historien, les dernier momens du brave chevalier *sans peur* et *sans reproche* ; on admire ce sang-froid, cette présence d'esprit, et cette précaution chevaleresque qui, au milieu des douleurs les plus aiguës, lui fait demander d'être placé, et de mourir en face de l'ennemi, auquel il n'a jamais tourné le dos ; sa réponse, si digne d'un bon Français, au connétable de Bourbon, traître envers son roi et sa patrie ; enfin, la prière touchante par laquelle il termine sa vie. Les larmes de tous ses compagnons

Digitized by Google

ver plus de six. D'après des rapports officiels, cette population, sous l'administration sage et zélée du dernier Stanislas, s'étoit élevée jusqu'à huit. Les états publiés jusqu'en 1803, par les trois cours co-partageantes, chacun pour sa partie de la Pologne, établissent que tout le territoire ancien contiendroit environ 14 à 15 millions d'habitans. Quelqu'ostentation qu'on puisse supposer dans ces tableaux, on ne peut cependant pas douter que, sous la protection des gouvernemens auxquels ces provinces sont échues, la population n'ait presque doublé de ce qu'elle étoit sous le gouvernement polonais; preuve irréfrégable de la supériorité de ces gouvernemens sur le dernier, qui, dans le fait, n'en méritoit pas le nom.

Les revenus individuels et publics étoient aussi disproportionnés avec la population elle-même, que celle-ci l'étoit avec le territoire. Un commerce d'importation d'environ 48 millions de francs, une exportation d'environ moitié, montrent quelle pauvreté en numéraire circulant, quel foible excédant de la production sur la consommation, il devoit y avoir en 1777, époque à laquelle se réfèrent ces tableaux. Les finances donnoient un énorme déficit annuel; les domaines de la couronne, presque tous concédés en espèces de bénéfices à vie sous le nom de starosties, ne pouvoient que le combler: et l'on voit avec plus d'intérêt que d'espérance les Etats que la diète de 1790 publia, et dans lesquels elle portoit presque les créances au niveau des dépenses, en comprenant dans celles-ci une armée de 100,000 hommes, que dans un pareil pays, on ne pouvoit guère que décréter. Il n'y avoit point d'armée, à moins qu'on ne donne ce nom à 12,000 homme dont l'organisation, telle que nous l'a fait connoître l'auteur, étoit au dernier point vicieuse: cet état militaire étoit commandé à la Pologne par ses voisins: cet ordre étoit le préliminaire des événemens dont nous avons été les témoins; quand il fut reçu, il n'étoit plus temps de s'y opposer. Les Polonais ne peuvent en vouloir à ceux qui s'y soumirent; mais ils doivent avouer qu'un système de constitution, et un esprit qui les a conduits insensiblement sur le bord de l'abyme, ne peuvent mériter ni éloges ni regrets.

M. Malte-Brun, en décrivant très-rapidement les progrès de l'affoiblissement de la Pologne et de sa soumission, qu'il fait tous deux, avec raison, remonter à la paix d'Oliva, qui soumit à la Suède les plus importantes frontières de la république, arrive aux partages successifs, et enfin au dernier. L'auteur dit, d'une manière très-concise et très-intéressante, ce que nous savons des négociations secrètes qui amenèrent le premier partage et les autres. Il répand dans cette partie de son récit des réflexions judicieuses sur les divers intérêts des trois courts, et de toute l'Europe, dans ce démembrement.

Cette partie de l'ouvrage de M. Malte-Brun est celle qui nous a paru avoir le plus le mérite d'un style à la fois animé et correct: c'étoit la partie qui en comportoit le plus, et où la chronologie lui indiquoit un ordre qui ajoute au mérite du style et à l'intérêt. Cet ordre, nous devons le dire, ne règne pas autant dans les autres chapitres politiques, où un peu de confusion a peut-être empêché l'auteur d'être aussi plein et aussi intéressant dans sa manière d'écrire. Le morceau consacré au règne du grand Sobieski nous paroît celui que l'auteur lui-même aimeroit le mieux à voir citer, si les bornes d'un journal le permettoient. Ce grand prince qui paroît vraiment avoir été le seul roi que la Pologne ait eu, semble avoir réuni les qualités propres à tirer ce pays de son anarchie, et à le faire respecter de ses voisins. Le portrait suivant de ce héros pourroit servir d'esquisse à celui du grand prince qui, par un ascendant supérieur à tous les obstacles, vient d'étonner la patrie de Sobieski par ses armes, et d'en consoler et d'en régénérer une partie par ses lois.

« Sobieski fut certainement un très-grand homme par ses
» talens militaires et politiques. Doué de la force du corps
» et du feu du génie, savant dans les lois, dans les intérêts
» du peuple et dans la guerre; aussi éloquent dans les diètes
» qu'entreprenant dans les armes, il eut toutes les vertus et
» toutes les qualités nécessaires au guerrier et au monarque
» d'un peuple moins indocile que les Polonais. La noblesse et
» l'élévation de son ame étoient peintes dans ses regards,
» dans ses traits, dans son air. A la tête des armées, son assu-
» rance et son intrépidité animoient et soutenoient le soldat.
» Une poignée d'hommes lui suffisoit pour détruire une multi-
» tude d'ennemis. Il avoit un art infini à profiter des moindres
» avantages, et un coup d'œil sûr et rapide qui lui faisoit
» prévoir et prévenir le danger. La lecture et l'étude formoient
» ses amusemens. Il possédoit plusieurs langues, et aimoit à
» s'entretenir avec les gens de lettres. Sa cour étoit brillante
» et pleine d'étrangers de la première distinction. »

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bordeaux du 12 août

20 — 65 — 34 — 83 — 85.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 24 août 1807, au samedi 29; SAVOIR:

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestre échu le 22 juin 1807.

Dette viagère.

(1re classe ou sur une tête.)

Bureaux 1 du n° 1 au n°	7500
2 du n° 11501 à	19000
3 du n° 23001 à	30500
4 du n° 34501 à	42000
5 du n° 46001 à	53500
6 du n° 57501 à	63000

(2e classe ou sur 2 têtes.)

7 du n° 1 à	10000
8 du n° 16001 à	26000

(3e et 4e classes ou sur 3 et 4 têtes.)

11 du n° 1 à	1300

Les lundi 24, mercredi 26 et vendredi 28 août.

PENSIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Bur. 9 du n° 1 à	80000

Pensions civiles.

Bur. 10 du n° 1 à	12500

Pensions nouvelles intégrales.

Bur. 10 du n° 1 à	1300

Pensions des veuves des défenseurs de la patrie.

Bur. 11 du n° 1 à	[illegible]

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Cinq pour cent consolidés.

Depuis le 2e semestre an 10 jusqu'au semestre échu le 22 mars an 1807, le mardi 25 août, par tous les bureaux, lesquels seront ouverts jusqu'à midi, pour ce jour-là seulement.

ANNONCE.

Réflexions sur la Librairie, dans lesquelles on traite des propriétés littéraires, des contre-façons et de la censure de l'imprimerie et de la librairie, considérées sous le rapport de l'art, du commerce et de la sûreté publique; suivie d'un projet de règlement pour la garantie des propriétés littéraires et pour l'imprimerie et la librairie; par Catineau-Laroche. *In-8°*. Prix: 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Letellier, rue du Jardinet, n°. 3.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

DUPRÉ, Rédacteur.

d'armes, de ses ennemis même l'honorèrent; et son plus bel éloge fut prononcé quelques mois après sa mort par François Ier, prisonnier à Pavie. « Ah, chevalier Bayard, que vous me faites grande faute! Ah, « je ne serois pas ici! »

On a reproché à Bayard une piété peu éclairée. « Le bon chevalier » Bayard, dit Voltaire, faisoit toujours dire une messe lorsqu'il alloit » se battre en duel. » Je ne sais, mais ce mélange de bravoure et de piété, quoique fort mal entendu, ne déplaît point dans un bon paladin; la religion de Bayard n'étoit pas si mal éclairée au reste, que, dans les occasions importantes, il ne connût fort bien son devoir; ainsi, il distinguoit parfaitement le Pape, chef de l'église, auquel il portoit le plus profond respect, du souverain temporel de Rome, ennemi de son roi; il lui faisoit, à ce dernier titre, la guerre la plus vive. Il forma même un jour le projet de l'enlever, et le manqua de bien peu. « Le pape en eut une telle frayeur, dit l'historien de Bayard, qu'il en » trembla la fièvre vingt-quatre heures, » ou comme dit un historien plus ancien, que je préférerois, parce qu'il est plus franchement gaulois: « S'il eût autant demeuré qu'on met à dire un *pater noster*, en bonne » vérité de Dieu, il eût été croqué. »

Le nouvel historien n'a fait que regratter ce vieux français, et l'ouvrage n'y a pas gagné, parce qu'on y voit un mélange de trivialités et de prétention au beau style, qui ne fait pas un bon effet. Le chevalier s'engage-t-il dans une occasion périlleuse, l'historien dira: *Mais le vin étoit tiré, il falloit le boire ... Les ennemis trouvèrent à qui parler..... Les coups d'épée tomboient si drus*, etc. Survient-il un débat entre des militaires: *Ils se dirent de grosses paroles*; un petit astrologue *sec et noir* leur dit à tous leur bonne aventure: à celui-ci, qu'il sera pendu; à celui-là, qu'il sera tué dans une bataille; à cet autre, qu'il sera frappé de la foudre; et tout cela ne manque pas d'arriver à point nommé. La veille d'une bataille, les chiens de l'armée qui devoit être vaincue le lendemain, passent dans le camp de l'armée qui devoit vaincre, et l'on prétend que c'est l'usage des chiens. Enfin, il n'y a dans cette histoire aucune critique: assez souvent on y raconte comme louables des actions qui ne le sont nullement. On lit, par exemple, dans le sommaire du premier livre: *Comment Bayard attrapa de l'argent à l'abbé d'Aisnay, son oncle.* Est-ce là l'histoire du chevalier le plus loyal et le plus désintéressé qui fût jamais? Ne croiroit-on pas plutôt que c'est un chapitre de la Vie de Guzman d'Alfarache.

A.

A la Petite Pauline, rue des Fossés-Montmartre, n. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On y a reçu directement de Hollande une très-belle partie de toile, que l'on détaillera au prix le plus modéré; il y est également rentré de grands assortimens en linge de table, damassé, ouvré, à linteaux et en grand et petit damier, ce dernier à raison de 66 fr. le service; en mousselines-gaze, dans le très-beau; en cravattes à vignettes et à bordures, et en batiste, perkale et mousselines dans toutes les qualités. On continuera d'y trouver des choix avantageux, en robes de fantaisie, à raison de 14 fr. et de 15 fr. la robe, et au-dessus; en toiles turques imprimées; en schalls blancs et en couleurs de toutes espèces; en robes, fichus et jabots brodés; en linge fait et en tous objets pour trousseaux et layettes.

Latimore, ou le plus Infortuné de tous les Hommes au sein de l'opulence et des grandeurs; nouvelle anglaise, traduite sur la cinquième édition de Splendid Misery, by Thom Surr, author of Georges Barnwel, etc.; par Joseph Martin, directeur du bureau officiel des instituteurs. Trois vol. in-12, imprimés sur très-beau papier. Prix: 5 fr. 50 c., et 7 fr. par la poste.

A Verdun, chez Ch. Villet, libraire.

A Paris, même maison de commerce, rue Hautefeuille, n°. 1.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Geoffroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changemens d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

PORTUGAL.

Lisbonne, 6 août.

On a reçu de la baie de tous les Saints la nouvelle que les Anglais, ayant fait une expédition contre Buenos-Ayres, ont été repoussés par les Espagnols, commandés par M. de Linières; qu'ils ont perdu 2100 hommes, et ont été poursuivis jusque sous les murs de Monte-Vidéo, qui se trouvoit bloqué par les Espagnols. (*Moniteur.*)

ANGLETERRE.

Londres, 14 août.

Dans ce moment où la défense du pays devient un objet si important, on remarque avec peine que nos meilleurs régimens de cavalerie font partie des troupes embarquées.

Tous nos journaux se sont emparés du traité de paix de la France avec la Russie, et chacun d'eux le commente à sa manière. Les journaux ministériels continuent à prodiguer des injures à l'Empereur Alexandre et au prince Constantin. Ils blâment avec la plus grande amertume l'Empereur de Russie d'avoir consenti à signer un traité par lequel il abandonne tout-à-fait l'Allemagne, et d'après lequel il ne pourra plus désormais s'immiscer dans les changemens de gouvernement ou de lois qu'elle subira: ces articles, en effet, sont funestes à notre système; car ils assurent pour long-temps la tranquillité du continent, la Russie ne pouvant plus entreprendre de guerre légitime que pour la défense de ses propres frontières. *Le Courrier* ajoute: « Il n'y a point de doute » qu'il existe des arrangemens particuliers, relatifs aux mesures qui seront prises de concert par la France et la Russie » contre l'Angleterre, non-seulement dans le cas où la cour » de Londres refuseroit la médiation, mais même dans celui » où elle n'accepteroit pas les bases de la pacification dont » les deux Empereurs sont déjà convenus. »

PARLEMENT IMPERIAL.

CHAMBRE DES PAIRS.

Séance du 10 août.

Bill concernant la milice.

« C'étoit le vœu des ministres, dit lord Hawkesbury, de s'abstenir de proposer de nouvelles mesures militaires, avant d'assurer de l'effet de celles adoptées jusqu'à ce jour par le parlement. Mais les événemens fâcheux qui viennent de se passer sur le continent, nous font un devoir de proposer tout ce qui nous paroîtra le plus propre à mettre notre armée nationale en état de balancer les forces immenses de l'ennemi. Les dangers d'une invasion ont été naguère imminens; mais ils le sont aujourd'hui davantage. Si l'ennemi n'a pas exécuté jusqu'à ce jour son plan de descente, peut-être devons-nous croire qu'il a redouté les menaces du continent et les armées qu'il eût laissées derrière lui, autant que les dangers qu'il auroit pu courir sur les bords de la Tamise. Mais les puissances du continent sont dans une situation si malheureuse, qu'à présent, et de long-temps peut-être, nous n'avons aucun secours à attendre d'elles. L'attaque de notre pays par les Français étant donc plus à craindre que jamais, les ministres croient de la prudence de proposer au parlement une augmentation dans l'armée de terre. Les moyens ordinaires de recrutement sont reconnus ne pouvoir atteindre ce but; à peine peuvent-ils suffire à remplacer les pertes ordinaires qu'éprouve annuellement un Etat militaire quelconque. Il est même une observation à faire, c'est que par l'effet du dernier plan adopté, le nombre des recrues a été moindre qu'on ne l'espéroit, tandis que celui des déserteurs a considérablement accru. C'est à tort sans doute qu'on a décrié le corps des milices et les volontaires: ceux-ci sur-tout peuvent rendre de très-grands services; et de cela seul qu'ils ne sont pas propres à tout, il est absurde de dire qu'ils ne sont bons à rien. Mais avant de s'occuper de la seconde ligne de bataille, il faut composer la première. Il s'agit donc en ce moment d'augmenter notre armée régulière; et par le moyen qu'on vous propose, 28,000 soldats déjà instruits et disciplinés y seront incorporés, et rendront par-là disponibles 56 seconds bataillons, qui étoient loin d'être au complet.

» Voilà ce qui vaut mieux qu'une armée de réserve qu'on auroit eu beaucoup de peine à organiser, et que toutes les autres mesures qui, selon moi, ne tendent qu'à diminuer l'enthousiasme, à faire naître des difficultés, et à décourager [illegible] volontaires mêmes. Je demande une seconde lecture du bill. »

Lord Sydmouth: « Je pense, avec mon [illegible] qu'il est de toute nécessité d'augmenter nos forces de terre; mais je suis d'une opinion toute opposée quant aux moyens d'y parvenir. Par la mesure qu'on propose, en effet, nos troupes de ligne présenteront un effectif de 28,000 hommes de plus: et d'ailleurs ces soldats nouveaux seront, pour l'exercice et la discipline, égaux aux anciens. Oui, mais il faut remplacer ces 28,000 miliciens expérimentés par autant de recrues: et alors je ne vois dans la mesure qu'un cercle vicieux; car si vous augmentez nos forces d'un côté, vous les diminuez de l'autre: que dis-je? en incorporant dans les milices 28,000 soldats, sans aucune expérience ni tactique, vous paralysez absolument ce corps. Une armée de réserve me paroîtroit seule offrir à la nation une garantie rassurante contre

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 25 Août 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Œdipe à Colonne, Ulysse.

THÉATRE FRANÇAIS.

Aujourd., Heureusement.

Demain, la Belle Fermière, les Deux Frères.

Mercredi, le Légataire, Sganarelle.

Jeudi, Venceslas, les Projets de Mariage.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Jugement de Midas, la Mélomanie.

M. Martin remplira le rôle d'Apollon.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Portrait de Michel Cervantes, le Pacha de Surêne.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

L'Hôtel de la Paix, Honorine.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

M. Giraffe, les Innocens, les Bateliers du Niémen.

AMBIGU-COMIQUE.

Tékéli, la Forêt périlleuse.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj. *relâche* chez M. Ravel.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE,

Rue Neuve-de-la-Fontaine.

Spectacle chez M. Pierre, le dimanche, mardi et jeudi, à sept heures et demie. — Prix des places: premières, 3 fr.; secondes, 2 fr.; troisièmes, 1 fr.

Demain, Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

SPECTACLE HIDROAÉROPTIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN.

Palais du Tribunat, près le Café de Foi.

Aujourd., et jours suivans, à huit heures, détails du voyage aérien nocturne, belles expériences de physique, feux d'artifice de gaz et d'électricité, fantasmagorie.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 francs.

PANHARMONICON,

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir. Prix: 6 fr., et 3 fr.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Reprise du *Jugement de Midas.*

Les acteurs comptant beaucoup trop sur le succès de cette reprise, s'étoient imaginés pouvoir faire passer à l'appui du *Jugement de Midas*, cette *Amante sans le savoir*, dont j'ai déjà parlé, et qui n'est qu'un insipide marivaudage. Le public avoit suffisamment prononcé sur la

Digitized by Google

les dangers qui nous menacent : ne perdez pas de vue la rapidité de la marche des troupes françaises ; des bords de la Vistule vous les verrez en peu de jours paroître sur les côtes de la Manche : et comme l'hiver (car je partage, à cet égard, l'opinion de deux capitaines distingués, sir Home Popham et sir Sidney Smith) comme l'hiver, dis-je, est la saison la plus favorable aux Français pour une descente, il n'y a pas de momens à perdre pour aviser à des mesures efficaces : elles consistent, selon moi, non pas à décourager les volontaires, à désorganiser la milice, mais à créer une armée nouvelle et tout-à-fait distincte des forces qui existent actuellement. Que le parlement, au reste, mette un peuple brave et loyal dans la position la plus favorable pour se défendre contre l'ennemi, et le plus cher de mes vœux sera exaucé ! »

Lord Dunstanville convient de la situation éminemment critique où se trouve l'Angleterre, et pense que tous les plans proposés sont insuffisans dans les circonstances où elle se trouve.

Lord Serlick dit que, pour ce qui regarde l'organisation militaire, nous n'avons d'autre modèle à suivre que notre ennemi même : « Il faut, dit-il, que nous ayons en tous lieux des soldats, et que partout où il voudra nous attaquer, l'ennemi trouve une armée prête à le repousser. »

Lord Serlick propose *la levée en masse*.

Le bill est alors lu pour la seconde fois, et passe à une majorité de 27 voix sur 57 votans.

HOLLANDE.

La Haye, 20 août.

Les Anglais, depuis quelque temps, prennent tous les bâtimens pêcheurs hollandais, ils s'approchent encore davantage de nos côtes, et ont dernièrement brûlé *le Télégraphe* près de Gravesland.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 24 *août.*

— Hier, à onze heures du matin, S. M. l'Empereur, entouré des princes, ministres et grands-officiers, et des officiers de sa maison, a reçu sur son trône une nombreuse députation du corps législatif, qui a été conduite à l'audience de S. M. par les maîtres et aides des cérémonies, introduite par S. Exc. le grand-maître, et présentée par S. A. S. le prince vice grand-électeur. M. Fontanes, président, a porté la parole en ces termes :

Sire,

« Le corps législatif vient dépos[illegible] de du trône de V. M. l'adresse [illegible] qu'il a votée d'une voix unanime. Il l'offre moins au conquérant qu'au pacificateur de l'Europe. Qu'on s'efforce de retracer dignement, s'il est possible, les merveilles de votre dernière campagne, et ces triomphes d'abord si rapides, qui renversent une grande monarchie, et cette constance plus héroïque encore qui sait attendre et préparer le jour de la victoire, au milieu de tant d'obstacles qu'opposent les lieux, les saisons et les hommes ; qu'on nous montre ces soldats infatigables comme leur chef, campés six mois avec lui dans les glaces du Nord, et bravant les hivers de la Pologne comme les étés de la Syrie ; qu'on peigne enfin ce repos toujours menaçant qui doit finir par un éclat terrible, et sur-tout le moment décisif annoncé d'avance par vous-même, où ces âpres climats, devenus moins rigoureux, permettent à votre génie d'achever le triomphe et de contraindre les vaincus à la paix ; ce n'est point nous qui devons redire tant de travaux et tant d'exploits : quelqu'admirables qu'ils soient, ils ont coûté des larmes ; ils ont inspiré, même au vainqueur, des regrets qui l'ont fait chérir davantage.

» Nous cherchons des spectacles plus consolans, nous aimons mieux vous suivre aux bords de ce fleuve où, sans appareil guerrier, deux barques portent deux empereurs, et avec eux les destinées du monde. Jour mémorable ! Jour unique dans tous les âges ! Ces deux armées en présence qui bordent les deux rives du Niémen contemplent avec étonnement une entrevue si pacifique, après des combats si meurtriers, et tout-à-coup 400,000 soldats italiens et bataves, scythes et sarmates, germains et français, laissent tomber leurs armes, quand les deux plus grands souverains de la terre s'avancent au milieu du fleuve, pour régler eux-mêmes le sort de leurs Etats, et se donnent la main en signe de réconciliation. Alexandre et Napoléon se rapprochent, la guerre cesse, et cent millions d'hommes sont en repos.

» Les intérêts même de l'avenir dépendront peut-être de ces augustes conférences dont le jeune héritier des czars étoit si digne. Il a pu recevoir d'un seul homme plus d'exemples et de leçons sur l'art de régner, que n'en trouva jadis Pierre-le-Grand, lorsqu'il voulut s'instruire dans ses longs voyages, en parcourant toutes les cours des rois ses contemporains. Le traité de Tilsit ne laisse plus de prétextes à la guerre continentale. C'est dans ce grand jour que les royaumes et les peuples, les anciens pouvoirs et les pouvoirs nouveaux, ont pris leur place déterminée. C'est là que tout est devenu stable et certain.

» La nation, Sire, peut désormais espérer que votre présence ne lui sera plus si long-temps ravie, et que sa prospérité intérieure s'accroîtra sous vos regards paternels. Cette nation a bien mérité vos soins et votre amour. On la vit à toutes les époques de votre règne, et particulièrement dans celle-ci, égaler en quelque sorte la grandeur de vos actions par celle de ses sacrifices et de son dévouement. Nous sommes sûrs de plaire à V. M. en mêlant aux hommages que nous lui devons, l'éloge de ce *bon et grand peuple* ; c'est ainsi que vous le nommez si justement.

» Tous nos cœurs se sont émus aux témoignages de votre affection pour les Français. Les paroles bienfaisantes que vous avez fait entendre du haut du trône, ont déjà réjoui les hameaux. Un jour, on dira en parlant de vous, et ce sera le plus beau trait d'une histoire si merveilleuse, on dira que la destinée du pauvre occupoit celui qui fait la destinée de tant de rois, et qu'à la fin d'une longue guerre vous avez diminué les charges publiques, tandis que vos mains victorieuses distribuoient avec tant de magnificence des couronnes à vos lieutenans.

» Notre premier devoir est de vous rappeler cette magnanime promesse qui ne sera point trompée. Quand vous créez autour de vous des dignités nouvelles, et ces rangs intermédiaires, attributs de la monarchie dont ils vont augmenter les splendeurs, nous aurons soin de tenir encore de plus près à ce peuple dont nous sommes les organes. C'est-là que nous trouverons une dignité qui, pour être moins brillante, n'en est pas moins respectable.

» Nous jurons, Sire, de ne jamais démentir ces sentimens que vous approuvez, devant ce trône affermi sur tant de trophées, et qui domine l'Europe entière.

» Et comment n'accueillerez-vous pas ce langage aussi éloigné de la servitude qu'il le fut de l'anarchie, vous, Sire, qui avez fait servir le droit de conquête à l'affranchissement des vaincus, et qui, sur les bords de la Vistule, venez de

---

pièce, dès la première représentation, en donnant tous les signes de l'ennui. Les acteurs, sans égard pour ce jugement, s'étoient obstinés à donner quelques représentations de cette nouveauté malheureuse, sans autre inconvénient pour eux que celui de ne point avoir de spectateurs. Cette espèce de révolte étoit déjà un tort, et un tort grave : reproduire un ouvrage condamné, le faire avaler aux amateurs, par l'appât d'une pièce agréable dont il doit être suivi, c'est un mauvais procédé envers le public ; mais le stratagème ne réussit pas toujours : souvent l'impatience de l'assemblée éclate d'une manière terrible contre l'ouvrage et les acteurs ; mais laissons la morale, qui n'est ni gaie ni utile en pareille circonstance, et venons aux faits qui peuvent être réjouissans.

Il n'y avoit presque personne quand on a levé la toile ; quelques amans de *l'Amante sans le savoir*, paroissoient çà et là dans le parterre en très-petit nombre : la pièce alloit bien, on applaudissoit ; mais insensiblement les amateurs du *Jugement de Midas* sont arrivés, et la chance a tourné. Bientôt *l'Amante sans le savoir* est devenue insupportable ; des huées, des éclats de rire se sont élevés de toutes parts : on a crié *à bas la toile !* Et les acteurs, après une courte résistance, ont été obligés d'abandonner la place. Ils croyoient en être quittes pour cette avanie, et déjà l'on disposoit tout pour *le Jugement de Midas*, lorsque certains spectateurs, qui n'ont pas les idées libérales, et qui calculent d'une manière sordide jusque dans leurs plaisirs, ont réfléchi que cette pièce de *l'Amante sans le savoir*, dont on avoit joué la moitié, ne devoit compter pour rien, et que pour leur argent ils avoient droit d'exiger un spectacle complet : en conséquence, ils ont demandé à grands cris l'*Ouverture du Jeune Henry*, magnifique symphonie qui tient lieu quelquefois d'une pièce, et souvent qui vaut mieux.

Il n'étoit pas aisé de les satisfaire ; les instrumens nécessaires pour l'exécution de cette ouverture ne se trouvoient pas en assez grande quantité dans l'orchestre, parce qu'on ne se doutoit pas qu'on en auroit besoin : les acteurs nonobstant la demande du parterre, et la regardant comme non avenue, ont fait jouer l'ouverture du *Jugement de Midas* : c'est alors qu'il s'est formé dans l'intérieur de la salle un orage beaucoup plus fort que celui qui rouloit alors même dans les nuages ; car *le Jugement de Midas* commence par un orage. Les musiciens racloient avec une prodigieuse vigueur pour étouffer les clameurs du parterre ; le parterre crioit de son côté de toutes ses forces, pour vaincre le bruit de l'orchestre : du conflit de ces deux orages qui luttoient l'un contre l'autre, résultoit un tintamarre effroyable, tel qu'on n'en entendit jamais dans le plus bruyant opéra. Le pâtre, qui ouvre la scène en s'enfuyant, et qui laisse tomber son manteau, avoit l'air d'avoir peur des sifflets du parterre, plus que du coup de tonnerre qui précipite Apollon du ciel.

Après le pâtre, on attendoit le dieu ; mais Apollon, froissé de sa chute, et encore tout épouvanté de la colère de Jupiter, n'avoit garde de s'exposer au courroux du public ; la pièce étoit donc arrêtée, et on ne sait pas ce qu'il en seroit arrivé si les acteurs, qui croyoient lasser le public par leur opiniâtreté, lassés eux-mêmes d'une résistance à laquelle ils ne s'attendoient pas, n'avoient enfin pris le parti de négocier : ils ont député vers l'assemblée, comme orateur plénipotentiaire, Saint-Aubin, homme doux et conciliant, qui a fait les excuses les plus satisfaisantes, les propositions les plus convenables ; il a essuyé avec une patience exemplaire, quelques bourrasques qu'on lui eût épargnées, si sa démarche eût été moins tardive ; si le sénat comique, par une insouciance coupable, n'eût pas laissé monter au plus haut degré le mécontentement public, avant d'envoyer son ambassadeur. Quoi qu'il en soit, Saint-Aubin est parvenu à ramener le calme et la sérénité ; et la leçon qu'il faut tirer de cet événement, c'est, 1°. qu'il ne faut jamais chercher à faire passer une mauvaise pièce à l'appui

Digitized by Google

rétablir l'humanité dans ses priviléges. Le corps législatif secondera de tout son zèle les grands projets d'amélioration que vous méditez.

» Bientôt on verra se perfectionner sous l'œil de votre génie nos institutions civiles et politiques. Vous leur donnerez ce caractère de grandeur et de stabilité qui se répand sur vos autres créations; et pour compléter votre gloire, la vraie liberté qui n'existe qu'avec la vraie monarchie, s'affermira de plus en plus sous un prince tout puissant. »

Une députation du tribunat a ensuite été introduite et présentée de la même manière. M. Fabre, président, a prononcé un discours que nous ferons connoître demain.

Samedi 22, à huit heures du soir, la cérémonie de la signature du contrat et de la célébration du mariage civil a eu lieu dans la galerie de Diane, où LL. MM. se sont rendues suivies des princes et princesses, des grands de leur Empire, et des dames et officiers de leurs maisons. Leurs Majestés se sont placées sur leur trône, ayant devant elles les deux augustes époux.

Après que S. Exc. le grand-maître des cérémonies a eu pris les ordres de l'Empereur, M. Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely), secrétaire de l'état de la famille impériale, a fait lecture du contrat de mariage qui a été signé par LL. MM., par les hautes parties contractantes, par les princes et princesses de la famille, le prince-primat, les princes grands-dignitaires et les témoins.

Les témoins de la cour de France étoient : S. A. I. Mgr. le prince Borghèse, S. A. I. et R. Mgr. le grand-duc de Berg, et S. A. S. Mgr. le prince de Neuchâtel, vice-connétable.

Ceux de la cour de Wurtemberg : S. A. R. Mgr. le prince Bade, S. A. M. le prince de Nassau, et S. Ex. M. le comte de Vinzingerode, ministre d'Etat de S. M. le roi de Wurtemberg.

Ensuite S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire a pris le consentement des augustes époux, et a prononcé la formule du mariage civil. Les registres ont été présentés à LL. MM., qui ont signé avec les hautes parties contractantes et les princes et princesses de la famille, le prince-primat, les princes grands-dignitaires et les témoins, tous avertis, ainsi qu'à la signature du contrat, par le grand-maître des cérémonies.

— Hier 23, à huit heures du soir, la cérémonie du mariage de LL. AA. II. a été célébrée dans la chapelle du palais des Tuileries, dont les tribunes étoient occupées par le corps diplomatique, et les princes et seigneurs étrangers et dames étrangères, et par les personnes invitées.

LL. MM. se sont rendues à la chapelle, avec les princesses, les témoins des deux cours, les grands-officiers, et les dames et officiers de leurs maisons. L'Empereur donnoit la main à S. A. I. Mme la princesse Jérôme, et S. A. I Mgr. le prince Jérôme accompagnoit S. M. l'Impératrice.

S. A. Em. le prince-primat, officiant, suivi de son clergé et des personnes de sa cour, a reçu LL. MM. à l'entrée de la chapelle, et leur a présenté l'eau-bénite. LL. MM. sont allées se placer sur leurs prie-dieu; LL. AA. II. le prince et la princesse Jérôme, à genoux sur les marches de l'autel, devant le fauteuil du prince-primat; les princes, princesses, témoins, grands-officiers, dames et officiers ont pris leurs places auprès du trône. Les ministres et les présidens des grands corps de l'Etat ont été placés dans la chapelle.

S. A. Em. le prince-primat a donné aux deux augustes époux la bénédiction nuptiale, avec les cérémonies accoutumées; le poële a été tenu par M. l'évêque de Gand et M. l'abbé de Boulogne, aumôniers de l'Empereur.

Après la cérémonie, le cortége est retourné avec le même ordre dans les grands appartemens; S. A. I. Mgr. le prince Jérôme donnoit la main à Madame la princesse.

LL. MM. se sont rendues dans la salle des maréchaux pour entendre le concert et voir le ballet qui ont été exécutés dans cette salle.

Il y a eu ensuite cercle, après lequel LL. MM. ont conduit les augustes époux à leur appartement.

Deux fois elles ont cédé aux acclamations unanimes du peuple qui remplissoit le jardin du palais : elles se sont montrées sur le balcon avec les deux augustes époux. La présence de LL. MM. et de LL. AA. a excité le plus vif enthousiasme, et l'air a retenti des cris prolongés de *Vive l'Empereur! vive l'Impératrice! vivent le prince et la princesse Jérôme!*

Le jardin des Tuileries étoit rempli par une foule immense qui manifestoit son allégresse par des acclamations vives et prolongées. La violence de l'orage qui a éclaté vers les huit heures, n'est point parvenue à l'éloigner.

Le feu d'artifice n'a point été tiré, à cause du mauvais temps.

— Le général de divitionDelsborde, grand-officier de la Légion-d'Honneur, et commandant supérieur de la 13e division militaire, a quitté Pontivy, le 15 de ce mois, se rendant à Bayonne pour y prendre le commandement d'une des divisions du corps d'observation de la Gironde.

CORPS LEGISLATIF.

Séance du 24 aout.

M. Cretet, ministre de l'intérieur, chargé par S. M. de présenter au corps législatif l'exposé de la situation de l'Empire, a été introduit, et a prononcé un discours que le défaut d'espace nous force de renvoyer à demain.

M. Bigot-Préameneu a paru ensuite à la tribune, pour présenter un projet de loi relatif au code Napoléon. Ce projet a pour but d'offrir quelques modifications analogues aux changemens survenus depuis son adoption dans les pays où ce code a été mis en vigueur. La discussion de ce projet aura lieu le 3 septembre.

VARIETÉS.

Sur quelques siéges que la ville de Copenhague a soutenus.

Trois fois Copenhague a été assiégée; mais de ces trois siéges, un seul a été entrepris par une armée étrangère : c'est celui de 1658, et ce siége offre l'exemple d'une des plus glorieuses défenses dont l'histoire fasse mention. Les siéges de 1522 et de 1536 n'offrent pas le même intérêt; la cité de Copenhague, encore peu considérable, avoit juré un attachement sans bornes au roi Christian II, détrôné par la noblesse, par Gustave Vasa et par Frédéric Ier; c'est ce même prince que les historiens ont surnommé le Néron du Nord, mais qui étoit moins un tyran par caractère, qu'un réformateur hardi et violent. La capitale ne put l'oublier; elle refusa d'ouvrir ses portes à Frédéric Ier, et se défendit pendant huit mois, au lieu de quatre qu'elle avoit promis au roi fugitif d'attendre son retour. Quatorze ans après, les habitans de Copenhague voulurent encore remettre Christian II sur le trône; ils soutinrent un siége d'une année, et ne se rendirent qu'à la dernière extrémité. Mais dans les guerres civiles, le courage le plus brillant ne se montre jamais dans tout l'éclat d'une gloire sans tache; les guerriers ne sont des héros que lorsqu'ils défendent une patrie libre et chérie contre d'injustes aggresseurs.

Cette gloire devint en 1658 le partage des habitans de Copenhague. L'insatiable Charles-Gustava, roi de Suède, vainqueur de tout le Nord, venoit d'arracher au gouvernement aristocratique du Danemarck une paix qui lui donnoit la possession de cinq à six bonnes provinces. Les ratifications étoient échangées, les cessions effectuées, les deux nations en pleine paix, lorsque tout-à-coup Charles Gustave retourne sur ses pas et, sans déclaration de guerre, débarque en Seeland, dans l'espoir

---

d'une bonne; 2°. que lorsque le public émet un vœu, il faut sur-le-champ y répondre, et ne pas le laisser crier si long-temps.

Le Jugement de Midas est aujourd'hui sans intérêt; c'est une satire contre l'ancienne musique françoise et contre les vaudevilles. Lorsque la pièce fut représentée, en 1778, il restoit peut-être encore quelques amateurs de l'ancien chant français : aujourd'hui on n'entend plus, à l'Opéra, que la musique de Gluck, de Piccini, de Sacchini, de Grétry lui-même, les vaudevilles actuels sont de jolis airs qui, trente ans auparavant, auroient passé pour des ariettes. L'Opéra-Comique est consacré tout entier à la musique italienne. On ne sait plus à qui l'on en veut dans *le Jugement de Midas;* il n'y a plus ni allusion, ni allégorie, et tout le piquant de la pièce est détruit : il reste toujours une fable ingénieuse, un dialogue naturel et comique, des caractères bien tracés. Palémon, qui a toujours tort chez lui, parce qu'il est vieux; Mopsa, femme acariâtre et méchante; Lise et Chloé, deux jeunes filles charmantes, l'une enjouée et folâtre, l'autre sensible et tendre; Marsyas, berger langoureux et plaintif; Pan, berger joyeux et bouffon; Apollon, joli garçon, beau chanteur; qui leur souffle leurs maîtresses; enfin, le meilleur des personnages de la pièce et le mieux joué, le bailli Midas, fanatique de la vieille musique, enthousiaste Pan et de Marysas, et très-injuste envers Apollon, lequel punit son mauvais goût de la manière que chacun sait. La plupart de ces rôles sont bien joués : Chenard a beaucoup de rondeur dans celui de Palémon; madame Gonthier est excellente dans Mopsa, il ne lui manque que de pouvoir chanter. C'étoit madame Dugazon qui jouoit autrefois Chloé; madame Gavaudan ne l'égale pas, mais elle en approche. Madame Haubert Lesage, qui représente Lise, ne redoute aucune comparaison; elle a même donné un nouveau degré d'intérêt à ce rôle, qui autrefois étoit effacé par celui de Chloé. Allaire a essayé le rôle de Pan, qui ne demande qu'une grosse voix et une grosse gaieté. Saint-Aubin est fort plaisant dans celui de Marsyas : sa voix y produit un effet admirable; aucun acteur n'a jamais mieux fait ressortir les ridicules de l'ancienne musique. Enfin, Solié a enlevé tous les suffrages dans le rôle du bailli, qu'il a pour ainsi dire ressuscité au théâtre; car on en avoit totalement perdu la tradition, et on peut dire que *Midas* n'avoit jamais été joué depuis Rosières, qui l'avoit établi et créé.

De même qu'il ne faut pas peindre le soleil, il ne faut pas faire chanter Apollon et Orphée. Comment trouver des accens et des airs dignes du dieu de la musique? S'il est difficile de faire chanter Apollon, il ne l'est pas moins de le faire parler et de le représenter dignement sur la scène : Clairval avoit toutes les graces nécessaires pour ne pas défigurer le personnage. Martin, qui excelle dans les valets comiques et les caricatures, est désavoué par la nature quand il veut jouer Apollon : le même homme qui fait tant rire dans les rôles de M. Thermes et de Gulistan, ne peut jamais avoir l'air et le ton qui conviennent au plus jeune, au plus beau, au plus intéressant des dieux. Cette observation ne peut nuire à la gloire et au véritable mérite de Martin, chanteur excellent, bon comique, mais mauvais Apollon. Il faut louer le zèle avec lequel il s'est offert pour jouer dans cette reprise un rôle qu'il avoit essayé sans succès; mais il faut l'avertir qu'on s'expose en voulant forcer son talent : les airs d'Apollon, d'ailleurs médiocres, tristes et peu chantans, ne conviennent pas à la voix de Martin ni à son genre de chant; c'est ce qui pourroit nuire au succès de la reprise : mais on voudra voir Martin, on voudra l'entendre, même dans un rôle qui n'est pas fait pour lui; et d'ailleurs, l'ensemble des autres rôles est agréable et satisfaisant. La pièce, comme elle est montée, est plus capable d'inspirer la curiosité, que la plupart des nouveautés où l'on court, et je ne désespère pas qu'elle ne se soutienne pendant quelque temps à ce théâtre.

Digitized by Google

de surprendre Copenhague. C'étoit précisément au commencement du mois d'août. Ainsi, jusque dans les détails accessoires, l'expédition anglaise n'est qu'une imitation servile de celle de Charles-Gustave.

Mais la position du Danemarck étoit bien autrement critique en 1658. Un ennemi qui avoit la réputation d'être invincible; un gouvernement de nobles, sans unité et sans caractère; point toute défense, les foibles restes d'une armée vaincue; pour tout espoir, la flotte hollandaise et quelques foibles corps brandebourgeois, telles étoient les circonstances qui promettoient au conquérant suédois un succès infaillible. Tout le Danemarck étoit resserré derrière les remparts de Copenhague; ses fortifications, encore très-foibles, n'étoient défendues que par un millier de troupes réglées; cette ville prise, Charles Gustave régnoit sur la Scandinavie réunie. Jamais un grand projet politique n'a échoué d'une manière plus inattendue.

Ce fut le 8 août 1658 que les paysans, effrayés, apportèrent à Copenhague la nouvelle que le roi de Suède étoit débarqué sur les rivages méridionaux de l'île de Séeland. Le 11, il établit son camp sur les hauteurs voisines de Copenhague. Le sénat, composé de nobles, fit convoquer les chefs de la bourgeoisie, et leur remit, le 10 août, une déclaration par laquelle la ville de Copenhague étoit reconnue l'un des ordres de l'Etat, et tous les bourgeois admis à participer aux priviléges de la noblesse. Cette promesse donnée, on n'entendit bientôt dans toute la ville qu'un seul cri: Aux remparts! aux remparts! Sénateurs, courtisans, clergé, bourgeoisie, étudians, tous accouroient pour travailler à achever les fortifications de la ville. On prit le parti, dicté par la nécessité, de détruire les faubourgs et d'abandonner les redoutes élevées entre les lacs qui entourent Copenhague du côté de la terre.

Il est inconcevable que Charles Gustave n'ait pas sur-le-champ donné l'assaut à la ville, sans laisser au roi et aux chefs de la bourgeoisie le temps de se remettre de la première terreur. Le spectacle de l'union et de l'énergie des Danois arrêta celui qui avoit parcouru la Pologne et l'Allemagne sans trouver d'obstacle. Il se retrancha lui-même, commença des ouvrages de circonvallation, et fit ouvrir des tranchées pour s'approcher de la ville.

Le 21 août, les Suédois commencèrent à tirer sur la ville à boulets rouges, mais un corps de trois cents maçons et charpentiers qui avoient leurs sentinelles placées au haut des tours et des clochers, veilloit si bien que tous les incendies furent arrêtés au moment où ils se manifestoient.

Dans le mois de septembre, la forteresse de Cronbourg se rendit aux Suédois. La grosse artillerie de cette place fut en partie amenée devant Copenhague et en partie placée en batterie sur le Sund, pour en défendre l'entrée à la flotte hollandaise qui devoit venir au secours de Copenhague.

Le mois d'octobre commença par un autre événement désastreux pour les assiégés. Les Suédois s'emparèrent de l'île d'Amager, d'où la ville tiroit beaucoup de subsistances.

Le 29 octobre, la flotte hollandaise passa le Sund, malgré le double feu de Cronbourg et d'Helsinbourg; elle attaqua et battit la flotte suédoise rangée en ordre de bataille en dedans du Sund. Les vaisseaux armés danois sortirent en même temps de Copenhague, et se réunirent aux Hollandais. On peut se figurer la joie des assiégés en voyant entrer dans leur port cette flotte armée qui leur portoit des vivres, des munitions et des troupes. Après un silence de onze semaines, toutes les cloches sonnèrent de nouveau, et les orgues accompagnèrent le service divin. Charles-Gustave abandonna ses tranchées et résolut d'attendre les fortes gelées pour donner l'assaut, en passant par les lacs et les bras de mer qui entourent la ville.

Depuis le 22 décembre, les Suédois ne cessèrent de faire des démonstrations, dans l'intention de lasser le courage des assiégés ou de les endormir dans une fausse sécurité. Souvent au milieu d'une nuit d'hiver, le tambour d'alarme battit; à l'instant même tout étoit sous les armes, et les remparts se trouvoient occupés sur tous les points. Diverses ruses de guerre furent employées inutilement; une nuit, entre autres, un corps de Suédois avoit endossé des chemises blanches, espérant s'avancer au milieu des neiges sans être aperçus; mais leur projet fut connu d'avance. Enfin, le moment décisif arriva; un froid très-vif avoit fait geler toutes les eaux; l'élite de l'armée suédoise s'étoit préparée à donner l'assaut; la nuit entre le 11 et le 12 février 1659 fut fixée pour l'exécution. Le roi de Suède commanda lui-même de très-près la principale attaque qui eut lieu du côté de sud-ouest, où d'assez foibles retranchemens n'étoient plus couverts que par un bras de mer gelé, dominé par le feu d'un seul bastion. Ce bastion étoit occupé par la bourgeoisie armée; la partie des fortifications qu'il flanquoit, étoit le poste du corps armé des étudians, principalement une longue maison voûtée où l'on avoit placé quelques pièces de campagne et une redoute avancée, garnie de chevaux de frise.

On voit que le roi de Suède avoit bien choisi son point d'attaque principal. Tandis qu'il dirigeoit contre les bourgeois et les étudians l'élite de son armée victorieuse, d'autres corps faisoient des attaques moins sérieuses contre les points occupés par les troupes réglées danoises et hollandaises. Ainsi, par les combinaisons même de l'assaillant, les bourgeois et les étudians eurent tous les honneurs de la journée; la circonstance sur laquelle Charles-Gustave bâtissoit l'espoir de son triomphe, ne servit qu'à rendre sa défaite plus honteuse.

Cependant, animés par la présence de leur roi, les Suédois faisoient des prodiges de valeur; ils avançoient sur la glace, ils montoient sur les échelles d'assaut en aussi bon ordre que s'ils eussent été en rase campagne; mais, arrivés sur le parapet, ils en furent aussitôt précipités par les défenseurs de la ville. Les deux parties se battirent corps à corps avec un acharnement sans bornes. Une erreur de signaux fit croire un moment au roi de Suède que ses troupes avoient pénétré dans la ville: il s'avança lui-même avec sa réserve; il crut toucher au moment du triomphe; il fut désabusé en voyant les boulets de l'ennemi enlever ses généraux à ses côtés. Après avoir immolé inutilement un quart de son armée, ce monarque, le cœur navré de douleur, donna enfin le signal de retraite, et ne chercha, depuis ce moment, que les moyens de renouveler le traité de paix qu'il avoit si perfidement rompu.

Durant l'assaut, l'intérieur de la ville offrit un spectacle non moins imposant et terrible que celui que présentoient les remparts. Comme on avoit des craintes sur l'issue du combat, toutes les rues étoient barricadées; les femmes faisoient bouillir des chaudières pleines de goudron et d'autres matières inflammables, destinées à être versées sur la tête des ennemis s'ils pénétroient dans la ville; d'autres femmes plaçoient sur les toits de grosses poutres destinées au même usage. Le clergé s'étoit mêlé avec les combattans. Le roi et la reine parcouroient les remparts, résolus de se défendre jusque sur le seuil de leur palais.

Tant de courage sauva l'indépendance du Danemarck et lui eût procuré la paix la plus glorieuse, sans la trahison inattendue par laquelle les Hollandais ternirent la gloire qu'ils s'étoient acquise en secourant Copenhague. Cette puissance, appuyée par l'Angleterre, obtint pour la Suède la possession tranquille de la Scanie, afin de ne pas laisser une seule nation maîtresse des deux rivages du Sund. MALTE BRUN.

P. S. Je donnerai incessamment quelques détails sur les moyens de défense du Danemarck dans les circonstances actuelles.

COURS DE LA BOURSE DU 24 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	5-8
— Courant.	55	3-4	56	1 2
Hambourg. .	185	0-0	184	1-4
Londres. . . .	00	00c	00	00
Madrid eff. .	15	30	15	15
— vales . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	30	15	20
— vales. . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	463	0 0	468	0-0
Gênes effec. .	4640		4620	
Livourne. . .	02c		50bc	
Naples. . . .	420	00	000	00
Milan. . . .	81 1sp.6f		81 2sp.of	
Basle.	1	0-0p.	1	3-4p.
Francfort. . .	0	0-0p	00	0 0
Vienne. . . .	126	0-0	000	00
Lyon.	3-8 p	0-0j.	1	1-2p
Marseille. . .	3 8 p	0-0j.	1	1-4p
Bordeaux. . .	3-8 p	0-0j.	1	1-2p
Montpellier.	1-2 p	0-0j.	00	0-0p
Genève. . . .	0 0 p	0-0j.	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or parafé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 000

Arg. de 680 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 57

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00

Piastre 5 37

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain 34 5

Effets publics.

C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 90f 90f 30c 40c 50c 60c 40c 75c 60c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 87f 50c 00f 00c 00c

Banque de Fr. 1365f 1370f 1375f 1380f 0000f 00c 000

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique 0f 000 à 0f 000

— S. Domingue. 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans.. 0 00 à 0 000

— brut. . . . . . 0 00 à 0 000

Coton du Levant. 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000

Huile d'olive. . . 0 00 à 0 000

Potasse d'Amér. 000 à 000f 000

Eau-de-vie, 3/6. 00f 00c à 00f 00c

ANNONCE.

Petite Encyclopédie des Enfans, ou Notions des principales Sciences qu'ils doivent étudier; par demandes et par réponses: à l'usage des écoles et pensions, et ornée de huit planches gravées en taille-douce. Un vol. *in*-12 Prix: 2 fr., et 2 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez le Prieur, lib., rue des Noyers, n°. 45.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. C'est par erreur que, dans le Journal d'hier, l'on a annoncé le *Tableau de la Pologne* chez M. Buisson; il se trouve chez M. H. Nicolle, rue des Petits Augustins.

Le Jugement de Midas fut peu goûté à la cour; c'est ce qui inspira ce jeu de mots à Voltaire:

La cour a dénigré tes chants
Dont Paris a dit des merveilles;
Grétry, les oreilles des grands
Sont souvent de grandes oreilles.

Voltaire lui-même en étoit la preuve: pour entendre avec plaisir la plupart de ses facéties, il falloit en effet que les grands eussent de très-grandes oreilles.

Copie d'une lettre de M. Fourcroy, conseiller d'Etat, directeur général de l'instruction publique, à M. Koch, membre du Tribunat.

Paris, le 18 août 1807.

J'ai lu avec un vif intérêt *le Tableau* que vous venez de publier *des Révolutions de l'Europe depuis le bouleversement de l'Empire Romain en Occident, jusqu'à nos jours, précédé d'une introduction sur l'Histoire, et orné de cartes géographiques et de tables généalogiques et chronologiques.* Cet ouvrage m'a paru très-propre à l'instruction: je regrette qu'il n'ait point paru assez tôt pour être donné en prix cette année dans les Lycées et dans les Ecoles secondaires; mais je vous prie de croire que je vais le recommander avec tout l'intérêt qu'il m'a inspiré, et le faire comprendre dans la bibliothèque des Lycées.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé FOURCROY.

Très-belles Bougies de table, de voitures et de cabriolets, poids de seize onces, à vendre bien au-dessous du cours, d'une manufacture avantageusement connue.

Le dépôt se trouve chez M. Laforêt, rue de Cléry, n°. 5, la première porte cochère en entrant par la rue Montmartre.

L'on se charge de faire des envois dans les départemens.

Journal de Médecine-Pratique, ou de tout ce qui peut servir à la conservation de la santé et à la guérison des maladies; par une société de médecins.

Cette feuille paroît le 5, le 15 et le 25 de chaque mois. Prix: 12 fr. pour un an, 8 fr. pour six mois, franc de port pour Paris et les départemens.

On s'abonne à Paris, au bureau de ce Journal, rue d'Argenteuil, près le passage Saint-Roch.

Hymne à la Paix, paroles de M. Dusaulsoir, musique de Meissonier, accompagnement de piano par Hauvmann.

Prix: 1 fr. 50 cent.

A Paris, chez B. Pollet, marchand de musique et d'instrumens, palais du Tribunat, galerie de la rue Saint-Honoré, au coin de la rue du Lycée.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Logique du Premier Age de la Raison, ou l'Art d'apprendre à raisonner aux jeunes Gens des deux Sexes, par une méthode courte, facile et agréable, à l'usage de l'instruction publique et des éducations particulières, faisant suite aux livres élémentaires de l'auteur. Par M. Prevost Saint-Lucien, ancien avocat au ci-devant parlement de Paris. In-12. Prix: 2 fr. 25 c., et 2 fr. 80 c. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue Sainte-Apolline, n°. 10.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Geoffroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

Constantinople, 15 juillet.

Voici la note officielle qui a été remise aux ministres étrangers pour leur annoncer la dernière révolution et ses suites:

« Depuis quelque temps plusieurs ministres, conseillers d'Etat, personnages d'un jugement foible, et occupés uniquement de leur intérêt particulier, avoient établi de nouveaux réglemens sous le nom de *nizami-gedid*; ils avoient non-seulement aliénés les esprits de l'illustre corps des uhlémas, des autres employés de l'Empire et de toutes les compagnies de janissaires; mais en exerçant, sous le prétexte d'affermir leur innovation, toutes sortes de tyrannies et d'exactions envers les habitans de cet Empire, ils étoient devenus l'objet de la haine générale. Mahmoud, reiss-effendi, créé inspecteur des fortifications et châteaux de la mer, pour satisfaire ses intentions perverses, commença par traiter avec dureté et violence la garnison, l'obligea à changer son costume, à adopter un nouvel exercice; enfin, de concert avec Halil-Aga, commandant de Cavacli, il semoit la division et la mésintelligence. La garnison, irritée, secoua le joug des novateurs, et, le 1er de la lune Bahiulerel, elle fit main-basse sur l'un et sur l'autre. La rage transportant encore les troupes le vingtième de la même lune, elles se rendirent en corps à Tophana, puis devant le palais de l'aga des janissaires et à Elmeïdan; là elles exposèrent toutes les actions indignes commises par les susdits ministres et conseillers, et demandèrent leur punition. Ces demandes furent reçues en silence, et tout le monde en général partageoit le mécontentement des janissaires. Le même jour, d'après leur desir, Mehmisch-Effendi, Kiaja-Bey et le Bostangi-Bachi furent décapités, et leurs têtes envoyées à Elmeïdan.

L'ex-Kiaja-Bey-Ibrahim-Nenin-Effendi étoit caché dans la maison d'un infidèle, tout près de Jeni-Rapan. Il fut trouvé, et traîné aussitôt à Elmeïdan, où il fut mis en pièces à coups de sabre. Le vendredi, lesdites troupes se rendirent à la Sublime-Porte, où en présence des chefs des uhlémas et des plus notables de l'Empire, après avoir reçu la veste d'honneur, et s'être donné la foi réciproque, tous ensemble prirent le chemin du palais impérial. Ils rencontrèrent à Souk-Cochme, Ahmet-Effendi-Mabeiaja, qu'on avoit pris et qu'on amenoit à la Porte; ils le coupèrent en morceaux dans l'instant même, et continuèrent leur chemin vers le palais impérial. Y étant arrivés, ils proclamèrent sultan, et placèrent sur l'illustre trône ottoman le très-puissant et très-magnifique sultan, Mustapha IV, fils du sultan Abdul-Hamid, dont Dieu prolonge l'Empire jusqu'à la consommation des siècles.

Haji-Ibrahim-Effendi, tefterdar de l'arsenal, et Ahmed-Effendi son secrétaire, furent pris et décapités. L'intendant des vivres a été exilé à Prousse. Raghil-Pacha, auquel on avoit donné la province de Caramani avec le titre de visir, a été déposé, à cause de son inexpérience dans les affaires, et pour avoir tenu des propos suspects; il a été ensuite envoyé en exil à Kiatabia. Les troupes du nizami gedid et la sur-intendance des nouveaux revenus contraires aux anciennes constitutions, ont été tout-à-fait supprimées, et cet événement a été annoncé et publié dans des firmans expédiés par tout l'Empire. L'intendance de l'arsenal a été conférée, selon les usages, à Mustapha-Teschid-Effendi, et il a été décoré de la veste d'honneur. A l'exception des individus nommés ci dessus et punis, aucun autre n'a souffert le moindre dommage dans sa personne ou dans ses biens. Toutes les autorités se sont rendues garantes, et les troupes de la garnison se sont engagées à être soumises à l'avenir à leur commandant, et à sacrifier leur vie pour le service de l'Empire. Le grand-seigneur a daigné leur promettre qu'elles ne seroient jamais inquiétées pour tout ce qui venoit d'arriver. Muhib-Effendi, du corps des uhlémas, et Seid-Haleth-Reiss-Effendi, ont été leur annoncer cette promesse de S. H. au palais de l'aga des janissaires, en les assurant en même temps que les constitutions de l'Empire ottoman seront rétablies telles qu'elles étoient dans les temps heureux des anciens sultans; que les corps des janissaires, celui des spahis, des seliktars, les quatre compagnies Gebegi, Topei, Arabagi, Kumbaragi, étant des corps d'ancienne institution, seront conservés intacts, et que l'on suivra exactement à l'avenir les lois et antiques usages de l'Empire.

Ce grand changement s'est opéré sans secousse et à la grande satisfaction de tous ceux qui étoient affligés des maux causés par le nizami-gedid. Les troupes susdites se sont acheminées tranquillement vers les châteaux pour s'occuper des affaires du service.

Le grand-seigneur ayant fait émaner un firman, dont le sens est que les amis de l'Empire ottoman seront traités avec la réciprocité la plus absolue, d'après les usages établis, et ses ennemis poursuivis avec toute la force et l'énergie dont on est capable, et la sûreté et la tranquillité ayant été rétablies dans l'Empire en même temps que le gouvernement est revenu à son ancienne forme, on s'empresse de communiquer officiellement à . . . l'heureux avénement du grand-seigneur au trône, et la manière dont ce changement s'est opéré, en donnant l'assurance que la Sublime-Porte ne s'écartera jamais des principes de justice, de droiture et de franchise qui ont

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 26 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Belle Fermière, les Deux Frères.
Demain, *le Légataire, Sganarelle.*
Samedi, *Venceslas, les Projets de Mariage.*

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Richard Cœur-de-Lion, l'Epoux généreux.
En attendant la prem. rep. d'*Alfred le Grand*, opéra en deux actes.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *la Prova di un Opera seria*, (la Répétition d'un Opéra sérieux) en deux actes, musique de Gnecco.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Amour et Mystère, Bertin et Colardeau, la Mégalantropogénésie.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Une Heure de Jocrisse, l'Orage, les Bateliers du Niémen.

AMBIGU-COMIQUE.

Dago, Charles.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Des réparations ayant été faites pour la *sûreté* et l'agrément de la salle, les entrepreneurs espèrent ouvrir au premier jour, par la seconde représentation d'*Eginhard et Imma.*

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj., *relâche* chez M. Barel.

Auj., Spectacle extraordinaire chez M. Olivier, à huit heures.

VARIÉTÉS.

Bleu-Bleu, poëme en quatre chants (1); par A... D...

Voici encore un poète qu'en conscience nous ne pouvons nous empêcher de *décourager*. Dût-on donner à notre critique les plus violentes épithètes, dût cet auteur irrité nous vouer une haine à jamais implacable, nous ne lui rendrons pas moins le signalé service de lui prouver que son poëme intitulé *Bleu-Bleu* est un des plus détestables ouvrages qui soient jamais tombés entre nos mains; que l'invention en est misérable, le plan absurde, les vers ridicules; enfin, que pour son honneur et son repos, il n'a point d'autre parti à prendre que d'imiter ces anciens navigateurs qui, sauvés du naufrage, suspendoient au temple de Neptune leurs vêtemens encore mouillés, et renonçoient pour jamais à la mer trompeuse dont ils s'étoient à peine échappés; avec cette différence que c'est à Vulcain qu'il doit faire son sacrifice, en livrant aux flammes et le manuscrit du poëme, et tous les exemplaires qu'il pourra s'en procurer.

Nous parlons à un poète; et cette circonstance nous fait espérer qu'on ne trouvera point déplacé le langage figuré que nous venons d'employer avec lui. Nous voudrions bien qu'on eût la même indulgence pour un petit trait qui semblera sans doute une bagatelle indigne d'être racontée; mais que le titre singulier de son ouvrage nous a malgré nous rappelé, et que nous hasardons, en priant nos lecteurs de nous pardonner de semblables puérilités, trop dignes malheureusement du sujet que nous sommes forcés de traiter. Il nous arriva un jour de demander, en plaisantant, à un enfant de douze ans, de quelle couleur il pensoit que fût *Vert-Vert*, cet aimable perroquet des Visitandines, dont il brûloit de connoître les aventures, il nous répondit,

(1) Broch. in-12. Prix: 1 fr., et 1 fr. 25 c. par la poste.
A Paris, chez Martinet, libraire, rue du Coq Saint-Honoré; et chez le Normant.

Digitized by Google

constamment dirigé sa conduite, et que toutes ses anciennes relations avec ses amis seront maintenues comme auparavant.

Le 14 de la lune rabiulahir, l'an de l'égire 1222. (Le 20 juin 1807.)

POLOGNE.

Varsovie, 6 août.

La députation polonaise qui s'étoit rendue à Dresde, est de retour à Varsovie depuis le 4 de ce mois. Le 5, le prince Joseph Poniatowski a fait publier la proclamation suivante :

Aux légions polonaises.

« Soldats! revenu de Dresde où je m'étois rendu, pour offrir à S. M. I. et R. le dernier hommage de notre profonde vénération, au nom des troupes que j'ai l'honneur de commander, je regarde comme un devoir glorieux pour moi de vous rappeler les dernières paroles que ce monarque m'a adressées à votre occasion : « Je suis content, a-t-il dit, des » troupes polonaises; j'ai trouvé dans vos soldats du courage » et de l'énergie; ils sont braves, intrépides, mais ils n'ont » encore ni la tenue, ni l'esprit militaire; ils ne connoissent » ni cette justesse d'exécution, ni cet ensemble, qui caractérisent de vrais soldats. Mais, j'aime à le croire, une » administration ferme et les loisirs de la paix leur donneront » bientôt ces qualités qui leur manquent. »

« Soldats, vous avez déployé assez de courage sur le champ de bataille, pour assurer votre réputation aux yeux de ceux avec lesquels nous avons fait la guerre; mais vous n'avez point encore assez fait pour vous-mêmes et pour la gloire de votre patrie. Elle exige de vous, outre les vertus militaires, l'harmonie, l'ordre, la discipline et l'obéissance. Le premier des guerriers, le héros de l'univers et des siècles, le grand Napoléon, a loué ce qu'il a trouvé de bon en nous, sous le rapport militaire; mais, d'un autre côté, il nous a fait connoître ce qui nous manquoit encore. Glorieux de ses louanges, n'oublions pas les sages avis qu'il y a joints : nous pourrons par la suite mériter de plus grands éloges de la part de ce souverain, et nous placer au rang de ces troupes qui répondent dignement au vœu de leur gouvernement, comme à celui de l'humanité et du bien public. »

Varsovie, le 5 août 1807.

Signé Joseph Prince PONIATOWSKI.

Conforme à l'original :

Le directeur en chef des bureaux du département de la guerre, Colonel HEBDOWSKI.

Outre M. de Bronic, le prince Alexandre Sapiessa, le prince Michel Radziwil, colonel de la légion du Nord, et M. le comte Alexandre Potoski, frère du comte Stanislas, ont été nommés chambellans de S. M. l'Empereur des Français.

ALLEMAGNE.

Francfort, 21 août.

Les gazettes allemandes publient toutes, depuis quelques jours, une liste de biens qui auroient été assignés, en Pologne, par S. M. l'Empereur des Français, aux maréchaux et généraux de son Empire; cependant il n'a même rien été publié de positif à cet égard par les journaux français.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 25 *août.*

Discours prononcé par le président du tribunat, à l'audience de S. M., le 23 août.

SIRE,

» Tandis que V. M. conduisoit à de nouveaux triomphes ces invincibles armées, qu'elle renversoit, créoit, élevoit des trônes et fondoit la paix de l'Europe, vos fidèles sujets, toujours pleins de confiance dans le génie et la fortune de V. M., se livroient avec calme à leurs travaux, devançoient les époques fixées pour le départ de leurs enfans, n'éprouvant d'autre regret que celui de ne pouvoir partager leurs dangers et leur gloire, ne manifestant d'autre vœu que celui de la conservation et du retour de votre personne sacrée.

» Grand et imposant spectacle qui a montré au monde toute votre force et tout notre amour!

» Vous l'avez vu, Sire, cet amour éclater avec transport dans ces acclamations unanimes, dans ce cri du cœur, que la crainte ni la flatterie ne peuvent imiter.

» Eh, quel monarque a jamais mieux mérité ces sentimens!

» Au milieu des camps, sur les champs de bataille, les moindres détails de l'administration intérieure étoient présens à la pensée du vainqueur d'Eylau et de Friedland.

» Aujourd'hui, quoique la guerre maritime dure encore par l'aveugle obstination de nos éternels ennemis, l'état prospère des finances permet à V. M. de diminuer considérablement la contribution foncière, et de donner tout-à-la-fois des soulagemens aux campagnes et des embellissemens aux villes, ce qu'avant vous aucun souverain n'avoit pu faire.

» Ainsi la promesse du plus aimé de vos prédécesseurs sera réalisée, sera surpassée; ce vœu de son cœur est rehaussé de toutes les conceptions de votre génie.

» V. M. a créé des titres impériaux pour la décoration du trône, et pour détruire à jamais l'espoir du retour de toute féodalité.

» Ces institutions combinées avec celles de la Légion-d'Honneur, si féconde en beaux résultats, compléteront un grand système d'encouragement et de récompense.

» Tant de bonheur et tant de gloire, tant de bienfaits toujours nouveaux, sont vivement sentis; mais comment la reconnoissance qu'ils excitent pourra-t-elle jamais être dignement exprimée!

» Puissiez-vous, Sire, dans la longue carrière que vous avez à parcourir, consolider les institutions que votre génie a conçues pour la gloire et la prospérité de vos peuples!

» Puissent-ils eux-mêmes donner chaque jour à V. M. de nouveaux et éclatans témoignages de confiance, d'amour et de dévouement! »

CORPS LEGISLATIF.

Voici l'analyse de l'exposé de la situation de l'Empire, présenté par S. E. le ministre de l'intérieur.

L'exorde du discours de M. Crétet se compose du tableau général de la France, il y a quinze mois, au moment où les députés des départemens se séparoient pour retourner dans leurs foyers. A cette époque l'EMPEREUR sembloit enfin toucher au moment de jouir du fruit de ses glorieux travaux; les princes de l'Allemagne étoient, pour la plupart, alliés de la France; la Prusse étoit du nombre de ses amis; les différends avec la Russie avoient été terminés par la signature d'un traité de paix; la tranquillité au-dehors paroissoit affermie comme au-dedans; de nombreuses députations accouroient de toutes les parties de l'Empire, pour offrir à l'EMPEREUR le tribut de l'admiration et de la reconnoissance du peuple; les braves de l'armée venoient assister aux fêtes ordonnées dans la capitale pour célébrer leurs victoires; l'EMPEREUR reportoit toute son attention sur l'administration intérieure, lorsque l'Angleterre, habituée à chercher sa sûreté dans le malheur des autres na-

---

sans hésiter, qu'il ne devoit point, d'après son nom, qu'il ne fût d'une belle couleur *verte*, comme le perroquet de sa grand'maman; et il trouva même que nous nous moquions de lui, de lui faire une question qu'il regardoit comme au-dessous de la pénétration naturelle à son âge. Cet enfant est un de ceux que l'on élève tout bonnement, suivant l'ancienne routine : il ne parle que quand on l'interroge, et n'entend jamais crier au prodige sur le moindre mot qui sort de sa bouche. Maintenant si nous disions au même enfant qu'il existe un autre perroquet nommé *Bleu-Bleu*, et que nous lui demandassions ce qu'il pense de son plumage, partant du même principe, il en concluroit sans doute que ce perroquet est, ou bleu-ciel, ou bleu-foncé, ou bleu-barbeau, mais à coup sûr qu'il est *bleu*; et nous le jetterions dans un grand étonnement en lui apprenant que *Bleu-Bleu* est un perroquet dont la tête est *noire* et le ventre *pourpre*; que son dos est *gris* et ses ailes du plus beau *violet* qu'il soit possible d'imaginer. Il trouveroit probablement qu'une telle réunion de couleurs doit faire un fort joli oiseau : mais en même temps qu'il est impossible de lui donner un nom qui soit plus ridicule.

Malgré de telles disparates, on ne peut douter que *Vert-Vert* n'ait fait naître l'idée de *Bleu-Bleu*; toutefois il seroit injuste d'accuser l'auteur d'être un plagiaire ni même un imitateur. Virgile, écrivant autrefois après Homère, fit passer dans sa langue non-seulement les conceptions, mais encore les images, les pensées et les sentimens de son modèle; ici rien ne peut se comparer : ce sont des inventions tout-à-fait différentes, des images et des sentimens qui n'ont pas le moindre rapport avec les images et les sentimens exprimés par Gresset, mais sur-tout un style non-seulement qui ne ressemble pas à celui de ce poète, mais qui, bien certainement ne ressemble à rien au monde, de manière que l'auteur que nous allons critiquer peut passer, en tous points, pour un auteur original.

Cependant, s'il n'écrit point comme Gresset, ce n'est pas qu'il ne le désire de tout son cœur; mais il en désespère : dès ses premiers vers, il en témoigne son chagrin, et s'adressant à lui : Ah! s'écrie-t-il,

Ah! je le sens; d'imiter tes prémices,
Trop orgueilleux, en vain je tenterois.
Donc sans penser, qu'implorant une Muse,
A ma prière elle vienne et s'amuse
A m'inspirer, à moduler ma voix,
Quand cent auteurs l'appellent à la fois,
Et qu'ignorant celui dont le mérite
A plus le droit de voir remplir ses vœux,
Les laissant tous compter sur sa visite,
Elle est forcée à ne voir aucun d'eux,
Par politesse, ainsi désobligeante,
Je m'abstiendrai de m'écrier : Je chante.

Il ne chante donc pas; mais il raconte qu'il y avoit autrefois à Paris une jeune beauté nommée *Dorine*, qu'entouroient une foule d'adorateurs épris de ses charmes,

Qui se flattoient, faisant sa connoissance,
De la tromper et de l'aimer un temps;

mais dont les soins et les ardeurs n'avoient jamais été payés que de froideurs et de mépris : ce dont l'auteur se moque bien agréablement, en disant à cet essaim de jeunes évaporés :

Petits bourreaux, recherchez d'autres femmes
Pour abuser leurs esprits et leurs ames,
Pour écouter vos riens et vos sermens.
J'en suis fâché, malgré votre mérite,
Vous ne pourrez intéresser son cœur.
Récriez-vous; j'ai su plaire à Carite,
Charmer Lucile..... et vaincre la froideur,
Faisant nier l'âme d'Eléonore....
Vous échourez, je vous le dis encore.

Digitized by Google

tions, fit renoncer la Russie aux sentimens pacifiques, scellés par un traité récent, entraîna la Prusse dans une guerre sans motif et sans but, contre l'opinion des ministres et peut-être contre la volonté du roi. Une armée de 130,000 hommes, avide de combats, commandée par le roi et ses vieux généraux formés à l'école du grand Frédéric, a été presque détruite dans une première bataille, et ses débris anéantis dans les rangs des armées russes. La France, calme et tranquille, pendant que les orages éclatoient sur les contrées lointaines où ils s'étoient formées, a vu se poursuivre le cours des améliorations intérieures, commencées dans l'état de paix. L'exécution de la loi relative au recrutement a eu lieu avec plus d'activité que jamais. Les contributions ont été ponctuellement acquittées; les gardes nationales ont rivalisé de zèle : l'opinion publique a conservé toute sa pureté;..... le gouvernement a été particulièrement satisfait de la conduite des maires, et S. M. a résolu d'entourer d'une juste considération cette magistrature paternelle, par laquelle l'action de la puissance arrive à la grande majorité de ses sujets.

Les legs et donations faits aux hospices se sont élevés, en 1806, au capital de deux millions 300 mille fr., et leur dotation s'est encore accrue par un nouveau bienfait de S. M., d'un capital de 15 millions 600 mille francs. Les victimes de la guerre maritime ont reçu des indemnités de S. M.

Le gouvernement commence par s'occuper des établissemens destinés à la repression de la mendicité. L'abbaye de Fontevrault, les Ursulines de Montpellier, sont préparées pour recevoir des dépôts des départemens, celui de Villers-Coterets est presqu'achevé, et suffira aux besoins de la capitale et des environs.

Treize mille quatre cents lieues de route ont été entretenues, réparées; six mille cent vingt-sept routes principales qui partent de la capitale, se dirigeant à toutes les frontières de l'Empire, ont été le principal objet des travaux.

Dix-huit fleuves ou rivières principales ont vu leur navigation s'améliorer. Dans le nombre on remarque les travaux exécutés sur la Loire et sur la Charente.

Quatre ponts ont été achevés pendant le cours de la dernière campagne, ou sont sur le point de l'être. Dix autres sont en pleine activité; on remarque sur-tout ceux de Rouanne et de Tours.

Dix canaux, presque tous commencés sous ce règne, sont en activité et se poursuivent. Celui de l'Ourcq est porté aux trois quarts d'exécution. Les deux percemens de celui de Saint-Quentin, qui joint la Seine à l'Escaut, Paris à la Belgique et à la Hollande, sont effectués; ils seront achevés dans dix-huit mois.

Les ports maritimes ont vu aussi des créations nouvelles; Anvers, recouvre son ancienne gloire, et devient un centre de marine militaire. Pour la première fois, cette partie de l'Escaut voit flotter des vaisseaux de 74 et de 80 canons. Quatorze vaisseaux sont sur le chantier.

Flessingue élargi se trouve en état de recevoir une escadre. A Dunkerque, la jetée de l'ouest est reconstruite. A Calais, celles de l'est et de l'ouest sont réparées. A Cherbourg, les deux môles sont élevés : au milieu des mers, la batterie Napoléon, couvertes de canons, ferme la rade aux vents et à l'ennemi. A Rochefort, il a été établi un appareil ingénieux pour faire entrer les vaisseaux de premier rang et sortir à toutes les marées.

L'agriculture a été aussi le constant objet de l'attention du gouvernement. — Les bergeries nationales conservent les belles races dans toute leur pureté : des bergers seront instruits dans l'art d'éduquer les troupeaux. — La restauration des haras est très-avancée. Douze dépôts d'étalons ont été établis, et renferment 900 animaux du plus beau choix. Le service de la monte est assuré dans un grand nombre de départemens. Les écoles vétérinaires prospèrent.

Un code se prépare pour le commerce; il a pour objet de remettre en vigueur les lumineuses dispositions des anciennes ordonnances, en les appropriant au temps présent, en protégeant la bonne foi et en réprimant le scandale des faillites.

Nos filatures de coton sortent de l'état d'inactivité où elles étoient il y a vingt mois. Le décret du 22 février leur a rendu la vie, et maintenant nos ateliers fabriquent des étoffes que nos goûts empruntoient à l'industrie étrangère.

L'Empereur a voulu que la capitale, devenue la première capitale de l'univers, répondît par son aspect à cette glorieuse destination. A l'une des extrémités, le pont d'Austerlitz est achevé; à l'autre, le pont d'Jéna est commencé. La colonne de la Grande-Armée s'élève à la place Vendôme; le monument Desaix au milieu de celle de la Victoire; la statue d'Hautpoult ornera la place des Vosges. Le palais du corps législatif s'orne d'un péristyle dont la majesté annonce le sanctuaire des lois. Vis-à-vis sera le temple de la Victoire. Au milieu s'élève le palais du souverain : ainsi le trône est entre la justice et la gloire. Les travaux de Sainte-Geneviève avancent, ceux de Saint-Denis sont presqu'achevés. Plusieurs églises et palais épiscopaux ont été restaurés dans les départemens. Le tombeau de Desaix est assis sur le sommet des Alpes. Dominant d'un côté sur la France, de l'autre sur l'Italie, ce tombeau attestera aux deux pays les honneurs rendus par leur commun libérateur, à son compagnon, à son ami, mort au sein de la victoire qui fixa leur double destinée.

L'école française est occupée à retracer sur le marbre et sur la toile les époques les plus glorieuses de ce règne.

La guerre a retardé l'établissement d'une université générale; l'Empereur veut encore le perfectionner.

Plusieurs lycées ont été organisés cette année, leur nombre est de trente-cinq; ils renferment huit mille élèves, dont trois mille sept cents doivent, en tout ou en partie, leur éducation à la munificence nationale. — Les douze écoles de droit sont ouvertes, et deux mille étudians viennent y puiser la connoissance des lois.

Les opérations relatives à la mesure de l'arc du méridien de Barcelonne aux îles Baléares, ont été reprises et seront continuées cet hiver. L'observatoire du Panthéon est rétabli; celui de Turin est rendu à l'astronomie.

L'Empereur desire que les belles-lettres partagent l'impulsion donnée à tout ce qui est grand; que la langue française, devenue la langue de l'Europe, continue à justifier ce beau privilége par son élégance, sa pureté et le droit de ses productions; que l'opinion publique encourage la naissance des talens, les protége contre les atteintes du dénigrement et de la malignité; qu'il n'y ait désormais pas plus de secte parmi les gens de lettres, qu'il n'y a de parti politique dans l'Etat; que la littérature trouve dans l'alliance du goût et de la morale le principe de ses succès; que la critique devienne décente pour être utile; que les hommes appelés à la noble fonction d'éclairer et d'instruire, dédaignent les suffrages mendiés.......

Le gouvernement n'a que de la satisfaction à témoigner en général aux membres du clergé dans tous les degrés de la hiérarchie. Il offre pureté de mœurs, piété, tolérance, désintéressement, application à ses devoirs. Les divers cultes autorisés vivent dans une union honorable pour leurs ministres.

Ne pas aimer, ne se peut, dites-vous,
Et Dorine aime..... Oui, mais c'est son époux.

C'est l'amour qui l'avoit ainsi livrée à l'hymen; mais le fripon, plus accoutumé à prendre qu'à donner, se repent bientôt du cadeau qu'il a fait, et veut le ravoir. Comment faire pour y parvenir?

Il réfléchit, il rumine....., il s'ingère.....

Quand il a bien *ruminé*, qu'il s'est bien *ingéré*, il s'en va, du consentement de Vénus, dans l'île de Cythère, laquelle, comme on sait, abonde en perroquets. Il en prend un,

Gentil, mignon, le corps blanc comme un lis,
D'un jeune myrthe enlaçant le feuillage
Dans un bosquet, il lui fait une cage,
Monte à l'Olympe et va chercher Iris.

Qu'a-t-il besoin d'Iris? Nous le donnerions à deviner au plus fin; c'est pour qu'elle lui enseigne comment il doit s'y prendre pour *teindre* son oiseau; car, sur la beauté de l'écharpe de la déesse, il avoit jugé qu'elle devoit être une excellente teinturière, et il ne veut pas que *Bleu-Bleu* reste blanc. Ne voilà-t-il pas de jolies imaginations? La messagère des dieux lui apprend des choses incroyables, une chimie toute céleste, et qui paroîtra d'autant plus merveilleuse à nos lecteurs, qu'ils n'y pourront rien comprendre. Elle lui apprend que c'est la rosée qui, s'exhalant du sein des fleurs, produit sur sa draperie où elle est apportée par les zéphyrs, cette bigarrure brillante dont il a paru frappé. « Cueillons des fleurs, dit-elle, et laissez-moi faire. » Vénus, l'Amour et la belle teinturière se mettent aussitôt à l'ouvrage : tout en bavardant, ils font une ample provision de grenades *aurore*, de violettes, de bleuets, d'amaranthes. Or voici comment se fit l'opération :

Tous trois s'en vont chargés de leur butin
Trouver l'oiseau demeuré solitaire,
Sans se douter de son futur destin.
Mais observez qu'il est de bon matin;
Que la rosée au ciel non remontée,
Est dans les fleurs qu'on vient de moissonner;
Dans sa splendeur paroissant argentée,
Et qu'aisément elle pourra donner
Leur coloris..... Quoi! déjà la fourrure
De notre oiseau prouve ce que je dis?

Quand la *fourrure* de l'oiseau fut terminée, l'Amour se *foura* dedans; et vers le milieu du troisième chant, il prit son vol pour aller auprès de la belle Dorine :

Mais quel lecteur n'a pas en souvenance
Que se trouvant anuité, mon luron,
Transi, gelé, fut chez Anacréon?
Or, s'il étoit en même circonstance,
Peut-on penser que dans quelque maison,
Lors reprenant sa première existence,
Il n'allât pas s'abriter sans façon?
Il le feroit.

Aussi ne manque-t-il point de le faire; et par une suite de la bonne opinion qu'il a de lui-même, c'est à Nevers que

Mylord Bleu-Bleu débarque..... et que sa mère
Du haut des cieux, de son astre l'éclaire,
Pour rechercher le tombeau de Vert-Vert.

Certes, il faut une rare intrépidité pour oser parler encore de Vert-Vert, après avoir écrit sept ou huit cents vers, tous dans le goût de ceux que nous venons de citer, et sur-tout pour évoquer son ombre. Cependant *Bleu-Bleu* ne craint point d'aller jusqu'à ce comble d'audace;

Vert-Vert, dit-il, des perroquets le roi,
L'Amour ici sous mêmes traits que toi,

Digitized by Google

Les Juifs, conservant le nom français, sont, par le bienfait de S. M., rendus dignes de le porter.

Parmi tant d'objets intéressans que présente l'exposé de la situation de l'Empire, il en est quelques-uns plus remarquables par leur importance et par la rapidité de leurs succès ; tel est sans doute l'état prospère de nos finances. Les négociations du trésor, jusque-là si onéreuses, sont maintenant à un taux modéré, dont aucun temps et aucun gouvernement n'ont offert d'exemple. La caisse de service facilite, d'une part, les versemens; fournit, de l'autre, aux particuliers des placemens sûrs, et déjoue toutes les combinaisons de l'agiotage ; les caisses sont pleines, les paiemens se font à point nommé ; les effets publics jouissent d'une confiance beaucoup plus grande que les effets des particuliers. Pour cela aucun impôt n'a été établi; l'ordre et la prévoyance ont tout fait, et cette incroyable amélioration, une seule année, une année de guerre a suffi pour l'opérer.

L'orateur, en terminant son exposé, se résume ainsi :

« Plusieurs branches de l'administration perfectionnées, les finances dans l'état le plus heureux, la France seule, entre tous les Etats de l'Europe, n'ayant pas de papier-monnaie, son commerce, au milieu d'une stagnation inévitable, conservant toutes ses espérances, et préparant les germes de sa prospérité future; nos colonies maintenues dans un état qui doit un jour enrichir la métropole, les armes de la France portées par une suite de succès sans exemple jusqu'aux extrémités de l'Europe ; son influence s'étendant au-delà du Bosphore, et jusqu'au milieu du continent de l'Asie; le plus grand ordre, le plus profonde tranquillité régnant dans son intérieur, lorsque son souverain a été pendant dix mois éloigné de 600 lieues; l'Europe soumise ou étonnée, nos ennemis confondus, l'Angleterre restant seule chargée du fardeau de la guerre et de la haine des peuples. Telles sont, Messieurs, les opérations d'une année, et les espérances de celle qui va suivre. Ce tableau s'embellira du bien que vous allez faire, et sans doute vous vous trouverez heureux d'avoir à concourir à l'accomplissement des vœux d'un souverain qui, parvenu au plus haut degré de gloire auquel un mortel puisse arriver, fonde son bonheur sur le bonheur de son peuple, et n'ambitionne d'autre récompense de tant de pénibles travaux, de soins infatigables, d'inquiétudes et de dangers, que l'amour de ses sujets et le suffrage de la postérité. »

Après cette communication intéressante, les applaudissemens de l'assemblée et des tribunes témoignent combien les Français sont déjà pénétrés du sentiment de reconnoissance et d'admiration, si bien motivé par tous les faits développés par S. Ex. le ministre de l'intérieur.

M. le président, dans sa réponse à MM. les orateurs du gouvernement, exprime une de ces vérités frappantes qui reçoivent encore plus de force par le talent et l'éloquence concise de l'orateur. M. Fontanes sait toujours louer dignement le grand homme qui s'est placé pour ainsi dire au-dessus de tout éloge. Organe du peuple français, comme chef de ses représentans au corps législatif, il ose parler contre la guerre à celui qui n'a fait la guerre que pour conquérir la paix. Il s'élève en même temps aux grandes considérations de la philosophie politique. En nommant la guerre un horrible fléau, il voit aussi qu'elle a quelquefois rapproché sur le champ de bataille des ennemis faits pour s'entendre, s'apprécier et se servir mutuellement; qu'elle remue fortement les ames par des spectacles extraordinaires, et développe de grands moyens de prospérité sociale; mais il ne faut pas qu'elle pèse long-temps sur les peuples; et l'orateur appelle les bénédictions du peuple français sur le grand prince qui a fini la guerre avant qu'elle soit devenue fatale aux nations.

La réponse de M. Fontanes est vivement applaudie, et l'assemblée en ordonne l'impression à six exemplaires, ainsi que de l'exposé de S. Ex. le ministre de l'intérieur.

Séance du 25 aout.

MM. Berlier, Albisson et Najeac, conseillers d'Etat, présentent deux projets de lois dont la discussion est indiquée au 3 et au 4 septembre prochain.

MM. Jaubert, Bérenger et Pelet (de la Lozère), orateurs du gouvernement, présentent un projet de loi sur l'intérêt de l'argent.

Ces projets sont renvoyés à l'examen du tribunat.

M. le président annonce que demain des orateurs du gouvernement se rendront au corps législatif pour présenter trois projets de loi.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 25 aout.

70 — 81 — 32 — 47 — 31.

COURS DE LA BOURSE DU 25 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	5-8
— Courant.	55	3-4	56	1 2
Hambourg. .	185	0-0	184	1 4
Londres. . . .	00	000	00	00
Madrid eff. .	15	50	15	20
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	30	15	20
— vales. . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	463	0-0	468	0-0
Gênes effec. .	4640		4620	
Livourne. . .	02c		500c	
Naples.	420	00	000	00
Milan.	81	1sp.6f	81	2sp.of
Bade.	1	0-op	1	3-4p
Francfort. . .	0	0-op	00	0 0
Vienne. . . .	126	0-0	000	00
Lyon.	3-8 p	0-ej.	1	1-2p
Marseille. . .	3 8 p	0-oj.	1	1-4p
Bordeaux. . .	3-8 p	0-oj.	1	1-2p
Montpellier.	1-2 p	0-oj.	00	0-op
Genève. . . .	0 0 p	0-oj.	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 000

Arg. de 610 à 945 les 1000-1000 le kilogram. 215 57

Arg. au dessous de 920. les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00

Piastre 5 57

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain 34 5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 92f 93f 92f 50c 93f 91f 50c 75c 93f

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 91f 00c 00f 00c 00c

Banque de Fr. 1430f 1410f 1405f 1000f 0000f 00c 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique 0f 00c à 0f 000

— S. Domingue. 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans. . 0 00 à 0 000

— brut. . . . . . 0 00 à 0 000

Coton du Levant. 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000

Huile d'olive. . . 0 00 à 0 000

Potasse d'Amér. 000 à 00f 00c

Eau-de-vie, 3/6. 00f 00c à 00f 000

ANNONCE.

Doctrine de l'Evangile, ou les Evangiles de l'année, médités d'une manière affectueuse et pratique. Un vol. *in*-18. Prix : 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 35 cent. par la poste.

A Paris, chez Mad. veuve Nyon, rue du Jardinet, n°. 1.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRE, *rédacteur.*

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Vient t'évoquer pour savoir l'art de plaire.
L'ombre est muette.....

Ce qui n'est point étonnant du tout; car le jargon de ce nouveau perroquet doit être fort inintelligible pour elle. L'Amour s'en dépite d'abord un peu ; mais bientôt se souvenant qu'il est un dieu, il jure par le Styx,

Qu'il saura bien, sous les traits de Bleu-Bleu,
Prouver qu'il plaît sans maître, et quand il veut.

Aristote commande, dans sa Poétique, que tout poëme ait un commencement, un milieu et une fin. L'auteur de celui-ci, qui se moque fort d'Aristote, l'a conçu sur d'autres principes. Il seroit difficile de dire où est le milieu de l'ouvrage, et nous avons cru que le commencement ne finiroit jamais. Enfin, vers la dernière partie du quatrième chant, c'est-à-dire, vers la conclusion de l'ouvrage, il arrive chez Dorine. L'action commence, l'intérêt va naître; lecteurs, soyez attentifs ; vous êtes loin de vous attendre à ce que va faire notre *luron.*

La sévère Dorine a, parmi ses amans, trois adorateurs plus vifs, plus pressans que les autres. Que fait *ce tyran des cœurs?* Il va se percher sur le sein de la belle :

. . . . Un jeune audacieux,
Du perroquet dans son cœur envieux,
Près de Dorine approche, et le caresse.....
Il s'enhardit (je prévois son dessein);
A lui donner un baiser il s'empresse.
Mais quoi ! *Bleu-Bleu* l'évite avec adresse,
Et ce baiser, Dorine, est sur ton sein.

Hein?... Le tour n'est-il pas piquant? Le second attrape de même un baiser sur la main... Dorine commence à s'échauffer... Le troisième... Mais Dieu merci, l'Hymen qui, au contraire, commence à s'ennuyer de toutes ces gentillesses, s'en va chercher Minerve, laquelle est, comme nous l'apprend l'auteur, la déesse de la Sagesse. Son égide a bientôt détruit le charme, l'Amour s'envole tout confus; et l'intéressante beauté trouve à la place du traître perroquet une gentille tourterelle :

Vivant portrait de la fidélité
Que désormais, comme un tendre modèle,
Dorine aura dans son affection.

L'auteur de ce poëme, qui se nomme M. A... D..., l'a dédié à M. H... de B... Ce double anonyme, si prudemment gardé, est ce qu'il y a de plus raisonnable et de plus délicat dans son livre ; car si l'on est à plaindre d'avoir écrit de semblables vers, on ne l'est guère moins d'en avoir accepté la dédicace. N.

Le Portrait d'Emilie, ou les Graces de la Modestie, romance avec accompagnement de piano ou harpe ; paroles et musique de M. Casimir Dutort de Tessan.

A Paris, chez madame Duhan et compagnie, éditeurs de musique et marchands d'instrumens, boulevard Montmartre, n°s 1050 et 10, aux Deux Lyres.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4, et à l'Académie Impériale de Musique.

Principes de la Langue Française, avec des remarques et des observations sur les mots, sur la Grammaire ; en général sur toutes les parties du discours. Par H. F. Jacot. Broch. in-8°. Prix : 75 c., et 1 fr. par la poste.

A Genève, chez Paschoud, libraire.

A Paris, chez le Normant, lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Guoffroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changemens d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

SICILE.

Palerme, 21 juillet.

L'intrépide baron Ferdinand de Geramb, fameux par ses voyages, ses écrits, et la belle conduite qu'il a tenue pendant la dernière guerre où il commandoit, comme colonel, un corps autrichien, vient d'avoir à Palerme une affaire qui le caractérise. Ayant pris querelle avec un officier anglais de distinction qui le défia, il accepta, mais sous la condition que le combat auroit lieu sur le sommet de l'Etna, et que si l'un des deux venoit à succomber, le cratère de ce volcan seroit son tombeau. L'officier anglais évita cet enterrement, n'ayant eu que le bras fracassé au second coup de pistolet que lui tira le baron de Geramb. Ce dernier reçut une balle dans son chapeau.

DANEMARCK.

Kiel, 13 août.

M. Jackson, envoyé au prince Royal comme négociateur de l'Angleterre, a porté à Kiel des demandes de cette puissance. Sans énoncer aucune raison, l'Angleterre exigeoit une alliance offensive et défensive. Elle vouloit pour garantie la remise de la flotte danoise, de la forteresse de Cronenbourg et de la ville de Copenhague. Le prince Royal a rejeté de telles propositions avec l'indignation qu'elles méritoient. Il a dit à M. Jackson qu'on ne pouvoit [illegible] dans l'histoire un seul exemple d'une attaque aussi odieuse que celle dont le Danemarck étoit menacé, et qu'il y auroit plus de loyauté à espérer des pirates de Barbarie, que du gouvernement anglais. « Vous proposez votre alliance, a ajouté ce prince; eh! ne savons-nous pas ce que c'est que votre alliance! Vos alliés, en attendant vainement des secours pendant une année entière, nous ont appris ce qu'elle vaut. » M. Jackson ayant observé que le prince lui parloit bien durement, S. A. R. a répondu que quand on avoit le courage de se charger d'une pareille mission, il falloit avoir celui de tout entendre; que d'ailleurs, ce qu'il répondoit au ministre, il le diroit également au roi d'Angleterre s'il étoit présent. Ce fut après cette audience que le prince Royal partit pour Copenhague. Il y fut reçu avec un enthousiasme général. Après avoir mis tout en ordre, il jugea à propos de repasser sur le continent, en confiant au général Peymann les pouvoirs civils et militaires pour la défense de la capitale. Au passage du Belt, le bâtiment qui portoit le prince Royal fut au moment d'être arrêté par les Anglais.

Le lendemain, le public de la capitale apprit par une proclamation affichée dans toutes les rues, le départ du prince Royal. Le même jour, la légation anglaise s'est retirée. Le corps diplomatique est aussi parti.

Le 13 août, M. Jackson a déclaré que les hostilités alloient commencer. Dès-lors tout fut en armes, et l'on se prépara à une vigoureuse défense.

La garnison de Copenhague est de huit mille hommes de troupes réglées. L'armée est malheureusement sur le continent, ce qui vient de ce funeste penchant des puissances du continent de n'avoir de jalousie que contre la France et de n'en avoir pas contre les Anglais. Mais le gouvernement trouvera des ressources dans l'immense population de la ville et dans les sentimens énergiques dont tous les citoyens sont animés. Il n'y a pas un habitant qui n'ait à la bouche la réponse faite par S. A. R. à l'agent anglais, lorsque celui-ci lui dit que l'Angleterre compenseroit avec de l'argent toutes les pertes que le Danemarck pourroit éprouver. « Et » avec quoi, répondit le prince, compenserez-vous l'hon» neur? »

L'attaque a commencé le 16. Toute l'armée est en marche sur la Fionie.

En réunissant les nobles discours tenus par le prince Royal dans ces circonstances importantes, on n'a point oublié cette phrase : « S'il faut que par suite de la trahison des Anglais la capitale soit prise, je saurai faire cet hiver ce qu'a fait Gustave; et les glaces du Belt m'offriront un assuré passage. »

N°. I.

PROCLAMATION.

Camarades,

Après avoir mis ordre à tout, autant que les circonstances et le temps me l'ont permis, je vole à l'armée pour l'employer le plus promptement possible au salut de mes chers compatriotes, s'il ne survient bientôt des événemens qui, conformément à mes vœux, puissent aplanir tout d'une façon honorable et pacifique.

Copenhague, le 12 août 1807.

FREDERIK, *prince Royal.*

N°. II.

Glukstadt, 16 août 1807.

Nous Christian VII, par la grace de Dieu, etc.

Faisons savoir :

L'envoyé britannique Jackson, ayant déclaré le 13 de ce mois, que les hostilités contre le Danemarck commenceroient, et ayant demandé en même temps des passeports pour lui et sa suite, et par conséquent la guerre entre le Danemarck et l'Angleterre devant être regardée comme commencée, nous

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 27 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Légataire, Sganarelle.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Jugement de Midas, Stratonice.

M. Martin remplira le rôle d'Apollon.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La prem. rep. du *Mariage de M. Beaufils, ou les Réputations d'Emprunt*, com. nouv. en un acte, en prose; *le Testament de l'Oncle, M. Beaufils.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Bertin et Colardeau, l'Hôtel de la Paix, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Nitouche, C'est ma Femme, les Bateliers du Niémen.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Cœlina, le Voyageur.

SALLE MONTANSIER.

Auj., l'Incomparable Ravel, dansera un nouveau pas sur l'air, *Enfant cheri des Dames.*

Auj., Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Demain, spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

Auj., Spectacle, chez M. Garnerin, à 8 heures.

TIVOLI.

Auj, Div. champ., Danses, Jeux, Spectacles, Concert, Forioso et Auguste.

Colysée de l'Elysée-Bourbon, ci-devant Wauxhall d'été boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix : 1 fr. 65 c.

Cinquième ascension de madame Forioso sœur, qui partira du bassin en Zéphire, et descendra au même lieu de son départ. — Dimanche prochain, la clôture des débuts de madame Forioso sœur par une Ascension extraordinaire.

Le Bachelier de Salamanque (1).

Tous les ans, à l'occasion des distributions de prix qui se font dans les écoles, j'ai coutume de faire quelques réflexions sur l'éducation. Voici un roman qui m'en fournira la matière; car la première partie est une espèce de comédie assez plaisante sur les parens et les précepteurs. Je me borne donc à quelques observations générales, qui me conduiront naturellement aux détails particuliers de l'ouvrage.

On s'occupe beaucoup plus de l'instruction que de l'éducation, et l'on ne sait pas que c'est de l'éducation que dépend le succès de l'instruction; c'est en vain qu'on multiplie les écoles, les maîtres, les méthodes, les livres classiques : à quoi sert cet étalage, si les enfans ne travaillent pas, s'ils sont dissipés, s'ils méprisent ce qu'on leur enseigne, s'ils préfèrent à leurs auteurs de mauvais livres, s'ils ne sont occupés que de spectacles et de plaisirs, peu faits pour leur âge? Quand les mœurs publiques sont mauvaises, l'éducation ne peut pas être bonne; la première et la meilleure éducation est celle de l'exemple; l'enfant fait naturellement ce qu'il voit faire, et quand les actions sont en

(1) Deux vol. in-18. Prix : 2 fr. 20 c., et 3 fr. par la poste; *idem* in-12, figures, 5 fr., et 7 fr.; *idem*, pap. vél., 10 fr., et 12 fr.

A Paris, chez H. Nicolle et compagnie, libr., rue des Petits-Augustins; et chez le Normant.

Digitized by Google

exhortons nos fidèles sujets à prendre partout les armes, pour s'opposer aux projets audacieux de l'ennemi, et détourner sa violente agression.

En conséquence nous ordonnons par la présente, que tous les navires anglais, toutes les propriétés et marchandises anglaises soient partout séquestrées par les magistrats et autres, et notamment par les douaniers, dans quelque lieu, et dans quelques mains et dépôt qu'elles se trouvent.

Nous voulons en outre que tous les sujets anglais, jusqu'à ce qu'ils puissent être transportés hors du pays, soient arrêtés sans exception, comme ennemis de notre royaume et de notre pays.

Tous les magistrats et autres officiers publics, ainsi que les subordonnés qu'ils emploient à cette fin, doivent exécuter cet ordre avec la plus grande sévérité. Il est en outre entendu que tous les navires et chaloupes anglaises qui approcheroient des côtes, doivent être considérés et traités comme ennemis.

Nous ordonnons de plus que tous les étrangers suspects soient surveillés avec la plus grande attention, et que les magistrats, ainsi que leurs subordonnés, s'emploient avec le plus grand zèle à découvrir le plus tôt possible tous les espions.

Enfin nous trouvons nécessaire d'ordonner que sous des peines sévères toute correspondance avec des sujets anglais cesse entièrement, aussitôt la publication de ces présentes, et qu'on ne fasse aucun paiement quelconque à eux, ou pour eux, jusqu'à nouvel ordre.

Nous nous confions, au reste, dans notre juste cause, dans le courage et dans la fidélité éprouvée de nos bien-aimés sujets.

Fait à Gluckstadt, le 16 août 1807.

Signé le baron DE BROKDORFF.
J. C. MORITZ.

PRUSSE.

Berlin, 19 *août*.

En 1805, avant cette dernière guerre si désastreuse, l'armée royale prussienne consistoit, savoir, en 3174 hommes de la garde; 173,307 d'infanterie; 40,476 de cavalerie; 13,240 d'artillerie, sans y comprendre 7470 hommes provenant de différens corps. La nouvelle armée prussienne qui va être organisée ne montera qu'à 60 à 70,000 hommes.

Le feld-maréchal de Mollendorf, âgé de quatre-vingt-trois ans, a décidément pris sa retraite. Il a été formé dans l'art de la guerre à l'école de Frédéric-le-Grand, et il étoit très-estimé de ce héros. Sous son successeur, Frédéric-Guillaume II, il [illegible] prononcé contre la guerre avec la France; mais son opinion ne fut pas suivie. Sous le roi actuel il ne s'est pas prononcé davantage pour cette guerre si funeste à la monarchie prussienne; mais dès qu'elle fut une fois résolue, il entra lui-même en campagne, malgré son grand âge, et, après la bataille d'Jéna, il fut fait prisonnier à Erfurt par les Français. L'Empereur Napoléon l'a traité d'une manière distinguée, et lui a toujours fait payer exactement, jusqu'ici, son traitement de feld-maréchal prussien.

SILESIE.

Breslau, 4 *août*.

La gazette de cette ville contient l'article suivant :

« Le jour d'hier, anniversaire de la naissance de S. M. notre roi chéri, a été célébré d'une manière solennelle. Les timballes et les trompettes ont sonné du clocher de la maison de ville, depuis midi jusqu'à une heure, et annonçoient le joie que chaque fidèle sujet de S. M. a éprouvée. Notre évêque et M. de Schimonski, doyen du chapitre, ont donné, en l'honneur de cette fête, un grand dîner que S. Exc. le maréchal Mortier a honoré de sa présence, et auquel, outre tous les généraux qui étoient dans la ville, tous les dicastères et les personnes de distinction ont assisté. S. Exc. M. le maréchal a porté la santé de LL. MM. le roi et la reine de Prusse, et l'évêque y a répondu en portant celle de l'Empereur des Français et Roi d'Italie. »

AUTRICHE.

Vienne, 15 *août*.

Les magnats et Etats de Hongrie continuent leurs délibérations sur les propositions royales, et l'on ignore encore quand ils les termineront. Le royaume de Hongrie, comme l'on sait, ne paie d'autre impôt au souverain qu'un don gratuit annuel de 10 à 12 millions de florins. Sur l'invitation qui a été faite à la diète de venir au secours du fisc, dans un moment où les finances sont aussi délabrées, les magnats et Etats ont résolu de prendre pour 25 millions de billets de banque. C'est déjà quelque chose; mais ce n'est pas tout ce qu'on attendoit d'eux dans des circonstances aussi critiques. D'un autre côté, il n'a point été déclaré si les Etats de Hongrie prenoient ces 25 millions pour un nombre déterminé d'années.

ALLEMAGNE.

Wesel, 20 *août*.

Des lettres de Hambourg et du nord de l'Allemagne, que l'on vient de recevoir, annoncent que les Anglais ont enfin commencé les hostilités contre le Danemarck : au départ de ces avis, les Anglais bombardoient Copenhague du côté de la mer, tandis que leurs troupes avoient débarqué dans l'île de Sélande. L'on attend avec une vive impatience les détails de cette violation inouie de la part des Anglais, à laquelle cependant on s'attendoit, et qui n'a surpris personne.

(*Oracle de Bruxelles.*)

Francfort, 21 *août*.

Suivant les lettres de Berlin, le roi de Prusse a congédié toutes les personnes qui étoient employées au département de Franconie près le directoire général.

M. le général de Dietrichstein a déjà quitté Vienne pour se rendre à Dresde : il est chargé, à ce qu'on assure, de faire la demande de la princesse Auguste de Saxe pour notre monarque.

Les troupes françaises du 16e régiment d'infanterie légère, qui étoient ici depuis quelque temps, sont parties ce matin; elles se rendent à Boulogne.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 26 *août*.

— S. Exc. M. Portalis, ministre des cultes, est mort hier dans son hôtel, rue de l'Université.

— La deuxième classe de l'Institut national a tenu hier une séance publique. M. François (de Neuchâteau) y a prononcé l'éloge de feu le duc de Nivernois, et on y a entendu des vers de M. Delille, tirés du poëme des *trois Regnes de la Nature*. Nous reparlerons demain de cette séance qui a été présidée par M. l'abbé Sicard, à laquelle assistoit un grand nombre d'étranger de distinction.

— M. Valmont de Bomare, auteur d'un Dictionnaire d'Histoire naturelle, justement estimé, et qui a été, pendant une longue suite d'années, à la tete du beau cabinet de Chan-

---

contradiction avec les discours, c'est toujours aux actions qu'il s'attache. C'est donc sur-tout dans les temps de mauvaises mœurs qu'il importe de séquestrer les enfans de la société, et même de la maison paternelle, si la maison paternelle est l'image des mœurs publiques; mais est-il un asyle assez secret, assez solitaire, où la contagion ne pénètre pas? Quand les enfans ne trouvent pas les vices dans les écoles, ils les y apportent de la maison.

On se plaint de la disette des talens dans tous les genres : il n'en faut point chercher d'autre cause que l'éducation, et les mœurs qui en sont la suite. Le premier effet d'une éducation molle, est d'affoiblir le cerveau, de rendre l'esprit faux, d'énerver les facultés de l'ame : c'est à l'éducation qu'il faut attribuer toutes les révolutions; celle que nous avons éprouvée, et dont une main bienfaisante a guéri les plaies, avoit pour cause première le coup porté à l'éducation par l'expulsion d'une compagnie qui, par sa constitution, étoit vouée à l'enseignement. Une génération tout entière élevée sans principes ou dans de mauvais principes, a dû bouleverser le système social : heureusement il est rétabli sur les bases les plus solides; une instruction sage et saine a succédé aux doctrines funestes et désolantes dont la jeunesse avoit été nourrie pendant la dernière moitié du dix-huitième siècle. Mais l'éducation et les mœurs ne sont pas aussi faciles à reformer que l'instruction; c'est aux parens à faire ce que le gouvernement ne peut pas : il leur a donné de bons maîtres; c'est aux parens à fournir à ces bons maîtres de bons disciples.

Il est temps d'en venir au *Bachelier de Salamanque*; c'est un des meilleurs romans de le Sage, un de ces ouvrages dont la fiction tient de la comédie plus que du roman : on y trouve une peinture fidelle des hommes et de la société. Cet éloge s'applique spécialement à la première partie où l'auteur s'est proposé de représenter les tribulations et les ridicules des précepteurs. Beaucoup de mères refusent, sous prétexte de foiblesse, d'allaiter leurs enfans, et prennent une nourrice étrangère. La plupart des pères refusent, sous prétexte d'affaires, d'élever leurs enfans; ils prennent un précepteur, c'est-à-dire un père d'emprunt, qu'ils paient pour jouer ce rôle, et qui est chargé de représenter le véritable père dans la plus auguste de ses fonctions. C'est une violation des lois de la nature. Un père vertueux et instruit est précepteur né de ses enfans : les élever est sa première et sa plus importante affaire; mais il y a tant de pères incapables de donner une bonne éducation à leurs enfans, par la raison qu'on ne peut donner ce qu'on n'a pas! Ainsi s'est établie l'habitude vicieuse des précepteurs qui remédie à l'incapacité et à la négligence des pères : remède quelquefois pire que le mal. Quelle que soit aujourd'hui l'idolâtrie des pères et mères, cependant ils ne veulent point se gêner pour leurs enfans; ils ne veulent que s'en amuser et en faire leur jouet.

Suivons notre chevalier dans les différentes maisons où il exerce son métier mercenaire de précepteur. Sur la recommandation d'un bon religieux, il entre d'abord chez un riche bourgeois de Madrid, retiré du commerce; cet homme, sot et grossier, a deux fils déjà corrompus par un laquais favori, espèce de valet de chambre, qui leur sert de Mercure. Le zélé précepteur croit devoir avertir le père; le père lui rit au nez, en lui disant : « Allez, allez, monsieur l'abbé, laissez-les » faire; ils s'en lasseront comme moi : les valets et les bonnes sont » les fléaux de l'éducation et les premiers corrupteurs des enfans, auxquels la négligence et la dissipation des parens les livrent presque » toujours. »

Ce père, si complaisant pour ses enfans, n'en étoit pas moins très-exigeant pour le précepteur; il vouloit qu'il apprît à l'un de ses fils, qui étoit bègue, à parler distinctement; à l'autre, qui étoit bossu, à se bien tenir; il se plaignoit que l'un avoit le teint trop pâle, que l'autre avoit des habits malpropres, il en rendoit le précepteur respon-

Digitized by Google

tilly, vient de mourir, regretté de toutes les personnes qui l'ont connu.

— Les maires des divers arrondissemens de la capitale viennent de prévenir leurs administrés, par de nombreuses affiches, qu'ils doivent faire prendre leurs nouvelles cartes civiques dans leurs mairies respectives, d'ici au 1er septembre, afin d'être admis dans les assemblées cantonnales, dont l'ouverture doit avoir lieu ce jour-là.

— En parlant, dans un de nos derniers numéros, des ouvrages français que l'on traduit avec empressement en Angleterre, et des artistes qui font les délices de la bonne société de Londres, nous aurions dû ajouter le nom du jeune Casimir, dont le talent extraordinaire sur la harpe fait, dans cette ville, plus de bruit encore qu'il n'en a fait à Paris. Au milieu des divisions qui agitent la Grande-Bretagne, il est curieux de voir les journaux les plus opposés s'unir pour louer l'exécution brillante de cet artiste, dont les concerts font plus causer que les débats du parlement. Lors du passage de ce jeune homme en Hollande, la Gazette de Leyde avoit parlé avec autant de goût que de mesure de la vive impression qu'il avoit faite sur les Hollandais; mais à Londres, c'est de l'enthousiasme qu'il inspire.

S. M. l'Empereur ayant communiqué au sénat le mariage du prince Jérôme avec la princesse de Wurtemberg, le sénat a adressé à S. M. le message suivant :

Sire,

« V. M. I. et R. a bien voulu annoncer au sénat, par un message, le mariage de son auguste frère, le prince Jérôme, avec la princesse Catherine de Wurtemberg.

» Le sénat, Sire, s'empresse de présenter à V. M. I. et R. un nouvel hommage de sa gratitude et de son profond respect.

» La France, Sire, verra avec une satisfaction bien vive, le jeune prince qui, sur l'Océan et dans les champs de la Silésie, a mérité de vaincre au nom du plus grand des héros, uni avec une princesse digne du trône sur lequel la modération des destinées de l'Europe va élever son auguste frère.

» Elle recevra avec reconnoissance de V. M. I. et R., ce nouveau gage de la perpétuité de la plus illustre des dynasties, de la tranquillité du continent, de la stabilité des institutions européennes, de la félicité des nations confédérées sous vos aigles protectrices; et votre *bon et grand peuple*, Sire, sera toujours heureux de tout ce qui pourra ajouter au bonheur personnel de V. M. »

CORPS LEGISLATIF.

Suite de la séance du 24.

Texte de la réponse de M. le président, à l'exposé de la situation de l'Empire.

« M. le ministre de l'intérieur, MM. les conseillers d'Etat, le tableau que vous avez mis sous nos yeux, semble offrir l'image d'un de ces rois pacifiques, uniquement occupés de l'administration intérieure au milieu de leurs Etats; et cependant tous ces travaux utiles, tous ces sages projets qui doivent les perfectionner encore, furent ordonnés et conçus dans le bruit des armes, aux derniers confins de la Prusse conquise, et sur les frontières de la Russie menacée. S'il est vrai qu'à 500 lieues de la capitale, parmi les soins et les fatigues de la guerre, un héros prépara tant de bienfaits, combien va-t-il les accroître, en revenant au milieu de nous? Le bonheur public l'occupera tout entier, et sa gloire en sera plus touchante.

» Nous sommes loin de refuser à l'héroïsme les hommages qu'il obtint dans tous les temps. La philosophie outragea plus d'une fois l'enthousiasme militaire. Osons ici le venger.

» La guerre, cette maladie ancienne, malheureusement nécessaire, qui travailla toutes les sociétés; ce fléau dont il est si facile de déplorer les effets, et si difficile d'extirper la cause, la guerre elle-même n'est pas sans utilité pour les nations. Elle rend une nouvelle énergie aux vieilles sociétés, elle rapproche de grands peuples long-temps ennemis, qui apprennent à s'estimer sur le champ de bataille; elle remue et féconde les esprits par des spectacles extraordinaires; elle instruit sur-tout le siècle et l'avenir, quand elle produit un de ces génies rares faits pour tout changer.

» Mais pour que la guerre ait de tels avantages, il ne faut pas qu'elle soit trop prolongée, ou des maux irréparables en sont la suite! Les champs et les ateliers se dépeuplent, les écoles où se forment l'esprit et les mœurs sont abandonnées, la barbarie s'approche; et les générations, ravagées dans leur fleur, font périr avec elles les espérances du genre humain.

» Le corps législatif et le peuple français bénissent le grand prince qui finit la guerre avant qu'elle ait pu nous faire éprouver d'aussi désastreuses influences, et lorsqu'elle nous porte au contraire tant de nouveaux moyens de force, de richesses et de population. La guerre, qui épuise tout, a renouvelé nos finances et nos armées. Les peuples vaincus nous donnent des subsides, et la France trouve des soldats dignes d'elle chez les peuples alliés.

» Nos yeux ont vu les plus grandes choses. Quelques années ont suffi pour renouveler la face du monde. Un homme a parcouru l'Europe en ôtant et en donnant des diadêmes. Il déplace, il resserre, il étend, à son choix, les frontières des empires : tout est entraîné par son ascendant. Eh bien! cet homme couvert de tant de gloire, nous promet plus encore. Paisible et désarmé, il prouvera que cette force invincible, qui renverse, en courant, les trônes et les Empires, est au-dessous de cette sagesse vraiment royale qui les conserve par la paix, les enrichit par l'agriculture et l'industrie, les décore par les chefs-d'œuvre des arts, et les fonde éternellement sur le double appui de la morale et des lois. »

Séance du 25 août.

Voici le texte des trois projets de lois présentés hier au corps législatif.

Premier projet de loi.

Art. Ier. Dans le délai de quatre mois, à dater de la promulgation de la présente loi, tout créancier qui auroit, depuis la loi du 11 brumaire an 7, jusqu'au jour de ladite promulgation, obtenu une inscription, *sans indication de l'époque de l'exigibilité de sa créance*, soit que cette époque doive avoir lieu à jour fixe, ou après un événement quelconque, est autorisé à représenter au bureau de la conservation où son inscription a été faite, son bordereau rectifié, à la vue duquel le conservateur indiquera, tant sur son registre que sur le bordereau resté entre ses mains, l'époque de l'exigibilité de la créance : le tout en se conformant à la disposition de l'article 2100 du Code civil, et sans perception d'aucun nouveau droit.

II. Au moyen de cette rectification, l'inscription primitive sera considérée comme complète et valable, si d'ailleurs on y a observé les autres formalités prescrites.

III. La présente loi ne s'applique point aux inscriptions qui auroient été annullées par jugemens passés en force de loi jugée.

---

sable. Le bachelier n'y pouvant tenir, va se présenter à un conseiller qui exige bien autre chose : celui-ci veut que le précepteur de son fils soit un grand homme, un savant homme, un homme de Dieu et un homme du monde; et pour tout cela, il donne cinq cents francs d'appointemens, avec la perspective d'une petite pension viagère ou d'un petit bénéfice à la fin de l'éducation. Le bachelier se lève en lui disant qu'il ne croit pas un tel précepteur plus facile à trouver que l'orateur de Cicéron.

Delà il passe chez un marquis qui le comble de politesse, et ne le paie point : le maître et son intendant s'entendent tous les deux pour ne lui pas donner un écu. Il sort tout délabré et presque nu de chez ce grand seigneur, pour entrer chez un financier qui le paie d'avance; générosité qui donne tant d'ardeur et de courage au précepteur, qu'il parvient, à force de soins, à faire lire couramment son élève. Ce progrès dont on désespéroit, fait événement dans la maison et donne un grand crédit à M. le bachelier; mais il se laisse séduire par une soubrette : les soubrettes sont une pierre d'achoppement pour les précepteurs. Surpris dans un tête-à-tête, le bachelier est chassé, et la dame, plus irritée que tous les autres, lui reproche avec dépit la bassesse de ses inclinations.

Il entre ensuite chez une vieille veuve, femme riche et de grande qualité, laquelle se prend de belle passion pour monsieur le précepteur, et veut l'épouser; mais les parens de la dame font enlever le précepteur par des coupe-jarrets bien payés, qui le font partir pour Tolède, et le menacent de la mort s'il remet le pied dans Madrid. Un chanoine de la cathédrale de Tolède le place dans une bonne maison; mais son disciple conspire contre lui. C'étoit un enfant gâté; à force de se plaindre de la dureté du précepteur, à force de dire qu'il ne feroit jamais rien sous un tel tyran, il vient à bout de le faire chasser : c'est la tactique ordinaire des enfans : et l'habitude des parens est de les interroger et de les en croire aveuglément sur le compte de leurs maîtres. Voilà pourquoi les instituteurs gardent de grandes mesures avec les élèves. Le secret de l'éducation consiste à flatter les enfans, dans la crainte de perdre de bonnes pratiques : un maître qui veut faire son devoir, court grand risque de voir sa maison vide.

Enfin l'heureuse étoile du bachelier le conduit dans l'une de ces maisons si desirées des précepteurs galans : une femme jeune et jolie, dont le mari fait la guerre en Lombardie, a besoin d'un instituteur pour son fils, et encore plus d'un amant pour elle. Ceux qui viennent se présenter subissent un examen sévère sur l'âge, la figure et la taille : on veut un jeune homme grand et bien bâti. Le bachelier de Salamanque se trouve avoir les qualités requises; il est admis et pendant quelque temps il vit au sein de la volupté, comme Renaud chez Armide. Mais la nouvelle du retour du mari, militaire fort jaloux et très-emporté, réveille le trop fortuné bachelier, qui se hâte de céder la place.

Le Sage a choisi quelquefois les héros de ses romans dans la classe des laquais, pour avoir occasion de peindre les caractères des maîtres. Dans celui-ci, le héros est d'une condition un peu plus relevée : c'est un bachelier en théologie, c'est un précepteur. Cependant, sous ce dernier titre, ce n'est pas un personnage beaucoup plus illustre que Gil Blas ou Estévanille : car au fond, un précepteur n'est presque jamais qu'un honnête domestique; il ne diffère de ses confrères qu'en ce qu'il est moins libre et plus malheureux.

Le Bachelier de Salamanque quitte le préceptorat aussitôt qu'il en trouve l'occasion; il se lance dans le monde, et y fait fortune : pour l'augmenter encore, il entreprend le voyage du Mexique, dont il donne une description très-curieuse et très-détaillée. Les aventures de Francisca, sa sœur, contribuent aussi à répandre de l'agrément et de la variété sur cet ouvrage, écrit avec beaucoup de gaieté et de naturel. Le Sage, dans les endroits même où il paroît n'être que romancier,

Digitized by Google

Second projet de loi.

Art. Ier. Lorsqu'il aura été rendu un jugement sur une demande en reconnoissance d'obligation sous seing-privé, formée avant l'échéance ou l'exigibilité de ladite obligation, il ne pourra être pris aucune inscription hypothécaire en vertu de ce jugement, qu'à défaut de paiement de l'obligation après son échéance ou son exigibilité, à moins qu'il n'y ait eu stipulation contraire.

II. Les frais relatifs à ce jugement ne pourront être répétés contre le débiteur, que dans le cas où il aura dénié sa signature. Les frais d'enregistrement seront à la charge du débiteur, tant dans le cas dont il vient d'être parlé, que lorsqu'il aura refusé de se libérer après l'échéance ou l'exigibilité de la dette.

Disposition du troisième projet de loi.

L'intérêt conventionnel ne pourra excéder, en matière civile, cinq pour cent, ni en matière de commerce, six pour cent.

L'intérêt légal sera, en matière civile, de cinq pour cent, et en matière de commerce, de six pour cent, le tout sans retenue.

Lorsqu'il résultera de la procédure que le prêteur se livre habituellement à l'usure, le tribunal saisi de l'affaire pourra condamner ce prêteur à une amende qui ne pourra excéder la moitié du capital de la somme demandée.

Si l'affaire présente des caractères d'escroquerie, le prévenu sera renvoyé devant les tribunaux de police correctionnelle, et la peine sera, outre l'amende ci-dessus, d'un emprisonnement qui ne pourra excéder deux années.

Il n'est rien innové aux stipulations d'intérêts par contrats ou autres actes faits jusqu'au jour de la publication de la présente loi.

M. Jaubert développe les motifs de ce dernier projet de loi. Un des objets, dit-il, qui ont le plus excité l'attention de S. M., est la fixation de l'intérêt légal et conventionnel de l'argent. Cette matière se lie intimement à l'ordre social, à la morale publique, à la sûreté du commerce, à la fortune des familles.

L'ancienne législation avoit fixé cet intérêt. Ce n'est que depuis l'introduction du papier-monnaie que des spéculations désastreuses ont porté successivement le désordre dans toutes les branches de l'économie publique. Le 18 brumaire a ramené à de meilleurs principes, et le Code civil a fixé les bases et statué sur l'intérêt légal et conventionnel de l'argent, mais les traces du mal n'ont pu s'effacer tout-à-coup. La circonspection étoit nécessaire, et les fortunes particulières se ressentoient encore des commotions qui les avoient troublées. D'ailleurs, le Code ne pouvoit fixer le taux d'un intérêt susceptible de varier, et il a dû laisser cette fixation dans le domaine de la loi.

Ici l'orateur examine la question de l'intérêt de l'argent, sous les rapports de la morale et sous ceux de l'utilité commerciale. Il prouve que le respect de la propriété, de la liberté, des transactions, ne peuvent l'emporter sur les grands principes conservateurs de l'ordre social et de la probité publique. S. M. ne doute pas que toutes les bonnes lois ne doivent reposer sur cette base immuable, et tous les négocians honnêtes sont d'avis que des conventions en rapport avec le produit des propriétés foncières et un bénéfice raisonnable, sont un moyen de prospérité générale et particulière; tandis que l'intérêt excessif ronge le corps social, et par l'attrait qu'il offre à l'agiotage, prépare les banqueroutes scandaleuses, sources de toutes les calamités des familles et de l'Etat même.

L'Empereur veut détruire les horreurs de l'usure. La loi sera exécutée par les hommes probes dont l'influence a tant de pouvoir; elle le sera par ceux qui auront à craindre le soupçon de ne pas s'y conformer; elle le sera par ceux pour qui la conviction seroit une cause nuisible à leurs plus grands intérêts; les infractions ne doivent pas arrêter la sagesse du législateur dans un Etat fixe et fortement constitué. Les abus inévitables ne détruisent pas à ses yeux le bien présent, et moins encore la certitude du bien à venir.

Séance du 26 août.

La séance est consacrée à la présentation de trois projets de loi.

Le premier établit les privilèges du trésor public sur les biens des comptables; le second a pour objet la réunion de deux cantons du département de la Haute-Garonne; et le troisième est relatif au mode de recouvrement des frais de justice au profit du trésor public en matière criminelle, correctionnelle et de police.

COURS DE LA BOURSE DU 26 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	5 [illegible]f	[illegible]-8	54f	5 8
— Courant.	55	5 8	56	1 2
Hambourg. .	185	0 0	184	1-4
Londres. . . .	00	00 c	00	0-0c
Madrid eff. .	15	30	15	20
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	30	15	70
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	463	00	468	00
Gênes effec.	4640		4620	
Livourne. . .	502c		500c	
Naples. . . .	4200		000	00
Milan.	8	1s p. 6:	812s	p. of
Basle.	1	0 0	1	3-4p
Francfort. . .	1	0-0	00	00
Vienne. . . .	126	0-0	000	00
Lyon.	3-8	p 0-oj.	1	1-2p
Marseille. . .	3-8	p 0-oj.	1	1-4p
Bordeaux. . .	3 8	p 0-oj.	1	1-2p
Montpellier.	1-2p	0-oj.	0	0 0p
Genève. . . .	0-0 p	0-oj.	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345	20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme.	341	59
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00
Arg. de 930 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	37
Arg. au-dessous de 930, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	37
Quadruple	81	10
Ducat	11	15
Souverain.	34	5

Effets publics.

C p o/o c. J. du 22 mars 1807, 92f 40c 75c 93f 92f 70c 92f 30c 50c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 90f 25c 00f 00f 000.

Banque de Fr. 1410f 1405f 1395f 1400f 000

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 000	à	0f 000
— S. Domingue.	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans. .	0 00	à	0 000
— brut	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive	0 00	à	0 000
Potasse d'Am. . .	0 00f	à	0 000
Eau-de-vie, 5/6 . .	0 00f	à	0 000

ANNONCE.

Campagnes des Armées Françaises, *en Prusse, en Saxe et en Pologne, sous le Commandement de* S. M. l'Empereur et Roi, en 1806 et 1807; Ouvrage destiné à retracer les grands Evénemens qui s'y sont passés, et les actions d'éclat des généraux, officiers et soldats. On y a joint des Notices biographiques sur ceux qui ont péri dans cette mémorable Campagne, ainsi que des Détails historiques et militaires sur les Siéges et Batailles qui ont eu précédemment lieu dans les contrées où les Français viennent de porter leurs armes. Ouvrage orné de deux grandes cartes et de 20 Portraits, gravés en taille-douce, tant des principaux commandans, généraux et officiers nationaux et étrangers, que des personnes qui ont accompagné Sa Majesté. Tome IV, *in*-8°., de 500 pages, avec une carte nouvelle, coloriée, du théâtre de la guerre et de la marche des armées, et les Portraits des maréchaux Lefebvre, Augereau, et de l'Empereur Alexandre. Ce volume est terminé par une ample table générale des matières, par ordre alphabétique des 4 volumes. Prix, broché: 7 fr., et 8 fr. par la poste.

A Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17

Nota. Le tome I coûte 5 fr., et 6 fr. par la poste; le tome II 6 fr. et 7 fr. 50 cent. par la poste. Le tome III, 5 fr. broché, et 6 fr. par la poste.

Il reste encore de tous ces volumes quelques exemplaires en papier vélin, dont le prix est double du papier ordinaire.

---

est toujours un observateur fin et un philosophe enjoué. *Le Bachelier de Salamanque* sort de cette même librairie stéréotype d'Herhan, qui nous a déjà donné tant de bons ouvrages, et en particulier les romans de le Sage, auteur excellent pour toutes les classes de la société, et même pour les jeunes gens, parce qu'il ne donne que des idées justes, et que son style est toujours de bon goût.

MODES.

De toutes les coiffures nouvelles, la plus généralement adoptée, est un chapeau de paille blanche ou noire, sans bords, à forme haute et dessus plat comme un chapeau d'homme, sur le sommet duquel se nouent deux rubans, cousus au niveau de chaque oreille, lesquels rubans ne passent point sous le menton. Cette mode parut il y a dix mois aux concerts de madame Catalani: le froid et les brumes qui survinrent empêchèrent qu'elle ne prît de l'accroissement. Les toilettes blanches sont les plus communes; il y en a de boiteuses et de noires.

On cite comme étant d'un très-bon genre, la giroflée amaranthe. Sur la corbeille nuptiale qui, pendant quelques jours, a été un objet de curiosité chez le premier des modistes de Paris, la couronne de fleurs étoit de tubéreuses. Cette corbeille, imitée de l'antique, étoit recouverte de velours blanc: trois figures debout, dorées à l'or mat et drapées, lui servoient de supports.

Sur le devant de la plupart des robes qui figuroient au bal de l'Hôtel-de-Ville, on remarquoit le tablier grec, ou remontant très-étroit du haut. Quelques robes de crêpe, fond amaranthe, lilas, lapis, avoient pour garniture des franges composées de petites fleurs, de lavande notamment. Les robes de crêpe, comme celles de mousseline, se doublent.

Un arrêté de M. le conseiller d'Etat préfet du département de la Seine, ayant autorisé des démonstrations de Pasigraphie dans la bibliothèque de la ville, à Paris, rue Saint-Antoine, n°. 110, ces séances gratuites ont lieu le vendredis à midi précis, et attirent un auditoire composé de Français, d'étrangers et de dames. M. Demaimieux, ancien major d'infanterie, membre de l'Académie royale des sciences de Harlem, inventeur de ce nouvel art, fera vendredi 28 août, la clôture d'un Cours, par une démonstration où l'expérience confirmera la théorie. L'ouverture de nouveaux Cours, après les vacances, est fixée au premier vendredi d'octobre, et la *Carte générale pasygraphique* sera distribuée alors à MM. les souscripteurs.

Hymne Triomphale, hommage de la Nation Française à l'auguste Empereur Napoléon-le-Grand, et aux braves Armées Françaises; par J. B. Roger, auteur des paroles et de la musique, ci-devant associé à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la ville de Rouen, accompagnement de piano par H. Lemoyne.

Prix: 1 fr. 50 cent.

A Paris, chez Lemoyne, marchand de musique et d'instrumens, rue des Petites-Ecuries, n°. 5[illegible].

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie impériale de Musique.

Introduction à la Fortune, ou l'Art de corriger ses Caprices à la Loterie nationale, avec des Tableaux très-intéressans pour les Actionnaires; suivie du Livre des Rêves par ordre alphabétique, avec les numéros y correspondans, indiqués d'après une nouvelle cabale expérimentée. Par Innocenti. Prix: 3 fr., et 4 fr. par la poste.

A Paris, chez la veuve Guelfier, relieuse, rue Galande, n°. 61.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

AUTRICHE.

Vienne, 15 *août*.

La Gazette de la Cour contient aujourd'hui un article de Constantinople ainsi conçu :

« L'armistice proposé par la Russie à la Porte, en conséquence de la paix de Tilsit, a été accepté par cette dernière, et il a été envoyé aussitôt des ordres à ce sujet à l'armée du Danube. Quoique la tranquillité soit rétablie à Constantinople, les janissaires persistent dans les premières demandes qu'ils ont faites. On a déjà commencé à démolir les casernes qui avoient été construites par les troupes exercées et disciplinées à l'européenne. Celebi-Mustapha-Aga a été nommé grand-visir. Courschild-Pacha, ci-devant gouverneur de l'Egypte, a été élevé au poste de gouverneur de Romélie; il est destiné à commander l'armée d'observation postée près de Nissa.

» Le 27 juin, le capitan-pacha fit une nouvelle tentative contre Tenedos; il débarqua des troupes sur cette île, et profita à cet effet du mouvement rétrograde que l'amiral Siniavin avoit fait vers Lemnos et Salamine, pour reprendre le vent qui lui étoit contraire.

» Le combat qui eut lieu ensuite, ne fut nullement décisif : les postes que les Russes avoient placés sur différens points de l'île de Tenedos, éprouvèrent quelque perte ; cependant ils sont restés maîtres du château et de tous les endroits fortifiés. En Arabie, les Wahabis font chaque jour de nouveaux progrès; ils ont battu le séraskier de la Porte, et se sont rendus maîtres de Ghidda, la plus importante place d'armes de cette contrée; ils sont toujours en possession de la Mecque et de Médine, où ils se fortifient.

» Ce fut le 14 juin qu'eut lieu l'inauguration solennelle du nouveau sultan, Mustapha IV. S. H. se rendit d'abord à la mosquée du conquérant de Constantinople, Mahomet II; il étoit environné de toute sa cour, d'un grand nombre de troupes, et accompagné d'une foule immense de peuple. Après avoir fait sa prière, il se fit inscrire sur le registre de la 61e compagnie de janissaires, fameuse autrefois par ses exploits; il but ensuite à la santé de tous les corps, dans un vase d'or, et l'ayant rempli de pièces d'or, il le remit à l'aga. Des acclamations générales et plusieurs fois répétées se firent entendre alors. Le cortège se rendit ensuite à la grande mosquée d'Ejub. Là, au milieu de nouvelles acclamations, le grand-seigneur fut ceint du sabre du prophète par le muphti, qui lui dit ces mots : *Marche, avec lui tu triompheras de tous tes ennemis*. Ces mêmes paroles furent adressées en 1422 à Amurath II; vainqueur à Varna et Cassawo, conquérant d'Andrinople, par le célèbre solitaire Seïde Bahac, lorsque ce dernier lui remit ce glaive.

» Jussuf-Pacha, grand-maître de la cour de la ci-devant sultane Validé, pour qui les janissaires avoient la plus grande haine, fut exécuté le 23 juin. Le 30, le *kavan naibi* (directeur des approvisionnemens de la capitale) eut le même sort. Comme il étoit de la classe des gens de loi, qui est inviolable, le sultan le nomma d'abord pacha à deux queues, et aussitôt après, la sentence de mort fut portée contre lui. Le *bostangi-bachi* (capitaine de la garde du grand-seigneur) et le *caimacan* (substitut du grand-visir) perdirent aussi leur place. L'ayan d'Andrinople fut massacré par ses troupes durant la marche; l'ayan de Cosava, Moussehlim, ne put se soustraire à ce sort que par la fuite. Tajar, pacha de Trébisonde, connu par les troubles qu'il suscita, il y a deux ans, a reçu sa grace, et a été réintégré dans sa dignité par un *hatischerif* (écrit de la main même du sultan).

DANEMARCK.

Kiel, 18 *août*.

(Les pièces que l'on va lire font suite à celles imprimées au numéro d'hier sous la même date.)

Patente concernant la guerre survenue entre le Danemarck et l'Angleterre.

Gottorff, 16 août.

Nous Christian VII, par la grace de Dieu, roi de Danemarck, de Norwège, des Vandales et des Goths, duc de Sleswick, d'Holstein, de Storman et de Ditmarsch, comme aussi d'Oldenbourg, etc. etc.

A tous nos bien aimés et fidèles sujets faisons savoir par la présente : l'ambassadeur anglais Jackson a déclaré, le 13 de ce mois, que les hostilités alloient commencer contre le Danemarck, et en même temps il a demandé un passeport pour partir avec sa suite. Dès-lors la guerre entre le Danemarck et l'Angleterre est censée avoir éclaté, et tout fidèle sujet est requis par la présente de prendre les armes pour repousser l'audace violente de l'ennemi. Tout navire ou bâtiment anglais qui approchera de la côte, doit être traité en ennemi.

On impose à chacun le devoir d'observer attentivement, et de dénoncer aux magistrats tout individu étranger qui inspireroit quelque soupçon. Toute lettre de change avec des sujets anglais, et tout paiement à eux adressé, sont généralement et strictement prohibés par la présente. Du reste, nous nous confions, sous la protection de Dieu, à la justice de notre cause, ainsi qu'à la fidélité éprouvée et au courage des sujets de notre monarchie danoise.

La présente sera notifiée et affichée en tous les lieux publics, afin que chacun ait à s'y conformer. Et pour foi de ce que dessus, nous avons fait apposer notre sceau royal.

Donné en notre conseil supérieur, à notre château de Gottorff, le 16 août 1807. *Signé* F. C. KRÜCK; G. PETERSEN.

En conséquence d'un ordre suprême de son altesse royale le prince Frédéric, en date d'aujourd'hui, dans lequel, vu la guerre déclarée entre le Danemarck et l'Angleterre, il est ordonné à un chacun de prendre les armes, d'arrêter tout Anglais qui se trouveroit ici de mettre en séquestre toute propriété anglaise qui seroit en ce pays, et tous navires anglais avec marchandises ou cargaisons, sans avoir égard à qui elles peuvent appartenir, et enfin, d'interdire toute correspondance avec la nation anglaise.

Sur ce, le magistrat fait savoir publiquement qu'il est commandé à tous et à chacun des habitans de ce lieu, 1°. à dater d'aujourd'hui, de ne point aliéner ni expédier des propriétés ou marchandises anglaises qu'ils ont chez eux, soit pour eux-mêmes, soit pour d'autres; 2°. de ne faire aucun

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 28 Août 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Iphigénie en Aulide, Psyché.

THÉATRE FRANÇAIS.

Relâche.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Pierre-le-Grand, le Droit du Seigneur.

En attendant la prem. rep. d'*Alfred le Grand*, opéra en deux actes.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Mariage de M. Beaufils, le Portrait de Michel Cervantes, le Curieux.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Voltaire chez Ninon, le Vieux Chasseur, le Mnémoniste

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

L'Héloïse, Urluberlu, les Bateliers du Niémen.

AMBIGU-COMIQUE.

Abdala, le Pelerin blanc.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

Relâche. — Demain, *Eginhard et Emma.*

SALLE MONTANSIER.

Auj., relâche chez M. Ravel.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 francs.

PANHARMONICON,

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir. Prix : 6 fr., et 3 fr.

BEAUX-ARTS.

Des anciennes Etudes de l'Architecture; de la Nécessité de les remettre en vigueur; et de leur Utilité pour l'administration des Bâtimens civils (1). Par Charles-François Viel, architecte de l'Hôpital-Général, et membre du conseil des travaux publics du département de la Seine.

L'auteur de cet ouvrage attribue la décadence, ce qu'on appelleroit peut-être avec plus de raison les égaremens de l'architecture, au défaut d'études solides faites sur un plan uniforme; à l'ambition qu'ont les jeunes praticiens, d'innover et de faire des choses étonnantes; à la légèreté des jugemens du public et des artistes eux-mêmes, quand ils se laissent séduire par la hardiesse et le faste d'un projet, quelquefois seulement par l'habileté et la propreté avec laquelle il est tracé sur le papier, sans examiner ce qu'il produiroit à l'exécution, ou si même il n'est point tout-à-fait inexécutable; enfin, à l'esprit de système, particulièrement au projet formé par quelques novateurs, de faire descendre l'architecture du rang qu'elle occupe dans les beaux-arts, pour la classer au nombre des sciences exactes.

M. Viel propose comme remède à ces maux, la formation d'un corps d'architectes assez éclairés pour faire autorité parmi les praticiens, et distribuer l'instruction aux élèves, suivant une doctrine fondée sur l'expérience, ou modifiée d'après de mûres discussions, mais toujours uniforme; cette compagnie jugeroit des concours ouverts pour la construction des édifices publics, et seroit appelée à donner son opinion sur le mérite des plans proposés isolément; elle prescriroit les sujets de prix aux élèves, et décerneroit les couronnes; enfin, elle présenteroit aux particuliers la réunion des architectes auxquels ils peuvent s'adresser sans inquiétude pour la construction de leurs habitations.

(1) Brochure in-4°.

A Paris, chez Tilliard frères, libraires, rue Pavée Saint-André-des-Arcs; Gœury, libraire, quai des Augustins; et chez le Normant,

paiement à des Anglais ou pour compte anglais; 3°. de remettre sous trois jours un état certifié par serment, de toute propriété ou marchandise anglaise, comme aussi de ce qu'ils redevroient aux Anglais ou pour compte anglais; 4°. de s'abstenir de toute correspondance directe ou indirecte avec les Anglais. Le magistrat est dans l'attente que chacun en ce qui le concerne se fera un devoir d'observer ce qui est prescrit, et que sur-tout chacun dressera son bordereau de manière à ce qu'il soit trouvé conforme à la vérité, lorsqu'on en fera l'examen par l'inspection des livres de commerce. L'observation des mesures qui précèdent, est commandée sous les peines les plus sévères.

Donné à Kiel par le bourguemestre-conseiller, ce 16 août 1807.

(*Moniteur.*)

EMPIRE FRANÇAIS.

Gênes, 12 août.

Le 9 de ce mois, est entrée dans ce port une pinque venant de Tunis. Le capitaine Traverso, à qui elle appartenoit, rapporte que, le 29 juillet, on a célébré à Tunis, la prise de Constantine, par les Tunisiens, sur les Algériens. On ajoute que le bey de Constantine lui-même est au nombre des prisonniers.

Liége, 23 août.

La ville de Spa vient d'être réduite en un monceau de cendres, par un incendie qui a éclaté le 21; on ne croit pas que rien ait pu échapper à la dévorante activité des flammes dans cette malheureuse cité. Des voyageurs qui se trouvoient dans cet endroit n'ont eu que le temps de se sauver, en traversant les flammes; quelques-uns ont été blessés, d'autres ont perdu leurs effets. D'après leur rapport, jamais spectacle ne fut plus horrible; toute cette ville infortunée présentoit l'affreuse image d'une masse de feu et de fumée, s'élevant jusqu'au ciel; trois cents maisons étoient réduites en cendres, et l'on avoit peu d'espoir de sauver le reste, au moment de leur départ. La sécheresse extraordinaire de la saison avoit rendu les secours plus difficiles et le feu plus violent.

M. Micoud d'Umons, préfet de l'Ourte, s'est rendu à Spa, à l'effet de porter aux victimes de cette catastrophe, des consolations et des secours. Il a fait en même temps un appel à l'humanité des habitans du département, et a ordonné qu'il fût ouvert à la mairie de Liége et dans toutes les communes, une souscription en faveur des incendiés. Les noms de tous ceux qui souscriront pour telle somme que ce soit, seront rendus publics, et la liste en sera mise sous les yeux du gouvernement.

Paris, 27 août.

Les députés de Westphalie, envoyés à Paris auprès du prince Jérôme, sont:

MM. le comte de Blumenthal et de Schulembourg, députés de Magdebourg;

MM. le comte Dalvensleben, grand-doyen, et de Schulembourg, députés de la Vieille-Marche;

MM. le baron de Hagen, conseiller provincial; Slabenrauch, conseiller de la régence, députés de la principauté d'Halberstadt;

MM. l'abbé Henke, vice-président, député des prélats; le comte de Brabeck, député de la noblesse; le baron de Plessen, *idem;* Fein, conseiller de la cour, député du tiers-état, députés du duché de Brunswick;

MM. le baron de Wendt, grand-prévôt, évêque suffragant; le comte de Merweld, grand-chanoine; le comte de Brabeck; le baron de Hammerstein; Crome, conseiller; Silberschlag, président de la régence, députés de la principauté de Hildesheim;

MM. le baron de Wink, grand-doyen; de Bulsche, grand chanoine; de Horst, conseiller provincial; de Lins, négociant; de Hoevel, président de la chambre; de Pessel, conseiller, députés de la principauté de Minden;

MM. le baron de Hammerstein, député de la noblesse; de Wiederhole, conseiller de justice, députés du comté de Schauenbourg;

MM. le baron de Gilsa, grand-écuyer, député des Etats; le professeur Robert, *idem;* le sénateur Fischer, *idem;* le baron de Heister, conseiller privé; d'Appel, conseiller intime, et directeur de la chambre des finances; Heimbach, conseiller de guerre; de Nademacher, *idem;* de Corvey; de Pessel (voyez la principauté de Minden), députés de l'électorat de Hesse;

MM. le grand-doyen, comte de Kerselstadt; le baron de Staxchausen; Gerken, conseiller député du tiers-état; Holtgreven, conseiller de la régence pour la ville de Paderborn, députés de la principauté de Paderborn.

— LL. MM. le roi et la reine de Westphalie ont assisté, mardi dernier, à l'Opéra. Leur présence a excité de nombreux applaudissemens. S. M. la reine a salué le public avec beaucoup de grace.

— Une députation du corps législatif s'est rendue auprès de S. M. le roi de Westphalie, afin de lui offrir le tribut de ses vœux pour la prospérité de ses peuples, la félicité de sa personne, ainsi que celle de son auguste épouse.

— Le général de division Thierry, ancien commandant de Versailles, est mort avant-hier à Paris, âgé de 72 ans. Il avoit 55 ans de service.

— Madame Cottin, connue par plusieurs romans qui ont eu de la célébrité, vient aussi de mourir, à l'âge de 34 ans.

— M. E. D. Saint-Maure, membre du corps législatif, secrétaire des commandemens de S. A. I. Mad. la princesse Pauline, en mission à Guastalla pour l'exécution du décret de S. M. l'Empereur, du 25 janvier dernier, a eu l'honneur de tenir par procuration de S. A. I., sur les fonts baptismaux, la fille de M. le général Ponget, commandant la force militaire dans les Etats de Parme. Cette cérémonie a eu lieu dans la chapelle du palais qu'habite le général.

(*Extrait du Journal Italien.*)

— On écrit de Nîmes que toutes les rivières de ce département, le Gardon, le Vidourle, le Ceze, ont débordé, et ont occasionné beaucoup de dégâts dans la campagne.

—On écrit de Gimont, département du Gers, que la fête de l'anniversaire de la naissance du grand Napoléon y a été célébrée avec le plus grand enthousiasme. Tous les habitans de cette petite ville se sont réunis, le maire à leur tête, pour exprimer en commun leurs sentimens envers le pacificateur de l'Europe; une fontaine de vin couloit pour le peuple.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 27 août.

MM. Regnault (de Saint-Jean-d'Angely), Collin et Begouen, conseillers d'Etat, présentent un projet de loi relatif aux douanes.

La discussion en est indiquée au 7 septembre.

Des orateurs se rendront demain au corps législatif, pour lui présenter trois projets de loi.

VARIETÉS.

Sur la position actuelle du Danemarck.

Les Etats danois se composent des parties suivantes: les îles de Sélande, de Fionie, de Laland, et une vingtaine d'îles

---

L'assentiment que les artistes les plus distingués, ceux que la supériorité et l'éclat de leurs talens rendent les plus indifférens pour eux-mêmes aux distinctions sociales, ont donné à l'opinion que nous avons émise en dernier lieu sur l'état actuel de l'instruction publique des beaux-arts et sur le sort de ceux qui les exercent, nous autorise à croire que cette opinion (1) n'est point dénuée de fondement: nous ne chercherons donc point d'autres raisons pour justifier le sentiment semblable d'un artiste qu'une longue expérience et de grands travaux (2) exécutés avec succès, mettent d'ailleurs au rang des juges en ces sortes de matières. Tout ce que nous avons dit de l'enseignement de la peinture et de la sculpture, s'applique également et plus fortement encore à celui de l'architecture.

La connoissance des procédés à suivre pour bâtir solidement, ce qu'on appelle la science du constructeur, est une partie considérable de l'architecture, encore que ce n'en soit que la partie mécanique. Cette science a ses règles et ses principes, résultats de l'expérience d'une longue suite de siècles, que le génie le plus heureux s'épuiseroit fort inutilement à vouloir deviner, mais qu'il faut qu'il apprenne. Dans les autres arts, la sculpture exceptée, une heureuse inspiration, une disposition particulière des organes ou la finesse extraordinaire de quelqu'un des sens, peuvent suffire sans le concours de l'étude, pour produire, sinon de bons ouvrages, du moins des ouvrages agréables, et dont on jouit sans inquiétude; mais en architecture, l'art ne sauroit s'exercer sans l'aide de la science; et si cette dernière manque, ce n'est pas seulement la réputation de l'artiste qui se trouve compromise, la fortune et la vie de ses concitoyens sont en danger. Un architecte ignorant n'est pas comme un mauvais peintre ou un mauvais sculpteur, un artiste qu'il faut plaindre en silence; c'est un homme dangereux: or, partout, l'apprentissage et l'exercice des professions qui intéressent la sûreté publique, sont l'objet de la sollicitude et de la censure de l'autorité.

M. Viel voudroit que les écoles d'architecture eussent toutes pour fondement de leur doctrine, sur l'ordonnance et sur la construction, « que les anciens se sont emparés de tout; qu'ils ne nous ont rien laissé » à découvrir dans le vaste champ de l'imagination, et que de quelque » côté que nous portions nos pas, nous rencontrons les bornes posées » par leur génie;

» Que nous devons nous renfermer exclusivement dans la contem- » plation de ces grands modèles, et nous pénétrer de leur substance. »

Ces deux propositions sont de celles qui ne peuvent manquer de trouver de nombreux contradicteurs; c'est pour cela que j'essaierai de les expliquer.

Les *membres de l'architecture*, c'est-à-dire toutes les parties dont se compose un édifice, considéré sous le rapport pittoresque, nous ont été légués par les Grecs; ils en ont inventé la forme, déterminé le nombre et les dimensions; ils en ont réglé les rapports dans lesquels ils doivent se tenir entr'eux, et les ornemens qu'ils admettent. Il est incontestable que tout ce qu'on a imaginé depuis n'a pu remplacer ces premières inventions, ou seulement soutenir la comparaison avec elles. Les gens du goût le plus sévère ne peuvent même souffrir les deux ordres romains; le toscan et le composite; et l'on est bien généralement d'accord que ces deux ordres sont inférieurs en beautés aux trois autres. Vingt siècles de tentatives infructueuses pour perfectionner cette partie de l'architecture des anciens, suffisent sans doute pour regarder comme une vérité incontestable, qu'à cet égard ils *se sont en effet emparés de tout*, et *ne nous ont rien laissé à découvrir.* Les prati-

(1) *Journal de l'Empire*, des 23 et 25 avril dernier, articles *Beaux-Arts.*

(2) M. Viel, architecte de l'Hôpital-Général depuis longues années, a fait l'hôpital Cochin, le Mont-de-Piété de Paris, l'hôpital de la Pitié, la halle de Corbeil, le grand égout de Bicêtre, les loges de la Salpêtrière, etc. etc.

plus petites, situées à l'entrée de la mer Baltique, peuplées de 560,000 ames; le Jutland, le Sleswick et le Holstein, formant une péninsule dont le Sleswick est comme la porte intérieure, et le Holstein le vestibule extérieur; cette presqu'île est encore bordée d'une vingtaine d'îles. On compte en Holstein 360,000 habitans, en Sleswick 270,000, et en Jutland 460,000; total pour le royaume actuel de Danemarck, 1,650,000 habitans. Le royaume de Norwège, situé sur la grande péninsule de Scandinavie, le long de l'Océan septentrional, renferme aujourd'hui au-delà d'un million d'habitans. On compte encore dans l'Islande les îles Féroer et autres colonies éloignées, 100 à 120,000 sujets. Toute la monarchie danoise présente une population de 2,800,000 ames; l'accroissement annuel, d'après les listes de naissances, est d'environ 20,000, sans compter les étrangers qui s'établissent dans le pays.

Le premier aperçu montre d'abord que c'est seulement la plus petite portion des États danois sur laquelle les Anglais peuvent former des projets d'attaque. Ils connoissent trop bien la valeur et la fidélité des Norwégiens pour entreprendre, même avec une armée de 50,000 hommes, la conquête de ce pays où Charles XII paya de sa vie la prise de deux ou trois villes. La haute prudence des Anglais les empêchera également de débarquer dans le Jutland, le Sleswick et le Holstein, attendu qu'ils s'exposeroient à s'attirer sur les bras quelque corps de l'armée française. Il n'y a que les îles contre lesquelles ils déployeront leur habileté et leur bravoure, dans l'espoir de pouvoir porter successivement sur chaque point un nombre d'assaillans double ou triple de celui des défenseurs. Nous allons montrer combien cet espoir même est incertain.

Observons d'abord que les troupes de terre réglées, dont le prince-régent du Danemarck peut disposer, s'élèvent à 42,000 hommes en Danemarck et 34,000 en Norwège. Ces troupes parfaitement armées et disciplinées, se composent moitié d'*enrolés* à vie, et moitié de *conscrits* engagés pour un certain nombre d'années. Depuis vingt ans, le prince Royal s'est occupé avec une patience infatigable à former cette armée. On peut sans prévention croire qu'elle égale au moins l'armée anglaise en tactique et en discipline. Il n'y a pas de troupes plus fidelles et plus courageuses que les conscrits danois. Il n'y a aujourd'hui parmi eux aucun serf, comme en Prusse; ils sont fort attachés à la personne du prince Royal. Peut-être les 6 à 8,000 Allemands, qui se trouvent parmi les enrôlés, ne seroient-ils pas d'une fidélité à toute épreuve dans une campagne contre leurs compatriotes, tels que les Prussiens ou les Saxons; mais on peut certainement y compter pour la défense des forteresses contre les Anglais.

Outre les troupes réglées, le Danemarck et la Norwège ont une garde nationale composée de volontaires de toutes les classes et de tous les rangs. Ces corps, formés par un mouvement spontané de la nation, à l'occasion de la dernière attaque des Anglais en 1801, ont depuis reçu une organisation régulière, et l'on pense qu'étant soutenus par l'artillerie nécessaire, ils suffisent pour défendre, contre un coup de main, toutes les provinces de terre-ferme. On évalua en 1801 cette levée en masse à 100,000 hommes, et il n'y a pas de doute que dans les circonstances actuelles le même enthousiasme n'éclate de nouveau et ne produise une force bien supérieure et mieux organisée.

La flotte se trouve tout entière dans le port intérieur de Copenhague, d'où elle peut sortir pour se mettre en rade, sans que l'ennemi puisse s'y opposer. La rade, à son tour, a été fortifiée depuis la bataille du 2 avril 1801, de manière à en rendre l'attaque au moins très-difficile. Lorsque Nelson attaqua cette rade, il dirigea plus de 60 grands et petits vaisseaux, portant près de 1200 bouches à feu, contre une ligne embossée d'une vingtaine de carcasses de vaisseaux, servant de batteries, et portant en tout 580 canons; dans la querelle survenue entre Nelson et Parker, ce dernier amiral soutint que la perte des Anglais s'éleva à 2665 blessés et tués, tandis que les Danois n'eurent que 1200 blessés et tués; en faisant d'aussi grands sacrifices, Nelson put enlever les batteries flottantes, l'une après l'autre, parce que la première étoit mal flanquée; mais arrivé sous le feu des batteries de terre, qui auroient pu écraser sa flotte délabrée, l'amiral anglais arbora aussitôt un pavillon parlementaire et commença à négocier un armistice, par lequel le Danemarck, sans céder un seul pouce de terrain, promit de rester neutre pendant quatorze semaines. La mort de Paul I[er] et la révolution faite à Saint-Pétersbourg, événemens connus de la cour de Copenhague, le jour même de la bataille, durent d'autant plus décider la signature de cet armistice, que l'on pouvoit en conclure la prompte défection de la Russie, qui étoit à la tête de la Confédération du Nord: ainsi, la fameuse journée du 2 avril ne présente nullement un avantage militaire décidé, mais un concours de circonstances politiques, très-heureux et sur-tout très-nécessaire pour l'Angleterre. C'est un fait positif que Nelson n'a point occupé la *rade* de Copenhague, ni *bombardé* la ville, puisqu'au moment où il proposa l'armistice, les forts extérieurs de la rade étoient dans les mains des Danois, et le feu des vaisseaux anglais n'atteignoit que les ouvrages avancés de la place. On peut aussi se rappeler, à cette occasion, que les escadres réunies d'Angleterre, de Hollande et de Suède bombardèrent la rade de Copenhague en 1700, sans faire le moindre mal à la ville.

Ce qu'il y a aujourd'hui de vraiment fâcheux, ce n'est pas la position de Copenhague qui se défendra; c'est la dispersion des marins danois sur toutes les mers du globe, et l'impossibilité d'en réunir à Copenhague un nombre suffisant pour équiper la totalité de la flotte, c'est-à-dire 21 vaisseaux de ligne, 15 frégates et une cinquantaine de petits bâtimens. On évalue la marine marchande des Danois à environ 400 bâtimens pour Copenhague, 1000 à 1100 pour le reste du royaume de Danemarck, y compris le Holstein, et 1000 pour la Norwège; ces 25 0 bâtimens au-dessus de 10 last de commerce, et les autres petites embarcations occupent environ 18,000 marins, dont les uns se trouvent à la Chine, les autres aux Indes occidentales, beaucoup dans les ports d'Angleterre, enfin dans toutes les parties du globe, où, sur la foi des traités, les Danois ont étendu leur commerce et leur navigation. Il se trouve probablement 10 à 12,000 marins dans le pays; et si l'on ne peut les faire arriver à Copenhague, il faut espérer que, pour les employer, on armera des flottilles dans les ports du Holstein, du Jutland, et sur-tout de la Norwège. Les trois cents lieues de côtes maritimes que les Danois possèdent, ne doivent bientôt présenter qu'une seule ligne d'armemens destinés non-seulement à protéger le pays, et à communiquer de province en province, mais même à désoler le commerce de l'ennemi, et à ravager les îles britanniques elles-mêmes, beaucoup plus ouvertes du côté du Nord que du côté de la France.

Lorsque je dis que la communication entre les îles de la Baltique et la terre ferme du Danemarck peut être maintenue par de petites flottilles armées en dépit de tous les gros vaisseaux de l'ennemi, je ne crois parler que d'après des connois-

---

ciens modernes doivent employer ces élémens sans y rien ajouter, sans y rien changer; de même que l'auteur qui écrit dans une langue perfectionnée, n'a rien de mieux à faire que d'employer les mots et la syntaxe de cette langue, tels qu'il les trouve autorisés par l'usage. Les trois, ordres grecs suffisent à l'ornement de toutes sortes de constructions comme la langue de Pascal et de Racine suffit pour composer toutes sortes de livres. Voilà sans doute ce qu'a voulu dire M. Viel.

Mais l'abondance des combinaisons que l'on peut former avec ces élémens de l'architecture ancienne, est probablement inépuisable: elle n'a du moins été épuisée ni par les Grecs, ni par les Romains, puisqu'ils n'ont pu même avoir l'idée d'un très-grand nombre de ces combinaisons auxquelles nos mœurs modernes, différentes des leurs, ont donné et donnent encore lieu tous les jours. Rien n'est donc plus certain que si le génie des architectes modernes demeure oisif, ce n'est pas faute d'occupation. Quant à la fureur d'innover et de se faire d'autres règles nouvelles que celles établies, ce travers n'est pas particulier à notre siècle; ça été de tout temps celui des esprits bornés, ignorans et paresseux. Dans la pratique des arts, comme dans la conduite de la vie, on fait autrement que les autres pour se dispenser de faire aussi bien.

Je pense encore que si, dans l'architecture, l'art étoit parvenu à son plus haut point de perfection, dès le temps de Callimaque, la science du constructeur a fait depuis, et sur-tout de nos jours, de grands progrès. Que ces progrès soient dus à l'application qu'on a fait des mathématiques à l'architecture, cela me semble incontestable; mais c'est en même temps une opinion reçue aujourd'hui assez généralement, et avec assez de faveur, pour qu'il soit inutile de rappeler ici les raisons et les preuves dont elle s'appuie: les fonctions de la critique sont, au contraire, de dire aux praticiens qu'ils ne doivent se confier qu'avec réserve, et après un mûr examen, à ces résultats rigoureux des opérations mathématiques; l'expérience, et les bonnes études qui tiennent lieu de l'expérience, leur apprendront seules à quelle distance il faut, en chaque occasion, se tenir du cercle étroit de ces théories, pour n'avoir rien à redouter des accidens toujours plus ou moins inévitables dans la pratique. Je crois, même à la vue des piliers ébranlés de la nouvelle Sainte-Geneviève, que la science du mathématicien peut concourir aux progrès de celle du constructeur; mais ce fameux exemple suffit aussi, ce me semble, pour faire sentir aux architectes avec combien de précaution et de réserve ils en doivent user. Quelles leçons pour tous, que les erreurs d'un artiste si savant, et d'un si grand génie que Soufflot!

Mais c'est sur-tout quand on considère l'architecture sous le rapport de l'art, que l'on redoute pour elle l'usage indiscret des procédés scientifiques: il est rare que des combinaisons compliquées, dont l'esprit lui-même ne saisit les rapports qu'après de longs calculs, que les effets de la statique, puissance en quelque sorte occulte, plaisent beaucoup aux yeux; cependant l'artiste dont la science se révèle par ces calculs et brille dans ces prestiges, perd facilement de vue le principal objet de l'art, qui est de flatter les sens.

Est-il bien sûr même que ce que nous regardons orgueilleusement dans les vieux architectes, comme la preuve de l'ignorance où nous prétendons qu'ils étoient des ressources de l'art, ne soit pas quelquefois la marque qu'ils en connoissoient mieux que nous et les limites et la fin? Michel-Ange conserve aux piliers de Saint-Pierre de Rome beaucoup plus de force et de volume qu'il n'étoit absolument nécessaire pour porter le dôme; mais ces masses énormes, cette surabondance d'étendue et de puissance, frappent d'admiration. Qui oseroit affirmer que Michel-Ange n'ait pas su jusqu'à quel point il eût pu amaigrir ces piliers sans danger pour la solidité du dôme; qu'il ait été égaré par un faux calcul plutôt que conduit par le pressentiment de cet effet admirable?

Un savant ingénieur assure, dans la chaleur de la discussion sur les constructions de Sainte-Geneviève, qu'en suivant les procédés indiqués par les mathématiciens, on auroit pu soutenir le dôme par des appuis indirects, et se passer même entièrement des piliers que ses adver-

Digitized by Google

sances locales, et j'espère en convaincre le lecteur qui voudra suivre sur une carte les détails géographiques que voici :

Le bras de mer qui sépare le Danemarck de la Norwège et de la Suède, est, au commencement, large de 25 lieues (1). On passe souvent de la Norwège en Jutland dans une seule nuit d'automne; ainsi les communications ne pourront point être absolument interrompues entre ces deux provinces. En tournant vers le sud, le Categat nous présente une largeur de 10 à 20 lieues, mais resserrée par les plus redoutables rochers, ressifs et bas-fonds que l'on connoisse dans les mers d'Europe. Sans doute, les Danois éteindront les fanaux dont la clarté hospitalière a si souvent guidé les Anglais au milieu de tant de dangers, mais qui ne doivent plus servir à éclairer la route de pirates.

Arrivés à l'entrée de la Baltique, nous voyons les eaux se partager en trois grands détroits. Le Sund sépare l'île de Sélande de la Scanie, province suédoise. L'entrée, où le Sund proprement dit, a 14,000 pieds de large, entre la pointe de Cronenbourg et le quai d'Helsingbourg; par conséquent les batteries de Cronenbourg ne sauroient nuire considérablement à une flotte, qui pour passer ne trouve pas d'autre obstacle. Cinq lieues plus bas le Sund se partage en trois canaux; l'un entre la côte suédoise et l'île danoise de Saltholm : ce passage, large en apparence, est resserré par des bas-fonds et n'admet pas même des frégates un peu fortes; le second canal est entre l'île de Saltholm et celle d'Amager; ce passage a une lieue de long sur un quart de lieue de largeur; c'est par là que tous les bâtimens de guerre entrent dans la Baltique; les vaisseaux de 74 canons sont souvent obligés de faire porter par d'autres bâtimens une partie de leur artillerie, tant l'eau est peu profonde. On assure que la profondeur de l'eau varie d'un demi-pied selon les saisons. Ce passage pourroit être fortifié et probablement tout-à-fait fermé à un ennemi, si l'on étendoit de ce côté les ouvrages extérieurs de Copenhague, et si l'on élevoit un fort sur l'île de Saltholm. Le troisième canal est le détroit entre l'île d'Amager et celle de Sélande, détroit qui forme le port intérieur de Copenhague.

L'autre entrée de la Baltique, à l'ouest de l'île de Sélande et à l'est du Jutland, offre d'abord un canal large de 7 à 14 lieues, mais où les bas-fonds ne laissent qu'un passage étroit et tortueux pour les vaisseaux de guerre. L'île de Fionie s'interpose ensuite, et donne lieu aux dénominations un peu vagues de Grand-Belt et de Petit-Belt. Rigoureusement parlant, le Grand-Belt est l'étendue d'eau qui sépare les îles de Sélande et de Laland de celles de Fionie et de Langeland; la largeur est de 5 lieues entre les rivages, près Nybourg en Fionie et Corseur en Sélande; mais entre les îles de Langeland et de Laland, la largeur n'est que de trois lieues : c'est là que Charles-Gustave passa sur la glace pour pénétrer dans les îles de Laland, de Falster et de Moen, séparées d'entr'elles et d'avec la Sélande par de petits canaux inaccessibles à des bâtimens de guerre, autres que des bateaux plats. Ce groupe d'îles offre une position bien importante pour la communication avec Copenhague. L'île de Laland est séparée de celle de Féméren en Holstein, par un détroit de 3 lieues de large; c'est l'entrée définitive de la Baltique, lorsqu'on vient par l'un des deux Belts.

Quant au Petit-Belt, il offre entre la Fionie et le Sleswick une largeur de 2 à 5 lieues; mais entre la même île et le Jutland, il est réduit, pendant l'espace de deux lieues et demi, à une largeur d'un quart de lieue. Les rivages, tracés en zigzags, présentent des fortifications naturelles.

La défense de toutes ces îles offre sans doute des obstacles, des hasards, des périls de tout genre; mais avec de l'activité et du courage elle n'offre rien d'impossible. Le patriotisme de la nation permet au gouvernement danois de tourner de ce côté toutes ses forces disponibles. Que tout soit soldat ou marin pour combattre ces perfides, ces barbares ennemis! Que de chaque baie et de chaque détroit il sorte des flottilles pour surprendre et incendier leurs superbes flottes! Que chaque moment de calme soit le signal d'un passage de troupes vers les points menacés ou d'une attaque contre leurs vaisseaux! Que dans les tempêtes chaque rade et chaque mouillage leur présente la mort! Qu'ils trouvent dans chaque pêcheur et dans chaque paysan un espion prêt à indiquer leurs desseins, leurs forces, leur côté foible! Que toutes les provisions soient rassemblées dans les places fortes! Que l'on n'hésite point à leur livrer combat même avec des forces inférieures! En se montrant dignes de leurs ancêtres, les Danois peuvent acquérir la gloire immortelle d'avoir exterminé l'élite des troupes de l'Angleterre; sauf ensuite à joindre leurs flottes aux flottes de l'Europe pour reporter sur les îles britanniques tous les maux dont elles ont inondé la terre. C'est aux anciens conquérans de la fière Albion à commencer la vengeance de l'univers, et les drapeaux de Canut-le-Grand sont dignes de flotter à côté de ceux de Napoléon, sur les tours humiliées de la Tamise.

MALTE-BRUN.

(1) On entend des lieues de 25 à un degré de l'équateur.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 17 août.

75 — 54 — 79 — 57 — 15

COURS DE LA BOURSE DU 27 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	5 f	5-8
— Courant	5	3-4	56	1 2
Hambourg..	185	0-0	184	1-4
Londres. . .	00	000	10	0-0c
Madrid eff..	15	30	15	20
— vales . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	30	15	20
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	460	00	463	0-0
Gênes effec.	46 10		462 0	
Livourne. . .	512 c		500 0	
Naples. . . .	420	00	000	00
Milan.	81 10	p.6f	81	1 p.of
Basle.	1	0-op	1	3 4p.
Francfort. . .	0	0 op	00	00
Vienne. . . .	126c	0-op	000	00
Lyon.	3-8 p	0-oj.	1	1 2p.
Marseille. . .	3 8p	0-oj.	1	1 4p.
Bordeaux . .	3 8p	0-oj.	1	1-2p
Montpellier.	1-2 p	0 oj.	00	0-op.
Genève. . . .	0-op	0-oj.	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341r 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 000

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 37

Quadruple 81 10

Ducat. 11 15

Souverain. 34 5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 93 93: 25c 40c 20c 93f 00c 00c 00f

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 90f 90f 50c 0 f 000

Banque de Fr. 1415f 1417f 50c 0000f 0000f 00c 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. of 00c à of 000

— S. Domingue. 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000

— brut . . . . . . 0 00 à 0 000

Coton du Levant 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille 0 00 à 0 000

Huile d'olive. . . 0 0 à 0 000

Potasse d'Amér. 00f 00c. à 00f 000

Eau-de-vie, 3/6. 00f 00c à 000 000

ANNONCE.

Mystères sur Mystères, ou les Onze Chevaliers. Quatre vol. in-12. Prix : 7 fr. 50 cent., et 10 fr. par la poste.

A Paris, chez J. Chaumerot, libraire, palais du Tribunat, galerie de bois, près le passage Velois, n°. 188.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

---

saires trouvent trop foibles. Je suppose la possibilité d'exécuter ce plan, je me figure fort bien la triple coupole de Sainte-Geneviève sans autre soutien apparent que douze colonnes de quatre pieds de diamètre, et cela me semble d'un très-mauvais effet.

Quant à cette opinion, aussi combattue par M. Viel : *L'architecture doit être au nombre des sciences exactes : c'est à tort qu'on l'a toujours mise au nombre des beaux arts*; et cette autre : *L'autorité des anciens maîtres doit être nulle aux yeux de la raison*, elles n'ont point encore pris assez de consistence pour que nous en occupions nos lecteurs. Ceux néanmoins qui seront curieux de savoir ce qu'en pensent les praticiens expérimentés, pourront s'en instruire dans l'ouvrage de M. Viel : cet ouvrage renferme d'ailleurs des considérations fort sages *sur la nécessité* de remettre les anciennes études de l'architecture en vigueur.

M. B.

Moyen infaillible de détruire les Punaises et leurs œufs.

On croit devoir rappeler au public, dans la saison actuelle, l'heureuse découverte faite, il y a quelques années, par M. Faget, pour purger les appartemens des insectes les plus nuisibles au repos de l'homme. L'expérience, qui sépare les inventions utiles des procédés du charlatanisme, n'a fait que confirmer de plus en plus celle-ci. On peut assurer, sans crainte d'être démenti, que quiconque a suivi exactement la méthode indiquée par l'inventeur pour l'application de son spécifique, en a constamment obtenu le plus prompt, le plus étonnant succès. Ainsi c'est bien moins les intérêts d'un particulier que ceux de la société en général qu'on a en vue de servir, en annonçant une découverte aussi précieuse. C'est à M. Faget seul qu'il faut s'adresser, rue Croix-des Petits-Champs, n°. 47, maison du marchand de soie, en face de la rue Coquillère. On affranchira les lettres et l'argent qu'on lui enverra par la poste. Ses flacons sont de 3 et 6 fr. Il faut nécessairement employer deux flacons de 6 fr. chacun pour un appartement totalement infesté; un flacon de 3 fr. suffit par bois de lit. Il sera fait une remise de 20 pour cent à ceux qui en prendront une certaine quantité.

La Paix et la Victoire, deux estampes de douze pouces de haut sur neuf de large, représentent des figures de femmes à mi-corps et agréablement dessinées, la première tient à la main une tige d'olivier; l'autre entrelace les couronnes avec une branche de palmier. Chaque estampe en noir, 2 fr. 50 c.; en couleur, 5 fr.

Deux Portraits faisant pendant, de neuf pouces de haut sur six de large, les Empereurs Napoléon et Alexandre. Ce sont les deux premiers d'une Collection conçue dans un format agréable, et dont le prix est à la portée de tout le monde. On se propose de donner dans cette suite tous les souverains et autres personnages qui se sont rendus célèbres en Europe. S. M. le roi de Prusse paroîtra incessamment. Chaque estampe en noir, 1 fr. 50 c.; en couleur, 3 fr.

A Paris, chez Joubert fils, et Charles Bance, marchands d'estampes, rue J. J. Rousseau, n°. 10, où l'on trouvera toujours un grand assortiment d'estampes dans tous les genres.

Le Catalogue de leur fonds de commerce se distribue *gratis*.

Elégie sur la Mort de Florian; par madame A. B. Dufrenoy, mise en musique avec accompagnement de piano, par J. A. Moulet.

Prix : 1 fr. 50 cent.

A Paris, chez l'Auteur, maître de harpe et de piano, rue Helvétius, n°. 10, où l'on trouve le tableau et le cycle harmoniques.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Considérations Nouvelles sur divers points de la Mécanique; par J. R. Malogon, capitaine de vaisseau, officier de la Légion d'Honneur. Broch. in-8°. de 94 pages. Prix : 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. par la poste.

A Paris, chez Louis, libraire, rue de Savoie, n°. 6.

Et chez le Normant, impr.-libr., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ETRURIE.

Livourne, 16 août.

L'anniversaire de S. M. I. et R. a été célébré ici par une messe solennelle chantée en musique dans l'église de la Madone de cette ville, et suivie d'un *Te Deum.*

A huit heures du matin, M. Lesseps, commissaire consul-général de S. M., se rendit à l'église avec M. le chancelier vice-consul, en grand uniforme, suivi de tous les Français qui se trouvent à Livourne. Ce cortége fut reçu dans la chapelle de Saint-Napoléon. A son arrivée, il trouva sous les armes, et formant le cercle de la chapelle les 150 hommes de troupes françaises qui sont ici de passage. Les officiers de terre et de mer s'y étoient rendus de leur côté.

A neuf heures et demie, la messe étant terminée, les nationaux accompagnèrent de même M. le consul-général de S. M. jusqu'à sa résidence, où on leur distribua une ode de la composition de M. Lesseps, sur la fête qu'ils célébroient, et où respire l'enthousiasme et l'amour que portent tous les Français à leur EMPEREUR.

Cette ode fut, de même que la messe, chantée en musique à l'église. Le soir, la maison consulaire fut illuminée. Les Français qui sont dans ce pays sont tous animés des mêmes sentimens pour la mère-patrie. Ils saisissent avec empressement toutes les occasions qui se présentent de témoigner leur amour à leur auguste souverain.

RUSSIE.

Pétersbourg, 25 juillet.

Depuis hier, nous avons vu arriver une partie des équipages du général Savary, qui vient ici avec une mission de sa cour. Le choix de l'Empereur n'est pas encore connu, quant à notre ambassade à Paris.

La chaleur se soutient ici depuis trois semaines, à 18 et à 20 degrés de Réaumur.

S. A. I. le grand-duc Constantin est de retour de l'armée depuis huit jours.

La Gazette de la Cour annonce que le général d'infanterie comte de Buxhowden a reçu le commandement de l'armée, composée des corps des lieutenans-généraux Tutschkow, prince Gotschakow, Doktorow, et comte de Tolstoi. Les lieutenans-généraux comte Arakchejew et prince Labanow-Rostowski sont nommés, le premier général d'artillerie, et le second, général d'infanterie. Le général de cavalerie comte Benningsen se retire du service, à cause du délabrement de sa santé.

DANEMARCK.

Copenhague, 18 août.

Les Anglais ont débarqué, le 16, plusieurs mille hommes à Webek, trois milles d'ici. Dans ce moment ils occupent le château de Friderichsberg et les environs de la ville : les faubourgs sont encore libres. Dans les escarmouches qui ont eu lieu, nous avons fait quelques prisonniers, et eu un homme tué et six blessés.

Les Anglais ont répandu une proclamation dans laquelle ils disent *qu'ils ne sont pas venus comme ennemis, mais pour prendre la flotte en dépôt.* Jusqu'à présent ils paient tout ce qu'ils prennent.

La flotte de Rugen est arrivée le 16 au soir. Nos chaloupes canonnières ont déjà pris hier deux transports et brûlé un troisième. Le calme empêche la grande flotte d'approcher : elle est encore à deux milles.

Nous sommes pleins de confiance; l'esprit qui règne est excellent.

Le 18 au soir à six heures.

Les Anglais fortifient Friderichsberg qui est à un demi-mille d'ici. On estime à 12,000 hommes le nombre de troupes débarquées; il y a parmi elles des montagnards d'Ecosse.

Nous sommes bien pourvus de vivres.

Notre commandant Peymann vient de publier la proclamation suivante :

« Concitoyens, pour la seconde fois le gouvernement anglais viole le droit des gens et trouble notre repos. Pour la seconde fois, nous voyons la capitale surprise de la manière la plus perfide par une force anglaise. Nos ennemis ont choisi le moment où nos frères sont appelés à assurer le repos du pays sur les bords de l'Elbe; mais ils se sont trompés dans le calcul de nos forces et de nos moyens de défense. Ils ont oublié que l'esprit de Frédéric repose sur nous et nous anime!!

» Concitoyens, je dois veiller avec vous et combattre avec vous pour nos foyers et notre honneur. C'est avec une joie ravissante que je suis témoin de votre vif amour de la patrie, et de votre courage. Vous n'avez pas besoin d'encouragement. Je suis convaincu que notre cher Prince Royal nous reconnoîtra, s'il revient au milieu de nous. »

Donné à la citadelle de Frederiks Hafen, le 17 août.

Kiel, 20 août.

D'après la dernière dislocation des troupes en Holstein, elles vont former une ligne non interrompue depuis Lubeck jusqu'à l'extrême frontière du Jutland. On a établi de distance en distance des petits camps le long de la côte, pour pouvoir se porter sur tous les points. Les positions les plus importantes du canal sont également gardées. Frederichsort a été mis en

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 29 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Venceslas, les Projets de Mariage.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Les Deux Journées, Félix.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *le Cantatrici Villane* (les Chanteuses Villageoises), opéra en deux actes, musique de Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Ecriteaux, les Pages, la Laitière.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

C'est ma Femme, les Chevilles, le Loup-Garou.

AMBIGU-COMIQUE.

La Forêt d'Hermanstadt, la Forêt Noire.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Eginhard et Imma, le Barbier de Village.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Aujourd'hui, l'incomparable Ravel, à la demande de plusieurs personnes, dansera un pas tartare, sans mettre les pieds sur la corde, et une anglaise précipitée.

SPECTACLE HIDROAÉROPTIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN.

Palais du Tribunat, près le Café de Foi.

Aujourd., et jours suivans, à huit heures, détails du voyage aérien nocturne, belles expériences de physique, feux d'artifice de gaz et d'électricité, fantasmagorie.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Première représentation du *Mariage de M. Beaufils*, ou *les Réputations d'emprunt.*

Beaumarchais, après avoir fait *le Barbier de Séville*, fit *le Mariage de Figaro.* M. Joui, après avoir fait *M. Beaufils*, a voulu aussi, en bon père, marier cet intéressant jeune homme : mais il y a autant de différence dans les deux mariages qu'il y en a dans les caractères des mariés. Figaro est un prodige d'esprit; M. Beaufils un prodige de bêtise : les bouffonneries de Figaro sont satiriques; celles de M. Beaufils très-innocentes. Figaro a obtenu une très grande vogue, et M. Beaufils est resté même au-dessous de Dasnières, et de Dom Nigaudinos du *Pied de Mouton.*

On se lasse de tout, et même de bêtises. M. Beaufils avoit fait rire par ses naïvetés : cela étoit fort heureux; il falloit s'en tenir là, et ne pas marier ce Beaufils, de peur de propager la race des sots. Si l'on est curieux de savoir quelle est la femme qui peut se résoudre à épouser M. Raoul-Sigismond Beaufils, c'est madame *Cecilia Regina Desroches* : la femme n'est pas tout-à-fait si bête que le mari, et cela n'étoit guère possible; c'est plutôt une espèce d'aventurière ou d'intrigante, qui trouve son compte à ce mariage, et qui a spéculé sur la bêtise du futur.

Quant à la littérature, les conjoints sont à-peu-près de niveau; madame Cécilia a publié, sous son nom, un roman qu'elle a fait faire par un de ses amans, et qui s'est très-bien vendu; M. Beaufils a fait représenter une comédie qu'il a achetée deux mille écus, et qu'on a fort applaudie : cela forme une grande analogie entre les époux, qui jouissent tous les deux d'une réputation qu'ils ont payée, non pas, il est vrai, dans la même monnoie; mais rien n'est plus fragile que la gloire de ce monde. Il arrive un huissier boiteux, qui force madame

Digitized by Google

état de défense, et de l'autre côté de l'embouchure du port de Kiel, on a établi une batterie de 10 pièces de gros calibre. On arme des bâtimens qui seront stationnés à l'entrée des ports du Holstein. La milice est organisée et armée dans tout le pays; on a également organisé des gardes-côtes.

La milice en Sélande est forte de 10 bataillons : on en a jeté quelques-uns dans Copenhague et Cronburg. Il en reste 13 pour protéger l'île, qui seront réunis à la cavalerie et aux autres corps qui s'y trouvent. Partout se forment des corps de volontaires; sous peu on aura 50,000 hommes sous les armes dans le Danemarck et les duchés. Tout est animé de l'enthousiasme et du courage le plus exalté et de la haine la plus profonde contre les Anglais.

S. M. le roi se rend à Rendsburg avec tous les ministres et les départemens.

Altona, 22 août.

Les habitans de Copenhague sont résolus à se défendre; ils ont déjà brûlé les faubourgs. Les Anglais paroissent fort déconcertés des préparatifs d'une si vigoureuse défense.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 17 août.

Il n'est venu aucune nouvelle depuis celles qui ont été annoncées hier. Les ordres du prince Royal contre les Anglais s'exécutent avec rigueur. On a arrêté à Altona et à Wandsbeck, près Hambourg, dix-sept Anglais. On a mis les scellés sur tous les magasins à Altona, et l'on va procéder à l'inventaire des propriétés anglaises.

Une consternation générale a régné aujourd'hui à la Bourse. Il ne s'est fait aucune espèce d'affaires. Un seul sentiment animoit tout le monde : *l'indignation contre l'Angleterre*. On est véritablement exaspéré.

Défense expresse est faite de laisser remonter l'Elbe à la plus petite barque. Si on ne se relâche point de ces mesures sévères, si les ports danois restent fermés au commerce anglais, si ces mêmes ports et Altona cessent d'être l'entrepôt des marchandises anglaises, si la correspondance anglaise est forcée de passer par la Suède, il n'y a point de doute que cette rupture du Danemarck ne se fasse bientôt sentir à l'Angleterre d'une manière très-fâcheuse pour elle.

Du 22. — D'après les mesures que prennent les Danois, le commerce anglais va éprouver des pertes considérables et être totalement suspendu. Comme ils étoient les seuls qui favorisassent la contrebande et l'introduction des marchandises anglaises dans le nord de l'Allemagne, leur état de guerre avec les Anglais coupe entièrement la communication entre eux et le Nord de l'Allemagne.

Barreuth, 17 août.

La fête de S. M. l'Empereur Napoléon a été célébrée ici avec toute la pompe qu'exigeoit un jour aussi mémorable. Le 14 août, au soleil couchant, une salve de soixante et un coups de canon annonça la solennité du lendemain. Le 15, toutes les autorités civiles et militaires se réunirent à onze heures chez M. le général Etienne Legrand, gouverneur de la province, d'où le cortége partit pour assister au *Te Deum* dans l'église du château. Après le *Te Deum* et les prières pour la conservation des jours précieux de S. M., les autorités de la province reconduisirent M. le gouverneur à son hôtel.

EMPIRE FRANÇAIS.

Sorèze, 14 août.

LL. MM. le roi et la reine de Hollande quittent nos contrées méridionales, où elles ont éprouvé d'heureux effets des eaux et des bains. Hier 13, S. M. la reine est venue visiter l'école de Sorèze, que le roi avoit honorée de sa présence il y a trois ans. Les qualités aimables qui font de S. M. l'Impératrice-Reine, l'idole des Français, nous les avons retrouvées toutes dans son auguste fille. En suivant avec la plus grande bonté et l'intérêt le plus touchant les détails de l'école, elle a daigné applaudir et encourager les élèves présentés à la hâte et pris au dépourvu par cette visite aussi imprévue qu'honorable : elle a dit aux maîtres les choses les plus obligeantes, et exprimé ses regrets de ne pouvoir jeter qu'un coup d'œil rapide sur ce vaste établissement. La famille des frères Ferlus, directeurs de l'école, en a reçu en particulier des témoignages de cette affabilité si propre à faire chérir la souveraine puissance. « Vous ne vous souviendrez pas de moi, disoit-elle à une demoiselle de trois ans, fille de l'un d'eux, avec cet accent qui décèle le cœur d'une mère sensible; voilà un souvenir que je vous laisse », et elle lui fit prendre une bague qu'elle tira de son doigt.

Il étoit sept heures du soir. S. M., qui étoit partie le matin de Toulouse, à douze postes de Sorèze, devoit voir encore le réservoir du fameux canal du Midi, et aller rejoindre, le soir même, le roi qui s'étoit arrêté à Castelnaudary. Elle partit malgré un vent violent et un orage qui se formoit. Tous les vœux la suivirent; et mille voix répétèrent le cri du cœur : *Vive la reine!* Elle arriva à Castelnaudary après minuit, et à cinq heures du matin LL. MM. étoient sur la route de Lyon.

PARIS, 28 *août.*

L'aide-de-camp du prince de Neuchâtel, M. Delagrange, est parti le 21 août de Stralsund. Le roi de Suède, après avoir déclaré qu'il vouloit s'enterrer sous les ruines de Stralsund, a pris la fuite, et a laissé la ville sans capitulation. Les troupes françaises y sont entrées, et s'en sont emparées; le maréchal Brune a eu pitié des habitans; et quoique la ville eût été prise sans capitulation, il a ordonné qu'elle fût traitée avec les plus grands égards.

Le caractère du roi de Suède s'est sur-tout fait remarquer pendant le siége. Tous les jours il envoyoit faire des propositions plus ridicules les unes que les autres. On lui répondoit par ce proverbe, que qui trompe une fois, tant pis pour celui qu'il trompe; mais que qui trompe une seconde fois, tant pis pour celui qui a trompé; qu'ayant manqué à l'engagement qu'avoit pris en son nom le général Essen, on ne pouvoit plus se fier à sa parole, et qu'on ne vouloit point entrer en pourparlers avec lui. Ce prince a pris alors le parti de s'embarquer avec ses troupes et de fuir, laissant la ville à la merci du vainqueur. Il a prouvé par-là qu'il étoit aussi mauvais général que mauvais prince. C'est peut-être la première fois qu'un roi abandonne ainsi ses sujets. Toutefois le continent en est débarrassé pour toujours. Le roi de Suède ne rentrera plus en Poméranie.

Nous avons trouvé dans la place 400 pièces de canon.

(*Moniteur.*)

— On a joué hier, sur le Théâtre de la Cour, à Saint-Cloud, *Andromaque* et *la Gageure imprévue*.

— On assure que LL. MM. le roi et la reine de Hollande sont arrivés à Paris.

— Les eaux joueront, dimanche prochain, 30 août, dans le parc de Versailles

— Fioravanti, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, et connu à Paris par son charmant opéra des *Cantatrices villageoises*, se trouve depuis quelque temps dans cette capitale.

Cécilia de se dépouiller d'un titre usurpé, et de rendre à son véritable auteur la propriété d'un roman publié sous son nom : un marin joué dans la comédie de M. Beaufils, vient lui proposer de lui couper la gorge; et M. Beaufils, qui a autant de bravoure que d'esprit, ne se tire de ce mauvais pas qu'en déclarant qu'il n'est pas l'auteur de la comédie.

Ainsi ces illustres amans, qui prétendoient en s'épousant unir leurs lauriers et leur gloire, ne mettent dans la communauté que leur ignorance et leur ineptie; mais Beaufils, comme étant incontestablement le plus sot, associe sa fortune, qui est considérable, à la misère d'une intrigante qui est à l'affût d'un mari : il est rare qu'un sot fasse un si mauvais mariage; car dans cette partie, comme dans celle des finances, les sots réussissent presque toujours mieux que les gens d'esprit.

On demandera peut-être quel est l'auteur de ce roman attribué à madame Cécilia; c'est le même que celui de la comédie vendue à M. Beaufils : c'est le jeune Folleville, qui avoit alors ses raisons pour redouter le titre d'auteur, mais depuis le retour d'un oncle très-riche, qui veut donner son bien à celui de ses parens qui se distinguera dans les lettres, Folleville vent rentrer dans les propriétés littéraires qu'il avoit cédées, et se sert pour cela de l'industrie d'un valet, lequel joue les deux rôles de l'huissier et du marin.

Le personnage de madame Cécilia est une caricature du genre noir, du galimatias sentimental et mélancolique, qu'on a voulu mettre à la mode; mais tel est l'effet de cette malheureuse mélancolie, qu'elle ennuie, lors même qu'on s'en moque; car, pour s'en moquer, il faut l'imiter. Rien n'est plus soporifique que les vapeurs de commande de madame Cécilia; on a choisi pour jouer ce rôle sombre, la plus enjouée des actrices de ce théâtre, Mlle Molière, qui joue les soubrettes : le rôle a peut-être quelque rapport avec cet emploi, parce que madame Cécilia est une friponne; mais d'un autre côté, il ne lui convient nullement, parce que c'est une friponne triste et ennuyeuse.

Chazet a imaginé, pour Beaufils, un caractère de fatuité sotte et bête, qui est assez original; mais le talent d'un bon acteur se dégrade, quand il descend à de pareilles farces. *M. Beaufils* vaut mieux que son *Mariage*; il a sur-tout l'avantage d'être venu le premier : on rit d'abord des méchantes bouffonneries; à la fin elles fatiguent : les deux pièces sont des parades qui devroient être jouées sur le théâtre de Brunet et de Bobèche.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Bertin et Colardeau.

Nos grands écrivains donnent quelqu'intérêt aux vaudevilles où ils se trouvent placés; mais les noms de Bertin et de Colardeau ne soutiennent pas plus une pièce de théâtre, que les noms de Damis et de Léandre. Colardeau, versificateur élégant et harmonieux, mais poëte sans verve et sans invention, est aujourd'hui presqu'inconnu, parce qu'il a jeté ses jolis vers dans deux mauvaises tragédies qu'on ne lit point, et dans une héroïde qu'on ne lit guère, quoiqu'elle passe pour son meilleur ouvrage.

Cette *Epître d'Héloïse à Abélard*, foible copie de Pope, offre plusieurs traits passionnés; elle eut quelque réputation dans ces temps malheureux où toutes les idées saines étoient bouleversées. Qui croiroit que des hommes, qui affichoient la morale dans leurs discours et dans leurs écrits, aient imaginé sérieusement de faire une grande réputation à deux libertins obscurs dont l'aventure scandaleuse n'étoit digne que de mépris? Qu'a-t-on pu trouver de grand et de noble dans un mauvais théologien qui débauche la nièce d'un chanoine sous prétexte de lui enseigner de mauvais latin! Comment l'aversion des coryphées de notre littérature moderne pour la théologie et les théologiens, ne les a-t-elle pas arrêtés quand ils ont voulu faire l'apothéose d'Abélard? A moins que ce docteur n'ait effacé la honte et le malheur d'être théologien, en débauchant une fille, ce qu'on aura regardé comme

Digitized by Google

Il vient de mettre en musique une traduction des *Comédiens Ambulans*, de M. Picard. Le public jouira bientôt de cet ouvrage. L'Opera-Buffa en a déjà commencé les répétitions.

— La petite-vérole exerce ses ravages dans quelques communes rurales des environs de Paris, et dans Paris même : elle a déjà fait assez de victimes pour inspirer, sinon de l'inquiétude, au moins d'inutiles regrets.

Le retour de ce fléau et les funestes accidens qui signalent sa présence, ramènent nécessairement nos idées vers le bienfait de la vaccine; pourquoi négliger un moyen si simple et pourtant si efficace, de se soustraire aux atteintes d'une maladie cruelle?.... Est-ce apathie?.... Elle est bien coupable.... Est-ce motif d'économie?.... Il seroit bien mal entendu et bien peu fondé; car nous rappelons à cette occasion, et les circonstances nous en font un devoir, qu'on *vaccine gratuitement* toutes les personnes qui se présentent, les mardi et samedi, à midi très-précis, à l'hospice de vaccine à Paris, rue du Battoir Saint-André, n° 1, au coin de la rue Hautefeuille.

— Lundi prochain, 31 août, à midi très-précis, il y aura à l'institution impériale des sourds-muets de naissance, un exercice extraordinaire; et en considération d'un grand nombre d'étrangers qui se trouvent à Paris, l'instituteur se propose de renouveler le même exercice chaque lundi, pendant deux mois; il suffira, pour y être admis, de présenter son passeport.

— Le *Moniteur* publie aujourd'hui un extrait de la gazette de Barcelonne, qui contient des nouvelles de Buenos-Ayres, apportées le 29 avril à Rio Janeiro, par deux bâtimens venant, l'un de Monte-Video, l'autre de Buenos-Ayres. Il résulte du rapport du premier que les forces navales des Anglais, dans la rivière de la Plata, consistoient en deux vaisseaux de ligne, deux *ingemaues*, deux frégates et trois brigantins; et les forces de terre en 5 à 6000 hommes, dont 3000 se trouvoient dans la colonie du Saint-Sacrement. Les rapports du deuxième bâtiment ont appris que Buenos-Ayres étoit régulièrement fortifiée, que les habitans s'étoient enrégimentés, ce qui portoit le nombre des troupes qui la défendent à 10,000 hommes. D'autres mesures ont été prises pour la défense de cette place; et malgré la vigilance extrême de l'ennemi, on étoit parvenu à faire passer des secours dans les Iles Malouines sur la côte des Patagons. La même gazette publie les réponses faites par *l'audience royale* de Buenos-Ayres, par *l'illustre chapitre*, par le général-commandant Santiago, Liniers, aux généraux anglais Stirling et Auchmuto, qui cherchoient à excuser la fuite honteuse du major-général Carr Beresford, fait prisonnier à la reprise de la ville, et resté libre sur sa parole, en se plaignant des mauvais traitemens exercés à son égard, et finissoient par une sommation à la ville de se mettre sous la protection du gouvernement anglais. Les Espagnols démontrent la fausseté des assertions des généraux anglais; et quant à la proposition de se mettre sous la protection de la Grande-Bretagne, le général Liniers répond de la manière suivante : « Les habitans » de ce canton étant formellement et irrévocablement décidés » à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et ayant les » moyens de le faire et de s'immortaliser par une résistance » mémorable, vous devez vous dispenser de la peine inutile » de faire de nouvelles sommations qui resteront sans ré» ponse, etc. » Ces réponses sont datées du 2 mars.

CORPS LEGISLATIF.

Addition à la séance du 27 août.

A l'ouverture de la séance, M. Dumolard obtient la parole pour rendre hommage aux talens et aux vertus modestes d'un ministre aussi sage qu'éclairé dont nous avons à déplorer la perte : ce ministre est M. Portalis, enlevé trop tôt à la France qui se souviendra long-temps des services qu'il a rendus à sa famille et à ses amis qui ont si souvent éprouvé combien il étoit bon, généreux et affable. M. Dumolard s'empresse de rendre cet hommage aux précieuses qualités de M. Portalis, hommage qu'il doit, dit-il, aux souvenirs des infortunes qu'il partagea avec lui, comme à la tendre amitié dont il l'honoroit.

Le corps législatif ordonne l'impression du discours de M. Dumolard.

Un autre membre paie un égal tribut à la mémoire de M. Portalis; il rappelle les éminens services qu'il a rendus pendant son ministère, et il en atteste particulièrement les habitans des départemens de l'ouest, aujourd'hui si paisibles, si soumis aux lois, et si religieux. L'orateur demande que le président soit invité à écrire à la famille de M. Portalis, pour lui témoigner toute la part que le corps législatif prend aux regrets qu'elle éprouve.

Cette proposition est adoptée.

Séance du 28 août.

MM. les conseillers d'Etat Regnault (de Saint-Jean-d'Angely), Pelet (de la Lozère), et Maret, présentent trois projets de lois relatifs à des échanges, aliénations, concessions de terrains entre différentes communes.

La discussion est fixée au 10 septembre.

Séance levée et ajournée à lundi.

VARIETES.

Séance publique de la deuxième classe de l'Institut, du mercredi 26 août.

La 2ᵉ classe de l'Institut a tenu avant-hier la séance extraordinaire qui avoit été annoncée : l'objet principal étoit l'éloge de M. de Nivernois, dont M. François (de Neufchâteau) étoit chargé. On étoit prévenu que M. Delille prêteroit à cette séance le charme toujours nouveau de ses vers : en falloit-il davantage pour exciter une vive curiosité? Le public s'y est rendu avec empressement; la salle a été remplie presque au moment où les portes ont été ouvertes : il n'y avoit pourtant pas une foule surabondante, telle qu'aux jours où un nouvel élu, quel qu'il soit, vient prendre sa place dans ce premier corps littéraire. C'est alors une fête à laquelle aucun ami ne manque : l'envie aussi, disent sur-tout les récipiendaires, est exacte à s'y trouver de bonne heure : elle se glisse dans les coins, et ses recrues leur semblent même fort nombreuses. Avant-hier du moins elle ne s'y étoit réservé aucune place : le desir bien unanime d'entendre des vers charmans qui nous étoient assurés; d'entendre le nom de Nivernois si cher à tous les souvenirs; l'amour des belles-lettres, et cet attrait qui porte si naturellement vers ces assemblées paisibles où l'on est sûr de rencontrer toujours plusieurs hommes célèbres et quelques hommes illustres : tout cela étoit plus que suffisant pour occuper la salle entière; on y a remarqué avec intérêt un grand nombre d'étrangers décorés; mais c'est avec un respect mêlé d'attendrissement qu'on y a aperçu la famille de M. de Nivernois.

L'orateur a commencé son discours à trois heures et quelques minutes, et l'a fini à quatre heures : il a paru très-court; c'est un premier éloge que nous lui devons. Le discours s'est annoncé comme simple notice historique; cette forme est la plus heureuse peut-être en ce qu'elle instruit de tout ce qu'on

---

l'acte méritoire d'un homme supérieur aux préjugés? Lorsque ce misérable Abélard, forcé d'épouser la victime de sa séduction, mais cachant son mariage pour ne pas perdre ses écoliers, fut rayé par les parens de sa femme, de la liste des hommes, et réduit à l'impossibilité de séduire jamais aucune fille, il se fit moine, et ce fut son unique ressource. Je ne vois encore là rien de sublime : Héloïse entra aussi par force dans un couvent, et y porta la passion qu'elle conservoit pour un époux qui ne pouvoit plus y répondre. Si elle avoit fait à la religion le noble sacrifice de cette passion désormais inutile et funeste, il y auroit à cela du courage; mais le mélange qu'elle fit de la dévotion avec l'amour, est d'une ame foible et commune. Ne sachant jamais accorder son devoir avec ses passions, Héloïse, après avoir été fille libertine, fut mauvaise religieuse; ce qui sembleroit prouver qu'il ne faut jamais faire apprendre le latin aux filles, et que les plus savantes ne sont pas les plus honnêtes. Or, je demande ce que les sages et les réformateurs du siècle ont aperçu de si beau dans ce délire des sens, dans ces fureurs du tempérament d'Héloïse, encore enflammées par les verroux et les grilles du cloître; y avoit-il là de quoi tant la prôner, même dans des discours académiques? La poésie s'avilit en traitant des sujets que la raison, la décence et les mœurs désavouent. Et qu'a-t-on besoin d'enfiler des rimes pour rester si fort au-dessous de Didon et de Phèdre? Héloïse, avec ses extravagances passionnées et son galimatias mélancolique, approche-t-elle de ces deux héroïnes de l'épopée et du théâtre? Qu'est-ce que la nièce d'un chanoine grossièrement éprise d'un pédant, en comparaison de la reine de Carthage et de la femme de Thésée? Il n'y a donc rien d'estimable dans l'Epître, que l'arrangement des mots :

Sunt verba et voces praetereaque nihil;

et ce n'est pas assez pour être un héros même du Vaudeville.

Le chevalier Berlin, beaucoup moins connu que Colardeau, n'a pas une seule élégie qui vaille l'épître d'Héloïse à Abélard; il n'a qu'un rang très-ordinaire dans la foule de ces rimeurs transis qui, faisant un salmis des imaginations du Barde écossais, de la mélancolie anglaise et des rêveries allemandes, écrivoient dans les cimetières, entourés de fantômes et de tombeaux, dans les horreurs d'une profonde nuit, et donnoient à l'enfant de Cythère un teint sépulcral et cadavéreux.

Ce que pensent, ce que disent des hommes d'aussi peu d'importance n'importe guère au spectateur. Je crois même qu'il faudroit interdire aux auteurs dramatiques la liberté de mettre sur la scène des noms véritables de gens avec qui nous avons presque vécu : ces gens-là peuvent avoir des parens qui ne sont pas bien aises qu'on tympanise au théâtre quelqu'un de leur famille, quand même on l'y présenteroit sous le jour le plus favorable. Berlin et Colardeau s'encensent mutuellement dans ce vaudeville, et la manière dont ils parlent l'un de l'autre, les rend l'un et l'autre fort ridicules. La manière dont ils agissent ne leur fait pas beaucoup plus d'honneur.

Quoique Colardeau fût alors attaqué de la poitrine et presque mourant, quoiqu'il eût plus besoin d'un cordial que d'une maîtresse, on lui donne un madame de Saint-Far, qu'il étoit sans doute très-capable d'entretenir de beaux sentimens et de jolies phrases : on fait plus encore, on le rend jaloux comme un amoureux tragique. Il a surpris aux genoux de sa belle, le galant Dorat, qui n'étoit pas beaucoup plus dangereux auprès des belles que Colardeau : celui-ci, sans se donner la peine d'examiner si c'étoit pour se plaindre, pour demander ou pour remercier que Dorat se trouvoit dans cette posture, prend tout-à-coup, comme Orosmane, un parti sérieux; il rompt avec l'infidelle, va cacher sa douleur au fond d'une campagne, et refuse jusqu'au moindre petit billet apologétique.

La porte n'est ouverte que pour son ami Berlin, qui vient le consoler comme Arsophe consola Josoade; avec cette différence que

Digitized by Google

desire apprendre, et qu'elle admet d'ailleurs les pensées délicates, les rapprochemens ingénieux et même tous les mouvemens d'éloquence que réclame le sujet. M. François (de Neufchâteau) en a fourni hier une preuve de plus. Il a suivi M. de Nivernois dans les différentes carrières que ce brillant académicien avoit parcourues, et a fait voir que l'amour des lettres les avoient toutes embellies. Il nous l'a montré quelques instans militaire, réduit bientôt à renoncer par la foiblesse de sa santé à la profession des armes : successeur de Massillon à l'Académie française en 1743 : il l'a suivi dans ses diverses ambassades ; en 1748 à Rome, où il protégea la gloire de Montesquieu ; en 1756 à Berlin, où il obtint du grand Frédéric la plus haute considération ; en 1763 à Londres, où, comme plénipotentiaire, il soutint du moins par sa dignité personnelle l'honneur national, que tant de fautes et de revers avoient compromis. Il a peint en lui l'époux le plus aimable, immortalisant par ses vers l'amour conjugal ; le père le plus chéri et deux fois le plus malheureux ; le courtisan le plus délicat et le plus désintéressé ; le ministre le plus noble et le plus simplement courageux ; le littérateur élégant ; le poète plein de graces ; l'écrivain souvent plein de force ; le citoyen toujours sage, toujours fidèle à son prince, à son pays ; enfin le vieillard persécuté pendant les fureurs de nos discordes civiles, charmant ses douleurs par l'étude, et désarmant ses bourreaux par son héroïque douceur. Il a analysé rapidement ses nombreux et intéressans ouvrages, auxquels il a fait espérer qu'il sera bientôt joint un supplément de quelques productions inédites dignes de compléter cette brillante collection (1).

Le discours de l'orateur, écrit avec sagesse, élégance, et plus d'une fois avec élévation, a été fréquemment applaudi : il est rempli d'observations justes, ingénieuses, et qui appartiennent à une bonne doctrine littéraire. Un petit nombre de négligences ont pourtant échappé à la facilité de la plume de l'académicien. Nous n'avons pas la moindre envie de les relever ici : elles disparoîtront peut-être au moment de l'impression ; nous ne savons même comment remarquer ou comment taire le mot *dogues*, dont il s'est servi contre d'intolérans journalistes qui osèrent accuser, il y a près de soixante ans, la gloire de Montesquieu devant la cour de Rome. Nous ne sommes ni assez mal avisés, ni assez ombrageux, pour consentir à y entrevoir la moindre allusion ; mais nous lui demandons à lui-même, s'il ne pense pas que le goût devroit promptement effacer un pareil mot.

On a dit d'une personne, dont l'accent étoit pénétrant, qu'elle avoit des larmes dans la voix. N'est-on pas en droit de dire de M. François (de Neufchâteau) qu'il a des larmes à la fois et dans son éloquence et dans son débit ? Peu de ses discours ont été prononcés, dit-on, sans qu'il se soit attendri : il est sûr que dans celui d'avant-hier, sa voix s'est sensiblement altérée lorsqu'il a parlé des derniers momens de M. de Nivernois ; mais l'effet de cette émotion n'a pas été manqué : elle s'est promptement communiquée. L'éloge de l'EMPEREUR a trouvé sa place naturelle dans ce discours : il a été simple, rapide, délicat, amené sans le moindre effort. Il a été universellement goûté.

M. Delille, qu'on n'avoit pas aperçu au commencement de la séance, et qu'on cherchoit avec inquiétude, est entré à trois heures et demie ; il étoit soutenu par quelques amis qui dirigeoient ses pas ; et quoique M. François (de Neufchâteau) occupât spécialement alors l'attention des auditeurs par des détails pleins d'intérêt, des applaudissemens tout nouveaux, et sur lesquels on ne pouvoit se méprendre, l'ont obligé d'arrêter sa lecture. M. Delille presque aveugle, et cependant ayant le sourire sur les lèvres, a été conduit avec une sorte de vénération à sa place, et les regards les plus affectueux du public ont paru l'y accompagner.

Lorsque le discours de M. François (de Neufchâteau) a été fini, M. Sicard, qui présidoit la séance, a invité le Virgile français (c'est ainsi qu'il l'a appelé) à faire part à l'assemblée de quelques-uns de ses vers. On avoit annoncé des morceaux du poème des Trois Règnes de la Nature : M. Delille a préféré commencer par un portrait charmant du Bavard, qui fait partie de son poème de la Conversation ; ensuite, d'après l'invitation de tous ses voisins, il a prononcé les vers les plus pompeux sur les volcans et sur la grotte d'Antiparos : et sa voix foible d'abord s'est ranimée par ces magnifiques descriptions ; puis, comme entraîné par son penchant, il est revenu à son poëme chéri, et nous a fait part successivement des portraits du Disputeur, de l'Adulateur, et enfin du Silencieux. Ces morceaux étincelans de la plus vive poésie, et d'ailleurs pleins de sel, de grace et de verve comique, ont ravi le public, qui ne pouvoit contenir ses applaudissemens ; il voyoit avec une sorte de bonheur que le poète lui-même partageoit la joie universelle : on eût dit qu'il entendoit ses propres vers pour la première fois, qu'il en étoit tout étonné ; et cette naïveté, digne de La Fontaine, a ajouté un charme tout particulier à cette séance.

O.

(1) Les Œuvres Posthumes de M. de Nivernois paroîtront incessamment chez Maradan.

COURS DE LA BOURSE DU 28 AOUT.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	5 8
— Courant.	55	5 4	56	1 2
Hambourg. .	18[illegible]	0 0	184	1-4
Londres. . . .	00	00c	00	000
Madrid eff. .	15	35	15	25
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	35	15	2[illegible]
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	460	00	465	00
Gênes effec.	465c		462c	
Livourne. . .	503c		500c	
Naples. . . .	420c		000	00
Milan.	8 os p. 6[illegible]		8 [illegible]	of
Basle.	1	0 0	1	5-4p
Francfort. . .	1	0-0	00	00
Vienne. . . .	000 0 0		000	00
Lyon.	3-8 p 0-oj.		1	1-2p
Marseille. . .	3 8 p 0-oj.		1	5-8p
Bordeaux. . .	3 8 p 0-oj.		1	1-2p
Montpellier.	1-2 p 0-oj.		0	0 0p
Genève. . . .	0-0 p 0-oj.		161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345	20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme.	341	59

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	57
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	87
Quadruple	81	10
Ducat	11	15
Souverain.	34	5

Effets publics.

C p o/o c. J. du 22 mars 1807, 92f 9 f. oc 92f 00f 00c 00f 00c 00c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 89f 000 00f 00f 00c.

Banque de Fr. 1410f 1415f 1412f 50c 000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f	00c
— S. Domingue.	0	00	à 0	000
Sucre d'Orléans.	0	00	à 0	000
— brut	0	00	à 0	000
Coton du Levant.	0	00	à 0	000
Sav. de Marseille.	0	00	à 0	000
Huile d'olive	0	00	à 0	000
Potasse d'Am. . .	0	00f	à 0	000
Eau-de-vie, 3/6 . .	0	00f	à 0	000

ANNONCE.

Trisection de l'Angle, suivie du *Voyageur*, Epître en vers, et d'un *Essai sur la Faculté de penser et de réfléchir*, dans lequel l'instinct se trouve caractérisé ; par Marc Hérousse. Prix : 1 fr. 20 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez P. Mongie, libraire, cour des Fontaines, près le palais du Tribunat, n°. 1.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRÉ, *rédacteur.*

Bertin trompe son ami par une fausse confidence : il lui fait accroire qu'il a de même surpris aux genoux de sa maîtresse ce maudit Dorat, qui se glisse partout, et Colardeau goûte médiocrement une pareille consolation ; il n'en devient pas moins mélancolique ; il n'en déplore pas avec moins d'amertume la déloyauté de sa dame : d'autres n'auroient fait qu'en rire ; mais le rire n'étoit point connu du sensible Colardeau : cependant toute la véhémence du sentiment ne l'empêche pas de déjeûner, et c'est ce qu'il fait de plus sensé dans la pièce.

Arrive une dame voilée, qui demande Bertin ; c'est sans doute sa maîtresse qui vient s'expliquer : Dorat n'étoit à ses genoux que pour la supplier de faire obtenir à Bertin une place à l'Académie ; explication bien peu satisfaisante. Comment la maîtresse de Bertin avoit-elle besoin, pour servir son amant, d'être sollicitée par Dorat ? Cette explication m'eût rendu plus jaloux que la situation équivoque de Dorat à genoux. Colardeau ne pense pas ainsi ; il approuve l'apologie : mais à peine a-t-il donné son avis, que le voile tombe. Ce n'est plus la maîtresse de Bertin, c'est madame de Saint-Far elle-même qui, sur la sollicitation de Dorat, apporte à Colardeau sa nomination à l'Académie. La joie qu'il en ressent l'empêche de rechercher pourquoi Dorat a tant de crédit sur madame de Saint-Far ; les spectateurs n'examinent pas davantage comment madame de Saint-Far a tant de crédit sur l'Académie : ce qui est historique, c'est que Colardeau, mourant, reçut sa nomination, et mourut avant de s'être fait recevoir. Les uns disent qu'il en mourut de joie ; M. de La Harpe pense, au contraire, que la joie d'être académicien le fit vivre quelques jours de plus. Ainsi, au dire de quelques faiseurs d'anecdotes, Racine est mort de douleur d'avoir déplu à Louis XIV, et Colardeau de joie d'avoir plu à l'Académie : on a dit que Racine n'étoit pas philosophe ; Colardeau l'étoit encore moins.

Cette bagatelle est froide, on peut lui appliquer l'éloge banal de presque tous les vaudevilles : point d'action, nul intérêt, peu de sens ; mais beaucoup d'esprit et de jolis couplets. On en a fait répéter quelques-uns, entr'autre celui où l'on dit que Voltaire a *mené Pégase au grand galop*, mais que *Marmontel, La Harpe et Lemierre l'ont mené au petit trot.* Il me semble que ce n'est pas là un grand trait d'esprit.

Nota. Dans quelques exemplaires du Feuilleton d'hier, 4e colonne, 15e ligne, au lieu de se faire d'autres règles *nouvelles* que celles établies ; lisez : Se faire d'autres règles que celles établies.

Plusieurs pièces variées et non variées, pour guitare ou lyre, avec accompagnement de violon non obligé ; dédiées à madame Hérouville, par P. J. Plouvier fils, professeur de guitare.

A Paris, chez la ve. Doisy, marchande de musique et d'instrumens, boulevard près la rue Montmartre, n°. 27, où l'on trouve toujours d'excellentes cordes de Naples.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4 ; et à l'Académie Impériale de Musique.

Encyclopédie des Jeunes Demoiselles, ou Choix de Conversations instructives sur différens sujets, recueillies des ouvrages de madame Leprince de Beaumont, et des meilleurs auteurs qui ont écrit pour l'instruction des jeunes personnes ; par madame C****, institutrice. Un vol. in-12. Prix : 2 fr. 25 c., et 3 fr. par la poste.

A Paris, chez Pon hieu, libraire, quai des Augustins, n°. 41 ; Périsse et Compère, même quai, n°. 47 ;

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Geoffroy, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ESPAGNE.

Madrid, 17 août.

Le courrier de Cadix, arrivé aujourd'hui, annonce l'entrée à Lisbonne d'un bâtiment de commerce, venant de Buenos-Ayres, avec l'évêque et d'autres individus de cette province. On apprend par cette voie que, dans le courant du mois de mai dernier, nos troupes ont battu les Anglais dans *la Ensenada de Barragan*, se sont emparées de Maldonado, et ont coupé les eaux à Monte-Video. La perte de l'ennemi est évaluée à 2000 hommes. Le gouvernement espagnol avoit reçu de Lima un renfort de 6000 hommes armés et de 15,000 negres. On attend la confirmation officielle de cette nouvelle, qui donneroit l'espoir d'apprendre bientôt que les Anglais ont été chassés de Monte-Video.

AUTRICHE.

Vienne, 17 août.

Le prince Kourakin, arrivé ici dernièrement avec une suite très-nombreuse, aura lundi prochain une audience de l'Empereur, dans laquelle il présentera à S. M. ses lettres de créance comme ambassadeur et ministre plénipotentiaire. Il se rendra à la cour en grand gala. La fortune de ce prince est évaluée à trois millions de roubles de revenus annuels. D'après les apparences, il représentera ici avec beaucoup d'éclat.

Le baron de Senft-Pilsach, ambassadeur de Prusse près la Porte-Ottomane (qui, comme nous l'avons dit, ne fut point admis par S. A.) est reparti d'ici, après un court séjour, pour se rendre à Rothenthurn en Transylvanie; il trouvera son épouse dans ce dernier endroit, et y attendra des ordres de sa cour, qui détermineront s'il doit retourner à Constantinople.

Suivant les dernières nouvelles de la Turquie, les hostilités ont entièrement cessé dans la Servie et la Bulgarie, et la conclusion de la paix a été signifiée au synode de Semendria. En conséquence les troupes serviennes ont commencé à rétrograder. Il est déjà arrivé quelques mille hommes à Belgrade. Le général en chef Czerni-Georges étoit aussi attendu dans cette ville.

RUSSIE.

Pétersbourg, 1er août.

La nouvelle de la paix a répandu la plus grande joie dans toutes les provinces; on l'a célébrée partout par des fêtes, des banquets, des illuminations, des feux d'artifice, etc. On présume qu'on publiera le traité de paix avec la France le jour de la fête de l'impératrice Marie, car, à l'exception de la lettre que l'Empereur a adressée au gouverneur militaire, on n'a encore communiqué au public aucun des articles du traité.

Le général de division Savary, qui est arrivé ici accompagné de plusieurs officiers français, est traité avec la plus grande distinction; il assistera aujourd'hui aux exercices militaires des deux corps de cadets dont le grand duc est le chef.

Au moment où la paix entre la Russie et la France venoit d'être signée, il est arrivé ici de l'argent en lingots de l'Angleterre; on l'a renvoyé sur-le-champ.

Lord Gower, ambassadeur d'Angleterre, vient d'arriver dans cette capitale.

La correspondance avec la France, la Hollande et l'Italie, qui fut défendue par un ukase au mois de novembre dernier, a été de nouveau rétablie comme auparavant.

DANEMARCK.

Kiel, 21 août.

Le lieutenant-général Peyman, gouverneur de Copenhague, a fait brûler dans les faubourgs les maisons qui pouvoient favoriser les assiégeans, et nuire aux opérations de la défense de la place. On estime le dommage à plusieurs millions de risdales. Ces faubourgs étoient grands et parfaitement bâtis; mais les habitans de Copenhague sont tellement animés, qu'on raconte que les pauvres habitans des faubourgs étoient les plus acharnés à la destruction de leurs maisons.

Les Anglais ont effectué leur débarquement. La ville est investie par terre et par mer. Le général anglais Cathcart a établi son quartier-général au château de Frederihsberg, et déjà les hostilités ont commencé. Le parlementaire que les Anglais ont envoyé n'a pas été reçu, et a été chassé avec indignation. « Vous n'êtes pas des ennemis, leur a dit le général Peyman, vous êtes des brigands. Sans déclaration de guerre, sans motifs, vous venez nous attaquer; vous pouvez nous tuer si vous êtes les plus forts: la vie nous seroit odieuse, s'il nous falloit la tenir de vous. »

Le 18, les Danois ont fait une sortie; les Anglais ont été repoussés et ont eu 15 hommes tués. Deux bâtimens anglais de débarquement ont été pris par les chaloupes canonnières danoises. Un léger engagement a eu lieu sur mer entre les bâtimens danois et anglais. Quelques bombes qu'ont jeté les Anglais n'ont fait aucun dommage. On est parvenu à organiser dans l'intérieur de l'île un corps de 10 mille hommes, dont 4 mille de troupes de ligne, et le reste de landwern ou cultivateurs anciens soldats, exercés, ou qui sont exercés annuellement. Ce corps est sous les ordres du général Cartenschiold.

Jamais l'esprit dans une ville assiégée n'a été meilleur. La haine contre l'ennemi et le zèle pour la cause commune

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 30 Août 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Nephtali, Télémaque.

THÉATRE FRANÇAIS.

Les Femmes savantes, le Cercle.

Demain, *le Misanthrope.*

Mlle Henry continuera ses débuts par le rôle de Célimène.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aujourd'hui. . . . . .

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Mariage de M. Beaufils, les Provinciaux, le Mariage des Grenadiers.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Megalantropogénésie, Bertin et Colardeau, l'Hôtel de Paix.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

M. Vautour, les Innocens, les Bateliers du Niémen.

AMBIGU-COMIQUE.

Tékéli, la Forêt Noire.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Eginhard et Imma, l'Ane et le Procureur.

SALLE MONTANSIER.

Auj., exercices et sauts périlleux par M. Ravel et sa troupe.

Auj., Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

TIVOLI.

Aujourd. Fête, Jeux, Danses, Concert, Forioso, Feu d'artifice, et Eruption du Vésuve.

Colysée de l'Elysée-Bourbon, ci-devant Wauxhall d'été, boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix: 1 fr. 65 c.

Sixième et dernière ascension extraordinaire, pour la clôture des exercices de madame Forioso sœur, qui partira du bassin en Zéphire, et descendra au même lieu de son départ. Pareille ascension n'a jamais été exécutée par aucune femme.

Son départ, qui aura lieu à dix heures très-précises, sera annoncé par une salve d'artillerie, accompagnée d'une musique guerrière; elle sera couronnée, à son arrivée, par le Génie, pièce d'artifice allégorique, de la composition de M. Chaney.

Jeudi prochain, grande fête champêtre.

Auj. Bal à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

VARIÉTÉS.

La Fontaine et tous les Fabulistes, ou La Fontaine comparé avec ses modèles et ses imitateurs (1). Nouvelle édition, avec des observations critiques, grammaticales, littéraires, et des notes d'histoire naturelle; par M. E. S. Guillon. (Deuxième et dernier Article.)

On a imprimé dans les Œuvres de Voltaire un petit traité de la connoissance des beautés et des défauts dans l'éloquence et dans la poésie française. Dans cet ouvrage, qui n'est pas de Voltaire, mais qui

(1) Deux vol. in-8°. Prix: 12 fr., et 15 fr. par la poste.

A Paris, chez madame Nyon aînée, libraire, rue du Jardinet; et chez le Normant.

Digitized by Google

passent toute expression. Les baillis de l'île de Sélande rassemblent et envoient à l'armée des chevaux tout harnachés. En dépit des croisières anglaises, des volontaires arrivent tous les jours à Copenhague. Les étudians, au nombre de six cents, se sont présentés chez le grand-maréchal de la cour; et, réunis sur la place du château, ils ont fait le serment de vaincre ou de mourir.

Quel spectacle que celui de toutes les scènes d'oppression et de tyrannie que les Anglais s'occupent aujourd'hui de donner au monde! Aucune n'a de caractère plus odieux que leur agression contre le Danemarck. Ils attaquent la capitale d'un roi, leur ami, leur allié, qui n'a aucune discussion avec eux, sans lui avoir déclaré la guerre; bien plus, d'un roi partial pour eux, puisque pendant toute l'année ils n'ont eu de communication avec le continent que par ses Etats. Bénie soit la Providence, de ce que cet horrible gouvernement est sans troupes et sans généraux de terre!

(*Moniteur.*)

ALLEMAGNE.

Hambourg, 21 août.

Il est faux qu'on ait mis à Copenhague un embargo sur les vaisseaux suédois, comme le bruit s'en étoit répandu.

On mande de Dantzick que M. le gouverneur de cette ville a reçu de S. M. l'Empereur Napoléon l'assurance positive que cette ville auroit un territoire de deux milles d'Allemagne, et non de deux lieues de France. Cette nouvelle a été officiellement communiquée au sénat. En conséquence, on va placer les poteaux qui doivent fixer ses limites.

On écrit de Copenhague qu'on a arrêté dans cette ville un étranger au moment où il vouloit mettre le feu au magasin à poudre. Il a été mis aux fers. On assure que le prince Royal a ordonné, en cas de malheur, de brûler la flotte, plutôt que de la laisser tomber au pouvoir des Anglais.

Francfort, 25 août.

Un grand nombre d'envoyés des princes de la Confédération du Rhin, partent pour Paris; ils resteront dans cette capitale jusqu'à ce que les affaires relatives à la Confédération soient entièrement réglées. On remarque que la plupart de ces envoyés ont le titre de délégués extraordinaires, leurs princes ayant en outre à Paris des ministres ordinaires accrédités.

On va former deux nouvelles routes militaires par Wesel et Kehl.

ANGLETERRE.

Londres, 14 août.

Les débats de la séance des communes sur les sommes accordées à la Prusse et à la Suède, nous ont paru offrir un si grand intérêt qu'aux détails déjà donnés dans notre feuille, et pris dans les gazettes allemandes, nous croyons devoir ajouter les suivantes, traduits des journaux anglais.

Lord Castlereagh : Je le dis à regret; mais les malheurs qui viennent d'accabler le continent ne sauroient en partie être imputés qu'à nos prédécesseurs. La guerre entre la Prusse et la France a éclaté tout-à-coup, il est vrai; mais on pouvoit la prévoir quelques moins avant, et c'est précisément à cette époque que les ministres se laissoient leurrer à Paris par les apparences d'une négociation dont ils auroient dû calculer la fatale issue. Les démêlés un peu vifs de la France et de la Prusse prenoient alors leur origine, et tout devoit faire penser que la Prusse, qui n'étoit *qu'en apparence* en guerre avec l'Angleterre, seroit bientôt engagée dans une lutte réelle avec les Français. Les ministres cependant, plongés dans une profonde léthargie, ne songeoient pas même à faire les moindres préparatifs; que dis-je? ils opéroient en sens contraire : sous le prétexte spécieux d'une sordide économie, ils congédioient tous les vaisseaux de transport; et les mauvais effets de cette mesure sont retombés sur leurs successeurs.

A peine fûmes-nous à la tête des affaires que de tous côtés on nous demanda des secours en cavalerie : ressource précieuse pour nos alliés, et que notre pays leur offroit avec tant d'avantage et de facilité. Après la bataille d'Eylau sur-tout, où le général Lestocq et le corps qu'il commandoit se distinguèrent d'une manière si marquée, on réclamoit des hommes et des chevaux; mais comment les envoyer? Qui ne sait que nos prédécesseurs n'avoient précisément conservé qu'un seul bâtiment de transport de ce genre, tandis que ce sont les transports de cavalerie qui sont les plus difficiles à rassembler, et ceux qui exigent les plus longs préparatifs : congédier tout bâtiment de transport étoit une opération qui s'accordoit en effet avec les petits calculs d'une sordide économie, mais qui étoit en opposition évidente avec tous les principes d'une politique grande, sage et éclairée. Si le dessein des ministres n'eût pas été d'abandonner totalement le continent, non-seulement ils n'auroient pas anéanti, mais ils auroient même augmenté leurs ressources à cet égard.

Ainsi l'inactivité apparente des ministres actuels dans les premiers momens de leur gestion avoit pour cause la nonchalance du ministère qui les avoit précédés. La Russie a vainement attendu notre secours, mais aussi on a fait une énorme économie, non de 40,000 liv. st., mais de 4000 liv. st. Si la Suède a reçu des renforts si tard, c'est à la même cause qu'il faut l'attribuer; si 30,000 Anglais constamment rassemblés sur les dunes, et prêts à être embarqués, n'ont pas effrayé le gouvernement français et ne l'ont pas empêché de porter sur la Vistule jusqu'aux derniers de ses conscrits, on ne peut s'en prendre qu'à la dernière administration : accusez-la encore si la guerre est finie et si l'occasion de la recommencer est peut-être perdue pour jamais. Il faut cependant avouer qu'au moment de quitter leur poste, nos prédécesseurs sembloient prêts à sortir de leur léthargie. Réveillés par l'indignation générale, ils alloient mettre un terme au système d'économie et d'égoïsme qu'ils avoient adoptés pour songer à coopérer au but commun avec nos alliés; mais leur inertie, leur lenteur furent si grande, qu'ils lièrent jusqu'aux mains de leurs successeurs, et les mirent dans le cas de ne pouvoir aider nos alliés que comme je l'ai dit, *quand il ne fut plus temps.*

Ces messieurs vous diront peut-être qu'ils avoient formé le projet d'abandonner le continent : en effet, le rassemblement de bâtimens de transports étoit dans ce cas inutile; mais ce n'est pas ainsi qu'agissoit ce grand homme d'État, M. Pitt; il avoit toujours 10,000 hommes prêts à être embarqués, et des transports prêts à les recevoir : aussi la Hollande, la Turquie, l'Espagne, la France avoient-elles quelque chose à perdre. Apprenoit-on qu'une de leurs possessions étoit sans défense, qu'une de leurs villes avoit peu de garnison, que la guerre civile étoit au moment d'éclater dans une de leurs provinces, l'expédition partoit secrètement, et l'Europe apprenoit ses succès avant de se douter même qu'elle eût mis à la voile. C'étoit-là un modèle à imiter; après cela qu'est-il besoin de discours? Citer le système de M. Pitt, c'est la meilleure critique qu'on puisse faire du système de nos prédécesseurs.

M. Windham : On ne sauroit refuser de l'adresse à MM. les ministres. L'honorable M. Withbread leur a porté des argu-

---

a dû être composé sous ses yeux et par sa direction, ces vers de la fable des Amis ont été critiqués beaucoup trop légèrement :

> Qu'un ami véritable est une douce chose!
> Il cherche vos besoins au fond de votre cœur :
> Il vous épargne la pudeur
> De les lui découvrir vous-même.
> Un songe, un rien, tout lui fait peur,
> Quand il s'agit de ce qu'il aime.

On prétend que le mot *pudeur* est impropre, et qu'il falloit mettre *honte*. M. Guillon, en commentateur zélé, devoit défendre son auteur; il devoit dire que l'observation de Voltaire ou de l'anonyme étoit inexacte; que *honte* eût été beaucoup trop fort; que *pudeur* a quelque chose de plus délicat, de plus gracieux, de plus affable; que *pudeur* est là une sorte de honte honnête et de timidité. Il devoit citer son La Fontaine, qui dans une autre fable dit à M. de la Rochefoucault :

> Vous dont la modestie égale la grandeur,
> Qui ne pûtes jamais écouter sans *pudeur*
> La louange la plus permise,
> La plus juste, la mieux acquise.

Il eût pu s'appuyer encore de la Bruyère. Cet admirable écrivain a ce passage dans son chapitre de la cour : « Il me semble que qui sollicite » pour les autres a la confiance d'un homme qui demande justice, et » qu'en parlant ou en agissant pour soi-même, on a l'embarras et *la* » *pudeur* de celui qui demande grace. » Il n'eût pas mal fait non plus d'ajouter cet endroit de Pélisson, blâmant dans son Histoire de l'Académie Française le statut relatif aux candidats : « Plusieurs autres, au » contraire, que l'Académie devroit souhaiter pour ses membres, se » tiendront à l'écart, ou par quelque *pudeur* naturelle, ou par cette » fierté honnête qui accompagne d'ordinaire la vertu et le mérite. »

M. Guillon, qui néglige de défendre son auteur accusé, l'accuse lui-même quelquefois injustement. Par exemple, il trouve un solécisme dans ces vers de la fable de l'Astrologue :

> Mais ce livre qu'Homère et les siens ont chanté,
> Qu'est-ce que le hasard, parmi l'antiquité,
> Et parmi nous la Providence?

Il prétend que *parmi* veut toujours un pluriel; il falloit au moins ajouter ou un nom collectif, ainsi que le dit Voltaire quand il condamne ce vers de Pauline :

> *Parmi ce grand amour* que j'avois pour Sévère.

Mais en admettant même ce principe, l'on peut répondre à M. Guillon que le mot *antiquité* est dans cet endroit pris pour *les anciens*, et qu'il peut par conséquent être regardé comme nom collectif. Il faut voir ensuite s'il n'est pas juste d'accorder au langage poétique un peu de licence. Racine a bien dit dans *Britannicus :*

> Mais *parmi ce plaisir*, quel chagrin me dévore!

Chaulieu a fait la même faute, ou pris la même liberté dans ces vers faciles :

> *Parmi l'émail* des prairies
> Je promène les erreurs
> De mes douces rêveries.

Et Bossuet, qu'il faut souvent nommer à côté des poètes, ne s'est pas autrement exprimé, dans son sermon pour la profession de madame de la Vallière : « Vous trouverez un esprit de raillerie inconsidérée » qui naît *parmi l'enjouement* des conversations. » Je pourrois avoir d'autres autorités si celles-là ne suffisent.

M. Guillon avoit encore moins de raison de condamner le mot *loyer* dans ce passage :

> Le villageois le prend, l'emporte en sa demeure,
> Et sans considérer quel sera *le loyer*
> D'une action de ce mérite....

Digitized by Google

mens assez embarrassans; et au lieu d'y répondre, les ministres tâchent de détourner l'attention de la chambre du principal objet de la discussion, pour accumuler les accusations les plus absurdes contre leurs prédécesseurs. Est-ce bien le moment de faire éclater des plaintes, de lancer des sarcasmes contre nous au milieu d'une discussion à laquelle ces inculpations sont en quelque sorte étrangères? Depuis que le lord préopinant est en place ainsi que ses amis, je ne cesse de provoquer de leur part une accusation en forme, appuyée de pièces probantes.

Que ces messieurs assignent donc un jour pour cet objet, et qu'ils nous attaquent avec franchise, s'il est possible, au lieu de nous blâmer d'une manière détournée, et dans un instant où ils pensent que nous n'aurons ni le temps ni le loisir de les réfuter, et quand la session touchant à sa fin, nous empêchera peut-être de donner à nos collègues toutes les explications que demande un pareil sujet.

Les ministres devoient-ils aider telle ou telle puissance, et d'hommes et d'argent?

Voilà, je l'avoue une question solennelle essentiellement intéressante pour notre patrie; et je supplie au nom de Dieu la chambre de vouloir bien assigner un jour où nous la discuterons à fond. Pour le moment, je me contenterai de dire que les membres de l'administration précédente, prévoyant même alors la fatale issue de la guerre, pensèrent qu'il étoit imprudent d'envoyer sur le continent, pour la défense des autres, des forces qui devoient un jour nous être si utiles pour notre propre défense. Quant aux subsides qu'on nous fait un si grand crime de n'avoir pas prodigués, devions-nous, je vous le demande, continuer d'accoutumer les autres nations à regarder l'Angleterre comme la banque générale de l'Europe, sur laquelle toutes les puissances peuvent tirer quand bon leur semble, et pour telle somme convenable à leur bon plaisir? Est-ce nous qui devons payer toutes les banqueroutes des autres gouvernemens? Sommes nous chargés, qu'ils attaquent ou qu'ils soient attaqués, de solder toutes les dépenses qu'entraîne la défense de leurs frontières? La chambre veut-elle approfondir ces deux sujets importans? je suis tout prêt à me livrer à cette discussion.

On a cité entr'autres la Russie comme la puissance à laquelle surtout nous sommes blâmables de n'avoir envoyé ni hommes ni argent. L'administration précédente est accusée, je ne dis pas de n'avoir voulu rien promettre à cet égard, mais après la signature d'une convention, d'avoir violé la foi promise: je peux répondre ici par un démenti formel: nous avions sous les yeux des propositions de traité; mais aucune signature, aucune promesse même n'avoit été encore faite à ce sujet. Ne pourrois-je pas d'ailleurs faire sentir le ridicule des espérances fondées par le ministère actuel sur l'effet qu'auroit produit le débarquement de 25,000 Anglais? Vingt-cinq mille hommes arrêter Bonaparte et l'empêcher d'accomplir ses projets!!!.....

Attribuez à des espérances aussi folles la ruine du continent, et ne rejetez pas sur une administration de quatorze mois des malheurs qui pèsent sur l'Europe depuis quatorze ans. Qu'on vante la prévoyance militaire de M. Pitt, j'y consens; mais qu'on ne prône point son éternel système de subsides. Ne vous souvenez-vous pas que les subsides de l'Angleterre firent commencer cette campagne qui finit par la bataille d'Austerlitz? L'Autriche ne déclara-t-elle pas qu'elle n'avoit entrepris la guerre que pour gagner son argent, puisqu'au moment où elle attaquoit, elle savoit n'être pas en mesure? Renoncez donc à prodiguer votre argent aux puissances, et ne les entraînez plus à leur perte par le misérabble appât de quelques secours. Telle est l'opinion de M. Withbread, et je la partage entièrement.

Le noble lord s'est aussi plaint de ce que nous n'avions point laissé à l'administration actuelle des flottes et des armées prêtes à seconder leurs desseins favoris; mais je lui réponds franchement que, ne nous attendant pas à être sitôt remplacés, nous n'avions pas songé à mettre tout en état de répondre aux desirs de nos successeurs, et que c'étoit assez pour nous de savoir que nos marins et nos soldats étoient suffisans pour assurer le succès des plans que nous avions formés. J'ai répondu à nos accusateurs, relativement aux subsides en hommes et en argent à envoyer aux puissances. Je terminerai en assurant à la chambre que nous avons laissé l'armée de terre de 20,000 hommes et la marine de 10,000 plus fortes qu'à notre entrée au ministère. Quand l'administration actuelle cessera, je desire qu'elle en puisse dire autant.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 29 août.

Rapport du maréchal Brune au ministre de la guerre. — Au quartier-général de Stralsund, le 20 août 1807.

Nous sommes entrés ce soir dans Stralsund, après cinq jours de tranchée ouverte: dans ce court espace de temps, les travaux ont été poussés avec une vigueur telle que je me promettois d'emporter la place en peu de jours. Il y a eu un accord parfait dans toutes les armes. Le roi de Suède voyant les progrès de nos travaux, l'inutilité de ses feux contre nos travailleurs, et nos nombreuses batteries prêtes à foudroyer la place, a jugé convenable de s'embarquer avec ses troupes; il est allé à Rugen, laissant à Stralsund, pour commandant, un de ses aides-de-camp, M. Peyron, qui est venu aujourd'hui avec deux des principaux magistrats proposer une capitulation. J'ai dû me refuser à une telle demande; et en même temps que je rassurois les magistrats effrayés de l'abandon auquel les livroit leur ridicule souverain, je faisois placer trois compagnies de grenadiers à chaque porte: je suis entré dans la place; j'ai nommé le général Thouvenot pour y commander. L'effroi des habitans étoit extrême; mais j'ai prononcé le nom de S. M., et sûr de la sagesse des soldats, j'ai fait subitement succéder le calme à l'épouvante.

On nous a appris que le roi avoit été épouvanté des dangers qu'il avoit courus à l'affaire du 6, quand nous repoussions ses postes dans la place; et à celle du 15, pour l'ouverture de la tranchée: il a emmené quelques canons et en a encloué un grand nombre; nous avons trouvé un grand désordre de transports. Je rendrai à V. Exc. un compte particulier de cet événement, aussi déshonorant pour le roi de Suède, comme général que comme souverain; mais je ne dois pas différer à exprimer la vive satisfaction que je ressens de la conduite parfaite des troupes françaises et alliées dont S. M. m'a confié le commandement. *Signé* Brune.

Je crois avoir oublié de dire à V. Exc. dans ma précédente dépêche que le roi de Suède avoit envoyé il y a quatre jours un aide-de-camp pour réitérer la proposition la plus ridicule. On est à plaindre d'avoir à traiter avec un pareil souverain; mais les peuples de Suède sont bien plus à plaindre encore: officiers, soldats, citoyens, tous gémissent des travers de leur prince; tous aiment les Français et admirent S. M.

Le roi de Suède est seul de son parti dans son royaume; il faut cependant y joindre douze à quinze misérables, comme Fersen et Armfeld. (*Moniteur.*)

— Il y a eu, vendredi, conseil d'Etat à Saint-Cloud. S. M. a présidé la séance.

Il remarque qu'on dit le loyer d'une maison, et le prix ou le salaire d'une action; cela peut être vrai en général, mais la langue poétique a ses privilèges. L'Académie admet l'acception de *loyer* pour récompense, salaire; et Voltaire l'a placé de la sorte dans son Epître à Boileau:

> Qui vouloient pour *loyer* de tes rimes sincères,
> Couronné de lauriers t'envoyer aux galères.

C'est avec un peu de précipitation que M. Guillon a écrit la note où il appuie le mot *balandran* de la fable de Borée, par cette phrase de Boileau: « Le sieur de Provins avoit change son *balandran* en manteau court. » Boileau n'eût jamais, je crois, employé un terme aussi vieux. M. Guillon n'a pas vu que ce n'est pas Boileau lui-même qui parle, et il a feit une citation de Régnier, croyant en faire une de Boileau; ce qui est fort différent.

Sur ce vers de la fable du Loup et du Renard:

> L'ost du peuple bêlant crut voir cinquante loups.

M. Guillon fait cette singulière remarque: « Outre l'ost, devant le » château (Marot.) Ost, du latin *ostium*, entrée. » Je ne vérifierai point le passage de Marot; mais il est sûr qu'*ost* ne vient pas ici *d'ostium*; il vient plutôt d'*hostis*. C'est un très-vieux mot, toléré encore aujourd'hui dans le style marotique, et qui signifie *armée*, et rien de plus:

> Apollon irrité contre le fier Atride,
> Joncha son camp de morts; on vit presque détruit
> L'*ost* des Grecs; et ce fut l'ouvrage d'une nuit.

Ce sont d'autres vers de La Fontaine, où M. Guillon explique *ost* par camp; ce qui n'est pas encore assez exact.

M. Guillon pouvoit s'épargner sa note sur ce vers:

> L'*accoutumance* ainsi nous rend tout familier.

Il dit avec beaucoup d'emphase que si ce mot n'existoit pas, il faudroit l'inventer; il regrette qu'on l'ait dédaigné au point de l'exclure de la langue. Mais il n'est nullement exclusif; on le trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, et il ne s'agit que de savoir l'employer avec goût. L'auteur des Maximes a dit: « La jeunesse change ses goûts par l'ar» deur du sang, et la vieillesse conserve les siens par *accoutumance.* » C'est également sans motif que M. Guillon déplore la perte du mot *priser* dans le sens moral d'*estimer*. Il est toujours très-français.

Il me semble, et sans trop de présomption, je puis même affirmer que M. G. n'a pas entendu ce passage devenu proverbe:

> Dieu ne créa que pour les sots
> Les méchans diseurs de bons mots.

Il cite à ce sujet cette dureté de Pascal: « Diseur de bons mots, mau» vais caractère. » Mais *mechans*, dans le poète, n'attaque que l'esprit des plaisans et non pas leur moralité. C'est en ce même sens que parle Alceste:

> Le *méchant* goût du siècle en cela me fait peur.

La maxime outrée de l'inflexible Janséniste, adoptée depuis par la Bruyère, n'avoit ici nulle application.

M. Guillon n'a pas mieux compris cet endroit, un peu plus difficile, de la fable du Singe et du Léopard:

> Car il parle, on l'entend. . . . . .

Il ne voit pas à quoi bon affirmer que le singe parle et entend, puisque c'est lui-même qui fait cette harangue; et là-dessus il assure, voulant élever le talent de La Fontaine, que le poète s'est trompé volontairement « pour faire ressortir le *niaisement* fanfaron des charlatans. » Cela n'est ni exact ni bien exprimé. Ce n'est point le singe qui *parle*. Ce que M. Guillon a pris pour sa harangue, n'est autre chose que son affiche:

> Ils affichoient chacun à part.

Digitized by Google

— On écrit de Bayonne, le 22, qu'une proclamation du maire de cette ville annonce le rassemblement d'une armée de 25,000 hommes sur ces côtes; les habitans du pays sont invités à bien accueillir leurs frères d'armes. On attend d'un jour à l'autre le général Junot, qui doit les commander.

NÉCROLOGIE.

Tous ensemble, en quelque degré de la confiance qu'il nous ait reçus, environnons son tombeau, versons des larmes avec des prières. . . Conservons le souvenir d'un homme parfait *dont la bonté avoit égalé* le genie (1). Qui plus que moi est en droit de faire un semblable appel aux amis sans nombre de M. Jean-Etienne-Marie Portalis, ministre des cultes, grand-croix de la Légion-d'Honneur, membre de l'Institut de France, qu'une mort inattendue leur a enlevé le 25 de ce mois, à trois heures après midi?

Il étoit né au Beausset, département du Var, le 1er avril 1746. Ses études, qu'il fit chez les PP. de l'Oratoire à Marseille, furent brillantes, et son début au barreau du parlement de Provence, à l'âge de vingt ans, annonça un grand orateur. Il s'accoutuma de bonne heure au travail. C'est à ce plaisir, à cette avidité de s'occuper et d'apprendre, que M. Portalis dut cette étonnante mémoire, dont chacun a fait un trait extraordinaire à citer, et qu'on n'admiroit plus, parce que c'étoit un phénomène de tous les jours.

Une cause sur une question d'Etat dans laquelle M. Portalis écrivit, démontra toute l'étendue de ses talens; et dès son entrée dans la carrière, le plaça à un degré de réputation d'où il ne pouvoit plus descendre. Il s'agissoit des droits civils d'enfans provenus d'un mariage entre protestans: M. Portalis ne se borna point à discuter les droits particuliers et les intérêts isolés de ses cliens, il embrassa la question dans son universalité, et la traita sous les rapports politiques: dès-lors M. Portalis prit un rang distingué parmi les jurisconsultes, les publicistes et les littérateurs. L'administration des Etats de Provence se hâta de s'associer cet homme célèbre; et nommé à 28 ans *assesseur* des Etats, place considérée comme la récompense des mœurs, de l'expérience et des talens, M. Portalis se vit chargé de la correspondance officielle sur les plus grands intérêts de sa province. Le ministère remarqua cette netteté de discussion, cette succession coordonnée de développement qui, des simples lettres de M. Portalis, faisoient presque des traités complets; et lorsqu'une députation des Etats de Provence, dont M. Portalis étoit membre, l'amena à la cour, il trouva chez les ministres ce desir de le voir qu'avoit fait naître sa correspondance, et cet accueil que commandoient sa réputation et ses talens.

Il en fit un éclatant usage dans le procès de madame la comtesse de Mirabeau contre son mari, et dans des remontrances qu'il rédigea au nom du parlement de Provence, au sujet de l'édit du mois de mai 1788. A cette époque s'élevoient sur l'horizon politique de la France de funestes orages. . Mais traversons rapidement ces scènes de malheurs, nous verrons M. Portalis fuyant d'un département à l'autre, escorté par ses vertus, soutenu par son courage, et parvenant enfin au conseil des anciens, ferme dans ses principes, pur dans ses opinions, inattaquable dans sa conduite.

Tâchons d'effacer de notre mémoire cette époque où le nom de M. Portalis fut honorablement inscrit sur la liste des déportés à Cayenne; réjouissons-nous du hasard qui lui permit de s'échapper, et d'aller, accompagné de son fils, montrer aux nations étrangères dans la proscription des talens et de la vertu, toute l'étendue des maux de la France. Ils cessèrent: Napoléon ramena la gloire et l'espérance; sa prudence revint présider aux délibérations du gouvernement, et M. Portalis, après avoir dicté les réglemens du conseil des prises, fut appelé au conseil d'Etat. Là il concourut à la formation du Code destiné aux Français, et qui est déjà celui de presque tous les peuples de l'Europe. Là, il déploya sous les yeux du souverain cette étendue de lumières, cette pureté d'intention, cette sagesse de pensées, cette grâce d'élocution, qui méritèrent au héros, juste appréciateur des talens, l'honneur qui devoit concourir à l'exécution de ses pieux desseins. M. Portalis reçut le portefeuille du ministère des cultes, et sa grande ame goûta bien vivement la noble satisfaction de rouvrir les temples fermés par l'anarchie, et de relever des autels aux pieds desquels chaque jour des milliers de Français bénissent un souverain adoré, et le nomment avec reconnoissance dans leurs hymnes.

Qui n'a connu de M. Portalis que ses talens et son génie, est bien loin de savoir avec quelle prodigalité la nature l'avoit doué; c'est dans son cœur qu'il faut rechercher les dons les plus précieux qu'elle lui a voit faits. Il falloit le voir au milieu de son heureuse famille; tous les sentimens s'y confondoient en un seul, et le respect ainsi que la soumission, l'autorité comme l'obéissance, tout n'étoit qu'amour. Il falloit le juger dans les relations ordinaires et indifférentes... Mais que dis-je? Il n'en étoit point avec lui de cette dernière espèce. L'approcher, c'étoit l'aimer; lui parler, c'étoit s'attirer une preuve de bienveillance. Avec quelle bonté, avec quelle complaisance il écoutoit! Avec quelle candeur, quelle aménité il se communiquoit! Toujours simple, toujours naturel, n'affectant rien, ne faisant sentir à personne sa supériorité, paroissant même ne pas la soupçonner, quel héritage de vertus et de véritable gloire il laisse à sa famille; d'exemples d'amour pour son prince et sa patrie, aux vertueux citoyens, et de souvenirs à-la-fois douloureux et attachans à ses amis!

Et moi! n'ai-je pas recueilli une noble et inestimable portion de cet héritage? Mon illustre patron ne m'a-t-il pas laissé pour titres à présenter à l'estime des hommes, ses conseils, quelques éloges et des témoignages inestimables d'intérêt et de bonté! Ombre respectable et chère, permets-moi de m'en glorifier, je serois même excusable de m'en enorgueillir!

THÉODORE PAIN, *chef de la première division du ministère des cultes.*

Cours de la Bourse, du 27 août.

Cinq p. olo c. J. du 22 mars 1807, 81 50c 25c 50c 30c 25c 35c 30c 40c. *Idem*. Jouiss. du 22 sept. 1807, 88f. 75c 90f 00c. Act. de la B. de Fr. avec dividende, 1,300f. 00c 00c 00c

ANNONCE.

D'un Esprit départemental; par un employé à la préfecture du département de Loir et Cher. Avec cette épigraphe:

Ibi haec ubi Patria.

Broch. in-8°. Prix: 1 fr. 80 cent., et 2 fr. par la poste.

A Blois; et se trouve à Paris, chez A. Renouard, libr., rue Saint-André-des-Arcs, n°. 55.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

(1) Bossuet, Oraison funèbre du grand Condé.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

L'embarras a été causé par les mots: « L'un d'eux disoit, le singe de » sa part disoit »; mais il faut entendre, *disoit dans son affiche*.

La Fontaine appelle quelque part le soleil *l'œil de la nature*, métaphore assez commune en poésie. M. G. veut que La Fontaine l'ait empruntée au P. Saint-Louis, qui l'avoit lui-même empruntée au poète latin Pisides. D'abord, Pisides est un poète grec, si tant est que Pisides soit un poète; ensuite, le moyen de croire que le P. Saint-Louis soit allé puiser à cette source inconnue, une image si vulgaire; et que La Fontaine l'ait prise justement au détestable auteur du poème de la Madeleine, quand déjà l'élégant Ovide avoit fait dire au soleil ces vers nobles et classiques:

Omnia qui video, per quem videt omnia tellus,
Mundi oculus. . . . . . .

Je pourrois sans peine multiplier ces observations, mais en voilà bien assez, je crois, pour faire voir que M. Guillon a besoin de retravailler soigneusement son Commentaire. Je ne veux cependant pas finir sans l'engager à supprimer sa note grossièrement indécente sur Ganymède; à rétablir l'orthographe de La Fontaine; à ne pas écrire, par exemple, *français* pour *françois*, parce que c'est une faute contre l'exactitude, et que d'ailleurs elle détruit la rime; à ne pas altérer le texte par les prétendues corrections de Champfort et d'un certain Montenault; à ne point parler de petites gens qui *se lâchent* sur le compte des grands; enfin, à corriger sévèrement le style de quelques-unes de ses remarques. Et pour que ceci ne lui semble pas trop vague, je lui indiquerai particulièrement celle qu'il a faite sur ce vers:

Le cheval refusa, fit une pétarade.

Voici le commentaire: « *Pétarade*, un de ces gestes dédaigneux ou » de ces actions insolentes que l'on sent et que l'on ne dit pas. » Cette définition de la pétarade, qui est un geste, de la pétarade que l'on *sent*, de la pétarade que l'on ne dit pas, n'est-elle pas ce que l'on peut voir de plus risible?

Deux estampes représentant un Christ et une Vierge, avec cette inscription à chaque gravure: *Redemptor Mundi* et *Mater Dei*. Les deux gravures sont exécutées avec beaucoup de soins par Lamotte, d'après deux beaux tableaux du Titien.

Prix des deux estampes: 8 fr. en noir, et 10 fr. en couleur, imprimées sur demi-colombier vélin.

Huit Airs arrangés choisis et variés pour lyre ou guitare. Dédiés à madame François de Nantes, par M. P. Rougeon Desrivières. Œuvre VII°. Troisième livre d'Airs variés.

Prix: 3 fr. 60 cent.

A Paris, chez Sieber fils, à la Flûte Enchantée, rue de la Loi, vis-à-vis la Fontaine.

Nota. On trouve à la même adresse, un dépôt de harpes à ancienne et nouvelle mécanique, du sieur Cousineau, etc., et des cordes de Naples, première qualité.

Les Bateliers du Niémen, vaudeville en un acte, en prose, à l'occasion de la paix; suivi d'un divertissement par MM. Moreau, Francis et Desaugiers. Représenté *gratis* pour la première fois, le 14 août 1807. Prix: 1 fr. 20 c., et 1 fr. 55 c. par la poste.

A Paris, chez Henry Tardieu, libraire, passage des Panorama, n°. 12; et chez le Normant.

Nota. On trouve aux mêmes adresses, le *Tableau de la Pologne*, par M. Malte-Brun. Un vol. in-8°. Prix: 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

Digitized by Google

LUNDI 31 AOUT 1807 (—III—)

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

DANEMARCK.

Copenhague, 21 août.

Tout le monde court aux armes de bonne volonté. Les bourgeois de Flensbourg se sont chargés de la défense de leur port et des environs. L'animosité contre les Anglais est parvenue au plus haut point. Jusqu'au 18 au soir, notre perte consistoit en trois morts et vingt-deux blessés; on amène à toutes les heures des prisonniers anglais; on a arrêté plus de vingt espions habillés en paysans ou déguisés en femmes. On a aussi découvert dans un des ports, sur la côte, un vaisseau anglais qui avoit à bord de la poudre et autres matières combustibles. Le 17, l'ennemi a attaqué la rade et a tenté de bombarder le château et les trois couronnes; mais ces bombes ont presque toutes crevées en l'air. Nos chaloupes canonnières ont dû lui causer un grand dommage. On assure que le général Castenkiold, à la tête de 14,000 hommes de troupes réglées et de milices, a tourné les Anglais et se trouve maintenant sur leurs derrières, de manière que ceux-ci ne peuvent éviter une bataille qui, suivant toutes les apparences, ne sera pas à leur avantage. Le comte de Bernstorff a quitté cette ville, après avoir annoncé aux membres du corps diplomatique qui s'y trouvoient encore que le roi s'étoit retiré pour quelque temps à Colding, parce que l'île de Sélande étoit menacée de devenir le théâtre d'une guerre aussi imprévue qu'injuste.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 22 août.

Une publication émanée à Gottorp, le 18 août, et signée Charles, landgrave de Hesse, annonce aux habitans des duchés de Sleswick et de Holstein, qu'on distribuera des lettres de marque à ceux qui desireront prendre part à la guerre qui vient d'éclater entre le Danemarck et la Grande-Bretagne.

ANGLETERRE.

Londres, 20 août.

On lit dans un de nos journaux, l'article suivant, à l'occasion des expéditions pour la Baltique: « Comme nos expéditions sont enfin sorties de nos ports, et déjà près du lieu de leur destination, nous nous croyons désormais dispensés de garder plus long-temps le secret sur l'objet particulier de leur mission; nous avons à cet égard des renseignemens qu'on peut regarder comme authentique. Ce n'est pas ce qu'on appelle un *coup de main* qu'il s'agit ici. Nous avons vu embarquer des mortiers énormes, des canons du plus gros calibre, avec tout l'attirail d'un siège, et mille artilleurs; on a tiré de Wolwich un officier du génie du plus haut rang, pour être employé dans l'expédition, et ce choix est dû uniquement à la connoissance locale qu'il a du véritable point d'attaque.

« Nous croyons donc fermement, et nous ne craignons pas de nous tromper, que le grand objet de l'expédition est de s'emparer de l'île de Sélande, de Copenhague et de toute la flotte et des arsenaux du Danemarck.

» Une fois maîtres du Sélande, nous tenons la clé de la Baltique, tant qu'elle n'est pas glacée, de sorte qu'il ne puisse y entrer ni en sortir un seul bâtiment sans notre permission. Dès-lors nous rirons des vains efforts de toutes les puissances du Nord, quand elles se coaliseroient contre nous avec la France. »

La nuit dernière, il a été expédié des dépêches des bureaux du secrétaire d'Etat et de l'amirauté, pour l'amiral Gambier.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 30 août.

Conformément aux ordres de S. M. l'EMPEREUR et ROI, et par les soins de LL. EExc. les ministres de l'intérieur et de la guerre,

Aujourd'hui 29 août 1807, à 7 heures du soir, ont eu lieu les funérailles de S. Exc. M. Jean-Etienne-Marie Portalis, ministre des cultes, grand-aigle de la Légion-d'Honneur, membre de l'Institut et de plusieurs autres sociétés savantes, décédé en son hôtel, rue de l'Université, le mardi 25 du courant.

Les députations des corps de l'Etat, les fonctionnaires publics civils et militaires, les administrations, les parens et amis du défunt, s'étoient rendus à l'église.

Le cortège en est parti à pied, pour aller à l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, au milieu de deux haies de troupes, à la lueur des flambeaux, et au milieu d'un concours de spectateurs sensiblement émus.

Un corps de cavalerie ouvroit la marche, réglée ainsi qu'il suit : Le tribunal de commerce, le tribunal de première instance, la cour de justice criminelle, la cour d'appel, la cour de cassation, les commissaires de la comptabilité (ces cours et tribunaux représentés par le président et par ceux des membres qui voulurent prendre part à cette funèbre cérémonie), les maires et adjoints de la ville de Paris, les conseillers d'Etat préfets du département et de police, le tribunat, le corps législatif, les sections du conseil d'Etat, le sénat conservateur (dans la personne de leurs présidens et de ceux des membres qui prirent part à la cérémonie), S. Ex. M. le gouverneur de Paris, le chef de l'état-major général, les adjudans et autres officiers de l'état-major, les grands-officiers de la Légion-d'Honneur, S. Ex. M. le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, comme sénateur titulaire de la sénatorerie de Paris, etc.; le corps diplomatique, les grands dignitaires qui ont daigné prendre part à cette cérémonie, les évêques de France qui se trouvent à Paris, le clergé de Paris; le corps sur un char funèbre, magnifiquement décoré; quatre ministres ont porté les coins du poêle depuis le lieu de l'exposition jusqu'à la porte extérieure de l'autel; la famille du ministre décédé, sa voiture vide, attelée de quatre chevaux, avec ses gens et sa livrée; diverses autorités et administrations, le

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 31 Août 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Misanthrope, l'Esprit de Contradiction.

Mlle Henry continuera ses débuts par le rôle de Célimène, dans la première pièce.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Richard.

En attendant la prem. rep. d'*Alfred le Grand*, opéra en trois actes.

THEATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Ricochets, le Collatéral, le Mariage de M. Beaufils.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Amans Valets, Bertin et Colardeau, les Quatre Henri.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

L'Orage, Urluberlu, les Bateliers du Niémen.

AMBIGU-COMIQUE.

Les Mines de Pologne, les Suites d'un Duel.

THEATRE DE LA GAIETÉ.

Eginhard et Imma, le Réveil du Charbonnier.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj., l'Incomparable Ravel dansera un pas de Zéphire.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 francs.

TIVOLI.

Auj. Div. champ., Danses, Jeux Spectacles, Concert, Forioso et Auguste.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Iphigénie en Aulide.

Madame Granier a joué Iphigénie : elle a bien la figure et la tenue qui conviennent au rôle; mais elle chante trop lentement, soit qu'elle se complaise dans sa voix dont le son est très-agréable, soit qu'elle ne sente pas le véritable mouvement des morceaux qu'elle chante. Ce seroit aux maîtres de chant à se montrer sévères et même inexorables pour ces prétentions de lenteur qui défigurent le caractère des airs, et prolongent les opéras jusqu'à la satiété du public : mais peut-être leur autorité échoueroit-elle contre cette affectation qui est sous la protection du talent, et qu'on peut reprocher aux sujets de ce théâtre, les plus habiles dans l'art du chant. Que peuvent les maîtres qui enseignent contre les maîtres qui exécutent! Ce chant languissant et allongé qui est en crédit à l'Opéra, ressemble à la déclamation lourde et traînante qui s'est établie au Théâtre Français. Ceux même qui devroient servir de modèles sont précisément ceux qui donnent l'exemple des défauts.

Parmi les airs d'Iphigénie, il n'y a que *les adieux* qu'on puisse citer comme un beau morceau de chant et d'expression dramatique; les autres sont plus ou moins foibles et communs : il faut cependant en excepter l'air : *Par la crainte et par l'espérance*, etc., qui a de l'effet, mais qui fatigue par les répétitions.

Ce qui soutient beaucoup cet opéra, c'est que les deux rôles les plus brillans, Achille et Clytemnestre, sont toujours joués supérieurement par Lainez et Mlle Maillard. On change, comme on veut, d'Iphigénie et d'Agamemnon; cela est assez indifférent : mais l'Achille et la Clytemnestre sont toujours les mêmes, par une bonne raison, c'est qu'il

Digitized by Google

président du consistoire, les voitures de deuil; un corps de cavalerie fermoit la marche.

La nef de l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, le chœur et les deux côtés étoient tendus de noir, depuis la naissance des voûtes jusqu'en bas; les siéges des différentes autorités étoient également tendus de noir; un nombre infini de cierges éclairoient les différentes parties du temple.

Le corps a été déposé sur un magnifique catafalque dressé sous la coupole de Saint-Thomas-d'Aquin. Après les prières accoutumées, le cortége s'est remis en marche vers le Panthéon dans le même ordre qu'auparavant, mais en voiture. Là, les restes du ministre si justement regretté, ont été reçus et déposés dans un des caveaux destinés à cet usage, au milieu de nombreuses décharges de mousqueterie.

L'assemblée s'est tenue dans la nef du temple, et S. Ex. M. le grand-juge ministre de la justice a terminé cette lugubre cérémonie par un discours que nous ferons connoître.

Erratum. — Il faut rétablir ainsi la fin du premier alinéa de l'article sur la dernière séance de l'Institut: « Tout cela étoit plus que suffisant pour occuper la salle entière; on y a remarqué un grand nombre d'étrangers décorés; mais c'est avec un respect mêlé d'attendrissement.... » Ce paragraphe avoit été rendu inintelligible par une transposition qui n'a eu lieu que dans un certain nombre d'exemplaires.

Un raprochement.

La prospérité à laquelle les finances de l'Empire français se sont élevées, doit étonner l'Europe, et sur-tout l'Angleterre, autant que les triomphes de nos armées. Elle est telle qu'elle semble former une époque nouvelle dans notre histoire. On ne conçoit pas comment une nation aussi riche, aussi industrieuse, aussi puissante, n'a connu l'ordre dans l'administration de ses finances qu'à de si courts intervalles. Dix années du règne de Louis XII, le même nombre d'années du règne de Henri IV, et tout au plus vingt-cinq du règne de Louis XIV, voilà tout ce qu'on peut citer depuis quatre siècles d'époques où le gouvernement français n'a point été humilié par le besoin et appauvri par les ressources même qu'il imaginoit. L'économie de Louis XII fut touchante par une vigilance et des soins paternels; mais elle fut minutieuse et sans proportion avec les entreprises que ce monarque conçut et dirigea si foiblement pour établir la domination des Français dans l'Italie. Celle de Henri IV porte sur les bases les mieux calculées; et d'ailleurs elle étoit parfaitement assortie avec les grands desseins qu'il se proposoit d'exécuter pour assurer l'ascendant politique de la France et de l'Europe: il en partage la gloire avec Sulli. Louis XIV semble porter encore plus loin les avantages que procurent des finances bien réglées, en couvrant la France de monumens magnifiques et presque tous utiles, tandis que la puissance et la gloire militaire de la nation s'élevoient à un haut degré. Mais les malheurs, les embarras et la détresse de la dernière partie de son règne, n'attestent que trop combien peu il avoit concouru par son habileté personnelle à l'ouvrage de Colbert: il montra par la révocation de l'édit de Nantes qu'il n'avoit pas compris un système de finances, qui portoit tout entier sur les développemens de l'industrie française. Enfin, pendant la malheureuse guerre de la succession d'Espagne, il se précipita dans les expédiens les plus dangereux et les plus misérables. Quoique, jusqu'aux derniers momens de sa vie, il tînt le sceptre d'une main ferme, il abandonna le gouvernail des finances, et laissa se creuser auprès d'un trône qu'il avoit couvert de tant de splendeur, un abyme où devoit périr sa dynastie. Napoléon a trouvé les finances dans un désordre aussi grand que celui qu'eurent à réparer Henri IV et Sulli; il a montré le même amour pour le peuple que ces deux grands hommes, et qu'avoient montré auparavant Louis XII et le cardinal d'Amboise. Il crée des monumens aussi magnifiques et plus utiles encore que ceux de Louis XIV et de Colbert; et tout en s'occupant de ces soins, Roi d'Italie, il a vengé dans cette contrée tous les désastres de nos rois chevaliers; et le projet magnanime qu'avoit conçu Henri IV pour l'Allemagne et d'autres parties de l'Europe, quand il eût été réalisé, ne paroîtroit encore qu'une bien foible ébauche de ce qu'a exécuté Napoléon-le-Grand.

VARIETES.

Achille à Scyros, poëme en six chants, par J. C. J. Luce de Lancival, professeur de belles-lettres au Lycée Impérial. Nouvelle édition, corrigée et augmentée, à laquelle on a joint *l'Epître sur les Dangers de la Coquetterie; l'Epître à l'Ombre de Clarisse*, et plusieurs autres pièces inédites du même auteur. (1)

(IIe Extrait.)

C'est le style qui soutient les ouvrages; c'est le style qui les fait vivre: le poëme le mieux conçu n'aura qu'une existence éphémère, s'il n'est écrit avec force, avec grace; si la diction ne réunit la correction et l'élégance. Le style peut suppléer, dans un ouvrage, au défaut d'invention, et couvrir de son charme et de son éclat les vices d'un plan mal dessiné. Si les drames que M. Luce a jusqu'ici risqués au théâtre avec si peu de succès, avoient eu le mérite du style, ils eussent été vengés des froideurs du parterre par les suffrages des lecteurs. Il n'a manqué au *Lord Impromptu*, à *Mucius Scævola* et aux autres essais du même auteur, que d'être bien écrits pour réparer en partie leurs infortunes; peut-être, avec le secours même du style, ne se fussent-ils pas maintenus au théâtre, mais ils auroient obtenu une place dans les bibliothèques. Si les discours qu'il a prononcés dans différentes circonstances, si son éloge de M. de Noé, couronné dans une académie de province, si son panégyrique de saint Eustache, prononcé dans l'église de ce nom, sont restés dans l'oubli, ce n'est point parce que le fond des idées étoit foible, vague et commun, mais parce que ces mêmes idées n'étoient point animées par la force du style et du coloris de l'expression. Enfin, comme je l'ai déjà remarqué, si le poëme d'*Achille à Scyros* avoit été écrit par tel de nos poëtes actuels, que je pourrois nommer, je ne doute pas que, malgré les inconvenances que l'on peut relever dans l'entente de cet ouvrage, il n'eût obtenu un rang très-honorable parmi les compositions du même genre. Quels agrémens de détail un Delille, par exemple, un Parny, n'auroient-ils pas su répandre sur un sujet à la fois héroïque et galant, qui semble offrir de lui-même tant de fleurs brillantes au talent fait pour les cueillir! J'ai reproché avec raison, je crois, à M. Luce, son engouement, son enthousiasme pour Stace; mais que n'a-t-il du moins égalé le style d'un écrivain qu'il aime, et qui n'a péché que par l'abus d'une heureuse facilité et par l'usage mal réglé de ses richesses.

Peu d'endroits de son ouvrage méritent des éloges exempts de toute restriction; on peut cependant citer, avec quelque honneur, dans le premier chant, le morceau sur Homère; dans le second chant, une comparaison très-heureusement

(1) Un vol. in-8°. Prix: 5 fr., et 6 fr. par la poste.
A Paris, chez Fain, lib., rue Saint-Hyacinthe, et chez le Normant.

---

est impossible à d'autres que Lainez et Mlle Maillard de remplir ces rôles, même d'une manière supportable.

Rentrée de Mlle Bigotini dans le ballet de *Psyché*.

On a été fort embarrassé pour trouver un Zéphire: tous ceux de l'Opéra se prétendoient éclopés; aucun ne se sentoit capable d'enlever Psyché. Saint-Amand qui s'épuise, à ce théâtre, par un exercice continuel, vouloit bien faire l'Amour ce jour-là suivant sa coutume; mais il désespéroit de pouvoir faire le Zephire. Il paroît cependant qu'il a fallu en venir là nonobstant la fatigue, et quelques douleurs de mauvais augure pour le vol de Zéphire. C'est Beaulieu qui a fait l'Amour, rôle doux et commode; et Saint-Amand, aveuglé par son zèle, s'est chargé de la fonction du Zéphire, si pénible et si rude, sur-tout quand il tire de l'aile. Qu'est-il arrivé? Le Zéphire, en voltigeant, a été saisi d'une maudite crampe, qui lui a même ôté la faculté de marcher. Il s'est approché de la coulisse en clopinant, a pris son pied dans sa main en faisant la grimace: tous les spectateurs se sont intéressés au désastre de ce Zéphire naturellement si vif et si léger. La représentation n'a cependant pas été interrompue. Saint-Amand a recueilli toutes ses forces pour remplir l'essentiel de son rôle: il a bien rendu tout ce qui n'exige que de la pantomime; mais pour la danse il a été contraint d'y renoncer, et loin de pouvoir danser, à peine étoit-il ferme sur ses pieds: et nous avons eu dans tout le cours du ballet un Zéphire presque boiteux. On a été dédommagé de l'inaction forcée du Zéphire, par la légèreté de Psyché, par la vivacité et les graces de Terpsichore. Madame Gardel a repris le rôle de Psyché, et y a fait pour ainsi dire sa rentrée. Mlle Bigotini, après une longue absence, a reparu avec beaucoup d'éclat dans le rôle de Terpsichore. Le hasard a réuni ce jour-là, dans le même pas, les deux actrices dont la danse se glorifie le plus dans le genre gracieux et dans ce qu'on appelle le demi-caractère. Mlle Bigotini a tout ce qu'on desire dans une danseuse, la figure, la taille, la jeunesse, l'aplomb, la précision, l'élégance des mouvemens: elle seule suffiroit pour faire honneur à l'école de Milon, dont elle est sortie. C'est Mlle Bigotini que la voix publique nomme quand on veut désigner celle qui imite le mieux madame Gardel, et qui en approche de plus près.

THÉATRE FRANÇAIS.

Venceslas.

Il y avoit plus de monde qu'on n'en espère dans une pareille saison; mais ce monde n'a pas eu lieu d'être très-satisfait de l'ensemble de la représentation. Les acteurs de ce théâtre ne connoissent pas de milieu entre le débit lourd, traînant, monotone, et les cris d'énergumène. La plus mauvaise méthode, la plus vicieuse routine s'établit et s'accrédite; et ce qui rend le mal presqu'incurable, on l'applaudit, on en paroît content. Il faut bien en effet qu'on se contente de cette manière de jouer la tragédie, puisque c'est le seul endroit où on la joue. La tragédie est presque bannie de tous les départemens de l'Empire français.

Saint-Prix est foible et sans expression dans le rôle de Venceslas. Lafond jouoit celui de Ladislas pour la première fois, et cela doit lui servir d'excuse; mais, quand on a comme lui de l'ame et de la chaleur naturelle on est toujours inexcusable de traîner, de crier, et d'employer des prestiges qui ne sont faits que pour suppléer au talent. Cependant Lafond a eu d'heureux momens, et a montré dans quelques endroits un vrai talent.

Le personnage de Ladislas est un des plus extraordinaires qu'il y ait au théâtre: c'est un héros violent, brutal, féroce, esclave de ses passions; il maltraite son père, son frère, sa maîtresse; il ne veut

Digitized by Google

imitée de Stace. Le poète peint l'incertitude de Thétis, qui ne sait à quel asile elle doit confier son fils : elle délibère longtemps ; enfin ses vœux se fixent sur l'île de Scyros :

Tel un oiseau qui cherche, au retour du printemps,
Pour sa tendre couvée un abri tutélaire,
De bosquets en bosquets voltige solitaire ;
Des germes précieux qu'il porte dans son sein,
A quel arbre doit-il confier le destin ?
Sur quel rameau faut-il que son amour bâtisse
Du berceau suspendu le mobile édifice ?
Il craint des noirs autans le souffle impétueux ;
Il craint l'assaut furtif du serpent tortueux ;
Il craint l'homme : un buisson dans un lieu bien sauvage,
D'un rempart verdoyant lui présente l'ombrage,
Et ce buisson, déjà confident de ses feux,
Fixe son choix, son vol, son espoir et ses vœux.

Le troisième et le quatrième chant n'offrent rien que l'indulgence même et la faveur puissent opposer à la critique ; on remarque, dans le cinquième, le discours d'Ulysse devant Achille, discours dont quelques fautes contre le goût ne doivent pas faire méconnoître l'adresse et la rapidité ; enfin le sixième n'a d'autre mérite que d'appartenir plus que les autres à l'imagination du poète français, obligé de créer un dénouement que l'original ne lui fournissoit pas.

Voilà, de très-bonne foi, ce que j'ai démêlé de plus digne de louange dans ce poëme, moins répréhensible encore pour les fautes nombreuses qui s'y trouvent, que pour l'esprit et le talent qui n'y sont pas. Dès le début, la sécheresse et la dureté se font sentir dans le style de l'auteur ; en vain prend-il le soin de nous avertir par une note qu'il a cherché à mettre de la simplicité dans ce début. La simplicité n'exclut ni la douceur des vers, ni la souplesse des tournures ; et il me semble que la période suivante manque de ces qualités indispensables :

Je chante ce héros, dans *l'Aulide attendu,*
Par l'aspect d'une lance à son destin rendu ;
Héros né d'un mortel, demi-dieu par sa mère,
Mais au-dessus des dieux élevé par Homère.

Je ne finirois pas, si je voulois montrer en détail tout ce qu'il y a de blâmable dans cette exposition ; mais heureusement le défaut de ces vers se sent si bien qu'il n'a pas besoin d'être prouvé : le second, sur-tout, avec ses deux inversions, et le mot *rendu* qui le termine, est un des plus durs et des plus forcés qu'on puisse trouver dans aucun poëme ; il n'est guère comparable qu'à cet autre qu'on rencontre quelques pages plus loin :

Ni Pélion de rocs, de ronces hérissé......

ou à celui-ci, qui figure dans une des poésies diverses :

Ce cône qui, comme une île flottante.....

En général, quoique tous les vers de M. Luce ne soient pas aussi rocailleux que les précédens, ce n'est point par l'harmonie que brille sa versification ; ce n'est pas non plus par la noblesse et la dignité, malgré les efforts qu'il fait de temps en temps pour s'élever jusqu'au sublime : ainsi l'on croit entendre parler un élève de quelqu'école subalterne, lorsqu'il fait dire à Achille :

Chiron, qui daigne aussi *cultiver ma mémoire.....*

Où quelqu'élève en chirurgie, lorsque le même Achille, continuant de raconter l'histoire de son éducation, ajoute en parlant du centaure Chiron : *Il m'enseigne*

Comme on ferme une plaie ; enfin quels *accidens*
Exigent des secours hasardés ou prudens.

Qui ne s'imagine entendre une maman, qui va voir son fils à la pension, lorsque Thétis dit au Centaure : ... *Que fait mon fils ?*

Tous ses pas, *tous* par vous devoient être suivis :
Pourquoi le laisser seul ?

Le Centaure ne parle-t-il pas le langage d'un vrai maître de pension, quand il réplique :

Votre fils chaque jour devient plus indomptable.

Et le poète lui-même ne se met-il pas au niveau d'une telle familiarité, lorsqu'après un petit compliment qu'Achille fait à sa mère, et qui ressemble assez à ceux de la bonne fête et de la bonne année, l'auteur répond :

Ces mots où *d'un bon fils* respire la tendresse....

Ou, lorsque voulant peindre les inquiétudes de Thétis, pendant le récit d'Achille, il s'exprime ainsi :

Thétis, plus d'une fois, avoit pâli : *son cœur*
Avoit, plus d'une fois, *maudit son gouverneur.*

Outre que l'amphibologie du pronom pourroit faire croire que c'est le gouverneur de Thétis, tandis que c'est celui d'Achille.

Ne reconnoîtra-t-on pas le même goût de familiarité plus que naïve dans ces vers où le poète développe les réflexions de la déesse sur le danger de cacher son fils parmi les filles de Scyros :

Sensible, ardent, son cœur doit connoître l'amour ;
Jeune, superbe, il peut l'inspirer à son tour ;
Et du roi de Scyros elle a vu la famille :
De jeunesse, d'attraits, de vertus, *elle brille.....*

En vérité, M. Luce peut-il regarder comme un vers cette ligne d'humble prose :

Et du roi de Scyros elle a vu la famille.....

Et quel effet produisent ces mots, *elle brille*, à la fin du vers ! Est-ce parler la langue des poètes, que de dire de Thétis qui enlève son fils endormi sur un rocher :

Sur le roc elle prend son divin nourrisson.....

Comment un écrivain aussi exercé que M. Luce n'a-t-il pas senti qu'il devoit remettre sous l'enclume les deux vers suivans :

Son fils, pour l'écouter, *se faisoit violence......*
Et sans lui reprocher sa désobéissance......

N'auroit-il pas dû ennoblir cette image de Thétis, qui, pour transporter son fils, appelle deux dauphins : on croit en effet la voir faire à ces deux dauphins un geste très-familier du bout du doigt, lorsque le poète dit :

Elle voit deux dauphins : son geste les appelle.

Enfin, ne peut-on pas mettre au nombre des familiarités excessives que se permet M. Luce, l'image encore plus grotesque du Centaure, qui se dresse sur ses pieds de derrière, comme un cheval qui se cabre, pour suivre plus long-temps de l'œil Thétis qu'emportent ses deux dauphins : qu'on imagine l'effet que produiroit dans un tableau cette attitude du docte Chiron ; quelle plaisante figure fait là le précepteur d'Achille !

Au rivage attaché sur sa croupe docile
Le Centaure se dresse, et regarde immobile,
Tant qu'il croit voir encor, sur l'humide élément,
Du char qu'il ne voit plus un vestige écumant.

Au rivage attaché ! Ne diroit-on pas que le Centaure est attaché, comme un cheval, par un lien, sur le rivage ? Et quelle tournure : *Tant qu'il croit voir* . . . ! et un *vestige écumant !!* Quelle expression ! Quelle construction ! Quels vers !

Lorsque l'auteur s'écarte de cette bonhomie de style, c'est

---

point se marier, et n'aime une femme que pour la déshonorer : ce que n'avoit pu faire ni la raison, ni la piété filiale, ni la nature, ni l'amour, est opéré par un terrible quiproquo. Ladislas attend, la nuit, son rival pour l'assassiner ; car l'assassinat est son moyen ordinaire et familier : au lieu de son rival, c'est son frère qu'il tue ; et cette fatale erreur produit dans son organisation un changement soudain. Le même homme qui faisoit tout trembler, jusqu'à son père, qui ne parloit que de sang et de carnage, devient tout-à-coup soumis, respectueux, obéissant ; c'est un pénitent contrit et resigné, prêt à porter, sans murmurer, sa tête sur l'échafaud. Par malheur pour le théâtre, Ladislas, scélérat, est bien plus intéressant, plus théâtral que Ladislas converti : le ton dolent, piteux et lamentable de ses actes de contrition, finit par ennuyer et par fatiguer.

Mlle Bourgoin a joué le rôle de la maîtresse de Ladislas, avec le même succès qu'elle a coutume d'avoir dans ses autres rôles tragiques, c'est-à-dire qu'une trentaine de spectateurs applaudissent vigoureusement, parce qu'ils ont apparemment de bonnes raisons pour cela, tandis que tous les autres bâillent. On ne peut trop répéter que l'art tragique est perdu, si l'on n'a plus besoin de talent pour se faire applaudir.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Eginard et Imma, pour l'ouverture.

Ribié, quoique conservé, avoit été obligé de fermer pour réparer sa salle ; mais il a été dédommagé de cette perte par la grande affluence qui s'est portée à son ouverture. Le mélodrame d'*Eginard et Imma*, dont il avoit déjà donné une représentation, a paru nouveau : le mérite particulier de l'ouvrage, et la première cause de son grand succès, c'est de peindre Napoléon sous les traits de Charlemagne ; toutes les louanges données au chef de la seconde dynastie tombent naturellement sur le fondateur de la quatrième.

L'auteur a choisi pour son intrigue une fable romanesque : l'on suppose qu'Eginard, secrétaire de Charlemagne, est amoureux d'Imma, fille de cet empereur, et que le secret de cette liaison ayant été découvert par le père d'Imma, ce prince prend le parti de donner sa fille en mariage au séducteur, pour ne pas la déshonorer. Cette fable convient au théâtre, et sur-tout au mélodrame, quoique les situations ne soient pas neuves. Le véritable Eginard n'étoit pas à beaucoup près aussi galant que celui de Ribié ; c'étoit un enfant ; on le regarde comme le plus ancien historien allemand. Il dirigea plusieurs abbayes, et fonda celle de Seligenstadt, dont il fut le premier abbé. Il se distingua par sa piété, par ses ouvrages, et non par ses amours.

Au reste, voici à-peu-près la marche du mélodrame : Charlemagne, vainqueur de Vitikind, roi des Saxons, veut en faire son ami, et lui donner sa fille en mariage. Le jour destiné à cet hymen, il se lève de très-grand matin, et aperçoit de la lumière dans l'appartement de sa fille. Bientôt il voit un homme qui en sort. Furieux d'une pareille découverte, il fait venir sa fille ; l'interroge, acquiert la conviction de son déshonneur, et convoque un conseil secret où Vitikind et Eginard prennent place. Dans ce conseil on délibère sur la punition que mérite un téméraire qui déshonore la fille de son souverain ; c'est ainsi que Charlemagne pose la question sans nommer personne : tous opinent à la mort, à l'exception de Vitikin le plus intéressé de tous à la chose, et qui, dans cette occasion, se montre très-bon homme. Eginard, consulté à son tour, bégaie et ne peut parler. Le roi lui présente à signer l'arrêt du coupable ; le secrétaire le signe en tremblant. Imma vient se jeter aux pieds de son père et implorer la grace de son ami ; enfin, Eginard lit l'arrêt, et il se trouve qu'au lieu de la mort qu'il attendoit on lui accorde le titre de prince et la main d'Imma. Ce dénouement, peu moral, est satisfaisant, agréable, et assez bien filé ; cependant l'art paroît trop, et malgré toutes les précautions on sait d'avance que Charlemagne pardonnera. Le conseil qu'assemble Char-

Digitized by Google

pour tomber dans l'affectation et dans le précieux : représente-t-il Pâris qui enlève Hélène sur son vaisseau, il dit :

> *Le berger Phrygien regagnant sa patrie,*
> *Fuyoit, parjure ami.*

On sent combien cette coupe et cette expression sont peu naturelles ; et le goût n'est pas moins offensé, lorsqu'après avoir dit :

> Les vents dormoient,

Il ajoute précieusement :

> *Hélène avoit su les charmer.....*

Stace a dit : *Jam gravis amplexu*, en parlant d'Achille qui embrasse sa mère : M. Luce a cru devoir broder cette pensée déjà un peu recherchée, et ne s'est pas contenté de traduire :

> Son embrassement pèse,

il a fallu qu'il ajoutât avec mignardise :

> *Et ne fatigue pas.*

Quand il décrit la joie de toute la Thessalie au moment de l'arrivée de Thétis, au milieu d'une peinture, d'ailleurs assez commune, et beaucoup trop prolongée, il encadre ce vers très-remarquable par le faux éclat d'une épithète, qui seroit peut-être bonne en latin, mais qui n'est que ridicule en français :

> Le gazon *nuptial* fleurit sur son passage.

L'auteur a si bien reconnu que cette épithète précieuse étoit en même temps inintelligible, qu'il a fait une note pour rappeler que Thétis avoit été mariée en Thessalie.

On doit considérer aussi comme une espèce d'affectation bien froide le soin que prend M. Luce d'avertir, en quelques endroits, de la pantomime de ses personnages : ainsi, lorsque Achille, pendant le repas que le centaure donne à la déesse, après avoir célébré sur sa lyre les exploits des héros, chante l'hymen de sa mère, le poète met en parenthèse (*ici Thétis sourit*) ; et ailleurs, quand Ulysse, à la cour de Lycomède, peint devant Achille la perfidie de Pâris, l'auteur rompt le fil du discours par cette réflexion incidente : *l'œil d'Achille s'enflamme.*

Mais de tous les vers de M. Luce, aucun ne me paroît mériter mieux le prix de l'affectation que celui où l'auteur veut peindre par un trait vif et rapide la fierté d'Achille qu'indignent ses habits de femme :

> Sous le lin qui le couvre, il frémit indigné
> De cacher et son nom, et le feu qui l'embrase :
> *C'est un lion captif dans des filets de gaze !*

Un lion dans des filets de gaze ! Quelle supposition ! C'est bien ici le cas de s'écrier avec Molière :

> « Ce style recherché, dont on fait vanité,
> » Sort du bon caractère et de la vérité :
> » Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure,
> » Et ce n'est pas ainsi que parle la nature. »

Enfin, les deux vices capitaux de la manière de l'auteur, la recherche et la trivialité se confondent souvent ensemble par un mélange fort bizarre : lorsqu'il dit, par exemple, de la mère d'Achille,

> (Ici Thétis sourit) d'un *sourire forcé*,
> *Le rayon fugitif est bientôt efface.*

Le second vers est très-précieux, tandis que l'expression de *sourire forcé*, qui termine le premier, est du style le plus familier. On retrouve à-peu-près le même défaut dans le morceau suivant, où le poète compare Déidamie à Vénus et à Diane :

> Mais autant Cythérée
> Brille parmi ses sœurs, à la cour de Nérée,
> Où Diane, au milieu de *l'essaim virginal*,
> Comme elle, armé de l'arc *à la biche fatal*.....

Quel contraste entre l'élégance maniérée de cette expression, *l'essaim virginal*, et la foiblesse de cet hémistiche, qui ressemble à une rime des racines grecques, *à la biche fatal.* Ne peut-on pas remarquer aussi comme un singulier amalgame d'affectation et de familiarité le vers suivant, qui est un trait du tableau de l'éducation d'Achille :

> *Rire au tigre* qui gronde, au lion qui rugit.....

mais il me semble que les *beuglemens sacrés* de Jupiter enlevant Europe, passent tout le reste :

> Agénor, indigné d'un bas stratagème ;
> Disputa son Europe à Jupiter lui-même ;
> Rougissant à ce prix de s'en voir possesseur :
> *Les beuglemens sacrés de son fier ravisseur*
> Ne peuvent effrayer sa poursuite obstinée.

Des *beuglemens sacrés !*..... J'engage fort M. Luce à effacer cette incroyable expression, lorsqu'il s'occupera de corriger son poëme. L'abondance des observations, qui m'a obligé d'en omettre un grand nombre, et empêché de rien développer, me force de renvoyer indéfiniment ses *Poésies diverses* à un troisième extrait.

Y.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 31 août 1807, au samedi 5 septembre; SAVOIR :

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestre échu le 22 juin 1807.

Dette viagère.

(1[re] classe ou sur une tête.)

Bureau 1 du n° 1 au n°	88.0
2 du n° 11501 à	20300
3 du n° 23001 à	3 800
4 du n° 34501 à	433 0
5 du n° 46001 à	548 0
6 du n° 57501 à	64100

(2[e] classe ou sur 2 têtes.)

7 du n° 1 à	12000
8 du n° 16001 à	28000

(3[e] et 4[e] classes ou sur 3 et 4 têtes.)

11 du n° 1 à	1500

Les lundi 31, mercredi 2, et vendredi 4 septembre.

PENSIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Bur. 9 du n° 1 à	92.0

Pensions civiles.

Bur. 10 du n°. 1 à	16500

Pensions nouvelles intégrales.

Bur. 10 du n° 1 à	1'00

Pensions des veuves des défenseurs de la patrie.

Bur. 11 du n° 1 à	11000

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Depuis le 2[e] semestre an 10 jusqu'au semestre échu le 1[er] messidor an 13 inclusivement, le mardi 1[er] septembre, par tous les bureaux, lesquels seront ouverts jusqu'à midi, pour ce jour-là seulement.

ANNONCES.

Précis des Travaux de la Grande-Armée, par ordre de dates, avec un exposé des principaux faits qui se sont passés pendant la glorieuse et mémorable campagne de 1806 et 1807, depuis le départ de S. M. Napoléon le Grand, jusqu'à son retour dans la capitale de son Empire, dédié aux jeunes Elèves de l'Ecole impériale militaire de Fontainebleau. Deux vol. in-12 de près de 700 pages, ornés d'une gravure. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 cent. par la poste. Le second volume est augmenté d'une table analytique.

A Paris, chez Hénée et Dumas, imp.-lib., rue Saint-André-des-Arcs, n°. 5, maison de feu M. Knapen.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

---

lemagne est imité d'*Inès de Castro* : je crois que les Comédiens Français ont dans leur répertoire une tragédie sur le même sujet.

Entre le second et le troisième acte on a exécuté un petit divertissement où l'on reconnoît le talent de M. Hullin; mais le dernier pas a paru long et monotone : le public a témoigné le desir de le voir finir : on a aussi chanté des couplets sur Charlemagne, dont le refrain est

> Dans le fourreau de sa *joyeuse*, (*)
> Il a la clef de son pouvoir.

A la Petite Pauline, rue des Fossés-Montmartre, n. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On y a reçu directement de Hollande une très-belle partie de toile, que l'on détaillera au prix le plus modéré; il y est également rentré de grands assortimens en linge de table, damassé, ouvré, à linteaux et en grand et petit damier, ce dernier à raison de 66 fr. le service; en mousselines-gaze, dans le très-beau; en cravattes à vignettes et à bordures, et en batiste, percale et mousselines dans toutes les qualités. On continuera d'y trouver des choix avantageux, en robes de fantaisie, à raison de 14 fr. et de 15 fr. la robe, et au-dessus; en toiles turques imprimées; en schalls blancs et en couleurs de toute espèce; en robes, fichus et jabots brodés; en linge fait et en tous objets pour trousseaux et layettes.

Soirées Anglaises, rue du Bacq, n°. 49.

La langue anglaise, simple et facile dans sa théorie, est peut-être la plus capricieuse de l'Europe, dans sa prononciation. Ceux qui l'étudient ailleurs que dans le pays, y trouvent des difficultés presqu'insurmontables, mais comme elles ne proviennent que des défauts de l'orthographe, elles s'applanissent et disparoissent même tout-à-fait lorsqu'on joint la pratique à l'étude. Les Soirées de M. G. Nezot, qui auront lieu à compter du 2 septembre tous les mercredis et vendredis à huit heures du soir, offrent aux amateurs de cette langue un moyen agréable de la cultiver : elles consisteront en une lecture, une dictée et une conversation terminée par un morceau de chant anglais, ou de piano, exécuté par M. Nezot.

L'abonnement est de 12 fr. par mois, ou 24 fr. par trimestre.

Deuxième numéro du Nouveau Journal de Harpe, deuxième année; contenant un air, *Trop tôt, Trop tard*, musique de l'Elu, membre de l'Athénée des Arts; *le Printemps*, musique de Frédéric Kremlé, artiste de l'Opéra-Comique impérial; suivi d'un air de Monsminier, varié pour la harpe.

Le prix de l'abonnement est de 25 fr.

On s'abonne à Paris, chez B. Pollet, marchand de musique et d'instrumens, palais du Tribunat, galerie de la rue Saint-Honoré, au coin de la rue du Lycée.

Et chez H. J. Godefroy, direct. de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Observations sur un ouvrage anonyme intitulé : *Remarques morales philosophiques et grammaticales sur le Dictionnaire de l'Académie Française.* Prix : 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, à l'imprimerie des Sourds-Muets, rue Saint-Jacques, n°. 256.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du Journal de l'Empire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

(*) Nom de l'épée de Charlemagne.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Geoffroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changemens d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

DALMATIE.

Zara, 14 août.

Une lettre authentique, arrivée de Constantinople, porte ce qui suit :

« La révolution qui vient de s'opérer ici, loin de toucher à sa fin, semble recommencer avec les symptômes les plus terribles. Presque toute l'Asie se refuse à reconnoître le nouveau sultan Mustapha. De tous côtés on lève l'étendard de la révolte. Cili-Bascia, beau-frère du sultan Sélim, naguère déposé, ayant rassemblé toutes les troupes congédiées, et qui faisoient partie du nizam-gedid, menace la capitale. Giopan-Oglu, Kara-Osman, et Jussuf-Aga sont aussi parvenus à réunir beaucoup de mécontens, et marchent en armes sur Constantinople. Le nombre des rebelles s'élève, dit-on, jusqu'à près de cent mille. Ils ont arrêté et amené dans leur camp le dervis, et le patriarche de Cogni, le prétendu descendant de Mahomet, le seul qui peut ceindre le cimeterre au grand sultan et le proclamer légitime souverain. Trois mille cavaliers ont déserté pendant la nuit de la capitale, et ont passé en Asie pour se joindre aux rebelles. Nous sommes enfin à la veille d'être témoins des scènes les plus affreuses. Il est à craindre que le sultan Sélim ne périsse par ordre de la sultane, Validé, actuelle : dans ce cas, on peut s'attendre à voir couler des flots de sang. » (*Regio Dalmata.*)

ETATS ECCLESIASTIQUES.

Ancône, 16 août.

Les lettres de Bari et d'Otrante, du 8 du courant, portent qu'on a mis un embargo général sur tous les bâtimens, et qu'on en rassemble un grand nombre à l'effet de transporter des troupes françaises à Corfou. (*Notizzie del Mondo.*)

ISTRIE.

Trieste, 18 août.

Les bâtimens de guerre russes se sont tout-à-fait éloignés de nos parages. Nous savons positivement que les bouches du Cattaro et les environs seront évacués par les Russes avant la fin de ce mois. Les garnisons russes de ces places se rendront à *Corfou*, et y resteront jusqu'à ce qu'elles puissent retourner sans obstacle, par les Dardanelles, dans la Crimée.

Depuis une quinzaine de jours, plusieurs frégates et cutters anglais se sont présentés devant notre rade, et s'y sont établis en croisière. Ils ont recommencé leurs anciennes manœuvres, et renvoient tous les bâtimens de commerce destinés pour les ports qui ont des garnisons françaises.

Une frégate anglaise est arrivée, il y a quelques jours, sur notre rade avec quatre prises, qu'elle avoit intention de vendre ici; mais on lui a signifié la défense d'entrer dans notre port, en la menaçant de la canonner si elle ne tenoit compte de cet avertissement. On ne sait pas encore à quelle nation appartiennent ces prises.

AUTRICHE.

Vienne, 22 août.

La Gazette de la Cour contient aujourd'hui l'article suivant de Turquie :

« Le combat naval entre la flotte turque sous les ordres du capitan-pacha, et l'escadre russe commandée par le vice-amiral Siniavin, a eu lieu le 1er juillet, entre Lemnos et Montesanto : il a duré plus de huit heures; les Russes ont remporté une victoire complète; ils avoient 22 voiles, parmi lesquelles se trouvoient 10 vaisseaux de ligne. Les forces des Turcs consistoient en 18 voiles, dont 12 vaisseaux de ligne. La perte des derniers est évaluée à plus de 1200 hommes; le vice-amiral Bekir-Pacha n'a pas été tué; il est au nombre des prisonniers, et son vaisseau, dit *Capitana*, a été pris. Le grand-amiral Seid-Pacha (qui a été blessé lui-même à la main) a combattu avec une bravoure extraordinaire : à la fin de l'action, il se trouva enveloppé par 5 vaisseaux russes; cependant il parvint à sauver son beau vaisseau à trois ponts, de 110 canons, qui étoit entièrement criblé (il avoit eu son grand mât brisé par une bombe, au commencement du combat), et le ramena à la remorque, non sans beaucoup de peine et de temps, à Imbros. Quatre grands vaisseaux ont été pris, trois autres brûlés, deux ont échoué sur le sable. Sanremet-Bey, contre-amiral turc, fut décapité, aussitôt après la bataille, ainsi que trois capitaines de sa division, pour n'avoir pas pris la part convenable au combat. On attribue cette conduite à la jalousie que cet officier de marine, d'ailleurs très-expérimenté, avoit conçue au sujet de la prompte élévation de Seid-Ali au poste de capitan-pacha. (Ce dernier étoit passé tout récemment du service d'Alger à celui de la Porte.)

» Les différends entre les ayans de Philippopoli et de Rudschuck continuent, et deviennent même chaque jour plus sérieux. La proximité de l'armée du grand-visir ne peut arrêter les effets de cette animosité réciproque.

» Le 29 juillet, le colonel français Sorbier est parti avec un chef turc, pour le camp du grand-visir, afin d'y mettre à exécution les conditions de l'armistice conclu entre les Russes et les Turcs.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 3 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Cinna, la Jeune Veuve.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Dot, Lodoïska.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Mariage des Grenadiers, le Mariage de M. Beaufils, l'Avide Héritier.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Arlequin double, la Vallée de Montmorency, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Urluberlu, les Innocens, les Bateliers du Niémen.

AMBIGU-COMIQUE.

L'Illustre Aveugle, les Chevaliers du Lion.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Eginard et Imma, le Drôle de Corps, ...r et Canardin.

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui, l'incomparable Ravel fera le grand saut du Soleil, et autres exercices.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

(Palais du Tribunat, n°. 121, côté de la rue des Bons-Enfans.)

Aujourd'hui et demain *relâche*, pour les embellissemens de la salle et du spectacle.

TIVOLI.

Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Forioso, Feu d'artifice, éruption du Mont-Vésuve.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., Fête, et Bouquet en feux d'artifice, dédié aux Dames.

Auj., Bal à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

VARIÉTÉS.

Essai sur la Critique (1), ouvrage que l'Académie de Montauban a *distingué*, et qui excité en elle un vif *regret de n'avoir pas un second prix à décerner*, dans le concours ouvert sur cette question : « Combien la critique amère est nuisible au progrès des talens! » Par M. Henri Duval.

L'académie de Montauban est, à ce qu'il paroît, fort encourageante; elle couronne, elle distingue, elle mentionne honorablement, elle témoigne ses regrets de n'avoir pas plus de prix à décerner; et soit reconnoissance pour tous ceux qui ont bien voulu répondre à son appel, soit véritable et sincère admiration pour tout homme qui fait un discours, et écrit une vingtaine de pages de pensées communes ou fausses, en style commun et incorrect, elle auroit desiré avoir des couronnes pour tout le monde. Il lui eût été agréable de pouvoir dire, comme Enée : « Aucun de ceux qui ont concouru ne se retirera sans » une récompense. »

Nemo ex hoc numero mihi non donatus abibit.

M. Duval surtout méritoit l'approbation de cette académie par son zèle *amer* contre ce qu'elle appelle la critique *amère*; et il faut que

(1) Broch. in-4°. Prix : 1 fr., et 1 fr. 25 cent. par la poste. A Paris, chez Colas, imprimeur-libraire, rue du Colombier; et chez le Normant.

Digitized by Google

« Depuis la réintégration du muphti, l'ordre et la subordination se rétablissent parmi les janissaires. Ils ont même fait faire, par le semen-bachi, de sérieuses représentations à Mustapha-Kavagki, commandant des châteaux du Bosphore, et l'un des chefs de parti les plus turbulens, et l'ont menacé de leur vengeance, s'il ne s'abstenoit à l'avenir de tout acte arbitraire. C'est ce Mustapha qui, contre les intentions de la majorité de son corps, avoit été la cause de la déportation du caïmacan, et de la tentative faite pour déposer le muphti. »

DANEMARCK.

Altona, 20 août.

Nous venons d'avoir connoissance de la pièce suivante, qui est lue et accueillie avec le plus vif intérêt :

Déclaration officielle du Danemarck.

L'Europe entière connoît le système, que durant quinze ans de guerre et de troubles, le Danemarck a suivi avec une persévérance inaltérable. Le maintien rigoureux d'une neutralité franche et impartiale, et l'accomplissement religieux de tous les devoirs qui en dérivent, ont fait l'objet unique et constant de tous ses vœux et de tous ses efforts. Le gouvernement danois a mis dans ses rapports avec d'autres Etats, une simplicité et une droiture conformes à la pureté de ses intentions, et à cet amour de la paix dans lequel on ne sauroit le soupçonner d'avoir jamais varié. La Providence avoit jusqu'ici béni ses soins. Sans tort et sans reproche envers toutes les puissances, il avoit réussi à se conserver avec chacune d'elles en bonne intelligence; et si les circonstances lui ont de temps en temps suscité des réclamations ou des discussions de la part des Etats belligérans, celles-ci ont toutes eu leur source dans cette impartialité de sa conduite, et dans cette rigueur de ses principes, qu'elles ont servi à constater.

Cet état de paix et de sécurité vient d'être subitement anéanti. Le gouvernement anglais, après avoir, par une inaction honteuse, trahi les intérêts de ses alliés, engagés dans une lutte aussi grave qu'incertaine, a soudainement déployé toute sa vigueur pour surprendre et attaquer un Etat neutre, paisible, et sans aucun tort envers lui. L'exécution du plan de l'envahissement du Danemarck, uni avec la Grande-Bretagne par des liens aussi anciens que sacrés, a été préparée avec autant de secret que de célérité. Le gouvernement danois a vu arriver les forces anglaises sur ses côtes, sans qu'il pût se douter qu'elles fussent dirigées contre lui. L'île de Sélande s'est trouvée cernée, la capitale menacée, et le territoire danois insulté et violé, avant que la cour de Londres ait, par un seul mot, prononcé ses intentions hostiles. Celles-ci ne tardèrent cependant pas à être articulées. Mais l'Europe aura de la peine à ajouter foi à ce qu'elle va entendre. Le projet le plus noir, le plus violent, le plus atroce qui ait jamais été conçu, ne s'est trouvé motivé que sur une prétendue information, ou plutôt sur le bruit vague d'une tentative qui, selon le ministère anglais, alloit se faire pour entraîner le Danemarck dans des engagemens hostiles contre la Grande-Bretagne.

Se fondant sur ces données, que la plus légère discussion démontra promptement n'être que des suppositions purement gratuites, le gouvernement anglais fit déclarer à la cour de Copenhague de la manière la plus péremptoire, que pour mettre ses intérêts à couvert, et pour pourvoir à sa propre sûreté, il ne pouvoit laisser au Danemarck que le choix entre une guerre et une alliance étroite avec la Grande-Bretagne. Et quelle alliance osa-t-on offrir? Une alliance qui, pour premier gage de l'asservissement du Danemarck, eût livré ses vaisseaux de guerre au gouvernement anglais. Il n'y eut pas à hésiter sur l'alternative présentée. L'ouverture faite, aussi outrageante dans ses offres que dans ses menaces, également insultante dans sa forme et quant à son fond, ne fut susceptible d'aucune discussion. La plus juste et la plus profonde indignation dut l'emporter sur toute autre considération. Placé entre le péril et l'opprobre, le gouvernement danois n'eut pas de choix. La guerre éclata. Le Danemarck ne se fit illusion sur aucun des dangers, sur aucune des pertes dont cette guerre le menace. Pris au dépourvu de la manière la plus perfide, attaqué dans une province isolée et presque dénuée de moyens de défense, entraîné de force dans la lutte la plus inégale, il ne sauroit se flatter d'échapper à des revers sensibles. Mais il lui reste à sauver un honneur intact, ainsi que l'estime qu'une conduite sans tache lui a valu, il ose s'en flatter, de la part des puissances de l'Europe; et il croit voir plus de gloire à la résistance de celui qui succombe à la force qu'aux triomphes faciles de celui qui en abuse. Il ne craint pas le jugement que l'Europe va porter sur cette nouvelle querelle; il croit pouvoir s'en honorer d'avance. Que les cabinets impartiaux prononcent s'il existe pour l'Angleterre cette nécessité politique, ces considérations de sûreté, auxquelles elle se permet de sacrifier sans scrupule un Etat qui ne l'a offensée ni provoquée en rien. Fort de sa bonne conscience, de sa confiance en Dieu, de l'amour et du dévouement des nations braves et loyales réunies sous un sceptre chéri, le gouvernement danois se flatte de s'acquitter sans foiblesse de la tâche grave et pénible que l'honneur et la nécessité lui ont imposée. Il se croit en droit de compter sur l'intérêt et sur la justice des cabinets de l'Europe, et il se flatte d'en éprouver les effets, sur-tout de la part des augustes souverains, dont les intentions et les engagemens ont dû servir de prétexte pour colorer l'injustice la plus criante, et dont les offres, destinées à présenter au gouvernement anglais les moyens d'acheminer une pacification générale, n'ont pu détourner celui-ci d'une atrocité qui révoltera tout ce qu'il y a de cœurs honnêtes et généreux en Angleterre même, qui compromet le caractère d'un souverain vertueux, et qui souille à jamais les annales de la Grande-Bretagne.

Extrait d'une lettre d'Altona, du 23 août, à quatre heures après midi.

Toute communication avec l'île de Sélande est coupée, et l'on ne reçoit plus de nouvelles directes de Copenhague; cependant on vient d'être informé, de bonne part, que la garnison de cette ville a fait une sortie générale, et qu'elle a brûlé les faubourgs qui s'étendoient jusqu'à Friedrichsberg. Dans cette occasion, il s'est engagé un combat très-vif dans lequel il y a eu un assez grand nombre de tués et de blessés de part et d'autre; nos troupes ont fait prisonniers 50 anglais. D'autre part, on a reçu, par la voie de Gluckstadt, la nouvelle que le général Carstenskiold, à la tête du corps de troupes sous ses ordres, a attaqué les Anglais : on ignore jusqu'à ce moment, quelle a été l'issue de ce combat.

PRUSSE.

Berlin, 20 août.

Les grenadiers à cheval de la garde qui étoient arrivés ici le 14 de ce mois, ont continué leur route le 16, et se sont dirigés sur Magdebourg. Il est encore passé depuis d'autres troupes françaises qui prennent la même direction.

On apprend de Kœnigsberg que l'armée prussienne doit être portée à 80,000 hommes de troupes réglées et à 60,000 hommes de milices.

Aussitôt après le départ des troupes françaises, le général de Stutterheim arrivera ici avec deux régimens d'infanterie et vingt-deux escadrons de cavalerie.

ALLEMAGNE.

Francfort, 29 août.

Il continue d'arriver sur le Rhin des détachemens de troupes espagnoles qui se rendent en Allemagne. Il passe aussi chaque jour dans notre ville des troupes françaises qui se dirigent vers le nord; elles sont destinées à compléter les différens corps qui se trouvent entre le Rhin et la Vistule.

La gazette de Presbourg annonce que la guerre s'est renouvelée tout-à-coup en Turquie. Si l'on peut ajouter foi à son rapport, ce seroit le visir Ibrahim qui auroit dénoncé, le 3 août, la rupture de l'armistice par ordre de la Porte, et auroit attaqué le même jour l'avant-garde servienne sur tous les points. Elle ajoute que le 5 du même mois, les Serviens, réunis aux Russes, livrèrent bataille aux troupes ottomanes et les défirent avec une perte considérable. Les nouvelles insérées dans la gazette de Presbourg, sont ordinairement si fausses ou si exagérées, qu'on a tout lieu de douter de celle-ci.

EMPIRE FRANÇAIS.

Liège, 28 août.

Le receveur-général du département de l'Ourthe a écrit la

---

son discours, qui sous ce rapport l'emporte de beaucoup sur celui de M. Vigée, et entre bien mieux dans les vues particulières de ses juges, soit pour les pensées et le style, bien au-dessous du discours qui a remporté le prix, pour n'avoir obtenu qu'une mention honorable. En effet, autant le discours de M. Vigée étoit sage et modéré, autant celui de M. Duval est violent et emporté : il avoue lui-même que c'est l'*indignation* qui lui a mis la plume à la main; et cette indignation, qui dicta autrefois quelques beaux vers à Juvénal, ne lui a inspiré que de la prose bien foible. M. Vigée avoit blâmé les torts de la critique partout où il avoit cru les apercevoir, dans Voltaire comme dans Fréron, attribuant, il est vrai, très-injustement, les indignes emportemens de Voltaire à de simples représailles, mais du moins il condamne tous les excès; et quoiqu'il ne vaille pas beaucoup la peine de faire un discours pour prouver que des excès sont condamnables, il vaut encore mieux développer inutilement un lieu commun que de se montrer injuste, partial, et assez inconséquent pour prêcher avec colère et emportement la modération et la politesse.

Autrefois les gens de parti disoient :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis;

actuellement il paroît qu'ils disent : *Nul n'aura le droit de dire des injures, hors nous et nos amis.* Or, c'est un privilége que nous ne leur envions pas, mais que nous leur contestons. Il paroît cependant que M. Duval se l'arroge, et l'accorde à ses amis. Parcourt-il, en effet, les annales de la critique, il ne trouve de coupables que ceux qui ne professent pas certains sentimens qu'il affectionne, certaines opinions qui lui sont chères; il n'accuse que ceux-là, il ne condamne que ceux-là; il n'a garde d'approfondir

Du tigre, ni de l'ours, ni des autres puissances,
Les moins pardonnables offenses.

Tous ces gens querelleurs lui semblent *de petits saints.* Or, comme il ne peut ignorer que l'amertume de la critique, la violence des libelles, la grossièreté de la satire fut portée, par quelques-uns de ces hommes dans lesquels il ne voit que de douces et patientes victimes de la critique, à un tel excès de scandale, qu'on n'oseroit même citer leurs expressions sans craindre de salir ses pages, il est clair que M. Duval pense que ce langage leur est très-permis. Descend-il à une époque plus récente encore, à l'époque actuelle, on voit évidemment qu'il n'en veut qu'à un seul journal, et à trois ou quatre critiques. Tous les autres peuvent être impunément tout aussi *querelleurs* qu'il leur plaira; il n'y trouve rien à redire : en effet, les autres sont ses amis, ou ils pensent comme lui; mais pour nous malheureux, proscrits par M. Duval, on ne devineroit jamais à qui il nous compare; tout simplement à des voleurs et à des assassins : la seule différence qu'il y trouve, c'est que nous savons un peu plus de grec, un peu plus de latin, un peu plus de français, et que nous craignons plus les lois que *les meurtriers*; c'est là sa douce expression : il nous déclare même plus coupables qu'eux, quoiqu'il veuille bien supposer que nous ne nous en doutons pas (p. 20 et 21). La jolie comparaison et l'aimable urbanité!

Telles sont les leçons de modération que M. Duval donne à *son cher Eugène, à son bon ami Eugène, à ce bon jeune homme*, à qui il recommande bien sur-tout de ne pas *rencontrer*, comme la plupart des concurrens, *l'écueil de l'animosité.* Son discours est sous la forme d'une lettre à ce *bon jeune homme*, qui lui avoit demandé quelques avis sur la manière la plus propre à traiter cette question, et à enlever les suffrages des académiciens de Montauban; fiction tout-à-fait neuve et ingénieuse, et que M. Duval a cru très-propre à embellir son éloquence. Il apprend d'abord à ce bon Eugène que, *suivant les doctes*, un critique s'appelle ainsi du mot kriticos. *Suivant les doctes!* Voilà effectivement un rare effort de doctrine : c'est à-peu-près comme si

Digitized by Google

lettre suivante aux receveurs particuliers et percepteurs des contributions des trois arrondissemens du département :

« Messieurs, je crois inutile de vous retracer ici les malheurs arrivés à Spa, par l'effet d'un incendie qui vient de réduire à la plus extrême misère plus de deux cents chefs de maison, et de détruire trois cent cinquante bâtimens; ces malheureux se trouvent sans ressource et sans aucun moyen de subsistance. Nous leur devons, comme à de bons frères, secours et assistance; l'humanité réclame en leur faveur, faisons notre devoir, faisons ce qu'on voudroit que l'on fît pour nous, aidons-les! M. le préfet, aussitôt qu'il a eu connoissance de ce fatal événement, s'est rendu à Spa; il a prodigué des secours momentanés, il a consolé les plus malheureux, il a invité tous les citoyens de son département à faire quelques sacrifices pour soulager leurs concitoyens de Spa, il a invité toutes les administrations à se cotiser pour un sujet si digne de compassion. Secondons les vues bienfaisantes de ce bon magistrat, et ne soyons pas, Messieurs, les derniers à suivre un si bel exemple! Que l'administration des revenus des contributions puisse aussi dire : J'ai assisté les malheureux Spadois. J'invite donc messieurs les receveurs particuliers à faire passer la présente aux percepteurs de leurs arrondissemens, par des exprès, de recueillir dans le plus bref délai les sommes dont ils feront don, et de me les transmettre de suite avec un bordereau nominatif indiquant la valeur versée par chacun. Il faut, Messieurs, mesurer l'étendue et les suites de ce malheur, il faut donner le plus possible, et se priver de quelque chose pour grossir votre don; c'est bien mériter de l'humanité. »

PARIS, 2 *septembre*

Extrait d'une lettre de S. Exc. le maréchal Brune, à S. A. S. le prince de Neuchâtel, vice-connétable.

Au quartier-général de Stralsund, le 25 août.

Nous avons emporté cette nuit, moitié par surprise, moitié de vive-force, l'île et le fort de Danholm. Six cents suédois sont prisonniers. Nous avons trouvé dans l'île 14 pièces de canon ou mortiers.

Le roi de Suède nous a laissé à Stralsund 500 bouches à feu, 500,000 boulets, 100,000 bombes, 200 milliers de poudre, et beaucoup de fer en barre.

— Le roi de Hollande occupe à Paris son hôtel de la rue Cérutti. S. M. doit aller passer quelques jours à Saint-Leu, avant de retourner à la Haye. On croit que la reine de Hollande séjournera encore quelque temps à Paris.

— M. Lebrun, membre de la deuxième classe de l'Institut, et l'un de nos poètes les plus distingués, est mort à Paris, le 31 de ce mois, à l'âge de 80 ans.

— M. Aldini, ministre et secrétaire-d'Etat du royaume d'Italie, est arrivé à Paris dimanche dernier.

— M. le conseiller d'Etat Jolivet, membre de la commission nommée par l'EMPEREUR pour organiser le royaume de Westphalie, est arrivé à Hesse-Cassel, capitale du royaume.

— La cour de justice criminelle de Seine et Oise, vient de condamner à la peine de mort une fille âgée de 30 ans, convaincue d'avoir assassiné son enfant nouveau-né, en lui coupant la gorge avec des ciseaux.

— M. Berton, fils de l'ancien premier surintendant de la musique du roi, élève de Sacchini et auteur d'un grand nombre d'opéras comiques, vient d'être nommé directeur de l'Opéra-Buffa.

— Ce n'est point le général Gardanne, gouverneur des pages, qui est mort à Breslau; celui-ci a été nommé ambassadeur en Perse, et d'après les dernières nouvelles de Constantinople, il étoit attendu dans cette capitale. Le général Gardanne, que l'armée française vient de perdre, a été employé au siége de Dantzick sous le commandement du maréchal Lefebvre, et étoit passé depuis dans le corps du maréchal Mortier, comme général de division.

— Le bruit s'est répandu à Bayonne qu'une forte division anglaise est entrée à Lisbonne.

— S. Exc. le ministre de l'intérieur a écrit, le 14 du mois dernier, à M. le préfet de la Roër, la lettre dont la teneur suit :

« Je vous remercie, monsieur le préfet, de m'avoir envoyé le procès-verbal de la distribution des prix d'encouragement faite le jour de la fête de Charlemagne, aux manufacturiers du département de la Roër : je l'ai lu avec beaucoup d'intérêt. Ceux qui ont obtenu les prix m'étoient déjà connus d'une manière avantageuse. Leurs efforts pour perfectionner le genre d'industrie qu'ils cultivent, sont dignes des plus grands éloges, et je vous charge de leur témoigner ma satisfaction particulière. » CRETET.

— La goëlette américaine *la Revanche* est entrée, le 24 août, en rade de Brest, après avoir été visitée par sept vaisseaux anglais; elle a des dépêches pour le ministre américain à Londres. On pense qu'elle en a aussi apporté pour l'ambassadeur des Etats-Unis près notre cour.

— On mande de Grenoble que le 15 août un foudre d'eau épouvantable, descendu du sommet des montagnes, a fait des ravages affreux dans la commune de Saint-Pierre de Mésage. Des ravins ont été creusés à plus de six pieds de profondeur, des terrains emportés, et les récoltes détruites en grande partie. Une maison a été entraînée, et dans sa chute elle a écrasé une fille de 18 ans, ainsi que les bestiaux qui se trouvoient dans l'écurie.

Au rédacteur en chef du Journal de l'Empire.

Monsieur le rédacteur,

Dans un premier mouvement, bien pardonnable quand on a été jugé comme je l'ai été par M. Y, qui, après deux ans d'un succès soutenu, veut réduire presque à rien le mérite du poëme d'*Achille à Scyros* qui fut loué lorsqu'il parut, même dans le *Journal de l'Empire*, je vous avois adressé une réclamation que vous eûtes la bonté d'accueillir. Je ne sais comment vous remercier de cette déférence qui me flatte, et qui annonce en vous la plus louable impartialité. Mais un moment de réflexion m'a suffi pour me faire sentir que ce n'est pas dans un article de journal que je puis défendre un poëme de deux mille vers, dont M. Y proscrit deux chants entiers par cette seule phrase : *Le 3e et le 4e chants n'offrent rien que l'indulgence même et la faveur puissent opposer à la critique.* Je n'apprendrois rien au public qui déjà m'a jugé; je ne changerois pas les dispositions de M. Y à mon égard. Je dirois trop ou trop peu; et si par hasard M. Y vouloit répliquer, il est probable que vous ne pourriez pas imprimer tout ce que je voudrois lui répondre. En conséquence, permettez que je retire ma réclamation, et veuillez la remplacer par cette lettre.

J'ai l'honneur d'être avec une sincère estime, etc.

LUCE DE LANCIVAL.

POLITIQUE.

Sur le roi de Suède.

Rien n'étoit mieux démontré que l'esprit de vertige qui, depuis quatre ans, agite le roi de Suède, pour le malheur de sa nation. Mais quoique la jactance soit peu familière aux

---

on disoit que, *suivant les docteurs*, pain vient de *panis*, collége de *collegium*, et professeur de *professor*. Seroit-ce là l'érudition que l'Académie de Montauban a admirée dans le discours qu'elle a si honorablement distingué?

Il est vrai que celle de M. Duval ne se borne pas là; il répète ce que tout le monde a dit, et copie ce qu'on trouve partout sur les critiques du XVe siècle, qui, lors de la découverte de l'imprimerie, s'occupèrent à revoir avec soin tous les manuscrits, à rétablir les textes altérés, à replacer les points et les virgules transposés, à deviner les passages effacés ou devenus inintelligibles par l'ignorance et l'infidélité des copistes : de là il passe à ceux du siècle suivant, qui comparèrent les livres imprimés avec les manuscrits, dissertèrent sur le sens du texte, et parvinrent souvent, par des notes interminables et par la diversité de leurs interprétations, à obscurcir ce qu'il y avoit de plus *clair* dans les anciens auteurs. On donna, il est vrai, à ces savans, trop souvent chargés d'érudition et dénués de goût, le nom de *critiques*; mais on voit qu'ils n'ont rien de commun avec ceux que depuis près de deux siècles on appelle ainsi : les seuls que pût regarder la question proposée par l'académie de Montauban.

M. Duval s'excuse d'être ainsi sorti de son sujet, en disant que *le tableau de la critique dans les différens âges*, servira à prouver que *la décadence des lettres s'est fait sentir en raison progressive du degré d'amertume auquel la critique est successivement parvenue.* Ce tableau prouve précisément le contraire. M. Duval ne regarde pas sans doute le seizième siècle comme un siècle de décadence, puisque ce fut à cette époque que les lettres et les sciences commencèrent à jeter un grand éclat; c'étoit pourtant alors que Scaliger, Scioppius et la plupart des critiques se traitoient réciproquement de *fous*, *de sots*, *d'ânes*, *de grosses bêtes*, *de pendards*, *de vilains marauds*; et ces expressions ne se trouvent pas, ce me semble, sous la plume des critiques d'aujourd'hui, ou si elles ont déshonoré un écrivain, on sait que c'est un de ceux à qui M. Duval ne reproche rien, et qu'il peint au contraire comme une des victimes de la *critique amère*. Au reste, puisque M. Duval explique si mal pourquoi la critique est d'autant plus sévère, ou s'il veut, d'autant plus austère, que la décadence des lettres se fait plus sentir, je vais lui en dire la raison; c'est que dans la décadence des lettres, il paroît un plus grand nombre de mauvais ouvrages. Cette explication ne lui paroît-elle pas assez naturelle, et ne lui prouve-t-elle pas que la critique est l'effet, et non la cause de la décadence des lettres?

M. Duval qui, dans sa haine, répète tout ce qu'on a dit même de plus absurde contre nous, assure que nous regardons comme des athées et des démagogues, tous ceux qui pensent comme Fénélon : et qui sait si quelqu'un ne le répétera pas encore après M. Duval? Mais je suis persuadé que ceux qui le disent et le répéteront, nous croient plus attachés aux principes et à la doctrine de Fénélon, qu'ils ne le sont eux-mêmes : on ne peut que leur souhaiter un peu plus de bonne foi dans leur accusation. Je souhaiterois aussi à M. Duval un peu plus de mémoire. Il assure, page 7, que *tous les bons esprits désavouent nos arrêts*; et il dit, page 24, *qu'une génération tout entière en fait la règle de toutes ses opinions*. Où sont donc *ces bons esprits*, s'ils ne se trouvent pas dans la *génération tout entière?* Je lui souhaiterois encore un peu plus de logique : « S'il étoit, dit-il, de la destinée des » beaux-arts d'avoir à souffrir des atteintes de la critique, ce seroit » certainement la critique de nos jours qui leur porteroit les plus ter» ribles coups; mais, qui le croiroit? *elle est pour eux toute bien» veillante.* » Et comment une critique *toute bienveillante* pour les arts, leur porteroit-elle les plus rudes coups? M. Duval continue : « La secte qui persécute les littérateurs n'est point effarouchée du » succès des artistes. Oh, qu'il seroit facile d'expliquer cette apparente

Digitized by Google

héros, et que ceux qui veulent se montrer terribles ne commencent pas ordinairement par se rendre ridicules, on pouvoit croire qu'une émulation d'égaler les monarques guerriers sortis de la dynastie de Gustave Vasa, avoit troublé ce jeune roi, et que la maladie qui le travaille est une vapeur d'héroïsme. Quand on l'a vu s'enfermer dans Stralsund, et presser une armée qui ne songeoit point à lui de venir l'y assiéger, on a pu dire : Voilà un imitateur, ou plutôt un parodiste insensé de ce brillant Charles XII, qui n'avoit pas lui-même une raison très-sûre. Il veut soutenir un siége dans des remparts immortalisés par ce conquérant malheureux. Mais combien le parallèle qu'il avoit cherché est devenu humiliant pour lui! Charles XII, dans cette ville dont il venoit de relever les fortifications à la hâte, et ne pouvant tirer aucun secours de la mer qui lui étoit fermée, soutint soixante-deux jours de tranchée ouverte; et la manière dont il s'échappa, remplit ses ennemis d'étonnement et d'admiration.

Le Gustave d'aujourd'hui s'échappe aussi de la même ville par la mer, que les flottes anglaises lui assurent. Il s'échappe... après cinq jours de tranchée ouverte! Le héros auquel il vouloit tant être comparé, résista presque aussi long-temps dans sa maison de Bender, lorsqu'il eut la folie d'y soutenir un siége avec une vingtaine de ses domestiques. Mais il est des occasions où la lâcheté n'est pas seulement honteuse, où elle est encore coupable. L'histoire n'en fournit point d'exemple semblable à celui-ci. Le roi de Suède abandonne les habitans de Stralsund comme un vil troupeau qu'il ne peut plus conserver; il les expose à toutes les horreurs d'un assaut; il part, sans savoir si plusieurs milliers de ses sujets n'expieront pas ses insolentes provocations.

Avec quelle gloire les Suédois étoient entrés dans l'Allemagne, sous la conduite de Gustave-Adolphe; avec quelle honte ils en sortent sous la conduite de leur chef actuel! L'un assuroit l'indépendance des villes qui n'étoient point les siennes; l'autre livre et trahit sa propre ville. Il prévoyoit, dira-t-il, la conduite magnanime des Français envers les habitans de Stralsund. Etrange apologie, qui devient la condamnation de la guerre extravagante qu'il a osé perpétuer! Comment pourra-t-il faire exécuter dans ses Etats cette loi, sauve-garde des Empires, qui livre à des peines sévères et à la plus terrible de toutes, le déshonneur, le commandant qui rend une forteresse lorsque la première contrescarpe n'est pas sautée, et lorsque la brèche n'est pas faite? Quand tout l'accuse, il lui reste encore une ressource légitime, celle d'accuser les Anglais. C'étoit donc pour commettre à leur aise le crime politique de l'invasion du Danemarck, qu'ils ont achevé de troubler sa raison, et l'ont conduit à cette ignominie! Puissent-ils en subir une semblable, et sur-tout un désastre plus cruel devant cette ville de Copenhague qui trouve tant de forces contre eux dans son indignation! Puis bientôt la mer Baltique être délivrée de ces pirates, qui sont les ennemis de toutes les nations, et d'un roi qui trahit la sienne!

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 2 septembre.

MM. les conseillers d'Etat Begouen, Fourcroy et Bérenger, présentent le 8e titre du livre 1er du projet de Code de commerce. Ce titre comprend les divisions suivantes :

De la lettre de change; de la forme; de la provision; de l'acceptation; de l'acceptation par intervention; de l'échéance (à cet égard, tous les délais de grace, de faveur, d'usages ou d'habitudes locales sont abrogés); de l'endossement (il est défendu d'antidater les ordres, à peine de faux); de la solidarité; de l'aval; du paiement; du paiement par intervention; des droits et devoirs du porteur.

(Ce paragraphe fixe les délais pour le paiement des lettres de change tirées des Echelles du Levant, des côtes septentrionales et occidentales de l'Afrique, des Indes orientales et occidentales, et pour le temps de la guerre maritime.)

Les dernières divisions traitent des protêts, du rechange, du billet à ordre, enfin, de la prescription.

La discussion de ce projet aura lieu le 11 septembre.

Un message de S. M. l'EMPEREUR et ROI, daté de Saint-Cloud, annonce qu'il a nommé questeurs du corps législatif MM. Marcorel et Blanquart-Bailleul, présentés comme candidats à cette fonction.

Une lettre du secrétaire d'Etat annonce que des orateurs du gouvernement se rendront demain au corps législatif pour lui présenter un projet de loi.

LOTERIE IMPÉRIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 19 août.

61 — 2 — 58 — 44 — 81.

COURS DE LA BOURSE DU 2 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	55f	3-4	54f	1 2
— Courant.	55	5 8.	56	1 2
Hambourg..	183	0 0	184	1-4
Londres....	00	00 r	00	0-0 c
Madrid eff.	15	40	15	50
— vales...	00	00	00	00
Cadix eff...	15	40	15	30
— vales...	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	462	00	46[illegible]	00
Gênes effec.	465 c		463 c	
Livourne...	503 c		501 c	
Naples....	420 c		000	00
Milan.....	8 02 p. 6f		8 1 s p. of	
Bâle.....	1	0 0 p	1	3-4 p
Francfort...	1	0-0	00	00
Vienne....	000 0 0		000	00
Lyon......	3-8 p o-oj.		1	1 2 p
Marseille...	3 8 p o-oj.		1	3 8 p
Bordeaux ..	3 8 p [illegible]j.		1	1-2 p
Montpellier.	1-2 p o-o.		0	0 0 r
Genève....	0-0 p o-oj.		161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345	20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme........	341	39.

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00c
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	215	37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	37
Quadruple	81	10
Ducat	11	15
Souverain.........	34	5

Effets publics.

C p olo c. J. du 22 mars 1807, 90f 50c 00f 90f 25c 89f 9[illegible] f 90f 50c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 00f 00c 0[illegible]f 0[illegible]0 0 c.

Banq. de Fr. avec doublement 14[illegible]f 1400f 140[illegible]f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f 00c
— S. Domingue.	0 00	à	0 00c
Sucre d'Orléans..	0 00	à	0 00c
— brut......	0 00	à	0 00c
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 00c
Huile d'olive	0 00	à	0 0c
Potasse d'Am...	0 00f	à	0 00c
Eau-de-vie, 5/6..	0 00	à	0 00c

ANNONCE.

Lettre à M. de Beaufort, jurisconsulte, sur son projet de réunion de toutes les communions chrétiennes, ou Réflexions sur l'importance et sur les vrais moyens d'opérer cette réunion; par M. l'archevêque de Besançon. Un vol. *in*-8°. Prix : 1 fr. 20 cent., et 1 fr. 75 cent. par la poste.

A Paris, chez Delance, imp.-lib., rue des Mathurins.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRE, *rédacteur.*

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n°. 17.

» contradiction! » J'aurois bien voulu que M. Duval nous eût expliqué pourquoi nous en agissons ainsi; mais, pour toute explication, il nous donne quatre ou cinq points, et s'écrie : « Mais près d'arriver au » terme de ma course, je dois moins que jamais m'en écarter! Toucherai-je le but? » Hélas non! C'est M. Vigée qui l'a touché.

M. Duval trouvera sans doute ma critique fort *amère*. Or, nous avons vu qu'il regardoit la critique amère comme un meurtre, ou comme quelque chose de pis, parce qu'elle tuoit *l'honneur*. Il dit ailleurs, avec moins d'énergie et très-peu d'élégance, qu'elle *cause beaucoup de mal aux talens sous le rapport de la gloire et même de la fortune*; enfin, il l'attribue en plus d'un endroit à l'envie. Je dois repousser toutes ces accusations. Je n'attaque point l'honneur de M. Duval, parce qu'on peut être un fort honnête homme et n'être pas un bon écrivain; il ne faut pas confondre l'honneur et l'amour propre. Je ne puis faire aucun tort à sa fortune en signalant une route qui ne l'y mèneroit pas. Enfin, ce n'est pas l'envie qui me dicte ce jugement; je n'ai pas assez d'amour propre pour cela, ou peut-être en ai-je trop; mais enfin, soit modestie, soit orgueil, je n'envie point du tout l'honneur d'avoir fait ce discours. A.

LOGOGRIPHE.

Pour me former il faut du feu;
Avec cinq pieds je suis fragile,
Avec quatre je suis un jeu,
Avec trois une plante utile,
Avec deux un pronom, avec un seul je suis
Le nombre de mes pieds multiplié par dix.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *Enigme*.

Notices sur tous les Rois et Empereurs de l'Histoire de France, depuis Pharamond jusques et compris Napoléon-le-Grand, Empereur des Français et Roi d'Italie; ouvrage très-utile aux élèves des Lycées et Maisons d'éducation des deux sexes. Dédié à S. Exc. le cardinal Maury, membre de l'Institut.

Cet ouvrage sera gravé par les plus habiles artistes, et formera une carte de la hauteur de quatre pieds carrés. Il y en aura sur papier vélin, et enluminées avec le plus grand soin.

Prix de la souscription : 12 fr. Les souscripteurs auront l'avantage de celles tirées sur papier vélin, et enluminées.

S'adresser à M. Vignier, homme de lettres, rue de la Montagne Sainte-Geneviève, n°. 41, division du Panthéon.

Nota. Il ne faut que cinquante souscripteurs pour exécuter en six semaines l'ouvrage, et il s'en est déjà présenté vingt; et ceux qui ne seroient pas satisfaits on leur rendra leur argent.

On peut en voir le plan chez lui, toutes les matinées, jusqu'à onze heures. Ceux qui n'auront pas souscrit paieront 18 fr.

Trio concertant pour piano, violon et basse; dédié à S. M. la reine de Naples; par Léchappé.

Prix : 3 francs.

A Paris, chez Louis, éditeur et marchand de musique, rue du Roule, n°. 10, à la Croix-d'Or.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Jupiter, ou *la Guerre des Dieux*, opéra allégorique en trois actes; précédé de quelques réflexions sur le grand opéra français, et suivi d'une fête triomphale. Prix : 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. par la poste.

A Paris, chez le Normant, lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Geoffroy, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

Constantinople, 25 juillet.

L'espèce de conflit qui s'est établi entre le corps des janissaires et le grand-seigneur, au sujet du muphti (qui a été maintenu en place, quoique le sultan eût voulu le déposer), fait craindre qu'il ne survienne de nouveaux événemens contraires à la stabilité du gouvernement actuel et de son chef suprême.

Un des premiers effets de la défaite de notre flotte a été l'évacuation absolue de l'île de Ténédos. Les 6000 hommes de troupes ottomanes qui y étoient ont dû se rembarquer, et se retirer en Asie.

Un tartare arrivé ici, il y a huit jours, du camp sur le Danube, a apporté la nouvelle de la conclusion d'un armistice entre S. M. l'Empereur Napoléon et l'Empereur de Russie. Il a en même temps annoncé l'arrivée de deux officiers l'un français, l'autre russe, qui sont chargés de proposer une suspension d'armes au grand-visir. Le grand-seigneur a aussitôt autorisé le grand-visir à signer cette suspension d'armes, et il a été envoyé ordre au capitan-pacha d'en conclure une avec l'amiral Siniavin.

On parle aussi du départ prochain de Haleth-Effendi pour le camp du grand-visir, où il entamera de nouvelles négociations.

AUTRICHE.

Vienne, 22 août.

On saura bientôt quelque chose de plus positif sur le mariage projeté de notre monarque. Pour des raisons particulières, il a été défendu à tous les employés et serviteurs de la cour de s'entretenir de cet objet.

Le départ de S. A. I. l'archiduc Charles pour la Bohême étoit fixé à demain, mais tout a été contremandé subitement. Les équipages et les chevaux de ce prince, qui avoient été envoyés en avant, vont revenir.

Sur la représentation du commerce de cette capitale, et particulièrement des marchands de soieries et fabricans d'étoffes de soie, il a été formé une commission présidée par M. le baron de Bartenstein, et qui est chargée de faire des changemens dans l'impôt établi sur les marchandises sujettes au droit de timbre.

RUSSIE.

Pétersbourg, 8 août.

On avoit dit que M. de Romanzow seroit nommé ambassadeur de Russie en France: on assure aujourd'hui que ce poste important sera confié à M. le comte de Soltikow, ministre-adjoint des affaires étrangères. Il est fils du feld-maréchal de ce nom qui fut chargé, sous le règne de Catherine II, de l'éducation des princes de la maison impériale, savoir de l'Empereur Alexandre, actuellement régnant, et de son frère le grand-duc Constantin. Les enfans de ce feld-maréchal ont été élevés avec ces deux princes. L'épouse de M. le comte de Soltikow est fille unique de M. le comte de Golofkin, qui fut nommé, il y a deux ans, à l'ambassade de la Chine.

On a loué le superbe hôtel de Tschertnitschoff pour l'ambassadeur de France. Lord Gower a aussi loué, pour la somme annuelle de 19,000 roubles, un hôtel appartenant au banquier de la cour, M. le baron de Rall.

DANEMARCK.

Altona, 25 août.

Nous sommes depuis le 19 sans aucunes nouvelles de l'île de Sélande; tout ce que nous savons de Copenhague, c'est que cette capitale est approvisionnée pour plusieurs mois, et que les habitans se montrent dignes de leurs ancêtres. On parle toujours de plusieurs combats qui ont eu lieu entre nos troupes et les Anglais; mais nous n'en avons absolument aucuns détails. On assure que les Anglais ont détruit le télégraphe qui étoit établi à Sprec.

Le négociant Belitz, de Kiel, a apporté aux Anglais et à leurs alliés des provisions de bouche A son retour, les Anglais ont arrêté son vaisseau devant Friedrichberg, l'ont brûlé, ont pris à ce marchand 5000 risdales qu'il avoit, et ne lui en ont laissé que 10 pour sa route.

S. M. danoise doit se rendre de Colding à Randsbourg. Le ministre de Prusse, M. de César, est arrivé à Altona.

Le corps des étudians et marchands de Kiel est organisé et commandé par M. le comte de Schak.

Le tribunal suprême de Gluckstadt vient de rendre une ordonnance concernant les Anglais arrêtés dans les duchés de Holstein et de Jutland. Cette ordonnance porte que tous ceux qui desirent sortir des arrêts, et qui ont le moyen de pourvoir à leur subsistance, pourront se rendre dans la ville de Wiberg en Jutland, et qu'ils y resteront jusqu'au rétablissement de la paix.

PRUSSE.

Berlin, 25 août.

Outre l'artillerie et les munitions de guerre de tout genre que les Suédois ont laissées aux Français à Stralsund, on a encore trouvé dans cette place des magasins considérables de subsistances. Il paroît qu'une terreur panique s'est emparée du roi de Suède, et qu'il ne s'est pas donné le temps de

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 4 Septembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Les Prétendus, Ulysse.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Ecole des Femmes, les Etourdis.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Jugement de Midas, l'Opéra-Comique.
En attendant la prem. rep. d'*Alfred le Grand*, opéra en trois actes.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Deux Figaro, le Curieux, la Comtesse d'Escarbagnas.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Voltaire chez Ninon, le Vieux Chasseur, la Mégalantropogénésie.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

M. Vautour, les Chevilles, le Batelier du Niémen.

AMBIGU-COMIQUE.

Helminà, le Voyageur.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Æginhard et Emma, les Pointus, le Barbier de Village.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj., *relâche* chez M. Roval.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

(Palais du Tribunat, n°. 121, côté de la rue des Bons-Enfans.)

Demain, *relâche*, pour les embellissemens de la salle et du spectacle.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE.

Rue Neuve-de-la-Fontaine.

Spectacle chez M. Pierre, le dimanche, mardi et jeudi, à sept heures et demie. — Prix des places: premières, 3 fr.; secondes, 2 fr.; troisièmes, 1 fr.

CABINET DE PHYSIQUE ET DE FANTASMAGORIE DE M. LE BRETON.

Rue Bonaparte, ancienne abbaye Saint-Germain, vis-à-vis la Poste aux chevaux.

M. le Breton, qu'une indisposition a forcé, il y a quelque temps, de suspendre ses séances, les reprendra dimanche prochain 6 septembre. Le public verra avec plaisir la continuation d'expériences que la belle composition du cabinet, le goût de M. le Breton pour son art, et sur-tout sa complaisance envers les personnes qui vont le visiter, rendent extrêmement intéressantes. La *fantasmagorie*, qui ordinairement termine le spectacle, paroît être la partie pour laquelle M. le Breton a une prédilection toute particulière, et en effet, la science du physicien et le talent du peintre s'allient pour produire les plus étonnantes illusions; le prestige est complet, et nous doutons que le fameux Cagliostro ait jamais rien fait de plus merveilleux

Ce Cabinet est ouvert les mercredi, vendredi et dimanche.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée, avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 francs.

Digitized by Google

faire évacuer ses magasins. Après tant de déclamations et de fanfaronnades, on n'a point été surpris de ce dénouement. Les hommes de caractère ne font pas tant de bruit, et font plus de besogne. (*Moniteur.*)

ALLEMAGNE.

Francfort, 30 *août.*

Le sort des jésuites qui habitoient Augsbourg est actuellement décidé; ils resteront dans le royaume de Bavière. On leur a assigné un certain nombre de villages où ils doivent résider à l'avenir, mais à condition qu'ils ne seront que deux dans chaque village, et qu'ils logeront ensemble.

ANGLETERRE.

Londres, 14 *août.*

Suite de la discussion relative aux subsides accordés aux rois de Prusse et de Suède.

Lord Henri Petty: Puisque les ministres actuels nous font un crime de notre économie, ou plutôt veulent à ce sujet nous tourner en ridicule, peut-être m'est-il permis plus qu'à un autre de justifier la manière dont nous avons administré les finances de l'Etat; et certes, je l'avouerai, notre système à cet égard ne ressembloit pas à celui de nos successeurs: le leur tend à offrir des secours à toutes les puissances belligérantes, à exporter notre argent, à faire embarquer nos soldats; le nôtre n'avoit d'autre but que de ménager nos ressources, que d'être avares de subsides et d'hommes, afin que, si le moment de crise pour notre patrie arrivoit, nous pussions nous défendre avec autant de vigueur que l'ennemi en mettroit à nous attaquer. C'est à nous qu'il faut s'en prendre, disent nos adversaires, si à trois diverses reprises l'occasion d'affranchir l'Europe de la puissance des Français a été manquée; mais cette prétendue délivrance de l'Europe dont on parle depuis 93, que n'a-t-on pas employé pour l'effectuer!! Assurément avant et après nous, on n'a épargné, pour l'obtenir, ni le sang ni les finances des peuples; et quel est le moment favorable à la réussite de ce projet, qu'on peut reprocher à l'administration dont je fus membre, d'avoir laissé échapper? Est-ce au commencement de la dernière campagne? Mais pouvions-nous alors nous engager avec la Russie dont le ministère étoit composé dans un sens tout-à-fait opposé aux intérêts de la Grande-Bretagne? Pouvions-nous, à la même époque, offrir notre alliance au roi de Prusse qui ne s'étoit pas encore expliqué clairement par rapport à ses prétentions sur le Hanovre, et qui même par provision s'en étoit emparé? Est-ce au milieu de l'hiver, après la bataille d'Eylau? Mais on voudra bien se rappeler qu'à des rapports exagérés sur cette bataille, succédèrent des dépêches officielles et authentiques qui nous mirent à même d'apprécier à sa juste valeur ce prétendu succès, et nous prouvèrent que la position des alliés n'en étoit pas moins critique. Eussions-nous voulu, contre toute raison, choisir ce moment pour envoyer des secours? La Baltique n'étoit-elle pas fermée, et la navigation dans ces parages impossible? « Au moins, dira-t-on, deviez-vous préparer des bâtimens pour un temps plus opportun, et ne pas laisser à vos successeurs un déficit aussi considérable dans cette partie; vos successeurs ont eu une peine infinie à rassembler les transports dont ils ont eu besoin pour l'accomplissement de leurs projets. » Eh bien, cette imputation, loin d'être un reproche, est à mes yeux le plus bel éloge qu'on puisse faire de notre administration! Si le ministère actuel n'a pu rassembler qu'après beaucoup d'efforts les bâtimens qui lui étoient nécessaires, c'est une preuve que le commerce alloit bien; car ce n'est que lorsque le commerce va mal, ce n'est que lorsque les expéditions commerciales n'emploient pas beaucoup de navires, que les propriétaires se déterminent à les louer pour transports militaires, et viennent les offrir au gouvernement. Et d'ailleurs, à qui pourra-t-on persuader que c'est le ministère précédent qu'il faut accuser de la lenteur qu'a mis le ministère actuel à envoyer des secours?

Il a fallu à nos successeurs depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août pour préparer leur expédition; et cela faute, disent-ils, de n'avoir trouvé aucune ressource en ce genre à leur entrée au ministère: mais après la prise d'Ulm, pourquoi la plupart des ministres qui sont en ce moment en place, et qui y étoient depuis long-temps alors, n'envoyèrent-ils des secours que comme à cette époque, lorsqu'il ne fut plus temps? Sera-ce à nous aussi qu'ils imputeront ce retard? Ah, qu'à cet égard nos successeurs n'ont-ils écouté avec un peu plus d'attention la voix prophétique de feu l'honorable M. Fox! Pourquoi les leçons de l'expérience ont-elles été perdues pour eux? Comment osent-ils parler d'expédition, quand la honte de celle qui eut lieu pendant la guerre entre la France et l'Autriche les poursuit encore!!

Nos met rebus servamus secundis.

Sans doute il est des circonstances où nous devons offrir notre secours au continent; mais il faut savoir les bien choisir. Jamais l'administration précédente n'en a trouvé de favorables, au moins pour éloigner une partie de nos forces. Quant à l'argent, elle avoit donné pouvoir au lord Hutchinson de faire des avances au roi de Prusse. Il est vrai que la Russie fit dans le temps au gouvernement certaine proposition (les ministres savent bien ce que je veux dire); mais si nous la refusâmes, c'est que nous crûmes n'être pas autorisés à l'accepter.

Telle fut la conduite des prédécesseurs des ministres actuels: leur but principal fut de réserver pour la défense de la patrie, des subsides que d'autres croient devoir prodiguer; des soldats nationaux, que d'autres emploient à des services étrangers. Au reste, une expédition formidable est en mer; puisse-t-elle obtenir de grands succès!! Mais dût-elle même réussir, ce ne seroit pas pour cela une preuve qu'il vaut mieux disperser çà et là les forces d'un pays, que de les garder à l'intérieur pour sa propre défense.

Quoi qu'il en soit, si l'on veut dresser en forme l'acte d'accusation du ministère précédent, je m'inscris avec honneur sur la liste des accusés, et je demande même que ce soit sur ma tête que pèse la plus grande partie de la responsabilité.

M. Canning: Lorsque j'ai entretenu la chambre des subsides, j'ai cru qu'il me suffiroit d'exposer les principaux motifs qui avoient déterminé le gouvernement à faire au roi de Prusse une avance de 80,000 liv. sterl.; mais la discussion est devenue si générale, si profonde, on a traité des sujets si délicats et si intéressans, quoiqu'au fond étrangers à la question, que je ne peux m'empêcher de répliquer aux imputations de nos adversaires, et d'ajouter de nouveaux développemens aux raisons données en faveur de notre système par nos honorables amis. Les débats, d'ailleurs, ont pu être en quelque sorte intempestifs; mais ils ont fait naître des aveux précieux de la part de nos prédécesseurs: d'après M. Windham lui-même, non-seulement ils s'étoient abstenus, jusqu'à la cessation de leurs fonctions, de prêter au continent aucune espèce d'aide, mais à cette époque ils n'avoient pas même songé qu'il pourroit s'offrir telle circonstance où ces secours seroient de rigueur, et n'avoient fait en conséquence nulle sorte de préparatifs: ah! combien j'apprécie ces paroles solennelles de la part

---

THÉATRE FRANÇAIS.

Adieux de Mlle Henry, dans *le Tartufe* et *les Folies amoureuses*.

Le public n'a point abandonné Mlle Henry dans tout le cours de ses débuts; il s'est trouvé constamment en foule à toutes les pièces où elle a joué, et particulièrement à celles de Molière. C'est dans les deux chefs-d'œuvre de notre grand comique qu'elle a obtenu le plus de succès: c'est un service que Mlle Henry a rendu à Molière, et aux gens de goût, de faire venir beaucoup de monde au *Misantrope* et au *Tartufe*.

Il est bien difficile de décider lequel de ces deux ouvrages mérite la préférence; il ne faut point les comparer ensemble, le plus sûr est de les admirer tous les deux. *Le Tartufe* est le plus protégé, le plus fêté à cause du sujet; on y trouve plus d'intérêt: cependant un imbécille tel qu'Orgon, et ce qui est bien pis, un mauvais père, ne mérite pas qu'on le plaigne beaucoup quand il est la dupe et la victime d'un fripon auquel il a sacrifié toute sa famille. Le Misantrope est plus intéressant, lorsque trahi par une coquette qui fait le malheur de sa vie, il est réduit à ensevelir ses chagrins dans la solitude; mais l'intrigue du Tartufe attache davantage, sinon par le danger d'Orgon, du moins par celui qui menace une famille entière d'honnêtes gens sur le point d'être ruinée par les manœuvres d'un imposteur. Le dénouement du *Misantrope* est plus naturel, plus vrai, mieux tiré du fond du sujet; celui du *Tartufe* surprend et satisfait davantage: le triomphe de l'innocent et la punition du coupable produisent toujours leur effet dans toute espèce de drame.

Ce qui, dans la nouveauté, choqua le plus les hommes d'une piété sincère, tels que Bourdaloue et Lamoignon, ce fut de voir le langage de l'Evangile et la morale de la religion prostitués dans la bouche d'un scélérat, et livrés à la risée du peuple. Comment le vulgaire, qui ne juge que par les sens, et toujours si porté à calomnier tout ce qui lui impose du respect, pourroit-il distinguer l'hypocrite d'avec l'homme vraiment religieux, quand il les voit faire les mêmes actions, quand il les entend tenir les mêmes discours? Ne peut-il pas arriver que par haine contre l'hypocrisie, il ne prenne tous les gens pieux pour des tartufes, et ne les enveloppe tous dans la même proscription! Voilà ce que craignoient Lamoignon et Bourdaloue; et cependant *le Tartufe* ne produisit point cet effet: il ne nuisit en rien aux vrais dévots ni même aux hypocrites, qui n'en furent, dans la suite, qu'en meilleure posture pendant la vieillesse de Louis XIV.

L'hypocrisie déshonore et travestit les maximes de l'Evangile, que leur sublimité même expose au ridicule: la doctrine de l'abnégation, tant prêchée par le législateur des chrétiens, ne paroît plus qu'un système odieux d'égoïsme et d'inhumanité, quand elle est mal interprétée par Orgon:

> Qui suit bien ses leçons goûte une paix profonde,
> Et comme du fumier regarde tout le monde.
> . . . .
> Il m'enseigne à n'avoir affection pour rien,
> De toutes amitiés il détache mon ame;
> Et je verrois mourir frère, enfans, mère et femme,
> Que je m'en soucierois autant que de cela.

CLÉANTE.

> Les sentimens humains, mon frère, que voilà!

La loi des chrétiens ne détruit pas les affections naturelles, elle ne rompt pas les liens du sang; au contraire, elle les consacre, et semble même donner à toutes les amitiés humaines un caractère plus doux et plus tendre, par l'espoir consolant qu'elle offre aux amis d'être réunis

Digitized by Google

d'un de nos adversaires : la tâche la plus pénible du ministère actuel est de pouvoir réconcilier le continent avec l'Angleterre.

Toutes les puissances qui furent nos amies nous exècrent ; mais d'après la discussion actuelle, qui une fois connue dans notre patrie sera bientôt transmise à l'Europe, les nations, les cours, sauront qu'elles doivent borner aux membres de l'administration précédente l'horreur qu'elles avoient conçue pour toute l'Angleterre. Nos adversaires, malgré leur coupable inactivité, concevoient pourtant, à ce qu'ils disent, qu'il étoit des cas où nous devions soutenir les puissances qui, pour la cause commune et sans balancer, consumoient leurs trésors, et versoient le sang de leurs sujets; ils confessent que les alliés s'attendoient même à de grands efforts de notre part. Grand Dieu ! demeurer inactifs, impassibles dans une telle situation, n'est-ce pas manquer à l'honneur, à la justice, à tous les sentimens nobles et généreux? Ils prétendent n'avoir rien promis; mais garder le silence quand on implore de vous des secours aussi pressans, n'est-ce pas augmenter l'illusion des malheureux? N'est-ce pas en quelque sorte accroître les espérances, que de ne pas les détruire entièrement?

Il eût été peut-être plus grand de dire franchement aux nations de l'Europe : « Nous nous confinons chez nous, séparés » absolument du reste de la terre; nous ne vous connoissons » plus; nous vous abandonnons à votre malheureux sort : » ne comptez plus sur le lord Grenville, qui a si souvent » solennellement promis que nous emploierions tous nos » moyens à contribuer à la délivrance de l'Europe; nous avons » fait changer ce noble lord d'opinion, et comme nous il veut » que vous périssiez. » Oui, je le répète, cette déclaration, toute cruelle qu'elle eût été, avoit du moins un caractère de franchise, et nous eût fait moins de tort dans l'esprit des alliés que la conduite de nos prédécesseurs. Cette déclaration étoit d'autant plus nécessaire, que les nations continentales, qui ont la plus grande confiance dans le caractère du lord Grenville, regardoient comme certitude toutes les espérances qu'il leur avoit fait concevoir.

Nosmet rebus servamus secundis.

Voilà bien les paroles de l'égoïsme! Et comment le noble lord a-t-il pu faire une citation qui sent les bancs de l'école, mais qui n'a guère rapport avec l'honneur? Ainsi, tels étoient les projets de l'administration précédente, de faire cause commune avec les alliés, s'ils étoient victorieux, de les abandonner en cas de défaite. La citation du noble lord donne à la chambre une idée complète de la politique magnanime de ces messieurs.

A propos du secours pécuniaire que nous nous sommes empressés d'offrir à la Prusse, on a voulu discuter aussi généralement ce principe : « Si les subsides accordés aux nations du continent n'étoient pas contraires au lieu d'être favorables à leurs véritables intérêts. Sans doute, qui ne conviendra qu'engager une nation, par l'appât de l'or, à entreprendre une guerre, quand elle n'a pour cela aucune sorte de motif, quand elle n'est pas encore en mesure; qui ne conviendra, dis-je, que des secours sont alors trompeurs, et même perfides et dangereux? Mais ce cas peut-il s'appliquer à la Prusse? N'avoit-elle pas commencé les hostilités pour ses propres intérêts, pour son territoire, pour sa gloire militaire? Ce n'est donc qu'une politique grande et généreuse qui nous a fait lui prêter assistance.

D'autres personnes, qui comparent les secours offerts aux nations continentales à un prêt qui n'est avantageux que quand on en retire des intérêts très-forts, demandent ce que nous pouvions espérer que la Prusse feroit pour l'Angleterre, lorsque l'Angleterre lui avançoit 180,000 liv. st. Je leur répondrai que c'est par le moyen de ce secours seulement que le roi de Prusse alimentoit ses forteresses de Silésie, qu'il levoit des recrues dans ses Etats, qu'il organisoit des compagnies d'hommes armés dans les provinces même conquises, qu'il prolongeoit la guerre, et qu'il en rendoit l'issue plus douteuse pour les Français.

Je crois fermement enfin que nos prédécesseurs, par leur foiblesse et leur égoïsme, ont perdu l'Angleterre aux yeux du continent, et causé la ruine de l'Europe; mais ils ont cessé d'administrer. Ce que je dis donc sur leur compte, est une opinion et non une accusation. Quant à nous, au contraire, qui tenons encore les rênes de l'administration, comme notre conduite peut être très-dangereuse pour la patrie, si nos adversaires croient qu'il en est ainsi, ils ne doivent pas simplement l'énoncer, ils doivent nous accuser formellement. Nous sommes prêts à leur répondre.

M. Whitbread : Ce qui doit avoir le plus frappé la chambre dans le discours de l'honorable secrétaire, c'est le reproche d'égoïsme fait à l'ancienne administration, et le grand étalage de sentimens nobles, généreux et magnanimes, attribués au ministère actuel. Voilà des paroles ; les faits parleront encore mieux, j'espère : c'est là que j'attends les ministres. Une expédition formidable est en mer, et nous verrons par le but qu'elle se propose, par le résultat qu'elle aura, si c'est par un motif de sensibilité, de générosité, qu'elle a été préparée ; nous verrons si elle a mis à la voile pour porter des secours à un allié malheureux, ou pour attaquer une puissance fidelle à la neutralité ; si c'est pour l'accomplissement de projets avantageux à l'Angleterre, ou par humanité pour les pauvres puissances de l'Europe, que le ministère a fait de si grands préparatifs. C'est après le succès de l'expédition que la chambre pourra prononcer entre l'une et l'autre administration.

Après quelques débats de peu d'intérêt, la discussion a été fermée, et une somme de 180,000 liv. st. accordée au gouvernement, pour compenser les avances faites à la cour de Prusse.

HOLLANDE.

La Haye, 29 août.

Tout est prêt pour recevoir le roi au château de Loo. On croit que S. M. y passera l'automne.

Depuis quelque temps on signale de nos côtes beaucoup moins de bâtimens ennemis. On croit qu'ils ont pour la plupart fait voile vers le Sund.

Le consul de Danemarck résidant à Amsterdam, a défendu par ordre exprès de son souverain à tous les capitaines de navires danois qui se trouvent en Hollande, de quitter les ports de ce royaume ; il a aussi enjoint aux bâtimens de sa nation qui sont dans les rades extérieures de rentrer dans l'intérieur des ports.

Le consul des Etats-Unis à Rotterdam vient de déclarer, dans les papiers publics, que ce n'est par aucun ordre de son gouvernement, mais de son autorité privée, qu'il a donné avis aux bâtimens américains de ne point mettre en mer avant que les différends survenus entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ne soient entièrement aplanis.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 5 *septembre.*

Les nommés Goisnard, de la commune d'Allaune; Pierre Duperay, de Saint-Nicolas-de-Bourgueil; et René Ouvrard,

---

à jamais dans un séjour plus heureux. La charité est le fondement du christianisme : aucun philosophe n'a porté le zèle de l'humanité aussi loin que les héros de la religion ; mais l'Evangile ne veut pas que les sentimens de la nature dégénèrent en foiblesse, et nous écartent de la vertu. Il les dirige et les épure, et nous apprend sur-tout à les subordonner à nos devoirs. Chez les païens même, la patrie étoit au premier rang des attachemens humains; on préféroit la patrie à tout et à soi-même ; la patrie étoit une espèce de religion qui prescrivoit une abnégation civique. Voyez le vieil Horace: il aime ses enfans, et il les immole à l'ambition de Rome.

Le Tartufe étoit joué comme il devroit toujours l'être. Mlle Contat jouoit Elmire; Fleury, le Tartufe; Grandmesnil, Orgon, etc. Quand ce ne seroit pas là le mieux possible, la Comédie n'a du moins rien de mieux ; et tout ce qu'on lui demande, c'est de ne jamais nous donner rien de pis.

Le petit Michelot a attrapé un coup de sifflet dans la mêlée : il ne le méritoit pas, et débitoit couramment son petit couplet ; ce qui est assez rare, car il est sujet à des distractions ou défauts de mémoire. Il n'y a donc qu'un ami qui ait pu imaginer de le siffler mal à propos pour le rendre intéressant : il y a tant d'occasions où cette sévérité à son égard paroîtroit un acte de justice ! N'est-ce pas là un coup de politique des plus ingénieux ? Il lui arrive une fois par hasard de savoir son rôle et de s'en tirer passablement, et c'est ce moment qu'on choisit pour le maltraiter. Ne voilà-t-il pas tout-à-coup une victime de l'envie et de la cabale, un opprimé que le public doit prendre sous sa protection? Encore un coup de sifflet aussi adroitement placé, et la réputation de Michelot est faite.

La débutante s'est surpassée dans le rôle de Dorine; elle y a mis un nerf, une verve, une vigueur de comique! Si elle a voulu exciter des regrets, elle a parfaitement réussi. Son succès n'a pas été moins brillant dans *les Folies Amoureuses*: malgré l'énorme différence du rôle et de la pièce, *les Folies Amoureuses* sont assurément une des plus grandes folies de l'auteur ; mais il n'y a point d'extravagance qui ne passe à la faveur de la gaieté.

Y a-t-il eu réellement de ces vieux tuteurs farouches et rébarbatifs qui enfermoient leurs pupilles, et qui vouloient à force de tyrannie se faire épouser? Cela ressemble au conte de l'Ogre ou de la Barbe-Bleue : on rit de ces farces-là comme on rit d'une féerie ou d'une arlequinade. Il règne une si grande liberté dans les familles, les mœurs sont si douces, l'esprit public si ennemi de l'oppression et de la violence, qu'on peut douter qu'il y ait jamais eu de ces victimes de la jalousie, armée de l'autorité et des droits d'oncle ou de tuteur. Je crois cependant que dans tous les temps il y a eu des mariages disproportionnés, et de jeunes filles dont le cœur a cédé à des convenances domestiques: dans tous les temps, le fort a été tenté d'opprimer le foible. Il ne faut pas juger de la France d'après Paris ; et je ne serois pas étonné que malgré l'extrême bénignité de notre philosophie, il n'y eût encore actuellement dans quelque province éloignée, au fond de quelque château, quelque jeune beauté condamnée à gémir sous la loi d'un vieillard amoureux, et prête à l'épouser pour faire cesser la persécution et obtenir un peu plus de liberté; mais je ne crois pas qu'il y ait encore des chevaliers assez généreux pour briser les fers de ces belles captives. Nos amans préfèrent les conquêtes faciles; et trouvant sur leur chemin tant de jeunes personnes fort libres, ils ne songent point du tout à délivrer celles qui sont enfermées.

Les adieux de la débutante ont été fort gais; on a beaucoup ri, et peut-être pleurera-t-on bientôt de n'avoir plus la même occasion de rire. Mlle Henry, vivement demandée par le public, est venue sous la conduite de Crispin; et les applaudissemens universels ont fait la clôture des débuts.

Digitized by Google

dit Cadet, de la commune d'Ingrande, ont été condamnés par le tribunal de première instance de l'arrondissement de Chinon, département d'Indre-et-Loire, chacun à un an de prison, à 50 fr. d'amende et aux frais de la procédure, pour avoir abusé de la crédulité de plusieurs conscrits, et leur avoir escroqué de l'argent.

Le tribunal de police correctionnelle d'Alby, département du Tarn, a condamné, le 12 du mois dernier, Jean-Pierre-Auguste James, à six mois de prison, à 300 fr. d'amende et aux frais de la procédure, pour avoir tiré une obligation de 600 fr. d'un soldat de la compagnie de réserve, sous la promesse d'obtenir son congé.

Le tribunal civil de l'arrondissement de Saint-Girons, département de l'Arriège, a condamné à un an de prison et à 1000 fr. d'amende, le nommé Joseph Tongue Moulié, de la commune de Saint-Lary, homme d'une très-petite taille, qui s'étoit présenté au conseil de recrutement pour un de ses frères, conscrit de 1808, afin d'obtenir sa réforme.

Le même tribunal a condamné a un an de prison et à 50 fr. d'amende, le nommé Jean Bareille, qui, pour soustraire son fils à la conscription, étoit parvenu à faire constater, par une enquête, que ce jeune homme étoit d'un âge qui le mettoit hors de la conscription, tandis que son âge véritable le plaçoit parmi les conscrits.

Le tribunal de police correctionnelle de Saint-Etienne, département de la Loire, a condamné à 300 fr. d'amende et à un an de prison chacun, 1°. Simon Perouse; 2°. Jeanne-Marie Porte, veuve Thiolière; 3°. Jean Remilleux, tous trois convaincus d'avoir recélé des conscrits réfractaires; 4°. Barthelemy Revolier; et 5°. Jacques Berger, pour avoir fait à la mairie de leur commune une fausse déclaration, en faveur d'un conscrit réfractaire; 6°. mais à 200 fr. d'amende et à deux mois de prison seulement, le nommé Larger, secrétaire de la commune de Pelussin, convaincu de concussion à l'égard de plusieurs conscrits, pour la délivrance des certificats de libération, expédiés de la préfecture.

(*Moniteur.*)

— Le 23 août, à 9 heures du soir, le tonnerre est tombé sur une grange de la commune de Comron, département de l'Aisne, et le feu, malgré tous les secours, s'est propagé dans six maisons. Elles ont été entièrement consumées, ainsi que la grange, les mobiliers et les récoltes. Deux individus, l'un maçon, et l'autre manouvrier, sont tombés dans un puits, et y ont été étouffés par la chaleur. La perte est évaluée à 40,000 fr.

Société d'Agriculture du département de la Seine.

Le perfectionnement des instrumens oratoires n'est pas moins important aux progrès de l'économie rurale que celui des machines ne l'est aux développemens des arts mécaniques; et si les fabriques et les manufactures sont parvenues dans le courant du dernier siècle, à un si haut degré de prospérité, on doit en chercher la cause principale dans les inventions ingénieuses, et dans l'exécution soignée de machines propres à chaque espèce de fabrication.

La société d'agriculture du département de la Seine, pénétrée depuis long-temps de ces vérités, a fait, à diverses époques, des efforts pour provoquer une réforme dans l'emploi et la construction des instrumens aratoires. Elle a publié dans ses Mémoires la description de quelques instrumens plus parfaits que ceux dont on fait généralement usage; elle a proposé des prix pour le perfectionnement de ces instrumens; elle a cherché à éclairer les cultivateurs sur cette partie importante de l'économie rurale; mais elle a reconnu qu'un des plus grands obstacles à la propagation des bons instrumens, étoit la difficulté qu'éprouvent les cultivateurs à se les procurer ou à les faire construire. Les ouvriers ordinaires sont incapables d'exécuter une machine d'après un dessin, et souvent même d'après un modèle qu'on ne trouve pas dans le commerce, et qui ne peut être obtenu qu'à grands frais.

Ces difficultés ont été pareillement senties dans d'autres pays, et ont produit dans quelques capitales de l'Europe des ateliers uniquement consacrés à la construction des instrumens à l'usage des cultivateurs.

C'est d'après toutes ces considérations, que la société a pensé que la propagation des bons instrumens ne pouvoit avoir lieu que par l'établissement d'une fabrique en grand, où les cultivateurs des environs de la capitale et ceux des départemens pourroient se procurer à un juste prix des instrumens bien construits, et les plus parfaits qui aient été en usage jusqu'à ce jour.

Elle provoque, par cette annonce, le zèle et même l'intérêt des capitalistes et des artistes qui voudront réunir leurs talens et leurs moyens pour établir à Paris une fabrique en grand d'instrumens aratoires: elle emploiera tous les moyens qui dépendent d'elle, pour les aider dans cette entreprise et pour en assurer le succès; elle leur communiquera les modèles et les dessins qui sont à sa disposition, et ceux qu'elle se procurera par le moyen de ses correspondans; leur indiquera quels sont les instrumens les plus parfaits et ceux dont les demandes sont les plus considérables. Elle publiera en outre, par la voie des journaux, lorsque l'entreprise sera arrêtée, une adresse à ses correspondans et aux cultivateurs françois, par laquelle elle les invitera à faire une soumission pour les instrumens qu'ils desireront se procurer, et dont le prix sera déterminé.

La Société invite les personnes qui voudront former, à Paris, une fabrique en grand d'instrumens aratoires, à vouloir bien s'adresser à son président, M. François (de Neufchâteau), rue d'Enfer, n°. 34, qui leur indiquera plus en détail les moyens que la Société peut leur offrir, et prendra avec elles les mesures que pourront assurer le succès d'un établissement non moins utile au public qu'aux entrepreneurs.

Arrêté dans la séance du 19 août 1807.

FRANÇOIS (de Neufchâteau.)

CORPS LEGISLATIF.

Séance du 3 septembre.

MM. Ségur, Rhédon et Treilhard, conseillers d'Etat, présentent le 3e livre du projet de Code de commerce, intitulé: Des Faillites et Banqueroutes.

La discussion en est indiquée au 12 septembre.

L'ordre du jour appelle la discussion de trois projets de loi: le premier est relatif au Code Napoléon; le second aux billets ou obligations sous seing-privé, le troisième à la fixation de l'intérêt de l'argent. Après avoir entendu les orateurs du tribunat, le corps législatif procède au scrutin, et adopte le premier à la majorité de 251 voix contre 9; le second, à celle de 238 contre 12; et le troisième, à celle de 226 contre 23.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg, du 21 août.

25 — 48 — 21 — 67 — 47.

Cours de la Bourse, du 5 Septembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 mars 1807 90f 50c 10c 90f 90f 10c 89f 60c 75c 50c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 87f. 10c 00f 00c 00c 00c 00c 00c 00c
Actions de la Banque de Fr. avec doublement 0000f. 00c 0000f 00c

ANNONCE.

Doctrine de Jésus-Christ, puisée dans les épîtres des Apôtres et dans l'Apocalypse, où il y a autant de lectures de piété qu'il y a de chapitres. Les lectures sont suivies d'une courte méditation pour chaque jour de l'année; avec une fig. Deux vol. *in*-12. Prix: 5 fr., et 6 fr. 65 cent. par la poste.

A Paris, chez Mad. veuve Nyon, rue du Jardinet, n°. 1.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DUPRÉ, *Rédacteur.*

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

LOGOGRYPHE.

Quoique jamais dans l'eau, je suis toujours dans l'onde
Je commence demain, et je finis le monde.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Email*, dans lequel on trouve *mail*, *ail*, *il*, *L*.

Plantes usuelles, indigènes et exotiques, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicinales; par Joseph Roques, docteur-médecin de l'ancienne Faculté de Montpellier, gravées et coloriées par J. Grasset de Saint-Sauveur.

Cinquième Livraison.

Elle contient la historte, le bluet, le boucage, le bouillon-blanc, le bouleau, la bourdaine, la bourrache, la bourse-à-pasteur, le brucéa, la brunelle, la bruyère, la bryone, la bugle, la buglose, le buis, la busserole, le cabaret, le cacaoyer, le cachoutier, le cafier, le caille-lait, le calebassier, la camomille romaine et la camphrée.

Cet ouvrage, format in 4°, pap. écu fin d'Auvergne, paroît par livraison. Il sera composé d'environ cinq cents plantes indigènes et exotiques, gravées et coloriées avec le plus grand soin. Prix de la livraison, composée de six planches contenant vingt-quatre planches, 6 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste; papier vélin, 12 fr., et 12 fr. 50 c. par la poste. Tous les vingt jours il paroît une livraison. On trouve les cinq premières chez l'Auteur, rue des Filles-Saint-Tomas, n°. 17; chez madame veuve Hocquart, libraire, rue de l'Eperon, n°. 6; et chez le Normant.

Cette dernière livraison nous paroît ne le céder en rien aux précédentes, pour la perfection du texte et des planches coloriées.

Monthly Repertory.

Le cinquième numéro de ce Journal anglais vient de paroître. Il rend compte des meilleurs ouvrages en littérature, sciences et arts; de tous les nouveaux Voyages et nouvelles découvertes; renferme les procédés des sociétés savantes, Mémoires biographiques, brevets d'invention, anecdotes curieuses, poésie fugitive, correspondance particulière sur différens sujets, catalogue des livres qui paroissent chaque mois en Angleterre, etc. etc.

Le prix de l'abonnement est de 30 fr. par an; 18 fr. pour six mois, ou 3 fr. 50. c. chaque numéro, franc de port par tout l'Empire français. L'argent et les lettres doivent être adressés franc de port à Parsons Galignani et compagnie, libraires, ci-devant rue et cour des Filles Saint-Thomas, maintenant rue Vivienne, n°. 17.

Trois Quatuors pour deux violons, alto et basse; composés par Winter, maître de chapelle de S. M. le roi de Bavière. IIIe livre.

Prix: 9 francs.

A Paris, chez Naderman, facteur de harpes, éditeur de musique, rue de la Loi, passage du café de Foi, à *la Clef-d'Or*.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Exercices de Prières, de Méditations et de Stations, avec une Retraite de huit jours, pour occuper saintement pendant les deux octaves de la Sainte-Croix, ainsi que la semaine sainte; ouvrage également utile aux personnes qui vont visiter le Calvaire, près de Surêne, ou d'autres églises ou chapelles consacrées à la vénération de ce grand mystère. Un vol. in-18. Prix: 1 fr., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Charpentier, libraire, vis-à-vis Saint-Severin, chez Watin, même rue.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GUIFFREY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ITALIE.

Venise, 20 août.

Il a été embarqué à Otrante, sur la côte de la mer Adriatique, un corps de troupes françaises, qui doit passer à Corfou, sous l'escorte de quelques vaisseaux de guerre russes, pour occuper la république des Sept-Isles-Unies. Par un vent favorable on peut faire en un jour le trajet d'Otrante à Corfou. On espère ici que les anciennes relations entre Venise et les Sept-Isles seront bientôt rétablies. Ce seroit un grand avantage pour notre commerce.

AUTRICHE.

Vienne, 23 août.

M. le général Andréossi, ambassadeur de France, a donné le dimanche 16 de ce mois, un grand dîner dans sa maison de campagne, pour célébrer l'anniversaire de la naissance de l'Empereur Napoléon. La plupart des ministres étrangers et plusieurs autres personnes de distinction s'y sont trouvés.

Le prince russe de Kurakin a présenté le 17 à S. M. ses lettres de créance, en qualité d'ambassadeur et ministre plénipotentiaire de Russie.

Suivant les dernières lettres de la Valachie, le prince Ypsilanti est retourné à Buchaest. Il a rappelé aussitôt les boyards qui s'étoient retirés en Transylvanie.

DANEMARCK.

Kiel, 25 août.

Un courrier porteur de nouvelles de Copenhague jusqu'au 20, et de la Sélande jusqu'au 22, annonce que deux autres sorties ont été faites le 19 et le 20, et qu'elles ont eu le même succès que la première, c'est-à-dire, quelques tués et blessés et quelques prisonniers. On a appris également que les Danois étoient restés maîtres de la presque totalité des avenues qui environnent Copenhague, et notamment d'un grand lac qui se trouve en avant des portes de l'est et du nord, en touchant d'un côté à la citadelle et s'étendant presque jusqu'à la porte d'ouest. Tous ces points ont été mis en état de défense. Ils offrent de grands avantages, parce que se trouvant protégés par le canon de la place, ils en augmentent considérablement le circuit, et forcent l'ennemi à affoiblir sa ligne d'investissement, qui par-là devient presque nul. Aussi la crainte d'une prise d'assaut a-t-elle entièrement cessé, même dans le cœur des citoyens les plus timides; et si l'on a aujourd'hui de l'impatience, c'est de voir les Anglais le tenter.

Il paroît d'un autre côté qu'ils ne s'attendoient point à autant de résistance, et qu'ils espéroient que ce ne seroit que l'affaire d'un coup de main; car ils ont à peine quelques pièces de siége.

Le quartier-général du général Cathcart est toujours à Fredericsberg, où il sembleroit craindre d'être assiégé lui-même, à en juger par les travaux dont il l'a environné. Ce château est situé sur une éminence que traverse la grande route de Hambourg, et à une demi-lieue de Copenhague.

Du reste, les Anglais, après avoir pour ainsi dire chassé un souverain de sa résidence, avoir investi et bombardé sa capitale qu'ils assiégent encore, ont l'impudence de proclamer qu'ils ne viennent que pour protéger le Danemarck contre les armées françaises. Peut-on pousser plus loin la perfidie et même la sottise? On dit que pour donner quelque appui à leur assertion, ils paient la plupart des objets qu'ils consomment dans l'île. Il paroît au surplus qu'on prend leur argent, mais sans les en croire davantage.

Les nouvelles de la Sélande annoncent que le quartier-général du général danois Cartenskiold est à Ringstedt. Le corps sous ses ordres s'étend jusqu'à Roschild. Il n'a fait encore aucun mouvement, parce que son organisation n'est pas complète. Il manquoit particulièrement d'officiers; mais, grâce au dévouement et à l'intrépidité qui animent en général le militaire danois, il en parvient journellement en Sélande, en dépit des croisières anglaises. On ne doute pas que ce corps ne soit bientôt en état d'agir.

La frégate de garde au Sund a été prise en voulant se réfugier dans un des ports de la Norwége. Un vaisseau de ligne et une frégate l'ont attaquée; et après un léger combat qu'il lui étoit impossible de soutenir, parce que c'étoit un vieux bâtiment armé de pièces de 12 seulement, elle a été forcée à se rendre. (*Moniteur.*)

ALLEMAGNE.

Francfort, 31 août.

Les grenadiers à cheval de la garde impériale, arrivés ici avant-hier, sont repartis ce matin pour Paris.

Des avis particuliers reçus aujourd'hui par la poste de Hambourg, portent que les Français sont entrés dans le Holstein, comme troupes auxiliaires.

On mande de Kiel, en date du 24 août, que le 23 on a entendu dans cette ville une très-violente canonnade qui a duré depuis le matin jusqu'au soir. On présume qu'il s'est passé dans cette journée de grands événemens devant Copenhague.

Les lettres de Raguse et de Venise annoncent que les Russes

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 5 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Nicomède, les Héritiers.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Prisonnier, Richard.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *I Due Gemelli* (les Deux Jumeaux), opéra en deux actes, musique de Guglielmi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Arlequin à Alger, les Pages, Susanne.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Le Loup-Garou, les Toits, les Bateliers du Niémen.

AMBIGU-COMIQUE.

Helmina, la Folle Epreuve.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Eginard et Imma, la Cacophonie, le Pont aux-Biches.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj. l'incomparable Ravel dansera un pas tartare sans mettre les pieds sur la corde, un pas de Zéphire, et la gavotte de M. Vestris.

SPECTACLE HYDROAÉROPTIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN.

Palais du Tribunat, près le Café de Foi.

Aujourd., et jours suivans, à huit heures, détails du voyage aérien nocturne, belles expériences de physique, feux d'artifice de gaz et d'électricité, fantasmagorie.

BEAUX-ARTS.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts. Recueil de gravures au trait, contenant la Collection complète des peintures et sculptures du Musée Napoléon et de celui de Versailles; les objets les plus curieux du Musée des Monumens Français; les principales productions des artistes vivans, en peinture, sculpture et architecture, édifices publics, etc., avec des Notices historiques et critiques. Par C. P. Landon, peintre, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome (1).

La gravure au simple trait, aujourd'hui fort usitée, n'est cependant qu'un bien foible moyen de reproduire l'œuvre du peintre et du sculpteur: ces images sans relief, sans lumière, sans perspective aérienne, indiquent tout au plus le sujet et la composition du tableau; rarement elles sont assez bien faites pour donner une idée d'un caractère et du degré de mérite du dessin; elles ne peuvent, même dans leur plus grande perfection, s'appliquer avec utilité qu'aux ouvrages curieux par quelqu'une de ces trois parties, le choix du sujet, la composition ou le dessin. Mais on voit aussi quel avantage ce genre de gravure a sur tous les autres par la modicité de son prix, puisque l'on peut livrer *pour quinze francs* un volume enrichi de soixante-douze planches gravées au trait, à-peu-près aussi bien qu'il est possible.

Suivant l'énoncé du titre des *Annales du Musée*, les éditeurs avoient d'abord conçu le projet d'y faire entrer *la collection complète des peintures et sculptures du Musée Napoléon*. L'impossibilité d'appliquer utilement l'espèce de gravure qu'ils emploient au plus grand

(1) Prix: 15 fr. chaque volume, composé de soixante-douze planches avec le texte; 18 fr. avec les gravures, sur papier de Hollande, propre pour le lavis; et 24 fr. papier vélin.

A Paris, chez C. P. Landon, quai Bonaparte; et chez le Normant,

Digitized by Google

ont enfin remis les Bouches du Cattaro aux troupes françaises sous les ordres du général Lauriston.

Les troupes françaises et italiennes qui s'étoient mises en marche du Frioul et de l'Italie supérieure pour se rendre dans d'Allemagne septentrionale, avoient rétrogradé et repris leur ancienne position. On croyoit que toute marche de troupes de l'Italie en Allemagne avoit cessé; mais on vient d'être informé que deux régimens napolitains, qui ont traversé l'État de l'Église au commencement de ce mois, arriveront à Augsbourg dans les premiers jours de septembre. On annonce que d'autres troupes, en grande partie françaises, vont aussi se rendre par Inspruck et Augsbourg en Allemagne.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 4 septembre.

— S. M. a chassé, la semaine dernière, dans la forêt de Saint-Germain et dans le bois de Boulogne.

— LL. MM. le roi et la reine de Westphalie sont allés passer quelques jours à Morfontaine, avec S. M. la reine de Naples.

— On assure que M. Portalis, secrétaire-général du ministère des cultes, est chargé provisoirement du portefeuille, et que le travail de ce ministère est présenté à S. M. par S. A. le prince archichancelier.

— M. Jules Montbrun est nommé écuyer de S. A. I. le grand-duc de Berg.

— Les souscriptions ouvertes en faveur des incendiés de Spa, s'élèvent jusqu'à présent à 20,112 fr.

CORPS LEGISLATIF.

Séance du 3 septembre.

Extrait du discours de M. le conseiller d'Etat Ségur, en présentant le Livre III du Code de commerce, intitulé : Des Faillites et Banqueroutes.

Messieurs, l'Empereur a rétabli et porté au plus haut degré la réputation de nos armes; il a fait renaître la justice dans nos lois, l'ordre dans notre administration; il veut plus encore, il veut ressusciter la morale publique, parce qu'il sait que sans elle les nations qui jettent le plus d'éclat, n'ont point de grandeur réelle, de puissance solide, de prospérité durable : nous avons assez de gloire, il nous faut des mœurs. C'est dans cette vue qu'il nous charge de vous présenter une loi sévère; son titre suffit pour vous faire connoître son importance; c'est une loi sur les faillites et les banqueroutes.

Pour remédier aux désordres qui, depuis quelques années, ont si scandaleusement flétri le commerce en France, il falloit d'abord en reconnoître les véritables causes; il en existe deux principales : la première, c'est la révolution qui, par son mouvement violent, bouleversant les hommes, les fortunes, les classes, offrant aux espérances comme aux craintes les plus déréglées, des chances sans bornes et des abîmes sans fond, mettant à la place de l'argent un papier dont le cours forcé et la chute rapide ne laissoient à rien de valeur fixe, et de crédit réel à personne, a ouvert un champ libre aux calculs de l'avidité et aux spéculations de la mauvaise foi.

Les faillites, loin d'être un sujet de honte, étoient devenues un moyen de fortune dont on prenoit à peine le soin de déguiser la source; et si ces nombreuses banqueroutes n'étoient pas toujours l'ouvrage de la fraude, elles étoient au moins celui de l'ignorance, parce que tout le monde vouloit faire le commerce sans rien savoir de ce qu'exige cette profession.

Le remède au mal que je viens de décrire est dans le temps. Déjà l'on en ressent les heureux effets : le retour de la tranquillité publique, la sage fermeté du gouvernement, la disparution du papier, le rétablissement du crédit, remettent peu à peu les choses dans leur cours ordinaire, et les hommes dans leur ordre naturel : le honteux agiotage disparoît, les professions se classent, les liens se resserrent, et l'honneur national achevera bientôt de dissiper tout ce qui peut rester encore de cette déplorable anarchie.

La seconde cause plus durable du fléau des banqueroutes vient de l'imperfection des lois. Nous ne prétendons point ici atténuer la juste estime due aux ordonnances de Louis XIV et aux travaux immortels de Colbert. L'ordonnance de 1673 étoit une loi sage et suffisante pour le temps où elle a été rendue : on commençoit alors en France à s'occuper du commerce, il étoit, pour ainsi dire, à son berceau; mais depuis cette époque, le commerce, par des progrès rapides, a changé les mœurs des hommes et les destins des Etats; et transportant le sceptre de la domination là où il établissoit la puissance du crédit, il est devenu un des plus grands objets de l'étude des législateurs et de l'ambition des peuples. Cette étendue, cette importance, cette activité du commerce, exigent à présent une législation plus prévoyante, et qui offre plus de garantie : la réflexion suffit pour le faire sentir; une triste expérience l'a démontré.

Le législateur, en s'occupant d'une loi si grave, se trouve d'abord placé entre deux écueils qu'il doit également éviter, celui d'être trop sévère pour le malheur, ou trop indulgent pour la mauvaise foi; aussi la première question qui nous a occupés, et celle dont la solution sert de base à tout le système de la loi, est celle-ci : « Un négociant qui manque à ses engagemens et qui fait faillite, doit-il être, par sa faillite, présumé frauduleux, ou considéré comme malheureux, jusqu'au moment où l'examen de tous ses livres et de toutes ses créances aura fait reconnoître la vérité? »

Très-souvent la faillite est un naufrage dont on ne peut accuser que le sort; le commerce a ses orages comme l'Océan. Les événemens du monde, les mouvemens de la politique, la guerre, la paix, la disette, l'abondance même, apportent des changemens imprévus, donnent des commotions subites au commerce, et trompent les combinaisons les plus sages : souvent enfin, un négociant trompé par sa confiance et accablé à la fois par plusieurs banqueroutes qu'il éprouve, est contraint lui-même de manquer à des engagemens qu'il se croyoit certain de pouvoir tenir.

Ces considérations justes et puissantes, Messieurs, doivent fixer fortement l'attention du législateur, et l'éloigner également et d'une sévérité trop inflexible, et d'une indulgence trop dangereuse. On a donc cru qu'il falloit considérer tout failli non comme un coupable, non comme un homme innocent, mais comme un débiteur dont la conduite exigeoit un examen rigoureux et une solide garantie.

Il existe un délit, puisqu'il y a eu violation d'engagemens et de propriétés; celui qui a commis ce délit peut y avoir été conduit par le malheur, par l'inconduite ou par la mauvaise foi. Si c'est par le malheur, il doit être protégé; si c'est par inconduite, il doit subir une correction; si c'est par fraude, il doit être livré à toute la sévérité de la justice criminelle. Le malheur doit être démontré par le failli, l'inconduite prouvée par les créanciers ou la partie publique, la fraude poursuivie par l'autorité. Dans tous les cas, le failli ne doit plus disposer de l'administration de ses biens; ils sont le gage et la propriété de ses créanciers; il ne doit même avoir la liberté de sa personne que lorsque l'examen de sa conduite offre la présomption de son innocence.

Tant que ses créanciers sont inconnus, ne sont pas vérifiés; tant que les créanciers absens n'ont pas été mis à portée de faire valoir leurs droits, l'administration de ses biens, l'examen de ses papiers, la conduite de ses affaires, doivent être confiés à des mains désintéressées, nommées par le tribunal de commerce, et surveillées par un juge de ce tribunal. Les créanciers, dès qu'ils sont connus, doivent intervenir dans le choix des hommes chargés de leurs intérêts : on leur donne connoissance de toute la marche, de tous les détails de l'administration de la faillite; le commissaire accélère leur réunion, leur vérification; aucun traité ne peut être conclu entre eux et le débiteur, qu'à la majorité des voix, combinée avec une majorité en sommes égales aux trois quarts de leurs créances.

S'il n'y a pas de concordat, les créanciers tous réunis, tous vérifiés,

---

nombre de ces tableaux étoit un obstacle insurmontable à leur dessein; il y ont sagement renoncé. M. Landon informe aujourd'hui ses souscripteurs, qu'au lieu de vingt-quatre volumes qu'il comptoit leur fournir, il n'en fera que dix-huit ou vingt tout au plus; en sorte que son ouvrage ne contiendra que les choses qu'il est de sa nature de pouvoir reproduire avec succès. Le nombre et l'abondance des sources où il puise, lui permettent même de faire un choix parmi ces dernières.

La treizième livraison contient plusieurs des tableaux que l'on a vus au dernier Salon, entr'autres la Bataille d'Aboukir par M. Gros, et la Scène du Déluge par M. Girodet, qui faisoient à eux seuls une si grande partie de la gloire de cette exposition. La Notice et les observations qui accompagnent chaque estampe sont en général instructives et judicieuses. Nous citerons celles qui ont rapport à la fameuse Scène du Déluge, sans revenir toutefois sur la description de ce tableau, actuellement bien connu de nos lecteurs (1).

« Il est impossible, dit M. Landon, d'imaginer une scène à la » fois plus terrible et plus attachante que celle que M. Girodet a offerte » dans cet admirable tableau.

« Si le but le plus sublime de l'art est d'agrandir la nature, en » représentant l'homme dans des situations où il puisse déployer toute » la force physique et morale dont il est doué, M. Girodet peut se » flatter de l'avoir atteint. En effet, cet homme qui, seul, chargé du » poids de quatre individus, et dans le bouleversement de la nature, » ne s'occupe que de la conservation de ceux qui lui sont chers, pré» sente une conception qui doit plaire également au philosophe et à » l'artiste. D'après la disposition des figures, on voit que l'auteur s'est » ménagé l'occasion de montrer toute sa science dans le dessin; aussi » semble-t-il s'être inspiré des ouvrages de Michel-Ange : il y a puisé » la hardiesse du style et la pureté des contours. On n'aperçoit aucun » mouvement, aucune articulation qui ne soient en rapport avec » l'action, l'âge et le sexe de chaque figure. Cet accord se retrouve » dans la manière savante dont ce groupe est peint, et dans l'effet du » coloris : la touche est facile, large et nerveuse; et la pâle lueur » que la foudre répand sur cette scène de désolation, a mis l'artiste à » même de déployer une intelligence parfaite du clair-obscur.

« On a reproché à M. Girodet de n'avoir pas mouillé ses draperies; » mais il est certain que s'il eût pris ce parti, il ne leur eût donné » ni ampleur, ni mouvement; il eût sacrifié le beau style de sa com» position à quelques vérités de détails peu intéressans. Plusieurs critiques ont également disserté sur la bourse que tient le vieillard : » sans doute, cet accessoire détourne un moment l'attention du sujet » principal, en offrant une idée épisodique qui n'ajoute rien au mérite » de la pensée générale. Mais on ne doit pas, après tout, peser sur » un objet si peu important, quand il s'agit de rendre justice à un » chef-d'œuvre qu'un jour l'école française opposera, avec orgueil, » aux plus belles productions de l'école italienne. »

Cette opinion émise par l'un des anciens compagnons d'étude de M. Girodet, fut, dès le premier jour, celle de tous les artistes : un des plus célèbres d'entr'eux, et qui a fourni à l'école française ses meilleurs modèles, dit en voyant le tableau d'une scène de déluge, encore dans l'atelier de l'auteur, que ce seroit un sujet d'étude précieux pour les élèves. Dès qu'il parut à l'exposition, les connoisseurs le proclamèrent, d'un commun accord, un des beaux ouvrages qu'ait produit la peinture de tous les temps; et ce jugement des personnes instruites commence à devenir l'opinion publique : il n'y a plus que les gens tout-à-fait étrangers aux arts, qui répètent les petites objections,

(1) Voyez le *Journal de l'Empire* du 27 septembre, et celui du 9 novembre 1806.

Digitized by Google

éclairés par les comptes que leur rend une administration impartiale, comment ces syndics qui, sous la surveillance du commissaire et l'autorité du tribunal, font une liquidation prompte et des répartitions égales. Pendant toute la marche de ces opérations, le commissaire, les agens, les syndics, sont tenus de faire connoître au magistrat de sûreté toutes les circonstances de la faillite : il peut par lui-même prendre les renseignemens nécessaires : et dès qu'il lui apparoît quelqu'indice ou d'inconduite ou de fraude, il doit appeler le failli devant le tribunal correctionnel, ou le traduire devant le tribunal criminel.

Tel est, Messieurs, l'esprit général du système de la loi que S. M. nous ordonne de vous présenter : nous croyons que ses utiles résultats seront :

Premièrement, d'offrir aux créanciers une garantie solide, une protection active et surveillante, une certitude, ou de terminer leurs affaires par un juste concordat, ou d'obtenir une prompte liquidation. Deuxièmement, de réprimer le luxe scandaleux et l'imprudence des spéculations hasardées, par la crainte du nom de banqueroutier, et des peines correctionnelles appliquées à la banqueroute d'inconduite. Troisièmement, d'assurer le châtiment de la mauvaise foi, et de l'effrayer par d'utiles exemples.

Quatrièmement enfin, d'offrir à tout négociant honnête et malheureux, les moyens de se tirer de la position incertaine et cruelle où l'ancienne législation le laissoit, et de conserver au moins son honneur en perdant sa fortune, car la rigueur même de la loi offre une garantie certaine pour la probité; et tout négociant que des circonstances forcées auront réduit à la nécessité de ne pas remplir ses engagemens, ne sera plus confondu avec l'imprudent qui a joué l'argent de ses créanciers, ou le fripon qui l'a volé. Le négociant probe, mais infortuné, après avoir subi toutes les rigueurs des formes dont je viens d'indiquer l'ensemble, et après avoir vu ses livres, ses créances, ses papiers, sa conduite, soumis à une surveillance si active, si impartiale, si rigide; sa liquidation opérée sans que les agens, les syndics, le commissaire, les créanciers, la partie publique aient pu trouver la moindre cause de le conduire devant les tribunaux, pourra exiger hautement l'estime et la pitié; il pourra même conserver l'espoir, en complétant ses paiemens, si quelque circonstance lui en offre les moyens, d'obtenir une réhabilitation d'autant plus honorable, que nous avons cherché à la rendre plus difficile.

Ici M. le rapporteur analyse les dispositions dont il s'est chargé de démontrer la justice aux législateurs. Ce que l'étendue du Journal nous permettroit de faire connoître de ces nombreuses dispositions ne suffiroit ni à l'importance du sujet, ni à la curiosité des lecteurs, qui voudront consulter le texte même de la loi.

Extrait du discours de M. le conseiller d'Etat Treilhard, sur les droits des femmes dans le cas de faillite de leur mari.

Trop souvent un commerçant a reconnu en se mariant une forte dot qu'il ne touchoit pas, soit qu'il voulût faire illusion par l'annonce d'un actif supposé, soit qu'il préparât de loin un moyen de soustraire un jour sa fortune à ses créanciers légitimes. Le mari faisoit à sa femme des avantages proportionnés à une dot qu'il ne devoit pas recevoir; souvent aussi il acquéroit sous le nom de sa femme des immeubles qu'il payoit de ses propres deniers, ou plutôt des deniers de ses créanciers. Enfin, par des séparations frauduleuses et des actes simulés, les meubles, bijoux, argenterie, tout passoit dans la propriété de la femme; et au moment d'une catastrophe, souvent méditée de longue main, la femme avec sa dot factice, ses avantages matrimoniaux, ses indemnités pour des dettes qu'elle n'avoit pas payées, et ses acquisitions prétendues, absorboit toute la fortune de son mari.

Les malheureux créanciers étoient condamnés à passer leurs jours dans les privations et dans les larmes, pendant que la femme couloit des jours tranquilles dans la mollesse et dans l'oisiveté; tous les arts concouroient pour décorer le palais qu'elle habitoit; une cour nombreuse prévenoit ses desirs et flattoit ses goûts; et lorsqu'elle daignoit faire tomber quelque foible secours sur un petit nombre de malheureux (non par bienfaisance, car la bienfaisance n'habite pas avec le vol), mais dans l'espoir que les bénédictions de quelques infortunés étoufferoient les malédictions de la multitude, ces actes prétendus d'humanité étoient encore proclamés avec éclat, par des écrivains *officieux*, jusque dans les cours étrangères.

Il est temps enfin de poser un terme à ces scandales. Eh! dans quel moment a-t-on pu se flatter de les arrêter avec plus de succès! Lorsque le souverain donne lui-même dans sa vie privée l'exemple de toutes les vertus sociales et domestiques; lorsqu'il veille sans cesse pour établir un ordre rigoureux dans toutes les parties d'une administration immense, n'est-il pas en droit d'attendre que les particuliers, ramenés aux pratiques des vertus modestes, et à l'habitude d'une vie réglée, rassureront la société alarmée, en préparant en même temps pour eux-mêmes et pour leur famille des jouissances durables, parce qu'elles seront fondées sur des calculs sages et purs, parce qu'elles seront sans remords?

Je reviens aux dispositions relatives aux droits des femmes. La femme du failli retirera ce qu'elle aura réellement apporté; elle ne pourra rien prétendre au-delà. Voilà la base des articles qui vous sont proposés.

Ainsi tous les immeubles dont la femme aura été dotée, ou qui lui seront échus par succession ou donation, seront par elle repris : il en sera de même des bijoux, diamans et vaisselle qu'elle justifiera lui avoir été donnés par contrat de mariage, ou lui être avenus par succession; mais elle devra établir sa propriété par des états légalement dressés, et par des bons et loyaux inventaires; encore son action en reprise ne pourra, comme de raison, être exercée qu'à la charge des hypothèques dont les biens seront grevés, soit qu'elle se soit volontairement obligée, soit qu'elle ait été judiciairement condamnée.

Sous quelque régime que le mariage ait été formé, la loi présume que tous les meubles, sans exception, appartiennent au mari; et nous ne verrons plus les vrais créanciers repoussés par la représentation d'actes frauduleusement fabriqués, pour transmettre à la femme une propriété qu'elle ne doit pas avoir. Vainement aussi la femme réclameroit une indemnité pour les prétendues dettes payées en l'acquit de son mari, si elle ne justifioit pas, par des pièces légales, l'origine des deniers qu'elle prétendroit avoir employés à cet usage. Ne seroit-il pas également honteux, et pour la femme et pour le mari, qu'elle réclamât des deniers dont la source seroit inconnue? Par les mêmes motifs, toutes les prétendues acquisitions de la femme sont réputées être faites par le mari, et payées de ses deniers.

Avec quel scandale des femmes mariées, sans fortune et sans dot réelle, sont-elles, à l'ombre d'acquisitions prétendues, actuellement en possession de toute la fortune d'un mari reliquataire de plusieurs millions envers ses créanciers!

Enfin, Messieurs, la femme d'un commerçant qui prétendra avoir été dotée en argent ou en effets mobiliers, ou qui réclamera, soit le remploi de ses propres aliénés, pendant le mariage, soit l'indemnité des dettes qu'elle aura contractées avec son mari, n'aura d'hypothèque pour tous ces objets, que sur les immeubles appartenans en effet au mari, à l'époque du mariage. Tout ce que le mari a acquis depuis, n'a pu l'être qu'aux dépens et avec les deniers de ses créanciers; il seroit révoltant que la femme du banqueroutier vînt enlever ses gages, et sortir triomphante d'une catastrophe dont elle fut souvent la première cause.

Vous pensez bien, Messieurs, que les avantages faits à la femme par son mari ne peuvent pas être réclamés par elle dans la faillite : c'étoit encore là un des grands moyens de préparer la ruine des créanciers, voyant avec désespoir une femme que tout le monde avoit connue sans fortune, jouir tranquillement des biens immenses dont ils étoient dépouillés.

Je crois superflu de vous faire remarquer les articles d'après

---

et accueillent encore les petites critiques dont parle M. Landon. Ainsi ce tableau paroît destiné à voir bientôt sa réputation fixée; ce qui n'est point ordinaire aux productions d'un ordre aussi élevé. Une autre circonstance, moins étrangère qu'on le pense à la première, servira peut-être à l'expliquer; les écrivains en grand nombre, tous les journaux, un seul excepté, qui ont rendu compte du Salon de cette année, se sont accordés pour reconnoître l'excellence du tableau de M. Girodet; et les raisons qu'ils ont apportées de leur admiration se sont trouvées être toutes les mêmes.

On sait que le public, dont la voix fait les réputations, n'a, cependant ni des connoissances assez étendues, ni des sens assez fins pour appercevoir en quoi que ce soit les beautés et les mérites extraordinaires. Il n'y a pas de différence sensible, pour lui, entre l'ouvrage médiocre et l'ouvrage excellent; car les lumières et le sentiment lui manquent pour se faire une idée plus élevée du second que du premier : ce n'est que sur la foi de l'autorité, c'est-à-dire en adoptant de confiance l'opinion de ceux que l'étude ou un heureux don de la nature ont mis à même de juger et de sentir les choses d'un ordre supérieur, qu'il peut dire en quoi et de combien celles-ci diffèrent des autres.

Mais ces juges habiles, dont les décisions n'acquièrent néanmoins de poids qu'à force d'être répétées, sont rares; et le nombre en est d'autant plus petit que les ouvrages ou les actions sur lesquels il y a à prononcer s'élèvent davantage au-dessus de la portée du vulgaire. De là vient que les réputations les mieux méritées et les plus excellentes, sont d'ordinaire celles qui se forment le plus lentement : souvent la durée d'une génération n'y suffit pas; et bien des hommes de génie sont morts sans avoir joui de leur gloire. Ceux de nos jours ont, en cela, un grand avantage sur leurs devanciers. L'usage de l'imprimerie, devenu si facile, si peu dispendieux; celui de la critique et des dissertations écrites; une multitude de journaux et de brochures périodiques qui n'ont d'emploi que de recueillir et de publier les opinions des savans, des artistes et des juges du mérite en tous genres, sont autant de moyens de porter promptement chaque réputation jusqu'où elle a droit d'aller.

Ainsi, tant d'écrits publiés sur le dernier Salon, ne laissent déjà plus rien ignorer au public de ce qu'il doit penser des ouvrages qu'on y a vu exposés; soit en bien, soit en mal, leur réputation est à-peu-près fixée. La peinture et la sculpture ayant été portées probablement au plus haut point de perfection dont elles sont susceptibles, soit par les anciens, soit par les peintres des écoles d'Italie, dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, on ne prévoit pas quelles nouvelles lumières pourroient fournir à la postérité un motif d'infirmer le jugement unanime des artistes de nos jours.

Si cette prompte justice, cette marche accélérée de la renommée, sont en effet un fléau pour la médiocrité en tous genres, les hommes d'un mérite solide en retirent aussi de grands avantages; par elles, plus d'un littérateur, plus d'un artiste que nous pourrions citer, les uns jeunes encore, d'autres dans la force de l'âge, jouissent dès-à-présent d'une grande réputation; la gloire, prix ordinairement tardif des nobles travaux dont s'occupent les favoris des Muses, est pour ceux-ci un encouragement venu à temps, qui les soutient et les pousse d'un nouvel élan dans la carrière où ils ont encore à courir pendant de longues années; le préjugé déraisonnable, suivant lequel toute génération nouvelle dégénéreroit de celle qui l'ont précédée, s'affoiblit aussi insensiblement, et le reste du monde apprend chaque jour que ce n'est pas seulement à cause des grands artistes, des grands écrivains, des grands orateurs qu'elle a produits dans les siècles passés, que la France demeure la première des nations savantes et lettrées.

L'ouvrage publié par M. Landon, sous le titre d'*Annales du Musée et de l'Ecole moderne*, est de ceux qui contribuent à produire tous ces bons effets; cela suffiroit seul pour lui mériter l'accueil favorable qu'il a reçu jusqu'à ce jour du public, et pour le recommander à la bienveillance des artistes.

M. B.

Digitized by Google

lesquels une femme qui auroit détourné, recélé, diverti des effets, ou qui auroit pris une part directe à des actes faits en fraude des créanciers, pourroit être poursuivie comme complice de la banqueroute.

La femme qui ne sera pas complice pourra donc reprendre tout ce qui sera justifié lui appartenir en effet; mais en jouira-t-elle sans une peine secrète, pendant qu'une foule de malheureux créanciers languira dans le besoin, par la faute de l'homme dont elle est la compagne, et n'entendra-t-elle pas au fond de son cœur une voix qui lui criera sans cesse: La loi vous rendoit votre bien, mais l'honneur vous défendoit de l'accepter en totalité; le sacrifice que la loi ne pouvoit vous commander, l'humanité devoit vous l'inspirer? Vous n'avez pas blessé la loi, mais vous avez prouvé que vous êtes dépourvue de sensibilité, et vous ne savez pas saisir les moyens de vous honorer par des actes de bienfaisance. N'en doutons pas, Messieurs, cette voix ne sera pas toujours étouffée; nous verrons encore, j'ose l'assurer, des ames fortes qui, dans un état d'humiliation, sauront se former des titres à la gloire. Heureux les enfans qui, ayant à gémir des fautes d'un père, pourront rappeler avec orgueil la mémoire de celle qui leur donna le jour!

Loi adoptée, dans la séance du 3, sur la fixation de l'intérêt de l'argent.

Art. 1er. L'intérêt conventionnel ne pourra excéder, en matière civile, cinq pour cent, ni, en matière de commerce, six pour cent; le tout sans retenue.

2. L'intérêt légal sera, en matière civile, de cinq pour cent, et, en matière de commerce, de six pour cent, sans retenue.

3. Lorsqu'il sera prouvé que le prêt conventionnel a été fait à un taux excédant celui qui est fixé par l'article premier, le prêteur sera condamné par le tribunal saisi de la contestation, à restituer cet excédant, s'il l'a reçu, ou à souffrir la réduction sur le principal de la créance, et pourra même être renvoyé, s'il y a lieu, devant le tribunal correctionnel, pour y être jugé conformément à l'article suivant.

4. Tout individu qui sera prévenu de se livrer habituellement à l'usure, sera traduit devant le tribunal correctionnel, et, en cas de conviction, condamné à une amende qui ne pourra excéder la moitié des capitaux qu'il aura prêtés à usure. S'il résulte de la procédure qu'il y a eu escroquerie de la part du prêteur, il sera condamné, outre l'amende ci-dessus, à un emprisonnement qui ne pourra excéder deux ans.

5. Il n'est rien innové aux stipulations d'intérêts par contrats ou autres actes faits jusqu'au jour de la publication de la présente loi.

Loi concernant l'inscription hypothécaire relative aux billets ou obligations sous seing-privé.

Art. 1er. Lorsqu'il aura été rendu un jugement sur une demande en reconnoissance d'obligation, sous seing-privé, formée avant l'échéance ou l'exigibilité de ladite obligation, il ne pourra être pris aucune inscription hypothécaire en vertu de ce jugement qu'à défaut de paiement de l'obligation, après son échéance ou son exigibilité, à moins qu'il n'y ait eu stipulation contraire.

2. Les frais relatifs à ce jugement ne pourront être répétés contre le débiteur, que dans le cas où il aura dénié sa signature.

Les frais d'enregistrement seront à la charge du débiteur, tant dans le cas dont il vient d'être parlé, que lorsqu'il aura refusé de se libérer, après l'échéance ou l'exigibilité de la dette.

Séance du 4 septembre.

MM. les conseillers d'Etat Defermont et Ségur présentent un projet de loi relatif à la nouvelle fixation du *maximum* des pensions des grands fonctionnaires.

La discussion de ce projet aura lieu le 11 septembre.

MM. Maret et Corvetto, conseillers d'Etat, présentent un second projet: c'est le livre IV du Code du commerce, relatif à la juridiction commerciale.

La discussion aura lieu le 12 de ce mois.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la détermination du sens et des effets de l'article 2148 du Code civil, concernant l'inscription des créances hypothécaires. Après avoir entendu M. Grenier, orateur du tribunat, le corps législatif procède au scrutin, et en vote l'adoption, à la majorité de 240 voix contre 5.

COURS DE LA BOURSE DU 4 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	53f	3-4	54f	1-4
— Courant.	55	5 8	56	1-2
Hambourg. .	185	0-0	184	1-4
Londres. . . .	00	00c	00	0-c
Madrid eff. .	15	40	15	80
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	40	15	80
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	465	00	463	00
Gênes effec.	465 c		463 c	
Livourne. . .	503 c		501 c	
Naples. . . .	420 00		000 00	
Milan. . . .	8l os p.6f.		81 1 p. of	
Basle.	1	0 o p	1	3-4 p.
Francfort. . .	0	0-0 p	00	00
Vienne. . . .	126	0-	000	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.	1	1-2 p
Marseille. . .	1-2 p	0-oj.	1	3-8 p
Bordeaux. . .	3 8 p	0-oj.	1	3-8 p
Montpellier.	1-2 p	0-oj.	00	0-0
Genève. . . .	0-0	00	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345f	20c
Or par-phé les 1000-1000 hectogramme	341	39c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000000f	
Arg. de 620 à 845, les 1000-1000 le kilogram.	215	570
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	37
Quadruple	81	10
Ducat.	11	15
Souverain	34	5

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 90f 89f 25c 89f 88f 70c oof oof 000

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 87f 50c oof oof 000

Banq. de F. avec doublement 1400f 1397. 50c 1400f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	of	00c	à	0	000
— S. Domingue. .	0	00	à	0	000
Sucre d'Orléans.	0	00	à	0	000
— brut.	0	00	à	0	000
Coton du Levant.	0	00	à	0	000
Sav. de Marseille.	0	00	à	0	000
Huile d'olive. . . .	0	00	à	0	000
Potasse d'Amér. .	0	00	à	0	000
Eau-de-vie, 5/9. .	00	00	à	0	000

ANNONCE.

ÉDITIONS STÉRÉOTYPES, d'après le procédé d'Herhan,

A Paris, chez H. Nicolle, rue des Petits-Augustins, n°. 15;

Garnery, rue de Seine, n°. 6;

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Code du Commerce, in-8°., in-12 et in-18.

Code Napoléon, dans les mêmes formats.

Ces deux Codes paroîtront immédiatement après la *publication officielle* que le gouvernement fera dans le *Bulletin des Lois*. Toutes les éditions qu'on fait déjà paroître ne peuvent être regardées comme exactes. Le public a l'expérience que les éditions du *Code Civil* et du *Code de Procédure civile*, faites avant qu'ils eussent été publiés dans le *Bulletin*, étoient très-fautives, et il a été obligé d'en faire le sacrifice.

Il seroit facile, d'après le procédé de M. Herhan, de faire sur les planches stéréotypes du Code Civil, les corrections présentées au Corps Législatif et adoptées par lui; mais on ne seroit point sûr de ne pas commettre d'erreurs, et c'est ce qu'il faut sur-tout éviter dans le texte de la loi; car de l'addition, de l'omission ou de la simple transposition d'une lettre, peut résulter un sens directement contraire à l'intention du législateur.

DUPRE, *rédacteur*.

ANTIQUITÉS.

Description d'une Mosaïque représentant des Jeux du Cirque, découverte à Lyon le 18 *février* 1806. Par F. Artaud (1).

Cet ouvrage est de ceux dont il est difficile de rendre compte dans un Journal, parce qu'il faudroit pouvoir reproduire les planches gravées auprès de l'extrait du discours, pour l'intelligence duquel elles sont nécessaires.

La Mosaïque expliquée par M. Artaud a été découverte le 18 février 1806, à trois pieds de profondeur, dans un jardin aux environs de Lyon, à deux cents pas environ de l'emplacement sur lequel s'élevoit autrefois un temple d'Auguste. Elle a quinze pieds et demi de long, et neuf pieds et demi de large. M. Artaud a remarqué qu'elle étoit recouverte de gravier et de tuiles, ce qu'il attribue à l'intention que l'on auroit eu de la préserver: c'est en effet un des morceaux de ce genre les mieux conservés que l'on connoisse. Elle représente des courses de chars et de chevaux (*ludi circenses*) dans l'enceinte d'un cirque, et est formée de petits cubes de marbre, et quelquefois de pierres précieuses de différentes couleurs: les figures de chevaux sont bien en mouvement et dessinées assez correctement; celles des hommes ne manquent même pas d'une certaine élégance dans les attitudes; la couleur n'est pas mal ordonnée, mais la perspective observée dans quelques parties, manque entièrement dans d'autres: l'encadrement, qui occupe une grande partie du tableau, présente des ornemens de très-bon goût.

M. Artaud a tiré de cette mosaïque des renseignemens fort curieux sur les règles qui s'observoient dans les jeux du cirque, la forme des chars, la marche des concurrens, le costume et les fonctions des divers officiers qui présidoient aux jeux: ces différens objets sont le sujet d'une dissertation bien écrite, et toujours appuyée du texte des auteurs anciens, dont elle sert aussi quelquefois à déterminer le sens jusqu'alors malentendu. L'impossibilité de présenter à nos lecteurs la pièce justificative de cette savante dissertation, est aussi, comme nous l'avons déjà remarqué, un obstacle à ce que nous en rendions un compte plus étendu; mais l'ouvrage de M. Artaud suppléera, entre les mains des savans et des amateurs de l'antiquité, à notre silence, l'auteur ayant pris soin d'y joindre une gravure fort exacte, réduite sur une échelle d'un pouce par pied, et enluminée avec beaucoup de soin.

M. B.

(1) In-fol. Prix: 12 fr.; et 14 fr. par la poste; fig. col. 15 fr. et 17 fr.

A Lyon, chez Ballanche père et fils, libraires, aux halles de la Grenette; et Maire, libraire, grande rue Mercière.

A Paris, chez Coeffier, rue du Coq Saint-Honoré; et chez le Normant.

ÉNIGME.

Ma charrue est légère, et cinq bœufs que j'y mets
La font aller de reste, ainsi que l'on peut croire;
Le champ que je laboure est blanc comme l'ivoire,
Ce que j'y sème est noir comme le jais.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est la syllabe *De*.

Instruction sur la Culture du Navet et de ses variétés. Nouvelle édition, augmentée de la Manière de conserver la Graine de Navet. In-12. Prix: 50 c., et 60 c. par la poste.

A Paris, chez A. J. Marchant, rue des Grands-Augustins, n°. 20.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

DANEMARCK.

Altona, 27 août.

La poste suédoise de mardi n'est pas arrivée à Altona. On dit que les Anglais ont fait annoncer par un parlementaire, à Colding, qu'ils ne laisseroient passer aucune poste de la Sélande. Plusieurs officiers de mérite sont heureusement parvenus à passer le Belt, et à se ranger sous les drapeaux des Sélandais. La garnison de Copenhague a fait une sortie, dans laquelle elle a pris d'assaut un retranchement ennemi.

On avoit embarqué en Fionie deux régimens d'infanterie et un de cavalerie : on doute qu'ils aient pu passer en Sélande. Le bruit a couru que les Anglais s'étoient emparés de l'île d'Helgoland : on n'a là-dessus aucun avis authentique.

PRUSSE.

Berlin, 25 août.

Tous les propriétaires de terres situées sur la rive gauche de l'Elbe ont reçu l'avis qu'il ne leur est plus permis de rester en Prusse, et qu'ils doivent retourner dans leur patrie, sous peine de la perte de leur droit d'hérédité : ceux qui sont au service de la Prusse doivent aussi le quitter pour rentrer dans leurs foyers.

Les grenadiers à cheval de la garde impériale française, arrivés dernièrement en cette capitale, devoient y séjourner quinze jours, et continuer ensuite leur marche pour Paris; mais ils ont reçu inopinément l'ordre de se rendre en Hanovre; ils se sont mis en marche le 16 pour cette destination. Le général Lepic, qui les commande, est resté ici; il recrute ce corps, en tirant de divers autres régimens les plus beaux hommes, qui seront incorporés dans les gardes. Du reste, le passage de troupes françaises par cette ville se continue sans interruption.

La contribution imposée à notre ville est acquittée.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 28 août.

La poste de Copenhague n'est pas encore arrivée. Quelle que soit l'impatience avec laquelle on attend des nouvelles de la Sélande, il ne faut cependant pas, dit *le Mercure d'Altona*, s'inquiéter de ce retard; car il est plus que probable que les Anglais n'intercepteroient pas les lettres, si les événemens étoient en leur faveur. Ils peuvent, à la vérité, faire beaucoup de mal à la capitale, du côté de la mer; mais du côté de la terre, Copenhague est dans le meilleur état de défense, et pourvue abondamment de vivres: on avoit ramassé avant le blocus tout ce qu'on avoit pu trouver de provisions à six milles à la ronde. Par l'incendie des faubourgs, on a ôté à l'ennemi les moyens qui pouvoient protéger son approche de la ville. Il ne peut point bombarder la place, du côté de Friedrichsberg, où il s'est établi; en outre, les Anglais sont continuellement harcelés par les paysans de la Sélande, qui ont pris les armes de toutes les parties de l'île. Enfin, la saison des tempêtes approche; il y a tout lieu de croire que les Anglais ne l'attendront pas, et ne livreront pas leur flotte à la merci des ouragans, dans la position resserrée où elle se trouve.

M. le général Walter, commandant les grenadiers à cheval de la garde impériale française, est arrivé le 21 à Hanovre. Une partie de la garde impériale étoit attendue le lendemain dans la même ville.

Six mille hommes du corps de M. le maréchal Davoust formeront la garnison de Varsovie.

ANGLETERRE.

Londres, 27 août.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 62 3/8 1/4. — Trois pour cent réduits, 63 1/8, 63. — *Omnium*, 1/4 de prime.

Il est hors de doute que les hostilités ont commencé le 13 entre notre flotte et les Danois, et que nous sommes maintenant en guerre avec eux. Des ordres ont été expédiés dans tous les ports pour faire arrêter tous les bâtimens danois, et déjà nos croiseurs en ont envoyé plusieurs en Angleterre.

On continue à faire partir des troupes pour la Baltique. Le roi de Suède a fait venir plusieurs régimens en Scanie, pour coopérer avec l'armée anglaise, si les circonstances l'exigent.

On a reçu des dépêches de l'amiral Berkley, datées d'Halifax, le 29 juillet. A cette époque, *la Bellone*, commodore Douglas, étoit de retour à Halifax, et nos démêlés avec les Etats-Unis paroissoient terminés.

Le *Morning-Post*, journal ministériel, justifie notre expédition contre le Danemarck par les réflexions suivantes, qui sont tout-à-fait curieuses :

« Tant que le Danemarck a pu conserver son indépendance et sa neutralité, nous avons dû respecter l'une et l'autre; car alors nous n'avions pas de craintes fondées pour notre propre sûreté. Mais lorsqu'il est évident que le Danemarck n'a plus assez de moyens pour se préserver, lorsqu'on ne dissimule pas qu'on veut l'entraîner dans une ligue contre les intérêts, contre l'existence même de la Grande-Bretagne, la politique et le besoin de notre conservation nous commandent impérieusement de déployer toutes nos forces maritimes pour empêcher de tomber entre les mains de notre ennemi, un pays et des moyens qu'il ne manqueroit pas de faire servir immédiatement à notre propre destruction. Nous ne prétendons pas dire que les Danois aient tort de nous résister; nous soutenons seulement que nous nous manquerions à nous-mêmes, et que peut-être *nous nous montrerions moins leurs amis*, si nous souffrions que leurs flottes, leurs arsenaux, leurs forteresses et leurs côtes fussent au pouvoir de leur plus grand ennemi. En effet, nos vues sont très-différentes de celles de la France; et dès que la guerre maritime sera terminée, nous ne voudrons certainement rien retenir aux Danois. Ils recou-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 6 Septembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Relâche.

THÉATRE FRANÇAIS.
Venceslas, les Plaideurs.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Les Deux Journées, Sargines.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Les Ricochets, la Petite Ville, le Mariage des Grenadiers.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Drost, la Vallée de Montmorency, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Les Toiles des Bateliers du Niémen, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.
Le Faux Alexis, le Voyage, les Deux Statues.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
Les Pêcheurs Catalans, le Pied de Mouton.

Auj., Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de physique, feux grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

Auj., spectacle chez M. Garnerin, à huit heures.

PANORAMA.
Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 fr.

Colysée de l'Elysée-Bourbon, ci-devant Wauxhall d'été, boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix : 1 fr. 65 c.

TIVOLI.
Aujourd. Fête, Jeux, Danses, Concert, Forioso, Feu d'artifice, et Eruption du Vésuve.

Auj., Bal à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

FÊTE DE SAINT-CLOUD.
Madame Forioso sœur prévient qu'elle y donnera bal champêtre, spectacle et feu d'artifice dans le parc.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Les Prétendus, Ulysse.

Les Prétendus sont un charmant ouvrage lorsque Lays fait le campagnard, et madame Branchu la soubrette. Le poëme n'est pas un chef-d'œuvre; mais c'est un assez bon canevas : il seroit à souhaiter que les opéras bouffons italiens fussent aussi bien conduits et aussi raisonnables. Ce qui est sur-tout estimable dans *les Prétendus*, c'est la manière dont la musique se marie aux paroles; c'est le bon goût du récitatif, qui est naturel et soutient la scène, tandis que le récitatif italien n'est qu'un ramage monotone et insipide. Il y a beaucoup d'airs, et des airs très-brillans : madame Ferrière les exécute avec succès; mais pour peu qu'elle soit fatiguée, voici du soulagement qui lui arrive. Mlle Armand, qu'on désespéroit presque d'entendre jamais à l'Opéra, va reparoître, dit on, après une absence qui paroissoit devoir

Digitized by Google

vreront alors leur puissance navale tout entière ; *peut-être même sera-t-elle augmentée ;* et il est possible que nous soyons en état d'exiger, comme une des conditions de la paix, l'évacuation des duchés du Holstein et du Jutland, si les Français s'en emparoient, ainsi qu'ils le feront vraisemblablement. Ainsi, tout en déplorant la cruelle alternative dans laquelle le Danemarck se trouve placé, c'est pour nous une espèce de consolation de penser que nous agissons en même temps, et pour l'intérêt de notre conservation, et pour l'intérêt même du Danemarck. »

HOLLANDE.

Amsterdam, 31 août.

Le blocus établi sur les îles britanniques par le décret du 1er décembre 1806, est une mesure de salut dont l'exécution stricte et rigoureuse intéresse toutes les puissances du continent : la Hollande, comme éminemment intéressée dans la querelle, vient de redoubler d'activité, et de renouveler les dispositions du décret. Le roi a rendu, le 28 du courant, une ordonnance par laquelle S. M. enjoint de la manière la plus sévère l'exécution des lois et la punition des manœuvres pratiquées pour les enfreindre. Cette mesure, quoiqu'elle ne soit prise que depuis fort peu de jours, a déjà produit des effets salutaires : plusieurs navires qui comptoient se soustraire au blocus à la faveur des faux papiers, viennent d'être arrêtés dans nos ports.

Voici la teneur de l'ordonnance royale :

Louis Napoléon, par la grace de Dieu et la constitution du royaume, roi de Hollande ;

Considérant qu'il est dans notre intention et dans les véritables intérêts de notre royaume d'aider, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, au succès des grandes mesures prises par S. M. l'Empereur et Roi contre l'ennemi commun, pour arriver à la paix générale et à l'affranchissement des mers ; considérant que quelques agens subalternes se sont rendus coupables de foiblesse et de négligence dans l'exécution des mesures prescrites par le décret du 1er décembre 1806 ; considérant l'habileté et la perfidie avec lesquelles on contrefait les papiers des bâtimens neutres, et même les lettres de quarantaine, dans plusieurs ports ennemis, au risque de compromettre la salubrité de l'Europe ; considérant enfin que tous ces désordres doivent cesser dans un moment aussi critique pour les ennemis du continent entier, et particulièrement des nations commerçantes ; que l'honneur et les intérêts les plus chers de nos sujets seroient compromis si l'on s'écartoit de la stricte exécution des lois et decrets existans sur cet objet important : nous avons décrété et decretons ce qui suit :

Art 1er. Les agens arrêtés par notre ministre de la justice et de la police seront traduits devant les cours de justice compétentes, et jugés conformément aux lois.

II. Les bâtimens arrêtés dans nos ports, et dont la liste suit, seront jugés par les tribunaux compétens avec la plus grande rigueur.

III. A dater du jour de la publication du présent décret, tout bâtiment entrant sera tenu de donner une double caution, qui durera jusqu'à ce que la véracité des papiers soit entièrement reconnue, et qu'il soit vérifié qu'il n'a touché aucun port ennemi.

IV. Dans le cas où il viendroit à être prouvé que les papiers sont faux, ou que le bâtiment, contre la déposition du capitaine, ait touché quelque port ennemi, la double caution sera incessamment exigée du cautionnaire, et le montant converti au profit du trésor public.

V. Aussitôt que la caution sera réglée, la décharge du vaisseau pourra se faire en présence des personnes désignées par le ministre des finances, lesquelles veilleront à ce qu'il ne soit rien débarqué par les propriétaires, qui soit présumé marchandise anglaise.

VI. S'il venoit à être prouvé que les marchandises sont réellement de fabrique anglaise ou viennent d'un port anglais, elles seront non-seulement confisquées au profit du trésor public, mais encore la double caution incessamment exigée, et le vaisseau obligé de reprendre le large sans délai. Il ne sera permis d'attendre, en cas de mauvais temps, qu'avec les précautions les plus sévères, telles qu'une garde et une extrême surveillance.

VII. Toute correspondance, journaux, etc., qui pourroient venir par voie neutre, seront saisis et brûlés.

VIII. Tout passager ou voyageur qui ne prouvera pas ne point venir des îles britanniques, sera immédiatement renvoyé hors du royaume.

IX. Toutes les dispositions prohibitives à l'égard du commerce avec l'Angleterre, restent en vigueur, pour autant qu'elles ne sont pas abrogées par ce décret.

X. Tout contrevenant aux présentes dispositions, sera jugé et puni comme réfractaire aux lois du royaume.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 5 septembre.

— LL. EEm. les cardinaux Caprara et Maury, plusieurs évêques et tout le clergé de Paris, ont assisté au service funèbre qui a été célébré hier à Notre-Dame, pour le repos de l'ame de feu M. Portalis, ministre des cultes.

— M. de Montesquiou, officier d'ordonnance de S. M. l'Empereur et Roi, est passé le 31 août à Francfort, se rendant à Pétesbourg avec une mission.

— M. Reinaud-Lascours, aide-de-camp de S. Exc. le général Sébastiani, ambassadeur de France près la Porte-Ottomane, est arrivé de Constantinople en 22 jours.

— On a joué, jeudi dernier, sur le théâtre de la cour, à Saint-Cloud, *Bajazet* et *le Procureur Arbitre.*

— L'ambassadeur de Maroc est passé à Dijon le 1er de ce mois, se rendant à Paris. Il a reçu, à son arrivée à Dijon, une garde d'honneur.

— Un avis du conseil d'Etat, approuvé par S. M., porte, 1°. que toutes les premières expéditions des décisions des autorités administratives de préfectures, de sous-préfectures ou de municipalités, doivent être, aux termes des lois, délivrées gratuitement ; 2°. que les secondes ou ultérieures expéditions desdites décisions, ou les expéditions de titres, pièces ou renseignemens déposés dans les bureaux des administrations, doivent être payées au taux fixé par l'art. 37 de la loi du 7 messidor an 2.

VARIETES.

Coup d'Œil physiologique sur la Folie ; par M. Prost, docteur en médecine.

Second Coup d'Œil sur la Folie ; par le même. (1)

(IIe et dernier Extrait.)

Ce n'est pas seulement sur des considérations spéculatives que M. Prost a voulu établir son système ; il a essayé de lui donner une base plus solide en l'appuyant sur des faits. Persuadé que la folie avoit son siége dans les organes muqueux du ventre, entraîné d'ailleurs par cet instinct puissant qui semble révéler d'avance au génie les découvertes qu'il va faire, il a été fouiller dans les entrailles des aliénés, en a interrogé toutes les fibres, en a étudié toutes les altérations ; et cette étude lui a dévoilé des merveilles inconnues jusqu'à lui. Il y a, pour ainsi dire, touché du doigt la folie elle-même ; il en a retrouvé tous les vestiges, reconnu tous les traits ; en un mot, il s'est ouvert une carrière immense, où personne n'avoit encore pénétré, et où probablement personne n'aura le courage de le suivre.

Voici en quoi consistent ses découvertes :

Le canal intestinal des aliénés contient ordinairement des matières muqueuses ou bilieuses, de couleur plus ou moins foncée ; souvent aussi il présente des vers de différentes formes et de différentes grandeurs ; sa membrane muqueuse est constamment rougeâtre, ou même altérée profondément dans divers points de sa surface ; enfin on y trouve presque toujours la vésicule biliaire dilatée, renfermant fréquemment des calculs hépatiques, et le foie lui-même volumineux et engorgé.

(1) Deux broch. in-8°. Prix : 2 fr. 25 c., et 3 fr. par la poste. A Paris, chez Colas, rue du Colombier ; et chez le Normant.

être éternelle : on assure que sa voix n'a rien perdu de son éclat et de sa fraîcheur. Je n'ai point oublié avec quel avantage cette voix mélodieuse se développoit dans les airs de bravoure des *Pretendus*, l'un des ouvrages où elle brilloit le plus. Le chant de l'Opéra a besoin de renfort : on y remarque encore quelques cantatrices ; mais les chanteurs deviennent d'une rareté ! Plusieurs chefs-d'œuvre restent ensevelis au répertoire parce qu'on ne peut plus les chanter : de là cette disette qui force à reproduire jusqu'à la satiété les mêmes pièces.

La danse est beaucoup mieux montée que le chant, et cependant les danseurs n'abondent pas ; il y a des momens fâcheux où l'on n'en peut trouver au besoin. C'est par suite de cet embarras que Vestris a pris le rôle de Télémaque dans le ballet d'*Ulysse* : quoiqu'il n'ait pas eu plus de vingt-quatre heures pour s'y préparer, il l'a joué avec une noblesse, un feu, une énergie capables de lui faire une grande réputation dans la pantomime, si elle n'étoit pas toute faite.

Ce ballet d'*Ulysse* est d'une belle et sage composition : on ne pouvoit pas mettre en œuvre avec plus d'art les matériaux fournis par Homère. Le rôle d'Ulysse est joué avec une perfection qu'on ne pouvoit guère attendre que de l'auteur même de l'ouvrage. La véritable Pénélope n'avoit peut-être pas plus de graces que Clotilde, elle faisoit moins de gestes, parce qu'elle avoit la faculté de parler. Homère nous a conservé les beaux discours et les reproches éloquens qu'elle adressoit quelquefois à ses amans. Quand elle leur apparoissoit dans leurs orgies, avec cette modestie et cette beauté touchante que la poésie lui prête, tous ces brigands se levoient saisis d'étonnement, de respect et d'amour, quoique Pénélope ne fût plus de la première jeunesse.

C'est une belle chose que la parole, et il est bien fâcheux d'être muet. Comment concevoir qu'une nation qui possédoit le dialogue ait préféré la pantomime ? C'est ce qui est arrivé à presque tous les peuples dans la décadence de leurs théâtres. Sous l'empire romain, ils en vinrent jusqu'à supprimer toute la poésie et toute l'éloquence des anciennes tragédies, pour les réduire au jeu muet des gestes et au vain plaisir des yeux. On a de la peine à concevoir qu'on se prive ainsi soi-même de ses avantages, et que, pouvant se procurer le plus, on se contente d'avoir le moins.

Mais s'il est beau de parler, il est fort difficile de bien parler : c'est probablement à l'époque où les bons acteurs ont disparu qu'on aura imaginé d'ôter la parole aux théâtres. J'en atteste ici la conscience de ceux qui fréquentent les spectacles, il est affligeant d'entendre un acteur traîner, hurler, chanter, charger sa prononciation de tous les genres d'affectation et de charlatanisme qu'il croit pouvoir suppléer au talent. D'ailleurs, il y a dans le dialogue des sentimens, des idées, des raisonnemens qui exigent une certaine application de l'esprit, dont les auditeurs deviennent incapables à certaines époques ; et ce qu'il y a de pis, les mauvais auteurs, qui se trouvent presque toujours contemporains des mauvais acteurs, ont alors un style qu'on est trop heureux de ne pas entendre : voilà pourquoi, dans les temps de décadence des lettres et du théâtre, la pantomime s'établit sur les ruines du dialogue. Cependant, quoique les acteurs des mélodrames du Boulevard ne fassent pas de la parole un très-heureux usage, on a proscrit de ce pays-là les pantomimes muettes, qui avoient eu d'abord beaucoup de succès : on parle aujourd'hui dans tous les mélodrames ; et la pantomime est reléguée dans les ballets où elle se soutient à la faveur de la danse.

Dans le ballet d'*Ulysse*, ce n'est pourtant pas la danse qui soutient la pantomime ; c'est la pantomime qui domine, et qui est la partie principale ; la danse n'est qu'un foible accessoire : c'est une véritable tragédie muette supérieurement jouée. Les rôles d'Ulysse, de Pénélope, de Télémaque, d'Euryclée, sont rendus avec une vérité parfaite : si Milon, Clotilde, Chevigny, Saint-Amand ou Vestris parloient,

Digitized by Google

Quand on a pour soi des faits de cette nature, il n'est plus permis de garder le silence : aussi M. Prost, fort de leur évidence et de leur nombre, n'a-t-il plus hésité à établir en principe que la présence des vers dans les intestins, l'altération de la bile, l'abondance des mucosités intestinales, et l'état de rougeur ou de phlogose de la membrane muqueuse intestinale, étoient les signes caractéristiques de la folie, ou plutôt en formoient les élémens essentiels. Toute autre doctrine a été démontrée absurde par là même; et *l'entêtement* seul a pu refuser de se soumettre à des preuves si convaincantes. Quiconque donc a des vers, une bile abondante ou foncée en couleur, de la rougeur ou de l'ardeur dans le canal intestinal, est nécessairement fou ou doit l'être. Je suis loin de desirer la mort de M. Prost; mais je serois extrêmement curieux de savoir quel est l'état de son foie et de ses organes muqueux abdominaux.

Mais ce ne sont pas des plaisanteries, ce sont des raisons que le lecteur a droit d'exiger de moi : je vais donc lui en donner.

Tout se réduit ici à deux choses : s'assurer si les faits cadavériques, rapportés par M. Prost, sont exacts; examiner si les conséquences qu'il en tire sont légitimes.

1°. Les faits dont il s'agit sont de deux sortes : les uns sont généraux, les autres particuliers. J'appelle *fait général*, l'expression collective et abstraite de plusieurs faits individuels de même nature, comparés entr'eux et confondus dans une même idée qui les représente tous. J'appelle *faits particuliers*, ces mêmes faits individuels, dont les résultats communs ont servi à former les faits généraux.

Les faits généraux cités par M. Prost, ne sont autre chose que le résumé des observations qu'il prétend avoir faites par lui-même sur les cadavres des aliénés. Ici, je ne crains pas de le dire, ou il a mal vu, ou il a vu avec des yeux prévenus; ce qui est à-peu-près la même chose. Je pourrois d'abord lui demander pourquoi il a borné ses recherches aux organes muqueux du ventre, sans jamais jeter un coup d'œil sur ceux du thorax et de la bouche, lui qui reproche si amèrement aux autres médecins de ne soumettre, dans leurs ouvertures, qu'une partie de corps à l'inspection anatomique? Peut-être qu'une dissection attentive de la membrane muqueuse de l'œsophage, du pharynx, du larynx ou des bronches, lui eût aussi fait apercevoir dans ces organes des mucosités altérées, quelquefois même des traces de rougeur ou de phlogose; et alors que seroit devenue sa théorie exclusive en faveur du centre? Mais je veux bien me renfermer avec lui dans l'examen des viscères abdominaux, et je soutiens qu'il n'est pas vrai que tous les cadavres des aliénés présentent ou des vers, ou une bile altérée, ou la membrane muqueuse intestinale frappée d'une rougeur et d'une phlogose sensibles. Tous les médecins qui sont à portée de faire des observations de ce genre, tous les anatomistes qui en ont fait l'objet spécial de leurs travaux, s'accordent à dire qu'à la vérité on y rencontre assez souvent quelques-unes de ces altérations; mais que plus souvent encore on y remarque aucun désordre caractérisé. Je pourrois citer plusieurs autorités à l'appui de cette assertion, mais je me bornerai à une seule, celle de M. Pinel. Des ouvertures d'aliénés nombreuses ont été faites, et se font encore tous les jours sous ses yeux à l'hôpital de la Salpêtrière; et jamais il n'a pu y apercevoir tout ce que M. Prost s'imagine avoir vu. Je commence par conclure de là que puisqu'il existe un grand nombre d'aliénés chez lesquels on n'observe aucune altération abdominale remarquable, ce ne sont pas ces altérations qui constituent essentiellement la folie.

Je viens maintenant aux faits particuliers dont s'appuie M. Prost, et qu'il a consignés dans sa seconde brochure. Ces faits sont au nombre de neuf. Un jeune médecin de l'hospice de Charenton, nommé M. Bleynie, lui en a fourni six; deux ont été tirés d'un journal de médecine; le dernier lui a été communiqué par un de ses amis. Ils offrent tous, à l'ouverture des cadavres, ou une bile noire et abondante, ou des vers dans les intestins, ou des traces de rougeur sur la membrane muqueuse intestinale, ou même des lésions organiques de quelques viscères. La première idée qui se présente lorsqu'on en a lu l'histoire, est de se demander ce que M. Prost a prétendu prouver en faveur de sa doctrine avec neuf observations particulières choisies à dessein entre mille autres, tandis qu'il ne faut qu'un seul fait contraire pour la renverser? Car c'est là le propre des théories exclusives; elles ne peuvent s'établir que par le concours de tous les faits individuels; et y trouver une exception, c'est les détruire. On est ensuite frappé du ton qui règne dans ces observations, de la partialité visible, ou, si on l'aime mieux, de l'extrême négligence qui se remarque dans leur rédaction; et, il faut l'avouer, des défauts aussi graves ne sont guère propres à inspirer la confiance. Je veux bien faire grace à M. Bleynie de ses petits sarcasmes contre les hommes raisonnables, *ces gens qu'on dit sages, et au milieu desquels on devient fou;* il a voulu être piquant; il s'est tourmenté pour faire de l'esprit; et s'il n'y a pas réussi, ce n'est pas sa faute. Mais ce que je ne puis lui pardonner, c'est l'insuffisance de ses descriptions; c'est le manque absolu de détails dans une matière où les détails sont tout; ce sont enfin des omissions graves qu'il s'est permises, et qui lui ôtent jusqu'au mérite de la fidélité. Non-seulement il ne donne qu'une idée vague et incomplète des altérations trouvées sur le cadavre, mais il se tait sur toutes les circonstances qui ont pu en préparer ou en favoriser le développement; ne trace ni l'histoire de la maladie, ni l'histoire de la mort, et semble n'avoir eu pour but, en dessinant cet informe tableau, que de supprimer ou d'affoiblir les traits qui ne s'accommodoient point avec ses opinions favorites. On sait que c'est là la méthode des charlatans, et, sans accuser M. Bleynie de charlatanisme, je ne puis m'empêcher de le plaindre d'avoir pu choisir d'aussi fâcheux modèles. Conçoit-on qu'à une époque où la médecine cherche à s'élever au niveau des autres sciences naturelles, en s'appropriant la sévérité de leur marche et la précision de leur langage, un médecin, formé sans doute dans les nouvelles écoles, et attaché à un hospice célèbre, ose publier sous le nom d'observations quelques notes décousues, recueillies sans soin, rédigées sans goût; et que penser d'un système qui, pour s'établir, est réduit à d'aussi misérables ressources?

2°. Lors même que les résultats cadavériques invoqués par M. Prost, seroient rigoureusement vrais dans toutes les circonstances, les conséquences qu'il en tire n'en seroient pas moins vicieuses. En effet, ces mêmes lésions qu'il prétend apercevoir dans les viscères abdominaux de tous les aliénés, se retrouvent en tout ou en partie chez une foule d'individus dont la raison n'a jamais été troublée par le plus léger nuage; et dès-lors, peut-on en conclure relativement à la folie? D'un autre côté, la plupart des insensés chez lesquels on les rencontre, meurent attaqués de maladies étrangères à l'aliénation; et qui peut répondre que les lésions observées après leur mort, ne sont pas le produit des affections particulières auxquelles ils ont succombé? Enfin, s'il est des circonstances où la folie seule laisse après elle des marques évidentes d'altération dans les organes abdominaux, on peut presque affirmer sans crainte d'erreur que ces altérations ne sont que l'effet,

---

comme ils n'en ont ni l'habitude, ni le talent, ils produiroient le plus mauvais effet : ce qu'ils diroient ne vaudroit pas la peine d'être entendu; mais ce qu'ils font mérite d'être vu. Ce ballet d'*Ulysse* est ce qui approche le plus des anciennes pantomimes des Romains, et ce qui peut nous en donner la plus juste idée; mais pour s'y plaire, il faut avoir lu l'Odyssée; plus on le voit, plus on y prend de plaisir. Cette représentation, la plus brillante et la plus magnifique qu'on ait vue depuis long-temps, met le comble au succès et à la fortune du ballet d'*Ulysse*. Il a eu ce jour-là pour spectateurs les personnes qui sont elles-mêmes pour l'univers le plus beau des spectacles et le plus grand objet d'admiration : il n'y a point de pièce, quelque médiocre qu'elle soit, qui ne s'embellisse de leur présence, et les ouvrages qui ont déjà par eux-mêmes un véritable mérite, acquièrent un nouveau degré de splendeur et de gloire, quand ils attirent les regards et l'attention de tels juges.

THÉATRE FRANÇAIS.

Cinna.

C'est là une tragédie qu'il seroit impossible de mettre en pantomime, parce que toute sa beauté est dans l'énergie du sentiment, dans la force des pensées et des raisonnemens, dans l'éloquence du style. Ce chef-d'œuvre de Corneille perd beaucoup aujourd'hui aux représentations : il a besoin d'être joué avec la verve et l'enthousiasme qui animoit l'auteur lorsqu'il l'a conçu; mais à peine les acteurs conçoivent-ils ce qu'ils disent. Lafond, dans ce rôle, a contre lui sa figure; on lui voudroit des traits plus prononcés, une physionomie plus sombre, des yeux plus égarés, une figure de conspirateur : il joue cependant avec noblesse et intelligence; il ne manque pas de chaleur : on desireroit plus de simplicité, de naturel et de franchise, plus de cette énergie de l'ame qui s'annonce par l'accent et non par les cris. Mademoiselle Georges se persuade faussement que, pour mettre dans le discours plus de dignité et de force, il faut enfler le gosier et prononcer avec emphase. C'est tout le contraire; l'emphase est essentiellement froide, monotone, ennemie de la véritable grandeur : les sentimens d'Emilie sont par eux-mêmes si extraordinaires, si héroïques, qu'il suffit de les énoncer d'une voix nette et ferme, avec les inflexions convenables; la moindre enflure qu'on essaye d'y mêler les altère et les affoiblit : il ne faut jamais que l'acteur charge un rôle que l'auteur a déjà beaucoup chargé. Les autres rôles sont absolument sacrifiés. Baptiste aîné joue Auguste, et Michelot, Maxime. Il résulte de tout cela une représentation insipide et glaciale, où l'on cherche Corneille sans pouvoir l'y trouver.

On attend à ce théâtre une débutante dans l'emploi des princesses; emploi qui n'est déjà que trop rempli; car Mlle Volnais, qui est une fort bonne princesse, peut à peine trouver l'occasion de jouer de loin en loin quelque rôle de son emploi. C'est dans les valets, dans les pères nobles, tragiques et comiques, qu'on auroit besoin de débuts. Quoi qu'il en soit, Mlle Desgots vient de faire son coup d'essai à Versailles, dans le rôle de Monime, et ne tardera pas sans doute à se montrer à Paris.

THÉATRE IMPERIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Opéra n'avoit point laissé de spectateurs à ses voisins : le Théâtre Français étoit vide, l'Opéra-Comique n'étoit pas beaucoup plus rempli; et le Mars de l'histoire, si digne de fixer tous les yeux, ne permettoit pas qu'on eût la moindre curiosité pour l'Apollon de la fable.

Dans *le Jugement de Midas*, ce n'est pas même l'Apollon de la fable que l'on voit : Martin ne ressemble guère au vainqueur du serpent Python. Il est vrai que le vainqueur du serpent Python ne se ressemble guère à lui-même, quand il est valet chez un laboureur. La fable dit qu'il fit paître les troupeaux d'Admète, roi de Thessalie : le berger d'un roi étoit un peu plus relevé que le valet d'un paysan;

Digitized by Google

et non la cause du trouble des facultés intellectuelles. Tout le monde connoît l'influence du cerveau sur les fonctions digestives; tout le monde sait que les plaies de tête amènent le vomissement, la perte d'appétit, l'altération de la bile, et souvent même des affections organiques du foie; doit-on être étonné après cela que la folie porte aussi quelque trouble dans l'action des viscères gastriques, ou détermine quelque lésion dans ces viscères eux-mêmes? Je ne nie pas, qu'ainsi affectés, ces viscères ne réagissent à leur tour sur le cerveau, et ne concourent par cette réaction à augmenter ou à perpétuer son trouble; je conviens même qu'il est des cas ou un praticien sage doit mettre à profit la sympathie de l'estomac et des intestins avec le cerveau, pour susciter dans ce dernier organe, au moyen des émétiques et des évacuans, une secousse capable d'interrompre la chaîne désordonnée de ses mouvemens; mais conclure de là que la première source de la folie est dans les organes muqueux des intestins, c'est faire un raisonnement absurde, ou plutôt, c'est renverser toutes les règles de la logique.

Voilà cependant à quoi se réduisent les preuves d'une doctrine que M. Prost ne craint pas de présenter au public comme une découverte qui doit honorer son siecle et opérer une révolution dans la science. Il s'est imaginé qu'en prenant le ton de l'assurance, qu'en se donnant sur-tout pour le créateur d'une nouvelle méthode de traitement, il fixeroit l'attention sur lui, et parviendroit à obtenir quelque vogue. Ce moyen est sans doute le plus sûr pour arriver promptement au but, et c'est aussi celui qu'emploient les charlatans de tout genre; mais un homme tel que M. Prost n'étoit pas fait pour suivre la route des charlatans. Il n'y a de succès solides que ceux qui sont fondés sur la vérité; et s'ils s'acquièrent lentement, ils ont du moins une durée qui triomphe de tous les obstacles, et s'accompagnent d'une gloire que rien ne sauroit flétrir.

Il faut néanmoins convenir que toutes les parties de la doctrine de M. Prost ne prêtent pas également à la critique. Il est certain que la folie, et sur-tout la mélancolie, se marquent souvent par le désordre des fonctions digestives, et quelquefois même se compliquent d'altérations plus ou moins graves dans les visceres abdominaux. Il n'est pas moins certain que les évacuans sont en général utiles dans le traitement de cette maladie, et que les médecins les plus expérimentés en font habituellement usage. Mais ces vérités, fruit d'une observation constante, et indépendantes de toute hypothèse sur la cause première de la folie, n'appartiennent point à M. Prost; c'est aux anciens, et spécialement à Hippocrate, que la science en est redevable. C'est en conséquence de ces principes que l'ellébore et les évacuans les plus énergiques avoient été proclamés par eux comme le remède spécifique de la folie; doctrine certainement exagérée, et dont une application générale entraîneroit de funestes suites, mais qui rattachoit du moins à une série de faits indubitables. M. Prost s'est flatté qu'en s'emparant de ces vues, et en les habillant de quelques lambeaux de physiologie moderne, il viendroit à bout de les faire passer pour des découvertes, et s'éleveroit ainsi à la gloire des inventeurs. Malheureusement cette portion de la doctrine des anciens est si connue, que les plus ridicules travestissemens ne sauroient la déguiser entièrement; et si M. Prost a pu réussir à la défigurer, il ne parviendra jamais à en faire oublier les véritables auteurs. B.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 5 septembre.

Voici le texte du projet de loi qui fixe le *maximum* des pensions des grands fonctionnaires:

Lorsque par des services distingués, de grands fonctionnaires de l'Empire, tels que ministres, maréchaux et autres grands-officiers, auront droit à une récompense extraordinaire, et que la situation de leur fortune le rendra nécessaire, le *maximum* de leurs pensions, de celle de leurs veuves et enfans, pourra être élevé jusqu'à 20,000 fr.

MM. Defermont, Bérenger et Jaubert, conseillers d'Etat, présentent, au nom de l'EMPEREUR, un projet de loi relatif à la création d'une cour des comptes. Ce projet est divisé en quatre titres: le premier concerne l'organisation de la cour des comptes; le second traite de la compétence de la cour; le troisième règle le mode de recouvrement des fonds; enfin le quatrième porte qu'il pourra être formé une quatrième chambre temporaire qui seroit chargée de s'occuper des comptes arriérés.

La discussion de ce projet aura lieu le 17 septembre.

Après avoir entendu les orateurs du tribunat, le corps législatif vote l'adoption du projet relatif au mode de recouvrement des frais de justice, au profit du trésor public, en matière criminelle et de police.

LOTERIE IMPÉRIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 5 septembre.

22 — 52 — 64 — 30 — 15.

COURS DE LA BOURSE DU 5 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banc.	53f	5-4	5.f	1-4
— Courant.	55	1-2	56	1-4
Hambourg.	185	0-0	184	1-4
Londres.	00	00c	00	00c
Madrid eff.	15	40	15	50
— vales.	00	00	00	00
Cadix eff.	15	40	15	50
— vales.	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne.	460	00	465	00
Gênes effec.	465 c		463 c	
Livourne.	503 o		501 c	
Naples.	420 00		000 00	
Milan.	81 os p. 6f		81 1 s p. of	
Basle.	1	0 0 p	1	3-4 p
Francfort.	0	0-0 p	00	00
Vienne.	126	0-	0 0	10
Lyon.	1 2 p	0-oj.	1	1-2 p
Marseille.	1-2 p	0-oj.	1	3-8 p
Bordeaux.	1-8 p	0-oj.	1	3 8 p
Montpellier.	1-2 p	0-oj.	00	0-0
Genève.	0-0	00	161	1-4

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345f	20c
Or par sphé les 1000-1000 l'hectogramme	341	39c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	00000 f	
Arg. de 620 à 845, les 1000-1000 le kilogram.	213	37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-0-0 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	37
Quadruple	81	10
Ducat	11	15
Souverain	00	0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 8-f 87f 15c 8-f 87f 50c 8-f 87f 25c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 84 50c 10f 00f 000

Banq. de F avec doublement 1380f 0000 00 00 of 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	of	00c	à	0	000
— S. Domingue.	0	00	à	0	000
Sucre d'Orléans.	0	00	à	0	000
— brut.	0	00	à	0	000
Coton du Levant.	0	00	à	0	000
Sav. de Marseille.	0	00	à	0	000
Huile d'olive.	0	00	à	0	000
Potasse d'Amér.	0	00	à	0	000
Eau-de-vie, 3/9.	00	00	à	0	000

ANNONCE.

Phatime et Zoroé, conte arabe, par M. Aloistor de Marseille. Avec cette épigraphe:

> Heureux celui qui sait quitter l'état qui le quitte, et rester homme en dépit du sort!
> J. J. ROUSSEAU.

Deux vol. *in-12*. Prix: 4 fr., et 5 fr. par la poste.

A Paris, chez Léopold Collin, lib., rue Git-le-Cœur, n°. 4.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

mais on est persuadé que, dans quelque condition qu'il se trouve, Apollon doit conserver quelque chose de sa céleste origine. Si l'on met à part le défaut de grace, de sensibilité et de noblesse, Martin chante bien le rôle d'Apollon; mais quand il le joue, ce n'est pas un dieu métamorphosé en valet, c'est un valet travesti en dieu. A l'exception des airs d'Apollon, où Grétry, dans la crainte de ne pas faire assez bien, est resté au-dessous de ce qu'il pouvoit faire, l'ouvrage est plein d'excellens morceaux de musique dignes de son auteur. Presque tous les rôles sont bien joués; et quoiqu'on puisse desirer un Apollon plus svelte et plus élégant, il y a dans cette pièce de quoi amuser les spectateurs, et je ne doute pas qu'elle n'ait encore plusieurs représentations: elle vaudra mieux, à tous égards, pour la recette, qu'une mauvaise pièce nouvelle.

Demain, Julien, acteur retiré du Vaudeville, doit débuter dans le rôle de l'Officier Français de l'*Amant Jaloux*; rôle qui, depuis Michu, n'avoit pas été joué d'une manière convenable. Madame Belmont suivra sans doute de près Julien, son associé et son compagnon fidèle; il y a tout lieu de croire que ces deux illustres débutans donneront un mouvement salutaire à ce théâtre, dont les humeurs sont un peu en stagnation. On parle aussi d'une nouvelle cantatrice nommée Mlle Landier, élève de Martin et de madame Saint-Aubin. Elle a, dit-on, une voix brillante, et propre aux airs de bravoure; voilà de belles espérances.

CHARADE.

Dans la gamme on voit mon premier;
C'est au milieu de mon dernier.
Qu'on peut entendre mon entier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *Plume*.

Première Symphonie concertante pour flûte, hautbois et basson; dédiée à M. Casimir de Corsay, par Tulou, de la musique particulière de S. M. l'Empereur et Roi; exécutée au concert italien du Théâtre de l'Impératrice, par MM. Gilles, Fougas et l'Auteur.

Prix: 7 franc 50 c.

A Paris, chez Lemoyne, marchand de musique et d'instrumens, rue des Boucheries Saint-Honoré, n°. 3.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 41 et à l'Académie Impériale de Musique.

Campagne de la Grande-Armée en Saxe, en Prusse et en Pologne, en l'an 1806 et l'an 1807, ou Recueil des Bulletins et de toutes les Pièces officielles relatives à cette guerre avec la Saxe, la Prusse et la Russie, jusques et y compris les derniers traités de paix avec ces différentes puissances; enrichi de notes géographiques sur toutes les villes, pays, etc., que cette armée a parcourus, et où elle a livré des combats et batailles; suivi des pièces officielles sur la dernière négociation avec l'Angleterre; et précédé d'une carte du théatre de la guerre. Un gros vol. in-8°. Prix: 7 fr., et 8 fr. 50 c. par la poste.

La carte se vend séparément 2 fr.

A Paris, chez Pougin, libraire, rue Saint-André-des-Arts, n°. 5; à la librairie économique, rue de la Harpe, n°. 94, ancien collége d'Harcourt;

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. On trouve aux mêmes adresses les *Campagnes de la Grande-Armée et de l'Armée d'Italie en l'an XIV* (1805). Prix: 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

CHINE.

Canton, 6 mars.

On s'attend à tout moment à une rupture entre les Anglais et les Chinois, d'après la rixe qui a eu lieu dernièrement, et dans laquelle un matelot est mort d'un coup de masse qu'il a reçu d'un Anglais. Les Chinois ont demandé un Anglais pour le faire mourir suivant les lois de leur pays, et les Anglais ont refusé, ne pouvant trouver le coupable. Le vice-roi de la province a ordonné en conséquence d'arrêter le commerce des Anglais; et probablement la première démarche des Chinois sera de s'emparer de quelques-uns des membres de la factorerie, ce qui pourra avoir les conséquences les plus graves. Ils ont donné aux Anglais trois jours pour se décider : passé ce terme, il est à craindre qu'ils ne veuillent obtenir par la force ce qu'on refuse à leurs demandes. Dans ce dernier cas, on doit s'attendre à quelque scène sanglante.

(*Extrait d'un journal américain.*)

AFRIQUE.

Tunis, 24 juillet.

Voici quelques détails propres à faire connoître les causes et les circonstances de la guerre que se font les deux régences de Tunis et d'Alger :

Au mois de juin 1806, le bey de Tunis, las de la dépendance dans laquelle il se trouvoit vis-à-vis du dey d'Alger, prit la résolution de s'affranchir de ce joug, et de venger les Tunisiens des maux que les Algériens leur avoient causés en 1756, époque à laquelle ces derniers prirent Tunis, dont ils décapitèrent le bey. Un article du traité conclu à la suite de cet événement avoit forcé les Tunisiens à démolir les forteresses de leurs frontières. Le bey actuel s'occupa d'abord de les rétablir. Dans le même temps il envoya deux camps sur les frontières des deux régences; et ayant découvert que quelques-uns de ses sujets entretenoient des relations avec le bey de Constantine, il les fit arrêter au nombre de neuf. L'un d'eux eut la tête tranchée, les autres reçurent mille coups de bâton, et l'envoyé du bey de Constantine fut chassé des Etats de Tunis. Du reste, le bey de Tunis publia hautement qu'il n'avoit aucune vue hostile, et qu'il vouloit seulement assurer son indépendance. A cette nouvelle, le dey d'Alger rassembla une armée, sous le prétexte de réduire quelques rebelles; mais bientôt il déclara ses véritables intentions, et dans les premiers jours de juillet, ses troupes se mirent en marche pour aller attaquer les Etats tunisiens.

L'armée tunisienne étoit commandée par Mustapha, surnommé l'Anglais, ancien bey de Constantine, chassé depuis peu d'Alger, et réfugié à Tunis. Le dey d'Alger avant d'en venir aux dernières extrémités, proposa pour conditions de paix qu'on lui payât une forte somme, et qu'on lui remît le bey Mustapha et son fils. Il y eut d'abord quelques négociations; mais à la fin d'août la guerre fut définitivement déclarée. Deux corsaires algériens attaquèrent à la vue d'Alger un bâtiment tunisien, qui ne dut son salut qu'à la supériorité de sa marche. Les choses cependant restèrent dans le même état, et les préparatifs se continuèrent de part et d'autre, jusqu'en janvier 1807 : vers les premiers jours de ce mois, deux frégates algériennes bloquèrent Tunis par mer, et gênèrent extrêmement l'entrée et la sortie des bâtimens étrangers. Cependant les Tunisiens, menacés depuis long-temps par une expédition formidable, dont plusieurs circonstances firent retarder de jour en jour le départ, se mirent en devoir d'attaquer Constantine, dont le nouveau bey venoit d'être étranglé avec toute sa famille : un grand nombre d'Arabes se joignirent aux Tunisiens, dont l'armée se trouva portée à 40,000 hommes. Déjà les cheicks de Constantine entroient en négociation; et le dey d'Alger, inquiet de ses progrès, et d'ailleurs harcelé par les rebelles d'Oran, fit quelques tentatives d'accommodement vers la fin de mars de cette année. Elles n'eurent pas de suite; et le danger devenant de jour en jour plus pressant, on fit partir d'Alger, le 2 avril, un renfort pour l'armée, et le même jour quatre bâtimens chargés d'artillerie firent voile pour Bône.

Les Tunisiens mirent le siége devant Constantine; mais ils éprouvèrent une résistance inattendue : les tribus qui devoient se réunir à eux les attaquèrent avec fureur, et peu s'en fallut que toute l'avant-garde de l'armée tunisienne ne tombât entre leurs mains. La lâcheté des agas et une terreur subite qui s'empara des Tunisiens, les forcèrent enfin à lever le siége; leur armée se retira dans le plus grand désordre, poursuivie par les troupes réunies d'Alger et de Constantine. C'est à la fin de mai que cet événement s'est passé. Le dey d'Alger fit célébrer cette victoire avec un grand éclat; il annonça le projet de faire de la régence de Tunis une quatrième province algérienne, et l'on s'occupa de donner un nouveau bey à cette ville, qu'on regardoit déjà comme conquise. Cependant le bey de Tunis rassembla tout ce qui lui restoit de forces, en donna le commandement au garde des sceaux, et lui enjoignit de livrer bataille aux Algériens : elle eut lieu le 12 juillet; les Algériens furent complètement battus. Toute l'artillerie, les bagages, les munitions, 130 tentes, 4000 chameaux, environ autant d'autres bêtes de transport, tombèrent au pouvoir des Tunisiens, qui ont fait un butin immense. La plus grande partie des troupes algériennes, composées de Turcs, se rendit prisonnière; des pelotons entiers, excédés de faim, de soif et de fatigue, venoient se jeter dans les mains des vainqueurs.

Les chaleurs excessives ont empêché les Tunisiens d'entreprendre sur-le-champ de nouveau le siége de Constantine; mais ils font leurs préparatifs pour l'exécution de ce projet. On croit que cette ville ne peut manquer de tomber dans leurs mains, et que la puissance d'Alger sera bien long-temps à se relever de ces désastres. (*Moniteur.*)

SUÈDE.

Stralsund, 25 août.

Depuis que cette forteresse est tombée au pouvoir des Français, il s'est déjà passé quelques événemens importans. On a équipé une escadrille de 130 voiles, et l'on a fait une descente dans la petite île de Danholm, située entre Stralsund et Rugen. Cette île avoit été fortifiée par les Suédois, qui de là lançoient des bombes, des boulets, des obus et de la mitraille jusque dans Stralsund même. Hier, on a commencé à canonner avec succès le fort de Danholm. Une bombe est tombée dans un magasin à poudre, et l'a fait sauter. Dans la nuit dernière, on a voulu profiter de la brèche qui avoit été faite pendant le jour. L'escadrille a mis en mer. Le capitaine de frégate, M. de Montcabrié, qui la commande, s'est conduit avec la plus grande habileté. L'ennemi ne s'attendoit pas à une descente; elle a été exécutée presque sans résistance. Le fort a été emporté et 600 Suédois, y compris le gouverneur, ont été faits prisonniers.

DANEMARCK.

Kiel, 26 août.

(Extrait d'un Journal intitulé : *le Danemarck dans l'année 1807*. — Copenhague, 18 août, trois heures du soir.)

Dimanche dernier, le 16, au grand matin, les Anglais ont débarqué près d'Eenrum et Webeck. Le débarquement dura toute la journée, sous la protection de quelques frégates stationnées à la distance d'environ cent toises de la côte.

Le 17, les Anglais se sont approchés de la ville de Copen-

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi, 7 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Homme du Jour, les Femmes.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Amant Jaloux, Rose et Colas.

M. Julien débutera par le rôle de l'Officier Français.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Retour du Mari, l'Avide Héritier, le Mariage de M. Beaufils.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La prem. rep. du *Faux Lindor, ou l'Habit ne fait pas l'Homme*, vaud. en un acte; *Arlequin Afficheur, Voltaire chez Ninon.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Les Innocens, les Bateliers du Niémen, le Panorama de Momus.

AMBIGU-COMIQUE.

Helmina, la Folle Epreuve, le Voyageur.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Eginard et Imma, la Queue du Diable.

SALLE MONTANSIER.

Auj., représentation en entier au bénéfice de l'Incomparable Ravel. Il dansera une anglaise précipitée; un pas seul, extrait du pas de trois de M. Vestris, avec balancier; un pas tartare sans mettre les pieds sur la corde, et la gavotte de M. Vestris, danse de caractère.

FÊTES DE SAINT-CLOUD.

Madame Forioso sœur prévient qu'elle y donnera bal champêtre, spectacle et feu d'artifice dans le parc.

TIVOLI, *Chaussée d'Antin.*

Auj. Div. champ., Danses, Jeux, Spectacle, Concert, Furioso et Auguste.

VARIÉTÉS.

Mystères sur Mystères, ou les Onze Chevaliers (1); histoire merveilleuse.

Le titre de ce roman indique parfaitement bien son genre : en effet, si l'histoire n'en est pas merveilleuse, l'auteur n'a rien négligé pour qu'elle le fût. Il nous seroit très-difficile de le suivre dans le labyrinthe où il s'engage; et nous avouons franchement qu'aucun des quatre volumes n'a laissé dans notre mémoire des traits assez marqués pour qu'ils y restassent vingt-quatre heures après la lecture. Ce n'est pas sans doute la faute de l'auteur, car si son roman étoit le premier de ce genre, il pourroit bien être une merveille; ce n'est pas non plus notre faute, car si nous sommes blasés, c'est pour avoir trop vu de merveilles de cette espèce. Il faut en accuser les fées, les génies et les sorciers de tous les âges, qui ont considérablement usé notre terreur et notre pitié; il faut s'en prendre sur-tout à madame Radclif et au terrible *Moine*, qui sont le *nec plus ultrà* de ce genre de littérature, et qui ont fixé les limites du roman noir, comme Homère a posé les colonnes d'Hercule dans l'empire de l'épopée.

Nous ne savons ce qu'on doit le plus admirer, de l'extrême confiance des auteurs de romans, ou de l'étonnante constance de leurs lecteurs : la vie d'un patriarche seroit insuffisante pour lire tout ce que l'on a écrit dans le genre merveilleux. Les Arabes, les Persans, les chroniqueurs-romanciers de Charlemagne, les Italiens, les Espagnols, les Français, ont bien dû épuiser la matière, si elle n'est pas inépuisable. Ces ouvrages devroient donc être dans un grand discrédit, mais Boileau l'a dit :

L'auteur trouve toujours, quoi qu'on en puisse dire,
Des marchands pour les vendre, et des. . . . .

---

(1) Quatre vol. in-12. Prix : 7 fr. 50 c., et 10 fr. par la poste.

A Paris, chez J. Chomerot, libraire, palais du Tribunat, première galerie de bois, n°. 188; et chez le Normant.

Digitized by Google

hague ; mais le corps des chasseurs du roi, réuni aux tirailleurs, avec quatre pièces de 3, fit une sortie contre l'aile gauche de l'ennemi, et le força d'abandonner sa position ; après quoi nos troupes retournèrent en ville. Seulement le corps des chasseurs occupa le jardin de M. Classen jusqu'au soir, quand il fut relevé par un bataillon d'infanterie.

Autant que nous avons appris, la force des troupes débarquées est de 16 à 20 mille hommes. L'ennemi n'a pas beaucoup de cavalerie, et seulement 20 pièces de campagne.

L'ennemi occupe la position depuis l'auberge dite *Flaskekroen* par Friderichsberg, la maison dite *Vibenshuus* jusqu'aux bords de la mer. On ignore où se trouve la plus grande partie de ses forces.

Nos chaloupes canonnières et nos bombardes sont continuellement engagées avec l'ennemi, qui ne peut rien faire à cause du calme; hier nous avons manqué de lui prendre un petit bâtiment. Nous avons brûlé un vaisseau de commerce anglais, et pris deux autres, l'un américain, l'autre danois. Le premier a été relâché comme neutre; le second se trouve dans le port.

Nos chaloupes canonnières attaquent sans cesse, et les bombardes anglaises ont été forcées de se retirer.

Les Anglais nous croyoient tout-à-fait dépourvus de troupes régulières, et que la capitale étoit hors d'état de faire résistance. Aujourd'hui ils doivent être instruits du contraire.

Tel est l'état des choses ce soir à trois heures. *Dieu et la justice de notre cause* est encore cette fois-ci notre cri de guerre, et tout le monde est plein de courage et d'espoir.

Proclamation des commandans des forces de terre et de mer de S. M. britannique, dans la mer Baltique.

Les derniers traités de paix, et les changemens de constitutions et de frontières qui ont été reconnus par tant de puissances, ayant tellement augmenté l'influence de la France sur le continent de l'Europe, que, quel que soit le desir du Danemarck de rester neutre, il lui est devenu impossible de maintenir plus long-temps ce système; et celles des puissances qui s'opposent encore aux progrès ultérieurs de la France, étant par conséquent inévitablement forcées à prendre des mesures pour empêcher la France d'augmenter ses forces par celles des pays neutres, S. M. le roi notre souverain, ne peut plus voir avec indifférence la situation actuelle du Danemark; et les plénipotentiaires envoyés à S. M. danoise ont été autorisés à demander amicalement des explications et l'adoption des mesures exigées par les circonstances du temps, afin de prévenir les malheurs que la France est dans l'intention de causer, par l'acquisition de la marine danoise.

Par ces raisons, le roi notre souverain a trouvé convenable de demander la remise temporaire des vaisseaux de ligne danois, pour les faire conduire dans un des ports de S. M. britannique. Ce dépôt paroît tellement juste, et même, sous la position relative des puissances belligérantes avec les pays neutres, tellement nécessaire, que S. M. le regarde comme un devoir envers sa couronne et son peuple, d'appuyer sa demande par une flotte considérable, et une armée bien fournie de tout ce qui est nécessaire pour assurer le succès d'une entreprise aussi impérieusement commandée.

Habitans de la Sélande, nous venons donc chez vous, non comme des ennemis, mais pour notre défense légitime, afin d'empêcher que ceux qui depuis si long-temps ont troublé la paix de l'Europe, ne forcent pas votre marine à se tourner contre nous.

Nous la demandons, non comme une conquête, mais comme un dépôt. L'assurance solennelle qui a déjà été donnée à votre gouvernement, nous la répétons aujourd'hui, au nom et par ordre exprès de notre souverain, qu'immédiatement après la conclusion d'une paix générale, et si notre demande est favorablement accueillie, tous vos vaisseaux de guerre vous seront rendus et restitués dans le même état, quant aux corps et aux équipages, où ils se trouveront à l'époque où ils auront été mis sous la protection du pavillon britannique.

Un seul mot de votre gouvernement nous fera remettre dans le fourreau l'épée qu'à regret nous avons tirée contre vous.

Mais si, contre toute attente, la force de la France vous rendoit sourds à la voix de la raison et de l'amitié, alors tout le sang répandu et les horreurs d'un siége et d'un bombardement de votre capitale, devront retomber sur les têtes de vos conseillers cruels.

Aussi long-temps que votre conduite le permettra, l'île de Sélande sera traitée par les soldats et les marins de S. M. britannique, sur le pied d'une puissance alliée, dont le territoire a le malheur de devenir le théâtre d'une guerre sanglante.

Tous ceux qui resteront paisiblement dans leurs foyers, seront sûrs de ne pas être inquiétés. Les propriétés seront respectées et protégées ; et nous ferons observer la discipline la plus sévère.

Toutes les provisions qu'on nous amènera pour les vendre, seront payées à un prix fixe et équitable ; mais comme les besoins d'une armée exigent toujours qu'on lui fournisse assidûment des provisions, des vivres, des fourrages, du bois et d'autres objets, on ne pourra pas éviter de faire des réquisitions, et on doit s'y conformer avec exactitude.

Ce seroit un grand soulagement aux habitans, si dans les différens districts on pouvoit trouver des officiers qui voudroient se charger de ces réquisitions, en faire la liquidation, et recevoir le paiement.

Lorsque de telles personnes auront été nommées, et tant qu'elles ne se mêleront des affaires qui sont hors de leur compétence, elles seront respectées, et toutes les réquisitions leur seront adressées de la part des administrations de l'armée et de la marine.

Mais du côté des habitans il est aussi nécessaire que tout le monde, sans même excepter les officiers, reste dans ses foyers. Tout cultivateur ou autre habitant qui sera trouvé armé, soit seul, soit en troupe, ou qui se permettra des actes de violence, sera puni avec toute la rigueur des lois de la guerre.

Le gouvernement de S. M. danoise s'étant jusqu'à présent refusé à un arrangement amical, une partie de l'armée a déjà été débarquée, et toutes ses forces ont pris une position guerrière ; cependant il n'est pas encore trop tard d'écouter la voix de la raison et de la modération.

Donné de la côte de Sélande, le août 1807.

Signé J. Gambier, *amiral du pavillon bleu, et commandant de la flotte britannique dans la Baltique.*

Cathcart, *lieutenant-général, et commandant des troupes britanniques dans le nord de l'Europe.*

Altona, 28 août.

Les dernières nouvelles de Copenhague vont jusqu'au 25. Il n'y avoit eu jusqu'à ce jour aucune action générale, mais seulement de petites escarmouches vives et fréquentes. M. de Roepstorff, frère de l'écuyer du roi, et officier aux gardes,

---

Le bon ton actuel nous obligeant à être plus polis que n'étoit Boileau, nous n'achèverons pas l'hémistiche.

Quoique le roman que nous annonçons ait deux titres au frontispice, il en a un troisième en tête de chaque page. Ce titre est *Rodolphe* : c'est le héros de l'action. Ce Rodolphe, comme il est d'usage, ne connoît pas ses parens ; il sait, ou il croit seulement que Noradin les a fait périr : il combat ce Noradin, et il va le pourfendre; mais un génie malfaisant lui dérobe sa victime; et ce qu'il y a de plus désespérant pour un Français, Rodolphe est condamné à être poltron jusqu'à ce qu'il ait mis fin à certaine aventure mystérieuse. L'action se passe dans le siècle de Charlemagne : ce qui paroîtra singulier, c'est que les Français de ce temps, qui étoient de bons Welches, sont, dans le roman, des gens de très-bon ton, déjeûnant avec du café et du chocolat, et se comportant avec les dames comme les élégans et les petits-maîtres d'aujourd'hui.

Rodolphe, poltron, s'enfuit dans la cabane d'un pêcheur qui demeure sur le golfe Persique : il envoie un commissionnaire en Palestine; cela est tout simple, il n'y a que trois cents lieues : on lui rapporte des diamans. Il prend le chemin d'Ispahan, tremblant au bruit d'une feuille, et destiné cependant à exécuter les plus grandes entreprises. Il arrive chez un sage : il y a des sages partout. La Calprenède en a mis un dans sa Cassandre, et beaucoup de Parisiens ont en cela imité l'auteur gascon. Le sage meurt : Rodolphe est conduit par une biche blanche dans le palais de la Discrétion; il y trouve une belle dame entourée d'une foule de femmes qui n'ont pas parlé depuis cinq ans ! Qu'on dise, après cela, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil depuis le règne de Salomon! Notre héros est poltron ; mais il n'est pas timide avec les femmes : il veut brusquer l'aventure. Son audace est bientôt punie ; car il se voit assailli par onze chevaliers qui, quoique bien morts, ont la faculté de vivre deux heures dans les vingt-quatre, et de remourir chaque jour à deux heures après minuit. Rodolphe apprend que sa dame est enchantée, et que pour la soustraire au charme, il doit combattre un énorme géant. C'en est déjà trop pour un homme qui a perdu le courage ; mais ce n'est pas tout : pour vaincre le géant, il faut qu'il enlève une pierre d'aimant qui est dans l'aire d'un aigle, près de Drontheim en Norwége. Il part pour remplir le serment qu'il a fait à sa dame de l'aimer toujours, et de la délivrer. Il n'a garde d'affronter le géant, qui loge dans une tour près du palais de la Discrétion ; aussi entre-t-il dans un souterrain obscur qui doit le conduire hors de l'enceinte redoutable : il trouve dans ce souterrain cinq cents squelettes qui marchent, vont, viennent et le caressent. Rien au monde de plus poli que ces squelettes : l'un d'eux embrasse ses genoux; l'autre ramasse un petit écureuil, et le baise ; ce qui forme assurément une image fort gracieuse : enfin notre héros, qui meurt de peur, *mais que la vertu soutient*, sort de cette caverne et rend la liberté aux squelettes qui se changent aussitôt en écureuils, et grimpent sur les arbres avec une agilité surprenante.

Rodolphe arrive à Ispahan. La reine de Perse le voit à la mosquée; elle en devient folle : un médecin, ami de cette reine, comme Bonneau étoit *ami du prince*, s'offre à être l'honnête intermédiaire entre cette princesse et notre héros. Rodolphe n'a jamais rien vu de si beau que Zulima, c'est le nom de la souveraine ; mais il a juré d'être fidèle à la dame de la Discrétion : il se laisse cependant conduire par le médecin dans un boudoir voluptueux. La reine se faisant attendre, notre chevalier trahit son serment avec une suivante; et quand Zulima paroît, il n'a que de la vertu à opposer à l'amour de cette princesse : celle-ci n'entend pas raillerie ; elle ne donne au chevalier discourtois que deux partis à prendre, ou de répondre à son ardeur, ou d'aller se faire tuer dans une tour dont elle lui présente la clé. Rodolphe choisit la mort. (Voilà ce que c'est que de causer avec les suivantes !) Il est

Digitized by Google

a été grièvement blessé dans une de ces escarmouches. Les faubourgs de Copenhague n'étoient pas encore brûlés ; on avoit seulement enjoint aux habitans d'évacuer provisoirement leurs maisons. Le général de Waltersdorff commande en Sélande un corps de 5000 hommes ; le général Carstenskiold est posté entre Ringstedt et Rothschild. Les lenteurs que les Anglais mettent dans leurs opérations, lui donnent le temps de former des soldats et de recevoir des renforts, ce qui est un avantage inappréciable pour les Danois. En outre, les nuits devenant plus obscures, on espère que les troupes rassemblées en Fionie pourront passer en Sélande, par petits détachemens, malgré les croisières de l'ennemi. Le bruit court que les Anglais se sont emparés de la fonderie de Friedrichsweck.

Le général anglais ayant fait déclarer au commandant de Copenhague qu'il brûleroit et détruiroit la ville, si on le forçoit d'en venir à cette extrémité, le général major Peymann lui a fait répondre : qu'il eût à tenter la fortune ; que pour lui, il ne rendroit pas la place sans essuyer un assaut, et qu'alors les Anglais verroient ce que peut le courage d'un peuple qui combat pour son roi et pour sa patrie.

Le ministre de Russie, M. de Liakewitsch, a quitté Copenhague.

L'ennemi vient de s'emparer, après un combat très-opiniâtre, d'un second vaisseau de garde qui étoit stationné dans le Sund.

Un officier de milice, M. de Qualens, est arrivé de la Sélande à Kiel. On dit que les Anglais ont reculé leur quartier-général de Friedrischberg à Damparten.

S. M. danoise vient de nommer une commission de régence provisoire pour le royaume de Norwège, avec des pouvoirs illimités. Cette commission siégera à Christiania.

PRUSSE.

Berlin, 21 août.

M. le roi de Prusse a fait remettre à M. le général Hullin, ci-devant commandant de cette ville, et nommé, comme on sait, commandant de Paris, avant son départ, l'ordre de l'Aigle-Noir, et une tabatière enrichie de brillans.

Les généraux de Kunheim, d'Arnim, infanterie ; de Kohler, hussard, et de Pfuhl, du genie (ce dernier étoit à la suite du roi), ont tous donné leur démission.

Le roi a établi un conseil de guerre qui examinera la conduite de plusieurs généraux, commandans et officiers d'état-major, et punira sévèrement ceux qui auront été trouvés coupables. Un certain commandant, dont la conscience n'est apparemment pas bien nette, avoit écrit au roi pour avoir sa démission. S. M. lui a répondu : « Vous la demandez trop tôt ; » il faut voir d'abord si je puis vous la donner avec honneur. »

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 6 septembre.

La cour doit partir aujourd'hui pour Rambouillet. On croit que LL. MM. II. et RR. y passeront une huitaine de jours.

— L'ambassadeur de Maroc est arrivé avant-hier à Paris ; il a fait hier une première visite à S. Ex. le ministre des relations extérieures.

— La cour d'Espagne envoie à Paris M. le duc de Frias, chargé d'apporter à S. M. l'Empereur des Français l'épée de François Ier, qui étoit restée déposée à Madrid depuis la fameuse bataille de Pavie.

— Madame Daru, épouse de l'intendant-général des provinces conquises en Prusse, est partie pour Berlin, où elle doit résider quelques temps avec son mari.

— On mande de Nancy, que le 27 du mois dernier, un brigadier de gendarmerie, à la résidence de Vézelise, a été tué d'un coup de fusil par un braconnier qu'il avoit voulu désarmer. L'assassin est arrêté.

AU RÉDACTEUR.

J'ai lu, Messieurs, dans votre feuille du 30 août, un rapprochement ingénieux entre les époques où la France a connu quelque prospérité dans ses finances, et celle où nous vivons. Mais j'ai regretté que l'auteur de cet article n'eût point donné de développemens à un parallèle qui unit des noms si chers aux Français. Pourquoi, d'ailleurs, se borner à comparer l'ordre qui règne aujourd'hui dans l'administration, à celui qu'on n'a connu qu'à de très-courts intervalles dans la monarchie ? Ne pouvoit-on l'opposer à un siècle entier de désordre et de détresse ? Permettez-moi d'indiquer aussi quelques nouveaux traits d'un rapprochement, qui suffiront à des esprits familiers avec l'histoire de leur pays.

L'année 1700, où Louis XIV accepta le testament de Charles II, roi d'Espagne, et fit de grands préparatifs pour soutenir son petits-fils sur ce trône, peut être assigné comme l'époque où commença le grand embarras du trésor royal, parce que rien n'avoit été préparé pour cette entreprise, méditée depuis long-temps. C'est dans l'année 1800 que l'ordre, rétabli par le premier consul Bonaparte, commença à se manifester.

Les événemens militaires réagirent sur les finances en sens contraire à ces deux époques. Les défaites d'Hochstet, de Ramillies, de Turin, d'Oudenarde et de Malplaquet accrurent par degrés les dangers de la fortune publique sous Louis XIV. Les victoires de Marengo, d'Ulm, d'Austerlitz, d'Jéna et de Friedland, ont puissamment contribué à une prospérité graduelle sous Napoléon.

Le dix-huitième siècle a vu deux règnes du papier-monnaie ; l'un en 1717, l'autre en 1790. Il n'entre pas dans l'aperçu que je vous soumets, et d'ailleurs il seroit trop long, de comparer ces deux calamités. La dernière fut la plus longue, et de beaucoup la plus cruelle ; mais les assignats ont eu du moins, sur les billets de la banque de Law, l'avantage de contribuer à la défense de l'Etat, dans le moment où la France résistoit à toute l'Europe. Napoléon seul pouvoit réparer le désordre qu'ils avoient jeté dans les fortunes particulières et dans la fortune publique. Il a fait plus : les mesures qu'il prend sont telles qu'il rend impossible le retour du papier-monnaie.

Le cardinal de Fleuri fut économe sans prévoyance. Il perdit la marine, et gâta toutes les entreprises politiques et militaires par une mesquinerie qui avilit et compromet un grand royaume. Il est beau de se montrer pacifique ; mais il ne faut pas, comme ce bon prélat, se montrer dépendant de la paix. Il faisoit naître l'envie d'attaquer la France. Malgré de telles dispositions il fit deux guerres, l'une où son économie devint une espèce de scandale par le secours dérisoire qu'il envoya au roi de Pologne assiégé dans la ville de Dantzick ; l'autre qu'il commença fut injuste et moins heureuse que la première dans ses résultatt. L'économie de Napoléon convient tout à-la-fois à un prince monarque pacifique, et à un monarque guerrier. Il a appris aux puissances de l'Europe que ses ressources pour la prospérité de son Empire ne dépendent point uniquement de la paix ; qu'il peut les accroître par la guerre elle-même, sans que ces fléaux cessent de lui faire horreur.

Ce n'est pas sans quelque répugnance que je viens de com-

---

saisi par des muets, et précipité du haut de la tour, qui fort heureusement n'a que douze cents pieds d'élévation.

J'oubliois le plus beau et le plus merveilleux. Si Rodolphe a contre lui le géant Nomogorod et le sorcier Astarban, il a comme anges tutélaires le génie Alcindor et le négromancien Alfibras : la partie est au moins égale ; mais ce qui fait toujours pencher la balance en faveur du Français, ce sont deux chevaliers champenois, qui, après être morts, suivent notre aventurier, et se changent, selon les occurrences, en chevaux, en chiens, en tigres, en poissons, en éléphans, en rennes, en serpens et en casoars. Ces deux Champenois, chevaux et chiens, sont devenus cygnes quand on a précipité Rodolphe du haut de la tour : ils l'ont soutenu, porté dans une prairie ; et reprenant la forme chevaline, ils le conduisent vers le Pont-Euxin. Le héros a aussi pour compagnon un certain Félix, auvergnat, qui se change en écureuil quand il lui plaît, et qui, quoique muet, s'informe admirablement de tout dans la route, et en rend compte à son maître.

Notre chevalier en délivre d'autres, et fait toujours, sans courage, des actions qui en exigent beaucoup. Il ne fait qu'un pas d'Azof à Bielgorod, et de Bielgorod à Dantzick. Il s'embarque, essuie une tempête, est sauvé par ses chiens changés en gros poissons. Il arrive en Dannemarck, et y devient amoureux d'une Sophie, pour laquelle il oublie la dame de la Discrétion. Son infidélité ne le rend pas tout-à-fait parjure ; il veut au moins remplir la moitié de son serment, qui est de délivrer sa dame. Il part à cheval de Copenhague pour la Norwège (apparemment qu'il n'y avoit pas de mer dans ce temps-là qui séparât les possessions danoises) ; et après avoir passé quelques jours dans une caverne de voleurs, où il triomphe en tremblant, il arrive chez le négromancien Alfibras, qui est le plus laid et le meilleur des sorciers.

Avant tout, il faut qu'il possède l'anneau de son père, enterré près de Jérusalem. Ce n'est qu'une bagatelle : les Champenois, devenus casoars, l'y transportent en trois ou quatre heures. Il va droit au tombeau de son père, y rencontre après minuit le soudan Noradin, qui se promène près des cercueils ; ce qui est très-naturel : il le tue, s'empare de l'anneau, et retourne en Norwège par la même voiture.

Alfibras le conduit près du pôle : on gravit une énorme montagne, couverte de glaces, à l'aide des Champenois, qui sont devenus d'abord rennes, puis ours blancs ; et Rodolphe enlève la pierre d'aimant qui étoit dans le nid de l'aigle, à la barbe du sorcier Astarban, qui n'a pas la force de se défendre contre un poltron.

Rodolphe recouvre sa valeur. Ferme dans son amour pour Sophie, il veut l'épouser malgré son serment. Cette jeune fille, qui est la douceur et l'ingénuité même, voyant que sa beauté va rendre son amant parjure, et l'empêchera d'accomplir ses hautes destinées ; cette Sophie, ou plutôt cet ange plein de candeur et de modestie, saisit un poignard et se le plonge bravement dans le cœur ; ce qui nous a paru l'endroit le plus vraisemblable du roman. On jette l'amant désespéré dans un char ; les chiens-casoars le transportent dans le palais de la Discrétion. Il y traite fort mal la dame, et y pleure Sophie. Cependant l'honneur le pousse à terminer sa noble entreprise ; il tue le géant Nomogorod, désenchante la dame, rend la forme humaine aux écureuils ci-devant squelettes, et la faculté de parler aux femmes qui avoient gardé le silence depuis cinq ans. L'auteur avoue que dans le moment il se fit un grand bruit : sa réflexion nous rappelle un passage de Plutarque. Ce biographe nous dit que dans une assemblée des Achéens, le peuple cria si fort, que des corbeaux tombèrent morts dans l'arène où ces crieurs étoient réunis ; et cependant les Achéens n'étoient pas muets depuis cinq années : ainsi notre roman n'offre rien ici qui ne soit fondé sur la saine raison.

Ce n'est pas tout : la dame de la Discrétion se trouve être une comtesse de Hainault ; il faut lui rendre ses Etats. Il n'y a pas loin du golfe

Digitized by Google

parer un gouvernement plein de vigueur et de grandeur à l'administration languissante d'un vieillard. Mais le parallèle deviendroit choquant, si j'avois à y introduire tour-à-tour les successeurs qu'eut le cardinal de Fleuri dans l'administration des finances. Ce n'est pas que quelques-uns d'eux n'aient montré, à différens intervalles, de la droiture et des lumières; mais aucun d'eux n'étoit maître du trésor public, dont le monarque n'étoit plus maître lui-même : il appartenoit à toute une cour, et chacun des magnifiques habitans de Versailles en avoit une clef : princes, favoris, favorites et commis, tous avoient un quart d'heure pour l'ouvrir. Qui pouvoit parvenir à connoître une situation que ces quarts d'heure-là changeoient et empiroient sans cesse? N'en a-t-on pas vu disparoître une somme assez considérable, que des particuliers avoient versée pour l'amélioration des hôpitaux de Paris? Le luxe d'une maîtresse emportoit le fonds avec lequel les Polonois confédérés eussent résisté à leurs oppresseurs, et par lequel la politique eût prévenu le partage de la Pologne. On laissoit la Hollande tomber sous le joug de l'Angleterre et de la Prusse, parce que des dettes de princes acquittées dix fois, et déja renouvelées, avoient forcé à licencier une armée d'observation. La décoration d'un boudoir se faisoit avec des fonds destinés à l'achèvement de Sainte-Geneviève. Il n'y a aujourd'hui qu'un maître du trésor public. Il connoît les plus foibles sommes qui doivent y entrer. C'est lui qui assigne l'usage magnifique et sur-tout utile pour lequel elles doivent en sortir. Le premier, il a donné une valeur sérieuse et fixe au mot de comptabilité. Il fait connoître à la nation ce qu'il a examiné lui-même avec une rigoureuse exactitude. Qu'il soit forcé à la guerre, qu'il fasse construire de nouveaux ports, de nouvelles forteresses, de nouveaux vaisseaux, des routes, des canaux, des monumens, on n'entend que ces mots : Les fonds sont faits.

J'ai l'honneur d'être, etc. J. V. L.

CORPS LEGISLATIF.

Voici les principales dispositions du projet de loi portant *création d'une cour des comptes :*

Les fonctions de la comptabilité nationale seront exercées par une cour des comptes. Elle sera composée d'un premier président, de trois présidens, dix-huit maîtres des comptes, d'un nombre de référendaires indéterminé, d'un procureur-général et d'un greffier en chef. Il sera formé trois chambres, chacune composée d'un président, six maîtres aux comptes : les référendaires sont chargés de faire les rapports; ils n'ont point voix délibérative. Les décisions seront prises dans chaque chambre à la majorité des voix; en cas de partage, celle du président est prépondérante. Les membres seront nommés à vie par l'EMPEREUR. Les présidens pourront être changés chaque année. La cour des comptes prend rang immédiatement après la cour de cassation, et jouit des mêmes prérogatives.

La cour est chargée du jugement des comptes, des recettes du trésor, des receveurs-généraux des départemens, et des régies et administrations des contributions indirectes; des dépenses du trésor, des payeurs-généraux, des payeurs d'armées, des divisions militaires, des arrondissemens maritimes et des départemens, des recettes et dépenses, des fonds et revenus spécialement affectés aux dépenses des départemens et des communes, dont les budjets sont arrêtés par l'EMPEREUR.

Les arrêts de la cour contre les comptables seront exécutoires. Les comptables condamnés pourront se pourvoir, dans l'espace de trois mois, au conseil d'Etat.

En janvier de chaque année, le prince archi-trésorier proposera à S. M. le choix de quatre commissaires qui formeront, avec le premier président, un comité particulier, chargé d'examiner les observations faites pendant le cours de l'année précédente par les référendaires. Ce comité discutera ces observations, écartera celles qui ne paroîtront pas fondées, fera sur les autres un rapport qui sera remis par le président au prince archi-trésorier, lequel le portera à la connoissance de l'EMPEREUR.

La cour ne pourra, en aucun cas, s'attribuer la juridiction sur les ordonnateur, ni refuser aux payeurs l'allocation des paiemens par eux faits sur des ordonnances revêtues des formalités prescrites, et accompagnées des acquits des parties prenantes, et des pieces que l'ordonnateur aura prescrit d'y joindre.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bordeaux, du 22 août.

32 — 39 — 9 — 19 — 64

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 7 septembre 1807, au samedi 12; SAVOIR :

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestre échu le 22 juin 1807.

Dette viagère.

(1re classe ou sur une tête.)

Bureaux 1 du nº 1 au nº	10222
2 du nº 11501 à	21700
3 du nº 23001 à	33200
4 du nº 34501 à	44700
5 du nº 46001 à	56200
6 du nº 57501 à	65300
(2e classe ou sur 2 têtes.)	
7 du nº 1 à	14200
8 du nº 16001 à	30000
(3e et 4e classes ou sur 3 et 4 têtes.)	
11 du nº 1 à	1700

Les lundi 7, mercredi 9 et vendredi 11 septembre.

PENSIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Bur. 9 du nº 1 à	100000

Pensions civiles.

Bur. 10 du nº 1 à	21000

Pensions nouvelles intégrales.

Bur. 10 du nº 1 à	1700

Pensions des veuves des défenseurs de la patrie.

Bur. 11 du nº 1 à	10000

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Cinq pour cent consolidés.

Depuis le 2e semestre an 10 jusqu'au semestre échu le 22 mars 1807 inclusivement, le mardi 8 septembre, par tous les bureaux, lesquels seront ouverts jusqu'à midi, pour ce jour-là seulement.

ANNONCE.

Tableau chronologique et historique des Ordres de Chevalerie, institués chez les différens peuples, depuis le commencement du IVe. siècle. Par J. Laidée, membre de l'académie de Lyon. Prix : 5 fr., et 5 fr. 75 cent. par la poste.

A Paris, chez D. Colas, imp.-lib., rue du Vieux-Colombier, nº. 26, faubourg Saint-Germain; Delaunay, lib. palais du Tribunat.

Et chez Le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, nº. 17.

Nota. On a tiré quelques exemplaires papier vélin. Prix : 6 fr., et 6 fr. 75 cent. par la post.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auserrois, nº. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Persique aux côtes de Flandre; on y débarque, on bat les ennemis, qui ne sont que des hommes : cela est bien aisé quand on a vaincu des géans et des sorciers. Dans un de ces combats, la comtesse de Hainault court le danger d'être prise, lorsqu'un jeune inconnu s'élance, saisit la comtesse *d'un bras vigoureux* l'enlève de dessus son palefroi, la place sur le sien, et la délivre. Quel est ce jeune héros, beau comme Adonis, et fort comme Hercule? O surprise! ô miracle du dieu des romans! C'est Sophie; oui, la tendre Sophie qui s'étoit percé le cœur, et qui n'en est pas morte. Rodolphe, comme on s'en doute, ne veut pas d'autre femme; et, par un nouveau bonheur, il se trouve que la comtesse de Hainault est sa mère, et qu'il est dégagé de ses anciens sermens.

Tel est le plan en raccourci de ce roman, que nous avons lu tout entier; ce qui prouve que nous n'avons pas perdu notre courage comme le chevalier Rodolphe. Nous souhaitons que le lecteur ait celui de nous imiter, et ce sera bien plus méritoire; car il n'y est pas forcé comme nous. Au reste, il faut dire que la langue et les mœurs y sont respectées; que le style, toujours facile, y est parfois agréable; et si cette *histoire merveilleuse* ne nous a pas vivement émus, il faut s'en prendre à toutes les merveilles de nos jours, dont l'abondance nous a rendus très-peu sensibles à ce genre de beautés. H.

A la Petite Pauline, rue des Fossés Montmartre, nº. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On y a reçu directement de Hollande une très-belle partie de toiles, que l'on détaillera au prix le plus modéré; il y est également rentré de grands assortimens en linge de table, damassé, ouvré, à linteaux et en grand et petit damier, ce dernier à raison de 66 fr. le service; en mousseline gaze dans le très-beau, en cravattes à vignettes et à bordures, et en batiste, perkale et mousseline dans toutes les qualités. On continuera d'y trouver des choix avantageux, en robes de fantaisie, à raison de 14 fr. et 15 fr. la robe, et au-dessus, en toiles turques imprimées, en schalls blancs et en couleur de toute espèce; en robes, fichus et jabots brodés, en linge fait et en tous objets pour trousseaux et layettes.

ÉNIGME.

Un pied, de ma longueur
Est la juste mesure;
Il l'est aussi de ma largeur,
Et pourtant du carré je n'ai point la figure.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Mi-nuit.*

Fantaisie, avec six variations, sur la romance de *Richard Cœur-de-Lion*; dédiée à son ami Grétry, et composée par D. Steibelt.

Prix : 6 francs.

A Paris, chez madame Duhan et compagnie, éditeurs de musique, marchands d'instrumens, boulevard Montmartre, nºs. 1050 et 10, aux Deux Lyres;

Et chez Godefroy, rue Neuve des Petits-Champs, nº. 4.

Correspondance sur l'Ecole Impériale Polytechnique, Nº. VIII, avec deux planches; rédigée par M. Hachette, professeur à ladite école et professeur des pages de LL. MM. II. et RR. Prix : 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez Bernard, libraire pour les sciences et arts, quai des Augustins, nº. 25.

Et chez le Normant, lib., rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., nº. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

L prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de* quinze fr. *pour trois mois*, *de* trente fr. *pour six mois*, *et de* soixante fr. *pour l'année*.

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

PRUSSE.

Kœnigsberg, 17 août.

On a publié ici l'ordonnance royale suivante, qui est relative à la destination ultérieure des officiers prussiens de tous grades, faits prisonniers pendant la guerre, et actuellement de retour dans les possessions prussiennes :

« Le traité de Tilsit, conclu entre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et le roi de Prusse, ayant réglé par un de ses articles que les prisonniers de guerre des deux partis seroient rendus en masse, et que les officiers prussiens prisonniers sur parole en seroient entièrement dégagés, S. M. prussienne fait savoir par la présente, tant aux officiers qui sont compris dans le premier cas, qu'à ceux qui se trouvent dans le second, que ne pouvant dans les circonstances actuelles les mettre en activité, et les besoins pressans de l'Etat ne permettant pas qu'on les fasse jouir de leur entier traitement, elle a arrêté qu'ils recevroient seulement la moitié de leur traitement jusqu'au moment où ils reprendront leur service : S. M. leur permet, en conséquence, de choisir eux-mêmes le lieu de leur séjour.

» Le paiement de la demi-solde commencera à dater du 1er août, et le paiement effectif sera rétabli dès que les provinces prussiennes ne seront plus occupées par les troupes françaises, et que S. M. aura été remise en possession de ses revenus territoriaux.

» S. M. daigne faire observer à MM. les officiers qu'il ne leur seroit d'aucun avantage de se rendre dans sa résidence, dans la persuasion qu'ils obtiendroient plus tôt leurs emplois, attendu que leur réintégration ne peut avoir lieu pour le moment; en conséquence, voulant leur éviter les frais d'un voyage inutile, elle les engage à se rendre dans les provinces, et de s'adresser à MM. les généraux pour leur faire connoître l'endroit qu'ils auront choisi pour séjour.

» MM. les commandans-généraux auxquels ils devront avoir recours, sont : le feld-maréchal comte de Kalkreuth, dans la Prusse-Orientale; le feld-maréchal de Courbières, pour la Prusse-Occidentale, à Marienwerder; le lieutenant-général de Blucher, dans la Poméranie, à Stargardt; et le lieutenant-général de Gravert, en Silésie, à Breslau. Dans la Marche, MM. les officiers pourront s'adresser au colonel-commandant, M. Lutzow, à Berlin. »

Donné à Memel, le 10 août 1807.

Signé FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

ALLEMAGNE.

Bamberg, 1er septembre.

Un journal allemand prouve, par la comparaison des dates, que les ministres anglais au moment où ils firent partir leur expédition pour l'île de Sélande, n'avoient, de leur propre aveu, aucun renseignement officiel ou seulement authentique sur les nouvelles liaisons que les articles secrets du traité de Tilsit ont pu établir entre la France et la Russie. Le départ de l'amiral Gambier n'a été précipité que sur le bruit vague « que la Russie avoit, en vertu de l'alliance qui subsiste » entre elle et le Danemarck, réclamé un secours de 12 vais» seaux de ligne danois et de 15,000 hommes de troupes de » terre, pour coopérer à une *descente* dans les îles britan» niques. »

Les lettres de Paris assurent que les travaux relatifs à la nouvelle constitution de l'Allemagne ont déjà commencé, mais qu'il se passera probablement quelque temps avant que ces grands changemens politiques soient arrêtés et publiés.

(*Gazette de Bamberg.*)

Francfort, 2 septembre.

On attend encore ici quelques troupes espagnoles, ainsi que plusieurs détachemens français destinés à compléter les corps.

La nouvelle de la remise de la place de Braunau aux Autrichiens ne s'est pas confirmée. Il paroît aussi que celle de la remise de Cattaro aux troupes françaises étoit prématurée.

ANGLETERRE.

Londres, 28 août.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 62 5/8 3/4. Réduits, fermés. — *Omnium*, 1/2.

Nous sommes ici dans l'attente la plus vive des nouvelles de notre flotte envoyée contre le Danemarck; les bruits les plus opposés ont couru depuis quelques jours : l'arrivée successive d'officiers dépêchés par les chefs de l'escadre, sert à les alimenter; mais le gouvernement ne laissant rien transpirer du contenu des dépêches qu'il reçoit, nous ne pouvons encore nous flatter que nos troupes aient obtenu quelqu'avantage signalé. On espéroit que des nouvelles officielles de l'amiral Gambier, seroient apportées pendant la soirée d'hier; mais rien n'est arrivé, quoique le vent fût très-favorable.

Nous avons reçu le Courrier extraordinaire de la Haye, du 22, qui s'exprime de cette manière : « Les Danois se préparent à défendre Copenhague avec la plus grande vigueur; la guerre avec l'Angleterre est inévitable, et va s'engager très-incessamment. Les Anglais n'avoient encore rien fait contre la Sélande jusqu'au 15. Les sujets britanniques qui se trouvoient en Danemarck, ont été arrêtés, et leurs propriétés confisquées. » Ces nouvelles sont les dernières que nous ayons reçues touchant les affaires du continent.

(*The Courrier.*)

D'après l'ordre publié par le conseil de mettre sous un embargo les vaisseaux danois qui se trouvent dans nos ports, l'amiral Montague, commandant de Portsmouth, a fait saisir *le Neptune*, *l'Haabet*, *le Persground*, *le Florende-Haab*, *l'Anna-Maria et l'Ebenezeo.*

Il s'est tenu hier un conseil de cabinet au bureau des affaires étrangères. Tous les membres étoient présens, excepté le lord chancelier. Ils ont tous dîné le soir avec le duc de Portland. A

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 8 Septembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Les Bardes, opéra en cinq actes.

THÉATRE FRANÇAIS.

Abdélazis et Zuleima, tragédie en cinq actes, remise au théâtre; *l'Ecole des Maris.*

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Les Rendez-Vous Bourgeois, *Zoraïme et Zulnar.*

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Guerre ouverte, l'Amour et la Raison, l'Auberge de Strasbourg.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Scarron, le Prix, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La prem. du *Tocsin, le Timide, le Désespoir de Jocrisse.*

AMBIGU-COMIQUE.

Les Francs Juges, Charles.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Eginard et Imma, le Pied de Mouton.

SALLE MONTANSIER.

Auj., *relâche* chez M. Ravel.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE,

Rue Neuve-de-la-Fontaine.

Spectacle chez M. Pierre, le dimanche, mardi et jeudi, à sept heures et demie. — Prix des places : premières, 3 fr.; secondes, 2 fr.; troisièmes, 1 fr.

Dem., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

THÉATRE DE LA NOUVEAUTÉ, D'AGILITÉ ET D'ADRESSE.

Hôtel des Fermes, rue de Grenelle Saint-Honoré.

Tous les jours à huit heures, excepté le mardi et le vendredi.

Samedi prochain 12 septembre, une représentation extraordinaire avec différens changemens, et augmentation dans ses pièces mécaniques.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 francs.

PANHARMONICON,

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir. Prix : 6 fr., et 3 fr.

THÉATRE FRANÇAIS.

Nicomède.

Quelle étonnante variété dans les tragédies de Corneille! Que de ressources dans ce génie mâle et vigoureux! Le caractère de *Nicomède* est une des conceptions théâtrales les plus extraordinaires. Corneille est assez fort pour n'avoir pas besoin des passions qui sont l'ame de la tragédie : il ne tend point de piéges au cœur du spectateur; ce n'est ni par une tendresse efféminée, ni par des fureurs passionnées qu'il se propose d'enlever les suffrages; il semble qu'il dédaigne de devoir son succès à cet intérêt romanesque qui a fait la fortune de tant de tragédies : c'est la politique romaine, ce sont les intrigues d'une cour avilie; c'est un jeune prince, au-dessus de cette politique et de ces intrigues, qu'il entreprend de peindre. Nicomède brave la haine de sa belle-mère, la

Digitized by Google

l'issue du conseil, le messager d'Etat Aylesworth est parti pour Pétersbourg avec des dépêches.

Un passager, arrivé par le courrier de Gottembourg, a quitté Pétersbourg le 4 : tout paroissoit fort tranquille en Russie. Il résulte de là qu'on n'y avoit pas connoissance de l'arrivée d'une expédition anglaise dans la Baltique.

(*The Sund.*)

Du 29. — *Fonds publics, une heure après midi.* — Trois pour cent consolidés, 62 5/8 3/4. — *Omnium*, 1/2.

Le gouvernement n'a point encore reçu de nouvelles de l'amiral Gambier.

Le courrier extraordinaire de la Haye, du 22, rapporte des lettres de Copenhague en date du 15, époque à laquelle il n'y avoit point encore eu d'attaque. On observera que cette nouvelle est contredite formellement par les rapports des paquebots de Gottembourg, à qui un vaisseau suédois avoit appris que le 13, notre flotte bombardoit le château de Cronembourg. Ou les lettres contenues dans les papiers de la Haye sont fausses, ou les nouvelles transmises par les vaisseaux suédois n'ont aucun fondement. *L'Edmund*, vaisseau anglais de Liverpool, avoit informé un des paquebots que les bâtimens de transport avoient reçu l'ordre de relâcher près du château de Cronembourg, qui devoit être bombardé le lendemain, jeudi 13; maintenant cette nouvelle se trouve contredite également par les lettres de Hollande, qui assurent que le 15, ou au moins le matin de ce jour, notre flotte n'avoit pris aucune mesure hostile.

En comparant les deux rapports, on voit qu'ils sont parfaitement contradictoires, et par conséquent que l'un des deux est absolument controuvé.

Les lettres du Holstein datées du 16, parlent du retour du prince royal à Kiel, ce qui n'est pas plus croyable. Il n'en est parti que le 8, et il a dû arriver à Copenhague dans la matinée du 11; il n'est pas probable, d'après cela, qu'on puisse apprendre son retour par des lettres du Holstein du 16. Il ne l'est pas davantage qu'il quitte Copenhague avant que le sort de cette ville ne soit décidé, et les papiers disent que le 15 elle n'étoit point encore attaquée. Les mêmes nouvelles assurent aussi que M. Jackson n'avoit pas quitté Kiel à l'époque du 11, tandis qu'on avoit publié qu'il en étoit parti le 8 ou le 9. A la vérité, ces bruits semés dans les papiers hollandais ne semblent pas mériter beaucoup de confiance.

De tant de rapports, le seul qui paroisse probable, c'est que le 15 il n'y avoit rien de fait. La nouvelle du bombardement du 13, et toutes les autres histoires débitées par les paquebots, sont destituées de fondement, et les rapports de la Hollande sont aussi contradictoires. Nous croyons cependant qu'on a dû recevoir à Rotterdam des lettres de Copenhague du 15. Le défaut de nouvelles certaines cause dans les esprits une agitation pénible; mais on ne doit l'attribuer cependant qu'à la position du vent. A la vérité, on doit s'attendre à présent que les Danois opposeront de la résistance à nos projets; par conséquent, les opérations militaires nécessiteront un léger retard avant d'obtenir un résultat décisif, et cela explique le défaut de nouvelles; quoi qu'il en soit, le bruit couroit hier que, le 17, nous étions en possession de Copenhague.

Les lettres arrivées par la malle de Lisbonne annoncent que nos troupes ont été repoussées en attaquant Buenos-Ayres. Elles nous viennent d'une voie sûre, et par le même canal par lequel nous avons appris la reprise de Buenos-Ayres par les Espagnols. Nous sommes cependant très-peu portés à y ajouter foi, parce que nous croyons très-invraisemblable que nos troupes soient repoussées. Nous craignons plutôt que leurs victoires ne soient pas décisives, ou entraînent peu d'avantage. On ne doit plus attendre à présent un grand bénéfice de cette conquête; nous ne retirerons que la gloire de cette entreprise, et quelques mille livres partagées entre des individus : tout cela aura coûté plusieurs millions à l'Angleterre, et l'aura mise pour long-temps dans l'impossibilité de nuire à l'ennemi dans ces parages, ou d'y faire des expéditions avantageuses.

(*The Morning-Chronicle.*)

M. Silvestre, messager d'Etat, est parti cette nuit pour Yarmouth; il est porteur de dépêches pour lord Cathcart, qui lui seront expédiés par un aviso.

M. Scott, autre messager, est parti la même nuit pour Leith.

La frégate *la Pandore* et quelques transports chargés de troupes doivent partir incessamment de la baie d'Hosely pour la Baltique.

Sir Richard Strachan est arrivé de Plymouth, et a eu une longue conférence au bureau de l'amirauté.

(*True Briton.*)

EMPIRE FRANÇAIS.

Bordeaux, 2 septembre.

La cour de justice criminelle de cette ville a prononcé, le 31 août, après huit jours de débats, sur l'accusation de meurtre et d'attentat à la liberté individuelle, avec excès et violences, portée contre les' Ponterie Escot, de Bergerac (ex-législateur), et contre son fils. Le jury a déclaré à l'unanimité que le jeune Dehap avoit été homicidé par Ponterie père, mais que Ponterie n'avoit pas commis cet homicide *volontairement*, et que le fils n'y avoit pas participé; que Dehap avoit été retenu pendant plusieurs heures garrotté dans la maison de Ponterie, mais qu'il n'y avoit pas attentat à la liberté individuelle; qu'enfin, il avoit été commis sur la personne de Dehap des excès et des violences; que Ponterie père et fils étoient convaincus de les avoir commis; que le père les avoit commis volontairement, mais que l'action du fils étoit *involontaire*.

La cour a acquitté le père et le fils de l'accusation de meurtre et d'attentat à la liberté individuelle; mais elle a condamné le père, par voie de police correctionnelle, à raison des violences dont il étoit déclaré convaincu, en mille francs d'amende et une année d'emprisonnement.

Les sieur et dame Dehap avoient été reçus parties intervenantes, du consentement des sieurs Ponterie; ils avoient conclu à ce que les accusés fussent condamnés en cent mille francs de dommages et intérêts, applicables aux hospices de Bergerac.

La cour, après avoir prononcé l'acquittement de Ponterie père, lui a demandé s'il avoit quelque observation à faire sur ces conclusions, que les défenseurs n'avoient pas discutées dans leurs défenses. On a entendu d'abord avec plaisir le sieur Ponterie déclarer d'un air modeste qu'il lui convenoit de garder le silence sur cet objet. On a crû que, pénétré de douleur des excès cruels auxquels il s'étoit porté, et qui ont eu de si funestes suites, il se soumettroit à une condamnation pécuniaire qui, appliquée aux indigens de la ville qu'il habite, seroit une réparation de ses violences excessives. M. le procureur général l'a loué de ces honorables dispositions, et a conclu à ce qu'il fût condamné en 25,000 fr. de dommages-intérêts applicables aux hospices de Bergerac; mais le sieur Ponterie, sans expliquer les motifs du silence qu'il avoit gardé; s'est empressé de déclarer qu'on ne devoit pas considérer ce

---

défiance et les soupçons d'un père foible, gouverné par sa femme; les ruses et la passion de l'ambassadeur romain : il brave la puissance qui fait trembler l'univers; il se croit capable d'opposer une digue au torrent des conquêtes de la république romaine : c'est le courage, la générosité, la grandeur d'ame en butte aux lâches vengeances, aux noires trahisons, à la politique la plus raffinée d'un sénat ambitieux, que sa force ne rassure pas contre les talens d'un jeune élève d'Annibal.

Il falloit avoir l'ame de Corneille pour concevoir un ouvrage qui ne se soutient que par la fierté des sentimens, et où le sublime n'est exprimé que par l'ironie. Nicomède a quelque chose du caractère d'Achille. Le prince de Bithynie n'est pas moins audacieux que le prince de Thessalie : comme lui, il se croit supérieur à tout, il n'est effrayé de rien; il combattroit seul une armée entière. Mais s'il y a une extrême différence dans le langage de ces deux braves : Achille s'emporte continuellement, Nicomède est toujours calme; Achille fait tout trembler par ses fureurs et par ses menaces, Nicomède sourit dédaigneusement à ses ennemis; il est trop haut pour que l'outrage puisse l'atteindre; personne ne lui paroît digne de sa colère; et les plus mortelles offenses ne lui inspirent que le mépris. Lequel de ces deux héros est le plus grand?

Voltaire a observé que c'étoit injustement qu'on reprochoit à Racine d'avoir efféminé le théâtre par la peinture de l'amour et des tendresses du cœur, qu'il falloit plutôt accuser Corneille, qui parle d'amour dans toutes ses pièces, mais qui n'en parle pas si bien que Racine. Cette observation n'est qu'un sophisme. Corneille, il est vrai, parle beaucoup d'amour dans ses tragédies, mais l'amour n'en fait jamais la base : les héros de la Fronde, quoiqu'occupés des plus importantes affaires, étoient fort galans, et n'en étoient pas moins de grands hommes. Corneille a donné à ses personnages le ton de galanterie en usage à la cour d'Anne d'Autriche; mais l'action de ses pièces offre toujours un noble intérêt, indépendant de l'amour. Si l'on excepte Chimène, la seule de ses tragédie où, selon Voltaire, il attaque le cœur, toutes les autres sont fondées sur des objets importans, capables d'attacher l'esprit et de fixer l'attention des gens raisonnables, et même dans Chimène, l'amour est héroïque : Chimène poursuit sur son amant la vengeance de son père; Rodrigue expie le sang du père de Chimène en répandant celui des Maures. Rien n'avilit les deux amans; ce ne sont pas des fous et des énergumènes : mais dans *Horace* on n'est occupé que du destin de Rome, du combat de trois contre trois, de la vertu républicaine, supérieure à l'amour et à la nature. Dans *Cinna*, on tremble pour l'empire du monde, sur le point d'être renversé par de jeunes étourdis dans le délire de la passion. On admire Auguste réparant, par un acte de clémence, dix ans de cruautés politiques. Dans *Polyeucte*, on voit un héros chrétien qui sacrifie à sa nouvelle religion ce qu'il a de plus cher au monde, une héroïne païenne qui immole à la vertu les plus doux sentimens de son cœur. Dans *la Mort de Pompée*, c'est Cornélie qui brave César; c'est César qui respecte Cornélie, et pleure sur Pompée. Dans *Rodogune*, ce sont les crimes de l'ambition; c'est une mère dans qui la soif de régner étouffe la nature : c'est la plus terrible catastrophe qui jamais ait épouvanté les spectateurs. Enfin, dans *Héraclius*, c'est la grandeur d'ame de Pulchérie, ce sont les tourmens de Phocas, c'est la générosité des deux princes qui attache, qui intéresse, et non pas d'éloquens détails d'une passion amoureuse; quelques entretiens galans entre les personnages n'empêchent pas que l'action ne soit grande, illustre, capable d'attacher et d'instruire des hommes qui cherchent la raison jusque dans leurs plaisirs.

Il n'en est pas tout-à-fait de même chez Racine; presque tout est amour dans *Andromaque*, dans *Bérénice*, dans *Bajazet* et même dans *Mithridate*, c'est-à-dire que ces pièces sont uniquement fondées sur l'amour;

Digitized by Google

[illegible]re comme un acquiescement à la condamnation en dommages et intérêts.

La cour et le public se sont retirés incertains sur l'arrière-pensée du sieur Ponterie, et il a été reconduit dans les prisons.

PARIS, 7 *septembre.*

— Hier, à Saint-Cloud, après la messe, M. Dupont, sénateur, a été présenté en cette qualité par S. A. S le prince archichancelier de l'Empire, au serment qu'il a prêté entre les mains de l'EMPEREUR.

— Parmi les candidats qui se présentent pour les deux places vacantes à l'Académie française, on nomme MM. Delamalle, Picard, Laujon, Saint-Ange, Noël, Desfaucherets, Grandmaison, Laya, etc.

— On voit depuis hier, dans le grand salon du Musée Napoléon, les armures qui ont été rapportées, l'année dernière, de l'arsenal de Vienne et du château d'Ambras.

— S. M. a approuvé le 18 août un avis du conseil d'Etat, qui déclare que le concours de l'autorité législative n'est point nécessaire pour l'exécution de l'article 545 du Code civil, portant « que nul ne peut être contraint de céder sa propriété, » si ce n'est pour cause d'utilité publique, et moyennant une » juste et préalable indemnité. » Les motifs de cette décision sont en substance, que la nature même des choses s'oppose à ce que l'autorité législative puisse intervenir en ce cas; qu'on a toujours regardé comme une garantie politique que la même autorité qui fait la loi ne soit pas chargée de l'exécution; que le corps législatif n'est point organisé pour éclaircir et pour juger des questions de fait; que la dignité de ce corps en seroit blessée, parce qu'on transforme les législateurs en simples juges, et le plus souvent encore l'objet du jugement est-il du plus médiocre intérêt; que si on remonte aux diverses constitutions qui ont régi la France, aucune d'elles n'a exigé l'intervention de la loi : si on s'en rapporte à l'usage, jamais on n'a soumis au corps législatif les expropriations ayant pour cause les alignemens et la voirie; qu'enfin le droit de propriété doit être regardé comme pleinement garanti par les formes que la loi a établies, soit pour constater l'utilité publique et réelle, soit pour fixer la valeur de l'objet consacré à cette utilité.

— L'école de médecine de Paris vient d'approuver, sous le rapport de la *salubrité publique*, l'établissement des filtres de M. Cuchet et Ce. Elle déclare que l'eau filtrée dans l'atelier de M. Cuchet est d'une extrême limpidité; qu'elle est plus pure et plus saine que l'eau puisée dans la rivière, parce qu'elle contient autant d'air atmosphérique, un peu moins de carbonate de chaux, aucune de ces substances putrescentes, vaseuses, qui troublent l'eau de la rivière, et lui communiquent une saveur si désagréable si remarquable sur-tout pendant les sécheresses de l'été. Enfin l'école déclare que l'établissement de M. Cuchet lui paroît mériter la protection du gouvernement.

VARIÉTÉS.

***Voyage épisodique et pittoresque aux Glaciers des Alpes**, suivi de la Duchesse de la Vallière, tragédie en cinq actes et en vers, et des Aveugles de Franconville, comédie en un acte et en prose (1); par M. F. Vernes, de Genève.*

M. Vernes, de Genève, s'est depuis long-temps déclaré grand admirateur de Sterne : il peut avoir raison; mais depuis long-temps aussi il s'est fait son imitateur, et certainement il a tort. Il n'est pas rare de rencontrer des écrivains, qui s'étant pris de belle passion pour tel ou tel auteur, croient ne pouvoir donner de plus grandes marques de leur admiration qu'en se traînant servilement sur ses traces; il me semble cependant que c'est faire preuve de peu de vénération ou de beaucoup de présomption que de s'engager inconsidérément dans une lutte qui, le plus souvent, ne sert qu'à faire mieux connoître le prix du colosse que l'on s'est proposé d'imiter. Il est difficile, par exemple, de concevoir comment on peut être tenté de faire des fables après La Fontaine. Aussi, quelque haute admiration que fassent paroître pour lui ceux qui s'engagent dans la même carrière, on est toujours porté à croire qu'ils n'ont pas bien senti tout le mérite de leur modèle, puisqu'ils n'ont pas été effrayés d'avance par le danger de la comparaison.

Mais, diront les imitateurs, d'après ces principes, toutes les carrières sont donc fermées; il n'est donc plus permis de s'exercer dans aucun genre; car il y a autant d'imprudence à faire des tragédies ou des comédies après Racine et Molière, que des fables après La Fontaine? Ceci a besoin de développement.

La comédie et la tragédie ont pour objet la peinture des passions, des mœurs et des ridicules. Cette mine est si féconde et si abondante, qu'il est presqu'impossible de l'épuiser. Le cœur humain est un abyme sans fond; et quoique Racine et Molière en aient sondé, pour ainsi dire, toutes les profondeurs, il est encore possible de trouver après eux de nouveaux développemens et des combinaisons nouvelles. Il est certain qu'on atteindra bien difficilement à l'élégance et à la pureté du style de Racine; mais quoique le style soit d'une grande importance, ce n'est pas ce qui constitue essentiellement le mérite d'une tragédie; car nous en avons au théâtre qui sont loin d'être bien écrites, mais qui cependant se soutiennent, parce que les combinaisons en sont fortes et les situations dramatiques. Il n'en est pas ainsi d'une fable, dont le fond est toujours très-simple, et dont l'invention n'exige aucun effort d'esprit. La Fontaine même ne s'est pas donné la peine d'imaginer les siennes, et il les a presque toutes puisées chez les fabulistes anciens. Tout le mérite d'une fable est donc dans la manière et dans le style de l'auteur. La Fontaine est pour ainsi dire le créateur du genre. Ses fables sont, si je puis m'exprimer ainsi, autant de prototypes, qui ne laissent à ceux qui sont venus après lui d'autres ressources que l'imitation. Aussi ils ont scrupuleusement et même servilement copié leur modèle. On voit la peine qu'ils se sont donnée pour jeter leur style dans le même moule. Il n'y a pas, je crois, de fabuliste qui n'ait essayé de faire le pendant des fables des *Deux Pigeons*, du *Chêne et du Roseau*. Ces rapprochemens inattentifs, qui dans La Fontaine ont tant de piquant et de grâces, sont fatigans dans ses imitateurs, d'abord parce qu'ils sont trop multipliés, et ensuite parce qu'on y aperçoit trop le travail et le métier.

Cette discussion n'est pas aussi étrangère à mon sujet qu'on pourroit bien le croire; car, quoiqu'il y ait loin de La Fontaine à Sterne, ce dernier est aussi le créateur d'un genre, et a eu de nombreux imitateurs. Mais qu'ont-ils fait ces imitateurs? Ils ont emprunté à leur modèle ses défauts, et n'ont jamais pu saisir ses beautés. Ils ont assez bien réussi dans ce qu'on pourroit appeler le matériel de l'art; mais on chercheroit en vain dans leurs écrits le style et le coloris. Ainsi, par exemple, il n'y a pas de copiste de Sterne qui ne se croie obligé d'entrer en matière d'une manière brusque et précipitée; il n'y en a pas un qui ne mette toute son appli-

(1) Un vol. *in-12*. Prix : 5 fr., et 4 fr. par la poste.
A Paris, chez Gautier et Bertin, lib., rue Saint-Thomas du Louvre; et chez le Normant.

---

que c'est l'amour qui amène tous les incidens et forme le principal intérêt. Voltaire s'est donc trompé quand il a dit que Corneille donnoit plus à l'amour que Racine : on parle d'amour chez Corneille; l'amour agit chez Racine : l'amour n'est qu'accessoire dans les tragédies de l'un; dans celles de l'autre, c'est le ressort essentiel. C'est encore bien pis dans quelques tragédies de Voltaire, particulièrement dans *Zaïre*, *Alzire*, *Adelaïde Duguesclin*, *Tancrède*, qui n'ont point d'autre base qu'une passion aveugle et effrénée, qui, bien loin de convenir aux héros, dégrade même les hommes ordinaires.

Le Kain avoit établi avec beaucoup de succès le rôle de Nicomède, dans un temps où l'amour dominoit au théâtre, et où les pièces de Voltaire avoient la plus grande vogue : il falloit tout son talent pour faire réussir un ouvrage si opposé au goût général qui régnoit alors. Mais cet acteur avoit tant de noblesse et d'énergie, il manioit l'ironie avec tant d'art, que lui seul remplissoit la scène, et faisoit oublier tous les autres personnages. Talma depuis, sans autre secours que celui de son imagination, a créé une seconde fois le rôle : il y a mis moins d'éclat et de noblesse, que le Kain, moins de finesse, d'ironie, mais il a réparé ce défaut en y mettant une force et une expression chargée que la multitude sent bien davantage que les délicatesses de l'art. Cette manière, très-différente de celle de le Kain, n'a pas moins réussi. Talma s'est fait une grande réputation dans ce rôle : il a atteint son but; mais il reste toujours à examiner laquelle de ces deux manières est plus conforme au caractère de Nicomède, tel que Corneille l'a tracé. Nicomède a toute l'exaltation, tout l'enthousiasme, tout l'orgueil des anciens chevaliers qui ne trouvoient rien d'impossible. Ses projets sont gigantesques; il n'a nulle profondeur, nulle politique; il s'expose à tous les dangers que sa grande âme; ses ennemis lui paroissent si bas, qu'il n'a pour eux que du dédain; il croiroit leur faire trop d'honneur que d'avoir contr'eux des sentimens bien prononcés de haine et de vengeance. Le mépris est son caractère dominant; c'est par-là qu'il marque sa supériorité sur tout ce qui l'environne. Talma est quelquefois pesant et concentré; Nicomède doit être brillant et léger. Talma appuie les ironies avec une vigueur extraordinaire; il y mêle un sentiment trop profond d'indignation et de haine. Nicomède ne veut qu'humilier et railler ses ennemis; Talma veut les écraser et les anéantir. Ce défaut, qui tient de la force, a subjugué le vulgaire; il a été plus applaudi que n'auroit pu l'être une plus grande conformité à l'esprit du rôle.

Lafond a dû se trouver fort embarrassé : accablé de la réputation de Talma, de la prévention du public pour la manière de cet acteur, et ne pouvant l'imiter sans paroître un copiste froid et servile, il n'avoit d'autre ressource que de se rapprocher de la manière de le Kain : il a donc essayé de mettre plus de finesse que de force dans ses ironies, plus de mépris que d'indignation dans ses sarcasmes; mais la finesse est bien moins sentie au théâtre que la force : l'indignation est d'un plus grand effet que le mépris. Lafond l'a éprouvé, sur-tout dans la scène avec son père, où, fatigué de tant de perfidie et de bassesse, il donne un libre cours à son ressentiment : cet emportement placé à propos a produit la plus grande sensation; il a été applaudi avec transport : il ne faut cependant pas que Lafond se rebute, et qu'il dénature le caractère de Nicomède pour multiplier les applaudissemens. Ce qui est juste et vrai ne frappe pas d'abord; la prévention pour une manière est un obstacle presqu'invincible au succès d'une meilleure. On connoit la fable du Bouffon et du Paysan : le bouffon imitoit le cri du cochon de lait, le paysan fit crier un cochon véritable, le peuple applaudit le bouffon et chassa le paysan, lequel en s'en allant fut obligé de leur montrer le cochon de lait caché sous son habit, pour leur prouver combien ils étoient de bons juges :

En hic declarat quales sitis judices.

Digitized by Google

cation à noter les moindres gestes de son héros; il n'y en a pas un qui ne cherche les titres les plus bizarres et les plus singuliers; mais avec tout cela, il n'y en a pas un qui ait jamais pu faire un chapitre qui approchât de celui de Sterne, intitulé : *Le Moine à Calais.*

A la tête des imitateurs de Sterne on peut placer M. Vernes. Il a déjà publié, il y a quelque temps, deux Voyages épisodiques et sentimentals; et voici qu'il nous en donne encore un du même genre : tant a d'attraits pour lui tout ce qui tient au sentiment! « Ce genre, dit-il, pénètre, circule dans toutes » les classes de la société, et forme quelquefois le seul caté- » chisme de morale de la multitude. Qu'en faveur de son » utilité on lui pardonne d'avoir produit tant de foibles imi- » tateurs de Sterne, tant de mauvaises copies d'un si beau mo- » dèle. » Il y a beaucoup de personnes aujourd'hui qui n'étant pas aussi bien disposées pour l'auteur anglais que M. Vernes, non-seulement condamneront sans pitié toutes ces mauvaises copies, mais encore ne feront pas grace à l'original; car il est à remarquer que si Sterne a de nombreux partisans, il y a aussi bien des gens qui lui ont déclaré la guerre, et qui traitent de niaiseries toutes ces descriptions sentimentales qui ont tant de charmes pour ses imitateurs. En tenant un juste milieu entre ses partisans et ses ennemis, il seroit peut-être possible d'assigner à Sterne sa véritable place. Car, si d'un côté on ne peut nier qu'il n'y ait une espèce de puérilité et de charlatanisme dans la manière dont Sterne précise les moindres gestes de ses interlocuteurs, qu'il y a dans son Voyage une recherche d'esprit pénible et fatigante, il faut reconnoître aussi que parfois il rencontre juste, que souvent sa sensibilité est naturelle et vraie, et que plusieurs de ses chapitres sont des modèles dans leur genre.

M. Vernes connoît bien toutes les ressources du métier; il chatouille et réveille l'attention par le titre des chapitres; ainsi il intitule l'un *Elleviou*, l'autre *la Marmotte*, un troisième *la Prise de Tabac*, un quatrième *le Rododendron* : tout cela est assurément très-piquant; mais on se trompe souvent quand on juge sur l'étiquette. Ce qu'il y a de plus malheureux dans ces sortes d'ouvrages, c'est que le lecteur ne voit souvent que de la niaiserie où l'auteur avoit cru mettre du sentiment : tant est imperceptible la ligne qui les sépare. J'en tire un exemple du voyage de M. Vernes. Il n'y a pas de doute qu'il ne soit très-content de son chapitre intitulé *la Marmotte*; je vais en citer un fragment, afin de mettre le lecteur à portée d'apprécier sa manière. Il rencontre un petit Savoyard qui montre la marmotte : c'est une belle occasion pour un voyageur sentimental; M. Vernes n'a garde de le laisser échapper; et à propos de la marmotte, le voilà qui passe en revue toutes les conditions de la vie humaine : « Oui, pauvre enfant, dit-il, les » réflexions que tu m'as suggérées sont une leçon pour moi; » et quand je veux me peindre le fardeau des peines que tout » mortel porte ici-bas, ou le sot amour propre qui tant de fois » nous tourmente, ta marmotte me fournit toujours une » manière de l'exprimer. Entends-je quelque malheureux se » plaindre de sa misère, je me dis aussitôt : c'est à moi de » le soulager; hélas, il traîne sa marmotte! Vois-je un ambi- » tieux repoussé du premier échelon de la faveur au point » d'où il étoit parti, je me dis alors : il est sans doute bien à » plaindre; sa marmotte ne brille plus.

» Vois-je des époux malheureux gravir péniblement dans » les sentiers rocailleux de l'hyménée, je les plains et je me » dis : dans quelle longue route ils traînent leur marmotte!

» Viens-je à rencontrer quelque coquette surannée ou » quelque vieux libertin, à charge à eux-mêmes et aux » autres, depuis la fuite des plaisirs qui seuls occupoient » leur pensée, qu'ils sont à plaindre, me dis-je, leur marmotte ne danse plus! »

Je laisse au lecteur à décider à quel genre appartient ce chapitre; mais je suis bien persuadé que si Sterne n'en avoit jamais fait que de pareils, il n'auroit ni partisans, ni détracteurs. D.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 7 septembre.

L'ordre du jour appelle la discussion de trois projets de loi : le premier, concernant des mesures relatives aux douanes; le second, relatif à des acquisitions, aliénations, concessions, échanges, etc.; le troisième, ayant pour objet des concessions définitives à des hospices et établissemens d'humanité de vingt-sept départemens. Après avoir entendu MM. Pérée, Pinteville-Cernon et Duvidal, orateurs du tribunat, en faveur de ces projets, le corps législatif en a voté l'adoption par deux scrutins successifs.

Une lettre du secrétaire-d'Etat annonce que des orateurs du conseil d'Etat se rendront demain au corps législatif pour lui présenter cinq projets de lois.

COURS DE LA BOURSE DU 7 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	53f	3-4	54f	1-2
— Courant	55	1-2	56	1-4
Hambourg. .	185	0-0	184	1-4
Londres. . .	00	00c	00	0-0c
Madrid eff. .	15	40	15	50
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	40	15	50
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	460	00	465	0-0
Gênes effec.	405 c		463 c	
Livourne. . .	503 c		501 c	
Naples. . . .	420	00	000	00
Milan.	81	0sp 6f	81	1s p. of
Basle.	1	0-op	1	3 4p.
Francfort. . .	0	0 op	00	00
Vienne. . . .	000c	0-00	000	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.	1	1 sp.
Marseille. . .	1-2 p	0-oj.	1	3 8p.
Bordeaux. . .	1-8 p	0-oj.	1	3-8p.
Montpellier.	1-2 p	0 oj.	00	0-op.
Genève. . . .	0-op	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 00

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 37

Quadruple 81 12

Ducat. 11 75

Souverain. 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 88f 75f 60c 75c 80c 75c 89f 75c 90f

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 86f 75c 00f 00f 00c

Banq. de Fr. avec doublement 1397f 50c 1400f 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f	000
— S. Domingue.	0	00	à 0	00c
Sucre d'Orléans.	0	00	à 0	00c
— brut	0	00	à 0	00c
Coton du Levant	0	00	à 0	00c
Sav. de Marseille	0	00	à 0	00c
Huile d'olive. . .	0	0	à 0	00c
Potasse d'Amér.	00f 00c.	à	00f	000
Eau-de-vie, 5/6.	00f 00c	à	000	00c

ANNONCE.

Observations sur la culture du Coton, rédigées par ordre de S. M. le roi de Denemarck, pour l'utilité des colonies danoises dans les Indes occidentales; par M. J. P. B. de Rohr. Avec une préface de M. L. D. Philippe-Gabriel Hensler, professeur de médecine à Kiel; traduit de l'allemand. Un vol. in-8°. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste.

A Paris, chez Mad. Huzard, imp.-lib., rue de l'Eperon, n°. 7.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n°. 17.

LOGOGRIPHE.

Je suis avec ma tête un objet dégoûtant;
Coupe-la-moi, lecteur, je vole au firmament.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *Soulier*.

Le paiement de l'année d'arrérages échue du 22 septembre 1806, au 22 septembre 1807, doit s'ouvrir à la Caisse d'Epargnes, le 1er octobre prochain, pour les deux sociétés. L'avis en a été donné par des affiches, aux actionnaires-rentiers de cet établissement; ils sont prévenus que l'ordre établi depuis nombre d'années, sera toujours observé, c'est-à-dire, que les *mardi*, *jeudi* et *samedi*, on délivrera, depuis neuf heures du matin jusqu'à celle de deux après midi, des numéros indicatifs des jours auxquels on devra se présenter pour le paiement; et les *lundi*, *mercredi* et *vendredi* on paiera.

Ce paiement, qui doit durer six mois, sera clos définitivement le 31 mars 1808, et la déchéance sera acquise (à la forme des statuts) contre ceux qui auront négligé de recevoir ou de justifier de leur existence. Les certificats de vie délivrés par les *municipalités*, *seront admis*; ceux des départemens doivent être légalisés; enfin, tous doivent offrir identité parfaite avec les titres d'actions.

La liste du tirage qui a eu lieu le 20 août dernier, est imprimée : on lit au commencement de cette liste une note très-importante, qui sert de réponse à des observations répandues dans le public, et dont on a beaucoup parlé dans les journaux. L'auteur anonyme de ces observations, met en doute l'exactitude des tableaux sur les extinctions; il suppose des erreurs graves, même des infidélités : il est vraisemblable que ses inquiétudes cesseront lorsqu'il aura lu la note en réponse, et examiné plus attentivement les tableaux et résultats de la dernière liste du tirage.

Exercices, Etudes, Variations, Préludes, et Pot-Pourris, dédiés aux amateurs qui veulent atteindre le degré de perfection dans le goût, l'agrément et la difficulté du Flageolet; par Collinet, professeur. Ces Exercices font suite à la Nouvelle Méthode de Flageolet, du même auteur.

Prix : 5 francs.

A Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Honoré, n°. 188, chez le buraliste, au premier.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Traité Elémentaire d'Arithmétique, à l'usage des écoles publiques et des jeunes gens qui se proposent de subir des examens; par Antoine-Joseph Reboul, ci-devant professeur de mathématiques, de physique et d'astronomie, à l'Ecole militaire de Sorèze, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bordeaux, proviseur au Lycée de Marseille. Un vol. in-8°. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste.

A Marseille, chez l'Auteur, au Lycée.

A Paris, chez Courcier libraire, quai des Augustins, n°. 57.

Et chez le Normant, Imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. On trouve à Marseille, chez Mossy, et aux adresses ci-dessus, l'*Excerpta è Veteribus Poetis*, notis recentioribus brevioribusque illustrata, ad usum alumnorum litterarum studiis faventium, collecta quibus exerptis varia adjungentur poetarum nostratum imitamenta, accuratè J. L. R. Brunet, in Lycæo Massiliensi professorio. Deux vol. in-12. Prix : 4 fr. 50 c., et 6 fr. par la poste.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

DANEMARCK.

Kiel 27 août.

On a publié à Kiel, par ordre de S. A. le prince Royal, les pièces suivantes :

Lettre du général anglais au général-major Peymann.

Quartier-général devant Copenhague, le 18 août 1807.

Monsieur,

« Je ne puis m'empêcher de prier V. Ex., tant en mon nom qu'en celui de l'amiral qui commande la flotte de S. M., de considérer sérieusement la position actuelle de la ville de Copenhague, qui est au moment d'éprouver la plus terrible catastrophe.

» Si cette ville, la capitale du Danemarck, la résidence du roi, le séjour de la maison royale et du gouvernement, le siége des sciences et du commerce, remplie d'habitans de tout rang, de tout âge et de tout sexe ; si cette ville veut essuyer les horreurs d'un siége, elle sera attaquée par tous les moyens qui peuvent amener sa destruction ; dès que les ordres seront donnés pour cette attaque, les officiers qui en seront chargés seront obligés de les exécuter avec la plus grande rigueur, et d'employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir pour prendre la ville. Une attaque contre une ville aussi opulente et aussi populeuse, ne peut amener d'autre résultat que la destruction des habitans et la ruine de leurs propriétés.

» Si le Danemarck se refuse à acquiescer de bonne grace à nos desirs, notre gouvernement a donné l'ordre positif d'attaquer la ville par terre et par mer. Les préparatifs à cet effet sont peut-être plus avancés que vous ne le croyez.

» Au nom du Ciel, Monsieur, daignez calculer de sang-froid si la résistance que vous vous proposez n'opérera et ne précipitera pas la ruine de la ville que vous voulez défendre, et si le desir de donner, dans la lutte actuelle, des preuves de votre valeur (que personne ne vous conteste), n'aura pas pour résultat la destruction de la capitale, suite nécessaire d'un siége de ce genre ; ainsi que la perte de votre flotte et de votre arsenal, malheurs que l'on pourroit éviter.

» Les propriétés de toute espèce situées hors de la ville, ont été respectées jusqu'ici. Il faut que vous sachiez en outre que des objets de la plus grande valeur pour le Danemarck sont tombés en ma puissance, et que je les ai respectés jusqu'à présent. — Cette situation des choses ne peut durer long-temps.

» Je veux éviter toutes les mesures qui pourroient offenser V. Exc ; mais je la supplie, ainsi que les personnes admises à ses conseils, de réfléchir très-sérieusement aux malheurs irréparables que peut entraîner une défense de quelques jours, et que vous pouvez éviter.

De V. Exc. le très-humble serviteur,

CATHCART.

Le général-major Peymann a donné à cette sommation la réponse que l'on doit attendre d'un brave Danois et d'un sujet fidèle. En envoyant à S. A. le prince Royal la lettre du général anglais, S. Ex. ajoute ces mots :

« Les exhortations et les menaces renfermées dans la sommation sont des formes usitées en pareilles circonstances ; mais si l'on a cru par-là m'épouvanter, on a manqué son but. Vous pouvez être persuadé, Monseigneur, que, conformément à mon devoir, je me défendrai jusqu'à la dernière extrémité, et que jamais Copenhague, tant que j'y commanderai, ne tombera au pouvoir de l'ennemi que par assaut, ses forces fussent-elles même plus considérables qu'elles ne le sont. Je ferai tous mes efforts pour défendre notre honneur, et pour finir mes jours comme un brave soldat et comme un fidèle serviteur de votre altesse royale. »

Copenhague, le 21 août 1807. PEYMANN.

On vient de publier les détails suivans :

Copenhague, 18 août.

Les 1er, 2e, 3e, 4e et 9e bataillons du régiment de milice du général-major de Wattersturf, et les 5e et 6e du régiment du général-major d'Oxholm, sont entièrement organisés, pourvus du nombre nécessaire d'officiers, et sont prêts à marcher au premier ordre. Les quatre premiers bataillons du premier régiment ci-dessus nommé, et le troisième de l'autre forment la brigade du général-major de Wattersturf. Le 6e bataillon du régiment d'Oxholm, composé d'artilleurs, et pourvu d'officiers expérimentés, a passé au corps d'artillerie. Le meilleur esprit anime la milice, et tous les bataillons crient à haute voix au général : *Conduisez-nous à l'ennemi !* Il y a tout lieu de croire que ce corps se rendra digne de son nom, et qu'il remplira la promesse qu'il a faite d'être le soutien et le défenseur de la patrie.

Depuis six jours, il règne ici une activité et un zèle pour la défense de la patrie, qui surpassent toutes nos espérances. Le corps d'artillerie a pourvu la milice de tout ce qui lui étoit nécessaire, et a élevé de nouvelles batteries. L'attaque que l'artillerie a faite hier, sous les ordres du capitaine de Hammel, a été exécutée avec courage et même avec intrépidité.

Le commandeur Bille mérite la confiance de la nation par son activité et son zèle. On a été témoin hier au soir d'un beau et touchant spectacle, en voyant ce brave homme, accompagné du commandeur Krieger, monter dans la chaloupe de l'amirauté, attaquer avec les chaloupes canonnières, les bombardes ennemies, et les chasser de nos côtes.

Copenhague, 19 août.

Depuis hier après midi, il ne s'est rien passé d'important ; environ 40 voiles ennemies sont arrivées de la baie de Kioge ; la plupart paroissent être des vaisseaux de transport.

Aujourd'hui, à 11 heures du matin, un parlementaire de la flotte est arrivé à terre, pour demander que l'on reçût 20 matelots blessés, appartenant à la frégate *Frederikswaern*, qui a été prise dans une action près de Skagen, par le vaisseau

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 9 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Nicomède, le Procureur arbitre.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Amant Jaloux.

M. Julien continuera ses débuts par le rôle de l'Officier Français.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *la Griselda*, opéra en deux actes, musique de Paer.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Faux Lindor, les Ecriteaux, la Mégalantropogénésie.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Banqueroute, le Tocsin, les Batefiers du Niémen.

AMBIGU-COMIQUE.

Helmina, les Suites d'un Duel.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Eginard et Immo, l'Aveugle du Tyrol.

SALLE MONTANSIER.

Auj., l'incomparable Ravel et sa troupe, varieront leur spectacle par des exercices nouveaux.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

Auj., Spectacle chez M. Gasserin, à huit heures.

VARIÉTÉS.

Le Château du Comte Roderic, ou les Temps Gothiques (1) historique ; traduit de l'anglais, par M. F. La Boissière.

Tout le monde connoît l'illustre Thomas de la Fuente, maître d'école du village d'Olmedo, et la superbe tragédie qu'il y fit représenter, laquelle avoit pour titre : *Les Amusemens de Muley Bugentuf, roi de Maroc*. Gil-Blas, qui eut le bonheur d'assister à cette représentation, et qui a pris plaisir à nous faire le détail d'un spectacle si agréable, affirme qu'il ne s'est jamais rien représenté de plus tragique : « Dans le premier acte, dit il, le roi de Maroc, par manière de récréation, tua cent esclaves Maures à coups de flèches ; dans le second, » il coupa la tête à trente officiers Portugais qu'un de ses capitaines » avoit fait prisonniers de guerre ; et dans le troisième enfin, ce monarque, saoul de ses femmes, mit le feu lui-même à un palais isolé » où elles étoient renfermées, et le réduisit en cendres avec elles. Les » esclaves Maures, de même que les officiers Portugais, etoient des » figures d'osier faites avec beaucoup d'art ; et le palais, composé de » carton, parut tout embrasé par un feu d'artifice. Cet embrasement, » accompagné de mille cris plaintifs qui sembloient sortir du milieu des » flammes, dénoua la pièce, et ferma le théâtre d'une façon très-divertissante. Toute la plaine retentit du bruit des applaudissemens que » reçut une si belle tragédie : ce qui justifia le bon goût du poète, et » fit connoître qu'il savoit bien choisir ses sujets. »

Un tel chef-d'œuvre n'étoit cependant que le coup d'essai de maître Thomas de la Fuente ; mais il avoit sur la théorie de l'art des idées qui auroient pu le mener beaucoup plus loin encore, s'il eût continué

(1) Deux vol. in-12. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste.
A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Git-le-Cœur ; et chez le Normant.

Digitized by Google

de guerre anglais *le Comus*. Nous avons donné en échange le capitaine et l'équipage d'un vaisseau que nous avons pris et brûlé.

PRUSSE.

Berlin, 28 *août*.

Il arrive ici successivement des troupes françaises qui, après avoir fait séjour, continuent leur route pour la France. Notre gouverneur actuel, M. le général Victor, se tient actuellement à Charlottembourg. Il vient tous les jours ici.

Il a été publié ici, ces jours derniers, de la part du roi, que tous les employés des pays qui viennent d'être cédés, sont déliés du serment de fidélité qu'ils avoient prêté à S. M., et qu'ils devront s'adresser à l'avenir à leur nouveau souverain, relativement à leurs appointemens.

Le général Lestoq a été nommé par le roi prévôt du chapitre de Brandebourg. Malgré le caractère ecclésiastique de ce titre, la principale fonction du titulaire consiste à jouir d'un revenu de 5000 écus de Prusse, environ 18,800 fr. Cette place étoit occupée par feu le duc régnant de Brunswick.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 31 *août*.

Le roi de Suède étoit encore le 23 de ce mois dans l'île de Rugen.

Cassel, 1er *septembre*.

LL. EExc. MM. Beugnot, Siméon et Jollivet, conseillers d'Etat, qui ont été chargés de l'organisation du royaume de Westphalie, arrivèrent en cette ville le 28 du mois dernier. Le lendemain, 29, tous les colléges et dicastères furent présentés à LL. EExc. par M. l'intendant-général. Les députés des Etats et colléges, qui sont actuellement à Paris, ont, dit-on, reçu le cordon de la Légion-d'Honneur de S. M. l'Empereur des Français.

Francfort, 4 *septembre*.

On assure que l'Empereur Napoléon a donné en toute propriété à S. Exc. le maréchal Kellermann, le château et le coteau de Johannesberg, si renommé par le vin exquis qu'il produit.

On assure que le duc de Cobourg est sur le point de se rendre à Paris.

S. M. la reine de Bavière est arrivée hier au soir en cette ville. Cette souveraine vient de Pyrmont où elle a pris les bains. Elle se rendra d'ici à Carlsruhe, d'où elle retournera à Munich.

ANGLETERRE.

Londres, 1er *septembre*.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 62 1/2 5/8. — Trois pour cent réduits, fermés. — *Omnium*, o.

Le télégraphe a annoncé hier l'arrivée d'une frégate russe aux Dunes. On répandit le bruit sur-le-champ qu'elle avoit apporté des dépêches de la cour de Pétersbourg relatives à la médiation de la Russie, ou à notre expédition de la Baltique; dans ce dernier cas, on présumoit qu'elles renfermoient des remontrances très-vives à cet égard. Mais nous croyons que toutes ces conjectures sont fausses, et qu'il n'y avoit point de dépêches pour le gouvernement. Elle a mis environ sept semaines pour faire le trajet de Pétersbourg; sa destination est de passer dans la Méditerranée, pour y porter des fonds à la flotte russe. Le prince et la princesse Gallitzin étoient à bord; ils se rendoient à Lisbonne, où Mad. la princesse devoit faire quelque séjour à cause de sa santé; mais elle est morte peu de jours avant l'entrée de la frégate aux Dunes.

Nous avons quelques craintes au sujet de notre flotte de l'Inde; on avoit d'abord assuré, vers la fin de la semaine dernière, qu'elle étoit parvenue jusque dans le canal, et que même elle avoit passé Plymouth; cependant il n'est encore venu aucune nouvelle depuis cette prétendue arrivée. Hier on racontoit que l'escadre de Rochefort l'avoit rencontrée et en avoit capturé neuf bâtimens; mais ce bruit heureusement ne vient pas d'une source assurée. D'ailleurs les derniers avis sur l'escadre ennemie n'annonçoient pas qu'elle eût quitté Rochefort.

Les vents contraires ont forcé la flotte du canal de rentrer à Torbay. (*Courrier.*)

Loin de pouvoir satisfaire l'impatience de nos lecteurs, touchant l'expédition de l'amiral Gambier, nous sommes obligés de leur dire que les nouvelles que nous avions annoncées du bombardement de Copenhague, sont prématurées; la seule nouvelle authentique qui nous soit parvenue par Hambourg, Altona, et les papiers hollandais, c'est que le gouvernement danois est décidé à faire une vigoureuse résistance, et que le 18 les hostilités n'étoient pas commencées.

(*Morning-Chronicle.*)

Il est arrivé samedi, en rivière, un vaisseau venant de New-Yorck; il a apporté des lettres et des papiers en date du 19. Ils ne fournissent rien de nouveau sur les dernières brouilleries: on ne trouve pas de moyens d'apaiser l'animosité de la populace, et la conduite conciliante du président a été blâmée dans quelques papiers publics, de la manière la plus violente et la plus injurieuse.

Le nombre des chaloupes canonnières destinées à la défense de New-Yorck, est de trente-une; elles seront prêtes dans le milieu de juillet, et le commodore Rogers en aura le commandement. Les Américains croient cette force suffisante pour défendre New-Yorck contre toute espèce d'attaque qui ne seroit point faite par une armée en règle.

Une lettre de Hampton, du 9 du mois dernier, annonce que la veille le commodore Douglas a envoyé un parlementaire à Norfolk; mais on a renvoyé ses dépêches sans les ouvrir.

(*Idem.*)

Dimanche dernier est morte à Brompton S. A. R. la duchesse de Glocester, à l'âge de 72 ans. Elle étoit la deuxième fille d'Edouard Walpole; elle avoit eu pour premier mari le comte de Waldegrave. Sa rare beauté avoit fait l'admiration de l'Europe entière.

On trouve dans nos journaux les détails suivans sur la personne du cardinal d'Yorck, dont les journaux ont annoncé dernièrement la mort:

Henri-Benedict-Marie-Clément Stuart, second fils de Jacques Stuart, connu sous le nom du *prétendant*, et de Marie-Clémentine Sobiesky, étoit né à Rome, le 26 mars 1725, où il a toujours résidé jusque vers la fin de 1745; époque où il vint en France pour se mettre à la tête de 15,000 hommes, rassemblés près de Dunkerque sous le commandement du duc de Richelieu, par ordre de Louis XV. Avec cette armée, Henri Stuart devoit descendre en Angleterre, pour aller secourir son frère Charles. Cependant, quoique les préparatifs pour l'embarquement de ces troupes fussent faits; quoiqu'une partie fût effectivement embarquée, aucun bâtiment ne quitta la rade de Dunkerque, et Henri ayant appris la perte de la bataille de Culloden, retourna à Rome. Au grand déplaisir de son frère et des amis de sa famille, il se détermina à prendre les ordres;

à la pratiquer. « Je suis loin du sentiment d'Aristote, disoit-il à Gil-Blas qui l'écoutoit avec admiration; il faut exciter la terreur. Ah! » si je m'étois attaché au théâtre, je n'aurois jamais mis sur la scène » que des princes sanguinaires, que des héros assassins; je me serois » baigné dans le sang. On auroit toujours vu périr dans mes tragédies, » non-seulement les principaux personnages, mais les gardes même; » j'aurois égorgé jusqu'au souffleur: enfin, je n'aime que l'effroyable; » c'est mon goût. Aussi ces sortes de poëmes entraînent la multitude, » entretiennent le luxe des comédiens, et font rouler tout doucement » les auteurs. »

On ne peut faire qu'un seul reproche au raisonnement du savant maître d'école; c'est qu'il cite assez mal à propos Aristote, qui par *la terreur*, entend des choses tellement opposées à l'idée qu'il en a lui-même, qu'il semble impossible de pouvoir jamais concilier des principes aussi différens; mais, du reste, il touche au véritable but de l'art, et s'y montre presqu'aussi habile que nos auteurs mélodramatiques, et même la plupart de nos tragiques modernes, qui n'ont jamais lu ce *benêt* d'Aristote, et qui seroient bien fâchés de le lire, d'abord parce qu'ils sont sûrs de leurs *effets*; ensuite, parce qu'ils ont l'expérience que tous ceux qui l'ont médité, tels que Corneille et Racine, manquent de *ressort* dramatique (c'est le mot consacré parmi ces messieurs); et qu'ils n'ont trouvé dans l'étude de ses règles et dans la contrainte qu'il leur a imposée, que des entraves à leur génie. Sans ce vieux pédant grec, au lieu de se borner à écrire des *conversations*, des *dissertations* en vers, que l'on a décorées du nom de tragédies, peut-être se seroient-ils élevés jusqu'à la pantomime dialoguée, laquelle eût été, par conséquent, établie en France cent cinquante ans plus tôt, de manière qu'au lieu d'une vingtaine de tragédies, à la vérité assez passables, qui sont restées au théâtre, nous y posséderions peut-être quinze à vingt mille mélodrames, tant en vers qu'en prose, lesquels auroient non-seulement rendu notre théâtre le plus riche de l'univers, mais encore nous auroient valu l'admiration des Allemands et des Anglais, qui au contraire ne regardent qu'avec dédain ces tragiques si vantés, qui n'ont point de *ressort*, et qui ne savent pas *charpenter* une œuvre de théâtre.

Les auteurs de romans ne sont ni moins adroits, ni moins habiles que les auteurs dramatiques, et ont remonté comme eux à la véritable source des émotions du cœur humain, que jusqu'à ces derniers temps on n'avoit pas bien connue. Autrefois on s'imaginoit assez sottement, et même en Angleterre comme en France, que pour intéresser dans un roman, il falloit peindre des mœurs, tracer des caractères, exprimer des passions, enfin, donner une image de la vie humaine qui pût, ou provoquer le rire, ou faire naître de douces émotions. Pour parvenir à un tel résultat, il étoit nécessaire de voir, d'étudier le monde; d'y porter un esprit juste, délicat, pénétrant, une ame forte et sensible; pour bien rendre toutes les nuances des passions, pour exposer d'une manière agréable et frappante, les vices et les ridicules, il falloit une plume tour-à-tour énergique et légère, souvent éloquente, sachant enfin prendre tous les tons, ce qui exigeoit que le romancier joignît à l'étude du monde, celle des lettres, non moins longue, non moins difficile à acquérir. Cet accord si rare des travaux du cabinet, et des observations faites dans le grand livre de la vie humaine, a produit, dans l'espace de près de deux siècles, trois ou quatre romanciers, et cinq à six ouvrages qui sans doute ne sont pas sans mérite; mais enfin, s'il est possible de parvenir au même but, et même de le passer, sans se donner la moindre peine, ne seroit-il pas déraisonnable d'entreprendre les travaux infinis de ces gens-là, tandis que sans étude, sans préparations, sans même se donner la peine de faire un plan, et se jouant pour ainsi dire avec sa plume, on peut faire dresser les cheveux là où ils se contentoient de jeter quelque trouble dans l'ame du lecteur, et donner des attaques de nerfs, lorsqu'ils ne parviennent qu'à arracher de nos

Digitized by Google

il fut fait cardinal par le pape Benoît XIV en 1747, et ensuite évêque de Frascati et chancelier de l'église de Saint-Pierre.

Depuis ce temps, le cardinal d'Yorck, nom qu'il prit à sa promotion, se livra aux fonctions de son ministère, et parut avoir renoncé à toutes les vues mondaines, jusqu'à la mort de son père, qui arriva en 1758; alors il fit frapper des médailles, portant d'un côté son effigie, avec ces mots : *Henricus nonus Angliæ rex*, et sur le revers une ville, et *gratiâ Dei, sed non voluntate hominum.*

Le cardinal d'Yorck avoit en France deux riches bénéfices, les abbayes d'Enchin et de Saint-Amand; il avoit aussi une pension considérable de la cour d'Espagne; il perdit tout par la révolution. Pour aider le pape Pie VI à compléter la somme demandée par le gouvernement français en 1796, le cardinal donna tous ses bijoux, et entr'autres un rubis, le plus gros et le plus beau que l'on connût, évalué à 50,000 liv. sterl. Il se priva ainsi des derniers moyens d'une subsistance indépendante, et se trouva réduit à la plus grande misère lors de l'expulsion de Pie VI et de sa cour de Rome. Le cardinal Borgia ayant eu occasion de connoître en Italie sir John Hippisley Coxe, ministre d'Angleterre, lui exposa dans une lettre le malheur du cardinal d'Yorck. Sir John envoya cette lettre à M. Stuart, qui dressa un mémoire que M. Dundas (aujourd'hui lord Melville) présenta au roi. S. M. assura sur-le-champ au cardinal Yorck une pension annuelle de 4000 liv., dont il a joui jusqu'à sa mort. Ainsi finit, à l'âge de 82 ans et quelques mois, le dernier rejeton en ligne directe de la maison royale des Stuarts.

Pétition qui devoit être présentée au dernier parlement, par les catholiques d'Irlande.

Vos pétitionnaires, comme il est énoncé dans la pétition présentée à l'honorable chambre, le 25 mars 1805, sont, par diverses lois et statuts en vigueur dans ce royaume, sujets à un grand nombre de restrictions et de privations qui ne sont imposées à aucune autre classe des sujets de S. M. Vos pétitionnaires affirment avec une confiance appuyée des témoignages des sénateurs les plus habiles et des hommes d'État les plus sages, qu'il n'existe rien en leur qualité de sujets, ou dans leurs principes en qualité de chrétiens, qui les rende inhabiles à jouir des mêmes priviléges que le reste des sujets de S. M.; et ils osent dire qu'ils ne le cèdent à personne en attachement pour le roi et pour sa famille, en soumission aux lois, et en dévouement pour la constitution britannique. Dans la circonstance présente où la force entière de l'Etat et les efforts d'un peuple uni semblent être particulièrement nécessaires, les pétitionnaires pensent qu'ils ne peuvent donner une plus grande preuve de leur fidélité, qu'en témoignant à cette honorable chambre le desir pressant d'obtenir toute la confiance de leur patrie, et d'être admis à la jouissance complète des lois et du gouvernement de l'Angleterre.

Vos pétitionnaires osent respectueusement représenter à l'honorable chambre que la constitution de l'Angleterre est la grande charte de la nation et l'héritage des fidèles sujets de S. M. Les conditions que les pères de quelques uns de nous acceptèrent, lorsqu'ils se soumirent à la couronne, et celles auxquelles d'autres passèrent en Irlande pour s'y établir, furent qu'ils participeroient aux lois et aux libertés de l'Angleterre. Plusieurs concessions des prédécesseurs de S. M. et les actes du parlement leur confirmèrent ces précieux priviléges qui ont été sanctionnés par une jouissance de 600 ans, tandis que les privations dont nous nous plaignons, ne sont que l'innovation d'un siècle. Dans ce temps éclairé, nous appelons de cette innovation à la sagesse, à la justice des corps respectables auxquels sont confiés le sort et la fortune de l'Empire. Nous appelons de ces actes contraires à l'esprit, aux habitudes du peuple anglais, et au génie de la constitution, actes enfin passés dans des circonstances qui ne sembloient pas leur assurer de durée. On nous a privés de nos franchises quand le tumulte des guerres civiles étoit à peine apaisé, lorsque les animosités qu'elles avoient fait naître étoient encore récentes, et à la fin d'une énorme transmutation de propriétés; nous en avons été privés à une époque où l'on regardoit comme nouvelles et précaires des mesures que le temps, l'*habitude*, l'extinction de tout autre droit et les principes d'un intérêt et d'une obéissance commune, ont revêtues de toute la solidité d'un établissement immuable.

Vos pétitionnaires rappelleront aussi à l'honorable chambre que nous ne supportons pas la peine d'un caractère indocile et innovateur. Nous n'avons point renversé d'institutions auxquelles nous fussions liés par un devoir d'obéissance. Nous sommes restés attachés à la tradition de nos pères et à l'usage immémorial de notre pays. Nous professons une religion compatible avec la forme du gouvernement sous lequel nous vivons, conforme à l'esprit et cher au cœur de la grande majorité de l'Irlande, religion qu'on ne compte sûrement pas détruire par les lois restrictives dont nous sommes l'objet, puisque d'un autre côté elle est protégée par le gouvernement.

Nous vous représentons, en conséquence, que nous sommes exclus des places importantes de notre pays, ce qui nous ravale au-dessous des dernières classes des sujets de S. M., et nous rend étrangers à notre propre pays. Par l'effet de cette exclusion, les quatre cinquièmes de la population de l'Irlande forment une nation distincte qui est dégradée de toutes les classes; l'influence de ces lois s'étendant à tout et jusqu'aux occupations paisibles du commerce et de l'industrie. Les conséquences plus éloignées, mais non moins sensibles de ce système, s'étendent au reste de la population, en substituant un insidieux système de monopole aux principes salutaires de la constitution anglaise. Vos pétitionnaires représentent, en outre, humblement, que par les préventions nourries par ce système exclusif, ni le rang, ni les talens, ni la vertu, ne peuvent empêcher un catholique d'Irlande d'être considéré comme un objet de soupçon, et plusieurs des priviléges et des avantages d'un gouvernement libre, sont ainsi nuls à leur égard.

En fixant vos regards sur leur situation, les pétitionnaires protestent qu'ils parlent plutôt comme des Irlandais que comme des catholiques, et qu'ils sont moins animés d'un intérêt religieux et personnel, que d'un intérêt vraiment public et national, intimement lié à la prospérité de l'Irlande; pleinement convaincus par l'histoire et par leur propre expérience, que si la religion a été le prétexte, l'esprit de monopole politique a été la véritable source des dissensions civiles qui, pendant si long-temps, ont fait le malheur de l'Irlande.

Nous sommes également convaincus que la continuation des lois restrictives est incompatible avec la liberté, le bonheur de la grande masse du peuple irlandais; et préjudiciable à l'État, parce qu'elle est faite pour fixer l'attention de la nation sur des intérêts partiels, et pour affoiblir son zèle patriotique.

Nous déclarons, pleins de reconnoissance, que nous devons à la sagesse et à la générosité du parlement d'Irlande, ainsi qu'à l'intervention paternelle de S. M., la suppression de plusieurs lois rigoureuses; et, pour appuyer la justice de notre cause, nous nous en référons à la mémorable déclaration du parlement d'Irlande, portant : « Que d'après la conduite uniformément paisible des catholiques d'Irlande pendant une longue suite d'années, il paroissoit convenable d'abolir les lois restrictives dont ils étoient l'objet, et que cela tendroit à augmenter la force et la prospérité des Etats de S. M., en faisant jouir tous ses sujets des avantages d'un gouvernement libre, et en les unissant par les liens d'un intérêt commun et d'une commune affection. »

Les pétitionnaires déclarent solennellement qu'ils ne veulent empiéter en aucune manière sur les droits, possessions, priviléges et revenus des évêques et du clergé de la religion protestante en Irlande, tels qu'ils sont établis par la loi, leurs remontrances se bornant à demander d'être gouvernés par les mêmes lois, et de pouvoir jouir des mêmes places, emplois, honneurs, récompenses que leurs concitoyens, de quelque religion qu'ils soient.

Que l'honorable chambre daigne donc prendre en considération les lois pénales et restrictives qui pèsent maintenant sur les catholiques d'Irlande, et qu'elle les admette à la participation des priviléges que tout Anglais regarde comme son bien le plus précieux, et que vos pétitionnaires réclament comme frères des Anglais et co-héritiers de la constitution.

(*The Courier.*)

PARIS, 8 *septembre.*

— Dimanche 6 septembre, à 11 heures du matin, S. Ex. Elhadji Idriss-Rami, ambassadeur de Maroc, a présenté ses lettres de créance à S. M. l'EMPEREUR et ROI. S. Ex. a été introduite au palais de Saint-Cloud par les maîtres et aides des cérémonies, qui l'ont été chercher à son hôtel avec trois voitures de la cour; elle a été introduite dans le cabinet de S. M. par S. Ex. le grand-maître des cérémonies. L'ambassadeur, après avoir fait trois profondes révérences, a prononcé en arabe le discours dont voici la traduction :

La louange est à Dieu.

Au sultan des sultans, au plus glorieux des souverains, le magnifique et auguste EMPEREUR NAPOLÉON.

Nous offrons à V. M. un nombre de salutations infinies et

---

yeux des larmes délicieuses? On a bien trouvé moyen de simplifier la chimie, la mécanique, et presque toutes les sciences naturelles; pourquoi ne tenteroit-on pas également de perfectionner la littérature, en cherchant à produire plus d'effets avec des moyens plus faciles, ce qui doit être sans doute le comble de l'art!

On y est parvenu, du moins pour les romans. L'auteur de la Gastronomie donnant des leçons sur l'art de bien manger, dit quelque part, avec une gravité qui nous a toujours charmés :

Ayez un bon château dans l'Auvergne ou la Bresse,
Ou près des lieux charmans d'où Lyon voit passer
Deux fleuves amoureux tout prêts à s'embrasser.

Il exige en outre un air pur et vif, nécessaire pour exciter l'appétit; des aspects rians qui charment les yeux, et sur-tout nombreuse et bonne compagnie pour égayer le repas. La recette pour composer de tristes romans modernes est justement le contraire de celle que l'on indique pour faire de bons dîners, et nous semble d'une exécution beaucoup plus facile : *Ayez un vieux château* bien delabré, pourroit-on dire à un jeune auteur qui se destine à suivre cette belle et fructueuse carrière; placez-le où vous voudrez, pourvu que le lieu soit inculte, désert, l'air malsain et nébuleux, le château presque inhabitable. Vous y pratiquerez ensuite à chaque étage de longs corridors étroits, obscurs et contournés; ils aboutiront à de vastes salles ouvertes à tous les vents, que vous remplirez de meubles pourris et de vieilles armures. Vous aurez quelques portes de fer pratiquées dans les murs, qui s'ouvriront par de secrets ressorts, et retomberont avec fracas sur ceux qui auront eu l'imprudence de s'engager dans leurs ouvertures. Ajoutez à cela des souterrains voûtés, humides, ténébreux, dans lesquels on descendra par des trapes, et qui contiendront bon nombre de cachots, les plus affreux qu'il soit possible d'imaginer. Non loin de là, que l'on n'oublie pas de me planter quelque forêt aussi vieille que le monde, et impénétrable aux rayons du jour; que l'on établisse au milieu de cette forêt une antique abbaye dont les murs seront couverts de mousse, et dont les cloches lugubres et monotones interrompront seules le silence de cette effrayante solitude; *item*, une gorge étroite entre deux montagnes pelées, horribles à voir; *item*, un hermitage sur la pente de quelque colline, et quand les lieux seront ainsi disposés, mettez-moi des voleurs dans le chemin creux; dans l'hermitage, un hermite âgé de quelque cent ans, parce qu'au milieu d'un endroit aussi abandonné, il faut bien quelque habile homme pour panser les blessés. Quant au château ruiné, principal lieu des scènes que nous allons étaler, il servira de retraite ou à de faux monnoyeurs, ou à quelque Espagnol vindicatif et jaloux qui y aura fait conduire les victimes de ses injustes fureurs.

Ceci fait, choisissez une nuit d'automne bien longue, bien obscure; rassemblez les nuages, évoquez les tempêtes; que le tonnerre, la pluie, les vents conjurés bouleversent la nature entière. Un jeune cavalier, beau comme le jour, brave comme un César, se trouve engagé dans la forêt, au milieu de toutes ces horreurs. Il aperçoit le château à la lueur des éclairs, il en approche pour y chercher un abri; les portes sont fermées, le plus profond silence règne partout; à la faveur de quelques débris qui remplissent les fossés, il trouve le moyen d'y pénétrer avec son cheval, et se place sous un portique qui est prêt à s'écrouler. Bientôt il aperçoit dans le lointain une lumière foible, vacillante;... on parle bas;... des espèces de fantômes approchent de lui;... ils ont des figures épouvantables,... et l'un d'entr'eux tient quelque chose dans la main, qui ressemble à un poignard: le jeune héros se tapit dans un coin; on le dépasse, il les suit, et s'engage bravement dans les corridors; on s'arrête, il recule..... La lanterne que portent les spectres en question, portant un reflet sur la muraille, il y aperçoit avec horreur des traces de sang..... Il ne sera même pas mal de lui faire

Digitized by Google

proportionnées à l'étendue de notre amitié pour elle. Notre seigneur et maître Suleyman, Empereur de Maroc (que Dieu fortifie et éternise la durée de son empire !), nous a envoyé auprès de V. M. pour la féliciter sur son heureux avénement au trône de la puissance. Il est, à votre égard, ce que ses prédécesseurs ont été constamment à l'égard des vôtres, fidèle aux traités. Vous êtes à ses yeux le plus grand, le plus distingué parmi tous les souverains de l'Europe, et l'amitié de V. M. lui est extrêmement précieuse. Il m'a envoyé auprès d'elle avec ces présens. Qu'elle daigne les accepter. Nous prions le Tout-Puissant qu'il continue à accorder à V. M. un bonheur et une satisfaction inaltérable.

L'audience terminée, S. Exc. a été reconduite à son hôtel de la même manière qu'elle avoit été amenée.

S. M. a reçu ensuite deux députations. La première, du royaume d'Italie, composée de M. le général Caffarelli, ministre de la guerre; de M. le patriarche de Venise, et de M. Costabili, consulteur d'Etat. Cette députation a eu son audience de congé. La seconde, des villes anséatiques, composée de MM. Doeving, Kahlem, Soermans et Laurentin, de Dantzick; Overbeck, de Lubeck; Groning, de Bremen; Doorman, de Hambourg.

Ces audiences terminées, S. M. a reçu le corps diplomatique, qui a été conduit par les maîtres et aides des cérémonies, et introduit par S. Exc. le grand-maître, avec les formes accoutumées. M. le baron de Pappenheim, ministre plénipotentiaire de S. A. R. le grand-duc de Hesse, a présenté ses lettres de créance à S. M. l'EMPEREUR comme Roi d'Italie.

Ont ensuite été présentés : Par M. le prince de Masserano, ambassadeur de S. M. le roi d'Espagne : M. le chevalier de Betencourt, inspecteur-général des canaux et grandes routes d'Espagne, et conseiller des finances de S. M. catholique.

Par M. le comte de Venturi, ambassadeur extraordinaire de S. M. la reine régente d'Etrurie : M. Mannucci, gentilhomme toscan, attaché à l'ambassade.

Par M. de Cetto, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Bavière : M. le comte de Wittgenstein, chambellan du roi.

Par M. le baron de Senft Pilbach, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Saxe : M. le comte d'Einsiedel, chambellan du roi.

Par M. le comte de Beust, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. A. Em. le prince-primat : MM. de Volborn, évêque et conseiller d'Etat; le baron de Ferrette, lieutenant-général et grand sénéchal de la cour; le baron d'Eberstein, conseiller d'Etat; le baron de Reden-Hausen, chambellan; le comte de Lowenstein-Wertheim; le baron d'Jaugheim, conseiller d'Etat; de Goldner, ministre du prince d'Isembourg.

Par M. le baron de Pappenheim, ministre plénipotentiaire de S. A. R. le grand-duc de Hesse : MM. le comte de Stolberg-Wernigerode; le comte de Solms-Laubach.

Par M. le baron de Dalberg, ministre plénipotentiaire de S. A. R. le grand-duc de Bade : M. le baron de Wœllwarth, grand-maître de la cour de Bade; M. le comte d'Isembourg, général au service de S. A. R.; M. le baron de Guttenhoffen, gentilhomme au service de S. A.

Par M. de Champagny, ministre des relations extérieures : MM. le baron de Braudenstein, chambellan de S. A. le duc régnant d'Anhalt-Bernbourg; de Seelhorst, chambellan de S. A.; le baron d'Erffa, grand-écuyer de la cour de Saxe-Meningen; le baron de Griesheim, général au service de S. A. le duc d'Anhalt-Coethen; le baron de Sternegg, chambellan de S. A. le duc d'Anhalt-Coethen; le baron de Lichtenstein, ministre d'Etat dirigeant de S. A. le duc de Saxe-Hildt-Bourghausen; le baron de Gagern, ministre d'Etat de LL. AA. les duc et prince de Nassau; le baron de Nanendorf, chambellan de LL. AA.; de Fabricius, conseiller de légation de LL. AA.; le baron de Dankelman, conseiller de S. A. le duc de Saxe-Cobourg. (*Moniteur.*)

— S. A. E. le prince-primat et LL. AA. le grand-duc de Wurtzbourg, et le grand-duc héréditaire de Bade, sont partis ce matin pour Rambouillet.

— Il y aura demain mercredi conseil des ministres à Rambouillet.

— Il faut ajouter au nombre des candidats qui se présentent pour remplir les deux places vacantes à l'Académie française, MM. Gin, Murville et Vigée.

— On a élevé hier sur la colonne qui doit servir de monument et de fontaine à la place de l'ancien Châtelet, une statue colossale en bronze, qui représente, dit-on, la Renommée.

— Quelques journaux allemands ont annoncé que M. le général Hullin, avant son départ de Berlin, avoit reçu de S. M. prussienne l'ordre de l'Aigle-Noire et une tabatière enrichie de diamans. Cette nouvelle est fausse. M. le général Hulin nous invite lui-même à la démentir.

— Le Voyage publié par M. Millin a excité un violent orage dans toute la Bourgogne. Les journaux de ce pays sont remplis de réclamations très-vives des habitans de Dijon, de Beaune, de Montbar, d'Autun, etc. Ceux de cette dernière ville, que l'auteur a appelés les véritables Beaunois, paroissent les plus irrités. Les uns soutiennent que M. Millin n'a passé qu'une demi-journée dans leur ville, et qu'il n'a pas même daigné voir ces antiquités dont il parle avec le plus de détails; les autres le comparent à ce voyageur qui écrivit sur ses tablettes que toutes les femmes de Blois étoient rousses, parce qu'il en avoit aperçu une à la poste en changeant de chevaux. Les sociétés littéraires, les athénées retentissent d'épigrammes de satires et de chansons; tous les beaux-esprits de ces provinces descendent dans l'arène pour défendre l'honneur de la patrie outragée; enfin un cri général d'indignation se fait entendre depuis l'antique capitale des Æduens jusqu'au dernier hameau du département de la Côte-d'Or.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 8 septembre.

MM. Defermont, Boulay et Berenger, conseillers d'Etat, présentent un projet de loi relatif aux finances de l'Etat. La discussion en est indiquée au 15 de ce mois.

L'ordre du jour appelle la discussion de trois projets de lois relatifs à des aliénations, acquisitions, concessions à rentes, échanges, impositions extraordinaires, etc. Après avoir entendu M. Jubé, orateur du tribunat, le corps législatif vote l'adoption de ces projets.

Cours de la Bourse, du 8 Septembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 mars 1807 90f. 89f 70c 75c 90f 89f 75c 90f 89f 80c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 00f 00c 00f 000 00c
Act. de la B. de France, avec doublement 1400f 000 0000f 000 000f 000

ANNONCE.

Le Retour à la Sagesse, ou la Rentrée des Hommes dans le temple, et des Femmes dans le jardin. Par F. Félix Nogaret, de l'académie des sciences et beaux arts de Marseille. Nouvelle édition divisée en deux parties. Un vol. *in*-18. Prix : 1 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste.

A Paris, chez Caillot, lib., rue du Hurepoix.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

---

heurter quelque cadavre..... Des trapes s'ouvrent sous lui..... il tombe dans un abyme de trente ou quarante pieds de profondeur : il est bien un peu étourdi de la chute; mais comme il est tombé sur la terre molle et humide, il ne s'est, Dieu merci, cassé aucun membre. Alors il entend le bruit des chaînes, des voix lamentables, des cris de rage; il met l'épée à la main, l'enfonce jusqu'à la garde dans le ventre du brigand à moustaches qu'il a suivi, prend un levier qui se trouve là tout exprès, et, s'éclairant de la lanterne sourde du mort, enfonce la porte d'un cachot d'où semblent partir les gémissemens. Il y délivre une femme charmante, que cette nuit même le barbare Espagnol alloit immoler. Ils sortent du château, au milieu de mille nouveaux dangers, et n'en sortent que pour retomber dans des dangers plus grands encore. En passant par le chemin creux, ils sont attaqués par les voleurs : le valeureux jeune homme se défend vaillamment; mais il est accablé par le nombre, et les bandits l'emmènent avec sa belle dans leur caverne. Description de la caverne, mille fois plus affreuse encore que le château. S'il n'y a aucun moyen humain de les en tirer, faites paroître un revenant qui épouvante les voleurs eux-mêmes; et le vieil hermite dont nous avons parlé pourra vous servir à jouer cette farce nouvelle. Lorsque vous les aurez tirés de là, recommencez : encore un orage, encore un vieux château, des spectres, des brigands, de vieux ossemens attachés à des chaînes, des cadavres encore palpitans, etc. Ne donnez pas le temps de respirer : excitez l'horreur, l'épouvante, le dégoût même, s'il est possible, et comptez sur le plus grand succès.

Le roman que nous annonçons doit réussir complétement; car il est tout-à-fait dans ces excellens principes; il y a au moins trois orages, autant de forêts et de vieux châteaux, et du reste toute la *fantasmagorie* qu'il est possible de desirer sur un semblable théâtre. Les préceptes que nous venons de donner nous dispensent sans doute de dire ce que nous en pensons; cependant, nous l'avouerons à notre honte, semblable à cet homme qui pleuroit au *Déserteur* de Sedaine, en s'écriant : *Ah, que c'est bête!* nous n'avons pu nous défendre de quelque émotion en parcourant de telles balivernes. Les événemens bizarres et impossibles qui composent cette histoire, y sont arrangés avec assez d'adresse pour soutenir cet intérêt de curiosité, cette espèce de frayeur dont on sent le ridicule, et que cependant on ne peut maîtriser. Le style du traducteur, quoiqu'incorrect, ne manque ni de coloris, ni de chaleur. Enfin, depuis les romans de la célèbre Anne Radcliff, de lugubre mémoire, c'est sans contredit le livre de ce genre le plus *agréablement* épouvantable qui nous soit tombé entre les mains. N.

CHARADE.

Pour être mon entier,
Il faut que mon premier
Devienne mon dernier.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Fange*, dans lequel on trouve *Ange*.

Voyages aux Indes Orientales et en Afrique, pour l'observation des longitudes en mer, avec une dissertation intéressante sur les îles célèbres de Salomon, et sur les voyages de Marion, de Surville, de la Peyrouse et de d'Antrecastreau; par Alexis Rochon, membre de l'Institut de France, et de la Légion-d'Honneur. Avec cette épigraphe :

Sic vos non vobis fertis aratra boves.

Un vol in-8°., avec une carte générale de la mer des Indes et de la mer du Sud, et de plusieurs tableaux pour servir à calculer les longitudes. Prix : 6 fr., et 7 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez Lhuillier, libraire, rue Saint-Jacques, n°. 55.

Et chez le Normant, impr.-libr., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°.* 17.

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

DALMATIE.

Zara, 19 août.

Il arrive ici continuellement des personnes qui ont été témoins de l'entrée des troupes françaises dans les îles de Gursola, Branza, Solta et Lissa, précédemment occupées par les Russes. Il est également certain que les Bouches du Cattaro et toute l'ancienne Albanie vénitienne sont maintenant au pouvoir des Français. Les Russes ont en outre restitué toutes les prises qu'ils ont faites depuis la conclusion de la paix de Tilsit. Ces événemens répandent la joie parmi les Dalmates qui commencent déjà à goûter les premiers fruits de la paix. Nous sommes informés officiellement que M. le général en chef Marmont est parti le 9 de ce mois avec son état-major, de Spalatro pour se rendre à Raguse.

(*Regio Dalmata.*)

AUTRICHE.

Vienne, 26 août.

Le mariage de notre monarque avec S. A. I. la princesse Marie-Béatrix, fille aînée de feu S. A. R. l'archiduc Ferdinand de Milan, est décidé; il aura lieu vers le 20 du mois de novembre prochain. La future épouse de S. M., qui réunit au plus haut degré toutes les qualités du cœur et de l'esprit, est âgée de 20 ans. Elle a déjà reçu le portrait de l'Empereur, et hier, jour de sa fête, elle le portoit à son cou. Il y a eu le même jour au palais impérial un déjeûner, après lequel S. M. a présenté à la princesse de superbes bracelets.

Un courrier a été expédié à Rome pour obtenir des dispenses relativement à ce mariage, la princesse Béatrix étant cousine-germaine de l'Empereur.

Demain les troupes exécuteront de grandes manœuvres dans la plaine près de Vienne.

On nomme le général autrichien qui sera chargé de recevoir la forteresse de Braunau. On attend d'un moment à l'autre la nouvelle de la remise de Cattaro aux Français.

Il paroît certain que le prince Royal de Bavière épousera la princesse Auguste de Saxe.

Le thermomètre de Réaumur s'est élevé ici plusieurs fois à 30 degrés depuis trois semaines; ce qui est inouï dans cette contrée. Un des effets de cette chaleur extraordinaire, a été que nombre de personnes sont devenues folles. L'hôpital-général est rempli de malades.

DANEMARCK.

Kiel, 28 août.

On mande de Fionie que le château-fort de Corsoer, dans l'île de Séelande, sur le Grand-Belt, est occupé par les troupes danoises, et qu'on l'a mis en bon état de défense.

SAXE.

Dresde, 27 août.

S. M. le roi de Saxe se rendra incessamment à Varsovie, pour y être inauguré en sa nouvelle qualité de duc; l'on travaille à préparer les équipages du voyage. Les troupes françaises formant les 5° et 6° corps d'armée sont arrivées en grande partie dans la Silésie; depuis 15 jours, il se trouve à Breslau et les environs 25,000 hommes. Ces troupes se mettront en marche, vers le milieu du mois prochain, pour se rendre, en petites colonnes, sur les bords du Rhin, en passant par la Saxe, B yreuth et Wurtzbourg; elles seront remplacées par le corps d'armée du maréchal Davoust, qui se trouve encore en Pologne: celui-ci évacuera la Silésie au temps fixé, et l'on croit qu'il passera une partie de l'hiver dans la Saxe, jusqu'à ce que l'armée saxonne et polonaise soit organisée sur un pied convenable.

ALLEMAGNE.

Cassel, 1er septembre.

Depuis quelques jours, il est arrivé ici plusieurs transports considérables de meubles, venant de Paris; ils sont destinés à l'ameublement du ci-devant palais électoral, où l'on travaille à différentes améliorations et embellissemens. Il arrive aussi journellement de Stuttgard beaucoup de chariots chargés d'effets précieux. On s'occupe également à mettre le château de Wilhelmshohe en état de recevoir les augustes époux, qui, à ce que l'on présume, ne tarderont pas d'y arriver. Des ordres sont déjà arrivés de Paris pour le recrutement de l'armée: on ne sait pas encore s'il sera volontaire ou si on établira une conscription militaire. Le nombre des troupes dont l'armée se composera est évalué à 30,000 hommes, dont deux régimens de hussards qui sont présentement en garnison en France. Pendant l'organisation de cette armée, et jusqu'à ce qu'elle soit entièrement formée, le royaume de Westphalie sera occupé par une division de troupes françaises commandée par le maréchal Soult.

On mande de Stetin que, le 21 de ce mois, sept vaisseaux marchands, faisant cours vers Swinemunde, ont été chassés par deux bâtimens de guerre, qui en firent amener trois; les quatre autres sont parvenus à entrer au port de Swinemunde, ayant leurs voiles criblées de balles de fusil; ils venoient tous de Copenhague.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 10 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Abdelazis et Zuléima, les Etourdis.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Intrigue aux Fenêtres, le Jugement de Midas

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Mariage des Grenadiers, les Ricochets, Médiocre et Rampant.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Bavolet, le Tocsin, les Bateliers du Niémen.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Cœlina, la Forêt Périlleuse.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Eginard et Imma, la Queue du Diable.

SALLE MONTANSIER.

Auj., l'incomparable Ravel donnera un pas de sa composition.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

TIVOLI, *Chaussée d'Antin.*

Auj. Divechamp, Danses, Jeux, Spectacles Concert, Foriosoet Auguste.

Colysée de l'Elysée-Bourbon, ci-devant Wauxhall d'été, boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix: 1 fr. 65 c.

Auj., Bal à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

THÉATRE FRANÇAIS.

Venceslas.

Il est bon que dans l'absence des chefs d'emploi les doubles s'exercent dans leurs rôles: cela est utile au théâtre, dont les recettes deviennent meilleures, et les représentations plus intéressantes. Un double qui joue le rôle de son chef, est une nouveauté, et toute nouveauté attire. Le public aime à comparer et à juger; il est bien aise de voir la différence qu'il y a entre deux acteurs dans le même rôle: rien n'est aussi plus instructif pour les doubles, qui dans ces exercices font l'essai de leurs forces, apprennent à se connoître et à se juger; enfin, et c'est ici le plus essentiel pour l'objet qui m'occupe aujourd'hui, le chef d'emploi trouve dans cette espèce de parallèle qui s'établit entre lui et son double, ou un surcroît de gloire, ou des lumières nouvelles; le public sent mieux la supériorité du chef, ou le chef sent mieux lui-même ce qui lui manque pour que cette supériorité soit réelle.

On ne peut donc qu'applaudir à la louable émulation de Lafond, qui pendant l'absence de Talma a fait les derniers efforts pour soutenir la tragédie et le théâtre. Chéri du public, et constamment applaudi dans ses rôles habituels, il lui a fallu sans doute du courage et du zèle pour se risquer dans des rôles nouveaux, où son chef avoit accaparé tous les suffrages, pour se hasarder dans une carrière dont tous les lauriers étoient moissonnés. J'ai donc cru devoir, pour l'intérêt de l'art et du théâtre, encourager l'ardeur de Lafond, observer la nouvelle manière dont il a joué quelques rôles de Talma, et, sans manquer aux égards que mérite le chef, ne pas ôter au double tout espoir d'en approcher.

Cette impartialité, cette modération, et, si j'ose le dire, cette sagesse, ont prodigieusement scandalisés quelques enthousiastes qui ne savent pas combien le fanatisme est nuisible aux arts et à la littérature. Parce que je n'ai pas proclamé Talma le dieu de la tragédie, le prince de

Digitized by Google

On vient de publier ici le décret suivant :

Extrait des minutes de la secrétairerie d'Etat.

Au palais impérial des Tuileries, le 18 août.

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, et protecteur de la Confédération du Rhin;

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Tous les Etats dénommés ci-après, composant le royaume de Westphalie, seront, au 1er septembre, réunis dans un seul gouvernement et dans une seule administration ; savoir : Les Etats de Brunswick-Wolfenbuttel ; la partie de l'Alt-Mark, située sur la rive gauche de l'Elbe ; la partie du pays de Magdebourg, située sur la rive gauche de l'Elbe ; le territoire de Halle ; le pays d'Hildesheim et la ville de Goslar ; le pays d'Halberstadt ; le pays d'Hohenstein ; le territoire de Quedlinbourg ; le comté de Mansfeld ; l'Eichsfeld avec Trefurth ; Mulhausen ; Nordhausen ; le comté de Stolberg ; l'Etat de Hesse-Cassel, avec Rinteln et Schaumbourg, non compris le territoire de Hanau, Schmalkalden et Catzellenbogen du Rhin ; Gœttingen et Grubenhagen, avec les enclavages de Hohenstein et d'Elbingerode ; l'évêché d'Osnabruck ; l'évêché de Paderborn ; Minden et Ravensberg, et le comté Rittberg-Kaunitz.

II. Une régence, composée de nos conseillers d'Etat, MM. Beugnot, Siméon et Jollivet, et du général de division Lagrange, sera chargée de la police et de l'administration du pays.

III. L'intendant-général et les autres administrateurs de nos armées s'adresseront à ladite régence, pour tout ce qui est relatif au passage et aux différens besoins de l'armée.

IV. A partir du 1er octobre, le roi de Westphalie prendra possession de ses Etats, et administrera pour son propre compte.

V. La régence aura soin, 1°. de bien étudier le pays pour y adapter l'organisation qui doit y être établie, conformément à la constitution ; 2°. de faire rentrer dans la caisse de l'armée la contribution ordinaire de l'année, ainsi que les contributions extraordinaires.

VI. La régence correspondra pour tous ces objets avec le prince de Neuchâtel, notre major-général.

VII. Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé Napoléon.

Par l'Empereur. Le secrétaire d'Etat,

Signé Hugues B. Maret.

Signé le maréchal Alex. Berthier.

Arrêté de la régence du royaume de Westphalie.

Cassel, vendredi 28 août.

La régence des pays et Etats composant le royaume de Westphalie,

Vu le décret de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et protecteur de la Confédération du Rhin, donné au palais impérial des Tuileries, le 18 du présent mois, portant détermination des pays dont le royaume de Westphalie devra être composé, et établissement d'une régence chargée de la police et de l'administration de ce royaume jusqu'au moment où S. M. le roi de Westphalie aura pris possession de ses Etats, arrête :

« Le décret impérial susdaté sera imprimé dans les deux langues, française et allemande, publié et affiché partout où besoin sera, et notifié particulièrement aux gouverneurs et intendans des pays, territoires, villes et Etats qui y sont dénommés, pour par eux être exécuté selon sa forme et teneur. »

Les membres de la régence du royaume de Westphalie,

Signé Siméon, Jollivet, Lagrange, Beugnot.

Francfort, 5 septembre.

Le bruit court que les Français se sont emparés de l'île de Rugen.

Suivant une lettre de Kœnigsberg, citée par des gazettes allemandes, la plus grande partie des troupes russes qui retournoient dans l'intérieur de l'Empire, a reçu ordre de faire halte. On attribue cet ordre à une résolution récemment prise par la cour de Pétersbourg, de s'opposer aux entreprises des Anglais contre le Danemarck.

On attend ici la semaine prochaine un grand nombre de prisonniers russes qui retournent dans leur patrie. Le général Korf est déjà passé hier.

ANGLETERRE.

Londres, 1er septembre.

Il est arrivé, la semaine dernière, trois vaisseaux qui étoient partis de Saint-Domingue dans le mois de juillet, et qui ont apporté des nouvelles intéressantes sur la situation de cette île. Le général Pétion ayant mis tout-à-coup en réquisition, au mois de mai, tous les vaisseaux qui se trouvoient au Port-au-Prince, fit embarquer 1,200 hommes, et débarqua subitement aux Gonaïves, où il ne restoit qu'une petite garnison de 60 hommes, sous les ordres du général Lamy. Ce foible détachement, pris au dépourvu, n'en fit pas moins une défense vigoureuse ; mais il fut forcé d'évacuer la ville, qui resta entre les mains de Pétion depuis le 31 mai jusqu'au 7 juin. Dans cet intervalle, il y eut quelques habitations de brûlées, entre autres celles de la veuve de Dessalines et plusieurs effets appartenant à des négocians anglais. Christophe, qui dans ce moment étoit occupé à calmer quelques insurrections que les agens de Pétion avoient excitées dans plusieurs districts, rassembla sur-le-champ quelques bataillons et reprit la ville de vive force ; les troupes de Pétion s'enfuirent en désordre sur les vaisseaux, qui souffrirent beaucoup de la canonnade dirigée sur eux : elles sont retournées au Port-au-Prince après avoir perdu beaucoup de monde.

A la même époque, un détachement commandé par Pétion, partit du Port-au-Prince le 26 mai, pour attaquer le fort de Boucassin, où le général Toussaint commandoit pour Christophe. Trois fois l'assaut fut donné au fort, et trois fois les assiégeans furent repoussés. A la fin, le général Toussaint fit sa retraite en bon ordre sur Saint-Marc. Pétion l'y suivit. Mais Toussaint fit, le 6 juin, une brillante sortie, dans laquelle il battit les troupes de Pétion, qui sachant d'ailleurs que Christophe approchoit, ne jugea pas à propos de l'attendre, et revint à grands pas au Port-au-Prince. Ainsi finit par la défaite de Pétion cette campagne ; tout le mois de mai fut marqué par les insurrections, les incendies et les meurtres, dont les agens de Pétion se rendirent les instigateurs dans la partie du Nord. Ces désordres sont en partie apaisés ; Christophe montre moins de barbarie que son rival : la culture commence à reprendre dans la colonie. (*The Courrier.*)

Le *True-Briton* fait aujourd'hui les réflexions suivantes sur notre expédition de la Baltique :

« Encore un jour de passé sans recevoir de dépêches officielles ; ce délai est si extraordinaire qu'il est impossible

---

tous les tragédiens passés, présens et futurs, je suis non-seulement un critique injuste, mais un ennemi des grands talens, un envieux qui travaille sourdement à la destruction du Théâtre Français. Effectivement j'ai un très-grand intérêt à détruire le principal objet de mes travaux, la principale source de quelque gloire que je puis avoir acquise ! Et que puis-je desirer autre chose, sinon que le Théâtre Français soit florissant, que les bonnes traditions s'y conservent, que l'émulation règne entre les artistes qui le composent ? Puis-je avoir un autre but dans mes écrits ? Et la haine n'est-elle pas bien aveugle ou bien impuissante, quand elle me va chercher de pareils crimes ? N'a-t-on pas pensé généralement, jusqu'aujourd'hui, qu'une saine critique est aux arts ce qu'un bon régime est à la santé ; que rien n'est plus fatal aux progrès des artistes que l'orgueil et la présomption ; que c'est vouloir les perdre que de les enivrer d'un ridicule encens ! A présent on fait avorter les talens dans leur germe, par des flatteries funestes : les torrens de louanges les plus extraordinaires sont prodiguées aux plus médiocres essais ;

D'éloges on regorge, à la tête on les jette.

La langue n'a plus d'expressions à la hauteur de notre enthousiasme ; il faudra bientôt en créer de nouvelles. Ces exagérations, ce fatras d'hyperboles, ce jargon d'une admiration aveugle, exclusive, sont le partage des profanes, étrangers aux secrets de l'art ; mais quelquefois des hommes instruits donnent dans cet excès, il ne sert qu'à les rendre ridicules ; et c'est ce qui est arrivé à Winkelman.

Il n'y a point de calomnie, point de moyen odieux qui arrête le fanatisme ; et c'est ce qui le rend si dangereux. Les zélateurs de Talma ont imaginé et répandu dans le public, autant qu'il leur étoit possible, que Talma, dégoûté, rebuté, découragé par les critiques, ne vouloit plus remonter sur la scène, et que sa *sensibilité* et sa *susceptibilité* étoient *cruellement affectées* ; que si Racine étoit mort de chagrin d'avoir déplu à Louis XIV, Talma pourroit bien être la victime du chagrin qu'il a d'avoir déplu à un critique ; qu'il craint le sort de Larive abreuvé d'amertumes et forcé à la retraite. Quant à cette dernière accusation, on auroit dû rougir de la répéter : celui qui l'a intentée le premier l'a flétrie. Le reste est bien bouffon et digne de Tartufe : des observations sur Talma sont des péchés mortels ; ce sont des blasphêmes et des sacriléges qui offensent la Divinité. On pourroit rire de ce style vraiment risible, s'il ne cachoit pas une odieuse noirceur. Cependant, ce prétendu ami de Talma ne fait du tort qu'à Talma lui-même ; il y a long-temps que le philosophe La Fontaine a dit :

Rien n'est si dangereux qu'un imprudent ami ;
Mieux vaudroit un sage ennemi.

Talma n'a point cette foiblesse qu'on lui prête ; il est franc, modeste, comme tous les hommes d'un vrai talent ; il aime son art et cherche à s'éclairer : l'indiscrétion d'un ami si chaud pourroit bien faire suspecter la candeur, la droiture, la loyauté de l'acteur. On sait qu'il s'est trouvé quelquefois des artistes qui ont abusé du besoin qu'on avoit de leur talent pour faire payer leurs dettes ; en bons comédiens, ils ont joué le dépit, le découragement, le désespoir, pour se faire consoler par quelques libéralités extraordinaires : ils ont levé des contributions en menaçant de leur retraite, bien persuadés que ces ridicules menaces alloient répandre la consternation, et qu'on alloit acheter au poids de l'or la continuation de leurs services. Mais on sait aussi combien Talma est supérieur à un pareil charlatanisme ; et l'on est fâché qu'un zèle inconsidéré expose cet acteur si estimable à des soupçons indignes de la franchise de son caractère.

J'ai toujours pris plaisir à rendre justice à Talma ; c'est un acteur

Digitized by Google

d'en assigner la raison. Si tout va comme il faut, pourquoi le gouvernement ne seroit-il pas instruit de cette heureuse situation ? Pourquoi nous laisser dans cette incertitude ? Nous sommes donc réduits à la ressource des nouvelles particulières. Mais pour la plupart elles se contredisent, et prouvent trop ou trop peu ; de sorte que, même en les copiant, nous serions obligés de dire à nos lecteurs qu'il ne faut pas y ajouter trop de confiance. En tout, il y a trop de raisons de croire qu'on a perdu beaucoup de temps, et qu'il n'y a rien de fait.

» Nous avons répété souvent que la destruction de la flotte danoise ne valoit pas la peine qu'elle nous causeroit. Ce n'est rien de détruire des vaisseaux, si on n'obtient pas les avantages que promet la position d'une île située comme l'est celle de Sélande ; en un mot, ce n'est pas la flotte danoise, mais les forteresses de la Baltique et l'île de Sélande qui sont à craindre pour nous. Ici se présente une question : L'expédition seroit-elle suffisante pour conserver le château de Cronemburg, Elseneur et Copenhague ? Malheureusement la réponse n'est pas douteuse, et toutes les forces de l'expédition ne pourroient défendre ces points pendant trois semaines. A cet égard, l'entreprise nous paroît présenter une triste alternative de honte et d'impossibilité. Comment demander la remise de toutes les forteresses danoises, lorsque nous ne pourrions compléter la moitié de leurs garnisons !

» Quant à la prise de la flotte russe et du port de Cronstadt, que les papiers ministériels nous présentent comme le but ultérieur de l'expédition, nous répétons ici que ce projet est impossible à exécuter, et que Cronstadt est trop fort pour être enlevé par un *coup de main*. Ajoutez à cela que notre conduite devant Copenhague doit avoir excité la vigilance des Russes, et qu'on ne peut plus se flatter de les surprendre.

» Notre opinion sur cette expédition ne peut changer par aucun événement ; nous entreprenons trop ou trop peu. S'il est nécessaire de prendre Copenhague, il est nécessaire de le garder ; nous n'aurions pas formé un projet si désespéré pour ne pas l'exécuter dans toutes ses parties. Une telle mesure ne peut s'exécuter à moitié ; il faut faire tout, ou rien.

» Cependant un des défauts de ce vigoureux dessein, est précisément de manquer de vigueur. C'est un projet hardi exécuté à moitié; enfin il tend à détruire et non à nous enrichir, à bombarder et non pas à conserver. Si les Français méditent de nous chasser de la Baltique, ce n'est pas la destruction de la flotte danoise qui les empêchera d'arriver à ce but. C'est bien peu d'abattre le fruit lorsqu'on laisse l'arbre. Le Danemarck, avec ses avantages naturels, aura bientôt réparé la perte de sa flotte; il ne manquera jamais de vaisseaux, tant qu'il aura de tels ports et de tels marins. »

(*True-Briton.*)

HOLLANDE.

La Haye, 4 septembre.

L'époque de l'anniversaire de la naissance du roi a été célébrée pendant plusieurs jours par des fêtes, des illuminations et des réunions chez LL. EExc. les ministres de S. M.

Un *Te Deum* en musique a été chanté dans la chapelle royale : les grands-officiers présens à la Haye, et les officiers attachés au service de LL. MM. y ont assisté. Ils ont été priés, ainsi que les premiers fonctionnaires, à un dîner chez S. Exc. le grand-maître de la maison du roi. S. Exc. le grand-chambellan a donné un bal auquel un très-grand nombre de personnes ont été invitées.

Le Théâtre-Royal a représenté, au milieu des applaudissemens, une pièce analogue au retour de LL. MM.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 9 septembre.

On croit qu'au retour de Rambouillet, la cour ira passer quelque temps à Fontainebleau.

— Nous apprenons que Mgr. le patriarche de Venise, N. X. de Gamboni, a reçu, le 8 de ce mois, avant son départ pour Milan, une lettre de S. Exc. le grand-maréchal du palais impérial, qui lui donne avis que S. M. I. et R. l'a décoré du grand aigle de la Légion-d'Honneur, et lui a fait présent d'une tabatière en or avec un portrait entouré de diamans.

— MM. les curés et desservans de Paris feront célébrer, vendredi prochain 11 septembre, dans l'église paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, un service funèbre pour le repos de l'ame de feu M. Portalis, ministre des cultes.

— Un régiment suisse et un régiment italien sont passés à Toulouse, le 31 du mois dernier, se rendant à l'armée qui se rassemble à Bayonne.

— Le régiment de dragons de Lusitanie, venant d'Espagne, est arrivé, le 15 août, à Perpignan. Ce régiment a été retenu dans cette place, par ordre de M. le général Chabran. Sa force est de 38 officiers et de 627 hommes.

— On a amené, le 28 du mois dernier, dans les prisons de la ville de Domfront, département de l'Orne, un individu prévenu d'avoir assassiné sa femme à coups de serpe. Ses mains et ses vêtemens étoient encore teints du sang de sa victime quand il a été arrêté.

CORPS LEGISLATIF.

Séance du 8 septembre.

MM. les conseillers d'Etat Defermont, Boulay et Bérenger présentent le budjet de l'an 1808. M. Defermont, rapporteur, analyse et expose les motifs du projet de loi, distribué en dix titres.

Le titre Ier, relatif aux exercices ans 9, 10, 11, 12 et 13, contient des dispositions d'ordre pour parvenir à l'apurement de ces divers exercices. Le fonds de 60 millions, affecté l'année dernière à leur solde, est loin d'être épuisé, et toutefois, pour remédier, s'il en étoit besoin, à leur insuffisance, on propose l'autorisation d'une émission d'une septieme série de bons de dix millions; et la certitude que leur remboursement se fera avec la même exactitude que celui des premières séries, détermine le gouvernement à proposer en conséquence de ne fixer l'intérêt qu'à quatre pour cent. Il ne faut pas, au surplus regarder le défaut d'emploi de tous les fonds affectés aux exercices expirés, comme un motif légitime de reproches d'oubli ou de négligence des intérêts de ces créanciers. S. M. ne cesse de s'en occuper; mais autant elle porte de bienveillance aux créanciers légitimes, autant elle exige que l'on examine scrupuleusement les prétentions exagérées et souvent dénuées de fondement.

Ces examens, d'une nécessité préalable, ont pu faire naître quelques réclamations, et ce sont presque toujours ceux qui redoutent l'examen que l'on entend murmurer le plus haut. C'est ainsi qu'on a entendu les porteurs de traites de Saint-Domingue se plaindre de ce qu'on ne les payoit pas à présentation, comme si le gouvernement n'avoit pas le droit d'examiner si les sommes exorbitantes qu'on lui demandoit, étoient le résultat de services réels ou supposés; comme s'il devoit approuver aveuglément des marchés passés sans son autorisation et contre ses ordres; enfin, comme s'il avoit accepté ou fait accepter ces traites.

Le titre II concerne tous les arriérés, soit antérieurs à la

---

qui fait frissonner, un acteur d'une expression singulièrement énergique et d'une affreuse vérité ; mais son genre est borné : ce genre n'est pas celui qui convient le mieux à notre tragédie nationale ; la nature qu'il imite n'est pas toujours bien choisie, ou plutôt son talent ne se déploie tout entier que hors de la nature, et lorsque la passion, parvenue au dernier degré, a mis le personnage hors de lui-même : ces momens sont bien rares. Voilà ce que j'ai dit, ce que j'ai observé ; voilà ce qui est vrai, et ce dont conviennent tous les connoisseurs sans partialité. Il est possible qu'accoutumé dans ma jeunesse à un autre jeu, à un autre débit, je n'aie pas été aussi sensible au mérite de Talma que ceux qui n'ont jamais connu d'autre acteur ni d'autre manière ; mais obligé de parler de ses défauts, je m'en suis toujours dédommagé en insistant sur les beautés qui les excusent et les couvrent. Eh ! quel est l'artiste digne de la critique ? Est-ce celui qui, né sans moyens et sans talent, ne peut en profiter ? N'est-ce pas plutôt l'homme dont la réputation peut rendre les défauts contagieux, l'homme de génie susceptible de se perfectionner, qu'il faut diriger par de sages avis, et non pas gâter et corrompre par des louanges perfides ?

Je me suis étendu sur l'accusation plus que l'accusateur ne valoit. Je n'ai considéré que la nature même de cette accusation, qui peut servir de base à la plus noire calomnie. On sait que la nouvelle tactique de nos ennemis est de nous accuser de décourager les talens tout formés, et d'empêcher les autres de naître : à les entendre, s'il n'y a point de bons ouvrages, c'est que personne n'ose en faire, à cause de la terreur que nous répandons de toutes parts : nous faisons peur aux petits enfans et aux grandes personnes. Cela me rappelle le bailli qui dit à Annette que si la grêle ravage les moissons et si les vignes gèlent, on s'en prendra à elle et à Lubin son amant ; car il faut bien finir par se moquer de tels accusateurs, et je ne crois pas qu'un homme de sens puisse les entendre sans rire.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Début de Julien dans l'*Amant Jaloux*.

L'Amant Jaloux n'attire personne ; Julien jouant l'officier français avoit amené la foule : grande leçon pour les acteurs ! Qu'ils sachent que le secret d'avoir du monde aux anciennes pièces, c'est de les monter à neuf, et d'y faire débuter ceux qui n'ont pas coutume d'y jouer.

Michu rendoit parfaitement le rôle de l'officier français ; il n'étoit pas possible d'avoir plus de grace, plus de noblesse, plus de légèreté, un plus aimable sourire : depuis lui, ce rôle avoit été sacrifié, ou confié à des acteurs auxquels il ne convenoit pas. Julien lui a redonné la physionomie qu'il doit avoir : c'est bien là l'officier français, vif, léger, étourdi, allant au combat en riant, bravant tout sans rodomontade et sans menace, galant, généreux, intrépide, mais toujours enjoué. Le débutant, qu'on voyoit avec beaucoup de plaisir au Vaudeville, a surpassé l'attente générale ; on s'imaginoit qu'il seroit imperceptible sur ce grand théâtre, il y a fort bien rempli sa place ; on craignoit de ne pas l'entendre, sa voix a paru suffisante, agréable, et on n'a pas perdu un mot ni de son débit ni de son chant : il a chanté avec goût et avec méthode ; son jeu est vif, naturel et franc ; un peu trop sémillant quelquefois. Ce théâtre, quoiqu'il s'appelle l'Opéra-Comique, demande plus de dignité et d'aplomb que le Vaudeville : les pièces qu'on y joue sont ou devroient être des comédies en musique ; les ariettes qu'on mêle à la pièce ne la dispensent d'aucune des qualités nécessaires à une bonne comédie : tel est *l'Amant Jaloux*. La délicieuse musique de Grétry ne nuit point aux beautés de l'art et au véritable comique répandu dans l'ouvrage ; au contraire, elle les fait valoir. Ce début, très-heureux et très-brillant, est pour Julien un encouragement flatteur, et promet à l'Opéra-Comique un bon acteur de plus dans un genre trop négligé. Julien est le précurseur de madame Belmont, qui paroîtra lundi prochain. On élève aussi pour ce théâtre

Digitized by Google

révolution, soit du temps du papier-monnaie, soit des années 5, 6, 7 et 8; ils se liquident par la direction-générale de liquidation, et se paient en rentes à divers taux, suivant les exercices auxquels appartiennent les créances. Les crédits de tout cet arriéré ont été réunis en un fonds commun, que le gouvernement propose d'augmenter de 2 millions de rentes. Cette augmentation sera plus que suffisante pour satisfaire aux besoins de 1807. Déjà la plus grande partie des créances fondées en titres légitimes ont été liquidées et soldées; et les comptabilités qui restent à liquider, exigent des vérifications rigoureuses, l'expérience ayant malheureusement prouvé qu'on avoit cherché à les grossir par des pièces fabriquées aprescoup, et dont la fausseté a été reconnue.

Le titre III est relatif aux crédits ouverts pour les dépenses de 1807, et met une somme de 720 millions à la disposition du gouvernement.

L'orateur expose sur ce point, que la fixation des sommes a été proportionnée aux besoins, dont l'acquittement de la dette publique est le premier et le plus indispensable. Le ministère de l'intérieur est de tous les départemens du service public, celui qui a obtenu la part la plus forte dans la répartition; ce qui doit paroître une nouvelle preuve des progrès de l'administration intérieure. Les dépenses de la guerre ont été couvertes, sans avoir besoin de recourir à des mesures forcées; et si l'on porte ses regards sur l'avenir, cette observation seule suffit pour préjuger qu'elle devra être, dans les temps de paix, la prospérité de notre commerce.

Dans le titre IV sur la fixation des contributions pour 1808, l'EMPEREUR propose la suppression des 10 centimes imposés en sus du principal de la contribution foncière, pour la subvention de guerre: cette diminution s'élève à plus de 20 millions; elle tournera particulièrement à l'avantage de l'agriculture.

C'est le seul changement important dans ce qui concerne les contributions, qui seront au surplus imposées, réparties et perçues comme en 1807. L'orateur ajoute seulement que l'insuffisance reconnue des centimes destinés aux dépenses fixes et variables de chaque département, a porté le gouvernement à faire la proposition d'ajouter 1 centime aux 16 qui se perçoivent pour 1807.

Le titre V, relatif au crédit provisoire pour l'année 1808, met à la disposition six cents millions à compte des dépenses du service de ladite année. Cette somme sera prise sur les contributions directes et autres ressources de l'an 1808.

Par le titre VI, les villes de Marseille, Bordeaux, Nantes, Versailles, Strasbourg, Orléans et Turin, paieront au trésor public 1,429,330 fr. 85 cent. pour leur contingent dans les contributions personnelle et mobiliaire: ces villes sont autorisées à réaliser ce contingent au moyen d'une augmentation sur le tarif de leurs octrois. La difficulté de répartir la contribution personnelle et mobiliaire, les embarras qui résultent des réimpositions, ont fait regarder cette substitution volontaire, comme très-avantageuse aux contribuables.

Le titre VII porte qu'il sera fabriqué des pièces de dix centimes en billon, pour remplacer les pièces de cinq sous, qui ont été reconnues d'un volume trop petit et d'un emploi difficile dans la circulation. L'empreinte de ces nouvelles pièces sera d'un côté un N surmonté de la couronne impériale. Sur le revers sera la valeur monétaire, avec la légende *Napoléon Empereur*. La valeur intrinsèque sera de 95 pour cent, et l'exécution sera telle, qu'elle ne laissera aucun espoir aux contrefacteurs.

Le titre VIII fixe à 4 et à 5 pour cent, les intérêts des cautionnemens en numéraire. En l'an VIII, cet intérêt s'élevoit à 10 pour cent; à 9 an l'an IX; à 6 en l'an X.

D'après le titre IX, il sera fait un prélèvement de 10 pour 100 sur les revenus de toutes les propriétés foncières des communes, telles que bois et biens ruraux, pour former un fonds commun de subvention, consacré, 1°. aux acquisitions, reconstructions ou réparations d'églises ou édifices pour les cultes; 2°. pour acquisitions, reconstructions ou réparations des séminaires et maisons pour loger les curés ou desservans et les ministres protestans.

Le dixième titre renferme différentes dispositions sur le cadastre.

Séance du 9 septembre.

MM. les conseillers d'Etat Regnault (de Saint-Jean-d'Angely), Pelet et Montalivet, présentent, au nom de S. M., un sixième projet d'intérêt local, et relatif à des aliénations, concessions, etc., en faveur d'hospices ou de communes. La discussion est indiquée au 16 de ce mois.

M. Montalivet présente un autre projet concernant le desséchement des marais et les travaux publics, dont la discussion aura lieu le même jour. Ce projet a pour but de préserver une population nombreuse de l'influence dangereuse des marais, et de rendre à l'agriculture de vastes parties de territoire.

COURS DE LA BOURSE DU 9 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	55f	5-4	54f	1-4
— Courant.	55	1-2	56	1-4
Hambourg.	185	0 0	184	1-4
Londres.	00	00	00	0-01
Madrid eff.	15	40	15	30
— vales.	00	00	00	00
Cadix eff.	15	40	15	30
— vales.	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne.	461	00	461	00
Gênes effec.	465 c		463 c	
Livourne.	504 c		501 c	
Naples.	420 c		000	00
Milan.	8 05 p. 6f		8 15 p. of	
Bâle.	1	0-0p	1	5-4p
Francfort.	1	0-0	00	00
Vienne.	126 0 0		000	00
Lyon.	1-2 p 0-0j.		1	1 2p
Marseille.	1-2 p 0-0j.		1	3 8
Bordeaux.	1 8 p 0-0j.		1	3 8p
Montpellier.	1-2 p 0-0j.		0	0 0p
Genève.	0-0 p 0-0j.		161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 341 20c

Or paraphé les 1000 1000 l'hectogramme 341 59

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00

Arg. de 930 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 5f

Arg. au-dessous de 930, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre 5 67

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain. 00 0

Effets publics.

C p olo c. J. du 22 mars 1807, 88f 50c 85f 88f 25c 88f 40c 55: 50c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 85f 50c 0f 00f 0 c.

Banq. de Fr. avec doublement 1390f 1400f 00c 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	of 00c	à	of 00c
— S. Domingue.	o 00	à	o 00
Sucre d'Orléans.	o 00	à	o 00
— brut.	o 00	à	o 000
Coton du Levant.	o 00	à	o 000
Sav. de Marseille.	a 00	à	o 00c
Huile d'olive	o 00	à	o o c
Potasse d'Am.	o oof	à	a 00c
Eau-de-vie, 5/6	a oof	à	o 000

ANNONCE.

La Morale de l'Enfance, ou Collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfans, et rangés par ordre méthodique; par Ch. G. Morel de Vindé. Cinquième édition, corrigée et augmentée. Un vol. in-18. Prix: 1 fr., et 1 fr. 25 cent. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue Grange-Batelière, n°. 1.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n°. 17.

une cantatrice que j'ai déjà annoncée comme *élève de madame Saint-Aubin et de Martin*; en cela seul je me suis trompé: Mlle Landier, très-digne d'être l'élève d'aussi bons maîtres, ne peut cependant se dire l'élève d'aucun en particulier, parce qu'elle a reçu les leçons de divers professeurs, qui tous ont concouru à son éducation, sans qu'aucun puisse se flatter de l'avoir faite.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Début de M. Minval dans *le Prix*.

Pendant qu'un amoureux du Vaudeville débute à l'Opéra-Comique, un jeune homme débute au Vaudeville dans les rôles d'amoureux, non pas du genre de Julien, mais de celui de Henry. Le débutant est d'une taille avantageuse, d'une figure très-agréable, d'un maintien noble et décent: son organe est doux, son chant pur et net; mais il ne paroit pas que sa voix ait beaucoup d'éclat et d'étendue. La crainte nuisoit sans doute au développement de ses moyens: on voit aussi que l'aisance et l'habitude du théâtre lui manquent; mais il a joué de bon sens, et ne méritoit pas un coup de sifflet qui est parti dès le commencement de son rôle. C'en étoit assez pour le troubler et le décourager entièrement; mais le public a fait si bonne justice de cette témérité, il s'est prononcé pour le débutant avec tant de chaleur, les applaudissemens ont été si pleins et si unanimes, que cette disgrace même m'a paru tourner à l'avantage de M. Minval, qui a terminé son rôle à la satisfaction des spectateurs.

Nota. Dans quelques exemplaires du Feuilleton d'hier, colonne 2, ligne 1ère, on lit: Je suis *loin* du sentiment d'Aristote; lisez: Je suis du sentiment, etc.

ÉNIGME.

Quoiqu'en solitude profonde,
On me voit toujours dans le monde,
Au bout de la ville de Gand,
Et dans un cœur indifférent;
J'occupe un des degrés du Pinde,
Et suis deux fois dans un dinde.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Vin aigre*.

Adèle et Jenny, romance, paroles de Salverte, musique de P. d'Alvimare, avec accompagnement de lyre ou guitare par Lemoyne, dédiée à S. M. la Reine de Hollande.

A Paris, chez Lemoyne, marchand de musique et d'instrumens, rue des Boucheries Saint-Honoré, n°. 3.

Et chez Godefroy, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4.

Précis historique de la Révolution Française: Assemblée Législative, Convention Nationale, et Directoire Exécutif; par M. Lacretelle jeune. Cinq forts vol. in-18 avec fig. Prix: 25 fr., et 30 fr. par la poste. Sur papier vél., fig. avant la lettre, 37 fr. 50 c., et 42 f. 50 c. par la poste.

A Strasbourg, chez Treuttel et Wurtz, libraires.

A Paris, chez les mêmes, rue de Lille, n°. 17.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. Aux cinq volumes de M. Lacretelle, on peut joindre le *Precis historique de l'Assemblée Constituante*, par M. Rabaut de Saint-Etienne, qui a précédé, et qui complète le Précis historique de la Révolution Française. Il forme un volume du même format, papier et caractères que les volumes de M. Lacretelle. Prix des six vol., 30 fr. sur papier ordinaire, et 36 fr. par la poste, pap. vélin, 45 fr., et 51 fr. par la poste.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de* quinze fr. *pour trois mois*, *de* trente fr. *pour six mois*, *et de* soixante fr. *pour l'année*.

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Geoffroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

SYRIE.

Alep, 15 *juillet* 1807.

On a reçu ici des détails sur la défaite des Anglais devant Rosette, et sur leurs opérations depuis cet événement.

Le 30 mars, à sept heures du matin, les Anglais, au nombre de 1500 hommes, se présentèrent avec l'intention de s'emparer de Rosette. Les Osmanlis prirent aussitôt les armes, et se disposèrent à combattre; mais Aly-Bey, gouverneur de la place, les en empêcha et les répartit dans divers quartiers de la ville, avec défense de tirer un seul coup de fusil. Les Anglais s'étant approchés et ne voyant aucune apparence de résistance, crurent s'emparer de Rosette comme ils avoient fait d'Alexandrie. En conséquence, plusieurs détachemens d'Anglais entrèrent dans la ville sans précaution: à cet instant le bey fit faire sur eux une décharge générale; le combat s'engagea dans les rues, et dura jusqu'à dix heures du matin. Les Anglais battus partout prirent la fuite, et exécutèrent leur retraite sur Alexandrie: ils perdirent dans cette affaire 500 hommes, tant tués que blessés ou faits prisonniers. Ces derniers furent menés au Caire: un d'entr eux déclara que le nombre des troupes de débarquement se montoit à 6000 hommes.

Le 8 avril, une nouvelle division anglaise se présenta devant Rosette, et y lança quelques bombes et quelques boulets; mais les Osmanlis, encouragés par leurs premiers succès, se disposèrent à faire une vigoureuse résistance. Le 12, un bosnak, à la tête de dix-sept cavaliers, fit une sortie dans laquelle il tua plusieurs Anglais, et prit deux pièces de canon avec lesquelles il rentra dans la ville.

Sur ces entrefaites, Mahomet-Aly, vice-roi d'Egypte, qui depuis quelque temps s'étoit porté contre les Mamelucks retirés dans la Haute Egypte, conclut une alliance avec eux, en leur cédant tout le territoire compris entre Minieh et les Cataractes; de retour au Caire, il fit marcher sur Rosette un corps de 4000 hommes, auquel les Mamelucks promirent de se joindre. Ces troupes arrivèrent à Rosette le 17 avril; les Anglais étoient alors campés à Etko et sur la tour d'Aboumandoul. Ils bombardèrent continuellement la ville, mais sans y causer beaucoup de dommage.

Le 20, le corps de kiaïa-bey fit une sortie; il combina son attaque de manière à prendre de deux côtés le corps ennemi placé sur la hauteur d'Aboumandoul. Les Anglais furent obligés de céder le champ de bataille aux troupes du grand-seigneur; ils perdirent 150 prisonniers, et eurent 100 hommes hors de combat. Le kiaïa-bey poursuivit vivement les Anglais, qui opérèrent leur retraite sur Etko, où les *Délétis* les bloquèrent presqu'aussitôt. Il falloit que les Anglais fussent bien mal informés de l'état de cette province pour avoir voulu en faire la conquête avec une poignée de Maltais, de Siciliens et de soldats ramassés de toutes parts.

On écrit de Saint-Jean-d'Acre, en date du 26 mai, que les Anglais, après les nombreux échecs qu'ils ont essuyés à Rosette, n'ont pu tenir à Etko, et qu'ils se sont sauvés dans Alexandrie, où on pense qu'ils attendent des secours de Malte. Cette place ne fournit aucune provision fraîche, et les Anglais auront beaucoup à y souffrir.

Soliman-Pacha a fait conduire à Constantinople un général, un major, et un officier anglais, qui ont été pris à l'attaque de Rosette; ils sont sous la conduite d'un capigi-bachi, qui a pour ces prisonniers toutes sortes d'égards. C'est le fruit des recommandations de M. Drovetti, consul de France au Caire; lui-même a eu pour eux les plus grandes attentions pendant leur séjour au Caire. Ainsi les officiers français emploient leur influence pour adoucir l'esclavage des Anglais pris par les Turcs. Cette conduite est toute simple: elle ne mériteroit aucun éloge, si dans la dernière guerre les Anglais n'avoient pas suivi trop souvent des maximes tout opposées.

(*Moniteur.*)

DANEMARCK.

Odensée (en Fionie), 28 *août.*

Les nouvelles de la Sélande vont jusqu'au 26. Le quartier-général anglais est toujours au château de Friedrichsberg, où l'ennemi se retranche ainsi que dans les environs. On évalue à 16,000 hommes la force de l'armée anglaise, y compris l'artillerie et la cavalerie. Nos chasseurs et nos arquebusiers en viennent continuellement aux mains avec les avant-postes ennemis, et plusieurs officiers anglais ont perdu la vie dans ces escarmouches. Un corps de deux mille Anglais qui avoit pris position près de Rothschild, pour observer le lieutenant-général Castenskiold, a été forcé de se retirer, par une manœuvre habile que ce général a faite. Le corps danois qui est sous ses ordres est déjà très-nombreux, et se renforce journellement. Plusieurs bataillons de milice, organisés par le général-major d'Oxholm, à Laland et à Falster, viennent de se réunir à ce corps, dont le quartier-général est maintenant établi à Kioge. Soldats et habitans, tout est animé du desir de se mesurer avec l'ennemi. Les vivres arrivent en abondance de tous côtés. Tous les citoyens sont prêts à sacrifier leur vie pour la maison royale et pour la patrie. A Copenhague, on n'attend qu'un signal du général Castenskiold pour faire une vigoureuse sortie.

Il vient d'arriver à l'ennemi de la grosse artillerie dont il manque absolument.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 11 Septembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Œdipe à Colonne, *la Dansomanie*.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Chevalier à la Mode, *l'Heureuse Erreur*.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Amant Jaloux, *Félix*.

M. Julien continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Mariage de M. Beaufils, *les Provinciaux*, *l'Amour et la Raison*.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Faux Lindor, *la Chaste Susanne*, *Arlequin à Alger*.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Les Toits, *le Tocsin*, *le Panorama de Momus*.

AMBIGU-COMIQUE.

Helmina, *Gigando*.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Eginhard et Imma, *Elisabeth*.

SALLE MONTANSIER.

Auj., *relâche* chez M. Ravel.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de Physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 francs.

VARIÉTÉS.

***Fortunas**, ou le Nouveau d'Assas, à la prise de l'Ile sous Dantzick*, drame héroïque en un acte; par M. Crouzet, directeur des études du Prytanée militaire français. Représenté à la distribution solennelle des prix de cet établissement, le 17 août 1807.

Toutes les fois qu'on retrouve d'anciens professeurs de l'Université de Paris dans les nouveaux établissemens consacrés à l'instruction publique, on est presque sûr de n'avoir que des louanges à donner, soit au zèle et au talent avec lesquels ils remplissent leurs fonctions, soit aux ouvrages qu'ils composent dans l'exercice de leur ministère: puisse-t-on former pour l'avenir une pépinière d'aussi excellens maîtres, et leur préparer des successeurs qui les remplacent un jour dignement! Ce n'est pas la moindre des difficultés que présente l'organisation de l'instruction publique, qui a besoin de maîtres, comme la religion a besoin de ministres, et qui se soutenant encore sur les appuis qu'elle a trouvés dans les ruines des anciennes institutions, risqueroit de s'écrouler avec eux si on ne lui ménageoit des moyens sûrs d'en réparer la perte: les élèves ne manqueront pas plus aux écoles, quel qu'en soit le plan, que les hommes religieux et les fidèles ne manqueront aux temples; mais les autels auroient été vainement relevés, si les ministres qui doivent les desservir venoient à manquer; et les plus brillantes écoles n'auroient qu'un éclat trompeur, si elles n'empruntoient de la doctrine et de l'habileté des maîtres et leur lustre et leur prix. Former des maîtres doit donc être, dans cette partie, une des vues principales du législateur; car la beauté des plans généraux, et même la perfection des méthodes, contribuent moins au succès de l'instruction, que le talent et le savoir de ceux qui en sont les instrumens essentiels et les premiers interprètes.

La distribution des prix est, dans toutes les maisons d'éducation,

Digitized by Google

Kiel, 30 *août*.

Le n°. 4 du journal officiel *le Danemarck en* 1807, contient les nouvelles suivantes :

De Sélande, 27 août.

Le lieutenant-général Castenskiold est posté maintenant auprès de Kioge, derrière la petite rivière d'Ellinge. Il attend aujourd'hui le général d'Oxholm avec son corps. Il a déjà beaucoup de cavalerie et un nombre suffisant d'artilleurs pour le service des pièces. Le général d'Oxholm lui amène en outre un train d'artillerie. Toutes les troupes sont pleines de courage, et demandent à combattre l'ennemi.

Du 3·. — On vient de recevoir des nouvelles du corps d'armée du général Castenskiold, en date du 27. Ce général a repoussé les avant-postes anglais ; il occupe une position avantageuse, et son corps s'augmente tous les jours. On croit qu'il va bientôt agir offensivement. On n'a pas de nouvelles de Copenhague depuis le 23.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 2 *septembre*.

S. A. S. le duc de Mecklenbourg-Schwerin vient d'envoyer à Paris son maréchal de la cour, M. le baron de Bosset, avec le titre d'envoyé extraordinaire, pour remercier l'Empereur Napoléon de l'avoir rétabli dans ses Etats, et pour demander à S. M. I. et R. son auguste et puissante protection pour l'avenir.

S. A. I. la princesse héréditaire de Saxe-Weymar, sœur de l'Empereur de Russie, et la duchesse régnante de Weymar, sont parties hier de Sleswick, où elles ont résidé pendant toute la guerre dernière, pour retourner à Weymar.

On fait à Stetin, à Swinemunde, à Anclam et dans les autres ports de la Baltique occupés par les Français, les plus grands préparatifs pour attaquer l'île de Rugen. On a mis en réquisition pour le transport des troupes, tous les navires et même les bateaux qui peuvent contenir dix hommes. Le roi de Suède étoit encore le 29 août dans l'île de Rugen, à la tête de ses troupes.

Voici le rapport extrêmement curieux que S. M. suédoise vient de faire publier sur la reddition de Stralsund. On remarque qu'il ne s'est pas même donné la peine de donner un prétexte à l'abandon de ses malheureux sujets, et qu'il les a livrés sans armes à la discrétion du vainqueur.

Quartier-général de Pluggentien, île de Rugen, le 21 août.

« Le magistrat et la bourgeoisie de Stralsund ayant envoyé une députation au roi, pour lui manifester leur respectueux desir, que les maux de la guerre qui menaçoient la ville fussent éloignés de ses murs, S. M. fit proposer au général français, commandant, que Stralsund fût déclaré neutre, et que cette neutralité fût reconnue par les deux partis, tant que l'armée suédoise seroit en possession de l'île de Rugen, et l'armée française, de la Poméranie suédoise; l'ennemi n'accepta pas cette proposition.

» Dans cet état des choses, et une plus longue défense de Stralsund étant sans but militaire, parce que la sûreté de l'empire ne permet pas en ce moment d'embarquer plus de troupes en Suède, et étant également très-important de protéger vigoureusement la principauté de Rugen contre toute attaque ennemie, S. M. chargea l'aide-de-camp-général de service, M. le baron de Vegesack, de demander au magistrat et à la bourgeoisie jusqu'à quel point ils vouloient soutenir un siége, auquel cas il leur seroit donné toute la protection et tous les secours qu'ils pouvoient attendre du courage des troupes de S. M. ; ou, si conformément au desir qu'ils avoient manifesté de préserver la ville de tout danger, ils croyoient pouvoir traiter d'une convention avec l'ennemi. Le magistrat et la bourgeoisie reçurent avec reconnoissance la proposition de S. M., et prirent unanimement le dernier parti ; S. M. y donna son assentiment, et remit en conséquence, hier 20, la forteresse de Stralsund à la disposition du magistrat et de la bourgeoisie. Le départ des troupes ayant été résolu, toutes les provisions, tous les magasins, tant de munitions de guerre que de bouche, furent transportés à l'île de Rugen.

» Dans les nuits du 18 au 19 et du 19 au 20, toute la garnison fut sous les armes ; de manière que l'ennemi n'auroit pu attaquer la forteresse avec avantage, en supposant qu'il eût été informé du départ des troupes. S. M. passa plusieurs heures à cheval pendant ces deux nuits : un bataillon fut envoyé à Rugen dans la nuit du 19 ; et le même jour, à dix heures du soir, on continua à faire passer dans cette île le reste des troupes ; ce qui dura toute la nuit et la journée du lendemain. Les canons furent encloués et les affûts brisés.

» S. M. s'est rendue hier, à trois heures et demie du matin, de Stralsund à l'endroit où l'on passe le bras de mer, et y a resté jusqu'à ce que toutes les troupes l'eussent passé, afin de donner les ordres nécessaires dans la circonstance.

» En vertu d'un ordre de S. M., l'aide-de-camp major d'Yhlen fut envoyé hier, à sept heures du matin, aux avant-postes français, pour annoncer que l'aide-de-camp-général colonel Peyron se rendroit à l'heure dont on conviendroit auprès du général français, pour lui faire une proposition concernant la forteresse de Stralsund, et qu'en conséquence on demandoit une suspension d'hostilités de vingt-quatre heures. Le major Yhlen rencontra le général de division Reille, qui convint avec lui que le chef des troupes françaises rencontreroit à six heures du soir l'aide-de-camp-général à Andershoff.

» On remarqua à cette heure de l'île de Rugen, que des députés de la magistrature, qui devoient traiter de la capitulation, se rendoient aux avant-postes français. Conformément au desir manifesté par le magistrat, S. M. avoit ordonné à l'ancien commandant, colonel Peyron, de suivre la députation. Il avoit ordre de déclarer : Que la forteresse ayant été remise par S. M. au magistrat et à la bourgeoisie, et n'étant par conséquent plus sous l'autorité militaire, il avoit reçu simplement l'ordre de S. M. d'accompagner la députation, et d'essayer s'il pourroit obtenir au magistrat et à la bourgeoisie des conditions modérées.

» A six heures un quart, l'aide-de-camp-général baron de Vegerack arriva avec l'état-major à Rugen, après que toutes les troupes eurent été embarquées. L'arrière-garde étoit composée de chasseurs de plusieurs régimens, sous les ordres du major de Gerdten. Au départ de l'aide-de-camp-général commandant, ils étoient presque tous à bord, et arrivèrent une heure plus tard que lui. A sept heures et demie du soir, on remarqua que l'ennemi entroit dans la ville par les portes de Franken et de Knieper. Deux divisions de chaloupes canonnières sont à une portée de canon du pont du port. Hier après midi, on travailloit encore dans les tranchées de l'ennemi. La nuit dernière et le lendemain matin, pendant que nos troupes s'embarquoient, notre artillerie a tiré sur les travailleurs ennemis.

» Hier, après souper, S. M. s'est rendue à Pluggentien, où elle a transféré son quartier-général. Cette terre appartient à M. de Lanken. »

---

une espèce de solennité, où les élèves reçoivent, sous les yeux du public, les récompenses dues au travail, et conquises par le mérite ; et c'est alors qu'un maître, organe et représentant de ses collègues, offre ordinairement quelqu'essai qui justifie de son talent, et en quelque sorte de celui des autres ; mais qu'il est rare, et sur-tout aujourd'hui, que ces essais soient heureux ! Parmi les nombreux discours de ce genre que nous reçûmes l'année dernière, nous ne pûmes distinguer que celui de M. Crouzet ; et c'est le même auteur qui nous fournit encore cette année la seule pièce qui soit digne de quelqu'attention. Il faut convenir, il est vrai, que les distributions de prix n'ouvrent pas au talent un champ bien favorable, et ne sont pas des occasions très-brillantes pour l'éloquence : elles ne donnent guère lieu qu'à l'exposition de quelques lieux communs fort surannés, et très-difficiles à rajeunir, sur la *discipline scolastique*, sur *l'étude*, sur les *belles-lettres*, sujets qu'on ressassoit autrefois en latin, et qui sont meilleurs à traiter dans cette langue que dans la nôtre, parce que le latin, qui *dans les mots brave l'honnêteté*, brave aussi dans les pensées, du moins pour nous, le vide, la foiblesse et la trivialité, tandis que le français fait merveilleusement ressortir toutes ces qualités, qui sont les caractères habituels de l'éloquence de collége. Il seroit donc de l'intérêt même de ces professeurs du bel air et du bon ton, qui tiennent pour le français contre le latin, qu'on en revînt à cette dernière langue, sauve-garde unique qui puisse mettre leur éloquence à l'abri des désagrémens solennels et périodiques qu'elle essuie tous les ans, et que lui prépare infailliblement chaque distribution de prix.

C'étoit comme orateur que nous avions à juger M. Crouzet, ou plutôt à l'applaudir l'an passé : cette année, c'est comme poëte qu'il se montre, et ses vers valent bien sa prose. Le nom du héros de son poëme, *Fortunas*, quoique composé de syllabes douces et harmonieuses, a peut-être quelque chose de bizarre ; mais l'action de ce guerrier est si belle que son nom est très-digne de rimer à celui de d'Assas. J'insiste un peu sur le nom, parce que le législateur du Parnasse français a dit :

« D'un seul nom quelquefois le son dur ou bizarre,
» Rend un poëme entier ou burlesque ou barbare. »

Au reste, le drame de M. Crouzet n'est ni barbare ni burlesque ; le sujet en est très-heureux, et le héros mérite bien d'être offert comme un exemple et comme un modèle, à cette jeunesse que l'on forme aux vertus guerrières dans le Prytanée français. A l'attaque de l'île sous Dantzick, Fortunas, chasseur au 12e d'infanterie légère, s'étant porté en avant, étoit tombé au milieu d'une colonne de Russes, qui crioient : *Ne tirez pas, nous sommes Français* ! Menacé d'être tué s'il parloit, il s'écrie : *Tirez, tirez, mon capitaine, ce sont des Russes* ! C'est absolument le trait de l'immortel chevalier d'Assas ; c'est un des faits les plus dignes d'être célébrés par la poésie et l'éloquence.

L'auteur l'a très-bien encadré : Fortunas est représenté comme un militaire déjà mûri par l'expérience, et qui joint tout le sang-froid de la sagesse à toute l'ardeur du courage. Son jeune ami Cléophile, qu'on suppose être un ancien élève du *Prytanée Français*, et qui sort à peine de l'enfance, animé de tout le feu de son âge, altéré de périls et de gloire, soupirant après l'occasion de se signaler, forme, par son impétuosité, une espèce de contraste fort agréable avec la gravité du soldat éprouvé. Je ne doute pas que les caractères de Nisus et d'Euryale, dans l'Enéide, n'aient fourni à M. Crouzet l'idée de cette nuance, qu'il a établie entre les deux héros, amis comme ceux de Virgile, et prêts à partager comme eux les dangers et l'honneur. Mais le jeune homme n'obtient pas la permission d'accompagner son camarade, que le capitaine Avy envoie seul, pendant la nuit, à la découverte. Il s'en plaint amèrement à son capitaine; il craint que la paix ne vienne à fermer devant lui la carrière de la gloire, avant qu'il ait pu s'y distinguer ; il atteste l'amitié qui unissoit Avy à son père. Le capitaine répond ;

Il fut mon compagnon ; sa mémoire m'est chère ;

Digitized by Google

EMPIRE FRANÇAIS.

Montpellier, 31 *août.*

Le 27 du présent mois, il est arrivé au port de Cette une balandre, ou grosse félouque algérienne, ayant à bord un capidgi du grand-seigneur, un chiaoux du capitan-pacha, et six personnes à la suite de cet envoyé. Il avoit été dépêché par le sultan Sélim auprès du dey d'Alger, avec une mission relative à la guerre que la Porte fait à la Russie, et chargé de terminer celle que se font les régences de Tunis et d'Alger. A la suite d'explications vives qu'il eut avec le dey, et craignant le ressentiment de ce prince, le capigi se sauva précipitamment au Marabout, d'où il est enfin parvenu à sortir; mais ayant appris à Alger la déposition du sultan Sélim son maître, et n'osant retourner à Constantinople, il a pris le parti de se réfugier en France pour y attendre les événemens.

On a appris par le bâtiment qui l'a amené dans le port de Cette, que les Tunisiens avoient remporté une nouvelle victoire sur les Algériens, près de Kef. La défaite de ceux-ci a été extrêmement meurtrière. (*Moniteur.*)

Lille, 5 *septembre.*

Le 31 août, vers les 11 heures du matin, M. Desplancq, chanoine de la cathédrale de Cambrai, accompagnoit au cimetière, comme prêtre officiant, la dépouille mortelle d'une de ses parentes; à peine sorti des premières portes de la ville, il se sent suffoqué, et tombe mort dans les bras de ceux qui l'entouroient. Qu'on juge de l'impression profonde qu'un pareil événement a dû produire sur les assistans! L'ecclésiastique qu'une famille désolée avoit choisi pour la diriger et la soutenir dans l'accomplissement des devoirs religieux envers une mère chérie, enlevée au bout de trois jours d'une maladie qui ne présentoit aucun symptôme alarmant, est frappé lui-même de mort dans l'exercice de son ministère, et accroît ainsi la douleur de ceux qu'il s'étoit chargé de consoler!

PARIS, 10 *septembre.*

L'EMPEREUR a passé la rivière, le 5 de ce mois, à Choisy-sur-Seine. Les habitans de cette commune n'avoient été avertis du passage de S. M. que par les équipages arrivés quelques heures auparavant: ils se hâtèrent d'élever un arc de triomphe près du bac, et se portèrent en foule à la rencontre de l'EMPEREUR, en faisant éclater leur joie et leur admiration. S. M. eut la bonté de s'entretenir pendant la traversée avec le maire et les fonctionnaires publics.

— Dans la séance du corps législatif du 8 septembre, M. Maret, conseiller d'Etat, en présentant les derniers titres du projet de Code de commerce, a payé un juste tribut d'éloges aux hommes éclairés qui avoient été d'abord chargés de la rédaction de ce projet en l'an 9. Comme le Code de commerce doit être regardé comme un bienfait public, nous nous empressons de rappeler ici le témoignage de reconnoissance qui est dû à ceux qui y ont consacré leurs lumières et leurs travaux. « La » commission instituée en l'an 9, a dit le rapporteur, ayant » rempli sa tâche, se regardoit comme dissoute; trois des » membres de cette commission, MM. Gorneau, Legras » et Vital-Roux, jurisconsultes et négocians éclairés, pleins » de zèle, mais sur-tout forts de leur dévouement à l'EMPEREUR, sollicitant des ministres de S. M. la permission » d'entreprendre à leurs frais la revision du Code, ces » ministres les y autorisent; ils font plus, ils les y encouragent. Bientôt ils se livrent avec ardeur à ce nouveau » travail, ils accroissent leurs lumières de celles de MM Vignon et Boursier, de celles qu'ils trouvent dans les auteurs » français, dans la législation des autres peuples de l'Europe; ils s'établissent juges impartiaux d'un ouvrage » auquel ils avoient pris tant de part; ils mettent ainsi S. M. » à même d'ordonner, en l'an 11, l'impression du Code de » commerce revisé, lequel a servi de base aux méditations » du ministre de l'intérieur, aux discussions du conseil » d'Etat. »

VARIETÉS.

Revue de quelques livres nouveaux, relatifs à l'Histoire et à la Géographie.

(Ier Article.)

Quoiqu'on accuse *la critique amère* de paralyser l'activité des imprimeurs et des marchands de papier, il est certain que les journaux ne suffisent plus pour annoncer les innombrables imprimés que chaque jour voit naître et souvent mourir, hélas! Nous sommes donc obligés de réunir dans une seule revue plusieurs ouvrages, dont les annonces, sans cet expédient, se trouveroient considérablement retardées. « C'est, diront les » auteurs, nous assimiler aux *petits théâtres;* c'est méconnoître l'importance de nos ouvrages; c'est mettre de la » satire jusque dans la forme typographique de vos articles. » Soit, Messieurs; mais au moins la brièveté de ces annonces aura pour vous l'avantage d'empêcher le critique d'imprimer tout le mal qu'il pourroit être tenté de dire, s'il lui falloit faire un article exprès pour chacun de vos livres.

Mémoires historiques et inédits sur le Danemarck et la Suède; par feu l'abbé Roman. (1)

Le titre fait vendre ces Mémoires. C'est une mauvaise politique de la part du libraire, que d'en demander un extrait; car si nous y trouvons peu de chose à critiquer, nous y trouvons encore moins à louer. Sans doute le Danemarck et la Suède attirent dans ce moment la curiosité publique: voici un *témoin oculaire* qui nous raconte une partie de l'histoire moderne de ces pays, qui nous parle des amours de Struensée et de la reine Caroline-Mathilde; enfin, qui nous retrace la révolution faite à Stockholm par Gustave III. Mais tout cela étoit connu: l'abbé Roman peut amuser les gobe-mouches, qui dans l'histoire ne cherchent que des anecdotes; mais il n'apprend rien aux gens instruits; et quant à ceux qui ne le sont pas, ils feront bien de chercher l'instruction dans des ouvrages un peu moins légers et superficiels que celui-ci. Feu l'abbé Roman étoit un homme d'esprit, un versificateur agréable: son poëme des *Echecs* nous a fait beaucoup de plaisir; mais pour juger des révolutions d'Etat, du caractère des nations et de la bonté des constitutions, il faut des études plus profondes et une tête plus forte. En un mot, ces Mémoires ne sont point *historiques;* mais ils étoient *inédits:* or, M. Léopold Collin a une belle passion pour les chiffons inédits. Ces sortes de manuscrits coûtent peu, et, selon M. Collin, rapportent beaucoup.

Campagne des Armées françaises en Prusse, Saxe et Pologne, etc. Tome IV et dernier. (2)

En annonçant les deux premiers tomes de ce Recueil, nous avons dit qu'ils se composoient des bulletins officiels, qu'on ne peut pas assez réimprimer; de notices biographiques, historiques

(1) Un vol. in 8°. Prix: 4 fr. 50 c., et 6 fr. par la poste.
A Paris, chez Léopold Collin; et chez le Normant.

(2) Quatre vol. in-8°. avec cartes et figures. Prix: 23 fr., et 29 fr. par la poste.
A Paris, chez Buisson; et chez le Normant.

Des plus brillans lauriers je l'ai vu se couvrir
Sous les murs de Jaffa, près des tours d'Aboukir.
Il guidoit avec moi nos soldats intrépides
Dans les combats sanglans qu'ont vu les pyramides;
Dans Gènes avec lui j'entrai sous Masséna;
Aux Champs de Marengo, d'Austerlitz, d'Jéna,
Ma fortune à son sort fut constamment unie;
Je protégeai ses jours, il me sauva la vie:
Enfin je vis couler de son généreux flanc
Dans les plaines d'Eylau les restes de son sang.
Napoléon, guidé par son ame sensible,
Traversoit tout pensif ce théâtre terrible,
Où Russes, Prussiens et Français étendus,
Sur la neige sanglante expiroient confondus;
Et désarmant son bras en vainqueur redoutable,
N'y vit plus d'ennemi, n'y vit que son semblable!
Dans ce champ où régnoient l'hiver et le trépas,
Ce grand homme, *couvert d'un manteau de frimas,*
Tandis qu'un froid mortel glaçoit tout sur la terre,
Lui seul *ne frissonnoit* que des maux de la guerre.
Il aperçut ton père, et, s'arrêtant soudain,
Voulut le secourir et lui tendre la main:
Quelques larmes mouilloient son auguste visage.
Le guerrier, recueillant sa force et son courage:
« Ah, ne me plaignez point; mon sort est assez doux,
» Dit-il; je vais mourir pour la France et pour vous,
» Sire: je meurs content. » Puis, d'une voix débile,
Il me dit: « Cher Ary, prend soin de Cléophile,
» Parle-lui de son père, et que Napoléon,
» Apprenant ses exploits, entende encor mon nom:
» Dis-lui ce que j'ai fait, dis-lui ce qu'il doit faire;
» Sois son ami, son guide, et son maître et son père. »

Ce couplet peut donner une idée de la versification de l'auteur; son style est harmonieux, ferme et soutenu: on ne pourroit reprocher à M. Crouzet que de n'être pas toujours assez discret dans l'invention ou dans le choix des figures. Il y a quelque chose de bien hasardé dans ce *manteau de frimas* dont il couvre l'Empereur: un *manteau de frimas* seroit peut-être mieux placé dans ce genre de style qui tient de la parodie et de la caricature, que dans le style noble et sublime.

Est-il très-heureux de représenter l'Empereur qui *ne frissonne que des maux de la guerre*, tandis que tout *frissonne de froid* autour de lui! Ce rapprochement n'est-il pas trop semblable à un jeu de mots, à un *concetti?* Et l'effet que produisent les *concetti* n'est-il pas directement contraire à celui que veut produire l'auteur? Il cherche à présenter une grande image; le caractère des jeux de mots est de tout rapetisser.

Ce même défaut reparoit encore ailleurs:

Tous les yeux des Français et toutes leurs pensées
Interrogent de loin ces régions glacées
Qui depuis si long-temps, dans leurs tristes climats,
Retiennent ce soleil vainqueur de leurs frimas;
Tous les cœurs vers ces lieux tournent leur espérance:
Le Nord est aujourd'hui l'orient de la France.

Ce vers est calqué sur celui de Voltaire:

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Mais l'un et l'autre ne sont qu'une pointe, un calembourg: il faut se garder des pointes dans un sujet sérieux et grave. Cette pensée ingénieuse et enjouée, qui vient à la suite d'un vers de sentiment, forme un contraste que le goût ne sauroit approuver; elle produit l'effet d'un éclat de rire, qui succéderoit tout-à-coup à un mouvement de sensibilité et de tendresse.

Digitized by Google

et géographiques; enfin, des portraits des généraux les plus illustres qui ont figuré de part et d'autre dans cette mémorable campagne. Ce volume, ainsi que le troisième, offre des notices mieux choisies; celle sur la ville de Dantzick est pleine d'intérêt. On distinguera aussi l'éloge funèbre du général Fénérols, par M. l'abbé d'Alez, d'Anduse; le passage où l'orateur, en peignant les derniers momens de son héros, nous retrace l'union du courage d'un militaire et de la constance d'un chrétien, nous a paru écrit avec beaucoup de force et de justesse. Dans notre premier extrait, nous avons fait sentir combien il étoit facile de faire des livres avec des bulletins; mais en même temps nous avons prédit à ce Recueil ce que les libraires appellent un succès, c'est-à-dire un débit rapide: notre prédiction s'est accomplie; et par une conséquence aujourd'hui inévitable, vingt autres Recueils historiques sur *la Campagne* ont été sur-le-champ mis sous presse. Parmi toutes ces rapsodies, celle que nous annonçons est la plus soignée; et la carte du *Théâtre de la guerre* dont elle est accompagnée, lui donne un nouveau degré d'utilité.

Il faut pourtant inviter le dessinateur anonyme de cette carte à étudier la géographie des montagnes, afin de ne pas changer une autre fois les montagnes de la Saxe en collines imperceptibles, tandis qu'il orne la Franconie d'Alpes imaginaires; le tout en suivant, comme plusieurs de ses confrères, une hypothèse arbitraire, consignée dans la *Géographie-Physique* de feu M. Philippe Buache, mais réfutée, il y a dix ans, par M. Desmarets, dans l'Encyclopédie méthodique. Cette hypothèse consiste à supposer tout bassin de rivière circonscrit par des hauteurs. Dans ses cartes, M. Buache a dessiné ces hauteurs comme des montagues; ses imitateurs en ont fait des Alpes. Malheureusement pour les faiseurs de systèmes, la nature a souvent mis des plaines, et même des marais, à la place de ces hauteurs imaginaires. Il est également faux que les chaînes de montagnes se dégradent et s'affoiblissent dans une progression régulière du centre aux extrémités, comme les géographes de l'école-Buache le supposent.

Epoques principales de l'histoire, pour servir d'explication à un Tableau chronométrique; par M. Goffaux, professeur au Lycée impérial. (1)

Voici encore un livre élémentaire ! On en fait par milliers sur l'histoire et la géographie; au lieu de chercher à y mettre cette méthode, cette exactitude, cette plénitude qui distingue les ouvrages allemands de ce genre, l'on ne vise qu'à inventer quelque nouveau moyen de *mémoire artificielle*. Nous avons démontré, à l'occasion des jongleries des mnémonistes, combien les moyens artificiels sont nuisibles à la vraie mémoire, à la mémoire raisonnée. Nous avons exprimé notre étonnement de ce que les professeurs français font la besogne des écoliers en dressant des *tableaux synoptiques*, *analytiques*, et autres; tableaux qui, si l'on les laissoit composer par les élèves, pourroient offrir un exercice très-utile, mais qui, dressés par les professeurs, ne présentent plus qu'un moyen de concilier l'étude avec la paresse, et d'accélérer l'instruction aux dépens de la solidité. Il n'y a rien de plus inutile que ces petites sciences toutes faites qu'on accumule aujourd'hui dans les têtes des jeunes gens. On n'apprend bien que ce qu'on apprend lentement, sérieusement, difficilement. La Providence elle-même a voulu que dans toutes les choses humaines, la peine précédât toujours la jouissance.

> *Pater ipse colendi*
> *Haud facilem esse viam voluit.*
> . . . . . *curis acuens mortalia corda.*

Nous ne méconnoissons point l'immense travail qu'a dû coûter à cet estimable professeur son *Tableau Chronométrique*, dans lequel on découvre telle époque principale de l'histoire au moyen de l'ouverture d'un *compas*. Si c'étoit à nous de récompenser le zèle de M. Goffaux, nous lui offririons un magnifique *compas*.

MALTE-BRUN.

(1) Un vol. in-8°. Prix: 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Bertrand; et chez le Normant.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 10 septembre.

Après avoir entendu MM. Jard-Panvilliers, Mallarmé et Koch, orateurs du tribunat, le corps législatif adopte trois projets de loi: le premier contient les sept premiers titres du liv. Ier du Code de Commerce (adopté à la majorité de 228 voix contre 12); le second est relatif à la contrainte par corps pour dettes contractées par des étrangers (adopté à la majorité de 224 contre 5); le troisième est relatif à des aliénations, acquisitions, échanges, etc.

COURS DE LA BOURSE DU 10 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	55f	3-4	54f	1-4
— Courant.	55	1-2	56	1-4
Hambourg. .	185	0-0	18[illegible]	1-4
Londres. . . .	00	000	00	000
Madrid eff. .	15	45	15	55
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	45	15	55
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	460	00	465	00
Gênes eff. c.	465 0		465 0	
Livourne. . .	5040		5025	
Naples. . . .	420 00		000 00	
Milan.	81 05 p. 6f		81 1 5 p. of	
Basle.	1	0 0 p	1	3-4p.
Francfort. . .	0	0-0 p	00	00
Vienne. . . .	126	0-0	000	00
Lyon.	1-2 p	0-0j.	1	1-2p
Marseille. . .	1-2 p	0-0j.	1	5-8p
Bordeaux. . .	1-8 p	0-0j.	1	5-8p
Montpellier.	1-2 p	0-0j.	00	0-0
Genève. . . .	0-0	00	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c
Or par-phé les 1000-1000 l'hectogramme 341 590

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 00000cf
Arg. de 620 à 845, les 1000-1000 le kilogram. 2[illegible]5 572
Arg. au-dessous de 920, les 1000-000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme 000 00
Piastre 5 37
Quadruple 81 10
Ducat. 11 15
Souverain 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 89f 89f 25c 89f 89f 25c 89f 75c 6[illegible]
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 86f 00c 00f 00f 000
Banq. de F. avec doublement 138[illegible]f 0000f 00c 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. of 00c à 0 000
— S. Domingue. . 0 00 à 0 000
Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000
— brut. . . . . . . 0 00 à 0 000
Coton du Levant. 0 00 à 0 000
Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000
Huile d'olive. . . . 0 00 à 0 000
Potasse d'Amér. . 0 00 à 0 000
Eau-de-vie, 5/9. . 00 00 à 0 000

ANNONCE.

Splendeur et Souffrance, roman traduit de l'anglais de T. S. Surr, par le traducteur du *Polonais*. Trois vol. *in*-12. Prix: 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Maradan, rue des Grands-Augustins, n°. 9; et chez madame Lavernette, au cabinet littéraire, rue Saint-Honoré, n° 354, près la place Vendôme.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Ces observations ne doivent pas empêcher de reconnoître que la forme et le tour de ces vers sont d'un homme qui sait écrire, qui sait manier la phrase poétique, la lier, la couper, la cadencer heureusement.

S'il falloit traiter ce petit drame aussi sévèrement qu'une pièce jouée sur un de nos théâtres, on remarqueroit sans doute que M. Crouzet a affoibli l'intérêt en le partageant. Cléophile fait une action presqu'aussi brillante que celle de Fortunas, et périt victime de son courage, tandis que Fortunas n'est que blessé; de manière que le drame auroit pu avoir pour titre: *la Mort de Cléophile*; mais Cléophile n'est qu'un héros imaginaire, et Fortunas est un héros très-réel. Trop de sévérité seroit ici hors de saison: il suffit que M. Crouzet ait montré beaucoup d'invention dans cet ouvrage, qu'il ait imaginé un cadre très-ingénieux, qu'il ait touché au but qu'il se proposoit, d'inspirer à ses élèves, l'enthousiasme de l'héroïsme et l'émulation des vertus militaires, et qu'enfin il ait couvert par un grand nombre de beautés, et par tout l'éclat du talent, les taches légères et les fautes peu nombreuses que l'œil de la critique découvre dans cette composition. Y.

MODES.

Les capotes gros-bleu ont repris faveur: les plumes rondes que l'on met dessus, sont assorties; mais assez souvent le petit ruban qui se coud près du bord, est d'un jaune tranchant.

On continue de teindre en noir des chapeaux de paille jaune.

Collerette et fichu ne font qu'un; mais il y a des fichus à collerette de bien des sortes: la garniture plissée et très-fournie, que l'on nomme ruche, et qui fait le tour du col, est la portion commune de cet ajustement; c'est le dos, corset, ou fichu; ce sont les demi-pèlerines, les pointes, par leur terminaison ou leur largeur, qui établissent des différences.

La garniture, appelée ruche, se trouve quelquefois sur les capotes de taffetas, particulièrement sur les vertes, et sur des robes de blonde et rubans, à larges raies perpendiculaires, robes peu communes encore et de très-grande parure.

Nous avons dit qu'on portoit du taffetas gris; on en voit aussi de noisette et de lapis.

CHARADE.

> Une préposition commence mon premier;
> Celle qui te nourrit termine mon dernier;
> Flore et Pomone habitent mon entier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est la lettre *D*.

Six airs, avec accompagnement de piano ou harpe; dédiés à madame de Morant; musique de Gustave Lazzerini, professeur de chant.

Prix: 6 francs.

A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, n°. 32.

Chez Imbault, professeur et éditeur de musique, rue Saint-Honoré, n°. 200; et péristyle du théâtre Italien, rue Favart, n°. 461;

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Seconde Conférence du sieur Cointeraux,

Dans laquelle on a mis l'ancien *Pisé* en opposition avec le nouveau, et où l'on traite des vices du premier et des avantages du second. Prix des deux *Conférences*, avec gravures, 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Cointeraux, en son atelier, rue de la Tour, n°. 10.

Nota. On souscrit chez le même, moyennant 10 fr. pour les douze Conférences.

(On trouve aussi les deux Conférences chez le Normant.)

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

HONGRIE.

Semlin, 21 août.

M. le consul-général Rodofinix, envoyé par S. M. l'Empereur de Russie, arriva, le 13, à Semendria. Il se rendit aussitôt après au synode, et eut un entretien de trois heures avec les membres de cette assemblée. Le 14, au point du jour, le chef servien, Mladen-Millovanovics, commandant de Belgrade, ayant été informé de l'arrivée de M. Rodofinix, sortit de la place avec tous ses officiers, et alla à la rencontre du consul-général sur la route de Semendria. A une heure après midi, ce dernier arriva à Belgrade, accompagné du commandant, de deux sénateurs, d'un grand nombre d'officiers, et de sa suite, consistant en vingt personnes. Il fut reçu avec les plus grands honneurs, au bruit de l'artillerie de la forteresse. M. Rodofinix descendit à l'hôtel du gouverneur, où l'on avoit tout disposé pour le recevoir.

Des lettres d'Orsowa disent que le nouveau sultan Mustapha veut employer tous les moyens pour remettre la Servie sous la domination de la Porte, et que l'armée turque sous les ordres d'Ibrahim-Visir, destinée à agir contre la Servie, a reçu depuis le 26 juillet jusqu'au 6 de ce mois, des renforts considérables de l'armée du grand-visir. L'on s'attend en conséquence à de grands événemens.

D'après les avis les plus récens de Semendria, c'est le 2 de ce mois, qu'Ibrahim-Visir annonça la cessation de l'armistice conclu le 14 de juillet: les hostilités recommencèrent aussitôt entre les deux parties; et le 5, les Serviens réunis aux Russes, livrèrent bataille aux Turcs, et remportèrent sur eux une victoire complète. (*Gazette de Presbourg.*)

ÉTATS ECCLESIASTIQUES.

Rome, 21 août.

On apprend de Palerme, que le ci-devant roi de Naples a fait transporter à Malte le trésor de la couronne. Cela donne lieu à plusieurs conjectures, d'autant plus qu'un grand nombre de troupes françaises passent depuis quelques jours par notre ville, se rendant dans la partie méridionale du royaume de Naples.

AUTRICHE.

Vienne, 27 août.

Deux courriers, l'un autrichien, l'autre français, viennent d'apporter la nouvelle de la remise de Cattaro aux troupes françaises. Cette remise a eu lieu le 7. Le courrier français a de suite continué sa route pour Paris, où il va porter la même nouvelle.

S. M. a daigné accorder à tous les officiers de son armée un supplément extraordinaire de solde qui se paiera tous les mois. Ainsi chaque colonel recevra 27 fl. de plus par mois, chaque lieutenant-colonel 20 fl., les majors 14, les capitaines 13, les premiers lieutenans 16, les sous-lieutenans 15, et les enseignes 14. Ce supplément sera payé en billets de banque.

Les Etats de Hongrie sont intervenus en faveur du magnat qui, dans la salle des magnats, a exprimé son opinion avec trop de violence. On croit que la décision prise contre lui sera mitigée.

Il a été fabriqué dernièrement une grande quantité de cartouches qui sont destinées aux régimens d'infanterie qui doivent s'exercer à tirer au blanc.

La communauté juive de Lemberg a fourni, il y a quelques semaines, le nombre de recrues déterminé.

DANEMARCK.

Copenhague, 19 août.

Hier, pendant le débarquement, l'ennemi fit un feu continuel avec des bombes et grenades dirigées contre notre flottille. Le commandeur Krieger avança avec ses barques canonnières pour faire une diversion; mais bientôt les Anglais ouvrirent une batterie masquée près du moulin des Cygnes, et forcèrent le commandeur à s'éloigner de la côte. Le lieutenant Boll a été grièvement blessé, ainsi que deux matelots. Quelques barques canonnières ont été plus ou moins endommagées, mais on les a tout de suite réparées.

Le capitaine Wlengel, directeur de la navigation, commande une brigantine armée de volontaires, et stationnée de manière à défendre la côte dite Kalleboe.

D. 20. — On a fait ce matin, à trois heures et demie, une sortie par la porte d'Est, afin de prendre une batterie élevée par l'ennemi de l'autre côté du moulin des Cygnes. La troupe étoit composée de cent hommes de la garde à cheval, de cent hommes du régiment de cavalerie de Sélande, sous les ordres du major de Flindt, du corps des chasseurs du roi, commandé par le major de Holstein, et de deux bataillons d'infanterie, avec deux batteries. Le lieutenant-colonel de Voigt commandoit en chef. En même temps trois bataillons de milice et quelques hussards sortirent de la porte du Nord afin de couvrir notre aile gauche. Le capitaine baron de Holstein, commandant en second de la flottille, sortit également avec 9 chaloupes canonnières pour couvrir l'attaque. On réduisit d'abord la batterie anglaise au silence; mais bientôt l'ennemi ouvrit une autre batterie masquée et fortifiée; et à cinq heures et demie les chaloupes furent forcées de se retirer. Pendant

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.
Samedi 12 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.
Abdélazis et Zuléima, l'Amant Bourru.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Une Folie, Zoraime et Zulnare.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Auj., *le Cantatrici Villane* (les Chanteuses Villageoises), opéra en deux actes, musique de Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Les Lurons, le Prix, la Mégalantropogénésie.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Les Tefts, le Tocsin, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.
Hortense de Vaucluse, le Pèlerin Blanc.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
Eginard et Imma, le Pied de Mouton.

SALLE MONTANSIER.
Auj., exercices et sauts périlleux par M. Ravel et sa troupe.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS.
Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.
Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée, avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANHARMONICON.
Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.
Concert tous les jours, à neuf heures du soir. Prix: 6 fr., et 3 fr.

THÉATRE FRANÇAIS.

Reprise d'*Abdélazis et Zuléma*.

Cette pièce est dédiée, non pas à un grand de la terre, à un heureux du siècle; la philosophie ne permettoit pas à l'auteur une pareille dédicace: elle est dédiée à M. Ducis. C'est ainsi que Jean-Jacques Rousseau dédia son *Devin du Village* à M. Duclos. M. Murville devoit cette reconnoissance à M. Ducis, puisque c'est à une visite de M. Ducis qu'il doit sa pièce.

Un jour qu'il étoit seul, accablé de chagrin, et rêvant au plan d'Abdélazis, il voit entrer chez lui M. Ducis. Aussitôt les corpuscules émanés du Shakespeare français entrent dans le cerveau fumant de M. Murville, par tous les pores, qui étoient alors très ouverts: ils y déposent des germes féconds; et voilà M. Murville qui conçoit un plan, et enfante un ouvrage meilleur *qu'à lui n'appartenoit*, comme il le dit naïvement lui-même dans son épître dédicatoire, où j'ai puisé tous ces détails sur la naissance d'Abdélazis.

En effet, l'auteur de quelques discours en vers, de quelques épîtres honorées d'un *accessit* ou d'une mention à l'Académie, pouvoit-il se flatter de chausser avec succès le cothurne, et d'obtenir les faveurs de Melpomène s'il n'eût reçu, dans cette visite mystérieuse, l'esprit tragique et la noire mélancolie de l'auteur d'*Hamlet*, de *Macbeth* et du *Roi Léar*? Faut-il être surpris de l'hommage qu'il rend au dieu créateur qui a bien voulu le visiter? Ce qui m'étonne, c'est la fin de l'épître dédicatoire, où se trouve un mélange de liberté et de servitude, de philosophie et de préjugés vulgaires, qu'on ne devoit pas attendre de l'homme qui a formé le projet d'une si noble dédicace.

Je finis, dit-il, *en bannissant toute cérémonie, par me dire fraternellement et civiquement*, etc. Qui ne croiroit qu'une phrase qui

Digitized by Google

cette affaire, le lieutenant A. Holstein reçut deux fortes contusions. Deux hommes furent tués et huit blessés.

On voit par le rapport du lieutenant-colonel de Voigt qu'il étoit impossible d'enlever la batterie ennemie avec le peu de forces que nous avions. De plus un brouillard épais nous empêchoit de reconnoître la position de l'ennemi. Les fossés et le blé qui n'étoit pas encore coupé, empêchoient d'ailleurs la cavalerie d'agir. La retraite se fit dans le meilleur ordre. Notre perte est de 16 hommes tués et 20 blessés; celle de l'ennemi est inconnue.

Les Anglais jettent quelquefois des bombes, qui cependant n'ont pas encore fait de mal. La ville n'a pas été atteinte. (*Moniteur.*)

Sélande, 21 août.

Les Anglais se couvrent avec de la cavalerie et de l'infanterie légère, de manière qu'on n'apprend rien de ce qui se passe chez eux. Ils renvoient tous ceux qui s'approchent. Le général Castenskiold se tient sur la défensive. Les avant-postes anglais vont d'une auberge à moitié chemin entre Copenhague et Rothschild, jusqu'à la baie de Kioge.

Cette après-midi, vers les deux heures, un corps anglais d'environ 400 hommes de cavalerie, de quatre pièces de campagne et de quelqu'infanterie, parut dans le village de Glostrup. Cette manœuvre obligea le général en chef de prendre une position plus sûre. Il se retira pendant la nuit sur les collines de Korndrup. L'expérience nous a déjà montré que l'esprit de nos troupes est excellent; les milices elles-mêmes demandent d'attaquer à la baïonnette.

Liste des tués et blessés jusqu'au 20 août.

Blessés. — Quatre officiers, trois bas-officiers, cinquante-un soldats et matelots.

Tués. — Un bas-officier, vingt soldats et matelots.

Les officiers sont les lieutenans Boll et A. Holstein, de la marine; le lieutenant Rœpstorff, de la garde à pied; et le lieutenant Fries, du régiment de Norwège.

Altona, 31 août.

Plusieurs voyageurs arrivés à Lubeck, ont rapporté qu'ils avoient quitté le 28 l'île de Sélande, et qu'il ne s'y étoit encore rien passé d'important. L'escadre anglaise se tenoit tranquille dans sa position.

Le corps du général Castenskiold est maintenant fort de 16 à 18 mille hommes.

Il est arrivé à Kiel plusieurs matelots recrutés au moyen de la presse; ils ont été aussitôt conduits à Holtenau et Friedrichfort.

Les marchandises d'origine anglaise qui se trouvent à Altona, et qui n'ont pas été réclamées jusqu'à ce moment, vont être déposées dans un magasin.

POMERANIE.

Stralsund, 22 août.

Nos troupes ont tous les jours des pourparlers avec les officiers et soldats suédois. Tous témoignent le plus vif mécontentement du rôle que joue leur roi, de son asservissement à l'Angleterre, et de la conduite inexplicable qu'il tient envers la France. (*Moniteur.*)

POLOGNE.

Dantzick, 21 août.

On vient de publier ici l'ordonnance suivante :

« S. Ex. M. le gouverneur-général ordonne que vingt-quatre heures après la publication du présent ordre, tous les officiers prussiens, de quels grades qu'ils soient, aient à sortir de la ville et du territoire de Dantzick. S. Ex. M. le gouverneur se voit forcé de prendre cette mesure rigoureuse, afin de réprimer les propos indécens que la plupart de ces messieurs se permettent contre le gouvernement français, ainsi que les faux bruits qu'ils affectent de répandre pour troubler la confiance et la tranquillité des habitans paisibles de la ville libre de Dantzick. Tout officier prussien qui ne se sera pas conformé au présent ordre, sera arrêté et détenu huit jours en prison, et conduit ensuite hors le territoire de Dantzick par la gendarmerie, sur la route de Kœnigsberg. C'est ainsi que doivent être traités des individus qui n'ont que de l'insolence et de la morgue. Tout habitant qui gardera chez lui un officier prussien, sera mis en prison pendant huit jours.

« M. le gouverneur se réserve d'excepter de cette mesure ceux de messieurs les officiers prussiens dont la tranquillité et la bonne conduite lui sont connues. Avant leur départ, MM. les officiers prussiens prendront un ordre de route chez le général commandant de la place, qui est chargé de l'exécution du présent ordre. »

Le général de division, aide-de-camp de S. M. l'Empereur et Roi, gouverneur-général de Dantzick,

RAPP.

SAXE.

Dresde, 28 août.

S. A. R. le prince héréditaire de Bavière arriva ici dans la soirée du 21, et descendit au palais royal. Le lendemain, ce prince se rendit à Pilnitz, où il dîna; il revint le soir, avec LL. MM. le roi et la reine de Saxe. Le 25, il y eut grand souper, au jardin de S. A. R. le prince Antoine. Hier, l'anniversaire de la naissance du prince Royal de Bavière a été célébré par une illumination à Pilnitz. Aujourd'hui, S. A. R. est allée visiter la forteresse de Konigstein.

Il va être fait divers changemens dans notre armée. S. M. a dsigné nommer le général-major Cerrini, ministre du cabinet et secrétaire d'Etat au département de la guerre.

ALLEMAGNE.

Francfort, 7 septembre.

S. Exc. M. le baron d'Albini, ministre d'Etat et chancelier, est arrivé le 4 à Aschaffenbourg.

S. A. R. le grand-duc de Hesse a créé, le 27 août (*jour de la Saint-Louis*), un nouvel ordre formé de quatre classes.

Des lettres du Tyrol méridional annoncent que les deux régimens napolitains qui étoient en marche par la Haute-Italie, pour se rendre dans le Nord, ont reçu ordre de rétrograder.

BADE.

Carlsruhe, 7 septembre.

Il a été vendu, le 17 août, une Vierge d'Albert Dürer, provenant de la succession de la dernière Margrave catholique de Baden-Baden. Ce tableau est d'une conservation étonnante: quoiqu'il soit fait depuis trois siècles, il paroît sortir de l'atelier du peintre. La Madone a l'ancien costume allemand: rien d'aussi pur, d'aussi saint, d'aussi virginal, d'aussi maternel que son visage. L'enfant qu'elle tient dans ses bras est d'une beauté inimitable. Il tient trois cerises de sa main gauche, et un papillon de la droite. La main et le bras gauche de la Vierge sont de la dernière perfection. Les artistes balancent s'ils ne doivent pas regarder cette peinture comme le chef-d'œuvre d'Albert Dürer, et quelques-uns osent com-

---

commence avec tant de fierté et de dignité, et qui exhale une odeur si forte de fraternité et de civisme, va se terminer brusquement par ces mots, *votre concitoyen, Murville?* Point du tout : après un élan si vigoureux, l'auteur retombe dans les vieilles formules; il donne à M. Ducis le titre de *Monsieur*, et se dit fraternellement et civiquement *son très-humble et très-obéissant serviteur.* J'avoue qu'on ne s'attend point à cette chute aristocratique. Ce n'est point là bannir la cérémonie; c'est s'y conformer en esclave; et dans le *très humble et très-obéissant serviteur*, il n'y a rien de *fraternel* et de *civique*. Rousseau de Genève n'avoit-il pas, long-temps avant la révolution, donné à M. Murville l'exemple de supprimer les fades mensonges qu'on met au bas des lettres? Il n'y avoit pas même de gloire, en 1791, à imiter ce que Rousseau avoit osé faire quand le pouvoir monarchique étoit dans sa plus grande force.

Après avoir donné à son Abdélazis une origine si illustre, en l'attribuant au souffle divin d'un de nos grands tragiques modernes, M. Murville ne semble-t-il pas ternir un peu l'éclat d'une si glorieuse naissance, en déclarant que la plus belle scène de sa pièce a pour père M. Baculard d'Arnaud, qui lui en a fourni l'idée dans une anecdote intitulée *Warbuk*? Ce n'est pas que M. d'Arnaud n'ait son mérite; mais dans la hiérarchie du Parnasse, les poètes tragiques sont plus nobles que les romanciers; et pour un descendant de M. Ducis, c'est déroger que de s'allier avec d'Arnaud.

L'avertissement que le modeste auteur a mis à la tête de son *Abdélazis*, est plein d'éloges des acteurs qui ont contribué au succès de sa pièce : il fait de Mlle Desgarcins une seconde Clairon; il *croit Talma destiné à nous consoler de la mort de le Kain*; il loue très-justement *sa physionomie expressive, sa voix mélancolique.* Quant à la mort de le Kain, dont Talma doit nous consoler, c'étoit peut-être encore un éloge assez flatteur au temps où M. Murville écrivoit cet avertissement; aujourd'hui ce seroit ne rien dire. On est tout consolé de la mort de le Kain; les amis de Talma le mettent fort au-dessus de cet acteur; il n'y a plus que quelques bonnes gens de l'ancienne roche qui conservent encore de la vénération pour le Kain. Avoir vu le Kain, est un brevet de vieillesse; et le louer, est du radotage.

L'acteur que M. Murville vante avec le plus d'emphase, c'est Monvel, qui joua dans la pièce le rôle de Nasser. Selon lui, Monvel *n'a pas besoin de parler pour être éloquent au théâtre*: c'est une vérité qui a été démontrée par le fait; car Monvel a joué assez long-temps sur la scène française sans parler, et n'en a pas été moins applaudi. Comment M. Murville, avec une si haute idée de Monvel, a-t-il osé le remplacer? C'est une anecdote assez plaisante, et de la plus exacte vérité.

Dans le cours des représentations d'*Abdélazis*, Monvel étant tombé subitement malade, M. Murville, pour ne pas faire manquer une représentation qui devoit être aussi utile que glorieuse, s'offrit à jouer en la place de Monvel, le rôle de Nasser, et se fit afficher. La nouveauté d'un auteur comédien attira au théâtre une foule prodigieuse, et jamais curiosité ne fut mieux satisfaite. M. Murville, comme acteur, fit une sensation extraordinaire : depuis qu'on joue des comédies, on n'avoit peut-être jamais tant ri. L'estimable auteur d'*Abdélazis* n'avoit aucune idée des positions; il ne savoit ni entrer, ni sortir, ni marcher, ni se tourner; il se tenoit toujours éloigné du public, et n'osoit approcher de la rampe. Le zèle l'avoit entraîné un moment dans un métier qui n'étoit pas le sien : il ne reçut aucun désagrément du public; mais il excita une gaieté convulsive. Concluons qu'il y a dans tout art une pratique qu'il faut savoir, sous peine d'être ridicule; et les auteurs qui dissertent le plus savamment de l'art théâtral, seroient fort embarrassés de leur personne s'ils étoient sur le théâtre.

Abdélazis est un mélodrame où toutes les règles de l'art sont vio-

Digitized by Google

parer, même préférer la tête de cette Madone à celle de Raphaël dite *della Seziola*. Ce tableau a été acheté par M. Messias, chargé d'affaires de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, près S. A. R. le grand-duc de Bade.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 11 septembre.

Parmi les étrangers présentés dimanche à S. M. l'Empereur et Roi, on a omis de nommer M. le prince d'Isembourg, colonel au service de S. A. R. le grand-duc de Bade, qui a été présenté à S. M. par M. le baron de Dalberg, ministre plénipotentiaire de S. A. R. le grand-duc de Bade.

(*Moniteur.*)

— Les grands-officiers qui ont assisté comme témoins au mariage de S. M. le roi de Westphalie et de S. A. R. la princesse Catherine de Wirtemberg, ont reçu chacun en présent un service de porcelaine de la manufacture impériale de Sèvres.

— M. de Saint-Aignan, aide-de-camp de S. Ex. le général Caulaincourt, grand-écuyer, est arrivé avant-hier de Pétersbourg à Paris.

— Les ministres qui s'étoient rendus à Rambouillet, pour le conseil de mercredi dernier, sont tous arrivés hier au soir à Paris.

— On assure que S. A. S. le prince de Bénévent, vice-grand-électeur, est parti pour sa terre de Valencey.

— On porte aujourd'hui à la somme d'environ deux millions trois cents mille francs la totalité des pertes que la malheureuse ville de Spa vient d'éprouver par l'incendie. Le nombre des maisons détruites est de 195 au lieu de 183; celui des familles qui ont à-peu-près tout perdu, est de 300; ce qui suppose 12 à 1500 individus. Ces détails, qui sont certains, ne peuvent qu'exciter de plus en plus la charité publique en faveur des infortunés habitans de Spa. Les souscriptions ne s'élèvent encore, suivant la Gazette de Liége du 7 septembre, qu'à 30,163 fr.

— On fait en ce moment dans l'ancienne église des Barnabites, vis-à-vis le théâtre de la Cité, les dispositions nécessaires pour couler en bronze la statue colossale du général Desaix, qui doit être élevée sur la place des Victoires.

— En exécution du décret impérial qui institue des courses de chevaux dans les départemens les plus renommés par la bonté des chevaux qu'on y élève, le conseiller d'Etat préfet du département de la Seine a pris un arrêté suivant lequel lesdites courses auront lieu cette année, au Champ-de-Mars, les 11 et 12 octobre, à midi. Le premier jour il y aura trois courses; savoir : la première entre huit chevaux entiers de cinq ans; la seconde entre huit jumens du même âge; la troisième entre huit chevaux entiers ou jumens de six à sept ans. Le prix à décerner pour chaque course sera de 1200 fr. Le second jour, il y aura une quatrième course entre les trois chevaux qui auront remporté les prix de 1200 fr. Le prix à décerner pour cette quatrième course sera de 2000 fr. La distance à parcourir sera de deux fois la circonférence intérieure du Champ-de-Mars.

— Une ordonnance de police porte, que dans le ressort de la préfecture de police de Paris, il sera procédé, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre, à la vérification annuelle des mesures pour le bois de chauffage, les grains et autres matières sèches.

— Les travaux du palais du corps législatif sont très-avancés. On pose en ce moment le couronnement du faîte; toutes les bases des colonnes qui doivent orner la façade septentrionale sont assises. Cette façade paroît être une imitation du portail de la Magdeleine.

— S. A. Em. le prince-primat vient de signaler son estime pour la personne et les ouvrages du célèbre Grétry, en lui faisant don d'une riche tabatière d'or émaillée, et ornée d'une tête d'Apollon, sur un fond semé de brillans.

— Deux jeunes gens de quinze ans au plus ont commis récemment un vol digne des plus hardis fripons. Un horloger, dont la boutique a une entrée dans la rue Saint-Honoré, et une autre dans celle de l'Arbre-Sec, causoit avec un ami sur l'une des deux portes. Un des voleurs fait des singeries qui occupent un moment l'horloger; l'autre entre lestement par la seconde porte, et enlève une pendule du poids de plus de trente livres. A quelque distance de là, ils furent arrêtés, parce qu'ils offroient de vendre à vil prix cet effet précieux. Loin d'être confondus, ils ne s'occupèrent qu'à vanter leur adresse.

— La société des sciences, arts et belles-lettres de Soissons propose pour sujets de prix au concours de l'an 1808 les deux questions suivantes :

« 1°. Déterminer les rapports qui existent entre les beaux-arts, et ce que chacun d'eux emprunte ou prête à l'imagination.

« 2°. Donner l'analyse des terres-houilles du département de l'Aisne (vulgairement cendres noires), avant et après leur combustion; déterminer leur influence sur la végétation en général, et plus spécialement sur la culture des départemens. »

Ces deux prix seront décernés dans la séance publique du mois d'août 1808. Le premier sera une médaille d'or de la valeur de 200 fr.; le second, une médaille d'or de celle de 150 fr. Les Mémoires seront adressés, port franc, à M. Missa, secrétaire perpétuel, avant le 1er juin 1808.

— Le *Monthly Repertory* assure qu'un Anglais, conduit au bord du tombeau par une phthisie pulmonaire, a recouvré sa santé en mangeant chaque jour 3 ou 4 livres de groseilles bien mûres, rouges ou blanches.

AU RÉDACTEUR.

Messieurs,

Les sciences, et particulièrement les lettres orientales, viennent de faire une perte sensible par la mort de M. le chevalier d'Ohsson, ancien ambassadeur de la cour de Suède près la Porte Ottomane. Le chevalier d'Ohsson fut étranger à la France sous le rapport de sa naissance et de ses emplois, mais il appartient à notre littérature, puisqu'il a écrit ses ouvrages dans notre langue; et c'est à ce titre que je vous prie de vouloir bien accueillir quelques notes sur la vie et les travaux de cet homme célèbre. Mouradgea d'Ohsson naquit à Constantinople, d'une famille arménienne catholique, fort respectable. Des études solides développèrent en lui, de très-bonne heure, un jugement supérieur, un esprit vif et profond, et les qualités les plus intéressantes. Attaché, dès sa jeunesse, à l'ambassade de Suède auprès de la Porte, il servit cette puissance avec beaucoup de succès dans des occasions importantes, et mérita qu'elle lui confiât ce poste en 1782. Les fonctions politiques n'absorbèrent point la force et l'activité de son ame. Familier avec toutes les langues de l'Orient, et ayant lu tout ce que les auteurs persans, arabes, turcs, ont produit de meilleur, il entreprit de faire connoître l'Empire-Ottoman, sous tous ses rapports, de religion, de culte, de mœurs, d'histoire, d'administration, de sciences, d'arts, d'institutions militaires et civiles; genre d'ouvrage qui n'a été exécuté pour aucun des Etats les plus florissans de l'Europe, et qui manque à la gloire de leur littérature. Le plan étoit d'autant plus intéressant, que M. d'Ohsson s'étoit imposé la tâche de faire précéder l'histoire des Ottomans par des recherches approfondies sur toutes les nations dont les vastes débris formèrent la monarchie ottomane. Il ne falloit pas seulement de grands talens et une force persévérance pour exécuter un projet aussi étendu ! On sait jusqu'à quel point l'observation des mœurs, l'accès des dépôts, l'étude de la vie civile, sont rendus difficiles aux chrétiens par le génie dédaigneux et méfiant de l'islamisme.

La considération que M. d'Ohsson s'étoit acquise parmi les Turcs, l'usage généreux qu'il fit d'une grande fortune, vainquirent des obstacles qui, pour tout autre, fussent restés insurmontables. Tout lui fut ouvert.

---

lles; et ce fut là la cause de son succès dans un temps où l'on violoit des règles bien plus importantes que celles de l'art. Ce mari de contrebande, qui est le héros de la pièce, ne parut point ridicule à une époque où les parades les plus extravagantes dans un genre beaucoup plus sérieux étoient accueillies avec transport. Qui jamais eût imaginé qu'on bâtiroit une tragédie sur le stratagême d'un aventurier, lequel en se mirant dans une fontaine, ayant remarqué qu'il ressembloit beaucoup au général Abdérame, amant de la princesse Zuléma, a l'effronterie de se faire passer pour cet Abdérame, et sous ce faux nom, épouse la princesse dont il est éperdument amoureux? L'imposteur triomphe pendant six ans; il a un enfant de la princesse; c'est un ménage fort heureux; et le beau-père, Almanzor, roi de Grenade, est très-satisfait de son gendre. Mais comme enfin tout se découvre, un vieillard, nommé Nasser, arrive avec une lettre posthume du véritable Abdérame, mort prisonnier des chrétiens. Le faux Abdérame est très-alarmé de l'arrivée de ce messager; il emploie la scélératesse la plus hypocrite pour le gagner et le corrompre. Cette scène de tartufe est très-indigne de la tragédie, et détruit tout l'intérêt qu'on pourroit prendre aux malheurs d'Abdélazis.

Almanzor, très-entêté, comme tous les gens sots et crédules, traite le vieux Nasser de fourbe, et veut le faire mourir; Abdélazis le fait prudemment évader; mais par un hasard qu'il ne pouvoit prévoir, la lettre que Nasser avoit perdue se retrouve; elle est portée au roi, qui reconnoît l'écriture du véritable Abdérame. Un monarque qui auroit eu un grain de sens commun eût enseveli dans le silence cet odieux mystère; et puisqu'il n'y avoit plus de remède, il eût pardonné à son gendre ce coupable artifice, en faveur de son amour et des services rendus à l'Etat : évitant un éclat fatal à l'honneur de sa famille, il eût conservé à Zuléma un époux qui fait son bonheur, au royaume de Grenade un héros son défenseur et son appui. Cela valoit beaucoup mieux que de faire périr sur l'échafaud son gendre et son fils, et de déshonorer sa fille : c'est cependant le parti qu'il prend; mais Zuléma, plus folle encore que son père, veut aller assassiner son mari dans la prison, pour le dérober à l'infamie de l'échafaud. L'enfant qui se réveille empêche que Zuléma n'exécute ce beau projet : il s'établit alors entre le mari et la femme une explication intéressante; mais cette situation est trop chère : par combien de folies n'a-t-il pas fallu l'acheter?

La réconciliation du mari avec la femme ne suffit pas; il faut faire entendre raison au roi Almanzor, ce qui n'est pas facile. L'auteur n'en fût jamais venu à bout sans cet incident banal dont la Bruyère s'est moqué. La révolte du peuple est d'une grande ressource dans les intrigues : les mutins délivrent Abdélazis qui fait une sortie contre les chrétiens, et, comme de raison, des prodiges de valeur contre lesquels Almanzor ne peut plus tenir; il est bien forcé de reconnoître pour l'époux de sa fille le libérateur de Grenade.

Le succès de cette pièce ne fut pas aussi grand qu'on le dit aujourd'hui, quoique ce fût alors le Jubilé des poètes et des auteurs. M. de La Harpe, qui fut présent à la septième représentation, atteste qu'il n'y avoit point de monde, et qu'elle fut très-peu applaudie : elle ne fit que se traîner jusqu'à la douzième. Le même critique assure qu'il y a peu de pièces aussi mauvaises; les applaudissemens qu'elle reçut dans la nouveauté sont, selon lui, la preuve de *la dégradation* à laquelle on étoit alors arrivé; mais les acteurs qui jouèrent dans ce temps-là eurent la plus grande part à cette espèce de réussite; et c'est aussi à la même cause qu'il faut attribuer l'indulgence avec laquelle on vient d'accueillir deux représentations de cet ouvrage, où une situation prise dans un roman de d'Arnaud se trouve noyée dans un amas d'invraisemblances.

M. de La Harpe dit encore qu'on s'est extasié sur les vers d'Abdélazis,

Digitized by Google

Depuis les pratiques les plus solennelles de la religion, jusqu'aux habitudes secrètes de la vie du sérail, il connoît tout; et les crayons les plus habiles traceront, sous ses directions, de fidelles peintures des cérémonies religieuses, militaires, civiles, domestiques, de quelque intérêt. Tous les matériaux du monument projeté étant prêts, M. d'Ohsson rendit à la France l'hommage de croire qu'ils ne pouvoient être dignement mis en œuvre que dans son sein. Il se rendit à Paris, et y publia, en 1787 et 1788, deux premiers volumes dans le format in-folio, avec tout le luxe des caractères de Didot et du burin français.

Les orages politiques suspendirent bientôt après ses travaux. Il quitta la France et retourna par l'Allemagne à Constantinople, où sa cour lui remit encore la direction de ses rapports politiques. De nouvelles études, de nouvelles méditations ajoutèrent aux premières tout ce qui pouvoit leur manquer encore en exactitude et en profondeur. Enfin, les sciences et les beaux-arts ayant retrouvé en France les honneurs, la paix et la sécurité dont ils ont besoin, et la plus noble munificence les ayant encouragés à briller d'un nouvel éclat, M. d'Ohsson songea à venir achever sa publication de son ouvrage. Il fit paroître, dans le cours de 1804, deux premiers tomes de la division historique, qui embrassent l'histoire de la monarchie des anciens Perses, depuis l'époque assignée à la création, jusqu'au septième siècle de l'ère chrétienne. Dans ce tableau, formé d'après les annales persannes, l'histoire de l'Orient s'offre sous une autre physionomie et avec d'autres faits que sous la plume des auteurs grecs et latins. On y voit une succession de quatre dynasties qui, depuis l'an 1750 de la création jusqu'à l'époque de la conquête des Arabes mahométans, l'an 651 de Jésus-Christ, durant un espace de près de 3000 ans, gouvernèrent la Perse et l'Asie mineure; et il n'y est fait mention de quelques princes, tels que Cyrus, que les historiens européens ont qualifié du titre de Grand Roi, que comme de vassaux et de tributaires de la grande monarchie. Le rapprochement de ces versions orientales et de celles des historiens grecs et latins, sur de grands événemens connus à l'Europe et à l'Asie, présente le plus vif intérêt.

M. d'Ohsson s'occupoit de la publication successive des autres parties de son ouvrage, lorsque la mort l'a surpris le 27 août dernier, au château de Bièvre, où il étoit retiré. Sa veuve, à qui sa gloire et sa mémoire sont également chères, s'empressera sûrement de remplir ses vues et de satisfaire aux desirs du public. M. d'Ohsson joignoit un caractère attachant les vertus les plus estimables; il fut simple et modeste dans les grands emplois, heureux dans la vie privée, égal dans toutes les conditions. Les revers, cette pierre de touche de l'ame humaine, ne troublèrent point sa sérénité; les abus de confiance et les révolutions du papier-monnoie lui enlevèrent une fortune considérable, sans qu'on pût s'en apercevoir. Il eut un grand nombre d'amis qui, tous, garderont de lui le souvenir le plus tendre et le plus honorable.

VERNINAC.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 11 septembre.

L'ordre du jour appelle la discussion de deux projets de lois : le premier est le titre VIII du livre Ier du Code de Commerce, intitulé : *De la lettre de change et du billet à ordre.*

M. Duveyrier, après avoir démontré l'utilité de la lettre de change, qui remplace dans le commerce les lourds transports d'argent, et ne court aucun des dangers auxquels ils étoient constamment exposés, s'attache à faire remarquer l'esprit d'ordre et de méthode qui a présidé à la rédaction du projet. Il rappelle la sagesse de l'ordonnance de 1673, dont les dispositions, presqu'entièrement adoptées jusqu'ici, ont été très-utilement développées dans le projet auquel elle a servi de base, sauf quelques lacunes ou quelques incertitudes, que l'on s'est empressé de faire disparoître. Au reste, il déclare que l'on ne doit pas considérer le projet sur la lettre de change, comme une de ces combinaisons fortes qui fondent la législation d'un Empire, ou régénèrent la morale d'un peuple, mais comme un réglement soigneusement dressé pour une classe qui contribue par son industrie au bonheur de la société entière, comme un code séparé du code général, mais que les calculs de l'expérience rendent recommandable et digne de l'approbation du corps législatif

On procède au scrutin, et le projet est converti en loi à la majorité de 233 voix contre 8.

Le second projet soumis à la discussion a pour but de fixer le *maximum* des pensions des grands dignitaires de l'Empire. Après avoir entendu en sa faveur M. Delaitre, orateur du tribunat, le corps législatif le décrète à une majorité de 228 voix contre 25.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 27 août.

84 — 26 — 81 — 74 — 18.

COURS DE LA BOURSE DU 11 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	55f	3-4	54f	1-4
— Courant.	55	1-2	56	1-4
Hambourg. .	185	0-0	184	1-4
Londres. . . .	00	000	00	0-0
Madrid eff. .	15	45	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	45	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	461	00	465	00
Gênes effec.	465 0		465 0	
Livourne. . .	50 10		502	
Naples. . . .	420 00		000 00	
Milan.	81 05 p. 6f		81 1 s p. of	
Basle.	1	0 0 p	1	3-4p.
Francfort. . .	0	0-0 p	00	00
Vienne. . . .	126	0-0	000	00
Lyon.	1-2 p 0-0j.		1	1-2p
Marseille. . .	1-2 p 0-0j.		1	3-8p
Bordeaux. . .	1 8 p 0-0j.		1	3 8p
Montpellier.	1-2 p 0-0j.		00	0-0
Genève. . . .	0-0	00	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-000 l'hectogramme 345f 20

Or par pilé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000000f

Arg. de 620 à 845, les 1000-1000 le kilogram. 213 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre 5 37

Quadruple 81 10

Ducat. 11 15

Souverain 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 88f 75c 80c 75c 70c 00c 00f 00c 00c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 86f 00c 00f 00f 000

Banq. de F. avec doublement 1500f 1402f 50c 0000f 000

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c à 0 000

— S. Domingue. . 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000

— brut. . . . . . . 0 00 à 0 000

Coton du Levant. 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000

Huile d'olive. . . . 0 00 à 0 000

Potasse d'Amér. . 0 00 à 0 000

Eau-de-vie, 3/9. . 00 00 à 0 000

ANNONCE.

Génie du Christianisme, ou Beautés de la Religion chrétienne; par François-Auguste de Châteaubriand. Edition abrégée à l'usage de la jeunesse. Avec cette épigraphe :

> Chose admirable! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'autre but que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci.
>
> MONTESQUIEU, *Esprit des Lois*, liv. XXIV, ch. 11.

Deux vol. in-12, caractère stéréotype, philosophie. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

A Lyon, chez Ballanche père et fils, aux Halles de la Grenette. — Et à Paris, chez H. Nicolle, à la Librairie stéréotype, rue des Petits-Augustins, n°. 15.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n°. 17.

Le Génie du Christianisme étant trop volumineux pour être mis entre les mains de la jeunesse, des ecclésiastiques respectables en firent paroître, il y a trois ans, un *abrégé* en deux volumes *in-12*. Leur travail eut l'approbation de l'auteur.

Dans l'édition stéréotype que nous annonçons, on a conservé leur travail, et elle ne diffère de l'édition de 1804, que par de nombreuses corrections de style que M. de Châteaubriand avoit laissées avant son départ pour la Terre-Sainte.

Dans le procès-verbal sur les exhumations de Saint-Denis, qui termine le second volume, il y avoit des erreurs assez graves; elles ont été relevées avec soin dans l'édition stéréotype.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n°. 17.

uniquement parce qu'ils ne sont pas dépourvus de nombre, ni hérissés de barbarismes et de solécismes; car d'ailleurs le style en est très-foible, plein de chevilles, de termes impropres, de mauvais goût, de réminiscences : c'est en un style d'écolier comme la pièce. Telle est l'opinion de M. de La Harpe : la critique est sévère, et même un peu amère; mais elle est juste, et sous ce rapport très-utile pour débarrasser la littérature d'une foule de pièces et d'auteurs qui ne cherchent qu'à surprendre la religion du public.

J'ignore ce qui a pu engager les comédiens à remettre une pareille tragédie : ils pouvoient mieux choisir; à moins qu'on ne dise que leur talent brille davantage dans les mauvaises pièces, et qu'ils sont flattés de ne devoir qu'à eux-mêmes le succès d'un ouvrage.

CHARADE.

Mon premier veut mon tout; mais en vieillissant en âge,
Il est devenu jeune, et plus grand qu'un vrai sage.
En ôtant mon second, on attaque l'usage.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Par-terre*.

Très-belles Bougies de table, de voitures et de cabriolets, poids de seize onces, à vendre bien au-dessous du cours, d'une manufacture avantageusement connue.

Le dépôt se trouve chez M. Laforêt, rue de Cléry, n°. 5, la première porte cochère en entrant par la rue Montmartre.

L'on se charge de faire des envois dans les départemens.

Entrevue des Empereurs Napoléon Ier et Alexandre, sur le Niémen, le 25 juin 1807, d'après un croquis lavé de Debret, gravé par

L. J. Allais. Hauteur, dix pouces trois quarts; largeur, seize pouces un quart.

Prix : 6 fr. en noir, et 12 fr. en couleur.

A Paris, chez M. Osterwald l'aîné, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, n°. 20.

Nota. Dans la semaine prochaine paroîtra, chez le même : Champ de Bataille d'Eylau, visité par l'Empereur Napoléon, le lendemain de l'action, sujet du concours qui a été ouvert dernièrement.

La Création, paroles de M. de M***, musique et accompagnement de piano ou harpe, par G. Naudé, élève du Conservatoire de France.

Prix : 1 franc 25 c.

A Paris, chez Gorbaux, éditeur et marchand de musique, à la Lyre d'or, rue de Thionville, n°. 24.

Et chez Godefroy, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4.

Notions Élémentaires de la Langue Allemande; par M. Simon, professeur d'allemand aux deux Lycées Impérial et Napoléon, de même qu'au collège de Sainte-Barbe. Un vol. in-12. Prix : 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

A Strasbourg, chez Levrault; et à Paris, chez le Normant.

L'auteur a évité l'écueil, jusqu'à présent si général, de trop assimiler l'allemand au grec et au latin. En se frayant une route nouvelle, M. Simon a mis autant de simplicité que de clarté dans le système des déclinaisons et des soi-disant verbes composés qui se décomposent : labyrinthe inextricable dans les autres grammaires; sa théorie est prouvée jusqu'à l'évidence. Cette grammaire élémentaire, qui est claire et d'un style correct, est le meilleur guide pour les Français dans l'étude de la langue allemande.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, aujourd'hui JOURNAL DE L'EMPIRE, est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Geoffroy, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

HONGRIE.

Semlin, 22 août.

Le consul général Rodofinis, envoyé de l'Empereur de Russie, vient d'établir à Belgrade une chancellerie. Il a fait venir d'ici beaucoup de meubles pour son usage et celui des nombreux employés qui sont à sa suite.

Les Autrichiens construisent sur la Save, près de Brod, un pont de pierre, qui ouvrira de nouvelles communications entre l'Esclavonie et la Servie.

RUSSIE.

Pétersbourg, 27 août.

Un rapport officiel du comte Gudowitch, daté du 20 juin du camp près la rivière Arpatchac, annonce que ce général a remporté une grande victoire sur le séraskier d'Erzéroum, le célèbre Jussuf-Pacha. Ce séraskier, investi du commandement général de toutes les provinces de l'Anatolie et de toutes les troupes qui s'y trouvoient, s'étoit avancé vers nos frontières de Géorgie avec une grande armée. Arrivé à l'endroit nommé Hontry, il y attaqua à plusieurs reprises un petit détachement du major Neswetayen, et quoique toujours repoussé, il proposa à ce commandant de mettre bas les armes. Sur ces entrefaites, le comte Gudowitch, malgré de fortes pluies et une grêle violente, pénétra par les montagnes avec son corps, et après une marche de 200 werstes, vint camper à 10 werstes de l'ennemi. Dans la nuit du 18 juin, le comte Gudowitch tourna le camp des Turcs et l'attaqua sur les derrières. Quoique quatre fois supérieur en nombre, l'ennemi, après un combat sanglant qui dura sept heures, fut forcé à prendre la fuite au-delà de la rivière Arpatchac et d'abandonner ses deux camps. Le séraskier lui-même n'ayant pu trouver un cheval, courut à pied plus de 2 werstes. L'armée ennemie est totalement dispersée. Elle a jeté la plupart de ses canons dans l'eau; il n'est resté dans les mains du vainqueur que dix canons et deux mortiers.

Pendant le combat, une armée persane de 12,000 hommes, qui n'étoit éloignée du camp russe que de 35 werstes, se contenta de faire observer la tournure des affaires par ses postes avancés. Ils avoient une haute idée de Jussuf-Pacha, et furent stupéfaits de le voir mis en fuite. Après la victoire, le comte de Gudowitch écrivit une lettre au kan d'Érivan et à un autre général persan, pour les inviter à conclure un armistice, sans quoi il leur prépareroit le même sort que les Turcs venoient de subir.

AUTRICHE.

Braunau, 28 août.

Nous avons été bien surpris de lire dans les journaux que notre ville devoit être évacuée le 26 par les troupes françaises. Ces troupes ne font pas le moindre préparatif de départ. Nous voyons passer et repasser un très-grand nombre de courriers entre Paris et Vienne: on en conclut qu'il se traite entre les deux cours des objets d'une haute importance. On remarque à Vienne qu'il s'y tient journellement des conseils d'Etat en présence de l'Empereur d'Autriche. Le prince Kurakin, nouvel ambassadeur de Russie, a aussi de fréquentes conférences avec le ministre des affaires étrangères, comte de Stadion.

Un agent turc est arrivé à Vienne avec une mission de la Porte; on croit qu'il est chargé d'engager le gouvernement autrichien à reconnoître le nouveau sultan, qui, jusqu'à présent, n'a été reconnu par aucune cour de l'Europe.

Le magnat hongrois qui, dans une des dernières séances de la diète, a parlé sur les affaires publiques en termes peu mesurés, est le général-major Daï: il a perdu son grade militaire.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 2 septembre.

On mande de Pétersbourg qu'aussitôt que l'Empereur Alexandre a eu connoissance des entreprises formées par les Anglais dans le Sund, S. M. a donné les ordres les plus positifs pour que tous les vaisseaux de ligne et frégates qui se trouvent dans le port de Cronstadt fussent armés et équipés en toute hâte.

Hanovre, 28 août.

La première division de la garde impériale française a été suivie ici avant-hier et aujourd'hui par 4 à 5000 hommes d'autres troupes, avec un train de 40 pièces d'artillerie, qui ont été placées hors de la ville. Les troupes ont déjà en partie continué leur marche. Le général Suchet, qui est arrivé en même temps à Hanovre, se trouve encore en cette ville. Le général Gobert est aussi arrivé ici de Minden. Le 25, est passé par notre ville le comte danois de Moltke, venant du Holstein, probablement avec une mission de sa cour. Le colonel Busman, de la garde royale hollandaise, est également arrivé ici.

On mande de Lunebourg, en date d'hier, ce qui suit:

« La dernière division de troupes hollandaises est arrivée hier de Lauenbourg dans notre ville, et a continué aujourd'hui sa marche pour Brême. Peu après qu'elle fut partie, il arriva ici un courrier avec la nouvelle que toutes les troupes hollandaises déjà passées par ici, et qui sont sous les ordres du général Dumonceau, dont le quartier-général

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 13 Septembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

La Caravane, les Noces de Gamache.

THÉATRE FRANÇAIS.

Aujourd'hui. . . . .

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Amant Jaloux, Félix.

M. Julien continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Menuisier, le Voyage interrompu, le Mariage des Grenadiers.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Arlequin double, Fanchon, l'Hôtel de la Paix.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Les Chevilles, le Tocsin, les Bateliers du Niémen.

AMBIGU-COMIQUE.

Helmina, la Philosophie en défaut.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Eginard et Imma, la Queue du Diable.

SALLE MONTANSIER.

Auj., l'Incomparable Ravel continuera ses exercices par des danses nouvelles.

TIVOLI.

Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Forioso, Auguste, Feu d'artifice représentant l'Éruption du Mont-Vésuve.

Colysée de l'Elysée Bourbon, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix: 1 fr. 65 c.

VARIÉTÉS.

Théorie du Beau dans la Nature et les Arts (1), ouvrage posthume de M. Barthez.

Qu'est-ce que le beau? Je ne sais s'il est possible de répondre d'une manière satisfaisante à une question si abstraite et si générale. Les plus grands philosophes de l'antiquité, Platon, Aristote, Cicéron, Saint-Augustin, ces génies élevés et profonds, qui sembloient si propres à reconnoître une source où la beauté de leurs ouvrages témoignoit qu'ils avoient souvent puisé, tournèrent leurs sublimes méditations vers ce type éternel, souverain, règle essentielle du beau dans tous les objets de la nature et des arts. Des philosophes modernes, fort inférieurs en génie à ceux que j'ai nommés, ont aussi, avec moins d'élévation, mais plus de méthode, inventé divers systèmes pour remonter à l'origine de ce sentiment d'admiration mêlé de plaisir, que nous causent les belles choses et les beaux objets dans tous les genres. Mais chacun de ces écrivains a mieux réussi à démontrer combien étoient insuffisantes, incomplètes, souvent même fausses, les idées des autres sur le beau en général, qu'à éclaircir lui-même cette question par une métaphysique lumineuse et une théorie satisfaisante; tous fort habiles à renverser les systèmes des autres, très-inhabiles à établir la leur.

C'est donc avec assez de raison que Voltaire disoit: « Consultez les » philosophes, et demandez-leur ce que c'est que le grand beau, le » *To Kalon*, ils vous répondront par du galimatias. » Et pour confirmer cette assertion par une preuve de fait, il rapporte un long passage de Platon sur le *To Kalon*. « L'homme expié dans les mystères sacrés,

(1) Un vol. in-8°. Prix: 6 fr. et 7 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gît-le-Cœur; et chez le Normant.

Digitized by Google

devoit être établi ici, doivent rebrousser chemin, et que les autres troupes prendroient des cantonnemens dans les environs de Winsen, Bardowick, Scharnebeck, etc. Un nombreux corps de ces troupes doit arriver demain en cette ville.

SUISSE.

Lausanne, 4 septembre.

Nous apprenons de Genève que le 1er de ce mois, S. A. S. le prince Adolphe de Mecklenbourg-Schwerin est parti de cette ville, accompagné de M. le baron de Both, chambellan au service du duc régnant de Mecklenbourg-Schwerin. S. A. se rend à Paris, et ira de là en Angleterre.

(*Journal Suisse.*)

EMPIRE FRANÇAIS.

Bruxelles, 8 septembre.

Le 21 août 1807, la cour de justice criminelle du département de Sambre et Meuse, séante à Namur, après cinq jours de débats, a condamné à la peine de mort, comme convaincus, d'assassinat sur la personne de Paul Corbeau, de sa femme et de son frère, vieillards plus que sexagénaires, quatre individus, savoir : Jean-Joseph Massart, âgé de 56 ans, du hameau d'Erlenveau, près Dinan, et trois de ses fils, Jean-Charles, Jean-Joseph et Cherles-Joseph Massart; Marie-Josephe Thiack, épouse de Massart, et mère des condamnés, et Jean-Martin Massart, autre fils, figuroient aussi dans le procès, en qualité de complices; mais ils ont été acquittés de l'accusation.

Depuis 14 à 15 ans, cette famille commettoit impunément tous les forfaits, et étoit devenue le fléau des habitans d'Erlenveau et des communes environnantes. Le dernier crime des Massart, et une instruction longue et soignée, les ont enfin fait connoître à la justice, aux regards de laquelle la terreur qu'ils avoient inspirée les avoit jusque-là dérobés. Cette terreur étoit si fortement imprimée dans l'ame des témoins, que la plupart étoient résolus d'abandonner leurs foyers, dans le cas où les Massart auroient échappé au glaive de la loi. Ces misérables, loin de démentir leur caractère, ont, pendant la durée des débats, montré l'audace et le sang-froid de brigands consommés. Au moment même de leur condamnation, et en présence d'un peuple immense, ils ont hautement proféré des menaces de mort contre plusieurs témoins.

Cette cause présentoit un exemple effrayant de la mauvaise éducation que les pères et mères donnent à leurs enfans. On voyoit figurer comme accusés un père, une mère, et quatre fils dont le plus jeune avoit 20 ans, et dont l'aîné n'en avoit pas plus de 24. On remarquoit dans tous des inclinations vicieuses, un caractere pervers, une ame méchante et une vie toute remplie de mauvaises actions; la mere sur-tout, âgée de 57 ans, paroissoit l'emporter sur les autres par sa férocité: des témoins lui ont entendu dire avant l'assassinat des Corbeau, que ses enfans n'avoient pas de cœur; que s'ils avoient son courage, il y auroit long-temps qu'ils n'existeroient plus. En parlant de l'issue probable du procès, elle disoit qu'on n'auroit pas de preuve contre l'un de ses fils; que pour son mari et ses autres enfans, s'ils étoient guillotinés, elle prendroit patience. Jusqu'à la fin, elle a prétendu intimider les témoins, proférant des injures atroces contre ceux qui déposoient à charge, et disant que pour elle, elle verroit assassiner un homme, qu'elle n'en diroit rien. Cette femme exécrable a fait horreur à tout le monde: c'est elle qui a conduit ses propres enfans à l'échafaud; cependant elle a été acquittée par défaut de preuves de provocation directe à l'assassinat.

Nîmes, 5 septembre.

Depuis long-temps on n'avoit vu autant de soies à la foire d'Alais qu'il y en a eu à cette dernière. Dans les bonnes années on en comptoit de 1800 à 2000 quintaux. Cette année, on estime qu'il y en a été porté plus de cent mille kilogrammes, dont les deux tiers tout au plus ont été vendus: ce qui prouve combien la récolte a été abondante quoique tardive. Les prix, dans le commencement de la foire, étoient montés à 5. p. 100 au-dessus de ceux de la foire de Beaucaire; mais sur la fin, ils sont retombés à ce niveau, et même un peu au-dessous.

PARIS, 12 *septembre.*

— M. l'évêque de Quimper vient d'ordonner dans toutes les paroisses des villes de son diocèse, un service solennel pour le repos de l'ame de feu M. Portelis, ministre des cultes. Le mandement de ce prélat contient un éloge touchant des vertus et des talens de l'illustre défunt. Il termine ainsi :

« Mais quelque précieuse que soit une pareille gloire, elle » ne suffiroit pas pour adoucir notre juste douleur. Ceux qui » attendent une heureuse immortalité, ont besoin d'avoir » l'espoir fondé qu'elle sera la récompense des amis qu'ils » pleurent. Cet espoir, nous le puisons dans une vie toujours » pure, dans des talens consacrés à défendre la justice et » la religion, et dans les derniers témoignages qu'il a » donnés de son attachement et de son respect pour elle. Il a » montré une calme résignation, une ferme confiance dans » la miséricorde de Dieu; et nous pouvons dire de lui ce » que les livres sacrés nous ont transmis d'un saint roi » d'Israël : il a vu la mort avec le grand caractère et la séré- » nité du juste. Heureux, en descendant dans le tombeau, » de se voir entouré d'une famille digne de toute son estime » et de sa plus tendre affection; heureux de se voir revivre » dans un fils qui promet les mêmes talens, et qui garantit les » mêmes vertus. »

— M. le général Junot, gouverneur de Paris, ambassadeur de S. M. I. et R. près la cour de Lisbonne, et commandant en chef d'armée d'observation de la Gironde, est arrivé, le 3 de ce mois, à Bayonne. S. Ex. a été reçue dans cette ville avec tous les honneurs dus à son rang; elle a passé en revue le lendemain divers corps de troupes qui venoient d'arriver, et parmi lesquelles se trouvoient le 1er bataillon hanovrien, remarquable par la haute stature des hommes qui le composent.

— Le corsaire *le Rodeur* est entré, le 9 septembre, au Havre avec deux prises anglaises.

— Dans le mois d'août, le thermomètre de Réaumur est monté, à Naples, jusqu'à 32 degrés.

— Un officier de la marine anglaise, prisonnier de guerre à Verdun, M. Essel, s'est évadé. Un autre prisonnier, issu d'une des premières familles d'Angleterre, M. Walhope, est mort subitement à Verdun le 31 août.

— Il paroît que le Théâtre-Français nous prépare un grand nombre de pièces nouvelles. Outre les deux comédies en cinq actes dont nous avons parlé, on répète encore *la Femme Misantrope* et *l'Homme aux convenances.* Cette grande activité des comédiens paroît être le résultat de règlemens sévères adoptés par l'autorité, et propres à donner à l'art dramatique une forte impulsion et un éclat nouveau.

VARIÉTÉS.

Suite de la Revue de quelques Livres nouveaux, relatifs à l'Histoire et à la Géographie.

(IIe Article.)

Qu'il est doux, qu'il est facile de louer un livre nouveau

» lui fait-il dire, quand il voit un beau visage, ou bien quelqu'espèce » incorporelle, sent d'abord un frémissement secret..... Quand l'in- » fluence de la beauté entre dans son ame par les yeux, il s'échauffe; » les ailes de son ame sont arrosées; elles perdent leur dureté, qui re- » tenoit leur germe; elles se liquéfient : ces germes enflés dans les » racines de ses ailes, s'efforcent de sortir par toute l'espèce de » l'ame, etc. » Il faut avouer que tout cela est un peu obscur; mais on sent bien que Voltaire a aidé au galimatias du texte par celui de la traduction : il étoit bien mieux dans son caractère de faire rire aux dépens du philosophe grec, que d'être juste à son égard.

Il y a en effet des idées très-belles et très-elevées dans les deux dialogues de Phèdre et du grand Hyppias, où Platon traite de la nature du beau. C'est dans le sein même de la Divinité qu'il place la beauté par essence à laquelle, dit-il, participent toutes les choses qui peuvent être belles. Il fait de cette beauté suprême un être réel, résidant en Dieu, et renfermant le modèle primitif que suivit l'ordonnateur des mondes, lorsqu'il débrouilla le chaos; mais l'imperfection de la matière empêcha que les idées de cette beauté pussent être réalisées dans l'univers; « enfin, ajoute Platon, si notre vue pouvoit contempler les idées divines de la beauté, elles exciteroient en nous un amour ardent qui l'emporteroit infiniment sur toutes les affections que nous font éprouver les plus beaux des êtres sensibles. » Il seroit également difficile de démontrer la vérité ou la fausseté de ces idées; mais on avouera du moins que ce sont les conceptions d'une noble et belle imagination. Il y a sur-tout dans ce système un fond mystique et religieux bien digne du philosophe que reconnurent pour maître, dans les premiers siècles du christianisme, et les chrétiens les plus éclairés, et les païens qui voulurent épurer leur religion, tels que Jamblique, Porphyre et plusieurs autres.

C'est aussi dans le sein de la Divinité, que Saint-Augustin avoit placé le type primitif et essentiel du beau. Ce génie universel, que M. Barthez a le tort de ne pas même nommer parmi ceux qui se sont occupés de cette question, avoit cependant composé un Traité entier sur le beau. Cet ouvrage, à la vérité, est perdu; mais Saint-Augustin a jeté dans ses écrits plusieurs idées éparses qui nous font connoître son sentiment sur cet objet. On voit que, selon lui, le caractère distinctif de la beauté est dans *ce rapport exact des parties d'un tout qui le constitue un.* Mais comme rien sur la terre ne peut être parfaitement un, parce qu'il n'y a point de véritable unité dans les corps, il en conclut qu'il y a au-dessus de nos esprits une certaine unité originale, souveraine, éternelle, parfaite, qui est la régle essentielle du beau; et il répète en plus d'un endroit et en plus d'un ouvrage, que c'est cette unité qui constitue la forme et l'essence du beau en tout genre : *Omnis porro pulchritudinis forma, unitas est.* Et si l'on s'imaginoit qu'il faut être, ou un philosophe de l'antiquité, ou même un père de l'Eglise, pour être aussi abstrait, d'autres diront aussi obscur, on se tromperoit fort. En effet, quelques écrivains modernes, même très-philosophes, ont adopté l'opinion de Saint-Augustin : tels sont Crouzas, Sulzer, Mendelsson; ils placent tous la beauté dans l'*unité d'un tout;* et quoiqu'ils ajoutent à ce système des développemens qui le rendent moins sublime, plus matériel et plus humain, il est évident que l'idée première en a été prise de Saint-Augustin; ce que n'a pas vu M. Barthez, qui fait à Crouzas l'honneur de l'invention.

Avouons-le, toutes ces théories plus ou moins sublimes, plus ou moins intelligibles, n'éclaircissent pas beaucoup la question; et comment, en effet, établir un principe unique d'où dérivent tant de beautés différentes, et sur-tout d'un ordre différent? Il y a des beautés physiques, des beautés morales, des beautés purement intellectuelles : ici, c'est l'esprit qui juge, là c'est l'ame, là ce sont les sens. Les esprits

Digitized by Google

Le libraire enchanté vous vante dans sa boutique comme le plus estimable des journalistes ; l'auteur vous rend vos complimens dans une autre feuille périodique ; ses amis, ses tantes, ses cousines, vous trouvent aimable : c'est ainsi qu'à Paris on parvient tout doucement à être *incognito* membre de toutes les académies. Au contraire, qu'il est désagréable de se voir obligé à critiquer l'ouvrage d'un auteur vivant !

D'abord, le libraire qui se prétend ruiné quand vous avertissez le public de ne pas acheter un mauvais livre ; puis, l'auteur qui se croit déshonoré si vous lui démontrez l'inutilité ou les défauts de son ouvrage ; enfin, l'immense coalition des ignorans, des sots et des indifférens, qui tous ensemble regardent la critique la plus modérée comme une attaque, comme une jouissance maligne que la critique se donne, tandis que ce n'est souvent qu'une corvée à laquelle il cherche à se soustraire aussi long temps que possible : que de voix s'élèvent à la fois contre le malheureux censeur ! Une *revue*, où l'on réunit l'annonce des bons et des mauvais ouvrages, offre l'avantage d'un mélange de critique et d'éloges, auquel l'Académie de Montauban ne sauroit trouver à redire.

Tableau statistique de la Hollande (1) ; traduit du hollandais, de M. Métélerkamp.

Ce sont les *mémoires particuliers*, consacrés à la discussion des *faits positifs*, qui avancent réellement les sciences. Aussi la saine critique doit respecter, encourager et prôner ces sortes d'ouvrages. Celui de M. Métélerkamp roule sur une question aussi compliquée qu'importante ; savoir, la décadence de la prospérité de la Hollande. On a tort de considérer cette décadence comme une suite des dernières révolutions ; ses premiers symptômes datent du commencement du dix-huitième siècle. D'abord, les draps et les soieries de Leyde et d'Utrecht, ainsi que les toiles de la Frise et de l'Over-Yssel ont perdu de leur débit par l'heureuse rivalité des manufactures d'Angleterre, de France, d'Irlande et de Silésie. C'est le sort inévitable des manufactures, lorsqu'elles ne sont point consacrées à mettre en œuvre les produits bruts du pays même. D'autres branches d'industrie ont également attiré la concurrence des autres nations : les Anglais, les Danois, les Flamands ont partagé avec les Hollandais les profits de la pêche dans les mers du Nord.

En 1620 il sortit des ports de Hollande 2000 *buyses* ou bateaux pour la pêche des harengs ; en 1779, seize ans avant la conquête française, le nombre des *buyses* étoit diminué à 162. Il en est de même de beaucoup d'autres malheurs dont la Hollande se plaint. La Compagnie des Indes occidentales, qui depuis son origine jusqu'en 1739, avoit importé des marchandises pour 360 millions de florins prix coûtant, revendues pour 1620 millions, cette fameuse Compagnie étoit déjà dans le plus grand embarras lorsque la guerre de 1780 vint lui causer une perte de 100 millions, et la ruiner à jamais.

Ce tableau nous a paru mériter d'autant plus nos éloges, que dans un autre journal on lui a adressé des reproches très-injustes. Des recherches sur les finances, sur les manufactures, les pêcheries et le commerce ne peuvent guère offrir une lecture amusante : les calculs doivent en former la base ; mais ne seroit-il pas à desirer que certains *gazetiers* sussent les quatre règles d'arithmétique avant de se constituer juges d'un ouvrage de géographie politique ? M. Métélerkamp intéressera les savans et les hommes d'Etat ; il obtiendra surtout un regard favorable de l'auguste souverain qui s'est dévoué à la tâche glorieuse mais pénible de régénérer la prospérité de la Hollande.

(1) Un vol. *in-8°*. *Prix* : 3 fr. 50 c., et 4 fr. par la poste. A Paris, chez Gide, rue Christine ; et chez le Normant.

Géographie ancienne, historique, d'après les Cartes de Danville ; par M. L. B. D. M. (2).

Puisque M. L. B. D. M ne veut pas nous donner la permission que nous lui avons demandée de nous taire sur son ouvrage, nous dirons franchement que nous ne pouvons point répéter les éloges banaux que des journalistes complaisans ou négligens lui ont accordés. Sans doute l'auteur montre partout les meilleurs sentimens sur la morale et la religion ; il ne tombe pas non plus dans la manie des systèmes et des hypothèses historiques ; enfin, il n'écrit pas sans une certaine élégance naturelle. Ainsi, nous pensons que son livre, véritable magasin d'anecdotes historiques, peut être mis sans danger entre les mains des jeunes gens ; nous le recommandons aux instituteurs ; et, comme l'auteur assure n'avoir d'abord destiné cette production qu'à l'instruction de sa fille, nous le félicitons de savoir si bien employer ses loisirs domestiques.

Mais que M. L. B. D. M. nous dise ensuite pourquoi dans deux gros volumes de géographie il a dit si peu de choses sur le climat, le sol et les productions des contrées connues des anciens ? Pourquoi, au lieu d'une anecdote souvent fabuleuse et plus souvent étrangère au sujet, il ne donne point la traduction des passages où les Strabon, les Polybe, les Diodore nous ont tracé, en véritables *géographes-historiens*, les mœurs, les usages et les lois des anciens peuples ? Pourquoi, dans un ouvrage étendu ; l'auteur n'expose point les idées générales des anciens sur la terre, sur l'Océan, sur les parties du monde et leur étendue, d'après les savans ouvrages de M. Gosselin ?

Pourquoi n'a-t-il pas fait corriger un peu les cartes, qui, datées de 1740, portent avec elles la preuve manifeste que cette géographie ne contient que les premiers aperçus de Danville, et non pas les derniers, les plus parfaits travaux de ce grand géographe-critique, encore moins les importantes additions que la géographie ancienne doit au génie d'un Gosselin, à l'érudition d'un Mannert, à la sagacité d'un Rennel ? L'auteur répondra : « J'ai voulu faire un livre élémentaire ; » et pour qu'un livre élémentaire de géographie réussisse en » France, il est d'usage de ne pas y mettre trop d'érudition ni » trop de science. Voyez les Guthrie, les Chantreau et vingt » autres. » Il n'y a rien à dire à cela : l'on ne doit jamais disputer sur les usages de tout un pays ; mais il est à desirer que M. L. B. D. M., digne d'apprécier la véritable géographie, veuille désormais employer son savoir et ses recherches laborieuses à des travaux plus utiles à la science.

La meilleure géographie ancienne que l'on possède en français, c'est celle du P. Gibrat, en 4 vol., imprimée en 1790 à Carcassonne, et qui dans le temps se vendoit à Paris, chez Nyon l'aîné. Mais l'ouvrage capital dans cette science est dû à un savant allemand, M. Mannert ; il n'est pas encore traduit.

Voyage autour du Monde ; par le capitaine Broughton. Traduit de l'anglais par M. E.

Les découvertes de ce navigateur servent à compléter nos connoissances sur cet Archipel qui lie les îles du Japon au Kamtschatka et à la Tartarie chinoise, et qu'on peut nommer archipel de Jesso. Long-temps les géographes s'étoient disputé sur l'existence d'une grande île ou presqu'île à laquelle

(2) Deux vol. in-8°., et atlas. Prix : 24 fr., et 30 fr. par la poste. A Paris, chez Egron, rue des Noyers ; et chez le Normant.

---

sont si divers, les sens si différemment organisés, que loin d'être d'accord sur le beau en général et sur le principe d'où il peut dériver, souvent même on diffère étrangement sur les beautés particulières ; et tel objet qui frappe l'un d'admiration, laisse l'autre froid, indifférent, ou excite même en lui un sentiment opposé. Il n'y a qu'une sorte de beauté qui frappe tous les hommes, et sur laquelle ils sont tous d'accord : c'est le beau moral. Ici, c'est l'ame qui juge sans l'entremise des sens ; et à moins que ses lumières naturelles ne soient offusquées par de fortes préventions et de violentes passions, elle ne se trompe point sur une belle action, sur un sentiment héroïque ; elle leur rend toujours justice. Ainsi, tandis que les hommes même civilisés, même éclairés, disputeront sur la beauté d'un livre, d'un discours, d'un poëme, sur le mérite d'un ouvrage de peinture, de sculpture, d'architecture, d'un morceau de musique ; tous les hommes instruits ou ignorans, civilisés ou barbares, admireront le dévouement à sa patrie, et tous les sacrifices dangereux ou pénibles de ses devoirs ; l'Algonquin, comme le Chinois, comme le Français, diront du dévouement de d'Assas, cela est héroïque, cela est *beau*.

C'est qu'il étoit important pour la perfection de l'homme et le maintien de la société, qu'il y eût unité de sentimens sur la vertu, l'honneur, le devoir, et sur ce qui est l'accomplissement héroïque de ces devoirs, l'exaltation sublime de cette vertu et de cet honneur : la diversité de sentiment sur tout le reste étoit fort indifférente. Aussi, sur tout le reste, quoiqu'il y ait certainement des opinions vraies, il n'y a point d'opinion générale. Les beautés même qui nous touchent de plus près, celles qui appartiennent à l'espèce humaine, ne peuvent réunir l'universalité des suffrages ; aucune même n'est le sujet d'une aussi grande variété de sentimens. « Il est vraisemblable, dit Montaigne, que nous » ne sçavons guère que c'est que beauté en nature, puisqu'à l'humaine » et nostre beauté, nous donnons tant de formes diverses... Les Indes » la peignent noire et basanée, aux lèvres grosses et enflées, au nez » plat et large, et est leur grace de mentir leurs dents jusqu'aux » racines. Au Pérou, les plus grandes aureilles sont les plus belles, » et les estendent autant qu'ils peuvent ; et un homme d'aujourd'hui » dict avoir veu ce soin de les agrandir en tel crédict, qu'à tout coup il » passoit son bras vêtu au travers d'un trou d'aureille. » Montaigne entre dans d'autres détails de beautés locales fort singulières, mais que je ne dois pas copier.

Ainsi donc, au lieu d'admettre un modèle universel de beauté, chaque peuple s'en est fait un en particulier, et il l'a fait à son image : le nègre aux yeux ronds, au nez épaté, trouvera nos belles Parisiennes fort peu belles. « Interrogez, dit Voltaire, un nègre de Guinée : le beau est pour » lui une peau noire, huileuse, des yeux enfoncés, un nez épaté. » Demandez à un crapaud ce que c'est que la beauté, le grand beau, le » *To Kalon*, il vous répondra que c'est sa crapaude, avec deux gros » yeux ronds, sortant de sa petite tête, une gueule large et plate, un » ventre jaune et un dos brun. Interrogez le Diable, il vous dira que » le beau est une paire de cornes, quatre griffes et une queue. »

Avouons, au reste, qu'il ne faut demander cela ni au nègre, ni au crapaud, ni au Diable. S'il n'y a point sur la beauté une opinion universelle et unanime, il y en a une néanmoins tellement ancienne, et tellement illustrée par les suffrages des peuples les plus aimables et les plus polis de l'univers, qu'elle doit passer pour être la seule vraie et incontestable. Si cette opinion, très-favorable à nos belles Françaises, en fait à leur gloire, les belles Françaises, les belles Anglaises, les belles Italiennes, ressemblent beaucoup aux belles Grecques et aux belles Romaines d'autrefois. Les descriptions de la beauté sont les mêmes dans les auteurs anciens et dans les modernes. Cicéron distinguant deux sortes de beautés, la beauté de grace, d'agrément, qui convient aux femmes, et la beauté de force et de dignité, qui est l'apanage des

Digitized by Google

les Japonais donnoient le nom de Jesso. On l'étendoit sur quelques cartes jusqu'en Amérique. L'Académie des inscriptions a relenti des dissertations savantes, mais inutiles, sur cette question obscure. Danville essaya deux fois de deviner ces terres; et par un hasard assez ordinaire, sa dernière idée fut la moins conforme à la vérité. Les anciennes relations de Vries, hollandais, mal à propos nommé Uries, et de Spangerberg, danois, au service de la Russie, contenoient les seuls renseignemens positifs sur ces pays; mais les cartes hollandaises n'en indiquoient qu'une partie, et la relation publiée par les Russes n'étoit qu'un extrait incohérent.

La Peyrouse eut la gloire de lever le premier la plupart des doutes qui enveloppoient cette partie de la géographie; il prouva que l'île de Jesso ou de Chica étoit séparée de celle de Tchoka ou de Saghalien par un détroit qui porte aujourd'hui le nom de ce navigateur célèbre. Il parcourut un bras de mer qui sépare la terre de Saghalien de la Tartarie chinoise. Broughton pense que ce bras de mer ne se termine point par un *détroit* rempli de bas-fonds, comme la Peyrouse soutient, mais par un *isthme;* au surplus, il laisse encore dans une sorte d'incertitude ce point capital. Voilà certainement une nouvelle preuve de la nécessité de faire diriger les expéditions de découvertes par des géographes plus zélés que ne le sont généralement les marins, même les plus instruits. Broughton a déterminé avec plus de soin le détroit de Sangar entre le Jesso et le Japon; il s'est trouvé que les Hollandais avoient eu raison sur tous les points. Néanmoins, le navigateur anglais affecte d'effacer les dénominations hollandaises, françaises ou russes, pour y substituer des noms anglais.

On lira avec beaucoup d'intérêt ce que Broughton dit sur les mœurs des habitans de Jesso, ainsi que la relation de son séjour aux îles Lieuquien ou Lékeyo. Mais si le traducteur eût été libre de suivre son goût éclairé, il auroit certainement réduit ce Voyage à un seul petit volume, en supprimant une foule de détails nautiques, aussi fastidieux qu'inutiles.

Le traducteur, aussi savant que modeste, a enrichi cet ouvrage d'une relation intéressante, traduite de l'allemand, relative à ces mêmes contrées. Nous savons que M. E. garde en manuscrit une traduction bien plus importante: c'est *l'Histoire générale des Découvertes géographiques*, par Sprengel, ouvrage qui manque à la géographie française. Pourquoi les libraires n'osent-ils point imprimer cet ouvrage? Parce que, disent-ils naïvement, il n'est pas traduit de l'*anglais*.

MALTE-BRUN.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 12 septembre.

L'ordre du jour appelle la discussion du IIIe livre du Code de Commerce, intitulé: *des faillites et banqueroutes.*

Après avoir entendu MM. Villot-Fréville et Tarrible, orateurs du tribunat, en faveur du projet, le corps législatif l'a converti en loi, à la majorité de 220 boules blanches contre 13 noires.

MM. Faure et Berlier, conseillers d'Etat, présentent un projet de loi relatif aux jugemens rendus par la cour de cassation dans la même affaire. Ce projet a pour but de lever les difficultés qui existent dans le mode de procéder par la cour de cassation, dans le cas où un second et un troisième arrêts rendus par elle seroient attaqués par les mêmes moyens que le premier. La loi de 1790 laissoit au corps législatif l'interprétation de la loi dans l'hypothèse dont il s'agit; mais c'étoit en quelque sorte donner à la loi un effet rétractif.

Celle que l'on présente aujourd'hui au corps législatif remédiera à ce vice de notre législation; elle laisse le soin de l'interprétation au chef de l'Etat: cette interprétation sera rendue par S. M. en conseil d'Etat, et après un examen approfondi, par forme d'administration publique; par ce moyen, toutes les difficultés seront aplanies, les juges s'éclaireront, les parties pourront s'entendre facilement, et les affaires qui les divisent seront terminées par un jugement qui ne souffrira aucun retard, et qui recevra de suite son exécution.

M. Faure donne lecture du projet, dont voici les dispositions:

Il y a lieu à interprétation de la loi, si la cour de cassation annulle deux arrêts ou jugement en dernier ressort, rendus dans la même affaire, entre les mêmes parties, et qui ont été attaqués par les mêmes moyens. Cette interprétation est donné dans la forme des réglemens d'administration publique. Elle pourra être demandée par la cour de cassation avant de prononcer le second arrêt. Si cette interprétation n'est pas demandée, le second arrêt ne pourra être rendu que par les sections réunies, sous la présidence du grand-juge. Si le le troisième jugement est attaqué, l'interprétation aura lieu de plein droit.

La discussion est indiquée au 16 de ce mois.

COURS DE LA BOURSE DU 12 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	53f	3-4	54f	1-4
— Courant.	55	1-2	56	1 4
Hambourg. .	185	0-0	184	1-4
Londres. . . .	00	000	00	00
Madrid eff. .	15	50	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	50	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	461	0 0	465	0-0
Gênes effec. .	4650		4630	
Livourne. . .	5040		5020	
Naples.	420	00	000	00
Milan.	810sp.6f		81	1sp.of
Basle.	1	0-0p	1	5-4p.
Francfort. . .	0	0-0p	00	0 0
Vienne. . . .	126	0-0	000	00
Lyon.	1-2p	0-0j.	1	1-2p
Marseille. . .	1 2p	0-0j.	1	5 8p
Bordeaux. . .	1-8p	0-0j.	1	5-8p
Montpellier.	1-2p	0-0j.	00	0-0p
Genève. . . .	0 0p	0-0j.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 59c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 000

Arg. de 620 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 57

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00

Piastre 5 57

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, fermée. 0c 00c 00c 00c 00f 000 00c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 86f 75c 00f 00c 00c

Banq. de Fr. avec doublement 1400f 0000f 00c 000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique	0f 00c	à	0f 00c
— S. Domingue.	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans..	0 00	à	0 000
— brut.	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive. . .	0 00	à	0 000
Potasse d'Amér.	000	à	000f 000
Eau-de-vie, 5/6.	00f 00c	à	00f 00c

ANNONCE.

Lettres de Marie Stuart, reine d'Ecosse, et de Christine, reine de Suède; précédées de Notices sur Marie Stuart, Elisabeth et Christine; et suivies du récit de la mort de Monaldeschi, grand écuyer de la reine de Suède: publiées par Léopold Collin. Trois vol. in-12. Prix: 8 fr. 50 cent., et 10 fr. par la poste.

A la Haye, chez Immerzeile et Compagnie, Venestraat, n°. 147. — Et à Paris, chez Léopold Collin, lib., rue Gît-le-Cœur, n°. 4.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

hommes, ressemble à Milton décrivant ainsi, dans le portrait d'Adam et d'Eve, les qualités particulières aux deux sexes:

. . . . Tho g both
Not equal, as Their sex not equale seem'd;
For contemplation he and valor form'd,
For softness she and sweet attractive grace
He for god only, she for god in him.

La beauté, s'écrie un autre écrivain anglais dont j'ai oublié le nom, est la réunion de ces quatre principes ou qualités, la forme, la couleur, l'expression et la grace: l'auteur anglais va même plus loin, il détermine dans quelle proportion ces quatre principes doivent se trouver réunis et fondus dans une belle personne. Suivant sa doctrine, la beauté la plus parfaite auroit cent degrés, dix de couleur, vingt de forme, trente d'expression, et quarante de graces; mais il avoue qu'il n'a pas trouvé de femme à cent degrés: la plus belle qu'il ait mesurée à son échelle, et c'étoit une Anglaise, n'avoit que huit degrés de couleur, dix de forme, vingt-cinq d'expression, et trente de graces: total, soixante-treize; et la plus laide (il ne dit pas de quelle nation elle étoit), avoit, en exprimant ce qui lui manquoit par le signe moins, — 4 degrés de couleur, — 6 de forme, — 25 d'expression, — 10 de graces: total — 45 en sorte qu'il ne manquoit à la première que vingt-cinq degrés pour être parfaitement belle, tandis qu'il en manquoit cent quarante-cinq à la seconde.

Je parlerai plus particulièrement, dans un second extrait, de l'ouvrage de M. Barthez, et principalement de ses observations sur le beau en éloquence et en poésie.

A.

ÉNIGME.

Je ne suis qu'une bête, et j'en conviens: quel roi
Fut pourtant plus heureux que moi?
Je fus peint par Rubens, et chanté par Homère;
Deux fois je brille au ciel, et Memphis m'adora;
Buffon avec amour peignit mon caractère,
Et La Fontaine m'anima.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière charade est *Us-age.*

Grand Duo pour harpe et cor ou basson, dédié à madame la Roque et à M. Julien; composé par Giorgis. Œuvre 11e. Prix: 6 fr.

A Paris, chez madame Duhen et compagnie, éditeurs de musique, marchands d'instrumens, boulevard Montmartre, nos. 1050 et 10, aux Deux Lyres.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Le Parisium, ou *Tableau actuel de Paris.* 1807. Ouvrage indispensable pour faire connoître et visiter en peu de temps ce qu'il y a de curieux dans cette capitale et aux environs, antiquités, édifices, musées, manufactures, spectacles: on y trouvera les embellissemens projetés, les lieux mémorables, les artistes, les littérateurs, les ouvrages publiés sur Paris, les postes, les monnaies anciennes et nouvelles, le cours des changes, le rapport des poids et mesures, les voitures publiques, l'indication des rues, des quarante-huit divisions et des douze arrondissemens, avec un Panorama qui offre au premier coup d'œil la position et la destination des objets que l'on veut trouver. Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée; par J. F. C. Blanvillain. Avec cette épigraphe:

Lateritiam accepi, marmoream reliqui.

SUÉT.

Prix: 5 fr. 50 c., et 4 fr. par la poste.

A Paris, chez F. Piranesi, éditeur, place du Tribunat; Leblanc, imprimeur-libraire, rue de la Paix, n°. 1.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit, avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

ISTRIE.

Trieste, 26 août.

Voici un trait qui prouve combien peu les croiseurs anglais respectent le territoire autrichien, et ont égard à la neutralité: Le patron de navire Pierre Palazzi, de Venise, naviguoit avec son petit bâtiment sur la côte, près Trieste, se croyant en sûreté, lorsqu'il fut subitement attaqué par une frégate anglaise, qui lui tira 26 coups de canon, dont plusieurs à mitraille. Les matelots qu'il avoit à bord, le prièrent instamment de se rendre; mais il conserva son sang-froid, et continua sa route sous le feu de l'ennemi; quelques instans après, il arriva à terre et se sauva au grand regret de l'ennemi, qui avoit mal dirigé son artillerie; ses boulets au lieu d'atteindre le bâtiment, tombèrent sur le rivage près Grigano.

On a reçu les nouvelles ultérieures suivantes sur l'occupation de Cattaro:

« Lorsque les troupes russes eurent évacué les bouches du Cattaro, les Français y abordèrent sur des vaisseaux de guerre russes. Les habitans, réunis aux Monténégrins, voulurent d'abord opposer de la résistance; mais ayant reconnu leur foiblesse, ils mirent bas les armes, et se rendirent. L'archevêque fit ensuite la remise formelle. »

ITALIE.

Livourne, 2 septembre.

M. le général français Miollis est entré dans cette ville, le samedi 29 août, à la tête de 4000 hommes, dont 800 de cavalerie. Les troupes françaises occupèrent sur-le-champ tous les forts et toutes les portes de la ville. Le lendemain, M. le général commandant fit publier une proclamation pour enjoindre à toutes personnes qui ont des marchandises anglaises, de quelque genre qu'elles soient, d'en faire sous les 24 heures, la déclaration, à peine de confiscation desdites marchandises. En outre, il est défendu par la même proclamation de laisser partir aucun bâtiment du port, ni aucun individu avant qu'on ait reçu de nouveaux ordres à cet égard.

(*Moniteur Ligurien.*)

RUSSIE.

Pétersbourg, 18 août.

Le consul de France, M. Lesseps, qui partit d'ici au moment où la guerre éclata, est de retour en cette capitale depuis le 13. Il loge à l'hôtel de Londres, où loge également M. le général Savary, avec sa suite.

Un courrier est arrivé hier d'Angleterre. On dit que c'est le même qui fut expédié de Tilsit pour porter la nouvelle de la paix à Londres.

La Gazette du commerce a publié ce qui suit:

« Le ministre du commerce, en vertu de l'ukase, en date du 18 juillet, qu'il a reçu du sénat dirigeant, informe les négocians étrangers, que ceux d'entr'eux qui desirent devenir sujets russes, doivent déclarer, dans les suppliques qu'ils lui adressent à cet effet, si leur intention est de faire inscrire tous leurs enfans, ou seulement quelques-uns, au nombre desdits sujets, ou s'ils continueront à être portés sur la liste des étrangers. »

On lisoit hier dans la Gazette de la Cour: Ordre donné par S. M. I. à la parade de Peterhoff, le 22 juillet; v. st.

« L'aide-de-camp-général de S. M. I. comte Lieven, est nommé lieutenant-général, en conservant ses fonctions actuelles. Le chef du régiment d'infanterie de Tschernigow, général-major prince Dolgoroucky, est nommé aide-de-camp-général, et conservera son régiment. Le colonel au régiment des gardes à cheval, comte Oscharouski, est nommé aide-de-camp-général près S. M. I. Le capitaine lieutenant au régiment des gardes de Préobragenski, comte de Balmin, est nommé aide-de-camp de S. M. I., et restera néanmoins au régiment où il est attaché. »

Ukase adressé au collége de la guerre.

« Desirant reconnoître les hauts faits glorieux de la brave armée russe, par lesquels elle s'est distinguée dans le cours de cette guerre, j'ordonne: que les veuves des généraux, officiers supérieurs, et de l'état-major, qui sont restés sur le champ de bataille, ou qui sont morts de leurs blessures, recevront, à titre de pension à vie, le traitement entier dont jouissoient leurs époux; et en cas de décès desdites veuves, que cette pension sera reversible aux enfans de ces héros, qui ont sacrifié leur vie pour la patrie; les garçons en jouiront jusqu'à l'âge de 16 ans, s'ils n'entrent pas plus tôt au service; et les filles, jusqu'à l'époque de leur mariage, ou jusqu'au moment où elles seront reçues dans une des maisons d'éducation de l'Etat. Le collége de la guerre est chargé de l'exécution du présent ukase. » ALEXANDRE.

Saint-Pétersbourg, le 5 juillet 1807.

DANEMARCK.

Kiel, 2 septembre.

Le N°. 5 de la gazette officielle, *le Danemarck en* 1807, contient ce qui suit:

« On sait que notre frégate *Friedrichswaern* a été prise dans un engagement avec la frégate anglaise *le Comus;* mais ce n'est qu'après une résistance digne de notre pavillon et de notre brave marine, que ce vieux vaisseau, qui ne servoit plus

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 14 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Ecole des Femmes, l'Esprit de Contradiction.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aline, les Chasseurs et la Laitière.

Madame Belmont débutera par le rôle d'Aline.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Amis de Collége, Marton et Frontin, le Jeu d'Amour et du Hasard.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Frosine, M. Guillaume, les Vendangeurs.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Loup-Garou, le Panorama de Momus, le Désespoir.

AMBIGU-COMIQUE.

Dago, la Fille coupable repentante.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Le Pied de Mouton, la Fille Hussard.

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui, l'incomparable Ravel dansera le Fandango et les Folies d'Espagne.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

TIVOLI.

Auj. Div. champ., Danses, Jeux, Spectacles, Concert, Forioso et Auguste.

THÉATRE FRANÇAIS.

Abdélazis.

On a donné une troisième représentation de cette tragédie, qui n'étoit pas faite pour reparoître sur notre scène: il est possible qu'à force d'intrigues, on parvienne à lui procurer encore quelques jours d'une existence qui ressemble beaucoup à la mort. Les poëtes qui ont profité d'un temps de licence pour faire passer leurs croûtes dramatiques, sont tous intéressés au succès de la reprise d'*Abdelazis*; ce seroit une planche pour eux: ils pourroient espérer qu'à la suite de l'heureux *Abdélazis*, leurs chefs-d'œuvre défileroient successivement devant le public, qui ne les connoît pas:

Mon Dieu, le bon temps que c'étoit,
A Paris, durant l'anarchie!
Aucune pièce on ne siffloit,
Mon Dieu le bon temps que c'étoit!

La plus mauvaise n'en avoit
Que plus de droit d'être applaudie.
Mon Dieu, le bon temps que c'étoit,
A Paris, durant l'anarchie! (1)

Les personnages de cette prétendue tragédie d'*Abdélazis*, se ressentent tous du vent qui souffloit à cette époque. Abdélazis est un aventurier, qui fait fortune par le moyen le plus bizarre et le plus incroyable: on peut tromper des yeux indifférens par une certaine ressemblance; mais qu'une femme se trompe sur son amant, et qu'elle

(1) Parodie d'un ancien triolet, qui commence ainsi:
Mon Dieu, le bon temps que c'étoit,
A Paris, durant la famine!

Digitized by Google

que de vaisseau de garde, est tombé dans les mains de l'ennemi. Voici les détails de ce combat :

« Le 13 août, à une heure et demie du matin, la frégate *Friedrichswaern* passa devant Cronenbourg : le vent étoit sud-ouest. Le capitaine Gerner, commandant de cette frégate, voyant qu'on ne le poursuivoit pas, résolut de mettre à la voile pour la Norwége. Dans la nuit du 13 au 14 il passa Anholt. A deux heures après midi il aperçut derrière lui deux voiles ennemies, dont l'une étoit une frégate, mais l'autre un vaisseau de ligne, qui cependant étoient encore à trois milles de distance. Il survint un calme. La frégate danoise ne pouvoit bouger de place ; les Anglais, au contraire, avoient du vent, et la frégate ennemie avançoit à toutes voiles. A onze heures on fut prêt pour le combat ; à onze heures trois quarts, à environ trois milles de Marstrand, notre frégate fut hélée par la frégate anglaise *le Comus*, capitaine Haywood. Celui-ci étoit envoyé par son chef, le commandant du vaisseau de ligne *le Dfence*, de 74 canons, qui vouloit conférer avec le capitaine de notre frégate, et qui demandoit en conséquence que celui-ci mît à la cape jusqu'à ce que le vaisseau de ligne pût arriver jusqu'à lui. Le capitaine Gerner rejeta cette demande, que l'on renouvela à plusieurs reprises, et laissa en conséquence approcher la frégate anglaise pour lui signifier qu'il ne vouloit pas s'arrêter plus long-temps. Le capitaine Gerner fila à toutes voiles ; mais la frégate anglaise, qui étoit restée dans la même position, lui lâcha une bordée dans l'arrière. Une grêle de balles et de plomb rompit la plus grande partie de nos voiles et cordages. Notre frégate riposta ; mais la fumée de la batterie éteignit les lanternes, de manière que nos gens se trouvant dans l'obscurité, le service des pièces ne put se faire qu'avec lenteur. Tous nos cordages étoient emportés, et les voiles ne rendoient plus aucun service. Nous avons eu beaucoup de morts et de blessés. Les officiers étoient pour ainsi dire seuls aux batteries.

» La frégate *le Comus* voyant notre position, passa à l'avant, d'où elle fit un feu très-vif. Notre frégate étoit tellement maltraitée qu'elle ne pouvoit plus échapper au vaisseau de ligne qui avançoit à toutes voiles. Il eût été impardonnable de faire couler plus long-temps le sang des braves Danois ; le vaisseau avoit plus de 100 boulets dans la carcasse, il amena et l'ennemi aborda. L'action a duré 55 minutes. On ne peut estimer au juste notre perte en morts et en blessés.

Dans le nombre des adresses que les différentes villes ont fait parvenir au prince Royal, on distingue celle de la ville de Tonningue, en date du 29 août :

« La ville de Tonningue a trop ressenti les suites bienfaisantes de la paix et la sagesse de notre gouvernement, pour ne pas offrir tout ce qui est en son pouvoir, afin de contribuer à déjouer la perfide attaque de l'ennemi. V. A. R. a fait acheter ici par M. le lieutenant de Krieger, un vaisseau pour le service de la patrie : nous demandons très-respectueusement à V. A. R. qu'elle daigne permettre que la ville se charge des frais d'achat et d'équippement de ce vaisseau, et qu'elle dépose ce foible don sur l'autel de la patrie, comme un gage de sa fidélité. »

Du 4. — Nous n'avons pas reçu de nouvelles ultérieures de la Sélande. Le roi est attendu journellement à Rendsbourg. Tous les colléges et le corps diplomatique, accompagneront S. M. dans ladite ville.

Le général-major danois, M. d'Ewald, est parvenu, dit-on, à passer dans l'île de Sélande.

Lord Faulckland, commandant la frégate anglaise et les autres bâtimens qui croisent à l'embouchure de l'Elbe, a débarqué, le 30 août, un officier dans l'île de Helgoland, pour la sommer de se rendre. Il a été répondu à cette sommation par un refus absolu. Depuis ce jour, les Anglais bloquent cette île, et n'y laissent entrer aucun bateau de vivres. On assure même qu'ils y ont jeté quelques bombes.

SUÈDE.

Des frontières de la Poméranie, 1er septembre.

A la prise de Danholm par les Français, les Suédois ont eu 20 hommes tués, et 70 de blessés. Dans les 500 hommes qui composoient la garnison, qui a été faite prisonnière, on compte 16 officiers, dont l'un a été grièvement blessé. Ces prisonniers ont été transportés par Anclam à Magdebourg. Les Français continuent à rassembler des bateaux pour attaquer l'île de Rugen.

PRUSSE.

Memel, 24 août.

Le roi a établi ici une commission de liquidation générale ; tous les habitans sont avertis de lui présenter les comptes, non-seulement des fournitures qu'ils peuvent avoir faites à l'armée russe, mais encore l'estimation des dégâts et pertes de tout genre dont ils auront été atteints.

A tous les maux que la guerre a laissés après elle dans ce malheureux pays, se joint maintenant une épizootie très-pernicieuse parmi les bêtes à cornes ; elle s'est déjà répandue dans la Lithuanie. Ce fléau a donné lieu à plusieurs ordonnances pour écarter des habitations et enfouir les cadavres des bestiaux qui succombent à l'épizootie. On a observé en même temps, et avec horreur, que dans presque toutes les parties de la Prusse, et spécialement près des champs de bataille, des corps humains ont été enterrés avec tant de précipitation, qu'à peine sont-ils recouverts par la terre. Il en peut même résulter des maladies contagieuses, si la police ne prend de promptes mesures à ce sujet. Les forêts et les bois ont été tellement dévastés pendant le séjour qu'ont fait sur notre territoire, les immenses armées des puissances belligérantes, qu'il est à craindre que l'on ne manque cet hiver de la quantité nécessaire de combustible.

ALLEMAGNE.

Francfort, 9 septembre.

S. A. E. le prince-primat a de fréquentes conférences avec le ministre des relations extérieures ; on assure que ces entrevues ont pour objet l'organisation définitive de la Confédération du Rhin, et le Concordat entre le pape et l'Allemagne. Il paroît certain qu'on veut resserrer davantage les liens et les intérêts des divers Etats de la Confédération autour d'un centre commun, et donner plus de consistance et d'ensemble à cette institution politique par une législation plus uniforme et des rapports mieux combinés entre les membres qui la composent.

On a ignoré jusqu'à présent le jour de la conclusion de l'armistice entre les Turcs et les Russes, qui depuis a été rompu. La gazette de Presbourg du 28 août annonce enfin aujourd'hui, d'après des lettres de Semendria, que cet armistice a été conclu le 14 juillet. La même feuille dit que ce n'est pas le 3 août, comme cela a été annoncé précédemment, mais le 2 que ladite suspension d'armes a été rompue par les Turcs. Ce n'est pas non plus le 5, mais déjà à la date du 3, que les Serviens et les Russes réunis ont livré bataille aux Turcs, qu'ils défirent complétement. La gazette de Presbourg ne parle plus du passage de la Drina par 8000 Turcs, sous les ordres de Hassan-Pacha.

épouse un autre en sa place, c'est ce qui ne pourroit pas même être souffert dans un roman. Almanzor est d'abord un Cassandre, et finit par être le plus absurde des tyrans, Zuleima est d'abord la plus extravagante et la plus cruelle des femmes, et finit par être la plus vertueuse des épouses : on reconnoît là un auteur qui n'a aucune idée des caractères.

Il y a de l'intérêt dans la scène de la prison entre le mari et la femme ; la prison ne fait rien à l'affaire, non plus que l'enfant : on trouve des prisons et des enfans dans tous les mélodrames ; mais il y a du naturel et de la vérité dans le dialogue ; les interlocuteurs disent ce qu'ils doivent dire. C'est une situation tout-à-fait invraisemblable, que celle d'un homme marié depuis six ans à une femme qui le prend pour un autre ; mais quand cette femme reconnoît son erreur, l'explication qui s'ensuit doit attacher assez vivement, sur-tout si cet époux par supercherie est malheureux ; tous ces auteurs qui courent après une situation attendrissante, et sacrifient pour l'amener tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré en littérature, ressemblent aux roués de la société qui, pour avoir une bonne fortune, violent les devoirs les plus saints de l'honneur et de la vertu. Par combien d'outrages faits à la raison, des auteurs même renommés n'ont-ils pas acheté quelquefois une bonne fortune de Melpomène ! Le grand principe de l'école de Voltaire, est qu'on a tout fait, quand on a fait pleurer dans la tragédie ; on n'a cependant rien fait que ce que font encore mieux les plus chétifs romans : l'intérêt, il est vrai, est le plus grand moyen de succès ; mais quand cet intérêt n'est pas d'accord avec le bon sens, ce n'est qu'une supercherie, dont on se venge par le mépris : on jette et l'on oublie le mauvais roman qui nous fait a pleurer. C'est par des situations romanesques que la tragédie s'est corrompue et dégradée ; les novateurs ont essayé de suppléer par l'intérêt au talent qui leur manquoit : ils ont tous visé au cœur, qu'on surprend aisément par un faux pathétique ; mais ces prestiges aujourd'hui sont usés : il n'y a point de vrai succès à espérer dans la tragédie, sans style, sans vraisemblance, sans profondeur, sans force et sans vérité dans les pensées et dans les caractères.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Second début de Julien, dans *Félix*.

Julien a joué l'abbé, rôle comique, qui ne s'éloigne pas du genre du Vaudeville : un peu plus ou un peu moins de ce qu'on appelle musique, voilà la ligne de démarcation entre l'opéra comique et le vaudeville, qui ont été long-temps la même chose ; c'est la musique qui a séparé ces deux genres, qui, au fond, ne sont qu'un. Aujourd'hui, on appelle opéra-comique, une petite comédie où il y a de grands airs ; et vaudeville, une petite comédie où il y a de petits airs. On conviendra qu'il n'est nullement nécessaire que l'opéra comique ait de si grands airs : ces grands airs n'ont souvent rien de grand que le nom, et ne valent pas quelque-fois certains petits airs à l'usage du vaudeville.

Je parle du vaudeville tel qu'il étoit autrefois, tel qu'il devroit être encore ; car ce genre s'est prodigieusement dénaturé par tous les abus de l'esprit, par la supériorité que les couplets ont prise sur le dialogue. De même que l'opéra comique s'est perdu par l'empire que la musique s'est arrogée sur les paroles, de même le vaudeville se perd par l'empire que les couplets ont usurpé sur les scènes. Le vaudeville a cessé d'être une petite comédie ; ce n'est plus qu'un mauvais canevas à d'insipides calembourgs, renfermés dans d'insipides couplets, et rien n'est plus ennuyeux qu'un pareil genre.

Laissons le théâtre du Vaudeville, dont il ne s'agit point ici : le meilleur moyen de rendre à l'Opéra-Comique sa physionomie primitive et naturelle, c'est de le débarrasser de ce fatras d'harmonie et de science musicale qui l'offusque, et de le ramener à son berceau, à du

Digitized by Google

EMPIRE FRANÇAIS.

Toulouse, 6 *septembre.*

Le 15 du mois dernier, un orage terrible éclata dans la commune de Montech, et occasionna plusieurs accidens aussi singuliers qu'affligeans.

Le tonnerre tomba sur la métairie des héritiers de la veuve Feit, de Montauban, il descendit par la cheminée dans la chambre du bordier, où la dame Feit, le bordier, sa famille, et les mitiviers s'étoient réfugiés. Un garçon de 13 ans, assis sous la cheminée, fut atteint de la foudre et mourut le lendemain matin. La dame Feit fut également frappée et brûlée à la figure et aux genoux. Le nommé Arnaud Melet, mitivier, eut son mouchoir de nez, qu'il tenoit à la main, percé à trois endroits différens. La femme dudit Melet, tenant un enfant de quatre ans sur les genoux, eut la figure tout à fait brûlée, et l'enfant fut emporté par le tourbillon électrique, sous une table placée au milieu de la chambre, sans recevoir aucun mal.

PARIS, 13 *septembre.*

— *Le Courrier de Naples*, du 24 août, annonce qu'on a reçu à Naples la nouvelle officielle de l'occupation de Corfou et de toutes les autres îles de la mer Ionienne par les troupes françaises. Cet événement a eu lieu le 19 août.

(*Giornale Italiano.*)

— Par décret rendu à Rambouillet, le 10 septembre, M. Piault, adjoint au maire du 10ᵉ arrondissement de Paris, a été nommé maire du 7ᵉ arrondissement de la même ville en remplacement de M. Dupont nommé sénateur.

— Sur la présentation de S. Ex. le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, S. M. a nommé adjoints à des colléges électoraux de département, les commandans et officiers de la Légion, dont les noms suivent :

MM. Aversene, capitaine aux grenadiers à pied de la garde impériale (département de l'Aude); Fontaine, adjudant-commandant (Dyle); Seras, général de division (Isère); Gouget, colonel des dragons de la garde de Paris (Lot et Garonne); Pouget, colonel du 26ᵉ d'infant. lég. (Meurthe); Dordelin, capitaine de vaisseau (Morbihan); Morlot, général de division (Moselle); Lefeuvre, commissaire-ordonnateur (Seine et Marne); et pour le collége électoral du département de la Seine, MM. Barbazan, général de brigade; Baptiste, chef de bataillon au 30ᵉ de ligne; et Pully, général de division.

— Un courrier de S. M. le roi de Hollande, en passant à Bruxelles, le 9 de ce mois, pour se rendre à la Haye, a annoncé le retour très-prochain de ce monarque dans ses Etats.

— Le général Thiébault, nommé chef de l'état-major-général de l'armée d'observation de la Gironde, est arrivé à Bayonne peu de jours après M. le général Junot.

— Cent cinquante-trois officiers russes, du dépôt de Lunéville, sont partis pour Metz où s'organisent les bataillons des soldats russes du dépôt de cette dernière ville, pour retourner en Russie. Les bataillons qui se formeront dans la 4ᵉ division militaire, seront composés des soldats russes qui de l'intérieur de la France sont en route pour cette division.

— Il a été célébré le 9 de ce mois, dans l'église cathédrale d'Angers, un service funèbre pour le repos de l'ame de feu M. Portalis, ministre des cultes. Tous les magistrats et fonctionnaires publics de cette ville, et une foule considérable d'habitans, ont assisté à cette cérémonie.

— Le corsaire français *la Belle Genoise* a pris et fait entrer à Tunis le navire anglais *la Catherine*, allant de Gibraltar à Malte. Le même corsaire s'est emparé d'un autre navire ennemi, allant de Bonne à Malte, et l'a envoyé à Cagliari.

VARIÉTÉS.

Le Génie Voyageur, poëme dithyrambique, en quatre chants; par M. A. Hippolyte Lefebvre.

Le dithyrambe étoit une espèce d'hymne consacré à Bacchus : pour célébrer le dieu du vin, il falloit être dans une ivresse ou vraie ou simulée; et c'étoit au milieu des transports de cette fureur bachique, que le poète faisoit entendre des chants qui se ressentoient du trouble extrême dans lequel il étoit plongé. Rien en effet de plus désordonné que ce poëme, et c'étoit ce désordre même qui faisoit son caractère et sa beauté. C'est dans le dithyrambe que l'on trouve, plus que dans aucune autre poésie grecque, de ces compositions de mots audacieuses et bizarres, qui peignent à la fois les qualités et les rapports des objets; des métaphores incohérentes s'y succèdent sans cesse; dans ses saillies impétueuses, le poète passe brusquement d'une idée à une autre, sans s'embarrasser des transitions; il emploie à son gré toutes les mesures du vers, il accumule toutes les richesses de la poésie; et souvent c'est par un effort merveilleux de l'art qu'il s'affranchit des règles même que l'art lui avoit prescrites. Dans un fragment qui nous a été conservé par Athénée, Archiloque voulant dignement chanter le dieu du vin, commence, suivant l'usage, par vider sa coupe, et s'écrie tout-à-coup : « Frappé de cette » liqueur divine (1) comme d'un coup de tonnerre, je vais » commencer un chant sacré en l'honneur de Bacchus. »

Les poètes tragiques de l'antiquité s'emparèrent des formes du dithyrambe et les employèrent dans les diverses parties de leurs poëmes où elles pouvoient produire d'heureux effets. On les retrouve, non-seulement dans les transports de joie et les lamentations des chœurs, mais encore dans plusieurs passages de l'action où les personnages, plus vivement émus, semblent mieux exprimer encore par ce désordre de leurs paroles les émotions violentes dont ils sont agités. Mais ces mouvemens irréguliers et impétueux n'ont jamais une longue durée; ces heureux génies dont le jugement régloit toutes les inspirations, avoient senti qu'il étoit impossible que l'ame supportât longtemps cette fatigue des passions extrêmes, et qu'un accablement profond devoit bientôt leur succéder. En effet, le caractère seul de ce genre de poésie suffit pour indiquer que sa course doit être aussi bornée qu'elle est rapide.

Comme il nous arrive assez fréquemment d'être de l'avis des anciens, on imagine bien, d'après ce que nous venons de dire, qu'il nous est impossible d'approuver un poëme dithyrambique en quatre chants. Il nous semble bien difficile que le poète, pendant un si long espace, soit continuellement dans un enthousiasme qui puisse justifier une marche aussi déréglée; et cependant, si rien n'explique ce désordre, loin d'être un effet de l'art, il devient une imperfection; il fatigue, il refroidit le lecteur, qui regarde avec raison comme factice toute chaleur surabondante que le sujet sembloit ne pas exiger.

Le plan que l'auteur entreprend d'embrasser est immense et varié. Il a voulu peindre le Génie parcourant le monde et le domptant par les armes, ou le civilisant par les lois, affermissant les Etats par la politique, adoucissant les mœurs par la religion, les sciences et les arts. « J'ai tâché, dit-il, de saisir » et de rapprocher les principaux traits d'un vaste tableau.

(1) Il y a dans le grec, *fou troyé par le vin*, οἴνῳ συγκεραυνωθεὶς φρένας.

---

petites comédies ingénieuses et piquantes, embellies par des airs frais et gracieux, par une douce mélodie. Il ne faut à ce théâtre que de la musique franche, expressive, théâtrale, qui fasse valoir la scène, qui aide l'action au lieu de l'arrêter, et qu'on ne puisse bien chanter sans la jouer en même temps; il faut qu'on en bannisse tout ce qui n'est agréable que dans un concert, par conséquent il faut que l'opéra comique se rapproche beaucoup du vaudeville, non pas en revenant aux pont-neufs, aux refrains ignobles, aux chansons triviales, mais en reprenant le chant naturel et vrai, la légèreté, la grace qu'on remarque dans les premières productions qui ont fait sa fortune, tels qu'*On ne s'avise jamais de tout*, *le Peintre amoureux de son modèle*, *Rose et Colas*, *le Roi et le Fermier*, etc. etc. Il est à remarquer que les airs de ces opéras sont si chantans, que tout le monde les sait par cœur, et qu'on s'en sert même au Vaudeville.

L'Opéra-Comique est un malade qui s'est ruiné la santé par l'abus des liqueurs fortes : le pathétique sombre, le tragique noir, les cavernes, les tombeaux, les cris, le tintamarre, ont altéré son tempérament délicat; les mauvaises farces, les plates rapsodies en musique à prétention, sont aussi de méchans ragoûts qui ont contribué à lui gâter l'estomac. On le rétablira par l'usage des alimens doux, des boissons non-fermentées, par un dialogue enjoué et un chant agréable.

Le succès de Julien scandalise et contrarie bien des gens. On ne veut pas que Julien puisse trouver place à l'Opéra-Comique, parce qu'il sort du Vaudeville; mais sans établir aucune comparaison entre les personnes, et en se bornant aux faits, Clairval ne sortoit-il pas de la Foire quand il vint fonder l'Opéra-Comique? Albert Bonnet n'est-il pas sorti du Vaudeville pour entrer à l'Opéra? Julien ne chantera pas sans doute les airs de bravoure de Martin et d'Elleviou; mais cette bravoure est très-étrangère au genre de l'Opéra-Comique. Clairval n'a jamais ajouté une note à ce qu'avoit écrit le compositeur; il n'a jamais fait de traits ni de roulades; il n'en a pas moins été un des plus grands ornemens de ce théâtre : la Ruette chevrotoit, avoit une très-mauvaise voix; il n'en est pas moins révéré comme un des patriarches de l'Opéra-Comique, parce qu'il étoit excellent acteur. C'est une grande erreur de s'imaginer qu'il soit inutile d'entendre les paroles des airs à l'Opéra-Comique, et que la musique suffise; je sais que souvent ces paroles sont très-insignifiantes; mais encore faut-il les entendre, pour juger si la musique en exprime bien le sens; tous les bons maîtres insistent sur la nécessité de prononcer exactement, de se bien faire entendre; et tout chant dramatique n'est que de bruit pour l'auditeur qui n'entend pas ce qu'on chante.

Julien réussit, est applaudi, attire du monde, et réfute par le fait ceux qui disent tous les jours qu'il ne peut pas réussir. Il a joué et chanté son role d'abbé avec beaucoup de goût : cela n'est pas difficile, dit-on; mais ce n'est que depuis ses débuts qu'on s'avise de le dire. Julien laisse dire, il tâche de plaire au public, désespérant de plaire à ceux qui ont intérêt qu'il ne plaise pas; il se trouvera installé à l'Opéra-Comique, acteur chéri et fêté, que les mêmes gens en seront encore à dire qu'il est impossible qu'il fasse plaisir à l'Opéra-Comique.

Aujourd'hui lundi, madame Belmont débute dans *Aline, Reine de Golconde*. Jouer une reine au sortir du Vaudeville? cela est fort; mais c'est une reine vive et enjouée, une reine d'opéra comique. Ce n'est pas comme au Vaudeville, où l'on a voulu forcer madame Belmont de débiter une scène de la tragédie de *Phèdre*; c'est là ce qui étoit inconvenant et déplacé avec la majesté d'une reine et les graces d'une bergère. La débutante peut jouer très-naturellement le role d'Aline, qui, dans la pièce, est bergère et reine tour-à-tour.

Nota. Quelques fautes s'étant glissées dans plusieurs exemplaires du Feuilleton d'hier, page 3, colonne 2, nous rétablissons la phrase

Digitized by Google

» Deux écueils étoient à craindre, la confusion qui pouvoit » naître d'une trop grande étendue, et le peu d'intérêt qui » devoit résulter d'un cadre trop resserré. »

Nous ne croyons pas qu'en faisant quatre chants d'un semblable sujet, l'auteur ait évité cette confusion qui résulte d'une trop grande étendue; et nous sommes si loin de penser qu'un cadre resserré, tel, par exemple, que celui d'une ode ou même d'un dithyrambe *d'une juste longueur*, pût en diminuer l'intérêt, que nous pensons au contraire qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de développer celui qui existe réellement dans une telle conception, laquelle est noble, grande, et digne de la haute poésie. Ce sujet du *Génie Voyageur* n'offre, en effet, que des tableaux accumulés qu'il faut arranger dans un certain ordre, et n'inspire qu'un sentiment, celui de l'admiration, c'est-à-dire, de toutes les émotions agréables, la moins vive et celle qu'il est possible de supporter le moins long-temps. Dans cette multitude d'objets que le poëte fait passer sous les yeux, il ne peut y avoir ni unité, ni action; il faut donc qu'ils se succèdent assez rapidement et dans un espace assez resserré, pour que l'esprit puisse du moins en embrasser l'ensemble, et former de tant d'images diverses un tableau unique qui l'occupe sans le fatiguer, tandis qu'il ne feroit que s'agiter péniblement au milieu d'une foule de tableaux incohérens, également terminés, et qui attireroient également ses regards.

Cette confusion est le défaut principal du poëme de M. Lefebvre, et la variété des rythmes qu'il a employées semble encore ajouter à l'incohérence des idées et des images. Il passe, et souvent dans l'espace de quelques strophes, des Phéniciens aux Grecs, des Grecs aux Romains; de ceux-ci aux Français, aux Juifs, aux Arabes; de l'Amérique il vole en Arabie; de là il revient en Egypte pour retourner au Paraguay, d'où il ne fait qu'un saut dans l'Océan pacifique; et dans ces courses rapides et multipliées où l'on a bien de la peine à le suivre, il décrit les bienfaits et quelquefois aussi les maux qu'a produits le Génie Voyageur. C'est une espèce de poëme historique et descriptif dans lequel se retrouvent malheureusement tous les inconvéniens attachés à ces sortes d'ouvrages.

Il résulte de nos observations que M. Lefebvre devoit traiter un semblable sujet beaucoup plus brièvement, ou que s'il se sentoit assez de force pour fournir une carrière de quatre chants, il étoit nécessaire qu'il fît un choix plus heureux. Avec les qualités qu'il possède, et un sujet convenable, il est probable qu'il eût produit un bon ouvrage; car on ne peut disconvenir qu'il ne parle une langue noble et correcte, et qu'au total son exécution n'annonce un esprit juste et une imagination élevée. Quelques passages de son poëme justifieront les éloges que nous nous plaisons à lui donner.

L'auteur peint rapidement la puissance de Carthage, celle de Rome ancienne qui la détruisit, et qui, détruite à son tour, a fait place à cette Rome nouvelle qui ne doit finir qu'avec les temps:

Par les arts voyageurs à régner *enhardie*,
De la fille de Tyr l'opulence *agrandie*,
Sur l'une et l'autre mer s'étendoit à son tour.....
Mais le ciel a marqué sa suprême journée;
Et l'implacable Rome à sa perte acharnée,
Va l'anéantir sans retour.
Ses arts, sa langue même et presque son histoire,
Dans la nuit du tombeau tout est enseveli:
L'avenir ne verra des titres de sa gloire
Que ceux qu'une rivale a sauvés de l'oubli.
Sa rivale elle-même à ses fureurs livrée,
Et de luxe et d'orgueil et de sang enivrée,
Après avoir changé sous *d'infâmes tyrans*
Son courage, ses mœurs, son *austère sagesse*
Contre l'or de l'Asie et les mœurs de la Grèce,
Cède à ses besoins dévorans.
Le Scythe refoulé sous les frimas du pole,
D'un triomphe certain fait déjà les apprêts:
Il s'ébranle; et bientôt, vainqueur du Capitole,
En condamne la gloire à d'éternels regrets.

Qu'ai-je dit? De sa cendre une Rome nouvelle
Naît pour d'autres grandeurs, plus auguste et plus belle.
Son pouvoir souverain, *par la flamme épuré*,
Se répand au dehors; et le monde idolâtre
De ses vastes succès radieux le théâtre,
Et bénit un sceptre sacré.
Ses pieux envoyés, même du Scandinave
Adouciront les lois en parlant à son cœur;
Et le jour n'est pas loin, où les fers de l'esclave
Tomberont à la voix d'un Dieu libérateur.

Ces vers ne sont pas sans défaut. Ils manquent de grace et de flexibilité; on y remarque quelques tournures communes et prosaïques, quelques enjambemens vicieux; on pourroit y desirer peut-être plus de chaleur et de coloris, mais enfin tels qu'ils sont, ils annoncent un homme qui sait écrire; et comme tout l'ouvrage se soutient sur ce ton, il est malheureusement trop vrai de dire qu'on trouveroit maintenant peu de poëtes capables de s'exprimer avec plus de noblesse et de correction.

N.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 14 septembre 1807, au samedi 19; SAVOIR:

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestre échu le 22 juin 1807.

Dette viagère.

(1re classe ou sur une tête.)

Bureaux 1 du n° 1 au n° 11500
2 du n° 11501 à 25000
3 du n° 25001 à 34500
4 du n° 34501 à 46000
5 du n° 46001 à 57500
6 du n° 57501 à . . . . la fin.

(2e classe ou sur 2 têtes.)

7 du n° 1 à 16000
8 du n° 16001 à . . . . la fin.

(3e et 4e classes ou sur 3 et 4 têtes.)

11 du n° 1 à . . . . la fin.

Les lundi 14, mercredi 16, et vendredi 18 septembre.

PENSIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Bur. 9 du n° 1 à . . . . la fin.

Pensions civiles.

Bur. 10 du n°. 1 à . . . . la fin.

Pensions nouvelles intégrales.

Bur. 10 du n° 1 à . . . . la fin.

Pensions des veuves des défenseurs de la patrie.

Bur. 11 du n° 1 à . . . . la fin.

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Le mardi 15 septembre, les semestres échus le 1er nivose an 14, 22 juin et 22 Décembre 1806. Le samedi 19 septembre, depuis le 2e semestre an 10 jusqu'au semestre échu le 1er messidor an 13 inclusivement, par tous les bureaux lesquels seront ouverts jusqu'à midi pour ces deux jours seulement.

ANNONCE.

Indication des Changemens faits au Code civil dans la nouvelle rédaction décrétée par le Corps législatif le 3 septembre 1807, sous le titre de *Code Napoléon*. Broch. in-8°. de 50 pages, à laquelle on a joint le rapport fait par M. Chabot (de l'Allier), orateur du Tribunat, et où se trouvent dévelopés les motifs des changemens décrétés. Prix: 60 cent., et 75 cent. par la poste.

A Paris, chez F. Buisson, lib., rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

Nota. Au moyen de cette indication, les personnes qui ont fait des notes en marge de leur exemplaire du Code civil, pourront facilement y transcrire les changemens décrétés. Le libraire prévient qu'il répond de la fidélité des changemens décrétés, dont il publie la copie exacte.

---

que l'on doit lire ainsi: « S'il n'y a point sur la beauté une opinion » universelle et unanime, il y en a une néanmoins tellement ancienne, » et tellement illustrée par les suffrages des peuples les plus aimables » et les plus polis de l'univers, qu'elle doit être la seule vraie et la » seule incontestable, et cette opinion, très-favorable à nos belles » Françaises, suffit à leur gloire. Les belles Françaises, les belles » Angloises, les belles Italiennes, ressemblent beaucoup aux belles » Grecques, etc. »

Manufacture des Fontaines à filtre-charbon, par brevet d'invention.

M. Ducommun, successeur de MM. Smith et Cuchet, rue de Beaune, n°. 2, tient toujours prêt à être expédié dans les départemens, un grand assortiment de ces fontaines, dont les propriétés, reconnues par les savans et par les particuliers qui en font emploi, sont de *clarifier* les eaux troubles et vaseuses, et d'*épurer* les eaux corrompues, croupies et fétides. On est garanti par leur usage, des fièvres d'automne qui ont pour cause l'insalubrité des eaux de la boisson. Leur prix les met à la portée de tout le monde; on en trouve le tarif à l'adresse ci-dessus.

Nota. On entreroit en arrangement à l'amiable pour un dépôt, ou pour la création d'un établissement propre à fournir l'eau clarifiée et dépurée, à l'instar de celui existant à Paris, dans les villes où on le jugeroit nécessaire.

CHARADE.

L'éclat de mon premier, par mon second s'efface;
Volontiers de mon tout, l'homme se débarrasse.
Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *Chien.*

A la Petite Pauline, rue des Fossés-Montmartre, n°. 8.

Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On y a reçu directement de Hollande une très-belle partie de toiles, que l'on détaillera au prix le plus modéré; il y est également rentré de grands assortimens en linge de table, damassé, ouvré, à linteaux et en grand et petit damier, ce dernier à raison de 66 fr. le service; en mousselines-gaze dans le très-beau, en cravattes à vignettes et à bordures, et en batiste, perkale et mousseline dans toutes les qualités. On continuera d'y trouver des choix avantageux, en robes de fantaisie, à raison de 14 fr. et 15 fr. la robe, et au-dessus, en toiles turques imprimées, en schalls blancs et en couleur de toute espèce; en robes, fichus et jabots brodés, en linge fait et en tous objets pour trousseaux et layettes.

Les Premiers Pleurs de l'Amour; le Sommeil de Zélis; et le *Charme du Baiser:* trois romances pour piano ou harpe; dédiées à madame Félicité de Dracy, paroles de M. Charles-Louis Mollevaut, musique de M. C. Dortet de Tessan.

Prix: 4 fr. 50 cent.

A la Nouveauté, chez les frères Gaveaux, au magasin de musique et d'instrumens, passage du théâtre Feydeau, n°. 7.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

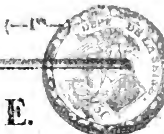
Instruction sur le Claveau des Moutons; par F. H. Gilbert. Nouvelle édition. Prix: 75 c., et 1 fr. par la poste.

A Paris, chez A. J. Marchant, libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 20.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

MARDI 15 SEPTEMBRE 1807.



JOURNAL DE L'EMPIRE.

A V I S.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit, avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 4 septembre.

Trois pour cent consolidés, 62 5/8. *Omnium*, 1/4 de prime.

Le public étoit si impatient d'apprendre des nouvelles de l'expédition, que le lord maire a fait afficher, aussitôt après leur réception, les dépêches de l'amiral Gambier, annonçant le débarquement heureux de la plupart de nos troupes sur les côtes de la Sélande.

Les détails qui nous sont parvenus à cet égard, portent que l'expédition partie des Dunes a débarquée à Witbeck, à 10 milles (anglais) au nord de Copenhague, tandis que la légion allemande, partie de Stralsund, mettoit pied à terre à Kiœge, à 10 milles au midi de Copenhague. Ainsi cette ville se trouve investie au nord et au midi par nos troupes de mer, et à l'est par notre marine; cette capitale ne peut donc recevoir de vivres que du côté de l'ouest; mais la première opération de notre armée sera sans doute de couper cette communication, en s'emparant de Roschild et de Ringsted.

Les batteries qui doivent tirer sur Copenhague sont déjà dressées et prêtes à jouer.

Le lord Cathcart mande que *s'il eût voulu*, il eût pu prendre Copenhague d'un coup de main; mais que pour éviter l'effusion du sang, il a préféré établir un siége *dans toutes les règles*.

Dans la dernière attaque faite contre la batterie de la Couronne, nous avons perdu deux excellens officiers d'artillerie, le lieutenant Lyons et l'enseigne Dickson.

Les personnes de la famille royale sont les seules à qui on ait permis de sortir de Copenhague, tous autres individus qui se présentent aux avant-postes sont refusés et renvoyés dans la ville.

Hier matin, à huit heures, lord Mulgrave a dépêché vers le roi le messager d'Etat M. Uline, avec des dépêches secrètes arrivées de Copenhague. Le messager ayant trouvé S. M. en route, a fait arrêter sa voiture, et a remis au roi le paquet dont il étoit porteur. S. M., après avoir pris lecture des dépêches, a continué en toute hâte sa route, et est arrivée à Londres, où elle a tenu sur-le-champ un conseil secret, composé de tous ses ministres.

Rien n'a transpiré jusqu'à ce moment de ces dépêches remises au roi; mais il circule un bruit à Londres, d'après lequel il paroîtroit qu'il y a eu une action générale entre nos troupes et celles de Danemarck, où nous aurions perdu beaucoup de monde.

On mande de Ramsgate qu'il s'y prépare en toute hâte une nouvelle expédition destinée à porter des renforts à nos troupes débarquées en Sélande.

Le subside de 500,000 liv. sterl. envoyé en juin dernier à Saint-Pétersbourg, sur le sloop *le Wanderer*, n'a point été accepté par la cour de Saint-Pétersbourg. Les espèces ont été en conséquence rembarquées sur la frégate *l'Astrée*, et reviennent en Angleterre.

La ville de Petersbourg a pris, depuis la publication de la paix, le plus grand air de magnificence; il se donne souvent de très-belles fêtes à la cour. On remarque que l'Empereur voit de très-mauvais œil les Anglais. S. M., accompagnée du grand-duc Constantin, est partie pour aller visiter la flotte et les fortifications de Cronstadt.

Les papiers américains annoncent avec un plaisir qu'ils ne peuvent dissimuler, que nos marchands ont été expulsés de tous les marchés de la Chine, et ne cachent pas l'espérance qu'ont les négocians des Etats-Unis de s'emparer à eux seuls de tout le commerce de ce pays. (*The Courier.*)

ETATS ECCLESIASTIQUES.

Rome, 26 août.

Le S. P. tint un consistoire secret dans son palais apostolique Quirinal, le lundi matin, 24 de ce mois. Après une pieuse allocution, S. S. proclama les nominations suivantes:

Mgr. Nicolas-Xavier Gamboni, évêque de Capri, dans le royaume de Naples, patriarche de Venise;

D. Paul-Patrice Fava Ghislieri, chanoine-pénitencier de l'église métropolitaine de Bologne, sa patrie, archevêque de Ferrare;

M. Joseph-Grégoire Scotti, évêque de Nona, en Dalmatie, archevêque de Zara, dans la même province, etc. etc.

Ensuite la salle du consistoire ayant été ouverte, plusieurs prélats furent introduits, et firent, dans les formes accoutumées, l'instance, au nom du cardinal Marino Carafa di Belvedere, pour la démission que S. Em. desiroit donner de la dignité et du chapeau de cardinal. Le S. P. acquiesça avec bonté à leurs supplications, demanda l'avis des cardinaux présens, et créa, pour remplacer le cardinal démissionnaire, un autre cardinal de l'ordre des diacres, qu'il se réserva de proclamer dans un autre moment.

C'est sans fondement qu'il a été publié dans plusieurs journaux, que le cardinal duc d'Yorck avoit laissé en mourant, au roi de Sardaigne, un legs de 4 millions, et de plus, tous ses titres et droits à la couronne d'Angleterre. D'après les dernières volontés de cet illustre et dernier rejeton des Stuarts, ses dispositions testamentaires ne doivent être connues que dans six mois, à dater du jour de sa mort.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 15 Septembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Les Prétendus, Achille à Scyros.

Mlle Clotilde remplira pour la première fois le rôle d'Achille.

THÉATRE FRANÇAIS.

Abdélazis et Zuleima, la Pupille.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Les Rendez-vous Bourgeois, Gulistan.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Conjectures, le Mari intrigué, M. Beaufils.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Faux Lindor, Voltaire chez Ninon, l'Hôtel de la Paix.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Les Marionnettes Il ne faut pas condamner, le Tocsin.

AMBIGU-COMIQUE.

Helmina, la Folle Epreuve, la Gaieté Française.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Eginard et Imma, la Queue du Diable.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj., *relâche* chez M. Ravel.

Auj., Spectacle chez M. Garnerin, à huit heures.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 francs.

BEAUX-ARTS.

Les Beaux-Arts en Angleterre; ouvrage dans lequel on trouve des Notices raisonnées des principaux monumens d'architecture ancienne et moderne, et des ouvrages remarquables de peinture et sculpture qui sont dans les collections publiques et particulières de Londres, d'Oxford, et dans les châteaux et maisons de campagne; une indication des statues et bustes extraits récemment des fouilles faites au compte des Anglais à Rome; des anecdotes sur les plus célèbres artistes anciens et modernes, etc. (1). Traduit de l'anglais de M. Dallaway, par M***; publié et augmenté de notes par A. L. Millin, membre de l'Institut, etc.

L'Angleterre possède peu de grands édifices modernes; et cette nation si industrieuse, n'est pas même aussi avancée que la plupart de ses voisins dans la pratique de ce qu'on peut appeler l'architecture domestique. Les Anglais réservent pour leurs maisons de campagne le peu de luxe qu'ils recherchent dans les habitations, et la dépense nécessaire pour bâtir solidement. Dans les villes, à Londres même, le plus grand nombre des maisons n'ont que quatre murailles: les planchers, escaliers, les distributions, sont en simple menuiserie. Des bâtimens ainsi faits ne sauroient être ni très-spacieux ni très-abondans en commodités: rien de plus simple aussi que ces demeures, où il n'y a ni jardins, ni cours. Les habitans, s'ils ont des chevaux et une voiture, les logent dans les rues détournées, où il y a des emplacemens destinés à cet usage. On ne voit donc guère de portes cochères aux maisons, mais seulement de petites portes peintes avec grand soin, garnies de heurtoirs brillans, et élevées de quelques marches. Les trottoirs ornent

(1) Deux vol. in-8°. Prix: 7 fr. 50 c., et 10 fr. par la poste.

A Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Gît-le-Cœur; et chez le Normant.

Digitized by Google

AUTRICHE.

Vienne, 2 septembre.

Toutes les troupes qui formoient le cordon sur nos frontières, sont maintenant rentrées dans leurs garnisons respectives.

Les différentes dispositions de notre cour annoncent qu'elle compte sur une paix durable. La réduction successive qui va avoir lieu dans l'armée, sera, dit-on, de 100,000 hommes.

Suivant les lettres de Trieste du 18 août, les affaires commerciales reprennent de l'activité dans ce port, et on a lieu d'espérer que lorsque la sûreté de la navigation ne sera plus compromise, cette ville recouvrera son ancienne splendeur. On éprouve à Trieste et dans les environs une sécheresse extrême; si elle continue, l'eau douce manquera entièrement. La police a dû mettre des gardes aux puits pour empêcher qu'il ne s'en perde, et prévenir les désordres qui pourroient résulter de l'affluence.

SAXE.

Dresde, 31 août.

M. le conseiller intime, comte de Hatzfeld, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. A. E. le prince primat de la Confédération rhénane, a eu hier une audience du roi, dans laquelle il a présenté à S. M. ses lettres de créance.

ALLEMAGNE.

Lubeck, 2 septembre.

Le prince de Ponte-Corvo, maréchal Bernadotte, arriva ici le 27 août, venant d'Hambourg; il reçut avec beaucoup de bonté les députés du sénat et de la bourgeoisie, et les assura qu'il prendroit toutes les mesures possibles pour soulager notre ville, qui a tant souffert en novembre dernier.

Nous avons déjà éprouvé l'effet de ces promesses. Une grande partie des troupes espagnoles qui se dirigeoient sur notre ville, est partie pour prendre des cantonnemens dans la principauté d'Euten. Le prince de Ponte-Corvo s'est rendu à Travemunde, et y a visité les fortifications du port. Il envoya de là le général Gerard à Kiel, avec des dépêches pour S. A. R. le prince Royal de Danemarck.

L'armée réunie sur les frontières de Holstein s'accroît journellement. A Hambourg seul il y a 13,000 Espagnols. On attend la totalité du corps du prince de Ponte-Corvo.

Francfort, 10 septembre.

Le 22ᵉ régiment de chasseurs à cheval français est passé hier par cette ville, retournant en France.

Ce n'est point le général comte de Grune, aide-de-camp de l'archiduc Charles, qui est passé dernièrement par Francfort, mais le comte de Grune, ministre d'Autriche près la cour de Danemarck; il se rend par congé, avec son épouse et sa sœur, à Bruxelles, pour visiter les propriétés qu'il a dans ce pays, et pour des affaires de famille.

Suivant les lettres de Pétersbourg, le général Savary, ambassadeur de France, est accueilli avec une distinction particulière, et l'Empereur s'entretient fréquemment avec lui. Le ministre d'Angleterre, au contraire, n'a pas encore paru à la cour; il a enjoint à ses gens de ne point déballer ses effets.

M. le baron d'Albini, ministre d'Etat de S. A. E. le prince-primat, est arrivé hier à Francfort.

Mgr. della Genga, nonce du pape, qui, l'année dernière, fut chargé de négociations relatives à un concordat pour l'Allemagne catholique, vient d'arriver à Munich, accompagné de M. le comte de Troni, auditeur du Saint-Siége. On croit en conséquence que les négociations vont être reprises.

Le prince Royal de Bavière est arrivé à Bayreuth le 5 septembre, venant de Dresde et retournant à Munich.

HOLLANDE.

La Haye, 10 septembre.

Le corps législatif vient d'être convoqué extraordinairement, par décret royal, pour le 21 de ce mois. Cette convocation faisoit présumer le prochain retour de roi dans ses Etats: on alloit même jusqu'à indiquer pour le 15 le jour du départ de S. M. de Paris; mais depuis qu'une commission de trois conseillers d'Etat est partie de la Haye pour se rendre auprès de notre monarque, on craint que le retour de S. M. ne soit pas aussi prochain qu'on s'en étoit flatté.

On a éprouvé ici lundi dernier un orage des plus violens, dont les effets désastreux se sont particulièrement fait sentir au village de Schevelingue. La foudre étant entrée dans une maison par la cheminée, a tué un malheureux mari qui étoit couché avec sa femme. Celle-ci a été grièvement blessée. On craint d'apprendre des nouvelles fâcheuses de mer.

Plusieurs négocians s'étoient permis d'introduire à la foire de Rotterdam des marchandises qui n'avoient point de certificat d'origine: elles ont été confisquées.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 14 *septembre.*

— S. M. l'Empereur de Russie ayant envoyé son buste en marbre, extrêmement ressemblant, à l'Empereur Napoléon, il en a été commandé plusieurs pareils à la manufacture de Sèvres. Toutes les personnes qui ont vu l'Empereur Alexandre, disent que ce buste est parlant. Il est parfaitement sculpté.

— Il paroît que la cour restera encore quelques jours à Rambouillet. Jeudi dernier S. M. est monté dans une gondole vénitienne richement drapée, et a chassé au tir sur les canaux du parc. Le lendemain il y a eu grande chasse dans les bois du domaine de la couronne. Dès les onze heures du matin tous les équipages se trouvoient au rendez-vous. Les habitans des environs, attirés par le desir de voir S. M., attendoient impatiemment son arrivée; mais l'EMPEREUR qui étoit enfermé depuis le matin dans son cabinet, n'est sorti de son palais qu'à quatre heures après midi. Cependant la chasse étoit ouverte, et les spectateurs craignoient que l'approche de la nuit n'empêchât de poursuivre le cerf; mais l'un d'eux répondit par cette observation aussi juste que piquante: « Croyez-» vous que l'EMPEREUR ne soit à Rambouillet que pour ses » plaisirs? S'il n'arrive pas de bonne heure à la chasse, » c'est qu'il sort tard de son conseil. »

— S. M. l'EMPEREUR a décidé que les expositions publiques des produits de l'industrie française auront lieu tous les trois ans. L'époque de la première exposition est fixée au 1ᵉʳ mai 1809.

— On a éprouvé à Gênes, dans la nuit du 4 au 5 de ce mois, une légère secousse de tremblement de terre. Une secousse semblable a été ressentie à Nice et à six lieues à la ronde, dans la même nuit, à une heure quarante minutes du matin. L'oscillation s'est prolongée de quelques secondes.

— Un événement tragique a eu lieu avant-hier rue Pagevin, près la place des Victoires. Voici les détails qu'on en donne: Deux particuliers divisés pour une affaire d'intérêt s'étoient rendus chez le commissaire de police. L'un d'eux, dans la force de la dispute, se livra à un mouvement de fureur si violent, qu'il tua d'un coup de pistolet son adversaire, aux

---

les rues de Londres d'une bordure non-interrompue: de là la grande commodité de leur usage, que nous avons depuis adopté en France, sans songer que nous n'en pouvions espérer ni le même service ni le même agrément, à cause du grand nombre de nos portes cochères. A Paris, le trottoir, obligé de s'abaisser devant chaque porte pour la sortie des voitures et l'écoulement des eaux, n'offre au piéton qu'une suite de ressauts aussi désagréable à la vue qu'au marcher; mais rien aussi de plus monotone que les façades des maisons de Londres, dans le dessin desquelles l'architecture n'entre d'ordinaire pour rien. Les salles de spectacles, les lieux de rassemblement et la plupart des églises bâties depuis la réformation, ne présentent rien de beaucoup plus satisfaisant aux yeux de l'artiste et de l'amateur étranger.

Bath, à proportion de son étendue, renferme un plus grand nombre de maisons bien bâties et ornées d'une architecture régulière, qu'aucune autre ville d'Angleterre; mais ces maisons sont en général de petites dimensions, et l'on remarque que celles qu'on construit depuis vingt-cinq ans deviennent moins magnifiques.

La Grande-Bretagne étoit riche en édifices gothiques: la plupart, dépouillés de leurs ornemens par le fanatisme des protestans, ont beaucoup perdu de leur ancien mérite; d'ailleurs, ces monumens, dont l'aspect étonne, ne sont guère susceptibles d'être décrits; et ce qu'on peut apprendre des particularités de leur construction, est d'un foible intérêt aujourd'hui que ce genre de construction n'est plus en usage: ainsi l'architecture tient peu de place dans l'histoire des arts en Angleterre.

La peinture n'a rien produit non plus de considérable en Angleterre, où l'on pourroit même la regarder comme un art nouveau.

Ce n'a été qu'en 1768 que Londres a commencé à avoir une académie de peinture et une école publique pour l'enseignement du dessin, d'après le modèle vivant. Le chevalier Josué Reynolds, aux soins et au génie duquel on fut redevable de ce double établissement, avoit étudié la peinture en Italie: c'étoit un homme d'un esprit juste; un observateur plein de pénétration, et qui s'étoit donné des peines infinies pour surprendre le secret des grands peintres. Ses discours imprimés prouvent que rien de ce qui dépend de la théorie de l'art ne lui étoit inconnu. Cependant, non-seulement ses ouvrages ne sont point des tableaux d'un ordre supérieur, ce que l'on pourroit attribuer à l'insuffisance et au vice des premières études faites dans sa patrie, mais pendant plus de trente ans qu'il a dirigé l'Académie, en maître très-savant et très-zélé, il n'en est sorti aucun élève qui l'ait surpassé. On ne voit pas que cette école ait été plus illustrée par les sculpteurs que par les peintres.

Mais l'Angleterre a acheté des autres nations et dans cette inépuisable Italie, un grand nombre de tableaux et de statues. Une de ses premières acquisitions, celle dont elle s'est pendant long-temps glorifiée le plus, sont les cartons de Raphaël, connus sous la désignation de *cartons de Hampton*, parce qu'ils furent d'abord placés dans le palais de ce nom. Ces cartons, achetés par Charles Iᵉʳ, suivant le conseil et par les soins de Rubens, représentent le Boiteux guéri par Saint-Pierre et Saint-Jean; la Mort d'Ananias; Saint-Paul à Athènes; la Pêche miraculeuse; Elimas rendu aveugle; Saint-Paul et Saint-Barnabé à Lystres. Il est bien vraisemblable que les élèves de Raphaël, particulièrement Jules Romain, eurent beaucoup de part à ces ouvrages, uniquement destinés à servir de patrons aux ouvriers en tapisserie. M. Dallaway m'apprend que cette collection ne fut vendue que trois cents livres sterling, à une époque où les ouvrages de Raphaël étoient déjà mis au plus haut prix par toute l'Europe; je vois aussi que les tableaux les plus recherchés alors par les Anglais, étoient ceux de l'Ecole vénitienne et même des Ecoles flamandes. Aujourd'hui encore, les paysagistes, les peintres de genres et les peintres de portraits, sont

Digitized by Google

yeux même du commissaire, et menaça ce magistrat d'un second pistolet dont il se trouvoit muni. Favorisé par le désordre, l'assassin parvint à sortir de l'appartement et à gagner une cave. Un boucher y ayant lancé un fort chien pour l'en faire sortir, en entendit partir le second coup de pistolet, et le boucher recula. La garde étant survenue, somma l'individu de se rendre; et après plusieurs sommations inutiles, elle fit feu sur lui. Comme on n'entendoit plus rien, on descendit, et on trouva l'homme mort. Il paroît que c'étoit sur lui-même qu'il avoit tiré son second pistolet, mais qu'il n'avoit fait que se blesser, et n'étoit mort que de la décharge qu'on lui avoit envoyée.

— Nous recevons les observations d'un Danois sur la proclamation du général qui commande les troupes anglaises dans l'île de Sélande. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en imprimant ces notes, qui font connoître l'esprit qui anime les Danois. Nous avons fait paroître la proclamation du général anglais; mais il est indispensable de la reproduire ici pour l'intelligence entière des notes danoises qui l'accompagnent.
(*Moniteur.*)

Proclamation du commandant des forces de terre et de mer de S. M. le roi de la Grande-Bretagne, dans la mer Baltique.

Les derniers traités de paix et les changemens survenus dans différens gouvernemens et sur leurs frontières, ayant été tous acceptés et reconnus par différentes puissances, l'influence de la France est devenue si majeure sur le continent de l'Europe, qu'il est devenu impossible au Danemarck de garder sa neutralité (1), quelque desir qu'il ait de la conserver (2), et qu'il est absolument devenu nécessaire aux puissances (3), qui continuent à vouloir s'opposer aux empiétemens de la France, de prendre des mesures pour que les armes des puissances neutres ne soient pas employées contre elles : le roi notre maître ne peut plus considérer la situation du Danemarck comme indifférente, et S. M. britannique a envoyé en conséquence à S. M. le roi de Danemarck des ministres munis de ses pleins pouvoirs, pour demander des éclaircissemens tels que les circonstances l'exigent, ainsi que des mesures qui puissent mettre un frein aux projets dangereux que la France se propose d'exécuter par l'acqu......

Le roi notre maître a en conséquence jugé con... demander, que tous les vaisseaux de ligne danois lui soient livrés dans ce moment, et transportés dans un des ports de S. M., jusqu'à ce que les circonstances n'exigent plus cette précaution. Ce dépôt paroît d'autant plus juste (5) et d'autant plus nécessaire (6) dans la situation présente des puissances neutres forcées à la guerre, que S. M. a considéré comme un devoir et comme une obligation envers elle et envers son peuple de soutenir ses demandes par une flotte considérable et une armée suffisamment fournie de tout ce qui est nécessaire pour une entreprise qui demande la plus grande activité et la résolution la plus décidée.

Nous venons ici sur vos côtes, habitans de la Sélande, non comme ennemis, mais pour notre commune défense, pour empêcher que ceux qui troublent depuis si long-temps le repos de l'Europe, ne puissent pas forcer votre marine à s'armer contre nous. Nous l'exigeons comme gage et non comme conquête; la promesse la plus solennelle, que je renouvelle aujourd'hui, a été donnée à votre gouvernement, par ordre et au nom de S. M., dans les termes les plus précis, que si l'on acquiesce amicalement à nos desirs, chacun de vos vaisseaux de guerre sera remis à l'époque de la paix générale, dans le même état et avec le même nombre d'hommes qu'il aura été reçu sous la protection du pavillon de la Grande-Bretagne (7).

Il est au pouvoir de votre gouvernement (8) d'arranger d'un

---

(1) Qui a prouvé cette impossibilité aux ministres anglais? Lorsqu'en 1803 l'Angleterre arracha la paix au monde, le Danemarck n'eut-il pas une armée dans le Holstein? et le sang danois ne coula-t-il pas lors, ne les événemens de la dernière guerre conduisirent les troupes étrangères sur les frontières de ce pays? Nous avons donc prouvé avec notre sang que nous voulions rester neutres. Mais vous, lorsque les plus puissans de la terre retrouvoient la paix sur le Niemen, vous avez, avec votre machiavélisme ordinaire, excité, par la présence de vos troupes, le roi de Suède à ramener de nouveau le théâtre de la guerre dans le voisinage du Holstein, afin d'éloigner les troupes danoises de la Sélande. Au moyen de cette perfidie, vous avez cerné la Sélande avec toutes vos forces, avant même que le prince Royal pût s'apercevoir de votre façon de penser carthaginoise.

(2) Ainsi les ministres anglais avouent eux-mêmes que nous n'avions pas le moindre projet hostile contre l'Angleterre : voilà au moins de la sincérité. La France ne fut pas si bien traitée, lorsqu'en 1803 les ministres l'accusoient de préparer contre l'Angleterre de grandes expéditions maritimes que personne ne voyoit.

(3) Vous faites évidemment ici un mauvais usage du pluriel, à moins que vous ne parliez du roi de Sicile, dont vous allez défendre le pays en Egypte. Ne comptez pas sur le roi de Suède, que vous avez précipité dans la guerre et ensuite abandonné; car il est le dernier qui, dans le Nord, a transigé avec vous sur la liberté des mers; et ni lui ni son peuple ne pourront jamais oublier que l'intérêt des pavillons doit faire des flottes danoise et suédoise une seule et même flotte.

(4) Qui vous a dit que les Français obtiendroient notre flotte? Quelque influence qu'ait votre or, il ne pourra pourtant jamais corrompre aucun de ceux auxquels Napoléon confie ses secrets. Vos gazettes ont souvent placé des armées françaises en Holstein, et vos ministres et consuls vous ont, pour ainsi dire, envoyé leurs feuilles de route; et cependant Napoléon n'a pas violé le Danemarck, parce que le Danemarck ne lui a donné aucun motif de plainte. Les Danois l'admirent sans crainte. — Aurions-nous pu être attaqués dans nos îles avec une plus grande force que celle avec laquelle vous nous avez surpris? Entièrement pris au dépourvu, nous résistons, quoique vous nous voliez sur les mers la moitié de notre bien, quoique vous puissiez réduire en cendres et notre flotte et notre capitale, et que, certes, 10,000 de nos matelots seront vos prisonniers avant même d'avoir pu soupçonner la guerre. Pourquoi donc croyez-vous que nous n'aurions pas résisté aux puissances du continent si elles nous eussent attaqués? Toute l'Europe, et vous-mêmes, ne connoissez-vous pas notre prince adoré?

(5) Comme vous êtes modestes!!!! Vous n'osez pas dire vous-mêmes que vos mesures sont prises. L'apparence du droit vous suffit, et cependant vous vous vantez d'être les champions de l'antique bonne foi et loyauté.

(6) C'est ce que vous ne ferez accroire à personne. Mais supposons que la Sélande eût été en danger, pourquoi ne pas envoyer simplement une flotte, qui dans tous les cas possibles l'eût protégée jusqu'à ce que vous eussiez fait venir des troupes de débarquement. Vous venez de prouver à l'univers que lorsque vous avez une expédition sérieuse en vue, vous n'attendez pas aussi long-temps que vous avez fait attendre les Prussiens, les Suédois et les Russes. Si l'exemple de ce qui vous est arrivé à Constantinople vous engage à ne plus faire sortir de flotte sans troupes de débarquement, pourquoi, d'après le prétendu plan de vos derniers ministres, ne priiez-vous pas, en octobre dernier, le roi de Suède, votre allié, de vous laisser placer un corps d'observation en Scanie? Le but que vous annoncez n'est pas votre véritable but. Vous voulez continuer avec sûreté votre brigandage sur les mers : voilà pourquoi vous voulez brûler tous les bâtimens qui pourroient un jour porter sur vos rivages la vengeance du Continent!!!!

(7) Toulon, le Helder!! *Vestigia me terrent!!!!*

(8) Il a été au pouvoir de votre gouvernement de nous sauver si nous eussions été en danger. Vos ministres ont reçu le 2 août l'offre de la médiation de la Russie pour la paix. Vous voulez la négocier, et cependant vous déclarez le 13 une nouvelle guerre, qui, d'une extrémité de la terre à l'autre, rallumera l'ancienne, lors même que la dernière étincelle en auroit été éteinte. Rien ne vous auroit été plus aisé que d'obtenir de

---

ceux qui réussissent le mieux, et que l'on affectionne le plus en Angleterre.

Les gros gains faits dans le commerce, et les désastres du reste de l'Europe, ont mis de nos jours les îles Britanniques en possession d'une énorme quantité de tableaux précieux de tous les genres, de statues et de marbres dans tous les siècles; mais il est permis de douter, contre l'assertion de M. Dallaway, que l'Angleterre *soit devenue pour cela une Ecole de peinture qui n'a de rivale que l'Italie.* Les observations souvent judicieuses, et les récits de cet écrivain observateur, ne font même que me confirmer dans l'opinion que le climat et les mœurs de sa patrie s'opposent à ce qu'elle soit jamais très-féconde en peintres, en sculpteurs, en architectes, etc.

Plus d'un lecteur seroit scandalisé, peut-être, si je disois que le goût exclusif des Anglais pour les jardins agrestes, dont ils sont les inventeurs, me semble un de ces témoignages de leur peu de dispositions naturelles pour la culture des beaux-arts. J'aime mieux remarquer ce que les hommes d'un génie privilégié, dont le goût a été formé par l'éducation, et qu'il ne faut confondre nulle part avec le gros d'une nation, ont su répandre d'agrément et même de magnificence dans ces compositions irrégulières.

Au lieu de l'hermitage et de la cabane rustique, du hameau, de l'église et de la tour gothique, du kiosque et du pont rompu, tristes et monotones ornemens de ces jardins vantés, pour le mérite de la variété d'ingénieux propriétaires ont fait construire, dans des vallées et sur des montagnes imitées des sites de la Grèce, les modèles exacts des beaux monumens de l'antiquité : ainsi, la Maison Carrée de Nîmes s'élève, restaurée, dans l'un des parcs du feu lord Temple, et la fameuse Tour des Vents, dont Athènes n'a plus que des débris, se retrouve entière dans les jardins d'un ami des arts en Angleterre.

M. Dallaway, en citant ces exemples, se plaint qu'ils ne soient pas assez suivis. Nous partageons ses regrets; et nous nous empressons de transmettre à nos compatriotes l'invitation de faire choix d'un genre de luxe à la fois si noble et si utile aux progrès de l'art.

Les édifices auxquels les anciens appliquoient les ornemens de l'architecture, étoient en général d'une construction fort simple. Ceux qui ont vu la belle Collection de Modèles de M. Cassas (1), ont pu se convaincre qu'il ne leur en coûteroit pas plus d'embellir leurs jardins des plus jolis monumens de la Grèce, que de les encombrer de ponts et de pavillons chinois. La plus grande difficulté seroit de trouver l'architecte qui voulût renoncer à la gloire et au profit de fournir un plan de son invention : cet obstacle n'est pas toutefois insurmontable; et j'insiste, parce qu'il me semble que ce que propose M. Dallaway est le seul moyen pour nous de conserver une tradition exacte et suffisamment étendue des monumens anciens.

Notre climat, nos constitutions politiques et religieuses, le luxe et la mollesse des mœurs modernes, exigent que nos édifices publics aient d'autres dimensions, soient construits autrement, et autrement distribués que ceux des anciens.

L'intérieur d'un temple grec, orné au-dehors de superbes péristyles, ne consistoit souvent qu'en une seule chambre, sans autre jour que celui qui venoit de la porte : le tout étoit composé d'un seul ordre d'architecture, sur l'entablement duquel le toit portoit immédiatement; en sorte qu'il n'y avoit aucune construction sur-élevée. Ainsi, l'édifice ne pouvoit avoir de hauteur que celle qu'il est possible de donner à un ordre d'architecture, sans tomber dans l'exagération des dimensions colossales que le goût réprouve; et comme il faut aussi qu'il y ait rapport de proportion entre la hauteur et l'étendue d'un bâtiment, ces temples étoient nécessairement moins spacieux que les nôtres.

---

(1) Cette Galerie, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, est ouverte tous les jours depuis dix heures jusqu'à quatre.

Digitized by Google

mot (9) les affaires, de manière que nous remettions dans le fourreau l'épée que nous n'avons tirée contre vous qu'avec la plus grande peine et contre notre volonté. Mais si, d'un autre côté, les forces de la France vous rendent sourd à la voix de la raison et de l'amitié, le sang innocent qui sera versé et tous les malheurs d'une ville assiégée et bombardée (10), tomberont sur votre tête et sur celle des perfides qui vous auront si mal conseillé (11).

Les matelots et les soldats de S. M. britannique considéreront la Sélande, aussi long-temps que vos procédés le permettront, sur le pied d'une province alliée avec la Grande-Bretagne, dont le territoire a eu le malheur de devenir le théâtre de la guerre. Toutes les personnes qui resteront tranquilles dans leurs foyers, seront saintement respectées ainsi que leurs propriétés, et on observera la discipline la plus sévère.

Tous les vivres que vous nous apporterez, seront payés à un prix juste et fixé; mais comme une livraison continuelle de vivres, de fourrages, de bois et de voitures est absolument nécessaire à une armée, il est évident que les réquisitions sont indispensables, et que ce que l'on vous demandera doit être livré. Il sera nécessaire, pour le soulagement des habitans et pour leur ménager des pertes et des désagrémens, qu'il y ait des employés civils dans les différens districts, auxquels on adressera les requisitions, et à qui on pyera tout ce qui a été acheté.

Si l'on nomme des personnes à cet effet, qui remplissent leurs devoirs, et si elles ne s'immiscent point dans des affaires qui ne sont point de leur compétence, elles seront respectées; toutes les réquisitions leur seront adressées, et tous les départemens de l'armée et de la marine s'adresseront directement à elles. Mais il est nécessaire que tous les habitans, et sur-tout les employés, n'abandonnent point leur domicile; et on avertit, que tout paysan ou autre habitant qui sera trouvé armé, seul ou en troupe, ou qui se permettra quelque acte de violence, sera puni avec la plus grande sévérité (12).

Le gouvernement danois s'étant refusé jusqu'à présent à terminer cette affaire à l'amiable, on a fait débarquer une partie de l'armée, et toutes les forces de S. M. britannique ont pris des positions militaires; mais il est encore temps d'écouter la voix de la raison et de la prudence (13).

Napoléon la continuation de la neutralité du Danemarck comme condition de l'ouverture des négociations. Mais au lieu seulement de l'essayer, vos ministres commencent le 16 la guerre avec nous qui avons la même origine que vous; avec nous qui, depuis les temps de la civilisation, c'est-à-dire, depuis plus de 500 ans, avons vécu avec vous dans une constante paix; avec nous contre qui vous n'avez pas même un prétexte de plainte; avec nous dont l'indépendance, par la position de la Sélande, vous est presqu'aussi importante que la vôtre propre; avec nous dont les ports sont presque les seuls restés ouverts à votre pavillon!!

(9) Le mot seroit HONTE!! Mais celui de notre prince est *honneur!* Beaucoup d'entre nous paieront ce mot de leur sang; beaucoup de tout leur bien; nous tous d'une partie de notre fortune, et cependant il n'est personne parmi nous d'assez vil pour ne pas bénir notre prince de n'avoir écouté que la voix de l'honneur.

(10) Sans doute, vous pouvez répandre l'épouvante et la terreur; car à de la rade vos bombes arrivent dans la ville, les premiers monumens qu'elles atteindront sont l'hospice des femmes en couche et celui de Frédéric. Là elles éclateront au milieu de plusieurs centaines d'enfans à la mamelle, elles chasseront de leur lit de douleur, blesseront ou tueront plusieurs centaines de malades. Ce seront là vos premiers hauts faits, dignes d'Erostrate.

(11) Un envoyé du ciel même eût-il autrement conseillé le prince Royal????

(12) Vous nous avez attaqués sans motifs. Vous pouvez dépouiller, vous pouvez tuer beaucoup d'entre nous. Vous pouvez beaucoup détruire; mais sachez qu'il est une chose que vous ne pouvez pas anéantir, la vengeance!!

CORPS LEGISLATIF.

Séance du 14 septembre.

MM. Albisson, Pelet et Maret, conseillers d'Etat, présentent, au nom de l'EMPEREUR, un projet de loi qui proroge de trois ans la loi du 2 floréal an 11, en vertu de laquelle la connoissance des crimes de faux est exclusivement attribuée à la cour de justice criminelle et spéciale de la Seine.

Le corps législatif adopte, à la majorité de 238 voix contre 8, le livre 4 du Code de commerce, intitulé: *De la Juridiction commerciale.*

(13) C'est à vous seuls, Anglais, à écouter la voix de la raison et de la prudence! Autrement la flamme que vous allumez en Sélande traversera les mers, comme le feu grégeois, jusqu'à ce qu'elle ait atteint les Irlandais, incendié vos flottes et vengé les peuples opprimés!!

(*Extrait du Moniteur.*)

COURS DE LA BOURSE DU 14 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	55f	3-4	5 f	1-4
— Courant	55	1-2	56	1-4
Hambourg. .	185	0-0	184	1-4
Londres. . .	00	00c	c0	0-0 c
Madrid eff. .	15	50	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	50	15	40
— vales. . . .	00	00	c0	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	461	00	465	0-0
Gênes effec.	4f 6 c		463 c	
Livourne. . .	524c		5 2 0	
Naples. . . .	420	00	000	00
Milan.	81 osp 6f		81 1 sp. of	
Basle.	1	0-op	1 3	4 p.
Francfort. . .	0	0 op	c0	00
Vienne. . . .	126c	0-op	000	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.	1	1 2p.
Marseille. . .	1-2 p	0-oj.	1	3 8p.
Bordeaux. . .	1-8 p	0-oj.	1	3-8p.
Montpellier.	1-2 p	0 oj.	00	0-op.
Genève. . . .	0-op	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 00
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme 000 00
Piastre. 5 37
Quadruple 81 10
Ducat. 11 45
Souverain. 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, fermée. 00c 00f 00f 00c 00f 00c 000
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 86f 50c 25c 40c 00f
Banq. de Fr. avec doublement 1395f 0000f 00c 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c à 0f 000
— S. Domingue. 0 00 à 0 000
Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000
— brut . . . . . 0 00 à 0 000
Coton du Levant 0 00 à 0 000
Sav. de Marseille 0 00 à 0 000
Huile d'olive. . . 0 0 à 0 000
Potasse d'Amér. 00f 00c. à 00f 000
Eau-de-vie, 3/6. 00f 00c 00c à 000

ANNONCE.

Abrégé chronologique de l'Histoire des Ordres de Chevalerie, depuis l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte en 1113, jusqu'à l'ordre royal de Hollande en 1807. Ouvrage dédié à S. Exc. Mgr. le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur; enrichi de 28 planches gravées au trait, représentant la marque caractéristique des différens ordres. Par Et. Dambreville, employé à la grande-chancellerie de la Légion d'Honneur. Un vol. *in*-8°., papier ordinaire, figures au trait et en noir. Prix: 12 fr., et 13 fr. 50 cent. par la poste; — le même, *in*-8°., papier vélin, figures enluminées, 36 fr., et 37 fr. 50 cent.; — le même, *in*-4°., pap. ordin., fig. enluminées, 48 fr., et 51 fr.; — le même, *in*-4°., pap. vélin, fig. coloriées, 120 fr.

A Paris, chez Hacquart, imprimeur du Corps législatif et du Tribunat, rue Gît-le-Cœur, n°. 8.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n°. 17,

Le fameux temple de Minerve, à Athènes, celui de Jupiter à Olympie, n'occupoient pas le tiers d'un espace égal à celui que couvre l'église Notre-Dame de Paris; et s'ils n'avoient point été placés sur des montagnes qui leur formoient comme un soubassement, ils eussent paru écrasés; c'est-à-dire qu'on leur auroit trouvé trop d'étendue ou pas assez d'élévation.

Quand le besoin est venu d'édifices plus vastes, il a fallu avoir recours à l'étage en attique; et dans la suite, à des tours, à des dômes, à de doubles ordres d'architecture, élevés l'un au-dessus de l'autre, pour conserver les proportions convenables entre les élévations et les plans. Ainsi, ceux qui ont dit qu'en supprimant la tour et la coupole de Sainte-Geneviève, on donneroit à cette église les belles proportions des temples antiques, se sont grossièrement trompés. D'autres architectes sont tombés depuis dans la même erreur, en proposant pour le monument à élever sur les alignemens de la Magdeleine la forme d'un temple *périptère* (1), élevé à la manière des anciens. Cet édifice, ainsi exécuté au milieu d'un terrain plat, paroîtroit écrasé, et manqueroit de majesté à l'extérieur, en même temps qu'il n'offriroit dans l'intérieur, ni l'espace ni les distributions nécessaires pour les solennités auxquelles il est destiné. Il est donc vrai de dire que la plupart des édifices des anciens ne sont point à notre usage, et que nous n'avons occasion de les reproduire que comme choses de luxe.

Mais cette digression m'a porté si loin de l'histoire *des Beaux-Arts en Angleterre*, qu'à peine il me reste le temps d'y revenir. Pour abréger, j'ai transcrit au long, à la tête de cet article, le titre de l'ouvrage de M. Dallaway: les lecteurs verront d'abord qu'il ne s'agit point de tous les monumens que possède l'Angleterre, mais seulement de ceux qui sont à Londres, à Oxford, et dans quelques maisons de campagne. Nous ajouterons que l'auteur se permet aussi de fréquentes excursions en Grèce et en Italie. Cela suffira pour faire juger que c'est moins l'histoire complète des arts en Angleterre, qu'un Recueil de matériaux pour servir à l'histoire des arts en général, qu'il a eu l'intention de faire.

C'est sur-tout en considérant l'ouvrage de M. Dallaway sous ce rapport général, que M. M*** l'a jugé digne de nous être transmis par la traduction, et que M. Millin n'a pas dédaigné d'enrichir cette traduction de notes savantes et d'une table de matières. Graces à ces soins, ce Recueil, que le voyageur en Angleterre trouve peut-être diffus et incomplet, est devenu pour nous un livre intéressant et une lecture amusante.

M. B.

(1) C'est-à-dire entouré de colonnes: les colonnes du *périptère* sont distribuées dans le même ordre que celles aux deux côtés de la partie antérieure de l'église de la Magdeleine.

LOGOGRIPHE

J'eus autrefois, lecteur, grand cours en Italie:
Quoique changé depuis, je suis très-estimé;
J'accompagne les rois, j'en suis accompagné;
Et privé de ma queue on me trouve en Asie.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Fard-eau.*

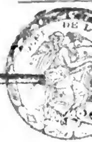
Œuvres choisies de M. Lefranc de Pompignan, de l'Académie Française. Deuxième édition. Deux vol. petit in-12, avec portrait en taille-douce. Prix: 3 fr., et 4 fr. 20 c. par la poste.

A Paris, chez Ch. Villet, libraire, rue Hautefeuille, n°. 1.

A Liége, chez Lemarié, imprimeur-libraire.

Et chez le Normant, impr.-libr., rue des Prêtres-S. Germ.-l'Aux., n. 17

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 4 septembre.

On remarque que Weibeck, près Copenhague, où nos troupes ont débarqué, est la place où Charles XII commença sa carrière militaire par une entreprise sur la capitale du Danemarck.

Notre ambassadeur près la cour de Copenhague, M. Garlicke, est parti pour Memel, chargé d'une mission auprès de la cour de Prusse.

On mande de Philadelphie que depuis le commencement de cette année la fièvre jaune a disparu dans la totalité des Etats-Unis. Les Antilles se sont également préservées entièrement de cette affreuse épidémie : ce qui, depuis quelque temps, est un bonheur presque sans exemple pour ces contrées.

Les dépêches de Washington portent que les Espagnols se sont emparés d'une assez grande quantité d'armes et de munitions appartenant au gouvernement des Etats-Unis, expédiées de la Nouvelle-Orléans au fort de Stoddert, et cette capture a été jugée de bonne prise par le gouverneur-général des Florides.

Une lettre de New-Yorck assure que le gouvernement américain a équipé le schooner *la Revanche*, et qu'il l'a chargé de porter en Angleterre des dépêches pour le ministre des Etats-Unis qui lui enjoignent de demander à la cour d'Angleterre un désaveu formel du dernier outrage fait à notre marine, et de quitter Londres, en cas de refus, dans les vingt-quatre heures. *La Revanche* est en effet arrivée à Falmouth; mais on ne connoît pas encore précisément la nature des dépêches qu'elle apporte.

Une nouvelle plus fâcheuse et plus importante, c'est que le commandant d'un de nos vaisseaux ayant voulu, à l'exemple du capitaine de la frégate *le Léopard*, aller sur un vaisseau américain, et faire rassembler sur le pont tous les matelots pour y faire choix des hommes qui lui conviendroient pour les amener à son bord, tout l'équipage américain s'est révolté, et a déclaré à l'officier que s'il mettoit la main sur un seul individu, il seroit à l'instant massacré. Cette menace n'ayant point intimidé notre officier, il s'est mis en devoir de faire rassembler l'équipage, et au même moment il est tombé mort percé de trois balles. On ne parle point des suites de cette affaire, et cela fait espérer que la nouvelle ne se confirmera point.

Il paroît certain que trois matelots et deux contre-maîtres anglais ayant débarqué sur le rivage des Etats-Unis pour y faire de l'eau, ont rencontré une patrouille qui a fait feu sur eux, et les a obligés à se rendre tous prisonniers.

La lettre suivante contient des détails qui sont du plus grand intérêt, et méritent d'être connus.

Citadelle du Caire, le 9 mai 1807.

J'ai eu le malheur d'être fait prisonnier dans l'affaire désastreuse de Elhansed, où 700 hommes de divers régimens furent entièrement coupés, où il n'en resta pas 150 qui ne fussent grièvement blessés, et pas un seul qui pût s'échapper pour aller porter au quartier-général la nouvelle de notre défaite. Le commandant, M. Cleod, fut tué; nous perdîmes trois canons. Je ne dus la vie qu'à la vitesse de mon cheval qui fut lui-même, au milieu de sa course, blessé à mort. J'eus mon domestique, mon guide arabe, un interprète maltais, et un conducteur avec ses six chameaux, tués à mes côtés. Jamais je ne fus témoin d'affaire aussi sanglante. Comme nous tâchions d'opérer notre jonction, tout en battant en retraite avec un parti des nôtres, commandé par le major Vogalsang, la cavalerie turque se mit à notre poursuite et nous tailla en pièces : je tombai, je perdis dans ma chute mon chapeau; mon épée se brisa en deux tronçons; et sans un Albanais qui para avec son mousquet le coup de cimeterre que me portoit un cavalier turc, j'eusse été pourfendu.

Je demandai alors à me rendre, en offrant ce qui me restoit de mon épée, ma montre, mon hausse-col, et environ 70 ducats que je portois à ma ceinture. On me mit ensuite sur un cheval, et on attacha derrière moi un turc presque mort, et à chacun de mes côtés un faisceau d'armes tombées entre les mains du vainqueur. Le soleil étoit brûlant, et j'avois la tête nue; je parcourus ainsi l'espace de trois milles, tourmenté d'une soif dévorante, jusqu'à ce que, conduit dans la tente d'Hassan, au milieu du camp des Turcs, je me trouvai placé auprès d'un tas de trois cents têtes de mes compatriotes, parmi lesquelles j'eus la douleur de reconnoître celles de quelques-uns de mes amis. De là, précédés de ces mêmes têtes portées en triomphe, nous fûmes amenés au Caire, et arrivâmes au palais de Mahomet Ali-Pacha, au milieu des acclamations et des vociférations d'une foule immense, d'une musique militaire et du bruit de l'artillerie.

Le pacha nous reçut avec bonté, se plaignit des circonstances qui le faisoient nous traiter en ennemis, et nous promit des égards qu'il nous a jusqu'à ce jour continués. Ensuite il nous renvoya à la citadelle, où il est venu lui-même nous visiter, et de laquelle il nous a fait hier descendre pendant trois heures pour nous offrir le sorbet et des rafraîchissemens dans les appartemens de son palais. Il nous est impossible surtout de passer sous silence les honnêtetés que nous avons reçues du consul français, M. Drovette, qui non-seulement nous a donné de l'argent à discrétion, mais jusqu'à des habits, et tout ce dont nous avons pu avoir besoin. De dix-neuf officiers prisonniers, trois ont reçu de graves blessures. Notre table, à dîner et à souper, consiste en vingt-sept mets de diverses sortes, qui nous sont apportés des cuisines du fils du pacha, et si le vin nous est défendu, l'excellente eau du Nil nous en dédommage en quelque sorte. Mais rien peut-il dédommager de la perte de sa liberté, et de l'absence de sa patrie! etc.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 16 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Les Femmes Savantes, les Femmes.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aline, Reine de Golconde.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle d'Aline.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *la Griselda*, opéra en deux actes, musique de Paer.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Gentil Bernard, les Deux Prisonniers, les Vendangeurs.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

La Dupe de sa Ruse, le Tocsin, les Bateliers du Niémen.

AMBIGU-COMIQUE.

Amanda, le Pèlerin blanc.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

Elisabeth, le Pied de Mouton.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj., l'incomparable Ravel continuera ses exercices par des danses nouvelles.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte. Expériences de physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée : avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANHARMONICON,

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir. Prix : 6 fr., et 3 fr.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aline, Reine de Golconde, pour le début de mad. Belmont.

La comédie lyrique croit être retournée aux jours heureux de sa première jeunesse; elle semble renaître plus brillante et plus belle. D'où lui viennent

Ces enfans qu'en son sein elle n'a point portés?

C'est du Vaudeville. Jadis l'Opéra-Comique fut fondé par quelques membres du Vaudeville; aujourd'hui quelques membres du Vaudeville pourroient bien régénérer l'Opéra-Comique : déjà leur arrivée répond un nouvel éclat sur ce théâtre. Le début de madame Belmont étoit une véritable fête; depuis long-temps Feydeau n'avoit vu son enceinte si magnifiquement décorée : madame Belmont est aimée du public, et même des femmes, quoiqu'elle soit jolie; des qualités qui ne s'unissent pas toujours au talent, ont rendu son talent plus recommandable : ses malheurs ont encore ajouté à l'intérêt que sa personne inspire.

Persécutée au théâtre qui la vit naître, et qu'elle pouvoit regarder comme sa patrie; victime d'une foule de petites passions misérables, en butte à toutes les manœuvres de l'orgueil, de la jalousie, de la haine et du dépit; réduite à déguerpir tristement d'une scène qu'elle avoit illustrée, enrichie, et d'aller chercher un asile dans un pays

Digitized by Google

ESPAGNE.

Cadix, 1er septembre.

Les colonies espagnoles sont dans le meilleur état de défense. D'après les renseignemens les plus authentiques, il se trouve dans la Nouvelle-Espagne 9,500 hommes de troupes de ligne, et 24,000 de milice, sans compter la bourgeoisie armée; dans la province de Guatimala, 1,083 hommes de troupes de ligne, 7,560 de milice; dans le Yucatan, en tout, 2,200 combattans; dans l'île de Cuba, 1,560; dans la Floride, 2000; à Porto-Rico, 4,400; dans la province de Vénézuela, ou la capitainerie-générale de Caracas, 9000; dans la Nouvelle-Granade, 11,000; dans le Rio-de-la-Plata, 21,000; dans le Pérou, 11,200; dans le Chili, 3,350, et dans les îles Philippines, 12,000: en tout, y compris quelques petites stations et divers corps de milice, 129,055 combattans. Ce nombre peut être doublé en cas de besoin, attendu que les habitans de toutes les classes sont prêts à prendre les armes pour la défense de leur pays. Les Anglais ont pu surprendre une ville ou deux, mais il leur est impossible de faire dans cette partie du monde aucune conquête durable.

L'armée espagnole d'Europe est composée ainsi qu'il suit: garde noble, 650 hommes; hallebardiers, une compagnie; gardes, proprement dites, 3000; carabiniers du roi, 7,500; infanterie de ligne, 92,240 (parmi lesquels 6 régimens suisses); infanterie légère, 7000; artillerie, 6000; génie, 1,396; cavalerie, 18,000; milice, 30,000. Total: 150,000.

TURQUIE.

Constantinople, 12 août.

Il est arrivé, il y a quelques jours, dans les parages des Dardanelles, une seconde flotte anglaise composée de 20 vaisseaux, dont 7 de ligne, sous les ordres de l'amiral Calder, et à bord de laquelle se trouve lord Paget. Ce dernier a déjà fait des propositions de paix à notre gouvernement.

Suivant le bruit public, ces propositions sont d'une telle nature, qu'elles ne peuvent être acceptées. Lord Paget demande, entre autres, que la Porte remette l'Egypte aux Anglais, qui la garderont pendant tout le temps que durera la guerre entre la France et l'Angleterre.

Le prince Suzzo, qui a accompagné le grand-visir, se dispose à retourner à Bucharest. Quant au prince Hangerli, la certitude de recouvrer la Moldavie a été le signal de sa destitution; ce qu'on doit attribuer à la perte qu'il a faite de ses protecteurs, qui ont péri dans la révolution du 29 mai. Il est remplacé dans la dignité de hospodar par le prince Callimachi.

Le caïmacan déposé il y a un mois, et envoyé en exil à Gallipoli, vient d'être réintégré dans les mêmes fonctions qu'ils exerçoit auparavant.

Il y a toujours des mouvemens séditieux dans les environs de cette capitale et dans plusieurs provinces de l'Empire. L'effervescence a même augmenté depuis l'armistice conclu avec la Russie, quoique les janissaires de Constantinople aient pris une décision en conséquence de laquelle quiconque abandonne ses drapeaux, ne sera plus reçu à l'avenir dans son corps. Au reste, cet état critique des choses est une suite nécessaire des événemens antécédens, et il étoit aisé à prévoir. Depuis long-temps il régnoit la plus grande indiscipline et une licence effrénée dans l'armée turque. Elles furent portées au point que l'aga des janissaires fut massacré par une troupe de séditieux qu'il vouloit ramener à l'obéissance. Le mécontentement des troupes se prononça ensuite contre le kiaja-bey et le reiss-effendi, qui furent forcés de prendre la fuite. Le premier se retira à Widdin, le second près de Mustapha-Bairactar. Ils furent aussitôt remplacés, le premier par Ari Effendi, et le second par Miccadin-Osman-Effendi, qui avoit rempli la place de tefterdar. Ces deux personnages se trouvoient à cette époque au camp.

Tous les courriers expédiés depuis le commencement de juillet, de Vienne pour Constantinople, sont encore en route, n'ayant pu trouver un passage. Cet obstacle est en partie causé par la nouvelle position que les Serviens ont prise entre Orsowa et Widdin. D'un autre côté, ces courriers ne peuvent prendre la route de Bucharest, que les désordres qui règnent parmi les troupes ottomanes rendent très-peu sûre.

POLOGNE.

Varsovie, 28 août.

Les principales villes de Pologne se sont signalées par le zèle empressé et la magnificence avec lesquelles toutes ont célébré de concert, l'anniversaire de la naissance et la fête de S. M. I. et R. A Varsovie, S. A. le prince directeur de la guerre a donné un dîner splendide, auquel se sont trouvées toutes les autorités, tous les officiers français et polonais, et toutes les personnes distinguées de la ville. Il seroit superflu de dire que les toas's principaux ont été: *Les exploits du grand Napoléon; la paix; la restauration du nom polonais*, etc.

Le 23 de ce mois, S. Ex. M. le maréchal d'Empire Davoust, a passé en revue le 1er, le 2e et le 4e régimens d'infanterie, le 2e régiment de cavalerie, un détachement du 1er, et le corps d'artillerie de la 1re légion polonaise.

Nous apprenons par les dernières dépêches arrivées de Dresde, que S. M. le roi, duc de Varsovie, a fait remettre à S. Ex. M. le comte Maluchowski, président de la commission de gouvernement, des pleins-pouvoirs pour prendre possession en son nom de ce duché, qui doit être remis par le commissaire français chargé de cette négociation. On assure que ce commissaire est M. Daru, intendant-général de la grande armée.

AUTRICHE.

Vienne, 1er septembre.

Le mariage de S. M. avec la princesse fille de feu l'archiduc Ferdinand de Milan, sera célébré le 4 octobre prochain, jour de l'inauguration de la statue de Joseph II, et non le 20 novembre, comme il a été dit dans les feuilles publiques. On assure aussi que notre monarque se fera couronner, à l'époque de son mariage, comme Empereur d'Autriche. L'archiduc François, frère de la future impératrice, épousera l'archiduchesse Marie-Louise, fille aînée de S. M. On destine à notre prince Royal une archiduchesse de Russie.

Il a été tenu un conseil d'Etat extraordinaire au sujet des propositions que la diète de Hongrie a soumises à S. M.

On remarque depuis quelques jours beaucoup d'activité dans la chancellarie d'Etat au département des affaires étrangères.

Le prince Kourakin, nouvel ambassadeur de Russie, tient une maison très-brillante, et fait beaucoup de dépense.

ALLEMAGNE.

Francfort, 11 septembre.

La garde impériale française a déjà dépassé Gottingue, et se dirige sur Francfort.

Les différens pays qui, en conséquence du décret publié à Cassel, formeront le royaume de Westphalie, ont une

---

étranger, Brunet lui tendit les bras: elle s'y jeta tête baissée, et chacun fut étonné du consolateur qu'elle avoit pris. L'événement a fait voir qu'elle ne l'avoit pas choisi par prédilection, mais qu'elle avoit saisi par nécessité la première planche qui s'étoit offerte dans son naufrage.

Quoiqu'il n'y ait presqu'aucune différence entre le théâtre du Vaudeville et celui des Variétés, puisqu'on joue sur tous les deux de petites farces parsemées de couplets, cependant le Vaudeville passoit pour avoir un ton plus distingué et de plus belles manières: ce n'est pas que ses calembourgs fussent meilleurs, mais on les débitoit avec plus de prétention; et je ne sais par quel enchantement, les mêmes bêtises dont on rioit bonnement chez Brunet, étoient applaudies comme des traits d'esprit au Vaudeville. Ce dernier théâtre, il est vrai, avoit un certain nombre de pièces d'un genre plus relevé, et même quelques marivaudages que madame Belmont faisoit valoir: c'étoit une dame au Vaudeville, et l'on ne concevoit pas comment elle pourroit endosser ailleurs le costume villageois et poissard; on ne pouvoit expliquer son association avec Brunet, que par l'espérance qu'elle avoit d'ennoblir la scène où elle s'établissoit, et de transporter dans son nouveau domicile les meubles élégans qu'elle avoit dans son ancienne demeure. Elle se disoit sans doute, comme le fameux exilé Sertorius: Le Vaudeville n'est point dans la rue de Chartres; il est tout où je suis: il me suivra au boulevard Montmartre.

C'est dans cet espoir qu'elle partit pour Lyon avec Julien: l'accueil flatteur qu'elle reçut dans cette grande ville, calma ses inquiétudes; l'empressement des étrangers la consola de l'ingratitude de ses proches. Mais de nouveaux chagrins l'attendoient à Paris: elle trouve à son retour les genres des théâtres irrévocablement fixés; Brunet condamné à rester aux derniers degrés de la roture; plus d'espoir d'obtenir pour lui des lettres de noblesse. Il faut que madame Belmont soit paysanne ou poissarde; tantôt au village, tantôt à la Grenouillère. Son cœur généreux se révolte contre une si cruelle alternative; et ce qu'il y avoit de mieux à faire dans une pareille circonstance, elle tombe malade: elle sauve son honneur aux dépens de sa santé. Cette maladie, venue à-propos, la dispense de figurer à l'ouverture solennelle du théâtre de Brunet, mais ne rompt pas son engagement. Les administrateurs des Variétés ne veulent point lâcher une si belle proie; ils poursuivent l'aimable fugitive; ils invoquent les lois pour la ramener auprès de l'époux qu'elle s'est donné dans un moment de détresse et de dépit. Les tribunaux sont sur le point d'adjuger madame Belmont à Brunet, lorsqu'un grand théâtre la réclame et la dérobe à la honte d'une mésalliance. Par un de ces coups de théâtre qui font prendre à l'intrigue une face imprévue, madame Belmont, à l'instant même où elle alloit être traînée dans une maison trop peu digne de la posséder, est enlevée par une baguette magique, et transportée dans le palais de Feydeau. Celle que son destin réduisoit au rôle de paysanne et de poissarde, devient subitement reine de Golconde, et s'apprêta à former avec l'Opéra-Comique, une union brillante et fortunée:

> Il ne faut s'étonner de rien,
> Il n'est qu'un pas du mal au bien.

Les administrateurs des Variétés étoient louables d'avoir élevé leurs regards ambitieux jusqu'à madame Belmont; ils cherchoient la gloire et l'intérêt de leur théâtre; mais ils méritent encore plus d'éloges par la politesse et la générosité avec laquelle ils ont cédé leurs prétentions, et consenti au bonheur de l'héroïne sur laquelle ils avoient acquis des droits.

J'ai pensé que l'histoire entière et véridique des aventures de madame Belmont, devoit précéder naturellement le compte que je vais rendre de son début: plus l'assemblée étoit nombreuse et choisie, plus l'attente étoit vive, et plus la débutante devoit craindre de ne pas se mon-

Digitized by Google

étendue de 700 milles carrés, et une population d'un million 900 mille ames.

Il vient de paroître à Munich une ordonnance relative à la féodalité. Tout lien féodal (y est-il dit) entre les souverains même, doit être regardé comme annullé, vu qu'il est incompatible avec la souveraineté plénière, telle qu'elle existe actuellement. D'après les mêmes principes, aucun souverain ne pourra à l'avenir être vassal de ses sujets. En conséquence tous les fiefs passifs qui sont échus au souverain par la sécularisation des convens, etc. sont déclarés fiefs allodiaux. Ceux qui perdront par-là de leurs revenus, seront indemnisés dans une juste proportion.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 15 *septembre*.

— On assure que la clôture de la session actuelle du corps législatif aura lieu le 18

— On dit que le conseil d'Etat aura un mois de vacance, à dater du 1[er] octobre.

— S. A. I. le grand-duc de Berg donnera, samedi prochain, une fête brillante dans son palais du faubourg Saint-Honoré. On croit que LL. MM. honoreront cette fête de leur présence.

— On doit jouer jeudi prochain sur le théâtre de la cour, à Saint Cloud, *Heraclius* et *l'Heureuse Erreur*.

— Jussuf-Bey, ambassadeur du roi de Perse, est passé le 9 de ce mois à Nancy, se rendant à Paris avec sa suite.

— M. Durand, ambassadeur de France près S. M. le roi de Wirtemberg, et M. le baron de Bosset, envoyé du duc de Mecklenbourg-Schwerin, sont arrivés le même jour à Nancy, se rendant aussi à Paris.

— M. le cardinal Desping, ancien archevêque de Séville, est passé à Valence le 28 août, se rendant à Rome. S. Em. a visité le lieu où sont déposés le cœur et les entrailles de Pie VI; elle a officié, le 29, à un service funèbre célébré pour l'anniversaire de la mort de ce pape.

— On écrit de Montpellier, le 6 septembre, que le tonnerre a détaché dans un village voisin une cloche qui pesoit 800 livres, et qui depuis plus d'un siècle étoit placée sur le couronnement d'une tour. Il l'a précipitée sur un toît qui en étoit rapproché, et l'y a laissée en quelque sorte suspendue.

— On vient d'exposer à la vue du public, dans l'église de Saint-Sulpice, quatre tableaux appartenant au Musée de Rouen, qui ont été envoyés à Paris pour être restaurés. L'un, représentant la mort de saint François de Sales, est de Jouvenet; le second est une descente de Croix, par de Lahire: ces deux peintres de l'école française sont assez connus. Le troisième tableau représente saint Charles-Borumée, secourant les pestiférés de Milan; et le quatrième a pour sujet la présentation de la Vierge au temple. L'un et l'autre sont de M. Lemonier. Ces quatre tableaux ont mérité, dit-on, le suffrage des amateurs.

— Il a été demandé à l'Opéra-Comique un répertoire pour les spectacles de la cour pendant le voyage de Fontainebleau. Il paroît que le Théâtre-Français et l'Opéra-Comique y joueront alternativement chacun pendant une semaine.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 15 *septembre*.

L'ordre du jour appelle la discussion de cinq projets de lois. Le premier, concernant les transactions maritimes, est décrété à la majorité de 220 voix contre 4; le second, relatif aux contrats à la grosse aventure et d'assurance, est converti en loi à la majorité de 228 voix contre 3; le troisième, qui traite des avaries, de la contribution du frêt, etc. passe à la majorité de 227 voix contre 4; le quatrième, qui fixe au 1[er] janvier prochain l'époque à laquelle le Code de Commerce sera exécuté, est sanctionné à la majorité de 243 boules blanches contre 4 noires; et le cinquième projet, concernant le budjet de l'Etat, est décrété à la majorité de 245 voix contre 11.

VARIETÉS.

Voyage épisodique et pittoresque aux Glaciers des Alpes; suivi de *la Duchesse de la Vallière*, tragédie en cinq actes, et en vers, et *des Aveugles de Franconville*, comédie en un acte et en prose (1); par M. Vernes, de Genève.

En rendant compte dernièrement du Voyage de M. Vernes, j'ai dit qu'il étoit l'imitateur de Sterne, parce que dans deux ou trois Voyages qu'il a publiés, on voit évidemment qu'il s'est efforcé de copier la manière et le style de l'écrivain anglais; mais quoiqu'il nous offre aujourd'hui une tragédie, et une tragédie dont l'amour est le ressort principal, je ne présume pas que jamais personne soit tenté de dire qu'il est l'imitateur de Racine, parce qu'à coup sûr personne n'y trouvera rien qui approche de la manière et du style qui caractérise le poëte français: et véritablement il seroit injuste de lui en faire un reproche; car si des hommes qui même avoient beaucoup de talent, sont restés, dans la carrière dramatique, si fort au-dessous de leur modèle, comment se pourroit-il faire que M. Vernes, qui jusqu'à présent n'a publié que quelques légers opuscules, eût réussi tout d'un coup dans le genre, sinon le plus étendu, du moins le plus difficile de notre littérature? Aussi ce qui me surprend, ce n'est pas la médiocrité de sa pièce, c'est qu'il ait seulement eu l'idée de faire une tragédie, c'est qu'il n'ait pas senti combien un tel ouvrage étoit au-dessus de ses forces; car, outre les qualités nécessaires pour l'exécution d'une pareille entreprise, qualités que raisonnablement on ne pouvoit pas s'attendre à rencontrer en lui, il en est une autre qui lui a encore manqué, et qui cependant est indispensable à quiconque prend la plume; c'est de bien posséder la langue dans laquelle il se propose d'écrire. Il est vrai que M. Vernes étant étranger, n'a pu donner à ses écrits cette pureté, cette correction, et cette fleur de bon goût, qui ne se rencontrent que dans la capitale; mais c'étoit une raison de plus pour l'empêcher d'entreprendre une tragédie. Je parlerai tout à l'heure du style; je veux auparavant examiner le sujet.

Jusqu'à présent les romans étoient en possession de fournir à nos petits auteurs les sujets de leurs mélodrames; mais on ne s'étoit point encore avisé d'y chercher des sujets de tragédie. M. Vernes l'a tenté le premier; il a cru que des personnages qui avoient fait tant d'effet dans un roman historique, avoient toutes les qualités requises pour être transportés sur la scène. Il est certain que jamais sujet de roman ne fut mieux choisi et ne fut traité avec plus de talent; mais comment M. Vernes n'a-t-il pas senti que jamais sujet ne fut en même temps moins propre au théâtre? Comment n'a-t-il pas senti que la règle des unités le forçoit de retrancher de son plan tout ce qui faisoit le charme du roman? Car, pourquoi la duchesse de la Vallière est-elle si intéressante dans l'ouvrage de Madame de Genlis? N'est-ce pas parce qu'on voit naître et croître par

(1) Un vol. in-12. Prix: 3 fr., et 4 fr. par la poste.
A Paris, chez Gautier et Bretin, rue S. Thomas-du-Louvre; et chez le Normant.

---

trer digne d'une si grande curiosité. Son trouble et sa frayeur ont paru sensibles à sa première entrée; on s'en est aperçu, particulièrement à l'altération de sa voix; mais habituée à la scène, elle s'est bientôt remise: elle a joué et chanté avec beaucoup de goût et de grace, et, pour tout dire en un mot, elle n'est point restée au-dessous de sa renommée: son rôle de début étoit parfaitement choisi. Aline est une bergère devenue reine: c'est une reine qui gouverne par le plaisir; ses principaux établissemens sont la comédie et l'opéra; elle donne en dansant ses ordres pour la défense du pays. Une pareille reine devoit être très-bien représentée par madame Belmont, et l'eût été fort mal par mademoiselle Georges.

La débutante a été bien secondée par tous les acteurs qui jouoient avec elle: la représentation a fait beaucoup de plaisir; à la fin on a demandé madame Belmont avec transport: elle a paru au milieu des applaudissemens de toute la salle. Les théâtres voisins ont profité ce jour-là du rebut de Feydeau: le Théâtre Français n'avoit pas entrepris de combattre par une diversion l'enthousiasme général, en offrant au public l'appât d'une de ses pièces qui attirent la foule; il s'étoit condamné d'avance à la solitude et à un de ces spectacles que l'on donne quand on ne veut avoir personne. Ils n'a pas essayé d'opposer à madame Belmont Mlle Georges, qui la veille, s'étoit surpassée dans le rôle de Phèdre, où elle avoit obtenu un succès prodigieux. Le jour du début de madame Belmont, on donnoit *l'Ecole des Femmes*, pièce qui probablement n'aura point eu d'autres spectateurs que ceux qu'on n'aura pas reçus à Feydeau au nombre des élus.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Début de M. Granville.

Un débutant avoit osé lutter contre madame Belmont, ou plutôt il avoit compté sur les curieux rebutés que madame Belmont lui enverroit, et il n'avoit point compté sans son hôte. Il y avoit du monde à ce théâtre, pour voir M. Granville, acteur qui jouoit avec succès aux Variétés Etrangères: il a débuté dans trois pièces, *les Amis de Collége*, *Marton et Frontin*, *le Jeu de l'Amour et du Hasard*. Il seroit difficile de dire à quel genre il est le plus propre. Je crois qu'il réussiroit dans les pères, dans les grimes, dans les financiers, dans les caractères; mais l'emploi des valets ne paroît pas lui convenir; il n'a pas assez de légèreté, de finesse et de gaieté. Dans *le Jeu de l'Amour et du Hasard*, il a chargé le rôle de Pasquin, qui cependant est par lui-même une caricature assez forte.

Le Mariage des Grenadiers, pièce pleine de gaieté et de verve, attire toujours du monde; et ce théâtre depuis que les grandes chaleurs sont epaisées, commence à se ranimer et à se réchauffer. On y attend une nouvelle comédie de Picard; car il faut que Picard, ne pouvant plus payer de sa personne à son théâtre, y paie toujours de ses pièces, et soutienne, par son esprit, cette scène que sa présence ne peut plus vivifier.

MODES.

A l'exception de quelques robes de taffetas, nos dames n'ont encore porté que du blanc; mais il a été vendu, ces jours derniers, beaucoup de robes de marceline quadrillée, rose et noir, bleu et blanc, lapis et blanc, noisette et blanc.

On voit encore beaucoup de plumes, beaucoup de chapeaux paille et rubans, et sur-tout de capotes, vert uni et comètes blanches; bleu barbeau et comètes jaune d'or, souci, petit jaune.

Quelques petits bonnets, façon de toque, ont été faits, les uns en rubans de deux espèces, les autres en rubans et blonde, avec une grosse touffe de passe roses sur le devant; quelques autres, avec deux branches de fleurs, l'une inclinée vers le front, l'autre tombant en arrière.

Digitized by Google

degrés cette passion qui fit tout à-la-fois le bonheur et le tourment de sa vie? N'est-ce pas parce qu'on y retrouve une peinture fidelle de ces combats éternels entre l'amour et le devoir, entre les plaisirs du monde et les austérités de la religion? N'est-ce pas, enfin, parce qu'on la voit passer par toutes les situations dans lesquelles une femme puisse se trouver : d'abord heureuse, environnée d'honneurs, adorée d'un puissant monarque; ensuite tourmentée de remords secrets qui la poursuivent au milieu de toutes ses pompes, et enfin sacrifiée à une rivale altière, et abandonnée de son royal amant?

M. Vernes ne pouvoit se donner toute cette latitude; il a été forcé de resserrer son action et de la réduire à un moment unique : « Je ne peins, dit-il, cette femme intéressante, la » seule que Louis XIV ait véritablement aimée, que dans le » moment où elle rompt ces nœuds chéris, où elle renonce à » un rôle indigne de sa naissance et de ses sentimens, dans un » moment enfin où la plus belle victoire qu'aient jamais remportée la religion et la vertu sur une passion vive et pro» fonde, la rend digne des regards de la postérité. » Il y a certainement ici plus que de l'exagération. Je le répète encore, la duchesse de la Vallière est un excellent personnage de roman, parce qu'elle a beaucoup aimé. Le lecteur, entraîné par la rapidité des événemens et par la peinture vive et passionnée d'un amour malheureux, n'est point tenté de réfléchir sur l'illégitimité des nœuds qui unissent les principaux personnages; il en est tout autrement dans une tragédie.

M. Vernes n'a pas non plus senti combien le rôle de Louis XIV devenoit peu digne de la scène, en commençant l'action au moment où la duchesse rompt ses nœuds. Il semble au contraire persuadé qu'il suffit de présenter Louis XIV pour qu'il soit intéressant. « Telle est, dit-il, la » puissance de l'intérêt que nous inspire Louis XIV, que » même sans l'entourer de l'éclat de son règne, de tous les » grands souvenirs, de tous les vestiges de sa gloire qui frap» pent encore nos regards, nous l'aimons jusque dans ses » foiblesses; nous soulevons avec plaisir le manteau du mo» narque, pour retrouver en lui l'homme; nous nous avouons, » à notre honte, que plus parfait peut-être il nous intéres» seroit moins. » Voilà un raisonnement admirable. C'est-à-dire, que si nous dérobons à l'histoire ses grands personnages, pour les transporter sur la scène, il nous sera permis de les montrer ravalés au rang des hommes vulgaires, et s'occupant de soins indignes de leur grandeur. Car, que fait Louis XIV dans la pièce de M. Vernes? Il vient, par un reste d'égards, donner quelques consolations à la malheureuse duchesse, et il a soin de se faire accompagner de sa nouvelle conquête, la marquise de Montespan, apparemment pour que ses consolations fassent plus promptement leur effet.

Mais on ne pouvoit faire une tragédie avec deux personnages, et il a fallu nécessairement en ajouter d'autres. M. Vernes a introduit un certain comte d'Ercy, à qui la mère de la duchesse de la Vallière avoit autrefois promis la main de sa fille, et qui, pour la mieux mériter, a été combattre les Infidèles. Fait prisonnier par les Musulmans, il reste cinq ans dans les fers : il obtient enfin sa liberté, et revient plein de la douce espérance de retrouver sa Louise. Mais hélas, il s'est passé bien des choses pendant sa captivité! Le roi veut bien cependant lui céder la duchesse de la Vallière; mais d'Ercy, trop fier pour la recevoir même des mains d'un monarque, n'a d'autre parti à prendre que de se tuer : tout cela est inconvenant, ou comique ou ridicule; et le rôle d'Ercy, qui est le plus pathétique de la pièce, ne contribue pas peu à affoiblir celui de la duchesse de la Vallière, sur lequel l'auteur devoit porter toute l'attention des spectateurs. On doit bien présumer que le style de M. Vernes n'est guère propre à relever un sujet aussi mal choisi. Ce n'est pas cependant qu'il commette des fautes grossières contre la grammaire; mais il règne dans son style un embarras continuel. Ses phrases sont louches, ses constructions vicieuses, ses tournures forcées, ses inversions peu naturelles; et, comme je l'ai déjà dit, on s'aperçoit bien vite qu'il écrit loin de la capitale : on en jugera par le passage suivant, qui n'est cependant pas un des plus mal écrits de la pièce.

La marquise de Montespan cherche à inspirer au roi quelques soupçons sur la duchesse de la Vallière, aux pieds de laquelle il a surpris le comte d'Ercy; le roi lui répond :

Non, non, belle marquise, à ce léger portrait,
Dont vous-même, peut-être, offriri z quelque trait,
Je ne reconnois point la tendre la Vallière,
Dont l'ame à mes regards a paru tout entière.
Que d'une autre beauté l'esprit vif et brillant,
De graces, de défauts le mélange piquant,
De l'art de plaire enfin les formes variées,
A la voix du plaisir toujours multipliées,
Inspirent à mon cœur, de lui-même étonné,
Le nouveau sentiment dont il est entraîné :
J'en conviens; mais ne puis taxer de *mes caprices*
Celle qui de mes jours fit long temps les délices,
Sans affecter jamais ces profonds sentimens
Qui prêtent à l'amour ses craintes, ses tourmens,
Et n'offrent tous ses biens qu'en épuisant ses larmes.

Tout cela n'est guère clair, et assurément il faut relire ces vers plus d'une fois avant d'entrevoir seulement ce que l'auteur a voulu dire.

Je ne releverai pas toutes les rimes inexactes qui se rencontrent dans le cours de la pièce : j'aurois beaucoup trop à faire. Il se peut qu'à Genève on regarde comme rimant suffisamment deux mots qui finissent par la même lettre, tels que *démenti* et *aujourd'hui*, *désabusé* et *oublié* : à Paris, ces mots n'ont jamais rimé ensemble; et comme c'est principalement pour la capitale que M. Vernes travaille, je l'engage à rimer plus exactement : un meilleur conseil à lui donner seroit, je crois, de ne jamais faire de vers. D.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 15 septembre.

60 — 61 — 31 — 47 — 48.

Cours de la Bourse, du 15 Septembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 mars 1807 f. rinde. 00c 00c 00f 00f 00c 00f 00f 00c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 85f. 80c 86f 00c. 00c 00c. 00f
Act. de la B. de Fr., avec doublement 1390f. 1385f 1390f 00 0000f

ANNONCE.

Fables nouvelles, en vers, divisées en neuf livres. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée de trois livres. Par madame A. Joliveau. Trois vol. *in-18*, papier fin. Prix : 3 fr. 60 cent., et 4 fr. par la poste.

A Paris, chez Léopold Collin, lib., rue Gît-le-Cœur, n°. 4.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17

NOTA. L'ouvrage intitulé *le Génie Voyageur*, dont on a rendu compte dans le numéro d'hier, forme une brochure *in-8*. Prix : 2 fr., et 2 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Ange Clo, directeur de l'imprimerie des Sourds-Muets, rue du faubourg Saint-Jacques; et chez le Normant.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Église, n°. 17,

Pour la grande parure, les toques ont deux grandes plumes ou plusieurs petites, mais, par préférence, deux grandes, qui descendent jusque sur la joue.

Quelques chapeaux se rattachent sous le menton avec un petit fichu, ou plutôt avec une petite barbe qui forme pointe, et qui est garnie de tulle.

Nous avons parlé de garnitures en ruches de gaze; il y en a de postiches, faites pour s'adapter à différentes robes.

CHARADE.

Dans les villes de guerre on trouve mon premier;
Dans la géométrie on compte mon dernier;
Et l'homme avec ardeur court après mon entier.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *As*.

Pression instrumentale, ou le Pisé perfectionné et mis à la portée de tout le monde; par brevet d'invention, décrété par S. M. l'Empereur et Roi.

Toute personne, indépendamment du privilége, recevra un modèle en bois et fer, sa description avec l'instruction du procédé, et trouvera dans la boîte du Pisé fabriqué. On pourra s'exercer chez soi, et ensuite faire bâtir maisons, granges, murs de clôture, gros ustensiles de basse-cour, manufactures, etc. La boîte coûte 25 fr. pour Paris, et 60 fr. pour les départemens.

Fantaisie pour le Piano-forté, sur l'air : *O Richard, ô mon roi!* composée par F. Mez-Ger.

Prix : 3 francs 60 cent.

A Paris, chez l'Auteur, rue d'Aboukir, ci-devant Bourbon-Villeneuve, près le passage du Caire, n°. 5.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Principia Juris Civilis tùm Romani tùm Gallici. (Principes de Droit Civil Romain et Français, comparés). Par A. M. J. J. Dupin, docteur en droit et avocat près les cours et tribunaux de Paris. Deux vol. in 12. Prix : 4 fr., et 5 fr. par la poste. (1)

A Paris, chez Evrat, rue Saint-Sauveur, n°. 41.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

L'auteur a puisé dans l'océan des lois romaines, tous les textes qui, en principe ou par voie de conséquence, consacroient des dispositions semblables au Code Civil; il a ensuite lié ses extraits par des additions qu'il a distinguées avec soin, pour qu'on ne les confondît pas avec les textes mêmes; il a disposé le tout dans un ordre qui diffère peu de celui du Code Civil; et enfin, dans les notes, il a fait la conférence des lois romaines avec toutes les lois françaises, anciennes et modernes; il y a joint des citations d'arrêts et le sentiment des auteurs les plus doctes et les plus judicieux. De sorte que l'ouvrage offre *un corps complet de doctrine et d'autorités sur toutes les matières du Droit*, réuni dans un cadre très-étroit, et dont il est d'autant plus aisé de saisir l'ensemble et le lien. C'est un vrai *Manuel* pour les étudians, les professeurs et les avocats.

(1) Le Traité des Successions *ab intestat*, du même auteur, se trouve à Paris, chez Delafolie, imprimeur-libraire, rue Saint-Martin, n°. 172. L'édition est presqu'épuisée.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de* quinze fr. *pour trois mois*, de trente fr. *pour six mois*, *et de* soixante fr. *pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Gnorrnot, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 4 septembre.

Il entre journellement dans nos ports, beaucoup de bâtimens danois, arrêtés par nos croiseurs. Le Morning-Post, journal ministériel, annonce qu'indépendamment des bâtimens de cette nation déjà saisis et détenus dans les ports d'Angleterre, il y a présentement en mer onze vaisseaux de la compagnie danoise des Indes orientales, et plus de deux cents autres bâtimens marchands qui, naviguant sans escorte et sans défiance, vont infailliblement tomber en notre pouvoir.

Suivant les dernières nouvelles de la Baltique, c'est le 25 août que la flotte de l'amiral Gambier a commencé d'attaquer la batterie des Trois-Couronnes. Nous sommes impatiens d'apprendre le résultat de cette entreprise, dont le succès seroit important pour nos opérations ultérieures.

Il est bon de remarquer que la rade de Copenhague est formée par un bras de mer, entourée de bas-fonds, et qui n'a qu'une seule entrée pour les vaisseaux. A l'est de cette entrée, sur l'extrémité d'un des bas-fonds, se trouve la batterie des Trois-Couronnes, construite sur des pilotis. Elle porte 66 pièces de canon; elle est formée de deux faces brisées, revêtues de pierre et flanquées par deux épaulemens en terre. Cette batterie est éloignée des ouvrages extérieurs de la place et du port d'environ 5600 pieds. A moitié de cette distance se trouve une lunette également sur pilotis, et qui, en la supposant armée, peut prendre en flanc la batterie des Trois-Couronnes.

C'est afin de tourner cette batterie, en pénétrant dans la rade même, que nos troupes ont établi leurs batteries sur le rivage près le Moulin des Cygnes.

En arrière de ces ouvrages détachés, on rencontre une partie des fortifications du port et de la ville; savoir, la batterie de Ny-holm, avec 30 à 40 pièces de canon et quelques mortiers; le bastion dit *Quintus*, avec une trentaine de canons et une dixaine de mortiers et d'obusiers; enfin, la citadelle de Fréderieshavn, de cinq bastions.

Du côté de la terre, soit de l'île de Sélande, soit de l'île d'Amalk, la ville est entourée d'une enceinte régulière de vingt-cinq bastions, avec des ravelins, des lunettes, des tenailles, etc.

Les forces qui défendent la ville et le port sont composées ainsi qu'il suit : Quatre régimens d'infanterie de ligne, mais qui n'ont pu être rejoints par tous leurs bataillons de milice nationale, et dont l'effectif ne forme guère que 3000 hommes; un ou deux régimens de cavalerie; le régiment des soldats de la marine, 1100 hommes; le régiment d'infanterie de la ville, 2100 hommes; les corps des volontaires; un nombre inconnu d'artilleurs royaux; le corps d'artillerie de la ville, de 850 hommes. C'est dans ce dernier corps qu'on a sur-tout une grande confiance.

Il peut y avoir dans la ville 4 à 5 mille matelots enrégimentés.

Nos journaux se perdent en conjectures sur les arrrangemens secrets qu'ils prétendent avoir été conclus à Tilsit entre les deux Empereurs de France et de Russie.

Une lettre de Hampton porte que le commodore Douglas, ayant voulu communiquer par dépêches avec les magistrats de Norfolck, ceux-ci, de leur propre mouvement et du consentement de tous les habitans, ont renvoyé au commodore ses lettres sans les ouvrir. (*Morning-Post*)

On mande de Canton qu'on y a éprouvé pendant quelque temps la plus grande disette : le peuple en a sur-tout beaucoup souffert, les monopoleurs ayant fait monter le grain à un prix excessif. Les chaleurs en outre étoient si fortes que toute espérance de récolte étoit presqu'entièrement anéantie. Heureusement des pluies abondantes ont préservé les moissons de la destruction qui les menaçoit, et les mesures sages et vigoureuses du gouvernement ont fini par rétablir l'ordre, l'abondance et la tranquillité parmi le peuple.

Il paroît que dans la soirée du 23 mars il s'est élevé auprès de Canton une violente dispute entre des nationaux et une partie de l'équipage du *Neptune*, qui étoit descendue à terre; il se passa plusieurs jours après cet événement, sans qu'on pût prévoir qu'il auroit de fâcheuses suites; enfin un des Chinois qui avoit pris part à la dispute étant mort du coup qu'il avoit reçu, les magistrats ont voulu informer contre les coupables : on espéroit d'abord assoupir l'affaire avec de l'argent; mais le vice-roi est intervenu, et a demandé qu'on lui livrât le meurtrier. Le capitaine du *Neptune* s'est refusé à cette demande, vu l'impossibilité de connoître le vrai coupable; mais le vice-roi a insisté, et a répondu au nouveau refus du capitaine par une cessation totale de communication et de commerce entre les habitans et *le Neptune*, ainsi que tous les bâtimens de la compagnie. On craint que ce petit incident n'ait les conséquences les plus fâcheuses; et comme nous l'avons annoncé hier, les Américains se flattent déjà que nos vaisseaux seront expulsés des ports de la Chine, et qu'ils hériteront de notre crédit et du riche commerce que nous faisions avec ce pays. (*The Courrier.*)

La frégate *la Pandore*, destinée pour la Baltique, est prête à mettre à la voile avec un assez grand nombre de bâtimens de transport pleins de troupes et de vivres.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 17 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Relâche.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Amant Jaloux, Félix.

M. Julien continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Marionnettes, les Voisins, le Mariage des Grenadiers.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Edouard et Adèle, Fanchon, le Mnémonisie.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Il ne faut pas condamner, les Innocens, les Bateliers du Niémen.

AMBIGU-COMIQUE.

Helmina, le Voyageur, la Gaieté Française.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Eginard et Imma, le Pied de Mouton.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Le Petit Poucet, la Poule plumée, Arlequin Corsaire.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

TIVOLI.

Aujourd. Fête, Jeux, Danses, Concert, Forioso, Feu d'artifice, et Eruption du Vésuve.

Samedi 19, troisième grande fête extraordinaire, et deuxième voyage aérien nocturne de M. Garnerin, en ballon lumineux.

Colysée de l'Elysée-Bourbon, ci-devant Wauxhall d'été boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix : 1 fr. 65 c.

Auj., Bal à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

VARIÉTÉS.

Jupiter, ou *la Guerre des Dieux*, opéra allégorique en trois actes; précédé de quelques réflexions sur le grand opéra français. (1)

C'est avec la plus grande satisfaction que nous annonçons à nos lecteurs une grande découverte qui doit accroître, multiplier nos jouissances, et sans doute faire notre bonheur, puisque le plaisir est, au jugement des Parisiens, ce qu'il y a de mieux dans ce bas monde. A ce préambule, le lecteur étonné nous demande déjà quelle est cette découverte : l'axe du monde est-il changé de manière à nous donner un printemps éternel? La terre va-t-elle devenir féconde comme au temps de l'âge d'or? La paix va-t-elle régner jusqu'à la fin des siècles? Non; il s'agit d'un opéra. Un opéra peut être ce qu'il y a de plus beau dans l'univers, puisqu'il peut réunir tout ce qu'il y a de beau dans les arts; et l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons a trouvé ce qu'il faut pour produire le plus beau des opéras, qui sera ce qu'on peut desirer de mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Suivons les réflexions de l'anonyme, et l'on verra que notre début, quoiqu'un peu magnifique, est encore fort au-dessous de l'idée que l'auteur se fait de l'opéra.

(1) Broch. in-8°. Prix : 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. par la poste.

A Paris, chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

Quarante voiles, ayant des troupes à bord, ont été aussi aperçues dans la nuit du jeudi, se dirigeant vers le Sund.

On remarque qu'on a choisi pour diriger l'expédition les meilleurs officiers de terre et de mer : aussi a-t-on les plus grandes espérances du succès; mais si elles venoient à ne pas se réaliser, les ministres n'auroient aucune excuse à alléguer.

(*Morning-Chronicle.*)

Le cutter *le Cheerfull* est arrivé en sept jours de Lisbonne à Falmouth, apportant la nouvelle que tous les ports de ce royaume alloient probablement sous peu nous être définitivement fermés.

Le succès de Mad. Catalani a été étonnant à Dublin. Jamais actrice n'y fit naître autant d'enthousiasme. La salle retentit pendant toute la soirée d'exclamations et d'applaudissemens si forts, que le peuple, attiré par le bruit, s'étoit rassemblé aux portes du spectacle, et qu'après la représentation, la multitude fit arrêter la voiture de Mad. Catalani, qui se retiroit chez elle, voulut qu'elle mît la tête à la portière, et la reconduisit, pour ainsi dire en triomphe, jusqu'à son hôtel.

HONGRIE.

Semlin, 27 août.

Des rapports arrivés ici aujourd'hui de Bucharest, annoncent qu'une partie de l'armée russe, qui a agi contre les Français, est en marche vers les frontières de la Bessarabie et de la Moldavie. Du 3 au 7, il est passé par Bucharest 31,000 hommes.

GALLICIE.

Lemberg, 27 août.

D'après une lettre de Bucharest, le général en chef Michelson est arrivé dans cette ville le 7 de ce mois; il avoit levé le siége d'Ismaïl aussitôt après que l'armistice eut été publié. Le 8, S. A. le prince Ypsilanti est arrivé à Bucharest; il a été reçu au bruit du canon et au son de toutes les cloches. Ce prince a aussitôt repris, pour la troisième fois, les rênes du gouvernement de la Valachie.

Le quartier-général de la grande armée russe se trouve actuellement à Wilna.

DANEMARCK.

Kiel, 6 septembre.

On a enfin reçu des nouvelles de la Sélande, et même de Copenhague; et quoique ce ne soit encore que par des rapports particuliers, ils sont tellement concordans entr'eux, qu'il est permis de croire à leur authenticité.

Le général Castenskiold paroîtroit avoir été obligé de quitter la position de Kioge, et de se replier; mais il se disposoit à se porter de nouveau en avant. Au reste, ce léger désavantage auroit été grandement compensé. Dans la nuit du 29 au 30 d'août, il y eut une forte sortie d'une partie de la garnison, qui se porta sur Friederiksberg, et l'attaqua avec la plus grande vigueur. Seize pièces de canon ont été enlevées, et l'on a fait trois cents prisonniers : le nombre des morts du côté des Anglais n'est pas connu, mais il doit avoir été considérable, le château de Friederiksberg, dans lequel ils s'étoient retranchés, ayant été brûlé et détruit par les obus des Danois. Toutefois ce succès décidé paroît avoir coûté beaucoup de monde aux assiégés : quatre à cinq cents hommes ont été tués; la plus grande partie sont des étudians qui, fidèles à leur serment, ont demandé et soutenu l'honneur de marcher les premiers.

On a aussi la nouvelle que deux bataillons et trois compagnies de chasseurs viennent de se rendre en Sélande. En dépit des croisières anglaises, le passage paroît devenir de jour en jour plus facile. On croit que l'on prépare de grands coups.

(*Moniteur.*)

PRUSSE.

Berlin, 6 septembre.

Il n'est aucune espèce de bruits que les ennemis du continent ne se plaisent à répandre sous toutes les formes et sous toutes les couleurs. Tantôt l'Empereur Alexandre est sur le point d'être assassiné. Ainsi ce prince qu'adore une si nombreuse population, qui compte autant d'amis que de personnes qui l'environnent, qui a à ses ordres des troupes nombreuses, braves et fidèles, succomberoit sous les menées des vils stipendiés de l'Angleterre? Tantôt l'Empereur Napoléon est dangereusement malade à Saint-Cloud; il n'est sorte de maladies qu'il n'ait : ce sont des obstructions; c'est une chute de cheval qu'il a faite à la chasse. La vérité est que les deux Empereurs de France et de Russie se portent fort bien, et qu'ils vivront long-temps. Tant pis pour les *messieurs* de Londres à qui cela ne convient pas.

BAVIERE.

Munich, 8 septembre.

Le prince Royal, après une absence de plus de 18 mois, est arrivé hier à 4 heures et demie en cette capitale. Le roi, son auguste père, avoit été au-devant de lui. Les acclamations unanimes ont témoigné la joie qu'éprouvoit le peuple bavarois de revoir au milieu de lui l'héritier du trône.

WURTEMBERG.

Stuttgard, 10 septembre.

S. M. le roi de Wurtemberg a envoyé au prince de Neuchâtel, vice-connétable de l'Empire, maréchal Berthier; au vice-grand-électeur et grand-chambellan, prince de Bénévent; au maréchal d'Empire Bessières, et au grand-maréchal du palais, Duroc, la décoration du grand ordre de l'Aigle-d'Or.

HOLLANDE.

La Haye, 12 septembre.

Il vient de paroître ici une gazette extraordinaire qui contient les nouvelles suivantes :

Kiel, 7 septembre.

On reçoit l'agréable nouvelle que le 29 août, la garnison de Copenhague a fait une sortie des plus heureuses, puisqu'elle s'est emparée d'une batterie de 16 pièces de canon près Frederiksberg. Le corps des étudians, sous la conduite du maréchal de la cour van Hauch, s'est particulièrement distingué dans cette affaire. Pendant ce temps-là, le major-général van Oxholm obtenoit quelques avantages, ainsi que le commandeur Steinbelle, qui a engagé du côté de la mer un combat avec l'ennemi, lui a pris, brûlé ou coulé à fond huit vaisseaux. Après ce combat, les Anglais ont, à ce qu'on assure, abandonné Friederiksberg. On ajoute qu'ils ont eu un grand nombre de tués et de blessés, et qu'on leur a fait 300 prisonniers.

Le château de Friederiksberg est situé à une petite lieue de la porte d'Ouest de Copenhague, sur une hauteur qui domine tout le faubourg d'Ouest, et d'où l'on découvre toute la ville, le port, la mer, et l'île d'Amalk.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 16 septembre.

La cour revient demain jeudi à Saint-Cloud. Il y aura le matin conseil des ministres, et le soir tragédie. La cour est

---

« Pourquoi, dit-il dès les premières lignes, n'avons-nous ni *dialec-* » *tique*, ni monument durable sur cette partie de l'art dramatique » connu en France sous le nom de grand opéra? » La dialectique nous apprend donc à faire des opéras! Or, la dialectique est l'art de raisonner; or, le raisonnement est le fondement de toute sagesse : donc l'opéra est l'une des bases de la sagesse humaine. Voilà d'abord une assez belle qualité.

« Cette question, qui touche de si près à l'existence et à la prospérité » du premier théâtre de l'Empire Français, est *bien digne*, ce me » semble, d'être offerte à la *méditation* de nos compositeurs et de nos » poëtes. » *Premier théâtre de l'Empire Français* ne veut pas dire seulement que l'affiche de l'Opéra est la première au coin des rues; cette idée seroit triviale : *premier théâtre* est ici dans toute sa force, dussent les ombres de Racine et de Molière en frémir d'indignation.

« Je n'ai ni la prétention ni le talent de traiter une question *aussi* » *importante*; il faudroit peut-être *un volume* pour la *bien appro-* » *fondir*. »

« . . . . . Le grand Lulli fonda notre théâtre lyrique. . . . . . » L'auteur avoue qu'il ne lui donne pas le nom de *grand* relativement à ses productions musicales; mais pour avoir fondé l'Opéra : « Et je » crois, dit-il, que cette seule conception doit suffire pour lui assurer » un rang parmi les *grands hommes* du siècle de Louis XIV. » Ceci parle tout seul, et n'a pas besoin de commentaire. L'anonyme nous démontre ensuite que ce beau genre n'a fait que dégénérer jusqu'à Gluck et Piccini. Il y a bien eu, par-ci, par-là, des gens d'esprit qui s'en sont mêlés; mais trop éblouis par l'éclat des accessoires, « *ils* » *n'en ont pas aperçu le foyer*; ils n'ont pas vu que Lulli a dû, en » grande partie, ses succès à des allégories piquantes, et sur-tout à la » présence d'un prince adoré. » Et plus bas : « Il faut convenir, pour » la justification des poëtes lyriques, que cette erreur a dû, en partie, » son origine d'abord à *l'abus* de la déclamation musicale introduite » par Lulli, et ensuite à cette espèce de psalmodie fastidieuse qui a » long-temps caractérisé la musique française. »

Que conclure de là? Que Lulli n'a pas été un grand homme, précisément pour avoir composé de la musique; mais qu'il mérite d'être placé au rang des grands hommes du siècle de Louis XIV, pour avoir acheté le privilége de l'abbé Perrin, pour avoir transporté à Paris l'opéra sérieux qu'on avoit à Venise et ailleurs, pour avoir fait abus de la déclamation musicale, et produit cette psalmodie fastidieuse qui a duré jusqu'à Gluck et Piccini. Il faut observer que l'anonyme ne fait qu'un saut de Lulli à Gluck; ainsi Rameau n'a pas même une mention honorable.

« Jamais, ou presque jamais nos anciens compositeurs français n'ont » cherché à provoquer des larmes, à produire des *frémissemens* de » plaisir ou *d'horreur*. » Mais patience! l'auteur a enfin trouvé un musicien qui fait *frémir*, et qui réunit tout ce qu'il faut pour produire ce chef-d'œuvre de l'esprit humain qu'on nomme opéra.

Gluck enfin a fait une heureuse révolution; mais, selon l'auteur, il s'est vu obligé de respecter quelquefois les vieux préjugés : Sacchini et Piccini *sont les premiers* qui aient franchement abandonné l'ancienne routine. Nous sentons bien ici qu'on s'instruit à tout âge; nous avons cru long-temps que Gluck étoit moins respectueux envers les préjugés que tous les Italiens possibles. Le mélodieux et fin Piccini, le pur et sensible Sacchini, nous avoient paru plus soigneux de ménager les préventions vulgaires que l'intraitable Christophe Gluck, dont le nom ferme et sec, et le prénom gigantesque, ont quelque rapport avec sa figure, son caractère et son genre de talent.

Mais la révolution, continue l'anonyme, qui devoit régénérer l'opéra, et le conduire *au plus haut dégré de gloire*, *n'a fait que précipiter sa ruine*. La faute en est aux musiciens, hors un seul, la faute en

Digitized by Google

restée douze jours à Rambouillet. Le prince-primat, le grand-duc de Wurtzbourg et le prince de Dessau, ont chassé plusieurs fois avec LL. MM.

— On annonce qu'il y aura dimanche prochain grande parade dans la cour des Tuileries.

— Un décret impérial, du 12 août, porte que les baux à ferme des hospices et autres établissemens publics de bienfaisance ou d'instruction publique, pour la durée ordinaire, seront désormais faits aux enchères par devant un notaire qui sera désigné par le préfet du dép., et le droit d'hypothèque sur tous les biens du preneur y sera stipulé par désignation, conformément au Code civil. L'adjudication ne sera définitive qu'avec l'approbation du préfet.

— Un autre décret du même jour déclare commun aux fabriques, aux établissemens d'instruction publique et aux communes, l'arrêté du 4 pluviose an 12, sur les dons et legs faits aux hôpitaux, et qui n'excèdent pas la somme de 300 fr. En conséquence, les administrateurs des établissemens d'instruction publique et les maires des communes, tant pour les communes que pour les fabriques, sont autorisés à accepter lesdits legs et dons, sur la simple autorisation des sous-préfets, sans préjudice de l'autorisation préalable de l'évêque diocésain, dans le cas où ils seroient faits à la charge de services religieux. Chaque année, le tableau de ces dons et legs sera envoyé par les sous-préfets au ministre de l'intérieur qui en formera un tableau général, lequel sera soumis à S. M., dans le cours du mois de janvier, et sera publié.

— Le célèbre helléniste, M. le conseiller-privé Heyne, est en ce moment à Paris, comme député de l'université de Gottingue.

— M. le préfet de Tours, informé qu'un maire de son département s'étoit permis, en l'absence du desservant de la paroisse, de chanter lui-même le *Te Deum* à l'église, ce qui avoit occasionné une scène scandaleuse, a écrit à ce maire qu'une telle profanation du lieu saint ne pouvoit être tolérée, et lui a défendu de récidiver, sous peine de destitution, et sans préjudice des peines plus graves portées par les lois contre ceux qui attentent au respect qu'elles prescrivent au culte divin.

VARIETÉS.

Distribution générale des prix à la maison d'éducation dirigée par mademoiselle Lorphelin.

On a beaucoup disserté sur l'éducation des filles; Fénélon a traité ce sujet intéressant dans un ouvrage qu'on estime beaucoup, et qu'on ne lit guère, sort commun à tous les écrits où il ne règne qu'une morale austère, et où la vérité n'est pas cachée sous les fleurs brillantes de l'imagination. Fénélon avoit la bonhomie de croire que l'émulation si nécessaire dans l'instruction des hommes, devient fatale quand il s'agit de celle des femmes; il regardoit les mères comme les institutrices naturelles de leurs filles, et l'éducation domestique lui paroissoit la seule convenable à cette précieuse moitié de la société. Mais les progrès des lumières, et les résultats de la civilisation, nous ont fait renoncer à ces vieux préjugés; l'ouvrage du vertueux évêque de Cambrai est resté dans les bibliothèques, et la capitale s'est couverte d'établissemens fastueux, vulgairement nommés *Pensionnats de jeunes demoiselles.*

Il n'est presque point de faubourg, de rue, de boulevard, qui n'ait vu s'élever un de ces temples à la danse, à la musique, et à tous les arts frivoles. De brillans succès ont couronné *ces entreprises.* Il en est sorti, depuis dix ans, une foule de musiciennes et de danseuses, qui pourroient le disputer en *grace* et en *vigueur* aux plus célèbres virtuoses de l'Opéra. Mais ces pensionnats nous ont-ils donné de bonnes épouses, de bonnes mères de famille? Voilà ce que demandent des censeurs chagrins, partisans de tout ce qui est ancien, et frondeurs de tout ce qui est nouveau. Une cadence *perlée*, un entrechat exécuté avec grace, une gavotte *bien phrasée*, ne sont pas, disent-ils, une dot bien précieuse pour un mari. La complaisance, la douceur, l'économie, les soins du ménage; voilà les trésors qu'ils estiment, qu'ils desirent le plus; et ces choses-là ne sont pas de la compétence du maître de piano et du professeur de danse.

Que les censeurs se rassurent: cette éducation frivole et légère n'existe plus; elle a fait place à une instruction plus grave, à des études plus sérieuses. La danse, le chant, la comédie, ne sont aujourd'hui que des arts d'agrément qui embellissent les loisirs des jeunes élèves; grace à un système nouveau, elles acquièrent des connoissances plus approfondies; elles partagent leur temps entre l'éloquence, l'histoire, la grammaire et l'étude des langues. Ce ne sont plus ces Nymphes légères volant sur la trace des Ris et des Jeux, ce n'est plus cette troupe folâtre qui ne moissonnoit que des fleurs; ce sont de graves étudians en robe de gaze; c'est une pépinière d'historiens, de savans et d'orateurs, qui apprennent dans leurs dortoirs à composer un discours, et qui jettent pêle-mêle sur une toilette les chiffons de la marchande de modes et les œuvres de Rollin ou de Cicéron.

Si quelqu'incrédule doute de l'amélioration de cette branche de l'instruction publique, qu'il se procure le programme de la distribution des prix, faite chez Mlle Lorphelin, à la fin de l'année scholastique, comme cela se pratiquoit jadis à l'Université de Paris, et comme cela se fait aujourd'hui dans tous les lycées de l'Empire. A l'aspect de ce programme, on est d'abord frappé de l'énorme quantité de prix qui ont été décernés. Jamais on ne fit une plus ample moisson de lauriers: il y a eu, dans ce jour solennel, deux cent trente-huit têtes couronnées. Mais toutes les élèves, dira-t-on, ont donc obtenu des prix? Pourquoi pas? Cela prouve l'excellence de l'institution. Tous les parens sont satisfaits; cela prouve l'esprit de l'institutrice.

Dix prix ont été décernés pour l'histoire de France, quinze pour l'histoire romaine, huit pour l'histoire grecque, dix-huit pour l'histoire sacrée, neuf pour la rhétorique, neuf pour le *discours*, et douze pour la *narration*. Quelques ennemis de la science pourroient dire que l'art du discours et de la narration ne doit point s'apprendre aux femmes; qu'il est inutile, et peut-être dangereux d'ajouter à leurs dispositions; qu'il faut tout au plus, à cet égard, laisser agir la nature.

A la suite des *arts utiles* viennent le piano, le solfège, la langue anglaise et le *dessin d'après nature*. J'ignore ce qu'on veut dire par cette dernière expression; il est probable que ces demoiselles ne dessinent que des fleurs, mais on auroit dû le dire dans le programme; car beaucoup de parens, qui n'aiment pas *le dessin d'apres nature*, pourroient, par une délicatesse mal entendue, être scandalisés d'un mot fort innocent: cela prouve qu'il est certains cas où il ne faut pas généraliser les choses.

Mais il me semble entendre encore les maudits censeurs dont j'ai parlé, éclater en murmures; les sciences et l'histoire n'ont pas à leurs yeux plus de prix que la musique et la danse. Une femme légère les effraie moins encore qu'une femme savante. Ils pensent qu'on ne rend point un époux heureux avec des figures de rhétorique, et qu'on peut fort bien con-

---

est aux poètes qui n'ont présenté que des *squelettes tragiques, bizarrement chamarrés de ballets*..... Deux opéras cependant échappent à cette proscription générale: ce sont *Œdipe* et *Iphigénie en Aulide*; mais tout en les admirant, l'auteur les trouve d'*une conception trop sévère et trop nue pour le théâtre auquel ils appartiennent.*

Sans la profonde vénération que nous avons pour le génie de l'anonyme, nous oserions dire, ou qu'il ne s'entend pas lui-même, ou qu'il se contredit. En effet, il a dit, page 8: que l'opéra est susceptible, comme la tragédie, d'exprimer les passions humaines; il a desiré qu'on le fît frémir de plaisir ou d'horreur; il a dit, page 92 que Sophocle et Eurypide avoient consacré à la musique les scènes les plus éloquentes et les plus passionnées, ... et cependant il trouve *Œdipe* et *Iphigénie en Aulide* trop sévères; et il dira, page 15: que les développemens dramatiques sont sur la scène lyrique *l'apanage exclusif du compositeur.*

Nous sommes si peu dialecticiens, que nous ne pouvons pas arranger tout cela. Les développemens sont l'apanage exclusif du musicien, et cependant on vante Eurypide et Sophocle, qui se sont permis les plus longs développemens, dont les actes sont composés de deux ou trois longues scènes, quelquefois d'une seule, et qui ont des monologues de cent vers et plus. Toutes ces longues scènes étoient, selon l'auteur, consacrées à la musique, et cependant le poète ne doit pas se permettre de développemens. Le musicien seul a le droit de développer, et l'on reproche aux poètes de n'avoir produit que des squelettes tragiques. Devine qui pourra; nous n'y entendons rien, et nous ne sommes pas dignes de *méditer*, ni *d'approfondir* une si *importante question.*

Enfin, l'anonyme a rencontré l'homme par excellence. Nouveau Diogène, il a jeté sa lanterne, parce qu'il a trouvé un homme. A son aspect, Gluck rentre dans le néant; les compositeurs les plus célèbres sont précipités dans le fleuve d'Oubli..... « A peine, s'écrie l'auteur, » a-t-on vu circuler dans toutes les bouches, les plus beaux airs de » Gluck, de Piccini et de Sacchini, que *leurs ouvrages ont été abandonnés*; et la scène lyrique est devenue déserte. » Ce malheur n'arrivera pas au grand homme qu'on recommande à l'admiration des siècles; il a fait un opéra *exécuté*, dit l'auteur, *sur les bases que je soutiens être les seules propres à ce genre de littérature.* Le lecteur va croire qu'il est question d'un poète; point du tout: c'est d'un musicien. « Et » si ce sujet, si riche en fictions dramatiques et neuves, eût été habilement traité par le poète....., je ne balance point à dire que cet » opéra auroit été le modèle de notre scène lyrique, et que dès aujourd'hui il appartiendroit à la postérité. »

Mais quel est donc enfin ce compositeur qui appartient déjà à la postérité quand on abandonne Gluck, Piccini et Sacchini? Il faut le dire, il faut le publier; c'est l'heureux auteur des *Bardes*. A coup sûr cet artiste estimable est fort innocent des éloges ridicules qu'on lui prodigue; sa modestie est trop grande pour qu'il n'en rougisse pas, pour qu'il ne soit pas indigné de voir rabaisser ses confrères: on sait d'ailleurs qu'il est étranger à toutes les cabales, qu'il n'a point de coteries, qu'il n'a jamais permis qu'on l'encensât publiquement, et qu'il a assez de mérite personnel pour n'être pas obligé d'appeler au secours de sa réputation des crieurs enthousiastes, ou des prôneurs stipendiés.

Quoi qu'il en soit, c'est pour en venir à son éloge que l'anonyme a fait de si belles réflexions sur l'opéra. Si l'on imite ce compositeur, on parviendra au plus haut point de gloire, on fera des opéras parfaits; et telle est la grande découverte que nous avons annoncée au commencement de cet article.

Quant à l'opéra qui suit ces réflexions, il est composé dans une intention si louable, que nous ne nous permettrons pas de l'examiner. Nous n'en citerons que deux passages, qui prouveront combien l'auteur

Digitized by Google

noître tous les peuples anciens et modernes, et ignorer les détails les plus simples du ménage et de la vie domestique. Eh quoi! disent-ils, n'existe-t-il donc pas un milieu entre une éducation si grave et une instruction si frivole? Est-il impossible de substituer à ces études trop profondes ou trop superficielles des connoissances vraiment utiles? Ne pouvons-nous avoir que des pédantes ou des coquettes, et ne formera-t-on jamais de bonnes femmes de ménage?

Nous nous hâtons de repousser une accusation si peu méritée; qu'on prenne la peine de consulter le programme, on y verra un prix de *broderie* entre quatorze prix de dessin et quarante-neuf de musique: il est vrai que ce prix est tout seul, qu'il n'a pas le moindre petit *accessit*, et qu'il semble s'être glissé là un peu honteusement; mais une remarque vraiment curieuse, c'est que le nom de l'infortunée qui l'a obtenu ne figure pas une seule fois dans la liste de soixante-sept qui ont été couronnées, soit pour l'histoire grecque ou romaine, soit pour la rhétorique, le discours et la narration: tant il est vrai que les mains profanes qui manient l'aiguille ne sont pas faites pour cueillir les nobles lauriers de l'éloquence! On pense bien qu'on n'a pas fait la moindre mention de la couture et du tricot. Ce sont de petits talens bourgeois trop indignes des palmes réservées à la science et au génie.

Au reste, il est vrai de dire que dans cette immense distribution de couronnes, la faveur n'en a pas décerné une seule. Des comités d'hommes de lettres célèbres ont prononcé avec la plus grande impartialité, sur les productions de ces demoiselles: il y avoit des comités pour l'histoire, pour les langues, pour la rhétorique, pour le dessin; mais nous n'avons point remarqué de comité de broderie.

La distribution a été précédée d'un petit drame, composé par le professeur de *littérature*, et que l'on regrette de ne pas trouver dans le programme. La Comédie française, dit-on, donnera incessamment une représentation à laquelle assisteront toutes les jeunes personnes couronnées. On assure qu'on doit jouer *les Femmes Savantes*; Molière pourroit encore fournir la petite pièce. E

CORPS LEGISLATIF.

Séance du 16 septembre.

M. Regnault présente un projet de loi d'un intérêt local, qui sera discuté le 17. C'est le dernier de cette nature qui sera proposé durant la session actuelle. Une partie de ce projet est relative aux besoins de quelques communes pour l'exercice du culte. S. M. veut que les humbles oratoires des campagnes soient en nombre suffisant pour les besoins de la religion, que les secours spirituels soient à la portée de tous ses sujets, sans qu'il en résulte une charge pour eux: c'est une assurance consolante que les députés porteront dans leurs départemens.

M. de Ségur présente ensuite un projet de loi relatif à des concessions définitives à des établissemens de charité. M. de Ségur dit que ce projet a été dicté par des motifs aussi puissans que ceux qui appuyoient les projets de loi précédemment proposés sur le même sujet: il s'agit de rendre aux pauvres le patrimoine qui leur fut enlevé dans des temps de désordre et de violence; il ne doute pas que le corps législatif ne s'empresse de s'associer à la bienfaisance de S. M., en sanctionnant ce projet de loi. La discussion en est fixée au 17 de ce mois.

L'ordre du jour appelle la discussion des projets de lois relatifs à l'organisation de la cour des comptes, à des impositions pour la confection des routes, au dessèchement des marais, à des aliénations, concessions à rentes, échanges, impositions extraordinaires, et autres objets d'intérêt local; enfin aux jugemens rendus par la cour de cassation dans la même affaire. Après avoir entendu en faveur de ces différens projets, MM. les tribuns Lajacqueminière, Pictet, Pérée, Carion-Nisas et Challan, le corps législatif en a voté l'adoption à la majorité, le premier, de 227 voix contre 7; le second, de 235 contre 13; le troisième, de 245 contre 3; le quatrième, sur le dessèchement des marais, à celle de 163 contre 79; et le cinquième, sur les jugemens de la cour de cassation, à celle de 166 contre 60.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 29 août.

52 — 21 — 39 — 10 — 48.

COURS DE LA BOURSE DU 16 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	53f	3-4	54f	1-4
— Courant.	55	1-2	56	1-4
Hambourg..	185	1-4	184	1-2
Londres....	00	00 c	00	0-0c
Madrid eff..	15	50	15	40
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	50	15	40
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	461	00	463	00
Gênes effec.	466 c		463 c	
Livourne...	504 c		502 c	
Naples....	470 c		000	00
Milan.....	810s p. 6f		81 1 a p. of	
Basle.....	1	0-0p	1	3-4p
Francfort...	1	0-0	00	00
Vienne....	126	0-0	000	00
Lyon.....	1-2 p	0-0j.	1	1-2p
Marseille...	1-2 p	0-0j.	1	3-8p
Bordeaux...	1 8 p	0-0j.	1	3 8p
Montpellier.	1-2 p	0-0j.	0	0 0p
Genève....	0-0 p	0-0j.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345	20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme	341	39c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00c
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	37
Quadruple	81	10
Ducat	11	15
Souverain.	00	0

Effets publics.

C p o/o c. J. du 22 mars 1807, fermée. 000 000 00c 00f 00c 00c 000

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 86f 85f 80c 70c 00f.

Banq. de Fr. avec doublement 1390f 0000f 00c 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f 00c
— S. Domingue.	0 00	à	0 00c
Sucre d'Orléans..	0 00	à	0 00c
— brut.....	0 00	à	0 00c
Coton du Levant.	0 00	à	0 00c
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 00c
Huile d'olive	0 00	à	0 00c
Potasse d'Am....	0 00f	à	0 00c
Eau-de-vie, 3/5..	0 00f	à	0 00c

ANNONCE.

Voyage de Platon en Italie; traduit en italien par Vincent Cuoco, sur les manuscrits grecs trouvés dans Athènes; et de l'italien en français par B. Barrere, membre de plusieurs académies. Trois vol. in-8°., avec une figure représentant Platon qui débarque au port de Tarente, dessinée par M. Mirys, et gravée par M. Massard l'aîné, et le plan de l'ancienne ville de Tarente, gravé par M. Tardieu l'aîné. Avec cette épigraphe:

Platonem atheniensem Tarentum venisse,
L. Camillo, App. Claudio *consulibus, reperio.*
Cicero, *de Senectute.*

Prix: 15 fr., et 20 fr. par la poste.

A Paris, chez Arthus Bertrand, lib., rue Hautefeuille, n°. 23, acquéreur du fonds de M. Buisson, et de celui de Mad. Desaint.

chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

sait mettre en pratique les excellens principes qu'il établit dans ses réflexions. L'opéra commence par ces vers:

Egalité, si féconde en ravages,
Sur combien de proscrits a pesé ton niveau!
Jusqu'à quand verrons-nous nos paisibles rivages
Des plus grands citoyens devenir le tombeau!

Certes, le niveau de l'Egalité et les grands citoyens sont un début bien poétique dans un genre d'ouvrage qui, selon l'auteur lui-même, exige de l'imagination, des passions et du sentiment. Ailleurs, Pluton, résolu à combattre Jupiter, s'écrie:

C'en est fait, je me décide;
Oui, je veux armer l'Enfer:
Et sa troupe parricide
Va marcher sur Jupiter.

En style de gazette, on disoit bien: L'armée marche sur Berlin, sur Stralsund; mais l'auteur nous prouve qu'il eût été bien plus noble de dire: L'armée marche sur le roi de Prusse, sur le roi de Suède, etc.

Ces deux exemples suffisent pour prouver combien l'auteur a raison de mépriser les misérables faiseurs d'opéras. H.

LOGOGRYPHE.

Au fait, n'allongeons point un simple badinage:
Sur quatre pieds j'embaume, et sur trois j'encourage.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Fort-une.*

Fabrique de Couleurs Lucidoniques de madame Cosseron, admises à l'exposition des produits de l'industrie française, rue de Thionville, n°. 29, à Paris.

On peint avec ces couleurs comme avec celles à l'huile et au vernis; elles sont plus solides, ne s'altèrent point, sèchent en vingt minutes, et n'ont aucune odeur.

Deuxième Recueil de Romances, avec accompagnement de piano ou harpe, composées et dédiées à Laure Guiberry, par A. Sauvage.

Prix: 4 fr. 50 c.

A la Nouveauté, chez les frères Gaveaux, au magasin de musique et d'instrumens, passage du Théâtre Feydeau, n°. 7.

Et chez Godefroy, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4.

Voyage de Découvertes dans la partie septentrionale de l'Océan pacifique, fait par le capitaine W. R. Broughton, commandant la corvette de S. M. B. *la Providence* et sa conserve, pendant les années 1795, 1796, 1797 et 1798, dans lequel il a parcouru et visité la côte d'Asie, depuis le 35.° N., jusqu'au 52.°; l'île l'Insu, ordinairement appelée Jesso; les côtes N., E. et S. du Japon; les îles de Likeujo et autres îles voisines, ainsi que la côte de Corée; traduit par ordre de S. E. Mgr. le vice-amiral Décrès, ministre de la marine et des colonies; par J. B. B. E****. Deux vol. in-8°., ornés de sept belles cartes et vues soigneusement revues par M. Buache, membre de l'Institut de France. Prix: 10 fr., et 13 fr. par la poste; le même, papier vélin superfin, 20 fr., et 25 fr. par la poste.

A Paris, chez Dentu, imprimeur-libraire, éditeur de la Géographie de Pinkerton, rue du Pont de Lodi, n°. 5; ci-devant quai des Augustins, n°. 17.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. Nous renvoyons nos lecteurs à l'extrait qui a été fait de ce Voyage dans le numéro du 13 de ce mois.

Digitized by Google

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1807.

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 4 septembre.

Trois vaisseaux arrivés de Saint-Domingue la semaine dernière, ont apporté les détails suivans, qui paroissent authentiques, sur la situation de la colonie en juin dernier :

Pétion et Christophe sont toujours divisés, et ont partagé le pays en deux partis qui en viennent souvent aux mains. Christophe paroît avoir plus de crédit et d'influence, et son pouvoir semble plus affermi que celui de son rival. La guerre continue toujours entr'eux : à l'expédition des Gonaïves, dont on a déjà parlé, a succédé une entreprise sur le fort Boncassin; mais les troupes de Pétion n'ont pas été plus heureuses que dans l'attaque des Gonaïves : et dans une affaire générale qui a eu lieu près de Saint-Marc, ayant éprouvé une déroute assez considérable, le généralissime Pétion a cru devoir opérer sa retraite au Port-au-Prince. Cependant la partie commandée par Christophe n'est pas totalement tranquille; son ennemi fomente le trouble et l'insurrection.

Pétion ne paroît pas aimer les Anglais : on le dit très-cruel quand il fait des prisonniers; il les fait pendre sans pitié. Tel est le sort qu'ont éprouvé ceux qui faisoient partie de l'équipage du schooner *le Christophe*, tombé entre ses mains. Tous ont subi le supplice du gibet, depuis le dernier matelot jusqu'au nègre Jacques, qui s'intituloit amiral : ils étoient au nombre de 120. On assure, au contraire, que Christophe est plus humain, même envers les blancs; et l'on cite à l'appui de cette assertion le fait suivant :

« Naguère, un corsaire français de Samana, monté par 70 hommes et armé de 14 pièces de canon, toucha près du Cap, et l'équipage prisonnier fut amené devant Christophe, lequel, au lieu de les faire mettre à mort, se contenta de leur parler avec sévérité, et renvoya tous les blancs, pourvus de ce dont ils pouvoient avoir besoin, sur un sloop qui partoit pour la Jamaïque, à la seule condition qu'ils donneroient leur parole de ne plus servir contre les troupes d'Haïti : 15 nègres qui faisoient partie de l'équipage furent retenus; et après avoir juré de vivre et mourir pour Christophe, on les enrôla à son service. »

La partie de l'île sous le commandement de ce dernier est d'ailleurs celle où l'on s'occupe le plus de réparer les dégâts et les dévastations commises : le commerce et l'agriculture semblent y renaître; on reçoit dans tous les ports quelque vaisseau qui se présente, et on l'admet au commerce. Depuis un an, trente-cinq vaisseaux marchands de notre nation y ont abordé, et en ont emporté une cargaison complète en sucre, coton et cacao. Christophe semble au reste craindre d'être attaqué de nouveau par les Français, et fait bâtir en conséquence des forteresses sur les montagnes, dont l'accès est par lui-même très-difficile : chaque mois il fait publier l'état de ses troupes, qu'il dit monter à 70,000 hommes, nombre qu'on croit très-exagéré. La veille du départ d'un de nos vaisseaux, on a publié le décret suivant, dont la forme est curieuse et le fond assez intéressant :

« Le conseil d'Etat, sur la proposition du président et généralissime des forces de terre et de mer de l'île d'Haïti, décrète ce qui suit :

» Art. Ier. A compter du premier juillet prochain, le droit de 10 pour % mis en 1806 sur l'exportation du sucre, du coton et du cacao, sera provisoirement supprimé.

» II. Ce même droit imposé sur le café est maintenu.

» III. Les fermiers de l'Etat, desquels on exigeoit un droit, ne paieront à l'avenir d'autres charges que le prix annuel de location convenu dans leur bail.

» IV. Le surintendant-général des finances est chargé particulièrement de l'exécution du présent.

» Fait au Cap, le 20 juin 1807, la 4e année de l'indépendance. *Signé* Vernet, Daux, Fleury, Toussaint, Jean-Baptiste, Paul Chairman, etc., *conseillers.* »

« Nous, président et généralissime de l'île d'Haïti, sanctionnons le présent; ordonnons que le sceau de l'Etat y sera apposé, et qu'il sera publié et exécuté dans toute l'étendue du territoire. Donné dans nos palais du Cap, le etc. »

Signé Henri Christophe.

(The Courrier.)

DANEMARCK.

Kiel, 7 septembre.

Le numéro 6 du journal officiel, *le Danemarck en 1807*, contient ce qui suit :

Après avoir été pendant huit jours sans aucune nouvelle de la Sélande, nous avons reçu par différentes voies, des rapports qui ne sont pas exactement conformes dans quelques détails, et qui s'accordent parfaitement dans les faits principaux.

Le général Castenskiold s'est retiré des environs de Kiœge, et s'est rapproché de la partie méridionale de l'île. Suivant toutes les apparences, ce mouvement n'avoit d'autre but que de faciliter la jonction des renforts qui se trouvent dans cette partie, et d'affoiblir en même temps le corps des assiégeans, en les forçant d'envoyer des troupes à sa poursuite. On est même fondé à croire que cette retraite s'est opérée de concert avec la garnison de Copenhague; car d'après différentes nou-

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 18 Septembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Arvire et Evélina, Achille à Scyros.

Mlle Clotilde remplira le rôle d'Achille.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Avare, les Etourdis.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aline, l'Intrigue aux fenêtres.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle d'Aline.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Voisins, le Menuisier, les Jeux d'Amour et du Hasard.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

M. Guillaume, Voltaire chez Ninon, la Mégalantropogénésie.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Pont des Arts, le Tocsin, le Panorama de Momus.

AMBIGU-COMIQUE.

Abdala, la Fille de la Nature.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Les Pêcheurs Catalans, la Queue du Diable.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Le Vieillard Amoureux, le Bûcheron, l'Ecrivain public.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Auj., Spectacle chez M. Garnerin, à huit heures.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Achille à Scyros.

Lorsque Gardel composa ce ballet, il ne prévit peut-être pas tous les embarras que devoit lui causer son Achille. Il confia d'abord ce rôle à Duport, auquel il ne convenoit point du tout. Duport, après l'avoir essayé, ne le jugeant point avantageux pour lui, le négligea; ce qui fut très-fatal au ballet : les représentations en furent interrompues; on crut que l'ouvrage étoit tombé. L'auteur désolé, s'adressa ensuite à Henry : c'étoit un Achille vigoureux et d'une belle taille. Ce jeune danseur remit sur pied le ballet. Tout alloit bien, lorsque Gardel imagina que Henry étoit trop grand, et choisit Saint-Amand pour lui succéder, comme un terme moyen entre le petit Duport et le grand Henry.

Le ballet, dont la réputation étoit déjà faite, ne se trouva point mal de ce nouveau choix : Saint-Amand plut au public. Mais il n'y a rien de stable dans la vie; le vent de l'adversité a soufflé sur Saint-Amand : ce danseur laborieux et infatigable, acteur de toutes les pantomimes, employé dans tous les ballets, paroissant tous les jours, et, ce qui est bien extraordinaire chez les artistes sujets au public, presque jamais malade, a payé enfin le tribut; et l'on n'a pas voulu croire qu'il fût possible que Saint-Amand, qui se portoit toujours bien, et que son zèle sembloit soutenir contre tous les maux, fût réellement hors d'état de faire son service. Chacun se disoit : comment est tombé cet homme qui sauvoit l'Opéra par son courage, et tiroit le directeur des plus grands embarras; cet homme, d'autant plus étonnant, qu'il étoit désintéressé, et ne travailloit presque que pour la gloire, sans recevoir aucun encouragement ni récompense? Sur trois danseurs malades en concurrence avec Saint-Amand, lui seul a été dénoncé comme suspect

Digitized by Google

velles (verbales à la vérité, mais cependant dignes de foi) que l'on a reçues de cette capitale, sa garnison auroit fait une vigoureuse sortie, du 29 au 30 août, avec tant de succès, que l'ennemi auroit perdu plusieurs centaines de prisonniers, et un nombre considérable de canons. L'attaque fut dirigée contre le château de Friederiksberg, où l'ennemi s'étoit retranché, et nos obus y ont mis le feu. On assure d'un autre côté, que notre flottille a profité d'un calme pour attaquer les vaisseaux ennemis, et qu'elle en a maltraité plusieurs, au point qu'ils ont coulé à fond.

Du 8. — Quoique la nouvelle de l'heureuse sortie exécutée par la garnison de Copenhague ne soit pas encore officiellement confirmée, elle est néanmoins attestée par tant de lettres différentes, arrivées au quartier-général de Kiel, qu'on n'en peut douter. La perte a certainement été très-considérable de part et d'autre, puisqu'on a fait aux Anglais 500 prisonniers. On dit que de notre côté, le grand-maréchal de la cour, M. de Hauch, qui commandoit le corps des etudians, a été légèrement blessé à cette affaire. Le château de Friederiksberg, où les Anglais s'étoient fortement retranchés, au point de garnir toutes les fenêtres de pièces de canon, a été incendié par nos obus, et l'ennemi forcé non-seulement d'en déloger, en abandonnant 16 pièces de canon, mais encore d'évacuer les environs.

Suivant le rapport d'un capitaine de navire qui vient d'arriver à Swinemunde, il y auroit eu, le 31 août, une forte canonnade dans la rade même de Copenhague. Un autre capitaine de vaisseau, arrivé à Lubeck, a déclaré aussi qu'en passant, le 31 août, devant Copenhague, il avoit été témoin d'une très-vive action entre les Danois et les Anglais. Il étoit si près du lieu du combat, que plusieurs boulets sont tombés à côté de son bâtiment. Il dit que le feu des Danois étoit aussi vif que celui de l'ennemi.

Helgoland n'ayant pu être approvisionné, cette petite île s'est rendue à l'ennemi le 4 septembre. La garnison d'environ 40 hommes, la plupart invalides, a été faite prisonnière de guerre; elle est déjà arrivé à Gluckst, à bord d'un parlementaire anglais. Plusieurs petits vaisseaux, entr'autres douze bateaux pour la pêche du hareng, sont aussi tombés au pouvoir de l'ennemi. Les Anglais ont devant l'île d'Helgoland le vaisseau de ligne *le Majestueux*, de 74, amiral Russel; le quebeck, *Commodore-Falkland*, de 40 canons, et huit frégates ou bricks.

Le Grand-Belt est bloqué entre Kierteminde et Callandsberg par quelques frégates ennemies, et entre Langeland et Corsoer par de gros vaisseaux de guerre, et autres petits bâtimens.

Un certain nombre de cutters entretiennent la communication entre les deux lignes ennemies. Cependant, malgré leurs nombreuses croisières, nous apprenons que deux bataillons d'infanterie légère, sous les ordres du major Sund, ont heureusement atteint les côtes de la Sélande, dans la nuit du 2 au 3 de ce mois.

SUEDE.

Stralsund, 9 *septembre*.

Le roi de Suède est parti hier de Rugen pour retourner dans ses Etats. Le baron de Toll qui commande son armée, sachant que les marins de la garde impériale étoient arrivés, qu'un grand nombre de bateaux étoient réunis, et que tout étoit prêt pour l'expédition de Rugen, a demandé à entrer en arrangement. Le maréchal Brune lui a envoyé le général Reille. Le baron de Toll a offert la neutralité de l'île. On n'a pas répondu à cette proposition. Le baron de Toll alors s'est rendu lui-même à Stralsund pour proposer un arrangement. Il en est résulté la capitulation ci-jointe.

Le roi de Suède et l'armée suédoise paroissent indignés de la conduite des Anglais. Des ordres ont été donnés en Suède pour armer tous les ports, et se mettre en état de défense. Des nouvelles sûres constatent que l'expédition anglaise contre le Danemarck ne s'est pas faite de concert avec le cabinet de Stockholm, qui a été surpris, comme tous les autres, de cette étrange violation de tous les droits.

Capitulation de l'Ile de Rugen.

Aujourd'hui, 7 septembra 1807, il a été convenu ce qui suit entre les soussignés :

1°. L'armée suédoise évacuera l'île de Rugen, qui sera occupée par l'armée française.

2°. Après demain, 9, à midi, l'armée française occupera, dans l'île de Rugen, le pays à l'ouest d'une ligne tirée de Gustow à Dramendorf.

3°. Dans huit jours, l'armée suédoise se retirera dans le Wittow, le Jasmund et le pays à l'est de Dunzewitz à Putbus.

4°. Dans douze jours, Wittow et Jasmund seront évacués par l'armée suédoise.

5°. Dans vingt jours l'armée suédoise se retirera dans le pays à l'est d'une ligne tirée de Doigen à Gobbin; et dans un mois elle aura évacué toute l'île de Rugen, et les îles de Ummontz, Hiddensée, Vilm, Ruden et Greifswald-Oie.

6°. La marine suédoise évacuera les mers de Poméranie et de Rugen aux époques fixées pour l'évacuation de l'armée.

7°. Si à cette époque de l'évacuation totale, il reste encore des malades, des effets ou objets militaires, et des chevaux appartenans à l'armée suédoise, il restera des préposés suédois pour en avoir soin et accélérer leur départ.

8°. L'armée suédoise pourra faire fréter de gré à gré des bâtimens de transport dans les ports de la Poméranie.

9°. Les bâtimens appartenans aux ports de la Poméranie et de Rugen, qui seront emmenés en Suède par le transport de l'armée, seront renvoyés fidèlement et le plus tôt possible; et ils seront escortés par la marine suédoise, de manière à ce que leur navigation ne puisse être troublée par qui que ce soit.

10°. Si, par des événemens de mer, quelque bâtiment portant des troupes ou des effets militaires partis de Rugen, étoit jeté sur les côtes de cette île ou de la Poméranie, il lui sera donné assistance, et il sera regardé comme neutre.

Fait double à Stralsund, les jour, mois et an que dessus.

Signés, Brune, *maréchal d'Empire, commandant en chef l'armée de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie ;*

J. P. baron de Toll, *général de cavalerie, commandant les troupes suédoises dans l'île de Rugen.*

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 17 *septembre*.

— On croit que S. M. I. assistera demain à la représentation de *Pyrrhus*.

— Il est arrivé le 15, à Paris, un courrier du cabinet, venant de Constantinople. Il est parti aussitôt pour Rambouillet, où la cour se trouvoit alors.

— Les équipages de campagne de S. M. l'Empereur, au nombre de deux berlines et environ vingt fourgons, attelés

---

de tricherie : c'étoit avoir du malheur. Cependant il a été démontré que ces jugemens étoient téméraires; la maladie de Saint-Amand a été certifiée et constatée légalement, ce qui a fait taire la malveillance; mais Gardel, privé pour un temps de sa cheville ouvrière, et pour ainsi dire de son bras droit, ne s'en est pas trouvé mieux : le coup qui a frappé Saint-Amand a renversé tous les ballets de Gardel, où Saint-Amand joue le principal rôle.

C'est alors qu'on a senti vivement la perte de Henry : ce n'est jamais que dans le besoin qu'on s'aperçoit que l'on n'a point d'amis. Henry, premier sujet du genre sérieux, et réunissant le talent de la danse à celui de la pantomime, laisse un grand vide à ce théâtre, aujourd'hui très-mal pourvu, et réduit à une disette déplorable. On peut en juger par le parti qu'on a pris pour remplacer Saint-Amand : il eût mieux valu sans doute, à tous égards, attendre son rétablissement, qui est très-prochain; peut-être ne l'a-t-on pas pu. Quoi qu'il en soit, faute d'hommes, c'est à une femme qu'on a eu recours; c'est de Mlle Clotilde qu'on s'est servi pour faire un Achille : c'est joindre au malheur le ridicule. Un Achille en femme, c'étoit déjà beaucoup hasarder sur la scène; mais une femme en Achille, c'est bien pis.

Une femme perd la grace de son sexe quand elle essaie d'imiter les mouvemens brusques et violens du nôtre : il ne résulte de ces essais qu'un air gauche et forcé, qui accompagne toujours ce que l'on fait contre nature. Mlle Clotilde est une très-belle danseuse du genre noble; il ne faut pas qu'elle sorte de là : la vivacité, la pétulance et la fougue ne conviennent point à sa danse. Dans cette bacchanale, où Achille fatigue toutes les filles de Lycomède, c'est l'Achille féminin qui s'est lassé le premier; sa danse étoit tout en grands pas, en pirouettes, qui ne prouvent point de vigueur, et qui sont pour le danseur un repos plutôt qu'un exercice : ce sont les pas battus, les entrechats qui doivent dominer alors dans la danse d'Achille; mais cela n'est pas dans les moyens de Mlle Clotilde.

Ses amours avec Déidamie ont paru bien froids, et le baiser qui scelle sa victoire sur cette belle, étoit presque dégoûtant : rien n'est plus insipide au théâtre que la passion d'une femme pour une femme. Ce ballet si riche, si pompeux, si magnifique, a perdu tout son effet avec cet Achille amphibie, qui n'est ni femme ni homme. Madame Gardel étoit parfaite, à son ordinaire, dans sa danse et dans sa pantomime; mais elle se consumoit en pure perte pour un amant fait pour glacer ses transports.

Au moment où Achille se jette sur les armes qu'on lui présente, moment que Henry rendoit avec une énergie extraordinaire, Mlle Clotilde a manqué toute la pantomime : elle avoit oublié d'ôter sa couronne de fleurs; en l'ôtant avec précipitation, sa perruque a pensé tomber; tous ces petits accidens refroidissent l'action. Mlle Clotilde avoit couvert sa tête d'une perruque blonde, dont la couleur n'est point assortie à sa figure et à son teint : une femme en homme se rajeunit toujours; Mlle Clotilde en Achille avoit au contraire l'air moins jeune. De toutes les femmes de l'Opéra, c'étoit sans doute la plus propre à jouer un rôle d'homme : elle a fait aussi bien que son sexe le permettoit; mais toute illusion est détruite, et même en applaudissant son talent, on s'ennuyoit d'un genre d'imitation aussi faux.

Laye et Mlle Maillard ont seuls soutenu *les Prétendus*; madame Ferrière étoit enrhumée. Il y avoit beaucoup de monde : la curiosité de voir Mlle Clotilde jouer un rôle d'homme, avoit attiré un bon nombre de spectateurs; mais la curiosité est, comme l'amour, une passion qu'allume l'espérance, et qui s'éteint souvent par la réalité : rarement le plaisir se trouve où on le cherche.

Digitized by Google

chacun de six chevaux, et suivis de six autres chevaux de relais, sont arrivés hier matin à Paris, sous l'escorte d'un détachement de gendarmerie d'élite.

— C'est dans la séance du 7 octobre prochain que l'Académie française nommera aux deux places vacantes dans son sein.

— Les souscriptions faites à Liége et dans le département de l'Ourthe, en faveur des incendiés de Spa, s'élevoit, le 14 septembre, à la somme de 37,272 fr.

— Il existe à Grenoble une femme âgée de 102 ans; elle a fait, il y a quatre mois, cinq lieues à pied pour venir du village se fixer à Grenoble, chez un de ses fils. Elle a eu dix enfans, dont le plus âgé a 81 ans; elle n'a aucune infirmité, ne se sert point de lunettes; elle vit très-sobrement; ne mange jamais de soupe ni de pain blanc; sa mémoire est très-saine et son caractère gai et bon.

— On écrit de Beauvais que la diligence de Compiègne à Paris a versé le 7 de ce mois. Un des voyageurs qui se trouvoient dans la voiture a eu la cuisse cassée, et cinq autres ont été grièvement blessés. Quelques personnes attribuent ce funeste accident à l'entêtement du postillon, qui, malgré le conducteur, a voulu passer sur un tertre; d'autres, en plus grand nombre, en accusent la surcharge de l'impériale, où indépendamment des paquets qu'on y avoit entassés, on avoit fait placer huit voyageurs. M. le préfet de l'Oise a fait, à cette occasion, publier un arrêté qui détermine, pour son département, le nombre des voyageurs que les entrepreneurs et conducteurs de diligences peuvent recevoir sur l'impériale de ces voitures, ainsi que la quantité et le poids des paquets qu'on y placera.

Traité d'armistice entre la Russie et la Porte-Ottomane.

La Sublime-Porte et la cour impériale de Russie, desirant mutuellement et sincèrement mettre fin à la guerre qui divise actuellement les deux Empire, et rétablir la paix et la bonne harmonie avec la médiation de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, que les deux hautes parties contractantes ont également acceptée, sont convenues qu'il y auroit sur-le-champ armistice: elles ont nommé pour cet effet leurs plénipotentiaires respectifs, c'est-à-dire, la Sublime-Porte S. Exc. Saïd-Mehemed-Galib-Effendi, ci-devant reiss-effendi, et actuellement neihandzi; et la cour de Russie, S. Exc. M. le général Sergio Lascaroff, conseiller privé de S. M. l'Empereur de toutes les Russies et chevalier de plusieurs ordres: lesquels, en présence de M. le colonel adjudant commandant Guilleminot, envoyé par S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, pour assister aux arrangemens relatifs à l'armistice, sont convenus des articles suivans:

Art. Ier. Aussitôt après la signature de l'armistice, les généraux des deux armées impériales, savoir: S. A. le grand-visir et S. Exc. le général Michelson enverront des courriers, pour que les hostilités cessent tout-à-fait de part et d'autre, tant sur terre que sur mer, dans les rivières, et en un mot, partout où il se trouve des troupes des deux puissances.

II. Comme la Sublime-Porte et la Russie desirent également de la manière la plus sincère le rétablissement de la paix et de la bonne harmonie, les hautes parties contractantes nommeront, aussitôt après la signature du présent armistice, des plénipotentiaires pour traiter et conclure la paix, le plus tôt possible, dans tel endroit qu'ils auront jugé convenable. Si, pendant les négociations pour la paix, il s'élève malheureusement des difficultés, et que les affaires ne puissent s'arranger, l'armistice ne sera rompu que le printemps prochain, c'est-à-dire, le 1er de la lune de safer, l'an de l'égire 1223, et le 5 avril V. S. ou le 21 mars N. S. 1808 de l'ère chrétienne.

III. Aussitôt après la signature du présent armistice, les troupes russes commenceront à évacuer la Valachie et la Moldavie, ainsi que toutes les provinces, forteresses et autres pays qu'elles ont occupés pendant cette guerre, et à se retirer à leurs anciennes frontières; de manière que l'évacuation soit entièrement terminée dans l'espace de trente-cinq jours, à compter de la date du présent armistice. Les troupes russes laisseront dans les pays et forteresses qui doivent être évacuées par elles, tous les effets, canons et munitions qui s'y trouvoient avant l'occupation. La Sublime-Porte nommera des commissaires qui recevront lesdites forteresses des officiers russes désignés à cet effet. Les troupes ottomanes sortiront de même de la Moldavie et de la Valachie en dedans les trente-cinq jours, pour repasser le Danube. Elles ne laisseront dans les forteresses d'Ismaïl, Braïlow et Giurgion, que les garnisons suffisantes pour les garder. Les troupes russes correspondront avec les troupes ottomanes, afin que les deux armées commencent à se retirer en même temps de la Moldavie et de la Valachie. Les deux parties contractantes ne se mêleront nullement de l'administration des deux principautés de la Moldavie et de la Valachie jusqu'à l'arrivée des plénipotentiaires chargés de traiter de la paix. Jusqu'à la conclusion de la paix, les troupes ottomanes ne pourront occuper aucune des forteresses qui seront, en conséquence du présent armistice, évacuées par les troupes russes. Les habitans seuls pourront y entrer.

IV. Conformément à l'article précédent, l'île de Tenedos, ainsi que tout autre endroit dans l'Archipel, qui, avant que la nouvelle de l'armistice y soit parvenue, aura été occupé par les troupes russes, sera évacué. Les vaisseaux russes qui sont mouillés devant Tenedos ou quelqu'autre endroit de l'Archipel, retourneront à leurs ports, afin que le détroit des Dardanelles soit tout-à-fait ouvert et libre. Si les vaisseaux russes, en se rendant à leurs ports, sont obligés de s'arrêter à quelque endroit de l'Archipel, à cause d'une tempête ou de quelque autre besoin indispensable, les officiers turcs n'y mettront aucun obstacle, et leur prêteront, tout au contraire, les secours nécessaires. Tous les vaisseaux de guerre ou autres vaisseaux ottomans qui, pendant la guerre, seroient tombés entre les mains des Russes, seront rendus avec leurs équipages, ainsi que les vaisseaux russes qui seroient tombés au pouvoir des forces ottomanes. Les vaisseaux russes, en se rendant à leurs ports, ne prendront à bord aucun sujet de la Sublime-Porte.

V. Tous les bâtimens de flottille russe qui se trouvent dans l'embouchure de Sunné ou de quelque autre embouchure, sortiront et se rendront à leurs ports, afin que les vaisseaux ottomans puissent aller et venir en toute sûreté. La Sublime-Porte donnera des ordres pour que les bâtimens russes, se rendant à leurs ports, soient respectés, et qu'il leur soit permis d'entrer même dans quelque port ottoman en cas qu'ils y soient obligés par une tempête ou par quelque autre besoin indispensable.

VI. Tous les prisonniers de guerre et autres esclaves des deux sexes, de quelque qualité ou grade qu'ils soient, seront incessamment mis en liberté et rendus de part et d'autre sans aucune rançon, à l'exception cependant des Musulmans qui auroient embrassé volontairement la religion chrétienne dans l'Empire de la Russie; et les chrétiens sujets de la Russie qui auroient pareillement embrassé volontairement la religion mahométane dans l'Empire ottoman. Aussitôt

---

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aline, reine de Golconde.

On ne s'est point battu à la porte; à cela près, ce second début de madame Belmont a été très-suivi: l'assemblée étoit nombreuse et brillante; les applaudissemens ont été donnés à la personne et au talent plus qu'à la nouveauté. Madame Belmont est une fort bonne actrice, pleine d'intelligence et de grace, et d'une excellente tenue, soit en reine, soit en bergère: elle prononce exactement, débite avec goût, avec le ton et l'accent convenables. Il y a des censeurs chagrins qui voudroient plus de douceur dans l'organe, et qui trouvent que dans quelques endroits l'intonation pourroit être plus juste: ce sont des gens que la musique a rendus trop difficiles, et qui n'apportent au théâtre que des oreilles. Ces défauts, s'ils sont réels, sont couverts par des qualités essentielles. Madame Belmont a de la sensibilité et du feu; cela vaut mieux que d'avoir, avec un son doux, une ame de glace: plus d'assurance lui donnera ce qui peut lui manquer du côté de la justesse. La débutante a été fort applaudie dans le cours de la représentation, et a mérité de l'être.

Madame Moreau jouoit le rôle de la suivante, que madame Gavaudan lui a cédé: elle a tiré un excellent parti de la complaisance que madame Gavaudan a bien voulu avoir pour elle. Ce rôle lui a fait beaucoup d'honneur; elle a chanté délicieusement dans le petit duo: *Tu m'aimeras toute la vie*, etc.; elle a mis une grace nouvelle dans les petits couplets adressés au chef des eunuques: bref, ce petit rôle a produit un grand effet, et lui a valu le succès le plus flatteur. Avec une voix pure, légère et brillante, qu'elle travaille, qu'elle s'anime, et ce sera un des sujets les plus agréables de ce théâtre. Baptiste doit avoir quelque part aux éloges, pour la propreté et l'élégance de son chant: on ne l'exerce peut-être pas assez, peut être ne s'exerce-t-il pas assez lui même pour le jeu.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Tocsin.

C'est une pièce nouvelle qu'on joue depuis quelque temps avec succès: ce qu'elle a de particulier, c'est qu'on y voit Brunet, non plus en Jocrisse, en imbécille, en manant lourd et grossier, mais en petit-maître, en séducteur, en roué. Deux jeunes sots de la ville sont venus à la campagne pour toucher leurs revenus: pendant qu'on fait leur compte, ils s'amusent à faire l'amour à deux jeunes villageoises fort simples, qu'ils parviennent à enjoler par leurs grands airs: ces petites filles les trouvent plus élégans et plus jolis que leurs amans, qui ne sont que des rustres. Une scène assez plaisante, est celle où les deux villageoises, qui ne savent pas lire, se font lire par leurs amans rustiques, des billets doux qu'elles ont reçus des deux messieurs de la ville. Chacune d'elles fait accroire à son amant que le billet est pour sa sœur, et les deux paysans trompés se moquent l'un de l'autre.

Enfin les galans de la ville, après avoir fait leurs affaires, sur le point de s'en retourner, veulent terminer leurs amours par un brillant exploit, et laisser d'eux un long souvenir à leurs villageoises: il leur assignent un rendez-vous dans une grange; les deux innocentes l'acceptent sous l'espoir du mariage. Pour ménager à leurs plaisirs la solitude nécessaire, les deux hommes à bonne fortune font retentir une cloche qu'on a coutume de sonner en cas d'alarme, quand les brigands menacent le pays: c'est ce qui fait que la pièce s'appelle *le Tocsin*; mais l'oncle, prévenu de ce rendez-vous par ses nièces elles-mêmes, vient troubler la bonne fortune de nos messieurs: tout le village s'assemble à la porte de la grange, et on ne veut les en laisser sortir qu'à la charge d'épouser. Ils y consentent; mais les villageoises ne veulent point d'eux, et reviennent à leurs paysans. Brunet est fort drôle dans cette pièce, où il s'appelle *Poukt*, nom fécond en calembourgs. Brune

après la conclusion du présent armistice, tous les commandans, officiers et habitans des forteresses de la Turquie qui se trouvent actuellement en Russie, seront rendus et envoyés en Turquie avec tous leurs effets et bagages.

VII. Le présent traité d'armistice, écrit en turc et en fran-français, a été signé par les deux plénipoteutiaires et par M. l'adjudant-commandant Guilleminot, et il a été échangé, afin qu'il soit ratifié par le grand-visir et par S. Ex. le général en chef Michelson.

Les deux plénipotentiaires auront soin que ladite ratification soit échangée dans une semaine ou plus tôt si faire se peut.

Fait et arrêté au château de Slobosia, près de Giurgion, le 20 de la lune du Dgemaziul-Ahir, l'an de l'égire 1222, et le 12 août V. S., ou le 24 août 1807 N. S. de l'ère chrétienne.

Signé GALIB-EFFENDI, SERGIO-LASKAROFF, GUILLEMINOT.

CORPS LEGISLATIF.

Séance du 17 septembre.

L'ordre du jour appelle la discussion de trois projets de lois. Le premier a pour but de proroger la loi qui attribue à la cour de justice criminelle de la Seine la connoissance du crime de faux des effets publics, ou qui intéressent la comptabilité. M. Gilet (de Seine et Oise), tribun, parle en faveur du projet.

« Ce projet, Messieurs, dit l'orateur, est le juste complément des travaux de votre session, puisqu'après avoir créé un Code de Commerce et organisé une nouvelle comptabilité, vous êtes appelés à rendre une loi qui en écartera les faussaires et les alarmes qu'ils inspirent. »

On procède au scrutin sur ce projet; il est décrété à la majorité de 213 voix contre 6.

Les deux autres projets de lois soumis à la discussion sont relatifs à des aliénations, concessions à rentes, etc. Après avoir entendu, en leur faveur, M. Pictet, orateur du tribunal, le corps législatif les sanctionne à l'unanimité.

Conformément à un message impérial communiqué dans la séance d'hier, le corps législatif s'occupe d'un scrutin relatif à la nomination de quatre candidats à la présidence, qui doivent être présentés cette année à S. M. l'EMPEREUR et ROI. Au premier tour de scrutin, sur 216 votans, M. Fontanes, président, obtient 210 suffrages et est proclamé candidat. Les autres candidats qui ont ensuite obtenu la majorité absolue, sont MM. Tupinier, Raynouard et de Barral.

Une lettre du secrétaire d'Etat annonce que des orateurs se rendront demain au corps législatif pour y prononcer le discours de clôture de la session.

Voici les dispositions principales de la loi qui a été rendue le 15 de ce mois, sur le budjet de 1807.

Les dépenses générales du service de 1807 se divisent de la manière suivante :

1°. Dette perpétuelle et viagère de l'ancienne France, de la Belgique, des départemens au-delà des Alpes, de la Ligurie et de Parme, Plaisance et Goustella . . . . 75,159,000 f.

2°. Ministères du grand-juge, des relations extérieures, de l'intérieur, des finances, du trésor public, et de la police générale; tous ces ministères comprenant les dépenses de gouvernement, celles administratives, diplomatiques, judiciaires et civiles. 118,941,000

3°. Liste civile, y compris trois millions aux princes français, conformément au sénatus-consulte organique du 28 floréal an 12. 28,000,000

4°. Fonds d'amortissement, en vertu de la loi du 21 floréal an 10. 10,000,000

5°. Pensions civiles, anciennes, nouvelles, des veuves des défenseurs de la patrie, des six départemens du ci-devant Piémont. 5,000,000

6°. Ministère des cultes, dont vingt-quatre millions en pensions ecclésiastiques. 36,500,000

7°. Ministère et administration de la guerre, et armées de terre. 321,400,000

8°. Ministère de la marine et des colonies. 106,000,000

9°. Frais de négociation. 10,000,060

10°. Fonds de réserve. 9,000,000

Total des dépenses générales de 1807. 720,000,000
Montant du budjet de 1806. 689,095,000

Augmentation pour 1807. 30,904,077

Voici la nature et l'étendue des voies et moyens, ou des recettes pour 1807, et des besoins provisoires pour 1808.

Revenus ordinaires.

Contributions foncière, personnelle, mobiliaire, somptuaire, centimes additionnels pour les dépenses fixes, versés au trésor public, portes et fenêtres et patentes, et y compris les dix centimes d'impôt de guerre sur la contribution foncière, qui seront supprimés en 1808, la somme réunie de. . . . . 311,840,685 f.

Régie de l'enregistrement, domaines et bois, douanes, y compris le droit sur le sel, loterie, postes et droits réunis, sel et tabac au-delà des Alpes, salines de l'Est, y compris 1,623,939 fr. pour la valeur des inventaires, poudres et salpêtres, monnaies, reste à recouvrer de l'an 13 et années antérieures, recettes diverses, y compris 2,024,935 fr. pour les contributions directes de Parme et de Plaisance 378,159,315

Total des revenus ordinaires 690,000,000
Recettes extérieures 30,000,000

Total des voies et moyens pour 1807. 720,000,000

Le crédit provisoire demandé pour 1808, est de six cents millions.

La suppression de dix centimes allége la contribution foncière de. 20,708,058

L'augmentation d'un centime entraîne le prélèvement sur cette bonification de. 2,070,805

La bonification définitive pour les contributions foncières est de. 18,637,253

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg, du 1er septembre.

30 — 60 — 57 — 24 — 35.

Cours de la Bourse, du 17 Septembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 mars 1807 fermée. 00c 00c 00f 00f 00c 00f 00f 00c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 85f. 25c 85f 85f. 10c 20c. 00f
Act. de la B. de Fr., avec doublement 1377f. 50c 0000f 0000f 000f

ANNONCE.

Conseils aux Goutteux et aux Rhumatisans; contenant la description des différentes espèces de gouttes et de rhumatismes, et des maladies qui en dérivent; l'opinion des anciens et des modernes sur les causes de ces affections; un recueil des principaux remèdes curatifs et préservatifs de ces maladies; l'histoire du Gaiac et de ses propriétés; par Gabriel Villette. Prix : 1 fr., et 1 fr. 35 cent. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 65; et chez le Normant.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n°. 17,

dit à sa maîtresse qu'elle ne trouvera jamais de *Poulet plus tendre*; il la prie de *ne pas laisser brûler son Poulet.* Ces gentillesses font beaucoup rire les habitués de ce théâtre : cela ne fait de mal à personne.

Le même jour, une actrice nommée Angelina a débuté : elle est jolie, mais elle se tient mal; point de jeu, nulle habitude de la scène, une assez belle voix; c'est plutôt une cantatrice qu'une actrice. Elle a chanté un grand air italien, *la Patria.*

Toutes les richesses de l'Orient, et sur-tout de la Chine et du Japon, sont rassemblées dans le magasin de madame Wisotzka, de Berlin, rue de Richelieu, n°. 8. Parfums, cosmétiques, liqueurs, les meilleures espèces de thé, tout ce qui peut flatter les sens, le luxe et la coquetterie se trouvent-là. L'Orient, toujours favorisé de la nature et du soleil, est fécond en or, en argent, en perles, en diamans, en aromates précieux; il fournit abondamment à toutes les voluptés; mais nous, dans nos tristes climats, nous avons le fer, l'industrie, le courage, l'esprit, tout ce qui fait l'homme : c'est pour nous que l'Orient produit toutes ces délicieuses superfluités, devenues si nécessaires, et il nous les transmet par le canal de madame Wisotzka, dont le commerce oriental a jusqu'ici obtenu les suffrages des amateurs. Il faut se transporter dans son magasin pour connoître les divers objets et leurs différens prix, dont l'énumération seroit ici fastidieuse et inutile.

CHARADE.

Mon premier est toujours en naufrages fécond,
Et mon tout quelquefois opère mon second.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Rose*, dans lequel on trouve *os*.

La Pression instrumentale, ou le Pisé mis à la portée de tout le monde, modèle avec lequel, chacun, chez soi, sans maçons, peut faire du Pisé, se trouve chez le sieur Cointeraux, rue Folie-Méricourt, n°. 4. Il faut envoyer 25 franc, ou 30 fr., pour recevoir franc de port la boîte avec la concession du brevet.

Entrevue de LL. MM. l'Empereur Napoléon et l'Empereur Alexandre, sur le Niémen, dessinée à Tilsit, pendant l'entrevue.

Prix : 6 francs.

A Paris, chez Chaise aîné, marchand d'estampes, rue de l'Echelle.

L'Empereur Napoléon s'embarqua au milieu de la flottille que l'on voit sur le rivage de Tilsit; l'Empereur Alexandre s'embarqua au pied des maisons dont le toît de chaume avoit servi de nourriture aux chevaux; ses voitures et ses Cosaques sont sur le rivage. La grande maison sur le radeau, est celle où se réunirent LL. MM., en entrant chacune par une porte marquée de leur chiffre. La plus petite maison servit aux grands-officiers qui les avoient accompagnées. Quelques ouvriers se hâtent de se rembarquer, ayant à peine terminé leurs constructions. Le cours du fleuve arrive du fond du tableau; le pont, sur le devant, fut brûlé par l'armée russe.

Annuaire Historique et Statistique du département du Bas-Rhin, pour l'année 1807; par M. P. J. Pagès-Méricourt, l'un des secrétaires de la préfecture. Un vol. in-12. Prix : 4 fr. 50 c., et 5 fr. 25 c. par la poste.

A Strasbourg, chez Levrault, imprimeur de la Préfecture.

A Paris, chez le Normant, lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ITALIE.

Venise, 5 septembre.

Une lettre de Corfou, du 11 août, contient les détails suivans :

Le sort des Sept-Isles est décidé. Les 7 et 8 de ce mois arrivèrent ici plusieurs commissaires français et un colonel russe. Le sénat s'étant rassemblé, le colonel russe fit lecture des dépêches de l'Empereur Alexandre, par lesquelles S. M. annonce qu'elle a renoncé à la protection des Sept-Isles, et qu'elle a transmis ses droits à S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, enjoignant à chacun de se conformer a ces dispositions. Immédiatement après, les commissaires français acceptèrent et enregistrèrent l'acte de renonciation; ensuite, trois mille hommes de troupes françaises arrivèrent sur différens petits bâtimens, et occupèrent tous les postes de la ville. Les troupes russes s'embarquent pour retourner en Russie. On croit qu'elles prendront la route d'Italie, et passeront par la Bavière. (*Notizie del Mondo.*)

Milan, 10 septembre.

La proclamation suivante vient d'être adressée aux habitans des Bouches du Cattaro :

Eugène-Napoléon de France, Vice-Roi d'Italie, prince de Venise, archichancelier d'Etat de l'Empire français.

Peuples des Bouches du Cattaro !

S. M. l'EMPEREUR et ROI a été informé des sentimens que vous avez fait éclater pour sa personne, au moment où ses troupes sont entrées dans votre pays.

S. M. en a été satisfaite.

Il y a parmi vous des hommes dont la conduite, depuis le traité de Presbourg, a excité le mécontentement de S. M.

Le premier acte de votre nouveau souverain sera cependant un acte de clémence.

On ne punira que ceux qui, à dater du jour où les troupes françaises ont pris possession des Bouches, manqueront à leurs devoirs de sujets envers S. M. l'EMPEREUR et ROI.

Donné à Milan, le 8 septembre 1807.

EUGÈNE-NAPOLÉON.

AUTRICHE.

Vienne, 6 septembre.

On travaille en toute hâte au trousseau de l'épouse future de notre monarque, qui sera magnifique. On emploie seulement en toile fine plus de 5000 aunes.

Le prince de Trautmansdorf, nouveau grand-maître de la cour de S. M., est arrivé ici de ses terres situées en Bohême. Son installation solennelle aura lieu incessamment.

Le prince Kourakin, ambassadeur de Russie, a, dit-on, loué pour une somme annuelle de 20,000 florins le palais du prince Stahremberg, situé sur la place des Frères Mineurs, ainsi que son château d'été.

Il y a eu la semaine dernière, dans nos environs, quatre incendies qui ont causé d'autant plus de dommages, que la sécheresse extrême et le défaut de secours suffisans a empêché qu'on ne pût en arrêter à temps les progrès. Les villages auxquels ce malheur est arrivé, sont : Manswörth, Bruck sur la Leitha, Fischament et Sumerin. Dans le premier, 45 maisons ont été réduites en cendres; dans le second, il y en a eu plus de 80 consumées, outre 4 granges remplies de grains, et la grande fabrique du comte de Hanach.

La Gazette de la Cour contient les nouvelles suivantes de la Turquie :

« Mirza Mahmud Riza, envoyé de la Porte à la cour de France, et qui étoit revenu de Varsovie à Constantinople, a reçu, le 3 août, son audience de congé du grand-seigneur.

» Il a encore éclaté dernièrement des troubles dans l'armée du grand-visir. Les janissaires ont massacré Pehlivan-Aga, qu'ils protégeoient auparavant, mais que son projet de faire cesser les brigandages et le désordre, leur avoit rendu odieux. Il fut remplacé par le kul-kiajassy. Le grand-visir s'est en outre vu forcé de déposer le reiss-effendi, Chadi-Effendi, et le kiaja-bey.

» Les derniers désavantages éprouvés par les Turcs, ont amené un armistice entre l'amiral Siniavin et le capitan-pacha.

» L'amiral Gardner est arrivé aux Dardanelles avec une escadre. »

DANEMARCK.

Kiel, 11 septembre.

Après trois jours et trois nuits de bombardement consécutif, l'incendie de 5 à 600 maisons, et une blessure dangereuse qui a mis le général Peymann hors de combat, Copenhague a capitulé, et les Anglais sont maîtres de la flotte. Le prince Royal est désespéré de l'inexécution de ses ordres, mais sans être abattu. *Qu'on attende quelques jours avant de nous juger,* dit-il ce prince, *et l'on verra si nous sommes dignes de l'estime de l'Europe et sur-tout de celle de l'Empereur Napoléon.* Le prince est résolu à n'accéder à aucune proposition, et à pousser la guerre avec plus de vigueur que jamais. (*Moniteur.*)

PRUSSE.

Berlin, 7 septembre.

Une révolution vient de s'opérer dans le ministère prussien : un ordre du roi, arrivé hier, annonce qu'il congédie sans pension MM. *de Voss*, ministre de la guerre et des domaines, qui dirigeoit l'administration des provinces de la Marche électorale (Berlin), la Nouvelle-Marche, la Poméranie et la Prusse méridionale; — *de Golobeck*, grand-chancelier, chef de la justice; — *de Reck*, ministre de la justice; — de Thulmeier, ministre d'une partie des cultes et des colonies fran-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 19 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Cinna, le Cercle.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Ma Tante Aurore, Sargines.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd., *I Due Gemelli* (les Deux Jumeaux), opéra en deux actes, musique de Guglielmi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Ligue des Femmes, les Ecriteaux, Amour et Mystère.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Loup-Garou, les Bateliers du Niémen, le Panorama de Momus.

AMBIGU-COMIQUE.

La Femme à Deux Maris, la Forêt Noire.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Amélie, la Queue du Diable.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

La Fontaine de Jouvence, le Pont cassé, la Fille aux trois Amans.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj., l'incomparable Ravel franchira un homme sans balancier.

TIVOLI, *Chaussée d'Antin.*

La fête extraordinaire est irrévocablement fixée à mardi 22, l'administration ayant été obligée de la remettre, eu égard à plusieurs fêtes particulières, et au surcroît des préparatifs pour le départ de M. Salgues avec M. Garnerin.

BEAUX-ARTS.

Concours pour le Grand-Prix de Peinture, en 1807 (1).

Thésée, vainqueur du Minotaure, reçoit les témoignages de l'admiration et de la reconnoissance de ses compagnons, et des jeunes Athéniennes envoyées avec eux en Crète pour être dévorées. Tel étoit le sujet proposé aux élèves en peinture pour le grand-prix de cette année.

On manque de récits sur cette circonstance très-touchante de la victoire de Thésée; je ne sais même si elle a jamais été décrite : ainsi les concurrens devoient tirer de leur seule imagination la disposition de l'action principale et les épisodes dont on pouvoit l'orner. En s'en tenant aux termes du Programme, ils n'avoient à représenter que des jeunes gens, tous mus du même sentiment : la grande ressource que le peintre trouve d'ordinaire dans le contraste de l'âge, et la diversité des affections de ses personnages, manquoit entièrement ici; la nécessité d'introduire un grand nombre de femmes dans une composition, est encore une difficulté particulière dans un concours pour le grand-prix de peinture. Suivant un ancien réglement de l'Ecole, que sans doute on a maintenu, les élèves, renfermés dans leurs loges, ne peuvent recevoir que des hommes pour leur servir de modèles; il faut qu'ils exécutent de mémoire les figures de femmes. Les données du Programme de cette année sont aussi moins nombreuses que de coutume; elles n'indiquent pas le sujet avec plus de développement que je ne l'ai fait moi-même au commencement de cet article : aussi ce n'est point par le mérite de l'invention que les morceaux de ce concours, un seul excepté, sont recommandables.

Tous les concurrens, au nombre de sept, ont bien jugé que Thésée, personnage le plus important de cette scène, étoit celui qu'on

(1) Nous avons, suivant notre usage, attendu, pour publier ces observations, que le juri eût prononcé sur le concours. (*Note des Editeurs.*)

Digitized by Google

gaise, palatine, etc.....; — *de Massow*, ministre d'une autre partie des cultes, avec des attributions sur les établissemens publics de charité et d'instruction; — de Hoym, ministre ayant le département de la Silésie; — *de Reden*, ministre des mines. — Cinq de ces ministres sont à Berlin, où ils étoient restés depuis l'occupation de cette capitale. M. de Voss est dans ses terres, et M. de Hoym en Silésie.

ALLEMAGNE.

Francfort, 13 *septembre*.

On apprend que la division de troupes bavaroises, sous les ordres du général Deroi, qui étoit en marche de la Silésie pour la Bavière, a reçu, à la fin du mois dernier, l'ordre de rétrograder. Elle a dû arriver le 11 de ce mois à Berlin.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 18 *septembre*.

— Le courrier du cabinet russe, Schonakoff, parti de Pétersbourg le 28 août, vient d'arriver à Paris. Il étoit porteur d'une lettre écrite de la main de S. M. l'Empereur Alexandre à S. M. l'Empereur Napoléon, ainsi que d'un présent magnifique en pelleteries des plus rares et des plus précieuses. Toutes les lettres de Pétersbourg annoncent que l'Empereur de Russie prend les mesures les plus vigoureuses pour mettre ses ports de la Baltique dans le meilleur état de défense, et que déjà les Anglais qui se trouvent dans ses Etats, y sont soumis à une surveillance particulière.

— On attend incessamment à Paris M. le lieutenant-général comte de Tolstoy, chargé d'une mission extraordinaire de la part de l'Empereur de Russie. Cet envoyé doit être parti de Pétersbourg; il jouit de la confiance intime de son souverain, et l'accompagnoit à Tilsit.

— Le départ des prisonniers prussiens, en dépôt à Cambrai, a commencé depuis quelques jours. Ils se mettent en route par détachemens de 200 hommes.

— M. Geoffroy-Saint-Hilaire, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle, vient d'être nommé membre de la première classe de l'Institut, en remplacement de M. Broussonnet.

— L'île d'Helgoland, prise par les Anglais, est un rocher élevé, d'environ un quart de lieue de circonférence, peuplé de 1700 individus, presque tous pêcheurs et pilotes. L'île a deux petits ports. Elle est éloignée d'environ huit lieues de l'embouchure de l'Elbe et autant de celle du Weser. Selon les journaux de Londres, les Anglais prétendent y établir un bureau de correspondance avec leurs amis du continent, et un dépôt de marchandises.

— La population de la Poméranie suédoise, y compris l'île de Rugen, est d'environ 120,000 ames. Le sol y est plus fertile que dans la Poméranie prussienne: il y vient beaucoup de blé, des fruits, du lin; il y a de belles forêts de chênes. On exporte annuellement pour la valeur de 600,000 écus de Suède. Les revenus du pays s'élèvent à 240,000 écus, absorbés par les dépenses d'administration. L'île de Rugen, remplie de sites romantiques, offre, ainsi que la côte de terre ferme, beaucoup de ports et de havres. Stralsund est très-propre à devenir la station d'une flottille de chaloupes canonnières.

VARIÉTÉS.

L'Esprit des Orateurs Chrétiens, ou *la Morale Evangélique*, extrait des ouvrages de Bossuet, Bourdaloue, Massillon, Fléchier, et autres célèbres orateurs (1); par E. L......

Il y a une prévention générale plus ou moins fondée contre les discours composés pour la chaire chrétienne. L'ennui des sermons est devenu proverbe; assister à un sermon est une espèce de ridicule parmi les gens du monde; lire un sermon est presqu'un symptôme et un certificat d'imbécillité; on abandonne les sermons aux dévotes et aux prêtres: aux dévotes qui ne les entendent pas, ou qui les entendent mal; aux prêtres, pour qui cette lecture est un devoir de leur état. Cependant les Bossuet, les Bourdaloue, les Fléchier, les Massillon, les Neuville, se sont fait une réputation immortelle par des sermons; et il n'y a guère d'auteurs de romans, de comédies, de tragédies, d'opéras comiques et de vaudevilles, qui soient plus connus, plus estimés qu'eux, même de ceux qui ne prennent pour mesure de leur estime que celle de leur plaisir, et qui ne proclament dignes de vivre dans l'avenir que les écrivains qui les ont amusés dans le présent. Quelle renommée surpasse celle d'un Bossuet, qui pulvérisoit, du haut de la chaire, les grandeurs humaines; d'un Bourdaloue qui, par la puissance du raisonnement, courboit sous le joug de la foi l'orgueil même de la raison; d'un Fléchier, qui sut opposer tous les artifices de la rhétorique à toutes les ruses de la vanité; d'un Massillon, qui eut l'art d'intéresser le cœur de l'homme et ses passions contre le cœur même et ses foiblesses; d'un Neuville, digne successeur de ces grands hommes, quoique très-inférieur à tous, et à chacun d'eux, et qui fut quelquefois original en les imitant? Les Molière, les Corneille, les Racine, les La Fontaine, les La Bruyère, occupent-ils une place plus honorable, vivront-ils d'une vie plus durable et plus sûre dans la mémoire des hommes?

Les chefs-d'œuvre du théâtre, s'il est permis de continuer une comparaison si hasardée, mais si appropriée à l'esprit qui règne aujourd'hui, ont, sous le rapport de la vogue et de la renommée, un avantage incontestable sur les chefs-d'œuvre de l'éloquence chrétienne: ils sont encore, comme le dit Boileau, *redemandés au bout de vingt ans;* ils le sont au bout de cinquante; ils le sont après un siècle; tandis que les paroles sublimes, tandis que les discours inimitables des Bossuet, des Bourdaloue et des Massillon, ont pour ainsi dire expiré dans leur bouche, et, dépourvus de leurs interprètes naturels, n'ont obtenu après eux que cette espèce d'existence que l'imprimerie, substituée à l'antique transcription des ouvrages, peut donner aux productions de l'éloquence, toujours privée de ses moyens les plus puissans et de son ressort le plus victorieux, lorsqu'elle manque de la voix et de l'action de l'orateur. Nous admirons tous les jours sur la scène à *jamais* animée, embellie, illustrée par leur génie, les fruits brillans de ces esprits supérieurs, qui consacrèrent leurs études et leurs travaux à nous procurer des émotions et des plaisirs, à nous arracher des larmes délicieuses, ou à placer sur nos lèvres ce rire qui nous fait oublier nos ridicules et nos travers, en devenant la censure des travers d'autrui: la lecture du cabinet, une lecture réfléchie, froide, inanimée, est le seul partage des Bossuet et des Massillon; à moins qu'il ne prenne envie à quelque mauvais prédicateur de mettre leurs chefs-d'œuvre en lambeaux dans ses tristes sermons, et de diffamer leur éloquence en l'associant à la sienne.

Toutefois ceux même des auteurs profanes qui ont le mieux analysé, scruté, développé, ou peint le cœur humain; ceux qui sont entrés le plus profondément dans les secrets de nos passions, ou qui en ont présenté les tableaux les plus vrais, les plus frappans et les plus énergiques, ne sont pas, à cet égard, au-dessus de nos premiers prédicateurs. Nicolle et la Rochefoucault, qui dans des styles très-divers et avec des vues si différentes, sont remontés à la source des vertus et

(1) Deux vol. in-12. Prix: 4 fr., et 5 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Dentu, rue du Pont de Lodi; et chez le Normant.

---

leur proposoit particulièrement pour sujet d'étude, et comme le morceau de *bravoure* de leur composition. Mais n'est-il pas assez remarquable que quatre, c'est-à-dire plus de la moitié d'entr'eux, aient imaginé ce personnage de la même manière, l'un des pieds posé sur le corps du monstre terrassé, précisément comme on a coutume de représenter le héros d'un tableau allégorique? Il étoit impossible de faire contraster ces figures, toutes également adolescentes, de jeunes filles et de jeunes garçons; mais à cet âge même, l'expression des sentimens affectueux et généreux est différente dans les deux sexes, et je ne vois encore qu'un des concurrens qui ait su profiter de cette différence. Dans les six autres tableaux, filles et garçons se précipitent pêle-mêle pour faire groupe autour de Thésée, et du monstre encore palpitant; tous embrassent également, et de la même manière, les bras, les mains et les genoux du héros. Ni la pudeur naturelle à des vierges, ni la crainte naturelle à des femmes, n'a pu retenir celles-ci. Du reste, aucun mouvement qui détermine le moment précis de l'action, et dise depuis combien de temps dure cette scène de reconnoissance; aucun épisode qui se fasse remarquer, et appelle l'attention du spectateur sur les personnages que le peintre a choisis pour être les figures principales de la composition pittoresque. Ces dernières observations ne sont cependant point générales et ne portent point tout à sur chaque tableau du concours; j'ai déjà prévenu aussi qu'il en est un fort au-dessus de tous reproches sous le rapport de l'invention, et de ce qu'on appelle la composition poétique.

Dans ce dernier (1), Ariane, dont le programme ne dit rien, et à laquelle aucun des autres concurrens n'a songé, attendoit avec les sept jeunes filles et sa vieille nourrice à l'entrée du labyrinthe où les jeunes garçons avoient suivi Thésée. Déjà les cris de victoire s'étoient fait entendre à travers les vastes galeries: le héros paroît; il traîne d'un bras vigoureux le cadavre du monstre, et présente à Ariane le long fil tel qu'il s'est replié dans ses mains. Celle-ci lui met sur le front une couronne, tressée durant le combat, dont elle avoit pressenti l'issue au premier aspect de Thésée. Cependant les jeunes garçons, pleins de joie et d'enthousiasme de ce qu'ils viennent de voir, sortent en hâte du labyrinthe; et les jeunes filles, encore prosternées, rendent graces aux dieux, et élèvent leurs regards sur le héros libérateur. Une seule toutefois s'est approchée: sous le voile formé par sa longue chevelure, et dans l'attitude grave et respectueuse où l'on a vu depuis l'épouse de Darius aux pieds d'Alexandre, elle presse de ses mains les genoux de Thésée.

Si le génie inventeur étoit la seule chose qu'il y eût à considérer dans le jugement d'un tableau, certes celui-ci obtiendroit le prix qu'un autre méritera peut-être par une exécution plus ferme, un dessin plus fin et mieux arrêté.

L'exécution, cette partie la plus importante dans toutes sortes d'arts, est en général traitée d'une manière satisfaisante dans le concours de cette année: on reconnoît dans chaque tableau l'étude suivie de quelqu'un des meilleurs maîtres. Ces imitations, dont un artiste consommé chercheroit à se défendre, ne déplaisent pas dans un élève, parce qu'elles sont alors la marque d'un esprit docile et studieux; elles attestent aussi une bonne méthode d'enseignement, et l'attention qu'ont les maîtres de ne point abandonner inconsidérément les élèves aux mouvemens de leur présomption et de leurs caprices, mais de les appliquer à l'étude du genre pour lequel ils montrent le plus d'aptitude.

On remarque cette année, comme on avoit fait les deux précédentes, que l'école cherche à former des coloristes; et des sept tableaux exposés, deux seulement présentent quelques caractères de cette affectation qui nous fournissoit, il y a cinq ou six ans, tant de sujets de

(1) Ce tableau de M. Caminade, élève de M. David, a remporté le second prix. (*Note des Editeurs.*)

Digitized by Google

des vices; Pascal et la Bruyère, qu'une sagacité si perçante a introduits jusque dans des mystères que notre cœur ignore, quoiqu'il en soit le théâtre; Molière, Racine et Corneille, qui, pour ainsi dire, ont présenté au grand jour de la scène le cœur humain sous toutes ses faces, n'en ont offert ni des analyses plus fines, plus délicates, plus ingénieuses, plus satisfaisantes, ni des peintures plus vives que les Bossuet, les Bourdaloue, les Massillon; et à ne considérer ces orateurs que comme moralistes, c'est-à-dire, comme observateurs et comme peintres du cœur humain, ils ne le cèdent à aucun des écrivains qui se sont spécialement occupés de cette partie essentielle de la véritable philosophie. C'est donc sous ce rapport que je crois devoir recommander plus particulièrement la lecture de leurs ouvrages, à ceux qui, dédaignant les sermons, uniquement parce qu'ils portent le titre de sermons, ne croient pas qu'il soit possible de trouver rien d'utile, ni même d'intéressant dans des écrits consacrés à la religion, et pensent qu'il faut indispensablement qu'un ouvrage soit profane pour être instructif, philosophique et attachant.

Je sais qu'il existe un préjugé contre la morale, qu'elle passe généralement pour être plus utile qu'agréable, et qu'en conséquence le génie s'est appliqué dans tous les temps à la déguiser sous les formes les plus attrayantes, et à la revêtir des couleurs les plus capables de flatter l'imagination, et de séduire l'esprit : comédies, romans, apologues, allégories, portraits spirituellement dessinés, peints avec force et avec finesse, tout a été mis en usage pour parvenir à ce but, de faire goûter aux hommes les charmes austères de la vertu, en les détournant des voies attrayantes du vice; car, quelque générale que soit notre aversion pour tout ce qui a l'air de précepte et de leçon, les productions littéraires ne nous plaisent et n'obtiennent nos suffrages, qu'autant qu'elles sont appuyées sur un fonds de morale couvert et paré des fleurs de l'éloquence ou de la poésie. *Une morale nue*, a dit La Fontaine, *apporte de l'ennui*; et cela est parfaitement vrai de cette morale qui ne consiste qu'en documens, en conseils, en préceptes, en exemples; et non de celle qui s'applique à nous révéler le secret de nos foiblesses, de nos affections, de nos passions, de nos penchans, de nos vices et de nos défauts, qui nous instruit à nous connoître, nous et les autres, en développant sous nos yeux les mystérieuses énigmes de la nature humaine, en déroulant tous les replis du cœur, en nous faisant en quelque sorte toucher des doigts les ressorts intimes qui nous meuvent à notre insu, et qui déterminent nos actions, les précipitent, ou les arrêtent, ou les modifient de mille manières : il n'est point de spectacle plus digne de fixer l'attention des esprits bien faits; il n'est point d'instruction qui réunisse mieux l'agrément et l'utilité.

Telle est celle que présentent la plupart des chefs-d'œuvre de la chaire : ceux qui n'ont point lu les discours de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon, ou ceux qui, d'après quelques lectures rapides, superficielles et tronquées, n'en ont conservé qu'un souvenir vague et confus, ne s'en forment ordinairement qu'une idée très-fausse; ils se figurent que ces discours ne sont composés que de phrases convenues, plus ou moins éloquemment tournées, d'exhortations pathétiques, ou d'invectives véhémentes, de quelques argumens en faveur du dogme, et de quelques lieux communs de morale, assaisonnés de la formule : *Mes très-chers frères*, souvent répétée. C'est à cela qu'ils bornent à-peu-près tout le mérite de nos plus grands orateurs chrétiens; mais il suffit de la plus légère attention pour découvrir dans leurs ouvrages des trésors inappréciables de philosophie morale : il n'est peut-être pas une passion, pas un vice, pas un défaut, pas une de ces pensées secrètes ou de ces sentimens cachés que l'on ne s'avoue pas à soi-même, pas une intention dans l'esprit, pas un mouvement dans le cœur, que Massillon n'ait ou aperçu, ou saisi, ou deviné. Ses contemporains, frappés d'un si rare mérite, qui devroit rappeler à la lecture de ses ouvrages cette postérité dont le goût frivole et léger aime mieux le louer sur parole, que d'apprécier ses titres avec connoissance; ses contemporains, dis-je, lui demandoient comment il connoissoit si bien le monde et les hommes, lui qui avoit toujours vécu dans la retraite et dans l'ombre d'une communauté religieuse. C'est, répondit-il, que j'ai étudié mon propre cœur; et cette réponse, qui renferme une pensée si profonde, pourroit seule prouver à quel point cet homme si éminemment doué du génie et de l'éloquence, possédoit celui de l'observation.

C'est une erreur de croire qu'on puisse s'élever à ce haut degré dans l'art de la parole, sans être soutenu par la puissance de la pensée, et sans s'appuyer sur un fonds aussi solide qu'abondant et riche d'idées et de conceptions originales, que l'orateur tire de son propre génie. Quelqu'harmonieuse, quelque séduisante que soit la diction de Massillon, elle ne l'auroit pas placé au premier rang des hommes éloquens, si elle se réduisoit au mérite de l'élégance, de la grace et du nombre, et si le style mélodieux et fleuri de l'orateur ne couvroit la raison supérieure et l'exquise sagacité du philosophe. Le secret pour bien écrire, a dit un rhéteur moderne, c'est d'avoir beaucoup d'idées; et l'on s'imagineroit que Massillon, qui tient une place si honorable et si brillante parmi nos premiers écrivains, n'auroit su que tourner agréablement des phrases vides de sens, et broder avec art des lieux communs plus ou moins usés! Quelques-unes des oraisons funèbres de Bossuet contiennent, sur l'administration des Etats, sur le gouvernement et la politique, autant et plus de verve peut-être que n'en renferment les Traités les plus fameux, composés dans un siècle qui se piqua sur-tout d'approfondir toutes les sciences morales. Bourdaloue porta dans la chaire le style même de la philosophie la plus sévère, comme il en déploya les ressources et la dialectique; et si Fléchier, Neuville, La Rue et Cheminais, qui sont restés au-dessous de ces grands hommes, et au-dessus des orateurs qui les ont suivis, n'ont pas égalé les trois maîtres de la chaire française, leurs compositions n'en présentent pas moins un fonds de pensées morales, d'observations délicates, et de traits inestimables, qui doit les classer parmi les meilleurs écrivains moralistes dont notre littérature s'honore.

C'est à recueillir ces traits marquans, que l'auteur de ce Recueil s'est appliqué : son ouvrage peut également servir à l'édification des fidèles et à l'instruction des profanes : les uns y trouveront ce développement des maximes évangéliques, qui est la science des ames pieuses; les autres y saisiront ces vues profondes sur le cœur humain, qui forment une partie si importante de la science des gens du monde.

Y.

TRIBUNAT.

Séance du 18 septembre.

M. Bérenger, conseiller d'Etat, communique au nom du gouvernement le sénatus-consulte du 19 août, qui attribue au corps législatif les fonctions constitutionnelles du tribunat. Il expose, dans un discours que nous ferons connoître, les motifs de ce sénatus-consulte.

M. Fabre, président, répond en ces termes :

« Messieurs les orateurs du gouvernement, le tribunat

---

rire et de pitié. L'une de ces deux bizarreries annonce d'ailleurs dans celui qui en est l'auteur, une absence de bon sens et d'esprit si complète, qu'il est inutile d'en parler; mais nous ferons quelques observations sur l'autre(1), parce qu'elle est d'un homme qui a déjà beaucoup acquis, et dont le talent paroît susceptible de développement.

A quoi bon s'être tourmenté pour donner à Thésée un air effaré, qui est précisément l'opposé du caractère héroïque? Pourquoi ce jeune homme est-il si empressé? Il a pris délicatement, et à deux mains, le bras du héros; il le baise d'un air dévot, et en allongeant les lèvres, comme font parmi nous ceux qui baisent une relique. Et ces trois personnages qui accourent le corps en deux, et comme emboîtés les uns dans les autres, sans qu'on puisse imaginer qui les préserve de se culbuter? Le Poussin a disposé des figures de cette manière; je crois que oui; mais falloit-il l'imiter en cela? Le jeune artiste qui a si bien réussi dans la figure de Thésée et dans celle du jeune homme à ses pieds, avoit-il besoin de relever la draperie de cet autre, précisément jusqu'à la ceinture, pour prouver qu'il sait dessiner le nu? Pourquoi enfin, quand on est appelé par la nature à peindre le tableau d'histoire, étudier les effets du Bassan plutôt que la couleur du Titien?

Les élèves ont, en général, laissé au Minotaure la tête de taureau que lui prête la fable : cela avoit ici peu d'inconvénient, parce que cette figure dégoûtante ne devoit occuper que le moins de place possible dans le tableau. Il est juste pourtant de remarquer que l'un d'eux s'est donné la peine de composer pour le Minotaure une figure moins étrangère au corps de l'homme que celle d'un taureau, et qui conserve néanmoins assez des traits de la face de cet animal, pour qu'on y reconnoisse le monstre décrit par le poète. Le tableau (2) où se trouve ce Minotaure pittoresque, se distingue aussi par le bon goût du dessin, et par une élégance et une simplicité vraiment antiques dans la composition.

Il ne faut pas croire cependant que ces productions d'élèves plus ou moins avancés dans le cours de leurs études, donnent la mesure invariable du talent de leurs auteurs, et qu'elles puissent servir à déterminer le rang que chacun d'eux est destiné à occuper dans l'école : plus d'un lauréat n'a jamais rien fait, et ne fera jamais rien d'aussi bien que le tableau sur lequel il a remporté le grand-prix des élèves; d'autres ont pris un essor qu'on étoit loin d'espérer à la vue de leurs premiers essais.

L'Académie possède tous les ouvrages couronnés depuis un grand nombre d'années; les artistes revoient toujours avec un plaisir singulier cette collection, à la formation de laquelle la plupart d'entr'eux ont concouru, et l'amateur y trouve l'occasion d'une foule d'observations curieuses : malheureusement ces tableaux sont fort mal placés dans des salles d'étude inaccessibles au public, et où ils sont en butte à l'espièglerie des élèves, qui traitent parfois avec assez peu de respect ces premiers chefs-d'œuvre de leurs vieux maîtres. Je ne crains donc pas d'être désavoué par ceux-ci, en demandant en leur nom, que l'on consacre à la collection des *grands-prix* de peinture, un emplacement particulier où ils seroient exposés à la vue du public, et à l'abri des insultes de la jeunesse.

M. B.

AU RÉDACTEUR.

Paris, 17 septembre 1807.

Monsieur,

Dans votre numéro du 5 septembre, vous avez eu la bonté d'annoncer le treizième volume du Recueil que je publie sous le titre d'*Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts*. La bienveillance avec laquelle vous en rendez compte, est pour moi un motif de reconnoissance et d'encouragement, et me fait espérer que vous voudrez bien admettre ma réclamation sur une légère inexactitude qui s'est glissée dans votre article; elle pourroit jeter quelque doute sur la manière dont je remplis mes engagemens avec le public.

(1) Ce tableau de M. Hennin, élève de M. Vincent, a remporté le premier prix. (*Note des Editeurs.*)

(2) Ce tableau est de M. ....., élève de M. Girodet.

Il y a eu une médaille d'encouragement, ou premier accessit, décernée à M. Renaud. (*Idem.*)

reçoit avec respect et confiance le sénatus-consulte qui confère ses attributions constitutionnelles au corps législatif. Cette grande autorité en acquerra plus de lustre et de considération.

» Les trois commissions qui seront nommées dans son sein pour la discussion solennelle des projets de lois, seront composées d'hommes distingués par leurs talens et par une longue expérience dans les affaires publiques; ils sentiront tout le prix des rapports qui vont exister entr'eux et MM. les conseillers d'État.

» Nous n'avons pour nous que des regrets à exprimer, de voir cesser à notre égard des communications qui nous ont mérité des témoignages de satisfaction de la part de l'EMPEREUR, qui ont produit l'heureux effet de reconstituer en peu d'années nos finances (cette base si essentielle de la force et de la durée des Empires), et d'améliorer si sensiblement les autres parties de la législation, par la confection des Codes civil, de Procédure et de Commerce.

» La justice éclatante qui vient de nous être rendue par vous, Messieurs, qui êtes les organes de la pensée du souverain, nous dispense de retracer nos longs travaux et les actes de courage et de dévouement qui honoreront à jamais le tribunat.

» Jusqu'ici, dans nos réunions, que l'estime et l'amitié rendoient intimes et fréquentes, nous animions, nous nous enflammions d'une émulation mutuelle pour le service de l'EMPEREUR et de la patrie; désormais, dans notre douloureuse séparation, ce qui nous consolera, sera le souvenir d'avoir bien servi S. M., et l'espoir de lui consacrer encore, individuellement, les restes de nos forces et tous nos moyens. »

M. Carion-Nisas: L'EMPEREUR a jugé qu'il étoit utile de transférer au corps législatif les attributions constitutionnelles du tribunat.

Le sénat a donné son adhésion à cette mesure. Tel est l'objet du sénatus-consulte qui vient de vous être communiqué. Cette communication a été accompagnée de tant de témoignages d'estime et de bienveillance de la part du souverain pour ses fidèles sujets, les membres du tribunat; ces témoignages sont d'un si grand prix, ils ont eu une solennité si éclatante, que je suis certain, Messieurs, d'être l'interprète fidèle des mouvemens de vos cœurs, en vous proposant de porter aux pieds du trône, pour dernier acte de votre honorable existence, une adresse qui frappe les peuples de cette idée, que nous avons reçu l'acte du sénat sans regrets pour nos fonctions politiques, sans inquiétude pour la patrie, et que les sentimens d'amour et de dévouement au monarque, qui ont animé le corps, vivront éternellement dans chacun de ses membres.

Le tribunat adopte la proposition de M. Carion-Nisas, et nomme une commission pour rédiger l'adresse à S. M.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 18 septembre.

A trois heures et demie, MM. les conseillers d'État chargés de présenter au corps législatif le décret impérial qui déclare la session terminée, sont introduits. M. Bouley (de la Meurthe) fait d'abord lecture, au nom de S. M., d'un sénatus-consulte en date du 19 août, dont les principales dispositions portent, qu'à l'avenir et à compter de la clôture de la session actuelle, les discussions des projets de lois qui avoient lieu préalablement devant les sessions du tribunat, seront faites par trois commissions créées dans le sein du corps législatif, et qui porteront les noms de commission de législation civile et criminelle, commission de l'administration de l'intérieur, et commission des finances.

Chacune de ces commissions délibérera séparément et sans assistans; elle sera composée de sept membres, qui voteront au scrutin secret et à la majorité des suffrages. Les présidens en seront nommés par l'EMPEREUR.

En cas de discordance entre les commissions et le conseil d'État, les conférences auront lieu sous la présidence de l'archichancelier ou de l'architrésorier de l'Empire, suivant la nature des objets qui auront occasionné la discussion.

Lorsque ces commissions auront présenté les motifs de leurs opinions ou de leurs rapports au corps législatif, les membres qui les composent, seront également admis à voter sur les projets de lois. Ces commissions seront nommées pour la session prochaine. Les membres actuels du tribunat feront désormais partie du corps législatif. Une des dispositions de ce sénatus-consulte détermine l'époque où leurs fonctions devront expirer. Enfin le dernier article porte qu'à l'avenir nul ne pourra faire partie du corps législatif s'il n'est âgé de 40 ans accomplis.

M. Bouley (de la Meurthe) expose succinctement, dans un discours que nous regrettons de ne pouvoir rapporter, les motifs de ce sénatus-consulte.

M. Fontanes, président, répond à cette communication par un discours qui a été accueilli par les applaudissemens unanimes de l'assemblée. Nous craindrions d'affoiblir la vive impression qu'il a produite, en n'en rapportant que quelques traits inexacts, et nous nous réservons de le donner textuellement.

La séance a été terminée par la lecture du procès-verbal de la séance de ce jour, et levée aux cris répétés de *vive l'Empereur !*

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bordeaux du 2 septembre.

29 — 74 — 79 — 78 — 13.

Cours de la Bourse, du 18 Septembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 mars f rmée. ooc ooc oof oof ooc oof oof
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 84f. 5oc 8oc 85c. ooc ooc. oof
Act. de la B. de Fr., avec doublement oooof. ooc oooof ooof ooof

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de* quinze fr. *pour trois mois, de* trente fr. *pour six mois, et de* soixante fr. *pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

ANNONCE.

Encyclopédie des Jeunes Demoiselles, ou Choix de Conversations instructives sur différens sujets, recueillies des ouvrages de madame le Prince de Beaumont, et des meilleurs auteurs qui ont écrit pour l'instruction des Jeunes personnes; par madame C**** T., institutrice. Un vol. *in*-12. Prix : 2 fr. 50 cent., et 3 fr. par la poste.

A Paris, chez Ponthieu, lib., quai des Augustins, n°. 4; Périsse et Compère, même quai, n°. 47.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Vous annoncez que reconnoissant l'impossibilité de rendre, par le moyen de la gravure au trait, le plus grand nombre des tableaux du Musée, j'ai sagement renoncé au projet que j'avois d'abord conçu, de faire entrer dans les *Annales* la collection complète des peintures et sculptures du Musée Napoléon, et qu'au lieu de vingt-quatre volumes que je devois fournir, il n'y en auroit que dix-huit ou vingt tout au plus. Voici le fait: Si je réduis à un moindre nombre de volumes *les Annales du Musée*, c'est parce que j'ai pensé devoir m'abstenir d'y insérer, comme je l'avois d'abord projeté, les principaux morceaux d'antiquité de la Bibliothèque Impériale et de quelques cabinets particuliers, qui peut-être eussent rendu l'ouvrage trop volumineux, et d'ailleurs paroissent susceptibles de former une collection spéciale. Mes souscripteurs en ont été prévenus. Dès l'origine de mon travail, je fis entendre que la gravure au trait ne convenoit que pour les monumens de sculpture et les tableaux du genre historique; seules compositions où l'on met de l'importance à l'invention, à la pureté des formes, et à la noblesse de l'expression, parties essentielles de l'art, que la gravure au trait rend avec une netteté et une précision qui lui sont particulières. J'avois dit expressément que ce même genre de gravure ne pouvoit avoir de succès dans les paysages et les tableaux de genre, qui tirent leur principal mérite du coloris ou des effets de clair-obscur; qu'en conséquence, je me bornerois (pour le Musée Napoléon) aux tableaux d'histoire et aux statues, dont je publierois le recueil complet. Je n'ai pas changé de résolution: j'ai même fait plus que je n'avois promis; car desirant procurer à mes souscripteurs un choix de paysages et tableaux de genre du Musée, j'en ai publié deux volumes dont j'ai fait ombrer les planches. Je publierai encore deux volumes de paysages tant anciens que modernes, et tous inédits; ce qui ne peut manquer d'offrir un intérêt particulier. Un de ces deux derniers n'est pas loin d'être terminé.

Vous avez fait remarquer, Monsieur, la modicité du prix de 15 fr. pour chaque volume contenant soixante-douze planches au trait. Le prix des volumes de paysages est le même, et doit paroître encore plus modéré, puisque toutes les planches sont ombrées. C'est à l'accueil favorable que l'ouvrage a reçu du public, que je dois l'avantage de pouvoir le donner à un prix qui n'est en proportion avec celui d'aucune autre Collection de ce genre.

J'ai l'honneur d'être, etc. LANDON.

ÉNIGME.

Comme un oiseau je suis léger;
Mes plumes valent bien ses ailes:
Semblable au cœur de quelques belles,
On me reçoit sans me fixer.

Le mot de la dernière Charade est *Mer-cure.*

Trois Romances, dédiées à Mlle Honorine Trudelle, par Lambert, de la musique particulière de S. M. l'Empereur et Roi.

Prix : 3 francs.

A Paris, chez Sieber fils, à la Flûte Enchantée, rue de Richelieu, n°. 28, vis-à-vis la Fontaine.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Le plaisir que ces Romances ont fait, ne laisse aucun doute sur leur succès.

L'Arithmétique enseignée par des moyens clairs et simples, ouvrage à l'aide duquel on peut apprendre, en peu de temps, sans le secours d'aucun maître, toutes les règles nécessaires au commerce; par un ancien officier supérieur du génie. Un vol. in-8°, de 300 pages. Prix : 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Fournier frères, libraires, rue des Rats.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GERVROT, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

TURQUIE.

Constantinople, 10 août.

La paix entre la Russie et la Porte sera bientôt signée au camp du grand-visir. Une grande partie de l'armée turque est déjà de retour à Andrinople.

La flotte anglaise qui croise de nouveau à la hauteur de Tenedos, menace de passer une seconde fois le détroit des Dardanelles. Pendant que le vent du nord l'empêche d'exécuter ce dessein, le gouvernement fait partir des troupes et des munitions pour les Dardanelles, où se sont déjà rendus des officiers du génie et des artilleurs français de la suite du général Gardanne. Ce général se rend, sans perdre de temps, en Perse.

POLOGNE.

Varsovie, 1er septembre.

Le prince directeur de la guerre vient de publier deux ordres du jour. Le premier a pour objet de faciliter aux officiers de tout rang, polonais d'origine, qui ont servi, soit en Pologne, soit à l'étranger, les moyens de rentrer au service de leur patrie. Ces officiers subiront un examen devant deux généraux de brigade, et seront employés suivant leurs connoissances militaires. Le second ordre prescrit aux officiers qui ont obtenu leur congé, un costume différent de celui des officiers de l'armée active.

Les trois régimens Mielzinski, Poninski et Lanchi sont entrés ici, le 28 août, drapeaux déployés et en grande tenue.

Le maréchal Davoust a passé en revue toutes les troupes polonaises qui se trouvent ici. Il leur a témoigné qu'il étoit très-content de leur habileté dans les manœuvres, sur-tout en considérant qu'ils ne s'étoient exercés encore que sur le champ de bataille, en présence de l'ennemi; il a fait le plus brillant éloge de leur bravoure, mais il leur a dit que le courage physique seul ne constituoit point le soldat parfait, qu'il falloit encore la subordination la plus complète, le dévouement le plus entier, une constance à toute épreuve, et un sentiment délicat de l'honneur. M. le maréchal a terminé par l'assurance qu'il donnera tous ses soins à ce que les troupes françaises stationnées en Pologne, offrent un modèle d'ordre et de discipline.

PRUSSE.

Berlin, 5 septembre.

Voici un extrait du rescrit que le roi a adressé au magistrat de cette capitale, daté de Memel, le 8 août :

« Très-savans, loyaux et sages, chers et fidèles membres du magistrat, etc. etc. Nous avons été touchés par la lecture de la lettre que vous nous avez écrite sous la date du 1er de ce mois, et dans laquelle vous nous avez témoigné vos sentimens et ceux de tous les habitans de Berlin, à l'occasion de la conclusion de la paix et de notre jour de naissance. Même dans les circonstances les plus défavorables, nous n'avons cessé d'avoir confiance en votre immuable fidélité. La certitude que nous en avions, ainsi que les rapports que nous avons reçus sur la loyauté, la constance et le patriotisme avec lesquels vous avez maintenu l'ordre et la tranquillité, ont contribué à nous consoler dans notre trop juste douleur. Nous et tous les membres de notre maison pensons avec plaisir à l'époque heureuse où nous pourrons rentrer au milieu de vous, et nous abandonner entièrement au soin de guérir avec l'aide de Dieu les profondes plaies de l'Etat, autant que le permettent ses forces extrêmement épuisées. »

ALLEMAGNE.

Hambourg, 12 septembre.

M. Bourienne, ministre de France, ayant notifié au sénat le mariage de S. A. I. le prince Jérôme avec S. A. R. la princesse Catherine de Wirtemberg, le sénat s'est empressé de témoigner respectueusement à S. Ex. la part qu'il prenoit à cet heureux événement.

Le prince d'Orange est arrivé dans notre ville.

On porte à 14,000 hommes le nombre des troupes suédoises qui se trouvoient à l'île de Rugen.

La commission établie à Memel pour la réorganisation de l'armée prussienne, est composée de MM. de Scharnhorst, de Massenbach, de Lortum, de Bronikowski, de Gneisenau et de Grolmann. Les troupes sur pied seront au nombre de 150,000 hommes, dont les deux tiers seront toujours en semestre et l'autre tiers fera le service de garnison. On organise en outre une milice qui fera en temps de guerre le service des places et des garnisons. Beaucoup d'officiers-généraux seront supprimés. Les régimens seront commandés par des colonels; et les divisions, composées de plusieurs régimens, le seront par des généraux: chaque province aura un gouverneur-général. En vertu d'un ordre du cabinet, tous les employés qui ont perdu leurs places dans le ci-devant Prusse méridionale et dans la Nouvelle-Prusse orientale, seront les premiers replacés.

Toutes les lettres de Pétersbourg s'accordent à dire que le parti anglais a perdu toute espèce d'influence dans cette capitale. La police a les yeux ouverts sur quelques intrigans que l'on soupçonne de s'être mis à la solde de l'Angleterre. Les

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 20 Septembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Œdipe à Colonne.

THÉATRE FRANÇAIS.

Abdélazis et Zuleima, les Folies amoureuses.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aline, l'Intrigue aux fenêtres.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle d'Aline.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Marionnettes, les Voisins, l'Artiste par amour.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Ilo, les Pages, les Vendangeurs.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Dupe, le Tocsin, les Bateliers du Niémen, le Panorama.

AMBIGU-COMIQUE.

Les Francs Juges, Cœlina.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Les Pêcheurs Catalans, le Pied de Mouton.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Madelon Friquet, l'Embarras du Ménage, le Gagne Petit.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE,

Rue Neuve-de-la-Fontaine.

Tous les jours à sept heures et demie, spectacle.

M. Pierre prévient qu'il donne un nouveau changement de tableaux, lesquels sont annoncés par les affiches.

Prix des places : premières, 3 fr.; secondes, 2 fr.; troisièmes, 1 fr.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

TIVOLI.

Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Forioso, Feu d'artifice.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Avare et *l'Esprit de contradiction.*

Il y a des spectacles, à ce théâtre destinés pour les jours où, sans fermer la porte, on ne veut cependant voir personne; et ces jours-là reviennent trop souvent : ces spectacles, propres à chasser les spectateurs, sont l'*Intrigue Epistolaire* et *les Etourdis l'Ecole des Femmes* et *Sganarelle*, *l'Avare* et *l'Esprit de contradiction*, etc. etc. Ces pièces sont ordinairement si mal jouées, et tellement usées par l'habitude qu'on a de les donner, que sur l'affiche elles équivalent à un avis de ne pas venir à la comédie. Ainsi, qu'un théâtre voisin offre au public quelque pièce nouvelle, quelque début fameux, aussitôt le Théâtre Français, quand une certaine pudeur ne lui permet pas d'afficher *relâche*, annonce aux amateurs l'*Ecole des Femmes* et *Sganarelle.* C'est là ce qui s'appelle être d'un bon caractère, et n'avoir pas l'esprit querelleur. D'autres se défendroient contre leurs voisins; ils opposeroient au début ou à la pièce nouvelle, une des meilleures pièces de leur répertoire, jouée par les meilleurs acteurs, et parviendroient peut-être à faire une utile diversion; mais les chefs du Théâtre Français sont vieux, ils ont de la peine à se mettre en courroux, et trouvent plus prudent de céder. Ainsi, après avoir mis ordre à ce qu'il ne vienne personne chez eux, ils prennent leur canne et leur chapeau, et s'en vont, en bons voisins, voir chez les autres le débutant ou la pièce nouvelle, à moins qu'ils ne soient partis dès le matin pour leur maison de campagne. Avec ce régime doux, la caisse ne se remplit pas. Les débuts de Julien et de madame Bel-

Digitized by Google

mêmes lettres confirment la nouvelle que les troupes russes qui s'étoient mises en marche pour retourner dans l'intérieur de l'Empire, ont reçu contr'ordre, et qu'elles se portent sur les côtes de la Baltique.

Hanovre, 5 *septembre*.

Il se trouve ici 5000 hommes de la garde impériale. On assure que ces troupes vont nous quitter pour se rendre à Cassel, où elles assisteront au couronnement du roi de Westphalie.

Le 10, on fera ici la vente publique d'une grande quantité de marchandises anglaises. Demain, on vendra à Hameln une quantité d'effets d'habillement appartenant à l'armée prussienne.

La compagnie anglaise, établie à Hambourg, sous le nom d'*English Factory*, a cédé à la ville toutes ses propriétés en immeubles. Les individus, membres de cette factorerie, sont devenus citoyens de Hambourg.

Francfort, 15 *septembre*.

M. le maréchal Kellermann est arrivé ce matin ici.

On lit dans une feuille allemande un article de Berlin ainsi conçu :

« Les dernières nouvelles arrivées ici de Paris, portent que M. le général de Knobelsdorf, ambassadeur de Prusse, a eu une audience de l'Empereur. On a aussi reçu l'avis que les officiers prussiens prisonniers de guerre, qui sont des pays cédés par le traité de Tilsit, vont quitter la France pour retourner chez eux; mais l'on n'entend pas encore parler du retour des autres. Le prince Auguste de Prusse est toujours dans les environs de Genève. »

Une autre gazette contient l'article suivant, daté de Hildesheim, le 8 septembre :

« Les députés des pays formant le nouveau royaume de Westphalie, qui se trouvent actuellement à Paris, ont été invités à élire dans leur sein un président, auquel la constitution créée pour ce royaume sera communiquée. Nous aurons, comme en France, un sénat, un corps législatif; et liberté absolue des cultes. Notre armée sera de 30,000 hommes bien soldés. C'est à Cassel que tous les nouveaux arrangemens se feront. Le roi visitera dans quelques mois ses nouveaux Etats. »

On écrit de Vienne, en date du 2 septembre :

« On ramène tous les jours des déserteurs qu'on fusille » sur-le-champ; mais la désertion n'en continue pas moins » d'une manière extraordinaire. » (*Gazette de Bamberg.*)

EMPIRE FRANÇAIS.

Brest, 13 *septembre*.

Il est arrivé ici, il y a quelques jours, un jeune homme âgé de 18 ans, qui ne mange que de la viande crue, et boit du sang avec volupté. Cet homme extraordinaire dit qu'il est né en France, qu'il a été conduit et abandonné de bonne heure dans une île habitée par des Caraïbes, avec lesquels il a vécu douze années, mangeant comme eux la chair des prisonniers. Ensuite il fut repris par l'équipage d'une frégate française, *la Cybèle*, amené à Rochefort, et de là envoyé à Paris, où on le mit, pendant plusieurs mois, à la ménagerie; puis on le confia aux soins de M. l'abbé Sicard, qui lui enseigna à parler et à écrire, mais ne put jamais dompter son penchant invincible pour le sang et la viande crue. Il fut renvoyé de l'institution, et il parcourut divers départemens, cherchant ses parens avec une feuille de route, qui lui a été enlevée, dit-il, par un de ses compagnons de voyage. Telle est l'histoire vraie ou fausse que ce jeune homme a racontée, lorsqu'on l'a interrogé juridiquement. On l'a mis, en attendant d'autres renseignemens, à l'Hôpital Saint-Louis.

Compiègne, 18 *septembre*.

D'après les préparatifs faits au palais impérial, nous nous flattions de jouir incessamment du bonheur de posséder l'Empereur et son auguste famille; mais il paroît que LL. MM. ne viendront point cette année dans cette résidence, et que le voyage de la cour est renvoyé à l'été prochain : au reste, toutes les réparations du palais sont achevées, et l'on s'occupe de terminer l'ameublement.

Fontainebleau, 19 *septembre*.

On attend incessamment S. M. l'Empereur, l'Impératrice et toute leur cour. Toutes les dispositions pour les recevoir sont faites au palais et dans tous les hôtels impériaux. L'ancienne chancellerie est préparée pour le logement de LL. EEx. les ministres secrétaires d'Etat de France et d'Italie. Le ministre des relations extérieures, M. de Champagny, a loué un hôtel particulier. On assure que la plupart des princes français et étrangers qui sont à Paris, accompagneront S. M., et logeront dans le palais.

Paris, 19 *septembre*.

— Les artistes qui auroient l'intention de s'occuper du projet d'orangerie ou promenade publique d'hiver, dont le programme a été publié par la voie des journaux, sont prévenus que le concours ne sera fermé qu'au 1er mars prochain. Ils sont invités à déposer avant ce terme leurs projets au ministère de l'intérieur. (*Moniteur.*)

— Un avis du conseil d'Etat approuvé par S. M., porte qu'il n'y a pas lieu à modifier aucune disposition de la *loi* du 19 juillet 1793, relative aux propriétés littéraires.

— S. M. I. et R. est arrivée aujourd'hui de Saint-Cloud à Paris.

— La fête que S. A. I. le grand-duc de Berg devoit donner aujourd'hui samedi, est remise à demain dimanche.

— M. Dureau de la Malle, auteur de la meilleure traduction que nous ayons des Œuvres de Tacite, vient de mourir. Il laisse une troisième place vacante à l'Académie française, et deux traductions manuscrites de Salluste et de Tite-Live.

— On assure que madame Campan est nommée directrice de l'établissement d'Ecouen, destiné à l'éducation des filles des membres de la Légion-d'Honneur. On ne connoît pas encore le règlement de cette maison; mais on ne craint pas d'avancer que tous les arts frivoles en seront bannis, et que l'instruction reposera sur la morale la plus sévère et sur des principes religieux propres à former des épouses vertueuses et d'excellentes mères de famille.

— Depuis quelques jours, la piété conduit sur la *montagne* du Calvaire une foule innombrable de personnes. Hier vendredi, au moment où tous les fidèles étoient prosternés au pied de la croix, on vit arriver M. le cardinal-archevêque de Paris. S. Em. assista à la messe, et après avoir donné sa bénédiction à un peuple nombreux, ce vénérable patriarche lui adressa ces touchantes paroles : « Mes enfans, j'ai bientôt cent années; je le sens au dépérissement de mes forces; mais je ne m'en aperçois pas à la tendresse paternelle que j'éprouve pour vous. Priez Dieu pour votre évêque, qui, malgré sa vieillesse, le prie tous les jours pour vous. »

— M. l'abbé Placiard, vicaire-général de la mission de Saint-Lazare, et supérieur des filles de la Charité, est mort mercredi dernier, après une courte maladie. C'est une perte qui sera vivement sentie par tous les amis de la religion.

---

mont, Mlle Clotilde travestie en Achille, tout ce qui attire du monde ailleurs coûte fort cher au Théâtre Français. Quand les chanoines de la comédie ont paru une fois dans la semaine, ils abandonnent la scène au bas-chœur. Il faut bien qu'ils se ménagent; ils ne sont plus dans l'âge de faire des excès : la première chose pour eux est de se conserver, la seconde de jouer la comédie; et en vérité ils ont raison de se conserver, car on ne fait plus de talens comme ceux-là.

La tragédie est plus jeune, mais elle a aussi plus de fatigue; et la faveur publique lui donne une plus grande importance. On dit que Chassé, fameuse basse-taille de l'Opéra, ayant obtenu des lettres de noblesse, sa voix parut s'affoiblir; et l'on fit sur lui ce couplet :

> Avez-vous entendu Chassé
> Dans la pastorale d'*Issé*?
> Ce n'est plus cette voix tonnante,
> Ce ne sont plus ces grands éclats;
> C'est un gentilhomme qui chante,
> Et qui ne se fatigue pas.

Nos acteurs tragiques, ennoblis par la haute idée qu'on attache à leur talent, n'en crient pas moins fort; mais ils deviennent plus lourds, plus empesés, plus traînans : leur noblesse semble leur interdire la franchise et le naturel, comme des qualités bourgeoises.

Comment veut-on que des comédiens travaillent, qu'ils se donnent de la peine pour plaire au public et varier leur spectacle, quand ils sont gâtés par l'adulation, quand le fanatisme théâtral élève entr'eux et la vérité un nuage du plus grossier encens? Molière dans *les Femmes Savantes*, nous dit de certains auteurs,

> Que pour être imprimés et reliés en veau,

ils perdent la tête, et qu'il leur semble dans leur petit cerveau qu'ils sont dans l'Etat d'importantes personnes. Comment veut-on que le petit cerveau d'un comédien tienne aux adorations dont il est l'objet? Il faut lui savoir gré de conserver encore quelque chose d'humain, quand il revient d'une tournée, quand l'idolâtrie des provinciaux en a fait un dieu.

C'est en province que les acteurs de Paris trouvent des autels tout dressés; c'est là qu'une foule de jeunes gens oisifs, enthousiastes d'un art qu'ils ne connoissent guère, car le fanatisme est fils de l'ignorance, prodiguent au comédien qui passe par leur ville, les honneurs les plus excessifs que jamais ait inventés la plus aveugle superstition. Les couronnes pleuvent sur la tête de la pagode du jour : pour elle s'enflamme la verve de tous les rimeurs du pays; on l'accable de mauvais vers; et le journaliste de l'endroit se bat les flancs pour accoucher chaque jour d'un pathos ridicule, que malheureusement l'acteur prend au pied de la lettre, et qu'il envoie même à Paris comme une preuve de son succès. Enfin le dieu, que la vapeur des louanges dont il est enfumé, n'empêche pas de songer à ses affaires, fixe le jour de son départ d'après l'état des recettes, qui sont sa boussole : c'est alors une désolation, une calamité; on s'efforce de le retenir, on se précipite sur la voiture, on arrête les chevaux : je ne désespère pas que bientôt des adorateurs bien fervens ne se jettent sous les roues du char de l'idole, et ne s'y fassent écraser à l'exemple des dévots Indiens, comme ne voulant pas survivre à la perte d'un si grand comédien.

Ces extravagances déplorables sont le signe le plus sensible de la décadence de l'art; ni le public ni l'acteur ne sont plus à leur place, et ce sont les juges qui font la cour aux plaideurs. C'est donc une chose très-nuisible que la multitude des congés; chacun calcule alors le profit de sa tournée, et s'embarrasse peu du succès de son théâtre; chacun revient de la province plus riche en espèces, plus pauvre en talens, moins zélé pour la société dont il est membre, encore plus chargé d'orgueil et de ridicules que d'argent.

Digitized by Google

— Il part presque tous les jours des magasins de l'Ecole-Militaire des chariots chargés d'habits verts, de gilets et pantalons blancs, destinés pour les prisonniers russes que S. M. renvoie habillés et équipés dans leur patrie.

— Hier la cour de justice criminelle de la Seine a condamné à la peine de douze années de fers et à six heures d'exposition le nommé Louis-Bernard Pruth-Deschamps, convaincu du crime de bigamie.

— On mande de Nancy qu'il y passe chaque jour des princes et seigneurs étrangers qui se rendent à Paris.

— Un convoi de 700 prisonniers russes doit passer, le 22, à Nancy, pour retourner dans leur patrie. Il sera suivi quelques jours après d'un autre détachement de 950 hommes.

— Mademoiselle Colbran, célèbre cantatrice attachée à la cour d'Espagne, vient d'arriver à Paris. Elle donnera incessamment un concert dans la salle de la Société Olympique.

—On a commencé le 17 les vendanges dans le département de la Côte-d'Or.

VARIÉTÉS.

Sur la Critique.

De tout temps la critique a chagriné les auteurs; de tout temps les auteurs ont maudit la critique. La censure littéraire est si ancienne, que les gens de lettres devroient y être habitués; ils s'en étonnent cependant comme si elle étoit une chose nouvelle. L'esprit de critique est né avec l'homme, et ne meurt qu'avec lui. Les plus grands écrivains ont été censurés; les plus grands hommes n'échappent jamais entièrement aux traits malins de la langue ou de la plume;

> Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
> N'en défend pas les rois.

C'est à ce prix qu'on achète le bonheur idéal de s'élever au-dessus du vulgaire.

Or, si les plus grands hommes ont été sonmis à la critique, il me semble que ceux qui ne brillent que d'un éclat médiocre n'ont pas trop bonne grace de se mettre en fureur quand on ose leur reprocher quelques défauts. Auroient-ils trop d'amour propre? Non: je pense au contraire qu'ils n'en ont pas assez. Que ne prennent-ils le parti de s'assimiler aux grands personnages qui ont été comme eux le but de la médisance et les objets de la critique? Qui leur défend de s'enorgueillir de ce qu'ils nomment une persécution? Que les écrivains deviennent fiers à raison du mal qu'on dit de leurs ouvrages: ce sera un bon tour à jouer aux critiques, si l'intention de ces derniers est d'humilier les auteurs.

Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui que la critique s'exerce contre les talens en tout genre, ou contre les hommes qui ont peu de talent. Si l'on vouloit remonter à la source, il faudroit dater du moment où un homme a parlé pour la première fois; car sans doute celui qui l'écoutoit l'a contredit, et conséquemment l'a critiqué: ainsi l'on peut dire que le second homme fut le premier critique. Homère n'a pas seulement eu ses Aristarques, il a eu des Zoïles; mais il faut convenir aussi qu'un Aristarque est toujours un Zoïle aux yeux de l'auteur critiqué. La sotte critique a opposé à Virgile les Bavius et les Mœvius; la saine critique a reproché au Cygne de Mantoue les défauts de ses six derniers chants. Eschyle, le créateur du théâtre grec, ne put supporter la critique des Athéniens et la gloire naissante de Sophocle; il se retira à la cour d'Hiéron, où il reçut des honneurs et des critiques.

Mais sans nous perdre dans l'antiquité, rapprochons-nous de nos meilleurs écrivains, et tâchons d'en trouver un seul qui ait joui d'une réputation sans tache, et d'un ciel sans nuages. Molière, malgré son génie, malgré la protection du monarque, fut, plus que personne, en butte aux traits de la censure. Je ne parle pas ici des *précieuses*, des mauvais juges, des faux dévots qui lui suscitèrent une guerre cruelle, mais des critiques littéraires dont il fut accablé. S'il donnoit *le Misantrope*, c'étoit un ouvrage *froid*, *ennuyeux* et *sérieusement ridicule*. Boileau fut obligé d'employer son éloquence pour persuader à Molière qu'il n'avoit pas eu tort de faire cet ouvrage. S'il faisoit ensuite *le Médecin malgré lui*, pour soutenir *le Misantrope* qui tomboit, les écrivains crioient à la farce et au scandale! Il marchoit donc toujours entre ces deux écueils: ou ennuyer le public pour satisfaire les gens de goût, ou choquer les gens de goût pour amuser le public. Mais on ne se borna pas à lui reprocher ce qui étoit reprochable; on l'accusa d'avoir pillé les *pantalonnades de Venise*, pour en composer ses comédies; et l'on poussa l'impudeur jusqu'à le nommer publiquement et par écrit: *le grand maître en fait de sottises*.

Corneille ne fut pas plus heureux. Ses chefs-d'œuvre furent attaqués avec acharnement dans un temps où l'on n'avoit pas encore vu de chefs-d'œuvre dans ce genre. *Polyeucte* fut l'objet de plus de critiques qu'un auteur moderne n'en éprouveroit, quand il feroit vingt tragédies. Un ministre puissant se déclara chef de cabale contre l'auteur du *Cid*, et l'Académie reçut ordre d'examiner cette pièce, c'est-à-dire, de la blâmer. Scudéry enfin, *le bienheureux Scudéry* disoit avec orgueil que ses tragédies valoient mieux que celles de Corneille, et il citoit pour preuve qu'il y avoit eu *des portiers tués* aux représentations de ses pièces: honneur que Corneille n'avoit jamais obtenu. Racine fut encore plus persécuté, et fut aussi bien plus sensible à la persécution. On osa dire, écrire que son style étoit comme *l'eau d'orge*, *doux et plat*; qu'il n'avoit que *des hélas de poche* pour toute expression; qu'il marchoit comme un pédant accompagné de *mesdemoiselles ses règles*; qu'il avoit *pour Euripide une admiration de collége*, et qu'au total cependant il étoit un *garçon d'esprit*. Je ne parle pas de la cabale que l'on suscita contre sa *Phèdre*, cabale où les personnes les plus illustres ne rougirent pas de s'enrôler, où le grand Rousseau même prit parti pour Pradon. Il suffit de dire que les choses allèrent au point d'écrire à l'auteur des billets doux en forme de sonnets, où l'on se proposoit de le corriger, non par la critique, mais

> Par des coups de bâton donnés en plein théâtre.

Racine abreuvé de dégoûts voulut renoncer à cette pénible carrière, et se faire chartreux; ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'après s'être décidé à prendre un parti désespéré, il se maria. Heureusement il reprit sa plume, et il fit *Athalie*.

Qui plus que Voltaire a été critiqué? On feroit un volume des noms seuls des hommes qui ont censuré ses ouvrages; mais si l'on a dit bien du mal de lui, il l'a bien rendu, et sa vie littéraire n'a été qu'un flux et un reflux de critiques et de satires réciproques.

Dans un autre genre La Bruyère fut cruellement déchiré, dès que l'impression le fit connoître: le chartreux Argonne, connu sous le nom de Vigneul-Marville, nous donna un échantillon des injures que le livre *des Caractères* valut à son auteur.

Fénélon même, l'aimable Fénélon n'a-t-il pas trouvé des ennemis de son ouvrage, à la cour, à la ville, à l'église et jusque sur le trône? Mais à quoi bon multiplier les citations? Ouvrez un Dictionnaire des Hommes illustres, et vous y

---

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Reprise des *Marionnettes*.

On revoit toujours avec un nouveau plaisir cette comédie de Picard, dont l'idée est très-heureuse et très-appropriée à nos mœurs; les caprices de la fortune ont si fort augmenté depuis la révolution, les richesses changent si souvent de main, il y a tant de gens qui se ruinent, il y en a tant qui s'enrichissent, qu'il est très-curieux d'observer l'effet que produit dans les uns une indigence imprévue, dans les autres une fortune soudaine! Quoiqu'il n'y ait presque point d'intrigue dans la pièce, et que tout roule sur un voyage à Paris, qui ne se fait point; quoique le dénouement soit amené d'une manière peu vraisemblable, et qu'il soit difficile de faire croire à un homme qu'il est déshérité quand il a dans sa poche un porte-feuille immense qui contient le meilleur et le plus clair de la succession, cependant il y a tant de traits de mœurs et de caractères, tant de mots excellens dans le dialogue, qu'on ne s'aperçoit pas de la langueur de l'action. Il y a toujours assez d'action quand l'esprit du spectateur n'est pas oisif, et quand les détails amusent.

Madame Crespi-Bianchi qui s'étoit retirée, dans un petit mouvement d'humeur très-excusable à son âge, est revenue par l'effet d'une réflexion qu'à son âge on ne sait pas toujours faire: elle peut être très-utile à l'Opéra-Bouffon quand ses prétentions n'excéderont pas trop ses moyens. Il ne manque à cette réunion des talens étrangers que d'être bien gouvernée, pour avoir tout le succès qu'elle mérite; mais le public veut d'excellens ouvrages parfaitement exécutés; il ne supporte rien de médiocre. Quand on veut bien faire à la musique le sacrifice du bon sens, il faut du moins que la perfection de cette musique nous dédommage de la grandeur du sacrifice. On dit que Fioravanti, auteur des *Cantatrices Villageoises*, vient de mettre en musique une pièce de Picard, traduite en italien: moins le traducteur aura fait perdre à la pièce française, plus la musique italienne y gagnera.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Brunet est au désespoir; il ne me pardonne point la manière dont j'ai parlé de son mariage et de son divorce avec madame Belmont: il prétend que la maison étoit très-digne de posséder une actrice qui sortoit du Vaudeville, et que cette actrice ne se mésallioit point en l'épousant. Je suis trop poli pour entreprendre de lui prouver cathégoriquement qu'il a tort; ce qui est constant, c'est que madame Belmont a jugé que ni la maison, ni l'alliance ne lui convenoient, puisqu'elle a voulu racheter sa liberté. Je ne suis qu'historien: et pourvu que je n'altère pas les faits, je ne mérite aucun reproche. Je pardonne à Brunet de regretter une femme de ce mérite; mais il ne doit pas s'en prendre à moi si madame Belmont, après l'avoir bien considéré, ne l'a pas trouvé digne d'elle. Tout ceci, d'ailleurs, n'est qu'une plaisanterie; et Brunet, qui fait tant rire, devroit se connoître mieux en plaisanterie: il n'est point question de la personne de Brunet, mais du théâtre des Variétés, que j'ai voulu désigner par le nom de celui qui en fait l'ornement et les délices. Tout se réduit donc à dire, pour parler sérieusement et sans figure, que madame Belmont, croyant le théâtre des Variétés borné à son petit genre, a pensé que ce genre ne convenoit point à son talent, et a cherché ailleurs de l'emploi. Brunet peut bien être fâché; mais ce doit être contre madame Belmont, et non pas contre moi, dont tout le crime est d'avoir raconté le fait.

ÉNIGME.

Ami lecteur, sans moi tu viens au monde,
Et peut-être sans moi tu t'en retourneras.
Quiconque ne m'a plus n'a pas peu d'embarras.
Très-rarement chez les vieillards j'abonde;
Mais pour parler en termes nets
Et devenir plus aisée à connoître,

Digitized by Google

trouverez l'histoire de la critique plus que celle des auteurs dont ont y fait mention.

Qu'est-ce que tout cela prouve, me diront les ennemis de la critique? Je leur répondrai ce que leur répondroit Montaigne : Cela prouve que toute chose en ce monde a son oui et son non. Dès qu'un ouvrage sollicite pour son auteur l'admiration publique, il éveille en même temps l'attention, la discussion, et quelquefois la malveillance. Celui-ci veut examiner à quel point la réputation de l'auteur est juste; celui-là veut simplement séparer des choses vantées, celles qui ne méritent pas de l'être; un troisième s'élève indistinctement contre tout l'ouvrage, par ce seul droit qu'ont tous les hommes d'accorder ou de refuser leur admiration aux productions de l'esprit. Dans ce cas, le seul parti à prendre pour un auteur, est d'accabler la critique par des succes mérités. Il ne suffit pas de conquérir une réputation, il faut plus de soins et de travail pour la conserver; il en faut bien plus encore pour légitimer celle que l'on a usurpée par un ouvrage médiocre. Si un auteur de mérite vouloit qu'on respectât même ses défauts, il arriveroit qu'on auroit la même indulgence pour les défauts des autres, et il seroit le premier à solliciter la sévérité de la critique, pour n'être pas confondu avec les écrivains médiocres. Car, ne nous y trompons pas, ce n'est point la critique en elle-même qui choque les auteurs, mais bien celle qui les touche personnellement. Aucun ne dit : ne critiquez pas; mais chacun dit : ne me critiquez pas.

Racine qui souffroit impatiemment toute censure, y devenoit moins sensible quand il en avoit triomphé. Après le succès contesté de Britannicus, il ne se vengea de l'injustice de ses juges que par cette phrase bien modérée de sa préface : « Il est arrivé de cette pièce ce qui arrivera toujours des » ouvrages qui auront quelque bonté : les critiques se sont » évanouies, la pièce est demeurée. » Fontenelle fit peut-être encore plus sagement. Un de ses détracteurs vint un jour lui demander pardon du libelle qu'il avoit fait contre lui : le voilà, répondit Fontenelle, en montrant la brochure; mais il ne m'a pas point fâché, car je ne l'ai pas lu.

On se donne maintenant beaucoup de mouvement pour nous persuader que la critique doit être honnête, et qu'il y faut respecter les personnes. Cette vérité est tellement démontrée, qu'il étoit inutile de s'étayer de tant de raisonnemens; elle est reconnue même de ceux qui s'en écartent quelquefois. Il y a plus; la critique trop âcre manque son but : car le lecteur prémuni, contre son injustice, devient d'autant plus indulgent pour l'auteur, qu'on vouloit le rendre plus sévère.

Quoique je regarde la censure littéraire comme très-utile à l'art, et même à l'artiste, je n'adopterai point l'opinion du P. Ducerceau, qui a disserté longuement sur le degré d'emportement que l'on doit permettre aux gens lettres. Il prétend que leur commerce fréquent avec les anciens, qui n'étoient pas polis, doit les faire excuser quand ils manquent aux bienséances. Il cite Cicéron, qui osoit bien, en plein sénat, traiter de stupide, de bête brute, d'insensé, et de pis que cela, Pison, homme consulaire d'une illustre naissance. Il donne une autre raison un peu meilleure : elle est fondée sur l'inconséquence du public, qui semble exiger dans un auteur de la politesse et de la modération, et qui cependant achète et lit de préférence les écrits piquans, malins et *fortement assaisonnés*. On ne demande guère, dit-il, s'il y a de la solidité dans le raisonnement, de la sagesse dans le style; mais s'il y a du sel, de la vivacité, de la malignité et de l'agrément.

Malgré le P. Ducerceau, nous n'approuverons jamais les Garasse, les Saumaise, les Scaliger; et Cicéron même n'eût pas été moins bon orateur quand il n'auroit pas traité Pison de bête brute et d'insensé.

Au reste, la critique existera tant qu'il y aura une littérature. Et quelle littérature aurions-nous si tout passoit sans examen? Ce qu'il y a de consolant pour les gens de lettres, c'est que les critiques se critiquent entre eux; ce qui arrive vraisemblablement aux auteurs mêmes. Enfin nous terminerons par ce dilemme difficile à rétorquer : Si la critique est injuste, l'ouvrage l'étouffera; si elle est juste, il y auroit un peu trop de despotisme à la condamner au silence.

H.

COURS DE LA BOURSE DU 19 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	55f	3-4	54f	1-4
— Courant.	55	1-2	56	1-4
Hambourg. .	185	1-4	184	1-2
Londres. . . .	00	00c	00	00c
Madrid eff. .	15	50	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	50	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	461	00	465	00
Gênes effec.	466 c		464 c	
Livourne. . .	504 c		502c	
Naples. . . .	420 00		000 00	
Milan.	8l os p.6f		81 1 s p. of	
Basle.	1	0 0 p	1	3-4p.
Francfort. . .	0	0-0 p	00	00
Vienne. . . .	0 0	0-0	000	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.	1	1-2p
Marseille. . .	1-2 p	0-oj.	1	5-8p
Bordeaux. . .	1-8 p	0-oj.	1	5 8p
Montpellier.	1-2 p	0-oj.	00	0-0
Genève. . . .	0 0	00	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345f 20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme	341 50c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000	00f
Arg. de 620 à 845, les 1000-1000 le kilogram.	218	57c
Arg. au-dessous de 920, les 1000-000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	37
Quadruple	81	10
Ducat.	11	15
Souverain	00	0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, fermée. 00c 00e 00c 00c 00f 00c 00e

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 84f 50c 75c 90c 85f

Banq. de F. avec doublement 1350f 1335f 00c 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0	000
— S. Domingue..	0	00	à 0	000
Sucre d'Orléans.	0	00	à 0	000
— brut.	0	00	à 0	000
Coton du Levant.	0	00	à 0	00e
Sav. de Marseille.	0	00	à 0	00a
Huile d'olive. . . .	0	00	à 0	00e
Potasse d'Amér..	0	00	à 0	00e
Eau-de-vie, 3/9..	00	00	à 0	00e

ANNONCE.

X^e^. XIe et XIIe Cahiers de la cinquième Année de la souscription à la *Bibliothèque Physico-Economique, instructive et amusante, à l'usage des habitans des villes et des campagnes*; publiée par Cahiers, avec des Planches, le premier de chaque mois, à commencer du 1er brumaire an XI : par une société de savans, d'artistes et d'agronomes et rédigée par C. S. Sonnini, de la Société d'Agriculture de la Seine, etc. Ces trois nouveaux Cahiers, de 216 pages, avec des Planches, contiennent, entr'autres articles intéressans et utiles :

Usages économiques du Sainfoin. — Moyens de rendre les aluns communs aussi bons pour la teinture que l'alun de Rome; par M. Seguin. — Instrument à main pour l'extration de la tourbe. — Usage du café pour la guérison des fièvres; par M. D. S. — Traitement facile et peu coûteux du farcin des chevaux; par M. Gohier. — Sur l'Enflure ou la Tympanie des bestiaux. — Procédé pour apprécier la qualité d'une converte de terre blanche. — Description d'une meule à blé, publiée par le bureau d'agriculture de Londres, traduit par M. de Lasteyrie. — Sur les mérinos, par le même. — Mémoire abrégé sur l'éducation des vers à soie, par M. Pannelet. — Des soins que l'on doit aux filles, au moment de leur nubilité; par A. Millot. — Conférence de Cointeraux sur l'Art économique de bâtir. — De la vaccine dans l'Inde. — Procédé pour émailler les vaisseaux de cuisine. — Pression instrumentale, ou l'Art d'accélérer la formation des pierres, moellons et briques; Brevet d'invention accordé au sieur Cointeraux.

Nota. Le prix de cette cinquième Année, composée de 15 Numéros, est de 13 fr. pour les 15 Cahiers, que l'on reçoit francs de port par la poste, à partir du mois d'octobre 1806, jusqu'au 31 décembre 1807. La lettre d'avis et l'argent doivent être affranchis et adressés à Paris, chez Arthus-Bertrand, libraire, acquéreur du fonds de F. Buisson, rue Hautefeuille, n°. 23.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

Je vais, je tombe, je renais,
Retombe encor, mais pour ne plus renaître.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme, est *Volant*.

Plantes de la France, décrites et peintes d'après nature; par Jaume Saint-Hilaire, collaborateur de M. de Jussieu, pour le Dictionnaire des Sciences naturelles.

XXVIe livraison.

Cette Collection acquiert tous les mois, un nouveau degré d'intérêt par l'augmentation des planches qui doivent la composer, et dont le nombre s'élève déjà à cent soixante-douze, ainsi que par les soins de son exécution. Chaque planche contient la figure faite d'après nature, d'une des plantes choisies parmi les plus utiles et les plus intéressantes de la France. Deux pages de texte qui l'accompagnent, sont employées à décrire et à faire connoître ses usages dans les arts, dans la médecine, et les moyens de cultiver avec succès la plante dont elle offre un portrait fidèle.

Au mois de janvier prochain, chaque livraison sera composée de dix planches au lieu de huit, et de vingt pages de texte au lieu de seize. Le prix néanmoins restera le même pour les personnes qui ont souscrit ou qui souscriront d'ici à cette époque. Les premières livraisons de cet ouvrage n'étoient que de six planches, et sans diminuer les soins de l'exécution ni élever le prix, l'auteur en porte le nombre à huit et à dix, ce qui prouve que son unique but est de publier un ouvrage utile aux progrès de la botanique, et de le rendre le plus complet qu'il lui sera possible.

On souscrit à raison de 9 fr. pour chaque livraison, en papier Jésus, format in-8°., et de 16 fr. en papier vélin, format in-4°. Cette souscription n'entraîne aucun déboursé, et le nom des personnes inscrites sera imprimé à la fin.

On est inscrit en envoyant son adresse à l'Auteur, rue des Fossés-Saint-Victor, n°. 19. Les livraisons seront rendues franches de port à Paris comme dans les départemens. Les demandes et l'envoi de l'argent doivent être affranchis.

Variations instructives pour le piano-forté, servant à apprendre d'une manière facile la valeur des notes et pauses, abréviations et agrémens du chant; par A. André. Op. XXXI.

Prix : 5 francs.

A Paris, chez madame Duhan et compagnie, éditeurs de musique et marchands d'instrumens, boulevard Montmartre, n°s 1030 et 10, aux Deux Lyres.

Méthode nouvelle pour arrêter une Hémorragie utérine après l'Accouchement, occasionnée par l'inertie de la matrice, avec diverses observations-pratiques, ainsi que la description et gravure d'un tourniquet nouveau, propre à comprimer l'artère axillaire, à son origine. Par M. Ant. Rouget, docteur en médecine de l'école de Paris, ancien officier de santé de première classe des armées françaises, membre de l'académie royale de médecine de Madrid, de la société de Toulouse et de Bruxelles, membre de la société académique des sciences de Paris. Un vol. in-8°. Prix : 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Allut, imprimeur-libraire, propriétaire du Journal de l'Encyclopédie Médicale, et des ouvrages de Brown, rue de l'Ecole-de Médecine, n°. 6.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ETATS ECCLESIASTIQUES.

Rome, 5 septembre.

M. Alquier, ambassadeur de France, s'est rendu, dans la matinée du 27 août, au palais Quirinal, où S. Exc. a eu une audience particulière de Sa Sainteté.

Il est arrivé mardi dernier dans cette capitale un courrier extraordinaire expédié à la secrétairerie d'Etat par S. Em. le cardinal Caprara, notre légat *à latere* près S. M. l'EMPEREUR et ROI. On ignore le contenu des dépêches qu'il a apportées. Le lendemain, le ministre d'Autriche a reçu un courrier extraordinaire avec des dépêches de sa cour.

M. le cardinal Guide Calcagnini, évêque d'Osimo, vient de mourir à l'âge de 82 ans. Il étoit né à Ferrare, le 25 avril 1725. (*Moniteur Ligurien.*)

AUTRICHE.

Vienne, 9 septembre.

La cour de la future impératrice est déjà formée. M. le comte de Wilseck sera à la tête de sa maison. C'est le même qui occupoit autrefois la première place à la cour de l'archiduc Ferdinand, père de la princesse, lorsqu'il étoit gouverneur de la Lombardie.

L'Almanach militaire vient de paroître. Voici l'état qu'il donne des forces actuelles de l'Autriche : soixante-trois régimens d'infanterie et un régiment de chasseurs; dix-sept régimens de troupes frontières; huit régimens de cuirassiers; six régimens de dragons; six de chevau-légers; douze de hussards; trois de hulans, et quatre régimens d'artillerie. L'état-major de l'armée est composé d'un généralissime, de six feld-maréchaux, trente-trois feld-zeugmeistres ou généraux de cavalerie, cent vingt-un feld-maréchaux-lieutenans, et deux cent cinquante-un généraux-majors.

SUISSE.

Zurich, 12 septembre.

S. Ex. le landamman de la Suisse vient de communiquer aux gouvernemens cantonaux les détails qui lui sont parvenus sur l'audience que le ministre extraordinaire de la Confédération, M. de Watteville, a obtenue, le 30 août, de S.M. l'EMPEREUR. Au Discours de félicitation que M. de Watteville a adressé à l'EMPEREUR, S. M. a daigné répondre à-peu-près en ces termes : « Je reçois avec plaisir les assurances des sentimens du landamman et des cantons confédérés; il m'a été agréable d'exprimer les miens au landamman et à la Suisse; ils ne changeront point a l'égard de votre pays. Je suis charmé d'avoir pu contribuer à son bonheur et à sa tranquillité. » L'audience a eu lieu en présence de LL. MM. les rois de Hollande et de Westphalie, ainsi que des princes, grands-dignitaires et maréchaux qui se trouvent à Paris. Des lettres particulières ajoutent à ces détails, que S.M. l'EMPEREUR a témoigné sa satisfaction du décret de la diète, qui défend le recrutement pour les services étrangers non avoués. S. M. parut aussi satisfaite des mesures prises par les cantons pour compléter les régimens au service de France.

ALLEMAGNE.

Cassel, 14 septembre.

On vient de publier un décret impérial du 7 septembre, contenant les statuts fondamentaux du royaume de Westphalie. Ce décret est de la teneur suivante :

Napoléon, par la grace de Dieu et les constitutions, Empereur des Français, Roi d'Italie et protecteur de la Confédération du Rhin, voulant donner une prompte exécution à l'article 19 du traité de Tilsit, et établir, pour le royaume de Westphalie, une constitution fondamentale qui garantira le bonheur des peuples qui le composent, et qui en même temps assurera au souverain le moyen, en qualité de membre de la Confédération du Rhin, de contribuer à la sûreté et à la prospérité commune :

Nous avons statué et statuons ce qui suit :

Art. 1er. Le royaume de Westphalie est composé des Etats ci-après, savoir : Les Etats de Brunswick-Wolfenbuttel; la partie de l'Altmark, située sur la rive gauche de l'Elbe; la partie du pays de Magdebourg, située sur la rive gauche de l'Elbe; le territoire de Halle; le pays de Hildesheim et la ville de Goslar; le pays d'Halberstadt; le pays de Hohenstein; le territoire de Quedlimbourg; le comté de Mansfeld; le Eichsfeld avec Erfourt, Mulhausen et Nordhausen; le comté de Stolberg-Wernigerode et Stolberg; les Etats de Hesse-Cassel avec Rinteln, Schaumbourg, non compris le territoire de Hanau, Schmalkalden et Katzenellenbogen sur le Rhin; le territoire de Corvey, Gottingen et Grubenhagen, avec les enclaves de Hohenstein et Elbingerode; l'évêché de Paderborn, Minden et Ravensberg, le pays d'Osnabruck, et le comté de Rittberg-Kaunitz.

2. Nous nous réservons la moitié des domaines allodiaux des princes, pour être employés aux récompenses que nous avons promises aux officiers de nos armées, qui nous ont rendu le plus de services dans la présente guerre. La prise de possession de ces biens sera faite sans délai par nos intendans, et le procès-verbal sera dressé conjointement avec les autorités du pays, le 1er octobre.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 21 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Œdipe, les Jeux d'Amour et du Hasard.

Mlle Raucourt fera sa rentrée par le rôle de Jocaste.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Jugement de Midas, Une Heure de Mariage.

M. Julien continuera ses débuts par le rôle de Saint-Ange.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Deux Figaro, le Retour du Mari, les Ricochets.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La prem. rep. de *Quitte à Quitte, ou les Jeunes Vieillards*, com. en un acte, en prose, mêlée de vaud.; *Scarron, la Danse interrompue.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Les Chevilles, le Tocsin, Urlurette.

AMBIGU-COMIQUE.

Halmina, le Jeune Homme enlevé.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

Le Protecteur Mystérieux, la Queue du Diable.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Le Petit Poucet, la Femme battue et contente, Orphée aux Enfers.

SALLE MONTANSIER.

Auj., l'incomparable Ravel dansera un pas de Zéphire, et un pas de sa composition.

TIVOLI, *Chaussée d'Antin.*

Dem., troisième et dernière grande fête extraordinaire, et deuxième voyage aérien nocturne de M. Garnerin, accompagné de M. Salgues, qui a accepté le défi qui lui a été fait.

BEAUX-ARTS.

Concours pour le Grand-Prix d'Architecture (1).

L'architecture, de tous les beaux-arts, le seul qui soit aussi une profession nécessaire; de tous les arts du dessin, celui dont l'exercice exige la réunion de plus de connoissances, offre au génie heureux la carrière la plus vaste, et à la médiocrité elle-même les ressources les plus honorables, est néanmoins celui dont l'enseignement a toujours été le plus négligé parmi nous. Paris avoit une Académie de Peinture et de Sculpture, long-temps avant d'avoir une Académie d'Architecture : dans aucun temps, cette dernière ne fut aussi nombreuse que l'autre.

La peinture et la sculpture ont à l'Institut seize représentans, et il leur reste encore des débris de l'ancienne Académie, dix-neuf professeurs, et deux salles d'étude ouvertes tous les jours. Le Conservatoire de musique ne fournit, il est vrai, que trois membres à l'Institut; mais il est riche dans son sein de trente-cinq professeurs, un directeur, et trois inspecteurs de l'enseignement. L'architecture occupe six places sur les bancs de l'Institut; mais elle n'a que trois professeurs, savoir : un architecte proprement dit, dont les leçons ne sont que d'une heure chaque semaine; un mathématicien, dont les leçons, de deux heures, ont lieu deux fois par semaine; et un maître de *stéréotomie*, c'est-à dire pour l'enseignement de la coupe des pierres et de l'art du charpentier : les leçons de ce troisième professeur se font aussi deux fois par semaine, pendant deux heures et demie. Que l'on ne

(1) Les pièces de ce Concours sont exposées aujourd'hui, et le seront encore demain lundi, et mardi, dans l'une des salles du collége des Quatre-Nations.

Digitized by Google

3. Les contributions extraordinaires de guerre qui ont été mises sur lesdits pays seront acquittées, ou des sûretés seront données pour leur paiement le 1er octobre.

4°. Au 1er octobre, le roi de Westphalie sera mis en possession, par des commissaires que nous nommerons à cet effet, de la pleine puissance et souveraineté de son territoire.

5. Le royaume de Westphalie fait partie de la Confédération du Rhin. Son contingent sera de 25,000 hommes; savoir: 20,000 hommes d'infanterie, 3500 hommes de cavalerie, et 1500 hommes d'artillerie. Pendant la première année, il sera seulement soldé 10,000 hommes d'infanterie, 2000 hommes de cavalerie, 500 hommes d'artillerie; les 12,500 autres seront fournis par la France, et tiendront garnison à charge des bourgeois. Les 12,500 hommes seront soldés, nourris et habillés par le roi de Westphalie.

6. Les princes d'Anhalt-Dessau, de Waldeck et Lippe-Detmold, de Schaumbourg et Schwarzbourg, membres de la Confédération du Rhin, dont les possessions sont situées dans la circonscription du royaume de Westphalie, lui seront encore unis par des rapports plus particuliers et plus intimes, qui, sans nuire aux droits que l'acte de Confédération leur assura, auront l'avantage, soit de maintenir constamment la meilleure harmonie entre le royaume et leur principauté, soit de procurer à celle-ci les bénéfices de quelques institutions que de plus grands Etats comportent seuls, soit enfin de tourner au profit général de la Confédération. En conséquence, lesdits princes adopteront chez eux un système de douane et d'imposition indirecte, semblable ou analogue à celui qui sera en vigueur dans le royaume de Westphalie. Les postes du royaume seront établies dans leur principauté. Enfin le contingent qu'ils doivent fournir sera joint au contingent du royaume de Westphalie, mais le commandement et l'inspection en appartiendront au roi. Les articles 7 et 8 concernent le droit de succession de la famille royale.

9. Le roi et la famille royale ont pour leur entretien un trésor particulier, sous le titre de trésor de la couronne. Les revenus des forêts domaniales et une partie des domaines sont attachés à la couronne. En cas d'insuffisance, nous réservons d'y suppléer par un statut spécial, et pour cette fois seulement, au moyen d'une affectation sur les impositions du pays, laquelle affectation sera acquittée par douzième de mois au mois.

10. Le royaume de Westphalie sera régi par des constitutions qui consacreront l'égalité de tous les sujets devant la loi et la libre exercice des cultes.

11. Les Etats, soit généraux, soit provinciaux, des pays dont ce royaume est composé, toutes les corporations politiques de cette espèce et tous les privilèges desdites corporations, villes et provinces sont supprimés.

12. Sont pareillement supprimés les privilèges individuels en tout ce qu'ils sont incompatibles avec les dispositions de l'article ci-dessus.

13. Tous servages de quelque nature et sous quelque dénomination qu'ils puissent être, sont supprimés; tous les habitans du royaume de Westphalie doivent jouir des mêmes droits.

14. La noblesse continue de subsister dans ses divers degrés, avec ses qualifications diverses, mais sans donner ni droits exclusifs à aucun emploi et à aucune fonction ou dignité, ni exemption d'aucune charge publique.

15. Les statuts des abbayes, prieurés et chapitres nobles seront modifiés de telle sorte que tout sujet du royaume puisse y être admis.

16. Le système d'imposition sera le même pour toutes les parties du royaume.

17. Le système monétaire et le système de poids et mesures maintenant en vigueur en France, sera établi dans tout le royaume.

18. Les ministres sont au nombre de quatre, savoir : l'un pour la justice et l'intérieur, l'un pour la guerre, l'un pour les finances, le commerce et le trésor. Il y aura un ministre secrétaire d'Etat.

19. Les ministres seront responsables, chacun pour sa partie, de l'exécution des ordres du roi.

(La suite incessamment.)

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 20 *septembre*.

Copenhague est aux Anglais; il a capitulé vingt-un jours après leur débarquement dans la Sélande! L'Europe apprendra avec surprise que cette place soit tombée en leur pouvoir sans que la tranchée ait été ouverte, et seulement par la terreur d'un bombardement. Il est vrai que les premiers effets en ont été affreux: une partie de la ville a été incendiée, une multitude de femmes et d'enfans a péri, et le général danois a cru devoir signer la capitulation suivante.

Tout porte à penser que cette capitulation ne sera pas ratifiée par le roi de Danemarck. Le prince Royal a témoigné la plus vive indignation de voir qu'un général eût fait des concessions qui excédoient ses pouvoirs militaires. Déjà il a refusé de recevoir l'agent anglais Jackson, qui s'étoit présenté devant Kiel; il a déclaré qu'il resteroit en guerre avec l'Angleterre, et qu'il reprendroit par la force des armes ce qui lui avoit été arraché par la surprise et la trahison.

On remarque dans l'article VII que les Anglais parlent d'union et d'harmonie entre les deux Etats. Ainsi ils peuvent supposer que les Danois les aiment! En effet, sans raison, sans prétexte, sans déclaration de guerre, même en conservant à Londres avec leur ambassadeur toutes les formes d'une amitié sincère, ils ne leur ont fait d'autre mal que de prendre leurs vaisseaux, leurs munitions de guerre, d'incendier leurs maisons, et de porter l'épouvante et la mort au sein de leurs paisibles familles!

Après un tel outrage, si les Danois ne font une guerre implacable à l'Angleterre; si un sentiment de haine et de vengeance ne les enflamme tous, du vieillard jusqu'à l'enfant, de l'amiral jusqu'au mousse, c'en est fait de la nation danoise. Elle a vraiment cessé d'exister, car l'injure qu'elle aura soufferte impunément contra son indépendance, est sans exemple dans l'histoire du monde. Le langage humain n'a point d'expressions pour caractériser une pareille entreprise.

Le Danemarck a joué un rôle de dupe, et il a eu cela de commun avec la plus grande partie du continent, toujours méfiant à l'égard de la France, et donnant toute croyance aux promesses et aux protestations de ce loyal cabinet de Londres. Certes, si l'armée danoise eût été dans la Sélande au lieu d'être sur le continent, au moment où les Anglais se sont présentés, ils n'auroient pas eu le même succès. Au reste, le ministère anglais n'a pas tant de quoi s'en féliciter. Ce qu'il y a de particulier dans cette expédition, c'est qu'elle est réellement au désavantage de l'Angleterre, et quelle qu'en soit l'issue, l'histoire ne la fera pas moins regarder comme une folle atrocité; car quel en étoit le but?

D'empêcher les Français de s'emparer de la flotte danoise? Mais le pouvoient-ils, tandis qu'elle étoit renfermée dans le port d'une île éloignée? Et quand ils s'en seroient emparés,

---

croie pas que j'exagère; tous mes renseignemens sont puisés dans l'ouvrage qui, de l'aveu des incrédules eux-mêmes, contient le plus de vérités: je veux dire l'Almanach Impérial.

L'architecture a chaque année un grand-prix comme la peinture, la sculpture, la gravure et la musique; mais la forme particulière du concours, et celles du jugement, rendent pour elle les avantages de cette institution fort incertains. Le peintre, le sculpteur, le musicien, ont le moyen, si les programmes ont été bien donnés, de montrer tout ce qu'ils savent faire dans chacune des parties de leur art; et cet essai suffit à un praticien qui a parcouru lui même la carrière de l'apprentissage, pour juger du mérite et des dispositions d'un élève. A la vérité, la classe des beaux arts de l'Institut est tellement composée, que, sur quelque sujet qu'elle ait à prononcer, il n'y a jamais qu'une partie de ses membres qui le puisse faire avec cette connoissance profonde qui n'appartient, dans chaque art, qu'à ceux qui l'ont étudié, et qui l'exercent eux-mêmes. Mais si tous ne jugent point en maîtres du tableau, de la statue, ou de la sonate, tous peuvent du moins en juger en amateurs, c'est-à-dire, suivant le témoignage de leurs sens plus ou moins exercés; car s'il s'en trouvoit qui fussent entièrement dépourvus de l'organe nécessaire, comme seroient un musicien aveugle et un peintre sourd, je suppose, encore que le règlement n'en dise rien, qu'ils se récuseroient; l'un, quand il faudroit juger des couleurs, l'autre, quand il s'agiroit des sons. On n'a donc point à craindre, du moins, de ces erreurs grossières qui donneroient le prix et les encouragemens à des sujets tout-à-fait incapables d'en profiter; et si le talent supérieur, mais souvent difficile à discerner dans la composition d'un élève, échappe quelquefois à la sagacité des juges, on en est toujours à-peu-près dédommagé par celui sur lequel leurs regards s'arrêtent.

Le jugement du prix d'architecture présente plus de difficultés.

Ce dernier concours n'est ouvert que pour le plan, la coupe et l'élévation d'un édifice dont le programme a déterminé l'usage. Les jeunes concurrens n'y donnent point la mesure relative de leurs connoissances-pratiques; ils ne font preuve de leur mérite que sous un seul rapport, celui de la composition, et la mémoire peut avoir autant de part que le génie à l'ouvrage qu'ils présentent. Les gens du monde, l'amateur éclairé des arts du dessin lui-même, ont bien souvent de la peine à se faire, par la simple inspection des plans, une idée claire de l'effet général ni des agrémens de détails d'un édifice; et ce qu'il y a sans doute de plus important pour toutes sortes de projets, la possibilité de l'exécution, est une chose dont l'architecte praticien est seul en état de juger. Le peintre, le sculpteur apercevront mieux que d'autres, sur un plan, l'effet pittoresque, et ce qui fera la beauté extérieure de l'édifice; mais s'il s'agit de prononcer sur la solidité et les moyens de construction, tous deux se récuseront avec raison.

Ainsi, dans ce concours pour le grand-prix d'architecture, les concurrens ne fournissent point aux juges toutes les bases nécessaires pour asseoir un jugement; et plus des trois quarts des juges sont incompétens pour connoître du fond de la question. Ces observations viennent à l'appui de celles que nous avons publiées en dernier lieu, sur la nécessité d'une réforme dans le système d'enseignement de l'architecture.

Nous sommes bien loin aussi, après ce que nous venons de dire, de nous ériger en juges du concours, dont les pièces sont aujourd'hui sous les yeux du public. Nous nous bornerons au simple récit des faits.

Ce matin, à l'ouverture de l'exposition, le programme n'étoit point encore affiché dans la salle, et il n'y avoit au bas des projets, ni échelle, ni renvois. Nous avons cependant appris que le sujet proposé étoit le plan d'un palais où les princes du sang impérial recevroient l'éduca-

Digitized by Google

étoit-il en leur pouvoir de l'armer et de la conduire dans les ports de France?

Vouloit-on augmenter la flotte anglaise de quinze ou vingt morceaux de bois qui étoient dans l'arsenal de Copenhague? Mais ce ne sont pas les vaisseaux qui manquent à l'Agleterre.

Espéroit-on s'emparer du détroit du Sund et en rester les maîtres, comme de celui de Gibraltar? Mais par la capitulation le général anglais s'oblige à évacuer la Sélande et n'attaque point la Fionie.

Craignoit-on que la France n'augmentât ses moyens hostiles de toutes les forces du Danemarck? Le moyen de l'empêcher n'étoit pas judicieux. Ou les Danois cédoient aux menaces de l'Angleterre, et alors la France s'emparoit du Holstein, du Jutland, de l'île de Fionie, des ports de Tonningen, de Kiel, enfin des trois quarts du royaume de Danemarck, ou ils s'élevoient avec indignation contre cette injurieuse demande, comme on ne pouvoit en douter d'après le noble caractère du prince Royal et le courage de la nation; alors, soulevés par cette atrocité, on les forçoit à courir aux armes, et à faire cause commune avec la France. Ainsi, dans les deux hypothèses, cette agression donnoit des ennemis nouveaux à l'Angleterre, et ne pouvoit être conseillée que par des politiques insensés, ou par des ennemis secrets de sa puissance: preuve consolante pour l'humanité qu'une opération injuste n'est jamais utile!

Le cabinet anglais ne pouvoit rien imaginer de plus défavorable à ses intérêts, de plus propre à indigner toute l'Europe que cette iniquité scandaleuse. Croit-il par une capitulation imposée par la force à la foiblesse et peut-être à l'ineptie, s'être tiré d'un pas dangereux? Il a perdu pour jamais l'amitié du Danemarck et l'estime de toutes les nations. Il ne peut ni se servir des vaisseaux qu'il a pris, ni garder la Sélande. La saison approche où les Indes orientales, occidentales, l'Irlande, l'Angleterre même, peuvent être attaquées pendant que la majeure partie de ses forces sera à se morfondre dans les glaces de la Baltique. Ou les Anglais resteront en Sélande, et ils en seront chassés pendant l'hiver, quelle qu'y soit leur armée; ou ils l'évacueront, comme ils s'y engagent dans la capitulation, et alors le Sund leur est définitivement fermé. On ne réussit qu'une fois par la perfidie et la trahison.

Le Danemarck a des forces de terre supérieures aux attaques des Anglais; et sans la fausse sécurité qu'ils lui ont inspirée en Palarmant sur les projets de la France, il auroit tenu 40 mille hommes à Copenhague: et lord Cathcart auroit trouvé sous ses murailles la réception glorieuse qu'ont eue le duc d'Yorck à Dunkerque, en Hollande, et les Anglais partout où ils ont osé mettre le pied sur le continent.

Maintenant, est-ce en prenant la flotte du Danemarck, incendiant sa capitale, violant son indépendance et brisant sa neutralité, que le ministère anglais ou son général ont cru que le Danemarck deviendroit neutre? Alors on seroit fondé à avoir aussi mauvaise idée de leur prudence que de leur justice. S'ils croient se maintenir dans la Sélande, il faut qu'ils y réunissent au moins 80 mille hommes, et alors ce sera encore peu de chose.

Cette agression paroîtra plus folle et plus inique, si on veut la considérer dans les effets qu'elle doit avoir sur les puissances continentales, dans la haine qu'elle doit exciter, et dans les ressources qu'elle fournit à la vengeance.

L'Empereur Alexandre venoit d'offrir sa médiation à l'Angleterre. Pour réponse à ce bienfait, elle envahit la mer dont ce prince a garanti l'indépendance; elle vole la flotte et brûle la capitale d'une puissance à laquelle il est attaché par tous les liens de la politique, de l'amitié et du voisinage. Ainsi les Anglais paient les services que la Russie leur a rendus dans tous les temps, la préférence qu'elle a donnée à leur commerce, et les sacrifices énormes qu'elle a faits à leur ambition! Lorsqu'ils pouvoient encore tirer un grand parti d'un reste de liaison, ils la bravent dans son honneur, l'insultent dans ses alliés, l'attaquent dans ses plus chers intérêts; et dans le conflict qu'ils provoquent, ils exposent la respectable maison du Danemarck, qui tient à la famille même du roi d'Angleterre, à tomber victime de ce déplorable attentat!

Vainement chercheroit-on, pour en faire pardonner l'atrocité, à supposer à la France des desseins contre le Danemarck. Alors il étoit maladroit de les prévenir par une agression plus scandaleuse; mais ici l'intérêt de sa gloire et de son peuple eussent seuls détourné l'Empereur des Français d'une telle violation du droit des gens et de la morale éternelle des nations, dont l'effet eût été de rallumer la guerre, d'irriter la Russie, et de mettre le continent en feu. Dans tous les cas, il étoit plus prudent à l'Angleterre de ne pas prendre l'avance de cette manière; elle étoit toujours maîtresse de porter ses flottes devant l'île de Sélande pour la défendre, et alors elle auroit eu pour elle la Russie, la Suède, le Danemarck, et la justice de sa cause.

Ainsi, quand on considère cette expédition dans son but, dans son exécution et dans ses effets, on n'y voit que la politique aveugle et féroce de la crainte, qui ne calcule, ne connoît et ne respecte rien. Qu'il est difficile après cela de croire à la sublimité d'une constitution qui permet de telles combinaisons, et d'admirer le vain parlage d'un parlement qui souffre de pareilles injustices, et, nous pouvons le dire, de pareils crimes! (*Moniteur.*)

Capitulation.

Art. Ier. Aussitôt que la présente capitulation sera signée et ratifiée, les troupes de S. M. britannique seront mises en possession de la citadelle.

II. Une garde des troupes de S. M. britannique sera aussi placée dans l'arsenal naval.

III. Les vaisseaux et bâtimens de guerre de toute espèce, avec tous les équipemens navals appartenant à S. M. danoise, seront délivrés aux commissaires nommés par les commandans en chef des forces militaires et maritimes de S. M. britannique; et ces commissaires seront d'abord mis en possession des arsenaux et chantiers navals, et de tous les magasins et bâtimens qu'ils contiennent.

IV. Il sera permis aux bâtimens de transport au service de S. M. britannique, en cas qu'il soit nécessaire, d'entrer dans le port pour rembarquer à leur bord les munitions et troupes qu'ils ont débarquées dans cette île.

V. Aussitôt qu'on aura emmené les vaisseaux du port intérieur, ou dans l'espace de six semaines de la date de cette capitulation, ou plus tôt s'il est possible, les troupes de S. M. britannique remettront aux troupes de S. M. danoise la citadelle dans le même état où elle se trouvera lorsqu'elles l'occuperont. Les troupes de S. M. britannique s'embarqueront aussi de l'île de Sélande dans le temps ci-dessus spécifié, ou plus tôt s'il est possible.

VI. Du moment de la signature de cette capitulation, les hostilités cesseront partout dans l'île de Sélande.

VII. Aucune personne quelconque ne sera molestée, et toute propriété publique ou privée, à l'exception des vaisseaux et des bâtimens de guerre, et des munitions navales ci-dessus mentionnées, appartenant à S. M. danoise, sera respectée; toutes les autorités civiles et militaires au service de S. M. danoise continueront le plein exercice de leurs fonctions dans toute l'île de Sélande, et l'on fera tout ce qui peut tendre à produire l'union et l'harmonie entre les deux nations.

VIII. Tous les prisonniers faits de part et d'autre, seront réciproquement rendus sans conditions, et les officiers qui ont donné leur parole d'honneur en seront déchargés.

IX. Toutes propriétés anglaises, qui auroient été séquestrées en conséquence des hostilités, seront rendues aux propriétaires respectifs.

La présente capitulation sera ratifiée par les généraux en chef respec-

---

tion qui doit leur être donnée en commun, suivant les constitutions de l'Empire. Nous avons pu juger, par le grand nombre de parties dans lesquelles les divers projets se rencontrent, que le programme doit être fort détaillé, et impérieux sur presque tous les points.

Il falloit une habitation particulière pour chacun des illustres élèves, que l'on suppose pouvoir être au nombre de vingt-quatre; un corps principal de bâtiment pour les exercices communs, et toutes sortes de réunions; de vastes écuries, et sans doute aussi de vastes communs; un petit jardin particulier pour chaque habitation; un manége, et plusieurs autres lieux d'exercices communs; un vaste parc; des bains et des fontaines jaillissantes pour l'utilité et l'agrément du palais. Ce programme ressemble en quelque chose à celui proposé il y a deux ans, avec cette différence pourtant que l'objet n'en est point aussi chimérique: il s'agissoit alors de construire *l'habitation de six familles opulentes, réunies pour encourager les lettres et les arts*. Le sujet de cet année a aussi l'avantage sur l'autre par un peu plus d'unité; il offre l'occasion à la fois d'un plus grand nombre de distributions particulières, et d'un ensemble plus grandiose.

Il ne paroît pas que le programme ait déterminé l'espace que devroit couvrir le palais d'éducation: faute d'échelle, nous sommes réduits à évaluer vaguement l'étendue de chaque projet par la comparaison des élévations aux plans, ou bien encore en comparant l'ensemble à quelques parties dont la grandeur nécessaire peut se présumer. Nous trouvons, en général, que les concurrens n'ont épargné ni le terrain ni la dépense: à leur compte, ce palais seroit plus vaste qu'aucun de ceux que nous connoissons. Tel est le plan, par exemple, dans lequel on introduit une naumachie; ce bassin, destiné, suivant l'énoncé de l'auteur, à exercer les élèves à la navigation et aux évolutions de la marine, est de beaucoup moins étendu que l'espace couvert de bâtimens.

Quelques concurrens ont détaché les vingt-quatre petites habitations, soit en les isolant entièrement, soit seulement en élevant les combles au-dessus des constructions qui leur servent de communication; d'autres, avec plus de raison et de goût, ce me semble, les ont confondues dans une même masse de bâtimens et sous un même comble: partout, ces habitations particulières forment les deux côtés d'une cour commune, dont le fond est occupé par le grand corps-de-logis, et le devant, tantôt par un péristyle, tantôt par des corps-de-garde, ou une habitation de concierge. Comme, partout aussi, le corps principal de bâtiment est lié au jardin, qui s'étend bien au loin à droite et à gauche, et s'avance sur les derrières des habitations particulières, il a fallu reporter les communs sur les devans; en sorte que dans quelques plans les remises et les écuries s'ouvrent sur la cour d'entrée.

Trois d'entre les concurrens ont donné à la seconde cour, autour de laquelle s'élèvent les habitations particulières, la forme circulaire; mais un seul a surmonté avec quelqu'art la difficulté résultante de cette disposition. Celui-ci a séparé les habitations l'une de l'autre, par une portion de jardin, qui supporte seule le défaut de parallélisme, que les deux autres ont laissé subsister entre les murs latéraux de chaque pavillon. Un de ces derniers n'a même pas craint d'élever des péristyles sur ces plans irréguliers. Les dimensions des élévations ne permettent guère de juger des détails de l'architecture; nous avons cependant remarqué que les ordres y sont employés en général avec assez de pureté: quelques-uns ont multiplié les péristyles jusqu'à l'infini; d'autres, au contraire, nous semblent avoir laissé trop de nu dans les façades. Plusieurs se sont distingués par la propreté du dessin et la légèreté du lavis; tout petit que soit ce mérite, le public leur en sait le plus grand gré: c'est même à-peu-près à cela que se borne son admiration; car il n'y a que des architectes qui puissent, après

Digitized by Google

tifs; et les ratifications seront échangées aujourd'hui avant l'heure de midi.

Fait à Copenhague, ce 7 septembre 1807.

— S. M. l'Empereur de Russie a fait présent à l'EMPEREUR de deux pelisses de renard noir et de martre-zibeline, de la plus grande beauté. Ce sont les plus belles qu'on ait vues.

— LL. MM. II. et RR. ont honoré hier de leur présence la représentation de *Cinna* et du *Cercle*. Des applaudissemens unanimes, auxquels se sont mêlés les cris plusieurs fois répétés de *vive l'Empereur!* ont retenti à leur arrivée, et les ont suivies après leur départ. L'espoir de voir LL. MM. avoit attiré une foule immense; toutes les loges en face de celle de l'Empereur étoient louées d'avance, et l'on avoit retenu jusqu'au balcon. On a aussi remarqué à cette représentation le roi et la reine de Westphalie, et S. A. I. le grand-duc de Berg.

— On assure que S. Exc. M. le maréchal Lannes est nommé colonel-général des Suisses.

— M. le président du corps législatif a donné hier un bal extrêmement brillant.

— Tous les évêques catholiques de l'Empire ont fait célébrer dans leurs diocèses des services solennels pour le repos de l'ame de feu M. Portalis, ministres des cultes. L'éloge funèbre de l'illustre défunt a déja été prononcé dans plusieurs temples protestans par ordre des consistoires.

— M. Desbois de Rochefort, ancien curé de Saint-André-des-Arcs, à Paris, et pendant la révolution, évêque du département de la Somme, vient de mourir à Paris.

— *Le Courier napolitain*, du 2 septembre, annonce que le roi Ferdinand s'est embarqué sur un vaisseau anglais avec toute sa famille, et qu'il a quitté la Sicile dans les derniers jours d'août. Afin de donner le change aux habitans sur les motifs de son départ, il a fait courir le bruit qu'il alloit se mettre à la tête d'une insurrection qui venoit d'éclater à Naples.

CORPS LEGISLATIF.

Sénatus-consulte du 19 août, communiqué au corps législatif dans sa dernière séance, tenue le 18 septembre.

ART. 1er. À l'avenir, et à compter de la fin de la session qui va s'ouvrir, la discussion préalable des lois qui est faite par les sections du tribunat, le sera, pendant la durée de chaque session, par trois commissions du corps législatif, sous le titre, la première, de *Commission de législation civile et criminelle*; la seconde, de *Commission d'administration intérieure*; la troisième, de *Commission des finances*.

II. Chacune de ces commissions délibérera séparément et sans assistans; elle sera composée de sept membres nommés par le corps législatif, au scrutin secret et à la majorité absolue des voix. Le président sera nommé par l'EMPEREUR, soit parmi les membres de la commission, soit parmi les autres membres du corps législatif.

III. La forme du scrutin sera dirigée de manière qu'il y ait, autant qu'il sera possible, quatre jurisconsultes dans la commission de législation.

IV. En cas de discordance d'opinion entre la section du conseil d'Etat, qui aura rédigé le projet de loi, et la commission compétente du corps législatif, l'une et l'autre se réuniront en conférence, sous la présidence de l'archichancelier de l'Empire, ou de l'architrésorier, suivant la nature des objets à examiner.

V. Si les conseillers d'Etat et les membres de la commission du corps législatif sont du même avis, le président de la commission sera entendu, après que l'orateur du conseil d'Etat aura exposé devant le corps législatif les motifs de la loi.

VI. Lorsque la commission se décidera contre le projet de loi, tous les membres de la commission auront la faculté d'exposer devant le corps législatif, les motifs de leur opinion.

VII. Les membres de la commission qui auront discuté un projet de loi, seront admis, comme les autres membres du corps législatif, à voter sur le projet.

VIII. Lorsque les circonstances donneront lieu à l'examen de quelque projet d'une importance particulière, il sera loisible à l'EMPEREUR d'appeler, dans l'intervalle de deux sessions, les membres du corps législatif nécessaires pour former les commissions, lesquelles procéderont, de suite, à la discussion préalable du projet : ces commissions se trouveront nommées pour la session prochaine.

IX. Les membres du tribunat qui, aux termes de l'acte du sénat conservateur, en date du 17 fructidor an 10, devoient rester jusqu'en l'an 19, et dont les pouvoirs avoient été, par l'article LXXXIX de l'acte des constitutions de l'Empire, du 28 floréal an 12, prorogés jusqu'en l'an 21, correspondant à l'année 1812 du calendrier grégorien, entreront au corps législatif, et feront partie de ce corps jusqu'à l'époque où leurs fonctions auroient dû cesser au tribunat.

X. A l'avenir, nul ne pourra être nommé membre du corps législatif, à moins qu'il n'ait quarante ans accomplis.

Dans le discours de clôture prononcé par M. Fontanes, président du corps législatif, on a remarqué les passages suivans :

« Je ne rappellerai point, après les orateurs qui m'ont précédé, les divers travaux de cette session si courte et si remplie. Je ne parlerai que d'un objet qui regarde essentiellement le corps législatif, dont j'ai l'honneur d'être l'organe. Ce corps va recevoir une forme nouvelle. L'examen des projets de lois sera soumis à des commissions prises dans son sein, et les projets seront discutés par ses propres orateurs. Les talens qu'il renferme ne s'affligeront plus d'être ignorés; ils pourront se montrer quelquefois à côté de ces hommes d'une vaste et profonde doctrine, ou d'une éloquence facile et brillante, qui viennent porter la parole au nom du gouvernement.

» Des membres d'un autre corps qui nous est cher à tant de titres, puisqu'il n'est, en quelque sorte, qu'une section du nôtre, viendront se réunir au centre commun, et nous accueillerons avec joie leurs lumières et leur expérience. Sous un nom tout populaire, le tribunat fut monarchique; ici, sous un autre nom, il restera populaire, et nous servirons ensemble, d'un zèle égal, la nation et le monarque.

» La majesté des assemblées nationales va renaître sans danger sous les auspices d'un grand homme. Ces enceintes naguère accoutumées à tant de clameurs s'étonnoient de leur silence, et ce silence va cesser. Il ne faut pas sans doute que les tempêtes populaires y grondent encore; mais il convient que de graves discussions s'y fassent entendre, et la loi solennellement délibérée en aura plus de poids et d'autorité. Celui qui fit taire toutes les factions, ne veut point que des voix respectueuses, mais libres, soient plus long-temps enchaînées. Rendons-nous dignes d'un tel bienfait. Que la tribune soit sans orages, et qu'on n'y applaudisse qu'aux triomphes modestes de la raison. Que la vérité surtout s'y montre avec courage, mais avec sagesse, et qu'elle y brille de toute sa lumière. Un grand prince doit en aimer l'éclat. Elle seule est digne de lui; qu'en pourroit-il craindre? Plus on le regarde, et plus il s'élève. Plus on le juge, et plus on l'admire. C'est avec le récit fidèle de ses actions, qu'un jour l'histoire et la postérité impartiales, composeront le plus beau de ses éloges. »

ANNONCE.

Exposé de la Situation de l'Empire Français, pendant les années 1806 et 1807; in-4°. Prix : 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. par la poste; in-8°. Prix : 1 fr., et 1 fr. 25 c. par la poste.

A Paris, de l'Imprimerie Impériale; et se trouve chez A. Galland libraire, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n°. 32.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

un long examen, juger avec connoissance de cause de plans aussi étendus et aussi compliqués. M. B.

CHARADE.

Un métal est mon premier;
Sur le trône Persan on a vu mon dernier :
Lecteur, peut-être ton fermier
Te fait depuis long-temps attendre mon entier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *Dent*.

A la Petite Pauline, rue des Fossés Montmartre, n°. 8

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On continue de trouver dans ce magasin, des assortimens complets et bien choisis, en schalls dans toutes les grandeurs et qualités, en étoffes pour robes de fantaisie, à raison de 24 fr. la robe et au-dessous, en basins gauffrés et mousselines brodées pour meubles; en mousselines-gaze unies et brochées, à 5 fr.; et dans le très-beau, en cravates à bordures, et en batistes et perkales, 7/4, à 6 fr. 50 c. On y a reçu de nouveaux assortimens en linge de table, damassé, ouvré, à linteaux et en grand et petit damier : ce dernier reste toujours établi à raison de 66 fr. le service. On y trouvera également de grands assortimens de toiles dans toutes les largeurs et dans le très-beau, ainsi que des chemises en perkale, bien conditionnées, dans les prix de 12, 15 et 18 fr., et des broderies en tous genres.

Carte générale des Etats Danois, dressée (pour le Tableau des Etats Danois publié par J. P. Catteau) par Lapie, ingénieur-géographe du Dépôt de la guerre, et très-soigneusement gravée par Blondeau. Une grande feuille colombier.

Prix : 4 fr., et 4 fr. 50 c. par la poste.

A Strasbourg, chez Treuttel et Würtz, libraires.

A Paris, chez les mêmes, rue de Lille, n°. 17; et chez le Normant.

Cette Carte comprend, outre les divers Etats Danois, toute la Suède, la mer Baltique, le golfe de Bothnie et le golfe de Finlande.

Le Tableau des Etats Danois, publié par J. P. Catteau, en trois vol. in-8°., se vend aux mêmes adresses, avec la carte. Prix : 15 fr., et 18 fr. par la poste. Il fait connoître les Etats Danois sous le rapport géographique, statistique, historique, moral, politique et militaire.

Les Papillons, romance de madame Joliveau, mise en musique avec accompagnement de harpe ou piano, par J. A. Moulet, maître de harpe.

Prix : 1 fr.

A Paris, chez Moulet, maître de harpe et de piano, rue Helvétius, n°. 19, où l'on trouve le tableau et le cycle harmoniques.

Essai sur les Ecrits et les Lois de Michel de l'Hospital, chancelier de France; par M. Bernardi; avec cette épigraphe :

« C'étoit un autre censeur, Caton, qui savoit très-bien
« censurer et corriger le monde corrompu. »
PASQUIER.

Un vol. in-8°. Prix : 3 fr., et 3 fr. 80 c. par la poste.

A Paris, chez Xhrouet, libraire, rue des Moineaux, n°. 16; Déterville, libraire, rue Hautefeuille, n°. 8; Petit, libraire, galerie de bois, n°. 257.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, aujourd'hui JOURNAL DE L'EMPIRE, est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Geoffroy, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 11 septembre.

On dit que le gouvernement américain enjoint positivement à M. Monroë, dans ses instructions, d'insister sur notre renonciation au droit de visiter les vaisseaux pour y chercher nos hommes, quels que puissent être leur état et leur condition. Il ne paroît pas qu'on fasse la même demande pour les visites relatives aux marchandises.

Nos récoltes promettant d'être très-abondantes en Angleterre ainsi qu'en Ecosse, et nos magasins se trouvant abondamment pourvus, le prix du pain a encore diminué par ordre du lord maire.

Le prix du sucre, pendant le mois d'août, a été de 50 fr. le cent pesant.

Le comte de Rumford vient de perfectionner sa soupe économique. Par de nouveaux procédés, il a obtenu une grande bonification dans le potage, et sur-tout une plus grande promptitude dans la confection du bouillon. Il ne faut plus maintenant que six heures pour parvenir à faire la soupe économique la meilleure.

M. Knight de Chichester a aujourd'hui en sa possession un pigeon femelle du plus rare plumage, lequel a pondu trois fois dans le courant de l'année, quoiqu'il ait 21 ans. On regarde l'existence et la fécondité de cet animal comme un prodige, car Buffon ne donne aux pigeons que 8 ou 9 ans d'existence, et les déclare incapables de produire après 7 ans.

Si on étudie notre langue en France, l'étude du français est une des premières bases de notre éducation. Depuis le négociant jusqu'aux classes les plus élevées, les livres de M. l'abbé de Levisac, presque tous élémentaires et propres à rendre facile la connoissance de la langue française, sont très-recherchés, et forment une des principales branches de la librairie moderne. M. l'abbé de Levisac vient de publier un volume intitulé : *les Synonymes Français.*

On lit avec empressement une brochure publiée par M. Williams, l'un des Anglais détenus en France; elle est intitulée: *Description de la France depuis 1801 jusqu'à 1807*, et contient une Notice sur les principaux prisonniers de guerre anglais, sur l'agriculture, le commerce et les finances du pays et des détails intéressans sur le chef du gouvernement français.

Un de nos romans qui a eu, sinon autant de succès, au moins autant d'éditions que *le Moine*, car il est à sa huitième édition, est intitulé *un Hiver à Londres.*

Les gens qui ne lisent pas de romans, font le plus grand cas des *Voyages dans l'Amérique meridionale* pendant les années 1801, 1802, 1803 et 1804, par M. Depons, agent du gouvernement français aux Caraques.

Les spectacles les plus suivis sont Hay-Market, l'Amphithéâtre d'Asthley, et le Théâtre Nautique.

Chez Asthley, la pièce qui attire est intitulée *la Bizarrerie du Destin*, ou *Colombine reine et bergère*, pièce dans laquelle on voit l'image d'une bataille générale, où l'on entend plusieurs décharges d'artillerie, et où l'on voit des manœuvres d'infanterie et des charges de cavalerie.

Au Théâtre Nautique, on donne avec le plus grand succès une pantomime intitulée *l'Ami de l'Océan*, ou *l'Enfant du Péril* : la scène se passe sur un bassin représentant la mer, où l'on voit des dauphins, des tritons, le char de Neptune traîné par des chevaux marins, une tempête, et un combat naval.

A Hay-Market, ce ne sont pas les pièces qui attirent, mais une actrice appelée mistriss Summel, qui vient en scène imiter les plus grands acteurs de l'Angleterre, morts ou vivans. A la dernière représentation, après avoir imité de la manière la plus naturelle le célèbre Garrick et mistriss Syddons, ayant voulu copier mist. Martyr, elle s'est tout à coup trouvée mal, et est tombée sans voix sur le théâtre, par le souvenir que cette imitation lui a rappelé de la mort subite de cette actrice, qui avoit été son amie intime.

Un musicien vient de composer un nouvel air national, intitulé *les Grenadiers anglais.* On le chante partout, et il a presque autant de vogue que le *God Save the King.* C'est au refrein de cet air guerrier et patriotique que se font tous les embarquemens des troupes qui passent sur le continent, à Malte, en Irlande et dans le Nouveau-Monde.

A propos de notre expédition contre Copenhague, on parle beaucoup d'Elseneur et de Cronberg, et un de nos journaux [illegible] que ce fut dans le palais de Cronberg que fut enfermée la reine Mathilde, et qu'Elseneur [illegible] un jardin où a été commis réellement le meurtre du père de Hamlet, qui a fourni à Shakespeare le sujet d'une de ses plus belles tragédies.

On trouve dans *le Times* le discours prononcé par lord Selkirk, dans une des dernières séances de la chambre des pairs, à l'occasion de la loi proposée par les ministres pour faire entrer une partie de la milice dans les troupes de ligne, et pour lever 44 mille hommes par la voie du sort. Lord Selkirk a vivement combattu cette mesure, comme absolument insuffisante dans les circonstances critiques où se trouve l'Angleterre. Voici les passages les plus marquans de son discours :

« Les ministres qui vous proposent de si foibles moyens de défense, ont-ils oublié que nous avons à combattre le pouvoir

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 22 Septembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Iphigénie en Tauride, Psyché.

THÉATRE FRANÇAIS.
Le Menteur, la Belle Fermière.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Alexis et Justine, Zoraïme et Zulnar.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Les Amis de Collège, la Brouette du Vinaigrier, le Pacha.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Chaulieu, Bertin et Colardeau, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
(Boulevard Montmartre.)
Jocrisse changé, le Tocsin, les Bateliers du Niémen.

AMBIGU-COMIQUE.
Pillastre Aveugle, les Suites d'un Duel.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
La prem. de la Grotte d'Ivernest, Carard et Canardin.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.
Le Tableau du Mariage, le Magicien, le Bois dangereux.

SALLE MONTANSIER.
(Palais du Tribunat.)
Auj., *relâche* chez M. Ravel.
En attendant les deux danses de corde parallèles, où les deux frères Ravel danseront un pas de deux.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE,
Rue Neuve-de-la-Fontaine.
Tous les jours à sept heures et demie, spectacle.
M. Pierre prévient qu'il donne un nouveau changement de tableaux, lesquels sont annoncés par les affiches.

PANORAMA.
Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans leurs rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 francs.

PANHARMONICON,
Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.
Concert tous les jours, à neuf heures du soir. Prix : 6 fr., et 3 fr.

TIVOLI.
Auj., troisième et dernière grande fête extraordinaire et deuxième voyage aérien nocturne de M. Garnerin, accompagné de M. Salgues, qui a accepté le défi. L'éruption du mont Rosemberg, et la disparition du village de Goldau. Prix du billet : 6 fr.; enceinte du départ, 12 fr.; invitations aux dames, 3 fr.

THÉATRE FRANÇAIS.
Cinna.

C'étoit un beau jour pour le Théâtre Français : il lui arrive rarement tant de bonheur et tant de gloire. L'Empereur et l'Impératrice ont honoré le spectacle de leur présence. Pour jouir de la vue de leurs majestés, une prodigieuse affluence avoit rempli toute l'enceinte du théâtre, long-temps avant qu'on levât la toile. La rentrée de Talma n'étoit dans cette fête qu'un bien foible accessoire.

Le spectacle étoit commencé, et Mlle Georges achevoit de débiter le premier monologue, lorsque l'Empereur a paru : les acclamations universelles qui ont éclaté à son aspect, dans toute la salle, ont sauvé

Digitized by Google

militaire la plus formidable que le monde ait jamais vu; qu'il faut que nous résistions seuls, non-seulement à la puissance de la France, mais je puis dire encore à celle de toute l'Europe? Nous devons nous attendre à voir réunir toutes les ressources que le continent peut fournir pour les diriger contre notre patrie, et ces ressources immenses sont dans les mains d'un seul homme habile à profiter de tous ses avantages. Le conquérant qui, avec une rapidité sans exemple, a détruit les armées les plus formidables de l'Europe; celui qui a vaincu la Russie, humilié l'Autriche, dissipé les légions du Grand-Frédéric comme le vent disperse la poussière, se prépare, avec tous les moyens qu'il s'est assuré, à porter ses armes victorieuses en Angleterre.

» Assurément on ne peut regarder comme une guerre ordinaire celle dans laquelle nous sommes engagés. Ce n'est point une guerre où il ne s'agisse que de se disputer quelques colonies ou de faire des campagnes éloignées. Le coup est dirigé vers notre cœur : nous combattons pour l'existence de la Grande-Bretagne. La France ne songe plus qu'à humilier sa rivale, qu'à anéantir l'ennemi qui, depuis des siècles, est le point de ralliement de ses adversaires.

» Son ambition ne peut être satisfaite que par une conquête totale et absolue. Elle n'auroit pas pour l'Angleterre la modération qu'elle a montrée envers l'Autriche et la Prusse.

» En considérant cette perspective, le pouvoir gigantesque de la France, l'obligation de conserver, de défendre tout ce que nous avons de plus cher, les ministres peuvent-ils se contenter d'une augmentation de 20 à 30,000 hommes dans notre armée? Ils paroissent douter que l'ennemi tente une descente : quand même leurs doutes seroient fondés, ce seroit une faute impardonnable d'agir d'après cette supposition.

» Mais, Milords, la chance d'une invasion n'est-elle donc qu'une hypothèse hasardée? Lorsque l'on considère l'étendue immense des ressources de la France, les moyens qu'elle a de recruter sa marine, moyens qu'elle a acquis par ses conquêtes continentales, il faudroit être aveugle pour ne pas voir que sa puissance navale peut devenir en peu de temps plus formidable qu'elle ne l'a jamais été. La France est maintenant en possession des plus belles forêts de l'Europe, et des pays qui fournissent tout ce qui est nécessaire au gréement des vaisseaux; elle peut appeler à son service tout ce qui existe de marins sur le continent, depuis Memel jusqu'à Cadix, depuis Cadix jusqu'à Constantinople. Il faut songer aussi que toute l'énergie du gouvernement français se dirige à présent vers ce but. Nous savons que même pendant les guerres [illegible] qu'il a soutenues sur le continent, la construction des vaisseaux n'a jamais cessé d'être suivie avec la plus grande activité. A présent, rien ne peut détourner son attention de ce point, et il est bien certain que le chef de cet Etat va diriger tous ses talens et ses efforts vers le rétablissement de sa marine.

» Le même génie qui a opéré des changemens si surprenans dans la tactique et dans la discipline des armées françaises va sans cesse s'occuper de sa puissance navale; et si nous nous rappelons que les troupes désorganisées, qui perdoient il y a quelques années l'Italie, sont maintenant les légions victorieuses d'Austerlitz, d'Jéna et de Friedland, nous pouvons prévoir les changemens qui s'opéreront dans la marine. C'est donc avec raison que nous regardons la contestation dans laquelle l'Angleterre est engagée, comme la plus terrible que sa marine ait encore eu à soutenir depuis long-temps. Quelque confiance que nous ayons dans la valeur de nos marins, ce seroit une politique bien imprudente, dans ces circonstances, de regarder comme impossible que nos flottes soient battues. Nous devons toujours, Milords, être préparés à cet événement.

» Il y a certainement beaucoup de prévention dans ceux qui s'obstinent à fermer les yeux sur le danger d'une invasion prompte, parce que notre ennemi est éloigné, et a pour quelque temps tourné ses pas d'un autre côté. Nous paroissons croire qu'il ne peut jamais envahir nos rivages. Son armée est à la vérité sur les bords de la Vistule; mais avons-nous oublié avec quelle rapidité il s'est transporté de Boulogne à Vienne, et du Rhin à Berlin? Ni la France ni les provinces adjacentes ne sont restées dégarnies de troupes, et une semaine ou deux suffiroient peut-être pour rassembler à Boulogne une force suffisante pour opérer une invasion; il n'est même pas impossible de voir avant l'hiver une armée française sur le sol anglais; et si le coup est différé, ce n'est que pour être porté avec plus de certitude. C'est dans de telles circonstances que la nation s'enfonce dans l'apathie; mais les ministres de S. M., en donnant l'exemple d'une si aveugle insensibilité, devroient rougir de vous présenter un bill dans lequel ils assurent que 20 ou 30 mille hommes suffisent pour garantir la tranquillité de l'Angleterre.

» Si jamais, Milords, l'entêtement et la prévention ont pu devenir funestes à l'Etat, c'est bien dans cette circonstance. Sommes-nous plus sages que les Russes, qui, il y a quelques années, couroient à leur perte, et qui n'admettoient pas la possibilité d'une défaite? On regardoit alors les légions du Grand-Frédéric comme invincibles, comme nous croyons à présent que le canal est une barrière qu'on ne peut franchir. L'expérience ne peut-elle nous rendre sages? Et l'Angleterre ne prouve-t-elle pas, par un exemple terrible, que *quos Deus vult perdere, prius dementat.* Sortons de cette fatale sécurité! Ne nous fions plus à un rempart qui peut être renversé! Ce n'est point aux armées anglaises qui combattent pour la liberté et la gloire de leur patrie, à mettre leur confiance dans un bras de mer. Si ce n'étoit pas une extrême folie, ce seroit une extrême lâcheté. Osons envisager le danger, et préparons-nous à nous défendre, comme si les rives de Douvres touchoient à celles de Calais, ou comme si les flottes françaises avoient battu les nôtres. »

AUTRICHE.

Vienne, 9 septembre.

L'académie des sciences tint, il y a quelque temps, une séance pour l'élection [illegible] les choix qui furent faits honorent cette assemblée, et procurent aux sciences et aux arts une nouvelle protection. Les personnes élues à l'unanimité sont: S. A. I. l'archiduc Jean, le prince régnant de Schwarzenberg, le prince d'Esterhazy, le prince de Sinzendorf, le comte Antoine de Lamberg et le comte Rodolphe de Czernim. Les diplomes académiques furent présentés à S. A. I. l'archiduc Jean par une députation, et aux autres personnes élues, par les directeurs et professeurs de l'académie.

Le 19 du mois dernier, M. Bittorf a fait à Lemberg une ascension aérostatique; son ballon étoit de papier, et la vapeur ou fumée de paille brûlée servit uniquement à le remplir. La gondole étoit de toile, dont la forme étoit assurée par des cercles de fer qui se croisoient, et elle tenoit au ballon par six baguettes de fer. Tout étant prêt pour l'ascension, M. Bittorf prit son chapeau, une bouteille remplie et une hache de fer en triangle; il monta dans la gondole, et s'éleva au

---

l'actrice d'un grand embarras. Un étourdi du parterre, un mauvais plaisant, avoit crié *bis* vers la fin de sa tirade, après ces vers :

Et l'on doit mettre au rang de nos plus grands malheurs,
La mort d'un ennemi qui coûte tant de pleurs.

Les applaudissemens que Mlle Georges venoit de recevoir lui paroissoient bien flatteurs; mais le *bis* l'embarrassoit, et lui sembloit trop fort. Ce seroit un étrange avilissement de la tragédie, si on s'avisoit de condamner ses héros et ses héroïnes à répéter de beaux vers, comme un chanteur ou une cantatrice répète un air, un couplet, aux Bouffons et au Vaudeville; cela seroit peut-être moins extraordinaire pour les tragédiennes qui chantent. Quoi qu'il en soit, Mlle Georges a recommencé tout son monologue, non par égard pour un *bis* aussi déplacé, mais uniquement par respect pour les illustres auditeurs, dont la présence électrisoit toute l'assemblée.

Talma a été extrêmement applaudi lorsqu'il est entré sur la scène: c'est un honneur qu'il est habitué de recevoir chaque fois qu'il joue; mais la dose d'applaudissemens a été plus forte, en raison de sa longue absence et de la multitude des spectateurs. Cinna n'est pas son rôle le plus brillant : le caractère de ce conspirateur n'est pas assez sombre, assez décidé; c'est le vil jouet des caprices d'une femme furieuse, qui se bat les flancs pour haïr Auguste : il faut avoir de prodigieux avantages dans l'organe et dans le débit, pour faire ressortir un pareil personnage.

La représentation de cette magnifique tragédie de Corneille est presque toujours froide, et l'auroit même été ce jour-là, si l'enthousiasme du public pour ses augustes souverains, n'eût réchauffé la scène. Les rôles les plus importans de la pièce sont ceux d'Auguste et d'Emilie; et ce sont précisément ceux-là qui sont foiblement rendus. Saint-Prix est un beau simulacre d'Auguste : cet empereur romain n'avoit pas même autant de majesté extérieure que le comédien qui le représente; mais il est à croire qu'il avoit plus d'énergie et de chaleur. Ce n'est pas que le rôle demande de grands moyens: pour le bien jouer, il suffit de sentir vivement. Monvel avoit tout contre lui, la taille, la figure, la voix; à peine pouvoit-il parler; mais avec son ame toute seule il produisoit de l'effet.

Mlle Georges est bien la belle Emilie,
Le digne objet des vœux de toute l'Italie;

mais ce n'est pas l'Emilie qui veut venger son père en assassinant son bienfaiteur; ce n'est pas l'Emilie qui a plus de fierté que d'amour; ce n'est pas l'Emilie républicaine fougueuse, Romaine exaltée, toujours hors de son sexe, hors de la nature vulgaire : caractère idéal, dont on est forcé d'admirer l'énergie, quoique l'on condamne ses sentimens. Il n'est guère possible qu'une jeune actrice s'élève à la hauteur d'un personnage si extraordinaire, si éloigné de toutes les idées communes. Plus elle fait d'efforts pour rendre cet orgueil qu'elle ne sent point, plus elle s'égare : elle enfle la voix, elle met de l'emphase dans sa prononciation; mais cette grandeur et cette dignité affectée ne passent pas le gosier; c'est dans le cœur qu'elles doivent se trouver, c'est du cœur qu'elles doivent partir pour arriver aux spectateurs. Quel que soit l'enthousiasme d'Emilie, son ton doit être franc, naturel et vrai.

Un des plus beaux morceaux du rôle de Cinna, c'est le récit du premier acte, chef-d'œuvre d'éloquence tragique : il est difficile à un acteur d'en rendre toute l'énergie. Talma a le grand mérite de l'avoir débité avec simplicité et franchise; seulement, dans ces vers :

Le fils tout dégoûtant du meurtre de son père,
Et, sa tête à la main, demandant son salaire,

il a voulu peindre les mots, au lieu de s'attacher à bien exprimer le sens. Rien n'est plus facile que d'élever une main en l'air comme pour montrer quelque chose, et de tendre l'autre comme pour de-

Digitized by Google

milieu des acclamations des spectateurs. L'aérostat parvint à une assez grande hauteur : il se dirigea vers le nord ; et au bout d'une heure, il descendit lentement derrière une montagne près du village de Klepsnow.

Il y a eu le 27 août, à Sommering, de grandes manœuvres d'artillerie, auxquelles l'Empereur et l'archiduc Charles ont assisté.

Le duché de Salzbourg vient d'être organisé sur le même pied que les autres provinces autrichiennes. Il y aura une régence, à la tête de laquelle sera le conseiller aulique comte d'Aichol, jusqu'à ce qu'un président ait été nommé.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 12 *septembre*.

Voici les positions qu'occupe actuellement l'armée rassemblée dans le nord de l'Allemagne, sous les ordres du prince de Ponte-Corvo. Les troupes du premier corps, qui s'étoient d'abord dirigées sur Hambourg, ont pris, d'après de nouveaux ordres, la route de Lubeck, afin de former l'aile droite. Tous les régimens espagnols qui se trouvent en Allemagne, se réunissent à Hambourg et dans les environs pour former le centre. L'aile gauche composée de plusieurs divisions hollandaises, occupe les pays situés entre l'Elbe et le Weser. On évalue cette armée, telle qu'elle est en ce moment, à 40,000 hommes, sans compter celle du maréchal Brune, qui occupe la Poméranie suédoise. Les communications entre le quartier-général français à Lunebourg et celui du prince Royal de Dänemarck à Kiel, sont extrêmement fréquentes.

Suivant les lettres de Pétersbourg, en date du 22 août, M. de Lesseps, chargé d'affaires de France près la cour de Russie, avoit eu, le 20, sa première audience de l'Empereur, et avoit présenté à S. M. ses lettres de créance. Le général Benigsen étoit attendu à Pétersbourg. Une partie du régiment des gardes venoit d'y arriver.

Francfort, 17 *septembre*.

On dit que la cour de Vienne, indignée de voir la neutralité de son pavillon constamment violée par les Anglais, a résolu de leur fermer ses ports, et de défendre l'introduction des marchandises anglaises dans ses Etats.

Le château de Johannisberg, qui vient d'être donné en toute propriété à M. le maréchal Kellermann, a diverses annexes, qui en porteront les revenus à plus de 25 mille florins.

On assure que le Code Napoléon sera adopté dans tous les Etats de la Confédération du Rhin. Il y remplacera le Droit romain. Les lois sur le commerce et sur les matières criminelles seront à-peu-près les mêmes que celles qui s'exécutent en France. Le prince-primat et le cardinal Caprara sont en ce moment occupés de la rédaction d'un concordat pour tous les pays catholiques qui font partie de le Confédération. Celui qui est en vigueur en France a été pris pour base de leur travail.

EMPIRE FRANÇAIS.

Gênes, 6 *septembre*.

L'amiral Collingwood, qui a commandé pendant long-temps l'escadre anglaise mouillée devant Cadix, est actuellement dans l'Archipel, où il rassemble les vaisseaux qui étoient à Malte et dans le Levant.

On mande de Rome, qu'il y a actuellement dix-sept places de cardinaux vacantes.

Les troupes de bandits, qui paroissoient encore de temps en temps dans le ci-devant Piémont et la Savoie, sont à présent entièrement détruites.

Les Français ont saisi à Livourne une quantité considérable de marchandises anglaises.

PARIS, 21 *septembre*.

Dimanche 20 septembre avant la messe, S. M. l'EMPEREUR et ROI a reçu au palais des Tuileries le corps diplomatique, qui a été conduit à l'audience de S. M. par les maîtres et aides des cérémonies, et introduit par S. Exc. le grand-maître, avec les formes accoutumées.

A cette audience, S. Exc. M. Brantzen, a présenté ses lettres de créance en qualité de ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Hollande. Ont ensuite été présentés :

Par S. Exc. M. le prince de Masserano, ambassadeur de S. M. le roi d'Espagne : M. le marquis de Crevecœur, son fils, gentilhomme de la chambre et colonel au service de S. M. C.

Par S. Exc. M. Brantzen, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Hollande : M. Six, conseiller d'Etat du Roi ; M. Goldberg, conseiller d'Etat du roi ; M. van Eyden van Westbarendregt, membre du corps législatif ; M. Spaer van Beljoen ; M. Cuviller-Fleury, conseiller d'Etat, premier secrétaire du cabinet du roi ; M. Dedel, secrétaire du roi.

Par S. Ex. le baron de Senft de Pilsach, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Saxe : M. le comte Jasaczewsky, polonais.

Par S. Ex. M. le comte de Beust, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. A. Em. le prince-primat : M. le baron de Vrintz-Berberich, directeur-général des postes des Etats de S. A. Em.

Par S. Exc. M. de Champagny, ministre des relations extérieures : M. l'ancien prince-évêque de Liége ; Jussuf-Bey, officier persan ; MM. les barons de Bar, de Schelt, de Bœselaget ; MM. Esliwe, Struckmann, députés d'Osnabruck ; M. de Dohm, président de la chambre administrative du pays d'Eichsfeuld ; M. Borsche, directeur de la même chambre ; M. de Westembagen, chambellan et député de la noblesse du pays d'Eichsfeld ; M. de Walthausen, directeur de la ville de Heiligenstadt, et députés des villes d'Eichsfeld ; M. Patberg, chef et député du clergé du pays d'Eichsfeld ; M. Piantaz, consoiller et directeur de la ville de Nordhausen, député des villes de Nordhausen et de Mulhausen ; MM. Martens et Blumenbach, députés de l'Université de Gottingen ; MM. Herse et Schultz, députés de Gottingen ; M. de Rode, conseiller intime des princes de la maison d'Anhalt ; M. le chevalier de Riario-Sforza, gentilhomme napolitain.

— Hier, après l'audience qui a eu lieu au palais des Tuileries, ont été présentés au serment qu'ils ont prêté entre les mains de S. M., dans les qualités ci-après :

Par S. A. S. le prince vice-connétable : S. Exc. M. le maréchal Lannes, colonel-général des Suisses ; M. le général de division Frésia ; M. le général de division Dutaillis.

Par S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire : M. le général Klein, sénateur ; M. Fabre (de l'Aude), sénateur.

— L'EMPEREUR a assisté hier à l'Opéra-Comique. A l'arrivée de S. M. l'orchestre a joué, au milieu des plus vifs applaudissemens, l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille !*

— La représentation du grand opéra de *Trajan* paroît être fixée définitivement au 14 octobre prochain.

— On assure que la cour part demain pour Fontainebleau.

— Par décret du 18 septembre, S. M. a approuvé le projet de canal latéral de la Haisme, arrêté le 7 août dernier par le conseil-général des ponts-et-chaussées. Les travaux seront

---

mander l'aumône ; cette pantomime est triviale : c'est l'horreur de l'action qu'il faut peindre avec un accent énergique. J'observerai à cette occasion combien la grammaire est souvent rebelle à la poésie ; ces deux vers sont magnifiques, mais la règle sur l'usage du pronom *son*, *sa*, y est violée :

Et, sa tête à la main, demandant son salaire.

Sa tête se rapporte au père, *son salaire* se rapporte au fils ; la règle veut que le pronom se rapporte au nominatif qui précède immédiatement : suivant la grammaire, c'est le fils qui a *sa tête à la main*. La première de toutes les règles, c'est d'éviter l'ambiguité : dès que le sens est clair, les vétilles grammaticales s'évanouissent devant la belle poésie.

Quoique le rôle de Maxime soit ingrat, et même odieux, son amour, sa jalousie, ses remords, lui donnent un mouvement théâtral dont Damas profite avec beaucoup d'art pour se faire applaudir : il y produit de l'effet, tant la chaleur vraie a d'empire sur les spectateurs !

Le Cercle.

La Comédie a voulu se montrer aussi dans une si belle occasion : elle a choisi une petite pièce où elle pût réunir tous ses premiers talens. C'étoit un beau *cercle* que celui qui étoit formé par Fleury, Dazincourt, Mlle Contat, Mlle Devienne. Il faut recommander à Mlle Contat de ne pas vouloir trop bien jouer : l'envie de plaire a pu l'emporter ce jour-là au-delà des bornes de son art et de son rôle. Dans la critique de la tragédie, quand elle parle *des princesses qui se passionnent*, elle joint à ces paroles des gestes exagérés, sous prétexte de peindre la chose, et donne alors dans la caricature. Le même excès se remarque dans sa conversation avec le médecin, lorsqu'il lui dit : *Vous avez des disparates, des nuages*. Mlle Contat ne se contente pas de répondre *oui*, elle veut aussi peindre les nuages qu'elle a ; et emploie pour cela des gestes qui ne sont pas du ton d'une femme de bonne compagnie. Je n'aurois rien dit de ces petites charges-là, qui ne proviennent que d'un desir excessif de bien faire, et de produire de l'effet ; mais elles ont été applaudies comme de grandes beautés, quoique ce soient de vrais défauts. Je dois donc avertir que les applaudissemens ne rendent pas la chose meilleure, et que ce n'est pas là ce que doivent imiter dans Mlle Contat, les jeunes élèves qui la prennent pour modèle.

Armand faisoit l'abbé ; c'est Baptiste, acteur de Feydeau, qui a chanté pour lui dans la coulisse, une fort jolie romance, avec beaucoup de goût et une voix très-agréable. Lorsqu'on applaudit l'abbé, et qu'il répond : *Est-ce que j'ai chanté*, le parterre a ri de l'à-propos, parce qu'effectivement ce n'étoit point Armand qui avoit chanté.

Cidalise et Isménе, jouées par Mlles Mézeray et Volnais, étoient mises avec trop de négligence pour des coquettes qui sont en visite : elles avoient presque l'air de grisettes, auprès de Fleury, qui étoit revêtu d'un habit magnifique.

On prétend que l'aventure du poète Damon, qui vient lire sa tragédie, est arrivée au fameux Baron. Le duc de Roquelaure l'avoit, dit-on, invité à dîner avec plusieurs dames, qui desiroient entendre la lecture de sa comédie des *Adelphes* : après le dîner, qui fut fort long, voilà le poète qui tire son manuscrit, et s'apprête à lire ; mais, à son grand étonnement, voilà les dames qui demandent des cartes. Le duc de Roquelaure leur rappelle en vain qu'elles sont venues pour entendre la comédie de Baron : « Nous ne l'avons pas oublié, répondirent-elles ; mais pendant que nous jouerons, monsieur nous lira sa pièce : nous aurons deux plaisirs pour un. » — « Non pas, mesdames, repartit vivement Baron, en se levant et en remettant son manuscrit dans sa poche ; ce seroit trop, et ces deux plaisirs-là se nuiroient ; je sens

Digitized by Google

ouverts pendant cette campagne, et la dépense sera imputée tant sur les produits du droit établi par décret du 13 messidor an 13, que sur ceux de l'imposition extraordinaire perçue en vertu de la loi du 5 avril 1806.

— Un autre décret du même jour porte qu'il sera prélevé sur les fonds, provenant des quarts de réserve que diverses communes du département de la Côte-l'Or, désignées par le même décret, ont dans la caisse d'amortissement, une somme de 460,000 fr., pour employer, partie aux dépenses du canal de la Saône à l'Yonne, partie aux constructions et établissemens de deux dépôts de mendicité du département de la Côte-d'Or, partie aux routes et ponts de troisième classe dudit département.

— Un troisième décret prohibe la mendicité dans toute l'étendue du département de la Côte-d'Or. Tout mendiant, de quelqu'âge et de quelque sexe qu'il soit, sera arrêté et conduit dans un dépôt de mendicité pour y être entretenu, nourri et assujetti au travail, conformément au réglement qui sera fait à cet égard.

— En vertu d'un décret du 19, les conseils d'arrondissement s'assembleront le 1er octobre prochain; la première partie de leur session finira le 10 du même mois. La session des conseils-généraux s'ouvrira le 15 octobre, et sera terminée le 30. Les conseils d'arrondissement se réuniront, pour la seconde partie de leur session, le 5 novembre jusqu'au 10.

— M. Doumerc-Bellan, est nommé receveur-général du département du Bas-Rhin, à la place de M. Stueber décédé.

— Le souverain Pontife a accordé l'indulgence plénière aux fidèles qui, pendant les deux octaves de la Sainte Croix, visiteront avec piété la montagne du Calvaire, et y recevront la communion.

— Quelques-uns de MM. les curés et desservans de Paris se sont réunis pour acheter le Mont-Valérien. Ils en ont fait la déclaration à M. le cardinal-archevêque, qui, en leur témoignant sa satisfaction, a voulu donner la première offrande pour cette sainte acquisition.

— M. le duc de Frias, grand d'Espagne, ambassadeur extraordinaire de S. M. catholique près la cour de France, est passé à Tours, avec une suite nombreuse, se rendant à Paris.

— S. A. le prince de Waldeck, et M. Dormann, syndic de la ville de Hambourg, sont arrivés à Paris depuis quelques jours.

— Les généraux de division Travot, Larroche et Delaborde, sont passés à Mont-de-Marsan, dans les premiers jours du mois, se rendant à l'armée d'observation de la Gironde, avec les corps qu'ils commandent.

— Le corsaire *l'Espoir*, de Saint-Valery, est entré le 16 de ce mois à la Hougue, avec deux bricks anglais tout neufs, qu'il avoit capturés, le 15, à l'entrée de la baie de Portsmouth. Ce corsaire a fait une troisième prise qu'on croit attérie aux îles Saint-Marcouf.

— Les travaux qu'on exécute sur le quai du Louvre exigeant la plus grande célérité, la circulation sur ce quai vient d'être interceptée depuis le pont des Arts jusqu'au guichet Saint-Thomas du Louvre.

— Il sera procédé le 26 du courant, à midi précis, au secrétariat-général de la préfecture de police, à l'adjudication au rabais du curage, entretien et nétoyement du faux Ru de la rivière de Bièvre, pendant quatre ans neuf mois consécutifs, à compter du 1er octobre prochain, aux charges et conditions dont on pourra prendre connoissance à la 5e division des bureaux de la préfecture.

Avis Les voyageurs en poste qui voudront parcourir les routes de Fontainebleau et Melun pendant le voyage de la cour à Fontainebleau, sont invités à faire demander au maître de poste de Paris la direction qu'ils doivent suivre, afin que l'on puisse diviser le service d'une manière égale, et éviter tout encombre. Sans cette précaution, les voyageurs seroient exposés à manquer de chevaux.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 7 septembre.

23 — 54 — 80 — 25 — 52

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 21 septembre 1807, au samedi 26; SAVOIR:

CINQ POUR CENT CONSOLIDÉS.

Semestre échu le 22 septembre 1807.

Bur. Nos	1, lett.	A, P.	
	2 —	D. du n° 1 à	
	3 —	G. H.	800
	4 —	M, N, O.	400
	5 —	C, K.	500
	6 —	L.	1000
	7 —	Q, R, U, V, W.	300
	8 —	B.	1000
	9 —	E, I, J, S.	300
	10 —	F, T, X, Y, Z.	400
	11 —	D. du n° 39851 à	40500

Les mercredi 23 et vendredi 25 septembre.

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Cinq pour cent consolidés.

Le samedi 26 septembre, depuis le 1er semestre an 11 jusqu'au semestre échu le 22 mars 1807 inclusivement, par tous les bureaux, lesquels seront ouverts jusqu'à midi, pour ce jour-là seulement.

Cours de la Bourse, du 21 Septembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 85f 30c 50c 75c 50c 30c 00f 00f 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 82f. 25c 00 00c 00c 00c 00c 00c 00c
Actions de la Banque de Fr. avec doublement 1370f. 1365f 1364f 00c

ANNONCE.

Histoire de l'Etablissement des Théâtres en France; avec l'état de dix en dix ans, depuis 1691 jusqu'à ce moment, des Acteurs qui ont paru sur le Théâtre Français; état d'après lequel on connoît quels étoient ceux qui composoient ensemble la scène française. A la suite de cette histoire se trouvent: 1°. La Liste, par ordre alphabétique, des pièces qui composent actuellement le Répertoire du Théâtre Français et celui du Théâtre de l'Impératrice; avec les noms de leurs Auteurs et la date de leur première représentation 2°. La Liste, également par ordre alphabétique, des Opéra qui composent le Répertoire de l'Opéra-Comique, avec les noms des Auteurs, tant des paroles que de la musique: 3°. Des Notices sur les Auteurs morts, dont un ou plusieurs Ouvrages sont restés au Théâtre Français, contenant le nom de la ville qui les a vu naître, la date de leur naissance, celle de leur décès, la Liste de toutes leurs pièces, et la date de la première représentation de celles qui ont obtenu le plus de succès; 4°. Le dernier Décret relatif aux droits des Auteurs; 5°. Des Extraits des derniers Réglemens faits pour le Théâtre Français et pour l'Opéra Comique; 6. Le Décret impérial, du 8 juin 1806 concernant les Théâtres; 7°. L'Arrêté en exécution de ce Décret, pris par le Ministre de l'Intérieur, le 25 avril 1807. Prix: 2 fr., et 2 fr. 75 cent. par la poste.

A Paris, chez Frechet, libraire-commissionnaire, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, nos 21 et 24.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise, n°. 17.

trop que ma personne et ma pièce ne tiendroient pas contre le plaisir du jeu. »

MODES.

Depuis une heure jusqu'à trois et demie, il y a sur les boulevards autant de femmes en demi-parure, qu'il y en avoit le soir à Coblentz pendant l'été. Au lieu de mousseline-gaze, c'est de perkale que sont faites leurs robes blanches, avec un large rempli par le bas, ou une dentelle sans ampleur: elles mettent aussi des redingotes garnies d'une mousseline festonnée à petites dents, et sur-tout des tabliers. Les cachemires pliés, et sur-tout les petits fichus gros-bleu, à mouches, avec une frange bleue, sont d'un usage très-fréquent. C'est le soir seulement qu'on voit quelques douillettes, quelques redingotes de l'hiver dernier.

Les costumes de chasse, de cour, pour homme, sont: habit à la française, vert-dragon, boutons et galons d'or, culotte de casimir blanc, bottes à l'écuyère sans revers; c'est l'habit de grande chasse ou chasse au cerf. Le costume de la chasse au tir est un simple habit français, vert, sans aucune espèce d'ornement que des boutons blancs, sur lesquels sont gravés des attributs du genre. Le costume est le même, et sans aucune espèce de distinction, pour toutes les personnes faisant partie de la chasse.

Les princesses partent du rendez-vous en calèche à six ou à quatre chevaux, équipage à l'espagnole, et suivent ainsi les diverses directions de la chasse. Leur costume, plus difficile à saisir, paroît être un élégant amazone, et un chapeau surmonté de plumes noires ou blanches.

CHARADE.

Dans une académie, un joueur a souvent
Souffert de mon premier le plus cruel tourment;
Mon second, du mépris est la marque certaine;
Et mon tout a fait tuer des hommes par centaine.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Fer-mage*.

Eau balsamique et spiritueuse, approuvée par la Faculté et la Société de Médecine, pour la conservation des dents et gencives, par M. Botot, qui prévient qu'elle ne se débite que dans sa maison, cloître Saint-Jacques-l'Hôpital, n°. 2, rue Mauconseil, à Paris.

Romance du *Mariage de M. Beaufils*, chanté par Mlle Molière, musique de P. d'Alvimare, accompagnement de lyre ou guitare; par Lemoine.

A Paris, chez Lemoine, marchand de musique, rue des Boucheries Saint-Honoré, n°. 3

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Histoire de Pierre Terrail, dit le chevalier Bayard, sans peur et sans reproche; par Guyard de Berville. Nouvelle édition. Un vol. in-12. Prix: 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c. par la poste. Relié, 3 fr. 25 c.

A Paris, chez Dahansy, libraire, rue de Sorbonne, n°. 1.

Et chez le Normant, imprimeur du *Journal de l'Empire* rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, la porte cochère vis-à-vis l'Eglise, au premier sur le devant.

Cet ouvrage a été acquis de l'auteur, M. Guyard de Berville, par le sieur Dehansy, qui en a fait plusieurs éditions.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., nº. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ITALIE.

Véronne, 6 septembre.

Les Français ont fait main-basse, à Livourne, sur une immense quantité de marchandises anglaises. Le prochain courrier doit nous donner de plus simples détails sur cette expédition. Voici en quels termes la gazette de Livourne a annoncé l'entrée des troupes françaises dans cette ville.

« Le 29 août 3000 hommes d'infanterie française entrèrent à Livourne, et occupèrent les postes et les châteaux-forts de la ville et du port. D'après l'opinion publique, leur arrivée n'a d'autre but que d'intercepter entièrement la communication des Anglais avec l'Italie, qui avoit eu lieu jusqu'ici par l'entremise de cette place, où depuis quelques années on a fait de bonnes affaires au moyen des pavillons neutres. »

GRAND-DUCHÉ DE POLOGNE.

Varsovie, 4 septembre.

Il résulte d'une lettre de M. l'intendant-général Daru, qui a été communiquée à la commission de gouvernement, que S. M. l'EMPEREUR a ordonné qu'on laissât dans le duché de Varsovie, d'immenses magasins de toute espèce, afin que les troupes françaises qui doivent y séjourner, ne soient pas à charge au pays, pour leur subsistance.

SILESIE.

Breslau, 9 septembre.

On vient de publier ici l'avis suivant :

« Aucune soumission faite jusqu'à ce jour pour l'achat des effets d'artillerie hors de service que l'on est autorisé à vendre, n'étant acceptable, soit par la foiblesse des prix, soit par les conditions ridicules que l'on propose pour les paiemens qui doivent être faits à mesure des livraisons, on prévient que l'on recevra jusqu'au 11 inclus, des soumissions, soit partielles, soit générales, tant à Breslau, qu'à Glogau et Neiss, chez le commandant de l'artillerie.

» Quel que soit le pays du soumissionnaire, pourvu qu'il soit reconnu solvable, il peut, malgré toutes suggestions contraires et nuisibles aux intérêts du pays, compter sur la sûreté de la propriété de ce qui sera acquis, et sur toutes facilités requises, la Silésie ne devant être abandonnée par les troupes françaises qu'après l'évacuation totale de l'artillerie des places au pouvoir de la Grande-Armée, laquelle aura lieu par les moyens du pays même, pour les objets hors de service, si l'on ne trouve pas des prix raisonnables.

» On prévient de plus, qu'outre les fers coulés et forgés, il y a à Breslau une partie de bronze et de bois de charronnage à céder, soit en gros, soit en détail. Les quantités seront connues chez M. le colonel commandant l'artillerie du 9e corps. »

PRUSSE.

Berlin, 10 septembre.

Le roi de Prusse a congédié de Memel tous ses ministres. On dit qu'il a été mécontent de ce qu'ils avoient prêté serment lors de l'entrée des Français. On regrette beaucoup MM. de Massow et de Reck, recommandables l'un et l'autre par leur probité et leurs talens; mais dans tous les cas, M. de Reck auroit été obligé de donner sa démission, étant devenu par la situation de ses biens, sujet du roi de Westphalie. M. de Stein est devenu premier ministre : en cette qualité il aura la direction générale des finances. M. le comte de Golz est, comme l'on sait, ministre du cabinet. M. de Schrotter (ci-devant chancelier du royaume de Prusse, et président de la régence de la Prusse occidentale et méridionale) a été nommé ministre de la justice; il a en même temps le département ecclésiastique. M. de Lombard, conseiller intime et du cabinet, sur lequel il a couru diverses versions, est aussi congédié. La place d'inspecteur de toutes les places et forteresses, qu'occupoit le lieutenant-général de Gensau, a été donnée au lieutenant-colonel de Gueuesnau, qui est membre de la commission établie à Memel pour la réorganisation de l'armée. M. le comte de Lahndorff remplacera M. le comte de Golz à Pétersbourg, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. On désigne pour l'ambassade de Paris M. de Brockhausen, qui a été ministre à Dresde. Ce qui est certain, c'est que ce dernier a reçu dernièrement ordre, par un courrier, de se rendre sans délai à Paris.

Suivant les lettres de Memel, le roi a dissous les vingt bataillons qui étoient à Kœnigsberg.

On ignore toujours l'époque du retour de S. M. Il continue d'arriver des troupes qui se remettent en routes après avoir séjourné deux jours.

Un ordre du cabinet détermine les arrangemens pris au sujet des pensionnaires. Celui qui n'a que 200 écus de pension, les conservera ; celui qui en a 300, n'en recevra que 250 ; et pour les sommes au-dessus, il sera soustrait 50 écus par cent.

Un autre ordre du cabinet supprime l'Opéra de Berlin.

On a formellement contredit le bruit qui a couru que le roi fixeroit à l'avenir sa résidence à Kœnigsberg.

Un ordre du jour, émané le 7 de ce mois, porte ce qui suit :

« La ville de Berlin et le territoire prussien non encore

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 23 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Manlius, la Fausse Agnès.

THEATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Jeune Prude, Félix.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle de Lucrèce.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Voisins, l'Auberge de Strasbourg, la Brouette du Vinaigrier.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Arlequin à Alger, Quitte à Quitte, le Mnémoniste.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

M. Girafe, le Tocsin, le Panorama de Momus.

AMBIGU-COMIQUE.

L'appren. rep. de *Duval, la Folle Epreuve, Helmina.*

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Grotte d'Iverness, la Cacophonie.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Cendrillon, les Aventures du Matin, le Billet de Loterie.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de Physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

THÉATRE DE LA NOUVEAUTÉ, D'AGILITÉ ET D'ADRESSE,

Rue de Grenelle Saint-Honoré, hôtel des Fermes.

Tous les jours à huit heures, excepté le mardi et le vendredi. Il redoublera de zèle pour mériter les suffrages des amateurs qui daignent l'honorer de leur présence.

VARIÉTÉS.

Théorie du Beau dans la Nature et les Arts (1), ouvrage posthume de M. Barthez. (IIe et dernier Extrait.)

L'ouvrage de M. Barthez sur *le Beau*, annonce dans son auteur une imagination forte et vive, un esprit délié, subtil, et naturellement porté vers les discussions métaphysiques, et sur-tout une rare érudition. On est étonné de voir un homme consommé dans son art, un médecin qui, loin d'avoir négligé aucune des connoissances si variées qu'exige sa profession, en avoit pour ainsi dire reculé les bornes, en agrandissant la science physique de l'homme, joindre aux longues et pénibles études de la médecine, des études sur une foule d'objets qui n'y ont aucun rapport; se montrer tantôt l'émule d'Hippocrate, tantôt celui de Platon; tantôt un habile physiologiste, et un homme profondément versé dans toutes ces sciences, fruits d'une longue expérience et d'une patiente observation; tantôt un amateur enthousiaste de tous les beaux-arts, fruits de l'imagination et du génie; et allier enfin à la connoissance du grec et du latin, langues classiques, et regardées autrefois presque comme les langues naturelles du médecin, celle de l'hébreu, de l'arabe, de la plupart des langues orientales, et des langues modernes de l'Europe. Malheureusement tant de connoissances, d'érudition, et même d'esprit, ne suffisent pas pour faire un bon ouvrage sur l'objet qu'avoit embrassé M. Barthez; il faudroit encore beaucoup de goût pour reconnoître les véritables principes du Beau dans l'éloquence, dans la poésie, dans les arts, pour en donner les règles essentielles, et en distinguer les plus parfaits modèles; il faudroit ensuite le talent d'écrire, pour exposer avec agrément ces principes, ces règles, et le résultat de ses méditations sur des objets qui par cela même qu'ils sont,

(1) Un vol. in-8º. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gît-le-Cœur; et chez le Normant.

Digitized by Google

évacué, appartenant aux Français, tant que les conditions du traité de paix de Tilsit ne sont pas remplies; il est défendu, conformément aux ordres de M. le maréchal gouverneur-général de Berlin, etc., à tout militaire étranger de quelque grade qu'il soit, de porter l'uniforme; ce droit n'appartenant, jusqu'à nouvel ordre, qu'aux militaires faisant partie des troupes françaises ou alliées, de la garde nationale et des arquebusiers de Berlin, et la garde nationale de Brandebourg. »

Le général de division, commandant la place de Berlin et la moyenne Marche. Signé DUPONT.

AUTRICHE.

Vienne, 11 septembre.

Une ordonnance de police a prohibé l'introduction de la Gazette de Beyreuth, à cause d'un article très-détaillé sur la mauvaise situation de nos finances. Par une autre ordonnance, la Gazette de Presbourg, connue par son acharnement à fabriquer ou à débiter des nouvelles opposées aux intérêts de la France, a été soumise à une censure sévère. Le directeur de l'Académie a obtenu le privilége d'un journal rédigé en grec moderne.

L'exportation des chevaux vient d'être défendu de nouveau. Malgré les nombreuses réformes dans l'armée, le prix des chevaux de selle est toujours très-haut.

On ne remarque dans le Frioul autrichien aucun mouvement qui fasse croire que les troupes françaises songent à s'éloigner.

L'Empereur a autorisé tous les religieux supprimés en Bavière, à venir s'établir dans les Etats héréditaires; il leur sera accordé des maisons pour y vivre conformément aux statuts de leur Ordre.

Un ordre de S. M., adressé au ministre de la police, défend aux négocians de Vienne de se réunir dans le club qu'ils avoient formé sous le nom de *Casino*

WURTEMBERG.

Stuttgard, 11 septembre.

Le passage des courriers par cette ville continue sans interruption. Osman, courrier turc, et l'interprète Nassi, ont passé le 4, se rendant de Paris à Constantinople. Deux courriers autrichiens ont aussi passé le 5 à Stuttgard, allant de Vienne à Paris.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 22 septembre.

Plusieurs personnes croient obtenir le succès de leurs demandes en faisant des efforts indiscrets et même condamnables pour s'approcher de l'EMPEREUR, et lui remettre des pétitions. On les a vues quelquefois chercher à s'ouvrir un passage à travers le cortége de Sa Majesté, s'annoncer par des cris et des actes qui témoignent un grand oubli des convenances. Dimanche dernier, jour où l'EMPEREUR et l'Impératrice ont honoré de leur présence l'Opéra-Comique, le public a été scandalisé de l'action d'un jeune homme qui s'est précipité à travers les personnes de la suite de Leurs Majestés, pour présenter un placet. Il a été arrêté pendant quelques momens: comme la violence de son procédé ne lui avoit été inspirée que par un motif digne d'excuse, il a été mis en liberté. Ces imprudens pétitionnaires croyent-ils qu'une audace insensée mérite plus de faveur que des pièces qui s'adressent à la justice calme et vigilante du monarque? J'ai vu souvent, et qui ne l'a pas vu comme moi, des personnes qui, après avoir obtenu un emploi important, ou, ce qui étoit plus heureux encore, des bienfaits pour leurs parens, pour leurs amis, ne pouvoient expliquer un succès dont ils étoient eux-même surpris, que par ces mots: *J'ai écrit à l'Empereur;* et leurs lettres avoient été adressées au camp de Pultusk, d'Eylau, de Friedland. Combien une touchante et juste intercession ne trouve-t-elle pas d'organes auprès du souverain qui eut jamais le plus de malheurs à réparer, et que les plus grandes entreprises n'ont pas un seul moment détourné de cette tâche! Il n'y a jamais une lettre, ni une pièce adressée à l'EMPEREUR, qui s'égare. Toutes les requêtes sont examinées, toutes les plaintes lui parviennent. Une commission est chargée de cet objet spécial. L'exposé le plus simple, le langage le plus ingénu, celui même qui manque de correction, mais où la vérité du cœur se fait sentir, sont sûrs d'intéresser un monarque que tous les opprimés, que tous les ennemis trouvent également infatigable. Lorsque de telles ressources s'offrent au malheur, est-on pardonnable de recourir à celles dont la violence pourroit être imitée par le crime?

— Le roi et la reine de Westphalie ont accompagné LL. MM. II. et RR. à Fontainebleau.

— Le roi de Hollande est parti, le 20 de ce mois, de Paris, pour retourner dans ses Etats.

— On assure que M. Barbé-Marbois, ancien ministre du trésor public, est nommé premier président de la cour des comptes.

— M. le général Excelmans est nommé grand-écuyer de S. A. I. le grand-duc de Berg.

— S. A. R. le grand-duc de Wurtzbourg a assité hier à une séance particulière de M. Bertrand, instituteur en chef des aveugles de l'hospice impérial des Quinze-Vingts. Ce prince a visité ensuite avec intérêt l'atelier où les jeunes aveugles étoient occupés à des travaux manuels, et les manufactures que l'administration des Quinze-Vingts a fait élever dans cette maison. S. A. R. a paru très-satisfaite de l'ordre qui règne dans cet établissement, et sur-tout de l'instruction qu'y reçoit les jeunes aveugles.

— La cour d'appel du département de la Seine a, par un arrêt du 29 août, écarté tous les subterfuges imaginés par le sieur Tolosé, fondateur et administrateur de la tontine dite du Pacte Social, pour conserver les immeubles par lui acquis avec les fonds des actionnaires; elle a déclaré ses prétentions *évidemment dérisoires, injustes* et *révoltantes*, et l'a condamné à rendre compte, dans trois mois, à quatre commissaires, des recettes, des mises, acquisitions d'immeubles, paiement d'iceux et des produits. En conséquence, les commissaires surveillans, actionnaires de ladite tontine, créée en 1792, invitent leurs co-actionnaires, propriétaires ou porteurs de vingt-cinq actions, à les déposer, d'ici au 19 octobre prochain (terme de rigueur), entre les mains de M. Clément, avoué, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 59, et sa reconnoissance servira de carte d'entrée à l'assemblée générale que les commissaires indiqueront par un avis ultérieur. Les fondés de pouvoirs en justifieront.

— M. Langlès, bibliothécaire du conservatoire de musique, auteur de l'opéra de *Corisandre*, et de plusieurs autres ouvrages, est mort il y a deux jours.

VARIÉTÉS.

Splendeur et souffrance (1); traduit de l'anglais.

Le roman que nous annonçons, et dont le titre peut sem-

(1) Trois vol. in-12. Prix: 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Maradan, rue des Grands-Augustins; et chez le Normant.

---

rigoureusement parlant, plus agréables qu'utiles, demandent à être traités avec plus de grace dans la diction, avec plus de charmes dans le style: or, M. Barthez n'a ni le goût très-sûr, ni le talent d'exprimer agréablement, ou même correctement ses idées.

J'ai peu de confiance dans le goût d'un homme qui, dissertant sur le Beau en éloquence et en poésie, me paroît estimer assez peu Cicéron, et fait sur des vers de Virgile des remarques qui prouvent deux choses: la première, qu'il n'est pas juste à l'égard de cet admirable poète; la seconde, qu'il n'a pas lui-même un sentiment vrai de la poésie. S'il faut en croire M. Barthez, le style de Cicéron est souvent *lâche*, et plein de répétitions; il avoue qu'en général il est remarquable par des *tournures librement variées et étendues*, et néanmoins il adopte la critique d'un ancien auteur inconnu, qui reprochoit à Cicéron un style rompu et sautillant, *fractum et exultantem*. Je ne vois pas comment il peut concilier un éloge et un reproche si évidemment contradictoires. Quintilien s'étoit élevé contre d'autres critiques, qui trouvoient l'éloquence de Cicéron sèche et aride, *jejunam et aridam*; et M. Barthez s'élève contre Quintilien; il soutient que ces critiques avoient raison, que Cicéron est véritablement stérile en idées, quoique très-abondant en mots. Ainsi, l'auteur de ces discours pleins de feu et de véhémence contre Verrès, contre Catilina, contre Antoine, aura une diction *lâche*, une éloquence *asiatique et sans force*? L'auteur de la belle harangue *pro lege Manilia*, de ces éloquens plaidoyers pour Marcellus, pour Milon, pour Ligarius, pour le poète Archias, n'aura qu'un style haché, *rompu et sautillant*? L'auteur de tant d'autres discours admirables, de tant d'ouvrages philosophiques, où, pour la première fois, la langue latine exprima avec tant d'agrément des idées de ce genre, et où la plus belle morale se trouve souvent alliée au plus beau langage; l'auteur de tant de lettres, de tant d'épîtres, où les sentimens les plus nobles, les plus généreux, les plus touchans, sont réunis à toutes les graces du style, sera un écrivain *aride* et stérile, et qui n'aura qu'un *petit nombre d'idées principales*! Je le répète, on est peu digne d'écrire sur les sources, l'origine et les modèles du Beau dans l'éloquence, lorsqu'on n'apprécie pas mieux cet admirable génie, ce sublime orateur dont le nom, suivant l'expression de Quintilien, étoit moins le nom propre d'un homme que celui de l'éloquence même: *ut Cicero jam non hominis, sed eloquentiæ nomen habeatur.*

Injuste envers le premier des orateurs de Rome, M. Barthez me paroît l'être aussi envers le prince des poètes latins: il ne prononce pas, il est vrai, avec aussi peu de circonspection sur le mérite de Virgile, mais il fait sur ses vers plusieurs remarques critiques; et ces remarques prouvent que M. Barthez n'a pas assez réfléchi sur l'énorme différence qu'il y a entre la langue philosophique et la langue poétique. Ennemi du merveilleux, l'ame de la poésie, il voudroit l'assujettir à des règles froides et sévères, qui éteindroient toute flamme et toute vie dans le poëme, toute verve et tout enthousiasme dans le poète: il ne fait même grace à la ceinture de Vénus, qu'en faveur du charme des idées que présentent les vers et la description d'Homère: « C'est ce charme, dit-il, qui agissant sur nous, nous fait trouver » belle la conception de cette ceinture merveilleuse, que *la raison* » *trouveroit absurde.* » Comme s'il n'y avoit pas une *raison* et une vérité en poésie fort différentes de la raison et de la vérité philosophique, et comme si ce n'étoit pas la première, et non la seconde, qui est la règle et la loi des poètes! *Rien n'est beau que le vrai.* Il faut donc qu'il y ait de la vérité et de la raison dans une fiction que tous les siècles ont admirée.

Guidé par les idées fausses qu'il s'est faites du merveilleux, M. Barthes regarde tantôt comme *absurdes*, tantôt comme *exagérées*, quelques-unes des belles fictions de Virgile: il se contente de regarder

Digitized by Google

tier un peu bizarre, est de M. Thomas Surr, romancier anglais. « Cet écrivain, dit son traducteur, s'est écarté *de la route* » *battue*, dans ses ingénieuses productions. Par exemple, » dans un de ses ouvrages, intitulé *un Hiver de Londres*, » lequel a eu huit éditions successives, il a peint *avec vérité* » les travers des premiers cercles de cette capitale. » Certes, si M. Thomas Surr a peint *avec vérité*, il faut avouer qu'il s'est bien écarté *de la route battue;* car, dans ce genre d'ouvrages, c'est maintenant à qui sera le plus extravagant et le plus faux. Nous allons donc enfin trouver des caractères bien tracés, des passions exprimées avec énergie et finesse, une action simple, attachante, et dans laquelle elles vont naturellement se développer! Voilà sans doute un élève de Fielding et de Richardson qui rapporte la lumière au milieu des plus épaisses ténèbres, et dont l'heureuse industrie, aussi puissante que l'anneau magique de l'enchanteur Atlant, va faire disparoître en un clin-d'œil et pour jamais, et les cavernes du mont Pausilype, et les souterrains d'Udolphe, et les caveaux du Moine, et la Tour du Nord, et la Tour de l'Ouest, et tout cet amas confus de puériles merveilles qui ressemblent à des rêves de malades, et auprès desquelles *Peau-d'Ane*, *le Nain Jaune* et *le Petit-Poucet*, sont des chefs-d'œuvre d'invention, de délicatesse et de vraisemblance!

Telles étoient nos joyeuses réflexions en lisant l'avant-propos de cet officieux traducteur, et ces réflexions avoient déjà dissipé une partie des ennuis qui s'emparent de nous, chaque fois qu'un fatal devoir nous oblige à ouvrir le dernier roman imprimé; il est vrai que ce n'étoit point cet *Hiver de Londres* où l'auteur s'est montré si grand peintre, que nous avions entre les mains; mais on nous donnoit l'assurance que cette nouvelle production, *Splendeur et Souffrance*, n'étoit pas moins remarquable sous d'autres rapports. Cependant nous ne pouvons nier que notre enthousiasme ne se soit un peu refroidi, lorsque cet habile apologiste, voulant nous donner quelque explication sur l'originalité de Thomas Surr, nous a appris qu'elle consistoit tout simplement à prendre le contre-pied des autres romanciers, qui font ordinairement de l'amour la passion dominante de leurs ouvrages, et n'y laissent jouer qu'un rôle secondaire à l'ambition, à l'orgueil et aux autres vices. Notre auteur, mieux avisé, peint d'abord des orgueilleux, des ambitieux, des méchans de toute espèce, et, *contre l'amour fièrement révolté*, n'accorde qu'à peine à ses amoureux de soupirer dans un petit coin où l'on n'entend presque pas leurs soupirs.

Ce système, avons-nous pensé, nous semble faux, et annonce une grande ignorance des ressorts propres à toucher le cœur humain. Les passions basses et haineuses révoltent et fatiguent; la peinture n'en peut être soufferte que lorsqu'elles tendent par leur opposition à faire ressortir davantage les sentimens nobles ou naturels, qui seuls ont le droit de nous intéresser, parce qu'il n'est pas un seul de nous qui ne les ait plus ou moins éprouvés. Les anciens, qui n'avoient pas fait de l'amour la principale source de l'intérêt dans leurs productions dramatiques, tiroient cet intérêt de toutes les affections les plus vives et les plus tendres de la nature; partout brillent dans leurs ouvrages la piété filiale, l'amour maternel, la pure amitié, l'aimable compassion; enfin, tous ces sentimens qui enchanteront éternellement le cœur des hommes. Jamais ils n'ont imaginé de consacrer un ouvrage entier à la peinture d'un méchant; et tout écrivain qui formera un semblable projet, quelque vérité, quelqu'énergie qu'il puisse mettre dans ses tableaux, passera peut-être pour un observateur habile des vices de la nature humaine, mais n'obtiendra jamais la gloire d'avoir fait un bon livre.

Nous avions fait toutes ces nouvelles réflexions avant d'avoir commencé à lire le roman; et nous n'en avions pas lu cinquante pages, qu'elles ont bientôt fait place à d'autres. Quoi, nous disions-nous, c'est là le livre d'un homme qui passe dans son pays pour un habile peintre de mœurs et de caractères!... Quelle composition misérable! Quelles grossières invraisemblances! Quelles caricatures dégoûtantes! Que d'idées fausses! Que de mauvais goût! Mais sur-tout quel style! (Et sur ce point, quoique le traducteur doive, en bonne justice, supporter une grande part du blâme, il n'en est pas moins visible que l'original lui a inspiré l'emphase et le galimatias qui règnent dans ses phrases.) En faisant ces exclamations, nous parcourions rapidement les trois volumes qui composent ce nouveau chef-d'œuvre récemment arrivé des rives d'Albion, plus d'une fois tentés de faire sauter par la fenêtre et le lord Latimore et la belle Océana, avec le vieux astrologue qui tourmente l'un, et le personnage mystérieux qui sauve l'autre.

Ce lord Latimore est le principal acteur de la pièce, et le *monument vivant de Splendeur et de Souffrance* que l'auteur offre sans cesse au mépris et à la haine du lecteur. Mademoiselle Océana est une jeune personne qui est née sur l'Océan; ce qui lui a valu un nom aussi galant. On ignore quelle est sa mère, parce qu'il a plu à cette dame de cacher ce qu'elle étoit lorsqu'elle est montée sur le vaisseau qui alloit l'emporter loin de l'Europe, et qu'elle est morte en donnant le jour à sa fille. Le sensible capitaine qui avoit accueilli la mère infortunée, adopte son bel enfant, et retourne en Angleterre, où il prend plaisir à lui faire donner la plus brillante éducation. La charmante Océana, devenue grande, fait par hasard la connoissance des sœurs de lord Latimore, et va, avec la permission de son père, passer un hiver à Londres auprès de ces jeunes ladys. Il y a dans l'hôtel Latimore une superbe bibliothèque; et comme miss Océana a été élevée *dans le dernier genre*, elle aime passionnément la lecture, et il lui arrive souvent de passer des nuits entières dans ce sanctuaire des muses. Une belle nuit qu'elle achevoit une lecture très-intéressante, peut-être l'Histoire Grecque ou les Catilinaires de Cicéron, la porte de la bibliothèque s'ouvre brusquement du côté de l'appartement du lord, et la pauvre demoiselle voit entrer une espèce de fantôme pâle, les yeux effarés, *dont la physionomie exprimoit l'horreur et le repentir.* C'étoit Latimore lui-même qui sortoit de son lit, agité par les furies, et veillant au milieu de son sommeil: « Il tenoit d'une main un flambeau, dit l'auteur, *et le premier doigt de l'autre étoit placé sur son sourcil* »; ce qui en vérité devoit faire une jolie attitude! Nous ne devons pas oublier que très-heureusement le noble lord avoit eu la précaution de mettre sa robe de chambre.

Ici, comme M. Thomas Surr a sans doute été souvent témoin des grands effets que produisent sur John-Bull l'ombre de Banco et le somnambulisme de lady Macbeth, il n'a pas manqué de faire une scène très-tragique dans cette belle e... mere. Latimore voit des spectres... du sang... son ennemi lui apparoît, il veut le percer encore.... Ensuite vient une femme qui l'a trompé.... Il s'épouvante à son aspect... il demande grace... prononce dans ses agitations deux noms qu'Océana a grand soin de retenir, s'éveille en sursaut au milieu des furieuses gambades qu'il fait sur le parquet; en s'éveillant aperçoit la jeune fille toute tremblante dans un coin,

---

comme un simple *abus*, celles par lesquelles ce grand poète donne de l'ame et de la vie aux figures que Vulcain a placées sur le bouclier d'Enée; il ne veut pas que la Chimère, qui orne ou rend formidable le casque de Turnus, vomisse des flammes. Cette fiction par laquelle la poésie a dans tous les temps accordé du sentiment aux êtres inanimés, ne lui paroît pas exempte de reproches, et il ne semble pas approuver ce vers:

Dissultant ripæ, refluitque exterritus amnis.

On sait que Racine a ainsi imité ce vers:

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Il y a beaucoup de témérité à s'élever ainsi contre une fiction consacrée dans les vers de Virgile et de Racine; et s'il falloit encore une autorité en faveur de Virgile, et contre M. Barthez, je citerois celle d'Horace, qui prête au Tibre, non-seulement un sentiment de terreur, mais des sentimens de vengeance et d'amour: *vidimus flavum Tiberim*, etc. C'est même une chose remarquable, que toutes les fois que M. Barthez attaque Virgile, on pourroit le défendre par l'autorité de quelque grand poète; tantôt par celle d'Homère, tantôt par celle d'Horace, de Racine ou d'Ovide. C'est ainsi qu'il reprend Virgile d'avoir dit, en parlant des pierres jetées par Deucalion, après le déluge, et des hommes qui en naquirent:

. . . . . . *Indè homines nati*, durum genus;

et on retrouve absolument la même pensée dans Ovide, avec cette différence, qu'Ovide développe l'idée que Virgile n'avoit fait qu'indiquer; en quoi l'auteur des Géorgiques montre beaucoup plus de goût que celui des Métamorphoses:

Indè genus durum *sumus*. . . . .
Et documenta damus quâ simus origine nati.

« Cette idée, dit M. Barthez, est aussi puérile que celle de ces » Rabbins qui ont dit que Dieu avoit fabriqué Eve de l'os d'une des » côtes d'Adam, parce que la femme doit avoir un caractère de résis- » tance opiniâtre. » On voit toujours que l'auteur n'admet qu'un langage, et pour le poète, et pour le froid dissertateur, qui doit rendre philosophiquement raison des choses.

M. Barthez, qui se montre si difficile sur les fictions, les figures et les expressions de Virgile, et sur les bornes et la vraisemblance du merveilleux, admire cependant une fiction de Claudien, qui me paroît non-seulement dépourvue de vraisemblance, mais de goût et d'agrément. Ce poète fait naître le Soleil sur le sein de Thétis, et il le représente sous l'emblème d'un enfant, dont il a tous les mouvemens, toute la foiblesse, etc.: *tenerum vagitu despuit ignem*, etc. Le Soleil qui pleure, qui crie, qui jette des vagissemens, qui *crache du feu*, et même du *feu tendre*, n'est-ce pas là plutôt une ridicule caricature qu'une fiction ingénieuse? C'est néanmoins à ce bizarre tableau que l'auteur trouve *une grace charmante.*

M. Barthez ne me paroît pas plus heureux lorsqu'il veut expliquer la raison de certaines beautés poétiques et de quelques beaux vers que nous admirons tous; tel est celui-ci:

Sa croupe se recourbe en replis tortueux.

Après avoir donné plusieurs raisons fort alambiquées de la beauté de ce vers, il ajoute celle-ci: « Chacun des mots principaux, dit-il, qui » compose ce vers (croupe, recourbe, replis, tortueux), ne pou- » vant être articulés que par deux mouvemens de lèvres qui se portent » successivement, l'un en avant, l'autre en arrière, l'ame qui per- » çoit ces mouvemens alternatifs, y sent en même temps des rapports » avec les mouvemens réfléchis et les replis sinueux du dragon dont ils » présentent l'image. » Je le demande, jamais quelqu'un a-t-il été conduit à l'admiration de ce vers par le mouvement de ses lèvres, et conçoit-on qu'un homme d'un esprit distingué, comme M. Barthez, donne une pareille explication, digne du maître de philosophie de M. Jourdain?

Digitized by Google

tombe dans les bras de son valet-de-chambre qui l'entraîne, et tout le monde va se coucher.

Le lendemain il fait appeler Océana et... Mais, sans nous-en appercevoir, nous donnons l'analyse de ce bizarre roman, et ce n'est pas cependant notre intention. Nous prendrons donc un tour plus bref, et nous dirons simplement que Latimore, excité par l'orgueil plus que par l'amour, a tué lâchement un homme qu'il croyoit aimé d'une femme dont il avoit été dédaigné; que depuis ce temps-là, il est déchiré de remords et sujet aux petites infirmités dont nous venons de retracer le tableau; que la femme qu'il persécutoit étoit justement la mère d'Océana; que l'homme qu'il avoit tué, et qui n'est point mort, étoit le confident et non l'époux de la belle Olivia; que ce diable d'homme le poursuit partout, et sous mille déguisemens, se plaît à le tourmenter dans les bals, dans les promenades, dans les spectacles, en lui criant d'une voix terrible: « *Voilà un vrai monument* » *de Splendeur et de Souffrances* » (Misérable moyen visiblement imité des farces de miss Radcliff.) Que ces mots glacent d'effroi le malheureux lord, parce qu'un vieil astrologue, qui autrefois lui a tiré les cartes, lui avoit dit positivement la même chose et dans les mêmes termes, ce qui est admirable; que le père d'Océana, le mari d'Olivia est aussi un noble lord, l'ennemi et le concurrent de l'autre dans les honneurs, dans le pouvoir; et que ces messieurs, qui se détestent déjà comme deux courtisans, se haïssent bien autrement lorsque tout se découvre.

Mais il arrive ici ce qui est assez ordinaire, que celui qui a tort est justement le plus irréconciliable. Latimore fait enlever Océana, pour effacer avec elle, s'il est possible, les traces vivantes de son forfait. Elle est jetée sur un vaisseau qui fait naufrage; tout l'équipage périt, elle exceptée, ce qui arrive par des moyens aussi vraisemblables que le reste. On la ramène à son père, assez généreux pour offrir le pardon à son vil persécuteur. Celui-ci, qui d'abord fait semblant de l'accepter, veut ensuite tuer tout le monde, et le père et la fille, et le jeune seigneur qu'elle va épouser, et jusqu'au vieux capitaine qui l'a élevée. Il part pour ce bel exploit comme un furieux, et arrive devant le château le jour de la noce; mais tout-à-coup il se ravise, apparemment parce qu'il réfléchit que la chose est d'une exécution assez difficile au milieu de quatre à cinq cents personnes, et tirant un petit flacon de sa poche, il avale un poison très-subtil, prend sa course à toutes jambes et va expirer au milieu du parc: ce qui finit l'aventure d'une manière tout-à-fait touchante.

Il y a, comme nous l'avons dit, dans cette intéressante histoire, un vieil astrologue qui fait des prédictions, lesquelles s'accomplissent à la lettre; il en résulte qu'on croit lire alors une aventure écrite par quelque chroniqueur du quinzième siècle; mais un moment après, l'auteur vous transporte au milieu d'un bal, chez une milady à la mode; après le bal il y a spectacle, et l'on y joue *l'Abbé de l'Epée*, ce qui vous rejette tout-à-coup au commencement du dix-neuvième. Cependant, sans cette circonstance d'un drame nouveau, joué au milieu de cette assemblée, nous avouons qu'il nous eût été difficile de deviner à quelle époque on pouvoit avoir un semblable ton et de semblables manières. Les gens bien élevés de toute l'Europe ont, au travers de leurs ridicules, une certaine élégance de mœurs qui se mêle à tout ce qu'ils disent, à tout ce qu'ils font; et nous pouvons assurer qu'il n'y a que des laquais et des femmes de chambre, s'amusant à singer leurs maîtres, qui puissent s'exprimer comme parlent les lords et les ladys de M. Thomas Surr, qui, moins heureux que Poinsinet, n'a pas même vu la bonne compagnie à travers le trou de la serrure.

Nous finirons par un échantillon du style: on propose à Latimore une réconciliation avec ses amis:

« Ha! ha! ha! une réconciliation! dit-il avec un rire convulsif; êtes-vous insensé? Ecoutez-moi: lorsque les glaces » de l'hiver flotteront sur les ruisseaux pendant l'été, lorsque » la pluie brûlera les moissons, et les feux du ciel rafraîchiront la verdure des prairies; lorsque l'éclat de la lune » effacera celui de l'astre dont elle tire sa lumière; lorsque » l'axe de la terre sera brisé, et que les poles embrasseront » l'équateur; alors je pourrai me réconcilier avec l'être que » je hais, que j'abhorre. »

Cependant le traducteur prétend qu'il a fort adouci les tournures singulières et hardies de son auteur, pour se conformer à la délicatesse de la langue française. N.

COURS DE LA BOURSE DU 22 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	55f	3-4	54f	1-4
— Courant.	55	1-2	56	1 4
Hambourg. .	185	0-0	184	1-4
Londres....	00	00c	00	00
Madrid eff. .	15	50	15	40
— vales . .	00	00	00	00
Cadix eff. .	15	50	15	35
— vales. .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne...	463	0 0	467	0-0
Gênes effec. .	4t60		4040	
Livourne. . .	05c		503e	
Naples.....	420	00	000	00
Milan.....	8losp.6f		81	1sp.of
Basle......	1	0-0p	1	5-4p.
Francfort. . .	0	0-0p	00	0-0
Vienne....	000	0-0	000	00
Lyon.....	1-2p	0-0j.	1	1-2p
Marseille. . .	1 2p	0-0j.	1	5 8p
Bordeaux. . .	1-8p	0-0j.	1	5-8p
Montpellier.	1-2p	0-0j.	00	0-0p
Genève....	0 0p	0-0j.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or parafé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 59c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 000

Arg. de 620 à 945 les 1000-1000 le kilogram. 213 59

Arg. au-dessous de 920, les 1000 1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00

Piastre 5 37

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 84f 15c 84f 00c 00c 00c 00f 00c 00c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 00f 00c 00c 00c 00f

Banq. de Fr. avec doublement 1350f 355 00f 00 00f 00

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique 0f 000 à 0f 000

— S. Domingue. 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans.. 0 00 à 0 000

— brut. . . . . . 0 00 à 0 000

Coton du Levant. 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000

Huile d'olive. . . 0 00 à 0 000

Potasse d'Amer. 000 à 000f 000

Eau-de-vie, 5/6. 00f 00c à 00f 000

ANNONCE.

Les Géorgiques de Virgile, traduites en vers français, par J. Delille. Un vol. in-4°, papier vélin superfin grand-jésus, cinq figures, y compris le portrait de l'auteur, entourées des allégories représentant les quatre livres du poëme, dessinées par Pujot et gravées par Vandelisty; de l'imprimerie de Didot aîné, même caractère et papier de l'Enéide et des autres ouvrages du même auteur. Prix, satiné et cartonné, 100 fr. — Le même, grand nom de jésus, avec le portrait, 50 fr. — Il a été tiré deux exemplaires sur vélin, dont un seul sera vendu.

A Paris, chez Bleuet père, lib., pont Saint-Michel, n°. 25; et chez le Normant. M. Bleuet est seul propriétaire dudit ouvrage. On peut se procurer chez lui les mêmes Géorgiques des différens formats, pour compléter l'Enéide, et autres ouvrages de M. Delille.

NOTA. *Les Géorgiques*, in-4°, grand nom de jésus vélin, qui ne seront pas ornées du portrait de l'auteur, seront regardées comme suspectes et frauduleuses.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Hâtons-nous d'applaudir à quelques parties de l'ouvrage de M. Barthez; telle est celle où il défend nos grands auteurs tragiques contre certains Allemands, entr'autres Lessing, qui soutiennent que nos tragédies peuvent être des ouvrages estimables, mais qu'elles ne sont point des tragédies; que Corneille, Racine, Voltaire, Crébillon, peuvent être des poëtes distingués, mais qu'ils ne sont point des poëtes tragiques. M. Barthez appelle cela *le comble du délire*, et il a raison; il fait plus, il les attaque dans l'objet de leur idolâtrie, dans Shakespeare, et fait des observations très-justes sur la composition et le plan des pièces de ce fameux tragique anglais, sur les caractères de ses personnages, sur les sentimens qu'il leur prête, sur son style. Je trouve seulement qu'il auroit pu mieux choisir l'unique exemple qu'il rapporte du mauvais goût de Shakespeare; cet exemple est pris dans la tragédie d'Othello et dans la scène où Othello va étouffer Desdemona. Shakespeare lui fait dire: « Eteignons la lumière. Si je t'éteins, toi, ministre du Feu, je » puis ressusciter ta flamme, au cas que je vienne à me repentir; » et se retournant vers Desdemona, il ajoute: « Que j'éteigne une fois la » flamme de ta vie, où trouver cette céleste étincelle qui pourroit te » ranimer? » Je le répète, cette idée, qui n'est peut-être pas mauvaise en soi, est au moins très-raisonnable pour Shakspeare. Il offre mille exemples bien plus évidens de bizarrerie, de mauvais goût et d'extravagance; tel est celui-ci où dans la tragédie de Henri IV milord Falstaf présente au roi le chevalier Jean Colleville qu'il a fait prisonnier. « Sire, lui dit-il, le voilà, je vous le livre; je supplie votre grace de » faire enregistrer ce fait d'armes parmi les autres de cette journée, ou » pardi, je le ferai mettre dans une ballade, avec mon portrait à la tête; » on verra Colleville me baisant les pieds: voilà ce que je ferai, si vous » ne rendez à ma gloire aussi éclatante qu'une pièce de deux sols dorée; » et alors vous verrez dans le clair ciel de la Renommée ternir votre » splendeur, comme la claire lune efface les charbons éteints de l'élé» ment de l'air, qui ne paroissent autour d'elle que comme des têtes » d'épingles. » Il faut jouer qu'un critique anglais ou écossais, M. Home, propose ce morceau comme un modèle; mais en revanche, M. Home méprise beaucoup l'Iphigénie et la Phèdre de Racine.

A.

CHARADE.

De mes neuf pieds les cinq derniers font mille.
Mon premier guidé par Achille,
Jeta l'effroi dans les rangs des Troyens;
De Priam, d'Andromaque, il fit couler les larmes.
Mon entier est rempli de charmes,
Et se plaît autour des jardins.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Dé-fi*.

Romance nouvellement mise en musique, par M. d'Hauterive; dédiée à Mlle Nancy Abeleven.

Prix: 1 fr. 50 c.

Chez Imbault, professeur et éditeur de musique, rue Saint-Honoré, n°. 200; et péristyle du théâtre Italien, rue Favart, n°. 461;

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse; par messire François de Salignac de la Motte-Fénélon. Nouvelle édition, collationnée sur les manuscrits originaux. Un vol. in-12. Prix: 2 fr., et 2 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez Barbou, impr.-lib., rue des Mathurins, n°. 5.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Geoffroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit, avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 13 septembre.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 62 1/2 5/8. *Omnium*, 1/4.

Hier, à quatre heures du matin, on a reçu au bureau du secrétaire d'Etat des dépêches du lieutenant-général Whitelocke, en date du 10 juillet. Lord Castlereagh a envoyé sur-le-champ au lord maire la note suivante : le public y apprendra tout ce qu'on veut laisser transpirer de cette fâcheuse nouvelle. Le vaisseau qui l'a apportée à Portsmouth a été sur-le-champ mis en quarantaine.

Downing-Street, le 12 septembre.

« Lord Castlereagh a l'honneur d'informer le lord maire qu'il est arrivé ce matin des dépêches du général Whitelocke, en date du 10 juillet. Il paroît, d'après leur contenu, que les troupes de S. M. ayant attaqué la ville de Buenos-Ayres, ont éprouvé une résistance si vive de la part de l'ennemi rassemblé en masse, qu'après s'être emparées d'une partie de la ville, avec une perte considérable, le lieutenant-général a jugé prudent d'entrer en négociation avec le général Liniers qui commande les forces ennemies.

» Il a été convenu que les Anglais évacueroient l'Amérique méridionale dans l'espace de deux mois, et qu'on leur rendroit tous les prisonniers faits sur eux, soit dans cette dernière attaque, soit à la reprise de Buenos-Ayres.

» La perte que nous avons éprouvée consiste en 316 tués, 674 blessés, et 208 dont on n'a pas de nouvelles. » (*Star.*)

Traité définitif passé entre les généraux en chef des troupes de S. M. britannique et de S. M. catholique.

Art. Ier. Les hostilités cesseront à l'instant sur les deux rives de la Plata.

II. Les troupes de S. M. britannique garderont, pendant deux mois, la forteresse et la place de Monte-Video. La partie du pays déterminée par une ligne tirée de l'ouest à l'est, depuis Saint-Carlos jusqu'à Pando, sera considérée comme neutre. Aucunes hostilités ne pourront être commises sur un point quelconque de cette ligne de l'un ou de l'autre côté, n'entendant ici autre chose par neutralité que la liberté dont jouiront les individus des deux nations, sous la protection de leurs lois particulières, les Anglais devant être jugés par les leurs, comme les Espagnols par celles d'Espagne.

III. Les prisonniers seront mutuellement rendus, et on remettra, non-seulement ceux qui ont été pris depuis l'arrivée des troupes du général Whitelocke, mais aussi tous les sujets de S. M. britannique pris dans l'Amérique méridionale, depuis le commencement de la guerre.

IV. Afin d'assurer le départ le plus prochain des bâtimens et des troupes de S. M. britannique, il ne sera mis aucun empêchement à l'envoi ni à l'arrivage des provisions qui pourront être demandées pour Monte-Video.

V. Il est accordé dix jours, à compter d'aujourd'hui, pour le rembarquement des troupes de S. M. britannique, dans le but de les passer sur la rive septentrionale de la Plata, avec les armes qui peuvent être actuellement en leur pouvoir, les provisions et les équipages, et de les conduire dans le lieu le plus convenable qui pourra être choisi. Pendant ces dix jours, il sera permis de leur vendre des provisions.

VI. Lors de la remise de la forteresse et de la place de Monte-Video, qui aura lieu à la fin des deux mois fixés dans le second article, cette forteresse et cette place seront rendues dans le même état où elles se trouvoient, et avec l'artillerie qu'elles avoient quand elles ont été prises.

VII. Trois officiers de marque seront donnés en otage de part et d'autre, et y resteront jusqu'à l'entier accomplissement du présent traité. Il est bien entendu que les officiers de S. M. britannique, qui ont été prisonniers sur parole, ne pourront pas servir contre l'Amérique méridionale avant leur retour en Europe.

Fait double, au fort de Buenos-Ayres, le 7 juillet 1807.

Signé John Whitelocke, lieutenant général commandant. Georges Murray, contre-amiral-commandant. Santiago-Liniers, César Balbiani, Bernardo Velasco.

Depuis la signature de cette capitulation, les prisonniers ont été rendus de part et d'autre. Nos troupes employées à cette expédition étoient trois brigades d'artillerie légère, sous le capitaine Frazer; les 5e, 38e et 87e régimens d'infanterie, sous le général Auchmuty; le 17e de dragons, les 36e et 88e régimens d'infanterie, sous le général Lumley; huit compagnies du 95e régiment, et neuf compagnies d'infanterie légère sous le général Craufurd; quatre escadrons du 6e régiment de dragons de la garde; le 9e de dragons légers; le 40e et le 50e régimens d'infanterie, sous les ordres du colonel Mahon. Toute la cavalerie étoit démontée, à l'exception de quatre escadrons du 17e régiment.

Il paroît que la cour de Pétersbourg désapprouve notre conduite à l'égard du Danemarck; qu'elle exige que les Suédois cessent de recevoir nos vaisseaux dans leurs ports, et qu'elle les menace de considérer comme une déclaration de guerre toute assistance qu'ils nous donneroient. Une lettre de Gottembourg porte qu'on a su, par une maison très-respectable de Stockholm, que le ministre de Russie a positivement déclaré au gouvernement Suédois que, s'il prenoit la moindre part à la guerre contre les Danois, et s'il permettoit à un seul vaisseau de guerre l'entrée de ses ports, une armée russe entreroit immédiatement en Finlande. (*Morning-Chronicle.*)

On assure que l'on prépare une expédition pour prendre possession de l'île de Madère. Trois mille hommes sont destinés, dit-on, à ce service. L'état-major sera composé d'un député adjudant-général, d'un député quartier-maître-général, d'un inspecteur des hôpitaux, de deux médecins et de deux chirurgiens. On croit que cette expédition ne tardera pas à mettre à la voile. Les transports sont déjà rassemblés à Portsmouth.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 24 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Philinte de Molière, les Jeux d'Amour et du Hasard.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La prem. de *la Folie Musicale, ou le Chanteur prisonnier*, opéra comique en un acte; *Alexis et Justine.*

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La prem. du *Valage, ou le Mariage difficile*, com. en 3 actes, en prose; *la Femme colère, la Comtesse d'Escarbagnas.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Arlequin double, Bertin et Colardeau, les Deux Pères.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Banqueroute, les Innocens, les Bateliers du Niémen.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

La Femme à Deux Maris, la Forêt Noire.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Grotte d'Ivernesi, Bâtardin.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

La Demande en Mariage, le Pont cassé, le Sultan.

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui les deux danses de corde parallèles, où les deux frères Ravel danseront un pas de deux.

TIVOLI.

Auj. Div. champ. Danses, Jeux, Spectacles, Concert, Foriosoet Auguste.

Colysée de l'Elysée-Bourbon, ci-devant Wauxhall d'été boulevard de la porte Saint-Martin.

Auj. Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix : 1 fr. 65 c.

THÉATRE FRANÇAIS.

Rentrée de Mlle Raucourt dans *Œdipe*.

Occupée à fonder des théâtres en Italie, Mlle Raucourt n'oublie point le Théâtre Français : elle abandonne quelquefois ses colonies, pour revenir dans la métropole; et son retour à Paris est toujours très-agréable aux amateurs des bonnes traditions de la tragédie. Une assemblée aussi nombreuse que brillante s'étoit réunie pour lui voir jouer Jocaste, l'un des rôles qui fait le plus briller son talent et son art. Mlle Raucourt y est très-bien placée, relativement à ses moyens et à ses qualités physiques; elle y met de la noblesse, de la fermeté, et même, en certains endroits, une sensibilité et un naturel qui frappe vivement les spectateurs. Lorsqu'elle rappelle son mariage avec Œdipe, et l'espèce de sentiment que cet époux lui fait éprouver, elle prend un accent qui annonce que c'est la voix de la nature, et non celle de l'amour, qui lui parle en faveur d'Œdipe. Dans la magnifique scène de la double confidence, avec quelle pudeur intéressante elle raconte l'oracle qui lui avoit prédit que son lit seroit souillé par son propre fils!

Le débit de Mlle Raucourt, son jeu, sa tenue, tout est de la bonne école; on reconnoît l'actrice qui a reçu des leçons de Mlle Clairon, et qui a su les mettre à profit. Ce qui donne à Mlle Raucourt un avantage bien précieux, c'est qu'elle entend et sent parfaitement tout ce qu'elle dit, et donne à chaque chose le ton le plus juste et le plus convenable : sa première qualité est l'intelligence. On a dit que la Champmêlé n'étoit qu'un automate doué d'un très-bel organe, mais absolument dénué de sens et d'esprit; qu'il falloit lui siffler ses vers l'un après l'autre, et que tout étoit machinal dans son talent : c'est un conte populaire, un vain bruit qui ne mérite aucune confiance. La bêtise de la Champmêlé est à-peu-près aussi bien constatée que la prétendue passion que Racine avoit pour elle, et le prétendu enfant qui fut le

Digitized by Google

DANEMARCK.

Altona, 13 septembre.

Les comtes de Holx et Schmettau sont arrivés le 11 au soir à Kiel, avec des passeports anglais pour y porter la nouvelle de la terrible catastrophe de Copenhague. Cette ville a été bombardée depuis le 2 septembre au soir jusqu'au 5 à minuit, avec des bombes, des boulets rouges, et des fusées d'une nouvelle et horrible invention; elle a été bombardée par 75 mortiers du côté de l'ouest, où l'on s'y étoit le moins attendu; 9000 bombes sont tombées à Copenhague; le quart de la ville, sur-tout la partie septentrionale, a été réduit en cendres. Dans une seule nuit, le feu a pris en vingt endroits différens. L'eau manquoit, et les pompiers étoient écrasés par les bombes pendant leur travail. Environ 2000 habitans ont péri en voulant se sauver à travers les débris de leurs maisons embrasées. Enfin on a capitulé. La flotte danoise sera livrée aux Anglais, complétement équipée. Ils n'entreront point dans la ville; mais ils occuperont la citadelle et le Holm.

Le prince Royal a refusé à l'ambassadeur anglais Jackson des passeports que ce ministre lui avoit fait demander pour se rendre auprès de lui.

Kiel, 13 septembre.

Le rapport officiel sur le siége et la prise de Copenhague n'a pas encore paru; mais voici quelques détails qui circulent dans le public, et qui paroissent authentiques:

« Les troupes régulières qui se trouvoient dans la place au moment où elle fut investie, se montoient à 7000 hommes; savoir: la garde à pied et à cheval, 700 hommes; 4 escadrons de cavalerie, 2 régimens d'infanterie, chacun de 17 à 1800 h.; un régiment d'artillerie, et le corps de soldats-mariniers, de 1200 hommes. On forma de nouveau tous les corps des volontaires qui avoient été formés le 2 avril 1801; on arma une vingtaine de chaloupes canonnières, quelques frégates et bricks, ainsi que plusieurs batteries flottantes; il y avoit 3 à 4000 matelots dans le port et l'arsenal.

» Le corps anglais du général Cathcart, débarqué le 16, étoit de 18,000 hommes; le corps sous les ordres de lord Rosslyn, débarqué le 23 à Kiöge, étoit de 12,000 hommes: il étoit venu de l'île de Rugen. L'ennemi reçut en outre, le 2 ou 3 septembre, un renfort dont on ne connoît pas la force.

» L'attaque des Anglais sur la batterie des Trois-Couronnes, le 27 août et jours suivans, a été terrible; mais on assure que jusqu'au dernier moment, les Anglais n'avoient pu occuper un seul point des fortifications du port, et que la flottille danoise se battoit encore avec beaucoup de succès et un acharnement sans bornes, lorsque la capitulation vint suspendre les hostilités.

» Les 29, 30 et 31 août, la garnison fit des sorties continuelles, où il y eut de part et d'autre un carnage effroyable. La garnison resta en possession des hauteurs de Friederiksberg et des digues qui séparent les lacs dont la ville est entourée du côté de l'ouest et du nord. La funeste sécurité que ce succès inspira au général Peymann, et l'espoir d'être joint par la petite armée du général Castenskiold, firent décider qu'on ne détruiroit pas le faubourg du Nord.

» Le 28 ou 29, les troupes du général Castenskiold, mal armées et dépourvues d'artillerie, se retirèrent après avoir soutenu quelques engagemens contre le corps de lord Rosslyn.

» Le général anglais fit attaquer le faubourg du Nord le 3 septembre; et à l'abri des maisons qui étoient restées debout, il parvint à y établir une batterie de 50 mortiers, à moins d'une portée de canon des remparts de la ville. Le feu de la place ne fit aucun effet. Une sortie fut repoussée, et la garnison y perdit près de 1000 hommes. Depuis le 3 au soir jusqu'au 5 dans la nuit, cette batterie de mortiers ne cessa de vomir des bombes, des boulets rouges et des fusées incendiaires. La flèche de l'église de Notre-Dame s'écroula; les rues du Nord, des Goths, le marché aux charbons, enfin tout le quartier fut presque détruit. Il périt 2 à 3000 hommes, femmes et enfans. Le général Peymann et une foule d'officiers supérieurs furent blessés mortellement. Cependant on ne désespéra point de la défense. Les habitans se réfugièrent dans le quartier de Christianshavn, sur l'île d'Amak; les Anglais étoient débarqués dans cette île à la fin d'août; mais ils s'étoient bornés à bloquer la ville de ce côté.

» Le 5 septembre, quelques vaisseaux de ligne et une vingtaine de galiotes à bombes vinrent se placer au nord de l'île d'Amak, de manière à pouvoir bombarder le quartier de Christianshavn. Le feu y prit d'une manière effrayante, et les habitans commencèrent à demander à grands cris qu'on acceptât la capitulation que lord Cathcart n'avoit cessé de proposer, d'après les ordres arrivés de Londres. On étoit absolument sans eau douce; les Anglais avoient coupé tous les conduits d'eau dans les faubourgs. Les moulins de la ville, situés sur le rempart, étoient détruits. Il n'y avoit d'ailleurs de vivres que pour une semaine. Enfin la garnison, réduite à 3 ou 4000 hommes, ne suffisoit plus pour occuper l'enceinte de la ville et la garantir d'un assaut. Tels sont les motifs qui décidèrent à capituler.

» Tout ce qui reste de troupes danoises, ainsi que la bourgeoisie armée, est campé sur les remparts de la ville, du côté de l'ouest et du sud. Les marins ont montré une telle répugnance à suspendre les hostilités, que l'on craignoit de leur part des scènes tumultueuses. »

GRAND-DUCHÉ DE POLOGNE.

Varsovie, 7 septembre.

Il paroît certain que les troupes françaises resteront ici pendant l'hiver prochain. « Nous sommes autorisés, dit la Gazette de Varsovie, à annoncer qu'il existe dans les magasins une quantité de grains, de farine et de biscuit, suffisante pour assurer la subsistance d'une armée de 40,000 hommes pendant neuf mois. Le service de la viande est assuré pour 40,000 hommes pendant six mois, au moyen des transports en bestiaux, qui sont expédiés des pays voisins du duché de Varsovie. Déjà plus de 2000 bêtes à cornes ont été remises aux administrations polonaises, à Varsovie, Blonicz et Sochaczow. Enfin, il existe des approvisionnemens en avoine, en eau-de-vie et en vin, calculés dans la même proportion. Ces approvisionnemens sont indépendans d'une grande quantité de denrées de toute nature, chargées sur plus de 200 bateaux expédiés de Thorn à Varsovie, et dont l'arrivée n'est retardée que par les basses eaux. Les fonds pour les appointemens et la solde de l'armée sont faits, ainsi que ceux nécessaires pour acquitter l'arriéré. Cette grande quantité de numéraire se dépense dans le pays. Nos lecteurs verront dans ces détails une nouvelle preuve de la sollicitude de l'Empereur Napoléon, pour les peuples du duché de Varsovie et de la Grande-Pologne. En laissant au milieu d'eux une partie de son armée, il a voulu que le séjour de ses troupes fût tout avantage pour le pays. »

ISTRIE.

Trieste, 31 août.

Le sort de Raguse est décidé. Cette petite république sera

---

fruit de ce commerce. Il est impossible qu'une actrice entièrement dépourvue d'intelligence, puisse jamais s'élever à un certain degré dans son art, et s'y faire une véritable réputation. Comment une femme sans esprit, sans idées, ou n'ayant que des idées viles et rampantes pourroit-elle exprimer avec succès les plus belles pensées, les sentimens les plus délicats et les plus nobles qui lui seroient parfaitement étrangers; comment pourroit-elle saisir le caractère des personnages qu'elle représente, entrer dans l'esprit d'une situation? Elle ne pourroit jamais que suivre des intentions vagues, des mouvemens désordonnés, et s'abandonner aux chances du hasard. Le hasard, il est vrai, peut la servir quelquefois heureusement, et lui inspirer des intonations que l'art cherche souvent en vain; mais il ne faut pas compter sur ces bonnes fortunes, qui sont extrêmement rares; et lorsqu'on ne suit qu'un instinct aveugle, on s'égare presque toujours.

La tirade sur les prêtres est toujours applaudie dans cette pièce, autant et plus que des beautés les plus réelles; à peine laisse-t-on à l'actrice le temps d'achever ces vers:

> Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense;
> Notre crédulité fait toute leur science.

Toute la salle retentit du plus terrible fracas. Qui croiroit que nos jeunes Français sont pénétrés d'une aussi sainte indignation contre la fourberie des prêtres païens? Rien n'est plus édifiant que ce zèle contre des imposteurs qui trompoient le peuple il y a trois mille ans. Des gens timides et scrupuleux, de vieux radoteurs craignent que les prêtres chrétiens n'aient une grande part à cette explosion, et même qu'elle ne soit tout entière pour eux; je n'en veux rien croire; car enfin si les prêtres sont tous des fourbes, il n'en faut point avoir; et comment avoir une religion sans prêtre et sans culte?

On m'objectera qu'une religion sans culte et sans prêtre, est précisément ce qu'il y a de plus à la mode à présent; que c'est là l'élixir de cette doctrine à qui l'on a donné, je ne sais pourquoi, le titre exclusif et spécial de philosophie; car probablement il y a d'autre philosophie que celle qui consiste à ne vouloir point de prêtres; ou bien s'il n'y en avoit pas d'autre, ce seroit une chose bien facile que la philosophie, et l'on seroit philosophe à peu de frais.

L'objection est spécieuse, et je pourrois bien y répondre; mais je crois qu'il sera plus amusant d'examiner si la tirade par elle-même, et toute philosophie à part, a de quoi se faire applaudir avec tant de chaleur. C'est Jocaste qui parle; et il faut observer que, malgré l'épithète de *dévot* donnée au *sexe féminin*, les femmes sont très-avides des nouvelles doctrines, très-enclines à l'hérésie, et qu'elles s'érigent volontiers en docteurs hétérodoxes. Ecoutons le sermon de Jocaste contre les devins et la divination:

> Un ministère saint les attache aux autels:
> Ils approchent des Dieux; mais ils sont des mortels.

Le prédicateur est d'abord très-modéré, et ne dit rien qui ne soit avoué de tout le monde. Personne n'a jamais prétendu que les prêtres fussent des dieux; on croit seulement qu'en approchant des dieux, ils peuvent puiser dans ce commerce une force particulière, pour résister aux passions de l'humanité.

> Pensez-vous qu'en effet, *au gré de leur demande*,
> Du vol de leurs oiseaux la vérité dépende?

Il y a peu de liaison dans les idées de Jocaste: il seroit très-possible que les prêtres, sans être des dieux, fussent des prophètes, et reçussent des dieux quelques lumières sur l'avenir.

Au gré de leur demande

est un hémistiche qu'on n'excuseroit pas dans le moindre rimeur, et qui n'est pas digne de Voltaire.

> Que sous un fer sacré des taureaux *gémissans*,
> Dévoilent l'avenir à leurs regards *perçans*,

Digitized by Google

réunie au royaume d'Italie, comme le reste de la Dalmatie. Cependant la forme de gouvernement sera maintenue jusqu'à nouvel ordre, et les personnes chargées de l'administration continueront d'exercer leurs fonctions.

La petite flottille franco-italienne est sortie de Venise, il y a quelques jours, et a jeté l'ancre devant Malamocco, près de Chiozza. On est curieux de savoir si la frégate anglaise qui croise dans ces parages osera tenter quelque chose contre cette flottille.

AUTRICHE.

Vienne, 12 *septembre*.

S. M. l'Empereur est parti d'ici le 10, pour Salzbourg, accompagné de M. le comte d'Urbna, grand-chambellan, et du colonel de Kutschew, son adjudant-général.

S. A. I. l'archiduc Charles entreprendra ces jours-ci le voyage qu'il avoit projeté; il se rendra d'abord en Bohême, et ensuite dans la Haute-Autriche. A son retour, ce prince assistera aux manœuvres ordinaires d'automne.

Lord Pembroke, arrivé dernièrement ici en qualité d'envoyé extraordinaire, retournera dans peu de jours à Londres. Il a déjà eu son audience de congé. M. Adair restera à Vienne.

Suivant les nouvelles de la Silésie, l'armée française qui se trouve dans cette province est forte de 80,000 hommes.

Les dernières lettres des frontières de la Turquie confirment la nouvelle de l'arrivée du général Michelson à Bucharest, et de la reprise des hostilités entre les Serviens et l'armée ottomane.

Le prince de Trautmansdorf a prêté serment, le 9 de ce mois, entre les mains de S. M., en qualité de grand-maître de la cour.

BAVIERE.

Augsbourg, 12 *septembre*.

Des nouvelles de Braunau, du 9 septembre, annoncent que la garnison française de cette place sera approvisionnée de nouveau pour trois mois. On n'y construira point de nouvelles fortifications; mais on entretiendra soigneusement celles qui existent. (*Gazette Universelle.*)

ALLEMAGNE.

Cassel, 14 *septembre*.

Suite de la Constitution du royaume de Westphalie.

20. Le conseil d'Etat sera composé de 25 membres, nommés par le roi et révocables à volonté; il sera divisé en sections.

21. La loi sur les impositions ou loi des finances, les lois civiles et criminelles seront discutées et rédigées au conseil d'Etat.

22. Les lois qui auront été rédigées au conseil d'Etat seront données en communication à des commissions nommées par les Etats. Les commissions, au nombre de trois, savoir: commission des finances, de justice civile et de justice criminelle, seront composées de 5 membres des Etats, nommés et renouvelés à chaque session.

23. Les commissions des Etats pourront discuter avec les sections respectives du conseil les projets de lois qui leur auront été communiqués: les observations desdites commissions seront lues en plein conseil d'Etat, présidé par le roi; et il sera délibéré, s'il y a lieu, sur les modifications dont les projets de lois pourront être reconnus susceptibles.

24. La rédaction définitive des projets de lois sera faite immédiatement par des membres du conseil, et transmise aux Etats, qui délibéreront après avoir entendu les projets de lois et les rapports de la commission.

25. Le conseil d'Etat discutera et rédigera les réglemens d'administration publique.

26. Il connoîtra des conflits de juridiction entre les corps administratifs et les corps judiciaires, du contentieux de l'administration et de la mise en jugement des agens de l'administration publique.

27. Le conseil d'Etat, dans ses attributions, n'a que le pouvoir consultatif.

28. Les Etats du royaume seront composés de 100 membres nommés par les colléges des départemens; savoir: 70 membres choisis parmi les propriétaires, 15 parmi les négocians et fabricans, 15 parmi les savans et autres concitoyens qui auront bien mérité de l'Etat. Les membres des Etats ne recevront pas de traitement.

29. Ils seront renouvelés par tiers tous les trois ans. Les sortans pourront immédiatement être réélus.

30. Le président des Etats est nommé par le roi.

31. Les Etats s'assemblent sur la convocation ordonnée par le roi, et ne peuvent être convoqués, prorogés, ajournés et dissous que par le roi.

32. Les Etats délibéreront sur les projets de lois qui ont été rédigés par le conseil d'Etat, et qui leur sont présentés par ordre du roi, soit pour les impositions ou pour la loi annuelle des finances, soit pour changemens à faire au code civil, au code criminel et au système monétaire. Les comptes imprimés par les ministres leur sont remis chaque année. Les Etats délibéreront sur les projets de lois au scrutin secret, à la majorité des suffrages.

33. Le territoire sera divisé en départemens, les départemens en districts, les districts en cantons, et ceux-ci en municipalités.

34. Le nombre des départemens ne pourra être au-dessous de huit, ni au-dessus de douze. Le nombre des districts ne pourra être au-dessous de trois, ni au-dessus de cinq, par département.

35. Les départemens seront administrés par un préfet : il y aura dans chaque préfecture un conseil de préfecture pour les affaires contentieuses, et un conseil-général de département.

36. Les districts seront administrés par un sous-préfet. Il y aura dans chaque district une sous-préfecture et un conseil de district.

37. Chaque municipalité sera administrée par un maire. Il y aura dans chaque municipalité un conseil municipal.

38. Les membres des conseils-généraux municipaux seront renouvelés par moitié tous les deux ans.

39. Il sera formé dans chaque département un collége de département.

40. Le nombre des membres des colléges de département sera à raison d'un membre pour mille habitans, sans qu'ils puissent être moins que deux cents.

41. Les membres de colléges de département seront nommés par le roi, et seront choisis, savoir : les quatre sixièmes, parmi les 600 plus imposés du département, un sixième parmi les savans, les artistes les plus distingués, et les citoyens qui auront bien mérité de l'Etat.

42. Nul ne peut être nommé membre d'un collége de département, s'il n'a 21 ans accomplis.

43. Les colléges des départemens nommeront les membres des Etats, et présenteront au roi les candidats pour les places des juges de paix et des membres de conseil des districts et des conseils municipaux.

Des taureaux font bien plus que gémir quand ils sont sous un fer sacré ou non sacré, sous le glaive du prêtre ou sous le couteau du boucher: alors ils beuglent; et, comme l'a très-bien remarqué le savant auteur d'*Achille à Scyros*, quand c'est dans un sacrifice que beuglent les taureaux, les cris qu'ils font entendre sont des *beuglemens sacrés*, et non pas des gémissemens. Le second vers est vague; ce ne sont pas des taureaux gémissans qui dévoilent l'avenir; c'est l'inspection de leurs entrailles. Jocaste n'est-elle pas un peu inconséquente, quand elle accorde des *regards perçans* à des hommes qu'elle assure ne voir goutte dans l'avenir!

Et que de *leurs* festons *ces victimes* ornées
Des humains dans *leurs* flancs portent les destinées.

C'est la même idée, retournée d'une autre manière, qui n'est guère plus heureuse: *ces victimes*, après avoir déjà nommé les taureaux, paroît languissant, même en prose. A quoi se rapportent *leurs* dans *leurs festons*? Sont-ce les festons de ces victimes? Sont-ce les festons des prêtres? Remarquez la prodigieuse affluence du pronom *leur*: *leur demande*, *leurs oiseaux*, *leurs regards*, *leurs festons*, *leurs flancs*. Quelle profusion de ce monosyllabe peu harmonieux, dans un si petit nombre de vers!

Non, non, *chercher ainsi l'obscure vérité*,
C'est usurper les droits de la Divinité.

Comment usurpe-t-on les droits de la Divinité en *cherchant l'obscure vérité*? Est-ce que par hasard ce seroit un droit de la Divinité de chercher la vérité? Ce seroit un droit bien modeste. La Divinité n'a pas besoin de chercher l'obscure vérité; elle est elle-même la source de toute vérité et de toute lumière: c'est aux mortels qu'il appartient de chercher l'obscure vérité, et de ne pas la trouver; c'est là leur droit et leur apanage. Voltaire a voulu dire, sans doute, que prétendre connoître l'avenir, c'étoit vouloir usurper les droits de la Divinité; mais il s'est exprimé en écolier qui veut rimer avant de penser.

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense;
Notre crédulité fait toute leur science.

Jocaste est d'autant moins fondée à faire ce reproche aux prêtres, que son aventure et celle d'Œdipe sont une preuve évidente de la science des prêtres: ce qu'ils ont prédit à l'un et à l'autre arrive en effet; les oracles des prêtres s'accomplissent malgré l'incrédulité d'Œdipe et de Jocaste. Ces deux personnages, qui déclament en vain contre les prêtres, sont eux-mêmes des ignorans, des aveugles, qui courent tête baissée à leur perte en se débattant contre leur destinée.

Il faut convenir que chez le grave Sophocle, Jocaste n'est guère plus respectueuse envers les oracles qu'elle ne l'est chez l'auteur français: seulement elle s'exprime avec plus de justesse et de naturel; elle ne déclame point, et ne fait point de lieux communs sur les oiseaux et les taureaux: elle prouve avec quelque vraisemblance que les oracles sont menteurs, en citant un oracle qu'on lui a rendu, et dont elle doit regarder l'accomplissement comme impossible, quoique cet oracle soit déjà accompli sans qu'elle le sache. Cette témérité est regardée par les commentateurs comme une des causes de la punition qu'éprouve Jocaste. Le chœur blâme sévèrement les discours sacriléges de la reine; c'est un correctif pour ce qu'ils pourroient avoir de dangereux: on pourroit dire aussi que la Jocaste françoise est punie, puisqu'elle est réduite à se donner la mort; mais rien dans la pièce n'indique que son irrévérence envers les Dieux et les prêtres ait contribué à son malheur. Quant au mérite particulier de ces deux vers, il est fort médiocre; le premier vers est d'un tour prosaïque et commun: *Je ne suis pas ce que vous pensez*; les prêtres ne sont pas ce qu'on pense, c'est une phrase familière. Dans le second vers, le dernier hémistiche est sec et dur:

Fait toute leur science,

Digitized by Google

44. Les présentations seront au nombre double des nominations.

45. Le Code Napoléon formera la loi civile dans le royaume de Westphalie.

46. La procédure sera publique, et le jugement par jurés aura lieu en matière criminelle.

47. Il y aura par chaque canton une justice de paix, par chaque district un tribunal civil de première instance, par chaque département une cour de justice criminelle, et pour tout le royaume une seule cour d'appel et une seule cour de cassation.

48. Les juges de paix resteront en fonction pendant quatre ans, et seront immédiatement rééligibles s'ils sont présentés comme candidats par les colléges de département.

49. L'ordre judiciaire est indépendant.

50. Les juges sont nommés par le roi et à vie.

51. La cour de cassation pourra, soit sur la dénonciation du procureur royal, soit sur celle d'un de ses présidens, demander au roi la destitution d'un juge qu'elle croiroit coupable de prévarication dans ses fonctions. La destitution ne pourra être prononcée que par le roi.

52. Les jugemens des cours et tribunaux sont rendus au nom du roi. Seul, il peut faire grace, remettre ou commuer la peine.

53. La conscription sera loi fondamentale au royaume de Westphalie.

54. La constitution ci-dessus sera complétée par des réglemens du roi et discutée dans son conseil d'Etat.

55. Les lois et réglemens d'administration publique seront publiés par le bulletin des lois, et n'ont pas besoin d'autre forme de publication pour être obligatoires.

Francfort, 19 septembre.

Le nombre des blessés guéris et convalescens français, qui ont passé ici depuis le commencement de la guerre, est évalué à plus de 20,000. Il en passe encore journellement de nombreux transports, qui se rendent par le Mein à Mayence.

Le bruit court qu'on a essuyé dans la Basse-Italie un tremblement de terre très-violent, et que la ville de Naples a particuliérement souffert.

Nous avons dit qu'on avoit essuyé à Gênes une légère secousse dans la nuit du 4 au 5 de ce mois.

Il a été défendu à Stetin de publier dans la Poméranie prussienne des proclamations, ordonnances, avis, lettres, etc., quel qu'en soit le contenu et l'auteur, sans la permission spéciale ou l'ordre de S. Ex. M. le général Victor, gouverneur-général de Berlin.

HOLLANDE.

La Haye, 19 septembre.

S. M. le roi, vu la nécessité d'éclaircir les doutes qui se sont élevés relativement à l'intention du décret, du 28 août dernier, sur la confiscation des navires munis de faux papiers, ou ayant à bord des marchandises anglaises, vient de rendre à Paris un décret ainsi conçu :

« Tous les navires, sans distinction, qui entreront dans les ports de notre royaume, et dont la cargaison consistera, soit en entier, soit en partie, en marchandises anglaises, ou qui viennent d'un port ennemi, seront confisqués, aussi bien que toute la cargaison, conformément aux dispositions prohibitives, prises avant l'époque du décret ci-dessus relaté, et lesquelles, selon l'article IX, demeureront intactes et obligatoires pour autant que ce décret n'y porte point altération. »

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 23 *septembre.*

— M. de Lindholm, aide-de-camp de S. A. R. le prince Royal de Danemarck, est arrivé à Paris. Il a déjà eu une audience de l'EMPEREUR.

— Le Journal officiel de Milan annonce que S. A. I. le prince vice-roi d'Italie a accepté, avec l'autorisation de l'EMPEREUR, l'ordre de la Toison-d'Or que lui a envoyé S. M. le roi d'Espagne.

— Des lettres du Nord assurent que le roi de Suède, qui est actuellement à Malmoë, a fait faire des propositions de paix à M. le maréchal Brune.

— S. Exc. le ministre secrétaire d'Etat et M. le maréchal Moncey sont partis aujourd'hui pour aller s'établir à Fontainebleau. On attend incessamment dans cette ville M. le prince de Benévent.

— M. Garnerin a fait hier sa seconde ascension nocturne. Il a refusé d'avoir pour compagnon de voyage le *Courrier de l'Europe*, qui devoit disparoître avec lui. Un autre observateur, dont il avoit annoncé lui-même le départ dans une affiche placardée dans tout Paris, n'a pas été plus heureux.

— Nous avons annoncé, d'après un autre journal, que M. le général Excelmans avoit été nommé grand-écuyer du duc de Berg. Cette nouvelle est fausse.

— La petite province connue sous le nom des *Bouches du Cattaro*, est située entre les territoires de Raguse et le pays des Monténégrins. Elle s'étend autour d'un golfe qui s'avance douze lieues dans les terres, en formant cinq angles, et qui offre une suite de bassins profonds, sûrs, et susceptibles d'une bonne fortification. L'étendue est évaluée à 50 lieues carrées, mais la population n'est que de 15 à 18,000 individus. Les principales villes et bourgs sont Cattaro, Castelnuovo, Rizano, Perasto, Versagno et Dobatra. Les deux premières sont fortifiées, mais elles n'ont chacune que 1800 habitans. La population de Perasto s'élève à 3000. Le sol, composé de roches calcaires, est peu fertile ; il n'y vient que du vin, de l'huile d'olive et quelques fruits. Les Monténégrins et les Bosniaques fournissent du blé, du bétail et d'autres articles de consommation. Les habitans de Cattaro sont presque tous marins ; ils ont cent cinquante bâtimens, avec lesquels ils font le cabotage entre l'Italie et le Levant. Leurs tartanes armées se sont souvent défendues avec succès contre les corsaires barbaresques. Le district de Pastrovichi, au sud de Cattaro, appartient à une peuplade belliqueuse, dont tous les individus sont nobles. La ville et comté de Budua est encore une dépendance de Cattaro.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 9 septembre.

59 — 40 — 16 — 54 — 13.

Cours de la Bourse, du 23 Septembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 84f 83c 80c 84f 83c 90c. 84f
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808 81f 00c 00c 00c 00c. 00c. 000
Actions de la Banque de Fr., avec doublement. 1340f 0000f 0000f.

ANNONCE.

Douzième livraison de l'Histoire des Généraux qui se sont illustrés dans la guerre, ou le *Cornelius Nepos* ; par A. Châteauneuf. Prix de chaque volume : 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 80 cent. par la poste. Les douze volumes qui composent toute la collection, se vendent 15 fr., et 18 fr.

A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, n°. 34.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. Ce dernier volume contient des notices historiques sur les généraux Pichegru, Hoche, Vendôme et Beysser.

Il me semble qu'il faudroit du moins rendre cet honneur aux prêtres, de n'en dire du mal qu'en beaux et bons vers.

CHARADE.

Mon premier, vu du haut des mâts,
Aux marins fait tourner la tête ;
Mon second, dans un bon repas,
Monte assez souvent à la tête ;
Et mon tout, quand il est trop bas,
Aux passans fait baisser la tête.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Char-mille*.

Recueil de seize Canons grivois, à 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 voix ; dédié à la Société de la Goguette ; par H. Berton, membre de ladite Société. Prix : 6 fr.

A Paris, chez madame Duhan et compagnie, éditeurs de musique, marchands d'instrumens, boulevard Montmartre, n°. 1050 et 10, aux Deux Lyres.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4 ; et à l'Académie Impériale de Musique.

L'Art de faire le Vin ; par M. Chaptal, membre et trésorier du Sénat, grand-officier de la Légion-d'Honneur, membre de l'Institut de France, auteur de *la Chimie appliquée aux Arts*, etc. Un vol. in-8°. de 400 pages, avec planches en taille-douce. Prix : 5 fr. 50 c., et 7 fr. par la poste.

A Paris, chez Déterville, libraire, rue Hautefeuille, n°. 8.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Cet ouvrage ne pouvoit paroître dans un moment plus favorable que celui-ci, la veille de la vendange. En effet, il peut éclairer et diriger l'agriculteur dans toutes les opérations qu'il exécute sur les vins, soit pour les dépouiller, soit pour les conserver, soit pour les améliorer, soit pour leur donner de nouvelles qualités. Une expérience de huit années, répétée sur tous les pays vignobles que possède la France, permet à l'Auteur de conclure qu'en suivant ses principes, non-seulement il n'est pas de bon vignoble dont on ne puisse améliorer le produit, mais qu'il n'est pas de mauvais raisin dont on ne puisse tirer un vin sain et généreux.

Le simple exposé du sommaire des chapitres donnera une idée de cet important ouvrage. Le chapitre Ier traite du raisin, considéré dans ses rapports avec le sol, le climat, l'exposition, les saisons et la culture. II. Du moment le plus favorable pour la vendange, et des moyens d'y procéder. III. Des moyens de disposer le suc du raisin à la fermentation. IV. Des phénomènes de la fermentation, et des moyens de la gouverner. V. Du temps et des moyens de décuver. VI. De la manière de gouverner les vins dans les tonneaux. VII. Des dégénérations et des altérations spontanées du vin. VIII. De l'acétification ou de la fabrication du vinaigre (dans lequel se trouve la fabrication du vinaigre de bière et celle du vinaigre par distillation des substances végétales et animales.) IX. Des vertus du vin. X. Des principes contenus dans le vin, et de sa distillation.

Chacun de ces chapitres est divisé lui-même en sections ; ce qui rend l'ouvrage très-clair, et le met à la portée de tout le monde.

Digitized by Google

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1807.

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GERVESOT, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

Constantinople, 2 septembre.

L'ambassadeur anglais Paget a entièrement échoué devant les Dardanelles. La flotte anglaise n'a pas osé pénétrer de nouveau. Les propositions insidieuses du cabinet anglais ont été rejetées avec dédain. (*Moniteur*.)

HONGRIE.

Semlin, 2 septembre.

Voici la teneur de l'armistice conclu, le 14 juillet, à Kopenitza, pour un temps illimité, entre l'armée servienne et le corps de troupes auxiliaires russes d'une part, et l'armée impériale ottomane de l'autre:

D'après la demande de S. Ex. le visir, Ibrahim-Pacha, on est convenu de ce qui suit:

1°. Pour procurer du repos aux troupes des armées respectives, harrassées par les fatigues qu'elles ont essuyées, il y aura, à dater de ce jour, un armistice pour un temps illimité. 2°. Afin de prévenir l'effusion du sang, il sera envoyé encore aujourd'hui les ordres nécessaires aux deux armées; et aussitôt qu'elles les auront reçus, les hostilités cesseront. 3°. Cet armistice n'est pas seulement relatif aux deux armées qui sont en Bulgarie; il s'applique encore aux différens corps de troupes qui sont en présence l'un de l'autre, sur les frontières de la Servie; il leur sera envoyé au plutôt l'ordre de cesser à l'instant les hostilités. 4°. Les deux armées, ainsi que les autres corps de troupes, resteront dans la position où ils se trouvent actuellement; ils ne pourront la changer en aucune manière. 5°. Les deux parties pourront dénon[illegible] suivant qu'elles le jugeront à propos; mais cette dénonciation devra précéder de cinq ou six heures la reprise des hostilités. 6°. Les deux parties s'engagent à prévenir tout désordre et suspicion mal fondée, à défendre sévèrement aux soldats de passer d'un camp à l'autre: quiconque contreviendra à cette défense, sera puni comme espion, d'après les lois de la guerre.

Fait et signé au quartier-général servien à Kopenitza, le 14 juillet 1807, à neuf heures du matin.

Au nom de la nation servienne et du corps auxiliaire russe,
George PETROWITZ, *général en chef de l'armée des insurgés;* ISSAILOW, *général de division russe*,
IBRAHIM, *gouverneur de la Macédoine et de la Romélie, commandant en chef de l'armée impériale turque.*

Le consul de Russie arrivé à Belgrade ne prend point ce titre lorsqu'il signe, mais celui de conseiller d'Etat et d'agent diplomatique.

ISTRIE.

Trieste, 4 septembre.

S. Exc. le général Marmont arriva le 14 du mois dernier à Raguse; il convoqua aussitôt les membres du gouvernement, et leur annonça que la république de Raguse appartenoit maintenant à la France, et qu'elle seroit réunie, comme la Dalmatie, au royaume d'Italie. Cette nouvelle a causé beaucoup de joie à tous les habitans, particulièrement à ceux qui sont attachés à la marine. Le général Lauriston a été nommé gouverneur de Raguse et de toute l'Albanie.

On a reçu ici la fâcheuse nouvelle que les Anglais qui ont quitté depuis quinze jours nos parages, ont enlevé 15 bâtimens sortis de Cattaro, Zante, Corfou, etc., et qui étoient chargés d'huile, de vin, raisins, coton et autres productions du Levant, destinées pour notre place. Ils allèguent pour cause de cette capture, que Cattaro et la république des Sept-Isles doivent être regardés par eux comme pays ennemis, depuis que les Français en ont pris possession.

ITALIE.

Venise, 4 septembre.

On dit que les troupes russes qui occupoient Cattaro et les Sept-Isles-Unies, arriveront dans peu ici, et retourneront dans leur patrie par l'Allemagne. Comme il n'y a encore qu'un armistice conclu entre la Russie et la Porte-Ottomane, celle-ci ne permettroit pas que les troupes susdites retournassent par le détroit des Dardanelles en Crimée. La route par le détroit de Gibraltar, la mer Atlantique, le canal, les mers du Nord et Baltique, seroit trop longue dans un moment où la saison est déjà fort avancée, et elle seroit aussi sujette à des difficultés, vu la situation actuelle des affaires politiques. (Une lettre de Venise, du 5, annonce qu'une flottille russe a paru devant ce port avec des troupes. Cette nouvelle demande confirmation.)

Bologne, 14 septembre.

L'entrée des Français [illegible] Aussi la saisie personne n'avoit été instruit de leur approche. Aussi la saisie des marchandises anglaises, dont cette ville et les bâtimens qui se trouvoient dans le port étoient remplis, a-t-elle été complète. Cette mesure cause aux Anglais une perte incalculable; car, malgré les prohibitions précédentes, Livourne étoit devenue presqu'exclusivement l'entrepôt de leur commerce avec toute l'Italie.

Des lettres de Rome annoncent aussi l'occupation de Civita-Vecchia et de tous les ports des Etats ecclésiastiques par les troupes françaises, qui ont pris aussitôt les mesures convenables pour interdire toute communication avec l'Angleterre.

Suivant les mêmes lettres, S. Em. le cardinal Bayane se

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 25 Septembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Dardanus, Paul et Virginie.

THÉATRE FRANÇAIS.
L'Intrigue Epistolaire, l'Esprit de Contradiction.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPERA-COMIQUE.
La Jeune Prude, Une Heure de Mariage, la Mélomanie.
Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle de Lucrèce, et M. Julien continuera les siens par le rôle de Saint-Ange.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Le Veuvage, les Voisins.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
La Matrone d'Ephèse, Quitte à Quitte, Voltaire chez Ninon.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Les Chevilles, le Tocsin, le Diable couleur de rose.

AMBIGU-COMIQUE.
Les Francs Juges, Duval, Une Matinée de Frédéric II.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
La Grotte d'Iverness, le Drôle de Corps, Mad. Tintamarre.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.
Le Petit Poucet, la Poule plumée, Reste à Un.

Auj., Expériences de physique et Fantasmagorie chez M. Lebreton.

PANHARMONICON,
Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.
Concert tous les jours, à neuf heures du soir. Prix: 6 fr., et 3 fr.

POÉSIE.

LES QUATRE AGES DE L'HOMME,

Fable lue à une séance publique du collège de France.

Un enfant au maillot, un homme entre deux âges,
Un écolier alerte, un impotent vieillard,
Celui-ci porté dans un char;
L'enfant dans un panier; l'écolier, sans bagages,
Allant à pied tout bonnement;
Et l'homme mûr, sur sa jument,
Gagnoient tous le même village:
Chacun d'eux, excepté l'enfant,
Travailloit de son mieux, quoique diversement,
A charmer l'ennui du voyage.
Si j'excepte ici le marmot,
Ce n'est pas qu'il n'eût son grelot,
Et puis le sein de sa nourrice
(Pour cet âge assez heureux lot),
Qui le long du chemin partageoient son caprice;
Mais c'étoit tout: chez lui le cœur ne disoit mot.

L'écolier, libertin, distrait, sans prévoyance,
Délivré pour un mois de monsieur son régent,
Et du fatras obscur qu'enseigne un rudiment,
Maudissant tout devoir, et toute connoissance
Acquise par des châtimens,
Méditoit de tirer vengeance
De la férule des pédans,
En oubliant les élémens
De tant d'importunes sciences;
Il n'éprouvoit au fond que ces deux sentimens:

Digitized by Google

rend à Paris avec une mission extraordinaire, de la part de Sa Sainteté.

RUSSIE.

Riga, 29 août.

Les nouvelles que nous avons reçues du Sund ont répandu de grandes inquiétudes à la Bourse. On est impatient de savoir quel sera le résultat de l'entreprise inouie des Anglais. Ces nouvelles n'ont cependant produit encore aucun changement dans le prix des marchandises; notre change est à la hausse, on paie 2 et 2 1/2 au-dessus du cours.

DANEMARCK.

Extrait d'une lettre particulière de Copenhague, du 8 septembre.

Cette capitale présente en ce moment l'aspect le plus horrible; c'est au milieu des ruines, de la mort et de la désolation publique que je vous écris pour vous donner une idée des événemens qui se sont passés, ainsi que de nos malheurs.

Après que les Anglais eurent cerné Copenhague du côté de la terre, ils firent toutes les dispositions nécessaires pour l'attaquer avec la plus grande vigueur; pendant cet intervalle il y eut journellement de petits combats, dans lesquels les troupes de ligne, les milices et les bourgeois rivalisèrent constamment de bravoure et de patriotisme pour la défense commune. Tel fut l'état des choses jusqu'au 2 septembre, jour où les assiégeans commencèrent à nous bombarder; le bombardement fut continué, avec une épouvantable activité, jusqu'au 5 au soir. Durant ces quatre jours, l'ennemi a jeté dans cette ville infortunée, outre une immense quantité de boulets, au-delà de vingt mille bombes, obus, grenades et flèches incendiaires, qui ont porté dans tous les quartiers la destruction et la mort.

La partie du nord sur-tout a considérablement souffert; la belle église des femmes, les magnifiques rues de Norregarde, de Laudemarck, d'Ostergarde, ainsi que plusieurs autres sont réduites en monceaux de cendres et de décombres; dans tout ce vaste quartier, il ne se trouve pas une seule habitation qui n'ait été plus ou moins endommagée. Tous les autres quartiers de Copenhague ont aussi éprouvé plus ou moins de désastres. On remarque qu'une seule bombe est tombée à Amélienburg, où est situé le palais du roi, et qu'elle y a tué le fils unique de l'adjudant-général Lindholm. Mais ces malheurs, tout affreux qu'ils sont, ne peuvent se comparer à ceux éprouvés par les habitans; 1600 ont péri victimes de cette épouvantable catastrophe, que nous n'avions ni méritée, ni pu prévoir; 900 autres habitans blessés ont été envoyés dans les hôpitaux; on voyoit des [illegible] des deux sexes, même des enfans, périr misérablement dans les rues; il arrivoit même que les secours que l'humanité s'empressoit de leur donner devenoient funestes à ceux qui les prodiguoient. Toutes les caves étoient encombrées de gens qui s'y sauvoient, et plusieurs y ont trouvé un autre genre de mort plus cruel encore. On prépare à la hâte le jardin du château de Rosenburg et la place d'armes, pour y loger les familles dont les maisons sont détruites. Cependant, au milieu de ces affreux ravages, la garnison et la brave bourgeoisie ont montré une valeur digne d'un meilleur sort. Le corps des chasseurs royaux, composé pour la plus grande partie d'étudians organisés par M. le grand-maréchal de la cour, le chambellan de Hauch, s'est tellement distingué dans toutes les occasions les plus périlleuses, que les Anglais, pour désigner ce corps d'une manière honorable, lui ont donné le nom de *corps des officiers*. Ces vaillans défenseurs de leur patrie ont eu 60 hommes tués ou blessés.

En général, on peut affirmer que tous les corps de la garnison ont fait parfaitement leur devoir; l'artillerie sur-tout s'est distinguée d'une manière remarquable, et tous les officiers se sont comportés en braves; ils ont fait humainement tout ce qui dépendoit d'eux pour la défense commune. Le gouverneur de Copenhague, le général Peymann, a été dangereusement blessé d'une balle, à l'attaque du jardin de Classensche. Le lieutenant-colonel de Repstorf, de la garde à pied, les lieutenans de marine, Bose et Zeuthen, ainsi que plusieurs autres officiers, sont morts des suites de leurs blessures. Le général Oxholm, qui commandoit une partie du corps de nouvelle levée, a été blessé et fait prisonnier. Le général Castenskiold, qui commandoit les volontaires de l'île, est parvenu à se retirer à Moen, avec son régiment de cavalerie. M. de Kirchhoff, aide-de-camp-général du prince Royal, a reçu une forte contusion à la tête par un éclat de bombe. Les trois filles du professeur Hornmann ont aussi été grièvement blessées par une bombe qui est tombée dans leur maison: l'une d'elles a eu les deux jambes fracassées.

Telle étoit la situation déplorable de cette capitale, lorsque, le 5 au soir, il fut proposé au général anglais d'entrer en négociation, afin de mettre un terme à tant de maux. Les pourparlers durèrent jusqu'au 7 au soir; et déjà l'ennemi, impatienté de ces lenteurs, menaçoit la ville d'un nouveau bombardement et même d'un assaut général, lorsque la capitulation fut signée. C'est le général-major de Waltersdorff qui a signé cette capitulation; elle porte en substance que la flotte danoise sera livrée, entièrement armée et équipée, aux Anglais, pour être gardée par eux jusqu'à la paix générale; ils occupent déjà la citadelle et les deux chantiers. Nos marins, dans leur juste indignation, vouloient absolument incendier la flotte, pour n'être pas obligés de la livrer à l'ennemi; mais le général anglais, informé de ce dessein, a déclaré que si on l'exécutoit, il feroit piller et renverser la ville de fond en comble.

Ainsi s'est terminée cette funeste tragédie qui remplit de deuil et de larmes la capitale du Danemarck: tous les malheurs et les désastres qui en sont le résultat ne peuvent encore être connus; mais il est certain qu'ils sont incalculables. Les flèches incendiaires nouvellement inventées en Angleterre, et que les Anglais appellent *roquettes*, ont sur-tout occasionné les plus grands dégâts. Au moment où j'écris cette lettre à la hâte, on entend partout des cris et des sanglots: ici ce sont des pères et des mères qui pleurent leurs enfans; là des enfans qui réclament les auteurs de leurs jours, plus loin, des épouses qui gémissent sur le sort de tout ce qu'elles avoient de plus cher au monde! Mais ma plume s'arrête, et refuse de retracer tant d'horreurs. On frémit au récit de ces affreuses calamités, et l'on ne peut que vouer à l'exécration ceux qui en sont les coupables auteurs!

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, *24 septembre.*

— M. de Lindholm, aide-de-camp du prince Royal de Danemarck, a eu hier une audience de l'EMPEREUR. Le prince Royal a décidément refusé de ratifier la convention des Anglais. Les plus grands préparatifs se font, et si les Anglais osent rester en Sélande, ils en seront chassés; mais, fidèles à leur méthode, après avoir pillé l'arsenal de Copenhague, ils s'en retourneront chez eux avec ces trophées pris par trahison et souillés du sang des femmes et des enfans de cette

---

Trahir l'espoir de ses parens,
Et passer gaiement ses vacances.

L'homme prétendu sage, à d'autres passe-temps
Livroit son ame en espérance;
Rêvoit chasse, spectacle, équipage et chevaux,
Nouveaux acquêts, honneurs nouveaux,
Grande fortune au jeu, partant grande dépense.
Voyoit-il de brillans châteaux,
Son esprit à l'instant en créoit de plus beaux,
Qu'il décoroit, qu'il habitoit d'avance.
Qu'une jeune bergère, en simple bavolet,
Peignit dans deux beaux yeux la naïve innocence,
Soudain il se flattoit, par sa magnificence,
De triompher bientôt d'un si charmant objet.
Tout n'étoit chez lui que projet
De volupté, d'amour, de luxe et d'opulence:
Son cœur, dans l'avenir, seulement jouissoit;
C'est n'être heureux qu'en apparence.

Le vieillard, au rebours, n'avoit que des regrets:
Hélas! à peu de chose près,
C'est de cet âge-là l'unique jouissance!
Chemin faisant, il repassoit
Tout ce qu'il avoit fait dans sa seconde enfance,
Ou bien plutôt ce qu'il n'avoit pas fait;
Même coup d'œil sur son adolescence:
Vrais dégoûts d'un côté, de l'autre vains desirs!
Lorsque le nouveau-né, soudain frappant sa vue:
« Ah! s'écria-t-il, l'ame émue,
» J'ai durant soixante ans poursuivi les plaisirs,
» Les plaisirs soixante ans ont trompé ma constance:
» Que ne puis-je au berceau désormais revenir!
» A cet âge du moins on n'en sent pas l'absence. »
Autant valoit souhaiter de mourir;
Je n'y vois pas, pour moi, fort grande différence.

Voilà l'homme au surplus: c'est à nous de choisir
L'époque de la vie où nous comptons jouir.

L'abbé AUBERT, *professeur honoraire au collége de France.*

Fragment d'un poëme inédit, dont le sujet est *la Mort de Pâris et d'Œnone.*

(Pâris couvert du bouclier d'or dont Vénus lui fit présent, et Pyrrhus revêtu des armes d'Achille, se rencontrent dans la mêlée.)

L'un sur l'autre à l'instant d'un vol impétueux
Ils fondent, et la flamme étincelle en leurs yeux.
Des nuages vivaux quand mille éclairs jaillissent,
La foudre éclate et tombe, et les mortels pâlissent;
Telle des deux guerriers se heurte la fureur.
Leur choc de la mêlée a suspendu l'horreur.
Autour d'eux leurs soldats, de crainte et d'espérance
Palpitent, sur leur glaive appuyés en silence;
Et sur ses tours, en deuil auprès d'Hécube assis,
Le vieux Priam au ciel fait des vœux pour son fils.

Du combat cependant s'échauffe la menace.
Pâris a plus d'adresse, et Pyrrhus plus d'audace;
L'un est brillant d'attraits, et l'autre de vigueur;

Digitized by Google

malheureuse ville, où, pendant 72 heures, ils ont vomi la mort avec 40 mortiers. Leurs bombes avoient des flèches pour porter l'incendie dans ces paisibles demeures.

(*Moniteur.*)

— Les Anglais ont échoué aussi complètement contre les colonies de l'Amérique espagnole que contre l'Egypte. Le commandant en chef de leurs troupes a honteusement capitulé, et s'est trouvé heureux que le général espagnol Liniers l'ait laissé échapper. Il a rendu Monte-Video, et s'est retiré au Cap et aux Indes, après avoir perdu plus de la moitié de son monde. Des renseignemens certains disent que sur neuf mille hommes de troupes dont étoit composée l'expédition anglaise, il n'en est revenu que trois mille deux cents. Ainsi se sont évanouies toutes ces grandes espérances de rapines dans le Nouveau-Monde espagnol.

Le général Liniers marche à une grande réputation. C'est une satisfaction pour nous de dire qu'il est Français, passé au service d'Espagne. S. M. l'EMPEREUR lui a déjà conféré l'aigle de la Légion-d'Honneur pour la reprise de Buenos-Ayres.

Les Anglais avouent eux-mêmes qu'ils sont en exécration dans ces pays. Sans doute ils ne croient pas être aimés en France, en Danemarck, en Hollande, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Turquie. Les sentimens qu'ont montrés les Espagnols à Buenos-Ayres sont ceux qui animent toute l'Europe contre cet horrible brigandage qui prolonge indéfiniment les maux du monde. Il n'y a qu'un vœu dans toute l'Europe pour l'anéantissement de cette nation.

— La colonne de la place Vendôme est terminée en ce qui concerne la maçonnerie. Hier matin, les ouvriers placèrent au faîte de ce monument le bouquet qui annonçoit la fin de leurs travaux.

— Dimanche prochain, à deux heures, commenceront au Champ-de-Mars *les courses d'épreuve*, dont l'objet est de déterminer quels seront les chevaux admis aux courses qui se feront les 11 et 12 octobre, et pour lesquelles il sera décerné des prix. Ces courses d'épreuve continueront d'avoir lieu tous les jours, à la même heure, jusqu'au 4 octobre. Tous les chevaux indistinctement, et sans examen préalable, y seront admis à courir.

— La loge des Frères-Unis à l'Orient de Paris, a envoyé 500 liv. aux incendiés de la ville de Spa.

— S. Exc. le grand-juge ministre de la justice, informé que plusieurs personnes ayant obtenu des condamnations par corps contre des Anglais prisonniers de guerre en France, éprouvent des difficultés à les mettre à exécution, parce que ces Anglais, comme prisonniers de guerre, sont sous la surveillance directe de l'autorité militaire, vient de décider que toutes condamnations par corps prononcées et à prononcer contre des Anglais, doivent recevoir sur-le-champ leur pleine exécution dans toute l'étendue de l'Empire, sans que l'emprisonnement des débiteurs puisse éprouver aucun obstacle ou retard, sous quelque prétexte que ce soit. Les droits des créanciers étant ainsi assurés, l'autorité militaire pourra, de son côté, prendre les précautions qu'elle jugera convenables pour l'exercice de sa surveillance.

— Un nommé Pascalis, faisant à Paris quelques commissions d'affaires, s'étoit officieusement chargé de suivre la demande de quelques habitans catholiques de la commune de Sommières, département du Gard, pour la restitution de l'église occupée par les protestans. Il avoit ensuite réclamé le remboursement de quelques présens qu'il avoit été obligé, disoit-il, de faire à des employés du ministère de l'intérieur, pour accélérer l'envoi de l'expédition du décret impérial. Sur l'invitation de S. Exc. le ministre de l'intérieur, cet individu a été interrogé par M. le conseiller d'Etat préfet de police; il a déclaré que les prétendus dons ou promesses faits par lui n'étoient qu'imposture, qu'il n'avoit même pas été dans le cas de s'adresser au ministère de l'intérieur, et qu'il n'avoit employé ce subterfuge que pour obtenir plustôt, et une plus forte somme pour ses prétendues démarches. Il subit en ce moment la punition qu'il a méritée.

Il importe aux intérêts des administrés autant qu'à l'honneur de l'administration, que de pareilles intrigues soient divulguées, et que leur issue soit connue du public; il importe qu'on soit enfin et à jamais mis en garde contre les manœuvres de ces intrigans, qui, pour abuser à leur profit de la crédulité des personnes éloignées des affaires publiques, ne craignent pas de calomnier l'administration. (*Moniteur.*)

VARIÉTÉS.

Sur le Commerce des Anglais avec le nord de l'Europe.

Les principaux articles que les Anglais vont chercher dans le Nord, sont les blés, les bois de construction, le goudron, la résine, le chanvre, le lin, le fer et le cuivre. Ils y vendent des denrées coloniales et des produits de leurs manufactures; mais comme le luxe du continent ne s'accroît pas dans la même proportion que les besoins de la marine anglaise, la quantité des objets qu'ils peuvent vendre dans le Nord est infiniment moindre que celle de leurs achats, et ils se trouvent obligés de verser dans le Nord une partie des métaux précieux qu'ils tirent du Portugal, et en temps de paix, de l'Espagne. Les politiques à courte-vue et les anglomanes du Nord ne cessent de citer cette *balance du commerce* comme une preuve du grand intérêt que les puissances septentrionales ont à conserver l'amitié de l'Angleterre. D'un autre côté, plusieurs écrivains français ont eu la prétention de nier ce fait, connu de toute l'Europe commerçante; et par cette maladresse, ils ont confirmé les anglomanes du continent dans leurs funestes préjugés. Il est beaucoup plus politique d'avouer les faits, d'en démontrer les véritables conséquences, et de prouver que le Nord et l'Europe en général ne font sur l'Angleterre qu'un gain apparent et momentané, source de pertes réelles et continuelles.

D'abord nous indiquerons, d'après un ouvrage anglais récent, les principaux résultats du commerce annuel entre l'Angleterre et le Nord. En 1802, la Russie vendit à l'Angleterre pour la valeur de 2,182,430 liv. st., et reçut des Anglais pour la valeur de 1,376,493 liv. sterl.; ainsi la Russie gagna en apparence 800,000 liv. sterling. C'est une année des plus défavorables à la Russie; la balance ordinaire est d'un million de livres sterling en sa faveur. La Prusse, dans les trois années, 1800, 1801 et 1802, vendit aux Anglais pour la valeur de 5,823,405 livres sterling, et leur acheta pour celle de 4,198,696 liv. sterling; ce qui portoit la balance annuelle, en faveur de la Prusse, à 540,000 liv. sterling. La Suède exporta, dans ces trois années, pour 922,275 liv. sterling; et, en défalquant les importations, il lui resta 705,225 liv. sterling de bénéfice apparent. Le Danemarck, avec ses dépendances, exporta en Angleterre, pour 494,678 liv. st.; en reçut pour 407,668 liv. sterling; elle eut, par conséquent, pour ces trois années, une balance en sa faveur, de 87,010 liv. sterling de bénéfice. En ajoutant les villes Anséatiques et quelques autres ports, on peut estimer que l'Angleterre a versé environ 1,700,000 liv. sterling, ou 40 millions de France en numéraire, dans les pays du Nord. Mais les trois années que notre auteur nous cite pour exemple, furent extrêmement défavorables au commerce du Nord, puisque la guerre de 1801 suspendit

---

Chacun d'eux sait unir la feinte à la valeur,
Tourne, avance, recule, et sur son adversaire
Avec art précipite ou suspend sa colère.
Le coup répond au coup, l'acier croise l'acier;
Sur le casque sonore, autour du bouclier,
Voltige avec le fer l'homicide blessure:
L'air retentit au loin du bruit de leur armure.

Trop ardent à frapper, l'impatient Pyrrhus
Lui-même à son rival a livré ses flancs nus.
Soudain le fils d'Hécube a fait voler sa lance...
Tu l'amortis, Junon! L'arme sans violence,
Du sang d'un demi-dieu teinte à peine en volant,
S'enfonce dans la terre, et s'y fixe en tremblant.
« Tu saignes, fils d'Achille; ah! tu voulois ma vie;
» Viens, indomptable Hercule, Adonis te défie. »
Tel Pâris triomphoit; et le glaive à la main,
Il s'affermit, caché sous son rempart d'airain.

Semblable au fier lion que poursuit conjurée
La foule des chasseurs de son sang altérée:
D'abord, à pas tardifs il marche; mais a-t-il
Du javelot aigu senti le fer subtil,
Il écume, il rugit; et, bondissant de rage,
Bat ses flancs de sa queue, et s'excite au carnage;
Soudain fond, l'œil en feu, sur l'ennemi jaloux,
L'égorge, ou meurt lui-même égorgé sous leurs coups:
Ainsi frémit Pyrrhus. A son tour, l'œil farouche,
La rage dans le cœur, la menace à la bouche,
Il a brandi sa lance; et l'orbe étincelant
S'apprête au coup affreux qui fend l'air en sifflant.

Moins lourds, les noirs marteaux sur l'immortelle enclume
Tombent, battant le fer qui rebondit et fume.
Sur l'or invulnérable, avec un long fracas
Le chêne, armé de fer, se brise en vains éclats:
Mais foudroyé du choc, sous le disque inutile
Le superbe Troyen ploie et tombe immobile;
Tel un pin, roi des monts par la hache abattu,
Roule, et gît sans honneur dans la plaine étendu.

Les deux camps ont pâli: de Mycène et de Troie,
S'élève un cri confus d'épouvante et de joie.
Pyrrhus, d'un large glaive armant soudain son bras,
Au sein nu de Pâris va porter le trépas:
Déjà brille, levé, le pesant cimeterre.
Tout-à-coup des plaisirs accourt l'aimable mère;
Ses mains d'albâtre, au sein d'un nuage d'azur,
Ont enlevé Pâris: Vénus d'un souffle pur,
Au guerrier pâle encor rend l'éclat du bel âge,
Ses regards doux et fiers, et son brillant courage;
Et, sur le char rapide, héritage d'Hector,
L'entraînant tout armé, fuit d'un léger essor.

DE GUERLE.

CHARADE.

Mon premier, en tout temps, est l'ornement des bois;
Mon second offre un port d'un accès difficile;
Et mon tout, cher lecteur, extrêmement utile,
Empêche les humains de se brûler les doigts.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Port-ail.*

Digitized by Google

pour plusieurs mois les exportations en Angleterre, et que les Anglais profitèrent du premier moment de paix pour verser, sur cette partie du continent, une grande quantité de denrées coloniales qu'ils avoient séquestrées. Ainsi, nous pouvons accorder à l'auteur que nous citons, et aux partisans de l'Angleterre en général, que le Nord gagne ordinairement une somme de numéraire considérablement plus forte; et néanmoins, nous prouverons que c'est le Nord qui fait une perte réelle.

La première observation que le plus simple coup d'œil sur les exportations des Etats du Nord fait naître, c'est que plus le pays est inculte, dépourvu d'industrie, privé de commerce actif et de colonies, plus sa balance contre l'Angleterre est en apparence favorable. C'est ainsi que la Russie semble gagner infiniment plus que le Danemarck, parce que les Russes n'ayant qu'infiniment peu de bâtimens marchands, peuvent vendre une grande quantité d'objets nécessaires à la construction et à l'équipement des flottes anglaises. C'est encore par une cause semblable que le Danemarck proprement dit, a des paiemens à faire aux Anglais, tandis que la Norwège tire du numéraire de l'Angleterre; la raison en est très-simple: le Danemarck proprement dit, gagne sur son commerce colonial des sommes, dont il emploie une partie à des achats de luxe pour son compte, ou à des spéculations mercantiles. Pourquoi donc l'or britannique ne rend-il pas plus florissans les pays qui en reçoivent en abondance? Pourquoi ce nouveau Pactole ne fertilise-t-il pas les déserts à travers lesquels il s'écoule?

C'est en considérant la nature des articles vendus par les Etats du Nord à l'Angleterre, que l'on conçoit facilement combien ce commerce est nuisible aux premiers. Le fer, le cuivre, les bois sont vendus dans leur état brut aux Anglais, qui en fabriquent ces flottes avec lesquelles ils parcourent les parties les plus éloignées du monde pour en rapporter toutes les richesses et les distribuer à leur gré. Mais cet emploi si lucratif des matières que fournissent les mines et les forêts, les peuples du Nord pourroient le faire par eux-mêmes. Ils pourroient exporter eux-mêmes leurs blés et leurs métaux utiles dans le midi de l'Europe, et en rapporter les laines et les cotons dont l'Angleterre fabrique ces étoffes qu'elle leur vend; ils pourroient exploiter à eux seuls les immenses pêcheries des mers du Nord, qui jadis enrichirent la Hollande; ils pourroient aller chercher eux-mêmes les denrées des deux Indes; ils pourroient mettre en culture les riches côtes de l'Afrique; ils pourroient partager avec les Anglais ces troisièmes Indes qui se forment déjà dans la mer du Sud, et qui un jour menaceront le Pérou et le Mexique. En faisant eux-mêmes, ne fût-ce que les deux tiers de l'importation que font chez eux les Anglais, c'est-à-dire, pour la valeur de deux millions de liv. sterling sur trois, les peuples du Nord gagneroient au moins 500,000 liv. st. par an; et vraisemblablement cette estimation est beaucoup trop foible. D'un autre côté, les objets que le Nord vend à l'Angleterre, étant pour celle-ci de première nécessité, et la concurrence des nationaux en faisant hausser le prix, les Anglais seroient forcés de les payer considérablement plus cher: les objets qu'ils achètent aujourd'hui pour trois millions et demi, leur en coûteroient quatre; ce qui feroit en bénéfice un demi-million de plus pour le Nord. Ainsi, en ne considérant que la balance du commerce telle qu'elle est et telle qu'elle devroit être, le Nord perd réellement un million de livres sterling. Le Nord ressemble à un propriétaire riche, mais indolent, qui laisse emporter les produits de sa terre pour la moitié du prix qu'il pouvoit en tirer.

Le numéraire que les Anglais portent dans le Nord, ne produit aucun profit réel aux peuples de cette partie de l'Europe, puisqu'il s'écoule immédiatement vers les contrées du Midi qui ont des objets de luxe à fournir. Les Russes portent jusqu'à Kiachta, sur les frontières de la Chine, les métaux précieux que par leurs ordonnances des douanes, ils obligent les Anglais à laisser dans leurs ports de la Baltique. L'Angleterre, trop éclairée pour voir dans ces métaux autre chose qu'un moyen d'échange, jette avec dédain aux peuples du Nord quelques pièces d'or dont elle ne sauroit que faire, comme elle jette aux habitans de la mer du Sud des verroteries et des couteaux. Elle sait bien qu'elle reçoit en échange des objets d'une valeur infiniment plus grande.

Combien donc les pertes réelles qu'un commerce passif fait éprouver au Nord, doivent-elles s'agrandir aux yeux de l'homme de l'Etat, qui ne calcule pas seulement les sommes de vente et d'achat, qui voit avec indignation l'industrie nationale comprimée, les accroissemens de la population arrêtés ou retardés, les meilleurs marins attirés dans un service étranger, l'opinion et l'esprit public même corrompus par l'influence de ces marchands, dans lesquels le vulgaire ignorant voit des bienfaiteurs!

Les Anglais opposent à tout cela un argument que nous examinerons dans un second article.

MALTE-BRUN.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg, du 11 septembre.

66 — 86 — 72 — 82 — 79.

COURS DE LA BOURSE DU 24 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	55f	5-4	54f	1-4
— Courant	55	1-2	56	5 16
Hambourg. .	185	0 0	184	1-4
Londres. . .	00	000	00	0-0 c
Madrid eff. .	15	50	15	40
— vales . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	50	15	35
— valeu. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	463	00	467	0-0
Gênes effec.	466 c		464 c	
Livourne. . .	505 c		503 c	
Naples. . . .	420	00	000	00
Milan.	81 oop	6f	81	1 s p. of
Basle.	1	0-op	1	5 4 p.
Francfort. . .	0	0 op	00	00
Vienne. . . .	0000	0-op	000	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.	1	1 2p.
Marseille. . .	1-2 p	0-oj.	1	3 8p.
Bordeaux . .	1-8 p	0-oj.	1	3 8p.
Montpellier.	1-2 p	0 oj.	00	0-op.
Genève. . . .	0-op	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 00c

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 37

Quadruple 81 10

Ducat. 11 15

Souverain. 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 84f 85f 50c 7'c 50c 83f 82f 80c 00u

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 00f 00c 00c 00c 00f

Banq. de Fr. avec doublement 1310f 1315f 00c 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f 000
— S. Domingue.	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans.	0 00	à	0 000
— brut	0 00	à	0 000
Coton du Levant	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille	0 00	à	0 000
Huile d'olive. . .	0 0	à	0 000
Potasse d'Amér.	00f 00c.	à	00f 000
Eau-de-vie, 3/6.	00f 00c 00c	à	00

ANNONCE.

Mémoires historiques et critiques sur la Civilisation des différentes Nations de l'Europe, aux dix-septième et dix-huitième siècles; par Frédéric le-Grand, roi de Prusse. Un gros volume *in-8°*. Prix: 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 4.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17

M. le conseiller d'Etat, préfet du département de la Seine, a fait imprimer pour 1807, la liste des personnes qui ont le droit d'exercer, dans l'étendue de ce département, l'art de guérir. Il vient de faire imprimer un supplément à cette liste; elle est divisée en deux grands titres: *Réception d'après les anciennes formes*, *Réception d'après les nouvelles formes*; elle contient les noms, prénoms, lieux et dates de réception des médecins-chirurgiens, docteurs en médecine, docteurs en chirurgie, officiers de santé et sages-femmes. Cette liste, avec son supplément, se vend 3 fr., et se trouve chez Grabit, libraire de la préfecture, rue du Coq Saint-Honoré, n°. 8; et chez le Normant.

Le sieur Tripet, fleuriste, dont il est fait mention dans notre feuille du 9 août dernier, réitère aux amateurs français et étrangers, l'offre qu'il leur a déjà faite de ses plantes précieuses, aux prix ci-après, savoir:

Les jacinthes et les tulipes de premier ordre, en plus de 250 espèces différentes, toutes d'une beauté supérieure, à 3 fr. pièce; et le beau mélange, à 50 fr. le cent.

Les renoncules et les anémones du plus riche émail, à 50 fr. le cent.

Et le mélange ordinaire, à 25 fr. le cent; et à chaque livraison qui excédera cent francs, il ajoutera gratuitement deux oignons de jacinthes inappréciables, dont un, de celle qu'il nomme le tombeau de Louis XVI, d'un beau velours pourpre, noir-violetté; et l'autre, dit le roi des jaunes, d'un superbe jaune à cœur vert; observant que ces deux espèces ne sont point à vendre. (*On est prié d'affranchir les lettres.*)

Héro et Léandre, cantate qui a remporté le grand prix de composition musicale, décerné par l'Institut de France, le 4 octobre 1806; paroles de M. J. B. de Saint-Victor, musique de M. G. Bouteiller fils. On a ajouté un accompagnement de piano au-dessous de la partition.

Prix: 18 francs.

A Paris, chez Nadermen, rue de la Loi, passage du café de Foi, à la *Clef-d'Or*.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Nouveaux Elémens de Prononciation Anglaise, ou Abrégé du Traité de Walker, regardé, ainsi que le Dictionnaire du même auteur, dans tous les pays où cette langue est en usage, comme les ouvrages les plus corrects et les plus convenables pour mettre en état de la parler facilement et avec pureté. Par H. Caritat, membre de l'Académie des Arts de New-Yorck, éditeur de la Bibliothèque Américaine.

Prix de l'ouvrage, contenant 86 pages in-8°.: 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue des Petits-Augustins, n°. 343.

Chez Barrois fils, libraire, quai Voltaire, n°. 5.

Et chez le Normant, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, la porte cochère vis-à-vis l'Eglise, au premier sur le devant.

La prononciation de la langue anglaise a, depuis cinquante ans, fait de grands progrès en Angleterre. Plusieurs hommes célèbres, dans cet espace de temps, ont contribué à l'amener au point de perfection où elle est. Voilà déjà long-temps que l'on préfère la méthode de Walker à toute autre. Comme elle est simple, aisée, et qu'elle a ses principales bases, quant aux sons des voyelles, dans la langue française, ces raisons ont paru suffisantes pour offrir au public le présent Abrégé.

N. B. Les personnes qui pourroient desirer, pour en commencer l'étude, d'être aidées de l'auteur, sont priées de le lui faire savoir à son adresse indiquée ci-dessus.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Gaufrand, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 14 septembre.

Mercredi dernier, sur les dix heures et demie du soir, la sentinelle placée près d'un des magasins du port de Chatam, aperçut à quelque distance de son poste, un homme en gilet et en pantalon, auquel il cria: *Qui vive?* L'étranger ne lui ayant pas répondu, le soldat donna aussitôt l'alarme; et courut à la poursuite de cet homme, que le dernier incendie arrivé dans ce port devoit lui rendre très-suspect, et qu'il ne put atteindre. On n'a pu se procurer aucune espèce de renseignement sur cet individu, et l'on a redoublé partout de surveillance, ne pouvant lui supposer que de très-mauvais desseins.

On écrit de Portsmouth que le 11 de ce mois, un embargo a été mis sur tous les bâtimens portugais.

On assure que le gouvernement américain ne donne aux ministres que quatre jours pour délibérer et répondre aux dépêches apportées par *la Revanche*, et que M. Munro a reçu l'ordre d'exiger que nous renoncions formellement au droit de rechercher sur les vaisseaux américains les hommes qui peuvent s'y trouver, quels que soient leur rang et leur condition.

Le duc de Richmond a ordonné que les fortifications élevées en 1803, autour du château de Dublin, seroient immédiatement rasées; ce qui prouve, dit un journaliste, que le gouvernement ne croit pas à l'existence d'un parti français en Irlande.

La ville de Londres n'a pas été peu surprise d'apprendre les désastres de Buenos-Ayres le jour même de l'anniversaire où la nouvelle de la prise de cette place étoit arrivée ici l'année dernière. On peut se convaincre par les dépêches de nos généraux, que cette fatale entreprise nous a coûté plus cher que toutes celles de la guerre actuelle, et le résultat de cette défaite sera peut-être plus funeste que la perte même de l'objet que nous avons manqué.

Après la tentative faite, l'année dernière, par sir Home Popham, le gouvernement avoit jugé, nous n'examinerons pas en ce moment avec quelle apparence de raison, qu'il étoit nécessaire de poursuivre ce que ce général avoit commencé. Enfin, après avoir rassemblé des forces qu'il jugeoit suffisantes pour le succès de son entreprise, le gouvernement résolut de se rendre maître de Buenos-Ayres. Les détails et l'habilité de cette attaque sont consignés dans la Gazette de Londres: tous les gens du métier peuvent les juger. Nos troupes ont été repoussées par-tout, et l'on a signé un arrangement qui nous oblige à évacuer toute l'Amérique méridionale dans l'espace de deux mois.

L'attaque faite sur la ville de Buenos-Ayres paroît avoir été une des plus sanglantes, et la résistance une des plus meurtrières de nos guerres modernes. Elle est un exemple mémorable de ce que peut la haine de tout un peuple dans une ville sans muraille, mais défendue par le courage de ses habitans contre des troupes régulières qui n'apportent dans leur agression que leur discipline et leur science militaire. A Rosette, nos troupes ont été battues et repoussées dans une ville ouverte; à Buenos-Ayres, elles ont été exterminées par une populace retranchée dans ses maisons, et qui oseroit à peine soutenir une attaque en pleine campagne devant une troupe réglée.

Le résultat d'une pareille affaire a dû naturellement jeter beaucoup de mécontentement dans le public. Le peuple anglais s'attendoit à recevoir la nouvelle d'une conquête à la fois facile et d'une haute importance. Mais par le fait, cette conquête étoit devenue extrêmement difficile; et en égard aux dangers de l'entreprise, elle étoit d'une très-foible importance. Cependant le gouvernement avoit cru devoir achever la folie commencée par sir Home Popham; il n'avoit cessé pendant les douze mois qui viennent de s'écouler, d'y envoyer des troupes; et quoiqu'il eût été positivement informé combien le nom anglais étoit abhorré dans cette partie du Nouveau-Monde, il n'en a pas moins persisté à poursuivre une expédition si funeste à nos troupes et à notre gloire.

Les dépêches du général Whitelocke, et celles du contre-amiral Murray, publiées dans la Gazette de la Cour, confirment ce qu'on savoit déjà; ce qu'il nous importe de ne jamais oublier: *Que nous n'avons pas un ami dans ces contrées, et que tous les habitans se sont déclarés contre nous avec une énergie extraordinaire.* Ce sont les propres expressions des deux commandans de cette malheureuse expédition.

(*Morning-Chronicle.*)

AUTRICHE.

Vienne, 13 septembre.

Notre monarque est en ce moment à Salzbourg. Il paroît certain que les frontières de l'Autriche sont restreintes d'un côté et étendues de l'autre. Il y a des négociations entamées à ce sujet.

L'archiduchesse Marie-Louise, fille aînée de l'Empereur, n'épousera point l'archiduc Ferdinand, comme le bruit en a couru, mais le frère aîné de ce prince, l'archiduc François-Joseph-Jean. Ce dernier se rendra, à ce qu'on assure, à Paris, pour y régler les indemnités qui lui ont été assurées.

Voici les dispositions principales du règlement que l'archiduc Charles vient de rédiger pour l'organisation de l'infanterie hongroise:

On formera des bataillons de réserve de tous les hommes en état de porter les armes, depuis 18 jusqu'à 40 ans; ils seront exercés tous les ans, à l'époque la moins défavorable pour l'agriculture. On tirera de ces réserves, par la voie du sort, des hommes au-dessus de 30 ans pour compléter les régimens hongrois.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 14 septembre.

Le général Dupas est arrivé, le 8 de ce mois, à Lubeck, avec 1200 hommes de troupes françaises, du 15e régiment d'infanterie de ligne; le lendemain il y arriva encore 4 à 500 hommes; 2000 hommes d'autres troupes traversèrent aussi la ville pour se rendre dans le territoire de Lubeck. C'est à Lubeck que sera établi le quartier-général de l'aile droite d'une grande armée qui se rassemble sur les frontières du Holstein. Cette aile, uniquement composée de troupes françaises, s'étendra jusque dans le Mecklenbourg-Schwerin. Les troupes espagnoles qui se trouvent à Hambourg et dans les environs, au nombre de 20,000 hommes, formeront le centre; l'aile gauche sera composée de troupes hollandaises. Le prince de Ponte-Corvo a le commandement en chef de

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 26 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Dissipateur, le Barbier de Séville.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Folie Musicale; Zoraïme et Zulnar.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La prem. rep. *Delli Virtuosi ambulanti*, opéra nouveau en deux actes, imité des *Comédiens ambulans* de M. Picard, musique nouvelle del signor Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Petite Métromanie, Bertin et Oclardeau, Honorine.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Les Toits, les Innocens, le Désespoir de Jocrisse.

AMBIGU-COMIQUE.

L'Homme à trois visages, les Deux Statues.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Grotte d'Iverness, le Pont-aux-Biches, Madelon Friquet.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Les Proverbes, le Bûcheron, Chat échaudé craint l'eau froide.

SALLE MONTANSIER.

Auj., les deux danses de corde parallèles, où les deux frères Ravel danseront un pas de deux.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

WAUXHALL D'HIVER.

A la Salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.

Demain 27, l'ouverture des bals.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Début de madame Belmont dans *la Jeune Prude.*

Il n'y a point d'hommes sur le théâtre dans *la Jeune Prude*: je suis étonné qu'il y ait des femmes dans la salle; car on ne les ménage pas dans la pièce. Il sembla qu'on ait voulu révéler au public le secret de leur foiblesse: il est vrai que c'est le secret de la comédie. Si une prude s'enflamme à la première conversation d'un jeune homme, si elle lui fait une déclaration d'amour, que feront celles dont la morale est plus relâchée! Et si le bois vert brûle si aisément, comment donc brûlera le bois sec?

Ce n'étoit pas trop la peine de faire une comédie pour nous apprendre que toute femme, même la plus sauvage, se rend quand elle est bien attaquée. De tout temps, ce fut la maxime des séducteurs; et même on assure que pour prendre aujourd'hui de pareilles forteresses, un siége régulier est rarement nécessaire; la plupart, dit-on, capitulent à la première sommation; ce qui simplifie beaucoup la tactique des bonnes fortunes. L'objet de la pièce n'est donc pas, comme on pourroit le croire, de mettre en évidence la foiblesse des femmes; mais de montrer que la fierté, l'austérité des principes, et toutes les apparences d'une vertu rigide, sont dans les femmes pure hypocrisie, et que les plus sévères sont les plutôt prises.

Il n'est pas fort utile aux mœurs de savoir cela; et je n'imagine pas que la comédie de *la Prude* ajoute quelque chose à ce qui est dit sur cet article dans une foule d'autres pièces du même genre. L'esprit gé-

Digitized by Google

ces forces combinées; son quartier-général sera établi dans notre ville, avec celui du marquis de la Romana. Le duc espagnol d'Albuquerque se trouve également ici avec toute sa suite.

On a maintenant une évaluation juste du territoire perdu par la Prusse en vertu du traité de Tilsit. Cette évaluation, dressée par MM. les conseillers de guerre Solzmann et Krug, et revêtue d'un caractère officiel, porte les pays perdus à une surface de 2,093 1/2 milles carrés, ayant une population de 4,805,000 habitans. Les pays rendus sont d'une étendue de 1,877 milles carrés, avec 4,938,000 habitans.

Bamberg, 16 *septembre*.

Plusieurs journaux, en annonçant que le roi de Prusse venoit de congédier *sans pension* ceux de ses ministres qui sont restés à Berlin après l'entrée des Français, ont donné pour motif de leur disgrace, le serment que ces ministres prêtèrent à cette époque. Les journalistes ont sans doute été mal informés; car il est difficile de se persuader que S. M. prussienne n'ait eu d'autre motif de disgracier ses ministres, que la prestation d'un serment que dans tous les temps le vainqueur a exigé, suivant les lois de la guerre, des magistrats d'une place conquise. Voici en effet la formule du serment dont il est question :

« Je jure d'exercer loyalement l'autorité qui m'est confiée » par S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, de ne » m'en servir que pour le maintien de l'ordre et de la tran- » quillité publique, de concourir de tout mon pouvoir à » l'exécution des mesures qui seront ordonnées pour le service » de l'armé française, et de n'entretenir aucune correspon- » dance avec ses ennemis. »

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 25 *septembre*.

Le roi et la reine de Westphalie, le grand-duc et la grande-duchesse de Berg, et le grand-duc de Wurtzbourg, sont arrivés, à Fontainebleau, hier et avant-hier. S. M. a chassé hier dans la forêt. On annonce que les Français doivent jouer aujourd'hui *les Horaces* au théâtre de la cour.

— S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire part demain pour Fontainebleau, où il doit passer quelques jours.

— D'après une décision de S. Ex. le ministre de l'intérieur, il n'y aura plus qu'un seul théâtre à Bordeaux.

— Voici la liste exacte des candidats parmi lesquels l'Académie française doit élire deux de ses membres dans sa séance du 7 octobre prochain : MM. Lanjon, Ximenès, Saint-Ange, Lamalle, Desfaucherets, Laya, Parceval-Grandmaison, Picard, Raynouard, Gin, Lemercier, Boinvilliers, Cournand, Lamontagne, Blin de Sainmore, Vigée, Piis, Lantier, Deboilleau, André de Murville, Butet, Montigny.

— Les nommés Neustad, commissionnaire en marchandises, et Assier, ont été traduits, avant-hier, devant la cour de justice criminelle et spéciale de la Seine; ils étoient prévenus d'avoir, de concert, fait graver des modèles de lettres de change, portant les noms de banquiers de Vienne en Autriche, avec la vignette et les ornemens adoptés par ces maisons, dans l'intention de les souscrire de fausses signatures. Attendu quelques circonstances atténuantes, Neustad a été condamné à une année d'emprisonnement, et Assier a été acquitté.

— La cour de justice criminelle de Paris a mis aujourd'hui en jugement le nommé Marie-Gabriel Cloquemin, dit Victor, élève de M. Renaud, peintre, pendant 10 à 11 mois, depuis deux ans soldat au 2e régiment de la garde de Paris, se faisant remplacer pour son service, et chanteur au théâtre Feydeau, comme prévenu de tentative d'assassinat sur la personne du sieur Thomas fils. Il résulte de l'acte d'accusation, que le 27 mai dernier, un jeune homme, âgé de 18 à 19 ans, cheveux châtains, nez long, vêtu d'un habit bleu, se présenta, entre 3 et 4 heures après-midi, chez le sieur Pierre Thomas, changeur au passage Feydeau. Il se dit domestique de M. David, peintre, et chargé par lui de convertir en espèces d'or des billets de banque pour la somme de 18,000 fr.; il ajouta que M. David avoit besoin de ce numéraire pour payer des tableaux dont il venoit de faire l'acquisition. La dame Thomas répondit, en l'absence de son mari, qu'elle ne pouvoit disposer que de la somme de 8000 fr., et chargea son fils de la porter. Cloquemin accompagna le jeune homme, et le conduisit au portique du Louvre, du côté de la rue du Coq. Ils montèrent au premier étage, chez M. Phelippeaux. Cloquemin frappa à la porte, et demanda M. David. Un domestique répond qu'il a déménagé depuis long-temps. Cloquemin dit alors au changeur qu'il alloit le mener au domicile de M. David, le conduisit au pavillon dit *des Artistes*, le fit monter au quatrième, alla frapper à une porte éloignée, et revint lui dire que M. David causoit avec M. Lagrenée, et qu'il seroit libre dans dix minutes. Ils se promenèrent ensemble dans le corridor; mais le changeur ennuyé alla lui-même frapper à la porte. Comme on ne répondit point, il se baissa pour regarder à travers la serrure; au même instant il fut frappé de deux coups de marteau, l'un au-dessus de l'œil et l'autre au-dessous. Quoique couvert de sang, il conserva assez de forces pour crier *à l'assassin*. Celui-ci prit la fuite. Le fils Thomas fit sa déclaration, et donna le signalement de son assassin.

Malgré toutes les perquisitions, on n'avoit pu découvrir l'auteur du crime, lorsque le 10 juillet Thomas le reconnut dans la rue. Il l'arrêta et le fit conduire à la préfecture de police. Il affirma qu'il le reconnoissoit parfaitement. La dame Thomas mère a reconnu la même taille, le même vêtement, mais elle n'a pu assurer que ce fût le même individu. Un autre de ses enfans, âgé de 8 ans, qui a la première confrontation a dit ne pas être sûr que ce fût l'homme qui étoit venu chez sa mère le 27 mai, a déclaré ensuite qu'il avoit bien reconnu l'assassin, mais qu'il n'avoit pas osé le dire devant lui. L'accusé, interrogé sur ce qu'il avoit fait dans la journée du 27 mai, a répondu ne pas s'en rappeler; mais qu'il alloit ordinairement dîner chez sa maîtresse après la répétition. Plusieurs de ses camarades ont déclaré qu'ils avoient rencontré dans les rues de Paris, un individu vêtu comme l'accusé, et lui ressemblant parfaitement; qu'ils s'en étoient approchés, et qu'ayant remarqué quelque différence, ils ne l'avoient point arrêté.

Le 30 mai et le 8 juin dernier, la dame Thomas a reçu deux lettres anonymes; dans la première on s'accusoit du crime et on demandoit pardon; dans la seconde, on renouveloit la demande du pardon, et on prioit de ne point faire arrêter le coupable si on le rencontroit. On donnoit pour excuses la misère et les conseils perfides d'un ami. Cinq lettres écrites par l'accusé ont été comparées avec les deux lettres anonymes reçues par la dame Thomas. L'identité de l'écriture a été reconnue : mêmes fautes d'orthographe et de ponctuation, même manière de plier les lettres.

Après l'acte d'accusation, la cour a entendu plusieurs témoins pris parmi les camarades du prévenu. L'un d'eux a déclaré que Cloquemin étoit venu au théâtre à 6 heures et demie, en nage et tout *ahuri*, et que lui ayant demandé la raison de

---

néral de notre scène comique est d'encourager les entreprises galantes; ce qui n'empêche pas que dans le monde il n'y ait encore une très-grande majorité d'honnêtes femmes : les unes par éducation, par principes et par religion; les autres (et ce sont les trois quarts), par un sentiment naturel de droiture et d'équité, par bienséance, par paresse, par routine, faute de desir ou d'occasion, remplissent fidèlement les devoirs de leur sexe en dépit de la séduction des spectacles, des romans, et des nouveaux systêmes.

L'auteur, peu accoutumé à la sévérité de l'art, a fait son exposition trop longue : tout languit jusqu'au moment où le faux Lindor entre en scène. C'est peut-être pour se rapprocher de la nature que l'on a tant donné au babil dans une pièce où il n'y a point d'autres personnages que des femmes. La tante n'est qu'une caricature; c'est le pendant de la jeune prude. Cette vieille se croit encore exposée aux attentats des hommes : elle tremble pour son honneur; et ses alarmes ridicules semblent annoncer qu'elle ne seroit pas trop fâchée d'éprouver les malheurs qu'elle redoute.

Une femme attaquant une femme, cela n'est pas fort intéressant; mais cela est très-perfide : il n'y a point de gloire pour le vainqueur, et la honte du vaincu n'a pas même le dédommagement du plaisir. Ce qui amuse, ce sont les tourmens de la Prude, qui veut arranger son orgueil avec sa foiblesse, et concilier sa réputation avec sa passion : ce systême produit des situations comiques.

On chicane madame Belmont sur sa toilette dans ce rôle; on lui fait un crime d'être mise avec trop de goût et d'élégance; on trouve son negligé trop galant, et, pour tout dire en un mot, on la trouve trop jolie : cela dépite ceux qui ne veulent pas l'aimer. Je l'exhorte fort à ne pas se corriger de ce défaut-là. A-t-elle besoin de plaire à ses ennemis? Il doit lui suffire de plaire au public. Le titre seul de la pièce la justifie : c'est une *jeune prude*. On voudroit qu'elle fût maussade, renfrognée, vêtue en vieille tante ou en duègne : ce seroit un contre-sens; c'est assez que rien, dans son ajustement, ne blesse la plus scrupuleuse décence. La femme qui ne veut point aimer veut toujours paroître aimable, et la jeune prude doit aussi avoir sa coquetterie.

On s'est jeté sur la toilette de madame Belmont, parce qu'il n'y avoit rien à reprendre dans son jeu; elle a rendu le rôle de Lucrèce en grande comédienne. Il y a dans ce rôle un air de bravoure qu'on avoit fait pour Mlle Pingenet : cet air étoit fort déplacé; il refroidissoit la scène. La beauté de l'air et l'agrément de l'exécution ne dédommageoient pas, à beaucoup près, les auditeurs, de ce qu'ils perdoient du côté de l'intérêt. Madame Belmont a très-prudemment supprimé l'air de bravoure, et lui a substitué de jolis couplets plus conformes à l'esprit de la pièce.

Madame Haubert-Lesage, à qui les travestissemens en homme réussissent parfaitement bien, a joué avec beaucoup de finesse et de grace le rôle de Lindor : elle y a mis cette malice et cette scélératesse en amour, qui n'est point étrangère à son sexe, quoique son sexe en soit si souvent la dupe. Les autres rôles sont très foibles : il y a trop de femmes sur la scène; cela produit de la confusion. Il y en a deux entr'autres qu'on n'est pas habitué à voir : qui ne sont là que pour figurer, quoiqu'elles y fassent une assez mauvaise figure.

La pièce étoit précédée de *Félix*, un des bons ouvrages de ce théâtre, et l'un des chefs-d'œuvre de Monsigni. On ne se lasse point d'entendre l'air de Chenard, et le fameux trio : ce sont des morceaux du plus grand style et d'un pathétique vrai. Julien jouoit le rôle d'abbé; et ce jour-là réunissoit les deux émigrés du Vaudeville. Julien a chanté avec goût et intelligence, l'air *Qu'on se batte, qu'on se déchire*; air de caractère, air comique, dans le goût de ceux que faisoient alors tous les grands compositeurs de petits opéras bouffons. On ne fait plus de ces airs-là, on en a perdu la facture; on a mis à la place, des cari-

Digitized by Google

son état, il avoit répondu qu'il avoit craint d'arriver trop tard.

M. Saint-Aubin a déposé avoir aperçu dans la rue un homme dont la taille, l'habillement, et même la figure, lui avoient paru être celle de Coquemin; qu'il s'étoit dit à lui-même : *Si je ne le savois pas arrêté, je croirois que c'est lui ;* et qu'il avoit fait part de cette rencontre en rentrant chez lui, à la société qui s'y trouvoit.

La cour ayant eu besoin de nouveaux renseignemens par de nouveaux témoins, a suspendu la séance à deux heures et demie, jusqu'à demain 9 heures du matin.

VARIÉTÉS.

Œuvres Choisies de M. le Franc de Pompignan (1), de l'Académie française. — Nouvelle édition.

(Ier Article.)

La renommée de M. le Franc de Pompignan se seroit élevée plus haut et brilleroit d'un éclat moins équivoque, s'il avoit eu des ennemis moins cruels et des panégyristes plus discrets : ses rares talens furent en butte aux haines les plus acharnées, aux satires les plus amères, aux railleries les plus insultantes, à ces bons mots qui, chez une nation très-légère, sont des décisions et des arrêts ; ils n'eurent pas moins à souffrir de ces éloges exagérés, de ces louanges emphatiques et enflées qu'inspire une admiration aveugle, et que dicte un zèle imprudent. Sa réputation ainsi balancée, tourmentée entre deux injustices, a fini par ne rencontrer, au lieu de l'ardeur des haines qui s'éteignent toujours tôt ou tard, et de la chaleur des amitiés, également soumises à l'épreuve du temps, que la froideur et l'indifférence. On s'est lassé de persécuter un écrivain contre lequel des intérêts passagers avoient allumé le feu d'une *si vive* animosité; on s'est également lassé d'exalter un auteur qui ne dut l'exagération des louanges qu'à la violence des invectives ; et cette espèce de fatigue, causée par des excès contraires, a produit ce mauvais effet, qu'à peine aujourd'hui veut-on mettre à sa place un poëte qui, de son vivant, fut placé trop haut pour les uns et trop bas pour les autres.

La démarche qui attira sur l'auteur de *Didon* et des *Poésies Sacrées* cet orage de sarcasmes, d'injures et de calomnies, et qui l'exposa aux traits empoisonnés d'un parti dont le moindre défaut étoit de ne jamais choisir ses armes; cette démarche éclatante, extraordinaire, fort controversée dans le temps, présentée d'un côté comme une action très-louable, et de l'autre, presque comme un crime, est encore aujourd'hui un sujet de discussion parmi ceux même qui ont un assez bon esprit pour vouloir et savoir juger de sang-froid ce qui s'est passé il y a cinquante ans. Il s'agit de décider si M. de Pompignan, pénétré d'horreur pour les funestes doctrines et les principes anti-religieux répandus dans des écrits célèbres, et frappé des excès sans cesse renaissans et toujours plus terribles, auxquels se livroient un certain nombre de gens de lettres, n'a pas pu légitimement signaler et ces doctrines et ces excès, dans son discours de réception, lorsque l'Académie le choisit pour un de ses membres.

En jetant ici quelques idées sur cette question si souvent débattue, et toujours restée sans solution définitive, je ne prétends que dire ma pensée sans blâmer l'opinion de personne, d'autant plus que l'avis contraire au mien a pour lui de graves autorités, et entr'autres celle de M. de La Harpe, qui dans ses écrits de toutes les époques, a toujours improuvé la conduite de M. de Pompignan. Mais sur quoi fonde-t-on cette improbation ? On dit que M. de Pompignan a violé toutes les convenances, en attaquant, dans le sein de l'Académie, et au moment où elle venoit de l'y admettre, les membres même de cette Académie, qui presque tous étoient coupables des excès contre lesquels il s'élevoit. Mais en toute discussion, il est des données qu'il faut supposer, et dont il faut partir, si l'on veut s'entendre et arriver au but : il est donc nécessaire de se représenter ici M. de Pompignan tel qu'il étoit en effet, plein de vertu, de religion, de piété; il ne l'est pas moins de convenir que les principes qu'il combattoit étoient dangereux, funestes, subversifs de la société ; et qu'au contraire les doctrines qu'il soutenoit, devoient être regardées comme les seuls gages de l'ordre social parmi nous, comme les seuls garans de la tranquillité générale, comme les fondemens du bonheur public. Si l'on ne s'accorde pas sur ces suppositions, il est impossible de s'accorder sur le fond de la question même; mais si l'on en convient, pourra-t-on blâmer un homme de n'avoir pas balancé entre de si grands intérêts, entre des objets d'une si haute importance, entre le zèle de la religion, de l'ordre, de la patrie, et le respect de quelques convenances ?

Il ne s'agit donc ici que de savoir s'il n'est point des occasions où les convenances doivent céder devant des considérations majeures, et de décider entre des écrivains qui, dans des ouvrages sérieux, s'appliquoient à ébranler toutes les bases de la morale; qui, dans des ouvrages badins, s'amusoient à corrompre les mœurs; qui brisoient d'une main le frein de la religion, et de l'autre, le joug des lois; il s'agit, dis-je, de décider entre de tels écrivains, et un orateur qui, entraîné par un zèle pur et honorable, par la passion du bien, franchit dans des vues louables, la limite des convenances, tandis que les autres ne respectoient pas même celle des devoirs les plus sacrés. Cette violation des convenances fut traitée, en quelque sorte, comme auroit pu l'être celle des lois les plus saintes; et cela, à une époque où J. J. Rousseau proclamoit, dans sa prose éloquente, que *les égards ne l'emportent sur les devoirs que pour ceux dont toute la morale consiste en apparence ; que la justice et la vérité sont les premiers devoirs de l'homme ; et qu'il est coupable toutes les fois que des ménagemens particuliers lui font changer cet ordre.* Il n'a manqué à Pompignan qu'un talent aussi fort que celui de Rousseau, pour résister, comme l'orateur genevois, aux assauts redoublés de ses adversaires.

Quoi qu'il en soit, la guerre lui fut déclarée de toutes parts ; et toute l'artillerie de Ferney fut dirigée contre le château de Pompignan, où s'étoit retiré le trop véridique orateur : pendant plusieurs années, Voltaire ne cessa de décocher contre le nouvel académicien les traits les plus acérés; et le recueil des pamflets qu'il composa à cette occasion, des *si*, des *car*, des *mais*, des *pourquoi*, forme dans la collection générale de ses Œuvres une partie considérable de ce fatras satirique, que la malignité est toujours bien aise d'y trouver, quoique le goût soit ici rarement d'accord avec elle. Il ne falloit pas un grand effort de génie pour changer le nom de *Pompignan* en celui de *Tonsignan*, et cependant le public rioit de la métamorphose : car il faut peu de chose pour faire rire le public, qui n'a pas moins ri, dans la suite, de voir l'abbé *Sabatier* converti en abbé *Sabotier*, et le docteur *Riballier* en docteur *Ribaudier*. Le titre des *Poésies Sacrées* fournit à l'impitoyable libelliste un de ces traits qu'il savoit quelquefois si bien aiguiser; et le *sacrés ils sont, car personne n'y touche*, devint, en quelque sorte, une défense de *toucher* aux *Poésies Sacrées*, très-religieusement observée par un public toujours disposé à

(1) Deux vol. in-12. Prix : 5 fr., et 4 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Villet, lib., rue Hautefeuille ; et chez le Normant.

---

catures dont les intonations sont baroques et difficiles, qui exigent une extrême volubilité, dont les accompagnemens sont riches et le chant très-pauvre. La voix de Julien n'est ni veloutée, ni brillante, ni pleine; mais elle est nette, juste, et se fait très-bien entendre : on ne peut lui reprocher dans son rôle d'abbé, que d'être un peu trop empesé.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Première représentation du *Volage, ou le Mariage difficile.*

Ce caractère est celui d'un jeune homme amoureux de toutes les femmes ne pouvant se fixer à aucune, toujours prêt à épouser, et n'épousant jamais. On sait qu'Elisabeth, reine d'Angleterre, passa sa vie à ébaucher des mariages, et mourut fille. Lindor, c'est le nom du volage, eût fort goûté cette vie-là ; mais un vieux oncle, très-ami du mariage, et craignant de voir s'éteindre sa race, en laissant tous ses biens à son volage neveu, a mis au testament une clause qui oblige Lindor à se marier au moins à trente ans. Ce terme passé, toute la fortune de l'oncle doit passer à un cousin nommé Désormeaux. Ce terme fatal échéoit dans six jours : le volage n'a pas de temps à perdre. Cependant comme il a, du bien de son père, un revenu de quinze mille livres, il ne se désole pas tout-à-fait ; il est homme à préférer sa liberté aux cent mille livres de rente que lui a laissées son oncle; mais le bien de son père est en litige : il perd son procès; et dès ce moment il faut qu'il se marie, sous peine de mourir de faim.

Il convoque donc le ban et l'arrière-ban des filles nubiles du pays, et leur donne un grand repas pour avoir le loisir de les examiner : ses regards s'arrêtent sur Mlle de Vertefeuille, qui doit épouser dans deux jours son grand cousin Désormeaux. Le plaisir de souffler la maîtresse de son cousin entre pour beaucoup dans ce choix ; mais Mlle de Vertefeuille est altière, jalouse, commande des sacrifices. Lindor, alarmé de son despotisme, prend un parti désespéré ; il offre sa main à une vieille cousine qui lui servoit de concierge dans son château : au lieu d'accepter avec transport une proposition si brillante, la vieille cousine fait la bégueule, veut être aimée pour elle-même, adorée comme une divinité. Cependant le temps presse ; le jour qui va lui enlever sa fortune pour la faire passer au grand cousin est sur le point de paroître, lorsque son bon ange la tire d'embarras.

Ce bon ange est une dame que Lindor aime véritablement, mais qu'il croit mariée ; cette dame, qui s'appelle madame Dolban, a toujours veillé sur ses actions, a toujours rompu, à point nommé, tous ses mariages; et lorsqu'il est prêt à conclure avec Mlle de Vertefeuille, elle arrive encore comme une espèce de fée qui tombe des nues; elle est témoin de tout l'amour qu'elle inspire à Lindor. Ce jeune homme se désespère de ne pouvoir épouser la seule femme qui pouvoit le rendre heureux, lorsque tout-à-coup madame Dolban se déclare veuve, et lui donne sa main.

Il y a de l'invention, de la gaieté et du comique dans cette pièce; mais l'action est surchargée d'un trop grand nombre de petits incidens qui l'étouffent : la plupart des scènes sont trop longues; l'auteur ne sait pas s'arrêter : ce défaut qui annonce l'abondance, vaut mieux que la sécheresse et la stérilité. La pièce est bien jouée ; Clozel est très-plaisant dans le rôle du volage : Valville rend d'une manière originale le rôle d'un vieillard presqu'imbécille qui est de l'avis de tout le monde. Madame Molé fait extrêmement valoir, par son talent, le rôle de la vieille cousine ; elle est sur-tout excellente dans la scène où elle mystifie son jeune cousin : avec quelques coupures, cette pièce doit avoir du succès, et attirer du monde à ce théâtre. L'auteur est M. Caigniez, qui, je crois, a composé le fameux *Jugement de Salomon*. Il donne un bon exemple en quittant le mélodrame et le boulevard, pour un théâtre et un genre plus noble.

Digitized by Google

regarder un bon mot comme un oracle. On prétendit que M. de Pompignan étant allé faire sa cour à M. le Dauphin, l'entendit réciter ce vers de Voltaire :

Et l'ami Pompignan pense être quelque chose.

Cette anecdote me paroît être un de ces petits mensonges que se permettoient volontiers les adversaires du poëte ; du reste, l'anecdote est plus maligne et plus satirique que le vers, qui n'est pas merveilleux dans son genre. Mais comment croire que M. le Dauphin, qu'un prince si vertueux, si plein de religion, ait pu s'amuser à répéter des railleries dirigées contre le défenseur de la religion et de la vertu ? Ce que ce fait auroit d'épigrammatique retomberoit sur le Dauphin plutôt que sur M. de Pompignan : la cour, il est vrai, déjà frappée de cet esprit de vertige qui a fini par la conduire au précipice, sembloit être d'intelligence avec ses propres ennemis, et complice de tout ce qui se machinoit contre elle-même ; mais ni le roi, ni son fils, n'aimoient Voltaire et n'approuvoient ses excès.

A l'exemple du chef, tous les intéressés se précipitèrent en foule contre Pompignan ; le mot d'ordre étoit : *Mort au Pompignan*. Il pleuvoit des libelles, des satires, des caricatures, des critiques bien véritablement *amères*, s'il en fut jamais ; et lorsque l'Académie de Montauban, dont M. de Pompignan fut le fondateur et le chef, publia sa question sur la critique *amère*, elle se proposoit sans doute moins de défendre les auteurs actuels contre les critiques du jour, que de venger les écrits et la mémoire de son patron, des insultes qui lui furent littérairement prodiguées par Voltaire et ses disciples. En effet, fut-il jamais un auteur qui pût faire entendre avec plus de raison cette plainte, aujourd'hui si banale, et généralement si injuste, que proférent l'amour propre inconsolable et l'implacable dépit de quelques auteurs irrités ? Qui fut jamais plus en droit que M. de Pompignan, de dire : *On étouffe mon talent !* Et quand on songe qu'il a fait quelques vers qui ont arraché des cris d'admiration à ses ennemis eux-mêmes, qui pourroit le blâmer si le gémissement du talent opprimé étoit sorti de son cœur ? Mais aussi qui ne se moqueroit de ces écrivains sans moyens littéraires, sans talent, sans goût comme sans génie, qui crient à la barbarie lorsqu'on attaque leurs ouvrages barbares, et qui prétendent que la littérature est perdue, quand on leur prouve qu'ils ne savent pas écrire ?

Si M. de Pompignan essuya des critiques plus qu'*amères*, il fut exposé aussi à des louanges plus qu'imprudentes, et le zèle de l'amitié ne lui fut guère moins funeste que l'acharnement de la haine : un journaliste célèbre ne craignit pas d'imprimer dans ses feuilles que M. le Franc *étoit peut-être aussi bon poëte, aussi bon versificateur que Virgile*. L'éloge étoit violent ; mais cet éloge n'est rien en comparaison du panégyrique composé par le marquis de Mirabeau, père du comte de Mirabeau, qui s'est rendu si fameux dans nos troubles et par nos troubles. Malheureusement, M. de Pompignan eut l'inconcevable foiblesse de faire imprimer ce ridicule morceau en tête de la grande édition des *Poësies Sacrées*, où il est resté comme un monument de la démence la plus insensée, et de la vanité la plus aveugle : « J. B. Rousseau, dit le marquis de Mirabeau, n'avoit osé toucher aux cantiques et aux » prophéties ; c'est ce qu'a fait M. le Franc avec un succès » *qui ne sauroit trop étonner*, et *qui me fait sentir un frisson* » *comparable aux approches du néant :* le tout ensemble » est éblouissant de beautés, continue-t-il, et le détail, *au* » *milieu de ce tapage de couleurs, est aussi fini que la plus* » *parfaite miniature.* »

Lorsque le panégyriste parle des observations que quelques critiques du temps s'étoient permises sur les *Poësies Sacrées*, son zèle ne trouve pas d'expressions assez fortes pour les flétrir : « Nous devons, s'écrie-t-il, nous défier de la légèreté » de ces décisions, comme *d'un penchant au parricide*. » On voit que l'éloquence méridionale du marquis de Mirabeau enchérit encore sur les reproches que les auteurs critiques font tous les jours à la critique. Enfin, après avoir cité quelques vers de son auteur, il fulmine ce terrible anathème : « *Quiconque ne pleurera pas de ces vers.....* » On s'imagine qu'il va dire : sera dépourvu de toute sensibilité ; point du tout : « *Quiconque ne pleurera pas de ces vers, ne pleurera* » *jamais... que d'un coup de poing !* » Ce frisson comparable aux approches du néant, ce tapage de couleurs, ce penchant au parricide, et ce coup de poing ; tout cela forme un panégyrique cent fois plus cruel, et, pour parler la langue du marquis de Mirabeau, plus *meurtrier* que tous les sarcasmes de Voltaire. M. de Pompignan n'eut donc pas moins à souffrir de ses amis que de ses ennemis. J'essayerai, dans un second article, de donner une idée exempte de toute partialité, du mérite de cet écrivain.

Y.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 25 septembre.

82 — 67 — 29 — 38 — 57

COURS DE LA BOURSE DU 25 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	55f	3-4	5[illegible]f	1-4
— Courant	55	1-2	56	5 16
Hambourg. .	185	0 0	184	1-4
Londres. . .	00	00c	00	0-0 c
Madrid eff. .	15	50	15	40
— vales . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	50	15	55
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	463	00	467	0-0
Gênes effec.	4[illegible]6 c		464 c	
Livourne. . .	5[illegible]6c		5[illegible]4 c	
Naples. . . .	4[illegible]0	00	000	00
Milan.	81	o[illegible]p 6f	81	1[illegible] p.of
Basle.	1	0-0p	1	3 4p.
Francfort. . .	0	0 0p	00	00
Vienne. . . .	0[illegible]0c	0-0p	000	00
Lyon.	1-2 p	0-0j.	1	1 2p.
Marseille. . .	1-2 p	0-0j.	1	3 8p.
Bordeaux . .	1-8 p	[illegible]-0j.	1	1-4p.
Montpellier.	1-2 p	0 0j.	00	0-0p.
Genève. . . .	0-0 p	0-0j.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 00c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme . . . . 34[illegible] 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 00c

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 37

Quadruple 81 10

Ducat. 11 15

Souverain. 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 83f 82f 50c 40c 25c 82f 82f [illegible]0c 00c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 00f 00c 00c 00c 00f

Banq. de Fr. avec doublement 1300f 0000f 00c 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c à 0f 00c

— S. Domingue. 0 00 à 0 00c

Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 00c

— brut . . . . . 0 00 à 0 00c

Coton du Levant 0 00 à 0 00c

Sav. de Marseille 0 00 à 0 00c

Huile d'olive. . . 0 0 à 0 00c

Potasse d'Amér. 00f 00c. à 00f 00c

Eau-de-vie, 3/6. 00f 00c 00c à 00c

ANNONCE.

Voyage dans les îles Baléares et Pithiuses ; fait dans les années 1801, 1802, 1803, 1804 et 1805 ; par M. André Grasset de Saint-Sauveur jeune, commissaire des relations commerciales de France, et consul de S. M. I. et R. aux îles Baléares ; auteur du Voyage historique, littéraire et pittoresque dans les îles Vénitiennes. Avec planches. Un gros vol. *in* 8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 cent. par la poste.

A la Haye, chez Immerzeel et compagnie, Venestraat, n°. 147. — Et à Paris, chez Léopold Collin, lib., rue Gît-le-Cœur, n°. 4.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

MODES.

Fond gros-vert et ruban gros jaune, en capotes, se soutiennent ; mais tout blanc est d'un meilleur genre. Deux plumes blanches, beaucoup plus follettes que de coutume (d'outarde et non d'autruche), parent ces dernières capotes, dont la passe est arrondie, peu saillante et le fond très-petit. Dans le négligé, les plumes frisées, vertes ou gros-bleu à pointes jaunes ; noires, panachées de souci, ou toutes noires, sont encore de mode.

En robes, toujours beaucoup de blanc ; les schalls seuls caractérisent le changement de la saison. Il n'a encore paru ni douillettes ni redingotes neuves.

CHARADE.

Lecteur, au point du jour
Se fait voir mon premier,
Et mon tout est toujours
Rempli de mon dernier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Pin-cette.*

Le sieur Bouvier a l'honneur de prévenir messieurs les préfets, sous-préfets, et les autres administrations de l'Empire, qu'il continue de fabriquer et faire l'envoi de timbres, à encre, dits humides, en cuivre, et manches de buis, au prix de 6 fr., conformément à sa circulaire du 30 juillet 1806. Ces timbres, au type impérial, sont ceux qui résistent au service le plus constant et le plus étendu. Le sieur Bouvier prie de vouloir bien faire faire l'envoi des demandes franc de port lorsqu'elles n'excéderont pas quatre timbres. S'adresser à *Paris*, rue du Bacq, emplacement Sainte-Marie, n°. 58.

Adèle et Jennys, romance avec accompagnement de piano ou harpe ; paroles de E. Salverte. Dédiée à S. M. la reine de Hollande ; par Dalvimare.

Prix : 3 francs.

A Paris, au bureau de l'Agence Dramatique, rue Saint-Marc-Feydeau, n°. 14.

Et chez H. J Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4 ; et à l'Académie Impériale de Musique.

Joseph, poëme en IX livres ; par P. J. Bitaubé, membre de l'Institut de France et de la Légion-d'Honneur, et de l'Académie royale de Berlin. Nouvelle édition, revue et corrigée par l'auteur. Un vol. petit in-12, papier fin. Prix : 2 fr., et 2 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez Dentu, imprimeur-libraire, éditeur de la Géographie de Pinkerton, rue du Pont de Lodi, n°. 3, ci-devant quai des Augustins, n°. 17.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, la porte cochère vis-à-vis l'église, au premier.

Les éditions de *Joseph*, réimprimées tant de fois, et traduites dans les principales langues de l'Europe, sont épuisées depuis long-temps ; les corrections que M. Bitaubé a jugé propres à embellir cette édition, la rendent encore plus recommandable aux instituteurs, aux pères de famille, et à tous les chefs des maisons d'éducation ; et préférable, sous tous les rapports, aux contrefaçons qui ont été faites de cet ouvrage. Le libraire, propriétaire des Œuvres de M. Bitaubé, prévient ses confrères qu'il n'avoue que les exemplaires de ce poëme de *Joseph*, qui sont revêtus de sa signature, tous les autres étant contrefaçons, et saisissables par lui.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

RUSSIE.

Pétersbourg, 29 août.

On a fait partir d'ici beaucoup d'artillerie pour Cronstadt. S. M. I. a examiné à différentes reprises les préparatifs de défense de ce port.

Nous savons ici, qu'une flotte considérable anglaise est auprès de Copenhague.

Le cours du change étoit hier, 22 schellings de banque sur Hambourg, 24 stuivers sur Amsterdam, 26 pances sur Londres.

ITALIE.

Naples, 7 septembre.

La nouvelle du départ du roi Ferdinand et de sa famille ne s'est pas confirmée; mais il est certain qu'il fait des préparatifs pour quitter la Sicile. Les meubles les plus précieux de la cour ont été embarqués sur le vaisseau sicilien *l'Archimède*. Cinquante-deux mille *onces* ont été enlevées de la banque de Messine, et transportées en grande hâte à Palerme. Le général anglais Moore a pris le commandement en chef des troupes anglaises et siciliennes, qu'on a réunies en un seul corps. Ces forces sont néanmoins très-peu nombreuses.

(Courrier de Naples)

GRAND-DUCHÉ DE POLOGNE.

Varsovie, 9 septembre.

La commission de gouvernement a désigné S. Ex. M. Gorzenski, lieutenant-général, et président de la chambre administrative du département de Posnanie, en qualité de commissaire, de la part du gouvernement polonais, pour tracer, de concert avec ceux de Saxe et de Prusse, la route militaire, commerciale et de poste, laquelle doit traverser la partie de la Silésie qui sépare le royaume de Saxe du duché de Varsovie. S. M. le roi de Saxe a bien voulu confirmer ce choix.

On écrit de Dantzick, sous la date du 28 août :

« S. Exc. M. le maréchal Soult est arrivé ici depuis plusieurs jours, et est descendu chez S. Exc. M. le gouverneur-général. Son corps ne quittera la Prusse que lorsqu'on aura définitivement arrêté la démarcation des frontières, et terminé tout ce qui peut avoir trait aux intérêts des cours respectives. »

Avant-hier, toutes les troupes françaises et polonaises qui se trouvent à Varsovie furent rassemblées dans la plaine de *Vola*, où se faisoit jadis l'élection des rois; elles y exécutèrent avec une précision admirable de grandes manœuvres, en présence de M. le maréchal Davoust. Le même jour, M. le maréchal réunit dans un grand dîner les membres de la commission du gouvernement, les généraux français et polonais, les chefs des corps, et les autorités civiles. Après la santé de l'EMPEREUR, que tous les convives portèrent avec un égal enthousiasme, M. le maréchal porta le toast suivant : *Au bonheur des peuples du duché de Varsovie et de la Grande-Pologne, garanti par la constitution que Napoléon-le-Grand leur a donnée, et par le code qui va les régir!*

Un détachement nombreux de chevau-légers polonais, de la garde-impériale, vient de partir pour aller compléter le 1er escadron qui est en route pour Paris. Le 2e escadron suivra dans peu de jours; le 3e s'organise en ce moment. Ce corps, entièrement composé de jeunes nobles polonais, est très-beau.

La commission de gouvernement vient d'adresser à tous les départemens une proclamation dont l'objet est de pourvoir à la subsistance des troupes nationales.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 15 septembre.

Le ministre d'Etat danois, M. le comte de Bernstorff, est arrivé ici d'Altona, et a eu une longue conférence avec M. le maréchal prince de Ponte-Corvo, commandant en chef l'armée combinée française, espagnole et hollandaise, rassemblée sur les frontières du Holstein, et dont le quartier-général est établi dans notre ville. Immédiatement après cette conférence, le ministre danois est retourné à Altona, d'où il est parti ce matin avec l'adjudant général de Bulow, pour se rendre à Kiel auprès du prince Royal. Il paroît que dans l'état de crise où se trouve actuellement le Danemarck, il se prépare, de concert avec la France, de grandes mesures, dont le développement ne tardera pas à être connu.

On évalue à 36 millions d'écus les pertes éprouvées par la malheureuse ville de Copenhague; mais on n'a pas reçu ici de nouvelles ultérieures, les dernières postes du Danemarck et du Holstein n'étant pas arrivées.

Le commandant de la croisière anglaise à l'embouchure de l'Ems, lord Falkland, a déclaré qu'il ne laisseroit plus entrer aucun vaisseau dans l'Eyder. Les croiseurs anglais viennent de s'emparer de trois bâtimens destinés pour Touningue, et les ont envoyés en Angleterre.

Les Suédois ont commencé le 8 de ce mois à évacuer l'île de Rugen. On croit que le 20 ils auront entièrement quitté cette île.

Voici, d'après une lettre authentique, dit aujourd'hui le *Correspondant de Hambourg*, la force actuelle de la marine danoise :

Vingt vaisseaux de ligne. Christian VII, le Waldemar et le Neptune, de 80 canons; la Norwège, de 68; le Danemarck, de 74; le Prince-Royal et le Prince-Héréditaire, de 74; la Princesse-Royale-Marie, la Justice, le Trekoner, le Skiold, Oden, Princesse Sophie-Frédérique et la Fionie, tous de 74; le Prince-Christian-Fréderic et la Princesse-Caroline, de 60; Seiren, la Princesse-Louise-Auguste et le Dithmarschen, chacun de 64; et le Mars, de 74 canons.

Seize frégates. (Les frégates ont, outre leurs canons, des obus et des caronnades.) La Perle, de 38 canons; le Rota, de 34; l'Iris, de 42; Freja et Harsfruen, de 40; la Nayade, de 36; Frederickswaern, de 30;

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 27 Septembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Œdipe à Colonne, Télémaque.

THÉATRE FRANÇAIS.
Nicomède, les Originaux.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Aline, la Jeune Prude.
Madame Belmont continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
La Petite Ville, les Provinciaux.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Amour et Mystère, les Pages, la Mégalantropogénésie.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Le Chanteur, le Diable couleur de rose, le Tocsin, les Innocens.

AMBIGU-COMIQUE.
Adrienne de Courtenai, Duval, la Folle Epreuve.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
Eginard et Imma, le Pied de Mouton.

TIVOLI.
Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Forioso, Feu d'artifice.

Colisée, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la Porte Saint-Martin.
Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix : 1 fr. 65 c.

WAUXHALL D'HIVER,
Ci-devant salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.
Aujourd'hui, l'ouverture des bals.

BEAUX ARTS.

Concours pour le grand-prix de Sculpture. An 1807. (1)

L'Allemagne, la Flandre, la Hollande, l'Espagne, ont donné leur nom à des écoles de peinture : l'Angleterre même a produit un Reynolds; elle a son Hogarth et ses peintres moralistes, dont elle se glorifie; mais la France et l'Italie seules ont donné des sculpteurs à l'Europe moderne : la France, plus heureuse même dans cette carrière que dans celle de la peinture, y marche d'un pas peut-être égal à celui de sa rivale. Si la sculpture française naquit quelques années plus tard que celle de Florence, on peut dire, pour balancer ce désavantage, qu'elle n'eut point d'enfance. Jean Goujon, que des artistes d'un goût délicat estiment à l'égal de Michel Ange, en ne considérant ce dernier que comme sculpteur, n'est pas seulement un homme habile pour son temps; il n'a pas seulement le mérite d'avoir, le premier, dans sa patrie, exercé la sculpture avec quelqu'éclat; c'est dès le commencement un maître consommé : nulle trace dans ses ouvrages de cette imitation timide, de ces procédés minutieux, de cette marche incertaine, qui attestent, dans les chefs-d'œuvre des plus beaux génies, une origine voisine des temps de la renaissance de l'art. Ses productions sont au contraire remarquables, même auprès de celles de ses successeurs, par cette liberté, cette grace, et, dans l'exécution, cette facilité et cette hardiesse qui marquent, dans les progrès de toute sorte d'industrie, le terme au-delà duquel il ne faut pas aller. A peine le sculpteur français avoit été frappé de la vue des chefs-d'œuvre de la Grèce, nouvellement exhumés, et déjà il s'étoit créé une manière indépendante de celle de ses modèles; heureux et singulier mélange du goût antique dans ce qu'il a de plus gracieux, et de cette naïveté qui étoit le caractère général de sa nation, de son siècle, et probablement le sien propre.

(1) Les pièces de ce concours seront exposées jusqu'à lundi inclusivement, dans l'une des salles du collége des Quatre-Nations.

Digitized by Google

le Triton, de 28; la Vénus, de 38; Frederiksteen, de 24; le Petit-Belt Fylla et la Diane, de 20; l'Elbe, l'Eider et Glückstadt, de 12 canons.

Dix neuf bricks. Le Facteur, Fama et Fehmern, de 14 canons; Sarpen et Niedelven, de 18; Glommen, Lougen, le Dauphin et le Poisson-Volant, de 20 canons.

Un schooner. Oernen, de 10 canons.

Dix-sept chaloupes du roi. Soewnen, Sege-kyew et Rogebuen, de 12 canons; Makrelen, de 8; Maagen, de 10; Vildanden, de 8; Egelykke, de 6, les Deux-Frères, Odderen Snegler, Stavner, le Jeune-Jacob, le Jeune-Jean, Dirk et Henri, Speculazemer, Andreas et Aalborg Vare, tous de 6 canons.

Huit chaloupes de pilotes. Terner, Allart, Gremstadt, Telegrafen, Laurriger, Hoger et Veddeloberen, de 6 canons; Svalier, de 2 canons.

Douze barques canonnières. Odensée, Christiansand, Nykiobing, Langesund, Naskow, Arendal, Viborg, Aalborg, Stege et Flensbourg, de 10 canons; Stavuru et Vardohuus, de 6 canons.

Six chaloupes canonnières. Elseneur, Roskilde, Corsoer, Praesto, Verdingborg et Fredriksund, de 6 canons.

Cinq autres bâtimens ayant chacun 1 canon et 4 obus. Il y a en outre à la défense flottante 4 prames de 20 canons.

La Batterie-Flottante. N°. 1 a 24 canons; la frégate qui ne peut pas couler, Hielperer, a 16 canons; la frégate de défense, Saint-Thomas, a 22 canons.

On peut encore ajouter aux forces de la marine: La batterie Sextus a 42 canons de 36 et 2 mortiers de 150; la batterie Trekroner a 9 canons de 36 et 59 de 24, et 3 mortiers de 150; la batterie Provestenen est assise sur 3 vaisseaux de ligne coulés et rasés, et a 89 canons de 24.

Le total des canons s'élève donc à 2183, les caronnades à 202, les obus à 222. Les 3 fortes batteries ont 199 canons de gros calibre et 5 mortiers. Le nombre des vaisseaux de guerre, tant grands que petits, qui peuvent mettre en mer, est de 83, outre ceux qui ne sont pas encore montés, et encore sur le chantier.

Bamberg, 18 *septembre*.

Les dernières lettres de Berlin donnent lieu de croire que les Etats restitués au roi de Prusse par le traité de Tilsit, seront évacués un peu plus tard qu'on ne l'a d'abord cru. Dans la convention conclue à ce sujet entre le général comte de Kalkreuth et S. A. le prince Alexandre de Neuchâtel, il a été stipulé que l'évacuation des provinces prussiennes n'aura lieu, aux époques déterminées par le traité, qu'autant que les contributions arriérées seroient entièrement acquittées. Or, il résulte de tous les rapports arrivés à Berlin, que ces contributions sont encore loin d'être payées. Les lettres dont nous venons de parler contiennent des détails très-circonstanciés sur cet objet, et ces détails expliquent suffisamment les motifs qui ont empêché, jusqu'à présent, les Français, de quitter la rive droite de la Vistule.

Francfort, 22 *septembre*.

On a éprouvé, le 11 de ce mois, à Neuwied, un tremblement de terre assez violent, qui n'a cependant causé aucun dommage. La première secousse eut lieu à huit heures et demie du soir; elle fut horizontale, et dans la direction du sud-ouest au nord-ouest. Ce qui est assez remarquable, c'est que dans une même rue, elle se fit sentir d'une manière très-inégale: les habitans des maisons situées au nord ne s'aperçurent presque point de ce tremblement de terre, tandis que les maisons situées vis-à-vis furent fortement ébranlées, et ceux qui les habitoient en sortirent épouvantés. Cette secousse fut accompagnée d'un bruit semblable à celui d'une voiture qui roule avec vitesse sur le pavé. Des pêcheurs qui étoient en ce moment sur le Rhin, remarquèrent une certaine agitation dans ce fleuve; les poissons sautoient en grand nombre hors de l'eau. A minuit, on éprouva une seconde secousse, et à 3 heures du matin une troisième; elles furent moins violentes que la première. Le temps étoit parfaitement calme, le ciel obscurci par des nuages. Il ne se fit aucun changement dans le baromètre.

La veille de ce tremblement de terre, il avoit fait une gelée blanche; on vit même dans quelques endroits de la glace.

Il a été publié à Dusseldorf un décret de S. A. I le grand-duc de Berg, qui détermine les peines de la désertion. Les déserteurs à l'ennemi seront punis de mort; les déserteurs à l'étranger subiront la peine du boulet; les déserteurs à l'intérieur seront condamnés aux travaux publics. Outre ces trois peines, chaque déserteur sera puni d'une amende de cinq cents écus.

HOLLANDE.

La Haye, 20 *septembre*.

Tout est préparé au palais du Bois pour y recevoir S. M. que l'on attend ce soir. Le courrier qui est arrivé étoit porteur de dépêches qui ont sur-le-champ donné lieu à la tenue d'un conseil d'Etat extraordinaire. Le corps législatif s'est assemblé hier, avec les cérémonies d'usage. On croit qu'il sera question dans cette session extraordinaire, d'objets d'une importance majeure pour ce pays; mais on ignore encore quels seront ces objets; du moins tout ce qui circule à cet égard est trop contradictoire pour qu'on puisse y ajouter foi.

En exécution du dernier décret de S. M. le roi de Hollande, qui interdit de la manière la plus sévère toute communication avec la Grande-Bretagne, S. Ex. le ministre des finances vient de rendre une ordonnance portant: « qu'aucuns vaisseaux destinés pour des places situées en Europe, s'ils ont des passagers à bord, ne pourront partir, quoiqu'ils en aient la permission, qu'après avoir donné une caution suffisante de 200 florins par chaque laste que le bâtiment peut comporter, et que les noms des passagers seront mentionnés dans ces cautionnemens; qu'aucun individu ne pourra se rendre par mer dans aucune place située en Europe, avant d'avoir déposé comme caution une somme de 1000 fl., qui sera confisquée lorsqu'il sera constaté que ces personnes ne se sont pas rendues aux lieux indiqués. »

Le 17, il est passé par Grœningue, sous escorte, un maître de prise et sept matelots anglais que l'on conduisoit à Harlingen; ils avoient été placés à bord d'un bâtiment danois, richement chargé, qui fut capturé par un vaisseau de guerre anglais. Cette prise, poussée par la force des vents jusqu'à l'embouchure de l'Ems, y a été reprise par les chaloupes canonnières hollandaises, et amenée dans le port de Delfzyl.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 26 *septembre*.

S. A. Em. le prince-primat est arrivé hier à Fontainebleau. M. de Lindholm, aide de camp du prince Royal de Danemarck est parti aujourd'hui pour s'y rendre.

— On mande de Bayonne que le général de Laborde y est arrivé le 15 de ce mois, avec les troupes qu'il commande, formant la première division d'observation de la Gironde.

— Par décret impérial du 12 août, les sœurs dites de *l'Enfant Jésus*, du diocèse de Metz, et les sœurs hospitalières d'Aix, sont autorisées à se réunir en communauté.

— Le *maximum* du prix des laines à la vente impériale de Rambouillet, a été cette année de 7 fr. 27 cent. le kilog.; le *minimum*, de 5 fr. 35 cent.; et le prix moyen, de 6 fr. 57 cent. Le prix moyen des béliers mérinos a été de 444 fr. 58 cent. l'individu; et celui des brebis, de 305 fr. 8 cent. l'individu. Deux béliers mérinos ont été achetés au-dessus de 700 fr., et cinq au-dessus de 600 fr. Le *maximum* des brebis a été de 521 fr., et le *minimum* de 219 fr. Le prix total de la vente des laines des béliers et brebis a été de 54,835 fr. 8 cent.

Michel Ange, plus étonnant par la science, étoit loin, du moins, de l'égaler en graces. Comme Michel Ange, Jean Goujon étoit architecte; et peut-être il ne lui a manqué que l'occasion pour faire d'aussi grands ouvrages: personne, avant et depuis lui, n'a si bien su allier la sculpture à l'architecture; et de même que la peinture avoit eu en Italie ses plus grands maîtres, Raphaël, Michel Ange et Léonard de Vinci, à une époque très-rapprochée de celle de la renaissance de l'art, Jean Goujon est demeuré le modèle des sculpteurs français, auxquels il a ouvert la carrière. Vinrent ensuite Germain Pilon, qu'on admire pour la grace de ses figures et la beauté de ses draperies, encore que celles-ci soient un peu maniérées; Jacques Sarrasin, savant dessinateur; les frères Angier, et d'autres encore: car je ne nomme ici que les plus célèbres.

Ainsi, la sculpture florissoit en France dès le seizième siècle, et elle s'y est toujours maintenue depuis. La France ne devoit qu'à elle-même les nombreux monumens dont elle étoit couverte: cette multitude de statues de marbre, de bronze, de plomb, qui ornent ses palais, et particulièrement celui de Versailles, sont presque toutes l'ouvrage de sculpteurs français; et plusieurs de ces statues, prodiguées ici comme de simples décorations, seroient ailleurs précieusement renfermées dans les cabinets de raretés. Remarquons encore que la sculpture résista un peu mieux que la peinture à la contagion du mauvais goût, dont tous les arts se virent affligés durant le dernier siècle. Pourquoi faut-il que la vérité nous force d'ajouter qu'elle ne s'est pas non plus, dans ces derniers temps, relevée de cet abaissement général avec autant de force et d'éclat que la peinture? Le défaut d'encouragemens et d'occasions de s'exercer à une époque où tout tomboit en ruine, où rien ne se réédifioit encore; la manie du bas-relief, servilement historique; du buste, et même du portrait en pied, ont pu retarder l'essor de la sculpture.

La nécessité urgente de ramener celle-ci à des habitudes plus sévères et plus dignes d'elle, est sans doute ce qui a décidé la classe des Beaux-Arts à proposer pour sujet de prix, une figure de ronde-bosse, au lieu d'un bas-relief, qu'on étoit dans l'usage de demander aux concurrens. Cette innovation n'est encore que de deux années; l'expérience décidera s'il faudra la maintenir.

Point de doute que la figure de l'homme, nue, isolée, considérée seulement dans le rapport que ses parties ont entr'elles, est l'objet principal de la sculpture, la chose à l'étude de laquelle le jeune sculpteur doit s'appliquer par-dessus tout, parce que, quand il possédera bien celle-là, les autres lui seront acquises par surcroît. L'élève qui exécute, et les examinateurs qui jugent une figure de ronde-bosse, ne sont distraits ni séduits par la disposition des groupes, par l'invention des épisodes, par l'effet des accessoires; tout le génie poétique consiste en un semblable sujet, dans la pose plus ou moins heureuse d'un seul modèle. Il est donc raisonnable de croire que le talent de l'élève pour les parties essentielles de l'art, se manifestera plus rarement, et sera apprécié plus judicieusement, dans la figure de ronde-bosse que dans un tableau de bas-relief. D'un autre côté, celui-ci, en se composant de plusieurs figures, fournit à l'artiste le moyen d'exercer et de montrer son talent, à rendre des natures variées: le bas-relief, tel qu'on avoit coutume de l'exécuter dans les concours, n'excluoit pas les figures presqu'entièrement de ronde-bosse, et l'œuvre étoit moins exposé aux accidens et aux altérations, que ne l'est un modèle tout-à-fait de ronde bosse. Pourvu que l'on exigeât que le sujet, soit ancien, soit moderne, fût traité dans le style héroïque, le seul que la sculpture admette, le bas-relief pouvoit suffire pour asseoir un jugement sur le mérite de l'élève.

Le sujet proposé cette année est une statue d'Archimède, méditant sur un problème; ce n'est pas toutefois la circonstance particulière de

Digitized by Google

— Aujourd'hui la cour de justice criminelle de Paris a repris l'instruction de l'affaire de Cloquemin, prévenu de tentative d'assassinat sur la personne du sieur Thomas, changeur.

Les témoins appelés par l'accusé étoient au nombre de trois, et à sa décharge. Un d'eux, le domestique de l'hôtel garni où il logeoit, a assuré qu'il étoit rentré à 3 heures, qu'il lui avoit servi à dîner à 4, et qu'il n'étoit sorti qu'à 5 heures 1/2.

Sa déclaration étant en opposition avec celle de la maîtresse de l'hôtel, on a envoyé chercher celle-ci, qui contredisant ses déclarations précédentes, a déposé qu'elle se rappeloit aujourd'hui parfaitement que Cloquemin n'étoit rentré qu'à trois heures, et qu'il n'étoit sorti qu'à cinq heures et demie.

M. le premier président lui a fait remarquer ses contradictions, et lui a demandé si personne n'étoit venu hier dans son hôtel. Après avoir tergiversé, elle a avoué que le père de l'accusé s'y étoit rendu, et avoit parlé au domestique. Celui-ci, rentré à l'audience, a été interrogé de nouveau, et a nié avoir vu le père de Cloquemin; mais mis en présence de sa maîtresse, il a été convaincu de mensonge.

Après l'exposé du premier substitut du procureur-impérial, la défense de l'accusé, par M. Maugeret, et le résumé de M. le premier président, les jurés se sont retirés à trois heures dans leur salle de délibération.

Après trois heures d'opinions, Cloquemin a été condamné à vingt ans de fers et à six heures d'exposition.

Discours de S. A. Em. le prince-primat, en donnant la bénédiction nuptiale à S. M. le roi de Westphalie et à S. A. R. la princesse de Wurtemberg.

« Dieu sanctifia la propagation du genre humain créé selon selon son image; sa bonté divine institua l'union conjugale, source et principe de cet amour céleste et pur des belles ames, qui trouvent le bonheur dans la communication mutuelle de la félicité. Dieu voulut que l'époux et son épouse s'unissent, en se promettant une affection mutuelle et constante; qu'ils partageassent les charmes et les peines de la vie; qu'occupés de former les jeunes cœurs des enfans qu'il leur accorderoit, ils développassent les germes de vertu qu'il place dans les ames naissantes. Ces devoirs si touchans et si doux sont prescrits par la sainte loi du mariage. La fidèle observation de ces préceptes est une des bases les plus importantes de l'ordre social. Ce sentiment de tendresse conjugale est agréable à Dieu; et c'est sur-tout à cette affection qu'on peut appliquer les paroles de l'évangéliste saint Jean, lorsqu'il dit que ceux qui vivent dans l'amour vivent en Dieu, et que Dieu vit en eux. »

Auguste prince!

« La Providence accorde à V. A. I. une épouse dont les belles qualités du cœur et de l'esprit et les perfections inspirent un attachement sincère et bien mérité. S. M. le Roi, son auguste père, a donné des preuves éclatantes de son fidèle attachement à S. M. l'Empereur Napoléon-le-Grand; allié aux maisons les plus puissantes, son union forme un lien de plus pour affermir cette concorde, fondée sur la paix que le grand monarque vient de conquérir et d'accorder au continent. »

Auguste princesse!

« Le ciel vous donne un époux dans la personne d'un monarque dont l'excellent caractère va s'occuper de votre bonheur, tandis que V. A. R. sera pour lui la source intarissable de sa félicité. Les mers et le continent furent témoins de sa valeur, de sa prudence et de ses grandes qualités; tandis que les esclaves dont il brisa les fers en Afrique, bénissent leur bienfaiteur: un tel époux, auguste princesse! mérite tous les sentimens que votre cœur lui voue. En donnant la bénédiction nuptiale dans la présente célébration du sacrement de mariage, j'invoque le ciel pour la parfaite félicité des augustes époux. Puissent leurs descendans imiter constamment l'exemple de leurs vertus! Puissiez-vous, heureux époux, faire pendant long-temps le bonheur de vos peuples, et recevoir enfin l'éternelle récompense que Dieu prépare aux élus qu'il appelle à lui par sa grace divine! »

VARIÉTÉS.

The Monk, romance in tree volumes; by M. G. Lewis, Esq. M. P. A new édition, with plates. C'est-à-dire: *Le Moine*, roman en trois volumes(1); par M. G. Lewis, Ec. M. du P. Nouvelle édition, avec gravures.

On se souvient encore du succès prodigieux qu'obtint, il y a quelques années, la traduction de ce livre. On lisoit alors beaucoup de romans, et sur-tout de romans anglais. Ils étoient presque tous détestables; mais, il faut bien l'avouer, grace à la mode ils n'ennuyoient jamais.

Le Moine n'avoit pas besoin pour réussir des circonstances favorables dans lesquelles il parut. Le sujet étoit nouveau, conçu avec force, exécuté d'une façon brillante et hardie. De telles qualités suffisoient pour en assurer en tout temps le succès. Il faut ajouter que la traduction (chose rare!) étoit excellente; la prose très-élégante de M. Lewis, et ses vers qui sont fort bons, n'avoient rien perdu en passant sous la plume de M. B.

En Angleterre, le succès avoit été encore plus grand, car il avoit été contrarié. L'austérité d'un évêque parut scandalisée de la liberté de quelques peintures; le livre fut à-peu-près prohibé dans les cabinets de lecture: il y eut même plusieurs journalistes qui s'armèrent en vrai Don Quichotte, pour la morale qui n'étoit pas attaquée. Ils écrivirent que la décence publique étoit intéressée à la prohibition du *Moine*, que sa publication faisoit grand tort à un homme né comme M. Lewis, et placé dès son entrée dans le monde parmi les membres du parlement. Cet excès de rigorisme augmenta la fortune du roman; et beaucoup voulurent le lire, qui, sans cet acharnement des critiques, n'y auroient jamais songé. La vérité est que ces censeurs trop sévères se trompoient dans leur zèle, si toutefois leur zèle étoit sincère; mais on peut croire qu'ils vouloient encore plus attaquer M. Lewis que son livre, et tout ce tumulte n'étoit peut-être qu'une cabale parlementaire.

A Dieu ne plaise que je voulusse jamais me faire le prôneur d'un livre qui seroit vraiment obscène et dangereux! Mais *le Moine* n'est ni l'un ni l'autre. Le but en est incontestablement très-moral. Quelques détails, je l'avoue, ne sont pas sans doute d'un pinceau très-chaste; mais un roman n'est ni un sermon ni un livre de piété. Une comédie, un roman peuvent avoir une fin très-utile, et peindre cependant avec une certaine liberté quelques scènes galantes.

M. Lewis a voulu montrer dans quels funestes excès l'orgueil peut précipiter une ame, d'ailleurs belle et bien née. Ambrosio étoit orné de toutes les vertus et de tous les talens; on admiroit sa haute éloquence, autant que l'on respectoit sa sagesse et la sainteté de sa vie: aucune tache n'avoit jamais terni sa réputation; l'envie même si vigilante, si ingénieuse, n'avoit su comment l'attaquer; mais sa vanité le perdit. Cor-

(1) Prix: 9 fr., et 12 fr. par la poste.
A Paris, chez Th. Barrois fils, libraire, quai Voltaire; et chez le Normant.

---

la mort de ce grand homme, que le programme a voulu prescrire; il laissoit aussi aux concurrens le choix d'une figure assise ou debout: la moitié d'entr'eux se sont déterminés pour le premier parti, qui semble, en effet, plus conforme que l'autre à l'action représentée. Tous ont conservé scrupuleusement et avec bon sens à leur personnage, la nature et le caractère qui lui conviennent: j'en fais la remarque avec d'autant plus de plaisir, que cette nature et ce caractère n'étoient point ce qu'il y auroit eu de plus séduisant pour de jeunes artistes. Dans ce cercle étroit où ils avoient eu le courage de se renfermer, presque tous ont recherché la grace plutôt que la force, et quelques-uns ont approché de la sécheresse: c'étoit l'écueil difficile à éviter, le sujet étant également éloigné de la morbidesse et du grandiose des natures divines, et de la vigueur athlétique des natures héroïques. Comme à l'ordinaire, le public manifestoit ses préférences: elles sembloient se porter sur une figure assise qui est en effet très-élégante par la pose, et d'un faire séduisant. Mais encore ici, la voix de ceux qui ne sont que de simples amateurs est de peu de poids.

On a réuni aussi à cette exposition, une demi-figure bien peinte par M. Guillemot, le même qui a remporté, cette année, le premier accessit du prix de peinture, et un buste et un dessin qui ont obtenu la médaille que l'on accorde pour le prix d'expression: le sujet de ce prix étoit le Sommeil, légèrement agité par un rêve agréable; l'auteur nous semble avoir assez bien saisi cette expression délicate et fugitive, qui n'étoit ni ce qu'il y avoit de plus facile à bien rendre, ni peut-être ce qu'il y avoit de mieux à proposer à des élèves.

Nous répéterons encore ici que les grands prix fondés dans les Académies de peinture et d'architecture, ne sont point, comme ceux que l'on distribue aux autres écoles publiques, une récompense purement honorifique, un encouragement passager, qui n'ont d'influence immédiate et certaine ni sur le sort de ceux qui les reçoivent, ni sur les progrès des arts et des sciences qui en sont l'objet; car rien n'est plus ordinaire que de voir l'élève couronné pour des succès en littérature, en mathématiques, et dans les autres sciences dont l'étude fait partie du système général d'éducation; embrasser ensuite une profession tout-à-fait étrangère à ces connoissances. Mais le peintre, le sculpteur, l'architecte, lauréats, sont par cela seul invariablement fixés dans la carrière des arts; le souverain s'empare d'eux, en quelque sorte, comme de sujets d'élite, dont il aura besoin pour perpétuer l'école française: il les transporte, à ses frais, loin de toutes distractions, dans le lieu du monde le plus favorable à l'étude des arts; il se charge de leur entretien et de la suite de leur éducation pendant cinq années: à leur retour, il leur doit et leur accorde une protection spéciale: il est aussi rare qu'il seroit injuste qu'un artiste qui a été pensionnaire de l'école de Rome, ne trouve point dans l'exercice de sa profession les ressources et la considération qui rendent la vie aisée. Sans doute, c'est une chose importante que les jugemens de ces concours, dont dépendent à la fois l'état des jeunes concurrens, et la gloire à venir de l'école française.

Nous avons déjà fait connoître quels sont ceux qui ont remporté cette année le premier et le second prix de peinture; nous devons répéter ici que la médaille, ou premier accessit, a été décernée à M. Guillemot, élève de M. David, dont on a entièrement défiguré le nom dans l'article dans lequel nous annoncions cette nomination.

Le grand prix d'architecture a été remporté par M. Huiotte, élève de M. Peyre. M. Achille Leclerc, élève de M. Percier, a eu le second prix; et M. Giroud, de la même école, la médaille. On nous assure qu'il n'y a point eu, cette année, de premier prix de musique, mais seulement un second prix et une médaille décernés, l'un à M. Fétis, l'autre à M. [illegible]. Il ne sera prononcé sur le concours, pour le prix de sculpture, que mardi prochain. M. B.

Digitized by Google

rompu par le poison de la louange, et plein d'une présomption superbe, il se croyoit supérieur à toute tentation, exempt des fragilités humaines, et libre d'erreurs et de vices. Cette grande estime qu'il avoit pour ses vertus remplissoit son cœur de sécheresse et d'insensibilité. Loin de compatir aux foiblesses des autres, il les reprenoit avec dureté, et les punissoit avec une affreuse rigueur. Le Diable, qui, sous la figure d'une jolie femme, joue ici un rôle important, est habile à profiter de ce premier avantage; bientôt il se rend tout-à-fait maître de ce cœur où l'orgueil l'a introduit, et il entraîne le Moine, foible et vain, de crime en crime, jusqu'à l'apostasie, l'inceste et le parricide.

Assurément cette conception est fort morale. Si, comme je le disois, quelques détails ne sont pas tout-à-fait décens, c'est un mal, sans doute; mais, après tout, ils ne sont pas plus libres que ceux qui remplissent vingt romans célèbres; et il n'y a pas de raison pour condamner en M. Lewis avec une si grande sévérité ce que l'on a pardonné à tant d'autres auteurs.

Ensuite, pour qui les romans peuvent-ils avoir un véritable danger? Certainement ce n'est que pour la jeunesse. Mais sont-ils donc composés pour elle? Je suis si loin d'adopter les principes relâchés de la demi-éducation moderne, que je ne crois pas même qu'il faille laisser lire aux jeunes gens les plus innocens et les plus purs de ces ouvrages; ils auroient au moins le danger de ne leur offrir qu'une lecture inutile et frivole qui les dégoûteroit des bons livres, et leur en feroit haïr la salutaire sévérité. L'homme qui connoît le monde, dont l'esprit est éclairé, qui a l'habitude d'observer et de réfléchir, peut quelquefois profiter à lire un roman, ou au moins s'y amuser sans péril. Les beautés de la diction, le développement des caractères, une peinture fidelle des mœurs peuvent le charmer, l'instruire quelquefois; mais le jeune âge, qui ne cherche dans les romans qu'un récit d'aventures amusantes, court, à faire cette lecture, le danger certain de perdre un temps précieux, et trop souvent celui d'altérer son jugement ou ses mœurs.

Je crois *le Moine* assez défendu sous le rapport moral; il seroit plus difficile de justifier un défaut qui y règne d'un bout à l'autre, la duplicité d'action et d'intérêt. Il y a, outre les épisodes, deux récits bien distincts qui se tiennent à peine, et sont même presque toujours si indépendans l'un de l'autre, qu'ils sont alternativement continués dans des chapitres séparés. A vingt et un ans, M. Lewis, dont l'imagination jeune et riche abondoit en idées, n'avoit peut-être pas encore assez de talent pour combiner régulièrement un plan étendu, ou bien pressé d'écrire et de paroître, il ne voulut pas s'en donner la peine.

Malgré l'irrégularité de ces narrations mal arrangées, l'intérêt y est si grand qu'on ne les peut quitter. Ce merveilleux du diable et de la sorcellerie, qui sous une plume inhabile seroit si ridicule, ici est attachant et du plus grand effet; ces contes de revenans, de voleurs, de juif errant, qui faits par un écrivain médiocre, ne seroient que de maussades trivialités, reçoivent du style et de l'imagination de l'auteur un charme singulier. Enfin, ce qui est un rare effort de talent, M. Lewis a su intéresser, émouvoir, attendrir, par des récits qui n'ont pas même l'ombre de la vraisemblance.

M. Lewis a inséré dans son roman quelques pièces de vers qui font beaucoup d'honneur à son talent poétique. *L'Exilé* est une fort belle élégie; le *Roi de l'Eau* est une jolie ballade; les autres morceaux n'ont pas moins de mérite; mais je ne puis partager l'opinion d'un biographe anglais, qui regarde la romance du brave Alonzo et de la belle Imogine, comme la meilleure composition que l'on ait en ce genre. La ballade de Tickell, intitulée Colin et Lucy, et l'Hermite de Goldsmith ont passé jusqu'ici pour des chefs-d'œuvre; et il ne me semble pas que l'Alonzo de M. Lewis ait, pour l'invention ou les détails, rien de comparable à ces deux belles romances, ni même à quelques-unes moins célèbres. Les vers qui sortent du squelette d'Alonzo, qui y rentrent, qui se jouent autour de ses yeux et de ses tempes, présentent une image qui dégoûte, qui repousse, et déshonoreroit le plus beau poëme,

> The worms they crept in, and the worms they crept out,
> And sported his eyes and his temples about,
> Cohile the spectre addressed Imogine.

Cette ballade a fourni à un des petits théâtres de Londres le sujet *du Brave Alonzo*, pantomime qui a attiré la foule. Ce n'est pas le seul ouvrage que les auteurs dramatiques anglais aient pris dans *le Moine*. On a donné à Covent-Garden un drame lugubre intitulé: *Raimond et Agnès*. A Paris, cette mine n'a pas été exploitée avec moins de succès, et l'on a vu long-temps *le Moine* figurer en lettres de six pouces sur les affiches du boulevard. L'année dernière, l'Opéra-Comique a joué quelquefois *les Deux Mots*, triste et foible drame emprunté d'un épisode de M. Lewis. On a cru en trouver le fond dans un conte qu'une femme célèbre vient de faire réimprimer; mais cette dame a oublié de dire qu'elle avoit fait son petit conte d'après le roman. Ce n'est pas le seul oubli de ce genre qu'on pourroit lui reprocher.

Pour M. Lewis, il y met plus de candeur, et déclare franchement les secours qu'il a reçus. Le Santon Barsisa, dans *le Guardion*, lui a fourni l'idée première de son roman, et le modèle d'Ambrosio; il en convient sans déguisement. L'on sait par lui que l'Histoire de la Nonne sanglante est une vieille tradition conservée dans quelques parties de l'Allemagne, et que l'on peut voir encore sur les confins de la Thuringe le château de Lavenstein, où elle faisoit de si redoutables apparitions. Une antique ballade danoise lui a fourni l'idée du Roi de l'Eau, et il doit Bolerma et Durante à de vieilles stances espagnoles. Ces aveux plaisent dans un écrivain, et font honneur à son caractère.

Depuis la publication *du Moine*, M. Lewis a donné beaucoup d'ouvrages qui ont eu du succès, mais dont la réputation ne s'est guère étendue plus loin que l'Angleterre. Les amateurs de l'histoire littéraire ne me sauront peut-être pas mauvais gré d'en indiquer ici quelques-uns.

Il a traduit *le Ministre*, tragédie de Schiller, et le *Héros Péruvien* de M. de Kotzebuë, dont, si je ne me trompe, on nous a fait, à Paris, un mauvais mélodrame. Le *Spectre du Château*, *Aldermora le proscrit*, sont encore deux drames de M. Lewis: le premier a été traduit en français, et faisoit une belle fortune au théâtre de Molière. Je trouve encore de cet écrivain une comédie en cinq actes, intitulée *l'Habitant des Indes Orientales*; *Alphonse, roi de Castille*, tragédie; et deux volumes de Contes Merveilleux, *Tales of Woonder*.

On voit que M. Lewis est resté presque toujours fidèle, dans son âge mûr, au genre romanesque, merveilleux et frivole dont il avoit amusé sa jeunesse. Peut-être avoit-on le droit d'espérer un plus bel emploi des talens distingués que son début littéraire avoit annoncé.

n

Cours de la Bourse, du 26 Septembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 83f 83f 25c oof ooc ooc. oof
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808 oof oo. ooc ooc oo. ooc. ooc
Actions de la Banque de Fr., avec doublement. 1337f 50c oof ooc of.

ÉNIGME.

> Sans être égal à Dieu, ma puissance est divine;
> Tout commence par moi, par moi tout se termine.
>
> *Par un Abonné.*

Le mot de la dernière Charade est *Aube-épine*.

Plantes de la France, décrites et peintes d'après nature; par Jaume Saint-Hilaire, collaborateur de M. de Jussieu, pour le Dictionnaire des Sciences naturelles.

XXVIIe livraison.

Les soins qu'on a mis à l'exécution des planches de cet ouvrage, lui ont assuré depuis long-temps le plus grand succès en France et dans l'étranger. Régulièrement, tous les mois, il en paroît une livraison, et la dernière se trouve toujours au moins aussi intéressante que les précédentes.

Au mois de janvier prochain, chaque livraison sera composée de dix planches au lieu de huit et de vingt pages de texte au lieu de seize. Le prix néanmoins restera le même pour les personnes qui ont souscrit ou qui souscriront d'ici à cette époque. Les premières livraisons de cet ouvrage n'étoient que de six planches, et sans diminuer les soins de l'exécution ni élever le prix, l'auteur en porte le nombre à huit et à dix, ce qui prouve que son unique but est de publier un ouvrage utile aux progrès de la botanique, et de le rendre le plus complet qu'il lui sera possible.

Cette livraison contient la pivoine à fleurs roses, la vaillantie croisette, la galantine perce-neige, le houx de Madère, la coriandre cultivée, le micocoulier de Provence, le vinettier commun, et l'atropa-belladone. Les planches ont été gravées et imprimées avec le plus grand soin.

On souscrit à raison de 9 fr. pour chaque livraison, en papier Jésus, format in-8°., et de 16 fr. en papier vélin, format in-4°. Cette souscription n'entraîne aucun déboursé, et le nom des personnes inscrites sera imprimé à la fin.

On est inscrit en envoyant son adresse à l'Auteur, rue des Fossés-Saint-Victor, n°. 19. Les livraisons seront rendues franches de port à Paris comme dans les départemens. Les demandes et l'envoi de l'argent doivent être affranchis.

Six Duos concertans pour deux flûtes, composés et dédiés à son ami Hugot, par M. J. Gebauer, musicien de la chapelle de S. M. l'Empereur et Roi, et chef de musique de la garde impériale. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Op. IX. En deux parties.

Prix: 6 francs, chacune.

A Paris, chez Sieber père, professeur et éditeur de musique, rue Saint-Honoré, hôtel d'Aligre, n°. 123, près la rue de l'Arbre-Sec.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Les Hymnes de l'Office de l'Eglise de France, traduites en vers français, par M. Duval, prêtre. Un vol. in-12. Prix: 3 fr., et 4 fr. par la poste.

A Angers, chez la veuve Pavie et fils.

A Paris, chez Théodore Leclerc, jeune, libraire, quai des Augustins, n°. 27.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Geoffroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et envoi de réabonnement, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

HONGRIE.

Semlin, 7 septembre.

Aussitôt après l'arrivée de M. Rodofinikin à Belgrade, le commandant de cette place, Mladen-Miloranovich envoya un exprès au général en chef Czerni-George, qui étoit à l'armée en Bulgarie. Celui-ci remit aussitôt le commandement au chef Melenka, et partit pour Belgrade, où il arriva le 20 août. Dans la même journée, les négociations commencèrent. Le congrès étoit formé ainsi qu'il suit :

M. Constantin Rodofinikin, conseiller d'Etat et agent diplomatique russe; le conseiller aulique, Pierre de Bisani; un boyard, chambellan du prince Ypsilanti, de la part de la Russie; et au nom de la nation servienne, le général en chef Czerni-George, le commandant Mladen-Miloranovich, deux sénateurs et un secrétaire de synode.

Le 25, dans l'après-midi, M. le conseiller aulique de Bisani arriva ici en courrier. Le 26, M. de Rodofinikin apporta deux dépêches adressées à M. de Budberg, ministre des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg, et qui contenoient les ouvertures et déclarations faites par les chefs serviens au nom de la nation. Le 27, M. de Bisani partit pour Peterwaradin, d'où il a continué sa route par Szegedin et Lemberg, pour Pétersbourg.

On ignore encore le résultat des négociations qui ont été continuées jusqu'au 25.

Il y a à Raschoa, Krassova et Curtingrade, un grand nombre de Russes et de Serviens qui ont été blessés à la bataille qui eut lieu, le 2 août, sur le Timok.

RUSSIE.

Pétersbourg, 29 août.

M. le général Savary est toujours dans cette capitale. Ce n'est point le comte de Soltikow, mais le lieutenant-général comte de Tolstoy qui est définitivement nommé à l'ambassade de Paris. Le comte de Nesselrode l'accompagnera comme gentilhomme d'ambassade.

Les régimens des gardes arrivent ici successivement. Les gardes à cheval et les chasseurs de la garde sont déjà arrivés. On attend demain le régiment de Préobrgenski et celui de Semenoff.

Le ministre des finances, comte de Wassiliew, est mort, il y a trois jours, d'apoplexie, à l'âge de 65 ans. Son successeur n'est pas encore nommé. La place de ministre-adjoint de l'instruction publique et de curateur de l'université de Moscou, est également vacante par la mort du conseiller-privé, M. de Murawiew.

La compagnie russe-américaine a pris possession de l'île de Sachin dans la mer d'Ochozk. Cette île est située en face de l'embouchure de l'Armer, et s'étend environ depuis le 45° jusqu'au 52° degré de lattitude septentrionale. Une partie de ses côtes a été décrite par la Peyrouse. M. de Krusenstiern l'a parcouru dans toute son étendue à son retour du Japon, et l'a visité avec tant de soin qu'aucune baie ne lui a échappé; aussi en a-t-il donné une carte très-détaillée. Il a confirmé l'impossibilité déja reconnu par la Peyrouse, de passer entre cette île et la côte orientale de la Tartarie. La partie septentrionale de l'île est habitée par des Tartares, et la partie méridionale appartient aux Japonais.

Le prince Alexandre de Kourakin, actuellement ambassadeur de Russie à Vienne, qui a négocié et signé le traité de paix de Tilsit, vient de recevoir de son souverain la marque la plus éclatante de son approbation et de sa bienveillance. L'Empereur Alexandre l'a élevé à la première classe, c'est-à-dire, au rang de feld-maréchal. Il y a eu peu d'exemples d'une pareille illustration. On sait que le prince de Kourakin a été pendant sept ans vice-chancelier de l'Empire et ministre des affaires étrangères en Russie.

Voici la traduction de l'ukase par lequel S. M. I. lui a conféré cette nouvelle dignité :

Au Sénat dirigeant.

« Le zèle éminent pour le service, les travaux et le dévouement à nos intérêts du conseiller privé actuel, prince Alexandre Kourakin, ont fixé notre attention; pour lui donner une marque éclatante de notre bienveillance particulière, nous l'éleverons au rang de la première classe. »

Peterhof, le 22 juillet 1807.

Signé Alexandre.

DANEMARCK.

Altona, 18 septembre.

Toute communication avec la Sélande est défendue sous les peines les plus sévères. Le bureau-général des postes à Rendsbourg, a publié hier ce qui suit :

« Par ordre supérieur; on fait savoir par la présente que, » jusqu'à nouvel ordre, les postes royales n'accepteront ni » lettres, ni argent, ni marchandises pour la Sélande, Laland, » Falster, Moen et les autres petites îles adjacentes. »

Les dernières lettres que nous ayons reçu de Copenhague sont du 12. Elles ne contiennent que les tristes détails que nous savions déjà. On y porte à 305 le nombre des maisons qui ont été totalement incendiées par le bombardement; mais celui des maisons qui ont été plus ou moins endommagées est immense. Cette malheureuse ville a été assiégée par 34,000

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 28 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Bajazet, les Folies Amoureuses.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Folie Musicale, le Locataire, Une Heure de Mariage.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Village, le Mariage des Grenadiers, le Curieux.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Hasards de la Guerre, Quitte à Quitte, la Laitière.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

M. Vautour, Boileau, les Bateliers du Niémen.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Amanda, Cœlina.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

La Grotte d'Iverness, la Fille Hussard.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj., exercices et sauts périlleux par M. Ravel et sa troupe.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 fr.

PANHARMONICON.

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir. Prix : 6 fr., et 3 fr.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Folie musicale ou le Chanteur prisonnier.

On peut faire voler une main savante sur les touches du forte-piano et ne savoir pas écrire la musique de théâtre; on peut être profond dans l'harmonie, et n'être qu'un médiocre compositeur; il faut connoître son talent et ses forces; c'est une grande science qui manque presque toujours aux plus savans. Quand on a de la réputation dans un genre musical, la compromettre par l'ambition de s'élever à un autre, c'est vraiment là une folie musicale : celui qui l'a faite en aura cependant recueilli quelque fruit, si elle peut lui apprendre à s'en tenir à son piano.

Je crois que les acteurs ont aussi fait une *folie musicale*, lorsque, sur la foi du gosier d'un de leurs camarades, et sans autre caution que ses traits et ses roulades, ils ont reçu une pièce dont les paroles et la musique sont extrêmement foibles; une pièce uniquement propre à grossir la liste des nouveautés infortunées, qui ne font que passer à ce théâtre comme des ombres. C'est avec raison qu'on loue le courage, la patience, et le zèle infatigable des sociétaires de Feydeau, qui ne se lassent point d'apprendre, de répéter et de jouer tant de rapsodies éphémères; mais quand est-ce qu'on louera leur goût, leur discernement, leur prudence?

On voit déjà que le mélomane, le chanteur prisonnier, c'est Martin; mais quand Martin lui-même feroit des roulades depuis le commencement de la pièce jusqu'à la fin, elle n'en seroit que plus mauvaise.

Digitized by Google

hommes ; elle n'avoit pour sa défense, en troupes de ligne, que 200 cavaliers, une division d'hussards, 500 canonniers, 3000 hommes d'infanterie, 2000 hommes de milice ; et du côté de la bourgeoisie, 400 chasseurs, 1200 artilleurs et 2000 hommes d'infanterie.

ISTRIE.

Trieste, 9 septembre.

Nous venons de recevoir la nouvelle que 4000 Russes ont été débarqués à Venise ; ce sont les mêmes troupes qui occupoient Cattaro ; elles retournent par terre dans leur pays, ayant laissé leurs bâtimens aux Français.

Les Sept-Isles sont bloquées étroitement par les Anglais, qui enlèvent tous les bâtimens, sans égard au pavillon, et les conduisent à Malte.

ALLEMAGNE.

Francfort, 23 septembre.

Des lettres particulières de Paris assurent que l'œuvre politique de l'Allemagne est déjà très-avancée. Il paroît que la démarcation territoriale de chaque Etat confédéré sera définitivement arrêtée dans les statuts fondamentaux, et que l'Allemagne sera partagée en deux grandes sections, celle du Sud et celle du Nord : la capitale de la première sera Munich, et Dresde celle de la dernière section. Dans chacune de ces deux villes, il sera établi un grand tribunal qui connoîtra en dernier ressort de toutes les causes qui y seront portées par les sujets des sections respectives. On croit aussi que la ville de Francfort deviendra le siége d'une cour judiciaire suprême, qui auroit à-peu-près les mêmes attributions que la ci-devant chambre de Wetzlar.

Une nouvelle route militaire va être établie pour le retour de plusieurs corps de la Grande-Armée. Cette route traversera une grande partie de l'Allemagne méridionale. D'après les dispositions de S. Exc. le ministre de la guerre, les troupes françaises qui se trouvent en Silésie ou qui s'y rendront de la Pologne, se dirigeront, par la Lusace, sur la Saxe, et marcheront de là sur Hof, Bayreuth et Nuremberg. Delà, celles qui sont destinées pour l'Italie, prendront la route d'Augsbourg et traverseront le Tyrol. Les autres troupes qui doivent se rendre en France, se dirigeront de Nuremberg sur Anspach, Dunkespuhl, Aalen, Elwangen, Sordorff, Canstadt, Pforzheim, Ettlingen, Rastadt, Stollhofen, Kehl et Strasbourg.

On mande de Leipsick ce qui suit :

« Les troupes bavaroises et wurtembergeoises quittent la Silésie et se rendent dans la Marche. Les troupes françaises des 5e et 6e corps d'armée sont entrées en Silésie, et quitteront, à ce qu'on assure, cette province le 15 septembre. On évacue les forteresses de la Silésie et on vend les magasins. Le grand hôpital français de Breslau a dû en partir le 3. Le bruit court que le roi de Prusse arrivera dans cette ville dans le courant de ce mois. Le maréchal Mortier en partira alors, suivant toutes les apparences, avec une partie du 9e corps, qui est maintenant sous ses ordres. »

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 27 septembre.

— Le prince Royal de Hollande a accompagné la reine, sa mère, à Fontainebleau. S. A. le prince de Bénévent y est arrivé le 26. Il y a eu, le 25, une grande chasse qui s'est prolongée fort avant dans la nuit.

— On assure que M. Dupaty, ayant composé un ouvrage dramatique pour la fête de S. A. la vice-reine d'Italie, a reçu du prince vice-roi une tabatière en or, ornée du chiffre en diamans de S. A. I.

— On exécute en tapisserie, à la manufacture impériale des Gobelins, le superbe tableau de M. Gros, représentant la visite de l'Empereur à l'hospice des pestiférés de Jaffa. On assure que cette tapisserie est destinée à orner un des principaux appartemens du Palais des Tuileries.

— S. M. le roi de Hollande est passé le 22 à Bruxelles, retournant dans ses Etats, avec une suite peu nombreuse.

— Un décret impérial, du 10 septembre, accorde l'autorisation nécessaire pour conférer les ordres sacrés à plusieurs sujets des diocèses d'Asti, Aix-la-Chapelle, Besançon, Cahors, Cambrai, Coutances, Evreux, Gênes, Grenoble, le Mans, Metz et Tours.

— LL. AA. SS. le duc et la duchesse Guillaume de Bavière, la princesse leur fille, et le prince Pie et son épouse, viennent d'arriver à Paris, avec une suite nombreuse.

— Emine-Vayde-Effendi, ambassadeur extraordinaire de la Porte-Ottomane, est passé le 24 de ce mois à Nancy, se rendant à Paris.

— Il est arrivé à Paris des lettres de Copenhague, datées du 11 septembre ; il paroît que les Anglais les ont laissé passer sans difficulté ; mais elles ont été ouvertes et re-cachetées par le bureau des postes de l'armée danoise en Holstein. D'après ces lettres, il n'y avoit aucune communication entre les habitans de la ville et les troupes anglaises. Celles-ci tenoient les portes de la citadelle fermées du côté de la ville ; les commissaires anglais se rendoient journellement dans le port et l'arsenal pour hâter l'équipement de la flotte danoise ; ils paroissent presser extrêmement le moment de leur départ. Tous leurs bâtimens de transport sont mouillés dans la rade sous les remparts de la citadelle.

— M. Blin de Sainmore, bibliothécaire de l'Arsenal, auteur de plusieurs tragédies et de quelques héroïdes, est mort hier subitement en entrant dans son cabinet. Il étoit âgé de 64 ans.

— Les prisonniers de guerre prussiens commencent à quitter les dépôts pour retourner dans leur patrie. Le dépôt de Cambrai est le premier qui s'évacue par colonnes de 200 hommes.

— M. Chrétien, propriétaire à Mont-Doubleau (Loir et Cher) a légué aux pauvres de sa paroisse, une rente sur l'Etat, de 697 fr., sous la condition qu'il sera prélevé chaque année, sur cette rente, une somme de 150 fr., pour la donner au père ou à la mère de famille qui, étant dans une position peu aisée, ayant deux ou trois enfans au-dessous de l'âge de puberté, aura pris plus de soin de leur éducation et leur aura donné les meilleurs exemples de piété et de vertu. Ce prix sera décerné le jour de Pâques, dans la maison commune, à l'issue du service divin, par le curé et le maire de la commune.

Adresse du Tribunat à S. M. l'Empereur et Roi, votée dans la séance du 18 septembre.

Sire.

Au moment où vos fidèles sujets les membres du tribunat ont appris que leurs fonctions touchoient à leur terme, ils ont dû s'interroger sur la manière dont ils les avoient remplies ; et en cherchant quel témoignage ils pouvoient se rendre à eux-mêmes, ils ont trouvé de nouvelles raisons pour apporter au pied du trône l'hommage de leur admiration et de leur reconnoissance.

Le tribunat étoit placé dans le système constitutionnel pour être l'organe de l'opinion publique ; si le devoir qui nous étoit imposé a été facile à remplir, c'est parceque Votre Majesté a réuni tous les genres de gloire et surpassé toutes les espérances.

Martin est un excellent musicien, un chanteur très-distingué, dont la méthode est parfaite ; mais il n'est pas toujours très-bon juge de ce qui convient à la musique dramatique, je dirois même de ce qui convient à sa gloire théâtrale : presque jamais les airs qu'il choisit, qu'il se fait faire, ou qu'il fait lui-même avec son musicien, ne sont ceux que son rôle et la situation demandent ; ce sont des hors-d'œuvre, ordinairement très-ennuyeux par la longueur, par le défaut de chant, par la monotonie des passages, et, si l'on veut même, par leur difficulté. Il n'étoit donc pas sage aux sociétaires de fonder le succès d'une mauvaise pièce sur les roulades de Martin, quelqu'agréables qu'on les suppose.

Il faut que les auteurs se persuadent toujours qu'un opéra comique, et même qu'un vaudeville, doit être une petite comédie ; que cette petite comédie doit avoir une petite intrigue, qui ne soit pas trop déraisonnable. Je voudrois qu'ils fissent graver en lettres d'or, sur les murs de leur cabinet, ce vers de Boileau :

> Il faut même en chansons du bon sens et de l'art.

Puisque tous nos jeunes écrivains s'occupent aujourd'hui de chansons et de couplets, il est bon qu'ils sachent que la futilité même de ce genre ne l'affranchit pas des lois du sens commun ; le bon sens est le fondement de tout ; sans le bon sens l'esprit devient à rien. Il est fort inutile d'amasser des magasins de sel quand on n'a rien à assaisonner :

> Qu'est-ce qu'esprit ? Raison assaisonnée.
> Chez nous l'esprit n'est plus que du sel qui n'assaisonne rien.

Les analyses de ces sortes d'ouvrages sont des pièces justificatives de la folie des auteurs. Un oncle fait enfermer son neveu qu'il destinoit au barreau, parce que ce neveu s'est livré à la musique qui l'a rendu fou ; dans sa folie il a fait beaucoup de dettes ; et les débiteurs qui ne payent pas ont cela de commun avec les fous, qu'on les enferme. Un débiteur en prison ne trouve pas d'argent ; mais quelquefois un fou y retrouve la raison. L'oncle est curieux de savoir si son remède a opéré, et si son prisonnier est devenu plus sage : il arrive au moment où le mélomane compose ; les idées ne venant pas, il est triste et rêveur : l'oncle prend cette mélancolie pour un signe d'amendement ; mais bientôt le neveu entre en verve ; l'enthousiasme le saisit ; il chante les délices d'une prison : sujet neuf s'il en fut jamais. L'oncle a lieu de juger que son neveu est plus fou que jamais. Ce neveu a une cousine qui chante fort bien, quoiqu'elle ne soit pas folle de musique ; elle s'intéresse beaucoup au cousin, s'introduit dans la prison pour le voir, et, d'une chambre voisine, lui fait entendre une romance dont il est transporté. La chanteuse se fait connoître pour la nièce d'un homme que le prisonnier regarde comme un usurier impitoyable, et comme celui qui lui a ravi sa liberté ; mais n'importe, il est l'oncle d'une femme qui chante si bien ; c'est un homme adorable. Et quand il apprend que cet honnête juif a un procès fâcheux qui peut le ruiner, il est prêt à se faire son avocat, quoiqu'il ait horreur du barreau ; et, ce qui est plus fort, il veut vendre, pour soulager cet usurier, un excellent violon qui lui a coûté deux cents louis. Ce dernier trait de folie enchante l'oncle : il pardonne à son neveu, et après l'avoir fait enfermer parce qu'il étoit fou, il le fait sortir de prison plus fou qu'il n'y étoit entré. Ce qu'il y a de particulier à cette pièce, c'est que personne ne se connoît : l'oncle ne connoît pas son neveu, le neveu ne connoît ni son oncle, ni sa cousine, ni son créancier ; et à tout cela le public ne connoît rien. Il y a cependant des traits dans le dialogue, qui font connoître que l'auteur des paroles a de l'esprit. J'en exhorte ce jeune homme, nommé M. Francis, auteur de quelques jolies chansons, à nourrir mieux l'esprit qu'il peut avoir, à le mettre au régime de la raison ; cela lui donnera un peu d'embonpoint. Alors, il aura des idées à lui, et ne visera plus de réminiscences ; car l'auteur a emprunté de tous les côtés : sa pièce ressemble à tout, et ne ressemble à rien.

Digitized by Google

Sire, quand votre sagesse effaçoit les traces et presque le souvenir des désordres antérieurs à votre règne; quand votre main puissante donnoit une nouvelle impulsion à toutes les parties de l'administration; quand votre génie concevoit ces lois qui mettent la doctrine des siècles passés en harmonie avec l'expérience des temps modernes, nous n'avions qu'à mêler nos applaudissemens aux acclamations générales.

Plusieurs fois l'imprudence de l'étranger les troubla par des cris de guerre; mais la France resta inaccessible à toute espèce d'alarmes.

En présageant alors tant de triomphes, tant de triomphes bientôt suivis par les traités les plus mémorables, nous ne faisions encore qu'exprimer la confiance que l'habitude des prodiges avoit inspirée à votre bon et grand peuple.

Sire, admis pour la dernière fois à vous offrir l'expression des sentimens dont le tribunat fut constamment animé pour votre auguste personne, nous ne pouvons nous défendre d'une vive émotion, mais elle ne nous empêchera pas de nous montrer jusqu'à la fin religieux interprètes de l'opinion publique. Nous honorons avec Elle les hautes pensées qui portent Votre Majesté à environner le corps législatif d'une nouvelle considération, et à perfectionner des institutions qui tiennent de si près à l'intérêt national.

Sire, nous osons mesurer d'un regard satisfait l'espace que nous avons parcouru, bien sûrs d'avoir toujours marché dans les voies de l'honneur et de la fidélité; et lorsque Votre Majesté daigne nous accorder des témoignages solennels de son approbation et de sa bienveillance, nous croyons moins arriver à l'extrémité de notre carrière politique, qu'atteindre le but de tous nos efforts, et la récompense la plus précieuse pour notre dévouement.

VARIETES.

Réponse à un Pamphlet en faveur de certains Pensionnats de Demoiselles, signé Granié, avocat à la cour de cassation et au conseil des prises.

On voit bien que les tribunaux sont en vacances. Un jurisconsulte vient de mettre à profit ce bienheureux moment, pour composer, en faveur de la nouvelle éducation des femmes, un plaidoyer dans toutes les formes; cela s'appelle ne pas perdre son temps et vouloir se tenir en haleine.

Il est à la vérité des avocats qui consacrent ces instans de repos à l'étude aride de la jurisprudence, à des méditations profondes sur les nouveaux codes de notre législation. Il en est qui préparent, dans le silence du cabinet, des ouvrages utiles à la société; qui travaillent à mériter de nouveaux succès dans la noble carrière du barreau, et qui s'apprêtent enfin à démasquer l'injustice, à confondre la mauvaise foi, et à faire triompher l'innocence. Ces occupations-là ont bien leur prix; et de tels jurisconsultes sont certains de se concilier l'estime publique. Mais si Thémis a de dignes serviteurs, elle a aussi quelques enfans perdus, qui n'étant pas souvent dans le cas de parler pour les autres, cherchent toutes les occasions possibles de faire parler d'eux. La gravité n'est pas le fait de ces messieurs; au lieu de se renfermer dans une étude encombrée d'antiques parchemins et de vieux livres de droit, ils travaillent nonchalamment dans un boudoir orné de glaces, effleurent à peine les matières les plus sérieuses, et approfondissent gravement les questions les plus futiles. Il n'est personne qui ne connoisse de ces légistes petits-maîtres, plus assidus au spectacle qu'à l'audience, et qu'on rencontre partout, excepté au palais.

M. Granié ne doit pas craindre qu'on le range dans cette dernière classe. Le grave plaidoyer qu'il vient de mettre au jour suffit pour lui assurer une grande réputation parmi les jurisconsultes moralistes du siècle. Il est malheureux qu'il commence par adresser des injures à sa partie adverse. Je n'ai point l'honneur d'être avocat, et je ne défends pas une mauvaise cause; aussi ne suivrai-je point son exemple, et lui répondrai-je poliment. M. Granié trouve que l'immense distribution de prix faite dernièrement dans un pensionnat célèbre, est la plus belle chose du monde. Je n'ai point été de son avis, et il s'élève avec chaleur contre mon audace sacrilége. J'ai ri, je l'avoue, de l'importance ridicule et funeste qu'on attache à ces sortes de cérémonies; je me suis moqué de ces écoles où on apprend tout, excepté ce qu'on a besoin de savoir. Je me suis peut-être même un peu amusé aux dépens de certains hommes de lettres, qui, dans un examen public, demandent gravement à de jeunes filles : « Mademoiselle, quoique de toutes les figures de rhétorique la vôtre soit le plus jolie, et qu'elle ôte tout desir de connoître les autres, faites-moi le plaisir de me dire ce que c'est que la catachrèse ? »

La rhétorique, le discours et la narration m'ont paru des choses superflues dans l'éducation des femmes; et j'ai proposé d'y substituer le tricot, la couture et la connoissance de tous les détails d'un ménage. A ce mot de ménage, M. Granié s'anime d'une sainte indignation; il ne conçoit pas qu'une femme qui a de la fortune, un rang, *des dignités* (ce sont ses expressions), puisse s'avilir jusqu'à coudre, lorsqu'elle est entourée d'un cercle d'hommes graves ou frivoles, de littérateurs, de savans, de militaires, de médecins, etc. etc.

Son système est bien autrement libéral; il veut qu'elle ne soit étrangère à aucune discussion, qu'elle puisse tenir tête à tout le monde. Ainsi, il est clair que l'éducation nouvelle est encore trop bornée dans les pensionnats à la mode. Allons, vîte, vîte, qu'on établisse des chaires de physique, d'anatomie, de mathématiques; qu'on apprenne aux jeunes filles les Pandectes de Justinien, l'escrime, l'art de défendre les places assiégées; que chaque pensionnat de demoiselles soit en grand ce que le collége de France est en petit; en un mot, que ce soit là le dépôt de toutes les sciences, les archives de toutes les connoissances humaines; car M. Granié veut qu'une femme ne soit pas étrangère à ce que saura son mari : or, comme elle ne peut pas deviner qui l'épousera, il en résulte qu'elle doit tout apprendre. Je ne connois point M. l'avocat Granié; mais je gagerois qu'il est célibataire, et je conçois en effet qu'il desire ardemment trouver une femme versée dans la législation. Nous ne sommes plus, s'écrie-t-il, au temps où la princesse Nausicaé alloit elle-même laver son linge. Sans doute il seroit aujourd'hui fort ridicule que la fille d'un roi lavât son linge; mais personne ne trouveroit mauvais que la fille d'un avocat sût raccommoder la robe de son père. Car enfin il faut traiter la chose sérieusement; et puisque des institutions évidemment funestes aux mœurs et à la société trouvent des défenseurs, un écrivain, qui n'a d'autre passion que le bien public, doit les combattre, et renverser d'un souffle ces brillans édifices, qui ne furent élevés que par l'intérêt, et qui ne sont soutenus que par l'orgueil.

Certes, s'il n'existoit dans ces pensionnats que des filles de rois, la nouvelle éducation seroit parfaite, et il n'y auroit pas un mot à dire. Mais qui ne sait que par suite de cette funeste manie de briller, qui a saisi toutes les classes de la société, d'honnêtes négocians, de bons marchands tenant boutique, veulent aussi, pour 1800 fr. par an, avoir des filles qui dansent, qui jouent la comédie, et qui, au lieu d'apprendre la différence du mètre à l'aune de Paris, s'appliquent à dessiner un buste antique, ou à étudier toutes les règles de la prosopopée. Aussi quelles sont les suites de cet aveuglement funeste? Lorsqu'elles rentrent dans la maison paternelle, la vanité des élèves souffre plus encore que l'orgueil des parens n'est flatté. Les goûts peut-être un peu trop simples d'une mère qui passe ses jours dans un comptoir; son langage qui n'est pas toujours conforme aux règles de la syntaxe; enfin, ses habitudes un peu trop bourgeoises, blessent d'une étrange manière une fille élevée dans

---

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Virtuoses ambulans, musique de Fioravanti.

La seconde représentation du *Volage* a eu encore plus de succès que la première. En rendant compte de la première représentation, je me suis trompé sur le nom du héros de la pièce. Je venois de parler de la *Jeune Prude*; j'avois la tête pleine du faux Lindor; j'ai donné par mégarde ce nom-là au Volage : cette méprise ne peut nuire à la pièce; le nom ne fait rien à l'affaire; cependant je m'empresse de restituer au Volage son véritable nom; il s'appelle Valmont et non pas Lindor.

Voilà une bonne veine pour le théâtre de Picard; une jolie comédie, et un opéra bouffon de Fioravanti. *Les Cantatrices Villageoises* ont fait à ce compositeur une grande réputation à Paris : une grande réputation est un grand fardeau; elle est quelquefois plus difficile à conserver qu'à faire. Fioravanti a voulu prouver au public que ses *Cantatrices* n'avoient pas absorbé tout son talent, qu'il pouvoit encore faire mieux ou aussi bien : il a mis en musique un canevas fait d'après une pièce de Picard, intitulée *les Comédiens Ambulans*. Je ne sais pas s'il a fait sa musique à Paris : ce n'en est pas moins de la musique italienne; le poëme est aussi très-italien, et ne ressemble guère à la comédie française dont il est tiré. L'ouverture est d'un genre sérieux, et très-peu convenable à une farce. L'air que chante un paysan voyageur qui s'endort de fatigue sur le gazon, ressemble au sommeil d'Atys ou aux songes d'Ossian, et n'est nullement analogue au sujet; d'autres morceaux sont peut-être d'une facture trop bouffonne. La musique a été faite pour faire briller les voix de madame Barilli et de madame Canavassi, qui sont dans la pièce deux cantatrices rivales. Il y a une scène où le virtuose Bellarosa, qui est leur maître, leur donne une leçon de chant, et leur fait faire à l'envi l'une de l'autre des traits et des passages difficiles : cette scène a été prodigieusement applaudie, et même redemandée avec transport, malgré sa longueur. On a fait répéter aussi l'air d'un dragon, qui rencontre par hasard son cousin sur la route. Il y a aussi un autre air de madame Barilli, qui est un des meilleurs et des plus brillans de la pièce. Plusieurs morceaux d'ensemble sont d'un effet piquant; cependant il faut attendre quelques représentations pour prononcer sur la musique : la première étoit influencée par un enthousiasme trop vif. Fioravanti étoit au clavecin; il a été couvert d'applaudissemens quand il a paru, et sa personne électrisoit l'assemblée; on a tout donné ce jour-là à la réputation de l'auteur; le succès a été enlevé par acclamation. L'ouvrage ne m'a pas paru aussi plein que celui des *Cantatrices*; il y a des vides et des longueurs; les intentions et les motifs n'en sont pas aussi heureux; mais je puis m'être trompé : je dois suspendre mon jugement. Ce qu'on peut assurer dès à présent, c'est que madame Barilli et madame Canavassi ont développé toutes les ressources de leur organe, et ont enchanté les auditeurs par de jolis traits de chant et tout l'appareil du luxe musical.

L'inconvénient des *Virtuoses ambulans* est d'offrir les mêmes situations que *il Maestro di Musica*, *l'Impresario in angustie*, *la Prova di un' Opera seria*, et les *Cantatrici villane* elles-mêmes : ce sont encore des querelles entre le poëte, les acteurs et les actrices, des peintures des ridicules et des passions des artistes : ce sujet est presque épuisé; et quel est le génie qui pourroit trouver encore de nouvelles couleurs, pour peindre toujours les mêmes objets !

Nota. Dans quelques exemplaires du Feuilleton d'hier, page 2e, colonne 2e, au lieu de : « Le talent de l'élève pour les parties essentielles de l'art se manifestera plus *rarement*, et sera apprécié plus » judicieusement dans la figure de ronde-bosse, que dans un tableau » de bas-relief »; lisez : Se manifestera plus *sûrement*, etc. »

Digitized by Google

le dernier genre. Il y a peu de temps encore que dans un grand dîné, j'en entendis une reprendre sa mère qui mettoit un singulier à la place d'un pluriel, et lui dire très-haut :... *Mais tais-toi donc, ou parle mieux que cela;... en vérité, tu me fais rougir.....* Car un des principes de la nouvelle éducation est aussi de tutoyer ses parens.

Qu'elles sont à plaindre ces jeunes victimes de l'orgueil et de la vanité! Etrangères par des goûts nouveaux à la maison où elles ont reçu le jour, elles voient avec douleur le luxe et l'éclat de leurs anciennes compagnes, et finissent par s'exposer à leur mépris, si elles osent rappeler qu'elles ont eu l'honneur d'étudier avec elles. Combien de parens se sont ruinés pour satisfaire la folle ambition de leurs filles; combien de maris se sont précipités dans l'abyme pour obéir aux caprices de femmes, à qui on avoit appris qu'elles ne parviendroient à la considération que par la célébrité! Qu'on jette un coup d'œil sur l'intérieur des familles, on apercevra partout, même dans les maisons les plus opulentes, de la gêne, de l'embarras, du désordre. C'est que l'économie domestique, les soins de la maison appartiennent aux femmes, et que par malheur elles préfèrent à ces détails trop ennuyeux, quand on sait la rhétorique, les bals, les spectacles, les cercles, les concerts et les athénées.

Je pourrois ici m'appuyer sur des considérations bien plus graves; je pourrois démontrer jusqu'à l'évidence, que le relâchement général des mœurs, que le mépris de la foi conjugale, l'oubli des devoirs les plus saints, proviennent en grande partie de la mauvaise éducation des femmes. Quel bien peut-on attendre en effet d'institutions où de jeunes filles, au lieu d'apprendre à êtres douces, modestes et soumises, s'enivrent de toutes les fumées de la vanité, paroissent sur un théâtre, et viennent recevoir des couronnes aux applaudissemens d'une foule d'oisifs et de parens aveuglés? Comment ne proscrit-on pas dans les maisons de femmes toute espèce de représentations théâtrales? De pareils jeux peuvent convenir à des jeunes gens qui sont appelés à parler en public, ou qui sortent des Lycées pour entrer dans des régimens; mais le simple bon sens ne dit-il pas que la jeune fille la plus applaudie sur un théâtre, est toujours la moins modeste; que pour y briller, il faut qu'elle renonce d'abord à la timidité, qui est la compagne inséparable de la pudeur, et le charme le plus doux de l'innocence? Oh, combien elle est plus intéressante cette jeune fille, qui d'une voix émue, récite le jour de la fête de son père, un petit compliment que son trouble lui permet à peine d'articuler! Ce tremblement, dont elle ne peut se défendre, n'est-il pas un spectacle bien plus doux que celui d'une troupe d'écolières qui dissertent avec assurance sur l'histoire des Grecs et des Romains? Mais en voilà trop sans doute sur ce sujet. Tous les hommes de bons sens sont convaincus, et ce seroit une peine fort inutile que de vouloir persuader les esprits faux.

Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui que j'émets mon opinion sur cette matière : il y a six ans que je l'ai rendue publique; et M. Granié fait au moins preuve d'une grande légèreté, en imprimant dans son pamphlet, que je suis l'écho de la calomnie, et que j'ai cédé à une haine particulière. Non, Monsieur; je ne connois point l'institutrice dont j'ai blâmé la méthode, je ne l'ai jamais vue, et je n'ai pas eu pour l'attaquer les motifs que vous avez pour la défendre.

Si la réponse que vous imprimez, et qui n'est plus celle que vous avez adressée au *Journal de l'Empire*, n'a point été insérée dans cette feuille, c'est qu'on en bannit avec un extrême scrupule tout ce qui tend à propager des principes pernicieux, et à consacrer de mauvaises doctrines.

C'est sur-tout lorsqu'il s'agit des mœurs que la critique doit exercer ses droits; et, certes, il vaut mieux attaquer un mauvais établissement, dont le vice est caché sous de brillans dehors, que d'aller exhumer un mauvais livre dont personne ne parle. Au surplus, pour vous montrer mon impartialité, et pour vous faire voir que je ne veux pas dérober au public les fleurs de votre éloquence, je finirai par la phrase la plus remarquable de votre réplique. La voici telle qu'elle est imprimée :

« Si le malheur extrême réduit ces demoiselles à laver leurs » robes, elles iront avec la même grace, et peut-être le » même contentement, que la fille d'Alcinoüs, ou la princesse » Nausicaé, vers le ruisseau qui arrosera le jardin. »

Je vous le demande, Trissotin auroit-il défendu autrement les Précieuses Ridicules? E.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 17 septembre.

86 — 49 — 59 — 84 — 10.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 28 septembre 1807, au samedi 3 octobre; SAVOIR:

CINQ POUR CENT CONSOLIDÉS.

Semestre échu le 22 septembre 1807.

Bur. N[os] 1,	lett. A, P.	1000
2 ——	D. du n° 1 à	2000
3 ——	G. H.	1000
4 ——	M, N, O.	800
5 ——	C, K.	1000
6 ——	L.	2000
7 ——	Q, R, U, V, W.	500
8 ——	B.	2000
9 ——	E, I, J, S.	500
10 ——	F, T, X, Y, Z.	700
11 ——	D. du n° 39851 à	41100

Les lundi 28, mercredi 30 et vendredi 2 octobre.

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Le jeudi 1[er] octobre, les semestres échus les 1[er] nivose an 14, 22 juin et 22 décembre 1806, par tous les bureaux.

Les bureaux de paiement seront ouverts à neuf heures du matin.

ANNONCE.

Histoire du Bas-Empire, par M. Le Beau, continuée par M. Ameilhon, de l'institut de France, de la Légion-d'Honneur, etc. Tome 26, vol. *in*-12 d'environ 600 pag. Prix : 3 fr., et 4 fr. 20 cent. par la poste.

A Paris, chez Crapart, Caille et Ravier, libraires, rue Pavée Saint-André, n°. 17.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17

Nota. On trouve chez les mêmes libraires, les 25 premiers volumes pour le prix de 63 fr. Tous les volumes de cet ouvrage se vendent séparément, deux par deux.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

CHARADE.

Un insecte est mon premier,
Un conduit est mon dernier,
Une plante est mon entier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *la lettre T.*

BEAUX-ARTS.

L'atelier de peinture et restauration, attaché à l'archevêché de Paris, continue de travailler avec beaucoup de zèle à l'ornement des temples et oratoires particuliers. M. Alphonse Giroux, qui en dirige les travaux, vient de composer un grand tableau de quatorze figures, pour les dames Ursulines d'Annonay, représentant l'Extase de sainte Angels, fondatrice de leur ordre.

Le lycée de Nancy lui a aussi commandé une copie de son Martyre de saint Etienne, qui décore depuis l'an passé la chapelle du lycée Napoléon.

Ces deux tableaux seront exposés jusqu'au 3 octobre prochain, rue du Coq-Saint-Honoré, n[os]. 7 et 8.

A la Petite Pauline, rue des Fossés Montmartre, n°. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On continue de trouver dans ce magasin, des assortimens complets et bien choisis, en schalls dans toutes les grandeurs et qualités, en étoffes pour robes de fantaisie, à raison de 14 fr. la robe et au-dessus, en basins gauffrés et mousselines brodées pour meubles; en mousseline-gaze unies et brochées, à 5 fr.; et dans le très-beau, en cravates à bordures, et en batistes et perkales, 5/4, à 6 fr. 50 c. On y a reçu de nouveaux assortimens en linge de table, damassé, ouvré, à linteaux et en grand et petit damier; ce dernier reste toujours établi à raison de 66 fr. le service. On y trouvera également de grands assortimens de toiles dans toutes les largeurs et dans le très-beau, ainsi que des chemises en perkale, bien conditionnées, dans les prix de 12, 15 et 18 fr., et des broderies en tous genres.

Contre-Danses, Walses et Sauteuses, exécutées à Tivoli; dédiées à M. Baneux, chef-d'orchestre, par Aubéry Duboulley, et arrangées pour deux violons par l'auteur. Œuvre IV[e], 1[ere] de contre-danses et walses.

Prix : 6 fr.

A Paris, chez B. Pollet, marchand de musique et d'instrumens, palais du Tribunat, galerie de la rue Saint-Honoré, au coin de la rue du Lycée.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 41 et à l'Académie Impériale de Musique.

Nota. On peut joindre aux deux violons, la partie de flageolet ou de petite flûte, de la partition, qui sera gravée pour le mois de novembre. Cette partition, à treize parties, est arrangée de manière à pouvoir s'exécuter aussi en quatuor, à 5, 6 et 7 parties.

Histoire de Bertrand Duguesclin, comte de Longueville, connétable de France; par Guyard de Berville. Nouvelle édition, 2 vol. in-12. Prix : 5 fr., et 7 fr. par la poste; relié 6 fr. 50 c.

A Paris, chez Delhansy, libraire, rue de Sorbonne, n°. 1.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. LE NORMANT, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changemens d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.

Londres, 14 septembre.

Les pêcheurs de harengs sur les côtes occidentales de l'Ecosse occupent, cette année, 400 bâtimens de 30 à 60 tonneaux.

Le journal américain *l'Aurora* contient un aperçu de l'état actuel des colonies anglaises dans les Indes occidentales. Le nombre des habitans s'élève à 58,995 blancs, 21,967 gens de couleur, et 524,205 esclaves. La quantité annuelle de sucre, importée exclusivement dans les ports de la Grande-Bretagne, est estimée à 3,372,495 quintaux, lesquels produisent, pour les caisses de l'Etat, un revenu annuel de 2,605,195 liv. st.; pour les fréteurs des bâtimens, un bénéfice de 1,508,622 l. s., et un débit des produits du sol et des fabriques de l'Angleterre, pour 1,999,448 liv. st.; ce qui, avec quelques autres petits articles, porte à plus de 7,000,000 de liv. st. les sommes que ce seul article fait entrer dans la Grande-Bretagne. L'importation du sucre s'élève à 3,846,523 galons, dont on réexporta plus d'un million de galons. On reçut en Angleterre 203,014 quintaux de café, et l'on en réexporta 195,445 quintaux. Enfin, les îles produisirent 10,472,418 livres pesant de coton, dont les manufactures anglaises consommèrent 10,202,418 liv. Les cotons manufacturés que l'Angleterre exporte, s'élèvent à la valeur de 7,000,000 de liv. st.; et la plus grande quantité de coton lui vient de ses colonies occidentales.

La valeur totale des objets importés de ces colonies est, selon les registres des douanes, de 10,607,248 liv. st.; mais comme cette estimation des douanes est censée n'être à la valeur réelle des marchandises que comme 5 à 8, on peut évaluer la valeur réelle à 17,000,000 liv. st. Enfin, le commerce entre ces îles et la Grande-Bretagne occupe 650 bâtimens et 14 à 15,000 marins. Le journal *l'Aurora* finit par demander aux Anglais comment ils voudront pourvoir à la subsistance de ces colonies, si les Etats-Unis d'Amérique refusent d'y laisser exporter leurs blés? Cette question a été répétée dans le parlement britannique sans que les ministres anglais aient pu y donner une réponse satisfaisante.

Il doit paroître ici un nouveau journal, intitulé *le Satirique*. Les rédacteurs disent, dans leur *prospectus*, « qu'on » n'y admettra que des articles distingués par une satire mâle » et courageuse; ils promettent, en outre, de mener le fouet » d'une main aussi vigoureuse qu'impartiale. » Ils prennent encore l'engagement de réfuter les éloges banaux que les autres journaux donnent aux acteurs, aux actrices et aux nouvelles pièces. Chaque cahier sera orné d'une caricature par un artiste distingué. Le premier N°. paroîtra le 1er octobre prochain.

Nos journaux sont remplis des détails sur les prises que nous faisons sur le commerce danois. On évalue le nombre des bâtimens danois, amenés ou arrêtés à Plymouth, à 100, et la valeur de leurs cargaisons à 800,000 l.v. st. Un vaisseau de l'Inde danois avoit fait voile avec un de nos convois, et a été saisi en entrant dans le port; on en estime la valeur à 150 mille livres sterling.

Les corsaires français sont très-nombreux, très-entreprenans, et nous font le plus grand mal dans les Indes occidentales. *L'Hector*, de Whytehaven pour Saint-Domingue, a été pris le 26 avril, et envoyé à Barracoa. Le brick *l'Elisa* de la Jamaïque pour Dublin, a été capturé le 27 mai, et envoyé à Saint-Yago. Le brick *l'Edgar*, de la Jamaïque pour Leith, a été pris le 28 du même mois, et est entré à Barracoa. Le schooner suédois *le Rick*, allant de Saint-Domingue à Philadelphie, est au nombre des vaisseaux pris par ces corsaires, ainsi que le sloop anglais *la Patience*, et dix autres schooners, bricks ou vaisseaux marchands, qu'ils ont également amenés dans les ports susdits.

Durant les fêtes qui ont eu lieu à Richemond, en Amérique, pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, les magistrats ont fait prononcer au capitole, en présence du peuple assemblé, l'oraison funèbre des matelots tués par *le Léopard* à bord de la frégate *le Chesapeack*.

Le feu prenoit justement pendant cette cérémonie à la maison de détention, dans le corps-de-logis où est enfermé le colonel Burr: heureusement on est parvenu à l'éteindre, et il y a lieu de supposer que c'étoit une tentative faite par le prisonnier, ou par ses amis, pour parvenir à le faire évader.

La semaine dernière, lorsque la flotte des Indes occidentales mit à la voile de Torbay, un petit corsaire français, construit et peint en forme d'yacht, se glissa parmi les vaisseaux marchands, et voguoit de compagnie avec eux, sans être découvert; mais le convoi ayant donné dans la flotte dite du canal, *le Plantagenet* remarque ce petit bâtiment, le chasse, le prend, et le trouve monté par 25 hommes bien armés et bien déterminés, qui auroient pu, sans cet accident, surprendre le convoi à l'entrée de la nuit, et s'emparer d'une grande partie des vaisseaux qui le composoient. (*The Courrier.*)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

New-Yorck, 6 août.

Le brick *la Vénus* arrive de Malaga, avec la nouvelle que la frégate américaine *la Constitution* a livré à une frégate anglaise un combat de six heures, à la suite duquel la dernière a baissé pavillon: on ajoute que le commandant amé-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 29 Septembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Les Prétendus, Achille à Scyros.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Cid, l'Ecole des Maris.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Montano et Stéphanie. Aline.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle d'Aline.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Marionnettes, M. Musard, M. Beaufils.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La prem. rep. de *l'Hôpital militaire*, fait historique en un acte en vaudeville; *Arlequin à Alger, M. Guillaume.*

VARIÉTÉS.

L'Aristène François, le Retour à la Sagesse, ou la Rentrée des Hommes dans le Temple, et des Femmes dans le Jardin; par Félix Nogaret.

M. Félix Nogaret est un de ces heureux auteurs *dont la fertile plume peut chaque mois sans peine enfanter un volume.* Il a toute la fécondité et toute l'assurance de Scudéri, avec un peu moins de talent, je crois: il est donc auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont il nous donne soigneusement la liste et fidèlement l'adresse, à la fin de chacune de ses nouvelles productions. Là on trouve: *la Terre est un Animal*, ici *l'Enfant Posthume*, plus loin *les Compères et les Bombus*; un quatrième ouvrage ne se trouve, au moins d'une manière correcte, qu'à Saint-Domingue, où il charme sans doute les loisirs de Pétion et de Christophe. Je suis obligé d'en passer plusieurs sous silence; le catalogue seroit trop long. Quand après tant de volumes on vit encore paroître trois volumes intitulés *le Fond du Sac*, on conçut du moins une espérance, celle que cette triste fécondité et cette stérile abondance étoient enfin épuisées; mais non: ce malheureux sac est intarissable; et M. Félix Nogaret, en y fouillant, vient encore de trouver *le Retour à la Sagesse.* C'est ainsi qu'il appelle un nouveau livre; mais beaucoup de personnes penseront qu'un nouveau livre est un fort mauvais moyen pour lui de revenir à la sagesse.

Je lisois dernièrement le même catalogue dans un Dictionnaire moderne, où l'on a rassemblé tous les hommes qui se sont démenés pour faire quelque bruit dans le monde, et où on les a rassemblés avec une si scrupuleuse et si minutieuse exactitude, que M. Félix Nogaret s'y trouve avec la liste de ses productions. Après cette longue nomenclature, le bibliographe ajoute: *Tous ces ouvrages sont oubliés.* M. Félix Nogaret pense bien différemment; il croit au contraire qu'ils sont dans la mémoire de tout le monde; il nous fait à tous un devoir rigoureux de les savoir par cœur. Et qu'on ne croie point que j'exagère; c'est là au juste le sentiment de M. Félix Nogaret, ce sont ses prétentions, telles qu'il les expose lui-même; et en voici la preuve: Un auteur famélique, spéculant sur des contes licencieux, et n'ayant pas assez d'imagination pour en inventer, ou peut-être ayant une imagination assez malheureuse pour se rencontrer dans ce genre honteux et facile avec M. Félix Nogaret, publia dernièrement un Recueil qui offroit quelques traits peu flatteurs de ressemblance avec *l'Aristenète Français.* Voilà aussitôt M. Félix Nogaret s'élevant avec force contre ce *plagiat*, ce *vol*, cette *friponnerie*, ce *brigandage*, appellant l'auteur du Recueil un *voleur-assassin*, traitant fort mal les libraires complices de cette iniquité, et plus mal encore les journalistes qui n'ont pas démasqué le *regrattier* et dévoilé le *larcin*, car M. Félix Nogaret a une abondance de qualifications et d'épithètes, et une fécondité admirable de tours et d'expressions, pour caractériser le tort qu'on lui fait quand on lui vole un conte.

Digitized by Google

ricain a refusé de prendre possession du bâtiment qu'il venoit de contraindre à se rendre.

AUTRICHE.

Vienne, 15 septembre.

Le nouvel ambassadeur de Russie, prince de Kurakin, a de fréquentes conférences avec M. le comte de Stadion, ministre des affaires étrangères.

La mésintelligence entre la cour et les Etats de Hongrie n'a pas encore cessé; elle paroît même augmenter de jour en jour.

Quoique la récolte ait été très-abondante en Autriche, le prix des vivres n'est cependant point diminué.

L'Empereur vient d'assigner une somme de 900,000 florins pour la réparation des grandes routes dans la Silésie autrichienne.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 19 septembre.

Il est arrivé ici ce matin un courrier expédié par notre syndic, M. Daarman, qui se trouve en ce moment à Paris. Notre sénat s'est aussitôt assemblé extraordinairement. Rien n'a encore transpiré sur le contenu des dépêches dont ce courrier étoit porteur.

On ne reçoit plus aucunes nouvelles de Copenhague, ni même de l'île de Sélande. D'après les dernières lettres, qui sont en date du 12, les Anglais ont résolu d'emmener les vaisseaux danois, un par un, à mesure qu'ils seront équipés. Déja ils ont fait partir pour l'Angleterre *le Waldemar*, de 80 canons, vaisseau qui avoit été destiné il y a quelque temps à transporter en Russie la duchesse de Saxe-Weimar, sœur de l'Empereur Alexandre.

Le prince Royal de Danemarck a fait publier la capitulation de Copenhague, en notifiant que le roi ne la reconnoissoit en aucun point. Cette capitulation a été signée, du côté des Danois, par le général en chef Peymann, par le général de Waltersdoff, le contre-amiral Lutkr et l'adjudant-général Kirchhoff; et du côté des Anglais, par le général Arthur Wellesley, sir Home Popham, capitaine de la flotte, et le lieutenant-colonel Georges Murray, vice-quartier-maître-général de l'armée britannique *sur la partie septentrionale du continent de l'Europe.*

L'armée danoise continue à se concentrer en Jutland et en Fionie, pour se tenir en mesure d'attaquer les Anglais et reconquérir l Sélande.

M. d'Owarow, aide-de-camp de l'Empereur de Russie, qui fut fait prisonnier au combat de Pultusk, est arrivé à Berlin.

S. M. prussienne a fait distribuer des médailles d'or et d'argent à ceux de ses soldats qui, dans la dernière guerre, ont donné des preuves éclatantes de courage, ainsi qu'aux bourgeois qui se sont distingués par leur fidélité et leur dévouement.

M. Henri de Bulow qui fut condamné, comme on peut s'en souvenir, à être enfermé dans une forteresse pour avoir publié, sur la campagne de 1805, un ouvrage qui déplut à la cour de Prusse, avoit été, pendant la dernière guerre, transféré de Colberg à Dantzick, de là à Kœnigsberg, et enfin à Memel. On dit qu'il s'est échappé de cette dernière ville, mais qu'il a été arrêté de nouveau et conduit en Sibérie.

On mande de Stralsund que M. le maréchal Brune, général en chef de l'armée d'observation, vient de permettre aux habitans de la Poméranie suédoise, de faire venir par le Haff, des ports de la Poméranie prussienne, des chargemens de bois et de charbon.

Un ordre de l'intendant-général de la Poméranie suédoise, porte : Que tous bâtimens portant pavillon d'une nation amie de la France, ou appartenant à un port de la Poméranie suédoise, pourront naviguer librement, et porter des provisions dans les divers ports du pays, tant ceux qui seroient commandés par un Suédois que ceux dont le capitaine seroit Français.

Plusieurs estafettes arrivées à Hambourg le 17, ont apporté la nouvelle que les ports autrichiens de Trieste et de Fiume venoient d'être fermés aux Anglais. (*Abeille du Nord.*)

Francfort, 24 septembre.

S. M. le roi de Bavière a passé le 18 par Heilbronn, venant de Munich; il s'est dirigé sur Carlsruhe, où se trouve actuellement la reine son épouse.

Il est passé le 19, par Kitzingen (en Franconie), six escadrons de cavalerie wurtembergeoise, qui viennent de l'armée, et retournent dans leurs foyers.

Il a paru dans la Bergstrass, entre Francfort et Manheim, une troupe de 50 voleurs qui ont déjà commis différens vols. Ils ont presque tous une redingote bleue et un chapeau rond, et sont armés de fusils et de pistolets.

HOLLANDE.

La Haye, 24 septembre.

Le retour de S. M. le roi de Hollande, retour desiré depuis si long-temps, a été annoncé ce matin aux habitans de cette ville au bruit du canon. S. M. est arrivée hier à dix heures du soir, accompagnée seulement de son grand-écuyer. Elle est descendue au palais du Bois, où elle séjournera quelque temps avant d'aller au château du Loo. On croit aussi que S. M. ira au camp d'Austerlitz (ci-devant Zeist) avant qu'il soit levé.

M. Dubroc, grand-maréchal du palais, est arrivé ce matin avec d'autres personnes qui avoient accompagné le roi depuis Paris.

S. M. jouit d'une bonne santé, et a travaillé toute la matinée avec ses ministres, qui se sont rendus au palais du Bois.

EMPIRE FRANÇAIS.

Gênes, 18 septembre.

Hier, le consul américain a été arrêté, et sa correspondance mise sous le scellé. Le même jour, sont arrivés de Turin, sous bonne escorte, quatorze brigands, parmi lesquels se trouve le nommé Dragon, scélérat redoutable en Piémont, et qui s'étoit plusieurs fois échappé de prison.

On assure que la reine d'Etrurie a fait saisir toutes les propriétés anglaises dans ses Etats.

Tours, 25 septembre.

Une lettre de M. le préfet a MM. les maires, en date du 11 de ce mois, contient ce qui suit :

Le ministre de l'intérieur, Messieurs, me marque qu'il apprend que, dans quelques départemens, les parens des enfans nouveaux nés, soit par insouciance, soit par tout autre motif, négligent de faire la déclaration de leur naissance à l'officier de l'état civil; qu'en comparant les registres de l'état civil avec les registres de baptême tenus par les prêtres desservans, on a trouvé une différence de plus de moitié à l'avantage de ces derniers. Que dans les mêmes départemens, les déclarations de décès ne sont pas faites plus exactement que celles de naissance. Les héritiers, en ne faisant point enregis-

---

Il auroit donc voulu que tous les critiques, embouchant toutes les trompettes de la Renommée, se fussent écriés : Messieurs, ce n'est point M. B. qui est l'auteur de *Laurence*, c'est M. Félix Nogaret; c'est à lui seul qu'en appartient la gloire : et qu'ils eussent ainsi dévoilé ce grand mystère au public, qui sans doute se seroit écrié à son tour : Qu'est-ce que *Laurence*? Quel est ce M. Félix Nogaret! « Jusques à » quand, dit-il avec indignation, jusques à quand aurons-nous de ces bigots » Aristarques, qui ne sont pas assez *intègres* pour flétrir tout plagiaire » qui a l'audace de s'attribuer le bien d'autrui? Quels services rendront- » ils donc ces critiques?.... Quels services rendront-ils, s'ils ne sont » pas les gardiens de notre propriété? » Ainsi, il est clair que nous ne sommes bons à rien si nous ne gardons pas les trésors de M. Félix Nogaret; et si, la mémoire ornée des beaux contes de *l'Aristenète*, des sublimes conceptions de *la Terre est un Animal*, et possédant à fond *le Fond du Sac*, nous ne sommes pas à l'affût pour empêcher qu'on n'en dérobe rien : crime à la vérité impardonnable, puisqu'il est sans excuse.

Ce sont là de terribles devoirs que nous impose M. Félix Nogaret. Je ne vois qu'un moyen de les remplir; c'est de donner à tout le monde un fort bon conseil, celui de ne pas lire un mot de tous ces ouvrages. Par-là tous les intérêts seront conciliés : l'intérêt de M. Félix Nogaret, à qui on ne dérobera plus rien; l'intérêt sur-tout des lecteurs; enfin, celui des critiques, qui ne seront plus aussi cruellement compromis. Ce n'est pas, au reste, par ignorance que nous sommes coupables; M. Félix Nogaret ne pense pas que l'ignorance puisse aller jusqu'à ignorer ses ouvrages : c'est notre *intégrité* qu'il accuse. C'est méchamment que *nous gardons le tacet* sur les vols qu'on lui fait; ou peut-être c'est par *hypocrisie* que, *connoissant très-bien* l'Aristenète Français, *et nous en amusant en secret, nous laissons le champ libre au brigandage.*

Avant d'examiner jusqu'à quel point *l'Aristenète Français* est fait pour *amuser en secret*, amusons-nous encore un peu de la haute opinion que M. Félix Nogaret a conçue de lui-même, de ses talens, de ses ouvrages. Dans une de ses nombreuses préfaces, qu'on trouve au commencement, au milieu, à la fin de chacun de ses ouvrages, il donne comme une grande découverte, comme une chose très-*remarquable*, une observation qu'il prétend avoir faite, c'est que les auteurs qui écrivent le mieux, ceux dont le *style est le plus soigné*, ne réussissent pas au théâtre. Puis il nous apprend, quelques lignes plus bas, qu'il ne réussit pas au théâtre; et de peur qu'on n'ait oublié son grand principe, ou qu'on ne lui en fasse pas l'application, il se la fait lui-même : c'est que peut-être, dit-il, il est de ceux qui écrivent *trop bien*, qui s'*adonisent trop*; ce qu'il ne dit pas, ajoute-t-il par vanité, ni pour *faire son apologie*. Cependant M. Félix Nogaret veut être modeste quelquefois, et voici comment il s'y prend. Il se compare d'abord à La Fontaine, dans une imitation qu'ils ont faite tous les deux d'Anacréon, et il donne décidément la préférence à La Fontaine : il avoue même qu'il est *prodigieusement* loin de la naïveté du fabuliste (on avouera, cependant, que M. Nogaret est quelquefois bien naïf lui-même); et enfin il ajoute : « Ainsi mes efforts infruc- » tueux *prouveront* qu'un poète tel qu'Anacréon est à peu-près inimi- » table. » Soit dit en passant à ceux qui pourroient croire que les efforts infructueux de M. Félix Nogaret ne *prouvent* rien. De ce nombre est madame Defrance, qui a voulu faire quelques efforts après les efforts infructueux de l'*Aristenète Français*; mais celui-ci indigné, lui dit avec plus de fierté que de politesse : *Pour Dieu, madame*, veuillez *coudre et filer.*

M. Félix Nogaret ne s'en tient pas à ses propres éloges; il mendie, et par une coquetterie assez commune, il obtient les éloges des autres. C'est ainsi qu'en échange de mauvais vers, M. de Parny lui rend de

Digitized by Google

trer à la mairie le décès de leurs parens morts, veulent se soustraire à l'acquittement des droits de succession dont ils peuvent être redevables. L'intérêt des familles, comme celui de l'Etat, exige que l'on ne se dérobe point à l'obligation de déclarer les naissances et les décès. Je vous invite, Messieurs, à me faire savoir, le plus promptement possible, si cette négligence a lieu dans vos communes, afin que je puisse répondre au ministre sur cet objet.

Chartres, 25 *septembre*.

Le tribunal de police municipale de Chartres vient de condamner à l'amende et à l'emprisonnement deux équarisseurs de cette ville, qui nourrissoient des porcs avec les chaires infectes qu'ils rapportoient de leurs voieries. Ces animaux, engraissés de cette horrible manière, devenus d'ailleurs très-féroces, étoient vendus à de misérables charcutiers. En exécution du jugement, les porcs ont été tués et jetés dans une fosse profonde avec de la chaux vive. Ils étoient ladres au plus affreux degré; leur sang sur-tout étoit noir comme de l'encre. On ne sait que trop quelles maladies funestes, entr'autres le charbon, espèce de peste, naissent de l'usage même modéré, d'un aliment aussi dangereux, et qui est à la portée de la classe laborieuse. Dans leur défense, les prévenus donnoient à entendre que c'étoit un bénéfice légitime de leur état; que dans d'autres pays leurs confrères en agissoient de même. La police ne sauroit donc trop surveiller les équarisseurs qui, en se jouant de la santé des hommes, font un trafic aussi abominable.

Paris, 28 *septembre*.

— Les comédiens françeis doivent jouer aujourd'hui *le Tartufe*, sur le théâtre de la cour, à Fontainebleau.

— On dit que M. Pictet, ancien membre du tribunat, vient d'être nommé inspecteur des études.

— Aujourd'hui, 28 septembre, on n'a point encore de nouvelles de l'aéronaute Garnerin, parti le 22, à dix heures et demie du soir, des jardins de Tivoli. Comme le vent étoit très-fort au moment de son ascension, il est possible qu'il ait été transporté à une très-grande distance de Paris.

— Une collecte faite à Aix-la-Chapelle au profit des incendiés de la ville de Spa, a produit une somme de 6,870 fr.

— Le 21 de ce mois, six ouvriers occupés à la démolition d'une église de Cologne, ont été écrasés par la chute de la voûte.

— Le Grand-Orient de France a invité toutes les loges à venir au secours des incendiés de Spa, et il a appuyé cette invitation d'une somme de 2000 fr. qu'il a envoyée pour cet objet.

— Il règne, en ce moment, sur-tout dans les communes voisines des rivières où le sol est marécageux, des fièvres intermittentes, d'un caractère plus ou moins sérieux. On nous écrit de Roye, département de la Somme, qu'il est tel village de ce canton où l'on compte plus de quatre cents malades. Dans le département de l'Oise, aux environs de Beauvais, les malades ne sont pas moins nombreux. Parmi les propriétaires qui se distinguent par les secours qu'ils donnent aux malheureuses familles qui se trouvent privées de ressources, on cite M. de Saint-Aulaire. Il a près de cent trente malades dans son village, et c'est lui qui fournit à la plupart tout ce qui leur est nécessaire, bouillon, viande, médicamens, vêtemens; il les visite, les console; en un mot, il donne, dans cette contrée, l'exemple de la charité la plus rare et la plus généreuse.

— Les Œuvres posthumes de M. le duc de Nivernois, publiées par M. François (de Neufchâteau), paroissent en ce moment chez Maradan, rue des Grands-Augustins, n°. 9, et chez le Normant. Elles contiennent ses *Discours Académiques*, ses *Lettres Familières* et son *Théâtre de Société*. Nous en rendrons compte incessamment.

— En exécution des ordres de S. Ex. le ministre de la marine et des colonies, au commissaire-général de la marine au port d'Anvers, le public est prévenu que le 15 octobre prochain et jours suivans, à dix heures du matin, il sera procédé dans la salle ordinaire des adjudications, située à l'Arsenal, par le commissaire principal de marine, chargé du service administratif, et en présence des chefs de service et officiers à ce préposés, à l'adjudication au rabais de la fourniture des objets nécessaires au service de l'exercice de 1808, tels que bois d'ormes et autres; mâts, matéreaux, espares, avirons, merrains, futailles; ouvrages de bois; fers de toutes sortes; tôle fer blanc et fer noir; métaux, étain, plomb; ouvrages, ustensiles, outils et quincaillerie; parchemin, papier et serges à gargousses; effets d'artillerie; chanvres, cordages; étoffes et cotonines; brasseries; couleurs; verres, cornes à lanterne; menues marchandises; fournitures de bureaux; ameublemens des établissemens; habillement des gardes-chiourmes, des forçats, etc. etc. etc.

VARIÉTÉS.

Sur le Commerce des Anglais avec le Nord de l'Europe.

« L'Angleterre, dit M. Jepson-Oddy, peut très-bien se » passer du Nord de l'Europe; elle peut se procurer d'une » autre manière tous les articles qu'elle en tire; elle peut au » besoin faire venir du bois, du fer, du chanvre, du goudron, » soit de ses colonies d'Amérique, soit des autres parties du » monde. Elle emploieroit à la culture de son propre terri- » toire les énormes sommes que lui coûtent ces sortes d'impor- » tations. Par exemple, le blé étranger coûte à l'Angleterre » 5,500,000 liv. st. par an; avec ce capital on mettroit en » culture 50 millions d'acres qui restent en friche sur 74 » millions que les Royaumes-Unis contiennent; le surcroît » de subsistences que produiroit cette augmentation de cul- » ture diminueroit le nombre des indigens qui, dans l'Angle- » terre et le pays de Galles, forment un *huitième* de la popu- » lation, et rendent nécessaire une taxe aujourd'hui estimée à » 5,200,000 l. st... Enfin, nous payons à l'étranger 6,500,000 l. st. » pour du chanvre et du lin; 1,500,000 pour des bois de » construction; 700,000 pour du fer; 1,700,000 pour des » produits de la pêche, et ainsi de suite. Croit-on qu'en » employant ces mêmes sommes, soit à la culture de nos » terres, soit à des échanges avec nos colonies et les parties » éloignées du monde, nous ne saurions pourvoir à tous nos » besoins? »

Ce raisonnement, appuyé sur d'énormes tableaux de statistique, a été répété par plusieurs autres écrivains anglais, et a obtenu un très-grand crédit à Londres. Cependant on peut le réfuter par cette seule question: Pourquoi vous battez-vous pour votre commerce de la Baltique, s'il ne vous est pas nécessaire?

En effet, il n'est nullement prouvé que l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, en poussant au dernier terme leur agriculture, puissent produire de quoi nourrir leurs 15 millions d'habitans. Sur les 50 millions d'acres qu'on pourroit mettre en culture, une partie consiste en landes et bruyères, une autre en marais qu'il faut d'abord dessécher. Quant aux terres affectées au pâturage, il est vrai que leur quantité est hors de toute proportion; mais si on les convertit en

---

jolis vers et des complimens flatteurs. *L'Aristenète Français* adresse aussi une longue épître à M. Palissot, dans laquelle répétant en vers ce qu'il avoit dit en prose, il assure que ceux qui s'élèvent le plus contre la licence de ses contes, sont des *hypocrites*, qui en secret en font leurs délices, ou plutôt qui

Les proposent *comme ambroisie*
A de petits cœurs innocens,
Au lieu des pseaumes dégoûtans
Du grand roi l'assassin d'Urie.

M. Palissot trouve cela fort beau. Il assure que tout le monde doit être enchanté d'*Aristenète*: d'abord la jeunesse; puis l'âge mûr, qui y trouve des *sensations voluptueuses*; enfin la vieillesse, à qui ces tableaux, *peut-être un peu trop nus*, procurent des *réminiscences délicieuses*. Et si quelqu'un pensoit qu'il n'est pas trop nécessaire d'exciter les *sensations voluptueuses*, ou d'éveiller les *réminiscences délicieuses*, M. Palissot n'a qu'un mot à lui répondre; mais ce mot est foudroyant, et il prie M. Félix Nogaret de lui *opposer* ce terrible mot: c'est le mépris de M. Palissot; et ce mépris, il nous en accable en vers et en prose. Les amis de la morale, de la religion, de la pudeur et de toutes les bienséances, sont ainsi à chaque instant *méprisés* par les ennemis de ces principes et de ces vertus; mais ne leur reste-t-il pas alors une ressource, celle d'examiner si par hasard de pareils mépris ne seroient pas bien méprisables!

A ces illustres suffrages, *l'Aristenète Français* joint celui d'un M. Lebel, qui se dit *ci-devant curé*, jadis *apôtre du Diable*, *qu'il a quitté* pour prendre une jolie femme; ce qui vaut bien mieux que le *Diable*. Puis il ajoute:

Tu juges si présentement
Je pense différemment
Que les renards de l'Evangile.

Ce qui prouve qu'il est bien plus aisé de se marier, que de faire de bons vers et de parler bon français.

S'il arrive par hasard à M. Félix Nogaret d'avoir raison, il ne manque pas même alors d'avoir tort, par la manière dont il exprime la raison. Ainsi il pense, avec tous les bons esprits, que l'étude du grec et du latin est le fondement de toute bonne éducation, de toute instruction solide; mais voici comment il rend sa pensée: « Du temps de Des- » préaux, la littérature portoit sur deux supports, le *grec* et le *latin*; » elle marchoit ferme: la jambe grecque s'étant raccourcie, la littéra- » ture boita, et prêta un peu à rire par sa mauvaise allure. Néanmoins » elle alloit encore son chemin; mais en 89, elle eut tout-à-coup les » deux jambes coupées: depuis ce moment, elle est là comme un cul- » de-jatte..... En attendant qu'un habile tourneur relève la littérature » tronquée, à l'aide de deux béquilles, il fait beau voir la turpitude » des fagoteurs qui se passent de son secours. » Ici M. Félix Nogaret traite fort décemment tous ceux qui écrivent: on voit bien que depuis vingt ans on n'a rien écrit de bon, si ce n'est ce qu'il a écrit lui-même, et si ce n'est encore *Colombine Mannequin*, qu'il admire prodigieusement, et *Paul et Virginie*, qu'il loue aux dépens des autres ouvrages de M. Bernardin de Saint-Pierre, comme on peut voir dans ces beaux vers:

Des Etudes de la Nature,
C'est la perle... Le reste en est la *sertissure*.

M. Félix Nogaret a la prétention de *marcher ferme sur les deux jambes* de la littérature; il croit sur-tout être très-grec, et avoir fort bien imité un très-médiocre écrivain du moyen âge, connu ou plutôt très-peu connu sous le nom d'*Aristenète*, qui écrivoit, s'il faut en croire son imitateur, il y a près de deux mille ans; en quoi il se trompe de cinq ou six cents ans seulement. Veut-on voir, au reste, avec quelle perfection l'*Aristenète Français* imite les mœurs grecques,

Digitized by Google

des champs de blé, on manquera bientôt de provisions en viande pour la marine. Ce seroit échanger un inconvénient pour un autre. Mais ne pourroit-on pas faire venir des blés de l'Afrique et de la Sicile? On répond que l'Afrique et la Sicile peuvent à chaque moment être occupées par les ennemis de l'Angleterre. Il ne reste donc que les Etats-Unis; or, les Anglais d'Europe sont déjà assez dans la dépendance de cette seconde Angleterre, et ils savent bien que leurs *frères trans-atlantiques* leur feroient le marché le plus désavantageux que possible.

Quant au fer et au cuivre, l'idée de se passer du Nord de l'Europe est si absurde, que les écrivains anglais même ne l'émettent qu'en hésitant. Les mines qu'ils se proposent d'exploiter, se trouvent toutes dans les vastes régions de l'espérance et de l'avenir. Avant qu'ils aient découvert une seconde Suède et un autre Mont-Ural, leurs vaisseaux tomberont en pièces, faute de fer, et ils n'auroient pas seulement assez de cuivre pour entretenir les rouages d'une seule fabrique.

Ils prétendent tirer des bois de construction du Canada, des Indes orientales et du Brésil. Le premier est de mauvaise qualité; le second coûteroit trop en frais de transports; quant au Brésil, ce seroit se mettre dans la dépendance d'un Etat subordonné à l'influence de la France. Ils disent encore que leur propre pays renferme beaucoup de bois propres à la construction, et qui ne servent aujourd'hui qu'aux jouissances du luxe. Mais c'est à ces bois, à ces parcs, à ces plantations, que l'Angleterre doit les avantages de sa température. Ainsi, nous ne voyons aucune ressource qui, à la longue, pût remplacer celles qu'offrent les forêts du Nord.

Il en est de même pour le chanvre, le suif et les autres articles que l'Angleterre tire du Nord; elle ne sauroit se les procurer nulle autre part au même prix, dans la même qualité, et dans une aussi grande abondance. Peut-on sérieusement proposer de remplacer le suif par de l'huile de baleine, ou le chanvre de Russie par le lin de la Nouvelle-Zélande?

L'arrière-pensée des écrivains anglais est facile à deviner. C'est sur l'Amérique espagnole et portugaise qu'ils comptent pour remplir le vide que laisseroit dans leur commerce une rupture avec les puissances de la Baltique. Mais l'issue des expéditions contre Buenos-Ayres et Caracas, prouve qu'ils n'ont rien à espérer de ce côté.

Le commerce de la Baltique est donc encore indispensable aux Anglais. Il seroit superflu de développer plus au long cette vérité géographique et physique. Mais il est bon d'observer que même le débit des marchandises anglaises dans le Nord est infiniment plus nécessaire pour l'Angleterre que ne l'avouent les auteurs anglais modernes, tous copistes de M. Jepson-Oddy. Il est tout-à-fait ridicule de calculer l'utilité d'un débouché, d'après la seule quantité de marchandises qu'il absorbe. Il est vrai que le Midi de l'Europe, le Levant, les Etats-Unis, les Indes occidentales achètent beaucoup plus de marchandises anglaises que le Nord de l'Europe. Mais d'abord, il y a des objets dont l'Angleterre n'a un débit assuré que dans le Nord. Le Midi peut établir des manufactures de drap fin; le Midi peut mettre en œuvre ses cotons et ses soies; le Midi a des colonies, des ports et des bâtimens; la Russie, la Prusse et la Pologne n'en ont point, ou peu. Ce n'est point l'étendue, mais la certitude du débit qui rend ces débouchés si précieux pour l'Angleterre. Il faut ajouter les avantages qui résultent de la proximité et de la facilité de prendre en échange des objets d'ailleurs indispensables.

Nous croyons avoir suffisamment démontré la fausseté des sophismes ingénieux de M. Jepson-Oddy. Il nous paroît incontestable que l'Angleterre ne peut, sans un désavantage marqué, abandonner le commerce de la Baltique; et il faut que son gouvernement soit bien frappé de cette idée, puisqu'elle l'entraîne à des crimes inouis dans l'histoire des nations; des crimes qui, quoi qu'en disent les anglomanes, ont placé l'Angleterre hors du droit des gens.

Aussi le but de cet article n'est pas de blâmer les écrivains anglais, qui ont raison d'employer des sophismes habilement arrangés, pour conjurer, s'ils le peuvent, le redoutable concert de haines qui s'élève contre leur nation. Nous ne voulons pas non plus convertir les anglomanes, cette race d'incurables qui ferment les yeux à la clarté du jour; nous voulons seulement convaincre les véritables amis du continent, de cette vérité importante que si la France employoit sa prépondérance politique à fermer entièrement le continent au commerce anglais, l'Empire britannique se trouveroit en peu de temps dans un embarras qui le forceroit à demander la paix.

MALTE-BRUN.

COURS DE LA BOURSE DU 28 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	53f	3-4	54f	1-4
— Courant.	55	1-2	56	5-16
Hambourg..	185	0-0	184	1-2
Londres....	00	00c	00	00
Madrid eff..	16	45	15	35
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	45	15	55
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne...	468	0 0	467	0-0
Gênes effec..	461		4640	
Livourne...	506		5040	
Naples.....	420	00	000	00
Milan......	810sp.	6f	81	1sp.0f
Bâle.......	1	0-0p	1	3-4p.
Francfort...	0	0-0p	00	0 0
Vienne....	122	0-0	000	00
Lyon......	3-8 p.	0-0j.	1	3 8p
Marseille...	1 2 p	0-0j.	1	3 8p
Bordeaux...	1-8 p	0-0j.	1	3-8p
Montpellier.	1-2 p	0-0j.	00	0-0p
Genève....	0,0 p	0-0j.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00c
Arg. de 620 à 945 les 1000-1000 le kilogram. 213 37
Arg. au dessous de 921 les 1000 1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme........... 000 00
Piastre 5 37
Quadruple 81 10
Ducat 11 15
Souverain 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 180., 83f 10c 83f 83f 10c 00f 00f 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 00f 00c 00c 00c 00f
Banq. de Fr. avec doublement 1337f 50c 0000f 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique 0f 000 à 0f 000
— S. Domingue. 0 00 à 0 000
Sucre d'Orléans.. 0 00 à 0 000
— brut. .... 0 00 à 0 000
Coton du Levant. 0 00 à 0 000
Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000
Huile d'olive... 0 00 à 0 000
Potasse d'Amér. 000 à 000f 000
Eau-de-vie, 5,6. 00f 00c à 00f 000

ANNONCE.

Traité Elémentaire du Notariat; dédié à S. M. l'EMPEREUR et ROI, par M. E. H. Garnier-Deschesne, notaire honoraire, à Paris. Un vol. *in* 4°. Prix : 15 fr., et 19 fr. par la poste; — Le même, *in*-8°., 7 fr. 50 cent., et 9 fr. par la poste.

On vend séparément le Tableau de tous les cas possible dans chaque ordre de successions, suivant le Code civil, et des dispositions du Code qui s'appliquent à ces différens cas. Prix : 75 cent.

A Paris, de l'imprimerie de la Compagnie des Notaires, rue Git-le-Cœur, n°. 7.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

et connoît les usages anciens! Dans un des contes où il prétend avoir si bien observé cette exacte imitation, que des *gens instruits* y ont été *trompés*, il appelle constamment un de ses acteurs : qui est un scribe grec, le *plumitif* : mot qui, dans ce sens, n'est pas français, mais qui sûrement n'est pas grec, puisque les Grecs ne se servoient pas de plumes pour écrire. Il appelle un autre de ses acteurs un *grand diable*; ce qui n'est ni noble ni puisé dans la mythologie grecque. Les Grecs qu'il met en scène se battent en duel, à l'épée; il est vrai; il est dommage que, pour une plus exacte observation des mœurs, ils ne se battent pas au pistolet. Je ne sais aussi dans quel auteur grec il a vu qu'on présentoit à Xerxès, pour son déjeûner, *deux gros bœufs bouillis, ayant tête et queue, un chameau et un cheval fricassés en entier, et un âne rôti, à qui on avoit laissé les deux oreilles*. Mais on passeroit volontiers à M. Félix Nogaret de n'être pas plus grec; on voudroit seulement qu'il parlât mieux français, et qu'il ne se servît pas d'expressions triviales; que ses interlocuteurs ne *jabotassent* pas, qu'il n'introduisît pas sur la scène un petit *vieillot*, qu'il n'appelât pas l'ouverture d'une porte *un passage à la filouterie de l'œil*, qu'on ne prît pas l'*occasion au toupet*, qu'un peintre n'*avînt* pas ses pinceaux, qu'on ne s'*attablât* pas : encore si c'étoit deux ivrognes, mais ce sont deux jolies femmes qui *s'attablent*, etc., etc. Tel est le style d'un ouvrage qui seroit dangereux, si un pareil langage et la monotonie des tableaux ne préservoient du poison par l'ennui. On est étonné de voir un vieil auteur (M. Félix Nogaret nous apprend qu'il a soixante-dix ans), reproduire avec confiance ces fredaines dégoûtantes. Ce ne sont point les *cagots*, ni les *Aristarques bigots* que je lui opposerai; c'est un ancien auteur qu'on n'accusera pas d'être un casuiste trop rigoureux, c'est Ovide qui lui apprendra combien l'esprit de licence et de libertinage est honteux dans un vieillard :

Turpe senex miles, turpe senilis amor.

Avec son *Aristenète*, M. Félix offre au public *le Retour à la Sagesse*, où l'on trouve quelques mauvais contes en mauvais vers, et plusieurs opéras. L'un d'eux a pour sujet l'Irruption de l'Océan, et pour personnages l'Europe, l'Asie, l'Afrique, Protée, les Tritons, enfin l'Océan. Il commence par ces beaux vers :

Quel prodige s'apprête!
Quelle horrible tempête!
Ciel! ah, ciel! quelle horrible tempête!

Les autres opéras sont tirés de la Bible : le principal, le Réveil d'Adam, est en trois actes, qui font bien trois opéras très-complets, *et chaque acte en la pièce est une pièce entière*. L'auteur ne savoit s'il dédieroit tout cela au pape ou à quelqu'autre de ses amis, lorsqu'il a pensé au serpent. *Va pour le serpent!* s'est-il aussitôt écrié; et il l'a dédié au serpent, qui, s'il a l'esprit qu'on lui suppose, a dû être fort mécontent de l'épître dédicatoire. Telles sont les principales pièces de ce nouveau volume, dont le titre, fort long et mêlé de grandes lettres initiales ou d'espèces d'hiéroglyphes, m'auroit fait croire que l'auteur étoit sorcier, si je n'avois pas lu le reste de l'ouvrage. A.

CHARADE.

Mon premier, cher lecteur, est utile à la vie;
Atteint de mon second, un loup en frénésie,
A tous ceux qu'il rencontre imprime la terreur;
Mon tout est nécessaire à tout cultivateur.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Ver-veine*.

Ecole amusante des Enfans, augmentée de diverses anecdotes morales et intéressantes, et de plusieurs fables de différens auteurs. Un vol. in-12, orné d'une figure. Prix : 2 fr., et 2 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez Bertin frères, lib., rue des Grands-Augustins, n°. 18.
Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et autres les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

RUSSIE.

Pétersbourg, 31 août.

Il y a eu dimanche dernier grande parade, à laquelle S. Exc. M. le général Savary a assisté. On remarque que cet envoyé reçoit toujours de S. M. l'accueil le plus gracieux.

L'attaque inopinée des Anglais contre Copenhague a produit ici une sensation extraordinaire; il n'y a qu'un cri d'indignation contre cette violence, digne de la férocité des temps les plus barbares. La cause des Danois devient celle de toutes les nations qui sont également intéressées à punir une agression faite sans motif et sans déclaration préalable. Le gouvernement a donné les ordres les plus précis pour accélérer les préparatifs de défense dans nos ports, et l'équipement de nos flottes. Beaucoup de troupes se rendent, à marches forcées, à Cronstadt et à Riga. S. M. doit aller de nouveau inspecter elle-même les travaux.

Un grand nombre de familles opulentes de cette capitale se disposent à se rendre à Paris pour y passer l'hiver.

AUTRICHE.

Vienne, 15 septembre.

S. M. l'Empereur est heureusement arrivé à Saltzbourg. Le monarque assistera, à Gratz, à l'assemblée des Etats.

Dans sa tournée en Moravie et en Bohême, l'archiduc Charles passera en revue les régimens qui se trouvent dans cette partie de la monarchie autrichienne.

Lord Pembroke, qui avoit été envoyé à Vienne par sa cour, avec une mission extraordinaire, est reparti le 12 pour Trieste. Avant son départ, l'Empereur lui a fait présent d'une tabatière enrichie de brillans et ornée du portrait de S. M. On assure qu'il se rend à Malte, et qu'il est porteur d'instructions pour l'amiral Collingwood, relativement à la flotte russe de l'amiral Siniavin et à l'occupation des îles Ioniennes par les Français.

Les régimens qui se trouvent en Gallicie sont toujours sur le pied de guerre.

Des voyageurs qui arrivent de la Russie, rapportent que l'on recrute fortement dans cet Empire, non-seulement pour compléter les régimens, mais encore pour en former de nouveaux.

On dit que l'archiduc Charles sera revêtu d'une nouvelle dignité.

M. le baron de Day, magnat de Hongrie, qui, comme l'on sait, avoit dû quitter le service, vient d'y rentrer dans le même grade qu'il avoit auparavant, celui de général-major.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 20 septembre.

Le centre de l'armée du prince de Ponte-Corvo, consistant en un corps de troupes espagnoles, sous le commandement de M. le marquis de Romana, est actuellement à Hambourg; l'aile gauche, composée de Hollandais, est à Brême; et l'aile droite, formée de troupes françaises, est à Lubeck et dans ces contrées.

Les troupes espagnoles continuent d'être exercées journellement aux marches et manœuvres françaises. Plusieurs habitans logent huit et jusqu'à douze hommes de ces troupes.

La nouvelle de Lubeck qui annonçoit que plusieurs mille hommes de troupes françaises avoient quitté cette ville pour se rendre à Eutin, paroît encore prématurée.

Sept des premières maisons de commerce ont cessé leurs paiemens à Copenhague.

Francfort, 26 septembre.

On prétend qu'une des lois de la Confédération du Rhin établira liberté général du commerce dans tous les pays de la Confédération; aucun prince ne pourra entraver ni défendre l'entrée dans ses Etats des marchandises provenant des Etats voisins, etc. D'après un autre statut de la même Confédération, il sera établi une cour d'appel générale, chargée de décider en dernier ressort tous les points contentieux et les difficultés qui s'éleveroient entre les princes régnans et leurs sujets.

Les lettres de Berlin confirment que loin d'évacuer la Prusse, les troupes françaises et alliées continuent de séjourner dans l'intérieur de ce royaume.

Les lettres du Tyrol annoncent positivement que d'après des mesures concertées entre la France et l'Autriche, les deux ports de Trieste et de Fiume sont fermés aux Anglais.

Un voiturier de Heppenheim, chargé d'un transport considérable de marchandises en coffres, caisses et ballots, pour des négocians de Heppenheim et Benzheim, a été surpris le 17 de ce mois, vers huit heures du soir, par une bande de brigands, sur la grande route entre Neu-Isenbourg et Sprendlingen. Après l'avoir fort maltraité, ainsi que son domestique et un habitant de Neu-Isenbourg, ces voleurs s'emparèrent de la plupart des marchandises. Le nombre des brigands étoit d'environ 25; ils étoient tous bien vêtus, et portoient des capotes bleues et des chapeaux ronds; ils étoient armés de pistolets et de quelques fusils, et avoient l'accent juif. On assure que la bande, dispersée dans les environs, se monte en tout à 50 individus.

Il se rassemble sur les bords du Rhin un certain nombre

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 30 Septembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Homme à bonnes fortunes, Heureusement.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Amant jaloux, Une Heure de Mariage.

M. Julien continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd. *I Virtuosi ambulanti*, opéra imité des *Comédiens Ambulans*, de M. Picard, musique nouvelle del signor Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Scarron, Quitte à Quitte, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Chanteur, le Tocsin, le Bouffe, Cadet Rou sei barbier

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Tékéli, le Voyageur, Duval.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Eginard et Imma, la Grotte d'Iverness.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

(Palais du Tribunat.)

Le Petit Poucet, la Farce russe le Jugement de Pâris.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE.

Rue Neuve de la Fontaine.

Tous les jours, à sept heures et demie, spectacle.

Vendredi 2 et samedi 3 octobre, les élèves Sourds-Muets des deux sexes, de M. Sicard, assisteront au spectacle.

Nota. Les entrées de faveurs seront suspendues.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Rentrée de Saint-Amand.

Il étoit temps: pour peu que Saint-Amand tardât encore à se montrer, il trouvoit tous ses états envahis par les femmes. Il y avoit un projet d'efféminer les héros des pantomimes: déjà d'une amazone de ce théâtre on avoit fait un Achille; déja Paul étoit menacé de perdre son sexe, et Virginie couroit les risques de ne plus trouver dans son amant qu'une très-jolie fille. Heureusement cette jolie fille n'a point voulu devenir garçon: ce qui suppose en elle un grand fonds de raison et de sagesse, car combien de femmes, si elles avoient le choix, aimeroient mieux être hommes! Il faut espérer que Saint-Amand détruira, en paroissant, tous ces plans de métamorphoses, et maintiendra la distinction des sexes. On doit cependant conclure de cet étrange moyen, conseillé sans doute par la nécessité, que l'espèce des hommes dépérit et manque à ce théâtre; au contraire, que celle des femmes prospère et abonde; et que si on ne se hâte de rétablir l'équilibre, l'Opéra va bientôt tomber en quenouille.

Dans *Dardanus*, où il a paru d'abord, on a reconnu le danseur élégant et gracieux; et dans *Paul et Virginie*, le pantomime plein de feu et de sensibilité: ces deux qualités réunies rendent Saint-Amand un des plus utiles et des plus agréables sujets de ce théâtre; et si ce jeune artiste a fait, sans être encouragé, et uniquement par l'amour de son art, un service si assidu et si pénible, quels heureux efforts n'en doit-on pas attendre s'il est encouragé!

THÉATRE FRANÇAIS.

Les Jeux de l'Amour et du Hasard.

On a donné, il y a quelques jours, cette comédie de Marivaux, composée autrefois pour le Théâtre Italien, où l'on étoit fort indul-

Digitized by Google

de troupes françaises, qui doivent traverser la Suisse pour se rendre en Italie.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 29 *septembre*.

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et protecteur de la Confédération du Rhin, après avoir entendu le rapport de son conseil d'Etat, a rendu, en son palais de Saint-Cloud, le 18 septembre, le décret dont la teneur suit :

Art. Ier. Les passeports accordés pour voyager dans l'intérieur de l'Empire, ou pour en sortir, tant aux Français qu'aux étrangers, ne pourront être délivrés que sur un papier fabriqué spécialement à cet effet, et sur un modèle uniforme.

II. La feuille disposée pour le passeport se composera de deux parties : La première, qui se détachera de la seconde par une coupure ondulée, sera remise au porteur, et constituera le passeport; la seconde partie, par forme de *souche* ou *talon*, sera la minute du passeport délivré, contiendra les mêmes désignations que le passeport, et restera entre les mains de l'autorité qui aura délivré le passeport.

III. Le ministre de la police générale de l'Empire est spécialement chargé de faire fabriquer et imprimer les exemplaires desdits passeports, et les distribuer à toutes les autorités compétentes qui s'en chargeront sur récépissés.

IV. Il ne pourra être payé pour chaque passeport, pour tous frais, y compris ceux de fabrication et de timbre, que la somme de 2 fr.

V. Les *visa* ordonnés par les lois et réglemens sur les passeports accordés, seront donnés gratuitement, soit aux frontières, soit dans l'intérieur.

VI. Au 31 décembre, tous ceux qui étant en France, seront porteurs de passeports délivrés sous une formule autre que celle adoptée par le présent, seront tenus de se pourvoir de passeports délivrés dans la nouvelle forme.

VII. Les contrevenans à ces dispositions seront soumis aux peines prononcées contre les individus qui voyagent sans passeport, par les lois des 28 mars 1792 et 10 vendémiaire an 4.

— Un autre décret impérial du 21 septembre, contient un réglement sur la fabrication des draps destinés pour le Levant. Ces draps seront revêtus d'une estampille impériale qui indiquera l'espèce et la qualité de leur tissu.

— M. le conseiller d'Etat, directeur-général de la conscription militaire, a décidé qu'un jeune homme qui a pris part au tirage de la conscription, et qui n'est appelé à faire partie ni du contingent d'activité, ni de celui de la réserve, pouvoit se faire comprendre dans l'inscription maritime.

— Le ministre de la marine est arrivé le 24 au soir à Anvers. Le lendemain, dès 6 heures du matin, S. Exc. visitoit les bureaux, les ateliers et les chantiers du port.

— L'ancienne grille de l'entrée du jardin des Tuileries, du côté de la rue de Rivoli, a été enlevée avant-hier, pour faire place à une autre grille conforme à celle qui règne le long de la terrasse des Feuillans.

— M. le sénateur Pontécoulant est arrivé avant-hier de Constantinople.

— Il y a eu dimanche concert à la cour. Les jours de spectacle sont, comme autrefois, les lundi, mercredi et vendredi. Les comédiens français sont, jusqu'à ce jour, les seuls qui aient donné des représentations. Ils doivent jouer aujourd'hui *Iphigénie en Aulide*.

— La gendarmerie d'élite qui étoit à la suite de l'Empereur, dans la dernière campagne, vient d'arriver à Paris. Il en est parti aussitôt un détachement pour Fontainebleau. On attend incessamment le corps des chasseurs à cheval.

— M. le sénateur Cabanis est malade d'une attaque de paralysie.

— M. Villiers, ancien capitaine de dragons et auteur de plusieurs jolies pièces de théâtre, vient de faire élever dans son domicile un monument à la mémoire de son ancien ami et compagnon d'armes le général Corbineau, aide-de-camp de S. M. l'Empereur, tué à la bataille d'Eylau. Ce petit monument est d'une belle simplicité et d'un goût parfait. Il est couvert d'un voile funèbre, et se compose d'un premier socle en marbre blanc, surmonté d'un double socle en marbre noir. Sur une couronne de feuilles de chêne, de palmier et de lauriers, à laquelle est suspendue la croix que portoit le général, on voit peser le boulet même qui le frappa au champ d'honneur. Cet hommage d'un homme de lettres à la mémoire d'un héros, mérite d'être remarqué. M. Villiers ne pouvoit payer d'une manière à la fois plus noble et plus touchante la dette de la reconnoissance et de l'amitié. On a fait de ce monument une fort jolie gravure, qui se trouve chez l'auteur, rue de Lancry, n°. 6.

— Le nommé Cloquemin, qui vient d'être condamné à 20 ans de fers, et qu'on a désigné dans cette feuille comme servant depuis 2 ans dans la garde de Paris, n'y a été effectivement incorporé qu'au mois de mars dernier, et seulement comme conscrit de la réserve de 1806, fourni à ce corps par la ville.

Un décret impérial, inséré dans le Journal Officiel du lundi 21, ordonne que la mendicité sera abolie dans le département de la Côte-d'Or; que des hospices y seront ouverts pour recevoir les mendians, et y applique une somme de 160,000 fr., provenant des quarts de réserve que les communes du département de la Côte-d'Or ont dans la caisse d'amortissement. Tout indique que cette mesure n'est point partielle, et que bientôt la mendicité aura disparu dans toute l'étendue de l'Empire français. Une volonté subite n'auroit point suffi, il y a huit ans, pour remplir ce vœu tant de fois si vainement exprimé dans le conseil de nos rois et dans nos assemblées délibérantes. Il falloit que dans un assez long intervalle, le travail fût sollicité, que les ateliers fermés se rouvrissent, que le crime fût puni avec sévérité et promptitude, qu'il fût sur-tout arrêté dans ses premières tentatives par l'action d'une police vigilante; que l'agriculture cessât d'être opprimée par des impôts de la répartition la plus inégale et du recouvrement le plus dispendieux; que toutes les atteintes portées à la morale publique eussent été reparées; que le sentiment d'honneur dont on avoit voulu faire autrefois le partage exclusif d'une seule caste, pour l'ignominie de toutes les autres, devînt l'inspiration commune de tous les Français.

Pendant huit ans, le fléau de la mendicité a toujours été attaqué. Si l'on doit attendre un succès infaillible de la mesure générale qui va l'abolir, c'est qu'elle a été préparée par toutes les lois. Nous nous demandons souvent qu'est devenue cette population couverte de lambeaux qui rampoit, soupiroit, prioit, menaçoit autour de nos monumens publics? Aujourd'hui nous voyons ces monumens couverts d'ouvriers gais et laborieux. Nos yeux ne sont presque jamais affligés du tableau de cette nudité des pauvres, qui n'est qu'un objet de dégoût sous un ciel comme celui de Naples, et qui fait frémir sous un ciel comme le nôtre.

Il est bien vrai que la monarchie française a eu ses lazzaronis, et l'on sait combien ils lui ont été funestes. On les voyoit à Versailles, former une haie sinistre autour du palais des rois. Aujourd'hui cette tribu, qui accusoit par sa misère et tourmentoit par ses désordres le régime social, s'est fondue presque tout entière dans les classes industrieuses. Il n'en reste guère que ceux dont la nature a fait les maux, et que la société doit adopter avec tendresse. Combien seroit barbare le gouvernement qui, pour faire une trompeuse ostentation de sagesse et de vigilance, poursuivroit ces malheureux, les

---

pe t pour toutes les minauderies du bel-esprit. Il y avoit alors une actrice admirable pour ce babil et ce patelinage de femme, lequel devient fort ennuyeux quand l'art et le talent ne parviennent pas à le rendre comique. Du reste, l'idée de la pièce est très-ingénieuse, et l'intérêt se soutient bien jusqu'à la fin; on remarque dans les dialogues des maîtres, de l'esprit ambré et musqué des salons; et dans les entretiens des valets, de l'esprit grossier d'antichambre. Marivaux étoit prodigue de ces deux sortes d'esprit; et quand il fait parler des paysans, des niais, des laquais, des soubrettes, il excelle à donner aux naïvetés de ces sortes de gens, un tour original et spirituel; il aiguise les bêtises en épigrammes, et plus souvent il donne aux épigrammes le ton et la couleur des bêtises.

J'avois vu, peu de temps auparavant, la même pièce jouée au Théâtre de l'Impératrice; et le jeu des acteurs m'avoit fait plaisir, à l'exception de celui de Pasquin, qui m'avoit paru lourd et outré. La comparaison me rendit encore plus sensible l'art et le goût de Dazincourt, qui jouoit ce même rôle de Pasquin avec beaucoup d'enjouement, sans que son comique dégénérât jamais en farce ignoble et triviale. Armand a, pour ainsi dire, débuté ce jour-là par un rôle assez important, celui de Dorante. Il a des qualités physiques très-convenables au personnage : on lui a trouvé de l'intelligence, de la vivacité, du sentiment; une plus grande habitude du rôle lui donnera plus d'aplomb et de fermeté. Cet acteur, si agréable dans les jeunes officiers, dans les amoureux étourdis et sémillans, se montre maintenant avec beaucoup d'avantage dans des rôles d'une plus grande tenue : il a déjà un certain nombre de pièces, telles que *le Tartufe de mœurs*, *l'Homme du jour*, *le Barbier de Séville*, etc. etc., où il remplit habituellement des personnages assez considérables pour que le public puisse juger de ses progrès : il se forme dans le temps où il y a encore des modèles; et c'est ainsi qu'il pourra lui-même en servir un jour.

On a donné hier *Bajazet*. Cette tragédie de Racine n'est pas une de celles qui attirent le plus de monde : les grands acteurs la négligent; les rôles d'Acomat et de Bajazet sont abandonnés; mais elle est soutenue par les femmes. Mlle Georges jouoit Roxane, et ce rôle lui convient parfaitement; non-seulement elle y a été belle, c'est son ordinaire, mais elle y a paru fière, énergique, emportée et terrible. Mlle Volnais a rendu le rôle d'Atalide avec une grace touchante; ce rôle, tout entier en sentiment, demande une expression vive et naturelle, un débit excellent et bien varié, l'accent du cœur; et ce sont là les qualités qui distinguent Mlle Volnais. Roxane et Atalide ont reçu les applaudissemens les plus universels et les mieux mérités.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Madame Belmont et Julien sont là pour réparer les torts que pourroit faire aux acteurs de ce théâtre leur *folie musicale*, qui leur a déjà été funeste, et dont j'espère qu'ils se guériront radicalement. Il faut laisser aux Bouffons Italiens les folies musicales, les tours de gosier; l'Opéra-Comique a besoin d'une musique qui signifie quelque chose. On parle diversement des débuts de madame Belmont et de Julien : tout le monde s'accorde à dire que ces débuts donnent une secousse salutaire à ce théâtre, et lui font du bien dès-à-présent. Julien étonne toujours : on ne sait pas comment il fait pour chanter, on ne veut pas qu'il puisse chanter, et cependant il chante et on l'entend, ce qui désole ceux qui avoient parié qu'il ne chanteroit pas. On se consoloit en disant qu'il étoit perdu s'il entreprenoit au-delà de l'officier français dans l'*Amant jaloux*, et de l'abbé dans *Félix*; et voilà qu'il se lance dans un rôle de musique moderne comme dans un ballon : on prie pour la chûte, on croit qu'il n'en reviendra pas; et il reparoît victorieux, et il reçoit maintenant les complimens de son heureuse témérité. La première fois il a bien chanté, et joué

Digitized by Google

entasseroit dans des dépôts, où tout accroitroit leurs maladies et leurs vices ! L'Empereur qui a partout ouvert les ressources du travail à ceux qui en ont conservé les facultés, ouvre des hospices à tous les infirmes.

On sait à quel degré d'ordre se sont élevés depuis huit ans ces établissemens de la bienfaisance publique, et dans quel état de dégradation et de ruine ils étoient tombés avant cette époque. Les hôpitaux, si décriés sous l'ancien gouvernement, étoient, particulièrement dans la capitale, où de grands revenus leur étoient affectés, un sujet d'effroi pour le pauvre. Aujourd'hui il y trouve les soins les plus compatissans et les plus habilement dirigés. Il y a des refuges pour tous les genres de malheurs ; mais il n'y en aura nulle part en France pour la lâche fainéantise. La mendicité, qui peut-être sera bientôt détruite dans la plus grande partie de l'Europe, devoit disparoître d'abord parmi le peuple des braves et des hommes industrieux.

AUX RÉDACTEURS.

Paris, ce 26 septembre 1807.

Pourquoi donc, Messieurs, blâmez-vous si amèrement les principes actuels d'éducation du beau sexe ? Peut-être sera-t-il permis à une de celles qui a ressenti les plus heureux effets de cette éducation, de vous adresser de vives réclamations en faveur des pensionnats de jeunes demoiselles, si justement célèbres à Paris.

A l'abri du nom le plus respectable, celui de Fénélon, on commence par condamner ces institutions; on les déclare non-seulement inutiles, mais vicieuses. « Les mères, disent » ces aristarques, doivent être les seules institutrices de leurs » filles. » Mais celles qui ont le malheur de perdre leurs parens, qui donc prendra soin de leur éducation? Voilà, j'espère, un argument sans réplique. Eh! ne faut-il pas, Messieurs, que vous éprouviez un grand besoin de critiquer, puisque, non contens des auteurs sifflés, des livres sans débit, des acteurs sans talent, il faut que vous attaquiez des personnes charitables et généreuses qui, pour le prix modique de 12 à 1800 fr. par tête, font abstraction de toute espèce de calcul, de passion et de plaisirs, pour se livrer tout entières aux soins qu'exigent l'éducation de trente, quarante, et jusqu'à soixante jeunes orphelines?

C'est peu : non contens de saper les fondemens de l'institution, messieurs les censeurs jaloux osent en condamner tous les détails. Il y a quatre ou cinq ans qu'ils blâmoient nos institutrices de ne nous apprendre que la musique et la danse; à présent, ils leur reprochent de nous initier aux sciences et aux belles lettres. Pourquoi, disent-ils, ne pas se contenter d'enseigner à ces petites filles la cuisine, la couture et le tricot? On voit bien ici percer le bout de l'oreille. Ces messieurs desireroient n'avoir pour femmes que des ignorantes qu'ils méneroient selon leur caprice, à qui ils feroient tout accroire. Ils voudroient fonder leur double empire sur leur force et sur notre bêtise. Alte-là, Messieurs! les pensionnats modernes mettent des bornes à votre ambition, à votre tyrannie. Voilà le vrai secret de votre haine :

Inde iræ.

Oui, Messieurs, je sais le latin, j'ai tout appris : le grec, au cas que le sort me destine à un savant, que je releverai en cas d'anachronisme; les mathématiques, si un géomètre m'est réservé en mariage, et pour le faire marcher en droite ligne; la législation, en cas d'alliance avec un avocat, et pour lui couper, quand il faudra, la parole : je défie enfin tous les hommes, et les attends tous pour maris.

Au reste, Messieurs, vous l'avez voulu; ne vous plaignez pas. Il y a cinq ans, comme je vous l'ai dit, que toujours chantant, et dansant, nous savions à peine lire; nous ressemblions à nos professeurs, qui, piqués par vos reproches, ont fait leurs cours en même temps que nous, et en savent maintenant un peu plus que leurs écolières.

Des professeurs ! vous en chercheriez vainement ailleurs de semblables aux nôtres. Ceux de collége sont pédans et lourds. Les nôtres, aimables et légers, savent unir les fleurs de la rhétorique aux fleurs de la galanterie, et nous instruisent en nous amusant.

Celui-ci, en nous apprenant l'histoire romaine, ne passe jamais au règne de Titus sans faire l'éloge de nos cheveux. Belle Aglaé, disoit-il l'autre jour à mon amie, arrangez toujours votre coiffure comme l'empereur romain, ayez toujours et votre tournure et sa bonté, tout le monde vous aimera; vous ferez plus de conquêtes que Titus, et, plus heureuse que lui, vous ne perdrez pas de journée.

Cet autre, à propos de mythologie, voulant figurer le Parnasse, fait prendre à chacune de ses écolières un des attributs des Muses : Agatha saisit sa harpe, Malvina son luth, Cécilia déclame, Rosa danse; il arme celle dont les traits sont les plus prononcés, d'un couteau de table en forme de poignard, il donne un masque à la moins jolie : quelle délicatesse ! « Ainsi, Mesdemoiselles, vous verriez le Parnasse entier, » s'écrie-t-il, s'il ne nous manquoit pas un Apollon. » Et aussitôt, sensibles à sa galanterie pleine de grâce, nous le drapons d'un léger schall, nous lui mettons une perruque blonde, et le proclamons *Phébus*. (C'est ce qu'on appelle une leçon de mythologie en action.)

Allez, censeurs chagrins, de pareils procédés ne sauroient s'effacer par des critiques; vous blâmez nos exercices, nos prix, nos programmes, eh bien ! apprenez que le programme n'a pas tout dit : un bal a suivi la distribution; et là, mères et filles se sont tour-à-tour applaudies, encouragées, succédées. La meilleure danseuse a exécuté une gavotte qui a enlevé tous les suffrages; et mille applaudissemens répétés, vingt couronnes réservées et mises sur sa tête, l'ont bien vengée du silence honteux du programme, et du babil indiscret des journaux. J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

UNE JEUNE ORPHELINE.

VARIÉTÉS.

Le Praticien François, en deux parties; la première donne l'esprit et la théorie du Code de Procédure avec les formules; la seconde en présente l'application et la jurisprudence (1); par les rédacteurs de la Jurisprudence du Code civil.

On s'est plaint dans tous les temps de la multiplicité des lois et de la lenteur des formes judiciaires. Quelques-uns même de ces hommes dont la sagesse est toute en spéculations, et qui vont toujours rêvant la félicité publique, auroient voulu que l'on abandonnât aux flammes toutes ces lois, qui, selon eux, n'étoient bonnes qu'à favoriser la fraude, ou du moins à embrouiller les causes les plus claires. Ne seroit-il pas bien plus simple, disoient-ils, lorsque des parens, des voisins ou des habitans d'une même cité, ont des intérêts à discuter entr'eux, qu'ils vinssent, sans formalités et sans défenseurs, exposer leurs prétentions respectives devant les organes de la loi, et leur demander avec une entière confiance un

(1) Quatre vol. in-4°. Prix : 20 fr., et 27 fr. par la poste.
A Paris, au Bureau de la Jurisprudence du Code civil, rue de Savoie, n°. 16; et chez le Normant.

médiocrement ; la seconde fois, il a chanté médiocrement, mais il a bien joué ; la troisième fois, le jeu et le chant sont de niveau.

Ce qu'il y avoit de plus téméraire dans cette entreprise, c'étoit de s'essayer dans un rôle d'Ellevion. Si on jugeoit Julien par comparaison, elle ne pourroit que lui être désavantageuse sous tous les rapports; mais on n'attend pas d'un débutant qui sort du Vaudeville, ce haut degré de perfection qu'on admire dans Ellevion. Depuis long-temps Ellevion est hors de pair; c'est le dieu de l'Opéra-Comique : puisse ce dieu vivifier long-temps par sa présence le théâtre dont il est l'ami; puisse-t-il ne pas retirer son bras puissant de dessus le peuple qui le regarde comme son appui ! Mais il y a des degrés entre ce qui est bien et ce qui est excellent. Julien a pu faire l'essai de ses forces dans un rôle d'Ellevion, sans avoir la prétention d'égaler son modèle; ce n'est de sa part qu'une louable émulation. Il a osé lutter avec des forces inégales, et sans se dissimuler combien il étoit inférieur du côté de l'organe et des qualités physiques; c'est donc un grand succès pour lui d'avoir été satisfaisant et agréable, dans un rôle où Ellevion étoit charmant.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Jeunes Vieillards, ou *Quitte à Quitte*.

Ce vaudeville, dont on a déjà donné quelques représentations, est fondé comme beaucoup d'autres sur des surprises et des déguisemens peu vraisemblables; c'est une mascarade plutôt qu'une comédie. On s'étonne que les auteurs puissent fournir à toutes les nouveautés qui se succèdent chaque jour, et qu'ils trouvent de quoi les remplir; on cessera d'admirer leur fécondité quand on voudra faire attention que toutes ces pièces ne sont que des habits retournés; que c'est toujours le même fond, avec très-peu de changemens dans la forme; et que dans tous ces ouvrages soi-disant nouveaux, il n'y a rien que du vieux. Cette foule innombrable de petits drames dont nous sommes inondés, non-seulement n'augmente point la masse de nos richesses comiques, mais ne fait que nous appauvrir, en gâtant ce que nous avons de bon.

Florville, jeune étourdi, pour se venger de son ami Valmont, qui lui a enlevé une maîtresse, veut à son tour traverser son mariage avec madame Saint-Clair; Valmont n'attend pour conclure que le consentement de son père; mais comme il ne connoît pas son père, chose qui ne se voit qu'au Vaudeville, Florville imagine d'être ce père-là, et de venir avec sa perruque et son autorité paternelle contremander la fête. Mais ce fou de Florville parle tout haut de son projet; madame de Clarville l'entend, et se propose de s'en amuser. Elle se déguise aussi en vieille, et se présente au faux père comme étant sa femme : il est bien permis au bonhomme Valmont de ne pas connoître sa femme, puisque son fils ne le connoît pas. Cette petite farce se termine par la confusion de Florville, et le mariage de Valmont. Si l'intrigue n'est pas fort raisonnable, il y a des couplets piquans; mais dans ces sortes de pièces, il en est des couplets comme des incidens : les uns ne sont pas plus neufs que les autres; les pointes sont aussi vieilles que les intrigues. Il n'y a qu'un certain nombre de calembourgs en circulation; la masse n'en augmente pas avec la quantité des pièces, parce que ce sont toujours les mêmes calembourgs qui passent de main en main, de vaudevilles en vaudevilles. La multitude des nouveautés a beau croître à vue d'œil, on a beau mettre dans chacune beaucoup d'esprit, il n'y a pas pour cela plus d'esprit dans le commerce; et même il y en a moins, parce que c'est de l'esprit sans consistance, et qui se fond à mesure qu'on l'emploie.

Nota. Dans quelques exemplaires du Feuilleton d'hier, page 3e, colonne 2, ligne 16, au lieu de : Traite fort décemment; lisez : *indécemment*.

Digitized by Google

arrêt irrévocable? Les procès seroient aussitôt terminés que suscités, la paix régneroit toujours entre les citoyens; ou si par hasard quelques différends s'élevoient sur la propriété d'un bien, ou l'exécution d'un engagement, ils seroient apaisés sur-le-champ, sans frais; et l'arene judiciaire ne seroit pas comme aujourd'hui, un gouffre où vont s'ensevelir les fortunes de la plupart des citoyens.

Tous ces beaux projets ressemblent assez à ceux du bon abbé de Saint-Pierre. Il seroit bien a souhaiter qu'il en fût ainsi; mais, hélas! nous ne sommes plus à ces temps heureux de l'âge d'or, que tout le monde vante et que personne n'a vus; à ces temps heureux où l'on ne connoissoit ni le *tien* ni le *mien*, et dont Ovide fait une peinture si délicieuse:

> Aurea prima sata est ætas quæ vindice nullo
> Sponte suâ, sine lege, fidem, rectumque colebat.
> Pœna metusque aberant, nec verba minantia fixo
> Ære legebantur, nec supplex turba timebat
> Judicis ora sui, sed erant sine judice tuti.

La fraude et l'injustice ont remplacé l'innocence et la simplicité. L'intérêt, ce grand mobile de toutes les actions humaines, a mis en jeu toutes les passions. Les moyens les plus illicites ont été mis en usage; l'artifice, le crédit, l'autorité, la fortune, tout a été employé pour obtenir un triomphe injuste, et émousser ou briser le glaive de la justice.

A un pareil débordement il a fallu opposer des barrières insurmontables; il a fallu déjouer les menées criminelles de la mauvaise foi, de l'intrigue et de la corruption; assurer une protection puissante à la veuve, à l'orphelin, au malade et à l'indigent. De là *l'établissement des formes judiciaires*.

Si partout ces formes sont nécessaires, elles le sont plus encore dans un vaste Empire. Au civil, elles sont la sauvegarde des propriétés, de l'honneur et de l'état des citoyens; au criminel, elles sont le palladium de la liberté individuelle. « Pour remplir leur objet, disent les auteurs, elles doivent » se multiplier et se roidir en raison de la malice des plai» deurs et des abus qu'elles tendent à réprimer; aussi la » procédure ne peut-elle introduire des formes trop sévères » pour réprimer les tentatives audacieuses du crime. »

Mais de quelque sagacité que soit doué le législateur, il est impossible qu'il prévoie tous les cas; il en est toujours qui lui échappent, ou auxquels sa disposition s'applique moins directement: d'un autre côté, les lois doivent être écrites avec prescision; ce qui oblige le législateur de se servir quelquefois, dans leur rédaction, de certains mots techniques dont tout le monde ne connoît pas la valeur. Voilà ce qui a produit les commentaires, et ce n'est pas un médiocre service rendu à la société que de lui en présenter un bon. Expliquer les lois, c'est faciliter leur action et préparer leurs voies; c'est s'associer à l'œuvre du législateur, et concourir avec lui au maintien de l'ordre et au bonheur public.

Tel est le but du Praticien Français; mais comme le Code de Procédure ne présente que l'assemblage des règles sur la forme de procéder, les auteurs ont cru devoir remplir le vœu de la plupart des cours d'appel de l'Empire et de la cour de cassation même, qui demandoient qu'on déterminât les divers degrés de juridiction, qu'on fixât la compétence des tribunaux, les pouvoirs des juges, les fonctions des différens officiers qui concourent à l'administration de la justice, etc.

On sent l'importance de ce travail: ils évitent par-là des recherches difficiles dans des lois éparses et souvent incohérentes; de sorte que leur ouvrage offre l'ensemble de la législation civile.

Abordant ensuite les matières du Code, ils ont pris chacune de ses dispositions; ils l'ont décomposée, analysée et réduite à ses termes les plus simples; ils se sont attachés à en faire sortir toutes les difficultés qu'elle pouvoit présenter, et à donner la solution de chacune en cherchant la pensée et l'esprit du législateur. Pour y parvenir, ils ont puisé dans les discours des orateurs, ainsi que dans les observations des cours d'appel, qui leur ont fourni des renseignemens utiles et instructifs, et qui donnent à leur travail d'autant plus de prix, que ces discours n'ayant point été réimprimés, ils ne se trouvent que dans le Praticien Français. Ajoutant à cela l'ancienne législation, ils l'ont suivie dans les transformations qu'elle a éprouvées, et ont montré comment, fondée en raison et en justice, elle s'étoit naturellement replacée dans la nouvelle.

C'est par l'autorité de la cour suprême, et en citant exactement ses arrêts, que presque toujours ils ont décidé le grand nombre de questions qui s'élèvent sur des points conservés ou non abrogés par la nouvelle loi.

Après avoir ainsi établi la doctrine, ils en ont fait l'application en donnant la formule de tous les actes exigés par le Code. Voilà pour la première partie.

La seconde offrira le Recueil complet de tous les arrêts qui se rendront en interprétation du Code de Procédure. Elle est destinée à faire suite à tous les ouvrages qui ont paru.

D.

COURS DE LA BOURSE DU 29 SEPTEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	53f	3-4	54f	1-4
— Courant.	55	1-2	56	5-16
Hambourg. .	185	0-0	184	0-0
Londres. . . .	00	00c	00	00
Madrid eff. . .	15	45	15	35
— vales. . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	45	15	55
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	403	0 0	407	0-0
Gênes effec. .	4.63		4640	
Livourne. . .	5060		5040	
Naples.	420	00	000	00
Milan.		81osp.61	81	1sp.of
Basle.	1	0-op	1	3-4p.
Francfort. . .	0	0-op	00	0-0
Vienne. . . .	121	0-0	000	00
Lyon.	3-8p	0-oj.	1	3 8p
Marseille. . .	1 2p	0-oj.	1	3 8p
Bordeaux. . .	1-8p	0-oj.	1	5-8p
Montpellier.	1-2p	0-oj.	00	0-op
Genève. . . .	0 op	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00c
Arg. de 620 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00
Piastre 5 37
Quadruple 81 20
Ducat 11 15
Souverain . . . . 00 »

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 83f 30c 50c 40c 25c 30c 40c 50c 30c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 00f 00c 00c 00c 00f
Banq. de Fr. avec doublement 0000f 00c 0000f 0000f 000

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique 0f 00c à 0f 00c
— S. Domingue. 0 00 à 0 000
Sucre d'Orléans. . 0 00 à 0 00c
— brut. . . . . . 0 00 à 0 000
Coton du Levant. 0 00 à 0 000
Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000
Huile d'olive. . . 0 00 à 0 000
Potasse d'Amér. 000 à 000f 000
Eau-de-vie, 3/6. 00f 00c à 00f 00c

ANNONCE.

NUMISMATIQUE. *Description de Médailles antiques, grecques et romaines*, avec leur degré de rareté et leur estimation; ouvrage servant de catalogue à une suite de plus 20,000 empreintes en soufre, prises sur les pièces originales. Par T. E. Mionnet. Tome 2. 680 pages *in-8°.*, avec 7 planches. Prix: 12 fr., et 14 fr. 30 cent. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, à la Biblio hèque impériale; Testu, imprimeur de S. M., rue Hautefeuille, n°. 13; Debure, rue Serpente.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. Cet ouvrage a été tiré à un très-petit nombre d'exemplaires, et le troisième volume qui est sous presse, sera accompagné des planches de médailles grecques depuis l'origine du monnayage, jusqu'à l'époque des beaux temps de l'art inclusivement.

CHARADE.

Mon premier est le dieu que tout mortel révère,
Le dieu qui des beautés attendrit la plus fière,
Et prête à mon second des charmes qu'il n'a pas.
De mon entier, lecteur, crains l'horrible fraças.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est: *Pour-rage.*

Traité des Donations, des Testamens, et de toutes autres dispositions gratuites, suivant les principes du Code Napoléon; précédé d'un discours historique sur l'ancienne législation relative à cette matière.

On y a joint un Traité de l'Adoption et de la Tutelle officieuse, précédé d'un discours historique sur l'adoption; par M. J. Grenier, du Puy-de-Dôme, ancien jurisconsulte, membre du Tribunat et de la Légion-d'Honneur. Deux vol. in-8°. Prix: 10 fr., et 13 fr. par la poste.

A Paris, chez Belin père, libraire, rue Saint-Jacques;
La veuve Dufresne, libraire au palais de Justice;
Rondonneau, libraire, au Dépôt des Lois.
Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nous possédions déjà d'excellens Traités sur les donations et les testamens. Les savans ouvrages de Ricard et de Furgole paroissoient avoir épuisé ces matières si importantes, et qui intéressent à un si haut degré tous les citoyens; cependant on ne peut se dissimuler que les changemens introduits par le Code Napoléon ont rendus nécessaires de nouveaux traités dans lesquels on ne retrouve plus les incertitudes que la nouvelle législation a fixées, et où l'on puisse s'instruire des innovations heureuses qu'elle a introduites.

M. le tribun Grenier vient de remplir cette tâche difficile avec beaucoup de succès dans l'ouvrage que nous annonçons. Le premier volume traite des donations entre-vifs, de leurs formes, de la capacité du donateur, de celle du donataire; et l'auteur y trace les règles générales, pour décider la plupart des questions que les donations entre-vifs peuvent présenter, d'après les principes du Code Napoléon.

Dans le second volume, M. Grenier s'occupe des différentes espèces de testamens, de leurs formes, des qualités que doivent avoir les testateurs, les héritiers et les légataires; enfin, il s'explique sur les donations à cause de mort, et sur les actes qui renferment des libéralités qui ne doivent avoir leur effet qu'après la mort du donateur.

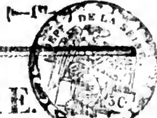
Un style clair, nourri, toujours substantiel, de la méthode, des principes constamment puisés dans les sources, font remarquer cet ouvrage parmi le petit nombre de bons livres de jurisprudence qui ont été publiés depuis le Code Napoléon, et assurent à son auteur un rang distingué parmi les premiers jurisconsultes.

L'ouvrage est précédé d'un discours historique sur l'ancienne législation relative aux donations et aux testamens, qui est un des meilleurs écrits qui aient jamais été faits sur cette matière. On peut dire, avec raison, de ce discours, qu'il instruit les élèves, et que les maîtres le lisent avec plaisir:

Indocti discant et ament meminisse periti.

Dans un troisième volume, qui paroîtra bientôt, l'auteur traite des réserves et des rapports. Ce volume sera en quelque sorte le complément de l'ouvrage; mais les deux premiers peuvent être vendus séparément, et renferment tout ce qui est relatif aux donations et aux testamens.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

Constantinople, 28 *août.*

La flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Gardner, continue de bloquer les Dardanelles; elle a six vaisseaux de ligne du premier rang, plusieurs frégates et deux corvettes. Les Russes occupent toujours Ténédos, mais leur flotte s'est retirée à Corfou, quelques jours après la dernière victoire.

Différens mouvemens inquiétans faits par les vaisseaux anglais, ont engagé à accélérer la construction des ouvrages qui doivent mettre les châteaux des Dardanelles dans un état respectable de défense. Le ci-devant grand-visir, Ismaël-Pacha, dirige les travaux.

Le capitan-pacha a été renforcé par un beau vaisseau à trois ponts, récemment construit. Il s'occupe à réparer les dommages que sa flotte a éprouvés, et à la mettre en état de faire voile.

Le général de division Gardanne, ambassadeur de France près la cour de Perse, est toujours à Constantinople. L'on croit qu'il ne tardera pas à partir. Mirza-Mahmoud-Rithza (qui, comme l'on sait, a resté quelque temps à Varsovie) l'attend à Scutari (sur la côte d'Asie), pour faire la route avec lui. Le secrétaire Lablanche gère instantanément les affaires près du schah.

Du 1er au 26 août, nous avons essuyé ici trois forts incendies; un grand nombre de maisons des faubourgs ont été réduites en cendres.

L'ordonnance du grand-seigneur, en conséquence de laquelle les janissaires ne doivent recevoir leur solde que dans le camp, a causé parmi eux du mécontentement. Cependant il n'y a eu aucuns désordres.

Le prince Charles Callimachi, nouvel hospodar de Moldavie, est parti, le 24 de ce mois, pour le camp du grand-visir. M. Lucas Chiricho, consul à Bucharest, qui fut emprisonné au mois de décembre dernier par Mustapha Bairactar, ayan de Rudschuk, a été remis en liberté; mais les prisonniers de guerre russes se trouvent encore dans les endroits où ils ont été déposés.

VALACHIE.

Bucharest, 29 *août.*

Le général Michelson, commandant en chef l'armée russe, qui étoit malade ici depuis long-temps, vient de mourir. On ignore encore qui le remplacera dans le commandement.

On vient de publier ici le traité d'armistice qui a été conclu le 24 de ce mois entre la Russie et la Porte-Ottomane, et en conséquence duquel les troupes respectives doivent évacuer notre province, ainsi que la Moldavie. Il se fait déjà des dispositions pour cette évacuation. Comme, d'après le traité, le prince Ypsilanti reste sans autorité, il s'est décidé à s'éloigner momentanément, et s'est rendu à Pétersbourg.

L'expédition des Russes contre Trébisonde n'a point été heureuse; ils ont été obligés de se retirer, après avoir essuyé une perte considérable.

Le bruit s'étoit répandu que Mustapha-Bairactar, ayan de Rudschuk, avoit été élevé à la dignité de grand-visir. Cette nouvelle n'étoit point fondée, et l'on avoit confondu les noms. Mustapha-Bairactar a été nommé *séraskier* (général de cavalerie). Le grand-visir actuel est Ctschelebi-Mustapha, ci-devant commandant des châteaux des Dardanelles.

ISTRIE.

Trieste, 12 *septembre.*

La flotte russe, venant de Cattaro, n'a pu entrer dans le port de Venise, comme on l'avoit annoncé d'abord. Les vaisseaux anglais qui croisent dans ces parages, s'y sont opposés, et elle a du mouiller instantanément à Sinano. Aujourd'hui, cette flotte est entrée dans notre port, et y a jeté l'ancre; elle est composée de 5 frégates et 30 a 40 bâtimens de transport. Le commandant des troupes russes a demandé la permission de traverser avec ses troupes le territoire autrichien, et de se rendre, par la Hongrie, en Russie. Notre gouverneur a aussitôt expédié un courrier à Vienne, pour demander des instructions.

AUTRICHE.

Vienne, 17 *septembre.*

On annonce que les provinces de Carinthie, Carniole et de Styrie seront réunies sous un seul et même gouvernement, qui aura pour président un prince de la maison impériale. Dans l'assemblée des Etats qui va se tenir à Gratz, il sera principalement question de nouvelles opérations de finances.

S. A. I. l'archiduc Charles est attendu le 20 à Prague.

Emin-Effendi, qui avoit été envoyé par le précédent sultan Sélim, près l'Empereur des Français à Varsovie, se trouve toujours ici. Il attend de nouveaux ordres de sa cour.

On a reçu ici la nouvelle de l'occupation de Copenhague par les Anglais.

DANEMARCK.

Copenhague, 12 *septembre.*

Voici le précis des événemens qui se sont passés devant Copenhague depuis le 22 août:

« Après les sorties des 19 et 20 août, le général-major de Peymann publia, le 22, la proclamation suivante:

« Compatriotes, les sorties que nous avons effectuées contre l'ennemi, lui ont coûté beaucoup de monde, et il ne lui a pas paru à propos ni de nous poursuivre dans notre retraite, ni d'attaquer nos avant-postes. Notre perte n'est pas considérable. Nous avons eu tout au plus 21 morts et 58 blessés. Les bonnes positions près de la ville sont en notre pouvoir, et notre plan de défense est jeté. Nous avons dans la ville des provisions considérables de vivres. On nous apporte en sûreté des fourrages et des blés des environs. Les armes de la fabrique

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 1er Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Tancrède, Sganarelle.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aline, la Jeune Prude.

Madame Belmont continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Volage, les Voisins, l'Artiste par amour.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

J. Monnet, l'Hôpital Militaire, le Mégalant-opogénésie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

SPECTACLE HIDROAÉROPTAIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN, *Palais du Tribunat, près le Café de Foi.*

Aujourd'hui M. Garnerin donnera la relation du voyage aérien qu'il vient de faire au Mont-Tonnerre, et il exécutera les plus belles expériences de physique.

VARIÉTÉS.

Œuvres choisies de M. le Franc de Pompignan (1), de l'Académie française. — Nouvelle édition.

(IIe. Article.)

Nos auteurs actuels devroient bien penser quelquefois à la destinée de la plupart de ceux qui les ont précédés dans la carrière séduisante, mais périlleuse des lettres; rien ne seroit plus propre à retenir leurs prétentions dans la juste mesure qu'elles sont toujours disposées à franchir; rien ne pourroit mieux leur inspirer cet utile sentiment d'humilité, qui sert le talent, en affligeant l'amour-propre. Pourquoi ne songent-ils pas, de temps en temps, à cette foule d'écrivains qui, après quelques momens d'éclat, se sont éclipsés pour toujours, et qui n'ont fait un peu de bruit pendant leur vie, que pour être ensevelis, après leur mort, dans un silence éternel? Que plusieurs de ceux qui s'agitent le plus aujourd'hui, pour occuper la renommée, se comparent à Champfort, à Marmontel, à Thomas, à M. de Pompignan: pour peu qu'il leur reste de justesse dans l'esprit, et de modestie dans le cœur, ils s'avoueront inférieurs à ces écrivains; et cependant une postérité presque contemporaine a déjà condamné à l'oubli et les vers de Champfort et ceux de Marmontel, et l'éloquence de Thomas, et les ouvrages de Pompignan. C'est en vain que les éloges de ceux de leurs amis, qui leur ont survécu, essaient quelquefois de faire revivre leurs productions: elles sont frappées de mort; on les abandonne à la poussière des bibliothèques; on ne les lit plus. Les siècles les plus heureux ne transmettent guère aux siècles suivans que trois ou quatre réputations véritablement empreintes du sceau de l'immortalité: le reste s'engloutit dans cet abyme où les générations viennent elles-mêmes se perdre successivement; et la critique des contemporains, cette critique qui révolte l'orgueil des auteurs, et dont ils appellent au tribunal de l'avenir, n'est que trop souvent l'arrêt anticipé de la postérité même.

Combien comptons-nous à-présent de poètes et d'écrivains qui puissent le disputer à M. de Pompignan, qui aient autant de titres à faire valoir, et qui doivent raisonnablement se flatter d'une renommée plus durable? Le lyrique célèbre, que la mort vient d'enlever aux lettres, que l'enthousiasme de ses amis surnomma le *Pindare* français, et dont ses rivaux eux-mêmes paroissoient se plaire à reconnoître la supériorité

(1) Deux vol. in-12. Prix: 3 fr., et 4 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Villet, lib., rue Hautefeuille; et chez le Normant.

Digitized by Google

de Kronenbourg et la majeure partie de la poudre de Frédéricswert sont en sûreté; cependant Friederichsbourg et Frédéricswerk sont, à ce que l'on apprend, déjà occupés par l'ennemi, et nous sommes également informés que la frégate *la Frédéricswaern* a été prise par les Anglais sur la route de Norwège. Kronenbourg est dans le meilleur état de défense. Compatriotes, il ne faut chercher votre sûreté que dans votre courage et votre fermeté. Reposez-vous aussi sur ma vigilance et sur les moyens que j'emploierai pour le bien commun.

» A la citadelle de Friderichshafen, le 22 août. »

» Le lendemain 23 août, il y eut un combat fort vif entre les bricks anglais et les chaloupes et frégates danoises stationnées dans notre rade. Il étoit visible que les Anglais projetoient une attaque contre la batterie dite des *Trois-Couronnes*. Leurs vaisseaux, au nombre de 15, s'étoient en conséquence tellement approchés de la côte, que le général Bile, pour les faire retirer, détacha contr'eux l'avant-garde des chaloupes canonnières; le combat s'engagea à dix heures, et se prolongea avec la plus grande opiniâtreté jusqu'à trois heures de l'après-midi. Les Anglais furent à la fin obligés d'abandonner leur entreprise. La vivacité du feu de la batterie des *Trois-Couronnes* fut la principale cause de leur retraite. Tout le temps que dura cette action les vaisseaux de ligne anglais ne firent aucun mouvement.

» Le 24 août l'armée anglaise de terre se rapprocha davantage de la place, et le 25 elle avoit bouché toutes les communications, qui jusqu'à ce jour étoient restées libres. Les Anglais occupèrent les faubourgs. M. le général Peymann voulut les en chasser, et fit faire une sortie qui n'eut aucun succès. Les troupes danoises furent obligées de céder à la supériorité du nombre, après avoir eu un officier et quelques soldats de tués. Le 26, une bombe lancée de la flotte anglaise fit sauter en l'air une chaloupe canonnière et l'équipage qui s'y trouvoit. Le même jour se passa en escarmouches du côté de terre. Dans la nuit du 27 les Anglais cherchèrent à couper les chaloupes canonnières postées entre les îles d'Amack et de Sélande, et ne réussirent qu'en partie.

» Le 27, le général Peymann fit mettre le feu aux trois faubourgs à la fois; les habitans y prêtèrent la main avec un enthousiasme inexprimable. Tous les habitans de Copenhague s'étoient rendus sur les remparts pour observer ce spectacle. Pendant les journées des 28 et 29 août, les faubourgs brûloient encore; les Anglais en profitèrent pour faire leurs préparatifs de bombardement; cependant le major-général Peymann voulant s'assurer si les Anglais avoient élevé des batteries dans le jardin dit de *Classen*, fit, le 31 août, une sortie de la citadelle avec le régiment de la garde norwégienne et 3 bataillons d'infanterie, avec 8 canons: « Notre but a été atteint, dit ce général dans une proclamation qu'il adressa aux habitans, pour leur en annoncer le résultat; nous avons vu que l'ennemi n'a élevé aucune batterie dans le jardin de Classen. Nous avons mis le feu aux bâtimens qui s'y trouvoient. Nous ignorons la perte de l'ennemi; mais nous avons à regretter celle de 30 à 40 braves qui sont morts pour la patrie. Moi-même j'ai reçu une balle dans la jambe gauche. »

» Le 1er septembre, il arriva ici un parlementaire anglais, et le soir on afficha la proclamation suivante: « Compatriotes! l'amiral commandant la flotte britannique devant notre rade, et le général anglais, commandant les troupes ennemies débarquées dans cette île, m'a fait aujourd'hui la sommation formelle de remettre notre flotte au roi d'Angleterre, sous la condition qu'elle seroit rendue à la paix générale. » J'ai répondu: « Que notre flotte, qui est notre propriété incontestable, est aussi bien en sûreté entre les mains de notre roi, qu'elle peut jamais l'être dans celles de S. M. britannique, contre laquelle nous n'avons aucune intention hostile; que nous sommes prêts à nous soumettre à notre sort, dans le cas où ils seroient assez cruels pour détruire une ville qui n'a pu, en quelque manière que ce soit, donner lieu à un pareil traitement; que d'ailleurs notre honneur et notre devoir veulent que nous rejetions une telle proposition, et qu'enfin nous sommes résolus de repousser la force par la force, et de défendre notre ville et notre bonne cause, de notre sang et de notre vie. » Concitoyens, je suis persuadé que ma réponse est aussi la vôtre, et que notre honneur national vous est aussi sacré qu'à moi. Courage donc, concitoyens; que chaque homme en état de porter les armes coure à la défense de nos droits et de notre honneur. Nous combattons pour tout ce que nous avons de plus cher. Ce que nos ancêtres ont fait dans de pareilles circonstances, nous voulons le faire aussi. Je ferai donner des armes à ceux des braves habitans qui pourront servir à la défense de notre ville chérie: nous repousserons avec vigueur un ennemi qui croit qu'il est dans sa puissance de dicter la loi à un peuple aussi brave. »

» Le lendemain soir, à 7 heures et demie, commença ce bombardement terrible qui a détruit la cinquième partie de la ville de Copenhague, et qui a forcé la garnison de capituler. »

Kiel, 12 septembre.

Le 2 septembre au soir, à sept heures et demie, les Anglais commencèrent contre Copenhague un bombardement terrible qui dura d'abord douze heures, et après quelques momens de repos, recommença pendant quarante-huit heures sans interruption. Le général Peymann fit publier alors la proclamation suivante:

« Concitoyens,

» Tous nos moyens de défense sont devenus insuffisans; nous n'avons pas pu empêcher l'ennemi d'établir des retranchemens si près de nos remparts qu'il peut, lorsqu'il le veut, incendier notre ville dans plus eurs endroits à la fois, sans que nous puissions arrêter la violence et les ravages du feu. Tous nos moyens de l'éteindre sont détruits, ou par l'artillerie des ennemis, ou par l'usage trop continuel que l'on en a fait. Je suis convaincu, ainsi que les autres officiers-généraux, que nos forces paralysées ne nous permettent plus, dans l'état actuel des choses, d'empêcher l'ennemi de prendre la ville d'assaut, et par suite de s'emparer des deux chantiers et de la flotte, malgré qu'ils soient très en sûreté du côté de la mer. Nous sommes donc dans la malheureuse nécessité, pour ne pas faire répandre le sang de tant de citoyens innocens, et pour préserver la ville des suites incalculables qu'entraîneroit une prise d'assaut, de capituler avec le ennemis, de leur remettre la flotte, et de les laisser prendre possession de la citadelle de Frederickshafen et des deux chantiers, pendant le temps nécessaire pour conduire la flotte dans la rade; sous la condition cependant qu'au plus tard dans six semaines ces lieux occupés nous seront rendus, toute la Sélande sera évacuée, et que toutes les propriétés publiques et particulières, tant dans la ville que dans toute l'île, seront conservées. Concitoyens, en vous faisant part de cette capitulation avec le plus profond chagrin, je dois vous rappeler que votre premier devoir de citoyen, c'est le repos et l'ordre, puisque votre vie et vos biens sont en sûreté, et que la transgression de ce devoir est un crime qui auroit des suites funestes.

« Au quartier-général de Copenhague, le 7 septembre 1807. »

PEYMANN.

Capitulation conclue pour la ville de Copenhague et la citadelle, entre le général-major de Waltersdorff, chevalier de l'ordre de Dannebrog, et colonel du régiment du Nord de la milice sélandoise; le contre-amiral Lutken, et J. H. Kirchhoff, adjudant de S. M., autorisés par S. Ex. le général-major de Peymann, chevalier de l'ordre de Dannebrog, et commandant en chef les troupes de S. M. dans la Sélande, d'une part: Et le général-major sir Arthur Wellesley, chevalier de l'ordre du Bain; sir Home Popham, chevalier de Malte et capitaine de la flotte; et le lieutenant-colonel Georges Murray, vice-quartier-maître-général des troupes britanniques, duement autorisés par James Gambier, écuyer, amiral de la Bleue, et commandant en

---

obtiendra-t-il dans l'avenir un rang plus élevé que l'auteur des *Poésies sacrées*, et de l'ode *sur la Mort de J. B. Rousseau*? On ne peut refuser à M. Le Brun les qualités principales du poète lyrique, le feu, la verve, l'élan; mais il ne fut point dirigé, dans ses compositions, par un goût assez sûr, et le plus souvent, il confondit la bizarrerie, l'incohérence et la témérité, avec l'heureuse audace et le sage abandon, qui sont les premiers caractères du genre dans lequel il s'est exercé. Plus sage, plus réglé dans son enthousiasme, plus correct dans son style, plus pur dans le dessein de ses ouvrages, M. de Pompignan s'est moins éloigné de la trace des grands maîtres; et s'il n'a point ambitionné avec autant de contention le mérite souvent suspect de l'originalité, il a su mieux observer ces règles éternelles de l'art d'écrire, dont la violation continue ne sauroit trouver d'excuse, même dans les plus heureuses inspirations du génie, et dont l'oubli ne se pardonne jamais qu'autant qu'il est momentané, et qu'il produit les plus grandes beautés; aussi sa place est-elle marquée par tous les bons juges, fort au-dessous, il est vrai, de J. B. Rousseau, mais immédiatement après ce prince de notre poésie lyrique, dont il n'eut point la chaleur et l'harmonie, mais dont il imita quelquefois très-heureusement l'élégante clarté, le tour et la noblesse; il se montra sur-tout digne d'avoir été le disciple d'un tel maître, dans l'ode où il déplore la perte de ce grand écrivain: quel début!

Quand le premier chantre du monde
Expira sur les bords glacés
Où l'Hèbre effrayé dans son onde
Reçut ses membres dispersés,
La Thrace, errant sur les montagnes,
Remplit les bois et les campagnes
Du cri perçant de ses douleurs;
Les champs de l'air en retentirent,
Et dans les antres qui gémirent,
Le lion répandit des pleurs.

« Ce début, s'écrie M. de La Harpe, est beau comme l'antique, » beau comme Horace et Pindare. » Le sujet se développe ensuite de lui-même avec la plus heureuse facilité, et la seconde strophe est liée à la première sans effort, et par un de ces mouvemens souples et naturels qui sont un des grands secrets de l'art:

La France a perdu son Orphée.
Muses, dans ces momens de deuil,
Elevez le pompeux trophée
Que vous demande son cercueil, etc.

L'ode entière se soutient sur le même ton; et quoiqu'ordinairement on n'en cite que deux strophes, elle doit être regardée comme un des plus beaux morceaux de ce genre qu'ait produits la littérature française: la beauté même des deux strophes connues a peut-être nui au reste de la pièce, en faisant croire qu'elles étoient les seules qui méritassent d'être retenues; mais j'en pourrois citer plusieurs autres, si je ne me hâtois de transcrire celle que tout le monde sait par cœur, et qu'on ne peut se lasser de relire. Le poète se propose de peindre les injustices auxquelles le génie fut exposé dans la personne de Rousseau:

Le Nil a vu sur ses rivages
Les noirs habitans des déserts,
Insulter par des cris sauvages
L'astre éclatant de l'univers.
Cris impuissans! fureurs bizarres!
Tandis que ces monstres barbares
Poussoient d'insolentes clameurs,
Le Dieu, poursuivant sa carrière,
Versoit des torrens de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Digitized by Google

chef la flotte britannique dans la mer Baltique, et pour le lieutenant-général lord Cathcart, chevalier de l'ordre du Chardon, et commandant en chef les troupes de S. M. britannique en Sélande, et dans le nord du continent de l'Europe, de l'autre part.

(Les conditions sont les mêmes que celles que nous avons imprimées dans un numéro précédent.)

En conséquence de cette capitulation, les troupes anglaises prirent possession, le 7 à midi, de la citadelle et de la flotte. Quelques mouvemens d'insurrection qui se manifestèrent parmi les matelots, furent bientôt appaisés. La désolation qui se manifesta lorsque cette capitulation fut connue du public, approchoit du désespoir. Il est affreux, en effet, d'être forcés de céder aux injustes demandes de ces odieux ennemis, après de si grands sacrifices. D'après l'avis de tous les militaires, on n'a voit point encore d'exemple d'un bombardement pareil à celui qui vient de ravager notre ville. Trois cent cinq maisons sont réduites en cendres. Dans le reste de la ville, il y a à peine une maison qui ne soit ou presqu'entièrement renversée ou considérablement endommagée. Il est encore impossible de calculer cette perte. Toutefois il est certain que jamais Copenhague ne se relèvera de ce désastre pour retrouver son ancienne splendeur. Ses habitans ont besoin de tout leur courage, pour ne pas succomber sous le poids de leur malheur présent et de celui que l'avenir leur prépare.

Lors du siége, notre garnison consistoit en 200 hommes de cavalerie, 80 hussards, 800 artilleurs, 3000 hommes d'infanterie, 2000 hommes de milice.

La bourgeoisie armée consistoit en 400 chasseurs, 1200 hommes d'artillerie, 2000 hommes d'infanterie.

Cette force étoit à peine suffisante pour défendre la ville, à plus forte raison pour s'opposer au débarquement des Anglais, dont le nombre étoit certainement au dessus de 30,000 hommes. Ils avoient encore cinq batteries qui n'ont point été démasquées. Ils sont en ce moment occupés à équiper la flotte; on y met une grande activité. Déjà l'on embarque des troupes. Vraisemblablement la flotte pourra partir dans un mois.

Le séquestre sur les marchandises anglaises a été levé le 9.

Le prince Royal n'a pas reconnu la capitulation. Les Anglais ne s'en iront pas. Dieu sait alors ce que deviendra Copenhague!

(Moniteur.)

EMPIRE FRANÇAIS.

Vannes, 24 septembre.

Graces à la vigilance et au zèle de M. le général Jullien, conseiller d'État, préfet du Morbihan, les assassins de l'évêque de Vannes, M. de Pancemont, ont été enlevés dans la nuit du 22 au 23. La gendarmerie a montré beaucoup d'intrépidité; le brave brigadier Tivier a été blessé mortellement. Les brigands ont fait une longue et vigoureuse résistance; Toulchasu, l'un des assassins, a été tué sur la place; Saint-Hilaire, personnage important, chef de la bande, a été blessé. Les brigands sont dans les prisons de Vannes, en attendant leur jugement.

Paris, 30 *septembre.*

— L'aéronaute Garnerin est arrivé ce matin à Paris. Il est descendu sur le Mont-Tonnerre, à 120 lieues de la capitale; il n'a éprouvé aucun accident dans son voyage.

— Le duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld et son frère le prince Léopold, viennent d'arriver à Paris.

— Les élèves de l'École-Militaire-Impériale de Fontainebleau ont manœuvré, il y a quelques jours, en presence de l'Empereur. S. M. a commandé elle-même l'exercice. Elle a ensuite interrogé les élèves dans leurs classes, et a paru satisfaite de leurs réponses.

— On assure que M. Laforêt, ci-devant ambassadeur à Berlin, est nommé conseiller d'État.

— Un décret impérial autorise définitivement l'association des Dames de Saint-Michel, dites *Sœurs du Refuge*.

— Les corsaires français *l'Aigle* et *le Décidé* se sont emparés de quatre bricks anglais.

— Une maladie longue et cruelle vient d'enlever, à l'âge de 23 ans, le dernier de cendant du grand Sully. Il eût dignement soutenu le poids d'un nom si cher à la France, en retraçant les vertus et la bonté du ministre et de l'ami d'Henri IV. Son ame est peinte tout entière dans les paroles qu'il prononça en mourant: « La seule chose qui m'afflige, » c'est de n'avoir pu faire aucun bien. » Les pauvres qu'il a secourus ont démenti ce regret dicté par la modestie. Tout le temps que lui laissèrent ses souffrances fut donné à l'étude, et employé pour le bonheur de ceux qui l'entouroient. Il porta la tendresse jusqu'à dérober aux siens la vue des maux dont il étoit accablé. La religion occupa les derniers momens d'une vie qui lui avoit toujours été consacrée. Parens, amis, domestiques, tous ceux qui le connurent, sont inconsolables, et ne trouvent que dans le souvenir de sa piété et de ses vertus un adoucissement à leur douleur.

VARIÉTÉS.

Mélanges historiques, anecdotiques et critiques sur la fin du Règne de Louis XIV, et le commencement de celui de Louis XV (1); par Madame la princesse Elisabeth-Charlotte de Bavière, seconde femme de Monsieur, frere de Louis-le-Grand.

Il n'est point de plus grands consommateurs de livres que les gens oisifs et peu studieux. La simple lecture n'est point en effet une étude: c'est le plus souvent un besoin pour la paresse, un moyen pour elle d'employer et de perdre un temps qui lui pèse, d'échapper à un ennui qui l'obsède, ou de s'ennuyer moins en variant ses ennuis. Ce besoin devient donc plus impérieux à proportion que les hommes deviennent plus ennemis des occupations utiles, des études sérieuses. L'avidité des imprimeurs, secondant à merveille cette avidité de lire, on imprime tout, on met tout en lumière; on ne se contente pas de publier les nombreux ouvrages de nos contemporains, on met à contribution les siècles passés; on va je ne sais où déterrer des manuscrits, on transforme en auteurs ceux qui ont le moins songé à l'être. Telle est, je crois, la seconde femme de Monsieur, frère de Louis XIV, la princesse Charlotte de Bavière, dont la hauteur allemande se seroit sûrement fort indignée qu'on prétendît ériger en auteur et exposer à la critique une princesse palatine.

Peut-être même n'est-il pas nécessaire d'être une princesse allemande, pour être peu flattée de voir son nom à la tête d'une compilation, où à un très-petit nombre d'anecdotes amusantes, on a joint tant de petits contes populaires, tant de petits faits dénués de tout intérêt et de tout agrément, qu'il suffiroit sur-tout d'être une femme pour ne pas vouloir avouer publiquement une foule de petits récits et de réflexions au moins singulières, qu'une femme se permet peut-être de transmettre confidentiellement à son amie, mais qu'elle rougiroit de voir lire par un tiers indifférent; enfin, il suffiroit de ne pas vouloir spéculer sur l'épaisseur d'un livre, pour ne pas le grossir inutilement par une foule de détails insipides, qui n'ont ni plus d'importance ni plus d'agrément que la prose de M. Jourdain: *Nicole, apporte-moi mes pantoufles, et donne-moi mon bonnet de nuit.*

Ce n'est point, au reste, la première fois qu'on fait de cette princesse un auteur: on avoit déjà publié sous son nom deux volumes de lettres; et je ne doute pas que ce premier ouvrage, dont je ne connois que l'existence, n'ait fourni la plus grande partie des matériaux du second; c'est toujours cet usage si ancien, si commode, et plus que jamais mis en pratique, de faire des livres avec des livres. Mais quelle que soit la source où l'on ait puisé ces anecdotes, je n'en conteste point l'authenticité; elles ont du moins, pour la plupart, un caractère de

(1) Un vol. in-8°. Prix 5 fr. et 6 fr. 50 cent. par la poste.

M. de La Harpe raconte qu'étant à Ferney, il récita cette strophe à Voltaire, qui ne la connoissoit point, sans lui dire qui en étoit l'auteur: « Je me défiois un peu de l'homme, ajoute-t-il, et je voulois » l'avis du poète. » Voltaire jeta des cris d'admiration; mais quand on lui eut nommé l'auteur, il se fit répéter les vers, les écouta avec une sévère attention, et prononça froidement ces mots: *Il n'y a rien à dire; la strophe est belle.* On ne peut pas douter que d'aussi beaux vers n'aient dû faire une très vive impression sur l'esprit du poète de *Ferney*; mais n'entroit-il pas un peu d'intérêt personnel dans ses *exclamations*? Ne peut-on pas soupçonner qu'il crut d'abord être le sujet de ces vers, et qu'il ne fut pas fâché de se reconnoître dans *le dieu qui verse des torrens de lumière sur ses blasphémateurs*, et de reconnoître Desfontaines et Fréron dans *les noirs habitans des deserts*? Quel malheur, lorsqu'il apprit que la strophe étoit de Pompignan! Il ne pouvoit pas y être question de lui; et, à ses yeux, Pompignan lui-même étoit un de ces *blasphémateurs qui insultoient l'astre éclatant de l'univers.* La vanité fut surprise pour dupe aussi bien que la haine; la mystification étoit complète, quoique très-involontaire de la part de La Harpe; mais comment se tirer de là? *Il n'y avoit rien à dire; la strophe étoit belle.*

Je ne sais pourquoi l'auteur de cette édition abrégée a cru devoir en écarter entièrement les *Poésies Sacrées.* L'éditeur auroit-il craint qu'on ne voulût point *toucher* à son Recueil, s'il y avoit inséré quelques-unes de ces pièces qui furent mises à *l'index* de *Ferney*; ou pense-t-il que le public est aujourd'hui assez mécréant pour ne vouloir pas lire une traduction en bons vers des plus beaux morceaux des Livres Saints? Je crois que la plupart de ceux qui se procureront cette édition, aimeroient mieux y trouver quelques-uns des cantiques ou des pseaumes traduits par M. de Pompignan, que les *vers dorés de Pythagore*, ou même la traduction du poëme d'Hésiode sur *les Travaux et les Jours.* Les philosophes eux-mêmes ne sont pas aussi ennemis des poésies hébraïques que paroît le croire le discret et prudent éditeur; ils se souviennent fort bien que Diderot plaçoit la Bible dans sa bibliothèque, entre les ouvrages d'Homère et ceux de Richardson: ce rapprochement peut paroître bizarre, cependant il prouve que les hommes les moins croyans ne trouvent pas que tout soit à dédaigner dans la Bible.

Ces *Poésies Sacrées*, cette traduction des *Cantiques* et des *Pseaumes* est un des titres les plus brillans de l'auteur; et il est à remarquer que deux de nos plus grands poètes, Racine et J. B. Rousseau, ne furent jamais plus heureusement inspirés, que lorsqu'ils interrogèrent cette *Muse céleste*, comme l'appelle Milton, cette Muse véritablement divine, qui dévoiloit l'avenir aux yeux des prophètes, et qui leur dictoit ces expressions enflammées, auprès desquelles le langage des poètes profanes semble froid et glacé. M. de Pompignan n'a point égalé les interprètes modernes de cette poésie antique et miraculeuse; mais ses imitations offrent des beautés qui doivent lui assurer une place parmi nos premiers versificateurs: la grace et la force se trouvent réunies à un degré rare dans quelques endroits de sa traduction. Quelle vivacité, quelle énergie dans cette premiere strophe de l'*Exurgat Deus*!

Dieu se lève: tombez, roi, temple, autel, idole:
Au feu de ses regards, au son de sa parole,
Les Philistins ont fui:
Tel le vent dans les airs chasse au loin la fumée;
Tel un brasier ardent voit la cire enflammée
Se fondre devant lui.

On croit entendre J. B. Rousseau, lorsque sa verve se déploie avec toute sa rapidité et toute sa force; mais l'auteur n'est pas moins heureux dans l'expression des images douces et gracieuses:

Du milieu des vastes campagnes

Digitized by Google

vérité, d'originalité et de franchise poussé très-loin, souvent même beaucoup trop loin, mais très-conforme à l'humeur de la princesse à qui on les attribue, et répondant parfaitement à l'idée que nous en a donnée M. de Saint-Simon dans ses Mémoires. « C'étoit, dit ce peintre excellent, toutes les » fois que l'aigreur et la passion ne dérangent pas ses pinceaux, » c'étoit une princesse toute de l'ancien temps; elle ne man- » quoit pas d'esprit; et ce qu'elle voyoit, elle le voyoit très- » bien. Bonne et fidelle, amie sûre, vraie, droite, aisée à » prévenir et à choquer, fort difficile à ramener; grossière, » dangereuse à faire des sottises publiques, fort allemande » dans ses mœurs, et franche; sobre, sauvage, ayant ses fan- » taisies; passant toute la journée dans son cabinet, à consi- » dérer les portraits des princes allemands, dont elle l'avoit » fait tapisser, et à leur écrire des volumes...... Elle aimoit » les chiens, les chevaux et la chasse passionnément, et n'étoit » jamais qu'en grand habit et en perruque d'homme, et en » habit de cheval. »

Ce portrait renferme de bonnes et de mauvaises qualités; mais malheureusement la correspondance ou les anecdotes font bien plus ressortir les mauvaises qualités que les bonnes. Madame écrivoit sur-tout aux princes allemands lorsqu'elle en vouloit à quelque prince français ou à quelque dame française; et alors son ressentiment s'exprime avec une franchise qui pourroit paroître quelquefois brutale et grossière. Elle écrit aussi quelquefois lorsque ses prétentions sont choquées, lorsque sa hauteur n'est pas satisfaite; et cette hauteur la fait tomber, tantôt dans d'inconcevables petitesses, tantôt dans des excès tout-à-fait condamnables. C'étoit assurément une grande petitesse, à la fille d'un électeur palatin, de trouver qu'il n'y avoit pas assez de cérémonial et d'étiquette à la cour brillante, peut-être même un peu fastueuse, de Louis XIV. Cependant, comme le roi se relâchoit un peu des lois de l'étiquette à Marly, et permettoit une aimable et respectueuse familiarité, Madame y croyoit son rang compromis: « A la promenade, dit-elle, le roi faisoit mettre le chapeau » aux hommes; et dans le salon, il étoit permis à tout le » monde de s'y asseoir : *c'est ce qui me dégoûtoit de ce* » *salon*, et qui fut cause que je ne m'y tenois presque » jamais. »

Cela du moins n'étoit que ridicule; voici qui est plus sérieux: une demoiselle de Strasbourg se disoit princesse palatine; Madame, indignée de tant d'audace, lui fait subir un terrible interrogatoire. Il faut l'entendre elle-même, autant du moins que la décence me permettra de la copier. La jeune fille, dit-elle, me soutint en face qu'elle étoit princesse palatine. — « De la main gauche, lui dis-je? — Non, répondit-elle; je » ne suis point bâtarde : le jeune comte palatin a épousé ma » mère, qui est de la maison de Gehlen. — Tu mens, lui » dis-je, quand tu soutiens que le comte a épousé ta mère. » Ici, Madame dit fort énergiquement à la jeune fille ce qu'étoit sa mère, et de quelle manière le comte palatin a pu être son père; et elle ajoute : « Si tu as l'effronterie, à l'avenir, de te faire nommer comtesse palatine, je te fais couper la jupe (je n'ose dire où) ». La jeune fille eut une telle frayeur, qu'elle tomba malade, et mourut peu de jours après. Et c'est Madame qui rapporte elle-même et cette histoire et sa suite cruelle, et qui se vante beaucoup de *cette expédition*.

Jamais l'emportement de la haine ne s'est montré avec plus de fureur, que lorsque cette princesse parle de madame de Maintenon, et elle en parle souvent : elle la désigne toujours par une épithète vraisemblablement fort grossière, puisque l'éditeur, qui ne s'est pas montré très-scrupuleux, s'est cru obligé de la supprimer, et d'y substituer des points. Il ne tient point à elle qu'on ne soupçonne la vieille ..... d'avoir fait empoisonner Louis XIV par Fagon, son médecin, et d'avoir voulu empoisonner elle-même madame la Dauphine. Rien ne peut la désarmer, pas même la mort de son ennemie. « Aujourd'hui, dit-elle, je commencerai ma » lettre en répétant ce qu'entendit un jour mad. de Bonikan, » en Saxe..... Il lui apparut une petite femme qui la pria » de permettre qu'une compagnie pût faire une noce dans » son appartement.... Lorsque cette dame y eut consenti, » elle vit arriver une nombreuse compagnie de petites figures » d'hommes et de femmes : on apporta une petite table, on » la couvrit, et on y mit une quantité de petits plats....... » Au milieu du repas accourut une petite femme qui s'écria : « Dieu soit loué, nous sommes tirés de grandes peines, la » vieille truie est crevée! » Voilà, ajoute la princesse, qu'il » en est de même ici, *la vieille truie est crevée* samedi » dernier, 15 avril, à Saint-Cyr, etc » La jolie petite histoire, et l'aimable et douce application!

Ce conte de sorcier n'est pas le seul qu'on trouve dans ces Mélanges; Madame, qui fait quelquefois l'esprit-fort, et se moque de quelques pratiques pieuses de la religion catholique, dans le sein de laquelle elle n'avoit pas été élevée, paroît croire très-fermement à la nécromancie : elle ne doute pas, par exemple, que mademoiselle de la Force ne se soit fait aimer éperdument du marquis de Nesle, par le moyen d'un petit sachet où étoient contenues *deux pattes de crapaud qui tenoient le cœur d'une chauve-souris, le tout enveloppé des ailes de la chauve-souris*. Mademoiselle de la Force employoit de vilains talismans.

Madame déjeûnoit avec une *beurrée*; elle n'aimoit que la soupe à la bière, au vin; le jambon et les saucisses lui raccommodoient l'estomac. *Je n'aime point*, dit-elle, *qu'on me touche au derrière*; et elle menaça un jour le Dauphin, qui ne connoissoit pas cette aversion ou ne l'avoit point respectée, de lui donner un soufflet : et ce n'est pas le premier soufflet qu'elle eût donné de sa vie. Elle fait aussi son portrait et ne se flatte pas. « Il faut, dit-elle, » que je sois cruellement laide; je n'ai pas un trait passable, » mes yeux sont petits, j'ai le nez gros et court, les lèvres » longues et plates, de grandes joues pendantes, une figure » longue, une très-petite stature, la taille et les jambes » grosses; somme totale, je dois être une vilaine petite » laidron..... Dans l'univers entier on ne sauroit trouver de » plus laides mains que les miennes. » N'étant pas une plus belle demoiselle, il n'est pas étonnant que la princesse palatine voulût devenir garçon : aussi elle nous apprend qu'ayant ouï-dire, et lu dans Montaigne, que Marie Germain étoit devenue garçon à force de sauter, elle se mit tant à sauter, qu'elle faillit cent fois se tuer. Elle nous apprend aussi qu'elle *avoit obéi à feu Monsieur, son époux, en ne l'importunant pas de ses embrassemens*. Si lorsque Madame parle des autres, elle a une franchise allemande, lorsqu'elle parle d'elle elle a une franchise qui, je crois, n'est d'aucune nation.

Je n'ai rien dit d'une longue notice sur cette princesse, qu'on lit à la tête de ces *Mélanges*. C'est pourtant un morceau bien curieux; et c'est un écrivain bien distingué que M. Maubuy, qui s'en avoue l'auteur.

A.

Cours de la Bourse du 30 Septembre.

Cinq p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 83f. 25c 50c. 40c. 35c 30c. 20c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 80f 25c 30c. 00c 00c. 00c. 00c.
Act. de la B. de Fr. avec doublement, 1342f. 50c 1345f.

Cette vigne que tu chéris,
Elève ses bourgeons fleuris
Jusques au faîte des montagnes;
Les cèdres rampent à ses pieds;
Ses rejetons multipliés
Bordent au loin les mers profondes;
Le Liban nourrit ses rameaux,
Et l'Euphrate roule ses ondes
Sous l'ombrage de leurs berceaux.

Je terminerai ces citations, que je voudrois pouvoir multiplier davantage, par une strophe qui n'est, il est vrai, qu'un lieu commun, mais qui me paroît très-remarquable pour la tournure et l'harmonie :

Les troupeaux dans les prés vont chercher leur pâture;
L'homme dans les sillons cueille sa nourriture;
L'olivier l'enrichit des flots de sa liqueur;
Le pampre coloré fait couler sur sa table
Ce nectar délectable,
Charme et soutien du cœur.

Il faut donc conclure, et des morceaux que je viens de citer, et de beaucoup d'autres que je ne puis transcrire ici, que M de Pompignan doit occuper un rang honorable parmi ceux de nos écrivains en vers, qui, n'ayant pas reçu du ciel le don du génie, ont le mieux connu l'artifice, les ressources et les secrets de notre versification, ont employé avec le plus d'adresse les combinaisons de notre langue, sans jamais en violer les lois ni en altérer la pureté, et se sont rapprochés, à force d'études, d'application et d'art, des grands modèles qu'il ne leur a pas été permis d'atteindre. La place est sans doute assez belle, et pourtant, comme nous l'avons déjà dit, qui lit aujourd'hui les ouvrages de M. de Pompignan? Que penser donc de toutes nos querelles du jour, de tous nos débats littéraires?

Hæc certam[illegible]
Pulveris exigui jactu compressa quiescent.

L'éditeur a fait entrer dans son Recueil la *traduction des Géorgiques*, qui ne peut point soutenir la comparaison avec celle de M. Delille; la tragédie de *Didon*, qui fut le début de l'auteur, et qui a mérité de rester au théâtre; *le Voyage de Languedoc et de Provence*, très-inférieur à celui de *Chapelle et Bachaumont*; une dissertation sur le *nectar* et l'*ambroisie*, où il y a de l'esprit et de l'érudition, deux choses qui se trouvent rarement ensemble; des *épîtres* assez médiocres. Il n'a guères oublié que les *poésies sacrées*, et il espère, dans son *avis au lecteur*, que l'on *sera satisfait du choix qu'il a fait* : les éditeurs d'*œuvres choisies* sont quelquefois des gens bien cruels!

Y.

C H A R A D E.

Les rois sont très-souvent vaincus par mon premier,
Et Robinson trouva mon tout dans mon dernier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Or-age*.

Recherches Historiques et Philosophiques sur l'Amour et sur le Plaisir, poëme, par ***, M. D. L. I. D. F. In-8°. sur papier carré fin. Prix : 1 fr. 80 c., et 2 fr. 25 c. par la poste. Papier vélin d'Annonay, le double.

A Paris, chez Dentu, imprimeur-libraire, rue du Pont de Lodi, n°. 3, ci-devant quai des Augustins, n°. 17.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Geoffroy, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 14 septembre.

Les nouvelles officielles de Copenhague vont jusqu'au 23 août, et ne renferment rien de décisif. Le combat du 23 août a été très-vif. L'avant-garde de notre flotte s'étoit emparée d'une petite anse, d'où elle devoit attaquer la batterie des *Trois-Couronnes*. Les Danois l'attaquèrent avec 33 chaloupes canonnières, prames et autres bâtimens; nous nous sommes retirés avec une perte considérable en blessés en tués. (*Voyez* ci-après *Altona*.)

Nous apprenons de Gothenbourg que les menaces de l'ambassadeur russe ont déterminé le roi de Suède à se refuser à toute coopération quelconque au siége de Copenhague, et particulièrement à la proposition que l'amiral Gambier lui avoit faite de s'emparer de la forteresse de Cronenbourg.

On parle de deux nouvelles expéditions; l'une se rassemble à Corck en Irlande, et doit être composée de 8000 hommes, parmi lesquels beaucoup de cavalerie; le général Beresfort la commandera, et on la destine pour le Danemarck; l'autre expédition se forme à Portsmouth, et ne doit comprendre que les 2e et 3e bataillons des régimens de la milice; les bâtimens ont des vivres pour trois mois; on désigne pour chef le général Stuart, *conquérant de la Calabre*: il est probable que le but de cette expédition est le Brésil, et qu'elle attaquera en passant, l'île de Madère.

Le dernier paquebot arrivé de Lisbonne à Falmouth, a apporté la nouvelle que, sur les instances réitérées de la cour d'Espagne, le gouvernement portugais s'est décidé à équiper une flotte composée ainsi qu'il suit:

Vaisseaux de ligne: *l'Alfonso d'Albuquerque, la Medusa, le Conde don Henrique, le Chernues, le San-Godo-Magno, le Principe* et *la Princeza-Real*, etc.; en tout, dix vaisseaux de ligne. En outre, trois frégates, *la Minerva, la Princeza* et *la Carlotta*; et les deux bricks *le Gavio* et *la Condeza de Resinda*.

Au départ du paquebot, il y avoit trois vaisseaux de ligne prêts à mettre en mer.

Le messager d'Etat, M. Este, est arrivé de Pétersbourg avec la nouvelle que l'on préparoit à Revel et à Cronstadt des batteries avec des grils pour les boulets rouges, dans l'attente où l'on étoit de voir ces ports attaqués par nos flottes.

M. Corbet James d'Auvergne est nommé commandant de l'île d'Héligoland.

Nos croiseurs ont enfin pris le corsaire français *les Deux Sœurs*, qui nous avoit fait tant de mal dans la mer des Indes. Ce bâtiment portoit 16 canons et 120 hommes d'équipage.

RUSSIE.

Pétersbourg, 2 septembre.

Il a été publié hier un manifeste en forme, pour instruire officiellement la nation de la conclusion de la paix. On remarque dans ce manifeste un passage qui porte en substance: « Que le courage des troupes russes et les secours énergiques de toutes les classes de la nation, avoient fait prendre une telle tournure à la guerre, qu'on étoit en droit d'espérer à la paix un accroissement considérable de territoire; mais que cet agrandissement ne pouvant avoir lieu qu'aux dépens d'un allié, S. M. avoit jugé convenable à la dignité de l'empire russe de le refuser, et de se contenter d'une modique portion de territoire qui étoit nécessaire pour la garantie de ses frontières. »

On dit que M. le général Savary va déployer incessamment un caractère diplomatique.

Le consul-général d'Angleterre, M. Scharp, est arrivé ici du Sund par Cronstadt. Il a quitté le 25 août la flotte anglaise devant Copenhague, et il est venu apporter la nouvelle qu'on alloit faire le siége de cette capitale dans toutes les formes. Cette entreprise des Anglais contre un pays neutre et tranquille, paroît à tout le monde inouie et révoltante. On assure même que S. M. I. a exprimé son indignation en termes très-vifs. M. Nicholas, vice-consul d'Angleterre au cercle de Basse-Saxe, est aussi arrivé du Sund à Pétersbourg.

DANEMARCK.

Altona, 21 septembre.

Toute communication avec la Sélande étant sévèrement défendue, nous sommes sans nouvelles de Copenhague. On attend, à ce qu'on assure, dans quelques jours, le général-major de Waltersdoff au quartier-général de Kiel. On sait maintenant que toutes les dépêches adressées par le prince Royal aux autorités militaires de Copenhague, et notamment l'ordre qu'a dû porter le lieutenant Steffens de brûler la flotte, sont tombés entre les mains des Anglais.

Dans l'ordonnance que S. M. a rendue à Rendsbourg, le 14 septembre, relativement aux lettres de marque, il est prescrit par l'article 9, qu'outre les vaisseaux appartenant à la Grande-Bretagne ou à ses sujets, seront encore déclarés de bonne prise:

1°. Tous les bâtimens qui seroient rencontrés en mer sans passeports.

2°. Ceux dont les passeports ou autres documens seroient reconnus faux.

3°. Ceux qui tiendroient une autre route que celle énoncée

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 2 Octobre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Œdipe à Colonne, le Volage fixé.

THÉATRE FRANÇAIS.

Relâche.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Délire, Gulistan.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Voyage, le Mariage des Grenadiers.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Fermiers ?, l'Hôpital militaire, Dorat.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Béverley, les Chevilles, le Tocsin, Ma Tante Urlurette.

AMBIGU-COMIQUE.

Helmina, M. Boite.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE.

Rue Neuve-de-la-Fontaine.

Aujourd'hui et demain, les élèves sourds et muets des deux sexes, de M. Sicard, assisteront au spectacle.

Nota. Les entrées de faveur seront suspendues.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Cid.

Au *Cid* persécuté *Cinna* doit sa naissance.

Le Cid fut donc persécuté: il le fut dans toute l'exactitude du terme; car il le fut par l'autorité. Tant qu'il n'y a que des auteurs qui se battent entr'eux, il n'y a point de persécution, ce n'est qu'une querelle; mais quand l'autorité prend parti, la querelle dégénère en persécution: c'est ce qu'éprouva Corneille. Il avoit commis un des plus grands crimes qu'un poète puisse commettre à l'égard de ses confrères; il avoit fait un chef-d'œuvre couronné du plus brillant succès: car si le chef-d'œuvre n'eût pas réussi, on le lui eût bien pardonné; mais la vogue prodigieuse du *Cid* étoit impardonnable. Voilà donc la guerre allumée; et ce ne furent point des journalistes qui attaquèrent *le Cid*; ce furent des auteurs, et des auteurs de théâtre.

On n'imagineroit pas à quel point ces graves personnages s'écartèrent des sages principes de l'Académie de Montauban sur la *critique amère*. Corneille fut très-maltraité par ce qu'il y avoit alors de plus considérable dans la littérature dramatique, et particulièrement par Mairet. Le grand cœur de Corneille se souleva contre tant d'injustices; il repoussa avec chaleur les invectives de ses adversaires; ils le rabaissoient indignement; dans son dépit, peut-être s'éleva-t-il trop lui-même. La mesure étoit difficile à garder: et comment pouvoit-il être modeste, lorsque honoré des suffrages de toute la France, il se voyoit à ce point diffamé par quelques envieux?

Jusque-là, il n'y avoit pas grand mal: des injures dites de part ou d'autre avec plus ou moins d'éloquence et de vérité; c'est à-peu-près à quoi se réduisoit l'affaire. Mais le cardinal de Richelieu, premier ministre du royaume de France, très-grand homme et fort petit auteur, fit prendre une face très-sérieuse à la dispute, en se liguant avec ses confrères contre Corneille: il ne publia point, il est vrai, de pamflets contre son rival; mais il se faisoit lire ceux qu'on publioit; il y prenoit un grand plaisir. Les brochures de Scudéry et de Mairet étoient apportées dans son cabinet, avec autant de soin et d'empressement que les dépêches des cours de Vienne et de Madrid; et il s'en occupoit presqu'aussi vivement, par ce même motif d'ambition qui le rendoit avide de toute espèce de gloire.

Digitized by Google

dans leurs passeports, à moins qu'ils n'y eussent été forcés par tempête, vents contraires, poursuite de l'ennemi, ou autres accidens; ce qu'il faudroit prouver par le journal du vaisseau.

4°. Ceux qui seroient chargés, en tout ou en partie, d'objets de contrebande, et qui, à la visite, seroient reconnus avoir une destination pour un port de la Grande-Bretagne, ou qui auroient à bord des officiers et des soldats, ou des recrues, au service de l'ennemi.

5°. Ceux qui feroient résistance quand ils seroient arrêtés par le capitaine corsaire.

6°. Les vaisseaux et navires qui s'approcheroient d'une escadre qui bloqueroit une ville, un port ou une province danoise, dans le dessein de commencer avec ladite escadre, ou de lui porter des vivres et des munitions.

Les objets suivans seront reconnus pour contrebande: canons, mortiers, armes de toute espèce, pistolets, bombes, grenades, boulets, fusils, pierres à fusil, mèches, poudre, salpêtre, soufre, cuirasses, piques, épées, ceinturons, cartouches, selles et brides, à l'exception cependant d'un tel nombre nécessaire à l'armement du vaisseau et de l'équipage.

POLOGNE.

Dantzick, 30 *août*.

Il y a des contestations entre notre gouvernement et celui de Prusse, sur l'étendue de notre territoire. La décision de l'Empereur des Français, qui en fixe les limites à une distance de 2 milles d'Allemagne, doit être mise en exécution par l'armée du maréchal Soult, qui restera dans le royaume de Prusse jusqu'à ce que tous les intérêts des deux puissances soient réglés.

GRAND-DUCHÉ DE POLOGNE.

Varsovie, 13 *septembre*.

S. M. le roi de Saxe arrivera ici cet automne avec son auguste famille.

La commission du gouvernement a muni des commissaires de pleins-pouvoirs, pour se rendre à Berlin, Kœnigsberg, Breslau, Marienwerder et Bialystock, et y recevoir tous les papiers qui intéressent le duché de Varsovie.

La légion polonaise italienne, forte de 6000 hommes, sous les ordres du général Grabinski, ayant eu l'option de rester au service d'Italie ou de passer à celui du duc de Varsovie, a pris ce dernier parti.

ETATS ECCLESIASTIQUES.

Rome, 5 *septembre*.

On a célébré, le 29 août, dans le palais de Quirinal, l'anniversaire des obsèques du souverain pontife Pie VI. S. S. et vingt-deux cardinaux assistèrent à la messe de *Requiem*, qui fut chantée par S. Em. le cardinal Joseph Doria, évêque de Frascati. Après la messe, S. S. fit l'absoute.

Le même jour, dans l'église patriarcale du Vatican, où repose la dépouille mortelle de Pie VI, près la tombe des saints apôtres, fut célébré, pour le repos de son ame, un service solennel auquel assista S. Ex. le prince Braschi, neveu de ce pontife immortel.

Le 31, S. Em. le cardinal Romuald Braschi, secrétaire des brefs, autre digne neveu du même pontife, fit célébrer dans la même basilique une messe à laquelle assistèrent vingt-six cardinaux.

On vient de publier à Rome un décret de la sacrée congrégation des rites dans la cause de la canonisation du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de Rossi, chanoine de la basilique de Sainte-Marie *in Cosmedin*, dite *la Bocca della verità*. Le vénérable J. B. Rossi mourut à Rome, le 23 mai 1764; il fut inhumé près de l'autel de la Vierge, dans l'église de la Sainte Trinité des Pélerins. On se souvient encore dans cette capitale de sa charité inépuisable, et de l'exemple de toutes les vertus chrétiennes qu'il ne cessa de donner pendant sa vie. Il fit ouvrir pendant la nuit l'hospice de Saint-Louis de Gonzague, aux enfans abandonnés.

On vient de publier à l'imprimerie de l'Académie de la Religion catholique le premier volume in-12 de la 4e édition d'un excellent ouvrage qui a pour titre: *Le bon Usage de la Logique en matière de Religion;* par M. Alfonse Muzzarelli, chanoine et théologien de la Sainte-Pénitencerie. Le second volume est sous presse.

PRUSSE.

Memel, 4 *septembre*.

On vient de publier dans cette ville ce qui suit:

« Par ordre spécial de S. M. prussienne, nous faisons savoir qu'en vertu du traité de paix conclu à Tilsit avec la France, le port de Memel et les autres ports prussiens sont fermés au commerce et à la navigation de l'Angleterre et de ses colonies, et qu'il sera pris les mesures les plus efficaces pour qu'aucun vaisseau anglais venant des ports ou des colonies de la Grande-Bretagne, ne soit admis dans nos ports. On avertit en conséquence tous, et chacun par la présente, de ne point faire de commerce avec l'Angleterre, de ne point charger de marchandises pour les ports et colonies de la Grande-Bretagne, ni d'en faire venir. En cas de désobéissance, le contrevenant, outre la confiscation des marchandises et du vaisseau, sera traduit devant les tribunaux.

» Memel, 2 septembre 1807. »

Le Tribunal de Navigation et de Commerce.

ALLEMAGNE.

Cassel, 18 *septembre*.

Nos députés sont de retour de Paris; ils ne peuvent assez se louer de l'accueil affable et gracieux qu'ils ont reçu de S. M. le roi de Westphalie. Le décret qui porte que les emplois seront occupés uniquement par les gens du pays, a causé beaucoup de satisfaction. Les biens allodiaux du royaume de Westphalie, dont la moitié est destinée à être répartie entre des officiers de la Grande-Armée qui se sont particulièrement distingués, sont évalués de 12 à 1300,000 fl.

Hambourg, 21 *septembre*.

On exerce dans notre ville la surveillance la plus active pour empêcher toute circulation des marchandises anglaises. Les négocians qui expédient des marchandises doivent attester, par leurs signatures, qu'elles ne sont point anglaises: le consul général français signe après eux, et cette signature est légalisée par le ministre français, M. Bourienne. Nonobstant ces précautions, les douaniers français, qui gardent sévèrement toutes les issues, sont encore libres de visiter de nouveau les mêmes marchandises.

La guerre qui a éclaté entre l'Angleterre et le Danemarck, ôte à la ville de Hambourg le dernier moyen qui lui restoit de faire quelque commerce par l'Elbe. Il n'est même plus possible d'envoyer des articles neutres par Lubeck et Stetin, puisque ces deux ports sont étroitement bloqués par les croisières anglaises. Aucun bâtiment n'en peut sortir.

Les 12,000 hommes de troupes espagnoles qui forment le

Il se présente ici deux observations principales: la première, c'est que Scudéry, Mairet, et les autres ennemis du *Cid*, qui étoient les moins polis, les plus impertinens de tous les hommes, et qui accabloient Corneille des plus dégoûtantes injures, l'accusoient cependant lui-même d'insolence et de grossièreté, quoiqu'assurément, dans toute cette querelle, Corneille se fût montré aussi supérieur à ses adversaires par le ton et le style, qu'il l'étoit par la force du raisonnement. Les exemples d'une aussi étrange injustice ne sont point rares: la haine est aveugle, et celle qui provient de l'esprit de parti, plus aveugle que toutes les autres. Du temps de Corneille, il y avoit jalousie, animosité, rivalité d'auteur, et aucun esprit de parti. On a vu quelquefois des hommes qui se croyoient et se disoient des sages, prodiguer aux personnes qui ne pensoient pas comme eux, les expressions les plus odieuses et les plus offensantes, tout en vantant leur urbanité, tout en se plaignant des injures dont ils prétendoient qu'on les accabloit: ils alloient jusqu'à invoquer les magistrats contre les excès dont ils se rendoient eux-mêmes coupables; ils dénonçoient à l'autorité leurs propres délits, qu'ils attribuoient à leurs adversaires. C'est par une suite du même aveuglement, que le cardinal accueilloit les plus violentes satires contre Corneille, et reprochoit à Corneille de sortir des bornes de la modération.

La seconde observation, c'est que la littérature n'a reçu aucune atteinte fâcheuse de cette critique amère que je suis le premier à blâmer, mais qui ne fut jamais un tort réel qu'à celui qui l'emploie: elle n'a fait d'autre mal à Corneille que de lui faire produire *Horace* et *Cinna*. Ce qui nuit véritablement à la littérature, ce n'est pas la critique des bons ouvrages, quelqu'amère et quelqu'injuste qu'on la suppose; c'est la complaisance pour les mauvais ouvrages, ce sont les priviléges accordés à la médiocrité: si on parvenoit, à force de calomnies, à étouffer la critique, s'il n'y avoit plus de digue contre les efforts toujours croissans du mauvais goût, la littérature ne seroit plus qu'une vaste conspiration des novateurs sans talens contre les anciens principes, qu'une guerre de surprise et de stratagèmes, tendant à égarer et à corrompre le jugement du public.

Le Cid, qui excita jadis tant d'enthousiasme, fait aujourd'hui pitié quand on le représente, parce qu'on le voit sacrifié aux acteurs subalternes. Il n'y a que Lafond qui soutienne la pièce: le rôle du Cid est parfaitement dans son genre et dans ses moyens.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Seconde représentation des *Virtuoses ambulans*.

Le compositeur, satisfait du succès de la première représentation, s'est dérobé à sa gloire; mais quoique le spectacle ne fût plus animé par sa présence, il n'en a pas été moins brillant: l'assemblée étoit très-nombreuse, et les beaux morceaux de cet opéra n'en ont pas excité moins d'enthousiasme. On a fait encore répéter l'air chanté par Zardi: c'est une marche militaire dont le motif est heureux; mais il me paroît trop souvent répété. L'air du paysan qui s'endort est d'une grande vérité, en ce qu'il est soporifique; il y a des choses qu'il ne faut pas imiter trop exactement au théâtre, de peur que l'imitation ne devienne une réalité: quand on peint si bien un acteur qui succombe au sommeil, on court risque d'endormir les spectateurs. Il est aussi de petits détails qu'il faut négliger et sacrifier à l'ensemble. Par exemple, quoique le paysan qui s'endort se trouve auprès d'une vieille chapelle, il n'est pas nécessaire, pour exprimer cette circonstance locale, d'employer un chant religieux: quoique la pièce commence le matin, il n'est pas nécessaire que l'ouverture d'une farce soit une belle peinture du lever de l'aurore.

Tirulli chante avec beaucoup de goût dans la pièce: Barilli, comme acteur et comme chanteur, s'y montre encore supérieur à sa réputation; mais les premières causes du succès, sont madame Barilli et madame Canavassi. Le premier objet de la pièce est de faire briller

Digitized by Google

centre de l'armée du maréchal prince de Ponte-Corvo, sont répartis entre notre ville, ses faubourgs et son territoire.

On lit aujourd'hui dans le *Correspondant* l'article suivant :

Nous avons inséré dans le N°. 131 du *Correspondant*, du 18 août, la nouvelle suivante, prise dans les gazettes d'Allemagne :

« Suivant le bruit public, les magnats de la Pologne ont manifesté le desir à S. M. l'Empereur Napoléon, qu'il laissât subsister la servitude pendant quarante ans encore dans le duché de Varsovie. Les magnats n'ayant point reçu de réponse favorable, la députation qui fut présenter ses hommages à l'EMPEREUR au moment de son départ, hasarda de demander que la servitude fût prolongée seulement pendant cinq années. Le grand monarque répondit : *Pas une heure.* »

Nous devons à la vérité de déclarer que cette nouvelle est fausse ; et nous sommes autorisés à publier que jamais cette grace n'a été sollicitée ; que les vœux de la députation polonaise et de toute la noblesse étoient pour les changemens heureux que l'Empereur Napoléon a introduits dans la législation du duché de Varsovie, sur-tout en abolissant la servitude ; que la députation du duché de Varsovie ne peut considérer l'opinion qu'on lui prête que comme une offense faite à ses principes et à ses sentimens, et qu'elle partage la reconnoissance que tous les hommes éclairés et les amis de la civilisation doivent à l'Empereur Napoléon, pour les nouveaux trophées que lui a valu sa dernière campagne.

Francfort, 26 septembre.

Suivant une lettre particulière de Hambourg, le corps d'armée sous les ordres du prince de Ponte-Corvo doit décidément entrer dans le Holstein ; il restera dans ce pays pendant l'hiver, et si la paix n'a pas lieu avec la Suède, il sera employé au printemps prochain contre ce royaume. D'un autre côté, on assure que les troupes espagnoles quitteront le nord de l'Allemagne pour se rendre à Boulogne.

Il y a encore des troupes françaises à Braunsberg et Elbing.

Le roi et la reine de Prusse se trouvent toujours à Memel avec leur cour.

BAVIÈRE.

Augsbourg, 25 septembre.

Des lettres de Vienne assurent que l'Empereur d'Autriche a fait déclarer par ses ministres près des puissances étrangères, que les bruits d'une mésintelligence entre l'Autriche et la France étoient dénués de tout fondement, et qu'au contraire la plus parfaite harmonie régnoit entre les deux cabinets.

S. M. le roi de Bavière vient d'adresser un rescrit général à tous les consistoires protestans de la monarchie. Le roi leur déclare qu'il a résolu de constituer en un seul corps toutes les églises protestantes de ses Etats, tant des anciennes provinces que de celles nouvellement acquises. Toutes ces églises, dont le nombre est très-considérable, parce qu'il y a des provinces entières dont les habitans professent exclusivement le culte protestant, recevront en conséquence une nouvelle constitution ecclésiastique plus conforme à l'état actuel des lumières, et destinée sur-tout à donner plus d'uniformité aux usages et institutions des diverses églises de la monarchie.

Le nonce du pape, M. de Genga, qui réside depuis longtemps en Allemagne, va retourner à Rome. L'objet de sa mission étoit de conclure un concordat pour les Etats catholiques de l'Empire germanique ; mais cette affaire n'ayant pu être terminée jusqu'à présent, il a été rappelé, et tout ce qui concerne le concordat pour l'Allemagne sera réglé à Paris.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 1er octobre.

L'Empereur de Russie a fait son entrée dans Pétersbourg, à la tête de la garde impériale russe. On a remarqué que le général Savary étoit monté sur un cheval de la cour, et marchoit aux côtés de ce prince, qui s'est beaucoup entretenu avec lui. Le général Savary est fréquemment invité à l'Hermitage ; distinction qu'on n'accorde à aucun étranger.

— Un décret impérial concernant les personnes qui, domiciliées dans les départemens au-delà des Alpes, les ont quittés depuis l'époque où l'administration française à commencé, ordonne à ces personnes de retourner dans leur domicile dans le délai de trois mois, s'ils ne sont absens pour cause légitime. Ceux qui ne se seront pas conformés à cette disposition, ou n'auront pas obtenu de sursis, ne pourront exercer les droits civils et politiques, ni posséder aucuns biens dans l'Empire ; ceux qu'ils y auroient seront séquestrés. Ceux qui rentreront dans leur domicile le feront constater devant le sous-préfet, et renonceront, s'il y a lieu, à tout service, grace ou pension d'un prince étranger. Il y a amnistie pour ceux qui, ayant pris du service à l'étranger, le quitteront et rentreront dans leur patrie.

— On annonce que M. Garnier est nommé procureur-général de la chambre des comptes. MM. Girod (de l'Ain), Brière Surgy, Pajot et Senlo sont, dit-on, nommés maîtres des comptes.

— S. M. prussienne, en congédiant M. Lombard, conseiller privée du cabinet, l'a nommé bibliothécaire et secrétaire perpétuel de l'académie des sciences de Berlin, avec 3000 écus d'appointemens.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

L'ouverture d'un nouveau trimestre fournit l'occasion de rappeler les payeurs à l'observation des règles établies pour le paiement des soldes de retraite. La première de ces règles est que le paiement s'ouvre avec le trimestre, c'est-à-dire, *le premier jour*. Les fonds nécessaires sont réunis à cette époque dans toutes les caisses des payeurs divisionnaires, et doivent avoir été distribués par ceux-ci entre leurs divers préposés. L'ordre donné par le décret du 23 vendémiaire an 13, aux militaires qui jouissent de la solde de retraite, de se présenter dans les premiers quinze jours du mois qui suit l'expiration du trimestre dû, et la faculté nouvelle qui leur a été donnée par le décret du 6 janvier dernier, lequel les admet à se présenter pendant toute la durée du mois, ne change rien aux devoirs des payeurs. Les paiemens doivent être ouverts et préparés le premier jour du mois, quel que soit celui des trente jours auquel chaque partie prenante se présentera ; et moins le paiement se prolonge dans cet espace de trente jours, mieux les payeurs ont rempli leur devoir.

Un payeur divisionnaire (le payeur de la 8e division) s'est permis de différer les paiemens de la solde de retraite dans les cinq départemens qui composent sa division, et d'indiquer pour seuls jour de paiement *les quatre derniers jours*, au lieu de la commencer et de la faire commencer par ses préposés à la date *du premier*. Le ministre de la guerre en a porté ses plaintes au trésor public ; mais déjà cette malversation y avoit été découverte, déjà elle étoit punie ; car le ministre du trésor public avoit prononcé la destitution de ce payeur divisionnaire, convaincu et condamné par la forme même de

---

leur voix ; l'une et l'autre produisent une espèce d'enchantement : l'une, par l'organe le plus suave et le plus mélodieux ; l'autre, par la hardiesse et la fermeté de sa méthode.

Grande découverte en Médecine.

Molière a établi entre la comédie et la médecine une sorte d'affinité, en choisissant les médecins pour un des principaux objets de ses railleries. Il y a même dans *le Malade imaginaire* une dissertation savante sur l'incertitude et le charlatanisme de la médecine, sur la foiblesse des hommes que l'amour de la vie met sous le joug des médecins.

En dépit des raisonnemens et des plaisanteries de Molière, le monde ne s'est pas plus corrigé de la médecine, que de l'hypocrisie : l'art d'Hippocrate est toujours en honneur, quoique la mode y ait causé de grandes révolutions : on ne guérit pas plus dans un temps que dans un autre. Quoique chaque innovation dans la médecine ait été regardée, à toutes les époques, comme un grand pas vers la perfection de tous les moyens curatifs, la saignée et la purgation sont les plus anciens, les plus universels, les plus constamment employés : saigner et purger ont été regardés de tout temps comme les opérations essentielles qui constituent la médecine ; savoir saigner et purger à propos a toujours été la grande science du médecin. Voici M. Gay, docteur de la Faculté de Montpellier, éclairé sur son art par une pratique de vingt-cinq ans, qui vient tout-à-coup retrancher une de ses branches, et couper la médecine par la moitié : c'est une entreprise hardie, nouvelle, extraordinaire, et sur laquelle il ne faut cependant pas que l'habitude, le préjugé, la routine, nous fassent prononcer trop légèrement. M. Gay dénonce la saignée à toutes les Facultés, à toutes les Sociétés de Médecine, non-seulement comme coupable de répandre sans utilité le sang humain, mais encore comme nuisible et meurtrière. Le sang, selon lui, est la vie ; et répandre le sang, c'est attaquer la vie dans sa source : on n'a jamais, dit-il, trop de sang ; et l'on périt toujours parce qu'on n'en a pas assez : c'est toujours un mauvais moyen de guérir que de diminuer le principe de la force ; c'est toujours la foiblesse qui tue.

Il ne m'appartient pas d'examiner et de juger les raisonnemens dont M. Gay appuie sa doctrine ; mon devoir est d'exhorter les gens de l'art à les peser, à les approfondir : le véritable esprit philosophique ne consiste pas à rejeter et à condamner brusquement les systèmes qui choquent les idées reçues. Dans les temps de barbarie, les découvertes reconnues aujourd'hui comme les plus utiles et les plus précieuses, ont éprouvé les plus violentes persécutions, et notamment en médecine : on s'est hâté de proscrire, comme des nouveautés dangereuses, la circulation du sang, l'émétique ; ce n'est que le temps qui les a fait triompher. Nous voyons dans *le Malade imaginaire*, que Thomas Diafoirus a soutenu une thèse contre *les circulateurs*, c'est-à-dire, les partisans de la circulation du sang. Soyons donc philosophes à l'égard de M. Gay, ne nous pressons pas de le condamner sans l'entendre, quelqu'étrange que puisse paroître son système.

Les médecins élevés dans d'autres principes, et qui toute leur vie ont ordonné la saignée dans les apoplexies, dans des fluxions de poitrine, dans des inflammations, vont se révolter d'abord, et jeter feu et flammes ; les chirurgiens accoutumés à répandre le sang, vont menacer le novateur de leur lancette, et prétendront même qu'il a besoin d'être saigné, comme ayant le transport au cerveau. M. Gay, calme et imperturbable au milieu de l'orage, leur dira : *Frappe, mais écoute* ; et peut-être son sang-froid leur fera-t-il tomber les armes des mains. Il faut pour l'honneur de l'art, pour le bien de l'humanité, que tous les médecins et chirurgiens fassent un effort de philosophie, et prennent le parti de raisonner, de réfléchir, d'examiner avec le doute méthodique de Descartes. Quant aux apothicaires, ils ne se plaindront pas ; ils ne peuvent que gagner à cette affaire ; car si, comme l'assure M. Gay, les humeurs sont coupables de toutes les maladies, si toute la médecine se réduit à purger, il faudra doubler le nombres des apo-

Digitized by Google

l'affiche qui annonçoit les paiemens. La punition d'un comptable infidèle ou seulement inexact, est une satisfaction due à tous les bons comptables. (*Moniteur.*)

VARIETES.

La Forêt de Hohenelbe, ou *Albert de Wetzlar*; (1) traduit de l'anglais, par H. D***.

Ce goût effréné pour les romans, qui s'étoit emparé de presque toutes les classes de lecteurs, sembloit avoir perdu, dans ces derniers temps, quelque chose de sa force; mais il paroît qu'il se ranime aujourd'hui avec une nouvelle vigueur. Chaque jour voit éclore un roman nouveau: non-seulement nos fabriques sont en pleine activité; mais comme elles ne peuvent suffire à la prodigieuse consommation que font les lecteurs, on tire encore des manufactures anglaises et allemandes tout ce qui étoit resté dans les magasins et arrière-boutiques comme marchandises de rebut, et qu'on se trouve trop heureux d'employer aujourd'hui.

Le roman que nous annonçons, du moins si nous en jugeons par le titre, paroît être encore une de ces plantes étrangères nées sur les bords de la Tamise, et que l'on vient de transplanter sur les rives de la Seine. Il pourroit néanmoins se faire qu'il ne fût pas aussi anglais qu'on voudroit bien nous le faire croire. On sait assez que cette précaution est nécessaire à certains auteurs pour présenter leur manuscrit aux libraires, qui ne prendroient pas seulement la peine de le lire ou de le faire lire, s'ils ne voyoient écrit en gros caractères: *Traduit de l'Anglais.* Au reste, que ce roman soit d'origine anglaise ou non, peu importe: l'essentiel pour les lecteurs est qu'il soit intéressant.

Faites choix d'un héros propre à m'intéresser, a dit Boileau; et ce conseil qu'il donne aux poètes épiques peut fort bien s'adresser aussi aux faiseurs de romans; or je demande à l'auteur lui-même, si son Abbert de Wetzlar a toutes les conditions requises pour être un héros de roman, et si l'on peut s'intéresser à un homme qui est chef de brigands? Il est vrai que ce n'est point par son propre choix qu'il se trouve dans une pareille situation; il est vrai encore que ces brigands sont d'anciens militaires, qui, mécontens des injustices de Léopold, ont abandonné la société, et se sont retirés dans des cavernes, où ils ont formé une association, sous le nom de *Victimes impériales;* mais ce n'en sont pas moins des brigands, qui, sous prétexte de suppléer au silence des lois et de redresser les torts, se livrent à tous les excès, et commettent toutes sortes de crimes.

Dans un temps où toutes les têtes fermentoient, où toutes les règles du beau et du bien étoient méconnues, on n'a pas rougi de présenter en plein théâtre, et d'offrir à l'admiration publique un pareil personnage; et l'on applaudissoit à de tels héros, et l'on ne voyoit pas que c'étoit, tout-à-la-fois, saper toutes les bases de la morale, et porter atteinte à la sûreté publique. Je reviens au roman: cette association est d'une invention ridicule, et il est impossible au lecteur de se persuader que dans un gouvernement policé il existe une réunion nombreuse de personnages d'une naissance distinguée, qui s'établissent eux-mêmes juges des lois, et qui agissent directement contre l'autorité publique, sans qu'on puisse découvrir le secret de leurs retraites. Je sais bien que les romanciers ont toujours à leur disposition des souterrains, dont l'entrée est imperceptible; mais cela est bon quand il s'agit de quelques voleurs, et non quand il est question d'une réunion formée des premiers citoyens de l'Etat.

On seroit tenté de croire que l'auteur, en prenant la plume, ne s'est pas d'abord rendu compte de ce qu'il vouloit faire, ou du moins qu'il n'a pas bien déterminé d'avance quel caractère il vouloit donner à chacun de ses personnages. C'est pourtant bien le moins que l'on puisse exiger des romanciers; car, puisque ces messieurs ne sont gênés par rien; puisqu'ils ne sont pas tenus de renfermer leur action dans un espace de temps donné; puisque leur héros, enfant au premier volume, peut être barbon au dernier; puisqu'ils peuvent mener de front deux ou trois intrigues ensemble; qu'ils sont libres d'amener sur la scène de nouveaux personnages quand ils en ont besoin, et de les faire disparoître quand ils ne sont plus nécessaires, c'est bien le moins que leurs personnages soient d'accord avec eux-mêmes, et qu'ils gardent jusqu'à la fin le caractère qu'ils ont annoncé au commencement. Rien n'est plus difficile que de revenir sur ses premières impressions; et quand une fois on a pris une idée d'un personnage, elle reste, et l'auteur fait de vains efforts pour la déraciner. Dans ce roman-ci, par exemple, l'auteur nous présente d'abord le baron de Miltitz comme un homme dur, impérieux, et d'une fierté tout-à-fait allemande. Ce baron est le tuteur de l'héroïne et possesseur d'un antique château dans la forêt d'Hohennelbe, personne ne doute que ce soit lui qui soit destiné à jouer le rôle de tyran, sur-tout lorsqu'on le voit devenir amoureux de sa pupille; mais ce n'est point du tout cela; la scène change. Cet homme qui s'étoit annoncé sous des dehors si farouches, qui, en écrivant à sa pupille, débute ainsi: « Jeune fille, il » vous reste encore à apprendre que les desirs du baron » de Miltitz sont toujours regardés comme des ordres; votre » âge, votre ignorance des usages du monde, vous mettent » à l'abri d'un ressentiment qui, sans ces motifs réunis, vous » auront pour jamais exclu de ma présence. » Cet homme, dis-je, sacrifie son amour au bonheur de sa pupille; il devient tout d'un coup le plus bénin des tuteurs, ou, pour mieux dire, le plus imbécille des Cassandres, puisqu'il ne s'aperçoit pas que l'amant de sa pupille est dans son château, sous le faux nom du comte de Zoremberg.

Je n'essaierai pas de débrouiller le fil de toutes les aventures qui remplissent les cinq volumes; je me contenterai d'apprendre aux amateurs de ce genre de lecture, que l'on n'a rien oublié de ce qui peut leur plaire: ils trouveront dans ce roman une héroïne toujours tendre et toujours fidelle, un héros toujours malheureux, et conduit jusque sur l'échafaud par la fatalité de son étoile; un intendant profondément scélérat, et qui précipite nos amans dans toutes sortes de malheurs; ils y trouveront encore des cavernes, des forêts, des brigands, des rencontres nocturnes, des hommes masqués; enfin, tout ce qui a coutume de porter la terreur au dernier degré.

D.

(1) Cinq vol. in-12 de 1600 pag. Prix: 9 fr., et 12 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Dentu, rue du Pont-de-Lodi, n°. 3; et chez le Normant.

Cours de la Bourse, du 1er Octobre.

Cinq p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807 83f 50c 25c 83f 100 15c
Item. Jouiss. du 22 Mars 1808 80f 40c.
Actions de la Banq. de France, avec doublement. 1342f 50c 1345f

ANNONCE.

Le Grand Trictrac, ou Méthode facile pour apprendre sans maître la marche, les termes, les règles, et une grande partie des finesses de ce jeu; enrichie de 288 planches ou figures, avec des décisions des cas particuliers. Nouvelle édition. Un vol. *in*-8°. Prix, broché: 3 fr., et 4 fr. par la poste, et relié, 4 fr.

A Paris, chez Debausy, lib., rue de Sorbonne, n°. 1.

Et chez le Normant, imprimeur libraire, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n°. 17.

---

thicaires, et leur fortune à tous est assurée. Ils doivent donc faire cause commune avec M. Gay, et opposer leurs seringues aux lancettes de ses ennemis. En attendant l'issue de ce grand procès, on doit faire des vœux pour le succès de la cause de M. Gay, puisque sa doctrine tend à réparer le sang que le fléau de la guerre a fait répandre. La brochure où il expose ses principes conservateurs du sang humain, se vend chez le Normant et chez tous les marchands de nouveautés: cette brochure sera suivie de plusieurs autres.

MODES.

On porte encore en demi parure de la paille noire et des plumes noires; mais souvent ces plumes noires ont les pointes souci, œillet-d'inde ou jonquille. Le jaune qui, dans les capotes, n'avoit guère figuré que comme accessoire, en fait le fond maintenant, avec des liserés amaranthe, gros-bleu, bleu-barbeau. Le gros-vert a moins de vogue que la semaine dernière; cependant on ne l'a point abandonné. Quelques petites maîtresses ont fait faire des chapeaux sans bord ou toquets, en crêpe gros-bleu, avec des follettes pareilles. On fait beaucoup de capotes en lévantine gros-bleu, avec un liseré de satin œillet d'inde, et des follettes assorties. Les fleurs les plus à la mode sont les roses trémières et les marguerites.

Parmi les nouveautés de fantaisie, figurent avec éclat des palatines en soie, faites avec des bandes de taffetas effilé et cordelé, couleurs lilas, rose, lapis, pistache. Ces diminutifs de schalls ont une grosse houppe à chaque bout.

Beaucoup de souliers noirs sont lacés sur le coude-pied. Quelquefois on adapte à un soulier noir un lacet amaranthe.

Plusieurs parures de corail ont été vendues dernièrement pour broder des robes noires. On monte maintenant en collier des pastilles du sérail, de la même façon que les vingt cœurs de l'hiver dernier. La pierre favorite, pour boucles d'oreilles et colliers, est la turquoise. Il n'y a point de forme de peignes déterminée. L'ambre mat est celui qu'on recherche maintenant: plus il est blanc, plus on le trouve beau. On porte beaucoup de croix à la paysanne: les plus distinguées sont celles de palmier pétrifié. Une clef de montre très nouvelle, a la forme d'un pistolet. Un autre bijou très nouveau, et que sa singularité n'a point empêché d'adopter, est un baril en cornaline, avec un verre à chaque bout, qui se porte suspendu au cou; ce baril forme lorgnette de spectacle. La mosaïque, pour dessus de boîte, a beaucoup de débit. On vend aussi beaucoup de boucles de soulier, plaquées d'or et cannelées.

CHARADE.

Dans la gomme, lecteur, on trouve mon premier:
C'est sur-tout dans les lieux qu'habite mon dernier,
Qu'on goûte le plaisir de chercher mon entier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Asile.*

Abrégé de l'Histoire Sainte, à l'usage des jeunes gens qui commencent l'étude de la langue latine; par C. F. Lhomond. Double traduction, l'une interlinéaire (le mot français sous le mot latin), où les phrases sont construites suivant le système d'explication des Lycées; l'autre conforme au génie de la langue française, avec le texte latin en regard, et des notes pour en faciliter l'intelligence. Un vol. in-12 de 305 pages. Prix, broché: 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c. par la poste.

A Lyon, chez les frères Périsse, imprimeurs-libraires.

A Paris, chez Périsse et Compère, libraires, quai des Augustins, n°. 47.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Gueffier, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et autres les désabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal, on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 19 septembre.

Fonds publics du 18. — Cinq pour cent consol., 62 3/4.
Fonds publics du 19. — Cinq pour cent consol., 61 1/2 3/8.

La Gazette extraordinaire de la Cour, d'hier, après avoir publié toutes les dépêches des commandans de nos forces de terre et de mer dans la Baltique, relatives aux opérations qui ont précédé la reddition de Copenhague, a fait connoître la proclamation suivante, qui ne laisse plus aucun doute sur une nouvelle aussi importante.

A bord du Prince-de-Galles, le 7 septembre.

Ordre du jour.

L'amiral commandant annonce avec plaisir à l'état-major, aux officiers, capitaines, soldats et matelots de la flotte sous ses ordres, qu'en vertu d'une capitulation conclue aujourd'hui, la flotte danoise et tout ce qui compose l'arsenal naval de Copenhague va nous être livré, et qu'un détachement de l'armée va prendre possession, à trois heures après midi, de la citadelle et du port de Copenhague. L'amiral saisit cette occasion de témoigner aux braves composant la flotte, sa satisfaction pour le zèle, le courage et l'habileté qu'ils ont généralement montrés, et n'attend pas moins d'ardeur et d'activité de la part de ceux qui seront choisis pour emmener en Angleterre la flotte du Danemarck et tout son équipement.

Signé HOME POPHAM.

Cette nouvelle avoit fait hausser les fonds publics comme nous l'avons annoncé plus haut, mais le lendemain les 5 p. 100 consolidés sont retombés à un taux plus bas, à cause du bruit qui s'est répandu que M. Monroë, ambassadeur des Etats-Unis, se disposoit à quitter incessamment l'Angleterre, et que nous étions à la veille d'une rupture absolue avec le gouvernement américain.

Le départ de cet ambassadeur est au reste interprété de diverses manières. Les uns assurent qu'un ordre non encore public, émané du conseil, porte qu'il est enjoint de plus fort aux commandans de flotte et capitaines de vaisseaux de visiter les bâtimens américains, et d'y faire une recherche générale sous le rapport de la cargaison et de la composition de l'équipage, et que telle est la cause de l'éloignement prochain de l'ambassadeur; d'autres prétendent que M. Monroë étoit depuis long-temps décidé à partir; qu'il n'étoit resté jusqu'à ce jour en Angleterre que pour seconder M. Pinckney, son successeur, et le mettre un peu au fait dans les commencemens d'une mission aussi importante que difficile.

Les papiers ministériels appuient cette dernière assertion, et ajoutent que M. Jefferson étant au moment de quitter la présidence, et voulant même n'être plus porté pour candidat, M. Monroë, qui a quelques prétentions à devenir le successeur de M. Jefferson, se hâte de revenir dans son pays, pour y préparer tous les moyens d'être élevé à la présidence. Cette version a pu d'ailleurs empêcher le mauvais effet qu'a produit, particulièrement à la bourse, la crainte d'une guerre avec les Américains, sur-tout dans ce moment, où les dispositions du cabinet de Pétersbourg nous donnent de si vives inquiétudes.

La lettre suivante, écrite à bord de *la Révolution* dans la rade de Copenhague, mérite d'être citée :

Ce 10 septembre.

« Nous sommes enfin maître de Copenhague et de cette terrible batterie des *Trois-Couronnes*, sur laquelle, par ménagement, nous laissons encore flotter le pavillon des vaincus. Il est impossible de se faire une idée de l'ardeur avec laquelle nos soldats déménagent l'arsenal, et mettent tous les vaisseaux danois en état de faire voile. Il faut que dans trois semaines, disent-ils, tout ce qui appartenoit en fait de marine aux Danois, soit à Wolwich ou dans les ports de l'Angleterre. Cependant on pense que pour tout emmener, il faudra près de deux mois. On fait travailler par réquisition les nationaux, à finir tous les vaisseaux qui étoient en construction; et pour hâter la besogne, l'amiral va nous envoyer encore 2000 charpentiers et forgerons. Toutes les carcasses qui ne pourroient être enlevées aussitôt, sont marquées; elles seront démantibulées : le fer et le cuivre feront partie des objets que nous enleverons. Au reste, j'ai *deux crimes sans exemple* à vous apprendre, et dont, par honneur pour le gouvernement danois, on se refuse à le croire coupable.

» Le premier, c'est qu'en nous emparant de la flotte du Danemarck, nous nous sommes aperçus qu'elle étoit toute prête à mettre à la voile. (Dieu sait où elle devoit aller!) Le second crime dont on ne sauroit exprimer l'horreur, c'est qu'après une visite exacte des vaisseaux composant la flotte, on les a tous trouvé percés à fonds de cale, au-dessous de la marque de l'eau, et d'une manière si adroite que le trou étoit masqué, et que si, on avoit fait sortir l'escadre sans s'en apercevoir, tout auroit été submergé, et les navires et les équipages anglais chargés de les conduire, et qu'aucun des vaisseaux n'eût pu gagner nos ports! Quelle infamie! On est maintenant à la recherche des auteurs d'un complot aussi abominable. »

Un de nos journaux, *l'Aurora*, qui rapporte cette lettre, pense que le fait qu'on vient de citer, et qu'on qualifie de

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 3 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Légataire, l'Aveugle clairvoyant.

THEATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aujourd'hui. . . . .

THEATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *I Virtuosi ambulanti*, opéra en deux actes, imité des *Comédiens ambulans* de M. Picard, musique del signor Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Quitte à Quitte, la Megalantropogénésie, les Pages.

THEATRE DES VARIETÉS.

La prem. repr. de *l'Intrigue en l'Air, le Retour d'un Acteur, la Banque oute, les Innocens.*

AMBIGU-COMIQUE.

Les Francs Juges, la Forêt Noire.

THEATRE DE LA GAIETÉ.

La Grotte d'Invernes, la Queue du Diable.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

(Palais du Tribunat, n°. 121, côté de la rue des Bons-Enfans.)

La Fée et la Bête, le Bûcheron, la Matinée de Paris.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE.

Rue Neuve-de-la-Fontaine.

Aujourd., les élèves sourds et muets des deux sexes, de M. Sicard, assisteront au spectacle.

Nota. Les entrées de faveur seront suspendues.

BEAUX-ARTS.

Exposition d'Armures anciennes, grand Salon du Musée.

On voit depuis quelque temps, dans la grande salle du Musée, une collection d'anciennes armures, provenant des arsenaux de Vienne et de l'Allemagne. Les curieux courent en foule à cette exposition, à mesure qu'ils en ont connoissance : leur empressement semble pour nous un reproche de ne leur avoir point raconté plus tôt ce qu'il y avoit à voir là.

Si l'on en croit la tradition, quelques-unes de ces armures ont appartenu aux plus fameux guerriers : le prince Eugène, Montécuculli, Biron, le connétable Anne, François Ier, Godefroy de Bouillon, et le terrible Attila. A la vérité, il ne reste du harnois de ce dernier que le casque : c'est une espèce de chapeau de fer, terminé en pointe, orné d'un cimier, d'un énorme porte-aigrette, de bandes et de plaques d'argent doré, d'un travail assez minutieux; il n'a ni visière qui s'abaisse et se lève, ni mentonnière ni gorgerin pour garantir le bas du visage; toute cette partie n'est couverte que par une petite barre qui descend du devant de l'armet sous le menton, en passant entre les deux yeux, pour parer les coups de taillant portés en travers de la figure. Ce casque se fixoit sous le menton par des attaches; celles-ci couvroient aussi les oreilles; mais on avoit pris soin de pratiquer à cet endroit de petites ouvertures pour laisser au guerrier toute facilité d'entendre. Ainsi le barbare Attila attachoit au libre usage de ses sens, pendant un combat, plus de prix que n'ont fait depuis nos braves chevaliers. Ceux-ci enfermoient leur tête dans un casque tout de fer, où il y a à peine quelques ouvertures suffisantes pour respirer et voir à se conduire. Quelques-uns les jours pratiqués dans la visière, sont plus larges et plus nombreux à droite qu'à gauche; souvent même il n'y a absolument aucune ouverture de ce dernier côté : tels sont plusieurs des

Digitized by Google

crime, eût passé pour un trait d'héroïsme chez les anciens, et que l'histoire eût consacré le nom d'une nation qui aime mieux sacrifier sa marine que de la laisser prendre par ceux qui ont violé jusqu'aux droits sacrés des neutres.

DANEMARCK.

Altona, 22 *septembre*.

On assure que les négociations entre la France et le Danemarck sont terminées, et que le traité d'alliance offensive et défensive qui en a été le résultat, va être ratifié par les souverains respectifs. On croit savoir que 40,000 Français, sous les ordres du maréchal prince de Ponte-Corvo, entreront dans les provinces continentales du Danemarck, et que ces troupes conjointement avec l'armée danoise, sous les ordres du prince Royal, tenteront une grande expédition dont le but ne seroit pas seulement de chasser les Anglais de Copenhague, et de leur arracher leur proie, s'il en est temps encore, mais même dans certain cas, de pénétrer jusqu'aux extrémités de la Scandinavie, pour enlever aux Anglais le seul allié qui leur reste sur le continent, et pour réunir contre l'ennemi commun ces nations belliqueuses, divisées pour leur propre malheur, et qui, malgré la perte de quelques vaisseaux, seront toujours la meilleure pépinière pour une marine continentale. On croit aussi savoir qu'un des articles de ce traité assure au roi de Danemarck la puissante garantie de l'Empereur des Français pour tous ses Etats.

Déjà l'on prépare à Rendsbourg des logemens pour le maréchal prince de Ponte-Corvo et pour toute sa suite. La réputation que ce prince s'est acquise par sa conduite à Hanovre, le précède, et ne contribue pas peu à consoler les Danois des maux inséparables d'une guerre. D'ailleurs, il ne règne dans toutes les classes qu'un sentiment unanime de haine pour les Anglais, et d'admiration pour Napoléon-le-Grand.

D'après ces nouvelles, dont on peut garantir l'exactitude, on peut croire que nous avons lu avec étonnement les craintes que certaine gazette française exprime sur la *destinée* du Danemarck. Notre nouvelle alliance avec la France, et notre ancien traité avec la Russie, ne laissent aucun lieu à des craintes semblables. Nous savons que peu de jours avant l'arrivée de la flotte de l'amiral Gambier, l'envoyé, M. de Lisakewitz, au nom de l'Empereur de Russie, avoit communiqué à notre prince Royal les assurances positives que le roi d'Angleterre avoit données à la Russie de respecter notre neutralité. Ainsi, l'honneur de l'Empereur Alexandre se trouve engagé à venger une perfidie, pour l'exécution de laquelle on a abusé autant de sa bonne foi que de celle du prince danois.

Les détails que nous recevons sur les désastres de Copenhague, font de plus en plus regretter que les courageux efforts de cette petite portion de la nation danoise aient été rendus inutiles, par la trop grande confiance du gouvernement danois dans les déclarations de l'Angleterre. Le corps des pompiers a réussi à arrêter tous les incendies produits par le premier bombardement; mais les Anglais, qui s'en étoient aperçus, ont dirigé le second bombardement sur les chantiers de bois et sur la flèche de l'église de Notre-Dame, flèche très-élevée et construite en bois. Lorsqu'ils ont pu croire que tout le corps des pompiers étoit rassemblé sur un de ces deux points, ils y ont dirigé un feu de mitraille; le tiers des pompiers ayant péri, il n'a plus été possible d'arrêter les incendies.

Parmi plusieurs accidens singuliers arrivés pendant ces jours désastreux, on cite les suivans: Une demoiselle et son futur emportoient quelques effets dans une corbeille; une bombe vient tomber dans la corbeille et fait son explosion; les deux amans tombent sans connoissance, mais ne se sentant point atteints des éclats de la bombe, ils se relèvent: quel fut leur étonnement de se revoir en vie, quoiqu'entourés de morts et de blessés! Dans le grand hôpital, où il n'est tombé qu'une seule bombe, une vieille femme a été écrasée au moment où elle donnoit ses soins à un marin blessé qu'on y amenoit. Un minéralogue très-estimé, M. Lehmann, a été retiré vivant et sans la moindre blessure, de dessous les débris de la maison qu'il habitoit. Le lieutenant Brun, qui commandoit la chaloupe canonnière *le Stubbckiobing*, a été sauvé avec seize marins, d'une manière extraordinaire: une bombe ayant mis le feu à la chaloupe et l'ayant fait sauter en l'air, cette petite portion de l'équipage s'est trouvée lancée dans l'eau, sans éprouver aucun mal.

ITALIE.

Venise, 16 *septembre*.

On fait ici les plus grands préparatifs pour la réception de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie. Le palais royal est déjà tout meublé et disposé à recevoir S. M.; mais nous ignorons encore l'époque précise où nous aurons le bonheur de jouir de la présence de ce grand monarque.

ALLEMAGNE.

Francfort, 28 *septembre*.

On dit que l'Empereur d'Autriche se rendra de Salzbourg sur les frontières d'Italie, et qu'il aura une entrevue avec l'Empereur Napoléon, à l'époque où ce monarque arrivera à Venise. On ignore si ce bruit a quelque fondement; mais il est certain qu'il se négocie entre les deux cours des objets de la plus haute importance. Les courriers se succèdent presque sans interruption.

SUISSE.

Lucerne, 20 *septembre*.

Le département de la police vient de publier une ordonnance sévère pour enjoindre la stricte observation de la loi de l'année passée contre le luxe et la danse.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 2 *octobre*.

— S. M. a rendu, en son palais de Fontainebleau, le 28 septembre, le décret suivant, sur l'organisation de la cour des comptes:

Tit. Ier. — *De la nomination et de l'installation des membres de la Cour.*

Art. 1er. Notre cousin le prince architrésorier de l'Empire, installera la cour des comptes au lieu où la comptabilité tenoit ses séances.

2. Les maîtres des comptes et les référendaires qui seront nommés pour la première organisation, exerceront leurs fonctions pendant cinq ans, après lesquels ils recevront nos lettres de nomination à vie, si, d'après cette épreuve, nous jugeons qu'ils aient justifié nos espérances.

Tit. II. — *Division des Chambres.*

3. La première chambre sera chargée du jugement des comptes relatifs aux recettes publiques; la seconde, du jugement des comptes relatifs aux dépenses publiques; la troisième, de juger les comptes des recettes et dépenses des départemens et des communes, dont les budjets sont arrêtés par nous.

4. Les dix-huit maîtres des comptes seront distribués entre les trois chambres par le premier président.

---

casques que l'on voit au Musée. Il faut croire que ces sortes d'armures n'étoient point faites pour être portées dans les combats, mais seulement dans les tournois, ou tout au plus dans les duels où la manière de combattre étoit prescrite par des lois. En effet, ces visières ouvertes d'un seul côté, pouvoient convenir à des chevaliers lorsqu'ils couroient l'un sur l'autre, ou qu'ils escrimoient *en tournoyant* de droite à droite; mais il n'est pas à présumer qu'ils s'en servissent dans de véritables combats, quand ils pouvoient être assaillis de tous côtés.

Vraisemblablement encore le chevalier changeoit de casque dans les tournois, suivant l'espèce d'arme dont il alloit combattre: de là, sans doute, ces casques dont le hausse-col, relevé seulement sur l'épaule droite, qu'il couvre aussi bien plus que l'autre, semble avoir eu pour objet particulier de détourner le coup de lance. On voit encore sur l'épaulière droite de quelques armures une petite pièce ronde, dont la destination paroît avoir été uniquement de parer le coup de lance, au défaut des brassards et de la cuirasse, et qui auroit même gêné le maniement de toute autre arme. D'autres casques ont la visière plus à jour, ouverte en face et des deux côtés: ceux-là vraisemblablement servoient dans les batailles. Tous néanmoins étoient si bien fermés, et si bien liés au reste de l'armure, qu'aucune arme n'y pouvoit pénétrer: il falloit les briser pour atteindre le guerrier qui en étoit couvert. Philippe de Comines, dans la description d'un champ de bataille, nous représente les valets à la suite de l'armée victorieuse, brisant les visières des casques des ennemis renversés de leurs chevaux, avec des haches & fendre du bois, parce qu'il n'y avoit pas, dit-il, moyen de les tuer autrement, tant ils étoient fortement armés.

Quelques personnes croient que les cottes de mailles, en assez grand nombre à l'exposition dont nous parlons, se mettoient encore par dessus les armures de fer; et elles ont, avec raison, peine à concevoir qu'un homme ne fût pas accablé de ce double poids. L'usage de la cotte de mailles a précédé celui de l'armure de fer: on n'a commencé à se servir de cette dernière que dans le 13e siècle; au lieu que l'autre remonte au temps de Charlemagne. Les guerriers d'alors portoient avec cette chemise de fer, qu'on appeloit *le hauber*, des chausses, des manches, et un capuchon du même métal, travaillé de la même manière: le casque ou heaume étoit la seule armure de fer qu'ils eussent par-dessous celle-là. Mais la cotte de mailles, impénétrable à la pointe et au taillant des armes acérées, n'auroit point, à cause de sa flexibilité, garanti suffisamment le guerrier des contusions, aussi dangereuses souvent que les blessures profondes. C'est pourquoi on mettoit, entre cette armure et le vêtement ordinaire, une casaque matelassée: celle-ci s'appeloit *le gobisson*; et quand le chevalier étoit d'un rang qui lui permettoit de porter par-dessus tout cela une cotte d'arme chargée de franges, de broderies et de blasons, il y avoit à craindre qu'il ne succombât sous le poids et la chaleur. L'armure, toute de fer, étoit du moins plus fraîche; l'on dut sur-tout la préférer à l'autre, quand l'usage des armes à feu eut rendu nécessaire les cuirasses à l'épreuve de la balle, dont le gobisson n'eût pu rompre le coup.

L'armure, faite de lames d'acier, pouvoit aussi être plus légère que celle de mailles; il ne paroît pas, toutefois, que les anciens preux attachassent un grand prix à cet avantage, qu'on a trouvé si considérable depuis que l'on a préféré le danger de se présenter au feu sans casque, ni cuirasse, à l'incommodité de se charger de l'un et de l'autre. Il ne faut qu'examiner avec un peu d'attention les armures que nous avons sous les yeux, pour reconnoître qu'on auroit pu les faire plus légères, sans rien diminuer de leur solidité. Le cavalier tombé de cheval sous ces armures roides et pesantes, ne pouvoit se relever; quand il n'étoit pas assommé dans son harnois, comme le rapporte Comines, il restoit sur le champ de bataille, prisonnier du vainqueur.

Digitized by Google

5. S'il survient, au jugement d'un compte, des difficultés qui présentent une question générale, le président de la chambre en informera le premier président, qui en référera au ministre des finances, pour y être pourvu, s'il y a lieu.

6. Chaque chambre se formera en bureau.

7. Un référendaire ne pourra être chargé deux fois de suite de la vérification de comptes du même comptable. De même, un maître des comptes ne pourra être nommé deux fois de suite rapporteur de comptes du même comptable.

8. Le premier président présidera chaque chambre toutes les fois qu'il le jugera convenable.

9. S'il se trouve dans le cas d'être suppléé pour des fonctions qui lui sont spécialement attribuées, il sera remplacé par le plus ancien des présidens.

10. Les présidens seront, en cas d'empêchement, remplacés, pour le service des séances, par le doyen de la chambre.

11. En cas d'empêchement d'un maître des comptes, il sera, pour compléter le nombre indispensable, remplacé par un maître d'une autre chambre qui ne tiendroit pas séance, ou qui se trouveroit avoir plus que le nombre nécessaire.

12. En cas de vacance d'une place de maître des comptes, le premier président en donnera avis à notre ministre des finances, qui joindra à sa présentation une liste de dix référendaires distingués par leur talent et leur zèle.

13. Nul ne pourra être président, maître des comptes, ou procureur-général, s'il n'est âgé de trente ans accomplis.

Tit. III. — *Des Référendaires.*

14. Le nombre des référendaires est provisoirement fixé à quatre-vingts; ils seront divisés en deux classes, savoir: dix-huit de la première, et soixante-deux de la seconde. On ne pourra être de la première classe, si l'on n'a été de la seconde au moins deux ans. On passera de la deuxième classe à la première, moitié par ancienneté, et moitié par le choix du gouvernement.

15. Nul ne pourra être référendaire, s'il n'est âgé de vingt-cinq ans accomplis.

16. L'ordre des nominations dans chaque classe établira le rang entr'eux.

17. Les référendaires ne seront spécialement attachés à aucune chambre.

18. Les référendaires de première classe assisteront à tour de rôle, et en nombre égal à celui des maîtres, aux cérémonies publiques et aux députations.

19. Le premier président fera entre les référendaires la distribution des comptes, et indiquera la chambre à laquelle le rapport devra être fait.

20. Les réclamations sur l'attribution ou sur les retards des rapports, seront portées devant le premier président, qui y statuera. Les attributions générales déterminées par l'article 3, n'empêcheront pas que le président ne puisse, suivant que l'exigera l'expédition des affaires, renvoyer à une chambre, des rapports qui ne seroient pas dans ses attributions spéciales.

21. Les référendaires pourront entendre les comptables ou leurs fondés de pouvoirs, pour l'instruction des comptes: la correspondance sera préparée par eux, et remise au président de la chambre où devra être fait le rapport, qui, s'il l'approuve, la fera expédier par le greffier.

22. Lorsqu'un compte exigera que plusieurs référendaires concourent à sa vérification, le premier président désignera un référendaire de première classe, qui sera chargé de présider à ce travail, de recueillir les cahiers d'observation de chaque référendaire, et de faire le rapport à la chambre. Tous les référendaires qui auront pris part au travail des vérifications, seront tenus d'assister aux séances de la chambre pendant le rapport.

23. Il sera disposé des salles de travail, où se réuniront pour la vérification des comptes qui l'exigeront, les référendaires chargés d'en faire en commun la vérification.

24. Après la vérification terminée, les référendaires rédigeront, pour chaque compte un rapport raisonné, dans lequel ils présenteront la composition des recettes et des dépenses; ils releveront toutes les difficultés relatives à la ligne de compte seulement, proposeront les forcemens de recettes, les radiations de dépenses, et les charges qu'ils jugeront devoir être établies contre les comptables; ils formeront la balance des comptes; ils présenteront le résultat final de leur opération; ils remettront particulièrement le second cahier d'observations, prescrit par l'article 20 de la loi du 16 septembre, auquel, conformément à l'article 28 ci-après, le rapport du référendaire aura été distribué.

25. Les référendaires, aussitôt qu'ils auront préparé un rapport, en remettront note au greffe, qui tiendra un registre particulier pour chaque chambre, par ordre de numéro.

26. Les référendaires seront appelés à faire leurs rapports suivant le tour de rôle: pourra néanmoins le président de la chambre donner la préférence au rapport d'une affaire urgente.

27. Le compte, les bordereaux dressés de recettes et de dépenses, et le rapport et les pièces seront mis sur le bureau pour y avoir recours au besoin.

28. Le rapport du référendaire terminé, le président de la chambre en fera la distribution à un maître qui sera tenu: 1°. de vérifier si le référendaire a fait lui-même le travail auquel il étoit tenu; 2°. si les difficultés élevées par les référendaires sont fondées; 3°. enfin, d'examiner par lui-même les pièces au soutien de quelques chapitres du compte, pour s'assurer que le référendaire en a soigneusement vérifié toutes les parties. Le président de la chambre nommera, en même temps que le maître rapporteur, deux ou un plus grand nombre de référendaires, s'il est nécessaire, lesquels seront chargés de vérifier si les cahiers établis par le référendaire rapporteur, l'ont été exactement, et d'en rendre compte au maître rapporteur.

29. Le maître fera à la chambre un rapport motivé sur tout ce qui sera relatif à la ligne de compte seulement, et il remettra particulièrement au premier président le second cahier des observations du référendaire, avec ses observations personnelles, s'il y a lieu, pour être, par le premier président, fait l'usage prescrit par la loi du 16 septembre. Les référendaires qui ont concouru à la première vérification, y assisteront.

30. Nul ne prend la parole dans les discussions et délibérations, sans l'avoir obtenu du président.

31. Le référendaire rapporteur donnera son avis, qui ne sera que consultatif, le maître rapporteur opinera, et chaque maître successivement dans l'ordre de sa nomination. Si différens avis sont ouverts, on ira une deuxième fois aux opinions, et les maîtres qui voudroient auparavant faire des observations nouvelles, pourront être autorisés par le président; il recueillera les opinions, après que la discussion sera terminée, et prononcera l'arrêt.

32. Le président de la chambre tiendra ou fera tenir, pendant le rapport, par l'un des maîtres, la minute du compte soumis au jugement de la chambre, et chaque décision sera portée sommairement à la marge de l'article du compte auquel elle se rapporte.

33. Après que les arrêts définitifs sur chaque compte seront rendus, et les minutes signées, le compte et les pièces seront remis par le rapporteur au greffier en chef, qui fera mention des arrêts sur la minute du compte, et déposera le tout aux archives.

34. Il sera dressé, le dernier jour de chaque mois, par le greffier en

---

La sûreté et la vie de l'homme dépendoient donc de celle de son cheval; on sentit la nécessité d'armer celui-ci de la même manière que l'autre. L'exposition du Louvre offre trois ou quatre de ces caparaçons complets en fer; on en faisoit aussi en cuir bouilli; d'autres se composoient de bandes de fer croisées les unes en travers des autres; et ces derniers s'appeloient des *bardes*.

Les plus belles pièces de cette exposition, sont l'armure complète de François Ier, à cheval; celle, aussi à cheval, de Ferdinand III; une armure de Charles IX, toute dorée; un casque de Charles-Quint et le chanfrin d'une de ses armures de cheval: aucunes ne sont cependant comparables, ni pour la beauté du travail, ni pour le goût du dessin des ornemens, à quelques-unes des armures que l'on voit à la galerie du dépôt de l'artillerie; et sur-tout au beau casque et à la rondache de François Ier, du cabinet des antiques à la Bibliothèque Impériale.

On s'arrête devant deux armures exactement pareilles, d'une épaisseur extraordinaire, d'un travail assez soigné, mais d'une forme grossière, et qui ont, au lieu d'épaulières et de brassards, deux grandes pièces de fer assez semblables à un mantelet. On juge à la disposition des cuissards, et à la manière dont ils sont attachés au corps de la cuirasse, que le cavalier ne pouvoit s'en revêtir qu'après s'être mis en selle; cela explique comment il n'étoit pas accablé de l'énorme poids de cette partie de son armure, en en partageant le faix entre lui et son cheval. Mais le moyen de rendre raison de la forme et de l'usage de ces brassards si extraordinaires? Qu'on me permette quelques observations en faveur de ceux de mes lecteurs auxquels ces petits détails ne déplaisent pas.

Chacune de ces pièces, en forme de mantelet, ne peut peser moins de quinze à seize livres; si celui qui en est chargé n'a pas, en outre, d'autres brassards, il se découvre à chaque mouvement le dessous du bras et une partie de la poitrine; de fortes attaches seroient nécessaires pour suspendre à la cuirasse des pièces si lourdes, et cependant sans grand mouvement; et je ne vois aucune trace de ces attaches. Nulle apparence, non plus, du frottement de ces pièces contre le corps de la cuirasse; nulle précaution prise pour adoucir ce frottement inévitable: pourquoi cette solution de continuité dans la bordure! Pourquoi enfin les figures dont ces prétendus brassards sont ornés ont-elles la tête en bas! Dans la perplexité où ces doutes me tiennent, je suis parfois tenté de croire qu'il y a ici quiproquo, et que ce qu'on a pris pour des brassards, appartient à une autre partie du harnois. Quelle est cette autre partie, et où placer ces pièces? Ici les fonctions de l'historien cessent, le champ des conjectures s'ouvre: qu'il nous suffise d'y avoir amené les curieux.

Je vois aussi, appendues aux murailles, de ces longues épées à deux mains, dont on pourfendoit le cavalier et le cheval. Mais de tous ces trophées le plus précieux, sans doute, encore qu'il soit un des plus simples, celui dont la seule présence en ces lieux est un immense monument dans l'histoire de notre siècle, est l'armure complète de Rodolphe de Hapsbourg, le chef de cette maison d'Autriche, maîtresse de tant d'États sous Charles-Quint, et depuis si puissante encore par ses armes, par ses alliances, par sa politique. Il n'est pas besoin de dire que cette armure étoit conservée soigneusement à l'arsenal de Vienne: elle est sans ornement, et en même temps plus forte et plus pesante qu'aucune de celles qui l'avoisinent. Ce doit être une des plus anciennes du même genre. Rodolphe vivoit au milieu du treizième siècle.

On nous assure que l'exposition des armures sera suivi d'autres plus curieuses encore, et que le public de Paris jouira ainsi, successivement, de toutes les conquêtes faites par la valeur, au profit des arts, dans les deux dernières campagnes.

M. B.

N. B. Les prix de Sculpture ont été remportés, le premier par M. Cailloigne, élève de M. Chaudet; le second par M. Matte, élève de M. Dejoux.

Digitized by Google

chef, un relevé de tous les comptes qui auroient été distribués avant le mois aux référendaires, et dont ils n'ont pas fait le rapport. Cet état sera présenté au premier président et communiqué au procureur-général, pour être pourvu suivant l'exigence des cas.

55. Le premier président pourra appeler ceux des référendaires qui ne rempliront pas leur devoir, et leur donner les avertissemens nécessaires. Il pourra même, en cas de récidive, après avoir entendu le référendaire, en présence des présidens et du procureur général, le censurer. Enfin, si, par la gravité des circonstances, il y a lieu à la privation temporaire de traitement, ou à la suspension de fonctions, il en fera son rapport au ministre des finances.

Voici les dispositions principales contenues dans les titres IV, V, VI, VII, VIII et IX :

Le procureur-général ne peut exercer son ministère que par voie de réquisition. Il fera dresser un état général de tous ceux qui doivent présenter leurs comptes à la cour. Il requerra l'application des peines contre ceux qui ne les présenteront pas dans les délais fixés par les lois et règlemens. Il s'assurera si les chambres tiennent régulièrement leurs séances, si les référendaires font exactement leur service; et, en cas de négligence, il adressera au premier président les réquisitions nécessaires pour y pourvoir. Il adressera au ministre du trésor public les expéditions des arrêts de la cour, et suivra devant elle l'instruction et le jugement des demandes à fin de révision, pour cause d'erreurs, omissions, faux ou doubles emplois reconnus à la charge du trésor public, des départemens ou des communes, etc.

Le greffier en chef doit être âgé de 30 ans accomplis. Il sera nommé, sur sa présentation, le nombre de commis nécessaire à son service. Il y aura près la cour, des huissiers, au nombre nécessaire pour le service. Les huissiers du tribunat passeront au service de la cour des comptes, aux traitemens dont ils jouissent. Tous les commis et employés de l'ancienne comptabilité, qui ne seront pas appelés à de nouvelles fonctions salariées, recevront, à titre d'indemnité, leur traitement ordinaire au moins pendant trois mois.

Les présidens et le procureur-général porteront aux assemblées des chambres et cérémonies, la robe de velours noir avec le rabat; les maîtres des comptes, la robe de satin noir; les référendaires et le greffier, la robe de soie noire.

La moitié des traitemens fixés pour le président de chaque chambre et les maîtres des comptes sera réservée, mise en masse et distribuée en droit d'assistance entre les maîtres présens, d'après le registre des pointes qui sera tenu pour chaque chambre. Tous les jours de séance, chaque président de chambre, et chaque maître sera tenu, avant l'heure fixée pour commencer la séance, de s'inscrire sur le registre des pointes, qui sera arrêté et signé, avant l'ouverture, par le président de la chambre, ou par le maître qui le remplacera. Les droits d'assistance n'appartiendront qu'aux membres présens, néanmoins les absens, pour cause de maladie dûment attestée, ne perdront point leur droit d'assistance; mais ils ne participeront à aucun accroissement. Les absens, pour quelque cause que ce soit, même par congé, ne jouiront point pendant leur absence des droits d'assistance, et ne participeront point à ceux qui seront distribués en raison de l'absence de leurs. Celui qui ne sera pas inscrit à l'heure prescrite perdra son droit d'assistance à cette séance, lors même qu'il y auroit assisté.

Une somme de 400,000 fr. sera employée en distribution, à titre de préciput et de récompense de travaux, à ceux des référendaires qui l'auront mérité. A cet effet, il sera rédigé par la cour un projet de règlement qui sera présenté au ministre des finances, et par lui soumis à l'approbation de S. M.

Par décret du même jour, S. M. a nommé :

Premier président de la chambre des comptes, M. Barbé-Marbois;

Présidens, MM. Jard-Panvilliers, Delpierre, Brière-Surgy;

Maîtres des comptes, MM. Feval, Goussard, Regardin, Sanlot, Girond (de l'Ain), Arnould, Chassiron, Gillet-la-Jacqueminière, Gillet (de Seine et Oise), Malès, Mouricault, Perrée, Pinteville-Cernon, Duvidal, Carret, Tarrible, Drouet, Guillemain de Vaivres.

Garnier procureur-général; Pajot, greffier en chef.

Par un troisième décret, sont nommés :

Référendaires de première classe, MM. Michelin, Guillaume, Hullin, Boix-Chevalier, Percheron, l'Huillier, Gillot, Duclos, Finot, Degombert, Delleville, Gavot, Truet.

Référendaires de deuxième classe, MM. Luzier-Lamotte, Salmt, Perrier-Trememont, Fourmantin, Carré, Crassous, Regardin le jeune, Montchanin, Thibaut, Delaistre, Gigaut, de la Salle, Barthouille, Saint-Didier, Barthelemy, Duparc Faucond, Pernot, Braillé, Doriez, Prin, Derigny, Duchesne, Lesval, Pieret, Vial, Courrant, Colleau, Alix, Lemoine, Regnier l'aîné, Dubreuil, Heroux, Roualle aîné, Bouchard, Dalbaret, Parizot, Hamare de la Boede, Leroux, Mongirard, Farlon, Mont-Fouilloux, Cousal, Valadon, Dusomerard, Dupont, Bagot, Beaulieux, Villeneuve-Bargemont, Meulan.

— Il y a eu hier grande chasse dans la forêt de Fontainebleau.

— Aujourd'hui les comédiens français doivent jouer, sur le théâtre de la cour, *le Philinte* de Molière.

— On fait à Fontainebleau des préparatifs pour la fête du 14 octobre prochain. On y célébrera à la fois l'anniversaire de la bataille d'Jéna et l'heureuse alliance de S. M. le roi de Westphalie et de la princesse Catherine de Wirtemberg.

— S. Ex. le ministre de la marine est de retour à Paris de la tournée qu'il a faite à Boulogne, Dunkerque, Anvers, etc.

COURS DE LA BOURSE DU 2 OCTOBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	55f	3-4	54f	1-4
— Courant	55	1-2	56	5 16
Hambourg. .	185	0 0	184	0-0
Londres. . .	00	000	00	0-00
Madrid eff. .	15	45	15	55
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	45	15	55
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	462	00	465	0-0
Gênes effac.	407 c		405 0	
Livourne. . .	503c		502 0	
Naples. . . .	420	00	000	00
Milan.	8l 0sp 6f		8l 1sp.of	
Basle.	1	0-op	1	3 4p.
Francfort. . .	0	0 op	00	00
Vienne.	1910	0-op	000	00
Lyon.	3-8 p	0-oj.	1	3 8p.
Marseille. . .	1-2 p	0 oj.	1	3 8p.
Bordeaux . .	1 8p	0-oj.	1	1-4p
Montpellier	1-2 p	0 oj.	00	0-op.
Genève. . . .	0-op	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 00

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 37

Quadruple 81 00

Ducat. 11 15

Souverain. 00 0

Effets publics.

C. p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 85f 80c 84f 60c 50c 85f 85f 50c 25c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 82f 50c 00c 00c 00f

Banq. de Fr. avec doublement 1370f 1380f 1372f 50c 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c à 0f 000

— S. Domingue. 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000

— brut . . . . . 0 00 à 0 000

Coton du Levant 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille 0 00 à 0 000

Huile d'olive. . . 0 0 à 0 000

Potasse d'Amér. 00f 000. à 00f 000

Eau-de-vie, 3/6. 00f 000 00c à 000

ANNONCE.

L'Hôtel garni. Deux vol. *in*-12. Prix : 5 fr, et 6 fr. par la poste.

A Paris, chez J. Chaumerot, lib., palais du Tribunat, galerie de bois, n°. 188.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. Dans l'annonce du *Praticien Français*, qui a paru le 30 septembre, il s'est glissé une erreur. La première partie est en cinq volumes, qui coûtent 30 fr., et 37 fr. 50 c. par la poste. La deuxième partie à trois volumes, qui coûtent aussi 18 fr., et 22 fr. 50 c. par la poste.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

Le titre de *l'Intrigue en l'Air*, qu'on doit représenter ce soir au théâtre du Panorama, ayant fait croire à plusieurs personnes que c'étoit un impromptu relatif au voyage aérien de M. Garnerin, nous nous empressons de désabuser le public. Nous n'avons voulu retracer dans cette pièce que des tableaux villageois; et nous l'avons intitulée *l'Intrigue en l'Air*, parce que nous avons cru ce titre justifié par les deux principales situations de notre ouvrage.

Salut et considération, Les auteurs de *l'Intrigue en l'Air*.

Paris, 3 octobre 1807.

LOGOGRYPHE.

Six pieds forment mon être, et je vogue sur l'eau :
Je suis, à cet effet, placé dans un vaisseau.
Si mon chef m'abandonne, alors je suis, sur terre,
Destiné pour des jeux inconnus à Cythère.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *la pin*.

Thême varié pour harpe et violon, avec accompagnement de basse; par Vernier et Fréderic Kreubé.

Prix : 4 fr. 50 c.

A Paris, chez l'Auteur, rue de la Convention, ci-devant cul-de-sac Dauphin, n°. 8. [illegible]

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Œuvres de Rollin, recteur de l'Université de Paris, professeur d'éloquence au Collége Royal, associé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; contenant l'Histoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes, des Perses, des Macédoniens et des Grecs; l'Histoire de Rome, depuis sa fondation jusqu'à la destruction de la république, et celle de tous les peuples voisins, alliés, amis ou ennemis de cette maîtresse du monde; le Traité des Etudes, ou de la Manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur; ses Opuscules, dans lesquels on trouve différens morceaux de littérature du plus grand intérêt, et qui contiendront sa Vie et toutes les pièces relatives à ses ouvrages; enfin une table générale qui, avec le secours de quelques cartes qui seront aussi publiés, conduira le lecteur dans toutes ses recherches. Première édition complète, format in-8°, tirée au nombre de 500 exemplaires sur papier ordinaire, et de 25 sur papier vélin, faite avec des caractères fondus exprès, et publiée par J. Fr. Bastien, éditeur de beaucoup d'ouvrages devenus en grande partie très-rares.

Tome XIV, contenant les articles Agriculture, Commerce, Architecture, Sculpture, Peinture et Musique; les noms et l'histoire de ceux qui s'y sont distingués chez les Grecs et chez les Romains.

Le tome XV paroîtra à la fin de ce mois.

On souscrit en donnant 12 fr. pour le papier ordinaire, et 24 fr. pour le papier vélin; cette somme fera le paiement des deux derniers volumes : les autres se paient à mesure de leur publication, à raison de 6 fr. le volume, papier ordinaire, et de 12 fr. papier vélin, broché en carton et étiqueté; on ajoute 1 fr. 50 c. pour le recevoir par la poste. Chaque volume aura de 4 à 500 pages, selon la distribution forcée des matières.

S'adresser, à Paris, chez J.-Fr. Bastien, éditeur, rue Hautefeuille, n°. 18; à l'imprimerie de Boiste, même rue, n°. 30; chez Déterville, libraire, même rue, n°. 8; Arthus-Bertrand, libraire, acquéreur du fonds de Buisson, même rue, n°. 23; Rencourd, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 55; Colles, libraire, quai des Augustins, n°. 29; et chez le Normant.

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GUOPPROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 19 septembre.

Omnium, 1/4 de prime.—Trois pour cent réduits, fermés.

Dans la gazette extraordinaire additionnelle, qui a publié tous les détails de ce qui s'est passé auprès de Copenhague avant la capitulation, on ne remarque rien de bien important que les dépêches relatives à la prise de Friedericksberg, dont la garnison est sortie non-seulement tambour battant et mèches allumées, mais emmenant avec elle beaucoup de provisions militaires et de bouche, et n'étant prisonnière que sur parole. Il paroît aussi que les paysans danois ont montré le plus grand patriotisme, et un courage à toute épreuve. A chaque pas, nos détachemens rencontroient des paysans en embuscade, et qui faisoient beaucoup de mal à nos troupes. Plusieurs ont été pris, qui témoignoient, quoique prisonniers, la plus grande indignation, et qu'on ne pouvoit apaiser qu'en leur protestant que les Anglais ne venoient en Danemarck dans aucune vue hostile, mais seulement pour le protéger.

Il paroît que nos officiers avoient beaucoup de peine à persuader les paysans, tout ignorans qu'ils étoient, de la vérité de cette assertion, et qu'avant de renvoyer les prisonniers chez eux, on avoit grand soin de les désarmer. On en a vu se battre courageusement, quoique armés seulement de fourches. Ceux qui avoient pu se procurer un cheval s'étoient déjà formés d'eux-mêmes en escadrons ou compagnies, et n'ont pas craint de nous attaquer avec une audace sans exemple.

Il paroît que le combat qui s'est livré auprès de Kiøge a été très-meurtrier. On dit, ou plutôt on ne dit pas que nous y avons perdu beaucoup de monde: toutefois, le fait paroît avéré. La perte des Danois a été encore plus considérable, et nous leur avons fait en outre, dans cette journée, de 1000 à 1100 prisonniers.

Les bourgeois de Copenhague n'ont pas montré moins de générosité et de courage que les paysans: un trait remarquable, et qui doit être cité, c'est que loin de se montrer abattus par la vue de leurs maisons qui brûloient par l'effet du bombardement, ils mettoient eux-mêmes, pendant que l'incendie ravageoit la ville, le feu à leurs habitations du faubourg. Les dernières maisons de plaisance incendiées l'ont été par les bourgeois eux-mêmes; et au moment où l'on alloit signer la capitulation, le général Cathcart s'en est plaint, et cela a failli à faire recommencer le bombardement.

(*The Everning Star.*)

Outre les bulletins extraordinaires de la cour, le lord-maire a fait afficher à la Bourse et dans tous les lieux publics la dépêche ministérielle du lord Castlereagh, annonçant la capitulation de Copenhague et l'heureux succès de l'expédition. Cette affiche a produit un grand effet sur la populace. Avant-hier toutes les tavernes étoient remplies; et le gouvernement cherchant toujours le moyen d'augmenter le nombre des hommes de mer, et voulant profiter de cet instant d'enthousiasme, a fait publier à Londres et dans tous les ports une invitation aux jeunes gens de s'enrôler, à l'effet de former des équipages pour ramener en Angleterre la flotte danoise; mais malgré cet appât brillant, les matelots ne se présentent pas en foule; et pour s'en procurer, la presse aura un effet plus sûr que toutes les invitations quelconques.

On continue de s'emparer, au nom de S. M. britannique, de tous les batimens marchands danois qui étoient dans nos ports, ou qui entrent sur la foi des traités. (*Aurora.*)

Le roi vient d'adresser à l'amiral Gambier et au général lord Cathcart des lettres par lesquelles S. M. non seulement approuve le traitement qu'ils viennent de faire subir à la ville de Copenhague, mais encore donne les plus grands éloges à leur conduite. L'amiral est créé baron, et le lord Cathcart est élevé à la dignité de vicomte du Royaume-Uni. Sir Arthur Wellesley recevra également une récompense honorable. Le vice-amiral Stanhope et sir Home Popham seront créés baronnets.

TURQUIE.

Constantinople, 28 août.

M. le général Sébastiani a de fréquentes conférences avec les membres du ministère ottoman; ce ministre est singulièrement occupé, sur-tout depuis que le grand-seigneur a envoyé à Giurgewo, car la paix se négocie en ce moment, deux nouveaux plénipotentiaires tirés du corps des gens de loi.

La situation des choses dans l'intérieur de l'Empire est toujours à-peu-près la même. On continue de faire venir des troupes de l'Asie; ce qui doit paroître extraordinaire dans un moment où la conclusion d'une paix définitive avec la Russie peut être regardée comme certaine.

La flotte anglaise n'a rien entrepris jusqu'à ce moment.

On n'apprend pas que l'amiral russe ait encore quitté les Dardanelles. La Porte doit lui remettre tous les prisonniers de guerre de sa nation qui se trouvent à Constantinople.

PRUSSE.

Memel, 6 septembre.

Voici le rescrit que S. M. prussienne vient d'adresser aux députés des provinces de l'électorat de Brandebourg:

« Très-chers et très-fidèles amis, j'ai reçu votre rapport sur les événemens

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 4 Octobre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Astyenax, les Noces de Gamache.

THÉATRE FRANÇAIS.

Zaïre, les Jeux d'Amour et du Hasard.

THEATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Félix, Aline.

M. Jullen continuera ses débuts par le rôle de l'abbé.

Madame Belmont continuera les siens par celui d'Aline.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Marionnettes, les Ricochets, l'Auberge de Strasbourg.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Quitte à Quitte, Bertin et Colardeau, l'Hôpital militaire.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Il ne faut pas condamner, le Tocsin, l'Intrigue en l'Air.

Demain, le début de Mlle Aldégonde.

AMBIGU-COMIQUE.

L'Illustre Aveugle, Gigando.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Grotte d'Iverness, la Fille Hussard.

TIVOLI.

Auj. Fête, Jeux, Danses, Concert, Fotioso, Feu d'artifice.

La ci-devant Veillée, et le théâtre de la Cité réunis, étant le seul local où l'administration de Tivoli puisse établir des fêtes dignes des suffrages du public; l'ouverture aura lieu dimanche 11 octobre. Les danses, jeux, spectacles y auront lieu comme à Tivoli.

Colysée, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la Porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix: 1 fr. 65 c.

WAUXHALL D'HIVER.

Ci-devant Salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.

Aujourd'hui, Bal.

Auj., Bal champêtre à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Œdipe à Colonne, et le Volage fixé.

Le public desireroit que l'Opéra fût un peu plus volage, et beaucoup moins fixé à *Œdipe à Colonne*, chef-d'œuvre trop prodigué, dont on rassasie les spectateurs. *Le Volage fixé* et son auteur étoient ce jour-là deux nouveautés, parce qu'on n'avoit pas donné depuis un an ce ballet, et que Duport n'avoit pas dansé depuis un mois. On est si peu habitué au nouveau dans ce pays-là, que le public s'y est porté en foule.

L'Œdipe à Colonne, tout vieux qu'il est, s'est trouvé rajeuni par Laïnez, Lays et madame Branchu: le ballet a paru gracieux, voluptueux, quelquefois un peu trop. Duport est un véritable Zéphire, et sa sœur est digne de la famille. On reproche à ce petit ouvrage des réminiscences; mais le public est indulgent quand il a du plaisir, et ne cherche pas trop scrupuleusement d'où il lui vient, à qui il le doit. Il est difficile que dans ces ballets mythologiques on puisse employer les mêmes personnages, sans leur faire faire à-peu-près les mêmes choses. L'Amour, le Zéphire, Flore, tous ces êtres éclos du cerveau des poëtes, sont du domaine, et au service du compositeur de ballets.

Digitized by Google

qui se sont passés dans la moyenne Marche, la Priegnitz et l'Ukermarck, pendant l'occupation des Français. Quelque grands et quelque pénibles que soient les fardeaux dont se trouvent accablés mes fideles vassaux et sujets des provinces susdites, par l'effet d'une malheureuse guerre enfin terminée; et quelque douloureuse que me soit cette idée, j'éprouve avec la plus vive satisfaction intérieure, que ces sentimens sont encore au-dessous de l'inébranlable dévouement et de la fidélité dont mes sujets et vassaux n'ont cessé de me donner les plus rares témoignages. Ces qualités vous ont acquis l'estime des Français; et en la conservant, vous vous rendez dignes des ménagemens que ne peuvent manquer d'avoir pour vous, en temps de paix, ces ennemis généreux qui n'ont rien négligé pour vous épargner une grande partie des maux de la guerre.

Votre premier soin doit donc être de satisfaire, de tout votre pouvoir, aux contributions arriérées qui vous ont été imposées par l'armée impériale et royale française, parce que, du seul accomplissement de ce devoir, dépend l'accélération de l'époque à laquelle nous pourrons jouir des fruits de la paix, et cicatriser les profondes blessures qu'a faites à vos contrées une guerre infortunée.

Pour vous en faciliter les moyens, les dettes que le pays a été obligé ou qu'il sera encore obligé de contracter pour acquitter la contribution militaire, je veux, par toutes les épargnes possibles sur les dépenses de l'état militaire et civil, non-seulement en payer l'intérêt, mais les éteindre successivement avec les revenus des provinces. Dans cette vue, j'ai déjà réduit au plus strict nécessaire les pensions de l'Etat, et pris les mesures les plus positives pour une semblable réduction dans l'état militaire et civil, car, quoi qu'il puisse en coûter à mon cœur, sur-tout quand il s'agit d'abandonner des sujets si estimables et d'une fidélité éprouvée par tant d'années; je déploierai une sévérité inflexible, parce que la conservation de l'Etat n'autorise aujourd'hui que des dépenses absolument indispensables, afin qu'on ne soit pas dans la nécessité de recourir à de nouvelles charges onéreuses, dans une circonstance où chaque individu mérite bien plutôt d'être soulagé. D'ailleurs, en députant à Paris le général de Knobelsdorff, je lui ai enjoint de ne rien négliger pour obtenir une réduction des contributions, ainsi que tous les délais possibles pour leur acquittement. Je ferai scrupuleusement et en tout les plus grands efforts pour satisfaire à toutes les conditions de la paix. Il n'est plus en mon pouvoir de faire d'avantage; il ne me reste qu'à vous conseiller de vous adresser au conseiller de Gerlach, qui n'est pas seulement chargé de gouverner provisoirement l'électorat, mais qui l'est encore, en sa qualité de commissaire civil général, de tout ce qui a rapport à l'accomplissement du traité de paix dans la province, ainsi qu'à la commission établie à Berlin pour cet objet. Ils emploieront tous leurs moyens pour vous faire obtenir le succès de vos réclamations.

Memel, le 29 août 1807.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Berlin, 19 *septembre.*

On apprend que quelques différens survenus entre la France et la Prusse, après le traité de Tilsit, sont entièrement aplanis. La Prusse a trouvé moyen de régler l'objet relatif à l'arriéré des contributions; et avant le paiement desquelles les troupes françaises ne devoient pas évacuer les Etats prussiens. Comme le pays, entièrement dénué de numéraire, ne pouvoit s'acquitter, le roi a donné des cautions suffisantes; et en attendant, les intérêts des contributions arriérées seront payées sur le pied de cinq pour cent.

Ils se fait maintenant des dispositions pour le départ des troupes françaises.

M. le général Victor, gouverneur de cette ville, reçut, le 16, un courrier de Paris. Aussitôt après il rendit une visite au prince Ferdinand. M. le gouverneur a, dit-on, informé le prince du rétablissement absolu de l'harmonie entre les deux cours.

Le dépôt de recrutement hollandais qui est ici, part demain.

La banque et toutes les caisses royales sont attendues ici pour le 20 octobre. On croit que le roi de Prusse ne tardera pas à les suivre.

On annonce aussi que le corps de réserve, commandé en chef par le général Oudinot, doit quitter incessamment Dantzick.

La ville de Dantzick, qui a payé aux Français une contribution de 20 millions de francs, obtient en revanche tous les navires et marchandises anglaises qui peuvent se trouver dans la ville.

AUTRICHE.

Vienne, 23 *septembre.*

L'archiduc palatin de Hongrie a quitté Vienne le 21 pour retourner à Bude. Pendant son séjour dans la capitale, ce prince a été singulièrement occupé. Les Etats de Hongrie l'avoient, dit-on, chargé d'engager S. M. à accéder à leurs demandes; dans ce cas, ils s'engageoient, de leur côté, à satisfaire aux demandes de la cour relativement aux finances. On croit que les séances de la diète recommenceront aussitôt après l'arrivée de l'archiduc palatin à Bude. Le bruit court aussi que l'Empereur se rendra, vers le 15 du mois prochain, dans cette ville.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 22 *septembre.*

La bourgeoisie de cette ville a été assemblée hier extraordinairement, depuis dix heures du matin jusqu'à dix heures du soir, pour délibérer sur les moyens de se procurer la somme de 16 millions de francs, à laquelle se monte la contribution demandée par la France pour le rachat des marchandises anglaises confisquées à Hambourg. La proposition plusieurs fois renouvelée par le sénat, de faire payer par les propriétaires des marchandises 30 pour 100 de leur valeur, a été unanimement rejetée par la bourgeoisie; elle a décidé au contraire que cette contribution seroit déclarée charge de l'Etat, et acquittée par chaque individu pour sa quote-part.

Le premier quart des 16 millions sera payé comptant, et le reste acquitté en six termes.

Un nouveau corps de Français d'environ 30,000 hommes est dans ce moment en marche pour s'approcher de la Basse-Saxe. Les ordres sont déjà donnés pour que ce corps prenne ses quartiers d'hiver, des deux côtés du Hartz, dans les comtés de Mansfeld, Hohenstein, Elbingerod, etc. Il est destiné à servir de réserve aux armées du prince de Ponte-Corvo et du maréchal Brune.

Hanovre, 22 *septembre.*

Le nombre des troupes françaises qui se réunissent dans le pays d'Hanovre, devient plus considérable de jour en jour. La garde impériale de France, dont on avoit annoncé le départ, est encore cantonnée dans les environs de notre ville et dans le duché de Calenberg. Les provinces de Goettingue et de Grubenhagen seront, à ce qu'il paroît, séparées du ci-devant électorat d'Hanovre. Tous les actes relatifs à ces deux provinces ont été tirés des archives et envoyés à Cassel, pour être réunis aux archives du nouveau royaume de Westphalie. On assure que l'arrivée du roi dans ses Etats, ne sera pas aussi prochaine qu'on l'avoit cru: S. M. prolongera encore son séjour à Paris.

Francfort, 29 *septembre.*

Les nouvelles troupes levées par le grand-duc de Hesse sont organisées, mais non encore armées. Elles recevront seulement des armes lorsqu'elles seront rendues à leur destination. Le contingent du grand-duc de Hesse se trouve maintenant porté à près de 8000 hommes. (Il est fixé à 4000 par l'acte de confédération.

On mande de la Bavière que les dommages causés par les dernières inondations s'élèvent à plusieurs millions.

Suivant une lettre de Deux-Ponts, M. Garnerin est descendu le 23, à quatre heures du matin, à quelque distance de cette ville, près du village de Burgolden.

Duport a dansé avec cette incroyable légèreté qui le distingue; et il a dansé dans le bon goût, sans avoir besoin de capter l'admiration du vulgaire, par des prestiges que l'art réprouve: les applaudissemens ont été, comme la danse, du meilleur genre, sans hurlemens, sans fureur, sans fanatisme, c'étoient les applaudissemens des connoisseurs. Mademoiselle Duport se montre de plus en plus la sœur de son frère.

THÉATRE FRANÇAIS.

Tancrède.

On est quelquefois étonné que nos poëtes dramatiques n'aient pas tiré un plus grand parti de notre ancienne chevalerie: il semble que ces guerriers si intrépides, si fiers, si galans, si généreux, pouvoient figurer dans nos tragédies aussi heureusement du moins que les anciens héros de la fable. L'expérience a prouvé le contraire: les mœurs des chevaliers sont intéressantes; mais il faut les adapter à un sujet, les faire entrer dans une action; ce qui est très difficile, quand on ne veut pas se jeter dans les aventures romanesques. Peu de chevaliers ont joué un assez grand rôle dans le monde, pour qu'ils puissent être les héros d'une tragédie: *le Cid* même n'est regardé que comme une tragi-comédie. Le seul chevalier aussi illustre que les rois dans l'histoire, c'est Bayard; et du Belloy l'a présenté avec succès dans un ouvrage fondé tout entier sur la chevalerie, et qui, dans son ensemble, vaut mieux que *Tancrède*. La pièce de du Belloy a sur-tout l'avantage d'offrir des noms connus, des noms célèbres dans notre histoire. Personne ne sait ce que c'est que ce Tancrède et cette Aménaïde. Le Bayard de du Belloy présente des événemens importans, capables de fixer l'attention: on ne voit dans Tancrède que des folies amoureuses, une heroïne en délire, un héros qui se fait tuer pour une femme qu'il méprise.

Aménaïde refuse le secours que lui offre Orbassan, et se dévoue à sa mort:

Je sais de votre loi la dureté barbare,
Celle de mes tyrans, la mort qu'on me prépare;
Je ne me vante point du fastueux effort
De voir sans m'alarmer les apprêts de ma mort:
Je regrette la vie, elle dut m'être chère;
Je pleure mon destin, je gémis sur mon père.

On a voulu trouver de la ressemblance entre ces sentimens et ceux d'Iphigénie sur le point d'être immolée, qui dit à son père:

D'un œil aussi content, d'un cœur aussi soumis
Que j'acceptois l'époux que vous m'aviez promis,
Je saurai, s'il le faut, victime obéissante,
Tendre au fer de Calchas une tête innocente.

L'auteur des notes sur les tragédies de Voltaire, que l'on dit être M. Condorcet, fait à ce sujet les réflexions suivantes:

« Cette résignation paroît exagérée: le sentiment d'Aménaïde est » plus vrai et aussi touchant; mais dans cette comparaison, ce n'est » point Racine qui est inférieur à Voltaire, c'est l'art qui a fait des progrès. Pour rendre les vertus dramatiques plus imposantes, on les a » d'abord exagérées; mais le comble de l'art est de les rendre à la » fois naturelles et héroïques: cette perfection ne pouvoit être que le » fruit du temps, de l'étude des grands modèles, et sur-tout de l'étude » de leurs fautes. »

Cette note est si étrange, si extraordinaire, qu'il faudrait un volume pour relever tout ce qu'il y a de faux et d'erroné dans un si petit nombre de lignes: elles renferment le bréviaire ou plutôt le catéchisme de l'école voltairienne sur la poésie dramatique. Le secret de cette école, le mystère auquel on a soin d'initier tous les prosélytes, consiste à mettre Voltaire au-dessus de Racine sans que cela paroisse, et sans trop

Digitized by Google

HOLLANDE.

La Haye, 29 septembre.

Par décret du 25 de ce mois, S. M. a nommé consul à Dantzick, M. van Yzerdoorn.

Depuis son retour, S. M. ne cesse de travailler avec ses ministres, qui se rendent à cet effet soir et matin au palais du Bois.

Il est question d'un voyage que S. M. doit faire à Amsterdam; mais elle doit auparavant passer quelque temps en château du Loo, et même s'arrêter à Utrecht. Cependant on n'a encore à cet égard aucune donnée sûre.

On espère revoir bientôt S. M. la reine, sans pouvoir fixer le temps de ce retour.

EMPIRE FRANÇAIS.

Deux-Ponts (Mont-Tonnerre), 24 septembre.

L'aéronaute, M. Garnerin, descendit hier, à 4 heures du matin, près de Clausen, à 5 lieues d'ici, avec son ballon. Il étoit parti de Paris le 22, à 10 heures du soir, et croyoit être descendu en Suisse. Il est arrivé aujourd'hui en cette ville, où il s'occupe à faire sécher son aérostat pour pouvoir repartir cette après-midi, en poste, pour Paris. (*Gazette de Cologne.*)

Fécamp, 30 septembre.

Aujourd'hui, à 6 heures du matin, le corsaire l'*Espoir*, capitaine Collas, entrant en ce port, a été battu par la tempête, brisé contre les jetées, et coulé bas. Tout l'équipage a été exposé à une mort certaine. Partie a été emportée par la force des flots, et partie s'est cramponnée aux manœuvres qui paroissoient à peine. Les marins et autres habitans de Fécamp ont bravé les dangers, pour ne voir que ceux de l'équipage submergé: ils sont parvenus à conduire des chaloupes malgré la violence des flots, et sauver ces malheureux, à l'exception de deux ou trois, qui ont tout-à-fait disparu avant l'arrivée des secours. Le sieur Coquais, préposé des douanes, a eu le bonheur de sauver sept de ces naufragés, du nombre desquels étoit le capitaine, dont on ne peut taire un trait qui honore l'humanité. Lorsque la frêle chaloupe du sieur Coquais, qui avoit à peine sept pieds de quille, a été sur le corsaire, au lieu de penser à se sauver, le capitaine a dit à ce préposé, « Cherchez, je vous prie, le » mousse qui est au pied du mât. » (Il paroissoit encore). Le sieur Coquais allongeant le bras dans l'eau, a effectivement trouvé et retiré la mousse, qui étoit sans connoissance et sans mouvement, comme plusieurs des naufragés. Le sieur Coquais a été le premier arrivé près du corsaire; aussi son canot, non-seulement étoit plein de cinq hommes, mais encore il traînoit deux naufragés à la remorque, jusqu'à ce qu'il ait pu les mettre à bord du premier canot qu'il a rencontré.

PARIS, 3 octobre.

— Madame Lacuée, épouse de M. le conseiller d'Etat directeur-général de la conscription militaire, est décédée hier à Paris.

— On travaille avec une activité extraordinaire à élever les fondations du nouveau quai du Louvre, afin qu'elle soient achevées avant la crue des eaux.

— La réception de l'orgue de l'Hôtel-Impérial-Militaire des Invalides, se fera mercredi prochain, 7 de ce mois, à midi précis. MM. Miroir et Beauvarlet-Charpentier sont nommés arbitres, et essaieront tour-à-tour cet instrument.

— M. J. Chas a eu l'honneur de présenter à S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire, ses *Principes élémentaires des Constitutions et des Gouvernemens*, ouvrage dont S. A. a deigné accepter la dédicace.

— Une première collecte faite dans la ville de Gand, pour les incendiés de Spa, a produit 1150 fr.

— Le 26 septembre, un incendie, dont on ne dit pas encore la cause, a réduit en cendres; dans un quart d'heure, 34 maisons du village d'Hémoménil, arrondissement de Beauvais. On remarque depuis plusieurs années que les incendies sont très-fréquens dans le département de l'Oise.

VARIÉTÉS.

Henry Saint-Léger, ou *les Caprices de la Fortune* (1); traduit de l'Anglais de Henry Siddons, par madame P.....

Nous l'avons dit, et nous ne craignons pas de le répéter: oui, nous préférons de beaucoup les contes de vieilles et de nourrices, aux romans bizarres et merveilleux qu'un goût dépravé a mis aujourd'hui à la mode parmi nous: et la grossièreté naïve des premiers vaut mille fois mieux que la complication pénible et l'affectation triviale des seconds. Molière, qui n'étoit pas seulement un grand génie, mais encore un homme du goût le plus délicat, a donné, dans la fameuse scène du sonnet, une leçon bien frappante à tous ceux qui seroient tentés de s'écarter des routes que nous indiquent le bons sens et la nature. La vieille chanson pour laquelle Alceste fait éclater une admiration si comique, ne mérite sûrement pas tous les éloges qu'il lui donne; mais s'il y a de l'humeur, de la passion dans ses éloges, il n'en est pas moins vrai que cette chanson, dans sa naïveté gauloise, est réellement préférable aux phrases entortillées, au galimatias précieux de l'homme de cour bel-esprit; et au milieu des traits de comique et de caractère qui brillent dans cette admirable scène, il est très-important que l'on reste convaincu de cette vérité.

Faut-il encore revenir sur des principes si évidens et tant de fois répétés? L'art est tout entier dans l'*imitation*, et la nature qu'il imite a, dans tout ce qu'elle produit, un air de simplicité et de grandeur tel, qu'il suffit d'ouvrir les yeux pour en être d'abord frappé. Que l'on examine avec attention les écrits des anciens les plus fameux, de ceux qui ont traversé tous les âges, suivis des applaudissemens de toutes les générations, on y reconnoîtra partout ce même caractère grand et simple qu'ils ont emprunté à leur modèle. C'est une peinture toujours naïve des objets les plus nobles, les plus sublimes de cette belle et féconde nature; c'est dans la manière d'exprimer les sentimens dont ils sont affectés, des paroles à la fois simples et élégantes qui semblent sortir du fond du cœur, sans effort et sans embarras. Les Grecs donnoient à cette élégante simplicité un nom très-expressif; ils la nommoient ἀφέλεια: c'est le *simplex munditiis* d'Horace. « *Ipsa illa ἀφέλεια*, dit Quintilien, *simplex et inaffectata* » *habet quemdam purum, qualis etiam in fœminis amatur*, » *ornatum.* »

Cette parole si naïve, si pleine de charmes, ne peut être que l'expression d'une pensée clairement conçue; et telle est cette liaison intime de la pensée et de l'expression, qu'il n'arrive presque jamais qu'un auteur écrive naturellement, lorsqu'il s'écarte, dans ses conceptions, de la nature et de la vérité. Laissant ici de côté la haute littérature, où cette observation est à peu près sans exception, ne considérons que les romanciers, puisqu'après tout, il n'est ici question que d'un roman. Les plus heureusement inventés ne sont-ils pas ordi-

(1) Trois vol. in-12. Prix: 6 fr., et 8 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Dentu, rue du Pont de Lody, n°. 3; et chez le Normant.

---

scandaliser les foibles. Quelques enfans perdus, comme Saint-Lambert, qui avoient plus d'audace que de politique, plus de fanatisme que de raison, ont tranché très-étourdiment sur cette supériorité: ils ont proclamé Voltaire

Vainqueur des deux rivaux qui partagent la scène.

M. de La Harpe y a mis un peu plus de discrétion; et après avoir rabaissé Corneille au point de ne lui accorder que de beaux morceaux, et pas une seule tragédie, il a très-adroitement insinué que Voltaire avoit été plus loin que Racine: et c'étoit lui donner la victoire sur les deux maîtres de notre scène. M. Condorcet procède encore plus finement: à l'aide d'une distinction philosophique, qui vaut pour le moins une distinction jésuitique, il sépare Racine de ses ouvrages. Il n'a garde de dire que Racine est inférieur à Voltaire: il n'oseroit en apparence proférer un tel blasphème; mais il avance que depuis Racine l'art a fait beaucoup de progrès. Ce n'est donc pas Voltaire qui vaut mieux que Racine, ce sont les tragédies de Racine qui sont inférieures à celles de Voltaire, parce que du temps de Racine l'art n'étoit pas assez bien connu, parce que, depuis ce grand homme, les lumières ont fait un progrès étonnant. On reconnoît là la doctrine de madame de Staël: doctrine qui se trouve assez juste quand on l'applique aux sciences exactes, mais qui, appliquée aux arts d'agrément, est une des plus dangereuses hérésies qui jamais ait attaqué la loi littéraire.

Cette *perfection* dont on gratifie Voltaire, et qui l'élève fort au-dessus de Racine, est donc *le fruit du temps, de l'étude des grands modèles, et sur-tout de l'étude de leurs fautes.* D'après ce calcul, M. de La Harpe, et les auteurs tragiques actuels, doivent être fort supérieurs à Voltaire; car depuis soixante ans l'art a fait des progrès: on a eu le temps d'étudier les grands modèles, et sur-tout leurs fautes. Il paroît que d'après le conseil de M. Condorcet, les disciples de Voltaire se sont particulièrement attachés à étudier ses fautes; car ils ont réussi à les bien imiter; et ce sont les fautes de Voltaire qui font leurs beautés. De pareilles assertions ne méritent guère une réfutation sérieuse; et rien n'est plus comique que la gravité magistrale avec laquelle on érige en axiomes ces erreurs et ces mensonges de l'ignorance. Il faut pardonner à M. Condorcet, qui n'étoit que géomètre, des bévues en littérature; mais on ne peut excuser dans un homme aussi philosophe, ce fanatisme à froid pour Voltaire, lequel avoit trop d'esprit pour ne pas se moquer d'un pareil admirateur. Il s'en faut bien que l'art de la tragédie ait fait des progrès depuis Racine; il a, au contraire, sensiblement décliné. Depuis ce poëte si sage, si judicieux, nous n'avons presque vu que des ouvrages d'écolier, où quelques lieux communs, quelques tirades de collège brilloient sur un fond misérable.

Faut-il être étonné que dans ces derniers temps, on ait essayé de porter la lumière sur les défauts de Voltaire, et d'examiner avec quelque sévérité les plans et le style de ses tragédies? Ces critiques n'étoient-elles pas nécessaires au rétablissement de la hiérarchie du Parnasse, lorsqu'une classe très-nombreuse de la société, nourrie dans la superstition voltairienne, s'efforçoit de mettre son idole au-dessus de Racine, et, désertant les autels du vrai dieu, ne sacrifioit qu'à Baal?

Tancrède a, comme *le Cid*, le désavantage et le malheur d'être noyé dans un déluge de mauvais acteurs qui inondent la scène. C'est un des rôles qui font le plus d'honneur à Lafond; c'est un de ceux où il marche, avec le plus de succès, dans la carrière ouverte par le Kain: ce qui ne signifie pas qu'il soit un le Kain; mais il suit du moins ses principes et sa marche: il conserve sa tradition; et en cela il rend un très-grand service au Théâtre Français.

Education.

On vient de relever, avec autant d'esprit et de goût, que de raison et de jugement, les abus qui se sont introduits dans l'éducation des

Digitized by Google

nairement les plus agréablement écrits? Quel auteur de roman a, parmi nous, un style qui approche de celui des le Sage, des Prevot? Et où trouve-t-on des inventions plus heureuses, des passions plus vraies, des caractères mieux peints et plus variés que dans ces deux écrivains? N'est-ce pas au contraire dans ces romans nouveaux, remplis d'invraisemblances, de caractères faux et exagérés, de scènes horribles ou ignobles, qui pullulent parmi nous, *car malheureusement ce qui vicie abonde;* n'est-ce pas, disons-nous, dans ces détestables rapsodies que l'on rencontre à chaque page l'emphase, le néologisme, la trivialité, l'incorrection, et généralement tous les vices du plus mauvais style? En effet, il ne nous est jamais arrivé de trouver la composition d'un roman misérable, sans pouvoir donner en même temps des preuves que la manière d'écrire de l'auteur ne valoit pas mieux que sa pensée.

Nous sommes tellement accoutumés dans la lecture de ce genre d'ouvrages, et à la platitude du style, et à la niaiserie des conceptions, que lorsqu'un roman nouveau paroît, dont l'action est passable, et le style un peu *chrétien*, nous craignons d'être portés, par l'effet trompeur de la comparaison, à l'estimer peut-être plus qu'il ne vaut. Nous ne sommes donc pas très-sûrs si l'intérêt que nous a inspiré *Henry Saint-Léger* ne prend pas un peu sa source dans l'ennui que nous a causé *Splendeur et Souffrance;* mais il est certain que ce roman, sans être un chef-d'œuvre, est du moins vraisemblable dans ses incidens, naturel dans son style, et moral dans ses résultats.

C'est encore une traduction anglaise que cette production nouvelle, et nous croyons qu'effectivement elle valoit la peine d'être traduite. L'auteur a voulu peindre les désastres qu'entraine avec elle cette cupidité excessive, cette soif insatiable de l'or, qui est un des caractères les plus frappans et les plus tristes de la corruption moderne. Il nous montre cette honteuse passion associée avec la vanité, introduisant dans l'intérieur d'une famille tous les plus affreux désordres, la division des époux, le mauvais exemple, la ruine, le déshonneur. Un vil calcul a présidé uniquement à l'union de deux personnes qui se connoissoient à peine, qui n'ont aucun goût l'une pour l'autre, ou, pour mieux dire, qui dévorées toutes deux d'orgueil et d'avarice, n'aiment rien dans la nature qu'elles-mêmes, n'ont rien de cher que leur propre intérêt. Tant que la fortune leur sourit, tant que l'époux, heureux dans ses entreprises, peut fournir à sa femme toutes les ressources d'un luxe qu'il croit utile à ses propres affaires, le calme, l'union et la joie régnent au sein de la famille; mais comme ni l'un ni l'autre n'ont fait provision de bons principes et de bons sentimens pour la mauvaise fortune, il arrive que dès que le vent de l'adversité s'élève sur cette maison, elle est renversée de fond en comble. Cette femme en apparence si bonne, si douce, si dévouée, aux premières attaques du malheur, tend des piéges à son époux pour le dépouiller du peu qui lui reste: comme elle ne peut y réussir, elle lève alors le masque, et ce n'est plus qu'une furie qui éclate en reproches et en injures; qui prouve clairement à cet homme si long-temps abusé, qu'elle ne l'a jamais aimé; qui se montrant insensible aux sentimens de la nature, et même à tout respect humain, l'abandonne scandaleusement lorsque sa ruine est consommée; tandis que ce malheureux, dont les yeux s'ouvrent trop tard, voit, pour achever son infortune et sa honte; sa fille, le seul bien qui lui restoit, pervertie par l'exemple de sa mère, et déshonorée sous ses yeux par un suborneur que cette mère imprudente avoit elle-même introduit dans sa maison, séduite par l'appât de ses richesses et par l'espoir incertain d'un mariage avantageux.

En opposition à ces tristes peintures, l'auteur présente le tableau d'un couple vertueux et sensible, dont l'amour a formé l'union, dont le devoir fortifie l'amour, et qui, au milieu des situations les plus difficiles de la vie, trouve dans son mutuel attachement et dans ses vertus des consolations, des ressources et des espérances. L'histoire de ces deux honnêtes époux se lie assez naturellement à celle de l'autre famille; et Henry Saint-Léger qui fut jadis l'ami du riche Francis, qui en fut payé de la plus noire ingratitude, lorsque cet homme dur regardoit sa prospérité comme inébranlable, a le bonheur de pouvoir à la fois le secourir dans son extrême malheur, et lui donner une leçon d'honneur et de vertu, qui heureusement n'est pas perdue.

Dans tout cela, il n'y a ni sorciers, ni apparitions, ni caverne, ni tour du nord, ni autres agrémens de ce genre. Les diverses situations sont prises dans des evénemens malheureusement trop ordinaires dans la société; et comme nous l'avons dit, ces événemens, naturellement amenés, sont écrits d'un style simple et assez élégant. C'est au total une lecture agréable.

N.

COURS DE LA BOURSE DU 3 OCTOBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst banco	53f	3-4	54f	1-4
— Courant.	55	1-2	56	5-16
Hambourg. .	185	0-0	184	0-0
Londres. . . .	00	000	00	00c
Madrid eff. .	15	45	15	55
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	45	15	36
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	462	00	465	00
Gênes effec.	467 c		465 c	
Livourne. . .	504 c		502 c	
Naples. . . .	420 00		000 00	
Milan.	8 10s p. 6f		8 11s p. of	
Basle.	1	0 0 p	1	3-4p.
Francfort. . .	0	0-0 p	00	00
Vienne. . . .	121	0-0	000	00
Lyon.	3 8 p 0-0j.		1	3-8p
Marseille. . .	1-2 p 0-0j.		1	3-8p
Bordeaux. . .	1-8 p 0-0j.		1	1-8p
Montpellier.	1-2 p 0-0j.		00	0-0
Genève. . . .	0-0	00	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345f	20c
Or paraphé les 1000-1000 hectogramme	341	89c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	00000cf	
Arg. de 620 à 845, les 1000-1000 le kilogram.	213	570
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	37
Quadruple	81	10
Ducat.	11	15
Souverain	00	0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807 85f 50c 75c 50c 00c 00f 00f 00c 000

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 00f 00c 00c 00c 00f

Banq. de F. avec doublement 1365f 1362 50c 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f	00c	à	6	000
— S. Domingue. .	0	00	à	0	000
Sucre d'Orléans.	0	00	à	0	000
— brut.	0	00	à	0	000
Coton du Levant.	0	00	à	0	000
Sav. de Marseille.	0	00	à	0	000
Huile d'olive. . . .	0	00	à	0	000
Potasse d'Amér. .	0	00	à	0	000
Eau-de-vie, 3/9. .	00	00	à	0	000

ANNONCE.

Les Mille et une Nouvelles, ouvrage périodique, pouvant faire suite à toutes les Bibliothèques de romans; par une société de gens de lettres. Avec cette épigraphe:

« Venez, je vous appelle à de nouveaux plaisirs! »

Tome IVe, deuxième partie. Cette livraison contient: 1° *Elzina*, Nouvelle anglo-saxonne, — 2°. *Lirani*, ou *Catastrophes sur Catastrophes*, Nouvelle espagnole; 3°. *la Dissimulation punie*, Nouvelle anglaise.

Il paroît tous les mois (à compter du 1er mars 1807) un cahier de six feuilles in-12, contenant plusieurs Nouvelles, qui formeront au bout de chaque année 6 volumes. Le prix de la souscription, pour un an, est de 12 fr. pour Paris, de 15 fr. pour les Départemens, et de 18 fr. pour l'Etranger, par la poste.

On souscrit à Paris, chez Frechet, libraire, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, n°s 21 et 24;

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Et dans les Départemens et l'Etranger, chez les principaux Libraires et directeurs des postes.

---

demoiselles, et dans leurs distributions publiques de prix: c'est un nouveau moyen de rendre justice aux maisons qui se piquent de conserver les vrais principes et la bonne manière d'enseigner. Celle de M. le Crosnier, rue d'Angoulême, est une des plus distinguées en ce genre; on y reconnoît, avec plaisir, la simplicité antique et la forme des colléges de l'Université.

L'éducation y est appropriée à nos institutions nouvelles; mais l'étude des langues anciennes en fait la base. Les arts d'agrément n'y sont considérés que comme un accessoire, et les mathématiques que comme le complément des études. Mais on y forme plus spécialement les élèves à l'intelligence et à l'imitation des anciens modèles. Dans la première distribution des prix, tout étoit sévère, rien n'étoit accordé au plaisir des yeux ni à une vaine pompe de théâtre: une exposition des règles de la poésie lyrique; l'explication et le développement des plus beaux morceaux des prophètes, de Pindare et d'Horace; quelques odes de Malherbe et de Rousseau, récitées avec intelligence, sans manières et sans affectation; un exercice enfin purement scolastique et littéraire: voilà ce qui m'a paru plus sage, plus instructif, plus utile qu'un concert, nécessairement médiocre, ou une comédie qui m'auroit fait regretter le théâtre des Jeunes Elèves. La fête étoit présidée par M. Bigot de Préameneu; et ce magistrat, dans un discours plein d'onction, de noblesse et de sensibilité, a prodigué les encouragemens aux vainqueurs, les consolations aux vaincus, les éloges au chef de la maison, et a laissé dans l'ame de tous les spectateurs une impression touchante d'une bonté toute paternelle.

THÉATRE DE RAVEL.

J'ai rendu compte, il y a quelque temps, du combat de Ravel et de Forioso, comme d'un spectacle singulier, très-étranger à la littérature, mais curieux en lui-même, comme objet d'adresse et d'industrie. Depuis sa victoire, Ravel a pris le titre magnifique d'*Incomparable*; et comme la multitude est souvent dupe des titres, elle a commencé à suivre Ravel avec un empressement nouveau, depuis qu'elle l'a vu décoré d'une épithète si superbe. Ravel, de son côté, a justifié le nom d'*Incomparable*, par des prodiges de grace et de dextérité sur la corde: il est singulier dans son genre, et vraiment incomparable par l'élégance, la propreté et le moëlleux de sa danse, sur un théâtre où c'est déjà un miracle de savoir bien se tenir. Sa figure et sa taille ont beaucoup contribué à faire briller son art aux yeux des femmes, dont le jugement et le goût influent toujours beaucoup sur le succès des artistes.

ÉNIGME.

Le trépas est le prix de mes brillans services.
Une rivale indigne usurpe mon emploi:
Son corps, pareil au mien, rend les mêmes offices;
Mais la toucheroit-on comme on me touche, moi!

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Carène* (quille et flancs d'un vaisseau), dans lequel on trouve *arène*.

Helmina d'Heidelberg, ou *l'Innocente coupable*, mélodrame en trois actes, de Hapdé. Prix: 1 fr., et 1 fr. 20 c. par la poste.

A Paris, chez Barba, libraire, palais du Tribunat, derrière le Théâtre Français, n°. 51.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, la porte cochère vis-à-vis l'église, au premier.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE

Londres, 19 septembre.

Sir Samuel Achmuty et le général Craufurd, qui commandoient nos troupes à la malheureuse affaire de Buenos-Ayres, sont arrivés à Portsmouth, à bord du brick *le Sarrazine*. Aussitôt que les officiers ont été débarqués, il a été défendu à l'équipage de mettre à terre, et de rien divulguer de ce qu'il savoit.

Le prince de Galles, accompagné de lady Vernon, a fait hier plusieurs visites.

La flotte du canal, sous les ordres de lord Gardner, est partie de Torbay pour retourner vers les côtes de Brest.

La banque d'Angleterre a mis en circulation, en billets de banque, depuis 1705 jusqu'à présent, de 10 jusqu'à 18 millions de livres sterling tous les ans.

Un capitaine d'un vaisseau de la compagnie des Indes hollandaises, qui s'est donné pour suédois, a été arrêté dans les Dunes.

Le vicomte de Castlereagh a présenté, au lever de S. M., lord Lake, revenant de l'Inde. On assure que lord Hutchinson est en route pour Pétersbourg; mais on craint bien que son voyage n'ait aucun résultat. Il n'est que trop certain que l'Empereur Alexandre et son cabinet sont dans les plus mauvaises dispositions pour notre pays. Nos compatriotes qui pendant la dernière guerre étoient comblés de marques de bienveillance à Saint-Pétersbourg, y sont vus aujourd'hui de très-mauvais œil, tandis que le général français Savary est accueilli et fêté à la ville et à la cour.

Sir Sydney Smith est arrivé à Londres, et a eu à l'amirauté une conférence avec lord Mulgrave.

La veuve du contre-amiral Louis, qui est mort sur le *Canopus* en Egypte, a obtenu du roi une pension de 200 liv. sterl. par an.

Parmi les officiers de marque que nous avons perdus devant Copenhague, on regrette le capitaine Woodford qui a été tué par le sloop *Cruizer*.

Les négocians anglais en Russie ont présenté un Mémoire au marquis de Douglas notre ambassadeur à cette cour, relatif au renouvellement du traité de commerce avec cet Empire.

M. Gambier est parti en qualité de consul pour Lisbonne.

Jamais nos expéditions ne se sont faites avec plus de promptitude que depuis le moment où nous n'avons plus d'alliés à secourir sur le continent. Celle de 8000 hommes, qu'on supposoit d'abord destinée pour la Sélande, a été équipée avec beaucoup de secret et de célérité. Elle partira de Cork, où se trouve tout ce qui doit être embarqué. Il y a un assez grand nombre de troupes écossaises.

Saint-Pétersbourg, 5 septembre.

La Gazette de la Cour dit aujourd'hui :

« S. M. I. voulant témoigner sa satisfaction aux trois bataillons qui faisoient partie de la garnison de Dantzick, a ordonné qu'ils serviroient à former un régiment d'infanterie, qui portera le nom de *Byalistock*. »

Nous sommes autorisés à démentir le bruit par lequel on prétendoit qu'il avoit été mis empêchement au départ des vaisseaux pour Lisbonne et Oporto. Un convoi va partir de Plymouth pour le Portugal.

Immédiatement après l'arrivée des dépêches reçues de Copenhague, un messager a été expédié à Windsor, pour en porter la nouvelle au roi; et elle a été annoncée au public par les canons de la tour et du parc.

Il est aussi arrivé à Harwich une malle de Gottenbourg. Avant le départ du paquebot qui l'a apportée, on venoit de recevoir d'Elseneur la nouvelle que les troupes que nous avons sur ce point avoient été attaquées par un corps armé de paysans danois.

Des ordres ont été envoyés à Chatam et à Sheerness, pour y recevoir la flotte danoise; et on a proposé aux équipages arrivés dernièrement de la pêche du Groënland de se rendre sans délai à Copenhague, pour être mis à bord des vaisseaux danois, et les amener en Angleterre.

DANEMARCK.

Kiel, 18 septembre.

PROCLAMATION.

Frères et compatriotes de Norwège,

« C'est au sein de la paix, quand le feu de la guerre embrasant tout le reste de l'Europe, les sages principes de notre gouvernement ne laissoient pas le moindre doute sur cette neutralité constante qui jusqu'à ce jour avoit contribué à la tranquillité et au bonheur du Danemarck, que nous sommes assaillis aussi inopinément qu'atrocement, par un ennemi que nous n'avions point provoqué. Déjà nos frères de Danemarck sont aux prises avec lui. Quelles sont ses vues? Quel est le but de son ambition? C'est ce qu'on ne peut pour le moment ni conjecturer, ni déterminer. Ainsi, non-seulement il est possible, mais vraisemblable, que son agression s'étendra jusqu'à nous. En tout cas, devons-nous nous attendre à une attaque imprévue, et employer toutes nos forces pour la repousser avec succès.

J'en appelle donc à tous les braves de Norwège : leur confiance dans un gouvernement qui s'honore de l'amour de ses sujets, et auquel ils doivent depuis si long-temps leur bonheur; cette bravoure, cette intrépidité, le plus bel héritage de leurs ancêtres; cet amour de la patrie qui de temps immémorial les a distingués : tout m'est un sûr garant qu'ils seconderont leurs braves frères de Danemarck, qui dans ce moment doublent d'efforts pour triompher de la violence.

Aux armes, aux armes, braves Normands, l'ennemi vous a provoqués

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 5 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Gouvernante, Madame de Sévigné.

Mlle Mars rentrera par le rôle d'Angélique dans la première pièce, et par celui de Marie dans la seconde.

THEATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Euphrosine et Coradin.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle d'Euphrosine.

THEATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Volage, la Petite Ecole des Pères, le Mariage des Grenadiers.

THEATRE DU VAUDEVILLE.

M. Guillaume, l'Hôpital Militaire, les Pages.

VARIETÉS.

Géographie physique de la mer Noire, de l'intérieur de l'Afrique et de la Méditerranée (1); par A. Dureau-de-Lamalle fils.

(Premier Extrait.)

Lorsqu'un écrivain se présente avec une grande étendue de connoissances; quand il expose une opinion fondée sur des probabilités, bien qu'elle soit contraire aux idées reçues; lorsqu'il s'appuie sur des autorités nombreuses et respectables, sur des faits même qu'on ne peut guère contester, on doit lire son ouvrage avec une scrupuleuse attention, être très-circonspect dans la critique, et craindre de décider légèrement sur une matière qu'une vaste lecture et de longues méditations n'ont point encore approfondie.

M. Dureau-de-Lamalle discute trois points obscurs de la géographie, l'état des mers Noire et Caspienne avant les temps historiques, et l'intérieur de l'Afrique, que l'on connoît si mal aujourd'hui. A l'égard de cette dernière contrée, il s'étonne avec raison de notre profonde ignorance; car, tandis que le vaste continent de l'Amérique est assez bien connu, même dans la partie du nord-ouest, nous n'avons aucune notion précise sur l'Afrique intérieure, où des nations civilisées ont pénétré depuis quarante siècles, et sur laquelle les Grecs, les Romains, les Arabes et les modernes nous ont donné de si nombreux renseignemens.

Quoique l'auteur paroisse avoir eu spécialement le dessein de donner une géographie physique du Pont-Euxin, de la Méditerranée et des pays arrosés par le Nil et le Niger, la lecture de son ouvrage fait découvrir un autre but. Il semble en effet qu'il ait eu principalement l'intention de venger les anciens du reproche d'ignorance qu'on leur fait indiscrètement. Chacun de ses chapitres justifie un ou plusieurs savans de l'antiquité, et il ne néglige ni recherches ni preuves pour nous démontrer qu'Homère étoit aussi parfait géographe qu'il étoit grand poète. « L'étude assidue, dit-il, que j'ai faite des ouvrages des anciens, et des » faits qu'ils nous ont transmis, m'a fortement convaincu que les con- » noissances géographiques, les sciences physiques et mathématiques » étoient plus avancées antérieurement aux temps historiques, qu'elles » ne le furent aux époques connues par l'histoire..... » Cette assertion paroîtra bien étrange aux modernes qui ont soutenu la thèse contraire. En effet, depuis quelque temps, on semble avoir pris à tâche de détruire notre estime pour les écrivains de l'antiquité. Ici, l'on ose dire

(1) Un vol. in 8°, avec deux cartes, dressées par J. N. Buache. Prix: 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

A Paris chez Dentu, imprimeur-libraire, éditeur de la Géographie de Pinkerton, rue du Pont de Lodi, n°. 3, ci-devant quai des Augustins, n°. 17; et chez le Normant.

Digitized by Google

combattez-le, comme vos ancêtres, comme vos frères de Danemarck : soyez, comme eux, unis et fermes; suivez partout vos chefs dans le chemin de l'honneur et de la gloire; serrez-vous fraternellement la main. Enfin, puisqu'un ennemi violent menace le trône héréditaire de Frédéric, et vos foyers, n'épargnez ni votre sang, ni la vie, à l'exemple des anciens Normands, pour repousser son agression.

Votre cause est bonne; c'est la cause de la justice. Un peuple a double force, dès qu'il se bat pour son roi, pour ses foyers, pour son indépendance, c'est-à-dire, son existence.

Tout sacrifice fait à la patrie, toute grande et belle action sera proclamée, et appréciée par un gouvernement qui aime ses sujets en père, et partage leur gloire et leur bonheur; tout bon et sage conseil sera bien accueilli, et suivi, s'il est nécessaire.

La Providence se complaît dans la bonne cause. Sous ses auspices, l'union, la force et le courage terrasseront un superbe ennemi. C'est pour la paix que nous nous battons. Le roi l'avoit donnée à son peuple, qui la saura bien reconquérir.

Christiania, le 23 août 1807.

Le général en chef dans le sud de la Norwège, CHRISTIAN, *prince de Slesvig-Holstein.*

ALLEMAGNE.

Hambourg, 25 *septembre.*

On assure que le général Wallersdorff, à son arrivée à Kiel, a été mis aux arrêts, et envoyé, comme prisonnier, à Albourg en Jutland.

D'après le dire d'un voyageur, le bruit s'est répandu dans le Holstein que les Anglais avoient déjà, le 19 septembre, fait sortir 13 vaisseaux de ligne danois du port intérieur de Copenhague; mais on ne dit pas si ces vaisseaux étoient gréés et équipés.

Vingt-six maisons de commerce de Copenhague ont suspendu leurs paiemens.

Tous les magistrats des principautés de Gottingue et de Grubenhagen ont reçu l'ordre d'envoyer sans délai à l'intendant-général du Hanovre, les noms des employés de ces deux provinces qui desireroient entrer au service du royaume de Westphalie. Les employés des autres provinces hanovriennes qui voudroient aussi échanger leur place contre des emplois dans le nouveau royaume, sont pareillement invités à donner leurs noms.

Les 20,000 écus rassemblés par une souscription pour subvenir aux frais d'un monument à ériger en l'honneur de Martin Luther, viennent de recevoir une autre destination. On les a employés à payer une partie des contributions dont le comté de Mansfeld a été frappé. La construction du monument de Luther est remise à l'an 1817, comme étant le troisième jubilé séculaire de la réformation.

Francfort, 30 *septembre.*

Le prince François-Joseph, fils de l'archiduc de Milan, est, dit-on, en route pour Paris.

Suivant les lettres du Bas-Elbe, les différends survenus entre les cours de Pétersbourg et de Londres, deviennent tous les jours plus sérieux. Toutes les côtes ont été garnies de troupes, et l'on fait les plus grands préparatifs pour être en état de faire échouer les projets que les Anglais pourroient former. Les dispositions de la nation russe ne sont pas équivoques, et elles se manifestent sur-tout à Pétersbourg. Les Anglais y sont honnis et insultés dans les rues. Presque tous les vaisseaux de cette nation, qui se trouvoient dans les ports de Pétersbourg, en sont partis.

On annonce que plusieurs bataillons bavarois vont encore se rendre à Braunau, et que la garnison de cette place sera très-nombreuse.

On mande de Berlin que cette ville est destinée à devenir le siége d'une université, qui sera désormais le centre de toute l'instruction publique en Prusse.

HOLLANDE.

La Haye, 29 *septembre.*

Le 12 septembre, le bourg d'Oerschot a vu célébrer une fête aussi extraordinaire que touchante. M. van de Plaats, riche capitaliste, qui remplissoit sa 81ᵉ année, avoit fait préparer dans la principale auberge un grand festin pour tous les individus du canton, âgés de 80 ans et au-delà, de quel sexe et de quel rang qu'ils fussent. Sur 47 convives, il s'en présenta 37, dont 14 femmes et 23 hommes. Tous arrivèrent à pied, même ceux dont la demeure étoit éloignée de plus d'une lieue. M. van de Plaats avoit offert de les envoyer chercher en voiture; mais ils avoient voulu donner au public le spectacle de leurs forces dans un âge aussi avancé. La table fut servie d'une centaine de plats apprêtés avec le luxe, mais dans le choix desquels on avoit consulté l'hygiène des vieillards. M. van de Plaats se plaça entre deux vieillards de 90 et 91 ans qu'il servit lui-même. Le reste de la compagnie fut servi par de jeunes femmes charmantes et des demoiselles de la famille de M. van de Plaats.

Une musique douce et appropriée au caractère de la fête, retentissoit dans la salle. Le vieux Amphitryon porta le toast de ses compagnons d'âge, qui le lui rendirent par une acclamation universelle. Après le dîner, dix des femmes les plus âgées dansèrent avec M. van de Plaats, une danse nationale nommée *het voetje* (le petit pied), tandis que les vieillards, partagés en divers groupes, s'exerçoient à divers jeux d'adresse. Conformément aux usages du bon vieux temps, la société se sépara à six heures du soir; et quoiqu'ils ne se fussent rien refusé, chacun d'eux retourna chez lui à pied, et tous se portèrent fort bien le lendemain. La somme des âges de ces trente-sept individu formoit un total de 3041 ans. Il n'y eut parmi eux que deux sourds, et un seul qui portât des lunettes.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 4 *octobre.*

— L'anniversaire de la bataille d'Jéna sera célébré, à Paris, le 14 de ce mois. Tous les spectacles seront ouverts la veille; il y aura le soir illumination du palais et des jardins des Tuileries, et concert sur la terrasse. Les fêtes qui avoient été annoncées à l'occasion du mariage du prince Jérôme, et qui avoient été remises à cause de la saison, auront lieu le même jour à Fontainebleau. (*Moniteur.*)

— S. M. a rendu, le 30 septembre dernier, le décret suivant, portant création de nouvelles succursales :

Art. 1ᵉʳ. L'état des succursales à la charge du trésor public, tel qu'il a été fixé en vertu du décret du 5 nivose an 13, sera porté de 24,000 à 30,000.

2. A cet effet, le nombre des succursales sera augmenté, dans chaque département, conformément à l'état annexé au présent décret. La répartition en sera faite de manière que le nombre des succursales, mis à la charge du trésor public, par décret du 5 nivose an 13, et celui qui est accordé par le présent décret, comprennent la totalité des communes des départemens.

3. Cette répartition aura lieu, à la diligence des évêques, de concert avec les préfets, dans le mois qui suivra la publication du présent décret.

4. Les évêques et les préfets enverront sur-le-champ au ministre des cultes, les états qui seront dressés pour être définitivement approuvés par S. M., et déposés ensuite aux archives impériales.

5. Les desservans des succursales nouvellement dotées par

---

qu'ils n'avoient aucune idée raisonnable sur la géographie; là, qu'ils n'ont pas connu l'Afrique, et qu'ils l'ont supposée trois fois plus petite qu'elle n'est; plus loin, qu'ils ne se sont jamais avancés jusqu'à l'équateur, dans la ridicule persuasion où ils étoient que l'homme ne peut exister dans la zone torride; ailleurs enfin, qu'ils ne naviguoient que sur les côtes, qu'ils redoutoient la haute mer, et qu'un périple autour de l'Afrique devoit être regardé comme une fable avant l'expédition de Vasco de Gama.

Tous ceux qui ont adopté ces préjugés, les perdront entièrement en lisant l'ouvrage de M. Dureau-de-Lamalle : il prouve que jusqu'au siècle de Ptolémée, les connoissances géographiques étoient plus étendues et plus exactes qu'elles ne l'ont été depuis; et qu'en astronomie même, les anciens n'étoient pas aussi peu avancés qu'on le suppose ordinairement.

Eratosthènes (*apud* Strab. l. 1, p. 56.) savoit que le globe n'est point une sphère parfaite, mais un sphéroïde. Il savoit que la terre, à l'équateur, est plus élevée que dans les autres points de sa surface; ce qui paroit indiquer l'opinion de l'aplatissement des poles : il savoit que la mer des Indes communique à l'océan Atlantique, en faisant le tour de l'Afrique. Cette vérité, méconnue de Ptolémée, a été soupçonnée par Diaz, et constatée par Vasco de Gama. Fernand Colomb, qui a écrit la vie de son père, nous dit que c'est cette opinion qui a engagé ce célèbre navigateur à tenter sa grande expédition; et en effet, Christophe, persuadé que l'Océan faisoit le tour du globe, vouloit aller aux mers d'Asie par l'ouest, et c'est en cherchant les Indes qu'il rencontra l'Amérique.

Hérodote paroit à l'auteur un écrivain très-savant et très-exact. Sans doute, M. Dureau-de-Lamalle ne veut parler ici que des choses qu'Hérodote a décrites après les avoir vues, et dans ce cas nous ne contestons point sa véracité; mais on ne peut disconvenir que ce père de l'histoire s'est souvent laissé conter des fables qu'il nous rend naïvement comme il les a reçues; témoin l'aventure d'un Aristée de Proconèse, qui mourut deux fois, et reparut trois siècles après sa seconde mort. Nous pourrions considérablement multiplier les citations de ce genre; mais M. Dureau-de-Lamalle ne cite lui-même que les endroits où Hérodote paroit exact.

La formation récente du Delta en Egypte, est le premier objet qui occupe notre auteur. Il renouvelle l'ancienne opinion des Egyptiens, que le Delta est un bienfait du Nil. Bien des auteurs l'ont dit avant M. Dureau-de-Lamalle; mais aucun n'a étayé ce sentiment de plus d'autorités, de plus d'observations, et sur-tout ne l'a poussé plus loin. L'auteur croit que les limons charriés par le Nil ont conquis sur la mer, non-seulement la partie septentrionale du Delta, mais même tout l'espace qui existe entre Rosette et l'ancienne Memphis. Les observations géologiques viennent à l'appui de ce système, qui a tous les degrés de vraisemblance. Nous pensons comme lui, que les alluvions, les atterrissemens changent à la longue la figure d'une contrée; les embouchures des grands fleuves apportent sans cesse de nouvelles terres qui font varier le littoral d'un pays; mais nous croyons que l'auteur fait faire au Nil des opérations trop promptes, et qu'il n'a pas assez reculé l'époque du premier envahissement des terres sur les eaux de la Méditerranée. Il penche vers cette opinion de quelques anciens, que la fondation de Memphis est postérieure au siècle d'Homère. Il se fonde sur ce que ce poëte, qui est allé à Thèbes *Hecatompyle*, ne parle pas de Memphis, qu'il a dû cependant traverser en remontant le Nil. Le silence d'Homère sur Memphis ne prouve pas d'abord que cette ville n'ait point existé; en second lieu, les pyramides de Gizé, qui n'ont pu être construites que par un peuple nombreux, prouvent qu'elles avoient une très-grande ville dans leur voisinage; nous opposons enfin à l'auteur, l'auteur lui-même, qui dit, dans les pages suivantes : « Les prêtres

Digitized by Google

le trésor public, seront payés, à dater du jour de l'approbation de l'état de ses succursales, pour leur diocèse, s'ils exerçoient antérieurement les fonctions de desservans dans les succursales nouvellement dotées; et à dater du jour de leur nomination, s'ils sont nommés postérieurement à l'exécution du présent décret.

6. Les traitemens des desservans continueront à être payés dans les formes prescrites par les articles, 4, 5 et 6 du décret du 11 prairial an 12.

7. Les titres des succursales, tels qu'ils seront désignés dans les états approuvés par S. M., conformément à l'article 4 ci-dessus, ne pourront être changés ni transférés d'un lieu dans un autre.

8. Dans les paroisses ou succursales trop étendues, et lorsque la difficulté des communications l'exigera, il pourra être établi des chapelles.

9. L'établissement de ces chapelles devra être préalablement provoqué par une délibération du conseil-général de la commune, duement autorisé à s'assembler à cet effet, et qui contiendra l'engagement de doter le chapelain.

10. La somme qui sera proposée pour servir de traitement à ce chapelain, sera énoncée dans la délibération; et après que S. M. aura autorisé l'établissement de la chapelle, le préfet arrêtera et rendra exécutoire le rôle de répartition de ladite somme.

11. Il pourra également être érigé une annexe sur la demande des principaux contribuables d'une commune, et sur l'obligation personnelle qu'ils souscriront, de payer le vicaire; laquelle sera rendue exécutoire par l'homologation, et à la diligence du préfet, après l'érection de l'annexe.

12. Expéditions desdites délibérations, demande, engagemens, obligations, seront adressées au préfet du département et à l'évêque diocésain, lesquels, après s'être concertés, adresseront chacun leur avis sur l'érection de l'annexe, à notre ministre des cultes, qui en fera rapport à S. M.

13. Les chapelles ou annexes dépendront des cures ou succursales dans l'arrondissement desquelles elles seront placées. Elles seront sous la surveillance des curés ou desservans, et le prêtre qui y sera attaché n'exercera qu'en qualité de vicaire ou de chapelain.

(*Suit l'état de répartition des succursales entre les diocèses et les départemens.*)

— Un autre décret du même jour, contient les dispositions suivantes :

Art. 1er. A dater du 1er janvier prochain, il sera entretenu à nos frais, dans chaque séminaire diocésain, un nombre de bourses et demi-bourses, conformément au tableau ci-joint :

2. Ces bourses et demi-bourses seront accordées par S. M. sur la présentation des évêques.

3. Le trésor public paiera annuellement, pour cet objet, 400 fr. par bourse, et 200 fr. par demi-bourse.

(*Suit la répartition entre les diocèses des bourses et demi-bourses au nombre de 2400. Le diocèse de Paris en a 102, dont 34 sont des bourses entières.*)

— Un troisième décret porte qu'il sera tenu un chapitre-général des établissemens de Sœurs de la charité, et autres, consacrées au service des pauvres. Ce chapitre se tiendra à Paris dans le palais de Madame, qui présidera ledit chapitre, assistée du grand-aumônier; M. l'abbé de Boulogne, aumônier de S. M., fera les fonctions de secrétaire. Chaque établissement aura, à ce chapitre, un député ayant une connoissance particulière de la situation, des besoins et du nombre de chaque maison. Ce chapitre sera invité à faire connoître ses vues sur les moyens les plus propres à étendre ces institutions, de manière à ce qu'elles fournissent à la totalité des établissemens consacrés aux malades et aux pauvres.

— Les traitemens des membres de la cour des comptes sont fixés comme il suit : Au premier président, 30,000 fr. ; au procureur-général, 20,000 fr. ; à chacun des présidens, 20,000 fr. ; à chacun des maîtres des comptes, 15,000 fr. ; à chaque référendaire de première classe, 6000 fr. ; *idem* de deuxième classe, 2400 fr. ; au greffier en chef, 12000 fr.

— On assure que la cour des comptes sera installée le 2 novembre prochain.

— On prépare des salles au Louvre pour l'exposition des divers monumens des arts, et autres trophées conquis par la Grande-Armée. On dit que le public jouira le 15 octobre prochain de la vue de ces nouvelles richesses.

— M. Laforêt, dont nous avons annoncé la nomination à la place de conseiller d'Etat, est aussi nommé, dit-on, ambassadeur de France en Russie.

— Le prince régnant de Hohenzollern vient d'arriver à Paris avec une suite nombreuse. On annonce comme très-prochain le mariage de ce prince avec une nièce de S. A. I. le grand-duc de Berg.

— On annonce aussi le mariage de M. Menneval, secrétaire du cabinet de l'EMPEREUR, avec Mlle Mathieu, fille du notaire de ce nom. LL. MM., dit-on, ont daigné signer au contrat.

— M. de Lindholm, aide-de-camp du prince Royal de Danemarck, est reparti de Fontainebleau pour le quartier-général de Kiel. Cet officier a reçu de la part de S. M. l'EMPEREUR et ROI une superbe tabatière garnie de diamans, et ornée du portrait de S. M.

— On assure que M. Treneuil, auteur du poëme sur *les Tombeaux de Saint-Denis*, est nommé bibliothécaire de l'Arsenal, en remplacement de M. Blin de Sainmore, décédé.

— C'est par erreur que dans un article de Gênes, inséré le 22 septembre dernier, on a annoncé la destruction de brigands qui paroissoient encore de temps en temps dans la Savoie, ainsi que dans le Piémont. M. le préfet du Mont-Blanc nous écrit que les habitans de la ci-devant Savoie ont constamment donné, même au milieu des orages de la révolution, l'exemple de la tranquillité la plus parfaite, et que depuis des siècles on compte à peine dans ce pays un assassinat qui ait été commis sur la personne d'un voyageur.

Caisse d'Amortissement.

M. le préfet du département du Pas-de-Calais a réclamé, par sa lettre du 16 du mois dernier, le remboursement du cautionnement du sieur Garcin, percepteur démissionnaire de la commune de Gouy. Comme il a été vérifié que M. J. M. Hemmet, agent d'affaires à Paris, rue J. J. Rousseau, n°. 16, a reçu ce remboursement le 13 octobre 1806, en qualité de fondé de pouvoirs de M. Garcin, auquel il n'en a point tenu compte jusqu'à présent, l'entrée des bureaux de la Caisse d'Amortissement lui a été interdite. On renouvelle à cette occasion, à ceux qui ont quelques réclamations à faire auprès de la Caisse d'Amortissement, l'avis de n'employer aucun intermédiaire : c'est le seul moyen d'éviter les retards que les demandes présentées ou poursuivies par les agens d'affaires éprouveront nécessairement.

LOTERIE IMPÉRIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 27 septembre.

7 — 55 — 45 — 27 — 33.

» égyptiens dirent à Hérodote que *Ménélas remonta le Nil jusqu'à » Memphis.* » Memphis existoit donc au temps d'Homère, qui nous décrit les courses de Ménélas.

Mais en faisant abstraction du temps plus ou moins long que le Nil a employé à former tout le Delta, l'idée de M. Dureau-de-Lamalle nous en a fait naître une autre. Si à une époque quelconque la Méditerranée formoit un grand golfe dans la partie de l'Egypte qui est devenue le Delta; si ce golfe se prolongeoit jusqu'à Memphis, et au lieu où l'on a bâti le Caire, les voyages des Tyriens dans la mer des Indes n'ont plus rien d'extraordinaire. Nous n'avons plus besoin de recourir aux périples, ni même aux canaux de communication entre le Nil et le golfe Arabique pour porter des vaisseaux de la Méditerranée dans le golfe Persique. Si la mer parvenoit à la hauteur de Memphis et du Caire, la mer Rouge et la Méditerranée devoient se joindre; car les montagnes de l'Arabie-Pétrée, et celles qui sont à l'est du Caire, ne forment pas une digue assez continue pour avoir empêché la communication.

Au reste, il faut lire dans l'auteur même l'exposition et la preuve de cette opinion. Cette partie est pleine de recherches savantes; les extraire, seroit les affoiblir.

Un autre point plus intéressant encore, parce qu'il est plus obscur, est la jonction du Nil et du Niger. Vers la fin du mois dernier, avant d'avoir lu l'ouvrage de M. Dureau-de-Lamalle, nous avons dans un article exposé notre opinion sur cette jonction; mais nous avouons que nous ne l'avons pas environnée d'autant de lumières; nous avouons sur-tout que nous ne soupçonnions pas qu'elle se fît de la manière dont l'auteur l'explique.

Il établit : 1°. Que le Nil et le Niger sont deux fleuves différens; 2°. que le premier coule au nord, le second à l'est; 3°. que ces deux fleuves se communiquent, non pas immédiatement, mais par une autre rivière nommée *Misselad*, qui coule au nord-ouest; 4°. qu'un bras du Bahr-el-Abiad, ou du Nil, se détache vers l'occident, et va rejoindre le Misselad; 5°. que le Misselad, grossi de ce bras, se rend dans le lac Couga, 6°. enfin, que ce lac Couga communique lui-même, pendant la saison des pluies, avec le grand lac Ouankarah, dans lequel se jette le Niger, qui vient de l'occident.

Quelque plaisir que nous ayions à admettre un système qui explique tout, et une opinion qui termine tous les débats, nous ne pouvons nous empêcher d'exposer quelques doutes. D'abord, la branche que l'auteur fait sortir du Bahr-el-Abiad, vers le 10°. degré de latitude, est-elle bien un bras du Nil, ou plutôt un affluent de ce fleuve? Ensuite, sa jonction au Misselad est-elle bien constatée! L'auteur lui-même ne fait que pointiller sur sa carte cette jonction, de même que la partie du Misselad où elle doit se faire; ce n'est donc qu'une conjecture. Une autre objection se présente. Nous étions déjà bien embarrassés de chercher ce que devenoit le Niger : les uns le faisoient se perdre dans les sables, d'autres le faisoient entrer dans un lac Bournou, dont il ne sortoit plus. Il étoit également difficile d'admettre l'une de ces deux explications. Un très-grand fleuve ne se perd pas entièrement dans les sables sans reparoître; d'un autre côté, il n'étoit pas aisé de croire que toute cette masse d'eau fût employée à l'évaporation exercée sur un lac. Ce n'est point la masse du fluide qui détermine l'évaporation, mais c'est l'étendue de sa surface; et le lac Bournou n'étoit pas supposé égaler à beaucoup près la mer Caspienne. Maintenant, au lieu d'un fleuve qui ne reparoît plus, il faut en admettre deux, le Niger, le Misselad, et outre cela le bras du Nil qui s'y joint : voilà bien de l'eau dans la contrée qu'occupent les lacs Couga et Ouankarah! Ce dernier lac n'a même pas une étendue constatée, puisqu'il est également pointillé sur la carte. Enfin, l'auteur ayant placé au centre de l'Afrique le lieu où le Niger et le Misselad terminent leur cours, ce centre de l'Afrique

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

Appel à l'Honneur des Puissances continentales. (1)

C'est sous ce titre qu'a été publié, il y a quelques jours, un écrit dicté par l'indignation qu'a excitée dans l'auteur la conduite des Anglais à l'égard du Danemarck, et qui lui a été commune avec tout ce qu'il y a d'hommes d'un cœur noble et d'un esprit droit. Des événemens tels que la catastrophe de Copenhague sont bien propres à réchauffer la plume, ou plutôt la pensée des écrivains accoutumés à s'occuper d'objets politiques, et même à ranimer la verve des poëtes : car ce fut toujours un des apanages de la poésie de soulever les peuples et les gouvernemens contre les entreprises iniques qui pourroient avoir une influence funeste sur leurs destinées. Lorsque J. B. Rousseau composa, sur l'armement des Turcs, cette ode magnifique qu'on peut regarder comme son chef-d'œuvre, Venise seul étoit menacée, et la plupart des nations pouvoient se croire étrangères à cette querelle. Lorsque de nos jours, Mirabeau encourageoit éloquemment le patriotisme des Bataves contre l'influence anglaise, et la domination prussienne, sans doute la France n'y étoit pas sans intérêt ; mais il s'en falloit bien que la cause de la Hollande fût, comme celle des Danois, la cause générale de l'Europe. L'auteur de l'*Appel à l'Honneur des Puissances continentales* paroit avoir pris la plume en apprenant la capitulation de Copenhague, et avoir cédé à un sentiment profond, en montrant au continent cette expédition des Anglais comme *l'abrégé et le complément de toutes les perfidies dont ils se sont rendus coupables depuis quinze ans*. Ce n'est pas une déclamation, ce sont des faits et des rapprochemens, dont l'ensemble laisse sans excuse les partisans insensés de l'Angleterre, s'il lui reste encore des partisans. Comme cet écrit n'est pas long, nous pourrons en faire connoître au moins une grande partie à nos lecteurs. Nous devons savoir gré à l'auteur d'avoir aidé notre mémoire par des notes sur des événemens qui ne peuvent avoir été bien retenus que par des hommes habituellement occupés à observer l'état politique de l'Europe. Mais ne différons pas plus long-temps de laisser parler l'auteur lui-même :

« Depuis dix ans, la France ne cessoit de dénoncer la politique de l'Angleterre aux autres Etats du continent ; elle ne cessoit de leur montrer le honteux asservissement dont les menaçoit l'avidité britannique ; et la plupart de ces Etats, endormis dans une funeste sécurité, se plaisoient à taxer d'exagération les salutaires avis de la France. Mais Copenhague vient de tomber, et c'est au bruit de sa chute que doivent se réveiller les puissances assoupies ; c'est de ses ruines fumantes que sort une voix qui leur crie : *Songez à votre indépendence, à votre honneur !*

» Peuples du continent, vous êtes accoutumés aux attentats de la politique anglaise : l'histoire des quinze dernières années n'est que l'histoire de ses crimes et des calamités qu'elle a versées sur vous. La guerre sans cesse attisée, des traités violés, des alliances trahies, le commerce de toutes les nations opprimé, la dignité des souverains dégradée ; et partout l'emploi des moyens les plus atroces, des conspirations, des incendies, des machines infernales, des assassinats : voilà en quelques mots l'histoire de la politique anglaise dans ces derniers temps ; et ce n'est pas seulement de Copenhague que s'élèvent des milliers de voix qui l'accusent, c'est de Toulon, de Quibéron, de Naples, de Paris, de Pétersbourg, de Cadix, de tous les points de l'Europe, ou plutôt de toutes les parties du monde ; des contrées de Mysore comme des cendres de *Saint-Domingue*, et des rives du Nil comme des Etats qu'arrosent l'Ohio et la Delaware.

» Mais de tous ces attentats, dont le souvenir sera éternisé par le burin de l'histoire, pour apprendre à la postérité tout ce qu'osa l'Angleterre et tout ce que supporta votre longanimité, aucun peut-être n'offre un caractère d'iniquité aussi révoltant que celui dont le Danemarck vient d'être la victime.

» Au milieu des agitations d'une guerre qui, dans ses diverses révolutions, atteignit toutes les puissances, le Danemarck conserva presque toujours, dans son attitude et dans sa conduite, cette mesure de sagesse et de dignité que lui avoit imprimée, dans les cinq premières années de la guerre, un ministre dont la mémoire ne périra jamais parmi les Danois. La neutralité qu'il avoit établie et maintenue contre les arrogantes prétentions de l'Angleterre, fut scrupuleusement gardée par un prince qui se faisoit gloire de perpétuer dans ses conseils les principes de ce grand homme d'Etat.

» Pendant près de neuf ans, les Danois surent se mettre à l'abri des excès auxquels se livroit l'Angleterre pour ruiner la France, troubler l'Europe et désoler les mers. Pendant ces neuf années, elle n'épargna ni menaces ni séductions pour décider les Danois à épouser sa cause contre les Français. Humiliée de leur persévérance, elle finit par insulter à leur neutralité : ils avoient supporté des atteintes à leur commerce, mais ils ne souffrirent pas les atteintes que l'Angleterre vouloit porter à leur honneur ; et elle trouva dans leur défense des prétextes pour les accabler. L'enlèvement de *la Freya* et les suites de cette attaque sont connues du monde entier. Tout le Nord se ligua pour les Danois contre l'Angleterre ; et malgré cette ligue solennelle, ils furent seuls en butte à ses coups. L'énergie et la valeur ne pouvoient rien dans un combat si inégal ; les Danois succombèrent ; mais si leur résistance fut sans succès, elle ne fut pas sans gloire ; et la journée du 2 avril sera signalée dans l'histoire comme plus honorable pour les vaincus que pour les vainqueurs.

» Les Danois furent toutefois forcés de souscrire à des altérations essentielles dans ces principes et *ces droits de la neutralité maritime*, pour lesquels ils avoient combattu, que la volonté unanime de toutes les puissances continentales avoit consacrés, mais qui choquoient l'orgueil et l'avidité britanniques.

» Ils pouvoient sans doute espérer qu'une neutralité, dont les Anglais s'étoient rendus les régulateurs par la violence, seroit tolérée par eux, et se concilieroit avec leurs prétentions : vain espoir ! Les prétentions de l'Angleterre sont de nature à ne s'arrêter qu'au point où se trouveront anéantis le commerce et la marine de toutes les nations du continent.

(*La suite à demain.*)

(1) Brochure in-8°. Prix : 75 cent., et 90 cent. par la poste.
A Paris, chez Le Normant.

ANNONCE.

Les Fables d'Esope, mises en françois, avec le sens moral en quatre vers, et des figures à chaque fable. Nouvelle édition, revue, corrigée, et augmentée de la Vie d'Esope, avec figures, et les Quatrains de Benserade ; dédiée à la jeunesse. Jolie édition in-12, imprimée en caractères neufs. Prix : 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Auguste Delalain, imp.-lib., rue Saint Jacques, n°. 58.
Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

est-il donc d'un niveau assez bas pour que deux grands fleuves s'y rendent à de grandes distances de deux côtés opposés ?

Nous avons à la vérité l'exemple d'un fleuve intermédiaire qui réunit le Maragnon et l'Orénoque ; mais cet exemple est le seul connu ; et d'ailleurs ces deux grands fleuves portent leurs eaux à la mer par deux larges embouchures.

M. Dureau-de-Lamalle n'est point le premier qui fasse couler un bras du Nil vers l'ouest. Nous avons une mappe-monde de Magini (de l'an 1610), où un bras du Nil non pointillé, mais tracé, va se rendre dans un lac Terga, et rejoindre le Niger, qu'il fait couler à l'ouest. Ce lac *Terga*, placé de même au milieu de l'Afrique, ressemble bien au lac *Caugu* ; et c'est aussi vers le 10° degré que ce bras quitte le Nil pour couler à l'occident.

Au reste, l'ignorance où nous sommes encore sur l'étendue de ces lacs, et même sur leur existence, nous empêche de considérer comme une vérité de fait ce que les raisonnemens de l'auteur nous font envisager comme vraisemblable ; tant il est vrai que les plus ingénieuses hypothèses, les plus savantes recherches ne suffisent pas pour constater un point de physique et de géographie, sans le secours de l'observation !

Dans un second extrait nous rendrons compte des conjectures de l'auteur sur l'ancien état des mers Noire, Caspienne et Méditerranée.

H.

INSTITUT NATIONAL.

La classe des Beaux Arts a fait hier, en séance publique, la distribution des quatre grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale.

Le premier prix de peinture a été décerné à M. He[illegible], âgé de 20 ans, élève de M. Vincent ; le second prix à M. Caminade, âgé de 22 ans, élève de M. David. Le sujet étoit *Thésée vainqueur du Minotaure, au moment où les jeunes Athéniens et Athéniennes dévoués au monstre, témoignent leur reconnoissance au héros libérateur.* La classe a arrêté de demander à S. Exc. le ministre de l'intérieur d'envoyer à l'école de Rome M. Boudel, élève de M. Regnault, lequel a remporté le premier grand prix de peinture en l'an XI, et a continué de faire preuve d'un talent distingué depuis cinq ans.

Le premier prix de sculpture a été décerné à M. Calo[illegible], âgé de 26 ans, élève de M. Chaudet ; le second à M. Mutte, âgé de 50 ans, élève de M. Dejoux. Le sujet étoit *Archimède de Syracuse*.

Le premier prix d'architecture a été décerné à M. Huyet, âgé de 25 ans, élève de M. Peyre ; le second à M. Leclerc, âgé de 21 ans, élève de M. Percier. Le sujet étoit *un Palais pour l'éducation des jeunes princes de la famille impériale.* Une médaille d'encouragement a été décernée à M. Gr[illegible]t, âgé de 20 ans, élève de M. Percier.

La classe a jugé qu'il n'y avoit pas lieu à décerner le premier prix de composition musicale ; mais elle a décerné deux seconds prix égaux à M. Daussoigne, âgé de 17 ans et demi, élève de M. Méhul, et à M. Fetis, âgé de 23 ans, élève du Conservatoire et de M. Bethoven. M. Blondeau, élève de Méhul, a obtenu une médaille d'encouragement.

CHARADE.

Mon premier est une plante,
Mon second est une plante,
Et mon tout est une plante.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *Bougie*.

Les Mœurs des Israélites et des Chrétiens, par M. Fleury. Nouvelle édition. Un vol. in-12. Prix : 2 fr. 75 c., et 3 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Barbou, rue des Mathurins.
Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 19 septembre.

La Gazette de la Cour a publié un grand nombre de pièces relatives au siége et à la prise de Copenhague. Voici celles qui nous ont paru les plus importantes :

Sommation adressée, le 1er septembre, au gouverneur de Copenhague, par l'amiral Gambier et lord Cathcart, commandans en chef des forces britanniques de terre et de mer.

Monsieur,

Nous, commandans en chef les forces de terre et de mer de S. M. devant Copenhague, avons jugé convenable de vous sommer de rendre la place, afin d'éviter une nouvelle effusion de sang, en abandonnant une défense qu'il est évidemment impossible de continuer.

Le roi notre maître s'est efforcé de concilier les différends qui font l'objet de la querelle actuelle, par le moyen de ses agens diplomatiques.

Et pour convaincre S. M. danoise et le monde entier de la répugnance avec laquelle S. M. britannique a pris le parti d'avoir recours aux armes, nous soussignés, vous renouvelons à cet instant où nos troupes sont aux portes de Copenhague, et nos batteries prêtes à le foudroyer, nous vous renouvelons l'offre d'accéder aux termes *avantageux* et *conciliatoires* proposés à votre cour par les ministres de S. M.

Si vous consentez à livrer la flotte danoise et à ce que nous l'emmenions, elle sera conservée en dépôt et rendue à S. M. danoise avec tous ses équipages et dans le même état qu'elle aura été prise, dès que les arrangemens d'une paix générale leveront les causes qui ont nécessité cette demande. Les propriétés de toute espèce qui ont été capturées depuis le commencement des hostilités, seront rendues à qui elles appartiennent, et l'union qui existoit entre les royaumes-unis de la Grande-Bretagne et d'Irlande et le Danemarck, pourra être renouvelée.

Cette proposition une fois rejetée, nous ne pourrions plus la faire une seconde fois. Les propriétés publiques ou particulières appartiennent de droit à ceux qui s'en sont emparés; et la ville une fois prise, devra subir le sort de tout pays conquis.

Nous vous demandons une décision prompte; la position de nos troupes avancées jusque sous vos glacis, rend l'attaque indispensable, et un délai dans cette circonstance, seroit tout-à-fait déplacé.

Réponse du général Peymann.

Copenhague, le 1er septembre 1807.

Milords,

Nous sommes intimement convaincus que notre flotte, dont il est impossible de nous disputer la propriété, est aussi en sûreté dans les mains de S. M. danoise, qu'elle pourroit l'être dans celles du roi d'Angleterre, notre souverain n'ayant jamais agi hostilement contre le vôtre. Si vous êtes assez barbares pour tenter la destruction d'une ville qui ne vous a pas donné le moindre sujet de la traiter indignement, elle se soumettra au sort qui l'attend; mais l'honneur et le devoir nous font une loi de rejeter une proposition injurieuse pour une puissance indépendante. Nous sommes résolus à repousser de toutes nos forces les attaques que l'on fera contre nous, et à défendre jusqu'à la dernière extrémité la ville et notre bonne cause; nous sommes prêts à verser tout notre sang pour l'un comme pour l'autre.

La seule proposition qui soit en mon pouvoir de faire, dans le desir de prévenir de nouveaux malheurs, est de demander à mon royal maître sa dernière résolution au sujet du contenu de votre lettre, si vous m'envoyez un passeport pour la personne que j'expédierai à cet effet.

Je suis, etc.

Au quartier-général devant Copenhague, le 2 septembre 1807.

Monsieur,

C'est avec beaucoup de regret que nous vous informons qu'il nous est impossible de suspendre nos opérations combinées, pendant l'espace de temps nécessaire pour consulter votre gouvernement. Nous avons fait tout ce que les pouvoirs qui nous sont confiés nous permettoient de faire en vous proposant, dans la position actuelle, des moyens d'accommodemens aussi avantageux que ceux qui vous ont été offerts pour prévenir une rupture absolue.

Nous gémirons de la destruction de Copenhague, si elle éprouve quelque dommage; mais nous avons la satisfaction de penser que, vous ayant renouvelé une dernière fois l'offre de voies de conciliation, nous avons mis tout en usage pour prévenir l'effusion du sang et les horreurs de la guerre.

Nous avons l'honneur, etc.

Signé GAMBIER, *amiral*, etc.
CATHCART, *lieutenant-général*, etc.

Lettre aux commandans en chef des forces de terre et de mer de S. M. britannique devant Copenhague.

Copenhague, le 5 septembre 1807.

Milords,

Pour éviter une plus grande effusion de sang, et pour ne

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE

Mardi 6 Septembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Iphigénie en Aulide, la Dansomanie.

THÉATRE FRANÇAIS.
Le Misantrope, les Fausses Infidélités.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
L'Amant Jaloux, Félix

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Les Deux Figaro.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Les Lurons, Bertin et Colardeau, la Laitière.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE

Astyanax, et *les Noces de Gamache.*

Spectacle du dimanche. Grand pathétique, et farce bouffonne; deux objets très-capables d'attirer le peuple, qui aime à pleurer autant qu'à rire : il paroît qu'il aime encore mieux se promener, car il n'y avoit personne.

Il y a de beaux morceaux dans Astyanax, mais de la monotonie dans l'ensemble : les accompagnemens chargés et bruyans étouffent les voix. Les voix, hier, n'avoient cependant pas besoin d'être étouffées; elles étoient par elles-mêmes assez foibles : l'exécution en général a été mauvaise. Mlle Maillard a soutenu presque seule tout le poids de cette représentation : elle a été secondée par Dufresne, sujet intelligent, zélé, laborieux, toujours satisfaisant, jamais brillant, dont on jouit sans y faire beaucoup d'attention, mais qu'on regretteroit vivement si on ne l'avoit pas. Il rend à l'Opéra des services peut-être pas assez appréciés, parce qu'ils ne sont qu'utiles.

Mlle Maillard n'est pas seulement très-utile à l'Opéra, elle y est nécessaire, elle y est unique; il n'y a pas moyen pour elle d'éluder ses devoirs et de se dérober à un rôle de son emploi : elle ne peut être remplacée. A l'Opéra, plus qu'à tout autre théâtre, les femmes ont de l'aversion pour les rôles de vieille et de mère. Quelle est l'actrice de l'Opéra à qui on oseroit proposer d'étudier les rôles de Mlle Maillard, et de se disposer à la remplacer au besoin ? La proposition seroit pour elle une injure sanglante faite à sa jeunesse : ainsi, toutes les fois qu'il y a dans un opéra une Hécube, une Andromaque, une Clytemnestre, une reine-mère quelconque, on peut être sûr de voir paroître Mlle Maillard. Personne ne représente mieux ces vénérables héroïnes de l'antiquité : à la majesté la plus imposante, elle joint la fermeté, l'énergie d'une voix forte qui a encore de superbes éclats. On desireroit qu'elle ne la grossît pas extraordinairement dans certains momens de grande expression, dans l'espérance de produire plus d'effet; car l'effet qu'elle produit alors n'est point agréable. Avec une chaleur si naturelle et si vraie, elle n'a besoin d'aucun effort pour émouvoir : elle n'a pas à craindre d'être froide; mais elle doit éviter d'être outrée.

En général, le chant a laissé beaucoup à desirer dans cette représentation, sur-tout du côté de la justesse : heureusement, pour l'honneur de l'Opéra, il y avoit peu d'auditeurs. L'intérêt et la gloire d'un établissement aussi magnifique que celui de l'Académie Impériale de Musique, exigent qu'on n'offre jamais au public, quelque peu nombreux qu'il puisse être, un ensemble aussi négligé. Ceux qui ont assisté à de pareils spectacles en sortent avec humeur, et vont disant à tous ceux qu'ils rencontrent, qu'on danse bien à l'Opéra, mais qu'on y chante très-mal et très-faux, et que les grandes tragédies lyriques y sont massacrées par une exécution pitoyable.

Digitized by Google

point exposer la ville aux suites d'un plus long bombardement, je propose un armistice de 24 heures, afin de donner le temps de s'entendre sur un arrangement propre à amener les préliminaires d'une capitulation. C'est avec les sentimens de la plus haute considération personnelle que j'ai l'honneur d'être.

Signé PEYMANN, *commandant en chef des forces de terre de S. M. danoise.*

Le lord Cathcart, au général Peymann.

Quartier-général devant Copenhague, 6 septembre.

Monsieur,

Ayant communiqué à l'amiral Gambier la lettre que j'ai reçue ce matin, ainsi que celles d'hier, je dois vous informer que nous consentirons à traiter avec vous de la capitulation de Copenhague, en prenant la remise de la flotte danoise entre nos mains pour base de la négociation. Mais comme vous n'avez point proposé d'articles de capitulation, des officiers de marque, tant de la marine que des troupes de terre de S. M. britannique, seront envoyés pour convenir des articles, conjointement avec vous ou avec les officiers que vous désignerez, et faire accorder, s'il est possible, les différens objets que vous avez en vue relativement à l'occupation de Copenhague, avec la stricte exécution des ordres qui nous ont été confiés.

Signé CATHCART, *lieutenant-général.*

Réponse du général Peymann.

Copenhague, 6 septembre 1807.

J'accepte la proposition que vous me faites de prendre remise de la flotte de S. M. danoise entre vos mains, pour base fondamentale des négociations; mais à la condition expresse, que pendant la durée desdites négociations, il n'entrera point d'autres troupes anglaises dans la ville que les commissaires, officiers et militaires dont le nombre aura été stipulé et convenu.

J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé* PEYMANN.

PRUSSE.

Berlin, 24 septembre.

On ignore toujours l'époque du retour de S. M. prussienne dans sa capitale. Il est probable qu'elle ne quittera Memel qu'après l'entière évacuation de ses Etats. Afin d'accélérer cet événement, on assure que des mesures ont été prises pour payer, au terme stipulé dans la convention, toutes les contributions arriérées, partie en argent, partie en bonnes lettres de change. Outre les douze ministres disgraciés, on prétend que plusieurs autres personnages qui ont joué de grands rôles à la cour avant la dernière guerre, ont été éloignés de la personne du roi. Les vingt généraux qui ont rendu Magdebourg, sont, à ce qu'on dit, l'objet de son indignation particulière; aussi S. M. a-t-elle ordonné l'instruction la plus sévère de leur procès.

La diligence partie d'ici le 6 pour Hambourg, a été assaillie en route par deux brigands, qui, après avoir tué le conducteur et blessé grièvement le postillon, se sont emparés de 1680 écus.

Les troupes du prince-primat qui se trouvoient ici, en sont parties pour Hambourg.

AUTRICHE.

Vienne, 23 septembre.

La Gazette de la Cour publie une patente impériale, qui établit une régence provinciale pour le duché de Saltzbourg et la principauté de Berchtolsgaden. Le siége de cette régence sera à Saltzbourg.

Suivant les dernières lettres de Turquie, le lieutenant-général de Meyendorff a pris le commandement de l'armée russe, après la mort du général en chef Michelson. (Ce dernier est décédé à l'âge de 79 ans. Il se rendit célèbre dans les guerres précédentes avec la Turquie; ce fut lui qui fit prisonnier le fameux rebelle Pugatschew.) Les troupes russes ont déjà commencé à évacuer les provinces de Moldavie et de Valachie, conformément aux traités. Les troupes ottomanes se retirent aussi de leur côté. Il n'y a que Mustapha-Bairactar et Pehlivan-Aga qui refusent obstinément d'évacuer Giurgewo et Ismaël.

ALLEMAGNE.

Francfort, 1er octobre.

Les troupes du prince d'Isenbourg ont passé hier par Francfort, revenant de la Grande-Armée. Elles resteront quelques jours à Offenbach, et se mettront ensuite en route pour l'intérieur de la France.

Voici ce qu'on mande de la Prusse orientale: « Il est arrivé à Memel des députés de la noblesse et de la bourgeoisie, pour exposer au roi la triste situation du pays. L'épizootie a fait périr les bêtes à cornes et autre bétail; on trouve à peine deux ou trois vaches sur une étendue de 3 à 4 milles. Il reste à peine le douzième des chevaux. Il n'a été semé ni orge ni avoine dans la plupart des campagnes. Outre cela, la mortalité parmi les hommes est très-grande, il meurt presqu'un individu sur quatre. »

D'après une liste faite par le département de Breslau, il y a actuellement dans les différentes villes et villages de la Silésie, 42,090 hommes d'infanterie et 10,000 hommes de cavalerie.

S. M. le roi de Bavière vient de supprimer les sept prélatures qui existoient dans le Tyrol. Les revenus seront versés dans la caisse destinée au soutien des établissemens pieux et des écoles. Les prélats et religieux recevront une pension.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 5 octobre.

Hier, ont été présentés au serment, qu'ils ont prêté entre les mains de S. M.:

Par S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire, M. de la Tour, archevêque de Turin, sénateur;

Par S. A. S. le prince de Neuchâtel, vice-connétable, M. Girardin, colonel du 8e régiment de cavalerie.

— On doit jouer aujourd'hui sur le théâtre de la cour à Fontainebleau, *Rhadamiste et Zénobie.*

— M. l'abbé Rose, maître de musique de Notre-Dame, vient d'être nommé bibliothécaire du Conservatoire de musique.

VARIÉTÉS.

Appel à l'Honneur des Puissances continentales. (1)

L'auteur s'attache à faire voir le contraste qui a toujours existé entre les intentions pacifiques du Danemarck et les vues hostiles de l'Angleterre, et il poursuit en ces termes:

« Après avoir accédé en 1802 avec la Suède à la nouvelle convention maritime conclue entre la Russie et l'Angleterre, les Danois n'en furent guère moins exposés aux vexations de la marine anglaise, aux iniques jugemens de son amirauté; et, chose étrange! l'Angleterre se lassa plutôt de la patience des Danois, que les Danois de son oppression.

---

(1) Brochure in-8°. Prix: 75 cent., et 90 cent. par la poste. A Paris, chez le Normant.

Les Noces de Gamache sont un ballet très-amusant et fort bien exécuté. Beaupré est d'une vérité frappante dans le rôle de Sancho, et Aumer est à peindre dans celui du Chevalier de la Triste-Figure. Mlle Chevigny semble avoir trouvé des graces nouvelles pour son petit rôle de la fille de l'hôte; elle danse un pas délicieux avec Beaulieu. A la fin, après toutes les bouffonneries, après le cousin mouillé, la cruche cassée et les combats, on est tout surpris de voir arriver Mme Gardel et Saint-Amand. Chaque fois qu'on voit Mme Gardel, on croit toujours qu'elle n'a jamais mieux dansé, et l'on découvre dans Saint-Amand des progrès toujours nouveaux.

THÉATRE FRANÇAIS.

Zaïre est aussi une pièce du dimanche, et même une pièce édifiante, puisque l'héroïne est vierge et martyre. Il y a dans le peuple beaucoup de jeunes personnes qui n'ont jamais vu ni lu cette tragédie, qui y pleurent de bonne foi: c'est un objet si touchant qu'une maîtresse tuée par son amant!

J'ai pensé quelquefois qu'une ancienne pièce devoit produire aujourd'hui, sur les spectateurs qui ne la connoissent pas, le même effet qu'elle produisit dans la nouveauté, sur ceux qui la virent pour la première fois; je me trompois: les spectateurs d'aujourd'hui n'ont pas les mêmes idées, les mêmes sentimens, le même tour d'esprit que ceux qui jugèrent *Zaïre*. La pièce est bien la même que celle qui fut représentée en 1732; mais les juges sont changés.

Zaïre avoit tout ce qu'il falloit pour éblouir et pour enchanter le public, dans le temps où elle parut. Les désordres de la Régence étoient apaisés; il n'en étoit resté qu'un goût plus vif pour les plaisirs et pour les nouveautés. Les idées religieuses conservoient encore un grand crédit, malgré la licence qui commençoit à s'introduire dans les mœurs. Personne ne s'occupoit de politique: la France étoit gouvernée comme une famille par le cardinal Fleury, ministre économe et pacifique: la grande affaire étoit de plaire aux femmes. Les femmes qui régnoient alors dans la société firent le succès de *Zaïre*; elles ne cessèrent, comme dit J. J. Rousseau, *de courir à cette pièce enchanteresse, et d'y faire courir les hommes.* Orosmane leur paroissoit le plus grand des héros tragiques, parce qu'il est le plus tendre, le plus passionné; parce qu'il met son trône et sa personne aux pieds d'une petite fille qui n'a pour elle que sa beauté, sa douceur et ses graces. Elles regardoient cette tragédie comme le triomphe des femmes: et quoique la catastrophe soit assez fâcheuse pour l'héroïne, elles n'en étoient point effrayées: il leur sembloit, comme l'observe encore J. J. Rousseau, que c'étoit un moindre malheur d'être tuée par son amant, que d'en être foiblement aimée; enfin, pour surcroît de mérite et de profit, on apprenoit, dans cette pièce, à ne pas juger sa maîtresse sur les apparences, à ne pas la condamner sur un billet-doux qu'elle reçoit, sur un rendez-vous qu'elle donne.

On s'engoua si fort de cette pièce, qu'elle devint le sujet de dissertations galantes et sentimentales. Entr'autres discussions qui s'élevèrent à l'occasion de *Zaïre*, on agita la question de savoir si Orosmane étoit moins malheureux, lorsqu'après avoir tué sa maîtresse il apprend qu'il en étoit aimé, que dans le temps où il la croyoit infidelle: de grands seigneurs, des femmes de qualité, s'occupoient alors de ces niaiseries, ne se doutant guère qu'ils auroient un jour des affaires un peu plus sérieuses. Je ne me souviens pas comment cette grande question fut décidée; et je n'ai pas le temps de consulter là-dessus M. de La Harpe, qui nous a donné fort au long, avec les plaidoyers et les pièces, ses conclusions et son jugement, sans même soupçonner le ridicule d'un pareil procès: je crois cependant qu'Orosmane fut jugé moins malheureux, lorsqu'il apprend qu'il étoit aimé, quoiqu'il ait tué sa maîtresse: le motif de décision étoit que le dernier des malheurs pour un amant est de n'être pas aimé. Quoique très-peu versé dans la théologie galante, je ne serois pas tout-à-fait de cet avis là; je crois que le dernier des malheurs pour un amant, c'est la mort de sa maîtresse, sur-

Digitized by Google

» Lorsqu'elle trama de nouvelles coalitions contre la France, elle ne négligea rien pour les y envelopper; et malgré le langage astucieux de sa politique, malgré ses insidieuses protestations, ils se virent plus d'une fois placés dans la terrible alternative ou de servir son ambition, ou de livrer leur prospérité à sa vengeance. Ils ne balancèrent pas entre la bassesse et l'honneur; mais tout ce que les lois de la neutralité prescrivent, tous les devoirs qu'elle impose furent remplis par les Danois, à l'égard de l'Angleterre, avec une fidélité scrupuleuse; ils furent même quelquefois soupçonnés d'aller au-delà des devoirs de la neutralité envers le gouvernement anglais; et sans doute ce ne fut pas sans raison que l'opinion générale de l'Europe leur attribua toujours des dispositions plus favorables à l'Angleterre qu'à la France.

» Lorsque le théâtre de la guerre se trouva tout-à-coup étendu jusqu'à leurs frontières, leur gouvernement porta dans celles de ses provinces que les armées avoisinoient, la plus grande partie de ses troupes. Les Français auroient eu le droit de demander si c'étoit là aussi un devoir de la neutralité, ou si cette précaution n'étoit pas plutôt inspirée par le desir de satisfaire l'Angleterre en fermant le territoire danois à ses ennemis.

» Quels que fussent les vrais motifs de la cour de Copenhague, l'Angleterre dans sa perfidie sourioit à cette mesure, et se promettoit déjà de faire tourner à la perte des Danois, le parti qu'ils prenoient par loyauté ou qu'elle obtenoit de leur condescendance. Aussi, lorsque la Russie, désabusée, eut abandonné une alliance qui, lui donnant les plus redoutables ennemis sans lui donner le plus leger secours, avoit été pour elle une source de désastres; lorsque le vainqueur d'Jéna, d'Eylau et de Friedland, eut rendu la paix au continent, l'Angleterre crut le moment arrivé de frapper au cœur un gouvernement auquel elle n'avoit jamais pardonné sa neutralité.

» Habile dans l'art des vengeances, l'Angleterre a cru s'en assurer plusieurs à la fois dans une seule expédition, et punir en même temps la Russie de sa sagesse, la Suède de son impuissance, le Danemarck de sa loyauté, la France de sa gloire, et sur-tout le continent de son repos. Elle a voulu du même coup dépouiller le Danemarck, compléter l'asservissement de la Suède, bloquer la Russie dans la Baltique, et achever la destruction de la marine et du commerce des nations continentales.

» Pour arriver à toutes ces fins si dignes d'elle, l'Angleterre a espéré qu'il lui suffiroit d'un succès, c'est-à-dire, d'enlever Copenhague; et elle a regardé ce succès comme infaillible, en violant à l'égard des Danois les lois les plus sacrées, en abusant de leur confiance dans ces lois, en surprenant leur sécurité, en débarquant une armée sur leurs côtes, sans déclaration de guerre, sans sommation préalable, sans autre prétexte que la réponse de leur prince aux demandes les plus insolentes; réponse facile à prévoir, et digne du caractère danois.

» Ce caractère s'est montré aussi dans le premier accueil fait aux Anglais. Toute la nation a vu en eux des pirates, prêts à essayer sur terre les mêmes brigandages qu'ils exercent sur mer... Si les suites n'ont pas répondu à cet accueil, si les intérêts de la nation danoise ont été trahis, si son courage a été trompé, si l'atrocité a triomphé, n'accusons pas le gouvernement qu'elle accable: il n'expie que trop l'imprudence d'avoir porté sur le continent une armée qui auroit dû être destinée à garder ses îles et sa capitale. N'aggravons pas les reproches qu'il doit se faire, respectons ses malheurs, et n'y voyons qu'un titre de plus pour l'Angleterre, à l'exécration du continent, une ingratitude assez noire pour rendre son expédition encore plus criminelle et plus revoltante.

» Qui l'auroit pu croire, que cette expédition, depuis si long-temps préparée, et combinée avec tant de soin, seroit précisément dirigée contre la nation qui avoit prêté aux Anglais, sur son territoire, les seuls points par lesquels ils pussent entretenir de promptes communications avec le continent; contre la nation qui leur tenoit ouverts les seuls ports où pussent aborder leurs vaisseaux, depuis le Sund jusqu'au golfe de Gascogne; contre la nation chez laquelle ils trouvoient les routes les plus commodes et les plus productives pour leur commerce?

» Tels étoient pour l'Angleterre les bienfaits de la neutralité des Danois: la France étoit loin d'en retirer les mêmes avantages; et cependant la France avoit souffert que les Danois restassent neutres.

» Les attentats de la politique anglaise sont tels, que la postérité et même les contemporains pourroient en concevoir quelque doute, si elle n'avoit pris soin de rendre tout croyable, en publiant sans pudeur des desseins, dont jusqu'à nos jours le machiavélisme le plus éhonté n'eût pu se laisser arracher l'aveu sans rougir.

» Le gouvernement anglais a publié, par l'organe de ses généraux, qu'il avoit demandé *que la flotte danoise lui fût remise, pour rester en son pouvoir tant que les circonstances exigeroient cette précaution*. Les prétextes de cette demande étoient: *l'influence de la France sur le continent, l'impossibilité où se trouvoit le Danemarck de rester neutre, quelque desir qu'il en eût, et la crainte que la flotte danoise ne fût employée contre l'Angleterre*. Cette demande ayant été rejetée, le gouvernement anglais envoyoit une armée; mais cette armée *n'entroit pas chez les Danois en ennemie*. — Telle est la substance de la proclamation du général anglais.

» Il seroit difficile de trouver dans l'histoire un acte plus monstrueux: jamais on ne vit réunies tant d'hypocrisie et tant d'impudence!

» Si le gouvernement anglais, fatigué de la neutralité des Danois, les eût sommés de se décider pour un des partis belligérans, il eût fait une chose injuste, attentatoire à la dignité de cette nation, et par conséquent contraire au droit des gens; mais ce qu'on appelle *raison d'Etat* auroit pu l'excuser.

» Si, en faisant une telle sommation, l'Angleterre eût prétendu ôter au Danemarck le droit de choisir ses alliés; si elle eût exigé impérieusement que cette puissance épousât sa querelle, l'injustice eût été plus criante; mais les Danois auroient pu n'y voir qu'une déclaration de guerre comme l'Angleterre en fit tant, c'est-à-dire, n'ayant d'autre cause que son caprice, ou son ambition, ou son avidité. L'Angleterre eût armé contre les Danois, mais ils auroient eu le temps de préparer leur défense; et cette guerre, injustement commencée, auroit pu du moins être loyalement poursuivie.

» Dans celle-ci, il n'y a rien qui atténue, disons mieux, il n'y a rien qui n'aggrave l'attentat dont l'Angleterre s'est rendue coupable envers le Danemarck. Plus d'une fois déjà on l'avoit vue s'affranchir de ces formes, de ces ménagemens, auxquels on reconnoît les nations civilisées. A la maniere dont les Anglais se jettent sur les peuples qu'ils regardent comme ennemis, on croiroit voir une bande de voleurs tombant sur des voyageurs dont elle fait ses victimes. Les Anglais ont traité les Danois dans la Sélande, comme les Espagnols sur l'Océan; avec cette différence toutefois que pour l'Espagne il s'agissoit

---

tout quand c'est lui qui la tue: on peut se faire aimer d'une cruelle, on peut ramener une infidelle, on ne peut ressusciter la femme qu'on a tuée. Mais je ne m'apperçois pas que je partage la niaiserie que je condamne.

Opposons à ce tableau celui de nos mœurs actuelles; les grands objets qui nous ont passé sous les yeux nous ont dégoûté des jeux d'enfans. Les tragédies de la révolution nous ont appris qu'il y a de plus grands malheurs dans le monde, que celui de n'être pas aimé de sa maîtresse. Orosmane nous paroît un grand fou de se tant tourmenter pour un billet, lorsqu'il a sous la clef sa maîtresse, lorsqu'il a un sérail. Zaïre n'est pour nous qu'une petite sotte, qui sacrifie à un vain préjugé son bonheur, sa fortune et sa vie. La galanterie n'est plus à la mode: on aime mieux l'argent que les femmes; et l'on fait des affaires plus qu'on ne fait l'amour: ce qui doit faire baisser considérablement au théâtre les actions de *Zaïre*.

Une autre cause du discrédit de la pièce, c'est qu'elle est foiblement jouée. Mlle Gaussin fit le succès de *Zaïre*, et Mlle Bourgoin n'approche pas de Mlle Gaussin. Lafond, qui réussit très-bien dans la galanterie passionnée, est fort applaudi dans le rôle d'Orosmane. Mainvielle, jeune acteur, à qui l'on a confié le rôle de Nérestan, est plein d'émulation, et travaille beaucoup: il est plein d'un feu qu'il ne sait pas encore bien régler, et il a un accent national dont il lui est difficile de se défaire.

INSTITUT DE FRANCE.

Une solennité extraordinaire a distingué la dernière séance de l'Institut. Après avoir distribué les grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale, ce corps a voulu rendre un éclatant hommage à l'auguste protecteur qui anime et féconde ses nobles travaux. C'est, pour ainsi dire, en sa présence même qu'il s'y livrera désormais; la statue de l'Empereur orne le lieu de ses séances.

Cette statue, de proportion colossale (7 p. et demi), est l'ouvrage de M. Roland, membre lui même du corps qui l'érige. L'artiste n'a point cherché à représenter le vainqueur d'Austerlitz, d'Jéna et de Friedland, mais le monarque rendu aux soins non moins glorieux et plus doux de l'administration intérieure. Le calme et la sérénité de sa figure annoncent que son imagination sourit à des projets qui ont pour but la félicité publique. Sa main droite porte le sceptre, et la gauche repose sur un socle, décoré d'une Minerve, et chargé des couronnes de lauriers que le souverain destine aux savans, aux poètes, aux artistes qui sauront s'associer à la gloire de son règne. Nous n'entrerons pas dans une description plus détaillée de cette belle statue; nous nous bornerons à citer comme ayant particulièrement fixé les regards du public, l'heureuse expression de la figure, l'extrême beauté de la jambe gauche, qui est découverte et saillante, et enfin l'élégance et le moëlleux des draperies. Les deux arts le plus directement appelés à répandre leur éclat sur les fêtes, la poésie et la musique, devoient naturellement concourir à la solennité de l'inauguration de ce monument. MM. Arnault et Méhul avoient réuni leurs efforts pour répondre aux vœux de l'illustre société dont ils étoient les organes. Une fiction très poétique sert de base à leurs chants. Les Muses, reconnoissantes envers NAPOLÉON qui les chérit et les protège, se disputent l'honneur de couronner son front. Le dieu du Parnasse reconnoît les droits de chacune d'elles; mais il veut que toutes se réunissent pour rendre un commun hommage au héros

Qui les ennoblissant par des faveurs égales,
Protège tous les arts, et n'en préfère aucun.

Cette cantate est écrite avec noblesse et avec une simplicité d'expression qui la rend extrêmement propre à s'allier à la langue musicale; aussi n'étoit-elle pas confiée à un médiocre musicien. On peut dire que la musique que ces paroles ont inspirée est un nouveau triomphe pour le grand artiste qui a enrichi la scène, dans ces derniers temps, des excellens opéras d'*Uthal* et de *Joseph*. M. Méhul, dans ce sujet essentiellement grave et dénué du mouvement des passions dramatiques, a su répandre une chaleur et des graces, qui prouvent la rare fécondité

Digitized by Google

seulement de quelques trésors, dont la perte ne faisoit que l'appauvrir, au lieu que pour les Danois il s'agissoit de leur capitale et de leur flotte. Pour caractériser ces deux agressions, ne diroit-on pas les Espagnols surpris par des pirates, et les Danois par des assassins?

» Et cependant les Anglais prétendoient arriver chez les Danois en amis! Et après avoir eux-mêmes proclamé leurs insolentes demandes, ils daignoient chercher des prétextes pour excuser leur odieuse expédition !.... *L'influence de la France sur le continent*, *la crainte que la flotte danoise ne fût employée contre l'Angleterre :* voilà ce qui a décidé les Anglais à aller, *en amis*, remplir Copenhague de sang, de ruines et de deuil!.... Mais comment l'Angleterre qui se vante chaque jour d'avoir détruit la marine des Français et celle de leurs alliés; comment cette puissance, qui par conséquent a quatre fois plus de forces maritimes que tous les Etats du continent réunis, pouvoit-elle craindre la flotte danoise? Et, si les forces maritimes des Danois eussent été, je ne dis pas redoutables, mais inquiétantes pour l'Angleterre, comment auroit-elle pu espérer qu'ils seroient assez lâches pour les lui livrer?.... Non, les Anglais ne craignoient pas la flotte danoise : que leur importe quelques vaisseaux de moins chez leurs ennemis, et de plus dans leurs propres ports? Leur orgueil n'y songe qu'avec dédain, et leur politique ne peut mettre aucune importance à cette stérile conquête. Mais lorsqu'ils ne cherchent que des moyens de jeter de nouveaux brandons sur le continent, faut-il s'attendre à trouver dans leurs proclamations d'autres motifs que les plus absurdes prétextes?

» Qoiqu'il y ait une exagération affectée et ridicule dans tout ce que les Anglais se plaisent à répandre sur les moyens de domination universelle que les victoires de l'EMPEREUR ont mis dans sa main, il faut l'avouer, son influence sur le continent peut leur inspirer quelques craintes pour eux et pour leurs amis. Mais si cette influence étoit devenue irrésistible, à qui devroient-ils s'en prendre qu'à eux-mêmes? Qu'ils se rappellent ce que la France leur disoit, il y a un an, lorsque se confiant aux entreprises de la quatrième coalition, ils s'obstinoient à rompre les négociations de Paris: « L'avenir fera connoître si une coalition nouvelle sera » plus contraire à la France que les trois premières. L'a» venir dévoilera si ceux qui se plaignent de l'ambition et » de la grandeur de la France, n'ont pas à imputer à leur » haine, à leur injustice, et la grandeur et l'ambition dont » ils l'accusent. La France ne s'est agrandie que par les » efforts renouvelés tant de fois pour l'opprimer...... » Telle fut la prédiction que l'Empereur Napoléon fit entendre aux Anglais pour les ramener à des dispositions pacifiques. Ils la méprisèrent; elle s'est accomplie : de quel front viennent-ils aujourd'hui se plaindre encore de l'influence française? . . . . Qu'ils la redoutent pour eux, qu'ils craignent d'être à jamais exclus du continent; mais qu'ils se dispensent de la craindre pour les autres Etats, et sur-tout de vouloir les couvrir d'une protection qui est tout à-la-fois un fléau et un opprobre!

» Si l'Empereur Napoléon, respectant un peu moins l'indépendance du Danemarck, l'eût décidé, il y a quelques mois, à accepter ses secours pour prévenir les désastres qui l'accablent, quels cris n'eût pas jetés le gouvernement anglais! Que de déclamations, que d'injures, que d'outrages n'eussent pas vomi les libellistes de Londres contre le héros qui gouverne la France! Ils eussent tous crié à l'oppression, au despotisme, à l'ambition de tout envahir. Peut-être même une partie de l'Europe, que l'Angleterre égara souvent sur ses vrais intérêts, eût partagé cette injustice; et pourtant, combien les Danois ne doivent-ils pas regretter aujourd'hui que l'EMPEREUR ait sacrifié les calculs de sa haute prévoyance à ses égards pour la dignité de leur gouvernement!

» Le spectacle de leurs malheurs doit éclairer tous les peuples, tous les gouvernemens, ceux-là même qui se montrèrent les plus opposés à l'influence française, et les plus dociles aux inspirations britanniques. Le Portugal doit voir quel sort lui réserveroient les Anglais, si sa position géographique ressembloit à celle du Danemarck : Lisbonne ne seroit pas plus ménagée que Copenhague. — La Suède ne peut plus se faire illusion sur l'alliance dérisoire de ce cabinet, qui lui donne ou lui ôte ses secours, selon qu'il le juge utile à des projets qu'elle ignore; de ce cabinet qui semble se complaire à lui faire sentir toute l'ignominie attachée à ses subsides, en la rendant l'aveugle instrument de ses manœuvres, et en l'abandonnant à toute l'humiliation d'une fuite précipitée, après l'avoir engagée dans des entreprises plutôt téméraires qu'audacieuses. Le monarque suédois doit gémir aujourd'hui d'avoir reçu à Stralsund ces troupes qui semblent n'y avoir été envoyées que pour s'y tenir à portée d'attaquer les Danois. Comme la confiance de ce prince fut sans bornes, son indignation doit être sans mesure.

» Peuples du continent, les exemples de la Suède et du Danemarck ne seront pas perdus pour vous! Ils vous offrent l'abrégé et le complément des violences et des perfidies dont l'Angleterre s'est rendue coupable envers vous tous depuis quelques années. Méditez ces leçons, qui en ce moment coûtent si cher aux Danois! Voyez avec quelle confiance leur souverain et leur gouvernement, malgré leur penchant pour l'Angleterre, se sont jetés dans des provinces dont la conquête seroit si facile aux armes françaises, pour se dérober à l'insolente protection que leur portoient les généraux anglais!.... Ah! il n'est plus permis d'hésiter entre le cabinet de Saint-James et le grand homme qui préside aux destinées de la France. Nations du continent, c'est sous sa direction que vous êtes appelées à venger votre injure! »

Nous regrettons de ne pouvoir donner la suite de cet écrit rempli de souvenirs qui, en jetant sur les circonstances actuelles une nouvelle lumière, mettent la politique anglaise sous son vrai jour. Il est accompagné de notes assez étendues, qui sont aussi pleines de faits.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 5 octobre.

41 — 55 — 90 — 88 — 34

Cours de la Bourse, du 5 Octobre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 86f 25c 20c 30c 55c 30c. 40c 50c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808 00f 00c 00c 00 00c. 00c. 00c
Actions de la Banque de Fr., avec doublement. 1380f 1382f. 50c 00f

ANNONCE.

Notes historiques pour servir à faire connoître l'esprit du gouvernement d'Angleterre. Par M. ***. ancien commissaire-ordonnateur de guerres. Broch. *in*-8°. Prix : 1 fr., et 1 fr. 25 cent. par la poste.

A Chalons, chez Martin, imprimeur.

Et à Paris, chez le Normant.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

de son génie. L'air chanté par Uranie, *Aux lauriers immortels dont la main de Bellone*, est sans contredit un des plus beaux qu'ait écrits l'auteur. Il a, de plus, un caractère particulier qui n'a pu échapper aux oreilles exercées; je veux dire l'extrême fidélité de la peinture. Sans effets heurtés, sans transition brusque, quelle ravissante opposition entre le brillant début de l'air et la touchante expression de ces vers :

Il m'a souvent admise à ses conseils secrets;
Il m'associe à ses victoires,
Il m'associe à ses bienfaits!

Un quatuor, un quintetto et un chœur général offrent des beautés du premier ordre. Le genre de la cantate et de l'oratorio, privé des prestiges de la scène, demande, pour n'être pas languissant et froid, un grand développement des ressources harmoniques. C'est ce qu'a parfaitement senti M. Méhul : si ses chants sont mélodieux et purs, son orchestre est d'une admirable richesse. Tous les amis de l'art attendront avec impatience la publication de ce chant lyrique; ce sera véritablement une partition d'étude pour nos jeunes artistes, et une œuvre de pupitre pour le simple amateur.

MM. Arnault et Méhul s'étoient montrés dignes du sujet qu'ils ont chanté. M. Nourrit, Mesdames Branchu, Himm et Pelet se sont montrés dignes d'exécuter leur ouvrage. L'orchestre du conservatoire, dirigé par M. Kreutzer, a enlevé tous les suffrages par sa vigueur et son ensemble ordinaires.

CHARADE.

La coquette a souvent recours à mon premier;
Et plus d'un voyageur, chargé de mon entier,
Avec plaisir en route a trouvé mon dernier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Gui-mauve.*

Livres classiques qui se trouvent chez LE NORMANT.

Abrégé de la Mythologie universelle, ou Dictionnaire de la Fable, adopté par la commission des ouvrages classiques, pour les Lycées et les Ecoles secondaires; par Fr. Noël. Un vol. *in*-12 de 650 pag., petit-texte à deux colonnes. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

Dictionnaire de la Fable, deuxième édition; par F. Noël. Deux vol. in 8°. 800 pag. chacun, imprimés en petit texte, sur deux colonnes, et ornés d'une figure allégorique, gravée d'après le dessin de Girodet. L'exécution typographique de cet ouvrage est magnifique. Prix : 21 fr., et 26 fr. par la poste.

Leçons de Littérature et de Morale, ou Recueil en prose et en vers, des plus beaux morceaux de notre langue dans la littérature des deux derniers siècles; ouvrage classique adopté par le gouvernement, pour les lycées et les écoles secondaires; par François Noël, inspecteur-général de l'instruction publique; et François Delaplace, professeur à l'école centrale du Panthéon : Nouvelle édition, revue et corrigée. Deux vol. in-8°. Prix : 10 fr. 50 c., et 13 fr. 50 c. par la poste.

Œuvres de Virgile, traduction nouvelle; par M. René Binet, proviseur du Lycée Bonaparte, ancien recteur de l'Université de Paris, ancien professeur de littérature et de rhétorique à l'Ecole militaire, au Collége du Plessis-Sorbonne, à l'Ecole centrale du Panthéon; de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris; auteur de plusieurs autres traductions. Quatre vol. *in*-12. Prix : 10 fr., pap. ordin.; et pap. fin, 14 fr. 50 c. Il en coûte 3 fr. de plus par la poste.

Voyage du jeune Anacharsis en Grèce; par J. J. Barthélemy; en sept vol. in-18, et orné du portrait de l'auteur. 16 fr., et 21 fr. par la p.

Depuis long-temps l'on desiroit que ce bel ouvrage fût imprimé dans ce format. Rien n'a été négligé pour donner à cette édition tout le mérite dont elle étoit susceptible : elle a été imprimée par M. Didot jeune, avec la plus scrupuleuse exactitude, sur la quatrième et dernière édition in-4°, revue et augmentée par Barthélemy, dans les dernières années de sa v.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les renouvellemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 19 septembre.

Toutes les lettres du continent s'accordent à dire que l'Empereur de Russie a fait engager le roi de Suède à cesser toutes hostilités avec la France, et sur-tout dans le cas où il fit sortir sa flotte de Carlscrona, de ne pas la faire agir de concert avec celle des Anglais. Le roi de Suède a, dit-on, répondu que, comme monarque indépendant, il ne devoit compte à personne de ses actions. D'après cela la guerre paroît décidée entre ces deux puissances, et par conséquent entre l'Angleterre et la Russie.

La correspondance de Gottenbourg confirme en effet l'arrivée du roi de Suède à Carlscrona, et les ordres qu'il a donnés à sa flotte de se tenir prête à mettre en mer. (*The Star.*)

Un bâtiment arrivé à Douvres a annoncé que les Français se préparoient à exécuter une descente devant l'île de Jersey.

(*Auror...*)

Le décret rendu par le roi de Hollande, qui défend toute communication entre ce pays et l'Angleterre a fait une grande sensation ici, et causera des dommages considérables à notre commerce. (*Idem.*)

Nous venons de perdre un des meilleurs et des plus anciens officiers de notre armée de terre, le marquis de Townsend, feld-maréchal, colonel du 2e régiment de dragons et gouverneur de Jersey. Le marquis de Townsend s'étoit distingué à la bataille de Fontenoy, au mémorable siége de Québec, dont il prit possession après la mort du général Wolf. L'Angleterre lui doit particulièrement, comme membre du parlement, la réorganisation des milices, qui sont le boulevard de l'Angleterre.

La duchesse de Brunswick a définitivement fixé sa résidence chez la princesse de Galles. Avant de partir pour Blackheath, S. A. a reçu une députation du corps municipal, à la tête de laquelle étoit le lord-maire, qui a été admis, ainsi que les aldermans qui l'accompagnoient, à baiser les mains de S. A.

LL. MM. sont allées hier voir la duchesse, et, après avoir dîné avec elle, sont reparties pour Windsor, où le roi a engagé la duchesse à venir de temps en temps.

Quelques lettres de négocians anglais établis à Lisbonne, semblent faire espérer que les ports du Portugal ne nous seront pas fermés aussitôt qu'on auroit pu le craindre.

Nous apprenons de Cowes, qu'à quelque distance de l'île de Wight, se tient ordinairement un corsaire français, de Cherbourg, qui a fait des prises très-considérables, entr'autres deux bricks de Londres, richement chargés. Il a été rencontré par plusieurs croiseurs; mais comme ce bâtiment a la forme tout-à-fait anglaise, et que tous les matelots savent parfaitement l'anglais, il n'a inspiré aucun soupçon, et n'a jamais été chassé.

Plusieurs navires russes sont arrivés de la Baltique, où ils ont été détenus trois ou quatre jours par notre flotte. On remarque qu'il n'entre plus librement dans nos ports que des vaisseaux russes, américains et suédois, nations avec lesquelles nous avons des démêlés sérieux, et avec qui tout semble annoncer que nous serons bientôt en rupture.

ITALIE.

Venise, 22 septembre.

Il est arrivé aujourd'hui dans ce port environ 24 transports de troupes russes, venant de l'Albanie; ils étoient escortés par une escadre de plusieurs bâtimens de guerre de cette nation, sous les ordres du commandant Baratinski.

(*Notizzie del Mondo.*)

Milan, 25 septembre.

Il n'est pas sûr que notre auguste monarque vienne ici cette année, quoique plusieurs personnes ne paroissent pas douter de son arrivée prochaine. On poursuit avec ardeur les travaux pour l'embellissement de notre ville. Le nouveau pont de bateaux est fini. Les fondemens de l'arc triomphal qu'on élève devant la grande caserne, sont jetés, et on a déjà tracé plusieurs milles de la grande route qui doit aller joindre celle du Simplon.

AUTRICHE.

Vienne, 24 septembre.

Il s'est tenu à Gratz, en présence de l'Empereur, une assemblée du magistrat de cette ville et des Etats de la Haute-Autriche, présidée par le gouverneur comte de Saurau, dans laquelle on s'est occupé de différens objets relatifs à l'administration de la province. Après un séjour de huit jours à Gratz, S. M. a visité les mines situées dans les environs; elle a ensuite pris la route de Saltzbourg, où S. A. I. le grand-duc de Wurtzbourg doit se rendre, à son retour de Paris.

Des ordres viennent d'être donnés, non-seulement pour accorder aux troupes russes débarquées à Trieste le passage par les Etats autrichiens, mais aussi pour qu'il soit pourvu à tous leurs besoins, aux frais du gouvernement.

Le premier secrétaire de légation de M. le comte de Metternich, notre ambassadeur près la cour de France, est arrivé ici de Paris, avec des dépêches du grand-duc de Wurtzbourg et de la légation autrichienne.

On assure que S. A. R. l'archiduc Jean sera nommé gou-

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 7 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Abdélazis et Zuleima, le Florentin.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Euphrosine et Coradin, Heureusement.

Madame Belmont continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd. *I Virtuosi ambulanti*, opéra imité des *Comédiens Ambulans*, de M. Picard, musique nouvelle del signor Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Florian, l'Hôpital militaire, Voltaire chez Ninon.

THEATRE DES VARIÉTÉS.

Les Toits, l'Intrigue en l'Air, le Tocsin, les Innocens.

VARIETES.

Les Rosecroix (1), poëme en XII chants; par Evariste Parny.

(1er Extrait.)

La critique, fatiguée de s'exercer sur tant de misérables productions, sur tant de plats discours et d'insipides poésies que chaque jour voit éclore et périr, espère un dédommagement à l'ennui que lui causent ses ordinaires et tristes occupations, lorsqu'un écrivain distingué, un poëte célèbre, et connu par une foule de pièces charmantes, publie un nouvel ouvrage. C'est une sorte de bonne fortune, une heureuse diversion qui semble devoir faire oublier, du moins pour quelque temps, et la mauvaise prose de ceux qui ambitionnent un prix à une académie, et les mauvais vers de ceux qui ambitionnent une place à une autre, et la grande colère des petits auteurs critiqués, et leurs impertinentes récriminations, et leurs ridicules apologies. Tel étoit le flatteur espoir que nous avoit inspiré l'annonce d'un nouveau poëme de M. de Parny. Une crainte, il est vrai, s'étoit mêlée à nos espérances: si nous connoissions ses talens, nous connoissions aussi le mauvais usage qu'il en a fait; et nous avions craint que, fondant un coupable succès sur la corruption des cœurs et l'égarement des esprits, il n'eût encore une fois deshonoré sa Muse par l'impiété de ses saillies et la licence de ses tableaux. Heureusement M. de Parny n'a pas réalisé nos craintes; mais malheureusement aussi il n'a pas réalisé nos espérances, et nous avons été également trompés dans l'objet des unes et des autres.

M. de Parny semble insinuer que c'est précisément pour avoir respecté nos craintes qu'il n'a pas mieux rempli nos espérances. Dans une épître dédicatoire où il rend un juste hommage à l'esprit et aux talens d'un sage et aimable administrateur (1), son Mécène, et celui de beaucoup d'hommes de lettres, il accuse *la pudeur et l'aigre langage de certaines gens qui ont cru rougir* en lisant quelques-uns de ses autres ouvrages. *Ils vouloient*, ajoute-t-il,

> Ils vouloient une Muse plus sage:
> Pour eux et pour moi quel dommage
> Si sagesse n'est pas plaisir!

Sur cela je ferai deux réflexions: la première, c'est qu'on ne peut assez admirer les prétentions de ces écrivains qui, ne respectant rien,

(1) Un vol. in-12. Prix: 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs; chez Debray, libraire, rue Saint-Honoré, Barrière des Sergens; et chez Le Normant.

(1) M. Français, directeur-général des Droits Réunis.

Digitized by Google

verneur de la Haute-Autriche, et qu'il résidera à Gratz. Ce prince fera dans peu un voyage en Croatie.

La Gazette de la Cour vient de publier l'acte d'amnistie du nouveau sultan Mustapha IV, en faveur du corps des janissaires, pour la part décisive qu'ils ont prise à la dernière révolution et à la déposition du sultan Sélim. Cette pièce contient en substance ce qui suit :

« Les motifs qui nous ont déterminés à expédier le présent acte solennel, et à éterniser par l'impression ce document véritable, ont été les suivans : Quelques individus peu éclairés, tant au sérail du grand-seigneur, que parmi les ministres de la Sublime-Porte (que le Très-Haut conserve éternellement), ont profité de l'influence que leur donnoient leurs places, pour opérer sous le nom de nizam-gedid, et d'iradi gedid, des innovations sans nombre et sans exemple, dans les impôts publics et dans la constitution : ils n'avoient d'autre but que leur propre intérêt, en suivant des plans chimériques. Dans cette malheureuse idée, ils ont non-seulement imité aveuglément les mœurs, l'habillement, la manière de bâtir, et d'autres choses en usage parmi les infidèles, mais ils sont allés jusqu'à donner à la Porte la forme des cours chrétiennes ; ils ont soulevé tous les Mulusmans, et ils ont cruellement offensé les corps qui ont joui de tout temps de la bienveillance de la Porte ; bienveillance méritée par leur valeur et les victoires qu'ils ont remportées. Ils sont même allés plus loin ; ils ont porté S. H. le sultan Sélim, en lui faisant voir des avantages imaginaires, à accepter leur système, et à prêter la main à des nouveautés qui ont enfin mis sous les yeux de l'univers leurs vues mercenaires, et leurs plans insidieux.

» Un semblable attentat révolta les officiers et soldats du corps des janissaires, connus par leur zèle pour la sûreté de l'Empire ottoman ; les respectables ulémas, les ministres, ainsi que les autres corps de milice dont l'attachement à la patrie et à la religion est assez connu, se fondant sur la loi sainte et civile, ont cessé de reconnoître plus long-temps l'ancien souverain. Ils se sont réunis ensuite pour proclamer Empereur le très-sublime et très-puissant seigneur, le sultan Mustapha, fils du sultan Abdul-Hamid, qui fait actuellement l'ornament du trône ottoman, et en rehausse de plus en plus la splendeur. Cette démarche a été dirigée par l'esprit et le saint passage de l'Alcoran, qui dit : « Et ceux qui te prêtent hommage, le prêtent au Très-Haut, et la main du Seigneur est en tout ce qu'ils font. »

» Les paroles de notre prophète, qui nous conduit par le sentier de la foi et de la vie ont été accomplies : « Si une ville, dit-il, doit être détruite, nous donnons un champ libre aux excès des furieux, et notre parole s'accomplit sur eux, et nous l'exterminons par la dévastation. »

» Cette menace a été exécutée envers les traîtres à la foi et à l'Empire ; ils n'existent déjà plus, et d'autres châtimens les attendent encore au jour de la résurrection. Enfin (le Très-Haut en soit loué) la Porte est rentrée dans cet état de bonheur dont elle avoit été privée pendant quelque temps. Les janissaires, dont la conduite, sous ce rapport, ne mérita ni reproche ni soupçon, ont sommé les uhlemas de s'acquitter d'un devoir sanctifié par la foi, savoir : de provoquer les croyans à faire une action permise, et de les empêcher d'en commettre une mauvaise. Ils leur ont rappelé les paroles pleines d'onction du prophète : « que le sanctifié n'a rien à craindre, » et ils les ont exhortés à exécuter ponctuellement et sans ménagement sur ces traîtres à la foi, les ordres du Seigneur. Ils se sont engagés ensuite par un serment solennel, à ne jamais se mêler d'aucune affaire d'Etat, à moins que les privilèges accordés de temps immémorial aux officiers et soldats des janissaires ne les y autorisent, et à rendre avec une fidélité scrupuleuse tous les services qu'on exigeroit d'eux en vertu des préceptes du saint livre, et d'après les constitutions de leur corps ; ce qui leur procurera la satisfaction du Très-Haut et celle du sultan. »

ALLEMAGNE.

Francfort, 1er octobre.

On assure que parmi les nouvelles dispositions organiques de la Confédération rhénane, il se trouve un article d'après lequel le système représentatif sera adopté dans tous les Etats confédérés. Ce bruit acquiert quelque vraisemblance par la manière dont cette question intéressante a été décidée dans les royaumes de Bavière, de Westphalie et de Saxe.

EMPIRE FRANÇAIS.

Anvers, 30 septembre.

Le consul danois vient de faire publier en cette ville l'avis suivant :

S. M. le roi de Danemarck, Norwège, etc., par patente datée de son château de Koldinghuus, du 31 août 1807, rappelle tous ses marins et soldats qui auroient pris service à l'étranger. S. M. accorde amnistie à ceux qui auroient déserté de son armée de terre et de mer, ou qui auroient pris service chez l'étranger, sans permission ou passeport, si dans les quatre semaines, à dater du présent avis, ils ont fait leur déclaration de vouloir retourner à son service. Cette déclaration doit se faire au consulat de S. M. danoise dans cette ville, où, dès aujourd'hui, une copie et traduction de la patente royale sont affichées ; et sont invités d'en prendre connoissance, tous ceux que cela concerne.

Dijon, 3 octobre.

L'état civil a constaté dans notre commune, pendant le trimestre de juillet, août et septembre, cent soixante naissances, vingt-neuf mariages et deux cent trente-quatre décès. Le mois de juillet a donné soixante-trois naissances, sept mariages et quarante-quatre décès ; le mois d'août, cinquante-sept naissances, neuf mariages, quatre-vingt-quinze décès ; et le mois de septembre, quarante une naissances, treize mariages et quatre-vingt-quinze décès.

Les vendanges, maintenant terminées dans les meilleurs vignobles de notre département, n'ont pas été en général secondées par un temps favorable. Les pluies ont plusieurs fois, et en différens lieux, forcé d'interrompre cette récolte précieuse. Dans tout le vignoble dijonais et dans d'autres encore, on n'a guère recueilli au-delà du quart ou du tiers de l'année précédente ; mais on en est dédommagé par la qualité du vin.

PARIS, *6 octobre.*

— L'orgue qui sera reçu demain mercredi à l'Hôtel Impérial des Invalides, a été rétabli et augmenté par M. Somer, facteur d'orgue, faubourg Saint-Martin, n° 69. Les arbitres sont MM. Miroir, Charpentier et Meraux.

— Le 23 septembre, on a exécuté à Toulouse, non sans peine, un fameux assassin, nommé Labarthe-Pinot, la terreur de son canton. On n'avoit pu le saisir qu'avec le secours d'une brigade de gendarmerie et d'un village entier, rassemblé au bruit du tocsin. Il s'est échappé plusieurs fois des prisons. Il a été condamné à mort trois fois ; et son dernier arrêt n'eût pas été mis à exécution, sans la précaution qu'on a prise de lui passer une corde au cou, afin de diminuer ses forces et sa

---

voudroient cependant qu'on respectât leur amour propre ; et s'il pouvoit être question d'amour propre lorsque de plus nobles sentimens sont offensés, ne blessent-ils pas eux-mêmes celui d'une foule d'hommes respectables, en s'élevant orgueilleusement au-dessus des croyances révérées, en tournant en dérision des opinions sacrées ? Et lorsqu'ils attaquent ainsi les fondemens de la société, et les affections les plus vives et les plus sensibles de l'homme moral et religieux, ils trouvent de *l'aigreur* dans le langage noble et ferme de celui qui, interprète de l'indignation publique, défend des intérêts aussi chers, s'élève contre des torts aussi graves ! Ma seconde réflexion, c'est que si, dans un ouvrage, *sagesse n'est pas plaisir*, ce n'est pas la faute de la sagesse, c'est celle de l'auteur. C'est la sagesse qui donne l'immortalité à ces admirables poëmes, à ces sublimes discours, et toutes ces productions littéraires qui, dans tous les âges, seront les plaisirs les plus vifs et les plus solides de l'esprit ; c'est elle qui présida aux immortels ouvrages d'Homère, de Sophocle, de Démosthène, de Virgile, d'Horace, de Cicéron, de Racine, de Boileau, de Bossuet, de Fénélon, et de tous les grands écrivains de l'antiquité et des temps modernes ; c'est elle qui fait bien penser et bien écrire :

Scribendi rectè sapere est et principium et fons.

Et Horace est lui-même la preuve de ce principe éternel qu'il exprime ici. Quelles sont, parmi ses satires, ses épîtres et ses odes, celles qui font le charme des gens de goût ? Ce sont celles où le favori de Mécène parle le langage d'une sage philosophie. Veut-il, au contraire, s'abandonner aux écarts d'un esprit libertin et d'un cœur corrompu, il est sans grâce, et, j'ose le dire, sans esprit ; il n'est que grossier : et chose bien remarquable, telle est la destinée de tous ceux qui, dans leurs productions littéraires, ont voulu chercher le *plaisir* hors de la *sagesse*. Jamais leurs ouvrages n'ont pu atteindre une certaine perfection ; jamais ils n'ont eu le droit d'être cités parmi les chefs-d'œuvre de l'art. Dans tous les temps, les écrits licencieux ont été la honteuse ressource des esprits médiocres ; ou lorsque des écrivains supérieurs ont flétri leur talent par cet indigne usage qu'ils en ont fait, ils sont toujours restés au-dessous d'eux-mêmes.

Félicitons donc M. de Parny d'être sorti de ces sentiers fangeux, où il avoit traîné et sali sa Muse jadis si aimable, si polie, si gracieuse. Si elle ne se montre pas avec tous ses avantages dans les lieux plus décens où il la conduit aujourd'hui, elle y sera néanmoins accueillie, sinon en triomphe, du moins avec les égards que lui méritent ses anciens trophées ; et s'il nous est impossible de dire qu'il ait reproduit parmi nous ni Homère, ni même l'Arioste, nous rappellerons avec plaisir que par ses poésies érotiques et ses tendres élégies, il a fait revivre sur notre Parnasse un des plus aimables poètes de l'antiquité, et que seul entre nos poètes, il a mérité d'être appelé le Tibulle français.

Ce n'est donc point la *sagesse* qu'il doit accuser ; et s'il faut expliquer à M. de Parny pourquoi son poëme n'aura pas de succès, il y en a beaucoup d'autres raisons bien plus certaines, plus claires, plus décisives. Et d'abord, n'a-t-il pas méconnu son talent ? L'auteur de quelques pièces pleines de goût, de sentiment et de poésie, mais, par leur genre et la nature même du sujet, renfermées dans des limites assez étroites, devoit-il ainsi se hasarder dans la plus longue et la plus difficile carrière de la poésie ? Quelle entreprise que celle d'un poëme français en douze chants ! Mais ceci n'est qu'une raison générale ; ce n'est même qu'une conjecture que j'énonce en hésitant, quoiqu'elle soit rendue assez probable par le nouveau poëme de M. de Parny : et s'il lui faut des raisons plus particulières, plus applicables à ce poëme, on peut dire qu'il ne doit point avoir de succès, parce qu'il n'a pas d'intérêt ; parce qu'il n'y a ni action principale, ni héros intéressant, ni nœud réel ; parce que le poëme entier est tout en épisodes détachés, isolés ; qu'il n'y a point entre les parties cette suite et cette liaison que demandoit Horace, *series et junctura* ; parce qu'au lieu d'un héros principal, qui fixe l'attention et captive les sentimens du lecteur, il y a

Digitized by Google

résistance, en le privant de la respiration. Il étoit venu à bout de précipiter le bourreau du haut en bas de l'échafaud, et d'épouvanter son aide, au point que celui-ci n'osoit le toucher.

— Le *Mercure* et la *Revue* sont réunis depuis quelques jours. Plusieurs rédacteurs des deux anciennes feuilles travaillent au *Nouveau Mercure*, dont le premier numéro vient de paroître.

VARIETES.

Précis historique de la Révolution Française. — Directoire exécutif (1) ; par M. Lacretelle jeune.

On s'est demandé souvent s'il étoit possible d'entreprendre l'histoire de notre révolution, lorsque nous sommes encore si près des grands et terribles événemens dont elle se compose. L'on a pensé généralement, et l'on répète tous les jours que elle sera long-temps encore prématurée ; qu'elle seroit à la fois hasardeuse et pour la vérité et pour l'écrivain ; qu'il faut attendre que les acteurs aient disparu de la scène ; que l'adulation, l'envie ou le ressentiment cessent de les poursuivre ; que l'expérience ait éclairé les théories ; que le temps les ait mises à leur place. On a dit aussi qu'il faut un point de vue un peu éloigné pour mieux saisir les objets et leur ensemble ; et enfin, qu'il ne seroit pas seulement périlleux pour l'historien de jeter un trop grand jour sur des événemens récens ; mais qu'en réveillant trop de souvenirs, il s'exposeroit à soulever trop de passions, et, par elles, à exciter de nouvelles tempêtes.

Il seroit heureux que ces raisons plausibles eussent arrêté l'impatience de plusieurs écrivains : on eût perdu beaucoup si elles avoient découragé M. Lacretelle jeune.

Faut-il en effet laisser les contemporains se débattre sans cesse au milieu des traditions les plus suspectes, ne recevoir des renseignemens que de la haine ou de l'esprit de parti, perdre la connoissance de ce qui honore la nation pour ne plus entendre que ce qui l'accuse ? Doit-on priver ceux qui ont vécu au milieu de nos dissensions, des récits épurés et des réflexions calmes qui peuvent à la fois éclairer, adoucir, consoler ? N'est-ce pas à eux plus qu'à la postérité qu'appartiennent les premiers fruits de l'expérience ? Voudroit-on les leur disputer ? Est-ce toujours aussi la vérité que l'on n'ose pas dire ? Et croit-on enfin que cette vérité arrivera plus pure à nos neveux, s'ils sont réduits un jour à la chercher dans des bruits mille fois altérés qui auront traversé le temps, ou dans des écrits clandestins qui auront pu échapper à ses ravages ?

Toutefois la tâche d'un historien est ici d'une extrême difficulté à remplir.

Mais s'il se rencontroit un écrivain d'un esprit élevé, indépendant ; s'il avoit pris assez de part aux événemens qu'il raconte pour avoir pu les bien voir, et pas assez pour avoir intérêt à les dénaturer ; s'il garantissoit son impartialité par la dignité du ton, la décence du langage, une attention sévère à s'abstenir de tout sarcasme, par le courage si rare de trouver des torts à ses amis, des excuses, quelquefois même de la raison à ceux qui ne le sont pas ; si, loin d'insulter au vaincu, il faisoit souvent envier sa défaite, et flétrissoit toujours le triomphe de ceux qui ne l'obtinrent que par le crime ; si néanmoins lorsque la terre est délivrée de leurs fureurs, attentif à ne pas décourager le remords, il se plaisoit à ne signaler que quelques noms exécrés à l'effroi du genre humain et aux profondes méditations de la postérité ; si en même temps il s'empressoit de dérober à l'ingratitude tant de traits généreux menacés par elle, dont le récit repose si doucement le lecteur, et qui font douter s'il fut une époque où la vertu brillât d'un plus pur éclat que l'époque même de nos discordes civiles ; si, dans des tableaux animés des plus vives couleurs, il peignoit à grands traits les événemens qui ont porté la gloire nationale jusqu'aux extrémités du monde, écartant les détails qui refroidissent, faisant contraster ceux qui ajoutent à l'effet sans ajouter à la vérité, et plaçant au-dessus de tous les retours vers l'humanité et les magnanimes douleurs de l'héroïsme ; enfin, si sacrifiant au bon goût autant qu'à la sagesse une multitude de faits indignes d'être transmis, et cette foule de noms sortis un jour de l'obscurité pour y rentrer à jamais, et ces répétitions fatigantes qui n'apprennent que ce qu'il est pressant d'oublier, et sur-tout ces allégations visiblement dictées par la fureur, et si propres à la rallumer, il savoit se borner aux faits éclatans, aux noms réclamés par l'histoire, aux causes les mieux attestées, et arriver ainsi aux résultats les plus incontestablement utiles :

Un tel écrivain se montreroit sans doute digne de consacrer sa plume à l'histoire difficile, périlleuse même, mais si instructive de nos révolutions ; or, M. Lacretelle jeune, à qui nous devons le Précis historique de l'époque du Directoire exécutif, et qui avoit précédemment publié celui de l'Assemblée législative et celui de la Convention nationale, ne nous semble pas au-dessous de ce portrait, ou plutôt c'est son ouvrage à la main que nous venons de le tracer. Il n'a pu espérer satisfaire toutes les ambitions de l'amour propre, et celles sur-tout bien plus exigeantes de l'esprit de parti. Qui peut ignorer qu'un tel problème est insoluble ? Mais il a bien peu laissé à desirer à ceux qui, après tant de troubles, ont pu conserver ou acquérir quelque modération dans leurs idées ; et il nous semble aussi que les hommes les moins flexibles dans leurs opinions s'accordent à dire qu'il a peut-être, plus que tout autre historien de ces temps de discordes, rencontré la vérité, en se tenant en garde contre la passion, qui ne permet pas de la voir ou qui défend de la reconnoître. Il n'étoit guère possible d'obtenir plus de succès.

Son style est d'une élégance continue et d'une précision remarquable ; il est toujours animé, quelquefois éloquent. L'auteur peint ce qu'il dit, et sait aussi jeter du jour sur ce qu'il veut taire : il s'élève avec son sujet ; il ne tombe jamais avec lui : rien de vulgaire dans l'expression ; rien d'exagéré dans les mouvemens. Ses récits sont rapides et dramatiques ; ses portraits ont de la grace et de la ressemblance ; ses réflexions ont de la justesse, souvent de la profondeur ; et pour tout dire enfin, l'intérêt ne languit pas un instant dans la lecture d'un ouvrage où l'on voudroit quelquefois ajouter, où l'on n'est jamais tenté de soustraire.

Dans le Précis de l'Assemblée législative, il avoit retracé les préludes effrayans et progressifs de la catastrophe du trône, et les impuissans efforts de ceux qui voulurent le défendre : dans celui de la Convention, il avoit épouvanté par le récit des crimes et des longs malheurs qui caractérisent cette sanglante époque, à laquelle pourtant il put rattacher des souvenirs de gloire et de vertu. Dans le Précis que nous annonçons aujourd'hui, il s'est proposé d'offrir le tableau d'une époque moins effrayante, mais non moins féconde en événemens, où les destinées de la république française furent agitées dans les mains d'une autorité nouvelle qui fut incapable de les fixer.

L'auteur fait précéder son ouvrage par une introduction où sont rapidement exposés les événemens politiques et militaires

(1) Six volumes in 18. Prix : 30 fr., et 36 fr. par la poste.
A Paris, chez Treuttel et Wurtz, libraires, rue de Lille ; et chez le Normant.

---

cent acteurs qui excitent à-peu près le même intérêt, et qui, par conséquent, finissent par n'exciter aucun intérêt, parce que l'auteur ne sait ni les faire arriver à propos, ni les mettre heureusement en scène, ni sur-tout les faire agir d'une manière attachante ; parce qu'enfin, n'ayant pas bien conçu son sujet, il ne peut le débrouiller, et que tout est obscur, et prodigieusement obscur dans le but, dans le plan, dans la marche du poëme, et jusque dans les détails, quoiqu'il y en ait quelques-uns, en petit nombre, de fort agréables, et où l'on remarque la touche du poète, de l'homme qui sait manier sa langue, et la langue poétique.

Tout contribue à cette obscurité, défaut principal et essentiel de l'ouvrage. Dans la plupart des grands poëmes anciens ou modernes, l'esprit du lecteur est aidé par la connoissance des faits principaux et des principaux acteurs, célèbres ou dans la fable ou dans l'histoire, ou dans la chevalerie, qui participe de l'une et de l'autre. Ici tout est de l'invention de M. de Parny : c'est lui qui a créé les cent ou deux cents acteurs qu'il propose à notre intérêt et à notre admiration ; les cent ou deux cents actions particulières et aventures où il les fait agir : c'est un roman d'un bout à l'autre ; et je crois que dans le poëme héroïque, comme dans la tragédie, il y a un grand désavantage à traiter ainsi des sujets purement d'imagination : *proferre ignota, indictaque primus*. Il faudroit du moins une grande clarté dans l'exposition, une grande netteté dans le style, pour faire connoître dès l'abord un sujet tout-à-fait inconnu, qui, selon Boileau, ne sauroit être trop tôt expliqué. Or, l'exposition et le style de M. de Parny sont bien loin d'avoir ces qualités : il ressemble à ces auteurs qui, de *ce qu'ils veulent ne savent pas nous informer*,

Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertissement nous font une fatigue.

L'obscurité commence dès le titre. On se demande qu'est-ce que les *Rosecroix* ? Sont-ce des Francs-Maçons ? Non. Sont-ce ces sectaires qui, dans le commencement du dix-septième siècle, firent tant de bruit en Europe, et sur-tout en Allemagne ; espèce d'illuminés qui, alliant la théologie à la philosophie, la religion à la magie, religieux et alchimistes, trouvoient à la fois, s'il faut les en croire, le plus haut point de la perfection chrétienne et la pierre philosophale ? Pas davantage. Les Rosecroix de M. de Parny sont de prétendus chevaliers, institués par une prétendue reine d'Angleterre. Ce seront donc ces chevaliers qui seront les héros du poëme ? Pas plus que d'autres : ils seront au moins autant battus que battans ; le résultat ne sera pas plus à leur avantage qu'à celui de leurs ennemis, et ils ne seront pas plus intéressans que Herold, par exemple, et une foule d'autres qui ne sont nullement *Rosecroix*.

Mais du moins à quelle époque existoient-ils, ou dans quel siècle les place celui qui les a ainsi créés et mis au monde ? Je n'en sais rien. Si c'est dans le temps des incursions des Danois et d'Herold leur chef en Angleterre, comme sembleroient l'annoncer la plupart des actions du poëme, c'est alors dans le onzième siècle ; si c'est du temps d'Elfride, à qui l'auteur fait instituer les Rosecroix, c'est dans le milieu du dixième ; si c'est du temps de Chérébert, roi de France, que M. de Parny donne pour époux à Elfride, c'est vers le milieu du sixième. Et qu'on ne dise point que la fixation des temps est indifférente : tout poète épique et héroïque, et M. de Parny comme les autres, peint des mœurs ; or, pour juger si cette peinture est exacte, ne dois-je pas connoître l'époque à laquelle on la rapporte, puisque les mœurs sont variables avec les temps ? Pour savoir, par exemple, si Charles et Roger ont quitté *de la France*, la *cour et la paisible opulence*, n'ai-je pas besoin de m'assurer qu'au temps dont parle M. de Parny, la France étoit réellement *paisible* et *opulente* ? Pour juger de la grandeur du sacrifice de Dunstan, qui livre lui-même son château aux flammes, ne faut-il pas que je sache si dans ce temps-là on voyoit dans les châteaux de l'England des *lambris d'or*, de *riches peintures*, des *lits pompeux*

Digitized by Google

qui s'étoient passés durant le règne de la Convention, et dont il avoit suspendu le récit pour ne pas le mêler aux terribles mouvemens de cette assemblée. Il y montre l'Europe et l'Amérique ébranlées par nos troubles; les tentatives des puissances coalisées avec si peu d'accord pour les étouffer; la sagesse des Etats qui surent se maintenir neutres; les motifs probables de ceux qui, entrés dans la coalition, se hâtèrent d'en sortir; la deloyale et cruelle politique de l'Angleterre attisant toujours les discordes, et tournant à son profit les désastres mêmes de ses alliés; et les événemens le conduisent à rappeler les calamités de la Pologne, victime, malgré ses généreux efforts, d'une triple perfidie dont s'indigna l'univers, mais qu'il n'osa ni prévenir ni venger. Ce discours sagement pensé, est écrit avec beaucoup de noblesse.

L'histoire du Directoire exécutif est divisée par deux époques mémorables, le 18 fructidor, le 18 brumaire.

L'auteur, dans la première partie, met sous les yeux les fluctuations de ce gouvernement nouveau qui trahissoient sa foiblesse; la double tendance des esprits dans les deux conseils; les premiers effets d'une constitution qui promettoit, mais qui étoit loin de garantir le repos; le contraste des joies de Paris avec les vengeances du Midi; la frivolité de ceux qui dansoient, disoient-ils, sur des tombeaux, et qui ne savoient pas voir qu'ils marchoient aussi sur des volcans; et l'influence des assignats; et la conspiration de Babœuf qui en imposa presque au Directoire, et qu'il parut punir à regret; et une autre conspiration en sens contraire qui l'inquiéta moins, et dont il espéra profiter davantage.

A ces tableaux si divers succèdent ceux de nos campagnes militaires, sur-tout de l'immortelle campagne de l'Italie, où l'on voit un jeune guerrier préludant à sa grandeur future par des prodiges qui étonnent le monde, effaçent toutes les vieilles renommées, faisant pâlir toutes les gloires; protégeant la foiblesse qui se soumet, terrible contre la force qui résiste; s'arrêtant toutefois à la veille des triomphes les plus enivrans; et pour le bien de l'humanité qui lui parle plus haut que la gloire, arrachant la paix bien moins peut-être au gouvernement qu'il a vaincu, qu'à celui au nom duquel il a remporté tant de victoires.

L'auteur raconte cette journée de fructidor dont le Directoire osa s'enorgueillir, et qui dut précipiter sa ruine; il couvre des plus nobles hommages la plupart des victimes de cette triste révolution, et il fait couler des larmes sur leurs malheurs; mais comme il fut proscrit par elle, il en parle avec une extrême modération; la crainte de céder à du ressentiment paroît retenir à chaque instant sa plume; enfin, soit délicatesse, soit conviction, le résultat de ce qu'il en dit est que, si elle fut consommée par la violence d'un parti, elle fut préparée par l'imprudence de l'autre.

Les bornes d'un Extrait ne permettent pas de remplir de détails l'intervalle qui sépare le 18 fructidor du 18 brumaire. C'est là que l'auteur expose les symptômes de la décadence du Directoire, ses sombres jalousies, ses divisions intestines, ses entreprises sur le corps législatif, les lois odieuses qu'il provoque et qu'il a le malheur d'obtenir, son asservissement successif à tous les partis, et les menaces ouvertes du plus redoutable de tous, la renaissance des troubles dans l'ouest de la France, les agitations de la Suisse, le déchirement de l'Italie, la guerre enfin rallumant toutes ses fureurs, et la victoire quelque temps infidelle à nos drapeaux. Mais le cri de nos maux étoit parvenu sur une terre lointaine, illustrée par nos récentes victoires; et des bords du Nil arrive tout-à-coup, comme par enchantement, celui que la France entière proclamé à l'instant son libérateur.

L'auteur, impatient de parvenir à ce terme, a paru presser les événemens; on diroit qu'il ne peut plus en supporter le poids, et que le talent même qu'il met à les décrire lui devient importun. C'est avec des expressions inspirées par le bonheur qu'il raconte enfin ce retour si inespéré, la vive impression qu'il fit sur les esprits, les espérances qui s'élevèrent de toutes parts, et les circonstances de cette fameuse journée de brumaire, qui anéantit l'anarchie sans retour, et qui fixa les destinées de la France.

Quelques citations du Précis historique que nous venons d'analyser trouveroient naturellement leur place dans cet Extrait; mais elles lui eussent donné beaucoup trop d'étendue: elles pourront faire la matière d'un second article.

C.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 29 septembre.

34 — 87 — 4 — 18 — 36.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 5 octobre 1807, au samedi 10; SAVOIR:

CINQ POUR CENT CONSOLIDÉS.

Semestre échu le 22 septembre 1807.

Ser. N.os 1,	lett. A, P.	1500
2 ——	D. du n° 1 à	3000
3 ——	G. H.	1500
4 ——	M, N, O.	1200
5 ——	C, K.	2000
6 ——	L.	3000
7 ——	Q, R, U, V, W.	800
8 ——	B.	3000
9 ——	E, I, J, S.	700
10 ——	F, T, X, Y, Z.	1100
11 ——	D. du n° 3985 à	41700

Les lundi 5, mercredi 7 et vendredi 9 octobre.

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Le jeudi 8 octobre, depuis le 1er semestre an 11 jusqu'au semestre échu le 1er messidor an 13 inclusivement, par tous les bureaux, lesquels seront ouverts jusqu'à midi pour ce jour-là seulement.

Cours de la Bourse du 6 Octobre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 87f 86f 75c 80c 87f 30c 87f
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 84f. 00c 000 00c. 00c 00c. 00f
Act. de la B. de Fr., avec doublement 1390f. 0000f 00c 0000f 000f

ANNONCE.

Œuvres posthumes du Duc de Nivernois, publiées à la suite de son Eloge; par M. François (de Neufchâteau.) Quatre parties in-8°. br., en 2 volumes. De l'imprimerie de P. Didot l'aîné. Prix: 12 fr., et 15 fr. par la poste. — On a tiré quelques exemplaires sur carré fin d'Angoulême. Prix: 18 fr., et 21 fr. par la poste.

A Paris, chez Maradan, libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 9.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. On trouve aux mêmes adresses les Œuvres de M. le Duc de Nivernois (Paris, 1796), 8 vol. *in*-8°. Prix: 33 fr., et 39 fr. par la poste.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17 vis-à-vis l'Eglise.

de *flottantes parures*, des *vases*, des *portraits*, *pénibles fruits des arts*! Et les présens mille fois plus magnifiques encore que fait Arthur à Elfride, dans quel siècle un petit roi d'une petite île septentrionale a-t-il pu les faire, etc. etc.? Je crois que M. de Parny auroit quelque peine à bien déterminer l'époque où tout cela est vraisemblable.

L'obscurité du sujet, du plan, de l'époque, du style, suffiroit pour ôter tout intérêt au poëme: supposez-y plus de clarté, ce sera, à la vérité, un grand défaut de moins; mais il seroit encore dépourvu de ce qui attache et intéresse un lecteur. Quelle est en effet l'action principale pour le succès de laquelle je dois faire des vœux? Quel est le résultat que je dois desirer? Quel héros dois-je affectionner? Est-ce Dunstan, Engist, Charles, Jules, Raimond, Roger, Albert, Arthur, Harold, Eric; et parmi les femmes, est-ce Elfride, Emma, Blanche, Olfide, Isaure, Aldine, Osla? On n'en sait rien; et dans ce vague de peintures et de sentimens, on finit par ne s'intéresser à aucun événement, à aucun héros, à aucune héroïne: ils étoient totalement inconnus avant la lecture du poëme; ils restent à-peu-près inconnus, et tout-à-fait indifférens après la lecture; le plus souvent on ne retient même pas leurs noms barbares. Boileau reproche à un poëte de son temps d'avoir été, parmi tant de héros, choisir *Childebrand*: M. de Parny nous donne par centaines des Childebrands ou des héros plus bizarres encore; et tous ces personnages si nombreux, presque tous épisodiques, agissant isolément et sans concert, semblent ne pas concourir au dénouement, à l'achèvement d'une action principale; de sorte que le poëme n'avance pas, qu'on en a lu les trois quarts sans savoir où l'auteur veut vous mener; et que tous les chants, dépourvus d'un lien commun, pourroient être transposés, ou même la plupart supprimés sans que cela parût.

Je parlerai plus particulièrement, dans un second article, de quelques détails et du style, seules parties où aux critiques peuvent se mêler quelques éloges.

A.

MODES.

Les robes blanches sont, à la promenade, aussi nombreuses que dans la belle saison, et souvent ce n'est que vers les quatre heures, en rentrant, qu'on fait usage du cachemire; les fichus-guimpes, les fichus à écharpes croisées sur la poitrine et nouées par-derrière, accompagnent ces robes blanches.

En chapeaux, la paille noire avec des plumes noires, ou panachées; en capotes, la marcelline gros-bleu, coupée avec du taffetas jonquille ou œillet d'inde, se soutiennent. Vert et blanc, en capotes de velours noir et jaune, en petits chapeaux, se voient dans plusieurs magasins de modes; mais, à la ville, on ne porte encore, pour ainsi dire, ni satin ni velours.

Les robes de parure, plus profondément échancrées au dos qu'on ne le croiroit, quoi que nous en disions, couvrent presque la gorge: on en fait en marcelline brochée.

Une pendule que nous aurions annoncée il y a deux mois, si la bizarrerie de sa forme ne nous eût rendu méfians sur sa vogue, convient aujourd'hui à nombre d'acheteurs. C'est un Savoyard à moitié vêtu, qui, sur des crochets, porte un mouvement de pendule dans un ballot natté. Le socle et le crocheteur sont bronze; son pantalon, son chapeau, ses crochets, sa gourde et le ballot, sont couleur d'or.

LOGOGRYPHE.

Entier, je suis utile au commerçant;
Otez mon chef, je deviens effrayant.

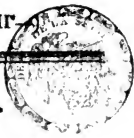
Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Fard-eau.*

Valombré, comédie en cinq actes et prose; par M.***. Prix: 1 fr. 20 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Cérioux aîné, quai Voltaire, n°. 17; Barba, palais du Tribunat; Vente, au théâtre Italien; et chez le Normant.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.
Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*
Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Gaucher, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*
On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

RUSSIE.

Pétersbourg, 6 septembre.

M. le baron de Budberg, ministre des affaires étrangères, a remis le portefeuille le 3 de mois; il se retire à cause du mauvais état de sa santé. M. le comte de Soltikow est chargé *ad interim* de ce ministère.

Le général comte Tolstoy, nommé à l'ambassade de Paris, est attendu ici d'un moment à l'autre de Moscou. Les personnes qui doivent l'accompagner, sont déjà nommées.

Le prince Gagarin, MM. Gurieff, Lapoushin, Narischin sont du nombre.

En 1806, notre flotte étoit composée de 32 vaisseaux de ligne, 18 frégates et 59 petits bâtimens. La flotte de galères formoit 226 voiles; en tout, 4428 canons.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 28 septembre.

Le général Reill, aide-de-camp de S. M. l'Empereur des Français, est arrivé à Hambourg.

Le général danois Waltersdorff arriva de Copenhague à Kiel le 21 de ce mois. A peine étoit-il descendu dans une auberge de cette ville, qu'il fut arrêté par ordre du prince Royal, et conduit sur-le-champ, sous forte escorte, à Aalbourg, dans le Jutland. Le major Zeka, commandant d'Héligoland, qui a rendu cette île aux Anglais, a été également arrêté.

Une frégate anglaise s'est emparée, le 25, devant le port de Lubeck, de quatre bâtimens, dont deux de Lubeck et un de Hambourg. Un autre vaisseau qui s'étoit rendu de Rostock à Copenhague, sur son lest, avec des passagers, a été aussi forcé de rétrograder par les Anglais, qui ne veulent souffrir aucune expédition de marchandises pendant leur séjour dans la Sélande.

Les lettres de Varsovie, du 18 septembre, annoncent que l'ambassadeur de Russie près de S. M. l'Empereur des Français, devoit passer sous peu de jours par cette ville pour se rendre à sa destination. Les ordres étoient donnés pour tenir prêts les chevaux nécessaires pour S. Exc. et sa suite, et pour lui offrir une garde d'honneur pendant son séjour à Varsovie.

On a publié, le 22, à Stralsund, le décret impérial français du 20 novembre 1806, qui interdit toute correspondance avec l'Angleterre.

Francfort, 3 octobre.

Le départ du roi de Saxe pour Varsovie est fixé au 15 novembre. On croit que la reine et la princesse Auguste accompagneront S. M., qui n'aura d'autres ministres avec elle que le comte Marcolini et le comte de Bosemann. Le roi ne fera pas un long séjour en Pologne; il reviendra à Dresde, après avoir reçu la prestation de foi et hommage. M. le comte de Schonefeld, ministre de Saxe près la cour de Vienne, qui se trouve depuis quelque temps à Dresde par congé, va, dit-on, se rendre à Varsovie en qualité de principal commissaire de S. M.

Le séjour de S. A. E. le prince-primat à Paris sera prolongé, à cause du concordat, pour la conclusion duquel un cardinal est attendu de Rome à Paris.

La constitution du royaume de Westphalie que plusieurs feuilles allemandes ont donnée, n'a pas encore été publiée officiellement; et suivant ce qu'on apprend, elle n'a pas encore été adoptée définitivement: elle a été seulement soumise aux députés de Westphalie à Paris, pour qu'ils émissent leur opinion. On avoit dit aussi que les affaires de l'Allemagne avoient été terminées d'une manière définitive à Paris, le 16 septembre. Cette assertion étoit sans fondement.

Le comte Pierre Potocki a fait mettre en vente le 30 du mois dernier, à Bautzen, les terres seigneuriales de Niederguritz, Gross et Kleindurau, situées dans la Haute-Lusace, et qui lui appartiennent. Il en a été déja offert 170,000 écus.

Suivant ce qu'on mande de Schwerin, il doit être formé un camp dans les environs de cette ville.

BAVIERE.

Augsbourg, 30 septembre.

Le passage des courriers, qui traversent notre ville, pour se rendre de Vienne à Paris, est toujours très-fréquent.

Dans les conférences qui ont eu lieu à Giurgewo entre les plénipotentiaires russes et ottomans, il a été convenu qu'après l'évacuation totale des deux principautés de Moldavie et de Valachie par les armées des deux puissances belligérantes, il y seroit établi un divan composé de boyards, qui gouvernera provisoirement ces provinces, jusqu'à ce que leur sort futur soit définitivement réglé. Ce sont les plénipotentiaires de Russie qui ont fait connoître au prince Ypsilanti, que, dans les circonstances actuelles, la prolongation de son séjour à Bucharest pourroit avoir des suites désagréables, et qu'il devoit s'éloigner de cette ville et de toute la Valachie. Il a, en conséquence, pris le parti de se rendre à Pétersbourg. Les hospodars, nouvellement nommés par la Porte, s'abstiendront de même de paroître, jusqu'à nouvel ordre, dans ces provinces.

EMPIRE FRANÇAIS.

Bruges, 1er octobre.

Il a été arrêté dans ce département, entre Chistelle et

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 8 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Adel[illegible] Duguesclin, la Pupille.

Mlle [illegible], débutera par le rôle d'Adélaïde dans la première pièce.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La prem. rep. de *Line*, ou *le Mystère*, opéra en trois actes;

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Voyage, les Ricochets, M. Beaufils.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Arlequin à Alger, Pauline, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Nitouche, l'Intrigue en l'Air, Boileau, le Panorama de Momus.

AMBIGU-COMIQUE.

Bedeno, Une Matinée de Frédéric II.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue du Diable, les Pêcheurs Catalans.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

La Belle et la Bête, la Farce Russe, Arlequin corsaire.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

TIVOLI.

Dimanche 11, au bénéfice de M. Forioso, la dix-septième ascension, et la première qui ait lieu dans le feu d'artifice.

Colysée, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la Porte Saint-Martin.

Auj., Fête et bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix: 1 fr. 65 c.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Gouvernante, et *Madame de Sévigné*, pour la rentrée de Mlle Mars.

Après avoir donné une partie de l'été aux soins de sa santé, Mlle Mars revient s'occuper de nos plaisirs: elle est dans le très-petit nombre des talens de la Comédie qui sont encore jeunes; mais l'emploi des ingénues tient quelque chose de l'enfance, et par-là même a une jeunesse plus courte que celui des coquettes: le premier ne peut guère s'étendre au-delà du printemps; le second, avec de l'illusion et de l'art, peut aller jusqu'à l'automne.

Mlle Mars est chérie du public, et sa rentrée avoit attiré beaucoup de monde, quoique les pièces où elle a reparu en attir[ent] ordinairement fort peu; mais elle y a des rôles charmans: l'un est d'une sensibilité et d'une vivacité délicieuse; l'autre est piquant par une naïveté poussée peut-être un peu trop loin. Les applaudissemens les plus flatteurs l'ont accueillie à sa première entrée sur la scène; le public lui a payé sa bienvenue: ces applaudissemens se donnent à la personne, et se mesurent sur le degré d'affection que l'on a pour l'actrice. Mlle Mars n'avoit encore rien dit quand elle a reçu ces témoignages de la bienveillance publique; mais elle en a paru digne après avoir parlé.

Le talent de Mlle Mars est un des plus parfaits en ce genre, que l'on ait connus: la comparaison avec celles qui l'ont précédée dans le même emploi, ne peut être qu'à son avantage; elle réunit toutes les qualités de la nature et de l'art, ou plutôt l'art ne paroît être chez elle autre chose que la nature; mais peut-être à cause de cette perfection-là même son talent est très-borné. Admirable dans tout ce qui tient à la candeur, à l'ingénuité, à la sensibilité douce et timide, à la gaieté modeste, innocente et naïve, elle ne peut sortir impunément de ce cercle tracé par le caractère même de ses moyens et de son jeu. Dès qu'elle veut atteindre à quelque chose de plus fort, de plus raisonné,

Digitized by Google

Ostende, une fille sourde et muette, âgée d'environ 22 ans, qui ne doit avoir vécu avec quelqu'aisance en travaillant. Elle n'avoit sur elle aucun papier qui pût indiquer qui elle étoit, ni d'où elle venoit. Elle a été interrogée, en présence de M. le préfet, par M. Rommelaère, curé de la paroisse de Saint-Donat de cette ville, qui se livre avec succès à l'éducation des sourds-muets. Par ses réponses aux interrogations par signes, on a appris qu'elle a perdu son père il y a quatorze ans, sa mère il y a douze ans, et qu'elle a un frère militaire dans les canonniers de la marine. Elle porte sur le bras droit une marque représentant les lettres S W.

Elle témoigne le desir de retourner au lieu d'où elle étoit partie : mais, malgré tous les efforts de l'interrogateur, on n'a pu obtenir aucune indication à cet égard : il est certain cependant que c'est une commune de l'ancienne France et dans un pays où l'usage du vin est habituel et commun. Elle connoît la monnaie au type royal et impérial, et n'a aucune idée de celle de la Belgique; la bière qui lui a été offerte, lui étoit inconnue, et lui a paru désagréable.

Toulouse, 29 septembre.

Le nommé Michel Labarthe-Pinot, habitant de la commune de Maumusson, près de Mirande, dans le département du Gers, étoit depuis long-temps la terreur de son canton par la férocité de son caractère, jointe à la supériorité de ses forces physiques. Il avoit été condamné pour dettes à la saisie de ses meubles; aucun hussier n'osoit exécuter la sentence. Un seul y consentit; mais à condition qu'il seroit accompagné de plusieurs gendarmes. Le 25 fructidor an 12 il se rend avec son escorte devant la porte de Labarthe-Pinot; celui-ci refuse d'ouvrir, et assaillit l'huissier et les gendarmes à coups de pierres. L'huissier va chercher une permission de bris de portes, et accompagné du maire et d'un serrurier, il somme de nouveau Labarthe d'ouvrir la porte, pour qu'il fasse la saisie de ses meubles, en vertu du jugement dont il est porteur. Labarthe répond à cette sommation par un coup de fusil qui tue l'huissier; il tire en même temps sur les gendarmes un second et un troisième coups qui ne blessent que les chevaux. Sa femme lui enlève la poudre et l'empêche de recharger son fusil. Au bruit du tocsin, les habitans accourent, ayant le juge de paix à leur tête. On investit la maison, et à l'aide d'escalade on pénétra dans l'intérieur, et Labarthe-Pinot fut arrêté. Conduit dans les prisons à Auch, il terrassa le concierge, lui enleva les clefs et s'enfuit. Il fut condamné le 30 thermidor an 13 à la peine de mort, par contumace.

Le 7 août 1806, il fut arrêté de nouveau et conduit à Auch devant la cour de justice criminelle, qui le condamna par arrêt contradictoire du 1[er] septembre 1806, à la peine de mort; sur son pourvoi, la cour de cassation annulla la déclaration du jury, pour vice de forme, et renvoya l'affaire devant la cour de justice criminelle de la Haute-Garonne.

Labarthe, transféré dans les prisons de Toulouse, le 9 juin 1807, a été condamné à mort pour la troisième fois le 20 juillet suivant. La cour de cassation ayant rejeté son pourvoi, il a été conduit au supplice le 23 septembre.

Arrivé au pied de l'échafaud, il a vivement insisté pour qu'on lui apportât de l'eau-de-vie. L'huissier craignant avec raison que ce ne fût un prétexte pour éloigner un des aides de l'exécuteur, enjoignit à ce dernier de procéder à l'exécution de l'arrêt. Le condamné traîné sur l'échafaud, se révolte contre l'exécuteur et ses deux aides, jette d'un coup de pied l'exécuteur au bas de l'échafaud, résiste vivement aux deux aides; l'exécuteur remonte, reçoit un nouveau coup de pied qui le jette encore plus loin; il tombe sur la tête, et se blesse dangereusement; les deux aides ont peine à contenir le condamné; il avoit déjà rompu les liens qui attachoient ses mains, et se seroit débarrassé entièrement, si ses bras attachés vers le coude eussent été libres. Cette lutte a duré cinq quarts d'heures; et si l'on ne fût parvenu à lui passer au cou une corde qui, le privant de la respiration, diminua ses forces, les aides de l'exécuteur n'auroient jamais pu le réduire : l'un d'eux, hors de combat, étoit déjà descendu pour se retirer; mais il lui fut enjoint de remonter pour donner du secours à son camarade.

PARIS, *7 octobre.*

Dimanche 27 septembre, au palais impérial de Fontainebleau, après la messe, M. Peyrard a eu l'honneur de présenter à S. M. l'EMPEREUR et ROI, un exemplaire de sa traduction complète des *Œuvres d'Archimède*, dont S. M. avoit bien voulu agréer la dédicace.

— On s'occupe maintenant à revêtir la colonne érigée sur la place Vendôme, de bas-reliefs en bronze, qui représenteront les victoires de la Grande-Armée. Les sujets en sont donnés par M. Denon, directeur-général du Musée, et dessinés par M. Bergeret, jeune peintre d'un talent très-distingué. C'est d'après les dessins de ce dernier que travaillent les sculpteurs. Ces bas-reliefs seront dorés du haut en bas pour que les figures se détachent mieux, et qu'il n'y ait point de confusion.

— A compter de demain, 8 octobre, il sera payé aux actionnaires des ponts sur Seine, le dividende du troisième trimestre de 1807, à raison de 17 fr. par action.

— Par jugement du tribunal correctionnel de l'arrondissement de Liége, le sieur Debonny, ex-maire de la commune de la Queue-de-Bois, avoit été acquitté du délit d'escroquerie en matière de conscription dont il étoit prévenu, et pour lequel il avoit été traduit en jugement, en vertu d'un décret de S. M. Ce jugement a été annullé, et par arrêt de la cour de justice criminelle de l'Ourthe, cet individu vient d'être condamné à 100 fr. d'amende et trois mois d'emprisonnement, ainsi qu'aux frais de la procédure.

Le nommé Dulonget-Cler, sous-officier de recrutement, ainsi que le nommé Rouveraud, ont été condamnés par le tribunal de Florac, à deux ans d'emprisonnement et à 2000 fr. d'amende chacun, comme coupables d'escroqueries en matières de conscription.

Les tribunaux du département de la Haute-Garonne, ont condamné les nommés : 1°. Miailles, laboureur à Pompignan; 2°. Jean Redon, dit Coquillard, propriétaire à Castel-Sarrazin; 3°. François Barulet, tuillier à Toulouse; 4°. Pierre Depier, de la commune de Monnès; et 5°. Jean Duffault, laboureur à Fousseret, à un an de prison et à 500 fr. d'amende chacun, pour avoir recelé des conscrits réfractaires.

Ils ont également condamné : 1°. A 500 fr. d'amende et à un an d'emprisonnement, Etienne Bogné, officier de santé à Colomiers; et 2°. à trois mois de prison et à 50 fr. d'amende, la nommée Jeanne Pech, femme Montespan, jardinière, convaincus d'escroquerie envers un conscrit.

Le tribunal de première instance séant à Ancenis, a condamné : 1°. A 300 fr. d'amende et à un an d'emprisonnement, le nommé Jean Templé, meûnier à Ligné, pour avoir conservé à son service un conscrit insoumis; 2°. à un an de prison et à 100 fr. d'amende, le nommé Pierre Carabin, tisserand à Conffé, pour avoir extorqué 18 fr. à un conscrit, sous prétexte qu'il l'empêcheroit de tomber au sort, à l'aide d'un moyen superstitieux. (*Moniteur.*)

---

de plus senti, le charme s'évanouit : c'est particulièrement dans les mots qu'elle brille; moins elle a de choses à dire, mieux elle les dit : les tirades lui sont mortelles.

Il y a des actrices qui passent leur vie entière à la Comédie, et marquent les différens âges par de différens emplois : jeunes, elles font les ingénues; plus mûres, elles deviennent coquettes; vieilles, elles font les mères, les duègnes et les caricatures : en tout assez passables, parce qu'elles n'excellent en rien. Je ne crois pas que Mlle Mars puisse jamais suivre cette marche : elle est si parfaitement naïve et ingénue qu'elle ne pourra jamais être coquette; elle est si essentiellement enfant, qu'elle ne pourra jamais être mère : mais son enfance peut se prolonger presqu'indéfiniment. On sait que Mlle Debrie, qui avoit créé le rôle d'Agnès dans *l'Ecole des Femmes*, le joua jusque dans un âge très-avancé, et toujours avec le plus grand succès : lorsqu'elle voulut le quitter par raison, le public ne put souffrir l'actrice qui se présenta pour la remplacer. Il fallut aller chercher Mlle Debrie; on la força de jouer dans son habit de ville. Quoiqu'elle eût alors plus de 60 ans, il n'y avoit point de jeune fille au théâtre qui fît si bien l'Agnès. Cet exemple ne contredit point ce que j'ai avancé au commencement de cet article : ce n'est qu'une exception à une règle générale; et cette exception ne peut autoriser les actrices à braver les convenances physiques : il n'y a que l'enthousiasme du public qui puisse leur donner, comme à mademoiselle Debrie, une dispense d'âge.

Mlle Contat avoit reçu pour les coquettes à-peu-près le même don que Mlle Mars pour les ingénues. Le don lui reste; mais les moyens de le faire valoir disparoissent : ce talent de la coquetterie la poursuit même quelquefois jusque dans les rôles qui ne demandent que du naturel et de la simplicité. Quoique l'imitation de la sensibilité entre aussi dans le caractère de la coquette, Mlle Contat a toujours été foible dans cette partie : elle a eu souvent la prétention des rôles touchans; elle y a toujours échoué. Sa voix, sa physionomie, ses manières, se refusent à la sensibilité; son organe devient aigre : elle fatigue plus qu'elle ne touche, parce qu'elle force son naturel. Voilà pourquoi elle ne réussit point dans *la Gouvernante*, quoiqu'elle y soit d'ailleurs convenablement placée; mais on doit lui savoir gré de s'être prêtée au triomphe de Mlle Mars. Armand a joué avec beaucoup de feu le rôle du jeune Sainville, et Mlle Devienne n'a rien laissé à desirer dans la soubrette.

Le sujet de la pièce est extraordinaire, et quelquefois romanesque : c'est une restitution. Cet héroïsme de probité paroît sur-tout étonnant à certaines époques où la cupidité est prodigieusement exaltée : moins on est scrupuleux sur les moyens d'acquérir de l'argent, plus on sent la difficulté de rendre l'argent mal acquis, quand on peut s'en dispenser.

Madame de Sévigné.

Cette pièce n'existe que par le jeu des acteurs. Elle doit plaire surtout à Mlle Contat, qui joue le rôle de madame de Sévigné beaucoup mieux que celui de la Gouvernante. L'actrice s'identifie avec le personnage, et peut prendre pour elle les louanges qu'on donne à la femme qu'elle représente. Cette comédie est donc un mauvais ouvrage bien joué; ce qui vaut mieux au théâtre qu'un bon ouvrage mal joué. Mlle Mars est unique dans le rôle de Marie. L'auteur des paroles devroit avoir dans ces sortes de pièces tout au plus une moitié de part; car il n'est pas même de moitié dans le succès.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Siége d'un Hôpital militaire.

Un hôpital, qui présente l'idée des infirmités humaines, ne paroît guère propre à figurer dans un vaudeville; mais ce n'est

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

Voyage de Platon en Italie, traduit en italien par Vincent Cuoco, sur les manuscrits grecs trouvés dans Athènes, et de l'italien en français (1); par B. Barère.

Ce titre annonce que les manuscrits grecs dont parle le traducteur ont été trouvés dans Athènes; et, dès les premières lignes de l'avant-propos, on apprend qu'ils ont été exhumés *du sol où fut jadis Héraclée*, ville de l'Italie méridionale. Ce n'est point par maladresse, sans doute, que M. Barère laisse échapper cette contradiction; elle nous donneroit le droit d'en conclure qu'il ne faut point attribuer cet ouvrage à Platon ou au célèbre Archytas, mais bien à M. Barère, qui, alors, deviendroit le Platon ou l'Archytas de notre siècle. En effet, si l'on a la force suffisante pour lire ces trois volumes philosophiques et moraux, on sera tenté de croire que M. Barère est un nouvel Annius, qui se cache modestement sous les noms obscurs de Platon, de Pythagore ou d'Alexide, comme le dominicain de Viterbe se cachoit sous ceux de Caton, de Xénophon, de Manéthon et de Bérose.

Mais M. Barère affirme positivement que le manuscrit est grec, qu'il est antique et authentique; il offre de le montrer aux incrédules : il n'y a plus moyen de douter. En y réfléchissant bien, la chose nous paroît moins extraordinaire : 1°. On a de tout temps reproché aux Grecs d'être de grands parleurs, et, sous ce rapport, le manuscrit nous paroît grec. 2°. Homère même sommeilloit quelquefois, et les écrivains médiocres, en Grèce comme ailleurs, sommeilloient fort souvent; ce qui devenoit contagieux pour le lecteur : nouvelle preuve d'authenticité pour le manuscrit. 3°. Platon, tout divin qu'il étoit, a fait quelquefois du galimatias, comme, par exemple, quand il a dit que *la matière est l'autre;* que l'univers est composé *de douze pentagones; que le feu est une pyramide liée à la terre par des nombres*, etc..... troisième preuve par analogie. 4°. Enfin, nous savons qu'il faut toujours un peu se défier de la morale grecque, quelque pure qu'elle paroisse, *timeo Danaos....* : dernière et forte preuve qui complète la démonstration. Cette idée nous soulage beaucoup; car l'ouvrage nous a paru très-médiocre, et nous sommes charmés de ne pouvoir l'attribuer à M. Barère, qui n'est pas médiocrement célèbre.

L'auteur quel qu'il soit qui ose faire voyager Platon en Italie, s'est imposé une forte tâche. Le lecteur, séduit par ce titre, croit qu'il va rencontrer un nouvel Anacharsis qui lui donnera sur l'ancienne Italie autant de renseignemens que l'autre a répandu de lumière sur l'ancienne Grèce; mais dès les premières pages son espoir s'évanouit. Le style lâche, diffus et souvent incorrect, fait d'abord pressentir l'ennui qui se manifeste violemment avant qu'on soit arrivé à la moitié d'un volume; l'Italie méridionale, contrée si célèbre, et qui a éprouvé tant de révolutions physiques et morales, ne fournit à l'auteur que des lieux communs, de longs discours, et de froides citations. Des philosophes tels que Platon, Archytas, Cléobule et Alexide causent ensemble à Tarente; ils causent encore à Crotone; ils vont ensuite causer sur les ruines de Sybaris; ils en sortent pour aller causer chez les Locriens, et ils causent toujours jusqu'à ce que l'auteur n'ait plus rien à nous dire; ce qui arrive un peu tard. Leurs voyages se réduisent à quelques lignes, leurs discours occupent des pages, des chapitres, des volumes.

(1) Trois vol. in-8°. Prix : 15 fr., et 18 fr. par la poste.
A Paris, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille.

M. Barère, ou le Grec dont il se dit l'interprète, consacre le tiers de son ouvrage à la morale. L'humanité, la bienfaisance, le respect pour la religion, tous les beaux sentimens, enfin, y sont étalés avec profusion, et en quelque sorte avec faste. La prodigalité, en ce genre, est peut-être plus nuisible que la parcimonie; et de cette affectation de vertu, l'on pourroit inférer que la vertu étoit fort rare en Grèce. Quoi qu'il en soit, M. Barère répète le mot vertu à chaque page, et presque toujours pour dire la même chose. Ici l'on trouve cette maxime : Si vous voulez être des citoyens heureux, devenez auparavant des hommes *vertueux*. Plus loin : Vos ancêtres étoient libres parce qu'ils étoient *vertueux*. Ailleurs il s'écrie : Insensés, vous voulez être heureux, et vous ne placez pas votre félicité dans la *vertu!* Plus loin encore : Le bonheur est donné à l'ame; il est le compagnon de la *vertu*. Dans un autre endroit : Il n'y a point de beauté *sans la vertu*. Plus bas : Non-seulement il n'y a point de beauté sans la *vertu;* mais le pouvoir de sentir la beauté est refusé à celui qui n'a point de *vertu*. Il prouve ensuite que la paix ne peut durer sans la *vertu;* il redit que la paix publique est l'effet de la *vertu;* que le plus grand ornement d'une femme est la *vertu*, que les ames heureuses habitent les corps des amis de la *vertu;* que vainement on graveroit les lois sur le bronze, si dans le cœur des citoyens on n'a pas gravé la *vertu;* et après mille autres phrases pleines de *vertu*, on arrive au chapitre XXIII, où il est exclusivement question de la *vertu*. Dans ce chapitre, les philosophes qui sont à table, qui parlent sans cesse et ne font rien, terminent leurs discours sur la *vertu*, en concluant que la *vertu* n'est autre chose que la tempérance et l'amour du travail. Maintenant si l'on sent quel a été notre travail en analysant toutes ces vertus, le lecteur conviendra que nous avons aussi quelqu'amour pour la vertu.

La partie politique a été mieux traitée ou mieux traduite par M. Barère : il déteste les séditions, les révolutions, et il en parle en homme qui possède bien sa matière. Voici le morceau le plus curieux de l'ouvrage : « Il vous fut facile de » renverser les lois établies...; mais à peine vous essayâtes de » reconstruire, qu'il s'éleva une foule de passions particu- » lières qui jusqu'alors ne s'étoient pas montrées. Chacun » n'écouta plus que son intérêt, et ceux même qui n'en » avoient aucun, s'agitèrent, excités qu'ils étoient par les » fausses promesses que leur faisoient les ambitieux.... Celui » qui avoit moins d'intérêt à faire le bien, eut plus d'impu- » dance à faire le mal. Cette dernière classe du peuple qui » n'avoit ni propriété, ni bons sens, ni vertu, devint l'arbitre » de tout, l'idole de tous les puissans. Les uns lui promirent » une division générale de toutes les terres, les autres une » égalité insensée de tous les droits; *tous* promettoient les » dépouilles de ceux qui gémissoient sur les maux de la » patrie.... (Ce *tous* est remarquable.) Les scélérats crurent » avoir un moyen de se rendre chers au peuple sans avoir ni » courage ni *vertu*. »

Il y a peu de tableaux aussi vrais dans le livre, et l'auteur qui l'a tracé auroit dû s'en tenir à ce qu'il savoit le mieux. Sa métaphysique n'est pas de la même force. Il introduit un pythagoricien qui raisonne et déraisonne sur l'ame, et qui veut prouver que la partie spirituelle de l'homme peut penser sans le secours des sens, et même après la destruction du corps. « Nos ames, dit-il, renfermées dans une prison, sont » obligées de voir à travers un petit trou, par lequel il n'y » a qu'un seul passage pour la lumière. Tu dis maintenant : si ce » ce trou n'existoit pas, je ne pourrois point voir; et tant » que tu es dans cette espèce de prison, cela est vrai. Nulle

---

pas ici un hôpital de malades; c'est un hôpital de héros : leurs mutilations ne réveillent que l'idée de leur valeur; et si quelques membres leur manquent, ils ont le cœur tout entier. On dit que dans la campagne de 1746, en Italie, une armée française assiégée dans Asti, fut obligée de capituler. Il y avoit dans un château voisin dont on avoit fait un hôpital, cinquante soldats blessés ou malades, auxquels on ne songea point dans la capitulation. Ils résolurent de se défendre : cette résolution n'est une folie qu'aux yeux de la raison; mais c'est un trait héroïque quand c'est l'enthousiasme militaire qui la juge. C'est donc cette résolution de cinquante malades dans l'hôpital, qui est le sujet du vaudeville, et non pas le siége de cet hôpital. Il n'y eut point de siége; le général piémontais, plein d'estime et d'admiration pour le noble désespoir de ces braves gens, leur offrit une capitulation plus honorable que celle qu'il avoit accordée à la garnison d'Asti; et ils l'acceptèrent, quoiqu'il soit dit dans la pièce que

> L'honneur du soldat français
> Jamais ne capitule;

parce qu'il y a des occasions où le plus brave guerrier peut capituler avec honneur. Ces généreux Invalides battirent donc en retraite, quoiqu'il soit encore dit dans la pièce

> Qu'on n'apprend point chez les Français
> A battre la retraite.

Il ne faut pas prendre au pied de la lettre ces rodomontades militaires, toujours bonnes pour enflammer le courage, mais qui ne sont exactes que dans des temps tels que les nôtres, où la fortune fixée n'a plus de vicissitudes, où les armes ne sont plus journalières, et où la guerre et la victoire sont devenues synonymes. Si l'on se reporte à l'époque où la scène s'est passée, la plupart des bravades dont la pièce est remplie ne sont que des gasconnades, puisque tout cela se dit à la vue d'Asti, que neuf bataillons viennent d'évacuer après la retraite forcée du maréchal de Maillebois. On pardonne aisément à l'auteur son anachronisme; il a pris un siècle pour l'autre : il fait penser et parler ses personnages en 1746, comme on pense et comme on parle en 1807. Cette faute de convenance ne sert qu'à faire mieux sentir la différence des deux époques; les auditeurs se prêtent naturellement à cette espèce d'invraisemblance. Comment ne pas oublier qu'il fut un temps où les troupes du roi de France ont reculé devant celles du roi de Sardaigne! Cela paroît aujourd'hui une fable. La nation est toujours la même; il n'y a que le chef de changé, et ce changement explique tout.

On lit dans le Siècle de Louis XIV, de Voltaire, qu'après la perte de la malheureuse bataille d'Hoschtet, vingt-cinq bataillons, placés mal à propos dans le village, et oubliés par le général français, furent obligés de se rendre : ils firent éclater leur désespoir, le régiment de Navarre enterra ses drapeaux; mais ils ne songèrent point à se défendre.

Charles XII, au contraire, soutint un siége dans sa maison de Bender, avec ses officiers et ses domestiques, contre une armée turque : ce siége est placé aujourd'hui au nombre de ses plus grandes folies. Quelques gens auroient voulu que les Invalides eussent imité Charles XII, et eussent véritablement soutenu un siége; ils auroient desiré entendre le tambour, la mousqueterie, le canon : cela les auroit amusés; mais cet amusement eût coûté la vie à de braves soldats. Je ne sais si la pièce en eût été plus chaude; mais certainement elle en eût été plus triste. Je pense que des élans de l'honneur français, des traits d'enthousiasme militaire, des couplets ingénieux et brillans, échauffent plus la scène qu'une batterie de canons qui tire à boulets rouges. *Sans-Quartier*, *Va-de-bon-cœur*, quand ils chantent leurs prouesses sur le théâtre, m'intéressent plus que s'ils se battoient sur la brèche. Le catéchisme même que *Va-de-bon-cœur* fait à ses enfans est plus théâtral qu'un assaut : il leur enseigne toutes les qualités qui font un bon général; et

Digitized by Google

» tion ce peut arriver à ton œil, avant d'avoir passé par le trou.
» Mais ne confondons point l'instrument dont se sert l'ame
» avec l'ame elle-même. Si tu voulois soutenir que, même
» hors de la prison, ton œil ne peut pas voir sans un trou,
» tu soutiendrois une erreur. » Certes, ce n'est pas par ce trou-là que l'auteur ira à la postérité.

Le lecteur veut-il une image gracieuse? La voici: Eson de Crotone, digne rival en force du fameux Milon, va prendre un taureau dans la montagne, le saisit par les jambes, et vient le présenter galamment à sa maîtresse. N'est-ce pas un fort joli bouquet? Ne semble-t-il pas qu'on lise ce vers de Virgile:

Narcissum et florem jungit benè olenti anethi.

Veut-on des plaisanteries bien fines? Il faut lire le dialogue de Crobile et d'Isostasiette. Ce Crobile s'écrie sans cesse: *Garçon, encore du vin! Ma philosophie est toute dans une bonne table. Garçon, apporte-nous encore quelque chose; j'ai toujours faim. Apporte-moi de la pâtisserie. — Comment la voulez-vous? — Apporte-m'en de toute sorte.* Ailleurs, c'est un médecin *qui n'ordonne pas un verre de tisane, mais de la tisane en un verre.* Plus loin, un Carthaginois qui examine un tableau de Zeuxis; ayant eu l'audace de dire que le peintre n'a pas fait Hélène assez belle, un Grec lui adresse cette belle apostrophe: *Vil marchand de fromages!* Dans un autre endroit, on critique un peintre pour avoir peint Thésée, *comme s'il avoit été nourri de roses*, et *non pas comme le Thésée nourri de bœuf.* N'est-ce pas là du sel attique?

Quant à la dialectique, elle ne brille pas dans l'ouvrage; mais c'est au moins la seule partie qui nous y offre quelque chose de nouveau. L'auteur entreprend de prouver que la civilisation, les arts, la législation et les sciences existoient en Italie long-temps avant que la Grèce cessât d'être barbare. Selon lui, il y avoit dans ce pays de grands poètes avant Homère, de grands tragiques avant Eschyle, et la comédie italienne étoit très-supérieure à celle d'Aristophane. L'un des interlocuteurs élève même des doutes sur l'existence d'Homère et de Pythagore. L'Italie n'a pas dû ses lois à la Grèce, parce que, dit-il, les lois sont nées partout où il y a eu des hommes. « *Je ne crois à aucune de ces prétendues imitations, de ces* » *prétendus emprunts des lois des divers peuples dont on nous* » *parle.* » Il seroit plaisant de vouloir nous prouver que les peuples n'ont jamais emprunté des lois étrangères; que les Anglais n'ont pas eu les chartes normandes; que les Gaulois n'ont pas eu les lois des Francs, et que le Droit romain n'a pas existé en France.

Le style, comme nous l'avons dit, n'est ni correct, ni élégant; et malheureusement ce n'est pas à l'auteur grec que nous pouvons reprocher les fautes de français. M. Barère, qui est au moins le traducteur, a cru sans doute que l'on pouvoit écrire un livre comme on improvise un discours; de là il s'est permis des phrases telles que celles-ci: « Je ne crois à *aucune* de ces prétendues imitations, de ces *prétendus emprunts.* » — « Je me rappelle *de* son visage; je me rappelle *de* Phédon. » — « Il *s'asseoit.* » — « Nous *saurons* ce qu'il saura faire. » — « Il *seroit par contre insensé de croire.* » — « *Hier soir*, » — « *J'ai resté* seul. » — « Que penses-tu qu'elle *m'a* dit? » — « Peux-tu croire qu'il *est* tranquille? » — « Il nous *fixa*, pour dire nous regarda. » Et mille autres locutions de ce genre: il a rarement le mot propre; il n'est pas heureux en plaisanteries; et le desir de montrer de l'érudition, l'a rendu peu délicat dans le choix de ses citations et de ses notes. Par exemple, quand il a dit dans le texte: *A l'usage de nos ancêtres*, il a eu grand-soin d'écrire en note: *More majorum*, comme feroit une femme qui, ne sachant que deux mots de latin, ne manqueroit pas de les placer à la première occasion.

Il n'y a donc de vraiment estimable dans cet ouvrage que l'amour de la vertu, de la bienfaisance, de l'humanité qui y est non pas très-bien exprimé, mais au moins souvent répété, ce qui est toujours fort honnête et fort édifiant. Il est fâcheux pour nous de ne pouvoir en faire honneur à M. Barère, et de devoir cette belle morale à un Grec qui nous intéresse peu; mais en cela même le traducteur mérite quelque reproche. Pourquoi donc a-t-il tant tardé à publier ce manuscrit? Une morale si pure doit influer sur le bonheur des hommes; et puisque M. Barère possédoit depuis long-temps ce trésor de vertu, pourquoi n'en a-t-il pas fait usage quelques années plutôt?

H.

COURS DE LA BOURSE DU 7 OCTOBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	53f	3-8	5 1f	1-4
— Courant	55	3-4	56	5 16
Hambourg..	184	1 4	183	3-4
Londres...	00	000	00	0-0 c
Madrid eff..	15	45	15	30
— vales...	00	00	00	00
Cadix eff...	15	45	1	80
— vales....	00	00	00	00
Barcel eff..	00	00	00	00
Lisbonne ..	463	00	466	0-0
Gênes effec.	468 c		466 c	
Livourne...	5040		5 2 c	
Naples....	420	00	000	00
Milan.....	81 0p	6f	81	1 p. of
Basle.....	1	0-op	1	5 4 p.
Francfort...	0	0 op	00	00
Vienne....	1210	0-op	000	00
Lyon.....	3-8 p	0-oj.	1	3 8p.
Marseille...	1 2 p	0 oj.	1	3 8p.
Bordeaux ..	1 8 p	0-oj.	1	1 8p
Montpellier	1-2 p	0 oj.	00	0-op.
Genève....	0-op	0-oj.	161	0-0

Cours des especes.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 00c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39c
Argent fin, les 1000 1000 le kilogramme 000 000
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme 000 00
Piastre. 5 37
Quadruple 81 10
Ducat. 11 15
Souverain. 00 0

Effets publics.

C p. o/o c. J. du 22 sept. 1807, 86f 30c 25c 30c 60c 50c 45c 00c 000
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 83f 30c 00c 00c 00f
Banq. de Fr. avec doublement 0000f 0000f 00c 0000 f000

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c à 0f 000
— S. Domingue. 0 00 à 0 000
Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000
— brut . . . . . 0 00 à 0 000
Coton du Levant 0 00 à 0 000
Sav. de Marseille 0 00 à 0 000
Huile d'olive. . . 0 0 à 0 000
Pot ass d'Amér. 00f 00c. à 00f 000
Eau-de-vie, 3/0. 00f 00c 00c à 000

ANNONCE.

Essai d'un discours religieux à la gloire de Napoléon-le-Grand, pacificateur du continent de l'Europe, et à celle des armées françaises; pour la célébration de la mémorable paix de Tilsit. Par M***. *In-12.* Prix: 1 fr., et 1 fr. 25 cent par la poste.

A Paris, chez Dubroca, libraire rue Christine n°. 10.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. Cet ouvrage fait suite aux Essais de discours religieux du même auteur, pour la fête anniversaire du couronnement de S. M. Napoléon, Empereur des Français; pour celle de sa naissance, et pour l'anniversaire du rétablissement de la religion dans l'Empire français: suivis d'un discours sur l'amour de la patrie, les devoirs des citoyens, et la fidélité qui est due au prince. Prix du recueil complet de ces discours: 2 fr. 50 cent, et 3 fr. 25 cent. par la poste.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

quand on lui demande si jamais un général a réuni toutes ces qualités, le bon grenadier répond que cela ne s'est jamais vu, que probablement il ne le verra jamais; mais, éclairé dans ce moment par un esprit prophétique, il prédit à ses enfans qu'ils auront un jour le bonheur de voir ce phénomène militaire: louange infiniment adroite et délicate, que tous les spectateurs ont saisie avec transport.

Je dois une réparation éclatante à M. Gay, dont j'ai dernièrement annoncé le Nouveau Système Médicinal. Mon ignorance dans la médecine, et la précipitation de mon travail m'ont fait errer dans les termes. J'ai supposé que M. Gay faisoit consister toute la médecine à purger: c'est une erreur grave dont je n'ai pas senti les conséquences, et qui pourroit compromettre la doctrine de M. Gay. Cet habile médecin ne fait pas consister toute la médecine dans les purgations; mais il proscrit la saignée, et prétend que toutes les opérations de la médecine ne doivent avoir pour but que de rectifier et de corriger les humeurs, qu'il regarde comme la cause unique de toutes les maladies: or, il y a bien d'autres manières de corriger les humeurs que la purgation; moyen violent, sur lequel on doit être très-réservé.

LOGOGRYPHE.

Monté sur quatre pieds, je parois à la cour,
Où j'ai déja fait plus d'un tour:
Qui ne sait, sur ce point, quel est mon savoir faire,
Et que le badinage est ma plus grande affaire?
Mais réduit à trois pieds, j'éloigne la saison
De cet esprit folâtre, et le change en raison.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Cours*, dans lequel on trouve *ours*.

Livres classiques qui se trouvent chez LE NORMANT.

Dictionnaire des Sciences et des Arts, contenant l'étymologie, la définition et les diverses acceptions des termes techniques usités dans toutes les sciences et dans tous les arts. On y a joint le Tableau historique de l'origine et des progrès de chaque branche des connoissances humaines, et une description abrégée des machines, des instrumens et des procédés anciens et modernes employés dans les Arts; par M. Lunier. Trois vol. *in-8°.* Prix: 24 fr., et 28 fr. 50 cent. par la poste.

Dictionnaire historique des personnages célèbres de l'antiquité, princes, généraux, philosophes, poètes, artistes, etc.; des dieux, héros de la fable; des villes, fleuves, etc.; avec l'étymologie et la valeur de leurs noms et surnoms; précédé d'un Essai sur les Noms propres chez les peuples anciens et modernes, et d'une Notice analytique des auteurs qui ont écrit sur cette matière. Par *Fr. Noël*, inspecteur-général de l'Instruction publique, membre de la Légion d'Honneur. — Un vol. *in-8°*, en petit-texte à deux colonnes. Prix: 8 fr., et 9 fr. 50 cent. par la poste.

Dictionnaire abrégé de la Bible, de Chompré, nouvelle édition, considérablement augmentée; par M. Petitot. Un vol. *in-12*, petit texte à deux colonnes. Prix: 3 fr., et 3 fr. 75 cent par la poste. *Idem, in-8°.* Prix: 4 fr. 50 cent., et 6 fr. par la poste.

Manière d'apprendre et d'enseigner; ouvrage traduit du latin du P. Joseph de Jouvency, jésuite; par J. F. Lefortier, professeur de belles-lettres à l'école centrale de Fontainebleau. Un vol. in-12. Prix: 2 fr., et 3 fr. par la poste.

Œuvres d'Homère, avec des remarques; par J. P. Bitaubé, membre de l'Institut national. Quatrième édition de l'Iliade et troisième de l'Odyssée. Six vol. in-8°. imprimés avec le plus grand soin et sur très-beau papier. Prix: 30 f., et 36 f. par la poste.

L'Iliade est précédée de Réflexions sur Homère et sur la Traduction des Poëtes, ornée d'un beau portrait d'Homère, et du bouclier d'Achille, gravé par Saint-Aubin. L'Odyssée est précédée d'Observations sur ce Poëme, et de Réflexions sur la Traduction des Poëtes.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GNOVREOY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, ainsi que les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.

Londres, 21 septembre.

Trois pour cent réduits, fermés. — Trois pour cent consolidés, 62 5/8, 1/4, 3/8. — Ann. 7 5/8, 11, 16. — *Omnium*, 1/4.

Dans la nuit du 19, le lieutenant Ramsay a quitté Londres avec des dépêches pour lord Cathcart et l'amiral Gambier, à Copenhague, contenant la proclamation adressée aux volontaires, pour les engager à contribuer à l'armement de la flotte danoise, et l'assurance que plusieurs sont déjà partis de Londres.

Des ordres ont été expédiés pour le rappel immédiat du général Whitelocke, qui a capitulé devant Buenos-Ayres. Il est décidé qu'il sera renvoyé pardevant une cour martiale, aussitôt qu'il sera de retour en Angleterre.

Lundi dernier, le 19, nous avons reçu quelques papiers américains. L'un d'eux fait la remarque suivante sur les instructions envoyées au ministre américain à Londres : « Si notre gouvernement a envoyé un négociateur en Angleterre, ce n'est pas pour établir par de nouveaux argumens notre droit de protéger, par notre propre pavillon, tous les bâtimens qui le portent; il n'a pas envoyé en Angleterre pour demander si le ministère anglais nous accordera aujourd'hui un droit si souvent refusé : une telle conduite seroit déshonorante et absurde; mais il a chargé notre ministre de demander, et de demander uniquement *qu'une ample satisfaction, une réparation éclatante soit donnée aux Américains, pour le meurtre de leur concitoyen à bord d'un vaisseau national, et pour le déshonneur fait à la nation, en enlevant de leur vaisseau, par force, quatre prétendus déserteurs, qui tous les quatre sont Américains de naissance.* »

La nuit dernière, on a reçu à l'amirauté des dépêches de l'amiral Berkeley, à Halifax. Elles portent qu'il avoit traduit les matelots américains pris dans la baie de Chesapeak, devant une cour martiale, et que l'un d'eux a été exécuté après la conviction la plus évidente. (*On the most clear and satisfactory evidence.*)

La lettre suivante, datée de Malaga, prouve que le pouvoir exécutif américain paroit craindre que les derniers événemens de la baie de Chesapeak ne conduisent à une rupture absolue, et qu'il n'a pas perdu de temps pour prendre des précautions afin d'en prévenir les effets.

Malaga, 19 août.

Hier au soir un schooner américain est arrivé de New-Yorck dans notre baie, en 22 jours, chargé par le gouvernement d'apporter des dépêches aux vaisseaux de guerre et aux consuls américains dans la Méditerannée. Un conseil a été immédiatement tenu, à bord de la frégate *la Constitution*; ce conseil étoit formé des officiers de cette frégate, et de ceux d'un brick de guerre qui l'accompagne. Rien n'a transpiré; mais le schooner qui a apporté ces dépêches a continué sa route dans la Méditerannée. On suppose qu'il est chargé d'avertir les négocians américains de se tenir sur leur garde à l'égard des Anglais, en conséquence des derniers événemens qui ont eu lieu à l'entrée de la baie de Chesspeak.

Par ordre du gouvernement, on doit prendre immédiatement, dans tout le Royaume-Uni, les renseignemens les plus positifs et les informations les plus sévères sur les occupations et l'emploi de tous les étrangers. Ceux qui ne pourront pas rendre un compte clair et satisfaisant de leur état, recevront immédiatement l'ordre de quitter l'Angleterre.

Le 19, la malle de Gottenbourg est arrivée, mais trop tard pour que l'on pût avoir connoissance des nouvelles qu'elle apportoit : d'ailleurs, ces nouvelles sont très-loin d'être aussi importantes que la crise actuelle devoit le faire supposer.

Les lettres de Pétersbourg, du 23, disent que tout est parfaitement tranquille. La guerre avec la France semble aussi complétement oubliée que si elle n'avoit jamais eu lieu.

Une autre lettre d'une date un peu plus récente porte : « L'équipement de l'escadre de Cronstadt se fait avec la plus grande activité. L'expédition anglaise dans la Baltique, étoit connue à Pétersbourg vers le milieu d'août. La nouvelle avoit été communiquée au gouvernement russe par lord Lewison Gower. Un courrier danois arriva bientôt après, avec des dépêches de sa cour, qui furent l'objet de plusieurs conférences du cabinet, et donnèrent lieu à des entrevues répétées entre les ministres de Russie, de France et de Danemarck. »

Sir Robert Wilson, qui avoit accompagné lord Hutchinson dans sa mission sur le continent, est arrivé ici le 19 avec des dépêches de Saint-Pétersbourg.

Du 26. — Fonds publics. Trois pour cent consol., 62 3/4. — *Omnium*, 1/4 pr.

On a reçu la nuit dernière, dans les bureaux de lord Castlereagh, des dépêches de Monte-Video; elles ont été apportées par le colonel Stewart, arrivé à Plymouth jeudi dernier 24. Ces dépêches sont datées du 28 juillet : à cette époque, toutes les forces qui avoient été employées à l'attaque de Buenos-Ayres étoient arrivées à Monte-Video. Le général Whitelocke s'occupoit des préparatifs pour l'évacuation de la Plata, conformément à la convention ou plutôt à la capitulation

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 9 Octobre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Alceste, le Volage fixé.

THÉATRE FRANÇAIS.
Relâche.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
L'Intrigue aux Fenêtres, Gulistan.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
La Brouette du Vinaigrier, Michel Cervantes, M. Musard.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Les Deux Prisonniers, les Deux n'en font qu'Un, l'Hôpital Militaire.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Les Chevilles, le Bouffe, le Désespoir.

AMBIGU-COMIQUE.
Bedeno, le Voyageur.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
Amélia, la Queue du Diable.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.
Le Tableau du Mariage, le Pont cassé, la Place Maubert.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,
Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée, avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

BEAUX-ARTS.

Vues géométrales des Maisons de Commerce de Paris les mieux décorées. XXIX° livraison. (1)

Le commerce de Paris est-il devenu plus florissant depuis trente ans? Ceux qui l'exercent de nos jours sont-ils plus consciencieux quand ils vendent, moins sujets à manquer à leurs engagemens quand ils ont acheté? Amassent-ils des fortunes plus solides? Préparent-ils à leurs enfans de meilleurs établissemens? Vivent-ils plus contens? Meurent-ils plus tranquilles que n'ont fait leurs devanciers? Je ne sais, et me garde de rien préjuger : je remarque seulement que le nombre des boutiques s'est prodigieusement accru, que la dépense de ces maisons et le luxe personnel des marchands ne cessent d'augmenter depuis trente ans.

Dans ce temps encore, le marchand assez riche pour occuper plus que le rez-de-chaussée, une arrière-salle et l'entre-sol au-dessus, dans le quartier affecté au genre particulier de son commerce, avoit, outre sa boutique, un magasin au premier étage.

Des tablettes de sapin pour ranger les marchandises, deux longues tables de chêne, quelques chaises de cuir ou de paille, une petite table à écrire, composoient tout l'ameublement de cette seconde pièce; c'est là que des femmes, et quelquefois des jeunes gens qu'on appeloit garçons marchands, pesoient la laine et le brocard, aunoient la toile ou le drap sous les yeux du maître. La maîtresse de la maison se tenoit d'ordinaire dans la boutique, pour répondre aux demandes du passant, et avoir les yeux ouverts sur ceux qui sortoient : c'étoit là sa seule occupation, mais elle duroit tout le jour. Cette boutique, de plain-pied à la rue, sans aucune fermeture, étoit aussi peu meublée, aussi enfumée que le magasin. Le marchand citadin affectoit cette simplicité

(1) Prix : 60 c. par livraison.
A Paris, rue Sainte-Avoye, n° 128; et chez Martinet, rue du Coq Saint-Honoré.

Digitized by Google

conclue à Buenos-Ayres. Une partie des troupes faites prisonnières avec le général Beresford, étoient arrivées à Monte-Video. Le reste, qui étoit déjà très-avancé dans l'intérieur des terres, étoit en route pour cette place. Le jour du départ du colonel Stewart, le régiment du général Whitelocke, le 89e, étoit arrivé d'Europe à la Plata.

D'après des dépêches de l'amiral Gambier, datées du 14, il paroît que *le Waldemar*, vaisseau de 34 canons, devoit ce jour-là même sortir du port, et faire voile le 16 ou le 17 pour l'Angleterre. On équipoit les autres avec la plus grande activité, et l'on croyoit que tout seroit prêt, et l'immense quantité de provisions embarquée, vers la fin de ce mois.

Le gouvernement, dit-on, a résolu de faire de l'île de Curaçao le grand dépôt des provisions militaires dans les Indes occidentales. Les troupes, à leur arrivée d'Europe, seront cantonnées dans cette île, jusqu'à ce qu'elles soient acclimatées. Cette mesure ne peut manquer de produire de grands avantages. Curaçao est la plus saine de toutes les îles. C'est le Montpellier des Indes occidentales.

HONGRIE.

Semlin, 14 septembre.

Suivant les nouvelles de Belgrade, le général en chef Czerni-Georges, qui se trouvoit dans cette ville pour suivre les négociations, est parti subitement pour l'armée, après la réception d'un courrier. On dit qu'une colonne de l'armée ottomane qui, dans le courant du mois dernier s'étoit considérablement accrue, a passé la Morawa sous la protection du canon de Nissa, et s'est emparée de plusieurs villages et postes serviens.

(*Gazette de Presbourg.*)

RUSSIE.

Pétersbourg, 9 septembre.

Le ministre de l'intérieur, comte Kotschubey, a demandé sa démission. On dit que le conseiller privé, Popow, est destiné à lui succéder.

Une frégate anglaise a pris, à la hauteur de Revel, quatre vaisseaux marchands danois, qui avoient mis à la voile de Saint-Pétersbourg.

M. le docteur Langsdorff, qui a été à l'expédition de M. de Krusenstern, et qui a ensuite accompagné M. le chambellan de Resanow, à Kodjak et en Californie, est maintenant au Kamtschatka.

La chaleur est toujours de 14 à 19 degrés. Les gens les plus âgés ne se rappellent pas d'avoir vu un plus bel automne.

Le cours du change étoit hier à 21 sch. banco sur Hambourg.

DANEMARCK.

Kiel, 27 septembre.

S. A. le prince Royal a rendu, le 17 de ce mois, une ordonnance très-importante pour l'établissement des signaux des côtes et la distribution des divers corps de milice. Elle porte en substance ce qui suit :

« Ayant enjoint aux baillis et députés des districts dans les duchés, de sommer tous les habitans des côtes à concourir à la défense du pays, j'ai appris avec la plus vive satisfaction qu'un grand nombre de fidèles sujets du roi avoient volontairement couru aux armes. En les employant d'une manière convenable, ils pourront efficacement contribuer à la défense de leur pays et de leurs propres foyers.

» Les signaux établis le long des côtes ont pour but d'informer promptement leurs défenseurs de l'apparition de l'ennemi et du point menacé. Ils seront placés de manière qu'on puisse voir toute la côte, et observer l'ennemi du côté de la mer, et qu'ils correspondent en outre avec les points principaux de l'intérieur. On ne prescrira point de règles pour toutes les circonstances, parce qu'il seroit possible qu'elles ne convinssent pas à toutes les localités ; mais les dispositions suivantes pourront servir de base générale :

» On établira des postes d'observation sur les côtes, de manière qu'aucun individu ne puisse débarquer sans être aperçu. Pendant la nuit, on multipliera les patrouilles soit à pied soit à cheval.

» Si l'ennemi se présente en petit nombre pour débarquer, et que le poste soit suffisant pour le repousser, on ne donnera pas de signal de secours. Si, au contraire, la force ennemie est plus considérable, et que les défenseurs des côtes aient besoin d'un léger secours, on ne donnera qu'un seul signal, avec de la fumée ou du feu ; ou si l'on se sert de cloches pour signaux, on ne sonnera que quelques coups. Ce signal sera une injonction pour la milice du voisinage d'envoyer quelques renforts. Mais dans le cas où l'ennemi viendroit avec des forces imposantes, on allumera deux signaux à 5 ou 6 toises de distance l'un de l'autre ; et si l'on se sert de signaux, on sonnera le tocsin. A ces signaux, toute la milice des côtes prendra les armes dans le district menacé.

» Les signaux qu'on emploiera pendant le jour, sont de grandes bottes de paille faites avec de la paille bien sèche ; ces bottes seront fortement nouées par le haut seulement ; on les humectera avant de les allumer, de manière que la partie extérieure ne puisse prendre feu sur-le-champ. Il en résultera une fumée noire et épaisse, qui fait un très-bon signal pendant le jour. La nuit on allumera de vieux tonneaux de goudron, dont le fond supérieur sera enlevé.

» Comme les fortes pluies ou les grands vents peuvent empêcher toute espèce de signaux, ou les rendre au moins incertains, il faudra qu'il y ait un cheval sellé auprès de chaque station, pour instruire tous les postes des événemens qui peuvent arriver ; en outre, tous les ordres, rapports ou nouvelles qui doivent être communiqués promptement, seront toujours portés par des messagers à cheval.

» Il me sera agréable d'apprendre que les habitans des côtes s'exercent avec ardeur aux évolutions militaires ; l'automne est pour ces évolutions la saison la plus commode. Le commandant en chef en ordonnera les dispositions. Il supposera que l'ennemi a formé un projet de descente, et il dirigera son attaque en conséquence, en prescrivant à chaque corps ou détachement ce qu'il doit faire en pareille circonstance. Si ces évolutions se font avec ordre, chacun sera instruit de ce qu'il aura à observer dans des cas plus sérieux, et comment il devra se conduire pour être un membre actif et utile de la milice des côtes. Les défenseurs de la patrie, qui ont pris volontairement les armes, donneront certainement des preuves de courage et d'énergie pour s'opposer aux entreprises de l'ennemi, et feront leurs efforts pour atteindre, conjointement avec l'armée et la milice, le but qu'on se propose. »

ALLEMAGNE.

Hambourg, 29 septembre.

Le prince Royal de Danemarck a rendu, le 25, une ordonnance qui enjoint à tous les négocians, commissionnaires, etc., de donner un état détaillé de toutes les marchandises qu'ils ont reçues depuis le mois de mai dernier, soit en transit, soit pour leur compte, par Tonningen, Husum et Frederichstadt. Ce prince a pris en même temps les mesures les plus sévères

---

comme l'indice de la longue continuité dans sa famille d'un même commerce qu'aucun accident n'avoit interrompu : il dédaignoit et laissoit au forain le luxe du luminaire et d'une propreté plus recherchée. Pour lui, sa boutique ouverte depuis le matin au vent et à la froidure, se fermoit à la chute du jour. Cet esprit d'économie, ces habitudes laborieuses, se sont conservés long-temps parmi les marchands de Paris, et distinguoit encore les plus considérables à une époque où les rangs commençoient à se confondre, où le caractère propre à chacune des autres professions de la société, étoit déjà presqu'entièrement effacé. Durant l'hiver rigoureux de 1784, on voyoit encore, rue Saint-Honoré et dans les rues adjacentes, quelques unes de ces boutiques ouvertes, où une mère et ses filles passoient les jours entiers, sans autres moyens de se chauffer qu'un peu de charbon allumé dans une poële de cuivre ; et dans le même temps un marchand du voisinage étoit blâmé de ses confrères, parce qu'il portoit avec un habit de soie, les cheveux longs, ce qui étoit le costume des gens de robe. Sans doute le mouvement général de la révolution eût suffi pour déraciner ces derniers restes des vieilles habitudes ; il me semble cependant qu'on peut aussi attribuer à quelques circonstances particulières la métamorphose si prompte et si grande d'une classe de citoyens qui avoit résisté jusque-là avec une courageuse persévérance au torrent des innovations.

Indépendamment des marchands formés en corporation, Paris avoit eu long-temps ses foires, qui se tenoient à des époques fixes, et assez fréquentes pour que ceux qui passoient de l'une à l'autre y trouvassent une occupation suffisante pour les faire vivre toute l'année. Mais les franchises accordées à ces sortes de marchés, perdant peu-à-peu leur prix, à mesure que les réglemens sur le commerce en général se supprimoient, ou tomboient, comme tout le reste, en désuétude, on s'en étoit insensiblement dégoûté. Enfin, le temps étant venu qu'un prince du sang royal put convertir en une halle le jardin qu'il tenoit à titre d'apanage, la plupart de ces marchands ambulans se fixèrent au Palais-Royal ; et sans rien changer à leurs habitudes, ils portèrent à cette foire perpétuelle, avec leur oripeau, les mœurs ordinaires aux forains. Cependant le public, d'abord en défiance, finit par s'accoutumer si bien à ces nouveaux venus, que le marchand ancien domicilié fut forcé de les imiter, sous peine de se voir entièrement délaissé. Il fallut renoncer aux vieilles habitudes, abandonner la demeure héréditaire, aller s'établir au Palais-Royal, ou dans les quartiers environnans, et rivaliser d'éclat et de luxe à l'envi l'un de l'autre.

Les glaces de grand volume, le bronze ciselé, le cristal taillé en lustres, le marbre et les bois précieux enrichis de sculpture, les peintures d'Herculanum et de Pompeïa, devinrent les ornemens ordinaires de la boutique du parfumeur, du marchand d'indienne, du fripier et du marchand de modes ; car il fut reconnu que le génie des femmes n'a point la vigueur et l'élévation nécessaires pour chiffonner la gaze et le ruban : ce sont des hommes qui exercent à présent cette sorte industrie, et quand un seul n'y peut suffire, il y emploie des commis. Il y a telle de ces boutiques dont la décoration et l'ameublement valent beaucoup plus que tout ce qui s'y vendra dans le cours d'une année, où la dépense et le gaspillage en étalage, en luminaire, en parure pour la marchande, en toilette pour le marchand et ses commis, absorbent bien au-delà du bénéfice qu'il y auroit à faire légitimement sur la vente des marchandises. Ceux qui se refusent à cette conduite *libérale* trouvent des successeurs qui les imitent : une boutique tenue sagement par des gens simples et modestes est aujourd'hui une chose rare, et qui devroit appeler l'attention du public.

Mais, en comparant le luxe et les mœurs de nos jours à la simplicité et à la modestie des temps passés, il est juste de prendre en considération les progrès de l'industrie et la révolution qui s'est opérée dans les arts depuis un demi-siècle.

Si l'architecture et la sculpture, considérées dans leurs grands monumens, ne diffèrent point sensiblement de ce qu'elles étoient parmi

Digitized by Google

pour assurer l'exécution de cet arrêté contre le commerce britannique.

On prétend que l'Angleterre envoie à Pétersbourg un négociateur habile, revêtu d'un caractère imposant. Cette mission seroit une preuve de la mésintelligence survenue entre les deux cours, et du besoin qu'éprouve l'Angleterre d'opérer un rapprochement.

Plusieurs estafettes ont apporté ici la nouvelle que cinq vaisseaux venant de Pétersbourg, et destinés pour Lubeck (probablement sous pavillon lubeckois), ont été arrêtés par les Anglais. Les équipages des vaisseaux ont été envoyés à bord d'un bâtiment destiné pour Rostock.

On dit que les Anglais ont commencé à démolir les batteries des *Trois-Couronnes*, de *Provesteen* et de *Quintus*, ainsi que la forteresse de Cronenbourg. Cette nouvelle mérite confirmation.

Hanovre, 21 *septembre*.

Il est passé aujourd'hui par cette ville un courrier français allant à Kiel, et porteur, à ce qu'on croit, de la décision définitive de S. M. l'Empereur des Français, relativement aux affaires du Danemarck.

Francfort, 28 *septembre*.

La Gazette de Presbourg affirme, d'après des lettres particulières de Breslau, que le roi de Prusse a accédé à la Confédération rhénane, et que les actes formels relatifs à cette accession seront publiés incessamment. Mais on sait que la Gazette de Presbourg est sujette à caution.

BAVIERE.

Augsbourg, 30 *septembre*.

On a reçu ici plusieurs transports de marchandises levantines qui manquoient depuis quelque temps, elles viennent en partie de Trieste et en partie de Venise, où des quantités assez considérables de ces marchandises sont arrivées pendant la suspension du blocus de ce dernier port. Les prix de ces articles sont assez élevés; ce qu'on attribue à l'incertitude où l'on est d'en recevoir régulièrement, tant que des forces navales britanniques seront dans le golfe Adriatique.

Le nombre des troupes autrichiennes à Trieste et aux environs est peu considérable en ce moment. Les troupes françaises qui se rendent à l'armée de Dalmatie, passent toujours près de Trieste, et prennent la nouvelle route militaire qui y conduit par terre. Les Français ont renforcé dernièrement les garnisons des îles de Corfou, Céphalonie, etc., pour les mettre à l'abri des attaques que l'Angleterre pourroit tenter. Ces îles sont, d'ailleurs, dans un état respectable de défense.

On a reçu par Vienne la nouvelle que depuis la conclusion de l'armistice entre les Turcs et les Serviens, tous les transports de marchandises expédiés des Etats autrichiens pour la Turquie et *vice versâ*, traversent librement la Servie, sans être inquiétés en aucune manière. Czerni-Georges doit avoir déclaré qu'il protégeroit et feroit protéger très-efficacement tous les transports qui passeront par ce pays; on dit même qu'il a adressé plusieurs lettres relatives à cet objet au commandant autrichien à Semlin.

HOLLANDE.

La Haye, 3 *octobre*.

La session ordinaire du corps législatif s'ouvrira le 15 novembre prochain.

Le 30 du mois dernier, nous avons éprouvé un ouragan affreux qu'on compare, pour la violence, à celui de novembre 1800. Il a causé beaucoup de dégâts. Un grand nombre d'arbres dans les bois sont déracinés ou brisés, beaucoup de toits et de cheminées enlevés ou renversés. Ses ravages ont dû être terribles sur mer : on apprend déjà qu'un bâtiment américain a péri du côté de Scheveningue; qu'au Texel et au Helder, plusieurs vaisseaux ont reçu des avaries plus ou moins considérables, et que d'autres ont chassé sur leurs ancres.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 8 *octobre*.

— En conformité du règlement général concernant les courses, publié en exécution des articles 26 et 27 du décret impérial du 4 juillet 1806, la course pour le grand prix de 4000 fr. aura lieu, dans le département de la Seine, dans le local du champ-de-Mars. La distance à parcourir sera de deux fois la circonférence intérieure du Champ-de-Mars. Seront seuls admis à courir pour le grand prix, les chevaux ayant gagné les prix de 2000 fr. dans les départemens. Les circonstances ayant retardé l'époque des courses particulieres dans les départemens, celle pour le grand prix est fixée définitivement, pour la présente année, au dimanche 25 octobre à midi. Le ministre décernera le prix au vainqueur.

(*Moniteur*.)

— MM. Laujon et Raynouard ont été élus hier membres de l'Académie française; le premier à la place de M. Portalis, et le second à celle de M. Lebrun.

— Le jury d'admission de l'école impériale polytechnique a prononcé, le 6 octobre, sur les candidats qui se sont présentés au concours de cette année. Trois cent treize candidats avoient été examinés, tant à Paris que dans les départemens. Deux cent dix-neuf ont été déclarés admissibles pour les sciences mathématiques; mais comme quelques-uns d'entr'eux ne réunissoient pas les autres connoissances déclarées également obligatoires par le programme, le jury a décidé que ces candidats, au nombre de 22, ne concourroient pas; savoir : 14 trop peu instruits dans le dessin; 6 dans la langue latine, et 2 dans la langue française. Le nombre de candidats admis a été de 144.

— On construit au milieu de la nouvelle place formée devant le beau portail de Saint-Sulpice, une fontaine qui paroît devoir être de la plus grande dimension; elle sera surmontée d'une statue.

— On commence à élever un large trottoir le long de la galerie du Muséum, du côté du quai, à partir du guichet du milieu jusqu'au guichet Marigny.

— Les travaux de la salle de l'Odéon se poussent avec la plus grande activité. A l'extérieur, on vient de terminer le port que que l'on ajoute derrière le théâtre : il se lie aux deux autres portiques latéraux, et fournira ainsi au public la facilité de faire à couvert le tour du théâtre. Dans l'intérieur, les loges sont en partie distribuées, et l'on va commencer à peindre. La loge de S. M. l'EMPEREUR sera ornée de deux cariatides sculptées et dorées, que soutiendront de riches draperies. Toute l'avant-scène sera supportée par deux belles colonnes d'ordre corinthien avec des aigles dans le chapiteau. Sur le devant des premières loges, seront peints des camées représentant les bustes des principaux auteurs couronnés par les Muses. Les loges supérieures seront ornées d'arabesques. C'est M. Lafitte, élève de M. Regnault, et ancien pension-

---

tions au temps de Pigal et de Soufflot, on peut remarquer du moins que ces deux arts se sont singulièrement perfectionnés dans leur application aux choses d'agrément et d'un usage commun. Nous avons un plus grand nombre de bons ouvriers constructeurs dans tous les genres; l'architecte trouve plus facilement des menuisiers et des serruriers pour exécuter ses plans les plus délicats, qu'il n'a besoin que de leur faire voir : il n'est même pas rare de rencontrer de ces artisans qui se passent des plans de l'artiste; presque tous savent dessiner ou se faire entendre d'un dessinateur subalterne; et plusieurs ont un goût, une intelligence qui contrastent singulièrement avec la rudesse de leur profession.

Le fondeur, le ciseleur, l'ébéniste, ne savoient faire et ne connoissoient que les enroulemens semi-gothiques, les groupes d'objets inanimés, ou tout au plus de quelques animaux : ils exécutent aujourd'hui la figure en pieds, et sont familiers avec ce que l'antiquité et les plus grands artistes modernes nous ont laissé d'ornemens élégans. L'usage du tour, de l'estampe, de l'emporte-pièce, leur est devenu facile, ils les emploient dans une foule d'occasions à la place de procédés plus dispendieux, plus longs, et d'un succès moins certain. La plastique (1) perfectionnée, fournit et multiplie, presque pour rien, les bas-reliefs, les frises, les chapiteaux, qu'il falloit sculpter à grands frais dans la pierre ou dans le bois. Ainsi nous donnons à nos maisons un aspect pittoresque, nous les distribuons commodément, nous les meublons élégamment avec aussi peu de frais que nos pères en faisoient pour être logés moins à l'aise et moins agréablement que nous. Si donc les progrès du luxe ne se faisoient remarquer que dans ces choses, il y auroit plutôt raison d'y applaudir que de s'en plaindre.

Mais ce qui est plus surprenant que tout le reste, c'est l'essor qu'a pris la peinture. Les camées à figures antiques, le relief des peintures monocromes (2), les prestiges de perspectives que j'ai vu faire la gloire des expositions solennelles, sont un jeu pour cette foule de jeunes gens qu'un enthousiasme inconsidéré, des encouragemens peu réfléchis, jettent incessamment dans cette décevante carrière des arts, et que le besoin ramène à la condition d'artisans, lorsque les perfides conseils de la misère ne les entraînent pas du vice au crime. Je ne dirai point que plusieurs enseignes des maisons de Paris, sont des tableaux de plus de prix que ceux de quelques maîtres admirés au milieu du siècle dernier; mais je pense que quelques-unes sont des ouvrages d'un meilleur style, de plus d'effet, et qui doivent donner à l'étranger qui les voit pour la première fois, une plus haute idée de notre école, que ne pouvoit faire il y a cinquante ans, telle exposition au Salon. Ce siècle est incontestablement, pour la France, le siècle florissant des arts, et sur-tout de la peinture, comme d'autres ont été les siècles de l'éloquence et de la poésie. Cela ne pourroit-il servir, aussi bien qu'autre chose, à expliquer ce qu'on remarque de différence dans le langage de la critique quand elle parle des arts, ou qu'elle examine les productions littéraires! On apprécie les peintres de nos jours après avoir vu Chardin et Boucher; c'est en les comparant aux Buffon et aux Voltaire qu'on juge les auteurs actuels, et par-là leur situation est en général moins favorable que celle des artistes.

Mais je laisse aux gens de lettres eux-mêmes à examiner cette question, qui est de leur ressort; et je reviens à mes boutiques.

Cette petite Collection, arrivée à sa vingt-neuvième livraison, offre déjà une suite variée de façades de maisons appropriées à toutes sortes de professions, et plusieurs parties de décoration qui peuvent être employées dans des intérieurs d'appartemens. Chaque planche sur une échelle assez grande, est enluminée avec soin. Ainsi, non seulement

(1) L'art de mouler en plâtre, en carton, en colle, etc.

(2) Peintures d'une seule couleur, comme celles qui imitent les bas-reliefs en plâtre ou en bronze.

Digitized by Google

naire de l'école de Rome, qui est chargé de l. décoration de la salle.

— On décore en ce moment à Fontainebleau, pour les fêtes du 14 de ce mois, la grande salle du château, appelée *des Cent Suisses*. Les peintures de cette salle sont de François Primatice, que François I[er] fit venir en France.

— Un ancien notaire de Paris, M. Handel, vient de mourir à Villeneuve-Saint-Georges, dans un âge peu avancé. Son épouse qui jouissoit d'une santé parfaite, a été si douloureusement affectée de sa perte, qu'elle ne lui a survécu que 24 heures.

— Une famille juive tout entière, composée du père, de la mère, et de quatre enfans déjà grands, a été baptisée solennellement à Dunkerque, le 28 septembre.

Seconde Ascension nocturne de M. Garnerin.

Mon second voyage aérien nocturne ne peut pas donner matière aux brillans récits que j'ai quelquefois eu occasion de faire dans le cours de mes quarante ascensions précédentes. Je n'ai pas à décrire ces tableaux majestueux que la nature renouvelle sans cesse aux yeux d'un aéronaute qui voyage en temps favorable. Je ne puis faire que la relation d'une tempête aérienne qui faillit donner lieu à un naufrage.

Les obstacles que le vent avoit mis au gonflement du ballon m'avoient assez prouvé l'approche d'une tempête; et aux difficultés du temps, se joignit la turbulence d'une cabale qui m'empêcha de placer le cordon de la soupape, ainsi que d'établir le conduit qui devoit, en cas de dilatation, diriger le gaz dans une direction opposée aux lumières qui entouroient la base du ballon.

Je devois être accompagné de M. de Chassenon; mais la tempête aérienne, en augmentant de plus en plus jusqu'au moment du départ, me fit craindre un naufrage semblable à celui que M. et M.d. Blanchard et un autre aéronaute viennent d'éprouver en Hollande. Déjà M. de Chassenon étoit dans la nacelle. Je dois rendre témoignage de sa bonne volonté; car je suis certain que rien n'auroit pu déterminer ce jeune homme, distingué par son mérite, à sortir de la nacelle, si la crainte que j'avois de le voir exposé à un péril infaillible ne m'eût inspiré l'idée de l'assurer que le ballon étoit hors d'état d'enlever deux personnes.

C'est donc par le plus mauvais temps, au milieu des plus grandes contrariétés et du tumulte d'une cabale dont le chef invisible n'est pas difficile à deviner, que je me suis élancé de Tivoli, le 21 septembre, à dix heures et demie du soir. Une force d'ascension sans exemple, mais bien nécessaire pour m'empêcher d'être jeté contre les édifices, me fit traverser les nuages, et me porta en quelques minutes à une élévation immense, que je ne puis exactement déterminer, à cause des embarras et des périls que je conçus subitement: ce qui m'empêcha de suivre la chute du mercure dans le baromètre. Arrivé en un clin-d'œil dans les régions glaciales, mon ballon éprouva spontanément une dilatation effrayante; il falloit périr, ou donner à l'instant une issue au gaz, au risque de le voir s'enflammer. J'ouvris graduellement, avec une main, un orifice de deux pieds de diamètre, par où le gaz s'échappoit à grands flots, tandis que de l'autre main j'éteignois le plus de lumières que je pouvois. Pendant cette manœuvre, je faillis plusieurs fois perdre l'équilibre et tomber hors de la nacelle.

Privé du jeu de la soupape, mon ballon, tel qu'un navire sans gouvernail, flottoit dans les airs, et cédoit aux influences de la température, des vents et de la pluie. Si ces accidens me rapprochoient de la terre, la tempête, toujours plus violente, m'obligeoit à jeter du lest pour m'en éloigner, afin de reculer l'instant d'un naufrage éminent. Enfin, à quatre heures du matin, après avoir presque toujours été dans des nuages épais qui ne m'ont laissé voir la lune que très-rarement, tous les moyens de me soutenir en l'air furent épuisés; mon habileté ne pouvant plus rien, ma nacelle vint heurter et bondir nombre de fois contre terre. Souvent la tempête me jetoit avec fureur contre le flanc et sur le sommet des montagnes. S'il arrivoit que mon ancre s'accrochât aux arbres, le ballon étoit violemment cahoté par la force du vent, et alors j'éprouvois un mal de mer qui me soulevoit les entrailles. Si des rafales me plongeoient dans le fond des précipices, des tourbillons m'enlevoient de nouveau, et me lançoient au loin. La violence de ces chocs épuisa mes forces, et je fus environ une demi-heure sans connoissance dans le fond de ma nacelle. Je repris mes sens pendant la même tourmente. Je découvris le Mont-Tonnerre, et ce fut au milieu des éclats de la foudre que je lançai sur cette montagne célèbre, l'aigle de Napoléon unie à celle d'Alexandre, dans un moment où je croyois toucher à ma dernière pensée. Des tourbillons m'ont encore entraîné quelque temps; mais enfin des paysans purent me secourir dans un instant où l'ancre tenoit à un arbre; ils saisirent des cordes qui traînoient du ballon, et me firent prendre terre dans une forêt, sur le penchant d'une montagne, à cinq heures et demie du matin, sept heures après mon départ, et à plus de 100 lieues de Paris. Je fus conduit à Clausen, canton de Waldfischbach, département du Mont-Tonnerre. M. César, homme instruit et maire d'un endroit voisin, vint m'offrir toutes sortes de secours; et à ma demande, il rédigea un procès-verbal dont il m'a donné copie.

J'ai été fêté le lendemain, à Deux-Ponts, par une société d'amis des arts, composée de fonctionnaires publics, d'officiers du 12[e] régiment des cuirassiers, et des membres de la loge des francs-maçons.

GARNERIN.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg, du 1[er] octobre.

20 — 28 — 8 — 34 — 80.

COURS DE LA BOURSE DU 8 OCTOBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	53f	7-8	54f	1-4
— Courant.	55	5 4	56	5-16
Hambourg..	184	0-0	185	1-2
Londres....	00	00c	00	00
Madrid eff..	15	45	15	50
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	45	15	50
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	463	0-0	466	0-0
Gênes effec..	4680		4660	
Livourne...	504c		502c	
Naples.....	420	00	000	00
Milan.....	81	0sp.of	81	1sp.of
Basle......	1	0-0p	1	5-4p.
Francfort...	0	0-0p	00	0 0
Vienne....	120	0-0	000	00
Lyon.....	5-8p	0-0j.	1	5 8p
Marseille...	1 2p	0-0j.	1	5 8p
Bordeaux...	1-8p	0-0j.	1	1-8p
Montpellier.	1-2p	0-0j.	00	0-0p
Genève....	00p	0-0j.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 200
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 590

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 000
Arg. de 620 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00
Piastre 5 37
Quadruple 81 10
Ducat 11 15
Souverain 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 86f 80c 87f 85f 90c 80c 60c 50c 60c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 84f 00c 000 00c 00f
Banq. de Fr. avec doublement 0000f 0000: 00c 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique 0f 00c à 0f 000
— S. Domingue. 0 00 à 0 000
Sucre d'Orléans.. 0 00 à 0 000
— brut. . . . . . . 0 00 à 0 000
Coton du Levant. 0 00 à 0 000
Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000
Huile d'olive. . . 0 00 à 0 000
Potasse d'Amér. 000 à 000f 000
Eau-de-vie, 3/6. 00f 000 à 00f 000

ANNONCE.

Moyens infaillibles de conserver sa vue en bon état jusqu'à une extrême vieillesse, et de la rétablir et la fortifier lorsqu'elle s'est affoiblie; avec la manière de s'aider soi-même dans des cas accidentels qui n'exigent pas la présence des gens de l'art, et celle de traiter les yeux pendant et après la petite vérole; traduits de l'allemand de M. G. J. Beer, docteur en médecine et expert oculiste de l'université de Vienne, avec une planche indicative; auxquels on a ajouté quelques observations sur les inconvéniens et les dangers des lunettes communes. Troisième édition, revue et corrigée. 1 vol., in-8°, fig. Prix: 1 80 c., et 2 fr. 40 c. par la poste.

A Paris, chez Monnot, libraire, palais des Sciences et Arts, porte du Coq-Saint-Honoré; Paguet, rue de la Huchette, n°. 17; Antoine, palais du tribunat.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

on juge de l'effet du dessin, on voit aussi d'abord, quelles sortes de bois, quels marbres, quelles matières sont employés ou figurés dans chaque partie de la décoration. C'est un Recueil que les ouvriers constructeurs et les décorateurs consulteront utilement, et dont le propriétaire et l'architecte pourront faire leur profit chacun à sa manière. M. B.

ÉNIGME.

Du simple villageois j'habite la chaumière,
Et je brille toujours dans les riches palais;
Des plus grands conquérans, la débile paupière,
De mes sombres réduits, cherche l'heureuse paix;
Des secrets de l'amour je suis dépositaire;
Des malheureux mortels je vois finir le sort;
Et l'orgueil dans mon sein, insultant à la mort,
Fait d'une pompe vaine éclater la chimère.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Page*, dans lequel on trouve *âge*.

Très-belles Bougies de table, de voitures et de cabriolets; poids de seize onces, à vendre bien au-dessous du cours, d'une manufacture avantageusement connue.

Le dépôt se trouve chez M. Laforêt, rue de Cléry, n°. 5, la première porte cochère en entrant par la rue Montmartre.

On se charge de faire des envois dans les départemens.

Chant de Bataille de Pruss-Eylau, visité le lendemain de l'action par S. M. l'Empereur Napoléon; sujet du concours qui a eu lieu en juin dernier.

Ce sujet fait pendant à l'entrevue des deux Empereurs sur le Niémen l'un et l'autre d'après des dessins de Debret, gravés par J. L. Allais. Hauteur, dix pouces trois quarts; largeur, seize pouces un quart.

Prix: 6 fr. chaque en noir, et 12 fr. en couleur.

A Paris, chez M. Osterwald l'aîné, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, n°. 20.

Nota. Ces pièces font partie d'un cahier intitulé: *Faits mémorables de la Vie privée et militaire de S. M. l'Empereur Napoléon, pendant la guerre de* 1806 *et* 1807, en six feuilles, qui se vend 36 fr. en noir, et 72 fr. en couleur, chez le même.

Couplet des *Virtuosi ambulanti*, chanté par M. Zardi; musique de Fioravanti, arrangé avec accompagnement de piano ou harpe; par Pacini. Traduction française par Deriaux.

Prix: 1 fr. 50 c.

A Paris, à la Typographie de la Sirène, péristyle du théâtre Favart côté de la rue Marivaux.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Nota. On trouve aux mêmes adresses le trio d'*I Virtuosi ambulanti*, chanté par mesdames Canavassi, Barilli, et M. Barilli, ainsi que tous les autres morceaux, et en partition.

Le Guide des Mères, ou Manière d'allaiter, d'élever, d'habiller les enfans, de diriger leur éducation morale, et de les traiter de la petite vérole, par Hugh Smith, médecin; traduit de l'anglais sur la sixième édition, par Théodore-Pierre Bertin. Seconde édition. Un vol. in-12. Prix: 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.

A Paris, chez Dentu, imprimeur-libraire, éditeur de la Géographie de Pinkerton, rue du Pont de Lodi, n°. 3, ci-devant quai des Augustins, n°. 17.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 26 septembre.

Il vient de paroître une déclaration de S. M., relative à la prise de Copenhague : elle est insérée dans tous les journaux ministériels, qui la paraphrasent d'une manière emphatique : ils vantent beaucoup le génie des ministres actuels qui leur a fait concevoir l'expédition par le moyen de laquelle nous avons conquis 36,000 hommes et 25 vaisseaux de guerre, une flotte non équipée, et une capitale sans défense. Quant à nous, malgré les injures de nos antagonistes, qui nous accusent d'être d'accord avec les Français, nous persistons à dire que cette violation manifeste et à force ouverte du droit des neutres, fera un très-mauvais effet sur l'esprit des puissances du continent; qu'elle attirera de nouveaux ennemis à l'Angleterre, et de nouveaux alliés à la France; que notre victoire est honteuse, et *que les Danois sont les martyrs de la Baltique.* (*Morning-Chronicle.*)

Une tempête affreuse vient de forcer la flotte du canal à quitter les parages de Brest, et à rentrer à Torbay pour réparer ses avaries. La même tempête a fait périr plusieurs vaisseaux marchands dans la mer d'Ecosse et dans le Pas-de-Calais.

La Gazette de Madrid du 25 août, qui nous est arrivée par la malle de Lisbonne, annonce que dix caciques, ou chefs indiens, sont allés offrir au gouverneur de Buenos-Ayres 20,000 hommes et 10,000 chevaux, pour aider les Espagnols à repousser toute attaque de notre part. L'offre des Indiens n'a pas été acceptée; mais le général leur a fait une très-bonne réception; leur a dit qu'il espéroit avoir des forces suffisantes pour nous battre, et que s'il avoit jamais besoin de secours, il s'adresseroit aux caciques pour leur en demander: l'événement qui nous a chassé de ces parages, a malheureusement justifié l'espérance des Espagnols. (*The Sun.*)

On mande de Gibraltar que le dey d'Alger a permis à nos bâtimens la pêche du corail sur les côtes de l'Afrique.

Avant-hier matin, à huit heures, le magasin à poudre de Feversham a sauté avec une horrible explosion ; six hommes et trois chevaux ont péri. Il y a trois ans que le même accident étoit arrivé dans cet endroit ; ce qui fait soupçonner que le feu y a été mis à dessein.

Le parlement qui devoit se rassembler le 24 septembre, a été prorogé par un ordre de S. M., du 16 de ce mois, jusqu'au 10 novembre prochain.

L'envoyé des Etats-Unis, M. Monroë, n'a pas encore quitté Londres. Il attend une réponse précise aux derniers griefs du gouvernement américain; et comme d'après les dépêches de l'amiral Berkeley, le principal de ces griefs porte sur la condamnation à mort et l'exécution d'un des quatre matelots réclamés par les Etats-Unis, on ne doute pas du départ très-prochain de ce ministre.

Deux frégates danoises sont arrivées lundi à Sheerness. L'ordre vient d'être donné de préparer dans les districts de l'est et du sud des cantonnemens pour une grande partie des troupes qui sont attendues de jour en jour de la Baltique.

La dernière malle de Gothembourg nous a apporté des nouvelles très-inquiétantes sur l'état de notre allié, le roi de Suède. On dit que le profond chagrin qu'a éprouvé ce monarque en se voyant forcé d'abandonner la Poméranie, l'a fait tomber dans une maladie sérieuse. Le baron de Toll paroît prendre quelque ascendant sur l'esprit du roi; et quoique ce baron ait été un des partisans de la guerre contre la France, nous craignons beaucoup qu'il ne profite de la position critique où se trouve la Suède pour acquérir un grand crédit, en persuadant à son maître d'embrasser le parti russe et français, qui, malheureusement pour nous, n'en forment plus qu'un. Le soutien de nos intérêts en Suède est le célèbre baron d'Armfeld; personne n'a donné plus de preuves de son attachement à la *cause commune;* c'est lui qui forma une conspiration contre le duc de Sudermanie, lorsque celui-ci, de concert avec le comte de Bernstorf, maintenoit si vigoureusement la neutralité du Nord. On sait que grace à la protection de M. Acton et de la reine Caroline de Naples, ce Suédois parvint à se soustraire à la peine de mort prononcée contre lui. L'un des premiers actes de S. M. suédoise, au sortir de la minorité, fut de rappeler M. d'Armfeld, et de faire abattre les poteaux érigés dans toutes les villes de la Suède, et portant la sentence portée contre lui, comme *traître à la patrie.* Depuis, M. d'Armfeld n'a cessé de donner des preuves de son zèle contre les Français; il a employé toute l'influence qu'il exerce sur son maître, à l'engager dans la dernière coalition. Eh bien, cet excellent ami, nous sommes sur le point de le perdre. Le parti français en Suède, duquel la reine aujourd'hui est un des appuis les plus forts, paroît avoir déjà fortement ébranlé le crédit de M. d'Armfeld; et sa chute, qu'on croit prochaine, seroit suivie d'un changement total dans la conduite politique de la Suède.

Dans cette position des affaires, notre gouvernement a dû faire offrir au roi de Suède le secours de notre armée de Sélande : s'il refusoit un secours aussi nécessaire, nous ne serions pas étonnés de voir éclater contre la Suède les mesures les plus vigoureuses.

RUSSIE.

Pétersbourg, 10 septembre.

D'après le rapport du ministre de la marine, les forces navales de la Russie se montoient en 1803 à 53 vaisseaux de ligne et 34 frégates, mais dont la plus grande partie n'étoit encore que sur les chantiers. En 1805, le nombre des vaisseaux de ligne se montoit en effectif à 44 dont 32 nouvellement construits et 12 vieux vaisseaux. Il y en avoit encore dans la même année 10 autres sur les chantiers. En 1805, 18 frégates toutes neuves furent également lancées à l'eau,

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 10 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Homme du Jour, la Jeunesse de Henri V.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lina, ou le Mystère, les deux Chasseurs et la Laitière.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *I Virtuosi ambulanti*, opéra en deux actes, imité des *Comédiens ambulans* de M. Picard, musique del signor Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Quitte à Quitte, l'Hôpital Militaire, La Mégalantropogénésie.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

L'Ivrogne, Chapelle, Ricco, le Tocsin.

AMBIGU-COMIQUE.

Bedeno, le Jeune Homme enlevé.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

L'Enfant de la Forêt, la Porte Secrète, la Place Publique.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Cendrillon, les Sabotiers, Chat échaudé craint l'eau froide.

SALLE MONTANSIER.

Auj., les deux danses de corde parallèles, où les deux frères Ravel danseront un pas de deux.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE,

Rue Neuve-de-la-Fontaine.

Tous les jours à sept heures et demie, spectacle.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Euphrosine et Coradin, pour les débuts de Mad. Belmont.

La débutante a d'abord représenté à ce théâtre, une reine vive et galante; ensuite, une prude hypocrite, cachant un cœur sensible sous des dehors austères; enfin, elle vient de représenter, dans Euphrosine, une coquette naïve qui dompte un tyran farouche : on s'est accordé à lui reconnoître dans ces trois rôles, un vrai talent pour la comédie : quelques-uns ont voulu chicaner sur le chant. Il y a des gens qui ne sont jamais et ne veulent jamais être contens de ce qu'ils ont : qu'il leur arrive une bonne actrice, ils demandent une cantatrice; qu'on leur donne une cantatrice, il leur faudra une actrice.

L'Opéra-Comique a besoin sur-tout de bonnes actrices qui chantent juste et agréablement ; mais le ciel préserve ce théâtre des cantatrices à prétentions, qui s'imaginent que tout l'intérêt d'une pièce est dans leur gosier, et que leurs roulades sont le plus grand agrément de la scène. Lorsque la famille des Renaud, qu'on appeloit alors une *couvée de rossignols*, eut réduit le talent dramatique au mérite de la voix, et à de vains fredons, la décadence de l'Opéra-Comique fut déclarée : la comédie se perdit; on ne fit plus que bâiller à des roucoulemens toujours les mêmes ; on s'endormit en admirant les belles voix; bientôt les belles voix disparurent, les rossignols s'envolèrent ; il n'y eut plus ni comédie, ni chant, ni actrices, ni cantatrices, et l'on oublia le chemin de l'Opéra-Comique. Madame Belmont a remis le public sur la route, et ce n'est point par des tours de gosier, mais par une belle tenue, un jeu plein d'intelligence, une manière de dialoguer et de chanter, expressive et théâtrale.

On dit que le rôle d'Euphrosine est celui qu'elle a le mieux joué des

Digitized by Google

ainsi que 59 bâtimens de moindre grandeur. La flotte de galères se trouvoit alors portée à 226 voiles, ayant 4428 canons.

Voici la division de ces forces navales. La grande flotte de la Baltique compte 59 vaisseaux avec 2260 canons, savoir : 20 vaisseaux de ligne tout neufs avec 1588 canons ; 14 frégates avec 426 canons ; 6 cutters avec 130 canons, et 19 autres petits bâtimens avec 116 canons. Il y a en outre dans les ports de la Baltique 12 vieux vaisseaux de ligne. La flotte de galères de la Baltique est composée de 189 voiles portant 705 canons ; savoir : 20 galères avec 130 canons ; 25 batteries flottantes avec 160 canons ; 81 chaloupes canonnières avec 162 canons, et 63 *Jollen* avec 165 canons. La grande flotte de la mer Noire est forte de 41 vaisseaux avec 1225 canons ; savoir : 12 vaisseaux de ligne avec 981 canons ; 4 frégates avec 162 canons ; 7 brigantins avec 54 canons, et 14 bâtimens de moindre grandeur avec 91 canons. La flotte de galères de la mer Noire n'est composée que de 40 chaloupes canonnières avec 52 canons et 80 fauconaux. La flottille de la mer Caspienne est de 6 bâtimens armés portant 70 canons.

La Gazette de la Cour vient de publier la proclamation suivante :

« Alexandre Ier, par la grace de Dieu, Empereur et Autocrate de toutes les Russies, etc.

» La guerre entre la Russie et la France a été terminée avec l'assistance du Tout-Puissant et par la bravoure distinguée de nos troupes. L'heureuse paix est rétablie. La Russie a éprouvé, dans le cours de cette année, combien de ressources elle peut trouver, sous tous les rapports, dans l'amour et le dévouement de ses enfans. L'esprit de patriotisme réveillé par les circonstances, anima subitement tous les états, et produisit les plus grandes preuves de bravoure, les plus grands sacrifices et les plus grands efforts. Les troupes sur-tout montrèrent, dans toutes les occasions, une intrépidité sans exemple, une fermeté inébranlable ; elles se signalèrent par les actes les plus héroïques. Partout où l'honneur les appela, elles bravèrent les dangers les plus imminens. Leurs exploits seront à jamais mémorables dans les annales de l'honneur, et la patrie reconnoissante les proposera pour exemple à la postérité.

» Dans l'état civil, la noblesse marchant sur les traces de ses ancêtres, s'est distinguée non-seulement en sacrifiant sa fortune, mais encore en se montrant disposée à sacrifier sa vie pour l'honneur de la patrie. Le commerce et les autres états n'ont épargné ni les efforts ni leur fortune ; ils ont supporté avec joie le fardeau de la guerre, et ont été constamment prêts a tout sacrifier à leur sûreté. Au milieu de cette union étroite et générale de la valeur avec l'amour de la patrie, le Tout-Puissant protégeant nos guerriers et les fortifiant dans les terribles combats qu'ils ont eu à livrer, a enfin récompensé leur courage, en mettant fin à cette guerre sanglante, et en nous faisant jouir des douceurs de la paix, qui a été conclue le 27 juillet, pendant que nous étions à Tilsit, au moyen du traité stipulé entre la Russie et la France, et dont nous donnons ici connoissance au public.

» En mettant nos forces sur pied et en les faisant agir, nous n'avons point eu en vue d'agrandir notre empire ; nous avons seulement desiré de rétablir la tranquillité troublée, et d'éloigner les dangers qui menaçoient un État voisin, avec lequel nous étions alliés. Par la paix qui vient d'être conclue, non-seulement les frontières de la Russie sont maintenues dans toute leur intégrité, mais elles ont acquis une nouvelle force par la réunion de limites naturelles et avantageuses. Il a été rendu à notre allié plusieurs pays et provinces que le sort de la guerre lui avoit enlevés, et qui avoient été soumises par les armes.

» Après avoir conclu sur de telles bases cette paix si desirée, et avoir rendu graces à Dieu qui règle la destinée des Empires et protège la Russie, nous sommes convaincus que tous nos fidèles sujets, auxquels cette heureuse nouvelle a été déjà annoncée, adresseront leurs prières au Roi des Rois, pour que la Russie, comblée de ses bénédictions, et fondant justement ses espérances dans l'amour et le dévouement de ses enfans, et la valeur inébranlable et éprouvée de ses armées, jouisse d'une tranquillité et d'une prospérité durables. »

DANEMARCK.

Copenhague, 20 septembre.

Depuis quelques jours les Anglais transportent leur artillerie à bord de leur flotte ; et comme hier le 14e de nos vaisseaux a été conduit dans la rade, il paroît que leur départ ne tardera pas à avoir lieu.

Les milices qui avoient été appelées ici ont reçu la permission de retourner chez elles. Leur nombre avoit été beaucoup exagéré : toutes nos forces réunies ne s'élevoient pas à 18,000 hommes.

WURTEMBERG.

Stuttgard, 3 octobre.

Hier, à 4 heures après midi, le roi a donné une audience solennelle à M. le comte de la Genga, archevêque de Tyrus et nonce du Saint-Siége. Après cette audience, ce prélat a été présenté à la reine.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 22 septembre.

Le second escadron du beau régiment de chevau-légers polonais, faisant partie de la garde de S. M. l'Empereur des Français, est parti d'ici le 18 de ce mois. Il se rend en France par la même route que ceux qui l'ont devancé.

Avant-hier, plus de 80 des invalides formant partie de la légion polonaise-italienne, et nouvellement arrivés en cette capitale, se sont rassemblés dans la cour du palais du gouvernement. La commission en corps, descendue de la salle où elle tient ses séances, est venue les féliciter de leur retour, et les assurer, au nom de la patrie, que désormais ils recevront d'elle tous les secours qu'une mère tendre et pleine de sollicitude pour le bonheur de ses enfans, doit à ceux qui ont exposé, pour sa sûreté et sa gloire, leur tranquillité, leur bien-être et leur vie.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, *9 octobre.*

— On établit en ce moment des échafaudages pour construire un large corridor sur la rue derrière le théâtre de l'Opéra. Cet agrandissement du théâtre n'est que momentané, et ne doit servir que pour la représentation du *Triomphe de Trajan*, où figureront, à ce qu'on assure, plus de six cents guerriers servant d'escorte au char du triomphateur, qui sera traîné par plusieurs chevaux. Les décorations sont l'ouvrage de M. Degoty ; l'une d'elles représentera de la manière la plus fidèle le *forum* de Trajan, bâti par Apollodore.

— On assure que le 14 octobre, jour anniversaire de la bataille d'Iéna, il sera célébré dans les douze municipalités de Paris des mariages de militaires avec de jeunes personnes qui seront dotées par l'EMPEREUR.

— S. M. la reine de Naples a quitté Morfontaine pour se rendre à Fontainebleau.

---

fois : on dira toujours la même chose du dernier rôle qu'elle a joué. Le premier jour, il n'y avoit pas foule ; les amateurs s'étoient partagés entre Mlle Mars et madame Belmont : le second jour, la foule augmenta considérablement, et la recette fut doublée. Madame Belmont se trouvoit cependant en concurrence avec le nouvel opéra bouffon des *Virtuoses ambulans* ; mais la petite salle de Picard, bientôt remplie de tout ce qu'il y a d'Italiens à Paris, laissa pour le théâtre Feydeau, une grande quantité de curieux qui préfèrent une belle femme, une bonne actrice, une pièce agréable, une musique dramatique, à des tours de gosier, à de brillans passages, à des cadences sur A E I O U. Il est certain que, si l'on veut de jolies voix, des cantatrices délicieuses, il faut aller chez Picard, entendre madame Barilli, madame Canavassi ; mais il faut renoncer, pendant deux heures, à l'usage de son esprit, de sa raison, de son ame, et ne vivre que de sons.

Madame Belmont est la trésorière de l'Opéra-Comique ; elle fait couler les flots du Pactole sur cette terre jadis maigre et pauvre : le son des écus s'y fait entendre ; et ce son-là est plus flatteur que celui des plus belles roulades de Martin. Les sociétaires, la plupart fort resserrés dans leurs finances, commencent à former des projets de luxe ; plusieurs sont en marché pour des maisons de campagne. Cependant, comme l'amour-propre est presque toujours plus fort que l'intérêt dans les artistes, l'éclat de madame Belmont blesse bien des yeux ; les richesses qu'elle procure plaisent beaucoup, mais on en maudit la source. Il y a, dit-on, de petites femmes jalouses, on ne sait pourquoi ; de petites colères, de petites mutineries ; tout cela est bien petit, et réussit peu : les malices se tournent quelquefois contre leurs auteurs ; l'iniquité se ment à elle-même, c'est-à-dire, se trompe dans ses vues. Par exemple, on ne veut pas jouer avec la débutante ; on fait jouer son double, comme étant encore trop bon pour elle. Qu'arrive-t-il ? La débutante n'en va pas moins bien, et le double brilla plus que n'auroit voulu le chef d'emploi.

Huet a joué avec succès le personnage de Coradin : la première fois, il avoit un peu emmiellé le tyran par cette manie de fausse sensibilité si fort à la mode au théâtre ; la seconde fois, il a rendu à Coradin sa férocité naturelle, et ce rôle lui a fait beaucoup d'honneur. Madame Crétu a produit un grand effet dans le rôle de la comtesse d'Arles, qu'elle a joué et chanté avec beaucoup de noblesse, de vigueur et d'énergie. Cette actrice, qui a rendu de grands services à ce théâtre, dans des temps malheureux, est encore pleine de moyens, et peut être fort utile quand on saura l'employer : elle a de l'intelligence, de l'ame, de la voix, et une bonne tenue. La musique est une des meilleures de Méhul : on y remarque plusieurs morceaux d'un effet piquant ; et le duo de Coradin avec la comtesse est un chef-d'œuvre qui a fait l'admiration des plus habiles compositeurs, et particulièrement de Grétry.

M. Hoffmann, l'un des pères nourriciers de ce théâtre, par le grand nombre d'agréables productions dont il l'a enrichi, n'en a point de plus intéressante qu'*Euphrosine et Coradin* : il doit bien quelque chose aux *Trois Sultanes*, et beaucoup plus à *Adélaïde Duguesclin* ; mais, sans flatter M. Hoffmann, on peut dire qu'il a rectifié ce qu'il a emprunté à Voltaire : car, en conservant tout l'intérêt de la situation, il ne l'a point souillé par cette bassesse réfléchie, par ce projet d'assassinat d'un frère ; projet dont la lâcheté ne peut être excusée dans un chevalier français, même par le plus violent amour.

Première représentation de *Lina*, ou *le Mystère.*

Ce mystère est un enfant fait hors mariage, car il faut tout de suite mettre le lecteur au fait : ainsi voilà encore sur notre théâtre une fille

Digitized by Google

— On assure que M. Poujard du Limbert, ex-tribun, est nommé préfet du département de l'Allier.

— Madame Lebrun est de retour à Paris. Cette artiste célèbre a parcouru toute la Suisse, et en a dessiné les points de vue les plus pittoresques. A son retour, Mad. Lebrun s'est arrêtée quelques jours à Coppet, où elle a peint madame de Staël en Corine. On assure que le public jouira de cette intéressante production à l'exposition prochaine des tableaux.

— On travaille nuit et jour à l'exhaussement du port Saint-Nicolas et à l'achèvement de l'égoût de la rue Froidmanteau. Cet égout est construit sur une ligne droite, qui passe à travers les fondations de la galerie du Louvre.

Le ministre-directeur de l'administration de la guerre a fait à S. M. le rapport suivant :

Sire,

Dans un moment où l'armée acquiert tant de droits à la reconnoissance de la France, des officiers français, indignes de ce titre, spéculent sur la subsistance et sur l'habillement du soldat : ils éludent les lois, passent des marchés frauduleux ; et, par le plus honteux des désordres, détournent à leur profit des sommes destinées à subvenir aux premiers besoins de l'armée.

Depuis le 1er vendémiaire an 13, le sieur Gomeret, capitaine chargé de l'habillement du 75e régiment, a vendu pour la somme de 19,604 fr. 82 cent. de draps et cadis fournis pour l'habillement du corps : ces étoffes ont été vendues à la compagnie Martin Tisson, chargée elle-même des fournitures à faire à ce corps, savoir : le 18 fructidor an 13, 693 mètres 90 centimètres de drap pour la somme de 7449 fr. 82 cent. ; et le 22 mars 1807, 700 mètres de drap et 400 mètres de cadis pour la somme de 12,155 f. Le maître tailleur du régiment a vendu à vil prix, dans la ville de Montreuil, 312 mètres 16 centimètres de drap, 36 mètres 80 centimètres de tricot, et 1998 mètres 80 centimètres de cadis, ainsi que de la toile, pour une somme de 8146 fr. 26 cent.

On paroît fondé à croire, d'après les renseignemens donnés par la commission qui examine en ce moment l'administration du 75e régiment, que de nouvelles recherches feront découvrir des quantités d'étoffes plus considérables, vendues d'une manière secrète et illicite. Les sommes provenant de ces ventes illégales n'ont point été versées dans la caisse du corps. Ainsi, indépendamment de la violation des règlemens, qui elle seule seroit un délit, il y a encore un véritable crime, puisqu'il y a vol d'une valeur assez considérable ; vol d'autant plus condamnable, d'autant plus honteux, que, par l'effet de ces dilapidations, les troupes ont manqué de l'habillement qui leur étoit nécessaire, et les mesures inspirées à V. M. par sa sollicitude ont été éludées.

Il est pénible pour moi, Sire, d'avoir à rendre compte à V. M. d'excès aussi méprisables, et d'être obligé de lui montrer sous des habits français, des hommes assez dépourvus d'honneur pour manquer en même temps à ce qu'ils doivent à l'honorable caractère dont ils étoient revêtus, aux intérêts de leurs frères d'armes et à ceux de l'Etat. Les ordres ont été donnés pour faire arrêter le sieur Gomeret et le maître tailleur du régiment.

Signé Dejean.

— Par un ordre de l'Empereur, du 7 octobre, ce rapport a été renvoyé au grand-juge ministre de la justice, pour faire poursuivre le sieur Martin Tisson, conformément aux lois.

VARIÉTÉS.

L'Art de teindre le Coton en rouge ; par M. Chaptal, membre du Sénat et de l'Institut. (1)

L'Art de faire le Vin ; par le même. (2)

L'application des principes de la chimie moderne aux procédés les plus essentiels dans les arts, les manufactures et les fabriques, a fait en France des progrès rapides et brillans ; progrès qui en honorent le génie des savans français, ont créé pour l'Etat de nouveaux moyens de prospérité et de puissance.

(1) Un vol. in-8°. Prix 4 fr., et 5 fr. par la poste.
(2) Un vol. in-8°. Prix : 5 fr. 50 c., et 7 fr. par la poste.
Ces deux ouvrages se trouvent, à Paris, chez Déterville, libraire, rue Hautefeuille ; et chez le Normant.

Parmi les illustres chimistes qui ont contribué à rendre la science utile à la société, la voix de la reconnoissance publique nomme hautement M. Chaptal. En rendant compte de sa *Chimie appliquée aux Arts*, nous avons eu le plaisir de pouvoir lui offrir un tribut d'éloges, qu'aucune observation critique n'affoiblissoit. Nous ne sommes pas tout-à-fait aussi heureux aujourd'hui, et l'intérêt de la vérité nous oblige de dire que les opinions sont partagées sur l'ouvrage dont M. Chaptal publie la seconde édition, corrigée et augmentée, sous le titre d'*Art de faire le Vin*.

Plusieurs lettres insérées dans les Annales de l'Agriculture, journal très-estimable, paroissent établir comme un fait, que les méthodes de M. Chaptal ne sont pas d'une application aussi générale et aussi sûre qu'il l'annonce ; que les mauvais vins n'en deviennent pas meilleurs, et que, malgré tous les artifices chimiques, le raisin de Surène ne produit que de la piquette ; enfin, ces antagonistes de notre auteur affirment qu'en suivant ses procédés, on détruiroit la qualité des vins de Bourgogne, de Champagne, ou de tout autre vin dont le mérite dépend de son bouquet. D'autres observations critiques circulent parmi les chimistes : on pense que les assertions de M. Chaptal sur la présence du tartre dans la fermentation vineuse, ne sont pas suffisamment prouvées ; que son explication des effets du soufrage n'est qu'une conjecture hasardée ; enfin, que les maladies de la vigne, n'ayant pas été observées avec soin, les théories que M. Chaptal en donne sont encore au rang des systèmes arbitraires.

Peu nous importe, au reste, que la fermentation vineuse soit produite par la levure de M. Thénard, par le sucre de deuxième espèce de Proust, par l'albumine de M. Séguin, ou enfin par le gluten de Fabroni ; pourvu que l'on fasse du bon vin, nous laisserons les chimistes disputer sur les élémens qui le composent. Nous sommes trop étrangers à ce genre de recherches pour choisir entre les diverses théories que fait naître une science probablement encore imparfaite. La seule partie de l'ouvrage de M. Chaptal qui rentre dans le cercle de nos études, c'est celle qui touche à la géographie physique. Elle nous a paru peu approfondie. Pour citer un exemple, l'auteur y vante beaucoup la pépinière de vignes qu'il a fait établir, pendant son ministère, au midi du jardin du Luxembourg : il pense que l'on y conservera les diverses variétés de la vigne qui existent en France, et c'est même sur les raisins de cette pépinière qu'il fait ses expériences. Il nous paroît certain que toutes ces variétés, n'étant que les produits du sol et de la température, dégénéreront nécessairement, et même se confondront, lorsque toutes ensemble elles auront été cultivées pendant quelques années dans une petite plaine du faubourg Saint-Germain. Il eût mieux valu disposer ce terrain en pentes artificielles, afin de donner à chaque variété de la vigne l'exposition dont elle jouit dans son pays natal. Notre auteur, qui, pag. 313, cite Horace à contresens, ce nous semble, et qui, pag. 2, place le fils de Deucalion sur l'Etna, au lieu de sur l'Oeta, et le patriarche Noé en Illyrie, au lieu d'en Mésopotamie ; notre érudit auteur, dis-je, auroit dû se rappeler ces vers des Géorgiques :

Vois les vins blancs de Thase et de Maréotide ;
L'un veut un terrain gras et l'autre un sol aride.
Notre vigne fleurit, suspendue aux ormeaux ;
La grappe de Lesbos rampe sur des coteaux, etc.

Nous terminerons ces remarques en demandant à l'auteur pourquoi, tout en profitant d'un Mémoire intitulé : *Observations sur l'Art de faire le Vin rouge*, par M. de Sampayo, et inséré dans les Annales de l'Agriculture, il n'a pas rendu justice à cet écrivain étranger en le citant ?

---

qui a fait un enfant. Il faut convenir que chez une nation aussi galante que la nôtre, tous ces enfans de l'amour ont eu du bonheur au théâtre. Ce dernier n'a pas été moins heureux que les autres : il s'appelle Jules ; il est élevé mystérieusement par sa mère Lina, mariée depuis plus de trois ans à Charles, seigneur châtelain du Béarn. L'enfant n'est pas du mari, puisqu'immédiatement après la bénédiction nuptiale, ce mari est parti pour la guerre sans audience de congé. De qui donc est l'enfant de Lina ? C'est là *le mystère*.

Ce qui peut arriver de mieux aux filles qui ont fait des enfans, c'est d'épouser le père ; mais que peut desirer une fille qui ayant un enfant dont elle ne connoît pas le père, s'est mariée à celui qui s'est présenté ! C'est que le mari qu'elle a pris se trouve être le père de l'enfant qu'elle a fait ; par-là personne n'est trompé, et rien ne sort de la famille : c'est précisément là l'aventure de Lina. Mais avant que le mystère s'éclaircisse, Lina éprouve de grands chagrins : une comtesse de Lescars l'accuse par jalousie d'être la mère de l'enfant qu'elle élève comme orphelin. Charles est furieux d'apprendre que ce petit Jules, qui est si joli, n'est qu'un enfant de contrebande : il soupçonne son ami Téligni d'en être le père, il veut se battre avec lui ; mais enfin tout s'arrange comme je l'ai déjà dit, parce que Charles se rappelle un de ses exploits galans qu'il a fait étant ivre. Il reconnoît dans la mère l'infortunée victime de sa passion criminelle ; et dans l'enfant, le fruit de cette violence ; cela est heureux.

Le dénouement a paru filé avec art, l'intérêt bien ménagé ; et l'intérêt fait passer les plus mauvais romans : toutes les mères, légitimes et non légitimes, aimeront beaucoup l'enfant et la mère. C'est madame Paul-Michu qui fait la mère. Ce rôle convient à son goût et à son talent pour la sensibilité. Gavaudan remplit fort bien celui de Charles, et Paul se distingue dans celui de Téligni. Lesage déploie tout son comique dans un rôle de niais, qui l'est aussi par trop. La pièce et le rôle y gagneroient, si l'auteur consentoit à faire le sacrifice de quelques naïvetés trop triviales. On peut assurer que quelques bêtises de moins ne nuiront point à l'ouvrage. Le rôle de la comtesse de Lescars a quelque ressemblance avec celui de la comtesse d'Arles dans *Euphrosine et Coradin*. Madame Crétu, qui s'étoit fait beaucoup d'honneur la veille, dans cette dernière comtesse, n'a pas moins brillé dans la comtesse de Lescars.

La musique est de Daleyrac : il s'est un peu pillé lui-même ; il nous a donné, sur un *clair de lune*, à-peu-près la même romance qu'il avoit faite sur *le point du jour*, dans *Gulistan* ; mais il nous a dédommagés de ces répétitions par des morceaux nouveaux qui sont très-agréables. On a remarqué deux duos : l'un au second acte, entre Charles et Lina ; l'autre, au troisième acte, entre les deux amis, Téligni et Charles. Les couplets sur Henri IV, que chante Charles en arrivant sur la scène, ont été redemandés, et on en a fait d'heureuses applications. Bref, la pièce a réussi, les auteurs ont été demandés. Celui des paroles a refusé de dire son nom, *de ce requis* ; il veut jouir de l'*incognito*, quoiqu'il soit connu de tout le monde. Il reste à savoir si *le mystère* piquera long-temps la curiosité.

CHARADE.

En Chine, tout l'été, l'on porte mon premier ;
A Toulon et à Brest, on peut voir mon dernier ;
Très-souvent avec peine on saisit mon entier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *Lit*.

Flore d'Europe, contenant les détails de la floraison et de la fructification des genres européens, et une ou plusieurs espèces de chacun de ces

Digitized by Google

Passons à *l'Art de teindre le Coton en rouge.* Ce traité paroît avoir obtenu les suffrages unanimes des connoisseurs; et cela nous étonne d'autant moins, que nous connoissons les grandes, les nombreuses expériences que M. Chaptal a eu occasion de faire sur cet objet. L'application d'une théorie chimique à un art quelconque, sera toujours d'autant plus sûre, que les expériences sur lesquelles elle est fondée auront été faites en grand dans des ateliers, et non pas dans des laboratoires.

La culture du coton en France occupe depuis quelques années l'attention du gouvernement et les plumes des écrivains d'économie politique. Quelques-uns, et M. Chaptal est du nombre, pensent que cette culture ne convient ni au sol ni au climat de la France. D'un autre côté, M. Sonnini affirme que le coton herbacé mûrit parfaitement dans la France méridionale. M. de Choiseul-Gouffier a prouvé, dans un Mémoire particulier, la grande utilité de cette culture.

Aujourd'hui cette discussion devient superflue, puisque parmi les Etats fédératifs de l'Empire français, il s'en trouve qui produisent du très-beau coton, et qui pourront en produire tant qu'on voudra. La province d'Otrante, dans le royaume de Naples, abonde en coton, dont on fait de très-belles mousselines, sur-tout à Gallipoli. La Calabre et la Sicile pourroient en fournir dans les meilleures qualités, si l'on y perfectionnoit ce genre de culture. Les îles de Céfalonie et de Zante, ainsi que la Morée, en produisent. Mais c'est sur-tout l'acquisition de l'île de Chypre qui seroit importante pour la France, sous ce rapport comme sous bien d'autres : cette île pourra fournir plus de coton que celle de Saint-Domingue.

Si l'on veut juger de quelle importance les manufactures de coton pourront devenir dans la balance commerciale et industrielle de la France contre l'Angleterre, on n'a qu'à jeter les yeux sur les tableaux publiés par M. Jepson-Oddy dans son *Européen Commerce*; tableaux qui démontrent que de toutes les manufactures britanniques aucune n'a pris des accroissemens plus rapides que celle de coton. En 1783, toute la fabrication de coton ne s'élevoit qu'à la valeur de 960,000 l. st. En 1803, l'on importa du coton écru pour 1,777,371 l. st.; on exporta des cotons ouvragés pour la somme de 7 millions 211,438 l. st. Ainsi, le bénéfice national qui résultoit de cette manufacture, s'éleva à 5,495,914 l. st. Sans doute l'Angleterre tire une très-grande partie de ses cotons écrus des Indes occidentales, et ce n'est pas le moment favorable pour les colonies françaises de rivaliser sur ce point avec celles des Anglais; mais la France peut créer sur les bords de la Méditerranée des plantations de coton, très-supérieures à celles des Indes occidentales, et dont la proximité permettra aux manufacturiers français, de supplanter les cotons anglais dans tous les marchés de l'Europe, grace à la modicité des prix qu'on pourroit établir.

Nos fabriques avoient long-temps employé des cotons qui avoient été teints en rouge dans le Levant même; et lorsqu'enfin elles s'affranchirent de cette dépendance, en appelant des teinturiers grecs, les procédés qu'on employa furent long-temps tenus secrets. M. Chaptal, qui a dirigé un des plus beaux établissemens en ce genre, rend donc un service éminent à tous les fabricans, en exposant de la manière la plus claire et la plus détaillée tous les secrets de cet art, que sa propre expérience lui a révélés. « Je n'offre au public, dit-il, » ni des conceptions hasardées, ni les résultats de quelques » essais. Je dis ce que j'ai vu; je décris ce que j'ai exécuté » moi-même; je me borne à présenter, pour ainsi dire, la » carte de ma fabrique et le journal de mes opérations. Voilà » mes titres à la confiance du public. »

La teinture des cotons en rouge mérite d'autant plus à être encouragée en France, que ce pays produit lui-même une excellente sorte de garance, capable de donner aux cotons toutes les nuances de couleur que l'on puisse desirer. C'est dans le ci-devant pays d'Avignon et de Venaissin, aujourd'hui département de Vaucluse, que l'on récolte cette production. Le territoire de Gênes fournit les huiles que l'on emploie dans cette teinture; nos chimistes fabriquent de l'alun qui équivaut en mérite à celui de Rome; quant à la soude, on pourroit la tirer des plantes salines qui croissent sur les bords de la Méditerranée. Ainsi, le midi de la France offre toutes les facilités locales qu'on puisse demander pour ce genre d'industrie. C'est aussi dans cette partie de l'Empire que M. Chaptal conseille d'établir les *teintureries* de coton; car, ainsi qu'il l'observe très-bien, « une fabrique quelconque ne » peut prospérer qu'autant qu'elle est établie dans un local » bien choisi. On peut lutter, à la vérité, pendant quelque » temps, à force d'économie, d'intelligence et de bonne » administration contre les vices de la localité; mais comme » les effets d'un mauvais emplacement se répètent chaque » jour et à chaque instant, ils minent peu à peu l'établissement » par sa base, et entraînent infailliblement sa chute. »

MALTE-BRUN.

COURS DE LA BOURSE DU 9 OCTOBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	55f	7-8	54f	1
— Courant.	55	3 4	56	3 8
Hambourg.	189	0 0	185	1-2
Londres.	0.	00	00	00
Madrid eff.	15	45	15	5.
— vales.	00	00	00	00
Cadix eff.	15	45	15	5.
— vales	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne.	465	00	466	00
Gênes effec.	4580		460	
Livourne.	5090		520	
Naples.	42.0		000	00
Milan.	8 os p. 6		8	1 p of
Bâle.	1	0 0	1	1-2 p
Francfort	1	0 0	0	0
Vienne.	120 0 0		000	00
Lyon.	1 8	0.	1	3 8 p
Marseille.	3 8	0	1	3 8
Bordeaux	1 8 p		1	1 8
Montpellier.	1-2 p o o		0	0 0
Genève.	0-0 0		161	0 0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345	20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme	341	59
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	39
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Portug. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	41
Quadruple	81	10
Ducat	11	15
Souverain.	00	0

Effets publics.

Cinq p. c. c. J. du 22 mars 1807, 86f 10c 86f 20c 15c 10c 86f 10c
Idem J. iss. du 22 sept. 1808, 83 20c 00f 00c 0 f.
Banq. de Fr. avec doublement 1367f 50c 1370f 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	of 000	à	of 000
— S. Domingue.	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans.	0 00	à	0 000
— brut.	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 08
Huile d'olive	0 00	à	0 00
Potasse d'Am.	0 00f	à	0 000
Eau-de-vie, 3/6	0 00f	à	0 000

ANNONCE.

Grammaire de l'Enfance, contenant les premiers élémens de la langue française; par Yves Bastiou, ancien principal du collége de Tréguier, auteur de la *Grammaire de l'Adolescence* et du *Manuel Chrétien des Etudians*, à l'usage des lycées et de toutes les écoles de l'Empire français. Troisième édition. Prix : 75 cent. reliée en parchemin, et 1 fr. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, au Lycée Impérial, rue Saint-Jacques; au Musée des langues Européennes, cloître Saint-Honoré, n°. 15; Brigitte Mathé, lib., grande cour du palais Royal, au cabinet littéraire; et chez le Normant.

---

genres, dessinés et gravés d'après nature; par C. V. de Boissieu. On y a joint l'indication de la classe, de l'ordre, et le caractère essentiel du genre d'après Linné; sa classification d'après la méthode naturelle de Jussieu; des observations sur les analogies de quelques genres, et les irrégularités de quelques espèces; un sommaire exact des connoissances acquises sur toutes les plantes qui forment ce Recueil, etc. Ouvrage destiné à servir de supplément à tous les livres élémentaires de botanique, à toutes les descriptions, à toutes les plantes entièrement de tous les pays de l'Europe, et à l'aide duquel on peut facilement acquérir la connoissance d'un grand nombre de plantes et une parfaite intelligence du langage botanique.

XIIᵉ LIVRAISON.

In-8°., pap. fin, prix : 6 fr.; *idem*, pap. superfin, 7 fr. 50 cent.; *idem*, in-4°., pap. grand raisin vélin, 12 fr.

A Lyon, chez Bruyset aîné et Buynand; et à Paris, chez Marie et Comp°. libraires, rue de Savoie, n°. 12, et chez le Normant.

Cet ouvrage, que nous avons déjà plusieurs fois annoncé, se continue toujours avec le même soin dans la composition et l'exécution. Le même régularité dans les livraisons et un succès que son mérite de plus en plus reconnu doit toujours augmenter; des gravures qui représentent les plantes d'après nature, des descriptions claires et précises qui en font connoître l'ordre, la classe et le caractère essentiel; une excellente méthode de classification, qui grave facilement dans la mémoire ce que la gravure a fidèlement représenté à l'œil, tels sont les caractères d'un bon ouvrage de botanique, tels sont ceux de cette *Flore d'Europe.*

Portrait de Joseph Napoléon, roi de Naples et de Sicile, frère de l'Empereur, grand-électeur de l'Empire français, faisant suite aux Empereurs et Rois. Dessiné par Grégorius, d'après un tableau peint d'après nature, par Robert Lefebvre; gravé par L. C. Ruotte.

Prix : 6 fr. en noir, et 12 fr. en couleur.

A Paris, chez Potrelle, éditeur, marchand d'estampes, rue Saint-Honoré, n°. 142.

Nota. Très-incessamment va paroître celui du roi de Westphalie, etc.

Sergius, ou le Prisonnier Russe, romance avec accompagnement de piano ou harpe; dédiée à madame Thérèse de Châteaugiron; musique de Gustave Lazzerini, professeur de chant.

Prix : 1 fr. 80 cent.

A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, n°. 28.

Chez Imbault, professeur et éditeur de musique, rue Saint-Honoré, n°. 200; et péristyle du Théâtre Italien, rue Favart, n°. 461.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Tableau, divisé en trois parties, présentant d'un coup-d'œil, 1°. l'abrégé des neuf parties du discours de la langue française; 2°. les conjugaisons des deux verbes auxiliaires, d'un verbe neutre et réfléchi, suivies de la formation de tous les temps simples les verbes réguliers, divisés en dix classes, et d'observations sur la conjugaison des verbes et sur l'usage des temps. 3°. les conjugaisons des verbes irréguliers, suivies de la table de ces verbes, et de plusieurs remarques sur les adverbes, les prépositions, et sur la conjonction *que*. Par Louis Marelle, maître des langues française et anglaise. Tableau de trois feuilles, papier Nom-de-Jésus. Prix : 3 fr., et 3 fr. 15 c. par la poste.

A Strasbourg, chez Levrault, imprimeur-libraire.

A Paris, chez le Normant, lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Geoffroy, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ITALIE.

Padoue, 24 septembre.

Il est arrivé aujourd'hui dans cette ville une division russe d'environ 5000 hommes venant de Corfou. Les premières autorités de Padoue et les officiers russes se sont déjà fait et rendu réciproquement des visites. Le préfet et le maire se disposent à leur donner des fêtes. Les troupes russes resteront ici en garnison jusqu'à nouvel ordre: tous les habitans s'empressent d'accueillir, de la manière la plus hospitalière, ces militaires distingués par leur bravoure.

On estime à 10 millions de piastres la valeur des marchandises anglaises que les Français ont confisquées tant à Livourne même que dans les autres villes de l'Etrurie.

On assure que les troupes françaises ont séquestré à Corfou et à Zante une assez grande quantité de marchandises anglaises.

RUSSIE.

Pétersbourg, 11 septembre.

Le vice-amiral Siniavin, qui croise avec une escadre dans l'Archipel, a transmis le rapport suivant, sur les engagemens qu'il a eus le 11 mai et le 19 juin avec la flotte turque.

Le 7 mai, 8 vaisseaux de ligne turcs, 6 frégates, 6 bâtimens plus petits, et environ 50 chaloupes canonnières sortirent du détroit des Dardanelles: les premiers mirent à l'ancre près de ce détroit, mais les derniers se dirigèrent sur Tenedos. Plusieurs considérations déterminèrent le vice-amiral Siniavin à mettre à la voile avec son escadre, forte de 10 vaisseaux de ligne: il cingla vers l'île d'Imbro. Les Turcs, qui se flattoient de profiter de son absence pour débarquer leurs troupes à Tenedos, tentèrent à deux reprises d'exécuter ce dessein le 8; mais ayant été repoussés avec une grande perte, par un détachement de nos troupes, sous les ordres du major Gedeonow, qui avoit reçu ordre de sortir de la forteresse pour empêcher le débarquement de l'ennemi, ils n'osèrent plus tenter un troisième débarquement, et firent voile pour les côtes de Natolie, où ils se cachèrent dans les baies.

Le vent contraire et la forte marée furent cause que notre escadre ne put rien entreprendre, le 8 et le 9, contre la flotte turque; mais le 10, à 2 heures après midi, le vent étant devenu favorable, l'attaque fut décidée. Cependant nos vaisseaux eurent à peine mis à la voile, que les Turcs levèrent l'ancre, et se hâtèrent d'entrer dans les Dardanelles à toutes voiles. Nos vaisseaux les poursuivirent jusqu'à l'entrée du détroit, et les canonnèrent à leur passage pendant deux heures.

La fuite des vaisseaux ennemis fut si prompte, que trois d'entr'eux échouèrent entre les batteries placées à la porte de l'Asie. La plupart de leurs vaisseaux ont reçu de fortes avaries, et les équipages des vaisseaux ont beaucoup souffert.

DANEMARCK.

Copenhague, 22 septembre.

Lundi 14, le général lord Cathcart transféra son quartier-général à la citadelle. On a établi de hautes palissades le long de l'esplanade auprès de la citadelle, depuis la douane jusqu'à la grande rue du Roi.

On estime à 2000 hommes le nombre des troupes anglaises qui sont à Friedrichsberg. On a placé deux pièces de canon de bronze en dehors du château. Plusieurs métayers de Friedrichsberg logent jusqu'à 100 hommes. On a pris des mesures pour que les habitans ne puissent manquer de pain. La plus grande partie des troupes qui sont à Friedrichsberg sont des Ecossais, qui ont avec eux des femmes qui leur préparent à manger et qui lavent leur linge. Dès le jour du débarquement, les soldats anglais ont construit à Soendermarken des huttes couvertes en paille; on y a en outre dressé des tentes pour l'artillerie. Le jardin de Friedrichsberg n'a que peu souffert, d'après sa position. Il y a des troupes anglaises dans les écuries du roi. Comme elles ont été obligées de se pourvoir, dans les commencemens, de bois à brûler pour faire la cuisine, il a bien fallu couper quelques arbres. Depuis elles sont approvisionnées de bois et de tourbes, par ordre du général en chef.

La Gazette du Commerce de cette ville annonce, qu'en vertu d'une convention conclue entre le commandant-général de Copenhague et l'amiral Gambier, chaque vaisseau qui part d'ici pour les provinces danoises, dans le dessein de ramener ici des vivres et du bois de chauffage, peut emporter en partant, du charbon, du sel, des ballots de marchandises, 1000 livres de sucre ou de café, et 1 ou 2 tonneaux de rhum ou de tabac. D'après cette convention, des vaisseaux de 25 last chargés de vivres, et des vaisseaux de 50 last chargés de bois, qui viennent d'un port ou d'une ville des provinces danoises, peuvent entrer librement à Copenhague, pourvu qu'ils ne soient pas chargés d'autres objets que ceux nécessaires à l'approvisionnement de la capitale, et pourvu qu'ils ne cherchent pas à échapper au vaisseau de garde anglais commis pour les visiter.

Les Anglais vident entièrement tous les magasins de la marine royale. Outre l'île d'Helgoland, on dit que l'ennemi occupe encore celle de Bornholm; mais on apprend qu'il a fait de vains efforts pour débarquer à Selmarn et Langeland.

Dix rues et deux grandes places de cette capitale ont été totalement réduites en cendres par le bombardement. Outre

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 11 Octobre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Iphigénie en Tauride, Télémaque.

THÉATRE FRANÇAIS.

Nicomède.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Euphrosine et Coradin, les Evénemens imprévus.

M. Julien continuera ses débuts par le rôle du Marquis; et madame Belmont continuera les siens par celui d'Euphrosine.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Volage, les Filles à marier, la Petite Ecole des Pères.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Deux n'en font qu'Un, les Pages, l'Hôpital Militaire.

Auj., Spectacle chez M. Garnerin, à 8 heures.

VARIÉTÉS.

Les Rosecroix (1), poëme en XII chants; par Evariste Parny.

(IIe et dernier Extrait.)

Il y a tout au plus cinq ou six jours que j'ai lu le poëme de M. de Parny, et à peine a-t-il laissé dans ma mémoire une trace légère; tant l'impression de cette lecture a été peu vive, tant le vague des conceptions, l'incohérence des parties, l'obscurité de l'ensemble et quelquefois des détails, et souvent même l'embarras du style, permettent peu à l'esprit de saisir le plan du poëme et le but de l'auteur, ou de retenir ce qu'avec une sorte d'étude et une forte attention, il étoit parvenu à comprendre! Il faudroit donc pour pouvoir faire une analyse du poëme, le relire encore; et ce n'est point pour faire une épigramme qui seroit bien commune: mais j'avoue que cela seroit dur. D'ailleurs, une nouvelle lecture me révéleroit-elle mieux le plan de l'auteur, si l'auteur a eu un plan? Tiendrois-je mieux que la première fois, à travers ce labyrinthe où il s'est si souvent embarrassé lui-même, le fil qui devroit tout unir, et qui paroît lui avoir plus d'une fois échappé dans la composition? Que verrois-je? Des combats, et des combats encore; combats sans intérêt, parce que l'auteur n'a su m'en inspirer pour aucun parti, ni me faire desirer aucun résultat, aucun succès; qu'on aime tout autant ou tout aussi peu Harold, Eric, Oldar et Osla, que Dunstan, Engisth, Oswal et Emma, et que tous ces grands coups d'épée ou de lance, sans but attachant pour le lecteur, ne lui offrent de loin en loin quelque plaisir que dans des imitations assez heureuses d'Homère, de Virgile et du Tasse. C'est ainsi que Dunstan, Charles, Raymond et Roger rappellent les exploits et l'audace d'Ulysse et de Diomède, de Nisus et d'Euryale, qui, profitant des ombres de la nuit, traversent le camp ennemi et le jonchent de morts; c'est ainsi que dans la variété des coups que l'on porte, des blessures que l'on reçoit, variété qui peint si bien les diverses attitudes des combattans, des mourans et des morts, M. de Parny imite en quelques endroits, assez heureusement, l'auteur de *la Jérusalem délivrée*, le premier peut-être de tous les peintres en ce genre.

A ces combats se mêlent des amours; mais ces amours sont froids, languissans, sans intérêt. Albert aime la vive et légère Blanche; Raoul aime la tendre et sensible Emma. Mais c'est plutôt le poète qui dit cela dans ses vers, que les amans qui peignent ces sentimens dans leurs actions: leurs amours n'influent pas sur les principaux événemens; ils ne sont presque pas liés au fond du sujet; ce qui est con-

(1) Un vol. in-12. Prix: 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs; chez Debray, libraire, rue Saint-Honoré, Barrière des Sergens; et chez le Normant.

Digitized by Google

l'église de la Vierge, celles de Saint-Pierre et de la garnison ont été considérablement endommagées.

Le 15, on a publié que plusieurs officiers et commissaires anglais, munis de passeports de leurs chefs, entreroient en ville. Une affiche, placardée dans toutes les rues, enjoignoit aux habitans de s'abstenir de toute insulte à leur égard.

Parmi les commandans anglais, sir Home Pophem se distingue par la dureté de son caractère et la violence de ses procédés. On se permet de donner aux articles de la capitulation l'interprétation la plus arbitraire et la plus étendue. Nos chantiers sont détruits de fond en comble. On pousse le brigandage au point d'enlever des chantiers royaux, les objets les plus insignifians; on n'épargne pas même les effets particuliers des ouvriers. On est redevable en grande partie de la destruction de nos établissemens de marine, au commandant d'une frégate anglaise qui fut radoubée ici l'année dernière, et qui fait maintenant partie de la flotte qui nous a attaqués. Croira-t-on que les prisonniers faits par les Anglais, ont été forcés par eux de servir à bord de leurs chaloupes canonnières, et que des Danois ont péri par nos propres boulets? Il faut rendre justice à lord Cathcart; il a fait ce qu'il a pu pour maintenir la discipline; mais cela n'empêche pas que ses troupes n'aient commis des brigandages et des cruautés qui font horreur. Les Hanovriens se conduisent mieux.

Deux frégates russes, arrivées il y a quelques jours dans le Sund, ont mis à la voile pour la Baltique. On attend encore quelques vaisseaux de guerre russes d'Archangel.

Dès le 26 août, on reçut à Elseneur la nouvelle qu'il étoit défendu aux pilotes suédois de se rendre à bord des vaisseaux anglais, et que 400 hommes d'artillerie avoient ordre de se rendre à Carlscrona.

Le général Castenskiold, qui fut battu dans l'action du 29 août, n'avoit avec lui qu'environ 5000 volontaires, et peu d'artillerie. Il fut attaqué par 5 à 6000 hommes de troupes réglées. Notre perte dans cette journée a été de 100 tués, 150 blessés et 17 à 1800 prisonniers, qui ont été conduits à bord des vaisseaux anglais. Les officiers ont été remis en liberté sur parole.

Le bourg ouvert de Frederiksverk, où sont établies les fonderies, usines et moulins à poudre à l'usage de l'armée danoise, n'a point été occupé par les Anglais. La capitulation entre le général anglais et le commandant de la garnison de ce bourg, porte que l'on ne touchera à aucun de ces établissemens.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 22 septembre.

S. Exc. M. le maréchal Davoust a donné à notre ministre de la guerre et au directeur de l'intérieur l'agréable nouvelle que S. M. l'Empereur Napoléon avoit fait présent au duché de Varsovie d'un certain nombre de pièces de canon, afin d'en garnir les têtes de pont de Praga, Moldin, Sierock et Thorn. Ce présent a causé une grande joie. On est occupé maintenant à transporter cette artillerie de Posen aux lieux de sa destination. Les frais de transport seront répartis sur le pays.

(*Abeille du Nord.*)

PRUSSE.

Berlin, 30 septembre.

La garnison française de cette ville n'est en ce moment que de 3000 hommes. On continue de faire passer les effets appartenant à l'armée française. Notre arsenal va être entièrement vide; il part journellement de l'artillerie, de chariots de munitions, etc., qui prennent la route de Magdebourg.

M. de Stein, ministre des finances, s'est rendu près du roi, à Memel, pour engager S. M. à prendre de nouvelles mesures pour l'acquittement absolu des contributions.

Le roi n'a encore congédié aucuns généraux, à l'exception du lieutenant-général de Seiffart, qui étoit à la tête du dépôt de recrutement établi ci-devant à Francfort. Ce dernier reçoit une pension de 500 écus de Prusse.

Le conseiller de guerre, Albert, employé au département des affaires étrangères, qui avoit été envoyé en courrier à Paris, en est revenu, et a passé par Berlin, pour se rendre près du roi à Memel.

Suivant ce qu'on apprend, il va être formé dans la ville de Brandebourg, un magasin de vivres pour six mois.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 2 octobre.

Hier après midi, le bateau de poste allant d'ici à Harboug a eu le malheur de chavirer par un violent coup de vent. Il y avoit plus de 50 personnes à bord de ce bateau; on ne sait pas encore le nombre des infortunés qui ont péri dans cet événement; 27, à ce qu'on assure, ont déjà été repêchés; on en a trouvé 6 qui se tenoient embrassés. Les effets et marchandises ont été sauvés, à peu de choses près. On ne se rappelle pas que pareil malheur soit arrivé depuis longues années

Les lettres de Pétersbourg et de Vienne ne sont pas arrivées ce soir.

On a reçu, par la voie de Suède, la nouvelle que le gouvernement anglais a déclaré toutes les colonies étrangères en état de blocus, et qu'il a donné ordre d'exercer la *presse* des matelots sur tous les bâtimens qui seroient rencontrés en mer, quel que fût leur pavillon.

On remarque, dans la Gazette de Pétersbourg, que depuis le règne de Catherine II il n'y a eu que deux étrangers admis au spectacle de la cour à l'Hermitage, savoir: feu le duc de Brunswick et le général Savery.

Francfort, 6 octobre.

M. le général français Rouyer est arrivé ici de l'armée.

Il est aussi arrivé des détachemens d'infanterie et de cavalerie espagnole, destinés à compléter les régimens qui sont dans le nord de l'Allemagne.

On dit que les troupes françaises qui étoient devant Stralsund, ont reçu ordre de se rendre dans les environs de Graudentz.

Des lettres de Naples annoncent que le prince de Hesse-Philipstadt est disgracié, pour avoir échoué dans sa dernière tentative.

EMPIRE FRANÇAIS.

Gand, 6 octobre.

On remarque depuis quelques jours qu'une grande dislocation de troupes a été ordonnée, et que les corps qui se rapprochent des côtes sont successivement remplacés par d'autres corps; ainsi, le premier régiment de Prusse qui est ici depuis quelques mois, est parti pour une nouvelle destination. La légion irlandaise arrive aujourd'hui d'Anvers, et repartira de suite. Le 22e régiment des chasseurs à cheval est attendu dans deux ou trois jours, et est destiné à faire partie de la garnison: on sait que ce régiment, aussi distingué par sa bravoure dans la dernière campagne, que par sa belle tenue, étoit commandé par M. le colonel Bordesoult.

---

traire à la marche du poëme, à l'art du poète: ils sont quelquefois mal amenés, mal exposés; ce qui augmente l'obscurité de l'ouvrage et l'embarras du lecteur. Ainsi, dans le premier chant, l'auteur peint les chevaliers et les dames qui font l'ornement de la cour d'Elfride: il nomme et fait connoître cinq femmes, toutes pleines de graces et d'attraits, Elfride elle-même, Blanche, Emma, Isaure et Olfide. Lorsqu'on voit Roger s'éloigner un peu de la chasse pour déclarer ses sentimens à l'objet de sa passion, qui ne croiroit que c'est à une des cinq aimables princesses ou dames qu'il va faire sa déclaration! Point du tout; c'est à la belle Edgitha. Mais quelle est cette Edgitha! On n'en sait rien; elle tombe véritablement des nues: on ne la fait pas connoître davantage dans le cours du poëme, où elle ne reparoît plus, et où elle est seulement nommée une autre fois très-laconiquement. Et cependant Roger est un des principaux personnages, un des plus fameux Rosecroix: il mériteroit que ses amours tinssent tout au moins de place que ceux d'un autre pour le moins, et sur-tout qu'on en connût l'objet. Lorsque Charles rencontre dans un bois la belle Osla, il admire sa *grace étrangère*; tout porte à croire que c'est pour la première fois qu'il la voit: il est Français, elle est Danoise, et cependant il la reconnoît, il l'appelle aussitôt par son nom. Comment cela se fait-il? Et pourquoi ne pas expliquer cela au lecteur? Car c'est de ces petites obscurités que se compose l'obscurité générale du poëme.

Un seul de ces amours a quelqu'intérêt; c'est celui de Jules et de la belle Olfide: celui-là est mis en action, il produit des événemens, il compose à lui seul un petit roman tendre et touchant; on y voit un odieux rival, des parens barbares, des obstacles surmontés par l'amour; des amans unis malgré ces obstacles, mais bientôt séparés par de nouveaux malheurs; une amante dont la raison s'égare; et enfin une cruelle catastrophe où les deux amans périssent, Olfide, dans une douce illusion et une tendre folie; Jules, dans la douleur et le désespoir: encore cette catastrophe est-elle mal amenée, mal liée avec ce qui a précédé. Les Rosecroix, sortant d'une forêt enchantée, rencontrent Jules qui défendoit, contre les Danois, *le couvent*. Quel couvent? On n'en sait rien: il n'en a pas été question. Quoi qu'il en soit, c'est-là qu'étoit Olfide, et qu'arrivent ces grands malheurs.

Cette forêt enchantée, d'où sortent les Rosecroix, est la seule fiction où M. de Parny fasse usage du merveilleux. Je sais que l'emploi en est devenu fort difficile parmi nous; mais il n'en est pas moins l'ame de la poésie, et nous ne connoissons pas de long poëme qui se soit soutenu sans ce puissant prestige. Un poëme sans merveilleux est un roman rimé; et par un renversement de tous les genres, on met actuellement du merveilleux dans les romans, et on le bannit de la poésie. Il y a, au reste, d'agréables détails dans la fiction merveilleuse employée par M. de Parny; mais la fiction elle-même ne lui a pas coûté de grands efforts d'imagination: c'est une imitation des jardins d'Alcine, et sur-tout de la forêt enchantée du Tasse. Beaucoup moins poète dans l'invention que les deux poètes italiens à qui il la doit toute entière, M. de Parny l'est moins aussi dans les détails; il se traîne beaucoup trop servilement sur les pas du Tasse; ce sont à-peu-près les mêmes séductions, les mêmes illusions, les mêmes prestiges. Dans *la Jérusalem délivrée*, c'est Renaud qui détruit l'enchantement en abattant un myrte; dans *les Rosecroix*, c'est Raoul qui le détruit en renversant la statue du dieu *Grodo*, divinité dont le nom n'est pas harmonieux, et dont l'origine et le culte ne sont pas danois, comme le suppose M. de Parny, mais saxons, comme on peut le voir dans l'excellent *Dictionnaire Mythologique* de M. Noël.

En général, c'est sur-tout par l'invention que pèche M. de Parny; c'est l'imagination qui lui manque entre les qualités du poète: il en a ordinairement le style, la facilité, les graces. De tout cela il doit résulter un poëme mal conçu, et, s'il faut trancher le mot, un mauvais poëme et de jolis morceaux, un tout défectueux et d'agréables détails. Il y en a sûrement un bon nombre de ce genre dans l'ouvrage de M. de Parny, pas assez cependant pour la longueur du poëme, et pour en racheter et en faire oublier les défauts, mais trop pour que je

Digitized by Google

PARIS, 10 *octobre.*

— Par décret impérial du 30 septembre dernier, le payeur-général de la dette publique est autorisé à admettre pour le paiement des rentes viagères et pensions, les certificats de vie dans lesquels le mot *baptisé* seroit seul énoncé, lorsqu'il sera fait mention dans lesdits certificats, que l'acte du baptême du rentier ou pensionnaire n'indiquoit point le jour de sa naissance, et que la date de baptême seule insérée dans le certificat de vie, sera d'ailleurs la même que celle de naissance, portée en l'extrait ou certificat d'inscription. Lesdits certificats de vie seront valables pour la décharge du payeur-général, et seront admis à l'appui de ses comptes.

— Un décret du 2 octobre contient les dispositions suivantes :

1°. Ceux des officiers dans les cours de cassation, d'appel, de justice criminelle, ou dans les tribunaux de première instance, que la cécité, la surdité ou d'autres infirmités graves mettroient hors d'Etat d'exercer leurs fonctions, seront admis à prendre leur retraite. 2°. Lorsque ceux qui se trouveront dans l'un des cas ci-dessus déterminés, négligeront de demander leur retraite, les présidens et les procureurs-généraux en donneront avis au grand-juge ministre de la justice, qui, après avoir demandé les observations de celui auquel on proposera d'accorder une retraite, en fera son rapport à S. M., pour être par elle statué ainsi qu'il appartiendra. 3°. Les officiers des cours et tribunaux, en retraite, conserveront leur titre, leur rang et leurs prérogatives honorifiques, sans néanmoins pouvoir exercer leurs fonctions; ils continueront d'être portés sur le tableau et d'assister aux cérémonies publiques. 4°. Lesdits officiers jouiront en outre d'une pension, qui sera fixée par les ordres de S. M., pour chaque cas particulier.

— Par décret du 7 de ce mois, rendu sur le rapport d'une commission spéciale du conseil d'Etat, S. M. a destitué de ses fonctions M. Pichon, consul-général et chargé d'affaires aux Etats-Unis, pour avoir, dans divers traités de fournitures qu'il a passés et approuvés pour Saint-Domingue, consenti à des conditions onéreuses et qui mettoient tous les risques à la charge du gouvernement. Ce décret, en prescrivant différentes déductions à faire dans les comptes présentés par M. Pichon, porte, du reste, qu'il n'y a pas lieu à recherche contre ce fonctionnaire, comme comptable.

— Le sénat s'est assemblé hier pour délibérer sur un projet de sénatus-consulte qui lui a été présenté par le gouvernement. Ce projet a été renvoyé à une commission spéciale.

— On assure que M. le général Lemarrois est parti pour Rome avec une mission.

— Nous avons déjà annoncé le départ de Rome de M. le cardinal de Baïanne; on l'attend incessamment à Paris. La mission de S. Em. est, dit-on, relative au concordat qui doit être conclu pour l'Allemagne catholique.

— M. le sénateur Resnier est mort, jeudi dernier, à l'âge de 50 ans.

— M. Guillaumot, directeur de la manufacture impériale des Gobelins, est mort il y a quelques jours.

— On croit que le public jouira, le 14 ou le 15 de ce mois, de la vue des monumens conquis pendant la dernière campagne. Ces objets seront exposés dans la salle d'Apollon; ils consistent principalement en statues antiques provenant des palais de Sans-Souci, de Postdam, etc.

— Les dépôts des prisonniers russes qui étoient à Metz et à Thionville, après avoir été organisés en sept bataillons, sont partis, le 3 de ce mois, pour Cologne, Coblentz et Bonn.

— Il est passé à Metz une voiture chargée d'objets précieux provenant de la manufacture impériale de Sève, que S. M. envoie en présent à l'Empereur de Russie.

— S. A. S. le duc d'Ahrenberg, commandant les chevau-légers belges, vient d'arriver à Paris.

— Les personnes qui doivent se rendre à Fontainebleau, pour la fête du 14 de ce mois, sont invitées à aller avec leurs chevaux jusqu'à Fromenteau, où elles trouveront des chevaux de poste en nombre suffisant pour le service; la nécessité d'en augmenter le nombre ayant obligé de répartir le long de la ligne les chevaux du relais de Villejuif, et une partie de ceux du relais de Paris. Cette mesure sera maintenue les 13, 14 et 15. Les voyageurs qui se dirigeront au-delà de Fontainebleau, trouveront à la poste aux chevaux de Paris, et sur la route de Melun, le nombre de chevaux nécessaires à leur service.

VARIÉTÉS.

De l'Education des Filles (1); par Fénélon.

Les réflexions critiques que j'ai publiées sur l'éducation des demoiselles ont occasionné une violente rumeur dans les pensionnats à la mode. Tous ces petits clubs féminins sont décidément en insurrection. On m'assure, qu'à la rentrée des classes, *le professeur* de rhétorique a proposé pour sujet d'amplification, un *Discours contre le Journal de l'Empire*; et pour sujet de narration, *la Vie et les Malheurs de la princesse Nausicaé*, où l'on verra comme quoi elle alloit, avec grace, laver sa robe dans le ruisseau de son jardin. Ce n'est pas tout : on imprime force pamphlets, on m'accable de lettres anonymes écrites avec un courage qui fait trembler. Je me suis attiré là une méchante affaire, et me voilà avec toutes les petites demoiselles de Paris sur les bras. Ce n'est pas une légère entreprise que d'attaquer un abus; il y a tant de gens qui en vivent. L'avocat qui plaide, le médecin qui doit guérir, *l'homme* de lettres qui donne des leçons, le musicien qui *accompagne*, le peintre qui décore le palais où l'on professe, l'imprimeur qui est chargé des programmes, le libraire qui a la fourniture des prix, leurs femmes, leurs enfans, leurs amis, et puis les parens de leurs parens, sont autant d'ennemis qui se déclarent dès qu'on ose toucher à l'arche sainte. Une vérité, disoit Fontenelle, ressemble à un coin qu'on veut faire entrer par le gros bout. C'est qu'il y a des erreurs si douces, si productives!

On n'a pas manqué de me représenter comme l'ennemi du beau sexe : on a dit que je voulois réduire les femmes à la condition la plus vile, aux travaux les plus humilians. Les mots de ménage et d'économie ont donné des attaques de nerfs aux petites-maîtresses, et j'ai été proclamé dans tous les boudoirs de Paris, Sauvage, Barbare, Vandale, Welche, etc. Le péril est imminent, et je n'ai pas un moment à perdre pour me justifier. J'ai condamné et je condamne sans appel l'éloquence, la poésie, les mathématiques, et sur-tout la déclamation; mais à Dieu ne plaise que je proscrive tous les talens agréables! L'économie domestique, qui, je le répète, est la première base de l'éducation, ne doit pas les exclure tout-à-fait : cependant il faut en être extrêmement sobre, car les talens agréables attirent les amans et éloignent les épouseurs. Sans doute, une jeune personne peut apprendre la danse; mais il suffit qu'elle ait de la grace, et il est ridicule qu'elle danse dans un salon comme sur un théâtre. Un peu de musique

(1) Un vol. in-18. Prix, 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 25 cent. par la poste. A Paris, chez Renouard, rue Saint-André-des-Arcs; et chez le Normant.

---

ne sois pas embarrassé du choix, sur-tout ne me restant d'espace que pour faire connoître un seul morceau d'une certaine étendue. Je le choisirai parmi ceux d'une touche mâle et vigoureuse, et non dans un genre gracieux et tendre, pour lequel le talent de M. de Parny est suffisamment connu.

Après avoir peint les jeux et les amusemens d'une chasse sans danger, à laquelle avoient pris part Elfride et les dames de sa cour, le poëte décrit une chasse périlleuse, réservée aux hommes seuls, et aux hommes les plus forts, les plus adroits, les plus courageux :

Dans la forêt le bruit perçant des cors
De vingt chasseurs anime les efforts.
Sur le taureau mugissant et terrible
Pleuvent les dards, les lances, les épieux.
Il cède, il fuit, revient plus furieux,
Plus menacé, mais toujours invincible.
Il fuit encor sous les traits renaissans.
Devant ses pas au loin retentissans
Des bois émus le peuple se disperse;
Son front écarte ou brise les rameaux;
Dans le torrent il tombe, le traverse,
Et son passage avec fracas renverse
Les troncs vieillis et les jeunes ormeaux.
Alkent prévoit ses détours, le devance,
Et près d'un chêne il se place en silence.
Le dard lancé par sa robuste main
Atteint le flanc du monstre, qui soudain
Se retournant, sur lui se précipite.
D'un saut léger l'adroit chasseur l'évite,
Et frappe encor le flanc déjà sanglant.
Le taureau tombe, et prompt il se relève.
Tremblez, Alkent, fuyez! En reculant,
A ce front large il oppose son glaive.
Succès trompeur! dans la tête enfoncé
Le fer se rompt : de ses mains frémissantes
Alkent saisit les cornes menaçantes,
Lutte, combat, repousse, est repoussé,
Du monstre évite et lasse la furie,
Ranime alors sa vigueur affoiblie,
Et le taureau sur l'herbe est renversé.

Mais si le style de M. de Parny est de loin en loin remarquable, tantôt par la force et l'énergie, tantôt par la délicatesse et la grace, et sur-tout par la facilité, cette facilité a aussi sa compagne trop ordinaire, la négligence. Ici, ce sont des périodes trop longues et embarrassées; là, un style haché, coupé, saccadé, et tombant non-seulement de deux en deux vers, mais même d'un vers à un autre. En voici des exemples :

Oldar sourit, et répond : Sois tranquille,
Fils des concerts, et libre parmi nous.
Ton chant partout mérite un sûr asile.
Reste, et pour toi nous serons sans courroux.
— J'ai plus d'un droit à cet accueil propice.
— Comment? — Pour moi la faveur est justice.

. . . .

Ils promettoient de remplacer leur père,
Dont mon époux pleura long-temps la mort;
Leur sœur en moi méritoit une mère.
Je dois veiller, je veille sur son sort.

. . . .

Devant le dieu que l'Angleterre adore,
Avec respect fléchissent leurs genoux.
Du peuple entier le cantique l'implore.
A l'hymne saint recommencé trois fois,
Elles mêloient le charme de leurs voix.
Cessent enfin le chant et la prière.

Digitized by Google

ne lui messied pas : rien de plus touchant qu'une jeune fille qui égaie un diner de famille par une jolie chanson ; mais où trouver une demoiselle élevée dans le nouveau genre, qui sache chanter un couplet ? On ne lui apprend que de grandes ariettes à prétention ; et si on veut l'entendre à la fin d'un repas, il faut apporter un piano au bout de la table.

Consultez les programmes des pensions, vous verrez parmi les *examinateurs*, Garat, Pleyel, Richer, Rigel, Adrien, Séjean. Voilà des noms bien imposans. Ne semble-t-il pas que ce soit le jury qui prononce sur les chanteuses du grand Opéra ? C'est qu'il faut des réputations brillantes pour attirer la multitude ; et, par malheur, le sot orgueil se laisse prendre à ce misérable charlatanisme. Je m'arrête ; car j'ai bien peur que ma justification ne soit un nouveau crime. Imprudent, j'attire sur ma tête un orage de libelles, de pamphlets..... ! On va encore imprimer de violens articles entre les effets perdus et les maisons à vendre des Petites-Affiches. Et déjà l'avocat de ma partie adverse m'adjourne à comparoître pardevant mes juges. Tout cela ne me décourage point...... Je plaiderai...... Les pensionnats ont, à la vérité, un avocat célèbre ; mais j'ai aussi un défenseur qui n'est pas sans talent : il se nomme Fénélon, et jouit dans le monde d'une assez bonne renommée. Voici un extrait de son plaidoyer, que je mets d'avance sous les yeux du public. C'est lui qui va parler :

« Retenez l'esprit des femmes le plus que vous pourrez dans les bornes communes, et *apprenez-leur qu'il doit y avoir pour leur sexe une pudeur sur la science presque aussi délicate que celle qui inspire l'horreur du vice.* »

« Il est constant que la mauvaise éducation des femmes fait plus de mal que celle des hommes, puisque les désordres des hommes viennent souvent de la mauvaise éducation qu'ils ont reçue de leurs mères. »

« L'éducation des femmes doit être essentiellement religieuse. »

« Une mère est la meilleure des institutrices. »

« Il faut bien se garder d'entourer les jeunes personnes de femmes flatteuses qui suivent tous leurs caprices, et qui font naître en elles une sensibilité pernicieuse pour les divertissemens et pour les spectacles. »

« Les jeux qui dissipent et qui passionnent trop, ou qui accoutument à une agitation de corps immodeste pour une fille, doivent être scrupuleusement évités. N'accoutumez pas l'imagination volage des jeunes filles aux violens ébranlemens des représentations passionnées. Ils leur donnent le goût de la dissipation, et leur font trouver fade les plaisirs innocens. »

« Venons maintenant aux détails des choses dont une femme doit être instruite. Quels sont ses emplois ? Elle est chargée de l'éducation de ses enfans : des garçons, jusqu'à un certain âge ; des filles, *jusqu'à ce qu'elles se marient* ; de la conduite des domestiques ; de leurs mœurs, de leur service, du détail de la dépense, des moyens de faire tout avec économie et honorablement. »

« La plupart des femmes négligent malheureusement l'économie comme un emploi bas qui ne convient qu'à des femmes de charge : il faut cependant un génie bien plus élevé et plus étendu pour s'instruire de tout ce qui a rapport à l'économie, et pour être en état de policer toute une famille, qui est une petite république, que pour jouer, discourir sur les modes, et s'exercer à de petites gentillesses de conversation.

« Il est bon d'accoutumer les femmes dès l'enfance à gouverner quelque chose, à faire des comptes, à voir la manière de faire les marchés de tout ce qu'on achète, et à savoir comment il faut que chaque chose soit faite pour être d'un bon usage. »

« Apprenez à une fille à lire et à écrire correctement. Il est bon qu'elle sache la grammaire pour sa langue naturelle ; mais *il n'est pas question de la lui apprendre par règle, comme les écoliers apprennent le latin en classe.* Elles doivent aussi savoir l'arithmétique : on sait assez que l'exactitude des comptes fait le bon ordre dans les maisons. »

Après ces instructions, *qui doivent tenir la première place*, on peut leur donner une légère teinture de l'Histoire de France. Il est fort inutile de leur apprendre l'italien, l'espagnol ; il y a beaucoup plus à perdre qu'à gagner dans ces études-là. »

« La musique, la peinture et tout ce qui peut ébranler des imaginations trop vives, exigent d'extrêmes précautions. »

« *On doit considérer pour l'éducation d'une jeune fille sa condition, les lieux où elle doit passer sa vie, et la profession qu'elle embrassera selon les apparences.* Prenez garde qu'elle ne conçoive des espérances au-dessus de son bien et de sa condition. Si une fille est d'une condition médiocre de la ville, ne la mettez pas avec de jeunes personnes qui soient d'un haut parage ; ce commerce ne serviroit qu'à lui faire prendre des airs ridicules et disproportionnés. »

« Craignez l'éducation des couvens, parce que la vanité y est en honneur. Je crains *un couvent mondain* encore plus que le monde même. »

« J'aime bien mieux que votre fille soit occupée des comptes de votre maître-d'hôtel que des disputes des philosophes. Donnez-lui un ouvrage de tapisserie qui sera utile dans votre maison ; mais tout est perdu si elle s'entête de bel esprit, et si elle n'a pas le goût des soins domestiques. La femme forte file, se renferme dans son ménage, croit et obéit. »

Eh quoi ! c'est le sage Fénélon qui a écrit ces horreurs-là ? Il trouvoit dans les couvens trop de penchant aux choses vaines et frivoles. Que diroit-il donc ce vertueux prélat, s'il voyoit figurer aujourd'hui dans nos pensionnats de filles, des rhéteurs, des grammairiens, des harmonistes, des chanteurs, des peintres, des mathématiciens, des maîtres d'armes ; en un mot, des hommes qui professent, des hommes qui examinent, des hommes qui interrogent, et toujours des hommes ? Sa voix s'animeroit sans doute d'une sainte indignation. Mais, hélas, elle retentiroit dans le désert ! Heureux si on n'imprimoit pas qu'il est un *calomniateur!* Déjà sa réputation va subir un nouvel examen : son livre sera déclaré, par les institutrices, gothique, pernicieux, immoral ; et son nom rayé, par les petites filles, de la liste des grands hommes. E.

Cours de la Bourse du 10 Octobre.

Cinq p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 86f. 20c 25c. 40c. 50c 25c. 40c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 83f 50c 00c. 00c 00c. 00c. 00c.
Act. de la B. de Fr. avec doublement, 1370f. 00c 0000f.

ANNONCE.

Observations sur un ouvrage anonyme intitulé : Remarques Morales, Philosophiques et Grammaticales sur le Dictionnaire de l'Académie Française ; par A. Morellet, membre de l'Institut National et de la Légion-d'Honneur. Prix : 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, à l'Imprimerie des Sourds-Muets, rue du faubourg Saint-Jacques ; chez Petit, lib., Palais du Tribunat, galeries de bois, n°. 257 ; chez madame Lavernette, lib., rue Saint-Honoré, n°. 354.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Le poète fait ainsi l'énumération des présens offerts par Arthur à Elfride :

> Tandis qu'il parle, aux regards de la reine
> *On exposoit quelques débris d'Athènes*,
> Des urnes d'or, etc.
> Viennent après les voiles d'Arménie,
> *Chypre et Naxos, l'odorante Arabie.*

Ne diroit-on pas qu'Arthur avoit transporté sur ses bords l'île de Chypre, celle de Naxos, l'Arabie toute entière, et qu'il offroit tout cela à Elfride ? Cette tirade est du moins fort incorrecte. Voici un passage qui ne l'est pas moins :

> Charles s'éloigne et cherche en vain Roger,
> Qui, seul alors, près d'un village arrive
> Qu'abandonnoit à l'avide étranger, etc.

Près d'un village arrive, qu'abandonnoit, n'est certainement pas tolérable : on voit que l'auteur cherche la précision ; mais souvent la précision, chez lui, ne s'accorde ni avec la langue ni avec le goût. Ainsi, veut-il dire qu'Engisth, hors de combat, voudroit néanmoins que ses soldats se battissent toujours, et ne fussent point découragés par sa blessure, il exprime laconiquement, mais mal et obscurément, les sentimens du héros : « *Engisth aux siens veut laisser son courage.* » Veut-il dire qu'une contrée a besoin que tous les citoyens s'arment pour sa défense, il s'exprimera ainsi : « Votre pays *réclame tout soldat.* » Au milieu d'une action très-vive, voulant exprimer dans un seul vers le caractère courageux mais lent d'Oswal, il dira avec une précision pleine de mauvais goût : « Le fer enfin *que lève sa lenteur.* » Je passe sous silence un grand nombre d'autres exemples et d'expressions, ou peu propres, ou peu poétiques, d'inversions forcées et peu harmonieuses, telles que celle-ci : « Mais tout-à-coup *l'aperçoit l'héroïne.* » etc. etc.

M. de Parny place quelquefois assez mal ses peintures de mœurs. Ainsi Osla, la fière Osla, ayant tué de sa main quatre Anglais, l'auteur, qui ne veut pas que nous les regrettions, raconte leurs crimes : l'un avoit épousé trois femmes, l'autre avoit vendu la sienne à l'encan ; mais le troisième, qu'avoit-il fait ? Il aimoit beaucoup sa femme ; mais il la renvoyoit au dessert, ou plutôt lui permettoit de s'en aller avec celles qui lui avoient fait l'honneur de dîner avec lui. Il faut avouer que cela ne mérite pas la mort, et qu'il n'est pas bien sûr que tel fût l'usage des Anglais, du temps d'Engisth, de Dunstan, etc. Il est douteux aussi qu'ils eussent le spleen, comme le suppose M. de Parny, qui, par un grand coup d'épée, délivre un Anglais d'un bonheur qui lui pèse. Le spleen est une maladie, fruit de l'extrême civilisation, de l'opulence et de l'oisiveté, et fort étrangère aux peuples demi-sauvages, toujours occupés à soutenir leur existence, et à la défendre contre les bêtes féroces ou contre les hommes.

En voilà beaucoup sur le poème de M. de Parny ; je n'ajouterai qu'un mot ; c'est que si l'on considère d'un côté les vices du plan et l'obscurité de l'ouvrage, de l'autre les difficultés du genre, celles de la poésie française, et le mérite de quelques détails, toute compensation faite, il doit, je crois, en revenir un peu plus de gloire à l'auteur, qu'il n'en reviendra de plaisir aux lecteurs. A.

ÉNIGME.

Qui me nomme me rompt.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Cha-rade.*

Leçons de Mythologie, ou Lettres à madame ***. Ouvrage explicatif, faisant partie du complément de l'éducation de la jeunesse, par Ch. de Courcelle. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue Blanc, n°. 22 ; Debray, libraire, rue Saint-Honoré, n°. 168 ; Hocquet et compagnie, imprimeurs, rue du faubourg Montmartre, n°. 4, au coin du boulevard.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GAOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°.* 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 27 septembre.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 62 5/8, 3/4. — *Omnium*, 1/4 prime.

C'est le vice-amiral Cochrane qui a présidé la commission militaire qui a condamné à mort un des matelots enlevés à bord de la frégate américaine *la Chesapeak*.

On met en réquisition à Deal, à Douvres et dans presque tous les ports tous les bâtimens de transport. Les propriétaires sont en outre tenus d'aller faire la déclaration du nombre de ceux qu'ils pourroient équiper dans l'espace d'un mois.

L'Irlande est loin d'être parfaitement tranquille. L'exécution du dernier acte du parlement, qui ordonne des visites domiciliaires dans les maisons suspectes et le désarmement des habitans, a produit un très-mauvais effet dans le comté de Limmerick. Des bandes de brigands infestent les campagnes, et cherchent sur-tout à s'emparer des chevaux partout où ils savent qu'il en existe.

On a vu jusqu'à 6 ou 700 hommes armés, équipés et bien montés, se montrer pendant la nuit dans les environs de Ballyneety et de Fidamore. A un signal donné, ils se séparèrent en petites compagnies, et se retirèrent par diverses routes. D'autres personnes prétendent que ces attroupemens ne se composent pas de gens sans aveu ou de brigands, mais de personnes d'un rang distingué. Peut-être ces bruits ont-ils été semés à dessein, pour avoir un prétexte de désarmer tous les citoyens. Cependant les lettres de Dublin portent qu'un conseil secret, assemblé au château, délibéroit sur la nécessité de proclamer le comté de Limmerick hors de la paix du roi (*hors la loi.*) (*Kentish Gazette.*)

Ce n'est pas à Liverpool que s'embarque M. Monroë, mais à Portsmouth. Il doit repartir à bord du vaisseau américain *la Revanche*, chargé d'apporter aux Etats-Unis la réponse définitive de notre cour, sur les intentions de laquelle l'exécution du matelot pris à bord de *la Chesapeak* ne semblent plus laisser aucun doute.

Les lettres de Washington portent que tous les officiers retirés ou sans activité, se sont assemblés pour offrir leurs services et leurs bras à la patrie, en cas de rupture avec l'Angletrrre. (*The Aurora.*)

M. Jefferson paroît avoir éprouvé une violente indignation en apprenant le dernier affront fait par notre escadre au pavillon américain. Il paroît décidé à la guerre, si l'on en juge au moins par les papiers ministériels des Etats-Unis: aussi nos journaux officiels le traitent-ils d'*âne*, de *mulet*, et lui prodiguent-ils toutes sortes d'injures. (*Kentish Gazette.*)

Du 29. — Trois pour cent consolidés, 62 1/4, 5/8. — *Omnium*, 1/4.

Rien n'égale l'indignation générale qu'on éprouve ici contre le général Withlecoke, qui commandoit l'expédition contre Buenos-Ayres: hommes de guerre, hommes d'etat, ceux même qui n'ont aucune connoissance de la tactique militaire, blâment avec raison ses opérations, et déplorent la fin malheureuse de tant de victimes de la subordination militaire et de l'obéissance aveugle à un général qui n'a pu exposer nos troupes à une défaite aussi complète et aussi certaine que par un acte d'insigne folie. A-t-on jamais vu attaquer, la baïonnette ou l'épée à la main, un ennemi protégé par des murailles et des barricades? Voyez l'exemple de Copenhague: il faut mettre une ville en feu; il faut réduire les maisons en cendres, c'est le seul moyen de faire capituler les habitans.

Sir David Baird l'a échappé belle au bombardement de Copenhague: une balle lui a enlevé un doigt; et une autre, après avoir percé son habit et sa veste, est venue mourir sur sa poitrine sans lui faire aucun mal.

On prépare déjà les esprits à la spoliation totale des Danois. Les papiers ministériels annoncent que si les Danois commettent la moindre hostilité contre nous, on s'emparera définitivement des vaisseaux marchands danois détenus jusqu'ici dans nos ports, et qu'on vendra leur cargaison au profit du gouvernement.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 2 octobre.

L'affaire concernant les marchandises anglaises sequestrées en cette ville n'est pas encore définitivement réglée. La ville s'est obligée à payer quatre millions argent comptant, et en outre deux millions par mois, jusqu'à l'entier acquittement des seize millions. On espère que le montant des fournitures faites aux troupes françaises, évaluées à 2,300,000 fr., sera admis en déduction. M. de Bourienne a expédié pour Paris un courrier porteur de ces propositions.

Le paiement des deux millions par mois sera réparti sur les différens départemens, tels que l'amirauté, la chambre des finances, l'office des vins et la banque, par voie de lettres de change tirées par deux membres du sénat, délégués *ad hoc*.

On vient de recevoir l'agréable nouvelle que le blocus de l'Elbe et du Weser est levé par les Anglais. Cette circonstance nous fait espérer de voir la navigation se ranimer sous pavillon neutre.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 12 octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Philosophe sans le savoir, la Jeunesse de Henri V.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lina, ou le Mystère,

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Marionnettes, le Menuisier.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Vieux Chasseur, Amour et Mystère, le Mesmoniste.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Le Loup-Garou, M. Vautour, l'Intrigue en l'Air, les Innocens.

AMBIGU-COMIQUE.

Bedeno, le Jeune Homme enlevé.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Victor, la Fille Hussard.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Le Petit Poucet, le Bucheron, le Jugement de Pâris.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Aujourd'hui les deux danses de corde parallèles, où les deux frères Ravel danseront un pas de deux.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

Aujourd'hui et demain, spectacle chez M. Garnerin, à 8 heures, pour la clôture

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 fr.

PANHARMONICON.

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Concert tous les jours, à neuf heures du soir. Prix: 6 fr., et 3 fr.

THÉATRE FRANÇAIS.

Adélaïde Duguesclin pour les débuts de Mlle Dégoty.

On ne peut pas se plaindre qu'on ne débute pas à ce théâtre, mais on peut se plaindre du mode des débuts. On y débute dans les emplois qui sont remplis, et l'on n'y débute pas dans ceux qu'il faudroit remplir: on fait débuter des novices dont l'inexpérience déshonore le premier théâtre de l'univers. C'est une chose étrange que parmi tant de jeunes demoiselles qui ont tant de professeurs, il se trouve si peu de sujets: toutes veulent être comédiennes, aucune n'en a le talent. Dans le temps où l'on jouoit la tragédie dans presque toutes les villes de France un peu considérables, la scène tragique de Paris étoit le modèle et le but de tous les acteurs et actrices de province: maintenant qu'on ne joue plus en province que des opéras comiques et des farces, la tragédie de Paris ne peut plus se recruter que dans des écoles, et par conséquent n'a plus pour se soutenir que des écoliers et des écolières. Je ne sais ce qui pourra résulter pour l'avenir d'un pareil mode de recrutement; mais dès à présent, à quelques exceptions près, on joue la tragédie sur le théâtre de la capitale beaucoup moins bien qu'on ne la jouoit en province il y a cinquante ans.

Digitized by Google

L'intendant-général du Hanovre vient de partir pour Goettingue. On dit qu'il y va établir, au nom de S. M. le roi de Westphalie, une commission provisoire qui administrera le pays de Goettingue et de Grubenhagen. Dès que cette commission sera installée, on fera publier dans ces deux provinces la proclamation relative à la formation du royaume de Westphalie.

Depuis le 25 septembre, trois vaisseaux de guerre russes et trois de leurs frégates se trouvent dans le Sund. Une autre frégate russe a passé devant Copenhague pour aller dans la mer du Nord.

On mande de Pétersbourg que l'Empereur de Russie a conféré à M. le comte de Romanzow le portefeuille des affaires étrangères. On ignore encore qui remplacera M. de Romanzow dans le ministère du commerce.

DANEMARCK.

Copenhague, 2 octobre.

Le profond accablement dans lequel nous avons été plongés se dissipe; le sentiment de nos malheurs a été réveillé par la douleur que nous font éprouver nos profondes plaies. Copenhague, dans un état de prospérité toujours croissante depuis plusieurs années, jouissoit d'une heureuse activité qu'elle devoit à la sagesse de son gouvernement. Le canon des Anglais a détruit en un instant tout le bonheur de notre position. Le commerce, source de notre prospérité, est entièrement anéanti. Un bombardement effroyable a réduit à la mendicité la plupart des habitans.

Chaque jour amène la découverte de pertes nouvelles; on nous apprend que parmi les nombreux édifices foudroyés par le bombardement, se trouvent trois grandes imprimeries, plusieurs bibliothèques particulières qui renfermoient un grand nombre d'ouvrages rares et précieux, des manuscrits et des collections très-intéressans pour les sciences et les arts.

Il s'est tenu, vendredi dernier, une assemblée extraordinaire des membres de la commission d'assurance pour les incendies. Sur 150 individus qui la composent, 66 seulement s'y trouvèrent pour décider cette importante question: « La Société d'assurance donnera-t-elle des fonds pour le paiement des édifices brûlés par le feu des bombes? » La décision a été pour l'affirmative, à la grande satisfaction des propriétaires. La majorité fut de 50 voix contre 16.

HOLLANDE.

La Haye, 7 octobre.

S. M. est sans cesse occupée avec ses ministres et son conseil d'état. Le seul délassement qu'elle prenne à ses travaux, est d'aller visiter les établissemens publics. S. M. s'est rendue jeudi dernier à l'école royale militaire de Hondsholryk. On attend ici la reine sous peu de jours.

On prétend qu'un corps de troupes hollandaises doit se rendre au camp de Boulogne. On ignore néanmoins si ce bruit est fondé.

Un bâtiment portugais venant de Bayonne et chargé de matières combustibles, a pris feu dans la rade d'Amsterdam, pendant la nuit de samedi à dimanche. On a pu sauver l'équipage; mais le bâtiment a été entièrement consumé.

Par décret de S. M., la grande venerie est divisée en districts: chaque district aura un capitaine et un lieutenant des chasses.

On apprend chaque jour de nouveaux détails sur les dommages causés par l'ouragan du 30 septembre dernier. Un bateau pêcheur de Scheveningue a péri avec sept personnes. Deux bateaux pêcheurs du village d'Egmont ont aussi été submergés, et 18 hommes ont péri.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 11 octobre.

On assure que M. Dupont (de Némours) est nommé sous-bibliothécaire de l'Arsenal, à la place de M. Treneuil nommé bibliothécaire en chef.

— La salle de spectacle qui se construit aux Tuileries sera bientôt terminée, et il seroit possible d'y jouer dans deux mois au plus tard. Les flancs de cette salle sont sur un plan droit et parallèle, terminés dans le fond par une partie circulaire, et sur l'avant-scène par deux avant-corps. Elle est ornée de colonnes ioniques dans tout son pourtour. Le plafond est en calotte sphérique régulière, porté par quatre arcs-doubleaux, un sur l'avant-scène, un dans le fond, et deux autres sur les côtés de cette salle. Le plafond de la coupole, ainsi que ceux des quatre arcs-doubleaux, sont ornés de figures du meilleur goût: on voit aisément que le tout a été dirigé par des artistes célèbres. Les colonnes et devantures de loge sont en *brèche violette*, avec ornemans rehaussés d'or. La loge impériale est en face du théâtre; deux autres loges sont pratiquées dans les parties saillantes de l'avant-scène. Il y a des petites loges au rez-de-chaussée, de chaque côté du parterre, et sous la colonnade qui embrasse la hauteur de la salle. Les escaliers sont commodes et élégans. Il y a un beau vestibule au niveau de la colonnade; il est de plain-pied avec les appartemens de la salle du conseil. Le théâtre est vaste et disposé de manière à former une belle salle de bal.

— L'arc de triomphe des Tuileries est presqu'entièrement achevé pour ce qui concerne l'architecture, et déjà les sculptures qui doivent le décorer, sont ébauchées en grande partie. Cet arc est composé, comme ceux de Constantin et de Septime-Sévère, de trois arcades, et de colonnes en avant-corps au-devant des piliers qui supportent la retombée des arcs. Les colonnes sont en marbre rouge, avec des chapiteaux de bronze doré; l'entablement est en pierre de liais, excepté la frise qui est en marbre sanguin. Sous la voussure de l'arcade du milieu, on a sculpté la figure de Napoléon couronnée par la Victoire. Au-dessus de chaque arcade, on doit placer des bas-reliefs en marbre blanc, exécutés par les plus habiles sculpteurs; l'acrotère sera couronné par un magnifique quadrige composé d'un char de triomphe, auquel seront attelés les chevaux de Corinthe. Entre les trois arcades, dont on vient de parler, il y en a une transversale qui coupe les autres en croix. A cette dernière se liera une galerie couverte, qui après s'être prolongée en ligne droite, formera le coude, et ira se rattacher au château même.

— L'École préparatoire polytechnique, fondée avec l'assentiment de M. le général Lacuée, gouverneur de l'École impériale Polytechnique, vient d'être transférée rue de Sorbonne, en face du Musée des Artistes. Elle est toujours sous la direction de M. Bois-Bertrand, et n'a subi aucun changement, soit par rapport aux pensionnaires, soit par rapport aux externes. C'est à tort que l'on a prétendu que cet utile établissement étoit dissous.

— Le conseil municipal de Marseille avoit formé des plaintes graves contre les régisseurs de l'octroi de cette ville; ils demandoient que leurs comptes lui fussent soumis pour être discutés contradictoirement. Les régisseurs, refusant de donner

---

Quel motif a pu engager Mlle Dégnly à jouer la tragédie? Ce n'est ni l'impulsion du talent, ni la confiance dans sa jeunesse et ses agrémens physiques. On ne doit cependant pas prendre l'état de comédienne comme on prend l'état de lingère, de couturière, de marchande de modes: il faut avoir des dispositions naturelles; et les professeurs de déclamation théâtrale devroient être les premiers à écarter de la carrière, même pour l'honneur de l'art, ceux ou celles qui ne leur présentent qu'une incapacité et une nullité absolue. Je ne vois pas ce que pourroit faire au Théâtre Français Mlle Dégoty; en supposant même qu'on la reçût; elle ne paroît pas susceptible de grands progrès; elle est à-peu-près parvenue au degré de médiocrité dont elle étoit capable: pour le physique comme pour le talent, c'est une actrice faite: il faut la juger, non sur ce qu'elle sera, mais sur ce qu'elle est. Or, dans son premier début, le public l'a jugée foible, froide, et fort au-dessous du rôle dont elle s'étoit chargée. On ne peut trop louer la modération, la patience et la bonté des spectateurs, qui ont supporté cette langueur et cette monotonie pendant deux mortelles heures, sans donner aucun signe trop sévère d'impatience et d'ennui. Peut-être cependant faudroit-il mieux, dans de pareilles occasions, trancher dans le vif, et ne pas faire languir la débutante; elle sauroit du moins tout de suite à quoi s'en tenir, et prendroit un autre parti, au lieu de perdre un temps précieux à balayer les planches avec une queue de princesse.

Lafond remplissoit le rôle de Vendôme; et son jeu a dédommagé l'assemblée de la médiocrité de la débutante. Le talent particulier de cet acteur est de peindre avec chaleur, avec énergie, cette passion de l'amour qui joue un si grand rôle dans notre théâtre tragique. Lafond a mis une grande vérité d'expression et de sensibilité dans tout le reste, et particulièrement dans la douleur et les remords du duc de Vendôme, quand il croit son frère mort: vivement et universellement applaudi dans le cours de la représentation, il n'a point été demandé à la fin; cérémonie ridicule, honneur que la cabale a prostitué aux plus médiocres sujets, et qui ne prouva plus le mérite de l'acteur, mais la force de son parti.

Baptiste aîné représentoit Coucy. Cet acteur, qui travaille beaucoup, mais qui a plus d'émulation que de goût et d'intelligence, a déclamé avec une emphase à contre-sens, ce rôle de Coucy, qui doit être dit avec une noble simplicité et une franchise militaire; il a été applaudi précisément parce qu'il s'écartoit du naturel: voilà le grand mal, voilà ce qui menace notre scène tragique d'une triste décadence. En général, dès qu'on voit que les mauvais acteurs sont applaudis, on doit s'attendre à ne plus en avoir de bons: il n'y en a pas un dans cet emploi des pères nobles; car Saint-Prix est un bel acteur plutôt qu'un bon acteur.

La tragédie d'*Adélaïde Duguesclin* fut d'abord sifflée. On trouva très-mauvais qu'un prince et un chevalier français se déshonorât par la plus infâme bassesse, en voulant faire assassiner un prisonnier de guerre, lequel est son frère: violer ainsi toutes les lois de la nature et de l'honneur, parce qu'on est amoureux ne parut pas en soi une chose fort intéressante; et l'on jugea qu'on ne devoit point chercher à intéresser en faveur d'un lâche assassin. On fut singulièrement révolté de la précaution que prend ce duc de Vendôme, d'envoyer un second coupe-jarret, ne se fiant pas trop à Coucy, brave militaire peu fait pour ces expéditions. Voltaire, qui ne vouloit pas perdre ses idées, changea sa pièce, et fit un duc de Foix, foiblement accueilli et bientôt oublié. Un grand nombre d'années après, Voltaire ayant beaucoup travaillé sur l'esprit public, et se voyant à la tête d'un parti puissant, se crut assez fort pour ressusciter son ancienne *Adélaïde*; il fit aisément ce miracle: la pièce alla aux nues. Voltaire en prit droit d'insulter le public, qui jugeoit tantôt d'une façon et tantôt d'une autre; il cria à

Digitized by Google

au conseil municipal les explications qu'il avoit demandées, portèrent l'affaire devant le conseil de préfecture. Cette autorité prononça en leur faveur, sans que les observations de la régie eussent été communiquées ni connues du conseil municipal, et sans que ce conseil même eût été appelé à les discuter. Sur le rapport d'une commission spéciale du conseil d'Etat, S. M. vient d'ordonner que le grand-juge mandera les membres du conseil de préfecture des Bouches-du-Rhône, et les interrogera en présence des membres de la commission. Le même décret charge le ministre des finances de présenter un projet de reglement pour remédier aux inconvéniens détaillés dans le rapport de la commission du conseil d'Etat; et en outre de poursuivre les régisseurs, en réparation du tort que la ville de Marseille a éprouvé par leur fait.

AU RÉDACTEUR.

Versailles, 10 octobre 1807.

Monsieur,

Dans un moment où l'on s'occupe avec tant de zèle de l'éducation des jeunes demoiselles, ne me seroit-il pas permis de jeter quelques idées sur celle des jeunes gens? On leur apprend sans doute beaucoup de choses très-utiles : mais il en est une qu'on néglige trop de leur enseigner; c'est le risque qu'ils courent en suivant l'impulsion de leurs sens animés. Il leur arrive quelquefois d'avoir commis un crime, et ils se croient à peine coupables d'une faute légère. Dernièrement un écolier d'environ 12 ans, furieux d'être terrassé par un autre du même âge, tire de sa poche un canif, et en frappe son adversaire, qui est demeuré pendant plus de deux mois flottant entre la vie et la mort. La justice tient sous sa main le criminel, et il n'échappera à la peine sévère qui le menace, qu'autant qu'on le jugera privé de discernement.

Tous les jours des brigands de profession font servir l'enfance d'instrumens à leurs crimes; quelquefois ils empruntent sa main pour tracer des faux.

Je voudrois qu'on mît au nombre des livres classiques un ouvrage qui auroit pour objet d'éclairer la jeunesse, non-seulement sur ce qui est réprouvé par nos lois, mais encore de lui montrer la peine qu'elle prononce contre le coupable.

Un livre élémentaire, composé dans cet esprit, feroit beaucoup plus de bien que cette *Feuille Villageoise*, dont on espéroit tant de succès, et qui s'est anéanti parmi les productions de l'esprit de parti.

J'ai cherché à suppléer à cet ouvrage, que je n'ai ni le courage ni le talent de composer, par *les Reflexions morales sur les délits publics et privés*, dont votre Journal vient de parler avec éloge; mais il est trop volumineux pour l'enfance; et c'est à la jeunesse, déjà avancée dans la connoissance des vices et des vertus, qu'il peut convenir. Malheureusement ce qui présente l'idée d'une lecture grave et morale, n'a nul attrait pour elle; les parens sont eux-mêmes trop superficiels pour lui faire naître le goût des livres utiles et les plus essentiels à son bonheur. Cependant que d'efforts n'ai-je pas faits pour tempérer l'austérité du sujet que j'ai traité, et réconcilier avec lui les esprits les plus frivoles? Je me suis exposé à la censure des législateurs austères pour captiver l'attention des gens du monde, parce que je n'ai pas la prétention de rien apprendre aux uns, et que j'ai toujours été tourmenté du desir d'être utile aux autres.

Il résulteroit de l'idée que je présente, que la jeunesse des villes et des campagnes seroit plus éclairée sur les fautes et sur la peine que nos lois y attachent; elle succomberoit moins aux tentations qui la séduisent, et résisteroit avec plus d'énergie aux insinuations et même à l'autorité qui l'égare. Moins de chefs de famille seroient tout-à-coup consternés par la crainte de voir plonger dans l'opprobre l'objet de leur affection.

DE ACROIX, *juge au tribunal de Versailles*.

VARIETES.

Précis historique de la Révolution française (1); par M. Lacretelle jeune. — Directoire exécutif.

(IIe Article.)

On nous accuse de louer à regret et de n'être sensibles qu'au charme de médire : si cela étoit, nous ne serions peut-être pas sans quelque excuse; nous nous en prendrions à nos lecteurs mêmes, si dédaigneux d'éloges et si avides de censures : on diroit en effet que l'annonce d'un bon livre est pour la plupart d'entr'eux une mauvaise nouvelle; il faut user de précautions pour la leur apprendre. Ils aiment pourtant, disent-ils, les bons ouvrages, mais à condition qu'on leur assurera bien qu'il ne s'en fait plus. Cette disposition des esprits nous étoit connue lorsque nous avons rendu compte de l'ouvrage de M. Lacretelle; on a pu voir qu'elle ne nous a pas effrayés: nous avons senti pourtant qu'elle nous imposoit l'obligation de fournir des preuves à l'appui de notre opinion; et c'est en citant l'auteur que nous allons les produire.

Dans l'introduction de l'ouvrage, on trouve le portrait de M. Pitt : il y occupe même une place étendue. En voici quelques traits : « Cet homme d'Etat avoit droit à une grande renommée; la politique le reçut au sortir de la première enfance; il avoit échappé aux passions ardentes de la jeunesse; mais aussi il n'avoit pas tenu d'elles cette franchise, cette générosité qui, dans les affaires d'Etat, sont souvent plus utiles que des combinaisons sèches et artificieuses..... Après le supplice de Louis XVI, il fit pressentir une guerre dont la magnanimité dirigeroit tous les mouvemens; il ne songeoit qu'à une guerre d'avarice : celle-ci seule pouvoit être long-temps nationale, car la nation anglaise est généreuse par excès et avide par instinct.... Ce que M. Pitt prévit le mieux, c'est que la révolution française ne seroit point calmée par la guerre; et cependant il ne cessa de tenir sous les armes tous les Etats qui eurent recours à sa fatale assistance. Quand on croyoit son attention dirigée vers le rétablissement d'un trône antique et vers l'affermissement de tous les autres, il s'occupoit de la conquête d'îles à sucre, d'îles à épiceries.... Les royalistes de la Vendée étoient-ils victorieux? M. Pitt les négligeoit : étoient-ils vaincus et pacifiés? Il leur prodiguoit l'or, les secours et les promesses..... Jamais il ne voulut marquer un but à la coalition..... Son caractère profond, concentré appeloit et défioit toutes les conjectures ... C'étoit un homme fidèle à toutes les promesses qu'il ne faisoit pas, » etc.

Veut-on connoître Paris dans les premières années du Directoire? « Jamais peut-être, nous dit M. Lacretelle, on n'y vit plus régner qu'à cette époque le besoin de ressaisir des jouissances long-temps interrompues : on eût cru être insensé de s'arranger pour le bonheur dans un état aussi incertain; on se dédommageoit, on s'étourdissoit par des plaisirs sans faste, sans choix et sans scrupule... Les femmes abdiquoient leur héroïsme pour reprendre leur frivolité. Des demeures de proscrits étoient changées en des lieux de délices où se portoit une foule divisée par tous les intérêts, par tous les souvenirs, réunie par le besoin d'une passagère ivresse : beaucoup de nouveaux riches offroient leur prodigalité en expiation de leur fortune, » etc.

Un tableau d'un genre tout différent est celui du fatal voyage qu'on fit faire au pape Pie VI, traîné en France comme un captif; à ce pontife chargé d'ans et de vertus, dont en vain le vainqueur de l'Italie avoit respecté le trône, la vieillesse, le saint caractère, et auquel, revenu d'Egypte, il n'eut plus à faire rendre que de funèbres honneurs. « De toutes parts on accourt sur son passage; on se précipite aux genoux de ses gardes pour obtenir la permission de le voir, de l'approcher. L'ame que ses malheurs avoit abattue, s'élève à l'aspect de sa sérénité : ce mouvement religieux ne s'arrête point quand Pie VI est entré sur le territoire de France; les villes et les campagnes rivalisent dans les soins d'une tendre vénération; on se regarde comme affranchi des amertumes

(1) Six volumes in-8°. Prix 30 fr., et 36 fr. par la poste.
A Paris, chez Treuttel et Wurtz, libraires, rue de Lille; et chez Normant.

---

ce propos l'anecdote d'un avocat vénitien, qui, ayant perdu une cause absolument semblable à une autre qu'il avoit gagnée autrefois, dit aux juges : « Vos excellences ont jugé de cette façon l'année dernière; cette » année-ci, vous avez jugé tout le contraire, et toujours à merveille. »

L'anecdote portoit à faux; car les juges qui avoient autrefois sifflé *Adélaïde*, n'étoient pas ceux qui venoient de l'applaudir : la première fois on avoit jugé la pièce, la seconde fois on jugea Voltaire.

Le succès qu'obtient aujourd'hui *Adélaïde* est une grande preuve de l'esprit faux qui règne au théâtre, où la passion excuse tout : car on s'intéresse pour un homme qu'on devroit mépriser et haïr. Lorsque Vendôme demande à Coucy, d'un air triomphant, comme s'il avoit fait les plus belles prouesses du monde : *Es-tu content, Coucy?* le parterre répondit autrefois : *coussi-coussi*. La plaisanterie étoit bonne et juste. Coucy devroit lui répondre : *Je suis content de moi*. Ce n'est pas en effet la faute de Vendôme, si Nemours n'a pas été assassiné; il avoit pris les meilleures mesures pour que son frère ne pût échapper; s'il se réconcilie avec Nemours, s'il lui cède Adélaïde, il y est forcé, et ne répare que bien foiblement ses torts : il n'y a pas là de quoi tant s'applaudir.

Adélaïde est une espèce de coquette qui ne promet rien à Vendôme, mais qui ne lui ôte jamais toute espérance; elle lui fait des objections pour gagner du temps : Vendôme, qui les résout, n'en est jamais plus avancé. La plus belle scène, sans contredit, est celle où Vendôme découvre un rival dans son frère.

L'Homme du Jour.

Cette pièce ne manque point de mérite; mais elle a encore plus de bonheur : les meilleurs acteurs se réunissent pour la faire valoir, elle attire beaucoup plus de monde que des ouvrages d'un rang supérieur. Le principal personnage est dur et maussade chez lui; il a une grossièreté dont il semble qu'un homme de bonne compagnie n'est pas susceptible : comme on ne le voit que chez lui, on ne le voit jamais avec tous ses agrémens, et c'est sur parole qu'on le croit aimable. Quand il n'est pas brutal, il est dupe, ridiculement crédule, et sottement officieux : ce caractère est absolument opposé à nos mœurs actuelles. Notre Homme du jour est en sens inverse de celui de Boissy : il ne sacrifie point ses intérêts à des bagatelles, et avant tout il fait ses affaires.

Le rôle de Lucile est un de ceux où Mlle Mars brille le plus; il abonde en mots heureux qu'elle rend avec une vérité parfaite. Pendant l'absence de Mlle Mars, Mlle Volnais a joué plusieurs de ses rôles, entr'autres ceux de Lucile, de Victorine dans le *Philosophe sans le savoir*, de Henriette dans les *Femmes savantes*. C'est un grand triomphe pour Mlle Volnais d'avoir plu au public, et de s'être fait applaudir des connoisseurs après l'inimitable Mlle Mars. Il est probable que Mlle Volnais ne rejouera pas de long-temps les mêmes rôles : et c'est une raison pour ne pas lui dérober la gloire de ces heureux essais.

Quoique Fleury soit berné d'un bout à l'autre de la pièce, son talent se reconnoît dans son aisance et dans la grace de son débit. Le rôle du marquis est en quelque sorte plus brillant que celui de l'Homme du jour, et Damas le joue avec une sensibilité, une chaleur qui commande les applaudissemens.

MODES.

On porte un peu moins de blanc, moins de ces schalls à jour que l'on nomme *zéphirs* : on se découvre moins; mais, à proprement parler, aucun costume n'est encore costume d'hiver : on voit même sur le bras des cachemires pliés.

En coiffures, le gros-bleu, avec des traverses gros-jaune et des plumes jaunes, est d'un usage presque général. On voit aussi du chamois clair, enjolivé de gros-bleu : du rose et du blanc, du vert et du blanc. Quelques modistes ont un ruban chamois, rayé à petits carreaux bleus. La mode des plumes que l'on nomme folletttes, se soutient; mais

Digitized by Google

de la vie, si l'on a été béni par la religion, la vieillesse et le malheur. Pie VI, solitaire dans une chartreuse, occupoit sans doute la pensée d'un grand nombre d'hommes pieux; Pie VI, enfermé dans le fort de Briançon, est présent à tous les Français. »

Si l'auteur veut faire ressortir la manière dont s'entr'aidoient les sectaires de Babœuf : « Cette réciprocité de secours appartient, dit-il, aux sectes ardentes qui n'oppriment plus, et par cela même se regardent comme opprimées. Le serment de fidélité livré à tous les parjures après la victoire, devient le pacte le plus rigide après la défaite. »

Il exprime combien il eût été d'une bonne politique d'être clément après une triste victoire remportée sur des Français, et ajoute aussitôt : « Mais le faste ou plutôt la foiblesse du gouvernement républicain, est de se montrer inflexible; nul ne s'y croit assez de pouvoir pour exercer celui de la clémence. »

Il peint d'un mot l'extérieur de ce gouvernement en France : « Il y avoit quelque décence, mais peu de pompe autour de ces directeurs. On ne disoit point *la cour du Directoire ;* on disoit quelquefois *la cour de Barras.* »

Il peint bien mieux sa foiblesse par le simple énoncé d'un fait digne d'être rappelé. Un ministre chargé alors, comme heureusement il l'a été depuis, de la partie la plus délicate et la plus périlleuse de l'administration, ne prenant conseil que de son énergie et de son habile prévoyance, osa faire fermer ce fameux club qui venoit de renaître armé d'une force redoutable, et qui déjà promettoit ses anciennes fureurs. « Il prit cette mesure, dit M. Lacretelle, avec une telle vivacité, qu'on le crut puissant en le voyant confiant et courageux. Les directeurs, après le succès, lui pardonnèrent de leur avoir offert les moyens de n'être plus esclaves. »

Lorsque pour compléter le récit de la campagne d'Italie, il montre les cabinets ennemis s'agitant dans leur impuissance, essayant successivement leurs généraux les plus expérimentés, remplaçant le vieux Beaulieu par le vieux Wurmser, il fait l'observation suivante : « La cour d'Autriche n'osoit plus se confier qu'à la prudence des vieillards pour arrêter le jeune vainqueur, et les vieillards ne connoissoient plus de prudence devant lui. »

S'il veut expliquer comment tant d'hommes distingués briguèrent l'honneur de s'associer à une expédition lointaine, dont l'objet, le terme et la durée étoient voilés à tous les regards, à toutes les prévoyances, il dit : « On fuyoit l'avenir ténébreux qui s'annonçoit pour la France; on se réfugioit dans la gloire et dans les destinées de son héros. »

S'agit-il de caractériser par des traits généraux les députés opposans à la journée de brumaire : « C'étoient, dit-il, pour la plupart, des hommes qui, par l'ardeur de leur ame, l'âpreté de leur haine révolutionnaire et l'irreflexion de leur esprit, s'étoient enivrés de démocratie; qui pouvoient supporter toute oppression sous des formes populaires, et n'eussent vu qu'une tyrannie dans le pouvoir même d'un Washington. »

Mais s'il est conduit par son récit à désigner plus spécialement ceux dont la résistance fut coupable, dont les fureurs ne connurent point de bornes : « Celui qui les a dispersés, s'empresse-t-il de dire, a oublié leurs noms : je ne les rappelerai pas. »

Nous ne ferons pas à ce trait l'injure d'en faire remarquer la délicatesse.

Nous mettons fin ici à des citations qu'il seroit aisé de multiplier. Nous avons voulu justifier notre opinion sur l'ouvrage que nous avions précédemment analysé, et ajouter aussi au desir de le connoître. Il nous semble que cet article aura suffisamment rempli l'un et l'autre objet. Nous ne le terminerons point sans exprimer un regret. Pourquoi M. Lacretelle jeune, qui a tracé le Précis historique de notre révolution, ne le commence-t-il qu'après l'Assemblée Constituante, et paroît-il s'en remettre entièrement, pour cette première et si importante époque, à celui de Rabaud de Saint-Etienne, dont il ne s'annonce même que comme le continuateur? L'ouvrage de ce dernier n'est pas sans doute dénué de mérite et d'intérêt; le ton en est décent, le style doux et même noble; l'auteur est modéré dans l'expression de ses sentimens : s'il est enthousiaste, il n'est pas du moins passionné, et son langage paroît être celui de la persuasion; mais pourtant sa bonne foi ne le sauve pas de quelque partialité : il omet aussi, ou il oublie trop de faits; il effleure tout; les objets n'ont pour lui qu'un aspect, les questions qu'une solution, et il se montre à chaque instant sans prévoyance; enfin, son ouvrage est un hymne en faveur de la révolution : il ne peut donc en être l'histoire. O.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bordeaux, du 2 octobre.

89 — 4 — 9 — 24 — 36.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 12 octobre 1807, au samedi 17; SAVOIR:

CINQ POUR CENT CONSOLIDÉS.

Semestre échu le 22 septembre 1807.

Sur. N°s	1, lett.	A, P.	2500
	2 —	D. du n° 1 à	4000
	3 —	G, H.	2000
	4 —	M, N, O.	1800
	5 —	C, K.	3000
	6 —	L.	4000
	7 —	Q, R, U, V, W.	1100
	8 —	B.	4000
	9 —	E, I, J, S.	1000
	10 —	F, T, X, Y, Z.	1600
	11 —	D. du n° 39851 à	42500

Les lundi 12, mercredi 14 et vendredi 16 octobre.

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Cinq pour cent consolidés.

Le jeudi 15 octobre, depuis le 1er semestre an 11 jusqu'au semestre échu le 22 mars 1807 inclusivement, par tous les bureaux, lesquels seront ouverts jusqu'à midi pour ce jour-là seulement.

ANNONCE.

Vie politique, littéraire et privée de Charles-James Fox, membre du parlement d'Angleterre, secrétaire d'Etat, etc.; ornée de son portrait, ouvrage traduit de l'anglais sur la quatrième édition originale. Prix : 5 fr., et 6 fr. 20 cent., par la poste.

A Paris, chez Parsons, Galignani et comp., libraires, rue Vivienne, n°. 17.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire,* rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

Nota. On en a tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin, Prix : 10 fr., et 11 fr. 20 cent., par la poste.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

les sont plus petites : on en pose jusqu'à six sur le même chapeau : au lieu de pencher d'un côté, elles retombent sur le milieu du front. En toques, on commence à employer des velours frisés. Quelques coiffeurs forment, avec un morceau de velours uni, une coiffure dite en cheveux, qui n'en laissent voir que les racines. En général, les *Titus* bouclées tiennent lien de coiffures ouvragées.

Le corail a recouvré une grande vogue (1); mais les camées restent dans l'oubli. On ne veut plus de petits cœurs.

LOGOGRYPHE.

Je suis le chef d'innombrable famille;
Sur mes deux pieds obligé de rester,
Je ne puis l'un devant l'autre porter,
Sans que chacun diversement m'habille.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *Silence.*

A la Petite Pauline, rue des Fossés Montmartre, n°. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On continue de trouver dans ce magasin, des assortimens complets et bien choisis, en schalis dans toutes les grandeurs et qualités, en étoffes pour robes de fantaisie, à raison de 14 fr. la robe et au-dessus, en basins gauffrés et mousselines brodées pour meubles; en mousselines-gaza unies et brochées, à 5 fr.; et dans le très-beaux en cravates à bordures, et en batistes et perkalas, 5/4, à 6 fr. 50 c. On y a reçu de nouveaux assortimens en linge de table, damassé, ouvré, à linteaux et en grand et petit damier; ce dernier reste toujours établi à raison de 66 fr. le service. On y trouvera également de grands assortimens de toiles dans toutes les largeurs et dans le très-beau, ainsi que des chemises en perkale, bien conditionnées, dans les prix de 12, 15 et 18 fr., et des broderies en tous genres.

(1) On trouve toujours des coraux de Marseille et de Livourne, au grand magasin de la rue de Grammont, n°. 25, au coin du Boulevard.

L'Erreur, chanson, paroles de M. P. J. Charrin fils, musique et accompagnement de piano, par M. Lanusse.

Prix : 1 fr. 50 c.

A Paris, chez Lemoyne, marchand de musique et d'instrumens, rue des Boucheries Saint-Honoré, n°. 3.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 43 et à l'Académie Impériale de Musique.

Manuel d'Arithmétique ancienne et décimale, à l'usage des pensions, et de la jeunesse qui se destine au commerce, contenant des tables de comparaison des poids et mesures; le tableau de la dépréciation du papier-monnaie; de la concordance des calendriers républicain et grégorien, depuis 1793 jusques et compris l'an 22; des modèles de pétitions, quittances, baux, mémoires, factures, lettres de voitures, billets à ordre, lettres de change, lettres de commerce, etc. Deuxième édition, considérablement augmentée. Un vol. in-18 de 272 pages, bien imprimé sur beau papier. Prix : 1 fr. 25 c., et 1 fr. 70 c. par la poste.

A Paris, chez Ancelle, libraire, rue de la Harpe, n°. 41, au coin de celle des Deux-Portes;

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

Mardi 13 Octobre 1807.

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Geoffroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ISTRIE.

Trieste, 16 *septembre.*

Il arriva hier ici, de Vienne, trois courriers, l'un autrichien, l'autre russe, le troisième anglais. Les dépêches apportées par le premier contenoient une réponse décisive au sujet de la demande faite par le commandant de l'escadre russe. En conséquence, cette escadre a remis à la voile aujourd'hui, après être restée neuf jours dans notre rade, et elle s'est dirigée vers Venise. (*Nous avons annoncé son arrivée dans ce port.*)

Le prince de Saxe-Gotha est arrivé ici, il y a quelques jours. On attend aujourd'hui lord Pembrocke, envoyé extraordinaire de S. M. Britannique près la cour de Vienne. Il s'embarquera sur une frégate anglaise, et se rendra à Malte.

Du 20. — S. M. l'Empereur, notre auguste souverain, est attendu incessamment dans cette ville.

Les anglais continuent d'entraver le commerce de ce port; ils arrêtent tous les bâtimens qui viennent de pays ennemis ou qui s'y rendent, et les conduisent à Malte.

RUSSIE.

Pétersbourg, 11 *septembre.*

Le prince Prosoroffsky, et le comte Goudowitch, commandant l'armée qui est sur les frontières de la Perse, ont été promus au grade de feld-maréchaux. Ils étoient tous les deux généraux d'infanterie.

Hier, jour de la fête de S. M. I. et de l'ordre de Saint-Alexandre Newski, il y a eu gala à la cour. On a chanté aussi un *Te Deum* solennel à cause de la victoire remportée sur la flotte turque : des salves d'artillerie de la forteresse et de l'amirauté ont annoncé cette nouvelle au public.

Des ordres expédiés par le gouvernement danois, portent que les navires de cette puissance, qui se trouvent actuellement dans les ports de la Russie, ne doivent pas en sortir, afin d'éviter de tomber dans les mains des croiseurs anglais.

Cronstadt, Revel et tous les ports de la Baltique ont été mis dans l'état de défense le plus imposant. Des ordres ont été donnés pour que les côtes fussent garnies de troupes.

On recrute dans tout l'Empire, non-seulement pour réparer les pertes de la dernière guerre, mais encore pour augmenter l'armée russe de 100,000 hommes.

DANEMARCK.

Copenhague, 25 *septembre.*

La garnison anglaise de notre citadelle consiste, depuis le 21, en 2000 hommes, et celle du chantier en 4000; il y a 2500 hommes à Ringsted et 500 à Nestred. L'île de Bornholm est occupée par 1200 Anglais.

Du 20 au 25 de ce mois, il a été expédié par la chambre des douanes, dans le Sund, 95 vaisseaux, dont 44 anglais. Le consul anglais est retourné à Elseneur, et y remplit ses fonctions comme ci-devant. Le 25, le collége royal de commerce a fait publier que l'amiral Gambier avoit consenti à ce que tous navires chargés de chaux, briques, bois de charpente, vitres, tuiles et autres matériaux pussent aborder librement ici : l'exportation de toutes les subsistances est prohibée, à l'exception des vins, eau-de-vie, café, sucre, thé, etc., dont nous avons ici d'abondantes provisions.

Parmi les nombreuses prises faites par les Anglais et amenées dans le port de Copenhague, se trouvent huit à dix vaisseaux russes, et trois de Lubeck, destinés pour la Russie; ils ont été tous déclarés de bonne prise, quoique les équipages aient été renvoyés.

Il est arrivé des lettres de Norwége qui ne font point mention d'une attaque qui auroit été faite sur les vaisseaux qui se trouvent dans le port de Christiansand. Néanmoins on se disposoit, dans toute la Norwége, à opposer, en cas de besoin, une vigoureuse résistance aux entreprises de l'ennemi.

Les Anglais mettent une prodigieuse activité dans l'enlèvement de tout ce qui se trouvoit dans les chantiers; dans peu de jours, ils auront achevé de ruiner un établissement qui ne s'étoit formé qu'avec beaucoup de temps. Ils mettent si peu de soin dans leur affreux brigandage, qu'ils sont eux-mêmes les victimes de leur précipitation : le feu ayant pris, il y a quelques jours, dans un des magasins du chantier, plusieurs de leurs gens ont été tués et d'autres estropiés.

AUTRICHE.

Vienne, 30 *septembre.*

La Gazette de la Cour contient aujourd'hui une patente impériale, par laquelle les douanes sont établies dans le duché de Saltzbourg et la principauté de Berchtolsgaden sur le même pied que dans les Etats héréditaires, afin que ces deux pays jouissent des avantages qui résultent de la liberté du commerce avec les autres parties de la monarchie autrichienne.

L'Empereur se trouve actuellement à Saltzbourg.

On connoît maintenant les motifs qui ont engagé notre cour à faire un riche présent à lord Pembrocke, envoyé extraordinaire de S. M. B. Ce lord étoit chargé par son gouvernement de payer au nôtre le montant du second terme des subsides encore dus à l'Autriche en vertu du traité qui a précédé la campagne de 1805. Après avoir effectué ce paie-

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 13 Octobre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Gratis. *Œdipe à Colonne, Psyché.*

THÉATRE FRANÇAIS.
Gratis. *Phèdre, la Fausse Agnès.*

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Gratis. *Les Chasseurs, le Déserteur.*

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Gratis. *Le Collatéral, le Mariage des Grenadiers.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Gratis. *Les Deux n'en font qu'Un, l'Hôpital Militaire, l'Hôtel de la Paix.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Gratis. *Les Chevilles, Ricco, les Bateliers du Niémen.*

AMBIGU-COMIQUE.
Gratis. *Abdala, la Folle Epreuve.*

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
Gratis. *Eginard et Imma, Canardin.*

SALLE MONTANSIER.
Auj. Exercices et Sauts périlleux, par M. Ravel et sa troupe.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

SPECTACLE HIDROAÉROPTIQUE ET SOIRÉES AMUSANTES DE M. GARNERIN,
Palais du Tribunat, près le Café de Foi.
Aujourd'hui la clôture définitive.

VARIÉTÉS.

Œuvres posthumes du duc de Nivernois (1), publiées à la suite de son Eloge, par M. François (de Neufchâteau).

Deux volumes d'*Œuvres posthumes* de M. le duc de Nivernois, après huit volumes d'Œuvres publiées du vivant de l'auteur, c'est beaucoup; c'est peut-être même trop : le zèle des panégyristes, qui ne sont pas toujours des éditeurs, et celui des éditeurs, qui sont toujours des panégyristes, s'emportent quelquefois trop loin. Il me semble que M. François (de Neufchâteau) n'avoit pas besoin d'appuyer son Eloge de M. de Nivernois de deux nouveaux volumes; ce n'est pas que ces deux volumes ne renferment des choses dignes de louanges, et très-capables d'ajouter à la réputation d'un homme, qui, dans le haut rang où sa naissance et ses dignités l'avoient placé, ne dédaigna point la gloire des lettres, et crut avec raison que la culture des arts de l'esprit pouvoit rehausser l'éclat de son origine, de sa fortune, de ses emplois; mais il eût mieux valu peut-être refondre l'édition que de l'augmenter, en élaguer beaucoup de morceaux que l'indulgence des contemporains a pu applaudir, et que le goût sévère de la postérité voudra rejeter, et, par ces sages retranchemens, se ménager le moyen de réduire au moins à huit volumes tout ce qui, dans les dix volumes qui composent aujourd'hui le Recueil de M. de Nivernois, peut véritablement contribuer à la gloire littéraire de l'auteur. Ce n'est point par le nombre des tomes que l'on juge du mérite des écrivains : les ouvrages de ceux qui se sont le plus illustrés par leur talent et leur génie, n'occupent qu'une très-petite place dans nos bibliothèques :

(1) Deux vol. in-8°. Prix : 12 fr., et 15 fr. par la poste.
A Paris, chez Maradan, libraire, rue des Grands-Augustins; et chez le Normant.

Digitized by Google

ment sur lequel, à ce qu'il paroît, notre cour ne comptoit plus; il a reçu de S. M. le présent d'usage. Nous ignorons à quelle époque le troisième et dernier terme des subsides arriérés sera acquitté par l'Angleterre.

On assure que la cérémonie du couronnement de notre souverain, comme Empereur d'Autriche, qui devoit avoir lieu au mois de novembre, est renvoyée à une époque plus éloignée.

Les officiers de l'armée reçoivent déjà l'augmentation de traitement qui leur a été assignée par un décret de l'Empereur. On s'occupe maintenant d'augmenter celui des fonctionnaires et employés civils.

Suivant les lettres de la Turquie, M. le conseiller intime russe, Lascaron, est parvenu à faire comprendre la nation servienne dans l'armistice conclu entre la Russie et la Porte ottomane. Le grand-visir s'y étoit opiniâtrément refusé d'abord; il vouloit entrer en Servie avec son armée, et y mettre tout à feu et à sang. Les Russes et les Turcs doivent en ce moment avoir entièrement évacué la Moldavie et la Valachie.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 5 octobre.

Le nombre des troupes qui se trouvent en cette ville est si considérable, que les habitans qui n'ont pour demeure que des caves ou des échoppes, ne sont pas exempts de logemens militaires.

On a éprouvé, le 11 septembre, à Riga, une violente tempête qui a fait échouer ou couler bas plusieurs bâtimens, parmi lesquels un schooner suédois.

Une inaction presqu'absolue règne dans les ports prussiens fermés aux Anglais. On craint que ceux-ci n'usent de représailles en arrêtant les bâtimens prussiens.

On mande de Berlin, que les troupes françaises auront entièrement évacué cette capitale pour le 18 octobre, et qu'à cette époque le roi et la famille royale s'y rendront de Memel. Les grenadiers prussiens auront dorénavant des bonnets de peau d'ours, et l'infanterie portera des casques au lieu de chapeaux.

Francfort, 5 octobre.

M. le général français Baville est arrivé hier en cette ville, venant de l'armée.

Il paroît certain que le roi de Suède a été indigné de la conduite des Anglais. Il a écrit une lettre au prince Royal de Danemarck pour lui témoigner la part qu'il prenoit au malheur que venoit d'éprouver la ville de Copenhague.

BAVIERE.

Augsbourg, 2 octobre.

Le commandant des bâtimens de guerre anglais qui bloquoient le port de Venise, avoit déclaré à l'amiral russe qui vouloit s'y rendre, que son gouvernement avoit mis le port de Venise en état de blocus, et qu'il ne pouvoit lui permettre l'entrée dans ledit port. L'amiral russe lui répondit qu'il n'avoit d'autres ordres à recevoir que ceux de son souverain, et qu'il ne reconnoissoit point le blocus de Venise. L'Anglais, très-mécontent de cette réponse, protesta alors formellement contre cette violation du prétendu droit de blocus, et s'éloigna des environs de Venise, pour croiser dans le golfe Adriatique. Il a en même temps envoyé un de ses cutters à l'amiral Collingwood, pour le prévenir de ce qui s'étoit passé.

Toutes les troupes russes débarquées à Venise ont continué leur route par Vicence et Padoue, en se dirigeant sur Vérone, d'où elles remonteront l'Adige, pour se porter dans le Tyrol. On les attend au premier jour à Inspruck.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 12 octobre.

— L'Académie d'agriculture et de belles-lettres de Provins a voulu faire parler d'elle, en imaginant une fête en l'honneur de Thibaut, comte de Champagne. C'est une chose remarquable de voir une Académie prendre une telle initiative, et s'adresser au préfet de son département, pour lui demander l'autorisation de célébrer cette fête, comme s'il ne s'agissoit ici que d'une affaire d'administration.

Nous pensions que l'autorité des préfets se bornoit à l'exécution des lois et des décrets de l'Empereur, qui leur sont envoyés par ses ministres.

— L'exposition des statues, bustes et bronzes antiques, tableaux, dessins et objets de curiosité, conquis par la Grande-Armée en 1806, aura lieu le 14 octobre 1807, jour anniversaire de la bataille d'Jéna (14 octobre 1806). Le Musée sera ouvert et fermé, tous les jours, aux heures ordinaires, à l'exception du vendredi, qui sera consacré au nettoiement. Il a été imprimé une notice explicative de tous les articles exposés. Elle se vendra dans l'intérieur de l'établissement, et non ailleurs. Le prix de cette notice est fixé à un franc.

— M. le maréchal Ney est de retour à Paris, de la Grande-Armée.

— M. Grenhm, conseiller de légation prussienne, est passé à Nancy le 8 de ce mois, se rendant à Paris.

— La nomination de M. Treneuil à la place de bibliothécaire en chef de l'Arsenal est certaine. Nous citerons à ce sujet une anecdote qui honore le caractère de ce littérateur distingué. La même place étoit venue à vaquer, il y a 18 mois environ. M. Blin de Sainmore, alors sous-bibliothécaire comme M. Treneuil, lui témoigna combien il étoit fâché de se trouver malade, précisément dans cette circonstance, où son état de foiblesse ne lui permettoit de faire aucune démarche pour obtenir une place dont il avoit grand besoin, étant âgé et père de famille; mais qu'il regarderoit la nomination de M. Treneuil, si elle pouvoit avoir lieu, comme un motif de consolation. Celui-ci lui répondit : « Vous êtes malade, mais vos » amis ne le sont pas, et j'en connois qui agiront vivement » pour vous. » En effet, il le servit de deux manières, en ne se mettant pas sur les rangs, et en faisant lui-même toutes les démarches qui pouvoient assurer le succès de son respectable confrère. M. Blin de Sainmore ne racontoit jamais ce trait sans attendrissement; capable lui-même d'un procédé aussi délicat et aussi généreux, il étoit digne d'en être l'objet.

— Une lettre de Rennes nous apprend que le brigand Lahaye Saint-Hilaire, qui avoit dirigé l'enlèvement de l'évêque de Vannes, vient de subir le jugement qui l'a condamné à mort. Telle est l'horreur qu'inspirent dans les départemens de l'Ouest les agens que l'Angleterre envoie pour les troubler, que Saint-Hilaire n'a pu obtenir asile même dans sa famille, et trouver d'autres complices de ses crimes que les misérables qu'il avoit amenés, et qui, comme lui, viennent de tomber sur l'échafaud.

NÉCROLOGIE.

M. François Lobjoy, membre du corps législatif et de la Légion-d'Honneur, vient de mourir à Colligis, près Laon, âgé de 64 ans. Ses vertus douces, ses manières aimables, son extrême obligeance, lui gagnoient tous les cœurs. Le département de l'Aisne perd en lui un digne et utile représentan

---

Horace et Virgile, Boileau, Racine et La Fontaine n'ont point ambitionné le faux honneur d'étaler aux yeux de la postérité une multitude de volumes; et l'on peut appliquer avec justesse aux livres un ancien axiome, qui se trouve également exact, dans plus d'un sens, et dans plus d'une circonstance : il faut les peser, et non les compter.

Les huit premiers volumes de M. de Nivernois parurent à une époque où la critique, qui se taisoit depuis long-temps, ne put les apprécier. C'étoit un singulier moment pour publier les Œuvres d'un duc et pair de France, que celui où toutes les passions révolutionnaires étoient déchaînées, et où M. le duc de Nivernois n'étoit plus que le citoyen Mancini : en perdant ses titres de grand seigneur, il sembla vouloir réaliser ceux d'homme de lettres, et il laissa, pour ainsi dire, sur sa tombe, ces huit volumes de vers et de prose, qui ne pouvoient guère fixer l'attention dans un temps où la littérature étoit anéantie par des intérêts d'un ordre supérieur, et ne subsistoit plus que dans les prétentions, toujours très-actives, de cette foule de mauvais auteurs, qui vouloient profiter du trouble et du chaos pour se faire des réputations, auxquelles le retour de l'ordre devoit être si fatal. Les Œuvres de M. de Nivernois se trouvèrent donc confondues dans cette multitude d'écrits de tout genre, parmi lesquels le public ne distinguoit rien, ou ne distinguoit que ceux qui flattoient plus ou moins les idées, les espérances et les affections du moment; mais elles méritoient de survivre à toutes ces productions auxquelles une fermentation passagère avoit donné l'existence, et qui ont disparu avec elle; elles ne craignent point l'œil de la critique, qui sans doute, y remarquera des parties foibles ou médiocres, ou même absolument indignes de la réputation de l'auteur, mais qui saura rendre justice en même temps aux excellens morceaux qu'elles contiennent, et trouvera plus à louer, dans ce Recueil, qu'à blâmer. C'est déjà faire un grand éloge d'une collection si volumineuse, sur laquelle je me propose de revenir, dans un autre article, après avoir examiné les deux tomes posthumes dont on vient de la grossir encore.

Ces deux tomes renferment des poésies, des discours et mémoires académiques, des lettres familières, et un théâtre de société; le tout mêlé de beaucoup de remarques de M. François (de Neufchâteau), et précédé de l'Eloge un peu long que l'éditeur a prononcé à l'Institut, et d'une épître dédicatoire en vers, adressée à madame de Mancini-Brissac, fille de M. de Nivernois. Si l'on peut reprocher à l'éditeur de n'avoir pas assez ménagé les moyens oratoires dans un Eloge qui ne devoit être qu'historique, et d'y avoir trop prodigué les ornemens pompeux du haut style, on peut aussi observer qu'il semble avoir voulu balancer ce qu'il y a de trop sublime dans son discours, par l'extrême familiarité du style de son épître : cette simplicité va peut-être même plus loin que le genre ne le permet; car lorsqu'on écrit une épître en vers, il n'est permis d'être prosaïque que jusqu'à un certain point, et la strophe suivante me paroît passer les bornes :

> Il chérissoit l'Académie;
> Durant un demi-siècle il en fut l'ornement :
> L'Académie aussi veut à sa chère ombre amie
> S'attacher éternellement.

Ainsi M. François (de Neufchâteau) auroit bien fait de transporter dans son épître quelque chose du style de son discours, et dans son discours un peu de la simplicité de son épître.

Ce seroit faire injure au talent poétique de M. de Nivernois, que d'en juger par les vers recueillis dans ces deux volumes; vers extrêmement foibles, généralement dénués de coloris, d'élégance et de grace, et même le plus souvent dépourvus d'esprit. Il est aisé de s'appercevoir que l'auteur les composa dans un âge où il n'a été donné qu'à quelques hommes privilégiés de conserver le talent de la poésie : on ne peut pas

Digitized by Google

M. Lobjoy avoit été membre de l'assemblée législative ; il étoit du conseil des anciens au 18 brumaire, et il présida le corps législatif en l'an 10. Son courage et ses principes ne se démentirent point dans les positions les plus difficiles. Il eut le rare bonheur de n'être pas en butte aux traits de l'envie avec un mérite distingué, et de conserver l'estime et l'attachement de ceux même dont il ne partageoit pas les opinions. Il aimoit les lettres, et les cultivoit avec succès. On doit regretter qu'il n'ait pu mettre la dernière main à un grand ouvrage de critique sur l'Histoire Ancienne, dont il s'occupoit depuis long-temps, et dans lequel les richesses de l'érudition orientale sont fondues avec beaucoup d'habileté. La Providence n'avoit point accordé d'enfans à cet homme si capable de bien élever l'enfance, et qui avoit l'art de s'en faire chérir. Il laisse, même parmi les premiers personnages de l'Etat, de nombreux et tendres amis. Il étoit le modèle des époux. On ne peut rien imaginer de plus touchant que cette émulation de soins et de complaisances qui régna constamment entre lui et sa digne et inconsolable compagne.

DEVISME, *procureur-général de la cour de justice criminelle de l'Aisne.*

VARIETES.

Mémoires historiques et critiques sur la Civilisation des différentes Nations de l'Europe, aux dix-septième et dix-huitième siècles (1); par Frédéric-le-Grand.

Les Œuvres complètes du roi de Prusse s'élèvent environ à trente volumes; il y a bien peu de personnes qui se trouvent disposées à entreprendre la lecture d'une collection aussi volumineuse, qui d'ailleurs, outre un grand nombre de vers médiocres, renferme une multitude de détails communs, sans intérêt, et dont la longueur n'est rachetée ni par l'élégance du style, ni par les graces de l'élocution. L'éditeur a donc cru que ce seroit une entreprise utile que de faire un choix dans les Œuvres du monarque prussien, et de resserrer dans le plus petit espace possible, ce qu'elles offrent de plus instructif et de plus piquant sur les sociétés politiques, les diverses formes de gouvernement, la civilisation des peuples et des empires, l'administration intérieure, l'art de la guerre, et enfin l'état progressif de prospérité ou de décadence de la plupart des empires modernes dans les sciences, la littérature et les beaux-arts.

Voilà bien de la matière; et il a fallu que l'éditeur fît des coupures nombreuses pour faire tenir tant de choses dans un seul volume. Mais il étoit à craindre aussi que son livre ainsi réduit ne ressemblât à une pièce de marqueterie, et que l'analyse ne nuisît à des questions de cette importance, et qui demandent d'ailleurs d'être traitées avec une certaine étendue. C'est ce qui est arrivé; et l'éditeur s'en est bien aperçu lui-même, puisqu'il dit dans sa préface « que malgré tout le soin » qu'il a pris de mettre une suite continue dans les raisonne- » mens et les vues des différens chapitres de cet ouvrage, les » lecteurs y remarqueront partout des interruptions, des la- » cunes, de fréquens passages, aussi brusques qu'inattendus, » d'un objet à l'autre. » Dans ce peu de mots, l'éditeur indique clairement le défaut capital de son ouvrage; et quoique ce ne soit pas le seul, c'est celui qui frappe sur-tout le lecteur : je dirai même que d'après le plan que l'éditeur avoit adopté, il étoit assez difficile de l'éviter. En effet, quelque soin que l'on apporte pour faire un tout d'une multitude de pièces de rapport, il est presqu'impossible qu'on réussisse à sauver l'incohérence qui se trouve entre une foule de pensées disparates, et qui n'ont nécessairement aucune liaison entr'elles. En déchiquetant ainsi les Œuvres de Frédéric, l'éditeur ne nous a donné, à proprement parler, qu'un Recueil de pensées; et ce titre conviendroit, ce me semble, beaucoup mieux à l'ouvrage que celui de *Mémoires historiques et critiques sur la Civilisation des différentes Nations de l'Europe* : titre ambitieux, et qui ne se trouve nullement rempli. D'ailleurs, la situation des différentes puissances de l'Europe a tellement changé, leurs intérêts ont tellement varié depuis la mort du roi de Prusse, que *ces grandes vues d'administration et de politique*, pour me servir des termes de l'éditeur, ne sont plus d'aucune application aujourd'hui. Je ne le suivrai donc point dans les détails qu'il nous donne sur l'Autriche, la Saxe, la Bavière, le Palatinat, la Pologne, la Suède, le Danemarck, la Russie, la Turquie, l'Italie, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, la France et la Prusse; je passerai tout d'un coup à la fin du volume, où l'auteur traite de la langue française et de la restauration des lettres.

Je rapporterai d'abord le jugement qu'il porte sur le dix-septième et le dix-huitième siècle : il est assez curieux de savoir quelle étoit sa véritable opinion sur cette matière : on verra que ses relations avec les premiers écrivains du dix-huitième siècle ne l'empêchoient point de payer aux écrivains du siècle précédent le juste tribut d'admiration qu'il leur devoit : « Je suis dégoûté, dit-il, des nouveaux » livres qui nous viennent de France : on y voit tant de » superfluités, tant de paradoxes, des raisonnemens si lâches, » si inconséquens, et, avec ces défauts, si peu de génie, qu'il » y auroit de quoi se dégoûter des lettres même, si le siècle » précédent ne nous avoit pas fourni des chefs-d'œuvre en » tout genre. L'heureuse fécondité de ce siècle nous dédom- » mage de la stérilité du nôtre. Je suis venu au monde à la » fin de cette époque où l'esprit humain brilloit dans toute » sa splendeur. Les grands hommes qui ont fait la gloire de » ces temps heureux sont passés : il n'est plus de poëtes dra- » matiques en France, plus de ces jolis vers de société, dont » on voyoit tant autrefois, et qui faisoient une partie de la » gloire de la nation française. Voltaire a, le dernier, soutenu » cette gloire; mais il n'aura point de successeurs : on re- » marque un esprit d'analyse et de géométrie dans tout ce » qu'on écrit; les belles-lettres sont sur leur déclin, et la » sévère âcreté de l'esprit philosophique combat l'efferves- » cence de l'imagination. »

Plus loin il ajoute : « Tout dépérit de nos jours, et la géné- » ration suivante sera plus mal que la nôtre : il paroît que cela » ira en empirant jusqu'au temps où quelque génie supérieur » s'élevera pour réveiller le monde de son assoupissement, et » lui rendre ce *stimulus* qui le porte à l'amour de ce qui est » estimable et utile à l'espèce humaine. » Cette heureuse époque est enfin arrivée; cet homme supérieur a paru, son génie a régénéré tout un peuple; et si Frédéric eût vécu dans ces temps-ci, il est à croire qu'il eût parlé des Français avec un peu plus de considération; car on ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup de légèreté dans la manière dont il s'exprime sur leur compte : « Cette nation gentille fourre son nez par- » tout, dit-il; elle m'amuse, elle m'offre sans cesse des scènes » nouvelles : tantôt ce sont les jésuites chassés; tantôt des bil- » lets de confession; le parlement cassé; les jésuites rappelés; » de nouveaux ministres tous les trois mois; enfin, ils four- » nissent seuls des sujets de conversation à toute l'Europe. Si

(1) Un vol. in-8°. Prix : 5 fr. et 6 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Léopold Collin, rue Gît-le-Cœur; et chez le Normant.

d'ailleurs l'accuser d'avoir voulu produire en public ces débiles enfans de sa vieillesse. Il n'eût point le tort de quelques auteurs actuels, qui, après avoir brillé dans le premier âge, veulent encore attirer les regards par les foibles et mourantes lueurs d'un talent qui expire, et qui *vaisseaux du temps*, comme disoit Malherbe, ne *cèdent point* de bonne grace à ses outrages, et s'efforcent de lutter contre cette puissance à qui rien ne peut résister : sa Muse judicieuse et modeste ne partagea point la folie et le ridicule de ces Muses surannées et décrépites, qui viennent offrir aux dédains des lecteurs et aux railleries de la critique leurs appas flétris et décolorés. Il comprit qu'il est un moment où les poëtes qui n'ont point perdu l'habitude de faire des vers, doivent perdre la prétention de les publier : aussi désapprouveroit-il sûrement son éditeur, s'il pouvoit voir ces deux volumes, où l'on a rassemblé tant de pièces, fruit d'une verve défaillante, qui devoient rester ensevelies dans le porte-feuille de l'auteur. Cependant ces productions, où l'empreinte de l'âge n'est que trop sensible, portent toujours le caractère de naturel, de simplicité, de pureté, qu'on remarque dans tous les écrits de M. de Nivernois : il est même une de ces pièces qui peut honorablement figurer parmi les meilleures qu'il ait jamais faites, et qui a été distinguée par toutes les personnes qui ont parcouru ce nouveau Recueil. Je me fais un plaisir de la citer, en même temps que je m'épargne le désagrément de critiquer en détail cette foule de morceaux dont la publication n'est point un tort de M. de Nivernois. Elle a pour titre, *Mes Souhaits* :

D'aimer jamais si je fais la folie,
Et que je sois le maître de mon choix,
Connois, Amour, celle qui, sous tes loix,
Pourra fixer le destin de ma vie.

Je la voudrois moins belle que gentille;
Trop de fadeur suit de près la beauté;
Simples attraits piquent la volupté;
Du feu d'amour joli minois pétille.

Je la voudrois moins coquette que tendre;
Sans être agnès, ayant peu de desir;
Sans le chercher se livrant au plaisir,
Et l'augmentant en voulant se défendre.

Je la voudrois simple dans sa parure,
Sans négliger le soin de ses appas;
Car un peu d'art qui ne s'aperçoit pas,
Ajoute encore un prix à la nature.

Je la voudrois n'ayant pas d'autre envie,
D'autre bonheur que celui de m'aimer.
Si cet objet, Amour, peut se trouver,
De te servir je ferai la folie.

Voilà des vers tels que l'auteur en composoit dans son bon temps! on y retrouve le poëte qui sut quelquefois reproduire, par d'heureuses imitations, les graces d'Anacréon, de Tibulle et d'Horace; mais on ne le retrouve que dans cette jolie pièce.

Lorsque M. de Nivernois donna le Recueil de ses ouvrages, il regretta de ne pouvoir y faire entrer ses discours à l'Académie française, qu'il avoit présidée très-souvent; et nous comprenons à peine aujourd'hui qu'il ait existé une époque si voisine, où l'on n'auroit pu, sans danger, publier des discours prononcés à l'Académie française : la France croyoit pourtant alors avoir un gouvernement; mais le sort de cette constitution et de cette administration éphémères, a suffisamment prouvé qu'elles n'étoient qu'un vain nom. M. de Nivernois fut donc obligé de laisser dans son porte-feuille des discours qui, malgré l'innocence essentielle du genre, auroient pu attirer la foudre sur l'édition, le libraire et l'auteur, et qui, toutefois, forment un de ses titres littéraires les plus brillans. Je suis de l'avis de l'éditeur : je pense, comme

Digitized by Google

» la Providence a pensé à moi en faisant le monde, elle a créé » ce peuple pour mes menus plaisirs. » Cette dernière phrase est tout-à-fait singulière dans les circonstances présentes; et il est à présumer que les successeurs de Frédéric ne sont pas tout-à-fait de son avis. Quant aux changemens des ministres, Frédéric avoit raison : jamais ils ne furent plus fréquens que sous Louis XV ; le seul caprice d'une maitresse suffisoit pour changer tout le ministère. On se rappelle que ce prince disoit d'un de ses ministres : *C'est un honnête homme ; il ne manque pas de talens ; mais il finira par être culbuté, n'ayant que moi pour protecteur.*

En général, les jugemens littéraires de Frédéric sont hardis et tranchans ; et ils le paroissent d'autant plus, qu'ils portent assez souvent à faux. Par exemple, il juge en trois lignes Marot, Rabelais et Montaigne. « Leurs écrits grossiers, et » dépourvus de graces, dit-il, ne m'ont causé que de l'ennui » et du dégoût. » Voilà, je crois, la première fois que l'on s'avise de traiter de *grossiers* et Marot et Montaigne. Je suis surpris que l'auteur ne leur ait pas accolé en même temps Amyot, afin d'envelopper d'un seul coup de filet tous ces vieux auteurs, qui, malgré les changemens qu'a subis la langue française, plairont toujours, et par la naïveté, et je dirai même la grace de leur style. Malherbe n'est pas mieux traité ; il convient bien que c'est le premier poëte que la France ait eu ; mais il trouve que, comme versificateur, il est seulement moins défectueux que ses devanciers. Je ne conçois pas comment le roi de Prusse, qui lui-même se piquoit d'être poète, a pu se montrer aussi injuste envers Malherbe ; il devoit au moins se rappeler ce qu'en avoit dit Boileau. Mais s'il traite avec cette sévérité les Essais de Montaigne et les Odes de Malherbe, il admire sans restriction les *Lettres Persanes* et *la Pluralité des Mondes*. Ces écrits passeront, dit-il, à la postérité la plus reculée. Je veux bien le croire ; mais ces expressions paroissent un peu exagérées, lorsqu'il s'agit d'ouvrages dont le fond est si léger : de quels termes se seroit-il donc servi s'il se fût agi de *l'Esprit des Lois ?* Je ne passerai point sous silence le jugement qu'il porte sur M. Delille : « J'ai abandonné, dit-il, tout ce qui tient » aux lettres françaises, à l'exception de l'abbé Delille, le » seul digne, selon moi, du siècle de Louis XIV. » Voilà certes un bel éloge ; et M. Delille le méritoit bien. Il n'avoit encore publié que sa traduction des Géorgiques.

Quoique ces Mémoires contiennent quelques détails intéressans, cependant la lecture en est pénible et fatigante ; et cela provient des coupures nombreuses qu'a faites l'éditeur, et de la forme qu'il a donnée à l'ouvrage. Je l'ai déjà dit, ces Mémoires ne sont qu'un Recueil de pensées ; et ces pensées ne sont pas toujours neuves, ni exprimées d'une manière piquante, ainsi que l'on peut en juger par les suivantes :

« Peu d'hommes raisonnent, et tous veulent décider ; il en » est presque partout de même. »

« Que de bêtes dans le monde, qui ne pensent point et » que le raisonnement fatigue ! »

« Sans organes, nous penserions aussi peu qu'un clavecin » pourroit rendre de sons sans cordes. »

Les éditeurs et compilateurs ne se doutent point du mauvais service qu'ils rendent à un écrivain en extrayant de ses ouvrages ce qu'ils appellent des pensées ; une phrase à laquelle l'auteur n'avoit attaché aucune prétention, et qui étoit bien où elle étoit, devient très-souvent ridicule quand on l'isole et quand on la présente dépouillée de tout ce qui l'entouroit. On est plus disposé à juger sévèrement ce que l'on vous commande pour ainsi dire d'admirer. Notre esprit est tout à-la-fois paresseux et superbe : paresseux, parce qu'il est naturellement porté à fuir tout ce qui exige de l'attention, du travail et de la fatigue ; superbe, parce qu'il rejette avec hauteur l'instruction, lorsqu'elle lui est présentée avec un ton d'autorité, et sous des formes magistrales ; or, ce qu'on appelle *pensée* est ce qu'il y a de plus propre à le rebuter sous ce double rapport. La Bruyère l'avoit bien senti : voilà pourquoi il a mis tant de soins pour varier les formes, les tournures et les expressions de ses pensées ; il n'y a point de tons dans l'éloquence qu'on ne rencontre dans ses écrits : tour-à-tour nerveux et pathétique, fin et délicat, plein de noblesse et d'enthousiasme, il prend tous les tons et tous les styles. Le roi de Prusse, qui ne savoit point qu'on devoit extraire ses pensées de ses ouvrages, n'avoit point cherché à leur donner ce tour piquant qui réveille l'attention. Aussi ses pensées sont-elles presque toujours communes et triviales. Voilà un grand service que l'éditeur a rendu à Frédéric.

D.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 7 octobre.

60 — 21 — 50 — 68 — 76.

COURS DE LA BOURSE DU 12 OCTOBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	55f	7-8	54f	3 8
— Courant.	55	3 4	56	1-2
Hambourg. .	184	0-0	183	1-2
Londres. . . .	00	00c	00	00
Madrid eff. .	15	45	15	50
— vales. . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	45	15	50
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	465	0-0	466	0-0
Gênes effec. .	4t 80		4660	
Livourne. . .	040		502c	
Naples.	000	00	000	00
Milan.		81osp.6f	81	1sp.of
Basle.	1	0-op	1	1-ap.
Francfort. . .	0	0-op	00	0-0
Vienne. . . .	000	0-0	000	00
Lyon.	5-8p	0-oj.	1	5-8p
Marseille. . .	5 8p	0-oj.	1	5-8p
Bordeaux. . .	pair	0-oj.	1	1-8p
Montpellier.	1-ap	0-oj.	00	0-op
Genève. . . .	0 op	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345f	20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme.	341	390
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00
Arg. de 920 à 945 les 1000-1000 le kilogram.	218	57
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme.	000	00
Piastre	5	31
Quadruple	81	10
Ducat	11	15
Souverain	00	0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 86f 65c 60c 65c 50c 40c 00c 00f 00c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 84f 00c 00c 00c 00f

Banq. de Fr. avec doublement 1375f 1370f 00c 000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique	0f 00c	à	0f 00c
— S. Domingue.	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans. .	0 00	à	0 000
— brut.	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive. . .	0 00	à	0 000
Potasse d'Amér.	000	à	000f 00c
Eau-de-vie, 3/6.	00f 00c	à	00f 00c

ANNONCE.

Dictionnaire portatif des Mécaniques, ou définition, description abrégée et usage des machines, instrumens et outils employés dans les sciences, les arts et le métiers ; avec l'indication des ouvrages où se trouve leur description plus détaillée, par L. Cotte, des sociétés des naturalistes, de médecine et d'agriculture de Paris, de la société d'émulation d'Abbeville, de la société météréologique de Manheim, etc., seconde édition. Prix : 5 fr. 50 cent. broché, et 4 fr. relié ; broché, 4 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Dentu, imp.-lib., rue du Pont de Lodi, n°. 5, ci-devant quai des Augustins, n°. 1.

Et chez le Normant.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

lui, qu'en général la prose de M. de Nivernois est supérieure à ses vers ; et je ne doute pas qu'en particulier ces discours ne doivent être regardés comme des morceaux très-distingués de style académique : la diction en est pure, noble, harmonieuse ; les convenances y sont observées avec une exquise délicatesse ; et quelquefois, lorsque le sujet ou la circonstance le demandent, l'orateur s'élève jusqu'au ton de la grande éloquence, et s'y soutient avec beaucoup de succès. C'est là ce qui montre qu'il étoit véritablement un homme de lettres, et non pas seulement un amateur, comme son rang, son état, et le genre même de poésie dans lequel il s'est le plus exercé, portoient naturellement à le croire : il avoit en effet cultivé ses dispositions naturelles par un travail constant et des études sérieuses, et il n'étoit pas moins bien placé à l'Académie des Inscriptions, dont il étoit membre, qu'à l'Académie française. Un mémoire, qui fait partie de ce nouveau Recueil, et qui a pour objet *la politique de Clovis*, honoreroit les écrivains mêmes les plus versés dans les antiquités de notre histoire ; et plusieurs morceaux qui se trouvent dans les huit volumes publiés précédemment, font voir qu'il n'étoit étranger à aucune des parties de l'érudition historique. Peu de grands seigneurs ont eu les mêmes titres pour jouir des honneurs académiques, et se couronner des palmes littéraires.

Dans le reste du Recueil, il n'est plus question de l'homme de lettres : on n'y voit que l'ambassadeur. Cette partie de l'ouvrage fournira la matière d'un article particulier.

Y.

CHARADE.

Dans les bois, cher lecteur, on trouve mon premier ;
En musique, un artiste observe mon dernier ;
Peut-être près de toi se trouve mon entier.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Un*, dans lequel on trouve *nu*.

Collection des Portraits des Empereurs, Rois et autres grands personnages de l'Europe.

Les Portraits de François II, Empereur d'Autriche, et de Guillaume III, Roi de Prusse, de neuf pouces de haut sur six de large ; gravés par Payen, d'après les dessins de Swebach. Faisant suite à ceux des Empereurs Napoléon et Alexandre, déjà publiés.

Prix de chaque Portrait : 1 fr. 50 c. en noir, et 3 fr. en couleur.

A Paris, chez Joubert fils et Charles Bance, marchands d'estampes, rue J. J. Rousseau, n°. 10.

Les éditeurs de cette Collection, jaloux de répondre à l'empressement du public, qui lui a fait un accueil favorable, la poursuivent avec activité. S. M. le Roi de Hollande et S. A. I. le grand-duc de Berg paroîtront très-incessamment.

Regrets de Danaé, scène, paroles extraites de *Philoclès* ; imitation de Wiéland, par M. L. D. ; musique de P. Wacher, de l'Académie Impériale, et de la musique de S. M. l'Empereur et Roi.

Prix : 3 francs.

A Paris, chez l'Auteur, rue de Lulli.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4 ; et à l'Académie Impériale de Musique.

Instruction Chrétienne, par M. le professeur Vernet. Nouvelle édition, retouchée et augmentée d'une table des matières, par deux pasteurs de l'Eglise de Genève. Cinq vol. in-12, orné d'un très-beau portrait de l'auteur. Prix : 12 fr., et 16 fr. 30 c. par la poste.

A Genève, chez Manget et Cherbuliez, libraires.

A Paris, chez Lhuillier, libraire et commissionnaire, rue Saint-Jacques, n°. 55.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE

Londres, 30 septembre.

Fonds publics. — Trois pour cent réduits, fermés. — Trois pour cent consol. 62 3/4, 5/8, 3/4. — *Omnium*, 1/4 de prime.

S. M. est arrivée aujourd'hui de Windsor, et à deux heures après midi il y a eu lever au palais de la reine.

Ont été présentés au roi :

M. Francis Jackson, revenant de sa mission en Danemarck;

Lord Lacke, nommé gouverneur de Plymouth;

Et M. Georges Jackson, désigné comme secrétaire de légation à la cour de Prusse.

S. M. a tenu ensuite un conseil privé, où a été introduit M. Francis-James Jackson, qui a prêté serment, et a pris séance comme membre du conseil.

Le roi a aussi donné des audiences particulières au duc de Portland, au lord Hawkesbury, à M. Jackson, et à M. Canning. Après quoi S. M. est repartie pour Windsor.

Aujourd'hui, le shériff Philipps a donné un dîner splendide à ses collègues nouvellement élus, au lord-maire, et aux barons de la cour de l'échiquier.

On n'a aucunes nouvelles des vaisseaux *le Blenheim* et *la Java*. On suppose qu'ils ont été engloutis.

La dernière tempête a fait périr, à la vue de Déal, un bâtiment qui a tiré le canon d'alarme, et fait tous les signaux de détresse, sans qu'il ait été possible de lui apporter aucun secours : équipage et cargaison, tout a été submergé; il ne s'est pas sauvé un seul homme. Le bâtiment paroissoit être de 150 tonneaux, et l'on croit que c'étoit un anglais venant d'Opporto. Les hommes de l'équipage ont fait de vains efforts pour atteindre le rivage. Les vents ont fait chavirer les bateaux qu'ils avoient mis en mer. A neuf heures, gagnés de tous côtés par l'eau, ils sont tous montés sur le pont, d'où ils poussoient des cris affreux, jusqu'au moment où ils ont été entièrement engloutis.

Toutes les dépêches s'accordant à dire que le prince Royal a refusé de ratifier la capitulation de Copenhague, M. Merry, dit-on, est prêt à partir pour le Holstein, chargé de demander à la cour de Danemarck sa détermination définitive.

Le jour où nos soldats sont entrés à Copenhague, il paroit qu'ils ont été très-mal reçus. Les habitans se sont portés à des voies de fait, et quelques-uns même ont tiré des coups de fusil sur nos troupes. Le désespoir est peint sur toutes les figures. Cette ville en effet est totalement ruinée. Chaque jour il se déclare de nouvelles banqueroutes. En vain a-t-on fait afficher que le commerce étoit redevenu libre avec la Grande-Bretagne, comme par le passé; on assure que tous les habitans se sont engagés par serment à ne faire aucune affaire, et à n'entretenir aucun rapport quelconque avec notre pays.

Du 1er octobre. — Trois pour cent consolidés, 62 5/8. — *Omnium*, au pair.

C'est avec peine que nous apprenons la nouvelle suivante, dont l'authenticité ne paroit pas douteuse : Le 29 juillet dernier, le *Chichester*, de 44, fit une entreprise sur Baracoa, ville de l'île de Cuba, dans la vue de reprendre deux bâtimens des Indes récemment capturés, et pour détruire un nombre infini de corsaires qui se réfugient ordinairement dans ce port. Un capitaine, deux sous-officiers et cent hommes du 99e mirent pied à terre; mais ils furent tous tués ou pris : le vaisseau lui-même n'échappa qu'avec peine, faisant eau de toutes parts, et percé d'outre en outre par les boulets de deux batteries sur lesquelles flottoit l'étendard français.

C'est en effet à des Français qu'est attribuée l'affreuse résistance que nos troupes ont trouvée à Baracoa, et ce sont des Français venus d'Europe ou émigrés de Saint-Domingue, qui, pour la plupart, arment et montent eux-mêmes les corsaires dont ces parages sont couverts. A qui que ce soit d'ailleurs qu'il faille attribuer les revers que nous éprouvons dans le Nouveau-Monde, il est cruel de remarquer que presque tous nos projets contre les Espagnols tournent depuis quelque temps à notre désavantage.

Il n'a pas été permis au comte de Bentinck de débarquer dans un port hollandais; ce qui fait craindre que le roi de Hollande ne persiste à faire exécuter rigoureusement les mesures fatales à notre commerce qu'il a dernièrement prises.

Sir Stephan Sharpe, chargé d'une mission extraordinaire de notre cour auprès de celle de Russie, est arrivé à Saint-Pétersbourg le 29 du mois d'août.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

New-Yorck, 13 août.

Le rapport de l'inspecteur de santé, publié hier, porte que la quantité des malades et des morts, n'a pas excédé, pendant les dix premiers jours du mois, le nombre accoutumé. Aucune maladie épidémique ne s'est manifestée, et par conséquent tout ce qu'on a pu dire de nouveaux symptômes de fièvre jaune qui se seroient manifesté, est entièrement faux.

Toutes les milices et les corps de volontaires ont été assemblés hier. L'escadron de cavalerie sous le commandement du capitaine Taylor, la compagnie d'artillerie du capitaine Nester, ainsi que les miliciens sous le commandement du capitaine Reeds, ont reçu ordre de se tenir prêts à faire un service actif. Le major Thomas Newton en sera le général-commandant.

On mande de la Havane que l'ordre y a été donné, le 10 juillet, de mettre le séquestre sur toutes les marchandises anglaises, et qu'un avis de l'amirauté engage tous les négocians à suspendre l'envoi de tous vaisseaux, argent ou marchandises en Angleterre.

On apprend que le général Foulch, gouverneur de Savan-

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 14 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Relâche.

Demain, *le Tartufe de Mœurs, la Belle Fermière.*

THEATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Les Evénemens imprevus, Aline.

M. Julien continuera ses débuts par le rôle du Marquis, et madame Belmont continuera les siens par celui d'Aline.

THEATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *I Virtuosi ambulanti*, opéra en deux actes, imité des *Comédiens ambulans* de M. Picard, musique del signor Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Vallée de Montmorency, Mad. Favart, l'Hôpital militaire.

Demain, *Fanchon*, dans laquelle Mlle Sewrin débutera par le rôle de Fanchon.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Gallet, l'Intrigue en l'Air, les Innocens, les Bateliers du Niémen.

AMBIGU-COMIQUE.

Bedeno, les Deux Statues.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Victor, la Fille Hussard.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de Physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

VOYAGES.

Voyage pittoresque de Constantinople et des rives du Bosphore, d'après les dessins de M. Melling, dessinateur et architecte de Hadidgé-Sultane, sœur du Grand-Seigneur. Ouvrage dédié à S. M. l'Empereur et Roi. (1)

Ces grands ouvrages descriptifs, enrichis d'estampes, et publiés de nos jours sous le titre de *Voyages pittoresques*, n'avoient fait, jusqu'à présent, que nous mettre sous les yeux les monumens des arts modernes, et les restes de ceux de l'antiquité. Quelques artistes ont aussi employé la gravure à décrire les productions de la nature considérées isolément, et comme objets de science. Les éditeurs du Voyage pittoresque à Constantinople et aux rives du Bosphore se proposent de représenter, sous ses divers aspects et dans son ensemble, l'un des points

(1) Un volume grand in-folio, format atlantique.

Le prix de chaque livraison est fixé à 100 fr. pour les souscripteurs, et à 120 fr. pour ceux qui ne souscriront pas.

Il en sera tiré un petit nombre d'exemplaires *avant la lettre*, qu'on ne pourra se procurer qu'en souscrivant; le prix de ceux-ci est de 150 fr. la livraison.

La seule obligation qu'on contracte en souscrivant, est de prendre la totalité de l'ouvrage, et d'en payer les livraisons à mesure qu'elles paroîtront.

Ceux de MM. les souscripteurs qui, pour éviter les paiemens partiels, voudront payer d'avance plusieurs livraisons à la fois, jouiront d'une bonification d'intérêt de demi pour cent par mois.

La liste de MM. les souscripteurs sera imprimée et placée au commencement de l'ouvrage; les premières épreuves leur seront réservées.

On souscrit à Paris et à Strasbourg, chez Treuttel et Würtz; à Paris, chez M. Melling, rue de Condé, n°. 5; Née, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n°. 3; et chez le Normant.

Digitized by Google

nah, se trouvant gravement compromis dans l'affaire du colonel Burr, s'est enfin précipitamment, et est parvenu à gagner les possessions espagnoles.

VALACHIE.

Bucharest, 5 septembre.

Quelques jours après la mort du général Michelson, le général de Mayendorff est arrivé ici d'Ismaïl, pour prendre le commandement en chef des troupes impériales russes. L'armée, ainsi que les habitans de la Moldavie et de la Valachie, ont la plus grande confiance en ce général, qui est très-recommandable par ses connoissances et ses talens. M. de Mayendorff a établi son quartier-général à Jassy.

Les troupes russes ont passé successivement de la Valachie dans la Moldavie.

Ce n'est plus à Giurgewo, mais à Bucharest que les négociations de paix se continuent. On s'attend à un prochain et heureux résultat.

ITALIE.

Venise, 1er octobre.

La gazette de cette ville, intitulée *Notizie del Mondo*, contient, sous la date de Corfou, 1er septembre, la pièce suivante :

EMPIRE FRANÇAIS.

Au nom de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, Napoléon Ier.

Organisation provisoire du gouvernement Sept-Insulaire.

La république Sept-Insulaire fait partie des Etats qui dépendent de l'Empire français. Les habitans des Sept-Isles sont sujets de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie. Les armes et les étendards de l'Empire leur sont communs. Toutes cités dépendantes de la république Sept-Insulaire, conserveront provisoirement la présente organisation. La liberté des cultes est maintenue, et la religion grecque sera la religion dominante. Les tribunaux de justice continueront à prononcer sur les matières criminelles, correctionnelles, civiles et autres, comme par le passé. Les lois et autres actes judiciaires seront maintenus dans toute leur vigueur. Le sénat continuera d'exercer ses fonctions jusqu'à nouvel ordre. Une députation sénatoriale de cinq membres se réunira tous les lundi et jeudi, pour présenter son travail au gouverneur, et lui proposer tout ce qui pourra contribuer à la félicité publique. Le sénat devra faire confirmer tous décrets et délibérations par le gouverneur-général, au nom de S. M. l'Empereur et Roi. Ils n'auront aucune force sans cette approbation. Les secrétaires d'Etat sont réduits à trois. M. Sordina est chargé du département des finances; M. Flamburiari, de celui de l'intérieur; et M. Garazin, des départemens réunis de la justice et de la police générale. Le secrétaire d'Etat du département des affaires étrangères, est supprimé.

Il y aura près le gouverneur-général un conseil privé qu'il réunira toutes les fois qu'il le jugera convenable. Il sera composé des trois secrétaires d'Etat et de S. Ex. le président du sénat. Le général Cardeno, commandant les troupes, est chargé de tout ce qui regarde le militaire.

Il sera remis au gouverneur-général un état de tous les magasins et de tous objets quelconques, meubles et immeubles, qui ont été cédés par les troupes de S. M. l'Empereur de toutes les Russies; il lui sera pareillement remis un état de toutes les sommes dues au gouvernement Sept-Insulaire par S. Exc. le ministre plénipotentiaire, Mocenigo, au nom de S. M. l'Empereur de Russie......

Les troupes sept-insulaires à la solde du gouvernement actuel, sont conservées sur l'ancien pied, et continueront à recevoir la même paye jusqu'à nouvel ordre. Les Albanais qui étoient au service russe sont licenciés, et passent provisoirement à celui de France. Ils seront payés par le gouvernement Sept-Insulaire, et seront distribués dans les diverses îles. Toutes les troupes organisées dans les Sept-Isles ne pourront recevoir d'ordre que du gouverneur ou d'un commandant français. Elles prêteront serment de fidélité à S. M. l'Empereur et Roi, et jureront de rester unies aux troupes françaises, dont elles font partie, contre tous les ennemis de l'Empire français. L'état-major des Albanais résidera provisoirement à Corfou. Il sera levé parmi eux une compagnie qui sera incorporée dans la garde du gouvernement. En outre, deux compagnies de chaque corps d'Albanais, seront réunies à chaque régiment français, pour faire le service de chasseurs des montagnes.

La présente ordonnance sera notifiée aux membres du sénat, pour être exécutée dans sa forme et teneur le jour de sa publication. Il en sera respectueusement adressé une copie, par M. le gouverneur, à S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, son souverain.

Corfou, 1er septembre 1807.

Signé, le général en chef gouverneur-général de Corfou et dépendances, César Berthier.

DANEMARCK.

Copenhague, 26 septembre.

Les baillis, comtes et barons en Sélande, ont reçu de la chancellerie l'ordre d'organiser une police à cheval pour réprimer les excès auxquels s'étoient livrés dans ce pays, des soldats isolés qui y faisoient des incursions. Il est enjoint aux autorités locales, d'après la demande de lord Cathcart, d'établir des communications et une correspondance suivie avec les commandans anglais les plus voisins, afin de pouvoir de concert rétablir la tranquillité et le bon ordre.

Une commission composée du bourguemestre Chiott, du conseiller Lange, des professeurs Meyn et Rappert, et du négociant Jessen, a été chargée de dresser un plan d'après lequel la partie de la ville réduite en cendres pût être rebâtie au niveau des bâtimens conservés. Jusqu'à ce que le plan de cette commission soit agréé, on ne pourra entreprendre le rétablissement d'aucune maison.

Le général Oxholm a fait insérer dans la Gazette de Copenhague, l'article suivant :

« Ayant appris à mon arrivée en cette ville, que l'on y avoit répandu des bruits aussi faux que contraires à mon honneur, au sujet du combat qui a eu lieu près de Kiœge, entre le corps sous mes ordres et les troupes anglaises, je crois pouvoir demander avec justice, de tout homme raisonnable et honnête; qu'il veuille bien suspendre tout jugement à mon égard jusqu'à ce que ma conduite ait été examinée dans un conseil de guerre, qui ne me sera pas refusé. »

Les mouvemens des troupes anglaises semblent indiquer leur prochain départ. On assure que leur flotte se partagera pour suivre deux directions différentes.

Le nombre des passeports pour les bâtimens qui amèneront des vivres et du bois à Copenhague, a été porté de 150 à 250.

Il est arrivé dans le Sund 3 vaisseaux de ligne et 3 frégates russes, venant d'Archangel et destinés pour Revel ou Cronstadt. Ces vaisseaux ont leur équipage complet, mais point de canons.

---

du globe où la nature a déployé le plus de magnificence. Cette tâche nouvelle n'est pas sans doute la moins difficile à bien remplir.

Un plan, un simple croquis, donnent l'idée claire d'un monument, et suffisent pour en faire sentir les beautés et les défauts. Je juge sur la gravure une grande partie du mérite d'un tableau. La représentation de meubles, d'instrumens trouvés sous de vieux décombres, me fera souvent mieux connoître certains usages des anciens et les procédés de leurs arts, que ne font les récits de l'historien, ordinairement négligeant d'entrer dans des détails dont il ne prévoit point que la postérité sera curieuse. L'image exacte d'une plante, d'un oiseau, d'un fragment de minéral, servent de même aux progrès de l'histoire naturelle. L'art du graveur s'applique utilement et avec un plein succès à toutes ces choses, parce qu'elles sont le résultat de combinaisons de l'esprit, que l'esprit se figure facilement, et qu'il reproduit en quelque sorte sur la moindre indication qu'on lui en donne.

Il n'en est pas de même de la vaste étendue d'un paysage et de la variété infinie d'objets qui le composent. Les sens ont trop de part au plaisir que nous font éprouver ces grands spectacles de la nature, et le charme qu'on y trouve dépend de trop de circonstances accessoires et indépendantes de l'objet même, pour qu'on puisse jamais les représenter d'une manière satisfaisante, je ne dis pas seulement par le dessin monochrome, mais sur la toile, et à l'aide des couleurs. De tous les genres de tableaux, le tableau paysage est celui qui rappelle le moins à l'imagination l'objet imité. L'excessive mobilité du modèle, et l'impossibilité d'exciter dans le spectateur des sensations de même nature que celles qu'il a coutume d'éprouver lorsqu'il voit réellement la chose représentée, sont un obstacle à l'illusion, que tout l'art du paysagiste ne surmonte pas.

A chaque pas que fait le promeneur, l'horizon s'éloigne, embrasse de nouveaux objets, donne au tableau un autre fond, en change tous les plans : s'il passe de la vallée sur la montagne, il respire, à mesure qu'il avance, un air plus vif; le sol qu'il foule est plus ferme et moins humide, le parfum de la végétation plus subtil : en même temps, et dans la même proportion, la lumière se répand plus abondamment; le feuillage des arbres devient moins épais, leurs tiges plus élancées, et l'agitation de leurs branches plus rapide. Il s'assied, et croit tout en repos; mais l'astre du jour, dans sa marche perpétuelle, promène, allonge ou raccourcit les ombres; change et multiplie les reflets, augmente ou diminue le poids de la chaleur; les vapeurs s'élèvent et circulent plus ou moins légères dans l'atmosphère; elles rapprochent, elles éloignent chaque objet; le nuage en passant enveloppe ceux-ci de son ombre, tout-à-coup les rend à la lumière, et en dérobe d'autres à notre vue.

Cette action semblable de la nature sur l'homme et sur les choses qui l'environnent, ce mouvement vague, le plus souvent imperceptible, mais général, continu, produisent en nous un léger étourdissement : de là cette disposition à la rêverie, cette douce ivresse qu'on éprouve en contemplant le vaste horizon, la masse lointaine des villes, le cours du fleuve et la barque qui passe, l'étendue des plaines, la chaîne des montagnes, l'azur du ciel, et la transformation des nuages. La peinture ne sauroit reproduire ni ce mouvement, ni cette disposition des esprits, et la gravure y est plus impuissante encore.

Ces observations s'appliquent au genre du paysage en général. Notre intention, en les émettant ici, n'est pas de déprécier l'ouvrage publié par MM. Treuttel et Würtz, et Melling : à Dieu ne plaise que nous prenions parti avec ceux qui chercheroient à leur nuire! On ne nous verra point sortir de cette impassibilité, la seule chose, comme on sait, que les auteurs et les éditeurs exigent du critique quand il rend compte de leurs ouvrages.

Si le Voyage pittoresque à Constantinople n'est point aussi intéressant et d'une utilité aussi grande pour les artistes que d'autres ouvrages sous

Digitized by Google

On assure qu'un certain prince d'Allemagne avoit confié à un banquier de cette ville deux cassettes du plus grand prix qui ont été écrasées par les bombes tombées sur le magasin où on les avoit déposées. On a retrouvé dans les débris une étoile et une épaulette garnies de diamans.

Des voyageurs, arrivés récemment de Carlscrona, ont donné des détails sur la maladie du roi de Suède. C'est une fièvre nerveuse, accompagnée de jaunisse; en partant de Rugen, le roi étoit si foible que l'on fut obligé de le porter dans sa voiture, et ensuite à bord du vaisseau. Son visage étoit défiguré; on y lisoit le combat de tous les sentimens qui tourmentoient son ame. Quand on lui demanda où il vouloit aller, il ne répondit que ces mots : *Loin d'ici !* Il débarqua le 7 septembre à Carlscrona; le 15, la reine de Suède y arriva : elle avoit fait le voyage de Stockholm à Carlscrona en moins de trois jours.

Le 16 Septembre, 9 vaisseaux de ligne de 40 bâtimens de transport ont fait voile pour aller prendre à bord les troupes suédoises de l'île de Rugen. (*Mercure d'Altona.*)

PRUSSE.

Berlin, 1er *octobre.*

Le conseiller de légation prussienne, M. Greuhm, qui a résidé comme chargé d'affaires à Francfort-sur-le-Mein jusqu'au moment où la guerre a éclaté entre la France et la Prusse, est arrivé ici le 27, en courrier, de Memel; il est reparti le lendemain pour Dresde. Suivant ce qu'on apprend, M. Greuhm porte à M. de Brockhausen, ministre prussien près la cour de Saxe, des instructions ainsi que l'ordre de se rendre le plutôt possible à Paris. Le secrétaire de légation Teschke, qui a été employé pendant plusieurs années près l'ambassade prussienne à Stockholm, ira à Paris avec M. de Brockhausen. Comme M. de Greuhm doit continuer de Dresde, sa route pour la capitale de la France, on croit qu'il porte à M. de Knobelsdorf, l'ordre de revenir près de son souverain. Les instructions dont il est porteur sont, à ce qu'on dit, principalement relatives aux discussions survenues entre l'intendant-général français, M. Daru, et la commission prussienne, au sujet du réglement de différentes sommes formant l'arriéré de la contribution de guerre, et qui s'élève, pour tous les pays prussiens, à 40 millions de livres.

AUTRICHE.

Vienne, 4 *octobre.*

L'Empereur restera à Saltzbourg jusqu'au 8 de ce mois.

Le comte de Goefs, président du tribunal de Styrie et de Carinthie, vient d'être nommé président de la nouvelle régence établie à Saltzbourg.

S. A. I. l'archiduc Charles est attendu incessamment de retour du voyage qu'il a fait en Bohême. Le lieutenant-général prince de Rosenberg est allé à sa rencontre.

Le prince Kurakin, ambassadeur de Russie, a loué le superbe jardin appartenant au comte Caroli, ainsi que le palais qui y est contigu. Il y passera, dit-on, l'hiver.

Les magnats et Etats de Hongrie ont repris, le 21 du mois dernier, le cours de leurs séances, qui avoient été interrompues depuis un mois, à cause des occupations de la commission.

ALLEMAGNE.

Prague, 23 *septembre.*

S. A. I. l'archiduc Charles est arrivé en cette ville le 19 de ce mois, et a été reçu avec beaucoup de solennité. Partout où S. A. a passé, elle a assisté aux manœuvres d'automne, qui ont lieu tous les ans, et a inspecté les arsenaux. Dans l'après-midi du 21, il y eut grand exercice d'artillerie hors de la ville de Prague. Vers 4 heures, S. A. I, accompagnée de tous les généraux, se rendit à l'hôtel des Invalides. Aussitôt après son arrivée, on jeta sur la Moldau, qui est large de 90 toises en cet endroit, un pont de bateaux qui fut achevé en 20 minutes. S. A. I. et sa suite passèrent ce pont pour arriver dans la plaine de Holleschowitz, lieu destiné aux évolutions, et où un bataillon d'artillerie étoit sous les armes. Le grand exercice de l'artillerie fut exécuté avec une précision qui obtint la satisfaction du prince, et excita l'admiration de tous les spectateurs. Cet exercice dura jusqu'à l'approche de la nuit, où les différentes pièces d'artillerie commencèrent à jouer. Le premier régiment d'artillerie de campagne a parfaitement soutenu sa réputation en cette occasion, et a eu le bonheur de s'acquérir de nouveau la satisfaction de S. A. I. Le 23, l'archiduc Charles partit pour Topliz, et revint le 25 en cette ville. De là il se rendra à Budweiss pour assister aux grandes manœuvres qui auront lieu le 28. S. A. I. a donné des marques de sa libéralité aux vétérans qui se trouvoient dans les casernes.

BAVIERE.

Augsbourg, 3 *octobre.*

Les premiers négocians de Trieste viennent d'écrire à leurs correspondans de la Souabe méridionale, qu'ils ne peuvent leur fournir les objets par eux demandés, en marchandises levantines, attendu que ces marchandises sont devenues extrêmement rares à Trieste (particulièrement les corinthes, les huiles, les cotons, etc.) Les Anglais continuent à s'emparer de tous les bâtimens venant des Echelles. Depuis quelques temps ils enlèvent indistinctement tous les navires romains, toscans, turcs, grecs, sept-insulaires, dalmates et napolitains. Les négocians de Trieste n'osent plus envoyer de bâtimens dans le Levant, de peur qu'ils n'éprouvent le même sort. Il n'y a que les bâtimens siciliens, qui jouissent de la faculté d'entrer librement à Trieste et d'y débiter leurs marchandises, parmi lesquelles se trouvent ordinairement beaucoup d'objets du Levant. Les Anglais renvoient toutes les prises à Malte.

EMPIRE FRANÇAIS.

Turin, 3 *octobre.*

Hier au soir est arrivé en cette ville M. le cardinal Latien de Baïanne, qui se rend à Paris. Il devoit partir aujourd'hui pour la capitale de la France, où on le dit chargé d'une mission. Un courrier de cabinet, expédié, dit-on, par le vice-roi, est arrivé ce matin à trois heures. Les dépêches dont il étoit porteur ont fait suspendre le départ de S. Em. qui a rétrogradé et est retourné en Italie. Le général Menou, qui remplit ici les fonctions de gouverneur-général, a rendu une visite à ce prélat, et a passé une partie de la soirée avec lui.

On assure que le retour du cardinal Baïanne à Rome n'a pour cause que l'insuffisance et le peu d'étendue des pouvoirs dont il est muni pour la mission qu'il doit remplir en France. D'autres croient que ce négociateur doit attendre l'arrivée de S. M. l'Empereur et Roi en Italie, où ce voyage est regardé comme assez prochain. M. le général Menou fait toutes les dispositions pour recevoir la maison impériale; et les préparatifs pour ce grand événement sont très-magnifiques.

Paris, 15 *octobre.*

Le sénat s'est assemblé hier pour entendre le rapport de sa commission spéciale, sur le projet de sénatus-consulte qui lui avoit été communiqué dans la séance de jeudi dernier. On dit

---

le même titre, mais dans lesquels on a eu particulièrement pour objet de faire connoître les monumens des arts anciens et modernes, il ne le cède du moins à aucun pour la beauté de l'exécution.

Les rives du Bosphore et la vue des murs de Byzance sont les plus magnifiques du monde. Les souvenirs attachés à ces contrées, et ce que l'on sait de leur état présent, concourent également à en faire un objet de curiosité. Constantinople et ses superbes environs eussent pu fournir une multitude de tableaux : les auteurs du nouveau Voyage en ont borné le nombre à quarante-huit, mais tellement disposés, qu'ils suffiront en effet pour épuiser leur riche sujet. Quelques-uns, sous le titre de Vues générales, formeront, en les réunissant, un long tableau de toutes les parties qui ont un point de vue commun; d'autres reproduiront en particulier les lieux qui méritent d'être connus plus en détail. Ceux-ci présenteront aussi les édifices dans de plus grandes dimensions; et l'artiste a eu soin d'y introduire, à l'aide des personnages, une image fidèle du costume et des mœurs locales. Par-là, l'ouvrage topographique participe en quelque chose aux avantages des Collections purement pittoresques dont nous avons parlé plus haut. Les planches sont d'ailleurs dans le plus grand format : quinze, vingt-six, trente, et jusqu'à trente-quatre pouces de long, sur une hauteur proportionnée. Elles se distribueront aux souscripteurs, de quatre en quatre mois, par livraisons de quatre estampes : ainsi la Collection se complétera en quatre ans, et les souscripteurs ne seront point importunés du retour trop fréquent des livraisons.

Suivant le *prospectus*, M. Melling, auteur des dessins, a séjourné long-temps à Constantinople; il s'y est fait des habitudes qui l'ont mis à même de beaucoup observer, et de recueillir sans contrainte le fruit de ses observations. Appelé par une sultane, sœur du Grand-Seigneur, et bientôt après par le Grand-Seigneur lui-même, à diriger les travaux d'embellissemens de leurs palais, il a pu pénétrer jusque dans l'intérieur du sérail; il y a vu, assure-t-il, ce qu'aucun autre voyageur, avant lui, n'avoit pu voir; et il communiquera ses notes aux gens de lettres chargés de la rédaction du texte. Les éditeurs ayant fait voir cette Collection de dessins à M. de Choiseul-Gouffier et à M. Denon, l'un et l'autre ont témoigné en termes très-forts qu'ils en étoient satisfaits. Nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche de transcrire ici les lettres adressées à ce sujet à MM. Treuttel et Würtz; mais le lecteur les pourra voir dans le *prospectus* publié par ces derniers.

La première livraison, actuellement en vente, renferme : 1°. Une vue générale de Constantinople, prise des hauteurs d'Eyoub, planche de moyenne grandeur, c'est-à-dire de trente-quatre pouces de large sur dix-huit de haut. L'artiste a représenté sur le premier plan un petit convoi de chameaux conduit par un Turc, et un groupe de femmes turques entourées de leurs esclaves.

2°. La vue de la partie de Constantinople, et de la pointe du Sérail qu'on découvre du faubourg de Pera : cette planche est de la seconde grandeur (trente pouces sur seize.)

3°. Le Kiosque de Bebec, pavillon destiné aux conférences des ministres de la Porte-Ottomane avec ceux des puissances étrangères, sur la rive européenne du Bosphore, planche de la quatrième grandeur (vingt-quatre pouces sur quinze). Dans ce dessin, la mer occupe le premier plan, et est chargée de chaloupes qui se rendent au Kiosque.

4°. Une planche de la troisième grandeur (vingt-six pouces sur quinze), représentant la partie occidentale du village de Buyuk-Dère, sur la rive européenne du Bosphore : dans celle-ci, l'horizon est assez resserré pour que les édifices paroissent dans une certaine étendue et donnent une idée de la construction des maisons turques. Ces estampes sont renfermées dans un grand porte-feuille, sans qu'il ait été nécessaire de les plier.

M. Melling nous semble avoir pris, pour la composition de ses dessins, le parti le plus convenable au but qu'il se proposoit. Les premiers plans, ménagés avec soin, n'offusquent point, et ne recouvrent

Digitized by Google

que ce sénatus-consulte est relatif à l'ordre judiciaire. La commission sénatoriale étoit composée de MM. Lambrechts, Dupuy, Périe, Garan-Coulon, et Germain Garnier.

— Les courses de chevaux du département de la Seine ont eu lieu au Champ-de-Mars, les dimanche 11 et lundi 12 de ce mois. Le premier jour, les prix de 1200 fr. ont été remportés par un cheval entier appartenant à M. Riotot, et par une jument appartenant à M. Carpentier. Le lendemain, le grand prix de 2000 fr. a été disputé entre ces deux chevaux; il a été gagné par la jument de M. Carpentier.

— Un ouvrier qui demeuroit rue Saint-Hyacinthe, avoit disparu depuis trois semaines. Le commissaire de police, informé de cette circonstance, s'est rendu sur les lieux, et a fait ouvrir la chambre qu'il habitoit. On y a trouvé le cadavre de cet infortuné : il paroît avoir été assassiné de deux coups de hache. On a aussi trouvé dans la chambre une hache teinte de sang.

On lit dans le *Moniteur* l'article suivant :

(Extrait du journal allemand *la Minerva*. Septembre 1807, n°. 2.)

La déesse de la Germanie à la déesse d'Albion, au jour de Napoléon, 1807.

Ecoute-moi, Albion; le flot qui frappe ton rivage te porte mes paroles de douceur et paix. Ce sont celles d'une sœur et d'une amie!

La foudre des combats repose! La paix brille de nouveau sur la terre, et les moissons dorées couvrent les champs de bataille!! Toi seule restes armée! Tu seins le glaive plus étroitement encore. Pourquoi veux-tu combattre plus long-temps? Pourquoi tardes-tu à entrer dans l'alliance de la paix? Réponds, sœur royale; que tes paroles m'arrivent portées par les vents d'occident qui soufflent de tes rivages!

Mais quel langage!! Convient-il à celle dont l'empire repose sur la force et la sagesse? Non! Je vais te dire quelles sont les passions qui t'agitent et te remplissent de la fureur des combats! Ecoute-moi!

Oui, reine de la mer, toutes tes actions sont les enfans de l'iniquité et d'impurs desirs! La guerre fait ta joie! Tu en allumes le feu dans le pays de ma bien-aimée; et pendant qu'il s'élance en flammes dévorantes, tu désignes avec un rire ironique le champ de bataille qui doit être le tombeau des braves et des forts que tu redoutes, comme les vengeurs de tes forfaits et les protecteurs de la liberté des peuples! — Albion! ils ont vaincu les peuples de l'Occident et du Sud; et, le front couronné de lauriers toujours verts, ils sont prêts à renverser tes perfides projets. En combattant tes intrigues, ils sont devenus plus grands et plus puissans, et dans la plénitude de leur force ils te méprisent!

Mais à leur mépris, se joint l'indignation de tes amis. L'illusion est détruite! L'aveuglement a cessé, et la vérité brille plus éclatante et plus pure! Elle leur dit que ce n'est pas pour eux, mais pour toi qu'ils se sont précipités dans les combats! Toi seule, toi seule, Albion, tu voulois, après une longue et sanglante querelle, mettre, en jouant sur ta tête la couronne de Plutus; car le desir immodéré des richesses est la source impure dans laquelle tu te baignes! Tu veux accumuler dans ton sein les trésors de la terre, et par leur charme éblouissant, te soumettre le monde! Voilà pourquoi tu envoies tes flottes au-delà de l'équateur! Tu arraches leurs paisibles provinces à des peuples dont l'histoire racontoit déjà les faits pendant ton enfance. Avec l'or que tu leur enlèves, tu charges la Discorde sur tes navires et tu la jettes au milieu des plus puissans peuples de l'Europe, afin de jouir ininquiétée et sans trouble du fruit de tes rapines!

Veux-tu soumettre l'aigle gaulois, arrêter son vol impétueux, fixer les rapports de l'ancien et du nouveau monde, asseoir d'une manière solide et durable l'honneur, le repos et l'intérêt de tou[t] île? Eh bien, que le sort des combats en décide! Envoies-y tes nombreuses légions, et viens toi-même sur le champ de bataille!

Mais non! le jugement du monde a prononcé sur ton intérêt. — Ton repos, il est dans le [f]eu de tes passions! — Quant à ton honneur.......

Ecoute-moi, ma sœur, tu n'as pas encore paru dans les champs de l'honneur! tu n'as envoyé que des armes, des instrumens de guerre et des débonnaires allemands! — Tu as à ta solde des bandits, des voleurs, des incendiaires; tu enlèves des provinces à tes alliés comme à tes ennemis, et il fut un temps où les ambassadeurs qui représentent la personne sacrée, furent obligés de fuir, comme des criminels, des cours des princes du Midi. Quelle honte te couvre, Albion! Efface-la, anéantis le livre de tes crimes!

Je ne te parlerai pas de ton administration, mais de ton ministère. Il me semble voir un comité de marchands dont les pensées et les sentimens se confondent dans le plus ou le moins d'un compte courant. Le changement presque périodique de ses membres n'est qu'un jeu propre à amuser des enfans. L'acteur change, le rôle est le même. Tu joues depuis longues années cette tragi-comédie.

Mais quels sons frappent mon oreille! Dieu! c'est la déesse protectrice du Danemarck, qui pousse jusqu'au ciel ses cris lamentables, et qui appelle sept fois sur toi sa vengeance! Ainsi crie une mère qui voit son enfant chéri dans les griffes d'une hyène.

Tu t'imagines que je suis tombée, et qu'avec les fers du vainqueur j'ai pris aussi son langage. Détrompe-toi! Jamais n'a lui sur la Germanie un plus beau jour, un jour plus heureux que celui qui est témoin du discours que je t'adresse.

Mes princes indépendans règnent seuls, et la barrière qui s'élevoit entre le sud et le nord est renversée. L'antique querelle est terminée. L'opinion et la croyance ne divisent plus les peuples. Le bien public, la loi et la force sont une égale puissance; les arts habitent les palais, les sciences montent sur les trônes; et le héros de l'Occident protège de son glaive invincible le bonheur que je porte dans mon sein. Le génie de l'Immortalité a gravé sur des tables d'airain, pour l'éternelle félicité des générations à venir, l'alliance que ce héros a conclue avec la Germanie.

COURS DE LA BOURSE DU 15 OCTOBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	55f	7-8	54f	5-8
— Courant	55	-4	56	1-2
Hambourg. .	184	3-4	183	1-2
Londres. . .	00	00c	00	0-0c
Madrid eff. .	15	45	15	50
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	45	15	50
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	463	00	466	0-0
Gênes effec.	468 c		466 c	
Livourne. . .	504c		5o5 c	
Naples. . . .	000	00	000	00
Milan.	81 rep 6f		81 rep.of	
Basle.	1	0-op	1	3 4p.
Francfort. . .	0	0 op	00	00
Vienne. . . .	000	0-op	000	00
Lyon.	3-8 p	0-oj.	1	3 8p.
Marseille. . .	5-8 p	0-oj.	1	3 8p.
Bordeaux . .	pair	0-oj.	1	1-8p.
Montpellier.	1-2 p	0 oj.	00	0-op.
Genève. . . .	0-op	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 59c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000	00
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre.	5	31
Quadruple	81	10
Ducat.	11	15
Souverain.	00	0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 86f 5oc 60c 50c 30c 25c 20c 00c 000

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 85f 20c 00c 00c oof

Banq. de Fr. avec doublement 0000f 0000f 00c 0000 f00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	of 00c	à	of	000
- S. Domingue.	o 00	à	o	000
Sucre d'Orléans.	o 00	à	o	000
— brut	o 00	à	o	000
Coton du Levant	o 00	à	o	000
Sav. de Marseille	o 00	à	o	000
Huile d'olive. . .	o o	à	o	000
Potasse d'Amér.	oof 00c.	à	oof	000
Eau-de-vie, 5/6.	oof 000	00c	à	000

ANNONCE.

Code de Commerce; édition originale et seule officielle, de l'Imprimerie-Impériale, broché avec la table des matières. *in*-4°. Prix : papier fin double, 7 fr. 50 cent., papier vélin, 12 fr., et 2 fr. en sus par la poste; *in*-8°., 2 fr. 50 cent., papier vélin, 5 fr., et 75 cent. en sus; *in* 32, 1 fr. 20 cent., papier vélin, 2 fr. 40 cent., et 25 cent. en sus.

A Paris, chez A. Galland, lib. de l'Imprimerie-Impériale, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n°. 32, en face des écuries de l'Empereur; et chez le Normant.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

pas trop les autres; ceux-ci sont nombreux, bien distincts, et suivant une perspective linéaire bien entendue : tous les objets sont rendus avec détail; et la perspective aérienne, qui jette de la confusion dans les lointains, est épargnée avec art.

Pour la gravure, il seroit difficile de mieux faire. Les artistes qu'on y a employés sont MM. Née, Pillement fils, Dupart, Desoulx, et Mlle Levé. On nous assure que les planches pour les quatre premières livraisons sont terminées.

Ce que nous voyons du texte est d'une lecture agréable, conçu sur un bon plan; et nous sommes fondés à assurer que cette partie de l'ouvrage sera bien traitée. Le luxe typographique répond à tout le reste; c'est le plus beau et le plus grand papier, sous les presses de Didot : enfin, les éditeurs, MM. Treuttel et Würtz, ont l'habitude de ces grandes entreprises, et tous les moyens de les faire réussir.

Voilà sans doute plus qu'il ne faut pour nous autoriser à annoncer *le Voyage pittoresque à Constantinople et aux rives du Bosphore*, comme un ouvrage digne de fixer l'attention des riches amateurs et de figurer dans les plus belles bibliothèques. Mais s'il en avoit été autrement, MM. Treuttel, Würtz et Melling, pensent-ils bien fermement que nous eussions été inexcusables d'en dire notre avis avec la même franchise? Il ne manque pas de libraires et d'auteurs qui crient que l'empire des arts est menacé, et l'arbre de la science frappé dans ses racines, dès qu'un critique parle en termes peu favorables du livre qu'ils ont à vendre. Les bonnes gens qui écoutent ces doléances, ne savent pas que ce n'est jamais que sur la demande formelle de l'éditeur qu'un journal annonce un ouvrage; auteurs et imprimeurs seroient parfaitement maîtres qu'on ne dit jamais rien de leurs productions; mais loin de là ils aiment la critique, et ne demandent autre chose que de faire parler d'eux, pourvu que ce soit par bénéfice d'inventaire, et seulement quand il y a du bien à en dire; qu'ils en aient le pouvoir, ils nous obligeront à les louer tous les jours sur toutes choses, sans restriction aucune; et puis il sera plaisant de les voir se pavaner de cette suite non interrompue de louanges, comme d'un témoignage de leur infaillibilité.

M. B.

LOGOGRYPHE.

Sur mes six pieds, du genre masculin,
Sur l'eau je suis un mince personnage;
Sur mes six pieds, du genre féminin,
C'est sur le vin que je plais davantage.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Feuille-ton*.

Six duos concertans pour violon et violoncelle, composés et dédiés à M. Fayolle, son élève pour le violoncelle; par M. Camille Borni, et devenu premier violoncelle du concert du grand théâtre, à Milan. Œuvre VII. Première partie.

Prix : 7 fr. 50 c.

A Paris, chez Sieber père, professeur et éditeur de musique, rue Saint-Honoré, hôtel d'Aligre, n°. 123.

Et chez H. J. Bon froy, direct. de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

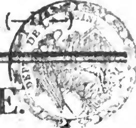
Elémens de Grammaire française, rédigés sur un plan nouveau adapté aux principes et à la progression de l'analyse grammaticale raisonnée; et suivis d'un traité qui donne la manière de faire et d'enseigner l'analyse; par B. J. Crepel. Un vol. in-12. Prix 1 fr. 80 c., et 2 fr. 50 c. par la poste.

A Arras, chez F. Desprez, imprimeur-libraire, rue Saint-Aubert.

A Paris, chez Théodore Leclerc, libraire, quai des Augustins, n°. 27;

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

A V I S.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 1er octobre.

Pour se venger des revers que nous a fait éprouver dans le Paraguay le capitaine-général Santiago Liniers, les journaux ministériels disent que c'est un homme de rien, un pâtissier, fils de pâtissier, et qu'il n'a été en Amérique que pour y établir des soupes économiques; mais les injures ne sont pas des vérités, et quoique Liniers ne soit pas notre ami, il est aujourd'hui à-peu-près avéré qu'il est né en 58, de parens nobles, à Niort, ville de Poitou. Son père étoit comte, et mourut major au service de Louis XV. En 91, M. Liniers étoit lieutenant dans la marine et chevalier de l'ordre de Malte; c'est à l'île de Malte qu'il s'embarqua, avec plusieurs émigrés français, pour passer en Espagne, où il obtint, sur la recommandation du duc de Saint-Simon, une commission de capitaine d'infanterie au service de S. M. espagnole. Au moment où la guerre éclata entre l'Angleterre et l'Espagne, Liniers présenta un mémoire au prince de la Paix; il demandoit la permission de passer dans l'Amérique méridionale avec plusieurs de ses amis, tous Français et Italiens, promettant de verser leur sang pour défendre contre les Anglais les possessions espagnoles. En effet, le général Liniers n'a pas manqué à sa parole; et quoique à l'époque où il présenta sa pétition, il ne fût qu'un officier subalterne, c'est pourtant ce simple officier qui a battu nos généraux, et c'est à lui que la rivière de la Plata doit son indépendance.

On mande des Indes orientales, qu'on vient de découvrir dans les environs de Vellore une conjuration ourdie par les officiers des troupes indigènes. L'insurrection devoit éclater pendant une fête donnée par une dame à tous les officiers européens. Le régiment le plus impliqué est le 20e; mais chaque jour on découvre des complices dans l'état-major des autres régimens.

Les lettres de Gothembourg portent que nos troupes se sont déjà emparées de Fleckeroen, petite île située devant la rade de Christiansand, et qu'elles se disposent à attaquer Christiansand lui-même, dont le port contient deux vaisseaux de ligne de première force. La nouvelle de la prise de Fleckeroen n'est cependant pas officielle, et mérite confirmation.

Le discours prononcé à l'ouverture du corps législatif, par l'Empereur des Français, est lu ici avec empressement, et a produit une vive sensation. (*The Courrier.*)

Ceux de nos négocians qui font beaucoup d'affaires avec les Etats-Unis, suspendent leurs expéditions jusqu'à nouvel ordre; car, jusqu'à ce moment, une rupture paroît évidente.

La mer n'est pas tenable depuis quelques jours. La flotte du canal qui avoit voulu aller reprendre sa station devant Brest, a été forcée de rentrer à Torbay.

On mande de Portsmouth, qu'on vient d'y donner des ordres pour que tout fût prêt dans le port à recevoir les vaisseaux de guerre danois attendus d'un jour à l'autre de Copenhague. (*The Sun.*)

L'Abergawenny, bâtiment des Indes orientales, avoit fait naufrage: on s'est occupé pendant tout l'été à sauver sa cargaison, et déjà l'on en a retiré 70,000 dollars et 30 pipes de vin.

M. Thomas Kitu a été nommé premier commis de l'amirauté, en remplacement de M. Charles Wrigth, décédé.

On mande d'Halifax, en date du 26 août, que l'amiral Berkley dispose son escadre, et se tient prêt à attaquer les Américains au premier moment. Le major-général Hunter fortifie tous les points vulnérables de la peninsule de la Nouvelle-Ecosse, y établit des magasins considérables, et y fait des approvisionnemens nombreux d'armes et de munitions. Le général Hunter commandera à New-Brunswick. Halifax sera sous le commandement du major Sckerret. De leur côté, les Américains font aussi de grands préparatifs. On voit de toutes parts transporter de l'artillerie. Ils ont fait construire beaucoup de chaloupes canonnières; et leurs fonderies, leurs manufactures d'armes sont dans une très-grande activité. (*The Courrier.*)

Cinq prisonniers français sont parvenus à s'évader; voici leurs noms et qualités: Bontruche, capitaine; Tharon, Rose et Letellier, aspirans, et Louis Bonnefoux, enseigne de vaisseau, pris sur la frégate *la Belle-Poule*. Il paroît au reste que deux de ces prisonniers ont forcé un matelot à se hasarder en mer sur un simple bateau, et ont gagné sans accident les côtes de France.

VALACHIE.

Bucharest, 5 septembre.

Le 22 août il fut adressé une circulaire à tous les régimens russes, dans laquelle on leur enjoignoit de donner la liste de leurs malades, du nombre de chariots dont ils avoient besoin, et en général de faire toutes les dispositions pour leur départ. Dès le 25, les hôpitaux et bagages se mirent en marche.

C'est le 18 du mois dernier que le prince Ypsilanti partit pour Pétersbourg, escorté par 300 hommes de sa garde. Comme ce départ causoit des inquiétudes aux habitans, on publia le 29 une proclamation, où il étoit dit que le voyage du prince n'avoit aucun but politique, et étoit seulement relatif à des affaires particulières. L'on croit cependant sa-

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 15 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Tartufe de Mœurs, la Belle Fermiere.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lina, ou le Mystère, Lucile.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Volage, le Vieillard et les Jeunes Gens.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Fresine, Fanchon, Arlequin à Alger.

Mlle Severin debutera par le rôle de Fanchon.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La prem. d'*Une Heure de Folie, M. Vautour, Héloïse, Ricco.*

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Le Faux Alexis, le Pèlerin Blanc.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Les Pêcheurs Catalans, la Queue du Diable.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Cendrillon, la Poule Plumée, Reste à Un.

SALLE MONTANSIER.

Auj., l'Incomparable Ravel continuera ses exercices par des danses nouvelles.

TIVOLI.

Aujourd. Fête, Jeux, Danses, Concert, Forioso, Feu d'artifice.

Hameau de Chantilly, ci-devant Cirque des Muses, rue Saint-Honoré, n°. 91, vis-à-vis celle du Four.

Aujourd'hui Fête et Bal paré. Prix du billet d'entrée: 2 fr. 25 c. Billet de supplément, 1 fr. 50 cent.

WAUXHALL D'HIVER,

Ci-devant salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.

Aujourd'hui, Bal.

Auj., Bal à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

VARIÉTÉS.

Projet de rendre utiles les salles de Spectacle supprimées.

Dans toutes les institutions, les moyens même les plus éloignés doivent correspondre avec le but principal. Lorsque l'éducation avoit pour objet de former les jeunes gens à la vertu, il pouvoit être utile de placer loin du tumulte du monde le local où on les élevoit. Aujourd'hui, l'éducation a, comme on sait, un but bien plus solide et plus rapproché des besoins réels de la société; il ne s'agit plus que d'élever des messieurs et des dames, capables de se présenter dans un salon avec grace et assurance, de figurer avec avantage dans un bal, et de juger avec goût et discernement le mérite d'un couplet ou d'un entrechat. Si dans nos cours d'éducation l'on admet encore l'étude de quelques sciences, on a grand soin de faire sentir aux jeunes gens que ces études n'offrent aucun intérêt par elles-mêmes, et que l'on n'y doit voir qu'un mal nécessaire, et un moyen de se pousser dans quelque place lucrative. L'art de faire le savant sans l'être, est enseigné moins encore par des leçons directes que par l'heureux exemple des professeurs. Exciter les jeunes esprits à aimer l'étude par elle-même, leur inspirer le desir d'être utiles à leur nation et à leur siècle, les pénétrer de la dignité morale de l'homme, ce sont là des maximes surannées que les instituteurs, et sur-tout les parens, regardent aujourd'hui comme uniquement propres à rendre les jeunes gens lourds, tristes, sauvages, et incapables d'avancer dans le chemin des honneurs et de la fortune. De même, quant à l'éducation des femmes, si on y laisse encore

Digitized by Google

voir que, par le traité de Tilsit, le prince Ypsilanti cesse d'être hospodar de Valachie.

Le corps du général Michelson a été déposé dans notre église métropolitaine, jusqu'à ce qu'il puisse être transporté en Russie.

HONGRIE.

Bude, 30 septembre.

Dans la 43e séance de la diète qui fut tenue le 21 de ce mois, on fit lecture de trois rescrits de S. M. Les jours suivans, les Etats ont délibéré *in circulo*, à Pest, sur différens objets. Avant-hier 27, la 44e séance eut lieu, en chambres séparées. On attend, vers le 15 octobre, une députation de la chancellerie aulique de Hongrie, pour se concerter sur les articles: ce qui fait croire que la clôture de la session aura lieu vers la fin du même mois.

La vendange a été très-abondante tant ici qu'à Pest.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 5 octobre.

On apprend qu'une escadre anglaise croise dans la Baltique.

Le roi de Suède est à Carlscrona depuis le 7 septembre. On travaille nuit et jour à augmenter les fortifications de cette ville. D'après le dernier bulletin de la santé de ce prince, la fièvre paroissoit l'avoir quitté; mais il étoit dans un état de foiblesse extraordinaire.

La flotte suédoise est composée de deux divisions: la grande flotte et la flotte de galères. La première est à Carlscrona; elle est composée de 12 vaisseaux de ligne et 8 frégates. La flotte de galères consiste en bâtimens plats, grands et petits, qui sont destinés à agir sur les côtes, entre les îles et les rochers, tant pour empêcher une descente, que pour agir de concert avec l'armée, couvrir ses flancs, et faciliter ses opérations: cette flotte comprend des chebecs, chaloupes canonnières, des galères et demi-galères, des barques à canons et mortiers, avisos, vaisseaux de transport, formant en tout 500 bâtimens, divisés en cinq escadres qui sont stationnées à Swenbourg, Abo, Gothembourg, Stockholm, et à Stralsund (avant la reddition de cette ville). Les matelots sont enrôlés comme les soldats, ou fournis par les villes et certains districts des côtes, qui jouissent pour cela de certaines exemptions. Le nombre des matelots enrôlés est de 1500; celui des matelots qui sont en activité, est de 7200 hommes. Il peut être porté à 14,000 hommes, au moyen de la réserve.

On assure que la première attaque contre les Anglais dans la Sélande sera faite par l'armée danoise, et que les troupes françaises se tiennent prêtes à marcher au secours des Danois, si les circonstances l'exigent.

Sur la réquisition de M. Grote, agent du roi de Prusse, notre magistrat a condamné à quinze jours d'arrêt, M. Brun, éditeur d'un recueil périodique, intitulé: *Miscelles du Nord*, à cause d'un article relatif à la ville de Neu-Ruppin.

Francfort, 10 octobre.

On remarque dans l'ordonnance de l'Empereur d'Autriche, relative au duché de Saltzbourg, que les vallées de Brixen et de Zill, le district de Windisch-Matray et la juridiction de Eugen, ne sont point encore compris dans cette mesure; ce qui fait croire que les frontières entre ce pays et le Tyrol ne sont pas encore réglées.

On mande de Livourne, en date du 21 septembre, que le général de division Miollis, commandant des troupes françaises et italiennes entrées dans le royaume d'Etrurie, a fait publier une proclamation, où il est dit entr'autres, que pendant que l'on fera, dans la ville et dans le port, des visites domiciliaires, le consul-général de France à Livourne fera faire, de son côté, par ses agens et par la police, des recherches sévères sur toutes les marchandises qui entreront ou qui sortiront. Les objets suspectés seront séquestrés; et s'il est prouvé que ce sont des marchandises anglaises, elles devront être transportées sur-le-champ au dépôt général des marchandises séquestrées, etc.

Les Français ont mis des gardes sur tous les bâtimens qui se trouvent dans le port, à l'entrée duquel ils ont aussi placé des bâtimens armés, afin d'empêcher qu'aucun ne sorte.

Les lettres de Venise du 7 septembre annoncent que les troupes russes qui ont débarqué dans cette ville, ont ordre d'attendre à Padoue, pour continuer leur route, qu'elles aient été rejointes par les trois ou quatre mille Russes qui sont encore à Corfou. Mais on assure que les Anglais bloquent cette île, et qu'ils refusent de laisser passer les Russes. Il paroît certain que l'escadre russe qui se trouve dans les ports de Venise, y passera l'hiver, à cause de la mésintelligence survenue entre la Russie et l'Angleterre.

M. le général Chasseloup est arrivé hier à Francfort, venant de l'armée.

Le même jour il est arrivé 51 pièces de canon, que l'on transporte par eau à Mayence.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 14 octobre.

— Une des dispositions de la loi portant création des tribunaux, conféroit à vie les places de juges, avec cette restriction, que les magistrats nommés par le souverain seroient maintenus sur les listes d'éligibilité. Ces listes ayant été abrogées, le sénat s'est occupé dans sa dernière séance des moyens d'établir un nouveau mode d'épuration dans l'ordre judiciaire.

— On annonce que la première représentation de l'opéra de *Trajan* est définitivement fixée à dimanche prochain.

— Depuis le Jardin des Plantes jusqu'à la barrière d'Enfer, on a planté des poteaux destinés à soutenir des réverbères, dont cette partie des boulevards du Midi avoit été privée jusqu'ici. On sait que ces boulevards, beaucoup plus modernes que ceux du Nord, n'ont été finis et plantés qu'en 1761. Ils ont, depuis le Jardin des Plantes jusqu'au quinconce des Invalides, 3,683 toises: ceux du Nord n'ont que 2,400 toises, depuis la porte Saint-Antoine jusqu'à la Madelaine.

— Le public se portoit en foule ce matin à l'exposition annoncée par M. le directeur-général des musées. Cinquante statues, quatre-vingts bustes, cent quatre-vingt-seize bronzes, un grand nombre de tableaux, pour la plupart des écoles flamandes, et quelques-uns de leurs plus grands maîtres; plusieurs armures, une multitude d'objets de curiosité, la plupart monumens du moyen âge, font de cette exposition une des plus nombreuses et des plus variées que l'on ait encore vues. Nous rendrons compte successivement des choses qui nous paroîtront les plus dignes de l'attention de nos lecteurs, soit par leur mérite réel, soit par leur singularité. Qu'il nous suffise de dire aujourd'hui, que ces monumens multipliés des victoires du héros français, remplissent une salle nouvellement ouverte au rez-de-chaussée du musée des statues, le grand salon des expositions ordinaires, la galerie d'Apollon, dans toute sa longueur, et le beau salon d'Apollon, à l'extrémité de cette galerie.

— Dans un mandement que vient de publier M. l'évêque de Versailles, pour annoncer l'inauguration du séminaire de

---

quelque place aux connoissances d'une mère de famille et d'une bonne ménagère, on a soin de faire considérer aux petites filles ces arides et ignobles études comme des ombres dans le tableau de la vie sociale, comme un désagrément auquel elles ne peuvent encore se soustraire entièrement. Les institutrices traitent ces objets comme les instituteurs traitent les sciences: ce sont des choses indifférentes en elles-mêmes, et qui n'ont qu'une valeur relative, selon l'usage qu'on peut en faire pour briller, pour s'enrichir ou pour se divertir.

Et pourquoi suivroit-on d'autres principes dans l'éducation que dans le monde? Pourquoi les écoles et les pensionnats ne seroient ils pas en harmonie avec toutes les choses qui les environnent? Paroître plus qu'on est, c'est le grand principe de la civilisation actuelle, c'est le vrai secret de cette moderne perfectibilité du genre humain, pour laquelle on n'a besoin ni de morale, ni de religion.

C'est pour soutenir, fortifier et développer cet esprit théâtral, ame de toute l'éducation moderne, que nous proposons de consacrer les jolies salles de spectacles, aujourd'hui fermées, à ces brillantes représentations, vulgairement nommées *distributions des prix*, et dans lesquelles le système actuel d'éducation se montre dans toute sa perfection. Je vais développer cette idée, qui a déjà reçu l'approbation de plusieurs habiles instituteurs et institutrices, et dont l'exécution remplira de joie la plupart des familles.

D'abord, l'absence de tout enseignement religieux et de toute morale austère étant reconnue pour une base de toute bonne éducation à la mode, il me semble que le local destiné aux exercices d'une aimable et brillante jeunesse, devroit porter un caractère aussi gai, aussi léger, aussi mondain que possible. Un théâtre me semble réunir toutes les conditions qu'on pourroit exiger d'un local destiné aux exercices publics de la jeunesse. Si nous regardons l'effet moral, un théâtre rappelleroit aux jeunes gens qu'ils n'entrent dans le monde que pour courir de jouissance en jouissance; un théâtre feroit ressouvenir les jeunes personnes que leur principale destination est de briller et de plaire; un théâtre, enfin, indiqueroit à l'un et à l'autre sexe la dissimulation, la ruse, la présence d'esprit, la vanité et l'égoïsme, comme les qualités qui composent aujourd'hui un caractère achevé.

Si nous regardons les plaisirs de la société qui se réunit à une semblable représentation, ils ne sauroient que s'accroître par le choix du local que je propose. Quelque soin qu'on mette, dans les pensionnats, à arranger une salle d'exercice en forme de théâtre, il est évident que ces vains simulacres n'équivalent jamais la réalité. C'est dans des loges bien décorées et bien éclairées que les tendres mères et les sœurs aînées peuvent le mieux étaler les charmes de leur personne et l'élégance de leur parure. D'un autre côté, MM. les *examinateurs*, placés dans l'orchestre, n'auroient qu'à se retourner pour se reposer de leurs pénibles fonctions par le coup d'œil le plus agréable. Les gens d'un âge plus mûr et d'un caractère plus grave pourroient faire une bouillotte dans le fond de l'amphithéâtre, afin de passer d'une manière raisonnable les momens que les préjugés obligent encore à consacrer, dans ces sortes de représentations, à des matières sérieuses.

Mais c'est sur-tout en considérant les exercices en eux-mêmes, que l'on sentira combien le local proposé seroit convenable. En effet, où pourroit-on placer plus dignement que sur des treteaux, un professeur galant qui adresse un madrigal à chaque demoiselle qu'il examine, ou qui déclame contre les pédans du siècle de Racine, et contre l'érudition, comme n'étant que l'éteignoir de l'esprit, ou enfin, qui répète la morale de Diderot et les commentaires de Voltaire sur l'Histoire sacrée? Il y a même plusieurs scènes d'un autre genre qui se passent fréquemment dans les pensionnats, et qui figureroient beaucoup mieux sur un théâtre. Par exemple, deux grammairiens qui, en mettant les mains sur la hanche, et en se lançant des regards furieux, disputent à

Digitized by Google

son diocèse, ce prélat recommande à la piété des fidèles le succès de cet établissement, devenu si nécessaire dans les circonstances présentes : « Car, dit-il, chaque année voit » périr un nombre considérable de pasteurs. L'année dernière » ce diocèse en a perdu cinquante-huit, dont six voués à la » retraite n'exerçoient plus ; et il n'a pas acquis six nouveaux » prêtres dans cet intervalle pour compenser cette perte. »

AUX RÉDACTEURS.

Permettez, Messieurs, à un de vos anciens collaborateurs de se servir de la voie de votre Journal, pour annoncer qu'il ouvrira, le 12 novembre prochain, un Cours d'Histoire, et pour développer le plan qu'il se propose d'y suivre.

Cours d'Histoire, par M. Jondot. (1)

S'il est une science propre à élever le cœur de l'homme, c'est l'histoire, qui nous met en rapport avec tout ce que la terre enfante de plus illustre, qui rassemble sous nos yeux les événemens les plus mémorables, et qui nous fait vivre, en quelque sorte, au sein de l'héroïsme. Quoique dégradés par la mort, les souverains remontent sur leur trône ; les vaillans capitaines reparoissent à la tête de leurs armées, et toutes les grandeurs anciennes renaissent pour notre instruction particulière. L'histoire, qui s'enrichit des dépouilles du temps, forme une partie de nos plus douces jouissances. C'est elle qui, nous pénétrant de l'esprit des grands-hommes, modifie notre être, et agrandit la sphère de nos idées : elle nous inspire en même temps une noble audace, une généreuse franchise, et nous fait dire aux rois dans la tombe, des vérités que nous aurions craint de leur dire sur le trône.

L'histoire ancienne est celle qui naturellement offre le plus d'attraits. Egyptiens, Israélites, Assyriens, Perses, Grecs, Carthaginois et Romains, ne viennent que successivement jouer leur rôle, et ne nous accablent pas tous à la fois du récit de leurs actions et du poids de leur gloire. Depuis quatorze siècles, au contraire, plus de vingt peuples divers se pressent, se serrent sur la route étroite de l'immortalité. Comment l'attention ne seroit-elle point fatiguée dans cette agitation confuse ? Et pourtant c'est cette longue période que nous nous proposons de parcourir cette année. Nous commencerons précisément à la chute de l'Empire romain d'Occident, 476 de l'ère chrétienne. Alors régnoit Zénon sur l'Orient. Dans le flux et dans le reflux des nations barbares, s'étoit déjà perdue la trace des anciennes mœurs, et s'organisoit un nouveau monde politique. Les Francs s'étoient fixés dans les Gaules, les Visigoths dans les Espagnes, les Angles-Saxons dans la Grande-Bretagne. Le flambeau des lettres ne jetoit plus qu'une pâle lueur, la philosophie humaine étoit muette ; mais l'éloquence sacrée des Jérôme, des Chrysostôme, des Salvien, des Augustin, etc., avoit laissé de profondes empreintes dans les ames religieuses : les rigueurs de la pénitence n'avoient pu affoiblir la vivacité de leurs pensées, ni dessécher les fleurs de leur imagination.

Notre projet est d'embrasser l'histoire universelle du moyen âge. C'est de Constantinople que nous partirons pour faire la revue des peuples les plus célèbres ; le règne de chaque empereur d'Orient sera le cercle dans lequel nous renfermerons tous les autres souverains, et nous bornerons, pour ainsi parler, le mouvement du monde. En développant cette immense chaîne d'événemens compliqués, et quelquefois ténébreux, nous aurons soin de consacrer quelques momens de plus à l'histoire de France. Cette méthode, il ne faut point se le dissimuler, présente d'innombrables difficultés ; mais elles ont été vaincues, pour la plupart, à l'aide d'un travail chronologique extrêmement pénible, qui nous ouvre, malgré les ténèbres du moyen âge, les plus belles, les plus vastes perspectives. N'est-il pas agréable d'apprendre que, sous le règne obscur de notre Henri I[er], les Turcomans, conduits par Togrul-Beck, fondent le quatrième Empire des Perses, et que l'énergie, la valeur, les vertus, semblent être reléguées aux extrémités de l'Asie, sur les rives de l'Oxus ? Connoissance absolument indispensable, puisque cet événement va influer sur les destinées de l'Europe. Les Seljucides, ou princes des Turcomans, étendront bientôt leurs conquêtes des bords de la mer d'Aral à la Méditerranée, s'empareront de Jérusalem en 1076, profaneront les lieux saints, et commettront des horreurs dont la vue enflammera le zèle, l'indignation, le pieux enthousiasme et l'éloquence de l'hermite Pierre ; bientôt nous verrons ces peuples à demi sauvages, dont l'histoire nous paroissoit si peu instructive, nous les verrons joindre, combattre et détruire dans les champs de Phrygie, de Phénicie, de Syrie et de Palestine, l'élite des guerriers de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France, que la ferveur des Croisades transportera en Asie.

Quel plaisir, au sortir d'une séance, de pouvoir rapprocher l'Orient de l'Occident, et de montrer dans le même cadre, par exemple, sous Philippe-Auguste, ses contemporains les plus célèbres, Frédéric Barberousse, Richard Cœur-de-Lion, Innocent III, Théodore Lascaris, Soliman, sultan d'Icone, Saladin, Gengis-Kan, et l'infortuné Mohammed, sultan de Samarcande ! Qui n'aimeroit dans un résumé clair et précis, à reproduire le tableau des événemens les plus remarquables de ce même temps : pour l'Orient, la destruction de l'Empire de Samarcande, la conquête d'une partie de la Chine, la journée de Tibériade, la prise de Constantinople en 1204, et la fondation de l'empire de Trébizonde : pour l'Occident, la journée d'Alarcos, où Alphonse VIII, roi de Castille, resta sur le champ de bataille avec cinquante mille de ses soldats ; celle d'Alcoras, où les Chrétiens se vengèrent des Maures par une victoire éclatante ; la journée de Bouvines, le sac de Beziers, et la bataille de Muret, où Pierre II, roi d'Aragon, perdit la vie ?

Mais, pour que le public juge mieux notre méthode, essayons de composer une de ces espèces de synchronisme. Nous choisissons une des époques les plus stériles, où le monde présente le spectacle le plus uniforme, afin d'être plus court, et de ne point dépasser les bornes de cette feuille : par exemple, le règne de Michel III, empereur d'Orient, qui contient un espace de vingt-cinq années, de 842 à 867. Après avoir esquissé le gouvernement de ce parricide souverain qui consomma le schisme des Grecs, nous nous transportons de Constantinople à Bagdad, où de fréquentes révolutions ébranlent l'Empire des califes. La milice turque disposoit à son gré du pouvoir suprême, et jouoit, sur les bords du Tigre les mêmes scènes de terreur et de carnage que les gardes prétoriennes avoient jouées autrefois sur les bords du Tibre. Les califes se succédoient avec une effrayante rapidité. Caligula et Néron revivoient dans la personne de Motawaked et de son

(1) On souscrit pour ce Cours, moyennant 24 fr. par mois, chez le Normant ; chez H. Nicolle, à la Librairie Stéréotype, rue des Petits-Augustins ; et rue de Vaugirard, n°. 48, près celle Férou. Il commencera le 12 novembre, à cette dernière adresse, et aura lieu les mardi, jeudi et samedi, de midi précis à une heure et demie. Le 15 du même mois, au même prix, à la même heure, s'ouvrira un Cours de Géographie, les lundi, mercredi et vendredi. On pourra former les so..es des Cours particuliers, en s'arrangeant de gré à gré. (Toute lettre non affranchie sera refusée.)

---

grands cris sur le participe, n'offriroient-ils pas une scène d'un très-bon effet théâtral ?

Pour ce qui regarde la distribution même des prix, il est inutile de développer les avantages qu'offriroit un théâtre ; les têtes couronnées peuvent s'y montrer à beaucoup plus de regards à la fois ; cela accoutume les jeunes gens à rechercher les applaudissemens de la multitude, à préférer à la vertu même le prix de la vertu ; enfin, à considérer les honneurs extérieurs comme la véritable mesure du mérite. Voilà d'excellens principes ! Voilà comme il faut penser pour obtenir promptement une grande fortune ! Dans l'état actuel du monde social, on ne peut prendre trop tôt l'habitude de marcher sur les planches.

Enfin, quant à l'instruction des jeunes gens, elle paroîtroit sur la scène dans le jour le plus favorable, grace à la manière dont je propose d'employer les décors des théâtres supprimés. La mythologie est, comme on sait, une des sciences les plus cultivées dans les pensionnats des demoiselles. Il n'y a pas de petite fille qui ne sache par cœur toutes les intrigues galantes de Jupiter et de Mars ; qui n'ait appris, par l'exemple de Junon et de Vulcain, combien la jalousie entre époux est ridicule ; enfin, qui n'ait étudié à fond les attributs qui caractérisent un Apollon, un Hercule ou un Faune. Eh bien, les peintures qui décorent les salles de spectacles n'offrent-elles pas un cours complet de mythologie ? Pour mieux se rappeler leurs leçons, les jeunes personnes n'auroient qu'à porter leurs regards vers le plafond. Nos jeunes savans ne seroient pas oubliés. Pour les aider à se rappeler les noms des grands hommes, je distribuerois entre les colonnades des loges les portraits des plus fameux danseurs et chanteurs de Paris : sur les coulisses, je ferois représenter en grand tous les tableaux synoptiques de l'histoire, inventés et employés dans les diverses maisons d'éducation. Quant à la religion et à la morale, un habile peintre les placeroit sur un rideau du fond, dans un lointain obscur. Voilà donc les jeunes gens environnés d'une *mnémonique artificielle* qui parleroit à leurs yeux et les aideroit merveilleusement à répéter avec hardiesse et exactitude leurs diverses leçons, même sans y comprendre un seul mot. Quel plaisir pour les parens, bien plus jaloux de voir leurs enfans paroître d'une manière honorable, et emporter une vingtaine de prix, que de les savoir surchargés de l'inutile fardeau des connoissances réelles ! D'ailleurs, si tous ces moyens paroissent insuffisans, nous avons encore une dernière ressource ; nous placerons dans certain trou bien connu, M. Finaigle, non pas dans l'indigne qualité de souffleur, mais avec l'honorable titre de *professeur de mémoire*.

MALTE-BRUN.

AU RÉDACTEUR.

Paris, le 14 octobre 1807.

Monsieur,

Lorsque je quittai les îles Britanniques, il y a quelque temps, je pensois que la prohibition des marchandises et des productions anglaises étoit rigoureusement observée en France ; mais à peine arrivé à Paris je m'aperçus avec étonnement que la musique trouve moyen de mettre les douanes en défaut, et de s'introduire jusque dans la capitale ; car j'y vois exposer publiquement en vente une sonate de harpe que je me suis amusé à composer sur les bords de la Tamise, pour égayer la bonne société des trois royaumes, et qui se débite assez couramment chez les marchands de *Bond-Street* à Londres. Il est vrai que pour masquer cette petite contre-bande, M. Steibelt a substitué son nom au mien, et en a formé l'Œuvre LXX qui a été gravé il y a quatre mois ; mais la loi n'en a pas moins été enfreinte, et il importe d'éveiller, à ce sujet, l'attention du gouvernement. C'est au surplus un grand honneur que M. Steibelt a bien voulu me faire, et dont il est juste que je le remercie.

Digitized by Google

fils Monstanser. Presque tous expirèrent sous les poignards des Turcs. L'arbre des sciences croissoit encore dans la Mésopotamie, au milieu des flots de sang; et la scolastique, plus propre à aiguiser l'esprit qu'à le former et à le mûrir, remplissoit les affreux loisirs des successeurs de Mahomet. Le reste de l'Asie est plongé dans l'obscurité, et commence à se couvrir de magnifiques ruines.

Les malheurs de l'Occident surpassent ceux de l'Orient. La barbarie prend en Europe une teinte plus sombre. Partout des révoltes et des cruautés inouïes: partout la peste et la famine se joignent au fléau de la guerre: tous les peuples sont en armes; tous se trouvent sur des champs de bataille.

Les feux de la guerre civile embrasoient la France, gouvernée par Charles-le-Chauve, aussi ambitieux que foible et méprisable. Ce souverain, brave une seule fois dans les plaines de Fontenay, avoit enhardi par sa lâcheté les Normands, qui, le fer et la flamme à la main, exerçoient impunément leurs horribles ravages.

L'Angleterre, sous les règnes d'Ethelvof, d'Ethelbald, d'Ethelbert, et dans les commencemens de celui d'Ethelred, n'étoit pas moins exposée à la fureur des Danois. Sous Ethelbald, en 857, ces opiniâtres et cruels ennemis fondirent sur la Grande-Bretagne avec une impétuosité à laquelle cédèrent les Anglais, qui furent contraints de leur abandonner une partie de leur île.

Sous l'empire de Lothaire, les Allemands, plus heureux que les Français et les Anglais, battoient et repoussoient les Normands qui en tous lieux se multiplioient pour le malheur de l'humanité; mais les Hongrois idolâtres, autres ennemis aussi acharnés, aussi terribles, tenoient perpétuellement en haleine les nations Germaniques. Louis II, roi de Germanie, successeur de Lothaire, se montre zélé propagateur de la foi, et envoie des missionnaires qui convertissent les Sclavons.

L'Espagne chrétienne, alors composée des royaumes des Asturies, de Navarre et du comté de Barcelonne se trouvoit dans une situation plus déplorable encore que les contrées du nord et de l'ouest. La vie des Chrétiens n'étoit qu'une milice perpétuelle. Ramire avoit obtenu sur les Maures de brillans succès. Les talens, le courage et le génie de Léon IV sauvoient l'Italie dévastée par les Sarrasins. Ce pays fut le plus ferme rempart de Rome contre les Infidèles qui se virent obligés de lever le siège d'une ville qu'avoient prise autrefois tant de nations barbares, beaucoup moins formidables.

Durant cette période parurent dans la chaire de S. Pierre Grégoire IV, Sergius II, Léon IV, Benoît III et Nicolas Ier. Il y eut soixante-sept conciles dans le monde chrétien; le plus célèbre de tous, celui de Rome, déposa le schismatique Photius pour rétablir S. Ignace sur le siège patriarcal de Constantinople; les autres regardent la discipline ecclésiastique et la réforme des mœurs. Le zèle de l'humanité fit assembler un grand nombre de ces conciles, soit pour arrêter les progrès de l'injustice, soit pour réconcilier les princes entr'eux, soit pour venir au secours des peuples opprimés. Jamais l'Eglise ne fut animée d'un esprit plus pur de charité, quoique, dans ce même temps, la tiare ait couvert le front du plus dissolu des hommes, de Benoît III, sous le pontificat duquel on place l'aventure fabuleuse de la papesse Jeanne.

On peut le voir d'après ce rapide et lugubre tableau; jamais peut-être les trônes ne furent occupés plus indignement; un long interrègne semble avoir affligé toutes les nations. Nulle part de grands hommes, que Léon IV chez les Romains dégénérés, et Ramire chez les Visigoths. A la tête des trois plus grandes monarchies, l'Empire grec, celui des califes et celui des Français on n'aperçoit que des lâches et des monstres. Cettes, Michel III dans Constantinople, Motawakeld dans Bagdad, Charles-le-Chauve dans Paris, et l'on pourroit ajouter Ethelred dans Londres, ont à peu près mêmes traits, même physionomie et même caractère. C'est durant cette période de 842 à 867, que Rurick jette les fondemens de l'Empire russe.

Après la paix de Constantinople par Mahomet II (1453), sous le pontificat de Nicolas V, dans la trente et unième année du règne de Charles VII, la France nous servira de point de ralliement, parce que le peuple français, digne héritier de la valeur romaine, est aujourd'hui le plus grand de tous les peuples, et que son histoire est devenue celle de l'Europe entière.

Telle est la méthode que nous suivrons constamment pour l'étude de l'histoire, depuis la chute de l'Empire romain d'Occident jusqu'à nos jours. Point de lecture de cahiers ni de manuscrits. La leçon sera toujours orale, afin que, malgré les imperfections du professeur, elle soit plus simple, plus animée et plus instructive. Il aura soin, dans la discussion des faits, de faire les pauses nécessaires pour laisser le temps aux auditeurs d'écrire les noms des principaux personnages, les principales dates et les évènemens les plus signalés.

JONDOT.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 9 octobre.

25 — 49 — 74 — 57 — 69.

COURS DE LA BOURSE DU 14 OCTOBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	55f	7 8	5 f	3-8
— Courant	55	3-4	56	1-2
Hambourg. .	18	1-4	185	1-2
Londres. . .	00	000	00	0-0 c
Madrid eff. .	15	45	15	25
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	45	15	30
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	465	00	466	0-0
Gênes effec.	49 c		407 c	
Livourne. . .	50 c		5.2 c	
Naples. . . .	000	00	000	00
Milan.	81 o op	6f	81 1 p.	of
Basle	1	0-op	1 3	4p.
Francfort. . .	0	0 op	00	00
Vienne. . . .	000	0-op	000	00
Lyon.	3-8 p	0-oj.	1	3 8p.
Marseille. . .	5 8 p	0 oj.	1	3 8o.
Bordeaux . .	pair	0-oj.	1	1-8p
Montpellier.	1-2 p	0 oj.	00	0-op.
Genève. . . .	0-0 p	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345f 20
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme	34 59c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000 00
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213 37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000 00
Port. et Guin. l'hectogramme	000 00
Piastre.	5 31
Quadruple	81 10
Ducat.	11 15
Souverain.	00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 80f 8:f 80c 60c 750 55c 60c 00c 00c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 00f 00c 00c 000 00f

Banq. de Fr. avec doublement 1345f 1340f 1345f 00c 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	of 00c	à	of	00c
— S. Domingue.	o 00	à	o	00c
Sucre d'Orléans.	o 00	à	o	00c
— brut	o 00	à	o	000
Coton du Levant	o 00	à	o	000
Sav. de Marseille	o 00	à	o	00c
Huile d'olive. . .	o 0	à	o	00c
Potasse d'Amér.	oof 00c.	à	oof	00c
Eau-de-vie, 2/3.	oof 000	00c	à	00c

A N N O N C E.

Description détaillée de la Charrue à un Cheval, connue en Angleterre sous les noms d'*Horse hoe* et de *Shim*, instrument qui remplace avec avantage, sur-tout lorsque les bras sont rares, les binages à la roue et les sarclages, pour toutes les plantes cultivées en rangées. Broch. *in*-12, avec une planche. Prix: 60 cent., et 70 cent. par la poste.

A Paris, chez A. J. Marchant, rue des Grands-Augustins, n°. 20.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Je vous supplie donc, Monsieur, de me faire la grace d'insérer ma lettre dans un des plus prochains numéros de votre intéressant Journal, afin que le public et M. Steibelt ne m'accusent point d'ingratitude.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

J. DIZI, *Professeur de harpe*.

L O G O G R Y P H E.

Quatre pieds, cher lecteur, composent tout mon être.
Entier, j'offre un recueil parfait et précieux;
Si tu m'ôtes le chef, j'aime toujours paroître
Pour chanter les héros et leurs faits glorieux.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Mousse*.

Plantes usuelles, indigènes et exotiques, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicinales; par Joseph Roques, docteur-médecin de l'ancienne Faculté de Montpellier; gravées et coloriées par J. Grasset de Saint-Sauveur.

VIe. LIVRAISON.

Elle contient le camphrier, le cannelier, le capillaire du Canada et de Montpellier, le caprier, la capucine, la cascarille, le cassier, la grande et petite centaurée, le cerfeuil, le cerisier, le chardon béni et le chardon étoilé, la grande et la petite chélidoine, le chêne, le chèvrefeuille des bois, la chicorée dent de lion et la chicorée sauvage, le chiendent, le chou rouge, la grande et la petite ciguë.

Cet ouvrage, format in-4°., papier écu fin d'Auvergne, paroît par livraison. Il sera composé d'environ cinq cents plantes indigènes et exotiques, gravées et coloriées avec le plus grand soin. Prix de la livraison, composée de six planches contenant vingt-quatre plantes: 6 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste; papier vélin, 12 fr., et 12 fr. 50 c. par la poste. Tous les vingt jours il paroît une livraison. On trouve les cinq premières chez l'Auteur, rue des Filles-Saint-Thomas, n°. 173 chez madame veuve Hocquart, libraire, rue de l'Eperon, n°. 6; et chez le Normant.

Cette dernière livraison nous paroît ne le céder en rien aux précédentes, pour la perfection du texte et des planches coloriées.

Vingt-quatre Variations nouvelles des Folies d'Espagne, pour la lyre ou la guitare; dédiées à B. Pollet, auteur et professeur, par Aubéry-Duboulley.

Prix: 4 fr.

A Paris, chez B. Pollet, marchand de musique et d'instrumens, palais du Tribunat, galerie de la rue Saint-Honoré, au coin de la rue du Lycée.

Et chez Godefroy, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4.

Bienfaits de la Religion chrétienne, ou Histoire des Effets de la Religion sur le genre humain, chez les peuples anciens et modernes, barbares et civilisés. Ouvrage traduit de l'anglais d'Edouard Ryan, vicaire de Doughmore, sur la deuxième édition publiée à Dublin en 1802; et suivi de l'Éloge historique de Marie-Gaëtane Agnesi, demoiselle célèbre par ses grands talens dans les mathématiques, par sa piété et sa bienfaisance. Deux vol. in-8°. de 436—444 pages. Prix: 10 fr. 50 c., et 13 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Garnery, libraire, rue de Seine, n°. 6.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Gaudenot, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, ainsi que les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

RUSSIE.

Pétersbourg, 15 septembre.

La Gazette de la Cour publie un ukase impérial adressé au sénat, sur la mort du ministre des finances, comte Vassilew: cet ukase est de la teneur suivante:

« Le 15 de ce mois, la mort a enlevé, à notre grand regret, notre conseiller privé actuel et ministre des finances, comte Wassiliew, qui a servi l'Etat pendant plus de 50 ans. L'activité et le zèle infatigables qu'il a déployés constamment pour le service de la patrie, sa grande habileté et ses profondes connoissances l'élevèrent du dernier rang à l'administration d'une des premières branches de l'Etat. Il étoit déjà placé à cette administration sous le régne de notre grand'mère, l'Impératrice Catherine II, de glorieuse mémoire. A l'avénement au trône de notre père, qui repose dans le sein de Dieu, et sous notre gouvernement, il administra toutes les branches des recettes et dépenses publiques; et non-seulement il maintint cette administration dans le meilleur ordre, mais il sut ouvrir par ses efforts continuels de nouvelles sources de revenus: dans les temps les plus difficiles, où l'Etat avoit besoin de secours extraordinaires, il contribue par ses lumières et son expérience, au succès des entreprises les plus importantes, qui furent faites pour le bonheur et la gloire de la patrie. Outre les qualités qu'il possédoit comme homme public, il donnoit dans son intérieur l'exemple de toutes les vertus privées. D'après toutes ces considérations, qui lui ont acquis l'estime générale et notre confiance et bienveillance particulières, il mérite de vivre dans la mémoire de la patrie reconnoissante. En payant à ses services la dette de notre reconnoissance, nous desirons que son nom soit conservé à la postérité: nous accordons en conséquence, d'après le vœu du défunt, la dignité de comte de l'Empire russe, héréditairement et à perpétuité, à son propre neveu, Wladimir Wassiliew, capitaine au régiment des chevaliers-gardes, voulant que le sénat dirigeant en expédie le diplôme et le présente à notre signature. Nous ordonnons de payer à la veuve du défunt, comtesse Warwara Wassiliew, le traitement entier dont jouissoit son époux, y compris celui que nous accordions pour sa table. »

SUEDE.

Helsimbourg, 24 septembre.

Le roi et la reine de Suède ayant passé la journée du 20 à Gustafsborg, près Carlshamen, en partirent le 21, à midi LL. MM. arrivèrent le soir à Beckaskog, et s'y arrêtèrent 24 heures. Hier elles ont continué leur voyage pour Helsimbourg, où elles son arrivées en parfaite santé. Toute la ville a été illuminée.

Plusieurs bataillons d'infanterie, ainsi que les hussards de Moerner et les dragons de Smaland, sont déjà de retour à Ystadt, de la Poméranie. On a reçu la nouvelle que notre escadre, composée de 9 vaisseaux de ligne et de 40 bâtimens de transport, qui a fait voile de Carlscrona pour aller prendre le reste de nos troupes à l'île de Rugen, est arrivée le 21 à Perth, l'un des principaux ports de cette île.

M. le chambellan de Silverstolpe, chargé d'affaires de Suède à Pétersbourg, est de retour à Stockholm.

La révision de la banque et du bureau pour l'extinction des dettes de l'Etat, a commencé le 1er de ce mois. Les membres de la révision sont: Douze personnes de la noblesse, six du clergé, six de l'ordre de la bourgeoisie, et six de l'ordre des paysans.

DANEMARCK.

Copenhague, 29 septembre.

Il vient encore d'arriver dans nos parages un certain nombre de vaisseaux de guerre anglais, tels que cutters, sloops, etc. Une partie des troupes anglaises s'est portée vers Elseneur; les autres corps ont établi leurs quartiers d'hiver soit dans nos environs, soit dans les divers districts de notre île. L'espoir que nous avions d'être incessamment débarrassés de pareils hôtes, ne paroît pas devoir se réaliser; car tout ce qu'on voit annonce de leur part des intentions contraires. C'est ainsi que les Anglais se jouent des traités même qu'ils font signer les armes à la main.

Afin d'empêcher que les passeports donnés aux bâtimens danois chargés d'importer des provisions à Copenhague, ne leur servent pour un autre objet; et aussi afin de forcer ces bâtimens à revenir à Copenhague sans perdre de temps, il vient d'être ordonné que tout patron de navire ou tout fréteur qui obtiendroit un tel passeport, s'engageroit par écrit et en donnant une caution de la valeur de 200 risdales, à ne s'en servir que pour approvisionner Copenhague, à revenir dans la capitale aussitôt que son chargement seroit fait, et à remettre, à son retour, le passeport dont il est porteur, au collége du commerce.

On a établi une poste réglée entre Stralsund et la Norwège: elle prendra, jusqu'à nouvel ordre, toutes les lettres du Juthland, du Schleswig et du Holstein, destinées pour la Norwège.

Avant-hier, plusieurs bataillons d'infanterie anglaise ont manœuvré hors de la ville. Le jardin du négociant Froms et les bâtimens attenans sont remplis de malades et de blessés. La maison de campagne de l'agent du commerce, Dantzfeld, est aussi occupée par des officiers et des soldats anglais. Ce

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 16 octobre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Les Prétendus, la Dansomanie.

THÉATRE FRANÇAIS.

Tidon, Heureusement.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Les Evénemens imprévus, Euphrosine et Coradin.

M. Julien continuera ses débuts par le rôle du Marquis; et madame Belmont continuera les siens par celui d'Euphrosine.

THEATRE DE L'IMPÉRATRICE.

L'Espiégle et le Dormeur, les Deux Figaro.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

M. Guillaume, les Pages, Piron.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Jean de Nivelle le Diable rose, le Tocsin, le Panorama de Momus.

AMBIGU-COMIQUE.

Bedéno, les Chevaliers du Lion.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La prem. des *Petits Troubadours, le Barbier de Village.*

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Expériences de physique et Fantasmagorie chez M. Lebreton.

PANHARMONICON.

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Relâche, jusqu'au 1er novembre.

POESIE.

Début du dixième livre de l'Enéide. (1)

Cependant, du palais de la Toute-Puissance
Le Souverain du monde ouvrant le seuil immense,
Dans ses parvis, semés de globes radieux,
Au conseil de l'Olympe appelle tous les Dieux.
Sur son trône est assis le maître du tonnerre,
Embrassant d'un regard et les mers et la terre,
Et les remparts d'Enée, et le camp des Latins.
« Enfans des cieux, dit-il, quels sinistres desseins
Vous ont fait rallumer une guerre cruelle,
Et troubler une paix qui dût être éternelle?
Quel intérêt vous porte à rompre le traité
Qu'à des peuples rivaux Jupiter a dicté?
Qui de vous leur donna le signal des alarmes?
Qui de vous dans leurs mains a replacé des armes?
Un jour, un jour viendra (pourquoi le devancer?)
Où, sur le Capitole ardente à s'élancer,
Carthage, désolant ses campagnes désertes,
Fera sortir la mort des Alpes entr'ouvertes.
Des deux peuples alors il vous sera permis
D'être les Dieux vengeurs ou les Dieux ennemis.
Etouffez aujourd'hui vos discordes funestes,
Et rappelons la paix aux demeures célestes. »
Vénus aux cheveux d'or se lève, et sa douleur

(1) Ce fragment est extrait du troisième et dernier volume de la traduction que M. de Gaston va publier. On trouve chez le Normant les deux premiers volumes de cet ouvrage, adopté pour les Lycées. Prix de chaque vol. 13 fr. 60 c., et le double sur papier vélin.

Digitized by Google

négociant avoit fait venir des briques pour élever un nouveau bâtiment; les Anglais s'en sont emparés et ont construit des fours pour leur usage.

Des bateaux anglais ont tenté une descente sur plusieurs points de la côte de Fionie. Ils ont été partout repoussés.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 28 septembre.

Les nouvelles officielles que nous avons reçues de Berlin, annoncent que M. l'intendant-général de la Grande-Armée, en vertu des pleins-pouvoirs qu'il a reçus à cet effet de S. M. l'Empereur et Roi, a remis, le 17 de ce mois, le duché de Varsovie au commissaire de S. M. le roi de Saxe, M. le comte Gutakowski.

Une commission, composée de quatre membres et établie par la commission du gouvernement, est chargée de l'approvisionnement de Varsovie.

Le prince directeur de la guerre a défendu, sous les peines les plus sévères, d'insulter les colons étrangers, et de leur faire le moindre mal.

AUTRICHE.

Vienne, 5 octobre.

S. M. l'Empereur est attendu ici de retour pour le 15 de ce mois. L'inauguration de la statue de l'Empereur Joseph II a été différée jusqu'à cette époque.

D'après un rescrit de S. M., daté de Clagenfurth, le 10 septembre, il s'effectuera de grands changemens dans le gouvernement de la Haute-Autriche. Un grand nombre d'employés seront renvoyés, mis à pension ou transférés; d'autres seront mis en activité. Le gouverneur actuel, M. le comte de Saurau, aura un autre poste.

Les Etats de la Basse-Autriche ont notifié par une proclamation, datée du 26 septembre, qu'ils acquitteroient, pour le 4 janvier 1808, les capitaux de l'emprunt forcé, qui ont été levés à 6 pour °/ₒ d'intérêt sous leur garantie, par la patente du 14 décembre 1805, pour le paiement de la contribution. Ils offrent aussi de garder ces capitaux aux mêmes conditions.

On sait maintenant d'une manière officielle que toutes les demandes faites par le cabinet autrichien aux magnats hongrois, consistoient en ce que le royaume de Hongrie prît en une seule fois pour 80 millions de florins de billets de banque, pour faciliter leur extinction. Les Etats déclarèrent qu'ils ne pouvoient se charger d'une aussi forte somme sans qu'il n'en résultât pour eux un grand préjudice; mais qu'ils étoient prêts à éteindre ces 80 millions successivement et dans quatre années. Le cabinet autrichien a représenté depuis aux Etats que le gouvernement se trouvoit gêné dans ses opérations par la trop grande quantité des papiers de banque et la modicité de leur cours. On croit que la nation hongroise, par amour pour son souverain, se déterminera à prendre les 80 millions en deux termes.

M. le baron de Summeran, président du département de la police, et curateur de l'Académie Thérésienne, a présenté à l'Empereur la première partie de son ouvrage intitulé : *Essai sur la Statistique générale de l'Empire d'Autriche.* S. M. a témoigné sa satisfaction à l'auteur, et lui a donné une récompense de 6000 florins.

Les nouveaux billets de banque de 25, 50 et 100 florins, datés du 1er juin 1806, ont été émis le 1er de ce mois. Ils surpassent pour la fabrication tout ce qui a paru jusqu'à présent dans ce genre, et se distinguent par leurs différentes couleurs et la beauté du timbre. Les deux premières espèces ont différentes nuances de noir, les autres sont colorées en rouge.

Nous avons essuyé, le 1er de ce mois, à 2 heures du matin, un ouragan terrible, accompagné de légères secousses de tremblement de terre, qui a répandu le plus grand effroi parmi les habitans. La violence du vent a été telle, que le clocher de l'église paroissiale de la cour a été brisé par le milieu et renversé. Heureusement la chute de cette masse énorme n'a coûté la vie à personne, et n'a causé que peu de dommages. D'autres clochers et tours ont plus ou moins souffert, et l'on sera obligé d'en démolir quelques-uns. Toutes les rues étoient remplies de tuiles, d'ardoises et de vitres cassées. Les plus fortes portes d'entrée ont été enfoncées ou enlevées de leurs gonds; nombre de maisons ont perdu leur toiture; des murs ont été renversés, et les cloches ont sonné d'elles-mêmes. Au Prater, les plus gros et plus anciens arbres ont été déracinés. Les dommages que cet ouragan a causés dans les campagnes sont incalculables. Le baromètre étoit au-dessous de tempête.

ALLEMAGNE.

Francfort, 11 octobre.

Suivant les lettres de Dorsten, il est arrivé, le 2 octobre, dans cette ville, deux bataillons de la garde de Paris, qui retournent en France. Ils ont continué leur route le 3.

Suivant ce qu'on mande de Cassel, S. M. le roi de Westphalie est attendu le 20 dans cette ville, avec la princesse son épouse. On fait de grands préparatifs pour la réception de LL. MM.

Il paroît que les côtes autrichiennes et hongroises de la mer Adriatique seront protégées contre les Anglais par un corps nombreux de troupes.

EMPIRE FRANÇAIS.

Turin, 5 octobre.

Il est arrivé en cette ville S. E. Effendi-Salahor-Suleymans-Aga, messager d'Etat, ambassadeur de S. H., venant d'auprès les régences d'Afrique, et allant à Constantinople, accompagné d'un officier du capitan-pacha et de sept personnes de sa suite. S. E. est descendue à l'hôtel de la Bonne-Femme, et est allée visiter les monumens remarquables de la ville et des alentours de Turin.

Ils ont paru surpris de la richesse du mobilier du palais impérial : la bibliothèque de l'Université a fixé particulièrement leur attention; on leur a présenté le Koran, dont ils ont lu quelques morceaux, et qu'ils ont respectueusement baisé en le fermant. Le soir ils ont assisté à l'opéra-buffa, au théâtre Carignan; la musique a paru les intéresser, et les ballets ont excité leur admiration; ils ont dit qu'ils n'ont pas de spectacle aussi beau à Constantinople. L'ambassadeur paroît un homme assez instruit et d'un bon caractère. L'officier du capitan-pacha paroît avoir plus de vivacité et d'enjouement; ils ont manifesté d'être très-satisfaits de l'accueil qui leur a été fait, et des prévenances qu'on a eues pour eux dans cette ville.

Paris, 15 octobre.

L'anniversaire de la bataille d'Jéna a été célébré hier dans la ville de Paris par des illuminations générales. Il y a eu concert aux Tuileries.

— Un des corps composant la garde de Paris, est parti ce matin pour se rendre à l'armée d'observation de la Gironde.

— M. le maréchal Brune, commandant le corps d'armée qui occupe la Poméranie suédoise, vient d'arriver à Paris.

D'une injuste rivale accuse la rigueur :
« Des hommes et des Dieux éternelle puissance,
Mon père! puisqu'en vous est ma seule espérance,
Voyez tous nos affronts; sous les pieds des coursiers
Voyez Turnus fouler des bataillons entiers,
Et, des faveurs de Mars enflant sa vaine audace,
Prodiguer aux Troyens l'insulte et la menace.
Dans les murs, hors des murs, les cadavres épars
D'un déluge de sang inondent nos remparts.
Enée absent l'ignore : eh! contre nos murailles
Pourquoi d'autres assauts? Pourquoi d'autres batailles?
Pergame renaissante alarme les Latins;
Et Diomède, armé pour servir leurs desseins,
S'élance de nouveau des champs de l'Etolie.
Il osa bien sur moi lever son bras impie :
Votre sang va couler sous les traits d'un mortel!
Si, méprisant du sort le décret solennel,
Les Troyens sont entrés dans les ports d'Ausonie,
Frappez, ne laissez point leur offense impunie.
Mais s'ils ont accompli les oracles divers
Et des Dieux de l'Olympe et des Dieux des Enfers,
Qui peut, contre mon fils armant votre colère,
Traverser son destin par un destin contraire?
Rapellerai-je Iris allumant les flambeaux
Qui, dans les ports d'Aceste, embrasoient leurs vaisseaux?
Dois-je du roi des vents redire les outrages
Sans l'aveu de Neptune excitant les orages?
Aujourd'hui (que ne peut tenter l'orgueil jaloux!)
Arrachée au Tartare, Alecton en courroux
Erre dans l'Italie, et d'une voix perfide
Provoque la vengeance et la guerre homicide.
Je ne regrette point ce trône tant promis;
Dans des jours plus heureux cet espoir fut permis.....
Plus d'empire pour nous quand Jupiter l'ordonne;
Qu'il règne, le vainqueur que votre main couronne.
Mais si, dans l'Univers, la haine de Junon
Ne laisse aucun asile aux enfans d'Ilion,
Par ses débris fumans je vous crie : O mon père!
Rendez du moins Ascagne à l'amour d'une mère!
Qu'Enée, au loin banni, satisfasse aux destins;
Mais dérobez son fils au glaive des Latins.
Je possède Cythère, Amathonte, Idalie;
Souffrez que dans ma cour j'aille cacher sa vie.
Que le sceptre de Tyr pèse sur tes voisins,
Mon fils du monde entier lui cède les tributs.
Que servit aux Troyens échappés de Pergame,
D'avoir trompé le fer, et les Dieux et la flamme,
Et d'avoir épuisé l'inclémence des airs,
Les dangers de la terre et le courroux des mers,
Quand, sur la foi du sort, aux champs de l'Hespérie,
Ils alloient relever leur antique patrie?
Pour ces infortunés ne valoit-il pas mieux
S'attacher à la tombe où dorment leurs aïeux,
Dans les champs où fut Troie?... Accordez à leur cendre
Les rivages déserts que baigne le Scamandre.
Rendez-leur, ô mon père! et leurs fameux travaux,
Et le deuil de Pergame, et ses derniers assauts! »
« Pourquoi me forcez-vous de rompre le silence,
Dit Junon en courroux? Pourquoi votre imprudence
Ose-t-elle sur moi rejeter vos malheurs,
Quand ma bonté s'obstine à taire vos fureurs?
Quelle divinité, quel funeste génie,

Digitized by Google

— L'église de Sorbonne, un des plus beaux monumens de ce genre qu'il y ait à Paris, avoit été horriblement dégradée pendant la révolution. On assure que le gouvernement a donné l'ordre de restaurer promptement cet édifice, si remarquable par son architecture, et sur-tout par les belles proportions de son dôme. On ajoute qu'il est destiné à remplacer l'église paroissiale de Saint-Benoît. Celle-ci sera démolie, ainsi que les bâtimens adjacens, pour donner au quartier S. Jacques des communications plus faciles avec les rues de le Harpe, des Mathurins, et pour servir aussi d'emplacement à un nouveau marché.

— Les professeurs des Universités de Saxe et autres contrées de l'Allemagne, ont déjà ouvert des cours publics sur le *Code Napoléon*, qui va devenir le droit commun des Etats de la Confédération du Rhin.

VARIÉTÉS.

Géographie physique de la mer Noire, de l'intérieur de l'Afrique et de la Méditerranée (1); par A. Dureau-de-Lamalle fils.

(IIe Extrait.)

Les conjectures de l'auteur sur la mer Noire présentent tous les degrés de probabilités qui peuvent approcher de la démonstration. Il pense que la mer Noire, celle d'Azof, la mer Caspienne et le lac Aral ne formoient qu'une étendue de mer continue, dont les rivages étoient beaucoup plus reculés qu'ils ne le sont aujourd'hui. La Caspienne et l'Aral réunis se joignoient à la mer d'Azof par un détroit situé entre l'Hippanis et le Tanaïs des anciens, qui sont le Kuban et le Don de nos jours. L'époque où toutes ces mers ne formoient qu'une même masse d'eau est antérieure aux temps historiques, et l'union de tous ces grands lacs présentoit une étendue presqu'égale à la Méditerranée.

Cette mer dont les limites en longitude étoient entre les 25e et 60e degrés à l'orient de Paris, et en latitude entre le 37e et le 53e, n'avoient aucune communication avec la Méditerranée, ni même avec la Propontide; et son niveau étoit supérieur à celui des mers situées au midi.

Ce que nous nommons le Bosphore de Thrace ou le détroit de Constantinople, étoit fermé par un isthme semé de montagnes volcaniques; tel est en raccourci l'état de ces mers avant le déluge de Deucalion.

Enfin, à une époque que l'auteur fixe à l'an 1529 avant l'ère chrétienne, les volcans de l'isthme firent une éruption si considérable qu'ils détruisirent la barrière du Pont-Euxin, et les restes de cet isthme volcanique devinrent des îles nommées Cyanées (sans doute de leur couleur bleuâtre), et que l'on voit encore sous les eaux à l'est et à l'ouest du Bosphore. L'Euxin réuni alors à la mer d'Azof, à la Caspienne et au lac Aral, versa un immense volume d'eau par l'ouverture que firent les volcans: « Il s'introduisit d'abord dans la Propontide, puis dans la Méditerranée. ...., submergea les plaines basses des côtes de l'Asie-Mineure, de la Thrace, de la Grèce, de l'Egypte et de la Libye; catastrophe épouvantable, dont les monumens, les traditions, la poésie, l'érudition, le chronologie et l'histoire avoient conservé d'ineffaçables souvenirs, et à laquelle on a unanimement appliqué le nom de déluge de Deucalion...... »

Nous rapportons ici très-succinctement ce que l'auteur démontre avec une justesse et une clarté qui touchent de bien près à l'évidence. Les preuves qu'il allègue sont fondées sur une multitude de faits et d'écrits, dont la réunion suppose une étude immense, et la classification une excellente méthode. Il n'est dans l'antiquité aucun poète, aucun historien, aucun philosophe que l'auteur n'ait interrogé sur cette matière; il n'est chez les modernes aucune observation géographique ou géologique qu'il n'ait discutée, et fait concourir à sa démonstration.

M. Dureau-de-Lamalle ne se borne pas à prendre dans les écrivains de l'antiquité ce qui lui est strictement nécessaire, il recueille, chemin faisant, des faits curieux et peu connus qui intéressent le lecteur en l'instruisant. Tels sont: 1°. Un extrait du Timée de Platon, où l'on trouve le discours d'un prêtre égyptien à Solon le législateur; 2°. l'origine de la fable de Deucalion et Pyrrha; 3°. le sentiment et les raisonnemens d'Aristote contre l'opinion bien ancienne du dessèchement constant et successif des mers, opinion renouvelée de nos jours, et étayée d'une découverte chimique sur la décomposition de l'eau; 4°. l'opinion de Varron sur l'ancienne langue des Pelasges, langue qui a formé le latin; 5°. un chapitre court et curieux sur le *papier*, dont l'usage remonte à la plus haute antiquité: tout enfin est amusant dans les détails, comme tout est instructif pour le fond.

Passons maintenant au détroit de Messine et à celui de Gibraltar. Presque tous les auteurs anciens, poètes, historiens, géographes, philosophes, ont pensé, plusieurs même ont affirmé que la Sicile a été séparée du continent par un tremblement de terre ou une grande secousse volcanique. Ici l'auteur passe en revue tous ceux qui en ont parlé, et cite même avec assez d'étendue leurs expressions sur cette révolution physique. Hésiode seule croyoit, au contraire, que le détroit de Zancle ou de Messine étoit plus considérable autrefois, et qu'il a été resserré peu à peu. M. Dureau-de-Lamalle, qui aime toujours mieux concilier les anciens que de les trouver en défaut, explique comment l'une et l'autre de ces opinions peut être admise. Selon lui, la première est évidente, et quant à la seconde, il dit que depuis la séparation de la Calabre et de la Sicile, des concrétions pierreuses qui s'attachent aux bords et au fond du canal, ont resserré et resserrent encore successivement le détroit.

Il donne ensuite une ample description des écueils de Charybde et de Scylla, et il rapporte un grand nombre de passage des anciens, relativement à ces deux objets de terreur, qui, quoi qu'on en dise, sont assez dangereux même aujourd'hui. C'est encore ici que l'exactitude d'Homère, lui paroît admirable; et la description de Scylla dans ce poète, est telle qu'on y reconnoît même à présent toutes les particularités de cet écueil fameux. Il n'est pas moins exact, dit l'auteur, dans la description de la vraie Charybde; car M. Dureau-de-Lamalle en admet deux différentes, qui ont alternativement servi à infirmer ou à confirmer la description d'Homère.

Ici, le doute vient nous saisir malgré nous. Comment des rochers qui bordent un détroit, n'auroient-ils subi aucune altération dans le laps de trente siècles? Quoi, la mer, les ouragans, les fréquens tremblemens de terre qui désolent cette contrée, n'auront apporté aucun changement à la configuration litorale du détroit de Messine! L'accroissement rapide et successif de la concrétion pierreuse alléguée par l'auteur, suffiroit seule pour en altérer les formes en moins de trois mille ans; et plus la description d'Homère paroît fidelle, plus on doit croire que ce n'est pas de ces deux écueils qu'il a voulu parler.

(1) Un vol. in 8°, avec deux cartes, dressées par J. N. Buache. Prix: 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Dentu, imprimeur-libraire, éditeur de la Géographie de Pinkerton, rue du Pont de Lodi, n°. 3, ci-devant quai des Augustins, n°. 17; et chez le Normant.

Conduisant votre Enée aux champs de Lavinie,
Lui mit contre deux rois les armes à la main?
Il céda, nous dit-on, à la voix du Destin:
Oui, sans doute: aux accens de Cassandre en délire.
Loin du camp qui l'implore, est-ce moi qui l'attire?
Dans les mains d'un enfant ai-je mis ses remparts?
Ai-je chez les Toscans guidé ses étendarts?
Pour troubler leur repos, s'il brave les orages,
En accuserez-vous Iris et ses messages?
Sur la nouvelle Troie on a lancé des feux,
Les Latins, par ce crime, ont offensé les Dieux;
Mais le sang de Turnus au sang des Dieux s'allie,
Pilumne est son aïeul, sa mère est Vénilie.
Lui seul ne pourra point défendre ses foyers,
Lorsque, pour usurper ses champs hospitaliers,
Un étranger perfide ose y porter la flamme,
Et prétend lui ravir et son trône et sa femme!
Suppliant, il obtint un asile et la paix;
Doit-il impunément s'armer de nos bienfaits?
Le fantôme d'Enée, empreint sur un nuage,
Déroba votre fils aux horreurs du carnage;
Vous sûtes bien ancor transformer vos vaisseaux
En jeunes déités qui fuyoient sur les eaux.
Vénus pour ses Troyens déploya sa puissance,
Si je défends Turnus son orgueil s'en offense!
Enée absent l'ignore; eh! qu'il l'ignore, absent!
Déjà plus d'un Troyen l'accuse en périssant.
Vous régnez à Paphos, vous régnez à Cythère;
Pourquoi, par un défi coupable et téméraire,
Venez-vous irriter un peuple de héros?
Je voulus engloutir Ilion sous les flots;
Ai-je aussi de vingt rois armé la jalousie?
Des torches de l'Europe ai-je embrasé l'Asie?
Dans Sparte ai-je envoyé l'adultère Pâris?
Qui l'a protégé? Vous; vous seule et votre fils.
C'est alors qu'il falloit trembler pour votre ville:
C'en est fait, aujourd'hui la plainte est inutile. »
Ainsi parle Junon; et mille bruits confus
Roulent parmi les Dieux, et vainqueurs et vaincus.
Tel, d'un murmure sourd quand frémit le feuillage,
Le nocher sur la rive a pressenti l'orage.
Le roi de l'Univers va parler; à sa voix
Tout l'Olympe muet se courbe sous ses lois,
La terre a tressailli, les aquilons se taisent,
Le ciel est sans nuage, et les vagues s'apaisent.
« Respectez, dit le Dieu, mes décrets souverains;
Puisqu'on ne peut unir et Troyens et Latins,
Je veux bannir du ciel la Discorde importune.
Livrons les deux partis aux mains de la Fortune:
Rutules, Phrygiens sont égaux à mes yeux,
C'est au sort des combats à décider entr'eux;
Et, soit que l'Italie aux Troyens soit promise,
Soit qu'un présage obscur trompe le fils d'Anchise,
Je serai roi pour tous; et du Destin, sans moi,
On verra s'accomplir l'inévitable loi. »
Il jure par le Styx, par son onde fatale,
Par les feux éternels de la rive infernale;
Il se lève, et d'un signe il ébranle les cieux.
Des hauteurs de son trône il descend; et les Dieux,
Entourés des rayons de sa toute-puissance,
Jusque dans son palais le suivent en silence.

H. de Gaston.

Digitized by Google

D'ailleurs, est-il bien certain que les douze vers où ce poète décrit les Cyanées qui se trouvent à l'entrée du détroit; est-il certain, dis-je, que ces vers aient été intercalés dans le texte d'Homère? M. Dureau-de-Lamalle le prétend, et en effet, sans cette supposition, la description d'Homère ne s'appliqueroit plus au canal qui sépare la Sicile de l'Italie. Si la figure de ces deux écueils est si parfaite et si reconnoissable dans l'Odyssée, pourquoi tant d'auteurs ont-ils différé sur les voyages d'Ulysse, et sur la situation des pays qu'il fait parcourir à ce héros? Les noms de Charybde et Scylla n'ont-ils pu être appliqués à d'autres rochers dangereux? Les îles de Grèce ont eu toutes différens noms; celle de Rhodes en a eu jusqu'à douze; le même nom a quelquefois aussi servi à désigner des îles, des villes, des contrées différentes. Rhodes, comme la Sicile, s'est nommée *Trinacrie*; l'île de Crète a eu, comme Rhodes, le nom de *Macarie*; celui de Samos a été commun à trois îles fort éloignées l'une de l'autre; Naxos a eu celui de Strongyle, comme celle des *Lipari* que nous nommons Strombo1i. On ne finiroit pas, si l'on vouloit rapporter tous les noms qui ont désigné différens pays, ou tous les pays qui ont eu différens noms. N'en est-il pas de même de Charibde et de Scylla? Leur étymologie, soit grecque, soit phénicienne, indique dans la première une excavation, un trou, un enfoncement, et donne, pour la seconde, l'idée de la fatigue et de la tourmente: ces noms, par cela même qu'ils sont caractéristiques, ont dû appartenir à beaucoup d'autres écueils qui offroient les mêmes signes et présentoient les mêmes dangers. Le mot *Cyanées* lui-même peut appartenir à tous les rochers qui ont une couleur d'ardoise ou bleuâtre. Toutes ces considérations ont un peu diminué notre confiance sur l'exactitude d'Homère relativement au détroit de Messine, dont peut-être il n'a pas voulu parler.

Le détroit de Gibraltar paroît à l'auteur être dû à une cause violente, telle qu'un tremblement de terre ou une éruption volcanique, comme la séparation de la Sicile et de l'Italie. Il pense qu'une irruption soudaine de l'Océan dans la Méditerranée a divisé l'Europe et l'Afrique, et séparé l'Espagne de la Mauritanie. Les preuves qu'il apporte de ce grand cataclysme paroissent irrécusables; elles sont appuyées sur de nombreuses et savantes autorités, et l'érudition de l'auteur brille dans cette partie de son ouvrage comme dans toutes les autres.

Mais dans la conclusion, il émet une opinion que nous ne pouvons concilier avec l'un des principes qu'il a exposés antérieurement. Pour expliquer les histoires et les traditions anciennes sur les déluges partiels, il suppose qu'avant l'irruption de l'Océan par le détroit de Gadès, et avant la rupture du Bosphore de Thrace par le Pont-Euxin, « la Méditerranée » n'étoit qu'un lac d'une médiocre étendue, formé par les » eaux du Nil, du Rhône, du Pô, et plusieurs autres rivières » moins considérables.... »

Il a dit plus haut, d'après les observations de Dolomieu, et ses propres connoissances: « Les coquilles fossiles maritimes » sur les flancs de l'Etna, à plus de 500 toises au-dessus du » niveau de la mer, sont une preuve non douteuse que la mer » a baigné pendant long-temps les flancs de cette montagne, » et s'est élevée à plus de 400 toises au-dessus de son niveau » actuel. »

Si la Méditerranée s'est élevée à 400 toises au-dessus de son niveau actuel, elle n'étoit certainement pas un lac médiocre mais elle devoit s'unir à l'Océan, couvrir une grande partie de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie; et bien loin de recevoir des eaux du Pont-Euxin, elle devoit en verser au-delà des limites les plus anciennes de la mer Noire. Où donc ont reflué ces eaux immenses? Comment une mer de quatre ou cinq cents toises de profondeur est-elle devenue un lac médiocre? L'auteur ne dira pas sans doute que cette élévation de 400 toises, en plus, n'a eu lieu qu'après la rupture du détroit de Gadès; car, comment l'Océan auroit-il donné à cette mer une hauteur qu'il n'avoit pas lui-même; ou s'il l'avoit, comment n'avoit-il pas franchi dès long-temps la barrière infiniment plus basse que lui opposoit l'isthme de Cadix?

Il ne dira pas non plus que cette prodigieuse élévation a eu lieu à des temps très-antérieurs à la rupture des deux isthmes: car, comment cet énorme amas d'eau seroit-il devenu un lac médiocre? Il faudroit donc admettre le dessèchement des mers; et que de temps pour dessécher 400 toises d'eau en profondeur dans une immense étendue! ou il faudroit penser, comme le savant Laplace le croit possible, qu'une révolution céleste a changé l'axe de la terre, et porté les eaux vers un nouvel équateur.

Nous pensons que cette contradiction, au moins apparente, méritoit d'être expliquée. Quant au style de l'ouvrage, il est toujours correct, et autant orné que le permet un sujet purement scientifique. Nous croyons seulement que l'auteur aime un peu trop les périodes: ses phrases sont en général extrêmement longues; quelques-unes, telles que le second paragraphe de la page 47, ont jusqu'à 24 lignes, sans qu'on puisse prendre le moindre repos. Ce n'est pas même la longueur seule qui gêne le lecteur; mais la phrase principale est souvent chargée d'une foule de membres incidens, qui diminuent l'attention due à la première. La lecture d'un livre de sciences et plein de recherches, exige déjà une assez grande tension d'esprit; nous pensons qu'il seroit utile de soulager le lecteur en divisant les objets, et en lui offrant de fréquens repos. Les anciens aimoient beaucoup les périodes: ce goût auroit-il aussi influé sur celui de l'auteur?

M. Dureau-de-Lamalle nous promet un autre ouvrage sur *les changemens arrivés à la surface de la terre*, depuis les temps historiques jusqu'à nous: c'est nous promettre un nouveau plaisir, et piquer vivement notre curiosité; mais le livre dont nous venons de rendre compte étoit déjà suffisant pour ranger l'auteur dans la classe des hommes de lettres les plus érudits. H.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 15 octobre.

3 — 22 — 79 — 34 — 78.

Cours de la Bourse, du 15 Octobre.

Cinq p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807 85f 65c 60c 50c 30c 10c 00c
Idem. Jouis. du 22 mars 1808, 00f. 00c 0 0 c 00c 00c 00c 0 c 00c
Actions de la Banque de Fr. avec doublement 0000f. 00c 0000f 0000f

ANNONCE.

Recherches sur l'origine et la signification des Constellations de la Sphère Grecque; par C. G. S.: traduite du suédois. Avec carte et planches. Un vol. in 8°. Prix: 4 fr., et 4 fr. 75 cent. par la poste.

A Paris, chez Mignerct, impr., rue du Sépulcre, n°. 20; et chez le Normant.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

MODES.

Tous les costumes, à la promenade, tiennent encore plus de l'été que de l'hiver. Encore du blanc, point de drap; mais beaucoup de schalls. La plupart des modistes emploient de la paille, sur-tout de la paille noire. En capotes de soie: on remarque l'inverse de ce qui se voyoit il y a cinq jours: des plumes bleues sur du jaune, au lieu de plumes jaunes sur du bleu. Le jaune est la couleur dominante; on l'appelle tantôt jauce-œillet-d'Inde, tantôt jaune-d'or. Ce jaune-là, qui crève les yeux, ne satisfait pas encore le desir qu'ont certaines femmes de se faire remarquer; elles le coupent avec un rouge cramoisi, du goût le plus baroque.

Nous avons souvent parlé de tabliers à corsage, croisant presque par derrière; quand ces tabliers ont des manches, on les appelle des robes-à-l'enfant.

Pour la grande parure, on garnit des robes de crêpe noir avec des applications de rubans coquelicot, en semés ou en raies.

ÉNIGME.

Je ne vois rien, et chez moi l'on voit tout.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Code*, dans lequel on trouve *ode*.

La Femme, hymne, mis en musique avec accompagnement de forté-piano, et dédié à Elle; par S. Lefgane, auteur des paroles.

Prix: 2 fr. 40 c.

A Paris, chez Naderman, facteur de harpes, éditeur de musique, rue de la Loi, passage du café de Foi, à la *Clef-d'Or*.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 43 et à l'Académie Impériale de Musique.

ÉDITIONS STÉRÉOTYPES, d'après le procédé d'Herhan, du Code Napoléon et du Code du Commerce.

Code du Commerce, édition conforme à l'édition originale de l'imprimerie impériale, divisée en quatre séries de numéros, comme la loi a été décrétée par le corps législatif, et à laquelle on a joint l'exposé des motifs et une table analytique et raisonnée des matières.

Un vol. in-18. Prix: 1 fr. 25 c., et 1 fr. 75 c. par la poste. — Le même, in-12, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 25 c. — Le même, in-8°., 2 fr. 50 c. et 3 fr. 25 c.

Code Napoléon, auquel on a joint les lois transitoires, le tableau des distances de Paris aux chefs-lieux des départemens, et une table analytique et raisonnée des matières.

Un vol. in-18, Prix: 1 fr. 75 c., et 2 fr. 50 c. par la poste. — Le même, in-12, 3 fr., et 3 fr. 50 c. — Le même, in-8°., beau papier, avec la table la plus étendue qui ait encore paru, 5 fr., et 6 fr. 50 c.

A Paris, chez H. Nicolle, à la Librairie Stéréotype, rue des Petits-Augustins, n°. 15;

Garnery, rue de Seine, hôtel Mirabeau;

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

N. B. On trouve aux mêmes adresses: Le Code de Procédure, avec une table analytique et raisonnée des matières, et la taxe des frais de justice. In-18. Prix: 1 fr. 20 c., et 2 fr. par la poste. — In-12, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 50 c. — In-8°., 3 fr., et 3 fr. 75 c.

Le même ouvrage, avec l'exposé des motifs: In-12, 4 fr. 75 c., et 5 fr. 50. c. — In-8°., 6 fr. 25 c., et 7 fr. 50 c.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°.* 17.

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 1er octobre.

La Gazette de la Cour publie l'état suivant de nos forces navales et de leur distribution, savoir :

	Vaisseaux de ligne.	Vaisseaux de 50	Frégates.	Sloops, etc.	Cutters, etc.	TOTAL.
Canal d'Angleterre et d'Irlande . . .	29	0	34	30	54	147
Dans les Dunes et la mer du Nord .	28	1	25	61	7[illegible]	19[illegible]
Espagne, Portugal et Gibraltar . . .	7	1	5	11	7	31
Méditerranée et en traversée	16	2	19	17	3	57
Côtes d'Afrique	0	0	1	1	0	2
Indes occidentales	3	1	11	25	24	61
Station de la Jamaïque.	1	1	10	11	9	32
Amérique et Terre-Neuve	2	2	12	15	[illegible]	30
Amérique méridionale	3	1	6	3	7	2[illegible]
Cap de Bonne-Espérance.	3	0	1	3	1	8
Indes orientales et en traversée . . .	10	2	22	6	4	4[illegible]
TOTAL en mer. . . .	102	11	146	183	189	631
Dans les ports et sous équipement . .	14	3	26	40	37	120
Vaisseaux de garde.	4	2	3	2	2	13
Vaisseaux d'hôpital et de prison . . .	23	4	6	2	0	35
TOTAL en commission. .	143	20	181	227	228	799
Stations ordinaires	45	13	61	48	6	183
Sur les chantiers.	41	0	17	17	7	85
TOTAL . . .	252	53	2[illegible]9	292	251	1067
Distribution des stations ordinaires.						
Portsmouth	12	3	23	16	3	57
Plymouth	17	3	18	8	0	46
Chatam	12	4	9	6	1	31
Sheerness	1	1	1	9	12	24
La Riviere.	3	2	10	9	0	24
TOTAL	45	13	61	48	16	183

Voilà sans doute un état maritime qui paroît immense; mais il est juste de faire remarquer qu'on y a compris plusieurs vieux bâtimens hors de service et qu'en outre, nous n'avons pas assez de matelots pour employer tous les autres.

Un de nos écrivains politiques les plus estimés fait la remarque suivante, dans une de ses productions publiée en 1779 : « Une chose notable, c'est que depuis le gouvernement saxon, il n'y a jamais eu de guerre entre les Anglais et les Danois. C'est même la seule nation qui, dans nos dissensions sans cesse renaissantes avec l'Europe, soit venue à notre secours, en faisant passer une armée auxiliaire sur notre territoire : sous le roi Guillaume, en effet, les Danois mirent à notre disposition une force considérable, qui fut utilement employée en Irlande. » Il est malheureux que notre gouvernement ait été obligé d'en venir jusqu'à bombarder Copenhague. Les Danois regarderont difficilement ce traitement comme une récompense des services qu'ils ont pu nous rendre.

(*Kentish Gazette.*)

Le vaisseau de S. M., *la Driade*, a pris à la hauteur du cap Clear, et envoyé à Corck, un très-beau vaisseau danois, venant des Indes, et richement chargé. (*The Courrier.*)

On peut évaluer à 6000 hommes de mer le nombre de ceux qui sont sortis de nos ports pour aller à Copenhague s'emparer des magasins de la marine, équiper la flotte danoise, et la ramener en Angleterre. (*The Sun.*)

On mande d'Alexandrie, en date du 16 juin, les particularités suivantes :

Depuis l'arrivée d'une partie des troupes anglaises qui étoient en Sicile, nous sommes ici parfaitement tranquilles. Les Bédouins ont consenti à nous faire passer des provisions : les Turcs s'y sont long-temps opposés, mais ils y ont enfin tacitement consenti, dans la crainte de se brouiller avec les Bédouins. La cavalerie turque, qui s'étoit avancée dernièrement jusqu'au lac Mariotis, est rentrée à Rosette.

Nous avons garnison dans le château d'Aboukir; nous avons ouvert la tranchée élevée en 1801 par nos troupes, entre le lac d'Aboukir et celui de Mariotis, qui coule maintenant avec la plus grande rapidité; de manière que possédant tout l'Isthme oriental, nous sommes entourés d'eau de tous côtés, et défendus d'ailleurs par des bateaux canonniers répandus dans les deux lacs. A l'ouest, nous n'avons que quelques piquets, à un mille à peu près de distance du gros de l'armée, s'appuyant sur le fort des *Bains*; et sur nos derrières, nous avons garni les hauteurs de fortes redoutes qui rendent, pour ainsi dire, notre position inexpugnable. Les Turcs ont de 10 à 11,000 hommes, dont le quartier-général est à Rosette. Tant que nous resterons ici sans vouloir pousser des détachemens dans le Delta, nous serons dans une parfaite sécurité. Cependant, par curiosité, un piquet a été détaché vers l'endroit où nos troupes, sous le commandement du général Wauchope, ont tant souffert dans leur retraite. Rien de plus horrible, dit-on, que le champ de bataille, couvert des corps de nos compatriotes épars çà et là, sans sépulture, tous privés de leur tête, et portant quelque marque d'une brutalité ou d'une férocité sauvage.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 17 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Gouvernante, les Deux Frères.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lina, ou le Mystère, le Petit Matelot.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Auj., *le Cantatrici Villane* (les Chanteuses Villageoises), opéra en deux actes, musique de Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Quitte à Quitte, Madame Favart, la Paix.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

L'Intrigue en l'Air, Une Heure de Folie, Urlurette.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Tekéli, les Suites d'un Duel.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Les Petits Troubadours, le Reveil du Charbonnier.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

La Belle et la Bête, le Pont cassé, les Rues de Paris.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj., l'Incomparable Ravel continuera ses exercices par des danses nouvelles.

Auj., Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lina ou le Mystère.

Un amateur de l'ancienne comédie grecque et latine m'a fait l'honneur de m'écrire pour me témoigner son étonnement de ce que, dans le compte que j'ai rendu de la première représentation du *Mystère*, je n'ai point observé le rapport qu'il y a entre le sujet de cette pièce et celui d'une ancienne comédie de Térence, intitulée *Hecyra*, mot grec qui signifie *Belle-Mère*.

Je commence par féliciter cet amateur de son zèle pour la littérature ancienne; qualité qui devient plus rare de jour en jour : je lui réponds ensuite qu'on ne met pas tout ce qu'on sait dans un article, qu'il s'est trop pressé, et qu'il falloit parler de la pièce nouvelle avant de parler de celle qui existe depuis deux mille ans. Mais j'ai droit de m'étonner à mon tour, qu'un partisan si chaud de l'*Hecyre* de Térence, ne la connoisse pas mieux, et se trompe sur le caractère principal : *Dans Térence*, dit-il, *c'est une belle-mère qui porte l'accusation dont se charge la comtesse de Lescars.* Les bras, comme on dit, me sont tombés en lisant cette ligne dans la lettre anonyme de l'amateur. Un homme qui a étudié Térence, qui a même travaillé sur Térence, puisqu'il assure qu'il a *essayé d'imiter, il y a vingt ans, une scène admirable de l'Hecyre*; cet homme-là peut-il dire que *dans Terence c'est une belle-mère qui porte l'accusation*? Comment peut-il comparer la belle-mère qui donne le nom à la pièce latine, avec la comtesse de Lescars? Cette belle-mère, loin de porter aucune accusation, est elle-même très-injustement accusée; c'est un modèle de douceur et de patience, c'est la meilleure des mères et des femmes : il s'en faut bien qu'elle ait la moindre ressemblance avec la méchante comtesse de Lescars.

Quand la pièce nouvelle auroit de plus grands rapports avec la comédie de Térence, on ne pourroit pas lui en faire un reproche. Il

Digitized by Google

Il est venu dernièrement à Alexandrie un Mameluck nommé Iman, et chargé de propositions : c'est un fils adoptif du fameux Elphy-Bey, qui a été long-temps en Angleterre. Le jeune Mameluck Iman a une grande réputation de force et d'adresse, et est en conséquence très considéré de ses compatriotes. Il lui est arrivé entr'autres de pourfendre d'un seul coup de sabre un cavalier et sa monture, et de les tuer tous deux. (*The Sund.*)

La dernière tempête qui a causé tant d'avaries en mer, s'est fait vivement sentir dans toutes les parties des trois royaumes. Dans les montages d'Ecosse, la tourmente a été affreuse. Des recrues qui faisoient route dans ces cantons, ayant laissé un de leurs camarades en arrière, retournèrent sur leurs pas, étonnés de ne pas le voir venir, et le trouvèrent mort, étouffé sous une avalanche. (*Idem.*)

EMPIRE FRANÇAIS.

Brest, 11 octobre.

Aujourd'hui dimanche, on a célébré dans cette ville, avec une pompe extraordinaire et au milieu d'un concours immense de citoyens accourus de toutes les parties du département, la fête de l'inauguration du portrait de S. M. l'EMPEREUR et Roi dans la salle des séances du conseil municipal. Toutes les cérémonies prescrites par le programme de S. Exc. le sénateur Aboville, gouverneur de Brest, ont été observées avec un enthousiasme universel. Dès la veille, la présence du portrait de S. M. dans les magasins de la marine, avoit été annoncée au public par le son de toutes les cloches de la ville, et par toute l'artillerie de la place, du port et de l'escadre. Ce matin, à 7 heures, la fête du jour a été annoncée avec la même solennité. A dix heures, toutes les troupes de terre et de mer, et la garde nationale ayant pris les armes, les autorités civiles, militaires et ecclésiastiques, ayant à leur tête M. le sénateur, gouverneur de Brest, se sont rendues à la porte du parc de la marine, pour y recevoir le portrait de l'EMPEREUR, et le transférer à la mairie. Le portrait de S. M., surmonté d'un dais, étoit placé sur un char attelé de huit chevaux, disposés par quatre de front, caparaçonnés de pavois, et conduits par quatre hommes vêtus de l'uniforme du train de l'artillerie. Les quatre faces du char étoient décorées de pavois. Aux quatre coins s'élevoient quatre faisceaux, du milieu desquels sortoient quatre hampes surmontées chacune d'une aigle impériale. Huit sous-officiers et soldats, décorés de l'aigle d'honneur, étoient debout sur le char; quatre tenoient des deux mains les hampes qui soutenoient le dais; les quatre autres soutenoient d'une main les hampes des aigles, et avoient le poignet appuyé sur les faisceaux. A un signal donné par M. le gouverneur, le voile qui couvroit le portrait de S. M. a été levé aux cris répétés de *vive l'Empereur!* et en même temps au bruit des cloches et de toute l'artillerie. Dans toutes les rues où le cortége a passé, les maisons étoient ornées de festons, de guirlandes. Le soir, toute la ville a été illuminée. Des fontaines de vin et des groupes de musiciens avoient été disposés sur les principales places.

PARIS, 16 *octobre.*

— Le mercredi 14 octobre, S. M. l'Empereur et Roi a donné audience, au palais de Fontainebleau, à S. Exc. M. le duc de Frias, ambassadeur extraordinaire d'Espagne. S. Exc. a été conduite à cette audience avec trois voitures de la cour, par un maître et un aide des cérémonies, et introduite par S. Exc. le grand-maître. S. M. a reçu ensuite le corps diplomatique. A cette audience, LL. EExc. M. le général de Watteville, envoyé extraordinaire de la confédération suisse; et M. de Cenamy, envoyé extraordinaire de Mgr. le prince de Lucques et Piombino, ont pris congé de S. M. Son Exc. le prince de Masserano, ambassadeur d'Espagne, a présenté à S. M., M. le comte de Haro, grand d'Espagne; M. le chevalier Pacheco, colonel au service de S. M. catholique; M. le chevalier André Pacheco, tous trois fils de S. Exc. M. le duc de Frias; et M. de Fitta, attaché à l'ambassade.

— D'après les renseignemens qui nous arrivent de toutes parts, il paroît que la cour de Portugal a cédé aux perfides suggestions du gouvernement britannique. Si on en croit des lettres de Baïonne, le prince du Brésil, régent du royaume, s'est embarqué avec son fils et toute sa cour, ainsi qu'avec les trésors de la couronne, sur une escadre de 13 vaisseaux de ligne, et a fait voile pour le Brésil, où il prétend établir le siége de son gouvernement. Afin qu'il ne restât aucun doute sur la nature de cette résolution extraordinaire, une flotte anglaise est, dit-on, entrée dans le Tage.

Le Journal des Landes, qui confirme toutes ces nouvelles, ajoute que les ambassadeurs de France et d'Espagne ont quitté Lisbonne, et que l'armée d'observation, rassemblée près de Bayonne, s'est mise en marche pour le Portugal. Le bruit du départ de l'envoyé portugais auprès de la cour de France, étoit hier généralement répandu dans Paris.

Cette nouvelle tentative, pour rallumer sur le continent le flambeau de la discorde, étoit préparée depuis long-temps. Déjà l'année dernière lord Rosslyn s'étoit présenté avec une escadre anglaise devant l'embouchure du Tage; il avoit proposé à la cour de Portugal le funeste parti qu'elle vient de prendre; mais il avoit échoué devant la fermeté et la sagesse de M. d'Aranjo. Il paroît que ce ministre a enfin succombé, après avoir vainement cherché à éclairer son souverain sur les intrigues de la faction anglaise, qui s'efforce depuis long-temps d'armer le prince du Brésil contre son beau-père le roi d'Espagne, et qui voudroit se servir du nom portugais pour troubler l'Amérique méridionale.

— M. le cardinal Caprara et sept personnes de sa maison ont été empoisonnés le 13, à Fontainebleau, par des champignons cueillis dans la forêt. S. Em. a été très-mal; elle est redevable de la vie aux soins du docteur Paulet. C'est à lui que l'on doit la connoissance de l'espèce de champignon qui a produit l'accident, et qui est l'*agaricus muscarius* des botanistes. Ce savant médecin s'occupe depuis plusieurs années d'un grand ouvrage sur les champignons, qui sera accompagné de planches enluminées. Puisse son entière publication prévenir le retour de ces accidens funestes!

— Le 13, l'Opéra-Comique a joué, à Fontainebleau, *l'Ami de la Maison*, dans lequel Ellevion a paru pour la première fois depuis son retour. Le 14, les premiers artistes du Théâtre-Français ont joué *le Cid*. Le bal qui a suivi le spectacle a été ouvert par un quadrille composé de trente-deux danseurs et danseuses habillés à l'espagnole. LL. AA. II. la grande-duchesse de Berg, la princesse de Baden, le prince Borghèse et S. Ex. le grand-maréchal du Palais Duroc étoient à la tête de ce quadrille. Un souper servi dans une autre galerie a interrompu le bal, qui s'est prolongé fort avant dans la nuit. Le palais et la ville étoient illuminés d'une manière très-brillante.

— On dit que LL. MM. le roi et la reine de Westphalie s'arrêteront à Stuttgard avant de se rendre dans leurs Etats.

— On assure que la reine de Hollande retournera bientôt dans les siens.

---

fut toujours permis et même louable de transporter sur notre théâtre les ouvrages des anciens; mais *Lina* n'est point du tout une imitation de l'*Hecyre*. Ces deux pièces se ressemblent à-peu-près comme la bonne belle-mère ressemble à la méchante comtesse : le seul rapport qui existe entre ces deux drames, c'est que l'intérêt, dans tous les deux, porte sur un enfant dont le mari ne sait pas qu'il est le père, et qui a toutes les apparences d'un enfant de contrebande : du reste, l'auteur français a pris une route tout opposée à celle de Térence, ou plutôt d'Apollodore, auteur grec, dont Térence n'est que le traducteur.

Lina a toute la tournure des mélodrames, toute l'invraisemblance permise à ces sortes d'ouvrages : ce sont de grands seigneurs qu'il met en scène, des comtes, des comtesses; il y a du fracas militaire. *L'Hecyre* est une véritable comédie dont les personnages sont pris dans la vie commune. Le trouble que répand dans deux familles d'honnêtes gens un accouchement prématuré, fait le fond de l'intrigue; et ce trouble donne lieu à une foule de scènes intéressantes, terminées par un dénouement qui, tout merveilleux qu'il est, n'en est pas moins simple et moins naturel. L'auteur français a multiplié les incidens, les personnages, et tous les prestiges de la magie théâtrale : c'est une suite d'illusions dont on ne se rend compte qu'après en avoir été la dupe. C'est un mauvais genre, peu convenable à l'Opéra-Comique, et nuisible à la littérature; c'est une chétive industrie, qui ne s'attache qu'à produire, par des moyens illégitimes, cet intérêt qui couvre la médiocrité de l'auteur et la multitude de ses fautes.

On me pardonnera d'entrer dans quelques détails sur cette comédie de l'*Hecyre*, absolument inconnue au public, et qui n'est pas même fort connue de ceux qui prétendent la connoître le mieux. Lorsqu'à l'occasion d'une bagatelle moderne on peut parler d'une ancienne comédie, c'est un profit tout clair.

Térence s'étoit attaché avec raison à traduire Ménandre, le prince de la nouvelle comédie grecque, et le Molière du théâtre d'Athènes; mais il ne dédaigna pas de faire connoître aux Romains d'autres poètes grecs; et sur les six comédies qui nous restent de lui, il y en a deux traduites d'Apollodore, *le Phormion* et *l'Hecyre* : ces deux pièces avoient eu sans doute un grand succès à Athènes; mais l'*Hecyre* fut très-malheureuse à Rome; la première représentation ne fut point achevée; on attendoit un fameux danseur de corde, le Ravel de son temps; le peuple impatient chassa les comédiens qui jouoient l'*Hecyre*. On essaya de la remettre; le premier acte fut écouté avec plaisir; mais le bruit se répandit qu'on alloit donner des jeux de gladiateurs. Grand tumulte parmi les spectateurs; on crie, on se bat : les acteurs de l'*Hecyre* abandonnent une seconde fois la place; mais on ne se rebuta point, on en risqua une troisième représentation. Heureusement il ne survint ni danseurs de corde ni gladiateurs : la pièce fut achevée et fort applaudie.

Peut-être l'*Hecyre* dut-elle ses infortunes à d'autres causes qu'à l'empressement du peuple pour les danseurs de corde et les gladiateurs; peut-être le genre nouveau de cette comédie déplut-il à une nation dont le goût étoit encore simple et rustique. On fut étonné de ne trouver dans l'*Hecyre* que des caractères honnêtes et vertueux : une belle-mère qui aime tendrement sa bru, quoique ce ne soit pas l'usage; un jeune homme doux et bien élevé, qui préfère sa mère à une jeune femme dont il est très amoureux; une courtisane honnête, modeste, désintéressée; un valet fidèle, discret, attaché à ses maîtres. Ces personnages qui ne sont pas dans la nature ordinaire et commune parurent froids : le peuple ne venoit pas à la comédie pour y admirer des vertus, pour y plaindre des malheurs, mais pour y rire aux dépens des vices et des folies de l'humanité. L'*Hecyre* peut être considérée comme le germe de nos drames; et ceux qui ont cru introduire une

Digitized by Google

— Il y a eu le 15, à deux heures, grande chasse dans la forêt de Fontainebleau.

— On dit que la cour quittera le 19 Fontainebleau pour revenir à Paris.

— La garnison de Napoléon-Ville a pris possession des nouvelles casernes qui vont être terminées sous peu de jours. Les autres travaux se poussent toujours avec activité ; les quartiers de la gendarmerie sont terminés, ainsi que ceux des officiers de même arme. La préfecture, les maisons des différens fonctionnaires sont presque achevées, et seront occupées à la Toussaint prochaine.

— La première représentation du *Triomphe de Trajan* est décidément fixée au vendredi 23 octobre, anniversaire de l'entrée de S. M. I. à Berlin.

— M. Prevost, peintre des différens panoramas exposés à Paris jusqu'à ce jour, est en ce moment en Russie, occupé à composer le panorama de Pétersbourg et celui de Tilsit, qui représentera l'entrevue des deux Empereurs. La grande rotonde que l'on construit à l'ancien passage des Capucines est destinée à ce dernier.

— M. Noël, inspecteur de l'instruction publique, vient de rendre un nouveau service aux lettres et aux bonnes études, en publiant un DICTIONNAIRE LATIN-FRANÇAIS (1), pour remplacer le *Boudot*, dont on sentoit depuis long-temps l'insuffisance. Le nouveau Dictionnaire contient un cinquième de matières de plus que le *Boudot* ; il est imprimé sur papier grand-raisin, à trois colonnes. Nous apprécierons, dans un prochain numéro, l'important travail de M. Noël. Les éditeurs annoncent, pour le mois d'avril prochain, la publication d'un *Nouveau Dictionnaire français-latin*, par le même auteur.

VARIÉTÉS.

Athénée de la Langue Française, fondé par M. Valant.

Il se fait tous les jours tant de grandes découvertes ; il se forme tant de grands établissemens dans cette grande ville, qu'il est impossible aux rédacteurs d'un journal d'acquitter exactement le tribut d'éloges et d'admiration qu'ils doivent à cette innombrable foule de grands hommes que chaque jour voit éclore, depuis l'heureuse découverte de la *Mégalantropogénésie*, par M. le docteur Robert. Pour ne parler que d'un seul genre d'établissemens, il y a, depuis Montmartre jusqu'à Vaugirard, plus de 20 Athénées, dont aucun journal n'a annoncé l'existence, et qui pourtant jouissent dans toute l'Europe d'une *immense célébrité* ; qui sont beaucoup *mieux organisés que l'Institut national*, et dont les savantes occupations sont *bien plus importantes que celles de nos magistrats*. Tel est au moins le cas de l'Athénée de la langue française ; personne ne sauroit révoquer en doute ces faits ; car c'est le fondateur lui-même qui nous les apprend dans un *Prospectus*. Voici la première phrase de ce *Prospectus*, non moins remarquable par l'élégance du style que par la modestie et la bonne foi qui y brillent.

« *Les hommes* que leurs dignités et leur mérite personnel rendent » également recommandables, concourent à l'envi, de tous les points de » l'Empire, à la gloire et à la prospérité de cette société littéraire. *La* » *correspondance générale d'un très-grand nombre de fonctionnaires* » *publics*, de savans, de littérateurs et d'amateurs ; le zèle éclairé des » Académies et des membres de l'Institut de France, *affiliés* à une société » qui, *dès son origine, est devenue célèbre* : tout annonce le perfectionnement des lois de la parole, qui, d'après le sentiment d'un écrivain » profond en métaphysique, sont *peut-être plus importantes que les* » *lois même de l'organisation sociale.* »

Peut-être auroit-il fallu dire *des hommes*, au lieu de *les hommes*, attendu qu'il est difficile de croire que tous les hommes également recommandables par leur mérite et leur dignité, concourent déja à la gloire de cet Athénée. Mais peut-être l'usage du partitif a-t-il été proscrit par une décision du *conseil de l'Athénée*, et l'auteur a trouvé piquant de commencer son *Prospectus* par ce *perfectionnement des lois de la parole*. Ce qu'il y a de plus essentiel à observer, ce que la France et l'Europe doivent apprendre avec reconnoissance, c'est cette belle et sublime découverte d'un métaphysicien, savoir que les lois de la grammaire sont plus importantes que les lois de l'Etat. Comment se fait-il que les souverains et les ministres ne s'emparent pas d'une idée aussi féconde en grands résultats ? Pourquoi n'établissent-ils pas des sénats, des parlemens, des cours suprêmes ; enfin, des autorités chargées de maintenir les substantifs dans leurs droits, les adjectifs dans une juste subordination, et les règles du participe dans leur sainte obscurité ? Pourquoi nos législateurs ne décernent-ils pas la flétrissure et les fers à quiconque enfreindroit les règles de la syntaxe ? Il n'est pas étonnant que le monde politique ait été exposé à tant de révolutions, puisqu'on n'avoit encore fait entrer la prosodie dans aucune constitution. Heureux le peuple qui sera gouverné par des grammairiens !

Il est naturel que M. Valant fasse l'application de ce lumineux principe à l'état des études en France. Voici comment il s'exprime à cet égard :

« Les institutions consacrées aux langues anciennes et aux langues » modernes intéressent les sciences, les lettres, les arts, et *sur tout la* » *diplomatie* ; elles sont dignes, il faut l'avouer, de la capitale d'un grand » Empire.

» Mais si une nation doit placer au premier rang sa propre langue, on » peut trouver étrange *que des chaires de turc et d'arabe soient con-* » *sacrées* parmi nous *à ces idiomes*, et que nous n'en ayons aucune de » langue française. »

Ne doit-on pas en effet s'étonner de ce qu'une *chaire de turc* soit consacrée à *l'idiome turc* ? Il y a dans cette phrase une clarté et une exactitude qui la rendent encore supérieure à la phrase précédente, où la *diplomatie* figure d'une manière si inattendue et si piquante.

L'auteur continue à prouver l'utilité de son Athénée, en nous indiquant les défauts d'organisation qui *distinguent* la seconde classe de l'Institut. Ces défauts sont en grand nombre : « l'Académie n'a ni associés étrangers ni correspondans ; elle ne prend pas connoissance des locutions vicieuses usitées dans les départemens ; enfin, elle ne donne point la solution des difficultés qui sont proposées *tous les jours* sur notre langue. » A tous ces petits griefs contre l'Académie française, M. Valant joint encore une prophétie sur le nouveau Dictionnaire de l'Académie qui, selon lui, ne sera achevé que dans un demi-siècle. En attendant que l'Académie se corrige de tous ces *défauts*, l'Athénée de M. Valant se charge de maintenir la pureté de la langue française et de guider ceux qui l'étudient. Pour mieux faire sentir la nécessité de cet établissement, voici comment M. Valant peint les cruelles incertitudes auxquelles on s'expose en parlant ou en écrivant le français :

(1) *Nouveau Dictionnaire latin-français*, composé sur le plan du *Magnum totius latinitatis Lexicon de Facciolati*, où se trouvent tous les mots des différens âges de la langue latine, leur étymologie, leur sens propre et figuré, et leurs acceptions diverses, justifiées par de nombreux exemples choisis avec soin, et vérifiés sur les originaux ; par Fr. Noël, membre de la légion d'honneur, inspecteur-général des études ; de plusieurs sociétés savantes, etc. Un vol. in-8°. à trois colonnes, grand-raisin, petit-texte. Prix, broché, 6 fr., et relié 7 fr.

A Paris, chez le Normant, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, et chez H. Nicolle, rue des Petits-Augustins, n° 15.

---

nouveauté au théâtre de Paris, n'ont fait que reproduire ce qu'on avoit vu deux mille ans auparavant sur le théâtre d'Athènes ; et la Chaussée n'a été que l'imitateur d'un poète grec que probablement il ne connoissoit guère.

Voyons maintenant le sujet de la comédie d'Apollodore, et la manière dont il l'a traité. Un jeune homme nommé Pamphile, revenant le soir fort échauffé des vapeurs du vin, rencontre en son chemin une jeune fille nommée Philumène : il abuse de l'occasion ; et après s'être porté aux dernières violences, il arrache à la jeune personne un anneau qu'elle avoit au doigt, et se rend tout effaré chez une courtisane nommée Bacchis, qui étoit sa maîtresse ; il lui raconte l'exploit qu'il vient de faire, et lui donne l'anneau.

Il n'est pas vraisemblable qu'une jeune fille d'Athènes courût ainsi les rues toute seule la nuit ; mais si l'on admet une fois ce fait, tout extraordinaire qu'il est, c'est une source d'intérêt. Quelque temps après, ce même Pamphile, forcé par les importunités de son père, consent à se marier ; et celle qu'il épouse est cette même Philumène qu'il avoit déshonorée dans les ténèbres, et qu'il est bien éloigné de pouvoir reconnoître : cependant elle est déjà enceinte. Pamphile, qui ne s'étoit marié que par obéissance, continue de voir sa maîtresse Bacchis, et vit avec sa femme comme avec une sœur. Mais la maîtresse voyant son amant marié, devient impertinente et difficile : la femme méprisée est toujours douce, soumise, et souffre sans se plaindre les outrages de son époux. Pamphile, qui est au fond un jeune homme d'un très-bon caractère, se dégoûte des caprices de sa maîtresse, et devient amoureux de sa femme ; mais à peine deux mois s'étoient-ils écoulés dans les douceurs d'un mariage heureux, qu'une affaire de famille oblige Pamphile à faire un voyage. Pendant son absence, la jeune femme, dont la grossesse fait des progrès, ne peut plus supporter les regards de sa belle-mère Sostrata : quoiqu'elle n'en reçoive que des marques d'amitié, elle la fuit comme un serpent ; et enfin, sous quelque prétexte, elle se retire chez sa mère.

Sostrata désolée la fait en vain prier de revenir ; on dit qu'elle est malade : elle va la voir ; on lui refuse la porte. Les choses sont en cet état quand le mari arrive : il apprend avec la plus vive douleur cette conduite de sa femme, et, dans son impatience, il vole chez sa belle-mère Myrrhine. Son aspect répand la consternation, les esclaves s'enfuient devant lui ; il avance, il entend des cris d'un mauvais augure ; et bientôt il est lui-même témoin de son malheur. Sa femme accouche au moment où il entre dans sa chambre : transporté d'indignation, il s'élance pour sortir ; Myrrhine tout en larmes se jette à ses pieds, lui avoue tout, le conjure, par tout ce qu'il a de plus cher, d'épargner l'honneur de cette fille infortunée, qui ne lui a jamais donné aucun sujet de plainte. Pamphile promet ; mais qu'il lui en coûte pour tenir sa promesse !

Un accouchement est ordinairement, dans les familles, un événement heureux, un sujet de joie et de fêtes ; celui-ci répand la désolation et la discorde. La belle-mère est accusée d'avoir forcé sa bru à quitter la maison ; Sachet, son mari, qui par économie vit à la campagne, accable des plus injustes reproches cette vertueuse Sostrata : la bonne femme, au désespoir, propose de se retirer aussi pour laisser le champ libre à sa bru. Les deux familles se réunissent contre Pamphile, qui persiste à ne pas vouloir reprendre sa femme : lui seul en sait la raison, et il ne peut la dire. Qu'on juge des situations qu'un pareil incident amène ! Elles sont traitées avec un goût, un naturel, une élégance, et une vérité de dialogue qu'on ne connoît presque plus aujourd'hui. On y remarque sur-tout un grand fonds de morale, beaucoup de sentiment, et une peinture fidelle des mœurs et des caractères : si l'intrigue porte sur une aventure romanesque, rien de plus naturel que les détails. Enfin, lorsque le nœud est tellement serré qu'on ne sait pas comment il pourra

Digitized by Google

« Faut-il avoir recours aux grammairiens, ils ne sont point d'accord » entr'eux; aux dictionnaires, ils *impliquent contradiction ;* à celui de » l'Académie, on est forcé de le refaire, il est plein de fautes étonnantes, » de mauvaises définitions, et d'expressions surannées, obscènes, barbares. Une infinité de mots à l'orthographe desquels on a des doutes, » n'entrèrent jamais dans ce Dictionnaire; on n'y trouve ni *les noms des » villes de la France*, ni ceux des *principales cités de l'Europe;* on » y chercheroit en vain les étymologies, les analogies. On n'y donne » aucune notion sur les phrases elliptiques, ni sur les idiotismes, ni sur » *la place des epithètes*, ni sur la prosodie, ni sur les regles immuables » qui caractérisent *la grammaire générale*, et qui distinguent celle-ci » des grammaires particulières. On a même négligé d'y citer nos auteurs » classiques. Enfin, nous avons remarqué *mille lacunes* dans le Dictionnaire de l'Académie. La logique n'en a point dirigé la composition ; il » se ressent toujours de son origine : Chapelain en avoit tracé le plan » défectueux; et l'exécution n'a jamais mieux valu que le plan.

» On fait, défait, refait ce beau Dictionnaire,
» Qui, toujours très-bien fait, reste toujours à faire. »

Je fais de longues citations, afin de donner aux lecteurs une idée du génie de M. Valant et des projets gigantesques de son Athénée. Sans doute nous verrons bientôt paroître un dictionnaire de la langue française, où l'on trouvera tous les termes des arts et métiers, tous les noms historiques et géographiques, et par-dessus le marché tous les principes de la grammaire, de la rhétorique et de l'art poétique. Sans doute l'on ne refera point ce dictionnaire; car il ne naît pas dans tous les siècles un Hercule grammairien ; on ne fonde pas deux fois Rome et l'Athénée *de la rue Neuve-des-Bons-Enfans*, N°. 25.

Il est seulement à desirer que le conseil de la rue Neuve-des-Bons-Enfans examine scrupuleusement les phrases qui entreront dans ce grand ouvrage. Comment M. Valant observe avec beaucoup de justesse « que nous avons déjà *trois mille* » grammaire remplies d'erreurs et d'absurdités », nous serions désolés de le voir commencer lui-même la série du *quatrième* millier. Depuis des siècles, chaque grammairien est convenu de l'inutilité de toutes les grammaires, la sienne exceptée. Convaincus, comme nous le sommes, de l'importance extrême des lois de la parole, nous supplions messieurs les grammairiens de vouloir bien s'accorder entr'eux, avant de prendre les rênes du gouvernement pour régénérer l'univers.

Ces vœux pour le maintien de la concorde dans l'empire de la syntaxe, nous les redoublons en lisant la sortie violente que l'Athénée de M. Valant s'est permise contre l'Académie française. Nous tremblons à la seule idée d'une guerre civile entre les grammairiens de la rue des Bons-Enfans et ceux du Louvre.

Il nous reste à apprendre aux étrangers l'heureuse nouvelle qu'ils ont été jugés dignes de coopérer au perfectionnement des lois de la parole : c'est ce qui résulte des réglemens organiques de l'Athénée de la Langue française, que nous citons d'après le prospectus de M. Valant :

» Il est donc utile que les membres d'une grande association veillent, » partout où la langue française est cultivée, à conserver l'usage qui règne » parmi les hommes éclairés; mais plus une association est nombreuse, » plus elle a besoin d'un centre commun. Il étoit convenable d'établir ce » centre dans la capitale de l'Empire; et l'*Athénée de la Langue fran- » çaise* a été fondé à Paris, rue Neuve des Bons-Enfans, n°. 21.

» Les Annales de cette société n'offriront pas seulement le résultat de » ses séances; elles offriront aussi la correspondance de nos collègues de » tous les départemens de la France et *de plusieurs nations etrangères.* » Une telle correspondance est digne de *la langue universelle.*

» Des articles instructifs, sous le rapport des principes, et agréables » par leur variété; des solutions précises et claires sur *la prononciation,* » *l'orthographe*, la prosodie, la construction, la synthèse, l'analyse, sur » les étymologies, sur les analogies; enfin, sur l'élocution et la littérature: » telle est l'idée générale des travaux de l'Athénée; tels sont les objets » de ses assemblées, soit particulières, soit publiques, et de sa correspondance avec de nombreux affiliés.

» On voit que nos Annales seront comme *les archives de la langue » française, et de tous les membres de l'Athénée*, soit résidans, soit » correspondans, soit associés étrangers. »

Que les nations européennes sont heureuses d'avoir été admises aux grandes et importantes discussions sur l'orthographe de la langue française! Déjà je vois les Allemands, les Anglais, les Danois, les Italiens, abandonner l'étude de leurs propres langues pour venir approfondir les graves; les sublimes questions qui divisent MM. Sicard, Caminade, Butel, Valant, et les autres trois mille grammairiens de Paris. Bientôt le roi de Siam enverra des ambassadeur pour demander des lois de grammaire à l'usage de son peuple. Que dis-je ? Les habitans même du Pérou et du Brésil apporteront les trésors du Nouveau-Monde pour les échanger contre des règles de syntaxe ; car, dans la distribution des opérations nécessaires au succès da l'Athénée, on a spécialement réservé aux étrangers celles de *souscrire* et de *payer.*

MALTE-BRUN.

COURS DE LA BOURSE DU 16 OCTOBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	53f	7-8	54f	3 8
— Courant.	55	7 8	56	1-2
Hambourg. .	184	3-4	184	0 0
Londres. . . .	00	000	00	0 0
Madrid eff. .	15	45	15	25
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	45	15	25
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	463	00	466	00
Gênes effec.	469 e		467 e	
Livourne. . .	504 e		502e	
Naples. . . .	000	00	000	00
Milan.	8 l 08 p. 6f		81 1 s p. of	
Basle.	1	0 0 p	1	1-2p.
Francfort. . .	0	0-0 p	00	00
Vienne. . . .	000	0	000	00
Lyon.	3 8 p	0-0j.	1	3 8p
Marseille. . .	3-8 p	0-0j.	1	3-8p
Bordeaux. . .	pair	0-0j.	1	1-8p
Montpellier.	1-2 p	0-0j.	00	0-0
Genève. . . .	0-0	00	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345f	00e
Or par-phé les 1000-1000 l'hectogramme	341	390
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000000f	
Arg. de 620 à 845, les 10 0-1000 le kilogram.	215	570
Arg. au-dessous de 920, les 1000-000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	3f
Quadruple	81	10
Ducat.	11	15
Souverain	00	0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1809, 85f 84f 70c 60c 50c 00c 00e 00f 00e
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 00' 00e 00c 00e 00f
Banq. de F. avec doublement 0000f 00 0 0000f 00 000

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00e	à	0	000
— S. Domingue..	0	00	à 0	00e
Sucre d'Orléans.	0	00	à 0	00e
— brut.	0	00	à 0	00e
Coton du Levant.	0	00	à 0	00e
Sav. de Marseille.	0	00	à 0	00e
Huile d'olive. . .	0	00	à 0	00e
Potasse d'Amér..	0	00	à 0	000
Eau-de-vie, 3/9..	00	00	à 0	00e

ANNONCE.

Voyage Historique et Pittoresque d'Espagne, etc.; par M. Alexandre de Laborde. Quatrième livraison. Le prix de chaque livraison est, pour les souscripteurs, en papier fin, de 21 fr.; papier vélin 36 fr.; figures avant la letre 60 fr.

A Paris, chez P. Didot l'aîné, rue du Pont de Lodi, n°. 6 : Nicolle et comp^e., libraires, rue des Petits-Augustins, n°. 15; et chez le Normant.

Depuis que l'on a annoncé ce bel ouvrage dans notre Journal, les livraisons se sont suivies avec rapidité. Celle que l'on publie aujourd'hui renferme les vues du Mont-Serrat. Ces magnifiques paysages sont d'une exécution supérieure, et forment, isolés dans des cadres, des tableaux d'un grand prix. Que sera-ce donc lorsque l'auteur nous montrera les riantes vallées du royaume de Grenade, couronnées par l'Alhambra, le Généralif, et les ruines magiques de l'architecture moresque? Le texte du Voyage augmente aussi d'intérêt à mesures que les sites et les monumens deviennent plus rares et plus beaux. Nous avons sur-tout remarqué, dans l'exposé des planches, le commencement d'une description des hermitages du Mont-Serrat, qui nous fait desirer vivement le reste. Quand on voit l'écrivain lutter d'élégance et de goût avec le peintre, et montrer à l'esprit ce que l'autre représente aux yeux, on ne peut s'empêcher d'applaudir à une pareille réunion de talens. Tout annonce que le travail de M. de Laborde obtiendra le succès qu'il mérite. Aucun ouvrage de cette nature n'aura fait plus d'honneur à la France : nous y reviendrons.

---

dénouer, les deux pères imaginent que l'obstination de Pamphile à ne point reprendre sa femme tient à l'inclination qu'il conserve pour sa maîtresse Bacchis : ils font venir cette courtisane, qui le justifie parfaitement. Myrrhine, mère de Philamène, reconnoît au doigt de Bacchis l'anneau que portoit sa fille lorsqu'elle fut outragée par un inconnu. Cet inconnu cesse bientôt de l'être : et l'on apprend avec joie par le récit de Bacchis, que le père de l'enfant dont Philamène vient d'accoucher, n'est pas un autre que son mari.

LOGOGRYPHE.

Soldats, ne fuyez point quand l'ennemi me donne :
Si vous perdez mon chef ne me répandez pas;
Perdant un chef encor, que rien ne vous étonne :
Je reste à vos côtés, et porte le trépas.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *Miroir.*

Collection des airs de *Lina*, ou *le Mystère*, avec accompagnement de piano ou harpe.

A Paris, chez Naderman, facteur de harpes, éditeur de musique, rue de la Loi, passage du café de Foi, à *la Clef-d'Or.*

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 43; et à l'Académie Impériale de Musique.

CODE DE COMMERCE.

Edition des Archives du Droit Français.

Les éditeurs des *Archives du Droit Français*, jaloux que les éditions qu'ils publient ne laissent rien à desirer sous le rapport de la plus rigoureuse exactitude du texte, en ont retardé jusqu'ici la publication, afin que M. Raynal, chef du bureau des procès-verbaux, qui l'a collationné sur les registres même du conseil d'Etat, pût prendre le temps de revoir les épreuves avec la plus scrupuleuse attention. Une folle célérité entraîne nécessairement après elle une foule d'erreurs et de fautes, souvent très-graves, et nuit essentiellement à l'exécution typographique.

Les archives desiroient d'ailleurs donner en même temps que le texte une table analytique et raisonnée des matières, qui présentât avec tout le talent de l'analyse, les questions qui naissent de chaque article du Code, et y rendît les recherches extrêmement faciles.

Ces éditions sont maintenant en vente : In-32, caractère neuf, et beaucoup plus forts que ceux dont on se sert ordinairement pour ce format, avec la table. Prix : 1 fr. 30, et 1 fr. 40 c. par la poste. — In-8°., caractère cicéro, avec la table, 3 fr., et 4 fr. — In-4°., imprimé à mi marge, avec la table, et sur papier collé pour ménager à MM. les juges, avocats, avoués, etc., la facilité d'écrire à côté de chaque article les décisions importantes, les parères, etc., 9 fr., et 10 fr. 50 c.

Les mêmes éditions papier vélin : In-32. Prix : 2 fr. 40 c., et 2 fr. 80 c. par la poste. — In-8°., 8 f., et 9 fr. 20 c. — In-4°., 15 fr., et 17 fr. 40 c.

On peut se procurer séparément, soit le texte, soit la table, au prix de : In-32, texte, 65 c., et 80 c. par la poste; table, 65 c. et 80 c. — In-8°., texte, 1 fr. 50 c., et 2 fr. 10 c.: table, 1 fr. 50 c., et 2 fr. — In-4°., texte, 6 et 7 fr.; table, 3 et 4 fr.

A Paris, chez Garnery frères, libraires, directeurs des Archives du Droit Français, rue de l'Echelle, n°. 3, au Carrousel.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

RUSSIE.

Pétersbourg, 19 septembre.

S. A. I. le grand-duc Constantin, vient d'être nommé inspecteur-général de toute la cavalerie.

Les généraux-majors, prince Italinski, comte Suwarow-Rimniski, Alsufiew II, Sofonow, Steinhell et Bogdanow II, sont nommés lieutenans-généraux.

M. de Westerholt, ancien major au service de Hollande, est entré à celui de Russie, en qualité de capitaine de cavalerie; il a été placé au régiment des cuirassiers de l'Empereur.

On forme quatre nouveaux corps d'artillerie, qui seront attachés aux régimens de marine, et nommés d'après les numéros desdits régimens : le 1er, le 2e, le 3e et le 4e corps d'artillerie.

DANEMARCK.

Copenhague, 3 octobre.

Trois vaisseaux de ligne russes venant d'Archangel, et cinq frégates de la même nation, ont passé le Sund mardi et mercredi derniers : on leur avoit donné selon l'usage, des pilotes à Elseneur. Mais comme les bouées qui servoient à indiquer les pointes de rocher ou les bas-fonds dans les parages de Copenhague, ont toutes été enlevées, un des vaisseaux de ligne russes, de 74 canons et de 400 hommes d'équipage, a échoué sur la côte de Saltholm. Après avoir donné pendant quelques heures des signaux de détresse, le commandant a fait demander des secours à l'amiral anglais, qui les a refusés impitoyablement. La chaloupe russe s'est approchée de terre; mais les Danois n'avoient pas un seul navire dont ils pussent disposer. Cependant le vaisseau avoit une voie d'eau considérable, et avoit déjà jeté tous les canons à la mer. On ne sait pas s'il a été mis à flot : les marins croyoient la chose impossible.

Notre flotte entière est maintenant en rade, toute armée et équipée : elle va donc bientôt disparoître à nos yeux!!!...

PRUSSE.

Berlin, 6 octobre.

S. A. R. le prince Ferdinand a donné, le 29 du mois dernier, un grand dîner à toutes les dames françaises, ainsi qu'aux généraux et principaux officiers français.

L'époque de l'évacuation de notre ville est toujours indéterminée. Le corps du maréchal Soult, qui devoit se rendre dans le Holstein, a reçu contr'ordre; il se dirigera, dit-on, vers la Nouvelle-Marche.

Le roi a loué à Memel une maison pour un an : on en conclut que le retour de S. M. à Berlin n'est pas aussi prochain qu'on l'avoit pensé.

Il part demain d'ici une commission pour Cotbus; elle est chargée de remettre le cercle de Cotbus à la Saxe. M. le baron de Manteufel, conseiller intime des finances, a été nommé par S. M. saxonne, pour prendre possession de ce cercle. La remise de la part de la France doit s'être déjà effectuée de la même manière que pour le duché de Varsovie.

Les papiers d'Etat baissent depuis quelque temps. Pour faciliter les propriétaires de biens-fonds, il vient d'être ordonné, en conséquence d'une décision royale arrivée avant-hier de Memel, qu'aucun capital hypothéqué sur des terres ou des maisons, ne pourra être redemandé avant trois ans. On continuera de payer les intérêts.

M. le général Victor a fait placer de nouveau une garde d'honneur devant la maison du général de Mollendorff.

La nouvelle de la démission donnée par S. M. à la majeure partie des ministres, nommément au grand-chancelier de Goldbeck, au ministre comte de Hoym, au comte de Rheeden, au baron de Reck, à MM. de Voss, de Thulmeyer, de Massow et comte de Schulenbourg, a fait ici une sensation extraordinaire, d'autant plus qu'il ne leur a point été accordé de pensions, comme c'étoit toujours l'usage dans la monarchie prussienne. Un grand nombre d'employés craignent un pareil sort. Cette perspective affligeante décourage beaucoup d'habitans. En outre, l'opéra, les ballets et la chapelle seront dissous; ainsi plus de carnaval, et Berlin sera privé pendant l'hiver d'un grand nombre de familles riches et de personnes de distinction, qui venoient y faire des dépenses considérables; car la translation projetée de l'université de Halle à Berlin, n'est pas une compensation proportionnée pour la ville. Des ministres dont il est parlé ci-dessus, il n'y en a que deux qui aient demandé leur pension de retraite, MM. de Voss et d'Angern; mais ce dernier ne l'a pas obtenue, et va se rendre près du roi. Le colonel de Kleist, l'adjudant-général du roi, est arrivé ici. Le commandant de Colberg, le major de Gneisenau, a été nommé à sa place. Le major de Jagow, aide-de-camp de S. M., remplace le comte de Lindenau, en qualité de vice-grand-écuyer. Le conseil du roi se compose aujourd'hui de MM. les conseillers intimes des finances de Klewist, de Schlabendorf, de Schon et de Stegemann. On assure que la noblesse perdra une grande partie de ses privilèges. C'est au nouveau ministre d'Etat baron de Stein qu'on attribue cette mesure.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 9 octobre.

Il vient d'être publié dans le Holstein et le Jutland une ordonnance royale qui enjoint à tous les sujets danois, sous peine d'amende et même de punition corporelle, de remettre aux autorités locales en état certifié des provisions qu'ils auroient en poudre, salpêtre et plumb. En cas de besoin, ces munitions seront mises à la disposition du gouvernement, qui en paiera la valeur.

Les Anglais continuent de prendre des mesures hostiles contre les bâtimens de Lubeck. D'après les avis les plus récens,

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 18 Octobre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Nephtali, les Noces de Gamache.

THÉATRE FRANÇAIS.

Tancrède, la Jeunesse de Henri V.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aline, la Jeune Prude.

Madame Belmont continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Ricochets, le Volage, le Menuisier.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Fresine, Fanchon, l'Hôpital Militaire.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

L'Intrigue en l'Air, le Tocsin, le Diable rose, le Désespoir.

AMBIGU-COMIQUE.

Belléro, les Chevaliers du Lion.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

Fitz-Henri, Elisabeth.

SALLE MONTANSIER.

Auj., l'incomparable Ravel et sa troupe, varieront leur spectacle par des exercices nouveaux.

Tivoli d'Hiver, ou Veillée de la Cité.

Les travaux que nécessitent les embellissemens ne pouvant être achevés, l'ouverture est retardée.

Hameau de Chantilly, ci-devant Cirque des Muses, rue Saint-Honoré, n°. 91, vis-à-vis celle du Four.

Auj., Fête et Bal paré. Prix du billet d'entrée : 2 fr. 25 c.

Colysée, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la Porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres, et Feu d'artifice. Prix : 1 fr. 65 c.

WAUXHALL D'HIVER.

Ci-devant Salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.

Aujourd'hui, Bal.

Auj., Bal champêtre à la Grande Chaumière, boulevard Mont-Parnasse.

VARIÉTÉS.

Fables nouvelles en vers (1), divisées en IX livres. IIe édition, revue corrigée, et augmentée de III livres; par madame A. Joliveau.

L'apologue est un genre de poésie assez dangereux à traiter parmi nous, et dans lequel il est plus difficile de se faire un nom que dans toute autre partie de la carrière littéraire. On a vu des auteurs dramatiques, des poètes lyriques et satiriques obtenir des succès encore assez brillans, et des places distinguées au Parnasse, après les grands maîtres de la scène, et les deux poètes qui, dans l'ode et la satire, sont devenus classiques parmi nous. Mais La Fontaine est resté seul; aucun fabuliste n'a pu lui être comparé, ni même se rapprocher de lui à une distance qu'il fût possible de mesurer. Quintilien disoit en parlant de Virgile, qu'il n'étoit que le second des poëtes épiques; mais cependant beaucoup plus près du premier que du troisième, on pourroit dire au contraire, sur le fabuliste qui mérite la seconde place après

(1) Deux vol. in-18. Prix : 3 fr. 60 c., et 4 fr. 80 c. par la poste.
A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gît-le-Cœur; et chez le Normant.

Digitized by Google

ils en ont déjà saisi quinze; la plupart portoient pavillon lubeckois et étoient sur leur lest. On ignore les motifs de cette agression, et quel sort est réservé à ces bâtimens.

Les 40 mille hommes de troupes françaises, espagnoles et hollandaises, qui sont postés sur les frontières méridionales des Etats danois, restent encore tranquilles dans leurs cantonnemens. On croit qu'ils ne se mettront en mouvement que lorsque le Danemarck aura réclamé ostensiblement l'assistance de la France. Au reste, il paroît certain que cette armée recevra encore de nombreux renforts. On annonce que les divisions des généraux Boudet et Molitor ont reçu ordre de se mettre en marche de la Poméranie suédoise pour se porter dans nos environs.

Le coup de vent de l'équinoxe s'est fait vivement sentir dans la mer Baltique, et l'on présume que la flotte anglaise en aura souffert. Un bâtiment de Lubeck, qui avoit été arrêté par un cutter anglais près de l'île de Schman, est parvenu à s'échapper au milieu de la tempête. Il est entré dans le port de Travemunde, avec une riche cargaison destinée pour des négocians de Hambourg et de Mecklenbourg.

Les troupes françaises respectent le territoire danois d'une manière si scrupuleuse, que même des fermes isolées, appartenant à des sujets danois, et environnées des cantonnemens français, ont été exemptées de toute garnison.

D'après les journaux anglais, qui nous sont parvenus par la voie d'Amsterdam, M. Wellesley-Pole et M. Phips, frère du lord Mulgrave, sont partis de Londres pour Copenhague, avec des ordres d'une haute importance.

Plusieurs habitans de Londres ont ouvert une souscription en faveur des incendiés de Copenhague. Mais les Danois ont déjà déclaré qu'ils repousseroient avec horreur cette offrande odieuse.

Sur 212 matelots anglais qui étoient prisonniers à la Guadeloupe, 90 ont pris service parmi les corsaires français.

Suivant les dernières relations des Indes anglaises, la moisson a été très-mauvaise dans la Carnatie, à cause de la sécheresse, et l'on y craint une disette extraordinaire.

Le journal officiel de Kiel, du 6 octobre, renferme une copie de l'ordre envoyé par le prince Royal, pour brûler la flotte danoise, avec les détails sur la manière dont l'officier, porteur de cet ordre, est tombé dans les mains des Anglais. (Nous donnerons demain cet article en détail.)

Hanovre, 8 octobre.

Huit chariots, chargés d'argent sont arrivés ici de Hameln dans le courant de la semaine dernière.

On ne sait pas encore si la garde impériale de France prolongera son séjour dans notre pays.

Toutes les troupes hollandaises sous les ordres du général Gratien, qui étoient cantonnées à Luneboarg et dans les environs, en sont parties pour Harbourg, d'où elles se porteront, à ce qu'on assure, dans le duché de Brême.

HOLLANDE.

La Haye, 13 octobre.

A l'audience diplomatique de dimanche dernier, le ministre des relations extérieures a présenté à S. M. M. de Stener, ambassadeur de S. M. le roi de Wirtemberg, qui a remis ses lettres de créance.

Le général Caulaincourt, grand-écuyer, et le général Dubroc, grand-maréchal, se sont rendus Utrecht par ordre du roi, pour y inspecter les travaux que l'on y fait pour recevoir S. M.

Depuis quelques jours on parloit de réduire l'armée à 25,000 hommes, attendu la paix continentale. Cette nouvelle acquiert aujourd'hui un certain degré de consistance. On dit même que le plan de réduction est déjà signé.

Le consul de Danemarck à Amsterdam vient de prévenir, par un nouvel avertissement du 9 de ce mois, tous les marins danois de l'âge de 16 à 50 ans, qu'un dernier transport, aux frais du roi, partira le 15, et que ceux qui veulent en profiter doivent se présenter au consulat le 14 au plus tard. Après ce délai, celui qui repassera en Danemarck, supportera les frais du voyage, et les noms de ceux qui seront en retard, seront donnés aux chefs des enrôlemens, pour être pris à leur égard des mesures convenables. Le consul danois finit par dire, qu'il compte trop sur le patriotisme des marins qui restent encore à partir, pour croire qu'ils ne s'empresseront pas de suivre l'exemple de leurs camarades, qui ont déjà répondu à l'appel de la patrie.

EMPIRE FRANÇAIS.

Gênes, 7 octobre.

Nous apprenons de Florence, que S. M. l'Empereur Napoléon a fait prévenir M. le duc de Massereno, ambassadeur d'Espagne et de Toscane à Paris, qu'il avoit ordonné la punition de l'écrivain qui s'étoit permis de publier un article sur les destinées de l'Etrurie; parce que, quoiqu'on ne doive faire aucun cas de ce qui s'imprime en ce genre sans la sanction du gouvernement, les intentions de S. M. sont que, dans ses Etats d'Italie, aussi bien que dans tous les autres Etats de son Empire, on ne puisse témoigner envers la Toscane que les sentimens et les égards qui conviennent à une harmonie et à une amitié parfaites.

Bruxelles, 14 octobre.

Un régiment de la garde municipale de Paris est arrivé aujourd'hui en cette ville, d'où il continuera sa route pour sa destination. Nous attendons encore successivement beaucoup de troupes qui doivent traverser nos murs. Le 10e régiment des chasseurs à cheval, arrivé ici le 12, tient garnison à Bruxelles.

Le 22e régiment des chasseurs à cheval, qui est arrivé à Gand, doit y tenir garnison. Il paroît que le 1er régiment de Prusse et la légion irlandaise, sont destinés à former, en partie, la garnison de Flessingue.

Les souscriptions ouvertes pour secourir les incendiés de Spa, s'élèvent jusqu'à ce jour à cent mille francs environ.

Paris, 17 octobre.

— Le conseil général du département de la Seine s'est assemblé avant-hier 15 octobre, dans la salle ordinaire de ses séances, à l'hôtel-de-ville. M. Ranillé-de-l'Etang a été nommé président, et M. Montamant secrétaire.

— On assure que LL. MM. le roi et la reine de Westphalie partent de Fontainebleau, le 19 de ce mois, pour se rendre dans leurs Etats. Le départ de la cour ne paroît pas encore être aussi prochain qu'on l'avoit dit.

— Le prince archichancelier de l'Empire doit partir incessamment pour ses terres en Normandie, et ensuite pour Bordeaux, où S. A. S. va présider le collége électoral de la Gironde.

— On assure que S. Em. le cardinal de Belloi, archevêque de Paris, est nommé président du collége électoral du département de la Seine.

— M. Huguet de Montaran, maire du premier arrondissement de Paris, vient de mourir.

La Fontaine, qu'il ne précède pas de beaucoup la troisième, mais qu'il marche à une distance infinie du premier. En effet, tous ceux qui, depuis ce grand homme, se sont distingués dans l'apologue, étoient des gens qui avoient plus ou moins d'esprit: La Fontaine seul a été poète et a eu du génie.

Cependant beaucoup de gens, et particulièrement les gens du monde, qui parcourent superficiellement les productions littéraires, qui en jouissent, sans se donner la peine d'en approfondir les beautés et de se rendre compte des sensations agréables qu'ils éprouvent en lisant un bel ouvrage, se sont fait sur le talent de ce grand homme des idées assez fausses; idées que peuvent avoir fortifié les éloges, selon nous, peu convenablement exprimés que beaucoup de ses apologistes lui ont donnés. A force de l'entendre nommer le *bon*, le *naïf* La Fontaine, le *bonhomme* La Fontaine, ces lecteurs peu instruits et peu attentifs ne voient encore en lui qu'un conteur plus agréable et plus naïf que les autres; qu'un écrivain, excellent à la vérité, mais dont la plume exercée dans un petit genre n'auroit pu s'élever à la haute poésie, ni entreprendre de grands tableaux. Ils ne se doutent pas, par exemple, que le *bon* La Fontaine, si l'on veut faire admettre cette manière de le désigner, doit avoir à-peu-près la même signification que le *bonus Homerus* d'Horace, et qu'en effet il a, dans mille circonstances, cette naïveté sublime d'Homère. Il ne faut point considérer le peu d'importance des sujets qu'il a traités, mais les innombrables beautés de tout genre dont il les a enrichis; et, sous ce rapport, nous croyons qu'il n'existe dans aucune langue, ni un plus grand peintre de la nature, ni une plume plus flexible, ni un esprit plus fécond et plus varié. Toutes les grandes qualités des anciens éclatent dans ses ouvrages: il a leur élégante simplicité dans la peinture des petits objets; comme eux, il s'élève sans effort aux plus hautes pensées et aux expressions les plus sublimes, et peut-être les surpasse-t-il tous par la grace, qui, du moins, n'a jamais été donnée à aucun écrivain à un degré qui le surpasse. Enfin, sous tous les rapports, La Fontaine peut être considéré comme un des génies les plus heureusement nés pour les lettres qui aient paru dans le monde, et peut-être est-il l'homme le plus extraordinaire du plus beau siècle de la littérature française.

Il seroit donc injuste, lorsqu'un auteur offre des fables au public, de le comparer à ce poète inimitable, et de le juger d'après une semblable comparaison. On peut inventer avec esprit, raconter avec élégance et naïveté un petit apologue, enfin le rendre agréable au lecteur, sans être obligé d'y répandre toutes les richesses de la poésie, toutes les graces du langage; et avant La Fontaine on n'eût pas même imaginé que cela fût possible. Lorsque nous rendîmes compte, il y a quelques mois, du Recueil d'un fabuliste (1) qui, peut-être, est jusqu'à présent le mieux placé après le maître, en lui payant le juste tribut d'éloges qu'il méritoit, nous évitâmes cette comparaison inutile, et nécessairement peu agréable à tous ceux qui viennent glaner dans un champ où moissonnoit cet excellent poète. A plus forte raison seroit-il très-injuste de ne pas nous montrer indulgent lorsqu'il s'agit d'une dame qui offre modestement au public les fruits de ses loisirs, sur-tout lorsque ces fruits ne sont ni sans éclat, ni sans saveur.

Le Recueil que présente madame Joliveau a déjà été fort bien accueilli dans une première édition; et cette seconde, augmentée d'un assez grand nombre de fables nouvelles, a de plus été revue et corrigée avec soin. Beaucoup de fautes ont disparu sans doute; cependant nous ne pouvons dissimuler qu'une nouvelle édition pourroit en faire disparoître encore un grand nombre. Le style de cette dame, qui est naturel et souvent agréable, nous a paru dans d'autres endroits languissant et extrêmement négligé. Ses inventions sont généralement ingénieuses;

(1) M. J. L. Grenus.

Digitized by Google

— M. Dussec, ancien chef de musique du prince Louis de Prusse, est nommé directeur de la musique de S. A. le prince de Bénévent.

— MM. les généraux de division Marchand, Dupont et Grouchy sont nommés grand-cordon de la Légion-d'Honneur.

— Les journaux allemands sont remplis de détails sur la nouvelle comète qu'on aperçoit sans le secours d'un télescope. La queue de cet astre a 4 degrés de long et 50 minutes de large. Le corps même paroît être de la grosseur du Jupiter; mais le noyau est très-petit. Sa lumière est blanchâtre et très-vive. Elle a été aperçu sur l'horizon de Paris, et dans presque toutes les autres villes de la France. Les journalistes ne peuvent que regretter en cette occasion d'être privés de la correspondance de M. de Lalande.

— Il existe à Agen, un vieux militaire, nommé Jean Serres, dit *Printemps*, âgé de 112 ans, qui conserve, avec une santé parfaite, la fraîcheur de son teint, la souplesse de ses membres, le ton ferme de sa voix et la gaieté de son caractère. A la surdité près, il est exempt de toute autre infirmité.

— Le général de brigade Petitot, un des commandans de la Légion-d'Honneur, vient de mourir à Angoulême. Il avoit été nommé par S. M., le 6 février 1807, pour commander la deuxième brigade du camp-volant de Saint-Lo, et le 4 août suivant, pour être employé, en la même qualité, à la seconde division du corps d'observation de la Gironde. Impatient de se rendre à son poste, il négligeoit, depuis quelque temps, une maladie provenant des fatigues qu'il avoit essuyées au camp de Saint-Lo, lorsque la mort l'a surpris au milieu de sa carrière et de ses espérances. Attaché au service militaire depuis 38 ans, il avoit fait toutes les campagnes de la révolution, et s'étoit principalement distingué dans celles de Naples, où, tout couvert de blessures, il fut élevé, sur le champ de bataille, au grade de général de brigade. Ses qualités sociales et ses vertus domestiques égaloient sa bravoure et ses talens militaires. Il est généralement regretté à Nantes, où il commandoit la 12e division cantonnée dans cette ville. Marié depuis deux ans avec la fille de l'ancien subdélégué de l'intendant de Blois, il la laisse inconsolable de cette perte.

— Parmi les établissemens qui méritent d'être encouragés, on doit distinguer ceux qui ont pour but de prévenir les accidens funestes, principalement à la classe pauvre et industrieuse de la société. Tout le monde connoît les malheurs qui ne résultent que trop souvent du charbon de bois employé dans des endroits clos. C'est donc rendre un service au public en lui faisant connoître et en lui recommandant l'usage d'une espèce de charbon qui, par les procédés employés dans sa fabrication, ne laisse plus craindre aucun des effets dangereux produits par le charbon ordinaire. Les rapports des gens de l'art assurent qu'outre cette qualité précieuse, ce combustible a encore l'avantage de ne point contenir de fumerons, de réunir plus de calorique. Avec un quart moins de ce charbon et de temps, on met en fusion les métaux, on obtient même une matière plus malléable.

Le seul et unique dépôt de cet établissement, autorisé par brevet d'invention, est situé à la descente du pont d'Austerlitz, du côté de l'Arsenal, rue Contrescarpe, faubourg Saint-Antoine. Le prix de ce charbon, qui est entier, toujours à couvert, purgé de fresil et renfermé dans des paniers d'osier contenant deux hectolitres, est le même que celui du charbon ordinaire. On peut s'en procurer en écrivant au dépôt ci-dessus, ou en s'adressant directement à M. Quinton, rue des Tournelles n°. 57. On sera servi dans les vingt-quatre heures.

VARIÉTÉS.

Notice sur la cour du Grand-Seigneur, son sérail, son harem, la famille du sang impérial, sa maison militaire, et ses ministres (1); par Joseph-Eugène Beauvoisins.

Ce ne sont pas toujours les gros livres qui renferment le plus de choses. Telle brochure de 110 pages, comme celle que nous annonçons, contient plus de faits curieux, donne une meilleure idée de l'esprit de l'auteur, que tel in-folio péniblement écrit. Il est heureux pour nous que de petits ouvrages agréables ou instructifs nous dédommagent de temps en temps des gros livres qui nous ennuient, et dont on veut cependant que nous disions du bien. Tel auteur suppose que nous devons avoir beaucoup de plaisir à le lire, parce qu'il a eu beaucoup de peine à composer : il voudroit que notre admiration fût proportionnée à la longueur de son travail; que nos éloges fussent calculés sur le nombre des pages qu'il a remplies. L'un nous présentera deux volumes de discussions sérieuses sur un objet frivole; l'autre nous accablera de trois volumes frivoles sur des matières sérieuses, et tous deux voudront être loués. Malheur à nous si l'effusion de nos éloges n'égale pas la prolixité de leur style! Le bien que nous dirons les flattera peu, il leur en étoit dû davantage; les efforts que nous ferons pour adoucir le mal n'auront aucun prix à leurs yeux, il ne falloit dire que du bien. Ce n'est point une *critique honnête* qu'ils sollicitent, c'est l'absence de toute critique; ils ne demandent pas des observations justes, ils veulent des complimens.

Notre situation devient bien plus pénible encore à l'égard de cette classe d'hommes dont l'amour-propre est plus chatouilleux, par cela même qu'il est moins solidement établi, moins bien justifié : ce genre d'écrivains est le plus irritable de tous. Ils prennent l'horizon pour les bornes du monde, et l'étendue de leur vue pour celle des connoissances humaines. Ils nous commandent de parler d'eux comme ils en parleroient eux-mêmes; et Dieu sait combien ils sont modestes! *Genus in proprias laudes effusissimum.* Nous avons été cruellement persiflés (et nous en sommes bien honteux), pour avoir eu le malheur de douter que la danse fut le premier des titres à la gloire de l'homme, et pour avoir pensé que la géométrie, l'anatomie et les pyramides d'Égypte figurent mal dans l'école de Terpsichore. On ne s'est pas même servi envers nous de cette *critique polie* qu'on nous recommande, et dont nous ne nous sommes pas écartés. On nous dit grossièrement : soyez honnêtes; on nous dit durement flattez-nous. Ah, pourquoi la danse, qui apprend si bien à faire le salut, n'enseigne-t-elle pas toujours à être poli?

Nous ne craignons pas un désagrément de ce genre en annonçant la *Notice sur la Cour du Grand-Seigneur*. Ce petit ouvrage ne mérite qu'un reproche, mais bien différent de ceux que nous sommes dans la dure nécessité de faire tous les jours. Il a le défaut d'être trop court; et l'on regrette que l'auteur ait été si réservé et si concis, lorsqu'il nous prouve qu'il étoit bien informé, et qu'il avoit tant de bonnes choses à dire. Tout le monde parle du grand-turc, de la sublime-porte, du sérail, de la cour ottomane; mais il faut convenir qu'il y a peu de pays sur lesquels on ait eu plus de

(1) Broch. in-8°. de 110 pages. Prix : 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste. A Paris, chez Gabriel Warée, libraire, quai Voltaire, n°. 21; et chez le Normant.

---

mais elle gâte quelquefois, par la prolixité des détails, par des tournures plutôt triviales que naïves, des sujets qui, traités avec plus de soin et de précision, auroient pu présenter beaucoup d'agrémens. Ces défauts, remarquables dans un assez grand nombre de fables, doivent cependant être plutôt imputés à la précipitation du travail, à une facilité trop grande dont nous l'invitons à se méfier, qu'au manque de goût et à l'impuissance de mieux faire. Parmi beaucoup de pièces auxquelles on ne peut adresser les reproches que nous venons de lui faire, nous en citerons quelques-unes qui prouveront que, sans être extrêmement sévères, nous avons cependant quelque droit de nous montrer un peu exigeans avec madame Joliveau, et qu'il ne dépend que d'elle de ne mériter que des louanges.

La Brebis.

Le Loup me l'a ravi, mon fils, mon bel Agneau,
Le plus aimable du troupeau!
Las! il étoit d'un si bon caractère!
Chacun disoit : Il ressemble à sa mère,
Doux, ingénu, plein de candeur;
Oui, je mourrai de ma douleur.
Ainsi parloit la Brebis *au cœur tendre.*
A sa plainte naïve accourut un gros Chien.
— A le revoir, dit-il, tu ne dois plus prétendre,
Et le pleurer, crois-moi, ne sert à rien.
Contre ton ennemi *faisons nos caravanes*;
Suis-moi. Brebis de suivre. Il vole au fond des bois,
Chasse le Loup, qu'il réduit aux abois.
— De ton fils apaise les mânes;
Je suis vainqueur, ma bonne, venge-toi.
— C'est, je le crois, imprudence ou folie,
Bon Chien, de s'attaquer à plus puissant que soi :
D'un seul coup, s'il s'échappe, il peut m'ôter la vie.
— Eh! bien, je vais t'en délivrer.
Il le blesse, et le Loup tombe, est à l'agonie.
— Sotte, venge-toi donc, et *le vois* expirer.....
— Je m'y suis refusée à l'instant, par foiblesse;
Mais à présent, *c'est* cruauté, bassesse!
De tes bontés je sens pourtant le prix.

La Brebis, on le voit, sera toujours Brebis.

Nous croyons qu'il y a de la grace et de la simplicité dans cet apologue; mais l'auteur réussit peut-être encore mieux dans de petites fables extrêmement courtes. Son coup de pinceau, resserré dans un cadre très-étroit, y devient plus vif et plus brillant. Parmi plusieurs jolies pièces de ce genre, nous avons distingué les deux suivantes :

La Rose et le Ruisseau.

Une Rose, un jour, s'admiroit
Au reflet d'une eau vive et pure.
Un Zéphir léger l'effeuilloit,
Et l'onde emportoit sa parure.

Le Peintre et la Pudeur.

L'Amour ne paroissoit respirer sur la toile.
La Pudeur l'aperçoit, rougit, baisse les yeux.
Quels défauts trouves-tu, *Belle*, au plus beau des Dieux!
Dit le peintre alarmé : que lui faut-il? — Un voile.

Une moralité excellente, et presque toujours tirée du sujet, ajoute au mérite de ces opuscules, qui annoncent beaucoup d'esprit et peu de prétention; ce qui plaît partout, et sur-tout dans les dames.

M.

Digitized by Google

rapports infidèles, plus de notions inexactes. Les Turcs, qui sont presque nos voisins relativement à tant d'autres peuples, ne sont guère mieux connus que les plus éloignés. Leur religion, leurs mœurs, leurs costumes, nous les rendent absolument étrangers. Quoiqu'en grande partie Européens, ils se présentent à notre esprit comme une nation asiatique, et en quelque sorte comme un intermédiaire entre nous et les Chinois.

C'est dans une prison (2) que M. Beauvoisins a reçu tous les détails sur la cour du sultan; et la manière dont il nous les transmet nous prouve qu'on peut s'instruire partout quand on est bien informé.

Après des renseignemens sur la famille régnante, il nous en donne sur le sérail, le harem, les eunuques noirs et blancs, les icht-oglans ou pages du grand-seigneur, les différentes charges du palais, les trésors des sultans, les nains, muets, bostandgys, khassekis, baltadgys, peyks, solaks, calpidgis-bachy, sur l'*étrier impérial*, les diplômes, le gouvernement, les visirs, les pachas, le grand conseil, les ministres et la marine. On croira difficilement que tous ces objets puissent être exposés avec quelque clarté dans le court espace de 110 pages, et cependant nous pouvons assurer que l'auteur a su renfermer un plus grand nombre de faits, et nous y donner des notions plus précises que nous n'en avons trouvé dans des ouvrages volumineux qui traitoient le même sujet. On sent qu'il seroit difficile d'analyser un livre qui n'est lui-même qu'une analyse bien faite; nous nous contenterons donc de suivre l'auteur dans quelques-unes des routes qu'il a parcourues.

Le harem, que nos romanciers ont confondu avec le sérail, est l'habitation des femmes du sultan. Outre sept femmes légitimes, ce qui seroit déjà bien suffisant pour un homme, ce trop heureux monarque a encore treize ou quatorze cents concubines. N'est-ce pas ici le cas de dire avec Favart, que voilà treize cents femmes bien heureuses? La cérémonie du mouchoir jeté à l'une de ces odalisques, n'est qu'un conte fondé sur l'usage où sont tous les Orientaux, de faire à leurs amis des présens de mouchoirs brodés en soie, en or ou en argent. Le sultan, conformément à cette coutume, fait son petit cadeau à la bien heureuse du moment, et cet envoi se nomme *bocshâh*, du nom de la mousseline qui sert d'enveloppe.

Une observation curieuse, c'est que tous les sultans enfouissent dans le sérail (ou palais) des trésors immenses, qui sont destinés à ne plus voir le jour. Ce seroit une calamité, une honte pour le souverain régnant, d'être obligé de toucher au trésor de son prédécesseur. A la mort de chaque grand-seigneur, la chambre de son trésor est fermée, scellée des sceaux du grand-visir, et l'on écrit en lettres d'or au-dessus de la porte: *C'est ici le trésor de tel sultan*: «Tellement que si depuis Mahomet II, qui détruisit l'Empire grec, il y a eu 40 empereurs, le sérail doit renfermer quarante chambres de trésors, qui évalués, l'un dans l'autre, à 12 millions au moins de notre monnaie, formeront un total de 480 millions d'or monnayé. Ajoutez à cela les pierreries, les objets précieux, les présens faits à tous les grands-seigneurs depuis 350 ans, les confiscations des biens des particuliers, des pachas...... on ne pourra pas évaluer l'énorme quantité de richesses qui, depuis plus de trois siècles, sont ensevelies dans le sérail, sans avoir jamais vu le jour.»

Les muets du sérail s'exercent devant la mosquée des icht-oglans à perfectionner leur langage par signes; et, selon l'auteur, ils parviennent à se faire entendre non-seulement dans les choses communes et familières, «mais même quand il est question de raconter une histoire avec ses circonstances, ou ce qu'ils savent des fables des premiers mahométans, et généralement tout ce que les autres hommes sont capables d'exprimer avec la langue.»

Ces muets étoient autrefois les exécuteurs des arrêts de mort. Voici l'une des causes qui ont fait abolir cette coutume: «Dgezzar-Pacha, mort dernièrement pacha de Saint-Jean-d'Acre, les laissoit arriver jusqu'à lui; et lorsque le firman lui étoit signifié, il cassoit la tête, d'un coup de pistolet, au messager, la lui faisoit couper, enfermer dans un sac de cuir avec le firman du grand-seigneur, et l'envoyoit à Constantinople. Cette manière de répondre n'a pas empêché cinq ou six capidgis-bachy de succéder à leurs confrères dans ces messages; et la Porte s'est enfin lassée d'envoyer des hommes dont elle recevoit les têtes pour toute réponse.»

On a imaginé un expédient plus sûr pour avoir raison des pachas qui déplaisent; c'est de promettre et de donner la place de celui dont on veut se défaire. Il arrive de là que le plus ancien serviteur ou le plus proche parent du pacha coupe la tête de son maître ou de son ami, pour avoir son *pachalick*. De tels hommes doivent avoir une grande idée de l'amitié et de la reconnoissance!

Veut-on se faire une image du respect mêlé de terreur qu'inspire la présence du sultan? L'anecdote suivante ne laisse rien à desirer à cet égard: «Le grand-seigneur sortoit un jour du sérail par une des portes de fer qui donnent du côté de la mer, où il devoit s'embarquer. Un capidgi (portier), en ouvrant précipitamment une grille de fer, se prit la main entre cette grille et la muraille. Ce malheureux ne laisse pas échapper un soupir..... L'angoisse étoit si forte qu'on le retira évanoui; les quatre doigts coupés tombèrent lorsqu'on poussa la grille. Il eût péri plutôt que de laisser échapper un signe de douleur, pour ne point enfreindre les lois rigoureuses du silence, et manquer au respect qu'on doit à la personne du souverain.» L'auteur ajoute qu'un Français eût été moins patient, et qu'il auroit eu raison: nous sommes de son avis.

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut voir l'étymologie et le véritable sens d'un grand nombre de mots turcs que nous défigurons en français, le protocole des dépêches du sultan, la composition de son conseil, de sa marine, et des considérations sur les vices de ce gouvernement. En lisant cette *Notice*, on restera convaincu de la facilité qu'avoit l'auteur de grossir un volume sur un sujet aussi fécond; nous doutons qu'on lui sache gré de sa sobriété et de son laconisme. Savoir beaucoup, et dire peu, n'est pas la manie du siecle; et si c'est un défaut, nous connoissons bien peu de coupables. Ceux qui se sont fâchés de nos critiques n'ont pas eu ce tort-là; c'est une justice que nous nous plaisons à leur rendre.

II.

(2) Le château des Sept-Tours.

Cours de la Bourse du 17 Octobre.

Cinq p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 84f 20c 50c. 75c. 80c 90c. 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 00f 00c 00c. 00c 00c. 00c. 00c.
Act. de la B. de Fr. avec doublement, 0000f. 00c 00 0f.

ANNONCE.

La Philosophie de tous les temps et de tous les âges. Un vol. in 18 imprimé sur beau papier. Prix, 1 fr., et 1 fr. 25 cent. par la poste.

A Paris, chez Ch. Villet, lib., rue Hautefeuille, n. 1.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

LOGOGRYPHE.

Je suis élément sans ma tête,
Et quadrupède avec ma tête.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Alarme*, dans lequel on trouve *larme* et *arme*.

La Pépinière de Buzanval, appartenant à M. Amelot, située commune de Rueil, sur le chemin de Malmaison à Saint-Cloud, dont nous avons annoncé le catalogue l'année dernière, continue d'offrir au public des plants d'un grand nombre de variétés, d'un, deux et trois ans, et, en outre, tous les arbres et arbustes utiles et agréables, indigènes et exotiques qui peuvent servir à la décoration des jardins. On s'y charge de faire des envois dans les départemens et chez l'étranger, et avec les précautions nécessaires pour prévenir les inconvéniens d'un long trajet.

S'adresser, sur les lieux, au nommé Antoine, jardinier en chef de la Pépinière; et à Paris, au nommé Rocque, jardinier en chef de l'entrepôt, rue d'Angoulême, n°. 12, faubourg Saint-Honoré.

Le *Code de Commerce* ayant subi quelques changemens depuis son insertion dans le Journal officiel, les Directeurs des *Archives du Droit Français* publient deux nouvelles éditions de ce Code conformes à l'édition originale et seule officielle. Prix pour Paris: In-8°, avec la table analytique et raisonnée des matières, 5 fr. — In-32, aussi avec la table analytique, 1 fr. 80 c.

On vend séparément, soit le texte, soit la table; prix: In-8°, texte, 4 fr. 50 c.; table, 1 fr. 60 c. — In-32, texte, 66 c.; table, 66 c.

Ces éditions se font remarquer par la pureté du texte, par l'exactitude typographique, et par la modicité de leur prix.

Fantaisie avec huit variations, sur la ronde d'*Aline* et un air des *Maris Garçons*, pour le piano; par Steibelt.

Prix: 7 fr. 50 c.

A Paris, chez madame Duhan et compagnie, éditeurs de musique, marchand d'instrumens, boulevard Montmartre, n°s. 1050 et 10, aux Deux Lyres.

Et chez Gotefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 4.

Traité sur les Haras, extrait de l'ouvrage italien de Jean Brugnone, directeur de l'Ecole vétérinaire de Turin; traduit et rédigé à l'usage des haras de la France et de toutes les personnes qui élèvent des chevaux. Par C. Barentin de Montchal, ancien page de la petite écurie, et capitaine de cavalerie. Un vol. in-8°., Prix: 5 fr., et 3 fr. 75 c. par la poste; papier vélin, 6 fr.

A Paris, chez madame Huzard, impr.-lib., rue de l'Eperon, n°. 7.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

La France est, par son climat tempéré, le pays le plus favorisé de la nature pour l'élève des chevaux; mais elle manquoit d'un guide sûr pour parvenir à l'amélioration des races, et en diriger l'éducation. M. Barentin de Montchal vient de réaliser ce vœu si souvent manifesté par nos plus habiles écuyers et nos plus savans vétérinaires, en publiant, d'après le désir de S. Ex. le ministre de l'intérieur, le Traité le plus complet qui ait été écrit sur cet objet: il a puisé, à la vérité, dans une riche source; mais afin de mettre son ouvrage à la portée de toutes les classes, il falloit dépouiller l'original des dissertations savantes et anatomiques, et de tout ce qui étoit étranger à la France. M. B. de M. a parfaitement atteint le but desiré, et a fait, de ce Traité, un ouvrage classique, et indispensable pour toutes les personnes qui s'occupent de l'élève des chevaux.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.

Londres, 2 octobre.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 62 3/8, 3/4. — *Omnium*, 1/4 de prime.

Il paroît certain que le général Whitelocke, empressé de quitter un pays où le sort des armes l'a si peu favorisé, n'attendra pas l'expiration des termes fixés par la convention conclue entre le général Liniers et lui, pour l'évacuation des bords de la Plata. Au départ des dernières nouvelles, les troupes s'embarquoient, et son armée sera dans nos ports au commencement de novembre : reste à savoir si cette retraite précipitée ne contrariera pas les vues du gouvernement, et si ce ne sera pas un grief de plus à produire contre lui devant la cour martiale qui doit examiner sa conduite. (*The Star.*)

On impose un droit *additionnel* de 10 pour 100 à tous les vaisseaux des neutres qui font le commerce de l'Inde, et qui toucheront à l'un des ports des baies ou des côtes qui sont sous notre puissance.

Du 5. — Fonds publics. Trois pour cent consolidés, 62 5/8. *Omnium*, au pair, 1/4 de prime. Billets de l'échiquier, au pair.

Le lieutenant général Moore a été nommé commandant de l'armée anglaise stationnée en Sicile, à la place du général Fox. Il a pris le commandement dans le courant du mois d'août.

Conseil de ville. Le jour de Saint-Michel il y a eu grande assemblée pour l'élection d'un nouveau maire. C'est l'alderman Anslie qui a réuni le plus de suffrages, et qui en conséquence a été proclamé maire de Londres pour l'année 1808. (*The Sun.*)

Il s'est tenu lundi un conseil de cabinet, où l'on a délibéré pendant plusieurs heures sur le différend qui s'est élevé entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Le principal objet de la discussion étoit relatif à la réponse à faire au Mémoire présenté par M. Monroë, et le reste de la séance a été employé, dit-on, à délibérer sur les mesures qu'il convenoit de prendre, en conséquence du décret qui nous ferme tous les ports de la Hollande. On assure que tous les ports d'Europe qui sont sous l'influence de la France, vont être déclarés en état de blocus, et que nul bâtiment ne pourra y entrer, à moins d'être muni d'un passeport anglais. (*Kentish Gazette.*)

Bureau des affaires étrangères, le 2 octobre 1807.

Le très-honorable Georges Canning, principal secrétaire de S. M. pour les affaires étrangeres, a notifié cejourd'hui aux ministres des puissances alliées et neutres résidant auprès de cette cour, que S. M. a jugé convenable d'établir le blocus le plus sévère à l'embouchure de l'Eyder. (*Gazette de Londres.*)

Extrait d'une lettre de Gothenbourg, du 23 septembre.

Notre affaire de Copenhague n'est pas terminée à beaucoup près. Je sais de bonne part que le prince régent n'a pas même voulu jeter les yeux sur la capitulation, et comme il refuse de la ratifier, on croit que nos forces n'évacueront pas la Sélande aussitôt qu'on s'y attendoit.

On a trouvé dans les chantiers une quantité immense de munitions navales. On assure que 40 de nos bâtimens sont chargés uniquement de toile à voiles. Les vaisseaux de ligne sont chargés comme des bâtimens marchands.

Nous avons pris d'assaut le fort de Fiekøe en Norwège. Le port est très-beau et très-sûr. Nous avons perdu un lieutenant et quatre soldats en faisant sauter les fortifications.

Le gouvernement n'a pas abandonné le projet de reprendre Buenos-Ayres. Nous savons au contraire qu'en conséquence de certains arrangemens pris avec le Portugal, on n'attend que le retour de notre flotte de la Baltique pour prendre des mesures vigoureuses à cet effet. On assure que sir Home Popham aura le commandement en chef de l'expédition navale. Les forces de terre, sous les ordres de lord Cathcart, seront de 20,000 hommes. On croit que l'armée se réunira au Brésil.

Nous avons reçu, samedi soir, les journaux de Hollande jusqu'au 29 septembre; ils contiennent des observations extraites du *Moniteur*, sur nos opérations dans la Sélande. L'article est long et véhément. On affecte de décrier l'importance de l'entreprise; mais le désespoir du succès qu'elle a eu perce à chaque instant. On dit que le résultat de cette attaque sera de jeter le Danemarck entre les bras de la France. Nous le croyons aussi; et nous pensons pareillement que cette alliance étoit résolue long-temps avant que le pavillon anglais n'eût paru dans la Baltique. Cet article est d'une telle importance, qu'il peut être regardé comme le manifeste du gouvernement français.

Nous apprenons de Lisbonne que tout y est dans la plus grande activité pour l'équipement de toute la marine portugaise. On avoit fait pendant plusieurs jours une presse très-sévère; on avoit doublé les gages et les primes accordés aux matelots, et l'opinion générale étoit que la famille royale alloit s'embarquer pour le Brésil.

Du 6. — Fonds publics. Trois pour cent consolidés, 62 1/2. *Omnium* 1/4 perte.

L'amirauté a reçu en même temps des dépêches de l'amiral Gambier, datées de Copenhague, le 2[?] septembre. Les vaisseaux de ligne danois, chargés de munitions navales prises dans l'arsenal, étoient hors du port, et les frégates et transports étoient presque remplis. La flotte doit être rendue dans nos ports vers le milieu de ce mois. On mande dans une des lettres de la flotte : « Nous emmenons 1[?] vaisseaux de ligne, 12 frégates, et environ 18 petits bâtimens. Le reste sera coulé bas ou détruit. » (*The Star.*)

On mande dans une lettre particulière, que l'amiral Gambier a failli être tué d'un coup de mousquet, qui a été tiré sur lui par un inconnu au moment où il quittoit le rivage pour se rendre dans son vaisseau. Le matelot qui l'accompagnoit a été tué.

Nous apprenons qu'il y a une suspension totale de tout commerce britannique en Russie, et le change a considérablement baissé. L'attaque dirigée contre la flotte danoise avoit répandu l'alarme, et l'on prenoit les mesures les plus vigoureuses pour mettre Cronstadt en état de défense. Il n'y a dans ce port qu'un seul vaisseau de 74 canons, et trois de 60. Cependant cette alarme nous paroît être sans fondement.

On apprend, par des lettres particulières, que toutes les communications entre la Suède et le Danemarck sont interrompues. Les lettres suédoises pour le Danemarck ont été retenues, et *vice versâ*, et l'on ajoute même que les lettres danoises interceptées en Suède ont été transmises à l'examen du gouvernement. Cette mesure annonce qu'on soupçonneroit le gouvernement danois d'agir de concert avec celui de France.

Le roi a tenu hier son lever au palais de la reine.

M. Monroë a eu hier sa dernière entrevue avec M. Canning, et a pris congé du roi.

On a la certitude que deux vaisseaux de ligne et une frégate ont fait voile de Brest vers le [illegible]; l'on suppose que leur destination est pour les Indes occidentales.

La notification que les ports de Russie seroient désormais fermés aux Anglais, n'a pas été faite, à ce qu'on nous assure, par le consul de Russie à Londres, mais par les consuls de cette puissance à Memel, Pilau, et autres ports de la Baltique.

RUSSIE.

Pétersbourg, 19 septembre.

Nous avons reçu ici avant-hier la nouvelle de la capitulation de Copenhague. Cet événement excite ici une indignation générale contre les Anglais. On dit que notre cour a fait remettre sur-le-champ au ministre anglais une note conçue dans les termes les plus énergiques.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 19 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Coquette corrigée, l'Heureuse Erreur.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lina, ou le Mystère, les Événemens imprévus.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Provinciaux, la Petite Ville.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Bertin et Cotardeau, les Pages, la Mégalanthropogénésie.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Jean de Nivelle, Une Heure de Folie, le Panorama de Momus.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Carlina, Amanda.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

Victor, ou Fille Hussard.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Aujourd'hui les deux danses de corde parallèles, où les deux frères Ravel danseront un pas de deux.

Auj., Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée : 2 fr.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Euphrosine et Coradin.

Madame Belmont brille toujours maintenant sur le théâtre de Feydeau; elle remplit la salle et la caisse. Il n'y a pas long-temps que Mlle Henry avoit, au Théâtre Français, la même gloire et le même avantage; c'étoit alors son tour de briller; mais son éclat s'est évanoui avec ses débuts; et ce qu'il y a de pis, la reconnoissance a disparu avec le bienfait; il n'est plus question de Mlle Henry. On diroit qu'elle doit s'estimer trop heureuse d'avoir eu l'honneur de contribuer, pendant quelque temps, à augmenter les recettes du premier théâtre de l'Europe. Tout le monde est alors convenu qu'elle jouoit bien, qu'elle avoit du talent : cet aveu ne suffit-il pas à son bonheur, sa fortune n'est-elle pas faite, et le Théâtre Français n'est-il pas quitte de toute obligation à son égard ? Elle pourroit cependant lui rendre encore de grands services; et si le véritable intérêt de la société comique étoit seul consulté, on ne se borneroit pas à louer le talent de Mlle Henry, on en feroit usage.

Madame Belmont trouvera plus de gratitude à l'Opéra-Comique; ce théâtre, dont elle fait dans ce moment la fortune, se l'attachera par des liens durables. Après tant de débuts insignifians et infructueux, il falloit à Feydeau une actrice qui fît sensation, et dont le public fût frappé. Le succès de madame Belmont se soutient toujours dans le rôle d'Euphrosine; elle y met toute la grace, toute l'intelligence, toute la finesse dont il est susceptible; elle n'y laisse à desirer que ce qui ne dépend pas d'elle, une stature moins avantageuse, un air moins imposant, quelque chose de plus enfantin.

La scène où la sœur d'Euphrosine vient implorer la clémence de Coradin, est foiblement rendue : peut-être est-elle trop forte pour ce théâtre. On se souvient encore de l'effet qu'y produisoit madame Crétu, qui joue aujourd'hui avec la même supériorité le rôle de la comtesse d'Arles.

Digitized by Google

DANEMARCK.

Kiel, 6 *octobre*.

Le journal officiel *le Danemarck en* 1807, contient une copie de l'ordre envoyé par le prince Royal au général Peymann, pour détruire la flotte danoise, plutôt que de la livrer à l'ennemi. Cet ordre étoit de la date du 15 août, et conçu dans les termes suivans :

« Quoiqu'il soit affligeant pour moi de penser à la possibilité de la prise de Copenhague, et quoique je craigne peu cet événement tant que vous commanderez dans cette place, j'ai pourtant jugé nécessaire, monsieur le général, de vous notifier que, dans ce cas malheureux, c'est l'intention et l'ordre formel de S. M. le roi, mon père, qu'avant de rendre la place, vous fassiez mettre le feu à la flotte et la laissiez brûler, attendu que S. M. regarde comme un moindre mal de savoir sa flotte consumée par les flammes, que de la voir tomber entre les mains de l'ennemi, comme le monument du triomphe de l'injustice, et comme le sujet d'une douleur insupportable pour tous les Danois. »

Signé Frédéric, *prince de la Couronne*.

Le lieutenant Steffens fut chargé de porter cette lettre à Copenhague : malgré la vigilance des croiseurs anglais, il parvint à débarquer en Sélande, et à s'approcher de la ville. Déjà, grace à son déguisement en paysan, il avoit passé à travers le corps d'armée d'Arthur Wellesley et du général Linsingen ; déjà il se trouvoit parmi les détachemens de l'armée assiégeante, à une lieue et demie de Copenhague, lorsqu'une patrouille anglaise lui ayant trouvé un air suspect, l'amena au quartier-général. Là, on reconnut bientôt qu'il étoit autre chose qu'un paysan. On lui demanda d'abord avec douceur quelle étoit sa mission et où étoient ses dépêches ; il refuse de répondre : on le fouille, mais on ne trouva rien : car, pendant que la patrouille l'amenoit au quartier-général, il avoit trouvé moyen d'anéantir la lettre du prince Royal. Alors le général anglais furieux le traita d'espion, le menaça de la question, et le retint pendant plusieurs jours dans un cachot ; puis il l'envoya à bord de la flotte, et lui fit offrir des sommes considérables et une place dans l'armée anglaise. Le lieutenant Steffens résista aux séductions comme aux menaces, et ce n'est qu'après que la capitulation lui eut rendu sa liberté, que les Anglais apprirent le but de sa mission.

Il a été constaté par les dépositions d'une foule de témoins, qu'au siége de Copenhague, plusieurs bombes anglaises étoient remplies de *morceaux de verre cassé*. Cette manière de charger les bombes, inusitée parmi les nations continentales, n'est d'aucun effet militaire, et a pour unique but de rendre les blessures que les éclats de la bombe pourront causer, plus douloureuses et plus difficiles à guérir.

Le fameux sir Home Popham invente tous les [illegible] que nouvelle bassesse pour outrager les Danois et pour se [illegible] Liverpool, à lord Castlereagh, et aux autres meneurs du cabinet de Saint-James. Ces officiers, ou plutôt ces *chefs de brigands*, comme le journal de Kiel les nomme, ont emporté des chantiers de Copenhague tout ustensile, jusqu'aux scies, marteaux et rabots, appartenant, non pas au gouvernement, mais aux ouvriers constructeurs ; et ils détruisent, sans aucune utilité pour eux, des machines hydrauliques d'une invention nouvelle et ingénieuse, qui servoient à vider les bassins de construction. Tous ces actes de dévastation sont conduits par le capitaine Dunbar, qui, l'hiver dernier, commandoit la frégate *l'Astrée*, et qui, ayant demandé à faire radouber ce bâtiment dans le *Dock* ou bassin de construction de Copenhague, avoit obtenu la permission de voir en détail tous les établissemens de la marine. Cet Anglais, en quittant alors Copenhague, avoit publié une déclaration dans laquelle il se louoit de l'accueil hospitalier qu'il avoit reçu, et témoignoit l'admiration que lui avoit inspiré la vue de l'arsenal et des chantiers de la marine danoise. A présent il est le conseil et le bras droit de Home Popham.

Le journal officiel de Kiel exprime au surplus la ferme intention où est le prince Royal de ne point céder à la mauvaise fortune. Notre flotte, y est-il dit, se trouve dans les mains des Anglais. C'est un désastre, sans doute ; mais la monarchie danoise en a éprouvé de plus grands encore, et y a résisté. Quelle n'étoit pas la foiblesse de l'Etat après la mort d'Eric-Eyègod, et avec quelle gloire ne se releva-t-il pas sous Waldemar-le-Victorieux ? Dans quelle décadence le Danemarck n'étoit-il pas tombé après le règne d'Eric-Menoed ? Et cependant, sous la reine Marguerite, ne reconquit-il pas l'Empire du Nord ? Et pour citer des exemples, particulièrement relatifs à la marine, notre flotte n'étoit-elle pas en 1727 réduite à 9 bâtimens, dont deux ne pouvoient pas tenir la mer ? Puisque nos pères ont su, par leur courage et leur fidélité, sauver l'existence de la patrie à travers tant de siècles, et la faire reparoître, après chaque crise, plus glorieuse et plus forte, ne cherchons notre salut que par les mêmes voies honorables. Sacrifions-nous pour le roi et la patrie, et espérons comme eux de voir nos efforts couronnés par un succès définitif, par la reprise de ce que nous avons perdu, et par l'acquisition de nouveaux avantages. Les obstacles ne doivent qu'accroître le courage ; la fidélité brille dans les épreuves, et plus la patrie souffre, plus on doit l'aimer.

D'après ce langage, on prévoit que l'envoyé anglais, M. Merry, si même on le reçoit à Kiel, ne réussira guère dans sa mission.

D'après des lettres de Norwège, de la date du 14 septembre, et reçues à Copenhague le 3 octobre, une escadre anglaise bloquoit le port de Christiansand, où se trouve le reste de la marine danoise, ainsi qu'un nombre considérable de bâtimens de commerce anglais, capturés par les Danois. On ne paroissoit pas craindre une attaque de la part de l'escadre anglaise, attendu que les vaisseaux danois étoient mouillés sous les batteries de terre. Les Anglais avoient terminé leurs travaux sur le Vieux-Holm ; l'évacuation du Nouveau-Holm étoit également fort avancée.

Le même jour, le bruit s'étoit répandu à Copenhague que toute l'armée anglaise alloit s'embarquer pour aller en Portugal ; plusieurs officiers anglais paroissoient hâter leur départ, et une division de la flotte s'éloigna des eaux de Copenhague, sans qu'on sache quelle direction elle a prise.

Quelques centaines d'Hanovriens, engagés dans le corps danois, dit des soldats de la marine, ont déserté dans l'espoir de s'engager dans la légion allemande ; mais les Anglais les ont pour la plupart incorporés au 66ᵉ régiment, destiné pour les Indes. Ceux que les Danois ont pu arrêter, ont été, les uns pendus, les autres fusillés.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 18 *octobre*.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui le décret suivant :

NAPOLEON, par la grace de Dieu et les constitutions, Empereur des Français, Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin ; à tous présens et à venir, salut :

Le sénat, après avoir entendu les orateurs du conseil d'Etat, a décrété et nous ordonnons ce qui suit :

Il n'y a qu'une voix sur le fameux duo de la comtesse et de Coradin, et cette voix est celle de l'admiration. Je suis bien éloigné de vouloir rabaisser le mérite d'un de nos meilleurs compositeurs ; mais ce sont toujours les chefs-d'œuvre des grands maîtres qui fournissent les réflexions les plus utiles à l'art. Ce duo est sans doute prodigieusement fort d'expression. Il étonne, il ébranle ; mais cette expression n'est-elle pas un peu exagérée, ne sort-elle pas du domaine de la mélodie ? C'est une erreur de s'imaginer que la musique puisse et doive tout peindre : au-delà d'un certain degré d'exaltation dans les sentimens, la musique ne fournit plus de chant ; il faut avoir recours à des airs sauvages, à des tons forcés et baroques qui ne sont plus de la musique. La colère portée jusqu'à la rage, la fureur qui étouffe et laisse à peine un passage à quelques sons mal articulés, n'est point du tout un objet digne d'être exprimé en musique : cet art ne s'exerce avec succès que sur les passions dont l'imitation peut être agréable et se concilier avec le chant. Le sujet du duo dont il s'agit est de combiner et d'accorder ensemble deux rages et deux enragés qui chantent comme deux enragés peuvent chanter ; plus l'imitation a de vérité, moins elle a d'agrément : il faut que la musique, de même que la poésie, *du plus affreux* objet *fasse un objet aimable*, ou ne se donne pas la peine de de le peindre. En général, le défaut de nos artistes est l'exagération, défaut que le goût du public favorise. Les Français aiment les mouvemens outrés, les sensations fortes au théâtre : de là les hurlemens et le charivari de nos acteurs, de nos chanteurs, de nos compositeurs et de nos auteurs. Il est assez étonnant que ce soit là le goût de la nation la plus délicate et la plus sensible de l'Europe.

Les Evénemens imprévus.

Le succès de Julien dans cette pièce est lui-même un événement imprévu : cet acteur va toujours, quoiqu'on ne cesse de dire qu'il ne pourra pas aller ; quand on l'a vu dans l'officier français, on a dit passe : c'est un petit rôle où il y a peu à chanter et presque rien à dire : quand il a joué l'abbé, on a dit à la bonne heure ; il n'y a qu'un petit air de vaudeville : mais, holà ! qu'il ne passe pas ces deux rôles ; et cependant il a franchi le fossé sans accident, et a joué avec succès un rôle d'Elleviou dans *Une Heure de Mariage*. Il ne s'en est pas tenu là, et sa témérité n'a pas respecté le marquis *des Evénemens imprévus*, rôle créé par Clairval, et qui lui avoit fait beaucoup d'honneur : c'est un rôle de bonne comédie et de bon ton, qui demande une fatuité noble et beaucoup d'aplomb. L'aplomb tient aux manières, à la tournure, et non à la pesanteur du corps. Julien a peu d'étoffe ; mais Clairval, quand il a joué ce rôle, étoit aussi un peu sec. Précisément parce que Julien sort du Vaudeville, il a dû s'efforcer de prendre une manière très-large, de peur qu'on ne l'accusât de gesticuler comme un incroyable de la rue de Chartres. Quelques jeunes gens du parterre de Feydeau l'ont trouvé trop simple et trop noble. Il est impossible de contenter tout le monde : le plus sûr est toujours de se conformer à l'esprit du rôle, et le rôle demande une grande tenue et beaucoup de noblesse.

Lina ou *le Mystère*.

Il fut un temps où l'on n'auroit pas souffert sur le Théâtre Français, même la chaste Lucrèce, après son accident, quoique très-involontaire : on n'eût pas osé exposer aux yeux du public une héroïne qui auroit essuyé un de ces affronts faits à la pudeur, qui déshonorent toujours une femme, et qui la rendent ridicule lors même qu'ils ne la rendent pas coupable. Il est fâcheux qu'on ait violé notre scène, et qu'on lui ait ôté sa pudeur virginale en la remplissant de filles-mères et d'enfans batards. Le public est familiarisé avec ces licences, et il a laissé renverser cette barrière de la décence théâtrale qui écartoit une foule de sujets peu convenables, et ôtoit aux auteurs médiocres les moyens d'escamoter quelques succès du moment, à l'aide d'un intérêt frauduleux. Cependant ces sortes de pièces ne se voient pas deux fois avec

Digitized by Google

SÉNATUS-CONSULTE.

Extrait des registres du sénat conservateur, du 12 octobre 1807.

Le sénat conservateur, réuni au nombre de membres prescrit par l'art. 90 de l'acte des constitutions, du 22 frimaire an 8; vu le projet de sénatus-consulte, rédigé en la forme prescrite par l'article 57 du sénatus-consulte organique, en date du 16 thermidor an 10; après avoir entendu les orateurs du conseil d'Etat, et le rapport de sa commission spéciale, nommée dans la séance du 9 de ce mois;

Considérant que, par l'article 68 de l'acte des constitutions du 22 frimaire an 8, les juges ne conservent leurs fonctions à vie qu'autant qu'ils sont maintenus sur les listes d'éligibles; qu'il importe de suppléer pour le passé à cette prévoyance de la loi, et que pour l'avenir, il est nécessaire qu'avant d'instituer les juges d'une manière irrévocable, la justice de S. M. l'EMPEREUR et ROI soit parfaitement éclairée sur leurs talens, leur savoir et leur moralité, afin qu'aucune partie de leur conduite ne puisse altérer, dans l'esprit des justiciables, la confiance et le respect dus au ministère auguste dont ils sont investis, décrète ce qui suit:

Art. 1er. A l'avenir les provisions qui instituent les juges à vie, ne leur seront délivrées qu'après cinq années d'exercice de leurs fonctions, si à l'expiration de ce délai S. M. l'EMPEREUR et ROI reconnoît qu'ils méritent d'être maintenus dans leur place.

2. Dans le courant de décembre 1807, il sera procédé, dans la forme ci-après déterminée, à l'examen des juges qui seroient signalés par leur incapacité, leur inconduite, et des déportemens dérogeant à la dignité de leurs fonctions.

3. Cet examen sera fait, sur un rapport du grand-juge ministre de la justice, renvoyé par ordre de S. M. I. et R. à une commission de dix sénateurs nommés par elle.

4. La commission pesera les faits, et pourra demander au grand-juge ministre de la justice des éclaircissemens sur ceux qui ne lui paroîtroient pas suffisamment établis. Elle pourra même demander au grand-juge, d'appeler devant elle les juges dont la conduite auroit paru susceptible d'examen.

5. D'après le résultat de ses recherches, et avant le 1er mars 1808, la commission présentera à S. M. I. et R. un avis motivé, dans lequel seront désignés les juges dont elle estime que la nomination doit être révoquée.

6. Il est réservé à S. M. I. et R. de prononcer définitivement sur le maintien ou la révocation des juges désignés dans le rapport de la commission.

7. Il n'est pas dérogé à l'art. 82 de l'acte des constitutions du 16 thermidor an 10.

Exposé des motifs fait au sénat dans la séance du 9 de ce mois, par MM. Treilhard et Muraire, conseillers d'Etat, M. Treilhard portant la parole.

L'éclat des triomphes ne constitue pas seul le bonheur d'une nation: un peuple peut être resplendissant de gloire au-dehors, et cependant éprouver encore d'urgens besoins dans son intérieur.

Il ne suffit pas que des institutions sages aient promis aux citoyens le maintien inviolable des droits sacrés de la liberté et de la propriété, si quelques-uns des magistrats chargés de l'exécution des lois, infidèles à leur serment, se permettent de substituer à la volonté publique une volonté privée, ou si, incapables de résister au choc des passions, accessibles à la crainte, séduits par l'intérêt, ils offrent aux peuples, dans leurs personnes, non les distributeurs impartiaux d'une justice exacte, mais des dispensateurs intéressés d'adoucissemens et de rigueurs arbitraires.

Sans doute, Messieurs, le nombre des juges prévaricateurs est bien peu considérable, et j'éprouve une douce satisfaction en déclarant dans cette auguste enceinte que la plus grande partie des magistrats justifie pleinement les choix de S. M.

Mais, pouvons-nous le dissimuler? Il existe entre les juges d'un tribunal une espèce de solidarité qui réfléchit en quelque manière sur le corps entier la honte de quelques membres: comment se défendre d'une vive appréhension, quand on voit assis au milieu de ses juges un seul homme qu'on ne voudroit pas souffrir à ses côtés, et quand la balance de la justice peut être emportée, et l'arrêt formé par la voix d'un homme couvert du mépris public? Le magistrat intègre et sans reproche ne doit-il pas aussi éprouver un grand supplice, lorsqu'il se revêt d'un costume tous les jours souillé par celui qui partage ses fonctions?

Cependant, quel est le premier besoin, le besoin le plus pressant d'une nation qui ne voit autour d'elle que des peuples amis ou des ennemis abattus? Que lui reste-t-il à desirer, si ce n'est de développer librement et sans inquiétude tous les moyens qu'elle peut tenir de son gouvernement, de son industrie ou de la nature? Mais comment jouir de ces bienfaits, si l'on trouve dans l'enceinte des temples élevés à la justice, des prêtres infidèles et des artisans de l'iniquité?

S. M. vous propose, dans le projet de sénatus-consulte dont vous avez entendu la lecture, un préservatif pour l'avenir, un remède pour le passé.

Quel souverain pourra désormais se croire à l'abri des erreurs et des surprises, lorsque Napoléon lui-même se voit obligé de chercher contre elles une garantie dans une modification à la puissance dont il est investi?

Tel est l'objet de l'article 1er du projet.

Les provisions qui instituent les juges à vie ne leur seront à l'avenir délivrées que lorsque S. M. aura reconnu qu'ils en sont dignes, par un exercice de cinq années dans leurs fonctions.

Oui, sans doute, il est bon, il est utile que les juges soient institués à vie.

La profession de magistrat suppose de longues études et de profondes méditations; elle ne conduit pas à la fortune: la principale richesse d'un véritable magistrat, est dans sa modération; et, pour employer les expressions du chancelier d'Aguesseau, *il doit trouver dans le simple retranchement du superflu, la source innocente de son abondance.*

Cependant le magistrat a besoin de courage pour résister à tous les genres de séduction dont il est trop souvent entouré, et pour braver les haines puissantes qu'il aura quelquefois encourues, en accordant au pauvre et au foible la protection et la justice qu'il leur doit. Hé! qui donc pourroit se dévouer à cette dangereuse et pénible profession, sans la certitude de la stabilité, et sans la perspective consolante d'une vieillesse entourée d'une considération et d'un respect qui ne manqueront jamais à la vertu, qui forment sa plus douce récompense, la seule peut-être qu'elle doive ambitionner?

Le projet qui vous est présenté a sur-tout pour objet d'assurer aux magistrats ce tribut honorable, cette dette de la patrie reconnoissante.

Dire que S. M. ne donnera les provisions à vie qu'après un exercice de cinq années, c'est assez annoncer que tout espoir est enlevé à l'ignorance et à l'intrigue, que la distribution de

---

plaisir: tout leur mérite est dans la surprise; et quand on est au fait du mystère, toutes ces petites ruses dont on se sert pour préparer, suspendre, filer le dénouement, et tenir le spectateur en haleine, paroissent moins appartenir à l'art qu'à un artifice frivole et misérable. Les hommes, naturellement amis du mensonge et du merveilleux, se prêtent aux fictions théâtrales avec une extrême facilité: la foule des drames qui réussissent par le pathétique, prouve qu'on n'a pas besoin d'un génie supérieur pour faire couler des larmes à l'aide d'un intérêt romanesque.

L'enfant, qui a déjà trois ans, et qui est fort joli, est ce qui intéresse le plus dans *Lina*. Dans l'*Hecyre* de Térence, l'enfant ne paroît pas, puisqu'il naît dans le cours de la pièce: la mère ne paroît pas davantage, puisqu'elle est en couche; et en général, comme je l'ai déjà observé, il n'y a rien de romanesque dans le poëte latin que le fond du sujet: le reste est d'un naturel parfait. Le drame ou mélodrame de *Lina*, au contraire, est encore plus romanesque et plus faux par la manière dont il est traité, et par les circonstances de l'action, que par le fond même du sujet; et pour tout dire en un mot sur cette nouveauté, et n'y plus revenir, c'est une mauvaise pièce qu'on veut voir une fois.

Cet ouvrage est du nombre de ceux qui repoussent la musique, et à qui la musique est plus nuisible qu'utile, parce qu'il est fondé sur l'intérêt de surprise et de curiosité: or, rien n'est plus contraire à l'intérêt que la musique, qui paralyse toujours l'action dans les momens où l'impatience du spectateur avide voudroit que *chaque vers, chaque mot courût à l'événement.* Rien ne glace une situation qui doit être vive, comme un air, un morceau d'ensemble qui vient à la traverse, et qui intercepte toute la circulation des incidens et le mouvement théâtral: pour reprendre le fil de l'intrigue, il faut attendre qu'on ait bien ou mal chanté des paroles banales que souvent on n'entend pas. Un dialogue naturel est tout ce qui convient aux pièces dont l'action est très-intéressante et pique vivement la curiosité; la musique refroidit toujours les situations qu'elle n'a pas créées elle-même, et dont elle ne fait pas le charme principal: voilà pourquoi les pièces faites pour être mises en chant ne doivent jamais avoir d'intrigues compliquées, mais présenter beaucoup de caractères et de situations, capables de fournir au musicien des effets et des contrastes.

Nota. Dans quelques exemplaires du Feuilleton d'hier, page 2, col. 2, dernière ligne, on lit: « et peut-être *les surpasse-t-il tous*, etc.; lisez: et peut-être *est-il au-dessus de tous*, etc. »

AU RÉDACTEUR.

Réponse de M. Steibelt à M. Dizi.

Monsieur,

M. Dizi, qui, plusieurs fois, a trouvé commode de s'approprier mes idées, pour les insérer dans les pièces qu'il compose pour la harpe; M. Dizi, qui s'est emparé fréquemment de mes productions, pour les arranger ou plutôt pour les dénaturer sur cet instrument, au point que j'ai été obligé de me plaindre à lui-même, à Londres, de cette dégradation de mes ouvrages, et de lui indiquer une meilleure manière de les arranger; M. Dizi enfin, que j'ai entendu à l'Opéra de Londres *barbouiller* passablement ma musique, et courir encore après moi pour en obtenir de nouvelles; ce monsieur, dis-je, vient de m'accuser d'avoir pris sa composition, et d'y avoir mis mon nom.

J'ignore si M. Dizi a pris une de mes sonates en y mettant son nom, et s'il s'en est servi, comme il le dit, *pour égayer la bonne société des trois royaumes.* Ce qu'il y a de bien certain, c'est que j'ai vu cette bonne société bâiller et dormir debout en entendant sa musique.

Digitized by Google

la justice ne sera confiée qu'à des mains pures, que la probité dans les juges deviendra si commune, qu'elle ne sera plus regardée comme une distinction, et que la magistrature, ornée des vertus qui doivent être son apanage, va retrouver enfin dans l'opinion des peuples une place dont la perte seroit une calamité publique.

Mais en s'occupant de l'avenir, auroit-on pu fermer les yeux sur le passé? Devoit-on souffrir que le caractère sacré de magistrat fût plus long-temps profané par quelques hommes hautement signalés pour leurs déportemens, qui trafiquent sans pudeur de leur état, ou par des hommes dépourvus de toutes connoissances, sans mœurs, sans aucun sentiment des bienséances, et dont la vie n'est qu'un long scandale?

Il n'avoit pas été difficile de prévoir à l'époque de l'organisation des tribunaux qu'un si grand nombre de choix faits dans des momens critiques, avec une célérité commandée par les circonstances, ne seroient pas tous également purs, également irréprochables: aussi l'acte constitutionnel, en déclarant que les juges conserveroient leurs fonctions pendant leur vie, contenoit cette restriction, *à moins qu'ils ne soient pas maintenus sur les listes d'éligibles.*

Ainsi étoit introduite une mesure épuratoire qui devoit dégager la magistrature des élémens corrompus qui auroient pu s'y glisser.

L'expérience, la première des leçons, a désabusé de l'institution des listes, et l'épuration n'a pas été faite. Il est temps de suppléer à ce défaut par des dispositions plus réfléchies et plus efficaces.

S. M. propose pour l'avenir l'épreuve de cinq années, et pour le passé, un mode qui doit séparer l'or pur, d'un alliage qui le déshonore.

Il ne faut pas se méprendre sur le but du projet; s'il s'agissoit uniquement de quelque délit commis par quelques juges, les tribunaux sont établis pour prononcer, mais un objet d'une toute autre importance nous occupe. Qui peut assurer que des hommes indignes et incapables n'ont pas pénétré dans un sanctuaire qui doit être l'asile du savoir et de la probité? Il faut ôter au peuple français jusqu'à la crainte du danger que causeroit leur présence.

Ici on a dû concilier deux intérêts différens, mais qui ne sont pas opposés, et qui prennent l'un et l'autre leur racine dans des considérations de bien public: l'intérêt du magistrat sans reproche, qu'il ne faut pas affliger par une inquisition déplacée, et l'intérêt général qui réclame l'éloignement de magistrats avilis, ou par leur profonde ignorance, ou par leur mauvaise conduite.

Le projet de sénatus-consulte remplit parfaitement ces vues.

C'est aux sages de la nation que sera confié l'examen de la conduite des magistrats inculpés: la commission, nommée par S. M., pesera avec maturité les reproches et les défenses: sévère, mais juste, elle saura rendre également ce qui est dû à la personne, et ce qui est dû à la patrie; et l'autorité ainsi éclairée, ne prononcera ensuite que des décrets d'une profonde sagesse.

Telle est l'opinion qu'on doit se former, et qu'on se formera sans doute, des lumières et de la justice de la commission, qu'il nous est permis de prévoir que plusieurs auront la prudence de prévenir, par une retraite volontaire, un rapport sur leur conduite: heureux ceux qui, profitant de cette grande leçon, pourront, dans le cours de leur vie privée, faire oublier les torts de leur vie publique!

Il ne me reste plus qu'à fixer un instant votre attention sur le dernier article du projet.

Il n'est pas dérogé à l'article 82 des constitutions de l'Empire, du 16 thermidor an 10.

Votre sagesse a donné sur les tribunaux, à la cour de cassation présidée par le grand-juge, un droit de censure et de discipline qui est maintenu.

Avec quelque maturité que doivent être faits les choix des juges à l'avenir, il n'est pas permis d'espérer qu'ils posséderont tous et toujours, et au même degré, les vertus de leur état: sans doute, nous ne verrons jamais dans les tribunaux une indigne corruption, une honteuse ignorance; mais pouvons-nous nous flatter qu'on n'y verra pas se reproduire des fautes moins graves, qui ne caractérisant pas la prévarication, ne supposant pas la perversité du cœur, ne doivent pas entraîner la perte de l'Etat, et sont suffisamment punies par la censure ou par la suspension.

Vous connoissez actuellement, Messieurs, l'objet et les motifs du projet que S. M. nous a ordonné de vous présenter; la nation y trouvera une preuve nouvelle de cette sollicitude paternelle qui ne permet pas un instant de repos, tant qu'il reste un abus à corriger, ou une amélioration à faire.

Le vœu général sollicite ici vos suffrages; les vrais magistrats attendent avec impatience la rupture d'une société monstrueuse qui place le vice à côté de la vertu; et ce nouveau bienfait sera pour le peuple français un garant assuré que la félicité intérieure égalera bientôt la gloire dont S. M. a couvert la nation.

— S. Exc. le grand chancelier de la Légion-d'Honneur, d'après l'ordre de S. M. I. et R., a envoyé à M. Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), l'autorisation nécessaire pour accepter et porter la grande décoration de l'Aigle d'Or de Wurtemberg.

— M. Cheron, préfet du département de la Vienne, est mort le 13 octobre, à Poitiers, à l'âge de 46 ans. M. Cheron étoit homme de lettres. Il a publié plusieurs ouvrages; les plus connus sont la comédie du *Tartufe de Mœurs*, une traduction du roman de *Tom Jones*, et des *Lettres d'Elisabeth Hamilton, sur les Principes élémentaires de l'Education.*

— L'opéra de Trajan est le sujet de toutes les conversations. La dernière répétition qui s'en est donnée a fait concevoir l'idée la plus magnifique de la pompe qui doit s'y déployer. En voyant les décorations, on croit être à Rome; en écoutant le poëme, on sent que Trajan est parmi nous.

— On assure que l'Ecole Militaire de Fontainebleau, qui occupe une partie du château impérial, sera transférée ailleurs. On parle de Vincennes; mais il n'y a rien de certain à cet égard.

— Il existe à Nancy une dame nommée Lajeunesse, âgée de 109 ans; elle s'est mariée à l'âge de 20 ans, et a vécu avec son mari 70 ans; elle est veuve depuis 19 ans; elle lit sans lunettes, et marche sans bâton; elle a vu mourir, il y a peu, sa fille âgée de 82 ans; elle demeure chez son petit-fils, qui est lui-même père de 7 enfans.

ANNONCE.

Samelion, histoire véritable. Nouvelle édition, augmentée d'une troisième et d'une quatrième parties, qui n'avoient pas encore été publiées; par le marquis de Belle-Isle. Deux vol. *in*-12. Prix: 4 fr., et 5 fr. par la poste.

A Hambourg; — et à Paris, chez tous les Marchands de Nouveautés. Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

J'ignore encore s'il a paru sous mon nom une sonate de la composition de M. Dizi; car il est souvent arrivé que des professeurs ont mis mon nom à leurs compositions pour les mieux vendre. Ce fait s'est renouvelé dans plusieurs pays; et il m'est permis de citer, à cet égard, M. Viguerie, qui a bien voulu composer en mon nom et pendant mon absence de Paris, des sonates qu'il a vendues jusqu'à mon retour, en trompant ainsi le public. Quelques autres ont pris la peine de s'emparer de mes manuscrits pour les publier en leur nom.

Du reste, tous ceux qui me connoissent, et plus particulièrement encore M. Dizi, doivent savoir qu'il m'est plus facile de *composer* une sonate que de la *copier.*

Comment se fait-il, au surplus, que M. Dizi, qui a séjourné dernièrement assez long-temps à Paris, qui m'a fait plusieurs visites, et m'a constamment comblé de caresses, qui m'a sur-tout exprimé le regret qu'on avoit à Londres de ce que je ne compose plus pour le théâtre de cette ville; comment se fait-il que M. Dizi, qui soutient avoir vu une de ses prétendues sonates avec mon nom, ne m'en ait jamais parlé, et qu'il ait attendu la veille de son départ pour publier l'étrange lettre à laquelle je réponds? Il est bon, en effet, que le public apprenne que sa lettre, datée du 14 de ce mois, a été insérée le 15, dans votre feuille, et que je l'ai trouvé parti le 16 lorsque je suis allé chez lui pour lui témoigner ma surprise de son procédé.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc. etc.

STEIBELT.

CHARADE.

Dans mon tout est placé mon premier tout de brique,
Et l'on voit mon dernier en allant en Afrique.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Veau*, dans lequel on trouve eau.

A la Petite Pauline, rue des Fossés Montmartre, n°. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On continue de trouver dans ce magasin, des assortimens complets et bien choisis, en schalls dans toutes les grandeurs et qualités, en étoffes pour robes de fantaisie, à raison de 14 fr. la robe et au-dessus, en basins gauffrés et mousselines brodées pour meubles; en mousselines-gaze unies et brochées, à 5 fr.; et dans le très-beau, en cravates à bordures, et en batistes et perkales, 5/4, à 6 fr. 50 c. On y a reçu de nouveaux assortimens en linge de table, damassé, ouvré, à linteaux et en grand et petit damier: ce damier reste toujours établi à raison de 66 fr. le service. On y trouvera également de grands assortimens de toiles dans toutes les largeurs et dans le très-beau, ainsi que des chemises en perkale, bien conditionnées, dans les prix de 12, 15 et 18 fr., et des broderies en tous genres.

Trois Chansonnettes italiennes, avec accompagnement de piano ou harpe; composées et dédiées à Fabry Garat, par Me ...iannier.

Prix: 4 fr.

A Paris, chez la veuve Decombe, luthier et marchande de musique, quai de l'Ecole, n°. 10, vis-à-vis le Pont-Neuf.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 43 et à l'Académie Impériale de Musique.

Eléonore d'Ambelse, duchesse de Bretagne, roman historique; par M. Dev***. Deux vol. in-12. Prix: 2 fr. 60 c., et 3 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Guillemot, libraire, passage du Saumon, n°. 49; Léopold Collin, libraire, rue Gît-le-Cœur;

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

MARDI 20 OCTOBRE 1807.

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doiven être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 9 octobre.

M. Hunter, messager du roi, est arrivé hier à la secrétairerie d'Etat, chargé de dépêches de la part de lord Lewison Gower, notre ambassadeur en Russie. Il a fait la route de Saint-Pétersbourg à Gotembourg en sept jours et demi: chose qu'on regarde comme extraordinaire; aussi lui avoit-il été recommandé de faire la plus grande diligence. Sans les vents contraires, il seroit venu de Saint-Pétersbourg à Londres en 12 jours; mais il en a mis 15, à cause des difficultés de la traversée: son arrivée a donné lieu à un conseil secret. Il faut que les nouvelles qu'il a apportées ne soient pas d'une nature satisfaisante; car on n'en a rien laissé transpirer.

On mande de Pétersbourg que quoique l'arrivée de lord Gower à la cour de Russie ait mis fin à la mission diplomatique du marquis de Douglas, celui-ci ne quittera pas de sitôt la Russie. On prétend savoir que dans une conversation entre le ci-devant ambassadeur et son successeur, il a été convenu que le premier iroit faire un voyage à Moscow, à Odessa et à Archangel. On suppose que ce voyage, entrepris en apparence pour aller visiter les curiosités du pays, a d'autres motifs bien plus importans; mais on craint que l'Empereur des Russies ne s'oppose à ce voyage, et n'engage le marquis de Douglas à retourner sur-le-champ à Londres.

Les journaux ministériels continuent de prodiguer toute sorte d'injures à l'Empereur Alexandre. Ils se sont emparés du traité de paix signé à Tilsit, entre les deux Empereurs, et en commentent tous les articles: l'un leur paroît inconvenant; l'autre dangereux: celui-ci blesse les intérêts du roi de Sardaigne; celui-là est funeste aux puissances du Nord, etc., etc. La vérité est que, de tous les traités qui ont été signés jusqu'à ce jour, celui de Tilsit est le plus fatal à nos intérêts, et peut avoir, pour notre commerce et notre situation politique, les résultats les plus fâcheux.

Nous attendons incessamment dans nos ports les vaisseaux danois, qui étoient prêts à mettre à la voile le 22 du mois dernier. En voici l'état exact:

King Christian VII, de 96 canons; *Waldemar*, 84; *Neptunus*, *id.*; *Tricroner*, 74; *Norge*, *id.*; *Crone Prince Frederick*, *id.*; *Danemarck*, *id.*; *Fuen*, *id.*; *Crone Princesse Maria*, *id.*; *Odin*, *id.*; *Skiold*, *id.*; *Justitia*, *id.*; *Princess Sophia Frederica*, *id.*; *Mars*, 64; *Conqueror*, 64, et trois frégates, nommées *Frederigstein*, *Saint-Thomas*, et *l'Iris*.

C'est vers Chatam et Portsmouth que se dirigeront les vaisseaux anglais chargés des dépouilles de l'arsenal de Copenhague: la quantité en est considérable.

Notre grande flotte se dispose aussi à quitter la Baltique; mais l'amiral Essing, avec son escadre, restera, dit-on, dans le Belt pendant tout l'hiver, ou du moins tant que la mer sera tenable.

Depuis l'interruption presque totale de nos relations avec le continent, nos manufactures de toile et de drap n'ont pas encore beaucoup souffert, l'Ecosse et l'Irlande sur-tout consommant beaucoup en ce genre; mais c'est avec peine que nous apprenons que nos manufactures de Manchester, où il se fabrique une grande quantité de velours et autres étoffes en coton, sont dans un état d'inaction absolue depuis qu'il n'est plus possible de faire passer ces objets sur le continent: les magasins sont encombrés de marchandises destinées pour l'Allemagne, la Suisse et autres pays; et la plupart des manufacturiers, obligés de payer leurs ouvriers sans les faire travailler, sont au moment de faire banqueroute.

Le prix du thé augmente de jour en jour.

Le sucre diminue.

La pêche a été très-abondante, tous nos bâtimens sont revenus pleins.

Nous nous attendons à voir avant la fin de l'hiver une grande élévation dans les prix des pelleteries, du chanvre, du bois de construction et de toutes les marchandises que nous tirions du Nord.

On apprend de la baie du Bengale, qu'il existe dans ces parages un vaisseau français, nommé *la Piémontaise*, qui fait le plus grand mal à notre commerce. Il s'est souvent battu avec nos croiseurs; et après avoir résisté avec courage, il leur a échappé jusqu'ici avec beaucoup d'adresse.

ITALIE.

Venise, 30 septembre.

On apprend de Corfou que la flotte russe commandée par l'amiral Siniavin y est arrivée de Tenedos. Tous les transports qui étoient ici ont été rappelés à Corfou, pour y prendre les autres troupes russes.

La proclamation suivante a été publiée, le 4 septembre, à Corfou:

Le sénat de la république Sept-Insulaire aux habitans des îles Ioniennes.

S. Exc. M. le général César Berthier, commandant en chef et gouverneur général, a remis au sénat, au nom de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, Napoléon I[er], l'organisation provisoire des Sept-Isles.

La république est maintenant au nombre des fortunés Etats

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 20 Octobre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Didon, le Retour de Zephire.

THÉATRE FRANÇAIS.

Mithridate, les Jeux d'Amour et du Hasard.

Mlle Dégotty continuera ses débuts par le role de Monime.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Jeune Prude, Euphrosine et Coradin.

Madame Belmont continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La Manie de briller, l'Espiègle, l'Artiste par amour.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Hasards de la Guerre, Madame Favart, l'Hôpital Militaire.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Tocsin, Une Heure de Folie, Cadet Misantrope.

AMBIGU-COMIQUE.

Bedéno, Rozélina.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

La Grotte d'Ivernes, les Petits Troubadours.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée: avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

BEAUX-ARTS.

Exposition des Monumens conquis par la Grande-Armée, durant les Campagnes de 1806 et 1807.

(1[er] Article.)

Il n'en est pas des lauriers d'Apollon comme des palmes de la Victoire; celles-ci croissent en tous lieux pour qui sait les cultiver; elles étendent leurs racines, et deviennent plus fortes, plus on les cueille: les régions barbares, le sol le plus ingrat pour tout le reste, les climats les plus rigoureux, sont ceux où elles poussent avec le plus de verdeur. Nous les avons vu fleurir également sur les sommets des Alpes, aux campagnes de l'Italie, sur les bords du Nil, et dans l'ancienne patrie des Pannoniens, des Marcomans, des Suèves, des Lygiens qui couvroient la Germanie, jusqu'aux rives des mers du Nord. L'histoire, obligée de balancer les journées de Lodi, de Rivoli, de Marengo, d'Austerlitz, d'Jéna, d'Eylau, de Friedland, donnera peut-être la préférence à ces dernières, comme plus importantes encore pour les prospérités de la France, plus décisives pour les destinées et le repos du monde. Mais il faut le dire, ces champs, si fertiles en gloire militaire, n'offroient pas tous une aussi belle moisson aux favoris des Muses; ou plutôt la victoire, en se montrant dès ses premiers pas si prodigue envers les artistes français, s'étoit ôté le moyen de beaucoup ajouter à ses bienfaits.

Sans doute personne ne s'est attendu que les monumens conquis à Berlin, à Postdam et à Sans-Souci, formeroient une exposition comparable à celles que nous avons vues au retour des conquêtes d'Italie, ou seulement après la réunion des Pays-Bas à la France. Il s'en faut néanmoins que ces nouvelles acquisitions soient sans prix, et nous ne nous défendons de l'enthousiasme qu'elles auroient droit d'exciter partout ailleurs, qu'en les comparant aux immenses trésors de même nature qu'on ne voit plus qu'en France. Réunies comme elles le sont, elles

Digitized by Google

qui appartiennent à l'Empire français. Ses armes et son étendard flottent déjà sur vos forts, vous êtes ses sujets. La religion grecque sera dominante parmi vous.

Peuples heureux, mesurez l'étendue de vos devoirs sur celle des bienfaits que la puissante main du plus grand monarque de la terre verse sur vous. Rendez-vous de plus en plus dignes des hautes destinées que le sublime génie de Napoléon vous prépare. Si du haut de son trône il daigne encore, au milieu des grands soins qui l'occupent, jeter sur vous un regard favorable, ô Grecs, vous serez au comble de la félicité! Il vous a promis de vous rendre heureux, et l'univers sait qu'il ne manque jamais à sa parole.

RUSSIE.

Pétersbourg, 20 septembre.

Il y a eu hier un service solennel, célébré avec toutes les cérémonie du rit grec, dans l'église d'Isaac, pour les guerriers morts sur-le-champ de bataille pendant la dernière campagne. A l'entrée de l'église étoit élevé un catafalque recouvert de tentures noires, et entouré d'une partie du clergé, qui chantoit les prières accoutumées, alternativement avec le reste des prêtres placés dans l'intérieur de la nef. LL. MM. les Impératrices Elisabeth et Marie se rendirent à cette église du palais d'hiver, ainsi que toute la famille impériale, en grand deuil et dans les équipages de parade; les grands dignitaires de l'Empire et de la cour furent présens à la cérémonie, qui commença dès que les Impératrices furent arrivées. S. M. l'Empereur étoit à la tête des régimens des gardes et de toutes les troupes qui sont dans la capitale, lesquelles étoient rangées en bataille le long du palais d'hiver et autour de la place, du milieu de laquelle s'élève la magnifique église d'Isaac. Durant tout le service, les troupes portèrent les armes basses; trois décharges générales annoncèrent que la cérémonie étoit terminée. Il étoit facile de remarquer la profonde impression qu'elle produisit sur la foule immense de spectateurs qu'elle avoit attirés.

Le prince Prosorowski, qui vient d'être nommé feld-maréchal, remplace le général Michelson dans le commandement de notre armée en Turquie.

AUTRICHE.

Vienne, 8 octobre.

La Gazette de la Cour contient aujourd'hui un article de Turquie ainsi conçu :

« Le retard qu'a éprouvé la conclusion de l'armistice entre la cour impériale de Russie et la Sublime-Porte, a été occasionné par les rapports des insurgés serviens, tant envers la Russie qu'envers la Porte. L'article additionnel suivant a levé toutes les difficultés :

« Comme, en conséquence de l'armistice conclu aujourd'hui, les hostilités doivent cesser sur tous les points, les troupes ottomanes n'en exerceront aucunes dans les environs de Widdin et de Feth-Islam, où il y a eu jusqu'à présent des troupes russes réunies aux Serviens. »

» D'après cet article, les hostilités ont entièrement cessé entre les Turcs et l'armée du chef des insurgés, Czerni-George, qui devenoit tous les jours plus nombreuse. De part et d'autre, on est parfaitement tranquille. »

Les magnats et Etats de Hongrie se sont encore assemblés le 29 et le 30 septembre, ainsi que le 1er de ce mois. On s'est occupé dans ces séances de différens objets; on a aussi délibéré sur la continuation de la session actuelle. Jusqu'à présent le public ignore combien de temps la diète restera encore assemblée.

M. le général comte de Bellegarde, commandant-général dans la Gallicie, est arrivé le 20 du mois dernier de Cracovie à Lemberg.

La vente des domaines de l'Etat se continue sans interruption; des seigneuries considérables sont maintenant mises à l'enchère. En 1803, avant que le Tyrol et la Souabe autrichienne n'eussent été cédés, la couronne possédoit en domaines et biens-fonds 111 villes, 51 châteaux, 5471 bourgs et villages; ce qui formoit une population de 1,855,065 ames. Les revenus de ces domaines n'étoient pas aussi considérables qu'ils eussent pu l'être, s'ils avoient été bien administrés. Aussi se vendent-ils presque tous beaucoup au-dessus de l'estimation.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 9 octobre.

Des lettres des officiers anglais, publiées dans les journaux de Londres, contiennent beaucoup de détails sur l'arsenal danois: « C'est, disent ces lettres, un des plus beaux qu'il y ait au monde. L'ordre dans lequel tous les objets d'équipement étoient disposés, a beaucoup facilité nos opérations. On estime à la valeur de deux millions de liv. st. tout ce que nous avons acquis par la capitulation: l'article le plus précieux pour nous, ce sont les *bois courbes*, dont nous avions grand besoin. »

Dans le dernier trimestre, il est passé par le Sund 2195 bâtimens, dont 560 anglais, 309 suédois, 213 danois, 85 américains, 45 oldenbourgeois, 39 prussiens, 25 papembourgeois, 21 russes, 17 portugais, 10 brémois, 4 hambourgeois, 3 de Rostock.

Francfort, 15 octobre.

L'Empereur d'Autriche se trouvoit encore le 8 de ce mois à Saltzbourg. Il y eut le 7 un grand conseil d'Etat qui fut présidé par S. M.

Nous ignorons toujours l'époque du retour de S. A. E. le prince-primat.

Le contingent du prince d'Isenbourg, qui est revenu dernièrement de l'armée, doit rester sur le pied de guerre.

Le duc de Weimar a fait présent d'une somme de 2000 écus à l'université d'Jena. Le duc de Gotha a donné 1000 écus, les princes de Cobourg et Meinungen doivent aussi envoyer chacun 1000 écus; ainsi la perte que cette académie éprouva l'année dernière, sera en partie réparée.

Des lettres de Pétersbourg annoncent que la légation anglaise se dispose à partir. La rupture entre la Russie et l'Angleterre paroît inévitable. La circulation des journaux anglais va être défendue.

On a arrêté dernièrement à Hanovre un officier de marine anglais. C'est le même qui devoit débarquer à Gluckstadt la garnison danoise de Helgoland; il fut poussé par la tempête vers un port occupé par les Français.

BAVIÈRE.

Augsbourg, 8 octobre.

Depuis quelques jours il arrive ici des détachemens de troupes, la plupart italiennes, venant de la Grande-Armée. Après avoir fait séjour, elles continuent leur route pour l'Italie.

Le ministre de l'intérieur du royaume de Bavière a fait à son souverain un rapport sur la nécessité d'une révision totale de la langue allemande. D'après sa demande, le roi a fai

---

fournissent au savant de précieux renseignemens sur l'histoire de la peinture; à l'artiste, le sujet d'études sur plusieurs branches importantes de l'art, et une multitude d'excellens morceaux de porte feuilles, à l'observateur, une occasion de juger du goût des princes et des nations pour qui ces collections avoient été formées.

Nous parlerons d'abord de ce qui concerne la peinture.

L'exposition se compose de plus de trois cent cinquante tableaux, parmi lesquels je ne crois pas qu'il y en ait un seul des écoles romaine et florentine; une quarantaine appartiennent aux écoles vénitienne, lombarde et napolitaine, et ne sont pas toutefois ce qu'on appelle *tableaux capitaux*; tout le reste est aux écoles flamande, hollandaise et allemande. Observons aussi qu'il ne s'y trouve aucun ouvrage de maîtres français, à l'exception de quatre tableaux du Poussin, dont nous parlerons avec plus de détails: cela doit tenir à quelque circonstance particulière qui nous est inconnue, puisqu'il y avoit certainement dans les pays dernièrement conquis d'autres tableaux d'artistes français, dignes de figurer à cette exposition.

Les Bassan sont, parmi les peintres vénitiens, ceux dont le génie a le plus de rapport au génie des Flamands. Nous remarquerons donc, sous le N°. 292, un Christ porté au tombeau, petite composition peu recommandable par le dessin, mais dont les têtes ont un grandiose et une profondeur d'expression qu'on ne trouve pas d'ordinaire aux figures du Bassan.

Hercule entre le Vice et la Vertu, par Annibal Carrache, petit tableau (N°. 328), ne donneroit qu'une idée très-imparfaite du mérite de ce grand peintre, dont le Musée Napoléon possède, depuis sa fondation, assez d'ouvrages supérieurs pour qu'il soit inutile de s'arrêter à celui-ci. (1) : il en est de même du Tintoret, et du seul petit tableau qu'il a sous le N°. 508.

(1) Voyez ce que nous avons dit du beau Christ au tombeau d'Annibal Carrache. Feuilleton du 29 juillet dernier.

Michel-Ange *des batailles*, que l'on appelle aussi Michel-Ange *des bambochades*, se présente à ce dernier titre avec une scène de charlatans. Cet artiste, né à Rome, s'étoit, malgré son beau nom et sa belle patrie, soumis aux leçons d'un peintre brabançon: on distingue cependant encore dans ses ouvrages, quelque chose de la finesse, de l'élégance et du grandiose italiens: telle est la figure de femme assise auprès d'une pierre sur le devant du tableau dont nous parlons.

Palme (Jacopo) domine ici par la sévérité du style, le ton historique de sa couleur, et quelque chose de la vieille école romaine, qui se remarque dans la figure du Marsyas, vu par le dos, et dans celle de l'Apollon d'un *Jugement de Midas* (N°. 505.) Un Marsyas écorché fait le pendant à ce premier tableau. La Notice nous apprend qu'on attend de Varsovie un troisième plus grand et plus important, qui sera exposé sous le N°. 508.

Paul Véronèse, le premier des coloristes après le Titien, et le plus magnifique des peintres d'apparat, n'est point nommé au catalogue. Alexandre Véronèse, plus correct dans le dessin, plus sage, d'autres diront plus froid dans l'invention, beaucoup moins coloriste, et différent en tout de Paul Véronèse, avec lequel il n'a de commun que le nom, nous fournit deux petits tableaux: sous le N°. 611, un *Jugement de Pâris*, ouvrage achevé et d'une touche gracieuse; sous le N°. 612, un *Jupiter avec Léda*: ce dernier, d'un style et d'une couleur qui ne sont point ordinairement ceux de l'auteur, semble un *pastiche* de quelqu'autre peintre. Léda ravie, et son amant beau d'amour, ne sont pas les seuls personnages de cette composition: elle est singulièrement remarquable par une allégorie dont je ne crois pas qu'on se soit jamais avisé avant ou depuis; allégorie tout-à-fait digne de la naïveté, je dirai même de la rudesse du vieux temps! nous n'entreprenons pas de l'expliquer: nous nous contentons de l'indiquer à la sagacité des amateurs.

Le Jugement de Pâris (N°. 406), et *l'Enlèvement des Sabines*

Digitized by Google

inviter tous les littérateurs allemands à s'occuper de la rédaction d'une nouvelle grammaire. Il sera décerné par l'académie de Munich un prix de 2400 fr. à l'auteur de l'ouvrage qui sera jugé le meilleur.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 19 *octobre*.

— On assure que S. M., toujours occupée des moyens d'encourager la littérature, a ordonné qu'on joueroit tour-à-tour à Fontainebleau, les ouvrages des auteurs anciens, et les meilleures pièces des auteurs modernes. En conséquence, les comédiens français doivent représenter, aujourd'hui, sur le théâtre de la cour, la tragédie de *Blanche et Montcassin*, de M. Arnaud. Ils doivent aussi y jouer, la semaine prochaine, *les Châteaux en Espagne*, de Collin-d'Harleville.

— Depuis quelque temps on a beaucoup disserté sur la critique : on a écrit un grand nombre de pages pour démontrer une vérité universellement reconnue; c'est que l'auteur le moins critiqué voit toujours de l'amertume dans la critique, et que l'auteur le plus loué ne trouve jamais d'exagération dans l'éloge. Il faut être bien aveugle pour nier les services essentiels que la critique a rendus depuis dix ans à la littérature. La barbarie, pendant nos troubles civils, s'étoit introduite dans le langage; une foule d'expressions vicieuses, de mots parasites en altéroient l'élégance et la simplicité. Nos chefs-d'œuvre comiques et tragiques étoient bannis du théâtre; on y voyoit régner sans partage les monstres de la scène anglaise, et les fades avortons des successeurs de Dorat. Corneille étoit gothique, Racine sans couleur, Molière indécent; enfin, notre littérature étoit parvenue au dernier degré d'avilissement, et nous allions retomber dans le chaos, si la critique, armée de toutes pièces, ne fût sortie des décombres de la révolution, pour attaquer le mauvais goût jusque dans ses retranchemens. Les hommes qui firent alors entendre la voix de la raison furent accablés d'outrages. L'amour-propre offensé appela à son secours les fureurs de l'esprit de parti; et les adversaires courageux de la licence littéraire furent dénoncés comme des ennemis de la république.

Cependant Corneille et Racine osèrent se remontrer de temps à autre; Molière parvint à se faire entendre; les oraisons de la chaire chrétienne parurent presque aussi éloquentes que les discours des tribunes populaires, et l'on commença à croire qu'il pouvoit être utile d'écrire en français. Les hommes les plus irrités des vérités qu'on avoit osé leur dire, n'avouoient point publiquement, mais reconnoissoient en secret leurs funestes erreurs; et dirigés par le fanal dont la lumière avoit d'abord blessé leurs yeux, s'avançoient, presque sans le savoir, dans la bonne route que leur indiquoit la critique. Ainsi peu à peu le bien s'est opéré, la littérature a quitté les livrées de l'anarchie, la langue s'est épurée, les anciens modèles ont reparu dans tout leur éclat, et les Anglomanes de notre théâtre ont été renvoyés aux bruits des sifflets sur les bords de la Tamise. Malheureusement le mauvais goût n'est point encore vaincu; depuis quelques années il a appelé à son secours le mélo-drame, la mnémonique et les enfans nombreux du charlatanisme et de la médiocrité. On a beau le terrasser, chaque jour il se relève avec audace, et après chaque défaite recommence un nouveau combat. Dans cette lutte si longue, si terrible, quelques coups sans doute ont porté à faux, quelques hommes estimables ont reçu des atteintes peut-être trop vives; mais si l'on veut être un instant de bonne foi, on reconnoîtra que les bons ouvrages critiqués par des censeurs rigides, ont trouvé leur place dans les bibliothèques, et que les mauvais écrits, loués par des amis complaisans, sont abymés dans le vaste gouffre de l'oubli.

Ce Journal, qui s'est toujours distingué par une critique sévère, devoit s'attendre à susciter contre lui toutes les haines, toutes les passions. Cependant, à mesure qu'on est revenu à des principes plus sains, à des idées plus justes, la critique s'est adoucie, et la louange a souvent rempli des pages qui lui furent long-temps fermées. Mais la haine, l'envie et la cabale n'en sont pas moins actives. Depuis quelque temps surtout on affecte de crier à la persécution. Des journalistes qui ont besoin de célébrité, barbouillent leurs feuilles des plus violentes injures; l'un, avec un marivaudage aigre-doux, fait la satire en jeux de mots et l'épigramme en calembourgs; l'autre se permet les diatribes les plus indécentes, les personnalités les plus grossières pour nous rappeler à la modération et à la douceur. C'est le *Père Duchesne* qui veut donner des leçons de politesse.

Celui-ci, qui de son autorité privé se constitue régulateur de la langue française, et usurpe la place de la deuxième classe de l'Institut, appelle révolutionnaire quiconque ose douter de ses talens, et le traduit pardevant les tribunaux, pour qu'il lui soit enjoint de penser que les lois de la grammaire sont beaucoup plus importantes que les lois de l'Etat. En un mot, c'est un feu roulant d'injures et de satires.

Si on avoit assez de temps à perdre pour salir le papier des articles dans lesquels ces messieurs nous enseignent la politesse, on en composeroit à coup sûr le vocabulaire de tous termes les plus grossiers qui se trouvent dans notre langue. Nous n'avons jamais répondu et nous ne répondrons jamais à de pareilles attaques. Défenseurs de la bonne littérature, ennemis des charlatans de toute espèce, nous nous ferons toujours un devoir d'attaquer l'ignorance, d'encourager le talent, et de rendre hommage au génie. Au milieu de tous nos travaux, nous ne formons qu'un seul vœu, c'est que notre siècle réunisse tous les genres de célébrité, et que le champ de la littérature soit aussi fertile en lauriers que celui de la victoire.

— L'assemblée générale des actionnaires de la Banque de France vient de réélire pour censeur, M. Sabhnée, et pour régens, MM. Hottinguer, de Lessert et Ollivier, dont l'exercice étoit expiré.

— Le 9 et le 10 de ce mois, le canon de Verdun annonça la fuite de six Anglais. Quelques-uns ont déjà été repris; les autres ne manqueront pas de l'être aussi.

N. B. En annonçant le Nouveau Dictionnaire latin-français de M. Noël (1), nous avons omis de faire observer que, quoique l'ouvrage soit de près d'un tiers plus considérable que le *Boudot*, et infiniment mieux imprimé, le prix en est cependant le même.

— Nous avons déjà annoncé la réunion du *Mercure de France* et de *la Revue Littéraire*. Les éditeurs viennent de nous adresser un *prospectus* dans lequel ils exposent au public

(1) *Nouveau Dictionnaire latin-français*, composé sur le plan du *Magnum totius latinitatis Lexicon de Facciolati*, où se trouvent tous les mots des différens âges de la langue latine, leur étymologie, leur sens propre et figuré, et leurs acceptions diverses, justifiées par de nombreux exemples choisis avec soin et vérifiés sur les originaux; par Fr. Noël, membre de la légion d'honneur, inspecteur-général des études; de plusieurs sociétés savantes, etc. Un vol. in-8°. à trois colonnes, grand-raisin, petit-texte. Prix, broché, 6 fr., et relié 7 fr.

A Paris, chez le Normant, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17; et chez H. Nicolle, rue des Petits-Augustins, n° 15.

(N°. 407), par Lucas Giordano, sont une acquisition pour le Musée Napoléon, qui ne possédoit pas de composition aussi considérable de ce maître. Le premier est remarquable par le jeu de la lumière; le second, par un bon ton de chairs; l'un et l'autre peuvent être comptés au nombre des jolis ouvrages de l'Italie, après le temps de Pietre de Cortone.

Van Dyck appartient par sa naissance et ses premières études à l'école d'Anvers; nous en parlerons cependant ici, parce qu'il nous semble, dans la suite, s'être approché plus qu'aucun autre, des maîtres de l'école lombarde, par le caractère de son génie et par sa manière de faire.

Il n'a ni l'effet magique, ni la fougue d'imagination, ni l'exécution hardie de Rubens; mais quand on le considère dans les ouvrages de son bon temps, on trouve que sa couleur, moins brillante que celle de son maître, est plus vraie et d'une harmonie plus douce: il avoit plus étudié l'antique; il l'emporte habituellement sur Rubens par la correction, plus encore par la grace du dessin et par un sentiment de la beauté, auquel l'autre semble tout-à-fait étranger. Ses compositions ont plus de simplicité, plus de repos, et par-là même plus de véritable grandeur: il excelle dans l'expression des affections douces, et ne le cède à aucun dans les scènes du pathétique religieux. On ne peut guère douter que Van Dyck n'ait beaucoup étudié le Corrège, les Carrache, et le charmant Léonard de Vinci. Nous avons de lui, à la nouvelle exposition, deux beaux portraits et trois grands tableaux: un Couronnement d'Epines, sous le N°. 363; une Descente du Saint-Esprit, N°. 365; et sous le N°. 361, une composition dans laquelle il a réuni saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Evangéliste: aucun de ces trois ouvrages n'est de ce beau style que l'on admire dans la plupart des Van Dyck de la grande galerie; ils semblent appartenir au temps où l'auteur ne s'étant pas encore créé une manière à lui, erroit incertain d'imitation en imitation, sans oser toutefois trop s'écarter de l'école de Rubens. La Descente du Saint-Esprit et les deux saint Jean demeurèrent, dit-on, long-temps ignorés dans une abbaye de l'Artois, et furent vendus ensuite à un prix extraordinaire. Ces deux tableaux, le premier sur-tout, sont sans doute estimables: il est bien rare, cependant, qu'un ouvrage excellent reste si long-temps inconnu dans un pays où l'art est florissant.

Tant qu'un peintre est vivant, ou que ses tableaux ne sont point encore devenus rares, on choisit parmi les bons; mais quand ces derniers sont épuisés, on a recours aux médiocres, puis à ceux qu'on avoit jusque-là dédaignés, et l'on tâche de faire à ceux-ci une grande réputation, pour se consoler de n'en avoir point eu de meilleurs: de là tant d'histoires de chefs-d'œuvre reconnus tout-à-coup dans les lieux où on les avoit vus pendant nombre d'années sans les remarquer. Ce sont ordinairement des marchands de tableaux qui font ces découvertes merveilleuses. Quelle joie pour l'amateur dont la collection seroit restée incomplète, faute d'un Raphaël, d'un Titien, d'un Corrège! Il ne regarde point au prix: loin de là, l'énormité de la somme contribue à l'idée qu'il veut se faire du mérite de l'ouvrage, et au plaisir qu'il aura à le posséder. On croit d'abord qu'il est dupe sur son marché; point du tout: ce premier prix mis au chef-d'œuvre nouvellement découvert, servira de règle pour celui qu'on lui donnera dans la suite. Ceux qui connoissent le singulier commerce entre les marchands de tableaux et les amateurs, savent tous que l'enchère sur un *Paul Potter*, un *Teniers*, un *Ruisdaël*, un *Vernet*, a pour base le prix auquel il a été porté dans les ventes précédentes. Cet usage constant et l'extrême facilité que l'on a dans le monde à confondre ce qui est cher avec ce qui est beau, explique le secret de la réputation d'une multitude de tableaux médiocres.

Digitized by Google

les motifs et le but de la réunion de ces deux journaux. Nous en citerons les passages suivans, afin de mieux faire connoître l'esprit dans lequel est composé le nouveau journal, et le goût qui préside à sa rédaction.

« Lorsque vers 1730, Desfontaines et d'autres libellistes, abaissèrent la critique jusqu'à l'injure, et déshonorèrent une profession que Bayle et Fontenelle avoient ennoblie, le *Mercure* en sut conserver la décence et la dignité : il dédaigna cette vogue ignominieuse qui exige si peu de talent, et qui survit à peine quelques instans aux misérables intrigues qui la soutiennent..... »

« *La Revue littéraire* a contribué à perpétuer la littérature française, malgré les efforts trop réunis de ceux qui la vouloient éteindre, et de ceux qui s'empressoient de déplorer à grands cris sa décadence. Après avoir été quelque temps en France le seul Journal littéraire, *la Revue* est restée jusqu'à ce jour l'un des ouvrages périodiques les plus recommandables. »

« En réunissant aujourd'hui la *Revue littéraire* au *Mercure de France*, on ne consulte que l'intérêt des lettres. On ne peut apprécier tous les avantages que produira le concours de rédacteurs distingués, qui au lieu de diviser leurs efforts, vont les réunir..... La gloire à laquelle ils aspirent, c'est que leurs éloges, leurs o[illegible] et même leurs critiques soient des hommages toujours honorables au talent qui les recevra et à celui qui doit les offrir. Jamais du moins ils n'auront à redouter cet opprobre si souvent et si justement versé sur les détracteurs de toutes les renommées littéraires ; et s'il est vrai que de tels outrages puissent atteindre de si bas des littérateurs distingués, s'ils peuvent décourager ceux qui entrent dans la carrière, condamner même au silence ou à la paresse ceux qui ont commencé de la parcourir, ce ne sera point au *Mercure de France*, quelque sévérité que lui ordonne dans ses critiques, l'intérêt du goût et de la bonne littérature, que l'envie et la médiocrité devront le spectacle de l'extinction des lumières et de l'inactivité du génie. »

Banque de France.

Dans une assemblée générale des actionnaires de la Banque de France, tenue le 17 octobre, M. le conseiller-d'Etat, Jaubert, gouverneur de la Banque, a rendu compte, au nom du conseil général, des opérations faites pendant le dernier trimestre 1806, et le premier semestre 1807. Ce compte présente les résultats suivans :

« Le dividende des trois mois dix jours de 1806 a été de 20 fr., celui du premier semestre de 1807, de 39 fr.; la réserve a été de 6 francs 16 cent. par actions sur ces deux règlemens.

» Sur la somme de 352 millions que la Banque a pris à l'escompte, pendant l'année qui vient de s'écouler, il ne s'est pas trouvé un seul effet, soit de Paris, soit des départemens, qui n'ait été payé ou remboursé à l'échéance.

» Le Comptoir Commercial est toujours l'intermédiaire le plus précieux que la Banque puisse employer pour faire arriver ses fonds au petit commerce de détail.

» Le conseil général auroit desiré d'épargner aux échangeurs de billets le désagrément de recevoir du cuivre ; mais la Banque étant obligée de payer comme elle reçoit, a pris, le 22 mai 1807, un arrêté portant que les caisses donneroient le 40e en cuivre dans le remboursement des billets. L'administration ne cesse de prendre des précautions pour que le public ne soit exposé à aucune erreur, et s'il s'en commettoit quelqu'une, elle témoigneroit sa reconnoissance à ceux qui la lui feroient connoître.

» Le 5 août dernier, le même jour où le conseil général fixa le taux de l'escompte à 4 pour 100, fut aussi celui où il arrêta l'émission de 45 mille nouvelles actions, attendu, est-il dit dans l'arrêté, que le but de l'institution de la Banque est de favoriser la circulation des capitaux et la baisse du taux de l'intérêt dans tout l'Empire de la France.

» La Banque a fait des essais dans les départemens. Ces essais ont été heureux ; ce sera au conseil général à examiner et à régler comment ils doivent être étendus : il sera d'autant plus maître de ses opérations, et pour la quotité des sommes et pour le mode, que d'une part, il ne cherchera qu'à procurer l'escompte le plus modéré, et que de l'autre, il n'a nul projet, comme il n'a nul besoin d'introduire les billets dans les départemens.

» Suivant le dernier bilan arrêté au 30 juin dernier, la totalité des réserves acquises à chaque action montoit à 147 fr. 59 c.; ce qui, joint au capital primitif, donnoit à l'action une valeur réelle de 1147 fr. 59 c. Et cependant, d'après l'arrêté du conseil général, du 5 août dernier, concernant l'émission des 45,000 nouvelles actions, le prix de ces nouvelles actions est fixé à la somme de 1200 fr.; savoir, 1000 fr. capital primitif, et 200 fr., somme égale à la réserve acquise aux anciennes actions.

» Voici l'explication de cette apparente contradiction :

» Lorsqu'il s'est agi d'émettre de nouvelles actions, on a dû considérer que les anciennes avoient seules le droit à la plus-value des 573,000 fr. de rente 5 pour cent consolidés que possédoit alors la Banque. Or, à l'époque du 30 juin, ces 573,000 fr. de rente n'étoient encore portés dans l'actif que pour 6,520,000 fr., prix d'achat. Et à l'époque où la nouvelle émission a été arrêtée, ces 573,000 fr. de rente valoient au plus bas cours du moment, 9,168,000 fr. Différence entre sa valeur lors de l'émission, et le prix d'achat, 2,548,000 fr.

» Ces 2,548,000 fr. répartis entre les 45,000 anciennes actions, donnent pour chacune 56 fr. 62 c., lesquels joints aux réserves réunies de 147 fr. 59 c., donnent un accroissement total de 204 fr. 21 c., lequel joint au capital primitif, porte la valeur réelle de l'ancienne action à 1204 fr. 21 c. Conséquemment l'évaluation de l'action ancienne, et le prix des nouvelles ne peuvent présenter aucune lésion.

» L'évaluation de l'action ancienne qui a servi de type à la fixation du prix des actions nouvelles, est d'autant plus modérée que, depuis, les rentes sont montées de près de 10 pour 100 ; ce qui porteroit à environ 10,000,000 la valeur des 573,000 fr. de rente appartenant aux anciennes actions, et feroit ressortir ces anciennes actions à 1222 fr. La loi du 22 avril 1806 veut aussi que les 45,000 actions nouvelles aient leurs fonds de réserve comme les anciennes. C'est pour préparer cette réserve aux nouvelles actions, et les mettre ainsi au niveau des anciennes, que la Banque a acquis 445,000 fr. de rentes.

Ces rentes, jointes à celles que la Banque avoit déjà, couvrent tous les frais. »

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 19 octobre 1807, au samedi 24; SAVOIR :

CINQ POUR CENT CONSOLIDÉS.

Semestre échu le 22 septembre 1807.

Bur. Nos	1, lett.	A, P.	4000
	2 ——	D. du no 1 à	5000
	3 ——	G, H.	5500
	4 ——	M, N, O.	5400
	5 ——	C, K	4500
	6 ——	L	5500
	7 ——	Q, R, U, V, W.	1600
	8 ——	B.	5000
	9 ——	E, I, J, S.	1400
	10 ——	F, T, X, Y, Z.	2500
	11 ——	D. du no 59851 à	42900

Les lundi 19, mercredi 21 et vendredi 23 octobre.

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Le jeudi 22 octobre, les semestres échus le 1er nivose an 14, 22 juin et 22 décembre 1806, par tous les bureaux.

Cours de la Bourse du 19 Octobre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 85f 20c 25c 40c 25c 85f 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 00f. 00c 00c 00c. 00c 00c. 00f
Act. de la B. de Fr., avec doublement 1357f. 50c 1355f 0000f 000f

ANNONCE.

Le Rudiment des Dames, ouvrage à l'aide duquel les Français et les étrangers peuvent apprendre, *en trois mois*, les principes de la langue française et de l'orthographe; par M. P. G. Galimard, professeur de grammaire générale, d'écriture et de calcul ; onzième édition, considérablement augmentée, notamment d'un traité de prononciation et du son des lettres, d'un grand nombre de phrases décomposées, et terminé par une liste des mots sur l'acception desquels on se trompe souvent. Cet ouvrage est suivi du *vocabulaire* des homonymes français, rangés par ordre alphabétique. Prix, le rudiment seul, 1 fr. 80 cent. ; le vocabulaire, troisième édition, 75 cent.

A Paris, chez l'auteur, faubourg Saint-Martin, no. 83 ; Petit, palais du Tribunat, galerie de bois, no. 257 ; Martinet, lib., rue du Coq-Saint-Honoré, no. 15 ; Chomel, lib., rue Jean-Robert, no. 26.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, no. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, no. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Nous n'avons eu à rendre compte dans ce premier article, que d'ouvrages d'artistes du second ordre, ou de tableaux du second ordre parmi les œuvres d'artistes du premier rang. Dans un prochain Numéro, nous parlerons des écoles allemande et flamande : elles occupent, comme nous l'avons déjà remarqué, la plus grande place à cette exposition ; et nous offriront le choix entre un grand nombre de chefs-d'œuvre des plus célèbres maîtres de ces écoles. M. B.

ÉNIGME.

On cherche la fortune ; on m'attend, on me guète ;
De moi dépend souvent la plus douce conquête ;
Si l'on me laisse fuir, je reviens rarement,
Et je sers à la fois le bon et le méchant.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Four-nil.*

Au Diable Boiteux, rue de la Monnaie, no. 9, au bas du Pont-Neuf.

On vient d'ouvrir un nouveau magasin assorti de toutes sortes de marchandises d'occasion, à prix fixe. Grand entrepôt de toiles blanches, linge de table, batistes, perkales, calicots, mousselines de toutes qualités et toutes largeurs, à quinze pour cent au-dessous du cours, toiles peintes, double Florence d'Avignon, taffetas d'Italie, grand assortiment de schalls en tous genres, soieries, nouveautés, étoffes pour deuil, à très-bon marché et à prix fixe.

Nota. Les prix sont marqués en chiffres sur les marchandises.

Bataille d'Jéna, représentée au moment où l'armée prussienne commence à se mettre en déroute ; le roi de Prusse voulant la rallier, a son cheval tué sous lui : d'après un dessin de Chasselat. Hauteur, dix pouces trois quarts ; largeur, seize pouces un quart.

Prix : 6 fr. en noir, et 12 fr. en couleur.

A Paris, chez Osterwald l'aîné, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, no. 20.

Cette gravure fait partie d'un cahier intitulé : Faits mémorables de la Vie militaire et privée de l'Empereur des Français, pendant la guerre de 1806 et 1807. Prix : 36 fr. en noir, et 72 fr. en couleur.

Le Jour du Bonheur, air avec accompagnement de piano ou harpe, par M. Ligon d'Avignon.

Prix : 1 franc.

A Paris, chez Mouler, maître de harpe et de piano, rue Helvétius, no 19, où l'on trouve le tableau et le cycle harmoniques.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, no. 4 ; et à l'Académie Impériale de Musique.

Les Trois Signes du Printemps, poëme par Mlle ***. Troisième édition, revue, corrigée, augmentée, et suivie d'une Dissertation sur la Langue Française et sur la Poésie Epique ; avec des notes, et le parallèle de César et de Bonaparte. Prix : 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.

A Paris, chez Lefèvre, libraire, rue Hautefeuille, no. 16 ;

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire* ; rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, no. 17, la porte cochère vis-à-vis l'Eglise, au premier sur le devant.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

TURQUIE.

Constantinople, 10 septembre.

On vient de recevoir ici officiellement la nouvelle de la conclusion d'un armistice entre la Sublime-Porte et la Russie.

En conséquence de cette suspension d'armes, tous les prisonniers faits sur les Russes vont être mis en liberté. On ignore encore s'ils seront remis à l'amiral Siniavin, ou transportés par terre en Crimée. Déjà six officiers russes ont reçu la permission de sortir du bagne, et de résider au palais de Russie, dans le faubourg de Péra.

La flotte anglaise est toujours stationnée dans les parages de Tenedos; elle a été renforcée dernièrement par l'escadre de l'amiral Collingwood; ce qui porte sa force à 19 vaisseaux de ligne.

De notre côté, on poursuit les préparatifs et mesures de défense. Les Dardanelles viennent d'être fermées avec plusieurs rangs de chaînes; on y a aussi placé un grand nombre de chaloupes canonnières; de sorte que ce passage important sera très-difficile à forcer.

M. le général français Gardanne a quitté Constantinople, et a pris la route de Perse avec une suite très-nombreuse.

L'on n'a appris aucune nouvelle importante de l'intérieur de l'Empire, ni de l'Asie et de l'Egypte.

ESPAGNE.

Madrid, 2 octobre.

L'ambassadeur de Portugal s'est rendu hier à l'Escurial. Toute sa maison est dans l'alarme et l'affliction. Il est certain que les ministres d'Espagne et de France à Lisbonne ont quitté cette capitale. Le premier est déjà arrivé à Badajos. On apprend en même temps que le prince régent a permis aux officiers de marine employés sur les vaisseaux équipés et réunis dans le Tage, de prendre leurs femmes et leurs familles à bord. On embarquoit aussi beaucoup de troupes.

Nos valés sont en hausse et cotés de 46 à 46 1/2 pour cent.

ISTRIE.

Trieste, 20 septembre.

Les croiseurs anglais continuent à troubler le commerce et la navigation de ce port. Ils prennent tous les bâtimens qui viennent d'un pays en guerre avec l'Angleterre, ou qui sont destinés pour un de ces pays. Ils ne laissent arriver que des bâtimens siciliens. Nous manquons presque absolument des marchandises du Levant. Ainsi, notre neutralité, sans nous procurer aucun des avantages de la paix, nous ôte seulement le droit de nous défendre contre les agressions les plus injustes.

ETRURIE.

Florence, 6 octobre.

Le 27 du mois dernier, S. Exc. le général Miollis, venant de Livourne, arriva en cette ville, et descendit au palais Pitti. S. Exc. se rendit auprès de la reine pour lui faire sa cour; S. M. donna au général des marques visibles de son estime; il a quitté Florence le 29 pour retourner à Livourne.

On apprend de Sicile que la fille du roi Ferdinand, fiancée au prince de Sardaigne, a quitté Palerme à bord du vaisseau *l'Archimède*, pour se rendre en Sardaigne. Il paroît que les effets précieux du roi de Sicile, qui se trouvent sur *l'Archimède*, seront débarqués en Sardaigne.

On écrit de Naples, que S. M. le roi Joseph fait en ce moment une nouvelle tournée dans ses Etats.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 2 octobre.

C'est le 17 du mois dernier que s'est effectuée, à Berlin, la remise formelle de notre duché à S. M. le roi de Saxe, entre M. l'intendant-général Daru, plénipotentiaire de S. M. l'Empereur Napoléon, et M. le comte Gutakowski, plénipotentiaire de S. M. le roi de Saxe.

La commission de gouvernement, instruite que les chambres des districts qualifioient de biens nationaux les terres données par S. M. l'Empereur des Français à divers généraux, et qu'en conséquence de cette fausse qualification, ces terres se trouvoient grevées par une répartition arbitraire des charges publiques, a fait notifier à toutes les chambres administratives de considérer ces biens comme toutes les autres propriétés particulières et héréditaires, lesquelles ne doivent être soumises qu'à une répartition uniforme des charges publiques.

M. le comte de Schonfeld, ministre de S. M. le roi de Saxe, est arrivé ici hier.

Comme plusieurs militaires polonais se sont permis de maltraiter les colons allemands établis en Pologne, le ministre de la guerre a rendu une ordonnance qui défend, sous les peines les plus rigoureuses, de maltraiter, soit en paroles, soit par des voies de fait, ces colons, dont l'industrie est si utile à l'Etat.

PRUSSE.

Berlin, 8 octobre.

L'on ignore toujours l'époque du départ des troupes françaises; ce qui feroit croire qu'elle n'est pas encore si prochaine, c'est qu'il a été annoncé de la part de M. l'intendant-général Daru, à plusieurs départemens, tels que celui de l'accise et des douanes, des postes et des mines, que l'administration française seroit remise en activité comme l'année précédente.

On a appris par un courrier arrivé le 5 de Memel, que M. le ministre d'Etat de Buchholz a été nommé ambassadeur près la cour de Saxe, et que S. M. lui a conféré le grand-ordre l'Aigle-Rouge. M. de Buchholz est un homme d'un grand mérite et de beaucoup de capacité; il connoît parfaitement la Pologne, ayant été l'un des commissaires chargés

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 21 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Chevalier, la Jeunesse de Henri V.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lina, ou le Mystère, Félix.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd. *I Virtuosi ambulanti*, opéra imité des *Comédiens ambulans*, de M. Picard, musique nouvelle del signor Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La prem. du *Petit-Maître au Marais*, ou *Une Leçon de Bonnes Gens*, vaud. en un acte, *le Moulin de Sans-Souci*, *le Médianoniste*.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Maître André, Une Heure de Folie, les Innocens.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Hortense de Vaucluse, le Pelerin Blanc.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

Les Petits Troubadours, la Cacophonie, le Drôle de Corps.

OMBRES CHINOISES DE SERAPHIN.

Les Amans d'à présent, l'Embarras du Ménage, les Voleurs.

Auj. Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée 2 fr.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Coquette corrigée.

C'est une de ces pièces qu'on appelle les comédies des comédiens, parce que c'est leur jeu qui fait la plus grande partie du mérite; ce n'est pas que la *Coquette corrigée* soit parfaitement jouée de tout point; car le rôle principal, celui de la Coquette, depuis qu'il a été abdiqué par Mlle Contat, a toujours été assez foiblement rempli. Il faudroit presque deux actrices pour ce personnage; l'une pour les péchés, l'autre pour la pénitence. Quoique la pénitence soit ce qu'il y a de plus difficile dans la pratique, c'est ce qu'il y a de plus aisé à la représentation. Le sentiment et le pathétique, dans la comédie, n'exigent pas autant de talent que l'imitation d'un caractère vicieux et ridicule. Etre libre sans mauvais ton, extravagante sans indécence, coquette avec noblesse; rien n'est moins facile, et l'écueil du rôle est précisément de se trop rapprocher de celui des femmes sans éducation et sans pudeur: il faut que la Coquette corrigée corrige l'auteur, en mettant dans son jeu et dans son maintien plus de réserve que l'auteur n'en a mis dans son rôle, qui véritablement est de mauvaise compagnie. Il n'y a qu'une actrice consommée dans son art qui soit capable de cet effort; mais rien de plus facile que de soupirer, de traîner une voix languissante, et de faire la pleureuse; c'est ce qu'elles font le plus souvent, et savent le mieux faire. Ce qu'on joue le mieux dans cette pièce c'est toujours la pénitence; ce qu'on joue le plus mal, c'est la coquetterie, par la raison qu'il est bien moins difficile d'imiter le faux, que de saisir le naturel; c'est aussi la raison pour laquelle même nos bons acteurs sont plus brillans dans de mauvaises pièces, pleines de clinquant moderne, que dans l'ancienne et franche comédie.

Mlle Contat, qui possède un talent vrai et naturel pour les coquettes, réussissoit mieux dans la première partie du rôle, où la Coquette se livre à son caractère; elle étoit moins bonne dans les actes de contrition, parce qu'alors elle ne faisoit que lutter, avec le secours de l'art,

Digitized by Google

de l'organisation de la partie de ce royaume échue à la Prusse lors du dernier partage.

M. le baron de Jacobi-Klost, ministre près S. M. britannique, et M. le baron de Brockhausen, qui va se rendre à Paris comme ambassadeur de S. M. prussienne, ont été nommés ministres d'Etat.

AUTRICHE.

Vienne, 8 *octobre*.

Il est arrivé ici, ces jours-ci, de Paris, un courrier français avec des dépêches pour notre chancellerie d'Etat.

Il est aussi arrivé un courrier de Constantinople, qui, après avoir remis des dépêches à S. Exc. M. le général Andréossi, ambassadeur de France, a continué sa route pour Paris.

D'après des rapports de la Valachie, les troupes russes n'ont pas encore quitté cette province, comme on l'avoit annoncé. Un incident survenu leur a fait donner contre-ordre.

ALLEMAGNE.

Cassel, 13 *octobre*.

Lettre adressée par S. A. S. le prince Alexandre, vice-connétable, major-général de la Grande-Armée, à MM. les membres composant la régence du royaume de Westphalie.

Fontainebleau, 5 octobre 1807.

L'intention de l'EMPEREUR, Messieurs, a toujours été que les Etats décernés au roi de Westphalie fussent traités, depuis la paix, comme les Etats des souverains amis. Je viens d'écrire au général Lagrange et au général Gobert, pour leur faire connoître que les maisons du roi doivent rester disponibles, c'est-à-dire, que personne ne doit y loger; que les militaires doivent vivre de leur traitement et des indemnités accordées par l'EMPEREUR, sans en exiger des villes ou des lieux où ils sont cantonnés. Les troupes sont dans le royaume de Westphalie comme si elles étoient en France; avec cette différence que chacun y jouit du traitement de guerre. On doit porter les plus grands ménagemens aux pays destinés à former les Etats du frère de l'EMPEREUR.

Le vice-connétable, major général,
Signé prince ALEXANDRE.

Hambourg, 12 *octobre*.

Les dernières nouvelles de la Sélande, de la date du 4 octobre, annoncent d'une manière positive que les Anglais font des préparatifs de départ. Par suite d'une dislocation générale, les gros détachemens de l'armée anglaise, qui se trouvoient dans l'intérieur de l'île, se sont rapprochés de Copenhague et d'Elseneur. Il y a eu dans cette dernière ville un moment de reprise apparente des hostilités. Les Anglais, cantonnés à Hirscholm, s'étoient étendus dans les environs d'Elseneur; on y battit la générale, et le corps d'artillerie de la bourgeoisie se jeta aussitôt dans la forteresse de Cronenbourg. Mais le général anglais vient de donner l'ordre formel de ne point entrer à Elseneur.

On a reçu des lettres de Trondhiem, dans la Norwège septentrionale, de la date du 8 septembre. La garnison de cette place avoit été renforcée de 2,500 hommes, et l'on avoit établi des batteries à Christiansund, endroit qu'il ne faut pas confondre avec Christiansand.

Nos commerçans ont reçu la nouvelle que la cour d'Espagne a envoyé des ordres dans toutes ses colonies, pour y saisir subitement une grande quantité de marchandises anglaises.

Le gouvernement danois continue d'employer les mesures les plus rigoureuses pour interrompre absolument toutes communications avec l'Angleterre. M. Thornton, négociant, et citoyen de Hambourg, a été obligé de prêter serment de n'entretenir aucune correspondance en Angleterre; et en outre, les scellés ont été apposés dans ses maisons de campagne.

Une division de la grande flotte anglaise, commandée par l'amiral Gambier, est déjà partie pour une destination nouvelle.

BAVIERE.

Augsbourg, 14 *octobre*.

C'est avec la plus vive curiosité que l'on attend la conclusion du concordat entre la monarchie bavaroise et le saint-siége. Il vient de paroître sur ce sujet une brochure nouvelle que l'on dit écrite par un des premiers fonctionnaires de la Bavière. Elle a pour titre: *Projet d'une fixation légale des rapports entre l'Etat et l'Eglise, particulièrement à l'égard de la monarchie bavaroise*. Cet ouvrage peut être considéré comme le projet d'un nouveau code ecclésiastique. L'auteur examine d'abord de quelle manière l'Eglise peut obtenir une existence légale dans l'Etat. Il passe ensuite aux relations particulières des ecclésiastiques avec les agens du gouvernement et les différentes branches de l'administration. La troisième partie traite des relations étrangères de l'Eglise, et les deux dernières sections sont particulièrement consacrées aux rapports qui doivent exister entre l'Eglise bavaroise, le prince-primat et le saint-père. On y retrouve tous les principes que le gouvernement bavarois a adoptés depuis longtemps dans ses ordonnances relatives à la partie ecclésiastique. L'auteur insiste, entr'autres, sur la nécessité d'une réforme des établissemens ecclésiastiques. Il s'occupe aussi, très en détail, du mariage et du célibat; il prétend que le souverain a le droit incontestable d'abolir le célibat des prêtres dans ses Etats; que des motifs de prudence seuls peuvent l'engager à suspendre ce droit jusqu'à l'établissement d'une disposition générale sur cette matière; mais qu'un prêtre marié, auquel sa commune continue d'accorder sa confiance, doit être reconnu comme tel par l'Etat, etc. etc. etc.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 20 *octobre*.

— Le 17 de ce mois, ont été présentés au serment, qu'ils ont prêté entre les mains de S. M., en leurs qualités respectives:

Par S. A. S. le prince architrésorier: MM. Barbé-Marbois, premier président de la cour des comptes; Jard-Panvilliers, Delpierre, Briere-Surgy, présidens; Garnier, procureur-général impérial près la même cour.

Par S. A. S. le prince vice-connétable: MM. Laroche, général de brigade; et Lagrange, adjudant-commandant.

— La princesse Borghèse est arrivée, le 9 de ce mois, à Nice, venant des eaux de Gréoux, à quelques lieues de Digne. On dit que S. A. I. se propose de passer l'hiver à Nice, en attendant que le retour de la belle saison lui permette d'aller prendre encore les mêmes eaux, dont elle a déjà éprouvé des effets si salutaires.

— S. A. S. le prince archichancelier est passé, le 17, *incognito*, à Evreux, pour se rendre dans ses terres près Bernay.

— Il a été ouvert à Metz, en faveur des incendiés de Spa, une souscription qui a produit 1200 fr.

— Les comédiens du théâtre de l'Impératrice joueront demain sur le théâtre de la cour, à Fontainebleau, *la Manie de Briller* et *les Ricochets*, comédies de M. Picard.

— C'est le mercredi 28 de ce mois, que l'Académie fran-

---

contre son talent naturel. Au reste, toute cette pénitence de la Coquette est pitoyable, ennuyeuse, assommante: c'est du méchant pathétique de drame du Boulevard.

Aujourd'hui Mlle Contat a dans la même pièce un rôle de tante où elle éclipse sa nièce; ce qui est une grande fortune pour une tante: l'actrice soigne son jeu, son débit, avec cette complaisance, cette attention raffinée qu'une tante qui veut plaire a coutume de mettre à soigner ses appas. D'un bout à l'autre du rôle, c'est une raison aimable, une extrême bonté, une douceur charmante, une sensibilité exquise, un enjouement modeste. Il y a bien dans tout cela un peu de confiture, c'est-à-dire une légère teinte de fadeur; il seroit possible de donner à ce rôle plus de simplicité et de franchise; mais on ne pourroit le jouer avec plus de finesse et de grace.

La pièce est froide, pleine de lieux communs et de tirades à prétention; l'amant est un pédagogue, et la coquette est, je crois, la première qu'on ait entrepris de corriger par des sermons: l'amour est le seul remède qui guérisse radicalement la coquetterie; et prêcher une coquette est un bon moyen de lui causer de l'ennui, mais non pas de lui inspirer de l'amour.

La Gouvernante.

Pièce bien supérieure à *la Coquette corrigée*, quoiqu'un peu romanesque. Mlle Contat a quitté le rôle de la gouvernante [illegible] rôle de gouvernante où elle est admirable, c'est [illegible] du *Vieux Célibataire*. Armand joue d'une manière très-satisfaisante le jeune Sainville; c'est le rôle dans lequel Fleury débuta sur le théâtre de Paris: nous allons bientôt voir Armand débuter dans un rôle [illegible] plus considérable, celui du marquis de *l'Ecole des Mères*, dans lequel Molé s'étoit fait une grande réputation: si l'on en juge d'après les talens qu'Armand fait paroître dans plusieurs rôles de la haute comédie, et d'après les progrès rapides qu'on remarque chaque jour dans son jeu et dans sa manière, un nouveau succès plus flatteur que tous ceux qu'il a déjà obtenus l'attend dans *l'Ecole des Mères*. Je n'ai qu'un conseil à lui donner, c'est de travailler à dompter son organe; c'est un ennemi avec lequel il ne doit faire ni paix ni trève: qu'il évite une volubilité précipitée, qui pourroit l'entraîner trop loin malgré lui; et qu'il se fasse un devoir de ne laisser échapper aucun mot qui ne soit parfaitement articulé.

Tancrède.

La dernière représentation de cette tragédie avoit attiré plus de monde qu'à l'ordinaire. Elle n'a que deux rôles: Mlle Georges, dans celui d'Aménaïde, a été prodigieusement applaudie; elle y déploie une énergie entraînante; c'est un rôle d'abandon et d'inspiration, il lui convient mieux que ceux dont l'éloquence est plus profonde et plus raisonnée: elle rend toujours les grandes passions avec plus de succès que les grands sentimens et les grandes pensées.

Lafon n'est pas en possession de plaire dans le rôle de Tancrède; quoiqu'il l'ait joué avec son talent ordinaire, le parterre ne lui a pas témoigné sa bienveillance accoutumée; c'est un motif pour l'acteur de redoubler son travail, afin d'arracher, à force de beautés, les suffrages de ceux même qui seroient venus avec des intentions sévères ou même hostiles. Je lui recommande toujours de se tenir en garde contre la lenteur affectée, contre le ton lourd, empesé et traînant. Le Kain lui-même n'étoit pas tout-à-fait exempt de ce défaut, dans certains momens très rares, où il n'étoit point stimulé par la situation et par la passion; mais avant d'avoir acquis les grandes qualités de le Kain, il ne faut pas commencer par imiter ses défauts.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Début de Mlle Esther Severin dans *Fanchon la vielleuse.*

Il y a du vide au Vaudeville; on cherche à le remplir en multipliant les débuts. Il est certain qu'en recevant les débutantes, le théâtre se trouvera plein; mais il y a un plein qui est pire que le vide

Digitized by Google

çaise nomme à la troisième place vacante dans son sein. On assure qu'il y a plus de 25 candidats sur les rangs.

— Une partie des dépôts de troupes qui se trouvent à Paris, a reçu ordre de se rendre à Bayonne.

— Une décision du ministre de la guerre porte que les prisonniers de guerre étrangers peuvent être autorisés, sur leur demande, à se fixer en France, s'ils joignent à une bonne conduite la profession d'une industrie qui puisse leur assurer des moyens d'existence, ou s'ils peuvent, comme ouvriers, être employés dans les manufactures.

— Le premier régiment prussien au service de France, fort de 1500 hommes, est arrivé le 6 à Flessingue. Il a été suivi le lendemain par une compagnie d'artillerie française. On attendoit aussi dans la même place la légion irlandaise, venant d'Anvers.

— La cour de cassation, en maintenant un arrêt de la cour d'appel de Liége, vient de consacrer l'opinion généralement reçue parmi les jurisconsultes, mais qui avoit cependant des contradicteurs; savoir, que la *loi du dix-sept nivose an deux*, qui avoit établi de nouvelles règles sur les donations et successions, et aboli toutes les dispositions coutumières en cette partie, avoit aussi implicitement aboli les *douaires coutumiers*, et autres avantages matrimoniaux, résultans de la seule disposition des coutumes; qu'ainsi les femmes qui avoient été mariées depuis cette loi, n'étoient pas fondées à invoquer les statuts coutumiers, qui leur attribuoient des avantages plus ou moins considérables sur la succession de leurs époux. Cet arrêt a été rendu aujourd'hui 20 octobre; plaidant M. Guichard pour les héritiers, et M. Costes pour la veuve.

— Depuis deux jours, la cour de justice criminelle de la Seine s'occupe de l'instruction du procès de vingt individus, prévenus d'avoir commis, de complicité, onze vols, accompagnés de circonstances plus ou moins aggravantes, entr'autres, un vol avec violence, pendant la nuit, au domicile de M. de Cauchy, à Pantin.

Les accusés sont : Antoine-Charles Bras-de-Fer, Alexis Barbier, Nicolas-Joseph Bourgeois, dit *Bourse-Douille*; Jean-François Cormier, dit *Sans-Gêne*, dit *Bausseron*, dit *Canicha*; Jean Naudin; Louis Ripnel, dit le *Postillon*; Jean Bellière, Marie Meunier, dite *femme Dubois*; Pierre-Claude-Joseph Desrousart; Marie-Thérèze Pohu, dite *Chadorge*; Louise Routhier, dite *femme Lecoq*; Suzanne Leroux, dite *femme Villot*; Pierre Desshut, dit *Benoist*; Abraham Francfort; Guillaume Villot; Marie-Rose Coterel; Adelaïde Cluvillard; Apolline Leroux, *femme Ripnel*; Marie Ouvrier; Françoise Clédière. Les neuf derniers sont accusés d'avoir recélé ou acheté des effets volés, sachant qu'ils provenoient de vols.

Après la lecture de l'acte d'accusation, nécessairement très-long, M. Courtin, substitut du procureur impérial, a fait aux jurés, avec précision et clarté, l'exposé des principales bases de ces onze accusations; il a rendu justice au zèle et à l'intelligence des magistrats qui ont dirigé l'instruction de cette affaire. Le débat s'est ensuite engagé sur le premier vol commis chez le sieur Denisbelle, épicier, rue du faubourg Saint-Honoré, dans la nuit du 4 au 5 décembre. Plusieurs des accusés, qui dans l'origine avoient avoué l'avoir commis, se sont rétractés. Bras-de-Fer seul a persévéré dans son aveu, sans cependant vouloir indiquer ses complices, qu'il avoit précédemment désignés à la préfecture de police. Ce dernier paroît être le chef de la bande.

Quatre-vingts témoins doivent être entendus. Nous rendrons compte du résultat de cette affaire, qui occupera plusieurs jours la cour de justice criminelle.

VARIÉTÉS.

Tableau historique et politique de l'Année mil huit cent six. (1)

(IIe Article.)

Au moment où cet ouvrage parut, je m'empressai de le faire connoître dans ce Journal. J'en parlois le premier; je ne craignis pas d'en dire beaucoup de bien; et le jugement que j'en portai alors a été confirmé depuis par tous les journalistes. J'avois annoncé que je justifierois mes éloges par des citations, et que j'y joindrois quelques critiques. Celles-ci n'auroient eu pour but que de donner aux éloges quelque prix, et, s'il est permis de le dire, quelque saveur : ils paroissent souvent fades et accordés sans discernement, lorsqu'ils sont donnés sans restriction. Mais le concours de toutes les opinions en faveur du Tableau historique de 1806 me dispense de justifier la mienne. Cependant les lecteurs de ce Journal ne doivent pas être entièrement frustrés des citations que je leur ai promises. J'en choisirai une dans ces considérations sur les événemens que l'auteur s'est permises très-rarement, et dont je lui reprocherois d'avoir été si avare, si je ne sentois combien les meilleurs esprits doivent se défier de leurs vues, en examinant des événemens tels que ceux dont nous sommes les témoins.

Il paroît impossible qu'un homme qui *avant d'écrire apprit à penser*, écarte toute réflexion de ses récits, sur-tout lorsqu'il s'occupe des événemens les plus importans de l'époque où il écrit. S'il écrit dans des temps ordinaires, plus il a de sagacité et de lumières, plus il doit lui être difficile de se défendre des pensées qui se présentent à lui et se pressent en quelque sorte sous sa plume. Avec un esprit exercé à observer et nourri des leçons de l'histoire, il pénètre assez avant dans les causes et les conséquences des événemens, pour pouvoir les indiquer à ses lecteurs, avec quelque espoir de leur être utile, et sans craindre de paroître inférieur à son sujet. Mais lorsque la scène politique est remplie par un de ces personnages héroïques, qui semblent envoyés par la Providence pour renouveler la face du monde, plus un écrivain a de force dans l'esprit, plus il lui est aisé de s'abstenir de tout raisonnement sur les événemens dont il est le témoin, et dont il se rend l'historien : il sent très-bien que ces événemens sont d'un ordre supérieur aux règles ordinaires des jugemens humains, qu'ils doivent être médités dans le recueillement et le silence, et que pour les expliquer, pour en faire connoître toute l'importance, il faudroit pouvoir s'élever à la hauteur du génie qui le dirige, il faudroit être lui-même.

Cependant l'écrivain qui, en racontant ces événemens, aspire à instruire ses lecteurs, ne doit-il pas, en se bornant aux faits, leur donner au moins toute leur valeur? Devroit-il repousser les réflexions qui montrent ces faits sous leur vrai jour, négliger les rapprochemens qui échappent au commun des lecteurs, ou rejeter des aperçus dont la justesse est frappante, mais qui ne peuvent être saisis que par les hommes qui ont la faculté, le temps et la volonté d'observer? Non sans doute; mais alors il doit indiquer ces aperçus, ces rapprochemens, sans emphase, sans prétention; il doit éviter de juger ce qui ne peut être qu'admiré; il doit s'abstenir d'appliquer ses calculs ou ses compas à ce qui est au-dessus

(1) Un vol in 8°. Prix : 5 fr. 50 cent., et 7 fr. par la poste.
A Paris, chez Buisson, rue Gît-le-Cœur, n°. 10; et chez le Normant.

Je me rappelle avoir eu déjà l'occasion de parler de Mlle Severin lorsqu'elle se présenta au théâtre de l'Impératrice; elle y avoit annoncé du talent; mais le théâtre du Vaudeville lui convient mieux à tous égards, parce qu'elle a une jolie voix dont elle peut se servir avantageusement dans les couplets. Sa figure est agréable, son débit naturel et franc, mais quelquefois trop simple; elle ne fait pas assez ressortir ce qu'elle dit : le ton n'est pas assez saillant, et l'effet est manqué; son accent, son goût et sa manière se prêtent très-bien à l'expression de la sensibilité : je crois que c'est son véritable genre; et dans *Fanchon*, ce qu'elle a le mieux joué, c'est la partie du sentiment. Les directeurs ont sans doute beaucoup compté sur ses moyens lorsqu'ils lui ont donné pour son premier coup d'essai un des rôles les plus importans, les plus difficiles et les plus fameux de ce théâtre : c'est celui qui fixa l'opinion en faveur de madame Belmont, et lui procura cette grande réputation qui la suit aujourd'hui sur un plus grand théâtre, et qui s'augmente encore chaque jour. On cherche aujourd'hui les causes de ce succès si prodigieux et si constant de *Fanchon la vielleuse*; elles sont dans le merveilleux même de l'héroïne et dans la bizarrerie du sujet, dans le mouvement, la vérité et le comique. Les couplets sont la moindre partie de ce vaudeville; il pourroit même s'en passer : dès qu'il y a de l'intérêt dans les scènes, on ne prend plus garde à l'esprit ni aux chansons. C'est une petite comédie où la farce se mêle au sentiment, la parade au pathétique, et dont il résulte un tout monstrueux, mais piquant par sa singularité.

La galanterie des acteurs du Vaudeville m'a paru en défaut; ils ne se sont point empressés de faire à une jolie débutante les honneurs de leur théâtre; les principaux rôles de la pièce étoient abandonnés et sacrifiés; la représentation n'a pas eu tout l'ensemble qu'on pouvoit desirer; les rôles du colonel et du capitaine ont été foiblement rendus. La perte de Julien se fait vivement sentir, quand on en voit un autre que lui dans ce rôle du capitaine où il excelloit. J'invite madame Duchaume à parler plus haut, à se faire mieux entendre dans la scène avec Fanchon; elle y a pris un ton beaucoup trop bas, qui en a diminué l'effet. Cette scène, l'une des plus intéressantes de la pièce, est aussi une de celles où Mlle Séverin montre le plus de talent. Je crois qu'avec une jolie figure, une jolie voix, du naturel et de la sensibilité, elle peut être fort utile à ce théâtre, si elle veut se donner la peine de cultiver d'aussi heureuses dispositions.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Une Heure de Folie.

Il y a au théâtre Feydeau *une Heure de Mariage*; voici aux Variétés *une Heure de Folie* : il y a beaucoup de conformité dans les deux titres, et autant de différence entre les deux pièces qu'il y en a entre le mariage et la folie. Quoiqu'il y ait des mariages qui sont une folie; le mariage est cependant en lui-même une action sage et raisonnable. La pièce intitulée *une Heure de Mariage* est une petite comédie agréablement imaginée, et conduite avec art; le vaudeville intitulé *une Heure de Folie* est une farce vive, une débauche de gaîté : cette explosion d'une verve folle et bouffonne convient au théâtre où on la représente, mais ne seroit au théâtre Feydeau qu'une mauvaise parade.

Nos petits auteurs sont de grands fripiers : ils retournent, étendent et brodent quelques lambeaux de nos anciennes pièces; c'est avec cela qu'ils font les habits qu'ils vendent aux petits théâtres. Une scène de *l'Avocat Patelin* a fourni l'idée d'*Une Heure de Folie*. Tout le monde sait que M. Patelin contrefait le fou quand M. Guillaume vient lui demander l'argent de son drap; cela ne dure au Théâtre Français que quelques minutes, et c'est bien assez : aux Variétés, la folie est plus longue et souvent répétée. Si Thalie admet à sa cour quelques minutes de folie; Momus peut bien en supporter une heure dans son palais. Le

Digitized by Google

de toute proportion connue, sous peine de ressembler à un pygmée qui veut mesurer un géant.

L'auteur du Tableau historique de l'Année 1806, me paroît avoir constamment gardé cette mesure. Donnons-en un exemple. L'habileté prodigieuse avec laquelle l'EMPEREUR sait, dans une seule bataille, mettre une puissance hors de combat, est un fait incontestable; elle est admirée du monde entier; et c'est sur-tout par les maîtres de l'art que cette admiration est bien sentie; mais les maîtres sont très-peu nombreux, et il me semble que le commun des lecteurs devient connoisseur jusqu'à un certain point, en s'arrêtant sur des passages semblables à celui qui suit:

« Tout homme qui suit avec quelque attention les cam-
» pagnes de l'EMPEREUR, est frappé de deux choses que l'on
» ne trouve pour ainsi dire qu'en lui. Je ne parle point de
» l'audace de ses plans, de son coup d'œil, de son activité,
» de l'étendue et de la précision étonnantes de ses combi-
» naisons: ces choses-là se font voir aux plus aveugles. Je
» parle de cette prévoyance extraordinaire, si rarement unie
» à l'audace, qui fait que ce prince ne néglige jamais, au
» milieu même des entreprises les plus hardies et des succès
» les plus éblouissans, l'occasion d'assurer ses positions, ses
» magasins, ses dépôts; de préparer, souvent jusqu'à deux
» cents lieues de lui, des places fortes, des moyens de retraite,
» enfin de nouvelles ressources, comme si, chaque jour, il
» se croyoit à la veille d'une défaite: je parle de cet art,
» si rare dans tous les siècles, de profiter de la victoire, et
» de celui, plus rare encore, de tout préparer d'avance,
» de manière à en augmenter les résultats. On a vu beaucoup
» d'hommes gagner des batailles, on en a vu peu savoir pro-
» fiter de leurs succès; à peine en a-t-on vu s'occuper de
» vaincre de façon à tirer les plus grands avantages possibles
» de la victoire. Voilà ce que la vie militaire de l'EMPEREUR
» nous offre à chaque pas; et pour ne citer que deux exem-
» ples: supposons que M. de Mélas eût été, à Marengo,
» attaqué et battu de front; qu'en fût-il résulté? Il se seroit
» replié sur les Etats héréditaires, en jetant des troupes dans
» toutes les places; il eût fallu alors faire des sièges; l'armée
» battue se seroit ralliée, recrutée; et au bout de quelques
» mois la guerre eût recommencé de nouveau. Mais l'EMPEREUR
» avoit su, avant de le combattre, lui enlever tous ses maga-
» sins, lui couper toute retraite: battue, son armée sans
» vivres, sans munitions, se trouva à la discrétion du vain-
» queur; les places fortes, sans ordres, sans gouverneurs, sans
» garnisons, lui ouvrirent leurs portes, et la paix devint le
» fruit d'une seule victoire. Supposons de même que l'EM-
» PEREUR eût attaqué le roi de Prusse dans l'ordre naturel sur
» la Saale, et l'eût par ses manœuvres, battu tout aussi
» complétement qu'il l'a fait à Jéna; mais le roi de Prusse,
» maître de ses derrières, ayant ses magasins intacts pour
» nourrir ses troupes et renouveler ses munitions, se fût retiré
» sur l'Elbe, eût rompu les ponts, rallié ses forces derrière
» le fleuve, pourvu de garnisons suffisantes ses forteresses
» mises en état de défense; les Saxons l'eussent suivi; les
» Hessois se seroient déclarés; des Russes, peut-être des
» Anglais et des Suédois auroient eu le temps d'arriver, et
» alors il eût encore fallu de nouvelles batailles pour décider
» du sort de la Prusse. Au lieu de tout cela, ses magasins sont
» enlevés deux ou trois jours avant la bataille; sa retraite
» naturelle est coupée; obligée de faire un long détour, la
» plus grande partie de l'armée vaincue n'arrive sur l'Elbe
» qu'après les vainqueurs; les villes reçoivent ou trop ou
» peu de garnison; encore sont-ce des fuyards, la plupart
» sans armes, confondus, désorganisés, hors d'état d'opposer
» une longue résistance; et les différens corps errans, sans
» ordres, sans projets uniformes, sans plans fixes, coupés
» les uns d'avec les autres, finissent, ou plus tôt ou plus tard,
» par tomber entre les mains du vainqueur. »

Ce passage du Tableau historique de l'Année 1806, suffit pour donner une idée de la sagacité et du style de l'auteur. Si l'espace me le permettoit, je ne serois pas embarrassé de fournir aux lecteurs plusieurs citations du même intérêt. J'ai déjà loué dans mon premier article l'exactitude et la précision que l'auteur a mises dans le récit des événemens, et qui font le principal mérite d'un travail de ce genre. Il est permis d'espérer que les éloges qui lui ont été donnés, l'engageront à rendre annuel le Tableau dont je viens de parler, et que l'éditeur, dans son avertissement, donne comme faisant suite au *Tableau Historique et Politique de l'Europe depuis 1786 jusqu'en 1796*. (2)

Il fut pour la France des temps où les années s'écouloient sans offrir aux écrivains un seul trait digne de l'histoire. Les dernières ont été remplies de plus d'événemens importans, que n'en offrent la plupart des siècles. Chacune de ces années, considérée politiquement, est plus longue que ce que Tacite appeloit GRANDE, *Mortalis ævi spatium;* chacune offre un grand nombre de leçons dignes d'être méditées. C'est assez sans doute pour qu'on desire de voir un bon écrivain sans cesse occupé de les recueillir.

A. B.

(2) Par M. de Ségur.

COURS DE LA BOURSE DU 20 OCTOBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	53f	7-8	54f	3 8
— Courant.	55	7 8	56	1-2
Hambourg.	185	1-2	185	0 0
Londres.	00	000	00	000
Madrid eff.	15	40	15	25
— vales.	00	00	00	00
Cadix eff.	15	45	15	50
— vales.	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne.	463	00	466	00
Gênes effec.	470 0		468 0	
Livourne.	505 0		503 0	
Naples.	000 00		000 00	
Milan.	81 05 p. 6f		81 1 s p. of	
Basle.	1	0-0 p	1	1-2 p.
Francfort.	0	0-0 p	00	00
Vienne.	000	0-0	000	00
Lyon.	3-8 p	0-0 j.	1	3-8 p
Marseille.	5-8 p	0-0 j.	1	3-8 p
Bordeaux.	pair	0-0 j.	1	1-8 p
Montpellier.	1-2 p	0-0 j.	00	0-0
Genève.	0-0	00	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 00

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000	00 f
Arg. de 620 à 845, les 1000-1000 le kilogram.	213	37c
Arg. au-dessous de 920, les 1000-000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	31
Quadruple	81	10
Ducat.	11	15
Souverain	00	4

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 84f 50c 30c 40c 00c 00c 00c 00f 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 00c 0c. 00c 00c 00f
Banq. de F. ave: doublement 1352 50c 1335f 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0	00c
— S. Domingue.	0	00	à 0	00c
Sucre d'Orléans.	0	00	à 0	00c
— brut.	0	00	à 0	00c
Coton du Levant.	0	00	à 0	00c
Sav. de Marseille.	0	00	à 0	00c
Huile d'olive.	0	00	à 0	00c
Potasse d'Amér.	0	00	à 0	00c
Eau-de-vie, 3/9.	00	00	à 0	00c

ANNONCES.

Code de Commerce collationné, pour le texte, sur l'édition officielle de l'Imprimerie-Impériale; précédé des discours de MM. les orateurs du conseil d'Etat, et suivi d'une table des chapitres et d'une table alphabétique et raisonnée des matières. On y a joint le texte des articles du Code Napoléon et du Code de procédure civile, auxquels renvoie le Code de Commerce; et, de plus, la forme de procéder devant les tribunaux de commerce, et les cours d'appel. Un vol. *in*-8°. Prix: 3 fr. et 4 fr. par la poste; le même, *in*-18. Prix: 1 fr. 50 cent., et 2 fr.

A Paris, chez Ant. Bailleul, impr.-libr. et éditeur du Journal du Commerce, rue Helvétius, n°. 71;

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

---

héros d'*Une Heure de Folie* est un jeune libertin poursuivi par ses créanciers, amoureux d'une fort jolie personne qu'on ne voit point, et tourmenté par son père qui veut le marier à une autre; des dettes, de l'amour, des remontrances paternelles, il y a bien là pour un jeune homme de quoi perdre le peu de raison qu'il a: celui-ci cependant ne devient pas fou; il fait semblant de l'être pour avoir un prétexte de garder la chambre, et pour se dérober aux importunités de son père, qui veut contraindre son inclination. Avec sa prétendue folie, il donne la chasse à tous les fâcheux: si quelque créancier ose pénétrer dans son appartement, il se jette sur lui, comme Cardenio sur dom Quichotte, et menace de l'étrangler. Pour s'amuser, notre jeune homme fait venir un maître de danse plus fou que lui; le médecin qui survient prend le maître de danse pour un docteur de la faculté, quiproquo qui produit une dispute comique. Un autre quiproquo est celui du jeune homme qui applique à sa maîtresse ce que le maître de danse lui dit de la Gavotte; mais cette imitation de Molière est trop usée.

Cela finit par un trait de folie ou de générosité de la maîtresse, qui paie les dettes de son amant. Si elle eût commencé par là, elle nous eût épargné une heure de folie; mais cette heure de folie fait rire, et la maîtresse a bien fait de retarder sa bonne œuvre: c'est dommage qu'on ne voie point sur la scène cette bonne dame, à qui son amant, par distraction, envoie une ordonnance de médecine au lieu d'un billet doux, tandis que le billet doux est porté chez l'apothicaire au lieu de l'ordonnance; quiproquo qui rend l'apothicaire aussi furieux que M. Fleurant, quand on a refusé son clystère.

C'est bien dommage aussi que M. Desaugiers travaille trop vite, et borne son talent à quelques petites farces ingénieuses: avec son esprit et son imagination, il auroit pu faire un poëte comique, au lieu qu'il ne sera jamais qu'un faiseur de petites drôleries qui le feront vivre, mais qui mourront long-temps avant lui.

CHARADE.

Si d'un chêne orgueilleux j'admire mon premier,
Ne dois-je pas bénir les biens de mon dernier?
Mon tout dans un combat sert souvent un guerrier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *Occasion.*

M. le Govic, docteur en droit de la faculté de Paris, et reçu avocat au parlement, reçoit dans la maison qu'il occupe à Paris, rue des Bernardins, n°. 11, des étudians en droit, auxquels il fait des conférences sur les différens objets de leurs études, y compris le contentieux du commerce. Ceux de ces étudians qui desireront se fortifier dans le latin, pourront aussi s'adresser à lui.

Les Elémens de la Jurisprudence, suivis du détail des matières contenues dans le Digeste, le Code et les Novelles; de la signification des termes et des règles du droit ancien, qui, avec les notes analytiques dont ils sont enrichis, contiennent en général toutes les matières renfermées dans le corps de droit, et la conférence du Code Justinien avec celui de l'Empereur Napoléon. Traduits en français avec le texte latin à côté; par Fieffé-Lacroix, de Neufchâteau (Vosges), domicilié à Metz. Dédié à S. Ex. Mgr. le ministre de la justice. Un vol. grand in-8°. Prix: 6 fr., et 7 fr. 70 c. par la poste.

A Metz, chez C. M. B. Antoine, imprimeur, rue de la Chèvre, et Deville, libraire, rue du Petit-Paris.

A Paris, chez Lhuillier, libraire et commissionnaire, rue Saint-Jacques, n°. 55;

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Gaubenot, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n° 17.

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 9 octobre.

On mande des Etats-Unis que le procès du colonel Burr a déjà commencé. L'accusé a comparu devant le petit jury, composé de MM. Eward, Carrington, David, Lambert, Richard Parcker, Miles, Botts, Henri Coleman, John Sheppard et Richard Curd.

Les deux chefs d'accusation portés contre lui sont :

1°. De s'être mis à la tête d'un attroupement de gens armés dans l'île de Beunerhasset, dans l'intention de lever l'étendard de la révolte contre le gouvernement des Etats-Unis;

2°. D'être parti le 11 décembre de la même île; de s'être embarqué sur la rivière d'Ohio avec un certain nombre de personnes armées, dans le dessein de marcher contre la Nouvelle-Orléans, et de s'emparer de cette ville et de son territoire appartenant aux Etats-Unis, pour la détacher de la métropole.

La première séance s'est bornée à-peu-près à la lecture de l'acte d'accusation. Dans la seconde, M. Laton, un des co-accusés, a demandé à faire lecture de quelques notes, prises par lui à diverses époques, et dans lesquelles le colonel Burr est vivement chargé.

Cependant M. Laton a déclaré n'avoir entendu que des propos de la part du colonel, mais n'avoir absolument aucune connoissance des moyens qu'il a pris ou des actions qu'il a pu commettre pour parvenir à l'accomplissement de ses projets.

Selon M. Laton, le plan du colonel étoit de révolutionner le territoire occidental d'Alleghany, d'y établir un gouvernement indépendant, dont la Nouvelle-Orléans eût été la capitale, et dont M. Burr devoit être le chef, de procéder ensuite à la conquête du Mexique, qui paroissoit très-facile au colonel.

M. Laton, ayant fait entrevoir au colonel que le plan pourroit trouver quelques obstacles dans la fidélité de la plupart des citoyens, dans le manque de fonds et dans la résistance qu'opposeroit probablement Miranda, le colonel répondit qu'il s'étoit assuré des habitans les plus considérés de Tennesse, de Kentuky et d'Orléans, et qu'il avoit déja des trésors immenses à sa disposition. « Quant à Miranda, ajouta M. Burr, nous le ferons pendre. »

Plusieurs questions ont été adressées ensuite au colonel Burr; mais voilà jusqu'ici ce qu'ont produit de plus intéressant les débats d'un procès qui paroît devoir être fort long. (*Star.*)

On assure que les ordres sont donnés pour attaquer les établissemens danois dans les Indes. (*Kentish Gazette.*)

On prétend savoir que le général Bennigsen a publié un Mémoire justificatif sur ses opérations pendant la dernière campagne, dans lequel il attribue à l'ordre qu'il a reçu de couvrir Kœnisberg, la déroute éprouvée par l'armée qu'il commandoit, et où il ose parler de son souverain d'une manière qui a paru peu décente. C'est ce Mémoire, dit-on, qui a fait mander à Saint-Pétersbourg M. Bennigsen. (*Idem.*)

Nous trouverions bien, disent nos correspondans qui paroissent les mieux instruits, quelques partisans en Russie; mais l'immense majorité de la nation est prononcée contre nous, et l'Empereur est fermement attaché à l'alliance qu'il vient de conclure avec Napoléon, et le déterminer à une nouvelle guerre contre les Français est désormais une chose impossible; il n'y faut plus songer!!! (*The Star.*)

La tranquillité la plus grande continue à régner à Botany-Bay, qui est, comme on le sait, le lieu où sont exilés tous les malfaiteurs. Quelques délits y sont commis de temps en temps; mais nulle part le crime n'est comprimé avec plus d'énergie, et puni avec plus de justice; et il n'est peut-être pas de tribunal en Angleterre, et même en Europe, dont les arrêts portent l'empreinte d'une impartialité, d'une clarté et d'une indépendance plus parfaites.

Le bétail, qu'on avoit jusqu'ici beaucoup ménagé, est devenu si abondant, que toute crainte de disette est absolument bannie, et que chacun peut en conséquence vendre et tuer celui qu'il possède pour le faire servir à la nourriture animale.

Plusieurs des exilés se sont échappés, dit-on, par le moyen des vaisseaux des Etats-Unis; mais on a pris des mesures pour que cela n'arrivât plus. On a fait de nouvelles découvertes auprès du port de Dalrymple; on a poussé jusqu'à une distance de 50 milles sur la gauche de la ville, et l'on a trouvé d'excellentes terres et deux cascades d'une hauteur et d'une force prodigieuse.

Les natifs persistent à se montrer éloignés de toute espèce de communication avec les exilés. Cependant il n'y a point eu de voie de fait. Quand on veut approcher les indigènes, ils s'éloignent avec vitesse et s'enfoncent dans les terres; armés de flèches, ils sont très-adroits à les lancer, et tuent le gibier à une très-grande distance; ils sont même pour ainsi dire sûrs de leur coup. Ils paroissent au reste vivre entr'eux dans la plus grande fraternité.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 22 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Iphigénie en Aulide, le Florentin.

Mlle Dégoty continuera ses débuts par le rôle d'Eriphile.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aline, Euphrosine.

Madame Belmont continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Volage, M. Beaufils, la Cloison.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Deux n'en font qu'Un, les Deux Pères, l'Hôpital Militaire.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Retour d'un Acteur, les Chevilles, Une Heure de Folie.

AMBIGU-COMIQUE.

Beléro, la Fille coupable.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Les Petits Troubadours, Fitz-Henri.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Le Petit Poucet, la Femme battue, le Gagne-Petit.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE.

Rue Neuve-de-la-Fontaine.

Tous les jours, à sept heures et demie, spectacle.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj., l'incomparable Ravel et sa troupe, varieront leur spectacle par des exercices nouveaux.

THÉATRE DE LA NOUVEAUTÉ, D'AGILITÉ ET D'ADRESSE,

Rue de Grenelle Saint-Honoré, hôtel des Fermes.

Tous les jours de cette semaine, M. Olivier répète tous les tours qu'il a exécutés à Fontainebleau, devant S. M. I. et R. et toute sa cour.

Tivoli d'Hiver, ou *Veillée de la Cité.*

Dimanche, sans remise, l'ouverture des bals d'hiver.

Hameau de Chantilly, ci-devant Cirque des Muses, rue Saint-Honoré, n°. 91, vis-à-vis celle du Four.

Auj., Fête et Bal paré. Prix du billet d'entrée : 2 fr. 25 c.

Colysée, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la Porte Saint-Martin.

Auj., Fête et Bal champêtres et Feu d'artifice. Prix : 1 fr. 65 c.

WAUXHALL D'HIVER.

Ci-devant Salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.

Aujourd'hui, Bal.

VARIÉTÉS.

Joannis Barclaii Argenis. L'Argenis de Jean Barclai.

Voici encore un roman; mais celui-ci n'est point un roman moderne: il a été écrit en latin, et a précédé ceux des d'Urfé, des la Calprenède et des Scudéry. Il fut composé dans un temps où la langue française, encore rude et pour ainsi dire barbare, n'étoit employée que pour l'usage commun et habituel. Les savans dédaignoient alors ce qu'ils appeloient la langue vulgaire, et la latine étoit la seule dont ils se servissent, soit dans leurs ouvrages, soit même dans leur correspondance avec leurs amis. Au lieu de s'occuper à former et à

Digitized by Google

RUSSIE.

Pétersbourg, 20 septembre.

L'Empereur est sur le point de faire un voyage à l'armée qui se trouve en ce moment réunie sur les côtes : l'absence de S. M. sera de quatre à cinq semaines.

Le frere de notre nouveau ministre des affaires étrangères, M. Michel P. de Romanzow, a été nommé grand-échanson à la place de M. le Zagratzi. Le choix que l'Empereur a fait de M. de Romanzow, pour un ministère aussi important que celui des affaires étrangeres, a obtenu l'assentiment général.

Le département des finances n'est pas encore occupé; on croit toujours qu'il sera conféré au prince Alexis Kourakin.

Parmi les diverses promotions que S. M. a faites le jour de sa fête, on remarque la nomination de 4 généraux-majors et de plusieurs chevaliers de différens ordres. Le général Waron a été nommé chevalier de l'ordre de Wladimir, 2e classe; le comte Stroganow, chevalier de l'ordre de Saint-George, 3e classe; le prince Michel Dolgoroucki, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne, 1re classe; et le prince Trabetzkoi, chevalier de l'ordre de Saint-George, 3e classe.

PORTUGAL.

Lisbonne, 1er octobre.

Le prince régent, notre souverain, a gracieusement ordonné de publier le décret suivant :

ÉDIT.

Considérant la stagnation qu'a soufferte le commerce de la ville de Lisbonne dans les circonstances actuelles, et que la plus grande partie des négocians n'ont pu préparer leurs paiemens aux jours préfixés qu'ils avoient contractés avant de pouvoir prévoir les embarras présens, et voulant y subroger par un moyen qui conserve intact le crédit des négocians ;

J'ordonne que le jour de l'échéance des lettres de change du pays seulement, soit prorogé par trois mois de plus, gardant ces mêmes lettres de change toute leur vigueur et effet, après l'expiration de ce terme, tant pour l'accepteur qu'envers le tireur et autres qui sont endosseurs; cependant ceux qui le desireront volontairement pourront, pendant ce sursis que j'accorde, faire leurs paiemens, leur laissant la liberté de jouir de la facilité de ce bénéfice.

La chambre de commerce, d'agriculture, des fabriques et de navigation de ce royaume et ses possessions, devra prendre connoissance de la présente résolution et la faire exécuter, la faisant publier à la Bourse, et faisant les provisions nécessaires aux juges, et où besoin sera.

Palais de Mafra, le 27 septembre 1807.

Du 4. — On a communiqué à la junte du commerce la lettre ci-jointe, pour tâcher de calmer l'inquiétude qui est devenue générale. Il n'y a qu'un cri dans Lisbonne contre la conduite du prince régent et du ministère. Il falloit, dit chacun, faire cause commune avec la France, l'Espagne et les autres puissances du continent, contre les pirates des mers; saisir toutes les marchandises anglaises et tous les Anglais, et ne pas exposer, par un refus, le pays à une perte totale; car il est passé comme en proverbe, qu'un acte d'alliance d'un souverain du continent avec l'Angleterre, équivaut à un acte d'abdication de sa part. Cependant, d'un autre côté, l'épouvante est dans tous les comptoirs anglais. Ils vendent en toute hâte et à tout prix. Leur conseil a déclaré qu'il ne pouvoit répondre plus de trois jours des marchandises et des personnes des Anglais. Cette singulière conduite du cabinet de Lisbonne le mettra en guerre avec les deux partis à la fois. La foiblesse et l'irréflexion décident les opérations du prince régent, avant-coureurs habituels des catastrophes qui engloutissent les Empires.

Lettre adressée à la junte de commerce.

2 octobre 1807.

Le prince régent, notre maître, n'a pu empêcher la sortie de cette cour de l'ambassadeur de S. M. C. et du chargé d'affaires de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie; mais il a cependant des espérances fondées que leur absence ne sera que temporaire, et qu'elle ne sera point suivie d'hostilités de la part de ces deux souverains, avec lesquels S. A. R. cherche à maintenir la bonne harmonie et les rapports d'amitié qui ont heureusement subsisté jusqu'à présent. C'est ce que j'ai à vous faire savoir. *Signé* ARANJO.

(*Extrait du Moniteur.*)

ALLEMAGNE.

Hambourg, 11 octobre.

M. le général Reille, aide-de-camp de S. M. l'Empereur Napoléon, est arrivé à Altona.

Les troupes du Holstein commencent à se rendre dans les îles.

On mande de Pétersbourg qu'on s'y attend à voir incessamment éclater la guerre entre la Russie et la Grande-Bretagne. Les préparatifs militaires qui se font tant dans l'intérieur que sur les côtes, annoncent que l'Empereur Alexandre se déclarera bientôt. Quant aux Anglais, ils ne déclarent pas la guerre, mais ils la font sans la déclarer. Chaque jour on apprend de nouveaux actes de pirateries et de brigandages de leur part. Parmi les prises qu'ils ont conduites dans le port de Copenhague, on compte déjà dix vaisseaux russes. Il est vrai que les équipages ont été relâchés, mais les bâtimens n'en sont pas moins perdus pour nous. L'indignation est au comble.

On est informé que l'Autriche est disposée à suivre l'exemple des autres puissances de l'Europe, en fermant aussi ses ports aux Anglais. Bientôt leurs agens diplomatiques ne seront soufferts nulle part, et c'est alors qu'ils seront entièrement bloqués dans leur île, et isolés de tout le continent.

Francfort, 17 octobre.

Seize déserteurs, condamnés au boulet, et qui travailloient dans les ateliers de Mayence, ont reçu leur grace de l'EMPEREUR. Les lettres de rémission, émanées à ce sujet, furent lues le 14 (jour anniversaire de la bataille d'Jéna), dans une séance solennelle de la cour criminelle séante à Mayence.

On a fabriqué à Leipsick une nouvelle sorte de *piqué* pour veste : sur le fond blanc sont de petits médaillons, au milieu desquels on voit un H et un N; ce qui signifie *held Napoleon* (le héros Napoléon.)

EMPIRE FRANÇAIS.

Bayonne, 6 octobre.

On donne pour certain que l'armée commandée par S. Ex. Mgr. Junot, gouverneur de Paris, passera en Portugal à la mi-octobre.

Suivant les lettres d'Espagne, on faisoit déjà des préparatifs dans ce royaume, depuis Irun jusqu'à Salamanque, pour assurer des vivres à l'armée française. (*Gazeta de Bayona.*)

Vannes, 16 octobre.

Par jugement du 6 octobre, la commission militaire spé-

---

polir leur propre langue, et à la débarrasser des langes gothiques dont elle étoit encore enveloppée, ils se consacroient exclusivement à l'étude des langues mortes, ils s'échauffoient sur de vaines disputes de mots; et la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre, étoient partagées entre deux sectes qui se faisoient une guerre à toute outrance. Les uns vouloient qu'on n'employât que des mots consacrés par Cicéron; leurs adversaires se moquoient de leurs scrupules, et demandoient si, en effet, il ne falloit pas que l'on condamnât par arrêt ceux qui oseroient se servir d'un mot employé par Plaute, Térence, Salluste, Tite-Live, et autres méchans écrivains. Erasme et Scaliger étoient les chefs des deux partis. La guerre fut vive, les libelles furent prodigués, les invectives ne furent point épargnées, et Scaliger poussa les choses si loin, que l'on prétend qu'Erasme en mourut de chagrin; ce qui prouve combien la critique amère est condamnable. Il faut convenir aussi qu'à cette époque les auteurs se traitoient entr'eux bien plus rudement qu'aujourd'hui. On n'attaquoit pas seulement l'ouvrage, on attaquoit l'écrivain; on recherchoit scrupuleusement si, dans toute sa vie, il n'y avoit pas quelque trait qui pût prêter à la satire. Sa naissance, son éducation, les diverses fonctions qu'il avoit remplies, tout étoit examiné; et s'il arrivoit que l'auteur attaqué n'en mourût pas, il étoit consumé d'un noir chagrin qui duroit autant que sa vie. Je n'irai point chercher dans l'antiquité des exemples pour prouver combien la critique étoit, non-seulement amère, mais même mortelle; je ne citerai point Hipponax et Archiloque, qui, par la violence de leurs satires, contraignirent plusieurs personnes de se pendre; je rapporterai des faits plus récens. Muret avoit connu un homme qui étoit tombé dans une si profonde tristesse, à cause de quelques vers qu'un satirique avoit faits contre lui, qu'il en mourut. M. de Thou rapporte que Georges de Trébisonde mourut de chagrin, parce qu'un certain [illegible] avoit fait une critique amère de sa traduction de [illegible]; il ajoute que les fils du défunt empoisonnèrent le censeur. Varillas raconte que le docteur Quintin harangua pour le clergé, dans l'assemblée des Etats du royaume, en 1560 : cette harangue fut critiquée par quelques calvinistes; il trouva tant d'amertume dans cette critique, qu'après l'avoir lue, il se mit au lit, et n'en releva plus. Pelisson, dans son Histoire de l'Académie Française, rapporte que « M. de l'Etoile reprenoit hardiment, brusquement, et avec une sévérité étrange, ce » qui ne lui plaisoit pas dans les choses que l'on exposoit à son jugement. On l'accuse d'avoir fait mourir de regret et de douleur un » jeune homme qui étoit venu de Languedoc avec une comédie qu'il » croyoit un chef-d'œuvre, et où il lui fit remarquer clairement mille » défauts. » J'aurois pu ajouter à tous ces exemples, celui de Saumaise et de Milton, qui se firent une guerre si violente, que Milton, à ce qu'on dit, en perdit la vue, et Saumaise la vie. Mais j'en ai dit assez pour faire voir ce qu'étoit autrefois la critique. Et l'on se plaint de celle d'aujourd'hui Je ne pense pas cependant qu'aucun poète ou aucun écrivain se soit encore avisé de se pendre ou de se laisser mourir de chagrin parce qu'on a critiqué ses vers et sa prose. Il arrive même bien rarement que cette critique, que l'on dit si amère, fasse l'effet qu'on avoit peut-être le droit d'en attendre; car l'auteur le plus maltraité par les critiques, loin de s'amender ou de cesser d'écrire, n'en est ordinairement que plus ardent à desserrer volume sur volume.

Quand le livre de Jean Barclai parut, il ne fut point non plus ménagé par les critiques. Il étoit en latin, et c'étoit une raison pour que tous les savans en us en examinassent le style avec la plus rigoureuse attention. S'il eût été écrit en français, il n'auroit point eu de lecteurs; car, comme je l'ai dit, on ne s'occupoit alors que de la langue latine, et on avoit de telles prétentions à la bien écrire, que pour ne pas gâter leur latinité, deux cardinaux obtinrent du pape la permission de dire leur bréviaire en grec.

Digitized by Google

ciale établie à Vannes par ordre de M. le général Paillard, en vertu des ordres de M. le général-sénateur Demont, commandant provisoirement la 13ᵉ division militaire, a condamné à la peine de mort les nommés Edouard Lahaye de Saint-Hilaire, natif de Saint-Hilaire-des-Landes (Ille et Vilaine), âgé d'environ 30 ans; et Jean Billy, apprenti maréchal, natif de Berric (Morbihan), âgé de 38 ans. Ils ont été exécutés le lendemain à Vannes. Ils étoient convaincus, 1°. d'avoir porté les armes contre la France; 2°. d'avoir fait partie des brigands qui infestoient le département du Morbihan; 3°. d'avoir été pris les armes à la main, faisant feu sur les personnes qui vouloient les arrêter, et d'avoir tué Jean Beaux, dit Thivier, brigadier de la gendarmerie; 4°. d'être de ceux qui, le 23 août 1806, enlevèrent M. de Pancemont, évêque du Morbihan, et M. l'abbé Jarry, son secrétaire, qu'ils mirent à contribution d'une somme de 24,000 francs. Ils ont été en outre condamnés aux frais de la procédure et du jugement; leurs biens sont acquis et confisqués au profit du gouvernement.

PARIS, 21 *octobre*.

— Un décret impérial du 23 septembre porte que les places de Brest et d'Anvers cesseront d'être en état de siége le 15 octobre. Les sénateurs-gouverneurs de ces deux places rentreront au sénat. Le ministre de la guerre leur témoignera la satisfaction de S. M., du zèle qu'ils ont montré dans cette circonstance.

— M. le général-sénateur Férino, gouverneur d'Anvers, est déjà de retour à Paris, en exécution du décret ci-dessus.

— M. Gin, ancien conseiller au grand-conseil, traducteur d'Homère, et auteur de plusieurs autres ouvrages estimés, vieillard d'ailleurs très-recommandable par ses vertus, vient de mourir à Paris.

— Le régiment espagnol de Lusitanie, qui étoit à Perpignan depuis deux mois, en est parti le 7 octobre pour retourner en Espagne.

— Le décret d'amnistie a fait rentrer sous les drapeaux 204 conscrits réfractaires et 92 déserteurs du département de l'Orne.

— On mande de Nancy, que pendant cette année il a été détruit, dans le 21ᵉ arrondissement forestier, 221 loups, 93 louves, 48 louveteaux et 937 autres bêtes nuisibles.

AU RÉDACTEUR.

Paris, 15 octobre 1807.

Dans une de vos dernières feuilles, Monsieur, vous m'avez qualifié de bibliothécaire en chef de la bibliothèque de l'Arsenal. Je n'occupe, à titre de bibliothécaire-conservateur, que le second rang dans ce magnifique établissement littéraire, où toutes les places sont fort honorables : c'est M. Ameilhon qui en est l'administrateur perpétuel et le bibliothécaire en chef.

Agréez, etc. TRENEUIL.

VARIETES.

Œuvres posthumes du duc de Nivernois (1), publiées à la suite de son Eloge, par N. François (de Neufchâteau).

(IIᵉ Extrait.)

C'est le défaut général de tous les éditeurs de chercher à multiplier le nombre des volumes, en recueillant toutes les rognures et tous les chiffons d'un auteur; M. François (de Neufchâteau) ne s'est pas tenu assez en garde contre ce penchant. On peut aussi présumer qu'il s'est plu à étendre encore, par l'adjonction de pièces inédites et posthumes, un éloge déjà trop long. Le titre même du Recueil semble justifier cette idée, puisque ces Œuvres posthumes sont *publiées à la suite de l'Eloge*, et comme devant en conséquence servir de commentaire au panégyrique; mais l'éditeur paroît craindre encore de n'avoir pas fourni assez de pièces à l'appui des louanges qu'il donne à M. de Nivernois, et l'on voit qu'il regrette de n'avoir pu donner au moins sept ou huit volumes au lieu de deux simples in-octavo. C'est avec une sorte d'emphase qu'il parle des papiers que M. de Nivernois jeta au feu, lorsqu'il craignit d'être arrêté: « D'immenses porte-feuilles contenoient, » dit-il, les travaux de ses ambassades, et ses essais nombreux » dans toutes les parties de la littérature....... Plusieurs de ses » ouvrages avoient été compris dans *ce sacrifice cruel à* » *Vulcain et à la Prudence*, ajoute poétiquement l'éditeur, » qui auroit tout aussi bien fait de consommer le sacrifice, et de livrer à *Vulcain*, puisqu'il met *Vulcain* dans cette affaire, les deux tomes qu'il vient de publier.

J'ai cru devoir distinguer du fatras qu'ils présentent les discours académiques, et une jolie pièce de vers : le surplus peut être regardé comme non avenu. La correspondance dont il me reste à parler, est très-propre sans doute à confirmer l'idée avantageuse que l'on avoit déjà du caractère, des mœurs et des vertus de M. le duc de Nivernois; mais elle n'offre, d'ailleurs, que fort peu d'intérêt : elle est écrite d'un style naturel, mais foible, sans éclat, sans vivacité, sans aucune des graces qui appartiennent au genre; et quoiqu'elle se rattache à des époques et à des circonstances importantes, elle n'y répand presqu'aucune lumière, et il ne résulte de tant de lettres, qu'une instruction très-médiocre sur le fond des choses; mais en revanche, on s'instruit parfaitement en les lisant, de l'état de la santé de M. le duc de Nivernois, et de tout ce qui peut concerner, ou la cuisine ou l'ameublement, ou les carrosses, l'argenterie et les porcelaines d'un ambassadeur. De Rome, de Berlin et de Londres, M. de Nivernois informoit très-scrupuleusement ses correspondans de toutes ses migraines, d'un mal qui lui survenoit à un œil, ou à un bras, ou à un doigt; de toutes les médecines qu'il prenoit, et de leur effet. Ce soin étoit sans doute agréable aux amis de l'ambassadeur : il n'est point un tort dans M. de Nivernois; mais il le devient dans l'édition de ses Œuvres; car la postérité ne doit pas être fort curieuse d'apprendre que tel jour, en l'année 1756, ou en l'année 1762, M. le duc de Nivernois eut mal à la tête ou prit médecine : elle pourroit tout au plus conclure de tous ces bulletins, en comparant la santé de M. de Nivernois avec les affaires qu'il avoit à traiter, soit auprès du roi de Prusse, soit auprès du ministère anglais, que jamais ambassadeur plus malingre ne fut chargé de plus tristes affaires; mais la conclusion est en elle-même assez peu instructive.

Les lettres qu'il écrivit pendant son ambassade de Rome, sont celles qui contiennent le moins de détails de santé, parce que M. de Nivernois étoit alors plus jeune et plus vigoureux; mais elles contiennent aussi moins de détails de politique, parce que des trois missions dont il fut chargé, celle de Rome est la moins importante. On trouve dans cette partie de la correspondance quelques lettres de Montesquieu, relatives à la censure, dont l'*Esprit des Lois* étoit menacé par la congrégation de l'*Index* : ces lettres ressemblent à toutes celles de Montesquieu, qui ont été recueillies; c'est-à-dire qu'on y cherche en vain cet esprit vif et piquant, ce tour saillant et

(1) Deux vol. in-8°. Prix : 12 fr., et 15 fr. par la poste.
A Paris, chez Maradan, libraire, rue des Grands-Augustins; et chez le Normant.

Parmi les critiques de Barclai, Scaliger s'inscrivit le premier. Il y a bien des fautes, disoit-il, que tout le monde ne connoîtra pas. Balzac rapporte dans ses Œuvres diverses, qu'un académicien de Rome, sachant l'amour qu'il avoit pour l'Argenis, s'offrit, pour modérer sa passion, de lui montrer dans cette histoire quinze cents impropriétés de compte fait, je ne sais combien de péchés originels et de locutions étrangères. Sorel juge de même le style de l'Argenis : « Pour ce qui » est de l'Argenis, dit-il, si l'on estime son langage latin, je vais bien » au contraire; car on y rencontre une infinité de mots qui n'eurent » jamais cours à Rome; de sorte que si Salluste revenoit au monde, » à peine pourroit-il les entendre. » Malgré toutes ces critiques, le roman eut un grand succès quand il parut; il fut traduit en français, en anglais, en italien, et en flamand : on alla même jusqu'à dire dans la Vie de Jean Barclai, qui se trouve à la tête d'une des éditions de l'Argenis, que le cardinal de Richelieu ne cessoit de lire l'Argenis, et que c'étoit de ce livre qu'il tiroit les conseils et les expédiens politiques qui rendirent la France si formidable aux autres nations. L'éloge est exagéré sans doute, et le biographe a usé amplement de ses priviléges : il est possible que le cardinal de Richelieu ait trouvé quelque délassement dans la lecture de l'Argenis; mais ce seroit faire beaucoup trop d'honneur à ce livre, que de croire qu'il en tiroit ses expédiens politiques. Toutefois on peut rendre cette justice à ce roman, qu'il renferme un tableau aussi fidèle que bien tracé des vices des courtisans et des révolutions des cours.

Grotius défendit la latinité de Barclai, et il composa même ce distique pour être mis au bas de son portrait :

Gente Caledonius, Gallus natalibus, hic est
Romani Romano qui docet ore loqui.

Je n'ai garde de prononcer dans une pareille matière, et de m'établir juge entre des personnages tels que Grotius et Scaliger; je hasarderai cependant de dire que la latinité de l'Argenis m'a paru élégante et facile: elle est peut-être un peu trop ornée et trop poétique, défaut assez ordinaire à ceux qui écrivent en latin, et qui, ayant beaucoup plus pratiqué les poëtes que les orateurs, et ayant la tête remplie de vers, en laissent toujours échapper quelque chose dans leurs écrits.

Cette manie d'écrire en latin est tout-à-fait passée aujourd'hui. Il est même assez généralement reconnu qu'il est impossible à un moderne de posséder parfaitement une langue morte. Combien les modernes n'ont-ils pas d'idées inconnues aux anciens! Comment exprimer en latin les changemens arrivés par rapport à la religion, à la morale, aux coutumes, aux habillemens, aux commodités et aux besoins de la vie, aux sciences et aux arts! Voltaire n'a point épargné les épigrammes aux latinistes modernes : il disoit que les porte-faix de Rome se moqueroient de leur langage; il ne vouloit pas que l'on apportât un vil métal dans une mine d'or, et il avoit raison. Il y a un livre intitulé: *Observations critiques sur la Langue Latine moderne*, dans lequel l'auteur se propose de démontrer le ridicule qu'il y a de prétendre bien écrire, bien parler en latin, et même de bien entendre cette langue. Il dit franchement à un jeune homme qui s'est long-temps tourmenté pour réussir dans ces trois choses : « Vous avez donné sept ans à l'étude de Cicéron, hé bien, voilà sept ans de perdus; et vous perdrez tout autant d'années que vous en emploierez à cette occupation, parce qu'il n'est pas possible qu'un moderne soit jamais au fait d'une langue morte, qu'il connoisse parfaitement la propriété des termes, l'harmonie et la grace du discours. » Dans un second article, je rendrai compte de l'Argenis. D.

MODES.

Le goût pour le jaune est moins vif; on voit beaucoup de chapeaux de paille noire avec trois plumes noires. Sans être en deuil, quelques femmes du bon genre portent des robes noires. La mode des plumes

Digitized by Google

original, cette précision animée, énergique, étincelante, qui caractérise ses écrits. On peut observer que Montesquieu ne veut absolument passer aux yeux de la cour de Rome, que pour un *jurisconsulte* français. M. de Nivernois étoit alors également en correspondance avec le marquis de Mirabeau, dont le style épistolaire n'est pas moins burlesque que celui de ses ouvrages. Pour peindre la vivacité de son caractère, il écrit à M. de Nivernois : « Je fais toutes les besognes avec » tant d'action, que je ne saurois jamais répondre *de mâcher* » *une aile de poulet du côté droit ou du côté gauche de la* » *mâchoire.* » A l'exception de quelques traits touchant les principaux personnages de la cour de Rome, le reste de la correspondance ne roule guère que sur des objets relatifs à l'ameublement et au train de l'ambassadeur.

La mission de Berlin fut très-courte, mais très embarrassante ; et quelques témoignages d'estime et presque de tendresse que le roi de Prusse ait prodigués à M. de Nivernois, ce dernier ne joua auprès de Frédéric que le plus triste rôle : il sembloit n'avoir été envoyé que pour être de plus près témoin de la défection de ce prince, qu'il étoit chargé de confirmer dans notre alliance, et qui signa son traité avec l'Angleterre le jour même de l'arrivée de l'ambassadeur : aussi les lettres de M. de Nivernois peignent-elles sa confusion et l'espèce de mystification qu'il éprouvoit. Il écrit au ministre près la cour de Saxe : « Votre patriotisme auroit été pour » le moins aussi *ahuri* que le mien, si vous étiez arrivé ici » le 12 janvier, tandis que ladite convention se signoit à » Londres le 6. » Ailleurs, il cherche à se soutenir par une de ces maximes auxquelles on n'a recours que dans les besoins pressans : « C'est par réflexion, dit-il, et non pas par » sentiment qu'il faut se conduire dans les affaires : en poli- » tique, il ne faut pas se piquer toutes les fois que l'occasion » y invite, mais seulement lorsque l'intérêt le requiert. » En somme, et quoi qu'en dise l'éditeur, qui veut opposer ces Lettres aux Mémoires de Frédéric et à ceux de Voltaire, ce n'est pas là une *belle ambassade* : cette ambassade n'a produit qu'une triste correspondance ; et quoique pendant le cours d'une mission si rapidement terminée, M. de Nivernois n'ait pas eu le temps de se plaindre de sa santé, comme il falloit apparemment qu'elle fût toujours pour quelque chose dans ses relations diplomatiques, elle servit de prétexte à son rappel. On conçoit à peine comment l'éditeur, qui paroît si jaloux de la gloire de M. de Nivernois, a pu se résoudre à réveiller des souvenirs qui sans doute ne ternissent point la mémoire de son auteur, mais qui sont désagréables.

Comment sur-tout n'a-t-il point senti qu'il ne falloit pas, dans ces circonstances, exhumer les monumens de ce funeste traité de 1763, dont M. de Nivernois ne fut que l'instrument passif et innocent, il est vrai, mais où la gloire de la nation étoit si terriblement compromise, et qui inspira quinze ans après, à Gilbert, ces vers admirables, dictés par l'indignation la plus noble comme la plus juste :

Vengez-nous : il est temps que ce voisin parjure
Expie et son orgueil et ses longs attentats;
D'une servile paix précurseur à nos États,
C'est trop laisser vieillir l'injure.
Dunkerque vous implore : entendez-vous sa voix
Redemander les tours qui gardoient son rivage,
Et de son port dans l'esclavage,
Les débris indignés d'obéir à deux rois?

On ne reconnoît pas ici M. François (de Neufchâteau) ; un zèle aveugle pour la mémoire de M. de Nivernois semble lui avoir fait oublier les sentimens qui ont fourni tant de matière à son éloquence : après tout, de quelle utilité pourroient être ces lettres de M. de Nivernois? La santé de l'ambassadeur, laquelle sembloit suivre le cours des affaires, étoit plus déplorable que jamais, et il en parle aussi plus que jamais : avec la *cunette de Dunkerque*, c'est l'objet dont il est le plus souvent question dans cette correspondance. Les médecines de M. de Nivernois, et cette malheureuse *cunette*, reviennent sans cesse : c'étoit sans doute un objet assez important que cette *cunette* ; mais le lecteur en a les oreilles assourdies, et peut dire, comme M. de Nivernois lui-même : « La *cunette*, les écluses et les canaux ne me sortent pas de » la tête. » On trouve, dans cette partie du Recueil, quelques lettres de la chevalière d'Eon, qui étoit alors auprès de l'ambassadeur en qualité de secrétaire. Le style de cette chevalière est parfois un peu cavalier : une de ses maximes favorites, c'est qu'on ne sait pas ce qu'il y a de caché dans *la matrice de la Providence.* L'axiome n'est pas nouveau ; mais l'expression est assurément neuve. Je suis étonné que l'éditeur, qui n'est point avare de remarques, n'en ait fait aucune sur cette femme qui parvint si long-temps à déguiser son sexe, et à qui M. de Nivernois donna lui-même la Croix de Saint-Louis, après la conclusion du traité, sans se douter que le chevalier qu'il armoit étoit une femme. Ses parens, désirant un fils, cachèrent son sexe, la vêtirent en homme, et lui en donnèrent l'éducation. Elle fit ses études au collége Mazarin. Le prince de Conti, connoissant sa facilité à s'énoncer, engagea Louis XV à la charger d'une mission auprès de l'Impératrice de Russie. Elle fit trois fois le voyage de Paris à Pétersbourg, servit en 1761, comme aide-de-camp du maréchal de Broglie, et força, avec 80 dragons, un corps de 800 hommes à mettre bas les armes. La question de son sexe devint à Londres le sujet d'un pari considérable, qui fut terminé au banc du roi, d'après ses propres déclarations. Louis XV lui ordonna de reprendre les habits de son sexe, et lui fit une pension de 12,000 liv. — Il falloit bien que quelque chose de romanesque égayât un peu l'ambassade de M. de Nivernois, d'ailleurs si triste sous tous les rapports.

Je rendrai compte, dans un troisième extrait, des œuvres qu'il a publiées lui-même, et j'y trouverai quelque dédommagement aux critiques que j'ai été obligé de faire de ces deux tomes posthumes, que l'éditeur, pour me servir de ses expressions, auroit dû *sacrifier à Vulcain* et même *à la Prudence*.

Y.

Cours de la Bourse, du 21 Octobre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 84f 50c 60c 40c 50c 60c. 50c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808 00f 00c 00c 00c 00c. 00c. 00c
Actions de la Banque de Fr., avec doublement. 1340f 1337f. 50c 00f

ANNONCE.

Fables de la Fontaine, gravées en caractères sténographiques, et ornées du portrait de l'auteur, avec des vignettes en taille-douce, représentant les attributs de la Célérité. Septième livraison, contenant le septième livre et partie du huitième. Prix : 3 fr.

A Paris, chez l'éditeur, rue de la Sonnerie, n°. 1, près le Châtelet, où se trouve le Système de Sténographie.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. Le prix de la souscription pour l'ouvrage entier, qui formera douze livraisons, et sera terminé au 1er janvier, est de 24 fr.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

panachées tire à sa fin ; mais on voit encore des plumes gros-bleu et des plumes jaunes. Du velours frisé, bleu et blanc, bleu et jaune-d'or, rose et blanc, sont les associations ordinaires : au reste, le velours ne sort pas des magasins. A la promenade, toutes les parties du costume tiennent de l'été : on est revenu même aux *zéphyrs* et à la mousseline-gaze.

Les voitures nouvellement peintes ont la caisse vert-olive, et le train d'un vert plus foncé.

LOGOGRYPHE.

Lecteur, j'ai fait des rois sans exciter l'envie.
Retranchez-tu ma tête! ils me doivent la vie.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Cime-terre.*

Le Radeau, gravure de deux pieds de long sur dix-huit pouces de hauteur, représentant l'Entrevue de l'Empereur des Français et de l'Empereur de Russie sur le Niémen. Ce sujet, gravé d'après le dessin d'Horace Vernet, fait honneur au savant burin de Debucourt, peintre de la ci-devant Académie Royale. Les renseignemens ont été recueillis sur les lieux mêmes, avec la plus grande exactitude, et le site a été copié d'après nature.

Prix : 12 fr, en noir; et 24 fr. en couleur.

A Paris, chez l'Editeur, rue Saint-Lazare, vis-à-vis la rue des Trois-Frères, n°. 42; et chez H. Nicolle, rue des Petits-Augustins, n°. 15.

On trouve aux mêmes adresses, 1°. *les Campagnes d'Italie*, pap. vél., grand in-folio, contenant trente gravures d'après Carle Vernet. 2°. *Les Tableaux historiques de la Révolution Française*, aussi grand in-folio, trois gros volumes, papier vélin, contenant plus de deux cents gravures. 3°. Une collection de trente chevaux, gravés par Levarhea, d'après les dessins originaux de Carle et Horace Vernet. Prix : 2 fr. chaque cheval.

MUSIQUE D'ÉGLISE — *Prospectus.*

Le sieur Corsonnier, successivement maître de musique des cathédrales de Coutances, d'Evreux et de Rouen, connu par les élèves distingués qu'il a formés, se propose de faire graver, par souscription, six Motets d'une très facile exécution, pour Salut et Élévation; quatre en duo, deux à voix seule; partition d'orgue ou piano. Ils pourront être exécutés par des voix de taille ou de dessus, accompagnées par l'orgue, ou par des bassons ou violoncelles, ou enfin par basse et violon.

On souscrira à Paris, moyennant 10 fr., franc de port, chez madame veuve Nadermann, marchande de musique, passage de l'ancien Café de Foi, rue de la Loi; chez l'Auteur, à Rouen, place Saint-Amand, n°. 93 et à Bruxelles, chez M. Deslosses, artiste, rue d'Argent.

Nota. S'il n'y avoit pas assez de souscriptions pour couvrir les *frais* de gravure, on renverroit l'argent des souscripteurs, ou on leur délivreroit une copie bien conditionnée du manuscrit, à leur choix, avant le 1er décembre, époque de la livraison de l'ouvrage.

Nouvel Abrégé Chronologique de l'Histoire de France, contenant les événemens de notre Histoire, depuis l'entrée des Francs dans les Gaules, jusqu'à la destruction de la monarchie française. Par J. F. Hénault, du règne de Clovis à la paix d'Utrecht; et par Ant. Fantin des Odoards, depuis cette époque jusqu'au Traité de Campo-Formio. Troisième édition, revue et corrigée par l'auteur. Tomes IV et V. In-8°. Prix : 6 fr., et 8 fr. par la poste.

A Paris, chez Grégoire, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 5; chez le même, rue du Coq Saint-Honoré, n°. 2.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Gaudrand, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 9 octobre.

Vingt-sept voiles de la flotte qui revient de la Jamaïque, sont entrées aux Dunes, escortées du *Fisgard.*

M. Charles Bathurst a été envoyé avec des dépêches à M. Pierrepont et à la cour de Suède.

Lord Whitworth a eu avec le secrétaire d'Etat, M. Canning, une conférence qui a donné lieu à bien des conjectures. Quelques personnes croient que lord Whitworth va être envoyé en Portugal.

Sir Richard Strachan prend de nouveau le commandement de la flotte de la Manche.

On assure que lord Cathcart va recevoir l'Ordre de la Jarretière.

M. Rist, chargé d'affaires du Danemarck, a quitté Londres.

On assure que l'amiral Gambier va recevoir le cordon rouge, vacant par la mort du lord irlandais Lavington.

On mande de Ceylan, en date du 7 avril, qu'il y a eu une révolution dans le ministère du roi de Candie. Son premier ministre, qui a été accusé de conspirer, a été démis et jeté dans une prison.

Toutes les nouvelles confirment, malheureusement, que le vaisseau de ligne *le Blenheim*, de 74 canons, et l'amiral Trowbridge, ont péri avec tout l'équipage dans les eaux des Indes orientales.

Il va partir pour Lisbonne une escadre suffisante pour en ramener tous les négocians anglais.

Le général Villette, qui a commandé à Malte, et le général Meads, qui a été blessé en Egypte, sont arrivés, à Plymouth, avec le vaisseau de ligne *le Swifture.*

DANEMARCK.

Copenhague, 6 octobre.

A la fin de cette semaine, non-seulement les Anglais auront terminé ce qu'ils avoient à faire au Holm, mais ils auront en outre embarqué la plus grande partie de leurs troupes. Pour accélérer cet embarquement, ils ont fait demander au quartier-général danois que le passage par Copenhague fût accordée à leurs troupes. Cette proposition a été rejetée. On a consenti néanmoins que la cavalerie anglaise entrât dans la ville par la porte de l'ouest, à condition qu'elle se rendroit de suite au Pont-Long pour s'embarquer.

Une frégate et cinq bâtimens partis d'ici pour l'Angleterre avec un butin considérable, ont péri sur la côte orientale de Lessoe. On croit que peu de personnes de l'équipage sont parvenues à se sauver. On ignore si la frégate étoit anglaise ou danoise.

On parle depuis quelque temps d'une belle défense faite à Cristiansand par un de nos vaisseaux de guerre, ou plutôt par son artillerie, qu'il avoit placée sur le rivage, en forme de batterie. On dit que deux vaisseaux de ligne anglais, *la Défense* et *le Spencer*, ont été tellement maltraités, qu'il a fallu les emmener à la remorque. Nous n'avons cependant reçu aucune nouvelle officielle à cet égard. On ajoute, qu'après cette affaire, les Anglais ont envoyé en Norwège 14 vaisseaux, tant de guerre que de transport.

Le vaisseau de ligne russe qui avoit échoué sur la côte, a eu le bonheur d'être remis à flot, et a fait voile pour la Baltique. Le capitaine russe, desirant prendre l'avis de l'ambassadeur de Russie, M. de Lisakewitsch, pour savoir s'il jetteroit ses canons à la mer, afin de sauver son vaisseau, envoya deux officiers à terre; et, à la demande de ceux-ci, le général danois expédia un courrier à Slagelse, où réside encore le ministre russe.

Il vient d'être permis aux soldats anglais de venir visiter la ville, à condition qu'ils ne s'y rendront pas plus de 12 à la fois.

ITALIE.

Naples, 4 octobre.

Innocent IV, de l'illustre famille de Fieschi, venu de Rome à Naples pour sa santé, y mourut en l'an 1254. Il fut enterré dans la chapelle de saint Laurent, et de là transporté à la cathédrale, où on lui érigea un mausolée. Quelques réparations urgentes à faire à ce monument ont nécessité l'ouverture de l'urne dans le courant de septembre dernier, et voici dans quel état ont été trouvées les dépouilles mortelles de ce pontife, après 553 ans. La carcasse de son corps étoit saine et entière; il lui manquoit seulement deux dents; la tête, les mains et les jambes étoient séparées du buste; il étoit revêtu, suivant l'usage du temps, d'une chasuble d'étoffe de soie couleur de tabac, et richement brodée sur plusieurs de ses parties. Après cinq siècles et demi la soie conserve encore son premier lustre. Les autres vêtemens, qui paroissent être une tunique et une dalmatique, sont détruits; ses gants de soie brodés au tambour, en or, à leur ouverture, sont entièrement conservés.

HONGRIE.

Bude, 5 octobre.

La diète de Hongrie n'a point tenu de séance depuis le 1er de ce mois; mais il y a eu des comités particuliers dans lesquels on s'est occupé de différens objets.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 23 Octobre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

La prem. rep. du *Triomphe de Trajan*, opéra en trois actes.

La première représentation du *Triomphe de Trajan* ayant été fixée au 23 octobre, anniversaire de l'entrée de S. M. l'Empereur à Berlin, M. Lays, quoique malade depuis plusieurs jours, n'a pas voulu que l'attente générale fût trompée par le retard qu'exigeoit sa santé; il espère que le public ne le jugera que sur son zèle.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Légataire, l'Esprit de Contradiction.

Demain, la reprise des *Châteaux en Espagne.*

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lina, ou le Mystère, les Deux Journées.

Demain, *le Prisonnier, Richard Cœur-de-Lion.*

M. Elleviou reparoîtra dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La Brouette, les Voisins, Marton et Frontin.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Valets de Campagne, le Petit-Maître, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

M. Girafe, Pataquès, Une Heure de Folie, le Désespoir.

AMBIGU-COMIQUE.

L'Illustre Aveugle, les Suites d'un Duel.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

Le Pied de Mouton, Victor.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

(Palais du Tribunat, n°. 121, côté de la rue des Bons-Enfans.)

La Demande en Mariage, le Magicien, Arlequin Corsaire.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj., relâche chez M. Ravel.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE,

Rue Neuve-de-la-Fontaine.

Tous les jours à sept heures et demie, spectacle.

M. Pierre prévient qu'il donne un nouveau changement de tableaux, lesquels sont annoncés par les affiches.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes, boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 francs.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée: avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANHARMONICON,

Hôtel Montmorency, rue du Mont-Blanc, Chaussée-d'Antin.

Relâche jusqu'au 1er novembre.

Tivoli d'hiver, ou Veillées de la Cité.

Dimanche, sans remise, l'ouverture des bals d'hiver.

Digitized by Google

Nous avons essuyé dans la nuit du 1er au 2 un ouragan qui a causé beaucoup de dommages, tant ici qu'à Pest. Le pont de bateaux qui établit la communication entre ces deux villes, a été rompu en trois endroits; la violence des vagues a entraîné et fait charier plusieurs bâteaux. Dans la ville, un grand nombre de maisons ont perdu leurs toits, des murs ont été renversés, etc. Cet ouragan a duré jusqu'au 5.

Semlin, 2 octobre.

On a maintenant la nouvelle certaine qu'avec l'intervention de M. de Rodofinikin, conseiller d'Etat russe, qui se trouve toujours à Belgrade, il a été conclu dernièrement un armistice entre les troupes ottomanes et la nation servienne, pour un temps illimité.

Nous avons dit que les Turcs, postés près de Nissa, avoient fait vers la fin du mois d'août une incursion dans la Servie. Voici la substance du rapport que le commandant de Belgrade a reçu à ce sujet :

« Le 25 août, au point du jour, une partie de l'aile gauche de l'ennemi, forte de 14,000 hommes, sous les ordres d'Emir-Aga, pacha de Nissa, forçа le passage de la Morawa, sous la protection du canon du château de Nissa. Les Turcs attaquèrent les troupes serviennes qui formoient le cordon près de Verowitz et Gislandi, et après les avoir culbutées ils prirent à revers l'aile droite des Serviens, postée de l'autre côté de la Morawa. Sur la nouvelle que l'ennemi se trouvoit sur les derrières de cette aile, le chef Milan Obrenovich, commandant l'armée de réserve servienne, se mit en marche et marcha avec célérité à la rencontre des Turcs, en manœuvrant de manière à les envelopper. Le 25, de grand matin, Milan Obrenovich attaqua vivement l'ennemi sur tous les points, et après une action très-vive il le força à repasser la Morawa et à se retirer à Nissa et Maslapak. La perte dans ce combat a été considérable de part et d'autre. Les Serviens sont parvenus à délivrer 150 de leurs frères que les Turcs avoient fait prisonniers; ils se sont aussi emparés de 450 chevaux et d'une grande quantité de bagages et de munitions. »

SAXE.

Dresde, 12 octobre.

La remise du cercle de Cotbus, pour laquelle il a été nommé depuis long-temps des commissaires saxons, n'a pas encore eu lieu, on ne sait par quelle raison. Il n'a aussi encore rien été publié d'officiel relativement à la réunion de quelques districts de la Thuringe au royaume de Westphalie, annoncée par différentes gazettes.

Le départ de S. M. le roi de Saxe pour cette dernière ville, est toujours fixé au mois de novembre.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 14 octobre.

M. de Lindholm, aide-de-camp général du prince Royal de Danemarck, est arrivé le 11 à Kiel, de retour de sa mission à Paris. On assure qu'il étoit porteur d'une lettre de S. M. l'Empereur Napoléon, adressée au prince Royal, et conçue dans les termes les plus flatteurs.

On ne reçoit plus de nouvelles de la Sélande dans le Holstein, les Anglais ayant interrompu toute communication avec la Fionie.

On apprend de Londres, qu'un nouveau négociateur anglais, M. Merry, en est parti pour se rendre auprès du prince. On ne sait pas encore s'il est arrivé en Sélande; mais, dans tous les cas, sa mission sera infructueuse; car le gouvernement danois est très-déterminé à ne point le recevoir.

La gazette officielle de Pétersbourg, du 22 septembre, contient un ukase impérial, adressé au sénat dirigeant. Il est de la teneur suivante :

« Attendu la maladie du ministre des affaires étrangères, général d'infanterie, Budberg, dont les fonctions sont suspendues jusqu'au rétablissement de sa santé, nous ordonnons au ministre du commerce, comte Romanzow, de prendre sous sa direction le ministère des affaires étrangères. »

On lit dans la même gazette, que dans le cours du mois de juillet dernier, il a été importé à Pétersbourg, en marchandises étrangères, pour 2,690,206 roubles, les négocians russes en ont importé pour 1,829,733 roubles; les Anglais pour 547,923 r. les Suédois pour 9,483, et les Portugais pour 255,835 : en tout, les importations faites à Pétersbourg, depuis le commencement de l'année jusqu'au 1er août, se sont élevées à 11,062,647 roubles.

Le quartier-général danois va être transféré de Kiel à Odensée.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 22 octobre.

— Hier, la Société du Caveau a donné une fête charmante à M. Laujon, doyen des chansonniers français, nouvellement élu à l'Académie française.

Chenard et Baptiste, de Feydeau, ont chanté une cantate, paroles de MM. Desaugiers et Moreau, musique de M. Piccini. Une couronne de roses et de laurier a été placée sur la tête du moderne Anacréon, pendant que l'assemblée répétoit en chœur le couplet suivant :

Charmant le poids de quatre-vingts hivers,
Cette couronne étoit bien ton partage;
Et les lauriers ne semblent que plus verts
Sur des cheveux qui sont blanchis par l'âge.

M. Laujon a essayé d'exprimer sa reconnoissance; mais sa vive sensibilité et les douces larmes qu'il versoit, lui ont à peine permis d'articuler quelques mots. Cette scène attendrissante a vivement ému toute l'assemblée. On a ensuite chanté une foule de jolies chansons, de MM. Piis, Philipon-la-Madeleine, Francis, Antignac, etc. etc., qui toutes respiroient la joie la plus franche. La nouvelle Société du Caveau se montre digne de l'ancienne. C'est dans ces réunions qu'on retrouve l'aimable gaieté française, et non dans ces tristes athénées ou dans ces obscures coteries qui sont un vrai fléau pour la littérature.

— Le tableau représentant S. M. l'Empereur et Roi, dont nous avons précédemment annoncé l'inauguration dans la ville de Brest, est l'ouvrage de Mad. Benoist, l'un de nos peintres les plus distingués.

— M. Saint-Martin, fils aîné, vient d'être nommé receveur-général du département de Vaucluse, en remplacement de son père, décédé.

— Dans la liste des candidats pour la place vacante à l'Académie française, par la mort de M. Dureau-de-Lamalle, on remarque le nom de M. d'Hauteville, traducteur de Salluste et de Tacite. Ce littérateur estimable est âgé de 92 ans.

— Il circule, depuis quelques jours, un misérable pamphlet sans nom d'auteur ni d'imprimeur. L'anonyme signe *Riflard*, habitant de *la Petite Ville*. Puisqu'il vouloit absolument *jouer un rôle*, il auroit dû prendre celui du frère de *Nina Vernon*. Ce personnage d'*avocat* convenoit beaucoup mieux à *ses moyens*. Au reste, le libelliste a voulu être méchant, et il n'a réussi qu'à être plat. Le nom de ce courageux écrivain a été connu sur-le-champ. Si on ne le publie point ici, c'est d'après la prière de la personne qu'il a cru pouvoir outrager; mais il

---

THÉATRE FRANÇAIS.

Second début de Mlle Dégoty dans Monime.

On pensoit que Mlle Dégoty ne seroit pas tentée de risquer une seconde apparition dans la tragédie; mais la débutante a du courage et du caractère : elle a voulu convaincre les plus incrédules qu'elle n'avoit aucune vocation pour le théâtre. On sera peut-être étonné de m'entendre m'exprimer sur son compte avec tant de franchise, moi qui me suis fait un devoir d'encourager les débutantes; mais Mlle Dégoty n'a rien d'une débutante que le nom : elle est faite et mûre du côté du talent; ses moyens même sont déjà usés : elle ne peut plus que perdre : ce n'est donc pas là un sujet à encourager. Je n'entre point dans les discussions ridicules qui se sont élevées sur son âge; il est vrai de dire qu'on n'a au théâtre que l'âge qu'on paroît avoir : qu'importe qu'on soit jeune dans son extrait de naissance, si l'on est vieille sur la scène.

Mlle Dégoty a débité assez raisonnablement son rôle de Monime : elle a été passable dans la scène du quatrième acte avec Mithridate; mais jamais elle n'y sera meilleure. L'organe est assez doux, mais foible; dès qu'il faut hausser le ton, il s'enroue : le jeu de la débutante est donc frappé de monotonie, de langueur et de glace; nulle expression, nul effet : elle manque sur-tout de noblesse; elle a un maintien commun, des mains encore plus communes, et qui n'ont jamais appartenu à une princesse, à moins que ce ne soit à la princesse Nausicaa. Toute sa figure ne dit rien; et lorsque la situation exige de la véhémence, elle n'a que des mouvemens ignobles. Il faut dire la vérité à Mlle Dégoty, puisqu'elle ne donne point d'espérance. L'intérêt du Théâtre Français ne demande pas qu'on encourage une pareille actrice, mais plutôt qu'on la détourne d'une carrière où il ne croîtra pour elle que des épines.

Il faut rendre cette justice à la débutante; elle savoit mieux son rôle que la plupart des autres acteurs : le souffleur a joué un personnage important dans cette représentation. Saint-Prix n'a fait que dormir, et se réveiller en sursaut par des cris. Mainvielle n'a point dormi, et n'a fait, je crois, dormir personne : c'est un jeune homme plein de vivacité et de feu; mais il lui faut de l'aplomb, de la constance et de l'étoffe. Mainvielle est un acteur qu'on doit encourager, parce qu'il a de l'ame, de l'émulation, beaucoup d'amour pour son art, et qu'il peut acquérir avec le temps ce qui lui manque.

Lafond n'étoit pas entouré d'une manière propre à stimuler son ardeur; il est resté un peu lourd et froid : en général, cette tragédie a été assez mal jouée pour ennuyer, pas assez pour exciter le rire : on s'est cependant égayé en quelques endroits, et sur-tout à la scène du poison. Monime avoit fini ses adieux elle alloit boire, et Arbate, qui devoit l'en empêcher, n'arrivoit point, ce qui devenoit très-embarrassant et très-risible; enfin Arbate est arrivé, et, comme pour réparer sa négligence, il a fait de grands mouvemens et de grands gestes, en arrachant à Monime la coupe empoisonnée, ce qui a mis le comble au ridicule d'une si mauvaise exécution.

Sur l'Atlas historique de A. Lesage.

Il existe deux éditions bien différentes de cet ouvrage.

Celle de Paris 1806, caractères de Didot, trente-quatre feuilles ou tableaux (1). Elle a été faite sous les yeux de l'auteur, et l'éditeur en

---

(1) Prix des trente-quatre tableaux, papier vél., reliés, 260 fr.; papier fin, 136 fr. 50 c.; et papier ordinaire, 106 fr. 50 c.

A Paris, chez M. de Sourdon, rue de la Jussienne, n°. 15; et chez le Normant.

Digitized by Google

s'est démasqué lui-même, et il n'échappera pas au mépris qui attend tous les auteurs d'écrits anonymes.

Erratum. Dans le Journal d'avant-hier, article *Variétés*, colonne dernière, ligne 24; au lieu de ces mots ainsi imprimés : appeloit GRANDE, *mortalis ævi spatium*, il faut : appeloit *grande mortalis ævi spatium.*

VARIETES.

Nouveau Dictionnaire latin-français (1), composé sur le plan de l'ouvrage intitulé : *Magnum totius latinitatis Lexicon de Facciolati;* par Fr. Noël, inspecteur-général des études, etc.

Le plus utile présent qu'on puisse faire à un homme qui veut apprendre une langue, c'est celui d'un bon Dictionnaire. Peut-être à la rigueur un ouvrage de ce genre ne seroit-il pas tout-à-fait indispensable dans l'étude des langues modernes, et l'on pourroit, quoiqu'assez difficilement et fort imparfaitement, apprendre l'anglais, l'italien, l'espagnol, etc. par de longues et habituelles conversations avec les habitans de ces diverses contrées; mais rien ne peut suppléer un Dictionnaire dans l'étude des langues anciennes, des langues mortes. C'est un maître qu'aucun autre ne peut remplacer, et qui pourroit absolument les remplacer tous; parce que seul entre tous les maîtres, possédant tous les mots d'une langue, il peut toujours être consulté, et toujours répondre à toutes les questions.

Mais les mots ne sont que le matériel d'une langue; et celui qui se borneroit à les entasser dans sa mémoire, sans avoir une idée exacte de leur origine, de leur dérivation, de leur étymologie, sans distinguer, et leur signification propre, et leur sens figuré, et leurs diverses acceptions, et les diverses modifications qu'ils reçoivent par la composition, par la décomposition, ou par toute autre circonstance, n'auroit qu'une connoissance bien imparfaite, et même grossière de la langue, puisqu'il en ignoreroit entièrement les finesses, l'esprit et le génie; de même la réunion systématique, l'assemblage méthodique des mots qui composent une langue, n'est que la partie matérielle d'un Dictionnaire : si c'étoit là que se bornoient tous les avantages que doivent offrir ces ouvrages, ils seroient à peu de chose près tous égaux en mérite, et leurs auteurs ne seroient que de minutieux compilateurs et de secs nomenclateurs. Trop souvent, il est vrai, ils n'ont été que cela; et de là viennent tant de Dictionnaires ou entièrement mauvais, ou du moins très-défectueux, et tout au plus médiocres.

On ne se doute guère en effet de toutes les connoissances que suppose un bon Dictionnaire latin-français, par exemple. Il faut que l'auteur d'un pareil ouvrage soit un très-bon littérateur; qu'il soit profondément versé dans la langue grecque, d'où sont dérivés la plupart des mots latins; dans la langue latine, dont il doit connoître tous les termes avec toutes leurs acceptions, tous les auteurs avec le degré de confiance qui leur est dû; dans la langue française, dont il doit posséder toutes les nuances délicates et le génie, afin de pouvoir rendre et tous les mots et toutes les images du latin, par des mots aussi exactement correspondans et des images aussi parfaitement équivalentes que notre langue peut les offrir. Enfin, il faut un esprit analytique, pour mettre de l'ordre dans les immenses matériaux qui composent un Dictionnaire. Il est vrai que les mots d'une langue n'ayant presqu'aucune liaison philosophique et naturelle entr'eux, on est convenu de les classer par ordre alphabétique, le plus simple et le plus commode de tous les ordres artificiels; mais il n'en est pas de même des différentes et nombreuses significations que peut avoir chaque mot en particulier : les unes sont les plus naturelles, et ont été certainement données dès le premier instant de la formation du mot; elles sont indiquées par son origine, sa racine, son étymologie; d'autres s'éloignent davantage de cette étymologie, sont par conséquent moins naturelles, et ont été données plus tard; d'autres sont figurées, et parmi celles-là encore, la marche de l'esprit humain, dans la formation des langues, est marquée par le plus ou le moins d'éloignement qu'on remarque entre les sens figurés et le sens naturel et primitif. L'auteur du Dictionnaire entassera-t-il confusément, sans ordre et sans discernement, toutes ces significations, souvent tellement diverses, qu'elles en paroissent presque contraires? Non : il doit donner d'abord l'explication la plus naturelle, d'où il descendra à celles qui le sont moins, et enfin aux sens figurés, par une marche progressive qui indique celle de l'esprit et les progrès de la langue.

Cette méthode, inconnue jusqu'ici à presque tous les faiseurs de Dictionnaires, ou négligée par eux, mais fidèlement suivie par l'auteur du nouveau Dictionnaire que nous annonçons, est cependant la seule propre à faire connoître clairement et sans confusion la véritable signification des mots. L'on me permettra d'éclaircir ceci par un exemple pris au hasard. Je suppose qu'un écolier cherchant dans un Dictionnaire le mot latin *calamitas*, trouve ce mot traduit par les expressions françaises confusément arrangées, calamité, malheur, désastre, dommage, grêle, orage, etc.; la ressemblance du premier mot français avec le mot latin, lui fera croire que c'est là la véritable et naturelle traduction de *calamitas*; l'analogie des idées lui persuadera ensuite que les expressions suivantes, malheur, désastre, étant à peu près synonymes du mot français calamité, rendent aussi très-fidèlement l'idée primitive et naturelle du mot latin; enfin, il sera assez porté à mépriser les traductions qui suivent, grêle, orage; il ne les regardera du moins que comme un sens figuré et très-éloigné de l'idée primitive, et il sera dans une grande erreur. Calamité, en effet, dans sa signification primitive, n'est autre chose qu'un *orage*, qu'une *grêle* qui rompt les tuyaux de blé, du mot grec *καλαμος*, ou latin *calamus* : c'est de cette signification restreinte à un malheur particulier, que ce mot est venu à signifier, par extension, toute sorte de malheurs; et même, comme les poëtes dramatiques ne voient pas de plus grand désastre qu'une grêle de sifflets et de murmures qui fait tomber leur pièce, la chute d'une comédie est appelée, dans Térence, *calamitas*.

Cet esprit analytique et métaphysique dont les écoliers sont incapables, et que leurs maîtres et leurs guides doivent avoir pour eux, entr'autres avantages, a celui d'empêcher qu'on ne confonde des expressions très-différentes, et qu'on ne regarde comme synonymes des mots qui ne le sont pas. Prenons pour exemple *ærumna* et encore *calamitas*, dussent nos lecteurs s'écrier, que c'est vraiment une calamité pour eux que j'aie pensé à ce mot-là. Un Dictionnaire traduisant indifféremment ces deux mots latins par les mots français *infortune, malheur,*

(1) *Nouveau Dictionnaire latin-français*, composé sur le plan du *Magnum totius latinitatis Lexicon de Facciolati*, où se trouvent tous les mots des différens âges de la langue latine, leur étymologie, leur sens propre et figuré, et leurs acceptions diverses, justifiées par de nombreux exemples choisis avec soin, et vérifiés sur les originaux; par Fr. Noël, membre de la Légion-d'Honneur, inspecteur-général des études; de plusieurs sociétés savantes, etc. Un vol. in-8°. à trois colonnes, grand-raisin, petit-texte. Prix, broché, 6 fr., et relié 7 fr.

A Paris, chez le Normant, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17; et chez H. Nicolle, rue des Petits-Augustins, n° 15.

---

a conservé les planches toutes composées; de sorte que, par cette espèce de stéréotypage, la réimpression en est continue, et peut admettre l'insertion des événemens les plus nouveaux. C'est ainsi qu'elle présente aujourd'hui *la Campagne de Prusse, le Traité de Tilsit, ses conséquences, un superbe frontispice*, donnant, sous le titre de *Fastes Napoléens* l'esquisse chronologique de tous les grands événemens des dix dernières années, etc. etc. Cette édition va recevoir pour complément, d'ici au premier janvier prochain :

1°. *Une Mappemonde* particulièrement soignée dans le choix des objets qu'elle renferme, tels que les voyageurs, leurs découvertes, les productions des pays, la nature des vents, des courans, etc. etc.

2°. *L'Europe* politique, statistique, administrative, commerçante, etc. etc., au premier janvier 1808.

3°. *Les Contrées transrhénanes*, au premier janvier 1808, donnant les Royaumes et Etats nouveaux, suite des traités de Presbourg et de Tilsit.

Cette édition a eu et continue d'avoir encore le plus grand succès, ayant été adoptée en France et dans d'autres pays, comme classique et diplomatique, admise dans la plupart des écoles, et presque toutes les bibliothèques.

C'est précisément ce grand succès qui a donné lieu à la seconde édition, par les *Molini* de Florence.

Ils l'ont exécutée en dépit des réclamations constantes de l'éditeur et des propriétaires, se fondant pour échapper à tout reproche, sur ce que les lois de leur pays le leur permettoient, ou, ce qui eût été bien plus exact, sur ce que la différence des pays ne laissoit pas à des tribunaux étrangers, la possibilité de les atteindre; car, en morale et en justice générale, la violation de propriété ne sauroit perdre ce caractère par l'éloignement et le changement de domination.

Enfin ils l'ont exécutée, et s'ils ont lésé les intérêts du propriétaire par cet acte, ils ont bien autrement, par leurs annonces, induit le public en erreur, auquel ils ont promis une édition plus correcte, plus considérable, avec des objets plus nouveaux, etc. Ces promesses, et le meilleur marché résultant de la différence des matériaux et des pays, ont répandu un grand nombre de leurs exemplaires en Italie et en Allemagne. Mais leur édition incorrecte et tronquée en elle-même, n'a été d'ailleurs que la réimpression de la première édition de l'Atlas; et cette réimpression a été tellement fidelle, qu'on y trouve jusqu'aux fautes typographiques échappées à l'édition française. Ce sont des faits dont chacun peut se convaincre par la seule inspection des deux éditions citées. Qu'on ouvre leur carte d'Europe, au texte partage de la Pologne, on y verra 1792 au lieu de 1772, faute qui avoit échappé dans l'impression française; à la carte d'Italie (leur propre pays) *Ferrare*, patrie de l'Arioste, au lieu de *Reggio*; en un mot, toutes les fautes échappées à l'édition française. L'éditeur a reçu, à Paris, de divers pays, des réclamations sur cette différence des deux éditions; il n'a pu y faire aucun droit, ayant encore plus à se plaindre que ces acheteurs abusés : d'autres lui ont fait proposer de leur échanger leur exemplaire moyennant un surplus; il s'y est refusé, ne voulant pas introduire un ouvrage dont il n'auroit su que faire, et contre l'admission duquel il se servira toujours de toute la rigueur de la loi, autant par morale que par intérêt; mais il a pensé devoir donner l'explication présente pour servir de guide aux libraires et aux acheteurs étrangers qui pourroient encore se trouver dans le cas de se laisser surprendre.

ÉNIGME.

Quoique je sois sévère, on me juge facile;
Je suis sourde, exigeante, et je n'ai point d'attraits,
On me craint, et pourtant ma rigueur est utile;
Mais je dois épargner de trop foibles sujets.

Digitized by Google

pourroit les faire croire synonymes, et ils ne le sont nullement. En admettant qu'ils signifient tous les deux malheur, l'un exprime, dans son sens primitif, un malheur causé par la disette de grains, *à calamis*, et l'autre, un malheur causé par la disette d'argent, *ab ære*. M. Noël veut cependant qu'*ærumna* vienne du mot grec *αἴρω*, porter, et je n'ai garde de contester avec un homme aussi habile; mais quel que soit le sentiment qu'on adopte, on voit combien *ærumna* diffère de *calamitas*.

En général, les personnes qui savent médiocrement une langue, y trouvent beaucoup d'expressions synonymes; et celles qui la savent parfaitement, n'y en trouvent presqu'aucune. Ainsi, d'après un mauvais Dictionnaire, on sera porté à croire que les mots *ferre*, *bajulare*, *portare*, *gerere*, etc. sont synonymes; et d'après l'excellent Dictionnaire de M. Noël, on verra combien ils diffèrent. L'écolier, tenté de croire que les mots *diligere* et *amare* ont exactement la même signification, seroit aussitôt désabusé par ces deux exemples tirés de Cicéron, et dont l'un est rapporté par M. Noël : *Tantùm accessit ut mihi nunc denique amare videar, anteà dilexisse... ut scires eum à me non diligi solùm, verùm etiam amari.* Tant il est vrai, comme le remarque La Bruyère, « qu'entre les différentes » expressions qui peuvent rendre notre pensée, il n'y en a » qu'une qui soit la bonne, et que toute autre est foible, et » ne satisfait point un homme d'esprit. »

C'étoit un des grands défauts du Dictionnaire de Boudot, le meilleur de tous avant celui de M. Noël, de ne point remarquer ces nuances délicates entre les différens termes qui semblent exprimer à-peu-près la même idée, et de les confondre tous comme synonymes. La connoissance parfaite de la valeur des mots dans les trois langues nécessaires pour faire un bon Dictionnaire français-latin, et la méthode philosophique qu'il a suivie dans la classification des différens sens du même mot, ont fait éviter à M. Noël ce défaut très-grave dans un ouvrage de ce genre, et ce n'est pas là le seul avantage que le nouveau Dictionnaire ait sur celui de Boudot : il est beaucoup plus complet, soit sous le rapport des mots dont Boudot avoit omis un assez grand nombre, soit sous le rapport des exemples tirés des différens auteurs, pour justifier les diverses acceptions, propres ou figurées, d'une même expression; il est beaucoup plus exact dans la traduction des mots, plus exact et plus élégant dans la traduction des exemples. Ainsi Boudot traduit l'expression poétique de Virgile, *purpuream vomere animam*, par ce français aussi plat qu'infidèle : *Mourir par un vomissement de sang.* Quelquefois il donne à une expression un sens qu'à la vérité on peut défendre; mais il donne ridiculement pour garant de cette interprétation un auteur qui non-seulement a pris la même expression dans un sens tout différent, mais qui même n'a jamais pu penser à celui que donne M. Boudot. Ainsi, par exemple, il est possible que *collinere crines* veuille dire *poudrer ses cheveux ;* mais il ne faut pas citer pour garant de cette interprétation, Horace, qui certainement n'a pas pu deviner une mode qui lui est postérieure de je ne sais combien de siècles. Horace, il est vrai, dans une de ses plus belles odes, présageant à Pâris le sort qui l'attendoit devant Troie, lui dit : *Crines pulvere collines*, « Tes cheveux seront souillés de sang « et de poussière ; » mais cela est un peu différent de *poudrer ses cheveux*.

Le Dictionnaire de Boudot étoit donc incomplet, insuffisant, défectueux. M. Noël, en publiant un nouveau Dictionnaire, où tout ce qui étoit bon dans les anciens a été conservé, amélioré, perfectionné ; où tout ce qu'il y avoit de défectueux et d'incomplet dans les autres, a été corrigé et rétabli, rend un service inappréciable, non-seulement à ceux qui étudient la langue latine, mais à ceux qui la savent ; à tous ceux, en un mot, que leur état, leurs occupations ou leur goût, portent à lire les poètes, les orateurs, les historiens, les philologues, les jurisconsultes et les auteurs de tout genre qui ont écrit dans cette langue. C'est un service rendu aux lettres elles-mêmes. M. Noël, un des plus illustres successeurs de Rollin dans l'Université de Paris, imite cet habile professeur, en consacrant, comme lui, ses connoissances et ses talens à l'utilité et à l'instruction publique. Aucun autre, en effet, depuis Rollin, n'a publié un aussi grand nombre d'ouvrages, destinés d'abord à la jeunesse, utiles ensuite à tous les âges. Tel est le nouveau Dictionnaire, fait avec un tel soin et avec un tel scrupule, que l'auteur ne s'en rapportant qu'à lui-même, a vérifié tous les exemples sur les auteurs originaux, et qu'il a tout écrit de sa propre main. Le même soin, le même scrupule ont été apportés dans l'impression de l'ouvrage. A.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg, du 11 octobre.

29 — 50 — 22 — 83 — 35.

COURS DE LA BOURSE DU 22 OCTOBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	53f	7-8	54f	3-8
— Courant.	55	7-8	56	1-2
Hambourg.	185	1-2	184	1-2
Londres.	00	000	00	00
Madrid eff.	15	40	15	25
— vales.	00	00	00	00
Cadix eff.	15	45	15	50
— vales.	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne.	468	0-0	470	0-0
Gênes effec.	4700		4680	
Livourne.	050		5030	
Naples.	000	00	000	00
Milan.	81osp.6f		81	rep.of
Basle.	1	0-op	1	1-2p.
Francfort.	0	0-op	00	0-0
Vienne.	000	0-0	000	00
Lyon.	3-8p	0-oj.	1	5 8p
Marseille.	5 8p	0-oj.	1	5 8p
Bordeaux.	pair	0-oj.	1	1-8p
Montpellier.	1-2p	0-oj.	00	0-op
Genève.	00p	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345f	20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme.	341	39c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00c
Arg. de 680 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	57
Arg. au-dessous de 930, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	31
Quadruple	81	10
Ducat	11	15
Souverain	00	2

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807; 84f 90 80c 75c 50c 55c 60c 70c 00f

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 81f 50c 00c 00c 00f

Banq. de Fr. avec doublement 0000f 00c 0000f 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique	0f 000	à	0f 000
— S. Domingue.	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans.	0 00	à	0 000
— brut.	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive.	0 00	à	0 000
Potasse d'Amér.	000	à	000f 000
Eau-de-vie, 3/6.	00f 000	à	00f 000

ANNONCE.

Voyage dans le Tyrol, aux Salines de Saltzbourg, et de Reichenhall, et dans une partie de la Bavière ; par M. le Chevalier de Bray. *In*-12. Prix : 2 fr. 50 cent., et 3 fr. 10 cent. par la poste.

A Paris, chez Chœll, rue des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 29 ;

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Je blesse quelquefois celui qui me provoque ;
Je n'ai point de parens et j'ai fort peu d'amis.
A mon âge, lecteur, ne cherche point d'époque :
Je suis de tous les temps et de tous les pays.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Fève*, dans lequel on trouve *Eve*.

Le Denier de César, estampe de seize pouces de large, sur treize pouces de haut, gravé au burin par Maillet, d'après le tableau original peint par Pellegrino, élève de Raphaël.

Prix ; 2 francs.

A Paris, chez Maillet, graveur, rue de Vaugirard, n°. 61, vis-à-vis celle du Regard ; chez Jagot, place Cambrai, n°. 8 ; chez Bance et Joubert, rue Jean-Jacques Rousseau, vis-à-vis la poste ; et chez les marchands d'estampes.

Ouverture *de Virtuosi Ambulanti*, musique de Fioravanti, arrangée pour piano ; par Pacini, de Naples.

Defi de madame Canavassi et madame Barilli, dans la même pièce, arrangé en duo par Fioravanti lui-même ; et pour le piano, par Pacini, de Naples.

Ces deux morceaux, ainsi que la collection de tous les Numéros de ladite pièce, arrangés pour piano, au nombre de dix, se vendent :

A Paris, à la Typographie de la Sirène, péristyle du théâtre Favart, côté de la rue Marivaux.

Chez Carli et compagnie, éditeurs et marchands de musique.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4 ; et à l'Académie Impériale de Musique.

Traité élémentaire du Notariat ; par M. T. H. Garnier-Deschênes, notaire honoraire à Paris. Un vol. in-4°. Prix : 15 fr., et 18 fr. par la poste. Un vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50 c., et 9 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, à l'Imprimerie Bibliographique, rue Gît-le-Cœur.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, la porte cochère vis-à-vis l'Eglise, au premier sur le devant.

Cet ouvrage annoncé depuis quelque temps, étoit attendu avec impatience. Sa publication sera d'autant plus utile, que l'auteur est plus recommandable par sa longue expérience dans la profession dont il a tracé les élémens, et par les autres ouvrages qu'il a déjà donné au public, et qui roulent sur les hypothèques, sur la faculté de tester, sur le projet du Code rural, sur le projet du Code civil, etc. etc.

Le Traité élémentaire du Notariat est divisé en deux livres. Le premier traite de l'origine et de l'institution des notaires, de la nature de leurs fonctions et de l'étendue de leurs devoirs. Il y a dans cette partie deux chapitres qui forment à eux seuls deux ouvrages bien médités et bien écrits : l'un développe *les qualités requises dans un notaire* (chap. X) ; l'autre explique *comment les notaires doivent étudier les lois* (chap. XI) : en fait d'élémens positifs, on ne connoît rien de meilleur que ces deux chapitres. Le second livre a pour objet les actes des notaires : cette partie de l'ouvrage est traitée avec tant de méthode et de clarté, qu'il semble que l'auteur n'ait pas eu seulement pour but d'instruire et de diriger ceux qui veulent exercer cette profession, mais en général toutes les classes de citoyens, que leurs affaires ou leurs intérêts forcent de recourir sans cesse au ministère des notaires.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GROSVENOR, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ITALIE.

Naples, 3 octobre.

Depuis quelques jours, on aperçoit à la vue simple, sur notre horizon, une belle comète. Le noyau est de la grandeur de Saturne, observé avec un même télescope.

L'école militaire de cette capitale, autrefois si célèbre, et qui, en 1805, avoit été entièrement supprimée, fleurit de nouveau sous un gouvernement protecteur des sciences et des arts. Il y a 500 élèves, divisés en huit classes et corps militaires. Ils ont subi, le 26 septembre, un examen devant l'inspecteur-général des écoles, et on a été parfaitement satisfait de leurs réponses.

La récolte a été singulièrement abondante, cette année, dans le royaume de Naples, et le prix du grain a beaucoup baissé.

La poudrière de la tour de l'Annonciade a sauté, il y a quelques jours, par la faute d'un ouvrier qui, travaillant dans l'intérieur, a frappé avec son instrument sur une pierre dure, dont il a tiré une étincelle qui a causé l'embrasement, sa mort et celle de plusieurs de ses camarades.

Venise, 8 octobre.

On connoît maintenant les motifs qui ont engagé l'amiral russe Paratinskoy (et non Baratinsky) à ne point débarquer les troupes qui se trouvoient à bord de sa flotte, dans la ville de Trieste. Le bruit qui a couru que le cabinet de Vienne avoit refusé à ces troupes le passage par les Etats autrichiens, est sans fondement. D'après les instructions qu'avoit reçues M. de Paratinskoy des agens supérieurs de l'Empereur de Russie, et notamment du prince Alexandre Kourakin, chargé de diriger, de Vienne, où il est ambassadeur, tout ce qui est relatif aux conditions patentes et secrètes du traité de Tilsit, en tant qu'elles concernent les Sept-Isles et Cattaro, cet amiral devoit se rendre directement au port de Venise et y débarquer ses troupes. Mais à peine fut-il arrivé à quelque distance de la rade, que le commandant des bâtimens anglais qui se trouvoient en croisière, lui déclara qu'il ne lui permettroit point le passage, attendu que le port de Venise étoit en état de blocus, et que s'il persistoit à vouloir y entrer, il se verroit obligé de le combattre jusqu'à la dernière extrémité. M. de Paratinskoy, qui n'avoit pas d'ordre relatif à un pareil événement, jugea à propos de se rendre dans la rade de Trieste, d'où il dépêcha sur-le-champ un courrier à M. le prince Kourakin, à Vienne, pour l'instruire de ce qui s'étoit passé. M. de Kourakin, fort étonné du contenu des dépêches de l'amiral, lui expédia aussitôt l'ordre précis de retourner sur-le-champ à Venise, et d'attaquer les Anglais s'ils s'opposoient à ce qu'il entrât dans ce port. Dès que M. de Paratinskoy eut reçu ces nouvelles instructions, il fit voile avec son escadre, et somma le commandant anglais de se retirer, s'il ne vouloit y être contraint par la force. Ce dernier ne jugea pas à propos d'attendre le résultat des menaces de l'amiral; il prit le large avec ses frégates, après avoir protesté contre ce qu'il appeloit la conduite hostile des Russes.

ALLEMAGNE.

Bayreuth, 15 octobre.

Les détachemens de dragons et hussards français, qui se trouvoient ici depuis plusieurs mois, viennent de partir pour aller rejoindre le dépôt à Postdam.

Francfort, 19 octobre.

M. le baron de Brockhausen, nouveau ministre de Prusse près la cour de France, est arrivé le 15 au soir à Manheim, avec sa famille et M. le conseiller de légation Teschke. Il a continué le 17 sa route pour Paris.

S. Exc. M. le maréchal Kellermann a passé avant-hier par Manheim, retournant de Strasbourg à Mayence.

Le duché de Saltzbourg sera administré dans toutes ses parties comme la partie de l'Autriche située sur l'Ens. La conscription militaire va y être établie.

Plusieurs journaux ont annoncé que l'armée prussienne devoit être portée à 150,000 hommes de troupes réglées et à 300,000 hommes de milices provinciales.

La gazette allemande de Berlin contredit formellement cette assertion. La réorganisation de l'armée, dit cette feuille, a été à la vérité confiée par le roi à une commission nommée à cette fin; mais tout observateur impartial reconnoîtra aisément, que dans les circonstances actuelles une augmentation de l'armée aussi peu proportionnée avec la population actuelle de l'Etat, ne peut être le but de cette commission; qu'au contraire, elle doit s'occuper de réductions, de diminutions dans les dépenses, enfin de tout ce qui tend à une stricte économie.

Le prince Ferdinand de Prusse est attendu dans peu à Berlin.

Suivant une lettre particulière de Vienne, l'avant-garde russe a seulement quitté Bucharest le 13 septembre. Le 11, les Russes avoient célébré dans cette même ville l'anniversaire de la naissance de leur souverain. M. le général de Meyendorf donna un grand dîner, auquel se trouvèrent tous les officiers

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 24 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Les Châteaux en Espagne, les Rivaux d'eux-mêmes.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Prisonnier, Richard Cœur-de-Lion.

M. Elleviou reparoîtra dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *I Due Gemelli* (les Deux Jumeaux), opéra en deux actes, musique de Guglielmi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Deux Prisonniers, l'Hôpital Militaire, le Prix.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Loup-Garou, les Toits, M. Vautour, les Innocens.

AMBIGU-COMIQUE.

Bedéno, Hortense de Vaucluse.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Fille Hussard, la Queue du Diable.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

(Palais du Tribunat, n°. 121, côté de la rue des Bons-Enfans.)

Cendrillon, l'Embarras du Ménage, le Pont cassé.

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui, l'incomparable Ravel et sa troupe, varieront leur spectacle par des exercices nouveaux.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

VARIÉTÉS.

Athénée de Picpus.

Je viens de recevoir la lettre suivante; et quoiqu'elle renferme quelques passages écrits en style d'Athénée, je pense que les lecteurs trouveront assez curieux le fidèle tableau qu'elle retrace d'un travers très-nuisible aux progrès des connoissances utiles, au développement du véritable génie littéraire, et par conséquent au perfectionnement de l'espèce humaine. MALTE-BRUN.

Monsieur,

« Je suis épicier, fils d'épicier; le nom de ma famille est depuis des siècles avantageusement connu dans tout le quartier de Picpus, où je demeure. Jusqu'à ma quarantième année, les vieux *in-folio* furent la seule branche de la littérature dont je m'occupois; mais ces productions solides devenant de jour en jour plus rares, je me suis vu obligé d'en acheter de toute sorte de formats, pour fournir aux besoins journaliers de mon commerce, dont, grace aux faveurs de *Plutus*, l'état florissant avoit jusqu'à présent *fait pâlir l'envie et la médiocrité*. Ce fut à cette occasion que je fis, malheureusement pour moi, la connoissance d'un maître d'école nommé M. *Syllabiac*, qui cherchoit à fonder un Athénée dans notre rue. (C'est la grande rue de Charenton.) Ce savant faisoit imprimer tous les ans une nouvelle grammaire; il m'en vendoit régulièrement les trois quarts de l'édition. Peu-à-peu nos liaisons d'affaires se changèrent en une amitié intime. D'ailleurs, mon épouse venoit d'apprendre comme quoi une épicière de Vaugirard étoit devenue grande dame en lisant de petits vers dans l'Athénée de son endroit; mon épouse se sentit également une vocation pour augmenter le nombre des Muses, et par conséquent elle avoit pris M. *Syllabiac* sous sa protection spéciale. Bref, on me persuada de laisser établir l'Athénée de Picpus dans un très-vaste et très-beau magasin que je possédois. Je fis déloger tous mes cafés et mes sucres que je plaçai dans un nouveau

Digitized by Google

français, qui étoient à Bucharest, ainsi que M. le baron de Saint-Pihah, ministre de Prusse, et un grand nombre de boyards.

Le mouvement rétrograde des troupes russes est fort lent. On dit qu'après avoir évacué les provinces de Valachie et de Moldavie, elles se concentreront dans l'Ukraine.

EMPIRE FRANÇAIS.

Turin, 14 octobre.

Le 26 septembre dernier, l'abbé Follini, professeur de physique au séminaire de Turin, faisant, à sept heures du soir, ses observations astronomiques, apperçut en ligne droite avec la dernière étoile de la Grande-Ourse et d'Arcture, un corps céleste d'un éclat nébuleux, répandant des rayons en forme d'une queue qui avoit six fois la longueur du corps observé, et lui étoit égale en largeur, s'enflant un peu vers le milieu, et terminée en pointe obtuse. Le corps égaloit les étoiles de la seconde grandeur; son mouvement apparent étoit vers le couchant; il formoit un angle très-obtus avec le Zodiaque; la queue étoit dirigée à l'orient, et sur les huit heures environ il disparut.

Les nuages au couchant empêchèrent de le distinguer dans les soirées des 27, 28, 29 et 30, mais dans celle du premier octobre il parut dans le crépuscule, avec les étoiles de la seconde grandeur; il étoit augmenté en grosseur; la queue étoit plus allongée, plus large, et la lumière moins pâle; la comète descendoit sous l'horizon à huit heures un quart.

L'atmosphère étoit nébuleuse dans les soirées du 2 au 3 octobre; le 4, M. Follini observa encore un nouvel accroissement de grandeur et d'éclat; la queue étoit plus longue et plus large: le corps répandoit tout au tour de lui un cercle de foibles rayons, et à 7 heures et demie il formoit le sommet d'un triangle isocèle avec les deux étoiles Alpha et Delta du Serpent, et la queue étoit dirigée vers la première. Il avoit environ 226 degrés d'ascension droite, et 9 de déclinaison, et disparut à l'horizon à 8 heures et 20 minutes.

Par les observations précédentes, et celles faites le 5 au soir, notre astronome a constaté que ce corps céleste augmente toujours un peu en grosseur et en éclat; qu'il s'écarte de l'équateur, se dirigeant du côté du pôle austral; et que, d'après son mouvement et sa queue lumineuse, opposée au soleil, on doit conclure que c'est une comète, laquelle dans ses apparitions éclatantes semble de plus en plus imiter celles de la comète observée par Cassini à Paris, et par Calandrini à Genève, en décembre 1743.

Quatre planètes et une comète qu'on n'attendoit pas, ont été découvertes dans ce siècle. Le firmament même paroît applaudir par des prodiges à ceux dont le héros qui nous gouverne ne cesse d'étonner l'univers.

Fontainebleau, 22 octobre

La reine de Hollande a visité aujourd'hui l'École Militaire. Après avoir vu faire l'exercice aux élèves, elle a parcouru l'intérieur des bâtimens.

Aujourd'hui, vers les deux heures de l'après midi, S. M. a chassé, dans le petit parc, au lièvre, au renard et au faisan. Ce tiré a duré une heure et demie.

C'est maintenant jusqu'à la Saint-Hubert que l'on dit devoir se prolonger le séjour de l'EMPEREUR à Fontainebleau.

Le superbe manège qu'on élève à côté des petites écuries, est sur le point d'être terminé. Voici le plan arrêté relativement aux constructions projetées pour le palais de Fontainebleau: L'aile gauche de la grande cour, appelée *du Cheval Blanc*, sera démolie: il en sera rebâti une autre semblable, et parallèle à l'aile droite. Les bâtimens du fond de la cour disparoîtront, et seront remplacés par une grille, qui donnera un air riant et ouvert à cette principale entrée du château.

Il y aura aussi, dit-on, à Fontainebleau, un trône où S. M. recevra en cérémonie, et les députations des divers départemens de l'Empire, et les ambassadeurs étrangers. Ainsi rien ne manquera à cette habitation royale déjà digne du souverain qui l'occupe, et par la beauté des bâtimens, et par la richesse du mobilier.

PARIS, 23 *octobre.*

Il est difficile de se faire une juste idée de tous les genres de magnificence déployés dans l'opéra de *Trajan*, dont la première représentation avoit attiré, ce soir, une affluence prodigieuse. La pompe des décorations, la richesse des costumes, l'imitation fidelle des monumens historiques, réunis à la beauté des vers, à l'intérêt du dénouement, à la variété de la musique, forment un spectacle qui satisfait également les yeux, l'esprit et l'imagination. Nous donnerons incessamment l'analyse de cet ouvrage, qui aura sans doute un grand nombre de représentations. Le succès a été complet, et toutes les allusions saisies avec enthousiasme. On a généralement remarqué l'art avec lequel l'auteur a rejeté la conspiration qui forme l'intrigue de la pièce, parmi les esclaves daces, scythes et germains. En effet, Trajan, adoré de Rome et de l'Empire, ne peut trouver des ennemis personnels que parmi les ennemis de l'État, où, comme l'a très-bien dit le poète:

> L'intérêt de tous le défend;
> Tous attachent leur sort à cette tête auguste.

L'ouvrage est écrit avec une noblesse et une élévation de style qui rappellent souvent le poëme de *la Navigation*. La musique, sourdement décriée avant d'être entendue, n'avoit besoin que de l'être pour obtenir un succès brillant. Elle est remplie de morceaux d'un grand effet. Tous les airs chantés par Lays, Mlle Armand et Mme Branchu; tous les chœurs, tous les morceaux d'ensemble, ont été vivement applaudis. M. Persuis a paru digne d'unir son talent à celui de l'auteur *des Bardes*, et cet ouvrage lui donne, parmi nos compositeurs les plus distingués, une place que l'envie et l'esprit de parti pourroient seuls lui contester. On doit ajouter que la mise de cet opéra fait le plus grand honneur à l'administration, et prouveroit seule, au besoin, que le théâtre de l'Académie impériale de Musique est au-dessus de toute comparaison et de toute rivalité.

— LL. MM. le roi et la reine de Westphalie sont de retour à Paris de Fontainebleau.

— Une partie des équipages de S. M. le roi de Westphalie s'est mise hier en route pour Cassel.

— M. le baron de Brockhausen, ambassadeur de S. M. prussienne est arrivé avant-hier à Paris.

— Par décret du 7 octobre, S. M. vient d'autoriser la ville de Valogne (département de la Manche) à employer au rétablissement de l'église paroissiale, le produit d'une contribution volontaire faite par les habitans, celui des arrérages de rentes dus à la fabrique, et enfin le produit d'un emprunt ouvert pour cet objet.

— La loge des Amis Indivisibles de l'Orient à Paris a fait passer au receveur du département de l'Ourthe, une somme de 540 fr., pour les incendiés de la ville de Spa.

— Nicolas-Philippe Ledru, connu très-long-temps sous le nom de Comus, vient de décéder à Paris.

---

bâtiment construit en *pisé*, et couvert d'un toit *à la Cointeraux*. Les Muses et Apollon s'installèrent dans leur nouveau temple.

« Quel beau jour que celui qui vit notre Athénée s'ouvrir! Tous les pensionnats du faubourg Saint-Antoine cessèrent leurs nobles travaux, pour venir admirer les nôtres. Nous vîmes successivement arriver les députations de l'Académie des Gobe-Mouches, séante au Palais-Royal, cour des Fontaines; de la *Société du Point Central*, de la *Société libre d'Institution*, et des Athénées du Gros-Caillou, de Montmartre, de la rue de la Vieille-Draperie, de la rue Bétizy, et de la rue des Mauvaises-Paroles. Un heureux accident augmenta l'éclat de la fête. La célèbre députation de trente-quatre Champenois, envoyée auprès de M. de Fin-dgle, arrivoit justement par le coche de Tonnerre, et voulut bien s'arrêter, pendant quelques heures, au sein de notre assemblée.

« M. *Syllabac* dans un magnifique discours d'ouverture, développa cette profonde vérité qu'il avoit simplement énoncée dans notre *Prospectus*: « *Que les lois de la grammaire sont plus importantes que* » *celles de l'organisation sociale.* » Il peignit la noble fierté de ce grammairien qui disoit à Tibère: « César, tu peux donner le droit de » cité à un étranger, mais non pas un mot nouveau! » Mais il intéressa sur-tout l'auditoire en retraçant la fondation du premier Athénée, à Lyon, par l'empereur Caligula: « Ce vertueux, ce sage monarque, » par respect pour la grammaire, ordonna que tout écrivain qui auroit » fait un solécisme, auroit le choix, ou d'être plongé dans le Rhône, » ou de lécher son écrit avec sa langue, jusqu'à ce que la faute fût » effacée. » Beaucoup d'autres orateurs lui succédèrent à la tribune: l'un expliqua, par le bas-breton, toutes les étymologies de la langue chinoise, l'autre invita en français les Russes et les Tartares-Mantcheoux à adopter l'alphabet universel qu'il venoit de soumettre à l'examen de l'Athénée, et qui avoit déjà reçu l'approbation de l'Académie Celtique, séante à Quimper-Corentin. Mais celui qui se distingua le plus parmi nos orateurs, ce fut le jeune M. d'*Orgeat*, fils d'une limonadière de Charenton: ce jeune homme de lettres étoit avantageusement connu sur les théâtres du Boulevard; et malgré la cabale des siffleurs et des feuilletons, il étoit parvenu à faire jouer jusqu'à trois scènes d'un nouveau drame en dix actes, de sa composition; mais, enflammé d'une plus noble audace, il venoit de quitter les Muses pour Minerve; il publioit un journal intitulé *le Correspondant Philosophique*, et qui comptoit déjà plus de cinquante abonnés. Ce grand protecteur des lumières et de la raison avoit tout naturellement pris les journaux pour sujet de son discours: il démontra très-bien que les éloges périodiques, donnés par certains écrivains à Fénélon, à Corneille, à Racine, à Buffon, à Montesquieu, à Tournefort, à Lavoisier, n'ont d'autre but que d'insulter cette estimable portion de la grande nation qui demeure à Pantin, et qui fait sortir des presses de Charenton, tant d'importans ouvrages sur l'Idéologie, la Mnémonique, la Théorie des sensations, la Pédagogique, l'Aérostatique et la Grammaire universelle.

« Ces *éteignoirs*, s'écrie-t-il, veulent étouffer les génies de la rue » Mouffetard! Ces *obscurans* voient avec chagrin le flambeau des » sciences éclairer tout le faubourg Saint-Antoine! Ces apôtres de » l'ignorance marchent vers l'*abrutissement de l'espèce humaine*, en » *persécutant* tout ce qui, sur le quai de la Rapée, *ose chercher à* » *penser et à s'éclairer* en lisant la Pucelle et mon Correspondant » Philosophique! »

« Toutes les séances de notre Athénée ont offert un intérêt non moins vif et soutenu. Nous terminions, chaque soirée, nos travaux par la lecture de la correspondance générale avec les départemens et les nations étrangères, ainsi qu'avec les Académies qui ont demandé l'honneur de *s'affilier* à notre Athénée, *devenu célèbre dès sa naissance*. Cette

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

Grammaire des Gens du Monde, ou la Langue française enseignée par l'usage (1); par L. Philipon de la Madeleine, de l'Académie de Lyon.

Ce titre ne paroît pas très-heureusement imaginé; car il ne donne pas bonne opinion du livre, ni même du jugement et de la raison de l'auteur. Qu'est-ce en effet que la Grammaire des Gens du Monde? Y a-t-il donc pour eux une Grammaire qui ne soit pas celle des gens de lettres, ou des jeunes gens, ou de tous ceux, en un mot, qui veulent parler et écrire le français correctement? Mais ne nous arrêtons pas au titre, quand il y a tant de choses à dire sur le livre.

M. de la Madeleine a de singulières idées. Il prétend que la Grammaire est fastidieuse, que c'est un labyrinthe effrayant, et qu'elle ne peut être étudiée que par des hommes prodigieusement raisonnables et laborieux, ou par des enfans qui ont peur d'être mis en pénitence. D'où il conclut *qu'il n'est point nécessaire de la suivre dans sa folie, ni d'en développer l'ennui*. Cette belle conclusion est appuyée sur un passage de M. Bernardin de Saint-Pierre, qui effectivement condamne la Grammaire, et soutient que l'usage est le seul maître dont on ait besoin. Malheureusement, M. de Saint-Pierre, qui est d'ailleurs un écrivain très-spirituel et très-élégant, ne passe pas pour avoir raisonné sur l'éducation beaucoup mieux que sur la physique. Le témoignage de Vaugelas seroit en cette matière d'une toute autre importance; mais M. de la Madeleine se trompe, s'il croit avoir Vaugelas pour lui. Les passages qu'il cite ne sont pas bien appliqués. Vaugelas a pu, il a dû même accorder beaucoup à l'usage. Mais il n'en faut pas conclure qu'il n'ait reconnu de lois que celles de l'usage, et qu'il ait méprisé la Grammaire, pour laquelle il a travaillé si long-temps. Voilà pourtant ce que M. de la Madeleine voudroit nous persuader. Selon lui, l'habitude de lire les phrases et de les entendre, l'usage, en un mot, suffit pour apprendre la langue.

Mais il y a dans cette méthode si abrégée, si simple, si facile, une petite difficulté; c'est de constater le *bon* usage. Pour y parvenir, M. de la Madeleine n'a pas vu de meilleur moyen que de recueillir sur les locutions principales de la langue les décisions des plus habiles écrivains, et il a fait un Dictionnaire de 260 articles, où Vaugelas, d'Olivet, Girard, Voltaire, etc., sont copiés textuellement. Cette compilation est en elle-même très-utile, et on pourra, en général, la consulter avec fruit; mais il ne falloit la donner que pour ce qu'elle est, et sur-tout ne pas s'imaginer, ni vouloir persuader aux autres qu'il suffise de la lire pour apprendre le français.

Cette théorie sur l'usage est si fausse de tout point, que l'auteur, tout intéressé qu'il étoit à la bien défendre, n'a pu s'empêcher, dès les premières pages, de se mettre en contradiction avec lui-même. Malgré tout ce qu'il avoit dit de l'inutilité de la Grammaire, il a été forcé d'en donner quelques notions qu'il appelle essentielles; et dans ces notions essentielles la force des choses l'a conduit à parler des conjugaisons. Mais y a-t-il rien de plus grammatical, de plus *métaphysique* que les conjugaisons? Et pourtant le moyen de s'en passer? Cette difficulté étoit grande. M. de la Madeleine s'en est tiré comme il a pu, en mettant les conjugaisons *en note*: « Je crois convenable, dit-il avec un peu d'embarras, d'en montrer au moins un échantillon. »

Cette nécessité où M. de la Madeleine s'est vu réduit, lui prouvera, s'il y veut réfléchir, combien toutes ses idées sont erronées. Il rejette la Grammaire, et dans le livre même qu'il écrit pour la renverser, il est forcé de l'établir: c'est que l'usage lui-même est soumis à la Grammaire; c'est que sans cet empire universel des règles et des élémens, le langage deviendroit barbare et inintelligible. Il est bien vrai que quelques phrases, quelques locutions peu nombreuses paroissent contredire les principes, et ne peuvent être que difficilement expliquées par les règles ordinaires; mais il faut les regarder comme des exceptions, qui ne peuvent changer les lois du langage, ni les détruire. Chaque langue a ses idiotismes plus ou moins singuliers, mais n'en a pas moins une Grammaire certaine, établie et d'après son génie particulier, et d'après la logique générale.

En parcourant le Dictionnaire utile que M. de la Madeleine a joint à l'exposé de cette théorie si peu philosophique, j'ai fait quelques observations que je soumets aux grammairiens, et que je soumettrois à M. de la Madeleine lui-même, s'il ne paroissoit pas si ennemi de toute discussion grammaticale.

M. de la Madeleine a reçu une décision de l'abbé Girard, qui prétend que c'est une faute *assez considérable* de dire, *je suis allé le voir;* il faut, selon lui, *j'ai été le voir.* Quelques pages plus bas l'auteur adoptera le sentiment de Th. Corneille et de Voltaire, qui condamnent la locution vulgaire, *je fus le voir.* Ces deux opinions ne sont-elles pas tout-à-fait contradictoires? L'Académie, qui peut décider, est favorable à l'abbé Girard. Mais quelle que soit l'autorité de l'Académie, et mon respect pour elle, il me semble que l'avis de Voltaire est ici préférable. En effet, pourquoi quelques temps du verbe *être* seroient-ils admissibles dans le sens d'*aller*? *J'ai été*, *je fus*, pour *j'allai*, *je suis allé*, sont de véritables solécismes. L'usage a pu les consacrer dans la conversation; ils ont passé de là dans quelques livres; mais il faut oser s'élever contre *l'usage*, quand il tend à corrompre la langue. Si ce ridicule mot *conséquent*, déjà trop répété, venoit à réussir davantage, faudroit-il donc que ceux qui parlent bien fussent condamnés à s'en servir, parce que ce seroit l'usage de ceux qui parlent mal?

Sur *aucun*, M. de la Madeleine copie sans restriction l'abbé d'Olivet, qui prononce que ce pronom n'a point de pluriel. L'académie convient, il est vrai, que ce pluriel est rare, mais elle en cite cependant quelques exemples: « Il » ne m'a rendu *aucuns* soins; il n'a fait *aucunes* dispositions, » *aucuns* préparatifs. La Fontaine a dit pareillement:

> J'ai vu beaucoup d'hymens, *aucuns* d'eux ne me tentent.

Et il faut ajouter l'exemple célèbre de Racine:

> *Aucuns* monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui,
> Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui.

C'est une règle fort connue que *davantage* ne doit pas se mettre en construction, et M. de la Madeleine n'a pas manqué de la répéter. Mais je remarquerai que cette règle, dont la violation passe pour une faute énorme, n'a point du tout été respectée par nos meilleurs écrivains: Balzac, Pascal, La Fontaine, Molière, Bossuet, Voltaire, M. de Saint-Pierre, ont écrit *davantage que*. Je crois, d'après de telles autorités, cette règle peu raisonnable; *davantage* peut avoir la même construction que *plus*. Notre langue n'est pas si riche en tournures variées, qu'il faille en diminuer le nombre. Quand

(1) Un vol. in-12. Prix 2 fr. 50 cent., et 3 fr. 25 cent. par la poste. A Paris, chez Capelle et Renand, rue J. J. Rousseau; et chez le Normant.

---

correspondance a puissamment contribué à répandre la gloire de la langue française. Tantôt c'étoit un maître d'allemand établi près la barrière du Trône, qui nous demandoit s'il falloit toujours faire suivre du subjonctif la particule *quoique;* tantôt c'étoit un maire de village de la Brie, se plaignant de la prononciation vicieuse de ses administrés qui disent *tchetchun* au lieu de quelqu'un.

« Il ne faut pourtant pas vous imaginer que nous ayons sacrifié les sciences aux lettres. — Non, c'est nous qui les premiers, avons établi un cours de pasigraphie; c'est nous qui les premiers avons dégusté le vin, fait sans raisin; c'est nous qui, seuls entre toutes les Académies, continuons de promettre un prix pour la quadrature du cercle; enfin, long-temps avant que les Mémoires de l'Académie celtique n'eussent paru, nous avons fait dessiner et graver une grande pierre qui sert de borne dans la rue des Aveugles, mais qui est incontestablement un *monument welche*, attendu qu'on n'y trouve pas la moindre trace d'inscription, ce qui, d'après l'opinion unanime de trois savans Bas-Bretons, prouve qu'elle a été élevée, avant le déluge, en l'honneur d'un Druide, et par une nation qui ne savoit ni lire ni écrire.

Nous possédions même deux célèbres docteurs en médecine: l'un d'eux se nommoit le docteur *Borée*; son maintien étoit grave et son langage austère; il découvroit la formation des pensées dans les viscères du bas-ventre; il guérissoit l'avarice par des bouillons, et le rhume par des raisonnemens; il vouloit porter la vie humaine à cent quarante-sept ans au moins: l'autre se nommoit le docteur *Zéphire*; c'étoit le favori des belles de Picpus; ce n'étoit pas un docteur fourré, c'étoit le bel esprit le plus sémillant de la Beauce; il avoit mis Hippocrate en madrigaux, et Galien en idylles. Ces deux docteurs publièrent, chacun de son côté, une Gazette de Santé; mais à force de s'être maltraités réciproquement, ils sont tous les deux devenus malades: c'est dommage; car leur style formoit un contraste piquant qui amusoit beaucoup les lecteurs. Si le docteur *Borée* s'exprimoit de cette manière: *Les fièvres ont régné pendant cette semaine*, etc.; le docteur *Zephire* s'écrioit: « *C'est à neuf heures du soir, à la lueur des* » *nuages rougeâtres de l'occident enflammé, au doux reflet de la* » *lune argentée, que je m'assieds sur ce pont que la baguette* » *d'Armide a élevé sur la Seine. La lumière douteuse de l'astre de* » *la nuit trace les ombres immenses du Louvre, pendant que je* » *crayonne l'histoire des fièvres*, etc. »

« Enfin, Monsieur, notre Athénée brilloit du double éclat du génie et de la science, lorsque l'automne, couronnée de pampres, amena ces jours consacrés à une douce oisiveté, et pendant lesquels les Muses mêmes font taire leurs célestes concerts, et cèdent la place aux danses folâtres des compagnons de Bacchus; ou, pour vous parler en vile prose, c'étoit l'époque où tout le monde savant, et même les Athénées, sont en vacance. Hélas, c'étoit le premier et le dernier automne qui devoit luire pour l'Athénée de Picpus! Un matin, je frémis encore en y pensant; un matin, les vents déchaînés emportent et brisent en mille morceaux le toit à la Cointeraux, qui couvroit mon nouveau magasin; en même temps, les murs de pisé, minés par la pluie, s'écroulent, et laissent de toutes parts mes cafés et mes sucres exposés à la fureur des élémens. Le même jour, j'apprends qu'un de mes plus gros banquiers, à Tournans, a cessé ses paiemens: on m'accable de lettres de change protestées. Enfin, ma dernière espérance s'évanouit; une riche cargaison de fromages de Brie, qui m'arrivoit par la Marne, est prise par un corsaire anglais, près le bac de Gournay, comme vous avez dû lire dans le *Courrier* des gobe-mouches *de l'Europe*. Personne n'étoit là pour me consoler dans la mauvaise fortune; les poëtes de mon Athénée voyageoient en Brie, les philosophes étoient allés dans la Champagne; M. *Syllabiac* s'étoit rendu à Marmande, sa ville natale, pour y fonder un Athénée gascon.

Digitized by Google

de si bons auteurs n'ont pas été offensés d'une locution, il me semble qu'on peut bien l'employer après eux : l'usage des grands écrivains, voilà l'usage respectable.

Je ne crois ni l'abbé d'Olivet, ni M. de la Madeleine, quand ils assurent qu'entre *plus* ou *moins* corrélatifs, il ne faut point placer de conjonction; que par conséquent on ne doit pas dire *plus on lit Racine* ET *plus on l'admire;* mais, *plus on lit Racine, plus on l'admire.* Je pense que ces deux façons de s'exprimer sont *en général* également bonnes, et jamais on ne me persuadera qu'il faille condamner ces vers de Racine :

Plus je vous envisage,
Et moins je reconnois, Monsieur, votre visage.

Ou celui-ci de Corneille, dans *Nicomède* :

Plus elle vous doit craindre, *et moins* elle vous craint.

M. de la Madeleine ne s'est-il pas aussi trop pressé de copier Voltaire sur Corneille, quand il décide que *quitter une chose à quelqu'un* ne se dit point, et qu'il faut se servir du mot *céder ?* Si M. de la Madeleine eut ouvert le Dictionnaire de l'Académie, il y auroit trouvé quatre exemples de cette locution, auxquels j'ajouterai ce vers de la Thébaïde :

J'aurois même regret qu'il *me quittât* l'Empire.

Et ce qui pourra paroître piquant, c'est que Voltaire lui-même a employé ce verbe qu'il condamnoit; c'est dans son Charles XII, ouvrage supérieurement écrit : « Il apprend le » jour même par un transfuge polonais qu'il n'a *quitté la » place qu'à* six cents hommes. »

Racine a dit :

Prêt à suivre partout le *déplorable Oreste.*

Et malgré ce beau vers, M. de la Madeleine a le courage de proposer cette prétendue règle, que *déplorable* ne se dit que des choses. L'*usage* de Racine mérite ici de faire règle. L'Académie, d'ailleurs, que M. de la Madeleine ne consulte pas assez, reconnoît, en poésie, l'emploi régulier du mot *déplorable* appliqué aux personnes.

M. de la Madeleine nous apprend qu'il a lu dans quelques ouvrages récens *un chacun*, et que c'est une faute. *Un chacun* se trouve fréquemment dans les anciens auteurs. Cette locution est maintenant tout-à-fait surannée ; mais, à parler strictement, elle ne seroit pas aujourd'hui même une faute de langage; ce seroit une faute de goût. J'observerai en passant que ce latinisme a sa première origine dans la langue des Grecs, qui disent quelquefois *his hécastos.*

Comme La Harpe n'a jamais eu, comme grammairien, une fort grande autorité, il me semble que M. de la Madeleine ne devoit pas transcrire sans examen une décision de ce littérateur sur les mots *capable* et *susceptible*. Il prétend que *capable* se dit des personnes, et que *susceptible* s'applique aux choses. Etonné de cette distinction, j'ai fait ce que M. de la Madeleine auroit dû faire, j'ai consulté le Dictionnaire de l'Académie, et j'y ai trouvé qu'un *homme* est susceptible d'une charge, d'une grace; susceptible d'amour, de haine. Trévoux a d'autres phrases pareilles, qui ne sont pas moins contraires à l'opinion de La Harpe.

Avant de finir, je citerai une des bonnes remarques de M. de la Madeleine; l'application que j'en veux faire prouvera de quelle utilité peut être son Recueil.

M. de la Madeleine observe très-justement que *témoin* se prend quelquefois adverbialement, et qu'alors il est indéclinable. Ainsi on dit : « *Témoin* les blessures qu'il a reçues; » et il cite fort à propos ce vers des *Plaideurs :*

« . . . . . *Témoin* trois procureurs
» Dont icelui Citron a déchiré la robe »

Cette règle est sans exception. Qu'on juge d'après cela de l'exactitude de M. Guillon, qui, dans une édition de La Fontaine, dont j'ai récemment parlé, au lieu de

Témoin nous que punit la romaine avarice,

a écrit *témoins* nous, etc. On voit bien que M. G. pourra profiter à lire le Dictionnaire de M. de la Madeleine.

D.

COURS DE LA BOURSE DU 23 OCTOBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	53f	7 8	54f	3 8
— Courant.	55	7 8	56	1 2
Hambourg. .	185	1 2	184	1-2
Londres. . . .	00	00c	00	0-0c
Madrid eff. .	15	40	15	25
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	45	15	50
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	470	00	472	00
Gênes effec.	4700		468 0	
Livourne. . .	505 c		503 0	
Naples. . . .	0000		000	00
Milan.	8l 05 p. 6l		8l 11 p. 0f	
Basle.	1	0-0p	1	1-2p
Francfort. . .	1	0-0	00	00
Vienne. . . .	000	0 0	000	00
Lyon.	3 8 p o oj.		1	5 8p
Marseille. . .	5 8 p o-oj.		1	3-8p
Bordeaux . .	pair c-oj.		1	1-8p
Montpellier.	1-2 p 0-0j.		0	0 0p
Genève. . . .	0-0 p 0-0j.		161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345 20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 59c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00c
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 218 57
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme 000 00
Piastre 5 29
Quadruple 81 10
Ducat 11 15
Souverain. 00 0

Effets publics.

C p o/o c. J. du 22 mars 1807, 84f 60c 80c 75c 80c 75c 90c 85f 00c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1808, 5af 00c 00f 00c 00f
Banq. de Fr. avec doublement 0000f 00c 0000f 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f 000
— S. Domingue.	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans..	0 00	à	0 000
— brut	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive	0 00	à	0 0 0
Potasse d'Am. . .	0 00f	à	0 000
Eau-de-vie, 3/6 . .	0 00f	à	0 000

ANNONCE.

Les Quatre Saisons du Parnasse, ou Choix de Poésies légères, depuis le commencement du XIXe siècle, avec des Mélanges littéraires, et des Notices sur les nouvelles pièces. Par M. Fayolle.

AUTOMNE. — 1807. Troisième Année.

Un volume in-12 de 340 pages, beau papier, jolie gravure. Imprimerie de L. E. Herhan.

A Paris, chez Mondelet, éditeur, rue du Battoir, n°. 20; Pélicier, lib., palais du Tribunat, galerie de la place, n°. 4; Mad. Dabois, lib., rue du Marché-Palu, n°. 10; à la LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE, rue des Petits-Augustins, n°. 15; chez le Normant; et chez les principaux libraires et directeurs de poste des départemens.

Le prix de l'abonnement, pour les quatre volumes de l'année, est de 10 fr., et de 14 fr. par la poste. — Chaque année se vend 11 fr., et 13 f. par la poste.; et chaque volume, pris séparément, 3 fr., et 3 fr. 75 cent. par la poste.

Ce volume qui est le 11e de la Collection, n'est pas inférieur aux précédens pour le choix et la variété des pièces qu'on y trouve. MM. Le Brun, Desnitange, Chaimon, Rhulières, Chênedollé, etc., ont fourni leur contingent poétique. Parmi les *mélanges* en prose, les amateurs remarqueront une notice sur Bonnard, par M. Fayolle; un article, très-piquant, intitulé : *le Jeune Historien*, par M. Gallois, et plusieurs autres morceaux que recommandent le nom et le mérite de leurs auteurs. La *Nécrologie* offre une notice détaillée sur le poète Le Brun, dont la plupart des ouvrages sont restés dans son portefeuilles; enfin le *Bulletin Dramatique* renferme la statistique des théâtres pendant le trimestre qui vient de s'écouler.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

« Au milieu de mon embarras, je me rappelai que j'étois à moitié de gain et de perte avec M. *Syllabiac* dans la direction de l'Athénée, et que d'ailleurs cette société savante me devoit une année de loyer. Ainsi, je me crus autorisé à pénétrer dans le temple des Muses, dont l'une des clefs m'étoit confiée. J'entre, j'y cherche cette caisse tant chérie : hélas, je n'ai trouvé que des quinquets et des procès-verbaux!

» Pour comble de malheur et d'humiliation, mes voisins prennent peu de part à mon affliction. Il y en a même qui me suscitent toutes sortes de persécutions; ils ne m'appellent plus que le savant épicier et le Mécène de Picpus. J'ai eu le cœur navré de douleur en apprenant combien mon Athénée avoit causé de maux à la pauvre limonadière de Charenton. M. *d'Orgeat*, son fils, depuis la clôture des petits théâtres, s'étoit consacré tout entier aux travaux de l'Athénée; et sur-tout depuis quinze jours, qu'il en étoit secrétaire perpétuel, il négligeoit absolument les affaires de son commerce. D'ailleurs, par zèle pour les lumières et la raison, il remplissoit son journal de termes grossiers contre ses confrères : il les traitoit de *saltimbanques*, de *charlatans*; d'*ivrognes*, etc.; ce qui faisoit que tous les honnêtes gens de Picpus avoient déserté son café.

» Je vous prie, Monsieur, de publier cette lettre pour l'instruction de tous les épiciers qui pourroient se mettre dans la tête de fonder des Athénées.

» J'ai l'honneur d'être, etc. etc.,

Blaise CORNET, *épicier.* »

CHARADE.

Fidèle amant de la nature,
Sans faste et sans éclat, toujours est mon premier
Les champs et les jardins, des eaux le doux murmure,
Par Delille chantés, font chérir mon dernier;
Malgré l'intrigue et l'or d'un cabinet parjure,
Le héros de la France étonne mon entier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *Critique.*

Carte de l'Empire Français, avec ses établissemens politiques, militaires, civils et religieux, dressée au dépôt général de la guerre; avec des augmentations.

Prix : 5 francs.

A Paris, au Dépôt général de la Guerre, rue de l'Université, n°. 1263; et chez le Normant.

Cette Carte est sur papier vélin grand-monde. La géographie remplit toute la hauteur de la feuille. Sur les côtés, elle offre une marge partagée en trente-cinq colonnes, indiquant les trente-cinq administrations les plus remarquables qui régissent la France. Ces colonnes sont tellement disposées, que d'un seul coup-d'œil on distingue les établissemens qui appartiennent à une ville et à un département.

Six Duos pour deux violons, composés par J. B. Bonnet. Œuvre IXe première et deuxième livraisons.

Prix : 6 fr. chaque.

A Paris, chez Sieber, marchand de musique et d'instrumens, rue de Richelieu, n°. 28, presque vis-à-vis la fontaine de la rue Traversière.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Discours à la gloire des Armées Françoises, pour la célébration des victoires qui ont amené la mémorable paix de Tilsitt, par Dubroc. In-8°. Prix : 1 fr., et 1 fr. 25 c. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue Christine, n°. 10.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°.* 17.

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 9 octobre.

Comme l'expédition de la Sélande a coûté infiniment d'argent, et que notre situation avec l'Amérique demande beaucoup d'avances, les premières demandes de nos ministres à la rentrée du parlement, en novembre, porteront sur la nécessité d'accorder de nouvelles sommes.

Le lieutenant Cathcart, qui a apporté les dépêches de son père, relatives à la prise de Copenhague, a été nommé capitaine du 25e régiment de dragons.

Notre paquebot *Dominica* a pris un vaisseau hollandais de la compagnie des Indes, qui alloit de Java à Amsterdam, chargé de beaucoup d'argent comptant. On estime cette prise à 100,000 liv. st.

Des rapports officiels assurent qu'il est parti, l'année passée, 50 vaisseaux américains de la Chine, qui ont exporté 10,000 caisses de thé.

On a lancé du chantier de Deptfort un nouveau vaisseau de ligne, nommé *le Sultan*, de 74 canons.

Sir Robert Wilson est arrivé ici de Pétersbourg, avec des dépêches pour notre département des affaires étrangères.

Dans la situation où nos affaires sont avec l'Amérique, il part encore beaucoup de troupes et de vaisseaux pour nos îles occidentales.

Le bruit qui a couru que notre navigation en Portugal étoit suspendue, est jusqu'à présent sans fondement. On a publié, au contraire, aujourd'hui, les nouvelles suivantes:

On a donné ordre de faire partir de Falmouth un convoi escorté de quelques vaisseaux, destiné pour le Portugal.

On estime à 4 millions de livres sterling l'importation des vins qui viennent du Portugal en Angleterre.

Les manuscrits de la bibliothèque de Landesdown, ont été achetés au prix de 4925 liv. st. pour le Musée britannique.

L'amiral Gambier va bientôt revenir du Danemark, et reprendre sa place à l'amirauté.

Il est faux que l'on ait mis un embargo sur les vaisseaux portugais, qui sont dans les ports d'Angleterre.

Le brigadier-général van der Decken a trouvé à Friedrickswaern, outre beaucoup d'artillerie et d'armes, 1000 quintaux de poudre.

La santé de lord Cathcart a souffert en Sélande.

Sir William Green commande aujourd'hui à Malte, à la place du lieutenant-général Vilette, qui est revenu.

L'amiral Purvis croise à présent devant Cadix.

Le colonel Burr est relâché de sa prison en Amérique; mais il a six hommes pour le garder, et il y a contre lui un conseil de guerre qui a dû commencer le 7 août à Richmond.

Quelques nouvelles de Lisbonne disent, que 12 vaisseaux de ligne portugais et 18 autres bâtimens de guerre partiront vers la fin de septembre pour le Brésil.

Nos feuilles disent, que dès que l'on a commencé dans les Indes orientales l'examen de la conduite du marquis de Wellesley, les changemens suivans ont eu lieu dans l'administration: Le comte de Chatam a été nommé premier lord de la trésorerie; lord Mulgrave, directeur de l'artillerie, à la place de lord Chatam; M. Canning, successeur de lord Mulgrave dans l'amirauté; et le marquis de Wellesley, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, à la place de M. Canning.

Notre secrétaire d'Etat M. Canning a déclaré, à ce qu'on dit, à l'envoyé d'Amérique, M. Monroë, que si le gouvernement américain ne retiroit pas l'acte qu'il avoit donné contre l'importation des manufactures anglaises, l'envoyé d'Angleterre à Washington, avoit ordre de quitter aussitôt l'Amérique.

DANEMARCK.

Copenhague, 10 octobre.

Le nombre des vaisseaux anglais dans notre rade a diminué depuis quelques jours; plusieurs vaisseaux de transports sont partis, les uns avec des provisions pour la flotte qui croise dans la Baltique, les autres pour l'Angleterre.

La commission nommée pour régler la reconstruction des nouvelles maisons, a rendu une proclamation, qui permet de rebâtir sur-le-champ les maisons dans quelques-unes des rues brûlées. Il y a tout lieu de croire cependant que l'on ne fera pas de grands travaux avant le printemps prochain.

Il est impossible qu'un vrai patriote danois puisse s'exprimer plus fortement au sujet des événemens qui ont accablé dernièrement sa patrie, que ne le font les papiers anglais de l'opposition. On voit par un article virulent de la feuille intitulée *le Whig indépendent*, dirigé contre le chancelier de l'échiquier, M. Percival, que le parti de l'opposition considère ce ministre comme le principal auteur de l'expédition de la Sélande.

La commission de quarantaine a reçu de Memel la nouvelle, qu'il règne une épidémie tant dans cette ville qu'à Kœnisberg. Cette nouvelle ayant été communiquée également à l'amiral anglais, les vaisseaux qui arrivent de Memel et de Kœnisberg sont tenus de faire quarantaine.

On dit qu'un cutter anglais vient d'apporter aux commandans des forces de terre et de mer de S. M. britannique, des dépêches qu'ils ne doivent ouvrir qu'à un certain jour, après l'embarquement des troupes.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 25 Octobre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Œdipe à Colone, les Noces de Gamache.

THÉATRE FRANÇAIS.
Manlius, la Jeunesse de Henry V.

THEATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Lina ou le Mystère, Félix.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Le Volage, la Manie de briller, l'Artiste par amour.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
La Chaste Suzanne, Amour et Mystère, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Le Panorama de Momus, Une Heure de Folie, le Tocsin.

AMBIGU-COMIQUE.
Dago, Cœlina.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
Les Petits Troubadours, Fitz-Henri.

SALLE MONTANSIER.
Auj., Exercices et Sauts périlleux, par M. Ravel et sa troupe.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

Tivoli d'Hiver, ou Veillée de la Cité.
Auj. Ouverture des fêtes d'hiver. M. Forioso, ainsi que mesdames Forioso, Alphonse, Frascara feront leurs exercices, et M. Garnerin ses expériences.

Colysée, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la Porte Saint-Martin.
Auj., la clôture des Fêtes et Bals champêtres, et Feu d'artifice.

Hameau de Chantilly, ci-devant Cirque des Muses, rue Saint-Honoré, n°. 91, vis-à-vis celle du Four.
Auj., Fête et Bal paré. Prix du billet d'entrée: 2 fr. 25 c.

WAUXHALL D'HIVER.
Ci-devant Salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.
Aujourd'hui, Bal.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Le Triomphe de Trajan.

On connoît à ce théâtre *le Triomphe d'Adrien*, opéra dont on estime les paroles et la musique, mais dont le succès a été médiocre, parce qu'on n'y a vu qu'une vaine pompe sans but, sans objet, et le triomphe d'un Empereur romain qui ne fut jamais ni guerrier ni conquérant: peut-être en seroit-il de même du *Triomphe de Trajan*, quoique Trajan ait été réellement le plus grand capitaine et le plus grand prince de son siècle, si la nation française n'avoit pas son triomphateur, son Trajan, qu'elle met secrètement à la place de celui du théâtre.

C'est l'enthousiasme qui produit les fêtes nationales; c'est aussi l'enthousiasme qui en jouit et qui les juge: c'est le sentiment qu'apportent

Digitized by Google

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 5 octobre.

Aujourd'hui, à 11 heures du matin, M. le comte de Schonfeld, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Saxe, chargé par son souverain de l'organisation du gouvernement dans le duché de Varsovie, s'est rendu au palais où la commission du gouvernement étoit assemblée. Après les complimens d'usage, il a remercié, au nom du roi, les membres de cette commission, du zèle avec lequel ils avoient administré le pays, et leur a annoncé la fin de leurs travaux. Ensuite, conformément à l'acte constitutionnel, il a installé le conseil d'Etat, dont les membres ont prêté, entre ses mains, serment de fidélité au roi de Saxe.

Voici les noms des personnes qui composent ce conseil : MM. le maréchal Malackowski, président; le comte Lubienski, ministre de la justice; Luszczewski, ministre de l'intérieur; le prince J. Poniatowski, ministre de la guerre; Dembowski, ministre des finances; Al. Potoki, ministre de la police; Breza, ministre secrétaire d'Etat.

A la suite de cette séance, on a publié la proclamation suivante.

Frédéric-Auguste, par la grace de Dieu, roi de Saxe duc de Varsovie, etc.

Citoyens du duché de Varsovie!

La paix de Tilsit, le résultat des efforts généreux et des vastes conceptions du héros pacificateur de l'Europe, vous a soumis à notre couronne. Après tant de troubles et de bouleversemens qui ont déchiré votre patrie, vous trouverez enfin dans un ordre de choses stable, le bonheur et la tranquillité. Un statut constitutionnel, que Napoléon-le-Grand vous a offert comme un gage de son affection, et de l'intérêt qu'il ne cessera de prendre à votre sort, vous le garantit sous notre gouvernement paternel, qui ne peut pas être étranger à vos cœurs. Nos ancêtres ont régné sur vous, c'est un titre de plus pour mériter votre attachement. La reconnoissance envers le grand homme qui vient de fixer vos destinées, le bonheur dont vous desirez de jouir, vos intérêts les plus chers; tout vous invite à nous consacrer le dévouement que nous demandons, et que dans d'autres temps vous avez déja prouvé à notre personne. Promettez d'unir vos efforts aux nôtres, tandis que nous nous engageons à travailler à votre bien-être, avec le zèle que nous inspirent notre amour pour vous et notre désir de vous voir heureux.

Clergé du duché de Varsovie!

Vous avez donné à vos concitoyens l'exemple de la confiance en Dieu, l'exemple de la persévérance dans l'adversité. Notre reconnoissance envers vous et la vénération des peuples, que vous conduisez au bonheur par le chemin de notre sainte religion, seront votre plus douce récompense.

Noblesse du duché de Varsovie!

La constitution que Napoléon a donnée, vient de vous réintégrer dans vos privilèges! C'est là le prix du patriotisme que vous avez montré au milieu des dangers de votre patrie; soyez dignes d'en transmettre le souvenir à vos enfans. Vous vous montrerez toujours prêts à défendre le trône et les droits de la nation, qui en forme la base la plus solide.

Braves soldats polonais!

Déjà l'Europe vante votre courage; déjà la patrie chante vos exploits. Que la discipline militaire augmente la force, comme le succès de la valeur! Citoyens du tiers-état, souvenez-vous de ce que vous fûtes naguère. La carrière des armes, des lettres, des arts, du commerce, vous est ouverte; la constitution vous admet à la plus auguste des fonctions publiques, aux délibérations sur le bien de l'Etat. Montrez-vous dignes d'un bienfait si signalé, en donnant l'exemple de la soumission aux lois et du dévouement pour le souverain. Et vous, cultivateurs, portion intéressante et jusqu'à présent trop négligée de la nation, vous serez admis aux bienfaits de la liberté. Devenus désormais citoyens, l'usage que vous ferez d'un bien aussi précieux, montrera si vous méritez d'être reçus dans le sein de la grande famille; car, ne vous y trompez pas, souvenez-vous à jamais, qu'en cessant d'être sous l'autorité de vos maîtres, vous serez, sous la main sévère de la loi, toujours tenus à de justes devoirs envers eux, et ainsi qu'eux sous l'autorité suprême de votre roi. Son affection pour vous sera en proportion de votre obéissance aux lois, de votre amour de l'ordre et du travail, et des vertus domestiques. Habitans du duché de Varsovie! environnez de votre confiance le trône paternel qui s'élève pour vous. Votre roi va dans peu se trouver au milieu de ses enfans.

Donné à Dresde, le 23 septembre 1807.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE.

ITALIE.

Milan, 15 octobre.

Le général Lemarrois, aide-de-camp de S. M. l'EMPEREUR et ROI, venant de Fontainebleau, est arrivé cette nuit dans cette ville.

On écrit de Zara, sous la date du 25 septembre, que, le 9 de ce même mois, le canon de Travarnich, en Bosnie, a annoncé la nouvelle de la conclusion de la paix entre les Russes et les Turcs. On dit qu'en vertu de ce traité, Oczakow et son territoire est rendu à ces derniers, qui sont très-satisfaits des conditions de la paix, et qui attribuent les nouveaux avantages qu'ils en retirent à l'Empereur Napoléon. Les Serviens feront une paix séparée.

N. B. Quoique cette dernière nouvelle soit extraite du Journal italien, on doit cependant observer qu'elle ne fait point partie des articles officiels, et qu'elle mérite confirmation.

AUTRICHE.

Vienne, 10 octobre.

On croit que, malgré tous les préparatifs et les dispositions que l'on a faits avec la plus grande hâte, et qui doivent être finis le 10 novembre, les noces de S. M. l'Empereur ne pourront avoir lieu avant la nouvelle année.

On dit que le jour de fête de S. M., la Saint-François sera célébré à Saltzbourg.

On annonce de nouveau que la forteresse de Braunau va nous être rendue, et que nos ports de Trieste et de Fiume seront fermés aux Anglais.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 16 octobre.

Selon les lettres particulières de Londres, il n'y auroit plus d'espoir de conciliation avec les Etats-Unis d'Amérique; en conséquence, sir James Craig seroit parti d'Angleterre avec une escadre composée d'un vaisseau de 74, trois frégates, et de plusieurs bâtimens de transport avec trois régimens : sa destination est de défendre la Nouvelle-Ecosse et le Canada des attaques des Américains, qui ont déja organisé une mi-

---

les spectateurs à l'opéra de *Trajan*, qui anime les décorations, les chants, les danses, et donne la vie à tout le spectacle. Cette représentation, si long-temps attendue, a surpassé encore l'attente publique : on étoit venu préparé à des prodiges, et l'on a encore été surpris; l'imagination, qui épuise tout d'avance, est restée cette fois au-dessous de la réalité. Tous les arts se donnant la main pour embellir ce triomphe; la peinture, la musique, la danse, la poésie, unissant et confondant leurs merveilles, ont formé une espèce d'enchantement. Il ne manquoit à ce spectacle ravissant que celui qui en est l'objet : tous les vœux l'appeloient, tous les cœurs le cherchoient; mais s'il a pu dérober sa personne aux hommages, à l'admiration, à l'ivresse d'un peuple reconnoissant, il n'a pu du moins empêcher que la pensée de chaque spectateur ne le plaçât sur le char de triomphe.

La beauté et la magnificence des décorations ont enlevé tous les suffrages : on se croit transporté dans l'ancienne capitale du monde, dans la patrie des anciens Césars maîtres de l'univers : spectacle d'autant plus doux pour des Français, qu'un noble pressentiment leur annonce que Paris est appelé à remplacer dans le monde l'ancienne Rome, et va devenir la métropole des nations. Déjà les rives de la Seine étalent aux yeux du voyageur étonné, plus de miracles que le Tibre n'en offrit jamais dans ses plus beaux jours, et lorsqu'il couloit orgueilleux de baigner la reine des cités.

Ce qui a produit la plus vive sensation, c'est la marche triomphale, c'est le char attelé de quatre chevaux blancs, c'est la superbe ordonnance de cette pompe, la fière contenance des cavaliers et des chevaux : ceux qui étoient attelés au char de l'Empereur se distinguoient entre tous les autres, et paroissoient sentir qu'ils menoient un héros. Le général de l'orchestre, l'intrépide Rey, s'est vu forcé d'abaisser devant eux sa baguette magistrale : le bâton qui gouverne le peuple des musiciens eût effarouché ces nobles et fiers coursiers, accoutumés à n'obéir qu'à la voix et au sentiment de l'honneur, et toujours prêts à se révolter contre le moindre signe de rigueur et de servitude. On ne pouvoit pas appliquer à ces superbes animaux ce que dit Théramène des chevaux d'Hippolyte :

> L'œil morne maintenant, et la tête baissée,
> Sembloient se conformer à sa triste pensée.

Ceux-là, l'œil vif, la tête haute, sembloient se conformer aux glorieuses pensées de Trajan.

L'ensemble des danses est d'un effet admirable : les jeunes filles qui dansent autour du char de triomphe, et qui jettent des fleurs, rappellent les chœurs d'Israélites autour de l'arche sainte, dans l'oratorio de *Saül*. Tout ce que la cour de Terpsychore a de plus brillant étoit réuni dans les ballets : aucun des prétextes d'usage n'avoit pu être employé ni admis dans ce grand jour; les premiers talens aimoient à se confondre dans la foule, fiers du seul honneur de paroître, et fiers de se faire remarquer. Je suis fâché que Duport se soit montré si tard; car les spectateurs les plus illustres avoient déjà disparu quand il est arrivé : il vaut mieux tard que jamais, dit-on; c'est cependant à-peu-près la même chose lorsqu'on paroît quand il n'y a plus personne.

Dans cet Océan de merveilles, aucun talent n'a échappé; mesdames Gardel, Chevigny, Bigotini, ont été distinguées à leurs graces. La petite Hullin ne s'est point perdue dans la foule; l'esprit, la gentillesse, la vivacité de cet enfant vraiment extraordinaire, ont fait les délices de l'assemblée. On a fort applaudi le pas de Saint-Amand et de madame Gardel, et le pas de trois du dernier acte, exécuté par Vestris, mesdames Gardel et Clotilde. C'est une question de savoir si les décorations ont fait plus de plaisir que les danses. Quoique le public ait paru très-vivement frappé des prestiges de la peinture et de la perspective, je n'oserois cependant décider la question en faveur de la toile peinte, contre les tableaux vivans des danseurs et des danseuses.

Digitized by Google

lice de 100,000 hommes, et garni leurs côtes de batteries formidables.

Les préparatifs de guerre se continuent avec la plus grande activité dans les Etats danois. D'après un ordre du roi, il a été dressé un état exact du salpêtre, de la poudre et du plomb qui se trouvent en magasin. D'après les dispositions que les Anglais commencent à faire, l'on a lieu de croire qu'ils n'abandonneront pas volontairement la Sélande. Dans ce cas, il n'y a pas de doute que les troupes françaises n'entrent dans le Holstein.

Il a été établi une forte batterie près de Travemunde, à l'entrée du port; on y a placé les canons qui étoient dans la citadelle. M. le général Dupas a défendu sous des peines graves, aux habitans de la Trave et des côtes de la mer, de communiquer en la moindre chose avec les vaisseaux anglais qui paroissent souvent sur la rade.

On assure de nouveau que les Anglais ont occupé l'île de Bornholm dans la mer Baltique.

La division du général Boudet s'est dirigée vers Hambourg. On croit que les troupes espagnoles ne tarderont pas à quitter cette ville. S. A. S. le prince de Ponte-Corvo a assisté dernièrement à l'exercice à feu que ces dernières troupes ont fait.

Le prince Royal de Danemarck a déclaré qu'il feroit traduire devant un tribunal militaire tous ceux qui ont pris part à la capitulation de Copenhague.

Le roi de Suède a, depuis sa convalescence, accepté une fête à bord du vaisseau de l'amiral Gambier.

HOLLANDE.

La Haye, 20 octobre.

Les équipages du roi vont partir pour Utrecht. S. M. partira elle-même, mercredi ou jeudi, pour cette ville. Le gouvernement fait encore acheter à Utrecht plusieurs maisons destinées aux logemens des ministres et des personnes de la cour.

Il s'est tenu hier, au palais du Bois, un grand conseil-d'Etat.

On saura bientôt d'une manière certaine en quoi consistent les agrandissemens que notre royaume recevra du côté de l'Allemagne.

On a ouvert, à Amsterdam, chez MM. Hope et compag., au nom de S. M. le roi de Naples, une négociation de trois millions de florins, qui a été remplie le même jour, à ce qu'on assure. Cet emprunt sera remboursé en six ans, à raison de 500,000 fl.; les intérêts sont fixés à 6 pour 100.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 24 octobre.

— S. M. a daigné agréer l'hommage qui lui a été fait par M. Defrance, mécanicien à Paris, de deux tableaux exécutés par lui en écaille soudée (improprement appelée jusqu'à ce jour, écaille fondue), représentant, l'un, *le Palais impérial des Tuileries*; l'autre, *le Forum Bonaparte de Milan*. Ces objets, qui ont figuré à la dernière exposition des produits de l'industrie, sont remarquables par leur dimension, qui est de 29 centimètres sur 15.

— Une lettre de Bayonne, du 17 octobre, annonce que le lendemain 18, l'avant-garde de l'armée aux ordres de S. Exc. le général Junot, devoit marcher sur le Portugal, et aller coucher à Irun. Ce mouvement est le résultat de nouvelles qu'un courrier venoit d'apporter au général. D'autres lettres de la même date assurent aussi positivement qu'une armée espagnole, forte de 30 mille hommes, parmi lesquels étoit la garnison de Madrid, s'est ébranlée pour pénétrer en Portugal.

On a reçu à Paris des lettres de Lisbonne du 7; elles continuent à parler de l'agitation extrême qui régnoit à la cour et dans la ville; mais elles se taisent absolument sur le départ du prince du Brésil et sur celui de la flotte portugaise. Ce silence prouve que la nouvelle annoncée dans le *Journal des Landes* étoit prématurée.

— Par un décret rendu au palais de Fontainebleau, M. Rivals aîné est nommé receveur-général du département de l'Aude, en remplacement de M. Auguste Rivals, démissionnaire.

— M. Gazani est nommé receveur-général des contributions directes du département de l'Eure, en remplacement du sieur Chaillou fils, destitué.

— La deuxième légion de réserve des conscrits de 1808, formée à Metz, a passé le 21 à Vaucouleurs, se rendant au camp de Bayonne.

— Pendant l'orage du 21, le tonnerre est tombé dans plusieurs rues de Paris, notamment dans une maison de la rue de la Cerisaye, où il a renversé la cheminée, brisé une glace et des meubles. Un journal rapporte que le même jour une jeune fille a été tuée par le tonnerre, près la porte Saint-Denis. Cet orage a été suivi le lendemain par un coup de vent, qui a endommagé plusieurs toitures de maisons, et brisé ou arraché de gros arbres dans le jardin du Luxembourg.

— Le corsaire *le Grand-Napoléon* a capturé et fait entrer à Calais le brick anglais *Ebeneser*, de Londres, du port de 76 tonneaux, allant d'Exeter à Londres.

— Le corsaire *le Décidé* a introduit le 7 au Texel la prise anglaise *le Nicolas et Martha*.

COUR DE JUSTICE CRIMINELLE.

Nous avons annoncé que le 19 de ce mois, la cour de justice criminelle de la Seine avoit commencé l'instruction du procès de vingt individus accusés de onze vols. Ce procès dure depuis six jours. Le nommé Bras-de-Fer (1), qui paroît être le chef de la bande, prend sur son compte la plupart des délits, et paroît vouloir se charger de tout le poids des accusations. Nous avons voulu attendre la fin des débats d'une affaire aussi compliquée, pour donner des détails exacts sur les vols et les recélemens imputés aux accusés.

Premier vol. — Le sieur Denisbelle, marchand épicier, rue du faubourg Saint-Honoré, a déclaré que dans la nuit du 4 au 5 décembre 1806, il lui a été volé une grande quantité de marchandises, consistant en pains de sucre, bougies, café; en outre, une somme de 60 liv. prise dans son comptoir, une cuiller à potage, dix cuillers, sept fourchettes d'argent. Les accusés de ce vol sont : Bras-de-Fer, Cormier, Naudin, Barbier, Ripenelle, Bourgeois, Bellière; les recéleurs sont : Francfort, Delsahut, Alexandrine Chevillard et Marie-Rose Coterel.

Deuxième vol. — Dans la nuit du 8 au 9 novembre 1806, il a été volé, rue de Bondy, chez M. Roque, agent de change, un pot à eau en argent doré, une pendule, deux flambeaux, un écrin renfermant une paire de boucles d'oreilles en diamant, de la valeur de 3500 fr.; une bague de diamant, de la valeur de 4000 fr.; une paire de bracelets en agrafe à diamant; un peigne, garni de perles fines et de trois camées; deux petits jonts en diamant, une chaîne d'or, et plusieurs robes. Il paroît

(1) Bras-de-Fer est né à Trainel, département de l'Aube, d'une famille honnête; mais dès sa jeunesse il montra une forte inclination pour le vol. Il en fit quelques-uns auxquels on ne donna aucune suite. Il y a dix ans qu'il quitta son pays; il vint à Paris, servit deux maîtres, et les quitta pour s'adonner entièrement au métier d'escroc.

J'aime mieux juger le procès à l'amiable, et dire que les décorations et les danses ont partagé la gloire du succès.

Quinault regardoit cinq filles à marier comme un ouvrage plus difficile à faire qu'un opéra : cela peut être; mais il me semble qu'il y a des circonstances qui rendent un opéra bien difficile à faire : il faut juger l'auteur, non pas précisément par ce qu'il a fait, mais par les obstacles qu'il lui a fallu vaincre pour arriver à ce résultat. Le choix du héros est infiniment heureux : Trajan est le plus grand et le meilleur des Empereurs romains; c'est celui qui a le plus étendu les limites de l'Empire, celui qui a le plus fait pour le bonheur du genre humain. Il a eu pour panégyriste l'orateur le plus ingénieux, le plus honnête homme de son siècle, Pline, qui avoit autant de vertu que d'esprit, autant d'honneur et de courage que de talent; ce qui est fort rare. L'Eloge de Pline, quoique composé du vivant de l'Empereur, n'en mérite pas moins de confiance : il étoit alors sanctionné par la notoriété publique, et, depuis, la postérité l'a confirmé.

Il falloit choisir dans la vie de Trajan une action intéressante et théâtrale, et le meilleur Empereur n'est pas toujours celui qui prête le plus au mouvement de la scène. L'auteur ne trouvant absolument rien dans les exploits et dans la conduite de Trajan qui fût susceptible d'un intérêt dramatique, a été contraint de supposer un attentat contre sa personne, capable de faire briller sa clémence. On s'étoit hâté de condamner l'auteur sans l'entendre : une conspiration paroissoit très-déplacée un jour de fête; mais ce n'est point une conspiration de Romains contre leur chef, c'est un complot d'ennemis vaincus, de prisonniers irrités contre le général dont ils ornent le triomphe. C'est Décébale, fils du dernier roi des Daces, détrôné par Trajan, qui forme le projet de faire périr le triomphateur au milieu même de la pompe d'une fête publique. Il est secondé par Sigimare, prince dace, naturalisé Romain, dont il devoit épouser la fille. Cet acte du plus extravagant désespoir ne sert qu'à faire triompher la destinée et la clémence de Trajan : il brûle un écrit qui contient la preuve de la complicité de Sigimare avec Décébale; il pardonne au jeune prince des Daces un transport de fureur, et ne le punit qu'en l'unissant avec Elfrida.

La clémence est la plus noble des vertus; c'est l'apanage des ames supérieures, faites pour commander aux autres; c'est ce qui rapproche le plus l'homme de la divinité. Jules César, le plus grand des mortels, fut aussi le plus clément. On compte beaucoup de conquérans, très-peu dont la cruauté n'ait souillé les conquêtes. Jules César est un exemple unique d'un vainqueur qui, après une guerre de parti, ait approché les vaincus de sa personne, et en ait fait ses amis : il est vrai qu'il eut lieu de s'en repentir; mais les lâches qui abusèrent de sa grandeur d'ame seront en exécration éternelle à tout l'univers. Du temps de Trajan il n'y avoit point d'esprit de parti; tout le monde avoit les mêmes opinions politiques et morales; la société des chrétiens s'élevoit, mais sans troubler l'Empire, et les opinions sur le goût et les arts; les querelles de littérature n'étoient point encore des guerres à mort.

Le succès du poëme de *Trajan* est donc principalement fondé sur les allusions involontaires qu'il présente, et sur la manière adroite dont l'auteur a réuni dans cet Empereur romain, toutes les vertus de notre connoissance, toutes les grandes qualités qui frappent nos yeux dans le fondateur d'un Empire fait pour égaler en étendue et surpasser en gloire l'Empire romain. L'ouvrage est écrit avec élégance, avec force; on reconnoit au style un poëte exercé, et l'auteur estimé du poëme sur *la Navigation*. On pourra juger de sa versification par le morceau suivant, qui est une paraphrase d'une strophe de l'ode séculaire d'Horace :

Astre éclatant de la lumière,
Soleil, dieu du jour et des arts,
Toi qui d'un seul de tes regards

Digitized by Google

constant par les débats, que ce vol a été commis par Bras-de-Fer, Ripenelle, Bourgeois, et un nommé Henaut, décédé dans le cours de l'instruction; qu'ils se servirent d'une échelle pour escalader et pénétrer dans l'appartement de M. Roque; que Bras-de-Fer exécuta ce vol sous la direction de Ripenelle, qui ayant été trois ans au service de M. Roque, leur donna toutes les indications nécessaires pour l'effectuer. Ce fût lui qui s'assura que les bijoux étoient dans la chambre de Mad. Roque, et que celle-ci étoit absente.

Troisième vol. — Le dimanche, 26 octobre 1806, des brigands s'introduisirent, pendant la nuit, chez M. de Cauchy, à Pantin, par une fenêtre de sa chambre à coucher, dont la persienne étoit restée ouverte. Ils s'étoient servis d'une échelle qu'ils avoient volé aux environs, et à l'aide de laquelle ils étoient montés au premier étage, avoient brisé un carreau, et pénétré dans la chambre. M. de Cauchy a déclaré que malgré l'effroi dont il fut frappé dans son réveil, par une visite aussi inattendue, il voulut opposer quelque résistance aux voleurs, mais qu'elle fut vaine, parce qu'il n'avoit point d'armes; qu'il jeta quelques cris pour appeler du secours, et qu'alors les voleurs le menacèrent de le tuer s'il crioit encore. Cependant madame Cauchy survint à ses cris: ils se jetèrent sur elle, en la menaçant de l'étrangler, et lui firent plusieurs violences. Alors M. de Cauchy s'empara d'une canne à épée qui étoit dans un coin de son appartement; mais les brigands la lui arrachèrent avec violence, et, dans la lutte, ils lui cassèrent la lame sur la cuisse. Cependant les domestiques de la maison n'ayant rien entendu, M. et Mad. de Cauchy se trouvèrent à la merci de ces brigands, qui leur volèrent 2,428 liv. en différentes espèces; une boîte de chasse en or, de la valeur de 400 liv., une montre à répétition, en or.; deux boîtes à portrait; deux bourses, contenant chacune cinquante jetons d'argent; une boîte en maroquin rouge, contenant six petites cuillers à café; une montre d'or guillochée, et différens effets de femme, tels que mousselines et dentelles. M. de Cauchy a déclaré que les voleurs étoient au nombre de huit, tous bien vêtus, couverts de redingotes de couleur foncée, et coiffés de chapeaux à trois cornes. Madame de Cauchy a dit que celui qui lui serra la gorge, lui parut être coiffé d'un bonnet de coton.

Depuis cet événement, Mad. de Cauchy a été tourmentée de palpitations violentes; elle s'est trouvée dans un état de stupeur et d'étonnement qui lui donnoit un air hagard, poussant de temps en temps des cris plaintifs et de profonds soupirs; elle ne jouit plus d'un sommeil calme, et se croit toujours environnée de voleurs prêts à l'assassiner. Son mari, souffrant encore des coups qu'il a reçus, n'a pu retrouver qu'un sommeil agité par des rêves affreux.

Il n'y a de désignés aux débats, comme auteurs de ce vol, que Bras-de-Fer, Barbier, Naudin, Bourgeois, Henaut et Cormier. Ce dernier, ayant été garçon serrurier à Pantin, paroit avoir dirigé le vol, enseigné et fourni aux autres les moyens de forcer l'entrée de la maison.

Quatrième vol. — Le 20 novembre 1806, il a été volé, rue de Lille, chez madame de Saint-Aignan, absente, un crucifix en argent, une Sainte-Vierge en ivoire, trois pendules en marbre et bronze doré, et d'autres effets de ménage. Bras-de-Fer et Ripenelle paroissent avoir exécuté seuls ce vol, qui leur fut indiqué par la fille Chadorge, dite Pohu. Delsahut et Francfort, désignés au procès comme recéleurs, ont eu les pendules volées; elles ont été achetées 300 liv. par Delsahut.

Cinquième vol. — Le 29 novembre 1806, il a été volé chez M. Chapus, passage des Chartreux, à l'aide d'effractions, deux pendules, une boîte renfermant une paire de boucles d'oreille d'or et cornalines, une autre garnie de perles fines, trois autres en or, et beaucoup d'effets de linge et d'habillemens. Ce vol paroit avoir été commis par Bras-de-Fer, Barbier et Ripenelle.

Sixième vol. — Le 28 décembre 1806, il a été volé dans la maison de M. Morenq, à Passy, à l'aide d'effractions, une glace qui étoit au-dessus de la cheminée. Laurent Lecoq est prévenu d'avoir commis ce vol de complicité avec Bourgeois, dit *Bourse-Douille*. Bourgeois a déclaré qu'étant sans travail, sans asile, et passant les nuits sur des fumiers qui lui servoient de lit, il avoit fait connoissance de Bras-de-Fer, et s'étoit associé à sa bande.

Septième vol. — La nuit du 14 au 15 octobre 1806, il a été volé dans l'appartement du s^r Franconi père, jardin des Capucines, deux paquets de linge, quatre couvertures, soixante francs, et plusieurs autres effets. Les prévenus de ce vol sont Bras-de-Fer, Bourgeois et Barbier.

Huitième vol. — La nuit du 25 au 26 novembre 1806, Mad. Lombard, demeurant rue de l'Université, hôtel de Mailly, fut réveillée par sa femme de chambre, qui vint la prévenir que des voleurs étoient dans son cabinet. Elle se leva; mais les voleurs prirent la fuite au bruit qu'ils entendirent, laissant un paquet d'effets qu'ils avoient rassemblés, et qu'ils n'eurent pas le temps d'emporter. Bras-de-Fer et Ripenelle sont prévenus de cette tentative de vol.

Les trois autres vols, quoique de peu de valeur, sont aussi attribués à la même bande.

Quatre-vingt-dix témoins ont été entendus. M. Courtin, substitut du procureur-impérial, a résumé pendant trois heures toutes les charges qui s'élevoient contre chacun des accusés; son discours, aussi éloquent que parfaitement divisé, a jeté une grande lumière sur ce chaos d'iniquités.

Après avoir entendu les défenseurs, et le résumé de M. le premier président, on a fait lecture à MM. les jurés d'une série de 280 questions.

Deux défenseurs ayant réclamé sur la position des questions relatives au vol de M. de Cauchy, la cour, après en avoir délibéré, a déclaré leur réclamation nulle et contraire à la loi. En conséquence, MM. les jurés se sont retirés à 3 heures et demie dans leur chambre des délibérations.

Cours de la Bourse, du 24 Octobre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 85f 40c 50c 60c 50c 60c 50c 40c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 82f. 50c 00c 00c 00c 00c 00c 00c
Actions de la Banque de Fr. avec doublement 0000f. 0000f 00c 0000f

ANNONCE.

Lettre de Démétrius Comnène à M. Koch, membre du Tribunat, auteur de l'ouvrage intitulé : *Des Révolutions de l'Europe*; sur l'éclaircissement d'un point d'histoire relatif à la fin tragique de David Comnène, dernier empereur de Trébisonde; précédée et suivie d'une Notice historique sur la maison impériale de Comnène. Brochure in-8. Prix : 1 f. 20 cent., et 1 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Rondonneau, propriétaire du Dépôt des Lois, rue Saint-Honoré, n°. 325, près Saint-Roch.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du Journal de l'Empire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Embrasse la nature entière;
Toi qui des siècles renaissans
Mesure l'immense carrière,
Dieu favorable, écoute ma prière
Pour César et pour ses enfans:
Puisses-tu ne rien voir dans tout ce qui respire,
Et n'éclairer jamais dans les âges lointains,
Rien de plus grand que cet Empire,
De plus heureux que les Romains!

Mlle Armand a retrouvé sa voix mélodieuse : elle a reparu pour la première fois après une longue absence, jalouse de contribuer aux plaisirs de cette solennité. Madame Branchu, dans le rôle d'Elfride, a fait admirer à la fois l'excellente actrice et la délicieuse cantatrice. On a fort applaudi un trio charmant, chanté avec infiniment de goût et de grace par mesdames Ferrière, Granier et Himm. La musique, presque tout entière de la composition de M. Persuis, est noble, naturelle, expressive, très-analogue au sujet, et fait beaucoup d'honneur au talent du compositeur. M. Lesueur, qui devoit coopérer à ce grand œuvre, en a été empêché par une longue maladie : il n'y a de lui, dans toute la pièce, que trois chœurs; mais on y reconnoît le génie de l'auteur des *Bardes*.

Lays avoit fait solliciter l'indulgence du public; mais cet excellent chanteur n'en a pas eu besoin, et la plus extrême sévérité n'auroit pu qu'applaudir au goût et à l'expression avec laquelle il a exécuté plusieurs morceaux d'un chant très-agréable. Le rôle de Trajan étoit joué par Lainez : sa taille, sa figure, convenoient parfaitement au rôle, qu'il a rendu avec la majesté la plus imposante et la grace la plus noble : le costume de cet acteur étoit d'une magnificence, et d'une richesse que le véritable Trajan n'a peut-être jamais connue. Comme il ne falloit rien perdre des paroles augustes de l'Empereur, le compositeur ne lui a donné que du récitatif, que Lainez a débité avec son énergie et sa chaleur accoutumées, et dont on a entendu jusqu'au moindre mot. Je ne doute point que la foule ne se porte long-temps à cet opéra, dont l'ensemble est de la plus grande magnificence, et digne du grand objet qu'on s'est proposé dans cette fête.

LOGOGRYPHE.

Persécuté, proscrit, je vis dans les douleurs;
Mes juges ont du moins répandu quelques pleurs :
Ote ma tête, alors instrument amphibie,
Doucement je chemine au gré de ton envie;
Ote encore, et je suis l'énigme qui toujours
Ai lassé des plus fins les plus pénibles jours.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Uni-vers*.

Trois Trios, pour deux flûtes et alto; dédiés à M. Vanderlick, première flûte de l'Académie Impériale de Musique, par son élève Berbiguier. Op. V. Deuxième partie.

Prix : 9 francs.

A Paris, chez la veuve Decombe, éditeur de musique et marchande d'instrumens, quai de l'Ecole, n°. 10.

Et chez Godefroy, rue [illegible] des-Petits-Champs, n°. 4.

L'Hôpital Militaire, ou la Garnison [illegible], fait historique en un acte, en prose et en vaudevilles; par B. de Rougemont. Représenté, pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 29 septembre 1807. Prix : 1 fr. 20 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez madame Cavanagh, libraire du théâtre des Variétés, passage du Panorama, n°. 5.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze* fr. *pour trois mois, de trente* fr. *pour six mois, et de soixante* fr. *pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Geoffroi, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 14 octobre.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 62 1/2, 1/4.

On écrit de Plymouth que la corvette *l'Electra* est entrée dans ce port, et qu'elle a apporté des dépêches très-importantes de l'amiral lord Collingwood. Rien n'a encore transpiré.

Le gouvernement n'a pas laissé transpirer les nouvelles apportées de Lisbonne par le cotter *l'Albion*; mais des lettres particulières reçues par la même voie, nous apprennent qu'il n'y a plus d'espoir d'arrangement avec le gouvernement français. Les ambassadeurs d'Espagne et de France ont demandé leurs passeports le 27 du mois dernier, et les ont obtenus le lendemain. Ils devoient partir de Lisbonne le 29. Les négocians anglais avoient été informés quelques jours auparavant de l'état des affaires, et M. le consul Gambier leur avoit conseillé de faire sans délai des préparatifs pour s'embarquer avec leurs marchandises.

Des lettres apportées par *l'Albion* ne font point mention de l'arrivée de Junot à Lisbonne.

On a répandu hier le bruit que les troupes françaises étoient entrées sur le territoire portugais.

Il y a déjà cinq à six frégates portugaises et trois vaisseaux de ligne prêts à mettre à la voile. Quelques navires moins considérables sont entièrement équipés. Le reste de la marine n'est pas encore prêt, et il est douteux qu'il puisse l'être avant l'arrivée des Français à Lisbonne.

Le capitaine King vient d'arriver de Copenhague avec des dépêches de l'amiral Gambier. Nous apprenons qu'au moment de son départ la flotte danoise étoit presqu'entièrement équipée, et que l'on n'attendoit plus qu'un bon vent pour mettre à la voile.

On assure que le gouvernement a résolu de détruire la batterie de la Couronne, et les ouvrages de la citadelle de Copenhague, ainsi que le fort de Croneubourg, dans le cas où il seroit jugé à propos d'évacuer l'île de Sélande.

Un nouveau ministre va se rendre incessamment aux Etats-Unis, pour remplacer M. Erskine, qui est rappelé. M. Monroë part pour l'Amérique, dans le courant de cette semaine.

Le capitaine d'un navire américain arrêté et conduit à Plymouth, par le vaisseau de S. M. *le Bulwark*, annonce que le colonel Burr a été acquitté de toutes les accusations portées contre lui : il ajoute qu'à son départ de New-Yorck, on croyoit généralement la guerre inévitable avec la Grande-Bretagne.

Les observations contenues dans *le Moniteur* et le refus que le prince Royal a fait d'approuver la capitulation, montrent assez que l'on a négocié un traité d'alliance entre la Russie, le Danemarck et la France.

Le bruit d'une guerre avec la Russie a fait une grande sensation dans le public. On a dit que les dépêches apportées de Pétersbourg par M. Hunter, et les articles de l'armistice conclu entre les Russes et les Turcs, feroient comprendre aux ministre que l'Empereur Alexandre est tout-à-fait dévoué à l'Empereur des Français, ou qu'il est tellement lié avec lui, qu'une rupture entre l'Angleterre et la Russie est très-vraisemblable. Le nouveau ministre russe, M. Romanzow, est connu pour s'être fortement prononcé contre les intérêts de la Grande-Bretagne.

TURQUIE.

Constantinople, 16 septembre.

En conséquence de l'armistice conclu entre la cour impériale de Russie et la Sublime-Porte, lequel doit durer jusqu'au mois d'avril prochain, la navigation est ouverte de nouveau dans la mer Noire; cependant, comme la saison est déjà fort avancée, très-peu de bâtimens profiteront de ce rétablissement.

Les officiers et soldats russes prisonniers de guerre, sont sortis du bagne; ils seront embarqués sur des bâtimens de Raguse, et transportés à Odessa.

La Porte avoit proposé d'entamer à Silistrie les négociations pour la conclusion d'une paix définive; mais il paroît qu'il est survenu quelques difficultés, et l'on ne remarque encore aucuns préparatifs qui annoncent la tenue prochaine d'un congrès.

Le 1er de ce mois, les janissaires ont reçu publiquement les arrérages de leur solde; il y avoit eu auparavant quelques mouvemens séditieux parmi cette milice.

Les officiers d'artillerie et du génie français furent rappelés, le 10, des châteaux des Dardanelles à Constantinople. On craignoit cependant que l'amiral anglais, sir Robert Calder, ne tentât de forcer encore le passage avec son escadre nouvellement renforcée. Cet amiral s'est tenu jusqu'à présent entre Imbro et Tenedos.

ETATS ECCLESIASTIQUES.

Rome, 10 octobre.

Le prince François Borghèse Aldobrandini, après avoir reçu par un courrier extraordinaire de S. A. I. le prince Borghèse, l'invitation de se rendre sur-le-champ à Paris s'est mis en route, mardi dernier, pour la grande capitale.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 26 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Sémiramis, Minuit.

THEATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Irato, Maison à Vendre, l'Epoux Généreux.

THEATRE DE L'IMPERATRICE.

La prem. des *Souvenirs des Premières Amours, M. Musard, le Voyage interrompu.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Megalantropogenésie, J.-J. Rousseau, l'Hôpital Militaire.

THEATRE DES VARIÉTÉS

L'Intrigue en l'Air, les Aveugles, Une Heure de Folie, les Toits.

AMBIGU-COMIQUE.

Bedéno, Charles.

THEATRE DE LA GAIETÉ.

Le Pied de Mouton, Victor.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

(Palais du Tribunat, n°. 121, côté de la rue des Bons-Enfans.)

La Belle et la Bête, les Sabotiers, les Caquets.

SALLE MONTANSIER.

Auj., l'incomparable Ravel et sa troupe, varieront leur spectacle par des exercices nouveaux.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée, avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

BEAUX-ARTS.

Exposition des Monumens conquis par la Grande-Armée, durant les Campagnes de 1806 et 1807.

(II°. Article.)

REMBRANDT.

Le Musée possédoit déjà plusieurs portraits, quelques petits ouvrages à effets de lumière, et un beau tableau, figures un peu au-dessous de demi-nature, par Rembrandt; mais il n'avoit de ce peintre ni paysage, ni composition de grandeur naturelle. On a un plaisir particulier à trouver à la nouvelle exposition ces objets qui nous manquoient.

Une pratique ordinaire à Rembrandt, celle qui lui a le mieux réussi, consistoit à faire tomber un trait de lumière vive, sur un seul point de sa toile, en même temps qu'il affectoit de charger tout le reste d'ombres épaisses. C'est par un procédé à peu près semblable que les admirateurs de ce peintre lui ont fait sa grande réputation.

C'étoit, ils le déclarent hardiment, un homme ignorant, grossier, sans éducation que celle qu'on reçoit au moulin (*), détestable dessinateur, contempteur stupide des beautés et de l'étude de l'antique, et incapable cependant de s'élever par lui-même à rien de grand; un artiste maussade; ajustant, retournant vingt fois son modèle, pour s'arrêter enfin à la pose la plus gauche, à l'accoutrement le plus bizarre, tant il étoit étranger aux belles choses; mais il entendoit le clair-obscur! Ils ajoutent qu'il est par cela seul un très-grand peintre, le chef de l'école hollandaise, et ils conviennent entr'eux de payer ses tableaux au poids de l'or. Sans doute il y a dans ce jugement, tout extraordinaire qu'il paroît, quelque chose de vrai; mais nous pensons aussi qu'on peut le réformer sur quelques points.

(*) Rembrandt étoit fils d'un meûnier, et naquit dans un moulin, près de Leyde.

Digitized by Google

Après avoir fait un séjour de deux ans à Rome, S. Em. le cardinal Antoine Despuig est retourné en Espagne.

(*Diario Romano.*)

DANEMARCK.

Kiel, *16 octobre.*

On ne sait rien de positif sur les mouvemens de l'armée angleise en Sélande. Un jour, on annonce qu'elle se fortifie sur les côtes du Grand-Belt; l'autre jour, on assure qu'elle se rapproche de Copenhague. Il n'est pas étonnant qu'il y ait des contradictions dans des rapports recueillis de la bouche de quelques particuliers échappés aux croisières anglaises.

Cependant, il paroît assez certain qu'une partie de la flotte anglaise a mis à la voile pour la Baltique, et une autre pour le Cattegat. Une frégate, arrivée le 4 octobre, a dû apporter à l'amiral Gambier des ordres qu'il ne devoit ouvrir qu'à une hauteur déterminée, et que l'on pense être relatifs ou à la Norwège ou à la Russie. Cet amiral a rendu au roi de Suède sa visite, et a été admis à la table de ce monarque.

Un grand nombre d'officiers de la marine danoise sont passés dans le Holstein avec des passeports anglais, où ils étoient désignés comme étudians, bourgeois, négocians, etc. Il paroît que les Anglais ont su qu'on les trompoit, et qu'ils refusent aujourd'hui tout passeport. Ils ont offert aux matelots danois 8 marcs danois, environ 7 francs, par jour pour travailler à équiper la flotte; mais ils n'ont pu engager personne.

L'amiral Sten-Bille avoit reçu du prince Royal l'ordre verbal de détruire la flotte plutôt que de la rendre. En conséquence, il a refusé de signer la capitulation, et a approuvé la proposition de quelques marins qui vouloient percer les vaisseaux pour les faire submerger; mais les chefs de forces de terre ont arrêté l'exécution déjà commencée de ce projet.

Les savans apprendront avec plaisir que le précieux manuscrit de Tite-Live, qui a été conservé dans l'un des colléges de l'université de Copenhague, a échappé à la destruction.

Le gouvernement danois promet aux navigateurs qui introduiront des vivres dans les ports de Norwège, des primes considérables. On donnera pour chaque tonne de froment, de seigle ou de pois, 1 risdale; pour une tonne de salaisons, 2 rixdales, et ainsi de suite. Cet avis intéresse essentiellement les armateurs français.

PORTUGAL.

Lisbonne, *6 octobre.*

Tout est dans le désordre dans notre ville. Les Anglais s'embarquent à force, et vendent à tout prix leurs marchandises. Ils offrent leurs marchandises d'encombrement à 70 pour cent en-dessous de leur valeur, mais ils ne trouvent pas à s'en défaire, le ministre de France ayant déclaré avant son départ que toutes les marchandises anglaises seroient confisquées, et que toute vente qui en seroit faite depuis son départ, seroit regardée comme non-avenue.

Il n'y a qu'un cri ici contre l'édit qui suspend le paiement des lettres de change pendant trois mois; le gouvernement a été obligé de le révoquer.

La factorerie anglaise a fait un fonds de deux millions sterling pour le transport des anglais les plus pauvres.

La note de M. d'Aranjo, qui a été imprimée et affichée, a alarmé plus qu'on ne peut se l'imaginer. Le gouvernement n'est investi d'aucune confiance. La voix publique de Lisbonne est qu'il faut faire cause commune avec la France; que tous les alliés de l'Angleterre ont été abandonnés et sacrifiés par elle; que la France seule peut maintenir l'indépendance du Portugal; que la France seule offre des débouchés constans aux denrées du pays, et que sous le point de vue du commerce, comme sous le point de vue politique, l'amitié de la France est le seul moyen de salut pour le Portugal.

M. d'Almeida, regardé comme auteur de la conduite que tient le cabinet, excite l'indignation générale. En effet, ou les Anglais nous enverront une armée de terre pour nous défendre, ou ils ne nous en enverront pas. Dans le premier cas, que peuvent-ils nous envoyer? 10, 20, même 30,000 hommes. Mais qu'est-ce que cela? Ce n'est pas l'avant-garde d'une armée française. L'issue d'une bataille ne sauroit être douteuse, et avant la fin de l'année, nous aurons cessé d'exister. Si nous faisons cause commune avec le continent, nous soutiendrons une cause juste. L'outrage fait à tous les souverains dans l'atroce expédition de Copenhague justifiera notre guerre. Nous ferons une chose politique, puisque nous consoliderons notre existence et notre indépendance.

Les Anglais prendront le Brésil? Et comment le prendront-ils, ceux qui viennent d'être chassés de Buenos-Ayres? L'indignation qu'ils ont inspirée dans la colonie les rend peu dangereux. Les sentimens de religion des habitans du Brésil les porteroient à préférer la mort au joug des hérétiques. Ils prendront Madère, à la bonne heure, mais il faudra bien qu'ils le rendent.

En attendant, notre escadre est occupée; celle de la Méditerranée est rentrée. Tous nos préparatifs et l'alarme des Anglais feroient penser que nous voulons faire la guerre à l'Angleterre, si d'ailleurs le départ du ministre de France ne faisoit comprendre le véritable état de notre situation.

De tout cela on peut conclure que le gouvernement est sans volonté, que le cabinet est divisé et sans unanimité, et que la perte de notre patrie en sera le résultat. Maudite soit l'Angleterre! Elle est la cause de nos malheurs, de ceux du Danemarck, de ceux de l'Allemagne. Il n'y a pas un pouce de terrain sur le continent que, par ses intrigues, son machiavélisme et ses horribles maximes, elle n'ait trempé du sang de ses malheureux habitans. Haine à l'Angleterre est le sentiment commun dans lequel s'élève la génération présente.

Nous recevons la nouvelle que l'armée française, commandée par le général Junot, est déjà au milieu des Espagnes. Que fera dans ces circonstances le prince de Brésil? A mesure que le danger augmente, ses résolutions varient. Son passage au Brésil est une plaisanterie dont on menaçoit la France, comme si la France pouvoit avoir quelque chose à craindre de l'établissement d'une puissance indépendante aux Indes. Qu'est-ce que la France a perdu à l'indépendance de l'Amérique?

(*Moniteur.*)

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Extrait d'une lettre particulière de Thorn, du 10 octobre.

Il est des cantons de la Prusse où la mortalité a été effrayante. C'est la dyssenterie qui y a exercé le plus de ravages; elle n'y a pas plus épargné les bestiaux que les hommes, et une épizootie désastreuse a mis le comble aux malheurs du pays.

Cependant, au milieu de ces fléaux, les troupes françaises ont, en général, joui d'une bonne santé. Il est vrai que les chirurgiens des régimens, de concert avec leurs chefs, ont opposé aux influence du climat et de la saison, une sollicitude et des précautions qui, presque partout, ont prévenu ou contre-balancé les effets des vapeurs malignes des eaux croupissantes et des marais à moitié desséchés, ainsi que la mortelle impression d'une chaleur sans exemple dans des contrées basses et aquatiques.

S. Exc. M. le maréchal Soult, le premier, a proclamé ces services importans. Je lui ai entendu dire que c'étoit à l'activité infatigable et à la vigilance éclairée des chirurgiens de régimens, qu'il étoit redevable de la conservation de son superbe corps d'armée. Mais il faut que je dise à mon tour, que, graces à ce chef, le père et l'ami du soldat, le vin, le bon pain blanc, le riz, le vinaigre, l'eau-de-vie, etc., n'ont manqué, dans aucun de nos cantonnemens, aux jeunes conscrits d'une santé mal assurée, aux valétudinaires, aux convalescens. Les colonels ont joint leurs efforts à ceux de leurs chirurgiens. Chaque régiment a son infirmerie dans une ferme ou dans un château. On y traite paternellement les malades; on y a pour eux des soins de famille, et l'on ne peut assez applaudir à cette administration, aussi simple dans sa dépense, qu'elle est avantageuse dans ses résultats physiques et moraux.

Depuis un temps immémorial, les habitans sont ici dans

Outre plusieurs compositions de grandeur naturelle, il y a à la nouvelle exposition plusieurs portraits de Rembrandt, plus beaux encore que ceux que l'on admire dans la grande galerie.

Sous le N°. 532, une jeune femme vue de profil: le col et l'emmanchement de la tête sont mal dessinés; mais le reste de la figure est plein de vie, très-beau de couleur; et certes on ne peut dire que ce portrait soit ajusté sans goût, et même sans une sorte de grandeur et de noblesse. La disposition de la draperie du bras et sa couleur idéale ne laissent rien à desirer. Les mains sont dans la demi-teinte, sans qu'on en voie la cause. Le Titien faisoit quelquefois de ces choses; et quand on lui en demandoit l'explication, c'est apparemment, répondoit-il, un nuage qui aura passé devant le soleil; mais on sait que le plus souvent Rembrandt ne mettoit ainsi certaines parties dans l'ombre, que parce qu'il ne pouvoit pas les dessiner.

Reynolds cite aussi un tableau de ce peintre, représentant un guerrier, dans lequel tout le reste de la composition est si entièrement sacrifié à l'effet de la lumière qui tombe sur l'armure brillante du héros, qu'on a même peine à distinguer le visage, tant la teinte en est sourde. Un portrait que nous avons sous le N°. 529, prouve que cette bizarrerie n'étoit pas un effet constant de la manière de faire de Rembrandt. Dans ce portrait d'un guerrier couvert d'une cuirasse d'acier poli, l'effet de la lumière sur l'armure n'exclut pas, dans la figure, un ton de couleur très-vif, très-vraie et digne des bons coloristes; je veux dire des peintres qui savent imiter la chair.

Un troisième portrait (N°. 531) n'a point cette dernière sorte de mérite: celui-là est tout entier comme dans une demi-teinte; il nous servira cependant à repousser, jusqu'à un certain point, le reproche que l'on fait au patriarche des peintres hollandais, d'avoir entièrement manqué d'élévation dans les idées. Cette figure est d'une noblesse et d'une élégance extraordinaire: je veux bien que, cette fois, Rembrandt ayant rencontré un beau modèle, il lui a suffi de le saisir comme il se présentoit; mais cela seul suppose un discernement dont beaucoup de peintres, même parmi ceux qui se piquent de beau génie, ne sont pas capables. Certainement il faut plus qu'une habitude servile d'imitation pour transporter ainsi sur la toile cette finesse et cette dignité de traits, qui sont en quelque sorte les qualités morales de la physionomie.

On ne peut guère douter que le Prisonnier en colère (N°. 540) soit un portrait: la tradition le donne pour celui d'un prince de Gueldre; et je crois avoir vu, dans la grande galerie, un portrait tout-à-fait ressemblant à ce Prisonnier. Quoi qu'il en soit, la lumière est de l'effet le plus beau, le plus vrai; elle n'a rien d'affecté, et les chairs sont belles: le manque de noblesse et de beauté a même son excuse, du moins pour ce qui concerne la figure principale. La colère est, de tous les mouvemens de l'ame, celui qui altère et dégrade le plus la physionomie. L'essentiel étoit de bien saisir l'agitation et la violence de cette passion impétueuse; et c'est à quoi le peintre a fort bien réussi. Le vieillard dont la tête paroît au guichet, n'auroit point assez de dignité pour un père et pour un prince; mais si l'on suppose que ce n'est qu'un vieux serviteur de la maison de Gueldre, il n'y aura rien à redire non plus sur ce point.

Rembrandt peignoit dans la pâte, comme font la plupart des coloristes. Ce procédé respecte peu la pureté des contours; mais il a quelque chose de vague qui convient particulièrement au portrait, et produit d'ordinaire ce qu'on appelle des ressemblances frappantes, parce qu'il y a en effet toujours un peu de vague dans le premier aperçu d'une chose aussi mobile que la figure de l'homme; et ce n'est jamais que par un examen plus ou moins réfléchi, qu'on aperçoit la régularité des traits d'un beau visage, de même que la perfection du dessin d'un tableau. (*)

(*) Voyez, pour de plus grands détails sur cette manière de peindre, l'article *Pâte*, dans le *Dictionnaire des Sciences et Arts* de M. Lunier. Trois volumes in-8°. Prix: 24 fr., et 30 fr. par la poste. Chez le Normant.

Digitized by Google

l'usage de purifier leur eau en la faisant passer à travers les charbons et la braise de leur four. On voit par là qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

PRUSSE.

Memel, 28 octobre.

La déclaration suivante a été publiée ici et dans la gazette de Kœnigsberg :

« Depuis la conclusion de la paix de Tilsit, il s'est répandu, au sujet du gouvernement prussien, des bruits sans nombre, qui ne peuvent avoir d'autre but que de causer quelque sujet de méfiance entre les puissances qui se sont rapprochées, et de jeter un jour défavorable sur les intentions de la cour de Prusse. Il seroit impossible de démasquer et de combattre de semblables nouvelles; mais s'il y a des gens assez hardis pour forger et pour publier des pièces imaginaires, le gouvernement ne peut garder le silence davantage. Il n'y a pas long-temps qu'on a mis au jour, dans les environs, et probablement aussi dans les villes de la monarchie prussienne qui sont encore occupées par les Français, une prétendue convention que l'on dit avoir été conclue entre des commissaires prussiens et anglais, d'après laquelle il auroit été promis à la cour de Londres, qu'on permettroit à l'avenir, comme par le passé, aux bâtimens anglais d'entrer dans les ports prussiens. Cette convention, ainsi que toute autre pièce de ce genre, est déclarée ici, par ordre de S. M. le roi de Prusse, fausse et mensongère. Et, pour prouver que S. M. a donné une exécution fidelle et complète au 27e article du traité de Tilsit, il ne faut que citer les ordres donnés par le roi, en date du 1er septembre, publiées par la gazette de Kœnigsberg, et les mesures sévères qui ont été prises le 23 du même mois, et qui ont été renouvellées, pour assurer l'exécution de cet article. Le public doit être en conséquence suffisamment prévenu de se tenir en garde contre de semblables nouvelles, qui seroient en contradiction avec la présente déclaration.

» D'après l'ordre spécial de S. M. »

GOLTZ.

Berlin, 12 octobre.

Des personnes en place, qui sont près du roi, se disposent à faire venir leurs familles à Memel, vu qu'elles n'ont encore aucun espoir de revenir ici de sitôt.

Les bons du trésor royal s'échangent avec beaucoup de peine à 20 pour 100 : les autres papiers de l'État ne perdent pas moins.

Le gouverneur français de Stetin a fait publier, que les militaires prussiens (officiers et soldats) qui sont nés en Saxe, en Westphalie ou autre pays faisant partie de la Confédération du Rhin, et qui se trouvent actuellement dans la Poméranie prussienne, pourront, s'ils le veulent, retourner chez eux; et il leur sera délivré par le gouverneur-général les passeports nécessaires à ce sujet.

On écrit de Posen, que pour augmenter les fortifications de Varsovie et de Thorn, on transporte par eau dans ces deux villes le parc d'artillerie qui se trouvoit à Posen.

Plusieurs corps de la Grande-Armée sont en mouvement : les uns reprennent leurs cantonnemens dans la Prusse et la Silésie; les autres continuent leur marche vers la France, d'autres enfin vont rejoindre l'armée du maréchal Bernadotte. Ils reçoivent, les uns et les autres, des renforts venant de la France.

L'administration de l'Ecole d'industrie, pour les enfans pauvres à Berlin, a demandé à la reine de Prusse la permission de donner à cet établissement le nom *d'Ecole de Louise*. S. M. a répondu dans les termes les plus flatteurs, et a fait présent à l'École de 100 frédériks d'or.

AUTRICHE.

Vienne, 10 octobre.

Les exercices de troupes, qui sont ordinairement terminés à la fin de septembre, dureront, cette année, jusqu'au mois de novembre.

M. le comte de Saurau, commissaire provincial impérial en Styrie, a remarqué différens abus très-graves qui ont lieu dans le recrutement. Des recherches ont été faites par une commission nommée à ce sujet; et déjà deux capitaines de cercles et plusieurs autres officiers ont été congédiés du service.

L'archiduc Charles est de retour dans cette capitale, où il paroît très-occupé. S. A. I. ne tardera pas à repartir pour la Haute-Autriche.

On s'occupe en Gallicie et en Hongrie de tous les moyens propres à faire fleurir le commerce. Il est question d'établir une foire à Brodi, pour attirer les Russes et les Polonais qui pourroient y acheter un grand nombre d'articles.

On a découvert dans la Bukovine, une source d'eau minérale, qui a, dit-on, de grandes vertus.

ALLEMAGNE.

Cassel, 15 octobre.

On lit aujourd'hui dans la gazette de cette ville l'article suivant :

« Quand même les motifs les plus puissans n'engageroient pas tous les habitans bien intentionnés du royaume de Westphalie, d'aller au-devant de leur nouveau souverain avec un cœur plein d'amour pour leur roi, l'esprit qui règne dans le décret que la régence vient de publier contenant les assurances les plus consolantes de la part de S. M., seroit plus que suffisant pour nous exciter à vouer à notre roi toute notre affection. Heureux le peuple que le souverain se propose de gouverner avec une justice impartiale, et dont il ne jugera les actions et les droits que d'après les lois! Mais aussi malheur au peuple qui seroit assez aveugle pour méconnoître ces avantages, et qui ne feroit pas tous ses efforts pour donner à un tel monarque des preuves continuelles de sa soumission et de son obéissance. »

Francfort, 21 octobre.

M. le général français Lasalle est passé avant-hier ici, venant de l'armée.

Les courriers sont très-fréquens entre Paris et Memel, et, suivant les apparences, il se traite entre ces deux cours des objets importans. Des lettres de cette dernière ville disent que l'Empereur Alexandre doit se rendre à Mittau, où il aura une conférence avec le roi de Prusse. Cette nouvelle mérite confirmation.

La garde impériale française a quitté Hanovre le 15 de ce mois pour retourner en France.

Le roi et la reine de Westphalie sont attendus à Stuttgard pour le 30 octobre. On fait dans cette ville de grands préparatifs pour la réception de LL. MM.

On a reçu à Francfort des nouvelles de S. A. Em. le prince-primat, qui se trouve toujours à Fontainebleau. Comme il a

---

Il s'en faut de beaucoup que Rembrandt ait aussi bien réussi dans les grandes compositions historiques que dans le portrait. Le fils du meûnier de Leyden reparoît avec toute son ignorance et sa grossièreté, dans le tableau de Samson trahi par Dalila (Nº 541.) Il faut pourtant reconnoître, même dans cet ouvrage, une grande vérité d'action, une disposition de lumière qui ajoute considérablement à l'effet de la scène, et un assez grand mérite d'expression dans les deux personnages principaux. Mais l'auteur s'étoit proposé des difficultés trop au-dessus de ses forces. Sa scène, nombreuse en personnages, exigeoit un grand espace; et il ignoroit entièrement la perspective, même celle qui n'a pour objet que de détacher les unes des autres les parties d'une même figure.

Un troupe de Philistins, armés de toutes pièces, se tenoient dans une embuscade. Au signal convenu, ils se sont précipités pour attaquer Samson par derrière, et il a renversé sous lui le premier qui a osé le saisir. L'un de ces Philistins lui tient à présent sa hallebarde appuyée sur la poitrine; un second lui enfonce une dague dans les yeux, tandis que plusieurs autres chargent avec effort ses bras de chaînes. Cependant la perfide Dalila s'esquive en emportant la fatale chevelure. La situation de Samson est dégoûtante; mais le peintre a, comme nous l'avons déjà remarqué, fort bien rendu les effets et l'expression de son horrible douleur : malheureusement il a découvert beaucoup de nu dans cette figure, qui est toute de raccourci; les autres personnages sont aussi vus en grande partie dans cette position, et le dessin est tellement incorrect, et la perspective si mal observée, qu'ils ne présentent qu'un groupe de figures estropiées et grotesques. Pour Dalila, elle semble une ombre sans épaisseur, et qui n'occupe point d'espace.

Jacob bénissant les enfans de Joseph (Nº. 527), tableau adroitement composé de demi-figures, n'offroit pas les mêmes difficultés d'exécution que le Samson abattu sous ses ennemis; mais cette composition est en même temps si remarquable par la sagesse de l'ordonnance et la beauté de l'expression, que cela fait douter à quelques-uns qu'elle soit de Rembrandt.

Jacob, satisfait de la conduite de Joseph, ne voulut pas que ses fils, Ephraïm et Manassé, qui étoient nés en Egypte, fussent privés pour cela, de la promesse, qui étoit l'héritage d'Isaac et d'Abraham; il les désigna pour être chefs de deux tribus qui porteroient leur nom; il ordonna à ses autres enfans de les regarder comme s'ils étoient deux de leurs frères, et il les bénit en disant : « Que le Dieu devant lequel » ont marché mes pères, Abraham et Isaac; le Dieu qui m'a nourri » depuis ma jeunesse jusqu'à ce jour; que l'ange qui m'a délivré de » tous maux, bénisse ces enfans; qu'ils portent mon nom et les noms » de mes pères, Abraham et Isaac, et qu'ils multiplient de plus en plus » sur la terre. »

Tel est le moment de l'action, et le peintre en a bien saisi toute la grandeur et la simplicité. Sa scène est grave sans avoir rien de trop pénible pour le spectateur : car la mort qui s'approche n'a point le désordre des morts prématurées; elle ne repousse ni le calme ni les affections douces.

Le vieillard tout à l'heure comblé de jours, et plus chargé d'ans que d'infirmités, s'est soulevé sur son séant; son fils le tient dans cette position, appuyé sur l'un de ses bras, tandis que de l'autre il dirige sa main bénissante sur la tête des deux enfans. On sent à ces soins et au mouvement de satisfaction intérieure peint sur le visage de Joseph, qu'il met un grand prix et attache une grande importance pour sa postérité à cette bénédiction : les mêmes sentimens se remarquent fort bien dans la contenance d'Asaneth son épouse. Ephraïm, le plus jeune des deux enfans, et qui a cependant la première part dans les bénédictions de Jacob, semble justifier cette préférence par le caractère de douceur de sa physionomie et l'expression fortement prononcée de ses sentimens

Digitized by Google

fait venir auprès de lui ses conseillers d'Etat intimes, MM. de Colborn et d'Eberstein, on en conclut qu'il travaille à régler les affaires de l'Allemagne ; mais on ne sait encore rien de positif au sujet de ces négociations ; car tout ce qu'on a dit jusqu'à ce jour, ne consiste qu'en bruits vagues aussitôt démentis que répandus. Ce qui fait croire que le prince-primat prolongera son séjour à Paris, c'est qu'on vient d'apprendre que S. A. rappelle auprès d'elle une partie de sa suite, qui étoit déjà revenue à Aschaffenbourg.

EMPIRE FRANÇAIS.

Bordeaux, 20 *octobre*.

Les papiers américains reçus en cette ville contiennent un arrêté du général de brigade Ferrand, commandant à Saint-Domingue, par lequel il accorde aux colons réfugiés dans tous les pays neutres de l'Amérique, des concessions de terrains dans la presqu'île de Sunama, à la charge par eux d'y fonder dans le courant de l'année un établissement de culture. Cet arrêté, qui sera soumis à la sanction de S. M. I. et R., contient plusieurs autres dispositions relatives au bien-être des colons réfugiés et à l'amélioration de la culture dans cette partie intéressante de la colonie. Un des articles porte que, parmi les terres non concédées, le gouvernement se réserve jusqu'à nouvel ordre toutes celles où il existe des bois d'acajou, et la concession ne pourra en avoir lieu qu'après l'exploitation de ces bois.

Paris, 25 *octobre*.

Nous recevons à l'instant les papiers anglais du 15 octobre, qui portent en substance ce qui suit :

« Un vaisseau arrivé de Malte a apporté la nouvelle que sir Arthur Paget avoit entièrement échoué dans sa mission à Constantinople.

» Le même vaisseau annonce qu'à l'instigation des Français, l'Empereur de Maroc refuse à la garnison de Gibraltar toutes les provisions qu'il lui fournissoit depuis longtemps.

» D'autres dépêches, arrivées en 15 jours de Saint-Pétersbourg, portent que les Français ont pris un ascendant sans exemple à la cour de Russie, et que l'Empereur Alexandre a ordonné un embargo général sur tous nos bâtimens. Cette nouvelle a produit une grande sensation à la bourse. »

(*A demain les détails.*)

— Le 15 octobre, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, et la famille impériale, ont daigné signer le contrat de mariage de Mlle Faypoult, fille du préfet du département de l'Escaut, avec M. de Ségainville, premier aide-de-camp de S. Ex. le maréchal Bessières, chef d'escadron dans la garde impériale, membre de la Légion-d'Honneur, et chevalier de l'Ordre de Mérite de Wirtemberg.

— M. Bacher, médecin de S. A. I. Madame, mère, est mort mercredi dernier.

— Conformément à la déclaration unanime du jury, donnée à deux heures du matin, Bras-de-Fer, Barbier, Bourgeois, Cormier, Naudin, Francfort et Delsahut, ont été condamnés à 24 années de fers ; Suzanne Leroux, à 24 années de réclusion ; Ripenelle, Bellière, Villot, ont été condamnés à 16 années de fers ; les filles Meunier et Pohu, à 16 ans de réclusion. Le nommé Derousard a été condamné à 14 années de fers et à six heures d'exposition, ainsi que les précédens. Les femmes Dessaint, Chevillard, Ripenelle, Faucon, Lecoq, Chandeson, ont été acquittées.

— La première édition de l'intéressante *Notice sur la cour du Grand-Seigneur*, par M. Beauvoisins, dont nous avons parlé dans notre numéro du dimanche, 18 du présent, ayant été épuisée en peu de jours, nous annonçons la seconde, revue et corrigée : elle se trouve chez les mêmes libraires, Gabriel Warée, quai Voltaire, n°. 21, et chez le Normant, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. Prix : 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 25 octobre.

41 — 80 — 46 — 27 — 39.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 26 octobre 1807, au samedi 31 ; SAVOIR :

CINQ POUR CENT CONSOLIDÉS.

Semestre échu le 22 septembre 1807.

Bur. N°s	1, lett. A, P.	6000
	2 — D. du n° 1 à	8000
	3 — G, H.	5000
	4 — M, N, O.	4500
	5 — C, K.	7000
	6 — L.	9000
	7 — Q, R, U, V, W.	3000
	8 — B.	8000
	9 — E, I, J, S.	2500
	10 — F, T, X, Y, Z.	4000
	11 — D. du n° 39851 à	43500

Les lundi 26, mercredi 28 et vendredi 30 octobre.

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Le jeudi 29 octobre, depuis le 1er semestre an 11 jusqu'au semestre échu le 1er messidor an 13 inclusivement, par tous les bureaux.

Les bureaux de paiement seront ouverts à neuf heures du matin.

ANNONCE.

Annales Nécrologiques de la Légion-d'Honneur, ou Notices sur la Vie, les Actions d'éclat, les Services Militaires et Administratifs, les Travaux Scientifiques et Littéraires des Membres de la Légion-d'Honneur, décédés depuis l'origine de cette institution ; dédiées à S. M. l'Empereur, et Roi, chef suprême de la Légion-d'Honneur, et rédigées d'après des mémoires authentiques, par Joseph Lavallée, chef de division à la grande chancellerie de la Légion-d'Honneur, secrétaire perpétuel de la Société Philotechnique de Paris, membre de l'Académie Celtique et de celle des Enfans d'Apollon, de la Société royale des Sciences de Gottingue, des Académies de Dijon, Nancy, etc. Un vol. *in*-8°. de 420 pages, imprimé sur beau carré fin d'Auvergne, et sur caractère neuf de Philosophie, grande justification ; avec quinze portraits de légionnaires, gravés en taille-douce, et dont les dessins ont été fournis par les familles des légionnaires. Prix : 8 fr. 50 cent. broché, et 10 fr. par la poste ; en papier vélin, 16 fr. sans le port.

Cet ouvrage étant par ordre alphabétique, fait suite aussi au Dictionnaire des Hommes célèbres.

A Paris, chez F. Buisson, lib., rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du Journal de l'Empire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. On imprime la liste des Souscripteurs, qui leur sera délivrée *gratis* : on les invite à écrire leur nom très-lisiblement.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

religieux. La tête du vieillard est assez belle ; le vêtement de peau de bête qui lui réchauffe les épaules, est pittoresque et patriarcal. La figure d'Asneth, sans être plus que les autres d'un style très-élevé, a pourtant quelque chose de maternel qui la rend touchante et déjà vénérable : enfin, ce tableau peu terminé, et moins extraordinaire que les autres Rembrandts par la couleur et l'effet de lumière, est un de ceux qu'on admire le plus, avec raison, à la nouvelle exposition.

Je crois que le pinceau de Rembrandt étoit peu propre à peindre la verdure des bois, l'espace et le vague des campagnes : ses deux paysages et son effet de lumière (N° 535, 536 et 538), sont plutôt des choses rares que de belles choses. Cependant on peut dire que ce peintre célèbre n'étoit pas connu en France avant cette exposition ; nous avons, pour cela, cru devoir consacrer un article tout entier à l'examen de ses ouvrages, promettant toutefois à nos lecteurs, que nous serons moins diffus une autre fois. M. B.

MODES.

Le gros-bleu, comme le gros-jaune, perd de son crédit. Dans quelques magasins on emploie du bleu de ciel ; dans d'autres du rose, et, d'un ruban pékin, à raies canelées, se font des capotes nouvelles, très-recherchées. Les couleurs de ce ruban sont lilas et blanc, marron et rose, cerise et gros vert.

On ne porte presque plus de fleurs ; mais les fo'ettes se maintiennent.

CHARADE.

Mon premier du discours est un lien utile ;
Mon second fait venir, ou chasse les amours ;
Pour regagner mon tout, et trouver leur asile,
Le vieillard et l'enfant ont besoin de secours.

Le mot du dernier Logogryphe est *Drame*, dans lequel on trouve *rame* et *ame*.

A la Petite Pauline, rue des Fossés-Montmartre, n. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On continue de trouver dans ce magasin, des assortimens complets et bien choisis, en schalls dans toutes les grandeurs et qualités, en étoffes pour robes de fantaisie, à raison de 14 fr. la robe et au-dessus, en basins gauffrés et mousselines brodées pour meubles, en mousselines-gaze unies et brochées, à 5 fr. ; et dans le très-beau, en cravates à bordures, et en batistes et perkales 5/4, à 6 fr. 50 c. On y a reçu de nouveaux assortimens en linge de table damassé, ouvré, à linteaux et en grand et petit damier : ce dernier reste toujours établi à raison de 66 fr. le service. On y trouvera également de grands assortimens de toiles dans toutes les largeurs et dans le très-beau, ainsi que des chemises en perkale, bien conditionnées, dans les prix de 12, 15 et 18 fr., et des broderies en tous genres.

Dictionnaire des expressions vicieuses, usitées dans un grand nombre de départemens, et notamment dans la ci-devant province de Lorraine ; accompagnées de leur correction, d'après la cinquième édition du Dictionnaire de l'Académie, à l'usage de toutes les écoles ; par J. F. Michel, ex-directeur du pensionnat établi près l'école centrale du département de la Meurthe, directeur d'une école secondaire, membre de la société académique de Nancy. Prix : 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.

A Nancy, chez l'auteur, rue des Ponts, n°. 251 ; Vigneulle, imprimeur, rue J.-J. Rousseau ; Bontoux, libraire, même rue, n°. 128.

A Metz, Commerci, Toul, Bar, chez les principaux libraires.

A Paris, chez Colas, imp.-lib., rue du Vieux-Colombier, n°. 26 ; Chez Augustin Delalain, imp.-lib., rue Saint-Jacques, n°. 38.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 15 *octobre*.

Fonds publics. — Trois pour cent réduits, 65; trois pour cent consolidés, 62 1/8. — *Omnium*, 1/2 de perte.

Un vaisseau américain, arrivé en 15 jours de S. Péterebourg, a annoncé qu'un embargo général avoit été mis dans tous les ports de la Russie, sur les bâtimens anglais. On ne vouloit pas croire à cette nouvelle, parce qu'elle arrivoit par le canal de gens avec qui nous avons de sérieux démêlés; mais elle a fait une si grande sensation à la Bourse, elle a obtenu un si grand crédit au café de Lloyd où l'on est généralement bien informé, qu'il est presque impossible d'en douter. Toutes les lettres particulières qui parloient de l'ascendant pris par les Français à la cour de Saint-Pétersbourg, et les dépêches apportées par M. Hunter, sembloient d'ailleurs nous préparer à cette nouvelle, que le gouvernement n'a pas contredite. (*The Star.*)

Sir Arthur Wellesley a déjà assisté à un conseil de ministres qui a eu lieu hier. Tous les membres avoient reçu des ordres exprès de s'y rendre; on avoit envoyé un courrier à ceux même qui étoient absens de la ville.

M. Hunter, qui est arrivé en si peu de temps de Saint-Pétersbourg, est au moment de repartir avec des dépêches ministérielles pour la même destination. (*The Traveller.*)

C'est le 20 de ce mois qu'on attend le général Withelecocke, arrivant de la Plata avec la plus grande partie de son armée. (*Idem.*)

La garnison de l'île danoise d'Helygoland, sera composée de quatre détachemens, l'un d'artilleurs et de troupes de génie; les autres du 3°, 5° et 8° du corps royal des vétérans sous le commandement du colonel Hamilton. (*The Star.*)

Ce n'est ni à la malveillance ni au gouvernement danois qu'il faut attribuer l'accident arrivé à l'arsenal de Copenhague, qui a failli devenir la proie des flammes. L'étourderie d'un soldat, qui tira un vieux mousquet ne le croyant pas chargé, en est la seule cause. La décharge mit feu à la mèche d'une bombe, qui bientôt après fit explosion, et mit en pièces notre étourdi et douze infortunés qui se trouvoient là.

L'ingénieur, inventeur des nouvelles fusées volantes qui ont fait tant de mal à Copenhague pendant le bombardement, se noya hier à Wolwich, en descendant du vaisseau qui le ramenoit de sa brillante expédition!!! On a fait tout au monde pour retrouver son corps, mais inutilement. (*Morning-Chronicle.*)

Vingt-trois familles anglaises, domiciliées à Lisbonne, sont déjà arrivées à Falmouth par le dernier paquebot: le gouvernement portugais flotte encore incertain; mais quelque mesure qu'il prenne, le retour de nos compatriotes, presque tous négocians, prouve assez qu'il ne peut rien arriver dans ce pays qui nous soit favorable. (*The Star.*)

Ont été présentés à S. M., à son dernier lever: M. George Rose, chargé d'une mission spéciale aux Etats-Unis d'Amérique; M. Jenkinson, arrivant de Vienne; et le vice-amiral Warren, allant remplacer l'amiral Berkeley dans le commandement de l'escadre stationnée à Halifax.

Huit vaisseaux chargés de charbon ont été pris par les Français, jeudi matin, sur les côtes de Kent; un 9° nommé *la Rose*, a péri corps et biens.

Nous apprenons que M. Merry est parti pour la Baltique, non pas, comme nous l'avions annoncé, chargé d'une mission auprès de la cour du Danemarck, mais dépêché vers le roi de Suède, pour connoître ses véritables sentimens à notre égard depuis l'affaire de Copenhague. (*The Star.*)

VALACHIE.

Bucharest, 12 *septembre*.

Hier 11, on a célébré ici avec beaucoup de pompe et de magnificence la fête de S. M. l'Empereur de toutes les Russies. Dans la matinée, le service divin a eu lieu solennellement. La noblesse du pays, ainsi que tous les corps d'officiers y ont assisté. Il y a eu ensuite grand dîner chez S. Ex. le général commandant en chef, M. le chevalier de Meyendorff; la table étoit de 80 couverts. M. le baron de Senf-Pilsach, envoyé de Prusse, et tous les officiers français qui se trouvent actuellement ici, s'y sont trouvés. M. le général de Trisizew a donné le soir un bal qui a été suivi d'un souper magnifique. La façade de l'hôtel de ce général étoit décorée de plusieurs milliers de lampions. Un grand nombre d'habitans, entr'autres, M. Marenti, major de la place, avoient illuminé leurs maisons.

Dans la même journée, on apprit que cette réjouissance étoit la dernière que les Russes feroient à Bucharest, et que M. le général Milloradowich, qui s'est fait aimer de tous les habitans, devoit se mettre incessamment en marche avec sa division. En effet, l'avant-garde est partie hier, et le reste du corps d'armée s'ébranlera successivement.

ALLEMAGNE.

Insprück, 15 *octobre*.

L'organisation du militaire bourgeois de cette ville, est terminée. Il y a un corps de chasseurs et deux compagnies de fusiliers, que l'on exerce journellement aux armes.

On apprend de Malte qu'il y est arrivé une décision du gouvernement anglais, portant qu'à l'avenir aucun pavillon ne sera regardé comme neutre, et que toutes les nations qui ne sont point alliées de l'Angleterre, seront regardées et traitées comme ennemies. Il a été déjà arrêté, à ce qu'on prétend, plusieurs bâtimens russes, qui seront retenus jusqu'aux explications ultérieures qui doivent avoir lieu entre les cours de Pétersbourg et de Londres.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 27 Octobre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Le Triomphe de Trajan.

THÉATRE FRANÇAIS.

Abdélazis et Zuleima, le Parleur contrarié.

THEATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lina, ou le Mystère, Alise.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Marionnettes, les Souvenirs, les Ricochets.

THEATRE DU VAUDEVILLE.

Les Deux n'en font qu'Un, Fanchon, le Prix.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Nuit d'Auberge, M. Vautour, Une Heure de Folie.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Abdala, Roséline.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue du Diable, les Petits Troubadours.

OMBRES CHINOISES DE SERAPHIN.

Le Cabinet renversé, le Pont cassé, la Conquête de la Chine.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 fr.

THÉATRE FRANÇAIS.

Reprise des Châteaux en Espagne.

Il est bon et utile de reproduire sur la scène d'anciennes pièces: cela sert à délasser le public, à exercer les acteurs, à varier le spectacle; mais il faut choisir les pièces qu'on veut remettre, il faut surtout les bien jouer: c'est de là que dépend le succès. Ces deux conditions n'ont point été observées à l'égard des *Châteaux en Espagne*: la pièce est mal choisie et médiocrement jouée; les deux principaux rôles sont manqués.

Les Châteaux en Espagne sont les rêves d'un homme éveillé. Le travers des faiseurs de châteaux est moins un vice ou un ridicule, qu'une folie; et les folies trop prolongées ennuient. Il y a une sorte de monotonie dans toutes les extravagances de Dorlange; et l'on n'en est pas quitte pour celles du maître: le valet bâtit aussi des châteaux; l'un et l'autre sont prodigieusement diffus dans leurs descriptions et dans leurs récits chimériques. Le style est agréable, mais diffus, chargé de détails et de minuties qui sont des niaiseries, quand l'art de l'acteur ne sait pas les faire valoir.

Les Châteaux en Espagne, avec une foule de choses charmantes, ont donc le secret d'ennuyer: la pièce n'a point de fonds; et quand l'auteur en traça le plan, il fit lui-même un château en Espagne. La première représentation n'en fut pas heureuse; quelques changemens, et sur-tout le talent prodigieux de Molé, ramenèrent le public: c'étoit vraiment l'acteur qui faisoit la pièce sur le théâtre. Si tous ces songes de l'imagination de Dorlange ne sont pas débités avec une grace infinie et un charme tout particulier, ils finissent par endormir l'auditeur. Grace à Molé, la pièce se soutint et fit beaucoup rire jusqu'à la révolution, grand et terrible château en Espagne, songe épouvantable, qu'on a de la peine à croire, à présent qu'on est réveillé.

Digitized by Google

Carlsruhe, 19 *octobre*.

M. le chevalier Gronovius, ministre plénipotentiaire de Hollande près notre cour, a présenté hier dans une audience solennelle, à S. A. R. le grand-duc, le grand cordon de l'Ordre Royal de Hollande, ainsi que deux grandes décorations semblables du même Ordre, pour que S. A. R. en disposât.

Francfort, 22 *octobre*.

M. Achard, courrier du cabinet français, est passé hier par cette ville, venant de l'armée, et se rendant à Paris.

La garde impériale est attendue incessamment ici. La première colonne doit arriver le 24.

Toutes les lettres d'Italie confirment la nouvelle de l'arrivée à Corfou de l'escadre russe de l'amiral Siniavin, avec les troupes qui avoient occupé jusqu'à présent l'île de Tenedos. Ces troupes, et celles qui étoient encore à Corfou, sont attendues à Venise, d'où elles iront joindre les cinq mille hommes de la même nation, qui sont cantonnés à Padoue. La petite escadre du contre-amiral Paratinskoy a déjà quitté Venise, pour se rendre à Corfou, et opérer sa jonction avec l'amiral Siniavin. On porte à 70 mille hommes le nombre des troupes françaises qui se trouvent actuellement dans le pays de Venise, le Frioul, la Dalmatie, etc. On ne connoît pas leur destination ultérieure.

On évalue à huit millions les présens que l'Empereur Napoléon vient d'envoyer à l'Empereur Alexandre.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 26 *octobre*.

— Suivant les dernières nouvelles reçues de Bayonne, le quartier-général de l'armée commandée par M. le général Junot, a dû arriver le 24 ou le 25 au plus tard à Pampelune, capitale de la Navarre espagnole.

— On va reconstruire le théâtre de la Gaîté. C'est M. Peyre qui est l'architecte chargé de ce travail.

— La dernière course de chevaux a eu lieu hier au Champ-de-Mars. C'est encore *miss Annette* (la jument de M. Carpentier) qui a remporté le grand prix de 4000 fr. Elle a couru avec une autre jument blanche, victorieuse dans les courses de département.

— Depuis long-temps les habitans de Paris se plaignoient du rétrécissement de tous les passages qui conduisent dans le jardin du Palais-Royal, et particulièrement de celui du Perron. On assure que le gouvernement vient de donner des ordres pour faire pratiquer une entrée plus noble et plus spacieuse dans cette partie de la galerie qui fait face au palais.

— MM. de Loriston et Najac viennent d'être nommés premiers pages de S. M. I. et R., à la place de MM. Marescot et Castille, nommés officiers.

— C'est le 15 novembre que s'ouvrira la maison d'éducation d'Ecouen, destinée aux filles des membres de la Légion-d'Honneur. On assure qu'en vertu du règlement, les hommes sont formellement exclus de cette maison, et que les femmes seules sont admises à y enseigner les arts utiles et les arts d'agrément.

— Depuis deux ans il existoit de vifs et éclatans démêlés entre le sous-préfet de Dôle et le maire de cette ville. Le sous-préfet accusoit le maire d'avoir *soustrait, dilapidé, employé illégalement les deniers communaux, et d'être débiteur d'une somme de 192,277 fr.* Cette affaire avoit été portée à la connoissance du public, par des écrits imprimés, de part et d'autre, sans l'autorisation des autorités compétentes.

Sur la dénonciation du sous-préfet, le préfet du Jura ordonna, en 1806, que les comptes du maire seroient revisés, depuis l'an 9 jusques et compris l'an 13. Cet examen fut entièrement à l'avantage du maire, et le conseil municipal, en lui donnant de nouveaux témoignages de satisfaction, émit le vœu pour que ses comptes fussent imprimés. Alors le sous-préfet appela de cette revision au ministre de l'intérieur, lui demandant la destitution du maire et le renouvellement du conseil municipal. Il dénonça en outre au procureur impérial près la cour de cassation, un procès-verbal de la justice de paix de Dôle, relatif à cette affaire, et accusa de nouveau le maire de *dilapidations* et de *concussions*, en ajoutant que presque tous les membres du conseil municipal se trouvoient compromis, les uns par foiblesse, les autres comme ayant profité du désordre.

Le ministre de l'intérieur, en condamnant l'inobservation des formes dans la comptabilité, rendit justice aux *bonnes intentions* du maire et aux *résultats utiles qui en avoient été la suite.* Ce dernier ayant demandé une réparation plus éclatante, et sur-tout l'autorisation de traduire son adversaire devant les tribunaux, le ministre n'admit point sa demande, et lui répondit en ces termes : « Votre délicatesse doit être » satisfaite, et je desire que vous la trouviez complète dans » ma décision. »

Une commission du conseil d'Etat, à laquelle cette affaire a été renvoyée, a fait à S. M., le 24 de ce mois, un rapport dont il résulte :

« Que la probité et la délicatesse du sieur Bouvier, maire de Dôle, sont sans reproche; que ce maire a administré avec un zèle et un succès qui lui ont mérité des éloges de la part du préfet et du ministre; que c'est à ses soins et à son activité que la commune doit la prospérité de ses établissemens publics, l'institution d'une école secondaire, des réparations importantes aux bâtimens public, la conception et l'achèvement du territoire entier de la commune, la salubrité de ses rues et l'embellissement de ses promenades. »

Néanmoins la commission blâme le maire d'avoir invoqué l'opinion publique sur cette affaire, en imprimant son compte général, ainsi que les lettres et les décisions du ministre, et de n'avoir pas soumis officiellement la forme et les actes de la régie de l'affouage. A l'égard du sieur Roujoux, sous-préfet, il a dû critiquer les comptes du maire, puisqu'il est vrai qu'il y existoit des irrégularités; mais il devoit le faire avec impartialité. Il a mis au contraire de la passion et de l'animosité personnelle, en employant souvent dans ses observations les termes de *dilapidation, concussion;* en désignant le maire comme *administrateur infidèle;* en attaquant indiscrètement le conseil municipal entier, et écrivant des notes injurieuses sur les registres des délibérations du conseil. La passion du sous-préfet est sur-tout évidente dans la dénonciation qu'il a faite au procureur-général près la cour de cassation. Sous le prétexte de dénoncer un vice d'incompétence, il ne pouvoit jamais se permettre d'accuser directement le maire. Enfin le s[r] Roujoux a eu également tort de publier des écrits dans cette affaire. C'est sur ces conclusions que S. M. a pris la décision suivante :

« Je desire que le ministre de l'intérieur donne connoissance de ce rapport aux sous-préfets et aux maires, afin » qu'ils se tiennent pour avertis que tout ce qui est relatif » aux affouages, doit être réglé par le budjet des com» munes. Je desire également qu'il leur réitère l'ordre de ne » rien imprimer et publier dans les affaires contentieuses de » l'administration. »

Le rôle tomba ensuite entre les mains de Baptiste aîné; c'en fut assez pour tuer la pièce. J'ignore ce qui a pu faire naître l'envie de la ressusciter, sur-tout au moment où l'on va remettre *l'Ecole des Mères*, de la Chaussée, ouvrage d'un ordre bien supérieur, et dont le Théâtre Français attend beaucoup plus. Pourquoi remettre presque en même temps deux pièces? C'est trop; cet excès, il est vrai, peut être regardé comme une expiation des longues négligences dont le public a souvent eu lieu de se plaindre: peut-être aussi que Fleury ne jouant point dans *l'Ecole des Mères*, aura voulu se dédommager en se ménageant un moyen de paroître dans un autre ouvrage; émulation dont on doit lui savoir gré. Mais je ne sais s'il n'eût pas mieux joué le rôle du Marquis dans *l'Ecole des Mères*, qu'il ne joue celui de Dorlange dans *Les Châteaux en Espagne*: le seul inconvénient eût été de se trouver le fils de Mlle Contat, dont il est l'amant dans la plupart des pièces où ils jouent ensemble. Mais ne se trouve-t-il pas être son neveu dans *le Philosophe sans le savoir*, quand c'est lui qui joue le rôle du fils de M. Vanderck? La fatuité et le persiflage dont est rempli le rôle du Marquis dans *l'Ecole des Mères*, convenoit mieux au talent de Fleury, que cette suite de contes dont nous berce Dorlange. Ces contes demandent une vivacité, un enjouement, une chaleur, une facilité d'organe, qui ne sont pas les qualités dominantes de Fleury : il manque sur-tout dans ce rôle de naïveté et de bonne foi; il a l'air de persifler et de mystifier ceux qui écoutent ces rêveries; il les débite comme le Menteur raconte ses histoires : ce qui est un contre-sens. Dans la nouveauté, Fleury jouoit à côté de Molé, un petit rôle d'amoureux sérieux et sentimental, et il le jouoit fort bien : c'est aujourd'hui Armand qui en est chargé; et la manière dont il s'en acquitte montre qu'il est digne de marcher sur les traces de Fleury. Le valet Victor, qui se pique d'imiter Dorlange, et qui est le Sancho de ce nouveau Don Quichotte, a le malheur de ne jamais offrir que la parodie de son maître; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'il est joué par Dugazon, qui, à force de le charger, en détruit tout le comique.

On assure qu'on va faire débuter des valets à ce théâtre : le besoin est urgent : car il n'y a plus là que Dazincourt qui soutienne l'honneur de l'emploi. Un fils de madame Thénard, différent de celui qui s'étoit essayé dans les amoureux, doit incessamment montrer son savoir faire dans les valets: il sera suivi d'un autre candidat, nommé Sabatier, qui a l'avantage d'être l'élève de la Rochelle.

Quant aux amoureuses tragiques, je crois bien qu'il ne s'en présentera plus : après Mlle Dégoty, il faut tirer l'échelle. Le Théâtre Français est riche en actrices de ce genre : l'emploi est tellement garni, et si exactement servi, que Mlle Volnais, quoique fort agréable au public, ne peut presque pas trouver de place pour jouer dans la tragédie. Mlle Saint-Albe, qui a débuté avant Mlle Dégoty, et qui lui est fort supérieure à tous égards, est sans doute celle que la Comédie s'attachera, si l'on juge qu'une actrice nouvelle puisse être encore utile dans cette partie.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Rentrée d'Elleviou dans *le Prisonnier* et *Richard*.

Il y a des gens qui, lorsqu'ils rentrent chez eux après un long voyage, y trouvent tout en désordre. Elleviou, de retour à l'Opéra-Comique, a trouvé les affaires dans l'état le plus florissant : des débuts qui attirent du monde; une jolie femme, une bonne actrice bien établie et en faveur; une pièce nouvelle qui a du succès, grande nouveauté; un petit enfant bâtard dont toutes les femmes raffollent: et ce qui est le résultat essentiel de toutes ces aventures, une caisse bien remplie. Une

Digitized by Google

Le ministre du trésor public vient de faire le rapport suivant à S. M. :

SIRE,

Le trésor public se trouve encore possesseur de 16,474,299 fr. 23 c. d'anciens bons de la compagnie Desprez, Vanlerberghe et Ouvrard. Ces engagemens échus depuis long-temps font partie des valeurs qu'ils avoient déposées dans le porte-feuille du trésor, en échange d'obligations et en garantie de leur débet. Je me suis fait remettre l'état comparatif des sommes qu'ils ont reçues du trésor, comme munitionnaires et fournisseurs des vivres de terre et de mer, depuis l'an 9, et de l'évaluation donnée par eux à ces fournitures. Il en résulte que le prix des fournitures faites par eux pour l'administration de la guerre, s'élève à 159,800,000 fr. depuis l'an 9, et que sur cette somme ils ont effectivement reçu du trésor 151,800,000 fr.; 2°. que le prix de celles qu'ils ont faites à la marine s'élève à 103,000,000 fr.; 3°. que déduction faite des doubles emplois et des articles susceptibles de rectifications, le montant total de leurs réclamations, comme fournisseurs, ne devroit pas excéder 19,000,000.

J'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté un projet de décret qui opérera immédiatement une compensation de 16,474,299 fr. 23 cent., et Votre Majesté se réserveroit de statuer sur les 2,600,000 fr. restant, lorsque la commission du conseil d'Etat, chargée par ses ordres de la liquidation du service de la compagnie, lui auroit fait son rapport, et que les comptes de ses fournitures et des paiemens qui lui auroient été faits, auroient été vérifiés.

Mais le munitionnaire général, en cessant son service, avoit en magasin pour environ 1,600,000 fr. de blé et 400,000 de riz et autres grains. Je propose à V. M. de faire distribuer ces deux sommes entre les gardes-magasins du munitionnaire qui avoient fait les achats, et qui, les ayant acquittés avec des traites du munitionnaire, endossées par eux, sont menacés de protêts et de poursuites par l'effet de sa faillite. Ainsi la compagnie Vanlerberghe, Desprez et Ouvrard n'auroit plus à réclamer que 2,525,700 fr. 77 c.; et quand bien même la commission du conseil d'Etat reconnoîtroit que cette somme est due à la compagnie, il resteroit encore, indépendamment de la compensation de 16,474,299 fr. 23 c., à couvrir le trésor public d'une somme de 30,000,000. Ces 30,000,000 sont le restant dû par la compagnie sur celle de 141,000,000, dont elle avoit été reconnue débitrice au commencement de l'année 1806, débet qui résultoit des abus de confiance dont la compagnie s'étoit rendue coupable, et de l'application qu'elle avoit faite à ses spéculations particulières, des valeurs que lui confioit le trésor pour les escompter.

Les spéculations hasardeuses auxquelles cette compagnie se livroit avec les puissances étrangères, ont compromis la fortune publique, produit la secousse que la Banque a éprouvée dans l'hiver de l'an 14 à 1806, déprécié le change de la France sur toutes les places de l'Europe, et mis l'Empire dans un danger imminent, si de tels dangers pouvoient exister pour un Etat gouverné par V. M. Lorsque V. M. prit connoissance du compte qui lui fut remis le premier jour de son retour de Vienne, elle dut être vivement affectée des désordres qui s'étoient introduits pendant son absence, et qui menaçoient le trésor d'une perte que, dans les premiers momens, on crut être de la somme presqu'entière. Mais à force de patience et de bonne conduite, les valeurs que possédoit la compagnie pour les affaires qu'elle avoit faites avec l'étranger, ont été réalisées, et successivement le débet s'est trouvé réduit à la somme d'environ 30,000,000. Encore le trésor de V. M. a-t-il pour cette somme des valeurs qui se réaliseront avec le temps, et sur lesquelles on peut raisonnablement compter.

Votre trésor a eu à établir à la charge de la compagnie un compte d'intérêts qui n'est point encore terminé; mais qui, selon le premier aperçu, s'élève déjà au-delà de 6,000,000. Aussi ai-je jugé convenable de déduire des demandes du munitionnaire une somme de 1,400,000 fr. pour intérêts qu'il portoit à la charge de l'administration de la guerre. J'ai lieu de penser que d'autres créances prétendues fondées sur le même motif ont été admises dans les liquidations des ministres. V. M. jugera sans doute convenable d'ordonner que ces demandes soient renvoyées au compte d'intérêts réciproques que dresse le trésor public.

Signé MOLLIEN.

S. M. a rendu un décret conforme à ce rapport.

VARIÉTÉS.

Joannis Barclaii Argenis. L'Argenis de Jean Barclai.

(IIe Extrait.)

Puisque nous avons aujourd'hui tant de gens qui ne vivent que du produit des traductions qu'ils entreprennent, et qui sont toujours à l'affût pour épier si dans les 52 comtés de l'Angleterre, il n'apparoît pas quelque roman nouveau, comment se fait-il qu'il n'y en ait pas un qui ait songé à la traduction de l'Argenis? Celles que nous avons sont extrêmement anciennes, et ne se rencontrent plus que dans les bibliothèques publiques; ce seroit donc, ce me semble, une assez bonne spéculation, que d'en faire une nouvelle, qui mît à même d'apprécier ce roman, dont on ne connoît que le nom, et que bien des gens de lettres n'ont même jamais pris la peine de lire. Il est bien certain qu'on n'y trouvera aucune de ces aventures mystérieuses qui font le succès des romans du jour; on n'y rencontrera ni revenans, ni spectres, ni larves, ni fantômes; on y verra un tableau fidèle et bien tracé, des révolutions des cours, et des vices des courtisans; deux amans intéressans par leur constance, traversés dans leurs amours par des rivaux puissans, mais arrivant enfin au bonheur après avoir passé par toutes les épreuves de l'adversité.

Pour donner une idée de la manière de l'auteur, j'essaierai de traduire le début du roman; un récit succinct en complétera ensuite l'analyse. L'auteur entre ainsi en matière :

« Avant que Rome eût soumis le monde, et que le Tibre eût donné des lois à l'Océan, un jeune étranger, d'une figure noble et majestueuse, débarqua sur les côtes de Sicile, à l'embouchure du fleuve Gilas. Peu accoutumé aux fatigues d'une longue navigation, pendant que l'on mettoit à terre ses bagages, il s'étoit étendu sur le rivage pour tâcher de prendre quelque repos. Déjà il s'abandonnoit aux douceurs du sommeil, lorsque des cris perçans le réveillent en sursaut. Il se lève, il regarde et voit sortir, d'une forêt voisine, une femme, les cheveux épars, les yeux baignés de larmes, et qui accouroit vers lui de toute la vitesse de son cheval. A cette vue, le jeune homme se sentit vivement ému. A peine put-elle en être entendu : « Qui que vous soyez, s'écria-t-elle; ah, si vous aimez la vertu, secourez la Sicile qui se trouve menacée dans la personne de son plus vaillant défenseur. Accourez, le péril presse; Poliarque vient d'être attaqué à l'improviste par une troupe de brigands. » A ces mots, le jeune étranger avoit sauté sur son cheval et saisi ses armes : « Je ne fais, madame, lui dit-il, que d'arriver en Sicile, et en ma qualité d'étranger, il m'est peut-être permis d'ignorer jusqu'au nom de Poliarque; cependant je rendrai grace à la fortune, si je puis être utile à un homme dont vos paroles m'ont déjà donné la plus haute opinion. »

» Ils étoient parvenus à l'entrée de la forêt, qui se partageoit en plusieurs chemins, lorsqu'ils virent paroître tout-à-coup trois hommes, le fer en main, et qui couroient à toute bride; on lisoit dans leurs regards qu'ils venoient d'exécuter une entreprise hardie, ou qu'ils fuyoient un danger pressant. Le jeune étranger commençoit à craindre qu'on ne lui eût dressé quelqu'embûche; il s'étoit mis sur la défensive, et se préparoit à vendre chèrement sa vie, lorsqu'il s'aperçut que loin de chercher à l'attaquer, ces hommes précipitoient au contraire leur fuite pour échapper à la fureur d'un guerrier qui les poursuivoit. C'étoit ce Poliarque pour lequel Timoclée (c'étoit le nom de cette femme) avoit eu de si vives inquiétudes. Il atteignit celui de ses agresseurs qui étoit resté le plus en arrière, et lui porta un coup si terrible, qu'il le fendit en deux jusqu'à la poitrine. Il se préparoit à poursuivre les autres; mais son cheval s'étant abattu sous lui, l'empêcha de *le faire.* Il se releva légèrement malgré la secousse, et quoiqu'il eût reçu deux blessures. Timoclée se hâta d'apprendre à Poliarque comment elle avoit rencontré ce jeune étranger, et avec quelle générosité il avoit volé à sa défense. Poliarque alloit le remercier, lorsque celui-ci prenant la parole :

---

pareille situation est heureuse pour Elleviou et pour le théâtre; car, s'il étoit bien démontré que sans Elleviou l'Opéra-Comique ne peut exister, cela seroit fâcheux et gênant pour Elleviou, lequel seroit obligé d'attacher sa destinée à celle de l'Opéra-Comique, pour n'avoir pas à se reprocher éternellement le meurtre d'un théâtre. Il y a un vieux proverbe qui dit : *Je crains un homme qui n'a qu'un livre.* On pourroit aussi retourner ce proverbe d'une manière qui ne seroit pas moins juste : *Je plains un théâtre qui n'a qu'un homme.*

La rentrée d'Elleviou avoit attiré beaucoup de monde : cet acteur est extrêmement chéri du public, et l'on s'empresse d'autant plus d'en jouir que l'on craint de le perdre. Il avoit choisi deux rôles très-brillans pour lui, quoique dans des genres tout-à-fait opposés : le Prisonnier, qui n'est qu'un jeune étourdi fort aimable; et Blondel qui est une espèce de héros. Les airs du *Prisonnier* sont plus faits pour le genre de sa voix et pour son goût de chant. La musique du *Prisonnier* est légère, gracieuse et spirituelle; mais sa délicatesse tient un peu de la foiblesse : elle commence à vieillir. Celle de *Richard* est d'un tempérament plus robuste; quoique bien plus âgée, elle est toujours jeune et vigoureuse : il y a même beaucoup d'apparence qu'elle ne vieillira pas plus que la nature.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Petit-Maître au Marais, ou la Leçon des Bonnes Gens.

Quelques personnes se plaignent que je ne parle pas assez du Vaudeville : ces personnes-là ne peuvent être que des actionnaires du Vaudeville, qui voudroient qu'on ne parlât pas d'autre chose que de leur théâtre; car assurément, depuis la retraite de madame Belmont sur-tout, on ne peut pas me reprocher d'avoir négligé le Vaudeville. Aucune de ses nouveautés ne m'est échappée : *la Mégalantropogénésie, les Pages du duc de Vendôme, l'Amant Valet, l'Hôtel de la Paix, rue de la Victoire, la Colonne de Rosback, Bertin et Colardeau, les Jeunes Vieillards, l'Hôpital militaire,* le début de M. Mainval, celui de Mlle Esther Severin; il me semble qu'il y a dans tout cela de quoi contenter les plus vifs amateurs du Vaudeville. Il faut être bien injuste et de bien mauvaise humeur pour se plaindre que je ne parle pas du Vaudeville : je devrois au contraire n'avoir pas le loisir d'en parler si souvent; c'est faute d'affaires importantes qu'on s'arrête aux frivolités. La plupart de mes articles sur le Vaudeville ne sont que des mercuriales et des doléances sur la décadence du genre, sur les usurpations du couplet sur le discrédit de la scène, et sur la grande vogue du calembourg, qui semble s'augmenter à mesure que le calembourg lui-même devient plus misérable. On néglige trop l'invention à ce théâtre; on compte trop sur de vieilles pointes aiguisées à neuf; on néglige l'intrigue, le dialogue, toute la partie comique; on ne nourrit les pièces que d'esprit, et encore d'esprit de la plus mauvaise espèce : c'est ce qui fait qu'elles sont si languissantes et si maigres. Les acteurs attendant un couplet, ne sont point à la scène : ils savent rarement leur rôle; et dans le vrai, ne suffit-il pas qu'ils sachent leur couplet, puisque tout se réduit là?

Cependant il faut rendre justice aux habitués de ce théâtre; ils ne se paient pas toujours de quolibets réchauffés et de méchans jeux de mots aussi vieux que le Vaudeville. Il paroît quelquefois des productions si peu spirituelles, que souvent l'esprit du couplet n'y fait rien : tel est un certain vaudeville intitulé *le Petit-Maître au Marais.* On l'a si mal reçu, que je crois qu'il ne reparoît plus; ce qui pourroit faire croire que l'auteur ou les auteurs ne sont pas gens de marque; car, pour peu qu'un poète ait du crédit dans ce pays-là, sa pièce la plus ennuyeuse et la plus justement sifflée, se joue en dépit du public jusqu'à extinction.

Il est question dans ce nouveau vaudeville d'un jeune sot dont il est

Digitized by Google

« Intrépide héros, dit-il, si la faveur des Dieux avoit permis que je susse plutôt quel étoit Poliarque, je me serois bien gardé d'avoir égard aux pleurs de Timoclée, et de penser qu'un pareil guerrier eût besoin du secours de mon bras. Je fus d'abord surpris, je l'avoue, que trois hommes armés prissent la fuite devant un seul; mais la manière dont vous avez frappé le dernier, me fait juger combien étoit juste la terreur qui précipitoit leur fuite. » Poliarque répondit modestement qu'il falloit attribuer sa victoire moins à son courage qu'à la lâcheté de ses ennemis. Timoclée les invita ensuite à venir chez elle, pour y goûter le repos dont ils avoient besoin tous deux, l'un pour se délasser des fatigues d'un long voyage, l'autre pour se remettre de ses blessures. »

Ce début est, comme on voit, dramatique; l'intérêt naît dès les premières pages : ceux qui doivent jouer les premiers rôles se font connoître d'une manière avantageuse, et s'emparent d'abord de l'esprit du lecteur; il faut remarquer aussi que l'auteur n'a pas pris ses personnages au berceau, comme font aujourd'hui presque tous les romanciers; il ne nous traîne pas fastidieusement sur de longs détails, pour nous apprendre toutes les espiègleries que fit son héros étant enfant; il entre tout d'un coup dans le cœur de son sujet, et rétablit ensuite par un récit les événemens qui ont précédé le moment où l'action commence.

Le lendemain Poliarque raconte au jeune étranger la manière dont il a été attaqué. Il lui fait une peinture rapide de la cour de Méléandre; il lui parle des entreprises de Lycogènes, qui, profitant de la foiblesse de Méléandre, a osé former un parti contre lui, et a même tenté d'enlever Argenis, sa fille. Cette Argenis est, comme on le voit par le titre, l'héroïne du roman. Elle est aimée de Poliarque, et je ne puis m'empêcher encore de faire connoître la manière adroite dont l'auteur nous l'apprend : Arcombrote, c'est le nom du jeune étranger, demande à Poliarque quelques détails sur cette Argenis, que Lycogènes a voulu enlever à main armée. A cette question, Poliarque se trouble, et répond en peu de mots. Arcombrote s'aperçoit de son trouble, il soupçonne qu'Argenis n'est point indifférente au héros; et pour s'en assurer, après avoir parlé de choses ordinaires, il remet la conversation sur Argenis : cette seconde interrogation fait encore le même effet sur Poliarque. Arcombrote ne doute plus de son amour, mais il respecte un secret qu'on veut lui cacher. Bientôt on apprend que ces hommes qui ont attaqué Poliarque, étoient des députés de Lycogènes, qui se rendoient à la cour de Méléandre pour y traiter de la paix, et que Poliarque est accusé du crime de lèse-majesté pour les avoir massacrés. Timoclée et Arcombrote, persuadés de son innocence, mais tremblant pour sa vie, le forcent à se cacher et à faire publier sa mort. La description de la douleur d'Argenis en apprenant cette nouvelle, est du plus grand pathétique, et je la traduirois si je n'étois forcé d'abréger.

Bientôt on voit paroître sur la scène un nouveau personnage, c'est Radiroban, roi de Sardaigne, qui sachant le danger pressant où se trouve Méléandre, attaque une seconde fois par les armes de Lycogènes, arrive à la tête d'une nombreuse armée pour le défendre; Lycogènes est défait et est tué de la main d'Arcombrote, qui s'est rendu à la cour de Méléandre. Cependant Radiroban et Arcombrote n'ont pu voir Argenis sans l'aimer. Radiroban la demande à Méléandre, qui donne son consentement si toutefois sa fille ne s'y oppose pas : on présume bien que la fidélité qu'elle garde à Poliarque, dont la mort a été bientôt démentie, ne lui permet pas de répondre au vœu du roi de Sardaigne. Celui-ci met dans ses intérêts la nourrice d'Argenis, et forme le dessein de l'enlever; mais son projet est découvert au moment de l'exécution. Il se retire sur sa flotte : de là de longues guerres qui se terminent par la défaite de Radiroban, qui périt de la main de Poliarque. Méléandre, pour récompenser les services et la fidélité de Poliarque, lui accorde la main d'Argenis. Il seroit à desirer que l'auteur eût conservé partout cette simplicité d'action que j'ai louée d'abord; malheureusement il lui arrive quelquefois de s'écarter de son sujet, et de se jeter dans des histoires qui ralentissent la marche de l'action et suspendent l'intérêt.

On trouve à la fin de l'Argenis une *clef* qui est assez curieuse, et où l'on donne l'explication du sens mystérieux de l'Argenis. L'auteur de cette clef prétend que, dans ce roman, tout est allégorique. Selon lui, Argenis est un personnage fictif qui représente la France sous les derniers Valois; Méléandre est Henri III; Radiroban est le roi d'Espagne; Sycogines est le duc de Guise, et ainsi de suite. En lisant cette clef, on ne peut s'empêcher d'admirer la science des commentateurs, et combien celui-ci a dû se donner de peine pour trouver tant et de si belles choses, auxquelles, selon toute apparence, l'auteur lui-même n'avoit jamais pensé.

D.

COURS DE LA BOURSE DU 26 OCTOBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	53f	7-8	54f	3-8
— Courant	55	7-8	56	1-2
Hambourg..	185	5 4	184	1-2
Londres...	00	00c	00	0-0c
Madrid eff..	15	45	15	30
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	45	15	30
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne ..	473	00	473	0-0
Gênes effec.	470 c		468 c	
Livourne...	5-6c		5-4 c	
Naples....	000	00	000	00
Milan.....	81 op 6f.		81 1 p. of	
Basle.....	1	0-op	1 1	2 p.
Francfort...	0	0 op	00	00
Vienne....	000	0-00	000	00
Lyon.....	3-8 p 0-oj.		1	3 8p.
Marseille...	5-8 p 0-oj.		1	3 8p.
Bordeaux ..	pair	0-oj.	1	1-8p.
Montpellier.	1-2 p 0-oj.		00	0-op.
Genève....	0-op 0-oj.		161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 00c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 00c
Arg. de 930 à 945, les 1000-1000 le kilogram 213 37
Arg. au-dessou. de 930, les 1000-1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme 000 00
Piastre. 5 51
Quadruple 81 10
Ducat. 11 15
Souverain. 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 85f 1-c 85f 85f 15c 10c 15c 30c 50c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 82f 25c 00c 00c 00f
Banq. de Fr. avec doublement 1345 0000f 0000f 00c 000

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c à 0f 000
— S. Domingue. 0 00 à 0 000
Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000
— brut . . . . . 0 00 à 0 000
Coton du Levant 0 00 à 0 000
Sav. de Marseille 0 00 à 0 000
Huile d'olive. . . 0 0 à 0 000
Potasse d'Amér. 00f 00c. à 00f 000
Eau-de-vie, 3/6. 00f 000 00c à 000

ANNONCE.

Corsa pel Bacino del Rodano e per la Liguria d'occidente, divisa in sei sezioni, di cui la principale, cioè quella che diede motivo all'opera, contiene la orittografia del monte Coiron, situata nella dianzi provincia Vivarese, ora dipartimento de l'Ardeche; di Giuseppe Marzari-Pencati, vicentino accademico olimpico, membro della società de' naturalisti sedente in Ginevra : in-8°. Prix : 6 fr.

Vicence et Paris, chez Tourneisen fils, lib., rue de Seine, n°. 12, faub. Saint-Germain.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du Journal de l'Empire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

dit qu'il a un bon cœur, sans doute parce qu'il a fort peu d'esprit. C'est une chose étrange que cette alliance étroite de la fatuité et de la niaiserie; c'est ce qui fait que Clozel joue si bien les niais et les petits-maîtres. Celui-ci est, au Marais, comme un souriceau pris au piége : on lui fait danser la gavotte avec deux vieilles. Il donne de l'argent à une servante pour lui procurer un entretien secret avec la fille de la maison : la servante rapporte l'argent, et régale gratis le petit-maître, au lieu du rendez-vous qu'il attendoit, de quelques réflexions morales. Il remet une lettre à sa maîtresse : la jeune personne porte la lettre à sa mère. Le rôle du séducteur n'est pas, comme on voit, fort brillant : on se moque de lui au Marais, on le prêche, on le moralise, on le rend dévot : et pour l'achever, on en fait un mari. C'étoit bien la peine de composer un vaudeville pour faire épouser une petite janséniste du marais à un sot moliniste de la Chaussée-d'Antin.

Tripet, après avoir tenu pendant l'été la cour de Flore pour l'amusement des curieux, n'en est pas plus avancé; il a reçu des applaudissemens, des louanges et point d'argent, parce qu'on entre sans payer dans son parterre. C'est donc bien en vain que ce fameux fleuriste aura charmé les yeux des oisifs, par les couleurs variées de ses tulipes, s'il n'en vend les oignons aux amateurs. Il se recommande à toutes les personnes qui ont le goût des fleurs; il promet ce que promettent tous les marchands, ce qu'il y a de mieux, au meilleur marché possible. Mais ce qui distingue Tripet des autres marchands, c'est qu'il tient parole : on est bien moins trompé dans ce genre de luxe et de superfluités, que dans les objets de nécessité première. Je renvoie à Tripet lui-même; il est rare que ceux qui lui parlent le quittent sans avoir acheté : il se recommande lui-même mieux qu'aucun journaliste; il est aussi éloquent que le meilleur rhéteur, et ses dix enfans jouent toujours un grand rôle dans la péroraison. En effet, un père de famille est très-intéressant par lui-même, et Tripet flatte la sensibilité de toutes ses pratiques, de l'idée qu'ils sont pour lui et pour ses enfans une seconde Providence :

Ce que c'est qu'à propos toucher la passion!

LOGOGRYPHE.

Avec cinq pieds, lecteur, je suis dans ton jardin;
Si tu m'en ôtes un, j'existe dans ta main;
Si tu m'en ôtes deux, moins grosse qu'une outarde,
Je suis, assure-t-on, coquette et criarde;
Sur deux pieds seulement, j'excite les desirs,
Et procure aux humains richesses et plaisirs.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Et-age*.

Le Chica (danse nègre), variée pour le piano; et dédiée à Mlle Zélie Saint-Aubert; par Aubéry-Duboulley.

Prix : 3 fr. 60 cent.

A Paris, chez B. Pollet, marchand de musique et d'instrumens, palais du Tribunat, galerie de la rue Saint-Honoré, au coin de la rue du Lycée.

Et chez Godefroy, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4.

Quelques Mots sur le Beau Sexe et sur ses détracteurs; par J. M. Morré, suivis des *Prémices Poetiques*, du même auteur. Prix : 2 fr., et 2 fr. 25 c. par la poste.

A Paris, chez l'éditeur, Mad. Illyrine de Moreney, rue Marceau S. Honoré, cabinet littéraire, n°. 22.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

DANEMARCK.

Copenhague, 13 octobre.

Les troupes anglaises ont commencé à se rembarquer. Le moment de leur départ paroît s'approcher. Les Anglais ont fait vendre publiquement une foule d'objets qu'ils ne veulent pas emporter avec eux, entr'autres du foin et de l'avoine. Ces objets ont été vendus pour la sixième et même pour la douzième partie de ce qu'ils leur avoient coûté.

Depuis le 11, le passage du Grand-Belt, qui étoit fermé depuis le 5, est ouvert à tous les voyageurs qui veulent passer de la Sélande en Fionie; mais la communication avec les îles de Laland et de Falster est interrompue, et l'on ne donne plus de passe-ports de mer.

Quelques négocians ont demandé à l'amiral Gambier s'ils pouvoient faire charger, sur des bâtimens neutres, des produits de la Russie, appartenans à des neutres, et destinés pour le Portugal et l'Espagne. L'amiral a répondu qu'il n'étoit pas dans son pouvoir d'accorder une permission pour cet objet.

Les administrateurs de la tontine royale de cette ville ont annoncé qu'ils continuent tous les paiemens affectés sur leur caisse.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 8 octobre.

S. Exc. M. le maréchal Davoust a donné, le 7 du courant, un dîner auquel se trouvoient M. le comte de Schoenfeld, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Saxe, et MM. les principaux membres du gouvernement du duché de Varsovie. Dans ce repas, S. Exc. M. le maréchal a porté le toast suivant : *Au bonheur des habitans du grand-duché de Pologne; les bonnes lois et les bons princes font la félicité des peuples; ceux du grand-duché de Pologne peuvent compter sur un heureux avenir, puisqu'il leur est garanti par le Code Napoléon, et par les vertus du sage prince appelé à les gouverner!*

Le voyage de S. M. le roi de Saxe dans ses Etats, donnant lieu à des dispositions pour rendre à ce monarque tous les honneurs qui lui sont dus, S. Exc. M. le général Davoust a nommé M. le général Dabrowski pour recevoir S. M. à l'entrée du duché de Varsovie, et l'accompagner jusque dans la capitale. L'armée polonaise et tous les bons citoyens de ce pays verront, sans doute, avec plaisir, que cette faveur soit tombée sur un brave militaire de leur nation, qui n'a jamais désespéré du salut de son pays, qui, après l'avoir défendu avec un courage inébranlable jusqu'au dernier instant, a soutenu, pendant douze ans, dans les rangs de l'armée française, la réputation de sa bravoure et de ses vertus, et a mérité enfin par sa constance, d'être dans sa patrie le précurseur du héros qui l'a délivrée.

AUTRICHE.

Vienne, 15 octobre.

Il arriva ici, il y a quelque jours, un courrier français avec une dépêche adressée directement à S. M. l'Empereur, notre souverain; S. A. I. l'archiduc Jean partit lui-même d'ici avec cette dépêche, pour Saltzbourg, afin de la remettre au monarque. S. M. est attendue de retour à Vienne pour le 20 de ce mois.

Lord Pembroke s'est embarqué à Trieste, non pour se rendre à Malte, comme le bruit en a couru, mais pour retourner en Angleterre.

On assure maintenant que le couronnement de notre monarque, comme Empereur d'Autriche, qu'on disoit fixé au mois de novembre, n'aura point lieu à cette époque. On ignore jusqu'à quel temps cette solennité est différée.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 16 octobre.

Le corps d'armée du maréchal prince de Ponte-Corvo, quoique rassemblé sur l'extrême frontière des Etats danois, ne l'a pas encore dépassée. Ce corps d'armée se renforce non-seulement par la division du général Boudet, mais il semble devoir l'être encore par celle du général Molitor. On sait qu'à leur arrivée d'Italie, ces deux divisions furent jointes au corps d'armée, dont le maréchal Brune a eu dernièrement le commandement. Une partie de la division Boudet, qui vient de la Poméranie, prend sa route par Schwerin. Le 8, trois bataillons du 56e régiment traversèrent cette ville : ils étoient suivis d'un transport de chariots de munitions; l'un d'eux sauta en l'air devant le pont du château, sans que l'on ait pu savoir la cause de cet accident. L'explosion fut très-forte; cependant, ce qui est extraordinaire, ni le conducteur ni les chevaux ne furent blessés. Les vitres des maisons environnantes ont été brisées, et quelques bâtimens endommagés par l'effet des grenades. Si le malheur étoit arrivé quelques minutes plutôt, lorsque le convoi défiloit par les rues étroites de la ville, il en seroit résulté des dégâts incalculables.

Un grand nombre de troupes françaises continue d'occuper l'électorat de Hanovre : leur présence a nécessité le renouvellement pour six mois, du 1er octobre jusqu'au 31 mars 1808, de la contribution extraordinaire de guerre, prélevée sur les six mois antérieurs.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 28 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Homme à bonnes fortunes, l'Heureuse Erreur.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Une Folie, Lucile.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle d'Armantine.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *I Virtuosi ambulanti*, opéra en deux actes, imité des *Comédiens ambulans* de M. Picard, musique del signor Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Dorat, Madame Favart, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Bureau, Boileau, les Innocens, le Diable rose.

VARIÉTÉS.

Œuvres de M. de Nivernois, publiées par lui-même. (1)

(Troisième et dernier Extrait.)

Le public peut se souvenir qu'un partisan de Voltaire, voulant confondre, il y a quelques années, les critiques dont la témérité osoit attaquer les ouvrages de cet écrivain, s'écria d'un ton très-emphatique : « Lorsque d'un côté j'aperçois sur ma table une misérable feuille » volante, et que, de l'autre, je contemple dans ma bibliothèque les » soixante et dix volumes de l'édition de Kelh, je ne puis m'empêcher » de rire de pitié. » Ce partisan de Voltaire attachoit, comme on voit, une grande importance au nombre des volumes. Je suis, je l'avouerai, d'un sentiment bien différent : quand les Œuvres d'un auteur sont très-volumineuses, je soupçonne toujours qu'elles sont très-défectueuses, qu'elles renferment beaucoup de choses ou inutiles, ou médiocres ou mauvaises. Il est impossible de parler beaucoup, et de parler toujours bien; il est difficile d'écrire *beaucoup*, et de ne pas écrire beaucoup de sottises. La sagesse elle-même l'a dit : *In multiloquio non deerit peccatum.* « L'abondance des paroles entraîne celle des » fautes. »

Nous sommes, toutefois, très-enclins aujourd'hui à tenir compte aux auteurs de leur fécondité : il semble que nous les estimions surtout par le nombre des volumes qu'ils enfantent, et que nous voulons rendre à la paternité littéraire le même honneur que l'on rendoit à la paternité physique dans les premiers âges du monde. La multitude des livres n'est pourtant pas la couronne des auteurs, comme la multitude des enfans étoit jadis celle des pères. Scudéry, avec sa *fertile plume*, n'a pas acquis autant de gloire que Boileau, qui lui envioit, d'un ton si malin, sa *bienheureuse* abondance.

Les huit volumes, publiés du vivant de M. de Nivernois, contiennent des ouvrages de huit ou dix espèces : des *fables*, un *poëme*, des *poésies légères*, des *traductions*, des *comédies*, des *dialogues*, des *dissertations littéraires*, des *dissertations politiques*, des *cantates*, des *cantatilles*, et même des *énigmes* : c'est dire assez que l'auteur n'a pas également réussi dans tous ces divers genres. M. François (de Neufchâteau) prétend qu'on auroit dû que sa devise étoit *celle de l'oranger toujours chargé en même temps de feuilles, de fruits et de fleurs*; ce n'est pas du moins celle de ses écrits, qui sont, à la vérité, toujours

(1) *Œuvres complètes de Mancini-Nivernois.* Huit vol. in-8°, édition de Didot. Prix : 33 fr., et 40 fr. par la poste.

Les *Œuvres Posthumes* du même auteur. Deux vol. in-8°. Prix : 12 fr., et 15 fr. par la poste.

A Paris, chez Maradan, libraire, rue des Grands-Augustins, et chez le Normant.

Digitized by Google

Le prince Royal de Danemarck a fait arrêter plusieurs personnes qui entretenoient des intelligences secrètes avec l'Angleterre. Un convoi considérable de marchandises anglaises qu'on essayoit d'introduire dans le duché de Sleswick, a été découvert à Tonningen, et déclaré de bonne prise.

Cassel, 18 *octobre*.

Il est arrivé ici hier 1500 chasseurs à pied de la garde impériale française, ils ont continué ce matin leur route pour la France. Vers onze heures, nous avons vu arriver 200 grenadiers à cheval de la même garde.

On vient de publier ici ce qui suit :

Extrait du registre des délibérations de la régence du royaume de Westphalie.

La régence du royaume de Westphalie, considérant que toute séparation doit cesser entre les pays et contrées qui composent maintenant le royaume de Westphalie ; qu'il n'y a pas un instant à perdre pour les faire jouir dans l'intérieur d'un échange libre et facile des produits de leur sol et de leur industrie, et de diriger ainsi tous les travaux et tous les intérêts vers le but unique de la prospérité de l'Etat; que s'il est un article dont l'échange facile soit une source d'avantages, c'est celui des subsistances qui doivent maintenant circuler de province à province, sans qu'on apporte à cette circulation la moindre entrave, ni qu'on la gêne par aucune taxe ni prohibition; que cette circulation libre est le premier signe auquel ces pays reconnoîtront qu'ils ont entièrement cessé d'être partagés entre des gouvernemens différens, et qu'ils ne composent plus qu'une seule famille sous un monarque digne d'en être le père, arrête :

Art. 1er. La circulation des subsistances est libre dans le royaume de Westphalie, et entre les provinces qui le composent.

2. Il est défendu à tout administrateur ou préposé des douanes et des accises, d'y apporter obstacle, à peine de destitution et de dommages et intérêts des parties.

3. Le présent arrêté sera imprimé dans les deux langues, publié et affiché, et adressé aux intendans chargés d'en surveiller l'exécution.

Fait au palais de la régence, à Cassel, le 16 octobre 1807.

Les membres composant la régence du royaume de Westphalie.

Signé Siméon, Jollivet, Lagrange, Beugnot.

Francfort, 23 *octobre*.

La première division de la garde impériale, qui retourne en France, arrivera ici demain.

Il a été publié, le 8 de ce mois, à Magdebourg, une proclamation portant qu'il a été imposé sur le duché de Magdebourg une contribution extraordinaire de guerre, dont la moitié doit être acquittée le 25 novembre prochain, et l'autre moitié le 15 décembre.

Nous avons dit que l'amiral russe Siniavin étoit entré avec sa flotte dans le port de Corfou. Suivant des avis ultérieurs, cet amiral avoit voulu profiter de l'armistice conclu pour se rendre par les Dardanelles dans la mer Noire, et retourner en Crimée; mais l'amiral anglais Collingwood, posté près de Ténédos avec 18 vaisseaux de ligne, n'a pas voulu y consentir. L'amiral Siniavin auroit été conséquemment forcé de se rendre dans la mer Adriatique.

BAVIÈRE.

Munich, 15 *octobre*.

Nos journaux annoncent le trait suivant comme une preuve des progrès que l'esprit de tolérance religieuse fait en Allemagne. Une commune calviniste, isolée au milieu de la Haute-Souabe, recevoit ordinairement son ministre de Zurich, et le gouvernement de ce canton payoit une somme annuelle pour son entretien. Aujourd'hui, cette commune étant devenue sujette du roi de Bavière, elle s'est adressée au consistoire de la Souabe bavaroise, séant à Augsbourg, avec la demande de lui procurer un nouveau ministre calviniste. Le consistoire répondit qu'il n'y avoit pour le moment aucun candidat de cette religion, mais qu'on pouvoit leur en envoyer un de la religion luthérienne. La commune l'a accepté; et, depuis six mois, ce ministre remplit sa place au grand contentement de ses ouailles. Nos feuilles publiques font beaucoup de réflexions sur cette affaire.

HOLLANDE.

Rotterdam, 16 *octobre*.

Le consul américain vient d'adresser un avis pressant à tous les bâtimens américains, attendu que d'après ce qu'on apprend, tous les ports du continent vont être déclarés en état de blocus. Cette nouvelle a causé une grande sensation parmi les commerçans. Personne ne veut vendre les productions coloniales; on les retient dans l'attente que les prix vont hausser.

Par la réduction qui vient de s'opérer, la garde du roi de Hollande ne consiste plus qu'en 4000 hommes.

(*Courrier du Bas-Rhin.*)

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 27 *octobre*.

— M. le cardinal Latier de Bayanne est de nouveau revenu à Turin, le 19 de ce mois, et en est parti aussitôt pour Paris. Dans ses passeports, S. Em. porte le titre de légat extraordinaire de Sa Sainteté près S. M. I. et R.

— S. M. I. vient de donner une nouvelle preuve de la protection éclatante qu'elle accorde aux belles-lettres et à l'art dramatique, en gratifiant M. Picard, l'un de nos auteurs comiques les plus féconds et les plus distingués, d'une pension annuelle de 3000 fr.

— S. M. le roi de Westphalie est retourné de Paris à Fontainebleau.

— Un décret impérial du 17 octobre, ordonne la convocation des colléges électoraux de départemens et d'arrondissemens des départemens composant la quatrième série, pour procéder à la nomination des candidats au sénat, au corps législatif, aux conseils généraux, etc.

Voici les noms des présidens des colléges électoraux de départemens: MM. J. B. Arnaud, procureur-impérial près la cour de justice criminelle (Basses-Alpes, à Digne); Beurnonville, sénateur (Aube, à Troyes); Garnier-Laboissière, sénateur (Charente, à Angoulême); le maréchal Brune (Escaut, à Gand); Hareau de Senarmont, général de brigade (Eure et Loir, à Chartres); S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire (Gironde, à Bordeaux); J. B. Bruyas, président de la cour de justice criminelle (Loire, à Montbrison); Cossé-Brissac fils (Maine et Loire, à Angers); Cambry (Morbihan, à Vannes); Colchin, sénateur (Moselle, à Metz); Saint-Simon-Courtomer, chambellan de S. M. l'Impératrice (Orne, à Alençon); Antoine Sablon, maire (Puy-de-Dôme, à Clermont); Bruneteau-Sainte-Suzanne, sénateur (Bas-Rhin, à Strasbourg); Charles-Ledwine-Marie Decroix, propriétaire (Sambre et Meuse, à Namur); Charles Mannay, évêque de Trèves (Sarre, à Trèves); J. B. de Belloy, cardinal archevêque (Seine, à Paris); François Grégoire

---

chargés de feuilles si l'on veut, mais où les fleurs et les fruits sont plus rares, que ne le fait entendre cette comparaison brillante, dont le panégyriste s'est sans doute fort applaudi. Le style des éloges académiques, comme celui des oraisons funèbres, ne doit jamais être pris à la lettre : c'est un style de convention presqu'entièrement fondé sur l'hyperbole, où l'exagération est un droit, et dans lequel le mérite de l'exactitude et de la vérité fait plus ou moins place à l'enflure des mots et à la pompe des phrases, suivant que l'orateur est plus ou moins susceptible d'un certain enthousiasme, plus ou moins disposé à développer son éloquence.

L'apologue est le genre auquel M. de Nivernois paroît s'être livré avec le plus de plaisir ; ses fables remplissent les deux premiers volumes de sa collection ; il fait même observer, dans sa préface, qu'elles égalent en nombre celles de La Fontaine; car il faut toujours que ce terrible nom vienne se placer, ou dans les préfaces de nos fabulistes, ou du moins dans les extraits que l'on donne de leurs fables. On peut parler de comédies, sans rappeler Molière; de satires et d'épîtres, sans qu'il soit question de Boileau ; de tragédies, sans invoquer Corneille et Racine; on ne sauroit s'occuper de fables, sans faire intervenir La Fontaine dans la discussion; et l'on ne sauroit parler de La Fontaine, sans répéter ce que tout le monde en sait, ce que tout le monde en dit, sans exalter sa naïveté, sa simplicité, sa grace inimitable; en un mot, sans faire entendre qu'après lui personne n'auroit dû se mêler de composer des fables. Et pourquoi donc cet homme singulier a-t-il fermé la carrière qu'il avoit ouverte! Quel est ce privilége, que n'ont point partagé les grands génies qui furent ses contemporains? A-t-il porté son genre au-delà des bornes, où chacun d'eux s'est arrêté dans le sien? Est-ce dans la nature de son talent, ou dans celle du genre par lequel il s'est immortalisé, qu'on doit chercher la solution de ce problème! Je laisse à des littérateurs plus éclairés le soin de décider la question.

Il faut donc, autant qu'il est possible, oublier La Fontaine, quand on juge les ouvrages de ceux qui se sont hasardés sur ses traces; et je suis bien éloigné de vouloir accabler ici M. de Nivernois de toute la supériorité d'un auteur dont très-probablement personne n'approchera jamais. C'est avec la Motte et M. de Florian qu'il est juste de le comparer; et peut-être, après avoir balancé le mérite propre de chacun de ces trois fabulistes, ne saura-t-on à qui donner la palme. La Motte est celui qui paroît manquer le plus de ce naturel qu'on peut regarder comme le caractère essentiel du genre; mais, en général, il conçoit, il encadre mieux ses apologues : il amène ses moralités avec plus d'adresse que les deux autres auteurs. On sait combien l'affectation rend quelquefois son style ridicule; et quelques uns des traits de cette affectation sont même restés dans la mémoire : on se souvient qu'il appelle un *chou* d'une grosseur extraordinaire un *phénomène potager*, et qu'un cadran au soleil est métamorphosé, dans une de ses fables, en un *greffier solaire*. MM. de Florian et de Nivernois ne tombent jamais dans de tels défauts, et l'on ne pourroit leur reprocher que d'outrer parfois la simplicité même du style convenable à la fable. Il y a peut-être dans les apologues de M. de Florian un plus grand nombre de ces vers qui ornent et varient le tissu de la narration, sans en altérer la naïveté : ses fables sont peut-être plus piquantes que celles de M. de Nivernois; mais elles ne sont pas plus intéressantes. Je ne sais cependant si M. de Nivernois n'a pas eu tort de se renfermer dans le cercle des moralités relatives aux rois, aux princes, aux classes supérieures de la société; son panégyriste veut lui en faire un mérite : « Il voyoit, dit-il, un monde au-dessus « de celui qu'avoient envisagé les autres fabulistes; il contoit dans un « autre *étage*, et sa philosophie *planoit en quelque sorte sous les « lambris dorés.* » La pompe oratoire des *lambris dorés*, et l'image singulière de M. de Nivernois, qui *contoit dans un autre étage*, ont fait oublier au panégyriste qu'un grand nombre de fables de La Fontaine

Digitized by Google

Maurice Ponte-Lambiasu, chambellan de S. M. (la Stura, à Coni); Falatieu, membre du conseil-général (Vosges, à Epinal.

— Les présidens des six collèges d'arrondissemens du département de la Seine sont :

MM. Joseph Bergon, conseiller d'Etat (à Saint-Denis); Muraire, conseiller d'Etat, président de la cour de cassation (1er arrondissement de Paris); Thomas Berthreau, président du tribunal de première instance de Paris (2e arrondissement); Dupont, sénateur (3e arrondissement); le maréchal et sénateur Serrurier (4e arrondissement); Eustache-Nicolas Miron, président du canton de Sceaux (à Sceaux).

— Les maisons du pont Saint-Michel sont presqu'entièrement évacuées; on en démonte partout les portes, les fenêtres, les avant-toits et les ferrures saillantes. Les démolitions vont commencer incessamment.

— Deux bataillons de la cinquième légion de réserve, sont partis de Grenoble, le 20 octobre, pour se rendre à Bayonne.

— Il passe, depuis quelque jours, à Bruxelles, de nombreux détachemens de prisonniers de guerre prussiens qui se rendent à leur destination respective.

— La correspondance entre les cours de Paris et de Vienne paroît être singulièrement active en ce moment. On mande de Nancy, qu'il se passe peu de jours que des courriers respectifs ne traversent le département de la Meurthe.

— Les ex-tribuns qui, aux termes de l'art. 9 du sénatus-consulte du 19 août dernier, doivent passer au corps législatif, sont : MM. Chabaud-Latour, Chabaud (de l'Allier), Challan, Favard, Gallois, Gerardin, Goupil-Préfeln, Grenier, Lahary, Leroy (de l'Orne), Mallarmé, Pougeart-du-Limbert: Sahuc, Thouret.

— La célèbre cantatrice, Mad. Grassini, se rendant de Milan à Paris avec son frère et une femme de chambre, a été attaquée le 19 de ce mois, à onze heures du soir, près de Rouvrai, sur les limites du département de l'Yonne et de la Côte-d'Or, par 4 hommes armés de pistolets, qui tirèrent sur les deux postillons sans les blesser. Les voyageurs donnèrent aux brigands presque tout ce qu'ils avoient, et poursuivirent leur route. Arrivés à Avallon, ils y firent leur déposition à l'officier de gendarmerie. On apprend que dans la nuit du 21, les voleurs ont été arrêtés dans une auberge de Vitteaux, par les soins de M. Durandeau, ancien militaire et commandant la garde nationale de cette ville, qui avertit lui-même la gendarmerie et la seconda courageusement. Les brigands opposèrent une vive résistance et tuèrent un gendarme; mais ils furent bientôt terrassés. Deux d'entr'eux ont péri; un troisième s'est évadé, et le quatrième a été garotté et conduit en prison. Il résulte de son interrogatoire, qu'ils étoient tous quatre des soldats suisses, et qu'ils avoient déserté d'Orléans. Le prisonnier, et convenu du vol de madame Grassini. On a trouvé sur lui et sur les deux tués, une grande partie de l'argent et des bijoux volés.

VARIÉTÉS.

La Philosophie de tous les temps et de tous les âges. (1)

Ce petit ouvrage traite familièrement les objets les plus importans et les plus sublimes. Il est remarquable par sa modération et sa simplicité. Dans une suite de conversation, un homme, ferme en sa croyance, veut ramener aux bons principes un jeune sceptique qui du doute est tout près de passer à l'incrédulité décidée. Ariste (c'est le nom du sage) n'emploie pas le faste de l'éloquence, la pompe des phrases pour persuader; il ne se jetta pas dans le dédale de la logique pour convaincre. En se promenant, et presque en se jouant, il prend autour de lui, dans les objets les plus simples, ses argumens, ses images et ses raisonnemens. Les trois points principaux sur lesquels roulent ces entretiens sont : Dieu, l'ame, l'immortalité de l'ame. C'étoit une assez grande entreprise que de prétendre réduire à 125 pages d'un petit format, les mille et mille volumes que l'on a écrits sur ce sujet dans toutes les langues. Mais la brièveté de ce livre est proportionnée à l'attention que nous donnons dans ce siècle aux choses sérieuses. Un roman peut bien avoir dix à douze volumes; mais Dieu et l'immortalité de l'ame doivent s'enfermer dans un petit nombre de pages. L'auteur pourroit dire : J'ai connu mon siècle, et j'ai fait mon livre petit.

Plus d'un lecteur s'étonnera sans doute du titre de cet ouvrage : en effet, peut-on appeler *philosophie* le dogme de l'existence de Dieu et de la spiritualité de l'ame, quand on appelle *philosophes* ceux qui n'admettent point de Dieu, et qui croient l'ame matérielle? Il y a donc deux philosophies. C'est ainsi que raisonneront les personnes qui, depuis plusieurs années, n'entendent prononcer les mots de *philosophie* et de *philosophes* que dans leur acception la plus défavorable. Nous pensons qu'il est bon de nous expliquer, une fois pour toutes, sur ce point qui étoit fort clair en lui-même, mais qui a cessé de l'être depuis qu'on a mis tant d'art à l'obscurcir.

Les enfans même savent que le mot *philosophie* signifie l'amour de la sagesse; son expression étymologique paroît donc invariable : car on ne peut jamais avoir tort d'aimer la sagesse; mais malheureusement le mot sagesse s'applique à des choses fort différentes, et l'on cesse de s'entendre dès qu'on en demande la définition. C'est être sage, dira l'un, que de se conformer aux opinions, aux usages, aux lois du pays où l'on a reçu la naissance, et dont on réclame la protection; celui-là est sage, dira l'autre, qui prend sa propre raison pour guide, qui aime et cherche la vérité, et méprise les erreurs du vulgaire; un troisième enfin soutiendra que la sagesse consiste à douter de tout; et que nous ne sommes sûrs de rien dans ce monde.

Si nous remontons aux Grecs qui nous ont transmis ce mot *philosophie*, nous verrons augmenter l'embarras de le définir. En grec, le mot *sage*, *sophos*, n'a pas eu deux acceptions, il a toujours été pris en bonne part; mais *sophiste*, *sophistès*, qui en dérive, a déjà des significations différentes, quelquefois même opposées : il donne tour-à-tour l'idée de sagesse, d'habileté, de science, d'adresse, de subtilité, de tromperie et d'imposture (voilà des choses qui ne se ressemblent guère); et en l'adoptant dans notre langue, nous n'avons conservé à ce mot que ses mauvaises qualités. Celui de *philosophe* étoit originairement un titre modeste; l'homme qui n'osoit se dire *sage*, se disoit *ami de la sagesse* : cette opinion trouva sans doute des contradicteurs, et peu de gens voudront croire que la qualification de *philosophe* doive son origine à la modestie. Mais enfin qu'est-ce qu'un philosophe? Bien habile qui pourra nous l'apprendre. Quand on parle d'un poëte, d'un orateur, d'un physicien, nous savons ce qu'on veut dire; mais un philosophe! . . . Quelle idée vous faites-vous de l'esprit, de la raison, des mœurs, du caractère de l'homme à qui vous donnez ce titre? Socrate et Platon étoient philosophes, Hobbes et Spinosa l'étoient aussi. Et les péripatéticiens qui croyoient à l'ame, et les pyrrhoniens qui ne croyoient à rien, et les

(1) Un vol. in-18, imprimé sur beau papier. Prix : 1 fr., et 1 fr. 25 c. par la poste.

A Paris, chez Ch. Villet, rue Hautefeuille, no. 1; et chez le Normant

---

s'adresse aux grands et aux rois; et je crois que M. de Nivernois auroit répandu plus de variété dans son Recueil, s'il avoit adressé quelques-unes des siennes au simple vulgaire. Au reste, ses fables sont dignes d'avoir autant de succès que peut en obtenir aujourd'hui ce genre de l'apologue, dans lequel un auteur unique ne semble avoir laissé à ses disciples que le mérite de ne pas désespérer tout-à-fait des lecteurs, et l'impossibilité d'en trouver beaucoup.

Après ce Recueil de fables, le morceau de poésie le plus considérable qu'offrent les Œuvres de M. de Nivernois, c'est un poëme en vers de dix syllabes, intitulé *Richardet*. Je conviens, avec le panégyriste, que ce poëme mérite de l'indulgence, puisque M. de Nivernois l'a écrit, en 93, dans la prison des Carmes; mais j'ajoute qu'il en a grand besoin. M. François (de Neufchâteau), qui paroît attacher trop de prix à la longueur des ouvrages, exalte ce poëme comme la production la plus volumineuse qui existe dans notre langue, en vers de dix syllabes; il ne parle qu'avec une sorte d'emphase des *trente mille vers* qu'il renferme : c'est sans doute une preuve de la grande facilité de M. de Nivernois, qu'il ait pu composer ces trente mille vers pendant sa captivité; mais quand on essaie de les lire, on voit qu'ils n'ont été composés que trop facilement. Je ne me propose point de donner une analyse de cet ouvrage, qui n'est qu'une traduction libre d'un poëme italien fait à l'imitation de l'Arioste, et à l'occasion d'un défi par le cardinal Fortiguerra : c'est ce même cardinal, qui ayant sollicité long-temps le chapeau, sans pouvoir l'obtenir, et se voyant encore oublié dans une dernière promotion, tomba malade de chagrin. Le pape Clément XII, dont il étoit l'ami, apprenant qu'il touchoit à sa dernière heure, lui envoya un camérier pour lui promettre encore le chapeau; à cette promesse le malade se retourne, et faisant entendre un certain bruit, *ecco-ye la riposta*, dit-il à l'envoyé : par ce trait, on peut juger de son caractère qui se peint parfaitement dans le poëme de *Richardet*. En effet, ce poëme respire la gaieté la plus folle, la licence la plus outrée, et n'est guère qu'une longue satire contre les moines, et une peinture aussi exagérée que prolixe des excès qu'on pouvoit reprocher à quelques-uns d'entr'eux.

Il étoit plus digne de la plume innocente et pure de M. de Nivernois, de s'essayer à reproduire les traits choisis du pinceau d'Anacréon, d'Horace, de Tibulle et d'Ovide. On lit avec plaisir ces imitations des écrivains les plus aimables qu'ait produits l'antiquité : M. de Nivernois les a traduits, il est vrai, plutôt avec la facilité rapide d'un homme du monde, qu'avec l'exactitude sévère d'un homme de lettres : leurs chants s'affoiblissent un peu sur sa lyre; mais ils y conservent la mollesse, la suavité, et une certaine fleur que l'exactitude efface presque toujours. Si le style du traducteur manque souvent de cette énergie qui se marie si bien à la grace, jamais il n'est ni forcé ni dur; et ses copies ont un air d'originalité, qui les confond avec les pièces mêmes que l'auteur a composées d'original. Dans celles-ci, comme dans les autres, on desireroit une verve plus soutenue, plus de force, plus de chaleur et de coloris; et l'on regrette que la simplicité y dégénère quelquefois en langueur, en négligence et en prosaïsme.

M. de Nivernois ne s'est point borné à transporter dans notre langue quelques morceaux détachés des poëtes grecs et latins; il a traduit en entier le premier, le second et le quinzième livre des *Métamorphoses d'Ovide*, *l'Essai sur l'Homme*, de Pope, le quatrième chant du *Paradis perdu*, et la *Vie d'Agricola*, de Tacite. Ces différentes traductions me paroissent d'une extrême foiblesse : en général, l'auteur manie le vers alexandrin beaucoup moins heureusement que le vers de dix ou de huit syllabes; et quoique sa prose, comme l'observe très-bien le panégyriste, soit supérieure à ses vers, elle n'a ni l'énergie ni l'élévation nécessaire pour rendre la vigueur quelquefois outrée, et la nou-

Digitized by Google

épicuriens qui ne vouloient que du plaisir, et les stoïciens qui bravoient la douleur, et Diogène qui méprisoit tous les hommes, et les philantropes qui aiment tout le monde, et Aristote avec ses *entéléchies*, et Descartes avec ses *tourbillons*, et Leibnitz avec ses *monades*, et Wolf avec son *être simple*, et Locke qui ennoblit l'entendement humain, et la Métrie qui fait de nous des machines . . . . tous ces gens là étoient des philosophes. Il est possible qu'ils aient tous tort, mais il est impossible qu'ils aient tous raison; il y avoit donc fort peu de sages dans cette foule d'*amis de la sagesse*, puisqu'ils étoient tous en contradiction.

Si je demande maintenant ce que c'est qu'un sage, nouvelle difficulté. Chaque philosophe me dira bien : c'est moi; mais aucun ne me dira ce que c'est que la sagesse. Or, puisque le mot *philosophe* a un sens *ad libitum*, il m'est bien permis de choisir. J'entends donc par là un homme qui prend sa raison pour guide, dans toutes les choses qui sont du ressort de la raison, qui n'admet que ce qu'elle approuve, qui rejette tout ce qu'elle condamne, qui combat tout ce qu'il regarde comme erreur ou préjugé, quoiqu'il puisse être lui-même l'esclave d'un préjugé et d'une erreur; qui voit assez bien quand les autres se trompent, ce qui ne l'empêche pas de se tromper lui-même; qui ne nous dira jamais ce qui est, mais qui nous dit ce qu'il ne faut pas croire; un homme, enfin, qui distingue souvent ce qui est erreur, et qui n'est pas toujours sur le chemin de la vérité. Au surplus, nous reconnoissons avec tous les bons esprits qu'il y a deux philosophies, celle qui peut troubler l'ordre social et celle qui peut contribuer au bonheur de la société : cette dernière mérite exclusivement le titre de philosophie, puisque le mot signifie *amour de la sagesse*, et que rien n'est plus sage que de vouloir être heureux.

L'auteur du petit livre que nous annonçons, pensoit vraisemblablement comme nous, puisqu'il l'a intitulé : *Philosophie de tous les temps et de tous les âges;* et, en effet, les dogmes qui tendent à resserrer les liens de la société, qui aident à supporter les maux présens, et donnent une vaste espérance pour l'avenir, sont la véritable philosophie de tous les âges et de tous les temps. Les entretiens sur Dieu et sur l'ame sont clairs, précis et raisonnés, sans faire sentir le raisonnement : leur ton est modeste, agréable et persuasif; et quoiqu'ils n'apprennent rien de nouveau à ceux qui savent, ils étonnent par la manière simple et concise dont l'auteur expose un sujet, et traite une matière qui sembloient exiger plus d'efforts, plus d'élévation et plus d'étendue. C'est bien à regret que nous croyons devoir faire une observation critique à un écrivain qui nous paroît aussi estimable. Nous croyons qu'il auroit dû s'en tenir à sa démonstration de l'existence de l'ame et de son immatérialité, et ne pas consacrer un entretien au *siége* de cette ame. Aucun dogme ne nous oblige à croire que l'ame soit placée dans un lieu plutôt que dans un autre. Cette recherche conduit le métaphysicien dans le labyrinthe de la physiologie, source de scepticisme et d'erreurs. L'un voudra que l'ame soit dans le cerveau, celui-là dans la glande pinéale, celui-ci dans le sang, cet autre dans les nerfs; l'examen de ces opinions force à discuter la cause, l'effet, la transmission de nos sensations, et en combattant le matérialisme, on lui présente des idées toutes matérielles.

N'est-il pas plus simple d'avouer franchement son ignorance sur une chose que les hommes ne sauront vraisemblablement jamais? La nature intime des êtres nous est et nous sera toujours inconnue; la plus petite molécule de matière suffit pour confondre l'entendement et la prétendue science de l'homme; on peut donc, sans rougir, avouer son ignorance sur la nature, le siége et les opérations de l'ame qui échappe à tous nos sens. Il est si difficile de dire quelque chose de raisonnable sur cette matière obscure, que l'auteur, malgré sa sagesse, est tombé dans une contradiction évidente. Il dit, pag. 59, que l'ame *ne peut agir seule*, qu'elle est obligée d'employer *certains instrumens*, et que le corps doit lui transmettre les mouvemens et les impressions qu'il reçoit. Et à la page 85, il veut prouver que l'ame dégagée du corps agit bien plus librement, puisqu'il la compare à un oiseau qui est sorti de sa cage, et qui peut alors donner un libre essor à ses ailes.

Nous sentons bien qu'il n'y a pas contradiction dans la pensée de l'auteur, mais il y en a certainement dans ses expressions; et quand on combat l'incrédulité, il faut bien se garder de lui fournir des armes qu'elle est souvent très-habile à saisir.

Le style de cet ouvrage est remarquable en ce qu'il a toute la familiarité d'une conversation, sans déroger à la dignité du sujet. H.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 17 octobre.

84 — 63 — 18 — 65 — 24.

COURS DE LA BOURSE DU 27 OCTOBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	53f	7-8	54f	3 8
— Courant.	55	7-8	56	1 2
Hambourg. .	185	3 4	184	1-2
Londres. . . .	00	00 c	00	0-0 c
Madrid eff. .	15	45	15	30
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	45	15	30
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	473	00	475	00
Gênes effec.	4700		468 c	
Livourne. . .	5c6 c		5c4 c	
Naples. . . .	0000		000	00
Milan.	81 os p. 6f		81 1 p. of	
Basle.	1	0-op	1	1-2p
Francfort. . .	1	0-0	00	00
Vienne. . . .	000	0 0	000	00
Lyon.	3-8 p	o-oj.	1	8-8p
Marseille. . .	5-8 p	o-oj.	1	3 8p
Bordeaux. . .	pair	o-oj.	1	1 8p
Montpellier.	1-2 p	o-oj.	0	o op
Genève. . . .	o-o p	o-oj.	16t	o-o

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 39

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f	00
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213	37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	29
Quadruple	81	10
Ducat	11	15
Souverain.	00	0

Effets publics.

C p 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 85f 85f 2ce 10c 20c 00c 00c 00f 00c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1808, 82f 00c 00f 00c 00f.

Banq. de Fr. avec doublement 1332f 50c 1335f 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	of 00c	à	of 00c	
— S. Domingue.	o 00	à	o 00c	
Sucre d'Orléans. .	o 00	à	o 00c	
— brut	o 00	à	o 00c	
Coton du Levant.	o 00	à	o 00c	
Sav. de Marseille.	o 00	à	o 00c	
Huile d'olive	o 00	à	o 00c	
Potasse d'Am . .	o oof	à	o 00c	
Eau-de-vie, 3/6 . .	o oof	à	o 00c	

ANNONCE.

La Langue française et l'Orthographe, enseignées par principes, et en vingt-quatre leçons, ou *Grammaire française*, à l'aide de laquelle on peut seul, et sans le secours d'aucun maître, apprendre à parler et à écrire correctement cette langue. Ouvrage divisé en vingt-quatre chapitres ou leçons, et qui renferme des règles intéressantes sur les parties du discours, la terminaison des mots, l'emploi des doubles consonnes, et les participes, qu'aucun Grammairien n'a suffisamment traités jusqu'à ce jour. Par M. FOURNIER, membre de plusieurs Sociétés savantes, et professeur de langues française, latine, anglaise et allemande. Huitième édition. Prix : 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue Montmartre, n°. 14, près Saint-Eustache.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. Huit éditions consécutives de cette Grammaire, en prouvent suffisamment la bonté et l'utilité.

blesse toujours imposante de Tacite. Cette *Vie d'Agricola* a été souvent traduite, et jamais avec assez de succès pour décourager ceux qui pourroient à l'avenir vouloir la traduire encore. Quand on ne s'exerce que sur une partie d'un auteur, on est jugé plus sévèrement : celui qui traduit tous les ouvrages d'un écrivain, semble n'avoir eu pour but que de les faire connoître; on lui sait gré du motif d'utilité qui paroît l'avoir animé. Le traducteur qui s'arrête sur quelque morceau particulier, annonce des prétentions d'un autre genre, plus capables d'éveiller la critique, et de provoquer la sévérité : on croit qu'il n'a divisé les forces de son auteur que pour lutter contre lui avec plus d'avantage; on compare plus scrupuleusement la copie à l'original, et l'on est plus disposé à remarquer la supériorité de l'un et la foiblesse de l'autre. Ainsi la *Vie d'Agricola*, formant une partie intégrante de la traduction des Œuvres de Tacite par M. Dureau, a un avantage très-réel sur les traductions séparées du même morceau, publiées avant ou après; et quoique peut-être elle soit la moins bonne de toutes, elle aura toujours plus de lecteurs, parce qu'elle se trouve liée à un ensemble, à un corps d'ouvrages, où l'on cherche plus la solidité de l'instruction que la satisfaction du goût.

De tels essais, des travaux de cette nature prouvent que M. de Nivernois ne se contentoit pas de cueillir les fleurs du Parnasse; et plusieurs morceaux, en prose, montrent aussi que s'il écrivoit souvent en homme du monde, il étudioit toujours en littérateur : ces morceaux forment une des parties les plus intéressantes de son Recueil. Sa dissertation sur Horace, J. B. Rousseau et Boileau, est fort connue, et mérite de l'être, quoiqu'on puisse y observer quelques traces des préjugés répandus dans le dix-huitième siècle contre le satirique français. Cette disposition hostile a même porté M. de Nivernois à critiquer des vers de l'Art Poétique, dans une autre dissertation, dont *l'élégie* est le sujet : sa critique n'est ni mieux fondée ni plus raisonnable que la critique d'un autre passage du même auteur, hasardée par l'abbé de Condillac. L'espace ne me permet pas d'en faire voir la fausseté, qui est est d'ailleurs assez évidente. Au reste, ces deux dissertations sont pleines de finesse et de goût. On n'en trouve pas moins dans ses lettres sur l'*Usage de l'Esprit*, sur l'*Etat de Courtisan*; dans un *Portrait du roi de Prusse*, tracé de main de maître; dans des *Dialogues des Morts*, qui ressemblent un peu trop à ceux de Fontenelle, par la singularité des idées et le contraste des personnages, mais qui ne leur cèdent point sous le rapport de l'esprit, de la sagacité, de la vivacité piquante. Une dissertation un peu *philosophique* sur la religion des *Chaldéens* n'a peut-être été insérée dans ce Recueil, avec le poëme de *Richardet* contre les moines, que pour servir de passe-port à l'édition lorsqu'elle parut en 1796. J'ai omis, dans cet Extrait, plusieurs des morceaux que contiennent ces dix volumes : on peut bien penser que ce ne sont pas les meilleurs. Y.

CHARADE.

Mon second mort recèle mon premier :
Un Juif jamais ne toucha mon entier.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Poire*, dans lequel on trouve *pore*, *pie* et *or*.

Les Jeunes Mariés, roman historique de la Cour de Savoie; par l'auteur de *Diane de Poitiers*. Deux vol. in-12. Prix : 4 fr., et 5 fr. par la poste.

A Paris, chez Marchand, libraire, passage Feydeau, n°. 24.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

29 oct Beyond

VENDREDI 30 OCTOBRE 1807.

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Gnorrain, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 19 octobre.

Fonds publics du 17. — Trois pour °/. cons. 62 1/8 1/4. — Trois pour °/. réd. 62 1/2 5/8. — *Omnium.* 3/8 de perte. *Du 19.* Trois pour °/. cons. 62 1/8. — Trois pour °/. réd. 62 1/2 3/8.

La nouvelle d'un embargo mis sur tous nos vaisseaux dans les ports de Russie, acquiert de jour en jour plus de crédit. Tout le monde y croit à la Bourse comme au café de Lloyds. Les marchandises russes, et particulièrement le chanvre et le suif, sont recherchées avec avidité; elles viennent de subir en conséquence une augmentation considérable.

(*The Independent Whig.*)

Le capitaine Johnson, qui entre à l'instant en rivière, dit avoir reçu à Cronstadt un avis de M. Boucker, agent de la factorerie anglaise à Saint-Pétersbourg, portant qu'il alloit être mis un embargo sur tous les vaisseaux anglais actuellement en Russie. En conséquence de cet avertissement, le capitaine Johnson est sorti précipitamment de Cronstadt, le 29 septembre, n'ayant que moitié chargement, et laissant dans le port 33 vaisseaux qui faisoient la plus grande diligence pour mettre à la voile. (*Idem.*)

On n'avoit, jusqu'à ce jour, rien laissé transpirer des nouvelles apportées par *l'Electre*, relativement à la Méditerranée; aujourd'hui l'on dit que ses dépêches portent que nos troupes ont évacué la Sicile, emmenant avec elles la famille royale, la flotte et le trésor du gouvernement, et faisant voile vers Malte. (*Idem.*)

Il ne paroît pas que le parlement doive se rassembler avant le mois d'avril; car ce n'est qu'au mois d'avril que les ministres auront besoin d'ouvrir des emprunts. Les ministres, à ce qu'il semble, ne trouvent utile d'assembler le parlement que lorsqu'ils ont besoin de lui pour avoir de l'argent. (*Idem.*)

Cinquante vaisseaux, chargés des dépouilles danoises, sont déjà entrés dans la Tamise. Ils forment la première division: on attend les autres divisions incessamment. (*Idem.*)

Le nombre de vaisseaux chargés de vivres et de munitions qui partent journellement de nos ports pour la Sélande, semblent faire présumer que le gouvernement n'est pas dans l'intention d'évacuer cette île au temps prescrit par la capitulation. (*Idem.*)

Les dernières lettres de Lisbonne, à la date du 7 de ce mois, portent: « Que le peuple de la capitale, voyant équiper promptement des vaisseaux qu'il supposoit destinés au transport de la famille royale au Brésil, s'est mis en insurrection. Le peuple ne veut souffrir ni le départ de la famille royale, ni la sortie des vaisseaux; et l'indignation est si grande, si générale, que la police n'ose employer aucun moyen pour réprimer les insurgés, de peur de les pousser par le désespoir aux dernières extrémités. On entend dans les rues, jour et nuit, des cris de guerre et de haine contre nous, et aucun Anglais n'ose sortir de chez lui: les négocians sur-tout cherchent à s'embarquer, en y mettant la plus grande promptitude; mais il en coûte pour le passage d'une famille de Lisbonne à Londres, jusqu'à 1000 liv. st.; et de plus, ceux qui veulent vendre des propriétés quelconques sont forcés, suivant un décret du gouvernement, de prendre en paiement des papiers d'Etat pour moitié de la somme qui leur revient: papiers qui perdent déjà 40 pour 1/°. »

On assure que l'amiral Purvis a reçu ordre de quitter sa station de Cadix, et de faire voile vers le Tage; mais, quelque diligence qu'il fasse, il paroît qu'il arrivera trop tard; et c'est un grand reproche à faire aux ministres, de n'avoir pas pris des mesures, afin que notre escadre arrivât assez tôt à Lisbonne, ou pour protéger le gouvernement contre les Français et les Portugais eux-mêmes, si la chose est possible, ou tout au moins pour assurer la fortune et la liberté de nos compatriotes. Les ministres, dira-t-on, étoient occupés de leur expédition en Sélande: que nous importe; le gouvernement sans doute s'enrichit des dépouilles des Danois, mais le commerce va faire des pertes im[illegible] (*The Morning-Chronicle.*)

A la dernière guerre contre le Portugal, en 1762, ce pays fut défendu par une armée anglaise, qui força l'ennemi à faire la paix: les temps sont bien changés!!

Liste des vaisseaux de guerre portugais qui étoient en septembre 1807, dans la rivière du Tage.

Deux vaisseaux de 84: *le Prince-Royal* et *le Prince du Brésil*; neuf de 74: *la Reine de Portugal, l'Alphonse, l'Albukerque, l'Infant Pedro, la Méduse, la Princesse-Marie, le Saint-Sébastien, le Prince-Régent*, et deux dont le nom est inconnu; trois de 64: *la Princesse de Abeyros, le Belem* et *le Saint-Antoine*; trois de 50: *la Thérèse, l'Amazone* et *le Pérou*; et 12 frégates ou sloops, plus une corvette française, *la Benjamine.* (*The Courrier.*)

Les amis de M. Fox n'ont fait inscrire sur son tombeau à Westminster, d'autre épitaphe que son nom: *Charles-Jacob Fox.*

Le colonel Phipps, frère de lord Mulgrave, qui a été

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 30 Octobre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Le Triomphe de Trajan, opéra en trois actes.

THÉATRE FRANÇAIS.

Esther, la Femme juge et partie.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Les Evénemens imprévus, Une Folie.

M. Julien continuera ses débuts par le rôle du Marquis.

Madame Belmont continuera les siens par le rôle d'Armantine.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Vieillard et les Jeunes Gens, l'Auberge de Strasbourg, les Souvenirs.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Arlequin double, le Vieux Chasseur, le Mnemoniste.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Martingale, le Béverley, le Diable en vacances, Ricco.

AMBIGU-COMIQUE.

Coelina, Hortense de Vaucluse.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

Herman et Sophie, le Pont-aux-Biches.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Le Bûcheron, l'Or faux, l'Apparence trompeuse.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

[Au]j., Expériences de physique et Fantasmagorie chez M. Lebreton.

VARIÉTÉS.

Journal Historique, ou Mémoires Critiques et Littéraires sur les ouvrages dramatiques, et sur les événemens les plus mémorables depuis 1748 jusqu'à 1772 inclusivement (1); par Charles Collé.

Ce qui frappa sur-tout le public lorsque la première partie de ce Journal parut, il y a environ deux ans, et ce qui ne le frappera pas moins aujourd'hui qu'on en publie les deux derniers volumes, c'est l'opposition qu'on crut y trouver avec le caractère connu de l'auteur, avec la mémoire qu'il avoit laissée; ce sont les disparates et les contradictions qu'on y découvre entre les diverses parties du même ouvrage. Collé, qui avoit toujours passé pour un homme d'un naturel heureux et bon, d'une société aimable et douce, et qui lui-même parle souvent dans son Journal *de sa bonhomie*, s'y montre toujours avec un esprit caustique et malin, quelquefois méchant, et souvent injuste; Collé, qui déclame fréquemment contre la critique trop dure, contre la satire personnelle, contre les libelles odieux, fait lui-même les critiques les plus *amères*, les satires les plus sanglantes, et transforme trop souvent ses Mémoires en un coupable libelle. L'ouvrage ne se concilie pas plus avec lui-même qu'avec le caractère de son auteur; ici, ce sont des sentimens tout-à-fait contradictoires sur le même objet, sur la même personne: le même auteur est loué outre mesure, puis déchiré à toute outrance; là, ce sont des jugemens assez sains et assez graves; plus loin, des puérilités indécentes ou même licencieuses, des anecdotes vraies, des anecdotes fausses, de l'esprit, et l'abus le plus inexcusable

(1) Trois vol. in-8°. Prix: 20 fr., et 25 fr. par la poste.

A Paris, à l'Imprimerie Bibliographique, rue Gît-le-Cœur: et chez le Normant.

Les tomes II et III séparément, 12 fr., et 15 fr.

Digitized by Google

envoyé à Copenhague, y porte, dit-on, à lord Cathcart, l'ordre de ne point quitter la Sélande, et d'y rester au-delà du terme convenu.

On disoit dernièrement que l'amiral Gambier et lord Cathcart devoient partir avec leurs forces de la Sélande, pour se rendre à la Plata, dès que la flotte danoise auroit mis à la voile; mais ce bruit ne s'est pas confirmé.

Sir Harford Jones doit s'embarquer à Portsmouth, à bord de la frégate *la Saphire*. On le dit chargé d'une mission importante pour la Perse.

D'après les derniers journaux américains, le fameux Miranda est tombé dans une telle misère, qu'il a été obligé de s'engager comme intendant des nègres, sur une habitation de Porto-Ricco. Il y a sans doute une erreur de localité dans cette nouvelle, car Porto-Ricco étant une possession espagnole, Miranda se gardera bien de s'y présenter.

Le lord Saint-Helens, notre premier diplomate, mais qui n'est pas en faveur, s'est rendu auprès de S. M. à Windsor.

La Gazette de Londres contient la proclamation suivante:

Georges Roi,

« Comme il nous a été représenté qu'un grand nombre de marins et matelots, nés nos sujets, se sont laissés entraîner à servir à bord des vaisseaux de guerre ou des bâtimens marchands appartenant aux puissances étrangères, nonobstant une première proclamation de notre part, pour les rappeler au sein de la patrie, en contravention aux lois, à leur devoir, à l'obéissance qu'ils nous doivent, et sans égard au préjudice qu'ils portent à leur pays natal, nous avons jugé qu'il convenoit, dans ce moment où notre royaume est menacé des plus grands dangers, où l'on met en question, et où l'on veut nous disputer ces droits maritimes, base de notre puissance et de notre grandeur, de publier, après avoir pris l'avis de notre conseil, cette proclamation royale.

» Nous ordonnons en conséquence à tous maîtres de vaisseaux, pilotes, marins, employés, et autres hommes de mer quelconques, au service des puissances étrangères, de rompre à l'instant leurs engagemens, de quitter le service et de rentrer chez eux, ou de se rendre à bord de tels vaisseaux de guerre qu'ils pourroient rencontrer, soit en pleine mer, soit dans les rivières, ports, havres ou places quelconques; et pour assurer l'exécution de notre volonté royale, nous autorisons tous capitaines, commandans et autres, commandant nos bâtimens de guerre, d'arrêter tous ceux de nos sujets qui tâcheroient d'entrer au service des puissances étrangères; comme de se saisir de tous ceux qu'ils trouveroient faisant le service à bord des vaisseaux non anglais: leur faisant cependant les défenses les plus strictes, de se permettre d'envoyer à bord des vaisseaux des puissances amies, pour y faire la recherche des transfuges; rendant lesdits capitaines, contre-maîtres, etc., responsables de toute infraction à ces défenses, et leur déclarant en outre qu'il ne doit être fait aucun dommage aux vaisseaux où des transfuges pourroient être saisis, ni aucune injure au reste de l'équipage.

» Dans le cas où nos officiers, commandant nos bâtimens de guerre, auront appris qu'il se trouve des marins anglais à bord d'un bâtiment appartenant à une puissance amie, ils doivent réclamer auprès du commandant étranger l'extradition de ces marins, et, en cas de refus, en informer le commandant en chef sous les ordres duquel nos officiers se trouveront, lequel commandant en chef en transmettra la nouvelle, sous le plus bref délai, soit à notre ministre auprès de la puissance en question, soit aux lords-commissaires de notre amirauté, afin de nous mettre à même de pouvoir faire les démarches nécessaires pour obtenir de la part du gouvernement en question le redressement de l'injustice qu'on commet envers nous, en retenant d'une manière illégale nos sujets naturels dans un service étranger.

» Comme en outre on nous a représenté que plusieurs marins, nés nos sujets, se sont laissé persuader d'accepter des lettres de naturalisation ou des certificats de droit de citoyen dans des Etats étrangers, et que ces marins ont cru, par ces lettres ou certificats, se décharger de leur devoir de fidélité envers nous, comme étant nés nos sujets, nous leur signifions, par la présente, que de semblables lettres ou certificats ne peuvent en aucune manière, ni en aucun degré, les affranchir des devoirs que leur naissance leur impose envers nous comme leur souverain légitime.

» Mais en considération de l'erreur dans laquelle ces marins ont été induits, nous annonçons et promettons notre pardon royal à tous ceux parmi eux, qui, en se repentant de leur erreur, quitteront le service étranger immédiatement après avoir eu connoissance de cette proclamation. Nous déclarons, au contraire, que ceux de nos sujets qui, au mépris de notre proclamation, resteront dans un service étranger, auront non-seulement encouru notre disgrace, mais seront même poursuivis juridiquement pour ce délit. Et dans le cas que ces marins tombent au pouvoir des corsaires barbaresques, nous déclarons que nous ne les racheterons jamais.

» Nous notifions encore que tous ceux parmi nos sujets qui serviront à bord d'un bâtiment de guerre appartenant à une puissance ennemie, seront considérés comme coupables de haute trahison, et punis d'après toute la rigueur des lois.

» Donné au palais de la reine, le 18 octobre 1807. »

GEORGES ROI.

On voit, par cette proclamation, que nos ministres condamnent eux-mêmes leur conduite à l'égard des Etats-Unis; qu'ils se donnent tort dans l'affaire de la Chesapeack; enfin, qu'ils ne veulent, à aucun prix, se brouiller avec les Américains. Il paroît donc que la mission de M. Rose Junior se bornera à donner satisfaction au gouvernement des Etats-Unis: ce qui est un peu humiliant pour notre Grande-Bretagne.

RUSSIE.

Pétersbourg, 30 septembre.

La plupart des vaisseaux marchands anglais ont mis précipitamment à la voile de Cronstadt ces jours derniers, les uns avec moitié, et les autres seulement avec le quart de leur chargement, de crainte que le gouvernement russe n'ordonnât subitement l'embargo. Les Anglais ont quitté Riga avec la même précipitation et par le même motif. Les négocians russes de la capitale ayant demandé au ministre des affaires étrangères si dans les circonstances présentes, ils pouvoient continuer avec sûreté leur commerce avec l'Angleterre, le ministre leur a répondu que jusqu'à présent la Russie n'avoit donné aucun sujet de faire craindre l'interruption du commerce anglais, mais qu'on ignoroit quelles étoient les intentions de la Grande-Bretagne à cet égard.

Dans le cours de juillet dernier, il a été exporté de Pétersbourg des marchandises russes pour la valeur de 7,864,013 roubles. Les négocians russes en ont exporté pour 3,484,650; les Anglais pour 4,118,950; les Suédois pour 1014 roubles; les Portugais pour 101,900; les Danois pour 50,704, etc. etc. Depuis le commencement de l'année jusqu'au 1er août, on a déclaré au bureau des douanes de Pétersbourg, une exporta-

---

de l'esprit, des traits singuliers d'amour-propre, des traits non moins remarquables de modestie; de la philosophie, et les plus vives déclamations contre les philosophes; enfin, toutes les contradictions de l'homme qui, sur la plupart des objets dont il parle, n'a ni sentimens fixes, ni idées arrêtées; toutes les bizarreries de l'esprit le plus inconstant, le plus léger, le plus divers.

Toutes ces disparates, toutes ces contradictions s'expliquent facilement par la méthode qu'avoit suivie Collé dans la composition de ce singulier ouvrage. Tout homme qui, comme lui, écrira à-peu-près chaque jour ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, ce qui l'a frappé, et ses divers sentimens, et ses diverses réflexions ou affections, peut bien être sûr que cet informe Recueil présentera le tableau le plus incohérent, et dont les différentes parties se ressembleront le moins entr'elles. A quelques anecdotes vraies, il mêlera beaucoup d'anecdotes fausses, parce que les bruits du jour sont sans cesse contredits par ceux du lendemain, qui n'ont pas plus de consistance et de vérité que ceux de la veille. A un nombre infiniment petit de faits intéressans, il joindra une foule de petits événemens sans intérêt, ou même puérils, parce que c'est dans cette proportion que se passent dans le monde les choses intéressantes, et celles qui ne le sont pas; parce qu'on est trop sujet à mesurer l'importance que la postérité attachera un jour à tel événement, ou que nous y attacherons nous-mêmes dans quelques années, par celui qu'il inspire dans toute sa fraîcheur et sa nouveauté. On ne pense pas assez que lorsque les jolies femmes ne seront plus, lorsque ces gens d'esprit auront disparu, et que tout sera oublié jusqu'à leur nom, le prix que de pareils acteurs donnoient à toute petite pièce, où ils jouoient un rôle, s'évanouira avec eux. Ce Recueil sera rempli de contradictions, parce que nos humeurs, nos goûts, nos sentimens changent, et que tous les objets changent autour de nous: ainsi, lorsqu'au lieu de partir d'un point unique et presqu'indivisible pour peindre tout cela, nous le peignons successivement et dans le cours d'une vie assez longue, nos couleurs doivent varier avec nous et avec ce qui nous environne. Enfin, il y aura dans ce Recueil des traits assez malins, assez méchans même, parce que dans la vie du meilleur homme du monde il y a des jours où il n'est pas trop bon (il est vrai qu'il y a trop de ces jours-là dans la vie de Collé): parce qu'enfin, lorsqu'on parle à-peu-près de tous les hommes qu'on connoît, et qu'on raconte tous les petits événemens qu'on sait, on a à parler de beaucoup plus d'hommes ridicules ou méprisables, que d'hommes aimables et vertueux; de beaucoup plus d'événemens scandaleux ou puérils, que d'actions intéressantes et louables.

Tels sont les inconvéniens de la méthode adoptée par Collé, pour écrire ses Mémoires: c'est là ce qui les a démesurément enflés de tant de répétitions, de tant de jugemens contradictoires, de tant de rétractations, de tant de bagatelles et de niaiseries indignes de passer à la postérité. C'est à cette méthode que nous devons cette extrême négligence de style, ces expressions triviales, quelquefois indécentes, quelquefois grossières, qu'il se permet, sous prétexte qu'il écrit pour lui, et non pour le public, quoique dans le fond il destine son ouvrage au public. Il faut l'avouer, des défauts aussi choquans ne peuvent être entièrement rachetés par la grace et l'abandon, qui dans un homme d'esprit suivent assez ordinairement la négligence, ni par l'agrément d'un style sans prétention, qui vous feroit croire que vous lisez moins un livre, que vous n'écoutez une conversation spirituelle. Collé sentoit parfaitement lui-même les défauts qu'on pouvoit reprocher à son Journal; et par une petite ruse assez commune, il s'accuse lui-même, comme pour ôter aux autres le droit de l'accuser: « A la tête de chacun des volumes de ce » Journal, dit-il, il me semble que je me dois à moi-même une » espèce d'amende honorable de ce que je les écris avec tant de négli- » gence, de vitesse, et si peu de soin..... Ces Journaux ne sont qu'un

Digitized by Google

tion de marchandises russes pour la valeur de 16,576,861 roubles.

Tous les régimens des gardes, tous ceux qui composent la garnison de Pétersbourg, et plusieurs autres corps sont maintenant rassemblés dans cette capitale. S. M. I. a fait distribuer des décorations, des épées d'or, etc., aux officiers et soldats qui se sont distingués dans la dernière guerre.

La parade du 27 septembre a été des plus brillantes. L'Empereur s'y est entretenu long-tems avec le général Savary.

On vient d'organiser diverses branches de l'administration militaire sur le même pied qu'en France. Le manque de vaisseaux neutres a fait hausser considérablement le prix du frêt, ainsi que celui des denrées coloniales et des marchandises de manufactures étrangères. Le cours du change sur Hambourg étoit hier à 19 schellings et demi de banque, le rouble en assignations.

Le gouvernement use de la plus grande vigilance à l'égard des étrangers qui arrivent en Russie; on n'y laisse entrer que ceux qui peuvent donner des témoignages authentiques de leur bonne conduite. Pour être admis dans les Etats russes, les étrangers devront à l'avenir s'adresser à l'agent de Russie établi dans le pays qu'ils habitent, et lui présenter des certificats en règle des autorités du lieu de leur résidence. Celui-ci soumettra les demandes au ministre des affaires étrangères à Pétersbourg, et le ministre ordonnera d'accorder ou de refuser les passeports.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 14 septembre.

M. le comte de Schœnfeld, ministre de S. M., est reparti d'ici pour Dresde.

Le 12, le conseil des ministres qui remplace la commission de gouvernement, s'est assemblé pour la première fois.

Il est arrivé ici un régiment de cavalerie saxonne, qui sera de service auprès du roi pendant son séjour dans cette capitale.

La Gazette de Varsovie annonce qu'il est arrivé, le 1er de ce mois à Posen, un corps d'infanterie française venant d'Allemagne, qui a continué aussitôt sa route pour se rendre au camp de Thorn.

DANEMARCK.

Kiel, 17 octobre.

Extrait du Journal officiel le Danemarck en 1807, N°. 8.

Notre frégate *la Diana*, de 20 canons, capitaine Meyer, partie d'Alger le 12 septembre, a eu une rencontre avec une frégate anglaise de 44 canons. Les deux bâtimens se sont canonnés. Notre frégate présenta le combat à l'anglais qui l'évita. *La Diana* est entrée à Carthagène le 18 septembre.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 21 octobre.

On assure que les Anglais vont envoyer en Suède leur légion allemande, afin de secourir le seul allié qui leur reste en Europe, et qui ne manquera pas de s'attirer une guerre terrible s'il continue à suivre un système aussi contraire à ses intérêts.

Il est arrivé de la Hollande à Altona un nombre considérable de matelots danois. Des officiers de marine avoient été envoyés dans cette ville pour les recevoir.

On mande d'Elseneur, du 8 octobre, que la flotte marchande anglaise, destinée pour la Baltique, et partie comme à l'ordinaire du port de Hull, est arrivée ce jour même dans le Sund; mais on ne dit pas si elle a continué sa route. Il arriva en même temps un bâtiment qui avoit à bord 700 matelots anglais, destinés pour Copenhague.

Un vaisseau de guerre anglais, ayant 45 bâtimens de transport sous son convoi, est mouillé dans la rade d'Elseneur. La violence du vent les empêche de se hasarder dans la mer du Nord.

Francfort, 25 octobre.

Les chasseurs à pied de la garde impériale qui étoient arrivés ici hier à midi, sont repartis ce matin et ont pris la route de Mayence.

On mande de Dresde qu'en conséquence de l'égalité établie entre les religions, un grand nombre de catholiques de cette ville ont obtenu le droit de bourgeoisie.

La foire de Leipsic a été très-bonne; les marchandises fabriquées en Saxe ont trouvé beaucoup de débit. Nombre de marchands ont vendu tout ce qu'ils avoient dans la première semaine; ce qu'on doit uniquement attribuer à l'absence des Anglais, qui n'ont pu cette fois inonder Leipsic de leurs marchandises.

On est à la poursuite des brigands qui infestent depuis quelque temps les pays du Bas-Mein. Cette troupe paroît être très-nombreuse; elle est organisée comme celle du trop fameux Schinderhannes.

Plusieurs convois d'argent, escortés par des troupes françaises, ont passé le 18 dans cette ville: ils se rendent à Paris.

On apprend de Stockholm, que le roi de Suède a enfin reconnu l'Empereur héréditaire d'Autriche, et que les relations diplomatiques vont être rétablies entre les deux pays.

ITALIE.

Padoue, 12 octobre.

Les troupes russes composant la garnison de Cattaro ont été reçues ici avec le plus grand enthousiasme. La municipalité a donné une fête brillante à MM. les officiers. Le souvenir de cette solennité a été consacré par l'inscription suivante, qui a été imprimée et distribuée :

SUMMIS . IMPERATORIBUS .
NAPOLEONI . ET . ALEXANDRO
OB . CONFIRMATAM . AB . IPSIS . PACEM
PRO . SVORVM . POPVLORVM . BONO
PRAECIPVIS
VTRIVSQVE . IMPERATORIS
MILITARIBVS . DVCIBVS
QVI . PATAVIVM
CVM . SVIS . COHORTIBVS
CONVENERE
MAXIMAE . LAETITIAE . SIGNA
OSTENDENTIBVS
PATAVINAE . CIVITATIS . MVNICIPES
GRATISSIMI . ANIMI . ERGO
MONVMENTVM . HOC
PERMAGNI . OBSEQVII
D . D .

Le Regio Dalmata renouvelle le bruit propagé par plusieurs journaux, que la flotte russe stationnée à Tenedos, a été victime d'une trahison des Anglais. Les Russes croyant que les Anglais étoient encore leurs amis, les auroient laissé approcher sans défiance, et ceux-ci se seroient emparés de leurs vaisseaux. Les Anglais auroient ensuite mis le feu à

» mémorial dont je ne fais guère plus de cas que du *Mercure de* » *France*, ou du livre de ma blanchisseuse..... Au fond, dit-il ailleurs, » tout ceci n'est qu'un amas indigeste de faits, *farrago libelli.* »

C'est un grand défaut dans un ouvrage d'être ennuyeux; et si *le Mercure de France* l'étoit constamment, Collé a raison de lui préférer ses Mémoires, qui ne le sont pas toujours; mais il auroit eu tort de croire qu'ils ne le sont pas quelquefois, et même trop souvent : assurément tout ce fatras de petits riens, tous ces détails minutieux, et quelquefois très-longs, toutes ces petites tracasseries entre des hommes et des femmes qui ne nous intéressent pas du tout, et qui nous sont totalement inconnus, toutes ces analyses de pièces dont le nom n'est pas même resté dans la mémoire des hommes; tout cela, dis-je, est bien peu amusant pour le lecteur le moins difficile. Il est vrai qu'assez souvent Collé sait relever ces niaiseries par un tour original, par une négligence aimable, lorsqu'elle n'est pas poussée trop loin, et par une naïveté d'expression qui plaît lorsqu'elle ne dégénère pas en une trivialité basse, et même quelquefois grossière. Joignez à ces qualités quelques anecdotes amusantes, quelques vaudevilles bien faits, mais généralement connus, quelques traits plaisans, et il en résultera un livre pire peut-être que s'il étoit ennuyeux. S'il étoit tel, en effet, on le laisseroit là; mais le lecteur, entraîné par l'attrait de la paresse dans une lecture qui ne demande aucune contention, par celui de la méchanceté dans un livre qui offre une foule de traits caustiques et amers, par l'agrément de quelques anecdotes, par l'espérance d'en trouver de plus amusantes encore, lit ces trois énormes volumes jusqu'au bout, et, arrivé là, il s'aperçoit qu'il a à-peu-près entièrement perdu son temps. Tel est, il est vrai, le but de la plupart des lecteurs; et on peut dire qu'il n'est pas d'ouvrage plus propre à le remplir.

Parmi les différens et nombreux personnages dont parle Collé dans ses Mémoires, celui qu'il peint le mieux, c'est lui-même, puisqu'il se peint même en peignant les autres. Auteur, et auteur dramatique, on sent bien qu'il a sa dose de vanité; mais sa vanité est souvent gaie et aimable. On prétend qu'un de ses amis lui disant un jour : *Savez-vous bien, Collé, qu'il y a des gens qui préfèrent* la Bataille d'Ivry *de Durosoy, à votre* Partie de Chasse de Henri IV. — *Ce n'est pas moi, toujours*, répondit-il vivement. Il y a dans cette réponse irréfléchie une naïveté charmante, et c'est sous de pareils traits que se produit le plus souvent l'amour-propre de Collé. D'ailleurs cet amour-propre a des intervalles, ce qui repose un peu : il a ses accès de modestie, ce qui devient du jour en jour plus rare. Cette modestie paroît franche; et Collé ne s'exprime pas moins durement sur lui-même que sur les autres : « Je croyois, dit-il, en parlant d'une pièce de lui qui étoit tombée, je » croyois que cette petite comédie ne pouvoit manquer de réussir; je » fus bien étonné d'être le premier à la condamner : elle me parut » dégoûtante. » Il en appelle rarement des jugemens du public; docile à la critique, il consultoit sur ses ouvrages des amis qui, selon son expression, n'étoient pas *tendres*, et il les prioit de le critiquer *à feu et à sang*; d'après leurs avis, il réformoit ses pièces qu'il travailloit avec soin et long-temps : on voit que *Dupuis et Desronais* lui a coûté six ans de travail, de révision, de correction. Aimant le théâtre jusqu'à la passion, lorsqu'il sentit sa verve s'affoiblir par l'âge, il se mit à rajeunir le langage d'anciennes bonnes comédies, ou à écrire en vers celles qui étoient en prose; il avoit ainsi refait en vers libres *l'Avare* de Molière : c'étoit prendre aussi trop de liberté.

Ennemi de tout ce qui est bas et honteux, il déteste la flatterie; vile ressource qui n'a que trop souvent réussi à ceux qui l'emploient. Il ne peut passer à Marmontel d'avoir comparé le financier Bouret à Alexandre; ce qui, à la vérité, est un peu fort; et il le lui reproche souvent. Quant à lui, il dit et il prouve qu'il n'aime point à *cajoler*; il dit aussi qu'il n'aime pas davantage la satire; mais il ne le prouve pas aussi

Digitized by Google

Tenedos et à tout ce qu'ils n'auroient pu emporter; et reconnoissant l'impossibilité de s'emparer de la forteresse, ils se seroient retirés dans l'île de Lemnos. Cette nouvelle ne paroît pas vraisemblable; elle n'a d'autre fondement qu'une lettre particulière, écrite de Travarnich à Spalatro, sur la foi d'un Tartare arrivé, dit-on, de Constantinople à Zara, dans douze jours.

ISTRIE.

Trieste, 12 octobre.

L'amiral Collingwood a transmis à tous les commandans sous ses ordres, dans la Méditerranée et dans le golfe Adriatique, des dépêches qu'il a reçues de sa cour. Ces dépêches sont relatives à la conduite que ces commandans doivent tenir à l'avenir à l'égard de la navigation, du commerce et des propriétés autrichiennes. Elles portent, en substance, qu'ils devront reconnoître la neutralité du pavillon autrichien, et ne pas se permettre de vexations à l'égard des navires de cette nation. Cet ordre est le résultat des déclarations énergiques que la cour de Vienne a faites à l'ambassadeur anglais à Vienne, et que le comte de Staremberg, ministre autrichien à Londres, a réitérées au gouvernement britannique.

En vertu des instructions reçues d'Angleterre, tous les bâtimens autrichiens, détenus à Malte et en Sicile, ont été restitués, et sont en route pour retourner à Fiume et à Trieste.

EMPIRE FRANÇAIS.

Bayonne, 22 octobre.

L'armée est en pleine marche pour le Portugal par Salamanque. La première division, commandée par le général de la Borde, est entrée en Espagne depuis cinq jours. La seconde est partie ce matin.

Le général Kellermann fils est arrivé ici.

Paris, 29 octobre.

— On dit que l'ancienne salle de l'Institut au Louvre, est destinée à l'exposition des sculptures modernes. Les ornemens de sculpture qui doivent le décorer, sont déjà presqu'entièrement achevés. A l'extrémité opposée à la belle tribune des cariatides, on a placé deux figures en relief, de Jean Goujon.

— Le corsaire *le Friedland*, de Saint-Malo, a conduit à Paimpol un bâtiment anglais de 300 tonneaux, chargé de sel et d'amandes. Cette prise est estimée quatre-vingt mille francs.

— On lit dans le *Journal du département de l'Orne*, que le 23 août dernier, une jeune fille honnête, attirée insidieusement dans la campagne par quatre jeunes gens, dont l'un devoit l'épouser, fut outragée par eux de la manière non-seulement la plus infâme, mais la plus atroce et la plus cruelle. Le même journal ajoute que, par jugement du 17 de ce mois, le tribunal de première instance d'Alençon a condamné le plus coupable à un an d'emprisonnement, 50 fr. d'amende et 200 francs de dommages et intérêts; les trois autres ont été condamnés, chacun à trois mois de prison, 50 fr. d'amende, l'un d'eux à 100 fr., et chacun des deux autres à 60 fr. de dommages et intérêts. Ils ont en outre été condamnés solidairement aux dépens. Il y a sans doute erreur dans cet énoncé; car il est impossible de croire qu'un tel crime ne soit puni que d'une amende de 100 et 200 fr. et de quelques mois de prison.

— La quantité de vols faits par abus de confiance, devroit engager les propriétaires à une plus grande surveillance; car, quoiqu'ils soient toujours sévèrement punis par la cour de justice criminelle de Paris, ils sont toujours très-fréquens. Un nommé Latour, maître couvreur, qui avoit épousé la nièce d'une ancienne domestique de Mad. de Saint-Maurice, propriétaire de l'hôtel de Lamoignon, avoit été chargé de changer les plombs en son absence. Il en profita pour voler dans son appartement son argent et ses bijoux. Le vol découvert, il voulut rejeter le crime sur les ouvriers qu'il avoit employés; mais ceux-ci devinrent ses accusateurs; et sur les conclusions de M. Courtin, substitut du procureur impérial, et sur la déclaration unanime du jury, la cour a condamné le nommé Latour à 12 années de fers et à six heures d'exposition.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 19 octobre.

25 — 8 — 28 — 68 — 62.

COURS DE LA BOURSE DU 29 OCTOBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	53f	7-8	54f	5-8
— Courant.	55	7-8	56	1-2
Hambourg..	185	3-4	184	1-2
Londres....	00	000	00	000
Madrid eff..	15	45	15	25
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	45	15	50
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne...	477	00	480	00
Gênes effec.	470 0		468 0	
Livourne...	506 0		504e	
Naples.....	000 00		000 00	
Milan......	8l 05 p.6f		8l 1 s p. 0f	
Basle......	1	0-0 p	1	1-2 p.
Francfort...	0	0-0 p	00	00
Vienne.....	000	0-0	000	00
Lyon......	5-8 p	0-0 j.	1	5-8 p
Marseille...	5-8 p	0-0 j.	1	5-8 p
Bordeaux...	pair	0-0 j.	1	1-8 p
Montpellier.	1-2 p	0-0 j.	00	0-0
Genève....	0-0	00	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000000f

Arg. de 680 à 845, les 1000-1000 le kilogram. 215 570

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre 5 29

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 85f 70c 80c 86f 90c 16f 85f 90c 86f

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 82f 90c 000 00c 00f

Banq. de F. avec doublement 1342f 50c 0000f 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 000	à	0 000
— S. Domingue..	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans.	0 00	à	0 000
— brut.......	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive....	0 00	à	0 000
Potasse d'Amér..	0 00	à	0 000
Eau-de-vie, 3/9..	00 00	à	0 000

ANNONCE.

Appendix de Diis et heroibus Poëticis, ou Abrégé de l'Histoire Poétique; par le P. de Jouvency. Nouvelle édition soigneusement revue et corrigée, avec des notes explicatives; par le P. F. Sainsère, prêtre et professeur de latin au Lycée impérial de Metz. Un vol. *in*-18. Prix : 75 cent. relié en parchemin, et 90 cent. par la poste.

A Metz, chez Devilly, lib., rue du Petit Paris; — et à Paris, chez Lhuillier, rue Saint-Jacques, n° 55;

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

bien. On le justifieroit mal en observant que la plupart des objets de son aversion et de ses satires en étoient dignes : quelques-unes de ces préventions sont d'ailleurs fort injustes. Ce qu'il déteste le plus au monde, ce sont les comédiens; et ceux qui se plaignent aujourd'hui, peuvent voir comme on les traitoit alors. Le Kain sur-tout le met en fureur, et quelquefois l'expression de cette fureur est bien plaisante : « Juste ciel; à » quoi nous réduis-tu, s'écrie-t-il ? C'est ce le Kain, le plus laid et le » plus maussade des comédiens, qui est notre premier acteur ? Le » Seigneur nous humilie cruellement ! » Il n'aime pas beaucoup plus les musiciens : *Tout musicien est une bête*, prononce-t-il durement. Cette proposition est trop générale; mais actuellement ces messieurs prennent leur revanche, et ils sont bien tentés de dire : « Tout homme » qui n'est pas musicien, est une bête; » proposition qui n'est pas moins général, et qui peut-être est tout aussi injuste.

Collé déteste aussi les drames qui font *pleurnicher*, et il oublie que *Dupuis et Desronais* tend aussi à faire pleurnicher. Mais après les comédiens, ce qu'il a le plus en aversion, ce sont les *philosophes encyclopédistes*; il y revient souvent, et peint vivement leur morgue, leur despotisme et leur orgueil : ils prétendent, dit-il, que l'orgueil accompagne toujours un grand talent; mais ces chers messieurs commencent à bon compte par avoir le grand orgueil. Il censure très-aigrement quelques-uns de leurs ouvrages, tels que *Bélisaire*, le livre de l'*Esprit*, etc. Il leur reproche justement de porter un coup funeste à la gaieté française, dont il étoit un des derniers et des plus aimables soutiens; et même à l'amour de la patrie, en vantant sans cesse les étrangers, et en introduisant un goût qu'il appelle d'*étrangéromanie*, qui nous empêche d'applaudir à ce qui est national, et de louer nos compatriotes. Mais il faut avouer que, sur ce dernier point, il ne donne pas trop l'exemple. Collé paroît du moins de bonne foi, lorsqu'il se trompe; et, ce qui le prouve, c'est que, plus d'une fois, il rend hautement justice à ceux qu'il hait le plus, et qu'il réforme plusieurs des jugemens injustes qu'il avoit portés. Ainsi, on trouvera dans cet ouvrage quelques éloges du talent et de l'esprit de Voltaire, beaucoup plus flatteurs que ce qu'en ont dit les plus aveugles admirateurs. Ainsi, Collé ayant jugé, dans un moment d'humeur, que Beaumarchais étoit un sot, met quelques années après, en note, *c'est moi qui suis une bête, de l'avoir jugé sans esprit.* Concluons de tout cela que Collé n'est pas tant coupable pour avoir mal pensé de la plupart des hommes dont il parle, que pour avoir écrit le mal qu'il en pensoit; et c'est un tort qu'il partage avec presque tous les faiseurs de Mémoires particuliers. Il est sur-tout inexcusable par le ton dur, grossier et indécent qu'il emploie trop souvent : c'est véritablement de la *critique amère*, qui scandaliseroit furieusement l'académie de Montauban; et je l'en avertis d'avance, afin qu'elle ne mette pas cet ouvrage dans sa bibliothèque, si elle a une bibliothèque. A.

ÉNIGME.

Je suis de deux façons, sans que mon nom diffère,
Je pare à la toilette, et je tue à la guerre.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Infortune*, dans lequel on trouve *fortune*.

Histoire de Gustave III, roi de Suède, traduite de l'allemand de Louis Ernest Posselt, auteur des *Annales de l'Europe*; par J. L. M. Un vol. in-8°. Prix : 4 fr. 50 c., et 6 fr. par la poste.

A Genève, chez Paschoud, libraire.

A Paris, chez le Normant, lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Grosvenor, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 15 octobre.

On attend ici incessamment le prince Menzikoff, venant de Saint-Petersbourg. On assure qu'il est porteur de l'*ultimatum* de la cour de Russie.

Tous les avis que nous recevons du continent nous font vivement craindre que la cour de Vienne, à l'instar de la plupart des cours de l'Europe, ne nous ferme ses ports, et n'interrompe toute communication avec nous. (*The Courrier.*)

Au dernier concert donné par Mad. Catalani à Glascow, le célèbre violoncelle Dahmen fut frappé subitement d'apoplexie, et mourut au moment où il alloit jouer un concerto: il laisse une femme et sept enfans.

La comète fait un grand bruit ici On voit à Green-Parck une foule d'observateurs et beaucoup d'élégantes qui en observent la marche, la lorgnette ou le télescope en main.

Les Espagnols de Buenos-Ayres ne se bornent pas à repousser nos attaques, ils ont refusé d'acheter la moindre partie de nos marchandises, quoique nos négocians, depuis l'armistice, les leur offrissent à moitié prix. Ainsi, la nombreuse flotte de bâtimens marchands, arrivés devant Buenos-Ayres, a été obligée de se rendre au Cap de Bonne-Espérance et aux Antilles, où elle cherche à se défaire de sa cargaison à tout prix.

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE.

New-Yorck, 8 septembre.

C'est le 26 octobre que s'ouvre à Washington le congrès général des Etats-Unis d'Amérique. Personne ne doute ici que la première opération de cette assemblée ne soit une déclaration formelle de guerre à l'Angleterre. On n'a pas d'idée de l'ardeur avec laquelle on travaille dans tous les ports à équiper des bâtimens de guerre de toute espèce, et sur-tout d'excellens voiliers, pour se répandre sur toutes les mers, et ruiner le commerce de la Grande-Bretagne. Il paroît que leurs principales attaques seront d'abord dirigées au nord, vers les côtes de la Nouvelle-Ecosse; et au midi, vers les îles anglaises. Les mers de l'Europe et de l'Inde ne seront pas exemptes de leurs excursions.

Extrait d'une lettre, en date du 20 juillet, adressée du Cap-Français, à l'amiral Berckley.

Je suis arrivé ici au moment des grandes réjouissances qui s'y faisoient pour célébrer la grande victoire remportée sur l'armée de Pétion, qui a été complétement battue aux Gonaïves. Les débris de l'armée vaincue ont osé prendre terre à Port-de-Paix; mais ils ont été cernés par Christophe, et il s'est engagé un combat où deux cent cinquante d'entr'eux ont péri; soixante-dix ont été faits prisonniers, et amenés ici; les autres se sont réfugiés dans les bois de Jean-Rabel, où on leur fait la chasse comme aux lièvres. Il y a peu de jours que Pétion a failli être arrêté.

Les troupes de Christophe sont en possession de tous les postes, jusqu'au Cul-de-Sac, qui n'est qu'à trois lieues du Port-au-Prince, où l'armée est campée. Il y a toute apparence qu'avant un mois Pétion sera forcé de quitter l'île. Léogane, le Grand et Petit-Goave sont en pleine insurrection contre Pétion, et marchent, d'un côté, sur le Port-au-Prince, tandis que de l'autre, les troupes du Nord occupent le Cul-de-Sac. Les habitans des montagnes de Jérémie se sont aussi soulevés en faveur de Christophe.

ITALIE.

Venise, 14 octobre.

On dit que la flotte de l'amiral Siniavin retournera incessamment par la Méditerranée, la mer du Nord et la Baltique, en Russie.

L'armée française qui se rassemble dans le Frioul et la Dalmatie, reçoit journellement des renforts. On y attend encore de la Silésie le 5ᵉ corps de la Grande-Armée, qui doit se rendre dans le Frioul par la Bavière et le Tyrol.

On apprend que la flottille anglaise de six frégates et cutters, qui croise depuis long-temps dans la mer Adriatique, a jeté l'ancre le 3 de ce mois dans la rade de Trieste.

Berlin, 18 octobre.

Des officiers français très-instruits qui ont été à portée d'apprécier les événemens de la dernière campagne, nous ont assurés que le général Bennigsen avoit, dans toutes les affaires, placé la garde impériale russe de manière à ce qu'elle fût écrasée; ils trouvoient dans cette circonstance fort extraordinaire, une idée des mauvaises intentions de ce général. Il est en effet remarquable que la garde russe, qui s'est d'ailleurs comportée avec beaucoup de bravoure, ait beaucoup plus perdu qu'aucun des autres corps de l'armée. (*Journal de Francfort.*)

AUTRICHE.

Vienne, 17 octobre.

Peu de jours après son retour dans cette résidence, notre monarque se rendra à Bude, pour assister en personne aux séances de la diète de Hongrie.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 29 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La prem. rep. de la reprise de *l'Ecole des Mères*, *l'Epreuve nouvelle.*

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Saint-Foix, *Adolphe et Clara.*

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La Femme colère, *les Souvenirs*, *le Volage.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Voltaire chez Ninon, *l'Hôpital Militaire*, *les Vendangeurs.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Panorama de Momus, *Une Heure de Folie*, *le Tocsin.*

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Le Jugement de Salomon, *les Suites d'un Duel.*

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La prem. d'*Herman et Sophie*, *la Cacophonie.*

OMBRES CHINOISES DE SERAPHIN.

Cendrillon, *l'Embarras du Ménage*, *l'Ecu de Six francs.*

Tivoli d'Hiver, ou *Veillées de la Cité.*

Auj. Fête, Ascension de M. Forioso. Expériences de M. Garnerin, Danses, Concert, Feux de gaz inflammable.

Hameau de Chantilly, ci-devant Cirque des Muses, rue Saint-Honoré, n°. 91, vis-à-vis celle du Four.

Aujourd'hui Fête et Bal paré. Prix du billet d'entrée: 2 fr. 25 c.

WAUXHALL D'HIVER,

Ci-devant salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.

Aujourd'hui, Fête et Bal.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Le Triomphe de Trajan.

Jamais opéra n'a excité une curiosité plus vive et plus universelle, et jamais curiosité n'eut un objet plus capable d'en excuser même les excès: on ne se souvient pas d'avoir vu sur ce théâtre d'illusions et de prestiges, des décorations d'un aussi grand effet, des costumes plus brillans et plus riches, un spectacle plus imposant, plus de monde sur la scène, un plus beau désordre; en un mot, une réunion plus magnifique de tout ce qui peut flatter les sens: car c'est là ce qu'on se propose à l'Opéra. On ne veut pas y choquer l'esprit, mais on veut sur toutes choses avoir le suffrage des sens: c'est pour les sens qu'on travaille; et d'après cela, il ne faut pas être surpris si quelques gens d'esprit s'ennuient à l'Opéra. S'ils ont vraiment de l'esprit, ils doivent s'ennuyer encore davantage aux théâtres qui ont la prétention d'occuper l'esprit et le cœur, mais qui remplissent si rarement le but de leur institution. On est moins trompé à l'Opéra, où l'on ne vient que pour voir et pour entendre: il est vrai que ce qu'on y entend ne satisfait pas toujours, mais on est toujours émerveillé de ce qu'on y voit.

La seconde représentation de *Trajan* a marché plus rapidement: on a fait quelques retranchemens aux danses qui avoient paru un peu longues. Ce qu'il faut sur-tout éviter dans de pareilles fêtes, c'est de faire aux spectateurs une fatigue d'un divertissement: du reste les ballets sont un des grands ornemens de cet opéra. Gardel, encore animé par la beauté du sujet, a donné un nouvel essor à son génie; il n'a rien composé de plus ingenieux et de plus enchanteur. Tous les artistes, à l'envi l'un de l'autre, se sont signalés dans l'exécution: Vestris, Duport, Saint-Amand, Beaupré; mesdames Gardel, Chevigny, Bigottini, Clotilde, ont disputé d'ardeur et de talent. Je me borne à nommer les chefs: si l'on n'avoit égard qu'au zèle, il faudroit nommer tout le monde. En admirant cette élite des sujets de l'Opéra, on

Digitized by Google

S. A. I. l'archiduc Charles a adressé, après les revues, aux troupes qui se trouvent en Bohême, un ordre du jour, dans lequel il leur témoigne sa satisfaction sur leur zèle pour le service, leur bonne discipline et l'habileté avec laquelle elles ont exécuté les manœuvres.

On dit que les droits sur différentes marchandises étrangères vont être augmentés.

Nous avons depuis quelques jours une température très-douce, accompagnée de pluies abondantes. Cet état de la saison, joint à l'apparition d'une comète, fait craindre à bien des gens que nous n'éprouvions un tremblement de terre.

Depuis nombre d'années la vendange n'a été aussi abondante en Autriche.

ALLEMAGNE.

Francfort, 24 octobre.

Voici l'ordre dans lequel la garde impériale française arrivera ici :

Le 24 octobre, 1821 chasseurs à pied ; le 25, 1667 grenadiers à pied; le 27, 2372 fusiliers; le 28, 1091 chasseurs à cheval ; le 29, 657 dragons, la gendarmerie d'ordonnance, 219 hommes de cavalerie polonaise ; le 31, 1051 grenadiers à cheval. Total, 454 officiers, 8633 sous-officiers et soldats, et 3901 chevaux.

Il a été conclu un traité de franchise entre la France et le duché de Nassau.

DANEMARCK.

Odensée (en Fionie), 16 octobre.

Les journaux de Copenhague donnent enfin des traductions danoises de la fameuse *déclaration de S. M. britannique*, sur les motifs qui l'ont décidée à l'expédition de la Baltique. Elle est bien propre à détromper ceux qui espéroient y trouver des sentimens pacifiques.

Après le préambule banal de toutes les déclarations semblables, S. M. britannique établit comme thèse principale, « qu'aux yeux de l'Europe et de l'univers, sa conduite envers » le Danemarck paroîtra justifiée par le devoir impérieux et » suprême pour tout souverain, de pourvoir en temps utile » à la *sûreté immédiate* de son peuple. »

Voyons comment notre pauvre Danemarck, avec ses vingt vaisseaux de ligne, a pu menacer la *sûreté immédiate* de la Grande-Bretagne, malgré les deux cents vaisseaux de ligne et les 800 frégates et cutters qui figurent dans les tableaux de l'amirauté anglaise.

« S. M. britannique avoit reçu *l'avis positif* que l'Empereur » [illegible] une » force militaire le territoire du Holstein, dans *l'intention* de » couper les anciens canaux de communication entre la » Grande-Bretagne et le continent ; d'amener la cour de » Danemarck, soit par force, soit par *persuasion*, à fermer » le Sund au commerce et à la navigation des Anglais. »

Ce paragraphe renferme une assertion extravagante, et que S. M. britannique elle-même contredit ; car, d'abord, comment le roi d'Angleterre peut-il avoir des avis positifs, non-seulement sur les *résolutions* que prend l'Empereur des Français, mais même sur les intentions dans lesquelles ces résolutions sont prises ? Et si le roi Georges avoit des avis si positifs sur les intentions de l'EMPEREUR, pourquoi laisse-t-il douteux si c'étoit par *force* ou par *persuasion* que l'on vouloit amener les mesures dont il prétend avoir redouté l'exécution ?

Mais à ce langage extravagant nous allons voir succéder une des périodes les plus entortillées que la diplomatie britannique ait encore produites.

« S. M. tarda d'agir aussi long-temps qu'il resta encore un » doute sur l'urgence du péril ou une espérance de résistance » dans les moyens et les sentimens du Danemarck. Mais S. M. » devoit se rappeler que lorsque la cour danoise, à la fin de » la dernière guerre, entra dans une liaison hostile contre la » Grande-Bretagne, cette cour fonda sa justification sur son » impuissance reconnue de résister à l'influence et aux me- » naces d'une puissance voisine redoutable. S. M. devoit » comparer le degré d'influence extérieure qui alors avoit » déterminé le Danemarck à violer ses engagemens envers la » Grande-Bretagne, avec la puissance accrue que pouvoit » employer au même but la France, qui est devenue si » formidable. »

Qui ne croiroit, en lisant ces phrases, que ce fut la France qui, en 1801, détermina le Danemarck à la guerre ? Pourtant c'est de la Russie que le roi d'Anglerre veut parler ; mais il a grand soin de ne pas la nommer, afin de ne pas ôter à sa phrase l'amphibologie politique qui y a été mise exprès.

Ensuite, peut-on pousser l'effronterie plus loin, que de représenter le Danemarck comme ayant rompu la neutralité en 1801, et comme s'étant ensuite excusé par l'influence de la Russie, tandis que c'est un fait notoire que l'Angleterre commença la première les hostilités, en envoyant Nelson attaquer Copenhague; que cet amiral anglais demanda le premier à négocier; et que dans toutes les pièces officielles échangées entre les deux parties, il ne fut jamais question ni d'excuse, ni de l'influence russe ?

S. M. B. doit compter beaucoup sur l'ignorance géographique de son parlement, en disant : « Que si les Français » eussent occupé le Holstein, ils auroient été maîtres de l'île » de Sélande et de la flotte danoise. » Un coup d'œil sur la carte suffit pour découvrir combien cette assertion est fausse.

Après avoir ainsi déduit les grands dangers que l'Angleterre couroit par le prétendu projet des Français contre la flotte danoise, S. M. assure « qu'en demandant la remise de cette » flotte, elle a accompagné cette proposition de l'offre de » toutes les conditions qui pouvoient concilier les intérêts » de l'Angleterre avec les *sentimens* de la cour du Danemarck. »

On avoit laissé au Danemarck la liberté de fixer lui-même les stipulations qu'il vouloit faire. Si le Danemarck avoit craint que l'extradition de la flotte pût être regardée comme une complaisance, S. M. avoit à sa disposition et toute prête une force assez formidable pour pouvoir la justifier, même au jugement de la France, vu que toute résistance étoit reconnue impossible. Si au contraire le Danemarck s'étoit réellement préparé à résister aux prétentions de la France, et à soutenir son indépendance, S. M. offroit sa coopération pour sa défense, en fournissant sa marine, ses troupes et son argent, et en garantissant ses possession en Europe, ainsi que la sûreté et même *l'agrandissement* de ses colonies.

Ce paragraphe est important, puisqu'il démontre que notre gouvernement a résisté même à l'appât d'un *agrandissement* offert par le roi d'Angleterre.

Dans la suite de la déclaration, S. M. britannique déclama contre la France, et prétend « que puisque le projet de réu- » nir toutes les puissances du continent contre l'existence » politique et les droits maritimes de l'Angleterre, étoit » déjà fort avancé, il étoit nécessaire que ce pays donnât une » preuve éclatante de sa puissance pour arrêter les progrès » de la terreur que la France répand autour d'elle. »

On ne voit pas comment la prise d'une ville presque sans défense, peut être une *preuve éclatante* de la puissance britannique. (*Gazette de Fionie.*)

---

regrettoit de n'y pas voir Henry, premier sujet de la danse noble, de cette espèce de danse la plus convenable à la dignité du grand opéra.

Toutes les richesses de l'Académie Impériale de Musique sont aussi étalées pour *le Triomphe de Trajan*. Le chant ne fait pas, il est vrai, un si grand étalage à l'Opéra que la danse, quoiqu'il y fasse beaucoup plus de bruit; mais il a donné ce jour-là tout ce qu'il avoit : il a exposé toutes ses cantatrices; Mlle Armand, madame Branchu, madame Granier, madame Ferrière. La classe des chanteurs n'est pas si nombreuse, et Lays attire à lui presque tous les suffrages. Plus on entendra la musique de M. Persuis, plus on sentira qu'elle est faite avec goût et avec intelligence. Le musicien a profité habilement du contraste que le sujet lui présentoit entre l'éclat et l'allégresse des chants de triomphe, et le sombre désespoir, les accens de la haine et de la rage des vaincus, qui se mutinent contre le triomphateur. Une grande preuve du jugement de M. Persuis, c'est qu'il n'a point fait chanter Trajan. Les Italiens n'y regardent pas de si près : ils font chanter les plus grands héros de l'antiquité comme des virtuoses qui disputent dans un concert le prix des roulades ; ils ne voient jamais dans les personnages de leur opéra sérieux que des chanteurs et des cantatrices. Il eût été indécent d'entendre le maître du monde chanter au milieu de son triomphe; c'est bien assez qu'il fasse chanter tout ce qui l'environne. M. Persuis a donné à Trajan la seule espèce de chant qui convenoit au caractère et à la situation de cet Empereur : un récitatif noble, qui, rendu par Lainez, avec sa véritable expression, vaut mieux que du chant. Un musicien n'a pas beaucoup besoin d'un chanteur, quand il a un acteur tel que Lainez.

Je ne quitterai point l'opéra de *Trajan* sans dire encore un mot de cet empereur, le meilleur des hommes. Ce qu'il y a de très-remarquable dans sa fortune, c'est qu'en montant sur le trône, il ferma les plaies de la patrie, en proie depuis plusieurs années à un monstre qui effrayoit l'univers de ses cruautés. La principale gloire du règne de Trajan, est d'avoir réparé les désastres du règne de Domitien. Nerva, successeur immédiat de Domitien, étoit sans doute un vieillard respectable par la bonté de son caractère; mais cette bonté dégénéroit en foiblesse. On connoît ce mot de Junius Mauricus rapporté par Pline. Dans un grand souper, chez Nerva, on vint à parler des infames délateurs qui avoient fait aux gens de bien une guerre si cruelle sous le règne précédent; on nomma le plus redoutable d'entr'eux, mort depuis quelque temps, et l'on demanda à Mauricus, que feroit à présent ce scélérat, s'il vivoit encore ? « Il souperoit avec nous, répondit froidement Mauricus. » Nerva ne régna qu'un an. Trajan, aussi bon que Nerva, mais plus éclairé et plus ferme, abolit tous les genres d'oppression, et réprima tous les oppresseurs. Une grande partie de son panégyrique est employée à opposer aux actes de son gouvernement, ceux du gouvernement de Domitien. Pour mettre le comble à sa gloire, il découvrit ce grand secret politique; il résolut ce grand problème, qui consiste dans l'union de la liberté avec l'autorité absolue : deux élémens qu'on avoit autrefois regardés comme incompatible, et qui, sur-tout en France, en 1789, paroissoient ne pouvoir jamais se concilier, malgré l'exemple du contraire, donné par Trajan. On chercha la liberté dans les ruines de l'autorité, on rencontra la tyrannie.

THÉATRE FRANÇAIS.

Sémiramis.

L'assemblée n'étoit pas extrêmement nombreuse, mais la représentation a été prodigieusement applaudie. Il y a des acteurs qui auroient pu demander grace : car ce n'est pas bien servir un acteur que de trop l'applaudir : il est bien plus aisé de se faire applaudir que de le mériter. Il y a beaucoup d'exemples d'acteurs applaudis quand ils jouoient mal, et froidement accueillis quand ils jouoient bien. Aujourd'hui, moins

Digitized by Google

HOLLANDE.

La Haye, 20 octobre.

La Gazette Royale d'hier contient le décret suivant :

« Louis Napoléon, par la grace de Dieu et la constitution du royaume, Roi de Hollande, connétable de France ;

» Pour seconder les efforts de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, contre l'ennemi commun, ainsi que les mesures déjà prises par S. M. I. à l'égard de la navigation de l'Elbe et du Weser, nous avons décrété ce qui suit :

» Art. Ier. Toute navigation quelconque le long des côtes, depuis le Dollard jusqu'au Weser, est défendue, à moins qu'elle se fasse sous le convoi immédiat de nos vaisseaux de guerre, et seulement pour l'arrivée et le départ des ports occupés par nos troupes.

» II. L'arrivée dans nos ports est défendue à tous vaisseaux, quels qu'ils soient, chargés d'autres marchandises que de celles qui ne peuvent être fournies par l'Angleterre, comme bois de construction, mâts et autres productions du Nord.

» III. Tous bâtimens chargés, en tout ou en partie, de denrées et marchandises coloniales, qu'on peut supposer venir de l'Angleterre, seront arrêtés à leur entrée dans nos ports. Les marchandises seront séquestrées jusqu'à ce que, par l'examen qui sera fait, on puisse décider, d'une manière définitive, si elles sont, ou non, dans le cas de la confiscation. Sont exceptés de cette disposition les vaisseaux arrivant sous le convoi de nos vaisseaux de guerre, ainsi qu'il est dit dans l'article Ier. »

Tout le camp d'Austerlitz est décidément levé ; il ne reste pour sa garde qu'un détachement du 3e régiment d'infanterie de ligne, composé de 2 officiers et 50 hommes.

Sa Majesté ne partira pour Utrecht que la semaine prochaine.

On regarde comme certain que l'embargo vient d'être mis sur tous les bâtimens portugais. On assure aussi que M. Bezora, ministre de Portugal près S. M. le roi de Hollande, est sur le point de partir.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, *28 octobre.*

Le 24 de ce mois ont été présentés au serment, qu'ils ont prêté entre les mains de S. M., en leurs qualités respectives : Par S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire : M. Giot, ex-procureur-général près la cour de justice criminelle du département de Loir et Cher, nommé aux mêmes fonctions près la cour de justice criminelle du département du Haut-Rhin.

Par S. A. S. le prince de Neuchâtel, vice-connétable : MM. Bacler-d'Albe, adjudant-commandant ; Dejean, colonel du 11e régiment de dragons.

— S. A. S. le prince héréditaire de Mecklenbourg-Strelitz est arrivé à Paris.

— M. l'abbé d'Hauteville, auteur de la traduction complète de Tacite et de Salluste, vient de mourir à l'âge de 92 ans. Il étoit un des candidats pour l'élection qui s'est faite aujourd'hui à l'Académie française.

— S. M. le roi de Westphalie a nommé M. Pigault-Lebrun son bibliothécaire, et M. Chazet son correspondant littéraire.

— Un journal annonce que le théâtre de la Porte Saint-Martin sera rouvert sous peu de jours. Ce théâtre ayant été fermé en vertu d'un décret formel et d'après des considérations qui importent essentiellement à la prospérité et à l'éclat des grands théâtres, cette nouvelle ne paroît pas probable.

VARIÉTÉS.

Crânologie ou Découvertes nouvelles du docteur F. J. Gall ; concernant le Cerveau, le Crâne et les Organes (1) ; ouvrage traduit de l'allemand.

(Ier Article.)

Lorsque le *Médecin malgré lui* a achevé son discours à Géronte sur la médecine, le bonhomme tout ébahi lui répond : « On ne peut pas mieux raisonner, sans doute ; » mais il n'y a qu'une seule chose qui m'ait choqué : c'est » l'endroit du foie et du cœur ; il me semble que vous les » placez autrement qu'ils ne sont ; que le cœur est du côté » gauche, et le foie du côté droit. » « Oui, cela étoit autrefois » ainsi, réplique l'intrépide docteur ; mais nous avons changé » tout cela, et nous faisons maintenant la médecine d'une » façon toute nouvelle. »

Ce propos du fagotier pourroit être répété par un grand nombre de savans de nos jours ; car maintenant, dans la science, tout se fait autrement que ne faisoient nos aïeux : et suivant les apparences, la postérité ne ménagera pas plus nos méthodes et nos découvertes, que nous n'avons épargné les leurs. Il semble que chaque génération nouvelle se plaise à prouver la vanité de nos recherches, en détruisant tous les systêmes de celle qui l'a précédée ; mais c'est sur-tout dans cette curiosité insatiable qui veut pénétrer les mystères les plus cachés de la nature, qu'éclatent la foiblesse et la misère de l'homme. Lorsque sa science a passé certaines bornes, elle est toujours un fruit de son orgueil ; c'est la révolte d'un esclave qui secoue ses chaînes et qui veut s'élever contre son maître : eh, quel maître fut jamais plus à l'abri de semblables atteintes ! *Mundum tradidit disputationi eorum.* « Il leur a laissé le monde comme une pâture » à leurs vaines disputes, » dit le livre par excellence, en parlant de cet éternel architecte dont nous voulons en vain approfondir les sublimes desseins, et qui se rit des inutiles efforts de ses fragiles créatures.

Le nom du docteur Gall a retenti dans l'Europe entière ; sa bizarre doctrine a de chauds partisans et de vigoureux antagonistes. Sans être assez initiés aux connoissances nécessaires pour faire un examen raisonné de son systême, et pour le combattre efficacement, nous l'avons jugé faux, par cela seul qu'il est dangereux, et que, malgré toutes les subtiles restrictions de l'inventeur, ce systême mène, par une pente très-rapide, à un *fatalisme* qui dégrade l'homme, qui outrage son créateur, qui bouleverse toute l'harmonie du monde moral. Malheureusement, vu l'état actuel de la société en Europe, nous sommes très-portés à croire que ce sont ces mêmes dangers qui l'ont fait accueillir par un grand nombre de personnes, parce que, dans une extrême corruption, tous les moyens semblent bons pour vivre en paix avec son propre cœur. Quoi qu'il en soit, ce systême fameux n'étoit connu chez nous que par les intarissables plaisanteries auxquelles il a donné naissance ; et d'après le grand bruit qu'il a fait, et les suffrages de toute espèce qu'il a reçus dans une assez grande partie de l'Europe, il est difficile qu'on n'accueille pas, du moins avec un intérêt de curiosité, un livre qui développe complètement un systême si singulier, et qui permet aux habiles gens que nous possédons dans toutes les parties des sciences naturelles, d'examiner enfin de prétendues décou-

(1) Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. par la poste. A Paris, chez H. Nicolle, libraire, rue des Petits-Augustins, n°. 15 ; et chez le Normant.

---

que jamais, ils faut les juger par les applaudissemens ; et le temps n'est peut-être pas éloigné où le meilleur sera le moins applaudi.

Mlle Georges n'a qu'à paroître dans *Sémiramis* pour exciter l'enthousiasme ; se montrer, pour elle, est une victoire : très-agréable à voir, elle n'en a paru que plus intéressante, lorsqu'on l'a entendue exprimer ses remords, et sur-tout sa tendresse maternelle, dans la grande scène du cinquième acte avec Ninias. Mais, quoique très-digne par son jeu et par son talent de recevoir des témoignages de la satisfaction publique, il m'a paru que ces témoignages étoient excessifs, qu'ils n'avoient point de bornes, et ne se trouvoient pas dans une juste proportion avec le mérite. Je ne doute pas que l'actrice ne préfère beaucoup cet excès à une justice exacte et rigoureuse ; mais il n'en est pas moins constant que ces applaudissemens extraordinaires ont l'inconvénient de paroître suspects à la saine partie du public, et d'inspirer à l'actrice une confiance et une sécurité funestes.

Lafond, très-applaudi, mais beaucoup moins que Mlle Georges, a mérité de l'être dans les scènes de fierté et de bravade, et dans quelques endroits de la scène avec sa mère, sur-tout quand il dit, *je ne puis lui parler.* Mais ce qu'il joue le mieux dans la plupart de ces rôles, c'est presque toujours le commencement ; ses moyens sont frais, sa voix est reposée ; il emploie toutes ses forces sans se ménager, sans songer qu'il a plusieurs actes derrière lui : le moment vient où sa poitrine échauffée, son organe fatigué, ne se prêtent plus à son ardeur ; alors il crie, défaut qui n'est pas moins désagréable que celui de traîner.

Mlle Volnais a joué le rôle d'Azéma : c'étoit déjà une rareté ; mais la manière dont elle l'a joué étoit encore une rareté plus grande : du feu, de l'énergie, de la fermeté, point de lamentations, point de gémissemens, de roucoulemens, malgré la contagion de l'exemple ; un débit varié, juste et bien senti. C'est dommage qu'on ne puisse jouir plus souvent du talent de cette jeune actrice : ce n'est que par hasard qu'elle joue dans la tragédie. En vertu des sages lois de la Comédie, le public est condamné à s'ennuyer les trois quarts de l'année de la psalmodie d'une autre actrice, usant et jouissant de tous ses droits, et spécialement de celui d'ancienneté.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

Je viens de lire dans le *Journal de l'Empire*, « que l'on alloit » reconstruire le théâtre de la Gaieté, et que j'étois chargé de cette » reconstruction. »

J'ai l'honneur de vous prier d'insérer dans votre journal la rectification de l'erreur qui s'est glissée dans cet article. Les travaux desquels madame Nicolet, propriétaire de ce théâtre, se propose de me charger pour obéir aux ordres qu'elle a reçus, ne sont (quoiqu'importans à la sûreté et l'agrément du public) que des travaux de restauration, et non une reconstruction complète.

J'ai l'honneur de vous saluer,

PEYRE (neveu), *l'un des Architectes du gouvernement.*

Paris, ce 28 octobre 1807.

LOGOGRYPHE.

Chacun avec neuf pieds me redoute et me fuit ;
Otez-m'en deux, chacun me cherche et me chérit.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Ver-rat.*

Cours de Tachygraphie, ou l'Art d'écrire aussi vîte qu'on parle. Mlle Coulon de Thévenot, fille de l'auteur de cet art, a commencé ce cours le 28 de ce mois, et le continuera tous les jours. Il faut se faire

Digitized by Google

vertes que leur auteur s'est plu à expliquer partout, excepté en France, où il ne paroît point disposé à venir donner une séance publique; ce qui peut paroître extraordinaire, mais n'en est pas moins vrai; et, si l'on nous permet de dire ici ce que nous en pensons, cette répugnance à aborder une terre où la science produit des fruits si éclatans, où tout ce qui peut la rendre plus fertile est reçu avec transport, forme déjà contre lui un préjugé assez défavorable, et porte à croire qu'il a quelque sujet de craindre qu'on ne rejette comme inutiles et inféconds les semences nouvelles qu'il pourroit y apporter.

Le système de ce docteur se refuse à toute espèce d'analyse assez succincte pour pouvoir être renfermée dans les bornes d'un journal; et tout ce que nous pouvons faire, c'est d'essayer de donner quelque idée des principes nouveaux sur lesquels il est appuyé : principes que M. Gall assure être le fruit des observations les plus exactes et les plus multipliées. Il ne propose point, à la vérité, un changement aussi extraordinaire et aussi violent que celui du docteur Sganarelle. Il n'est point question ici de mettre le cœur à la place du foie, *et vice versâ*; le docteur allemand soutient seulement que les nerfs que l'on avoit cru jusqu'à présent descendre du cerveau, et de là, comme d'un centre commun, répandre leurs rameaux dans toutes les parties du corps, remontent au contraire de la moelle épinière vers cette substance; de manière que ces jets multipliés qui avoient toujours passé pour les branches du système nerveux, doivent être considérés maintenant comme ses nombreuses racines, tandis que l'ancienne souche de cet arbre merveilleux en devient le sommet et se couronne de fleurs et de fruits. C'est une espèce de petit monde renversé.

Ce n'est pas tout : ce point accordé, notre physiologiste en demande encore un autre qui n'est qu'une pure bagatelle : c'est que la substance du cerveau ne soit plus ce qu'elle étoit. Elle avoit semblé, depuis qu'on fait la médecine, une substance médullaire; ce sera maintenant une membrane composée de fibres ou filamens nerveux, et ces filamens seront les instrumens par lesquels l'ame recevra les impressions extérieures et exercera sa réaction au dehors.

Enfin, il est un troisième point de sa doctrine extrêmement important, et sur lequel il faut aussi tomber d'accord avec lui; c'est que ces mêmes fibres nerveuses correspondent à des dispositions *innées* à l'homme, et que ces dispositions mettent ces fibres en mouvement. Explique qui voudra comment des nerfs correspondent à des dispositions; c'est ce dont nous nous embarrassons fort peu, ainsi que le docteur Gall, qui n'explique rien, mais qui prétend avoir découvert ces dispositions et leurs nerfs correspondans. Elles se trouvent logées dans diverses parties du cerveau qui forment autant de cellules, dont les proéminences sont assez sensibles sur la surface extérieure du crâne, pour que leur élévation, plus ou moins grande, indique à l'observateur le degré d'énergie de ces dispositions.

Nous avons dit que le docteur Gall n'expliquoit rien, et nous croyons ne lui avoir fait aucun tort, à moins qu'on ne veuille prendre ce qui suit pour une explication : « Le cerveau, dit-il, n'est point l'organe général de la vie animale; » car il est prouvé qu'il renferme une collection d'organes » qui ont différens usages, et qui concourent à l'action » générale du corps organisé. La présence de *plusieurs organes* pour les *dispositions intellectuelles* n'est-elle pas, » *par analogie*, une conséquence *probable* de cette marche » de la nature ? » Ici le docteur foiblit un peu. Pourquoi dire que cette conséquence est seulement *probable* ? Il falloit élever la voix, prendre un ton tranchant, affirmer hardiment la chose, et traiter *d'obscurans*, *de fanatiques et d'imbécilles* tous ceux qui nieroient cette proposition, jusqu'à ce qu'on leur en eût donné des preuves suffisantes; car enfin, ces fanatiques et ces *obscurans* pourroient humblement remontrer qu'il ne s'agit point ici d'une bagatelle, mais d'un principe qui, une fois adopté, change nécessairement tous les rapports de l'homme avec tout ce qui l'environne; ce qui fait qu'en un tel cas, qui peut paroître assez grave, il est difficile de se contenter de *probabilités*. Il étoit donc indispensable de fermer d'avance la bouche à ces gens-là.

« L'échelle graduée des êtres créés, continue M. Gall, » prouve que la nature a perfectionné les organes, en a même » formé de nouveaux partout où elle a voulu produire des » puissances nouvelles. » Cela est incontestable; mais qu'en peut-on conclure pour les facultés *intellectuelles* ? Nous avouerons, sans la moindre difficulté, qu'il existe des êtres *animés* qui sont privés d'un et même de plusieurs sens, et que, jusqu'à la réunion complète des *cinq* qui forment, dans l'organisation animale, le dernier terme du perfectionnement des *sensations*, il y a des nuances et une gradation bien réelle dans cette échelle des êtres; mais enfin ces sensations sont communes à l'homme et à la bête : l'effet résultant des fonctions *nerveuses* des sens, soit qu'il ait sa source dans la conformation particulière de ces nerfs, soit qu'il doive être regardé comme le produit de la disposition extérieure de ces organes; cet effet, disons-nous, est connu de tous, et le sens intime suffit pour nous convaincre qu'il n'a aucun rapport avec les opérations des *facultés intellectuelles*, avec cette puissance *intérieure* qui réfléchit sur les sensations, qui les compare, qui en tire des jugemens.

Cependant M. Gall, *qui n'est point matérialiste*, à ce qu'il dit, croit avoir bien établi, comme preuve de ses organes *intellectuels nerveux*, cette perfection graduelle et reconnue dans les organes *nerveux* des sensations; et partant d'un raisonnement si juste et d'une analogie si bien démontrée, sans s'apercevoir qu'il suppose ce qui justement est en question, il *affirme* maintenant ce qui d'abord ne lui avoit paru que *probable*, et écrit sur-le-champ ce nouveau corollaire :

« On peut déjà admettre *d'après l'analogie*, *que chaque* » *disposition pour une faculté intellectuelle a son organe* » *propre.* »

Certes, voilà de la logique profonde, de la métaphysique lumineuse !... Nous verrons bien d'autres choses !

N.

Cours de la Bourse, du 28 Octobre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 85f 70c 50c 40c 50c 40c. 60c 50c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808 82f 40c 00c 00c 00c . 00c. 00c
Actions de la Banque de Fr., avec doublement. 1340f 0000f. 00c 00f

ANNONCE.

Eugénie de Verseuil, ou la Tour Mystérieuse; par M. de Saint-Venant. Avec cette épigraphe :

Raro antecedentem scelestum deseruit
Pede pœna claudo.

Deux vol. *in*-12, fig. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste.

A Paris, chez Pigoreau, lib., place Saint-Germain-l'Auxerrois;

Et chez le Normant, libraire imprimeur du Journal de l'Empire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

inscrire rue Chabanois, au coin de celle Helvétius, n°. 18, où se trouvent, ainsi que chez le Normant, le Traité complet sur la Tachygraphie, prix 15 fr.; la Théorie des Abréviations, 9 fr. et l'Abrégé de la Tachygraphie, 3 fr.

C'est à ces adresses que se trouvent les *Tilsit*, nouvelle espèce de plumes sans fin, en argent, lesquelles conviennent à toutes les mains, n'ont jamais besoin d'être taillées, et sont de la dernière solidité.

Prix : 6 francs.

Douze Duetto, suivis de douze petits airs pour deux cors, composés et dédiés à son ami F. Duvernoy, premier corps de l'Académie Impériale de Musique; par F. Simonet, ci-devant membre du Conservatoire de Musique. Œuvre XIX°.

Prix : 4 fr. 50 c.

A Paris, chez Lemoyne, marchand de musique et d'instrumens, rue des Boucheries Saint-Honoré, n°. 3.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Code Administratif, ou Recueil, par ordre alphabétique de matières, de toutes les lois nouvelles et anciennes, relatives aux fonctions administratives et de police, des préfets, sous-préfets, maires et adjoints, et commissaires de police; et aux attributions des conseils de préfecture, de département, d'arrondissement communal et de municipalité; avec les instructions et décisions des autorités supérieures, et la solution des principales difficultés ou des doutes sur l'application et le sens des lois et actes du gouvernement. Par M. Fleurigeon, chef de bureau de l'administration générale du ministère de l'intérieur. Sept volumes, dont cinq volumes sont relatifs à l'administration, et deux à la police. Chacune de ces deux parties est suivie d'une table alphabétique des matières. Prix : 30 fr., et 38 f. par la poste.

A Paris, chez Garnery, libraire, rue de Seine;

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Cet ouvrage renferme la législation de toutes les parties de l'administration. Chaque titre principal est subdivisé en articles, et chaque article présente toute la législation qui lui est propre, ainsi que les décisions ou les observations auxquelles elle a donné lieu.

Le Code civil y est rappelé textuellement dans toutes les parties qui doivent être administrées conformément aux principes qu'il renferme.

Il fait connoître les attributions spéciales des différentes autorités, soit administratives, soit judiciaires.

Ce Recueil, utile aux administrateurs, en ce qu'il met à l'instant sous leurs yeux toute la législation qu'ils veulent consulter, ne l'est pas moins aux hommes de loi pour connoître les rapports que peuvent avoir une foule de contestations privées avec l'administration, et les mettre à portée de diriger leurs cliens ou de les défendre contre les attaques judiciaires qu'ils essuient mal à propos. Les juges, sur-tout, ont besoin de le consulter pour s'éclairer sur leur compétence et éviter à leurs justiciables des frais inutiles.

Sous le rapport de la propriété, de la liberté et de la sûreté des personnes, relativement aux chemins et autres propriétés publiques, aux contributions de toute nature, au commerce, aux octrois, aux droits des communes, à l'état civil, aux droits civils et politiques, à la conscription, à la garde nationale, aux droits d'enregistrement, aux mines et minières, aux poids et mesures, etc. etc., et à tous les objets soumis à la police, cet ouvrage est aussi essentiel aux citoyens qu'aux administrateurs, puisqu'en même temps qu'il leur présente leurs devoirs, il leur fait aussi connoître leurs droits, et les différentes autorités devant lesquelles ils peuvent les défendre.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

Nous avons donné dans notre Journal d'avant-hier un extrait de la Gazette de France, qui contient quelques passages de la Déclaration de S. M. Britannique; nous venons de recueillir un article beaucoup plus important, dans lequel cette Déclaration se trouve entièrement et textuellement rapportée.

Déclaration du roi d'Angleterre sur l'expédition de Copenhague.

La conduite du gouvernement anglais envers le Danemarck, a excité l'étonnement et l'indignation de l'Europe. On ignoroit quel pouvoit être le but d'un tel attentat; on l'eût vainement cherché dans les écrits des généraux qui commandoient les forces britanniques en Sélande. Ces pièces ne présentoient rien qui pût satisfaire la curiosité à cet égard. Cependant on pensoit qu'un motif secret, et d'un grand intérêt, avoit porté le gouvernement anglais à cet acte odieux, et qui, par cela même qu'il étoit odieux, ne pouvoit être supposé avoir été commis sans but.

Le cabinet de Saint-James vient enfin, par une déclaration officielle, de faire cesser toute conjecture. Il éclaire les peuples du continent, et le peuple anglais lui-même, qui ne présumoit pas, sans doute, que son gouvernement le livroit à l'exécration de l'Europe, sans qu'il dût en résulter aucun avantage pour lui. La déclaration que nous allons rapporter sera à jamais une note d'infamie pour ses auteurs, et mettra dans le plus grand jour pour la postérité, leur impéritie et leur deloyauté.

« S. M. se doit à elle-même (disent les ministres » par cette déclaration), et elle doit à l'Europe » d'exposer franchement les motifs qui lui ont pres» crit ses dernières opérations dans la Baltique. »

Sans doute le souverain dont l'ame est généreuse, remplit un devoir qu'il doit lui être doux de remplir, lorsqu'il rend compte à ses peuples des entreprises qu'il a formées pour leur prospérité et leur gloire; mais qu'un monarque ne craigne pas d'exposer publiquement les motifs d'une action honteuse, et qu'il s'enorgueillisse de l'avoir commise, c'est ce dont on chercheroit vainement un autre exemple.

« S. M. avoit différé de faire cet exposé, parce » qu'elle avoit l'espérance de conclure avec la cour » de Danemarck des arrangemens plus desirables; » arrangemens pour lesquels S. M. étoit disposée » à faire de grands sacrifices, et qu'elle n'a jamais » perdus de vue, même depuis le commencement » des hostilités. »

Cruelle ironie! Quels sont donc *les grands sacrifices que S. M. britannique étoit disposée à faire au Danemarck?* Elle demandoit que vingt vaisseaux de ligne qui étoient dans le port de Copenhague, la ville, la forteresse, lui fussent remis; et, par un sacrifice vraiment généreux, elle consentoit à rendre la flotte danoise à la paix. Mais ne sait-on pas que le ministère anglais a érigé en principe la convenance et la nécessité d'une guerre perpétuelle? Or, s'engager à rendre cette flotte à la paix, c'étoit, pour le gouvernement anglais, se promettre à lui-même de ne la rendre jamais. Eh! quels *arrangemens* pouvoient être *desirables* par le Danemarck? Que pouvoit-il accepter de ces méprisables marchands, accoutumés à trafiquer du bonheur et du sang des nations? Tout l'or des Indes réuni, le capital même tout entier de l'immense dette de l'Angleterre pouvoit-il entrer en compensation avec l'atteinte portée à l'honneur de la couronne du Danemarck, à la dignité et à l'indépendance de la nation danoise? Cet affront ne peut être lavé que dans le sang anglais. Payé avec l'or de l'Angleterre, il eût été éternel; la nation malheureuse qui l'a souffert n'auroit jamais vu renaître cette dignité, cette indépendance, cet honneur: elle auroit été détruite et déshonorée sans retour.

« S. M., profondément affligée d'avoir vu s'éva» nouir ainsi l'espoir qu'elle avoit conçu, trouve » cependant des motifs de consolation dans la » pensée que tout a été fait de son côté pour ob» tenir d'autres résultats. Et tandis qu'elle déplore » la cruelle nécessité qui l'a forcée de recourir à » des actes d'hostilité contre une nation avec la» quelle il étoit vivement à desirer d'établir des » relations d'intérêt commun et d'alliance, S. M. » est persuadée qu'aux yeux de l'Europe et du » Monde, sa conduite sera justifiée par le devoir » impérieux et indispensable de pourvoir à temps » à la sûreté de son peuple. »

Comment peut-on effacer ainsi toute notion du juste et de l'injuste, et substituer hardiment à la place de ces bases éternelles du droit des gens, des maximes aussi subversives de toute civilisation? Tout ce qui est convenable au gouvernement anglais devient juste à ses yeux. Les rédacteurs maladroits de cette déclaration ne supposent pas même qu'on puisse mettre en doute si ce qui est injuste peut être utile à une nation; bien différens des Athéniens qui rejetèrent une proposition de Thémistocle, parce qu'Aristide déclara qu'il pouvoit être utile de l'adopter, que l'adoption en étoit même nécessaire à la sûreté d'Athènes, mais qu'elle étoit injuste.

En supposant même, selon la maxime anglaise, que les considérations d'utilité dussent l'emporter sur celles de justice, il resteroit à savoir si l'expédition du Danemarck étoit utile à la sûreté de l'Angleterre: or les événemens ont prouvé, et prouveront tous les jours davantage, que non-seulement cet attentat n'étoit pas nécessaire à la sûreté de l'Angleterre, mais qu'il est le plus grand malheur qui lui soit arrivé depuis longtemps: malheur plus funeste pour elle que ne le seroit la déclaration de l'indépendance de l'Irlande.

« S. M. avoit été informée de la manière la plus » positive de la résolution où étoit le chef actuel » de la France d'occuper, avec une force militaire, » le territoire du Holstein, à l'effet de fermer à la » Grande-Bretagne les canaux ordinaires de la » communication avec le continent; d'engager ou » de forcer la cour de Danemarck à fermer éga» lement le passage du Sund au commerce et à la » navigation de l'Angleterre, et de s'assurer ainsi » de la marine danoise, pour opérer des débar» quemens sur le territoire britannique. »

Pourquoi le cabinet de Londres ne fait-il pas connoître les sources où il a puisé ces informations qu'il dit si positives? La raison en est simple: c'est que le cabinet de Londres n'a point reçu d'informations sur ce sujet. Il n'a existé aucun pourparler, aucune négociation, aucun traité entre la France et le Danemarck. L'Empereur des Français n'a pas pu avoir l'intention de faire la guerre au Danemarck: il ne le pouvoit

---

Paris, 30 *octobre*.

L'Empereur se promène souvent en calèche à Fontainebleau, sans être accompagné d'aucune autre personne que de l'Impératrice, et sans avoir ni suite ni gardes: ce témoignage de confiance touche vivement les habitans de cette ville. En passant, il y a quelques jours, devant l'hospice du Mont-Pierreux, l'Impératrice aperçut à une fenêtre un prêtre extrêmement âgé; elle le fit remarquer à l'Empereur qui l'appela, l'entretint avec bonté, et après s'être informé de sa situation, doubla sa pension.

— Le premier conseiller d'état du roi de Danemarck, vient d'arriver à Paris.

— M. le comte de Tolstoy, ambassadeur de Russie près la cour impériale de France, est arrivé le 25 octobre à Francfort. Son Exc. a continué le lendemain sa route pour Paris, où sont déjà arrivés, depuis dimanche, M. le comte de Nesselrode, conseiller d'ambassade, et le prince Gagarin, secrétaire de légation.

— Le crânologue Gall est en route pour Paris.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 31 Octobre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Ecole des Mères, le Bourru bienfaisant.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Adolphe et Clara, Richard Cœur-de-Lion.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *le Cantatrici Villane* (les Chanteuses Villageoises), opéra en deux actes, musique de Fioraventi.

THÉATRE FRANÇAIS.

Reprise de *l'Ecole des Mères.*

C'est une des meilleures comédies composées par l'homme qui a fait le plus de tort à la bonne comédie en France; c'est l'ouvrage où la Chaussée a montré le plus de talent, et presque le seul qui ne soit pas gâté par des inventions romanesques. *L'Ecole des Mères* vaut beaucoup mieux que *le Préjugé à la mode*, que *Mélanide*, et même que *la Gouvernante*, parce qu'on y trouve une plus grande vérité de mœurs et de caractères, et une morale plus intéressante. Qu'un fat, un sot s'imagine qu'il est du bon ton de ne pas paroître aimer sa femme, ce travers n'est ni intéressant ni comique: mais qu'une mère idolâtre un fils libertin, qu'elle lui sacrifie la plus aimable des filles, et qu'elle soit punie de son aveuglement par son idole même, rien n'est plus capable d'intéresser, de plaire et d'instruire. Mêler ainsi l'utile à l'agréable, c'est toucher le point où l'art se propose d'atteindre. On desireroit, avec raison, que la dose de l'agréable fût un peu plus forte; que la Chaussée eût mis dans sa pièce plus de mouvement théâtral, plus d'intentions comiques; mais le comique n'étoit ni dans son goût ni dans son talent: c'étoit déjà pour lui un grand effort de n'être point romanesque. On peut appliquer spécialement à *l'Ecole des Mères* le reproche général qu'on a fait aux pièces de Térence, dans lesquelles on étoit fâché de ne pas trouver la force comique de Ménandre: on l'appeloit pour cette raison un *demi-Ménandre*. L'auteur de *l'Ecole des Mères* n'est aussi qu'un demi-Molière: décence, esprit, raison, délicatesse, convenance, on trouve tout chez lui, hors cette verve originale, et cette vigueur de pinceau qui rend Molière inimitable.

La Chaussée n'est pas le premier qui ait conçu l'idée de mettre sur la scène, cette affection désordonnée des parens pour un de leurs enfans, à l'exclusion des autres. Il y a sur ce sujet une comédie de

Digitized by Google

point, parce que cela eût été injuste, et qu'il est trop grand, trop éclairé pour ne pas savoir que le premier principe de tout sage politique est la justice. Ce n'est pas ainsi que pensent les oligarques ténébreux qui dirigent les affaires de l'Angleterre. Mais comment n'ont-ils pas vu que la guerre de la France contre le Danemarck étoit inutile à l'Empereur des Français? S'il avoit attaqué le Danemarck, il l'auroit précipité dans les bras de l'Angleterre; il auroit donné à son ennemi l'empire du Sund; il se fût assurément, et sans difficulté emparé du Holstein et de la Fionie; mais l'armée danoise, refugiée dans ses propres îles, couverte par ses propres flottes et par celles de l'Angleterre, se seroit bientôt trouvée hors de toute atteinte. Ainsi, l'unique résultat d'une injuste agression auroit été de contraindre le Danemarck à faire cause commune avec la Suède et l'Angleterre. Si les ministres anglais raisonnent mal, ils devroient du moins savoir que l'Empereur des Français est meilleur logicien qu'eux. Un autre motif plus puissant encore a dû leur échapper. Incapables de le sentir, il n'est point étonnant qu'ils ne l'aient point deviné. L'attaque du Danemarck auroit été une injustice signalée, elle seroit devenue, pour l'Empereur Napoléon, une tache aux yeux de la postérité: et l'opinion de la postérité n'est point indifférente à ce grand souverain.

Les liens de toute nature qui attachent l'Empereur de Russie au Danemarck, sont connus de l'Europe entière. Attaquer le Danemarck, c'eût été violer le traité de Tilsit, c'eût été recommencer la guerre, c'eût été perdre les avantages conquis à Friedland, c'eût été augmenter les forces de l'ennemi de 40,000 Danois et de toute l'indignation de l'Europe. La paix de Tilsit auroit donc été une garantie pour le Danemarck, s'il avoit eu besoin de chercher des garans ailleurs que dans la neutralité, et dans la sage conduite de son gouvernement.

Mais, diront peut-être les ministres de Londres, une ligue contre l'Angleterre avoit été arrêtée à Tilsit, et le Danemarck devoit en faire partie. Cette assertion qui seroit aussi ridicule que toutes les autres, est démontrée fausse par l'événement. Elle ne laisseroit à l'Angleterre que la honte que ne peut éviter un gouvernement qui règle constamment sa conduite sur des soupçons et sur de fausses hypothèses: habitude qui caractérise, à la fois, la foiblesse et la tyrannie. Si cependant l'Angleterre s'étoit laissé abuser par des renseignemens mensongers, elle n'auroit pas manqué de déclarer la guerre à la Russie, de confisquer ses bâtimens, d'attaquer ses flottes: elle ne l'a pas fait; donc elle n'a pas eu cette pensée. Il est vrai qu'assez hardie pour combattre une nation foible et du second ordre, elle n'oseroit point attaquer une nation puissante et du premier ordre: quoi qu'il en soit, tout, dans sa conduite, est mauvais calcul et contradiction. Elle a craint que le Sund ne lui fût fermé, et elle a conçu cette expédition insensée, dont le seul résultat certain étoit de réaliser ses craintes.

« Persuadée de l'authenticité des sources dans » lesquelles cette nouvelle avoit été puisée, S. M. » la voyoit confirmer de plus en plus par les dé- » clarations notoires et réitérées de l'ennemi, par » l'occupation récente des villes et territoires des » autres Etats neutres, ainsi que par les préparatifs » faits pour rassembler des forces hostiles sur les » frontières du territoire continental de S. M. da- » noise. S. M., malgré la certitude de ces infor- » mations, se seroit abstenue volontiers d'agir en » conséquence jusqu'à ce que le projet de l'en- » nemi, découvert aux yeux du Monde entier, » rendit universellement manifeste la nécessité » indispensable d'avoir recours aux armes. »

Il est faux que l'armée française qui étoit devant le Holstein ait été renforcée; il est également faux que cette armée dût agir contre le Holstein! Eh! qui pouvoit l'en empêcher? Elle ne l'a pas fait; donc elle ne l'a pas voulu. C'est pour exciter le Danemarck à porter ses forces dans cette province, et à dégarnir ainsi Copenhague, que les Anglais ont répandu de tels bruits. Cette armée française avoit toujours été destinée à s'opposer à une expédition qui étoit annoncée sur ce point; mais au lieu de s'exposer à combattre une armée française, les forces britanniques ont jugé moins dangereux d'attaquer, par les derrières, une puissance alliée et sans défense; de bombarder une ville sans garnison, d'incendier les demeures de quelques citoyens paisibles; d'écraser des femmes, des enfans, des vieillards, et d'augmenter de quelques forfaits l'histoire des crimes fameux; histoire à laquelle le gouvernement de la Grande-Bretagne a fourni tant et de si horribles pages.

Combien il est ridicule d'entendre le gouvernement anglais dire qu'il étoit nécessaire qu'il recourût aux armes! Comme s'il n'étoit pas l'agresseur, comme s'il faisoit autre chose que de s'efforcer de perpétuer la guerre! Et contre qui faut-il que l'Angleterre coure aux armes? Est-ce contre un ennemi? Non; elle est toujours prête à combattre les neutres, les puissances foibles et les alliés.

« S. M. n'y a point eu recours aussi long-temps » que l'imminence des dangers a pu être révoquée » en doute, et que l'on a conservé l'espoir que le » Danemarck auroit les moyens ou la volonté de » résister; mais elle ne pouvoit oublier que lors- » qu'à la dernière guerre, la cour de Danemarck » prit part à une confédération hostile contre la » Grande-Bretagne, les motifs énoncés par cette » cour pour justifier la rupture impardonnable » d'une neutralité que S. M. n'avoit pas cessé de » respecter, étoient fondés sur l'impossibilité de » s'opposer à l'action d'une influence étrangère et » de braver les menaces d'une puissance formi- » dable et voisine. Ce degré d'influence qui fixa » les résolutions du Danemarck au mépris des » engagemens positifs et solennels qu'il avoit con- » tractés seulement depuis six mois, S. M. ne » pouvoit s'empêcher de le comparer au nouveau » degré d'action que la France pouvoit donner au » même système d'épouvante, après avoir soumis » des royaumes et rassemblé sous ses drapeaux » la population de plusieurs nations. »

Voilà donc la véritable cause de l'entreprise du gouvernement anglais sur la Sélande! Et il l'ose avouer aux yeux de l'Europe! Ce n'est pas contre le gouvernement français qui veut s'emparer de Copenhague et de la flotte qu'étoit dirigée cette entreprise; c'étoit contre le Danemarck: c'étoit pour punir cette puissance d'avoir un jour ouvert les yeux sur les intérêts du Nord; d'avoir jadis pris part à une confédération hostile contre le despotisme de la Grande-Bretagne. Pourquoi le gouvernement anglais ne dit-il pas aussi que les Danois ayant, dans le moyen âge, subjugué les Bretons, il a voulu venger enfin cet outrage? Ce prétexte ne seroit pas plus ridicule que l'autre. Le gouvernement anglais avoue donc que c'est le Danemarck qu'il a voulu attaquer; il aide lui-même à prouver que le but de la honteuse expédition n'étoit pas d'empêcher la France de s'emparer du Danemarck.

---

collége écrite en latin, et dont le fameux P. Porée est l'auteur. La pièce, quoique faite pour un collége, a des situations très-agréables; les scènes du père avec le fils qu'il adore, et avec celui qu'il hait, sont très-bien traitées; les caractères des deux frères sont sagement tracés: le fils idolâtré par son père est vain, fourbe et mauvais cœur; celui qui ne reçoit de son père que des marques d'indifférence, est honnête, vertueux, bon fils. L'auteur jésuite s'est servi du dénouement du *Malade imaginaire*: il suppose que le père, cédant aux conseils d'un ami, répand le bruit de sa mort; le fils gâté s'en réjouit, le fils mal traité fait paroître la plus vive douleur: c'est par ce moyen que le père reconnoit son injustice. Il faudroit répéter dans toutes les familles, inculquer à tous les parens, ce proverbe: *Enfant gâté, enfant ingrat.* C'est une vérité démontrée par l'expérience:

Trop sûre d'être aimée,
La jeunesse abuse aisément
Du foible qu'on a pour ses charmes.
Plus les enfans sont chers, plus il est dangereux
De leur trop laisser voir ce que l'on sent pour eux.

Les vers sont foibles, mais les idées sont justes.

Dans un temps où il est à la mode de gâter les enfans, la comédie de la Chaussée pourra bien amuser les spectateurs pendant quelques représentations, mais ne corrigera point les parens. D'ailleurs la manière de gâter les enfans n'est pas tout-à-fait la même que celle d'autrefois: on les gâtoit autrefois par tendresse pour eux; on les gâte aujourd'hui sans les aimer, et uniquement parce qu'on s'en amuse. Autrefois en les caressant, on s'occupoit de leurs intérêts, on sacrifioit tout à leur établissement; aujourd'hui, quand ils ne sont plus en âge d'être caressés, ils s'arrangent comme ils peuvent: ils ont cessé d'être aimables en cessant d'être amusans, et si les parens s'en occupent encore, c'est pour s'en débarrasser au meilleur marché possible.

Le caractère de la mère est celui d'une bourgeoise vaine, ambitieuse, altière: elle fait du fils qu'elle aime un marquis; elle sacrifie sa fortune pour lui faire épouser une fille de qualité; elle veut le faire entrer à la cour, croyant faire son bonheur; elle se repaît d'espérances chimériques, et tout est renversé par la folie du jeune marquis, lequel enlève une fille à l'heure même où on l'attend pour dresser les articles de son illustre mariage, et, pour s'assurer sa maîtresse, met en gage les diamans destinés pour sa femme.

A cette mère extravagante, le poète oppose un père sage, simple, vertueux, un homme du bon temps, attaché aux mœurs antiques, ce que nous appelons un bon homme. Puisque c'est la mère qui fait les sottises, il falloit bien que le père fût un mari foible. Il l'est un peu trop; sa foiblesse va jusqu'à l'avilissement. Le Chrysale de Molière fait rire lorsqu'il a peur de sa femme: M. Argant fait de la peine, parce que le genre est plus noble et le sujet plus grave. Baptiste aîné, chargé de ce rôle d'Argant, déjà un peu avili dans la pièce, l'avilit encore par son jeu et par sa tenue: il est toujours courbé; il n'a aucune noblesse dans ses manières, quoiqu'il joue un père noble; et sur-tout il fatigue par la malheureuse habitude qu'il a de tenir sa tête sur l'épaule de son interlocuteur: c'est ce qui lui arrive particulièrement dans toutes les scènes avec sa femme. Enfin, pour dernier défaut, il parle mal, ne se fait point entendre, et croit que les traits fins et délicats doivent rester entre les acteurs comme un secret, et ne sont pas faits pour être communiqués au public. C'est assez le vice général de presque tous les acteurs; articuler et prononcer, leur semble trop bourgeois: ils débitent pour eux, lorsque c'est pour le public; ils se font de petites confidences avec une si mystérieuse discrétesse, que personne ne s'en doute; et il y a toujours dans le parterre un certain nombre de bonnes gens apostés pour applaudir ces secrets, dont sans doute on leur a fait part d'avance, mais que personne n'a pu enten-

Digitized by Google

L'Angleterre, déterminée par cet esprit de vengeance qu'elle laisse entrevoir à dessein pour effrayer tout ce qui ne veut pas se soumettre en esclave, usa de sa perfidie ordinaire. Tandis que la flotte anglaise cingloit vers Copenhague, et qu'elle alloit couronner le plus inoui des attentats, l'ambassadeur danois étoit encore à Londres, où on lui prodiguoit les marques de la plus grande confiance. L'ambassadeur anglais étoit encore en Danemarck; il y répétoit, au nom de sa cour, les vaines déclamations dont le cabinet de Saint-James, depuis dix ans, remplit toutes les cours de l'Europe: déclamations toujours si funestes à ceux qui furent assez imprudens pour les écouter!

Si le Danemarck n'avoit pas été plein de bonne foi; s'il ne s'étoit pas livré à une aveugle confiance, il auroit armé ses batteries, et rapproché son armée de Copenhague. Alors les 25,000 hommes que l'Angleterre a vomi sur les côtes de la Sélande auroient été rejetés dans la mer, comme les troupes anglaises l'ont été à Quiberon, à Toulon, en Hollande, à Rosette, à Buenos-Ayres; comme elles le seront partout où elles oseront se présenter.

Le cabinet de Saint-James reproche à la France d'avoir rassemblé sous ses drapeaux la population de plusieurs nations. Mais qui a porté la France à prendre l'attitude imposante qu'elle conserve, et à étendre son influence sur le continent? C'est la haine et les perpétuelles intrigues de l'Angleterre. De quelle droit ose-t-on reprocher à la France d'avoir opposé l'étendue de sa puissance et la valeur de ses armées à ces intrigues sans cesse renaissantes, et aux efforts des malheureux princes qui, séduits par l'or de l'Angleterre, se précipitoient sur elle pour la déchirer? Le gouvernement anglais menace le Monde de l'épouvantable spectacle d'une guerre perpétuelle....... Eh bien! la France en deviendroit plus grande encore. Du moment qu'il sera constaté que le principe d'une guerre perpétuelle est admis à Londres, il n'y aura plus sur le continent de puissances neutres; elles rappelleront toutes leurs ambassadeurs, elles renverront les ambassadeurs anglais, elles les repousseront de leur sein, comme la police chasse au loin les distillateurs de poisons. Cette conduite leur sera prescrite par leur honneur et par leur propre intérêt; elles ne voudront point attirer sur leurs peuples les malheurs qui sont réservés à toute puissance assez mal-avisée pour conserver des liens avec l'Angleterre. L'histoire prouve déjà par d'assez éclatans exemples, que le moment où un prince s'associe à ce gouvernement perfide, précède de peu de jours celui de son abdication.

« Si le péril étoit certain, il n'étoit pas moins
» imminent. Déjà l'armée destinée à l'invasion du
» Holstein se rassembloit sur le territoire neutre
» de Hambourg; et le Holstein une fois occupé,
» l'île de Sélande étoit à la merci de la France, et
» la marine danoise à sa disposition. »

C'est aux habitans de Hambourg à dire depuis quelle époque l'armée française est entrée dans leurs murs; c'est aux malheureux habitans de Lubeck à rappeler le moment où leur territoire fut violé par les Prussiens. Ainsi, depuis près d'un an, 30,000 Français étoient dans les villes anséatiques sans que le Holstein, l'île de Sélande et la flotte danoise fussent à la disposition de la France.

« Une escadre anglaise auroit pu, à la vérité,
» pénétrer dans la Baltique, et arrêter, pour un
» temps, les mouvemens des vaisseaux danois;
» mais la saison auroit bientôt rendu cette précau-
» tion inutile : l'escadre de S. M., forcée de se
» retirer, auroit laissé les Français accumuler, avec
» une parfaite sécurité, des moyens d'attaque
» contre les domaines de S. M. »

« S. M., forcée par ces circonstances, de pour-
» voir à sa sûreté, demanda le seul gage qui pût
» la lui garantir, c'est-à-dire la possession mo-
» mentanée de cette flotte qui engageoit la France
» à presser le Danemarck de déclarer la guerre à
» la Grande-Bretagne. En faisant cette demande,
» S. M. offroit toutes les conditions qui pouvoient
» faire sentir à la cour de Danemarck, combien
» un pareil argument étoit d'accord avec ses inté-
» rêts. C'étoit au Danemarck à dire lui-même les
» conditions qu'il pouvoit desirer. »

« Si le Danemarck eût craint que la France ne
» regardât cet arrangement comme un acte de con-
» nivence, S. M. auroit envoyé des forces assez
» considérables pour justifier, aux yeux même de
» la France, la cession de la flotte, en rendant
» toute opposition inutile. »

Il y a dans tous ces raisonnemens un défaut de sens et de réflexion qui se manifeste à chaque ligne. Si la nation danoise avoit pu manquer à son honneur au point de livrer volontairement ses armes, la France eût-elle alors balancé à s'emparer du territoire continental du Danemarck? Et si la saison des glaces avoit ôté à la Sélande ses moyens de défense naturelle, qui auroit empêché Copenhague de tomber au pouvoir de la France? Ainsi le ministère anglais, assez aveugle pour former une entreprise qui ne peut lui donner que quelques carcasses de vaisseaux, auroit fourni à la France une raison valable, aux yeux de toute l'Europe, de s'emparer du passage du Sund et des Etats danois.

Quant aux forces militaires que l'Angleterre auroit envoyées pour défendre le Danemarck par terre, si toutefois elle avoit donné ce premier exemple d'un secours réel accordé à un allié, on sait quel compte on peut en faire. Si des troupes anglaises osoient descendre sur le continent, leur arrivée y produiroit une vive joie parmi les troupes destinées à les combattre, et elles n'y resteroient pas long-temps.

« Si le Danemarck eût été réellement prêt à
» résister aux prétentions de la France, et à main-
» tenir son indépendance, S. M. l'auroit secouru
» de ses forces militaires et navales, de ses moyens
» pécuniaires. Elle lui auroit enfin garanti l'inté-
» grité de son territoire européen, la possession
» et l'accroissement de ses colonies. »

Le cabinet de Saint-James ose encore parler de garantie! Eh! quelle est la puissance continentale qui ayant osé accepter cette funeste garantie, n'a pas tout perdu avec elle? Est-il nécessaire de compter ici les souverains qui ont vu disparoître à jamais leur existence politique pour avoir cru à la foi, à la garantie de l'Angleterre? A quel titre le gouvernement anglais peut-il désormais inspirer de la confiance, et trouver des princes qui croient encore à sa garantie? Quelle garantie peut offrir une puissance dont la politique est aussi déshonorée que les armes?

Si l'Angleterre eût été jalouse de faire preuve de quelque zèle en faveur de ses alliés, en faveur des princes dont elle avoit exposé les couronnes, il falloit que ces 25,000 hommes que le ministère britannique a envoyé avec tant de rapidité à Copenhague, vinssent à Dantzick, à Stralsund ou à l'embou-

---

dre. On n'imagine pas quelle glace répand sur une représentation cette négligence, cette manière de parler lâche, foible et molle, qu'on veut quelquefois faire passer pour du sentiment.

La scène la plus théâtrale est celle du retour de M. Argant, qui étant parti pour acheter un marquisat, revient avec trois métairies: *Pays gras, terre à blé.* Le contraste de la vanité d'une femme avec le bon sens d'un père de famille, est ici une intention vraiment comique : l'étonnement, et même l'indignation de cet honnête homme, quand il trouve sa maison bourgeoise changée en hôtel de grand seigneur, est parfaitement dans la nature. Le ton du dialogue est excellent; mais plus on aime M. Argant dans cette scène, plus on souffre de le voir esclave de sa femme dans les choses même où c'est un devoir sacré pour un mari d'employer son autorité.

L'épisode consiste dans la supercherie de ce père foible et timide, qui n'osant faire venir chez lui sa propre fille, reléguée au couvent depuis dix-sept ans, l'introduit dans sa maison, sous le nom de sa nièce. Peut-être eût-il été plus intéressant que la mère eût eu sa fille auprès d'elle : sa prédilection pour son fils n'en eût été que plus frappante, quand on auroit vu, de l'autre côté, son indifférence et même son aversion pour une fille douée des plus rares qualités. Au lieu de ce tableau, on nous présente un père dégradé de ses droits, fort embarrassé de sa fille, qu'il fait passer pour sa nièce; l'ami du père et l'amant de la prétendue nièce, qui semblent tous comploter à part un mariage clandestin, et conspirer contre madame Argant et son fils le marquis. Cette petite intrigue de remplissage est ce qu'il y a de moins bon dans la pièce : c'est cependant ce que M. Desforges a pris pour en orner sa *Femme jalouse*; mais il faut convenir qu'il a fort enchéri sur la Chaussée dans le caractère de l'ami du mari, auquel il a donné bien plus de vigueur.

Le marquis est un petit-maître aussi sot que fat, un roué sans caractère et sans expérience, un mauvais cœur. Ce rôle demande beaucoup de brillant dans le ton et dans les manières, l'élégance et la grace la plus raffinée, mais non pas une extrême vivacité, parce que c'est un jeune homme dissimulé et corrompu, une ame vile, et non pas seulement un étourdi, un libertin impétueux et bouillant, emporté par la fougue de l'âge, mais qui au fond peut avoir un bon cœur et un bon caractère. Le coup d'essai d'Armand dans ce rôle difficile n'a pas été tout-heureux : il a joué raisonnablement; il a évité les fautes essentielles, il s'est tenu en garde contre la volubilité fatale à son organe. Mais ce n'est pas assez; et dans les représentations suivantes il aura soin de donner à ce personnage du marquis plus de légèreté; de brillant et de grace. C'est beaucoup de ne pas bredouiller et balbutier; mais il faut encore que le débit soit ferme, énergique, et bien accentué : c'est de là que dépend l'effet et le succès. On n'est point applaudi pour ne pas faire des fautes :

Vitavi denique culpam,
Non laudem merui.

On seroit même plutôt applaudi pour faire de certaines fautes qui ressemblent à des beautés, que pour n'en point faire du tout.

Mlle Contat a rendu le rôle de madame Argant avec beaucoup de dignité, de finesse et de grace; elle a montré beaucoup d'art et de talent dans les scènes avec son mari, avec son fils, avec sa suivante, et même dans celles avec sa fille, jusqu'au grand pathétique exclusivement; quelques momens de cris et de lamentations forcées n'empêchent pas que l'ensemble du rôle ne lui fasse infiniment d'honneur, et n'ait fait au public un très-grand plaisir.

Il n'est pas naturel qu'un jeune libertin, tel que le marquis, ait pour confident de ses intrigues amoureuses, pour ministre de ses expéditions galantes, un vieillard lourd et grimacier, capable d'épouvanter une jeune coquette. Il est assez inutile de reprocher à l'acteur chargé de ce rôle, des vices dont il ne peut plus se corriger : quand on a passé dans les caricatures vingt ou trente ans, il est un peu tard pour se rapprocher de la nature et de la vérité. C'est toujours cependant

Digitized by Google

chure du Weser, et essayassent d'y faire une diversion. On s'y attendoit, car on ne pouvoit croire encore à tant de mauvaise foi. Cinquante mille Anglais n'auroient certainement pas peu long-temps sur l'Elbe, sur le Weser, sur la Vistule : la terre du continent auroit frémi sous leurs pas; mais enfin l'entreprise eût été glorieuse, et l'Angleterre, une fois du moins, se seroit montrée fidelle à ses promesses.

« S. M. est sincèrement et douloureusement
» affligée qu'il ait fallu avoir recours aux armes
» pour l'exécution d'un acte nécessaire à la sûreté
» de ses domaines. L'Etat, les circonstances ac-
» tuelles du Monde ont exigé ces mesures de *propre*
» *conservation* : c'est une vérité que S. M. déplore,
» mais dont elle n'est, en aucune façon, respon-
» sable. »

« S. M. a long-temps soutenu le combat inégal
» d'une extrême longanimité contre une violence
» toujours active; mais cette longanimité doit avoir
» un terme. Quand on avoua hautement le projet,
» qui n'a déjà que trop réussi, de soumettre tous
» les Etats de l'Europe à une même usurpation,
» et de les coaliser, par la crainte ou par la force,
» contre *le droit maritime* et contre l'existence
» politique de ce royaume, S. M. sentit la néces-
» sité de prévenir l'accomplissement d'un dessein
» qui n'est pas plus contraire à ses intérêts qu'à
» ceux qui devoient en être les instrumens. »

De quel *droit maritime* entend-on parler ici? Est-ce du *droit maritime* que s'est arrogé l'Angleterre, ou du *droit maritime* commun à tous les peuples? Mais si l'histoire des quatre coalitions a prouvé qu'elles ont toujours tourné à l'avantage de la France, étoit-il raisonnable, à l'Angleterre, d'accroître encore l'influence de la France des forces du Danemarck? Etoit-il sage de donner un nouvel éclat à la justice de notre cause? Etoit-ce quand l'Angleterre avoit besoin de calmer les esprits irrités par l'usage outrageant de son droit maritime, quand elle sentoit la nécessité de maintenir, par la modération, quelques puissances dans un système qui ne lui fût pas contraire, qu'elle devoit menacer tous les souverains dans leur indépendance, effrayer le continent par une catastrophe sanglante, et chercher à entraîner quelques Etats dans sa ruine? Elle auroit perdu le Danemarck, s'il avoit cédé à la crainte. C'est ainsi qu'elle perdra le Portugal, et que la maison de Bragance, si elle fait cause commune avec elle, aura cessé de régner.

« Il étoit temps que les effets de cet effroi que
» la France a inspiré aux nations du Monde,
» fussent balancés par l'exercice du pouvoir de la
» Grande-Bretagne, pouvoir proportionné à la
» grandeur du péril. »

On ne peut, sans sourire de pitié, voir les ministres anglais attendre des résultats *proportionnés à la grandeur du péril*, d'une opération qui le centuple, qui donne à la France de nouvelles positions géographiques, qui augmente son influence politique et militaire, qui conduit la Russie à ne garder plus aucun ménagement, qui la tire de l'état où la plaçoit un simple traité de paix, pour la porter à faire cause commune avec la France; qui fait retentir, dans toute l'Europe, des cris de haine contre ce peuple pirate, contre ce gouvernement sans morale, proclamant l'injustice avec autant d'impudeur que le tyran des Sept-Montagnes. Et c'est par de tels argumens que les ministres espèrent convaincre la nation anglaise, cette nation si fière, que chacun de leurs actes dévoue au mépris de l'Europe.

« Nonobstant la déclaration de guerre faite par
» le gouvernement danois, il reste au Danemarck
» à décider si la guerre continuera entre les deux
» nations. S. M. propose encore un arrangement à
» l'amiable : elle souhaite ardemment de remettre
» dans le fourreau l'épée qu'elle en a tiré avec
» tant de répugnance : elle est prête à prouver au
» Danemarck et au Monde, qu'ayant agi seulement
» pour assurer la tranquillité de ses propres do-
» maines, aucun autre motif, aucun projet d'agran-
» dissement ou d'avantage quelconque, ne lui font
» desirer de continuer la guerre au-delà du temps
» fixé par la nécessité qui l'a produite. »

Ce dernier paragraphe prouve, comme tout le reste de la déclaration, qu'un esprit de vertige s'est emparé des conseils de la Grande-Bretagne.

Le Danemarck ne peut plus faire la paix avec l'Angleterre: il fait actuellement, il fera désormais cause commune avec le continent.

Ou les Anglais resteront quelque temps dans la Sélande, et alors ils ne tarderont pas à en être chassés, et 20,000 hommes prisonniers vengeront assez la perte de quelques vaisseaux dérobés et d'un arsenal livré au pillage; ou ils fuiront lâchement, et alors le Sund, Tonningen, la Norwége, leur seront à jamais fermés; et ces résultats assurés seront une preuve de plus de cette maxime incontestable, que ce qui est injuste ne peut être utile à une nation.

On cherche en vain, non pas une excuse, mais un prétexte à l'attentat de l'Angleterre envers le Danemarck dans cette déclaration, qui est un nouvel outrage fait à l'Europe. Les ministres du roi d'Angleterre, impatiens de faire quelqu'entreprise qui occupât l'esprit inquiet de leur nation, ont été ravis d'en trouver une qui n'exigeoit ni bravoure, ni habileté, ni génie : ils ont fermé les yeux sur la situation de l'Europe; ils ont méconnu le caractère du prince Royal; ils n'ont écouté que leurs passions. Malheur au pays où il n'est permis qu'à l'ignorance, à l'imprudence, à la haine, d'élever la voix dans les conseils!

Tout ce qui se passe en Angleterre prouve les avantages du gouvernement monarchique modéré, et les dangers du gouvernement oligarchique. Un monarque a des entrailles; les ministres, sous un tel guide, sont justes et éclairés. Mais une oligarchie ne considère ni les intérêts de la patrie, ni les droits de l'humanité, ni les règles de la justice. *Heureuse l'Angleterre quand elle redeviendra une monarchie!* Nous nous exprimons ainsi parce que ce pays, véritablement privé d'un monarque depuis si long-temps frappé d'infirmités, manque de son premier magistrat. L'histoire nous apprend que c'est lorsque le gouvernement d'un Etat a fait sa dernière tendance vers l'oligarchie, qu'il est le plus près de sa ruine. Quels moyens de salut restent à l'Angleterre? Les trouvera-t-elle dans ce parlement qu'on achète, qu'on proroge et qu'on dissout à volonté? Les trouvera-t-elle dans le club des ministres, présidé par le lord Melville, dont les malversations et les rapines furent naguère dénoncées à son pays et à l'Europe? Quand ce club oligarchique s'apercevra qu'il a fatigué les destinées et lassé la patience du peuple, il ne verra que ses propres périls, et il abandonnera le salut de l'Etat à d'autres mains. Un monarque ne sépare point ainsi ses intérêts de ceux de la patrie : c'est avec elle qu'il veut périr, ce n'est qu'avec elle qu'il peut se sauver.

---

rendre à cet acteur un vrai service, que de l'avertir combien toutes ces bouffonneries triviales déplaisent à la saine partie du public, et quelquefois même à ceux qui ont la foiblesse d'en rire.

L'ensemble de cette première représentation a été un peu froid; il faut espérer que la seconde fois les acteurs y mettront cela plus chaudement et plus franchement; ils ont un peu tâtonné, comme n'étant pas bien sûrs de leur fait. La pièce par elle-même n'a pas une grande chaleur; c'est un ouvrage à la moderne, fort d'instruction et de morale, foible de situation et d'intrigue : le style est souvent flasque et lâche; mais on y remarque des mots heureux, des vers bien tournés, des reparties spirituelles et piquantes. La pièce est écrite en vers libres et en rimes croisées; c'est un grand écueil pour un poëte qui a du penchant à la prolixité.

Parmi les tirades, on distingue celle sur l'esprit, par le rapport particulier qu'elle paroît avoir avec un ridicule aujourd'hui très-dominant. Madame Argant représente à son mari qu'il n'y a point de sacrifice qu'on ne doive faire pour son fils le marquis, parce qu'il est homme d'esprit. Le bon homme répond :

Qui diable ne l'est pas!

MADAME ARGANT.

Homme d'esprit!

M. ARGANT.

Mais oui, rien n'est plus ordinaire
C'est un titre banal : on ne peut faire un pas
Qu'on ne voie accorder ce titre imaginaire
A tous venans, à gens qui ne sont bien souvent
Que des cerveaux brûlés, des têtes à l'évent,
Que les plus fats de tous les hommes.
Ce qu'on prend pour esprit, dans le siècle où nous sommes,
N'est, ou je me trompe fort,
Qu'une frivole effervescence,
Qu'un accès, une fièvre, un délire, un transport
Que l'on nomme autrement, faute de connoissance,
Proverbes, quolibets, fades allusions,
Pointes, frivolités plaisamment habillées,
Quelque superficie et des expressions
Artistement entortillées;
Joignez-y le ton suffisant :
Voilà les qualités de l'esprit d'à-présent.
Pour moi, mon avis est, dût-il paroître étrange,
Que ces petits messieurs, qui sont si florissans,
Feroient un marché d'or, s'ils donnoient en échange
Tout ce qu'ils ont d'esprit pour un peu de bon sens.

Gresset avoit exprimé en un seul vers du *Méchant*, toute la substance de cette tirade :

De l'esprit, si l'on veut, mais pas le sens commun.

Voilà ce que disoient, dans tout l'éclat du dix-huitième siècle, des philosophes tels que la Chaussée et Gresset. Aujourd'hui, que dis-je autre chose? Quintilien prétendoit que c'étoit outrager un orateur, que de lui dire qu'il avoit de l'esprit : c'est aujourd'hui une insulte pour un homme qui a vraiment de l'esprit, de s'entendre donner un pareil titre, quand il regarde avec qui il faut le partager.

CHARADE.

Mon premier termine vos jours;
Mon second de l'envie excite les discours;
Et mon tout, des bons cœurs réclame les secours.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *Poudre*.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.

Londres, 19 octobre.

Vingt-trois passagers, la plupart Anglais, sont arrivés à bord du paquebot *le Walsingham*, venant de Lisbonne, et de ce nombre étoit la famille de M. Bulckley, l'un des principaux négocians anglais à Lisbonne. Cela prouve assez clairement qu'on n'avoit pas le moindre espoir d'un arrangement qui pût être avantageux aux Anglais. (1)

On a reçu hier matin, aux affaires étrangères, des dépêches de sir Arthur Paget.

On dit que la mission de M. Merry est pour la Suède, et qu'elle a pour objet de sonder les dispositions de cette cour relativement à l'occupation future de la Sélande; savoir, si S. M. suédoise est disposée à la défendre, ou à nous aider à la défendre contre les Français pendant l'hiver prochain. (2)

On fait courir divers bruits relativement aux intentions du cabinet de Pétersbourg. Nous apprenons avec peine que l'opinion des personnes les mieux instruites, est qu'on ne peut plus douter de l'ascendant qu'a pris le gouvernement français auprès de celui de Russie. (3) Nous devions nous y attendre, d'après ce qui s'est passé à Copenhague. Alexandre, en effet, ne s'est-il pas montré comme le protecteur et le libérateur des nations neutres?

Néanmoins notre courrier (nous lui demandons pardon, nous voulons dire notre ambassadeur sir Arthur Paget) n'a pas réussi dans sa mission à Constantinople; et comme si de *petits événemens* devoient toujours coïncider ensemble, l'Empereur du Maroc a, sur la *réquisition* de Napoléon, consenti à défendre désormais *l'envoi de tout approvisionnement à la forteresse de Gibraltar!* Cependant M. Merry continue à assiéger le roi de Suède de ses menaces et de ses importunités, et nos ministres ont conçu de grandes espérances qu'ils réussiront à faire entrer ce monarque dans leurs vues, et à le rendre *aussi mauvais qu'eux-mêmes.*

On craint que le prince régent de Portugal ne finisse par accéder aux demandes de Bonaparte; et on le craint d'autant plus, que le clergé, dont l'influence est très-grande, s'est décidément prononcé contre le projet d'émigration de la famille royale. Les négocians anglais ont conçu de vives alarmes, et ils avoient retenu tous les vaisseaux suédois et américains pour s'enfuir avec leurs familles et leurs propriétés. Le prince de Brésil flotte incertain entre la crainte et l'espérance; et avec l'exemple de Copenhague sous les yeux, peut-être ne sait-il pas ce qu'il doit le plus *redouter*, de la protection anglaise, ou d'une invasion française! S'il se décide pour le parti désespéré de l'émigration, et s'il quitte sa capitale pour se réfugier dans les mines et les montagnes de l'Amérique méridionale, nous féliciterons sincèrement ses compatriotes sur un événement aussi avantageux, et nous ferons des vœux sincères pour qu'il arrive sans accident dans sa *dernière retraite.*

D'après ce résumé des nouvelles politiques qui nous sont parvenues pendant cette semaine, il est clair que les craintes que nous avons manifestées sur les suites de la malheureuse affaire de Copenhague, ne font que s'augmenter de plus en plus. Il nous en a coûté plus de quatre millions sterling pour une expédition qui nous couvre d'opprobre, et qui n'aura aucun résultat. Les Danois, ci-devant nos alliés, sont devenus nos ennemis irréconciliables, et nous les avons forcés à se jeter dans les bras de la France pour chercher un appui contre notre férocité. (4) (*Independent Wigh.*)

---

(1) Pourquoi le cabinet de Londres, ayant de telles nouvelles de Lisbonne, laisse-t-il cet allié sans secours? Pourquoi une de ces terribles expéditions dont l'annonce remplit les papiers anglais, ne met-elle pas à la voile? C'est que si les Anglais envoyoient des forces en Portugal, ils y trouveroient des troupes à combattre: ils y rencontreroient ces Castillans de Buenos Ayres. Les célèbres expéditions anglaises sont dans l'habitude de n'attaquer que par surprise, et de n'avoir affaire qu'à des neutres désarmés. (*Moniteur.*)

(2) Il n'est point vrai que la mission de M. Merry soit pour la Suède. Il a bien réellement été envoyé en Danemarck, mais le prince Royal l'a renvoyé de la même manière qu'il avoit repoussé M. Jackson. Ce prince a reçu les propositions de l'Angleterre avec le plus profond mépris. C'est ainsi que celles de lord Paget ont été accueillies à Constantinople. La Porte a répondu à cet envoyé, qu'après avoir vu attaquer le Bosphore sans déclaration de guerre, incendier un vaisseau ottoman, insulter la capitale, elle ne pouvoit plus se fier à cette nation de forbans. (*Moniteur.*)

(3) Il y a quelque chose de fort bizarre dans l'étonnement des Anglais. Ils insultent chaque jour l'Empereur Alexandre; ils prétendent imposer à la Russie un traité de commerce semblable à celui qu'ils arrachèrent à la foiblesse du cabinet de Versailles; ils méconnoissent le droit maritime de l'Europe, pour y substituer leurs violences et leurs caprices, ils attaquent le plus fidèle, le plus ancien allié de l'Empereur de Russie; ils violent la mer qui est sous sa garantie, et ils veulent que cette puissance qu'ils ont trahie en l'abandonnant pendant la guerre, qu'ils ont insultée en attaquant Copenhague, soit insensible à tant d'outrages. Le temps de l'impunité est passé, et le gouvernement anglais aura bien d'autres sujets d'étonnement. Qu'il montre à l'avenir dans sa conduite, modération, justice, respect pour les neutres, si les Anglais veulent qu'il y ait en Europe des neutres pour eux. La Russie, la France, la Porte, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche, l'Allemagne entière, éprouvent le même ressentiment des violences de l'Angleterre. Toutes les nations ont droit au respect de leurs pavillons; ils doivent partout couvrir la marchandise, et les puissances manquent à leurs voisins neutres lorsqu'elles souffrent que leurs pavillons soient violés. (*Moniteur.*)

(4) Voilà des vérités qui, si elles étoient dites au milieu d'un parlement indépendant, condamneroient les ministres et les enverroient à l'échafaud.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 1er Octobre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Panurge, opéra en 3 actes.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Orphelin de la Chine, *l'Avocat.*

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Léon ou le Mystère, *Une Folie.*

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle d'Armantine.

Tivoli d'Hiver, ou *Veillée de la Cité.*

Auj. Fête, Ascension de M. Forioso. Expériences de M. Garnerin; Danses, Concert, Feux de Gaz inflammable.

Hameau de Chantilly, ci-devant Cirque des Muses, rue Saint-Honoré, n°. 91, vis-à-vis celle du Four.

Auj., Fête et Bal paré. Prix du billet d'entrée 2 fr. 25 c.

BEAUX-ARTS.

Exposition des Monumens conquis par la Grande-Armée, durant les Campagnes de 1806 et 1807.

(III°. Article.)

VANDER-WERFF, VANDER-MEULEN, JORDAENS, TÉNIERS.

Les tableaux de Vander-Werff ont un grand prix chez les marchands où ils sont en petit nombre, parce qu'on ne remarque pas qu'il suffit d'en voir un pour les connoître tous, tant la manière excessivement minutieuse de ce maître est froide, monotone et bornée dans ses expressions. Il introduit volontiers des fragmens de bas-reliefs, de vases, de statues dans ses compositions; il semble, en effet, que son pinceau soit plus propre à ce genre d'imitation qu'à celui de la nature animée. Les quatre tableaux que nous possédons actuellement sous le N° 625 de la nouvelle exposition, sont peut-être les seuls que Vander-Werff ait exécutés dans de grandes dimensions; il y a apparence que lui-même ne se croyoit pas en état de peindre la figure en pied, de grandeur naturelle. Chacun de ces tableaux représente une saison, figurée par une statue de marbre, placée sur une balustrade dont on ne voit que la tablette, et derrière laquelle l'artiste a groupé ses personnages, qui paroissent à mi corps, immédiatement au-dessus de la bordure du tableau.

Ces figures vivantes, ainsi subordonnées à une statue, sont en elles-mêmes d'un mauvais effet; et le motif trop évident de cette disposition bizarre, imprime à ces ouvrages un caractère d'impuissance toujours extrêmement déplaisant dans les productions de l'art. La couleur générale est blafarde; cela étoit inévitable pour tenir le reste de la composition en harmonie avec cette statue qui en fait la partie principale. Le dessin est exact, les airs de tête ne manquent pas d'une certaine finesse; et le pinceau, moins lisse dans les petits tableaux de Vander-Werff, l'est encore excessivement.

Vander-Meulen, suivant les mœurs de son siècle, s'étoit choisi un genre de travail conforme à son génie, dont il ne s'écarta point, et dans lequel il a si bien réussi, qu'aucun depuis ne l'a égalé. Il excelloit à représenter la plaine, le cheval et le cavalier. Les fonds de ses tableaux sont des cartes topographiques mises en perspective: et les scènes qu'il y représente, des portraits exacts des personnages, des costumes, des habitudes de son temps. L'usage du carrosse, d'abord affecté uniquement aux femmes, n'avoit point encore tout-à-fait remplacé, pour les hommes, l'usage du cheval. Dans les marches militaires, le prince, tous les courtisans, les ecclésiastiques, même les évêques, faisoient

Digitized by Google

Le colonel M. Lecarric, du 75e régiment, est arrivé samedi des Indes orientales, porteur de dépêches du gouvernement de l'Inde pour la compagnie et de l'Empereur de Perse. Le gouvernement persan a nommé un ambassadeur qui doit se rendre à Bombay, pour transmettre à la compagnie des Indes les assurances de son amitié. C'est le ministre Mirza-Riza-Cooly qui a été choisi pour remplir cette mission, pour laquelle on a fait de grands préparatifs. (5)

Des dépêches qui paroissent authentiques, portent que les différends survenus entre les agens de la compagnie des Indes et les magistrats de Canton, en Chine, sont entièrement apaisés.

Le sloop de guerre *le Railleur* s'est perdu corps et biens dans la Baltique.

Les dépêches arrivant de notre escadre en station à l'entrée des Dardanelles, portent que les Turcs et les Russes ont tour-à-tour dévasté l'île de Tenedos, qui ne présente en ce moment que l'affreux spectacle de la mort, de la destruction et de la famine. Deux fois sir Arthur Paget s'est rendu au château des Dardanelles, croyant y trouver un ambassadeur turc pour entrer en pourparlers, et deux fois il est revenu à bord, n'ayant trouvé au château que des militaires occupés à mettre la place en état de défense : c'est une véritable mystification.

Suivant les lettres de New-Yorck, l'animosité des Américains contre nous augmente, bien loin de diminuer. Dans plusieurs ports, nos officiers sont obligés de profiter de la nuit, et même de se déguiser pour aller à terre. Il est même arrivé au capitaine de la *Jason* une aventure assez fâcheuse. Au moment où son bateau le débarquoit dans le port, des habitans se sont approchés et ont crié aux rameurs : *Liberté, mes enfans, liberté ! Vous voilà dans sa patrie, profitez-en.* La plupart des matelots se sont alors précipités sur le rivage. Vainement le capitaine a voulu les retenir, en les menaçant de faire feu sur eux : la populace a recueilli les déserteurs, et alloit se jeter sur le capitaine, lorsque celui-ci est rentré dans la barque, et a ramé lui-même avec le peu de gens qui lui étoient restés fidèles, pour revenir à bord. Mais ici, nouvelle catastrophe : tout son équipage étoit révolté ; les officiers avoient été enfermés dans leur chambre, et les matelots se disposoient à mettre à flot des barques pour passer en Amérique, lorsque la présence inattendue du capitaine, et l'activité des officiers qui avoient brisé les portes de leurs prisons, ont déconcerté toutes les mesures, et fait rentrer les plus mutins dans leur devoir. Au départ du paquebot, 45 matelots étoient dans les fers, et la cour martiale étoit assemblée.

DANEMARCK.

Copenhague, 17 octobre.

L'ennemi vient d'emmener notre flotte. La valeur en est estimée à 4,757,000 risdales, en comptant uniquement les frais de construction. Le vaisseau de ligne *Christian VII*, de 96 canons, a coûté 240,000 ris. (960,000 fr.); *le Neptune*, de 84 canons, 212,000 ris.; les vaisseaux de 74 canons, 180,000; ceux de 64 canons, 160,000; les frégates de 44 canons, 97,000; les moindres, 60,000; les bricks, 40,000, etc.

L'embarquement des troupes anglaises a commencé le 13, et se poursuit sans interruption. Il paroît certain qu'au terme prescrit par la capitulation, c'est-à-dire, le 20 de ce mois, il n'y aura plus de troupes ennemies en Sélande. La légion allemande se rend en Suède, et les troupes anglaises, à ce qu'on croit généralement, en Portugal. Le roi de Suède avoit demandé à l'Angleterre un secours de 20,000 hommes; on ne lui en donne que 10,000.

L'envoyé anglais, M. Merry, arrivé ici le 13, a eu une longue conférence avec notre commandant et avec l'amiral suédois, M. de Cederstroem. A la suite de cette conférence, un courrier est parti pour Kiel. On assure qu'il est porteur de nouvelles propositions que fait l'Angleterre au Danemarck.

Tous les vivres sont d'une cherté excessive. La livre de beurre coûte 2 marcs 8 schellings et 3 marcs.

Kiel, 17 octobre.

(Extrait du N°. 8 de la feuille intitulée : *Le Danemarck en l'an 1807.*)

Les rapports que l'on a reçus de M. le capitaine de marine Sneedorf, chef de la défense maritime de Norwège, annoncent que le vaisseau de ligne, *Prince Christian Frederic*, qui étoit à Christiansand, et commandé par le capitaine Jessen, fut sommé de se rendre, le 27 septembre, par le commodore Staffort, commandant une escadre composée de deux vaisseaux de ligne, deux frégates et un brick, qui bloquoit le port de Cristiansand depuis le 17 septembre, et l'inquiétoit continuellement par de petits navires détachés.

Le capitaine Jessen répondit « que le vaisseau qu'il avoit » l'honneur de commander, ne pouvoit en aucune manière » être compris dans la capitulation de Copenhague, et qu'il » le défendroit jusqu'à la dernière extrémité, quelles que » fussent même les forces de l'ennemi ; qu'en outre, il ne » pourroit être responsable des malheurs qui arriveroient » à Christiansand par la barbarie des Anglais. » La sommation ayant été rejetée, l'escadre anglaise tenta l'attaque; mais avec le secours de cinq chaloupes canonnières, commandées par le capitaine-lieutenant Bille, l'ennemi fut repoussé; les chaloupes le poursuivirent dans sa retraite. L'escadre anglaise a néanmoins continué à bloquer le port de Christiansand : mais le capitaine Jessen ayant reçu ordre d'opérer, s'il étoit possible, sa jonction avec le capitaine Sneedorf, qui est à Fredrickswærn avec le vaisseau de ligne *Princesse-Louise-Auguste* et le brick *Lougen*, il passa, dans la nuit du 29 au 30 septembre, à travers l'escadre ennemie, et fut assez heureux pour se réunir, le 1er octobre, aux vaisseaux que nous venons de nommer.

Les propositions que M. Merry envoyoit de Copenhague, offroient au Danemarck l'alternative de la neutralité ou d'une alliance étroite avec l'Angleterre. Dans l'un et l'autre cas les conditions étoient inadmissibles. On pense que le gouvernement anglais n'a fait cette démarche que pour trouver un prétexte de violer les conditions de la capitulation, et de laisser ses troupes en Sélande.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 23 octobre.

On prétend savoir de bonne part que le traité d'alliance offensive et défensive entre la France et le Danemarck a été

Une nation qui a du sens et du cœur ne peut pas supporter l'opprobre de l'infâme expédition de Copenhague. Ce qui arrive étoit facile à prévoir. Plus on réfléchit sur cette coupable entreprise, plus on reconnoît qu'elle n'offroit pas une chance qui ne fût funeste à l'Angleterre. Nous défions les hommes les plus versés dans l'histoire de tous les temps de citer une seule expédition aussi atroce, aussi contraire à la politique, et aussi dangereuse pour la puissance qui l'a entreprise. (*Moniteur.*)

(5) Cette nouvelle est fausse. Ce qui est vrai, c'est que la compagnie des Indes ayant envoyé un ministre en Perse, cet agent a été chassé et a été forcé de se rembarquer sans aucun délai. (*Moniteur.*)

---

route, montés sur leurs chevaux (1). Racine, obligé par sa charge d'historiographe du roi, à suivre l'armée, marchoit sans autre équipage qu'un petit cheval qu'il avoit souvent assez de peine à mener.

Vander-Meulen a composé presque tous ses tableaux en France ; le Musée en possédoit déjà un grand nombre; et depuis quelque temps on y en admiroit particulièrement un excellent, représentant un camp. Il n'est donc pas surprenant que la nouvelle exposition, toute composée de morceaux recueillis chez l'étranger, n'en présente que deux de ce maître. Le sujet du premier (N°. 471) est l'Entrée de Louis XIV dans une ville conquise ; les figures d'hommes et de chevaux, touchées avec esprit et facilité, ne diffèrent de la plupart de celles que nous connoissions déjà, que parce qu'elles sont plus petites. Le second (N°. 472) représente une Voiture attelée de six chevaux, et plusieurs cavaliers : le paysage de celui-ci est de Boudewins, et plus pittoresque que ne le sont les paysages de Vander-Meulen. Ce n'est pas la seule fois que ce peintre ait associé ses talens à ceux d'un autre artiste, et ce petit ouvrage m'en rappelle un plus considérable auquel on ne donne peut-être pas autant d'attention qu'il en mérite.

Ce morceau, destiné à servir de tapisserie, représente, dans un riche cartouche, le passage du Rhin, figures de grandeur naturelle ; il est exécuté en teintures végétales, sur une pièce de moire blanche, tissée exprès d'une largeur extraordinaire. Le champ et les figures sont de Vander-Meulen ; Lebrun a peint les mascarons du cartouche : deux peintres habiles en ont fait, l'un les fleurs, l'autre les agrafes ornées de petits sujets au simple trait. Cette peinture n'a ni la beauté de coloris, ni la perspective aérienne des tableaux à l'huile et sur toile ; mais elle mérite sans doute d'être conservée comme curiosité. Elle étoit au château de Compiègne; je l'ai vue depuis dans l'église des Invalides : elle avoit alors un peu souffert de la poussière jointe à l'humidité.

Nous possédions déjà un *Le Roi boit*, de Jordaens; mais ce n'étoit pas le beau, l'excellent! Celui-là, le même que nous avons actuellement, sous le N°. 446 de la nouvelle exposition, étoit à Dusseldorf. On admire dans ce tableau la chaleur et la force du coloris, l'expression joyeuse des personnages, et même la correction du dessin ; mais ceci ne doit s'entendre que par comparaison aux autres tableaux de Jordaens, qui sont extrêmement mal dessinés.

C'est la fin du repas : le peintre n'a rien négligé pour représenter le brouhaha, la confusion, et exprimer, autant que son art le pouvoit faire, le vacarme d'une orgie. On remarque particulièrement comme un trait de génie, un chien tout prêt à culbuter une manne remplie de vaisselle, et le beau tapage que cela va faire! D'autres épisodes concourent encore à déterminer le moment et le caractère de l'action : quelques-uns sont tout-à-fait dignes d'un élève de Van-Oort, le plus crapuleux, dit-on, des peintres flamands. Le roi de ce festin, roi d'une large circonférence et d'une vaste capacité, est habituellement dans cet état moyen de force et de raison où vous le voyez. Auprès du prince débonnaire s'élève une grande figure sèche, roide, colérique, dont la présence a, ce me semble, quelque chose de sinistre. Un convive plus gai occupe seul le milieu de la table, en tournant le dos aux spectateurs : dans cette position, il partage en deux groupes les autres personnages, et rompt tout l'accord de la composition. La couleur, supérieurement ordonnée, et d'une grande, étendue passant des tons argentins aux tons les plus chauds; une touche facile ; une sorte de verve bouffonne dans l'invention ; des accessoires variés et bien faits expliquent jusqu'à un certain point la grande réputation de ce tableau. Mais on cherche, sans pouvoir le trouver, le motif de l'admiration que l'on avoit aussi en Allemagne pour le Satyre et le Paysan, N°. 449. Ce n'est point le dessin : il est

(1) Ces détails se retrouvent dans les tableaux de Vander-Meulen ; dans celui, entr'autres, sous le N°. 386 de la Collection du Musée.

Digitized by Google

signé vendredi dernier, 16 octobre, à Rendsbourg. Un courrier danois doit avoir passé avant-hier par ici, allant porter ce traité à Paris. Si, comme il paroît, les Anglais veulent rester plus long-temps dans l'île de Sélande qu'il ne l'a été fixé par la capitulation de Copenhague, la marche des troupes françaises sur le territoire danois ne tardera plus d'avoir lieu.

Le gouvernement de Mecklenbourg a publié à Schewerin, le 8 octobre, un avis contre les faux *schellings* d'argent frappés en Angleterre aux armes de Mecklenbourg, et apportés sur le continent pour y être répandus. Ces *schellings* sont en cuivre blanc argenté. Il y a long-temps qu'on se plaint dans le Nord de ces fausses monnaies dont les lois anglaises permettent la fabrication.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 31 *octobre.*

Il s'est glissé une erreur dans le petit préambule qui précède la Déclaration du roi d'Angleterre, insérée dans le numéro d'hier. On y dit que le premier extrait que nous avons précédemment donné de cette Déclaration, avoit été tiré de la *Gazette de France* : il faut lire de la *Gazette de Fionie*. Cette erreur est trop grossière, pour que ceux qui ont lu notre numéro du 28, ne l'aient pas reconnue sur-le-champ.

— Un journal annonce dans un article daté de Londres, du 19 octobre, que M. Jekinson, frère du lord Hawkesbury, a été arrêté en Hollande. Cette nouvelle, tirée des papiers allemands, est évidemment fausse. M. Jekinson, ainsi qu'on a pu le voir dans notre numéro du 27 de ce mois, étoit à Londres le 15 octobre, et avoit été présenté quelques jours auparavant au lever du roi d'Angleterre.

— M. le général Chabert, commandant le département d'Indre et Loire, vient d'être appelé par S. M. à un commandement dans l'armée de Bayonne.

— Le commerce français vient d'être officiellement prévenu que les ports de Cattaro et de Corfou étant maintenant occupés par les troupes de S. M. I. et R., sont ouverts à tous les bâtimens français, qui y trouveront assistance et protection.

— Le conseiller d'Etat du roi de Danemarck, qui vient d'arriver à Paris, est M. le baron de Vogth.

— Un élève de M. Gall nous invite à annoncer « que ce » docteur de crânologie est heureusement arrivé à Paris, » vendredi dernier, *à douze heures précises.* »

VARIÉTÉS.

Géographie de Strabon, traduite du grec en français. Tome Ier.

Parmi les ouvrages des anciens Grecs que le temps a respectés, il en est peu qui présentent un intérêt aussi général que la Géographie de Strabon. Dès le commencement de son premier livre, Strabon déclare qu'il ne considère pas la géographie comme une simple table de longitudes et de latitudes, encore moins comme une sèche nomenclature, mais comme le tableau philosophique du monde et de ses habitans, à une époque donnée. Fidèle à ce principe, que nous avons souvent développé dans les pages de ce Journal, Strabon a fondu dans sa Géographie une foule de traits curieux, intéressans et instructifs, que l'on chercheroit en vain ailleurs.

Ce géographe-historien nous retrace les mœurs des Indiens, des Saces, des Hyrcaniens, des Ibériens, des Persans, des Juifs, des Nabathéens, des Troglodytes, des Mauritaniens, des Lusitaniens, des Celtes, des Belges; et dans tous ces tableaux, son témoignage simple et sincère confirme cette grande vérité historique, que la civilisation actuelle du genre humain est d'une date très-moderne, puisque, à l'exception des Egyptiens, des Grecs et des Romains, tous les peuples vivoient, il y a deux à trois mille ans, en sauvages, ou tout au plus en barbares demi-policés.

Dans ces tableaux de mœurs dont la Géographie de Strabon est parsemée, le philosophe découvre une foule de rapprochemens et de contrastes intéressans. C'est ainsi que sa Description de l'Inde prouve qu'à la vérité beaucoup d'institutions particulières à ces pays existoient du temps d'Alexandre, mais que tout le système des superstitions et des traditions indiennes est d'une date postérieure; car Strabon, ou plutôt l'ambassadeur Mégasthène, dont il copie la relation, reconnoît bien la distinction des castes; on y retrouve sans difficulté les bramines, les rajepoutes ou guerriers, les *soudra* ou artisans, et les *naysia* ou cultivateurs; il indique même l'existence de deux partis religieux, savoir, les bramines et les germanes, ou plutôt samanes, que je crois être les bouddistes, opprimés, comme on sait, par les bramines. Mais les anciens voyageurs grecs ne disent pas le mot sur les pompeux temples de l'Inde, ni sur les figures si bizarres des divinités indiennes. En exposant les dogmes philosophiques des bramines, Strabon ne parle point de leur fameuse *Trinité*. Enfin, il assure qu'ils ne connoissoient point l'usage de l'écriture, et rend ainsi un témoignage peu favorable aux systèmes qui placent dans l'Inde le berceau de la civilisation.

En étudiant Strabon, on retrouve chez les anciens sauvages de notre continent plusieurs des coutumes singulières que les voyageurs modernes ont observées chez les sauvages d'Amérique. J'en citerai un exemple curieux :

Chez les Abipons et chez beaucoup d'autres nations de l'Amérique méridionale, il est d'usage qu'après l'accouchement de la femme, le mari se tienne pendant quelques semaines renfermé dans son lit, comme s'il étoit malade. Chez les Abipons, il est même obligé de prendre des médecines et d'observer une diète rigoureuse. Eh bien, cette coutume bizarre existoit chez les anciens Espagnols; c'est Strabon qui nous l'apprend, livre III. Diodore de Sicile attribue le même usage aux anciens Corses. Il est facile de voir que c'est de cette ancienne coutume que dérive ce qu'on appelle encore parmi les Béarnais *faire la couvade*. Mais gardons-nous cependant d'y voir l'indice d'une ancienne migration des Ibériens en Amérique; car la même coutume a été observée par Marc-Paul chez plusieurs hordes tartares, et il est plus naturel de croire qu'elle a passé avec eux dans le Nouveau-Monde, dont un canal étroit les sépare.

A côté de ces tableaux, dignes d'un Hérodote, il se trouve dans Strabon des remarques fines et piquantes, comme, par exemple, lorsqu'il dit que les Thuriens, à force de faire de nouvelles lois, finirent par ne plus en avoir du tout. Strabon avoit embrassé les principes philosophiques des stoïciens, et lorsqu'il parle de la législation des diverses nations, il se montre digne de cette secte austère.

D'autres fois ce savant géographe et historien détourne ses regards des périssables ouvrages de l'homme pour contempler les éternels prodiges de la nature, les horreurs et les beautés de notre globe: c'est alors que la géographie naturelle lui devient redevable d'une foule d'observations qu'on peut encore employer aujourd'hui avec le plus grand fruit. Pour citer un exemple, avec quelle précision n'a-t-il pas décrit dans son livre VIII ces éboulemens auxquels le sol de la Béotie est sujet; éboulemens dont les géologues pourroient faire le texte d'un chapitre dans les *in-folio* qu'ils se proposent de compiler

---

horrible; ni l'agencement et le choix des figures, toutes les mêmes, toutes les unes sur les autres; ni l'expression : personne n'écoute et n'a l'air d'entendre ce que dit le Satyre. Plus j'examine ce tableau, et plus il me semble qu'on pouvoit se borner à le trouver d'un assez bel effet de couleur, et peint d'un pinceau facile. Voyez encore, sous le N°. 445, cette grosse Flamande, aussi difforme que la chèvre qu'elle trait dans un chaudron; un Enfant qui piaule, et un gros Faune jouant du hautbois: c'est l'Education de Jupiter!

On veut que Jordaens ait fait des ouvrages sérieux tout pleins de génie : la Passion en douze grands tableaux, pour le roi de Suède, Charles Gustave; beaucoup d'autres tableaux d'église, et l'histoire du prince d'Orange, Frédéric-Henri, en plusieurs compositions allégoriques; mais si l'on peut se faire une idée de ces chefs-d'œuvre par le tableau des Vendeurs chassés du Temple, sous le N°. 349 de la collection du Musée, il faut oser le dire, l'école française est encore préférable à celle de Van-Oort; et sans doute il seroit fâcheux que nos jeunes peintres, nés avec quelques dispositions, pussent croire que le temps est venu de quitter l'étude des David et des Girodet pour celle des Jordaens.

Je préférerois, sans contredit, Téniers : il ne s'élève point au-dessus de la nature commune, mais il n'affecte pas non plus le grotesque: il n'est même pas entièrement étranger à ce principe, que le but de l'art est de faire mieux que la nature, et il compense en quelque sorte par la mignardise des dimensions, ce qu'il y a de trop grossier dans les formes de ses personnages. Cet artifice est, au reste, commun à tous les peintres qui ont pris la nature triviale pour sujet de leurs tableaux. Jordaens est peut-être le seul qui ait eu l'impudence d'employer la figure de grandeur naturelle, à représenter des scènes de cabaret.

Téniers se distinguoit par des mœurs douces et très-polies : il avoit fixé son habitation à la campagne, au milieu des paysans, mais seulement pour les observer dans leurs travaux, dans leurs habitudes casanières, aux jours de repos et de divertissemens extraordinaires; et toutes ces choses faisoient d'autant plus d'impression sur son esprit, qu'elles étoient étrangères à son genre de vie. L'élévation de son caractère et cette finesse de vue se reconnoissent même dans ses compositions les plus gaies. Quand son sujet le conduit à représenter des scènes pathétiques et de douleur, il y fait preuve d'une grande profondeur d'observation et de beaucoup de sensibilité. Ce peintre possédoit d'ailleurs à un degré éminent tout ce qui appartient au matériel de l'art.

Un de ses tableaux les plus bouffons, et celui qui passe pour son plus bel ouvrage, est la Tentation de Saint-Antoine, sous le N°. 587 de cette exposition. Le bon Saint est vert encore; sous sa barbe grise, sa physionomie pétille de vivacité; une vieille diablesse, que l'on reconnoît aux petites cornes de son front, lui présente une belle femme, et un large verre rempli de vin, tandis qu'un paysan malin, et le sorcier du lieu armé de son vieux ballet, emploient la science du grimoire pour assurer le succès de cette entreprise diabolique. Des démons de toutes les sortes errent sous les voûtes de la grotte : remarquons cependant qu'avec un peu d'attention on reconnoît bientôt ces diablotins : l'un est un débris de homard bouilli, auquel le peintre a attaché deux yeux, et qu'il fait marcher comme feroit un animal tout entier; cet autre, un crapaud à cheval sur un poisson, dans l'attitude d'un homme; le squelette d'une tête de cheval sur le col d'un paysan; un héron mort, à demi desséché, debout sur ses longs pieds comme un héron vivant, et d'autres inventions toutes aussi peu nouvelles que celles-là, pour qui sait démêler le fond des choses. La même pauvreté d'imagination se retrouve dans les tableaux de l'Enfer et du Jugement dernier, de tous les peintres. C'est une chose vraiment affligeante pour l'orgueil des artistes! Heureusement, ils ont pour se consoler l'exemple des poètes, des métaphysiciens, des politiques, de tous

Digitized by Google

sur de prétendus *changemens arrivés à la surface du globe!* Si tous les pays habités par les anciens étoient décrits avec les mêmes soins et la même exactitude, l'on prouveroit facilement aux géologues que depuis trois mille ans il n'est arrivé sur le globe que des changemens presqu'imperceptibles, semblables à ceux que nous voyons s'opérer sous nos yeux. Mais au moins les amis du bon sens et de la géographie naturelle auront la consolation de voir par les deux premiers livres de Strabon, que tous les rêves géologiques modernes ne sont que de tristes et pâles copies de ceux de l'antiquité. Les véritables naturalistes qui, pour me servir des expressions du secrétaire perpétuel de la première classe de l'Institut, *ne peuvent prononcer, sans rire, le nom de la géologie*; ces véritables naturalistes trouveront dans la Géographie de Strabon beaucoup de traits propres à réfuter les fables dont les anciens aimoient à orner leurs histoires naturelles. Ainsi, dans le livre XV, ce géographe retrace en détail les mœurs de l'éléphant, sans faire aucune mention des fabuleux contes sur la modestie, la pudeur et la chasteté de cet animal. Quand il parle, dans le livre III, des mines d'or de l'Espagne; dans le livre IV, du vent *mistral* de la Provence; dans le livre VI, du cratère de l'Etna, on croiroit entendre un voyageur moderne, instruit et véridique. Il y a même des contrées telles que l'Asie-Mineure, le Pont, l'Arménie, la Perse, où les géographes modernes peuvent encore citer Strabon comme autorité, pour ce qui regarde les montagnes, les fleuves, le climat et les productions.

Le troisième genre de mérite que présente la Géographie de Strabon, c'est de nous avoir conservé beaucoup de traditions curieuses sur l'origine des peuples, sur leurs migrations, sur la fondation des empires, des républiques et des villes; sur plusieurs événemens et personnages remarquables, même sur des parties obscures de l'histoire littéraire de l'antiquité. Je citerai pour exemple, les renseignemens qu'il nous a laissés dans le livre XIV sur l'*école de Tarsus*: « école, » dit-il, qui osoit rivaliser celles d'Athènes, d'Alexandrie et » de Rome. »

Strabon, considéré comme écrivain, appartient lui-même à cette école asiatique, aussi remarquable dans l'histoire de la langue grecque que le fut, à peu près à la même époque, l'école d'Espagne pour l'histoire de la langue latine. Les hellénistes conviennent cependant qu'à l'exception d'un petit nombre de tournures et de mots, le style de Strabon est pur et élégant. Pour moi, qui n'ai pas l'honneur d'être helléniste, il me semble qu'en lisant habituellement ce géographe dans le texte, je l'ai toujours trouvé clair, simple et noble, quand il parle des objets moraux, politiques ou géographiques; mais lorsqu'il veut y mêler des réflexions philosophiques, il me paroît qu'à force de chercher la profondeur ou la subtilité, il rencontre quelquefois l'obscurité ou l'affectation.

Le plus grand reproche qu'on puisse faire à Strabon, c'est d'avoir ignoré les principes astronomiques de la géographie, d'avoir rejeté légèrement des opinions qui lui déplaisoient, et de nous avoir privés de quelques relations qu'il regardoit comme fabuleuses, mais qui dans la sphère immensément agrandie de nos connoissances actuelles, auroient trouvé des interprètes plus habiles. Enfin, Strabon partage avec quelques littérateurs français ce déplorable préjugé, « qu'il faut supprimer les noms propres dont le son barbare romproit » l'harmonie d'une phrase! » Préjugé funeste aux progrès des connoissances, et qui ne sert en aucune manière les vrais intérêts de la littérature.

Un gouvernement, ami des lumières, a voulu que cet ouvrage important, cette source de connoissances utiles, fût désormais accessible à tout le monde. L'EMPEREUR a ordonné la traduction de Strabon en français, et il a confié l'exécution de cette belle entreprise aux hommes que l'opinion unanime du monde savant désignoit comme les plus dignes d'y concourir.

La traduction des trois premiers livres, qui paroissent aujourd'hui, est due en partie à M. de Laporte du Theil, membre de l'Institut, l'un des premiers hellénistes de l'Europe, et célèbre par une foule de traductions très-savantes; et en partie à M. Coray, docteur en médecine, natif de la Grèce, et qui s'est acquis une juste réputation par son édition du Traité d'Hippocrate sur les Airs, les Eaux et les Lieux.

Les notes géographiques, les éclaircissemens et les observations préliminaires sont de M. Gosselin, membre de l'Institut. Un semblable travail appartenoit de droit au plus profond des géographes modernes, au savant qui nous a le premier fait connoître les véritables bases de la géographie des anciens, dans les deux ouvrages dont voici les titres:

Géographie des Grecs, analysée, ou les Systèmes d'Eratosthènes, de Strabon et de Ptolémée, comparés entr'eux et avec nos connoissances modernes. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. (Paris, 1790. 1 vol. in-4°.);

Recherches sur la Géographie systématique et positive des Anciens. (Paris, l'an VI. 2 vol. in-4°.)

Ces deux ouvrages sont en géographie ancienne ce que la Théorie de Newton fut en physique, ou celle de Lavoisier en chimie: ils ouvrent une nouvelle époque dans l'histoire de la science, en soumettant à un principe mathématique une foule de vagues détails et d'obscures indications dont on ne savoit que faire. En recherchant tous les détails que la patience et l'érudition peuvent découvrir, le célèbre Danville regrettoit souvent avec des plaintes amères de ne pas pouvoir s'expliquer à lui-même ce singulier contraste de lumières et de ténèbres, de science et d'ignorance que présente la géographie ancienne. Cette explication, cette clef de l'énigme, M. Gosselin l'a trouvée. Nous ne partageons pas en détail toutes les opinions de ce savant, mais nous en ferons connoître à nos lecteurs les résultats évidens et incontestables, en exposant dans deux articles suivans le système géographique de Strabon.

MALTE-BRUN.

Cours de la Bourse, du 31 Octobre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 85f 75c 90c 00c 00c 00c 00c 00c
Idem. Jouis. du 22 mars 1808, 82f. 80c 00c 00c 00c 00c 00c 00c
Actions de la Banque de Fr. avec doublement 1347f. 50c 1352f 50c 00f

ANNONCE.

Mélanges d'Histoire naturelle, de Physique et de Chimie. Mémoires d'Aérologie et d'Electrologie, etc. Par M. Thouvenel D. M. M. Trois vol. in 8°., fig. Prix: 18 fr., et 22 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris chez Arthus Bertrand, lib., rue Hautefeuille; Colnet, quai Voltaire;

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

tent que nous sommes enfin, gens plus ou moins habiles à brouiller les vérités existantes, mais dont pas un n'est en état de créer seulement une sottise.

La Tentation de Saint-Antoine est encore très-remarquable par la distribution de la lumière, répandue sur toutes les parties de la composition, sans que l'artifice du coloriste se laisse apercevoir en aucun endroit; c'est aussi ce beau ton argentin et cette touche légère à laquelle on reconnoît particulièrement les ouvrages de Téniers; on n'est pas fâché de trouver dans la figure du Saint une certaine rondeur; mais on pourroit peut-être reprocher à celle de la femme debout d'être un peu courte.

La Fête de Village, N°. 584, un des plus grands tableaux de ce peintre, ne nous semble point un de ses meilleurs: la teinte en est briquetée; les figures isolées, et les groupes de deux figures sont trop multipliés et distribués sans art; mais le Laboratoire du Chimiste, N°. 591, et la Boutique du Chirurgien de Village, N°. 585, offrent des détails charmans. Le dernier est une de ces scènes touchantes, pleines à la fois de simplicité et de vérité, que Téniers composoit quelque fois si bien.

M. B.

CHARADE.

La gamme, cher lecteur, te donne mon premier;
Ennemi du fracas, autrefois mon entier
Récréoit son esprit auprès de mon dernier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Mal-heureux*.

Nous avons annoncé dans notre numéro du 14 août, des *Elémens de l'Histoire d'Allemagne, comme étant un ouvrage posthume de l'abbé Millot, de l'Académie Française*; et en effet, la manière dont le manuscrit est parvenu aux éditeurs, son historique, et sur-tout la conformité du style, qui a frappé des littérateurs exercés, ont pu donner à l'erreur dans laquelle ils sont tombés, une apparence de vérité; mais des renseignemens authentiques et irrécusables, fournis par la famille de l'abbé Millot; les réclamations de son frère, vicaire-général à Besançon, lequel avoit toute la confiance de l'académicien et a hérité de tous ses papiers, nous font un devoir de rectifier publiquement notre annonce.

M. l'abbé Millot nous assure que jamais son frère n'a travaillé à l'Histoire d'Allemagne. Il a entre les mains un de ses manuscrits intitulé: *Examen de ma Vie.* L'académicien y parle de tous ses ouvrages; il n'y a pas un seul mot sur les Elémens qu'on lui attribue. On n'a trouvé dans ces papiers aucune note relative à l'Allemagne, ni dans ses livres rien qui y ait trait.

Le manuscrit cédé aux éditeurs, et que quelques personnes avoient cru être de l'écriture de l'abbé Millot, a été reconnu n'être point de sa main.

Du reste, les Elémens de l'Histoire d'Allemagne sont un bon ouvrage, et c'étoit sans doute un motif de plus pour qu'il pût paroître avoir été composé par l'abbé Millot, lorsque d'autres circonstances venoient à l'appui de cette opinion. On conçoit difficilement par quelle bizarrerie l'auteur, quel qu'il soit, avec le talent qu'il annonce, a pu s'étudier à contrefaire un style et des dehors étrangers, pour priver son nom d'une réputation et d'un genre de gloire dont les écrivains les plus médiocres sont ordinairement si jaloux. Nous devons dire aussi pour les personnes qui ne connoissent point l'éditeur et son exacte et sévère probité, qu'occupé d'ailleurs de travaux d'un autre genre, il a pu être trompé d'autant plus facilement dans l'acquisition du manuscrit, qu'il a sur-tout été décidé par des intentions qui l'honorent, et qu'il est inutile d'expliquer ici.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 19 octobre.

Le brick *le Rolla*, arrivé le 18 octobre à Portsmouth, transporte en Angleterre quelques officiers blessés à Buenos-Ayres, et entr'autres l'honorable colonel du 18e, M. Cadogan. Tous les passagers s'accordent à dire que nous avons été complétement battus par les Espagnols, que jamais il ne fut signé de convention plus humiliante pour l'armée anglaise que celle du général Withlecok.

Les maladies sont si fréquentes parmi les troupes de cette expédition, que sans un prompt embarquement, ceux qui ont échappé au feu de l'ennemi succomberont sous l'influence du climat. Presque tous les blessés sont morts.

La flotte du canal, que les vents contraires et la grosse mer ont tenue, pendant un mois, enfermée à Torbay, en est sortie au nombre de 10 vaisseaux de ligne et 2 bricks, pour reprendre sa station devant Brest.

Le lieutenant-colonel Enarrie, arrivant de l'Inde par la Russie, annonce que la peste s'est manifestée dans la ville d'Astracan, au moment de son passage.

Il est arrivé jeudi dernier, 15 du courant, un événement affreux au théâtre de *Sadler'swells*. On donnoit une représentation au bénéfice de M. Sutton: la salle étoit pleine. A huit heures, quelques jeunes gens se présentèrent aux portes du parterre; ne pouvant se placer, ils voulurent essayer d'employer la force pour y parvenir, et pénétrèrent en effet au milieu de la salle. Là, dit-on, après avoir cherché querelle à des gens trop pacifiques ou trop prudens pour leur répondre, ils commencèrent à se disputer entr'eux, et finirent par se battre. Pendant que les acteurs étoient en scène, ils se taisoient, mais à chaque entr'acte la bataille reprenoit de plus belle. Toutes les personnes en loge se penchoient pour être témoins de l'action, lorsqu'une d'entr'elles se mit à crier bataille! Et comme le mot anglais bataille (fight) a un son fort ressemblant au mot feu (*fire*), le trouble et le bruit étant d'ailleurs fort grands, quelqu'un se méprit, et, dans le premier moment d'épouvante, se mit à répéter *fire*, au feu! De toutes parts aussitôt on n'entendit plus que ces cris, *au feu!* et ce fut en vain que le directeur et les acteurs voulurent parler au peuple pour le rassurer: la frayeur étant au comble, ils ne purent se faire entendre. Les galeries et le parterre se vidèrent en un instant, et les spectateurs se précipitèrent avec violence vers toutes les issues de la salle. C'est alors que les uns furent étouffés, les autres écrasés et foulés aux pieds, et plusieurs grièvement blessés: ces derniers sont au nombre de vingt-cinq ou trente. Il y a dix-huit morts, parmi lesquels on compte sept jeunes femmes ou filles de 20 à 25 ans, et onze hommes presque tous à la fleur de l'âge.

Les gens coupables d'avoir porté le trouble dans le parterre sont arrêtés, et ont paru devant le jury; mais comme on croit qu'ils n'avoient aucunement prévu ni provoqué les suites fatales qu'a eues leur querelle, jamais la peine qui leur sera infligée ne sera égale au mal qu'ils ont fait et à l'inquiétude qu'ils ont causée.

Dans le dernier rapport officiel fait au congrès américain, le revenu présumé des Etats-Unis, pour l'année 1807, est porté à 14,500,000 dollars (le dollar vaut environ 5 francs 25 centimes). Ce revenu se compose ainsi: Vente de terres, 500,000 d.; droits sur les importations, 13,000,000 d.; fond dit de la Méditerranée, 1,000,000 d. On peut remarquer combien les importations qui se font aux Etats-Unis sont considérables. Toutes ces sommes sont portées au plus bas. Il n'y a aucun droit sur les exportations, et l'on rend la totalité du droit perçu sur l'importation, lorsque les marchandises sont réexportées dans l'année. Les dépenses ordinaires s'élèvent seulement à 11,400,000 dollars. Il restoit en caisse, au 1er janvier dernier, 4,000,000 de dollars.

La population des Etats-Unis augmente de trente-cinq sur cent tous les dix ans. Elle passe aujourd'hui six millions, dont le sixième est encore esclave. Vingt-quatre frégates forment toute leur marine militaire, mais on compte soixante-six mille matelots.

Les Etats-Unis ont éteint 24,000,000 dollars de dettes, dans les six dernières années: il leur en reste encore pour la somme de 67,200,000 dollars; ce qui est peu de chose, comparé à leurs ressources.

TURQUIE.

Constantinople, 28 septembre.

Il y a eu, ces jours derniers, plusieurs promotions et changemens importans dans les premières places de l'Empire: le ci-devant grand-visir Halimi-Ibrahim-Effendi, a été nommé pacha de Salonique. Celebi-Mustapha-Effendi, le seul des partisans du nizami-gedid qui ait échappé aux orages de la dernière révolution, a été élevé à la dignité de kiaja-bey (ministre de l'intérieur). Jussuf-Aghiah-Effendi le remplace comme tenana-emini (trésorier de l'amirauté).

Le 23 de ce mois, le prince Alecco Suzzo, interprète de la Porte, a été décapité comme traître; Soliman-Aga, l'un des chefs des janissaires, a été arrêté à l'arsenal, et étranglé; Kazangi-Mustapha-Aga a été envoyé en exil dans l'île de Chypre. Plusieurs tabialis (soldats de la garnison des châteaux des Dardanelles) ont été égorgés, entr'autres ceux qui eurent dernièrement l'audace de se porter à des violences contre les bostangis, garde inviolable du grand-seigneur.

HONGRIE.

Semlin, 15 octobre.

D'après les lettres de Semendria, le chef Melenko, commandant en chef *ad interim* des troupes serviennes, reçut, le 7 de ce mois, par un exprès de M. de Rodofinikin, la nouvelle de la conclusion d'un armistice de six mois en faveur des

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 2 Novembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Aujourd'hui. . . . .

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aujourd'hui . . . . . .

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Volage, le Menuisier, les Voisins.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Duègne, Pauvre Jacques.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Pataquès, les Chevilles, le Tocsin, le Panorama de Momus.

AMBIGU-COMIQUE.

Tékéli, la Forêt Noire.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Victor, la Fille Hussard.

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui, l'incomparable Ravel et sa troupe, varieront leur spectacle par des exercices nouveaux.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE,

Rue Neuve-de-la-Fontaine.

Tous les jours à sept heures et demie, spectacle.

THÉATRE DE LA NOUVEAUTÉ, D'AGILITÉ ET D'ADRESSE.

Hôtel des Fermes, rue de Grenelle Saint-Honoré.

Tous les jours de cette semaine, M. Olivier répète tous les tours qu'il a exécutés à Fontainebleau, devant S. M. I. et R. et toute sa cour.

VARIÉTÉS.

Elémens de l'Histoire d'Allemagne. (1)

Si jamais il fut une époque où l'étude de l'Histoire dut paroître intéressante, c'est celle où nous vivons: c'est dans les temps qui sont eux-mêmes éminemment historiques, et qui préparent aux générations à venir les récits les plus frappans et les plus instructifs; c'est lorsque la scène du monde, agitée, bouleversée par les événemens les plus extraordinaires, offre des spectacles aussi singuliers qu'inattendus, et présente des perspectives où l'imagination elle-même s'égare: c'est alors, sur-tout, qu'on aime à parcourir les vastes champs du passé; qu'on se plaît à comparer ce qui a été avec ce qui est, à interroger l'expérience des siècles, et à suivre cette chaîne qui, liant tous les faits entr'eux, établit des rapports sensibles, et une communication manifeste entre tous les âges; car il n'est rien d'isolé, rien qui existe séparément dans l'ensemble, qui paroît si étendu, et qui est au fond si borné, des destinées humaines. L'histoire des hommes est un cercle où roulent et reviennent sans cesse des événemens du même genre, qui ne diffèrent que par les accessoires, et qui, produits par une cause invariable, sont, en quelque sorte, invariables comme elle. Il faudroit que la nature humaine fût changée dans ses élémens, pour qu'elle

---

(1) Trois vol. in-12. Prix: 8 fr., et 11 fr. par la poste. — Trois vol. in-8°. Prix: 12 fr., et 16 fr. par la poste.

A Paris, chez le Normant, lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

Nota. Ces *Elémens d'Histoire d'Allemagne* sont imprimés dans les mêmes formats que les différentes éditions des *Elémens d'Histoire de France et d'Angleterre*, par M. l'abbé Millot.

Digitized by Google

insurgés. Il reçut en même temps l'ordre d'abandonner les environs de Widdin, et de se retirer au-delà du Timok. En conséquence, Melenko fit démolir, le 8 et le 9, toutes les batteries et redoutes, et le 10 il repassa la rivière avec l'avant-garde, l'aile gauche et le centre de son corps. L'aile droite se dirigea vers la frontière, en remontant le Timok jusqu'à sa source; elle forma ensuite avec le centre et l'aile gauche une ligne le long de cette rivière, depuis Mitrowitza jusqu'à Nissa. Le 12 septembre, M. le général russe Isaïlow quitta Gruja, et repassa le Danube pour retourner dans la petite Valachie.

Les mêmes lettres ajoutent que l'armée ottomane avoit reçu la nouvelle de la conclusion de l'armistice, six jours plutôt que l'armée servienne, le courrier russe ayant dû faire un grand détour, et porter d'abord les dépêches à Belgrade.

Le corps de siége posté devant Orsowa, reçut le 9 la même nouvelle; elle parvint le 10 et le 11 aux deux autres corps postés sur les frontières de l'Albanie et sur la Drina. Les commandans de ces corps cessèrent aussitôt les hostilités.

On prétend savoir à Belgrade que dans l'intervalle de l'armistice, le sort futur de la Servie sera définitivement fixé. Les opinions sont divisées à ce sujet: suivant les uns, cette province sera donnée à une puissance amie, située dans le voisinage; suivant les autres, elle sera formée en principauté indépendante, et gouvernée par un prince particulier.

Vingt-cinq mille nationaux de l'armée des insurgés serviens vont recevoir des congés. On a en vue par-là de favoriser davantage la culture des terres et l'industrie.

Presbourg, 20 octobre.

La diète de Hongrie s'est encore assemblée les 13, 14 et 15.

Suivant les lettres de Bucharest, le prince Ypsilanti n'est pas encore parti pour Pétersbourg, et se trouve toujours à Jassy; plusieurs de ses créatures ont été nommées membres du nouveau divan, ou commission de gouvernement, qui a été nommée pour la Valachie.

DANEMARCK.

Kiel, 22 octobre.

Une lettre du Jutland annonce d'une manière positive que 9 vaisseaux, parmi lesquels 6 enlevés au Danemarck, une frégate et 30 bâtimens de transport, ont passé par le Sund, et se trouvent déjà dans le Categat, faisant voile pour l'Angleterre. Comme le phare de la petite île d'Anholt étoit éteint par ordre de notre gouvernement, les Anglais y ont fait une descente pour le rallumer. Ils ont été repoussés dans une tentative semblable qu'ils ont faite sur les îles de Lessoe et de Samsoe. La même lettre assure que lord Cathcart a remis la citadelle de Copenhague aux commandans danois le 18 de ce mois. Au surplus, ces nouvelles n'ayant d'autre garantie qu'une lettre particulière, il est juste d'en attendre la confirmation.

PRUSSE.

Berlin, 19 octobre.

Des lettres écrites par des personnes de la suite de LL. MM. à leurs parens ici, assurent que ces souverains quitteront Memel le 16 pour revenir à Berlin. La reine se trouvant enceinte, LL. MM. feront de petites journées, et n'arriveront guère dans leur capitale avant la fin du mois prochain.

M. Beyme, conseiller intime du cabinet, vient de recevoir sa démission, en cette qualité: il est nommé président du consistoire supérieur et du tribunal supérieur d'appel.

Le corps d'armée sous les ordres du maréchal Soult a reçu ordre de quitter les environs d'Elbing, et de retourner au-delà de la Vistule pour se rapprocher de l'Oder; le quartier-général sera transféré d'Elbing à Thorn, et de là à Landsberg sur la Wartha.

AUTRICHE.

Vienne, 21 octobre.

Un article de Turquie, publié par la Gazette de la Cour, contient ce qui suit:

« D'après les derniers avis, la Moldavie est entièrement évacuée par les Russes. Ils se disposent aussi à abandonner la Valachie; déjà les troupes se sont portées vers les frontières de cette principauté. Le quartier-maître-général de Suchtelen s'est rendu de Bucharest à Jassy, pour accélérer l'évacuation. Le prince Prosorowski a maintenant le commandement en chef des forces russes dans cette contrée. Le général Sergei Lascarof se trouve toujours à Rudschuck.

» Les négociations qui avoient lieu à Silistrie, doivent être, à ce qu'on apprend, continuées à Paris.

» D'un autre côté, on est informé que le grand-visir a pris des quartiers d'hiver à Andrinople et dans les environs.

» Le 10 septembre, la flotte russe sous les ordres de l'amiral Siniavin, a quitté les parages des Dardanelles (l'escadre de l'amiral Calder fait maintenant des démonstrations contre ce détroit), et après avoir détruit les ouvrages élevés à Ténédos, mis le feu aux semailles et aux maisons, elle a fait voile pour Corfou, emmenant le vaisseau de ligne turc dont elle s'est emparée, ainsi que 40 bâtimens côtiers. (Nous avons annoncé son arrivée à Corfou.)

» Il a éclaté de nouveaux troubles dans la Turquie asiatique. La ville d'Alep, où la peste fait de grands ravages, est en pleine révolte contre son pacha. Les gouverneurs de Damas et de Saint-Jean-d'Acre se font la guerre; ils dévastent le pays et ont pillé Jérusalem. Ali, pacha de Bagdad, a été massacré par son kiaja, qui s'est emparé de ses biens, et s'est arrogé l'autorité dans ce gouvernement important. Les Wuhabis sont toujours maîtres de la Mecque et de Médine. Cependant la grande caravane de pélerins, qui se rend tous les ans au tombeau du prophète, est sortie solennellement de Constantinople le 15 du mois de septembre. »

ALLEMAGNE.

Hambourg, 22 octobre.

L'approche du moment de l'expiration du terme que la capitulation de Copenhague a fixé aux Anglais pour l'évacuation de la Sélande, a engagé le gouvernement britannique à adresser à la cour de Danemarck une ouverture prétendue-ment conciliatoire, par laquelle il lui offre le choix entre le rétablissement de la neutralité danoise et son alliance étroite avec la Grande-Bretagne. Le cabinet de Saint-James fait espérer, dans le premier cas, un arrangement en vertu duquel la flotte danoise seroit restituée trois ans après la conclusion d'une paix générale. Il demande la cession de l'île de Helgolande, et il a offert, dans le cas d'une alliance, une coopération puissante par terre et par mer, la garantie de S. M. britannique ou un équivalent pour les provinces que la guerre enleveroit au Danemarck, et au surplus, une extension convenable aux possessions danoises dans les colonies.

Le gouvernement anglais a en outre, et avant tout, insisté sur la demande que le gouvernement danois consentît à ce que, durant la négociation, les troupes anglaises restassent en Sélande; et pour donner plus de poids à ses propositions,

---

changeât dans ses effets; mais notre curiosité, notre attention, ont besoin d'être excitées par de grands mouvemens; et l'intelligence même de l'histoire ne peut être complète que lorsque le présent sert, pour ainsi dire, d'interprétation et de commentaire au passé.

Une des parties de l'Histoire qui peuvent nous attacher le plus aujourd'hui, c'est sans contredit celle qui nous fait connoître une contrée où nos armes viennent d'obtenir des succès si merveilleux, dans deux campagnes inouies. Comment en effet juger des changemens qui ont été le résultat de nos victoires; comment apprécier les combinaisons qui, préparées par la force, exécutées par la prudence, et affermies par la politique, ont tout déplacé, et tout recomposé sur les bords de la Vistule, du Weser et de l'Elbe, si nous ignorons quels étoient les principes constitutifs de ce grand corps, qui vient d'éprouver des mutations si considérables; si nous ne savons comment il s'étoit formé, développé, corrompu même par le laps du temps, et par le concours, l'union ou le choc des intérêts divers qui partageoient ou rejoignoient ses membres? Suffiroit-il de quelques connoissances vagues et confuses puisées dans des gazettes; de quelques idées, aussi incertaines qu'incomplètes, sur la situation où se trouvoient les choses en Allemagne lors de nos conquêtes, pour se flatter de pénétrer dans le secret de tant d'événemens qui ont modifié la destinée d'un grand nombre de peuples différens, réunis sous une dénomination commune, et changé presqu'entièrement la face d'un des plus vastes et des plus puissans Etats de la société européenne? Ne seroit-ce pas, si l'on peut s'exprimer ainsi, vivre au jour la journée, de considérer isolément, et les uns après les autres, les faits extraordinaires qui se passent sous nos yeux, sans les rapprocher, les lier et les comparer entr'eux? Mais comment en apprécier tous les rapports et toutes les dépendances, si nous ne les rattachons, avec le secours de l'histoire, aux faits antérieurs; si nous ne remontons, en quelque sorte, aux origines et aux sources dont tout est découlé? Ces principes seroient sans application directe et immédiate dans les temps ordinaires, où les esprits, bornés aux jouissances précieuses, mais languissantes du calme, n'ont rien de mieux à faire que de se resserrer dans le cercle des intérêts privés, et de prendre, comme on le dit, leur horizon pour les limites du monde. Il n'en est pas ainsi de ces époques qui doivent influer sur le sort de l'humanité: la politique alors devient, pour ainsi dire, la science de tous; il suffit d'être homme, pour ne pas se croire étranger aux grands intérêts qui s'agitent; et les vues de l'esprit s'étendent nécessairement à proportion de la grandeur des spectacles dont on est témoin.

Ces *Elémens de l'Histoire d'Allemagne* auroient donc, au moins, le mérite de l'*à-propos*, quand même ils ne se recommanderoient pas par d'autres avantages. On peut les considérer, malgré la modestie du titre, non-seulement comme un livre élémentaire, comme un ouvrage propre à donner quelques notions fondamentales sur cette partie si intéressante de la science historique, mais comme une véritable histoire, où l'auteur a su presser, dans un cadre assez étroit, mais avec autant de clarté que de précision, tous les faits importans, sans rien oublier que ce qui ne mérite pas d'être recueilli, et ce qui doit rester dans la poudre des vieux monumens et des vieilles archives; car l'histoire, comme l'a dit un écrivain qui s'est exercé avec succès dans ce genre, n'est point le Recueil de tout ce qui s'est passé, mais de tout ce qui s'est fait d'intéressant.

En composant cet ouvrage, l'auteur a rendu un service qui sera d'autant mieux apprécié, qu'on desiroit depuis long-temps qu'une histoire si compliquée, si chargée de détails, fût réduite à de justes dimensions, et rédigée avec choix et mesure par quelqu'écrivain habile, capable de concilier les intérêts de la brièveté et ceux de l'instruction. Voltaire, dans ses *Annales de l'Empire*, n'avoit offert qu'une sé-

Digitized by Google

le cabinet de Saint-James a cru devoir les appuyer d'une coopération active de la Suède à ses mesures hostiles contre le Danemarck. Le cabinet danois s'est borné à répondre à cette ouverture aussi insultante que dérisoire : « Qu'il a reçu » les offres et les menaces du cabinet de Londres avec la » même indignation ; et qu'après ce qui s'est passé, il ne » sauroit être question d'un arrangement séparé entre le » Danemarck et la Grande-Bretagne. » Il saute aux yeux que le gouvernement anglais, en faisant cette ouverture, n'y a apporté que le double but de se donner un mérite apparent aux yeux de la nation, et d'éluder l'obligation de faire évacuer la Sélande par ses troupes. On devoit au reste s'attendre, dès le commencement, à ce dernier acte de perfidie, qui met le sceau à une conduite qui, dans toutes ses nuances, a été marquée au coin de la plus insigne mauvaise foi.

(*Moniteur.*)

EMPIRE FRANÇAIS.

Fontainebleau, 31 *octobre*.

LL. MM. II. et RR. paroissent se plaire beaucoup à Fontainebleau. On croit que le terme du séjour qu'elles feront dans cette ville, est reculé jusqu'au 1er décembre.

Avant-hier, l'Empereur a chassé dans le parc une louve qui, poursuivie par les chiens, se jeta dans le grand canal, où elle fut tuée. Il est arrivé aujourd'hui d'Allemagne douze cerfs, dont la moitié sera lâchée le jour de la chasse de saint Hubert.

On assure que l'école impériale militaire de Fontainebleau sera transférée à Versailles. On dit même que des ordres sont donnés pour la placer aux petites écuries. Les élèves destinés à la cavalerie trouveront pour leurs exercices, dans ce nouveau local, un emplacement qui leur a manqué jusqu'à présent.

On a joué hier, sur le théâtre de la cour, le nouvel opéra de *Lina*.

Paris, 1er *novembre*.

— LL. MM. le roi et la reine de Westphalie ont passé, le 27 octobre, à Strasbourg, se rendant à Stuttgard avec une suite nombreuse.

— M. le comte de Tolstoy, ambassadeur de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, est arrivé à Paris vendredi dernier 30 octobre.

— On dit que S. A. le prince de Bénévent, vice-grand-électeur, va remplir les fonctions d'archichancelier d'Etat, en l'absence du prince vice-roi d'Italie.

— MM. Picard, Reynouard et Lanjon, nouvellement élus membres de l'Académie française, seront reçus tous les trois dans la même séance publique : elle sera présidée par M. Bernardin de Saint-Pierre.

— Une circulaire adressée par le ministre des cultes, aux supérieures des diverses maisons des sœurs de la Charité, porte que les députés au chapitre-général qui doit se tenir à Paris, doivent tous être rendus dans la capitale avant le 10 novembre prochain. Le préfet de chaque département est chargé de pourvoir aux frais du voyage.

— Le 1er bataillon du 2e régiment suisse, fort de 1120 h., s'est mis en marche de Toulon, le 24 octobre, pour se rendre à Bayonne, et y renforcer l'armée commandée par le général Junot. Les deux premiers bataillons de la légion de réserve à Grenoble, forts de 2240 hommes, sont également partis pour la même destination.

— M. Pierre-Louis Chastenet de Puységur, ancien lieutenant-général des armées françaises, grand'croix du ci-devant ordre royal militaire de Saint-Louis, inspecteur d'infanterie, et ministre de la guerre, vient de mourir à Rabasteins, département du Tarn, à l'âge de 81 ans.

VARIÉTÉS.

Crânologie ou Découvertes nouvelles du docteur F. J. Gall, concernant le Cerveau, le Crâne et les Organes (1); ouvrage traduit de l'allemand.

(IIe Article.)

Nous doutons qu'il ait été facile à M. Gall de rendre clairement, dans sa langue, des idées aussi obscures, aussi entortillées que les siennes sur la nature de la substance du cerveau, sur ses circonvolutions, sur l'action et la réaction des nerfs montans et retournans, sur la périphérie du cervelet, etc. etc. Toutefois, ceux qui peuvent lire l'original sont moins malheureux que nous, qui sommes dans la triste nécessité de déchiffrer ces logogryphes dans une traduction qu'on peut appeler, à juste titre, *allemande en français*. Jamais peut-être on n'a rassemblé dans un volume plus de locutions tudesques, plus de barbarismes, plus de solécismes, plus de fautes de toute espèce qu'on n'en rencontre dans celui-ci ; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que le traducteur nous déclare dans son avant-propos, que c'est à dessein qu'il a écrit d'un style si baroque et si barbare : « J'ai dû être d'autant plus » scrupuleux, dit-il, qu'il s'agit de matières dogmatiques, » où chaque mot doit être rendu avec la plus grande fidé- » lité. » Cela est hors de doute, si, par l'analogie des langues, cette traduction *ad verbum* fournit un sens clair et précis ; mais s'il en résulte du galimatias, l'extrême fidélité devient alors, sans contredit, la plus grande faute qu'il soit possible de commettre. M. le traducteur ignore-t-il donc ces principes fondamentaux de l'art de traduire, ou plutôt n'a-t-il pas cru que son auteur, de même que les anciens oracles, avoit besoin d'une profonde obscurité pour se tirer d'affaire ?

Quoi qu'il en soit, nous avions entendu par *facultés intellectuelles*, ce que cela a signifié de tout temps en français, *les facultés de l'ame, cette puissance qu'elle a de comparer, de réfléchir, de juger*, etc. Dans notre premier article, en réfutant le principe établi par M. Gall, sur la nécessité d'un organe matériel pour chaque *faculté intellectuelle*, nous avions pris ces mots dans leur véritable et *propre* acception. Il faut maintenant que nous ayons assez de candeur pour avouer que nous nous étions trompés. M. Gall établit dans une note que cette puissance de réfléchir, comparer, etc. n'a point d'organes qui lui soient propres ; mais qu'il est question ici de certaines autres facultés intellectuelles ou *dispositions innées*. Si on lui demande ce qu'il entend par ces facultés intellectuelles, il vous répondra qu'il entend...... des facultés intellectuelles. Ce qui rappelle les *humeurs peccantes* du *médecin faiseur de fagots*, et offre entre notre docteur et lui un nouveau trait de ressemblance.

Il a donc trouvé ces facultés et leurs organes. Ces organes sont, comme nous l'avons dit, placés dans diverses niches pratiquées dans la substance du crâne ; et ces niches forment, sur sa surface extérieure, des proéminences plus ou moins saillantes, d'après lesquelles on peut reconnoître non-seulement l'existence de ces facultés, mais leur activité plus ou

(1) Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. par la poste.
A Paris, chez H. Nicolle, libraire, rue des Petits-Augustins, n°. 15 ; et chez le Normant.

---

menclature chronologique d'une sécheresse insupportable, bonne tout au plus pour fixer quelques dates dans la mémoire, et qu'il n'avoit probablement composée que pour sa propre instruction, sans croire qu'elle pût suppléer d'aucune manière à un abrégé fait avec soin et avec goût.

Ces deux qualités se font singulièrement remarquer dans celui que nous annonçons. Une introduction écrite avec une rapidité élégante et noble, présente le tableau des principaux événemens dont les contrées germaniques ont été le théâtre avant l'avénement de Charlemagne à l'Empire ; du caractère, des mœurs, des rits et des usages, de la police et du gouvernement de ces peuples tudesques, que Tacite n'a pas dédaigné de peindre. On voit ces peuples s'élancer du fond de leurs forêts, et quitter les bords de la Baltique et de l'Elbe pour venir jusque sur ceux de la Durance et du Tésin, menacer la puissance romaine. Bientôt attaqués eux-mêmes dans leurs sauvages retraites, ils déconcertent les projets et la fortune de César, qui passe deux fois le Rhin, sans oser s'avancer dans le pays ; jusqu'aux campagnes de Drusus, tous les succès des Romains se bornèrent à les empêcher de pénétrer dans les Gaules ; mais le fils de Livie poussa ses courses jusqu'au Weser, et fit voir qu'on pouvoit conquérir la Germanie comme on avoit conquis les Gaules. Tibère, qui lui succéda, joignit les ruses de la politique à la force des armes. La défaite de Varus releva les espérances des Germains, soutenus et guidés par le fier Arminius, qui sut arrêter les succès rapides de Germanicus. Les Romains se découragent ; les Germains forment entr'eux des ligues redoutables : bientôt à ces ligues succèdent des peuples nouveaux, les Goths, les Francs, les Bourguignons, les Vandales, qui finissent par envahir les plus belles provinces de l'Empire romain. L'auteur, se renfermant dans son sujet, se borne à développer les suites de l'établissement des Francs ou Français dans les Gaules : là, brillent les caractères de Clovis, de Pepin d'Eristhal, de Charles-Martel, de Pepin-le-Bref, père de ce Charles surnommé le Grand, qui, maître de toute l'Allemagne, de l'Italie, de la France et d'une partie des Espagnes, reçut du pape Léon III la couronne impériale, éleva les destinées de la France au dernier degré de splendeur, et fit revivre cet Empire d'Occident qui, après avoir échappé aux foibles mains de sa postérité, a été noblement ressaisi par un prince qu'on a d'abord comparé au fondateur et au restaurateur de l'Empire, et qui, depuis quelques années, s'est placé, par la sublimité de son essor, au-dessus de toute comparaison. Ainsi cette gloire, dont les premiers rayons brillèrent sur le front des Auguste et des César, qui s'éteignit dans les ténèbres de la barbarie, qu'on vit renaître dans la personne de Charlemagne, et passer, plus ou moins affoiblie, dans les premières maisons de l'Allemagne, couvre aujourd'hui de tout son éclat le trône d'un Empereur véritable héritier de Charlemagne, puisqu'il a reconquis ses droits, comme il a effacé la splendeur de son nom

L'auteur conduit son histoire depuis l'an 771, époque où Charlemagne, par la mort de son frère Carloman, réunit sous son autorité toute la monarchie française, jusqu'à l'avénement de Joseph II, en 1765. Je ne sais si aucune partie de l'Histoire moderne a, par elle-même, plus d'intérêt, et renferme plus d'instruction : elle me paroît l'emporter à cet égard sur l'Histoire même d'Angleterre, si féconde en événemens, à laquelle on pourroit appliquer l'*opimum casibus* de Tacite, et qui est infiniment plus variée que l'Histoire de France. Deux autorités ont été long-temps les pivots de la politique européenne, celle des souverains pontifes, et celle des empereurs ; la majesté des rois de France, la plus vénérable par l'antiquité de son origine, s'inclinoit même devant la majesté impériale, dont elle avoit un moment pris de les prérogatives suprêmes : on pouvoit considérer tout l'Occident comme une grande république, dont l'empereur étoit le chef temporel, et le

Digitized by Google

moins grande. C'est à cette belle et utile occupation que l'ingénieux M. Gall a consacré sa vie presque entière; et de même qu'on indique, sur une carte, la place des royaumes, des villes, des rivières, il nous trace d'une main légère, qu'il promène sur notre crâne depuis le front jusqu'à la nuque, la place de *la bonté*, *de l'amitié*, *du penchant au vol*, *au meurtre*, *à la ruse*, *à l'amour des enfans*; celle *de l'ambition*, *de la vanité*, *de la coquetterie* (et il prétend, chose admirable! que les protubérences semi-circulaires qui établissent ce dernier penchant, sont beaucoup plus développées dans les femmes que dans les hommes!). C'est peu de chose encore: il y a des organes bien plus raffinés que ceux-là; par exemple, ceux *de la sagacité*, *de la comparaison*, le sens *de la profondeur et de la méditation*; celui *de l'exposition*, c'est-à-dire du talent d'exposer clairement les choses, lequel ne nous paroît pas être celui du docteur Gall; enfin, l'organe sublime de la *théosophie* ou *religiosité*, ou, ajoute-t-il, *comme on voudra l'appeler*; c'est-à-dire un penchant pour les choses saintes. Ce dernier organe se manifeste par un gonflement continu depuis le siége de la *bienveillance* jusqu'à la *suture sagitale*; et cette disposition si édifiante, il l'a rencontrée très-fortement exprimée dans *les diseurs de bonne aventure*, *les tireuses de cartes*, ainsi que dans les *fanatiques* qui les consultent. Or, comme tout le monde sait, ce sont gens très-dévots que les diseurs de bonne aventure et les dupes qui vont leur porter leur argent!

Nous nous arrêterons un moment sur cet organe admirable de la *religiosité*, parce qu'il prouve une chose très-extraordinaire, et que la modestie de l'illustre docteur ne lui permet pas de dissimuler, quoiqu'elle semble lui enlever une partie de sa gloire, comme inventeur; c'est que cet organe a été deviné long-temps avant lui par les grands artistes anciens et modernes. En effet, qu'on examine, dit-il, les têtes du Jupiter antique, celles du Christ, faites par les meilleurs peintres de l'école romaine, on y reconnoîtra cette forme *voûtée*, avec la séparation de cheveux qui l'accompagne. D'où il résulte pour M. Gall une conséquence aussi claire que le jour; c'est que les dieux et les tireurs de cartes se ressemblent à s'y méprendre, et que Phidias et Raphaël étoient indubitablement *gallistes*.

L'organe de la *hauteur* n'est guère moins curieux: notre docteur l'ayant aperçu à un degré très-remarquable dans des habitans des Petites-Maisons qui se croyoient rois, généraux, empereurs, etc., il crut d'abord qu'il étoit uniquement destiné à l'*orgueil*; mais il reconnut bientôt son erreur, lorsque le hasard, plus que la spéculation, le lui fit découvrir chez des gens extrêmement *modestes*. Frappé de cette contradiction apparente, et trouvant ici son système en défaut, il observa avec soin ces contradicteurs involontaires, et finit par reconnoître avec beaucoup de joie que ces gens-là avoient un goût très-marqué pour les *habitations élevées*; qu'ils aimoient à monter sur les rochers, à parcourir les montagnes, etc.; et comme il reconnut en même temps que ce sens étoit très-développé dans de petits enfans qui se plaisoient à *grimper* sur des tables et sur des chaises, il se décida à le nommer le sens de *la hauteur*; ce qui fait un assez joli calembourg, et renferme ingénieusement sous une seule dénomination toutes les facultés qui sont relatives à cet organe.

Que dirons-nous du sens *des lieux*, qui fait retrouver un nid, un buisson dans une forêt, et qui a fait découvrir l'Amérique à Colomb; du sens *des arts*, qui se manifeste très-particulièrement dans les crânes de *Raphaël*, des marmottes du mont Karpath, et d'une marchande de modes de Vienne, *dont le génie étoit très-inventif*? Parlerons-nous de ceux *de l'amitié*, *de la fidélité*, que Gall eut la satisfaction de découvrir, vers les os pariétaux, sur le crâne d'un *fameux brigand* renfermé dans les prisons de Lichtenstein? Raconterons-nous l'histoire de cet apothicaire, qui ayant, tous les ans, des comptes à régler, éprouvoit une douleur très-vive à l'endroit où est placé le sens des *nombres*; ce qui prouve qu'un apothicaire peut avoir des remords tout comme un autre? Nous arrêterons-nous à démontrer que le sens de *l'humeur querelleuse* étoit très-apparent au crâne du célèbre général Wurmser, par la même raison qu'il se trouve très-marqué à celui des *pintades*? Nous le voudrions de tout notre cœur; mais la chose est impossible: l'espace nous manque; et c'est dans le livre même qu'il faut aller chercher ces admirables découvertes, et mille autres de toutes les espèces. Trop heureux si nous avons réussi à donner quelqu'activité à l'organe *de la curiosité*, dont nous supposons qu'aucun de nos lecteurs n'est tout-à-fait dépourvu!

Ce qui nous a semblé presque aussi plaisant que le reste, c'est que le bon docteur se moque beaucoup du système de Lavater sur la physionomie, et prétend que c'est lui faire injure que de confondre une telle doctrine avec la sienne. Il est vrai que cet honnête M. Lavater, après avoir démontré que Platon devoit être un grand philosophe, parce qu'il avoit le nez long et pointu, prouvoit également, dans la naïveté de son cœur, que Socrate n'avoit pu manquer d'être la lumière de la philosophie, par la raison que son nez étoit court et camard; il est vrai encore, et nous ne l'avons point oublié, que ce brave homme, ayant un jour rencontré M. Necker dans une auberge, fit une longue démonstration devant madame sa fille, de laquelle il conclut géométriquement que, par toutes les lignes de la face de son illustre père, depuis le front jusqu'au menton, et transversalement de l'une à l'autre oreille, il étoit impossible qu'il ne fût pas un grand homme et un profond génie. Mais, en vérité, sied-il bien à M. Gall de plaisanter le ministre suisse, qui du moins dans ses erreurs partoit d'un principe qui n'est pas sans quelque vérité, tandis que lui-même, examinant l'organe qui fait les grands militaires, le trouve *très-fortement exprimé* sur le crâne du général Mack? Si Lavater vivoit, ne pourroit-il pas lui dire avec juste raison:

> Vous me sifflez: je vous le rends, mon frère;

et n'est-il pas probable qu'il auroit les rieurs de son côté?

Nous avons jusqu'ici considéré ce livre presqu'uniquement sous ses rapports ridicules, et cependant il en présente d'autres qui ne sont rien moins que divertissans; ainsi donc, après avoir montré qu'il étoit complétement absurde, nous consacrerons un troisième article à prouver qu'il est immoral et dangereux au dernier degré. N.

ANNONCE.

Une Heure de Folie, comédie en un acte et en vers, mêlée de vaudevilles; par M. Desaugiers. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés, le jeudi 15 octobre 1807. Prix 1 fr. 20 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Mad. Masson, libraire, rue de l'Echelle, n°. 10.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

pape le chef spirituel; et cet ordre étoit, en quelque sorte, confirmé par l'étonnante succession des grands princes qui montèrent sur le trône impérial, et particulièrement sur la chaire de saint Pierre. Le conflit de ces deux autorités majeures est, pour ainsi dire, le nœud de toute notre Histoire; et lors même qu'une grande partie de l'Europe se fut écartée du point central de l'autorité religieuse, en abandonnant la communion des papes, on voit encore les empereurs conserver le premier de tous les droits, la plus sublime des prérogatives, celle de donner des couronnes, et d'introniser des rois, même d'une religion différente, et presqu'ennemie de la leur.

Ce long combat des deux puissances, autour desquelles tournoient toutes les affaires de l'Europe, et qui, sous la plume des divers historiens, est devenu un texte de déclamations plus ou moins passionnées, a rencontré, dans l'auteur de ces *Elémens*, un juge sage et impartial, qui, balançant les droits respectifs, ne condamne de part et d'autre que les excès de l'ambition, et n'est jamais guidé, dans ses observations critiques, ni par le préjugé, ni par l'esprit de satire. Si quelquefois il censure avec l'inflexibilité de l'histoire, la conduite des souverains pontifes; s'il se voit obligé de caractériser d'une manière défavorable les prétentions de quelques papes, jamais son style n'a cette aigreur et cette amertume qui se font trop sentir dans d'autres écrivains; et les décisions des conciles, ainsi que la doctrine de l'Eglise de France, servent de règle et de base aux jugemens qu'il prononce sur ces matières délicates: en un mot, il paroît s'être toujours souvenu des devoirs de l'historien, en traitant un sujet qui exige d'autant plus de bonne foi, de candeur et d'équité, qu'il prête plus aux insinuations de la haine et aux diatribes de l'esprit de parti.

La brièveté de ces *Elémens* n'a pas nui à l'exactitude des faits, ni même à l'étendue des développemens nécessaires; et l'auteur a trouvé le secret d'être court et lumineux à la fois, d'être précis sans être sec, de joindre la noblesse et l'élégance du style à la rapidité de la narration. Y.

CHARADE.

Le sage, avec raison, déteste mon premier,
Et c'est de mon dernier que dépend mon entier.

Par un Abonné.

Chanson militaire des *Virtuosi ambulanti*, arrangée en rondo pour la harpe; par Vernier.

Prix: 3 francs.

A Paris, chez l'Auteur, rue de la Convention, ci-devant cul-de-sac Dauphin, n°. 8.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Abrégé de la Quantité, ou *Mesure des Syllabes latines*, avec les règles pour apprendre à former les pieds des vers hexamètres et pentamètres; suivies d'observations sur la prosodie, pour en faciliter la composition, et des règles de la poésie lyrique; ouvrage composé par feu M. Furgault, professeur émérite en l'Université de Paris, et adopté par ladite université pour l'usage de ses colléges. Neuvième édition, revue, corrigée et augmentée d'un choix de Distiques moraux, par M. Jeannet, éditeur du Dictionnaire grec-latin de Schrévélius, des Racines grecques de Port-Royal, etc. Prix: 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Nyon le jeune, libraire, place de la Monnaie, n°. 13.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 19 octobre.

Le journal ministériel, *the Sun*, donne des lettres de Gothenbourg, en Suède, du 2 octobre, d'après lesquelles on regardoit la guerre entre la Russie et l'Angleterre comme inévitable et très-prochaine. Les mêmes lettres renouvellent le bruit, que les Anglais avoient proposé au roi de Suède de mettre sa flotte sous leur sauve-garde. Le journal que nous citons ne fait aucune réflexion sur ces nouvelles; mais il se plaint de ce que *les Danois persistent dans leur conduite hostile envers l'Angleterre;* et il exprime le vœu de voir détruire la citadelle de Copenhague, *afin*, dit-il, *d'enlever aux Danois les moyens de nous nuire!*

On a reçu de la côte de Guinée la nouvelle suivante: Un des chefs de la tribu des Assienteys avoit été enterré avec tous ses trésors, selon la coutume du pays. Le chef d'une autre tribu de nègres pilla le tombeau, et, attaqué par les Assienteys, il trouva moyen de soulever en sa faveur deux ou trois tribus voisines. Les femmes et les enfans de toutes ces tribus s'étant réfugiés dans le fort anglais d'Anamabou, les Assienteys assiégèrent ce fort et le prirent d'assaut. Les vainqueurs ayant appris que le chef coupable s'étoit sauvé au château-fort de Cap Coast, se mirent immédiatement en marche contre cet établissement anglais; mais le gouverneur eut la prudence de se débarrasser d'eux en leur livrant le voleur qu'ils cherchoient. Ils avoient fait une marche de 600 milles anglais, et plus de 50,000 hommes étoient tombés victimes de leur fureur.

Pour juger de l'esprit de mécontentement et d'inquiétude qui anime dans ce moment une grande partie de la nation anglaise, il suffit de citer les passages suivans, extraits d'une *lettre au Prince de Galles*, et imprimés dans *l'Indépendent Wighs*. Nous traduisons *littéralement*:

« J'ai appris que les lettres adressées à V. A. R. par la » voie des journaux *the Neptune* et *the Independent Wighs*, » ont fait une grande impression sur votre ame, et vous ont » plongé dans une vive inquiétude. Si le fait est vrai, je m'en » félicite comme d'un événement qui contribuera à votre » félicité à venir, en éveillant enfin votre attention sur les » funestes conséquences d'une vie imprudente et dissipée, et » en vous inspirant une conduite plus digne d'un homme » vertueux, et sur-tout indispensablement nécessaire pour » vous faire *regagner* la confiance et l'affection du peuple » britannique.....

» Ne croyez pas que je sois moins votre ami, parce que je » prends sur moi de vous avertir des dangers auxquels votre » conduite vous expose. Dans tous les rangs, la dépravation » est funeste; mais quand elle souille la royauté même, et » quand elle est devenue habituelle chez un individu, au » point de le rendre sourd à la voix de l'improbation publique; » alors le vice devient un désastre national.....

» Jamais la position d'une nation fut-elle plus critique que » ne l'est celle de la Grande-Bretagne?..... La dignité de notre » Empire, et son influence sur les Etats de l'Europe sont dé» truites par des actions barbares et des conseils pusilla» nimes..... *Une nécessité irrésistible réunit toutes les puis» sances contre nous...... La corruption, la scélératesse, la » folie, l'hypocrisie et la tyrannie sont triomphantes dans » nos sénats, et nous menacent à chaque instant d'une des» truction nationale.....*

» Dans ce moment de danger, le peuple a le droit de fixer » ses regards sur vous, prince, comme étant le premier sujet » du royaume..... C'est le moment de prouver que vous com» patissez aux maux du peuple; que vous comprenez le véri» table esprit de notre constitution, et que vous nourrissez le » desir patriotique d'arracher notre pays des mains de deux » factions rivales, qui tour-à-tour assiégent le trône de votre » père, pour l'égarer par leurs avis, et pour plonger ses sujets » dans toutes les horreurs d'un mauvais gouvernement..... » Quel pair du royaume risque aujourd'hui d'aussi grands » intérêts que vous? Quel sénateur peut avec plus de force, » et d'une manière plus constitutionnelle, faire un appel au » patriotisme de la nation?..... Il est temps que du haut de » votre siége, dans la chambre des pairs, vous le fassiez cet » *appel à la nation*...... Une semblable démarche donneroit » quelque illustration à votre caractère politique, et efface» roit en grande partie, les impressions défavorables, mais » malheureusement générales, qu'a laissées une vie trop long» temps perdue dans l'indolence...... l'oisiveté, etc. etc.

» Un roi qui se livre à une coterie, s'expose à être grossiè» rement trompé et à commettre les plus grandes injustices. » Il a déjà cédé la plus grande portion de son pouvoir royal; » il ne se sert plus de son propre jugement, mais de celui des » autres; il voit tout dans un miroir trompeur; et quelque » bon et vertueux que puisse être son caractère personnel, il » est entraîné à des actions destructives pour lui et pour son » peuple.....Un ministre ou un *favori* (1) qui trafique de » toutes les affaires de l'Etat, qui sait tirer de chaque objet » public un avantage particulier, et qui ne donne aucune » place que dans des vues personnelles; un tel ministre

(1) C'est le lord Liverpool, père du lord Hawkesbury, qu'on a ici plus spécialement. (*Note du rédacteur.*)

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 3 Novembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Le Triomphe de Trajan, opéra en trois actes.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Dissipateur, la Fausse Agnès.

M. Thénard débutera par le rôle de Pasquin dans la première pièce, et par celui de Desmazures dans la seconde.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Roi et le Fermier, les Evénemens imprévus.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Provinciaux, les Souvenirs, la Petite Ecole des Pères.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La L.ilière, Pauvre Jacques.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

L'Ivrogne, le Diable rose, les Chevilles, le Diable en vacances.

AMBIGU-COMIQUE.

H. Iminay, la Folle Epreuve.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Herman et Sophie, Amélie.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

(Palais du Tribunat, n°. 121, côté de la rue des Bons-Enfans.)

Qui Dort Dîne, le Magicien, la Matinée du Sultan.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Ecole des Mères.

L'indisposition subite de Mlle Mars, a porté un coup mortel à la reprise de *l'Ecole des Mères*; cette actrice y a joué d'une manière très-intéressante un petit rôle de drame, où le sentiment et le pathétique vont tout juste jusqu'où le talent de Mlle Mars peut aller: le second jour, elle a joué, dans *l'Epreuve nouvelle*, un personnage encore plus brillant et plus favorable pour elle, parce qu'il est enfantin dans sa joie comme dans sa douleur. Ce jour-là étoit trop beau; une divinité jalouse du bonheur des mortels, est venue arrêter le cours des triomphes de Mlle Mars, et le cours des représentations de *l'Ecole des Mères*. L'effet de la reprise est manqué, la curiosité du public rebutée par cette interruption; et lorsqu'on redonnera *l'Ecole des Mères*, elle aura le mérite d'une bonne pièce, sans avoir le piquant d'une pièce nouvelle.

Cette comédie de la Chaussée a d'ailleurs beaucoup d'ennemis, à cause de la grande tirade sur l'esprit: tous les beaux-esprits soi-disant gens de lettres, tous les auteurs des grands et des petits théâtres, tous les habitués des Athénées, ont trouvé cette sortie très-scandaleuse. Si un pareil morceau se trouvoit dans une pièce nouvelle, on ne manqueroit pas de dire qu'il est pillé du Feuilleton, et que l'intention de l'auteur est de décourager les talens, de calomnier le siècle, et de ramener la barbarie. La tirade, quoiqu'écrite d'un style diffus, est bonne, juste et vraie; et c'est pour cela même qu'elle a tant déplu à tous ceux qui prétendent à l'esprit. Quoique la Chaussée, en sa qualité de novateur littéraire, fût considéré de la secte qui dominoit alors dans la littérature, sa comédie de l'*Ecole des Mères* a été dénigrée aujourd'hui par ceux qui tiennent encore à cette secte comme à une vieille habitude: je sais qu'il vaut mieux avoir de l'esprit que d'en

Digitized by Google

» ruine l'Etat plus que ne feroit le glaive d'un ennemi victorieux! . . . . . De semblables ministres entourent dans ce » moment le roi, votre père. C'est à vous, prince, autant » qu'à tous les sujets fidèles, d'imprimer sur leur front le » sceau de l'exécration publique.....

» Si votre altesse royale desire préserver le règne de votre » père de calamités encore plus épouvantables et plus des» tructives que celles qui l'ont déjà signalé; si *vous voulez* » *vous frayer une route populaire vers le trône*, vous n'avez » point de temps à perdre pour employer les plus grands » efforts contre un ministère abhorré de l'univers, pour faire » des remontrances proportionnées à la grandeur des maux » que chaque jour voit s'accumuler sur votre père, sur » vous-même et sur la patrie; enfin, pour proclamer à haute » voix votre indignation contre cette infâme expédition de » Copenhague, qui a imprimé une tache éternelle au nom » anglais.....

» Les classes qui ont le plus d'influence dans la société, » sont malheureusement infectées d'une dépravation géné» rale et raisonnée..... Si les intrigues et les pillages des » ministres actuels ne sont pas arrêtés par les cris du patrio» tisme, leur système aura avant peu, des suites qu'eux» mêmes trembleront de voir éclater..... L'idée même qu'il » existe un public est comme oubliée parmi nos coupables » chefs; l'intégrité est devenue un sujet de raillerie, et la » noble principe de l'honneur national a dégénéré en une » vanité puérile..... Les mœurs publiques sont corrompues » par l'exemple d'une noblesse débauchée et avilie..... »

Le ton emphatique de cette lettre en fait attribuer la rédaction à sir Francis Burdett, membre du parlement. C'est dans un style très-différent qu'un autre anonyme s'est amusé aux dépens du duc d'Yorck, généralissime des armées d'Angleterre. Après avoir insinué dans une 1re lettre que ce prince étoit le plus grand joueur et le plus intrépide buveur des trois royaumes, il a publié une espèce d'apologie ironique, où il défend, avec beaucoup d'érudition, la passion du jeu, en citant pour exemples les anciens Germains, les Chinois, les Grecs, les Romains, et les empereurs Néron, Claude, et Auguste lui-même. « Le duc de Cumberland, dit-il, supé» rieur au duc d'Yorck, comme général, fut, dans son » temps, un aussi grand joueur. » Il demande ensuite s'il seroit possible de trouver en Angleterre un homme exempt de cette passion: il en désespère. « Si, par hasard, dit-il, » on nommoit généralissime l'archevêque de Cantorbéry, » croyez-vous qu'il donneroit à l'armée un meilleur » exemple, etc.? »

Tous les journaux de l'opposition racontent avec plus ou moins de détails l'anecdote suivante: Un fameux voleur, nommé Julian-Johnston, avant d'être pendu, adressa aux spectateurs ce discours: « Messieurs, n'est-ce pas une hor» reur qu'on pende un honnête homme comme moi, qui » n'a fait autre chose que *de pourvoir à sa propre sûreté?* » J'avois reçu *les avis les plus certains* qu'un tel individu » vouloit faire un mauvais usage contre ma personne, d'une » forte canne à pomme d'or qu'il portoit; c'étoit donc un » devoir pour moi de *le priver des moyens de me nuire*. » Si j'ai cherché à le surprendre dans un moment de sécu» rité parfaite, c'étoit par *un motif d'humanité*, *afin* » *de rendre la résistance impossible et d'éviter l'effusion* » *du sang*. Je regrette sincèrement que cet individu, en re» fusant *de me confier sa canne en dépôt*, et en pre» nant même contre moi *une attitude hostile*, m'ait réduit » à la nécessité de tirer mes pistolets et de le tuer, lui et » quelques badauds qui se trouvoient là. Je prends *l'univers* » à témoin de mon innocence.... » Ici le bourreau l'interrompit, et le lança dans l'éternité, pour nous servir du terme anglais.

ESPAGNE.

Madrid, 17 *octobre*.

Quoique la proclamation que le prince régent de Portugal vient de faire publier, donne encore quelques espérances de paix, cependant tout prend en Espagne un aspect guerrier; la garnison de cette capitale, qui consistoit en 5000 hommes d'infanterie et de cavalerie, a commencé à se mettre en route pour se rendre dans l'Estradamure, où une armée espagnole de 20,000 hommes doit se réunir. Le capitaine-général d'Andalousie et le commandant de Saint-Roch, ont reçu l'ordre de réunir un corps de 9000 hommes. Le capitaine-général de la Gallicie doit avoir à ses ordres un corps de troupes de 7 à 8000 hommes, et devra fixer son quartier-général à Tuy.

Les ambassadeurs de France et d'Espagne sont sortis de Lisbonne; mais il n'est pas vrai qu'ils soient arrivés à Madrid, comme on l'avoit dit: il paroît qu'ils résident actuellement à Badajoz, d'où, suivant les apparences, ils suivent des négociations avec la cour de Lisbonne.

DANEMARCK.

Copenhague, 21 *octobre*.

Le 17 les Anglais se sont embarqués; le 18 et le 19 ils ont remis au général Peyman le vieux et le nouveau Holm; le 20 ils ont remis la citadelle. Cette remise devoit avoir lieu le 19, aux termes de la capitulation; mais ce jour-là le temps a été si mauvais, qu'il a été impossible de continuer l'embarquement. M. Merry étoit venu à Copenhague pour traiter. Non-seulement il n'a pas entamé de négociations, mais il n'a pas été même reçu, et il a été traité avec le plus grand *mépris*. La capitulation de Copenhague n'a pas été ratifiée par le prince Royal, qui a au contraire prescrit de nouvelles mesures de sévérité contre les Anglais, a rappelé son ministre de Londres, a déclaré la guerre en forme à l'Angleterre, et a fait cause commune avec la France.

Pourquoi donc les Anglais ont-ils évacué la Sélande? C'est que nous touchons au mois de novembre, que la saison des glaces va chasser leur escadre, et que 20,000 Danois et 30,000 Français seroient entrés en Sélande. Mais puisque les Anglais savoient qu'en novembre leur supériorité maritime seroit nulle, pourquoi ont-ils entrepris cette expédition, et se sont-ils exposés à fuir honteusement de la Sélande, menacés par les armées combinées de France et de Danemarck, à perdre à jamais l'amitié et l'alliance de cette puissance, le refuge de ses ports, et à se fermer eux-mêmes le Sund et toute l'embouchure de la Baltique, pour douze ou quinze morceaux de bois qui ne peuvent leur servir à rien? La réponse à cela, c'est que l'esprit d'ignorance, d'imprévoyance et de haine aveugle, dirige les conseils des olygarques de Londres.

M. Canning a menacé à Londres le chargé d'affaires de Danemarck de ne point évacuer Copenhague, puisque le prince Royal ne vouloit pas ratifier la convention et déclaroit la guerre à l'Angleterre. On assure que ce chargé d'affaires a répondu: Vous ne voulez pas évacuer Copenhague, c'est ce que nous desirons; avant un mois, nous saurons bien vous en chasser par la force.

Le prince Royal a déjà fait passer en Sélande 6000 hommes, qui ont fait, le 17, leur jonction avec la garnison de Copenhague. Les longues nuits rendent le passage plus facile.

---

médire; mais de cette espèce d'esprit dont parle la Chaussée, il vaut cent fois mieux en médire que d'en avoir. Il en est de ce mot *esprit* comme du mot *philosophe*; on en dénature la signification par l'emploi vicieux qu'on en fait quelquefois. L'esprit contre lequel les gens de goût s'élèvent, est plus près de la bêtise que de l'esprit: de même, ceux que les gens de bien ont quelquefois désignés mal-à-propos par le nom de philosophes, étoient plus près de la folie que de la sagesse.

L'Homme du Jour.

C'est cette pièce qu'on a choisie pour remplacer *l'Ecole des Mères*, dont la seconde représentation, annoncée et affichée, n'a pu avoir lieu. *L'Homme du Jour* fait toujours plaisir; on y voit un homme qui se croit beaucoup d'esprit, dupe et berné par une jeune fille qu'il regarde comme une bête: le grand mérite de la pièce pour le gros des spectateurs, est dans le jeu des acteurs. Mlle Volnais y remplaçoit mademoiselle Mars dans le rôle de Lucile; c'étoit une entreprise périlleuse, dont elle est sortie à son honneur. Avoir plu au public dans un des rôles favoris de Mlle Mars, c'est un grand triomphe: puisqu'on ne permet presque pas à Mlle Volnais l'entrée du temple de Melpomène, elle se pousse à la cour de Thalie; ce peut-être une consolation pour elle, mais non pas un dédommagement pour le public, qui la verroit encore avec plus de plaisir dans les ingénuités tragiques.

L'Orphelin de la Chine, et *la Belle Fermière.*

Spectacle du dimanche qui avoit attiré beaucoup de monde. Le rôle d'Idamé est un des plus brillans de Mlle Georges: cette actrice, d'ailleurs, par sa célébrité, par sa beauté, par l'affection particulière que le public lui témoigne, est devenue en quelque sorte populaire: c'est un avantage pour le théâtre et pour elle de paroître le dimanche, parce qu'il y a dans Paris une infinité de gens qui ne peuvent la voir que ce jour-là. Lafond est venu à bout d'ajuster à sa taille ce rôle colossal de Gengis Kan: il en rend toutes les intentions sans aucun effort; il n'a pas besoin d'être traînant et lourd pour exprimer la grandeur et la majesté du conquérant tartare; il n'a pas besoin de crier et de forcer ses moyens pour rendre les fureurs de l'amant d'Idamé. Ce rôle est tellement difficile, que le Kain lui-même n'y satisfaisoit point Voltaire. Tout le monde, aujourd'hui, est satisfait de Lafond dans ce rôle. Baptiste aîné est moins déplacé dans le rôle du chinois Zamti que dans tout autre; il s'y courbe un peu moins, et d'ailleurs, nous avons peu d'idée du maintien et de la tenue qui convient à un père noble chinois.

La Belle Fermière.

Cette pièce est bonne pour le dimanche, parce qu'elle est extrêmement romanesque. Une dame de qualité réduite à l'état de paysanne, et qui conserve sa dignité sous des habits rustiques; un millionnaire qui tombe là comme des nues, pour faire la fortune de la belle fermière, qu'il reconnoît pour sa belle-fille! Le peuple est toujours émerveillé de ces incidens; il attend toujours quelqu'un de ces coups du sort qui le tire de sa médiocrité; il met à la loterie, bâtit des châteaux en Espagne, et n'est heureux qu'en songe. Ce qu'il y a de réellement heureux pour ces romans dialogués, c'est que les acteurs y jouent beaucoup mieux que dans les vraies comédies; ils en saisissent mieux l'esprit: cela est infiniment plus facile; il n'y a point là de nature à copier, de vérité à imiter, de caractère à peindre. Comment Michot, qui est si agréable dans le drame de *la Belle Fermière* et dans plusieurs autres, est-il froid et embarrassé dans les rôles de la franche comédie? Mlle Mezer y a joué la Belle Fermière; ses qualités physiques conviennent au rôle, elle a une jolie voix pour chanter, mais non pas pour parler: de long-temps on ne pourra voir le rôle joué par une autre, sans

Digitized by Google

La plus grande mésintelligence règne entre les Hanovriens et les Anglais. Deux Anglais ont été pendus par les Hanovriens insurgés. Il est difficile de voir une expédition plus atroce, plus impolitique, plus honteuse et plus funeste pour la puissance qui l'a entreprise. (*Moniteur.*)

HOLLANDE.

La Haye, 29 octobre.

S. M. est partie hier matin pour Utrecht, avec le grand-maréchal du palais et le général Collaud, colonel-général de la garde. Aujourd'hui le grand-écuyer, le grand-chambellan et le chambellan de service, ainsi que beaucoup d'autres personnes de la cour, vont rejoindre S. M. Le ministre secrétaire d'Etat part demain; mais les autres ministres ne se rendront à Utrecht que de temps à autre. Tous les bureaux restent ici, et rien n'annonce qu'ils doivent être transférés; d'où l'on conclut que la résidence de S. M. à Utrecht n'est que momentanée.

Un décret royal du 23 contient l'organisation des municipalités.

EMPIRE FRANÇAIS.

Bayonne, 25 octobre.

Le général Junot promptement informé des événemens qui se sont passés en Portugal, et muni d'ailleurs des instructions nécessaires, s'est mis aussitôt en marche avec l'armée d'observation. La division du général de la Borde, s'est déjà avancée jusqu'à Bilbao. L'armée française s'avance par la Biscaye, par une partie de l'ancienne Castille, et par la province de Léon; les Espagnols se rendent dans le Portugal par l'Estramadure. Des lettres particulières mandent que le général Junot dirigera sa marche sur Madrid. Cette marche, ainsi que l'expédition, est le résultat d'une convention particulière, concertée à Madrid entre le prince de la Paix, et l'ambassadeur français, M. de Beauharnais.

Morlaix, 25 octobre.

Nous avions l'habitude d'envoyer de temps en temps des parlementaires à Londres. Défense vient d'être faite d'en laisser partir aucun à l'avenir. Aucune communication ne doit plus exister avec ce pays, gouverné par les injustes et éternels ennemis du continent. (*Moniteur.*)

Paris, 2 *novembre.*

— Hier dimanche, S. Exc. Mohib-Effendy, ambassadeur de la Sublime-Porte, a présenté à S. M. l'Empereur et Roi ses nouvelles lettres de créance. Il a été conduit à cette audience dans les formes accoutumées, par un maître et un aide des cérémonies, qui l'ont été chercher avec trois voitures de S. M., et il a été introduit dans le cabinet par S. Exc. le grand-maître des cérémonies, et présenté par S. A. S. Mgr. le prince vice-grand-électeur, remplissant les fonctions d'archichancelier d'Etat.

— S. M. a nommé M. Remusat surintendant des quatre grands théâtres de la capitale.

— Le prince archichancelier de l'Empire est parti hier matin pour Montpellier, d'où S. A. se rendra à Bordeaux, pour y présider le collége électoral de la Gironde.

— M. le comte de Tolstoy, ambassadeur de Russie, doit occuper l'hôtel Télusson, rue de Provence.

— S. A. Em. le prince-primat, qui depuis son séjour à Paris loge à l'hôtel Télusson, ira occuper celui du prince vice-roi d'Italie, rue de Lille.

— On mande de Hambourg, que le 23 octobre, après l'arrivée d'un courrier de Paris, un embargo a été mis sur tous les bâtimens portugais qui se trouvoient dans ce port.

— Les travaux de l'important canal de la Haisne entre Mons et Condé sont maintenant en activité. Leur ouverture a été célébrée à Mons, le 13 de ce mois, par une très-belle fête à laquelle ont assisté le préfet du département, l'ingénieur en chef, auteur du projet de canal, M. Pion, et les habitans les plus distingués de la ville. M. le préfet a prononcé un discours dans lequel, après avoir retracé les bienfaits paternels de S. M., il a fait sentir combien ce canal, tracé sur une seule ligne de cinq lieues, contribueroit à la prospérité du pays.

M. Bouvard, membre de l'Institut et du bureau des longitudes, vient de publier les observations suivantes sur la fameuse comète :

La comète découverte à Marseille, le 20 septembre dernier, est une des plus belles qu'on ait observées depuis environ trente ans. Son noyau paroît comme une étoile de première ou seconde grandeur, mais d'une lumière plus pâle; sa queue n'est pas très étendue, elle n'est que de quelques degrés; cependant sa lumière et celle de son noyau sont assez vives pour faire remarquer la comète tous les soirs, et pour fixer l'attention du public, qui prend toujours intérêt à l'apparition de ces astres. Le 30 septembre, je fus instruit de l'apparition de cette nouvelle comète; le soir même je déterminai sa position avec une excellente machine parallactique. Depuis cette époque, je l'ai régulièrement observée lorsque le temps a été favorable.

Les élémens de son orbite ont été déterminés par mes observations; et en employant la belle méthode de M. Laplace, j'ai trouvé le passage de cette comète par son périhélie, le 19 septembre 1807, à 6 heures 56 minutes du matin, temps moyen à Paris.

Sa distance périhélie, celle du soleil étant prise pour unité, est.	0,64749[1]
La longitude du périhélie sur l'orbite, de.	270° 56' 53"
La longitude du nœud ascendant, de.	266° 39' 40"
L'inclinaison de l'orbite, de.	63° 14' 1"
Sens du mouvement héliocentrique.	direct.

Cet astre, depuis l'époque de sa découverte, s'est éloigné continuellement du soleil et de la terre; sa distance à la terre surpasse maintenant celle du soleil, et elle s'accroît chaque jour. Cette comète sera encore pendant quelque temps visible; ce qui multipliera ses observations, et favorisera aux astronomes le moyen de connoître avec une grande exactitude les élémens de son orbite, qui ne ressemble à aucune des orbites des comètes déjà observées.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

Je me crois obligé de vous déclarer que c'est absolument sans mon aveu que plusieurs journaux ont réimprimé quelques-uns des articles que j'ai fournis au *Journal de l'Empire*, et qui sont devenus la propriété de ce Journal. Vous devez d'autant moins douter de cette assertion, que les rédacteurs de ces journaux, en copiant littéralement mes articles, ont soin de supprimer mon nom, et même de m'adresser des critiques pleines de fiel et de mauvaise foi. C'est ainsi que *le Publiciste* a copié, un mois après qu'elles avoient paru dans le *Journal de l'Empire*, mes réflexions sur la position du Danemarck, comme tirées d'un journal allemand; c'est ainsi que la *Gazette de France* s'est emparée de l'Aperçu historique des Siéges de Copenhague, et s'empare encore aujourd'hui du premier article sur le Commerce des Anglais avec le Nord, imprimé il y a six semaines dans le *Journal de l'Empire.*

Je suis loin d'attacher de l'importance à mes articles; on peut d'autant moins m'en soupçonner, que je laisse les compilateurs de géographies copier impunément des Traités entiers qui m'ont coûté plusieurs années de travail; par exemple dans la dernière édition de Guthrie, on a réimprimé tout bonnement 3 à 400 pages de ma Description de l'Allemagne. La masse des renseignemens géographiques que j'ai apportée

---

regretter le talent que Mlle Contat y faisoit briller. Mlle Contat, comme actrice, y avoit fait oublier Mlle Candeille, auteur de la pièce; quelle est l'actrice qui fera oublier dans ce rôle Mlle Contat?

Mlle Amalric étoit chargée d'un petit rôle de servante qu'elle a très-bien fait valoir : c'est une grande recommandation pour cette jeune actrice que le nom de sa mère, auquel la faveur publique est attachée; mais ce nom lui impose des obligations : tout fait espérer qu'elle s'en montrera digne : si l'avantage d'être fille de Mlle Contat l'a d'abord soutenue au théâtre, à son tour elle y soutiendra glorieusement ce titre de noblesse.

Parmi ceux qui contribuent par leurs talens à l'embellissement de cette pièce, il ne faut pas oublier Armand : il y joue un rôle d'amoureux avec beaucoup de sensibilité, de feu et d'expression.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le retour d'Ellevion et l'arrivée de madame Belmont ont été deux grands moyens de fortune pour ce théâtre. Depuis qu'Ellevion a reparu, il n'a cessé d'attirer du monde comme si on ne l'avoit jamais vu; il est vrai qu'on croit toujours le voir pour la première fois : il a fait successivement passer en revue les rôles les plus favorables à son talent; *le Prisonnier*, *l'Irato*, *Adolphe*, *Richard*, etc. etc.; et ces rôles, dont il sembloit que le public dût être rassasié, ont causé un plaisir nouveau, parce que l'acteur a su les rajeunir.

L'astre de madame Belmont, qui dans l'absence d'Ellevion jetoit un si grand éclat, a commencé à pâlir quand le soleil a paru. On la met à-présent en conjonction avec la pièce nouvelle; on la met les dimanches. Je l'ai vue dernièrement dans *Une Folie* : elle a bien joué le rôle; mais on a remarqué des aspérités dans son chant : elle adoucira sans doute quelques passages un peu rudes dont la délicatesse des auditeurs a paru blessée. Ce qui n'empêche pas que madame Belmont, par son esprit et son intelligence, par son grand talent d'actrice, ne soit un sujet très-précieux pour ce théâtre, et ne puisse même y chanter d'une manière très-convenable à la scène : ce n'est rien au fond qu'un son un peu dur, en comparaison de l'ensemble d'un rôle. Ce théâtre ne peut trop multiplier ses moyens et ses ressources, s'il veut se soutenir. Réduit au seul agréable, n'ayant rien d'utile, essentiellement voué à la frivolité et aux bagatelles, ce n'est que par le charme de ses acteurs et le prestige de ses pièces, qu'il peut espérer une existence solide et durable.

LOGOGRYPHE.

Quoique dans les forêts, mon séjour ordinaire,
Je donne en tous les temps une ombre hospitalière;
Je dois être à tes yeux remarquable en ceci,
Lecteur, c'est qu'à la ville on me rencontre aussi;
Là, je change d'emploi : tout brillant de lumière,
Quelquefois dans la nuit je te guide et t'éclaire,
Dans mon double service, agréable pour toi;
Mais retourne mes pieds, tu feras lit de moi.

Par un Abonné.

Le mot de l'avant-dernière Charade est *La-Fontaine.*

Le mot de la dernière Charade est *Vice-roi.*

Plantes usuelles, indigènes et exotiques, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicinales; par Joseph Roques, docteur-médecin de l'ancienne Faculté de Montpellier; gravées et coloriées par J. Grasset de Saint-Sauveur.

Septième Livraison.

Elle contient le citronnier, la citrouille, la clématite des haies, la cochléaria, le coignassier, la colchique, la coloquinte, la concom-

Digitized by Google

en France s'accroît encore journellement par ma correspondance avec les savans étrangers ; de sorte que je ne crains nullement l'innocente industrie des plagiaires. Je suis, au contraire, charmé, comme étant né dans un pays allié de la France, que mes travaux puissent être utiles à plusieurs géographes français.

Ainsi, Monsieur, c'est à vous seul à juger si vous voulez continuer de souffrir les petits plagiats que les rédacteurs des autres journaux se permettent, aux dépens du *Journal de l'Empire*. Sans doute, ils sont excusables en copiant les nouvelles étrangères, puisque souvent ils n'en ont pas d'autres; mais comme ces Messieurs nous font tous les jours des sermons sur la politesse, l'urbanité, la délicatesse, la bonne foi et la justice, il me semble qu'ils devroient citer, avec reconnoissance, le Journal, toutes les fois qu'il leur fournit de quoi suppléer à la stérilité de leur plume.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MALTE-BRUN.

Circulaire adressée à MM. les archevêques et évêques de l'Empire français

Paris, 17 octobre 1807.

Monsieur l' , j'ai l'honneur de vous transmettre une expédition officielle du décret du 30 septembre dernier, par lequel S. M. l'EMPEREUR et ROI crée des bourses, et demi-bourses dans chaque séminaire diocésain de l'Empire, fixe le montant de ces bourses et demi-bourses à prendre sur son trésor public, et s'en réserve la concession sur la présentation de MM. les évêques.

Il vous suffira, M. l' , de lire le préambule de ce décret, pour être pénétré d'une vive reconnoissance : il ne s'agit point ici d'une libéralité particulière destinée à faire prospérer quelques églises ; c'est un bienfait qui s'étend à toute l'Église gallicane; qui ouvre la source de l'instruction et des lumières aux jeunes gens appelés de toutes les classes; qui répand partout l'émulation, en distribuant à la fois des secours et des récompenses, et qui garantit la perpétuité du sacerdoce. Le clergé français, rendu à ses fonctions par les sages institutions de l'EMPEREUR, attend tout de la haute protection de son souverain : ses espérances ne seront jamais trompées.

S. M. avoit dès long temps dans sa pensée le grand acte de munificence qu'elle vient de manifester par le décret que je vous transmets aujourd'hui. A peine de retour dans ses États, elle ordonne à son ministre des cultes de lui faire connoître la situation, les ressources et les besoins du clergé de son Empire : l'état des succursales et celui des séminaires diocésains lui sont présentés ; elle compare le nombre des succursales salariées par son trésor public avec les besoins religieux de ses sujets, et, le même jour, elle porte définitivement ce nombre de 24,000 à 30,000 ; elle fonde 2,400 bourses ou demi-bourses, pour assurer aux pasteurs de ces églises des successeurs qui imitent leur zèle, et qui, par leurs mœurs et l'instruction qu'ils auront reçue, méritent également la confiance de ses peuples. *Voilà les premiers fruits de la paix.*

Ici, M. l' , l'éloge que donne le prince vient doubler l'encouragement qu'il accorde à vos efforts et à ceux de vos dignes coopérateurs ; je n'ai pas besoin de vous parler des sentimens que doit inspirer au clergé une si haute et si bienfaisante protection. Vous avez prouvé, jusqu'à ce jour, par votre fidélité sans bornes, par votre amour pour le souverain, et votre sollicitude pastorale, que rien de ce qui est bon, généreux, n'étoit étranger à votre ame, et que par vos efficaces inspirations vous saviez animer du même esprit tous vos coopérateurs.

Je vous recommande, M. l' , l'exécution scrupuleuse du décret joint à ma lettre. Vous sentirez de plus en plus l'importance de consolider l'œuvre de votre séminaire diocésain, de m'en envoyer exactement le tableau, conformément à la loi du 18 germinal an 10 ; d'en surveiller la composition ; d'en dresser les réglemens, si vous ne l'avez déjà fait, pour que je les soumette aussitôt à l'approbation de S. M.; de compléter par des choix éclairés le nombre des professeurs, afin que les études elles-mêmes soient complètes.

Quant à l'exécution de l'article 2 du décret portant création de bourses et demi-bourses, vous voudrez bien faire les présentations qu'elle exige, par un tableau détaillé des candidats, présentant les noms, prénoms, date, commune et département de la naissance, commune et département du domicile des parens, pour chaque sujet. Une colonne particulière renfermera vos observations sur l'aptitude, le mérite et les dispositions personnelles des individus. Il faudra que cette liste soit au moins double du nombre des places à donner ; il seroit à desirer qu'elle fût triple.

Recevez, Monsieur l' l'assurance de ma haute considération.

PORTALIS.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 2 novembre 1807, au samedi 7; SAVOIR:

CINQ POUR CENT CONSOLIDÉS.

Semestre échu le 22 septembre 1807.

Bur.	N.os	1, lett.	A, P.	8000
		2 ——	D. du n° 1 à	12000
		3 ——	G, H.	7000
		4 ——	M, N, O.	6500
		5 ——	C, K.	10000
		6 ——	L.	13500
		7 ——	Q, R, U, V, W.	5000
		8 ——	B.	12000
		9 ——	E, I, J, S.	4100
		10 ——	F, T, X, Y, Z.	5500
		11 ——	D. du n° 39851 à	44100

Les lundi 2, et vendredi 6 octobre.

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Cinq pour cent consolidés.

Le jeudi 5 novembre, depuis le 1.er semestre an 11 jusqu'au semestre échu le 22 mars 1807 inclusivement, par tous les bureaux, lesquels seront ouverts jusqu'à midi pour ce jour-là seulement.

Cours de la Bourse, du 2 Novembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 86f 10c 86f 86f 10c 20c. 85f 70c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808 83f 00c 00c 00c 00c. 00c. 00c
Actions de la Banque de Fr., avec doublement. 1350f 00c 0000f. 000.

ANNONCE.

Etrennes de la Vertu (troisième année), ouvrage destiné à rappeler les faits et les pensées des hommes qui ont le plus honoré l'humanité, particulièrement en France; les belles actions les plus récentes, les découvertes et établissemens utiles, la vie des personnes mortes depuis peu, et recommandables par leurs vertus, leurs talens et leurs services. Afin de rendre cet ouvrage plus intéressant pour la jeunesse, à laquelle il est particulièrement consacré, et sur la demande d'un grand nombre d'instituteurs et de pères de famille, on a entremêlé le récit des belles actions, de faits et de pensées des personnages les plus célèbres de l'histoire, principalement de celle de France. Un vol. *in*-18, fig. Prix : 1 fr., et 1 fr. 40 c. par la poste.

A Paris, chez Demoraine, imp.-lib., rue du Petit-Pont-Saint-Jacques, n°. 18;

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

bre, la grande consoude, la contrayerva, le copaïer, le coquelicot, la coqueloude, la coriandre, le cormier, le cresson de fontaine, le cyclamen, la cynoglosse, le cynorrhodon, le cyprès, le dattier, le dictame de Crète, la digitale pourprée et la douce-amère.

Cet ouvrage, format in-4°, pap. écu fin d'Auvergne, paroît par livraison. Il sera composé d'environ cinq cents plantes indigènes et exotiques, gravées et coloriées avec le plus grand soin. Prix de la livraison, composée de six planches contenant vingt-quatre plantes, 6 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste; papier vélin, 12 fr., et 12 fr. 50 c. par la poste. Tous les vingt jours il paroît une livraison. On trouve les six premières chez l'Auteur, rue des Filles-Saint-Thomas, n°. 17; chez madame veuve Hocquart, libraire, rue de l'Eperon, n°. 6; et chez le Normant.

Ce précieux ouvrage avance avec une rapidité qui ne laisse rien à desirer aux souscripteurs. Nous croyons devoir faire observer de nouveau au public, que ce n'est pas seulement un livre de botanique destiné à satisfaire une curiosité souvent futile, mais un savant Traité, dans lequel les vertus médicales des plantes sont décrites d'après les observations les plus sûres et les plus récentes de la chimie et de la médecine. Il est d'une indispensable utilité pour tous ceux que leur situation oblige au soulagement de l'humanité, et nous ne saurions trop le recommander, sur-tout aux grands propriétaires-agriculteurs.

Traité-Pratique de toutes espèces de Conventions, Contrats, Obligations et Engagemens qu'il est permis de passer sous seings-privés; avec les formules de chacun des actes qui les constituent, des instructions sur ceux qui ne peuvent être passés que par devant notaires, tels que les Donations, Contrats de Mariage; et des notes qui expliquent les termes de lois peu usités. Terminé par deux Tables, l'une des matières, l'autre alphabétique, raisonnée. Ouvrage utile à toutes les personnes qui veulent gérer ou conduire elles-mêmes leurs propres affaires. Par A. G. Daubanton, licencié en droit, ex-juge de paix à Paris, auteur du *Dictionnaire du Code Civil*, de celui de *Procédure*, du *Formulaire général des Actes judiciaires*, etc. Deux vol. in-12. Prix : 5 fr., et 6 fr. 20 c. par la poste.

A Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17

En annonçant, en mars dernier, un ouvrage du même auteur, *le Dictionnaire du Code de Procédure*, nous avons invité tous ceux qui se livroient à l'étude de notre législation nouvelle, à composer quelques ouvrages plus généralement utiles que ceux dont ils s'étoient occupés, puisqu'enfin le *Code Napoléon* les avoit rendu possibles. M. Daubanton est le premier qui ait profité de cet avis.

Le Traité utile qu'il publie aujourd'hui, remplit, à tous égards, notre vœu : il réunit la pratique à la théorie de la loi, sur une de ses parties essentielles, à l'intérêt particulier de tous les instans.

Son *Traité des Conventions*, régulièrement divisé en deux parties, bien distinctes, et se prêtant un secours mutuel, sera d'un usage extrêmement facile et agréable à tous ceux qui voudront s'affranchir de la gêne et du tourment du doute, qui les assiège ordinairement, au sujet de toutes les espèces d'obligations journalières qu'ils peuvent et voudroient passer sous seing-privé.

Les formules qu'il donne de ces différens actes, cadrent bien avec les articles de loi auxquels elles doivent être conformes pour être réciproquement utiles : elles ont été rédigées avec soin.

Cet ouvrage est le premier qui ait été composé pour les classes industrieuses. Comme le dit son auteur, c'est au *Code Napoléon* seul qu'elles le doivent ; ce sera, pour elles, un nouveau motif de respect et de reconnoissance pour celui qui leur a donné une loi aussi bienfaisante.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Gnoffroy, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., nº. 17.

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ITALIE.

Pirano, 11 octobre.

Le 9 de ce mois, il est arrivé ici de Venise, 2 vaisseaux de guerre russes avec 6 bâtimens de transports. Ces vaisseaux, après s'être réunis à une frégate et 16 autres bâtimens de la même nation, qui se trouvoient dans notre port, ont fait voile pour se rendre à Corfou, et y renforcer l'escadre de l'amiral Siniavin.

DANEMARCK.

Copenhague, 20 octobre.

Ce matin, la citadelle de la ville a été remise à nos troupes par les Anglais, qui, dans ce moment même, viennent d'achever leur rembarquement. Toutefois, le vent étant peu favorable, on croit que leur flotte ne s'éloignera pas encore de nos parages.

Depuis hier, toutes nos troupes sont en mouvement pour occuper les postes militaires de la place. Tous les corps réguliers et volontaires, désarmés depuis la capitulation, sont remis en activité de service. Les milices de l'île seront toutes rassemblées ici, et il en arrive aujourd'hui 8 bataillons. Plusieurs détachemens, avec du canon, occupent les rivages du Sund. L'artillerie bourgeoise de cette ville s'est mise en marche pour Cronenbourg. En même temps, les négocians anglais, établis ici, ont eu grand soin de se sauver, eux et leurs effets, avant que la capitulation ne fût expirée.

Au moment même de leur départ, les Anglais se sont donné une fête vraiment digne d'eux. Ils ont détruit en mille morceaux le vaisseau de ligne, nouvellement construit, et qui étoit prêt à être lancé. Les amiraux anglais, les généraux et tous les officiers de mer et de terre s'étoient placés dans un endroit élevé d'où ils jouissoient de ce spectacle. La destruction du vaisseau achevée, les soldats et les matelots anglais exprimèrent leur joie par des *huzzas* trois fois répétés.

A Kioge et dans trois autres endroits, il y a eu des fusillades entre les troupes anglaises et hanovriennes.

Il est arrivé ici deux bâtimens lubeckois, venant de Pétersbourg, et chargés de suif, de savons et d'autres productions de la Russie. Plusieurs autres bâtimens lubeckois n'ont pas osé quitter Pétersbourg, à cause des bruits de guerre généralement répandus.

De simples soldats du régiment du prince Royal ont remis leur paye de plusieurs mois à un ecclésiastique, pour être distribuée parmi les pauvres incendiés par le bombardement.

Le journal danois, *Dagen*, avoit extrait du journal anglais *le Times*, un rapport du commandant de la frégate *le Comus*, sur la prise de la frégate *le Frederikwarn*, dans lequel le capitaine anglais se vante d'avoir pris ce bâtiment danois à *l'abordage*. Cet article a provoqué une déclaration du capitaine danois, M. Gerner, d'après laquelle il paroît que le bâtiment danois n'étoit armé que de la moindre partie de ses canons, et qu'attaqué par plusieurs vaisseaux ennemis, il ne baissa pavillon qu'après avoir soutenu la canonnade aussi long-temps que possible.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 26 octobre.

L'état actuel de l'Europe procure à une partie de nos négocians des gains inattendus et très-considérables. Depuis quelque temps les marchandises de l'Inde et de la Chine avoient été apportées dans notre port par les Anglais, et sur-tout par les Anglo-Américains, dans une telle abondance et avec si peu de choix, que la plupart d'entr'elles étoient tombées au plus bas prix. A présent, comme on prévoit une interruption presque totale de ces importations, les prix ont monté subitement, et ceux qui en avoient fait d'immenses dépôts, les vendent à un bénéfice énorme. Le *thé-bolié* qui de 32 schillings la livre étoit tombé à 9, est remonté à 12, et monte continuellement; le thé-congo est à 28 schillings; le thé-souchong, de 26 à 36; le thé-hayson, de 4 marcs à 4 marcs 12 schillings. Les cafés de qualité inférieure montent plus que ceux de première qualité. On craint que le manque de charbons de terre n'oblige les raffineurs à augmenter le prix des sucres. On ne trouve que peu d'indigo, et la gomme du Sénégal est dans les mains de quelques négocians très-forts, qui la font monter au prix qu'ils veulent. Les noix muscades se vendent 22 à 30 marcs banco la livre; les fleurs de macis sont tenues à 100 schillings la livre; la cannelle est à 7 marcs 8 schillings. On pense généralement que l'Angleterre se trouvera tellement encombrée de ces marchandises, qu'on les aura au plus bas prix quand un jour les communications seront ouvertes de nouveau. Ainsi, le commerce du continent ne peut que gagner par les circonstances actuelles, pourvu qu'il sache en tirer parti avec circonspection et prudence.

Les villes de Stralsund, Anclam, Rostock, Wismar, etc., négocient ici des emprunts d'argent, afin de pouvoir payer leurs contributions respectives.

On assure que S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, a accepté la déclaration de seize millions de francs, somme à laquelle on évalue la totalité des marchandises séquestrées à Hambourg, et qu'en conséquence le séquestre sera levé. M. Osy est chargé de recevoir ces seize millions.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 4 Novembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Mithridate, les Etourdis.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Jeune Prude, Euphrosine et Coradin.

Madame Belmont continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd. *I Virtuosi ambulanti*, opéra imité des *Comédiens ambulans*, de M. Picard, musique nouvelle del signor Fioravanti.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Banqueroute, Gallet, le Diable en vacances.

SALLE MONTANSIER.

Auj., l'Incomparable Ravel continuera ses exercices par des danses nouvelles.

Auj., Expériences de physique et Fantasmagorie chez M. Lebreton.

VARIÉTÉS.

Le Paradis Perdu, Traduction nouvelle (1); par Jacques-Barthélemy Salgues, ancien professeur d'éloquence.

Une bonne traduction du Paradis Perdu seroit un ouvrage presque original, tant ce poëme offre de difficultés à vaincre, et même de parties à créer dans le style, soit pour le plier au génie de notre langue, soit pour réconcilier avec le goût ses fictions les plus hardies. Milton, qui semble n'avoir rien connu d'inaccessible à sa puissante imagination, a forcé sa langue de s'élever à des sujets qu'on devoit croire au-dessus de toute expression, comme au dessus de l'intelligence humaine. Tels sont les tableaux de l'Enfer et du Chaos, le voyage de Satan à travers les abymes, les combats des Anges, et tant d'autres peintures gigantesques où respire la même audace d'invention et la même vigueur de pinceau. Le poëte, en s'élançant au-delà de ce monde visible, s'est comme jeté hors des règles de l'art, et son style n'est pas moins extraordinaire que son sujet. Il offre sans doute des beautés de tous les temps, de ces beautés qui ravissent le suffrage des nations polies, parce qu'elles sont prises dans les idées les plus universelles, et, s'il faut le dire, à la source même du beau; mais il ne faut pas y chercher cette régularité constante dans les pensées, cette profonde mesure de discernement et de goût, cette sagesse de diction, et ces expressions pesées, pour ainsi dire, au poids du sanctuaire, qui distinguent éminemment les poëtes classiques. Pressé par la grandeur des objets qu'il avoit à peindre, Milton s'épuise en images sublimes qu'il mêle trop souvent à des figures outrées; il assemble les plus riches métaphores, les expressions les plus magnifiques, sans y rechercher une liaison exacte, ni une justesse rigoureuse; son style ressemble à cette Minerve de Phidias, dont les traits rudes et les proportions colossales se changeoient en force et en majesté, par la haute élévation d'où elle frappoit les regards. Les inégalités du Paradis Perdu s'évanouissent ainsi dans la sublimité du sujet.

La langue anglaise, pleine de cette énergie sombre et sauvage que Shakespeare lui avoit donnée, favorisoit encore le génie du poëte, qui, en s'affranchissant du joug de la rime, acquit une plus grande liberté dans les tours et les inversions, aussi bien que dans les mouvemens du style. Ce n'est pas que notre langue ne pût prendre le même caractère de hardiesse sous les mains d'un traducteur habile; mais son génie est si peu

(1) Un vol. in-8º. Prix: 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Léopold Collin, rue Gît-le-Cœur, nº. 18; et chez le Normant.

Digitized by Google

EMPIRE FRANÇAIS.

Cambrai, 1er novembre.

Une grande partie des prisonniers de guerre prussiens, qui avoient quitté le dépôt établi en cette ville pour retourner dans leur patrie, rentre successivement au même dépôt. Il paroît que les ordres de départ ont donné lieu à une fausse interprétation, et qu'ils ne concernoient que les prisonniers prussiens nés dans les pays qui font aujourd'hui partie du royaume de Westphalie, et non ceux qui restent sujets du roi de Prusse. On croit que ce dépôt sera bientôt aussi nombreux qu'il l'étoit à l'époque du départ du premier détachement. Si ces hommes doivent passer ici l'hiver, il seroit bien à desirer qu'on pût les employer au déblaiement des décombres qui couvrent un quart de la ville.

(*Feuille de Cambrai.*)

Nîmes, 27 octobre.

Le dimanche, 4 de ce mois, une fille, originaire d'Alais, et exerçant à Nîmes la profession de couturière, remit à une de ses amies la clé de sa chambre, et une lettre cachetée sans adresse, en lui disant qu'elle étoit obligée de faire une absence, et lui recommandant de garder sa clé jusqu'à son retour, et d'aller retirer à la messagerie un paquet de hardes qui devoit lui arriver. Quelques jours s'étant écoulés, et cette fille ne revenant pas, l'amie fit ouvrir la lettre, et voici à peu près ce qu'elle contient : « Je suis dégoûtée de cette vie » mondaine; elle n'est qu'une vapeur. J'ai été trompée par » mon amant; j'ai fait des péchés; je vais les expier dans » un désert; je donne à mon amie mes hardes et mes effets. » La lettre est signé. On a trouvé dans sa chambre un autre écrit sans signature, qui contient ses adieux à sa mère et à ses frères et sœurs. Cette fille n'a plus reparu.

Le conseil-général du département a voté la demande d'une imposition extraordinaire pendant six ans, formant un total environ 400,000 fr., pour la restauration du port d'Aigues-Mortes, et la construction d'un bassin sous les murs de cette ville, propre à recevoir les vaisseaux marchands; il a aussi délibéré la demande du déblaiement et de la restauration des arènes, au moyen d'une somme de 318,000 fr., dont un tiers seroit fourni par le gouvernement, un tiers par le département, et un tiers par la ville de Nîmes.

Brest, 30 octobre.

Le corsaire *la Magicienne* est entré avant-hier à Labreuvrach. Il s'étoit amparé d'un bâtiment danois de 450 tonneaux chargé de café Bourbon et de bois d'acajou, capturé auparavant par les Anglais; mais, surpris par des forces bien supérieures, il n'a pu empêcher les Anglais d'enlever une seconde fois ce bâtiment.

PARIS, 3 *novembre.*

— M. Picard, nouvellement élu membre de l'Académie française, est nommé directeur de l'Opéra, à la place de M. Bonnet. M. Picard quitte la direction du théâtre de l'Impératrice.

— On assure que le 1er décembre prochain on pourra jouer dans la nouvelle salle de spectacle du palais des Tuileries. On y donnera cet hiver plusieurs grands opéras italiens qui seront exécutés par Crescentini, madame Paër et autres virtuoses célèbres.

— On a représenté hier au soir, sur le théâtre de la Cour, à Fontainebleau, *Iphigénie en Tauride*, tragédie de Guymond de Latouche, et non de Lagrange-Chancel, comme le dit aujourd'hui *le Publiciste*. Il est curieux que ce journal, qui connoît si bien les noms des Turcs, ignore ceux des auteurs français les plus connus. (1)

— Il paroît que l'armée d'observation de la Gironde sera très-considérable. Il s'y rend encore journellement de l'intérieur de la France des troupes de toute arme. Le 12e régiment d'infanterie légère et des détachemens des 5e et 58e de ligne sont partis ce matin de Paris pour la même destination. On mande de Nancy que de nombreux détachemens de divers autres régimens traversent en ce moment le département de la Meurthe pour se rendre aussi à Bayonne.

— M. le maréchal Brune est arrivé le 30 octobre à Gand, pour y présider le collége électoral du département de l'Escaut.

— Le sous-commissaire de marine à Nice, a prévenu officiellement le commerce de cette ville, par une lettre du 19 octobre, que le dey d'Alger continuoit à ne pas respecter les navires génois, italiens, vénitiens, napolitains, et autres pays d'Italie sous la puissance française, et qu'en conséquence les navigateurs eussent à se mettre en garde contre les corsaires algériens.

— La ville de Versailles avoit été placée par le règlement du 25 avril dernier dans le 20e arrondissement des théâtres, et ne devoit par conséquent avoir d'autres spectacles que ceux que pourroit lui fournir une des deux troupes ambulantes de l'arrondissement. Par une nouvelle décision du ministre de l'intérieur, cette villa est autorisée à se procurer une troupe de comédiens stationnaires.

— La cour de justice criminelle d'Aix-la-Chapelle a enregistré, en séance publique, le 25 octobre, dix-neuf lettres de graces, accordées par S. M. l'EMPEREUR à dix-neuf militaires condamnés au boulet.

— Le troisième et dernier volume de la traduction de l'Enéide, de M. Gaston, sera mis en vente chez le Normant le 15 du courant.

VARIÉTÉS.

Quelques réflexions à l'occasion d'une Lettre datée de Lintz, et insérée dans le Publiciste.

Il faut parler de soi le moins possible; c'est un principe général qui admet bien peu d'exceptions; il en admet cependant quelques-unes. Il est des circonstances où il est bon de se rendre justice auprès du public, qui sans cela ne penseroit pas à vous la rendre. Je ne sais, par exemple, si le public a remarqué dans le *Journal de l'Empire* une certaine dignité, un certain respect de convenances qui l'a toujours empêché d'attaquer un autre journal, et qui lui a bien rarement permis de répondre aux attaques journalières *perfides, calomnieuses, grossières*, que les autres journaux ne cessent de diriger contre lui. Loin de commencer la guerre, nous nous interdisons presque toujours une légitime défense. Nos confrères les journalistes peuvent à leur gré louer, blâmer, applaudir, censurer, raisonner déraisonner, philosopher, moraliser, dogmatiser, nous ne nous en occupons pas, nous ne nous en inquiétons pas; nous faisons comme si nous ne les avions pas lus, et c'est effectivement ce qui nous arrive le plus souvent. Nous croyons toujours avoir quelque chose de mieux à dire que ce qu'ils

---

(1) L'article de Turquie, inséré dans le *Journal de l'Empire* du 2 novembre, auquel le *Publiciste* répond aujourd'hui par une savante dissertation sur la manière d'écrire les noms turcs, avoit été littéralement extrait de la gazette officielle de Vienne. On y lit particulièrement que le prince Alecco Suzzo, avec lequel le *Publiciste* nous apprend qu'il est en correspondance ainsi qu'avec le bonhomme de Lintz, a été décapité le 23 septembre.

---

sionnément amoureux de la raison, de la clarté et des graces, qu'en permettant à l'imagination ce qu'elle a de plus hardi, elle veut que le goût en règle les transports sans les diminuer, en polisse les traits sans les affoiblir; enfin, qu'il ne lui ôte rien de sa liberté, de sa force et de son éclat, même en la soumettant aux règles de l'art les plus austères. Ainsi, elle impose un plus grand travail à l'écrivain; et le poëte le plus riche en imagination devient pour son traducteur un guide redoutable, qu'il faut, tout à la fois, suivre dans ses élans et relever dans ses chutes.

Cette observation pourroit recevoir l'application la plus étendue, si l'on considéroit que, dans tous les ouvrages de poésie anglaise qu'on a fait passer avec succès dans notre langue, il a fallu créer non-seulement les choses de goût et de bienséance, mais même les beautés d'harmonie, partie si essentielle dans un poëme, et qui doit être ici tout entière de la création du traducteur; car, on peut le dire sans mépris, qu'est-ce que l'harmonie des vers anglais pour des oreilles françaises?

Cependant la plupart des habiles écrivains qui ont travaillé sur le Paradis Perdu, n'ont été que médiocrement frappés de ces difficultés; et M. Salgues les a surpassés tous en confiance, puisqu'il a jugé que cet ouvrage pouvoit être *le fruit de quelques mois de loisir.* J'ose l'assurer que sa traduction est la preuve la plus complète de son erreur, quoique je me plaise à y reconnoître aussi des traces d'un certain talent qui auroit pu se distinguer dans ce genre d'écrire, si l'auteur eût été mieux conseillé, ou seulement moins loué par ses amis. Ces traces malheureusement sont rares, et obscurcies par tant de fautes, qu'on pourroit les méconnoître sans injustice. Au contraire, on ne voit que trop aisément tous les défauts que la précipitation du travail a répandus dans son style: les expressions communes et sans grace, les tours vulgaires ou prosaïques, la redondance des épithètes accumulées sans art ou reproduites sans choix, qui fatiguent l'oreille par un retentissement trop continu : de là une monotonie assoupissante dans le mouvement trop égal et le nombre uniforme de la phrase : enfin, une ignorance des lois de l'harmonie, qui est poussée à un tel excès, qu'on pourroit craindre que l'auteur ne fût privé du sens le plus nécessaire en poésie, si l'on n'aimoit mieux attribuer ce défaut à la négligence inséparable d'une composition trop rapide. Quelques pages où brille une élégance et une pureté remarquable, réclament en faveur de cette dernière opinion; et, d'ailleurs, M. Salgues expose, dans sa préface, des principes si sains et si judicieux sur l'art de traduire, qu'il semble que, pour mieux faire, il n'eût à prendre conseil que de lui-même. C'est, en effet, par un heureux emploi de ces principes, qu'il a réussi dans quelques morceaux où le talent est comme averti par la difficulté, et contraint de déployer tous ses efforts. J'en citerai pour exemple un passage qu'il oppose avec autant de goût que de raison aux parodies burlesques par lesquelles Voltaire a essayé de traduire Milton en ridicule.

Voltaire, le plus perfide des traducteurs, soutenoit qu'il n'y avoit point de traduction exacte du Paradis Perdu; et, pour le prouver, voici comme il traduit lui-même un morceau du cinquième livre:

« Eve écrase des grappes de raisin, et en fait du vin doux qu'on » appelle *moût*; et de plusieurs graines et de doux pignons pressés, » elle tempère de douces crêmes..... L'Ange lui dit bonjour:..... » Bonjour, mère des hommes, dont le ventre fécond remplira le » monde de plus d'enfans qu'il n'y a de différens fruits des arbres de » Dieu sur ta table. » La table étoit un gazon, et les siéges de mousse: » tout autour, et sur son ample carré, l'Automne étoit empilé, quoique » l'Automne et le Printems dansassent dans ce lieu par la main. Ils » firent quelque temps conversation, sans craindre que le dîner re» froidît. »

Il n'y a rien de Milton dans cette version d'écolier, si ce n'est son *dîner refroidi*, qui figure aussi mal dans un poëme que sur une table.

Digitized by Google

pourroient nous inspirer ; et plus encore par égard pour le public que par respect pour eux, nous n'en parlons point. Il ne faut pas, quand on fait son apologie, s'embarrasser de formules équivoques et modestes. Je le dirai donc franchement : nous avons trop de ressources et d'esprit (je parle ici de mes collaborateurs) pour avoir besoin de chercher dans des invectives contre les autres journaux, un moyen de remplir le nôtre ; nous avons trop le sentiment des bienséances (ici je parle de moi comme de mes collaborateurs) pour nous abaisser à cet indigne moyen.

Mais, dira-t-on, il est facile, dans la prospérité et le succès, d'avoir ou d'affecter cette hauteur de sentimens. Sans doute ; mais elle est encore plus nécessaire lorsqu'on est moins heureux ; c'est alors qu'il faut être fier ; c'est alors qu'on ne doit parler qu'avec noblesse et dignité de ceux qui suivent la même carrière, et qui la parcourent avec plus de succès. On doit craindre que toute censure qu'on exerceroit à leur égard, ne parût prendre sa source dans l'humeur, la jalousie, l'envie, et toutes les passions viles et basses, dont les ames élevées redoutent si fort jusqu'à l'apparence, jusqu'au soupçon. S'il n'est permis de faire à personne des reproches injustes et calomnieux, à peine seroit-il permis d'en faire de justes et de fondés à des rivaux heureux. On ne devroit du moins user de cette permission qu'avec la plus extrême circonspection. Nous le déclarons hautement, telle seroit notre conduite ; et si c'étoit *le Publiciste* qui *par hasard* eût un grand succès, nous nous en étonnerions sans doute, mais nous serions assez fiers pour n'en jamais dire un mot.

Il est bien extraordinaire que ce soit nous, gens grossiers, et qui n'avons *jamais vu la bonne compagnie*, qui apprenions ces premiers élémens de bonne éducation, de noblesse et de générosité à MM. du *Publiciste*, dépositaires, s'il faut les en croire, du bon ton, des belles manières et de l'exquise politesse. Sans cesse une humeur jalouse perça dans leurs petites observations ; sans cesse ils paroissent moins occupés d'être agréables au public, que de prouver que nous avons tort de lui être agréables ; et lorsque le public n'entend pas leurs petites insinuations, ou les méprise, alors leur humeur éclate en *délations*, c'est-à-dire, en ce qu'il y a de plus honteux parmi les hommes. L'un d'eux, dans une assemblée littéraire fameuse, avouant que notre opinion sur un objet étoit juste et fondée, prétendit néanmoins découvrir et *dénonça*, il y a quelques mois, dans cette opinion, des intentions perfides et cachées. Un autre, voyant que l'auteur de cette dénonciation n'en avoit recueilli d'autre fruit que la honte, a cru décliner cette honte en se faisant écrire une lettre de Lintz, en Autriche, où l'on prétend aussi avoir découvert dans nos opinions des vues coupables et secrètes. (Des *secrets*, des *intentions cachées*, dans des hommes qui écrivent tous les jours, publiquement et à la face de l'Europe!) C'est la lettre de ce prétendu correspondant de Lintz, que je dois faire connoître ; et après avoir dit un mot de la *délation* qu'elle contient, je vais parler des autres griefs qu'elle nous impute.

Un habitant *de la rue des Moineaux, à Paris*(1), s'est donc, par une ingénieuse fiction, transporté à Lintz : là il ne lui en a pas coûté beaucoup pour se faire protestant ; et continuant toujours ses agréables suppositions, il feint de vouloir revenir en France, son ancienne patrie ; mais avant d'entreprendre ce voyage avec sa famille, il veut connoître l'état actuel de cette patrie, et *examiner la chose de plus près*. Afin donc d'examiner la chose de plus près, tout en restant à Lintz, ou comme il s'exprime élégamment lui-même, *pour cela faire*, il s'abonne à deux de nos journaux les plus accrédités. Les plus accrédités ! Il est impossible de ne pas nous reconnoître à ce mot, et de ne pas y voir la source des chagrins du *Publiciste : inde iræ*. Le protestant de Lintz lit donc assidûment ces journaux si malheureusement accrédités, et, au bout de deux ans, il conclut de cette lecture qu'il ne doit pas revenir en France. Qu'y viendroit-il faire en effet ? A la vérité ces journaux lui apprennent qu'il y trouveroit de bons lycées où il pourroit fort bien faire élever ses *deux garçons* ; mais que feroit-il de ses *trois filles* ? Les journaux ne lui ont-ils pas appris qu'il y avoit trois ou quatre pensionnats de demoiselles où l'on accorde trop aux arts d'agrément, où l'on néglige trop une instruction plus solide et plus nécessaire, où l'on affecte trop une certaine pompe et une certaine publicité au moins inutiles, si elles ne sont pas dangereuses, et que la tendance générale des mœurs favorisoit trop cette éducation d'apparat, plus magnifique et plus brillante que bonne et solide ? Et le protestant de Lintz n'a-t-il pas conclu savamment qu'il ne restoit plus une seule maison en France où il pût faire élever ses trois filles d'une manière convenable à des demoiselles bien nées, ou même, s'il le vouloit, en bonnes bourgeoises de Lintz ? N'a-t-il pas vu aussi dans les journaux que *la manie de briller*, cette manie qu'un de nos plus ingénieux auteurs dramatiques avoit déjà très-agréablement et très-moralement représentée sur un de nos théâtres, possédant toutes les classes de la nation, s'étoit introduite jusque dans les boutiques de nos marchands, et que, substituant un luxe ruineux à une économe simplicité, elle étoit une des causes les plus fécondes de la chute du commerce et des banqueroutes ? Or, notre homme, qui est commerçant, pouvoit-il se hasarder à venir élever sa boutique modeste à côté de boutiques pompeusement décorées de marchands fastueux et peu sûrs dans leurs engagemens ? Enfin, le correspondant du *Publiciste* s'est aperçu aussi que la littérature enfantoit peu de chefs-d'œuvre ; que les arts (dont chaque jour cependant nous louons les productions) étoient dans une grande décadence ; et comme il est *amateur passionné des arts*, il a cru qu'en cette qualité il n'avoit rien de mieux à faire qu'à demeurer à Lintz.

Nous ne remarquerons pas que le protestant de Lintz (où il n'y a pas de protestans) se montre peu sage lorsqu'il se dit *passionné pour les arts*, parce qu'il est toujours bon de ne pas se *passionner*, et qu'il est fort ridicule qu'un père de famille et un marchand *se passionne pour les arts* ; nous ne ferons pas observer qu'il prend sa détermination dans une lettre datée de Lintz au mois de sept., d'après des articles de journaux qui n'ont été imprimés à Paris que dans le mois d'octobre, mais nous dirons qu'il raisonne bien mal. Il est certain que tous les abus qu'il nous reproche de lui avoir révélés existent en France ; il est de notoriété publique qu'il y a des pensionnats où l'éducation est mauvaise, un grand nombre d'hommes peu religieux, un grand nombre d'auteurs sans esprit, sans talent, etc. etc. Il est certain que plusieurs marchands affectent trop de luxe ; et c'est une chose qu'avoient remarqué avant nous dans leur rapport sur la *banqueroute*, MM. les conseillers d'État Ségur et Treilhard, qui sans doute s'associoient aux journalistes *accrédités* pour avilir la nation aux yeux des étrangers. C'est là une petite circonstance à laquelle l'habitant de la rue des Moineaux n'avoit pas pensé avant de se faire

(1) Il est bon d'apprendre au public que le *Publiciste* s'imprime rue des Moineaux.

Tout le reste est gâté ridiculement, et parodié sans esprit. Le mot anglais *hail* n'a jamais signifié *bonjour* ; *must inoffensive* ne présente point l'idée chimique du *moût* : c'est un synonyme poétique à la manière des Latins. Les termes que Milton emploie dans la description du repas ont sans doute de la grace dans sa langue ; et c'est un des premiers principes de l'art d'écrire, qu'il faut relever la petitesse du sujet par le choix de l'expression. M. Salgues a porté ce choix jusqu'à l'élégance dans la traduction de ce morceau, qui mérite d'être cité pour justifier nos éloges :

« Sa main savante arrange en pyramides les fruits qu'elle vient de » cueillir. Sous ses doigts délicats, la grappe coule en ruisseaux de » pourpre, et le lait des amandes s'épaissit en crêmes délicieuses. » — Raphaël lui offre le salut ; c'est celui qui, dans la suite des temps, » fut présenté sur la terre à la seconde Ève.

« Salut, mère de la race humaine ; ton sein fécond couvrira la terre » d'une postérité plus nombreuse que les fruits des arbres qui t'ont » fourni ces présens. »

« La table étoit formée d'un monceau de gazon qu'entouroient des » siéges de mousse. Sur son ample surface s'élevoient en pyramides tous » les dons de l'Automne ; car l'Automne et le Printemps s'unissent et se » tiennent par la main dans ce lieu de délices. Après quelques doux » entretiens, dont leur repas frugal n'avoit point à craindre les délais, » Adam dit à son hôte..., etc. »

Voltaire paroissoit ravi de l'exactitude avec laquelle il a traduit un autre passage de ce repas, qui a désolé plus d'un traducteur, et qui, en effet, seroit mieux placé dans le poëme d'*Hudibras* que dans *le Paradis Perdu*. Ce n'est qu'une phrase ; mais elle suffit pour convaincre de la nécessité de la critique, et elle doit faire déplorer que Milton ait manqué d'un secours si utile aux plus grands esprits. Voltaire, qui ne se laissoit pas étonner par les difficultés, a traduit ainsi ce passage, avec un succès dont il étoit secrètement charmé :

« Ils se mirent à table, et tombèrent sur les viandes ; et l'Ange n'en » fit pas seulement semblant. Il ne mangea pas en mystère, selon la » glose commune des théologiens, mais avec la vive dépêche d'une » faim très-réelle, avec une chaleur concoctive et transsubstantive. » Le superflu du dîner transpire aisément dans les pores des » esprits, etc. »

Si c'est là de l'exactitude, il faut avouer qu'elle est meurtrière, et que la fidélité d'un pareil traducteur ressemble à la trahison la plus consommée. Si la Beaumelle se fût avisé de vouloir mettre la Henriade en prose, ce qui n'auroit pas été fort difficile, et qu'il eût tourné le premier vers de cette manière, *je m'en vais chanter cet homme qui futroi en France*, il est certain qu'il auroit rendu fidèlement la pensée, et même tous les mots de l'original. Je voudrois bien savoir si Voltaire auroit été si charmé de son exactitude.

La manière dont M. Salgues traduit ce passage de Milton, si mauvais en lui-même, et si difficile, montre bien que notre langue a le secret de tout embellir lorsqu'on sait la manier avec art :

« Ils commencent leur repas frugal. Raphaël semble goûter, dans » ces mets simples et purs, une jouissance réelle et divine ; et ce plaisir » n'est point une vaine apparence. Une douce transpiration s'exhale de » son sein, et les élémens terrestres se dissipent comme une vapeur » légère. Ainsi le chimiste habile sépare du minerai grossier, le métal » le plus pur. Eve servoit à table, sans autre voile que sa simple inno- » cence, et couronnoit leurs coupes de liqueurs plus exquises que le » nectar. »

Cette traduction pleine de goût, qui concilie si heureusement l'exactitude et l'élégance, dans un passage ingrat, prouve qu'il appartient à un véritable traducteur de réveiller le génie d'Homère, lorsqu'il s'endort, ou du moins de couvrir d'un voile tissu par les graces les fautes qui lui échappent dans le sommeil. Je dois à la vérité de reconnoître que ces morceaux ne sont pas communs dans l'ouvrage de

Digitized by Google

adresser de Lintz ce grief contre nous. Mais s'ensuit-il pour cela que la France soit un pays inhabitable, et qu'il soit impossible de se préserver de ces abus, de ces vices, de ces ridicules? Est-ce la conclusion que doit tirer un homme de bon sens de ces inconvéniens ou de semblables, et même de pires, attachés à tous les siècles, à tous les pays? S'il en étoit ainsi, ce n'est point la lecture des journaux d'aujourd'hui, c'est la lecture des moralistes de tous les temps qui eût détourné de venir en France. Il y a un siècle et demi que le protestant de Lintz, en lisant les Sermons de Bourdaloue, ou les Caractères de La Bruyère, ou les comédies de Molière, ou les Œuvres morales de Nicole, auroit, en raisonnant comme il raisonne aujourd'hui, abandonné le projet de venir en France. Que de vices, de défauts et de ridicules ne lui eût pas offerts la société peinte par ces immortels écrivains! Et, je le demande, que diroit l'habitant de la rue des Moineaux, d'un journaliste qui auroit fait à ces grands hommes le reproche qu'il nous fait aujourd'hui? Ce sera toujours mal raisonner que d'appliquer à toute la société, à toute une classe même de la société, les défauts et les ridicules de quelques individus : et, par exemple, de ce qu'un journaliste se permet de dater faussement une lettre de Lintz, et de joindre ainsi une petite fausseté à une petite délation, il ne s'ensuit pas que tous les journalistes imitent un pareil procédé; et comme il s'agit ici particulièrement de nous, je défie qu'on trouve rien de semblable dans nos feuilles.

Quoi qu'en dise le prétendu correspondant du *Publiciste*, nous ne disons pas qu'il n'y *ait pas un seul homme en France qui soutienne l'honneur des lettres;* nous en avons souvent nommé *plus d'un*, et nous avons loué les ouvrages qui les honorent, ainsi que la littérature française. Nous répondons à une déclamation vague par une déclaration positive, que nous avons renouvelée vingt fois. La voici : Depuis que le *Journal de l'Empire* ou *des Débats* existe, il n'a point réprouvé un ouvrage véritablement bon, et que le public ait approuvé. Nous pourrions citer au contraire plus de vingt ouvrages auxquels, poussés par une indulgence excessive, nous avons donné des éloges que le public n'a pas confirmés. Ainsi nous avons donné au protestant de Lintz, pour revenir en France, vingt motifs de plus que nous ne lui en devions. Mais, ajoute-t-il, comment voulez-vous que j'y revienne, vous êtes les détracteurs *sacrilèges* de Voltaire? Il est vrai que nous ne disons point avec lui que Voltaire est *peut-être le plus grand homme de tous les siècles;* nous croirions dire une sottise : nous avouons néanmoins que c'est un homme d'un esprit prodigieux, d'un génie facile, fécond et varié; mais nous ajoutons qu'il a fait souvent un abus déplorable de ses talens; que même dans ses bons ouvrages, s'abandonnant à sa facilité, il a souvent violé les règles essentielles de l'art, et que, pour l'intérêt de l'art, il faut le remarquer; qu'il a fait la Pucelle, la guerre de Genève, des facéties grossières; qu'il a outragé la religion, la morale, l'honnêteté, objets sacrés que nous comptons pour quelque chose. S'il faut applaudir à tous ses ouvrages pour rappeler en France le correspondant du *Publiciste*, il peut rester à Lintz; la France ne fera pas une grande perte. Là, il admirera tant qu'il voudra Wieland, dont il assure qu'on n'oseroit pas faire la critique sur les bords du Danube. Nous sommes un peu moins fanatiques sur les bords de la Seine, et nous nous sommes permis quelquefois de nous égayer aux dépens des productions philosophico-politico-romanesques de cet écrivain.

Enfin, pour dernier reproche, le protestant nous accuse de parler comme Kotzbue : nous ne nous en serions pas doutés; et je crois que Kotzbue ne seroit pas de son avis. Nous avons prouvé, lorsque nous avons parlé ou de ses drames, ou de ses *Souvenirs de Paris*, que nous n'avions pas beaucoup d'idées communes. Je ne sais, mais je crois que si l'on pouvoit prendre là-dessus le sentiment de Kotzbue, on verroit qu'il préfère *le Publiciste* au *Journal de l'Empire :* il y a dans le premier quelque chose de plus allemand, de plus étranger; et, sous tous les rapports, le *Journal de l'Empire* est plus *français* que *le Publiciste*. A.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bordeaux du 22 octobre.

15 — 61 — 86 — 9 — 60.

COURS DE LA BOURSE DU 3 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	56	0-0	56	1-2
Hambourg. .	185	1-4	184	1-4
Londres. . .	00	000	00	0-0 c
Madrid eff. .	15	45	15	30
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	45	15	50
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	000	00	480	0-0
Gênes effec.	470 c		468 c	
Livourne. . .	505c		505 c	
Naples. . . .	000	00	000	00
Milan.	81	0sp.6f	81	1sp.0f
Basle.	1	0-op	1	1 2p.
Francfort. . .	0	0-op	00	00
Vienne. . . .	000	0-op	000	00
Lyon.	5-8 p	0-oj.	1	5 8p.
Marseille. . .	5-8 p	0-oj.	1	5 8p.
Bordeaux . .	pair	0-oj.	1	1 8p.
Montpellier.	1-2 p	0-oj.	00	0-op.
Genève. . . .	0-op	0-oj.	16t	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c
Or parsphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000	000
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	215	37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre.	5	29
Quadruple	81	10
Ducat.	11	15
Souverain.	00	0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 83f 10c 40c 50c 40c 25c 50c 30c 25c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 82f 50c 75c 50c 60c
Banq. de Fr. avec doublement 0000f 00c 0000f 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f	00c	à 0f	000
— S. Domingue.	0	00	à 0	000
Sucre d'Orléans.	0	00	à 0	000
— brut	0	00	à 0	000
Coton du Levant	0	00	à 0	000
Sav. de Marseille	0	00	à 0	000
Huile d'olive. . .	0	0	à 0	000
Potasse d'Amér.	00f	000.	à 00f	000
Eau-de-vie, 3/6.	00f	000	00c à	000

ANNONCE.

Répertoire de Librairie, contenant 1°. toutes les lois rendues sur la Librairie et l'Imprimerie depuis le règlement de 1723 inclusivement jusqu'à ce jour; 2°. Un extrait des plus beaux ouvrages de divers catalogues formant ensemble 900 pages avec les prix d'adjudication en vente publique, suivi d'une table alphabétique; précédé d'un Coup-d'Œil sur la Librairie française, et de Réflexions critiques sur les Stéréotypages, les Cabinets littéraires, les Salles de ventes publiques et la Révision; avec divers morceaux sur les contrefaçons, etc., recueillis et publiés par Ravier, libraire. Ouvrage indispensable aux jurisconsultes, aux libraires, et utiles à tous les amateurs de livres précieux. Un vol. *in*-8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Crapart, Caille et Ravier, lib., rue Pavée Saint-André-des-Arts, n°. 17.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

M. Salgues. Après avoir pris plaisir à montrer les côtés les plus avantageux de son style, il est de mon devoir d'en marquer aussi les défauts. J'aurai occasion de comparer son travail à celui de ses prédécesseurs; en applaudissant aux difficultés vaincues, j'indiquerai celles qui restent à vaincre; et je signalerai du moins les écueils, à la lueur de cet heureux fanal du goût, qui jette encore quelques clartés sur cette mer féconde en naufrages. Z.

ARTS ET MÉTIERS.

Les propriétaires de la manufacture de vernis-sur-métaux ont porté tous leurs soins à surpasser en beauté les ouvrages des fabriques anglaises de ce genre; et les vases précieux qui décorent le palais des Tuileries, prouvent qu'ils ont obtenu un succès complet. C'étoit beaucoup pour le progrès des arts, mais c'étoit peu pour l'avantage du commerce. Malgré la guerre qui a paralysé pendant quelque temps l'industrie nationale, les propriétaires sont parvenus, après bien des soins et des sacrifices, à perfectionner, simplifier leur fabrication; ils ont fait de nouvelles découvertes, et le résultat de leurs travaux a été de pouvoir offrir au commerce la plus grande partie des objets de leur fabrique à meilleur marché que ne le font les fabriques anglaises. Ils ont présenté au ministre de l'intérieur les échantillons des divers objet de leur manufacture; et S. Ex., après les avoir soumis à son comité consultatif des arts, vient d'adresser aux propriétaires la lettre suivante :

« Je me suis empressé de soumettre à l'examen de mon bureau consultatif des arts et manufactures, les échantillons d'ouvrages de votre fabrique, qui accompagnent votre Mémoire du 20 du mois dernier : il est résulté de leur examen, que ce bureau apprécie vos succès sur les difficultés que vous avez eues à vaincre; et que sur vos ouvrages en carton préparé d'après vos procédés, et que vous appelez *laque française*, la comparaison de vos prix avec ceux d'Angleterre est entièrement à votre avantage; et il estime que vos prix sont de 20 à 25 pour 100 meilleur marché que ceux des fabriques anglaises. La fixité de vos couleurs et la solidité de vos vernis ont été constatées de manière à ne laisser aucun doute, puisque l'un et l'autre ont résisté à l'épreuve de l'eau bouillante, à laquelle on les a soumis.

» Le bureau consultatif accorde à votre fabrication en laque, la préférence sur celle en métaux, attendu que les ouvrages en laque sont plus légers, plus durables, et qu'ils éprouveroient sans inconvénient une chute d'une hauteur suffisante pour déformer ceux de tôle.

» Il résulte, Messieurs, de ces observations, que votre manufacture a fait de grands progrès, que votre persévérance a surmonté les difficultés inséparables des circonstances où vous vous êtes trouvés; à ces titres vous avez mérité la bienveillance du gouvernement, et je me plais à vous en donner l'assurance. »

Signé, CRETET.

CHARADE.

L'apothicaire achète et revend mon premier;
L'acteur débite mon dernier;
Le cuisinier se sert de mon entier.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *If*, dans lequel on trouve *Fi*.

Les Mille et un Guignons, ou l'Homme qui a renoncé à tout, roman philosophi-tragi-comique. Quatre vol. in-12. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Barba, libraire, palais du Tribunat, derrière le Théâtre Français, n°. 51.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Geoffroy, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

TURQUIE.

Constantinople, 1er octobre.

C'est le 23 septembre que le prince Suzzo, premier drogman de la Porte, a été décapité, en conséquence d'un *hatti-schérif* du grand-seigneur. Quelques instans auparavant il exerçoit encore ses fonctions, sans se douter du coup qui le menaçoit. On attribue la cause de cette exécution aussi subite qu'inattendue, à une correspondance coupable que le prince Suzzo entretenoit avec les amiraux anglais, par l'intermédiaire du commandant des Dardanelles.

Le prince Callimachi, frère du hospodar actuel de Moldavie, qui, il y a quelques années, étoit drogman du capitan-pacha, a reçu la place importante de premier drogman de la Porte.

On vient enfin de notifier officiellement aux ministres étrangers qui se trouvent ici, l'avénement de Mustapha IV au trône.

M. le baron de Bielefeld, chargé d'affaires de Prusse, a annoncé au ministère ottoman qu'il avoit reçu ordre de quitter Constantinople. Le refus fait par la Porte d'admettre M. le baron de Senft-Pilsach, comme ministre de Prusse, a donné lieu au rappel de M. de Bielefeld. Dans la note que ce dernier a remise au reiss-effendi, il énonce les motifs qui ont engagé sa cour à rappeler toute la légation, et demande les passeports nécessaires. Dans le cas où ils lui seroient refusés, il n'en est pas moins résolu à partir demain.

L'amiral Siniavin, en quittant Tenedos pour se rendre à Corfou, a emmené tous les prisonniers turcs qu'il avoit faits. La Porte, mécontente, a suspendu aussitôt le départ des prisonniers russes qui devoient être conduits à Sébastopol.

On ne sait rien de positif sur la force et les projets de la flotte anglaise, qui, après avoir quitté pendant quelques jours les parages de Tenedos, y est revenue. Il sembleroit que la Porte est hors d'inquiétude à ce sujet, puisque les officiers qui devoient être employés à la défense des Dardanelles, au cas d'une attaque, sont retournés en Dalmatie.

Le grand-seigneur continue de faire des dispositions qui annoncent une grande fermeté de caractère, ainsi que la résolution de se mettre hors de toute dépendance et d'user pleinement de son autorité. Il vient de se décider à rétablir une partie des troupes connues sous la dénomination de *nizami gedid*; en conséquence, S. H., sans craindre d'indisposer les janissaires, a ordonné publiquement à Soliman-Aga (ci-devant au service d'Autriche), qui commande la division casernée à Levant-Tschifflik, d'organiser un corps sur le même pied que ceux qui existoient sous l'ancien sultan, avec la différence toutefois qu'au lieu du costume européen, cette troupe conservera le costume national.

Il s'est aussi passé, la semaine dernière, un événement qui prouve le courage et la résolution du grand-seigneur. Une division de janissaires, venant des châteaux de Fanaraki, rencontra S. H. dans une des rues situées devant Tophana; ils s'attroupèrent autour de sa personne d'une manière si indécente, que le monarque fut obligé d'ordonner qu'on les éloignât. Les janissaires attaquèrent alors la suite du sultan; mais les gardes qui étoient dans les environs, étant accourues, fondirent sur eux et les dispersèrent, après en avoir tué ou blessé plusieurs. Un pareil acte d'audace, de la part de cette milice, a été puni si sévèrement, que l'on a lieu d'espérer qu'il ne sera pas renouvelé. Plus de cinquante janissaires ont été aussitôt arrêtés et étranglés, sans que leurs camarades aient osé s'opposer à cette mesure.

AUTRICHE.

Vienne, 22 octobre.

S. M. l'Empereur est attendu ici le 26 de ce mois. Peu de jours après son arrivée, S. M. se rendra à Bude.

Il vient d'être publié un ordre portant, qu'afin d'empêcher que des individus suspects, ou d'autres qui sont en fuite pour des crimes commis, ne puissent sortir du pays ou y rentrer, et se servir de la poste pour échapper et se mettre en sûreté, personne, à l'avenir, n'obtiendra de chevaux à la poste, sans exhiber un permis émané de la chancellerie intime, aulique et d'Etat.

Dans sa nouvelle description de la ville de Vienne, M. Pezzel en porte la population, pour l'année 1807, à 260 mille ames. Vienne, avec ses faubourgs, a 6853 maisons numérotées, qui rapportent annuellement environ 5 millions de florins en loyers.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 27 octobre.

D'après un ordre du prince Royal de Danemarck, toutes les lettres qui arrivent de la Sélande par les paquebots ou par d'autres voies, sont envoyées à Kiel, où une commission spéciale est chargée de les visiter, et de les faire parvenir à leur destination, si elles ne contiennent rien de contraire aux dernières ordonnances. Quelques malles suédoises sont aussi arrivées à Kiel; mais les lettres n'étoient pas encore distribuées il y a quelques jours.

Le 23, après l'arrivée d'un courrier de Paris, les autorités françaises ont pris inopinément de nouvelles mesures de rigueur contre le commerce britannique. Tous les bateaux

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 5 Novembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Métromanie, l'Amant bourru.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Calife de Bagdad, Richard.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Souvenirs, le Volage, les Deux Mères.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La prem. du *Fond du Sac*, ou *la Préface de Lina*, parodie vaud. en un acte; *Maître Adam*, *les Quatre Henri.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

C'est ma Femme, le Tocsin, Une Heure de Folie, les Innocens.

AMBIGU-COMIQUE.

Héléńor de Portugal, Gigando.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj., Exercices et Sauts périlleux, par M. Ravel et sa troupe.

Tivoli d'Hiver, ou *Veillée de la Cité.*

Auj. Fête, Ascension de M. Forioso, Expériences de M. Garnerin; Danses, Concert, Feux de Gaz inflammable.

Hameau de Chantilly, ci-devant Cirque des Muses, rue Saint-Honoré, n°. 91, vis-à-vis celle du Four.

Auj., Fête et Bal paré. Prix du billet d'entrée : 1 fr. 80 c.

WAUXHALL D'HIVER.

Ci-devant Salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.

Aujourd'hui, Bal.

VARIÉTÉS.

Œuvres du sieur de Saint-Amand.

Ce n'est point une nouvelle édition des Œuvres de Saint-Amand que nous annonçons ici. La plupart de ces poètes et de ces beaux esprits, qui précédèrent le grand siècle de Louis XIV, et qui eurent tant de réputation dans leur temps, sont aujourd'hui ensevelis dans l'oubli le plus profond, et destinés à vieillir sur les derniers rangs des bibliothèques, jusqu'à ce qu'ils soient tout-à-fait consumés par la poussière et par les vers. On a publié, il est vrai, dans ces derniers temps, quelques lambeaux de Balzac et de Voiture; mais c'étoit moins pour rendre hommage à ces vieux écrivains, que pour compléter je ne sais quelle informe compilation sur le genre épistolaire : il me semble cependant qu'il vaudroit encore mieux réimprimer quelques-uns de ces anciens auteurs, que de nous accabler journellement d'une multitude de romans destinés à mourir *incognito* dans la boutique du libraire. Ces livres auroient du moins cet avantage, qu'ils retraceroient aux lecteurs les premiers pas qui ont été faits dans la carrière, et les mettroient à même de juger de quel point sont partis ces grands écrivains, qui seront éternellement l'honneur et la gloire de notre littérature.

Saint-Amand, dont je vais parler, n'est plus connu aujourd'hui que par les vers de Boileau : il eut cependant assez de réputation dans son temps; et il falloit bien qu'il ne fût point dépourvu de talent, puisque, sans avoir jamais fait d'études, il parvint à se faire remarquer dans un siècle où tous les gens de lettres étoient des érudits, et où un écrivain étoit d'autant plus estimé, que son style étoit plus chargé de ce *faste pédantesque* dont parle Boileau. Saint-Amand ne savoit ni grec ni latin; c'est lui-même qui nous l'apprend dans l'avertissement qui se trouve à la tête de ses Œuvres : « Dieu merci, dit-il, mon grec et mon » latin ne me feront jamais passer pour pédant; que si vous en voyez » deux ou trois mots en quelques endroits de ce livre, je vous prie

Digitized by Google

venant de Tonningen ont été arrêtés, et les denrées coloniales dont ils étoient chargés ont été saisies. On ne laisse plus entrer à Hambourg que les vins de France, et autres marchandises que l'Angleterre tire du continent, loin de les y importer. La sortie de l'Elbe est entièrement interdite non-seulement aux bâtimens marchands, mais même aux bateaux pêcheurs, qui en effet alloient quelquefois jusque sur les côtes d'Angleterre. Toutes ces opérations se sont faites avec un tel secret, que les habitans de Hambourg n'en ont eu connoissance que le lendemain 24. L'embargo sur les bâtimens portugais et leurs cargaisons, a été aussi exécuté avec un tel secret, que les propriétaires de ces navires furent entièrement pris au dépourvu.

Francfort, 30 octobre.

Les dragons de la garde impériale et la cavalerie légère polonaise se sont remis en marche ce matin pour la France. On attend pour midi les grenadiers à cheval.

Il est encore arrivé dernièrement à Hesse-Cassel un transport considérable d'artillerie prussienne, que l'on conduit à Mayence.

Il est aussi arrivé de Paris à Cassel plusieurs officiers de la cour de S. M. le roi de Westphalie.

Environ 120,000 hommes des troupes françaises qui sont en Allemagne, doivent passer incessamment le Rhin et se diriger vers Bruxelles.

Le grand-duc de Wurtzbourg, qui est toujours à Paris, conduit en grande partie les négociations qui ont lieu entre les cours de France et de Vienne pour le réglement de différens objets. Le point en litige relativement à la forteresse de Braunau et aux dépenses qu'a occasionnées la non-évacuation de Cattaro, ne tardera pas à être réglé à la satisfaction des deux parties. On assure aussi de nouveau que les ports autrichiens de la mer Adriatique vont être fermés aux Anglais, d'après ce qui a été convenu entre les deux cours.

Le roi de Saxe a non-seulement pris possession du duché de Varsovie, mais aussi du cercle de Kotbus, situé dans la Lusace, et qui faisoit partie de la monarchie prussienne.

Les députés des villes anséatiques sont toujours à Paris. Les sommes qu'ils doivent payer pour les marchandises anglaises, sont définitivement arrêtées. Hambourg doit acquitter sa quote-part dans six mois, et Lubeck dans douze. Elles ont reçu l'assurance que les marchandises qu'elles auront ainsi rachetées, pourront être vendues sans difficulté, moyennant toutes les précautions nécessaires pour empêcher l'introduction d'autres marchandises anglaises.

Les troupes autrichiennes qui sont en Bohême quitteront ce royaume avant l'hiver, pour se rendre sur les côtes de la mer Adriatique.

Des voyageurs qui viennent de l'intérieur de la Russie, disent que la plus grande partie des troupes qui étoient en campagne, sont toujours rassemblées, et n'ont pas encore reçu ordre de retourner dans leurs quartiers respectifs. Les deux tiers des milices provinciales formées l'hiver dernier, ont été congédiés; le reste est encore sous les armes.

Le 13 de ce mois la ville de Judenbourg, dans la Haute-Styrie, a été entièrement réduite en cendres par un incendie.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 4 novembre.

— Par décret daté de Fontainebleau le 19 octobre dernier, S. M. I. et R. a nommé grand-dignitaire de l'ordre de la Couronne de Fer, le prince François Aldobrandini, né Borghèse.

— Sept cents prisonniers de guerre prussiens sont arrivés à Metz samedi dernier. On croit qu'ils ont dû s'y arrêter quelques jours.

— La garde impériale arrivera le 24 dans la capitale. On annonce que le 25, la Ville de Paris donnera une fête brillante à ces braves guerriers, pour célébrer leur retour.

— S. Ex. M. de Caulincourt, général de division, et grand-écuyer de S. M., est, dit-on, nommé ambassadeur en Russie.

— Le prince Ernest de Hesse-Philipstadt est passé à Strasbourg, le 24 octobre, venant de Paris.

— Par une circulaire du 29 octobre 1807, le ministre de la marine a prévenu les divers préfets maritimes, que le gouvernement danois avoit donné des ordres pour l'extinction des fanaux de Lindesnées et Markoe en Norwège.

— La fête de saint Charles Borromée sera célébrée dimanche prochain dans l'église de Saint-Thomas d'Aquin. Le panégyrique du saint sera prononcé, à 5 heures, par M. l'abbé Duthoset.

— Les primes accordées pour la destruction des loups, viennent d'être fixées à un taux uniforme pour tous les départemens, savoir : à 18 fr. pour la destruction d'une louve pleine, 15 fr. pour celle d'une louve non pleine, 12 fr. pour celle d'un loup, et 3 fr. pour celle d'un louveteau. Ces primes continueront d'être acquittées sur les fonds assignés chaque année pour les dépenses variables de chaque département; et les formalités à remplir par ceux qui y auront droit, sont les mêmes que celles voulues par les anciens réglemens.

— On parle avec éloge du Tivoli d'hiver établi au théâtre de la Cité. Les divers jeux et exercices qui y sont réunis, attirent beaucoup de monde, et tout annonce que le Tivoli d'hiver aura le même succès que le Tivoli d'été.

AU RÉDACTEUR.

Lyon, 30 octobre 1807.

Monsieur,

Dans les premiers jours du mois de mars 1806, je fis représenter au grand théâtre de notre ville un opéra sous le nom de *Rome triomphante*, ou *le Retour de Trajan*. Le Bulletin de Lyon, du 5 mars de la même année, en parla dans les termes suivans :

« Le sujet de cette pièce, jouée ces jours derniers, est » puisé dans l'histoire romaine, comme on en juge par le » titre. C'est une situation allégorique. *L'impératrice Plotine*, le sénat et le peuple de Rome attendent avec impatience le retour de Trajan. L'Empereur, après avoir soumis les Daces, et rendu libre la Germanie, revient dans ses Etats, au milieu des acclamations publiques, entouré de trophées. Il reçoit les embrassemens de son épouse, les félicitations du sénat, les hommages de ses sujets. Voilà tout l'opéra nouveau, etc. etc. etc. »

Vous voyez, Monsieur, qu'à l'exception de la conspiration des prisonniers daces, le plan de ma pièce est entièrement semblable à celui de l'opéra nouveau. Les localités ne permirent pas de donner mon ouvrage avec l'appareil imposant qu'on a mis dans la représentation de celui de M. Esménard; mais les Lyonnais l'accueillirent avec ces sentimens affectueux qu'ils ont toujours eus pour la personne de notre auguste Empereur. Il leur fut facile de rapprocher et de comparer les

---

» bien assurer que ce n'est pas celui de l'Université : mais une personne n'en est pas moins estimable pour cela; et Homère, sans entendre d'autre langue que celle de sa nourrice, n'a pas laissé d'emporter le prix sur tous les poètes qui sont venus après lui. » Homère et Saint-Amand! Voilà un rapprochement bien ridicule; mais notre poète ne manquoit pas de bonne opinion de lui-même. Dans un autre endroit, il se compare à Ovide et à Horace; et toutes les fois qu'il parle de ses vers, il ne se sert que de termes pompeux et magnifiques. La préface qui précède son Recueil est l'éloge le plus emphatique et le plus outré de ses vers: il est vrai qu'elle n'est pas de lui, qu'elle est de *son fidèle ami Faret*; mais un auteur qui s'aviseroit aujourd'hui de publier ses Œuvres avec une telle préface, seroit, et avec raison, peu ménagé par les critiques. Cette préface me fournit l'occasion de relever le jugement sec et dur que l'on porte dans le Dictionnaire Historique, sur ce Nicolas Faret. On le qualifie d'auteur de prose plate et de plats vers. Ce jugement, ainsi que beaucoup d'autres qui se trouvent dans le même Dictionnaire, est tout-à-fait injuste. Cette préface seule suffiroit pour prouver que la prose de Faret est bien loin d'être plate; je ne craindrai même pas de dire qu'elle n'est ni moins nombreuse ni moins harmonieuse que celle de Balzac. Pélisson, dans son Histoire de l'Académie, dit qu'il avoit l'esprit bien fait, beaucoup de pureté et de netteté dans le style, beaucoup de génie pour la langue et pour l'éloquence. Il fut l'un des premiers membres de l'Académie Française; ce fut lui qu'on chargea de dresser le projet de cette compagnie. Il fut aussi intime de Saint-Amand, qui le nomme dans presque toutes ses pièces où il est question de débauche, parce que, disoit-il, il n'y avoit pas de nom qui rimât mieux avec *cabaret*.

Mais si Saint-Amand ne savoit ni grec ni latin, il possédoit l'italien, l'anglais et l'espagnol; il avoit une connoissance approfondie de la Mythologie, à laquelle on faisoit de fréquentes allusions dans ce temps-là; il avoit voyagé dans toutes les parties du monde, et tout cela avoit en quelque sorte suppléé à ce défaut de premières études. On ne peut nier d'ailleurs qu'il ne fût né poète : il a de la verve, de la chaleur, de l'impétuosité, de l'abondance; mais le mauvais goût de son siècle, et plus encore son amour pour la débauche et pour le vin, obscurcirent toutes ces qualités. Presque toutes ses pièces de vers sont des orgies; et sa réputation de Buveur étoit si bien établie que, même de son vivant, Saint-Evremont lui faisoit dire dans sa comédie *des Académiciens*, ainsi qu'à son ami Faret :

Pour tout emploi chez vous, seigneurs académiques,
Nous serons vos buveurs et poètes bacchiques.

Lorsqu'il fut reçu à l'Académie, au lieu de la harangue qu'il devoit prononcer en cette occasion, il s'offrit pour faire la partie comique du Dictionnaire, et pour recueillir tous les termes burlesques. On voit par ses œuvres qu'il étoit bien en fonds pour tenir ses engagemens; car on y rencontre une foule de mots grotesques dont on a tout-à-fait perdu la clef aujourd'hui.

La première pièce qu'il publia fut son Ode sur la Solitude, qui eut un très-grand succès, et qu'il appelle lui-même son *noble coup d'essai*. On la regarde comme son meilleur ouvrage; cependant il n'y a pas une seule strophe qui soit irréprochable. S'il s'en trouve quelques-unes où l'on trouve de l'enthousiasme; si parfois, prenant son essor, il semble s'élever sur les ailes de Pindare, tout-à-coup on le voit tomber, comme fatigué d'un pénible effort, et se complaire dans des images basses et tout-à-fait indignes de la majesté du genre. Ainsi, après ces quatre premiers vers, qui ne manquent pas d'harmonie :

Que j'aime à voir la décadence
De ces vieux châteaux ruinés,
Contre qui les ans mutinés
Ont déployé leur insolence,

Digitized by Google

rapports qu'on trouve dans la vie politique et militaire de ces deux grands hommes; ils firent aussi de justes allusions des vertus de Plotine avec celles de l'Impératrice Joséphine, qui a donné aux habitans de Lyon tant de preuves de sa douce bienveillance. Les auteurs trouvèrent dans les applaudissemens du public une récompense que leur foible talent n'ese péroit d'obtenir.

La musique fut composée par M. Charles Boscha fils, alors âgé de 17 ans, actuellement élève du Conservatoire. Les connoisseurs rendirent justice au mérite de ce jeune musicien, qui sut vaincre les difficultés d'une entreprise qui sembloit au-dessus de ses forces.

Comme auteur des paroles, j'aurois le droit de réclamer la priorité; mais dans ce moment, je suis trop heureux de pouvoir partager l'admiration qu'inspire aux Parisiens et à tous les Français un sujet que M. Esménard a su embellir de toute la magie de ses vers, et que je n'avois pu qu'ébaucher.

Veuillez agréer, Monsieur, les assurances de mon respect.

CARTOUX.

VARIETÉS.

Lettres de Démétrius Comnène à M. Koch (1), auteur de l'ouvrage intitulé: *Des Révolutions de l'Europe*, sur l'éclaircissement d'un point d'histoire relatif à la fin tragique de David Comnène; dernier Empereur de Trébisonde; précédées d'une Notice historique sur la maison impériale des Comnène.

La maison des Comnène est, sans contredit, une des plus illustres de l'univers. Sa domination s'est étendue dans les deux parties les plus civilisées du monde, l'Europe et l'Asie. L'histoire atteste qu'elle a donné six Empereurs à Constantinople, onze à Trébisonde, un à Héraclée de Pont et aux Paphlagoniens, et dix-huit rois aux Lazzès et aux habitans de Colchos. Les membres de cette famille qui n'étoient pas Rois ou Empereurs, possédoient les plus grandes charges de l'Empire d'Orient; et après la prise de Constantinople, ils furent encore reconnus pour chefs par les Grecs fugitifs, et choisis par eux, de préférence aux Phocas, aux Cantacuzènes, aux Lascaris, aux Paléologues, qui avoient aussi survécu aux désastres de leurs familles, de leur patrie, et à la chute d'un Empire sur lequel ils avoient régné tour-à-tour. Dans l'espace de cinq ou six siècles, on compte parmi les Comnène, je ne sais combien de princes décorés des titres d'Auguste, de César, de Sebastocrator, de Protosebaste, de Grand-Drungaire, de Curopalate, de Protospataires, etc. etc.

Aux titres magnifiques qui honorent cette maison, plusieurs des Comnène joignirent des vertus et des talens qui honorent les titres eux-mêmes. Les Croisés nous ont peint sous des traits assez odieux quelques princes de cette famille qui régnoient à Constantinople, à cette époque si mémorable de l'histoire moderne, où l'Occident sembloit se précipiter sur l'Orient, et où ses phalanges guerrières n'étoient pas moins redoutables aux alliés et aux Chrétiens, qu'aux ennemis et aux Infidèles. Il n'est pas étonnant qu'un prince sage et prudent, tel qu'Alexis Comnène, ait pris des précautions contre ces hôtes dangereux, en qui le sentiment de leur force pouvoit quelquefois éteindre celui de l'exacte justice, et contre des armées nombreuses et aguerries, plus recommandables par leur bravoure que par leur discipline. Les historiens latins prétendent que ces précautions ont été poussées jusqu'à la dissimulation, et même la perfidie. Les historiens grecs disculpent leur Empereur, et accusent les Croisés. Il est peut-être difficile de juger aujourd'hui ce procès; mais les habitans de Constantinople, mais les nombreux sujets de l'Empire d'Orient, meilleurs juges en cela que des étrangers, et des étrangers pour la plupart fort ignorans, donnèrent à Alexis le titre de Grand, et ils nous le représentent comme un prince également habile dans la paix et dans la guerre, protecteur des lettres, ami de ses peuples, et remarquable par son humanité, sa bonté, sa clémence: tel est le monarque que Maimbourg l'historien, ou plutôt le romancier des Croisades, nous peint comme un autre Néron, un nouveau Caligula. Un autre Alexis de la même famille, et Empereur de Trébisonde, fut aussi surnommé le Grand. Plusieurs Comnène se distinguèrent encore dans les arts de la guerre et de la paix; et un auteur latin, Orsini, archevêque d'Antevari, en Albanie, parlant des Comnène en général, loue leur courage dans les camps, leur sagesse dans le gouvernement, leurs vertus sociales dans la vie privée, et les sentimens religieux qui les distinguent: *Omnes qui ex hâc familiâ prodiêre...... Specie imperio dignâ, moribus gestibusque decenter compositi. In castris leones credas, in domibus agnos, in expeditionibus acres invenias: in templis ubi videas dixeris cœnobitas.*

Enfin, il ne manque point à leur illustration et à l'intérêt qu'ils doivent inspirer *ce je ne sais quoi d'achevé*, comme parle Bossuet, *que les malheurs ajoutent à la vertu.* Une des plus fatales révolutions dont les annales du monde fassent mention, renverse l'Empire d'Orient; un farouche vainqueur s'empare de Constantinople, où à la vérité les Comnène, déjà dépossédés par des révolutions civiles et intestines, avoient cessé de régner. Mahomet les poursuit dans le nouvel Empire qu'ils avoient fondé; il assiége Trébisonde avec une armée et une flotte formidables. En vain les assiégés, et l'Empereur David Comnène à leur tête, se défend avec courage; en vain ils implorent les secours des princes chrétiens, et en particulier de Louis XI, roi de France, à qui Philelphe écrivoit, en 1461: *Oppugnatur Trapesus et terrâ et mari, a viribus et furore sævissimi, dirique Mahumetis, et ita pervicaciter oppugnatur ut non sit longè ab interitu.* Les princes chrétiens, foibles et divisés, ne s'opposent point aux progrès de leur ennemi commun. Trébisonde capitule; le barbare Mahomet viole la capitulation, fait mettre à mort l'Empereur David et deux de ses fils, avant lui et en sa présence. Il ne reste plus aux Comnène fugitifs et échappés à la férocité de leur vainqueur, que le souvenir de leur gloire et de leur grandeur passée, et la pratique toujours difficile et souvent méconnue des vertus qui conviennent à l'infortune. Ce genre de mérite, qui ne frappe point les hommes accoutumés à n'avoir d'estime que pour ce qui a de l'éclat, n'est point étranger aux descendans de cette famille illustre, comme le remarque M. Démétrius Comnène, en terminant ainsi noblement sa lettre à M. Koch: « Si vous desirez de
» plus grands détails sur le caractère distinctif des Comnène,
» et leurs actions, depuis les temps les plus reculés jusqu'aux
» temps les plus récens, vous les trouverez consignés dans
» un grand nombre d'historiens; vous y verrez qu'ils ont
» été grands sur le trône, habiles à la tête des armées, intré-
» pides dans les combats, tranquilles dans la vie privée,
» et constans dans le malheur. »

C'est un triste héritage que celui qui ne consiste que dans des souvenirs glorieux; mais c'est un héritage auquel doivent tenir de nobles descendans, et il est tout simple que M. Démé-

(1) In-8°. Prix: 1 fr. 20 cent., et 1 fr. 50 cent. par la poste.
A Paris, chez Rondonneau, lib., rue S. Honoré, hôtel de Boulogne, et chez le Normant.

Il ajoute tout-à-coup:

Là se nichent en mille trous
Les couleuvres et les hibous.

Il présente aux yeux les images les plus dégoûtantes, telles que des crapauds, des limaçons qui bavent, le squelette d'un pendu, etc. Son ode intitulée *le Contemplateur*, est, à mon avis, bien supérieure à sa *Solitude*: on y trouve toujours quelques traces du mauvais goût qui régnoit alors; mais elles sont rares: il y a même plusieurs strophes où il n'y a que fort peu de chose à reprendre. Je citerai d'abord celle-ci:

Tantôt, comme un léger bateau,
Dans la bonace non suspecte,
Je crois voguer sur cette eau
Le nid que l'orage respecte:
Pour lui le flot amer est doux,
L'Aquilon retient son courroux,
Saturne a l'influence heureuse,
Et Phébus, plein de passion,
Aide en sa chaleur vigoureuse
A faire éclore l'Alcion.

En voici une autre d'un ton plus élevé. L'auteur, après avoir peint l'effroi qu'il éprouve au milieu des ténèbres, ajoute:

Tantôt, délivré du tourment
De ces illusions nocturnes,
Je considère au firmament
L'aspect des flambeaux taciturnes;
Et voyant que dans ces déserts,
Les orgueilleux tyrans des airs
Ont apaisé leur insolence,
J'écoute, à demi transporté
Le bruit des ailes du Silence
Qui vole dans l'obscurité.

L'image est belle et complète; l'expression du *bruit des ailes du Silence* est hardie, peut-être trop hardie; cependant ceux qui se sont trouvés souvent au milieu des ténèbres, pendant la nuit, et qui ont remarqué ce bruissement vague et sourd qui se fait entendre dans le lointain, même lorsque tout est calme, conviendront qu'elle est aussi exacte que belle. D'ailleurs, on ne doit point oublier que le premier poëte de nos jours a poussé encore plus loin la hardiesse dans ce vers fameux:

Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence.

Comme presque toutes les pièces de Saint-Amand roulent sur des sujets de débauche, les titres n'en sont pas très-nobles, il semble même prendre plaisir à choisir les plus singuliers. En voici quelques-uns: *le Fromage, le Melon, la Berne, la Crevaille, les Goinfres, la Pastorale, le Poëte crotté*, etc. Cette dernière pièce est une espèce de satire, dans laquelle il peint je ne sais quel mauvais poëte, à qui il n'épargne ni le mépris, ni les sarcasmes: le portrait qu'il en fait est un peu chargé, mais les couleurs en sont vives. Dans l'adieu qu'il lui fait faire à la ville de Paris, il y a des traits finement touchés, et une peinture vraie de plusieurs mauvais écrivains de ce temps-là; il entre dans beaucoup d'autres détails qui ont encore leur mérite, en ce qu'ils font connoître ce qu'on voyoit et ce qui se passoit alors à Paris.

De tous les ouvrages du poëte, celui qui devoit lui faire le plus de réputation étoit son *Moïse sauvé*. Il éblouit effectivement et prévint d'abord en sa faveur un grand nombre de personnes. Quelques connoisseurs même en dirent du bien; et Chapelain, à qui on ne peut contester la qualité de bon critique, n'a pas craint de donner des éloges à ce poëme. Despréaux paroissoit alors: son goût pur et sévère ne pouvoit s'accommoder de celui qui régnoit à cette époque; il s'arma de toutes pièces et attaqua, jusque dans leur sanctuaire, ces fausses divinités: Saint-Amand ne fut point épargné. Il le traite assez durement dans sa première satire; dans la neuvième il dit, en parlant de ce poëme:

Digitized by Google

trius Comnène s'élève contre un passage d'un ouvrage estimé de M. Koch (les Révolutions de l'Europe), qui tendoit à le lui enlever. M. Koch affirme, tome II, page 95 de son ouvrage, « que David Comnène, dernier Empereur de Trébisonde, » périt dans les fers de Mahomet II, et que toute sa famille fut » exterminée avec lui; » et il cite à l'appui de cette assertion Chalcondyle, qui, selon lui, dit *expressément* que *toute la famille de David périt avec ce prince.* M. Démétrius Comnène, dans une lettre aussi polie que pressante, par le nombre des autorités et la force des raisonnemens, prouve, 1°. Que Chalcondyle est un auteur peu digne de foi; 2°. qu'il n'a point dit *expressément* ce que M. Koch lui fait dire; 3°. que plusieurs passages de cet auteur prouvent *expressément* le contraire; 4°. qu'un grand nombre d'autres historiens disent évidemment ou supposent clairement qu'un, ou même que plusieurs Comnène ont échappé à la cruauté de Mahomet, et au massacre de leur famille.

Parmi différens traits propres à infirmer l'autorité de Chalcondyle, M. Comnène en rapporte un très-singulier, et qui prouve la crédulité et le défaut de critique de cet historien. Mahomet, s'il faut en croire Chalcondyle, avoit fait scier en deux cinq cents Grecs, et avoit laissé leurs corps ainsi exposés sur la place publique. Un bœuf passe près de ce lieu d'horreur, en frémit, et pousse des mugissemens lamentables. Parmi ces cadavres ainsi mutilés, il reconnoît un Vénitien, et aussitôt il réunit les deux parties de son corps. Ce bœuf étoit sans doute vénitien aussi. Quoi qu'il en soit, Mahomet, frappé de la conduite de ce bœuf, ordonne qu'on sépare encore les deux parties du cadavre. Le bœuf revient, et les réunit de nouveau; il fait plus, il témoigne son indignation, et transporte le corps du Vénitien loin des autres suppliciés. Alors Mahomet confondu fait donner au Vénitien les honneurs de la sépulture, et accorde au bœuf un appartement dans son palais.

Mais M. Comnène n'est même pas intéressé à infirmer l'autorité de Chalcondyle, qui ne lui est pas contraire. Ce sont les éditeurs de cet historien qui ont ajouté des notes en marge, et qui lui font dire ce qu'il ne dit pas; et c'est une de ces notes que M. Koch et quelques autres auteurs ont prises pour le texte. Ces notes avoient déjà été combattues dès 1660 par un autre Démétrius Comnène. Quant au texte même de Chalcondyle, il est fort embarrassé dans le récit des derniers malheurs de David Comnène, et plein de circonstances inconciliables : il prétend, il est vrai, que ce malheureux Empereur fut mis à mort avec ses fils, mais il ne dit pas avec *tous* ses fils. Dans un autre endroit, il le fait mettre à mort avec ceux de sa famille qui étoient avec lui, ὅσοι; ce qui suppose qu'il y en avoit d'absens. Enfin il parle, après cette barbare exécution, d'un Comnène qui défendit vaillamment le fort de Lemnos contre les Turcs. Aussi les éditeurs, qui dans leurs notes marginales avoient tué tous les Comnène, embarrassés de celui-là, défigurent son nom pour ne pas contredire leur erreur. C'est sans doute d'après ce dernier passage que le savant Ducange, adoptant l'opinion de ceux qui font survivre au moins un Comnène aux désastres de leur famille, cite Chalcondyle pour garant de cette opinion; ce qui devoit un peu étonner ceux qui le citent pour avoir dit expressément le contraire.

A ces témoignages un peu incertains, un peu embrouillés de Chalcondyle, M. Comnène en ajoute ou en oppose de très-clairs et de très-décisifs : celui de l'historien Deceas qui, parent des Comnène, rapporte la mort de David sans parler de ses fils, qu'il n'auroit sûrement pas passée sous silence; celui de Piranza, qui peignant des plus noires couleurs la cruauté de Mahomet, n'auroit sûrement pas oublié un trait de férocité aussi remarquable; celui du pape Pie II, qui voulant soulever l'indignation des princes chrétiens contre cet ennemi commun de la chrétienté, n'auroit sûrement pas tu une aussi épouvantable atrocité. A ces autorités, à celle de Philelphe, écrivain éclairé et contemporain, et à plusieurs autres que le défaut d'espace m'empêche de rapporter, joignez la conduite des Grecs réfugiés à Mania, qui, dès la chute de l'Empire de Trébisonde, et à une époque où le fait ne pouvoit pas être incertain, reconnurent un Comnène pour chef. Depuis ce temps la filiation de cette maison est établie sur tous les titres qui constatent l'état des familles. Convaincu par tous ces titres et tous ces témoignages, M. Cherin, qu'on ne convainquoit pas aisément, déclara que les Comnène actuels descendoient des Empereurs de Trébisonde. Louis XVI le reconnut; et pour dernier triomphe, M. Koch, qui sembloit d'abord l'avoir nié, en convient après avoir lu la lettre de M. Démétrius Comnène, et il lui permet de publier sa déclaration.

A.

COURS DE LA BOURSE DU 4 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. Banco	54f	0 0	54f	1 2
— Courant.	56	0 0	56	1 2
Hambourg..	185	0 0	1?4	0-0
Londres....	00	00 c	00	0-0c
Madrid eff..	15	45	15	35
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	45	15	55
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	000	00	480	00
Gênes effec.	470 c		468 c	
Livourne...	505 c		5?3 c	
Naples....	000c		000	00
Milan.....	8 00 p. 6f		8 1 s p. of	
Bâle......	1	0 op	1	1-2p
Francfort...	1	0-0	00	00
Vienne....	000	0 0	000	00
Lyon.....	3-8 p 0 oj.		1	3-8p
Marseille...	1-2 p 0-oj.		1	1 4p
Bordeaux ..	1-2 p 0-oj.		1	1-8p
Montpellier.	1-2 p 0-oj.		0	0 op
Genève....	0-0 p 0-oj.		161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 59c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 57

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre 5 29

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain. 00 0

Effets publics.

C p o/o c. J. du 22 mars 1809, 85f 70c 50c 40c 50c 35c 30c 40c 30c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1808, 82f 60c 00f 00c 0 f.

Banq. de Fr. avec doublement 1325f 20c 1322f 50c 00f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f 000
— S. Domingue.	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans..	0 00	à	0 000
— brut.....	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive....	0 00	à	0 000
Potasse d'Am...	0 00f	à	0 000
Eau-de-vie, 5/6..	0 00f	à	0 000

ANNONCE.

Dictionnaire du Bas-Langage, ou des Manières de parler, usitées parmi le peuple. Ouvrage dans lequel on a réuni les expressions proverbiales, figurées et triviales; les sobriquets, termes ironiques et facétieux; les barbarismes, solécismes; et généralement les locutions basses et vicieuses que l'on doit rejeter de la bonne conversation. Deux vol. in-8°, de plus de 800 pages. Prix : 10 fr., et 12 fr. 75 cent. par la poste.

A Paris, chez d'Hautel, rue du Bac, n°. 122, près les Missions; F. Schoell, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 29.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Le Moïse commence à moisir par les bords.

Dans le troisième chant de l'Art Poétique, il revient encore à la charge :

N'imitez pas ce fou qui, décrivant les mers,
Et peignant, au milieu de leurs flots entr'ouverts,
L'Hébreu sauvé du joug de ses injustes maîtres,
Met pour les voir passer les poissons aux fenêtres,
Peint le petit enfant qui va, *saute et revient*,
Et joyeux, à sa mère, offre un caillou qu'il tient.

Malgré ces censures, Boileau convenoit lui-même que Saint-Amand ne manquoit pas de génie pour les ouvrages de débauche et de satire outrée, et qu'il avoit quelquefois des boutades assez heureuses dans le sérieux. Un mérite que l'on ne peut encore contester à Saint-Amand, c'est l'exactitude et la richesse de ses rimes; mais ce mérite est foible quand il est seul : il appartient en quelque sorte au métier, et ce n'est pas là ce qui constitue le véritable poète.

D.

CHARADE.

Point de vache sans mon premier;
De musique sans mon dernier;
Et de pompe sans mon entier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Casse-role.*

M. Edmond Degrange, connu par sa *Tenue des Livres rendue facile*, et plusieurs ouvrages estimés sur le commerce, admet chaque mois quatre nouveaux élèves seulement à ses Cours de Tenue des Livres, dont les leçons ont lieu chez lui, rue Saint-Joseph, n°. 6, depuis huit heures du matin jusqu'à dix. Il se charge de tous les ouvrages importans relatifs à la comptabilité des négocians, ou à des questions du droit commercial.

Bataille de Prague, sonate militaire pour le forté-piano, suivi du *Ranz des Vaches*, air favori des Suisses, varié pour le forté-piano, par Beauvarlet-Charpentier; avec accompagnement de violon et violoncelle. Nouvelle édition. Prix : 4 fr.

Chez Louis, éditeur et marchand de musique, rue du Roule, n°. 16, à la Croix-d'Or.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Code de Commerce, in-12; précédé des Motifs au Corps Législatif, par MM. Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Bégouen, Ségur, Treilhard, Maret et Corvetto; corrigé d'après l'édition officielle, et suivi d'une Table alphabétique des Matières et des Chapitres. Prix : 2 fr., et 2 fr. 80 c. par la poste.

Le même, in-12, avec le Discours de M. Regnaud (de Saint-Jean d'Angély); suivi d'une Table des Chapitres seulement. Prix : 1 fr. 5 c., et 1 fr. 30 c. par la poste.

Idem, in-18, avec tous les Discours et Table alphabétique. Prix : 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

Le même, in-18, avec le Discours de M. Regnaud (de Saint-Jean d'Angély) et une Table des Chapitres. Prix : 1 fr., et 1 fr. 30 c. par la poste.

Ces éditions ont été corrigées sur celle de l'Imprimerie impériale, et imprimées sur beau papier et beau caractère.

A Paris, chez le Prieur, libraire, rue des Noyers, n°. 45.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. G. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Grosrenot, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit [avec le] journal ; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 19 octobre.

On mande de Madras que la religion chrétienne fait de jour en jour plus de prosélytes dans les Indes. Chaque année, le nombre des convertis augmente, des tribus entières se présentent pour se faire initier aux mystères du christianisme ; et l'on voit partout les images saintes remplacer les idoles païennes. Dans le seul diocèse de Verapoly, on compte 35,000 communians. Le signe de la Croix se montre jusque dans les régions les plus reculées de l'Indostan. Le voyageur européen, égaré dans les montagnes où l'ont conduit le desir des richesses, ou la passion plus noble des découvertes, entend avec plaisir le son lointain des cloches des églises, ce son qui lui rappelle les souvenirs touchans de sa patrie et de sa religion.

C'est depuis 1793 sur-tout que la religion chrétienne est devenue plus florissante dans ces contrées. Des prêtres européens persécutés, et réfugiés aux Indes, se consoloient de leurs malheurs en convertissant des peuplades sauvages, et en rendant un nouvel hommage aux vérités saintes qui avoient été la source de leur persécution. Les catéchumènes ne sont point tourmentés quand ils ont changé de religion ; mais les divers gouvernemens font tout ce qu'ils peuvent, avant la conversion d'un indien, pour l'empêcher de quitter ses premiers dieux.

Cependant dans toutes les églises le culte n'est pas également pur ; quelques coutumes profanes se sont mêlées au rite catholique, et l'on voit quelquefois sur le même autel, à côté de la Vierge et du Christ, un Brahma et un Vichnou.

Les provinces de Travancore et de Cochin sont gouvernées spirituellement par un archevêque et deux évêques : l'archevêque de Cranganore et l'évêque de Verapoly sont sous la juridiction du primat de Goa ; mais l'évêque de Cochin ne rend compte de sa conduite qu'au pape, et ne peut être censuré que par la Propagande de Rome.

Il y a deux ou trois couvens dans ces provinces ; tous sont de l'ordre des Carmes. Les prêtres européens sont très-instruits ; les prêtres du pays ne leur ressemblent malheureusement pas, et n'ont guère lu que leur Bréviaire et leur Rituel.

Ces détails, qui offrent quelque intérêt à toute l'Europe, sont d'une grande importance pour notre pays. Ce n'est pas sans quelque appréhension que notre gouvernement voit l'ascendant que les prêtres catholiques prennent dans presque toutes les provinces de l'Inde : le clergé romain se compose en général de membres nés sujets de puissances qui ne sont pas nos amies. De quel secours ne seroient-ils pas à une armée européenne, qui se présenteroit en conquérante dans ce pays ? Quel instrument contre nous ne trouveroit pas dans les Indes un ennemi qui y viendroit pour y détruire notre influence et nos établissemens ?

Ces prêtres nous sont d'ailleurs assez nuisibles, puisque tous les prosélytes qu'ils font à leur religion, sont autant de sectaires enlevés à la nôtre. Ces considérations paroissent avoir déjà été senties par les agens de la Compagnie des Indes, qui ont depuis peu pris contre le clergé romain quelques mesures tendant à diminuer son influence et son autorité, ou du moins à soumettre sa juridiction spirituelle au gouvernement temporel ; mais il est probable que le clergé ne voudra pas obéir aux ordres de la Compagnie. S'il résiste, il faudra employer des moyens coercitifs ; et la persécution ne faisant qu'accroître l'intérêt qu'inspire une religion quelconque, le nombre des catéchumènes ne fera qu'augmenter. On a parlé d'envoyer des missionnaires anglicans en grand nombre pour contrebalancer le succès des missionnaires papistes : ce seroit une mesure un peu tardive, mais qui nous paroîtroit meilleure, la douceur et la persuasion étant les seules armes à employer dans une matière aussi délicate que celle dont il s'agit. (*The Traveller.*)

ESPAGNE.

Madrid, 23 octobre.

De toutes parts nos troupes sont en marche pour se porter vers les frontières du Portugal ; une armée de 30,000 hommes se réunira dans les environs de Badajoz. Les troupes françaises entreront en Portugal par les provinces du Nord, tandis que celles d'Espagne occuperont les provinces du Midi de ce royaume. La plus grande fermentation règne à Lisbonne.

L'armée espagnole n'a jamais été sur un pied plus respectable qu'en ce moment. La maison du roi est au complet et de la plus belle tenue. Les régimens suisses au service d'Espagne forment, ensemble au-delà de 16,000 hommes. Le reste de l'armée s'est recruté avec tant de zèle, que les régimens de toutes armes se trouvent sur un pied très respectable. Un corps de 20,000 hommes de nos troupes sert en Allemagne, et tous les rapports que l'on reçoit ici s'accordent à dire que la discipline exacte qu'observent les Espagnols, les fait aimer partout des habitans. D'un autre côté, les régimens provinciaux de milices s'exercent fréquemment aux évolutions militaires, et ils sont toujours prets à marcher, si le cas l'exigeoit. Les changemens successifs opérés dans l'organisation de notre armée ont produit, en partie, ces résultats avantageux ; et ces innovations, dont la nécessité se faisoit sentir depuis long-temps, sont dues au prince de la Paix.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 6 Novembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Le Triomphe de Trajan, opéra en trois actes.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Menteur, les Jeux d'Amour et du Hasard.

M. Thénard continuera ses débuts par le rôle de Cliton dans la première pièce ; et par celui de Pasquin dans la seconde.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aline, Une Folie.

Madame Belmont continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Filles à marier, Marton et Frontin, l'Espiègle et le Dormeur.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Deux n'en font qu'Un, le Fond du Sac, l'Hôpital Militaire.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Il ne faut pas condamner, l'Intrigue en l'Air, le Panorama.

AMBIGU-COMIQUE.

Dago, Calina.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Herman et Sophie, le Pied de Mouton.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

La Fille aux Amans, le Ramoneur, le Roi Pampan.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., expériences de physique et Fantasmagorie chez M. Lebreton.

THÉATRE FRANÇAIS.

Début de M. Thénard dans *le Dissipateur* et dans *la Fausse Agnès.*

On avoit cru long-temps qu'on pouvoit remplacer Larochelle sans aucun secours étranger : on avoit partagé la dépouille de cet acteur défunt entre Michot et Baptiste cadet ; mais on a été fort surpris lorsqu'à l'essai l'un et l'autre se sont trouvés très-inhabiles à faire valoir l'héritage de Larochelle. Michot accoutumé à des personnages romanesques, à des situations extraordinaires, à des sentimens forcés et alambiqués, n'est plus le même homme quand il faut qu'il soutienne un caractère vrai et pris dans la nature ; tout son talent s'évapore dès qu'on l'expose dans la bonne comédie. Quant à Baptiste, c'est bien pis ; ne pouvant jamais être autre chose qu'un niais, il porte ce masque et ces lazzis de niaiseries dans des personnages madrés, d'où résulte le plus grossier contre-sens. Il a donc fallu, malgré l'amour de la famille, faire venir quelqu'un du dehors ; et cependant cela n'en sort pas tout-à-fait, puisqu'on a le fils aîné de madame Thénard. M. Thénard a toutes les qualités physiques convenables à son emploi ; il y joint beaucoup d'aisance et d'aplomb, le ton de la bonne comédie, une physionomie vive et théâtrale, beaucoup d'ame et de chaleur, et, ce qui ne paroît pas très-nécessaire dans l'emploi des valets, une sensibilité que n'ont pas toujours quelques princes tragiques. Dans la scène où il offre au Dissipateur ruiné *le peu qu'il possède*, il fait fondre en larmes : on ne peut être plus pathétique ; et s'il y a dans la tragédie des héros qui par hasard font rire, voilà pour compensation un valet qui fait pleurer ; mais cela ne lui arrivera pas souvent. Le rôle qui lui a fait le plus d'honneur est celui de M. Desmazures, parce qu'il l'a joué à sa manière, sans imiter celle de personne : la sienne

Digitized by Google

Nos forces maritimes ne sont pas moins respectables. Dans tous les ports militaires et les arsenaux placés sur l'Océan et la Méditerranée, l'on travaille avec une activité extraordinaire à construire de nouveaux vaisseaux, et à armer tous ceux qui sont encore en état de tenir la mer. On se flatte que bientôt l'Espagne aura réparé les pertes qu'elle a éprouvées dans le cours de cette guerre, et que des escadres nombreuses pourront sortir de ses pour venger son pavillon.

Notre cour se dispose à récompenser de la manière la plus éclatante le général Liniers, qui a rendu de si grands services à la monarchie espagnole par son courage et ses belles opérations militaires contre les Anglais dans l'Amérique méridionale.

RUSSIE.

Pétersbourg, 7 octobre.

Les liaisons de notre cour avec le Danemarck sont plus intimes que jamais en ce moment.

L'Empereur a visité, le 4 septembre, l'Institut de Saint-Pétersbourg. S. M. étoit accompagnée de M. le comte de Savadowski, ministre de l'instruction publique; de M. le conseiller-privé de Nowosiltzoff, président de l'Académie impériale des sciences; des membres de la direction suprême des écoles, etc. Le monarque a paru très-satisfait des progrès des élèves, et en a témoigné sa satisfaction aux professeurs en leur distribuant des présens.

Depuis le mois de février dernier, on perçoit un impôt sur tous les livres reliés qui entrent dans l'Empire. Il vient de paroître un ukase dans lequel S. M. déclare qu'ayant pris sous sa protection spéciale les écoles de tout genre, dont le nombre s'accroît tous les jours en Russie, elle excepte de l'impôt tous les livres destinés pour les académies, les universités, les corps de cadets et les gymnases. Mais afin que, sous ce prétexte, les particuliers ne puissent éluder l'impôt pour les livres qui sont à leur usage, le ministre de l'insttruction publique informera celui du commerce de tous les demandes de livres qui seront faites à l'étranger pour les écoles.

On dit que l'Empereur va faire un voyage à Witepsk et dans les gouvernemens situés au sud-ouest de l'Empire.

Une caravane de 110 chevaux, venant de la ville de Buchara, capitale de la Grande-Bucharie, est arrivée à Orenbourg, dans la Russie asiatique, le 16 septembre dernier. Cette caravane apporte des cotons, des indiennes, et d'autres marchandises de ce pays, voisin de l'Inde. Elle a été attaquée en vain par une horde de Kirguis. Ce fait prouve qu'il seroit possible à une armée de pénétrer dans l'Inde par la Russie.

AUTRICHE.

Vienne, 17 octobre.

Les déprédations des Anglais paralysent notre commerce; le cours des effets publics reste, avec peu de variations, aussi désavantageux qu'il l'étoit; les vivres augmentent de prix. Enfin, nous ressentons au milieu de la paix quelques-uns des maux de la guerre.

Malgré cet état des choses le goût des plaisirs prend tous les jours une nouvelle activité. Un M. de Wolfsohn vient d'établir une espèce de vauxhall d'hiver, où l'on dansera au milieu de plusieurs allées d'orangar et entre des parterres de fleurs. La construction de ce bâtiment coûte 200,000 florins.

Il paroît ici, tous les dimanches, une feuille périodique qui excite la plus vive curiosité. Elle peint toutes les folies du jour; elle critique les auteurs, les spectacles, le public lui-même; enfin, elle est conçue sur le plan du *Spectateur* et du *Journal de l'Empire*. La franchise avec laquelle ce journal s'exprime, fait honneur aux principes plus libéraux qui, depuis quelque temps, dirigent la censure autrichienne.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 28 octobre.

Le cours des postes est rétabli avec la Sélande. Nous avons reçu hier au soir les lettres de Copenhague, comme nous les recevions avant l'interruption. Il nous est arrivé en même temps une partie des courriers arriérés de la Suède.

Les Anglais ont évacué, le 20, la Sélande, comme on l'a dit; mais ils bloquent encore cette île avec une partie de leurs vaisseaux. Cependant on assure qu'à la faveur des longues nuits, le général Ewald est parvenu à conduire de la Fionie en Sélande, un corps considérable de troupes danoises.

Le prince Royal de Danemarck partira, le 30 octobre, de Kiel pour se rendre à Odensée et de là à Copenhague. Le prince Christian restera dans le Juthland dont il aura le commandement en chef, à la place de M. le comte de Baudissin, qui suivra le prince Royal.

Le général anglais, lord Hutchinson, est actuellement à Stockholm; il n'a à sa suite que deux officiers. On mande de cette capitale qu'un fameux fabricateur de billets de banque, nommé Strabing, s'est échappé de nouveau de sa prison, quoique chargé de lourdes chaînes, et ayant les bras garottés autour du corps. Après s'être débarrassé de ses liens, il a eu l'adresse de se frayer une route souterraine, qui passe sous l'hôtel de ville, et va au-delà du corps-de-garde. L'évasion de ce criminel est inexplicable.

Le fameux baron d'Armfeldt est de retour à Stockholm, d'une tournée militaire qu'il vient de faire en Finlande.

On apprend que le port de Travemunde est actuellement bloqué avec la plus grande rigueur par quelques frégates et cutters anglais, qui s'emparent sans distinction de tous les bâtimens qui veulent y entrer. Les équipages de ces navires sont débarqués soit à Travemunde, soit dans le Mecklenbourg; mais les bâtimens sont envoyés en Angleterre. Cette conduite met fin à toutes les spéculations commerciales, et entrave toutes les communications. Le commerce entre Lubeck et les ports de la Russie est entièrement interrompu; et plusieurs voyageurs qui ont voulu s'embarquer à Lubeck pour la Sélande, n'ont pu en obtenir la permission.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 5 *novembre.*

— La cour des comptes a été installée aujourd'hui dans le local qu'occupoit la comptabilité. S. A. Mgr. l'architrésorier a présidé la séance, et a reçu le serment de MM. les maîtres des comptes et des référendaires; elle a prononcé ensuite un discours auquel a répondu, au nom de la cour, M. le premier président Barbé-Marbois.

— On assure que M. Molé, maître des requêtes, est nommé préfet du département de la Côte-d'Or; et M. Mallarmé, ex-tribun, préfet du département de la Vienne.

— Un voyageur, parti de Lisbonne le 21 octobre, et arrivé ce matin à Paris, annonce qu'au moment de son départ la famille royale n'avoit pas quitté Lisbonne.

— M. le comte de Tolstoy, ambassadeur de Russie, s'est rendu à Fontainebleau, où l'on assure que S. Ex. a obtenu le même jour une audience de S. M. I. et R.

— M. de Breteuil, ancien ministre de Paris, est mort avant-hier, à l'âge de 78 ans.

---

est comique et originale. Il fait un peu trop de gestes; habitude de province dont on se défait aisément: il néglige quelquefois ses finales; mais il est impossible qu'un jour de début on puisse soigner très-exactement sa prononciation: l'organe d'ailleurs est bon et ferme. Voilà, depuis un temps infini, le premier débutant qui se présente au Théâtre Français sachant son métier: on ne nous donnoit que des novices à qui l'on payoit leur apprentissage. Le début de Mlle Henri mérite aussi d'être excepté; celle-là étoit ferme sur les principes, et savoit à fond son affaire. Son début a été très-brillant pour elle, très-lucratif pour la Comédie; elle a dépensé beaucoup, et sa gloire lui a tenu lieu d'indemnité. La gloire n'est pas toujours une vaine fumée; la gloire est le plus beau chemin pour aller à la fortune.

M. Thénard, et un autre débutant nommé Sabatier, se disant élève de Larochelle, et qui ne tardera pas sans doute à se faire entendre, annoncent des ressources pour l'emploi des valets. Mais toute la comédie va bientôt être régénérée en masse par l'effet des grandes mesures prises pour la destruction des abus des grands théâtres. On vient de leur appliquer le grand principe de l'unité du pouvoir. Chacun de ces théâtres étoit gouverné par un administrateur particulier; ils vont tous être mus par la volonté unique d'un surintendant, et devront à ses soins toute la prospérité dont ils sont susceptibles. Un théâtre est, dit-on, très-difficile à régir; il me semble qu'une pareille régie ne demande que trois bagatelles: voir le bien, vouloir et pouvoir le faire. Si jamais surintendant des finances n'a trouvé de cruelles, il faut croire que le surintendant des théâtres ne trouvera point de rebelles, et que tous les artistes s'empresseront de seconder ses vues bienfaisantes.

Le premier ordre émané de la surintendance, la suppression totale des billets *gratis*, ne fera cependant pas rire tout le monde. En coupant ainsi les vivres à la médiocrité, on a dû s'attendre que beaucoup de gens crieroient famine. La loi fondamentale de la Comédie fut toujours qu'on n'y pouvoit entrer sans payer. Les portiers de Comédie étoient assimilés aux Suisses, par le proverbe: *Point d'argent, point de Suisse.* Petit-Jean dit, dans la comédie *des Plaideurs*:

Ma foi, j'étois un franc portier de Comédie.

Cette vénalité est, pour le dire en passant, ce qui établit une prodigieuse différence entre nos théâtres modernes et ceux des Grecs ou des Romains, dont toute la dépense étoit faite par le gouvernement, ou par des magistrats très-riches qui donnoient *gratis* la comédie au peuple pour capter sa faveur.

De tout temps, on a cherché des moyens d'entrer à la Comédie sans payer. Molière eut le courage de résister aux prétentions des gens de la maison du roi, qui vouloient avoir leurs entrées franches. Il exposa sa vie pour défendre les droits de la caisse; il y eut des batailles livrées; des portiers périrent glorieusement à leur poste. Instruit de ces désordres, le roi fit des défenses expresses à toutes les personnes de sa maison, d'entrer à la comédie sans payer.

Il est probable que, jusqu'à la révolution, les comédiens français et italiens se gouvernant en société, connurent assez leurs intérêts pour ne pas abuser de la facilité qu'ils avoient de donner des billets et des entrées. On ne voit pas qu'il se soit jamais élevé aucune plainte sur un pareil abus: d'ailleurs, les Français et les Italiens vivant de leurs revenus, et n'étant à charge au gouvernement en aucune manière, on n'avoit aucune raison de rechercher s'ils n'étoient pas trop généreux et trop prodigues de leur bien.

Dans le cours de la révolution, on peut dire en quelque sorte que tout le monde entroit à la comédie sans payer, et que tous les billets étoient *gratis*: la monnoie discréditée avec laquelle on les payoit étoit si peu de chose! Tous les théâtres alors étoient pleins, et ne gagnoient guère. Lorsque l'argent reparut, la foule diminua beaucoup au théâtre, et les billets de faveur se multiplièrent, afin que la salle eût tou-

Digitized by Google

— Une division anglaise, forte de sept vaisseaux de ligne et de deux frégates, qui paroît avoir été battue par la tempête, est venue chercher, dans la nuit du 31 octobre, un abri au mouillage des rades de la Rochelle.

— Dans une feuille publique d'Allemagne, un anonyme (*l'habitant de Lintz, sans doute*) a dénoncé les habitans de Paderborn, pour avoir adressé aux autorités supérieures des propositions tendantes à l'expulsion de ce duché, de tous les individus protestans qui l'habitent. Les habitans de Paderborn réclament vivement contre cette accusation calomnieuse, nomment l'anonyme un vil délateur, et en appellent aux protestans eux-mêmes, avec lesquels, antérieurement à l'occupation du pays par les Prussiens, ils ont toujours vécu en paix et en bonne intelligence.

— Son Ex. le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur a adressé, par ordre de S. M. l'EMPEREUR et ROI, à M. Durandeau, commandant de la garde nationale de Vitteaux, département de la Côte-d'Or, la lettre suivante :

J'éprouve beaucoup de satisfaction, M. le commandant et cher confrère, à vous envoyer le brevet de légionnaire que je viens de signer, d'après le décret rendu par S. M. I. et R. le 31 octobre. Cette marque si honorable de la bienveillance de mon auguste souverain, n'est pas la seule récompense qu'il accorde à la conduite courageuse que vous avez tenue dans l'arrestation des brigands qui infestoient votre commune. S. M. a bien voulu m'ordonner de vous écrire une lettre particulière en son nom; elle desire que la distinction que vous allez recevoir soit un grand encouragement pour les maires et les autres fonctionnaires chargés de veiller à la sûreté publique. Elle veut que l'on sache *qu'elle ne met pas de différence entre ceux qui défendent la patrie contre les ennemis extérieurs de l'Etat, et ceux qui montrent du courage contre les ennemis de la société et de la tranquillité intérieure :* telles sont les expressions qu'a bien voulu employer le plus grand des héros. Jouissez long-temps, M. le commandant et cher confrère, du bienfait de notre EMPEREUR. Je prévois avec bien du plaisir tous les sentimens que vous allez éprouver.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé B. G. E. L. LACÉPÈDE.

— M. Alphonse Beauchamp, auteur de *l'Histoire de la Guerre de la Vendée*, vient d'annoncer *l'Histoire des Révolutions du Pérou*, et successivement des trois autres grandes révolutions d'Amérique. Cet ouvrage sera mis en vente, chez le Normant, vers la fin de décembre.

VARIÉTÉS.

Du Vésuve.

(1er Article.)

Tout le monde parle du Vésuve; une foule de curieux l'ont visité, un grand nombre d'auteurs l'ont decrit; et malgré tous ces renseignemens ceux qui n'ont point vu cette montagne célèbre, n'en conçoivent qu'une idee obscure, ne s'en forment qu'une image incomplète. Il ne suffit même pas d'avoir visité ce volcan pour le connoître, et il arrivera souvent que deux voyageurs qui l'auront observé ne s'entendront point en se communiquant leurs observations. Rien de plus varié, rien de plus contradictoire que les différentes relations sur le Vésuve; et la difficulté de les concilier devient bien plus grande, quand on compare le Vésuve moderne à celui que les anciens ont décrit.

J'ai pensé qu'il seroit intéressant de réunir sous un même point de vue, les diverses notions qu'on nous a laissées sur ce volcan, et d'expliquer la cause de leurs contradictions apparentes. Deux articles d'un journal sont un cadre bien étroit pour un pareil tableau; mais mon but est moins de décrire, que de concilier des descriptions. Dans ce premier extrait, je vais le rapporter succinctement; et dans un autre, je tâcherai d'éclaircir ou d'expliquer ce qu'elles paroissent avoir d'obscur et de contradictoire.

Interrogez plusieurs voyageurs qui reviennent de Naples, et questionnez-les sur la figure du Vésuve; l'un vous dira que ce volcan est un cône tronqué, dont le sommet creusé en forme de coupe, vomit de la fumée, et quelquefois des flammes : vous concevrez donc l'idée d'une montagne conique, et rien de plus. Un autre voyageur vous assurera que le Vésuve a deux cimes très-distinctes, comme le Parnasse; que le sommet septentrional se nomme *Somma*, et que l'autre est le Vésuve proprement dit, mais que tous deux ensemble ne forment qu'une seule montagne, portée sur une seule base. Le troisième voyageur dira que les premiers ont mal observé, que ce volcan a réellement trois sommets d'une hauteur presqu'égale, et que le troisième sommet se nomme *Ottaiano*. Un quatrième enfin aura vu beaucoup d'autres cimes, sans compter celle de l'Hermitage, les *Viuli* et les *Montagnoles*, qui sont d'autres petits cônes semés çà et là au pied du Vésuve.

Si vous demandez ensuite d'autres détails, l'un vous montrera ce volcan comme un amas de cendres, de pierres-ponces et de laves, d'une couleur noirâtre, privé de toute substance végétale, et ne représentant que l'image de la mort et de la destruction. Un autre vous parlera des belles vignes du Vésuve, qui produisent le vin grec et le *lachryma christi*, de ses maisons de plaisance, de ses jardins, de ses sources d'eau fraîche et limpide. Celui vous peindra les dangers de son voisinage (1), au point de vous ôter l'envie d'en approcher; celui-là vous fera l'énumération des villes et villages situés sur la base de ce volcan, et vous nommera Saint-Jean, Portici, Resina, la Tour du Grec, la Tour de l'Annonciade, Sant-Angelo, Bosco-tre-case, Ottaiano, et beaucoup d'autres, tous également exposés à être brûlés par les laves, ou engloutis par une irruption.

Parlez-leur du cratère, leurs descriptions se ressembleront encore moins. Celui-ci vante le courage qu'il a eu de descendre dans ce cratère effrayant, et assure qu'il est parvenu jusqu'à la bouche d'où sortoient les flammes et les matières embrasées. Celui-là niera la possibilité d'y descendre, et accusera le premier d'une jactance ridicule. Un troisième, pour concilier les deux autres, vous apprendra qu'il y a deux cratères; que le premier que l'on trouve en arrivant au sommet du volcan, se nomme *cratère antique*, et que l'on peut y descendre; mais que l'autre, qui est dans le centre du premier, se nomme *la bouche*, et qu'il est inaccessible, parce qu'il est enveloppé d'une petite montagne conique et creuse, sur laquelle il faut monter pour voir l'orifice du gouffre. Alors survient un quatrième observateur qui dit : Cette petite montagne est purement imaginaire; j'ai été dix fois au Vésuve; j'ai parcouru le cratère, je n'y ai jamais vu de petite montagne, mais bien un bourrelet de quelques pieds qui couronnoit la bouche du volcan. La montagne existe, s'écrie un autre voyageur, je l'ai mesurée; elle s'élève à 180 pieds au-dessus des bords extérieurs du cratère, et même du môle de Naples on l'aperçoit très-bien.

Voulez-vous maintenant quelques éclaircissemens sur les laves, sur le lieu d'où elles sortent, sur leur étendue, leur abondance, leur rapidité? Les uns vous répondront : c'est un torrent de terres, de pierres embrasées et dans l'état de fusion, qui sort avec vîtesse de la montagne, et se précipite dans la mer, après avoir dévoré tout ce qu'il a rencontré sur son passage. Rien n'est plus faux, vous diront les autres

(1) Une inscription placée sur le grand chemin, au pied du Vésuve, commence par ces mots effrayans : *Fugite, posteri, vestra res agitur!*

---

jours l'air garnis, et que les applaudissemens se maintinssent sur le pied révolutionnaire; car si les comédiens ne recevoient presque point d'argent pendant la révolution, en revanche on ne leur épargnoit pas les applaudissemens : on leur jetoit à la tête cette denrée dont ils sont si avides, on les en rassasioit; et le comédien enivré d'encens se croyoit assez riche, parce qu'il étoit très-applaudi.

J'ai vu, il y a six ou sept ans, l'abus des entrées gratuites porté à un tel excès à la Comédie Française, qu'il y avoit tous les soirs à la porte une énorme queue de ces porteurs de billets, laquelle, depuis l'entrée du théâtre, remplissoit tout le portique, et se prolongeoit même jusque dans la rue. Les factionnaires environnoient cette queue, qui ne ressembloit pas mal à la chaîne des galériens; ceux qui la composoient s'avançoient lentement deux à deux, tenant leur billet en main comme le gage de leur salut; on n'en laissoit jamais entrer que deux à la fois, et la marche continuoit ainsi jusqu'à extinction totale de la queue. J'ai moi-même été témoin de ce scandale public. Je me suis moqué de temps en temps de cette procession de billets donnés, et peut-être ai-je contribué dans le temps à les faire abolir.

Les porteurs de billets cessèrent de s'attrouper; cela étoit trop visible : ils se dispersèrent. On prit une meilleure tactique; mais en déguisant l'abus on ne le détruisoit pas : c'étoit une chose agréable et commode pour tous, même pour ceux qui pouvoient compter sur leur talent, d'avoir un certain nombre d'amis dans la salle prêts à les accueillir dès qu'ils paroissoient, et à les applaudir toutes les fois qu'ils avoient ou tralné, ou crié, ou forcé la nature en quelque chose. Les billets étoient aussi pour les membres de la Comédie, une espèce de papier-monnoie qui leur servoit non-seulement à payer leurs fournisseurs d'applaudissemens, mais à calmer les poursuites des fournisseurs d'objets plus solides, et à les engager à prendre patience. Le théâtre se peuploit ainsi de couturières, de marchandes de modes, de boulangères, de bouchères, d'épicières, toutes personnes d'un goût exquis, et qui jugeoient admirablement les acteurs et les pièces. Les nombreuses familles, les parentés, les alliances des acteurs et actrices avoient aussi leurs entrées libres à la Comédie : c'étoit assez pour elles d'avoir l'honneur de tenir, même à un degré très-éloigné, à l'un des messieurs sociétaires du Théâtre Français.

Il y a un an environ que la Comédie Française avoit annoncé une réforme; elle dura quelques jours : quand on se corrige soi-même, on n'y va pas d'une main bien ferme, on ne fait que se caresser.

Les acteurs qui jouoient avoient toujours l'attention de se former dans la grande assemblée un petit auditoire à eux, et qui leur étoit particulièrement dévoué : c'est ce qu'ils appeloient *se soigner*. Ils disoient qu'il étoit dur de n'avoir d'autre appui que son talent, et d'autres juges que ceux qui ont payé pour juger. On n'imagineroit pas quel animal fâcheux et désagréable doit être pour un comédien un peu sensible à l'honneur, un homme qui a donné de l'argent pour être amusé; qui, sortant d'un bon dîner, a payé le droit de digérer sur les banquettes du Théâtre Français. Ceux qui par hasard ne dorment pas, sont très-difficiles à émouvoir, et presqu'inaccessibles à l'enthousiasme : quand ils ont payé pour avoir du plaisir, ils trouvent qu'ils n'en ont jamais assez; et sur-tout ils sont très-indolens, très-paresseux d'applaudir. Pour eux, l'acteur qui joue bien, si toutefois ils s'en aperçoivent, remplit son devoir, et fait tout simplement son métier. Très-peu de ces durs et lourds payans daigneroient prendre la peine de remuer les mains s'ils n'étoient stimulés par l'ardeur des spectateurs bénévoles, qui trouvent toujours le spectacle excellent pour ce qu'il leur coûte, et qui n'ont pas de plus grand plaisir que celui de faire éclater leur reconnoissance.

Il y a une comédie de Dancourt, intitulée *la Désolation des Joueuses*,

ces matières ne sont point dans l'état de fusion, puisqu'elles offrent à la vue des inégalités, des aspérités considérables ; ce sont des amas de rochers mêlés à des torrens de sables rougis par le feu : tous ces rochers incandescens sont très-certainement solides, puisqu'ils élèvent des angles et des pointes qui ont 10, 12 et 15 pieds de hauteur ; d'ailleurs, le bruit qu'ils font en se heurtant mutuellement dans leur cours, prouve assez qu'ils ne sont point fluides ; et les corps les plus lourds se soutiennent à leur surface et ne s'y plongent pas, dernière preuve de solidité. Quant à la source qui vomit ce Phlégéton, les uns la placent dans le cratère même, au sommet du volcan ; et d'autres soutiendront que les laves sortent toujours par le flanc, et quelquefois même du pied de la montagne.

Les rapports ne différeront pas moins sur l'étendue de ces laves, et des voyageurs les compareront à une petite rivière, tandis que d'autres leur donneront la largeur de deux lieues, et une longueur trois fois plus grande. Celui-ci leur suppose une effrayante rapidité ; elles engloutissent les villes avant que les habitans n'aient eu le temps de se dérober à la mort : celui-là soutient que leur cours est d'une extrême lenteur, qu'elles se traînent sur le sol plutôt qu'elles n'y coulent, et qu'il leur a fallu souvent quatre ou cinq jours pour parcourir l'espace de trois mille toises.

Interrogeons maintenant les auteurs anciens qui ont parlé du Vésuve, et voyons si leurs écrits pourront expliquer les contradictions des observateurs modernes.

L'histoire fixe l'époque de la première éruption du Vésuve à l'an de Rome 832, de J. C. 79, du règne de Titus 1, au 1er de novembre, à midi (1). De tous les auteurs qui en ont parlé, Eusèbe est le seul qui place cette éruption dans l'année 80 de l'ère chrétienne ; mais on peut voir cette opinion réfutée par le Nain de Tillemont, dans sa note IV sur Titus. Tout le monde sait que Pline, qui commandoit alors l'armée navale à Misène, s'approcha du Vésuve pour reconnoître la cause de l'incendie qui se manifestoit sur la montagne, et que cette curiosité lui causa la mort. On sait aussi que cette éruption détruisit, ou plutôt ensevelit sous un déluge de cendres les quatre villes d'Herculaneum, Retina, Stabia et Pompeii. Il paroît donc bien démontré que le Vésuve n'est devenu un volcan que depuis la première année du règne de Titus.

Voyons cependant si cette opinion est aussi certaine qu'elle est accréditée. Diodore de Sicile, qui écrivoit sous Auguste, plus de 60 ans avant l'éruption que l'on regarde comme la première, nous décrit ainsi le Vésuve (je me sers de la version latine) : *Phlegræus campus sic appellatur a colle qui, Ætnæ instar Siciliæ*, magnam vim ignis *eructabat ; nunc Vesuvius nominatur, multa* inflammationis pristinæ *vestigia reservans.*

Sous le règne d'Auguste, le Vésuve étoit donc déjà considéré comme un volcan, puisqu'il avoit anciennement jeté beaucoup de feu, *magnam vim ignis*, et qu'il conservoit des traces d'une ancienne déflagration.

Strabon, qui écrivoit vers la fin d'Auguste et sous Tibère, dit, en parlant de Stabia et d'Herculaneum : *Supra hæc loca situs est Vesuvius, mons cinctus agris optimis*, dempto vertice, *qui magnâ sui parte* planus, *totus sterilis est, adspectu cinereus,.... ut conjecturam facere queas ista loca* quondam arsisse, *etc....* Voilà encore le Vésuve considéré comme volcan un demi-siècle avant le règne de Titus : et ce passage de Strabon présente une autre difficulté ; car, au lieu d'une montagne à trois ou quatre cimes, il nous montre le Vésuve plane dans sa plus grande partie, *magnâ sui parte planus*, et sans aucun sommet, *dempto vertice.*

Florus, que l'on croit contemporain de l'empereur Adrien, parle du Vésuve dans la guerre de Spartacus. Il dit que ce gladiateur, qui osa combattre les armées romaines, s'étoit retiré sur le Vésuve comme dans une forteresse où il étoit assiégé par Clodius, et qu'ayant fait descendre ses soldats jusqu'au fond du cratère, il s'échappa par des conduits souterrains, tomba sur les Romains à l'improviste, et saccagea leur camp. L'état actuel de ce volcan n'offre rien qui puisse expliquer ce passage de Florus.

Dion Cassius, qui composa son histoire depuis l'an 204 jusqu'à l'an 229 de notre ère, c'est-à-dire, 125 ans après la mort de Pline, décrit l'état du Vésuve, après les éruptions de 79 et de 203, qui sont les deux premières constatées par les historiens. Voici la version latine de Dion : *Is mons mare spectat ad Napolim, habetque fontes ignis maximos ; at olim ex omni parte pariter excelsus erat, sed tunc ex medio ejus ignis extitit....* Vertices *qui circum sunt adhuc* veterem *altitudinem habent...... Ita ut totus mons formam habeat amphitheatri*, etc......

Les bornes de cet article me font considérablement abréger cette citation ; mais le peu de mots que je transcris suffit pour établir une énorme différence entre le Vésuve de Strabon et celui dont parle Dion Cassius. Le premier l'a montré comme une montagne plane et sans sommet, le second parle des *vertices* et *culmina* ; ce qui feroit supposer un grand changement opéré par deux éruptions, dans l'intervalle de deux siècles. On ne peut pas même accuser d'inexactitude le traducteur latin ; car Dion se sert du mot κορυφὰς, qui répond à *vertices* et *culmina*, c'est-à-dire cimes ou sommets. Quant à l'expression de *veterem altitudinem*, elle est inexplicable ; car si ces sommets conservoient leur ancienne hauteur, ils existoient donc déjà dans le temps de Strabon et de Diodore.

Je ne finirois pas si je voulois rapporter toutes les contradictions des écrivains à cet égard. Polybe, Lucrèce, Denys d'Halicarnasse, Pline l'Ancien, Pline le Jeune, Sénèque, Plutarque, Vitruve et Suetone, en parlant de ce volcan, semblent avoir décrit autant de montagnes différentes. Dans un second article, je tâcherai de résoudre les difficultés que présentent ces diverses relations, en exposant succinctement l'état moderne du Vésuve.

(1) Selon quelques-uns, le 24 août de la même année.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 5 novembre.

60 — 49 — 7 — 58 — 79.

Cours de la Bourse, du 5 Novembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 85f 15c 20c 25c 10c 20c. 00f 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808 82f 25c 00c 00c 00c. 00c 00c
Actions de la Banque de Fr., avec doublement. 1321f 25c 1322f. 50c

ANNONCE.

Le Guide des Sous-Officiers de l'Infanterie française, en campagne, en marche, en cantonnement et en garnison. Troisième édition, revue, corrigée, augmentée de plusieurs tarifs et des nouveaux réglemens ; avec douze planches pour l'intelligence de l'école du Soldat, de celle du Peloton et du Campement. Avec cette épigraphe :

Malheur aux apprentis, dont les sens égarés,
Veulent, sans s'appliquer, franchir tous les degrés !
FRÉDÉRIC II.

Un gros vol. in-12, de 720 pages. Prix : 4 fr., et 5 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez Cordier et Legras, imprimeurs-libraires, rue Galande, n°. 49.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

et une autre qui s'appelle *la Déroute du Pharaon*, ou plutôt c'est la même sous deux titres différens. L'auteur insulte à la douleur des joueuses, en 1687, lorsqu'elles apprirent que la police avoit défendu le lansquenet, le pharaon, et les jeux de hasard, même dans les maisons des particuliers. On pourroit faire une comédie intitulée *la Désolation des Coulisses*, à l'occasion de la suppression des billets : on pourroit même prêter aux désolés des coulisses des lamentations très-touchantes. Il me semble que je les entends s'écrier : « C'en est donc » fait ; nous voilà livrés à la merci d'une foule étrangère et impitoyable » qui, pour avoir donné quelqu'argent à la porte, croit avoir acquis » le droit de nous tyranniser ; nous ne viendrons plus, avant le spec- » tacle, regarder par le trou de la toile si nos gens sont là, et ranger » d'un coup-d'œil notre armée en bataille ; aucun des nôtres ne nous » sourira à notre entrée sur la scène, et nous ne serons rassurés par » aucun visage ami ! »

On pourroit même leur faire dire des choses spécieuses en faveur des billets *gratis* ; car il y a dans les abus même quelque chose de bon. Mais les avantages de la suppression sont si nombreux et si sensibles, qu'on ne peut rien alléguer de raisonnable contre cette mesure : elle remettra en vigueur cette maxime presque oubliée, qu'*on ne va point à la Comédie sans payer* ; on en reprendra l'habitude. Les comédiens, forcés de jouer devant des gens récalcitrans qui ont payé, redoubleront d'ardeur et de zèle ; ils ne pourront attirer l'argent du public que par des nouveautés et des efforts d'industrie. Ne pouvant plus entretenir d'intelligence dans le parterre, ils ne se fieront plus qu'à leur talent ; les riches cependant pourront toujours se faire applaudir, non pas avec des billets *gratis*, mais avec des billets achetés au bureau : cette dépense est peu considérable pour les actrices qui ont à leur disposition de fortes caisses ; mais vouloir détruire tous les abus est presqu'aussi dangereux que de vouloir les conserver tous.

MODES.

Les petites étoffes de soie, pour robes, sont quadrillées rose et noir, bleu et blanc, rose et blanc, comme l'étoient les toiles que l'on portoit dans la belle saison. Quelques redingotes neuves, en drap, ont un collet rabattu comme celui des habits d'hommes, les autres ont un large collet debout. Des plis dans le dos, bien marqués, surtout en approchant de la ceinture, caractérisent les redingotes neuves. En chapeaux et en capotes, les modistes emploient encore du jaune et du gros-bleu, du vert et du jaune ; mais aussi, et en plus grande quantité, du rose et du blanc, du blanc et du jaune. Ce dernier jaune, qu'on nomme couleur naturelle, est celui de la soie écrue. On fait les capotes très-petites, si petites qu'elles tiennent autant de l'ovale que de leur ancienne forme oblongue.

ÉNIGME.

L'homme me traîne-t-il ? Il vit dans l'esclavage,
Et ne peut obtenir que de foibles secours :
Veut-il dans les combats déployer son courage ?
Aussi prompt que l'éclair, je termine ses jours.
Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Pis-ton*.

Dissertation sur les Lois civiles en général ; par Pierre-Alexandre Ferrière. Prix 60 c., et 80 c. par la poste.

A Paris, chez Mad. Dufresne, libraire, palais de Justice, galerie des prisonniers. Durand, libraire, place du Panthéon.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

DANEMARCK.

Copenhague, 21 octobre.

Depuis le départ des Anglais on s'empresse de mettre notre ville et l'île entière dans le meilleur état de défense. Les troupes de ligne, les milices et les chasseurs de la garde sont tous les armes et dirigés vers les côtes. La garde bourgeoise et le corps d'étudians occuperont la capitale et y feront le service. La garde du corps à pied a pris poste au Friderichsberg, et 200 hommes du régiment de Sélande, avec 8 canons et 50 hommes de la garde à cheval, sont partis pour Kallebouge.

Dès la semaine dernière, les Anglais avoient détaché de leur flotte, pour les ports de l'Angleterre, 22 vaisseaux de guerre, 40 bâtimens de transport et 36 navires marchands unis. Cette division avoit passé le Sund et étoit entrée dans la mer du Nord.

On apprend que 7 vaisseaux de ligne et une frégate de la marine danoise, montés par des Anglais, arrivèrent le 14 au soir à Elseneur. Le consul anglais et tous les individus de cette nation, en résidence à Elseneur, se rendirent avec tous leurs effets à bord de cette flotte, qui fit voile le lendemain pour l'Angleterre.

Les deux vaisseaux de ligne qui nous restent, sont heureusement entrés au port de Fréderiestad, en Norwège, où ils sont à l'abri de toute attaque.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 21 octobre.

Les généraux et officiers supérieurs du 3ᵉ corps de la Grande-Armée, qui se trouvent à Varsovie, se sont réunis le 14 pour célébrer l'anniversaire de la fameuse journée d'Iéna. Ils ont donné un dîner, auquel ont été invités les généraux et colonels de l'armée polonaise. M. le maréchal Davoust a honoré ce dîner de sa présence. Au milieu du repas, S. Exc. a adressé aux compagnons de ses travaux guerriers, le discours suivant :

« Il y a aujourd'hui un an qu'à pareille heure nous étions tous contens les uns des autres. Les généraux étoient satisfaits de la bravoure des officiers et des soldats. Les officiers et les soldats étoient contens de leurs généraux. Enfin, nous avions tous l'espérance que notre bien-aimé souverain seroit satisfait de notre conduite. Cet espoir a été rempli.

» Notre EMPEREUR, après son entrée dans la capitale de son ennemi, qui étoit tombée au pouvoir de ses armes, ainsi que toute son armée, quatorze jours après le défi de guerre, réunit son 3ᵉ corps, et lui adressa ces paroles mémorables : « Généraux, officiers, sous-officiers et soldats de mon 3ᵉ corps d'armée, j'ai voulu vous réunir pour vous témoigner moi-même ma satisfaction de votre belle conduite dans la bataille du 14 ! J'ai perdu des braves, je les regrette comme mes propres enfans ; mais enfin ils sont morts au champ de la gloire, et en vrais soldats. Vous m'avez rendu dans cette circonstance marquante un service signalé. C'est à la brillante conduite du 3ᵉ corps, que l'on doit les résultats que vous voyez. Soldats, j'ai été satisfait de votre courage ! Et vous, généraux, officiers et sous-officiers, vous avez acquis pour jamais des droits à ma reconnoissance et à mes bienfaits ! »

Telles furent les expressions de notre bien-aimé souverain. Pour nous en montrer dignes, nous dûmes prendre l'engagement d'être toujours pour lui, ce qu'étoit la dixième légion pour César. Cette légion sans peur et sans reproche étoit toujours brave, même dans les occasions les plus critiques et les plus périlleuses : elle étoit toujours sans reproche, même au milieu des plus grandes fatigues. Il la laissoit avec confiance au milieu de ses alliés, pour y maintenir l'harmonie, lui conserver leur affection, et être toujours un modèle de discipline et de bonne conduite. Si je n'étois pas votre chef, je ferois des comparaisons. Je me borne à ajouter qu'il ne faut rien négliger pour être toujours au niveau du modèle que nous nous sommes proposé, afin d'être toujours dignes de l'estime et de la bienveillance de notre immortel EMPEREUR. *Vive l'Empereur !* »

Ce cri a été répété par tous les convives avec le plus vif enthousiasme.

Il est arrivé, il y a quelques jours, un grand nombre de bateaux chargés de vins et de grains de toute espèce, pour l'approvisionnement des troupes françaises stationnées dans le grand-duché de Varsovie. La commission spéciale chargée de ces approvisionnemens, avoit pris les mesures les plus efficaces pour en accélérer et faciliter le transport : elle continuera de surveiller avec le même soin tous ceux qui doivent avoir lieu incessamment.

— On mande de Braunsberg (Prusse orientale), que l'on vient d'y établir un théâtre de société pour les militaires du corps du maréchal Soult.

— L'armée prussienne est réduite à 25,000 hommes.

PRUSSE.

Berlin, 25 octobre.

Les réformes ont commencé dans l'armée prussienne. Environ trente généraux ont été congédiés par le roi. Voici les dispositions qui ont été arrêtées pour l'armée :

1°. Chaque sujet, sans distinction ni considération des personnes, devra servir en commençant par le grade le plus inférieur.

2°. Toute distinction entre les nobles et les bourgeois est supprimée dans l'armée ; les derniers pourront obtenir de l'avancement comme les premiers.

3°. Les coups de bâton sont supprimés : ce moyen correctionnel, si fréquemment employé autrefois, sera entièrement proscrit. Celui qui aura encouru une peine, sera mis aux arrêts ; à la troisième récidive, il recevra des coups de plat

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 7 Novembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'École des Femmes, les Étourdis.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lina, ou le Mystère, le Roi et le Fermier.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd. *I due Gemelli*, (les Deux Jumeaux,) opéra en deux actes, musique de Guglielmi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Pauvre Jacques, le Fond du Sac, Voltaire chez Ninon.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Le Chanteur éternel, les Aveugles, Boileau, Cadet misanthrope.

AMBIGU-COMIQUE.

Éléonor de Portugal, le Voyageur.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Les Pêcheurs Catalans, la Queue du Diable.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj., au bénéfice de M. Ravel cadet, et de Mlle Ravel aînée, l'incomparable Ravel aîné dansera un pas seul, extrait du pas de trois de M. Vestris.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE.

Rue Neuve-de-la-Fontaine.

Tous les jours, à sept heures et demie, spectacle.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

VARIÉTÉS.

Recherches historiques et philosophiques sur l'Amour et sur le Plaisir (1), poëme ; par *** M. D. L. I. D. F.

Un titre aussi extraordinaire fourniroit à lui seul la matière d'un article : arrêtons-nous-y un moment. *Recherches historiques et philosophiques* : voilà qui nous promet de l'érudition, et sur-tout de la morale ; mais c'est sur l'*amour* et le *plaisir* : il y aura donc aussi de la gaieté. Toutefois, l'auteur donnera-t-il l'histoire du plaisir et la philosophie de l'amour, ou l'histoire de l'amour et la philosophie du plaisir ? C'est ce qu'il ne dit pas. Du moins il ne veut pas nous laisser long-temps en suspens sur la nature d'une telle production ; car, dès le frontispice même, il nous apprend avec naïveté que ce qu'on croyoit être une dissertation pesante et volumineuse, est tout simplement un *poëme*. Ce dernier mot du titre, ce mot si inattendu, jette, il est vrai, dans de nouvelles obscurités : si l'auteur veut, en historien philosophe, offrir au public ses recherches, comment n'a-t-il pas craint de les décréditer en les plaçant dans un genre d'ouvrage qui vit principalement de fictions ? S'il aspire au contraire à passer pour poëte, peut-il consentir à humilier ses vers en les produisant sous une dénomination incontestablement affectée à la prose ? En un mot, comment des recherches peuvent-elles former un poëme, ou comment un poëme peut-il tenir lieu de recherches ?

Tâchons de démêler dans l'ouvrage même quel a pu être le but de l'auteur. Ce ne sont pas d'abord des *recherches*, dans l'acception ordinaire de ce mot : les faits rapportés ne sont certes pas tirés de bien loin ; ils sont à la portée de l'homme le moins érudit ; le plus frivole

(1) Broch. in-8. Prix : 1 fr. 80 c., et 2 fr. 25 c. par la poste.
A Paris, chez Dentu, imprimeur-libraire, éditeur de la Géographie de Pinkerton, rue du Pont-de-Lodi, n°. 3, ci-devant quai des Augustins, n°. 17 ; et chez le Normant.

Digitized by Google

de sabre. On s'attend que les punitions ne seront plus aussi fréquentes, et qu'un léger dérangement, une tache sur l'uniforme, ne seront plus des causes suffisantes pour infliger un châtiment.

M. le ministre de Stein est attendu ici, ainsi que M. de Beyme, président du tribunal supérieur d'appel.

AUTRICHE.

Vienne, 24 octobre.

D'après les lettres de Saltzbourg, il est impossible de peindre la joie et les démonstrations avec lesquelles l'Empereur a été reçu par la noblesse, le clergé et tous ses autres sujets de ce pays. Chacun s'est empressé à rendre à jamais mémorable cette visite du souverain. Il y a eu de superbes festins, ainsi que différentes fêtes champêtres, dans lesquelles des montagnes ont été illuminées jusqu'au sommet; enfin, il n'a été rien épargné par les habitans de la principauté de Saltzbourg, pour prouver leur amour et leur dévouement au monarque. S. M. n'arrivera guère ici avant le 10 du mois prochain.

Il va être frappé des médailles au sujet du mariage prochain de l'Empereur avec S. A. I. la princesse Marie-Louise-Beatrix. Quelques-unes de ces médailles seront en or, les autres en argent. Elles offriront le buste des augustes époux.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 29 octobre.

On vient de répartir de la manière suivante, sur toutes les provinces du Hanovre, la contribution de guerre imposée à ce pays. Chaque propriétaire paiera d'un revenu annuel de 5 à 400 écus, 1 p. cent; de 4 à 600 écus, 2 p. cent; de 6 à 800, 3 p. cent; de 800 à 1000, 4 p. cent; de 1000 à 2000, 6 p. cent; de 2000 à 3000, 8 p. cent; de 3 à 5000, 10 p. cent; de 5 à 7000, 12 p. cent; de 7 à 9000, 15 p. cent; de 9 à 12,000, 20 p. c.; et de 20,000 et au-dessus, 25 p. cent. Les provinces de Gottingue, Grubenhagen et Hohenstein sont exceptées de cette répartition. La somme totale doit être acquittée sans délai.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 6 *novembre*.

— Nous avons annoncé, d'après les autres journaux, que M. Pigault-Lebrun étoit nommé bibliothécaire du roi de Westphalie, et M. Chazet, correspondant littéraire de S. M.: cette nouvelle est fausse; nous sommes autorisés à la démentir formellement.

— Le général de division commandant Paris et la première division militaire, informé que les militaires qui arrivent à Paris, ne se présentent pas, ainsi que le prescrivent les réglemens, au bureau de la police militaire, établi quai Voltaire, pour s'y faire enregistrer, y exhiber la permission dont ils sont porteurs, et indiquer leur domicile, dans le cas où l'on auroit des ordres à leur faire parvenir, vient d'ordonner au chef de l'état-major de la place, de lui faire connoître le nom des officiers qui se trouvent à Paris, et qui ne se sont pas présentés au bureau pour y remplir la formalité d'usage.

— Les Espagnols viennent de donner une leçon de bon goût au théâtre français. Par une ordonnance du roi, relative aux spectacles espagnols, les auteurs de tragédie ou de bonne comédie sont payés à raison de 8 pour 100 sur le produit total de la représentation. Quant aux drames et *comédies larmoyantes*, ils ne sont évalués qu'à 5 pour 100.

— Tous les journaux étrangers annoncent la mort du fameux compositeur Cherubini. Cette nouvelle est heureusement fausse: M. Cherubini se porte fort bien.

— L'Athénée de Paris ouvrira, le 1[er] décembre prochain, ses cours ordinaires. On remarque dans le programme qui vient de paroître, qu'il n'y aura point cette année de cours de littérature. Il sera remplacé par vingt-quatre séances littéraires, qui seront présidées alternativement par MM. Legouvé, Luce de Lancival et Parceval-Grandmaison.

— Dimanche prochain, fête de la paroisse Saint-Eustache, M. Miroir touchera l'orgue à tous les offices. Le *Credo* de la grand'messe sera chanté à l'orgue à trois voix, et accompagné par l'organiste. Le soir, après le salut, il y aura sermon prêché par M. de la Fage, vicaire-général de Versailles, lequel prêchera dans la même église les dimanches et fêtes de l'Avent.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

J'apprends, par la lettre que M. Cartoux vient de publier dans le *Journal de l'Empire*, qu'il a fait jouer en 1806, sur le théâtre de Lyon, une pièce intitulée: *Rome triomphante ou le Retour de Trajan*.

Cette pièce est-elle imprimée? Personne n'a pu me l'apprendre; et ne connoissant qui que ce soit à Lyon, où je ne suis point allé depuis plus de dix ans, hier encore j'étois assez malheureux pour n'avoir jamais entendu parler de M. Cartoux ni de son ouvrage.

Cet écrivain me fait donc beaucoup trop d'honneur, en supposant que j'ai *embelli* de mes vers le plan qu'il avoit *ébauché*. Je suis fort éloigné de lui disputer la *priorité* qu'il réclame. Mais si l'analyse qu'il donne lui-même de sa pièce, d'après le *Bulletin de Lyon*, est fidelle; si « le retour de » Trajan à Rome après avoir soumis les Daces et délivré la » Germanie, les embrassemens de son épouse, les félicitations » du sénat et les hommages de ses sujets, composent tout » l'opéra de M. Cartoux, » il me semble que ni lui ni moi n'avons *inventé* le retour de Trajan et ses victoires, les embrassemens de Plotine, les complimens du sénat et les hommages du peuple; et qu'ici la *priorité* appartient incontestablement à l'Histoire Romaine.

Quant aux rapprochemens qui peuvent naître de la gloire militaire de Trajan, effacée par les prodiges dont nous sommes témoins, je ne pense pas que M. Cartoux se flatte d'avoir imaginé seul, ou le premier, ce que la reconnoissance et l'admiration inspire depuis long-temps à tous les Français.

J'ai l'honneur de vous saluer, ESMÉNARD.

VARIÉTÉS.

Praxède (1), par César-Auguste.

M. César-Auguste, que nous sommes toujours portés à croire un très-jeune homme, paroît *tout-à-fait décidé* à suivre l'attrayante carrière des belles-*lettres*. Praxède a suivi de près la Noce Piémontaise; et dans ce nouvel ouvrage, il nous menace déjà d'une troisième production. Assurément il porte un très-beau nom; et s'il n'écrit pas tout-à-fait aussi bien que César, on ne peut disconvenir qu'il ne se soit montré dans ses premiers essais presque aussi obscène qu'Auguste; ce qui n'est pas une raison cependant pour qu'il vive aussi long-temps dans la postérité que cet Empereur romain.

Le souvenir de cette Noce Piémontaise nous inspiroit, il faut l'avouer, un grand dégoût et de terribles préventions contre Praxède; il nous paroissoit dur d'être obligés de lire deux volumes que nous supposions remplis de gravelures et de quolibets. Quelle douce surprise n'avons-nous pas éprouvée,

(1) Deux vol. in-18. Prix: 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.
A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 18.

---

bibliothèque d'une jeune femme auroit pu les fournir. Si ce sont des recherches, elles ne sont pas purement *historiques*; car il est question, comme on peut le croire, de Mars, de Vénus, de son fils, d'Ariane, de héros de roman, de personnages de tragédies, de personnages allégoriques; et quant au caractère *philosophique*, on ne sait même où en trouver un aperçu, à moins que ce ne soit dans trois ou quatre endroits, où les mots *mœurs* et *morale* se trouvent placés, assez gauchement, au milieu de détails voluptueux. On découvrira peut-être quelqu'intention philosophique là où l'auteur paroît accorder si complaisamment que le hasard seul a pu former le monde, exceptant uniquement l'amour, qui n'a pu, suivant lui, naître du hasard; qui est le vrai coup de maître, et qui, dès-lors, lui paroît à-peu-près la seule preuve de l'existence d'un Dieu: mais ce vain caprice d'idées ne peut appartenir à la vraie philosophie, et n'est pas même imputable à celle qui en a usurpé le nom.

L'ouvrage est donc plutôt encore un poëme que toute autre chose; et l'auteur usant de ses droits, y appelle à son secours l'histoire, la fable, l'allégorie, et même la morale, lorsqu'il croit en tirer quelque agrément de plus. Voilà sur-tout ce qu'il veut; et sans la bizarrerie du titre, on n'y trouveroit pas à redire; il laisse pourtant entrevoir un but auquel il revient quelquefois; c'est que le plaisir ne suffit pas au bonheur, et que l'amour, auquel il attache quelqu'idée de vertu, doit y ajouter son charme. Cette vérité est plus poétique en effet; mais il l'oublie fréquemment, soit lorsqu'il peint les funestes effets des passions et les crimes de la jalousie, soit lorsqu'il s'attriste des devoirs imposés par les lois, soit sur-tout lorsqu'écartant les amours vulgaires et ridicules, il prétend nous offrir, à cet égard, le véritable modèle dans le guerrier brillant de jeunesse, de force et d'audace, et qu'il a grand soin d'affranchir des devoirs d'un amant langoureux, par la raison décisive, nous dit-il, que

La femme est foible, et la force lui plaît.

On auroit mauvaise grace, au surplus, à presser par de semblables argumens un poëte érotique, et à relever toutes ses contradictions; ce seroit à n'en plus finir: il en est une pourtant qu'il est difficile de passer sous silence; c'est celle que présente le premier vers, qu'on ne s'attendoit guère à voir en opposition évidente avec quelque chose. L'auteur, suivant l'usage, a divisé son poëme en chants; il s'est décidé à le mettre en trois: il auroit pu, avec tout autant de raison, en faire deux, quatre, six, ou même sept; les quatorze cents vers dont il se compose se seroient prêtés à merveille à tout cela; mais sur-tout il auroit pu, il auroit dû ne point parler de chant, car il en prend l'engagement le plus formel; et c'est bien là où l'on a droit de dire que la contradiction saute aux yeux. C'est un poëme sur l'amour; la première page laisse voir en titre et en gros caractères, *Chant premier*, et immédiatement au-dessous on lit:

Je ne viens pas *chanter* et célébrer l'amour.

Que vient-il donc de faire dans ses trois chants? Il va nous l'apprendre:

Je veux en rechercher les effets et les causes,
L'étudier dans ses métamorphoses,
L'analyser, le peindre tour-à-tour;
Sur l'églantier je veux greffer les roses.

Qu'on se rassure, il n'y aura rien de tout cela; mais si l'on veut savoir à-peu-près ce qu'on trouvera dans ces trois chants, où l'auteur s'est si bien engagé à ne pas chanter, le voici:

Dans le premier, amour des peuples sauvages, amour des peuples barbares, mais le seul amour véritable dans l'état de société. Cet amour n'existoit pas aux temps chantés par Homère; l'auteur le voit dans la Grèce policée, puis à Rome, et bientôt profané partout: il ne sait où le trouver pendant plusieurs siècles; il n'est pas dans l'Olympe, il n'est plus à Cythère, il n'est ni dans le Nord ni dans le Midi; il a cessé d'exister dans les lieux chantés par Ossian, il n'est pas encore dans les Gaules, il ne tardera pas à paroître en Espagne.

Digitized by Google

lorsqu'en jetant les yeux sur la première page de l'avant-propos, nous y avons d'abord trouvé une demi-douzaine de phrases où il n'est question que de sensibilité, d'innocence et de vertu ! « Lecteur, s'écrie M. César-Auguste, si tu » n'aimes *qu'à t'égayer* aux dépens de la vertu; si la peinture du vice sourit à tes regards; et si ton cœur est inaccessible à la pitié que l'on doit aux malheurs de ses » semblables, *infortuné !* crains de porter sur ce livre un œil » téméraire ; il ne sera jamais le tien. C'est l'ouvrage d'un » amant de l'innocence ; c'est un cœur vertueux qui s'y » montre tout entier. Qu'y trouverois-tu ?... La censure de » tes vices.... Ce n'est pas la peine de le lire, à moins que » tu ne voulusses te corriger. »

Epaminondas se vantoit d'avoir, par ses victoires, forcé les Lacédémoniens à allonger leurs monosyllabes. La lecture de ce passage vraiment sentimental, nous a donné un petit mouvement de vanité à peu près semblable, et dont nous conviendrons avec ingénuité. Il nous est venu d'abord dans l'esprit qu'il n'étoit pas impossible que l'auteur de Praxède, ayant lu avec quelque attention la critique un peu *amère* que nous avons faite de son premier ouvrage, n'eût été touché jusqu'au fond du cœur, et que, semblable à ce jeune débauché à moitié ivre, qui jeta loin de lui ses couronnes de roses, en entendant un philosophe discourir sur la tempérance, il ne fût revenu, d'après nos avis presque paternels, à de meilleurs principes et à des sentimens plus honnêtes. Plût au ciel que cela fût! Mais une réflexion est venue tout-à-coup troubler la joie qu'un tel triomphe auroit pu nous causer : Praxède existoit avant la Noce Piémontaise ; car l'auteur nous apprend lui-même que plusieurs fragmens de cet ouvrage ont déjà paru dans la Bibliothèque des Romans. Cette différence de date changeroit tellement la situation des choses, qu'il seroit possible de soupçonner que, loin d'avoir pensé depuis cette Noce fatale à quelque amendement auquel nous serions redevables du vertueux roman de Praxède, c'est au contraire après avoir fait ce livre édifiant, qu'il se seroit gâté l'esprit, au point de composer la Noce Piémontaise. Il nous feroit plaisir de vouloir bien, dans son troisième ouvrage, éclaircir ce doute qui nous afflige.

Quoi qu'il en soit, Praxède est une brochure écrite dans des intentions fort honnêtes, et à laquelle il y auroit peu de chose à redire, s'il étoit possible, en littérature, d'être absous sur l'intention ; mais malheureusement cela ne suffit pas : il faut y joindre du talent, il faut être le *vir bonus dicendi peritus* dont parlent les anciens; et, sous ce rapport, il nous est impossible de rien dire de très-flatteur à M. César-Auguste, ni de trouver, quelqu'envie que nous en ayons, une différence sensible entre Praxède et la Noce Piémontaise. Ce sont deux ouvrages, puisqu'il faut nous expliquer, aussi mal conçus, aussi mal écrits, aussi ennuyeux l'un que l'autre.

L'auteur lui-même va venir à notre secours pour prouver ce que nous avançons ; et ce n'est pas la première fois qu'il nous rend un tel service. Voici ses propres expressions : « Praxède, » dira-t-on, est plein *de redites, d'exclamations, de phrases* » *usées, de lieux communs*, etc.; on n'y trouve point » d'aventures extraordinaires, point d'intrigue compliquée, » et chacun, en le lisant, pourra penser qu'il en feroit tout » autant. (M. César-Auguste suppose une grande modestie » à tous ceux qui le liront.) Eh bien ! c'est la simplicité même » du sujet, ce sont les défauts que le commun des lecteurs » reprochera peut-être à l'ouvrage, qui m'ont déterminé à » le publier. Qu'on me permette de citer mon auteur de » prédilection. »

Cet auteur de prédilection, c'est J. J. Rousseau ; et M. César-Auguste, dupe, comme tant d'autres, de cet éloquent sophiste, transcrit tout au long, et avec une confiance tout-à-fait naïve, l'un des plus étranges paradoxes qui soient jamais sortis de la plume de cet écrivain. C'est un passage de la préface de la Nouvelle Héloïse, dans lequel, contrariant tous les principes de l'art d'écrire, tout ce que l'expérience nous a appris des effets merveilleux de ce bel art dans la peinture des passions, le Genevois prétend qu'une lettre *réellement* dictée, par un amour très-violent, une lettre qui seroit *lâche, diffuse, tout en longueurs, en désordre, en répétitions*, où l'on ne retiendroit *ni mots, ni tours, ni phrases*, où l'on n'admireroit rien, *où l'on ne seroit frappé de rien*, produiroit cependant plus d'effet que toutes les imitations que l'art pourroit faire de cette passion. Il n'entre point dans notre projet de combattre ici l'assertion du perfide discoureur, ni d'en prouver l'absurdité, ce qu'il seroit facile de faire, en dégageant seulement la question des tournures insidieuses dans lesquelles il s'est plu à l'envelopper; mais nous ne pourrons nous empêcher d'admirer que de semblables folies soient encore des autorités pour des gens qui se mêlent d'écrire, lorsque la moindre attention et les connoissances littéraires les plus superficielles suffisent pour découvrir que le même homme, qui affecte un dédain si superbe pour les méditations du cabinet et les artifices du style, est peut-être, de tous ceux qui ont jamais écrit, celui qui a travaillé ses ouvrages avec le plus de patience et d'ardeur, et que, si l'on peut faire un reproche aux lettres éloquentes que précède cette préface bizarre, c'est que l'art, avec quelque habileté qu'il y soit employé, s'y montre trop à découvert, et que ses personnages y parlent souvent plutôt comme des rhéteurs que comme des amans.

M. César-Auguste n'a rien vu de tout cela; et d'après ces belles paroles, qu'il regarde comme des oracles, il a jugé, par une conséquence naturelle, que rien n'étoit plus facile que d'écrire des lettres d'amour, et que pour arriver, dans ce genre, à la perfection, il lui suffiroit de coucher sur le papier tout ce qui lui passeroit par la tête, bien sûr qu'en travaillant de cette manière, il seroit, sans le moindre effort, *lâche, diffus, sans correction ;* qu'il trouveroit, sans se mettre l'esprit à la torture, *des exclamations*, *des redites*, *des phrases usées*, *des lieux communs*, des pauvretés de toute espèce. En effet, c'est un charme de voir avec quelle aisance tout cela se développe sous sa fertile plume. Jusqu'ici le moindre romancier, en peignant un jeune homme amoureux, n'avoit jamais manqué de varier tant bien que mal sa situation, et de lui donner des alternatives de crainte et d'espérance; notre auteur, pour ne point altérer cette précieuse simplicité de son sujet, a rejeté bien loin de lui ces moyens trop souvent employés. Dès la première page, Praxède écrivant à son ami Charles, nous apprend qu'Agathe, l'idole de son cœur, est *mariée ;* et depuis cette première lettre jusqu'à la moitié du second volume, ce sont des doléances éternelles sur ce fatal mariage : « Charles, Charles, » je suis perdu !... Charles, prie le Ciel qu'il ne m'abandonne » pas... Dieux, que de sentimens opposés se combattent en » moi !... Combien je suis affamé de bonheur, de ce bonheur » pur, céleste, que l'objet aimé et qui nous aime peut seul » donner! Vœux insensés, espoir trompeur !... Qui m'expliquera ce qui se passe dans mon ame ?.... Elle ?.... Toi ?.... » Moi ?.... Non, personne.... Aurois-je donc épuisé en un » instant la coupe du bonheur, et ne me resteroit-il que celle » de l'infortune ?... Mon père est-il le plus insensé des hommes?

Le deuxième chant fait renaître l'amour en Espagne, lorsque les Maures y entrèrent en conquérans: amour des Maures, gai et aventureux ; amour des Espagnols, grave et superstitieux. L'auteur le voit en France, animé par les Troubadours, protégé par les chevaliers, embelli de l'éclat des cours, dégradé après la mort de Louis XIV, mais remis en honneur dans les romans, sur-tout dans la Nouvelle Héloïse.

Le poëme auroit bien fait de finir là : ce seroit du moins l'histoire de l'absence et de la présence de l'amour; mais ce n'étoit pas là le compte de l'auteur. Dans ce qu'il appelle le troisième chant, il se croit obligé de revenir sur les différens états de l'amour : il le peint libre, il le peint enchaîné; soumis dans la femme, despotique dans l'homme; égaré, furieux, criminel. Tout-à-coup, effrayé de ce tableau, il nous assure qu'il n'y a dans tout cela que de la fiction : il peint alors une réalité toute en perfidie, il se complaît dans cette description; il conseille au grand nombre les amusemens, les distractions; il se moque d'une société qui ne seroit composé que d'amoureux ; il dit au reste beaucoup de bien de l'hymen, et finit par se demander à quoi tient dans l'homme cette sympathie qui constitue l'amour : il convient qu'il n'en sait rien; mais il presume que cela pourroit bien être parce que l'homme a une ame, et que les bêtes n'en ont pas.

Cette esquisse ne donne assurément pas l'idée d'un poëme bien conçu : il n'y a là ni action, ni invention, ni même une intention suivie ; mais on conçoit qu'on ait pu faire sur tout cela d'assez jolis vers; et c'est ce qui est arrivé plus d'une fois à l'auteur, qui même, en général, nous a paru assez exercé dans ce genre d'écrire. Ceux où il peint la pudeur sont bien tournés, et ne manquent point de grace :

Mais pour lutter, et même avec son cœur,
La femme obtint un don de la nature,
Don précieux, charmante et frêle armure
Qu'en la brisant adore le vainqueur :
C'est l'imposante et naïve pudeur,
Qui motivant sa molle résistance,
Donna, retint, et rendit l'espérance,
Dont la réserve appela le desir,
Promit l'amour et doubla le plaisir,
Et qui depuis, par un doux artifice,
Sert quelquefois de prétexte au caprice.

Il y a un portrait des désordres de la Régence très-bien tracé. En voici quelques vers :

On prétendit, comme on l'a dit fort bien,
Rire de tout, pour ne rougir de rien.
Tous ces égards, convenances publiques,
Furent traités de maximes gothiques :
On renvoya la décence aux bourgeois,
Et la pudeur aux femmes de la ville :
Le Régent-prince, et son ami Dubois,
Ce cardinal en ressources fertile,
Fut du palais, de l'Etat à la fois,
Et des plaisirs premier ministre utile.
En soupers fins, en petites maisons,
En négligé, sans rouge et sans livrées,
Les gens de cour et les dames titrées
Vinrent former ces promptes liaisons
Que voyoient naître et finir les soirées, etc.

Tous les vers de ce poëme ne sont pas aussi bien faits; il y en a même où les règles essentielles de la versification sont ouvertement violées : nous ne les rapporterons pas; nous avons préféré d'arrêter l'attention du lecteur sur d'heureuses citations, qui contrastent d'autant plus avec la singularité du titre et le défaut absolu de raison dans le plan. Comment l'esprit des vers, qui semble supposer des combinaisons d'idées fort variées, peut-il offrir un tel contraste? Seroit-il donc

Digitized by Google

» Il veut que j'apprenne à walser à Agathe!... Je n'ai pu m'en » défendre; je montre la walse à Agathe; il en arrivera ce » qu'il pourra, ils l'ont voulu... Oui, je le sens, il est plus » que temps de fuir... et j'y suis déterminé... Adieu, Charles!... » Agathe, adieu... Je me crains, je brûle et je fuis... Adieu. » ne me hais pas... Si je suis coupable, bientôt tu m'auras » pardonné... etc. etc. »

Nous prenons au hasard ces passages en parcourant les deux volumes, et nous ne craignons pas de dire que tout le livre est écrit avec cette naïveté enfantine. Vers la fin cependant, les choses s'animent un peu: Praxède qui ne peut plus résister à l'état violent dans lequel il se trouve auprès de cette enchanteresse, quitte la maison de son père avec de très-sinistres projets. Ce nouveau Werther, jaloux d'imiter en tout son modèle, a formé le projet de se tuer; et il a choisi, pour cette noble exécution, le jour même où M. de Versac, l'époux de la belle Agathe, reviendroit d'un long voyage qu'il étoit allé faire en Espagne; en attendant, il s'amuse à gravir les montagnes, à se promener au clair de la lune, à écrire à Charles, à se perdre dans la profondeur des forêts, et à faire redire ses soupirs à tous les échos d'alentour.

Ici cette histoire, dont M. César-Auguste nous avoit tant vanté la simplicité, et que nous avions effectivement trouvée la plus simple du monde, devient tout-à-coup le roman le plus invraisemblable et le plus bizarre qui soit peut-être jamais sorti de la tête d'un auteur, fût-il anglais, et même allemand. Nous avons oublié de dire que cette dame si charmante, dont ce pauvre diable de Praxède devient si subitement amoureux, demeure chez le père de cet intéressant jeune homme. Elle a été confiée à ce vieillard prudent par son époux lui-même, qui, *au pied des autels* (retenez bien ceci, cher lecteur), où il venoit de lui donner sa foi, est monté dans la chaise de poste qui devoit l'entraîner au fond de l'Andalousie. Il est bon d'ajouter à cela que cet époux, qui se nomme M. de Versac, est un personnage de 45 à 50 ans, et que mademoiselle Agathe, qui ne connoît point ses parens, a été élevée dans sa maison, et par ses tendres soins.

Tout ceci, comme on voit, sent furieusement le roman; mais ce qui passe toutes les bornes de l'invraisemblance permise dans ce genre d'ouvrage, c'est qu'il est impossible de soupçonner, ni même d'imaginer, ce qui va, mon cher lecteur, vous plonger dans un étonnement qui tiendra de la stupéfaction, c'est que M. de Versac est le père, oui, le propre père de notre héroïne. Elle est le fruit d'un mariage secret, et il l'a toujours destinée à Praxède; mais c'est un philosophe que ce M. de Versac, un homme qui connoît le cœur humain, qui s'en méfie, et qui veut par conséquent éprouver celui de l'homme qu'il destine à faire le bonheur de sa fille adorée. Pour y parvenir, il commence par une horrible profanation des lieux les plus sacrés, par un faux mariage avec cette innocente; ce que l'auteur nous raconte comme un événement tout simple, comme une vraie vétille qui ne vaut pas la peine d'y faire attention: ingénuité qui nous prouve que si ses intentions sont bonnes, sa religion n'est pas encore très-éclairée. Après cette honnête comédie, l'homme profond qui vient de la jouer ne va point en Espagne, comme nous l'avions sottement cru; mais s'enveloppant la tête d'une grosse perruque qui lui cache le visage, et le fait appeler l'*ours* par tous les marmots du voisinage, il vient en cachette dans la maison où sont les deux jeunes gens, regarder par le trou de la serrure tout ce qui se passe entr'eux. C'est lui qui veut que Praxède enseigne la walse à sa fille; il est de moitié dans toutes les espiègleries de son bonhomme de père, pour envoyer ensemble les amans dans le petit bois, dans le grand bosquet, et dans mille autres coins très-obscurs, très-solitaires, où il n'est point dit qu'on les suive; et ces deux graves personnages ont décidé entr'eux que si le jeune homme à qui ils fournissent de si belles occasions, avoit le malheur d'en profiter, il n'épouseroit jamais la jeune personne; ce qui est ingénieux, raisonnable, moral, et surtout très-avantageux pour mademoiselle Agathe. Est-il jamais entré dans la tête de personne de semblables imaginations?

Tout tourne au gré de leurs vœux. L'amant désespéré s'enfuit pour ne pas succomber à la tentation, et a déjà armé son pistolet pour se délivrer de tous ses maux. La jeune fille, qui le croit mort, devient folle à lier. Alors ces deux excellens pères, assez contens de leurs enfans, songent qu'il pourroit être temps de mettre fin à cette agréable plaisanterie. On découvre tout à Praxède, qui tire son coup en l'air, et revient comme un trait à la maison paternelle, où l'on ne rêve plus que joie et bonheur; mais la pauvre demoiselle dérange un peu ces nouveaux calculs: elle est plus que folle, elle est enragée; et dans ses accès, elle jette des pierres aux passans, bat, mord, égratigne, et veut étrangler tout le monde. Il est impossible, comme on voit, qu'elle en revienne jamais. Après un tableau tout-à-fait gracieux de ses contorsions et de ses fureurs, l'auteur la fait mourir, et expédie son amant douze heures après.

Il nous fait espérer les Aventures de M. de Versac. Toute la France va les attendre avec la plus vive impatience.

N.

COURS DE LA BOURSE DU 6 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banq.	54f	0-0	54f	1-2
— Courant	56	0 0	56	1-2
Hambourg. .	184	3 4	185	1-2
Londres. . .	00	000	00	0-0c
Madrid eff. .	15	50	15	35
— valeu. . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	50	15	85
— vales. . .	00	00	00	00
Barcel eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	480	00	485	0-0
Gênes effec.	209 0		470	
Livourne. . .	5 41		5.2 0	
Naples. . . .	000	00	000	00
Milan.	81 oop	6f	81 1 p.	of
Bâle.	1	0-op	1	1 2 p.
Francfort. . .	0	0 op	00	00
Vienne. . . .	000	0-op	000	00
Lyon.	3-8 p	0-oj.	1	3 8p.
Marseille. . .	1 2p	0 oj.	1	1 4j.
Bordeaux . .	1-8 p	0-oj.	1	1 8 1
Montpellier	1-2 p	0 oj.	00	0-op.
Genève. . . .	0-0 p	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 59

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 00

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 00 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 39

Quadruple 81 10

Ducat. 11 15

Souverain. 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 85f 80c 60c 6 c 70c 50c 60c 40c 50c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808 85f 80c 50c 00c 00c

Banq. de Fr avec doublement 1355f 00c 000f 000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. of 00c à of 00c

— S. Domingue. 0 00 à 0 00c

Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 00c

— brut . . . . . 0 00 à 0 00c

Coton du Levant 0 00 à 0 00c

Sav. de Marseille 0 00 à 0 00c

Huile d'olive. . 0 0 à 0 00

Pot sse d'Amér. 00f 00c. à 00f 00

Eau-de-vie, 3/5. 00f 00c 00c à 00

ANNONCE.

Explication du Cathéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire français, renfermant, suivant l'ordre du Catéchisme, la leçon du Cathéchisme sans les demandes et les réponses; l'Explication de chaque leçon, et des Traits historiques après toutes les leçons. Seconde édition. Prix 3 fr., et 4 fr 50 c. par la poste.

A Paris, chez la Ve Nyon, née Saillant, rue du Jardinet, n°. 1,

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du Journal de l'Empire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

un esprit à part de tout autre? Et seroit-on réduit à dire qu'avec les débris nombreux de nos richesses poétiques, il est devenu plus aisé qu'on ne le croit de faire maintenant des vers sonores sans que cela tire à conséquence! De telles questions paroîtront des blasphèmes à nos versificateurs; mais ce petit ouvrage, et d'autres moins petits que je pourrois citer, y conduisent tout naturellement.

L'auteur se nomme *** M. D. L. L. D. F.; nous l'en félicitons: il a voulu échapper au public par un heureux *incognito*; nous n'avons garde d'en vouloir troubler la douceur. C.

AU RÉDACTEUR.

Paris, 2 novembre 1807.

Il est des ouvrages, Monsieur, qu'il ne suffit pas de payer au libraire pour être quitte envers l'auteur; et l'excellent Dictionnaire Latin-Français que vous avez annoncé au public est de ce nombre. Il a rempli le vœu que formoient depuis long-temps les amateurs de la langue latine; et tout le bien que vous en avez dit se confirme de jour en jour par l'expérience. Juste application des mots propres et de leurs acceptions figurées; ordre parfait dans leurs analogies et leur filiation, nuances finement saisies dans les modifications que le temps, les opinions, les mœurs et les usages y ont introduites; étude comparative et profonde du génie des deux langues; tout lui assure une supériorité incontestable sur ses devanciers. Ne me l'étant procuré, sur le seul nom de l'auteur, que dans l'intention de le feuilleter, conformément à sa destination, je me suis quelquefois surpris à le lire; et je n'ai pu le faire sans un sentiment de gratitude que doit partager tout appréciateur d'un pareil travail. Comme ce sentiment est inséparable du besoin de l'exprimer, j'ai recours à votre Journal, Monsieur, pour me servir en cela d'interprète. Quel plus noble organe puis-je employer, que celui de la sévère critique pour payer ce tribut d'éloges à l'honorable écrivain dont les loisirs même, au milieu des travaux importans que lui impose l'inspection générale des études, sont encore des ouvrages d'une effrayante conception, exécutés pour la jeunesse avec tant de persévérance que celui qui paroît au jour n'est que l'annonce de celui (1) qui va suivre? Beaucoup d'autres ont enfanté de volumineuses compilations de ce genre; mais ce qui fut en eux bien souvent une œuvre de patience mécanique, devient, dans M. Noël, un acte de vertu; car il en faut assurément beaucoup. Il faut un ardent amour du bien public, pour condamner en lui l'amour-propre littéraire à tant de modestie, pour imposer à de rares talens la corvée d'un gros Dictionnaire et concentrer sa pensée dans la sphère obscure des mots, avec de si grands moyens d'exceller dans les choses. Mais il ne peut sans doute que regagner en durée ce qu'il sacrifie en vain éclat; et, tandis que le sort de la plupart des ouvrages nouveaux est de survivre à peine à l'année qui les a vu publier, ce dernier fruit de ses veilles, lié au sort même de la langue latine, durera autant qu'elle, comme ceux qui l'ont précédé vivront aussi long temps que le goût des bonnes études.

DELACOUR, *ancien professeur de l'Université de Paris, chef d'Ecole Secondaire, faubourg du Temple, près la rue Saint-Maur.*

LOGOGRYPHE.

Sur mes six pieds, lecteurs, je n'ai pas vu le jour;
Mais sur quatre, autrefois, je dictois de la cour.

Par un Abonné.

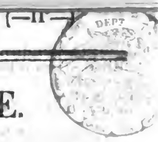
Le mot de la dernière Enigme est *Boule*.

François de Montel, nouvelle historique, Broch. in-12. Prix: 75 c. et 1 fr. par la poste.

A Paris, chez le Normant, rue des Prêtres S. G. l'Auxerr., n° 17.

(1) *Le Dictionnaire Français-Latin*, du même auteur, doit paroître dans quelques mois.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

DANEMARCK.

Copenhague, 21 octobre.

Les préparatifs militaires qui se font dans toute l'étendue des Etats danois, annoncent que le départ des troupes ennemies de la Sélande, ne mettra point un terme à la guerre, et qu'au contraire, notre gouvernement est décidé à la pousser à toute outrance. D'un autre côté, les vaisseaux anglais se sont placés à une portée de canon de nos côtes, dans la même position qu'ils occupoient lorsqu'ils entreprirent l'attaque de notre île. On apprend que lord Cathcart, commandant en chef de l'expédition anglaise, vient d'établir son quartier-général à Helscinberg, ville suédoise, située de l'autre côté du Sund; c'est là aussi que se réfugient les familles anglaises qui quittent les Etats danois. Il se confirme que la légion hanovrienne est mise à la disposition du roi de Suède.

PRUSSE.

Memel, 20 octobre.

Il vient de paroître ici la proclamation suivante sur l'interdiction du commerce anglais :

« S. M. le roi de Prusse fait savoir à l'autorité maritime de Memel, que les difficultés d'après lesquelles elle avoit ordonné d'exécuter sans bruit la défense convenue par le traité de paix de Tilsit, de permettre, même dans le port de cette ville, la navigation et le commerce anglais, sont actuellement levées. En conséquence, S. M. donne à l'autorité maritime l'ordre le plus précis de fermer, de la manière la plus rigoureuse, ce port à la navigation et au commerce anglais; de n'y recevoir, sous sa responsabilité, ni bâtimens, ni marchandises anglaises, et de n'en laisser partir aucune expédition pour l'Angleterre. »

Memel, le 1er octobre 1807.

Signé FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Berlin, 26 octobre.

On annonce maintenant que le quartier-général quittera Berlin le 1er novembre, et que la plus grande partie du militaire français s'ébranlera à la même époque. En général, il paroît que la bonne intelligence, entre la France et la Prusse, s'affermit de jour en jour.

Il est passé dernièrement par Posen quelques centaines de Français qui ont été fait prisonniers par les Russes, et qui retournent dans leur pays; ils sont chaudement habillés et en très-bon état.

D'après les lettres de Kœnigsberg, il se fait, tant dans l'intérieur de la Russie que sur les côtes, des préparatifs qui annoncent que l'Empereur Alexandre ne tardera pas à se déclarer contre l'Angleterre.

Le général Axamistowski, qui a servi 20 ans dans l'artillerie polonaise, et qui a fait toutes les campagnes d'Italie, est nommé inspecteur-général de l'artillerie du grand-duché de Varsovie.

ALLEMAGNE.

Francfort, 2 novembre.

M. le baron d'Ende, ministre du duc de Saxe-Gotha, est attendu ici cette semaine. Il est chargé, dit-on, d'une mission près S. A. E. le prince-primat, de la confédération du Rhin.

L'armée prussienne, qui depuis la dissolution des bataillons de réserve se trouve réduite à 25 mille hommes, est composée du corps de Blucher, des bataillons des forteresses de la Silésie, et des troupes comprises dans l'inspection de la Prusse orientale. On ignore encore jusqu'à quel point elle sera augmentée, cette augmentation dépendant des circonstances. Les affaires militaires sont dirigées par le colonel de Scharnhorst, et le major de Gneisenau, qui a défendu Colberg. Le corps de Blucher, fort d'environ 6000 hommes, se trouve dans la Poméranie inférieure; il est réparti dans des cantonnemens resserrés, à Colberg, Trepton et villages voisins. Le général de Blucher a correspondu avec le maréchal Soult, pour pouvoir occuper encore différens villages situés à proximité; mais il n'a pu y réussir.

Jusqu'ici la plupart des négocians de l'Allemagne méridionale qui font le commerce d'épiceries, avoient tiré tous leurs articles soit de Hambourg, soit de la Hollande; ce qui donnoit à leurs relations avec ces contrées beaucoup d'activité; mais les événemens qui se sont passés dans le Nord, et la guerre avec l'Angleterre, devoient les ralentir et leur donner une nouvelle direction. En effet, depuis le printemps dernier les relations des villes commerciales de la monarchie bavaroise, particulièrement de celles d'Augsbourg et de Nuremberg, avec les villes anséatiques, ayant éprouvé des obstacles que les hostilités entre l'Angleterre et le Danemarck ont encore augmentés, et auxquels se sont jointes les mesures rigoureuses adoptées à l'embouchure de l'Elbe et du Weser, on a dû cesser de recourir à cette voie pour se procurer des denrées coloniales, et il a fallu s'approvisionner ailleurs. On s'est donc adressé, pour obtenir ces articles, à Trieste et dans les ports de l'Italie, où les Américains, et même les Anglais, en ont envoyé de fortes cargaisons. Il en est résulté un changement dans le commerce du midi de l'Allemagne; les liaisons avec les ports de l'Adriatique et de la Méditerranée, qui auparavant étoient peu suivies, se sont beaucoup étendues. Le port de Trieste est devenu le principal entrepôt d'où nous tirons maintenant nos denrées coloniales.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, *7 novembre.*

— Hier vendredi, 6 novembre, S. M. l'EMPEREUR et ROI a reçu, à Fontainebleau, S. Exc. M. le général comte de Tolstoy, qui a présenté à S. M. ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur extraordinaire de S. M. l'Empereur de Russie. Cet ambassadeur a été conduit au palais dans les formes accou-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 8 Novembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Œdipe à Colonne, la Dansomanie.

THÉATRE FRANÇAIS.
Gaston et Bayard, la Fausse Agnès.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Lina ou le Mystère, Aline.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Les Souvenirs, le Volage, les Deux Mères.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Colombine mannequin, Pauvre Jacques, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Nicaise, le Loup-Garou, le Bouffe, les Innocens.

AMBIGU-COMIQUE.
Le Faux Alexis, la Forêt Noire.

THÉATRE DE LA GAITÉ.
Herman et Sophie, le Réveil du Charbonnier, les Troubadours.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.
Les Amans d'aprésent, l'Embarras du Ménage, les Caquets.

SALLE MONTANSIER.
Auj., l'Incomparable Ravel continuera ses exercices par des danses nouvelles.

TIVOLI D'HIVER.
Ci-devant Veillées de la Cité.
Auj. Fête, Ascension de M. Forioso, Expériences de M. Garnerin, Danses, Concert, Feux de gaz inflammable.

Colysée, ci-devant Vauxhall d'été, boulevard de la porte Saint-Martin.
Auj., grand Bal paré dans la rotonde. Prix : 1 fr. 65. c.

HAMEAU DE CHANTILLY.
Aujourd'hui Fête et Bal paré. Prix du billet d'entrée : 1 fr. 80 c.

WAUXHALL D'HIVER,
Ci-devant salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.
Aujourd'hui, Fête et Bal.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Le Triomphe de Trajan.

Mlle Armand, consultant son zèle plus que ses forces, avoit brigué l'honneur de mêler sa voix brillante aux concerts qui embellissent *le Triomphe de Trajan*; mais sa poitrine n'a pu seconder long-temps les mouvemens de son cœur : l'épuisement l'a forcée d'abandonner son rôle. Le cours fortuné des représentations de *Trajan* eût été désagréablement interrompu, et la curiosité publique ajournée, si l'infatigable Maillard n'eût pas été là : c'est une actrice que l'Opéra a toujours trouvée dans ses besoins les plus pressans. Sans égard pour des droits et des titres, toujours vains quand une circonstance impérieuse en exige le sacrifice, Mlle Maillard n'a pas considéré un instant s'il convenoit à son rang et à ses prérogatives de doubler Mlle Armand : elle n'a vu que l'Opéra qu'il falloit secourir, que *Trajan* qu'il falloit sauver.

Par un effort incroyable de mémoire et de tête, elle a appris le rôle en vingt-quatre heures; et avant d'avoir pu le digérer et le mûrir, elle s'est lancée aveuglément sur la scène pour ne pas faire manquer la représentation du vendredi, et pour ne pas frustrer la caisse d'une somme de dix à douze mille francs : car c'est ainsi que depuis *Trajan* les recettes s'évaluent, tandis que dans l'ancien tarif on s'applaudissoit d'une misérable somme de trois ou quatre mille francs.

Digitized by Google

tumées, par un maître et un aide des cérémonies, qui sont allés le chercher avec trois voitures de la cour. Il a été introduit dans le cabinet de S. M. par S. Exc. le grand-maître des cérémonies, et présenté par S. A. S. Mgr. le prince vice-grand-électeur, faisant les fonctions d'archichancelier d'Etat.

(*Journal officiel.*)

— Par décret du 3 de ce mois, S. Exc. M. le général grand-écuyer Caulaincourt a été nommé ambassadeur de S. M. I. et R. à la cour de Russie, et MM. Rayneval, Saint-Genest et Prévost, secrétaires de cette ambassade. (*Idem.*)

— L'archichancelier d'Etat étant absent à cause de ses fonctions à Milan, et l'usage étant que les grands dignitaires se remplacent dans leur absence, S. M. a chargé le vice-grand-électeur de suppléer l'archichancelier d'Etat dans les fonctions attribuées à cette dignité, tant que durera son absence, ou jusqu'à ce que S. M. ait jugé à propos de nommer un vice-archichancelier d'Etat. (*Idem.*)

— Le prince archichancelier de l'Empire est passé à Dijon le 4 de ce mois, se rendant, par Lyon et Montpellier, à Bordeaux. S. A. S. a été reçue à Dijon avec tous les honneurs dus à son rang; elle y a été successivement complimentée par les différentes autorités de la ville, par les présidens des tribunaux, par les professeurs de l'école de droit, et par ceux du lycée.

— Le prince de Hohenzollern est passé le 1er novembre à Nancy, retournant de Paris dans sa principauté, en Allemagne.

— Celui des voleurs de Mad. Grassini qui étoit parvenu à s'échapper des mains des gendarmes de Vitteaux, a été arrêté à Neuchâtel, en Suisse, et transféré à Dijon, pour y être jugé avec son complice.

— Les différens corps qui composent la garde impériale, arriveront à Paris dans l'ordre et les jours suivans: Le 19, deux régimens de chasseurs à pied, 1800 hommes; le 21, deux régimens de grenadiers à cheval, 1700 hommes; le 22, deux régimens de fusiliers ou vélites, 2200 hommes; le 23, un régiment de chasseurs à cheval, formant 900 hommes montés; le 24, trois régimens de chevau-légers polonais et de gendarmes d'ordonnance, formant 1200 hommes montés; le 25, un régiment de grenadiers à cheval, formant 1100 hommes montés. Total, 8,900 hommes et 3,200 chevaux.

— En mémoire de la Saint-Hubert, et à l'instar des grandes chasses impériales qui se font à cette époque, il y aura lundi prochain, dans les bois entre Senlis et Gournay, une grande chasse aux loups. La battue sera présidée par M. de Mortemar. Tous les officiers et employés de la vénerie s'y trouveront, ainsi que les personnes les plus distinguées du pays.

— M. le maréchal-de-camp, dom Pedre Rodrigue de le Buria, commissaire de la cour d'Espagne pour ce qui regarde l'armée française de la Gironde, est arrivé le 30 octobre à Bayonne, pour y complimenter, au nom de son souverain, M. le général Junot, commandant en chef.

— Les lettres de Lisbonne annoncent que le 14 octobre, il est sorti du port de cette ville 80 bâtimens chargés de marchandises appartenant aux Anglais, et emmenant tous les sujets de cette nation, qui se trouvoient dans la capitale du Portugal. La cour de Lisbonne flottoit toujours incertaine sur le parti qu'elle avoit à prendre, quoique tous les préparatifs pour le Brésil fussent achevés.

— M. Lecordier, agent de change, adjoint à la mairie du premier arrondissement de Paris, est nommé maire de cet arrondissement, en remplacement de M. de Montaran, décédé.

— Le collége électoral de l'arrondissement de Saint-Denis vient de nommer candidats au corps législatif, MM. Villot de Freville, législateur actuel; Rigaut, juge à la cour criminelle de Paris, et Petit.

— Le collége électoral du 1er arrondissement de Paris a nommé candidats au corps législatif, MM. Mourgue, père, administrateur des hôpitaux; Morillet, membre de la 2e classe de l'Institut; Seguy, notaire; et Lajard, ex-ministre de la guerre.

— MM. Stassart et Tournon, auditeurs au conseil d'Etat, sont nommés, le premier à la sous-préfecture de Paimbœuf, et le second à celle d'Orange.

— M. Regnier, jurisconsulte, est nommé juge-suppléant au tribunal de première instance de Paris, en remplacement de M. Gilbert-de-Voisins, nommé juge.

NÉCROLOGIE.

Louis-Auguste Letonnellier de Breteuil naquit le 8 mars 1730. Au sortir du collége de Louis-le-Grand, il entra dans le monde sous les auspices de M. l'abbé de Breteuil son oncle, chancelier de M. le duc d'Orléans, homme qui joignoit à l'esprit le plus aimable la plus rare capacité. Ses premiers pas le portèrent dans la carrière militaire; mais son goût et le genre de son esprit le ramenèrent bientôt vers celle des affaires.

En 1758, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire auprès de l'électeur de Cologne; poste de quelque importance, au moment où nos armées étoient en Allemagne. Deux ans après, il fut envoyé avec la même qualité à Pétersbourg, où il vit les dernières années d'Elisabeth, le court régne de Pierre III, et les commencemens de celui de Catherine II.

En 1764, une diète orageuse menaçoit à la fois le repos de la Suède et les intérêts de la France. On nomma alors M. de Breteuil ambassadeur à Stockholm, et il rétablit le calme et l'influence de sa cour. Celle de Londres étoit devenue excessive en Hollande; l'intérêt de la France exigeoit qu'elle y eût un homme capable de la balancer, et M. de Breteuil passa de Stockholm à la Haye.

En 1770, il fut nommé à l'ambassade de Vienne; mais une intrigue de cour le fit envoyer à Naples, où il n'eut qu'à entretenir des rapports d'amitié et de famille.

En 1775, on eut besoin de ses talens et de son expérience à la cour d'Autriche. Tout le midi de l'Allemagne étoit en feu. Les deux grandes puissances s'agitoient pour la succession de l'électeur de Bavière; les armées en présence n'attendoient que le signal des combats, lorsque M. de Breteuil, ambassadeur et médiateur, donna celui de la paix, et par le traité de Teschen, rendit le repos à l'Empire germanique. Il fit respecter l'influence de la France, et sur-tout il la fit chérir à nos alliés, en protégeant la justice et en assurant les droits de la foiblesse.

Après tant de missions et de succès, il fut appelé au ministère en qualité de secrétaire d'Etat de la maison du roi et de l'intérieur. Il porta dans cette place l'amour de ce qui est noble et grand, un caractère ferme, un esprit d'ordre et une activité qui vivifia toutes les parties de l'administration qui lui étoit confiée. Les gens de lettres reconnoissent que depuis Colbert, aucun ministre n'a fait autant que lui pour les sciences et les arts. Le premier il signala les embellissemens dont la capitale étoit susceptible. Plusieurs ponts débarrassés des maisons qui en obstruoient le passage, et s'opposoient à la circulation de l'air; un marché vaste et magnifique substitué à un cimetière infect dans le quartier le plus peuplé: voilà une

---

Le dévouement généreux de Mlle Maillard a été couronné par le plus glorieux succès: elle a joué le rôle de Plotine avec cette grace, cette majesté, cette noblesse qui lui est propre, avec une superbe tenue, vraiment digne de l'épouse de Trajan. Pour le récitatif et le chant, sa mémoire chancelante ne lui a pas permis d'y mettre toute la chaleur et l'expression qu'elle eût desiré. C'est ce qu'on ne pouvoit pas exiger d'une actrice qui n'avoit fait aucune répétition, et qui apportoit le jour-là à la scène le travail brusque et forcé de la veille: c'est même dans ce genre une espèce de prodige qu'elle ait pu faire autant et si bien; et l'Opéra doit se féliciter de posséder un sujet d'une aussi grande ressource. Dans les représentations suivantes, on ne s'apercevra plus qu'elle fait un tour de force; elle jouera Plotine comme elle joue Clytemnestre, Hécube, Andromaque, etc., c'est-à-dire avec sa supériorité ordinaire.

Trajan ne peut vaincre la curiosité publique; et s'il en vient à bout, car rien ne peut lui résister, le combat du moins sera long: toujours même empressement, même ardeur de la part du public, ou plutôt même fureur. Les représentations, au lieu d'éteindre le feu, ne font que l'allumer: car en voyant l'ouvrage, on en saisit mieux l'ensemble, on en apprécie mieux les beautés, on remarque une foule de détails qui avoient échappé à la première avidité; enfin, on sent mieux le mérite de l'exécution. On est chaque jour plus émerveillé des premiers sujets de la danse: Vestris, Duport, Saint-Amand, Beaupré, etc.; mesdames Gardel, Chevigny, Bigottini, et cette petite Hullin, cet enfant extraordinaire qu'on cite déjà parmi les premiers sujets, obtiennent à chaque représentation un nouveau triomphe. Lainez, qui occupe si bien le char de la Victoire, fixe tous les regards par sa taille, sa dignité et sa bonne mine. Mlle Armand a été sur-le-champ remplacée par Mlle Maillard; mais qui remplaceroit Lainez dans le rôle de Trajan, et dans la plupart de ceux qu'il joue avec tant de succès à ce théâtre? Heureusement cet acteur a reçu de la nature une complexion robuste qui se prête merveilleusement à son ardeur et à son zèle. Lainez se porte toujours bien: il n'y a que les chanteurs qui soient toujours malades; et dans son rôle de Trajan, il donne une nouvelle preuve qu'un excellent acteur comme lui est d'une plus grande ressource pour la scène, et convient mieux à la tragédie lyrique que le chanteur le plus pur et le plus méthodique.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Métromanie, l'Amant bourru.

Dans un autre temps, et même dans la plus grande vogue des billets *gratis*, ce spectacle n'eût attiré personne; personne n'eûroit voulu de billets pour aller se morfondre à *la Métromanie*; et cependant l'assemblée étoit nombreuse, parce que Lafond jouoit dans les deux pièces: tant il est vrai que le public aime la nouveauté! Et c'est encore une nouveauté que Lafond jouant dans la comédie, parce qu'on ne lui permet d'y jouer que bien rarement. Il a très-bien rempli le personnage du poëte; mais tout le monde sait que l'Amant bourru est son triomphe: il y met une force et une vérité d'expression à laquelle il est difficile de résister. Dans *la Métromanie*, Mlle Emilie Contat a joué le rôle de la soubrette avec un enjouement, une vivacité et un naturel qui plaisent infiniment. Cette actrice, qui double Mlle Devienne, a un genre et un caractère à elle; elle a une manière franche et ronde, une gaieté naïve: ce n'est point la copie de Mlle Devienne, c'est Emilie Contat; ce qui fait que la Comédie Française a deux bonnes soubrettes de première ligne. Les singes ne comptent pas; et un chef d'emploi qui a beaucoup d'imitateurs serviles est toujours seul au théâtre.

Mlle Volnais a joué le rôle de madame de Sancerre avec un aplomb, une tenue et une fermeté qui ont été justement et loyalement applau-

Digitized by Google

partie de ce qu'il a fait dans un ministère de quatre ans, et malgré le désordre des finances de l'Etat. Il n'a pas tenu à lui d'acquérir de plus beaux droits encore à la reconnoissance de la capitale. Qui ne connoît le projet qu'il avoit conçu pour la réforme et l'amélioration des hôpitaux? Il vouloit que chaque malade y reçût tous les secours de la charité d'une manière digne du nom français. Ce projet fut le plus cher à son cœur, et peut-être sa dernière pensée. Il s'en occupa jusqu'à la fin de son ministère: déjà il avoit rassemblé deux millions de souscriptions volontaires; et ces fonds, que leur destination rendoient sacrés, furent la première proie faite au nom de l'humanité.

M. de Breteuil, proscrit long-temps, est rentré dans sa patrie. Le retour de l'ordre et de la justice l'a rendu à une famille qui le chérissoit, et qui étoit si nécessaire à son bonheur. Ses dernières années furent marquées par les infirmités; mais il les a supportées avec une patience et un courage inaltérable, qu'il devoit moins encore à la force de son caractère qu'aux sentimens religieux qui l'animoient. Le 2 novembre, il a terminé sa carrière avec une piété édifiante, entouré de ses enfans et de ses petits-enfans, qu'il laisse pénétrés de la plus vive douleur, ainsi que ses nombreux amis.

VARIÉTÉS.

Géographie de Guthrie.

Il y a dix ans que certain corsaire de Saint-Malo prit certain bâtiment anglais. Cela arrive assez souvent aux corsaires de Saint-Malo; mais ce qu'il y eut de particulier dans cette rencontre, c'est qu'il se trouva sur le bâtiment capturé quelques bouquins anglais. Le corsaire les apporta à Paris. Il trouva sur le quai de la Vallée un petit homme qui y étaloit de vieux livres: il lui offrit ces ouvrages anglais; et après beaucoup de pourparlers, le petit homme les acheta à six sous le volume: la Géographie de Guthrie étoit du nombre. Quel bonheur pour le continent, que cet ouvrage précieux ait passé des mains d'un corsaire dans celles d'un bouquiniste, et que ce bouquiniste l'ait fait traduire en mauvais français, à 6 francs la feuille!

Sans cet heureux concours d'événemens, aurions-nous jamais su en France, *que tout corps qui tourne autour d'un autre corps est une planète; que les glaces du pôle prennent feu, en se frottant les unes contre les autres; que dans le Paraguay, les perdrix volent en de si nombreuses troupes, qu'on peut les abattre en agitant un bâton dans l'air;* enfin, *qu'il y a dans la mer du Nord des poissons nommés* kraken, *et longs d'une demi-lieue?* Aurions-nous appris que le grand-seigneur a fait écrire sur le drapeau de Mahomet une inscription *latine?* Aurions-nous eu la certitude que *les cardinaux, dans le conclave, se jettent leurs écritoires à la tête;* sans parler d'une foule d'autres découvertes sur la tyrannie du gouvernement danois, sur la ressemblance qu'il y a entre les grands d'Espagne et la populace de Madrid, sur la malpropreté des Français; et enfin, sur la politesse, le goût, la justice et la générosité des Anglais?

Voilà le trésor scientifique que M. Hyacinthe Langlois se vante d'avoir introduit en France. Certes, un livre semblable ne pouvoit manquer d'acheteurs, soit parmi les Anglomanes qui y retrouvoient toute la loyauté de leurs sentimens, soit parmi les gobe-mouches qui en admiroient la profonde science. Le livre rapporta beaucoup d'argent et peu de gloire. Aussi, le prudent libraire, en gardant pour lui l'argent, voulut-il gratuitement mettre cette production sur le compte de M. Noël et de M. de Lalande, qui la *désavouèrent* publiquement. Cependant le mépris unanime du monde savant ne servit qu'à accélérer, parmi un certain public, le triomphe de ce Mathieu Lansberg géographique: preuve honteuse de l'état de décadence où les troubles civils avoient réduit cette branche des études.

Mais déjà les amis de la géographie formoient de tous côtés des entreprises qui devoient relever l'honneur de cette science. On reconnut qu'il falloit mettre la géographie en contact avec toutes les sciences naturelles et historiques, pour en faire, selon l'idée de Strabon, un tableau philosophique du monde. M. Walckenaer, M. Pinkerton et moi, nous avons cherché, par divers moyens, à amener cette révolution dans la manière de traiter la géographie historique; et déjà les résultats de nos efforts sont sensibles. Aussi, nous sommes tous considérés par M. Hyacinthe Langlois comme des intrus, des novateurs, des criminels de lèse-Guthrie. Il a pourtant été forcé de dévorer en silence sa grande colère: car, au milieu de toutes les discordes des journaux, il ne s'est trouvé ni philosophe, ni chrétien, ni athée qui voulût l'admirer un peu. Alors M. Hyacinthe Langlois a pris le parti violent, mais sûr, d'annoncer lui-même dans l'obscur *Journal des Arts, des Sciences et de la Littérature,* comme quoi « *il étoit à la tête des géographes français,* lui M. Hyacinthe Langlois, éditeur de Guthrie. »

Quel fut mon étonnement, lorsque j'appris que ce grand homme, qui se croit à la tête des géographes français, avoit daigné s'emparer de la substance de deux ou trois volumes de mes ouvrages! J'eus une entrevue avec ce chef des géographes; il étoit assis sur une grande table: les volumes des autres géographes étoient à ses pieds; ses mains étoient armées d'une belle paire de ciseaux; il découpoit un volume après l'autre, et en distribuoit les lambeaux à vingt infatigables commis-copistes, qui les portoient tout de suite dans l'imprimerie de Guthrie. Sur mes remontrances contre cet usage trop libre de la propriété d'autrui, il me répondit: Monsieur, je ne fais qu'*analyser* votre ouvrage!.... Et il continua à couper, tailler et faire copier.

Voilà par quels nobles travaux, par quelles profondes recherches M. Hyacinthe Langlois-Guthrie est parvenu à connoître les montagnes, les rochers, les minéraux, les plantes, les arbres, les animaux, toutes les curiosités naturelles, et même l'histoire littéraire d'une moitié de l'Europe; tous objets sur lesquels il ne se trouve dans le véritable Guthrie que les notions les plus sèches, les plus erronées et les plus surannées. Il copie tout, réflexions, jugemens, épigrammes, en le donnant pour *traduit de l'anglais.* Il m'a pillé principalement les recherches absolument neuves que j'avois faites sur les Alpes, les Apennins, les Pyrénées, l'Allemagne, la Hongrie, la Prusse et le Danemarck.

Sans doute les simples faits géographiques appartiennent de droit à tout écrivain qui traite le même sujet; mais en est-il ainsi des descriptions pittoresques, des discussions sur l'histoire naturelle, des réflexions historiques, des jugemens littéraires sur les poètes et les prosateurs allemands ou anglais? Quel besoin M. Langlois avoit-il de copier des articles qui sont absolument hors du plan de son ouvrage et au-dessus de la portée de ses lecteurs?

D'ailleurs, quant aux faits géographiques, il en est qui m'ont coûté la peine de comparer dix ou vingt auteurs étrangers, tel que Busching, Mannert, Fabri, Normann, Muller, Gaspari, Leonardi, etc. Alors, les résultats de cette comparaison m'appartiennent. J'ai donné aux autres l'exemple de la justice que je réclame; j'ai indiqué avec reconnoissance toutes mes sources; j'ai donné la liste d'environ 1200 ouvrages

---

dis, Lafond a été porté aux nues. Je ne sais trop comment cela se fait; mais depuis la suppression des billets *gratis* il y a du monde, et l'on applaudit comme auparavant: la désolation des coulisses commence à se calmer, et dans quelques jours il n'en sera plus question.

Le Menteur, les Jeux de l'Amour et du Hasard.

Second début de M. Théaard. Toujours beaucoup d'aisance, du naturel, un bon ton; on le trouve un peu froid dans le valet du *Menteur*: il faut considérer que dans la pièce, Cliton est une espèce de vieux pédagogue qui n'a rien à faire que des remontrances à son maître. Le débutant a été généralement plus goûté dans *les Jeux de l'Amour et du Hasard*, de même qu'il avoit plus d'avantage dans Desmasures que dans Pasquin: il paroît qu'il a une manière particulière de jouer ces caricatures, sans charges grossières et sans bouffonneries dégoûtantes. Dans *le Menteur*, Fleury a le même défaut que dans *les Châteaux en Espagne;* il n'est pas d'assez bonne foi, il a trop l'air de mystifier ceux à qui il conte ses fables: il doit y mettre tant de naturel, que son valet même, qui le connoît, puisse en être la dupe. La soubrette étoit jouée par M[lle] Emilie Contat, d'une manière très-agréable. L'actrice imite parfaitement toutes les petites façons d'une soubrette hypocrite qui a l'air de refuser l'argent qu'elle desire.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Gli Virtuosi ambulanti.

Cette nouvelle production de l'auteur des *Cantatrices*, quoiqu'on n'y trouve pas tout-à-fait la même verve et la même variété, est cependant un ouvrage très-agréable, très-riche, et où l'on a étalé tout le luxe musical. La pièce, imitée des *Comédiens ambulans* de M. Picard, a été gâtée et sacrifiée à la musique par le poète italien. Jamais les comédiens n'ont été plus ambulans, sur-tout depuis qu'on en envoie différentes colonies dans le pays qui nous envoyoit autrefois des chanteurs et des musiciens. La manie de l'ambulance enflamme tous les cerveaux comiques et tragiques: ce n'est pas pour eux qu'a été fait le proverbe de Sancho-Pança: *Pierre qui roule n'amasse pas de mousse;* ce n'est au contraire qu'en roulant, soit dans la province, soit chez l'étranger, qu'ils amassent de grandes sommes. Ceux qui sont condamnés à la résidence, se rongent en entendant parler des bonnes aubaines de leurs frères ambulans; ils ne rêvent qu'aux trésors qui pleuvent à Pétersbourg sur la tête du premier venu.

Il faut bien distinguer de ces voyageurs à grandes spéculations financières, ceux qui voyagent pour ainsi dire par nécessité, parce qu'ils sont sans condition; qui vont pour ainsi dire vicariant de pays en pays, et cherchent plus à vivre qu'à faire fortune. Plusieurs échappés de la Porte Saint-Martin se sont mis à exploiter les rives de la Loire, depuis Orléans jusqu'à Nantes: Adnet, Bourdais, Talon ont formé un triumvirat qui met à contribution ce beau pays, et y moissonne, dit-on, largement. Le héros des mélodrames du Boulevard, Philippe, part, dit-on, pour se rendre à Naples, où il doit doubler Larive dans la tragédie; et, ce qui est assez bizarre, on prétend que ce jeune chevalier conduit aussi dans ces lieux enchantés une duègne de la Porte Saint-Martin, comme une infante abandonnée.

Dugrand voyage en Normandie: il faut qu'il soit bien sûr de son talent pour se flatter de tirer de l'argent à des Normands. Il paroît donc que les acteurs se tirent d'affaires grace à l'ambulance, et qu'ils portent en effet, comme Bias, tous leur bien avec eux. Mais un pauvre diable d'auteur n'a pas les mêmes ressources; il est bien embarrassé quand le théâtre où l'on jouoit ses pièces est détruit, et lorsque ses acteurs sont dispersés. Un des plus malheureux en ce genre est M. Dumaniant: avant la révolution, il a donné une foule de pièces d'intrigue, telles que *Guerre ouverte*, *la Nuit aux Aventures*, et autres, dont le grand succès a long-temps alimenté le théâtre qu'on appeloit alors

Digitized by Google

français, anglais, allemands, italiens, espagnols, danois, suédois, russes, en payant à chaque auteur distingué, le tribut d'éloges qu'il méritoit.

Au surplus, ce plagiat ne peut guère me nuire aux yeux du public éclairé. M. Langlois a cousu ensemble les vieux lambeaux de Guthrie et ce qu'il m'a pillé avec si peu de sens, si peu d'adresse, que son ouvrage n'est qu'une série de contradictions. Il a estropié les noms scientifiques, parce qu'il ne les connoît pas; il a estropié les noms étrangers, parce que leur tournure lui déplaisoit. Enfin, l'exécution de ce plagiat est pitoyable; mais l'honnête *intention* de M. Langlois méritoit toujours que j'en rendisse juge un public juste et éclairé.

Ce soi-disant chef des géographes ose soutenir qu'il avoit le droit de me piller, parce qu'il a trouvé dans un article de ma Géographie des passages traduits d'un auteur espagnol, Alcedo, qui se trouvent également traduits *à sa manière* dans le Guthrie. Je prie le public d'observer qu'il y a ici deux cas très-différens. M. Langlois a pris des parties entières d'un *ouvrage français original*, pour les insérer dans un ouvrage qu'il donne pour *traduit de l'anglais*. Moi, j'ai eu le droit, et c'étoit même mon devoir de traduire de nouveau, sur le texte même, les passages d'un auteur espagnol qui me convenoient pour ma description du Mexique, et que mon adversaire a mal traduits. Loin de cacher à mes lecteurs que M. Langlois avoit copié servilement cet auteur espagnol, très-superstitieux et très-menteur, j'ai eu soin de les amuser, en leur mettant sous les yeux quelques passages de sa sublime traduction, par exemple, celui où ce savant naturaliste affirme « *qu'il y a dans le Mexique des aigles* A DEUX TÊTES!!! »

Quand un traducteur a eu la sottise de nous parler sérieusement d'*aigles à deux têtes*, comment ose-t-il rappeler sa traduction? Mais il y a encore un motif plus puissant qui auroit dû engager M. Langlois à se taire. Le voici:

Cet illustre géographe voulant m'atteindre au moins par le nombre des volumes, avoit pris le parti de couper en deux, puis en quatre, les tomes déjà assez minces de son Guthrie; mais les souscripteurs, d'ailleurs très-bonnes gens, n'ont pas entendu plaisanterie sur la quantité du papier imprimé qui leur revenoit pour leur argent. Pour calmer leur mécontentement, M. Langlois a réuni les demi-volumes de son Guthrie aux demi-volumes de l'*Itinéraire*, par M. Reichard, si connu sous le nom de *Guide des Voyageurs*. Ainsi, les amateurs de Guthrie ont eu des volumes suffisamment gros. Il est vrai que cette espèce de double géographie offre toujours les contradictions et les répétitions les plus manifestes. C'est l'affaire des souscripteurs. Mais voici ce qui est l'affaire de M. Langlois: certain libraire allemand, *éditeur-propriétaire* des trois premières éditions de l'*Itinéraire* en question, a fait insérer dans les journaux de Leipsick, de Bamberg et autres, une réclamation contre ce qu'il se permet d'appeler l'*édition frauduleuse et illégitime, que le nommé Hyacinthe Langlois vient de faire de son Itinéraire*.

On voit, par cette citation, que je ne suis pas le seul qui ait eu à se plaindre de ce que la nature a développé trop fortement chez M. Langlois *l'organe du desir des biens d'autrui*. Il est étonnant que *le Publiciste*, si bien servi en *nouvelles du continent*, n'ait pas communiqué cet article à son correspondant, M. Hyacinthe Langlois. C'est, comme on voit, un article qui fait honneur à la librairie française; et il faudra l'envoyer au fameux *habitant de Lintz*, afin de l'engager à venir à Paris.

Peut-être M. Langlois, aidé des lumières du *Publiciste*, inventera-t-il un nouvel argument pour se justifier; il dira peut-être que les 400 pages qu'il m'a prises, ne sont d'aucune valeur. Mais pour prouver que ces travaux valoient la peine d'être réclamés, je citerai deux jugemens, dont certainement on ne suspectera point l'impartialité. Le premier est celui des *Archives de l'Europe*, dont les rédacteurs, qui sont aussi en partie ceux du *Publiciste*, ont bien voulu parler, deux ou trois fois, « de l'intéressant, l'important et l'utile ouvrage publié par » MM. Mentelle et Malte-Brun, sous le titre de Géographie » mathématique, physique et politique de toutes les Parties » du Monde, 16 vol. in-8°. » L'autre opinion que je citerai, est celle de la *Revue philosophique*, journal qui étoit en opposition avec le *Journal de l'Empire*. On y lit, n°. 16, du 1er trimestre de l'an 1807, page 402: « Nous devons à » M. Malte-Brun la meilleure géographie qui existe dans » notre langue, et beaucoup supérieure à celle de Pinkerton. » Je suis loin de prendre pour des vérités mathématiques ces expressions dictées par l'indulgence; mais j'ai le droit de les citer contre M. Langlois.

Je pense qu'après de semblables témoignages, je peux tranquillement braver les ciseaux de M. Hyacinthe Langlois, et même les serres de *ses aigles à deux têtes*.

MALTE-BRUN.

COURS DE LA BOURSE DU 7 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	56	0-0	56	1-2
Hambourg.	184	1-2	183	1-2
Londres.	00	000	00	000
Madrid eff.	15	50	15	35
— vales.	00	00	00	00
Cadix eff.	15	50	15	35
— vales.	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne.	480	00	485	00
Gênes effec.	468 0		466 0	
Livourne.	504 0		502 0	
Naples.	000 00		000 00	
Milan.	8l 05 p.6lf		8l 1 s p. of	
Basle.	0	3-4 p.	1	1-2p.
Francfort.	0	0-0 p	00	00
Vienne.	000	0-0	000	00
Lyon.	5 8 p	0-nj.	1	3-8p
Marseille.	1-2 p	0-nj.	1	1-4p
Bordeaux.	1-8 p	0-nj.	1	1-4p
Montpellier.	1-2 p	0-nj.	00	0-0
Genève.	0 0	0-0	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 000
Or par-phé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000000
Arg. de 620 à 845, les 1000-1000 le kilogram. 218 50
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme 000 00
Piastre 5 29
Quadruple 81 10
Ducat. 11 15
Souverain 00 0

Effets publics.

5 p. 100 c. J. du 22 sept. 1807. 85f 70c 75c 70c 75c 70c 6fc 80c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 180., 82f 60c 00c 00c 00c
Banq. de F. avec doublement 1335f 1330f 1327f 50c 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f	00c	à	2	00c
— S. Domingue.	0	00	à	0	00c
Sucre d'Orléans.	0	00	à	0	00c
— brut.	0	00	à	0	00c
Coton du Levant.	0	00	à	0	00c
Sav. de Marseille.	0	00	à	0	00c
Huile d'olive.	0	00	à	0	00c
Potasse d'Amér.	0	00	à	0	00c
Eau-de-vie, 3/9.	00	00	à	0	00c

ANNONCES.

Bibliothèque géographique et instructive des Jeunes Gens, ou Recueil de Voyages intéressans dans toutes les parties du monde, pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse; traduits de l'allemand et de l'anglais par M. Breton; ornés de cartes géographiques enluminées, et de jolies gravures. — Sixième et dernière année. — Cinquième et sixième livraisons, tomes 9, 10, 11 et 12, contenant le voyage de Pallas, 2 vol. — Le voyage de Vancouver, 1 vol. — Le voyage aux Antilles, 1 vol. — Ces quatre derniers volumes complètent la collection, divisée en deux séries et six années, ces dernières de 12 volumes chacune; en tout 72 volumes. — Chaque année se vend détachée, à raison de 18 fr. Chaque voyage se vend aussi séparément, et il a son titre particulier qui le rend indépendant de la collection, à raison d'un franc 50 cent. le volume broché. La collection entière en 72 volumes se vend 108 fr. brochée, et 132 fr. reliée proprement en 36 volumes.

Nota. Les lettres doivent être affranchies.

A Paris, chez J. E. Gabriel Dufour, lib., rue des Mathurins Saint-Jacques, n°. 7; et chez le Normant.

des Variétés; après la chûte des Variétés, ses pièces étant restées longtemps sans feu ni lieu, furent enfin accueillies, et trouvèrent un asile sur un nouveau théâtre établi au Boulevard. Mais la suppression de ce théâtre ayant été jugée nécessaire, voilà de nouveau l'auteur avec ses pièces sur le pavé. Il méritoit un destin plus heureux; car dans presque tous ses ouvrages, il y a du comique, des caractères, des situations originales, un dialogue serré, et sur-tout une action bien conduite et bien intriguée.

Le cours de physique et de chimie du Lycée Bonaparte commencera lundi 16 novembre 1807, à midi, et continuera les lundi, mercredi et vendredi, à la même heure. Ce cours sera professé par M. Veau-Delaunay, docteur médecin, professeur adjoint. Il aura pour objet l'étude des principes ou élémens des différentes sciences physiques. La physique expérimentale, la physique analytique ou chimie, et l'histoire naturelle seront démontrées dans leurs premiers principes.

Les personnes qui desireront suivre ce cours, voudront bien se faire inscrire chez M. le Proviseur, rue Sainte-Croix, Chaussée d'Antin, au Lycée Bonaparte.

CHARADE.

Pris sous tous les rapports, au physique, au moral,
Mon premier ne nous peut présenter que le mal.
De mon tout, le second est le parfait contraste;
Car s'il peut comporter gaîté, plaisir et faste,
Mon tout et mon premier, composés de douleur,
A nos yeux attendris n'offrent que le malheur.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Inédit*, dans lequel on trouve *édit*.

Très-belles Bougies de table, de voitures et de cabriolets, poids de seize onces, à vendre bien au-dessous du cours, d'une manufacture avantageusement connue.

Le dépôt se trouve chez M. Laforêt, rue de Cléry, n°. 5, la première porte cochère en entrant par la rue Montmartre.

L'on se charge de faire des envois dans les départemens.

Fables Lyriques, par M. J. Philibert, imitées de La Fontaine et des meilleurs fabulistes, parodiées sur les plus jolis airs connus d'Italie, de France et d'Allemagne; avec plusieurs airs, et la plupart des accompagnemens; par M. J. J. de Momigny, auteur du Nouveau Cours complet d'Harmonie et de Composition. N°. II, contenant un air de Paësiello.

Le Prix de l'abonnement est de 18 fr. pour l'année, et pour vingt-quatre numéros, chacun de deux fables. Le prix de chaque numéro, à part, est de 2 fr.

On s'abonne, à Paris, boulevard Montmartre, n°. 20.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Beléno, ou le Sancho de Bisnagar, mélodrame en trois actes, avec un prologue. Prix: 50 c., et 75 c. par la poste.

A Paris, chez M. Loyer, rue des Petites-Ecuries, n°. 53.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. *Les Mille et un Guignons*, quatre vol. in-12, annoncés par erreur dans le Journal du 4 novembre, 6 fr., se vendent 7 fr. 50 c. et 9 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Barba, libraire, palais du Tribunat, derrière le Théâtre Français, n°. 51; et chez le Normant.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de* quinze fr. *pour trois mois, de* trente fr. *pour six mois, et de* soixante fr. *pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GAUREAOT, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal ; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 19 octobre.

On continue toujours à traduire ici les ouvrages de tout genre qui ont fait le plus de bruit en France.

Le mélodrame de *Tékély*, transporté sur notre scène, y a obtenu beaucoup de succès, et a fourni pendant un mois les plus belles recettes des théâtres de Londres et de Weymouth.

De toutes les pièces françaises traduites, celle qui a eu ici le succès le plus constant, c'est *Maison à vendre*, dont on a respecté la fable et le dialogue, mais dont on a fait arranger la musique pour l'approprier au goût national.

Parmi les livres les plus recherchés qui nous viennent de France, on distingue celui qui est intitulé : *La Chimie appliquée aux Arts*, par M. Chaptal. Les manufacturiers de Manchester, d'Ecosse et d'Irlande ont tous voulu en faire emplette : c'est le libraire Philipps qui le débite et qui y fera un très-grand bénéfice, non-seulement à cause du nom de l'auteur si fameux en chimie, mais à cause du titre de l'ouvrage qui a un intérêt tout particulier pour l'Angleterre. Bien différente cependant de celles qu'il a publiées jusqu'à ce jour, cette nouvelle production de M. Chaptal semble, selon nos critiques, être moins le résultat du travail et des recherches d'un savant, que le fruit des loisirs d'un homme du monde instruit, mais qui n'a pas eu le temps de multiplier assez ses expériences ; ce qui fait que ses procédés ne sont pas toujours d'un effet sûr, et présentent quelquefois de graves inconvéniens.

Notre littérature s'enrichit aussi tous les ans du livre périodique et instructif de M. Grimaud, intitulé l'*Almanach des Gourmands*. La publication de cet almanach important a même réveillé l'amour propre et le patriotisme d'une de nos dames qui, pour balancer un peu le succès du gourmand français, a publié le Cuisinier national, à l'usage des femmes *qui ne dédaignent pas le soin des affaires domestiques*.

Quelques dépêches parvenues à l'amirauté font espérer que le célèbre voyageur Mungo-Parck, qui étoit parti pour faire des recherches sur le cours du Niger, n'a pas péri dans son entreprise, et que la distance seule à laquelle il se trouve, et les difficultés qu'il a éprouvées, l'ont empêché jusqu'ici de donner de ses nouvelles.

On vient de découvrir à Wellow, près de Bristol, en fouillant la terre, les restes d'un bâtiment romain assez bien conservés, pour qu'on y reconnoisse encore l'élégance et la solidité qui caractérisoient les ouvrages de ces maîtres du Monde : c'est le plancher d'une salle, recouvert d'un carreau en marqueterie, représentant des ornemens étrusques, des fleurs, des fruits, des oiseaux et des quadrupèdes, d'un dessin pur et d'une imitation parfaite. Les couleurs dominantes de cette marqueterie, sont le bleu, le rouge et le blanc. Le goût et la correction qui ont présidé à la composition de cet ouvrage, le font remonter à l'époque la plus florissante des arts à Rome. On a déjà découvert 33 pieds de long, sur 22 de large, de cette marqueterie, dans un sens ; et 25 pieds de long, sur 15 de large, dans une autre direction. On continue les fouilles avec la plus grande précaution, dans l'espérance de nouvelles découvertes.

Le théâtre d'Ashley ayant fait beaucoup de tort aux autres théâtres, par la pompe de ses décorations et la magie de son spectacle, les directeurs de Covent-Garden et de Drury-Lane vont faire agrandir leurs théâtres, afin d'accompagner leurs pièces de tous les prestiges et de tout le luxe des machines et de la peinture.

Tous nos jeunes gens et toutes nos élégantes reviennent en ce moment de Brigthon, de Bath ou de Weymouth, où ils étoient allés prendre les eaux ; aussi nos salles de bal et de concert commencent-elles à se remplir : il signor Pio Cianchetino, grand compositeur et pianiste a dans ce moment la grande vogue ; ses talens extraordinaires l'ont fait surnommer le Mosart britannique. La danse française est aussi devenue la danse du bon ton ; il y a un M. le Prince qui fait sa fortune à donner des leçons de contredanse et de gavotte à nos *mylady* et à nos *gentlemen*.

Cependant nos manufactures languissent, les ouvriers deviennent *volontaires* ou entrent dans la milice ; nos ministres travaillent à changer l'esprit de John Bull, et à transformer un peuple commerçant en une nation guerrière, tandis que nos vieux patriotes, désespérés de voir la mauvaise direction qu'on donne à l'esprit public, discutent et fument dans les tavernes, se livrent à l'élève des chevaux, ou retirés dans leurs terres, profitent des derniers beaux jours de l'automne pour faire la chasse aux renards et aux perdrix.

DANEMARCK.

Copenhague, 24 octobre.

Il n'y a plus maintenant dans notre rade un seul bâtiment ennemi. Mercredi, vers dix heures du matin, ceux qui s'y trouvoient encore levèrent l'ancre et mirent à la voile pour le Sund ; il n'est resté en croisière que quelques vaisseaux qui paroissent vouloir nous bloquer de ce côté. Nous apprenons en ce moment que le passage du Grand-Belt, entre Nyborg et Corsoer est libre. L'escadre anglaise, forte de 25 bâtimens de guerre, dont quelques-uns de ligne qui

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 9 Novembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Ecole des Mères, l'Ecole des Bourgeois.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Gulnare, le Locataire, les Rendez-vous Bourgeois.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle de Gulnare.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Michel Cervantes, la Brouette, la Petite Ecole des Pères.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Valets de Campagne, le Fond du Sac, le Prix.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Nicaise, le Tocsin, Une Heure de Folie, Cadet barbier.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Hélénor de Portugal, la Folle Epreuve.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Victor, le Pied de Mouton.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Cendrillon, la Farce Russe, le Roi Visapour.

SALLE MONTANSIER.

(Palais du Tribunat.)

Auj., l'incomparable Ravel et sa troupe, varieront leur spectacle par des exercices nouveaux.

Auj., Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

VARIETES.

L'Institut d'Athènes chez Périclès, tableau allégorique (1), par Enégiste Palmézeaux ; publié par Elisa de Rosteur.

Cette mince brochure est une satire dirigée contre le *Journal de l'Empire* ; satire fort innocente, malgré son auteur, et dont la célébrité va se réduire à l'annonce que nous en faisons. Nous avons beaucoup de lecteurs, donc nous avons beaucoup de détracteurs : ces deux choses sont inséparables, et nous aurions mauvaise grace de nous offenser d'une haine qui est la première et la plus sûre preuve de nos succès. Le Journal peu accrédité est l'ennemi né du Journal qui prospère ; l'auteur médiocre est l'ennemi naturel du critique impartial. Quoique leurs injures soient à-peu-près les mêmes, leurs motifs sont néanmoins fort différens : l'auteur ne veut que nos éloges, le journaliste ne veut que nos abonnés. Déplaire à nos lecteurs, seroit le plus sûr moyen de désarmer nos ennemis : ces messieurs nous trouveroient assez polis, si le public nous trouvoit fastidieux ; mais quelques charmes que la paix ait à nos yeux, il seroit trop dur de la faire à ces conditions. Si quelque jour l'auteur médiocre parvient à faire un bon ouvrage, si le journaliste obscur acquiert une grande réputation, ils nous rendront leur estime et leur amitié ; mais cette révolution n'est pas près de se faire.

L'impartialité dont nous nous sommes fait une loi, nous empêche cependant de confondre M. Enégiste Palmézeaux avec nos autres adversaires. Il paroît avoir beaucoup moins d'orgueil que les poëtes de sa force : fatigué de la trop grande célébrité qu'il avoit acquise sous le nom de Dorat-Cubières, il a voulu se cacher sous celui de Palmézeaux. Ce trait de modestie bien rare a désarmé l'envie ; il doit par la même raison désarmer la critique. Il paroît d'ailleurs n'être point né pour

(1) Broch. in-8°. Prix : 60 c., et 75 c. par la poste.

A Paris, chez Debray, libraire, rue Saint-Honoré, barrière des Sergens.

Digitized by Google

croisoit dans ce passage, s'est retiré vers le nord, sous Sprogoe, et l'on s'attend qu'elle mettra incessamment à la voile pour le Categat; cependant on ne sauroit affirmer encore si ce mouvement de l'escadre ennemie est le résultat d'un dessein formel de lever entièrement le blocus de notre île, ou si ce n'est qu'une manœuvre nécessitée par quelques coups de vent. Au reste, dans ces derniers jours, le blocus a été si rigoureux qu'il n'est pas arrivé un seul bateau de vivres.

Il est arrivé le 20 au soir, dans la rade d'Elseneur 100 voiles anglaises venant de Copenhague. Les petits bâtimens gagnèrent sur-le-champ la mer du Nord; mais les gros vaisseaux, au nombre desquels il y avoit des danois, jetèrent l'ancre. Le lendemain 21, on vit aussi passer devant Elseneur 300 bâtimens de guerre et de transport anglais, qui ayant le vent et la marée favorables, continuèrent sans s'arrêter, leur route pour la mer du Nord. On comptoit dans cette flotte trente-deux vaisseaux de ligne, dont plusieurs appartiennent à notre flotte. En passant le Sund, ils saluèrent Helsinberg, résidence actuelle du roi de Suède. La légion allemande n'a point été débarquée en Suède, comme le bruit s'en étoit répandu; elle a passé le Sund avec les autres troupes anglaises.

Il nous est déjà arrivé six mille hommes du Juthland, sous les ordres du général-major d'Ewald. Ce corps est composé des chasseurs de Sélande et Schleswig, de 2 bataillons d'infanterie légère, des chasseurs des 1er et 3e régimens du Juthland, de 4 escadrons de dragons, et d'un train d'artillerie. Le général Ewald a le commandement en chef de toutes les troupes qui sont en Sélande, à l'exception de la garnison de Copenhague. Il a établi son quatier-général à Rothschild.

Le général Peymann, gouverneur de Copenhague, a fait, le 23, publier l'ordre suivant :

« Le terme de six semaines, fixé par la capitulation de la Sélande, étant expiré, et cette province se trouvant en état de guerre avec l'Angleterre, aussi bien que les autres provinces de S. M. danoise, je déclare que le séquestre qui avoit été apposé, avant la capitulation, sur toutes les propriétés anglaises, et qui avoit été levé conformément à l'art. 9 de la même capitulation, sera rétabli de nouveau sur lesdites propriétés. En conséquence, les habitans de la ville et de la Sélande sont tenus de faire devant le chef de police de leur arrondissement, la déclaration exacte des propriétés et marchandises anglaises; les contrevenans encourront les peines portées par l'ordonnance du 16 août. »

Le bureau général des postes a fait publier le 22, que les communications avec Laland et Falster par Moen, étoient rétablies tant pour les postes que pour les voyageurs.

Les Anglais ont relâché 32 bâtimens Lubeckois, destinés pour la Russie.

PORTUGAL.

Lisbonne, 20 *octobre*.

La factorerie anglaise de cette ville a député M. Porkley auprès du prince régent, pour offrir à S. A. R. les témoignages de sa reconnoissance, et 400 tonneaux de viande salée.

(*Moniteur.*)

PRUSSE.

Berlin, 26 *octobre*.

Il y a toujours parmi les militaires prussiens quelques têtes exaltées qui ne sont pas guéries par l'expérience du passé; mais le gouvernement et la nation désapprouvent hautement les excès de leur delire. On apprend de Kœnigsberg que lors de la représentation de l'opéra d'*Aline*, qui eut lieu dernièrement, l'uniforme français fut insulté par des officiers prussiens, et que les autorités françaises ayant été informées de ce désordre, ont demandé l'extradition de ces officiers.

Les négociations entamées par la commission prussienne avec M. l'intendant-général Daru, au sujet des sommes arriérées de la contribution, ont entièrement cessé. Cette affaire est maintenant traité à Paris par les envoyés du roi, et l'on espère qu'elle aura une heureuse issue.

(*Gazette de Bamberg.*)

ALLEMAGNE.

Hambourg, 31 *octobre*.

S. A. le prince Royal de Danemarck est parti de Kiel, et a tranféré son quartier-général à Odensée en Fionie. Le feld-Maréchal prince Charles de Hesse a pris le commandement des troupes danoises qui restent dans le Juthland et dans le duché de Schleswig, et le lieutenant-général During commande celles qui sont dans le Holstein.

On mande de Riga qu'il est encore arrivé le 14 octobre, dans ce port, six bâtimens marchands anglais, faisant partie du dernier convoi sorti des ports d'Angleterre, et destiné pour la Baltique. Il régnoit à Riga une grande fermentation depuis qu'on avoit reçu la nouvelle que plusieurs vaisseaux naviguant sous pavillons lubeckois, avoient été pris par les Anglais.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 8 *novembre*.

— Par décret du 19 octobre, S. M. a créé une direction générale des vivres de la guerre.

— Par décret du 29 du même mois, S. M. a nommé directeur-général des vivres de la guerre, M. le conseiller d'Etat Maret, mumbre du conseil d'administration de la guerre. S. M. a nommé en même temps inspecteurs de ce service, MM. Dupont-Delporte, Doazan, Lecouteulx et Mounier, auditeurs au conseil-d'état.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé M. Basse à la place de directeur-receveur-général du canal des deux Mers, créée par décret impérial du 12 août dernier.

— Par décret du 31, S. M. a nommé M. Jean-Charles Serra résident chargé d'affaires auprès du gouvernement polonais à Varsovie, et près le gouvernement de la ville libre de Dantzick.

— M. Perrier, inspecteur forestier à Turin, est nommé conservateur du 29e arrondissement forestier.

— Les dernières élections faites par l'Académie française ont reçu l'approbation de S. M. l'Empereur et Roi.

— La nomination de M. Mellarmé, ex-membre du tribunat, à la préfecture du département de la Vienne, et celle de M. Picard à la place de directeur de l'Académie Impériale de Musique, que nous avons déjà annoncées, sont aussi publiées officiellement.

— M. de Stassart est nommé sous-préfet d'Orange, et non de Paimbœuf, comme nous l'avons dit hier.

— On continue de pratiquer des jours dans la toiture de la galerie du Louvre, afin de mieux éclairer les richesses qu'elle renferme. Ces travaux avoient été pendant quelque temps suspendus.

— On abat en ce moment l'aile gauche de la façade de l'hôtel Longueville, situé sur la place du Carrousel. Ce corps de bâtiment faisoit partie des appartemens de S. Exc.

---

haïr, il se contente de mépriser. En effet, nos ennemis ordinaires ont employé contre nous les moyens oratoires, les formes de la logique; nous avons même découvert dans leurs diatribes, l'intention formelle d'y mettre de l'esprit. C'est bien là ce qu'on peut appeler de la haine, et cela nous faisoit assez d'honneur; mais M. Palmézeaux ne nous a pas si bien traités : il ne croit pas que nous méritions tant d'efforts et tant de précautions. Il nous a impitoyablement refusé tout ce qui pouvoit nous plaire; il ne s'est pas permis une seule idée raisonnable, un seul trait d'esprit, un seul vers bien tourné. Quelque humiliante que soit pour nous cette manière de nous combattre, nous allons analyser son ouvrage, afin qu'il ne soit pas dit qu'il nous a méprisés *incognito*.

La satire est précédée d'une préface, et cette préface est de madame ou Mlle Elisa de Rantour. On a bien voulu nous persuader que cette dame n'étoit qu'un personnage imaginaire, et qu'Elisa de Rantour n'étoit qu'un nouveau nom de M. Palmézeaux : nous n'en croyons rien. La préface ne ressemble nullement à la satire, et nous ne pouvons résister au desir d'en citer quelques passages qui nous ont paru fort raisonnables. « *Il n'y a dans l'univers*, dit-elle, *qu'Enégiste Palmézeaux qui fasse des vers aussi plats.* » Ce n'est pas sans doute M. Enégiste qui a écrit cette phrase; car jamais un auteur ne sait bien s'apprécier. « *J'ignore*, ajoute-t-elle, *si Enégiste Palmezeaux est membre de toutes les Académies qu'il met à la suite de son nom; mais je sais bien que si aux Petites-Maisons il y avoit une Académie, Enégiste Palmézeaux mériteroit d'en être.* » Ces deux citations suffisent sans doute pour prouver que l'éditeur et l'auteur sont deux personnes très-différentes, mais qui se connoissent très-bien. Madame Elisa nous apprend enfin que M. Palmézeaux *change de nom tous les six mois* : nous avons craint d'abord que cette fréquente mutation ne jetât, quelque jour, de l'obscurité dans le Dictionnaire des Hommes illustres; mais on nous a tranquillisés en nous assurant que personne ne s'aviseroit jamais de prendre les noms que M. Palmézeaux auroit quittés.

Passons maintenant à l'examen de la satire qui justifiera pleinement l'opinion de l'éditeur. Elle commence par ces deux vers remarquables :

Vainqueur des Samiens et du Péloponèse,
Périclès avoit mis *tout le monde à son aise.*

On voit que dès son debut l'auteur s'est mis fort *à son aise*; et si la prose du *Journal de l'Empire* ressembloit à ces deux vers, nous n'aurions très-certainement ni autant d'ennemis, ni autant de lecteurs. Euripide, Socrate, Phidias et Alcibiade, se présentent au héros athénien :

Ils arrivent tous quatre, et *sans cérémonie*;
Pour parure ils n'avoient que leur noble génie.

Ces vers sont une heureuse conséquence des deux premiers; car il est très-naturel d'être *sans cérémonie*, quand on a eu le bon esprit de se *mettre à son aise*.

Anaxagore, alors fier de son indigence,
Entre et dit : « Pour moi seul soyez sans indulgence;
Je suis républicain, *je n'aime pas les rois*,
Le peuple, j'en conviens, vous cède tous ses droits.
Vous êtes éloquent, c'est fort bien, que m'importe!
D'un gouvernement libre il faut m'ouvrir la porte.
Je suis né libre, ami des lois et des vertus;
J'abhorre les Néron, *j'adore les Titus.*
Faites moi donc coffrer, si la chose est possible;
Mais un roi n'est bon roi qu'autant qu'il *est sensible.* »

Le lecteur ne sera point étonné d'entendre citer Titus et Néron chez Périclès, quand il apprendra qu'il y est aussi question du *Feuilleton*, de la Sorbonne, et de Mlle Duchesnois. Quant à Périclès, il étoit bien tenté de faire *coffrer* le républicain qui *adore les Titus*, et qui n'aime

Digitized by Google

M. de Caulaincourt, et avoit été restauré tout récemment. On croit que toutes les maisons entre le Louvre et les Tuileries seront successivement démolies, et que l'on ne fera de tout ce terrain qu'une vaste place.

— Le docteur Gall s'est présenté, depuis son arrivée à Paris, à l'École de Médecine, où sa doctrine sera soumise à un examen sévère. La classe des sciences de l'Institut a nommé une commission de huit membres pour examiner son système de crânologie.

— Il s'est glissé plusieurs erreurs dans l'impression de la liste des élections faites par les colléges électoraux du premier arrondissement de Paris, et de l'arrondissement de Saint-Denis. Elle doit être rectifiée ainsi qu'il suit :

Premier arrondissement de Paris. Candidats au corps législatif : MM. Brière-de-Mondétour, maire du 2ᵉ arrondissement; Lajard, ex-ministre de la guerre; Morellet, membre de la 2ᵉ classe de l'Institut, et Mourgue père, administrateur des hôpitaux. Suppléans : MM. Rousseau, maire du troisième arrondissement; Lacretelle aîné, homme de lettres; Montamant, membre du conseil-général de département, et Silly, notaire honoraire.

Arrondissement de Saint-Denis : MM. Villot de Freville, législateur actuel; Gentil, directeur de l'enregistrement; Rigault, juge à la cour criminelle de Paris, et M. Pauït.

VARIÉTÉS.

Sophie de Listenai, ou Aventures et Voyages d'une Émigrée française en Allemagne et en Prusse (1); publiés par L. Bilderbeck le jeune.

Quand Rousseau publia son roman de *la Nouvelle Héloïse*, il ne s'annonça que comme éditeur; soit qu'il crut, par cette petite supercherie, donner un caractère plus authentique aux lettres de ses deux amans; soit qu'il eut honte, après s'être annoncé dans le monde comme un philosophe austère, d'attacher son nom à un livre qu'il avouoit lui-même ne pouvoir être mis entre les mains des jeunes filles; soit enfin par une de ces bizarreries sans nombre dont se composoit son caractère. On ne fut point cependant la dupe de son stratagème; à la chaleur du style, à la vivacité des peintures, à l'énergie des sentimens, on reconnut facilement l'éloquent citoyen de Genève : ce moyen qu'ont employé plusieurs écrivains après lui, est tout-à-fait usé aujourd'hui. Que prétend donc M. Bilderbeck en s'en servant encore? Pense-t-il donner plus d'intérêt à son livre? Ne sait-il pas qu'on n'ajoute pas plus de foi à ces correspondances, qu'on ne croit à l'authenticité des manuscrits grecs trouvés à Athènes et à Héraclée? Qu'importe d'ailleurs au lecteur, s'il est vivement touché, que les aventures qu'on lui retrace, soient supposées ou véritables? Les Romans de Clarisse et d'Héloïse intéressent-ils moins parce qu'on sait que ce ne sont que des fictions, et que les auteurs ont tout tiré de leur cerveau?

Ficta, voluptatis causâ, sint proxima veris.

Voilà la seule condition qu'un auteur soit tenu de remplir.

Mais puisque M. Bilderbeck, qui publie les lettres que nous annonçons ici, vouloit absolument qu'on ne le crût qu'éditeur, il n'auroit pas dû se contenter de l'annoncer dans sa préface; il auroit dû faire en sorte que le style de ses divers personnages fût tellement varié et distinct, que l'on vît, dès les premières pages, que les lettres partoient de différentes mains. Mais c'étoit là la difficulté, et il falloit une grande flexibilité dans le style pour la vaincre; il paroît que M. Bilderberck n'y a pas seulement songé. Toutes les lettres sont, pour ainsi dire, jetées dans le même moule; et il arrive assez souvent, lorsque la lettre est longue, que le lecteur oublie quel est celui des acteurs qui parle.

M. Bilderbeck ne se seroit point attiré ce reproche s'il n'avoit pas voulu faire croire que ces lettres étoient authentiques : au contraire, on se seroit empressé d'accorder à son ouvrage les éloges qu'il mérite sous quelques rapports; car quoique le fonds n'en soit pas absolument neuf; quoique plusieurs auteurs, et notamment Mᵐᵉ Cottin, dans *Claire d'Albe*, aient présenté avec succès le tableau d'une passion qui s'empare, pour ainsi dire à son insu, d'une femme vertueuse, on ne peut néanmoins disconvenir que la lecture n'en soit intéressante, et qu'il mérite d'être distingué de la foule des romans qui naissent et meurent chaque jour.

L'auteur, à ce qu'il paroît, a beaucoup voyagé en Prusse et en Allemagne. Il a fait ce que font à peu près tous les voyageurs. Il a écrit son journal, il a recueilli des notes sur toutes les villes par où il a passé, sur tous les monumens qu'il a visités : il n'a pas voulu que ces notes fussent perdues, non plus que quelques petits ouvrages que probablement il avoit en portefeuille; et il a cherché un cadre où tout cela pût trouver naturellement sa place; mais c'étoit tenter l'impossible. Comment en effet réussir à faire un tout de tant d'élémens divers? On trouve de tout dans le roman de M. Bilderback; des historiettes, des contes, des anecdotes, des détails géographiques, des questions sur la politique et des fragmens à la manière de Sterne. Ces différens morceaux, pris séparément, ne sont pas sans intérêt; mais réunis ils se nuisent les uns aux autres, et rompent à tous momens, d'une manière désagréable, le fil de l'histoire principale. L'auteur auroit dû savoir combien il est important que chaque chose soit à sa place, et qu'une discussion, quelque savante qu'elle soit, est toujours hors de saison dans un roman; et pour lui en citer des exemples, n'a-t-il pas éprouvé lui-même, en lisant *la Nouvelle Héloïse*, combien étoient longues, je dirai presque ennuyeuses, les lettres sur le suicide et sur l'opéra? N'a-t-il pas remarqué combien étoient déplacées les lettres de Julie sur le duel et sur l'adultère? Peut-il croire raisonnablement qu'on fera plus de grace aux longs détails que nous donne son héroïne sur toutes les villes par où elle passe, détails qui n'ont pas même le mérite de se rattacher à l'ouvrage? Est-ce là ce dont s'occupe un cœur profondément blessé; et une femme qui s'éloigne de ce qu'elle a de plus cher au monde, remarque-t-elle les clochers et les cathédrales?

Cette Sophie de Listenai est belle et vertueuse; elle a toutes les qualités qui peuvent enchaîner un amant; elle a été mariée au comte de Listenai, homme froid et d'un âge avancé. Un jeune allemand la rencontre sur une grande route et lui prête sa chaise de poste, tandis qu'on répare celle du comte qui s'est brisée. L'amitié s'établit entre le comte et Rosenthal; il le loge dans sa maison. Rosenthal a éprouvé de longs chagrins, qui ont laissé sur son front des traces profondes de mélancolie. On voit bien que Sophie va l'aimer : elle le plaint d'abord; elle croit n'avoir en lui qu'un ami : comme si l'amitié seule pouvoit exister entre deux personnes jeunes et de sexe différent. Rosenthal brûle pour elle; mais il est trop respectueux pour oser parler de son amour. Cependant cette passion secrète fait de progrès rapides chez les deux amans. Sophie s'aperçoit avec effroi de la situation de son cœur; l'absence est la

(1) Quatre vol. in-12. Prix : 7 fr. 50 c., et 10 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Léopold Collin, rue Gît-le-Cœur; et chez le Normant.

pas les rois; mais il a vu *que la chose n'étoit pas possible*, d'abord parce qu'il *étoit sensible*, et ensuite parce qu'il avoit promis de mettre tout le monde à son aise. Il répond donc au philosophe avec une douceur admirable :

Donne-moi donc ton cœur et viens dans mon palais.

Mais Anaxagore n'est pas homme à donner son cœur, et il réplique fièrement :

J'irois, moi philosophe, affronter les sifflets
Des comtes, des marquis! Il dit, et prend la fuite.

Ces marquis athéniens, et ces sifflets qu'on affronte, auroient fourni de belles pages à Mathanasius : nous en laissons le commentaire à la sagacité du lecteur. Viennent ensuite les auteurs du *Journal de l'Empire*, à qui M. Palmézeaux donne les noms élégans d'Amaros, de Feraillos et de Théâtro-Duros; mais il a craint que cette allégorie ne fût trop fine, et il a rétabli leurs véritables noms dans des notes qui sont aussi agréables que le texte :

. . . . Un docteur ignorant
Qu'on nommoit Amaros, aussitôt se présente
Et dit : « Je ne suis point de ces gens qu'on exempte
Des honneurs qui sont dus aux vertus, aux talens :
J'ai des talens, seigneur, et même très-brillans.
Dans le doux Feuilleton du *Journal de l'Empire*,
J'ai fait de doux extraits que l'univers admire.
Je m'y moque des sots dont l'esprit à l'envers,
Pour le malheur du monde a fait de jolis vers. »

Ici nous ne savons de quoi se plaint l'auteur; car si M. Amaros ne s'est moqué que *des sots qui font de jolis vers*, très-certainement il ne s'est jamais moqué de M. Palmézeaux. Amaros continue :

De Sapho, de Corinne, et sur-tout d'Aspasie,
J'ai sifflé les écrits et la philosophie :
Je leur ai déclaré, fait dont je suis certain,
Qu'on ne pouvoit penser sans être une c.....

On nous donne souvent des préceptes de politesse; mais il étoit réservé à M. Palmézeaux de nous en donner l'exemple :

J'ai fait mille fois mieux, dit Théâtro-Duros.
Chez monsieur le Normant, j'ai de vastes bureaux...
Je prouve que Voltaire est un sot, une bête,
Que ce n'est qu'à des sots qu'il peut tourner la tête.

Si quelqu'un a pu démontrer que Voltaire n'est qu'un sot, une bête, il ne lui sera pas difficile de prouver que M. Palmézeaux est un homme d'esprit et de goût. Il nous reste à citer quelques vers du discours de Périclès :

Tant que j'existerai, que j'aurai la puissance,
J'aurai pour les talens de la reconnoissance.
Les talens nous font vivre, ils sont nos bienfaiteurs.
N'est-ce pas aux talens des esprits créateurs
Que nous devons la vie et ce qui la rend chère,
Les bons vins, les beaux vers, sur-tout la bonne chère.

Belle conclusion, et digne de l'exorde! Le Périclès de M. Palmézeaux connoît beaucoup mieux l'*Almanach des Gourmands*, que le *Journal de l'Empire*. Il continue :

Vous, Théâtro-Duros, soyez plus circonspect,
Et pour Voltaire ayez plus de respect......
Quant à moi, mon devoir, en ces momens prospères,
Est de rendre contens les époux et les pères,
Et de diminuer le nombre des impôts
Que vous avez grossi par vos malins propos.

Nous laissons aux commentateurs futurs à deviner comment le *Journal de l'Empire* a grossi les impôts; il faut avouer que la rime fait dire bien des sottises.

Digitized by Google

seul remède qu'elle puisse employer; elle prend donc le parti de fuir. Voilà où en sont les choses au quatrième volume.

L'absence est le plus grand des maux, a dit La Fontaine: il n'en est pas ainsi dans notre histoire. Cette Sophie que l'auteur nous représente si violemment combattue entre son amour et son devoir, et qui semble être arrivée à ce période où la fuite est la seule et dernière ressource; cette Sophie, dis-je, dès qu'elle a mis le pied dans sa chaise de poste, semble avoir tout-à-fait oublié son amant: à peine dans quelque *post-scriptum*, parle-t-elle de lui à son amie. Ce seroit alors que la correspondance devroit être vive et intéressante: point du tout. Sophie ne s'occupe que des mœurs, des coutumes, de la population des villes par où elle passe, Elle parle de tout, excepté de ce qui devroit l'occuper exclusivement; elle parle de la tactique et des fortifications comme un homme de guerre.

« J'ai été frappée, dit-elle dans une de ses lettres, du bon » esprit qui a fait composer chaque régiment de trois bataillons, sous les ordres d'un colonel à vie, qui conserve son » régiment même lorsqu'il est fait général. Ce qui est d'une » grande économie: deux sont nommés bataillons de guerre, » ils vont à l'armée, et forment les garnisons en temps de » paix; le troisième, appelé bataillon de dépôt, est composé » de vétérans et de recrues; il réside dans de petites villes » ou bourgs; là, les recrues sont dressés par les soins et » l'exemple des vétérans, etc. etc. » Et qu'on ne croie pas que ce passage soit unique; il y a plus d'une cinquantaine de pages sur ce ton.

Dans une autre lettre (elle écrit toujours à son amie): « J'ai » trouvé, dans la cuisine de notre hôte, une espèce de fourneau économique, dont j'ai fait faire un modèle pour le » porter à Paris. Avec un très-petit feu on peut cuire à la » fois cinq ou six plats, de la pâtisserie et un rôti. Ce four- » neau offre en outre l'utilité d'un poële, et chauffe la cui- » sine sans laisser voir ni feu ni cendres. » Oh! le cœur profondément blessé! Comme elle aime cette Sophie, dont l'esprit est tout à-la-fois frappé, et des régimens composés de trois bataillons, et du système économique d'un fourneau où l'on peut cuire cinq ou six plats, de la pâtisserie et un rôti. Ici on reconnoît distinctement les notes du calepin de M. Bilderbeck. Qu'il ait trouvé l'invention de ce fourneau admirable; qu'il en ait fait faire un modèle pour faire cuire son rôti à Paris, rien de mieux: mais comment n'a-t-il pas senti que ces détails et mille autres semblables étoient tout-à-fait déplacés dans les lettres de la comtesse de Listenai, de Sophie enfin, dont l'amour doit être l'unique et l'importante affaire.

Ce n'est pas tout: il faut ensuite passer par de longues dissertations sur l'administration du Grand-Frédéric, et notez que c'est toujours Sophie qui les fait; elle porte un regard curieux sur les moindres particularités; il n'y a pas jusqu'aux filles de joie dont elle ne parle. Au milieu de toutes ces digressions, on trouve cependant quelques anecdotes sur Frédéric qui ne sont pas sans intérêt. Entre plusieurs, je rapporterai celle-ci: « Le roi affectionnoit beaucoup ses anciens compagnons d'armes, et s'occupoit en temps de paix à les placer. Dans un de ses voyages, il se rappela qu'un de ses gardes, blessé à ses côtés dans une bataille, étoit receveur de l'accise dans une petite ville où il passoit; il le fit appeler. — Eh bien, mon vieux camarade, es-tu content de ton sort? — On ne peut davantage, Sire, et chaque jour je prie Dieu de nous conserver un roi qui récompense aussi bien ses vieux soldats. — Tu ne desires donc rien? — Rien, Sire; cependant. . . . — Eh bien? — Il faut que je vous le dise, Sire; depuis dix-huit mois je ne me couche qu'en tremblant, car le plus petit vent ébranle ma maison. — Si ce n'est que cela, adresse-toi aux conseillers, ils la feront rebâtir. » « Le vieux soldat secoua la tête. » « Tu secoues la tête; que veut dire cela? — Cela veut dire que Votre Majesté me donne un mauvais conseil; voilà plus de dix placets que je présente inutilement. — Eh bien, il faut encore en faire un, et je te le dicterai. — Epargnez-vous cette peine, Sire, cela ne réussira pas. — Ecris toujours: *Messieurs les conseillers, que la foudre vous écrase, si, dans six mois, ma maison n'est pas rebâtie.* Le vieux soldat hésitoit. — Ecris et signe, dit le roi. — Allons, vogue la galère! dans tous les cas, Sire, je rejetterai la faute sur vous. Trois mois après, la maison étoit rebâtie, et le sergent disoit à tout le monde que le roi s'entendoit aussi bien à faire des placets qu'à gagner des batailles. »

Après tous ces détails, la correspondance cesse; et c'est l'éditeur lui-même qui prend la plume; il raconte la fin des aventures de Sophie. Ces aventures sont touchantes, et elles le seroient encore davantage si M. Bilderbeck le jeune eût été plus laconique, et s'il n'avoit pas voulu montrer tout ce qu'il sait. D.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 27 octobre.

80 — 90 — 84 — 38 — 10.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 9 novembre 1807, au samedi 14; SAVOIR:

CINQ POUR CENT CONSOLIDÉS.

Semestre échu le 22 septembre 1807.

Bur. N°s 1,	lett. A, P.	12000
2 —	D. du n° 1 à	67000
3 —	G, H.	1000
4 —	M, N, O.	10000
5 —	C, K.	14000
6 —	L.	19000
7 —	Q, R, U, V, W.	7000
8 —	B.	17000
9 —	E, I, J, S.	55000
10 —	F, T, X, Y, Z.	7000
11 —	D. du n° 39851 à	44700

Les lundi 9, et vendredi 13 novembre.

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Le jeudi 14 novembre, les semestres échus les 1ers nivose an 14, 22 juin et 22 décembre 1806, par tous les bureaux.

Les bureaux de paiement seront ouverts à neuf heures du matin.

ANNONCE.

Catalogue des livres manuscrits et imprimés des peintures, dessins et estampes du cabinet de M. L..., dont la vente se fera lundi 11 janvier 1808, et jours suivans, à cinq heures très-précises de relevée, en la salle de M. Silvestre, rue des Bons-Enfans. Un vol. in-8°. de 100 pages. Prix: 3 fr. 50 c., et 5 fr. par la poste.

A Paris, chez Ant. Aug. Renouard, rue St. André des Arcs.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du Journal de l'Empire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Adieu, cher Flavros, cher Théâtro-Duros,
Adieu, cher Amaros, et vous tous, gens en os!...
Adieu! je vous souhaite une nuit assez bonne;
Levez-vous grand matin pour brailler en Sorbonne.

Tels sont les vers de M. Palméseaux: tel est en général le style, telle est l'urbanité des prétendus gens de lettres qui nous reprochent sans cesse de manquer à tous les égards; et cependant l'ex-Dorat-Cubières, qui n'a pas toujours borné ses desirs à être le *greffier* d'Apollon, ose donner à l'un de nous, le nom de *révolutionnaire*; eh! M. Palméseaux! perdez-vous la mémoire? Pourquoi nous rappeler le passé? Pourquoi changez-vous de nom quand nous conservons constamment le nôtre? Pourquoi reprendre vos premières couleurs quand nous ne voulions vous considérer que sous votre dernière enveloppe? *Vous êtes orfèvre, M. Josse!* Nous devons cependant à l'auteur cette justice qu'il parle toujours de Périclès avec respect, et même avec éloge; mais quel éloge, hélas! et quel encens! O Périclès! c'étoit bien la peine de travailler toute ta vie à élever l'édifice de ta gloire; c'étoit bien la peine de réunir tant de talens, tant de vertus, s'il falloit tôt ou tard que tu fusses loué par M. Palméseaux! H.

CHARADE.

Quand on a mon premier, l'on redoute toujours
D'avoir les pieds serrés dans des souliers trop courts.
De mon second, lecteur, évite la furie;
Il seroit excusable en t'arrachant la vie.
Un géographe instruit trouvera mon entier
Dans ces charmans climats où croît le citronnier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Mal-heur.*

A la Petite Pauline, rue des Fossés Montmartre, n°. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On vient de s'y procurer une très-belle partie de Florence, qualité supérieure d'Avignon, dans les nuances les plus recherchées, ainsi que des lévantines, que l'on détaillera au prix le plus modéré. On continuera d'y trouver de grands assortimens de robes de fantaisie, unies, imprimées, et dans les nuances les plus variées, à raison de 18 fr. la robe et au-dessus; de grands assortimens de schalls dans toutes les couleurs et qualités; une grande partie de cravates de mousseline, à bordures satinées, très-belle qualité, que l'on peut offrir à 3 fr. la cravate; du linge de table, ouvré, à linteaux, à pois, et en grand et petit damier, à raison de 60 fr. le service, et au-dessus; des toiles de Hollande et autres, dans toutes les largeurs et qualités; des mousselines des Indes très-claires, des mousselines-gazes dans le très-beau, basins gauffrés pour meubles; perkales et batistes dans tous les prix, ainsi que des chemises bien conditionnées, à 12, 15 et 18 fr., et broderies en tous genres.

Nouvel Atlas portatif et classique de Géographie ancienne et moderne, d'après les nouvelles divisions des Etats de l'Europe, survenues par les derniers traités de paix, et les nouvelles découvertes, pour l'intelligence de toutes les géographies, contenant trente cartes enluminées; adopté par l'Ecole Impériale et Militaire de Fontainebleau, les Lycées et Ecoles Secondaires. Un vol. in-4°. cartonné. Prix: 10 fr., et 11 fr. par la poste.

A Paris, chez Hyacinthe Langlois, libraire, rue de Seine, n°. 6, faubourg Saint-Germain.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Gaognot, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.

Londres, 27 octobre.

Fonds publics du 26. — Trois pour cent consolidés, 62 1/2, 5/8, 1/4, 3/8. — Trois pour cent réduits, 61 3/4, 5/8, 3/4. — Billets de l'échiquier, 1 *s.*, 2 *s.*, 4 *s.* prime. — *Omnium*, 1/2. *Du 27.* — Trois pour cent, 62 1/2, 5/8. — Trois pour cent réduits, 61 3/4. — Billets de l'échiquier, 3 *s.* prime. — *Omnium*, 1/4.

Les dernières nouvelles reçues de Lisbonne sont du 7 octobre. On y attendoit, pour le 9 au plus tard, l'amiral Purvis avec notre flotte de Cadix. Toutes les propriétés anglaises devoient être embarquées avant le 12, et c'est le jour fixé pour le départ du dernier bâtiment anglais. Dans ce moment on croyoit généralement au projet de transférer le gouvernement portugais et la famille royale au Brésil. Des lettres particulières disent que le prince régent avoit déclaré aux ambassadeurs français et espagnol, qu'immédiatement après leur départ, il feroit embarquer pour le Brésil son fils, le prince de Beyra. Il paroît certain que l'ancien vice-roi du Brésil, marquis de Bellas, est passé dans l'Amérique méridionale, à bord d'un bâtiment de guerre. On le croit chargé des préparatifs pour recevoir la famille royale. (*The Observer.*)

D'autres lettres de Lisbonne annoncent que le prince régent n'a point envoyé son fils au Brésil, et que le départ de la cour de Portugal est plus incertain que jamais. (*Morning Chronicle.*)

Quoi qu'on dise des préparatifs du départ de la cour de Lisbonne, il est certain qu'à l'époque des dernières nouvelles, la flotte portugaise n'étoit nullement en état de mettre en mer, et ne pouvoit être prête de sitôt. On assure qu'une flotte anglaise va se rendre à Lisbonne; mais nous ignorons si c'est celle du canal, commandée par l'amiral Gardener, ou celle qui est devant Cadix, sous les ordres de l'amiral Purvis. (*The Star.*)

Le *Minstrel*, chaloupe de guerre, a fait voile, dimanche dernier, de Falmouth pour Lisbonne, avec 12 bâtimens destinés à prendre à bord les propriétés anglaises. Une autre chaloupe de guerre, le *Redbreast*, est partie de Portsmouth pour la même destination. (*Idem.*)

Le lieutenant Campbell est arrivé de la Baltique avec des dépêches pour l'amirauté. Il a fait voile d'Elseneur, le 4 octobre, à bord de *l'Inflexible*, de 64 canons, ayant sous son convoi 86 voiles. Mais après avoir souffert beaucoup de mauvais temps, toute cette flotte fut obligée d'entrer dans le port de Gottenbourg. Une frégate, avec six bâtimens de transport, étoient entrés dans le même port. Pendant sa traversée, le lieutenant Campbell a vu près le promontoire de Skaw (Skagen dans le Jutland) un convoi de 43 voiles; il pense que ce convoi a également dû se réfugier dans quelque port suédois. En un mot, toute la flotte de l'amiral Gambier étoit encore retenue dans le Categat par les vents contraires et le mauvais temps. (*Idem.*)

La frégate *l'Astrée*, de 32 canons, est arrivée à Rochester; elle étoit chargée de tout l'argent que nous avions envoyé en Russie pour acquitter le dernier terme de subsides, et qui n'a pas été accepté par la Russie. Cet argent a été apporté à la Banque avec beaucoup d'appareil. Il étoit chargé sur trente-sept chariots d'artillerie, escortés par plus de 300 hommes d'infanterie et de cavalerie. (*Idem.*)

Le lord-maire a été sur le point de se noyer; sa barque a chaviré sur la Tamise, et on a eu de la peine à le sauver. (*Idem.*)

Dans tous les ports du Danemarck et de la Norwège on arme des corsaires. On s'attend à en voir sortir 14 du seul port de Bergen. On desire d'autant plus que le gouvernement prenne des mesures contre ces corsaires, que nous sommes assez tourmentés par ceux des Français. Dernièrement, un d'eux a osé rester à l'ancre pendant plusieurs jours près de l'entrée de l'Humber. (*Idem.*)

D'après les dernières nouvelles de Perse, le frère du roi, nommé *Housoum Croubé Khan*, qui avoit été confiné dans une prison, a trouvé moyen d'en sortir. Il avoit entraîné dans ses intérêts le gouverneur de la forteresse où il étoit détenu; mais cette rebellion ne s'est pas étendue plus loin, et a été étouffée à sa naissance. On ne sait pas si le prince Housoum a été repris. L'envoyé persan, auprès du gouverneur des Indes britanniques, fait beaucoup de demandes et de réclamations. Pour le séduire, nous lui avons permis de mêler un peu de commerce avec ses affaires diplomatiques, et de faire sortir quelques cargaisons de marchandises sans payer des droits.

Les effets de la famine et de la sécheresse dans le Mysore sont tels, qu'on y trouve les habitans expirans sur les grands chemins, et qu'on a été obligé de diminuer la force armée que nous y entretenions. (*Idem.*)

Le bruit s'est répandu aujourd'hui à la Bourse, qu'après avoir essuyé un nouvel échec, nos troupes avoient évacué Alexandrie dans les derniers jours de septembre. Il paroît certain que la nouvelle en est parvenue à l'amirauté.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 10 Novembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Le Triomphe de Trajan.

THÉATRE FRANÇAIS.

Relâche.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lodoïska, les Deux Journées.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Volage, les Deux Mères, M. Beaufils.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Mégalantropogenésie, le Fond du Sac, l'Hôpital Militaire.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La prem. de *l'Heure du Berger, Patiquès, le Diable rose.*

AMBIGU-COMIQUE.

Hélénor de Portugal, le Jeune Homme en cage.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue du Diable, Herman et Sophie

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Qui Dort Dîne, le Pont cassé, l'Écu de Six francs.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS.

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée: avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

THÉATRE FRANÇAIS.

Gaston et Bayard, et *la Fausse Agnès.*

Lafond n'a joué que par hasard, et très-rarement, le rôle de Bayard: il y mettoit toujours quelque pesanteur; il ne lui donnoit pas une couleur assez brillante, et trouvoit plus sûr de suivre *la routine*. Bayard n'étoit pas sans doute un chevalier ardent et fougueux; mais c'étoit un guerrier loyal, intrépide, généreux, plein d'ame et d'énergie: l'acteur qui entreprend de le faire parler doit mettre dans son débit beaucoup de naturel, de franchise et de chaleur. Nos chevaliers français n'eurent jamais un caractère sombre et concentré; tout sortoit impétueusement de leur ame: ils avoient, comme on dit, le cœur sur les lèvres: et ce seroit un énorme contre-sens que de jouer Bayard avec une sombre et lente gravité. Ce n'est qu'au moment où il se voit environné de poignards et de traîtres, qu'il est permis de rembrunir sa physionomie.

Lafond n'avoit point encore joué ce rôle d'une manière aussi brillante que dans cette dernière représentation; il y a mis de la noblesse, du feu, du sentiment et de la rapidité; il a évité ces deux grands écueils de la manière actuelle, la pesanteur et les cris. Le public payant lui a témoigné sa satisfaction par des applaudissemens non suspects; il a été jugé par un parterre venu pour juger, et qui n'étoit imbu d'aucun esprit de parti. Le parterre a été juste; c'est là en effet la véritable déclamation théâtrale. Lafond a l'avantage d'être dans la bonne route; il y marche plus ou moins heureusement. Il a une grande propension à traîner son débit, pour lui donner une apparence de profondeur; à se rendre lourd, croyant en être plus majestueux; et en cela le mauvais exemple le gagne: il ne ménage pas toujours avec assez de prudence son organe et ses moyens; voilà pourquoi il commence mieux qu'il ne finit, et sa voix fatiguée ne lui fournit plus que des cris dans les derniers actes. Mais quand il a le bonheur et l'adresse d'échapper à tous ces dangers, quand il ne traîne ni ne crie, quand il s'énonce avec sim-

Digitized by Google

HONGRIE.

Semlin, 19 octobre.

Il arriva, le 1er de ce mois, à Orsowa, un courrier autrichien, venant de Temeswar; il étoit porteur de dépêches pour Reczeb-Aga, commandant dans cette forteresse. Le lendemain, deux Turcs de distinction partirent d'Orsowa pour Temeswar, accompagnés du même courrier autrichien.

On a reçu la nouvelle à Belgrade, que les troupes ottomanes qui se trouvent en Bosnie, ont refusé de remplir les conditions de l'armistice conclu pour six mois, sous prétexte que leur chef, Hassan-Pacha, n'a encore reçu aucun ordre de la Porte à ce sujet. Comme 12,000 hommes de ces troupes font miné de passer la Drina, les Serviens se sont portés de nouveau en avant pour s'opposer à leur passage.

Bude, 24 octobre.

La diète de Hongrie s'est encore assemblée ici les 20, 21 et 22 de ce mois. Les Etats s'occupèrent dans ces séances des très-humbles représentations à adresser à S. M.; ils prirent aussi en considération les demandes (*Postulata* et *Gravamina*) du royaume, et les divisèrent en plusieurs classes. A la fin de la dernière séance, il fut fait une nouvelle lecture de l'adresse de représentation, approuvée par tous les membres de la diète; elle fut ensuite signée par S. A. R. l'archiduc palatin, et expédiée par un courrier à S. M.

D'après les lettres de la Volhinie, les troupes russes se retirent de la Moldavie dans cette province.

SUISSE.

Lucerne, 28 octobre.

La négociation entamée dernièrement par notre canton avec l'Autriche, au sujet de la commanderie de Hirtzkirch, du ci-devant ordre teutonique, paroissoit approcher de son terme; déjà on annonçoit que le canton s'engageoit à payer deux mille louis à l'Autriche, comme prix d'achat de cette commanderie; mais on vient d'apprendre que la négociation est rompue, et que M. de Leuchtenthurm, conseiller de la légation autrichienne, est reparti pour Berne. Il paroit que notre gouvernement envisage le bien d'un ordre qui n'existe plus, comme la propriété incontestable du pays dans lequel il est situé.

HOLLANDE.

La Haye, 5 novembre.

Le bâtiment de transport anglais *l'Auguste-César*, venant de Copenhague, et à bord duquel se trouvoit un détachement de la légion allemande, s'est heurté avec une telle force contre le vaisseau de guerre anglais *l'Inflexible*, dans la nuit du 27 au 28 octobre, qu'après avoir perdu ses mâts, il est venu flotter, par la marée du 30 au 31, jusque sur la côte de Hollande, près de Ter-Heyde, où le capitaine fit jeter l'ancre, dans la crainte d'échouer. Aussitôt que l'officier hollandais commandant à Ter-Heyde eut aperçu ce bâtiment, il en donna connoissance à S. Ex. le ministre de la guerre, qui envoya d'abord sur cette partie de la côte quelques pièces de canon, de l'artillerie à cheval, avec un détachement de grenadiers et de hussards, pour faire amener le vaisseau. L'artillerie à cheval fit quelques décharges qui percèrent le corps du bâtiment, et déterminèrent le capitaine anglais à faire le signal qu'il se rendoit.

Cependant, la mer étoit si orageuse qu'on ne put lui porter, ce jour-là, aucun secours; le lendemain, 1er novembre, le temps étant plus calme, l'équipage a été mis à terre, et conduit hier dans notre ville. Les officiers prisonniers ont été logés, à leur arrivée, au parlement d'Angleterre, et les soldats dans la caserne d'Assendelf-straet. Le nombre des prisonniers consiste en un lieutenant-colonel, deux capitaines, trois lieutenans, un enseigne, un chirurgien-major, un payeur, 21 sous-officiers, 199 soldats et tambours, 18 femmes et 10 enfans. Ils sont tous de la légion allemande. Le ministre de la guerre a accueilli les officiers de la manière la plus affable, et toutes les mesures sont prises pour pourvoir à leurs besoins, ainsi qu'à ceux des soldats.

Le lieutenant Waardenbourg, commandant devant Weer, vient encore de s'emparer, conjointement avec une de nos chaloupes canonnières, d'un autre bâtiment de transport anglais, venant aussi de Copenhague. Celui-ci étoit chargé, à ce qu'on assure, de poudre et de munitions; il avoit échappé, pendant la tempête, à tous les dangers de l'approche des côtes, et faisoit effort pour gagner la pleine mer.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 9 novembre.

— Par un décret impérial du 29 octobre dernier, 900 nouveaux élèves, tous fils de militaires ou de fonctionnaires civils, viennent d'être admis dans les différens lycées de l'Empire, en remplacement de ceux qui en sont sortis depuis un an, pour entrer, soit au service, soit dans les diverses écoles spéciales. Cette nouvelle munificence du chef suprême de l'Etat atteste hautement la protection qu'il accorde à l'instruction publique; elle est une preuve éclatante que dans aucun temps les services rendus ne furent mieux récompensés, ni l'étude des sciences et des lettres plus encouragée.

— L'arc de triomphe des Tuileries sera découvert le 1er décembre prochain.

— M. le général Walther, commandant les grenadiers de la garde impériale à cheval, est arrivé à Paris.

— Le prince polonais Alexandre Sapieha, chambellan de S. M. I. et R., est arrivé à Paris.

— On a beaucoup parlé d'une racine, nommée l'*aracacha*, et qui vient spontanément dans plusieurs parties de l'Amérique méridionale. On en a introduit la culture en Allemagne; on s'en promet des merveilles; on la vante comme très-supérieure aux pommes de terre. M. de Humboldt a déclaré, dans les journaux de Berlin et de Hambourg, que pendant son voyage il n'en avoit jamais goûté; mais qu'il en connoissoit l'existence, et que l'on en trouvoit la description dans l'Histoire américaine de Gili. Aujourd'hui, M. Nemnich nous apprend que le nom d'*aracacha* se trouve consigné depuis plusieurs années dans le Dictionnaire polyglotte, parmi les mots espagnols. M. Nemnich observe que ce mot est emprunté de la langue *quichua*, et composé de deux mots, savoir : *ara*, doux; et *cacha*, une plante du genre des *solanum*. Cette plante est donc connue des Espagnols depuis long-temps, et il est probable que ses qualités n'auroient pu rester inconnues si elles étoient réelles. On remarque à cette occasion que le Nouveau-Monde vient de nous envoyer deux autres présens qu'on essaie de vanter au-delà de leur valeur. L'un est l'*ignume*, cultivée aujourd'hui en Ecosse, et dont on prétendoit tirer un excellent aliment pour l'homme, mais qui ne fournit qu'une nourriture passable pour les vaches. Le second objet est une racine, nommée *eddoes ou edoas* en Angleterre, et décrite dans l'ouvrage de Brown sur la Jamaïque, sous le nom d'*arum*. M. Nemnich assure que cette racine, vantée par les Anglais, n'offre qu'un aliment désagréable.

---

plicité et franchise, c'est un talent précieux pour notre scène tragique, et tel qu'on n'en trouveroit pas dans tout l'Empire français un pareil.

Maiavielle, qui jouoit Gaston, ne doit pas beaucoup aimer la patrie, car la patrie le trahit; son accent nuit à son débit: il parviendra sans doute à le vaincre. Ce jeune acteur est d'ailleurs plein d'ame, de sensibilité; il a une grande intelligence; on voit qu'il travaille et qu'il aime son art. Il a besoin d'acquérir du poids et de la consistance sur la scène, d'apprendre à se posséder, et peut-être de traîner un peu, pour modérer la fougue de l'accent méridional.

La Fausse Agnès.

M. Thénard a obtenu un nouveau succès dans le rôle de Desmasures, qu'il joue d'une manière très-plaisante. Rien n'est si difficile que de bien jouer les rôles très-chargés, parce qu'il faut se borner à ce que l'auteur y a mis, sans jamais y rien mettre du sien : c'est là où l'on reconnoît le goût et le discernement de l'acteur. Ce jeune débutant a l'œil vif, beaucoup de jeu de physionomie, un enjouement naturel; mais dans les rôles du haut-comique, il a besoin d'aplomb, de fermeté et de rondeur.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Madame Belmont partage ce théâtre avec Elleviou : le roi de l'Opéra-Comique ne pouvoit pas associer à son trône une plus charmante reine. Chacun a son jour pour faire des heureux : il règne entr'eux une aimable et noble émulation; c'est à qui fera une plus douce violence au public pour l'attirer au théâtre. Si les femmes sont plus sensibles aux chants d'Orphée, les hommes se laissent plus aisément subjuguer par les accens mélodieux de la plus séduisante des sirènes.

Cette agréable rivalité produit des recettes journalières très-abondantes; car il en faut toujours venir à ce résultat grossier, mais nécessaire : après avoir admiré les enchantemens de l'art, on ne peut s'empêcher de penser que le but de toutes ces merveilles est de gagner de l'argent. Félicitons les peuples qui vivent à des époques où l'on a pour de l'argent de si belles choses : c'est un avantage assez rare. Combien ne s'est-il pas écoulé de siècles où le peuple ne pouvoit avoir pour son argent que de méchans farceurs, où il n'y avoit dans le commerce aucun des agrémens de la vie! Je ne m'étonne pas qu'on aime l'argent plus que tout, dans les temps et dans les pays où l'on peut avoir avec de l'argent tant de plaisir; je ne dis pas de bonheur, c'est autre chose. Je crois que nulle part, et dans aucun siècle, le bonheur ne s'achète, et qu'il est le produit, non de l'argent, mais de la raison et des bonnes mœurs.

Aline, Euphrosine, Armantine : voilà les rôles que madame Belmont joue avec un succès toujours nouveau, et dont le public ne se lasse point, quelque répétés qu'ils soient. Enfin, hier lundi, elle s'est réunie à Elleviou dans *Gulistan* : la conjonction de ces deux astres a mis en mouvement une foule innombrable de curieux. *Il pleut dans l'escarcelle* de l'Opéra-Comique; et l'on doit bénir les chefs de ce théâtre : après l'avoir gouverné dans des temps très-difficiles et très-orageux, ils l'ont enfin amené, à travers tant de dangers, à cet état de gloire et de prospérité où nous le voyons. Ce succès est vraiment leur ouvrage, puisqu'ils ont su saisir habilement les circonstances que le hasard leur a présentées pour la restauration de l'Opéra-Comique.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Souvenirs des premières Amours.

Je tarde long-temps à parler de cette foible nouveauté, pour ne pas troubler le cours de ses représentations, et pour ne pas affliger le

Digitized by Google

— Un particulier, âgé de 36 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, cheveux et sourcils châtains, redingote vert-de-mer, s'exprimant avec beaucoup de peine, est entré à Paris, samedi dernier, par la barrière de Fontainebleau. Il étoit à cheval, et accompagnoit deux autres voyageurs de sa connoissance, qui étoient dans un cabriolet, et qui sont allés descendre chez M. de Varennes, rue du Coq-Saint-Jean. Ce particulier a quitté le cabriolet après avoir passé la barrière, et a disparu. Les perquisitions faites par sa famille ont été jusqu'à présent sans succès. Ceux qui auront quelques renseignemens à donner sur cette personne, sont priés de les adresser à M. de Varennes, rue du Coq-Saint-Jean.

VARIÉTÉS.

Du Vésuve.

(IIe Article.)

J'ai exposé, dans le premier article, les contradictions qui existent dans les différentes descriptions du Vésuve, il me reste à les concilier.

La première erreur provient de ce que le nom de Vésuve est tour-à-tour employé collectivement et particulièrement; tantôt il signifie le cône volcanique, abstraction faite des autres cimes qui l'environnent; tantôt il désigne tout le système de la montagne.

Ce volcan est situé à l'est-sud-est de la ville de Naples; sa forme est un cône qui a été plus ou moins tronqué, plus ou moins élevé aux différentes époques de ses éruptions. L'élévation actuelle de son sommet est de 600 toises, et selon M. Hamilton, de 3659 pieds français. Il a pour voisins les monts de Somma et d'Ottaïano; mais ces trois montagnes ayant une base commune, on les comprend toutes trois sous le nom collectif de Vésuve. Somma et Ottaiano sont situés au nord du volcan, et n'en sont séparés que par une vallée, ou plutôt une gorge de 2000 pieds de largeur, et d'une profondeur de 1600. Ces mesures sont variables comme tous les autres caractères de cette montagne. Les laves qui coulent le plus souvent dans le vallon, les pierres lancées par les éruptions, et qui y retombent, en exhaussent le sol, et en rétrécissent la largeur. Somma et Ottaiano ne sont pas deux montagnes différentes, mais les cimes d'une même montagne, dont la forme est celle d'une moitié d'amphithéâtre, qui présente un demi-cercle au cône du volcan: leur face intérieure est taillée à pic, et entièrement stérile; leur croupe extérieure est arrondie, praticable, et ornée de la plus belle végétation. Du côté du Vésuve, ce demi-cercle de rochers emprunte la couleur noirâtre du volcan; du côté opposé, il n'offre aucune trace d'incendie.

La base de ces trois montagnes, ou plutôt de ces trois cimes, forme un cercle de trente milles de circuit dans ses racines. C'est au pied de cette base que sont situés les villes, bourgs ou villages, dont voici les noms: Saint-Jean, Sant-Iorio, Portici, Regina, Torre del Fico, le Marine, Torre del Greco, Ripa Sretta, Torre l Ancino, Torre dell' Annonciate, Bosco-tre-Case, Sant-Angelo, Santa-Maria, Ottaïano, Somma, et quelques autres.

L'observateur placé à Naples, voit distinctement deux cimes au Vésuve: si l'on se pose directement à l'ouest de la montagne, on lui voit trois sommets, parce que la pointe d'Ottaïano, qui est la plus orientale, apparoît dans l'intervalle qui sépare Somma du Vésuve. Au midi et au nord, on ne voit qu'une cime, parce qu'elles se cachent mutuellement; et quand on est parvenu au haut du volcan, on reconnoît que les sommets d'Ottaïano, de Somma, et plusieurs autres, ne sont que la dentelure des rochers qui enveloppent le Vésuve du côté du nord, et lui présentent un demi-cercle. Enfin, on peut se faire en petit une image de cette montagne, en supposant que sur un soubassement circulaire et mamelonné, on a élevé un amphithéâtre romain, dont la moitié, détruite par le temps, a été remplacée par un édifice en forme de cône, dont la hauteur surpasse tout ce qui l'environne.

Quand on a dépassé les villages, les jardins, les habitations qui ornent la base du Vésuve, on arrive à une surface plane qui se nomme *Atrio del Cavallo*. C'est là que les cimes se séparent; c'est là que le volcan se montre isolé, et que cesse toute apparence, tout espoir de végétation. Le cône est couvert dans toute sa surface d'un gros sable brun, que l'on appelle le *fraisi* de la montagne, et qui est composé de petits cubes irréguliers, et qui sont le résidu des scories, des laves et des ponces projetées par les éruptions. Ces amas de pierrettes, *lapilli*, est en même temps incommode et utile au voyageur: incommode, parce qu'il rend la montée pénible et lente en cédant sous le pied; utile, parce qu'on y enfonce, et que sans ce point d'appui, la déclivité trop rapide ne permettroit pas d'y monter.

A une certaine hauteur on rencontre une assise, une zone plane, horizontale et circulaire qui enveloppe tout le cône; un peu plus haut on en trouve une pareille, et enfin un troisième avant d'arriver au cratère. On voit par-là que les côtés du cône ne sont pas une ligne continue, et que le volcan est formé de plusieurs portions de cône posées en retraite l'une au-dessus de l'autre, ce qui prouve qu'il a eu différentes hauteurs en différens temps, et que ces additions successives sont dues à de nouvelles éruptions.

Quand on arrive au sommet, on voit des rochers brûlés, ou des blocs de lave qui couronnent le cratère, et tournent leur face concave vers le centre commun: c'est ce qu'on nomme les bords du *cratère antique*. Ce mot antique ne désigne pas une haute antiquité, et il n'est employé que pour distinguer le cratère de la bouche, comme je l'ai dit dans le premier extrait. On marche quelque temps dans cette coupe assez peu concave avant d'arriver à la bouche du volcan. Ce petit voyage est effrayant et quelquefois dangereux. La croûte qui porte le voyageur, est souvent très-mince (1), remplie de crevasses d'où il sort de la fumée, et percée de différens trous en forme de puits, qui lancent de temps à autre des pierres et du feu.

La bouche qui est ordinairement au centre de ce cratère, est tantôt saillante, et tantôt enfoncée: enfoncée, lorsqu'au premier moment d'une éruption, tout ce qui embarrassoit l'orifice a été lancé dans les airs; saillante, lorsque par la suite de cette même éruption, de nouvelles matières vomies par le gouffre, ont formé un nouveau bourrelet. Pour comprendre cette construction et cette destruction continuelle, il faut savoir que dans le nombre immense des pierres lancées par le volcan, plusieurs retombent sur le cratère même; les autres, projetées plus loin, augmentent successivement la circonférence du cône. Celles qui retombent autour de la bouche, s'y amoncellent en forme de bourrelet; ce bourrelet augmentant sans cesse, s'élève en cône jusqu'à la hauteur de 180 pieds et plus, et dépasse bientôt les bords extérieurs du cratère: telle est l'origine de la petite montagne dont j'ai parlé dans le premier article, et que tout le monde n'a pu voir, parce

(1) Le P. della Torre, qui a passé quarante ans sur le Vésuve, dit que souvent cette croûte n'a pas plus de dix pouces d'épaisseur.

---

triomphe de l'auteur du *Volage*. Il me semble qu'il n'auroit pas dû tant se presser de donner une bagatelle assez médiocre, à côté d'une pièce où il y a du mérite, et qui lui faisoit honneur.

J'ai dit que les pièces nouvelles n'étoient que des habits retournés; et chaque nouveauté confirme mon opinion. *Les Souvenirs* ne sont qu'une réminiscence du *Triomphe du Temps passé*, jolie petite folie de Legrand, qu'on auroit pu remettre avec succès au théâtre de l'Impératrice, et dont voici l'idée: Un jeune homme, appelé *le beau Cléon*, avoit été très-amoureux d'une demoiselle, connue sous le nom de *la belle Javotte*; n'ayant pas assez de fortune pour l'épouser, il est allé se marier à Bordeaux. La belle Javotte, de son côté, a épousé le baron de Roquentin. Quarante ans après, les deux amans deviennent veufs: Cléon croit toujours être le beau Cléon; et la baronne de Roquentin s'imagine toujours être la belle Javotte. Ils conçoivent le projet de se rapprocher, et de se marier ensemble. Cléon arrive avec son fils, qu'il veut unir à la fille de la belle Javotte; mais, hélas, leur amour qui n'étoit plus qu'un souvenir, leur bonheur qui n'existoit plus qu'en idée, s'évanouit devant la réalité! A leur première entrevue, la baronne de Roquentin vole dans les bras du fils du beau Cléon; et le beau Cléon court embrasser la fille de la belle Javotte. Quand on les désabuse, le beau Cléon ne voit plus dans la belle Javotte qu'une vieille dégoûtante, et la belle Javotte ne trouve dans le beau Cléon qu'un vieillard hideux. Ils se disent l'un à l'autre de tristes vérités; et s'en tenant à l'estime, ils se bornent à marier ensemble leurs enfans.

L'auteur des *Souvenirs* a brodé sur ce fond l'épisode d'un valet nommé Germain, qui a fait autrefois une promesse de mariage à une femme de chambre appelée Marguerite; il tremble que la vieille gouvernante ne fasse valoir un pareil titre: c'est là tout le comique de la pièce. Chez Legrand, ce sont les maîtres qui sont plaisans; dans la pièce nouvelle, les maîtres sont les gens les plus raisonnables du monde. Dorval est toujours amoureux de sa Sophie; mais cet amour n'a rien de ridicule: ils ne sont vieux ni l'un ni l'autre, et pourroient se marier sans apprêter à rire; mais Sophie a fait un mariage de raison. Ne pouvant se donner à Dorval, elle veut au moins lui donner sa fille, sa vivante image. Un obstacle s'oppose à ses desseins généreux; sa fille est promise à un homme mûr, nommé Lisimon; mais cet honnête Lisimon cède ses droits à Dorval; quant à la bonne Marguerite, après s'être amusée des frayeurs de Germain, elle renonce à l'hypothèque qu'elle a sur sa personne, et consent à son mariage avec une jeune jardinière.

Il y a dans le dialogue quelques détails agréables; mais le genre n'est pas bon: il n'y a ni mœurs, ni caractères, ni vérité; et le comique n'est qu'en lazzis et jeux de théâtre. L'auteur du *Volage* peut travailler sur de meilleurs principes. Du reste, l'ouvrage a du succès, dont il est en partie redevable aux acteurs. Mlles Delille, Adeline, Molière, font valoir des rôles qui, sans leurs talens, seroient fort peu de chose. Madame Pélissier est excellente dans le rôle de Marguerite: cette actrice, trop peu connue, est une des meilleures qu'il y ait au théâtre, dans l'emploi des caractères; elle se distingue sur-tout par le naturel et la vérité de son jeu, par la fermeté et le mordant de son débit, toujours simple, juste, expressif et comique.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Pauvre Jacques.

Encore un habit retourné: c'est Nina, sous le nom d'Emmeline, jeune fille suisse, qui devient presque folle parce qu'elle est éloignée de son amant. Mais il y a quelque indiscrétion et quelque maladresse à mettre à contribution des personnes aussi connues que Nina. L'amant d'Emmeline, appelé Jacques Fribourg, quitte les montagnes de la Suisse, et vient chercher sa maîtresse en Allemagne: il la rencontre

Digitized by Google

qu'elle n'existe pas toujours. Lorsque cette montagne creuse et conique, qui couvre la bouche comme une capsule, s'est accrue au point d'empêcher l'expansion des vapeurs, le volcan mugit et gronde; bientôt il soulève la masse qui obstrue sa bouche, il ébranle, détruit et rejette au loin les matériaux qui composoient la petite montagne; et la chaudière entièrement découverte, vomit de nouvelles matières enflammées. Cette bouche alors s'agrandit aux dépens du cratère, sa circonférence s'approche sans cesse des rochers qui environnent le cône du volcan, et quelquefois la bouche et le cratère ne deviennent qu'un seul et même orifice.

Dans la suite, de nouvelles additions de matières projetées rétrécissent peu à peu l'ouverture; la croûte du cratère se reforme; un nouveau bourrelet couronne la bouche; ce bourrelet redevient cône et montagne, et il continue à croître et à s'élever, jusqu'à ce qu'il soit ébranlé et détruit de nouveau. Si cette petite montagne acquéroit par la suite une base assez solide pour résister à une éruption, la hauteur absolue du Vésuve croîtroit de 2 ou 300 pieds; et au lieu de trois repos en forme de zones que l'on rencontre dans sa déclivité, le voyageur en trouveroit quatre avant de parvenir au cratère.

Si nous recourons maintenant aux descriptions des anciens, rappellons-nous que Diodore a trouvé le sommet de ce mont presque entièrement plane, *magnâ sui parte planus;* que Strabon ne lui a point vu de sommet saillant, *dempto vertice*, et qu'il conservoit les marques d'une ancienne déflagration, *multa pristinæ inflammationis vestigia reservans*. Cela nous prouve que dans des temps antérieurs à toute histoire de cette contrée, *Campus Phlegræus* avoit été le théâtre des ravages volcaniques. Le Vésuve alors offroit dans son centre une grande surface circulaire et plane, entourée d'un cercle de rochers également élevés, de manière que le tout présentoit l'image d'un vaste amphithéâtre : *Ita ut mons formam habeat amphitheatri.* Le cratère avoit alors pour largeur tout le diamètre de la montagne, et le côté du sud et du couchant avoit son demi-cercle de rochers comme celui de l'est et du nord. Le Vésuve enfin avoit en grand la figure que présente actuellement la *Solfatare*, volcan, *magnâ sui parte planus*, *et dempto vertice*. L'éruption de 79, sous le règne de Titus, aura soulevé la masse de terre que les pluies de plusieurs siècles avoient fait couler dans le cratère, et qui l'avoient rendu plane, de concave qu'il étoit. L'explosion terrible de cette éruption a détruit la partie méridionale et occidentale de l'amphithéâtre, enseveli quatre villes sous un déluge de terres et de pierres, et formé des sommets distincts de Somma et d'Ottaiano, qui antérieurement n'avoient pas été regardés comme des cimes particulières, parce qu'ils faisoient alors partie d'un cercle commun. Ainsi, Strabon avoit raison de dire, avant cette époque : *Dempto vertice;* et Diodore avoit également raison de dire après l'éruption : *Vertices circ m sunt.* Si l'on observe maintenant que la partie des rochers circulaires qui a été détruite, est celle du sud-ouest, et que les villes d'Herculaneum et de Pompeii sont au sud-ouest du volcan, l'explication que je donne, laissera d'autant moins de doute, qu'elle s'accorde avec les observations modernes, et avec les diverses descriptions des anciens.

Depuis l'an 79, trente-une grandes éruptions, sans compter les moindres, ont vomi une énorme quantité de matières qui retombant sur les bords du cratère, ont construit successivement des portions de cône, comme l'attestent les bandes planes que l'on rencontre sur la déclivité du volcan. De nouvelles éjections succédant aux premières ont enfin élevé le cône à sa hauteur actuelle, et opéré dans la construction des autres parties, comme elles opèrent dans la formation de la petite montagne que l'on voit s'écrouler et se reproduire dans le cratère d'aujourd'hui.

Je terminerai cet article en faisant observer que Pline avoit une idée bien juste sur la théorie des volcans, lorsqu'il a dit que le foyer de l'éruption n'étoit point placé dans la montagne, mais fort au-dessous : *Sed in aliquâ infernâ valle conceptus exæstuat, et alibi pascitur;* il ajoute que le cône volcanique n'est que la cheminée, et non point la source de l'incendie : *In ipso monte ignis non alimentum habet, sed viam.* Si Buffon avoit senti cette vérité quand il composa sa *Théorie de la Terre*, il se seroit épargné la peine de bâtir un système qu'il a été obligé de détruire lui-même dans ses *Époques de la Nature.* L'avantage que j'ai eu de voir le Vésuve avant, pendant et après une éruption, m'a fait comprendre et reconnoître l'exactitude de diverses relations que jusqu'alors j'avois cru contradictoires. H.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 29 octobre.

49 — 67 — 89 — 73 — 90.

COURS DE LA BOURSE DU 9 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	55	7-8	56	5-8
Hambourg..	184	1-2	183	1-2
Londres....	00	00c	00	00
Madrid eff..	15	50	15	55
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	50	15	35
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	480	0-0	485	0-0
Gênes effec..	4080		4060	
Livourne...	5040		5020	
Naples.....	000	00	000	00
Milan.....	81c 0-0		81	1-2p.-of
Basle......	0	3-4p	1	1-2p.
Francfort...	0	0-op	00	0-0
Vienne.....	000	0-0	000	00
Lyon.....	1-2 p	0-oj.	1	3-8p
Marseille...	3-8 p	0-oj.	1	1-4p
Bordeaux...	1-8 p	0-oj.	1	1-4p
Montpellier.	1-2 p	0-oj.	00	0-op
Genève....	0 0 p	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 59c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00

Arg. de 620 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme.......... 000 00

Piastre 5 29

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 85f 50c 40c 50c 40c 50c 00c 00c 00c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 83f 00c 50c 00c 00c

Banq. de Fr. avec doublement 1325f 75c 1325f 000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique	0f 00c	à	0f 00c
— S. Domingue.	0 00	à	0 00c
Sucre d'Orléans..	0 00	à	0 00c
— brut......	0 00	à	0 00c
Coton du Levant.	0 00	à	0 00c
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 00c
Huile d'olive...	0 00	à	0 00c
Potasse d'Amér.	000	à	000f 00c
Eau-de-vie, 3/6.	00f 00c	à	00f 00c

ANNONCE.

Nouvelle Doctrine de Brown, contenant la Réfutation du système de Spasme; par Brown, médecin; traduit de l'italien, par Lafond Gouzi. Cet ouvrage est suivi d'un examen critique et éclaircissement de la Doctrine Brownienne, comparé avec le système humoral; par J. J. Lafond-Gouzi, médecin, membre de plusieurs académies de médecine et sociétés savantes, auteur de plusieurs ouvrages. Deux vol. in-8°. Prix : 7 fr., et 9 fr. par la poste.

A Paris, chez Allut, imp.-lib., rue de l'Ecole-de-Médecine, n°. 6.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

au château du comte de Valstein, Emmeline, entendant chanter son amant, n'ose croire que c'est lui; elle le voit, et n'a pas plus de confiance; elle ne le reconnoit bien que lorsqu'on la marie avec lui : la maladie de Nina est moins opiniâtre, sa folie cède au premier baiser.

Ce qu'il faut admirer dans cette bagatelle, c'est la hardiesse des architectes, qui ont entrepris de bâtir trois actes sur un pareil fonds; c'est la témérité avec laquelle ils reproduisent au Vaudeville, ce que tout le monde connoît à Feydeau, ce qu'on y joue souvent. Ceux qui ont payé pour voir *Nina*, sont dupes quand ils paient, au Vaudeville, pour voir la même chose gâtée et défigurée. La matière manquant absolument, il a bien fallu remplir les actes de petits jeux de théâtre, de petites maximes sentimentales qui sont d'un froid glacial; mais tout passe au Vaudeville.

On dit qu'avant la révolution, vers la fin de la troisième dynastie, une fille suisse, qu'on avoit fait venir pour garder les vaches suisses de Rambouillet, perdit l'esprit et presque la vie de la douleur d'être séparée de son amant Jacques. On fit venir Jacques en France, et on le maria avec sa maîtresse. C'étoit un bon sujet de romance : qu'est ce qui ne connoît pas la romance *Pauvre Jacques?* mais c'étoit un mauvais sujet de comédie et de vaudeville : il ne faut jamais mettre sur la scène des filles folles d'amour.

Les artistes qui contribuent au luxe, ceux sur-tout dont l'industrie sait réparer les ravages du temps, sont plus utiles à la société qu'on ne pense. Une perruque bien faite vaut mieux qu'un mauvais livre; et cependant on parle souvent des mauvais livres et de leurs auteurs, et l'on ne parle pas des auteurs de jolies perruques. Nous avons dans ce genre un artiste étonnant, et qui jouit déjà d'une grande vogue : dans les temps d'ignorance et de barbarie, on eût mis cet homme-là à l'Inquisition, comme on y mit Estevanille Gonzalez, héros d'un des romans de le Sage, parce qu'il débitoit une pommade qui rappeloit sur une peau flétrie la fleur de la jeunesse. M. Michalon, c'est le nom de cet enchanteur, fait les plus étonnantes métamorphoses : il chasse la vieillesse, rend aux cheveux la couleur effacée par le temps. Sa maison ne désemplit pas de coquettes qui vont chez lui chercher des armes. Il y a queue pour être admis dans ce sanctuaire, où se célèbrent les grands mystères de la mode. M. Michalon a cela de commun avec les beaux-arts, c'est qu'il se propose d'imiter la nature : il y réussit parfaitement et même il fait mieux que la nature; c'est le beau idéal.

On raconte qu'un homme à cheveux blancs ayant demandé en vain une grace à Auguste, revint quelque temps après présenter la même requête avec des cheveux teints. Auguste lui répondit gravement : « J'ai » déjà refusé cette grace à votre père. » Quel homme que M. Michalon. Il fait passer les pères pour leurs fils, et les mères pour leurs filles, il aura de la pratique. Sa demeure est rue Feydeau, vis-à-vis le passage.

LOGOGRYPHE.

Des guerriers au combat je double la valeur.
En me coupant la tête, en m'arrachant le cœur,
Je suis le dieu malin qui tient sous son empire
Les rois et les bergers, et tout ce qui respire.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Car-fou.*

Code du Commerce, édition collationnée sur celle originale et officielle; suivie d'une table raisonnée des matières par ordre alphabétique. Un vol. in-8°., belle impression, grande marge et gros caractère. Prix : 2 fr., et 3 fr. par la poste.

A Paris, chez Capelle et Renand, libraires-commissionnaires, rue Jean-Jacques Rousseau, n°. 6; Brasseur aîné, imprimeur, rue de la Harpe, n° 93.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

A V I S.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GAUVERNOT, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 30 octobre.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 62 5/8. — *Omnium*, 1/2 de perte.

S. M. est arrivée hier de Windsor, à deux heures. Il y a eu lever. Le colonel Quarrie, revenant des Indes orientales, et le colonel Duff, revenant de Buenos-Ayres, ont été présentés. S. M. a tenu ensuite un conseil privé, où il a a été arrêté, dit-on, que le parlement seroit prorogé au 17 décembre. A cinq heures, S. M. est repartie pour Windsor.

Lord Cathcart, commandant les troupes anglaises dans la Sélande, est arrivé de Copenhague à Yarmouth. Dès le 21, tous les vaisseaux danois et anglais avoient quitté les ports de la Sélande. Il ne reste dans la Baltique qu'une escadre composée du vaisseau *le Vanguard*, et de quelques frégates.

Plusieurs vaisseaux de transport, chargés du butin fait en Danemarck, battus par la tempête, ont été forcés de se réfugier à Gottenbourg. (*The Star.*)

L'amiral Stanhope est arrivé hier dans les Dunes avec neuf vaisseaux de ligne et plusieurs vaisseaux de transport danois.

Il y a beaucoup de rumeur dans toutes les villes manufacturières. Les négocians ont déjà tenu des assemblées dans plusieurs districts, à l'effet de rédiger des adresses pour exposer au roi la cruelle situation où se trouvoient leurs manufactures, par la cessation de toute communication avec le continent, et pour supplier S. M. de saisir la première occasion qui se présenteroit de faire une paix honorable.

Le général Witlekock, qui a été battu par le général espagnol Liniers, est arrivé de Monte-Video. (*Idem.*)

On assure qu'il est maintenant décidé que la flotte danoise et tous les objets enlevés à Copenhague, seront évalués comme d'autres prises de guerre, et que les primes ordinaires seront payées en conséquence aux troupes de mer et de terre qui ont coopéré à l'expédition. Lord Cathcart aura pour sa part 100,000 livres sterling. (*Kentish-Gazette.*)

La Calypso, sloup de guerre, mouillé à Sherness, a hissé, le 27, le signal pour le convoi de la Baltique; mais il ne se trouve encore aucun bâtiment marchand qui ait cette destination. (*Idem.*)

Il y a eu une correspondance très-animée entre lord Levison Gower et le ministère russe. Le 1er octobre, il n'y avoit encore aucun embargo sur nos bâtimens. (*The Saint-James-Chronicle.*)

On mande de New-Yorck que les ministres anglais n'ont point voulu donner l'assurance formelle demandée par les Américains; savoir, que tout bâtiment américain, national ou particulier, seroit un asile inviolable où aucun officier anglais ne pourroit faire des visites ni des recherches. Les commissaires anglais se bornèrent à promettre, dans une lettre confidentielle, des mesures plus modérées. (*Albany Paper.*)

Il paroît, d'après tous les journaux ministériels, que les Américains seront obligés de baisser considérablement leur ton, et de restreindre leurs immenses prétentions, avant *qu'aucun arrangement amical puisse avoir lieu.* (*Before any amicable adjustment can take place.*) (*Lloyd's Evening-Post.*)

Les lettres de Québec, du 7 septembre, contiennent beaucoup de détails sur les préparatifs de défense que font les Anglais dans tout le Canada. Le général-commandant a passé en revue, à deux jours différens, les milices nationales et anglaises; il a harangué les Canadiens français dans leur propre langue, et les a exhortés à rester fidèles au gouvernement anglais. On fait également des préparatifs à Halifax et sur l'isthme qui réunit la Nouvelle-Ecosse au continent américain. (*Halifax Weekly-Chronicle.*)

Les tribus indiennes d'Occident ont été excitées à la guerre contre les Etats-Unis, par un imposteur qui se donnoit pour un *manitore* ou prophète. Il leur ordonne, au nom du Grand-Esprit, de ne plus faire de commerce avec les Anglo-Américains, et de ne boire d'autres liqueurs spiritueuses que celles qui viennent du Canada anglais; car, dit-il, toute eau-de-vie fabriquée par les Anglo-Américains n'est que du poison. Il cherche à confédérer toutes les tribus qui demeurent sur le Haut-Mississipi, et il y en a qui se laissent séduire par ses prophéties, dans lesquelles il leur annonce le rétablissement de leur ancienne puissance, et l'expulsion de tous les Anglo-Américains. *Norfolk Gazette.* (Virginie.)

Il y a eu une rixe plaisante dans la nouvelle salle d'Opéra qu'on est occupé à décorer. Le principal propriétaire a engagé des acteurs, des musiciens, des peintres et des artistes de toute espèce, et les a mis sous la direction d'un M. d'Eguille. D'un autre côté, un certain M. Waters prétend surveiller toutes les affaires de l'Opéra, en vertu des pleins-pouvoirs de feu M. Goold, ci-devant administrateur en chef. Jusqu'à présent les deux rivaux ont conduit les travaux, chacun de son côté; mais il y a quelques jours que M. Waters prit sur lui de vouloir chasser les peintres de M. d'Eguille. Celui-ci se trouvant présent, il y eut d'abord une dispute violente; et à la fin, on en vint aux mains. M. d'Eguille a rendu plainte contre M. Waters, qui a été obligé de fournir caution. Les

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 11 Novembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Zaïre, le Bourru bienfaisant.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Gulnare, M. des Chalumeaux.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle de Gulnare.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *I Virtuosi ambulanti*, opéra en deux actes, imité des *Comédiens ambulans* de M. Picard, musique del signor Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Pauvre Jacques, Fanchon.

THÉATRE DES VARIÉTÉS

L'Intrigue en l'Air, les Aveugles, l'Heure du Berger, les Innocens.

AMBIGU-COMIQUE.

Hélénor de Portugal, les Deux Statues.

BEAUX-ARTS.

Exposition des Monumens conquis par la Grande-Armée, durant les Campagnes de 1806 et 1807.

(IVe. Article.)

VAN EYCK, ALBERT DURER, CRANACH, BRUEGHEL D'ENFER.

Je pourrois beaucoup étendre encore le compte que j'ai promis de cette exposition. La seule désignation des objets dont il me resteroit à parler, bambochades, paysages, marines, animaux, nature morte, tableaux de fleurs, intérieurs, tableaux de genre, suffiroit pour remplir plusieurs articles. Quelques-uns de ces ouvrages, un Gérard-Douw, N°. 354; un Paul-Potter, N°. 518; un Vandenvelde, N°. 606; d'autres encore, sont excellens dans leur genre; mais ceux-là même ne me fourniroit guère que le sujet d'une nomenclature aride, ou tout au plus des descriptions insignifiantes. L'adresse a plus de part que le génie à ces petites productions: elles étonnent pendant qu'on les regarde, et laissent peu de chose à dire après qu'on les a vues. Je terminerai donc l'examen des peintures aujourd'hui, par quelques observations sur les ouvrages de Van Eyck, Albert Durer, Cranach et Brueghel d'Enfer, qui se voient dans la galerie d'Apollon: ceux-ci fixent particulièrement l'attention du public par la singularité des sujets représentés; et l'on peut aussi les considérer comme des monumens curieux des premiers temps de l'art.

Van Eyck, autrement dit Jean de Bruges, avoit terminé sa vie de soixante-dix ans en 1426. Mantegna, le Bramante, les Bellin, le Pérugin, les plus anciens peintres italiens dont les ouvrages aient mérité d'être conservés, n'étoient point encore au monde; et sa naissance avoit devancé de tout un siècle celle de Michel-Ange et du divin Raphaël.

Jean de Bruges passe pour le premier qui ait employé l'huile dans la préparation des couleurs: on les broyoit auparavant avec des eaux de gommes ou de l'eau d'œuf. Il est du moins certain que, lorsque le hasard et ses connoissances en chimie, assez étendues pour le temps, lui firent découvrir ce procédé, on ignoroit généralement qu'il eût jamais été employé par d'autres.

Il paroît que cet ancien peintre commençoit par tracer le contour et les principales ombres de ses figures, au pinceau, avec une couleur brune ou noire; il peignoit ensuite sur ce trait avec un soin extrêmement minutieux, faisant consister son art à s'écarter le moins possible des procédés de la nature: non-seulement il exprime en détail la barbe et les cheveux de ses personnages, mais en examinant ses tableaux à la loupe, on reconnoît qu'il s'est astreint à imiter chacun des petits accidens qui composent en quelque sorte le tissu de la peau. Cette pratique, dont les résultats

Digitized by Google

amateurs des arts craignent de voir la justice faire son profit de l'argent qui étoit destiné à leurs plaisirs.

Il a paru une Description de l'île de Ceylan, par M. James Cordiner; un Voyage dans le Mysore, fait par ordre du marquis de Wellesley, par M. Buchanan, membre de la société de Calcuta; enfin, une Vie de lord Macartney, par M. John Barrow. Les journaux anglais ont tiré de ce dernier ouvrage un article virulent contre le roi de Wirtemberg, que M. Barrow attaque à propos des troupes wirtembergeoises, autrefois mises au service de la compagnie hollandaise des Indes.

AUTRICHE.

Vienne, 29 octobre.

L'Empereur est arrivé ici en bonne santé, le 26 au soir, de retour du voyage qu'il a fait en Styrie et à Saltzbourg. S. M. rendit le même jour une visite à la princesse sa future épouse, et le lendemain elle examina les nouvelles dispositions qui ont été faites dans le palais impérial.

Notre monarque doit faire un second voyage dans les premiers jours de la semaine prochaine. S. M. se rendra à Bude, afin d'assister à la clôture de la diète de Hongrie. De là S. M. ira dans les seigneuries de Hollitsch et Goding (biens de famille), pour y prendre le plaisir de la chasse. Après le retour de l'Empereur à Vienne, la célébration du mariage aura lieu. Les fêtes dureront depuis le 22 novembre jusqu'au 25. Le premier jour il y aura grand cercle à la cour. L'auguste fiancée se rendra au palais impérial, accompagnée des gardes allemande et hongroise et des trabans; elle sera introduite dans le cercle, et présentée, comme épouse de S. M., à tous les ministres et à la noblesse de la cour.

S. A. R. le duc Albert de Saxe-Teschen se propose de donner, en cette occasion, une fête des plus brillantes, pour célébrer le mariage de S. M.

Le régiment de cavalerie de l'archiduc François-Joseph, qui étoit en garnison ici, va partir pour la Hongrie: il sera remplacé par le régiment des hussards de Stipsitz.

Le régiment des hussards de Lichtenstein, qui étoit cantonné dans les environs de Vienne, a passé le 26 par cette capitale pour se rendre en Moravie.

Le prince de Castel-Franco, ambassadeur d'Espagne près notre cour, vient d'être rappelé. Il partira dans peu de jours. On ignore encore quel sera son successeur.

Un grenadier de notre garnison qui avoit déserté trois fois, a été condamné à mort, et fusillé hier sur le glacis.

ALLEMAGNE.

Francfort, 6 novembre.

La régence du royaume de Westphalie, séante à Cassel, a reçu, le 30 octobre, une lettre du prince Alexandre Berthier, major-général de la Grande-Armée, en conséquence de laquelle la route militaire doit être changée. A dater du 5 novembre, elle ne passera plus par Cassel (cette ville étant devenue la résidence du roi), mais par Erfurt et Fulde.

Les négociations entre la France et l'Autriche ont été, dit-on, terminées le 31 octobre à Fontainebleau, et le résultat en est également satisfaisant pour les deux parties.

La police de Nuremberg a découvert et arrêté une bande de faux monnoyeurs.

M. le comte de Hoym, ministre d'Etat prussien, est mort, le 26 octobre dernier, à Dyhrnfurth en Silésie, des suites d'une fièvre nerveuse. Il étoit dans la 69e année de son âge.

S. A. Em. le prince-primat, notre souverain, ne sera pas de retour ici avant un mois. Sa présence est nécessaire à Paris pour la conclusion du concordat avec l'Allemagne. On dit que la mission du cardinal de Baïanne est relative à cet objet.

Le *Télégraphe de Berlin*, du 31 octobre, annonce que toutes les communications entre la Suède et le Danemarck sont interrompues. Les lettres qui passent entre la Norwège et le Danemarck sont ouvertes par des commissaires suédois.

EMPIRE FRANÇAIS.

Bordeaux, 6 novembre.

Les lettres de Lisbonne, du 24 octobre, contiennent la pièce suivante, dont il a circulé un grand nombre de copies à la bourse d'hier.

Edit du prince Régent.

Ayant toujours eu le plus grand soin de conserver à mes Etats, pendant la présente guerre, la plus parfaite neutralité, à cause des avantages notables qui en résultoient pour les sujets de cette couronne; ne pouvant cependant la conserver plus long-temps, et considérant en outre combien la pacification générale convient à l'humanité, j'ai dû, pour le bien, accéder à la cause du continent, en m'unissant à S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, et à S. M. C., afin de contribuer autant qu'il sera en mon pouvoir à l'accélération de la paix générale.

A cette fin, il m'a plu ordonner que les ports de ce royaume seront, dès ce moment, fermés à l'entrée des navires de la Grande-Bretagne, tant de guerre que de commerce.

Donné au palais de Maffra, le 20 octobre 1807.

(*Affiches de Bordeaux.*)

Fontainebleau, 9 novembre.

Hier dimanche après la messe, il y a eu grande présentation à la cour. Parmi les étrangers de marque, on a distingué le prince héréditaire de Mecklenbourg-Strelitz, frère de la reine de Prusse; le prince héréditaire de Mecklenbourg-Schwerin, beau-frère de l'Empereur Alexandre; le prince-évêque, ancien électeur de Cologne; S. Em. le cardinal de Baïanne; M. le comte de Tolstoi, ambassadeur de Russie, et madame la comtesse de la Lipp. A cette audience, S. M. étoit décorée du grand-cordon russe de S.-André. Le soir, il y a eu concert dans les grands appartemens: on y a entendu MM. Crescentini et Brizzi, ainsi que madame Paër.

Aujourd'hui S. M. a chassé dans la forêt. Ce soir, les comédiens français ont joué, sur le théâtre de la cour, *Rodogune*. S. M. y a paru décorée du grand ordre de Saint-Joseph (de Wurtzbourg); S. A. R. le grand-duc de Wurtzbourg portoit le grand-cordon de la Légion-d'Honneur. Le bruit se répand que la cour doit incessamment quitter cette ville pour retourner à Paris.

Paris, 10 novembre.

— Parmi les Russes de distinction qui accompagnent S. Ex. M. le comte de Tolstoy, on remarque M. de Benkendorf, aide-de-camp de S. M. l'Empereur de toutes les Russies; et M. de Gourioff, gentilhomme de la chambre.

— M. de Tournon, chambellan de S. M. l'Empereur, est nommé grand-cordon de l'ordre de Saint-Joseph.

— On assure que S. Exc. M. le général Caulaincourt, doit incessamment prendre congé et se mettre en route pour Pétersbourg.

— On croit que la cour sera de retour à Paris pour les fêtes que l'on doit donner à la garde impériale.

---

sont de peu d'effet, exigeoit une patience inconcevable, sur-tout quand elle s'appliquoit à des compositions nombreuses. On ne trouve encore dans ces tableaux aucune trace de perspective [illegible], seulement des notions incertaines de la perspective linéaire en général, et une idée plus confuse encore de la science des raccourcis, partie de la perspective qui ne fut bien connue des peintres qu'après que Michel-Ange en eût fourni d'immortels exemples.

Van-Eyck dessine bien la tête et les mains: le reste de ses figures est roide, et les parties charnues sont les moins bien traitées; ce qui vient peut-être de ce que ses études anatomiques n'avoient pas été portées au-delà de l'ostéologie. L'absence de la perspective aérienne produit nécessairement une couleur crue; et l'ignorance de la science des raccourcis rend l'agencement des groupes extrêmement difficile, et toujours un peu monotone. Les tableaux du vieux peintre flamand ont ces deux défauts: on voit cependant qu'il s'appliquoit à éluder le dernier, et il y réussit parfois assez bien: ses têtes, sans s'élever jusqu'aux beautés idéales, sont en général d'un bon choix et d'une grande vérité; l'expression en est toujours vraie et ne manque même pas de délicatesse.

Les tableaux de Van-Eyck étoient probablement beaucoup plus agréables et fort supérieurs d'ensemble à ceux que l'on faisoit de son temps, même en Italie; et si sa manière, châtiée avant le temps, ne devoit point lui donner des successeurs comme ceux qu'eurent les Florentins et les Romains ses contemporains, il avoit droit du moins de prétendre à être le fondateur d'une école meilleure que l'école flamande. Il me semble que ceux qui ont dit que Jean de Bruges a créé le métier, et Rubens l'art de la peinture, n'ont pas rendu assez de justice au premier; peut-être ne falloit-il pas avoir un moindre génie que celui de Rubens pour faire, deux cents ans avant lui, ce qu'a fait Van-Eyck. Ce laps de temps, considérable en lui-même, est immense dans l'histoire de l'art, parce qu'il comprend la naissance, toute la vie et les travaux de Léonard de Vinci, de Michel-Ange, de Raphaël, du Titien, du Corrége et de leurs premiers élèves. Ces deux cents ans renferment le siècle de Léon X pour l'Italie; celui de François Ier pour la France; c'est aussi l'époque de la découverte des plus précieux monumens de la statuaire antique.

Quelques personnes veulent que le tableau du *Jugement dernier*, sous le no. 389 de la nouvelle exposition, ne soit pas de Van Eyck, mais d'un de ses contemporains, nommé Van Ouwater. Il faudroit donc qu'il se fût trouvé à la fois deux peintres d'un aussi singulier mérite que Van-Eyck; cela est peu vraisemblable à une époque si rapprochée de la renaissance de l'art. Le tableau du *Jugement dernier* est d'ailleurs tout-à-fait semblable à ceux que l'on attribue unanimement à Van Eyck, non-seulement par le mécanisme du travail, mais aussi par des rapports de ressemblance entre plusieurs personnages, tels qu'on est fondé à croire qu'ils ont été tracés de la même main, et d'après les mêmes modèles.

Le Sauveur du monde dans sa Gloire, les chœurs de Bienheureux, le vol des Anges aux trompettes éclatantes, composent la partie supérieure de ce tableau. L'archange saint Michel est descendu sur la terre; il pèse dans une grande balance les hommes sortis des tombeaux, et sépare les bons de ceux qui ont été trouvés légers: ces derniers sont entraînés dans l'abyme par les Anges de ténèbres; les Anges de lumière conduisent les autres; ils les présentent à saint Pierre; ils les revêtent d'habits éclatans: on les reçoit dans la Gloire.

Cette composition n'a pas la vaste étendue, et ce qu'on pourroit appeler le bouleversement du *Jugement dernier* de Michel-Ange; mais elle est sagement ordonnée, d'un style grave, et on y remarque une imagination mieux réglée que dans les autres ouvrages des temps gothiques. Les Anges, les Saints, les figures célestes ne [illegible]

Digitized by Google

— On se propose d'ériger un arc de triomphe en *grisaille* à la barrière Saint-Martin, où une députation de la ville ira recevoir et complimenter cette légion si célèbre par ses exploits.

— M. Turpin, administrateur de la Trésorerie pour le grand-livre, l'agence judiciaire et la comptabilité, est mort subitement samedi dernier, au ministère des finances, dans le cabinet où il avoit coutume de travailler.

— Le prince Sapiska, conseiller intime de S. M. l'Empereur de Russie, est passé à Nancy, le 6 de ce mois, se rendant à Paris avec une mission.

— Le ministre de l'intérieur a visité dernièrement les ateliers de M. Douglas, mécanicien, et a examiné les nouvelles mécaniques qu'il a construites pour carder et filer la laine, pour tisser, pour lainer et pour tondre les draps. Ces machines ont paru réunir tout ce qu'on peut faire de mieux en ce genre. Leur mécanisme est simple, facile à réparer, et tout semble y avoir été prévu pour produire la célérité, la précision et la bonté de l'ouvrage. Un ouvrier un peu actif peut en conduire huit à la fois de celles armées d'une seule force. Celles portant deux forces font le double d'ouvrage; un seul ouvrier peut en diriger quatre.

Le gouvernement a encouragé, par de nombreuses faveurs, les travaux de ce mécanicien, et n'a rien négligé pour en faire connoître les avantages aux manufacturiers.

— Le 27 septembre dernier, le feu s'étant manifesté dans une maison de la commune de Bouchemaine, département de Maine et Loire, les personnes accourues des environs faisoient de vains efforts pour arrêter les progrès de l'incendie, qui avoit déjà embrasé la plus grande partie du toit, lorsque le nommé René Mitivier, marinier, âgé de 25 ans, s'élança au milieu des flammes, une hache à la main. Il ébranla les chevrons enflammés, les précipita sur le sol, et, après avoir travaillé pendant près de deux heures avec la plus rare intrépidité, il parvint à arrêter l'incendie, et préserva ainsi des flammes une partie de la maison et tous les bâtimens adjacens. A peine le feu fut-il éteint, que Mitivier se déroba aux témoignages de reconnoissance que vouloit lui donner le propriétaire. Il a reçu une forte contusion au bras gauche. Le même René Mitivier a sauvé, depuis dix-huit mois, deux individus qui auroient péri sans son secours, l'un dans la Mayenne, et l'autre dans la Loire. S. Exc. le ministre de l'intérieur a fait remettre à ce jeune homme une récompense et une médaille qui rappelle le souvenir d'aussi belles actions.

— Le nommé Paulin Roselly, se disant d'Entrecasteaux, département du Var, convaincu d'avoir fabriqué et délivré à des conscrits de la 5e légion de réserve, en garnison à Grenoble, des livrets d'ouvrier et des passeports pour faciliter leur désertion, en même temps qu'il escroquoit à ces jeunes gens trop crédules tout l'argent qu'ils pouvoient avoir, a été condamné le 4 de ce mois, par la cour de justice criminelle et spéciale de Grenoble, à huit années de fers et à la flétrissure.

VARIÉTÉS.

Les Jeunes Mariés (1), roman historique de la cour de Savoie; par l'auteur de Diane de Poitiers, *etc. etc. etc.*

Si l'auteur du livre que nous annonçons en étoit à son début; si les Jeunes Mariés étoient son premier ouvrage, je m'empresserois de lui conseiller de terminer bien vite une carrière où probablement il ne doit rencontrer que des épines; je lui dirois ce que Juvénal disoit à un écrivain de son temps, *frange, miser, calamos*; mais malheureusement il paroît que ce n'est pas la première fois qu'il prend la plume: le roman de Diane de Poitiers, dont il s'avoue l'auteur, et les *trois et cætera* qui viennent à la suite, prouvent évidemment qu'il est trois fois et quatre fois coupable; ainsi donc il y a peu d'espoir qu'il vienne à résipiscence.

Le lecteur sans doute n'a pas lu plus que moi Diane de Poitiers, ni les autres ouvrages désignés par des *et cætera*; mais que par un seul il apprenne à les connoître tous, afin que si quelque jour ils lui tombent par hasard entre les mains, il sache à quoi s'en tenir.

Eh quoi, dira l'auteur, juger mes précédens ouvrages sans les connoître! N'est-ce pas être coupable de précipitation? N'est-ce pas me condamner sans m'entendre? Je lui répondrai qu'il suffit d'avoir lu ces Jeunes Mariés, pour savoir de quoi il est capable; et que puisque le défaut capital de ce dernier ouvrage est d'être très-mal écrit, on peut préjuger, sans être accusé d'injustice, que le style de ceux qui l'ont précédé n'est pas beaucoup meilleur: car il peut bien arriver qu'un auteur ne soit pas toujours également heureux dans l'invention, le plan et les détails d'un ouvrage, et ceci est confirmé par un grand nombre d'exemples; mais il n'arrive pas qu'un jour il écrive mal, et qu'un autre jour il écrive bien. On ne dit pas que tel auteur a été malheureux dans le style de tel ouvrage; le style ne varie pas suivant les circonstances, il est pour ainsi dire inhérent à l'écrivain: aussi l'on peut bien prendre à un auteur ses conceptions, on peut s'approprier ses pensées, on ne peut jamais lui ravir son style: c'est dans ce sens que Buffon a dit que le style étoit tout l'homme. Il est donc constant que puisque l'auteur a mal écrit aujourd'hui, il a mal écrit autrefois, et il est plus que probable que c'est un cercle vicieux dans lequel il tournera encore long temps.

Il faut néanmoins lui rendre cette justice, que son livre est rempli d'une morale excellente. Les romans sont ordinairement consacrés à peindre les orages du cœur et les tempêtes des passions. Sans doute, dans tous les romans, le dénouement est toujours moral; c'est-à-dire qu'à la fin la vertu est récompensée; mais les peintures vives et passionnées d'un amour malheureux, font toujours une impression profonde sur un jeune lecteur, qui ne s'arrête qu'à ce qui flatte ses penchans. Il n'y a point ce danger à redouter dans celui-ci: l'auteur s'est proposé, il est vrai, de peindre l'amour, car c'est toujours là qu'il faut en venir, mais l'amour dans toute son innocence et toute sa pureté.

Maurice est le héros du roman. Il a été élevé avec sa cousine Angelica; il l'aime et en est aimé, c'est tout naturel; ils sont destinés l'un à l'autre; mais le comte de Salboussi se présente; sa naissance est illustre, ses biens sont immenses; il obtient la préférence. Maurice s'éloigne. Le comte amène sa jeune épouse à Paris: là, entraîné par la violence de ses passions, par son goût pour le luxe, il se livre à tous les excès. Un certain Girard, homme profondément pervers, et familiarisé avec tous les crimes, s'est emparé de sa confiance; c'est lui qui dirige le comte: il ne voit dans lui qu'une dupe qu'il est facile de faire tomber dans ses piéges. Sa sœur, dont le comte est devenu amoureux, le seconde merveilleusement; cependant Angelica et Maurice se sont rencontrés à Paris, dans une de ces fêtes où Louis XIV déploya tant de grandeur et de magnificence. Cette entrevue a rouvert des plaies mal fermées.

(1) Deux vol. in-12. Prix: 5 fr., et 6 fr. 25 c. par la poste. A Paris, chez Chaumerot, palais du Tribunat; et chez le Normant.

---

quent, pas de majesté. Le peintre ne s'est point plu à multiplier les monstres infernaux. La crainte, la stupeur, le désespoir des réprouvés s'y trouvent exprimés avec une grande vérité, et sans aucune exagération; le calme et le sentiment de béatitude des élus est aussi représenté avec beaucoup de justesse.

Dès la fin du quatorzième siècle, long-temps avant la grande révolution de Luther, les ecclésiastiques avoient déjà bien perdu du respect des peuples: autrement, Jean de Bruges n'auroit pas mis dans son Enfer un si grand nombre de moines. Il est vrai qu'il en a placé aussi quelques-uns parmi les élus; même, les habits éclatans dont on revêt tous ceux-ci, sont des ornemens appartenans aux dignités ou aux cérémonies de l'Église, et la porte du Paradis est un beau portail d'église gothique: le bon peintre a aussi eu soin de mettre un nègre en Enfer, et un en Paradis.

La multitude assiége ce tableau à cause de l'or qui y brille de toutes parts, du vif éclat et de l'effet tranchant des couleurs, de la découpure des figures, peut-être aussi à cause de la scène terrible qu'il représente. Les gens de l'art, en le considérant avec d'autres yeux, en tireroient une excellente collection de pièces de porte-feuille.

Albert Durer, né en 1470, et contemporain des grands peintres d'Italie, est assurément inférieur à Van-Eyck, du moins dans les tableaux de cette exposition, pour le dessin, le choix des têtes et l'expression: sa couleur est un peu plus fondue sans être d'un meilleur effet; il ignore, comme son devancier, la perspective aérienne, et se montre moins adroit à éviter les difficultés qu'il ne peut surmonter. Ces tableaux, représentant plusieurs actions de Jésus-Christ, sous les Nos. 359, 360 et 361, ne justifieroient point la grande réputation que Durer s'est acquise par ses gravures, dont le style sec, mais précis, n'a aucun rapport avec celui de ces trois ouvrages. Les admirateurs de cet artiste, dont la réputation nous semble bien grande, le contempleront avec plus de plaisir dans le tableau de la grande galerie où il a représenté le Christ, la Vierge, saint Jean, saint Denis, l'empereur Charlemagne et saint Louis. Ils trouveront dans cet ouvrage, avec toute la roideur du style gothique, un dessin meilleur, et de plus belles expressions. Deux portraits, Nos. 249 et 250 de la même collection, bien dessinés, et d'un caractère très-prononcé, peuvent aussi donner une idée avantageuse du talent d'Albert Durer: sans doute il est fâcheux pour ce peintre, que les portraits, No. 358, de la nouvelle exposition, soient d'un faire si différent de celui de ses autres ouvrages, que l'on puisse révoquer en doute la tradition qui les lui attribue.

Le Livret met Cranach au nombre des peintres dont le Musée ne possède aucun tableau: il en a un cependant, sous le No. 987; mais cet ouvrage est si peu considérable, qu'on conçoit facilement comment il a échappé à la mémoire des rédacteurs du nouveau Catalogue.

Il paroît, par ceux que nous venons de recevoir, que Cranach étoit un artiste d'un talent fort inégal. La Fontaine de Jouvence (No. 345) est une composition dégoûtante, et d'une exécution excessivement foible. Peut-être du temps de l'auteur renfermoit-elle quelqu'allusion maligne; et cette espèce de mérite, entièrement perdu pour nous, lui aura valu d'être conservée. Rien de plus commun que des tableaux dont la réputation, fondée d'abord sur des circonstances tout-à-fait étrangères à l'art, s'est soutenue sans qu'on puisse dire pourquoi, après que ces circonstances ont été entièrement oubliées. Une galerie de tableaux n'est, pour la plupart des riches et des grands, qu'un cabinet de curiosité.

L'Histoire de la Passion (No. 337) est préférable à la Fontaine de Jouvence; mais il faut, ce me semble, pour l'honneur de Cranach, passer à ses quatre tableaux sans numéros, placés à l'extrémité de la galerie, et représentant chacun une figure de grandeur naturelle. Les

Digitized by Google

En qualité de cousin, Maurice est admis chez la comtesse de Salboussi. Qu'on ne croie pas qu'il profite de cette liberté pour parler de son amour : son unique soin est de ramener l'époux d'Angelica à des sentimens plus dignes de lui. Girard, qui ne voit dans Maurice qu'un témoin incommode, inspire à Salboussi de la jalousie sur son compte, et le fait éloigner. L'éloignement de Maurice est doublement nécessaire à Girard ; car non-seulement il a résolu de dépouiller le comte de sa fortune, mais encore de lui enlever son épouse. Il l'enlève en effet, et accuse Maurice de l'enlèvement. Salboussi est furieux ; mais il a bien d'autres affaires. En revenant d'une maison de jeu où il avoit fait un gain considérable, Girard le fait attaquer par quatre assassins. Ceux-ci se trompent, et tuent d'abord un jeune homme qu'ils ont pris pour Salboussi ; ils s'aperçoivent de leur méprise lorsque le comte arrive, il se défend avec courage ; le guet vient, les assassins prennent la fuite ; Salboussi est arrêté près du cadavre du jeune homme ; son procès s'instruit ; il est condamné. Pendant que les affaires du mari sont en si mauvais train, celles de la femme ne vont guère mieux : elle languit dans une espèce de prison où Girard la retient, sous la garde d'une femme qui lui est dévouée. Angelica croit que c'est par ordre de son mari qu'elle est détenue ; mais bientôt désabusée par les infâmes propositions de Girard ; elle n'a d'autre parti à prendre que de mettre le feu à la maison au milieu de la nuit. Elle se sauve à travers les flammes. Poursuivie par Girard, elle se jette dans la rivière ; mais heureusement Maurice se trouve là fort à propos pour la retirer des flots, pour tuer Girard, et pour faire casser l'arrêt qui condamnoit le comte à mort ; et les deux époux se trouvent encore réunis par les soins de Maurice. Voilà un amour bien pur, bien vertueux, et sur-tout bien désintéressé ; mais le lecteur ne seroit pas satisfait, si ce pauvre Maurice n'étoit pas récompensé : le comte meurt consumé par un noir chagrin, et Maurice épouse sa chère Angelica.

Voilà pour le fond : il seroit peut-être permis de chicaner l'auteur sur l'invraisemblance des événemens ; mais il répondra que *le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable*, et il n'y aura rien à dire : quant à la forme, il lui sera bien plus difficile de se justifier ; car la grammaire est là pour le condamner. Il seroit trop long de relever toutes les fautes de français, toutes les locutions triviales qui se rencontrent dans ce roman ; d'ailleurs, ne les ayant pas notées, il seroit trop fastidieux de les rechercher. Je me souviens cependant que dans un endroit l'auteur dit, qu'en voyant Angelica renaître à la santé, Salboussi *recouvrit* son enjouement. Dès les premiers pas, l'auteur trébuche ; il débute par ce qu'il appelle une introduction qui n'introduit à rien, puisqu'elle n'a aucun rapport avec le roman. La voici :

« Nos aïeux valoient beaucoup mieux que nous. Leurs » mœurs étoient plus pures, leurs sermens plus sacrés, leurs » amours plus vraies : voilà ce que l'on dit tous les jours. Nous » grandissons, mêmes reproches à nos enfans ; nous nous don- » nons pour être meilleurs qu'eux ; un jour ils seront ce que » nous sommes, feront le même compliment à leurs descen- » dans : les choses en sont-elles plus mal ? C'est un problème » qui n'est pas facile à résoudre. On cite les siècles de » Louis XIV : fort bien ; mais ce n'est pas une raison pour » décrier le nôtre. S'il n'a pas fourni des Corneille, des Mas- » sillon, des Bossuet, des Racine, et tant d'autres génies » immortels, il nous a donné des Aristarque : c'est toujours » quelque chose. Mais où vais-je m'égarer ? Revenons à mon » sujet. »

Notez que l'auteur n'a encore rien dit que ce que je viens de transcrire ; cependant *il revient à son sujet*, qu'il n'a pas encore entamé. Que signifie d'ailleurs tout ce verbiage, qui n'a aucun rapport à ce qu'il va dire ? est-ce pour amener cette excellente plaisanterie sur les Aristarques ? L'auteur, je le conçois facilement, ne doit pas les aimer, et il le prouve ; car il revient encore sur leur compte dans un autre endroit de son livre : « Heureux temps, dit-il en parlant du siècle » de Louis XIV ; l'homme de génie n'avoit pas à éprouver » l'insolence d'un tas d'étourdis ! » On voit clairement dans ce passage que *le tas d'étourdis* désigne les critiques, et que *l'homme de génie* est l'auteur des Jeunes Mariés.

D.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg, du 1er novembre.

30 — 24 — 21 — 69 — 41.

COURS DE LA BOURSE DU 10 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1 2
— Courant.	56	7 8	56	1 2
Hambourg. .	184	1-2	183	3-4
Londres. . . .	00	00 0	00	0-0c
Madrid eff. .	15	50	15	35
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	50	15	35
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	48[illegible]	00	484	00
Gênes effec.	468 c		466 c	
Livourne. . .	504 c		5[illegible]2 c	
Naples. . . .	0000		000	00
Milan.	81 os p. 6f		81 1 s p. of	
Basle.	1	0-op	1	1-2p
Francfort. . .	1	0-0	00	00
Vienne. . . .	000	0 0	000	00
Lyon.	1-2 p o-ej.		1	5-8p
Marseille. . .	5-8 p o-oj.		1	1-4p
Bordeaux. . .	1-8 p o-oj.		1	1-4p
Montpellier.	1-2 p o-oj.		0	0-op
Genève. . . .	0-0 p o-oj.		161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345	20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme.	341	59

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f 00
Arg. de 930 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213 37
Arg. au-dessous de 930, les 1000-1000 le kilogr.	000 00
Port. et Guin. l'hectogramme	000 00
Piastre	5 29
Quadruple	81 10
Ducat	11 15
Souverain.	00 0

Effets publics.

C p o/o c. J. du 22 mars 1807, 85f 50c 60c 65c 60c 70c 60c 65c 55c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1808, 84f 40c 80c 70c c f.

Banq. de Fr. avec doublement 1336f 00c 0000f 00c 00f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c à 0f 00
— S. Domingue.	0 00 à 0 00
Sucre d'Orléans.	0 00 à 0 00
— brut.	0 00 à 0 00
Coton du Levant.	0 00 à 0 00
Sav. de Marseille.	0 00 à 0 00
Huile d'olive	0 00 à 0 00
Potasse d'Am. . .	0 00 à 0 00
Eau-de-vie, 5/6. .	0 00 à 0 00

ANNONCE.

Manuel-pratique et élémentaire des Poids et Mesures, et du Calcul décimal ; contenant les instructions les plus propres à familiariser avec la connoissance du nouveau système, et un grand nombre de tables de comparaison, basées sur le mètre définitif ; ouvrage utile à tous les banquiers, marchands, entrepreneurs, arpenteurs, notaires, propriétaires, employés des administrations, instituteurs et élèves des écoles de l'Empire ; approuvé par le ministre de l'Intérieur. Huitième édition, considérablement augmentée, par S. A. Tarbé, chef à l'administration générale des Droits-Réunis. Prix : 1 fr. 80 cent. broché, et 2 fr. 40 cent. par la poste.

A Paris, chez Merlin, rue du Hurepoix, n°. 5 ; Prieur, rue des Noyers, n°. 45 ;

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise

deux premiers sont susceptibles d'être rapprochés, pour ne former qu'une seule composition, Adam et Eve auprès de l'Arbre de vie. Les autres représentent, l'un, une jeune Fille qu'un Amour est prêt à toucher de la pointe d'un de ses traits ; l'autre, une Femme, et à ses pieds un Amour assailli par les abeilles d'une ruche dont il a dérobé le miel. Une inscription indique que le peintre a voulu faire allusion aux peines qui suivent de près les plaisirs les plus ardemment desirés. On ne peut douter aussi qu'il n'ait eu l'intention de donner, par opposition à la figure de l'autre femme, l'expression de l'innocence. Les jambes, les pieds, et sur-tout les mains, sont d'un dessin facile et assez beau ; mais il paroît, par ces tableaux et par les autres, que l'auteur n'avoit à sa disposition qu'un très-petit nombre de têtes fort mal choisies. En cela, Cranach est au-dessous de Van Eyck lui-même ; et l'on voit du reste que l'école flamande n'avoit encore fait aucun progrès, à une époque à laquelle l'art étoit porté en Italie au plus haut point de perfection, par Michel Ange et Raphaël.

Il semble que cinquante ans après ces grands hommes, il n'étoit plus permis de rien ignorer en Europe, de la théorie de la peinture ; cependant Brueghel d'Enfer n'est pas plus avancé que Van Eyck dans la science de la perspective : sa couleur est plus compliquée, sa touche plus facile ; mais son style a moins d'élévation, et son dessin est plus négligé que celui du peintre de Bruges. La première partie de l'Histoire du Monde (N°. 320) est ce qu'on peut imaginer de plus mauvais, sous le rapport de la composition et de la perspective ; l'expression et le dessin sont fort inférieurs à ceux des tableaux de la plupart des peintres de petites figures. Les deux autres parties présentent quelques effets de lumière artificielle assez bien rendus ; et en examinant avec beaucoup d'attention la multitude des têtes qu'elles renferment, on en trouve quelques-unes touchées vigoureusement, et avec esprit. Quant à la composition, c'est le rêve d'une imagination malade, et ce qu'il y a de plus étonnant en un pareil ouvrage, c'est la patience de l'homme appliqué sérieusement à exécuter tant d'images extravagantes, et non moins dégoûtantes pour l'esprit que pour les sens.

Brueghel a fait entrer dans la composition des monstres de ce tableau, une multitude d'insectes et de très-petits animaux, dont les parties développées sur une grande échelle, et diversement agencées, fournissent une variété infinie de formes singulières, qui semblent des choses nouvelles. Il est sans doute déplorable que ce soit là les modèles d'une grande composition historique. Je remarquerai cependant que l'usage des êtres microscopiques empruntés des trois règnes de la nature, n'est point à dédaigner pour le dessinateur d'ornemens, et qu'il fournira au contraire, sans grands frais, de très-grandes ressources à celui qui saura en user avec discrétion et discernement ; même, si Brueghel s'en est avisé le premier, il faut reconnoître qu'il ne pouvoit avoir une idée plus heureuse pour parer au moins d'une apparence de verve le misérable genre qu'il s'étoit fait, et auquel il dut son étrange surnom.

M. B.

CHARADE.

Mon premier, dans la gamme, opère un demi-ton ;
La fortune, à son gré, dispense mon second ;
Et mon tout sert la nuit de fanal au piéton.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Tambour*, dans lequel on trouve *Amour*.

Le Commentaire du Code de Procédure Civile ; par Mr Jean-Baptiste Delaporte, auteur des *Pandectes Françaises*, de *Novum Juris Compendium*, etc. Deux vol. in-8°. Prix : 10 f. et 14 fr. par la poste.

A Paris, chez Garnery, libraire, rue de Seine,

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GROSSOT, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 31 octobre.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 62 5/8. — Trois pour cent réduits, 61 1/2, 5/8. — *Omnium*, 1/4.

M. Georges Rose part dans ce moment pour les Etats-Unis, chargé d'une mission particulière.

Le bruit s'étoit répandu que l'envoyé américain, M. Monroë, étoit allé en France; le fait est qu'il ne s'est embarqué qu'aujourd'hui sur le bâtiment *Augusta*. On craint qu'il n'arrive pas assez tôt en Amérique pour pouvoir se mettre sur les rangs pour la présidence. (*Kentish-Gazette.*)

Il est certain que notre allié le dey d'Alger a éprouvé des échecs considérables de la part des Tunisiens. Ces derniers ont dans leur armée des artilleurs et des ingénieurs français. Le dey d'Alger nous a cédé le droit de pêcher du corail sur les côtes de ses Etats. (*Lloyds Evening-Post.*)

Le roi de Suède rassemble à Landskrone, en Scanie, une flottille de 80 chaloupes canonnières. La Scanie se remplit de troupes suédoises. (*Idem.*)

Les derniers papiers américains annoncent que le colonel Burr, après avoir été absous de l'accusation de haute trahison et de celle des désordres publics, est de nouveau mis en état d'accusation, comme ayant construit des bateaux armés sans autorisation; ce qu'on regarde comme une trahison à un degré inférieur (*petty treason*). Les jurés ont exprimé leurs sincères regrets de ne pas avoir trouvé de motifs suffisans pour condamner, et ont déclaré qu'ils desiroient voir M. Burr *pendu.* (*The Observer.*)

Nos journaux répètent, d'après des papiers imprimés à Halifax, dans l'Amérique britannique, des bruits ridicules sur une révolution qui menaceroit les Etats-Unis. Ces bruits pourroient fort bien avoir pris leur origine à Saint-James ou à Windsor. Ils n'offrent qu'une répétition exacte de ce qu'on disoit, il y a huit ans, sur le compte de M. Adams, qui vouloit *concentrer* le pouvoir du gouvernement anglo-américain, et sur celui du prince Adolphe d'Angleterre, qui fit, comme on sait, un si long séjour dans le Canada, espérant toujours la couronne que son auguste père lui avoit promise.

Le *Star* publie une série d'articles en faveur du marquis de Wellesley, en déclarant formellement que c'est à son *génie* qu'on doit l'expédition de Copenhague; que sa conduite dans les Indes britannique est non-seulement exempte de reproche, mais même digne d'admiration; enfin, que si ce n'étoit les cris calomnieux de l'opposition, qui demande une enquête contre lui, cet homme d'Etat seroit depuis longtemps placé au rang des principeux ministres de S. M. « Déjà, » dit ce journal, le ministère consulte le marquis de Welles- » ley dans toutes les affaires importantes. »

Les journaux de l'Inde assurent que le lieutenant-général sir James Craddock est rappelé, et que l'on fera des recherches sévères sur l'origine de l'insurrection des troupes indiennes à Vellore. D'après la proclamation du gouverneur-général de l'Inde, il paroît que des individus qu'on ne connoît pas encore, avoient fait accroire aux troupes qu'on alloit les forcer à embrasser la religion anglicane; le gouverneur-général leur promet pleine et entière liberté pour le culte bramanique.

Tandis que toutes les colonnes de nos gazettes sont remplies d'annonces de banqueroutes, on colporte la nouvelle peu vraisemblable que le gouvernement a reçu de Vera-Cruz, dans le Mexique, un million de livres sterling en piastres.

Un particulier vient d'inventer un remède pour rendre la vie aux poissons qui ont été quelque temps hors de l'eau. C'est une poudre bleuâtre qu'il leur met dans la bouche: quelques minutes après, les poissons commencent à faire des mouvemens; on les met alors dans de l'eau fraîche, et ils y reviennent tout-à-fait à la vie.

Quelques journaux français ont dit que l'on avoit célébré, le 25 octobre, à Londres, l'anniversaire du *couronnement* du roi Georges III: c'est une erreur tirée des papiers hollandais. L'anniversaire du couronnement est le 22 septembre. C'est celui de l'*avénement au trône* qui a été célébré le 25 octobre.

TURQUIE.

Dardanelles, 14 octobre.

L'escadre anglaise s'est éloignée; lord Paget en a été pour les frais de son voyage, et est retourné à Malte. Cet ambassadeur n'a pu réussir dans aucune de ses négociations. La diplomatie de l'Angleterre a été aussi complètement déjouée que ses armées de terre. Les dernières nouvelles venues d'Egypte à Constantinople, couvrent celles-ci de confusion. (*Moniteur.*)

Constantinople, 15 octobre.

Depuis la bataille de Rosette, où les Anglais furent massacrés, les affaires des Anglais dans ces contrées vont de mal en pis. Voici la dépêche que vient de publier la Porte:

Traduction d'une dépêche turque, adressée par S. Exc. Mouhammed-Ali-Pacha, gouverneur de l'Egypte, à Son Alt. le Caïmacan-Pacha.

On lit sur la marge supérieure, à gauche, l'apostille sui-

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 12 Novembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Joueur, les Plaideurs.

M. Thénard débutera par le rôle du Marquis dans la première pièce, et par celui de l'Intimé dans la seconde.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lina ou le Mystere; Richard.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Volage, les Voisins, le Curieux.

TIVOLI D'HIVER.

Ci-devant Veillées de la Cité.

Auj. Fête, Ascension de M. Forioso. Expériences de M. Garnerin, Danses, Concert, Feux de gaz inflammable.

VARIETES.

Clarisse Harlowe (1), traduction nouvelle et seule complète, par M. Le Tourneur, sur l'édition originale, revue par Richardson.

(1er Article.)

Diderot, dans son éloge de Richardson, a loué ce roman avec un enthousiasme qu'il appelle lui-même du *fanatisme*, et qu'on pardonneroit bien aisément, quoique le fanatisme soit toujours une mauvaise chose, si les élans du panégyriste n'étoient souvent burlesques, et si les termes dont il se sert pour exprimer son admiration, n'avoient une forte teinte de ridicule. J. J. Rousseau a rendu à l'auteur anglais un hommage qui vaut mieux que tous les éloges, en cherchant à l'imiter, et sur-tout en restant, dans ses copies, malgré les efforts d'un génie vigoureux et fécond, à une si grande distance du peintre inimitable qu'il avoit pris pour modèle, et dont il étoit digne de reproduire les beautés. Voltaire ne paroît pas avoir senti tout le mérite de Richardson, soit que l'envie, qui étoit une de ses passions dominantes, lui ait fermé les yeux sur les rares qualités de cet écrivain, soit que ces tableaux si énergiques des vices et de la vertu, opposés l'un à l'autre par le contraste le plus saillant, mais peints de couleurs aussi sérieuses que vives, ne fissent qu'une impression modérée sur un esprit porté naturellement à ne saisir en tout que le côté plaisant, et qui sembloit croire que la tragédie seule avoit le droit d'émouvoir les passions et de faire couler des larmes. M. de La Harpe, qui dans l'art de la critique fut si redevable à ses propres lumières, mais qui mêla plus d'une fois à ses jugemens les préjugés de son école, fait au chef-d'œuvre de Richardson les plus graves reproches, prétend qu'il est surchargé d'inutilités et de longueurs insupportables; qu'un des deux caractères principaux est essentiellement faux; et que, malgré l'extrême intérêt des dernières parties, *Clarisse* est, en totalité, un livre mal fait, auquel il ne balance pas de préférer *Tom Jones*. On croiroit que ce dernier article de la sentence a été dicté par Voltaire lui-même.

J'ai entendu dire que dans le monde les esprits étoient partagés, ainsi que parmi les gens de lettres, sur un livre fait pour réunir tous les suffrages, mais très-digne, au défaut de cette gloire, d'exciter au moins des contestations, qui, ce semble, ont quelquefois tiré à conséquence, et qui n'auroient jamais dû passer les bornes des disputes littéraires. Quelques lecteurs, justement épris du mérite de ce bel ouvrage, mais trop impérieusement dominés par le sentiment de leur admiration, ont été jusqu'à vouloir se servir de ce roman comme

(1) Quatorze vol. in-18, fig. Prix: 24 fr., et 30 fr. par la poste.

A Paris, chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-S.-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. On trouve chez Maradan et le Normant: *Nouvelles Lettres Anglaises, ou Histoire du Chevalier Grandisson.* Sept gros vol. in-18, avec figures. Prix: 9 fr., et 18 fr. par la poste.

Digitized by Google

vante, écrite en caractères rouges, probablement par le reiss-effendi :

« C'est la dépêche de votre esclave Mouhammed-Ali-Pacha, » gouverneur de l'Egypte. »

(Titres.) — *A son altesse le très-haut, très-fortuné, très-généreux seigneur, mon très-respectable et très-honoré frère.*

La volonté suprême de S. H. étant que la présence impure des infidèles Anglais, lesquels s'étoient dans le temps emparés par surprise de la place d'Alexandrie, cessât de souiller ce territoire, et que ladite place fût, avec le secours du Tout-Puissant, reprise et soumise à son légitime possesseur; pour me conformer au noble commandement, dont le frontispice étoit décoré du caractère sacré de la main impériale, et adressé au soussigné son très-humble esclave, je m'empressai de rassembler tout ce qui étoit nécessaire au succès de cette expédition militaire; et dès les premiers jours de la lune de Djémazi-ul-Ougkra (vers le 8 août), je sortis du Caire à la tête de toute la cavalerie et de l'élite de l'infanterie, et marchai droit à l'ennemi.

Je posai mon camp dans la plaine de Damenhor, à 6 lieues de l'endroit dit *Sed*, poste retranché des Anglais. J'envoyai la nuit quelques hommes de la cavalerie légère sur les lieux, pour reconnoître la position des Anglais, et les moyens à prendre pour les cerner. Je me portai moi-même en avant, et je m'assurai des lieux les plus propres à l'établissement de mes batteries, et à l'introduction des bateaux de force et des barques canonnières dans les deux lacs qui sont sur les deux flancs de *Sed;* cette opération, faite dans le silence de la nuit, ayant duré quelque temps, ne put être dérobée à la connoissance des chaloupes et canots que l'ennemi avoit postés en vedette sur les lacs. Aussi tira-t-il plusieurs coups de canon qui heureusement ne nous firent aucun dommage. Cependant ce premier mouvement de notre part lui avoit déjà donné l'alarme, et dès le lendemain nous vîmes arriver, avec le major qui m'avoit été précédemment envoyé deux fois, à titre de négociateur, le général en second des forces anglaises, accompagné de deux autres personnes, et qui se qualifia de plénipotentiaire nommé tant par son général, le commandant de l'escadre, que par le général des troupes de terre, pour conclure la paix. Ce plénipotentiaire produisit à l'appui ses lettres crédentielles. Le sens de ces écrits, le langage du porteur, et le résultat de la conférence, se réduisoient en dernière analyse à ce peu de mots :

« Votre demande, au nom de S. H. votre puissant Empe-» reur, n'est-elle pas la restitution de la place d'Alexandrie? » Rendez-nous nos prisonniers tombés en votre pouvoir dans » les deux actions qui ont eu lieu à Rosette, et nous vous » remettrons ladite place. Je vous aurois également restitué » les trois armemens de S. H., s'ils n'eussent pas été envoyés » en Angleterre, et je prends ici l'engagement formel de les » faire renvoyer directement à la Sublime-Porte. »

Ces propositions que les Anglais mettoient en avant, sans qu'il y eût eu encore aucun choc de part et d'autre, ayant été pesées dans le conseil, furent accueillies. Il fut considéré que les Infidèles ont beau employer la ruse et l'astuce; le sabre de la vraie foi prédomine toujours. De l'autre côté, il fut observé que le poste de *Sed* ne pouvoit être enlevé qu'en y débarquant des troupes, et qu'à raison des parties de terrain que le Nil laisse à découvert dans son cours ordinaire, le débarquement dépend absolument de la grande crue des eaux de ce fleuve, qui, ayant inondé toute la surface de la terre, favoriseroit partout l'entrée des bateaux et des barques canonnières. Or le débordement du Nil a été médiocre cette année, et ne permet pas à ces barques de s'engager dans ces bas-fonds. Il seroit sans doute possible de tirer, par une autre voie, vengeance de nos ennemis; mais en leur donnant du temps, peut-être recevroient-ils des secours et des renforts. D'après ces reflexions, nous nous bornâmes à exiger quelques autres conditions, et l'accommodement fut signé.

J'expédiai aussitôt à Alexandrie mon kiahia (intendant et lieutenant) Mouhammed-Aga, pour prendre immédiatement possession de la place et fortifications, de l'artillerie, des munitions de guerre et des autres choses les plus essentielles; et moi-même, cejourd'hui mardi 19e de la lune de Redjeb (21 septembre), ai fait mon entrée dans cette ville qui a été enfin purgée des Infidèles qui la souilloient, et se trouve rentrée sous la domination musulmane. Gloire en soit rendue au Très-Haut!

Une si grande faveur du Dieu des miséricordes, et la grace signalée qu'il a daigné accorder au plus foible de ses esclaves, en le prenant pour l'instrument de la reprise d'Alexandrie et de l'exécution de la volonté impériale, doivent être exclusivement attribuées aux mérites infinis de Sa Hautesse, mon très auguste, très formidable, très-puissant et très-miraculeux Empereur et maître, et imputées à son étoile fortunée.

L'annonce de cette conquête est le principal objet de la présente requête que j'ai l'honneur d'écrire à V. A. par le chef de mes Tartares et par son compagnon. Je m'empresserai de mettre sous les yeux de V. A. la relation circonstanciée de cet événement glorieux, l'inventaire des canons, armes, munitions et autres effets trouvés dans la place, et la copie de l'acte de convention, et d'y joindre les clés de la forteresse et des autres fortifications. Le tout lui sera présenté et mis à ses pieds par son esclave Mustapha-Aga, mon tchiohadar intérieur. C'est tout ce que je puis dans le premier moment tracer ici à la hâte. Au surplus, la bonté et la bienveillance dépendent de V. A., etc. etc.

Le 19 de la lune de Redjeb, l'an de l'égire 1222 (21 septembre.) (*Extrait du Moniteur.*)

ÉTATS ECCLESIASTIQUES.

Rome, 21 octobre.

Le souverain pontife jouit d'une très-bonne santé; il profite de la beauté de l'automne pour faire des promenades journalières. Vendredi dernier, S. S. se rendit à la basilique de Sainte-Croix de Jérusalem, où elle fut reçue par l'abbé Campagna et par les moines de Citeaux, qui desservent cette basilique. Ensuite elle alla se promener à la Villa du prince Altieri. Le lendemain samedi elle se rendit à la Villa du prince Ludovisi (Louis) Boncompagni, où elle admira les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture qui sont dans la galerie dite Ludovisi.

ITALIE.

Naples, 22 octobre.

On annonce, depuis quelques jours, que notre monarque doit bientôt se rendre à Milan. On conclut de ce départ que le voyage de S. M. l'EMPEREUR et ROI, en Italie, aura lieu avant l'hiver.

---

d'une pierre de touche, pour éprouver les caractères, juger du naturel et des dispositions, des vertus et des vices de ceux qu'ils soumettoient à ce nouveau genre d'expérience. Suivant le degré d'enthousiasme qu'on ressentoit en lisant *Clarisse*, on étoit, à leur avis, plus ou moins bon, plus ou moins honnête, plus ou moins vertueux; si l'on avoit le malheur de ne pas approuver de tous points cette production, si l'on osoit hasarder quelque critique, si l'on paroissoit avoir éprouvé quelque peu d'ennui dans une lecture si longue, on étoit marqué du sceau de la réprobation, jugé dur, insensible, méchant même, indigne du commerce des hommes; et puisqu'il faut ici étaler ce ridicule dans toute sa latitude, on étoit quelquefois appelé *scélérat*. Heureux, sans doute, le livre capable de produire de si vives impressions! Heureuse la plume magique dont les traits sont si puissans! Mais, quelle que soit la cause du fanatisme, il est toujours aveugle et injuste de sa nature. Est-il permis de prononcer sur les penchans, les vertus et les mœurs de qui que ce soit, d'après la nature du plaisir qu'il aura à lire un ouvrage d'imagination? On peut assurément apprécier le degré d'esprit, de goût, de sagacité, d'instruction et de lumières que chacun possède, d'après la manière dont il pénètre dans les mystères du génie et dans les beautés secrètes de ses immortelles productions; mais la moralité, mais les qualités du cœur, mais le sentiment des devoirs reconnoîtront-ils la même règle? Tel reste froid à la *représentation* d'un drame ou d'une tragédie, qui vaut mieux que celui qui s'échauffe et qui pleure; tel s'attendrit sur des fictions, que les réalités trouvent insensible et dur : la sensibilité, qui ouvre la source des larmes, n'est souvent qu'une foiblesse des organes; mais la vertu est la force de l'ame, et l'on a cité souvent l'exemple de ce tyran abominable qui, subjugué par le génie d'Euripide, pleuroit sur les infortunes de Priam et d'Andromaque, et dont le cœur d'airain repoussoit les cris et les gémissemens de ses sujets indignement opprimés.

Jamais les hommes ne s'étudient plus à lire dans le cœur les uns les autres, que lorsque la corruption est parvenue au dernier degré; et il n'est pas surprenant qu'au milieu du dix-huitième siècle, on ait cherché un nouvel art de se pénétrer réciproquement. Ecoutez Rousseau, parlant de *la Nouvelle Héloïse*; son ton est curieux : « Si après avoir » lu tout mon livre, s'écrie-t-il, quelqu'un m'osoit blâmer de l'avoir » publié, qu'il le dise, s'il veut, à toute la terre; mais qu'il ne » vienne pas me le dire : je sens que je ne pourrois de ma vie estimer » cet homme-là. » Voilà donc aussi *la Nouvelle Héloïse* donnée par l'auteur même comme une espèce de *critérium*, comme une règle et une mesure sur laquelle on doit étendre ou resserrer son estime, suivant les jugemens que les différens esprits pourront porter sur cet ouvrage! « Mais, auroit-on pu lui dire, éloquent et perfide sophiste, pourquoi voulez-vous nous en imposer? Quoi, si je trouve votre livre très-défectueux sous le rapport du plan, des caractères et des situations, vous êtes décidé à me refuser votre estime; et si j'ose avancer qu'il est excessivement dangereux pour les mœurs, vous me regarderez d'un œil de mépris! Cependant l'un et l'autre sont également vrais; à vos yeux, votre livre doit être mon juge; mais, aux yeux de la postérité, votre préface sera éternellement le vôtre. » Rien n'est plaisant comme de voir Diderot avec son emphase, son délire et ses convulsions ordinaires, s'efforcer d'établir cette doctrine insensée de la littérature expérimentale : « Depuis que les romans de Richardson » me sont connus, dit-il, ils ont été ma pierre de touche; ceux à qui » ils déplaisent sont jugés par moi. Je n'en ai jamais parlé à un homme » que j'estimasse, sans *trembler* que son jugement ne se rapportât pas » au mien : je n'ai jamais rencontré personne qui partageât mon en» thousiasme, que je n'aie été tenté *de le serrer entre mes bras et de* » *l'embrasser.* » Diderot devoit être tenté d'embrasser bien des gens; car il y en a beaucoup qui partagent, et avec raison, non pas son en-

Digitized by Google

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 28 octobre.

Hier, est arrivé ici le premier transport d'une partie du parc d'artillerie que S. M. l'Empereur des Français a cédé au grand-duché de Varsovie; on attend au premier jour un second transport, qui sera immédiatement suivi d'un troisième, jusqu'à ce que le parc entier soit rendu à sa destination.

S. A. le prince ministre de la guerre a fait hier prêter aux troupes polonaises stationnées à Varsovie, le serment de fidélité à S. M. le roi de Saxe. Elles s'étoient rassemblées par son ordre dans la plaine d'Ujazdow, et elles y ont ensuite exécuté diverses manœuvres. L'état-major a prêté le même serment dans l'hôtel de S. A.

Les détachemens de chevau-légers polonais, de la garde de S. M. l'Empereur des Français, qui étoient jusqu'à ce moment restés dans le Hanovre, ont reçu l'ordre de S. Ex. M. le maréchal Bessières, de se rendre à Paris, et se sont mis en route le 17 du courant.

M. le comte Vincent Krasinski, colonel-commandant ledit régiment (lequel se trouve encore à Varsovie), enjoint à tous les officiers de ce corps, qui sont en congé, de se présenter à l'état-major le 15 novembre prochain.

Le même colonel-commandant ayant obtenu de S. A. le prince ministre la guerre, la permission de recevoir dans son régiment les gentilshommes qui se trouvent dans les troupes de ligne, et qui ambitionneroient l'honneur de servir S. M. I., leur a adressé une proclamation, dans laquelle il les engage à profiter de la liberté du choix qui leur est accordée, pour venir s'enrôler dans ce corps destiné à faire ses premières armes sous les yeux d'un monarque dont le nom seul donne l'idée de toutes les vertus et de toutes les qualités guerrières.

A compter du 3 novembre prochain, il se donnera, tous les jours, dans le palais de S. E. le ministre de la justice, des leçons publiques, dans lesquelles on expliquera le Code Napoléon, qui doit être introduit dans le grand-duché de Varsovie.

S. A. le prince Poniatowski, ministre de la guerre, a réuni hier, dans un grand dîner, S. Ex. le maréchal Davoust, MM. les généraux et officiers, tant français que polonais, de la garnison de Varsovie, et M. le résident de France.

Rien de plus élégant, rien de plus noble que la fête donnée le soir du même jour, par les généraux et officiers polonais, aux généraux et officiers de l'armée française. Les Français ayant célébré l'anniversaire de la bataille d'Jéna, les Polonais ont célébré l'octave de ce jour, avec une pompe digne de cette victoire. Concert, bal, spectacle, souper, tous les plaisirs se trouvoient réunis. Les décorations des salles, la beauté et la parure des dames, la richesse et la variété des costumes militaires formoient le plus agréable spectacle. Au fond d'un des salons, s'élevoit une pyramide portant le médaillon de l'Empereur Napoléon; sur la base on lisoit en transparent: *Aux vainqueurs du 14 octobre 1806.*

Le bal, varié par les danses polonaises, les contredanses françaises et les walses, étoit animé par la plus brillante gaieté. Des dames de la première distinction en faisoient les honneurs.

Un spectacle français a interrompu la danse. A la fin de la dernière pièce, une scène ingénieusement adaptée, a amené des couplets à la louange de l'Empereur Napoléon et de son armée. Tous les Polonais, en chœur, ont uni leurs voix à celle du soldat polonais représenté par l'acteur.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 31 octobre.

La malle de Hollande, arrivée hier, a été trouvée pleine de lettres venant d'Angleterre; elles ont été ouvertes et jetées au feu; elles sont remplies de lamentations sur la stagnation du commerce, sur l'interruption et la difficulté des correspondances, sur la baisse continuelle des denrées coloniales, sur la triste et affligeante perspective qu'offre l'avenir. Ces lettres portent qu'il n'y a plus de communication avec le continent que par Gothembourg et la Hollande. (1)

Au reste, les ruses qu'emploient les négocians anglais pour correspondre avec le continent, sont difficiles à croire. La plupart des lettres ne sont pas signées, d'autres portent la date de Vienne, d'autres ne renferment que des comptes courans. Ces ruses des négocians de Londres font bien voir la triste situation où le pays est réduit. Soit qu'ils écrivent en anglais, soit qu'ils écrivent en allemand, en français, soit qu'ils datent leurs lettres de Vienne, de Stockholm ou de tout autre lieu, à la simple lecture, on voit qu'elles viennent d'Angleterre. Il n'y a qu'une opinion ici; c'est que l'Angleterre ne peut pas rester dans sa situation actuelle, et que si l'on exécute les mesures qui ont été prises en Hollande et sur le Weser, le règne des hommes infâmes qui ont juré la guerre perpétuelle, ne sera pas de longue durée. Leur hideuse politique les montrera comme des hommes couverts de lèpre, que la société rejette avec horreur de son sein; car, hors ces olygarques, le peuple anglais pense, comme toute l'Europe, qu'il faut un droit maritime commun à tous; comme toute l'Europe, il a le sentiment du juste, et réprouve l'idée de l'injuste et de l'arbitraire. (*Moniteur.*)

Francfort, 7 novembre.

Des lettres de Venise, arrivées ici par Augsbourg, assurent que la flotte russe commandée par l'amiral Siniavin, a quitté l'île de Corfou et traversé la Méditerranée pour se rendre par l'Atlantique et la Manche, dans la mer du Nord, et de là dans la Baltique. On ne croit pas que les Anglais osent troubler sa navigation.

Le célèbre historien de la Suisse, M. Muller, dont plusieurs capitales de l'Allemagne se disputent la possession, vient d'arriver à Stuttgard; mais on mande de cette ville qu'il doit en partir partir pour se rendre à Paris, où il a été appelé par l'Empereur Napoléon.

La dernière partie de l'ouvrage intitulé *Confédération du Rhin*, contient l'acte d'accession du duc d'Anhalt à la Confédération; il a été signé à Varsovie le 18 avril dernier, et ratifié le 30 du même mois au camp impérial de Finkenstein, par l'Empereur Napoléon. Cet acte est de la même teneur que ceux des autres princes. L'article V porte, que les trois duchés d'Anhalt mettront sur pied, en cas de guerre, 800 hommes d'infanterie; savoir: Anhalt-Dessau, 350 hom.; Anhalt-Bernbourg, 240, et Anhalt-Kothen, 210. Les ducs

(1) La Hollande, depuis les nouvelles mesures qu'elle a prises, ne correspond plus avec l'Angleterre. Il faut que le commerce anglais trouve tout le continent fermé, et que ces ennemis des nations soient mis hors du droit commun. Malheur à la ville qui, cédant à l'égoïsme du moment, trahiroit la cause commune! Il est des peuples qui ne savent que se plaindre. Il faut savoir souffrir avec courage, prendre tous les moyens de nuire à l'ennemi commun, et l'obliger à reconnoître le principe qui dirige toutes les nations du continent. Si la Hollande avoit pris ces mesures depuis le blocus, peut être l'Angleterre auroit-elle déjà fait sa paix. (*Moniteur.*)

---

lique et grotesque enthousiasme, son espèce d'*illuminisme*, mais son admiration pour les ouvrages de Richardson. Du reste, comme il a toujours l'air de se piquer de bonne foi dans les plus grands excès même de son charlatanisme, il convient tout simplement qu'il est *fanatique*; et c'est peut-être le premier à qui il soit arrivé d'en convenir; mais cet aveu est une mauvaise précaution oratoire dans un éloge. Il ne pouvoit guère manquer de passer pour tel, et même pour un fou à lier, s'il est vrai, comme il le dit, qu'il n'ait jamais rencontré un Anglais ou un Français qui eût voyagé en Angleterre, sans lui demander: *Avez-vous vu le poete Richardson? Avez-vous vu le philosophe Hume?* Ses amis devoient être véritablement effrayés lorsqu'ils le rencontroient; car, si on l'en croit, la lecture des ouvrages de Richardson lui avoit laissé une mélancolie durable; et quand on s'en apercevoit, et qu'on lui demandoit, ce sont ses termes: *Qu'avez-vous? Vous n'êtes pas dans votre état naturel.* Quand on l'interrogeoit sur sa santé, sur sa fortune, sur ses amis, il répondoit...... *O mes amis, Paméla, Clarisse et Grandisson sont trois grands drames!* Ce panégyrique de Richardson passa pour un des morceaux les plus éloquens; mais il faut avouer que c'étoit une singulière éloquence que celle de Diderot. Quelle tête! Combien un tel crâne eût été digne de fixer les regards pénétrans et la main savante de M. le docteur Gall! Et ce sont des déclamations de ce genre qui ont excité les applaudissemens, et modifié les opinions, le caractère et les mœurs d'une génération tout entière, dont l'esprit, le goût, et même la morale, étoient le jouet de quelques hâbleurs au ton impérieux, et à la voix retentissante!

Richardson méritoit de trouver un panégyriste plus sage et plus sensé; et je ne pourrois pas dire s'il en a été bien dédommagé, en trouvant un disciple et un imitateur tel que Rousseau, qui non-seulement s'est trop écarté de son modèle sous le rapport de l'art, mais qui, sous le point de vue moral, ne sauroit lui être comparé; en effet, quel parallèle pouvoit-on établir à cet égard, entre *la Nouvelle Héloïse* et *Clarisse*, entre une composition qui inspire l'horreur du vice, de quelques brillantes couleurs qu'il puisse se revêtir, l'amour de la vertu, dans quelqu'extrémité d'opprobre et de misère qu'elle soit tombée, et un ouvrage où la vertu n'est qu'en paroles et le vice en action, où l'auteur est réduit à déguiser, à force de sophismes et de phrases, la mauvaise conduite de ses personnages; à les ramener dans la voie du bien par des suppositions forcées, par des miracles; à les y maintenir par une hypothèse purement imaginaire; et ne nous apprend, en somme, qu'à argumenter subtilement avec notre conscience, et à compter dans nos écarts, pour notre retour à la vertu, sur des graces spéciales, et sur des coups du ciel? Car, tel est le fond du roman de Rousseau; et l'on voit combien il est dangereux. Il est vrai qu'on y trouve beaucoup de morale dans le détail, que Julie est souvent une admirable *prêcheuse*, que parfois Saint-Preux est un prédicateur très-éloquent, et que milord Bomston lui-même, tout anglais qu'il est, argumente merveilleusement contre le suicide; mais ce ne sont là que des phrases, et les phrases sont toujours foibles contre les faits et les exemples. Au contraire, dans Richardson, quoique Clarisse s'accuse aussi d'être un peu *prêcheuse*, la morale résulte sur-tout de l'action et des faits. Quelles vives images ne laisse-t-il pas dans l'esprit! De quels sentimens profonds ne pénètre-t-il pas le cœur! Il est impossible, après la lecture de son ouvrage, de ne pas abhorrer le désordre et le libertinage, et de ne pas adorer la vertu, au milieu même des rudes épreuves où la Divinité la livre quelquefois ici-bas. C'est déjà un grand avantage pour Richardson du côté du plan même, et de la composition; mais quelle énorme supériorité n'a-t-il pas par la variété infinie des caractères, par le nombre et la richesse des tableaux, par l'abondance des ressources qui lui servent à développer et à diversifier une

Digitized by Google

d'Anhalt-Dessau ont la direction et l'inspection de ce contingent.

D'après le calcul qui a été fait, les trois duchés comprennent 48 milles carrés en étendue; Dessau en possède 17, Bernbourg 16, et Kothen 15. La population est évaluée à 123,500 ames.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 11 *novembre*.

— On assure que LL. MM. II. seront de retour à Paris samedi prochain.

— Les députations de la ville de Paris et des principales administrations, ayant à leur tête le préfet et les douze maires, iront recevoir, le 25, la garde impériale à son entrée à Paris, par l'arc de triomphe que l'on érige en ce moment à la barrière S. Martin. Pendant que les troupes défileront, des chœurs de musiciens exécuteront *le Chant du Retour* composé par M. Méhul, pour cette circonstance. A mesure que les aigles de la garde passeront devant les députés de la ville, elles seront décorées, par le préfet, d'une couronne d'or, au bruit des fanfares et des chants de victoire. Le soir, la ville sera illuminée. Le lendemain, la garde impériale sera réunie dans un banquet de 10,000 couverts, dressés sous des tentes aux Champs-Elysées. A l'issue du festin, ces guerriers se rendront aux différens théâtres de Paris, où les premières loges et les galeries leur seront exclusivement assignées. Après le spectacle on tirera des feux d'artifice sur les 20 grandes places de Paris, où des orchestres exécuteront des concerts.

— L'EMPEREUR vient d'accorder, à la demande du général Chabran, commandant la 10e division militaire, la grace de cinquante-un conscrits réfractaires, condamnés à douze années de boulet.

— M. l'abbé Haüy, membre de l'Institut, et professeur de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle de Paris, vient d'être élu membre honoraire de l'Académie des sciences de Pétersbourg.

— M. de Genga, nonce du Saint-Siége en Bavière, se rend à Paris pour prendre part aux négociations relatives au concordat qui doit être conclu pour les Etats catholiques de la Confédération du Rhin.

— Le Journal de Rennes annonce qu'il se forme dans cette ville une garde d'honneur pour être de service auprès de S. M. I. lorsqu'elle fera dans les provinces de l'ouest le voyage qu'elle a annoncé.

— Le collége électoral du département de la Moselle a nommé *candidats au sénat conservateur*, M le maréchal Ney et M. Dunholstein, propriétaire. — *Candidats au corps législatif*, MM. Colchen, frère du sénateur; Durand, conservateur des eaux et forêts; et Robillard, administrateur de l'hôpital militaire.

— Le collége électoral du département du Puy-de-Dôme a nommé *candidats au sénat*, MM. Favard, membre du corps législatif et du parquet de la haute-cour impériale; et Chabrot père, ancien magistrat.

— Le collége électoral de Maine et Loire a nommé *candidats au sénat*, MM. de Contades aîné, son président, et Montaut-Desilles, ancien préfet du département.

— Le collége électoral du département de l'Escaut a nommé *candidats au sénat conservateur*, M. van Hulthem, ex-tribun; et M. Prud'homme d'Ailly-Poucke. — *Candidats au corps législatif*, MM. van Aken, van Wambeke et Potter.

— Les propriétaires des départemens méridionaux de la France, répondant au zèle de MM. les préfets, viennent d'y introduire avec succès la culture du coton, que l'on croyoit jusqu'ici impraticable dans nos climats. Le coton y est venu très-beau, et les graines ont obtenu une maturité convenable: tout annonce que cet intéressant arbrisseau s'acclimatera aussi promptement que celui des patates douces de S. Domingue, que M. de Neuvry cultive depuis cinq ans avec beaucoup de succès. Ces patates conservent la douceur balsamique qui les rend si précieuses dans nos îles. Cultivées sur couche, elles sont aussi grosses et aussi productives que dans leur climat. Mais M. de Neuvry s'est sur-tout appliqué, depuis deux ans, à les cultiver en pleine terre, et sa constance a prouvé que désormais on peut les considérer comme indigènes. M. de Neuvry, heureux de procurer à son pays une production aussi agréable que salutaire, n'a pas cru pouvoir mieux servir à sa propagation, qu'en s'empressant d'en donner des tubercules à l'habile jardinier de S. M. l'Impératrice, à Sèvres, qui, sous l'inspection de M le Lieure de Ville-Surax, a aussi parfaitement réussi à les cultiver.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bordeaux, du 2 novembre.

63 — 1 — 28 — 46 — 80.

COURS DE LA BOURSE DU 11 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1 2
— Courant.	56	7 8	56	1 2
Hambourg..	184	1-2	183	3-4
Londres....	00	00c	00	0-0c
Madrid eff..	15	50	15	55
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	50	15	55
— vales ...	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne...	000	00	482	00
Gênes effec.	406 c		400 c	
Livourne...	503 c		501 c	
Naples....	000 c		000	00
Milan.....	810s p. 6f		81 1s p. 0f	
Basle.	1	0-0p	1	1-2p
Francfort...	1	0-0	00	00
Vienne....	000	0 0	000	00
Lyon.....	1-2 p	0-oj.	1	5 8p
Marseille...	3 8 p	0-oj.	1	1-4p
Bordeaux ..	1-8 p	0-oj.	1	1-4p
Montpellier.	1-2 p	0-oj.	0	0 0p
Genève....	0-0 p	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 59c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00

Arg. de gan à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00

Piastre 5 29

Quadruple 81 10

Ducat 11 85

Souverain. 00 0

Effets publics.

C p o/o c. J. du 22 mars 1807, 851 60c 55c 50c 40c 25c 5 c 15c 00c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1808, 84f 60c 00c 00c 0 f.

Banq. de Fr. avec doublement 1300f 00c 0000f 00c 00f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c à 0f 00

— S. Domingue. 0 00 à 0 00c

Sucre d'Orléans.. 0 00 à 0 00c

— brut ...... 0 00 à 0 00c

Coton du Levant. 0 00 à 0 00c

Sav. de Marseille. 0 00 à 0 00c

Huile d'olive.... 0 00 à 0 00c

Potasse d'Am. .. 0 00 à 0 00c

Eau-de-vie, 5/6.. 0 00 à 0 00c

ANNONCE.

Histoire du règne de Trajan, extraite de l'Histoire des Empereurs; par Crevier, pour servir à l'intelligence de l'Opéra du Triomphe de Trajan: avec une carte enluminée, donnant le théâtre des conquêtes de cet Empereur. Un vol. *in*-8°. de près de 200 pages, beau caractère et beau papier. Prix: 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste. De l'imprimerie de Lebègue, successeur de Fournier frères, rue des Rats, n°. 14.

A Paris, chez Hyacinthe Langlois, lib., rue de Seine, n°. 6, faubourg Saint-Germain.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

seule et même situation? Rousseau n'est en comparaison qu'un génie sec et stérile, un foible copiste. Sa Claire, c'est miss Howe; mais quelle différence, quoique cette figure fût la plus facile à calquer! Sa Julie, c'est Clarisse. Seroit-il permis de comparer les deux personnages? Lovelace, le fier et odieux Lovelace, est bien un autre homme que ce petit précepteur spadassin, que ce jeune pédant, tout boursoufflé de métaphysique et de réthorique, qui sans cesse tranche du capable, et qui vient se faire berner dans un mauvais lieu de Paris. Mais à quoi serviroit-il de pousser plus loin ce rapprochement? La grace et l'harmonie d'un style enchanteur ont pu seules couvrir la pauvreté des inventions de Rousseau; et Richardson nous ravit, et nous transporte même dans des traductions.

Il est vrai qu'on peut, avec M. de La Harpe, lui reprocher des longueurs. Il y a quelques lettres dans les premières parties que l'on voudroit élaguer, parce qu'elles ne servent ni au développement des caractères, ni à celui des situations. Je me garderois pourtant de pousser le dégoût et la sévérité aussi loin que l'illustre critique dont je viens d'alléguer l'autorité: « Quoi, s'écrie-t-il, on arrive à la moitié » de l'ouvrage, et l'action n'a pas encore fait un pas!.... Jamais, non » jamais je n'ai pu, malgré mes efforts et mes résolutions, lire la » dixième partie des trois premiers volumes: à quelqu'endroit que » j'ouvrisse le livre, je me retrouvois au même point, et je revoyois » les mêmes acteurs faisant et disant les mêmes choses. » Il y a de l'excès dans cette censure: le vice de la prolixité n'est pas aussi sensible dans ces premières parties du livre, que le dit M. de La Harpe, parce que l'imagination riche et féconde de l'auteur a su y répandre et y prodiguer les tableaux, les scènes les plus capables d'attacher: tout s'anime et respire, tout vit sous son pinceau; on voit tout ce qu'il raconte; on assiste, comme à autant de spectacles, à toutes les situations qu'il décrit; jamais l'art même de la poésie ne porta plus loin la magie des illusions. D'ailleurs, ne faut-il point que Clarisse soit, en quelque sorte, fatiguée par la plus longue et la plus pénible lutte, pour se décider à cette fuite, qui devient le nœud de l'ouvrage? Et n'étoit-il pas nécessaire que la peinture de ce combat fût très-développée, très-étendue, pour motiver solidement une démarche de cette nature, de la part d'une personne si vertueuse? C'est cette simplicité même dont M. de La Harpe semble faire un reproche à Richardson, qui, suivant moi, constitue le principal mérite de l'ouvrage, parce qu'elle est ornée et vivifiée par l'énergie des détails pittoresques.

Si l'on veut juger à quel point Richardson étoit un grand peintre, que l'on se donne la peine de comparer la description de la mort de Clarisse avec celle de la mort de Julie: la plume animée de Rousseau n'a rien produit, dans ce genre, de plus fort et de plus vif; mais de combien, à mon gré, l'écrivain anglais l'emporte sur lui! Voltaire lui-même, qui jette quelquefois des traits de pathétique dans ses contes badins, n'a pas dédaigné, malgré le mépris qu'il affecte pour les ouvrages de Richardson, de lui emprunter quelques-unes de ses couleurs, pour peindre, dans son roman de *l'Ingenu*, la mort de Mlle de Saint-Yves. Le tableau est d'un beau style et d'un grand effet; mais à côté de la mort de Clarisse, c'est l'essai d'un écolier, auprès d'un chef-d'œuvre de Raphaël ou de Michel-Ange. Rien ne fait mieux sentir que la lecture des ouvrages de Richardson, la vérité de cette maxime: *Est pictura poesis.*

J'exposerai dans un second article, ce qui me reste à dire sur *Clarisse* et sur les traductions de cet ouvrage.

Y.

CHARADE.

Dans la gamme, lecteur, on trouve mon premier;
Mais si tu t'enrichis des biens de mon dernier,
Crains les tourmens affreux qu'amène mon entier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Fa-lot.*

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 31 octobre.

Le chargé d'affaires de Danemarck, M. Rist, est toujours en cette ville.

Quatre cent quarante vaisseaux danois sont arrêtés dans nos ports, et jusqu'à présent rien n'indique qu'ils seront confisqués. Le gouvernement donne par jour à chaque capitaine deux sch.; à chaque lieutenant, un sch. et demi, et à chaque matelot, un sch.

Le 17, il est arrivé de la rivière de la Plata une frégate, ayant à bord 4,000,000 de piastres. Le 7, cette frégate avoit été assurée au café de Lloyds pour 600,000 liv. sterl., à raison de 10 p. 100.

Le secrétaire d'Etat, M. Canning, et lord Castlereagh, que l'on considère comme les auteurs de l'expédition de la Sélande, ont perdu beaucoup de leur crédit dans l'opinion publique.

Le général Christophe, président de Saint-Domingue, a nommé Monsieur Peltier son agent à Londres, et lui a assigné un traitement de 100,000 livres de café par an. Depuis que le continent européen nous est fermé, nous en sommes réduits à chercher des alliés parmi les cannibales de Saint-Domingue.

Il est arrivé un vaisseau de Saint-Domingue avec 9000 balles de café.

Le gouvernement s'est vu forcé de promettre aux négocians une avance de 4,000,000 de livres sterling sur des marchandises; cela prouve combien la pénurie d'espèces commence à devenir grande en Angleterre.

ITALIE.

Milan, 31 octobre.

Le *Bulletin des Lois* de ce royaume contient un décret impérial, rendu à Fontainebleau le 7 de ce mois, de la teneur suivante :

« Les évêques, archevêques et patriarches de notre royaume d'Italie entreront en possession des biens de leur mense respective, en percevront les revenus, à dater du jour de la prestation du serment de fidélité, conformément au concordat. Ils ont la liberté de prêter ce serment le jour même de leur nomination. »

ETRURIE.

Florence, 30 octobre.

Après demain dimanche, S. M. la reine régnante doit se mettre en route pour se rendre à Milan. L'objet de ce voyage est d'y voir S. M. l'Empereur Napoléon-le-Grand, qui, à ce qu'on dit, ne tardera pas d'arriver dans la capitale de son royaume d'Italie. (*Moniteur Ligurien.*)

AUTRICHE.

Vienne, 31 octobre.

C'est après avoir reçu une dépêche de Paris que S. M. l'Empereur d'Autriche est retourné dans cette capitale. Aussitôt après son retour, il a été tenu un grand conseil d'Etat.

L'archiduc Jean a mandé qu'il profiteroit de la belle arrière-saison pour continuer son voyage, et se livrer à l'étude de la botanique. Après avoir parcouru les Alpes de Saltzbourg, il se rendra dans la Carinthie.

Un bourgeois de cette ville a cru avoir inventé un appareil pour voler dans l'air : il en a fait l'essai dans une salle publique, et n'a pas pu s'élever jusqu'au plafond.

Il circule des vignettes représentant la statue équestre de Joseph II. Voici l'inscription que porte ce monument :

JOSEPHO II AUG.
QUI SALUTI PUBLICÆ VIXIT
NON DIU SED TOTUS
FRANCISCUS,
ROM. ET AUSTR. IMP.
ALTERI PARENTI
POSUIT.

S. Exc. le prince de Colloredo-Mansfeld, chevalier de la Toison-d'Or, chambellan, conseiller intime, et ci-devant ministre de conférence et vice-chancelier de l'Empire, est décédé le 27 octobre à Vienne, des suites d'une inflammation au poumon. Il étoit né le 28 mai 1731.

La diète de Hongrie a tenu, le 24 octobre, sa soixante-quatrième séance.

Suivant une lettre de Lemberg, S. M. l'Empereur de Russie se trouve à Brzeck.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 4 novembre.

On vient de publier ici l'avis officiel suivant :

« On fait savoir au public que le séquestre qui avoit été apposé sur les marchandises anglaises déclarées, est actuellement levé, et que les propriétaires peuvent en disposer librement, avec la restriction cependant que si ces marchandises sont expédiées au-delà de la ligne de douanes françaises, elles ne pourront, sous aucun prétexte, rentrer dans le pays, sous peine de confiscation. — Conclu dans le sénat de Hambourg, le 30 octobre 1807. »

On assure que la cour de Prusse quittera Memel le 15 novembre, pour aller résider à Kœnigsberg.

Les postes de Russie, de Suède et de Copenhague nous manquent à la fois. On attribue ce retard au temps orageux qui règne depuis samedi, et qui aura empêché les courriers de passer le Belt.

Nuremberg, 2 novembre.

Les nouveaux changemens qui doivent s'opérer en Alle-

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 13 Novembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Le Triomphe de Trajan, opéra en trois actes.

THÉATRE FRANÇAIS.
Turcaret, le Legs

THEATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Aline, Une Folie.
Madame Belmont continuera ses débuts dans les deux pièces.

THEATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Les Marionnettes, le Retour du Mari, l'Artiste par Amour.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Amour et Mystère, le Fond du Sac, Arlequin à Alger.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
L'Intrigue en l'Air, les Chevilles, Une Heure de Folie.

AMBIGU-COMIQUE.
Héléonor de Portugal, le Rival obligeant.

THÉATRE DE LA GAITÉ.
L'Aveugle du Tyrol, les Pêcheurs Catalans.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.
(Palais du Tribunat, nº. 121, côté de la rue des Bons-Enfans.)
La Demande en Mariage, le Magicien, les Deux Voleurs.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de Physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

VARIÉTÉS.

Crânologie ou Découvertes nouvelles du docteur F. J. Gall, concernant le Cerveau, le Crâne et les Organes (1); ouvrage traduit de l'allemand.

(IIIe et dernier Article.)

Le docteur Galle nous a joué un bon tour. Le même jour où nous faisions méchamment observer à nos lecteurs qu'il avoit l'air d'éviter Paris, observation dont nous avions grand soin de tirer les plus perfides conséquences, il arrivoit dans cette capitale célèbre, *à douze heures précises*; et, sur-le-champ, en homme *qui ne va point chercher midi à quatorze heures*, il se présentoit à nos savans les plus distingués, et provoquoit l'examen le plus sévère sur son système de Crânologie : *Sub judice lis est.* Ces hommes célèbres maintiendront-ils la substance médullaire du cerveau? Adopteront-ils le paquet de filamens nerveux du docteur? C'est ce que nous ignorons; et c'est, nous l'avouerons, la chose du monde qui nous intéresse le moins. Que le cerveau contienne de la moelle ou des nerfs, le système du médecin allemand ne nous en semble ni moins ridicule, ni moins immoral; et, pour le combattre, nous essayons de prendre nos idées dans un ordre un peu plus élevé que celui des idées anatomiques.

Au milieu des merveilles mystérieuses dont l'auteur de la nature s'est plu à nous environner, et dont il nous découvre cependant assez pour nous faire admirer sa sagesse et sa puissance, il n'est point sans doute pour nous de mystère plus impénétrable et plus merveilleux que

(1) Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. par la poste.
A Paris, chez H. Nicolle, libraire, rue des Petits-Augustins, nº. 15, et chez le Normant.

Digitized by Google

magne, ne paroissent pas encore entièrement déterminés. Au milieu de l'incertitude qui règne à ce sujet, les journalistes allemands publient journellement leurs conjectures, et forment des royaumes nouveaux. Quelques-uns de ces grands politiques détachent de la monarchie autrichienne le royaume de Bohême, pour le donner au grand-duc de Wurtzbourg, et une partie de l'Autriche qu'ils cèdent à la Bavière; mais pour compenser toutes choses, ils font présent au monarque autrichien de la Servie, la Bosnie, la Valachie, etc. D'autres gazetiers diplomates transforment en république la presqu'île de la Morée, et envoient la cour de Palerme régner sur la Macédoine et l'Albanie, afin de l'indemniser de la cession du royaume de Sicile.

Ce n'est pas tout encore; ces messieurs ne veulent pas s'arrêter en si beau chemin; ils changent, par leur volonté suprême, une partie de l'organisation actuelle de l'Italie, et, repassant en Allemagne, ils y organisent de leur autorité privée, un nouveau royaume qui, à ce qu'ils disent, doit être composé du Mecklenbourg, de la Poméranie suédoise et du duché de Lauenbourg. Descendant ensuite de la Haute-Allemagne vers les bords du Rhin, ils établissent un autre royaume sur les bords de ce fleuve; mais pour cette fois, ils ne désignent pas les Etats destinés à sa formation.

Si on devoit recueillir tous les bruits mensongers dont les journaux du Nord sont remplis, on en pourroit former, chaque semaine, une brochure d'une honnête épaisseur : les journalistes allemands, naturellement très-prolixes, s'étendent avec complaisance sur ces projets, enfans de leur imagination. Au milieu de tous ces *on dit*, l'homme sage et prudent attend en silence le résultat de ce qui aura été arrangé entre les grandes puissances : on a lieu en effet d'en espérer un système tellement combiné, qu'il assure pour long-temps la paix et la tranquillité dans cette Germanie troublée et ravagée par les guerres successives dont elle a été le théâtre depuis tant d'années, et qui soupire après un repos dont elle a besoin pour guérir ses plaies encore saignantes.

Francfort, 8 *novembre*.

Les nouvelles mesures prises en Hollande pour l'interdiction totale du commerce avec l'Angleterre, ont produit une hausse assez considérable sur les denrées coloniales et sur plusieurs autres articles. Il étoit impossible que notre place ne se ressentît pas de ce mouvement; en effet, les épiceries et les marchandises coloniales ont sur-le-champ subi une augmentation qui a principalement porté sur les sucres, les cafés, les cacao, la cochenille et différens objets de teintures.

Le célèbre conseiller d'Etat Muller, auteur d'une histoire de la Suisse, a passé par notre ville, se rendant à Paris. Il y a été appelé par l'Empereur Napoléon.

Le Télégraphe de Berlin exprime les plus vifs regrets sur la perte que la Prusse fait dans la personne de M. Muller : « Jamais, dit cette feuille, notre patrie ne possedera un » historiographe aussi rempli du noble amour de la vérité; » un professeur aussi zélé pour le progrès des lumières, un » ami aussi chaud de l'humanité. C'est une des calamités de » la guerre que la perte de cet homme, provoquée par les » intrigues de l'ignorance. »

EMPIRE FRANÇAIS.

Fontainebleau, 11 *novembre*.

S. Em. le cardinal de Baïanne est descendu chez le cardinal Caprara.

M. le comte de Tolstoy, ambassadeur de Russie, est toujours à Fontainebleau, où il reçoit dans toutes les circonstances les distinctions les plus flatteuses et les prévenances les plus délicates. C'est, disent ceux qui ont l'honneur de le connoître, un homme de beaucoup de mérite; il paroît âgé de 40 à 45 ans.

Madame la princesse de Santa-Croce est arrivée ici ces jours derniers.

La magnifique chapelle du château de Fontainebleau n'avoit pas été à l'abri des fureurs révolutionnaires; tous les marbres avoient été brisés. S. M. l'a fait restaurer. Tous les dimanches elle y entend publiquement la messe avec toute la cour. Dimanche dernier, M. Martin y chanta le *Domine salvum fac Imperatorem*.

Le nombre des élèves de l'Ecole Militaire sera, dit-on, porté de 600 à 1200. Il se confirme que cet établissement va être transféré aux Petites-Ecuries de Versailles.

Il y a eu hier une grande et belle chasse.

Les travaux du palais de Fontainebleau ont commencé. Les officiers de l'état-major de l'Ecole Militaire, qui ont des logemens dans la Cour du Cheval-Blanc, ont ordre de déménager dans la semaine.

Les comestibles, et notamment les légumes, sont ici hors de prix. Les marchands ont voulu rançonner les fournisseurs de la cour; mais ceux-ci ont échappé à leur avidité, en envoyant journellement quatre fourgons aux marchés de Paris. Le temps des dilapidations n'est plus; l'EMPEREUR ne vend pas, comme Charlemagne, les herbes de ses jardins, mais il ne veut point qu'on paie trop cher celles qu'on achète pour sa maison.

PARIS, 12 *novembre*.

Dimanche, 8 de ce mois, M. le comte de Nesselrode, conseiller d'ambassade; M. le prince Gagarin, secrétaire d'ambassade; M. de Gourieff, gentilhomme de la chambre, cavalier d'ambassade; et M. de Benkendorff, aide-de-camp S. M. l'Empereur Alexandre, tous attachés à l'ambassade extraordinaire de Russie, ont été présentés à S. M. l'EMPEREUR et Roi.

S. M. a fait inscrire S. Ex. M. le comte de Tolstoy sur la liste du voyage de Fontainebleau, et lui a fait donner un appartement au palais. (*Moniteur.*)

— S. A. S. le grand-duc de Wurtzbourg ayant institué l'ordre de Saint-Joseph, en a fait hommage à S. M. l'EMPEREUR et Roi, qui lui a donné le grand-aigle de la Légion-d'Honneur. (*Moniteur.*)

— Le prince archichancelier de l'Empire est arrivé le 7 de ce mois à Montpellier.

— M. Forfait, conseiller d'Etat, ex-ministre de la marine, est mort, le 9 de ce mois, à Rouen.

— M. Augustin Saint-Aubin, graveur de la Bibliothèque impériale, vient de mourir à Paris.

— Le collége électoral du 2e arrondissement du département de la Seine, a nommé pour candidats au corps législatif : MM. Berthereau, président du tribunal de 1re instance; Bricogne, membre de la Légion-d'Honneur, maire du 6e arrondissement; Dutremblay, membre de la Légion-d'Honneur, administrateur de la Caisse d'Amortissement; Montholon, administrateur des hospices. Les suppléans sont : MM. Moreau, maire du 5e arrondissement; Bexon, vice-président du tribunal de 1re instance; Mauvage, adjoint au maire du 5e arrondissement; et Groizard, officier supérieur d'état-major, et membre de la Légion-d'Honneur.

— Le collége électoral du département de l'Aube a nommé

---

nous-mêmes. La substance matérielle qui compose notre corps, et l'être spirituel que nous appelons notre ame, sont pour nous, dans leur essence, aussi incompréhensibles l'un que l'autre; et cette union intime qui existe entre leurs deux natures, l'est encore davantage. Plus il nous est démontré, par l'effet des opérations de l'ame, qu'elle n'est point la même chose que notre corps, plus cette ame elle-même, qui ne peut se concevoir, s'étonne de sa liaison, de ses rapports intimes et continuels avec une substance dont la nature et les propriétés semblent si incompatibles avec les siennes. Par une corruption naturelle qui a été remarquée long-temps avant que l'on pût l'expliquer, et que la révélation seule a dévoilée, cette créature spirituelle et intelligente étant poussée, par une vaine curiosité et de honteuses passions, vers une recherche ambitieuse de ce qu'il ne lui a pas été donné de comprendre, il en résulte que plus sa propre nature est impénétrable à ses yeux, plus elle cherche à la connoître, plus elle abuse du véritable but de ses facultés, qui lui ont été données, non pour deviner ce qu'elle est, mais pour faire un noble usage de son être, jusqu'à ce que, parvenue au dernier degré d'avilissement dans cette inutile et folle occupation, elle finisse par chercher dans la matière seule, qu'elle croit mieux comprendre, l'explication d'un mystère qui confond sa foiblesse et révolte son orgueil.

Il est possible que M. Gall et ses disciples appellent ces réflexions *des capucinades*; nous savons que ce mot est maintenant fort à la mode parmi certaines gens, et qu'il sert souvent à lui seul de réfutation complète à tous les raisonnemens que font ceux qui sont persuadés que, sans la religion, on ne peut expliquer l'homme; qu'il doit exister pour lui un rapport entre la fin et les moyens, et que tout ce qui contrarie cet ordre moral est nécessairement mauvais. Mais il n'en est pas moins vrai que le dernier degré de la dégradation de l'ame est le matérialisme, et que l'étude des secrets de la nature, mal dirigée et entreprise par des esprits étroits et orgueilleux, conduit, par une pente rapide et inévitable, à toutes les bassesses et à toutes les horreurs de ce déplorable système.

Quand on considère les innombrables absurdités, disons mieux, les révoltantes bêtises imaginées par les matérialistes, depuis les atomes d'Epicure jusqu'au dieu-matière de Spinosa; lorsque l'on voit ces misérables fous consumer leur vie, non-seulement à chercher des argumens pour se persuader à eux-mêmes que leur triste doctrine est au moins probable, mais, par une folie plus insigne encore, à se tourmenter pour faire des prosélytes, quoiqu'ils ne puissent se dissimuler que les superstitions, même les plus grossières, valent cependant mille fois mieux encore pour le repos et le bonheur des hommes, que le désespoir féroce dans lequel ils cherchent à les plonger; lorsque, disons-nous, on réfléchit sur cette fureur qui les possède, sur cette imprudence qui les dirige, n'est-on pas tenté de s'écrier : Qu'ont donc fait ces gens-là ? Quel intérêt ont-ils à ce que la barrière qui sépare le bien d'avec le mal soit renversée? Ont-ils commis quelque grand crime dont ils n'espèrent point l'expiation ? Sont-ils livrés à quelque passion abominable dont ils ne veulent point se détacher? Ou plutôt, n'ont-ils donc ni conscience ni volonté; et seroit-il possible qu'il existât, avec toutes les apparences de l'humanité, une race d'êtres réellement inférieurs à l'homme, et à qui ces nobles facultés qui nous ont été données pour reconnoître la puissance qui nous a créés, auroient été refusées?

Ce que nous venons de dire pourra sembler à plusieurs une exagération; mais il est difficile que la patience n'échappe pas, lorsque l'on voit une créature raisonnante passer sa vie à essayer de découvrir si toutes les actions bonnes ou mauvaises de l'homme ne seroient point le résultat de certaines bosses qu'il auroit sur le crâne; n'épargner ni soins, ni peines, ni travaux pour arriver à une démonstration bien évidente que son intelligence ne diffère point de l'instinct de la brute; chercher à établir, au milieu des peuples policés, un *fatalisme* plus absurde et plus grossier que celui des peuplades les plus barbares; et

Digitized by Google

candidats au sénat conservateur, M. Beugnot, conseiller d'Etat, et M. de la Tour-du-Pin, archevêque-évêque de Troies.

VARIÉTÉS.

Travaux et Embellissemens de Paris.

Occupé depuis plusieurs années à rendre compte des productions des arts, des découvertes de l'industrie et de la marche des travaux publics, j'ai souvent eu l'occasion de remarquer quels caractères de grandeur et de prospérité, inconnus aux temps modernes, s'impriment de toutes parts à cet Empire : révolution rapide, qui se manifeste chaque jour par quelque nouvel endroit, mais dont on n'est pas aussi frappé, au milieu de tant d'autres grands évènemens qu'ou le sera dans les récits de l'histoire.

Parce que les provinces apportent nécessairement à la capitale un tribut de leurs richesses, de leur industrie et de leur population, les capitales sont parmi les villes celles qui gagnent le plus aux conquêtes des souverains et à l'agrandissement des Empires. Ainsi, Paris offre, depuis huit ans, un spectacle singulier d'activité et de persévérance dans les travaux qui ajoutent à sa splendeur et au bien-être de ses habitans.

En retraçant, il y a à peine six mois, ce que l'on avoit déjà fait et ordonné, nous n'avions encore que des espérances à concevoir pour l'embellissement et l'assainissement de l'ancien quartier du Palais, dont les quais et les ponts étoient en partie restés encombrés de maisons.

Aujourd'hui, les démolitions sont commencées sur le pont Saint-Michel, dans la rue du Hurepoix et dans la rue Saint-Louis. Des percées s'ouvrent aussi dans les parties de la Cité où elles sont le plus nécessaires. La moitié du quai Napoléon est achevée, on la pave en ce moment; et le grand nombre d'ouvriers occupés à la partie qui reste à faire, donna lieu de juger que tout sera terminé avant la fin de la campagne prochaine. Plusieurs maisons bien bâties dans le cloître Notre-Dame mais qui n'avoient qu'une vue triste sur de petites cours, sont devenues tout-à-coup des habitations d'une communication facile avec les quartiers les plus éloignés, d'un séjour charmant, par le spectacle de la rivière, et du mouvement du port sur l'autre rive. Le pont d'Austerlitz est ouvert depuis plusieurs mois aux voitures; on a travaillé nuit et jour, tout cet été, à celui de l'Ecole militaire : la construction de ces deux ponts est un bienfait inappréciable pour les habitans des quartiers de l'est et de l'ouest.

La navigation de la Seine au-dessous de Paris étoit difficile, et quelquefois impossible, pour les grands bateaux, dans les temps de basses eaux : pour remédier à cet inconvénient et donner en même temps plus de largeur au quai de Passy, on resserre le lit du fleuve de ce côté. Seize nouvelles fontaines, ordonnées par un même décret, et toutes entreprises aussitôt, sont plus ou moins avancées; il y en a plusieurs entièrement achevées : nous ferons quelque jour, de ces monumens, l'objet d'un article à part.

On sait ce qui a été arrêté pour l'édifice à construire sur l'emplacement de la Madeleine et pour la façade du palais du Corps-Législatif. L'arc de triomphe, dans la plaine de l'Etoile, s'élève; la colonne de la place Vendôme n'attend que ses ornemens déjà modérés; et la statue colossale, destinée à la place des Victoires, est entre les mains des fondeurs.

De nombreux travaux de restauration, non moins importans que des créations nouvelles, ont aussi occupé des milliers de bras durant ces derniers six mois. On répare l'église de la Sorbonne, pour la rendre, nous assure-t-on, au culte catholique, au lieu d'une autre église du même quartier qui n'a, sous le rapport de l'art, rien qui mérite d'être conservé. Les temples chrétiens sortent enfin de leurs ruines; de nouveaux ornemens remplacent dans plusieurs, avec avantage, ceux que la révolution a détruits. A Notre-Dame, un jubé du plus beau marbre, et élevé seulement à hauteur d'appui, est préférable aux boiseries qui cachoient la vue du sanctuaire; les nefs latérales sont fermées de grilles d'un meilleur goût que celles qu'on y voyoit auparavant : dans le chœur, on a replacé les anciens tableaux; les marbres dégradés sont rejoints et repolis; les vestiges des bronzes enlevés ont disparu; cette partie de l'antique cathédrale a plus de simplicité et non moins de majesté qu'avant sa spoliation. La piété des fidèles, secondant la munificence du souverain, s'est chargée de l'enjolivement des chapelles particulières. On remarque encore à Notre-Dame, une chaire sur un plan plus noble, d'une distribution plus commode, je dirai même plus décente pour l'orateur que les anciennes chaires : celle ci servira sans doute de modèle à celles que l'on fera désormais. Il n'est guère d'églises qui n'aient ainsi réparé quelques-unes de leurs pertes.

Saint-Roch, l'une des mieux soignées, s'est enrichie d'un monument assez remarquable, parce que c'est, depuis bien des années, le seul de la même espèce qui ait été fait avec autant de magnificence.

Il étoit assez ordinaire de trouver dans nos églises une chapelle obscure, dans laquelle quelques-une des scènes les plus touchantes de la Passion étoient représentées en figures de ronde-bosse, de grandeur naturelle, et le plus souvent enluminées de manière à offrir, au premier coup d'œil, l'aspect de personnages vivans : quelquefois ces groupes avoient été faits avec soin par d'habiles sculpteurs du vieux temps; mais depuis, l'orgueil des artistes s'accroissant dans la même proportion que le zèle des fidèles se refroidissoit, ces ouvrages n'avoient plus été confiés qu'à de pauvres ouvriers, hors des voies de la perfectibilité; et les plus nouveaux n'étoient point les meilleurs.

Peut-être entroit-il plus de zèle que de lumière dans la dévotion qui érigeoit ces monumens : dans ce cas, l'architecte et les marguilliers qui ont fait la décoration théâtrale de la chapelle du Calvaire de Saint-Roch, ne seroient point à compter au nombre des artistes et des fidèles éclairés. Quoi qu'il en soit, et cette chapelle existant, messieurs les administrateurs actuels ont pensé, avec raison, que ce n'étoit point le temps de la détruire, qu'il étoit bon même de la réparer.

On voit donc à l'entrée d'une grotte, pratiquée dans la flanc de la montagne, un Christ porté au tombeau, ouvrage de ronde-bosse. Les personnages de ce groupe ou plutôt de cette scène sont au nombre de six : le Christ mort, Joseph d'Arimathie, saint Jean, un troisième disciple plus jeune que les deux premiers, la Vierge et la Madelaine. Chaque figure, de grandeur naturelle, est bien modelée, d'un style noble et tout-à-fait moderne, c'est-à-dire, imité de l'antique. L'expression et le mouvement des trois Saints qui marchent en portant le corps vers la grotte, est vraie et parfaitement convenable. Les accessoires, consistant en un linceul, des aromates et des vases, sont de bon goût; enfin, c'est l'ouvrage d'un de nos bons sculpteurs, M. Deseine, ancien académicien, au ciseau duquel on doit, entr'autres productions, l'une des statues qui décorent le grand escalier du Sénat.

Mais le Louvre est toujours ce qu'il y a de plus remarquable,

---

dans cette désastreuse occupation, se montrer incapable de cette réflexion si simple, qui seule auroit suffi pour l'en détourner : « Qu'il est impossible qu'il existe une vérité *dangereuse pour tous les hommes sans exception*, et qu'un système est nécessairement faux par cela seul qu'il a ce caractère affreux de n'offrir que des maux et des crimes à l'humanité, et de saper les fondemens de toute société, lorsqu'il est démontré que la nature de l'homme exige absolument qu'il vive en société. »

Nous avons dit que la doctrine de M. Gall conduisoit invinciblement au *fatalisme*, et nous allons le prouver par ses propres aveux. Cependant, avant de lui arracher cette confession si pénible, nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que lui-même a mesuré l'abyme dans lequel il alloit se plonger, et que, frémissant sur les conséquences funestes d'un semblable système, il a cherché d'abord à le masquer sous certaines restrictions, sans s'apercevoir que ces restrictions étoient de nature à le détruire de fond en comble.

En supposant des dispositions *innées*, produit nécessaire de certains accidens d'un organe, et en soutenant d'abord qu'elles étoient *irrésistibles*, M. Gall a bien senti qu'il révolteroit tous les esprits, parce que tous ont le sentiment intime du contraire, et que l'indignation seroit d'autant plus grande que, parmi ces dispositions, il ne craint pas d'en mettre pour le vol, pour le meurtre, etc. Il a donc cru adoucir une assertion aussi odieuse, en admettant que l'éducation pouvoit modérer, anéantir même ces dispositions : il ne s'arrête point là, et ne peut s'empêcher de convenir que cette même éducation, qui détruit certains penchans lorsqu'elle a pris une certaine direction, peut également les faire naître si on la dirige dans un sens contraire. A-t-il bien réfléchi à ce qu'il accordoit, en convenant à ce point du pouvoir des préceptes et de l'habitude, et n'a-t-il pas senti que dès-lors rien n'est plus vain, plus incertain, plus faux que son système? Tel homme est né avec l'organe du vol; une éducation sévère et religieuse en a fait un honnête homme : tel autre avoit l'organe de la bonté, de la douceur, de la probité; il a reçu le jour dans une caverne, et devient un brigand. N'ai-je pas le droit de me moquer de ces prétendus organes qui présentent des résultats absolument contraires à ce qui avoit été établi en principe? Et pour qu'on puisse reconnoître en eux certaine propriété, ne faut-il pas qu'ils aient des effets constans, invariables? Enfin, n'est il pas d'une nécessité absolue qu'ils se lient à la doctrine du *fatalisme?*

Tout cela n'est point échappé à M. Gall; et c'est une chose assez curieuse que l'embarras dans lequel il se trouve entre le libre-arbitre qui détruit son système, et le fatalisme qui le rend odieux : dans cette perplexité fâcheuse, il se jette, sans s'en apercevoir, ou peut-être en s'en apercevant, dans les plus grossières contradictions; car, si d'un côté il établit que l'éducation atténue et détruit même l'effet de ses protubérances, de l'autre, la nécessité où il est de donner des exemples positifs, le force d'admettre l'effet irrésistible de ces mêmes protubérances; et c'est alors que, devenu par degré plus hardi, il ne craint pas d'offrir à nos regards des individus qu'un penchant *nécessaire* entraîne au meurtre, au vol, à l'infanticide, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus horrible dans les désordres attachés à la nature humaine. C'est alors que la grandeur d'ame, l'amitié, la bonté, la tendresse maternelle, deviennent également des effets invincibles d'un instinct stupide, d'une nature aveugle; et que, par un effroyable mélange, les vices et les vertus, produits mécaniques d'une même cause, deviennent nécessairement indifférens dans leurs résultats.

Ce n'est pas la première fois que ces dangereuses doctrines, fruits naturels du matérialisme, ont été présentées; et si les formes changent, le fond reste toujours le même. Mais un nouvel embarras se présente : c'est de savoir si, d'après ces grands principes, il est réellement juste de faire plus de cas d'un honnête homme que d'un fripon, et de traiter l'un différemment que l'autre. Il y auroit quelque scandale, et peut-être quelque danger à soutenir la négative : aussi les matérialistes

Digitized by Google

par la quantité et l'importance des choses qui s'y font, par la continuité et l'ordre de ces travaux, qu'aucun événement, qu'aucun prétexte n'ont interrompus un seul jour depuis plusieurs années qu'on les a commencés.

L'exhaussement du quai au niveau du pont des Arts, et celui de la rue Fromanteau au niveau de la place du Louvre; les aqueducs souterrains qu'il a fallu pratiquer à travers les fondations de la grande galerie; la charpente, les distributions intérieures; tout cela s'exécutant en même temps, entretient un peuple d'ouvriers, attire une foule de curieux. Une des dernières et des plus grandes entreprises formées par les architectes du Louvre, est le changement du grand escalier du Muséum, reporté dans le pavillon où étoient autrefois les salles d'étude de l'Académie, pour donner à la galerie des statues antiques un vestibule convenable. Enfin, chaque jour voit éclore les développemens du plan général; et les oisifs, que ce spectacle enchante, se perdent en conjectures.

Videra-t-on entièrement l'espace compris entre les deux palais, ou si l'on se contentera d'ouvrir une large rue, comme il avoit d'abord été projeté? Pourquoi, dans ce dernier cas, ces démolitions à droite et à gauche; veut-on remplacer les vieux bâtimens par d'autres plus réguliers, mieux appropriés au service du prince, et à la demeure des grands qui l'environnent? Fera-t-on une seconde galerie, semblable à la première, ou bien en projette-t-on une qui n'iroit point au-delà de la grille de la cour des Tuileries? Ce dernier parti n'est guère proposable. Les deux palais peuvent se joindre par une seule galerie, sans que l'imagination et la vue desirent rien de plus. Mais une galerie symétrique dans son commencement avec la première, et qui s'arrêteroit avant d'être arrivée jusqu'au Louvre, seroit un ouvrage évidemment imparfait, un objet d'éternelle attente; et le temps est passé où l'on commençoit les choses pour ne les point achever.

D'autres, plus hardis encore, supposent que l'on fera partir de chacun des côtés de l'arc de triomphe du Carrousel une galerie, laquelle, après s'être prolongée en ligne droite, formeroit un coude, puis iroit s'attacher au château, à travers la cour, ainsi divisée en trois parties; mais on voit d'abord que rien n'est moins vraisemblable que l'existence de ce projet.

L'arc de triomphe est un monument spécial, nu, entier, et du caractère le plus élevé, encore que sa masse ne soit pas nécessairement très-forte: par cette raison il doit toujours demeurer isolé. Le mieux sans doute seroit de ne jamais le placer dans le voisinage d'édifices plus élevés, ou d'une étendue trop imposante; mais si, non content de passer sur cette règle de convenance, on met l'arc de triomphe en communication avec l'édifice qui le domine, par une suite de constructions, il perd à l'instant son noble caractère: c'est un portail, un pavillon, un vestibule, partie subordonnée d'un corps principal de bâtiment; ce n'est plus un monument triomphal.

A ces considérations générales il s'en joint de particulières, pour ne point rattacher l'arc de triomphe du Carrousel au château des Tuileries de la manière qu'on le suppose.

La cour des Tuileries est peut-être un peu large; mais elle n'est pas pour cela plus spacieuse qu'il ne convient, et la couper en trois ce seroit trop la réduire. Le château présente déjà, dans son ancienne construction, deux styles différens qui n'ont l'un ni l'autre aucun rapport à celui de l'arc de triomphe. L'effet de la réunion supposée seroit donc d'introduire un troisième disparate dans le nouvel ensemble. Ces galeries, rejoignant l'ancien bâtiment, seroient nécessairement moins élevées, moins élevées même que la grande galerie, à laquelle elles seroient en partie parallèles. On voit, sans qu'il soit besoin de l'indiquer davantage, combien de heurts et de contre-sens résulteroient de cette disposition. Tout porte donc à croire que l'arc de triomphe restera isolé, ou s'il doit faire partie de la clôture de la cour, qu'il ne s'y attachera du moins que par les grilles, qu'on peut considérer comme parties hors-d'œuvre du château.

D'autres pensées viennent aussi quelquefois occuper ceux qui contemplent ces immenses travaux: c'est comme tant et de si grandes choses, à une seule desquelles le trésor public n'a pu suffire en d'autres temps, s'opèrent aujourd'hui toutes ensemble sans la moindre gêne: car, depuis que cela continue, il n'est plus permis de supposer que ce soit l'effet d'un effort extraordinaire. Mais l'étonnement cesse, et l'on ose même concevoir l'espérance de merveilles plus grandes encore, quand on vient à considérer de combien de provinces la France a vu accroître son propre territoire, de combien de vastes et puissans Etats elle s'est fait le centre et l'arbitre, et sur-tout cette prodigieuse activité du puissant génie qui préside à ses destinées.

M. B.

COURS DE LA BOURSE DU 12 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant	55	7-8	56	1-2
Hambourg. .	184	1-2	183	3-4
Londres. . .	00	000	00	0-00
Madrid eff. .	15	55	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	55	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	475c	00	480	0-0
Gênes effec.	468 c		466 a	
Livourne. . .	5 5c		5o1 c	
Naples. . . .	000	00	000	00
Milan.	81 oop	6f	81	15 p.of
Basle.	0	3 4p	1	3-8 p.
Francfort. . .	0	0 op	00	00
Vienne. . . .	000	0-op	000	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.	1	3 8p.
Marseille. . .	3 8p	0-oj.	1	1 4p.
Bordeaux . .	1-8p	0-oj.	1	1 4.
Montpellier	1-2p	0 oj.	00	00p.
Genève. . . .	0-op	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 30

Argent fin, les 1000 1000 le kilogramme 000 00

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram 215 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 37

Quadruple 81 10

Ducat. 11 15

Souverain. 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 85f 85f 10c 15c 85f 5c 10c 5c 00

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 00f 00c 00c 00c 00c

Banq. de Fr. avec doublement 1322 500 1320' 0000f 00

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f	00
— S. Domingue.	0	00	à 0	00
Sucre d'Orléans.	0	00	à 0	00
— brut	0	00	à 0	00
Coton du Levant	0	00	à 0	00
Sav. de Marseille	0	00	à 0	00
Huile d'olive. . .	0	0	à 0	00
Pot sse d'Amér.	00f 00c.	à	00f	00
Eau-de-vie, 3/6.	00f 00c	00c	à	00

ANNONCE.

Nouveau Traité des Donations entre-vifs, testamentaires et des successions, suivant les principes du Code civil; avec des modèles et formules de divers actes de donations entre-vifs, testamens, inventaires, liquidations et partages, rédigés d'après les formes nouvelles. Deux vol. *in*-8°. brochés. Prix: 10 fr., et 15 fr. par la poste.

A Paris, chez J. A. Commaille, ancien jurisconsulte, rue Bailleul Saint-Honoré, n°. 5; et chez les principaux libraires.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du Journal de l'Empire rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis. l'Eglise.

veulent-ils bien nous accorder que les juges ont, à la rigueur, le droit de faire pendre les voleurs; mais il ne leur est pas aussi facile de le prouver; il leur est même impossible de tirer une telle conséquence de leurs principes. Tous, en essayant de le faire, ont prouvé qu'ils étoient, jusqu'au bout, de mauvais raisonneurs; mais nous pouvons assurer qu'aucun d'eux, sous ce rapport, n'a poussé la déraison aussi loin que le docteur Gall: car on n'a pas manqué de lui demander ce qu'il faudroit faire d'un homme dont la *protubérance* qui détermine au meurtre et au vol, seroit d'une telle dimension, qu'il se trouveroit absolument dans l'impossibilité de résister à la passion de voler et d'assassiner.

A cela, le crânologue répond qu'un pareil homme n'ayant plus, en aucune manière, l'usage de sa volonté, seroit dans une espèce de délire: ce que nous lui accordons sans aucune difficulté, mais ce qu'on auroit peine à imaginer, c'est qu'il prétend que la société auroit le droit d'infliger une peine plus forte à ce fou, qu'à celui qui, en commettant de semblables crimes, y seroit conduit, *sans protubérance* et par un pur acte de sa volonté, par la raison, dit-il, qu'il y a quelque espérance de corriger l'un, et que l'autre, *de sa nature*, est incorrigible. Il résulteroit d'un tel raisonnement, que s'il y a à Charenton quelques fous furieux, il faut les en tirer pour leur faire leur procès, et se dépêcher de préparer une maison d'éducation, dans laquelle les juges enverront les voleurs de grand chemin qui n'ont point de bosses sur le crâne à certain endroit de l'occiput, entre l'organe de la prudence et celui de la dispute, pour en faire, avec le temps, de braves et honnêtes gens qu'on reverroit ensuite avec grand plaisir dans la société.

C'est bien dommage que cet habile homme se soit encore trouvé forcé, pour résoudre cette question, d'admettre la volonté de l'homme, qu'il n'ose pas nier, et de ne pas s'en tenir au seul fatalisme qui est la véritable base de sa doctrine; sans cela la solution eût été bien plus facile, et même plus raisonnable: il eût prouvé que les voleurs étoient invinciblement déterminés à voler, les gendarmes à les arrêter, les juges à les condamner, le bourreau à les pendre; qu'au fond personne n'avoit tort, et qu'au bout du compte, tout est au mieux dans le meilleur des mondes possibles. La chose présentée de cette manière seroit, à quelque restriction près, fort goûtée dans les gorges des Pyrénées et dans les cavernes du mont Pausilyppe.

M. Gall est venu trop tard en France: vingt ans plus tôt, il y eût fait fortune avec les Mesmer, les Cagliostro, et tous les novateurs politiques et financiers qui accouroient dans la grande ville des quatre coins du monde; mais quant à présent, nous pensons qu'il n'a rien de mieux à faire que d'aller rejoindre M. Feinaigle, lequel est déjà retourné, ce nous semble, de l'autre côté du Rhin, où il nous paroît que, sous bien des rapports, on est justement au point où nous étions il y a vingt ans.

N.

CHARADE.

Au ciel est mon dernier: ainsi de mon premier,
En tout temps, cher lecteur, on obtient mon entier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Famine*.

Hommage rendu à la Vérité, sur la tombe de feu messire Eléonore-Marie Desbois-de-Rochefort, docteur de la Maison et Société de Sorbonne, ancien évêque d'Amiens, le lundi 7 septembre 1807, au moment même de l'inhumation dans le cimetière Montmartre; précédé d'une courte Notice sur les ob-èq et de ce prélat. Par M. G. Mauviel, ancien évêque de Saint-Domingue. Brochure in-8°. Prix: 75 c., et 90 c. par la poste.

A Paris, chez Levacher, libraire, rue du Hurepoix, n°. 3.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la pièce de l'adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

GRAND-DUCHE DE VARSOVIE.

Varsovie, 31 octobre.

Nous apprenons que la démarcation de la route militaire et commerciale qui doit traverser une partie de la Silésie, et servir de communication entre la Saxe et le grand-duché de Varsovie, est définitivement achevée. Au lieu d'une seule route, comme il avoit été arrêté d'abord, il y en aura quatre, et les marchandises n'y paieront aucune espèce de droit. On ajoute que S. M. l'EMPEREUR a obtenu pour ces deux Etats le même privilége sur quelques rivières du royaume de Prusse.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 5 novembre.

Huit mille Espagnols sont cantonnés dans notre ville ou dans les environs. Nous vivons dans le meilleur accord avec ces étrangers; transplantés comme par un coup de baguette des contrées brûlantes du Midi sous notre ciel brumeux. Les chaleurs extraordinaires de l'été leur ont jusqu'à présent rendu notre climat supportable; mais déjà ils s'enveloppent dans leurs manteaux, et se préparent sans doute à chauffer, pendant l'hiver, nos maisons comme des étuves. Ce sont au surplus des braves gens, toujours gais, toujours occupés à des jeux et des exercices nationaux. Ici, on voit les Catalans monter les uns sur les épaules des autres pour former une pyramide; plus loin, les Biscayens défient les Andalousiens à la course ou au saut; ailleurs, une troupe d'Asturiens lance des pierres et des bâtons après un but. Au milieu de ces groupes animés, le grave Castillan joue aux cartes ou bien à la *morra*; quelquefois il s'amuse à imiter le cri des muletiers. Le peuple hambourgeois contemple avec étonnement le spectacle de ces mœurs étrangères. Deja les enfans imitent partout les jeux des Espagnols.

Quant aux officiers, on se loue généralement de leur conduite décente et noble; seulement, on trouve qu'ils ont amené avec eux plus de dames, de femmes de chambre et d'enfans que l'on n'est accoutumé d'en voir à la suite d'une armée.

On a remarqué avec étonnement, que parmi ces Espagnols la langue française étoit presqu'inconnue. Il y en a même peu qui sachent l'italien. Nous éprouvons les plus grandes difficultés pour communiquer avec eux, et nous sommes souvent réduits au langage des signes.

Plusieurs journaux du midi de l'Allemagne annoncent que l'esprit de mécontentement qui s'est manifesté dans la diète de Hongrie, s'est réveillé avec une nouvelle force; que les Etats exigent un compte détaillé des finances du royaume, et que plusieurs magnats ont proposé de mettre en vigueur les anciennes constitutions, qui soumettent à la sanction de la diète les déclarations de guerre et les traités de paix.

Francfort, 9 novembre.

S. Exc. M. le maréchal Kellermann est passé hier ici, venant de Mayence, et se rendant à Hanau. S. Exc. va prendre possession des ville et principauté de Hanau, au nom de S. M. l'Empereur des Français.

M. le baron de Frankenstein, envoyé extraordinaire de S. A. E. le prince-primat de la Confédération du Rhin près la cour de Bavière, est arrivé à Munich.

M. le conseiller d'Etat Muller, dont nous avons annoncé le passage par Francfort, pour se rendre à Paris, est, dit-on, nommé ministre-secrétaire d'Etat du roi de Westphalie.

On mande de Vienne que l'Autriche ayant permis aux troupes russes de passer par ses Etats, les garnisons de Corfou et autres îles se rendront, par Trieste, dans les Etats de l'Empire de Russie: des lettres de Trevise, du 26 octobre, marquent qu'on ne s'attend plus à les voir passer dans cette ville.

Le conseiller privé, M. Ephraïm, de Berlin, vient de publier l'histoire de son emprisonnement. On sait que ce juif fut arrêté par ordre du roi de Prusse, et transféré à Custrin, où les Français le délivrèrent.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 13 *novembre.*

L'Angleterre depuis deux ans a fait quatre expéditions.

La première devant Constantinople. Elle a tourné à sa honte; elle lui a valu la perte de plusieurs vaisseaux, la confiscation de toutes ses marchandises et l'expulsion de son commerce de toutes les échelles du Levant. Lord Duckworth et son escadre ont été heureux de pouvoir trouver leur salut dans la fuite.

La seconde expédition de l'Angleterre a été contre l'Egypte. Elle a été plus honteuse encore, plus funeste, plus déshonorante. Son armée battue à Rosette, cernée dans la route, a perdu plus de 4000 hommes d'élite qui ont été tués ou faits prisonniers. En vain les Anglais ont coupé des digues, rompu des canaux, inondé ce malheureux pays pour se mettre à l'abri dans Alexandrie; le 22 septembre le pacha du Caire arrive, les bat et les oblige à lui remettre Alexandrie, où le pacha fait son entrée le 24. Il est difficile de citer une expédition plus humiliante.

La troisième expédition de l'Angleterre a été celle de Monte-Video et de Buenos-Ayres. Dix mille Anglais échouent devant une ville ouverte! Il est vrai que la haine que ces enne-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 14 Novembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Aujourd'hui. . . . .

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La prem. de la reprise de *la Fée Urgèle*, opéra féerie en 4 actes.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd. *I Virtuosi ambulanti*, opéra imité des *Comédiens ambulans*, de M. Picard, musique nouvelle del signor Fioravanti.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Il ne faut pas condamner. Robert le Bossu. M. Vautour.

AMBIGU-COMIQUE.

Hélénor de Portugal, Duval.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Herman et Sophie, les Troubadours.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Les Proverbes, le Bûcheron, le Ménage du Savetier.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS.

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée: avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

SALLE MONTANSIER.

L'incomparable Ravel et sa troupe donneront aujourd'hui plusieurs exercices différens, et le grand saut du tonneau, qui n'a jamais été exécuté que par lui.

En attendant un pas de M. Duport, dansé par M. Ravel aîné.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Le Triomphe de Trajan.

Le char de Trajan roule toujours avec le même éclat et la même pompe; il est toujours escorté d'une prodigieuse foule de curieux. On ne se souvient pas d'avoir vu, sur ce théâtre consacré aux merveilles, une fête mieux ordonnée, plus magnifique, plus capable d'occuper et de fixer long-temps les regards avides de la multitude. On peut déterminer, par un calcul assez simple, le nombre de représentations que doit avoir ce superbe ouvrage, en partant du principe qu'il faut qu'il soit vu de tout Paris. Supposons dans Paris six cent mille individus; ôtons-en la moitié pour les enfans qui ne vont point encore au spectacle, pour les vieillards décrépits qui n'y vont plus, pour les malades et infirmes qui ne peuvent y aller; enfin, pour ceux qui d'après leur état et leur fortune n'y vont jamais, il reste trois cent mille individus destinés à voir *Trajan*, et qui accompliront leur destin. A trois mille personnes par représentation, cela donne cent représentations; en ne les évaluant chacune qu'à trois mille francs de produit net, ne voilà-t-il pas cent mille écus? La curiosité publique n'aura-t-elle pas fait très-largement tous les frais des décorations, des machines, des costumes, etc., et cette belle fête n'est-elle pas en même temps une bonne affaire?

Digitized by Google

mis de la religion inspirent aux catholiques espagnols avoit donné de nouveaux moyens contr'eux, avoit animé d'une nouvelle ardeur la population tout entière ; et dix mille hommes ont été trop heureux qu'on leur accordât la permission de se retirer. Cette expédition, qui avoit coûté aux Anglais des sommes énormes, n'a donc servi qu'à détruire l'illusion qui leur persuadoit qu'il étoit facile de s'emparer des possessions espagnoles. Les possessions portugaises ne leur opposeroient pas moins de résistance. Partout où il y a des catholiques, les intolérans Anglais trouveront des ennemis. Dans cette funeste expédition, ils ont perdu plus de 5000 hommes.

Leur quatrième expédition a fait le plus de bruit. C'est celle de Copenhague, la plus atroce expédition dont l'histoire puisse conserver le souvenir : la honte dont elle a couvert le gouvernement britannique est ineffaçable. Pourquoi les Anglais évacuent-ils la Sélande et Copenhague, lorsque le gouvernement danois ne reconnoît pas la capitulation, et que l'engagement d'évacuer n'existe plus ? Pourquoi les Anglais évacuent-ils lorsque le prince Royal refuse de recevoir leur envoyé, lorsque ce prince conclut une alliance offensive et défensive avec la France, lorsqu'il ne répond à leurs propositions que par le rappel de l'agent qu'il avoit à Londres ; enfin, lorsque dans ses négociations politiques il ne parle des Anglais qu'en les appelant brigands, titre qu'ils ont si bien mérités ? Pourquoi ! Parce qu'ils sont pleins du sentiment de leur foiblesse et de leur malhabileté sur terre. L'approche du moment où les glaces rendront possible l'arrivée des troupes danoises, les décide à prendre prudemment le parti de la fuite, au lieu d'attendre l'ennemi qu'ils avoient surpris, désarmé, et que bientôt il faudroit combattre : fuite honteuse, et sur laquelle on ne peut trop verser de mépris !

Après ces quatre expéditions, qui déterminent si bien la décadence morale et militaire de l'Angleterre, nous parlerons de la situation où ils laissent aujourd'hui le Portugal. Le prince régent de Portugal perd son trône ; il le perd influencé par les intrigues des Anglais ; il le perd pour n'avoir pas voulu saisir les marchandises anglaises qui sont à Lisbonne : que fait donc l'Angleterre, cette alliée si puissante ? Elle regarde avec indifférence ce qui se passe en Portugal. Que fera-t-elle quand le Portugal sera pris ? Ira-t-elle s'emparer du Brésil ? Non ! si les Anglais font cette tentative, les catholiques les chasseront. La chute de la maison de Bragance restera une nouvelle preuve que la perte de quiconque s'attache aux Anglais est inévitable.

Mais au milieu de tant d'événemens sinistres, que veulent donc les ministres anglais ? Nous ne disons pas l'Angleterre ; l'Angleterre ne veut que ce que veulent toutes les nations, la paix, et jouir enfin du repos sous le règne de la morale et des lois ; mais que veut le comité d'oligarques qui dirige son gouvernement ? Il l'a déclaré : la guerre perpétuelle. Ces systêmes de guerre perpétuelle ne dureront pas plus que n'ont duré ces crises où des hommes farouches et exagérés vouloient briser le droit des gens, et pousser tout à l'extrême. Le comité des oligarques de Londres est travaillé par les mêmes sentimens qui animoient nos comités révolutionnaires ; ceux qui le dirigent sont aussi atroces que Marat. Qu'est-ce que celui-ci a fait de plus atroce ? C'est de présenter au monde le spectacle d'une guerre perpétuelle. Ces meneurs finiront comme finissent tous les hommes furibonds et exagérés : ils seront l'opprobre de leur pays, et la haine des nations.

Le refus de la médiation de l'Empereur Alexandre, et l'expédition de Copenhague, décéloient assez les sentimens du ministère anglais, et son systême de la guerre perpétuelle : aussi le premier résultat de ces événemens a-t-il été de décider les peuples du continent qui étoient encore en paix avec l'Angleterre, à rompre désormais toute relation avec *elle*. L'Autriche n'a pas hésité : à peine l'Empereur François II a-t-il eu connoissance des événemens de Copenhague et du refus des Anglais d'accepter la médiation de la Russie, qu'il a déclaré la guerre à l'Angleterre. Déjà le blocus se resserre de toutes parts ; lord Pembrocke, parti de Vienne, a dû, pour se rendre à Londres, s'embarquer à Trieste ; les correspondances de Vienne ne peuvent plus arriver à Londres ; les correspondances d'Angleterre avec tout le continent sont interceptées : on a en dépôt plus de cent mille lettres anglaises, et des lettres de change pour plusieurs millions sterl., arrêtées par l'effet du blocus. Ces mesures pèsent sur la nation anglaise, la font souffrir, et auront pour résultat de la mettre dans une situation violente. Mais qu'importe aux hommes exagérés qui gouvernent cette nation ! Qu'ont-ils de commun avec le peuple anglais ? Heureusement le jour où ils seront culbutés du ministère, ils ne seront plus rien : ils peuvent suivre encore quelque temps leurs maximes ; mais une catastrophe est infaillible. L'injustice et l'exagération peuvent quelquefois se jouer des nations ; mais l'expérience a prouvé que la durée de ces fléaux est passagère. La paix, le premier des biens pour les nations, doit être le principal but de toutes les actions de ceux qui gouvernent. Un ministère qui professe la guerre perpétuelle, trahit les plus chers intérêts de son pays ; il a perdu sa confiance : sa chute inévitable et prochaine satisfera l'intérêt national et la morale publique. (*Journal officiel.*)

— Par décret du 10 novembre, S. M. a nommé M. Molé, maître des requêtes en son conseil d'Etat, préfet du département de la Côte-d'Or, en remplacement de M. Rioufle.

— M. Porquier-de-Veau est nommé secrétaire-général de la préfecture du département de l'Oise.

— Un journal annonce que l'Empereur a quitté Fontainebleau dans la nuit du 11 de ce mois. Les lettres que nous avons reçues aujourd'hui de Fontainebleau, non-seulement démentent cette nouvelle, mais elles assurent positivement que les comédiens français ont reçu l'ordre de jouer ce soir, 15 novembre, sur le théâtre de la cour. Au reste le départ de S. M. paroît devoir être très-prochain.

— La même feuille annonce qu'il vient d'être découvert à Madrid une conspiration formée contre la personne et le gouvernement de S. M. catholique, et que l'héritier du trône, le prince des Asturies, a été *arrêté dans le palais* même du roi, avec plusieurs autres *conjurés*. Cette nouvelle circule effectivement depuis trois jours à Paris ; mais elle nous avoit paru trop importante pour la publier avant d'avoir reçu des détails *authentiques*.

— On peut se rappeler que les musiciens de Paris firent exécuter, il y a deux ans, à Saint-Germain-l'Auxerrois, le *requiem* de Mozart, à l'occasion du décès du célèbre Haydn, qui se portoit fort bien. Les musiciens de Varsovie viennent d'exécuter, en grande pompe, le même *requiem*, pour honorer la mémoire de M. Cherubini, dont tous les journaux allemands ont faussement annoncé la mort.

— Nous avons annoncé l'arrivée à Paris de mademoiselle Colbran, première cantatrice du roi d'Espagne. On assure que cette célèbre virtuose donnera son premier concert, le 28 ou le 29 de ce mois, à la salle de la Société Olympique.

— On a commencé hier à découvrir l'arc de triomphe des Tuileries. Le quadrige de Berlin est placé sur la plate-forme de ce monument. Les sculptures qui doivent l'orner sont loin

---

Mlle Maillard, qui maintenant possède son rôle, et dont le talent n'est plus gêné par la mémoire, jouit de son zèle, de son courage, et des efforts qu'il lui a fallu faire pour apprendre le rôle et pour s'y préparer en si peu de temps. La manière noble et brillante dont elle s'en acquitte aujourd'hui, les applaudissemens dont elle est comblée, l'avantage de paroître deux fois la semaine devant l'élite de la société de Paris, sont un dédommagement bien doux du dévouement de Mlle Maillard, et de vingt-quatre heures d'inquiétudes et de fatigues ; on gagne beaucoup à se sacrifier ainsi. Il y a des jouissances attachées à l'accomplissement des devoirs les plus pénibles. Puisqu'il n'est pas donné à l'homme, dans quel que état, dans quelque situation qu'il se trouve, de faire ce qu'il veut, le plus sûr moyen pour lui d'être heureux, est de faire toujours ce qu'il doit. La pratique des vertus sociales est presqu'un calcul d'égoïsme ; et la nature a voulu, pour le bien de l'humanité, qu'il n'y eût jamais de bonheur à mal faire.

Tous les artistes du chant et de la danse se fortifient dans leur rôle à chaque représentation. L'habitude et l'exercice leur donnent plus d'assurance, de sûreté et d'aplomb ; leur exécution se perfectionne ; plus l'ouvrage va, plus il s'améliore :

Vires acquirit eundo.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Joueur, *les Plaideurs*, pour les débuts de M. Thénard.

Un pareil spectacle autrefois n'eût attiré personne ; cependant, malgré la suppression des billets, la salle étoit passablement remplie : il est vrai que le débutant excite la curiosité ; et Fleury, qui devoit remplir le rôle du Joueur, étoit un nouveau motif d'intérêt. Il faut rendre cette justice à Fleury, il travaille comme un jeune acteur qui auroit sa réputation à faire ; il ne s'endort pas sous ses lauriers ; on le trouve par-tout ; il sait combien le public est porté à oublier ceux qu'il ne voit pas : jamais cet acteur n'a fait un service plus assidu et plus pénible. La circonstance est impérieuse : la comédie, qui n'est pas très-favorisée, a besoin d'un grand appui pour se soutenir contre l'ascendant de la tragédie. Fleury me représente un vieux général, plein d'expérience et de ressources, qui fait face à l'ennemi dans un poste désavantageux.

Le Joueur est regardé par les gens de lettres comme le chef-d'œuvre de Regnard, et comme une des meilleures pièces faites depuis Molière ; elle a toujours été fort estimée, et peu suivie ; elle a cela de commun avec la vertu :

Probitas laudatur et alget.

Le dialogue étincelle d'esprit, mais de cet esprit qui ne plaît qu'à ceux qui en ont. Le caractère du Joueur est de main de maître : Fleury l'a joué avec sagesse et vérité, sans se battre les flancs, et de la manière la plus convenable à ses moyens actuels. Hector est un valet très-plaisant : Dazincourt y a mis de l'aplomb, de l'enjouement, de l'aisance, même un peu trop ; quelque négligence dans la prononciation, et pas assez de fermeté dans le ton. Mlle Emilie Contat a joué la soubrette avec une grace naturelle et une gaieté piquante.

A côté du bon comique, Regnard place souvent la bouffonnerie et la farce. Le personnage de son marquis n'est qu'une caricature ; et c'est de cette caricature que le débutant s'est chargé. Il semble qu'il affecte ce genre de rôles ; et jusqu'ici son principal talent paroît être de jouer le comique outré sans exagération, les caricatures sans charge, et d'adoucir par la simplicité de son jeu les bouffonneries grossières.

Regnard s'est arrêté au moment où le Joueur va devenir fripon, c'est-à-dire où il va cesser d'être comique. L'auteur n'a voulu faire qu'une jolie comédie sur ce sujet, qui a fourni aux Anglais des drames noirs et d'horribles tragédies. Les désastres de la passion du jeu est

Digitized by Google

d'être achevées. Les chapiteaux de bronze qui décorent les huit colonnes de marbre ne sont pas encore dorés.

— Les maisons des cafés et restaurateurs qui sont sur la terrasse des Tuileries, dite des Feuillans, seront démolies au printemps prochain, et la grille se prolongera dans toute la longueur de la terrasse.

— On va abattre la porte de l'arsenal et les bâtimens qui l'avoisinent. Il leur sera substitué une entrée majestueuse qui deviendra une plus agréable perspective pour les quai et port Saint-Paul.

— M. Legrand, architecte de la ville, est mort lundi dernier. Il avoit été chargé, par le gouvernement, des réparations de l'église impériale de Saint-Denis.

— Le 5 de ce mois, au milieu d'un violent orage, le tonnerre est tombé sur le clocher de la paroisse de Montivilliers, département de la Seine-Inférieure; après en avoir arraché plusieurs grosses pierres, il a pénétré dans l'église, où il a laissé partout des traces de son passage.

— Un marchand de dentelles, nommé Richeux, jeune homme sans expérience et nouvellement débarqué à Paris, fut accosté par un particulier se disant marchand forain de Morlaix, le 11 juillet dernier, près la porte Saint-Denis, vers deux heures de l'après-midi. Le prétendu marchand forain le conduisit dans un café, rue du faubourg Saint-Denis; après avoir bu ensemble, ils sortirent tous les deux une heure après. Un autre individu, paroissant étranger par son costume et son langage, vint au-devant d'eux, et proposa d'échanger des pièces d'or contre des dentelles. Ces pièces furent évaluées chez un échangeur, et renfermées dans un coffret; ensuite Richeux fut conduit dans un autre endroit pour conclure l'échange. Déjà les deux escrocs avoient trouvé le moyen de substituer des pierres et du sable à l'or qui avoit été mis dans le coffret fermé à clé. Cependant Richeux eut la bonhomie d'aller à son hôtel, et d'en rapporter le reste de ses dentelles. Le prétendu étranger, laissant à Richeux le coffret pour gage, emporta les dentelles pour les faire estimer. Comme il tardoit à revenir, son camarade dit qu'il alloit le chercher, et invita Richeux à se rendre dans un cabaret voisin, pour y faire préparer le souper qui devoit terminer la vente. Il y fut en effet; mais ayant en vain attendu les fripons jusqu'à 10 heures du soir, il alla chez un commissaire de police, et fit ouvrir le coffret: la fraude étant découverte, ce malheureux voulut, dans son désespoir, se donner la mort.

Le lundi suivant on arrêta, à la porte Saint-Denis, le nommé Louis-Charles Oniste, limonadier, rue du faubourg Saint-Antoine, dont la maison paroissoit être le rendez-vous de beaucoup d'individus suspects. Richeux le reconnut pour être celui qui l'avoit abordé le premier et conduit dans un café de la rue Saint-Denis. Oniste fut également reconnu par la maîtresse de ce café, et par son neveu. Il fit en outre, devant plusieurs personnes, l'aveu indirect de sa complicité, en offrant de payer le montant des dentelles pour obtenir sa liberté. On a trouvé à son domicile une redingote bleue qu'il auroit voulu cacher. On en a fait revêtir François-Charles Oniste son frère, limonadier, rue du Marché-Palu; on lui a mis une perruque, et Richeux l'a reconnu pour être son étranger.

Louis-Charles Oniste a seul été traduit au tribunal de police correctionnelle. Il a fait entendre deux témoins qui l'avoient vu chez lui, le 11 juillet, après midi. Mais ils ont déclaré n'être entrés dans son café que vers cinq heures, et à quatre heures les escrocs avoient déjà laissé Richeux dans le cabaret où l'on devoit souper.

Par jugement du 20 octobre dernier, Oniste a été acquitté. Sur l'appel interjeté par Richeux et le ministère public, avant-hier, la cour de justice criminelle de Paris a voulu *de nouveau entendre les témoins*. Le débat a pleinement justifié les faits ci-dessus énoncés; après les plaidoiries, et sur les conclusions, clairement motivées, de M. Courtin, substitut du procureur impérial, la cour a condamné Oniste à deux années d'emprisonnement, 300 fr. d'amende, 4800 fr. de restitution, et 1200 fr. de dommages et intérêts.

Réglement des quatre grands Théâtres de la Capitale, décrété par S. M. le 1er novembre.

Art. Ier. Un officier de notre maison sera chargé de la surintendance des quatre grands théâtres de la capitale, sous le titre de surintendant des spectacles.

II. Les sociétaires du Théâtre-Français, du Théâtre Feydeau et du Théâtre de l'Impératrice ne pourront faire aucun changement à leurs statuts actuels qu'avec son autorisation.

III. Il prononcera sur toutes les difficultés qui viendroient à s'élever relativement à l'admission définitive des nouveaux sujets.

IV. Les pensions, retraites, gratifications, seront accordées sur sa proposition.

V. Les répertoires proposés par les comités ou conseils des théâtres, seront soumis à son approbation.

VI. Le budjet des dépenses de chaque théâtre lui sera soumis tous les ans, avant le 1er décembre, pour être présenté à notre approbation. Les comptables de chaque théâtre rendront leur compte de l'année précédente, au plus tard, au mois de février de l'année suivante. Ces comptes seront présentés au surintendant.

VII. Toute transaction qui viendroit à être passée par les théâtres ou par leurs agens pour eux, devra être approuvée par le surintendant.

VIII. Aucun des sujets des quatre grands spectacles ne pourra quitter l'un ou l'autre de ces théâtres sans la permission du surintendant.

IX. Lorsqu'un sujet ayant dix ans de service, aura réitéré, pendant une année, la demande de sa retraite, et qu'il déclarera qu'il est dans l'intention de ne plus jouer sur aucun théâtre, ni français ni étranger, sa retraite ne pourra lui être refusée.

X. Aucun sujet ne pourra s'absenter sans un congé du surintendant, qui ne pourra en accorder ni depuis le premier décembre jusqu'au premier mai, ni pour plus de deux mois.

XI. La police, sur le personnel des théâtres, sera exercée, à l'Académie impériale de Musique, par le directeur; et dans les autres théâtres, par les personnes qui en ont été chargées jusqu'à ce jour.

XII. Tout sujet qui aura fait manquer le service, soit en refusant, sans excuses jugées valables, de remplir un rôle dans son emploi, soit en ne se trouvant pas présent au moment indiqué pour son service, soit enfin par toute autre faute d'insubordination quelconque envers ses supérieurs, pourra être condamné, suivant la gravité des cas, ou à une amende ou aux arrêts.

XIII. Les sujets qui seront mis aux arrêts ne pourront être conduits dans la maison de l'Abbaye, que sur l'autorisation du surintendant.

XIV. La durée des arrêts ne pourra être prolongée au-delà de huit jours, sans qu'il nous en soit rendu compte.

XV. Tant que dureront les arrêts, tous appointemens et toute part quelconque dans les produits du spectacle, cesseront de courir au profit de celui qui sera détenu.

---

point la dignité et l'importance nécessaires à la tragédie, et sont absolument hors du domaine de la comédie. Béverley est une lugubre et affreuse farce qui serre le cœur inutilement, et produit des sensations très-pénibles, qu'il faut toujours craindre de multiplier au théâtre, pour ne point émousser la sensibilité naturelle. L'Anglais peut avoir besoin de ces émotions violentes, comme il a besoin d'eau-de-vie; mais il ne falloit pas nous traiter à l'anglaise. L'école moderne n'a point eu d'autre moyen de succès que de nous enivrer du plus fort pathétique: cela est très-commode pour les auteurs, parce que cela n'exige presqu'aucun talent, aucun mérite de style. Quand vous me présenterez au fond d'un cachot un joueur ruiné, levant le poignard sur son fils dans l'excès du désespoir, vous êtes sûr de me remuer plus fortement que ne peut faire aucune scène de Racine; et une scène de Racine vaut mieux que toutes ces complications d'horreur qu'un auteur amasse et combine froidement, pour frapper l'imagination du spectateur, et abuser de sa sensibilité.

Les Plaideurs.

Il y a beaucoup de farces dans cette comédie du plus touchant de nos poëtes tragiques; mais on y trouve aussi des scènes du meilleur comique: il y a même de la grace dans le rôle d'Isabelle; et la visite que son amant lui rend, déguisé en commissaire, forme un tableau charmant. M. Thénard a joué très-agréablement le rôle de l'Intimé. Ce jeune acteur doit s'étudier à mettre de la franchise, de la précision et de la fermeté dans son ton comme dans son jeu; il lui faut encore plus d'aplomb et de tenue; il a besoin d'appuyer davantage les traits du dialogue, de soutenir sa voix et de soigner ses finales: c'est ainsi qu'il pourra aborder avec succès la grande livrée et les beaux rôles de l'emploi, car il s'est arrêté jusqu'ici aux broutilles; et à l'exception du rôle de Pasquin dans *le Dissipateur*, il ne s'est montré que dans des farces.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Gulnare, ou l'Esclave persane.

Cette pièce, qu'on donnoit rarement, qui n'étoit que médiocrement accueillie, a obtenu tout-à-coup une très-grande faveur, quand on y a vu Elleviou et madame Belmont réunis. La pièce est orientale et française tout-à-la-fois. Un marchand d'esclaves, une femme qu'on met en vente, cela est très-oriental; mais une femme pleine de délicatesse, qui se sacrifie pour le père de son amant, dont tous les sentimens sont nobles, héroïques, au sein même de l'humiliation et du malheur; un prince galant et voluptueux, mais généreux et sensible, qui renonce à la beauté dont il est épris, et qui, après l'avoir achetée au plus haut prix, la rend à son premier amant, et immole ce qu'il a de plus cher à l'humanité et à la vertu, cela est tout-à-fait dans le goût de nos romans français. Cet héroïsme n'a pas singulièrement flatté les spectateurs; mais le héros et l'héroïne ont tellement plu au public, qu'en leur faveur il a excusé ce qu'il pouvoit y avoir de faux et de forcé dans ces deux personnages.

Osmin, qui consent à vendre sa maîtresse pour avoir de quoi délivrer son père de prison, mais qui aime mieux la vendre à un vieux libertin qu'à un jeune seigneur très-aimable, a paru un peu bizarre, et trop raffiné dans sa jalousie; car, puisqu'il faut absolument que sa maîtresse passe entre les mains d'un autre, on ne voit pas trop ce qu'il gagne à la livrer à ce vieux satyre: à moins qu'on ne dise, que c'est le cœur seul qui fait l'infidélité; qu'une femme n'est point coupable par les faveurs qu'on lui arrache, mais par celles qu'elle accorde: idée beaucoup trop délicate pour les Orientaux, qui font peu de cas du cœur et de la volonté, et ne considèrent que le matériel d'une infidélité. Quoi qu'il en soit, de beaux sentimens font toujours plaisir, surtout quand ils se trouvent dans la bouche d'acteurs agréables et chéris du public.

Digitized by Google

XVI. L'administration de l'Académie impériale de Musique sera composé d'un directeur, d'un administrateur comptable et d'un inspecteur nommé par nous. Il y aura un secrétaire-général également nommé par nous. Ils prêteront entre les mains de notre ministre de l'intérieur le serment de remplir avec fidélité leurs fonctions.

XVII. Le directeur sera chargé en chef de tout ce qui concerne l'administration et la direction. Il est le principal responsable et le supérieur immédiat de tous les artistes. Il nomme à tous les emplois et il donne les mandats pour tous les paiemens.

XVIII. L'administrateur comptable sera subordonné au directeur pour tout ce qui concerne l'exercice de ses fonctions, à l'exception néanmoins de ce qui regarde le budjet, dont il est le gardien et dont il ne peut dépasser les articles, sans compromettre sa responsabilité personnelle. Hors ce cas, il ne peut s'opposer à aucun paiement, sauf à faire insérer ses observations au procès-verbal du conseil d'administration dont il est parlé ci-après.

XXIX. Il y aura un conseil d'administration présidé par le directeur, et composé de l'administrateur comptable, de l'inspecteur et de trois sujets de notre Académie impériale de Musique, les plus méritans par leur probité, leurs talens et leur esprit de conciliation, et désignés chaque année par le surintendant. Le secrétaire-général de l'administration tiendra la plume. Ce conseil se réunira au moins une fois par semaine. Le directeur pourra le convoquer lorsqu'il le jugera convenable.

XX. Les membres de ce conseil n'auront que voix consultative, la décision appartenant dans tous les cas au directeur; mais chaque membre pourra faire ses observations, soit sur la police du théâtre, soit sur le choix des pièces, soit sur les abus qu'il croiroit apercevoir dans la manutention des magasins ou dans la dépense, soit sur les moyens d'accroître les recettes et d'ajouter à l'éclat du spectacle. Le secrétaire-général sera tenu d'insérer ces observations au procès-verbal, qui sera remis par le directeur au surintendant; le directeur pourra y joindre ses observations particulières.

XXI. Le budjet des dépenses de chaque année et les états à l'appui seront rédigés au conseil d'administration et présentés au surintendant avant le 1[er] novembre, avec les observations, soit des membres du conseil, soit du directeur.

XXII. Tous les marchés seront portés à la connoissance du conseil d'administration.

XXIII. Le répertoire sera arrêté en conseil d'administration, les 14 et 30 de chaque mois, pour la quinzaine suivante. S'il résulte du procès-verbal, qui sera adressé au surintendant, des différences d'opinions sur la composition du répertoire, le surintendant pourra statuer définitivement.

XXIV. Lorsque les pièces ou ballets nouveaux auront été admis par le jury, le devis de la dépense sera arrêté en conseil d'administration, et présenté à notre approbation par le surintendant. Il en sera de même pour les ouvrages qui seront remis au théâtre. Le machiniste sera admis à la séance du conseil et interpellé de déclarer, sur sa responsabilité, si les décorations existant en magasin peuvent ou ne peuvent point être employées ou ne peuvent servir qu'en tel nombre pour la pièce nouvelle ou remise.

XXV. Il sera nommé tous les ans une commission de notre conseil d'Etat pour recevoir les comptes de l'Opéra, et s'assurer que les budjets, devis et règlemens ont été exécutés. Cette commission se fera remettre, tous les six mois, les états de recette et dépense, et fera l'inspection de toutes les parties du service.

XXVI. Toutes les réserves de loges, entrées de faveur ou de bienveillance, billets *gratis* et facilités semblables, sont supprimés dans les quatre grands théâtres, sauf les entrées personnelles des auteurs et l'exécution du concordat, en vertu duquel les sujets des grands théâtres ont respectivement leurs entrées dans des proportions déterminées entr'eux.

XXVII. Le surintendant fera les règlemens d'administration intérieure qu'il jugera nécessaires. Les règlemens qui concerneront les bases de l'association dans les théâtres organisés en société, seront soumis à notre approbation.

XXVIII. Les décrets et réglemens rendus jusqu'à ce jour, pour l'administration des grands théâtres, sont maintenus en tout ce qui n'est pas contraire aux dispositions ci-dessus.

XXIX. Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé NAPOLÉON.

Par l'EMPEREUR, *le ministre secrétaire d'Etat,*
Signé H.-B. MARET.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 7 novembre.

1 — 34 — 23 — 88 — 33.

COURS DE LA BOURSE DU 13 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant	55	7-8	56	1-2
Hambourg..	184	1-2	185	1-2
Londres. . .	00	00c	00	0-0c
Madrid eff. .	15	55	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	55	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	475c	00	480	0-0
Gênes effec.	467c		465c	
Livourne. . .	503c		501c	
Naples. . . .	000	00	000	00
Milan.	81	00p 6f	81	1p.of
Basle.	0	3-4p	1	3-8p.
Francfort. . .	0	0.0p	00	00
Vienne. . . .	000	0-0p	000	00
Lyon.	1-2p	0-0j.	1	3 8p.
Marseille. . .	3-8p	0-0j.	1	1 4p.
Bordeaux . .	1-8p	0-0j.	1	1-4p
Montpellier.	1-2p	0 0j.	00	0-0p.
Genève. . . .	0-0p	0-0j.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 00c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 50c

Argent fin, les 1000 1000 le kilogramme 000 00
Arg. de 900 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 218 37
Arg. au-dessous de 900, les 1000-1000 le kilogr. 00 00
Port. et Guin. l'hectogramme 000 00
Piastre. 5 19
Quadruple 81 10
Ducat. 11 35
Souverain. 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 85f 84f 90c 9 c 85f 84f 8 1f 84f 80c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 84f 25c 00c 00c 00c
Banq. de Fr. avec doublement 1318f 75c 1317f 50c 1315f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c à 0f 00c
— S. Domingue. 0 00 à 0 00c
Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 00c
— brut. . . . . . 0 00 à 0 00c
Coton du Levant 0 00 à 0 00c
Sav. de Marseille 0 00 à 0 00c
Huile d'olive. . . 0 0 à 0 00c
Potasse d'Amér. 00f 00c. à 00f 00c
Eau-de-vie, 5/6. 00f 00c 00c à 00

ANNONCE.

Cours de Thêmes, rédigé d'après le rudiment de Lhomond; par A. R. Th.***. Un vol. *in*-12. Prix: 1 fr. 30 cent. relié en parchemin, et 1 fr. 75 cent. par la poste.

A Paris, chez madame veuve Nyon, rue du Jardinet, n°. 1; l'Auteur, rue du Vieux-Colombier, n°. 3, près Saint-Sulpice.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Le rôle de l'esclave prête beaucoup au développement des qualités physiques de madame Belmont, et à son talent d'actrice; comme musicienne et comme cantatrice, elle y paroît aussi avec un grand avantage. Elle chante avec infiniment de goût et de grâce une romance où elle s'accompagne elle-même de la harpe. Cet instrument place une femme dans l'attitude la plus favorable; et l'on est si accoutumé à voir des actrices toucher à vide, qu'on est toujours enchanté d'en voir une qui se sert de son instrument, et qui fait preuve d'un talent d'autant plus précieux, qu'on n'a pas droit de l'exiger; c'est pour ainsi dire un plaisir de surérogation qu'elle nous procure. *Gulnare* a déjà eu deux représentations très-brillantes extrêmement suivies: c'est dans ces occasions que les billets *gratis* seroient bien ridicules et bien déplacés, puisqu'il n'y en a pas même assez pour ceux qui s'empressent de les payer. Cette affluence de payans n'a rien d'extraordinaire, puisqu'indépendamment d'Ellevion et de madame Belmont, qui tous les deux y déploient leurs talens et leurs graces, Martin y joue d'une manière très-plaisante, et y chante avec sa supériorité accoutumée. *Gulnare* a l'avantage de réunir les trois coryphées de l'Opéra-Comique.

LOGOGRYPHE.

Je sais l'histoire et la géographie,
L'agriculture et la géométrie:
Je sais tout quand je suis complet.
Otez mon chef, voilà que mon génie
Avec lui disparoît tout net:
Tout ce que j'ai su, je l'oublie,
En bon buveur qui sort du cabaret.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Or-ange.*

Nouvelle Fantaisie, ou Variations de Steibelt, sur l'air de *la Bohémienne*, musique de M. Choron.

Prix: 3 francs.

A Paris, chez A. Ledno, éditeur et marchand de musique, rue de la Loi, n°. 78, près celle Feydeau.

Et chez H. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

L'Art de l'Ecriture, démontré tant par des modèles que par des discours et dissertations sur ses principes; par M. Harger, secrétaire perpétuel du ci-devant bureau académique d'écriture, et expert en écriture près des tribunaux et du trésor public, membre de la société d'écriture et d'institution. In-folio, orné de vingt-deux planches gravées. Prix: 12 fr., et 15 fr. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n°. 14; chez Lenoir, marchand d'estampes, rue Saint-Jacques; chez Debray, libraire, rue Saint-Honoré, Barrière des Sergens; chez Caillot, libraire, rue du Hurepoix, n°. 9;

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Les planches de cet ouvrage sont très-bien gravées, et les différens discours contiennent des principes aussi simples que vrais, et sont écrits d'un style clair et précis; le tout est classé de manière à ne rien laisser desirer, soit aux instituteurs, soit aux personnes qui veulent se perfectionner dans cet art. Cette utile production, qui doit être distinguée de beaucoup d'autres ouvrages de ce genre, met le sceau à la réputation que l'auteur s'est acquise par son zèle infatigable à propager les bons principes d'un art qu'il a suivi encore plus par goût que par état.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les renouvellemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.

Londres, 3 novembre.

Trois pour cent consolidés, 62 7/8, 3/4, 63. — *Omnium*, 3/4 1/2 de perte.

On lit dans un journal, imprimé hors de la capitale, *que les principaux habitans de Sheffield se sont réunis deux fois pour examiner entr'eux s'il est convenable de donner aux autres villes manufacturières l'exemple de supplier S. M. de nous accorder les bienfaits de la paix.* Nous avions résolu de garder le silence à ce sujet; mais après de plus mûres réflexions, nous avons jugé qu'il étoit utile de faire à cette occasion quelques observations.

La nouvelle des réunions de Sheffield, insérée dans les journaux de Londres, vient d'obtenir la honteuse publicité que nous ne lui aurions jamais donnée. L'ennemi de l'indépendance britannique saura que ses projets sont secondés chez nous par les clameurs d'un parti; mais qu'il apprenne en même temps que la grande majorité de la nation a pour ce parti autant de mépris que d'horreur. Les véritables Anglais savent qu'il n'est pas en leur pouvoir de changer l'état actuel des choses; ils peuvent souffrir, mais ils ne s'aviliront pas jusqu'à suivre l'exemple qu'on vient de donner à Sheffield. (1)

Faire une pétition à S. M. pour demander le prompt rétablissement de la paix! Pourquoi ne s'adresse-t-on pas à Bonaparte? Cette voie pour parvenir à la paix est aussi praticable que celle qu'on a préférée (2). Et quel moment choisissent les *principaux habitans de Sheffield* pour demander la paix? Le moment où les journaux français prodiguent chaque jour à notre gouvernement et à notre nation des menaces et des outrages. Quelles sont d'ailleurs les conditions de paix que S. M. peut accepter (3)? On parle des *bienfaits de la paix*, comme si la paix étoit toujours avantageuse. Le peuple anglais ne donne pas dans cette erreur. (4) (*The Times.*)

Des lettres reçues hier de notre escadre de Rochefort, annoncent que 7000 hommes de troupes françaises sont arrivés le 10 de ce mois au Férol, et qu'ils ont continué leur route pour le Portugal. Cette nouvelle ne s'accorde pas avec celles que nous avons reçues par d'autres voies.

On dit que l'on prépare une autre expédition qui sera commandée par sir Sidney-Smith. Le gouvernement a fait marché pour un certain nombre de bâtimens de transport.

M. le messager Morné est arrivé mercredi dernier au bureau des affaires étrangères, avec des dépêches de Saint-Pétersbourg.

Sir Sidney-Smith a eu hier une longue entrevue avec les membres de l'amirauté.

On assure, depuis quelques jours, que l'intention de la chambre de commerce est d'empêcher entièrement l'importation des produits des manufactures et du sol français. On a déjà, par des réglemens, des sermens et des licences, mis un grand obstacle à l'importation des eaux-de-vie. Le bruit public est qu'on veut empêcher également l'entrée des vins et des autres articles d'une importance secondaire.

RUSSIE.

Pétersbourg, 14 octobre.

En vertu d'un manifeste émané le 27 septembre (v. st.), la milice qui avoit été levée dans le cours de cette guerre, a été congédiée. Les armes seront déposées dans les différens dépôts d'armes, et les provisions rassemblées pour cette milice le seront dans les magasins de la couronne. Chaque milice tuée dans la campagne, ou morte de maladie pendant son service, sera comptée au propriétaire de la terre à qui elle appartient comme une recrue qu'il auroit fournie, et sera acceptée comme telle à la première levée d'hommes. Les propriétaires des terres ont en outre la liberté de laisser comme recrues au service de l'Etat les vassaux qu'ils avoient fournis à la milice, et ils seront comptés à la première levée d'hommes comme des recrues fournies par eux. Les contributions volontaires pour l'entretien de la milice et pour subvenir aux frais de la guerre, cesseront totalement.

---

(1) Cet article est une sorte de déclaration des ministres. Il est assez singulier qu'ils imaginent que le continent ignore ce qui se passe en Angleterre: nous connoissons peut-être mieux que les ministres l'esprit de l'Angleterre, l'indignation dont l'expédition de Copenhague a pénétré tous les cœurs, l'opinion publique sur la situation des affaires et le desir général de la paix. Pour prouver ce que nous avançons ici, il suffiroit de faire imprimer quelques in-folio de ces nombreuses lettres saisies à leur arrivée sur le continent; on en verroit très-peu qui ne fissent connoître les véritables sentimens du peuple anglais: on y verroit qu'en Angleterre comme dans tous les pays, on a en horreur les hommes qui prêchent la guerre perpétuelle.

(2) Ce passage est assez plaisant. Il est vrai que l'infortuné prince qui est sur le trône de la Grande-Bretagne, ne peut pas plus influer sur la paix que sur la guerre; il est vrai que si l'Angleterre avoit un roi qui pût diriger lui-même les affaires, l'expédition de Copenhague n'auroit pas eu lieu, et l'horrible politique du ministère actuel n'auroit jamais régné à Londres.

(3) Des conditions équitables, fondées sur la morale, sur les intérêts réciproques des nations, et sur l'indépendance de tous les souverains.

(4) Non assurément le peuple anglais n'est point ami de la guerre, il croit la paix nécessaire à son bonheur, et il ne pense ni comme un Canning, ni comme un lord Castlereagh.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 15 Novembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Iphigénie en Aulide, Psyché.

THÉATRE FRANÇAIS.
Iphigénie en Aulide, l'Avocat.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Gulnare.
Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle de Gulnare.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Le Village, le Premier Venu, M. Benufil.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Les Deux Prisonniers, le Fond du Sac, la Chaste Susanne.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Robert le Bossu, Une Heure de Folie, le Toc in.

AMBIGU-COMIQUE.
Les Mines de Pologne, Charles.

THÉATRE DE LA GAÎTÉ.
Le Pied de Mouton, Victor.

SALLE MONTANSIER.
Auj., les deux danses de corde parallèles, où les deux frères Ravel danseront un pas de deux.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Expériences de physique et Fantasmagorie chez M. Lebreton.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

TIVOLI D'HIVER,
Ci-devant Veillées de la Cité.
Auj. Fête, Ascension de M. Forioso, Expériences de M. Garnerin, danses, Concert, Feux de gaz inflammable.

HAMEAU DE CHANTILLY.
Ci-devant Cirque des Muses, rue Saint-Honoré, n°. 91.
Auj., Fête, et Bal paré. Prix du billet d'entrée: 1 fr. 80 c.
Billets de supplément, 1 fr. 50 c.

Colisée, ci-devant Wauxhall d'Eté, boulevard de la Porte Saint-Martin.
Auj., grand Bal paré, dans la rotonde. Prix d'entrée: 1 fr. 65 c.

WAUXHALL D'HIVER,
Ci-devant salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.
Aujourd., Fête et Bal.

VARIÉTÉS.

Correspondance inédite de Madame de Châteauroux, précédée d'une Notice historique sur la Vie de madame de Châteauroux (1); par madame Gacon-Dufour, membre de plusieurs sociétés savantes.

Madame Gacon-Dufour, déjà connue dans les lettres par la composition ingénieuse d'une nouvelle espèce de confitures, n'excelle pas de

---

(1) Deux vol. in-12. Prix: 5 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 18; et chez le Normant.

Digitized by Google

Le 11, S. M. l'Empereur est parti d'ici pour Witepsk, accompagné du grand-maréchal comte de Tolstoy, de l'aide-de-camp-général comte de Lieven et des secrétaires d'Etat Speransky et Gervais. L'Empereur ne sera que douze jours absent. Le 10, S. M. I. examina les batteries qu'on a élevées, depuis quelques semaines, à l'embouchure de la Newa, pour défendre l'entrée de ce fleuve.

Le lieutenant-colonel congédié du service de Wurtemberg, M. de Wollzogen, est entré à celui de Russie en qualité de major, et a été placé à la suite de S. M.

DANEMARCK.

Elseneur, 28 *octobre*.

Il a été publié hier à l'ordre, que tous les Anglais, tant sur terre que sur mer, devoient être considérés et traités comme ennemis. On a tiré de la forteresse sur tous les vaisseaux anglais que le boulet pouvoit atteindre; et quelques Anglais, qui ont tenté de mettre à terre, ont été arrêtés aussitôt. Quatorze ou quinze vaisseaux ennemis, escortés par un cutter, sont venus dans l'après-midi, et l'on a tiré sur eux dès qu'ils se sont approchés de la forteresse. Quatre ont amené, ont été pris et conduits dans le port; les autres se sont sauvés sur les côtes de Suède. Deux des vaisseaux pris étoient chargés de ballots, et le quatrième l'étoit de vin de Porto et de bière forte. Ils venoient de Londres; et on dit qu'on leur avoit assuré que la paix seroit faite avec le Danemarck avant leur départ. On a placé deux canons auprès du pont pour éloigner les Anglais qui pourroient tenter de se remettre en possession, pendant la nuit, des bâtimens qui leur ont été pris. Quelques hommes armés ont en effet essayé de venir reprendre quelques-uns des vaisseaux pris; mais comme ils ont trouvé l'équipage bien éveillé, ils n'ont abordé qu'un bateau danois, sur lequel il n'y avoit qu'un homme. Ils ont tiré sur lui, l'ont blessé d'une balle qui lui a percé la jambe, et lui ont donné deux coups de sabre sur la tête. Cet homme a sauté dans la mer, et a été sauvé par un bateau qui l'a conduit à l'hôpital.

Il a grêlé, ce matin, considérablement. Deux bricks anglais sont arrivés de la mer du Nord. On a tiré sur eux de Cronenbourg. Le premier s'est sauvé. Le second, qui est un riche bâtiment chargé de sucre et de café, a été pris et conduit à la forteresse.

Copenhague, 31 *octobre*.

Les deux premières prises que nous avons faites sont arrivées hier ici d'Elseneur. C'est un brick et un chooner anglais, dont l'équipage étoit composé de pêcheurs, et qui ont passé heureusement pendant la nuit auprès des croiseurs anglais.

Nous avons déjà commencé à armer des corsaires. Le premier, appartenant au capitaine Lund, a mis en rade. Il porte deux pièces de 18 et deux obus. Le capitaine Lund en armera encore deux autres plus gros. Le marchand Vogel va aussi armer un corsaire, et le courtier Heckcher a fait une souscription, par actions, pour en armer beaucoup d'autres.

Tout le monde sait que l'ennemi a fait dans nos Holms beaucoup de dégâts inutiles. Le peu de temps qu'il a eu et l'ignorance du local, ont sauvé beaucoup d'objets importans de leur ruine. Nous pouvons considérer de ce nombre le bassin dans lequel on construit les vaisseaux, où étoit le vaisseau de ligne *le Dithmarch* pour y être réparé. L'ennemi avoit le dessein de réparer ce vaisseau, de manière qu'il pût être mis à la voile, et il chercha en conséquence les moyens de mettre le bassin à sec. Pendant l'espace de 24 heures, qui sont ordinairement nécessaires pour cela, l'ennemi ne put point en venir à bout, quoiqu'il eût 24 chevaux pour parvenir à ses fins. Il examina les écluses et tout ce qui pouvoit lui donner quelques lumières à ce sujet; mais il ne put jamais découvrir quelle en étoit la cause. Furieux de n'avoir pu, ni mettre le vaisseau à flot, ni dévaster le bassin, il satisfit sa rage sur cet innocent vaisseau. Un Vandale n'auroit pas pu le traiter plus mal. Un de nos charpentiers a déjoué tous les efforts de l'ennemi pour pomper toute l'eau du bassin, en y faisant, sans être aperçu, une ouverture par laquelle l'eau fraîche entroit à mesure que l'ennemi pompoit.

L'ennemi n'a pu détruire la machine à vapeur avec tout ce qui y appartient. Il a été forcé de se borner à endommager quelques soufflets, et à emporter tous les outils de la forge. On s'occupe à présent sans relâche à faire de nouveaux outils. Il n'y en a plus dans aucun chantier. Tout a été dévasté. L'ennemi a même déchiré les protocoles et les papiers. On s'occupe à remettre tout en ordre. Il a aussi emmené les deux canons de métal qui étoient devant le pont du vieux Holms, ainsi que toutes les armures et les monumens des anciens héros danois, qui avoient été conservés.

Le nombre des canons que l'ennemi n'a pas eu le temps d'emporter, monte à environ 1000 de tout calibre.

Un marchand de cette ville a acheté pour plus de 200 quintaux de bombes cassées et de boulets de canon, à un demi-schelling la livre.

On croit que l'expédition de l'Angleterre a coûté à l'ennemi 100,000 thalers par jour.

Nous venons d'apprendre que notre prince Royal est arrivé à Odensée en Fionie. La princesse son épouse continuera de résider à Kiel jusqu'après ses couches, qui auront lieu dans le mois de janvier. Elle jouit d'une très-bonne santé.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 31 *octobre*.

Le ministre de la police générale a reçu ce matin, à l'hôtel de ville, au milieu des applaudissemens de tout un peuple rassemblé sur la place, le serment de fidélité prêté par le magistrat à S. M. le roi de Saxe, duc de Varsovie. Mardi dernier, le ministre de la justice avoit reçu celui du tribunal des appels.

Des personnes arrivées récemment de Dresde, assurent que S. M. se mettra bientôt en route, pour se rendre à Varsovie. Le jour de son départ n'est point encore fixé; mais on sait au moins qu'il y a déjà 52 chariots de prêts, pour transporter les bagages du roi, et ceux des personnes qui l'accompagneront dans ce voyage.

ALLEMAGNE.

Francfort, 11 *novembre*.

Depuis le 18 octobre, on emploie dans toutes les chaires du royaume de Westphalie la prière suivante:

« Dieu tout-puissant, répands tes bénédictions sur ce royaume, afin qu'il prospère et jouisse de la tranquillité. Préserve les jours du roi et bénis-le; fais-le régner dans la voie de la justice et de la sagesse; et qu'il emploie la puissance qui lui est confiée, pour le bien de l'humanité et l'avantage des peuples qui sont réunis sous son sceptre. Prends la reine sous ta protection toute-puissante et dans ta sainte garde. »

---

même dans la composition de ses Notices historiques: c'est que l'art d'écrire est plus difficile que l'art de faire du ratafiat avec du jus de prunelles. Ce n'est pas l'esprit qui manque à l'auteur; ce seroit plutôt, qu'on me permette de le dire, ce seroit plutôt le bon sens, ce sens commun qui devient de jour en jour plus rare, ce grossier bon sens, qui fuit les opinions étranges et bizarres, et qui craint moins la honte de penser comme la multitude, que le dangereux honneur d'être tout seul de son avis. Malheureusement madame Gacon-Dufour paroît ambitionner une manière plus éclatante, et un genre d'esprit moins vulgaire. Féconde en paradoxes piquans et hardis, elle renverse les réputations les plus illustres, et relève les plus décriées; elle méprise ce que tout le monde admire, elle admire ce que tout le monde méprise; et il faut que nous admirions nous mêmes l'assurance avec laquelle elle éteint toutes les lumières de l'histoire. O le rare courage! O l'admirable méthode pour éclaircir les choses, que de démentir tout ce que les autres ont avancé, et de dire *non* partout où ils ont dit *oui!*

Jusqu'ici tout le monde avoit admiré madame de la Vallière; et son nom, sa vertu, ses malheurs ont fait tout récemment la fortune d'un ouvrage qui n'a pas eu le don de plaire à madame Gacon-Dufour, quoiqu'il fasse doublement honneur à son sexe. Fièrement retranchée dans son dédain, seule, elle s'obstine à mépriser un caractère consacré par l'admiration universelle. Trente-six années d'une vie douloureuse, écoulée dans les larmes, et les doux accens de cette colombe gémissante dans la solitude, n'ont pu désarmer l'inflexible rigueur de madame Dufour. Cependant les moralistes les plus sévères se sentoient touchés; ils oublioient, ils pardonnoient des foiblesses trop communes, que des vertus si rares couvroient de leur éclat; et puisqu'enfin le ciel ne demande qu'un repentir, des hommes ne croyoient pas avoir le droit d'être plus rigoureux et plus inexorables que lui: il n'y a que madame Gacon-Dufour que rien ne puisse fléchir. Et comment, en effet, se flatter d'adoucir son cœur? Ce qu'elle blâme dans la conduite de madame de la Vallière, ce qui excite son mépris, ce qu'elle ne lui pardonnera jamais, ce ne sont pas ses foiblesses: le dirai-je? C'est sa pénitence même. Elle l'accuse de n'avoir pas eu *le courage de la faire publiquement*; en sorte que, quitter le monde et la cour, s'arracher à tous les objets de son attachement, s'enfermer dans un monastère, s'y consacrer solennellement à la retraite, ce n'est pas faire une pénitence publique; et ce grand sacrifice, prolongé jusqu'au terme de la vie, ne prouve ni force, ni constance, ni grandeur d'ame! Disons-le, car on ne le devineroit jamais, le grand crime de madame de la Vallière est de n'avoir pas eu, comme les favorites du dernier siècle, le caractère énergique

> . . . . . De ces femmes hardies
> Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,
> Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

Aussi madame Gacon-Dufour lui reproche-t-elle *d'avoir été trop foible pour se mêler des affaires de la monarchie*. C'est là, au contraire, le grand mérite qui distingue à ses yeux madame de Châteauroux; c'est ce qui en fait son héroïne: sa haute ambition l'éblouit, son esprit d'intrigue la ravit en admiration. Elle ne se contente pas de l'excuser, elle soutient qu'elle est louable de s'être livrée sans amour, par des vues d'agrandissement, et d'avoir échangé l'honneur de son sexe contre l'honneur plus brillant de gouverner l'Etat. Je respecte assurément la liberté des opinions; mais il est permis de dire que bien des honnêtes femmes se tiendroient pour déshonorées si elles croyoient avoir mérité de pareils éloges.

J'ignore dans quelle source on a puisé cette *Correspondance inédite* dont on publie aujourd'hui la seconde édition: l'éditeur ne s'est pas mis en peine d'en prouver l'authenticité, et je ne me mettrai pas en peine de la combattre. Je pourrois montrer par des raisonnemens très-

Digitized by Google

Avant-hier, il est passé par cette ville un nouveau détachement de cavalerie polonaise, venant de l'armée. Hier, nous avons vu arriver quelque cavalerie espagnole qui va joindre le corps de troupes de cette nation qui se trouve dans la Basse-Saxe.

Il paroît, d'après différentes lettres, que la peste fait des ravages dans les provinces méridionales de la Russie situées en Asie.

M. Nicolai, astronome de Dresde, a trouvé, le 16 octobre, dans l'aiguille de sa boussole, une déclinaison de deux degrés ouest (de 15 à 17). Comme cette déclinaison annonce ordinairement une révolution dans quelque partie du globe, M. Nicolai a fait publier sa remarque, et desire savoir si d'autres météorologistes ont remaqué cette déclinaison.

EMPIRE FRANÇAIS.

Anvers, 10 novembre.

Les journaux de cette ville viennent de publier officiellement l'avis suivant :

« M. le commissaire-général de la marine en ce port, vient de recevoir le décret impérial qui ordonne de courre sus à tous les bâtimens portugais, et qui déclare de bonne prise les bâtimens de cette nation existant dans les ports de France. »

PARIS, *14 novembre.*

— L'échange des ratifications d'une convention qui a été conclue entre la France et l'Autriche, a eu lieu le 10 à Fontainebleau, entre M. de Champagny et M. de Metternich.

Par cette convention, la place de Braunau sera évacuée par les troupes françaises avant le 10 décembre, et rendue à l'Autriche. La province de Montfalcone est cédée par l'EMPEREUR à l'Autriche, et la limite du royaume d'Italie avec les Etats autrichiens, sera le thalweg de l'Isonzo.

Par ces arrangemens, toutes les difficultés qui subsitoient encore sur l'exécution du traité de Presbourg, sont entièrement levées.

— S. M. a tenu un conseil, dans lequel elle s'est fait présenter le budjet de la ville de Paris. Elle a ordonné :

Que des fonds fussent assignés pour que, dans le courant de l'année prochaine, tous les grands marchés de Paris eussent des galeries couvertes; que la rue de Tournon fût percée; que la percée du quai et le déblaiement du pont Saint-Michel fussent achevés; que quatre grandes tueries fussent construites, pour débarrasser la ville des quarante tueries existantes, qui donnent lieu à des accidens, et sont nuisibles à la santé et à une bonne police; que la coupole de la Halle-aux-Blés fût reconstruite; enfin, S. M. a ordonné l'établissement de Thermes, ou bains publics, solidement construits sur la Seine. On croit que les premières vues ont été jetées sur le carré du Pont-Neuf. Tous ces travaux, les grands greniers d'abondance, et les autres améliorations déjà arrêtées, contribueront à l'embellissement et à la salubrité de la ville. Ces dépenses, qui seront de 7 à 8 millions, seront faites au compte de la ville de Paris, et moyennant d'autres ressources, sans qu'il en coûte rien aux autres départemens.

— S. M. la reine de Naples est partie le 12 de Fontainebleau pour l'Italie.

— Le prince archichancelier de l'Empire est passé à Nîmes le 7 de ce mois, se rendant à Montpellier. S. A. S. a été reçue à Nîmes avec les plus grands honneurs. Le soir la ville a été illuminée.

— Des lettres de Madrid, arrivées à Bayonne le 7 novembre, confirment la nouvelle de l'arrestation du prince des Asturies, et d'un grand nombre de personnes marquantes, parmi lesquelles on cite le duc de l'Infantado, et le vice-roi de Pampelune.

— Le collége électoral du département de Maine et Loire a nommé candidats au corps législatif : MM. Jarry, sous-préfet de Segré; Walsh-Serrant; de Bouillé-Menard. Suppléans : MM. Letellier, juge à la cour d'appel; Benoist fils, chef de la 1[re] division du ministère de l'intérieur.

— Le collége électoral du département d'Eure et Loir a nommé candidats pour le sénat conservateur, MM. Charles de Croimare, ancien maréchal de camp, et Daubigny, général de brigade; pour le corps législatif, MM. Roquain de Vienne, législateur actuel; et Devougny de Boquestant, propriétaire, membre du conseil général du même département.

— M. l'abbé Burnier-Fontanel, préfet du collége des Irlandais, Anglais et Ecossais réunis, a ouvert son cours annuel de philosophie par un discours latin. La nouveauté d'un discours prononcé dans cette langue, que M. l'abbé Burnier-Fontanel parle avec beaucoup de facilité, d'exactitude et d'élégance, a moins frappé les personnes distinguées qui assistoient à cette séance, que les raisons solides sur lesquelles il s'est appuyé pour démontrer l'utilité de l'enseignement de la philosophie, et la nécessité de le rétablir dans les écoles publiques.

AU RÉDACTEUR.

On a découvert, à la fin du mois d'octobre dernier, en creusant, à la Villette, le bassin du canal de l'Ourcq, un vase contenant environ 2500 médailles romaines de bronze, moyen module; je les ai toutes examinées chez un chaudronnier (car c'est là que périssent entièrement la plupart de ces monumens de l'antiquité), et j'ai trouvé que ces médailles, qui sont parfaitement conservées, appartiennent à huit Empereurs différens : Dioclétien, Maximien-Hercule, Constance-Chlore, Galère-Maximien, Sévère, Maximin-Daza, Maxence et Constantin-le-Grand. La plus ancienne a été frappée la première année du règne de Dioclétien (1037 de Rome et 284 de l'ère chrétienne), et la plus récente, la 4[e] du règne de Constantin, et de J. C. 309; ce qui embrasse un espace de 26 ans, pendant lesquels tous les Empereurs dont les têtes se trouvent sur ces médailles, ont régné presqu'en même temps. Le type du revers de la très-grande partie est commun; c'est un Génie debout, avec la légende : *Genio populi romani.* Mais sur environ 300 médailles que j'ai choisies, j'ai trouvé beaucoup d'autres revers rares, et plusieurs même inédits. J'aurai occasion, dans un ouvrage dont je m'occupe, de donner d'autres détails sur cette découverte, que j'ai cependant desiré de faire connoître de suite, afin que les amateurs de l'antiquité s'unissent à moi pour sauver de la destruction les monumens que les immenses travaux commencés dans tout l'Empire feront certainement découvrir, et que la cupidité des ouvriers est ingénieuse à soustraire, pour se les approprier.

GRIVAUD, *sous-chef de la trésorerie du sénat.*

Discours prononcé le 5 novembre dernier par S. A. S. Mgr. l'architrésorier de l'Empire, à l'installation de la cour des comptes.

Messieurs,

Si un petit nombre d'hommes sans dépendance mutuelle, sans autre lien que des devoirs communs, sans l'appareil d'une autorité imposante, eussent pu soutenir seuls le poids de la comptabilité d'un grand Empire,

---

justes et très-solides, que cette production n'auroit pas dû réussir; mais je ne veux pas ressembler au médecin de Zadig, qui après que son œil fut guéri, fit un livre pour lui prouver qu'il n'auroit pas dû guérir. Ce genre d'ouvrage, vrai ou supposé, réussit toujours par le scandale. C'est le plus facile et le moins glorieux des succès; c'est aussi le moins durable, parce qu'il n'est fondé que sur une curiosité passagère. L'intérêt qu'inspire cette lecture tient quelque chose du roman, et prend sa source dans la variété des aventures et la vivacité des passion; mais l'ouvrage ne se recommande point aux âges éloignés par cette maturité de style qui donne la force et la vie aux grandes compositions.

Quoi qu'il en soit de la vérité ou de la fausseté de ces lettres, on ne peut nier que le caractère de madame de Châteauroux n'y soit peint sous des couleurs naturelles; et que ce caractère n'offre plusieurs traits dignes de remarque. On voit une jeune femme, vive et passionnée, mais qui n'avoit de chaleur que dans la tête, maîtresse de ses desirs et de ses penchans, comme on le seroit dans la vieillesse la plus expérimentée; sage par le cœur, mais corrompue par l'esprit, et plus aveuglée par de faux principes, qu'elle n'auroit pu l'être par la plus ardente jeunesse; on voit, dis-je, cette femme courir d'elle-même et de sang-froid au-devant de la séduction, s'égarer par les calculs profonds d'une ambition sérieuse et réfléchie, perdre ses mœurs sans passion, prétendre enfin chercher la gloire par les mêmes chemins qui conduisent les autres femmes au déshonneur. Tel est le spectacle singulier que présente la vie de madame de Châteauroux. Nulle femme n'a trouvé plus d'obstacles à se corrompre; nulle n'a été avertie par des exemples plus frappans et plus rapprochés de ses yeux; nulle, enfin, n'a été mieux défendue par son naturel; et il a fallu, pour se perdre, qu'elle desirât, qu'elle cherchât son malheur avec plus de peine que les autres n'en ont à l'éviter.

Je laisse à reconnoître, dans ce plan de conduite, l'ascendant visible de cet esprit qui enseignoit à braver toutes les bienséances, et l'influence de cette immoralité profonde et calculée qui se glorifioit de ses vues encore plus que de ses excès. Après que madame de Châteauroux se fut vouée à tous ces noms flétrissans par lesquels l'honnêteté publique se vengeoit de ses pareilles, elle se croyoit au faîte de la gloire; elle ne parloit plus que d'illustrer la France et d'immortaliser son règne : tel étoit l'oubli ou le mépris de la décence, qu'elle s'applaudissoit avec éclat, et que ses amis la louoient hautement d'avoir perdu son honneur, dans la vue de faire réussir des plans de guerre, de finances et de commerce, dont les inventeurs rêvoient tout haut le bonheur du peuple, et tout bas le projet de leur fortune.

Il n'est pas impossible que, dans cette exaltation d'idées, il ne soit entré quelque chaleur de sentiment; et je reconnois que le caractère de madame de Châteauroux n'étoit pas sans force et sans noblesse. Mais, pour juger de l'utilité réelle et de la véritable gloire de ses conceptions, il suffit de considérer que son ignorance dans les affaires l'exposoit à être la proie des intrigans ou le jouet de ces propres illusions, suspendue entre ces deux abymes d'une confiance aveugle ou d'une téméraire présomption.

De toutes le entreprises qu'elle favorisa, la plus éclatante fut celle de MM. de Belle-Isle; mais elle manqua de prévoyance lorsqu'il falloit proportionner les ressources aux difficultés, et de courage, lorsqu'il s'agit d'en réparer le malheur : le siècle n'étoit pas mûr pour ces grands desseins, et il attendoit pour les accomplir des mains plus fortes et plus habiles. Madame de Châteauroux tourna avec la fortune, et blâma, contre sa conscience, un plan que l'événement seul avoit condamné et que l'honneur devoit absoudre. Elle périt bientôt elle-même après quelques jours d'une faveur brillante et rapide, qui ne lui avoit pas même donné la douceur de voir un de ses projets réalisés.

Digitized by Google

aucun changement n'eût été nécessaire, aucun besoin n'eût appelé une nouvelle institution. La commission de la comptabilité nationale étoit composée d'hommes purs, d'hommes laborieux, d'hommes fidèles et dévoués à leur prince et à la patrie. Ce témoignage, je le leur dois, et j'aime à le leur rendre. S. M. leur a rendu elle-même le plus beau de tous, après celui de leur conscience. Mais ils n'avoient ni cette force qui ne peut résider que dans les grands établissemens, ni cette énergie qui naît du sentiment de la force, ni cette considération qui entoure une réunion nombreuse de membres qui tous ont des droits à l'estime et au respect public.

Leurs attributions, mal déterminées, laissoient hors de leurs limites des comptabilités qui se lient essentiellement à la fortune publique. Les lois ne leur avoient point donné assez de pouvoir pour assurer l'exactitude ou punir les lenteurs du comptable. Ils n'avoient point sur-tout cette force d'opinion qui, dans des temps moins heureux, sous un souverain moins obéi, avec des ministres moins actifs et moins dévoués, sera nécessaire pour opérer, dans toutes les parties de l'administration, la marche toujours rapide, toujours précise des comptabilités subordonnées.

Il falloit donc une institution nouvelle, non point une institution éparse et morcelée, telle que l'avoient donnée les réunions successives des différentes parties de la France; amas incohérent de comptabilités, dont Sully, dont Colbert, dont leurs successeurs les plus habiles avoient tant de peine à faire mouvoir les ressorts, et de pouvoirs confus qui, s'exerçant sur plusieurs matières différentes à la fois, les laissoient toutes dans la langueur ou dans l'inertie. Une dans son objet, puissante dans son unité, présente à tous les comptables, par la rapidité de son action, embrassant toutes les comptabilités qui se lient à la fortune publique, elle devoit, par ses attributions, être égale à tous les besoins, et, par le nombre de membres qui la composeroient, être égale à tous les travaux qui lui seroient confiés. Point de magistrature vénale qui pût devenir un jour le patrimoine des familles plus que la propriété de l'Etat, qui, douée, sans épreuve préalable, d'une perpétuelle inamovibilité, se reposât sur ses titres, mît ses prétentions à la place des devoirs, et consumât en vains débats le temps qu'elle devroit à ses fonctions.

Cette institution, le génie de l'EMPEREUR l'a enfantée au milieu des combats et des victoires; et comme son génie l'avoit conçue, sa sagesse l'a exécutée. De ce coup d'œil rapide et sûr qui juge les hommes, et souvent les devine, il a marqué les élémens dont elle devoit être composée; il y appelle des hommes tous signalés par l'estime publique, tous distingués par des talens et des connoissances diverses; les uns accoutumés à concourir à la formation des lois, les autres à les exécuter; tous marqués par ce caractère de sagesse, par cet esprit d'ordre, qui constituent les véritables juges de la comptabilité. Auprès d'eux, pour éclairer, pour faire exécuter leurs jugemens, un homme qui unit la science du magistrat aux talens et à l'expérience de l'administrateur, l'aménité des mœurs à la sévérité des principes.

C'est pour présider une cour ainsi formée qu'il vous a choisi, Monsieur. L'amitié me défend de vous louer: je tairai des travaux honorables dans la carrière de la politique, une colonie autrefois notre orgueil, portée par la seule puissance de l'ordre au comble de la prospérité, de grands malheurs soutenus avec une constance plus grande, des principes toujours purs et une conduite toujours ferme. Mais je dirai ce qui honore le grand Napoléon, ce qui doit encourager tous ceux qui, comme vous, se sont voués à son service et à celui de la patrie.

S. M. vous a de bonne heure jugé, Monsieur; elle a reconnu en vous, sous des formes austères, une sensibilité profonde, un dévouement absolu à sa gloire, une fidélité inviolable à vos devoirs. De là cette bienveillance soutenue dans tous les temps, et marquée sur-tout dans votre retour. Sous ce nuage passager qui l'a voilée, lorsqu'au sein de votre retraite vous éprouviez la seule crainte qui pouvoit atteindre une ame comme la vôtre, celle d'avoir perdu l'estime d'un grand homme et les bontés du restaurateur de la France, S. M. vous couvroit encore de ses regards: elle daignoit écrire à votre ami qu'elle vous conservoit toute son estime. Souvent elle laissoit échapper des expressions d'intérêt destinées à parvenir jusqu'à vous, et à consoler votre solitude. Et tout-à-coup, sans que vous ayez osé former un vœu, sans que l'amitié ait prononcé votre nom, sans qu'elle se soit permis une pensée, S. M. vous appelle à des fonctions qui se lient aux plus grands intérêts de l'Empire. Vous avez senti, Monsieur, et le prix et les circonstances d'un tel choix; vous sentez encore mieux les devoirs qu'il vous impose, et vous les remplirez dans toute leur étendue.

Mais vous, Messieurs, de quelles impressions vous êtes frappés! Au milieu de tant de gloire, parmi de si grandes pensées, une bonté si touchante! et ce qui, dans un souverain, doit toujours être inséparable de la bonté, un discernement si juste des caractères et des talens! Quel puissant aiguillon pour votre zèle, si votre zèle avoit besoin d'un aiguillon étranger au sentiment de vos devoirs! L'œil de l'EMPEREUR vous suivra dans la carrière qu'il vient de vous ouvrir; il jugera, il appréciera, il récompensera vos travaux; et quand vous ne serez plus, vos services vivront dans sa mémoire pour le bonheur de vos enfans.

Mais vous avez placé plus haut vos principes et la source de vos devoirs. L'institution à laquelle vous appartenez est un des principaux appuis de l'Empire: c'est le mur d'airain qui doit garantir la fortune publique des infidélités des comptables, des prévarications de l'administrateur, des dilapidations de ses agens. Si elle fléchit, tout chancelle, si elle succombe, tout périt: il ne reste au milieu des ruines que le nom du plus grand des héros, du plus grand des souverains; semblables à ces monumens solitaires que le temps a laissés debout sur son passage, et qui ne servent plus qu'à mesurer la hauteur d'où les nations sont tombées.

Mais elle ne fléchira point, elle ne succombera point, cette institution tutélaire; vous la remettrez à vos successeurs toute empreinte de l'esprit de celui qui l'a créée, toute forte de vos principes et de votre exemple. Je porterai chaque jour à S. M. de nouveaux témoignages de votre zèle; et ceux qui me remplaceront, n'auront jamais à remplir que ce doux ministère.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 9 novembre.

22 — 71 — 44 — 36 — 81.

COURS DE LA BOURSE DU 14 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	55	7-8	56	1-2
Hambourg.	184	1-4	183	1-4
Londres.	00	000	00	00
Madrid eff.	15	55	15	40
— vales.	00	00	00	00
Cadix eff.	15	55	15	40
— vales.	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne.	475c	0 0	480	0-0
Gênes effec.	4070		4050	
Livourne.	5020		500c	
Naples.	000	00	000	00
Milan.	81osp. 6f		81	1sp. of
Basle.	10	3-4p	1	5-8p.
Francfort.	0	0-op	00	0-0
Vienne.	000	0-0	000	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.	1	5-8p
Marseille.	3 8 p	0-oj.	1	1-4p
Bordeaux.	1-8 p	0-oj.	1	1-4p
Montpellier.	1-2 p	0-oj.	00	0-op
Genève.	0 op	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 00c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 590

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00

Arg. de 620 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 87

Arg. au-dessous de 920, les 1000 1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre 5 29

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 85f 85f 10c 5c 10c 20c 10c 15c 20c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 82f 00c 00c 00c 00c

Banq. de Fr. avec doublement 1520f 00c 0000f 00c 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique	of 00c	à	of 00c
— S. Domingue.	0 00	à	0 00c
Sucre d'Orléans.	0 00	à	0 00c
— brut.	0 00	à	0 00c
Coton du Levant.	0 00	à	0 00c
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 00c
Huile d'olive.	0 00	à	0 00c
Potasse d'Amér.	000	à	000f 00c
Eau-de-vie, 3/6.	00f 00c	à	00f 00c

ANNONCE.

Commentaire du Code de Procédure civile; par M. J. B. Delaporte, ancien avocat au parlement, auteur des Pandectes Françaises, du *Novum Juris Compendium*, etc. Deux vol. *in* 8°. Prix: 10 fr., et 14 fr. par la poste. — On en a tiré des Exemplaires sous le titre des Pandectes Françaises, pour ceux qui ont cet ouvrage, dont il forme les 17[e] et 18[e] volumes.

A Paris, chez Garnery, lib., rue de Seine;

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. On trouve chez les mêmes libraires, les Règles de droit et l'Explication des termes. Un vol. *in*-8°. faisant le 16[e] volume des Pandectes.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Sa mort est représentée, dans ses lettres, sous les couleurs les plus noires, comme l'exécution d'un complot qui n'est point dans le caractère de notre nation. Tant de personnes avoient intérêt à la perdre ou à la conserver, que sa mort soudaine n'a pu paroître un événement naturel aux yeux de la haine ou de l'amour. Mais, soit que le chagrin de ses proches en ait enfanté le soupçon, soit qu'on l'ait insinué à dessein pour rendre cette Correspondance plus intéressante, on n'a pas besoin d'avertir les hommes sages de n'accueillir de telles insinuations qu'avec la plus juste mesure de circonspection et de défiance. Z.

Nous recevons à l'instant une réclamation de M. Gall, dans laquelle il déclare que l'ouvrage qui expose sa doctrine, et dont nous venons de rendre compte, n'a point son approbation, et que celui qu'il regarde comme le plus propre à le faire connoître, est un traité de M. Demangeon (1), lequel traité a été publié chez MM. Delance et Kœnig, sous le titre de *Physiologie intellectuelle*. En attendant que les docteurs Gall et Demangeon nous expliquent ce que signifient pour eux ces deux mots *Physiologie intellectuelle*, comme leur alliance contradictoire nous semble très-propre à caractériser le système que le premier ouvrage nous a développé, nous persistons dans nos conclusions. N.

ÉNIGME.

Je suis un être agile, et des plus inconstans;
Sans sortir de prison, je cours de temps en temps;
Toujours sans me mouiller (c'est un grand avantage);
Je vais, je viens, je reste à la pluie, à l'orage;
Mais le plus étonnant, c'est que nue comme un ver,
Je me tiens au grand froid au milieu de l'hiver.

Par un Abonné.

(1) M. Demangeon s'intitule: *Docteur en philosophie et en médecine.*

Le mot du dernier Logogryphe est *Livre*, dans lequel on trouve *ivre*.

Le sieur Tripet, fleuriste, à Paris, avenue des Champs-Elysées, n°. 18, prie les personnes auxquelles il reste des billets de loterie de fleurs, de vouloir bien en envoyer chercher le montant, qu'on remettra aux porteurs desdits billets, en jacinthes, en tulipes, en renoncules et en anémones; observant que le mois de novembre est celui de rigueur pour mettre en terre ces trésors de la nature, dont il réitère l'offre aux amateurs français et étrangers, à un prix modéré. On est prié d'affranchir les lettres.

Voyage pittoresque et historique de l'Espagne, par Alexandre Delaborde, et une société de gens de lettres et d'artistes de Madrid. Cinquième livraison. Les six feuilles de planches de cette livraison contiennent treize gravures ou sujets, dont le texte donne la description ou explication.

Il paroît une livraison toutes les six semaines. Chaque livraison, composée de texte et de six feuilles de planches, coûte en papier vélin, figures avant la lettre, 60 fr.; en papier vélin, figures avec la lettre, 36 fr.; en papier fin, 24 fr. Le port se paie à part.

La première livraison paroît depuis le premier novembre.

On souscrit à Paris, chez l'éditeur, Ant. Boudeville, peintre de S. M. C., rue Saint-Pierre (Montmartre), n°. 9;

Et chez le Normant, impr.-libr., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n. 17.

Et à Lyon, chez Ballanche père et fils.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 3 novembre.

Les troupes françaises se disposent à occuper toutes les côtes de l'Espagne et du Portugal. Ce sera encore un coup porté à notre commerce, malgré l'état de guerre ; car nous avons toujours conservé quelques liaisons avec l'Espagne : mais assurément, les mesures d'exclusion, décrétées contre nous par l'Empereur des Français, auront leur effet entier lorsque l'exécution en sera confiée à des soldats français.

(*The Observer.*)

Les tribunaux ont fourni depuis peu quelques anecdotes assez plaisantes. Une prétendue *magicienne*, entr'autres, a été arrêtée sur les plaintes rendues contre elle par deux jeunes et jolies demoiselles à qui elle avoit escroqué une pièce de 24 sous, en promettant à chacune d'elles un mari jeune, beau et riche.

Les exempts ont trouvé la prophétesse dans un grenier ; elle étoit assise sur un vieux fauteuil mal assuré sur trois pieds et demi ; à côté d'elle étoient un globe céleste et l'un des oiseaux de Minerve ; sur la table étoit étalé un vieux jeu de cartes dans lesquelles elle avoit coutume de lire le sort des humains. Elle n'avoit pourtant pas prévu le sien, et ne fut pas médiocrement effrayée de l'apparition des suppôts de la justice, qui la surprirent justement au moment où elle étoit en communication directe avec certain esprit venu de la Jamaïque, et qui paroît avoir été le démon familier de la bonne dame.

Amenée devant les juges, elle a d'abord soutenu que les lois anglaises permettoient à chacun d'exercer le métier de prophète, et que si elle s'étoit trompée, ce n'étoit nullement un crime, mais seulement un malheur qui arrivoit assez fréquemment aux journalistes ministériels. Elle a voulu ensuite tourner son affaire en plaisanterie ; elle a prétendu que les deux damoiselles en question l'avoient beaucoup importunée pour connoître le succès de leurs projets de conquête, et qu'elle s'étoit moquée de leur crédulité. Le tribunal a insisté sur une seule circonstance, savoir : l'argent extorqué ; et sur ce fondement, a envoyé notre magicienne achever ses sublimes études dans une maison de correction, d'où tous les esprits infernaux ne sauroient la faire sortir avant six mois écoulés.

La société de la Haute-Ecosse (*Highland-Society*), a publié, en 3 vol. in-4°, les Poésies originales d'Ossian, ou, pour parler plus exactement, les chansons et ballades populaires de la Haute-Ecosse, attribuées à *Oysin*, et à d'autres Bardes anciens, composées dans le dialecte herse de la langue gallique, et recueillies de la bouche des vieillards.

Plusieurs de ces morceaux paroissent ne remonter qu'au treizième, quatorzième et quinzième siècles de l'ère chrétienne ; aucun n'est décidément antérieur à cette époque. Par leur simplicité et leur naïveté, ainsi que par quelques traits sublimes, ces ballades ressemblent beaucoup aux poésies scandinaves conservées dans l'Edda.

La prétendue traduction de Macpherson, tant vantée dans le temps, est reconnue pour n'être qu'une paraphrase infidelle, boursoufflée et remplie de passages interpolés ; enfin, ce que les beaux-esprits du dix-huitième siècle avoient admiré comme poésies d'Ossian, n'étoit guère qu'un *pasticchio*. Cette fâcheuse expérience rend aujourd'hui les bons esprits très-défians, même contre les prétendus *originaux galliques* ; on y craint encore quelque supercherie, ou du moins quelque arrangement systématique.

TURQUIE.

Constantinople, 16 octobre.

On avoit annoncé que la disgrace et le supplice du prince Alecco Suzzo avoient été provoqués par la découverte d'une correspondance coupable avec les Anglais : on attribue aujourd'hui la catastrophe qui a terminé ses jours, aux suites d'une intrigue ourdie par les Morouzzis ses beaux-frères. Quoi qu'il en soit, on ne pourra lire sans intérêt les détails suivans, sur la vie et la mort de ce jeune prince :

Alecco Suzzo étoit fils du prince Michel Suzzo, nommé cinq différentes fois vaivode de Valachie et de Moldavie. Il naquit à Constantinople en 1775. Une partie de sa jeunesse fut consacrée à l'étude des langues et des connoissances qui lui étoient nécessaires pour la carrière à laquelle il étoit appelé, et l'autre à des talens agréables. A 22 ans, il fut marié, selon l'usage du pays, à une jeune Grecque qu'il n'avoit jamais vue. La douceur et l'amabilité de sa compagne rendirent heureuse une union dont le mode, nécessaire chez des polygames, doit paroître si absurde chez des chrétiens.

Appelé une cinquième fois à gouverner la Valachie, le prince Michel Suzzo choisit son fils Alecco pour premier agent auprès de la Porte ; mais six mois s'étoient à peine écoulés depuis la nomination de Michel, qu'il fut obligé, par le fameux Paswan-Oglou, qui ravageoit alors ces provinces, de quitter Bucharest et de s'enfuir sur les terres d'Autriche. Se voyant persécuté par les officiers mêmes du gouvernement dont il tenoit son autorité, ce prince malheureux et errant, craignant pour son fils, hasarda de lui adresser une lettre où il le conjuroit de se mettre, par la fuite, à couvert des persécutions des ennemis de sa famille. Le prince Alecco reçoit la lettre ; il n'a que deux partis à prendre, celui de fuir ou de rester exposé aux effets de leur haine. Tout sembloit devoir le porter à choisir le premier ; mais il le rejeta, se rendit, sans hésiter, à la Porte, et remit dans les mains du ministère la lettre qu'il venoit de recevoir.

Malgré cette preuve d'attachement et de soumission à son gouvernement, ses biens furent confisqués.

Retiré, avec son épouse et sa petite famille, dans un des villages qui bordent le canal, le jeune prince Alecco se consoloit au sein de la philosophie, des injures de la fortune. Un

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 16 Novembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Gouvernante, la Jeune Hôtesse.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Fée Urgèle, Isabelle et Gertrude.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La Manie de briller, les Souvenirs, Guerre ouverte.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Edouard et Adèle, le Fond du Sac, Honorine.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La prem. de *M. Désertolans, l'Intrigue en l'Air, les Innocens.*

AMBIGU-COMIQUE.

Helénor de Portugal, Gigando.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue du Diable, la Fille Hussard.

SALLE MONTANSIER.

L'incomparable Ravel et sa troupe donneront aujourd'hui plusieurs exercices différens, et le grand saut du tonneau qui n'a jamais été exécuté que par lui.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée : avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

Il existe en ce moment, au salon du sieur Lefebvre, rue Vivienne, n°. 25, un poisson nommé *le phoque* ou veau marin, animal rare et curieux, qui n'a point paru en France depuis trente ans ; et ce qui est plus extraordinaire, c'est son extrême obéissance et sa docilité : il obéit au commandement de son maître dans tout ce que ce dernier peut lui ordonner de faire, et l'embrasse à sa volonté.

Les prix d'entrée sont de 1 fr. 20 c., de 60 c., et de 30 c.

Le Salon sera ouvert depuis midi jusqu'à dix heures du soir.

THÉATRE FRANÇAIS.

Turcaret et *le Legs*, pour les débuts de M. Thénard.

Les débuts ont cet avantage, d'attirer du monde aux bonnes pièces délaissées : *Turcaret* se jouoit ordinairement dans le désert ; le débutant a fait venir un certain nombre de spectateurs. Il est bon que la génération actuelle prenne au théâtre quelque connoissance de nos chefs-d'œuvre comiques qu'elle ne lit point, et dont elle n'entend guère parler.

Turcaret a un avantage que n'a point eu *le Tartufe* : le Sage a corrigé les financiers, et Molière n'a point corrigé les hypocrites. Après la comédie de *Turcaret*, les financiers devinrent des gens aimables, polis, pleins d'esprit et de grace ; après la comédie du *Tartufe*, les hypocrites devinrent plus nombreux, plus raffinés, plus entreprenans ; et ils n'ont péri qu'avec la religion, qui leur servoit de masque.

Sous Louis XIV, les financiers commençoient par être laquais : c'étoient des hommes durs, grossiers, sottement orgueilleux de leur richesse, ne connoissant, n'estimant rien que l'argent. Nous avons vu cinquante ans après, les hommes de finance se distinguer dans la société par leur éducation, par l'élégance de leurs manières et le ton le plus exquis ; mais il faut être juste, cette métamorphose n'est pas tout-à-fait l'ouvrage de la comédie de le Sage : elle appartient au progrès

M. votre Abonnement Finit à la fin de ... M.

Digitized by Google

caractère aimable et gai, la culture des lettres grecques, françaises et orientales, de la musique et des arts agréables, le faisoient regarder par les étrangers qui le fréquentoient, comme un être d'une autre nature que ses compatriotes, dont il auroit dû être admiré, si tout autre sentiment que la haine et la jalousie pouvoit animer le plus grand nombre. Partagé entre ses enfans et son épouse, passant tous ses momens au milieu d'eux ou dans la société de quelques amis sincères, il vivoit heureux.

Telle étoit sa situation en 1805, lorsque le prince Michel, son père, mourut. Dès-lors, regardé par la famille comme son unique espoir, il se vit obligé de s'occuper lui-même des moyens de la soutenir. Sans quitter ce qu'il appeloit son hermitage, il attendit l'occasion favorable de faire valoir les droits que lui donnoient les malheurs de sa maison et ses lumières personnelles, pour occuper une des charges confiées aux membres de sa nation. Lorsque la guerre contre la Russie fut résolue par le divan, il fut nommé interprète du grand-visir; et quelques jours avant son départ pour le camp, le drogman de la Porte ayant été nommé prince de Moldavie, il fut choisi pour le remplacer.

Ses talens, et plus encore, dans un gouvernement despotique, le secret qu'il avoit de se faire aimer, sembloient devoir lui annoncer un plein succès dans une carrière que tant d'autres moins capables avoient heureusement parcourue avant lui. En effet, la chute de sultan Sélim, la révolution qui la précéda, et l'avénement de sultan Mustapha au trône, furent des momens de crise dans lesquels il se conduisit avec autant de prudence que d'habileté.

Le 23 septembre, le grand drogman se rendit à la Porte, comme à l'ordinaire, et expédia d'abord plusieurs affaires. Vers les dix heures, un des hommes du chiaoux-bachi vint l'avertir que son maître le demandoit. A peine fut-il arrivé devant cet officier, qu'il est arrêté par son ordre. Le prince veut demander quel est le sujet de cette conduite envers lui, mais il est entraîné. On le fait descendre par l'escalier qui mène à la mort ou aux tortures, et on le jette dans une chambre basse où il est gardé à vue.

Le public étonné demande quel est le crime du drogman. On croit qu'il va être transféré dans les prisons du bostangi-bachi, pour être accusé. Depuis la prise de Constantinople, on ne se souvient pas d'exemple d'un grand interprète mis à mort sans accusation ou sans forme de justice préalable; et les hommes éclairés qui connoissent le prince, qui le chérissent, sont loin de soupçonner que cet infortuné soit destiné à périr comme un obscur scélérat.

Le prince Alecco Suzzo, calme dans son cachot, attend la mort avec fermeté. On appelle de sa part un domestique auquel il ordonne de fermer la porte de son bureau, et d'avoir soin que personne ne s'y introduise jusqu'à ce que les scellés y aient été apposés.

Cependant on l'entoure. Le turban et la pelisse de Samour, marques de sa dignité, lui sont enlevés; ses bras sont liés. Les mêmes mains qui bientôt vont être teintes de son sang, le fouillent avec avidité. Près d'être conduit à la mort, ce malheureux prince veut au moins savoir ce qu'on lui impute; il interroge ses bourreaux, qui, dans un silence barbare, continuent de le dépouiller, et le font marcher au supplice.

On le conduit entre deux haies de janissaires. Il cherche des yeux quelqu'un qu'il connoisse, mais personne ne paroît. Il s'adresse alors aux soldats qui l'entourent : « Musulmans, ma » conduite est irréprochable; j'ai servi votre gouvernement » avec tout le zèle d'un fidèle sujet; je me serois sacrifié » pour lui, et la mort est le salaire de mon dévouement. Je » meurs innocent. Si j'ai d'ailleurs commis quelque faute » involontaire, veuillez me la pardonner, comme je pardonne » à ceux qui me sacrifient. » Arrivé près de la porte de Babi-coumau, lieu destiné à ces exécutions, il tombe à genoux du côté droit; mais on lui observe que c'est le côté gauche que la coutume a consacré, et que c'est là qu'il doit périr. Alecco se relève, et apercevant deux bourreaux, dont le plus jeune avoit en main le coutelas, il supplie que ce soit le plus vieux qui donne le coup; on lui fait signe que sa demande est accordée, et il tombe bientôt après.

Ainsi périt à la fleur de son âge le prince Suzzo : il laisse trois enfans en bas âge et une femme de 25 ans, qui n'ont d'autre perspective que la plus affreuse misère. Les condoléances hypocrites de plusieurs qui, secrètement satisfaits d'avoir vu immoler celui qui pouvoit leur donner de l'ombrage, versent, avec le sourire sur les lèvres, des larmes qu'ils disent arrachées à leur douleur; la pitié sincère, mais impuissante des autres, forment le tableau de la situation actuelle de la famille de l'infortuné prince Alecco Suzzo.

RUSSIE.

Pétersbourg, 14 *octobre.*

Lord Gower, ministre de S. M. britannique, a proposé de renouveler le traité de commerce entre la Russie et l'Angleterre; mais il a reçu une réponse négative à ce sujet de M. le comte de Romanzow, ministre du commerce, et, par *interim*, des affaires étrangères.

Le prince Lapuchin, ministre de la justice, a obtenu un congé d'un mois; il est parti pour Moscou. M. le comte Dorlow est chargé, en attendant le retour du prince, du portefeuille de ce ministère.

Quatre vaisseaux de guerre, construits à Archangel, sont arrivés depuis trois jours à Cronstadt.

On vient de recevoir d'Iakutsk, en Sibérie, une nouvelle qui intéressera vivement les naturalistes. M. Adams, qui avoit accompagné notre ambassadeur destiné pour la Chine, et qui n'y fut pas reçu, a vu et examiné le cadavre d'un énorme animal, qu'il considère comme étant le *mammouth* de Sibérie. Ce cadavre étoit encore couvert de sa peau et de ses poils; les chairs paroissoient avoir été enlevées depuis peu de temps : ainsi la race des mammouth, que l'on croyoit éteinte, existe encore. C'est près de l'embouchure de la *Lena* que ces restes curieux ont été découverts par Ossip Schumakof, chef des Toungouses.

DANEMARCK.

Elseneur, 28 *octobre.*

Le bruit court ici que des troupes anglaises sont débarquées à Gothembourg. Cependant les lettres de cette ville, du 25, ne parlent point de ce débarquement. Un envoyé de l'Empereur de Russie est parti d'ici le 24, a passé le Sund, pour se rendre à Helsingborg. Nous voyons arriver ici des courriers expédiés par lui.

Copenhague, 31 *octobre.*

Quoique des personnes bien instruites assurent positivement qu'on n'a débarqué sur les côtes de Suède, ni troupes anglaises ni hanovriennes; que les troupes suédoises revenues de Rugen ont obtenu la permission de retourner dans leurs foyers, et que la flotte a été désarmée à Carlscrona, cependant on prétend que des troupes hanovriennes ont été débarquées à Landscrona.

Le 24 de ce mois, on a expédié d'ici une poste pour la

---

des mœurs et du luxe. Les financiers élevés dans les antichambres, ont fait élever leurs fils dans les salons; les riches se sont piqués de politesse, à mesure que les richesses ont acquis dans le monde une considération exclusive.

Tartufe lui-même n'est peut-être pas peint avec plus d'énergie et de vérité que Turcaret; mais Tartufe est écrit en beaux vers, en vers qui restent dans la mémoire : ce qui lui donne un grand avantage sur Turcaret qui ne dit que de la prose. D'ailleurs, la décadence de la religion, sous la Régence, a dû augmenter la vogue du *Tartufe*, tandis que l'illustration de la finance a dû nuire au succès de *Turcaret*, qui ne ressembloit plus aux fermiers généraux du règne de Louis XV.

Il y a cependant, à toutes les époques et dans tous les pays, des parvenus insolens qui conservent, au sein d'une grande fortune, les vices de leur éducation et la bassesse de leur origine : il n'en est pas moins vrai que ce caractère de Turcaret n'est point du tout dans nos mœurs actuelles; l'auteur l'a fait trop sot, trop crédule et trop dupe : ceux même qui le pillent en ont quelque pitié. Ce n'est point là du tout le caractère des hommes qui s'enrichissent aujourd'hui dans les affaires. On me dira, Turcaret est amoureux, et par-là même doit donner dans tous les piéges qu'on lui tend; mais je répondrai : un misérable tel que Turcaret est-il fait pour connoître l'amour? Quand il a une maîtresse, est-ce uniquement pour la combler de bienfaits? Un Turcaret ne tire-t-il pas un plus grand intérêt de son argent? Et peut-on supposer qu'un homme aussi peu délicat fasse une si excessive dépense, seulement pour les beaux yeux de la baronne? Ne sait-il pas qu'il ne peut pas l'épouser?

Ces observations n'empêchent pas que Turcaret ne soit un caractère très-théâtral et très-comique. La Bruyère a fait contre *le Tartufe* de Molière, des objections très-spécieuses qui ne diminuent en rien le mérite de ce chef-d'œuvre.

Un autre reproche très-grave que l'on fait à Turcaret, c'est l'immoralité : comme si la comédie étoit faite pour peindre des vertus! La comédie ne doit-elle pas être l'image de ce qui se passe ordinairement dans le monde? Son objet essentiel n'est-il pas de présenter le côté ridicule des vices et des folies qui ont le plus de crédit dans la société? Tous les personnages de la comédie de *Turcaret* sont vicieux : la baronne est pire qu'une coquette : c'est une coquine. Il est vrai que l'auteur a mis en œuvre tout ce qu'il avoit d'art et de talent pour renfermer ce personnage dans les bornes de la décence théâtrale. Je ne sais s'il a parfaitement réussi; mais l'extrême fidélité du portrait est une excuse pour la hardiesse de quelques coups de pinceau. Le chevalier est un petit roué, un petit scélérat, qui pille la baronne comme la baronne pille M. Turcaret. Le marquis est la peinture des jeunes débauchés de ce temps-là, qui passoient les nuits à table. Les mœurs des valets ne sont pas meilleures que celles des maîtres. Il n'y a pas, dans toute la pièce, une ombre d'intérêt et de sentiment; c'est un tissu de fourberies, c'est une image du monde malheureusement trop vraie. Cette grande vérité, le premier mérite de *Turcaret*, est aussi une des principales causes du peu de succès qu'il obtient aujourd'hui. Au théâtre comme dans la société, la vérité est odieuse :

Veritas odium parit.

Quand les vices ont commencé à s'établir dans toutes les classes, on a relégué les vertus sur la scène, où elles ne pouvoient gêner personne. L'auteur qui veut changer cet ordre de choses, et mettre sur la scène ce qu'on voit dans le monde, doit déplaire généralement; car on ne va point à la comédie pour y voir ce qu'on voit tous les jours : on y va comme au sermon, pour entendre prêcher ce qu'on ne pratique pas.

Un fameux usurier étoit en marché avec un officier pour une somme d'argent qu'il devoit lui prêter au plus fort intérêt : l'officier étant allé chez son usurier pour conclure, et apprenant qu'il étoit à la messe, court le chercher à l'église. Après la messe, l'usurier déclare à l'officier qu'au préalable il veut entendre le sermon; et, par hasard, le

Digitized by Google

Norwège, qui doit passer par Fladstrand. Elle n'a cependant emporté ni argent ni lettres de change, parce qu'elle a reçu ordre de jeter la malle aux lettres à la mer dès quelle seroit hélée par un vaisseau ennemi.

Depuis le 13 jusqu'au 17 de ce mois, il y a eu journellement des combats assez vifs près de Gaabentée, dans l'île de Falster, entre 4 bricks anglais, y compris leurs barcasses, et un petit détachement de chasseurs et de Bosniaques, commandé par le capitaine Hummel, frère du capitaine d'artillerie qui s'est éminemment distingué. Le but de l'ennemi étoit de prendre plusieurs vaisseaux marchands qui étoient dans le port; mais malgré ses attaques vives et réitérées, soutenues par un feu d'artillerie bien dirigé, il fut repoussé par les bonnes dispositions du commandant et le courage de ses troupes, et forcé de se retirer sans exécuter son dessein.

Le bruit est ici généralement répandu, qu'il y a eu ces jours derniers, près de Vebeck, une affaire entre nos postes placés sur le rivage, et quelques navires anglais qui ont voulu tenter une descente.

On prend dans les chantiers de la compagnie de la mer Baltique le bois propre à construire des chaloupes canonnières.

Le comte de Bernstorf, à ce qu'on assure, ne suivra point le prince Royal, mais restera à Kiel jusqu'à ce que la ratification du traité d'alliance conclu avec la France lui soit parvenue.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 1er novembre.

M. S. Malachowski, président du conseil des ministres, a adressé aux habitans de Varsovie, une proclamation dont voici la substance:

« Le temps de l'arrivée de notre souverain approche. Je voulois que cette époque fût signalée par les témoignages éclatans de la joie publique. Le roi, instruit des dispositions de ses sujets, en a été satisfait; mais, en bon père, touché de la position de ses enfans, il m'a ordonné, par une lettre expresse, d'épargner à son peuple une dépense qui ne pourroit que lui être à charge dans les circonstances actuelles. Ne pouvant cependant étouffer le sentiment qui nous pénètre, donnons-en un témoignage plus agréable à notre souverain; relevons les ruines des maisons qui ont été sacrifiées à notre sûreté dans le faubourg de Prague; portons notre offrande dans les maisons désignées à recevoir les sommes destinées à cet acte d'humanité. Voilà le plus beau bouquet que nous puissions offrir à notre monarque. Ces fleurs, qui ne se fanent point, sont celles que nous devons jeter sur son passage. En les voyant, il s'écriera : *Mes enfans connoissent bien leur père !* »

PRUSSE.

Berlin, 31 octobre.

C'est à tort que plusieurs journaux ont annoncé que le roi avoit destiné les revenus des seigneuries de Krotosym et de Pulugervo à être distribués parmi les employés de la Pologne prussienne qui ont perdu leurs places par la cession de cette province. Cette nouvelle est d'autant plus fausse, que les revenus de ces seigneuries n'appartiennent point à la couronne, mais à la compagnie du commerce maritime.

La duchesse de Courlande est arrivée ici. Son palais étant occupé par le général-commandant de la ville, la commission administrative a loué pour elle un autre hôtel aux dépens de la ville.

Les officiers prussiens n'ont pas encore la permission de porter leur uniforme.

Les caisses de l'Etat sont transportées de Memel à Kœnigsberg. La cour a fait demander une déclaration du collége médical de Kœnigsberg, pour savoir si les épidémies qui règnent dans cette ville, permettoient à la famille royale de s'y rendre sans courir des risques.

ALLEMAGNE.

Francfort, 12 novembre.

Le Publiciste, journal français, prétend, dans un de ses derniers numéros, que le prince Alecco Suzzo n'a pu être décapité le 25 septembre à Constantinople, puisqu'il a vu une lettre de lui, datée de Routzouk, le 14 octobre. *Le Publiciste*, qui croit être si bien instruit de la situation politique de l'Europe, et à qui son titre en fait un devoir, ignore qu'il y a deux princes Suzzo, et qui portent aussi tous deux le surnom d'Alexandre (en grec, d'après la corruption de l'idiome, *Alecco*). L'un fut nommé prince ou hospodar de Valachie, il y a quelque temps, à la place du prince Ypsilanti; l'autre fut élevé à la charge éminente de premier *drogman* (interprète) de la Sublime Porte-Ottomane.

Si *le Publiciste* étoit bien instruit, il sauroit que les négociations qui avoient été entamées à Routzouk, ont été continuées à Silistrie, à la demande du grand-visir. C'est du moins ce que les lettres de Constantinople ont annoncé.

EMPIRE FRANÇAIS.

Bayonne, 6 novembre.

Toutes les lettres qui nous viennent d'Espagne varient sur les détails de la conspiration découverte à Madrid; mais elles en confirment l'existence. S'il faut en croire quelques avis particuliers, après l'exécution des mesures ordonnées contre le prince héritier de la couronne, le roi d'Espagne a convoqué un grand conseil, où il a exposé les motifs qui l'ont déterminé à cet acte d'une juste sévérité. Il a déclaré que l'examen des papiers trouvés chez le prince, avoit fourni la preuve trop réelle de l'intelligence de son fils avec ses ennemis. Cette déclaration du roi a été proclamée dans Madrid, et envoyée dans les provinces, où elle a produit la plus vive sensation.

Fontainebleau, 14 novembre.

Nous avons été très-surpris de lire dans un journal, que l'EMPEREUR étoit parti de Fontainebleau dans la nuit du 11. S. M. se trouve encore ici, et les musiciens de la chapelle sont mandés pour la messe de demain. Tout semble, au reste, annoncer le prochain départ de la cour. Déjà un grand nombre de personnes du plus haut rang ont quitté notre ville. S. A. I. Madame, et LL. EEm. les cardinaux Fesch et Maury en sont partis le 12. Le prince-primat a quitté hier, et le grand-duc de Wurtzbourg aujourd'hui. Les équipages du grand-duc de Berg et la louveterie ont aussi pris la route de Paris. On assure maintenant que S. M. partira le 20; mais on n'est pas d'accord sur le voyage qu'elle doit faire. Depuis hier quelques personnes semblent croire qu'elle se rendra d'abord à Bordeaux; d'autres persistent à regarder le voyage d'Italie comme certain; mais l'EMPEREUR ne dit pas son secret, et on ne saura vraisemblablement qu'après son départ la direction qu'il aura prise.

Le 12 il y a eu un tiré au parc d'Avon, et ensuite une chasse au loup dans le grand parc. Le même jour une partie de la garde impériale à cheval a quitté Fontainebleau. Depuis le voyage de la cour, nos habitans trouvent leurs maisons trop petites, et s'occupent des moyens de les agrandir. Ceux qui n'avoient qu'un étage en font élever un second, et ceux qui en avoient deux en font élever un troisième.

S. M. vient de donner à l'Ecole-Militaire un témoignage

---

prédicateur prêche sur l'usure : l'officier se flatte que son juif va se laisser toucher, et lui faire de meilleures conditions; mais l'usurier lui dit en sortant de l'église: Voilà un beau sermon; le prédicateur a fait son métier, allons faire le nôtre. C'est à-peu-près ce que disent ceux qui sortent d'une comédie où l'on a prêché le désintéressement, l'humanité, la bienfaisance, la générosité et toutes les vertus.

Il n'y a personne à la Comédie en état de bien jouer Turcaret, rôle qui étoit un des triomphes de Préville: c'est Dugazon qui est chargé de ce personnage, qu'il défigure par des grimaces et de mauvais lazzis. Mlle Gros a joué la baronne mieux qu'on ne l'espéroit, simplement et naturellement: la tenue n'est pas mauvaise, mais beaucoup de finesses du dialogue lui échappent; elle a d'ailleurs un embarras d'organe très-nuisible à une femme, dont le langage doit être séduisant.

Michelot n'a ni la taille, ni la figure qui conviennent à l'amant favorisé d'une coquette : ce n'est pas un reproche que je lui fais; ce défaut de convenance n'est qu'un malheur. Le débutant, dans le rôle de Frontin, a réalisé toutes les espérances qu'il avoit données; il y a mis de la finesse, de l'enjouement, de la vivacité et beaucoup d'aplomb; c'est un de ses rôles de début qui fait le plus d'honneur à son talent. Fleury est parfait dans le marquis, et il a contribué sans doute, autant que le débutant, à forcer quelques spectateurs à entrer à la Comédie Française, le jour même où *Trajan* sembloit devoir les accaparer tous pour l'Opéra. Il y a deux soubrettes : la première, chagrine et bourrue, assez bien rendue par Mlle Desbrosses; l'autre, douce, aimable et complaisante, que Mlle Emilie Contat a jouée avec beaucoup d'agrément.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Herman et Sophie.

En attendant qu'on répare sa salle, Ribié a soin de la garnir de spectateurs, et de l'égayer par d'agréables nouveautés; c'est un des directeurs les plus actifs et les plus habiles à varier les plaisirs du public : son zèle n'a pas été infructueux. *Le Pied de Mouton* et *la Queue du Diable* sont de grands aiguillons pour son industrie. Les pièces nouvelles se succèdent rapidement à son théâtre : celle qui obtient aujourd'hui le plus de vogue est un drame fort intéressant, intitulé *Herman et Sophie*. Le fond du sujet est dans un roman anglais, intitulé, je crois, *l'Orpheline*, et dans beaucoup d'autres romans. Herman est un jeune époux, libertin et dissipateur, qui, après avoir ruiné sa femme, l'a abandonnée dans la misère. Sophie est un modèle de vertu et d'amour conjugal : elle vit du travail de ses mains, qui ne peut suffire à ses besoins. Son hôte impitoyable est sur le point de la faire traîner en prison pour le paiement de son loyer, lorsqu'un inconnu survient qui se charge de la dette : cet inconnu est un marin franc et brusque, qui lui fait beaucoup de questions, et finit par lui donner de l'argent, après s'être fait connoître pour le père de son mari.

Il étoit temps que le père arrivât; car le fils est sur le point de se marier à une autre femme, sur la foi d'un faux acte de divorce que des scélérats qui le gouvernent lui ont fait signifier comme de la part de sa femme. Le père, déguisé en juif, commence par s'assurer des dispositions de son fils : il trouve que ce jeune homme, malgré ses déréglemens, a un bon cœur et des sentimens généreux; ensuite, dans un bal masqué qu'on donne à l'occasion de ce nouveau mariage, il fait arrêter le jeune homme, le confine, sans qu'il s'en doute, dans un endroit de la maison qu'habite sa femme, et prépare tout pour la réconciliation des deux époux. Peu s'en faut que les coquins auteurs du faux acte de divorce, ne fassent échouer toutes les mesures d'Herman le père. Ils veulent enlever Sophie pendant la nuit : l'un d'eux met le feu à la maison; mais cet incendie ne sert qu'à fournir au jeune Herman l'occasion de délivrer son père des flammes: ce qui amène un dénouement chaud.

Ce drame est bien dialogué, bien conduit : le second et le troisième

Digitized by Google

bien encourageant de sa bienveillance. Elle a nomm huit élèves, lieutenens dans les fusiliers de sa garde. Aujourd'hui, à 8 heures du matin, elle a passé en revue, dans la cour d'honneur, un bataillon des fusiliers de sa garde, un détachement de gendarmes d'élite, et un autre des dragons de l'Impératrice. Immédiatement après, ces troupes se sont mises en marche.

On parle depuis quelques jours d'une grande chasse qui doit avoir lieu dans la terre de S. A. le prince de Neuchâtel.

PARIS, 15 *novembre*.

—On dit que S. M. a fait présent à M. le comte de Tolstoy d'une superbe voiture attelée de six chevaux. On assure aussi que S. M. a offert à l'Empereur Alexandre l'hôtel Thélusson tout meublé, et que cet hôtel sera désormais destiné au logement de l'ambassade russe à Paris.

— Des lettres de Constantinople, du 15 octobre, annoncent que le sultan Mustapha vient de faire à l'Empereur Napoléon l'envoi de dix chevaux arabes, aussi remarquables par leur beauté que par la magnificence de leurs harnois. La broderie d'une des housses est enrichie de diamans et de perles.

HISTOIRE NATURELLE.

Lettre à MM. les Membres composant la section botanique de la première classe de l'Institut; par Charles His. A Paris, chez Giguet et Michaud, rue des Bons-Enfans.

Presque toutes les personnes qui habitent la campagne ont remarqué quelqu'une de ces plantes connues vulgairement sous le nom de *mouches*, d'*araignées*, de *singes*, d'*hommes pendus*, de *casques*, de *Sabots de Vénus*, toutes dénominations qui se rapportent à la bizarrerie de leurs formes. Dans le système de Linné, ces fleurs appartiennent à la *gynandrie*, mot dérivé du grec, qui exprime la position de l'*étamine* ou organe mâle, par rapport au *pistil* ou organe femelle; et dans celui de Jussieu, elles font partie de la famille des *orchidées*, mot aussi dérivé du grec, qui exprime le double bulbe dont sont munies la plupart des espèces qui la composent.

Cette famille est la plus curieuse du règne végétal, et il est assez extraordinaire qu'on ne fasse pas plus d'efforts pour la naturaliser dans nos jardins. Si la théorie exposée dans la lettre que nous annonçons est juste, aucune plante n'est susceptible d'offrir, soit au naturaliste, soit tout simplement à l'amateur des jardins, de plus aimables phénomènes.

M. Charles His, que le goût des plantes distrait d'occupations plus sérieuses (1), a trouvé dans la forêt de Fontainebleau un *ophrys* qui n'avoit pas encore été aperçu, et qui lui a offert un fait de physiologie végétale fort curieux et tout-à-fait nouveau.

Tous les genres de la famille des orchidées n'ont ordinairement qu'une seule étamine, tandis que le nouvel *ophrys* découvert par M. His en a indifféremment, tantôt une, tantôt deux, tantôt trois, et tantôt quatre. Cette irrégularité se trouve quelquefois jusque dans les fleurs qui viennent sur un même pied.

M. His ayant fait la même observation plusieurs années de suite, a jugé que ce n'étoit ni un caprice de la nature ni une monstruosité; et pour expliquer le phénomène, il s'est livré à des conjectures qui, avant d'avoir acquis le premier de tous les mérites, celui de l'évidence et de la démonstration, ont d'abord l'avantage d'être fort ingénieuses, et exposées avec beaucoup d'intérêt et de netteté.

Considérant que les plantes bulbeuses ont presque toujours trois ou six étamines, M. His présume que les orchidées devroient aussi les avoir; et que si on ne les rencontre pas, c'est que la nature en métamorphose ordinairement cinq en *pétales*, comme cela arrive dans les plantes cultivées. Ainsi les orchidées, telles que nous les connoissons, seroient, pour parler la langue du jardinage, des fleurs *doubles*, tandis que M. His en a trouvé une qui se rapproche beaucoup de l'état *simple*, ou du type originel.

Plusieurs observations viennent à l'appui de cette théorie: en effet, les divisions intérieures de la fleur que M. His appelle *double* ont la même insertion que l'ancienne étamine; et dans la plante qu'il appelle *simple*, les nouvelles étamines sont formées aux dépens des anciennes divisions intérieures. Dans le genre *cypripedium*, où il y a constamment deux étamines; la fleur a aussi constamment une division intérieure de moins. Un habile naturaliste du Jardin impérial des Plantes, en annonçant dans le Moniteur la lettre dont nous parlons ici, a fourni de nouveaux faits à l'appui de cette théorie.

Que M. His parvienne à donner par la culture six étamines à son nouvel *ophrys*, et il aura le mérite d'avoir deviné la nature, et fait faire un pas à la science botanique.

(1) Nous avons rendu, dans ce Journal, un compte avantageux de l'ouvrage qu'il a publié l'année dernière, intitulé : THÉORIE DU MONDE POLITIQUE. — A Paris, chez Treutell et Würtz, rue de Lille; et chez le Normant.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 15 novembre.

75 — 50 — 19 — 78 — 66.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 16 novembre 1807, au samedi 21; SAVOIR:

CINQ POUR CENT CONSOLIDÉS.

Semestre échu le 22 septembre 1807.

Bur. N[os]	1, lett.	A, P.	17000
	2 —	D. du nº 1 à	31000
	3 —	G, H.	16000
	4 —	M, N, O.	14000
	5 —	C, K.	19000
	6 —	L.	24000
	7 —	Q, R, U, V, W.	9000
	8 —	B.	22000
	9 —	E, I, J, S.	7000
	10 —	F, T, X, Y, Z.	9000
	11 —	D. du nº 39851 à	45500

Les lundi 16, et vendredi 20 novembre.

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Le jeudi 19 novembre, depuis le 1[er] semestre an 11 jusqu'au semestre échu le 1[er] messidor an 13 inclusivement, par tous les bureaux, lesquels seront ouverts jusqu'à midi, pour ce jour-là seulement.

Les bureaux de paiement seront ouverts à neuf heures du matin.

ANNONCE.

Le Conservateur de la Santé des Mères et des Enfans, contenant: 1º. La conduite que les femmes doivent tenir avant le mariage pour conserver leur santé; 2º. le régime et les précautions qu'elles doivent employer pendant et après leur grossesse; 3º. l'éducation qu'elles doivent donner à leurs enfans pour assurer leur santé, leur force et leur beauté: publié par William Buchan, médecin-docteur du collége royal de médecine d'Edimbourg, sous le titre de *Conseils aux Mères sur leur Santé, etc.* Faisant suite à la Médecine Domestique, du même auteur; suivi d'un Extrait d'un ouvrage du docteur Cadogan, sur le même sujet: traduit de l'Anglais par Thomas Duverne de Pralle; revu et augmenté de notes par le docteur Mallet, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris. Troisième édition. Prix: 4 fr. 50 c., et 6 fr. par la poste.

A Paris, chez Levacher, libraire, rue du Hurepoix, nº. 3.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, nº. 17.

acte offrent beaucoup de mouvement théâtral, et des situations très-variées. Les danses sont fort agréables. Ribié se distingue au Boulevard par la composition piquante de ses ballets : il s'est attaché M. Hullin, homme d'un vrai talent, qui donne une physionomie et du caractère à ses danses, et dont l'imagination riante et féconde sait créer des attitudes et des tableaux d'un très-bel effet.

MODES.

On trouve une redingote de drap, de velours même, tout-à-fait mesquine, si elle n'est surmontée d'un cachemire : ce cachemire se porte sur les épaules, plié en carré-long. Quoique le haut des manches de la plupart des redingotes de drap ait une garniture de velours bien large et bien ample comme l'année dernière, cette garniture n'étant plus plissée, ou l'étant à dents de harpie et non en bourrelet, il en résulte des manches qui ne sont plus espagnoles. Le collet aussi est tout uni ou festonné à dents.

Presque tous les chiffons pour les femmes les plus élégantes, soit en capotes, soit en chapeaux, se font, depuis quelques jours, en blanc (satin ou lévantine), avec des rubans-satin ponceau. Ce ruban, de moitié plus cher que ceux de pareille qualité en autres couleurs, rend un chiffon plus riche.

En velours, les toques se drapent obliquement sur le devant et près de la nuque. Toujours beaucoup de plumes rondes et frisées.

Il n'a pas encore paru de palatines neuves en fourrure.

ÉNIGME.

Onze frères, six sœurs, composent ma famille:
Je suis dieu, devinez; la Fable en offre mille.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *Aiguille* (de baromètre).

A la Petite-Pauline, rue des Fossés-Montmartre, nº. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On vient de s'y procurer une très belle partie de Florence, qualité supérieure d'Avignon, dans les nuances les plus recherchées, ainsi que des lévantines, que l'on détaillera au prix le plus modéré. On continuera d'y trouver de grands assortimens de robes de fantaisie, rayées, imprimées, et dans les nuances les plus variées, à raison de 14 fr. la robe et au-dessus; de grands assortimens de schalls dans toutes les couleurs et qualités; une grande partie de cravates de mousseline, à bordures satinées, très-belle qualité, que l'on peut offrir à 3 fr. la cravate; du linge de table, ouvré, à linteaux, à poie, et en grand et petit damier, à raison de 66 fr. le service, et au-dessus; des toiles de Hollande et autres, dans toutes les largeurs et qualités, des mousselines des Indes, très-claires, des mousselines-gaze dans le très-beau, basins gauffrés pour meubles; perkales et batistes dans tous les prix, ainsi que des chemises bien conditionnées, à 12, 15 et 18 fr., et broderies en tous genres.

Mémoires et Observations cliniques sur l'abus du Quinquina; par M. Pomme, médecin de Montpellier, de plusieurs sociétés savantes. Broch. in-8º. de 140 pages. Prix: 1 fr. 25 c., et 1 fr. 80 c. par la poste.

A Paris, chez Cussac, imprimeur-libraire, rue Croix-des-Petits-Champs, nº. 23.

Et chez le Normant, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, la porte cochère vis-à-vis l'Eglise, au premier sur le devant.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEPATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de* quinze fr. *pour trois mois*, de trente fr. *pour six mois*, et de soixante fr. *pour l'année*.

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

Constantinople, 15 octobre.

Les mesures promptes et sévères prises contre les janissaires et tabialis qui s'étoient permis des excès, ont produit le meilleur effet, et la capitale jouit maintenant de la tranquillité la plus parfaite. Il n'en est pas de même de la Turquie asiatique; les Wahabis sont non-seulement toujours en possession des villes saintes, malgré tous les efforts qu'on a faits pour les en chasser, mais ils ont encore pris d'assaut et pillé la ville d'Ana, située sur l'Euphrate; ils se sont ensuite retirés dans les déserts inabordables de Damaskos.

La Porte n'a pas confirmé le kiaja-bey qui, par l'assassinat de son maître, le pacha de Bagdad, s'est mis en possession de ce gouvernement si important par sa position géographique et ses rapports avec la Perse et l'Indostan; elle l'a au contraire condamné à mort, et a nommé le ci-devant grand-visir, Kur-Jussuf-Pacha, gouverneur de Bagdad, Bassora et Sherizor. Hakki-Pacha remplace ce dernier à Erzerum.

Le grand-visir, Celebi-Mustapha-Pacha, est revenu le 24 septembre à Andrinople, avec l'étendard de Mahomet. La plus grande partie des troupes qui composoient son armée, particuliérement celles d'Asie, sont parties pour retourner dans leurs foyers.

Les Russes sont toujours dans la Moldavie et la Valachie. Mustapha-Bairactar, pacha de Rudschuck, est posté vis-à-vis d'eux, sur la rive droite du Danube. Les princes Suzzo et Callimachi, nommés hospodars de Moldavie et de Valachie, se trouvent près de ce pacha.

Les deux princes Morousi, qui avoient reçu leur grace, ont été de nouveau exilés à l'Isle-des-Princes.

Les prisonniers russes, remis en liberté, sont partis pour Odessa.

ESPAGNE.

Madrid, 1er novembre.

Le prince des Asturies a été arrêté. Hier, 31 octobre, tous les membres des differens conseils ont été invités à se trouver au palais de leurs assemblées pour assister à une séance extraordinaire. Il a été lu, dans cette séance, la communication ci-jointe de S. M. catholique.

Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, le capitaine-général de Madrid s'est rendu avec un détachement d'infanterie au palais de l'Infantado, et a demandé à parler au duc; on lui a répondu que le duc étoit parti. Les scellés ont été mis sur ses papiers.

« Dieu qui veille sur tous ses enfans, ne permet pas la consommation des faits atroces, dirigés contre des victimes innocentes. C'est par le secours de sa toute-puissance que j'ai été sauvé de la plus affreuse catastrophe; mes peuples, mes sujets, tout le monde connoît ma religion et la régularité de ma conduite; tous me chérissent, et me donnent ces marques de vénération qu'exigent le respect d'un père, l'amour de ses enfans: je vivois tranquille au sein de ma famille, dans la confiance de ce bonheur, lorsqu'une main inconnue m'apprend et me dévoile le plus énorme plan et le plus inattendu qui se tramoit dans mon propre palais contre ma personne. Ma vie, qui a été si souvent en danger, étoit une charge pour mon successeur qui, préoccupé, aveuglé, et abjurant tous les principes de la religion qui lui étoient imposés avec le soin et l'amour paternel, avoit adopté un plan pour me détrôner. J'ai voulu m'en imposer sur la vérité de ce fait; l'ayant surpris dans mon propre appartement, j'ai mis sous ses yeux les chiffres d'intelligences et instances qu'il recevoit des malveillans; j'ai appelé à l'examen le gouverneur lui-même du conseil; je l'ai associé aux autres ministres, pour qu'ils prissent avec la plus grande diligence leurs informations. Tout s'est fait; il en est résulté la connoissance de différens coupables, dont l'arrestation a été décrétée; celle de mon fils est son habitation. Cette peine est venue accroître celles qui m'affligent. Mais aussi, comme elle est la plus sensible, elle est aussi la plus importante à purger; en conséquence, j'ordonne que le résultat en soit publié; je ne veux pas cacher à mes sujets l'authenticité d'un chagrin qui sera diminué lorsqu'il sera accompagné de toutes les preuves acquises avec loyauté: je vous fais connoître mes intentions, pour que vous les fassiez circuler dans les formes convenables.

» A San-Laurenzo, le 30 octobre 1807. »

Signé, *le gouverneur par intérim du conseil.*

ETRURIE.

Livourne, 3 novembre.

On a publié aujourd'hui dans cette place l'ordre suivant:

Le général de division Miollis, gouverneur de Venise, commandant des troupes françaises et italiennes en Etrurie, ordonne à tous les négocians, marchands, et à toutes autres personnes, de quelle nation et condition qu'elles soient, de faire, dans l'espace de 24 heures, devant le consul de France, la déclaration de toutes les marchandises venant des îles de Malte et de Sicile, qui peuvent exister en magasin, sous peine de confiscation, ou de payer le triple de la valeur.

Florence, 2 novembre.

La nouvelle regardée généralement comme certaine de la prochaine arrivée de l'Empereur Napoléon en Italie, avoit

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 17 Novembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Le Triomphe de Trajan, opéra en trois actes.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Distrait, le Médecin malgré lui.

THEATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lina ou le Mystère, les Maris Garçons.

THEATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Tambour nocturne, M. Musard, le Jaloux malgré lui.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Scarron, le Fond du Sac, l'Hôpital Militaire.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Chanteur éternel, Pelisson, M. Désortolans, le Tocsin.

AMBIGU-COMIQUE.

Hélénor de Portugal, la Folle épreuve.

THEATRE DE LA GAITÉ.

Herman et Sophie, les Pêcheurs Catalans.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

(Palais du Tribunat, n°. 121, côté de la rue des Bons-Enfans.)

Les Amours de Lucas, l'Embarras du Ménage, Reste à Un.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

PANORAMA.

Les Panorama d'Amsterdam et Boulogne sont toujours exposés dans les rotondes du boulevard Montmartre. Prix d'entrée: 2 francs.

Les

VARIÉTÉS.

Epître aux Femmes (1); par M. N. D.

L'auteur aime beaucoup les femmes; il a grandement raison: une belle et bonne femme est une belle et bonne chose. Il hait *les poètes profonds* qui *dans des vers élégans* ont cité *les travers de certaines Phrynés*; ici nous observerons que les vers élégans ne font rien à l'affaire: il n'est pas plus permis de médire des dames en vers plats qu'en vers bien tournés; il seroit à souhaiter, par la même raison, qu'on ne dît des douceurs aux dames qu'en vers doux et agréables. Voyons comment l'auteur a rempli ce dernier vœu. Voici le début:

> *O sexe séduisant*, protecteur des beaux arts,
> *Du monde l'ornement, des dieux parfaite image*,
> *Ma foible Muse veut* vous offrir son hommage;
> Malgré les Juvénal et *leurs mordans brocards*.

D'abord, quand on a tant de respect pour les dames, on se garde bien de siffler en leur présence; et cependant il seroit difficile de s'en dispenser en prononçant ces deux mots: *Sexe séduisant.* En second lieu, ce qu'on fait pour les dames doit être bien fait, et il ne faut pas leur présenter un hémistiche de ce genre: *Ma foible Muse veut.* Enfin, *les mordans brocards* terminent un peu trop familièrement l'*ornement du monde* et la *parfaite image des dieux. Desinit in piscem mulier formosa supernè:*

> Muse, enseigne-moi cet art si difficile!...
> Donne-moi les accens d'Homère et de Virgile!

D'Homère et de Virgile? Il ne demande que cela? Certes, on ne lui défend pas d'espérer. Il dit plus loin:

(1) Broch. in-8°. Prix: 30 c.

A Paris, chez Aubry, imprimeur, au Palais de Justice, salle neuve des Marchands.

M. votre Abonnement

Digitized by Google

déterminé notre reine régente à se rendre à Milan. Tous les préparatifs de ce voyage, qui devoit avoir lieu hier, étoient déjà faits; mais des nouvelles plus récentes de France ne donnant aucune certitude sur l'époque à laquelle S. M. l'EMPEREUR sera à Milan, le voyage de notre souveraine a été contremandé.

PRUSSE.

Berlin, 8 novembre.

La Gazette de Kœnigsberg rectifie les assertions de celle de Bamberg, sur un mouvement prétendu révolutionnaire parmi les paysans de la Prusse orientale. Toute l'affaire se réduit à ceci : Quelques villages des bailliages domaniaux avoient perdu pendant la guerre tout leur bétail et tous leurs chevaux; les paysans refusèrent de faire les corvées qu'on exigeoit d'eux; quelques-uns montrèrent tant d'obstination, qu'on fut obligé de leur envoyer des garnisaires pour les ramener à leurs devoirs; d'autres villages députèrent vers le roi pour demander quelques soulagemens, motivés sur la détresse où ils se trouvoient. Deux de ces députés ayant été reconnus pour être les meneurs des autres, furent mis aux arrêts pendant quarante-huit heures. Au surplus, les corvées dans les bailliages domaniaux sont depuis long-temps commutées en des redevances d'argent; et le petit nombre de villages qui n'avoient pas encore profité de cette grace royale, s'empressent aujourd'hui de demander à y participer.

AUTRICHE.

Vienne, 4 novembre.

S. A. I. l'archiduc palatin de Hongrie se trouve ici depuis quelques jours.

Quelques circonstances survenues ont fait différer le départ de l'Empereur pour Bude.

ALLEMAGNE.

Wurtzbourg, 2 novembre.

La commission des écoles a publié, sous la date du 30 octobre, un rapport officiel sur les résultats qu'ont produits les *écoles d'industrie* pendant l'année 1800. Sur 26,242 enfans qui fréquentoient les écoles publiques dans toute l'étendue du grand-duché, il y a eu 5,626 garçons et 8,650 filles, qui qui ont en même temps suivi celles dites *d'industrie*. Les ouvrages que ces enfans y ont faits, sont évalués à une somme de 29,567 florins du Rhin. Les branches d'industrie dans lesquelles on les a exercés, sont toutes relatives à l'économie rurale et domestique. Ainsi, le jardinage, la plantation des arbres fruitiers, l'entretien des abeilles, l'emploi de la cire et du miel, le tricotage, la couture et la filature de soie, de laine et de lin, ont occupé le premier rang dans ces études utiles; on n'a pas négligé d'autres petits métiers qui sont en vogue dans le pays, tels que celui de faire des chapeaux de paille, des filets, des cerceaux pour prendre des écrevisses, des rouets, des horloges en bois, et quelques autres objets semblables, que nos politiques citadins dédaignent, mais qui, en plusieurs endroits, contribuent à l'aisance des habitans des campagnes.

SUISSE.

Stanz, 27 octobre.

On vient d'ériger un monument à la mémoire des citoyens d'Unterwalden, tués dans les tristes combats de 1798. Sur une table de marbre placée dans l'ossuaire de Stanz, est gravée en lettres d'or l'inscription suivante : « A la mémoire » des pieux Unterwaldois tués en 1798; par leurs amis et » parens. » La table est couronnée d'une urne funéraire, placée entre deux figures en bas-relief, qui représentent la Religion et la Patrie.

EMPIRE FRANÇAIS.

Gênes, 7 novembre.

Les dernières lettres de Lisbonne sont du 14 octobre : à cette époque, la famille du prince-régent étoit partie sur le premier embarquement; la cour montroit toujours une très grande incertitude dans ses résolutions.

(*Gazetta di Genova.*)

PARIS, 16 novembre.

S. M. l'EMPEREUR et ROI est parti ce matin de Fontainebleau.

— S. M. l'Impératrice est arrivée ce soir à Paris.

— S. M. le roi de Westphalie a assisté ce soir à la représentation de *la Fée Urgèle*, au théâtre Feydau.

— Le général anglais Moore s'est embarqué à Messine avec sept régimens d'infanterie. Ce convoi a été dispersé par la tempête le 26 octobre. Un vaisseau de guerre et plusieurs transports ont péri sur la côte de Sicile. (*Moniteur.*)

— M. de Demidoff, commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, conseiller privé, chambellan actuel de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, vient d'arriver à Paris.

— M. le comte Orlow, amiral russe, a passé le 6 novembre à Augsbourg, se rendant à Paris.

— Les comédiens français jouent ce soir, sur le théâtre de la cour à Fontainebleau, la tragédie du *Comte d'Essex.*

— L'administration de l'athénée de Paris a engagé le docteur Gall à s'inscrire au nombre des professeurs de cet établissement. Ce savant a promis d'y faire un cours sur l'organisation anatomique du cerveau.

— MM. les ecclésiastiques du canton de Longeau, département de la Haute-Marne, viennent d'établir une caisse de secours pour l'éducation des jeunes gens sans fortune qui se destinent à l'état ecclésiastique. Les commissaires chargés de proposer le règlement de cet établissement, déplorent la diminution toujours croissante des prêtres. Sur vingt que la mort enlève, à peine y en a-t-il un, disent-ils, de rendu à l'église. Ces respectables ecclésiastiques se sont engagés à employer la force de la parole et de l'exemple pour exciter leurs paroissiens à secourir, chacun selon ses facultés, les élèves pour l'état ecclésiastique.

Le collége électoral du département de l'Aube a nommé candidats au corps législatif : MM. Baussancourt, ancien officier, et Mesgrigny, ancien officier aux Gardes-Françaises.

— La corvette de S. M. I. *le Cygne*, capitaine Trobrillant, partie de Cherbourg le 9, est rentrée à la Hougue le 11. Elle a eu un engagement le 10 avec la corvette ennemie stationnée en ces parages, et l'a fait amener; elle a introduit, dit-on, à la Hougue, l'état-major de la corvette ennemie, et partie de l'équipage. Le bruit du canon a attiré une frégate anglaise, qui a forcé le capitaine Trobrillant d'abandonner sa prise. Il a eu 4 hommes tués et 7 blessés dans cette affaire, qui lui fait infiniment d'honneur.

La conduite de l'Angleterre envers le Danemarck a excité en Allemagne la même indignation qu'en France, et y est devenue le sujet d'une foule d'écrits où le gouvernement britannique est attaqué sans ménagement. Tous les cœurs se soulèvent naturellement au récit d'injustices aussi criantes, et toutes les voix s'élèvent pour les opprimés. Parmi ces réclamations honorables et solennelles en faveur de l'humanité

Prête-moi tes pinceaux, sois mon maître, mon guide,
Et fais renaître en moi tous les talens d'Ovide.

Ses prétentions diminuent, il ne veut plus être qu'un Ovide; nous lui conseillons de baisser encore. Alors, dit-il, il chantera :

La femme et sa beauté,
Son esprit, sa douceur, sa sensibilité.

Homère, Virgile, ni Ovide, n'auroient jamais eu le courage de placer les syllabes *son*, *sa*, *ceur*, *sa*, *sen*, *si*, dans un vers qui veut être élégant.

L'auteur a l'adresse d'exprimer en un seul vers la préférence qu'il donne aux plaisirs de Vénus, sur les travaux de Mars. Le voici :

Amour! .... je te préfère aux sanglans étendards.

On ne peut nier qu'il n'y ait ici de l'effet; *l'amour et les sanglans étendards* font une image bien gracieuse, et nous rappellent ce vers latin, qui n'en approche pas :

Militis in galeâ nidum fecere columbæ.

Voici une espèce de devise qui ne figureroit pas mal dans la rue des Lombards, autour d'une pistache ou d'une pastille au chocolat :

En tous temps, en tous lieux, ce sexe aimable et bon,
Fut des foibles mortels la consolation.

Le mot *bon*, qui termine le premier vers, semble indiquer la destination de ce distique. Plus loin, l'auteur maudit les hommes corrompus,

Qui, par de sots propos, dans leur joie indiscrète,
Lancent sur chaque femme une noire épithète.

Hélas, ces hommes corrompus ne se corrigeront pas, et ils pourront bien lancer une noire épithète sur les vers de l'auteur! Malgré cela, ajoute-t-il, femmes, consolez-vous :

Vous soumettrez toujours le sot et le savant,
Le sage, l'étourdi, le seigneur, le manant.

Ce dernier vers est d'une si grande élégance, que nous l'avons gardé comme on dit, pour la bonne bouche; et nous attendrons que l'auteur soit devenu un Virgile ou un Ovide, pour lui consacrer un plus long article.

Quelques Mots sur le Beau Sexe et sur ses Détracteurs (1); par J. M. Mossé, suivis des Prémices poétiques du même auteur.

Voici encore une apologie des dames, une satire contre leurs détracteurs. Il y a bien long-temps que l'on médit des femmes dans presque toutes les langues; mais il étoit réservé aux Français de les venger, et d'entreprendre la justification du sexe entier. Une tragédie d'Euripide commence par une longue satire contre les femmes. Aristophane, Lucien et Apulée, ne leur sont guère favorables. Les Latins, Pétrone, Tacite et Suétone, généralisent un peu trop les reproches qu'ils font à quelques femmes en particulier; et les [illegible] même, dans une langue si douce et si amoureuse, lancent autant d'épigrammes sur le sexe en général, qu'ils donnent de louanges aux femmes dont ils sont épris. Très-anciennement en France, le respect pour les dames étoit une loi qu'on ne pouvoit enfreindre sans honte et sans danger; ce qui n'empêchoit pas quelques mauvais Français de les maltraiter dans leurs écrits. Jean de Meun courut grand risque d'être fustigé pour deux vers impertinens, qu'il laissa ou qu'il intercala dans le roman de *la Rose*. Un siècle après, Corneille Agrippa voulut remettre en vigueur les principes de la chevalerie, rendre au beau sexe son éclat et ses droits, et il composa son ouvrage de *l'Excellence des Femmes*. La déclamation où il met ce sexe de beaucoup au-dessus du nôtre, ne l'empêcha pas de mourir misérable à l'hôpital de Grenoble. Montaigne a fait un chapitre intitulé : *De Trois bonnes Femmes*, et il le commence par ces mots : *Il n'en est pas à [illegible]*

(1) Un vol. in-18. Prix 1 fr. 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez madame Illyrine de Morency, rue Marceau Saint-Honoré, n°. 22; et chez le Normant. De l'imprimerie de J. B. S[illegible]

Digitized by Google

outragée, nous croyons devoir faire une mention particulière d'un écrit qui a paru en allemand sous le titre de *Réponse à la déclaration du roi d'Angleterre, concernant l'expédition de Copenhague* (*); ce qui vient d'être traduit en français par un de nos écrivains politiques les plus exercés. On n'a rien omis dans cette réponse, de ce qui pouvoit servir à dévoiler et à confondre la politique anglaise; les faits et les raisonnemens y sont présentés avec une évidence qui frappe tous les yeux; et lorsque l'auteur a détruit sans ressource toutes les allégations du gouvernement britannique, c'est alors qu'il termine sa réponse par ces paroles vraiment remarquables :

« Vous vous inquiétez peu, je le sais, de ma réponse à votre apologie, » et du jour sous lequel j'ai placé votre imposture. En considérant votre » proie, vous vous rirez des principes que j'ai opposés à vos pillages. La » raison toute seule ne peut rien pour les arrêter; mais elle suffit pour » vous confondre au tribunal de l'opinion; elle suffit pour démontrer vos » attentats à l'Europe, en attendant que l'Europe vous en punisse : et » certes, cette expédition dont vous vous réjouissez peut-être, dont » peut-être vous savourez en ce moment les fruits, doit accélérer le jour » de la vengeance. Vous vous êtes trompés sur les effets que vous en » attendiez. Au lieu d'effroi et d'épouvante, vous n'avez inspiré qu'hor- » reur et indignation. Vous avez, il est vrai, quelques vaisseaux de » plus; mais vous vous êtes fermé vous-mêmes les dernières portes qui » vous restoient ouvertes sur le continent. Vous avez rallié autour de » Napoléon tous les Etats qui se résignoient encore à votre tyrannie. » Vous avez complété une réunion que sa politique eût peut-être diffici- » lement obtenue; et bientôt son génie vous fera éprouver combien » étoient fausses les espérances que vous aviez fondées sur votre expédi- » tion. Vous sentirez alors que vos *mesures de propre conservation* » étoient des mesures de ruine, et vous reconnoîtrez que, même en » politique, l'utilité et l'infamie ne se rencontrent jamais. *In eadem re,* » *utilitas et turpitudo esse non potest.* »

Cet écrit est du genre de ceux qui doivent être lus en entier, et ne pourroit qu'être affoibli par une analyse. D'ailleurs nous avons remarqué avec plaisir qu'il s'accordoit parfaitement, par le fond des raisons, avec les observations qui ont été publiées dernièrement dans le *Journal de l'Empire*; ce qui ajoute à l'évidence même de ces observations, puisqu'elles frappent également les hommes de tous les pays.

VARIETES.

Coup d'œil Historique et Géographique sur le Portugal et sur ses Colonies.

(Ier Article. — Histoire du Portugal.)

Les contrées qui forment aujourd'hui le Portugal furent anciennement habitées par trois nations différentes : les Lusitains, qui paroissent avoir été de la race ibérienne, comme les Aquitains de la Gaule, occupoient le pays entre le Douro et le Tage; les Gallæci, que Strabon semble tantôt confondre avec les Lusitains, tantôt en distinguer, demeuroient au nord de la rivière de Douro; enfin, les Celtici possédoient les deux bords de l'Anas, le Guadiana des modernes, et qui sont évidemment une colonie des Celtes gaulois. Hérodote parle encore d'un très-ancien peuple qu'il nomme Cynésis, et qu'il place dans le voisinage des Celtes, à l'extrémité de l'Europe, où l'on croit retrouver leur nom dans celui de Cunéus ou le Coin, donné par les historiens romains, non-seulement au cap Saint-Vincent, mais même à toute l'extrémité occidentale de la province d'Algarve.

Artémidore, voyageur grec, cité par Strabon, rapporte avoir vu sur ce promontoire célèbre des monumens qui nous paroissent incontestablement celtiques : c'étoient des pierres placées l'une sur l'autre, de manière que le moindre effort suffisoit pour les incliner, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, sans cependant leur faire perdre leur aplomb. C'étoit à ces pierres que les tribus celtiques adressoient leurs prières. Les Lusitains, au contraire, offroient de grands sacrifices, à l'exemple des Grecs, dont ils avoient, selon Strabon, adopté plusieurs usages. Hérodote affirme que des colonies grecques se sont rendues sur les côtes occidentales de l'Espagne.

Cependant ni ces Grecs, ni les Phéniciens n'ont beaucoup avancé la civilisation de ce pays. Avant que les armes romaines n'y eussent pénétré, les Lusitains, dédaignant l'agriculture, l'exploitation des mines et tous les autres genres d'industrie auxquels leur pays les invitoit, vivoient dans des guerres continuelles qui ne ressembloient guère qu'à des courses de brigands. Quand ils n'étoient pas en guerre entr'eux, ils attaquoient et pilloient leurs voisins. Armés à la légère, ils excelloient à dresser des embûches. Dans les combats, ils périssoient plutôt que de rendre leurs armes. Leur corps, dit Trogue Pompée, étoit aussi bien préparé à l'abstinence que leur ame l'étoit à la mort. Selon Appien, quelques peuplades de Lusitanie amenoient leurs femmes avec eux aux combats, et ces guerrières sauvages se faisoient autant redouter que leurs époux.

Les Lusitains s'habilloient de noir; et cette coutume, qui étoit sans doute commune à tous les Ibériens, s'est conservée parmi les habitans modernes de la péninsule hispanique. Les vêtemens de diverses couleurs, si aimés des Celtes, étoient, chez les Lusitains, réservés pour le sexe. Ils paroissent avoir connu l'usage des étuves ou bains de vapeur, semblables à ceux des Russes. Quelques-unes de leurs tribus n'avoient, pendant la plus grande partie de l'année, d'autre nourriture que la farine de glands. Leur boisson ordinaire étoit une sorte de bière. Ils faisoient pourtant du vin; mais ils en restreignoient l'usage à leurs festins de famille, ou plutôt de tribu.

Grace à leur valeur sauvage, les Lusitains furent, avec les Numantins, les derniers parmi les peuples ibériens qui subirent le joug des Romains. Le brave Viriathus réunit sous ses drapeaux toute la Lusithanie, et remporta sur eux plusieurs grandes victoires, attestées par les historiens de Rome. Les antiquaires portugais prétendent même qu'à Evora et en quelques autres endroits, il existe encore des inscriptions et des monumens relatifs aux exploits de Viriathus (1). Ce héros succomba sous le fer d'un traître. La Lusitanie conserva toujours un esprit d'indépendance, dont un des plus grands Romains, l'infortuné Sertorius, se servit habilement pour établir dans la péninsule hispanique un Etat indépendant, dont l'existence prolongée eût changé les destins de Rome et ceux du monde peut-être. Sertorius introduisit en Lusitanie l'étude des sciences, des lettres, de la langue grecque et de celle des Romains. Cette province consulaire devint, après la Bétique, la plus florissante de toute l'Espagne. Elle dut sur-tout beaucoup à la bienveillance particulière de l'Empereur Trajan.

Dans le cinquième siècle, la Lusitanie fut, du moins en grande partie, conquise par les Suèves, peuple sorti de la Germanie, et qui terminèrent ici le cours de leurs migrations. Leur royaume devint, en 584, la proie des Visigoths. Lorsque ceux-ci, en 712, furent chassés par les Maures, la Lusitanie toute entière tomba sous le pouvoir de ces conquérans.

Les rois de Léon et de Castille repoussèrent peu-à-peu les Maures au-delà du Douro. En 1109, le roi de Castille, Alphonse VI, donna à Henri, prince de Bourgogne et des-

(*) Prix : 75 c., et 1 fr. par la poste. Chez le Normant.

(1) *Regende*, antiguidad. Lusitan., pag. 140, pag. 227.

---

saines, comme chacun sait. Bien loin de vouloir prouver leur excellence, il leur reproche jusqu'aux pleurs qu'elles versent à la mort de leurs maris; il conclut de là, très-malicieusement, *qu'elles ne les aiment que morts : Ne regardez pas*, dit-il, *à ces yeux moites et à cette piteuse voix; regardez ce port, ce teint, et l'embonpoint de ces joues : c'est par-là qu'elles parlent français.* De la Chambre, médecin et académicien, n'a pas été plus galant; dans son *Art de connaître les Hommes*, il semble avoir voulu nous ôter l'envie de connoître les femmes. Le P. Bouhours les traite plus mal encore dans ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*; non-seulement il attaque leur cœur, mais il veut prouver que *rien n'est plus mince que leur esprit.* Cela n'a pas empêché l'abbé de Longuergue de dire que ce jésuite étoit *un homme poli, qui cherchoit à excuser tout le monde.* Enfin, Boileau n'a pas craint de se déclarer ennemi du beau sexe dans une satire qui, pour l'honneur des dames, n'est pas le meilleur ouvrage du Juvénal français. Les détracteurs, comme on le voit, ont été en bien plus grand nombre que les apologistes, et malheureusement ils ont eu plus de talent. L'Excellence des Femmes n'étoit donc pas entièrement reconnue quand M. Legouvé s'est déclaré leur avocat, et a gagné leur cause par un plaidoyer dont le style a l'élégance et la grace du sexe qu'il a vengé.

Aujourd'hui, M. Mossé vient glaner dans ce champ qui paroît inépuisable : il commence par chanter les dames, puis il leur offre les prémices de sa Muse. Cette Muse est extrêmement foible, mais aussi elle est bien jeune; et la prodigieuse facilité avec laquelle elle s'exprime, peut donner quelqu'espérance, si l'auteur devient assez sage pour n'en point abuser. La manière dont il loue les dames est ingénieuse; l'expression seule est souvent incorrecte, et trop peu poétique. Il y a de l'art dans la division de son petit poëme; pour prouver que toutes les classes de la société doivent de la reconnoissance au beau sexe, il les passe toutes en revue dans cet ordre :

Les plus grands souverains te doivent leur bonheur.....
Les plus grands généraux te doivent leur valeur.....
Les plus grands magistrats te doivent leurs vertus.....
Les plus grands écrivains te doivent leur génie... etc...

Chacun de ces vers commence un paragraphe qui en est l'explication et la preuve; l'auteur parcourt ainsi tous les états. L'exécution n'égale pas, à beaucoup près, la disposition du plan; mais l'auteur est fort jeune, à ce qu'il paroît, et ce qui lui manque peut s'acquérir par le travail, par l'étude des bons modèles, et sur-tout par une grande sévérité pour lui-même.

Nous n'extrairons aucun morceau de ce Recueil, parce qu'il n'y en a aucun d'assez bon pour mériter des éloges, ni aucun d'assez mauvais pour que nous ayions l'intention de décourager l'auteur. Nous aurons autant d'indulgence qu'il paroît avoir de modestie; qualité fort rare chez les bons écrivains, et bien plus rare chez les mauvais. Tout autre que M. Mossé n'eût pas manqué de décorer son ouvrage du titre de poëme; il le désigne simplement par *Quelques mots.* La dernière de ses pièces fugitives est adressée à la critique, et finit par ce quatrain :

Pour les premiers essais de mon jeune Apollon,
Je voudrois te prier d'avoir de l'indulgence;
Donne-moi des conseils, et je promets d'avance
De les suivre en rentrant dans le sacré vallon.

Nous lui conseillerons donc, 1°. de se bien pénétrer de ce qu'il diroit en prose avant de chercher à le mettre en vers; 2°. de se défier d'autant plus de sa verve, qu'elle lui paroîtra plus abondante et plus facile; 3°. de se bien convaincre de cette vérité, qu'il y a fort peu de synonymes dans notre langue, et que le mot qui convient à la mesure du vers n'est pas toujours l'équivalent de celui qu'il auroit écrit en prose; 4°. que la poésie légère et fugitive, bien que peu importante en apparence, est peut-être celle qui exige le plus d'élégance et de

Digitized by Google

cendant de Hugues Capet, sa fille Thérèse, et la possession des contrées situées entre le Minho et le Douro, comme une récompense des grands services que ce prince français lui avoit rendus en combattant contre les Infidèles. Henri prit le titre de comte de Portugal, probablement de la ville de Porto, qu'on nommoit alors Porto-Cale (2). Son fils, Alphonse Ier, étendit son domaine par des conquêtes, et prit le titre royal, que les souverains de la Castille lui disputèrent, mais que le pape lui confirma. Alphonse III fit la conquête de l'Algarve en 1249, époque depuis laquelle le Portugal a conservé, à peu de chose près, les mêmes frontières. Denys fut un grand roi; il fit peut-être de trop grandes cessions au pape, mais il rétablit la culture et l'industrie dans toute l'étendue de ses Etats.

En 1383, à la mort du roi Ferdinand, la descendance mâle légitime de Henri Ier vint à manquer. Les Portugais, plutôt que de se soumettre au roi de Castille, qui avoit épousé une princesse portugaise, donnèrent la couronne à Jean Ier, fils naturel du dernier roi. Ce prince fonda une dynastie qui a donné au Portugal une série de grands rois. Sous le règne de Jean Ier, le prince Henri, surnommé le Navigateur, commença la découverte des côtes occidentales de l'Afrique, dont la connoissance étoit perdue depuis les voyages des Phéniciens. Ces découvertes continuèrent sous Edouard Ier, Alphonse V et Jean II. Ce dernier en tira de grands avantages commerciaux. Sous Emmanuel-le-Grand, le Portugal atteignit le faîte de la gloire et de la prospérité.

En 1498, Vasco de Gama ouvrit le chemin des Indes orientales, en doublant le Cap de Bonne-Espérance. Deux ans après, Cabral découvrit le Brésil; mais précisément à ces deux mêmes époques, Emmanuel perdit son épouse Isabelle, princesse de Castille et d'Aragon, ainsi que son fils Michel. Ce coup du destin fit évanouir les espérances qu'avoit formées Emmanuel de réunir dans sa famille toutes les couronnes de la péninsule.

Cependant la prospérité du Portugal se soutint sous le règne de Jean III. Les Albuquerque, les Castro, les Ménèzes, par une suite de victoires, établirent aux Indes la domination portugaise, et firent couler dans le sein du Tage toutes les richesses de l'Asie. Les extravagans projets de Sébastien Ier mirent un terme à tant de bonheur. Ce prince fut le Charles XII du Portugal : voulant conquérir Maroc, il perdit un royaume héréditaire; et après avoir vu son armée massacrée par les Africains, *il disparut*, dit un historien portugais, *laissant la postérité incertaine sur sa vie ou sa mort.* (3) Cette opinion de M. Barbosa Machado est adoptée par Almeyda, par Fario de Sousa, et par les meilleurs historiens portugais : elle paroît avoir été approuvée par l'Académie royale historique de Lisbonne. Il a même existé jusqu'aux temps du ministère de Pombal une secte de visionnaires qui attendoient le retour de Sébastien; et il y a eu des momens où ces *Sébastianistes* ont excité des inquiétudes politiques.

Quoi qu'il en soit, aucun des individus qui parurent sous le nom de Sébastien, ne réussirent à se rendre maîtres du Portugal. Ce pays resta pendant 60 ans sous la domination de l'Espagne. Cette époque fut celle de la perte des conquêtes de Vasco de Gama et d'Albuquerque. Les Hollandais ne manquèrent même la conquête du Brésil que par leur jalousie contre le brave comte Maurice de Nassau.

En 1640, la nation portugaise plaça sur son trône Jean IV, duc de Bragance. Cette révolution et les événemens historiques qui l'ont suivie, sont connus de tout le monde.

En 1703, le Portugal s'allia étroitement avec l'Angleterre; et quoiqu'il n'ait retiré de cette alliance aucun des fruits qu'il s'en promettoit, il y est depuis ce temps resté fidèle, en en exceptant les années où le marquis de Pombal eut la suprême autorité. Ce ministre, qui a de grandes, de profondes vues d'administration, joignit un caractère violent, entreprit de réformer les nombreux abus qui, pendant les deux derniers siècles, ont empêché les Portugais de reprendre leur ancien rang parmi les nations européennes. La trop grande influence du clergé, le défaut de lumières, la nullité de l'industrie, le désordre de l'administration judiciaire, le vain luxe de la cour, tous ces maux de l'Etat furent attaqués par l'audacieux réformateur; mais après la mort du roi Joseph, l'ancien système d'indolence et de désordre reprit faveur. La reine Marie, qui règne depuis 1777, a, dans ces dernières années, cédé l'exercice du pouvoir à son fils, le prince du Brésil.

Un grand homme qui marcheroit sur les traces de Viriathe, de Sertorius, de Denys, d'Emmanuel et de Pombal, trouveroit encore en Portugal de quoi former une monarchie puissante. C'est ce que nous démontrerons en traçant le tableau naturel, civil et commercial des possessions portugaises.

MALTE-BRUN.

(2) *Caëtano de Lima*, géograph. histor. Tom. I, pag. 86.
(3) *Dugo Barbosa Machado*, biblioth. lusit. Tom. III, pag. 636.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg, du 11 novembre.

15 — 26 — 14 — 45 — 85

COURS DE LA BOURSE DU 16 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant	56	7-8	56	1-2
Hambourg. .	184	1-4	183	1-4
Londres. . .	00	000	00	0-0c
Madrid eff. .	15	55	15	40
— valés. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	55	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	475c	00	480	0-0
Gênes effec.	467 c		465 c	
Livourne. . .	520		500 0	
Naples. . . .	000	00	000	00
Milan.	81	1sp. 0f	81	1s p. of
Basle.	0	3 4p	1	3 8p.
Francfort. . .	0	0-op	00	-00
Vienne. . . .	000	0-op	000	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.	1	3 8p.
Marseille. . .	3 8p	0-oj.	1	1 4p.
Bordeaux . .	1-8 p	0-oj.	1	1-4p
Montpellier	1-2p	0-oj.	00	0-op.
Genève. . . .	0-0p	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 346f 00

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 00

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram 213 57

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 29

Quadruple 81 10

Ducat. 11 15

Souverain. 00 0

Effets publics.

C. p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 85f 25c 30c 15c 20c 35c 30c 00f 00c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 82f 30c 00c 000 00c

Banq. de Fr. avec doublement 1320f 1328f 50c 1321f 25c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c à 0f 00c

— S. Domingue. 0 00 à 0 00c

Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 00c

— brut . . . . . 0 00 à 0 00c

Coton du Levant 0 00 à 0 00c

Sav. de Marseille 0 00 à 0 00c

Huile d'olive. . . 0 0 à 0 00c

Potasse d'Amér. 00f 00c. à 00f 00

Eau-de-vie, 3/6. 00f 00c 00c à 00c

ANNONCE.

Le Jardin de l'enfance, de la jeunesse et de tous les âges, ou Complimens du jour de l'an et des fêtes, pour des parens, des bienfaiteurs, des amis, etc. Avec cette épigraphe :

Parcourez ce jardin, cueillez-y chaque jour
Des bouquets pour fêter la nature et l'amour.

Un vol. in-18, fig. Prix : 1 fr., et 1 fr. 25 par la poste.

A Paris, chez Pigoreau, lib., place Saint-Germain-l'Auxerrois.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., 17.

---

grace; que les plus petits ouvrages sont ceux où l'on pardonne le moins des incorrections, et qu'en littérature tout ce qui n'est pas utile doit être très-agréable.

M. Mossé paroît avoir un goût particulier pour les tours de force : il s'est imposé la tâche de composer une pièce de vers assez longue sur une seule rime; il a fait des *acrostiches*, des *gloses*, des *ballades retournées*, des *rondeaux doubles*, de *riches acrostiches*, etc.... Il nous donne même les règles du *riche acrostiche* et de la *ballade retournée*. Cela nous rappelle le temps où des latinistes minutieusement ingénieux attachoient un grand prix à des morceaux de poésie qu'ils nommoient *Lagena*, *Scyphus*, *Securis*, *Ovum*, parce que les vers, de longueurs différentes, présentoient sur le papier la forme d'une bouteille, d'un verre, d'une hache ou d'un œuf. Il ne nous reste guère que le souvenir de ces puérilités; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que les bons auteurs n'ont jamais eu ce genre de talent, tandis que les poëtes médiocres ont souvent excellé dans l'exécution de ces bizarres miniatures.

Si M. Mossé croit que la difficulté vaincue soit un grand mérite, nous lui répondrons qu'il est assez difficile de faire de bons vers : qu'il commence par vaincre cette difficulté; et lorsqu'il y sera parvenu, ce dont nous ne désespérons pas, s'il a de l'esprit, du temps et de la facilité de reste, il pourra s'amuser à faire de *riches acrostiches* et des *ballades retournées*; mais nous pouvons lui prédire qu'alors il en aura perdu le goût. Plusieurs pièces de son Recueil ont de la grace et de la douceur; et s'il avoit employé à les polir le temps qu'il a perdu à vaincre de vaines difficultés, nous nous serions fait un plaisir d'en citer quelques-unes, pour donner au public la mesure de son talent.

H.

L'éditeur du *Nouvel Almanach des Muses* (Brasseur aîné) qui tous les ans faisoit un appel à MM. les poëtes, afin qu'ils l'enrichissent de leurs productions pour composer son Recueil, adresse aujourd'hui ses remercimens à ceux d'entr'eux qui ont répondu à son appel. Il leur donne avis en même temps qu'il vient de céder la propriété du titre de son Almanach, ainsi que le fonds des collections, à MM. Capelle et Renand, libraires-commissionnaires, rue J. J. Rousseau, n°. 6, et les prie de leur accorder la même bienveillance dont ils l'ont constamment honoré.

LOGOGRYPHE.

Chacun avec six pieds me cherche et me révère;
Si vous m'ôtez mon chef, je suis une rivière.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *Mars*.

Fantaisie pour le piano-forté, sur la fête de S. M. I. et R. saint Napoléon, après son retour de Tilsit, composée et dédiée à madame Junot, par Steibelt.

Prix : 7 fr. 50 c.

A Paris, chez madame Duhan et compagnie, éditeurs de musique, marchands d'instrumens, boulevard Montmartre, nos. 1050 et 110, aux Deux Lyres.

Et chez H. J. Godefroy, direct. de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Lettres du Cardinal Bentivoglio. Deuxième partie, contenant des notes grammaticales et philologiques sur ces lettres. Prix : 4 fr., et 4 fr. 50 c.; papier vélin, 6 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez M. Carli, libraire, place des Italiens, au péristyle du théâtre;

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

A V I S.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Geoffroy, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 6 novembre.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 65 1/8, 1/4 Trois pour cent réduits, 62 3/8, 1/2.

Des bruits singuliers ont circulé ici hier au soir, d'après des lettres arrivées de Lisbonne avec le dernier paquebot. On disoit le prince des Asturies arrêté, et beaucoup d'autres choses qui nous ont paru extraordinaires. (1) (*The Star.*)

Le 8 octobre, le gouvernement espagnol a publié une proclamation, pour inviter ses peuples à recevoir les troupes françaises comme alliées et amies. (*Idem.*)

Quoique *le Gatscombe* ait fait voile de Lisbonne le 15, on a trouvé moyen d'envoyer à bord de ce bâtiment quelques lettres particulières, datée du 16. D'après ces lettres, l'escadre portugaise, commandée par M. Quintella, étoit arrivée dans le *Tage*, où il se trouvoit en tou neuf vaisseaux de ligne d'équipés, outre quelques frégates. Le prince de Brésil avoit voulu faire embarquer son fils, le prince de Beyra, sur *la Médusa*, de 74 canons; mais la princesse de Brésil s'étoit déclarée contre tous les projets d'émigration, et avoit pris le parti de se retirer en Espagne, auprès du roi son père. (*Idem.*)

On assure que lord Cathcart est destiné a commander la nouvelle expédition, qui sera composée de 5000 hommes. Sir Sidney Smith aura le commandement de l'escadre, qui consistera dans les vaisseaux suivans: *l'Hibernia*, 120 canons; *le Londres*, 98, *le Pompée*, 84; *le Vaillant*, *le Capitaine*, *le Marlboroug*, *le Monarch*, *le Bedford*, *l'Eslisabeth* et *le Yorck*, tous de 74. On ne sait pas encore dans quelle partie du monde cette expédition doit cueillir de nouveaux lauriers! Quelle ville ouverte elle doit surprendre et piller! Quel fidèle allié elle doit ruiner! Mais on cite un événement qui paroît renfermer une espèce de mauvaise augure sur le succès de l'expédition : un des capitaines de *l'Hibernia* est tombé du château da proue sur le pont, et s'est tué sur le coup.

(1) Par un des articles suivans, du même Journal, il paroît que les lettres de Lisbonne qui ont apporté ces nouvelles à Londres, étoient datées du *seize* octobre. Il faut que les Anglais aient pris *un bien vif intérêt* aux événemens qui se sont passés à Madrid, pour qu'ils en aient été informés avec une promptitude si extraordinaire.

TURQUIE.

Constantinople, 16 octobre.

Le prince Janko-Caradja a succédé au prince Alecco Suzzo, dans la dignité de premier interprète de la Sublime Porte. On ignore toujours la véritable cause du sort qu'a éprouvé le premier. Le sultan a ordonné cette exécution sur-le-champ et sans avoir cosulté préalablement ses ministres Quelques personnes en infèrent que le prince Alecco Suzzo étoit impliqué dans une affaire qui tenoit à l'intérieur, et même à la personne du sultan.

La Porte a nommé son ambassadeur à Paris, Muhib-Effendi, en qualité de plénipotentiaire, pour continuer les négociations de paix entamées avec la Russie. (*Voyez Vienne.*)

Quelques bâtimens danois venant de Malte, et qui sont entrés à Smyrne, ont apporté la nouvelle que les Anglais ont reçu l'ordre d'arrêter tous les vaisseaux russes, ainsi que ceux des Sept-Isles unies, et qu'il a été également enjoint à l'escadre qui bloquoit les Dardanelles de se mettre en position contre les Russes.

Les dix chevaux arabes que le grand-seigneur destine à l'Empereur Napoléon, sont partis de Constantinople il y a quelques jours.

I T A L I E.

Venise, 27 octobre.

L'on apprend que S. M. l'Empereur Napoléon se mettra bientôt en route de Paris, pour se rendre en Italie par la nouvelle et superbe route du Simplon, et qu'il arrivera ici avant la fin de cette année. En conséquence, l'on est occupé à faire des préparatifs pour sa réception. Déjà on a élevé un arc tiomphal, qui est entièrement achevée; et les illuminations qui auront lieu à la place Saint-Marc, sur les bords du grand canal, à la tour de la ville, au pont de Rialto et en beaucoup d'autres endroits, seront magnifiques. Deux mille gondoles richement ornées célébreront l'événement heureux qui fait aujourd'hui l'objet des vœux de tous les Vénitiens. Les familles les plus riches s'empressent de rivaliser de zèle, par des préparatifs dignes de leur opulence et de leur rang. Il y aura sur le grand canal une *regate*, c'est-à-dire, une joute de gondoles. On s'attend à voir arriver un grand nombre d'étrangers qui viendront être témoins de ces réjouissances.

La seconde escadre russe qu'on attendoit de Corfou, n'étoit pas encore arrivée à Mestre, ces jours derniers

On continue ici les visites des magasins de marchandises, et les recherches des produits de fabriques anglaises; mais on n'en trouve pas une quantité considérable.

DANEMARCK.

Kiel, 6 novembre.

Le gouvernement danois vient de défendre l'exportation des bois de construction et du bois de chêne en général. Par

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 18 Novembre 1807.

T H É A T R E   F R A N Ç A I S.

L'Ecole des Mères, *le Geôle.*

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Fée Urgèle, *les Evénemens Imprévus.*

M. Julien continuera ses débuts par le rôle du Marquis.

T H É A T R E   D E   L ' I M P É R A T R I C E.

Auj., *le Cantatrici Villane* (les Chanteuses Villageoises), opéra en deux actes, musique de Fioravanti.

T H É A T R E   D U   V A U D E V I L L E.

La Laitière, *le Fond du Sac*, *J. Monnet.*

T H É A T R E   D E S   V A R I É T É S.

La Banqueroute, *le Diable rose*, *M. Désortolans*, *Jocrisse jaloux.*

A M B I G U - C O M I Q U E.

Hélénor de Portugal, *Georges et Pauline.*

T H É A T R E   D E   L A   G A I E T É.

Victor, *les Petits Troubadours*

Auj., Expériences de physique et Fantasmagorie chez M. Lebreton.

THÉATRE DE LA NOUVEAUTÉ, D'AGILITÉ ET D'ADRESSE.

Rue de Grenelle Saint-Honoré, hôtel des Fermes.

Vu l'affluence des spectateurs, M. Olivier donnera ses représentations tous les jours de la semaine. Vendredi, à la demande de plusieurs personnes, il fera le tour d'escamoter une jeune demoiselle.

S O I R É E   D ' A U T R E F O I S.

Par M. Thiémet.

Pour avoir le *Prospectus*, s'adresser chez lui, quai de l'Ecole, n° 30

THÉATRE IMPERIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Fée Urgèle, ou *Ce qui plaît aux Dames.*

Cette pièce fut représentée pour la première fois à Fontainebleau le 26 octobre 1765, et à Paris, sur le théâtre de la Comédie Italienne le 4 décembre suivant : l'ouvrage a donc quarante-deux ans. Et si gouverner, avoir l'empire, est ce qui plaît aux dames dans tous les temps, chanter simplement et naturellement, avec ame et avec expression; jouer avec intelligence et avec finesse; varier, accentuer son débit, prononcer avec autant de fermeté que d'exactitude, sont des choses qui ne se trouvent pas, et qui même ne plaisent pas dans tous les temps. Il y a des époques où les spectateurs n'ont pas assez de délicatesse pour apprécier et pour sentir ce mérite; et cela est très-heureux pour la conservation des théâtres. Si le public étoit trop connoisseur et trop exigeant, les comédiens seroient obligés de fermer. Mais la passion du théâtre s'accroît toujours en raison directe de la décadence des talens dramatiques; et par ce moyen, les spectateurs restent toujours au niveau des acteurs.

La Fée Urgèle eut un très-grand succès : on en chantoit partout les airs, parce qu'ils sont aussi agréables que faciles à retenir. La Fée elle-même fut chansonnée dans quelques méchans vaudevilles, où l'on disoit :

Mais quoiqu'il gèle,
La Fée Urgèle,
De ses ardeurs
Embrase tous les cœurs.

L'Opéra-Comique, fraîchement réuni à la Comédie Italienne, étoit alors dans la première fleur de sa nouveauté, et dans les plus beaux jours de son printemps; cette réunion presque miraculeuse de talens délicieux, excitoit un enthousiasme universel. *La Fée Urgèle*, pièce d'ailleurs écrite avec beaucoup d'esprit et d'agrément, enleva tous les

un autre édit, il est promis des primes d'encouragement à tout bâtiment neutre ou allié qui apporteroit des vivres dans les îles de Sélande, de Fionie, de Laland et de Falster. Toute exportation de vivres est sévèrement défendue.

PRUSSE.

Berlin, 9 *novembre*.

M. le général de Knobelsdorf a passé, le 26, par Berlin, revenant de Paris et se rendant à Memel; il est remplacé, comme on sait, par M. de Brockhausen dans le poste d'envoyé extraordinaire de Prusse près la cour de France. M. de Knobelsdorf est, dit-on, porteur d'une convention conclue avec le gouvernement français, en vertu de laquelle les troupes françaises occuperont les côtes de la mer Baltique. D'un autre côté, l'intérieur de la Prusse sera évacué; la contribution sera acquittée dans des termes éloignés, qui en faciliteront le paiement, et la cour reviendra dans sa résidence.

S. A. R. le prince Auguste-Ferdinand de Prusse, qui, après avoir été remis en liberté, s'étoit rendu de France en Suisse, est arrivé à Berlin. (*Gazette de Bamberg.*)

AUTRICHE.

Vienne, 5 *novembre*.

D'après une résolution de S. M., le mariage du monarque avec la princesse Marie-Béatrix est différé jusque vers le 20 du mois prochain. Les fêtes n'auront lieu qu'après le nouvel an.

Le comte Dalfy, grand chancelier du royaume de Hongrie, a demandé de résigner sa dignité, à cause de son grand âge. On ignore encore quel sera son successeur.

M. le baron de Bielefeldt, chargé d'affaires de Prusse, dont on a annoncé le départ de Constantinople, est arrivé à Vienne. Il y fera, à ce qu'on apprend, quelque séjour.

Ghaleb-Effendi, qui a signé, au nom de la Porte, l'armistice conclu en dernier lieu à Slobosia, étoit en route pour Paris, où il devoit assister aux négociations qui ont lieu dans cette capitale. Arrivé dans les environs de Widdin, il a reçu contre-ordre et a rebroussé aussitôt chemin. D'après une nouvelle disposition de S. H., Muhib-Effendi, ambassadeur de la Porte près la cour de France, est chargé d'assister aux négociations ultérieures.

Le prince Kourakin a expédié hier un courrier pour Pétersbourg.

ALLEMAGNE.

Cassel, 10 *novembre*.

S. M. la reine de Westphalie, à son arrivée à Fontainebleau, a été agréablement surprise de voir tous ses appartemens meublés et décorés exactement comme ceux qu'elle occupoit à Stuttgard. Cette jeune souveraine a gagné tous les cœurs par son affabilité et sa bonté. (*Hessische-Zeitung.*)

Francfort, 13 *novembre*.

On assure que S. M. le roi de Saxe a dû partir le 11 de ce mois pour Varsovie.

D'après une feuille allemande, le tribunal de la Confédération du Rhin sera composé de douze conseillers, et divisé en deux sections, dont l'une prononcera sur les différends qui surviendront entre les souverains allemands, et l'autre sur les plaintes particulières qui auroient lieu pour déni de justice, etc.

EMPIRE FRANÇAIS.

Bayonne, 10 *novembre*.

Nous ne pouvons plus aujourd'hui révoquer en doute la fermeture des ports du Portugal aux Anglais : toutes les lettres, tous les avis reçus de ce royaume, sont d'accord à cet égard; mais nous apprenons que cette mesure trop tardive est devenue illusoire. On a donné le temps aux Anglais d'emporter toutes leurs richesses; aussi est-on généralement persuadé qu'une pareille conduite de la part de la cour de Portugal, n'est pas propre à détourner l'orage qui la menace.

Chaque courrier nous apporte quelques nouveaux détails sur la conspiration découverte à Madrid : on met aujourd'hui au nombre des personnes arrêtées, le duc de San-Carlos, vice-roi de Navarre, et cinquante gardes-du-corps qui sont déjà livrés aux tribunaux. Les ordres ont été donnés d'arrêter aux frontières tous les individus qui chercheroient à sortir d'Espagne sans autorisation.

Fontainebleau, 15 *novembre*.

Aujourd'hui dimanche 15 novembre, S. Ex. M. le marquis Venturi, ambassadeur extraordinaire de S. M. la reine d'Etrurie, a pris congé de S. M. l'EMPEREUR et ROI. Il a été conduit à cette audience avec les formes accoutumées; trois voitures de la cour l'ont été chercher, et il a été introduit dans le cabinet par S. Ex. le grand-maître des cérémonies, et présenté à S. M. par S. A. S. Mgr. le prince vice-grand-électeur. (*Moniteur.*)

PARIS, 17 *novembre*.

S. M. est partie hier 16, à quatre heures du matin, pour passer quelques jours à Milan et à Venise. Elle sera de retour dans les premiers jours de décembre. (*Moniteur.*)

— Pendant l'absence de S. M., le conseil des ministres et le conseil d'Etat seront, dit-on, présidés par S. A. S. l'archi-trésorier de l'Empire.

— Le cortége de l'EMPEREUR est uniquement composé de deux voitures. On dit que S. M. n'est accompagnée que de grand-duc de Berg et le prince de Neuchâtel. On assure cependant que les ministres d'Italie qui résident auprès de S. M., doivent la suivre presque immédiatement.

— On annonce aussi le prochain départ de S. Exc. Mgr. de Champagny, ministre des relations extérieures.

— S. Ex. le ministre secrétaire d'Etat est arrivé lundi soir à Paris.

— Nous avons été induits en erreur en annonçant, d'après un autre journal, que S. M. la reine de *Naples* étoit partie pour l'Italie. Cette princesse étoit encore hier à Fontainebleau.

— L'historien de la Suisse, M. Muller, qui, s'il faut en croire les journaux allemands, vient d'être nommé ministre-secrétaire d'Etat du roi de Westphalie, est arrivé à Paris.

— Ce n'est que le 31 octobre que le général Junot a quitté Bayonne; il a été reçu sur les frontières d'Espagne par don Raymond Lope, lieutenant-colonel du génie, qui l'a accompagné jusqu'à Yrum. Le général espagnol, don de la Borja, s'est aussitôt rendu chez S. Exc., et l'a invitée à dîner, avec son état-major-général.

VARIÉTÉS.

Des Journaux et de la Critique.

Examiner si la critique est nécessaire, ce seroit remettre en question ce qui depuis long-temps est décidé; chercher les moyens de réconcilier l'amour propre des auteurs avec la sévérité des critiques, c'est vouloir créer une espèce d'*utopie;*

---

suffrages quand elle fut exécutée par des acteurs dont Paris étoit idolâtre : on n'ose presque aujourd'hui en faire l'éloge; on a l'air d'un rabâcheur chagrin, qui ne loue que le temps passé. Les jeunes gens qui fréquentent aujourd'hui l'Opéra-Comique, n'ayant aucune idée d'une autre manière de jouer et de chanter, sont fort contens de ce qu'on leur donne; tant mieux. A Dieu ne plaise que je cherche à leur ôter cette illusion, et à troubler leurs jouissances : les rendre difficiles, ce seroit les rendre malheureux; mais je ne puis m'empêcher de dire que la grande vogue de *la Fée Urgèle* fut l'ouvrage des acteurs, qui surent réchauffer cette féerie.

Clairval, l'homme à la mode, la coqueluche des femmes, et, pour le désigner avec plus de précision, l'Elleviou du temps, étoit chargé du rôle du chevalier Robert; il chantoit, avec l'organe le plus touchant et l'expression la plus vive, l'air

Pour un baiser faut-il perdre la vie, etc.

air qui fait bâiller aujourd'hui quand il est chanté sans moyens, mais qui charmoit alors dans la bouche d'un acteur qui avoit de la voix et de l'ame. Gavaudan, acteur d'un physique agréable, et qui ne manque point de talent dans certains rôles, n'est pas convenablement placé dans celui du chevalier, parce qu'il y faut chanter et débiter avec chaleur et intérêt.

J'ai pu donner une idée de Clairval en le comparant à Elleviou; mais à qui comparer Caillot, qui faisoit l'écuyer la Hire? Qu'est-ce qui lui ressemble au théâtre Feydeau? C'étoit la physionomie pleine, riante, animée d'un gros réjoui, et de ce que le peuple appelle *un bon vivant :* il avoit l'air du Théatin dont il est fait mention dans *Candide*. Sa voix brillante, sonore, triomphante, s'allioit à merveille avec un enjouement, une gaieté naturelle qui gagnoit tous les spectateurs; une pareille voix faisoit singulièrement valoir tous les airs comiques du rôle. Solié, qui remplit aujourd'hui le personnage de l'écuyer, est un bon musicien, un bon chanteur, qui a beaucoup d'art, de méthode et de goût; mais sa voix n'est pas assez fraîche, et n'a point l'éclat et la rondeur nécessaires pour le genre des airs qu'il chante.

Marton et la vieille furent jouées dans la nouveauté par deux actrices; et quelles actrices! Madame Laruette, qui joignoit à un gosier de rossignol un talent admirable pour la scène, faisoit Marton; et l'on ne peut guère se figurer l'effet qu'elle produisoit, quand elle chantoit : *Ah! que l'amour est chose jolie!* Cet air n'est pas seulement agréable; c'est un air de génie, un air d'expression théâtrale, et tel qu'il n'y a qu'un véritable musicien qui soit capable de le composer. Madame Laruette en avoit bien saisi l'esprit; elle le jouoit et le chantoit de manière à exciter un enthousiasme général à chaque refrain.

La vieille, c'étoit madame Favart, la femme de l'auteur de la pièce : elle avoit fait long-temps les délices de la capitale et l'ornement du Théâtre Italien, dans les rôles d'ingénues, de villageoises, d'amoureuses et de coquettes de tout genre. Je l'ai vue jouer Roxelane pour la dernière fois : tout ce qui est du ressort de l'esprit, du talent et de l'art abondoit encore chez elle; mais la taille n'étoit pas assez élégante : son embonpoint la réduisit aux rôles de mère. Celui de la Fée Urgèle avoit été fait pour elle; elle le joua avec une perfection qui ne sera jamais surpassée, ni peut-être égalée. Sa voix, assez forte, mais qui commençoit à chevroter, la servit à souhait; on ne perdit pas un mot de ses paroles, qui toutes sont ingénieuses et agréablement tournées : avec un visage plein et encore frais, des yeux pleins de douceur et de sentiment, c'étoit une fort aimable vieille.

On a depuis essayé de faire jouer à la même personne les deux rôles de Marton et de la vieille; mais il est si rare de trouver une actrice qui réunisse le talent et la voix convenables à ces deux rôles! D'ailleurs, la nécessité d'employer un masque pour qu'on ne reconnoisse pas Marton dans la vieille, est un véritable inconvénient, qui détruit tout le jeu de la physionomie. Madame Gavaudan a donné en un excès de courage, quand elle s'est chargée seule de cette double tâche : ceux même qui

Digitized by Google

c'est un projet aussi insensé que celui de l'abbé de Saint-Pierre; aussi chimérique, aussi imaginaire que la république de Platon. Les alchimistes qui prétendent trouver le secret de faire de l'or, ou les mathématiciens qui courent après la quadrature du cercle, ne sont pas plus extravagans que les gens qui veulent bien tous les jours se donner la peine de dresser des codes de lois, suivant lesquelles une paix universelle et perpétuelle régneroit, à les entendre, dans la république des lettres, et l'âge d'or renaîtroit chez le peuple des écrivains. Ces gens ne ressemblent pas mal à nos anciens faiseurs de constitutions, dont les magnifiques théories n'avoient qu'un inconvénient; c'est qu'elles ne pouvoient pas être mises en pratique. Les auteurs ont l'air de faire corps entr'eux, de se tenir par la main, de s'appuyer mutuellement; mais, au fond, ils sont les uns pour les autres des critiques plus redoutables, plus malins que ceux contre lesquels ils s'unissent et déclament d'une commune voix. Chacun d'eux consentiroit très-volontiers que la critique devînt plus active et plus sévère, à condition qu'elle s'attacheroit à ses rivaux, et qu'elle ne l'atteindroit jamais. On devroit donc bien renoncer à toutes ces déclamations journalières, à toutes ces diatribes dirigées contre ceux qu'on accuse de ne faire que des diatribes et des déclamations.

Deux colonnes d'un journal ont été consacrées dernièrement à montrer les conséquences *du système de dénigrement que quelques journalistes*, dit-on, *paroissent avoir adopté.* On voit que l'auteur de ce morceau n'a pas craint de supposer la question dans son titre même; et, par ce seul titre, on peut juger de tous les beaux raisonnemens qu'il entasse pour prouver sa thèse: en admettant une fois qu'il existe un *système de dénigrement*, les conséquences coulent de source, et le tableau des inconvéniens et des dangers qu'entraîne un tel système, se développe et s'arrange de lui-même sous la plume de l'auteur. Mais si le *système* et le *dénigrement* n'étoient que dans son imagination, que deviendroit tout cet édifice de considérations morales, littéraires, et même politiques, qui n'auroit d'autre base qu'une supposition gratuite? Il est visible que, dans le sens de cet écrivain, le mot *système* est synonyme de celui de *conspiration*, employé avec tant de justesse, il y a quelques mois, par un autre ennemi de la critique; et comme il n'est pas nécessaire de prouver que l'accord de quelques gens de lettres, qui se sont réunis pour attaquer les mauvais principes et les mauvais auteurs, n'est point une *conspiration*, il est inutile de démontrer qu'il n'est point un *système*. Quant au *dénigrement*, c'est le mot à la mode parmi certaines gens. Ils sont convenus d'appeler *dénigrer* ce qu'on a toujours appelé *critiquer*: ainsi, lorsqu'on observe que les vers d'un auteur sont mauvais ou que sa prose est plate, il dit qu'on le *dénigre*, il se tient pour *dénigré*; ce qui signifie seulement qu'il est très-irrité de la critique, qu'il se sent blessé au vif, et que la réputation de son talent lui est aussi chère que celle de ses mœurs et de sa probité; car c'est à ces dernières qualités que s'applique convenablement le mot *dénigrer*. Qu'un malheureux poète, après avoir lu la critique de sa pièce, jette avec dépit la feuille qui contient sa sentence, et s'écrie, dans le premier transport de sa colère: *On me dénigre;* cela se conçoit: les passions n'ont pas coutume d'employer le mot propre; mais que de sang-froid, et avec réflexion, on adopte ce mot inspiré par l'amour-propre en délire, pour en faire le texte d'une longue dissertation, c'est ce qui annonce une intention formelle de *dénigrer* soi-même ceux à qui l'on fait ce reproche de *dénigrement;* c'est ce qui décèle un plan bien décidé, un véritable système.

Les différentes applications qui se font à présent de ce mot convenu ne laissent pas d'être plaisantes. Si l'on censure, par des réflexions dont la généralité éloigne toute idée de satire, le luxe excessif et dangereux des marchands d'aujourd'hui; si on les rappelle à la sûre et prudente simplicité de leurs pères, voilà tous ceux des marchands dont la conscience n'est pas bien nette, qui, de concert avec les mauvais poètes et les auteurs sifflés, prétendent qu'on les *dénigre;* si l'on se permet d'attaquer les travers introduits dans quelques parties de l'éducation par le changement des mœurs et le mélange de toutes les conditions, les instituteurs et les institutrices, les maîtres de rhétorique et les maîtres de danse, les professeurs de *gavotte* et les démonstrateurs de grammaire, s'accordent avec les rimeurs malheureux et les marchands équivoques, pour s'écrier d'un ton risible: *On nous dénigre.* S'élève-t-il quelqu'homme de génie qui ait fait une découverte sur la marche de l'esprit humain, qui ait trouvé le sec et de montrer le latin en trois semaines, l'histoire en un mois, et l'orthographe en huit jours, c'est une nouvelle victime de ce *système de dénigrement*, qui ne pardonne à aucun ridicule, à aucune niaiserie, à aucun genre de charlatanisme et de friponnerie; examine-t-on la question de savoir si ce sont les sciences ou les lettres qui contribuent le plus au perfectionnement de l'intelligence humaine; et paroît-on donner quelque préférence aux lettres, aussitôt grand bruit parmi les savans, les géomètres, les géographes, les naturalistes, les astronomes et même les idéologues, qui tous se croient *dénigrés*. Il n'est pas jusqu'aux journalistes eux-mêmes qui ne regardent comme une suite de ce *dénigrement* universel; le soin que l'on prend quelquefois de relever leurs bévues, et qui ne se croient sur-tout *dénigrés* par l'avantage que paroissent avoir quelques-uns d'entr'eux, de réunir plus de suffrages: alors, ils composent, ou commandent des articles sur *le système de dénigrement;* et si l'on essaie d'y répondre, c'est encore, suivant eux, pour les *dénigrer*. Heureusement, les noms qu'on donne aux choses n'en changent point la nature, et ne peuvent les déguiser qu'aux yeux des gens prévenus ou superficiels.

Trois griefs principaux forment tout le fond du plaidoyer de l'avocat des *dénigrés*: il reproche à *quelques journalistes* de ne pas respecter assez l'Institut, d'attaquer la gloire de nos plus grands écrivains, et de chercher à avilir les lettres elles-mêmes. J'ai regret que l'espace ne me permette pas de transcrire ses termes: car il y a dans ses expressions un ton d'emphase et d'aigreur qu'il seroit bon de faire remarquer, et qui, bien observé, contribueroit peut-être à la réfutation.

Je voudrois savoir quels sont ceux de nos grands écrivains à qui les journalistes dont il est question ont refusé le tribut d'admiration qui leur est dû. N'invoquent-ils pas sans cesse les grandes renommées littéraires? Ont-ils quelquefois eu la témérité de traiter légèrement les écrits de Corneille et de Racine, de Pascal et La Bruyère, de Bossuet et de Fénélon, de Molière et de La Fontaine, de Boileau et de J. B. Rousseau? Montesquieu, J. J. Rousseau, Buffon, ont-ils été dégradés du haut point de gloire où leur génie les a placés? Mais il faut aller au fait: il s'agit ici de Voltaire; et il est vrai qu'on a souvent critiqué ses ouvrages avec force: étoit-ce avec raison? C'est ce dont tout le public a pu juger. Quelle seroit donc cette superstition qui fermeroit les yeux sur les imperfections d'un grand écrivain, mais d'un écrivain qui mêla des fautes graves à de rares beautés? On parle de *la mémoire morale, qui n'a point été moins outragée que le talent*: la mémoire morale, de qui? De l'auteur de la Pucelle,

---

a montré le plus son talent dans ses petits rôles de petits garçons, de petites filles, de petites soubrettes, auroient-ils jamais imaginé qu'avec de minois lutin, et un filet de voix, il pût lui venir dans l'esprit de jouer la Fée Urgèle? C'est une singulière fantaisie, et un oubli d'elle-même qui n'a pas aussi bien réussi qu'elle pouvoit le desirer, mais encore mieux qu'on n'avoit lieu de l'espérer. Elle n'a ni assez d'organe, ni assez d'ame, pour bien rendre l'air: *Ah, que l'amour est chose jolie!* Elle n'a point assez de débit, de tenue et d'aplomb, et sur-tout une articulation assez ferme, assez nette, pour le rôle de la vieille. C'étoit bien la peine d'employer tant de temps et de soin à étudier son rôle, uniquement pour se convaincre, elle-même et le public, que ce rôle est au-dessus de ses moyens et de ses forces:

Connois-toi toi-même, est un mot
Où toute la sagesse abonde.

Enfin Mlle Desglands, très-belle femme, d'une taille et d'une figure imposante, et douée d'une superbe voix, jouoit la reine Berthe, et brilloit beaucoup par la manière dont elle rendoit l'air: *A l'ombre de cet alisier*, etc. La pièce, comme on voit, n'étoit pas mal montée; c'étoit l'élite des sujets d'un théâtre extrêmement riche en talens. J'ignore ce qui a pu engager l'Opéra-Comique à remettre cet ouvrage: si l'on en juge d'après la manière dont il est remis, c'est quelque caprice aveugle, quelque petite passion bien folle qui a présidé à cette remise, bien plus que la raison et le goût.

On a d'abord oublié le grand principe que j'ai établi, et dont on ne pourra jamais s'écarter impunément; il vaut mieux ne point remettre une ancienne pièce, que de la reproduire médiocrement montée. Ce sont toujours les premiers sujets, les plus agréables au public, qui doivent se charger des rôles; sinon, point de succès à espérer. Il falloit qu'Elleviou jouât le chevalier Robert; Martin, l'écuyer la Hire. Je serois fort embarrassé de nommer l'actrice ou les actrices auxquelles il eût fallu confier les rôles de Marton et de la vieille; mais je n'hésite point à dire que ce n'étoit point à madame Gavaudan: plus elle est aimable dans son genre, plus il lui importe de n'en point sortir.

La musique de *la Fée Urgèle* est de Duni, jadis attaché au duc de Parme; compositeur simple, naturel et vrai, abondant en heureux motifs, riche de chant et de mélodie. De toutes ses compositions, qui sont en très-grand nombre, *les Chasseurs et la Laitière* est la seule qu'on joue encore à Feydeau, et on ne la joue que pour la mutiler et la déshonorer: on la réserve pour les jours de pièces nouvelles ou remises, lorsqu'on est sûr d'une grande assemblée. Alors on coupe, on tranche, on estropie le malheureux ouvrage; on en supprime presque tous les airs, et l'on confie les rôles aux plus mauvais acteurs du théâtre: ce mépris va si loin, que l'ours sera bientôt le meilleur acteur de la pièce.

La grande simplicité et l'extrême franchise du style musical de Duni le font dédaigner de nos virtuoses actuels, qui lui sont fort inférieurs, et qui n'en savent pas même assez pour l'apprécier. La musique de la *Fée Urgèle* est charmante, et contribua beaucoup à son succès; mais il est aujourd'hui très difficile de conserver, en la chantant, l'esprit et le goût dans lequel elle a été composée: il est plus aisé de dédaigner cette musique que de la bien exécuter.

Ce qu'on a trouvé de plus admirable dans le jeu de madame Gavaudan, c'est la promptitude de sa métamorphose de vieille en jeune: le mérite est médiocre; l'Arlequin des Jeunes-Artistes avoit épuisé ce qu'il y a de plus merveilleux en ce genre. Un petit ballet feroit un bon effet au dénouement. Le sujet de cette pièce prête aux danses: voilà pourquoi Henri l'avoit choisi pour en faire un ballet pantomime: mais ce ballet a été pour lui une source de désagrémens qui ont abouti à l'éloigner de l'Opéra. Milan jouit actuellement du rare talent de ce jeune artiste; il faut croire que Paris ne l'a pas perdu pour toujours.

Digitized by Google

ou de l'auteur des Bijoux Indiscrets? On tombe nécessairement dans beaucoup de maladresses, lorsqu'on défend une mauvaise cause.

Le reproche de chercher à rabaisser les lettres est d'autant plus singulier qu'il s'adresse à des gens qu'on accuse, d'un autre côté, d'accorder aux lettres trop de supériorité sur les sciences : ainsi, de quelque manière qu'on s'y prenne, on rencontre toujours une accusation. Si l'on examine, en particulier, l'ouvrage d'un auteur, on passe pour *dénigrer* cet auteur; et si l'on traite une question générale, relative aux sciences, aux lettres, à la morale, on est taxé de vouloir avilir à la fois, les lettres, les sciences et son siècle. Jadis on vit un orateur attaquer en même temps les sciences et les savans, les lettres et les littérateurs, avec l'applaudissement de ses contemporains : une académie couronna sa censure *amère;* tout Paris la rechercha : on réfuta son discours avec convenance et mesure; un roi même se mit sur les rangs pour combattre l'adversaire des lettres; personne ne l'accusa de détraction et de *dénigrement.* Dans un temps où la littérature avoit bien plus d'importance qu'aujourd'hui, il jouit paisiblement de ces prémices de sa gloire; et au fond, ces questions ne sont-elles pas abandonnées à la diversité des opinions et à la contradiction des disputes? Nous pensons que les lettres l'emportent sur les sciences; d'autres croient que les sciences doivent être préférées aux lettres : chacun est libre d'avoir son avis; chacun peut réfuter le nôtre. Nous soutenons qu'à une certaine époque, les gens de lettres avoient pris dans la société un ascendant funeste; et nous cherchons à tirer du passé des leçons pour l'avenir. En peut-on conclure que nous nous proposons d'avilir les lettres? Examiner le degré d'importance qu'elles doivent avoir dans un Etat bien réglé, faire la guerre à ceux dont la médiocrité les déshonore, rappeler sans cesse les principes qui peuvent les faire refleurir avec tout leur éclat, les présenter comme les meilleures et les plus nobles de toutes les études humaines, attaquer le mauvais goût, le néologisme, les innovations dangereuses, invoquer les grands modèles de l'art, est-ce donc avilir les lettres? N'est-ce pas travailler plutôt à les remettre en possession de leur ancienne gloire? Et s'il nous étoit permis de retracer ici les effets heureux qu'a déjà produits cette critique, l'objet de tant de haines et d'invectives, que n'aurions-nous pas à dire?

Si *quelques journalistes* ne respectent pas l'Institut, comme ils le doivent, ils ont tort : on ne sauroit trop honorer une compagnie savante, qui renferme dans son sein des hommes du plus rare mérite en tout genre; mais ne peut-on, sans manquer de respect au corps entier, soumettre à la critique les écrits d'un de ses membres? Est-il même défendu d'examiner les jugemens littéraires, de discuter les choix et la conduite de la compagnie, de faire des observations sur les ouvrages qu'elle peut publier en son nom? Presque tous les malheureux écrivains que Boileau a si terriblement immortalisés dans ses Satires, étoient membres de l'Académie française. Jamais le titre d'*académicien* n'a mis personne à l'abri de la censure littéraire; et ne seroit-il pas plaisant, en effet, qu'une Académie fût une asile où la médiocrité pût vivre en paix, sous la protection des noms illustres, auxquels l'intrigue souvent, le manége et la faveur seroient parvenus à l'associer? Quoi, la sottise, le mauvais goût et les solécismes deviendroient des choses sacrées, du moment qu'ils se trouveroient dans les œuvres d'un écrivain qui appartiendroit à un corps établi pour le maintien des sages doctrines de toute espèce, de l'art, de la langue et du goût! Quel droit les académiciens auroient-ils de prétendre à une exception que ne peuvent exiger les hommes même constitués en dignité? Mais si l'on accordoit un si ridicule privilége à l'Académie de Paris, les Académies, les Athénées, les Musées de province ne seroient-ils pas autorisés à réclamer la même prérogative? Chacun de ces établissemens demanderoit le droit d'asile; et les Académies, instituées pour l'honneur et le progrès des lumières et des lettres, deviendroient bientôt les repaires de l'ignorance et les réceptacles de la barbarie. Lorsque Montesquieu, dans ses Lettres Persanes, se moqua de l'Académie française, fut-il accusé d'avoir conçu le projet d'*avilir les lettres*, et l'Académie ne s'empressa-t-elle pas, quelque temps après, de l'admettre au nombre de ses membres? On pêche dans l'Académie comme hors de l'Académie :

Iliacos intrà muros peccatur et extrà.

Et la censure, attentive à châtier tous les ridicules et tous les travers, pénètre, armée de son fouet vengeur, dans l'intérieur du temple des lettres, et va faire trembler, jusque sur le fauteuil académique, l'ignorance décorée des titres littéraires, et la sottise environnée d'honneurs illégitimes.

La critique de Feuilleton, s'écrie l'adversaire de *quelques journalistes*, a détruit *la critique littéraire!* Pourquoi? Parce que des articles de *Feuilleton* sont nécessairement courts. Il n'a pas remarqué sans doute qu'on supplée souvent, par le nombre des articles, à leur brièveté; qu'on donne quelquefois deux, trois, et même quatre extraits d'un seul ouvrage. « Que de gens, ajoute-t-il, ont cru faire un cours de littérature, en lisant leur feuille du matin! » *Un cours de* littérature, c'est beaucoup dire! Mais ce cours, *quel qu'il* soit, vaut au moins les cours que beaucoup de *gens vont faire* dans les Musées et les Athénées. Enfin, il termine sa longue et dolente dissertation par cette réflexion remarquable : « C'est un public, sur-tout, qui manque à notre littérature; » cela commence à se faire sentir; on s'en apercevra bien » davantage dans quelques années. » Oui, sans doute, Messieurs, il manque un public à votre littérature; et ce public lui manquera long-temps, parce qu'on est aujourd'hui pleinement désabusé de toutes vos folles idées, de tous vos vains systèmes; parce qu'on est revenu au bon sens comme au bon goût; parce que les niaiseries de tout genre sont passées de mode; parce que la règne de la raison et de la vraie philosophie est commencé, et ne promet pas de finir de sitôt.

Y.

Cours de la Bourse du 17 Novembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807, 85f 60c 75c 80c 75c 65c 60c 75c 70c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, oof ooc ooc. ooc ooc. ooc. ooc.
Act. de la B. de Fr. avec doublement, 1330f. ooc oooof.

ANNONCE.

Abrégé de l'Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome, jusqu'à la chute de l'Empire Romain en Occident; traduit de l'anglais du docteur Goldsmith, sur la douzième édition, par V. L. Musset-Pathay, adopté par les Lycées et Ecoles secondaires. Troisième éditions, soigneusement revue et corrigée. Un vol. *in*-12, avec une carte de l'Italie et de la Gaule. Prix : 2 fr. 50 cent., et 3 fr. 25 cent. par la poste.

A Paris, chez Hyacinthe Langlois, lib., rue de Seine, n°. 6, faubourg Saint-Germain.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

THÉATRE DE RAVEL.

Dernièrement, à l'occasion de l'*Hécyre* de Térence, j'observois qu'un danseur de corde fit abandonner au peuple romain une bonne comédie. Ravel produit souvent cet effet d'une manière moins sensible : bien des gens le préfèrent à une comédie ancienne mal jouée. Ce qu'il y a de particulier dans le talent de Ravel, et ce qui le rend digne du titre pompeux d'*Incomparable*, c'est qu'il est le seul des virtuoses de son état qui sache couvrir la force du voile de la grace, et qui danse véritablement sur la corde : c'est Vestris et Duport sur un théâtre moitié moins large que le pied. L'élégance, le moelleux, la propreté de l'exécution, distinguent essentiellement Ravel de tous les artistes qui montent sur la corde : ce n'est pas que la vigueur et la force lui manquent, il fait des tours d'une incroyable difficulté; mais l'aisance et la sûreté déguisent ce qu'il y a de difficulté, et même de périlleux dans ces tours. On ne soupçonne pas qu'un homme fasse les plus violens efforts quand il paroît si à son aise : il ôte ainsi à ce spectacle ce qui le rend fatigant et pénible pour bien des personnes, la peur du danger continuel qui menace le danseur. On jouit avec sécurité du talent de Ravel; il prend pour lui l'alarme et la peine, et ne laisse au spectateur que le plaisir.

CHARADE.

Les chaleurs de juillet font mûrir mon premier;
L'or aujourd'hui se pèse au poids de mon dernier;
Un poète discret s'abstient de mon entier.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Gloire*, dans lequel on trouve Loire.

Les Soirées agréables de la Campagne, sezième Recueil de contredanses et valses de divers auteurs, arrangées pour le forté-piano; par Beauvarlet-Charpentier, maître de piano.

Prix : 2 fr. 50 c.

A Paris, chez Frère, marchand de musique, passage du Saumon, rue Montmartre.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Théorie des Courbes du second degré, précédée des Principes fondamentaux de la Géométrie analytique; dédiée à M. le sénateur Lagrange : à l'usage des aspirans à l'Ecole polytechnique. Par J. L. Boucharlat, ancien élève de cette école, et professeur de mathématiques. Prix : 4 fr., et 5 fr. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue du Sabot, n°. 11 : chez Calliste Volland, libraire, quai des Augustins, n°. 19; chez Courcier, libraire, quai des Augustins, n°. 57.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Cet ouvrage, qui forme un Traité complet de sections coniques, est remarquable par un enchaînement d'idées tel, que le lecteur passe sans obstacle de la solution algébrique des problèmes de géométrie aux considérations les plus relevées sur les courbes du second degré. La transformation des coordonnées et la discussion des équations y sont présentées avec une grande clarté. Plusieurs nouvelles démonstrations et des vues particulières à l'auteur facilitent l'intelligence de cet ouvrage, avec lequel on pourra approfondir en peu de temps tout ce qui concerne les courbes du second degré.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Gosverot, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.

Londres, 6 *novembre.*

La factorerie anglaise de Lisbonne s'est dissoute, après avoir fait de riches présens au chapelain et à tous les vieux serviteurs et employés attachés à cet établissement. Il y a plus de 50 bâtimens marchands arrêtés par la factorerie pour le transport des négocians anglais et autres qui se trouvent encore en Portugal; et cependant ce nombre de vaisseaux est insuffisant, et des dépêches très-pressantes ont été envoyées au gouvernement, afin qu'il soit envoyé un supplément de bâtimens de transport pour le passage de plusieurs de nos compatriotes qui craignent d'être faits prisonniers.

Un vaisseau est arrivé avant-hier à Portsmouth, chargé des dépêches du commandant de notre station devant les Dardanelles; il étoit aussi porteur des boulets de marbre qui, lors du premier passage des Dardanelles par notre flotte, furent lancés sur un de nos vaisseaux. Ces boulets énormes ont été déposés avec soin à l'Arsenal.

La flotte du Canal a été obligée de quitter les parages de Brest, et de rentrer à Torbay pour se réparer.

Le comte de Rosslin est arrivé à Yarmouth avec la légion hanovrienne, qu'on disoit avoir été laissée en Suède.

Il est très-remarquable que trois jours avant que l'on ait su l'arrestation du prince des Asturies, on ait ici répandu le bruit que le roi d'Espagne avoit été empoisonné, et qu'il avoit été formé un gouvernement provisoire à Madrid.

ESPAGNE.

Madrid, 5 *novembre.*

Aujourd'hui 5 novembre 1807, le roi a adressé le décret suivant au gouverneur par intérim du conseil de Castille :

« La voix de la nature désarme le bras de la vengeance; et lorsque l'inadvertance réclame la pitié, un père tendre ne peut s'y refuser. Mon fils a déjà déclaré les auteurs du plan horrible que lui avoient fait concevoir des malveillans : il a tout démontré en forme de droit, et tout conste avec l'exactitude requise par la loi pour de telles preuves. Son repentir et son étonnement lui ont dicté les remontrances qu'il m'a adressées, et dont voici le texte :

« Sire et mon père, je me suis rendu coupable en manquant » à V. M. J'ai manqué à mon père et à mon roi; mais je » m'en repens, et je promets à V. M. la plus humble obéissance. Je ne devois rien faire sans le consentement de V. M.; » mais j'ai été surpris : j'ai dénoncé les coupables, et je prie » V. M. de me pardonner et de permettre de baiser vos pieds » à votre fils reconnoissant.

» Saint-Laurent, le 5 novembre 1807. » FERDINAND.

« Madame et mère, je me repens bien de la grande faute » que j'ai commise contre le roi et la reine, mes père et » mère; aussi, avec la plus grande soumission, je vous en » demande pardon, ainsi que de mon opiniâtreté à vous » nier la vérité l'autre soir : c'est pourquoi je supplie V. M. » du plus profond de mon cœur, de daigner interposer sa » médiation envers mon père, afin qu'il veuille bien per» mettre d'aller baiser les pieds de S. M., à son fils recon» naissant.

» Saint-Laurent, le 5 novembre 1807. » FERDINAND.

» En conséquence de ces lettres, et à la prière de la reine, mon épouse bien aimée, je pardonne à mon fils, et il rentrera dans ma grace dès que sa conduite me donnera des preuves d'un véritable amendement dans ses procédés. J'ordonne aussi que les mêmes juges qui ont entendu dans cette cause depuis le commencement, la continuent, et je leur permets de s'adjoindre d'autres collègues, s'ils en ont besoin; je leur enjoins, dès qu'elle sera terminée, de me soumettre le jugement, qui devra être conforme à la loi, selon la gravité des délits et la qualité des personnes qui les auront commis; ils devront prendre pour base, dans la rédaction des chefs d'accusation, les réponses données par le prince dans l'interrogatoire qu'il a subi; elles sont paraphées et signées de sa main, ainsi que les papiers, écrits aussi de sa main, qui ont été saisis dans ses bureaux. Cette décision sera communiquée à mes conseils et à mes tribunaux, et on la fera circuler à mes peuples, afin qu'ils y reconnoissent ma pitié et ma justice, et pour soulager l'affliction où ils ont été jetés par mon premier décret; car ils y voyoient le danger de leur souverain et de leur père, qui les aime comme ses propres enfans, et dont il est aimé. »

Signé D. BARTHOLOMÉ MUNOZ.

— Par décret royal du 30 octobre, S. M. a daigné faire connoître au conseil, que son auguste personne étoit, grace à l'assistance de Dieu, délivrée de la catastrophe qui la menaçoit.

A ce sujet, le conseil a proposé à S. M. de lui permettre, ainsi qu'à tous ses peuples et communautés du royaume, de rendre graces de ce bienfait au Tout-Puissant par une fête solennelle.

S. M. ayant daigné agréer le vœu de son conseil, il a décidé de le mettre aujourd'hui à exécution, et a résolu de vous faire donner les ordres nécessaires pour que pareille fête se fasse dans votre capitale et ses dépendances.

Ce que je vous communique de l'ordre du conseil pour son exécution régulière, et afin que vous le fassiez savoir à MM. les

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 19 Novembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Œdipe, l'Avocat.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Trente et Quarante, Gulnare, l'Amour Filial.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle de Gulnare.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Volage, l'Amour et la Raison, le Pacha de Surène.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Fanchon, le Fond du Sac, Arlequin à Alger.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

L'Intrigue en l'Air, les Chevilles, M. Désoeuvrans, Cadet Barbier.

AMBIGU-COMIQUE.

L'Homme à trois Visages, la Forêt Noire.

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui, l'incomparable Ravel et sa troupe, varieront leur spectacle par des exercices nouveaux.

TIVOLI D'HIVER,

Ci-devant Veillées de la Cité.

Auj. Fête, Ascension de M. Forioso, Expériences de M. Garnerin danses, Concert, Feux de gaz inflammable.

HAMEAU DE CHANTILLY.

Ci-devant Cirque des Muses, rue Saint-Honoré, n°. 91.

Auj., Fête, et Bal paré. Prix du billet d'entrée : 1 fr. 80 c. Billets de supplément, 1 fr. 50 c.

VARIÉTÉS.

De l'Etat présent des Arts du Dessin en Angleterre; par Prince Hoare. Londres, 1806.

Cet auteur, dans une préface assez longue, introduit une division des beaux-arts qui lui est propre, et une expression nouvelle pour représenter la peinture et la sculpture, même la poésie, qu'il trouve tellement ressemblante à la peinture, qu'il ne croit pas devoir l'en séparer. Il les appelle des arts *plastiques.*

L'ouvrage est divisé en trois parties; la première contient des généralités sur les avantages qu'on peut retirer de la culture des arts, et sur les méthodes les plus favorables à leurs progrès; la seconde décrit l'Académie royale des Arts établie à Londres, vers le milieu du dernier siècle; la troisième traite du génie des Anglais dans la peinture. Cette dernière partie, la seule dont nous nous occuperons, contient d'abord quelques remarques générales sur le génie, et sur le génie appliqué à la peinture; ensuite, la réfutation de quelques écrivains étrangers à l'Angleterre, tels que Du Bos et Winkelman, qui ont paru refuser aux Anglais le génie de la peinture. Enfin, l'auteur fait un tableau de l'état présent des arts du dessin en Angleterre. Comme ce sont des faits recueillis avec soin, et qui offrent des détails peu connus sur le continent, nous nous bornerons dans notre extrait, à ce tableau, qui forme la conclusion de l'ouvrage; et même nous le resserrerons dans un cadre plus étroit. L'auteur l'annonce par deux vers tirés d'une épître de Pope à Addisson, où ce poète exprime le vœu de voir l'Angleterre devenir l'émule de Rome et de la Grèce (1). Le début ne paroît pas propre à nourrir cette espérance.

« Le moment actuel, dit l'auteur, est considéré par les artistes

(1) Oh when shall Britain, conscious of her claim,
Stand emulous of Greek and Roman fate.

Digitized by Google

archevêques, évêques, prélats, séculiers et réguliers des saintes églises, vous invitant à m'accuser réception du présent décret.

Madrid, le 3 novembre 1807.

Signé D. Bartholomé Munoz.

ALLEMAGNE.

Aschaffembourg, 12 *novembre*.

Tous les yeux se dirigent vers le nouveau royaume de Westphalie, sur lequel commence à briller une nouvelle étoile, d'après l'ordonnance du gouvernement, du 10 octobre, qui y fait cesser toutes réquisitions et toutes fournitures. L'organisation définitive en est différée jusqu'au 1[er] janvier prochain, et peut-être seroit-il bon qu'elle le fût davantage pour la prospérité du pays; mais toutes les mesures que nous voyons émaner ici du conseil d'Etat français et du gouverneur Lagrange, ne nous offrent que des perspectives satisfaisantes. Les 50 députés de Paris n'ont pu rien en rapporter de positif sur les affaires. A la première audience que leur accorda l'Empereur, on s'aperçut à regret de l'absence de ceux de Gottengen, et l'on provoqua leur prompte arrivée par des appels aussi multipliés que pressans. A la question: *Où sont les Brunswickois?* leurs députés, M. de Brabek, qui a encore des biens dans ce duché, et M. de Plessen, se sont approchés de LL. MM., qui les ont reçus très-gracieusement.

On a remarqué avec intérêt à Paris l'origine de la reine de Westphalie qui descend de l'ancienne dynastie brunswickoise. L'abbé Henke de Helmstadt a joui partout d'un accueil distingué. L'Empereur prit dans ses mains la croix d'or dont il étoit décoré comme prélat, et lui demanda s'il étoit catholique? Et lorsqu'il apprit qu'il étoit protestant, il s'exprima avec beaucoup de bonté sur les différentes confessions. A cette occasion, il se répandit en éloges sur la nation allemande en général, dont il estime beaucoup la loyauté et la fidélité à remplir ses engagemens. Son démembrement, disoit le monarque, a fait jusqu'ici son malheur; elle trouvera son bonheur futur dans l'unité. On donna aux députés communication des articles fondamentaux de la nouvelle constitution, et on forma, sous la présidence du comte de Meerfeld, un comité composé de quatre membres, dont M. Henke fit partie. La constitution rédigée ne différa qu'en un seul point des observations verbales de l'Empereur. Aucun acte authentique n'en est encore répandu dans le public. Ce qu'on a de plus positif à cet égard, a paru dans la gazette de Magdebourg.

(*Gazette d'Aschaffembourg*.)

SUISSE.

Neuchâtel, 10 *novembre*.

C'est au zèle et à l'infatigable activité de la gendarmerie qu'est due l'arrestation de Petro Villa, l'un des auteurs du vol fait à madame Grassini. Ce brigand, originaire de Côme, est âgé seulement de vingt et un ans; mais il paroît ne pas être à son coup d'essai. Le capitaine de gendarmerie dans le département du Doubs avoit dirigé les poursuites avec tant de précision, que Petro Villa a été capturé au moment même où il venoit de monter dans la diligence de Berne. Ces braves militaires ont d'ailleurs été parfaitement secondés par l'agent de police de la ville.

EMPIRE FRANÇAIS.

Bayonne, 10 *novembre*.

Toutes les lettres d'Espagne pour la France ayant été arrêtées à Yrun, nous ne recevons plus de nouvelles de Madrid. Nous n'avons donc, pour fixer notre opinion sur la conspiration, que les rapports contradictoires de quelques voyageurs, qui nous ont appris que le duc de l'Infantado se trouvant à Vittoria lorsqu'on est allé pour l'arrêter dans son hôtel à Madrid, s'est empressé de retourner dans cette capitale, où il s'est présenté à la justice. M. d'Amarillas, ex-vice-roi de Pampelune, M. d'Artinga, gouverneur de Bilbao, sont au nombre des personnes arrêtées.

Montpellier, 8 *novembre*.

S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire est arrivé hier dans cette ville à cinq heures du soir, au bruit de l'artillerie et au milieu d'une foule de spectateurs enchantés de revoir leur illustre compatriote. Le cortége étoit ouvert par la gendarmerie impériale du département, qui étoit suivie d'une compagnie d'élite des jeunes gens de la ville, formant une garde d'honneur. Parmi les voitures qui venoient à la suite, la première étoit réservée pour le prince: elle étoit un hommage des habitans de Montpellier. La seconde, qu'occupoient M. le maire et M. le colonel de la garde sédentaire, étoit suivie de plusieurs autres renfermant le conseil municipal, et celle de M. le préfet terminoit la marche. A peine son altesse sérénissime s'étoit-elle reposée des fatigues de la journée, qu'elle voulut satisfaire aux desirs du public: elle parcourut une partie de la ville, et put jouir des illuminations. Son passage étoit marqué par l'allégresse générale. Le soir il fut tiré, sur la promenade, un brillant feu d'artifice.

Le corps des pénitens blancs, dont le prince est membre, a chanté aujourd'hui une messe, à laquelle S. A. S. a assisté.

(*Affiches de Bordeaux*.)

PARIS, 18 *novembre*.

— On assure que S. M. a donné des ordres pour faire acheter la collection des statues qui se trouvent dans la Villa-Borghèse, à Rome. Cette acquisition réunira, dans le Muséum français, presque tous les chefs-d'œuvres de la sculpture antique, autrefois épars dans les différentes contrées de l'Europe.

— On annonce, pour la semaine prochaine, l'arrivée de la garde impériale. Elle fera son entrée à Paris ayant à sa tête S. Exc. le maréchal Bessières et tout son état-major.

— Le *Télégraphe de Berlin*, du 9 novembre, annonce que madame de Staël s'est mariée en secondes noces. Il ne désigne son nouvel époux que par les initiales suivantes: *von D......*

— Le troisième collége électoral d'arrondissement de Paris, présidé par le sénateur Dupont, a nommé candidats au corps législatif: MM. Bellart, avocat et membre du conseil-général du département; Jacobé-Nauroi, membre actuel du corps législatif; Béuard, maire du huitième arrondissement; Doulcet-d'Egligny, maire du quatrième arrondissement; et suppléans: MM. Lebeau, vice-président du tribunal civil; Perrot, juge du tribunal civil; Martineau, vice-président de la cour criminelle; Boulard, membre du corps législatif.

— Le collége électoral du département du Puy-de-Dôme a nommé candidats au corps législatif: MM. Buirot et Bergier, avocats. Le collége d'arrondissement d'Issoire a nommé pour candidats: MM. Desribes, membre du corps législatif, et Girot-Poujol, sous-préfet.

— Le collége électoral du département du Bas-Rhin a nommé candidats au sénat conservateur: M. le conseiller

---

comme une sorte de crise. Voici comment un célèbre professeur de peinture à l'Académie royale exprimoit ce sentiment général, dans une de ses dernières leçons:

« La cause qui réduit les beaux-arts à cet état de langueur et d'inaction qui paroît menacer leur existence, n'est point une cause particulière que puisse combattre ou prévenir la protection ou la faveur d'un individu, en quelque haut rang qu'il soit placé. C'est une cause générale qui tient aux inclinations, aux mœurs, aux habitudes et aux modes nationales; et cette cause n'agit point sur une seule nation, mais sur toutes celles qui prétendent à la culture des arts.

» Pour que les arts prospèrent, il faut que le public s'y intéresse; que le goût général sache apprécier ce qui est grand, ce qui est beau; que les artistes soient occupés d'ouvrages importans, considérables et variés. Quel droit avons-nous d'espérer qu'il se fasse en notre faveur une semblable révolution?

» Il y a près d'un demi-siècle que nous avons une académie. Les moyens intérieurs de former notre style ne nous manquent point. Les élèves n'ont point cessé de recevoir l'instruction la plus propre à les diriger et à exciter leur émulation; on a fondé des pensions pour soutenir les efforts du génie, et pour aller recueillir de nouvelles lumières dans les écoles les plus célèbres. Quel a été le résultat de tous ces moyens de progrès? Si nous parcourons notre exposition annuelle, qu'y voyons-nous? De grands talens condamnés à être livrés, si ce n'est aux bêtes, du moins aux caprices de la mode et de la vanité? Que peut-on dire donc de consolant à celui qui prévoit et qui annonce la chute des arts ou leur rapide décadence, et qui fait voir qu'elle est produite par le défaut d'ouvrages dignes d'eux? »

C'est là sans doute l'expression d'une ame passionnée pour les arts dont elle signale la chute, mais, il faut l'espérer, trop alarmée, et qui s'exagère leur danger. On ne peut disconvenir que, dans ce laps de cinquante années de protection accordée aux arts par le souverain, la peinture n'ait fait des progrès graduels..... Mais il n'est pas moins évident que le genre du portrait, qui est celui pour lequel les peintres anglais ont trouvé le plus d'encouragement, est difficilement susceptible de nouveaux perfectionnemens. C'est une rivière étroite, dont tous les bords sont reconnus: si elle ne débouche pas dans le grand Océan, il faut que le génie l'abandonne, comme un navigateur, las de languir dans des lieux qui ne lui promettent aucune découverte, et partant aucune espèce de célébrité. Mais tant que l'artiste conserve le feu et le talent qui l'anime, il y a encore de grandes ressources. Et si on peut réussir à lui ouvrir de nouvelles routes, on le verra s'y élancer avec ardeur, et obtenir des succès inespérés. »

PEINTURE.

« De tous les pays où la civilisation a fait de grands progrès, l'Angleterre est celui où, dans ces derniers temps, les arts se sont développés le plus tard. « Lord Kaimes observe que si l'art avoit fait en Italie des progrès plus lents, il y jouiroit encore de toute sa vigueur. » Si cette remarque est fondée, nous pouvons nous flatter que lorsqu'enfin l'art aura établi chez nous sa demeure, ce sera pour un temps bien long et presque sans bornes. Depuis l'époque de la réformation, les murs de nos palais ont été successivement décorés des ouvrages des artistes étrangers. Holbens, Rubens, Van-Dyck, Lely, Kneller, même Verrio, Gennarri et La Guerre, ont joui tour-à-tour de la faveur de nos souverains, et ont été en possession de placer leurs tableaux dans les salons et les cabinets des grands; tandis qu'à peine daignoit-on jeter les yeux sur quelques portraits produits par les artistes nationaux, tels que Dobson, Jamesone, Cooper, Greenhill et Riley.

« De nos jours, notre patrie est sortie de cet état de torpeur, et a commencé à sentir le mérite des artistes qu'elle possède. S'ils n'ont pas

Digitized by Google

d'Etat Lhomond, préfet à Versailles, et M. Turkhein, banquier; et candidats au corps législatif : MM. Metz, législateur actuel; Kern, avocat, et Zaepffel, président du tribunal.

— M. le général-major, baron Zakomelsky, actuellement à Paris, au nom et de la part de son auguste maître, l'Empereur de toutes les Russies, a fait remettre, par M. le colonel Mezentzoff, à M. Dalancour, maire de Lunéville, une bague d'un très-grand prix, comme un témoignage flatteur de l'estime de ce puissant monarque pour la manière avec laquelle ce fonctionnaire s'étoit conduit envers les prisonniers russes.

M. le maire a répondu à M. le général, que ce rare présent le flattoit d'autant plus, qu'il prouve qu'il s'étoit conduit à l'égard des prisonniers russes, en bon et loyal Français, et en magistrat qui connoît les intentions de son gouvernement.

— M. le préfet de l'Ourthe a adressé la lettre suivante à MM. les présidens et syndics des notaires de Paris :

Messieurs,

Vous avez été informés de l'incendie qui a détruit 195 maisons à Spa au mois d'août dernier. Vous savez que cette commune, située dans le pays le plus pittoresque, est célèbre dans toute l'Europe par plusieurs sources d'eaux minérales, et qu'elle appartient à l'humanité.

Vous avez appris enfin, Messieurs, que l'intérêt public s'est manifesté en faveur des habitans de cette malheureuse cité; et c'est avec attendrissement que je témoigne ici ma gratitude aux personnes bienfaisantes qui ont assuré la subsistance d'une multitude d'infortunés.

Mais ces secours ne forment pas la vingtième partie de la somme qui seroit nécessaire pour tarir toutes les larmes; et c'est avec douleur qu'à mon arrivée à Paris, j'ai trouvé que la souscription ouverte par M. Rougemont, banquier, rue Bergère, n'avoit point encore produit *trois mille francs*.

Je ne me dissimule pas, Messieurs, que j'aurois dû réclamer plus tôt votre bienveillance; mais il n'est jamais trop tard pour faire une bonne action, et, sous ce rapport, je m'adresse à vous, Messieurs, avec toute la confiance que vous inspirez.

J'ai l'honneur de vous prier de recevoir les dons de la bienfaisance en faveur des incendiés de Spa, et de vouloir déterminer MM. les notaires à me les transmettre par l'intermédiaire de M. le receveur-général du département de la Seine, qui s'en entendra avec son collègue de l'Ourthe.

Je vous serai également obligé d'y joindre les listes des souscripteurs, dont les noms doivent être connus, parce qu'ayant consulté plusieurs fonctionnaires, ils ont pensé, ainsi que moi, qu'il ne suffit point à l'homme public d'être bienfaisant, qu'il doit de plus l'exemple de la bienfaisance comme celui de la justice.

VARIETES.

AU RÉDACTEUR.

Sur les Volcans.

Les contradictions saillantes, concernant le Vésuve, qui ont été rapportées, et très-judicieusement discutées, dans le *Journal de l'Empire*, ne sont pas, à beaucoup près, les seules à noter. Il en est d'autres, ce me semble, non moins dignes de l'être, sur-tout en ce qu'elles peuvent jeter quelque jour sur les époques, sur le mécanisme et les produits de la volcanisation : produits dont les uns sont accidentels et variables; les autres essentiels, bien que non permanens, ni propres à tous les volcans. Les Solfatarres, les Champs Phlégréens présentent, à cet égard, de grandes différences, dont la cause pourroit se déduire de la différence même qui existe dans la composition des foyers volcaniques. D'après les résultats de mes recherches minérographiques, sur ces différens foyers, je puis déjà en désigner de trois sortes, les pyriteux simples, les charbonneux et les mixtes, ou ceux qui sont composés des deux autres. Il est d'ailleurs une autre observation qui tient de près à la précédente : c'est que les premiers produits de l'incandescence et des éruptions d'un volcan quelconque, ne sont point du tout les mêmes que ceux des époques ultérieures de sa durée, et des approches de son extinction.

Parmi les historiens du Vésuve, tel que M. Hamilton; parmi ses observateurs journaliers, je dirois presque ses espions, tel que le P. della Torre, on ne trouve guère que rapports contradictoires, lorsqu'on veut les comparer avec les récits d'une foule de voyageurs, hommes d'ailleurs très-instruits, qui ne font que des visites momentanées, que des observations passagères sur cette montagne célèbre. C'est sur-tout au sujet de ses produits volatils, de ses émanations visibles, habituelles ou intermittentes, que l'on entend le plus de relations discordantes, et même opposées. En général, les gens qui ne jugent que d'après leur odorat ou d'après leur prévention sur la cause présumée des volcans, n'admettent guère, dans les flammes et les fumées qui s'en échappent, que des vapeurs sulfureuses, soufre en nature, acide sulfureux volatil, gaz hydrogène sulfuré ou hépatique, etc.

Toutes ces sortes d'éruptions, de la classe des sulfuriques ou sulfureuses, ne sont pas néanmoins constantes, ni les seules que l'on peut saisir, en grande abondance, aux différentes époques de la volcanisation. Souvent elles s'associent, plus souvent elles font place à des émissions d'une espèce toute différente, selon les phases et les périodes de l'embrasement et de la déflagration du même volcan.

Depuis 1787 jusqu'en 1803, ayant eu occasion d'observer les diverses éruptions du Vésuve, petites ou grandes, j'ai pu noter à mon aise les phénomènes infiniment variables qui ont précédé, suivi ou accompagné ces éruptions, fort différentes, en effet, les unes des autres. Les résultats de ces observations journalières, écrites à mesure, ne se trouvent pas à beaucoup près conformes à ce qu'on croit vulgairement des émanations volcaniques, c'est-à-dire, des substances volatiles dont elles se composent.

La principale, selon moi, celle qui prédomine à certains termes de leur durée, c'est l'acide muriatique fortement oxigéné. Ce fut particulièrement lors de l'incandescence vésuvienne de 1790, que j'eus occasion d'observer l'abondance et la durée de ce produit volcanique. Je rendis témoin de cette observation importante M. le docteur Comi, professeur de chimie à Naples, l'un des compagnons de mes voyages minérographiques dans ce royaume : voyages dont il a publié un précis avec le célèbre naturaliste Fortis, d'après les expériences du minérographe Pennet, successeur de Bleton.

Dans cette année 1790, après plusieurs jours d'éruptions fulminantes, presque continuelles, et au milieu des coulées de laves de la plus grande force, le volcan se remplit et se couvrit tout-à-coup d'une immense fumée blanche, épaisse et très-suffocante, ayant une odeur safranée. Elle sortoit à grands flots par les crevasses ou bouches latérales, qui s'étoient ouvertes sur les flancs et vers la base de la montagne, pour la sortie des torrens de laves qui s'en échappoient, en même temps que de la bouche supérieure du cratère. A partir de celle-ci une colonne de la même fumée muriatique, de la hauteur de 5 à 600 pieds, s'élevoit dans les airs, tantôt comme un grand panache blanc, immobile, tantôt comme un vaste nuage ondoyant. Il occupoit par sa base toute la largeur du cratère, qui avoit alors environ deux milles et demi de circonférence.

Desireux de constater la nature de cette vapeur dense, nouvelle pour moi, j'allai la recueillir dans ses foyers mêmes, tant aux bouches inférieures de la montagne, qu'au sommet du grand cratère. Avec les précautions nécessaires pour ne pas

---

encore déployé leurs talens dans les genres les plus élevés, ils ont du moins réussi dans le portrait, et donné dans ce genre particulier l'exclusion aux étrangers. En suivant, depuis Highmore et Hudson, les peintres qui ont de la célébrité, on trouve Hoare, Dance, Gainsborough, enfin, Reynolds et plusieurs autres, dont les portraits sont singulièrement estimés, même hors de l'Angleterre.

» L'exactitude de Highmore et de Hudson, la correction de Hoare, la fidélité hardie de Dance, le pinceau léger et la vive ressemblance de Gainsborough, méritent de grands éloges. Mais que dirons-nous de Reynolds? Et quel étranger peut lui disputer la palme? Que sont auprès de lui Battoni et Mengs? L'élégance minutieuse de l'un, et le travail soigneux, mais insipide de l'autre, que sont-ils, comparés au feu et à la majesté de Reynolds? Son nom ira à la postérité, à côté de ceux de Van-Dyck et du Titien.

» Les successeurs de ce grand peintre prouvent, par les ouvrages qu'ils produisent aux expositions annuelles, qu'ils sont dignes de marcher sur ses traces. Le portrait semble donc nous être véritablement propre; et c'est le genre où nous continuons d'exceller.

» Dans le genre du paysage, Wilson et Gainsborough ne le cèdent point à Vernet et à Zuccarelli. Au choix judicieux des beautés de la nature, Gainsborough a joint le charme d'une exécution facile; et il a répandu de l'intérêt dans ses tableaux, par des scènes tirées de la vie des chaumières. Le génie poétique de Wilson a donné plus d'élévation à son style..... Outre ces deux peintres éminens, l'école anglaise se vante d'en avoir produit plusieurs autres; qu'aucune école ne rougiroit d'adopter : tels que Scott, Brooging (pour les marines), Wright, Moore, Hodges, Barrett, Wheatley et Morland (ces deux derniers pour les scènes pittoresques et domestiques.).....

» Mais nous ne pouvons pas dissimuler notre pauvreté dans le genre de l'histoire. Thornhill annonça le premier la naissance de l'art. La coupole de Saint-Paul et le plafond de Greenwich sont d'une belle composition. Le Naufrage et la Conversion de Saint-Paul, méritent beaucoup d'estime. Mais ce peintre, tout entier à la forme, donne peu à l'expression. On pourroit le comparer à Pierre de Crotone; mais celui-ci a la supériorité d'un peintre entouré de modèles.....

» Les tableaux d'histoire de Reynolds offrent des choses grandes, mais mal combinées et incohérentes.

» C'est dans le genre badin et dans les scènes de la vie domestique, que nos peintres ont le plus excellé. A leur tête est Hogarth, qui n'a point de rival dans l'art de transporter sur la toile la comédie, et ce qu'on pourroit appeler la farce d'après nature. *L'Enfant qui joue sur un tombeau* offre une source de réflexions morales et un tableau plein de grandeur et de talent. Dans son *Mariage à la mode*, on trouve quelques sujets traités avec force, d'une manière large, et avec un brillant coloris. Mais c'est sur-tout son *Déjeûner* qui réunit au plus haut point ces divers genres de mérite. . . . . .

» Il est douloureux de penser que ce qui a le plus contribué à soutenir les peintres d'histoire, est ce qui a le plus avili l'art. Ils s'empressent pour la plupart de faire des tableaux pour la gravure, afin de les donner à quelqu'ouvrage périodique ou aux éditions des auteurs les plus recherchés du public. Dès-lors ils ne travaillent plus pour la renommée; et il est rare que la cupidité inspire l'imagination. »

SCULPTURE.

« Les fanatiques de 1648 renversèrent les monumens de l'art. Avec la royauté les artistes accoururent. Banks alla se former à Rome. La douceur de son Cupidon et la force de son Caractatus attestent son talent; mais on ne sut pas en sentir le prix. Le Cupidon, qu'il apporta en Angleterre en 1779, n'y trouva point d'acheteur, et on l'engagea en 1781 à l'offrir à Catherine II, qui le fit placer dans ses jardins de Czarskozalo. Banks ne vécut pas assez pour être témoin des succès de Canova, le seul sculpteur que l'Italie pût lui opposer.

Digitized by Google

être atteint par cette fumée, éminemment suffocante, je parvins à en remplir de grands flacons que j'avois auparavant remplis d'eau ou de sable, et que je versois dans les bouches mêmes où je puisois la vapeur. De quelques-unes de ces bouches latérales les plus accessibles, on auroit pu facilement, après le refroidissement partiel des laves, recueillir des tonnes de cet acide muriatique, au moyen d'appareils appropriés. Celui que je recueillis dans mes flacons ayant été soumis aux épreuves ordinaires, s'est montré tout entier de l'acide muriatique sur-oxigéné, le plus pur possible et le plus concentré.

Je ne dirai point ici sous combien d'autres formes et dans quelles combinaisons se retrouve l'acide muriatique, parmi les produits fixes et volatils des volcans. Uni à des bases métalliques et terreuses, de cinq à six sortes, il est un des ingrédiens, au moins passagers, des projections et des *effumations* volcaniques, des laves mêmes, et sur-tout des scories récentes, qui pour cela sont en partie déliquescentes. Enfin l'*ammoniaque* et le *natrum*, tantôt combinés à ce même acide, tantôt séparés de lui, et sous forme concrète, semblable à une gelée blanche, recouvrent des terrains immenses autour du Vésuve. Cette espèce de cristallisation saline, en forme de neige, se fait sur-tout remarquer peu après les grandes éruptions, et lorsque les laves, les scories se refroidissent par un temps sec.

A l'aspect de cette énorme production d'acide muriatique et de muriates, d'une part, de soude et d'ammoniaque, d'autre part, que doit-on penser de leur origine dans le grand laboratoire des volcans? Ceux qui ont étudié le mode d'action chimique de l'électricité dans les procédés du galvanisme; ceux qui ont trouvé la plus parfaite analogie entre ce mode d'agir et les effets connus de cette électricité galvanique, avec ceux, bien avoués aujourd'hui, de l'électricité minérale, dans les régions souterraines, ne manqueront pas d'entrevoir, dans ce rapprochement, des inductions plausibles pour expliquer le mecanisme et les produits de la volcanisation. Ils pourront expliquer de la même manière la pérennité des eaux thermales et minérales; l'intermittence et, peut-être, une certaine périodicité dans le retour des tremblemens de terre, et d'autres météores de cet ordre.

Mais ces mêmes savans ne peuvent ignorer que j'ai démontré, bien avant la découverte de Galvani, l'existence de cette constante électricité des mines et des métaux, par leur simple gisement sous terre, par leur juxtaposition et leur stratification entre eux, ou avec d'autres fossiles également électrophores, et diversement conducteurs. J'ai retrouvé, en même temps, dans les grands courans d'eau et d'air souterrains, ainsi que dans leur contact et dans leurs frottemens réciproques avec les minéraux essentiellement électromoteurs, ce même principe d'une action électrique intarissable; ce même mobile d'une force sans cesse reproductive d'elle-même, et sans cesse renouvelée par la décomposition de l'eau et des sels; par la transformation des gaz, et la régénération d'autres sels, ainsi que de l'eau elle-même. De ces faits, enfin, désormais incontestables, je devois déduire, et j'ai déduit en effet des corollaires également applicables à la théorie des volcans, et à celle d'autres phénomènes non moins importans de la physique souterraine. Cette théorie, dont je n'ai fait jusqu'à présent que poser les bases et multiplier les preuves, trouvera son développement dans un dernier ouvrage que je prépare sur la minéralogie.

Ce fut en 1780 et en 1784, que je fis imprimer à Paris mes deux premiers ouvrages sur cette matière: Mémoire physique et historique sur les Phénomènes de l'Electricité souterraine, etc. Je continuai jusqu'en 1787 à publier, dans les journaux français, les extraits de mes recherches minerographiques, sur les mines et les eaux minérales de France. En 1788, ayant continué ces mêmes recherches en Italie, leurs résultats furent consignés dans deux autres volumes imprimés à Milan et à Brescia, en 1790 et 1791: Résumé des Expériences. d'Electrométrie souterraine, dans les Alpes et les Apennins.... Ce deuxième ouvrage ayant excité, parmi les savans d'Italie (comme le premier, parmi les savans français), quelques contestations polémiques, sur-tout à raison des rapprochemens que j'y faisois entre les procédés du galvanisme et ceux de l'électrométrie organique, je fis paroître à Vérone, en 1802, un autre volume, intitulé la Guerre de dix Ans; ouvrage moitié français et moitié italien, qui a donné lieu à des extraits multipliés et instructifs.

Mais malgré ce soin invariable de tenir le public au courant des progrès d'une découverte à laquelle j'attache le plus grand prix, je n'avois encore rempli, par la publication de ces divers écrits, qu'une partie de la tâche que je m'étois imposée. De retour en France, je viens d'y publier, en 3 vol. (1), non pas le complément d'une doctrine nouvelle sur l'électricité souterraine et sur l'électricité galvanique, mais des matériaux utiles et même nécessaires à la confection d'un tel ouvrage. J'y ai réclamé, comme de raison, mes droits bien acquis d'antériorité sur les points fondamentaux de cette doctrine électro-galvanique; et je pourrois renouveler encore de semblables réclamations, nommément au sujet de la théorie des volcans. J'y comprendrois, enfin, tout ce qui a rapport à l'*électrométrie souterraine*, dont beaucoup de gens s'occupent aujourd'hui, tant en Allemagne qu'en Italie; mais j'aime mieux pratiquer la maxime que je vois professée dans l'un de vos derniers numéros: *C'est qu'il faut parler de soi le moins possible.* Il est cependant, dites-vous, des circonstances *où il est bon de se rendre justice auprès du public qui, sans cela, ne penseroit pas à vous la rendre.* Or, si je me trouvois, par hasard, dans le cas très-urgent d'une très-légitime exception à cette maxime générale, ce seroit, peut-être, parce que les prétendus organes, ou plutôt les arbitres de ce qu'on appelle les opinions de ce même public, ne font pas toujours ce qu'ils pourroient faire pour le rendre juste, ni ce qu'ils devroient faire pour éclairer sa justice. Je compte sur la vôtre, Monsieur, autant que sur votre impartialité, pour insérer cette lettre dans votre Journal, comme suite des deux articles que vous y avez publiés sur les volcans.

THOUVENEL.

(1) Mélanges d'Histoire Naturelle, de Physique et de Chimie; Mémoires sur l'Aérologie et l'Electrologie, etc., pour servir d'introduction à la Minéralogie.

Cours de la Bourse, du 18 Novembre.

Cinq p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807. 85f. 40c 50c 55c 60c 50c.
I em. Jouiss. du 22 mars 1808. 00f 00c. 00f
Actions de la Banque avec doublement, 1330f 00c 0000f

ANNONCE.

Géographie Elémentaire, par demandes et réponses, destinée aux Lycées, aux Ecoles secondaires et autres établissemens d'instructions; par Fr. Robert, géographe, membre de l'académie de Berlin et de l'institut de Bologne. Onzième édition, revue et corrigée, d'après le traité de Tilsit, et enrichie de 7 cartes neuves. Un vol. *in*-12. Prix, relié en parchemin, 2 fr. 40 cent.; relié en basane, 3 fr; et par la poste, broché, 3 fr.

A Paris, chez Genets, lib., rue de Thionville, n°. 14.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

» Le génie du sculpteur Bacon se déploya tout entier dans son propre pays. Ses conceptions étoient vives et brillantes; son exécution soignée et pleine de grace. Sa figure de *la Grande-Bretagne lançant la foudre*, et celle de *l'Orphelin*, indiquent beaucoup de grandeur et de sensibilité.

» Wilson, quoique son talent fût nourri par l'étude, étoit inférieur aux deux précédens.

» Le bill passé à la chambre des communes en 1798, pour ériger un monument funèbre aux héros morts pour le défense de leur pays, a fourni aux sculpteurs l'occasion de se faire connoître.

» Il n'y pas long-temps que les Anglais ont acquis une grande habileté dans l'art de graver les pierres fines; mais ils ont atteint en ce genre une perfection qui les met en état de lutter contre les graveurs les plus célèbres. »

A M. le docteur Gall.

Vous avez à peine mis pied à terre, que vous débutez par une querelle d'Allemand. Vous attaquez une traduction faite dans l'unique vue d'atténuer les ridicules que vous attribuent vos compatriotes, et de diminuer le torrent de sarcasmes lancés contre vous en France. Au lieu de montrer quelque gratitude pour un motif aussi obligeant, vous accusez le traducteur de ne savoir ni l'allemand, ni le français, ni l'anatomie, etc.; c'est-à-dire de vous avoir assassiné. Si votre langage est conçu dans le style de votre pays ou dans celui des crânomanes, il est contraire à nos mœurs, à nos usages, à notre éducation; et si le traducteur vouloit se mettre à l'unisson, il donneroit à votre article l'épithète qu'il mérite.

Quoi que vous en disiez, M. le docteur, le traducteur se pique de savoir l'allemand, et sur-tout de l'écrire plus poliment que vous n'écrivez le français.

Vous prétendez qu'il ignore jusqu'à sa propre langue. M. le docteur, vous auriez au moins dû attendre le succès du cours que vous vous proposez de donner en français, avant de venir vous ériger en Aristarque contre un Français qui écrit dans sa langue maternelle.

Quant à son ignorance, *par-tout à fait crasse* en anatomie, le traducteur vous en fait modestement l'aveu; mais est-il nécessaire d'être comme vous un docteur en *us* pour avoir le sens commun?

Venons au fait: si le traducteur a dénaturé votre doctrine, il est coupable; s'il n'a fait qu'employer des termes anatomiques impropres dans quelques parties, il mérite de l'indulgence, un *errata*, et non pas des injures. Il faut vous le répéter, le traducteur a prétendu vous servir, et non exciter votre courroux. Convenez que vous répondez mal à sa louable et courtoise intention. Voilà tout ce qu'il a à vous observer quant à présent.

Le Traducteur de l'ouvrage intitulé: *Crânologie, ou Découvertes nouvelles du docteur F. J. Gall, concernant le Cerveau, le Crâne et les Organes.*

L O G O G R Y P H E.

Sur sept pieds, cher lecteur, je suis dans ton jardin:
Instrument des combats, je finis ton destin.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Epi-gramme*.

Voyage dans l'Indostan; par M. Perrin, ancien Missionnaire des Indes, chanoine honoraire de la métropole de Bourges. Deux vol. in-8°. Prix: 7 fr., et 9 fr 25 c. par la poste.

A Paris chez l'Auteur, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n°. 22.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

HONGRIE.

Semlin 1er novembre.

Suivant ce qu'on mande de Belgrade, le congrès formé provisoirement dans cette ville, au mois d'août dernier, pour régler les objets en litige entre la Porte-Ottomane et les Serviens, vient de recevoir trois nouveaux membres (deux sénateurs et un secrétaire), qui ont été appelés de Semendria, par M. le conseiller d'État russe, de Rodofinikin. Les affaires de ce congrès sont dirigées par ce dernier, qui étoit auparavant général au service de Russie, et qui a déjà rendu de grands services aux Serviens.

Le 20 et le 21 du mois dernier, 800 hommes de la garnison de Belgrade furent transportés sur des chariots vers la Butzawa, parce que le bruit s'étoit répandu que les Turcs, au nombre de 15,000 hommes, avoient forcé le passage de cette rivière, et s'étoient déjà avancés jusqu'à Socco, endroit situé à cinq milles d'Uschitza.

Quoique cette nouvelle ne soit pas confirmée, cependant l'on paroît craindre que la tranquillité ne soit pas de longue durée. Avant-hier, on reçut la nouvelle à Belgrade, qu'en conséquence d'un ordre du synode, les habitans de Semendria étoient occupés à la confection de 400,000 cartouches.

RUSSIE.

Pétersbourg, 19 octobre.

S. M. l'Empereur sera, dans peu de jours, de retour du voyage qu'il a fait à Witepik.

M. le général du génie, de Vitte, qui a réuni le Dnieper à la Drina, a été décoré de l'ordre de Saint-Alexandre Newski.

S. M. I. a adressé une lettre très-flatteuse au gouverneur de Moscou, en reconnoissance des sentimens patriotiques des habitans de cette ville.

S. A. I. le grand-duc Constantin a donné au corps des cadets, dont il est le chef, l'exercice des troupes françaises.

DANEMARCK.

Helsingborg, 1er novembre.

Le ministre de Russie, M. d'Alopeus, est arrivé ici de Stockholm, et a eu une audience de S. M.

Le ministre d'Angleterre, M. Merry, qui avoit une mission pour Kiel, est maintenant ici.

L'ancien vice-consul d'Angleterre, M. Nicholas, est revenu de Saint-Pétersbourg, et s'est embarqué hier à Gothembourg pour Londres.

Rendsbourg, 6 novembre.

Patente concernant les punitions à infliger aux habitans des duchés de Schleswig et de Holstein, qui feroient le commerce avec l'ennemi du pays :

« Nous Christian VII, par la grace de Dieu, roi de Danemarck, Norwège, etc. etc., faisons savoir : Tout commerce quelconque avec notre ennemi et celui du pays étant par lui-même un délit, et étant défendu sur-tout, dans la présente guerre, par notre ordonnance du 9 septembre de cette année, nous avons jugé à propos de déterminer les punitions suivantes à l'égard de ceux qui se rendroient coupables de ce délit.

Art. Ier. Tout commerce avec des sujets de la Grande-Bretagne, sans exception, quand même il seroit fait d'une manière indirecte, sera puni par la peine de prison; mais si ce commerce est de nature à nous mettre en liaison directe avec notre ennemi et celui du pays, il sera puni de mort.

II. En outre, les marchandises qui font l'objet de ce commerce, seront chaque fois confisquées; si elles étoient à l'abri de la saisie, le coupable en paiera la valeur sur ses biens.

III. Celui qui dénoncera ce commerce illicite, aura, dès que la chose sera suffisamment prouvée, une récompense de 30 à 100 écus de notre caisse, laquelle somme sera prélevée ensuite sur les biens du délinquant.

IV. Outre cette récompense sus-mentionnée, le dénonciateur aura encore la moitié de la valeur des marchandises confisquées.

Chacun, en ce qui le concerne, aura à se conformer à la présente, revêtue de notre signature royale et munie de notre sceau.

Donné en notre ville et forteresse de Rendsbourg, le 30 octobre 1807.

Du Holstein, 10 novembre.

On a reçu l'agréable nouvelle que S. A. le prince Royal est arrivé heureusement d'Odensée en Sélande, et que S. A. R. est attendue à Copenhague le 7 de ce mois. Le prince Frédéric de Hesse a obtenu le gouvernement de cette résidence, et a été nommé en même temps président du conseil de guerre que l'on doit y tenir. M. le général-major de Baudissin est nommé commandant de Copenhague.

Il a paru une nouvelle ordonnance concernant les corsaires, en vertu de laquelle les corsaires étrangers pourront entrer à l'avenir dans les ports danois avec des prises anglaises.

On sait maintenant d'une manière positive qu'aucun Anglais

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 20 Novembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Le Triomphe de Trajan, opéra en trois actes.

THÉATRE FRANÇAIS.

Mithridate, les Plaideurs.

THEATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Euphrosine et Coradin, la Jeune Prude.

Madame Belmont continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Premier Vœu, les Filles à marier, le Père d'occasion.

THEATRE DU VAUDEVILLE.

Les Ecriteaux, Isaure, le Fond du Sac.

THEATRE DES VARIÉTÉS.

Le Loup-Garou, le Bouffe, les Innocens.

AMBIGU-COMIQUE.

Hélenor de Portugal, les Deux Statues.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte. Expériences de Physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Aujourd'hui, à la demande de plusieurs personnes, M. Olivier fera le tour d'escamoter une jeune demoiselle.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée, avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Distrait et le Médecin malgré lui.

Le *Distrait* n'eut aucun succès dans la nouveauté; après quatre représentations très-froides, on fut obligé de retirer la pièce : elle resta oubliée pendant environ trente-quatre ans; alors on s'avisa de la remettre, et on la monta avec le plus grand soin : précaution toujours essentielle pour les pièces remises. Tous les premiers sujets de la comédie, Montmeny, Grandval, Armand, Mlle Dangeville concoururent au succès de cette représentation, et ce succès fut incroyable. Quoiqu'on fût alors au plus fort de l'été (c'étoit le 11 juillet 1731,) le public courut en foule au *Distrait* : depuis cette époque la pièce est au courant du répertoire; et malgré le discrédit de l'ancien comique, et en particulier de Regnard, on le joue de temps en temps.

On est assez embarrassé à expliquer ce changement de l'opinion publique sur un ouvrage de théâtre : il est facile de trouver les raisons qui firent siffler *Adélaïde Duguesclin* à sa première apparition au théâtre, et qui, trente ans après, la firent aller aux nues; mais ces raisons ne peuvent s'appliquer à la pièce de Regnard. Il se fait toujours dans l'espace de trente ans une révolution insensible dans les mœurs; mais la révolution qui s'étoit opérée depuis 1697 jusqu'en 1731, devoit être plus nuisible qu'avantageuse au *Distrait*; le gros comique, la bouffonnerie et la farce étoient plus à la mode en 1697 qu'en 1731, où l'on se piquoit déjà de bel esprit, de sentiment et de bon ton. Peut-être que dans la nouveauté le public jugea *le Distrait* comme une comédie de caractère, et sous ce rapport la trouva, avec raison, fort médiocre; mais quand elle fut remise, on ne la considéra que comme une débauche d'esprit et de gaieté, et sous ce point de vue on eut raison de la trouver très-plaisante. *Le Distrait* n'est pas plus que *le Somnambule*, un caractère du domaine de la comédie : les distractions ne sont point un vice ni un

Digitized by Google

n'a débarqué en Suède. La plus grande tranquillité règne en Scanie, et tous les gens qui avoient été levés extraordinairement, ont été de nouveau désarmés.

On ne voit presque plus de vaisseaux de guerre anglais dans les Belts.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 4 *novembre*.

Un règlement de S. M. le roi de Saxe, publié dans son grand-duché de Varsovie, ordonne à tous les officiers prussiens, tant polonais qu'étrangers, qui ont été licenciés à la fin de la dernière campagne, et qui sont venus s'établir dans quelques districts du grand-duché, de se présenter devant les autorités militaires pour y rendre compte de leur conduite, et obtenir une carte de sûreté qu'ils devront présenter à chaque réquisition qui leur en sera faite.

En vertu d'un décret porté par une commission militaire, sous la date du 21 octobre, et confirmé par S. A. le prince Poniatowski, ministre de la guerre, le sieur Cajétan Mohkowiec, capitaine du 4ᵉ régiment d'infanterie, a été renvoyé dudit régiment, avec défense de porter à l'avenir l'uniforme, ni aucun attribut de l'état militaire, et cela pour avoir osé s'attribuer le droit de porter la croix de la Légion-d'Honneur, qui est destinée à servir de récompense à la bravoure, aux talens distingués et aux vertus civiques.

ALLEMAGNE.

Aschaffenbourg, 14 *novembre*.

A l'arrivée du roi et de la reine à Cassel, qui doit avoir lieu dans le mois de novembre, ce qui concerne les universités sera décidé. Il est question d'une grande école militaire à établir dans la résidence même de Cassel. En outre, trois universités seroient organisées, l'une entre le Rhin et le Weser, l'autre entre le Weser et les limites du Hartz, et la troisième, entre le Hartz et l'Elbe. Le sort de Gottingue dépend de celui du Hanovre, dont il tire tous ses revenus. L'Empereur regarde l'université de Gottingue comme le meilleur établissement de l'Allemagne. Le gouverneur-général Lagrange a accordé sa puissante protection à cette doyenne de toutes les universités protestantes. (Elle a été fondée en 1527.) Elle est la seule université *réformée* dans le royaume de Westphalie, et ses excellentes institutions sont indissolublement liées au local. Jusqu'à présent rien ne paroît décidé relativement à la concurrence qui existe entre les universités d'Helmstadt et d'Halle.

La régence du royaume de Westphalie vient de publier une instruction relative à l'exécution de son décret du 16 octobre, sur la libre circulation des vivres. Le principal article de cette instruction a rapport à un mal-entendu qui avoit eu lieu sur quelques expressions du décret. La régence déclare qu'elle n'a rien voulu changer aux droits d'entrée et de sortie établis par les lois antérieures, ni à la défense générale d'exportation.

D'après quelques journaux, les anciens évêques de Trente et de Coire, ainsi que le secrétaire de ce dernier, prêtre très-peu digne de son caractère, auroient reçu ordre de s'éloigner des Etats du roi de Bavière, et de n'y plus remettre le pied.

Francfort, 15 *novembre*.

Le duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld a conféré comme fief, au prince de la Tour et Taxis, la direction générale des postes de ses Etats, avec le titre de grand-maître héréditaire des postes.

On répand que le roi de Suède est de nouveau attaqué d'une fièvre inflammatoire.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 19 *novembre*.

— S. Exc. le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, d'après l'ordre de S. M. I. et R., a adressé à S. Ex. M. Mollien, ministre du trésor public, l'un des commandans de la Légion-d'Honneur, l'autorisation nécessaire pour accepter et porter la grande décoration de l'Ordre royal de Hollande.

(*Moniteur*.)

— Les inscriptions qui décoreront l'arc de triomphe qu'on élève à la barrière de Pantin, ont été rédigées par la troisième classe de l'Institut; les voici dans l'ordre où elles seront placées:

FACE EXTÉRIEURE. *Première*. L'EMPEREUR a dit: « Soldats, » vous ne rentrerez dans vos foyers que sous des arcs de » triomphe. »

Deuxième. L'EMPEREUR a dit: « Soldats, je suis content » de ma Grande-Armée. »

FACE INTÉRIEURE. *Première*. « Les couronnes de la valeur » aux enfans de la Victoire. »

Deuxième. « Vos aigles ne se laisseront point arracher leurs » couronnes. »

INSCRIPTIONS LATÉRALES. *Première*. « Soldats, venez » recevoir les embrassemens de vos frères, venez déposer » vos lauriers dans le sein de vos familles. »

Deuxième. « Soldats, votre courage a terrassé l'ennemi, » votre constance a bravé les climats; reconnoissance éternelle. »

Les deux frises. — *Extérieur*. « Au retour de la Grande-Armée. »

Intérieur. « La ville de Paris à l'armée victorieuse. »

Au-dessous des trophées. « Jéna, Berlin, Eylau, Kœnigsberg, Friedland, Dantzich. »

— M. Lenoir, ancien lieutenant-général de police, vient de mourir.

— Les généraux-sénateurs, Valence et Collaud, commandans la 1ʳᵉ et la 5ᵉ légion de réserve, sont de retour à Paris. Le ministre de la guerre, en leur témoignant la satisfaction de S. M., les a autorisés à rentrer au sénat, et leur a annoncé que S. M. leur conservoit l'inspection de leurs légions, et les autorisoit à les aller commander, quand ils le jugeroient convenable.

— M. le maréchal Soult, commandant le 4ᵉ corps de la Grande-Armée, a, dans son ordre du jour du 3 octobre, donné un témoignage public de sa satisfaction à MM. les chirurgiens des régimens, « pour les soins que sur les champs » de bataille et dans les temps de crise, ils ont prodigués aux » blessés et aux malades, et pour les brillans succès qu'ils ont » obtenus, rivalisant ainsi de zèle et de dévouement avec » MM. les officiers de santé en chef du corps d'armée, et » avec ceux qui sont employés dans les ambulances. »

— Le bruit des ordres donnés par l'EMPEREUR pour l'acquisition de la collection des antiques de la Villa Borghèse, a produit une grande sensation parmi les Parisiens amateurs des arts; ils croient déjà voir et admirer le Faune, caressant un enfant, ou plutôt Saturne caressant Jupiter; Vénus sphrodite, sortant de l'eau avec l'Amour, bas-relief grec; deux statues de jeunes Ministres des sacrifices, la tête, les bras, les jambes de bronze, le corps et les draperies de marbre; le Gladiateur qui saute en avant pour frapper son adversaire, morceau d'Agathias d'Ephèse; un buste de Vespasien dont

---

défaut dont on puisse se corriger; c'est une infirmité du cerveau, c'est une difformité de l'esprit, un acheminement à la folie; cela regarde plus les médecins que les poètes comiques. [illegible] passent pour être eux-mêmes fort sujets aux distractions. On dit vulgairement que les distractions sont le partage des grands esprits; il seroit plus juste de dire qu'elles sont l'apanage des petits esprits qui ne peuvent embrasser à la fois un grand nombre d'objets.

Les bévues et les méprises de Léandre ne font rire que le peuple; elles finissent par fatiguer, parce qu'elles sont trop multipliées et trop peu naturelles; mais madame Grognac, le chevalier, Isabelle, la soubrette, sont des personnages agréables et plaisans, qui débitent des folies du Dépit. Les [illegible] des jeunes [illegible] sont [illegible] avec vérité dans le rôle du chevalier. Le dialogue étincelle d'esprit et de gaîté; et c'est à tort [illegible] rendre un ouvrage fort [illegible]. Damas rend d'une manière très-piquante le rôle du Distrait. [illegible] débutant qui a joué le valet: chaque fois qu'il joue, il confirme l'opinion que le public a conçue de son talent.

Le Distrait tomba, parce que le principal caractère paroît appartenir à la farce plus qu'à la bonne comédie; *le Médecin malgré lui* réussit, parce que c'étoit une farce; et *le Misantrope* tomba, parce que c'étoit une trop bonne comédie. Lorsqu'on s'est éclairé sur le mérite du *Misantrope*, la farce du *Fagotier*, qu'on appelle *le Médecin malgré lui*, n'en est pas moins restée au théâtre, parce qu'il y a toujours dans les farces de Molière, des traits de mœurs, un naturel et une force comique qui décèlent le grand maître. La scène où Sganarelle bat sa femme n'offre d'abord que l'imitation de ce qu'il y a de plus bas et de plus ignoble dans les mœurs populaires; mais l'habile auteur dans cette scène grossière, nous révèle avec la plus grande finesse le secret des querelles conjugales, même entre les gens d'un ordre supérieur; c'est l'entêtement, l'animosité, l'aigreur des reparties qui attise le feu, et fait dégénérer le plus léger débat en une discorde envenimée. La femme de Sganarelle prend plaisir à pousser la patience de son mari jusqu'à son dernier terme; elle ne cesse d'exciter par degré la colère du pacifique Sganarelle, jusqu'au moment où l'orage vient à crever sur son dos. On voit aussi dans cette scène jusqu'à quel point le malaise et le besoin aigrissent l'humeur. Le voisin, qui arrive pour apaiser la noise, nous apprend qu'il ne faut jamais entrer dans les démêlés du ménage; et ce mot, *je veux être battue*, est d'une naïveté, d'une énergie, d'une vérité comique qu'on ne trouve que dans Molière. *Il y a fagots et fagots* est passé en proverbe. Les contes merveilleux que la femme raconte pour prouver la science de son mari, sont une satire excellente des prôneurs qui débitent monts et merveilles de leur idole, qui donnent dans des exagérations ridicules, et font des contes extravagans. Les badauds sont [illegible] dupes de ces hyperboles; ils croient un homme sublime et divin, sur la foi de quelques hâbleurs qui n'en croient rien eux-mêmes!

Sganarelle, qui commence par demander à Géronte s'il sait le latin, n'est-il pas la critique la plus ingénieuse de ces charlatans toujours prêts à étaler leur prétendue érudition devant les ignorans; qui font les savans parmi les gens du monde, et n'oseroient pas ouvrir la bouche en présence d'un homme de l'art? Ce mot: *Nous avons réformé tout cela*, n'est-il pas une espèce de prophétie, annonçant cette secte de novateurs qui, un siècle après, entreprirent de refondre la société, de réformer toutes les idées religieuses, morales et politiques? M. Thénard a joué le rôle de Sganarelle avec beaucoup d'aplomb, d'enjouement et de vrai comique.

Le lendemain, on a donné *l'Ecole des Mères*, suspendue par l'indisposition d'Armand: nouvelle preuve que Fleury, en jouant, pour l'intérêt du théâtre, le rôle du marquis, n'avoit point prétendu le reprendre à Armand, dont le succès ne peut lui causer d'ombrage. Le maître n'a pas coutume d'être jaloux des progrès de son disciple: il se fait un plaisir et un devoir de l'encourager; sa supériorité le met à l'abri des petites passions des artistes médiocres. L'ensemble de cette pièce très-estimable est un peu froid. Armand a mis plus de légèreté

Digitized by Google

la tête est de porphyre; une Bérénice d'un très-beau travail; une Diane, statue fort antique; Apollon et Daphné; un Diogène; un Sénèque de marbre noir, expirant dans un bain, et autres monumens précieux qui se trouvent dans ce palais.

— Il s'est glissé une erreur grave dans la traduction du paragraphe qui termine la proclamation du roi d'Espagne, insérée dans notre numéro du 16. Au lieu de la phrase : « Je » ne veux pas cacher à mes sujets l'authenticité d'un chagrin » qui sera diminué lorsqu'il sera accompagné de toutes les » preuves acquises avec loyauté, » il faut y substituer la suivante : « Je ne veux pas laisser ignorer à mes sujets un chagrin » auquel les témoignages de leur fidélité apporteront quelque » adoucissement. »

— Les démolitions nécessaires pour une communication directe entre les places du Louvre et du Carrousel, s'exécutent avec la plus grande activité, et la rue impériale qui joint ces deux places, sera ouverte le 25 de ce mois.

— La plate-forme de l'arc de triomphe érigé sur la place du Carrousel, est entièrement découverte : on y voit les quatre chevaux de Venise, attelés à un char d'airain de nouvelle construction.

VARIETES.

Coup d'œil Historique et Géographique sur le Portugal et sur ses Colonies.

(IIe Article. — Productions du Portugal.)

Quoique le Portugal ne soit que la côte occidentale de la péninsule hispanique, et qu'il renferme les embouchures de trois grandes rivières, savoir, du Douro, du Tage et du Guadiana, c'est pourtant un pays très-montagneux; et, selon M. Link, l'observateur le plus instruit et le plus attentif qui y ait voyagé (1), on n'y trouve guère que deux grandes plaines, celle à l'embouchure de la Vouga, et celle au midi du Tage : il faut cependant y ajouter une foule de petites vallées, qui s'étendent entre les montagnes ou qui bordent les rivières. C'est dans ces réduits charmans, sur le penchant d'une colline, et sur les bords d'une rivière, que les premiers habitans du pays, comme inspirés par un génie poétique, ont choisi les emplacemens de leurs villes. Toute la province d'Entre-Douro-et-Minho n'offre qu'une suite de vallons adossés à la chaîne du mont Gérez, d'où mille ruisseaux limpides descendent en serpentant au milieu des forêts de chênes. On y trouve des chèvres sauvages en grand nombre. Les terrasses inférieures des montagnes sont couvertes de châtaigniers : cet arbre domine en général sur les montagnes du Portugal. Plus bas paroissent l'arbre à liége, le kermès et le pin maritime. Aux vergers de la région supérieure succèdent des champs de maïs, de froment et de seigle. Ce n'est que dans les vallons chauds et abrités qu'on cultive avec succès l'oranger et le citronnier. L'olivier, plus robuste, se monte à côté des bouleaux sur les sommets du mont Gérez, à 3000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Toute la vallée de Douro est remplie de vignobles.

Ce n'est pourtant pas dans l'Entre-Douro-et-Minho que croît le fameux vin d'O-Porto, tant chéri des Anglais. C'est le petit district d'Alto-Douro, dans la province Traz-os-Montes qui en est la patrie : ce canton, qui n'a que cinq lieues de long et six de large, produit 90,000 pipes de ce nectar qui, en inspirant l'éloquence des membres du parlement, concourt à maintenir les libertés du peuple anglais. Il paroît que les Portugais n'entendent pas aussi bien que les Espagnols l'art de cultiver la vigne (2). Ceux qui veulent en connoître les détails, peuvent consulter les *Memorias Economicas* de l'Académie de Lisbonne.

J'ai cité, d'après Hérodote et Strabon, la tradition des anciens à l'égard des colonies grecques établies dans ces contrées. Pline rapporte, mais en plaisantant, une autre tradition selon laquelle Bacchus seroit venu planter des vignes sur les bords du Douro et du Tage. Ces histoires grecques ne me paroissent plus dénuées d'un certain sens, depuis que j'ai remarqué parmi les termes particuliers aux vignerons de Douro, rapportés par Link, plusieurs mots évidemment grecs, tels que *géion*, un terrain; *empa* ou *erguida*, échalas; *parrira*, espalier, etc. etc.

La vigne sauvage croît dans quelques parties de Traz-os-Montes, province d'ailleurs froide et aride. Dans les forêts qui couronnent les monts Navalbeira et Azinhal, on voit des ceps de vigne qui ont un demi-pied d'épaisseur; les branches grimpent sur les arbres les plus gros jusqu'à une hauteur de 50 pieds.

En passant le Douro, on entre dans la province de Beyra. L'intérieur ressemble à Traz-os-Montes : c'est un plateau couvert de rochers, et qui sert de base à de très-hautes montagnes. L'*Estrella* s'élève à 7000 pieds au-dessus du niveau de la mer : c'est le réservoir de neige pour les marchands de glaces de Lisbonne. Les précipices de ces montagnes présentent de grands dangers aux voyageurs hardis qui cherchent à les franchir : ce sont les Alpes du Portugal. Les revers de l'Estrella, portent en abondance tous les fruits des climats septentrionaux, aussi recherchés en Portugal que les oranges le sont dans le Nord. Les côtes maritimes de Beyra sont des plaines fertiles, mais marécageuses et malsaines. Dans le centre de la province, le Mondego arrose ces vallées romantiques, où Coïmbra s'élève au milieu de vignobles et de champs de maïs, vallées immortalisées par les Amours d'Inès, et par les beaux vers de Camoëns :

Estavas, linda Inez, posta em socego.
Nas saudosos campos de Mondego, etc.

En pénétrant dans la province de l'Estramadure, on remarque bientôt l'influence d'un climat plus chaud et d'un sol moins élevé. Les collines de Cintra portent des bosquets délicieux, où l'oranger et le citronnier se mêlent aux châtaigniers; les plus belles plantes couvrent ici les rochers d'une riche végétation; sur les hauteurs, le thym et d'autres plantes odoriférantes répandent leurs parfums, tandis que le dattier balance sa tête verdoyante au-dessus des moissons, séparées par des haies d'aloës.

Un proverbe portugais dit, que celui qui n'a pas vu Lisbonne n'a rien vu de beau : cet adage n'est point dicté par l'orgueil national; il est fondé sur la vérité. Aucune autre ville n'offre une plus belle perspective; aucune ne réunit les agrémens d'un beau fleuve, couvert de vaisseaux, à une situation en amphithéâtre, sur des coteaux fertiles et bien cultivés. Il faut aller jusqu'à l'autre extrémité de l'Europe pour trouver sur le rivage du Bosphore un aspect aussi enchanteur. Lisbonne, avec ses faubourgs, compte, selon les Portugais, 300,000 habitans; ils en donnent 60,000 à Porto, et 10 à 12,000 à Braga, à Coimbra, à Elvas, à Evora et à Setubal. Lisbonne renferme la dixième partie des habitans du Portugal européen, dont on porte le nombre actuel à

(1) *Voyage en Portugal* : 3 vol. in 8°, avec une carte. — A Paris chez Schœll, Nicolle et le Normant.

et de vivacité dans ce rôle du marquis, qu'il jouoit pour la seconde fois. Quelques représentations lui donneront l'habitude et l'assurance dont il a besoin pour développer à son aise toutes ses facultés et tous ses moyens.

L'Ecole des Mères précédoit *le Cocher*, petite pièce qui a survécu aux mœurs qu'elle dépeint. Armand y joue le colonel d'une manière très-brillante. On voit toujours, avec un nouveau plaisir, Dazincourt dans le rôle du médecin : c'est Préville ressuscité.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Fée Urgèle.

J'ai dit franchement mon avis sur cette reprise, dans la seule vue d'être utile à ce théâtre, et pour prévenir de fausses démarches suggérées par l'amour propre de quelques acteurs, mais qui nuisent aux véritables intérêts de la masse des sociétaires. Les représentations de *la Fée Urgèle* sont un peu froides : c'est la curiosité, mais non pas le plaisir qui attire encore des spectateurs à cette pièce, qui ne peut aller loin. Elleviou et madame Belmont ont toujours un grand succès dans *Gulnare*, ouvrage qui ne vaut pas *la Fée Urgèle* pour le mérite des pensées et du style, mais qui est beaucoup mieux monté. Sans Elleviou, Martin et madame Belmont point de salut à l'Opéra-Comique.

Animée par le succès, madame Belmont fait un service très-pénible à ce théâtre : les applaudissemens doublent ses forces, et le plaisir l'empêche de sentir la fatigue. On dit qu'elle doit jouer le rôle de Dilara dans *Gulistan* : ce rôle demande une belle femme et une bonne actrice. La réputation de madame Belmont va donner un nouvel éclat à l'opéra de *Gulistan*, le meilleur ouvrage et le plus convenable au genre de ce théâtre qui ait paru dans ces dernières années. Le sujet est tiré des *Mille et Un Jours*, contes persans, que nos auteurs ont souvent mis à contribution. Quelque agréables que soient ces contes, ils sont cependant inférieurs pour la hardiesse de l'imagination aux contes arabes, connus sous le nom de *Mille et Une Nuits*. M. de Perceval, savant dans les langues orientales, vient de publier une nouvelle édition des *Mille et Une Nuits* (1) considérablement augmentée d'une foule de contes inconnus jusqu'à ce jour, et qui ont fourni à l'auteur du *Calife de Bagdad* le sujet d'un fort joli opéra.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Cette petite maison de Thalie doit être réparée, agrandie, embellie, et va devenir un des palais de la Muse qui préside à la comédie. Le théâtre de l'Impératrice tiendra désormais un rang parmi les grandes puissances de la scène : ce sera un second Théâtre Français. Un nouveau débouché va s'ouvrir aux productions de notre commerce dramatique. Les auteurs, souvent rebutés par les difficultés et les lenteurs qu'il faut essuyer au Théâtre Français, presque toujours obstrué, trouveront à ce second théâtre un asile et une ressource. Cette facilité sera pour l'industrie théâtrale un puissant aiguillon; et tous les gens de lettres se félicitent de voir une nouvelle carrière ouverte au talent. M. Duval, avantageusement connu par un grand nombre de productions de différens genres dont il a enrichi le Théâtre Français, l'Opéra-Comique et le théâtre de l'Impératrice, vient d'être chargé de la direction de ce second théâtre français, qui ne peut que prospérer dans des mains aussi habiles. Le public applaudit à ce choix, et l'on convient qu'un auteur d'un mérite aussi distingué, étoit seul digne de succéder à Picard. Déjà le nouveau directeur a signalé son zèle en faisant un appel aux auteurs et aux acteurs comiques : rien ne sera oublié pour

(1) *Les Mille et Une Nuits*, Contes Arabes, traduits en français par M. Galland, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur de langue arabe au Collége Royal; continués par M. Caussin de Perceval, professeur de langue arabe au Collége Impérial. Nouvelle édition. Neuf vol. in-18, de 450 pages environ chacun, imprimés avec soin, en beaux caractères neufs, petit romain gros œil, sur papier d'Angoulême. Prix 20 fr., et 26 fr. par la poste.

Digitized by Google

trois millions. Le Tage étoit célèbre dans l'antiquité par ses sables d'or; avantage que Fario-y-Sousa prétend être commun à presque toutes les rivieres du Portugal. Les tristes landes de la grande province d'Alentejo ne sauroient arrêter les pas du voyageur; il y a pourtant quelques vallons fertiles; les brebis y trouvent des pâturages excellens; et en plus d'un endroit les cistes, les lauriers et les myrtes y varient agréablement les collines. Cette province renferme une grande curiosité naturelle, qui a échappé non-seulement aux géologues, qui ont la permission d'ignorer les faits, mais même à des géographes tels que Busching, et à des voyageurs tels que Link. Je veux parler de la cascade de la Guadiana, nommée dans le pays *le Saut du-Loup*. Cette grande rivière, resserrée entre deux montagnes, descend avec une extrême rapidité pendant l'espace d'une lieue; elle rencontre un rocher qui lui ferme presqu'entièrement le chemin; elle passe par un canal qui n'a guère que quatre pieds de large: toute la masse de ses eaux tombe avec violence d'une hauteur de cinquante pieds; elles continuent encore pendant deux lieues à couler avec une rapidité qui en rend la navigation impossible. Les eaux, en tournoyant, ont creusé dans les rochers beaucoup d'entonnoirs sphériques. Cette cascade n'a jamais été décrite ni dessinée.

L'Algarve est la seule province du Portugal qui nous reste à parcourir. Dans cette contrée très-chaude, les citronniers et les orangers ornent même les flancs des montagnes; la culture des figuiers enrichit les habitans de la plaine; sur les mers, d'intrépides pêcheurs poursuivent les thons et les sardines. Les Algarviens sont les meilleurs marins du Portugal.

A ce tableau des provinces portugaises d'Europe, il faut ajouter quelques remarques générales. Le sol du Portugal n'est pas d'une fertilité extraordinaire: la nature elle-même y a placé des déserts à côté des jardins; on ne peut pas accuser les Portugais de paresse et d'indolence; il leur manque seulement de bonnes méthodes de culture. Selon M. Link, le pays produit presque tout le blé dont il a besoin; cependant l'opinion commune est contraire à cette assertion. On regrette de ne plus retrouver en Portugal ces coursiers légers que la poétique antiquité a représentés comme *les enfans de Zéphyre*; mais les Portugais répondent que la nature du pays rend les mulets et les ânes d'une utilité plus générale.

Voici le montant des exportations du Portugal, année commune: (a)

Vins: 58,000 pipes, de la valeur de 9,400,000 crusades.
Laine: 1,000,000 livres pesant, principalement de la province d'Alentejo.
Fruits verts: citrons, oranges, etc., 80 cargaisons.
Fruits secs: figues, amandes, raisins, 15 cargaisons.
Sel: 100,000 *mojos* ou boisseaux.
Huile: 700 pipes, dont 800 vont au Brésil.

Ces productions du sol européen forment la plus foible branche du commerce portugais, et ne peuvent point couvrir les importations annuelles. Voici ce que les diverses nations européennes vendent aux Portugais:

L'Angleterre: des tissus en laine et coton de toute espèce, des bas de soie noirs, de la quincaillerie, des ouvrages en métal, des charbons de terre, de l'étain, etc. etc.

L'Irlande: du beurre, 80,000 *cantars*; de la viande salée.

La France: toiles de Bretagne, 60,000 pièces; toiles fines, batistes, étoffes de laines; clous, fusils; cuirs de bœufs et de veaux tannés, 30,000 pièces; quincaillerie, bijouterie, montres. Il faut y ajouter des draps depuis le dern er traité de paix.

La Hollande: grains, fromages, couleurs.

L'Allemagne septentrionale: grains, toiles, 5 à 600,000 pièces; ouvrages en fer, en ferblanterie, etc.; hochets.

Le Danemarck: grains, bois de construction.

La Suède et la Poméranie suédoise: grains, fer, acier, cuivre, goudron.

La Russie: grains, chanvre, lin, toiles à voile, un peu de toile; câbles et cordages; bois de construction, goudron, suif, pelleteries, etc. etc.

Dantzick: grains, chanvre, bois de construction.

L'Espagne: fer de Biscaye; beaucoup d'articles de contrebande.

Il est juste d'observer que parmi ces articles d'importation, plusieurs sont destinés à être réexportés pour les colonies, et sur-tout pour le Brésil. Aussi, pour donner à nos lecteurs une idée complète de la monarchie portugaise, nous jetterons un coup d'œil sur ses possessions coloniales.

MALTE-BRUN.

(a) Je ne tire point ces indications du Voyage de M. Link, mais d'une autre source également recommandable. Je laisse aux *Publicistes* de Paris et de Cologne le soin de le deviner.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bordeaux du 12 novembre.

6 — 9 — 38 — 34 — 8.

COURS DE LA BOURSE DU 19 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	59f	1-2
— Courant.	55	7-8	56	1-2
Hambourg..	184	0-0	183	1-4
Londres. ..	00	000	00	0-0 c
Madrid eff..	15	55	15	40
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	55	15	40
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	4750	00	480	0-0
Gênes effec.	466 c		464 c	
Livourne...	502c		500 c	
Naples....	000	00	000	00
Milan.....	81 osp. 6f		81 1 sp. of	
Basle.....	0	3 4p	1	3 8 p.
Francfort...	0	0 op	00	00
Vienne....	000	0-op	000	00
Lyon.....	1-2 p	0-oj.	1	3 8p.
Marseille...	3-8p	0-oj.	1	1 4p.
Bordeaux...	1-8 p	0-oj.	1	1-4p.
Montpellier.	1-2 p	0-oj.	00	0-op.
Genève....	0-op	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345f 00c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme	341 59c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000 000
Arg. de 900 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	218 39
Arg. au-dessous de 900, les 1000-1000 le kilogr.	000 00
Port. et Guin. l'hectogramme	000 00
Piastre.	5 29
Quadruple	81 10
Ducat.	11 15
Souverain.	00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 85f 70c 60c 70c 60c 70c 86f 00 000
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 82f 70c 00c 000 00c
Banq. de Fr. avec doublement 1330f 0000f 000 0000f 000

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	of 00c	à	of	00c
— S. Domingue.	0 00	à	0	00c
Sucre d'Orléans.	0 00	à	0	00c
— brut	0 00	à	0	00c
Coton du Levant	0 00	à	0	00c
Sav. de Marseille	0 00	à	0	00c
Huile d'olive...	0 0	à	0	00
Potasse d'Amér.	oof 00c.	à	oof	00
Eau-de-vie, 5/6.	oof 00c	00c à		00

ANNONCE.

Tablettes Chronologiques de l'Histoire ancienne et moderne, à l'usage du Prytanée, avec des développemens historiques; ouvrage adopté pour la troisième classe des Lycées et Ecoles secondaires. Troisième édition, revue et dédiée à M. Fourcroy, conseiller-d'Etat, directeur-général de l'instruction publique, etc., etc. Par A. Serieys, censeur du Lycée de Cahors. Un vol. *in*-12 de 680 pag. Prix: 3 fr. 60 cent., et 4 fr. 90 cent. par la poste.

A Paris, chez Obré, lib., rue des Grands-Augustins, n°. 24.
Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

monter ce théâtre de la manière la plus propre à remplir les vues du gouvernement et l'attente du public.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Une nouvelle merveille se prépare à ce théâtre, et je suis obligé, en conscience, d'avertir le public des nouveaux piéges qu'on va tendre à sa curiosité. *Le Pied de Mouton*, ce n'est rien; *la Queue du Diable*, bagatelle: cédez, mélodrames; cédez, féeries passées et présentes; tout va s'éclipser devant *la Queue de Lapin!* C'est le titre de ce nouveau prodige que Ribié va faire paroître incessamment comme entrepreneur, et même comme auteur. Beaucoup de machines d'un genre neuf, des ballets de la composition de M. Hullin, beaucoup de gaieté dans le dialogue, des situations comiques, un Arlequin, un Cassandre, un beau Léandre, un Gilles, une Isabelle: voilà ce qui doit assurer le triomphe de *la Queue de Lapin*.

M. Girardin, physicien, autorisé à traiter les maladies chroniques par l'électricité, vient de rouvrir son cabinet, rue Plumet, n°. 5. Quoique M. Girardin soit secondé dans ses travaux par plusieurs médecins distingués, les autres médecins n'en ont pas moins la liberté d'y accompagner leurs malades, et de surveiller les procédés qu'il emploie pour graduer l'électricité, et restituer aux organes l'énergie qu'ils ont perdu. M. Girardin prend des pensionnaires.

CHARADE.

Tous les ans douze fois naît et meurt mon premier;
De tous les instrumens on tire mon dernier,
Et la blonde Cérès préside à mon entier.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Grenade*.

Grammaire ou *Cours complet de la Langue anglaise théorique et pratique*; par Gidolph, maître de langue. Un vol in-8°. Prix: 5 fr., et 6 fr. 25 c. par la poste.

A Lille, chez Vanackère, imprimeur-libraire.

A Paris, chez H. Nicolle, à la Librairie Stéréotype, rue des Petits-Augustins, hôtel de la Rochefoucault.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17; la porte cochère vis-à-vis l'église, au premier.

N. B. Cet ouvrage est divisé en cinq parties. La première renferme des principes de prononciation.

Dans la seconde partie l'auteur traite des articles, de la formation du pluriel, des adjectifs et de leurs degrés de signification, de la formation des nombres, des pronoms personnels, réciproques, possessifs, relatifs et démonstratifs.

La troisième partie traite de l'accent: l'auteur en a puisé les principes dans le Dictionnaire de Shéridan.

La quatrième partie contient les règles de construction sur toutes les parties du discours, depuis les articles jusqu'aux conjonctions. Cette partie est terminée par des thèmes dont la traduction pourra mieux que les règles elles-mêmes faire sentir à l'écolier l'usage et l'application des principes.

La cinquième partie est un vocabulaire alphabétique qui appartient particulièrement à l'auteur.

Si l'heureuse et longue expérience d'une méthode en prouve le mérite, l'auteur peut tout espérer de la sienne, à laquelle on ne feroit peut-être qu'une seule objection, savoir, qu'il laisse trop peu de chose à faire à l'intelligence des élèves: tant il a pris soin d'écarter jusqu'aux moindres difficultés qui pourroient les arrêter.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.

Venise, 8 novembre.

Le départ de S. M. l'EMPEREUR et ROI de Fontainebleau pour l'Italie, qui avoit été fixé au 26 octobre, a été différé de quelques jours, d'après des nouvelles qui viennent d'arriver de Milan. On fait, avec l'autorisation de S. A. I. le vice-roi, les préparatifs suivans pour la réception de S. M. : les vaisseaux de guerre qui sont dans l'arsenal prêts à mettre à la voile, savoir : la corvette *l'Aigle*, et les bricks *la Princesse Auguste*, *le Jena*, *le Friedland*, *le Neptune*, *le Teulie* et *le Pollux*, décorés des pavillons de toutes les puissances neutres et amies, occuperont le grand canal près de Saint-Marco. Une nombreuse flottille de chaloupes canonnières et autres bâtimens armés, formera une ligne qui passera par les lagunes, depuis le grand canal (à Venise), jusqu'à celui de Fusina (sur la terre ferme), où le monarque arrivera. S. M. I. sera reçue dans une péote superbement décorée; un grand nombre de péotes seront destinées pour sa suite, et plusieurs centaines d'autres péotes et de gondoles, occupées par les autorités publiques de la ville de Venise, iront au-devant de S. M. jusqu'à Fusina. C'est de là que commencera le trajet de l'EMPEREUR par les lagunes jusqu'à Venise, dans une péote où il y aura vingt trompettes, etc. Tout le cortége sera composé de plusieurs milliers de gondoles, péotes et autres bâtimens. A l'entrée du grand canal, on a érigé un arc de triomphe. Il se fait aussi de grands préparatifs à Milan pour la réception de S. M.

Milan, 11 novembre.

Des lettres d'Ancône, du 24 octobre, annoncent l'arrivée dans cette ville du général Lemarrois, aide-de-camp de S. M. l'EMPEREUR. Une brigade de grenadiers et un régiment de dragons français doivent rester en garnison dans cette place.

(*Giornale italiano.*)

PRUSSE.

Berlin, 7 novembre.

M. le général Victor, gouverneur de cette ville, et M. le général Saint-Hilaire, commandant, partiront, dit-on, dans 15 jours; ils seront remplacés par d'autres officiers.

Il est passé avant-hier par Berlin 1500 hommes de cavalerie polonaise. Hier, il est arrivé un régiment de cavalerie bavaroise; on ignore combien de temps il restera ici.

Le corps commandé par le maréchal Soult, et qui est fort de 24000 hommes, arriva cette semaine.

Le *Télégraphe* annonce que le docteur Mesmer, jaloux de voir son ancienne réputation effacée par la célébrité récente du docteur Gall, se propose de faire un voyage crânologique dans le Nouveau-Monde : le docteur aura un train de douze voitures à six chevaux, pour emmener non-seulement les crânes, mais aussi les tabatières, bagues, montres et diamans dont on lui fera cadeau.

AUTRICHE.

Vienne, 8 novembre.

On dit que S. M. l'Empereur est dans l'intention de faire la clôture de la diète, non à Bude, mais à Presbourg, et que les membres de cette assemblée ont été déjà convoqués à cet effet.

Après cette clôture, S. M. se rendra par Schloshof à Holltsch, où elle prendra le plaisir de la chasse. LL. AA. II. les archiducs s'y trouveront.

S. A. I. l'archiduc Jean s'est rendu de Saltzbourg à Gratz, où il se trouve en ce moment.

M. le comte Charles de Palfy a été élevé à la dignité de prince. La place de grand-chancelier du royaume de Hongrie, qu'il a résignée, a été conférée à M. le comte Joseph Erdody de Mongorokerk, vice-chancelier.

Lintz, 8 novembre.

Nos journaux publient l'éloge funèbre du feu le prince de Colloredo-Mansfeld. Cet homme d'Etat, qui dans les derniers temps a beaucoup influé sur la conduite politique de l'Autriche, étoit né en 1731; il a servi sous quatre Empereurs. François Ier le nomma membre du conseil aulique. Il dirigea, en qualité de commissaire impérial, les élections de beaucoup de princes ecclésiastiques. De 1760 à 1770, il remplit quelques missions diplomatiques, entr'autres celle d'Espagne. De retour de ces missions, il présida à la grande revision du tribunal de l'Empire à Wetzlar. En 1789, il succéda à son père dans la dignité de vice-chancelier de l'Empire, qu'il continua d'occuper jusqu'en 1806, époque où l'Empereur d'Autriche abdiqua la couronne impériale d'Allemagne.

Les journaux de Berlin donnent aussi un article nécrologique sur le comte de Hoym : il n'a pas influé sur la politique européenne, mais pendant 40 ans il est resté à la tête de l'administration civile de la Silésie; et c'est à lui que cette grande et belle province doit principalement les accroissemens de sa prospérité.

ALLEMAGNE.

Francfort, 16 novembre.

Les papiers d'Etat de l'Autriche ont beaucoup haussé, par

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 21 Novembre 1807.

THÉATRE-FRANÇAIS.

Gaston et Bayard.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Renaud d'Ast, la Fée Urgèle.

M. Julien continuera ses débuts par le rôle de Renaud.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *I Virtuosi ambulanti*, opéra en deux actes, imité des *Comédiens ambulans* de M. Picard, musique del signor Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Duègne, Madame Favart; la Danse interrompue.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Banqueroute, Une Heure de Folie, M. Désortolans, avec des changemens, *M. Vautour.*

AMBIGU-COMIQUE.

Hélénor de Portugal, les Suites d'un Duel.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La prem. de la *Queue de Lapin*, féerie-comique, en trois actes.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

La Fille aux Amans, le Pont cassé, la Bataille d'Arlequin.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

SALLE MONTANSIER.

L'incomparable Ravel et sa troupe donneront aujourd'hui plusieurs exercices différens, et le grand saut du tonneau, qui n'a jamais été exécuté que par lui.

VARIÉTÉS.

Opuscules en vers (1); par l'auteur de la Nouvelle Ruth.

Ce petit Recueil contient principalement des élégies. Ce genre de poëme, qui fut inventé, comme presque tous les autres, par les Grecs, n'a conservé chez les modernes ni tous les caractères, ni toute la variété que lui avoient donnée les anciens. L'élégie avoit chez eux son rythme particulier. Antérieure à la découverte de l'art dramatique, il paroît qu'elle fut d'abord uniquement consacrée à célébrer des événemens mémorables et douloureux; tels que les désastres d'une nation, ou les infortunes de quelque personnage illustre, sur-tout lorsque ces grandes calamités n'offroient pas une suite d'aventures assez complète pour offrir le sujet d'un poëme épique. Les poëtes, dans la suite, lui firent prendre tous les tons : elle leur servit à peindre l'ivresse de la joie, à soupirer de tendres ou de frivoles amours; quelquefois même, lui prêtant les accens de l'épopée, ils en firent un chant guerrier propre à ranimer l'ardeur des combattans; et les vers que Tyrtée chantoit aux Spartiates étoient élégiaques. Horace a exprimé la plupart des caractères de l'élégie dans les vers suivans :

Versibus impariter junctis, querimonia primum,
Post etiam inclusa est voti sententia compos.
Quis tamen exiguos elegos emiserit auctor,
Grammatici certant, etc.

Souvent, et ce fut même par cet art que s'illustrèrent les plus grands poëtes élégiaques, ils firent un heureux mélange de ces diverses manières, et, dans une seule pièce, présentèrent les contrastes les plus frappans : des tableaux fiers et terribles, auprès des plus douces et des plus riantes images. Parmi les modèles que l'antiquité nous offre en ce

(1) Broch. in-8°. Prix : 1 fr. 80 c., et 2 fr. 25 c. par la poste. A Paris, chez le Normant, rue des Prêtres S. G. l'Auxerr., n°. 17.

Digitized by Google

fait il y a deux ans (elles sont à 99), les Etats provinciaux ayant déclaré qu'ils étoient prêts à rembourser ceux qui ne voudroient pas garder plus long-temps ces obligations.

Les domaines de la principauté de Bayreuth, dont il a été pris possession dernièrement, au nom de S. M. l'Empereur des Français, forment, à ce qu'on assure, un capital de trente-deux millions de Francs.

Le papier timbré hanovrien a reçu, dans les pays de Gottengen et de Grubenhagen, un troisième timbre; c'est un aigle, avec cette inscription: *Royaume de Westphalie, ancien Hanovre.*

On forme dans le royaume de Bavière des établissemens, nommés *Maisons d'hermite*, pour servir de retraite aux ecclésiastiques âgés et infirmes.

BAVIERE.

Augsbourg, 11 *novembre*.

Le 7 de ce mois, il est passé par cette ville un courrier bavarois venant de Paris. On le dit porteur de dépêches fort importantes; et si l'on peut ajouter foi à des lettres particulières de Munich, on y est instruit que la principauté de Bayreuth a été donné à la Bavière, et que la division Deroi a reçu ordre de l'occuper. (*Gazette d'Augsbourg.*)

EMPIRE FRANÇAIS.

Grenoble, 15 *novembre*.

Rien n'honore plus cette ville et ses administrateurs, que les institutions utiles qu'ils ont créées ou favorisées, et qui s'y sont multipliées. Il y a à-peu-près six mois que M. le maire, aidé par M. le curé de Notre-Dame, dont le zèle et la bienfaisance sont infatigables, rétablit les écoles chrétiennes. Ce rétablissement assure aux enfans de la classe la moins aisée de ses habitans l'instruction dont ils ont besoin, et les arrache, pendant qu'ils la reçoivent, à une oisiveté funeste, dont l'habitude est un des plus grands obstacles à vaincre pour leur faire prendre ensuite celle du travail.

A cette institution salutaire, on vient d'en joindre une nouvelle non moins utile, et peut-être plus importante pour les mœurs, en faveur des enfans du sexe, qui toujours ont été trop négligées, et qui n'ont pu l'être sans les exposer aux dangers les plus graves. Elle est l'ouvrage de la bienfaisance et de la piété des Dames respectables qui composent le Bureau de Charité de Notre-Dame.

Ces protectrices généreuses de la vertu indigente se sont réunies pour former un fonds qu'elles ont consacré à l'organisation d'une maison destinée uniquement aux filles des plus pauvres citoyens, qui y seront reçues, logées, nourries et entretenues, instruites avec le plus grand soin dans la religion, formées aux divers ouvrages convenables à leur sexe, et auxquelles on apprendra en même temps à lire et à écrire. Préservées des vices contagieux où entraînent très-souvent la misère, la paresse et l'exemple; munies des principes religieux, qui sont les plus sûres sauve-gardes de la modestie et de la pudeur, elles ne sortiront de la maison qu'avec des talens qui les mettront en état de pourvoir à leurs besoins.

Ces charitables dames ont déjà fait un essai qui a répondu à leur attente, qui promet pour l'avenir des succès dans lesquels elles trouveront la seule récompense digne d'elles. Elles ont choisi 20 petites filles prises dans la classe indigente, la plupart au-dessous de dix ans, parmi lesquelles il y en a de quatorze à quinze ans: âge dangereux, qui réclamoit plus puissamment, peut-être, leur sollicitude et leur bienfaisance. La dépense de la première année d'un établissement de ce genre, où tout étoit à créer, s'est élevée à la somme de 5,200 fr. 10 cent.; le produit du travail fait par les enfans s'est élevé à celle de 1207 fr. 70 cent., et encore a-t-il fallu d'abord, pendant les premiers mois, leur enseigner à coudre, à broder des gants, etc. etc. (*Journal de Grenoble.*)

Puissent ceux qui fondent de pareilles institutions trouver des imitateurs dans tous les chefs-lieux des départemens et dans toutes les villes populeuses de l'Empire français!

Paris, 20 *novembre*.

S. M. l'Impératrice a assisté ce soir à la neuvième représentation de Trajan.

— M. l'abbé de Beausset, vicaire-général du diocèse d'Aix, est nommé à l'évêché de Vannes, vacant par la mort de M. Meynaud-Pancemont.

— MM. les généraux de division Dulanloy, Saint-Cyr et Compan sont nommés grands-officiers de la Légion-d'Honneur.

— On dit que S. M. l'Empereur a demandé aux différentes classes de l'Institut, un tableau général de l'état des lettres et des sciences en France, depuis 1789 jusqu'à ce jour.

— On dit aussi que la deuxième classe s'occupe dans ses assemblées particulières, avec beaucoup de zèle, du nouveau Dictionnaire de la langue française, ouvrage dont chaque jour on sent la nécessité, et qu'on attend avec la plus vive impatience.

— M. Petiet, auditeur au conseil d'Etat, est nommé, dit-on, inspecteur des bâtimens et du garde-meuble de la couronne.

— C'est mardi, 24 novembre, que doivent être reçus dans une séance publique, à l'Acacadémie française, MM. Lanjon, Reynouard et Picard.

— M. de Meyronnel, grand maréchal du palais du roi de Westphalie, deux écuyers et trois voitures du service de S. M., ont traversé Nancy, se rendant à Stuttgard, et de là à Cassel.

— Les deux bataillons russes qui étoient à Lunéville ont reçu l'ordre de partir, pour retourner, par Mayence, dans leur patrie. Le 16, un de ces bataillons, fort de 900 hommes, a pris la route de Vic; et le 17, 900 autres sont partis par la même route.

— Le 4e collége d'arrondissement de Paris a nommé candidats au corps législatif: MM. Boulard, notaire, législateur actuel; Laporte-Lalanne, ancien magistrat; Sylvestre de Sacy, membre de l'Institut; et Roettiers de Montalan, ancien directeur de la Monnaie.

— M. de Servan, membre du corps législatif, ancien avocat-général au parlement de Grenoble, si connu par ses discours, et notamment par celui dans la cause d'une femme protestante, et celui sur la justice criminelle, est mort dans sa terre de Roussan, près Saint-Remy, département des Bouches-du-Rhône, le 4 de ce mois.

— Un parlementaire est parti de Calais, le 15 novembre, avec un courrier chargé, dit-on, de dépêches de l'Empereur d'Autriche pour le cabinet de Londres.

VARIETES.

Génie du Christianisme, ou *les Beautés de la Religion chrétienne* (1); par M. de Châteaubriand. Edition abrégée, à l'usage des écoles.

Parmi les diverses preuves qui attestent la vérité du chris-

(1) Deux vol. in-12. Prix: 5 fr., 6 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, à la Librairie Stéréotype, chez H. Nicolle, rue des Petits-Augustins, n°. 15; et chez le Normant.

---

genre, Tibulle est sur-tout remarquable par la variété de ses peintures; et quiconque, sans l'avoir lu, se le représenteroit comme un berger langoureux, uniquement occupé à soupirer aux pieds de sa Délie, s'en feroit une idée la plus fausse possible. Tibulle est un véritable poëte, qui sait, quand son sujet l'exige, s'élever sans effort à la plus haute éloquence, et qui à l'art de le disposer de manière qu'il puisse lui offrir ces heureux contrastes de force et de douceur qui sont l'un des plus heureux secrets des grands écrivains: sous ce rapport, ses quatre livres d'élégie offrent une des suites de tableaux les plus variés qui nous soient restés de la poésie ancienne.

Les modernes, comme nous l'avons dit, ont été moins heureux dans ce genre de poëme, et si nous en exceptons quelques pièces détachées, parmi lesquelles il faut sur-tout distinguer l'admirable élégie de La Fontaine pour l'infortuné Fouquet, il semble que tous ceux qui, parmi nous, ont écrit de ces petites pièces, aient pensé qu'elles étoient uniquement destinées à des plaintes amoureuses, à des soupirs, à des langueurs, et qu'il ne leur étoit pas permis de sortir de la monotonie de ces lamentations. Si l'on ajoute à cela que nous n'avons point de rythme élégiaque proprement dit, et que dans l'impossibilité où nous sommes d'employer cette marche régulièrement irrégulière, qui, chez les anciens, se composoit du retour alternatif de l'hexamètre et du pentamètre, nous sommes réduits ou à les écrire en vers héroïques, ou à les composer de vers de toute mesure, il faudra convenir que l'élégie est un poëme encore tout antique, et dont, sauf quelques exceptions, on ne peut trouver jusqu'à présent de beaux modèles que chez les Grecs et les Latins.

Cependant, si l'on veut accorder le nom d'élégie à toute pièce qui, dans notre langue, exprime des sentimens tristes et tendres, l'auteur du petit Recueil que nous annonçons a peut-être le droit de prétendre au titre de poëte élégiaque, et ses vers, qui sans doute ne sont pas exempts de défauts, ne sont point dépourvus de grace et de douceur. Si l'on étoit ce qui se raconte de lui, ce seroit ses propres infortunes qu'il auroit décrites dans ses vers; et l'excès de sa douleur, le besoin de la soulager par ses plaintes, auroient développé en lui des dispositions pour la poésie, dans un âge où elles s'éteignent ordinairement, même dans les plus grands poëtes. Il a paru, il y a quelques années, sous le titre de *la Nouvelle Ruth*, une espèce d'idylle, dans laquelle se trouvoit retracée une histoire assez semblable à celle qu'on lit dans l'Ecriture, c'est-à-dire, qui présentoit le mariage singulier d'une jeune fille avec un vieillard, auquel elle étoit allée se présenter, comme la jeune Moabite alla trouver le patriarche hébreu. Une telle histoire, si gracieuse et si touchante dans le texte sacré et dans les mœurs des Israélites, étoit loin d'avoir le même charme chez des Français, par la raison que nous n'avons ni la même loi, ni les mêmes mœurs; et la pièce de vers dans laquelle elle étoit racontée, et que l'on trouve en tête de ce Recueil, n'étoit elle-même ni assez riche de poésie, ni assez heureuse dans sa composition, pour jeter sur une telle aventure un intérêt que le fond ne pouvoit offrir; mais ce que l'ivresse du bonheur n'avoit pu produire, le malheur l'a fait naître. Cet honnête et sensible vieillard a eu la douleur de survivre à sa jeune épouse: c'est acheter cher sans doute quelques légères fumées de gloire; mais il n'en est pas moins vrai que les regrets que lui a causés cette perte, lui ont arraché des accens assez vrais, assez touchans pour mériter d'être remarqués et d'obtenir de justes éloges. Il ne faut point chercher dans les pièces que nous annonçons, ni l'artifice des transitions, ni la variété des mouvemens et des tons, ni la juste proportion des parties: ce sont là des qualités que l'on n'obtient qu'en joignant aux dispositions naturelles toutes les ressources de l'étude; mais on y trouvera des sentimens tendres et naturels, souvent exprimés avec élégance et pureté, quelquefois avec cette éloquence qui ne peut sortir que d'un cœur profondément pénétré. Notre usage est de faire connoître les poëtes en les citant: parmi une foule de passages agréables, nous choisirons un fragment d'une élégie

Digitized by Google

tianisme, il en est une qui semble avoir frappé plus particulièrement les pères de l'Eglise, et qu'ils développent avec plus de complaisance, ainsi que les autres apologistes de la religion : c'est celle de son établissement merveilleux au milieu des obstacles et des contradictions sans nombre que devoient lui opposer, et la nature même des vérités qu'elle annonçoit, et les penchans les plus irrésistibles de l'homme qu'elle combattoit, et l'état des sociétés à qui on prêchoit une doctrine si austère, si élevée, si incompréhensible. C'étoit aux Grecs et aux Romains, à des peuples ivres de leur domination présente ou de leur gloire passée, enflés de leur propre sagesse, et de leurs progrès dans les sciences, dans les arts et la civilisation, méprisant les autres nations comme barbares, que du sein d'une des nations les plus méprisées, on apportoit une nouvelle sagesse qui confondoit leur sagesse, une nouvelle religion et une nouvelle philosophie qui flétrissoit leur philosophie et leur religion ; c'étoit à des hommes orgueilleux, avares, vindicatifs, corrompus et dissolus, qu'on prêchoit l'humilité la plus profonde, le mépris des richesses, l'amour des ennemis, le pardon des injures, une morale pure et céleste. Il falloit qu'une raison superbe s'abaissât, et reçût des dogmes élevés au-dessus d'elle ; il falloit que des passions violentes se tussent devant des principes sévères, qui tantôt en régloient l'usage, tantôt en prescrivoient le sacrifice. Cette raison aveugle et ces passions furieuses se déchaînent en vain contre le christianisme ; en vain elles lui suscitent des persécutions cruelles et des ennemis puissans et acharnés à sa perte : il triomphe de ses obstacles, il étend ses conquêtes, il subjugue ses ennemis et ses persécuteurs ; et la nouvelle Rome, semblable à l'ancienne, s'affermit au milieu des attaques multipliées, croît au milieu des dangers, et semble s'enrichir de ses pertes :

Per damna, per cædes, ab ipso
Ducit opes animumque ferro.

« Tout ce qu'il y a de grand dans le monde, dit Pascal, » s'unit contre cette religion naissante ; les savans, les sages, » les rois. Les uns écrivent, les autres condamnent, les autres » tuent. » Sans doute ici les oppositions étoient trop fortes, trop puissantes pour pouvoir être vaincues par des moyens simplement naturels. Mais on peut néanmoins appliquer ce raisonnement à des faits purement humains ; et il est vrai de dire, en général, qu'une cause, de quelque nature qu'elle soit, lorsqu'elle est foible, désarmée, et vivement combattue, ne peut triompher à la longue que par sa vérité, sa justice, sa bonté. En dépouillant ainsi cet argument de ce qu'il a de merveilleux et de divin lorsqu'on l'applique à l'établissement de la religion chrétienne, je l'appliquerai au dernier apologiste de cette religion, et j'y trouverai une nouvelle preuve de l'excellence du dernier ouvrage qu'a inspiré le noble dessein de la défendre.

Toutes les circonstances sembloient en effet se réunir, lorsque cet ouvrage parut, pour le dévouer au mépris, à la dérision, à l'oubli. C'étoit au moment où la religion, sourdement minée par cinquante années de déclamations, de sophismes et de sarcasmes, paroissoit entièrement détruite par dix ans de guerre ouverte, de persécutions et de fureurs, que M. de Châteaubriand entreprenoit d'en célébrer la grandeur, la puissance et la gloire.

Tout conspiroit contre le succès d'un pareil ouvrage. Les passions, les haines, l'indifférence, l'indifférence sur-tout, bien plus générale et plus dangereuse que la haine et les passions : tels étoient les ennemis que devoient combattre le talent de M. de Châteaubriand, tels étoient les obstacles dont il devoit triompher ; et l'on avouera que ce n'étoit point un livre ordinaire ou médiocre, qui, jeté ainsi au milieu des circonstances les plus défavorables, pût aussi heureusement les surmonter et avoir le plus grand succès, malgré les plus grandes oppositions. Les ennemis de la cause que défendoit M. de Châteaubriand ne les lui ont point épargnées ; ils ne se sont point oubliés dans une occasion aussi importante, je dirai presque aussi décisive, puisque la religion étoit si noblement vengée de toutes les accusations qui peuvent le plus lui nuire dans l'état actuel des esprits et des mœurs. Les vieux athlètes de l'incrédulité se sont agités de toutes parts ; ils ont enfanté des brochures et des critiques *amères*, et ils ont tour-à-tour essayé le raisonnement, la plaisanterie, et quelquefois des raisons bien plaisantes. Dernièrement encore, le *Protestant de Lintz* nous assuroit sérieusement qu'une des grandes raisons qui l'empêchoient de revenir en France, c'est que la religion ne pouvoit y être défendue que dans des ouvrages trop agréables, trop mondains, trop *romanesques*. On sent parfaitement sur qui tomboit cette ingénieuse épigramme ; on sent pareillement que si M. de Châteaubriand eût pris un ton plus austère, le Protestant de Lintz n'eût pas voulu revenir en France, parce que la religion n'y étoit défendue qu'en style de *capucin ;* ce qui veut dire, en d'autres termes, qu'il ne faudroit défendre la religion sur aucun ton et dans aucun style, tandis qu'on l'attaqueroit de toutes les manières, et que c'est alors sur-tout que ces messieurs trouveroient la France un pays très-habitable.

Sans doute il étoit permis au nouvel apologiste de se conformer en quelque chose au goût de son siècle, à l'esprit de ses lecteurs : car, pour persuader ou pour convaincre, il faut d'abord être écouté, il faut être lu. Et pourquoi, dans un siècle qu'on peut sans calomnier regarder comme un peu frivole, comme assez indifférent aux grandes et éternelles vérités de la religion ; pourquoi même dans tous les siècles ne pourroit-on pas substituer à une méthode sèche, à des raisonnemens abstraits, le pouvoir de l'éloquence, les charmes même de la poésie, les graces touchantes du sentiment, toutes les puissances de l'imagination ? Pourquoi, lorsque les lecteurs cherchent plutôt l'agréable que l'utile, ne pourroit-on pas les conduire à la vérité par l'attrait d'une lecture pleine d'agrément ? Pourquoi, enfin, interdiroit-on une méthode nouvelle, lorsqu'elle produit un ouvrage si neuf, si original, si brillant, et qu'elle se montre ainsi féconde en heureux dévaloppemens, en beautés du premier ordre, en résultats pleins d'intérêt ? Si c'est au surplus une concession faite à l'esprit du siècle, c'est la seule du moins que M. de Châteaubriand ait voulu lui faire. En effet, l'impiété étendant de plus en plus ses conquêtes, en imposoit même à ceux qui ne partageoient pas ses erreurs. Le respect humain s'étoit glissé jusque parmi les apologistes de la religion ; à peine osoient-ils défendre le christianisme dans son universalité, dans ses dogmes, dans ses mystères, dans ses cérémonies, dans ses pratiques ; on vanta sa morale, quelques-unes de ses institutions bienfaisantes ; on insistoit peu sur le reste.

M. de Châteaubriand a aussi célébré les établissemens de bienfaisance et de charité dues à la religion, et tous les asiles de vertus obscures et modestes, et les ames pures et célestes dévouées à la consolation des malheureux et au bien de l'humanité, et la morale sublime et divine où prenoient leur source tant de sacrifices généreux, tant de dévouemens héroïques. C'est à ces tableaux sur-tout que semblent se plaire et son ame sensible et son imagination brillante. Mais il n'a rougi de rien dans l'Evangile et la religion, et son éloquence

---

dans laquelle l'auteur se réjouit de la convalescence de son fils, échappé à une maladie mortelle :

Que le jour fortuné qui vient sécher mes larmes,
A mes yeux éblouis fait éclater de charmes !
Tout d'un lustre nouveau flatte mes sens ravis,
Quand j'apprends qu'à la mort vient d'échapper mon fils.
Avant ce jour brillant, quelles vapeurs funèbres
Enveloppoient les cieux de leurs sombres ténèbres !
Vainement *germinal*, au chant de mille oiseaux,
Déployoit du printemps les verdoyans drapeaux.....
Que me fait le printemps et sa joyeuse escorte ?
Mon fils étoit mourant..... La nature étoit morte.
Mais la tombe se ferme, et les cieux sont ouverts :
Tout est beau, tout est bon dans ce vaste univers.
Du soleil ranimé la flamme la plus pure,
Par sa douce chaleur féconde la nature !
Les arbres en berceaux, mollement arrondis,
Du feuillage naissant qui les a reverdis,
Aux oiseaux amoureux offrent le doux asile.
Que ce rivage est frais ! Que ce bois est tranquille !
Comme ces verds gazons, aux rayons du matin,
Semblent sourire aux fleurs qui naissent de leur sein !
Que ces prés, émaillés de couleurs éclatantes,
Prodiguent à mes sens de vapeurs odorantes !
De la rose enchaînée, heureux libérateur,
Le Zéphyr, du bouton a dégagé la fleur,
Et, d'un baiser qu'emporte une aile fugitive,
Fait payer sa rançon à la belle captive.
Ruisseaux qui murmuriez de si tristes accens,
Oiseaux qui n'aviez plus que de lugubres chants,
Vous charmez maintenant mon oreille attendrie,
Par les sons enchanteurs de votre mélodie :
La nuit s'est dissipée, un nouveau jour a lui ;
Et quand mon fils renaît, tout renaît avec lui.

Il y a des taches dans ce morceau, mais il part du fond du cœur ; et nous préférons cette négligence, qui prouve seulement que le talent de l'auteur n'a pas eu assez de culture, à la manière froide et précieuse, aux tournures alambiquées, aux expressions ambitieuses d'une foule de poètes de notre école moderne, si toutefois l'on peut appeler *école* un système établi sur le mépris de toutes les traditions, et sur l'abandon total des modèles.

N.

AU RÉDACTEUR.

Marmande, le 5 novembre 1807.

Malheur, a dit Boileau,

. . . Malheur à tout nom qui, propre à la censure,
Peut entrer dans un vers sans rompre la mesure !

Mais nous nous écrions, avec bien plus de raison encore : Malheur à toute petite ville de province située sur la route de Montauban ! En effet, sans cette situation bizarre, se seroit-on jamais avisé d'envoyer M. *Syllabive* fonder à Marmande un Athénée gascon ? Ce n'est pas assez pour messieurs les beaux esprits de Paris de s'égayer aux dépens des illustres Académies de Montauban et de Quimper-Corentin, il faut encore qu'ils arrachent à sa douce obscurité et aux brouillards de la Garonne, une ville dont à peine ils connoissent le nom, une ville qui a quelques droits à leur intérêt, puisqu'elle compte, parmi ses habitans, les plus zélés lecteurs de votre Journal. Nous avons beau chercher ce qui peut fixer sur notre ville l'attention du géographe M. Malte-Brun, à qui aucune bicoque n'échappe ; Marmande ne doit assurément le fatal honneur d'avoir été nommée dans le Feuilleton, qu'à sa proximité de Montauban :

Mantua, væ ! miseræ nimium vicina Cremonæ !

Nous ne savons cependant comment expliquer pourquoi on a

Digitized by Google

prenant tous les tons, son talent flexible se prêtant à tout, après s'être élevé avec les plus hauts objets du christianisme, il s'abaisse avec ses plus humbles pratiques; il n'en est point qu'il ne peigne avec grace, et dont il ne rende des raisons aimables et touchantes. Ainsi, malgré les superbes dédains de l'incrédulité, le Saint de la paroisse a son panégyrique, la Vierge modeste a son hymne, les pélerinages ont leur cantique; et les processions rustiques, et les fêtes de village, et les cimetières de campagne, et les cloches, et jusqu'aux dévotions populaires qui consolent l'homme et le rendent plus religieux, ont leur chantre aimable, leur poète inspiré, leur défenseur, leur apologiste.

Ce talent de relever les petites choses, ou d'ennoblir les objets injustement méprisés, aux yeux mêmes de leurs orgueilleux contempteurs, est bien plus rare et plus admirable que celui qui, soutenu par la grandeur des objets, sait élever à leur auteur la dignité de ses pensées et la magnificence de ses expressions. M. de Châteaubriand, qui les possède tous deux, a sur-tout éminemment le premier. Personne mieux que lui n'a su nous intéresser à de petites choses, en y attachant tantôt une image noble et touchante, tantôt un sentiment tendre et délicat, en les revêtant d'un tour heureux, quelquefois même heureusement singulier; en les parant de tous les charmes d'un style harmonieux, ou quelquefois d'une aimable négligence de style qui donne à sa pensée plus d'expression et de grace. Qui ne seroit touché, par exemple, en lisant cette apologie d'une des dévotions populaires les plus méprisées, d'un pélerinage?

« Heureux et quatre fois heureux celui qui croit! Souffre-» t-il? Il prie, et il est soulagé. A-t-il besoin de revoir un » parent, un ami? Il fait un vœu, prend le bâton et le » bourdon du pélerin; il franchit les Alpes ou les Pyrénées, » visite Notre-Dame de Lorette ou saint Jacques en Galice; » il se prosterne, il prie le saint de lui rendre un fils (pauvre » matelot errant peut-être sur les mers), de sauver une épouse, » de prolonger les jours d'un père; son cœur se trouve allégé. » Il part pour retourner à sa chaumière: chargé de coquil-» lages, il fait retentir les hameaux de sa conque, et chante » dans une complainte naïve, les bontés de Marie, mère de » Dieu. »

Qui n'a senti l'effet touchant de ces mots comme jetés au hasard: *Pauvre matelot errant peut-être sur les mers?* Qui, dans un autre tableau, ne s'est attendri avec la jeune fille confiant ses douleurs à *Notre-Dame des Bois*? Malheur à la froide et stérile raison qui voudroit ôter ces innocentes consolations du peuple, déjà si malheureux; à l'humanité, entourée de tant de maux! Je le répète, celui qui loin d'être touché de ces tableaux, les liroit avec dérision, seroit jugé d'avance: *Parata sunt irrisoribus judicia.*

Cette apologie du christianisme avoit été principalement destinée par son auteur aux gens du monde, qui demandent d'abord qu'on leur plaise, et qui s'instruisent ensuite, s'ils le peuvent. C'étoit pour remplir ce double but que M. de Châteaubriand avoit sagement tempéré l'austérité d'un ouvrage consacré au triomphe de la religion, par tous les ornemens qui pouvoient se concilier avec la dignité de son sujet, et par quelques épisodes pleins de charme et d'intérêt. Le succès presqu'inoui de l'ouvrage entier a prouvé la sagesse du plan et l'habileté de l'exécution. Cependant, quelques personnes plus frivoles ont goûté sur-tout les ornemens, les épisodes, et c'est en leur faveur qu'on a détaché Atala, qu'on l'a réimprimée onze fois à part; et qu'enfin, dans une douzième édition, très-jolie, ornée de gravures, et la seule reconnue par l'auteur, on l'a réunie avec René, séparé pour la première fois du grand ouvrage (1). Des personnes plus sévères, au contraire, ont desiré qu'on donnât de cet ouvrage une édition abrégée, privée de quelques-uns de ces ornemens moins utiles, et des deux épisodes, et consacrée à l'instruction de la jeunesse, qui n'a pas le temps de lire les ouvrages un peu étendus, et à l'imagination de qui il n'est pas bon de présenter tous les tableaux qu'il est bon de peindre. L'exécution en a été confiée à des mains habiles, et approuvée par M. de Châteaubriand. Cet abrégé a déjà eu plusieurs éditions; celle que j'annonce aujourd'hui est nette, agréable, commode; elle sort des presses de Herhan, dont le nom s'associe souvent aux bons ouvrages et aux ouvrages bien imprimés. A.

— *Erratum.* L'article *Helsingborg*, inséré à la fin de la première colonne de la 1re page du Journal d'hier, sous le titre DANEMARCK, doit être mis sous celui de SUÈDE. Cette faute a été corrigée dans un grand nombre d'exemplaires.

(1) *Atala-René*, par *F. A. de Châteaubriand.* [Douzième et dernière édition. « J'ai passé quatre ans à revoir cet épisode; mais aussi il est tel » qu'il doit rester. C'est la seule *Atala* que je reconnoîtrai à l'avenir. » (Préface de cette nouvelle édition, très-bien imprimée sur papier fin d'Angoulême, ornée de six gravures, dessinées par *E. B. Garnier*, et gravées par *A. Saint-Aubin* et *P. P. Choffard.*) Un volume, in-12. Prix: 6 fr. 50 c., et 7 fr. 50 c. par la poste. Cartonné à la *Bradel*, prix: 7 fr. pour Paris. — Chez *le Normant.*

COURS DE LA BOURSE DU 20 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	55	7-8	56	1-2
Hambourg. .	184	0 0	183	1-4
Londres. . .	00	00c	00	0-0 c
Madrid eff. .	15	55	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	55	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	475c	00	480	0-0
Gênes effec.	466 c		464 c	
Livourne. . .	5:2c		500 0'	
Naples. . . .	000	00	000	00
Milan.	81	00p. 6f	81	15 p. of
Basle.	0	3-4p	1	3 8 p.
Francfort. . .	0	0 op	00	00
Vienne. . . .	123	0-op	121	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.	1	3 8p.
Marseille. . .	3 8p	0 oj.	1	1 4p.
Bordeaux . .	1-4 p	0-oj.	1	1-4p
Montpellier	1-2 p	0 oj.	00	0-op.
Genève. . . .	0-0 p	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345l 10
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 00
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram 213 37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme 000 00
Piastre. 5 29
Quadruple 81 10
Ducat. 11 15
Souverain. 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 86l 50c 70c 75c 60c 7 c 86l 90c 85l
Idem, Jouiss. du 22 mars 1808, 84l 00c 00c 00c 00c
Banq. de France doublement 1337l 50c 1340f 1345f 1340f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. of 00c à of 00c
— S. Domingue. 0 00 à 0 00c
Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 00c
— brut . . . . . 0 00 à 0 00c
Coton du Levant 0 00 à 0 00c
Sav. de Marseille 0 00 à 0 00c
Huile d'olive. . . 0 0 à 0 00
Potasse d'Amér. 00f 00c. à 00f 00c
Eau-de-vie, 3/6. 00f 00c 00c à 00

ANNONCE.

Observations sur l'Art de faire le Vin, par M. J. A. Chaptal. Un vol. *in-8.*, avec planches; par J. F. Charpentier-Cossigny. Prix: 1 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste.

A Paris, chez Gaguard, imp., rue du Lycée, n°. 8; Martinet, lib., rue du Coq Saint-Honoré; et chez le Normant.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

naître M. Syllabiac précisément à Marmande, plutôt qu'à Tonneins, à Aiguillon, à Moissac, villes bien plus voisines de la trop fameuse Académie de Montauban. Aura-t-on voulu persuader à vos *gobe-mouches du Palais-Royal*, que Marmande, par le caractère de sa littérature, méritoit, mieux que toute autre ville, d'être le siége de *l'Athénée gascon*? Eh bien, sachez, Monsieur, qu'à Marmande, un *Athénée*, même *gascon*, seroit accueilli à bras ouverts; qu'un nombreux auditoire honoreroit ses séances, qu'on y bâilleroit peut-être moins qu'on ne bâille aux pompeux discours et aux longues veillées de vos brillans Athénées de Paris; qu'au moins le verre d'eau n'y manqueroit pas: car les nymphes qui prennent soin de désaltérer les fortunés Parisiens, envieroient à la naïade de Marmande la fécondité de son urne et la pureté de ses eaux; et peut-être les vers qu'elle inspire seroient-ils lus avec succès, même après ceux de *Bleu Bleu.* Cessez donc, Monsieur, cessez de rire aux dépens d'une ville qui vous aime. Attaquez l'Académie de Montauban, placez des *Athénées gascons* partout où il vous plaira; mais laissez en paix la patrie ignorée du docte *Combefis.*

Je vous prie, Monsieur, pour l'honneur de Marmande, d'insérer ma lettre dans un de vos prochains *numeros.*

J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération,

Un Habitant de Marmande.

CHARADE.

J'aime, avec un ami, la gaieté d'un repas
Où mon premier est seul, où mon second n'est pas:
Mon tout est pour le luxe, et j'en fais peu de cas.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Mot-tort.*

Monthly Repertory of english literature, ou Repertoire du Mois, etc.

Le septième numéro de ce Journal paroît depuis les premiers jours de ce mois; il contient, comme à l'ordinaire, des détails très-intéressans sur la littérature, les arts, sciences, histoire, biographie, agriculture, commerce, chimie, physique, médecine, productions dramatiques, Mémoires des sociétés savantes, articles communiqués sur les nouvelles découvertes, morceaux de poésie inédite, anecdotes, etc.

Prix de l'abonnement: 30 fr. par an, ou 18 fr. pour six mois, franc de port par tout l'Empire français.

On souscrit chez Parsons-Galignani et Compagnie, libraires, rue Vivienne, n°. 17; chez le Normant; et chez tous les principaux libraires, et les directeurs des postes de la France et de l'étranger.

Troisième Duo pour deux harpes; composé et dédié à M. de Marin, par Vernier. Œuvre XLIII°.

Prix: 7 fr. 50 c.

A Paris, chez Cousineau père et fils, luthier de S. M. l'Impératrice, rue de Thionville, n°. 20.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Le Fond du Sac, ou la Préface de Lina, parodie-vaudeville en un acte et en quatre années; par MM. Dieulafoi et Gersin. Prix: 1 fr. 25 c. avec portrait, et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez madame Masson, éditeur de pièces de théâtre, rue de l'Echelle Saint-Honoré, n°. 10.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, la porte cochère vis-à-vis l'église, au premier.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Geoffroy, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ESPAGNE.

Cadix, 5 novembre.

Les journaux anglais ont publié, sur le général Liniers, les rapports les plus mensongers. La notice suivante, sur sa carrière militaire, est de la plus parfaite exactitude:

Jacques de Liniers est né à Niort, capitale du département des Deux-Sèvres, diocèse de Poitiers, le 25 juillet 1753; fils de M. de Liniers, ancien officier de la marine militaire, et de Mlle de Brémond. Sa famille est alliée aux premières maisons de l'ancien Poitou, ainsi qu'à celles de Lastic et de la Rochefoucault.

En 1765, M. Liniers, page du grand-maître de Malte, Ximenès.

En 1768, sous-lieutenant dans le régiment de Piémont, cavalerie.

En 1774, il passe au service d'Espagne, sur l'invitation de M. le duc de Crillon, et sous les auspices du grand-maître de Malte.

En 1775, 76 et 77, employé dans l'expédition d'Alger, et dans celle qui fut envoyée dans l'Amérique méridionale.

En 1780, dans la flotte de l'amiral Louis de Cordova, il contribue à la capture d'un convoi anglais, enlève au siége de Mahon, un gros vaisseau, sous le feu du fort Saint-Philippe.

En 1782, au siége de Gibraltar, employé en second sur la batterie flottante, *la Talla Piedra*, commandé par S. A. le prince de Nassau, se jette à la mer pour saisir une chaloupe, sur laquelle se sauvèrent le petit nombre d'hommes encore existans sur la prame criblée, et qui coula bas aussitôt.

En 1783, marié à Malaga avec mademoiselle de Menvielle, Française d'origine, morte deux ans après.

En 1786, capitaine de vaisseau, envoyé dans l'Amérique méridionale, et chargé de la démarcation des frontières entre l'Espagne et le Portugal, pour le Paraguay et le Brésil.

En 1796, chargé d'établir des chaloupes canonnières à l'embouchure de la Plata.

Commandant, sous le vice-roi, les forces de S. M. Catholique dans l'Amérique méridionale, à l'époque de la prise de Buenos-Ayres par les Anglais.

ITALIE.

Milan, 12 novembre.

Par un décret rendu au palais impérial de Fontainebleau, le 31 octobre, S. M. a ordonné que, dans toute l'étendue de son royaume d'Italie, l'intérêt conventionnel et légal ne pourroit être que de cinq pour cent en matière civile, et de six pour cent en matière de commerce. Tout individu qui sera convaincu d'avoir prêté à un intérêt plus haut, sera d'abord condamné, avant l'appel de sa cause, à la restitution de l'excédent, s'il l'a reçu, ou à une réduction proportionnelle sur le capital. Toute personne qui sera prévenue de faire habituellement l'usure, sera traduite devant le tribunal correctionnel, et condamnée à une amende qui ne pourra excéder la moitié du capital. S'il résulte de la procédure et des débats qu'il y a eu escroquerie de la part du prêteur, il sera condamné, outre l'amende, à un emprisonnement qui ne pourra excéder deux ans.

RUSSIE.

Riga, 20 octobre.

L'état dans lequel se trouvent nos relations tant politiques que commerciales, ne sera pas de longue durée. Tous les efforts de la cour de Saint-Pétersbourg tendent à engager les Anglais à faire une paix qui assure la liberté des mers. On se flatte que la cour de Londres prêtera une oreille favorable à ces propositions; car, en cas de refus, elle s'exposeroit à de grands malheurs. Non-seulement il n'a point été conclu un nouveau traité de commerce avec l'Angleterre, mais on doit même s'attendre, si les négociations n'avoient pas de suite, que l'on prendroit d'autres mesures qui seroient très-funestes à la Grande-Bretagne.

Il n'y a point eu jusqu'à présent d'embargo sur les vaisseaux anglais; mais la conduite des Anglais envers le Danemarck a mis ici, comme partout ailleurs, beaucoup d'aigreur dans les relations politiques avec la Grande-Bretagne.

D'après ces principes d'envahissement, aucun état paisible ne seroit en sûreté chez lui, et l'Angleterre pourroit prendre tous les vaisseaux des puissances maritimes, sous le prétexte que l'ennemi peut s'en emparer.

On a déjà élevé la voix de tous côtés contre le droit de visite des vaisseaux neutres; mais depuis l'événement de Copenhague, l'indignation est à son comble.

Notre armée est remise au complet, et s'est refaite des pertes qu'elle a essuyées pendant la guerre. On a ordonné en outre une levée de 60,000 hommes, et on organise de nouveaux régimens dans les districts de la Pologne qui nous ont été cédés en vertu du traité de paix de Tilsit.

PRUSSE.

Berlin, 9 novembre.

Le conseiller de guerre Albert, membre du corps diplo-

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 22 Novembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Dardanus, Télémaque.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Ecole des Mères, les Deux Pages.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Stratonice, une Heure de Mariage, Gulnare.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle de Gulnare.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Volage, les Marionnettes.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Pages, M. Guillaume, le Rêve.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

C'étoit Moi, M. Giraffe, le Diable Rose, le Panorama de Momus.

SALLE MONTANSIER.

Auj., l'incomparable Ravel continuera ses exercices par des danses nouvelles.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte. Expériences de Physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Tivoli d'Hiver, ou Veillées de la Cité.

Auj. Fête, Ascension de M. Forioso. Expériences de M. Garnerin. Danses, Concert, Feux de Gaz inflammable.

WAUXHALL D'HIVER.

Ci-devant Salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.

Aujourd'hui, Bal.

Hameau de Chantilly, ci-devant Cirque des Muses, rue Saint-Honoré, n°. 91, vis-à-vis celle du Four.

Auj., Fête et Bal paré. Prix du billet d'entrée: 1 fr. 80 c. Billets de supplément, 1 fr. 50 c.

THÉATRE FRANÇAIS.

Œdipe.

Les disciples de Voltaire ne veulent pas absolument qu'*Œdipe* soit la meilleure pièce de leur maître; ils rougiroient de convenir que son coup d'essai est son chef-d'œuvre: ce seroit supposer à son génie trop peu d'étoffe et de solidité. Toute l'école se révolte contre cette opinion; mais le public l'adopte, et l'expérience la confirme, puisqu'aucune pièce de Voltaire n'est plus suivie et n'attire plus de monde qu'*Œdipe*; j'ose ajouter, aucune ne renferme des beautés d'un ordre aussi élevé. Voltaire, monté sur les épaules de Sophocle, étoit bien plus grand qu'il n'a pu l'être, réduit à ses propres dimensions et à sa taille naturelle. Son imagination, livrée à elle-même ou plutôt égarée par la licence anglaise, n'a jamais pu rien concevoir d'aussi frappant, d'aussi terrible, d'aussi pathétique que ce développement de la destinée d'Œdipe, dont les crimes se déroulent à ses yeux par les efforts même qu'il fait pour s'assurer de son innocence. Les fastes de la poésie dramatique ne nous offrent point d'exemple d'un artifice théâtral, aussi ingénieux, une conception aussi tragique; quoique Voltaire, dans de petits pamflets qu'il fit imprimer à la suite de son *Œdipe*, ne cesse de crier, sans doute par reconnoissance pour Sophocle, que ce grand poète n'entendoit rien à la contexture d'une tragédie; qu'il avoit à peine le sens commun, et que l'art, de son temps, étoit encore dans l'enfance.

Digitized by Google

matique, a passé il y a huit jours par Berlin, venant de Paris, et se rendant près du roi à Memel. C'est la seconde fois qu'il fait ce voyage en peu de temps.

La plus exacte discipline est observée par les troupes françaises qui sont ici.

On ne sait encore rien de positif sur le retour du roi.

La disette de numéraire est très-grande; les papiers d'Etat n'ont que peu de valeur.

Lors de la prochaine organisation de notre armée, quatre régimens de cavalerie seront fondus en un seul, qui sera de quatre escadrons seulement. Les gendarmes sont supprimés; ce qui en reste sera incorporé dans le régiment de la garde, les carabiniers et le régiment de Behr, qui sera en garnison à Berlin.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 13 novembre.

D'après des lettres récentes de Saint-Pétersbourg, le grand-duc Constantin doit incessamment se rendre à Paris.

Une feuille de Copenhague a donné les détails suivans:

« Pendant les jours du bombardement, où la viande et les autres vivres étoient considérablement haussés de prix, et où les pauvres ne pouvoient avoir que peu ou point d'ouvrage, les gens de la moyenne classe mangeoient de la viande de cheval comme un ragoût délicieux. Les chariots de l'école vétérinaire alloient chercher tous les jours 8 à 10 chevaux tués par les bombes. Les élèves de cette école, dont on pouvoit se passer pour le service intérieur, étoient occupés à dépecer ces chevaux, et plus de 50 pauvres les entouroient et en obtenoient chacun un morceau. Quoique 8 ou 10 chevaux fussent distribués journellement de cette manière aux pauvres, un grand nombre, qui venoit plus tard que les autres, s'en retournoit à vide et mécontent. Pendant le siége de Copenhague, en 1536, on ne se nourrit que de viande de cheval. On lit dans les Annales de Thestrap, qu'un petit cheval, que l'on payoit ordinairement 15 marcs, se vendoit alors 100 marcs, un poulain 100 marcs, et un foie de cheval 3 marcs. On a mangé pendant ce siége plus de 500 chevaux. »

Francfort, 17 novembre.

On mande de Hof (principauté de Bayreuth), que 10,000 hommes de troupes bavaroises, et 8000 hommes de troupes badoises, qui retournent dans leur pays, sont attendus incessamment en cette ville.

Plusieurs gazettes ont annoncé que M. le général de Knobelsdorf étoit passé par Berlin, revenant de Paris, et se rendant à Memel. Comme les lettres directes de Berlin ne font aucune mention de ce passage, on doit juger que cette nouvelle n'avoit aucun fondement.

Le prince de Beyra, fils aîné du prince régent de Portugal, et que les journaux anglais font voyager au Brésil, n'est âgé que de dix ans.

HOLLANDE.

Utrecht, 17 novembre.

Depuis son séjour à Utrecht, S. M. jouit d'une santé beaucoup meilleure. Elle fait, lorsque le temps le permet, des promenades dans les environs; elle a été mardi dernier à Soetsdyk.

S. M. a paru trois fois au spectacle dans la semaine dernière, et notamment le mercredi elle a assisté à une représentation d'une pièce nouvelle.

Samedi, il y a eu, comme à l'ordinaire, grande audience, qui a été des plus nombreuses; et hier, dimanche, il y a eu grande parade.

Aujourd'hui se fait l'ouverture de la session du corps législatif dans la chambre des ci-devant Etats, qui a été préparée à cet effet. On a tout lieu de croire que S. M. assistera à l'ouverture de cette session.

Suivant une lettre d'Elseneur, en date du 7 novembre, plusieurs vaisseaux et bâtimens de transport chargés de provisions de toutes espèces, auroient fait naufrage dans la tempête qui a eu lieu la nuit du 6 au 7.

Un décret extrêmement important pour les communications avec les îles, le long des côtes, et qui entrave entièrement toute communications avec l'Angleterre, vient d'être rendu le 10 de ce mois.

On voit arriver journellement des familles de la Haye, qui viennent s'établir ici. Il est vrai que cela fait augmenter le prix des vivres; mais les habitans de cette ville en sont bien dédommagés par le séjour de la cour.

On dit que M. l'écuyer Mollerus, fils du ministre de l'intérieur, a été nommé, depuis peu, chambellan de S. M.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 21 novembre.

— Par décret du 15 de ce mois, S. M. a accordé à MM. Defermon, Regnault (de Saint-Jean-d'Angely) et Lacuée, conseillers d'Etat, présidens de section, le titre de ministres d'Etat. (*Moniteur.*)

— On dit que S. M. I. a dû arriver aujourd'hui à Milan.

— S. M. l'Empereur a fait don aux incendiés de la ville de Spa, d'une somme très-considérable.

— S. A. S. l'archichancelier de l'Empire est arrivé à Bordeaux le 18 novembre. Les autorités civiles et militaires sont allées à sa rencontre. Les établissemens publics ont été décorés du drapeau impérial, et tous les bâtimens du port pavoisés. Le soir la ville a été illuminée.

— On assure que LL. MM. le roi et la reine de Westphalie doivent partir demain de Paris, pour se rendre dans leurs Etats, en passant par Stuttgard.

— M. Courtin est nommé secrétaire-général, et M. Dupreaux inspecteur-général de l'Académie Impériale de musique.

— M. Muller est nommé ministre secrétaire d'Etat du roi de Westphalie, ainsi que nous l'avons précédemment annoncé d'après des lettres de Francfort. M. Muller vient d'être décoré du grand Ordre Royal de Hollande.

— On prépare, à l'Académie Impériale de Musique, un nouvel opéra, intitulé *la Vestale*.

— Deux journaux annoncent aujourd'hui que le prince des Asturies a été remis en liberté. Cela paroît certain, d'après les dernières nouvelles que nous avons données de Madrid; mais les mêmes journaux ajoutent que depuis sa mise en liberté, le prince des Asturies a été nommé généralissime de l'armée qui marche contre le Portugal, et qu'il vient d'être décoré du grand-cordon de la Légion-d'Honneur. La première partie de cette nouvelle a besoin de confirmation; quant à la seconde, elle est évidemment fausse; car il y a près de deux ans que le prince des Asturies a reçu la grande décoration de la Légion-d'Honneur, ainsi que le roi son père et les deux princes ses frères, en échange de plusieurs Ordres de la Toison-d'Or, conférés à S. M. I. et à plusieurs princes français.

— S. M. la reine de Westphalie, accompagnée de S. A. le duc de Wurtzbourg, est allée mercredi dernier à Versailles, où elle est arrivée à midi. S. M. a visité les appartemens ...

Les fameuses tragédies de Voltaire, ses tragédies qu'on appelle philosophiques, sont *Zaïre*, *Alzire*, *Mahomet*, *Merope*: c'est sur ces quatre ouvrages qu'est fondée toute sa réputation comme poète dramatique; et cependant aucun n'est aussi bien écrit, et n'offre d'aussi belles situations qu'*Œdipe*. *Zaïre*, *Alzire*, *Mahomet*, sont des sujets mal choisis: l'action, dans *Zaïre*, n'a aucune importance; ce sont les folies obscures d'un soudan dans son sérail: il est vrai qu'il tue sa maîtresse et finit par se tuer lui-même, et si le sang est nécessaire pour constituer une tragédie, il y en a assez de répandu; mais c'est pour si peu de chose, qu'il ne résulte de tous ces meurtres qu'un roman dialogué dénué des grands intérêts de la tragédie.

C'est encore pis dans *Alzire*; on vous montre un gouverneur espagnol, fort mauvais sujet, qui épouse malgré elle la fille d'un Péruvien, et qui est assassiné dans sa chambre, le jour même de ses noces, par un sauvage amant de sa maîtresse. Ne voilà-t-il pas un fond bien intéressant, et sur-tout bien philosophique? Depuis qu'on bâtit des tragédies a-t-on jamais imaginé un plus mauvais croquis; il est vrai qu'un enduit assez brillant recouvre cette méchante maçonnerie: il y a beaucoup de sentences d'humanité. L'espagnol qui étoit un tigre quand il se portoit bien, devient un agneau, et qui pis est un saint quand il est à l'agonie; conversion absurde qui rend encore l'ouvrage plus défectueux aux yeux des connoisseurs, mais qui étonne la multitude, amie du merveilleux.

Quant à Mahomet, on n'y voit que les forfanteries d'un vil scélérat d'autant plus odieux qu'il est hypocrite. L'emphase est dans les discours; les actions sont mesquines et basses; et toute cette horrible scélératesse, ce parricide dégoûtant, ce miracle de tréteaux qui fait le dénouement; tout cela est d'un froid glacial, depuis qu'on n'en fait plus d'application à la religion chrétienne, depuis que le fanatisme politique s'est montré plus atroce encore que le fanatisme religieux. Quand on veut vivre long-temps au théâtre, il ne faut pas faire de tragédies de circonstance et de parti, uniquement pour battre en brèche la religion de son pays; car une fois la religion renversée, la tragédie est aussi à bas.

L'ouverture de l'*Œdipe* de Sophocle est une des plus magnifiques que l'on connoisse. Voltaire s'en moque: il bat Sophocle avec les armes que lui fournit le traducteur Dacier, dont la prose est aussi plaisante que les vers de Sophocle sont sublimes. Œdipe paroît fort ridicule à Voltaire, lorsqu'il dit aux Thébains qui viennent implorer son secours: *Je suis Œdipe, si vanté par tout le monde.* « Il y a « quelqu'apparence, dit Voltaire, que les Thébains n'ignoroient pas » qu'il s'appeloit Œdipe. » Il y a quelqu'apparence, ou plutôt il y a une certitude absolue que Voltaire n'a pas saisi le sens de Sophocle. Si Œdipe se nomme, ce n'est pas pour apprendre aux Thébains son nom, mais pour leur rappeler le service qu'il leur a rendu en les délivrant de la cruauté du Sphinx. Il ne leur dit pas: *Je suis Œdipe*, mais *je suis cet Œdipe, ce sauveur de Thèbes, dont le nom est cher à tous les citoyens.* Ce vers n'est point la déclinaison d'un nom; il renferme un sentiment vrai et touchant. C'est comme si le roi disoit: *Je suis cet Œdipe qui vous a sauvé du Sphinx, et qui peut-être saura vous délivrer de la peste.*

Voltaire est aussi très-scandalisé de ce que le grand-prêtre de Jupiter dit à Œdipe: *Je suis le grand-prêtre de Jupiter*; fondé sur ce qu'Œdipe devoit être *informé du nom et de la qualité du grand-prêtre de Jupiter.* Voici la conclusion que tire Voltaire de ces observations importantes; elle est tout-à-fait curieuse:

« Tout cela, dit-il, n'est guère une preuve de cette perfection où » l'on prétendoit, il y a quelques années, que Sophocle avoit poussé » la tragédie; et il ne paroît pas qu'on ait eu un grand tort, dans ce siècle, » de refuser son admiration à un poète qui n'emploie d'autre artifice, » pour faire connoître les personnages, que de faire dire à l'un, je

Digitized by Google

palais impérial, a parcouru ensuite le jardin où les eaux ont joué. S. M. est repartie à quatre heures. MM. le conseiller d'Etat préfet du département de Seine et Oise, le sous-gouverneur du palais, et l'évêque de Versailles, premier aumônier de S. M. l'EMPEREUR, ont été admis à leur présenter leurs hommages.

— M. Poillen, secrétaire-général de la préfecture de l'Oise, ayant été, sur sa propre demande, remplacé pour cause de santé, par M. Portier-de-Vaux, a été nommé, par S. M., conseiller de préfecture dans le même département, où il a exercé pendant dix-neuf ans des fonctions qui lui ont mérité l'estime et la confiance publique.

— S. M. la reine d'Etrurie ayant reçu un tableau allégorique très-ingénieux, a fait remettre, par S. Ex. l'ambassadeur de Toscane, une médaille d'or, ornée de son portrait et de celui de son auguste fils, à l'auteur, madame Dabos, peintre.

— Le collége électoral du département de la Seine, présidé par S. Em. M. le cardinal du Belloy, a nommé candidats au sénat conservateur, M. Berthereau, président du tribunal de première instance, et M. Pastoret, membre de l'Institut. La même assemblée a nommé candidats au corps législatif, MM. Vignon, président du tribunal de commerce; de Lamalle, avocat; Caze-Labove, législateur actuel; et Garnier-Deschêne, ancien notaire.

— Des lettres de Madrid annoncent que M. le chef d'escadron, Carrion-Nisas, ex-tribun, est arrivé en cette ville.

— On répète à l'Opéra-Buffa *le Mariage de Figaro*, de Mozart; à la Comédie française, une comédie nouvelle, en cinq actes, intitulée : *L'Assemblée de Famille;* à l'Opéra-Comique, un opéra en trois actes, qui a pour titre : *Le Remède à la Goutte.*

— On annonce que Chéron reparoîtra dans peu de jours sur la scène lyrique, et que, jaloux de concourir à l'opéra de *Trajan*, la première pièce nationale qui ait long-temps occupé et intéressé les Français, il y a accepté un rôle accessoire, bien au-dessous de ceux qu'il a remplis avec tant d'éclat et de force.

— On vient d'ordonner la démolition des baraques qui obstruoient la descente du Pont-au-Change, au pied de la tour dite de l'Horloge du Palais. Cette tour va se trouver dégagée dans sa totalité, et les voitures pourront se croiser sans accident pour les passans.

VARIETES.

Sur quelques Mémoires.

C'est une entreprise véritablement effrayante pour quelqu'un qui veut connoître à fond notre histoire, que la lecture de tous les monumens sur lesquels elle repose. Nous avons une foule de Mémoires sur les différentes époques les plus remarquables : les seuls règnes de Charles IX et de Henri III en ont fourni une multitude prodigieuse; et l'on peut voir à la tête de *l'Esprit de la Ligue* la liste immense des chroniqueurs, auteurs, compositeurs et faiseurs de Mémoires, que M. Anquetil a été obligé de consulter pour composer son ouvrage. Et que l'on ne pense pas pouvoir se soustraire à ce travail préliminaire : quelqu'un qui veut se faire une critique sûre et invariable, doit se résoudre à compulser l'effrayante agglomération de volumes qui ont trait à notre histoire; il faut qu'il discute chaque point controversé, et qu'il compare entr'eux tous ceux qui ont écrit sur une même époque; car c'est du choc des opinions que naît la lumière.

Mais ici j'indique une difficulté bien plus grande encore : en effet, si la lecture de tous les matériaux entraîne une perte de temps considérable, et exige une patience à toute épreuve, il faut bien d'autres qualités pour parvenir à saisir la lumière et la vérité au milieu des ténèbres et des contradictions : c'est là ce qui exige un grand discernement, et je dirai même une grande finesse de tact.

On sait assez quelle est la méthode des faiseurs de Mémoires. Il n'est pas de si mince personnage qui ne croie avoir joué un rôle important, et qui ne se fasse le héros des Mémoires qu'il écrit pour la postérité. Il n'y a point de valet-de-chambre qui ne croie avoir influé sur les destinées de l'Europe; tous semblent avoir pris pour devise : *Quæque ipse vidi, et quorum pars magna fui.* Toujours ils ont été témoins des événemens, et toujours ils y ont eu la plus grande part. Ajoutez à cela que non contens de rendre compte des faits publics, ils chargent encore leurs Mémoires d'une multitude de petits faits particuliers auxquels ils attachent la plus grande importance, parce qu'il s'agit d'eux ou de leur famille.

De tout temps il en a été ainsi. Tite-Live se plaignoit de la difficulté de choisir entre les différens auteurs qui avoient laissé des Mémoires, et qui tous en particulier s'attribuoient la gloire des grandes choses qui avoient été faites : *Nec facile est aut rem rei, aut auctorem auctori præferre. Viciatam memoriam funebribus laudibus reor, dum familia ad se quæque famam rerum gestarum honorumque, fallente mendacio, trahunt. Inde certe et singulorum gesta et publica monumenta rerum confusa. Nec quisquam æqualis temporibus illis scriptor extat quo satis certo auctore stetur.* Ce dont Tite-Live se plaint ici, est ce qui embarrasse le plus souvent ceux qui se proposent d'écrire l'histoire moderne. Nous ne manquerons pas, comme je l'ai dit, de Mémoires; mais la difficulté est de les concilier : chacun tire à soi toute la gloire, chacun y porte les préjogés de sa naissance, de son rang et de sa profession. S'agit-il d'assigner les causes d'un grand événement, le magistrat les trouvera dans l'affoiblissement de l'autorité des parlemens; l'homme d'église, dans la suppression des dîmes et l'institution de la régale; l'homme de guerre, dans le relâchement de la discipline et le mauvais choix des généraux. Comment distinguer la vérité au milieu de tant de contradictions? Comment établir une opinion certaine au milieu de cette complication d'intérêts divers?

Les temps de la Fronde ne sont pas encore bien éloignés, nous avons une prodigieuse quantité de matériaux sur cette époque; cependant Voltaire lui-même avoue la difficulté de concilier tous les détails rapportés dans les différens Mémoires. Pourquoi? Parce que chacun a présenté les choses sous le point de vue qui lui étoit le plus favorable; chacun s'est considéré comme le premier acteur dans cette scène tout à-la-fois sérieuse et grotesque. Prenons pour exemple quelques-uns de ces Mémoires :

Les plus remarquables et les plus célèbres sont ceux du cardinal de Retz : ils sont écrit avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite. En général on a peu rendu justice au cardinal de Retz; Voltaire l'a fort peu ménagé : cependant l'air de bonne foi et de sincérité qui règne dans ses Mémoires, laisse présumer qu'il n'étoit pas aussi factieux qu'on a voulu le représenter. Sans doute, il ne se renferma pas toujours dans les occupations et les devoirs que lui prescrivoit son état; mais il faut considérer qu'il n'avoit embrassé cet état que par force, et que sa vocation décidée étoit pour les armes. D'ailleurs, s'il prit une part aussi active aux discordes civiles,

---

» *m'appelle Œdipe, si vanté par tout le monde*; et à l'autre, *je suis* » *le grand-prêtre de Jupiter :* cette grossièreté n'est plus regardée » aujourd'hui comme une noble simplicité. »

On reconnoît à ce langage un jeune homme présomptueux et ingrat, qui croit se faire valoir en outrageant ses maîtres. Pour avoir assez heureusement imité Sophocle, il en prend droit de nous dire que Sophocle est un poëte grossier, sans invention et sans art, indigne de l'admiration qu'on avoit pour lui dans le siècle précédent. Quand on songe que le novice, qui tranche avec tant de hauteur, n'entendoit pas un mot de la langue du poëte qu'il insultoit avec cette indécence; et qu'avec ce fonds d'ignorance il prétend réformer le jugement de toute l'antiquité, et en particulier celui de Racine, on ne peut se défendre d'un sentiment de pitié pour une pareille extravagance. C'est ce ton de jactance, d'audace et de mépris pour les anciens, que Voltaire a donné à tout le dix-huitième siècle : nous en avons vu les fruits. La décadence de la littérature et du goût n'a point eu d'autre source. Voltaire a vengé Sophocle, et en même temps nous a donné la mesure de son propre talent dans sa tragédie d'*Œdipe*; tout ce qu'il a pris de Sophocle est admirable, tout ce qu'il a tiré de son propre fonds est mauvais; quant au style, il est meilleur que celui de ses autres tragédies, autrefois *si vantées par tout le monde.*

Cette représentation d'*Œdipe* a été brillante, et avoit attiré beaucoup de monde. Mlle Raucourt a joué Jocaste de manière à étonner tous les spectateurs, par la noblesse, l'énergie, et la grande vérité de son jeu. Elle a été couverte d'applaudissemens, et demandée avec transport après la représentation. Cette actrice, qui soutient à Paris avec tant d'éclat l'honneur de la scène française, étoit bien digne de fonder en Italie des colonies théâtrales. Saint-Prix a fort bien joué Philoctète, avec beaucoup de dignité, d'une voix ferme et soutenue.

Mithridate.

Cette tragédie de Racine, jouée le lendemain d'*Œdipe*, n'a pas eu le même bonheur. Les grands acteurs étoient fatigués : Saint-Prix avoit abandonné le rôle de Mithridate à Leclerc; Damas avoit cédé celui de Xipharès à Mainvielle. Ce jeune acteur est plein de feu; il ne refuse aucun rôle : il brûle du desir de se distinguer dans un art dont il est idolâtre; mais son ardeur l'emporte quelquefois trop loin : il crie; et sa voix, naturellement aiguë, est plus susceptible que toute autre d'être altérée par les cris. L'expérience et de sages conseils calmeront aisément cette fougue : il est plus aisé de tempérer un caractère ardent, que d'échauffer un naturel glacé.

Lafond a tiré tout le parti possible du rôle ingrat de Pharnace : il y a mis de la chaleur et de l'énergie, sans rien ôter à la fausseté et à la dissimulation qui fait le fonds du caractère du traître Pharnace.

Mlle Volnais, qui jouoit le rôle de Monime, ne doit pas être regardée comme un double, si c'est la supériorité du talent qui constitue le chef d'emploi. Elle est la seule à la Comédie Française, capable de représenter Monime avec autant de grace, de modestie et de fermeté : elle a été vraiment pathétique dans les derniers actes; ce qui suppose qu'elle n'y a point été larmoyante. Cette actrice, pleine d'intelligence, incline vers la foiblesse : c'est en luttant continuellement contre elle-même, c'est en s'armant de force et de vigueur qu'elle pourra vaincre ce dangereux penchant. Son débit est juste, sa tenue décente; et lorsqu'elle parvient, comme elle a fait dans Monime, à donner à son action le degré convenable de chaleur et de véhémence, elle est sûre de produire une sensation agréable.

Les débuts des jeunes princesses paroissent terminés; il s'agit de statuer sur le sort des débutantes. Parmi celles qui se sont présentées, on a distingué Mlle Saint-Albe, comme donnant plus d'espérance; elle

Digitized by Google

il faut encore convenir qu'il y fut poussé par la cœur, dont il avoit d'abord embrassé le parti, et qui tournant en ridicule les soins qu'il s'étoit donnés pour apaiser les premiers troubles, ne sentit pas combien il étoit dangereux de froisser l'amour-propre d'un tel homme. Au reste, mon dessein n'est pas d'entreprendre ici son apologie; je me borne à parler de ses Mémoires. On ne peut nier qu'ils ne soient extrêmement piquans; mais on y trouve les défauts presqu'inséparables de ce genre d'ouvrage. En les écrivant, le cardinal ne songeoit pour ainsi dire qu'à lui : c'est toujours lui qui est en scène, c'est lui qui met en mouvement tous les ressorts : il ne nous laisse ignorer rien de ce qu'il a fait ou dit à telle occasion; il va même jusqu'à transcrire de longs avis qu'il donnoit par écrit au duc d'Orléans, et qui sont aujourd'hui fort ennuyeux pour le lecteur. Outre cela, il parle encore très-longuement de ses duels et de ses galanteries; et sur ce dernier article, nous en saurions encore bien davantage, si des religieuses, à qui il avoit prêté son manuscrit, n'en eussent retranché une grande partie.

Cependant on pardonne encore au coadjuteur l'importance qu'il attache à tous ces faits et gestes; car enfin il étoit un des chefs de la faction : mais n'est-il pas ridicule de voir Joly, un petit conseiller, s'inscrire aussi en première ligne dans ses Mémoires? Qu'étoit-il cependant? Qu'avoit-il fait? Il étoit tout simplement secrétaire du cardinal de Retz; il avoit fait ce que par la suite on appela une *Joliade*. On vouloit faire assembler le parlement, et pour cela il falloit faire croire que la cour avoit fait quelqu'entreprise sur un de ceux qui étoient dans les intérêts du peuple : Joly se proposa, et fut accepté. Il faut voir avec quelle ostentation il parle de cette action : « Il n'y avoit assurément personne » parmi les Frondeurs, dit-il, qui eût voulu risquer d'en » faire autant. » Le cardinal de Retz et un autre s'étoient cependant offerts avant lui. Mais de quoi s'agissoit-il? De se tenir tapis dans le bas-fond d'une voiture, pendant qu'on tireroit un coup de pistolet dans les panneaux de cette voiture. Voilà certes un courage bien héroïque. Voltaire dit, en parlant des Mémoires de Joly, qu'ils sont à ceux du coadjuteur ce qu'est le domestique à son maître. On ne peut mieux les caractériser en moins de paroles.

Si de là nous passons aux Mémoires de la Rochefoucault, à peine y verrons-nous paroître le cardinal de Retz. Ce n'est pas cependant que la Rochefoucault parle trop de lui; il n'en dit que quelques mots : il ne dit même rien de son amour pour madame de Longueville; cet amour, cependant, eût une grande influence dans les affaires de la Fronde. Le Grand Condé est son héros, c'est son histoire qu'il écrit; il est exact et fidèle, on peut croire cependant qu'il n'est pas tout-à-fait de bonne foi lorsqu'il raconte la séance du parlement, où il ne tint pas à lui que le coadjuteur ne perdît la vie, lorsqu'il lui tenoit la tête prise entre les deux battans de la porte de la grand'chambre.

Dans les Mémoires de mademoiselle de Montpensier, on voit une femme bien plus occupée d'elle que des grands événemens dont elle fut témoin; elle mêle aux récits des troubles civils, les particularités les plus frivoles et les plus minutieuses : ce qu'elle fit, ce qu'elle dit, voilà ce dont elle nous entretient. Elle ne manque jamais de faire des observations sur la tournure des hommes; elle remarque que celui-ci avoit la jambe belle, que celui-là avoit la carrure étroite, etc. etc. Dans ses cinq volumes, il n'est question que d'elle : cependant à peine trouve-t-on quelques lignes sur son compte dans les Mémoires dont j'ai parlé plus haut. Son grand exploit fut de faire tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi, à la bataille de Saint-Antoine; et ce canon-là fut cause qu'elle resta fille jusqu'à l'âge de 43 ans.

Madame de Motteville ne nous donne pas sa propre histoire, quoiqu'elle nous parle assez souvent et de son ménage et de sa poltronnerie. Elle est tout entière dévouée à Anne d'Autriche; aussi donne-t-elle toujours raison à la cour; elle ne voit dans le parlement que des rebelles, que des factieux. Et c'est une chose remarquable que le mépris avec lequel elle traite le parti du peuple : elle ne se sert pour le désigner que du mot canaille, ou de quelqu'équivalent. Son ouvrage est curieux, parce qu'on y trouve une grande connoissance de l'intérieur de la cour et de la maison de Louis XIV; mais aux grands événemens qu'elle raconte, elle mêle trop de puérilités; elle attache trop d'importance à tout ce qui lui a été dit par la reine. Je dirai des Mémoires de Talon ce qu'en disoit Voltaire; ils sont d'un bon magistrat et d'un bon citoyen; mais il ne voit que le parlement. D.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 17 novembre.

48 — 84 — 60 — 73 — 2.

COURS DE LA BOURSE DU 21 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	56	0-0	56	1-2
Hambourg. .	184	0 0	183	1-4
Londres. . .	00	000	00	0-0 c
Madrid eff. .	15	55	15	45
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	55	15	45
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	475c	00	480	0-0
Gênes effec.	406 c		464 c	
Livourne. . .	5 20		500 0	
Naples. . . .	000	00	000	00
Milan.	81	0 p. 6f	81	1 p. of
Basle.	0	3 4p	1	3 8p.
Francfort. . .	0	0 op	00	00
Vienne. . . .	125	0-op	121	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.	1	3 8p.
Marseille. . .	3 8p	0-oj.	1	1 4p.
Bordeaux . .	1-4p	0-oj.	1	1 4p
Montpellier.	1-2 p	0 oj.	00	0-op.
Genève. . . .	0-op	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 50

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 00

Arg. de 920 à 948, les 1000-1000 le kilogram. 213 87

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 27

Quadruple 81 10

Ducat. 11 15

Souverain. 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 87f 50c 40c 50c 60c 40c 60c 30c 45c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 84f 60c 00c 000 00c.

Banq. de Fr. avec doublement 1361 50c 0 00f 0000f 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c à 0f 00c

— S. Domingue. 0 00 à 0 00c

Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 00c

— brut. . . . . . 0 00 à 0 00c

Coton de Levant 0 00 à 0 00c

Sav. de Marseille 0 00 à 0 00c

Huile d'olive. . . 0 0 à 0 00c

Pot ase d'Amér. 00f 00c. à 00f 00c

Eau-de-vie, 3/6. 00f 00c 00c à 00

ANNONCE.

Notices Historiques, lues à la société d'agriculture et de commerce de Caen. Par Pierre-Aimé Lair, secrétaire de cette même société; membre de l'académie de Caen, correspondant des sociétés philomatique et médicale de Paris, de celles des amateurs des sciences physiques et naturelles, et d'encouragement pour l'industrie nationale; associé des académies de Rouen, d'Alençon, de Nantes, de Metz, etc. Broch. in-8°. Prix : 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 cent. par la poste.

A Caen, chez F. Poisson, imprimeur de la Société.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du Journal de l'Empire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

a la voix nette, l'accent doux et touchant; elle penche aussi vers une certaine indolence diamétralement opposée à l'effet théâtral; elle a besoin de mouvement, de chaleur et de force : l'habitude du théâtre, en guérissant sa timidité, lui rendra plus facile le développement de ses moyens.

Nota. Dans quelques exemplaires du Feuilleton d'hier, page 1, col. 2, ligne 10, on lit : *Pour offrir* le sujet d'un poëme épique; lisez : *Pour fournir*, etc.

MODES.

Le gros-jaune et le gros-bleu, en velours, en satin et en évantine sont en usage dans presque tous les magasins de modes; viennent ensuite le blanc et le rose : quelquefois aussi, c'est, au lieu de gros-bleu, du noir, que l'on coupe avec du jaune.

Pour couvrir des Titus, les coiffeurs emploient du velours ponceau ou noir, qu'ils drapent à l'alternative avec de la mousseline blanche.

Des perles fines bordent quelques toques. Pour les plumes, on en voit de toutes les espèces; de grandes, de petites, de plates, de frisées, de rondes, quelquefois blanches, ordinairement de couleur ou noires.

Les toques de blonde, et celles de crêpe, ont pour ornement une fleur rouge, en grappes, que l'on nomme persicaire, ou des œillets.

On a vu, à une des dernières représentations de *Trajan*, des robes de satin, brodées en semé de perles. Ces robes formoient cœur par devant, corset au dos, et avoient les manches pomponnées. Il y avoit aussi des redingotes de velours bleu, à grand collet, en fichu, doublé d'hermine. Les fichus détachés étoient de cygne, de martre, de renard bleu; mais ils n'offroient rien de nouveau pour la forme.

Les diamans étoient portés en bandeau, sur des Titus bouclées.

Pour redingotes du matin, les dames riches ont adopté une étoffe de laine, croisée, imitant le cachemire, et dont la souplesse convient à la manière actuelle de s'habiller. Les couleurs dominantes sont le ponceau, le jaune-turc et l'amaranthe. On fait, avec l'étoffe dont nous venons de parler, des robes qui n'ont pour garniture qu'un liseré de satin blanc.

Quelques couturières ont employé en pelisses, une étoffe veloutée qui porte avec elle sa doublure. Cette étoffe nouvelle est d'autant plus agréable que le dessus peut être d'une couleur, et le dessous d'une autre.

LOGOGRYPHE.

Avec mon chef je suis ce qui t'éclaire,
Et sans mon chef j'habille la misère.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Plat-eau*.

La vraie et unique Méthode de faire les Toits, à l'abri des ouragans et incendies, approuvée par l'Institut impérial. Deuxième édition. Prix : 1 fr. 50 c. Le modèle de ce Toit, sur une échelle de demi-pouce pour pied, 10 fr.; avec le port, 14 fr. *Pression instrumentale* par brevet d'invention. Le modèle de l'instrument pour s'exercer soi-même *au Pisé*, sert à la fois pour le faire exécuter en grand; sa description et l'instruction du procédé, y joint le privilége et la boîte, le tout 25 fr.; avec le port, 30 fr.

A Paris, chez Cointereaux, rue Folie-Méricourt, n°. 4.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. G. l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. M. Malte-Brun, en plaisantant sur le Pisé, n'a pas eu l'intention de décréditer cette invention aux yeux des propriétaires qui voudroient s'en servir : il s'empresse de rendre hommage à la vérité, en observant que M. Cointereaux n'a eu aucune part à la construction de l'Athénée de Picpus, et que, par conséquent, la chute de cet Athénée ne doit porter aucun préjudice aux inventions patriotiques de cet honnête architecte.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germain-l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et renouvellement des abonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.

Naples, 5 novembre.

Des lettres récemment arrivées de la Sicile, portent que quelques vaisseaux russes se sont présentés dans les eaux d'Agosta. Une frégate s'étant approchée de terre pour faire eau, la permission lui en a été refusée. Un vaisseau de ligne et une frégate sont aussi entrés dans le port de Messine, réclamant des vivres; mais le commandant anglais leur a refusé absolument toute espèce de provision, et les a même obligés de s'éloigner sans délai.

Il paroît d'ailleurs que la Sicile est loin de jouir d'une grande tranquillité. Plusieurs soulèvemens ont déjà eu lieu dans de petites villes; et au moment du départ du courrier, le général anglais faisoit partir des troupes pour réprimer une insurrection du peuple et de la noblesse de Trapany contre la cour de Sicile.

RUSSIE.

Pétersbourg, 21 octobre.

S. M. l'Empereur sera de retour aujourd'hui du voyage qu'il a fait à Witepsk.

Nous avons reçu ici la nouvelle que les vaisseaux armés anglais prennent tous les vaisseaux marchands qui sortent des ports fermés à la Grande-Bretagne, pour se rendre dans ceux de la Russie, ainsi que ceux qui sortent des ports de cet Empire pour se rendre dans lesdits ports fermés à l'Angleterre. Jusqu'ici cependant ils n'ont pris encore aucun vaisseau russe, mais ils se sont emparés de propriétés russes à bord de vaisseaux neutres. Néanmoins des vaisseaux marchands anglais sont encore entrés à Cronstadt.

L'ambassadeur de S. M. le roi de Suède, M. le baron de Stedingk, a annoncé dans une note, au ministère des affaires étrangères, que S. M. avoit ordonné de lever le blocus des ports de Greifswald, Wolgast, Anclam, Stetin, des embouchures de la Peene et de l'Oder, et de tous les ports de la Poméranie suédoise.

DANEMARCK.

Kiel, 12 novembre.

Suivant ce qu'on apprend, le général-major de Walterstorff est mort subitement à Aalborg.

Le conseil de guerre établi à Copenhague, sous la présidence du prince Frédéric de Hesse, a commencé ses séances. Le général-major de Peymann, le contre-amiral Lutkens, l'aide-de-camp-général M. de Kirchhof, et le colonel de Bielefeldt, chef de l'artillerie, ont eu provisoirement les arrêts civils.

Suivant ce qu'on apprend, le reste des membres de la chancellerie de Schleswig-Holstein et de la chambre allemande des rentes, se rendra auprès de S. M. à Rentzbourg.

Suivant les derniers avis de Nyborg, il n'y avoit plus un seul vaisseau anglais en croisière dans le Belt, et il étoit arrivé un grand nombre de déserteurs de la légion hanovrienne, tant à Corsoer que dans les environs.

Le lieutenant-général de Castenskiold commande de nouveau en Sélande, Laaland, Falster et Moen, et son avant-garde, sous les ordres du général-major d'Ewald, est postée à Rothschild. M. le major de Tienen lève à Laaland un régiment de dragons légers de 8 escadrons, sous le nom de dragons de Sélande; et dans le Juthland septentrional, le lieutenant-colonel, comte Jean de Ranzau, lève un corps de chasseurs à pied et à cheval. L'arrivée de nos régimens allemands dans les îles danoises, est un événement rare.

Le bruit étoit répandu qu'il y avoit des corsaires anglais à Gothembourg ou en Scanie; mais depuis hier, où nous avons vu arriver le lieutenant de marine Lutken, qui a passé par Gothembourg et Copenhague, et qui a été expédié en courrier de Christiania avec des dépêches adressées à S. A. R., ce bruit est entièrement évanoui. La garnison anglaise de notre vaisseau de ligne *le Neptune*, qui a fait naufrage, est à l'île d'Aveen.

Le colonel comte de Schulenburg, jusqu'ici commandant du 1er régiment de Juthland, a été nommé commandant du régiment de S. A. le prince Royal.

On mande d'Elseneur, que plusieurs vaisseaux de guerre se rassemblent auprès de Helsingborg. Les Anglais ont brûlé le vaisseau de guerre danois échoué près de l'île d'Aveen. On remarque que les deux seuls vaisseaux danois que les Anglais n'ont pu emmener, sont: *le Mars* et *le Neptune*.

Depuis le 7, on n'a expédié aucun vaisseau de notre bureau de douanes. Les croiseurs anglais chassent tous les vaisseaux marchands qui viennent de la mer du Nord ou de la Baltique, sur les côtes de Suède, et leur défendent de payer les droits à notre douane.

M. le major de Zeschka, qui commandoit à Helgoland, a été acquitté par le conseil de guerre chargé d'examiner sa conduite.

La poste aux lettres de Copenhague du 10, est déjà arrivée sur le continent danois.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 7 novembre.

MM. les généraux, colonels et autres officiers de l'état-

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 23 Novembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Les Châteaux en Espagne, l'École des Bourgeois.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Renaud d'Ast, la Fée Urgèle.

M. Julien continuera ses débuts par le rôle de Renaud.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La Petite Ville, les Souvenirs, les Fiechets.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Madame Favart, le Fond du Sac, l'Hôpital Militaire.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Rapinard, C'étoit Moi, le Bouffe, Cadet barbier.

AMBIGU-COMIQUE.

Hélénor de Portugal, Duval.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, Folie comique en trois actes.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

La Belle et la Bête, l'Embarras du Ménage, l'Écu de Six Francs.

Auj. Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj. Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée: avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

BEAUX-ARTS.

Exposition des Monumens conquis par la Grande-Armée durant les Campagnes de 1806 et 1807.

(V^e et dernier Article.)

SCULPTURES.

On est bien d'accord aujourd'hui que la célèbre statue connue dans les arts sous le titre de l'*Antinoüs du Belvédère*, n'a rien de commun avec les portraits du favori d'Adrien, dont le Musée Napoléon possède d'ailleurs neuf bustes ou statues.

L'Antinoüs est un composé singulièrement heureux des formes viriles dans leur état de développement parfait, et de cette puissance expansive, attribut de l'adolescence, que l'on appelle, par une expression assez juste, la fleur de la jeunesse. Il a la poitrine vaste et de la plus belle conformation; les bras, les épaules et le col charnus; le menton rond; les lèvres pleines; les yeux un peu couverts; le front large, carré et chevelu: l'expression est tranquille et mélancolique; toutes ces statues ont été faites après la mort d'Antinoüs pour charmer la douleur de l'empereur Adrien. Le caractère de physionomie peu animé que nous venons de décrire a pu aussi prendre cet air de tristesse sous le ciseau de la flatterie.

Tous ces traits sont bien prononcés dans le magnifique bas-relief de la Villa Albani, actuellement sous le N°. 211 du Catalogue du Musée, et dans la statue N°. 25: ils sont encore assez reconnoissables dans les bustes N°. 174-177, et dans celui N°. 10. Il en reste quelque chose à la figure égyptienne N°. 143; mais ils ont disparu dans le marbre rouge N°. 145. Pour l'Antinoüs du capitole (N°. 93 de notre Collection), il aura vraisemblablement le même sort que celui du Belvédère: c'est, comme ce dernier, une fort belle statue, dont la tête n'est pas celle du modèle qu'on leur suppose à l'un et à l'autre.

La statue N°. 5, de l'exposition qui nous occupe, est incontesta-

Digitized by Google

major, qui se trouvent à Varsovie, ont donné hier, dans la salle de spectacle du Théâtre-Polonais, une fête très-brillante, à laquelle plus de trois cents dames avoient été invitées. Il y régnoit une gaieté franche, qui en mettant tout le monde à l'aise, la rendoit plus agréable et plus intéressante encore. Une petite scène heureusement placée, a amené des couplets analogues à la circonstance qui les inspiroit.

PRUSSE.

Berlin, 13 *novembre*.

Le général Thiele, officier d'un mérite reconnu, se justifie dans nos journaux des inculpations contenues dans un article que M. d'Archenholz a inséré dans *la Minerva*. Il observe que « MM. *les critiques militaires* auroient mieux » fait d'indiquer, avant la guerre, un plan qui eût pu pré- » venir les désastres éprouvés par la Prusse. » Un autre écrivain a attaqué le major-ingénieur Pullet, qui s'est également défendu par la voie des journaux. Il paroît que rien n'est plus à la mode ici que les discussions sur les événemens de la dernière guerre.

ALLEMAGNE.

Bamberg, 16 *novembre*.

Un journal allemand publie des extraits d'une lettre écrite par un voyageur qui revient d'Italie. Nous en citerons les passages suivans :

« Les effets du nouvel ordre de choses commencent à se » faire sentir. Partout la mendicité et la fainéantise dispa- » roissent; partout l'accroissement de la population et la » diminution des maladies prouvent combien l'hygiène pu- » blique a été perfectionnée. A Naples, dans le mois de » septembre, le nombre de naissances a été de 1220, et celui » de morts de 997; ainsi l'accroissement a été de 223. Les » listes envoyées des provinces donnent des résultats sem- » blables..... » — « Le roi fait donner, sur le théâtre fran- » çais, toutes les pièces propres à combattre les anciens » préjugés...... » — « Le Saint-Père ne s'est pas rendu, » comme à l'ordinaire, à Castel-Gandolfo; il visite jour- » nellement les couvens et les chapelles des environs de » Rome..... » — « On attendoit le roi de Bavière à Milan. » Le bruit y étoit général que le prince Royal de Bavière » doit épouser la princesse de Saxe...... » — « La nouvelle » route du Simplon est l'entreprise la plus gigantesque en ce » genre qui, depuis les anciens Romains, ait été exécutée » par la main des hommes. Quand bien même les merveilles » opérées par Napoléon-le-Grand, se borneroient à cette » route étonnante, la muse de l'histoire n'en consacreroit » pas moins son nom à l'immortalité. On peut y faire en » voiture 9 grandes lieues, sans y éprouver le moindre » cahotage. Des rochers y sont percés en voûtes, d'autres » ont entièrement disparu du chemin; des ponts sont jetés » sur des abymes effrayans; des murailles et balustrades » sont établies le long des endroits les plus dangereux. » L'année prochaine, le voyage de Genève à Milan sera une » véritable promenade, des fatigues duquel on se trouvera » suffisamment dédommagé par le seul passage du Simplon. » On est agréablement surpris d'y passer tout-à-coup de la » nature la plus pittoresque et la plus sauvage, à la nature la » plus charmante et la plus délicieuse, etc. »

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 22 *novembre*.

Un journal annonce aujourd'hui, d'une manière positive, que les ministres de l'intérieur, de la guerre, de la marine ainsi que M. le conseiller d'État Montalivet, directeur-général des ponts et chaussées, sont partis pour aller joindre S. M. l'Empereur en Italie. Cette nouvelle est fausse. Le ministre de la marine est en effet parti pour faire une tournée dans nos ports, et M. de Montalivet est allé visiter les nouvelles routes qui traversent les Alpes; mais il n'est pas vrai qu'ils se soient rendus auprès de S. M. Quant aux ministres de la guerre et de l'intérieur, ils n'ont pas un seul instant quitté Paris.

— On parle toujours beaucoup de M. le docteur Gall : la grande réputation qu'il s'est faite en Allemagne, comme un des premiers anatomistes de l'Europe, est confirmée ici par le suffrage de tous les gens de l'art qui l'ont entendu; mais il ne faut pas confondre son système de la *crânologie* avec ses connoissances en anatomie. Nos savans n'ont point encore prononcé sur ce système, et paroissent peu disposés à le goûter. La société de médecine, devant laquelle M. le docteur Gall a fait, samedi dernier, une première démonstration sur l'anatomie du cerveau et des nerfs de l'homme, a nommé dans son sein des commissaires chargés d'examiner la nouvelle doctrine. Il seroit fâcheux que M. le docteur eût pu croire que le charlatanisme est un véhicule nécessaire pour le vrai savoir et le vrai talent.

— M. le comte Potoski, noble polonais, vient d'arriver à Paris avec une suite nombreuse.

— On dit que S. Ex. M. le grand-écuyer Caulaincourt est parti pour la Russie.

— Le collége électoral du département de Sambre et Meuse a nommé candidats au sénat conservateur, MM. de Croy, son président; et Beauchaud, membre de la cour de cassation.

— Le collége électoral de l'arrondissement de Bar-sur-Seine, a nommé candidats au corps législatif, M. le Gouest, sous-préfet; et M. le général Channez. Suppléans : M. Morisot, membre actuel du corps législatif; et M. de Champeaux, ex-constituant, et oncle du général de Champeaux, *tué à la* bataille de Marengo.

— Le corps électoral du département de la Seine a, dans la séance de ce jour, nommé suppléans de candidats au corps législatif, MM. Boscheron, payeur général de la dette publique; Montaman, membre du conseil général du département; Demautort, ancien notaire; Fulchiron, banquier.

— Une lettre du consul de France à Barcelonne, en date du 24 octobre, et publiée officiellement dans tous les ports français, annonce que les vaisseaux algériens ont reçu l'ordre de ne plus respecter le pavillon français, et de courir sus aux bâtimens français.

— Le troisième volume, *complétant la traduction de l'Enéide*, par M. Hyacinthe Gaston, proviseur du lycée de Limoges, a été mis en vente aujourd'hui chez le Normant. (*)

NÉCROLOGIE.

La mort vient d'enlever à l'ancienne magistrature un de ses membres les plus distingués.

Jean-Pierre-Charles Lenoir succéda à son père dans la place de lieutenant particulier au Châtelet de Paris. Au mois de septembre 1759, il fut nommé lieutenant criminel au même siége. Il remplit, pendant six ans, les pénibles fonctions de cette charge si importante, dans laquelle l'homme de bien est réduit à n'avoir perpétuellement devant les yeux que l'humanité dégradée par le crime.

(*) Tome III. Prix : 5 fr. 60 c., et 4 fr. 60 c. par la poste. L'ouvrage complet, 3 vol. in-8°., 10 fr. 80 c., et 13 fr. 80. c. par la poste.

---

blement un Antinoüs, mais bien inférieur à ceux dont nous venons de parler, et plus semblable, par le caractère de physionomie seulement, au buste 177, qu'à tous les autres. Les yeux de cette statue étoient incrustés, bizarrerie heureusement fort rare dans les ouvrages de marbre blanc. Ces incrustations se sont détachées : les vestiges qu'elles laissent nuisent considérablement à l'effet de la tête, qu'il faut considérer en faisant abstraction de cet accident. Même avec cette précaution, on trouve que le visage est maigre, allongé, et entièrement dépourvu de morbidesse : ce n'est point sur-tout le beau torse des Antinoüs. Pour en bien sentir la différence, on peut comparer cette statue au bas-relief de la salle voisine.

Mais un morceau à la fois rare et précieux pour l'art, est la petite figure en bronze d'un jeune athlète, N°. 30. On a peu de statues antiques en métal; celle-ci, trouvée dans les premières fouilles d'Herculanum, est d'une exécution charmante, et dans toute la simplicité que les sculpteurs anciens savoient mettre à leurs ouvrages. On l'a modelée; elle donne un très-joli plâtre, que les amateurs se procurent à l'atelier du moulage du Musée, rue de l'Oratoire. On admire encore un buste N°. 29; la draperie et l'égide d'une Minerve N°. 15, la draperie de la figure N°. 30; une tête N°. 12; les draperies des bustes N°s. 14 et 16. Les disciples de Lavater trouvent dans une tête de Claude, N°. 15, tous les symptômes de la stupidité de l'époux de Messaline : ce marbre est d'un beau travail; je n'y vois rien pourtant d'aussi stupide que l'artiste à qui l'on doit la restauration du nez.

Une restauration plus singulière encore est celle d'un prétendu Mercure (N°. 13). Certes, si c'étoit, comme l'a imaginé l'artiste moderne, une bourse que ce personnage regardoit avec cette expression forte, ce ne seroit pas seulement le dieu des voleurs, mais aussi le dieu des avares que le sculpteur ancien auroit représenté. La Notice remarque qu'il y a dans la chevelure deux petites ailes, comme on en voit quelquefois aux têtes de Persée. N'étoit-ce pas en effet un Persée contemplant la redoutable tête de Méduse, dont il s'est enfin rendu maître ?

La salle où se voient ces statues et d'autres encore, dont les bornes de cet article ne nous permettent pas de parler, bien qu'elles soient dignes aussi de l'attention du public, est elle-même un monument précieux de l'art moderne : nous en ferons incessamment le sujet d'un article à part.

Les autres marbres de la nouvelle exposition sont dans la galerie et le salon d'Apollon. On distingue, sous le N°. 72, le Portrait d'une jeune Fille jouant aux osselets, ouvrage du style le plus gracieux; et une suite de dix statues, sous le N°. 71. Ces figures étoient dans un tel état de dégradation, que l'on n'est pas d'accord de ce qu'elles représentoient : on convient seulement qu'elles ont été faites pour être placées dans un même lieu, et qu'elles se rapportent à un même sujet. Mais les uns veulent que ce fut le chœur des Muses présidé par *Apollon Citharède*, tandis que d'autres y ont vu Achille et les filles de Lycomède. Cette dernière opinion a été suivie par les sculpteurs chargés de la restauration.

Nous n'entrerons point dans la discussion d'un point de critique obscur; mais nous en prendrons occasion de demander si, quand des statues antiques sont tellement mutilées qu'on ne peut reconnoître ce qu'elles représentoient, il est fort raisonnable de les faire restaurer. En supposant des fragmens des restes d'ouvrages de la plus grande beauté, comme le torse du Belvédère, certes, il faut se garder d'y porter le ciseau; et si ce ne sont que des tronçons drapés de statues ordinaires, ils ne méritent point qu'un bon artiste moderne emploie son tems et son talent à leur faire des têtes, des pieds et des bras.

On voit encore dans la galerie d'Apollon un grand nombre de bustes en marbre, de figurines en bronze; de beaux ouvrages d'ivoire,

Digitized by Google

En 1763, il fut pourvu d'une charge de maître des requêtes. Une nouvelle carrière s'ouvrit alors devant lui; il alloit être employé dans les différentes parties de l'administration. Il porta dans ses nouvelles fonctions une grande habitude du travail, une élocution nette et facile, un sens droit, un esprit exercé à saisir et à présenter les affaires sous leur vrai point de vue; enfin, tous les avantages qu'il avoit acquis au Châtelet, en se formant sur les leçons et les exemples de MM. d'Argouges, père et fils, et des autres magistrats recommandables de ce tribunal si justement célèbre.

Les talens de M. Lenoir furent connus et appréciés dès le moment de son entrée au conseil. Les missions les plus importantes lui furent confiées, et le mirent fréquemment dans le cas de faire, devant Louis XV, des rapports dont ce prince admiroit la précision et la clarté.

Il venoit d'être nommé à l'intendance de Limoges, lorsque M. de Sartine, devenu ministre de la marine, le désigna pour lui succéder dans la place de lieutenant-général de police. M. Lenoir exerçoit cette place en 1775, lorsque M. Turgot, le trouvant en opposition avec les principes qu'il cherchoit à établir, voulut mettre à la police quelqu'un qui partageât ses opinions. M. Lenoir se retira au mois de mai; et onze mois après, M. Turgot n'étant plus ministre, la lieutenance-générale de police fut rendue à M. Lenoir.

Dans l'intervalle, il avoit été nommé conseiller d'Etat, et envoyé en cette qualité pour rétablir, en 1775, le parlement de Pau. Il resta six semaines dans cette ville, et fit sur les lois et coutumes, dont on demandoit la réforme, un travail qui fut approuvé par les magistrats du Béarn.

Au mois d'août 1785, il quitta la police. Le roi le nomma son bibliothécaire, et lui donna la présidence de la commission des finances.

Les fonctions de ces deux places furent pour lui une espèce de repos, après dix ans de travail à la police. Ce fut alors que la révolution vint fermer sa laborieuse carrière. Il avoit en Suisse des parens et des amis; il s'y retira. La simplicité helvétique vit, avec autant d'étonnement que de plaisir, un homme si long-temps occupé de l'administration dans un grand Empire, porter, dans une vie paisible et retirée, des mœurs douces et pures, le caractère le plus fait pour le bonheur de la société, et en même temps une ame noble et forte, dont tous les souvenirs, tous les regrets ne tomboient que sur les maux de la patrie qu'il avoit aimée et servie.

Lorsque les événemens permirent à M. Lenoir de se rapprocher de sa famille, il revint à Paris. Sa fortune étoit entièrement perdue; mais il avoit conservé des amis; et il eut le rare bonheur de trouver de la reconnoissance dans plusieurs personnes qu'il avoit obligées: il parloit d'elles avec une effusion de sentiment qui faisoit leur éloge et le sien.

Il menoit, tantôt à Paris, tantôt à la campagne, la vie paisible qu'il avoit menée en Suisse, lorsque des symptômes funestes annoncèrent l'altération de sa santé. Il ne se méprit point sur son état, et le jugea sans effroi, mais en cherchant à calmer les alarmes de la tendresse conjugale et de ses amis. Fidèle observateur des devoirs religieux, il n'eut pas besoin d'être averti pour les remplir dans le moment où ils offroient de si grandes consolations. Tranquille, patient, résigné au milieu de ses douleurs, sans trouble, sans effort, sans aucun de ces mouvemens violens qui précèdent quelquefois notre destruction, il cessa de vivre à dix heures du soir, le mardi 17 novembre.

VARIETÉS.

Sur les districts nouvellement ajoutés au royaume d'Italie, et principalement sur la ville d'Aquilée.

D'après une convention récente (1), le royaume d'Italie perd le district de Monte-Falcone; il est en revanche agrandi de la partie du Frioul autrichien qui se trouve sur la rive occidentale du Lisonzo, et où sont situées la fameuse ville d'Aquilée et la forteresse de Gradisca.

Le professeur Deluca, de Vienne, donne à tout le Frioul autrichien une étendue de 118 milles carrés, et une population de 120,000 habitans; Gaspari et d'autres bons géographes affirment que cette évaluation est peu authentique, sans cependant en donner une meilleure. Comme la partie du Frioul autrichien, située à l'ouest du Lisonzo, en forme à peine la moitié, on ne peut guère l'estimer à plus de 50 milles carrés, avec tout au plus 60,000 habitans.

La vallée profonde où coule le Lisonzo est bordée de montagnes escarpées, sillonnées de torrens très-rapides, riches en carrières et couronnées de forêts de mélèzes. La plaine, vers l'embouchure du fleuve, est aujourd'hui couverte de marais infects, autrefois assainis au moyen de nombreux canaux que le gouvernement autrichien, depuis 1765, a commencé à faire établir. Entre les marais et les montagnes s'élèvent de petites collines extrêmement fertiles en fruits et en vin. « Les vignes, dit Jacobus Candidus, auteur du seizième » siècle et natif d'Aquilée; les vignes s'y élèvent à une » grande hauteur et retombent en mille guirlandes; les fruits » les plus délicieux y abondent; les pommes de Mantiano » sont recherchées par les Espagnols; les bénédictins de » Rosaccio possèdent un superbe vignoble. C'est dans le » territoire d'Aquilée que croissoit le généreux *vinum* » *pucinum* (2), auquel l'impératrice Livia attribuoit le mérite » d'avoir prolongé la vie d'Auguste. Selon Polybe, cité par » Strabon, on trouve de l'or en creusant légèrement la » terre. »

Deluca et les autres écrivains confirment en général le tableau favorable que l'historien d'Aquilée trace de sa contrée natale. Si on ne retrouve plus les mines ou les lavages d'or dont Polybe parle, la culture des mûriers et l'entretien des vers à soie y ont ouvert de nouvelles sources de prospérité.

Aquilée, située sur la petite rivière de Natiso, paroît être une ville très-ancienne. Elle étoit l'alliée des Romains avant et pendant la seconde guerre punique. Les Gaulois cisalpins firent plusieurs guerres contre les Aquiléens. On peut en conclure que ce n'étoit point une ville d'origine gauloise. Un autre trait achève de nous démontrer quelle étoit la nation qui l'habitoit. Bélénus est nommé dans les auteurs et sur les monumens, comme le dieu national des Aquiléens et comme le protecteur de la ville. Quoique dans la suite on ait donné à cette divinité le nom d'Apollon, il paroît que c'étoit le *Bel-bog*, le dieu blanc des nations esclavonnes; il étoit adoré par toutes les nations de la Norique, selon Tertullien, *apolog. cap. 24*. C'est encore une trace de l'antiquité des établissemens esclavons en Europe, antiquité que j'ai prouvée dans mon Tableau de Pologne, par d'autres argumens nombreux et évidens.

Les Romains, en l'an de Rome 570, voyant Aquilée pres-

(1) Voyez le Journal de l'Empire du 15 novembre.

(2) Busching croit que *Prosecco*, près de Trieste, est le *Pucinum* des anciens; mais il nous semble que Pline place ce vignoble dans le voisinage immédiat d'Aquilée.

---

d'ambre, d'agate, de toutes sortes de matières précieuses; des ustensiles à l'usage des anciens, en bronze, en terre cuite, en argent: partie d'une collection de douze cents plats, aiguières, et autres vases de faïence, exécutés en Italie dans le quinzième siècle, d'après les dessins des grands artistes de ce temps; quelques plateaux de même nature exécutés en France, par Bernard de Palissy; et une collection d'émaux fournis dans le même temps par la manufacture de Limoges. Ces faïences et ces émaux, monumens de l'industrie de nos aïeux, l'ornement des buffets de nos grands-pères, des boudoirs et des toilettes de nos grand'mères, étoient devenus fort rares en France, soit par l'effet de cette inconstance dans ses modes, si souvent reprochée à notre nation, soit à cause de l'avidité qu'on avoit en Allemagne pour ces vieux meubles.

On sait le dédain grotesque des beaux-esprits du siècle dernier pour tout ce qui étoit français. Est-il vrai, comme ils le disent, que les arts fussent alors bien plus florissans en Allemagne qu'en France?

L'exposition dont nous venons de rendre compte, est composée sans contredit du plus beau choix de tableaux et de statues qu'il a été possible de faire en Prusse; néanmoins cette collection est inférieure, je ne dis pas seulement aux incomparables trophées d'Italie, mais aussi à ce que l'on possédoit en France avant ces glorieuses conquêtes: malgré le soin qu'on a eu de ne se charger que des objets les plus précieux, on retrouve dans cette élite même les marques d'un goût décidé pour les petites choses.

Dans ce temps, il est vrai, la Saxe avoit donné naissance au savant Winckelman, et la Bohême au peintre Raphaël Mengs; mais tous deux emportés par le génie des arts, mal à l'aise dans leur patrie, s'étoient pressés d'en sortir, et passèrent leur vie en Italie. A cette époque ajoute-t-on, on portoit plus de marbres antiques à Berlin qu'à Paris. Les productions du génie s'évaluent-elles au poids? Il n'est pas aujourd'hui de collection en Europe qu'on ne donnât tout entière pour quelques-unes des statues du Musée Napoléon. Rien ne prouve que les marbres réunis de Berlin et de Sans-Soucy, valussent tous ensemble le Jason, la Vénus d'Arles et la Diane de la galerie de Versailles; et le trop peu d'attention que l'on donnoit peut-être en France à ces chefs-d'œuvre, n'est pas une plus grande marque du mauvais goût que l'admiration exagérée que l'on avoit ailleurs pour des ouvrages peu dignes d'attention.

A l'époque de la renaissance de l'art et des premières découvertes des antiquaires, le moindre fragment antique étoit une chose rare, et presque toujours un monument réellement précieux, qui nous révéloit quelqu'un des procédés de la statuaire ancienne. On avoit raison alors de placer soigneusement dans les cabinets tout ce que le hasard faisoit retrouver. Mais voici actuellement quatre siècles que l'on tire des statues des décombres de l'Italie. Depuis long-temps les antiques sont en assez grand nombre pour qu'on en fasse un choix; les amateurs éclairés ont même senti la nécessité de débarrasser les premières collections de beaucoup de morceaux devenus communs et inutiles. En France, on a employé à l'ornement des jardins, on a rejeté dans les chantiers du marbrier, un grand nombre d'antiques réservées d'abord aux honneurs du cabinet: ailleurs, on continuoit de révérer et de grossir l'amas de ces vieux débris. Interrogez cependant l'homme de l'art, il vous dira qu'il y a les neuf-dixièmes de ces bustes et de ces statues qu'il seroit bien fâché d'avoir faits.

Nous conviendrons, puisqu'on le veut, que le siècle dernier ne fut rien moins que glorieux pour la France, en réservant toutefois que même à cette époque de décadence générale, nos artistes, particulièrement nos sculpteurs, n'avoient point de rivaux dans le nord de l'Europe.

Digitized by Google

que ruinée par les Istriens, y envoyèrent une colonie de citoyens romains. Bientôt elle devint une des plus grandes villes de l'Empire. Auguste et plusieurs autres Empereurs en chérirent le séjour. On l'appeloit *la seconde Rome*. Des amphithéâtres, des basiliques et des palais en ornèrent l'enceinte, estimée à 12,000, ou, selon d'autres à 18,000 pas de circonférence, et qui renfermoit 130,000 citoyens, sans compter les esclaves et les enfans. Une superbe route conduisoit de Padoue à Aquilée. Pour aller dans la Norique, on passoit le Lisonzo sur un pont d'une seule arche de 60 pieds de large; un beau canal faisoit communiquer la ville avec le port, qui étoit entre la terre-ferme et l'île de Grado. La position d'Aquilée l'avoit rendue le centre du commerce de la Norique et de l'Illyrie. Du temps de Strabon, ce commerce consistoit en vins, huiles, troupeaux et esclaves. Sa navigation a dû être considérable, puisque Ptolémée, Eusthate et Stephanus donnent le nom de *Golfe d'Aquilée* à cette partie de l'Adriatique que nous nommons golfe de Trieste.

Aquilée a été la patrie de quelques hommes célèbres. Elle compte parmi ses citoyens Cornelius-Gallus, poëte élégiaque, à qui Virgile a dédié une de ses plus belles églogues. Le goût des arts paroit y avoir régné, et l'on peut espérer que des fouilles bien dirigées y feront découvrir beaucoup de restes d'antiquités. Johannes Sabellicus et Philippe de la Torre ont publié un certain nombre d'inscriptions trouvées à Aquilée, et dont les plus curieuses sont relatives au culte du dieu Bélénus et aux embellissemens de la ville par Auguste.

Comme Aquilée étoit la principale forteresse du nord-est de l'Italie, elle se vit souvent attaquée par les conquérans qui voulurent pénétrer dans ce siége de la puissance romaine. Le tyran Maximin l'assiégea, et ce fut pendant ce siége que ses propres soldats le tuèrent. Les femmes d'Aquilée donnèrent en cette occasion une grande preuve de dévouement: comme on manquoit de cordages pour diriger les machines de guerre, ces citoyennes coupèrent leurs cheveux, et en firent tresser des cordes. Le sénat de Rome, pour perpétuer la mémoire de cette belle action, fit élever un temple à Vénus, sans cheveux.

Pendant les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne, la prospérité de la ville d'Aquilée alla toujours en s'accroissant. Hérodien parle de son immense étendue; l'empereur Julien la nomme une opulente ville de commerce. Ausone ne lui assigne à la vérité que la neuvième place parmi les villes romaines; mais l'empereur Justinien en fait le plus grand éloge, et l'appelle la plus grande ville de tout l'Occident.

L'heure de la destruction sonna pour Aquilée, comme pour tant d'autres villes; à cette époque désastreuse où les Huns, sous Attila, dirigèrent vers l'Italie leur cours dévastateur. Forte encore de ses remparts bâtis par Auguste, Aquilée se défendit pendant trois ans; Attila fut sur le point de lever le siége, lorsqu'une idée superstitieuse ranima son courage abattu; une cicogne avec ses petits abandonna l'édifice le plus élevé de la ville; le barbare conquérant crut y voir un augure heureux: « Les Dieux, dit-il, abandonnent cette ville. » Il communiqua à ses troupes l'ardeur qui l'animoit; l'assaut fut donné, et en moins de trois heures, trente-sept mille habitans furent massacrés. Le malheureux reste des Aquiléens se réfugia, soit à Grado, soit à Venise, et cette dernière ville se mit en possession du commerce d'Aquilée.

Ce fut en vain que le célèbre Narsès essaya de rétablir Aquilée; les canaux qui y avoient maintenu cette salubrité qu'admira Vitruve, les canaux, dis-je, étoient détruits; de cruelles épidémies en ont chassé tous ceux qui ont voulu s'y établir. A la vérité, Aquilée a encore dû exister comme ville dans le dixième siècle. Luitprand dit qu'elle fut prise par les Baverois en l'an 948: ce fut probablement l'époque de sa destruction totale. Il n'y avoit en 1600 qu'une trentaine de cabanes de pêcheurs.

Le gouvernement autrichien a cependant réussi à changer en terres labourables les marais qui couvrent les restes de tant de beaux édifices; on y a appelé les Grecs et tous les Levantins, en leur accordant les plus grands priviléges; l'Autriche espéroit en faire un autre Trieste, un autre Fiume; mais le nombre des habitans ne s'élevoit encore, il y a cinq ans, qu'à environ 3000.

Aujourd'hui cette ville, chérie d'un Auguste, d'un Vespasien, d'un Tacite, d'un Justinien, passe sous la domination de Napoléon; elle peut donc se flatter de voir un héros législateur effacer les traces horribles qui y avoient laissées pendant tant de siècles le passage d'un conquérant barbare.

MALTE-BRUN.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 19 novembre.

30 — 60 — 65 — 43 — 9.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 23 novembre 1807, au samedi 28; SAVOIR:

CINQ POUR CENT CONSOLIDÉS.

Semestre échu le 22 septembre 1807.

Bur. N.os	1, lett.	A, P.	22000
	2 ——	O. du n° 1 à	26000
	3 ——	G, H.	15000
	4 ——	M, N, O.	18000
	5 ——	C, K.	24000
	6 ——	L.	5000
	7 ——	D, R, U, V, W.	11000
	8 ——	B.	27000
	9 ——	E, I, J, S.	9000
	10 ——	F, T, X, Y, Z.	12000
	11 ——	D. du n° 39851 à	4900

Les lundi 23, et vendredi 27 novembre.

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Cinq pour cent consolidés.

Le jeudi 26 novembre, depuis le 1er semestre an 11 jusqu'au semestre échu le 22 mars 1807 inclusivement, par tous les bureaux, lesquels seront ouverts jusqu'à midi, pour ce jour-là seulement.

Les bureaux de paiement seront ouverts à 9 heures du matin.

ANNONCE.

Dissertation sur la manière la plus propre à prévenir la rechute dans les fièvres intermittentes déjà arrêtées par le moyen du quinquina; ouvrage couronné par la société italienne des sciences. Par Pierre Rubini, professeur de médecine clinique, à Parme. Traduit de l'italien par C. G. Lafond-Gouzi, médecin à Toulouse, membre de la société médicale d'émulation de Paris, des sociétés de médecine de Bruxelles, Montpellier, Bordeaux et Parme, de l'académie impériale des sciences, littérature et beaux arts de Turin, et de celle de Dijon. Broch. *in*-8°. Prix: 2 fr., et 2 fr. 50 cent. par la poste.

A Toulouse, chez Senac, lib., place Rouaix; Bonnefoi, lib., rue des Chapeliers; Vieusseux, lib.-imp., rue Saint-Rome. — Et à Paris, chez Gabon, lib., place de l'Ecole de Médecine;

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Les Adam, chargés de la restauration des dix statues N°. 71, dont il est parlé ci-dessus, ne connoissoient, je veux bien encore convenir de cela, de pieds que les jolis pieds des dames de Paris; mais Bouchardon, les Slodz; Coustou, qui fit les chevaux de Marly actuellement à l'entrée des Champs-Elysées; Pigal, l'auteur du Mercure (je dis du Mercure de marbre de Sans-Soucy); Falconet appelé à Pétersbourg quand on voulut y voir une statue de bronze, étoient, avec leurs défauts, des artistes dont l'Allemagne se seroit fort bien contentée, et dont elle se contenteroit encore aujourd'hui.

B.

LOGOGRYPHE.

Sans tête je suis dans la gamme;
Avec elle, je suis, lecteur,
Le trésor le plus doux du cœur,
Rare chez l'homme, encor plus chez la femme.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Flambeau*, dans lequel on trouve *lambeau*.

Dépôt des Coraux de Livourne et de Marseille, rue de Grammont, n°. 25, près le boulevard des Italiens.

Quoique la régence d'Alger ait cédé aux Anglais le privilége de la pêche du corail sur les côtes d'Afrique, ce Dépôt ne continuera pas moins d'être assorti de tous les genres de parure en corail, uni et facetté dans les plus belles nuances. On y trouvera des ouvrages en corail sous toutes les formes, tels que colliers, pendans d'oreilles en grains et en poires, bracelets, peignes, épingles, fiches, et surtout un flacon d'un seul morceau de corail d'une extrême rareté. On a fait venir de Marseille quelques colliers de Sauvages, demandés par diverses personnes.

MM. les bijoutiers de Paris et des départemens, ainsi que MM. les commissionnaires étrangers, jouiront des avantages qui accompagnent ordinairement les achats un peu considérables.

On se charge de faire repolir, à peu de frais, les Coraux d'assortiment dont le brillant a été terni par un long usage. Cette nouvelle façon n'atténue en rien la grosseur du grain.

On ne trouve point, audit Dépôt, de ces Coraux mal taillés, mal polis, et à nuances inégales, qui circulent dans le commerce, et qui n'ont pas plus de rapports au beau corail que les cailloux du Rhin au diamant.

Variations instructives pour le piano-forté, servant à apprendre d'une manière facile, la valeur des notes et pauses, abréviations et agrémens du chant; par A. André. Œuvre XXXI°.

Prix: 5 francs.

A Paris, chez madame Duhan et compagnie, éditeurs de musique et marchands d'instrumens, faubourg Poissonnière, n°. 10, aux Deux Lyres.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4

Nota. Ces petites pièces, extrêmement ingénieuses dans leur composition, peuvent suppléer au solfége, pour l'évaluation des valeurs, et être d'une grande utilité aux commençans.

Le Règne de Charlemagne, roi des Français et Empereur d'Occident; par P. N. Rougeron. Un vol. in-12 de 300 pages, imprimé sur beau papier, et orné d'un superbe portrait en taille-douce, de cet Empereur. Prix: 3 fr., et 4 fr. 20 c. par la poste.

A Paris chez Ch. Villet, libraire, rue Hautefeuille, n°. 1.

Chez l'Auteur, rue de l'Hirondelle.

Et chez le Normant, impr.-libr., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

RUSSIE.

Pétersbourg, 25 octobre.

Les liaisons de notre cour avec celle de Paris, deviennent de jour en jour plus intimes. Notre Empereur ayant appris que les prisonniers russes détenus en France, étoient organisés en compagnies et habillés à neuf, avant d'être renvoyés en Russie, a ordonné que les prisonniers français fussent de même habillés avant de partir pour leur patrie. Cette rivalité de prévenances et d'égards entre les deux plus puissans monarques de l'Europe, ôte aux partisans de l'Angleterre tout espoir de troubler la paix du continent.

SAXE.

Dresde, 10 novembre.

S. M. le roi est parti le 8 pour Varsovie. Avant son départ, il a ordonné de placer, dans la tour de l'église de la cour, la fameuse cloche fondue sous Auguste Ier. Ce prince acquit le droit d'en faire usage, moyennant deux millions qu'il paya aux Etats de Saxe. Les États reçurent la somme, et néanmoins firent tant de représentations, que jusqu'à présent on ne s'est pas encore servi de cette cloche.

BAVIÈRE.

Munich, 12 novembre.

Aussitôt qu'on aura la certitude que S. M. l'Empereur des Français est arrivé à Milan, notre monarque se mettra en route pour se rendre en Italie.

Le colonel Dabrowski, fils du général de division de ce nom, se trouve actuellement ici. Il vient des bains de Pise, dont il a dû faire usage pour la guérison des blessures qu'il reçut dans un combat près de Dantzick. Ce brave officier a été présenté dernièrement au roi et à la reine, qui lui ont fait l'accueil le plus gracieux.

Plusieurs négocians français parcourent maintenant le sud de l'Allemagne, et achètent de fortes pacotilles de coton du Levant. Ils cherchent aussi à acheter de la laine de Hongrie, de Macédoine et autres sortes.

ALLEMAGNE.

Hanovre, 11 novembre.

La commission exécutive vient d'ordonner à toutes les administrations locales du pays de remettre, avant le 15 de ce mois, un aperçu détaillé des sommes qu'elles espèrent pouvoir recouvrer sur la contribution de guerre. Cette mesure est motivée par les craintes très-fondées qu'on a que la contribution ne s'élève pas à la somme demandée.

Francfort, 18 novembre.

Il sera pris incessamment possession, au nom de S. M. l'Empereur des Français, des domaines de la principauté de Fulda. Les commissaires français ont évalué de la manière suivante les domaines des pays conquis (non compris Fulda): Cassel, 100 millions de francs; Hanau, 25 millions; Munster et Osnabruck, 20 millions; Bayreuth, 15 millions. Total, 160 millions. Le comté de Hanau possède, proportionnellement, le plus de domaines, toutes les forêts en faisant partie, ainsi que Wilhemsbad et le château de Philippsruhe.

Le général-major Faber est mort à Mayence, le 29 du mois dernier, à l'âge de 80 ans.

S. A. S. le prince héréditaire de Saxe-Weimar a passé hier par cette ville, pour se rendre à Paris; mais à la nouvelle du départ de S. M. l'EMPEREUR pour l'Italie, que S. A. a reçue à Mayence, elle est retournée ici, pour reprendre le chemin de Weimar.

On assure que le roi de Suède a renoncé à son alliance avec l'Angleterre, qui lui a déjà coûté la Poméranie.

L'armée de neutralité que l'Autriche avoit dans les Gallicies orientale et occidentale, est entièrement dissoute.

On dit que le prince Prosorowski, qui a remplacé le général Michelson dans le commandement des troupes russes en Moldavie et en Valachie, arrivera à Presbourg à l'époque où notre monarque se trouvera dans cette ville.

EMPIRE FRANÇAIS.

Cologne, 19 novembre.

On sait que nous possédons ici un des prophètes politiques les plus distingués: il est facile de reconnoître à ce seul trait le rédacteur du *Beobachter*. Ce journaliste, qui, tous les jours fonde et détruit des Empires, des royaumes et des républiques, et qui, tout récemment a envoyé le roi Ferdinand régner à Constantinople, se trouve aujourd'hui abandonné par son esprit familier, et réduit à copier des prophéties anciennes, mais qui ne paroissent pas dénuées d'un certain degré de vraisemblance. Il dit qu'à la fin du seizième siècle, un certain Cambrai prédit la mort de Henri IV, la naissance du cardinal de Richelieu et la révolution d'Angleterre. Ce même prophète a prévu que l'an 1800 seroit très-mémorable; qu'en 1804, le mahométisme courroit de grands dangers; que l'Espagne verroit des événemens extraordinaires en 1814, et que les années 1830 et 1840 seroient pour la France l'époque de la plus grande prospérité. Feu le marquis de Pauliny possédoit le manuscrit de ce nouveau Nostradamus. Il paroît que le *Beobachter* en a hérité, et que c'est la source où il puise les nouvelles merveilleuses qu'il donne tous les jours aux habitans des départemens du Rhin, et que certains journalistes français ont la bonhomie de copier.

Cherbourg, 20 novembre.

Ces jours derniers, une réunion joyeuse et fraternelle de marins français et américains, a eu lieu sur la rade de Cherbourg. Le capitaine Franklin Read, commandant la goëlette américaine *la Revanche*, chargée de conduire en France un

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 24 Novembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Le Triomphe de Trajan.

THÉATRE FRANÇAIS.
La reprise des *Précepteurs*, *l'Épreuve nouvelle*.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Lina ou le Mystère, *Gulnare*.
Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle de Gulnare.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
La prem. de *l'Amour au Régime*, *le Collatéral*, *la Femme colère*.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
La prem. de *Ils arrivent*, *Arlequin à Alger*, *M. Guillaume*.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
(Boulevard Montmartre.)
Le Bureau, *Boileau*, *Une Heure de Folie*, *le Panorama*.

AMBIGU-COMIQUE.
Hélénor de Portugal, *le Suites d'un Duel*.

THÉATRE DE LA GAITÉ.
La Queue de Lapin.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.
(Palais du Tribunat.)
Madelon Friquet, *le Magicien*, *les Voleurs*.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'École des Mères, les Deux Pages.

Ce sont *les Deux Pages* qui soutiennent *l'École des Mères*, quoique *l'École des Mères* soit un bien meilleur ouvrage que *les Deux Pages*; il est bien fâcheux pour la littérature, et pour le théâtre, que le meilleur ne soit pas toujours le plus amusant. *L'École des Mères* est une comédie régulière, sage, instructive, touchante, mais un peu froide; elle ne secoue pas assez vivement le commun des spectateurs qui viennent là, comme au baquet de Mesmer, pour éprouver des commotions.

Les Deux Pages .... Je serois assez embarrassé de dire ce que c'est. Ce n'est pas une comédie; c'est une espèce de pot-pourri composé par un musicien qui n'avoit pas la prétention d'être homme de lettres, mais qui connoissoit mieux que les gens de lettres, l'esprit, le goût et la mode du jour. Desaides, auteur des *Deux Pages*, y a semé quelques airs agréables en sa qualité de musicien, et le public aime assez les pièces où l'on chante.

Quand l'ouvrage parut, c'étoit la grande vogue de la sensibilité, de l'humanité, de la bienfaisance: Desaides en a mis par-tout. Ce grand Frédéric, cet illustre disciple de Voltaire, qui [illegible] la liberté de corriger son maître [illegible] le plus vif: l'auteur le met sur le théâtre; ce qui pouvoit paroître assez hardi, car il n'y avoit pas long-temps que ce monarque étoit mort. Depuis ce temps-là Frédéric s'est montré à l'Opéra-Comique, au Vaudeville, et partout on l'a trouvé intéressant.

Tous ceux qui ont voyagé en Allemagne assurent que les aubergistes ont très-peu de sensibilité, et rançonnent assez durement les étrangers. Un homme de lettres, avec ses principes sur l'imitation de la nature, auroit peint comme un sot un aubergiste allemand tel qu'il est, et se seroit fait siffler. En effet, on trouve assez d'aubergistes sur les routes, et ils sont assez déplaisans pour qu'on ne desire pas en voir encore du

Digitized by Google

envoyé des Etats-Unis, s'est rendu, avec ses officiers, à bord de la corvette française *le Cygne*, capitaine Trobiant. Le pont de la corvette avoit été transformé en salle de banquet, une tenture parsemée d'étoiles composoit le plafond. Des pavillons américains, joints à des pavillons français, ornoient les côtés de la salle. On voyoit à l'une des extrémités, s'élever, sur des faisceaux d'armes et de lauriers, le buste de S. M. l'Empereur et Roi; à l'autre extrémité paroissoit l'image du président des Etats-Unis, entourée de guirlandes. C'est au milieu de ces heureux symboles, que le capitaine français et son état-major ont voulu donner aux officiers américains un gage de leurs sentimens, qui ont paru vivement appréciés. Des santés ont été portées aux garans de l'union et de la prospérité des deux nations, dans l'ordre suivant:

1°. Le capitaine français: « A Jefferson! Puisse le sage président des Etats-Unis, entretenir long-temps, pour l'amour de son pays, l'amour du nom français! »

2°. Le capitaine américain s'est levé aussitôt, et tous les convives, par un pressentiment naturel, ayant imité son exemple: « Camarades, s'écria-t-il, à S. M. l'Empereur et Roi! Puisse son heureux génie venger bientôt la liberté des mers, et ne faire de tous les peuples qu'une seule famille! »

3°. Le second du capitaine Read: « A l'Impératrice-Reine et à la famille impériale! Que l'Empereur jouisse long-temps de l'affection des siens et de celle de son peuple, en récompense de ses travaux! »

4°. Le lieutenant du *Cygne*: « A la mémoire de Wasinghton et à celle de Franklin, libérateurs de leur pays! Au neveu de Franklin, le capitaine Read, que nous possédons, et qui conserve avec honneur le dépôt du nom cher aux Deux-Mondes! »

5°. Un de MM. les officiers de la frégate *la Manche*: « A la prospérité de la marine des États-Unis! A la réunion des pavillons amis des deux nations! »

6°. Un de MM. les officiers américains: « Aux marins français avec lesquels nous ferons cause commune, si l'ennemi commun ne se hâte de réparer ses injustices et ses violences! »

Un convoi sorti de Barfleur, sous l'escorte du cutter *le Hope*, est arrivé sur rade; deux bâtimens se sont perdus près Barfleur, et la goëlette du capitaine Brasdefer s'est mise à la côte près le port Bonaparte; l'équipage a été sauvé: on espère pouvoir, après le coup de vent, débarquer le chargement et renflouer le bâtiment.

PARIS, 23 *novembre*.

— On continue les préparatifs de la fête qui doit être donnée le 25 à la garde impériale par la ville de Paris. On voit de chaque côté des Champs-Elysées une longue suite de tables dressées pour recevoir dix mille convives. On élève des tentes afin qu'on puisse se trouver à l'abri, si le temps n'étoit pas favorable.

— S. A. R. le grand-duc de Wurtzbourg est parti ce matin de Paris pour retourner dans ses Etats.

— Le théâtre du Vaudeville donne demain une pièce pour célébrer le retour de la garde impériale.

— Le journal de Dijon a annoncé et les journaux de Paris ont répété, que le 16, à cinq heures du soir, deux voitures à six chevaux avoient passé à Dijon; mais que les illustres voyageurs avoient gardé le plus sévère incognito. Nous ignorons quels sont ces illustres voyageurs; mais nous savons positivement que S. M. n'a pas pris cette route.

— Le collége électoral du département des Vosges a nommé candidats au sénat conservateur, MM. le général Victor, Falatieu, membre du conseil-général du département, et président de ce collége; et candidats au corps législatif, MM. Haxo, législateur sortant; et Himbert, préfet du département.

— Le collége électoral du département de la Seine a, dans sa séance du 22, élu candidats au conseil-général, MM. Dutremblay, d'Harcourt, Rouillé-de-Letang, tous trois membres sortant du conseil actuel; Lebeau, vice-président du tribunal de première instance; et Vial, ex-caissier du trésor public.

— Il nous est parvenu divers rapports sur le *Mammouth* trouvé en Sibérie; ils ont tous le défaut essentiel de ne renfermer rien de positif sur la forme des dents molaires de cet animal, ce qui nous empêche de reconnoître l'espèce à laquelle il faut le rapporter. Il paroît que la longueur du squelette, depuis l'os maxillaire jusqu'à l'os *coccygis*, étoit de près de 16 pieds, tandis que la hauteur n'étoit que de 9 pieds. Ces proportions diffèrent beaucoup de celles de toutes les espèces connues de l'éléphant, dont la hauteur est généralement à la longueur comme 10 à 11. Il paroît encore que l'animal n'avoit ni trompe ni queue. Il a dû être couvert de longs poils que les ours blancs avoient enlevés et entassés à ses côtés. L'une des oreilles en étoit encore garnie. Il sembleroit, d'après toutes ces circonstances, que le Mammouth est un animal d'une espèce particulière, et peut-être intermédiaire entre l'éléphant et l'hippopotame. Dans cette supposition, il seroit possible qu'il existât encore vivant dans les eaux peu profondes et peu salées de la mer Glaciale. On pourroit le nommer *hippothalasse*. Les Tongouses ont affirmé à M. Adams en avoir vu un vivant, et ils regardent cette apparition comme un signe de calamité.

— Une ordonnance de police, relative au retour de la garde impériale, contient les dispositions suivantes:

Mercredi prochain, 25 novembre, la voie publique sera balayée et débarrassée avant 9 heures du matin. A compter de dix heures du matin aucunes voitures, autres que celles du corps municipal, ne pourront stationner ni circuler dans la rue du faubourg Saint-Martin, depuis la porte Saint-Martin jusqu'à la barrière de la Villette: la circulation ne sera rétablie qu'après le passage et le retour du cortège. Les voitures ne pourront traverser le cortège pendant son passage. La circulation des voitures sera interdite pendant toute la journée du 25, dans l'avenue des Champs-Elysées jusqu'à la barrière de Neuilly, à compter de midi jusqu'à minuit, sur la place de la Concorde; et à compter de 2 heures après midi jusqu'à minuit, sur les places ci-après désignées: place du Lycée Bonaparte, place du Marché des Jacobins, place des Victoires, Marché des Innocens, place de la Fidélité à Saint-Laurent, rotonde du Temple, place de l'Hôtel-de-Ville, place des Vosges, place de la Bastille, place du Corps Législatif, place de l'Odéon et place de l'Estrapade. Il est défendu de monter sur les arbres des Boulevards et des Champs-Elysées et de les endommager. Les commissaires de police veilleront à ce que l'ordre soit maintenu pendant le tirage des loteries qui auront lieu sur les douze places désignées plus haut. Les habitans de Paris illumineront la façade de leurs maisons dans la soirée du 25 novembre. Il est défendu de tirer des fusées, pétards, boîtes, et autres pièces d'artifice, sur la voie publique. Les représentations *gratis* qui auront lieu jeudi prochain 26 novembre, commenceront dans tous les spectacles à 6 heures de relevée.

---

pareils sur la scène, quand par hasard on va se divertir à la comédie. Il n'est malheureusement que trop vrai que le peuple aime à voir à la comédie ce qui ne se voit que là; et ce goût est fatal pour nos vieilles règles, qui disent que la comédie doit peindre les mœurs communes de la société. Il faudra réformer l'ancien code dramatique.

Que fit notre musicien, très-peu versé dans la poétique, mais qui connoissoit fort bien la mode? Il nous présenta des aubergistes tels qu'il n'y en a point dans aucun pays; un hôte et une hôtesse du meilleur ton, pétris de sensibilité et d'humanité, toujours prêts à nourrir *gratis* les malheureux qui n'ont pas de quoi payer leur écot, et mettant dans leurs bienfaits la délicatesse la plus exquise. Cependant l'hôte et l'hôtesse ne laisseroient pas que d'être ennuyeux, s'ils n'avoient que des vertus: il a bien fallu leur donner quelques petits ridicules. L'hôtesse est rusée, coquette, et se moque un peu de son mari; le mari est jaloux, et n'aime point à voir les pages rôder autour de sa femme. Avec une petite chanson que chacun chante, en voilà assez pour la comédie: le reste est pour la mode.

Il y a deux pages dans la pièce; et il ne faut pas demander si tous les deux ont un cœur excellent, s'ils sont bons et sensibles. Il n'étoit cependant pas possible de faire de tous les deux des Catons, des modèles de douceur, de sentiment et de piété filiale. L'auteur a été forcé de faire l'un des deux, vif, pétulant, étourdi, prodigue; et cependant celui-là, qui est dans sa nature de page, n'est pas celui qu'on aime le plus; toujours par cette maudite raison, qu'il n'y a rien de merveilleux qu'un page soit enjoué, malin et turbulent, comme s'il falloit du merveilleux dans la comédie. On préfère l'autre page, qui est tout confit en douceur et sensibilité d'un bout de la pièce à l'autre: celui-ci fuit tous les amusemens qui pourroient l'exciter à la dépense; il épargne tout pour sa mère; il ne vit, ne respire que pour sa mère; il ne pense qu'à sa mère: ce n'est pas un page, mais un ange. Faut-il être surpris qu'un ange ait la préférence sur un page?

La pièce a deux actes, et chaque acte est une pièce: la première est la moins intéressante; ce sont les vertus et les ridicules de l'hôte et de l'hôtesse qui en font les frais; mais quand une fois on est sorti de l'auberge et qu'on est transporté dans le palais du roi de Prusse, les choses prennent tout une autre face. Avec quel plaisir et quelle admiration le spectateur a contemplé un roi occupé de ses devoirs, un roi qui va au-devant de la vérité, et qui veut rendre la justice! La sensibilité, l'humanité, la bienfaisance d'un roi, sont dans sa justice; il est toujours assez bon, assez généreux, assez libéral, quand il est juste envers tous! c'est sous ces traits qu'on représente le roi de Prusse; et tout autre intérêt s'éclipse devant celui-là. Ce personnage est joué par Fleury avec une étonnante vérité. Mlle Contat et Dazincourt sont très-plaisans dans les rôles de l'hôte et de l'hôtesse. Mlle Mars est très-intéressante dans le page vertueux, et Mlle Bourgoin fort agréable dans le page étourdi. Cette pièce est généralement bien jouée; les connoisseurs l'estiment peu comme ouvrage de l'art, mais elle plaît à la multitude. On la donne quand on veut avoir du monde; et même elle est capable de protéger une bonne pièce.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

M. Desortolans.

Ce personnage a fait grand bruit; ce qui lui a donné une grande importance. Ce n'est au fond qu'un imbécille, venu de Périgueux pour épouser une jolie fille; mais la loi du théâtre est que les jolies filles ne sont jamais pour les imbécilles: il y a toujours quelque homme qui souffle au nigaud la jolie fille. Pourceaugnac est le modèle de tous ces sots, qui arrivent pour se marier, et qu'on renvoie après les avoir bernés.

Les Limousins ne prirent point fait et cause pour M. de Pourceaugnac; les Périgourdins se sont battus, dit-on, pour l'honneur

Digitized by Google

PODOLOGIE.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

Permettez-moi de me servir de votre feuille pour y dénoncer au public un plagiat qui m'enlève mon honneur, ma gloire, et un demi-siècle de travaux.

Long-temps avant qu'il fût question du docteur Gall, j'avois réfléchi *sur nos sensations et nos affections*, et j'avois deviné que la nature devoit leur avoir assigné des organes particuliers. J'ai travaillé soixante années, non pas à bâtir un système, mais à chercher celui de la nature. Je l'avois trouvé; mes preuves étoient complètes, mon ouvrage alloit se produire au grand jour et faire une révolution dans le monde pensant; mais hélas!.... *Sic vos non vobis.*

Pendant mes longs travaux, je conversois familièrement avec mes amis sur l'important objet de mes veilles; je ne croyois pas devoir faire un secret de mes découvertes : cette confiance m'a perdu. Mes idées ont circulé sourdement de bouche en bouche : en France on y fit peu d'attention, parce que dans ce pays tout ce qui est solide est traité de bagatelle, et les véritables bagatelles y constituent le fond solide de la littérature; mais en Allemagne, où, pour me servir des expressions d'un grand homme, *les savans ont une tête de fer et un cul de plomb*, mon système devoit être accueilli avec enthousiasme. C'est ce qui est arrivé pour mon malheur; car un plagiaire vient de s'y approprier ma gloire et mes espérances. Encore si ce barbare, en me dérobant le fruit de mon génie, ne l'avoit point dénaturé, il me resteroit quelque consolation; mais il l'a gâté, corrompu, et en y mêlant mille sottises, il s'en est fait une propriété personnelle. Pardonnez l'amertume de ces reproches à un cœur ulcéré. Qui perd, pèche, je le sens bien..... Mais suspendons l'effusion de mon ressentiment, et passons aux détails.

M. Gall n'a fait que me copier lorsqu'il a dit : *que la moelle épinière n'est pas un prolongement du cerveau, mais qu'elle est formée avant lui; que les nerfs vont des extrémités du corps au cerveau, et non pas du cerveau aux extrémités du corps.* Avant lui, j'avois décidé que nos pensées, nos vertus et nos vices viennent de nos sensations; que nos sensations viennent de nos nerfs; et que nos nerfs ont leur origine aux extrémités du corps : or, messieurs, l'extrémité la plus éloignée étant incontestablement la plus pure, *à similitudine fluviorum*, et le *pied* étant évidemment l'extrémité la plus éloignée du cerveau, les organes du *pied* sont donc nécessairement l'origine de nos sensations, de nos pensées, de nos vertus et de nos vices.

M. Gall, très-empressé de déguiser son plagiat, a placé dans la tête ce que j'avois trouvé dans le pied, et mis dans des bosses ce que j'avois trouvé dans des creux.

Comme dans la nature il n'y a rien de parfaitement plane, de parfaitement uni, l'on peut dire sans doute que tout est *creux et bosses dans le monde*, et l'on peut se décider pour l'un ou pour l'autre. Buffon a trouvé sa *théorie de la terre* dans les angles saillans et les angles rentrans des montagnes de Bourgogne; il est permis à chacun de se déclarer le partisan de ce qui est saillant et le détracteur de ce qui est rentrant; mais j'ai démontré complètement que les creux jouent dans le monde un bien plus grand rôle que les bosses. Les bornes de votre Journal m'interdisant un grand nombre de preuves, une seule considération suffira; la voici : Nous sommes tous nés dans un creux; et quoique le ventre de notre mère ait formé une protubérance, il n'est pas moins vrai de dire que c'est un creux qui a été notre berceau.

Quant au pied, le docteur Reicrem a cru faire une bonne plaisanterie en disant qu'on pourroit tâter le pied aussi bien que la tête, pour y découvrir la source des passions humaines; ce docteur sera bien étonné d'apprendre que l'objet de sa raillerie est la base d'un système fondé sur la nature et sur des observations faites pendant soixante années; mais M. Reicrem est bien connu, et l'on sent qu'en parlant de pied et de tête, ce n'est point une bosse, mais une pointe que ce docteur a voulu faire.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, l'exposé succinct de ma théorie vous prouvera que M. Gall s'est approprié toutes mes idées; qu'il a placé dans son *crâne* tout ce que j'avois trouvé dans mon pied, et que sa *crânologie* n'est qu'un plagiat manifeste de ma *podologie*.

Je ne suis point étonné que le crâne ait eu la préférence en Allemagne; mais j'espère que chez nous le pied aura beaucoup plus de partisans, parce que dans ce pays nous n'aimons pas à savoir combien nous avons de bosses à la tête.

Cette question est d'autant plus importante, que j'ai trouvé dans le pied *les organes du vol et du meurtre*, que M. Gall a cru voir dans le crâne; et si quelqu'un, en vertu de son organisation, doit nécessairement être pendu quelque jour, il sera très-agréable pour lui d'apprendre s'il doit être pendu par la tête ou par les pieds; car on est toujours bien aise de savoir à quoi s'en tenir. Passons à l'examen de ma *podologie*.

Une fois certain que nos organes sont placés dans les extrémités inférieures, j'ai scrupuleusement examiné la jambe. Je crus d'abord reconnoître dans une des quatre cavités du *tibia*, *l'organe des tons* ou de la musique que M. Gall a placé *au-dessus de l'arc des yeux*. Le mot *tibia* étoit d'un bon augure : il veut dire *flûte*; et ce n'est pas pour rien, dis-je, que les anciens lui ont donné ce nom. Le peuple même semble avoir eu l'instinct de cette convenance; car quand il voit quelqu'un dont le *tibia* est très-décharné, il dit : cet homme est monté sur des flûtes. Malgré ces rapports lumineux, je suis obligé de convenir que je ne découvris rien dans la jambe; mais, long-temps après, je trouvai cet organe des *tons* sous le pied, entre les deux premiers os du métatarse, près de l'articulation de la première phalange du gros orteil; et le lecteur observera que c'est en effet avec cette partie du pied que les musiciens frappent la terre quand ils battent la mesure.

La jambe ne me fournissant rien, je descendis au tarse, et j'examinai *l'astragal*. A la première inspection de cet os qui sert de base au tibia, j'y reconnus *l'organe de la danse*. La nature ne pouvoit pas mieux choisir; cet os est un intermédiaire entre la jambe et le pied; ses articulations avec l'un et l'autre sont l'origine de tous les mouvemens des danseurs, et servant de base au tibia, il tient le corps dans un parfait équilibre. L'astragal des Vestris et des Duport doit être un jour conservé au Muséum, comme le monument de notre gloire et de notre supériorité en ce genre. Les anciens paroissent avoir pressenti ma découverte; car plusieurs naturalistes ont nommé l'astragal *os balista*, l'os de la baliste : or, il est évident que le mot *balista* vient du mot grec βάλλω, qui signifie *je jette, je lance, j'atteins*; et que les Italiens en ont dérivé le mot *ballare*, qui veut dire danser. Je ferai observer, en passant, que le mot diable, *diabolus*, vient aussi de βάλλω, διαβάλλω; c'est-à-dire *je jette par, je transporte, je me lance à travers*; et le peuple a confirmé cette étymologie, car il a nommé les sauteurs fameux le Grand-Diable ou le Petit-Diable, selon la grandeur de leurs talens.

J'ai trouvé dans la cavité du *calcaneum*, l'organe que je

M. Desortolans, de Périgueux; ils ont prétendu que l'auteur n'avoit pas assez étudié les mœurs du pays, et que c'étoit dénaturer les caractères que d'offrir au public un Périgourdin aussi bête, attendu que le Périgord n'en produit point de cette espèce, et que l'esprit y est aussi commun que les truffes; il s'est formé une conspiration contre la pièce; des combats se sont livrés dans le parterre, et les Périgourdins ont prouvé, dans les différentes occasions, qu'ils avoient autant de valeur que d'esprit. Le champ de bataille leur est resté, et ils ont fait disparoître une pièce qu'ils regardoient comme le déshonneur de leur nation. Ces débats ont excité dans le public la plus vive curiosité. Depuis la dernière bataille, qui paroît avoir été décisive, une foule immense est venue assiéger chaque jour le théâtre des Variétés, dans l'espérance de voir M. Desortolans; mais cet illustre Périgourdin ne s'est point montré : il faut croire qu'il est retourné à Périgueux, et qu'il s'est modestement dérobé à sa bruyante renommée. Bon voyage.

Il y en a qui prétendent que l'excessive bêtise de la pièce, et l'extraordinaire affluence des plus mauvais calembourgs, a seule causé le tumulte et arrêté les représentations. Cela est difficile à croire; car la bêtise, portée à un certain degré, est une recommandation pour ces sortes d'ouvrages et leur tient lieu d'esprit. La seule réputation de l'imbécillité du personnage et du ridicule de ses lazzis a excité parmi les amateurs une fermentation générale; et si par hasard il se ravisoit en chemin, s'il revenoit sur ses pas et s'offroit au public, il auroit autant de spectateurs que *la Queue de Lapin*.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin.

La première représentation de *la Queue de Lapin* a été orageuse; ce qu'il faut attribuer en partie à la prodigieuse foule qui s'étoit portée à ce spectacle, et à la peine que les curieux avoient éprouvée pour entrer : cependant les machines sont merveilleuses; les décors, les métamorphoses, les changemens à vue ont de quoi satisfaire la curiosité la plus avide. Assurément, une montagne changée en éléphant, un cygne en fée, des têtes à perruque en nymphes; Gilles, tantôt dans un four où il fait la guerre aux petits pâtés, tantôt dans une marmite, d'où il sort chargé de dépouilles opimes, c'est-à-dire de jambons et de cervelas; tantôt dans un mortier à bombes, d'où il est chassé par la poudre et lancé dans les airs; une foule d'autres prodiges dont le détail seroit inutile, suffiroient, je crois, pour désarmer l'envie et conjurer les sifflets. Ajoutez à tous ces enchantemens les ballets de M. Hullin, pleins d'invention, de grace, d'originalité, et très-dignes de la réputation du compositeur; il y avoit bien là de quoi fixer agréablement l'attention. Mais les mécontens, qui cherchoient à mordre, se sont jetés sur la pièce et sur le dialogue, très-injustement sans doute; car on ne leur avoit pas promis une bonne comédie; les noms même des personnages annonçoient une parade. On ne peut pas trouver mauvais que Cassandre, le beau Léandre et Gilles ne soient pas des gens d'esprit : l'essentiel est que leurs bêtises réjouissent et fassent rire; c'est là leur passeport. Il n'y a que les bêtises insipides et ennuyeuses qui soient proscrites, même au Boulevard : or les beaux esprits qui siffloient cette parade ne pouvoient eux-mêmes s'empêcher de rire. L'orage ne sera donc que passager, et n'aura fait qu'irriter le desir de voir *la Queue de Lapin*. Ceux qui ont tiré l'horoscope de cette féerie, lui présagent des destins encore plus brillans que ceux du *Pied de Mouton*. L'événement décidera si ces astrologues sont de mauvais prophètes.

Les Annales des Arts et des Manufactures avoient été interrompues par la mort de l'éditeur, M. O'Reilly. Ce Recueil périodique

Digitized by Google

nomme *la persévérance en amour;* ceux qui en sont doués peuvent rester une nuit entière sur leurs pieds, sans jamais se la er; il e't toujours accompagné de l'organe de *l'amour p atonique*, dont j'indiquerai la place ci-après. Ces deux organes réunis forment ce que nous nommons *la constance*, et la sagesse du peuple a confirmé cette observation; car quand un amant passe la nuit sous les fenêtres de sa maîtresse, on dit qu'il a fait *le pied de grue*.

L'organe de l'amour platonique ou délicat a différens siéges dans les deux sexes. Dans la femme, il est placé sous les premières phalanges; et chez l'homme, au contraire, il est dessus. Leur contact a lieu lorsque, sous une table, deux amans se pressent tendrement le pied; et en cela, nous ne pouvons trop admirer l'attention de la nature, qui n'a pas voulu que l'homme appliquât son pied large et grossier sur le pied délicat de la femme qu'il adore.

Sous la plante du pied, dans la courbure du métatarse, je trouve l'organe de l'amour qui n'est point platonique. Je n'entrerai pas dans les détails explicatifs de cet organe; je me contenterai d'indiquer cet endroit du corps humain, comme l'un des plus irritables : et personne n'ignore combien les femmes, en général, sont chatouilleuses à la plante des pieds.

L'organe *du meurtre*, que M. Gall a horriblement placé près de celui *de l'amitié et de l'attachement*, est, dans ma podologie, situé à l'extrémité de la seconde phalange du gros orteil, c'est-à-dire au bout du pied. M. Gall a vu différens organes dans les bustes des Homère, des Jupiter, etc. . . . . Je ne conteste point ses observations; mais j'ai très-certainement trouvé celui du meurtre au bout du pied de bronze du colosse de Néron, que j'ai vu à Rome, dans le palais des conservateurs. Le caractère de Néron rend ma découverte très-vraisemblable; mais elle devient certaine quand on se rappelle que ce méchant prince a tué sa femme Poppée d'un grand coup de pied qu'il lui a donné dans le ventre.

L'organe de l'*humeur querelleuse*, que M. Gall confond indignement avec celui *du courage*, et qu'il place sur les os *pariétaux* près de la *suture écailleuse*, se trouve dans ma podologie près de l'*organe du meurtre*. L'individu, qui possède ces deux belles qualités, a un penchant irrésistible vers les actions les plus féroces. Il peut raisonnablement parier cent contre un qu'il mourra sur un échafaud, et ses juges auront nécessairement l'organe de l'injustice; car rien n'est plus injuste que de punir un pauvre homme qui ne peut pas s'empêcher de tuer son prochain.

Ceux qui possèdent l'organe querellaur sans avoir celui du meurtre, ne tuent pas les gens à coup de pied dans le ventre, comme faisoit Néron; mais ils ont un penchant irrésistible à donner des coups de pied dans le derrière.

L'organe de la *capacité à l'éducation*, que M. Gall a mis entre ceux du meurtre et de l'amour, existe, selon moi, dans le *cuboïde*, dans le *scaphoïde*, dans les *phalanges*, dans les *sésamoïdes* même, en un mot, dans tout le pied antérieur; c'est la souplesse, la flexibilité de toutes ces articulations qui indique une aptitude à la politesse, à la grace, à l'industrie. Le chien a cet organe, et le premier exercice de son éducation est de donner la patte à son maître. Le chat, qui est bien plus loin de la perfectibilité, ne sait pas donner la patte; mais, en revanche, il donne très-bien un coup de griffe, parce qu'il a éminemment l'organe de l'humeur querelleuse.

L'organe de *la théosophie*, c'est-à-dire du panchant à la dévotion, que M. Gall a cru voir au haut de l'os *frontal*, est réellement situé dans l'articulation des phalanges et des os du métatarse. Plus la cavité est grande, plus le ligament est lâche, plus aussi le pied a de la facilité à se fléchir, et l'individu peut rester long-temps à genoux sans s'incommoder. Spinosa, Lamétrie, Diderot et un astronome célèbre, avoient cette articulation dure et peu flexible; ce qui les empêchoit de se tenir à genoux : et ils n'ont renié Dieu que pour se dispenser d'aller à l'église.

L'organe *du courage* est placé sous la *callaneum* et sous chacun des os du *métatarse;* il donne au pied une admirable fermeté, et le peuple a pressenti cette organisation, car pour faire entendre qu'il n'a pas peur, il ne manque pas de dire : Je vous attends de pied ferme.

Celui de la lâcheté et de la bassesse est au contraire situé immédiatement après le col de pied, et se remarque par une dépression dans la partie supérieure du métatarse. Cette disposition est connue de tout le monde; et c'est ce qui a donné lieu à l'expression proverbiale de *pied-plat*.

Je ne finirois pas si je voulois passer en revue tous les organes que j'ai découverts dans le pied; mais ce que j'ai dit suffit pour vous prouver que mon système est tout aussi bien ordonné que celui de M. Gall, ou plutôt qu'il a très-mal ordonné le mien. Avec ma théorie, je suis certain de reconnoître un ivrogne, un libertin, un querelleur, un fripon partout où il se trouva : découverte utile et agréable, dont je vous prie de faire part à vos amis et à vos connoissances.

Le docteur PIÉSEAU.

COURS DE LA BOURSE DU 23 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	1-2
— Courant.	56	0 0	56	1-2
Hambourg. .	184	0-0	183	1-4
Londres. . . .	00	000	00	00
Madrid eff. .	15	60	15	45
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	60	15	45
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	475c	0 0	480	0-0
Gênes effec. .	4660		4640	
Livourne. . .	5030		500c	
Naples.	000	00	000	00
Milan.	81osp.6f		81	1-p.of
Basle.	0	3 4p	1	3-8p.
Francfort. . .	0	0-op	00	0 0
Vienne. . . .	123	0-0	121	00
Lyon.	1-2 0	0-oj.	1	3-8p
Marseille. . .	3 8 p	0-oj.	1	1-4p
Bordeaux. . .	1-4 p	0-oj.	1	1-4p
Montpellier.	1-2 p	0-oj.	00	0-op
Genève. . . .	0 0 p	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 590

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00

Arg. de 620 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000 1000 le kilogr. 000 00

Port. et Gnin. l'hectogramme. 000 00

Piastre 5 29

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 180[illegible], 87f 86f 90c 80c 50c 60c 50c 45c 35c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1806, 00f 00c 00c 00c 000

Banq. de Fr. avec doublement 1345f 1327f 50c 000f 000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique	0f 00c	à	0f 00
— S. Domingue.	0 00	à	0 00
Sucre d'Orléans. .	0 00	à	0 00
— brut.	0 00	à	0 00
Coton du Levant.	0 00	à	0 00
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 00
Huile d'olive. . .	0 00	à	0 00
Potasse d'Amér.	000	à	000f 00
Eau-de-vie, 3/6.	00f 00c	à	00f 00

ANNONCE.

Œuvres de Perse, avec la Construction du texte et la Version interlinéaire, ouvrage également utile aux jeunes gens qui étudient le latin, et aux personnes qui, après en avoir perdu l'usage, veulent se remettre en état d'en comprendre les Auteurs. Par M. Etienne Stenger. Avec cette épigraphe :

Dulce mihi. . . . .
. . . . . . *Gressus firmare labantes.*
Anti-Lucr. *Lib.* III.

Broch. *in*-8°. Prix : 1 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste.

A Moulins, chez Place et Bujon, imprimeurs-libraires du Lycée, rue des Grenouilles.

A Paris, chez le Normant.

méritoit bien d'être continué : le plan en étoit excellent; il embrassoit la sphère complète des arts et des manufactures, et des branches de l'industrie qui y ont rapport : il n'embrassoit que cela; et c'est ce qui le place au dessus des journaux ordinaires et à côté des ouvrages vraiment scientifiques. Les volumes publiés par M. O'Reilly renferment un trésor d'observations utiles à toutes les branches de l'industrie et du commerce; aussi ils ont déjà obtenu une seconde édition. On annonce aujourd'hui la continuation de ces Annales, par un homme très-instruit dans la pratique des arts, et qui, pendant plusieurs années, a dirigé les plus beaux établissemens d'industrie de la France, savoir, ceux du Creusot. Nous en parlerons plus en détail, lorsqu'un nombre suffisant de cahiers publiés nous aura mis en état d'en juger avec connoissance de cause.

LOGOGRYPHE.

Avec mes quatre pieds, je suis un corps solide;
En m'en retranchant un, je contiens tout liquide;
Sur deux pieds seulement, je me rends dans la mer;
J'y porte provision de goudron et de fer.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Ami*, dans lequel on trouve *mi*.

A la Petite Pauline, rue des Fossés Montmartre, n°. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On vient de s'y procurer une très-belle partie de Florence, qualité supérieure d'Avignon, dans les nuances les plus recherchées, ainsi que des lévantines, que l'on détaillera au prix le plus modéré. On continuera d'y trouver de grands assortimens de robes de fantaisie, rayées, imprimées, et dans les nuances les plus variées, à raison de 14 fr. la robe et au-dessus; de grands assortimens de schalls dans toutes les couleurs et qualités; une grande partie de cravates de mousseline, à bordures satinées, très-belle qualité, que l'on peut offrir à 3 fr. la cravate; du linge de table, ouvré, à linteaux, à pois, et en grand et petit damier, à raison de 66 fr. le service, et au-dessus; des toiles de Hollande et autres, dans toutes les largeurs et qualités; des mousselines des Indes très-claires, des mousselines-gazes dans le très-beau; basins gaufrés pour meubles; perkales et batistes dans tous les prix, ainsi que des chemises bien conditionnées, à 12, 15 et 18 fr., et broderies en tous genres.

Chanson du bon Henri, paroles de Henri IV, mises en musique, avec accompagnement de piano ou harpe; par Utolune.

Prix : 1 fr.

A Paris, chez Moulet, maître de harpe et de piano, rue Helvétius, n°. 19, où l'on trouve le tableau et le cycle harmoniques.

Chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Les Vœux Téméraires, ou l'Enthousiasme; par madame de Genlis. Quatrième édition. Trois vol. in-12. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Maradan, libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 9.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

DANEMARCK.

Copenhague, 31 novembre.

S. A. R. le prince de la Couronne est arrivé ici hier à 10 heures du soir. Il étoit accompagné du prince Frédéric de Hesse, qui aura le gouvernement de cette capitale, et du comte Baudissin, qui en sera le commandant en chef.

Nous recueillons avec avidité tous les articles des journaux étrangers, publiés pendant le blocus de la Sélande, et qui ont rapport aux affaires du Danemarck. Tout le monde convient que le *Moniteur* a parfaitement développé la faute grave commise par notre ministère actuel, en laissant cette ville sans moyens de défense. Comme cette faute est généralement mise sur le compte de quelques princes étrangers, on a été non moins étonné qu'indigné d'un article de la Gazette de Bamberg, où le journaliste affirme « que l'un de ces princes » brûloit du desir de passer en Sélande pour châtier les » Anglais. » Le fait est que cet homme si ardent est resté tranquille à Sleswick. Le passage étoit cependant possible; le général Elwald l'a bien prouvé.

Il se confirme que M. de Waltersdorf a terminé sa vie d'une manière violente. Il en est de même de M. Myhlenfeld, gouverneur de l'île Saint-Thomas: il s'est tué à Oldenbourg, dans le Holstein, presqu'au sortir d'une entrevue avec le prince de la Couronne.

M. de Schimmelmann travaille au plan d'une nouvelle contribution. On ne dit rien de M. Bernstorf ni de M. Rewentlow; ils sont restés à Rendsbourg, où toute la chancellerie allemande s'est rendue.

Une frégate anglaise de 48 canons s'est échouée près de la pointe occidentale de la Sélande, nommée *Refsnes*. L'ennemi a enlevé les canons; mais tous les efforts qu'il a faits pour dégager le bâtiment des rochers entre lesquels il est pris, n'ont jusqu'à présent eu aucun succès.

Les croiseurs anglais ont pris un bâtiment venant de l'Islande et chargé de poisson. En revanche, les corsaires danois ont de nouveau pris un brick anglais chargé de sucre et de café.

On sait déjà que sur seize vaisseaux de ligne et dix-sept frégates que les Anglais ont emmenés d'ici, un vaisseau de ligne, *le Neptune;* trois frégates, *le Saint-Thomas*, *le Triton*, et *la Treya*, et deux bricks, se sont perdus. Il faut y ajouter le vaisseau rasé, *le Mars*.

La justice exige que nous contredisions les reproches personnels que plusieurs journaux étrangers ont fait au lord Cathcart et à l'amiral Gambier sur l'expédition de Copenhague. Ces deux officiers-généraux ont déclaré hautement qu'ils remplissoient à regret leurs devoirs de militaires. Mais sir Home Popham s'est conduit d'une manière indigne, et l'on vient d'apprendre un trait qui le déshonore complètement. Il avoit accusé l'officier danois commandant du Holm, M. Rosenvinge, d'avoir soustrait des canons appartenant à la marine royale. M. Rosenvinge a nié le fait. Sir Home Popham l'a traité de menteur. L'officier danois lui a envoyé un cartel. Sir Home Popham a refusé de se battre, parce qu'il n'étoit pas ici, disoit-il, dans le caractère d'officier, mais dans celui de commissaire. L'amiral Gambier a mis fin à cette affaire, en déclarant que le fait de la disparition des canons étoit de toute fausseté.

PORTUGAL.

Lisbonne, 5 novembre.

L'édit du prince Royal, qui annonce qu'il va faire cause commune avec la France, n'a pas calmé nos inquiétudes. Tout est ici dans la plus grande confusion. La fermeture de nos ports aux Anglais a été trop tardive; ils ont eu le temps d'enlever toutes leurs marchandises, et de prendre les précautions nécessaires pour mettre leurs propriétés à l'abri. Les bons esprits auroient préféré une politique franche et loyale, à la conduite tortueuse de notre cabinet. Comment, en effet, une petite puissance pouvoit-elle avoir la prétention d'agir seule dans un sens opposé à celui de tous les souverains de l'Europe? Il falloit, dès le principe, fermer nos ports aux ennemis du continent, et obtempérer purement et simplement aux demandes de la France et de l'Espagne. La résistance qu'on leur a d'abord opposée est d'autant plus ridicule, qu'on a feint de leur céder ensuite, et qu'on n'a pas reçu le moindre secours du gouvernement pour lequel on a tout sacrifié.

La mesure tardive prise ensuite contre ce gouvernement, après tant de refus et d'hésitations, aura sans doute été regardée comme l'effet de la crainte, et n'aura pas paru propre à inspirer une grande confiance dans les intentions de notre cabinet: aussi, malgré les efforts de la police pour intercepter toutes les nouvelles, les bruits les plus sinistres courent à Lisbonne; on y assure que les armées françaises et espagnoles s'avancent à grands pas vers nos frontières, et on s'attend à les voir arriver avant la fin du mois.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 10 novembre.

Madame Bourgoing, épouse de l'ambassadeur français à Dresde, est arrivée ici avant-hier.

M. J. Niemcewicz, Polonais connu par plusieurs ouvrages, est aussi arrivé. Il étoit parti d'Amérique, au bruit de l'entrée des Français en Pologne.

Une partie des équipages de S. M. le roi de Saxe est déjà arrivée ici.

AUTRICHE.

Vienne, 13 novembre.

S. M. l'Empereur a élevé au grade de feld-maréchal S. A. I. l'archiduc Ferdinand, gouverneur-général de Moravie et de Silésie. On croit aussi que ce prince sera nommé président du

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 25 Novembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Cid, l'Amant Bourru.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Jeune Prude, l'Opéra Comique, Gulnare.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle de Gulnare.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *I Due Gemelli* (les Deux Jumeaux), opéra en deux actes, musique de Guglielmi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Mégalantropogénésie, Ils arrivent, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Loup-Garou, M. Desortolans, le Désespoir de Jocrisse.

AMBIGU-COMIQUE.

Helénor de Portugal, le Rival obligeant.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, féerie comique en trois actes.

VARIÉTÉS.

Le Génie de l'Homme, poëme (1), par Charles Chênedollé.

Nous avons déjà fait connoître ce poëme. Mais les beaux vers sont aujourd'hui si rares, qu'on ne sauroit trop les rappeler au souvenir du public: c'est assez, c'est peut-être même trop d'un extrait, quand il s'agit d'un de ces ouvrages que rien ne recommande, et qui n'offrent aucun dédommagement à la critique, forcée de les livrer sans réserve au ridicule. Mais il arrive souvent que la louange ne fait pas autant d'impression que la censure: un livre dont le mérite a été reconnu et proclamé, n'est pas toujours sûr de ne rencontrer aucun obstacle dans la voie du succès, tandis qu'un ouvrage marqué par la critique du sceau de la réprobation, manque rarement d'accomplir sa triste destinée: il semble que le public, juge suprême et irrévocable des productions littéraires, pèse la censure dans une balance, et l'éloge dans une autre: la louange le trouve plus exigeant que la critique, et les preuves de la première ne lui paroissent jamais aussi convaincantes, aussi décisives que celles de la seconde. Cependant, à entendre ceux qui se constituent ses interprètes, s'il est toujours tenté de regarder l'éloge comme inspiré par l'indulgence, il n'est pas moins disposé à regarder la critique comme dictée par l'injustice: il se persuade difficilement que l'impartialité guide la plume des écrivains qui préparent ses jugemens, ou qui invoquent ses suffrages; mais il penche presque toujours du côté de la sévérité, qui flatte ses pensées malignes; et c'est ainsi que la justice qui flétrit une production médiocre est plus sûrement écoutée que celle qui exalte un bon ouvrage.

Ces réflexions s'appliquent très exactement à celui que nous croyons devoir examiner aujourd'hui: on ne dissimulera pas qu'il est resté presque sans succès, quoiqu'il méritât d'être distingué de tous ces poëmes qui ne sont lus que des critiques obligés de les lire, et quoique, dans ce Journal, souvent accusé de chercher plus à blâmer qu'à louer, on ne lui ait refusé aucun des éloges dont il est digne. Qu'on se représente, cependant, la douleur d'un écrivain qui, après avoir consacré de longues années à composer et à polir un ouvrage que son talent et son travail ont su conduire jusqu'à un certain point de per-

(1) Un vol. in-8. Prix: 5 fr., et 6 fr. par la poste.
A Paris, à la Librairie Stéréotype, rue des Petits-Augustins, 16, petit hôtel de la Rochefoucault; et chez le Normant.

Digitized by Google

conseil aulique de guerre, aussitôt que le général d'artillerie comte Wenceslas Colloredo aura obtenu sa retraite.

On apprend également que S. A. I. l'archiduc Reinier aura dans peu la place de ministre des finances et de président de la chambre des finances. M. le comte de Zichi, qui a jusqu'à présent rempli ce poste, en obtiendra un autre. Ce ministre sera élevé, dit-on, dans peu, à la dignité de prince.

SILÉSIE.

Breslau, 9 novembre.

Le goût des Français pour les fêtes est singulièrement favorisé par les époques mémorables que leur offre à célébrer le règne éclatant de leur auguste souverain. Celle du 18 brumaire leur fournit des souvenirs qui méritent d'autant plus d'être perpétués, que c'est de ce jour que datent les grandes destinées de la nation.

L'anniversaire de cette journée, qui a tant influé sur le reste de l'Europe, vient d'être célébré dans cette ville par une fête qu'a donnée S. Exc. le général de division Dumuy, gouverneur-général de la Silésie. Cette fête devoit encore plus d'éclat aux sentimens qu'elle rappeloit, qu'aux soins qu'on avoit pris de la rendre brillante. S. A. R. le duc Eugène de Wirtemberg étoit venu de ses terres prendre part à cette réunion, où l'on a remarqué qu'il ne portoit plus l'uniforme de lieutenant-général prussien. On assure qu'il a donné sa démission.

Il y a eu le même jour un grand dîner chez S. Exc. le maréchal Mortier.

ALLEMAGNE.

Lubeck, 15 novembre.

Aussitôt après l'arrivée d'un courrier, il a été pris ici, relativement à la navigation, les mêmes mesures qui ont été prises en dernier lieu à Hambourg.

D'après les nouvelles qui nous sont parvenues hier, tous les bâtimens de Lubeck, qui étoient détenues dans les ports de Suède, ont obtenu la permission de revenir ici.

Il est arrivé de nouveau, dit-on, une frégate anglaise dans la rade de Travemunde.

Francfort, 20 novembre.

LL. MM. le roi et la reine de Saxe sont partis le 11 de ce mois de Dresde pour Varsovie; ils ont pris la route de Hoyerswerda, Guben, Karga et Posen. La veille de leur départ ces souverains assistèrent au spectacle : ils furent reçus au milieu des acclamations générales; et lorsqu'ils sortirent, les démonstrations des spectateurs leur prouvèrent la peine qu'ils ressentoient de leur éloignement momentané.

On parle toujours du mariage prochain du prince Royal de Bavière avec la princesse fille de S. M. le roi de Saxe.

Des lettres de l'Italie disent qu'il y a eu à Malte une insurrection contre les Anglais.

HOLLANDE.

Rotterdam, 11 novembre.

Nous venons de voir passer 200 prisonniers anglais qui ont été conduits au fort de Lœwenstein. Le bâtiment anglais, *l'Augustus-César*, a été brisé en mille morceaux par les tempêtes.

SUISSE.

Sion, 12 novembre.

Mgr. J. A. Blatter, évêque de Sion, prélat de vénérable mémoire, étant décédé le 19 mars dernier, cet évêché a été conféré, dans les formes ordinaires, à M. Xavier de Preux, chanoine et grand-sacristain du chapitre cathédral, de l'ancienne et noble famille de ce nom. Il a été sacré le 8 de ce mois, par S. Exc. Mgr. Testaferrata, archevêque de Beryte, nonce apostolique en Suisse et en Valais, qui lui a fait l'honneur de se transporter à Sion pour cette cérémonie. Le gouvernement et le clergé ont rendu au nonce tous les honneurs dus à son caractère, en même temps diplomatique et sacré; Mgr. l'évêque de Sion a témoigné, par la réception qu'il lui a faite, sa sensibilité à l'honneur que lui faisoit S. Ex. L'affluence du peuple sur ses pas, et les fêtes qui lui ont été offertes, sembloient marquer un empressement général de manifester aux yeux de l'envoyé du Saint-Père, les sentimens précieux de religion qui ont survécu dans le Valais aux violentes secousses de ces derniers temps.

EMPIRE FRANÇAIS.

Vitteaux, 20 novembre.

Le jour de la réception de M. Durandeau au nombre des membres de la Légion-d'Honneur, a été pour cette commune un jour de fête, qu'est venu partager un grand nombre d'habitans des villages voisins. M. le maire n'avoit rien oublié pour donner au triomphe de M. Durandeau tout l'éclat que devoient lui assurer la récompense du gouvernement et l'estime universelle. La veille, à la tête d'une garde d'honneur à cheval, ce magistrat est allé au-devant du général Sionville, à un myriamètre de Vitteaux : là, après l'avoir complimenté, il l'a accompagné jusqu'à un poste de 25 hommes que commandoit le nouveau légionnaire, qui a pris place à côté du général. La voiture a été ensuite escortée par la garde à pied et à cheval jusqu'au lieu où est descendu le commandant de la division, qu'ont visité toutes les autorités locales.

Le lendemain, toute la garde nationale étant sous les armes sur la place publique, et la gendarmerie en grande tenue, tous les fonctionnaires sont venus chercher M. le général, et l'ont accompagné avec la force armée jusqu'à l'église. Une messe solennelle a été chantée; et après l'Evangile, M. le curé a développé, dans un discours, les grandes vues du Héros qui gouverne la France; il a payé un juste tribut de louanges aux braves auxquels M. Durandeau s'est associé par son courage; il a fait ressortir, sous le rapport de l'intérêt social, tout l'éclat du service qu'a rendu son intrépidité. A cet éloge s'est naturellement rattaché celui de l'estimable militaire à qui est confié le gouvernement de la division. A la suite de ce discours, M. le général a donné à son nouveau collègue l'accolade fraternelle, en lui remettant l'aigle de la Légion, et a reçu de lui le serment prescrit par la loi. La cérémonie religieuse terminée, le cortége s'est rendu dans le même ordre à l'Hôtel-de-Ville, pour dresser et signer le procès-verbal de cette fête publique.

Le soir, un banquet donné par M. Durandeau, a réuni M. le délégué du gouvernement, toutes les autorités, les membres de la Légion-d'Honneur, et les officiers de la garde nationale. Là, au sein d'une gaieté franche, des toasts ont été portés à S. M. et à la famille impériale, à M. le ministre de l'intérieur, au grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, à tous les membres de la Légion, et enfin au brave qui étoit l'objet de la fête.

PARIS, *24 novembre.*

— La reine de Westphalie a visité, le 21 novembre, la monnaie des médailles; S. M. a vu avec un vif intérêt et une grande sagacité jusqu'aux plus petits détails de cet établisse-

---

fection, se voit frustré de la récompense qu'il attendoit, et privé de la portion de renommée et de gloire à laquelle il s'est fait un droit. Justement apprécié par les critiques, il n'a pas même cette banale et misérable ressource d'accuser leur partialité; il est forcé de reconnoître avec amertume, que le talent de la poésie n'est pas aujourd'hui un sûr moyen d'arriver à la réputation, que l'art des vers a cessé d'être encouragé, que l'indifférence du public ne peut plus être émue que par des réputations déjà faites, et que, pour accueillir un poëme, elle a besoin d'être avertie par un nom célèbre. Il faut, toutefois, ne pas se laisser emporter à des invectives trop violentes contre cette espèce d'apathie, si cruelle pour le vrai talent, mais qui trouve son excuse dans ses causes mêmes : d'un côté, la facilité de symétriser des hémistiches et d'assembler des rimes, accrue par le long développement de toutes les ressources de la versification française, a perdu de son prix aux yeux d'un public pour qui la difficulté vaincue est, en tout genre, le premier des mérites; de l'autre, l'énorme quantité de rimeurs dont il est sans cesse assailli, a dû le rendre défiant, et ce sont les véritables intérêts du talent que défendent et protègent les critiques, lorsqu'ils s'opposent aux ridicules efforts de la médiocrité. Si un bon écrivain a de la peine à percer aujourd'hui, c'est qu'une foule de mauvais auteurs lui ferment le passage.

Le poëme de M. Chênedollé finira sans doute par surmonter les difficultés qui, jusqu'à présent, ont retardé son succès; le sujet en est grand, noble, intéressant; l'étendue en est mesurée avec sagesse; l'ordre et la simplicité règnent dans la distribution des parties; et le style, généralement pur, et même élégant, est sur-tout remarquable par ce degré de clarté auquel les connoisseurs attachent tant de prix, et qui caractérise la bonne école. Lié avec nos meilleurs écrivains, on voit que l'auteur a composé sous leurs yeux, et s'est toujours appuyé de leurs conseils; il les a même suivis dans les routes qu'ils se sont frayées. Beaucoup d'endroits de son poëme rappellent, et les pensées et les tableaux qu'on admire dans *le Génie du Christianisme*; son imagination a quelquefois interrogé celle de l'écrivain qui sut associer, avec tant de charme, toutes les graces de la nature aux beautés sévères de la religion; il semble avoir emprunté les couleurs du peintre de l'*Astronomie*, pour retracer les merveilles de cette science sublime; et il paroît devoir plus d'une de ses inspirations à cette belle copie de l'*Essai sur l'Homme*, qui jadis annonça un poète supérieur. En un mot, M. Chênedollé possède une science qui, tous les jours, devient plus rare, et qu'ignorent la plupart de ceux qui aspirent aujourd'hui à la renommée littéraire : il sait choisir, oser, il sait écrire.

On a remarqué avec raison que le titre de son poëme n'indique pas assez le sujet; mais l'auteur y supplée bien par une exposition qui réunit toutes les qualités qu'on exige dans cette partie, la netteté, la précision et la brièveté:

> L'homme appelle mes vers; je chante son génie.
> Je le peindrai d'abord sur les pas d'Uranie,
> Et, par elle éclairé, poursuivant dans les cieux,
> Des orbes enflammés le cours mystérieux;
> Puis, du globe observant les changemens antiques,
> On le verra des monts dessiner les portiques;
> Enfin de sa pensée épier les trésors,
> Et du corps social dévoiler les ressorts.

On diroit que M. Chênedollé a pris pour texte de son ouvrage cette magnifique période de J. J. Rousseau : « C'est un grand et beau spectacle de voir l'homme sortir, en quelque manière, du néant par ses propres efforts; dissiper, par les lumières de sa raison, les ténèbres dans lesquelles la nature l'avoit enveloppé; s'élever au-dessus de soi-même; s'élancer, par l'esprit, jusque dans les régions célestes; parcourir, à pas de géant, ainsi que le soleil, la vaste étendue de

Digitized by Google

ment. Arrivée dans la salle des balanciers, on a frappé en sa présence une médaille gravée par M. Andrieu, représentant *l'Amour donnant des fleurs à l'Hymen, qui en forme une couronne*, et au revers une inscription qui consacre sa visite. S. M., à mesure que cette médaille a été frappée, en a distribué avec grace et bienveillance, des empreintes aux personnes qui avoient l'honneur de l'accompagner, et qui s'empressoient autour d'elle.

— Madame Junot, épouse de S. Exc. le général Junot, gouverneur de Paris, commandant en chef l'armée d'observation de la Gironde, est accouchée, aujourd'hui 24, d'un garçon.

— M. Pein, chef de division au ministère des cultes, est nommé receveur-général du département de la Marne.

— La séance publique de l'Institut, pour la réception des nouveaux élus, a été très-brillante. On y a vu un très-grand nombre d'étrangers, parmi le quels on a remarqué M. Muller, ministre secrétaire d'État du roi de Westphalie. Nous rendrons demain un compte détaillé de cette séance.

— La première représentation de *la Vestale*, à l'Académie Impériale de Musique, est, dit-on, fixée au 8 décembre prochain. La musique de cet opéra est de M. Spontini, compositeur italien.

— D'après une décision de M. le directeur-général de l'instruction publique, la traduction des Œuvres d'Archimède, par M. Peyrard, fera partie des livres qui composent la bibliothèque des lycées.

— Le collège électoral du département de la Seine a fini aujourd'hui ses opérations par la nomination qui lui restoit à faire des candidats au conseil-général. Ces candidats sont: MM. Montaman, membre sortant du conseil; Bertin, négociant; Bonnomet, ancien notaire; Anson, administrateur des postes; Charpentier de Saintot; Badenier, ancien notaire; Try, substitut de M. le procureur-impérial près la cour d'appel; Sannegon, juge au tribunal de première instance, et Delarue, administrateur des droits réunis.

Ces nominations proclamées, S. Em. Mgr. le cardinal de Belloy, qui, malgré son grand âge, a assisté à toutes les séances, a déclaré que le collège électoral avoit terminé sa mission. Il a félicité l'assemblée sur l'union et le calme qui avoient régné dans son sein. L'assemblée a témoigné, à son tour, les sentimens de sa reconnoissance à son respectable président, en lui votant des remercimens. Elle a ensuite ordonné la rédaction d'une adresse à S. M. l'Empereur, qui sera portée par une députation au pied du trône.

— L'adjudication des travaux à faire pour la démolition des maisons du pont Saint-Michel a eu lieu la semaine dernière, moyennant la somme de 101,100 fr., et les entrepreneurs se sont engagés à les effectuer dans l'espace de trois mois. Des ouvriers étoient déjà employés hier à la démolition.

— L'aloès se dispose en ce moment à fleurir dans les serres du Muséum d'histoire naturelle. C'est un événement assez rare; il n'en a fleuri qu'un pied vers la fin du siècle dernier. La tige, qui s'élève du centre de cette plante, et qui doit se couronner de fleurs, est remarquable par sa hauteur, la rapidité de son accroissement, et par sa fructification. Pour qu'un pied soit en état de produire sa fleur, il faut qu'il ait atteint, dans le climat de Paris, l'âge de 45 à 60 ans.

AU RÉDACTEUR.

Mirebeau (Côte-d'Or), le 15 novembre 1807.

Monsieur, la onzième édition de ma Géographie élémentaire, destinée aux lycées et autres établissemens d'instruction, vient de paroître, et j'ai reconnu que le sieur G.... J...., libraire, avec lequel j'en ai traité, et à qui j'en ai en conséquence envoyé le manuscrit, par un excès de zèle pour le bien de l'ouvrage, a jugé à propos d'en faire comme du sien, de changer, d'ajouter, de retrancher, d'imprimer sous mon nom ses idées, ses aperçus, ses opinions, de me prêter son style, et jusqu'à son orthographe.

Toutes ces choses peuvent être excellentes, car, chez lui, les connoissances et la maturité peuvent avoir devancé les années, avoir devancé ses vingt-quatre ans. Mais comme je ne veux ni me faire gloire de ce qui lui appartient, si ce qui lui appartient est de bon aloi, ni en encourir le blâme, s'il en est autrement; que d'ailleurs des considérations importantes, de plus d'un genre, me commandent de ne point permettre qu'il soit porté atteinte à ma propriété, propriété consacrée par une série de onze éditions, je vous prie, Monsieur, par suite de l'intérêt bien connu que vous prenez aux connoissances utiles et à leur progrès, de vouloir bien insérer, dans un de vos plus prochains numéros, cette lettre, exprimant mon désaveu de l'amalgame contre lequel je réclame, et dont je n'impute le blâme qu'à l'extrême jeunesse et à l'inexpérience de celui qui se l'est indûment permis.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

Robert, géographe, de l'Institut de Bologne, membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Berlin.

VARIÉTÉS.

Œuvres complètes de Berquin. (1)

Rousseau, qui toute sa vie avança des paradoxes, et dont les actions furent presque toujours en contradiction avec les écrits, fait une remarque assez singulière dans une des notes de sa *Lettre sur les Spectacles* :

« Il me paroît plaisant, dit-il, d'imaginer quelquefois les » jugemens que plusieurs porteront de mes goûts sur mes » écrits. Sur celui-ci on dira : cet homme est fou de la danse, » et je m'ennuie à voir danser; il ne peut souffrir la comé- » die, j'aime la comédie de passion; il a de l'aversion pour » les femmes, je ne serai que trop bien justifié sur cet » article; il est mécontent des comédiens, j'ai tout sujet de » m'en louer. »

Cet aveu est précieux dans la bouche du citoyen de Genève: il découvre clairement le fond de sa pensée; et d'après cela il est permis peut-être de croire qu'il y avoit bien plus de faste que de vérité dans toutes ces maximes dont il couvroit avec tant de profusion les pages de ses livres. Mais puisque Rousseau trouvoit cette disparate continuelle entre ses goûts et ses écrits si plaisante, pourquoi s'est-il arrêté en si beau chemin? Il me semble qu'il pouvoit pousser plus loin l'énumération. N'étoit-il pas encore bien plus plaisant de pouvoir dire à ses lecteurs : Vous avez lu mes traités sur l'éducation; vous avez vu avec quelle chaleur j'ai plaidé la cause de l'enfance; avec quelle éloquence j'ai rappelé les mères à leurs devoirs; avec quel enthousiasme j'ai parlé des obligations sacrées que la nature impose aux parens? D'après les peintures touchantes et pathétiques que j'ai tracées, vous vous écrierez sans doute : Oh, l'excellent père! Cet homme s'est sacrifié pour ses enfans! Point du tout, lecteur, je les ai mis à l'hôpital! Si ce ne fut point là le langage de Rousseau, s'il ne trouva point plaisant de faire ce rapprochement, tout le monde sait que telle fut sa conduite. Qui pourroit donc se défendre d'une juste indignation, et ne pas rejeter loin de soi un livre où l'auteur ne semble avoir plaidé avec tant de chaleur les droits de la nature, que pour donner ensuite plus de solennité à la violation de ces mêmes droits? Qu'importe, dira-t-on, si ses vues sont bonnes? Je n'entreprendrai point de décider la question; mais peut-on nier que l'exemple d'un homme aussi célèbre, mettant ses enfans à l'hôpital, ne soit capable de faire

(1) Dix vol. in-12, fig. Prix : 24 fr., et 36 fr. par la poste. A Paris, chez le Normant et Levacher.

» l'univers; et, ce qui est encore plus grand et plus difficile, rentrer » en soi pour y étudier l'homme et connoître sa nature, ses devoirs et » sa fin. » Aucun sujet ne nous semble plus digne d'être embelli des couleurs de la poésie; mais il falloit beaucoup de goût pour en marquer les bornes.

On m'objectera, dit l'auteur, qu'il y a une foule de sciences dont je ne dis pas un mot : à cela je réponds « que la poésie ne fait » pas des traités, mais des tableaux. ... J'ai voulu saisir mon sujet » dans ses plus grandes généralités. La poésie doit toujours peindre; » et même, dans sa démarche légère, elle doit encore jeter plus de » regards qu'elle ne doit tracer de tableaux : il faut que souvent elle » indique plutôt qu'elle ne montre, et qu'elle laisse à l'imagination, » une fois avertie, le soin d'achever ses peintures. » Il a suivi dans l'exécution de son poëme les principes qu'il établit dans sa préface; et on ne l'accusera pas, ou d'avoir fait une poétique pour son ouvrage, suivant la coutume de presque tous les poëtes, ou de n'avoir pas observé les sages et antiques maximes dont il paroît pénétré. Tel exalte en parlant les règles du goût, qui s'en écarte en écrivant; M. Chênedollé ne les recommande que pour s'y soumettre.

Son poëme est divisé en quatre chants, dont chacun auroit pu fournir la matière d'une très-vaste composition. Les deux premiers ont pour titres : *l'Astronomie* ou *les Cieux*; *la Terre* ou *les Montagnes*; le troisième, *l'Homme*; le quatrième, *la Société*. Cette division embrasse parfaitement le sujet, et y répand la lumière; l'auteur n'en a pris que la fleur, afin que rien d'étranger à la poésie n'en pût altérer l'éclat. Voici comment il peint l'origine de l'Astronomie :

Le pasteur de B[illegible] [illegible] ses troupeaux,
Observa le premier les célestes flambeaux;
Et la nuit, pr[illegible] ses [illegible],
Osa du firmam[illegible] [illegible] les contrées.
Bientôt encouragé par ses premiers essais,
Sa main, pour le soleil, ouvrit douze palais,
Et dans les champs d'azur il lui marqua sa route;
Cet astre, en voyageant dans la céleste voûte,
Rencontra le Bélier, la Vierge, le Verseau,
Où l'année, en naissant, retrouva son berceau,
Et le Lion brûlant, et le froid Sagittaire :
Alors le ciel régla les travaux de la terre;
Et l'homme, pour semer ou couper ses moissons,
Consulte, dans les cieux, le livre des saisons.
La terre et l'empirée échangeoient leurs annales;
Le berger caldéen, de ses mains pastorales,
Gravant sur un rocher les archives des cieux,
Déjà les transmettoit aux peuples curieux.

Ces vers, moins riches de poésie et d'images que ceux de M. de Fontanes sur le même sujet, en ont du moins la pureté élégante et la clarté lumineuse, cette clarté qui naît de l'enchaînement exact de toutes les pensées, et de l'expression juste de chacune. La versification de M. Chênedollé est exempte de tous les défauts à la mode; on n'y trouve point cette recherche ambitieuse d'expressions bizarrement rapprochées, que nos auteurs du jour paroissent regarder comme le mérite suprême; point de ces coupes hasardées, de ces combinaisons singulières de la mesure, qui sont moins en elles-mêmes des beautés que des licences, que le goût peut approuver quelquefois, mais que toujours il condamne quand elles sont prodiguées; aucune de ces tournures précieuses, que l'on appelle, dans nos *Athénées*, de l'esprit et de la délicatesse, et qui nous retracent les temps des Cotin et des Scudéry; en un mot, rien d'entortillé, d'alambiqué, de gothique. Le style du nouveau poëte est toujours simple, naturel et coulant; quelquefois, il est vrai, son expression n'est pas assez teinte de la couleur poétique : les tours et les mots se rapprochent un peu de la prose; mais je préfère cet excès de simplicité, quoique toujours répré-

Digitized by Google

plus de mal que ne feront jamais de bien ses Traités de morale et ses écrits si fastueusement enluminés de vertu? A quel père osera-t-on reprocher d'avoir rompu les liens qui l'attachoient à sa famille? Il citera l'exemple de Rousseau, et se croira justifié.

Rousseau veut en imposer avec son ton fier et dogmatique: il cherche à séduire par l'étalage de ses hautes maximes et l'appareil de son éloquence; mais sa rudesse est trop apprêtée, il y a trop de recherche dans l'austérité de ses sentimens. Oh, que j'aime bien mieux ces hommes simples et vertueux, qui réellement dévoués à l'enfance, lui ont consacré tous leurs instans et toutes leurs lumières! Ils n'ont point eu la prétention de composer des Traités sublimes, ils ont donné des leçons véritablement instructives et morales; ils n'ont point cherché à être brillans, ils n'ont eu d'autre ambition que d'être utiles.

Parmi les écrivains qui se sont exclusivement occupés de l'enfance, on distinguera toujours Berquin; son nom sera éternellement cher aux pères et mères qui, sans vouloir atteindre le mieux idéal, se sont bornés à chercher un bien réel et possible.

Le torrent de la révolution ayant détruit l'instruction publique, avoit laissé le champ libre aux idées et aux théories nouvelles; chacun a eu la prétention de créer et de suivre une méthode particulière. On a senti le ridicule de tous ces nouveaux modes d'enseignement; et le gouvernement, en redonnant une nouvelle vigueur aux systèmes consacrés par une longue expérience, a aussi replacé sur sa véritable base l'instruction publique. Quoique Rousseau regarde les colléges comme des *établissemens risibles*, il faut cependant bien s'en contenter, jusqu'à ce que l'on puisse réaliser ses projets sublimes, et envoyer chaque Emile à la campagne, avec son précepteur, pour y apprendre à courir et à faire des pelotes de neige.

Mais il est une éducation première qui ne peut être confiée qu'aux parens; c'est à eux seuls qu'il appartient de diriger les premières études de l'enfance; c'est une fonction qu'eux seuls peuvent dignement remplir, et qu'il est important de ne laisser à personne, eût-on un Jean-Jacques pour précepteur. C'est dans la maison paternelle que les enfans doivent, par des occupations légères, préluder à des études plus sérieuses; et Berquin étoit en cela d'un secours merveilleux pour les parens. Ses contes, ses petits drames, sont pleins de grace et de naïveté; il a toujours soin de cacher sous le voile de la fiction quelque vérité utile. Son ouvrage a le double avantage d'amuser les enfans et de les porter naturellement à la vertu. Au lieu de ces fictions extravagantes et de ce merveilleux bizarre qui ne peuvent qu'égarer leur imagination, ils n'y trouvent que des aventures dont ils peuvent être témoins chaque jour dans leur famille. Les sentimens qu'on cherche à leur inspirer ne sont point au-dessus des forces de leur ame; on ne les met en scène qu'avec eux-mêmes, leurs parens, les compagnons de leurs jeux, les domestiques qui les entourent. C'est dans leur langage simple et naïf qu'ils s'expriment; intéressés dans tous les événemens, ils s'abandonnent à toute la franchise des mouvemens de leurs petites passions; ils trouvent leur punition dans leurs propres fautes, et leur récompense dans le charme de leurs bonnes actions. Tout y concourt à leur faire aimer le bien pour leur bonheur, et à les éloigner du mal comme d'une source d'humiliations et d'amertumes.

L'abbé de Saint-Pierre disoit que les hommes étoient de grands enfans; on peut dire aussi que les enfans sont de petits hommes: ainsi rien n'est plus propre à les flatter qu'un livre où ils sont toujours acteurs, et où toujours ils jouent les premiers rôles. On sait avec quelle impatience les enfans, que Berquin appeloit ses petits amis, attendoient les Recueils qu'il publioit chaque mois. Ces Recueils n'ont rien perdu de leur intérêt; les enfans y trouveront toujours le charme et l'agrément que nous y avons trouvé autrefois nous-mêmes. Cette manière de mettre la morale en action, et de la présenter sous le voile de la fiction, outre qu'elle sauve l'ennui des préceptes et déguise l'aridité des leçons, a encore l'avantage de se graver plus profondément dans la mémoire des enfans; ils s'instruisent en s'amusant; ils apprennent pour ainsi dire la vertu, et se forment de bonne heure, et sans peine, à toutes les qualités qui leur seront un jour nécessaires dans la société.

L'auteur a eu soin de répandre dans son ouvrage une variété qui pût à la fois piquer la curiosité des enfans, et les faire passer sans fatigue d'un sujet à un autre. Tantôt ce sont de petits contes, tantôt des lettres, d'autres fois des dialogues, ou de petits drames, dont la représentation en famille, sera comme une fête domestique, et n'aura aucun des inconvéniens de ces comédies brillantes, que dans les pensionnats on avoit pris l'habitude de jouer devant un public assemblé. Le parens, ayant toujours un rôle à y jouer, goûteront le charme si doux de partager les divertissemens de leurs enfans; et ce sera un nouveau lien qui les attachera plus tendrement les uns aux autres par la reconnoissance et par le plaisir.

D.

COURS DE LA BOURSE DU 24 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	55f	00	54f	12
— Courant.	56	00	56	12
Hambourg..	184	14	155	1-4
Londres....	00	000	00	0-0c
Madrid eff..	15	60	15	45
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	60	15	45
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	475	00	480	00
Gênes effec.	466c		464c	
Livourne...	505a		501a	
Naples....	000c		000	00
Milan.....	8'00 p. 6f		81 a p. of	
Basle.....	1	3 4p	1	3-8p
Francfort...	1	0-0	00	00
Vienne....	225	0 0	181	00
Lyon.....	1-2 p 0-oj.		1	3-8p
Marseille...	3-8 p 0-oj.		1	1-4p
Bordeaux ..	1-4 p 0-oj.		1	1-4p
Montpellier.	1-2 p 0-oj.		0	0 0p
Genève....	0-0 p 0-oj.		161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345 00c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme........ 341 59c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00c
Arg. de 900 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 37
Arg. au-dessous de 900, les 1000-1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme 000 00
Piastre 5 29
Quadruple 81 10
Ducat 11 15
Souverain......... 00 0

Effets publics.

C p o/o c. J. du 22 mars 1807. 86f 60c 50c 60c 00c 00c 0-0c 00c 00c
Idem Jouiss. du 22 sept. 1808, 83f 60c 00c 00c 0 f
Banq. de Fr. avec doublement 1330f 00c 0000f 00c 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	of 00c	à	of 00c
— S. Domingue.	0 00	à	0 00c
Sucre d'Orléans..	0 00	à	0 00c
— brut.....	0 00	à	0 00c
Coton de Levant.	0 00	à	0 00c
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 00c
Huile d'olive....	0 00	à	0 00c
Potasse d'Am...	0 00f	à	0 00c
Eau-de-vie, 5/6..	0 00f	à	0 00c

ANNONCE.

Théologie Païenne, ou Cours de Mythologie, divisé en quatre parties: ouvrage élémentaire; par J. B. Grellet, professeur de belles-lettres. Nouvelle édition, *in*-12. Prix, broché: 1 fr. 20 cent., et 1 fr. 45 cent. par la poste.

A Paris, chez Périsse et Compère, lib., quai des Augustins, n°. 47.
Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

---

hensible, aux défauts pompeux et brillans de la manière qui s'accrédite aujourd'hui. L'auteur peut aisément retoucher et fortifier quelques endroits où son coloris semble pâlir; on corrige plus difficilement un style contourné avec prétention, et tourmenté à dessein. Ces endroits, au reste, sont peu nombreux; son poëme offre beaucoup de tirades d'une diction très-poétique, très-noble et très-soutenue: on est sûr d'en rencontrer quelques-unes dans tous les chants: mais la verve du poëte paroît très-animée, sur-tout, dans la composition de celui qui a pour titre, *la Société*. Le tableau de la renaissance des lettres est d'une simplicité pleine d'art et de grandeur:

Sainte religion! tu couvrais sous tes ailes
Les germes des beaux-arts dans la tombe endormis:
Je vois Jule et Léon, des sciences amis,
Ranimant aux rayons de la triple tiare,
Leurs restes échappés au glaive du Barbare,
De ces filles du ciel rallumer le flambeau,
Et les talens enfin sortant de leur tombeau.
Le Tasse a pris sa lyre, et ce tendre génie,
Héritier de Virgile, enchante l'Ausonie;
Guichardin de l'Histoire ornant la majesté,
Sut lui rendre sa vieille et noble autorité;
Michel-Ange éleva, suspendit dans la nue.
Ce dôme où, du Très-Haut, la Gloire est descendue;
Son immense génie embrasse tous les arts,
Et Rome, sous sa main, renaît de toutes parts;
Corrège, cependant, prodiguoit les miracles;
Palladio dictoit ses sublimes oracles;
Et, plus fameux encor, le divin Raphaël
Va chercher ses tableaux dans les splendeurs du ciel.
Des jours plus éclatans sont promis à la France:
La Gloire, aux ailes d'or, vers la Seine s'élance;
A Louis, encor jeune, elle adresse ces mots:
Tu sais vaincre, Louis......., etc.

La peinture des arts ramenés en France par Louis XIV, est du plus bel effet. M. Chênedollé paroît craindre, dans sa préface, qu'on ne veuille lui reprocher d'avoir adopté ce genre *descriptif*, l'objet de tant de disputes: on sera plus disposé à louer son talent, parce que le genre *descriptif* est moins blâmable en lui-même, que par les facilités qu'il offre à la médiocrité. Pour nous, qu'on ne cesse de taxer de vouloir *étouffer les talens*, nous aurons du moins donné une preuve remarquable de notre impartialité, en rendant justice au sien: nous rappelons à la vie et à la mémoire un poëme frappé, en naissant, d'une mort et d'un oubli injustes. Que d'autres talens s'élèvent, ils nous trouveront toujours enclins à les accueillir, toujours prêts à nous écrier, comme en ce moment:

Pastores, hederâ crescentem ornate poëtam!

Y.

CHARADE.

Mon premier, cher lecteur, est moitié de demi;
Mon second germe en mars, aux rayons du midi;
Et mon tout du beau sexe est un mal favori.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Pont*, dans lequel on trouve *pot*, *Pô*.

Lina, ou le Mystère, opéra en trois actes, paroles de M. R... S. C..., musique de Daleyrac. Prix: 1 fr. 50, et 1 fr. 80 c. par la poste.

A Paris, chez Barba, libraire, Palais du Tribunat, derrière le Théâtre Français, n°. 51.

Et chez le Normant, impr.-libr., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 12 novembre.

Les ministres s'assemblent fréquemment. Il y a eu hier un comité secret où tous avoient été extraordinairement mandés, et où l'on suppose qu'il a été traité des affaires de la plus haute importance.

Il se fait des préparatifs de départ à l'hôtel du ministre d'Autriche; ce qui donne quelques inquiétudes.

Tous les bâtimens marchands prêts à mettre à la voile et destinés pour la Baltique, sont retenus jusqu'à nouvel ordre dans nos ports, par un avis de l'amirauté.

Si l'on en croit les bruits qui circulent, le but de la nouvelle expédition commandée par Sidney-Smith, a déjà changé. Sidney-Smith devoit partir pour aller faire la conquête du Portugal, et il sera, dit-on, trop heureux d'arriver en toute hâte pour renforcer la garnison de Gibraltar, qui craint une attaque combinée des Français et des Espagnols.

(*Independent Wigh.*)

Il y a de fréquentes conférences entre M. Canning et l'ambassadeur de Russie. Le bruit s'est répandu au café de Lloyds que M. de Stroganof avoit reçu de sa cour l'ordre de demander une réponse prompte et définitive sur les intentions du cabinet de Londres, relativement à la médiation offerte par l'Empereur Alexandre.

La flotte du Danemarck a essuyé dans sa route pour l'Angleterre un orage violent, qui a fait périr quelques-uns des vaisseaux dont elle étoit composée. Mais les hommes sages craignent que l'orage politique que son arrivée attirera sur nous, ne nous soit encore plus fatal.

HOLLANDE.

La Haye, 19 novembre.

On affirme que l'arrangement entre la France et la Hollande, relatif aux provinces allemandes dont ce dernier royaume sera agrandi, n'est pas encore définitivement conclu.

L'imprimerie royale et le journal officiel vont être transportés à Utrecht. (*Schiedamsche-Courant.*)

EMPIRE FRANÇAIS.

Cologne, 20 novembre.

Les deux mille Russes qui se trouvent ici depuis le 10 octobre, partiront demain pour Mayence, où S. Ex. M. le maréchal Kellermann leur indiquera une destination ultérieure. L'exacte discipline que ces troupes ont observée pendant leur séjour en cette ville, leur a concilié l'estime, et mérité les éloges des Colonais.

La femme d'un nommé Maurice Langenohl, commune de Meinerzhagen, rive droite du Rhin, est accouchée, le 10 de ce mois, d'un fils et de deux filles. La mère et les enfans sont très-bien portans.

Parmi les ordonnances de police rendues dans les Cantons Suisses, si souvent remarquables par leur originalité, on en distingue une émise par le grand conseil de Berne, portant que : « Comme il est inconvenant de laisser courir et voler » les poules et les pigeons dans les rues, permis à tout le » monde de s'emparer de la volaille qui se trouvera errer » dans les rues et les promenades publiques *intra muros.* »

Paris, 25 novembre.

S. M. l'Impératrice a reçu une dépêche télégraphique, qui lui annonce que S. M. l'Empereur et Roi est arrivé, le 20, au pied du Mont-Cénis, et étoit le soir du même jour à Turin. La transmission de cette dépêche a été retardée par le mauvais temps et par la brume des montagnes.

— La fête donnée aujourd'hui par la ville de Paris à la garde impériale, a présenté tous les caractères d'une véritable fête de famille : une gaieté franche, une joie pure en ont fait les principaux ornemens. Le corps municipal a reçu ces braves militaires sous un arc de triomphe élevé en dehors de la barrière de la Villette, et dédié à la Grande-Armée. C'est sous ce monument qu'a été faite la distribution des couronnes d'or, votées par la ville à la Grande-Armée.

M. le préfet de la Seine, portant la parole au nom de la ville de Paris, a orné d'une de ces couronnes les aigles des divers corps de la garde. La distribution finie, la garde a défilé devant le corps municipal placé sur des gradins disposés pour le recevoir.

Une foule immense couvroit les rues, les boulevards, et admiroit la tenue de ces troupes. Les dragons de l'Impératrice et les grenadiers de la garde, montés sur de très-beaux chevaux, attiroient sur-tout les regards. Le cortége a défilé dans l'ordre suivant :

Les fusiliers de la garde, les grenadiers à pied, les guides à cheval, les dragons de l'Impératrice, les grenadiers à cheval, les gendarmes à cheval, et quelques voitures de bagage.

Tous les officiers étoient en grand costume, et décorés de leurs ordres.

Après que la troupe a eu défilé, le corps municipal s'est mis en marche, suivi d'une escorte de cavalerie, et s'est rendu aux Champs-Elysées, où il a été offert, au nom de la ville de Paris, un banquet aux divers corps composant la garde impériale. Les tables étoient dressées, comme nous l'avons déjà dit, sous des tentes placées de droite et de gauche dans les contre-allées des Champs-Elysées, sur toute la longueur de la grande avenue, depuis la place de la Concorde jusqu'à la barrière de l'Etoile. En haut de la table de chaque régiment, étoit dressée une tente particulière pour les officiers. La tente de l'état-major étoit placée au rond-point des Champs-Elysées.

Le corps municipal a fait les honneurs du banquet; et afin que le peuple participât aussi à ce repas de famille, on a fait sur les douze principales places de Paris, des distributions de

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 26 Novembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Gratis. *Le Triomphe de Trajan*, opéra en trois actes.

THÉATRE FRANÇAIS.
Gratis. *Gaston et Bayard, les Folies amoureuses.*

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Gratis. *Aline, M. des Chalumeaux*

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Gratis. *Le Volage, le Menuisier, le Mariage des Grenadiers.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Gratis. *Le Rêve, les Pages, Ils arrivent.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Gratis.

AMBIGU-COMIQUE.
Gratis. *La Femme à Deux Maris, la Gaieté Française.*

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
Gratis. *Eginard et Imma, la Cacophonie.*

Auj., Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

TIVOLI D'HIVER.
Ci-devant Veillées de la Cité.

Auj. Fête, Ascension de M. Forioso, Expériences de M. Garnerin, danses, Concert, Feux de gaz inflammable.

THÉATRE FRANÇAIS.

Les Précepteurs.

On ne sait trop pourquoi les Comédiens Français se sont avisés de remettre une pièce telle que *les Précepteurs*, à moins que ce ne soit pour nous apprendre à quel excès on a porté en France, à une certaine époque, l'extravagance des idées et la barbarie du style. L'amour-propre de quelques acteurs, qui s'imaginent bien jouer dans cette pièce, et qui sont très-incapables de la juger, aura sans doute influé sur cette reprise plus que tout le reste. Pour donner un premier aperçu des *Précepteurs*, il suffit de dire que c'est la débauche grossière d'un auteur ivre de licence et de paradoxes. Tout est aussi mal pensé que mal écrit; c'est l'opprobre de notre théâtre et de notre littérature; et ce qui rend cette rapsodie encore plus méprisable et plus ridicule, c'est qu'elle a la prétention d'être morale, qu'on essaie d'y réformer nos idées sur un des objets les plus importans à la société. Dans le moment même où l'on voit un gouvernement sage régénérer l'éducation publique, encourager les bonnes études, établir la discipline dans les lycées, rappeler à ses vrais principes le grand art de former la jeunesse, et de préparer des hommes à la patrie, n'est-il pas étrange qu'on vienne nous présenter sur la scène un amas d'inepties et de sottises anarchiques, dont le résultat est qu'il faut abandonner les jeunes gens sans guide et sans frein aux mouvemens aveugles de la nature? Heureusement ce n'est qu'une platitude plus insipide que dangereuse; c'est une misérable caricature de l'Emile : l'auteur n'est qu'un singe de Jean-Jacques Rousseau; mais s'il a pu imiter ses erreurs et ses folies, il n'a pu imiter son génie et son style : c'est là ce que les singes ne peuvent jamais contrefaire.

L'Emile de Jean-Jacques Rousseau a fait beaucoup de mal, parce

Digitized by Google

vin, et tiré des loteries de comestibles. Sur la place du marché des Innocens, la distribution du vin a été faite par la fontaine même, d'où le vin jaillissoit par quatre robinets. Des orchestres de musiciens étoient dressés sur chacune de ces places. A huit heures, des feux d'artifice ont été tirés sur ces places. Aucun désordre, aucun accident n'a troublé un aussi beau jour.

— S. A. E. le prince-primat, membre-associé de l'Institut, a assisté hier à la séance publique de l'Académie française.

— A propos des deux voitures attelées de six chevaux qui ont passé à Dijon, et qui ont si vivement intrigué les habitans de cette ville et les nouvellistes de Paris, nous avons affirmé que S. M. I. n'avoit pas pris cette route. Certaine *gazette*, en répétant ce que nous avons dit, observe, avec beaucoup de bienveillance, *que le Journal de l'Empire sait tout.* Cette déclaration d'un confrère honore à la fois sa délicatesse et sa véracité; mais pour lui prouver que nous ne sommes point indignes de la réputation qu'il veut bien nous faire, et pour lui témoigner notre reconnoissance, nous lui apprendrons que les voyageurs dont il a été question, sont M. le colonel Bacler-d'Albe, ingénieur-géographe, attaché au cabinet, et quelques autres officiers de S. M., qui ont pris la route de Genève, afin de visiter en passant les travaux du Simplon.

— La princesse de la Layen et sa fille, sont arrivées à Paris.

— Le chapitre général des Sœurs de la Charité, et autres consacrées au service des pauvres, tiendra sa première séance vendredi prochain, 27 du courant.

— Un particulier qui veut rester inconnu a offert de dénoncer un capital de 12,000 florins courans de Brabant, provenant d'une corporation religieuse supprimée, sous la condition, 1°. que ce capital sera affecté à l'administration des hospices de Bruxelles pour l'établissement d'un hôpital d'incurables; 2°. qu'il en sera distrait une somme de 5200 florins au profit du dénonciateur. Un décret du 27 septembre a autorisé l'acceptation de cette offre.

— M. Coupigny, homme de lettres, déjà employé au ministère des cultes comme chef de bureau, remplace M. Pein dans les fonctions de chef de division.

— Nous avons annoncé, il y a deux ans, l'édition complète des Œuvres de Danville, qui devoit être revue par M. Barbié-du-Bocage, membre de l'Institut. Dans un article très-détaillé, nous avons recommandé cette entreprise à la bienveillance du public; c'est notre usage constant pour tout ce qui peut vraiment contribuer à la gloire nationale et aux progrès des sciences. Aujourd'hui, M. Barbié-du-Bocage nous informe qu'il n'est plus pour rien dans cette édition. Il paroît que M. de Manne, héritier de Danville, et propriétaire des cuivres de ses cartes, s'est brouillé avec M. Barbié, qui est l'homme le plus capable de diriger une semblable entreprise. Nous déplorons sincèrement qu'un différend qui devoit être si facile à terminer, expose le public à l'alternative, ou de ne pas voir paroître l'édition complète de Danville, ou de la voir dénuée des savantes notes du seul élève qu'ait laissé ce grand géographe.

— *P. S.* Nous n'avons point reçu aujourd'hui notre correspondance de l'Allemagne et du Nord.

PETITES LETTRES A NOS GRANDS DOCTEURS.

Première Lettre. — A M. le docteur Reicrem.

Vous êtes certainement un écrivain fort original : on ne sauroit vous accuser d'imiter les Grecs et les Romains; on convient également qu'il vous est impossible de copier les Allemands, les Anglais et les Italiens; car vous n'avez pas lu leurs ouvrages, ni même ceux de Newton, que vous avez réfuté et détrôné, comme chacun sait. Mais, monsieur le docteur Reicrem, j'ai un seul petit doute sur votre originalité; permettez-moi de vous demander quelqu'éclaircissement. Le voici, ce doute : il me semble que vous copiez souvent mot à mot d'anciens auteurs français. Je vais en citer un exemple. Depuis quinze jours, vous nous apprenez *que le pied est ce que l'homme a de plus divin; que tout l'homme est dans le pied,* etc.; vous prétendez avoir découvert cette grande vérité en vous promenant dans le cimetière de Montmartre, où vous composez vos drames, et où vous voyez *le pied de l'innocence s'élancer vers les cieux.* Cependant voici un passage d'un vieux livre qui se trouve à la Bibliothèque Impériale :

« En 1619, un Français, nommé Jean d'Artis, dédia » au cardinal de la Rochefoucault un livre *sur les Merveilles » du pied,* dans lequel il soutient que le pied porte un » caractère de divinité, que tout l'homme est dans le pied, » que c'est le siége de l'ame; enfin, que c'est du pied que » dépend notre noblesse, notre religion et toute notre vie. » THOMAS BARTHOLIN, *epist. medic., centur.* III, *epist.* 76, *page* 321. Sans doute, M. le docteur Reicrem, vous n'avez eu aucune connoissance des *Epistolæ medicæ* du docteur Thomas Bartholin; mais ne seroit-il pas possible que vous eussiez lu votre compatriote Jean d'Artis? Je n'ai pas pu déterrer son livre; il est fort rare : si vous le possédez dans votre bibliothèque, je vous invite à nous en donner une notice bibliographique.

Au surplus, si vous n'êtes pas tout-à-fait aussi original que vous le prétendez, c'est un petit défaut que vous avez de commun avec votre antipode, M. le docteur Gall, comme je le démontrerai dans la suite de ces lettres. Sur quoi, M. le docteur Reicrem, je prie la Lune de vous avoir en sa sainte et digne garde.

Le docteur IBN-AL-DAN.

VARIÉTÉS.

Séance de la Classe de la Littérature française, pour la réception de MM. Laujon, Reynouard et Picard.

C'est une chose digne de remarque que la célérité avec laquelle ont été terminées les affaires académiques les plus importantes. La mort sembloit s'être hâtée d'enlever en quelques semaines plusieurs membres de cette illustre société; aussitôt une foule de candidats se pressent autour d'elle, pour réparer ses pertes. L'Académie, que le mérite des concurrens pouvoit long-temps laisser flotter incertaine, fixe néanmoins promptement ses choix : ceux qui ont obtenu son suffrage s'empressent de lui témoigner leur reconnoissance; les discours d'usage sont aussitôt prêts. Le jour de la réception est fixé à une époque très-rapprochée de la nomination : il est le même pour tous les élus; et presqu'au même instant les rangs, si malheureusement éclaircis, ont été heureusement remplis :

. . . . . *Uno avulso non deficit alter*
Aureus.

Le public, avide de toutes sortes de spectacles, l'est particulièrement de celui que lui donnent les gens de lettres au jour de leur triomphe : il se porte donc en foule à ces assemblées publiques où l'Académie, en adoptant un nouveau membre, donne une des récompenses les plus desirées des travaux littéraires et des talens. Qu'on juge de l'empressement avec lequel il s'étoit porté à une séance où, pour la première

---

que c'est un roman très-éloquent, et écrit avec autant d'élégance que d'énergie : c'est à cet ouvrage qu'il faut sur-tout attribuer la mollesse funeste et l'indulgence aveugle qui corrompent l'éducation particulière. Fabre-d'Eglantine, auteur des *Précepteurs*, n'eut jamais d'autre talent qu'une certaine fougue déréglée, assez semblable à la verve : fanatique ardent des nouveaux systèmes, ou plutôt affectant le fanatisme pour tromper les sots, c'est un des plus chauds prédicans de vertu et d'humanité qui jamais ait moralisé sur la scène : son *Philinte* est un tissu d'homélies, auxquelles cependant il a su coudre une situation intéressante; du reste, écrivain gothique et barbare, sans goût, sans études, sans aucune connoissance des modèles, et n'ayant apporté à la composition de ces pièces de théâtre, que la littérature d'un comédien de province. Il est apparu très-à-propos dans le temps où tout commençoit à se bouleverser; ce désordre étoit son élément : dans des jours plus paisibles, il n'eût fait remarquer en lui que le défaut d'une bonne éducation; et cependant c'est cet homme qui, mettant à nu les chimères et les rêveries de Jean-Jacques Rousseau, et les dépouillant de tous les charmes de l'éloquence, s'est mis dans la tête de nous prêcher au théâtre, en très-mauvais vers, les plus impertinentes maximes sur l'éducation. Il eût mieux valu qu'il commençât par faire la sienne. Il n'est pas inutile de rappeler ici ce que Voltaire pensoit de l'Emile de Jean-Jacques. Le citoyen de Genève introduisit une espèce de schisme dans l'église dont Voltaire étoit le souverain pontife; il fut anathématisé, excommunié par le pape de Ferney, qui lança contre lui tous les foudres dont il avoit coutume d'écraser les réfractaires et les dissidens. J. J. brava les excommunications et les anathêmes; il lui resta des sectateurs zélés : plusieurs même des disciples de Voltaire encensèrent l'idole en vain foudroyée par leur maître. Le Genevois a eu de son vivant des dévots et des dévotes; son tombeau est devenu aussi célèbre que celui du prophète Mahomet, et l'on fait des pèlerinages à Ermenonville, comme les Musulmans en font à la Mecque.

Ecoutons le mandement de Voltaire contre l'Emile :

« Rousseau, dit-il, feint, dans un roman intitulé *Emile*, d'élever » un jeune gentilhomme, auquel il se donne bien de garde de donner une éducation telle qu'on la reçoit dans l'Ecole Militaire, comme » d'apprendre les langues, la géométrie, la tactique, les fortifications, » l'histoire de son pays : il est bien éloigné de lui inspirer l'amour de » son roi et de sa patrie; il se borne à en faire un garçon menuisier; » il veut que ce gentilhomme menuisier, quand il a reçu un démenti » ou un soufflet, *assassine prudemment son homme*..... Le même » esprit de sagesse et de décence qui lui fait prononcer qu'un précepteur » doit souvent accompagner son disciple dans un lieu de prostitution, » le fait décider que ce disciple doit être un assassin; ainsi l'éducation » que donne Jean-Jacques à un gentilhomme, consiste à manier le » rabot, à mériter le grand remède et la corde. »

Et voilà l'éducation que Fabre-d'Eglantine a jugé à propos de prôner en plein théâtre! Il ne s'explique pas, il est vrai, sur l'assassinat et sur les mauvais lieux; mais le système y conduit naturellement; et quand on se fait un principe de suivre les premiers mouvemens de la nature brute, il n'y a point de crimes qui ne résultent d'une pareille doctrine.

« Nous doutons, continue Voltaire, que les pères de famille s'empressent à donner de tels précepteurs à leurs enfans. Il nous semble » que le roman d'*Emile* s'écarte un peu trop des maximes de Mentor; » mais aussi il faut avouer que notre siècle s'est écarté en tout du grand » siècle de Louis XIV. »

Il nous semble que le jugement de Voltaire, sur l'*Emile*, est de la *critique bien amère*; et l'académie de Montauban, doit gémir bien amèrement de l'excès auquel s'est porté le héros du dix-huitième siècle.

Digitized by Google

fois depuis l'institution de l'Académie, trois nouveaux académiciens étoient reçus : c'étoit une nouveauté; et on connoît le pouvoir d'une nouveauté sur les Parisiens. La curiosité d'entendre les trois récipiendaires étoit encore accrue par celle que devoit inspirer le discours du président, un des plus grands écrivains du siècle dernier. Malheur donc à ceux qui, sans être moins empressés, n'ont pu arriver avant deux heures pour entendre des discours qui ne devoient commencer qu'à trois. Debout à la porte, ou dans les extrémités et les encoignures de la salle, ils ne se seroient pas plaints de cette situation gênante, si leur éloignement ne leur eût dérobé une foule des choses intéressantes qui se disoient, et que les applaudissemens de ceux qui étoient plus heureux, leur faisoient vivement regretter, en leur indiquant le prix de ce qu'ils perdoient.

Ce malheur étoit le mien : il m'a privé du discours entier de M. Laujon. Je n'ai pu en saisir une seule phrase; et je n'ai réellement entendu que les mots *principalement*, *vieillard*, *vieillesse*, *reconnoissance*, et *l'esprit de conciliation* de M. Portalis, à qui M. Laujon succédoit, et dont il faisoit vraisemblablement l'éloge. On sent bien que si l'on ne peut reprocher à personne la foiblesse de sa voix, mon intention n'est pas de la reprocher à un vieillard plus qu'octogénaire; je dois même dire que M. Laujon a débité son discours, sinon d'une voix forte, du moins avec un accent assez ferme et assez soutenu. Il inspiroit un vif intérêt à l'assemblée, qui voyoit avec plaisir couronner enfin les agréables ouvrages d'un poète aimable, enjoué, sans intrigue, et à qui l'âge n'avoit rien fait perdre de sa gaieté. Son discours a été souvent couvert d'applaudissemens, et j'ai vivement regretté de n'avoir pu y joindre les miens, du moins avec connoissance de cause.

Je n'ai point été aussi complètement malheureux, lorsque M. Reynouard est monté à la tribune des récipiendaires; sa voix sonore pénétroit assez ordinairement à travers tous les obstacles et dans tous les enfoncemens de la salle. Le sujet de son discours étoit l'influence de l'art dramatique chez les Grecs, les Romains, les peuples modernes, et sur-tout les Français. Il a peint la tragédie nationale chez les Grecs, tout à-la-fois religieuse et politique, exposant aux spectateurs tantôt les mystères de leur religion, les actions de leurs dieux et de leurs déesses; tantôt les exploits de leurs anciens héros, ou les infortunes des rois soumis à une fatalité irrésistible : infortunes qui flattoient l'orgueil de ces républicains, dont la fierté aimoit à accorder quelque pitié à ceux dont la grandeur excite plus ordinairement l'envie.

Tout cela a été dit cent fois, et M. Reynouard ne l'a dit ni mieux ni plus mal qu'un autre. Il a peu insisté sur la tragédie des Romains, serviles imitateurs des Grecs, et même peu heureux dans ce genre d'imitation. L'art dramatique, chez les Français, lui a fourni des développemens plus longs et plus intéressans. Plusieurs de ces tableaux m'ont paru bien faits; plusieurs parties de son discours m'ont semblé pensées et écrites avec vigueur. Mais, en général, on peut dire qu'il a prononcé avec emphase un discours un peu emphatique.

Sa prose ressemble à ses vers : elle est mâle; mais elle a peu de flexibilité et de grace, beaucoup de roideur et d'enflure; il vise trop à l'effet, et n'apprécie pas assez le charme d'un style simple et d'une éloquence douce. Il est vrai que les traits âpres et durs ont toujours un grand succès dans une assemblée publique. Ainsi, lorsque M. Reynouard a dit qu'un certain Æmilius Paulus n'avoit pu faire représenter chez les Romains des tragédies nationales, et qu'il s'est écrié d'une voix forte et sombre : *Tibère régnoit*, il a été couvert d'applaudissemens. Cependant, je ne vois d'autre mérite à cette phrase que d'être très-courte; mais ce laconisme ne cache pas une grande profondeur; et c'est au fond une pensée assez commune, et dont la plus simple analyse fait disparoître tout le mérite apparent.

Je crois que M. Reynouard s'est mépris, lorsque parlant d'un autre poète tragique chez les Latins (Asinius Pollion), il prétend que ce poète se désista du projet de faire des tragédies nationales, d'après l'avertissement que lui donna Horace : *Incedis per ignes suppositos cineri doloso.* Il n'est nullement question ici des tragédies d'Asinius Pollion, mais de l'histoire de la guerre civile, qu'il avoit entreprise. Horace, en lui présentant toutes les difficultés d'un tel projet, ne veut point cependant l'en détourner; mais il observe qu'un si noble dessein le demande tout entier; il lui conseille donc de laisser pour un temps la muse du théâtre : *Paulum severæ musa tragœdiæ desit theatris.* Mais il est certain que l'*incedis per ignes suppositos cineri doloso*, s'applique à l'historien et non au poète dramatique. Cela est même tellement clair, que M. Reynouard ne peut l'ignorer; et quoique je l'aie fort bien entendu attribuer à l'un ce qui convient à l'autre, l'erreur est tellement singulière, que je n'ose croire à ce que j'ai entendu.

Je partage toute l'admiration que M. Reynouard accorde au talent sublime du grand Corneille; mais l'a-t-il bien exprimée, lorsque demandant à toutes les nations de l'univers quel est leur plus grand poète, il a répondu pour chacune d'elles : Les Grecs nommeront Homère; les Latins, Virgile; les Italiens, le Tasse et l'Arioste; les Anglais, Milton; et *les Français, même les plus grands admirateurs de Racine, ne jetteront tous avec moi qu'un seul cri : Corneille!* Lorsqu'un orateur crie, beaucoup de gens applaudissent; mais malgré les applaudissemens, je persiste à croire que cela est de très-mauvais goût : et d'ailleurs, puisque M. Reynouard permet aux Italiens de nommer deux poètes, le Tasse et l'Arioste, pourquoi ne permettroit-il pas aux Français d'en nommer deux aussi, Corneille et Racine? Ce n'est pas que l'orateur n'ait rendu justice, dans son discours, à l'auteur d'*Athalie* et de tant de belles tragédies, l'honneur éternel du théâtre français. Il a beaucoup loué aussi Voltaire, et il a eu raison : Voltaire est un grand poète; mais si j'avois à faire son éloge, je ne le composerois pas des mêmes traits dont M. Reynouard l'a composé; je ne le louerois point d'avoir fait *contraster les religions*, parce que les religions ne sont point un jeu de théâtre, et qu'il est dangereux de les faire contraster toutes sans exception; je ne le louerois pas d'avoir parfaitement transporté dans ses sujets les *couleurs locales*, parce que l'auteur de Zaïre n'a nullement peint les mœurs du sérail, ni l'auteur de l'Orphelin de la Chine les mœurs des Chinois, si ce n'est dans quelques tirades ambitieuses où le poète parle bien plus que le personnage; en un mot, il n'a point mis ces mœurs en scène, en action, ce qui eût été nécessaire pour transporter dans son sujet les *couleurs locales*.

C'est une singulière affectation de M. Reynouard, de n'avoir pas dit un mot de Crébillon, de ne l'avoir pas même nommé dans un discours où il parle de tous les grands hommes qui ont fait la gloire de la scène française, et où il s'étend longuement sur le mérite très-réel, mais très-inférieur de du Belloi. M. Reynouard termine son discours en payant un juste tribut d'éloges à M. Lebrun, qu'il remplace à l'Académie.

A ce discours, où l'on remarquoit de fort bonnes choses, mais qui en général étoit trop tendu et trop apprêté, a succédé celui de M. Picard; discours plus léger, plus gai, qui avoit bien sa recherche aussi, mais dans un genre plus gracieux, et qui étoit semé de saillies la plupart bonnes, quel-

---

le dieu de la littérature moderne. N'étoit-ce pas décourager, avilir le talent de Jean-Jacques Rousseau, que de dénigrer, avec cette indécence, un chef-d'œuvre philosophique tel qu'*Emile*? Cependant l'auteur critiqué ne s'est point découragé; il a laissé dire le critique; et sans daigner lui répondre, il est allé son train. Quand un écrivain s'est livré à la fougue d'une imagination désordonnée, quand il n'a rien respecté, quand il dit son avis à tort et à travers sur tout, est-il juste qu'on le respecte, et qu'on se gêne pour dire son avis sur lui et sur ses extravagances? N'est-ce pas en cela que consiste essentiellement la liberté de la république des lettres? La critique amère n'est jamais nuisible : il n'y a point d'exemple qu'elle ait découragé le vrai talent; et souvent elle est très-utile pour tuer les insectes venimeux de la littérature, et purger la société des mauvais livres qui l'infectent.

J'avoue que je suis très-scandalisé de la liberté avec laquelle Voltaire parle du dix-huitième siècle, qu'il semble immoler au siècle de Louis XIV. Et remarquez qu'il ne s'est pas exprimé ainsi dans sa jeunesse, où il pouvoit être encore séduit par son admiration pour nos grands maîtres : c'est dans sa vieillesse, c'est lorsqu'il étoit lui-même à la tête du dix-huitième siècle, que cette vérité lui est échappée. Comment concevoir un pareil dénigrement? Les disciples de Voltaire combattent aujourd'hui directement la doctrine de leur maître; et nous profanes, nous infidèles, qu'on accuse d'impiété envers Voltaire, nous soutenons ses maximes. Les Voltairiens font tous leurs efforts pour rabaisser le siècle des Corneille, des Racine et des Molière; ils affectent de lui préférer le siècle de d'Alembert et de Diderot. Pour nous, nous pensons avec Voltaire que le dix-huitième siècle est fort inférieur, pour le bon sens, le génie et les talens, au siècle qui l'a précédé; et que, sous le rapport littéraire, le seul que nous envisagions ici, il y a autant de différence entre les deux siècles, qu'il y en a entre le *Télémaque* et l'*Emile*, sous le rapport de la sagesse, de la décence et de la vérité.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Ils arrivent.

Le Vaudeville semble avoir reçu une mission particulière pour célébrer les victoires, les fêtes et les triomphes; c'est le privilége des couplets et du chant, d'exprimer heureusement l'allégresse publique. Il est rare de pouvoir emboucher la trompette héroïque : il faut un élan vigoureux pour se monter au ton de l'ode et de l'épopée; mais il ne faut que de l'esprit, de l'enjouement, et un cœur français pour réussir dans des chansons. Le Vaudeville ne pouvoit manquer de saisir l'entrée triomphante de nos guerriers victorieux, à qui la patrie rend un hommage public; le succès ne pouvoit être douteux, et il étoit inutile de solliciter l'indulgence, comme on l'a fait par le couplet suivant :

Paris demain va voir sans doute
L'élite des héros français :
La victoire a tracé leur route;
Ils n'ont connu que des succès.
Quand le Vaudeville s'empresse
D'honorer ces guerriers chéris,
N'allez pas traiter notre pièce
Comme ils traitoient les ennemis.

Le public n'avoit garde.

On est à-peu-près convenu au Vaudeville de compter l'action et l'intrigue pour rien; c'est encore moins que rien dans les pièces relatives aux événemens publics : de l'esprit, des couplets; des couplets, de l'esprit; c'est là toute la poétique du genre, tel qu'il existe aujourd'hui. Cependant, comme il faut absolument quelque chose pour servir de liaison aux couplets, et de support à l'esprit, l'auteur, M. de Rougemont, a imaginé qu'un bon bourgeois nommé Durand, père de neuf filles, dont il en a déjà marié six, songe à pourvoir les trois qui restent; mais elles se sont déjà pourvues elles-mêmes de trois amans militaires, dont elles n'attendent que le retour pour se marier. Elles ont

Digitized by Google

ques-unes moins heureuses. M. Reynouard sembloit avoir donné la pièce sérieuse, M. Picard la petite pièce. Il a gaiement demandé l'indulgence de ses juges pour un poète comique, subitement transformé en orateur. Il a loué son prédécesseur, M. Dureau-de-Lamalle; son ami, M. Collin-d'Harleville; son ami, M. Andrieux, et peut-être encore quelques amis, son professeur (M. Gueroult), dont l'éloge venoit fort à propos, lorsqu'on faisoit celui d'un habile traducteur. D'ailleurs, si M. Picard avoit eu besoin de justifier cet éloge d'un professeur distingué, il l'a agréablement justifié en demandant qu'on pardonnât ces souvenirs de collége à l'auteur des *Amis de Collége*, rappelant ainsi ingénieusement une de ses jolies pièces. Ce trait a été fort goûté, et méritoit de l'être. Il n'en est pas de même de celui où il s'est regardé comme un *nouveau parent* de l'Institut. Je trouve aussi qu'il a passé par une transition peu heureuse à l'éloge de Collin-d'Harleville. M. Picard a donné ensuite quelques observations sur l'art de la comédie; il a parlé avec admiration de Molière; et peut-être s'il falloit décider quel est le plus beau génie de la France, il *ne jetteroit qu'un cri : Molière!* Il a terminé son discours par un éloge délicat de l'EMPEREUR; et après en avoir ébauché quelques traits, il a laissé modestement le soin de le compléter au président de l'Académie. « C'est, a-t-il ajouté, à un grand talent qu'il appartient de » louer un grand homme. »

Ce grand talent, c'étoit celui de M. Bernardin de Saint-Pierre qui se trouvoit appelé, a-t-il dit, par l'organe de M. François de Neuchâteau, à verser encore quelques larmes sur les urnes cinéraires des académiciens morts, et à jeter quelques fleurs sur le front des académiciens qui les remplacent. Il me semble qu'il a jeté des fleurs sur tout le monde. Il a dit à M. Laujon, que *les couronnes de roses préservoient encore mieux de la foudre que les couronnes de laurier*; qu'il avoit constamment obtenu l'affection de la plus belle moitié du genre humain. (Cette seconde phrase seroit-elle l'explication de la première?) Il l'a loué d'avoir eu des ennemis, et d'avoir eu le rare mérite de ne leur jamais répondre. Ce qui, à la vérité, est bien différent de la conduite de ceux qui *n'ont point d'ennemis*, et qui leur répondent. Il a vanté avec raison le genre de poésie gracieuse et légère dans laquelle M. Laujon s'est heureusement exercé; mais je crois qu'il a eu tort de dire que telle avoit été la poésie dans son origine., et qu'elle *avoit commencé comme l'enfance par des chansons*. Cela n'est ni exact, ni philosophique; les plus anciennes traditions donnent une autre origine à la poésie, et l'enfance ne commence pas trop par des chansons.

Après avoir aussi jeté quelques fleurs sur M. Portalis, qui *méritta également bien du barreau, du conseil d'Etat, de la synagogue, du temple et de l'église*, sur MM. Picard, Reynouard, Lebrun, Gin, Blin de Sainmore, Dotteville, etc., M. Bernardin passe à une longue homélie en l'honneur de la philosophie, très-digne d'être prêchée dans un temple de théophilantropes. Ici, comme historien, je dois remarquer un fait dont je souffrois réellement pour l'orateur, c'est qu'une foule nombreuse désertoit l'auditoire : je ne pousserai pas même l'exactitude de l'historien jusqu'à répéter ce que quelques-uns disoient en sortant. Au milieu du bruit qu'occasionnoient tous ces déplacemens mutipliés, on n'entendoit guère que le mot *philosophie*, sortant à chaque instant de la bouche de l'orateur. J'ai entendu aussi que M. Bernardin de Saint-Pierre lui attribuoit l'abolition de l'esclavage; je croyois que c'étoit à la religion qu'étoit dû ce bienfait. Socrate, quelque pauvre qu'il fût, avoit quelques esclaves; Epictète étoit esclave lui-même; Marc-Aurèle souffroit une foule d'esclaves dans son Empire.

La philosophie se concilie donc avec l'esclavage; la religion s'y est toujours opposée. Nous avouerons avec M. de Saint-Pierre que la véritable philosophie est une bonne chose; mais il devra avouer avec nous que la religion est la meilleure des philosophies; que toute philosophie qui ne s'accorde point avec la religion, qui sape les fondemens de la morale, qui soulève les esprits contre l'ordre et l'autorité, est fausse et dangereuse, et qu'à tous ces titres, la philosophie impie, licencieuse et déclamatoire de plusieurs philosophes du dix-huitième siècle, a, quoi qu'il en dise, contribué aux maux de la révolution.

Tous ces discours vont sans doute être imprimés, et ils pourront alors être mieux jugés. Tout ce que je puis faire pour prouver mes bonnes dispositions envers les orateurs, c'est de déclarer bonnes la plupart des choses que j'ai entendues, est de supposer excellentes celles que je n'ai pas entendues. A

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 25 novembre.

29 — 74 — 70 — 19 — 48.

COURS DE LA BOURSE DU 25 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	0-0	54f	9-16
— Courant.	56	0 0	56	3 8
Hambourg.	184	1-4	183	1-4
Londres.	00	000	00	00
Madrid eff.	15	60	15	45
— vales.	00	00	00	00
Cadix eff.	15	60	15	45
— vales.	00	00	00	00
Barcel. eff.	00	00	00	00
Lisbonne.	475c	0 0	480	0-0
Gênes effec.	466o		464c	
Livourne.	505c		501c	
Naples.	000	00	000	00
Milan.	81	0sp.tif	81	1sp.of
Basle.	0	3-4p	1	3-8p.
Francfort.	0	0-0p	00	0-0
Vienne.	125	0-0	121	00
Lyon.	1-2 p	0-0j.	1	3-8p
Marseille.	3-8 p	0-0j.	1	1-4p
Bordeaux.	1-4p	0-0j.	1	1-4p
Montpellier.	1-2 p	0-0j.	00	0-0p
Genève.	0-0 p	0-0j.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 200

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 390

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00

Arg. de 620 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00

Piastre	5	29
Quadruple	81	10
Ducat	11	15
Souverain	00	•

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 86f 86f 15c 00c 00c 000 00c 00c 00c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 85f 20c 00c 00c 00c

Banq. de Fr. avec doublement 1320f 0000f 000 0000f 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique	0f 00c	à	0f 00
— S. Domingue.	0 00	à	0 00
Sucre d'Orléans.	0 00	à	0 00
— brut.	0 00	à	0 00
Coton du Levant.	0 00	à	0 00
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 00
Huile d'olive.	0 00	à	0 00
Potasse d'Amér.	000	à	000f 00
Eau-de-vie, 3/6.	00f 000	à	00f 00

ANNONCE.

Dictionnaire de la Législation des Droits de Douane; suivi d'un état topographique des bureaux, y compris ceux établis pour les sels. Ouvrage utile aux préposés des douanes, aux juges, aux hommes de loi, aux employés des droits réunis, et à un grand nombre d'autres personnes, notamment aux négocians, armateurs, commissionnaires, etc.; par M. Magnien, administrateur des douanes. Seconde édition. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Ant. Bailleul, imp.-lib., éditeur du journal de Commerce, rue Helvétius, n°. 71.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

encore deux autres amans de surérogation, et purament honoraires, un mauvais poète et un lord anglais, tous deux fort sots et fort niais : ceux-ci servent à égayer la pièce jusqu'au retour des trois militaires, qui arrivent très à propos pour amener une noce et des fêtes. La pièce a les qualités requises, de l'esprit et de jolis couplets. Le public a traité l'auteur en ami; et quand il ne seroit pas digne d'un si favorable accueil par le mérite de son ouvrage, il lui seroit dû à cause de sa bonne intention, et de l'à-propos qu'il a si bien saisi.

On a répandu le bruit que Forioso avoit fait un nouveau défi à Ravel, et que ce second combat devoit avoir lieu au Luxembourg. Ravel affirme qu'il n'a entendu parler d'aucun défi, qu'il n'en a accepté aucun, et que cette nouvelle est dénuée de toute espèce d'authencité.

MODES.

Les couturières disputent maintenant aux modistes l'emploi du gros-janne : sur les douillettes de velours bleu, noir, gros-vert, elles ne mettent plus que des garnitures jaunes. On voit, sur du velours noir, quelques filets de perles d'acier. Un satin très-nouveau, pour chapeaux, approche, par sa nuance, des rubans-paille qui ont eu tant de vogue l'été dernier.

Redingotes, comme douillettes, ont été raccourcies, on se font plus courtes, afin qu'on voie la garniture festonnée d'une chemise longue, ou quelques doigts d'un jupon blanc, en tricot de Berlin.

Quelques palmettes-or sont à-peu-près ce qui reste de la broderie, dont on fit, pendant quatre ans, un usage si multiplié : et ces palmettes, dit-on, ne doivent leur crédit qu'à la mode persévérante du palmier pétrifié. Il y a peu de belles réunions où l'on ne voie beaucoup de colliers, de croix, de boucles d'oreilles et de boîtes à odeur, en palmier.

CHARADE.

Dans l'hiver, dit Chloé, le plaisir nous rassemble.
Damon, chez moi le soir, vient prendre mon premier;
Puis réchauffés tous deux au feu de mon dernier,
Nous allons admirer ensemble
Le chef-d'œuvre de mon entier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Mi-graine*.

Le Maître Français, ou Nouvelle Grammaire, dans laquelle les difficultés et les principes de la langue française sont exposés avec méthode et clarté : les participes sont traités en deux règles, sensibles aux enfans mêmes. *Tout*, suivi de *que* conjonction, y est présenté en une seule règle facile, au lieu de trois qu'on trouve dans les autres grammaires. L'ouvrage est terminé par huit petites phrases, où les difficultés et les principes généraux sont rappelés et analysés. Par M. Collin, ancien professeur de belles-lettres et de philosophie, auteur du Maître-Latin, du Maître de Littérature élémentaire, du Maître d'Eloquence Française, de la Grammaire des Enfans, du petit Dictionnaire des Commençans, et d'autres ouvrages adoptés pour l'Enseignement en France et chez l'étranger. Prix : 1 fr. 25 c., et 1 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, tenant maison d'éducation, rue d'Argenteuil, n°. 37.

Et chez le Normant, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, la porte cochère vis-à-vis l'Eglise, au premier sur le devant.

Nota. On trouve aux mêmes adresses tous les ouvrages précités de M. Collin.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois; de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Geoffroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 12 novembre.

Les paiemens que la trésorerie a faits dans le courant du mois de septembre, se sont élevés à la somme de 4 millions 500,000 liv. st.

Le vaisseau *le Revenge* devoit aller prendre en France M. Monroë, envoyé des Etats-Unis. Un de nos journaux, *le Courrier*, dit à ce sujet, qu'un parlementaire s'est embarqué à bord de ce vaisseau, chargé de porter au gouvernement français des propositions relatives à l'échange des prisonniers. Le départ, vrai ou supposé, de ce vaisseau, a donné lieu à des bruits de paix qui ne se sont pas confirmés.

M. le duc de Cumberland a donné au palais Saint-James une fête au duc de Mecklembourg-Strelitz.

On construit près de Towerhill, un nouvel hôtel des monnaies, qui sera un des plus beaux édifices publics de Londres.

M. le duc de Portland est rétabli de sa maladie; il a assisté au dernier conseil.

M. Jefferson, dans une proclamation en date du 30 juillet, convoque le congrès pour le 25 octobre. Il est dit dans cette proclamation : « Que des événemens extraordinaires exigent » cette convocation plus tôt que de coutume. »

On croit en Amérique, que l'on peut y équiper 4 à 500 corsaires, qui, quoi qu'on en dise, désoleront notre commerce.

Dans les environs du fort américain d'Etroie, on craint une guerre avec les sauvages. Les tribus, depuis Saint-Joseph jusqu'aux lacs, sont sous les armes.

Les derniers journaux américains annoncent que l'Irlandais-uni M. Emmet cherche à réunir environ 9000 Irlandais qui sont en Amérique, afin de tomber avec eux en Canada, dès que la guerre commencera. Il y a maintenant à Halifax, outre les *fencibles*, deux régimens nouvellement recrutés en Irlande; et en cas de guerre, il est certain que la plus grande partie de ces régimens passeroit aux Américains. De toutes nos possessions dans le nord de l'Amérique, Quebec est la seule place tenable.

Les dernières tempêtes ont encore fait périr un grand nombre de vaisseaux.

Notre expédition d'Egypte étoit combinée de manière qu'un débarquement de cipayes, partis des Indes orientales, devoit avoir lieu dans la Haute-Egypte, après la prise d'Alexandrie par nos troupes venues d'Europe; mais ayant été forcés d'abandonner cette place, ce que nous pouvons aujourd'hui attendre de plus heureux, c'est que nos auxiliaires d'Asie puissent se retirer sains et saufs.

RUSSIE.

Pétersbourg, 30 octobre.

M. de Moltchanow a été nommé secrétaire d'Etat à la place de M. le conseiller-privé de Murawiew; et le vice-gouverneur de Grodno en Lithuanie, M. le conseiller d'Etat Koshesvnikow, a été nommé gouverneur civil d'Astracan.

POLOGNE.

Posen, 11 novembre.

D'après les nouvelles officielles de Dresde, S. M. arrivera ici le 14 novembre, et y passera quelques jours avant de continuer sa route pour Varsovie.

On continue ici, comme dans toutes les autres villes qui se trouvent sur la route où il doit passer, les préparatifs commencés depuis plusieurs semaines, pour recevoir ce monarque chéri. Le zèle des citoyens ne se ralentit pas: tous travaillent à l'envi, tous s'empressent de prévenir le vœu du gouvernement, et de contribuer de tout leur pouvoir à la réception la plus auguste d'un souverain qu'ils appellent déjà leur père.

M. Zaiçeck, administrateur-général des postes du grand-duché de Varsovie, est arrivé ici, et en est reparti pour Kargow, où il attendra l'arrivée de S. M., pour l'accompagner delà jusqu'à Varsovie. D'après des nouvelles officielles de Dresde, le départ du roi doit avoir lieu le 11 du courant : plusieurs voitures ont déjà été expédiées, et sont en route pour la capitale de ses nouveaux Etats. Quelques-unes même sont déjà arrivées à leur destination.

M. le général de division Dabrowski, commandant en chef le 3e corps de l'armée polonaise, grand'croix de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'ordre royal de la Couronne de fer, vient d'épouser Mlle Barbe Chlapowska, fille du grand-échanson du Palatinat, aujourd'hui département de Posnanie.

DANEMARCK.

Elseneur, 10 novembre.

On dit qu'on va établir ici une batterie de pièces de 18 à la partie méridionale de la ville. Les habitans desirent que ce bruit se confirme, parce que la ville seroit couverte de ce côté-là.

Le capitaine de corsaire Kastewig a pris, hier, un brick anglais chargé de sucre, café, draps, casimirs, etc., dont la cargaison est estimée 30,000 liv. st. Ce brick avoit mis à l'ancre sous Aveen; et quoique ledit capitaine fût poursuivi par un brick de guerre ennemi, qui lui envoyoit des bordées, il parvint cependant à mettre sa prise en sûreté sous les canons de la forteresse de Cronenbourg. Tous les vaisseaux danois

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 27 Novembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Les Prétendus, le Volage fixé.

THÉATRE FRANÇAIS.

Aujourd'hui.....

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aujourd'hui. . . . .

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

L'Amour au Régime, le Père d'occasion, le Tambour Nocturne.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Ida, le Fond du Sac, Ils arrivent.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Rapinard, le Tocsin, le Diable en vacances, Jocrisse jaloux.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Hélenor de Portugal, la Philosophie en défaut.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, féerie-comique, en trois actes.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

(Palais du Tribunat.)

Les Amours de Lucas, la Poule plumée, le Jugement de Pâris.

Auj., Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

VARIETES.

Leçons de Mythologie, ou *Lettres à Madame* ***. (1) Ouvrage explicatif, faisant partie du complément de l'instruction de la jeunesse; par M. de Courcelle.

L'histoire, disoit le sceptique Fontenelle, est une fable convenue. Il faut avouer qu'il y a dans ce mot, souvent répété, beaucoup d'exagération. Il seroit plus exact de dire que la fable est une histoire convenue, peut-être même quelquefois une histoire réelle, mais toujours intéressante et utile à connoître, soit dans ses récits historiques, soit dans ses inventions mensongères, et même dans ses rêveries absurdes, puisqu'elle se mêle à la plupart de nos plaisirs de l'esprit et des yeux, et qu'on la retrouve dans la poésie et l'éloquence, dans la peinture et la sculpture, dans nos spectacles et dans tous les arts d'imitation. Aussi est-il peu d'objets sur lesquels on ait composé plus de livres; et beaucoup de guides, sans compter M. de Courcelle, se sont offerts pour nous conduire dans ce labyrinthe, dont il est d'autant plus difficile de suivre les détours, que loin de former un édifice symétrique et un tout régulier, les différentes parties en sont bizarres, incohérentes, souvent même contradictoires. Parmi cette immense quantité d'ouvrages sur la mythologie, je n'en distinguerai que deux : *Le Dictionnaire de la Fable* de M. Noël, et *les Lettres sur la Mythologie* de M. de Courcelle; le premier, comme l'ouvrage le plus utile et le plus complet; le second, comme le livre le plus mauvais, sans contredit, et, je trancherai le mot, quoiqu'à regret, le plus ridicule qui jamais ait été composé sur cette matière, peut-être même sur toute autre.

Parmi les mythologues, les uns se sont bornés à recueillir les anciennes théogonies, toutes les traditions de l'antiquité sur les dieux et

(1) Un vol. in-8. Prix : 3 fr. et 4 fr. par la poste.

A Paris, chez Debray, libraire, rue Saint-Honoré, Barrière des Sergens.

Digitized by Google

qui viennent de la mer du Nord, sont avertis de se tenir sur leurs gardes.

Le chargé d'affaires près notre cour a passé dernièrement le Belt, chargé d'une mission importante.

Copenhague, 10 novembre.

Jeudi dernier, il parut un parlementaire dans notre rade, expédié par un schooner ennemi stationné dans notre voisinage. On envoya à sa rencontre une chaloupe avec un pavillon blanc, et on reçut une lettre adressée au commandant de Cronenbourg. Quoiqu'on n'ait pas su son contenu, on présume cependant qu'elle renfermoit des menaces au sujet des prises que nous avons faites. Le commandant répondit, et le schooner mit à la voile pour la mer du Nord.

Malgré les promesses faites, que la citadelle avec ses bâtimens seroit rendue dans le même état qu'elle a été remise, les Anglais en ont cependant enlevé une quantité considérable de fourneaux de fer, qu'ils ont emmenés avec eux.

On sait maintenant que l'amiral Cederstroem n'est venu de Suède que pour voir les mortiers anglais qui ont servi au bombardement de Copenhague; mais ils étoient déjà embarqués.

Quarante-neuf Anglais faisant partie des équipages des vaisseaux pris et conduits à Elseneur, ont été amenés samedi à Copenhague. Les capitaines sont logés chez un traiteur; mais ils ont une garde.

On va établir une ligne télégraphique entre ici et Elseneur.

Dans la nuit du samedi au dimanche, la chaloupe de garde dans notre rade arrêta un de nos bateaux stationnés ordinairement auprès de la douane, que l'on soupçonnoit vouloir porter à l'ennemi des vivres qu'il avoit, disoit-il, pris à bord d'un vaisseau lubeckois. Outre les deux matelots appartenant à ce bateau, on y a trouvé encore un patron de navire lubeckois, et deux autres personnes, qui tous ont été arrêtés.

De petits bâtimens ennemis ont tenté à plusieurs reprises, ces jours derniers, de débarquer entre ici et Elseneur, afin de piller le pays; mais ils ont été chaque fois repoussés.

On a fait partir dici un certain nombre de pièces de canon que l'on a conduites, dit-on, à Corsoer, où l'on va établir une grande batterie.

On attend ici très-incessamment le ministre comte de Schimmelmann.

Il n'y a pas de jours que nos chasseurs n'amènent ici des transports de soldats anglais qui s'étoient cachés dans l'île. Leur nombre s'élevoit à 92 ces jours derniers.

Le vaisseau qui a échoué la semaine dernière près de Dragoe, est un vaisseau anglais à trois mâts, mais portant pavillon suédois, et ayant un équipage de cette nation. Il venoit de la Baltique, avec une cargaison de bois de construction. Ce vaisseau est maintenant rempli d'eau. Le capitaine et l'équipage ont été interrogés le 6.

Le capitaine Lind a pris, ce soir, un vaisseau anglais à trois mâts, tout neuf, qui avoit chargé des planches et du fer à Calmar. On dit que le même capitaine a pris, avant-hier, un autre vaisseau anglais chargé de piastres.

Les commissaires anglais qui sont encore ici, vont nous quitter bientôt, suivant toute apparence; car on a publié le 6, que tous ceux qui ont des réclamations à leur faire, eussent à s'annoncer dans les 48 heures.

On croit que la chaloupe canonnière *Faaborg* mettra en rade la semaine prochaine. La prame *l'Endormeur*, commandée par le capitaine lieutenant Kruse, est sortie hier: celle-ci porte 20 pièces de canon de 24. Les Anglais l'avoient jetée sur la côte près du four à chaux.

Le général Ewald, dont le quartier-général est à Letraborg, est maintenant en cette ville. Une partie de son corps de troupes, environ 4 à 5000 hommes, étoit annoncée hier comme devant renforcer notre garnison; mais ces troupes ne sont pas arrivées encore. Le magistrat avoit fait publier qu'elles seroient logées indistinctement chez les bourgeois, sans égard aux priviléges.

Le 3 de ce mois, un train d'artillerie de 8 pièces de 24 et de 3 obusiers de 36, a passé par Slagelse. On croit que ce train est destiné pour l'île de Sprogoe, dans le Belt, afin d'assurer le passage dans cette partie, parce qu'on attend encore un plus grand nombre de troupes du Holstein. Les dragons du Holstein sont déjà arrivés en Sélande; on leur a donné d'autres chevaux à la place de ceux qu'ils ont été forcés de laisser en arrière.

Le ministre d'Etat comte de Bernstorff, les présidens des chancelleries, et plusieurs autres des principaux fonctionnaires publics sont arrrivés ici, ainsi que le ministre de Russie en Suède, M. d'Alopeus.

On assure que les Anglais ont posté près de Skagen, dans le Cattegat, et en face du phare de cette ville, un de leurs vaisseaux, qui allume tous ses feux à la nuit tombante, afin d'indiquer la route à ceux de leurs vaisseaux qui passent dans ces parages.

Vendredi, les deux premiers corsaires de Copenhague ont mis en rade. Le premier est une grande chaloupe, qui n'est montée que par des capitaines marchands et des pilotes.

Avant-hier, la milice des îles, qui est arrivée ici depuis le départ des Anglais, après avoit été présentée au prince Royal, a déposé ses armes à l'arsenal, et a obtenu la permission de retourner dans ses foyers, à l'exception des artilleurs qui restent à Copenhague.

Le commissariat de campagne a acheté en Fionie du beurre et de la viande salée pour une somme de 150,000 risdales. Ces objets doivent être transportés en Sélande.

Hier, à 11 heures du soir, un détachement de la garnison est sorti précipitamment de la place, parce qu'on a reçu la nouvelle que des bateaux de débarquement s'étoient montrés entre Amack et la Sélande. Il paroît que l'ennemi n'a eu d'autre intention que de voir si nous étions sur nos gardes; car il s'étoit retiré avant l'arrivée des troupes.

Le général Castenskiold est maintenant dans l'île de Falster.

La commission générale de guerre, établie pour examiner la conduite des personnes arrêtées qui ont signé la capitulation de Copenhague, est composée du prince Frédéric de Hesse, du général major comte de Baudissin, de M. de Bimar et de l'auditeur-général Rosenstand.

Le général-major Gedde, chef du corps du génie, a été mis aux arrêts.

SILÉSIE.

Breslau, 10 novembre.

Il est arrivé ici de nouvelles caravanes de commerce de la Russie et de la Moldavie. Elles ont été au nombre de vingt-deux, dont l'une moldave, consistant en quatorze voitures, les autres russes, formant deux cent quarante chariots. Elles ont apporté de la tôle, de la potasse, du sariar, du savon et de l'huile de chanvre. Ces marchandises sont échangées ici contre des draps et de la toile.

Des voyageurs qui arrivent de la Russie, et qui ont traversé la Prusse orientale, font le tableau le plus déchirant de la misère qui règne dans ce pays. Il y a des villages entiers où l'on ne trouve pas un toit, pas une pièce de bétail, pas

---

la religion du paganisme, toutes les imaginations riantes, ingénieuses, folles ou bizarres des poètes conservateurs et souvent créateurs des opinions populaires: recherches savantes et laborieuses, travail utile auquel nous devons tout ce qu'il y a de réel et de positif dans cette partie essentielle de l'histoire des peuples anciens. D'autres ont voulu expliquer ce qui, le plus souvent, est inexplicable, et rendre raison de ce qui est le plus déraisonnable: travail systématique et conjectural, auquel nous devons un petit nombre d'explications heureuses et probables, mêlées à beaucoup d'erreurs et d'absurdités. L'un n'a vu dans la mythologie que des allégories; l'autre, que des emblêmes moraux: celui-ci, épris des Phéniciens, les cherche partout, et trouve dans les équivoques fréquentes de leur langue, le nœud et le dénouement de toutes les fables: celui-là fait le même honneur aux Egyptiens; il les regarde comme incontestablement les pères de toute la théologie païenne, et en trouve la plus claire explication dans les interprétations capricieuses de leurs obscurs hiéroglyphes; l'abbé Bannier n'y voit que l'Histoire Ancienne; Pluche, que les caractères symboliques de l'Ecriture personnifiés par l'imagination ou l'ignorance; enfin, chacun y découvre ce que le tour particulier de son esprit et l'objet de ses études le porte à y chercher. Le physicien y voit, par allégorie, les mystères de la nature; le politique, les raffinemens de la sagesse des gouvernemens; le philosophe, une morale cachée sous d'ingénieux emblêmes; le chimiste même, les secrets de son art: tous regardent la fable comme un pays de conquête; mais personne n'a plus étrangement abusé de cette conquête que M. de Courcelle.

Qu'on parcourre, en effet, tous les livres où il est question de la magie noire ou blanche, de l'alchimie et du grand œuvre, de la philosophie occulte et de la science cabalistique; qu'on y joigne, si l'on veut, les prophéties de Nostradamus, les rêveries des illuminés, et même la crânologie ou encephalocrânioscopie, et je défie qu'on trouve un grimoire pareil à celui que M. de Courcelle nous donne comme l'explication la plus claire de la mythologie, et comme *le complément de l'instruction de la jeunesse*. La magie sur-tout y domine: il y est souvent question de forces *magico-divines*, *physico-magiques*, de *magisme supérieur*, de *magisme inferieur*, et il ne tient pas à l'auteur que nous ne le prenions pour un sorcier. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faudroit en être un, et même des plus habiles, pour entendre un mot de ses explications: d'où je conclus que la dame à qui il les adresse est aussi une sorcière fort distinguée; car elle les entend fort bien. Il paroît même qu'elle sait tout cela d'avance; car une des formules les plus ordinaires du livre, et qui se trouve, pour ainsi dire, à la tête de chaque paragraphe, c'est celle-ci: *Vous savez, Madame*, etc. Et on suppose qu'elle sait d'étranges choses: *Vous savez, Madame, qu'un vaisseau représente la fluidité du raisonnement. Vous savez, Madame, que les vents représentent les forces actives du raisonnement spirituel; le vent d'orient désigne les raisonnemens métaphysiques*, etc..... *Vous savez, Madame, qu'une femme représente une science passive..... Vous savez que Mars représente la lumière de conviction mathématique, et Vénus le raisonnement propagateur*, etc. etc.

Les lecteurs *savent* déjà, d'après cet échantillon, que la manie de M. de Courcelle est de ne voir dans les dieux et les déesses de la fable que des abstractions; et quelles abstractions encore, ou plutôt quelle complication d'abstractions! « Jupiter est une lumière divine, mais » *secourue*, qui emprunte l'aide de la puissance spirituelle de la na» ture, pour manifester sa vertu à l'intelligence humaine. » Junon est cette *puissance spirituelle* au-dessous de laquelle il n'étoit pas permis à Jupiter de chercher du secours; et voilà pourquoi, lorsqu'il en cherchoit auprès d'Europe, d'Alcmène, de Danaé, d'Io, Junon, ou la *puissance spirituelle*, se mettoit dans une colère effroyable. Mars n'est autre chose que la *lumière du jugement naturel*: il se mon

Digitized by Google

un cheval. La partie de la nouvelle Prusse orientale qui est échue à la Russie (le département de Bialistock), a le moins souffert.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 18 *novembre*.

M. le baron de César, ministre de Prusse en Danemarck, est arrivé ici depuis quelques jours, venant de Kiel. M. le commandeur de Correa, ministre de Portugal en Prusse, est aussi arrivé avec toute sa famille, venant de Berlin et retournant à Lisbonne.

Un de nos journaux annonce que les maisons de Mecklenbourg-Schwerin et Cobourg feront partie de la Confédération du Rhin.

Suivant les lettres de Lubeck, on y prend les mêmes mesures qu'à Hambourg à l'égard de la navigation.

Francfort, 21 *novembre*.

M. de Knobelsdorf, ci-devant ministre de Prusse près du gouvernement français, est arrivé le 18 à Mayence, venant de Paris. Il a continué dans la même journée sa route pour Berlin.

EMPIRE FRANÇAIS.

Bordeaux, 21 *novembre*.

(*Extrait d'une lettre de l'Isle-de-France.*)

« Nous nous sommes crus menacés ici pendant quelque temps de l'apparition des Anglais, et le capitaine-général Decaen avoit fait les préparatifs nécessaires pour une vigoureuse défense. Tous nos postes étoient garnis de troupes soldées dont on a formé dernièrement un corps assez considérable, et des habitans qui avoient été armés, et ont montré les meilleures dispositions. Mais ces préparatifs ont été en pure perte, vu qu'aucun Anglais n'a paru, et que le Cap de Bonne-Espérance et les Indes orientales elles-mêmes étant dépourvues de troupes anglaises régulières, on n'a rien à craindre en effet. Sous les ordres du capitaine-génerrl Decaen se trouvent actuellement, dans l'Isle-de-France, les généraux Desbrulys et Montigny; M. Léger est à la tête de l'administration cilile, comme préfet colonial; et M. Legonidec en qualité de procureur-impérial près les tribunaux. Du reste, l'ordre et la plus parfaite tranquillité règnent dans l'Isle-de-France ainsi que dans celle de la Réunion, qui en est dépendante, et où commande le général français Vandermaessen, comme lieutenant du capitaine-général Decaen. L'industrie et le commerce y sont encouragés; l'esclavage n'y est point aboli, mais les esclaves y sont traités avec douceur, et tout prospère dans ces colonies, qui, par leur éloignement de la métropole, l'harmonie qui règne entre leurs habitans, la conduite exemplaire de leur gouverneur et le besoin généralement senti du repos, ont été, par un bonheur sans exemple, préservées, depuis le commencement de la révolution, de toutes secousses violentes. Toutes les tentatives des Anglais pour attirer dans leurs intérêts les agens du ci-devant roi qui y sont restés pendant presque toute la révolution, ont obtenu aussi peu de succès que leurs projets de débarquement. Dans les derniers temps, les prises des corsaires, faites en grande partie sur de riches bâtimens des Indes orientales, n'ont pas été aussi nombreuses qu'auparavant, parce que les Anglais, devenus prudens à force d'expérience, ont fait bloquer plus ou moins étroitement l'Isle-de-France par une division de vaisseaux de guerre; néanmoins on a fait sur eux quantité de prises, et le commerce anglais a éprouvé de grandes pertes dans nos parages; car certains vents y rendent à peu près impossible le blocus général et continu de l'île. Depuis quelques années il existe dans l'Isle-de-France une énorme quantité de marchandises, qu'il sera difficile de faire passer en France avant la fin de la guerre maritime. Depuis 1803, nos relations avec la mère-patrie sont presque entiérement rompues; ce n'est que très-rarement que des bâtimens de nos îles parviennent jusqu'à Bordeaux. Au reste, le commerce de cette île a cela de commun avec celui du continent européen, c'est-à-dire, qu'il continue d'éprouver une grande stagnation, quoique Bordeaux puisse être considérée comme celle des places maritimes françaises qui dans ce moment-ci fait encore le plus d'affaires à l'étranger, sur-tout par la grande quantité de ses vins qu'elle expédie pour le Nord. »

PARIS, 26 *novembre*.

— S. M. I. est arrivée à Milan le 21 à midi.

— Voici de nouveaux détails que nous fournit le journal officiel sur la fête donnée par la ville de Paris à la garde impériale.

Le corps de ville, présidé par M. le conseiller d'Etat préfet, ayant atteint la tête des colonnes, M. le préfet a adressé le discours suivant à S. Exc. M. le maréchal Bessières, sous les ordres duquel marchoit la garde impériale:

« M. le maréchal, généraux, soldats qui composez cette garde fidelle, dont les rangs impénétrables environnent le trône, vous tous guerriers, l'honneur de la France, et l'admiration de l'Europe, suspendez pour un moment votre marche, et avant que vous ne couriez vous jeter dans les bras de vos mères, de vos épouses, de vos parens, recevez, s'il se peut dire ainsi, l'embrassement de la cité.

» Combien elle aime à vous revoir après tout ce que la renommée a publié de vous! Avec quel orgueil elle se plaît à rechercher dans vos rangs ceux de ses propres fils qui ont été dignes d'elle, et avec quel enthousiasme elle contemple en vous cette Grande-Armée dont vous fûtes une si grande part!

» Cependant, sont-ce les braves de Wertingen, les héros d'Austerlitz qui s'avancent vers nous? Depuis vingt mois, la cité se voit enrichie des trophées conquis par eux; depuis vingt mois, elle leur tient prêtes les couronnes de la reconnoissance; ces héros, ces braves nous sont-ils enfin rendus? O patrie! ce sont eux; mais à peine ils se ressouviennent ou de Wertingen ou d'Austerlitz; ce sont eux, mais tandis que nous les avons attendus, guidés par le génie tutélaire de l'Empire, ils retournoient plus impétueux à de nouveaux combats, et dans les champs d'Jéna, dans les plaines d'Eylau, de Friedland, ils ont conquis de nouveaux titres, ils ont ajouté, s'il étoit possible, à leur gloire par des prodiges de valeur presqu'inconnus jusqu'alors aux Français mêmes.

» Héros d'Jéna, d'Eylau, de Friedland, conquérans de la paix, graces immortelles vous soient rendues; c'est pour la patrie que vous avez vaincu, la patrie éternisera le souvenir de vos triomphes; vos noms seront légués par elle, sur le bronze et le marbre, à la postérité la plus reculée; et le récit de vos exploits enflammant le courage de nos derniers descendans, long-temps encore après vous-mêmes, vous protégerez par vos exemples ce vaste Empire si glorieusement défendu par votre valeur.

» Braves guerriers, ici même, un arc triomphal dédié à la Grande-Armée, s'élève sur votre passage; il vous attend: venez recevoir sous ses voûtes la part qui vous est due des lauriers votés par la capitale à cette invincible armée: qu'ainsi commence la fête de votre retour; venez, et que ces lauriers tressés en couronnes par la reconnoissance publique, demeurent

---

avec Pasiphaé, c'est-à-dire avec le *sens commun*; alliance que je souhaiterois à bon nombre d'auteurs, sans nommer personne. Mais ce ne sont pas seulement les dieux, les déesses et les héros de la fable que M. de Courcelle transforme ainsi en inintelligibles abstractions; tous les êtres animés ou inanimés qui jouent un rôle dans la mythologie subissent les mêmes métamorphoses, les mêmes explications. Un taureau est la *force lumineuse de l'entendement*; quelquefois aussi il est la *puissance exaspérée du matérialisme*. La vache, sur-tout si elle est blanche, est *l'emblême des connoissances de la nature, considérées sous leurs rapports physiques les plus lumineux*. Un centaure (et c'est encore une des choses que Madame sait très-bien), un centaure est un *système soutenu par la force du raisonnement et la légèreté de la dispute: c'est l'image d'un faux raisonneur*. Une pierre est le *symbole de la vérité physique, ou de la puissance matérielle, arrêtée et reduite en forme solide*, etc. etc. Or, comme tous les dieux et les héros agissent dans la fable, se querellent, se combattent, ont des amours, des femmes, des maîtresses, des enfans, M. de Courcelle explique encore ces actions par de nouvelles abstractions; de sorte que toutes ces abstractions combinées, et pour ainsi dire multipliées les unes par les autres, élèvent, pour parler comme les mathématiciens, le galimatias de M. de Courcelle à un tel degré, ou à une telle puissance, que Mars, avec toute sa *lumière de conviction mathématique* auroit bien de la peine à le calculer.

C'est une bien jolie histoire que celle d'Hercule *expliquée* par M. de Courcelle! Si ce héros revenoit au monde, il aimeroit mieux entreprendre le plus difficile de ses travaux, ou même les recommencer tous, que d'user inutilement toute la pénétration de son esprit, par laquelle il ne brilloit pas, à comprendre cette explication. Il seroit bien étonné, je crois, de voir qu'il n'étoit que *la force de la lumière théurgique, propre à affermir la foi chez les hommes*; qu'en perçant de ses flèches le centaure Nessus, il avoit vaincu *l'astuce du raisonnement*, parce que *Nessus signifie canard*, et qu'un canard est sans doute un très-fin raisonneur; et qu'enfin (car il faut abréger, parce que tant de sublime accable l'esprit), en tuant l'hydre de Lerne, il n'avoit fait que détruire *le sophisme le plus malin, qui trouve toujours des objections à mesure qu'on détruit les principales*. Hercule, dont l'esprit étoit assez obtus, ne passoit pas dans l'antiquité pour être très-propre à ces sortes d'expéditions: elles auroient mieux convenu à Thésée, qui, selon M. de Courcelle, désigne *l'argumentation*. Hippolyte, dont le nom signifie *cheval sans bride*, représente la *discussion à ne jamais finir*; Aricie signifie *l'action d'aller toujours*; ce qui devoit plaire à Hippolyte ou à *la discussion qui ne finit jamais*. Phèdre est *la lumière brillante, fille du jugement humain et du sens commun*. Substituez tous ces emblêmes aux personnages de la belle tragédie de Racine, vous verrez combien elle sera plus belle encore! La fameuse déclaration de Phèdre n'aura-t-elle pas mille fois plus d'intérêt, lorsqu'on saura que c'est la *lumière brillante, fille du sens commun*, qui déclare sa passion à la *discussion à ne jamais finir*? Ne sera-t-on pas charmé d'apprendre que lorsque Phèdre accuse ou laisse accuser Hippolyte auprès de Thésée, « *ceci veut dire* que la lumière brillante du jugement n'eut pas plutôt aperçu l'art de pousser » la discussion à l'infini, qu'elle desira de le posseder; mais qu'ayant » trouvé une grande difficulté à se l'approprier, elle avertit l'art de » l'argumentation, avec lequel elle étoit jointe, de l'effet qu'avoit pro- » duit sur elle la puissance séductrice de l'art par lequel on ne tarit » jamais en discussion. Alors Thésée croyant que c'étoit réellement la » discussion à ne jamais finir, etc. etc. » Car ces explications sont longues; et je crois que le nom de M. de Courcelle signifie *l'explication à ne jamais finir*.

Il nous apprend qu'il n'avoit d'abord entrepris cet ouvrage que comme un *délassement du génie*. Mais le génie de M. de Courcelle ne dédaigne rien, pas même les faits les moins graves ou les plus

Digitized by Google

appendus désormais aux aigles impériales qui planent sur vos têtes victorieuses.

» Salut, aigles belliqueuses, symbole de la puissance de notre magnanime EMPEREUR ; portez dans toute la terre, avec son grand nom, la gloire du nom français ; et que les couronnes, dont il a été permis à la ville de Paris de vous orner, soient en tous lieux un témoignage auguste à la fois et redoutable de l'union du monarque, et du peuple, et de l'armée.

» Mais c'est trop, généreux guerriers, c'est trop retenir vos pas, quand tous les cœurs vous appellent. Entrez dans nos remparts enorgueillis de vous recevoir. Entrez-y au milieu des chants d'allégresse et de triomphe, et que la mémoire de ce beau jour vive à jamais avec vos exploits dans les annales de la cité et dans les fastes de l'Empire. »

S. Exc. M. le maréchal Bessières a répondu :

« M. le préfet et MM. les membres du corps municipal de la ville de Paris, ces couronnes dont vous décorez nos aigles, ces arcs de triomphe, toute cette pompe brillante pour célébrer le retour de la garde impériale, sont une nouvelle preuve de votre affection pour l'EMPEREUR, et un hommage éclatant rendu à la Grande-Armée.

» Les aînés de cette grande famille militaire vont se retrouver avec plaisir dans le sein d'une ville dont les habitans ont constamment rivalisé avec eux d'amour, de dévouement et de fidélité pour notre illustre monarque.

» Animés des mêmes sentimens, la plus parfaite harmonie existera toujours entre les habitans de la grande ville et les soldats de la garde impériale.

» Et si leurs aigles marchoient encore, en se rappelant le serment qu'ils ont fait de les défendre jusqu'à la mort, ils se rappelleroient aussi que les couronnes qui les décorent leur en imposent l'obligation.

» Tels sont, Messieurs, les sentimens qui animent la garde impériale : je m'estime heureux de vous les exprimer en son nom. »

Ces deux discours prononcés, c'est aux cris de *vive l'Empereur!* mille fois réitérés par le peuple et les soldats, que les couronnes d'or, votées par la ville de Paris, ont été apposées aux aigles de la garde impériale, au milieu du cercle formé par son état-major.

Le corps municipal s'est ensuite placé sous l'arc triomphal. Là, un orchestre nombreux a exécuté *le Chant du Retour*, dont les paroles sont de M. Arnault, et la musique de M. Méhul.

Chaque régiment étoit précédé des officiers-généraux et supérieurs chargés de son commandement.

A la suite de la garde impériale marchoit, accompagné de l'état-major de la place, M. le général Hullin, commandant d'armes, suivi du corps municipal et de son cortége.

C'est dans cet ordre, et en traversant les haies formées par une innombrable population, que la garde est parvenue au palais des Tuileries, en passant sous le grand arc de la porte triomphale qui sert aujourd'hui d'entrée principale au palais, où elle a déposé ses aigles : de là, traversant le jardin des Tuileries, où elle a posé les armes, elle s'est rendue aux Champs-Elysées, où tous les corps qui la composent, et un détachement de la garde de Paris, ont pris place au banquet qui lui étoit préparé. Dix mille couverts étoient servis : le corps municipal faisoit les honneurs.

Les toasts ont été portés dans l'ordre suivant :

Par le préfet de la Seine : *A S. M. l'Empereur et Roi !*

Par S. Exc. M. le maréchal Bessières : *A la ville de Paris !*

Par le préfet de la Seine : *A la Grande-Armée !*

Ces toasts sont partis de la table du rond-point des Champs-Elysées où étoit l'état-major, et ont été répétés simultanément à toutes les tables, aux acclamations de *vive l'Empereur !*

Un très-beau temps avoit favorisé l'entrée de la garde, et avoit singulièrement ajouté à l'éclat de ses armes et de sa tenue. Malheureusement cette température n'a pas été de longue durée : une pluie abondante et continuelle est tombée ; mais elle n'a pu distraire la foule qui s'étoit portée de tous les points de la capitale sur les lieux du passage et aux Champs-Elysées, du spectacle vraiment extraordinaire qui lui étoit offert.

Paris a revu avec le plus vif sentiment d'intérêt, de reconnoissance et d'affection, cette armée, élite de la Grande-Armée, dont il a tant de fois appris à admirer la masse et à estimer les individus ; cette armée si redoutable aux ennemis par son indomptable courage, si chère aux citadins par sa conduite régulière, sa décence, on pourroit même dire l'urbanité de ceux qui la composent, et l'excellent exemple qu'elle donne aux corps dont elle est le digne modèle.

Les sentimens de la ville de Paris, en revoyant la garde de S. M., sont difficiles à décrire, mais il seroit plus difficile encore de dépeindre l'émotion et l'étonnement de cette garde elle-même, à l'aspect de ces nombreux embellissemens qui se sont succédés avec autant de rapidité que ses combats, tandis qu'ils ne sembleroient devoir être que le résultat tardif d'une longue paix : elle triomphoit dans des lieux devenus presqu'aussi nouveaux pour elle que ceux où elle a combattu si glorieusement ; elle sourioit avec une sorte d'orgueil devant ces monumens nouveaux, élevés par le génie des arts, dans le moment même où ils étoient consacrés par la victoire.

Dans d'autres lieux, des réjouissances populaires, d'abondantes distributions attiroient une foule avide et joyeuse. La place des Innocens et sa magnifique fontaine, plus libérale et plus vivement assiégée que de coutume, présentoient sur-tout le coup-d'œil le plus remarquable.

Le soir, tous les édifices publics et le plus grand nombre des maisons particulières ont été illuminées, malgré le temps qui a continué à contrarier cette sorte de divertissement et ce moyen d'expression de l'allégresse publique.

Aujourd'hui la garde a assisté aux représentations qui ont été données dans tous les spectacles.

Une fête est préparée au Sénat pour le 28. Le palais et les jardins sont disposés pour réunir une partie de la garde impériale.

— *Errata.* Journal du 26, séance de l'Institut, page 2, col. 1, lig. 8, assemblée *poétique*, lisez, publique ; pag. 4, col. 2, lig. 18, tout ce que je puis faire... c'est de *déclarer* bonnes les choses que j'ai entendues, lisez : c'est de *prendre pour bonnes* les choses.

Cours de la Bourse, du 26 Novembre.

Cinq p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807. 86f. 20c 10c 20c 25c 40c. 25c 30c 40c

1 em. Jouiss. du 22 mars 1808. 00f 00c. 00f

Actions de la Banque avec double cent, 1325f 1323f 75c

ANNONCE.

Répertoire des Lois et des Arrêtés du Gouvernement, depuis 1789 à l'an XI, par ordre alphabétique, chronologique, et par classement de matières, deuxième édition ; par Guillaume Beaulac, ancien avocat. Un vol. *in-8°*. de plus de 700 pages ; ouvrage indispensable à tous les gens de loi. Prix : 8 fr., et 10 fr. par la poste.

A Paris, chez le Normant.

---

cyniques de la mythologie : en voici un exemple. Cérès, cherchant sa fille Proserpine, enlevée par Pluton, affligée de l'inutilité de ses recherches, et exténuée de faim et de fatigue, entra chez une pauvre vieille femme. Celle-ci, voulant distraire son illustre hôtesse de son affliction, lui conta quelques historiettes plaisantes. Cérès restoit toujours absorbée dans la plus profonde tristesse ; mais, selon quelques poëtes peu châtiés dans leurs images, la vieille, voulant absolument en venir à son honneur, trouva un moyen sûr de faire rire la déesse ; elle leva ses vêtemens ; d'où il advint ce qu'on devine aisément, et ce que M. de Courcelle explique plus clairement. La vieille ne manqua point son coup : Cérès éclata de rire ; et véritablement il n'y avoit pas moyen d'y tenir : la gravité la plus austère seroit déconcertée d'un pareil geste et à un pareil spectacle. Mais voici à présent l'explication de M. de Courcelle. « *Ceci veut dire* » que l'ancienne *doctrine*, dans laquelle la *science*, représentée par Cérès, » étoit renfermée, n'étoit pas représentée d'une manière assez claire ; » mais que lorsqu'on leva le voile mystérieux, on aperçut l'organe » propagateur de la vertu divine : ce qui contribua à redonner un peu » de vie à la science mourante. » On avouera que M. de Courcelle a eu raison de donner son ouvrage comme *faisant partie du complément de l'instruction de la jeunesse* ; car l'instruction devoit être bien *incomplète* lorsqu'on n'avoit pas ces belles explications de ces jolies histoires.

A.

Très-belles Bougies de table, de voitures et de cabriolets, poids de seize onces, à vendre bien au-dessous du cours, d'une manufacture avantageusement connue.

Le dépôt se trouve chez M. Laforêt, rue de Cléry, n°. 5, la première porte cochère en entrant par la rue Montmartre.

L'on se charge de faire des envois dans les départemens.

CHARADE.

Pour avoir écouté la voix de mon dernier,
On se trouve souvent plongé dans mon entier,
Par un coup malheureux causé par mon premier.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Thé-âtre*.

Six Ariettes italiennes, avec traduction française et accompagnement de piano ou de harpe ; dédiées à madame Félicité de Châteaugiron, par G. Lazzerini, professeur de chant ; paroles de Métastase. Œuvre II°.

Prix : 7 fr. 50 c.

A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, n° 32.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4 ; et à l'Académie Impériale de Musique.

Géographie Physique et Politique, ou Introduction à l'Histoire de France. La Géographie politique contient les préfectures, sous-préfectures, et le nombre des justices de paix ; la superficie de chaque département, sa population et son commerce ; la distance de Paris à chaque chef-lieu de préfecture, les divisions militaires, les cohortes de la Légion-d'Honneur, les conservations des forêts, les lycées et tout ce qui a rapport à la nouvelle division de la France en cent douze départemens, ainsi que les curiosités qu'ils renferment, et une analyse historique de l'origine des Français, etc. Par M. G. Chastenet-Desterre, ancien militaire. Deux vol. in-12. Prix : 4 fr., et 5 fr. 50 c. par la poste.

A Toulouse, chez l'Auteur, place Rouaix, maison Cortière-Claret.

A Paris, chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

SAMEDI 28 NOVEMBRE 1807.



JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

HONGRIE.

Semlin 4 novembre.

Des rapports arrivés ici de Saraio, capitale de la Bosnie, contiennent les détails suivans sur la rupture de l'armistice par les Turcs et le passage de la Buzawa:

« Vers la fin de septembre et dans les premiers jours d'octobre, le cordon de 16,000 hommes, établi le long de la Drina et de la Buzawa, fut renforcé secrètement par les troupes des capitaines de N sok, Urand. k. Schol, Gaecsamiza, Gradeschotz et Miralow. Le 8 septembre, Hassan-Pacha réunit en un seul corps toutes ces troupes qui formoient 25,000 hommes; et le 10, à six heures du matin, il passa la Buzawa près de Kaila, dans les environs de Seniza. Les Turcs s'avancèrent aussitôt contre les positions des Serviens, dans le dessein de les attaquer; ces derniers, qui avoient reçu avis du projet de l'ennemi, se retirèrent en bon ordre de tous côtés. Dans la soirée du même jour, les Turcs étoient déjà parvenus jusqu'au château de Socco. Les 11, 12, 13 et 14 septembre, les Serviens firent différentes attaques; et le 15, ils livrèrent un combat décisif, dont le résultat fut à leur avantage; les troupes ottomanes durent repasser la Buzawa, après avoir essuyé beaucoup de perte. Suivant les mêmes rapports, les Serviens ont forcé, le 16, le passage de la rivière, sous un feu d'artillerie très-vif et très-meurtrier; ils ont attaqué de nouveau les Turcs et les ont mis en fuite. Le 18, ils s'étoient déjà avancés jusqu'à Varez, endroit situé à quelques milles de Seraio. On craignoit beaucoup qu'ils ne se portassent vers la Dalmatie, ce qui couperoit entièrement la communication avec l'Albanie. »

D'après une lettre de Semendria, l'irruption des Serviens dans la Bosnie a répandu la consternation parmi les habitans. Afin de s'opposer à leurs progrès ultérieurs, Bekir-Pacha, visir de Travarnich, a publié une proclamation, dans laquelle il somme tous les Musulmans de prendre les armes et de marcher contre les Serviens. Lui-même s'est mis en marche le 20 octobre, de Travarnich, à la tête de 5000 hommes.

On mande aussi de Semendria, que les blessés et malades russes de la division du général Issailow, qui avoient été déposés dans quelques villages serviens situés sur la Morawa, ont été transportés sur des chariots jusqu'au Danube, et de là à l'autre rive.

AUTRICHE.

Vienne, 15 novembre.

On assure que le général comte de Bellegarde, actuellement gouverneur militaire de la Gallicie, est nommé ambassadeur autrichien en Russie, en remplacement du comte de Meerfeldt, qui est rappelé.

S. M. se propose, dit-on, d'accroître le nombre des conseillers d'Etat et des référendaires. Il y a des réformes essentielles dans l'organisation du département de la guerre. Déjà la tactique, ainsi que le mode d'exercice employé dans les armées françaises, sont adoptés pour les nôtres. L'Ecole du Bataillon et l'Ecole du Peloton sont dans les mains de tous les officiers et bas-officiers.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 15 novembre.

Les mesures que prend S. M. l'Empereur Napoléon contre l'Angleterre, sont si sévères et si générales, qu'il est impossible de prévoir comment le gouvernement anglais pourra se tirer de l'embarras où doit le mettre l'énorme quantité de marchandises dont regorgent ses magasins, et qui s'y accumulent continuellement sans moyens d'en sortir. Par suite de ces dispositions générales, qui sont le plus puissant moyen de forcer l'Angleterre à une paix raisonnable, la navigation de l'Elbe n'a jamais plus souffert qu'aujourd'hui. Excepté les productions de la Russie et les objets de première nécessité, tels que le riz, le sel, les vins de France, les eaux-de-vie et les différentes sortes de grains, tous les arrivages sur l'Elbe sont interdits, ainsi qu'en a été prévenu le sénat de notre ville, le 4 de ce mois. Les bâtimens français eux-mêmes qui arrivent par ce fleuve, et qui sont chargés en tout ou en partie de denrées coloniales ou d'autres marchandises que l'Angleterre a coutume de produire ou de fournir, seront arrêtés, et tous les objets de chargement, mis jusqu'à nouvel ordre en dépôt et sous le séquestre. Aucun bâtiment, sans en excepter même les barques de pêcheurs, ne peut sortir de l'Elbe. Ces nouvelles dispositions ont lieu depuis le 23 octobre.

WURTEMBERG.

Stuttgard, 20 novembre.

Les caisses publiques bavaroises ont été transportées d'Ulm à Augsbourg. Nos politiques ont tiré de cet événement des inductions sur quelques agrandissemens du territoire Wurtembergeois.

DANEMARCK.

Copenhague, 12 novembre.

On a saisi beaucoup de lettres anglaises dont la malle de Suède pour l'Allemagne étoit remplie. Le roi de Suède s'est plaint, dit-on, de cette infraction des règles ordinaires du droit des gens; mais la position extraordinaire où se trouve l'Europe, en rendra la continuation nécessaire, tant que la Suède persistera à admettre chez elle les ennemis du continent.

M. Rist, notre ci-devant chargé d'affaires à Londres, est de retour. Il paroît que le gouvernement anglais l'avoit chargé de quelques propositions d'accommodement, qui ont été renvoyées sans réponse.

On publie des lettres détaillées de notre perte en hommes pendant le siége; elle s'élève en tout à 1300 blessés et tués: il meurt encore journellement des blessés, malgré les soins qu'on leur prodigue dans nos hôpitaux.

SUISSE.

Lucerne, 15 novembre.

Voici l'aperçu sommaire des travaux de notre grand-conseil, dans sa session ordinaire du mois passé. Après le discours d'ouverture de l'avoyer en charge, M. Krauer, le conseil a entendu les rapports sur l'exécution des lois, sur la situation des finances et sur les travaux de la diète. Il lui a été soumis un rapport remarquable sur l'exécution de la loi rendue en décembre 1805, par laquelle une commission spéciale du petit-conseil avoit été autorisée à recevoir toute espèce d'ac-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 28 Novembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La prem. de *Brueis et Palaprat*, com. nouv. en un acte, et en vers, précédée de *Manlius*.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Fée Urgèle, *Nina*.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *I Virtuosi ambulanti*, opéra en deux actes, imité des *Comédiens ambulans*, de M. Picard, musique del signor Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Mnémoniste, Amour et Mystère, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Gascon, Gascon malgré lui; M. Girafe, les Innocens.

AMBIGU-COMIQUE.

Hélénor de Portugal, les Deux Statues.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, féerie comique en trois actes.

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui, l'incomparable Ravel et sa troupe, varieront leur spectacle par des exercices nouveaux.

Auj., Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Cid, et l'Amant Bourru.

Le Cid, si admiré dans sa naissance, ne produiroit pas le même effet s'il paroissoit aujourd'hui: la fureur des duels, portée jusqu'au dernier degré sous Louis XIII; l'enthousiasme d'une galanterie chevaleresque; des ames exaltées, promptes à s'enflammer par les pensées sublimes et les sentimens héroïques; le goût des jeux de mots et des pointes, contribuèrent beaucoup à faire valoir les beautés du *Cid*, et même à transformer ses défauts en beautés: c'étoit d'ailleurs la première tragédie intéressante, qui jusqu'alors eût paru au théâtre: le public n'étoit ni gâté, ni blasé par les chefs-d'œuvre.

Aujourd'hui le progrès des lumières a beaucoup tempéré la fureur des duels; la galanterie n'a pu tenir contre la facilité établie dans le commerce des femmes: ce ne sont ni les pensées sublimes, ni les sentimens héroïques qui nous touchent à présent sur la scène; ce sont les sentimens outrés, les pensées fausses, les extravagances et les absurdités. Il n'y a que le goût des pointes, des jeux de mots et des calembourgs qui nous soit encore commun avec le siècle de Louis XIII. Mais il y a une mode pour les calembourgs; et ceux du temps de Louis XIII nous paroissent aussi antiques que les perruques et les coiffures de ce siècle-là. Les calembourgs de nos vaudevilles ne sont pas meilleurs, ou plutôt sont aussi mauvais que ceux de la tragédie du *Cid*; ils sont même au fond presqu'aussi vieux; mais habillés de neuf, ils ont pour nous un air de jeunesse.

Pour que *le Cid* ressorte un peu, il faut que les trois premiers personnages, Rodrigue, Chimène et don Diègue, soient joués d'une manière intéressante, et c'est ce qui n'arrive jamais: on n'a souvent qu'une Chimène froide, pleureuse et monotone; don Diègue est toujours une caricature: il n'y a que Rodrigue qui soit habituellement bien rendu par Lafond, et cela ne suffit pas. Cet acteur, malgré toute son intré-

Digitized by Google

ciations pour fainéantise, débauche, etc., et à prononcer sur ces dénonciations, en condamnant les coupables à un service militaire ou à quelque autre service. Il résulte du rapport officiel, que dans l'espace de neuf mois, 1005 dénonciations ont été faites à la commission spéciale, et qu'il a été prononcé comme il suit sur le sort des dénoncés : 121 envoyés au service militaire étranger ; 85 employés au service de l'intérieur ; 250 remis en liberté, avec interdiction de fréquenter les auberges et cabarets ; 275 renvoyés avec ou sans exhortations ; 145 ont demandé d'entrer dans les régimens étrangers ; 250 se sont soustraits par la fuite au jugement. Le grand-conseil a décrété que la loi resteroit en vigueur, avec cette seule modification, que la commission ne sera plus autorisée à envoyer les accusés à un service étranger. Il paroît que cette restriction se fonde sur l'impression que cette mesure avoit produite dans les régimens capitulés.

On a présenté un nouveau projet de loi sur le luxe. Le grand-conseil ne l'a point adopté, et s'est borné à autoriser le petit-conseil à suspendre la précédente loi, dont l'exécution complète auroit dû commencer au 1er janvier 1805. On se rappelle qu'à dater de cette époque, la loi défendoit certains objets de luxe, tels que les rubans et les robes de soie.

EMPIRE FRANÇAIS.

Cologne, 22 novembre.

Les troupes russes en partant hier matin, ont fait retentir l'air de leurs chants nationaux. Elles forment trois bataillons qui seront cantonnés à Saint-Goar, Oberwesel, Bacharach et Bingen. Les Russes qui se trouvoient à Coblentz et à Bonn, composent six bataillons ; ces derniers vont à Mayence et seront répartis dans les environs. Arrivées dans leurs cantonnemens, ces troupes seront complètement équipées et armées ; mais on ignore l'époque de leur départ définitif pour la Russie.

Bordeaux, 23 novembre.

S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire a fait le 21 l'ouverture du collége électoral, par un discours qui a excité le plus vif enthousiasme. M. Jaubert, conseiller d'Etat, directeur de la Banque de France, a été nommé, dans la première séance, candidat au sénat conservateur.

S. A. S. a assisté hier au soir au spectacle ; et à son entrée de bruyantes acclamations et des applaudissemens redoublés se sont fait entendre.

Paris, 27 novembre.

Une ... imprime article sur article pour prouver que S. M. a pris la route du Simplon ; et comme elle ne veut pas absolument avoir tort, elle nie l'authenticité de la dépêche télégraphique que nous avons donnée hier. Il y a de la part de cette *Gazette* plus que de la légèreté à révoquer en doute une nouvelle de cette nature ; car, à coup sûr, nous ne nous serions pas permis de l'imprimer, si nous n'eussions pas été *certains* de son exactitude.

Voici de nouveaux détails que nous recevons à l'instant sur le voyage de S. M., et qui sont également authentiques :

S. M., en quittant Fontainebleau, a pris la route du ci-devant Bourbonnois. Elle a traversé Lyon, et est arrivée à Chambéry dans la nuit du 19 au 20.

Le Mont-Cénis étant couvert d'une quantité énorme de neiges, il a été impossible de le passer en voiture.

S. M. s'est reposée à l'hospice pendant quelques heures. Une voiture de la suite, portée à dos de mulet, a été perdue dans les neiges. Le 21 à midi, comme nous l'avons dit hier, S. M. est arrivée à Milan. Les deux voitures qui ont pris la route du Simplon, ont dû rejoindre S. M. dans cette capitale.

— L'article qu'on va lire contient quelques-uns des détails que nous avons donnés dans notre dernier numéro ; mais il en renferme aussi qui nous étoient échappés, et qui sont nécessaires pour compléter le récit de la magnifique fête qui a célébré le retour de la garde impériale :

Le spectacle des anciens triomphes s'est renouvelé, le 25 novembre, sous les yeux des Parisiens. Une partie au moins de la fête qui a été donnée à la garde impériale, ou plutôt à la Grande-Armée qu'elle représentoit en ce moment, étoit le vrai tableau de ces antiques solennités.

Près de la barrière où devoient passer les dix mille guerriers de la garde impériale, à leur retour d'une des plus glorieuses campagnes, étoit élevé un arc de triomphe de la plus grande proportion : la porte Saint-Martin, à Paris, le plus grand arc de triomphe que l'on connoisse en Europe, n'est ni aussi large ni aussi élevée. Cet arc n'avoit qu'une seule porte ou arcade ; mais vingt hommes pouvoient y passer de front. A la naissance de la voûte, on voyoit, à l'extérieur, de grandes Renommées présentant des couronnes de laurier. Tout le monument étoit surmonté par un quadrige doré. Sur chacune des faces, on lisoit des inscriptions nobles et simples ; elles étoient l'ouvrage de la troisième classe de l'Institut. Enfin tout le monument, quoiqu'on n'y eût employé ni colonnes, ni aucun de ces ornemens dont les architectes sont trop souvent prodigues, offroit un caractère de grandeur véritable, et de simplicité. Il pourroit servir de modèle pour ce genre de construction.

Dans l'intérieur de l'arc de triomphe, on avoit ménagé des deux côtés de vastes tribunes, en forme d'amphithéâtres, destinées, l'une à un nombreux orchestre, et l'autre au corps municipal de Paris. Quelques personnes de distinction, des ministres, des femmes richement parées occupoient près des amphithéâtres des tribunes particulières. Tout cet intérieur de l'arc étoit décoré d'élégantes draperies. C'est aux talens de M. Chalgrin, architecte, membre de l'Institut, que l'on étoit redevable de ce monument construit en moins de quinze jours.

Dès neuf heures du matin, une foule innombrable de peuple entouroit l'arc de triomphe. Les plus curieux étoient montés sur une rotonde voisine qui sert de barrière, et qui a un aspect monumental. Rien de plus intéressant que l'effet que produisoit ce tableau animé de quinze à vingt mille spectateurs placés entre les colonnes et sur le toit même de cette rotonde.

Des cris d'enthousiasme ont bientôt annoncé l'approche des braves. Leurs aigles se sont réunies et n'ont formé qu'un groupe qui a précédé la garde. C'est alors que M. le préfet du département, à la tête du corps municipal, s'est avancé de quelques pas au-delà du monument, a adressé un discours au commandant de la garde, et a attaché à chaque aigle l'une des couronnes d'or dont la ville de Paris fait don à toutes les aigles de la Grande-Armée.

Aussitôt un chant triomphal s'est fait entendre. La musique de ce chant étoit fière, majestueuse, d'un genre tout-à-fait neuf. Les voix n'étoient accompagnées que par des instrumens à vent ; ce qui produisoit un très-bon effet. Ce nouvel ouvrage de l'un de nos compositeurs les plus distingués, M. Méhul, lui fera beaucoup d'honneur, et a été jugé parfaitement assorti au caractère de la cérémonie.

Pendant tout le temps que la garde a défilé sous l'arc de triomphe, la musique n'a point cessé de se faire entendre.

---

pidité, succombe sous le nombre des mauvais rôles qui l'assiégent. Le comte de Gormas, le roi don Sanche, Arias, etc., sont ordinairement joués par des subalternes et des pensionnaires à la glace.

L'Académie en corps censura autrefois *le Cid* ; elle déclara même le sujet mal choisi : déclaration bien étonnante pour nos littérateurs modernes, qui comptent les mœurs pour rien dans une tragédie, pourvu qu'il y ait de l'intérêt. L'Académie pensoit alors qu'il y a des personnages et des actions en faveur desquels il ne faut pas chercher à intéresser les spectateurs. Du moment que Rodrigue a tué le père de Chimène, les deux amans n'ont plus rien à se dire ; tout commerce entr'eux est rompu : et, comme il faut parler dans une tragédie, l'Académie avoit jugé qu'un sujet qui ôtoit la parole au héros et à l'héroïne, étoit un sujet mal choisi. Mais Corneille, contre la bienséance et l'étiquette, a bien trouvé le moyen de les faire parler, de manière à faire fondre en larmes les auditeurs de ce temps-là ; car, il faut l'avouer, Rodrigue qui, après avoir tué le père, vient pour se faire tuer par la fille, n'est aujourd'hui ni naturel ni touchant ; il sait trop bien que Chimène ne se servira point contre lui de l'épée qu'il lui présente : mais on trouvoit autrefois que rien n'étoit plus délicat et plus galant qu'un amant qui vouloit se donner le plaisir de mourir de la main de sa maîtresse.

La critique du *Cid*, par l'ancienne Académie française, vient d'être en quelque sorte expiée par un académicien de la nouvelle Académie, qui, le jour même de sa réception, a pris la liberté de décider un grand procès, et de proclamer à gratuis Corneille vainqueur de tous les autres poètes tragiques ; il n'en a pas même excepté celui qu'on avoit la longue habitude de lui associer comme son égal. L'orateur a supposé que son cri pour Corneille devoit être le cri général ; et cette supposition est très-gratuite. Si la politesse et la décence eussent permis d'interrompre le récipiendaire, plusieurs auditeurs auroient sans doute élevé la voix pour protester contre la supériorité accordée à Corneille, et pour réclamer en faveur de Racine les droits de l'égalité.

Il est vrai que M. Reynouard est accoutumé à trancher de grandes questions, et même à heurter l'opinion des siècles : il a fait une tragédie pour prouver la vertu et la sainteté des Templiers, dont on avoit douté jusqu'alors, et dont on doute encore plus aujourd'hui, depuis la publication de son *Factum*. Mais il me semble que le droit qu'il s'est attribué de juger et de canoniser les Templiers, ne l'autorisoit pas à décerner le premier prix de la tragédie à Corneille, et à nommer un monarque de notre scène tragique, accoutumée à reconnoître deux maîtres.

Nous avions déjà un exemple de cette licence ; mais l'occasion étoit moins solennelle : certain poète avoit dit, dans son délire, que Voltaire étoit

Vainqueur des deux rivaux qui partagent la scène.

Les gens de goût avoient eu pitié de cette boutade ; les gens de parti s'en étoient réjouis secrètement ; mais, dans l'Académie Française, on n'insinuoit qu'avec beaucoup d'adresse, ce que le poète avoit dit si crûment dans une épître sans conséquence. Chaque auteur tragique admis au nombre des académiciens, tourmentoit ses phrases, et mettoit son esprit à la torture pour donner la préférence à Voltaire, sans cependant proférer nettement le blasphème, et sans causer aucun scandale. Du vivant de Voltaire, on usa toujours de ces sages précautions ; et quant au poète qui cassa les vitres avec tant d'audace, il ne fut point avoué de l'Académie, et il avoit perdu tout crédit en disant que Racine n'avoit *peint que des Juifs*. Cette absurdité si étrange n'avoit que trop prouvé au public que l'auteur de l'épître abusoit du privilége qu'ont les poètes de se dispenser de la raison.

Voltaire et M. de La Harpe, bien loin de donner le prix à Corneille, ont fait tous leurs efforts pour rabaisser ce grand homme ; et

Digitized by Google

Les spectateurs y mêloient des applaudissemens et des acclamations.

— Au numéro d'hier, l'avant-dernier paragraphe du discours de S. Exc. M. le maréchal Bessieres, doit être lu ainsi qu'il suit :

« Et si leurs aigles marchoient encore, en se rappelant » le serment qu'ils ont fait de les défendre jusqu'à la mort, » ils se rappelleront aussi que les couronnes qui les décorent, » leur en imposent doublement l'obligation. »

— Le Collége de France a fait aujourd'hui l'ouverture de ses cours.

— Le 9 novembre 1807, l'Ecole de Médecine de Paris a tenu sa huitième séance publique, pour l'ouverture des cours, la distribution des prix à ses élèves, et l'exposition solennelle de ses travaux et de ceux de la société formée dans son sein et reconnue par le gouvernement. M. Sue, président de l'Ecole, et chargé de cette exposition, l'a fait précéder d'une notice sur son confrère Lassus, décédé le 16 mars de cette année.

— Un forfait atroce, qu'on attribue à la vengeance, d'autres disent à la jalousie, a été commis, le 12 de ce mois, dans la commune de Clairevoix, arrondissement de Compiègne, par une femme nommée Luizin. Cette malheureuse avoit emprunté à la femme Goguet, sa voisine, du levain, dont elle lui rendit une partie, dans laquelle elle avoit mêlé du poison. Celle-ci se servit de ce levain pour manipuler une grande fournée de pain. Heureusement, ce levain fut réparti dans une plus grande quantité de pâte qu'à l'ordinaire, sans quoi toute la famille Goguet eût été empoisonnée. A peine, en effet, eut-elle mangé de ce pain, que les symptômes du poison se manifestèrent. Tous les animaux domestiques, à qui on en avoit donné, moururent. Les soupçons sur l'auteur d'un pareil crime ne tardèrent pas à se diriger sur la femme Luizin, qui fut d'abord interrogée, comme pour donner des renseignemens; mais qui, de retour dans son domicile, termina sa vie par un poison très-actif, ainsi qu'il a été constaté à l'ouverture du cadavre.

PETITES LETTRES A NOS GRANDS DOCTEURS.

Deuxième lettre. — A M. le docteur Gall.

Votre renommée, M. le docteur, est venue frapper mes oreilles à Samarcande, dans le Maver-al-Nahr. J'ai voulu me rapprocher d'un savant aussi distingué. Mais, hélas, je n'ai point de *voiture à six chevaux!* Je n'ai qu'un chameau à deux bosses. Pourtant, l'amour de la science l'a emporté, et je suis venu exprès de Samarcande, sur mon chameau à deux bosses, afin d'admirer votre crânologie, et de vous proposer quelques petites questions.

Vous avez découvert, dites-vous, la vraie nature de notre cerveau : « ce n'est point une substance médullaire, c'est » une membrane. » Permettez-moi, M. le docteur, de vous faire observer que certain auteur grec, nommé Aristote, et très-célèbre à Samarcande, avoit dit, deux mille cent cinquante-huit ans avant vous, « que plusieurs auteurs se » trompent en considérant le cerveau comme une portion de » la substance médullaire, ou même comme la racine de la » moelle; que la substance du cerveau offre plutôt les carac- » tères contraires à ceux de la moelle, et qu'elle est d'une » espèce particulière, etc. etc. » ARIST. *de part. animal. lib.* 2. *cap.* 7. Un auteur latin, également fort estimé à Samarcande, et qu'on nomme Pline, a écrit, il y a dix-huit siècles : « Les » savans démontrent que la substance du cerveau est tout » autre chose que la substance médullaire. » *Hist. natur. lib.* 11. *cap.* 37.

M. le docteur, vous avez fait une très-belle découverte en prouvant que le cerveau est une membrane. Mais, convenez-en, les détails que donne Aristote, dans le passage cité, ont dû vous fournir la première idée de votre doctrine.

Quant à votre crânologie, il est encore plus évident que la première idée en appartient aux anciens. Aristote dit expressément « que ceux qui ont le front tout-à-fait arrondi, » manquent d'esprit et ressemblent aux cochons; ceux, au con- » traire, qui ont un front à petites bosses (*mikron epipedon*), » ont de la sagacité, et ressemblent aux chiens. » *Arist. Physiognom., cap. VI.* Or, M. le docteur Gall, n'est-ce pas au front que vous placez les bosses de l'esprit, du jugement, de la mémoire et de la métaphysique même? « Ceux, » dit encore Aristote, qui ont la tête pointue, sont impu- » dens. » Dans votre système, c'est la bosse de l'amour-propre qui forme la principale pointe du crâne.

Vous prétendez qu'il y a diverses parties du cerveau affectées aux diverses fonctions de l'ame. Mais le docteur Avicenna et le docteur Algazel, (que leur ame repose au sein du prophète!) avoient déjà désigné plusieurs ventricules dans le cerveau, comme étant, selon eux, autant d'organes séparés des principales facultés de l'ame. Cette doctrine a été développée, dans le moyen âge, par deux frères hermites de l'ordre de Saint-Augustin : leurs ouvrages se trouvent à la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Demandez-y l'in-4° coté et numéroté *D.* 1709, vous y trouverez d'abord un Recueil de dissertations théologiques du R. P. Claudius Syscellus, archevêque de Turin : viennent ensuite deux ou trois autres Recueils de dissertations, publiés entre l'an 1520 et 1560; à la fin, vous y trouverez annexé un palæotipe en caractères gothiques, daté de l'an 1503, et contenant un ouvrage latin : *De cognitione animæ et ejus potentiis*, par le frère hermite Augustinus de Anchona, lequel a dû vivre vers l'an 1221, selon la note imprimée sur l'avant-dernier feuillet. Ce frère hermite démontre, dans son 12ᵉ chapitre, « comment les qualités ou vertus de l'ame » sont diversement situées dans la tête, et y déterminent » divers organes. » Il y dit entre autres « que chaque puis- » sance sensitive possède dans la tête un organe déterminé. » Ce traité est suivi d'une *Questio dignissima et perutilissima de Sensibus interioribus*, etc. etc. : c'est l'extrait d'une thèse, soutenue en l'Université de Paris, par Prosper de Reggio, frère hermite, et général de l'ordre de Saint-Augustin. Vous y trouverez, sur la 5ᵉ page, la figure d'une tête humaine, chargée de petits ronds, pour indiquer les divers organes des facultés de l'ame : c'est comme si on voyoit la figure d'un crâne dans un des systèmes de crânologie, publié par vos disciples.

M. le docteur Gall, vous êtes, à ce qu'on assure, un vrai savant; et quoique vous soyez né dans la secte des nazaréens, je vous tiens pour un parfait honnête homme. Je ne vous accuse point de plagiat; mais je vous engage à nous informer jusqu'à quel point les idées des anciens ont servi à faire naître les vôtres. En attendant, je ne cesse de prier le Prophète pour le salut de votre ame.

Le docteur JEN-AL-DAN.

VARIÉTÉS.

Commentaire sur le Code de Procédure civile (1); par M. J. B. Delaporte, ancien avocat au parlement.

On attendoit depuis long-temps un bon Commentaire sur le Code de Procédure; en voici un enfin qui mérite quelque

(1) Deux vol. in-8°, de 600 pages. Prix : 10 fr., et 15 fr. par la poste. A Paris, chez Garnery, lib.; et chez le Normant.

---

ont même poussé l'un et l'autre la sévérité, ou plutôt l'injustice, jusqu'à prétendre qu'il n'avoit fait que de belles scènes et pas une seule bonne tragédie : il est évident qu'ils penchoient tous les deux du côté de Racine, et que dans leur cœur ils lui adjugeoient la palme. M. Reynouard n'étoit donc pas fondé à dire que si l'on demandoit quel est le premier des poëtes tragiques, un cri universel nommeroit Corneille: l'opinion de Voltaire et celle M. de La Harpe ne sont-elles pas des autorités du plus grand poids, sur-tout dans l'Académie Française? Ne sont-elles pas bien capables d'enlever un grand nombre de suffrages, et de gagner une foule de voix en faveur de Racine.

Je sais que la liberté des opinions doit être sacrée dans la république des lettres; je la réclame pour moi-même, quoiqu'on me fasse souvent un crime d'en user :

Scimus, et hanc veniam petimusque damusque vicissim.

Mais quand il s'agit de décider un point aussi important que celui de la prééminence de Corneille sur Racine, quand il faut nommer un roi de la tragédie, n'est-ce pas abuser de la liberté, que d'émettre un avis contraire à la volonté générale, sans être appuyé par les raisons les plus fortes et les plus convaincantes? Or, quelle est cette nouvelle lumière, qui tout-à-coup est venue frapper M. Reynouard, et dissiper les nuages qui jusqu'à ce moment avoient rendu la question obscure et douteuse pour la majorité des littérateurs? Corneille plaît davantage à M. Reynouard; c'est le modèle qu'il a choisi : à la bonne heure; mais ce goût, ce choix particulier de M. Reynouard a-t-il force de loi? Et l'avantage qu'a Corneille de lui plaire plus que Racine, est-il un titre et un droit au trône?

Longin, il est vrai, donne au sublime la supériorité sur toutes les autres qualités du poëte et de l'orateur : le sublime, à ses yeux, couvre un grand nombre de défauts; et s'il n'y avoit point de sublime dans Racine, le premier rang appartiendroit sans doute à Corneille. Mais l'auteur de *Britannicus*, de *Mithridate*, d'*Iphigénie*, d'*Esther* et d'*Athalie* est très-sublime; et son sublime, plus naturel, plus simple que celui de Corneille, n'en est que plus vrai. La seule tragédie d'*Athalie* me paroît contenir autant de sublime qu'il y en a dans les meilleurs ouvrages de Corneille. Ce qui nuit à Racine, c'est qu'il n'a ni enflure, ni vaine parure; c'est que chez lui le sublime est en sentimens, et non pas en maximes; mais cette simplicité ne peut lui nuire qu'auprès des esprits faux, auprès des écrivains tendus et ampoulés, ennemis de la nature, et très-mauvais juges du vrai sublime.

Le Cid étoit suivi de *l'Amant Bourru*, pièce presqu'oubliée depuis Molé, et que Lafond a remise à la mode, par la chaleur et par l'énergie avec laquelle il joue le principal rôle : il y peint en traits brûlans, cet amour extrême, cette passion violente que les femmes sont toujours flattées d'inspirer, pour la rareté du fait, lors même qu'elles ne veulent ni la partager, ni la soulager.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

L'Amour au régime.

Ce n'est qu'une petite farce dont on auroit dû faire un vaudeville plutôt qu'une comédie : c'est la mistification d'un jeune avocat nommé Auguste, supplanté en amour par un jeune militaire. La maxime de Cicéron :

Cedant arma togæ,

que les armes cèdent à la robe, n'est admise aujourd'hui nulle part, et dans le pays de la galanterie moins que partout ailleurs. La beauté est dévolue à la valeur; et quand le guerrier paroît, le robin s'éclipse. Ce n'étoit donc pas la peine de faire le jeune avocat si niais et si sot : quand il auroit eu plus d'esprit, il n'en eût que plus tôt baissé pavillon devant l'épée. Mais il falloit faire rire le public par des bouffonneries et des caricatures; on a donc supposé un fat bien ni-

Digitized by Google

confiance, d'abord parce que l'auteur a déjà fait ses preuves, et ensuite parce qu'il a pris le temps nécessaire pour donner à son ouvrage toute la maturité qu'il exigeoit. Ce n'est pas à la première lecture d'une loi qu'on peut en pénétrer le sens d'une manière sûre et juste; il faut la méditer long-temps, en conférer ensemble toutes les dispositions, et les rapprocher de celles des anciennes ordonnances : c'est ce qu'a fait M. Delaporte. Son livre est clair, méthodique et solide; la doctrine en est lumineuse; et l'on peut dire qu'il a travaillé utilement, et pour le public et pour lui-même.

Il a suivi dans ce Commentaire le plan et la méthode de Jousse, sur l'ordonnance de 1667; et nous pouvons dire qu'il étoit impossible de choisir un meilleur modèle. Il a aussi conservé le morceau intitulé : *Idée générale de la Justice*, que cet auteur avoit placé à la tête de son Commentaire; et ce n'est pas un médiocre service qu'il a rendu au public, en lui remettant sous les yeux ce chef-d'œuvre d'un grand maître, qu'on auroit eu lieu de regretter. Il y a du mérite à en avoir bien saisi l'ensemble, en élaguant dans les détails ce qui n'est plus en harmonie avec notre ordre judiciaire actuel.

Il eût été à desirer que M. Delaporte nous eût donné sur ce point quelques détails un peu plus étendus : il nous semble qu'en retranchant tout ce qui n'existe plus, il auroit pu insister un peu plus sur ce qui existe maintenant. Peut-être dans cette partie de son ouvrage, qui n'est pas la moins intéressante, s'est-il un peu trop pressé.

Si M. Delaporte s'est servi de tout ce qui, dans les divers Commentaires de Jousse, a pu s'adapter au nouveau Code, il n'a pas prétendu dissimuler les obligations qu'il avoit à cet habile commentateur; au contraire, il en fait publiquement l'aveu; et par cet aveu, il désarme la critique. Au reste, il ne pouvoit mieux faire que de rendre au public ces richesses qui alloient être perdues. Mais ses lecteurs, aussi justes qu'il a été modeste, distingueront la sagacité avec laquelle il a su employer les matériaux qu'il a empruntés de ce magistrat justement respecté; ils lui sauront gré de leur avoir épargné les recherches, de ne leur avoir présenté que ce qui pouvoit leur être utile, et de les avoir avertis des différens points sur lesquels les lumières de cet auteur deviennent maintenant trompeuses, parce que la loi a changé.

On ne doit point accueillir avec moins de confiance ce qui appartient proprement à M. Delaporte. Ceux qui consulteront ses annotations sur les dispositions nouvelles, à l'égard desquelles il a été obligé de penser et d'écrire d'après lui-même, ne le jugeront peut-être pas inférieur à son modèle. Ils trouveront chez lui la même clarté dans l'exposition, la même pureté dans la doctrine, la même justesse dans les conséquences, la même netteté dans les discussions, et enfin la même solidité dans les décisions.

Il nous semble cependant qu'il ne discute pas assez souvent; nous lui reprocherons même d'être en plus d'une occasion trop dogmatique et trop tranchant. Ses lecteurs se plaindront peut-être que sur plusieurs points il n'ait pas motivé ses décisions; et avec d'autant plus de raison, que quand il le fait c'est toujours d'une manière qui ne laisse aucune incertitude. En suivant Jousse, il s'est peut-être un peu trop persuadé avoir toute son autorité : au reste, dans ces décisions courtes et sèches, nous n'avons point aperçu d'erreurs; et M. Delaporte a maintenant acquis le droit d'avoir quelque confiance dans ses propres forces.

Dans d'autres circonstances, après avoir rapporté les raisons pour et contre, il ne décide point la question; il se contente d'indiquer l'opinion pour laquelle il penche. Cette modestie est louable sans doute; mais est-ce assez pour l'homme incertain qui cherche à s'éclairer et à fixer ses doutes?

Peut-être, par la concision de quelques articles de son Commentaire, M. Delaporte a-t-il voulu éviter le reproche que nous lui avons fait de quelque diffusion dans ses Pandectes françaises, avec lesquelles ce nouveau Commentaire fait corps. La concision est bonne en soi; mais il ne faut point qu'elle nuise à la clarté : *Brevis esse volo, obscurus fio.*

Pour la satisfaction de ceux qui ont déjà les Pandectes françaises, ouvrage que le public a justement accueilli, il a été tiré des exemplaires du Commentaire du Code de Procédure civile sous le même titre des Pandectes, dont il forme les tomes 17 et 18. Le 16e, qui est le complément de la partie du Code Napoléon, contient la collection des règles et l'explication des termes de droit. Dans notre feuille du 20 novembre 1806, nous avons déjà rendu compte de ce 16e volume; nous ne pouvons nous empêcher de le recommander encore à ceux dont la profession est d'étudier, d'enseigner ou d'appliquer le droit. Ils le consulteront toujours avec fruit; ils y trouveront des sources fécondes de conséquences, et des bases solides de décision, sur quelque question qu'ils puissent avoir à résoudre.

D.

COURS DE LA BOURSE DU 27 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	5-8
— Courant.	56	0 0	56	5-8
Hambourg..	184	1-2	183	1-4
Londres...	00	000	00	00
Madrid eff..	15	60	15	45
— vales...	00	00	00	00
Cadix eff...	15	60	15	45
— vales...	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	475c	0 0	480	0-0
Gênes effec..	4670		4650	
Livourne...	5050		501c	
Naples.....	000	00	000	00
Milan.....	81esp.6f		81	1ap.of
Basle......	0	3-4p	1	3-8p.
Francfort...	0	0-0p	00	0-0
Vienne....	123	0-0	121	00
Lyon.....	1-2p	0-0j.	1	3-8p
Marseille...	3 8p	0-0j.	1	1-4p
Bordeaux...	1-4p	0-0j.	1	1-4p
Montpellier.	1-2p	0-0j.	00	0-0p
Genève....	0-0p	0-0j.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345f 20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme.	341 39c
Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000f 00
Arg. de 620 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	215 57
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000 00
Port. et Guin. l'hectogramme.	000 00
Piastre	5 29
Quadruple	81 10
Ducat	11 15
Souverain	00 2

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 86f 35c 40c 60c 50c 40c 50c 40c 50c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 83f 50c 84f 00c 00c
Banq. de Fr. avec doublement 1300f 1318f 75c 0000f 0000f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique	0f 00c	à	0f 00c
— S. Domingue.	0 00	à	0 00
Sucre d'Orléans..	0 00	à	0 00
— brut.	0 00	à	0 00
Coton du Levant.	0 00	à	0 00
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 00
Huile d'olive. ..	0 00	à	0 00
Potasse d'Amér.	000	à	000f 00
Eau-de-vie, 3/6.	00f 00c	à	00f 00

ANNONCE.

Analyse, ou nouveau Dictionnaire de l'enregistrement, timbre et hypothèques; où l'on a réuni, par ordre alphabétique et par colonnes comparatives, la quotité des droits et les dispositions de toutes les lois qui ont paru sur ces matières, depuis la loi du 19 décembre 1790 jusqu'à celle du 27 ventose an XI inclusivement. On y a joint toutes les décisions et solutions données sur ces différentes lois, tant par les ministres que par l'administration des domaines, jusqu'au premier vendémiaire an XII, avec un petit Traité sur les poursuites et instances concernant le recouvrement des droits. Ouvrage divisé en trois parties : la première traite de l'enregistrement; la seconde, du timbre; la troisième, des hypothèques. Par C. F. L. Belot, de Langres. Un vol. in-8°. Prix 8 fr., et 10 fr. par la poste.

A Paris chez le Normant.

---

bécille, un vrai Nigaudinos, tel qu'il ne s'en trouve point parmi les avocats; on lui a donné le nom pompeux d'Auguste, sans doute pour faire ressortir davantage le ridicule de sa personne. Ce benêt est amoureux de Mlle Jenny, fille d'un médecin qui tient une maison de santé. Pour s'approcher de sa belle, l'avocat se présente à la maison de santé, comme un malade; et, en effet, il est très-malade d'esprit.

Il est rare et difficile qu'un médecin qui tient une maison de santé soit assez incivil pour contredire quelqu'un qui se dit malade : il prend donc le nigaud pour ce qu'il se donne; et sans le chicaner sur sa prétendue maladie, il le met à une diète rigoureuse. L'avocat est assez sot pour observer à la rigueur l'ordonnance, et sa maîtresse assez cruelle pour ne pas lui faire passer des vivres en fraude. Le malade en vient à ce point de défaillance qu'il en perd presque la parole, et qu'il n'est pas même en état de faire une déclaration d'amour : au lieu de le plaindre, on boit et on mange devant lui, et on lui fait subir la question extraordinaire, à laquelle Jupiter appliqua jadis le fils du téméraire Ixion; enfin, il n'obtient la liberté de manger qu'au festin des noces de sa maîtresse Jenny et du militaire son rival. Ces sortes de parades ne se font excuser que par une gaieté folle, et n'ont de prix que par l'acteur qui les fait valoir. Clozel, excellent dans cette espèce de caricature s'est surpassé encore dans le rôle d'Auguste. On a nommé pour l'auteur de la pièce M. Chazet, qui dans ce moment affligé d'une maladie très-grave, est le seul qui n'ait point envie de rire, lorsqu'il fait rire tout le monde.

LOGOGRYPHE.

Sur mes dix pieds, je cours de belle en belle;
Privé de deux, je suis toujours fidèle.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Dés-espoir.*

Partition italienne *de' Virtuosi ambulanti*, musique de M. Fioravanti, avec la traduction française interlinéaire par M. Destieux, et dialoguée de manière à pouvoir s'exécuter sur les théâtres de France; gravée par madame Leroi, et exécutée sur très-beau papier. — Prix par souscription : 24 fr., dont on paiera 6 fr. d'avance, et 18 fr. au moment de la livraison.

On souscrit chez M. Carly et compagnie, seuls propriétaires de ladite musique, à la Typographie de la Sirène, péristyle du théâtre Favart, côté de la rue Marivaux.

La souscription est ouverte jusqu'au 30 du mois de novembre pour Paris, et jusqu'au 15 décembre prochain pour les départemens. Après ces deux termes, la souscription sera fermée, et la partition se vendra au prix marqué de 48 fr. — Les lettres doivent être affranchies.

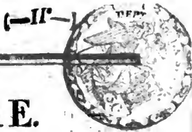
Cours de Médecine légale, judiciaire, théorique et pratique, ouvrage utile non-seulement aux officiers de santé, mais encore aux jurisconsultes; par J. J. Belloc, docteur en médecine. Un vol. in-12. Prix, broché : 2 fr. 25 cent., et 3 fr. par la poste.

A Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire de l'école et de la société de médecine de Paris, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 9, vis-à-vis celle Hautefeuille;

Et chez le Normant, impr.-libr., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n° 17.

Nota. L'ouvrage que nous annonçons doit être regardé comme un manuel instructif, que l'on pourra consulter avec fruit pour résoudre tous les cas essentiels où les officiers de santé sont appelés pour éclairer la conscience des juges. Ce cours de médecine légale renferme en abrégé tout ce qu'on peut dire de mieux sur les principales questions qui en font l'objet. Les principes que l'auteur établit, ses raisonnemens, sont d'accord avec l'expérience. Tel est le jugement qu'en a porté l'école de médecine de Paris.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GROFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

RUSSIE.

Witepski, 19 *octobre.*

Le 12 au soir, S. M. I. est arrivée en parfaite santé dans la ville de Surash. Le lendemain matin, elle passa en revue les régimens de la 4e division. De là, S. M. se rendit à Polozk, et passa en revue, le 15, les régimens de la 5e division. Le lendemain, elle inspecta, à Orsch, les régimens de la 6e division; et le 18, à Sklow, les régimens de la 7e division. La revue terminée, S. M. l'Empereur est arrivé aujourd'hui dans la ville de Witepski, chef-lieu du gouvernement, d'où S. M. s'est mise en route pour Saint-Pétersbourg, en parfaite santé.

Le général d'infanterie comte Buxhowden a été décoré de l'ordre de Saint-André; et l'intendant-général prince Wlochouski, de l'ordre de Saint-Wladimir de la 1re classe.

Le cours du change sur Hambourg étoit hier à 19 sch. banco; sur Amsterdam, à 20 stuivers; par conséquent, le rouble à l'égal du florin.

POLOGNE.

Dantzick, 9 *novembre.*

On lit dans la gazette de cette ville :

« Notre digne gouverneur, le général Rapp, est malade depuis quelques jours, des suites d'une balle qu'il a reçue dans la campagne de Pologne, et qui lui cassa alors le bras. Par une circonstance extraordinaire, cette balle, après avoir séjourné pendant neuf mois dans son bras, est sortie à l'endroit d'une blessure plus ancienne. »

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Thorn, 12 *novembre.*

On a frappé ici une médaille portant pour inscription : *La liberté de la Vistule.* Cette médaille sera un nouveau monument qui attestera aux siècles futurs les bienfaits du grand Napoléon, parmi lesquels on peut placer au premier rang la liberté absolue de navigation sur la Vistule jusqu'à son embouchure, et l'affranchissement de tous les droits qu'un pouvoir arbitraire y avoit établis. Ce nouvel ordre de choses donnera beaucoup plus d'extension et d'activité au commerce du Nord; il pourra même à la longue produire une espèce de révolution dans les relations commerciales de l'Europe. Si l'on joint à ces heureux changemens ceux que ne manquera pas d'opérer l'ouverture des quatre routes qui doivent traverser une partie de la Silésie, pour servir de communication entre le royaume de Saxe et le grand-duché de Varsovie, on conviendra que S. M. I. a fait, pour les Polonais, tout ce qu'un monarque bienfaisant peut faire pour un peuple qu'il veut rendre heureux.

DANEMARCK.

Copenhague, 13 *novembre.*

Les Anglais avoient espéré faire de l'île de Helgoland un rendez-vous pour les contrebandiers qui voudroient introduire sur le continent des marchandises anglaises. Dans cet espoir, ils y avoient établi des magasins immenses; mais les mesures de prohibition, exécutées rigoureusement sur toutes les côtes du Danemarck et de l'Allemagne, ont déterminé les négocians à ramener à Londres toutes les marchandises accumulées dans cette petite île.

On vient de publier dans nos journaux une invitation à tous nos négocians, de faire construire à leurs frais des chaloupes canonnières, dont ils feroient hommage au gouvernement.

Un Anglais qui a pris le faux nom de *Sommer*, avoit publié ici une relation du siége de cette ville, écrite en langue anglaise, et remplie d'assertions aussi fausses qu'odieuses, en faveur de l'Angleterre. On vient d'y répondre d'une manière victorieuse. D'ailleurs, la relation officielle du siége sera publiée incessamment en danois et en français.

Un chapelier de cette ville a trouvé moyen de fabriquer des chapeaux assez jolis en peau de chien de mer. On en avoit fait en Angleterre des essais infructueux. Les Anglais, en partant, ont acheté la presque totalité de ces chapeaux, qui sont à très-bon marché et d'un lustre brillant, mais peu commodes à porter.

On a découvert dans la Norwège de la pierre de Labrador, aussi belle que celle du Labrador même. Le célèbre D. Callisen vient de publier un Essai sur la Topographie médicale de cette ville.

Le commandant de la frégate anglaise stationnée devant Copenhague, M. Alexandre Fraser, a adressé, le 5 de ce mois, au consul de Suède, M. Edward Cram, la lettre suivante :

J'ai l'honneur de vous annoncer la réception de votre lettre en date du 2 novembre, et je prends la liberté de répondre à son contenu, que mes instructions, concernant le *blocus de Copenhague*, sont précises et sévères. J'avois la liberté d'adoucir le blocus, de manière que des vaisseaux danois ou neutres, de 100 tonneaux, chargés de provisions, de chauffage, de sel, de matériaux de construction, auroient eu la liberté d'entrer à Copenhague, si j'avois trouvé le commandant en chef de la Sélande disposé à laisser passer librement les vaisseaux et navires britanniques devant la citadelle de Cronenbourg. J'ai

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 29 Novembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Le Triomphe de Trajan.

THÉATRE FRANÇAIS.
Les Châteaux en Espagne, la Jeunesse de Henri V.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Le Trente et Quarante, Gulnare, les Rendez-vous Bourgeois.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
L'Amour au Régime, le Volage, la Nuit aux Aventures.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Honorine, les Pages, Ils arrivent.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Jean de Nivelle, le Tocsin, le Diable en vacances, les Bateliers.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.
Hélénor de Portugal, les Suites d'un Duel.

THÉATRE DE LA GAITÉ.
Nizal, Fitz-Henri.

TIVOLI D'HIVER.
Ci-devant Veillées de la Cité.
Auj. Fête, Ascension de M. Forioso, Expériences de M. Garnerin, Danses, Concert, Feux de gaz inflammable.

HAMEAU DE CHANTILLY.
Aujourd'hui Fête et Bal paré. Prix du billet d'entrée : 1 fr. 80 c.

WAUXHALL D'HIVER,
Ci-devant salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.
Aujourd'hui, Fête et Bal.

BEAUX-ARTS.

Voyage pittoresque de l'Espagne; par Alexandre Delaborde et une Société de gens de lettres et d'artistes de Madrid. IIIe, IVe et Ve Livraisons. (1)

Ces trois livraisons du *Voyage pittoresque en Espagne* ne se sont point toutes fait attendre jusqu'à ce jour; nous eussions pu rendre compte des deux premières, il y a plus de six semaines, si d'autres occupations ne nous avoient obligés de différer.

Les deux livraisons précédentes avoient fait connoître Barcelonne dans son ensemble, et sous quelques-uns de ses aspects les plus pittoresques : ses places publiques; son port; la rade, avec l'indication des mouillages; le peu d'édifices anciens ou du moyen âge que cette ville possède encore : le plan, la coupe et l'élévation de son plus bel édifice moderne. Depuis, le voyageur a visité les cabinets des curieux où il y

(1) La première et la seconde livraison de cet ouvrage ont paru le 1er. juin. On a publié et l'on publiera exactement une livraison toutes les six semaines : la sixième sera mise au jour le 1er décembre. Chaque livraison, composée de *six feuilles* de planches, et de celles nécessaires pour le texte, coûte, à Paris :

En papier vélin, avant la lettre. . . .	60 fr.
Papier vélin, avec la lettre.	36
Papier fin.	21

Tous les exemplaires sont satinés. On ne paie rien d'avance, mais seulement en retirant chaque livraison.

On souscrit, à Paris, au Bureau du Voyage pittoresque d'Espagne, chez l'Editeur, Ant. Boudeville, peintre de S. M. C., rue Saint-Pierre (Montmartre), n°. 9; chez Nicolle, rue des Petits-Augustins, n°. 15; chez le Normant.

Et à Lyon, chez Ballanche père et fils.

Digitized by Google

correspondu à ce sujet avec le général Peymann et avec le gouverneur de Cronenbourg; leur réponse a été : « Qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de cesser les hostilités. » Il ne me reste en conséquence d'autre parti à prendre que de maintenir le blocus le plus rigoureux.

Pour répondre cathégoriquement à vos questions, je vous fais savoir : 1°. Tout vaisseau muni d'un passeport de l'amiral Gambier, aura la liberté d'entrer à Copenhague ou d'en sortir dès qu'il me produira ce pass-port. 2°. Tout vaisseau chargé (*bonâ fide*) de propriétés suédoises, aura la liberté, dès qu'il me présentera un certificat de sa cargaison, de sortir de Copenhague ou d'Elseneur pour se rendre dans un port suédois. 3°. Aucun vaisseau suédois ou autre ne pourra charger à Copenhague d'autres propriétés, et mettre avec elles en mer que des propriétés suédoises, anglaises et neutres, dont il faudra me présenter les certificats. Des vaisseaux suédois sur leur lest pourront sortir de Copenhague.

AUTRICHE.

Vienne, 15 *novembre*.

S. M. l'Empereur est parti, mardi dernier, pour Hollitsch, où il prendra le plaisir de la chasse. S. M. reviendra ici dans peu de jours, la cérémonie de l'inauguration de la statue de Joseph II étant fixée au 25 de ce mois.

S. A. I. l'archiduc palatin de Hongrie est reparti pour ce royaume.

La diète de Hongrie n'est pas encore près de son terme; les délibérations seront continuées à Presbourg, où S. M. se rendra à la fin de ce mois.

On attend, d'un moment à l'autre, de Paris, le courrier porteur de la convention conclue entre notre cour et la France, et par laquelle l'Isonzo formera désormais la limite entre l'Autriche et le royaume d'Italie. Cette convention lève toutes les difficultés qui existoient encore, et nous allons jouir d'une tranquillité durable. On peut dire avec raison que les membres de la famille impériale concourent de tous leurs efforts à notre bien-être. Tous les princes doivent servir l'Etat; l'archiduc Ferdinand va présider, comme nous l'avons dit, le conseil de guerre; l'archiduc Reinier sera ministre des finances; les autres archiducs rempliront également d'autres postes, lorsqu'ils auront les connoissances nécessaires.

Il y a eu, ces jours derniers, divers changemens et plusieurs promotions dans le militaire.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 20 *novembre*.

La nouvelle annoncée par plusieurs feuilles publiques, que le général-major Waltersdorff étoit mort, est contredite par des lettres dignes de foi, du Jutland, d'après lesquelles il jouit de la meilleure santé, et se dispose à partir pour Copenhague.

EMPIRE FRANÇAIS.

Pont-de-Beauvoisin, 18 *novembre*.

Depuis quatre à cinq jours nous voyions passer des chevaux de relais qui se rendoient sur cette route; les inspecteurs des postes, qui se succédoient, nous annonçoient le passage de S. M. la reine de Naples.

Aujourd'hui, à 9 heures du matin, un courrier est arrivé, a commandé un dîner très-frugal à l'hôtel des Trois-Couronnes, et a fait connoître que c'étoit pour l'Empereur. A dix heures et demie, l'Empereur, accompagné du maréchal Duroc, escorté par quatre chasseurs de sa garde et quatre gendarmes, est arrivé et descendu à l'hôtel des Trois-Couronnes, où il a dîné. Pendant le repas, le peuple s'est porté en foule sur la place, devant l'auberge. L'Empereur a demandé M. le maire Boissieu, qui s'y est rendu en costume. Il s'est entretenu fort long-temps avec lui, lui a fait beaucoup de questions, mais toutes relatives à la commune. M. de Boissieu y a très-bien répondu, et a offert à S. M. du meilleur vin que celui qu'on lui avoit servi; il en a bu avec plaisir, et a porté la santé du maire. Il a terminé en faisant à M. Boissieu cette question : *Que puis-je faire pour votre commune?* M. Boissieu s'est borné à lui dire que le clocher de la paroisse menaçoit ruine; que la commune étant pauvre, elle n'avoit pas les moyens de le faire reconstruire. L'Empereur lui a répondu : *Je m'en charge.*

Après le dîner, l'Empereur s'est mis à la fenêtre pour satisfaire l'impatience du public rassemblé sur la place. Dès qu'il a paru, chacun a crié : *Vive l'Empereur!* A midi, il est monté en voiture, et est parti avec toute sa suite, au milieu des plus vives acclamations.

Paris, 28 *novembre*.

— Parmi les étrangers qui arrivent en grand nombre à Paris, on remarque M. de Nergard, gentilhomme de la chambre de S. M. danoise, et très-connu en France par ses connoissances en minéralogie, et son amour pour les beaux-arts. Sa collection de dessins des maîtres vivans est la plus nombreuse qu'il y ait en Europe; l'on en estime la valeur à trois cent mille francs : le propriétaire la fait voir avec une extrême complaisance.

— Dans sa seconde séance, le collége électoral du département de la Gironde, a nommé M. Lafaurie-Monbadon, maire de la ville de Bordeaux, candidat pour le sénat conservateur.

— Les candidats présentés pour le corps législatif, par les colléges d'arrondissement du département des Vosges, sont :

Arrondissement de Neufchâteau : MM. Poulain-Grandprey, président du tribunal de première instance, et Cierrier, sous-préfet.

Arrondissement de Mirecourt : MM. Estivant, président du tribunal de première instance, et Delpierre, procureur impérial.

Arrondissement d'Epinal : MM. Himbert, préfet, et Lemolt, président du tribunal de première instance.

Arrondissement de Saint-Dié : MM. Lefaucheux et Haxo, membres actuels du corps législatif.

Arrondissement de Remiremont : MM. Richard, sous-préfet, et Alpin-Garnier, magistrat de sûreté.

— Un journal parle aujourd'hui d'un prétendu triomphe du parti de l'opposition à Londres. Cette nouvelle paroît peu probable. Elle est d'ailleurs tirée des journaux allemands qui la donnent sur la foi du *Télégraphe de Berlin*, et sous la date de Londres, 25 octobre; mais les journaux anglais du 12 novembre, que nous avons reçus, n'en font aucune mention.

— Il y aura, demain 29, éclipse de soleil visible à Paris. Commencement, 10 heures 50 minutes du matin; milieu, 11 heures 51 minutes; fin, midi 52 minutes.

— Les grands théâtres ressentent déjà les effets de la nouvelle organisation qu'ils ont reçue. Les applaudissemens donnés au *Triomphe de Trajan* retentissent encore, et déjà un nouvel opéra est sur le point d'être joué. Le Théâtre-Français, dont on accusoit avec raison les insupportables lenteurs, va

---

a de beaux fragmens de sculpture, plus remarquables toutefois sous le rapport de la science des antiquités que par l'excellence du travail. La planche où ces marbres sont représentés, avec beaucoup d'exactitude, dans leur état actuel de dégradation, termine la description de l'intérieur de Barcelonne.

Au-dehors, un monument singulier, trouvé près la voie Romaine qui conduit à Mataro, donne occasion à une dissertation curieuse sur le culte que les Laletains, anciens habitans de ces contrées, ont dû rendre à Diane aux quatre yeux, la même que les Phéniciens adoroient sous la forme des deux sexes.

Plus loin, en remontant un peu vers l'ouest, le pont de Martorelle et les restes d'un arc de triomphe, concourent à l'effet d'un des sites les plus rians de l'Espagne, et fournissent au dessinateur le sujet d'une jolie estampe et de deux planches d'architecture. Le surplus de la troisième livraison, et la quatrième tout entière, sont consacrés à la vue des cascades de Saint-Michel-Delfay, des rochers du Mont-Serrat, et des établissemens religieux que ces montagnes renferment.

Depuis long-temps, on ne voit plus d'anachorètes dans le nord de la chrétienté : l'intempérie des saisons, la longueur des nuits d'hiver, le besoin d'une nourriture plus abondante, et la difficulté, pour un seul homme, de tirer cette nourriture de la terre durcie par les frimas, et tout-à-fait stérile pendant plusieurs mois de l'année, ne permettent point à l'habitant des climats froids de vivre dans une entière solitude. Sous un ciel rigoureux, l'esprit a aussi moins de quiétude, et les sentimens religieux eux-mêmes s'écartent facilement de cette douceur qui fait le charme et l'innocence de la vie contemplative.

L'Eglise grecque, florissante dans l'Orient, étoit généralement illustrée par ses solitaires. La latine n'eut guère de véritables anachorètes que dans le midi de l'Italie et en Espagne.

Saint Benoît, le père et l'exemple de ces solitaires d'Occident, avoit jugé lui-même qu'il n'étoit pas bon qu'ils fussent absolument seuls, sans aucune communication avec leurs semblables, et loin de tout secours humains. Il bâtit ses hermitages près d'un monastère et d'une église où les hermites se réunissoient en certains temps, et participoient ainsi à la vie des cénobites. Dans la suite ceux de ses disciples qui portèrent ses institutions dans le nord de l'Europe, furent obligés d'y faire des changemens : presque tous renoncèrent à la vie des anachorètes, pour se former en communauté; et bientôt on les voit tomber dans un grand relâchement, ou se soumettre à des austérités inconnues de leurs fondateurs.

Le régime des végétaux; le vin pris en petite quantité; la couche de nattes; la prière, les lectures et les méditations de la nuit; le travail modéré des mains, aux champs ou dans la cellule, ne sont point des austérités insupportables ou des habitudes trop difficiles à prendre dans un pays chaud. Tel est le fond de la règle prescrite par Saint-Benoît aux religieux du Mont-Cassin, et que ceux du Mont-Serrat paroissent avoir conservée dans toute sa pureté. Cette dernière maison se compose d'un hospice où l'on reçoit les pèlerins; d'un monastère pour les cénobites, et de cellules, au nombre de douze, pour les anachorètes. Ceux-ci, soumis à la même règle que les moines du couvent, font de plus vœu de ne jamais sortir de la montagne : ils ne descendent même au monastère que les jours de grandes fêtes, ou quand ils sont malades.

Chaque hermitage, construit suivant que le terrain a permis de le faire, renferme une petite chapelle, une cuisine, une citerne où l'hermite conserve de l'eau, l'oratoire où il prie, la chambre où il couche, un petit jardin, et quelquefois une petite galerie à jour, ornée de pots de fleurs. Ces habitations sont dispersées assez loin les unes des autres, dans la partie de la montagne au-dessus du monastère.

M. Delaborde nous donne une idée bien touchante de la disposition d'esprit et des mœurs de ces solitaires :

« Obligé, dit-il, d'être loin de mon pays durant les troubles de la » France, je visitai le Mont-Serrat, et les charmes de ce lieu dura-

Digitized by Google

enfin mettre au jour les ouvrages nouveaux dont il promet depuis si long-temps les représentations. Après *l'Assemblée de Famille* on nous annonce *Plaute*, comédie en trois actes; *L'homme aux Convenances*, *le Paravent*, comédies en un acte, etc. etc. Le théâtre de l'Impératrice régénéré reçoit en ce moment une nouvelle organisation, et ne peut que prospérer sous les auspices de son estimable directeur. Quant à l'Opéra-Comique, la foule ne cesse de s'y porter; mais ses succès ne l'endorment point, et il prépare un grand nombre de nouveautés. Enfin tout promet aux théâtres, pour cet hiver, une grande affluence, et par conséquent d'excellentes recettes.

— La dernière représentation de l'opéra de *Trajan*, donnée *gratis* en l'honneur de la garde impériale, a excité les transports les plus universels parmi les braves guerriers qui la composent. Au moment où Trajan dit:

> Ce triomphe n'est pas pour moi;
> . . . Il est pour mon armée,

des couronnes de lauriers sont tombées du cintre sur la tête des vainqueurs, qui ont reçu ce témoignage de la reconnoissance publique avec une modestie digne de leur courage.

On dit que les auteurs, voulant perfectionner ce bel ouvrage, se proposent d'y faire des changemens importans; qu'en conséquence les représentations vont être suspendues.

— Une petite fille, âgée de quatre ans et demi, a été abandonnée et déposée chez le commissaire de police de la division de l'Unité. L'épouse de ce fonctionnaire public, mère d'une nombreuse famille, a formé, parmi les personnes qui partagent ses goûts, une souscription pour venir à son secours, et procurer un asile modeste à cette intéressante créature, jusqu'à ce que quelques personnes charitables veuillent se charger de son éducation.

VARIÉTÉS.

Le Chef-d'Œuvre d'un inconnu, poëme heureusement découvert, et mis au jour avec des remarques savantes et recherchées (1); par M. le docteur Chrysostôme Mathanasius. Nouvelle édition, dans laquelle on trouva, outre les pièces qui ont paru dans toutes les éditions précédentes, l'*Anti-Mathanase*, ou *Critique du Chef-d'Œuvre d'un inconnu*, une Notice sur la vie et les ouvrages de M. de Saint-Hyacinthe, et des notes; par P. X. Leschevin.

Personne n'ignore que Saint-Hyacinthe, voulant se moquer de l'abus des commentaires, composa de longues notes, sérieusement burlesques, sur une chanson des rues, qu'il décora du nom pompeux de Chef-d'Œuvre d'un inconnu. Cette plaisanterie, dont l'idée ne manquoit pas d'une certaine originalité, eut dans sa nouveauté un succès prodigieux; les éditions se succédèrent rapidement; on en fit des imitations en plusieurs langues: aujourd'hui même elle n'est pas tout-à-fait oubliée; on la recherche encore, et on peu en lire avec plaisir une trentaine de pages; mais il faudroit, je crois, beaucoup de patience et de courage pour aller plus loin. Saint-Hyacinthe avoit abusé de sa facilité et de celle de son sujet: son livre prouve qu'il avoit de l'esprit et de la littérature; mais il est au moins trois fois trop long. Deux volumes remplis d'une monotone ironie, et dont le style même n'est pas toujours trop bon, sont bien ce que l'on peut imaginer de plus froid et de plus fatigant.

(1) Deux vol. in-8°. Prix: 9 fr., et 12 fr. par la poste.
A Paris, chez Barrois l'aîné, rue de Savoie; et chez le Normant.

Saint-Hyacinthe en écrivant, ne se proposa sûrement pas pour but d'être utile: seul motif qui puisse pourtant faire parfois excuser la satire. Il ne voulut qu'amuser ses lecteurs, et dire des personnalités à quelques critiques qu'il n'aimoit pas. Les ridicules qu'il cherche à donner aux commentateurs sont si fort exagérés, qu'ils n'ont plus d'application possible. En effet, où étoient, de son temps, les commentateurs qui écrivissent dans la manière dont il se moque? On n'en nommeroit aucun, au moins parmi ceux qui sont connus, et dont on lit les ouvrages. Si quelques éditeurs des anciens ont multiplié les citations sur le texte de ces auteurs, dont la langue n'étant plus parlée, n'a d'autorité que celle des livres, c'est faire preuve ou de peu de jugement, ou d'ignorance, ou de mauvaise foi, que de vouloir ridiculiser cette méthode utile et même nécessaire, en entassant des passages pour expliquer des vers français, qui ne peuvent aujourd'hui causer d'embarras à personne. Par exemple, quand Saint-Hyacinthe éclaircit longuement et à force de citations, l'emploi de notre relatif *qui*, fait-il donc une chose si plaisante? Il lui falloit nommer quelque commentateur qui eût prouvé avec cette étendue fastidieuse la valeur ou de *qui* ou de *los*, dans les cas ordinaires et simples.

Tout cela n'est donc qu'une plaisanterie inutile, qu'une pédantesque caricature, où des méthodes utiles sont parodiées et puérilement travesties. Pour rendre ses diffuses remarques un peu piquantes, Saint-Hyacinthe y a mêlé des sarcasmes et des injures contre Burmann et Bentley. Ce n'est pas au moins que ces deux célèbres critiques fussent des commentateurs ridicules, ni que leurs ouvrages fussent écrits dans le goût des notes du *Chef-d'Œuvre;* mais ils avoient eu le malheur de déplaire à Saint-Hyacinthe, ou plutôt à quelques-uns de ses amis; car je m'assure que Saint-Hyacinthe ne fit que servir sans réflexion, sans connoissance de cause, et avec sa légèreté ordinaire, une querelle étrangère. Il fut aisé d'animer son esprit naturellement méchant et satirique; il oublia que ces hommes qu'il attaquoit si gratuitement, lui étoient de beaucoup supérieurs, à lui comme à ses amis; et qu'au lieu de mépris et d'outrages, ils méritoient, comme littérateurs, toute sorte de respect et d'éloges.

Burmann, en effet, a travaillé très-utilement sur les auteurs latins, sur les poètes sur-tout; ses éditions, malgré plus d'un défaut, ont une grande valeur, et ne pourront jamais la perdre. Bentley, que ses talens prodigieux placent bien loin de Burmann, et peut-être de tous les critiques ses contemporains, a porté son immense doctrine sur les deux littératures. Sa Lettre à Mill, ses Dissertations contre Boyle sur le *Pseudo-Phalaris*, ses Remarques sur Ménandre, sur Horace, Phèdre, Térence, malgré l'excessive hardiesse de quelques opinions, sont des ouvrages supérieurs; et l'on ne cessera pas de les lire, tant que les lettres savantes et la critique corrective ne cesseront pas d'être en honneur.

Cependant il faut convenir que Burmann étoit trop arrogant et trop dur. Vivant plus avec les livres qu'avec les hommes, son ton étoit âpre et farouche; il soutenoit sans mesure ses opinions, même ses préjugés, et attaquoit ses adversaires avec une étrange rudesse. Bentley eut aussi dans l'humeur trop d'orgueil et de férocité. Il n'est pas étonnant que ces défauts de caractère leur aient suscité parmi leurs rivaux de vives inimitiés et même des haines violentes; mais devoient-ils trouver un ennemi dans Saint-Hyacinthe, qui ne pouvoit connoître d'eux que la renommée de leurs grands talens, qui ne marchoit point dans leur carrière, n'attendoit

---

» nuoient mes regrets. *J'envie votre sort*, dis-je à l'un des hermites.
» *Combien ce séjour doit vous paroître doux à habiter! Ce lieu est*
» *beau*, répondit le solitaire; *mais il en est un plus beau encore.*
» Six ans après, continue le voyageur, je revis le même homme; il ne
» me reconnut point. Les étrangers qui visitent la montagne sont, pour
» ses habitans, comme la mémoire d'un hôte qui passe, et n'est qu'un
» jour dans le même lieu. Moins triste qu'à mon premier voyage, je
» trouvai la vie des solitaires plus dure, et je ne pus m'empêcher de le
» témoigner. *Elle a ses privations*, me dit l'hermite; *mais elle n'est*
» *que passagère.*
» L'hermitage de Saint-Jérôme, le plus élevé de tous, est toujours
» habité par un jeune homme, qui descend dans un autre plus bas, à
» mesure qu'il meurt un de ses confrères: ils se rapprochent ainsi du
» couvent en vieillissant, à moins qu'ils ne préfèrent rester dans les
» hermitages qu'ils occupent. Il y a tant de prétendans à ces places
» austères, que l'abbé est embarrassé dans le choix des remplaçans:
» celui qui est nommé vient prendre possession de sa nouvelle demeure;
» il pare la chapelle, range les livres, monte la pendule; et lorsque
» ces premiers soins sont remplis, ainsi que les longues prières qui
» les interrompent, il visite le jardin, lit dans la galerie les sentences
» qui y sont écrites à côté de l'eau bénite et de la tête de mort, arrose
» les pots de giroflée qui sont au-dessous, et vient finir les petites croix
» que la mort de ses prédécesseurs a laissées imparfaites. » Ces petites croix de bois, destinées aux pèlerins, sont l'occupation sédentaire de l'hermite: il cultive lui-même les légumes qui font sa principale nourriture, et reçoit du monastère un peu de vin, du poisson, des vêtemens, des livres, et les autres choses nécessaires.

Les pèlerins sont nourris et logés à l'hospice, chacun selon son état, pendant trois jours. On donne des vêtemens et du linge aux pauvres; et s'ils sont malades, on les retient, on les soigne, et l'on fournit, pendant ce temps, à la subsistance de leurs femmes et de leurs enfans.

A certaines fêtes l'affluence est si grande, qu'on compte quelquefois jusqu'à quatre mille pèlerins: on ne peut les loger tous; beaucoup passent la nuit en plein air, mais tous ont part à la distribution de soupe, de pain et de vin, qui se fait trois fois par jour. La charité des fidèles opulens pourvoit à ces libéralités, qui contribuent à entretenir la dévotion des pauvres pour l'image de Notre-Dame de Mont-Serrat.

Les murs du cloître, édifice gothique, sont couverts d'*ex voto*. Le câble, seul et dernier espoir du matelot; la cape ou le manteau du voyageur égaré dans la nuit; l'épée de celui qui a été surpris par les brigands; les fers du captif racheté; l'effigie du navire sauvé de la tempête; la dépouille des monstres de la mer et des déserts, pendent de toutes parts aux solives du plafond.

L'église, formée d'une seule nef ornée d'arabesques dorés, est une des plus riches de la chrétienté. Soixante-quatorze lampes d'argent brûlent nuit et jour devant l'image de la Vierge, placée au-dessus du maître-autel: ce sanctuaire, les vases et les ornemens de la sacristie sont tout brillans d'or et de pierreries; et rien n'égale la richesse des couronnes et des habillemens de la Vierge. Cette image est en grande vénération: les grands comme les petits, les princes eux-mêmes vont la visiter. On remarque que Charles-Quint fit neuf fois ce pèlerinage, et qu'il mourut en tenant dans ses mains un cierge béni à l'autel de la Vierge du Mont-Serrat.

Les sites très-pittoresques de la montagne, l'ensemble des bâtimens du monastère, et les vastes intérieurs que nous venons de faire connoître, sont le sujet de huit planches fort agréables, d'après les dessins levés sur les lieux par MM. Ligier, Moulinier et Dutailly. La grande dimension, et le fini précieux de ces estampes, les rendroit propres à être montées, si elles ne formoient pas, étant réunies au texte, un corps d'ouvrage qu'il seroit fâcheux de démembrer.

La cinquième livraison est employée presqu'entièrement à détailler les objets dont les deux autres montrent les grandes masses; l'intérieur

Digitized by Google

presque rien à leurs études, et n'avoit enfin nul droit de les insulter, puisque jamais ils ne l'avoient provoqué ?

C'est avec une injustice plus criante encore, que Saint-Hyacinthe attaqua Voltaire, dans la Déification du docteur Aristarchus Masso ; satire assez insignifiante, jointe au Chef-d'Œuvre d'un inconnu. On se souvient que Voltaire fut, dans sa jeunesse, lâchement outragé par un grand seigneur, dont je tairai le nom, par égard pour ceux qui peuvent le porter encore. Comme il se préparoit à se venger en homme d'honneur, son ennemi, lâche et puissant, eut assez de crédit pour le faire mettre d'abord à la Bastille, ensuite pour le faire exiler. Retiré à Londres, Voltaire y connut l'auteur du Chef-d'Œuvre. Bientôt ils se brouillèrent sur un sujet léger; et pour affliger l'amour-propre du poète, Saint-Hyacinthe fit imprimer, dans la *Déification*, un récit méchamment arrangé de cette aventure désagréable, dont Voltaire auroit voulu pouvoir étouffer le souvenir : cette noirceur étoit vraiment coupable. Il faut remarquer que l'exil de Voltaire est de 1725. A cette époque, il avoit déjà publié (n'ayant pas encore 30 ans) Œdipe et Mariamne, qui sont de fort belles tragédies, et la Henriade, le seul poëme épique français. Ses grands talens, alors *irréprochables*, et son malheur si peu mérité, devoient le rendre l'objet de l'intérêt général : au moins n'étoit-ce pas à un homme de lettres, à un Français, à servir ses persécuteurs, et à chercher dans son infortune même le sujet d'une plaisanterie sanglante. Mais ces sentimens étoient peut-être trop élevés pour Saint-Hyacinthe. Plus spirituel qu'honnête et délicat, il ne songea pas un moment à tant de circonstances, qui devoient l'engager à supprimer son ressentiment, au moins à en modérer l'expression.

Voltaire ne pardonna jamais cette cruelle offense; et, pendant la vie de Saint-Hyacinthe, il fit constamment tout ce qu'il put pour lui ôter la petite gloire d'avoir composé le *Chef-d'Œuvre*. Voltaire auroit dû sans doute garder le silence, et ne pas se venger d'un mauvais procédé par une injustice.

Il y a de ce Saint-Hyacinthe un autre trait, qui donne la mesure de son caractère. Il étoit né catholique, et n'avoit point abjuré; cependant il eut, à Londres, l'imprudence de se faire passer pour protestant, afin de toucher la pension que le gouvernement anglois accordoit alors aux réfugiés. Un homme d'une ame si peu délicate, décrété, en France, de prise de corps, pour avoir séduit une jeune personne à laquelle il donnoit des leçons, avoit-il bien le droit d'être si caustique, si tranchant, et d'insulter Burmann, Bentley, et l'auteur d'Œdipe et de la Henriade, exilé et malheureux ?

Une calomnie fort étrange a été répétée obscurément par quelques écrivains; par quelques autres avec plus de hardiesse. On a dit que Saint-Hyacinthe étoit fils naturel de Bossuet et de mademoiselle de Mauléon ; on a supposé cette réponse du jésuite le Tellier à Bossuet : « Vous êtes plus Mauléoniste que » Moliniste. » Et les amis nombreux de Fénélon ont accrédité ce mensonge. Déjà M. de Burigny, dans sa vie de Bossuet, a démontré la fausseté de toutes ces anecdotes; et M. Leschevin, après lui, cite les propres termes de l'extrait de baptême de Saint-Hyacinthe, né à Orléans de *Jean-Jacques Cordonnier et d'Anne Mathé sa femme*. M. Leschevin prouve ensuite que Voltaire a été injustement accusé d'être l'inventeur de cette fable : on la trouve dans les *Mémoires-Anecdotes du Clergé*, publiés en 1712 par un certain Denis; Voltaire n'a fait que la répéter, et encore a-t-il formellement témoigné qu'elle ne méritoit aucune croyance.

On voit par cette citation seule du travail de M. Leschevin, que ses recherches sont utiles et ont de l'intérêt. Sa Notice sur la Vie et les Ecrits de Saint-Hyacinthe, est un excellent morceau d'histoire littéraire; ses Remarques sur le Chef-d'Œuvre annoncent une érudition et des connoissances bibliographiques peu communes. Mais plus M. Leschevin se montre éditeur exact et bibliographe savant, plus je lui veux faire le petit reproche d'avoir supprimé la musique de la chanson, et de n'avoir rien dit de l'impression de Londres (Paris) 1758, dont la préface, semblable, à quelques lignes près, à celle de la sixième édition, est signée *Polis-Néa*; signature pseudonyme, qu'il faut sans doute traduire par *Ville-Neuve*.

Quelques-uns accuseront peut-être M. Leschevin d'avoir montré trop de prévention en faveur de Saint-Hyacinthe et de son Chef-d'Œuvre : pour moi, je trouve très-naturelle cette partialité d'éditeur; mais j'espère aussi que M. Leschevin me laissera le droit d'estimer peu l'ouvrage de Saint-Hyacinthe, et encore moins sa personne.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg, du 21 novembre.

6 — 34 — 22 — 63 — 75.

COURS DE LA BOURSE DU 28 NOVEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	5-8
— Courant.	56	0-0	56	5 8
Hambourg. .	184	1-2	183	1-4
Londres. . . .	00	00c	00	00
Madrid eff. .	15	60	15	45
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	60	15	45
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	475c	0-0	480	0-0
Gènes effec. .	4670		4650	
Livourne. . .	503e		5010	
Naples.	000	00	000	00
Milan.	81	op.6f	81	1sp.of
Basle.	0	3-4p	1	5-8p.
Francfort. . .	0	0-op	00	0-0
Vienne. . . .	123	0-0	121	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.	1	5-8p
Marseille. . .	3 8 p	0-oj.	1	1-4p
Bordeaux. . .	1-4p	0-oj.	1	1-4p
Montpellier.	1-2p	0-oj.	00	0-op
Genève. . . .	0-op	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00

Arg. de 620 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 87

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00

Piastre 5 29

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain . . . . 00 e

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 86f 20c 10c 15c 20c 15c 20c 00c 00c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 83f 20c 50c 00c 00c

Banq. de Fr. avec doublement 1315f 1315f 75c 1312f 50c 00f

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique	0f 00c	à	0f 00
— S. Domingue.	0 00	à	0 00
Sucre d'Orléans. .	0 00	à	0 00
— brut.	0 00	à	0 00
Coton du Levant.	0 00	à	0 00
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 00
Huile d'olive. . .	0 00	à	0 00
Potasse d'Amér.	000	à	000f 00
Eau-de-vie, 3/6.	00f 00c	à	00f 00

ANNONCE.

Ils arrivent. Divertissement en vaudevilles ; représenté pour la première fois sur le théâtre du Vaudeville, le 24 novembre 1807. Par B. de Rougemont, auteur de l'Hôpital Militaire. Prix : 1 fr. 20 cent., et 1 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Mad. Cavanagh, lib., passage du Panorama, n°. 5, près du boulevard ;

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du Journal de l'Empire rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

des grottes naturelles, les stalactites et les cristaux qu'on y trouve; les accidens les plus remarquables du rocher; la vue de chaque hermitage; le costume, la physionomie et les occupations des solitaires. Ces petits sujets, moins riches que les autres pour le dessinateur, ne sont pas ceux qui intéressent le moins les lecteurs, et méritoient le soin particulier que l'auteur du texte a mis à les décrire.

Une de ces planches représente l'intérieur de l'hermitage, où saint Ignace, encore indécis du parti qu'il prendroit, trouva le solitaire dont les exhortations déterminèrent sa vocation, et auquel il fit sa fameuse confession générale : ce prêtre, nommé Chaconne, étoit français d'origine. Le vieillard qui occupe actuellement son hermitage, reçut nos voyageurs dans la salle où les hermites ont continué de travailler et de manger. Quand il eut fini de prendre son repas, il appela, par la fenêtre, les oiseaux, qui vinrent prendre dans sa main de petits morceaux d'amandes et de pain.

Cette singularité n'est pas, comme on est d'abord porté à le croire, l'effet de la précaution particulière que le solitaire auroit eue de dresser quelques-uns de ces animaux : c'est une habitude, un usage immémorial parmi les oiseaux de cette montagne. Au printemps ils viennent en foule chercher ainsi, chez les hermites, la subsistance de leurs petits; et quand ceux-ci commencent à voler, ils les amènent avec eux pour leur montrer où la Providence a placé leur nourriture. Rien ne prouve mieux la paix profonde de ces retraites, et la douceur des mœurs de ceux qui les habitent.

L'anachorète raconte au voyageur, qu'une fois un étranger ayant fermé sa main, dans laquelle un oiseau étoit aussi venu manger, le bruit que l'animal fit en se débattant, épouvanta si fort les autres, qu'ils furent quinze jours sans reparoître; et quand ils revinrent, ils ne se hasardèrent à entrer dans l'hermitage qu'après avoir bien examiné que le maître du logis étoit seul.

M. de Laborde a observé que ce ne sont point les misères et l'ennui de la vie, ni la crainte de succomber à des passions indomptables, ni le besoin d'expier de grands égaremens, qui peuplent les hermitages du Mont-Serrat. Ces solitaires sont des hommes simples, d'une imagination très-réglée, et presque tous ignorant le monde qu'ils ont quitté de bonne heure: comme leurs travaux surpassent ceux de la plupart des professions ordinaires de la vie, le goût de l'oisiveté n'est pas ce qui a pu les déterminer : leur vocation est l'effet d'une dévotion douce et confiante, qui est particulière aux Espagnols. Les considérations morales et la peinture des mœurs sont, comme on voit, une partie considérable et très-bien traitée dans l'ouvrage de M. de Laborde.

Nous remarquerons aussi que ces dernières livraisons du *Voyage en Espagne* sont plus riches et plus intéressantes que les premières; ce qui arrivera toujours à ces sortes d'ouvrages, quand on y voudra suivre un ordre régulier de matières, et que les éditeurs ne seront point sous l'influence de l'intérêt mercantile.

M. B.

LOGOGRYPHE.

Je nais dans la Bourgogne et meurs dans l'Océan ;
Otant mon dernier pied, donné par la nature,
D'une femme je suis la plus riche parure.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Infidélité*, dans lequel on trouve *fidélité*

L'Incendie de Copenhague, élégie par M. Morin.

Prix : 75 centimes.

A Paris, chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°.* 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

New-Yorck, 14 octobre.

Les Anglais, repoussés par tous les peuples civilisés, sont réduits à chercher des alliés parmi les brigands. Le *Mercantile-Advertiser* contient un ordre du jour du chef des rebelles de Saint-Domingue, par lequel il leur annonce qu'il a été reconnu par le gouvernement anglais. Cet ordre du jour est ainsi conçu:

S. Exc. le président annonce à l'armée qu'il a reçu d'Europe les nouvelles les plus heureuses pour l'Etat d'Haïti, et il en joint ici un passage extrait d'une dépêche officielle adressée au gouvernement:

« Je vous annonce officiellement que le gouvernement » britannique reconnoît son excellence le président Henri » Christophe pour le chef du gouvernement d'Haïti, et qu'il » est résolu à contribuer à aider et à établir sa souveraineté. »

De grandes provisions de poudre, de fusils, de caissons, d'habillemens, de chapeaux et d'articles d'équipement de toute espèce arrivent journellement dans nos ports, et le gouvernement a la satisfaction de voir que sa sollicitude et ses efforts pour l'équipement de l'armée, sont couronnés du succès le plus complet. Sous peu de jours il sera en état de remplir tous ses besoins.

Donné au Cap, le 24 août 1807, 4e année de l'indépendance.

RUSSIE.

Riga, 1er novembre.

D'après les nouvelles de Pétersbourg, divers négocians de cette capitale se sont adressés à l'ambassadeur anglais, lord Levison Gower, et lui ont demandé quelles mesures avoient à prendre les sujets russes pour la liberté de leurs marchandises, chargées à bord des vaisseaux lubeckois, retenus par des bâtimens de guerre anglais. L'ambassadeur leur répondit qu'il n'étoit pas encore officiellement informé d'hostilités exercées par la flotte anglaise contre les vaisseaux lubeckois; mais que si la ville et le port de Lubeck étoient déclarés en état de blocus, tous les vaisseaux quelconques devoient se soumettre aux lois du blocus; qu'au reste, ce blocus pourroit bien aussi être modifié et valoir pour les pavillons lubeckois, prussien ou danois, en même temps qu'il seroit libre aux bâtimens russes d'entrer et sortir sans empêchement, etc. L'ambassadeur anglais a refusé des passeports et certificats pour les vaisseaux russes, par la raison, a-t-il dit, que ce seroit supposer qu'ils fussent nécessaires, ce dont il n'est nullement question. Il a ajouté qu'aucun Anglais ne se permettroit de molester des vaisseaux russes qui sortiroient de Lubeck, la Russie et l'Angleterre étant en paix ensemble.

Une lettre d'Odessa annonce que l'ambassadeur et général Sébastiani est arrivé de Constantinople dans cette dernière ville, et a continué de là son voyage pour Paris.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 15 novembre.

S. Exc. M. le comte Malachowski, président du conseil d'Etat, devoit se rendre à Posnanie, pour y complimenter S. M. le roi de Saxe, et l'accompagner ensuite à Varsovie. Mais ses nombreuses occupations et la foiblesse de sa santé ne lui ayant pas permis d'entreprendre ce voyage, cet honneur a été déféré à son oncle, ci-devant référendaire de la couronne. Il est parti hier matin.

Le monarque arrivera, dit-on, le 17, à Nieborow, et il en repartira le 19 pour Varsovie, où il sera rendu le soir. Cinquante voitures chargées d'effets, ainsi qu'une partie des domestiques à la suite de la cour, sont arrivés ces deux jours-ci. On en attend encore quelques-unes ce soir ou demain.

La garde nationale de Varsovie a déjà reçu l'ordre de se rendre à Blonie le 18, d'y attendre S. M., et de lui servir d'escorte jusqu'à Varsovie.

PRUSSE.

Berlin, 10 novembre.

Les troupes françaises qui se trouvent en cette ville, et qui consistent, pour la plupart, en chasseurs à pied, sont exercées exactement deux fois par jour, le matin et l'après-midi, aux évolutions militaires, dans la grande place d'armes, devant la porte de Brandebourg. Le magnifique arsenal de cette ville est maintenant l'atelier des forges de campagne des Français: on y travaille presque sans interruption nuit et jour.

SAXE.

Leipsick, 26 novembre.

Nous attendons dans ces environs un corps de 10,000 Bavarois, qui viennent de la Poméranie suédoise. L'état-major de ce corps et le général Deroy qui le commande, sont déjà arrivés hier. Aujourd'hui il est entré ici beaucoup d'infanterie.

BAVIERE.

Munich, 20 novembre.

Le D. Weber, directeur du tribunal aulique de Bamberg

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 30 Novembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Brueis et Palaprat, les Horace.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lina ou le Mystère, la Fée Urgèle.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Amis de Collège, l'Espiègle, l'Amour au régiment.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Edouard et Adèle, Dorat, le Fond du Sac.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La prem. de *Romainville, le Loup-Garou, la Martingale.*

AMBIGU-COMIQUE.

L'Illustre Aveugle, la Forêt Noire.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

La Queue de Lapin.

SALLE MONTANSIER.

Auj., l'incomparable Ravel et sa troupe, varieront leur spectacle par des exercices nouveaux.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

SOIRÉE D'AUTREFOIS.

Maison du Musée, rue de Thionville, n°. 24.

M. Thiémet en fera l'ouverture mardi 1er décembre, à sept heures et demie, par des scènes d'imitations et de ventriloque.

Places réservées, 4 fr. 40 c.; premières, 3 fr. 30 c.; secondes, 2 fr. 20 c.; parquet, 1 fr. 65 c.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Les Prétendus, et *le Volage fixé.*

Les meilleures choses sont toujours mêlées de quelque inconvénient attaché à leur nature: le soleil qui échauffe et qui féconde, desséche et brûle. *Trajan*, qui répand l'abondance au sein de l'Opéra, produit la disette partout où il n'est pas. *Trajan* a tellement absorbé la curiosité et l'admiration; il a si vivement frappé les regards par sa magnificence et sa pompe extraordinaire, qu'on ne veut plus rien voir que lui: tout autre spectacle, en comparaison, est froid et insipide. Il y a cependant des opéras qui, sous le rapport du poëme et de la musique, l'emportent sur celui de *Trajan*; mais aucun n'est plus enchanteur pour les yeux: c'est le premier des spectacles. Les jours où l'on donne *Trajan*, l'enceinte du théâtre ne peut contenir la foule; les jours où on ne le donne pas, c'est une vaste solitude: aucun ouvrage, aucun talent ne peut attirer des spectateurs éblouis, transportés par des prodiges devenus pour eux un besoin que le seul *Trajan* peut leur offrir.

Les Prétendus sont fort agréables; mais ce petit ouvrage est, à l'Opéra, ce que *les Chasseurs et la Laitière* sont à Feydeau: il précède les beaux spectacles, il remplit un vide, et donne aux spectateurs le temps d'arriver. Ainsi, avant *le Volage fixé*, joli ballet où Duport, qui en est l'auteur, devoit remplir le premier rôle, on donnoit *les Prétendus*, vendredi dernier, le lendemain du jour solennel où l'on avoit fêté le retour glorieux de nos braves par une représentation extraordinaire de *Trajan*. Dans tout autre temps, Duport et son ballet auroient été courus; mais ce danseur, si étonnant par sa légèreté, si brillant par la prodigieuse vivacité de ses pas, a lui-même éprouvé l'influence invincible de *Trajan*, qui subjugue tout ce qui l'environne. Duport, accoutumé à des triomphes, et dont le nom mettoit en mouv

Digitized by Google

vient d'être chargé de la rédaction d'un nouveau Code de procédure pour le royaume de Bavière. Le référendaire privé, M. de Feuerbach, est de retour des eaux de Pyrmont, et a repris ses travaux sur le nouveau Code criminel ; on espère voir paroître incessamment ce Code, et l'on s'attend à y trouver un chef-d'œuvre de jurisprudence.

Une grande partie des tableaux de la galerie de Dusseldorf, qui d'après un premier plan, devoit être exposée dans le couvent de Sainte-Ursule, à Augsbourg, le sera maintenant dans l'église du couvent supprimé de Sainte-Catherine.

WESTPHALIE.

Cassel, 18 novembre.

Plusieurs personnes de la suite de S. M. le roi de Westphalie, viennent d'arriver dans cette capitale, avec huit voitures de la cour. (*Hessirche Zeitung.*)

GRAND-DUCHÉ DE BERG.

Dusseldorf, 24 novembre.

On a ordonné de grands préparatifs pour la réception de S. A. I. le grand-duc. Cependant l'arrivée de ce prince dans ses Etats ne paroît pas être très-prochaine, puisqu'il accompagne S. M. l'Empereur en Italie. Il y a eu différentes promotions dans les grandes charges du grand-duché : S. Exc. M. le comte de Westerhold-Gysenberg est nommé grand-écuyer et chevalier d'honneur de S. A. I. la grande-duchesse. M. Brogelmann, colonel de la garde nationale, propriétaire de la célèbre filature de coton de Cromford, est nommé capitaine des chasses ; M. le baron de Trips, ci-devant grand-veneur, est nommé directeur, et M. de Neufville, inspecteur-général des eaux et forêts du grand-duché.

EMPIRE FRANÇAIS.

Bordeaux, 25 novembre.

Avant-hier 23, un ouragan furieux s'est fait sentir d'une manière très-violente. Il a duré toute la journée et toute la nuit du 23 au 24 ; pendant ce temps, il a plu en abondance ; il a grêlé de même, et le tonnerre est tombé à une heure, le 23, sur le navire *l'Expériment*, de Kniphausen, capitaine R. C. Dahl, qui se trouvoit mouillé à Bacalan : ce bâtiment a eu son grand mât cassé, et n'a pas éprouvé d'autre dommage. On rapporte que trois hommes qui se trouvoient à bord au moment où la foudre y tomba, n'éprouvèrent qu'une légère commotion. Il est à craindre que le mauvais temps ait causé de plus grands ravages au bas de la rivière.

Paris, 29 novembre.

Nous recevons dans ce moment, par voie extraordinaire, les journaux de Milan. En voici l'extrait :

S. M. l'Empereur et Roi est arrivé hier à midi dans cette capitale, au moment où personne ne l'attendoit. Le prince vice-roi n'a eu que le temps de monter à cheval pour aller au-devant de S. M. ; il l'a rencontrée à un quart de lieue de la ville, et l'Empereur l'a reçu dans sa voiture. S. M. avoit été retardée par le mauvais temps au passage du Mont-Cenis. On assure que l'Empereur sera rendu à Venise le 2 décembre, pour y célébrer l'anniversaire de son couronnement.

(*Giornale Italiano.*)

Du 23. — Hier au soir, à peine le bruit de l'arrivée de S. M. s'étoit-il répandu dans la ville, que toutes les maisons ont été illuminées spontanément. Parmi les illuminations, on a distingué particulièrement celles qui décoroient les palais Litta, Melzi, Casani et Trivulzi, etc. etc.

La grande coupole du dôme étoit couverte de lampions de différentes couleurs ; les allées du Forum Bonaparte étoient aussi magnifiquement illuminées. On voyoit au centre la statue équestre et colossale de S. M. ; à droite et à gauche, on avoit disposé des transparens en forme d'étoile, représentant les lettres initiales de S. M. I. et R.

A huit heures, on a tiré au château un superbe feu d'artifice, et dans le même temps la musique du corps de l'artillerie a exécuté une symphonie martiale. Toute le peuple s'est livré à la joie la plus vive et la plus franche. L'Empereur a reçu toutes les autorités du royaume et de la ville ; S. M. s'est entretenue avec elles de tout ce qui intéresse la prospérité de son peuple ; elle est entrée dans les plus grands détails, a approuvé tout ce qui lui a paru juste, et a parlé à chacun en particulier avec la plus grande bonté.

Hier matin, à 9 heures, il y a eu conseil des ministres, présidé par S. M. A midi, elle s'est rendue à cheval à la cathédrale, pour y assister à la messe et à un *Te Deum* qui a été chanté en actions de graces de son heureuse arrivée dans sa capitale d'Italie, et des glorieux événemens qui ont marqué les deux dernières années qu'il a passées loin de nous. Il est impossible de se faire une idée de la joie qu'a manifestée la foule immense du peuple rassemblé sur la place du Dôme, au moment où on a vu paroître S. M.

Après le *Te Deum*, S. M. a passé, sur la place, la revue de ses troupes. Elle est ensuite partie avec le prince vice-roi, pour aller à Monza, rendre visite à la princesse vice-reine.

S. M. est revenue dîner à Milan. Après le dîner, toutes les dames reçues à la cour ont eu l'honneur de lui être présentées par les dames d'honneur de S. M. la reine.

L'Empereur s'est ensuite rendu au théâtre de la *Scala*, où il a été reçu au milieu des acclamations les plus vives et les plus unanimes. LL. AA. le prince vice-roi, le grand-duc de Berg, le prince de Neuchâtel et tous les grands-officiers de la couronne étoient dans sa loge. La salle étoit *illuminée*, et présentoit le plus magnifique coup d'œil.

(*Giornale Italiano.*)

On a long-temps cru à Milan, dans la journée du 21, que c'étoit la reine de Naples qui y étoit arrivée. Il paroît que S. M. a pris sur toute sa route les chevaux qui avoient été commandés pour cette princesse.

La messe a été célébrée par le grand aumônier du royaume, assisté de plusieurs évêques.

S. M. a été reçue à l'entrée de l'église par le chapitre métropolitain, qui l'a conduite, sous un dais, à un trône élevé à l'entrée du chœur. Tous les grands-officiers du royaume, les ministres, les conseillers d'Etat, les autorités civiles, militaires et judiciaires, ont assisté à cette cérémonie religieuse et solennelle.

Le conseiller d'Etat, M. Moscati, directeur-général de l'instruction publique, empressé de fonder l'enseignement public sur des principes uniformes, a écrit une circulaire aux proviseurs, directeurs et régens des écoles, dans laquelle il prescrit les livres qui doivent servir aux exercices de chaque classe. S. Ex. se réserve de donner, dans le cours de l'an 1809, un règlement plus ample sur cette matière.

(*Corriere Milanese.*)

On mande de Naples, sous la date du 9 novembre, que plusieurs vaisseaux de ligne russes ont mouillé à Porto-Ferrajo. (*Corriere di Napoli.*)

Le 5 novembre, après une maladie douloureuse, mourut à Rome Angélique Kaufmann, artiste célèbre dans toute l'Europe par ses rares talens dans le dessin, la peinture, la

---

vement les curieux, s'est vu presqu'abandonné dans son propre ballet ; et quoiqu'il ait merveilleusement dansé, quoique sa sœur et lui aient enlevé tous les suffrages, ces suffrages n'étoient pas nombreux.

THÉATRE FRANÇAIS.

Première représentation de *Brueis et Palaprat*, comédie en un acte.

Le Vaudeville sembloit avoir accaparé les anecdotes vraies ou fausses qu'on s'est plu à répandre sur le compte de nos auteurs : ce genre anecdotique s'étoit même assez heureusement glissé au Théâtre Français, dans la *Maison de Molière* et *le Souper d'Auteuil* ; le grand nom des auteurs sembloit avoir ennobli le genre, et donné aux anecdotes la dignité convenable pour un si grand théâtre. Brueis et Palaprat sont, à la vérité, des auteurs bien inférieurs à Molière : leur nom n'est guère connu que des gens de lettres ; mais si les deux héros de la pièce nouvelle ne sont pas de la première qualité, leur caractère est plaisant, leur aventure fort comique ; et c'est le comique qui fait réussir une pièce plus que le rang des personnages.

On n'a pas coutume de chicaner les auteurs sur les sources où ils ont puisé leurs anecdotes : on ne discute pas une aventure comme un point d'histoire. Celle que M. Etienne a choisie a l'air un peu romanesque ; l'essentiel est qu'elle soit amusante : qu'importe qu'elle soit démentie en plusieurs points par des faits certains et connus ? Une agréable fiction vaut mieux dans une comédie anecdotique qu'une vérité insipide. Il est certain, par exemple, que Brueis étoit absent lorsqu'on donna la première représentation du *Grondeur* : ce fut Palaprat qui fit jouer la pièce, et qui la réduisit en trois actes, à l'insu de Brueis, qui fut bien fâché, à son arrivée, de se voir ainsi mutilé. Brueis avoit alors cinquante-un ans : né protestant, il s'étoit fait catholique, et avoit signalé sa conversion par des ouvrages théologiques fort estimés. Il étoit si éloigné du besoin, qu'il ne voulut pas même profiter des bienfaits que le roi répandoit sur les nouveaux convertis ; il pria M. Bossuet, évêque de Meaux, de ne rien demander pour lui, afin qu'on ne pût supposer à sa conversion aucun motif d'intérêt.

Lorsqu'il voulut retourner dans sa patrie, en 1683, le roi le pria lui-même de rester à Paris, et le chargea de l'instruction des protestans. Brueis étoit alors avocat : il renonça entièrement au barreau pour se livrer tout entier à l'Eglise et à la théologie, ne se doutant pas encore qu'il travailleroit un jour pour la comédie. Louis XIV eut toujours beaucoup de bonté pour lui. Le monarque sachant qu'il avoit mal aux yeux, lui en demanda un jour des nouvelles : et Brueis, qui étoit oncle d'un médecin, nommé Sidobre, lui répondit naïvement : *Sire, Sidobre, mon neveu, dit que j'y vois un peu mieux.*

L'abbé Brueis étoit donc un ecclésiastique de quelqu'importance, jouissant d'une fortune honnête. Il avoit cinquante-un ans quand on donna *le Grondeur* ; ce n'étoit ni un dissipateur, ni un étourdi ; et il n'y a pas d'apparence qu'il se soit jamais trouvé dans le cas qu'on vînt l'arrêter pour dettes et saisir ses meubles. Il est vrai que sous Louis XIV beaucoup de gens de lettres ont vécu dans la détresse ; nos comiques se sont souvent égayés aux dépens des poètes, qu'ils représentent comme des gens affamés, avec un méchant habit noir, des bas troués et une vieille perruque mal peignée. Tous ceux qui cultivent aujourd'hui les Muses doivent se féliciter d'être nés dans des temps plus heureux : aucun homme de lettres ne peut plus craindre les huissiers et les sergens ; les bienfaits d'un gouvernement noble et généreux vont partout

Digitized by Google

gravure et la musique. Sa piété, sa bienfaisance et la douceur de son caractère, lui avoient mérité la plus haute considération dans la société, et l'amitié de tous ceux qui cultivent les beaux-arts. Les académiciens et les artistes de Rome préparent de magnifiques funérailles pour cette femme, universellement regrettée. (*Notizie del Mondo.*)

Le sénat a donné hier dans son palais une fête triomphale en l'honneur de la Grande-Armée, et pour célébrer le retour de la garde impériale, après ses immortelles campagnes de 1806 et 1807. Cette fête a été aussi parfaitement exécutée dans tous ses détails, qu'ordonnée avec goût et magnificence.

En face du palais s'élevoit un temple à la Victoire, au centre duquel étoit la statue de l'Empereur. Dans toutes les parties du palais, des trophées militaires disposés avec art, et liés par des guirlandes de laurier, offroient des inscriptions commémoratives des batailles, siéges et actions qui ont rendu si mémorables les campagnes que la fête avoit pour objet de célébrer. Dans différentes parties du jardin, des salles de danse et de walse étoient ouvertes. D'immenses buffets y étoient préparés.

A une heure après midi, des pelotons de tambours et des groupes de trompettes sortis du palais, ont parcouru le quartier en sonnant des fanfares. Rentrés par la porte de la grande cour, ils se sont placés sur les deux terrasses, à côté du dôme, et y ont fait entendre des airs de triomphe. Des corps de musique militaire disposés dans le perron du palais, faisoient succéder leur harmonie à ces éclatantes fanfares.

A deux heures, MM. les officiers de la garde impériale ont été reçus dans le palais, ainsi que les personnes invitées par MM. les sénateurs réunis.

Les personnes invitées étoient les princes grands-dignitaires de l'Empire, les ministres, MM. les maréchaux de l'Empire présens à Paris, les grands-officiers de la couronne présens à Paris, les ministres d'Etat, les conseillers d'Etat, les principaux officiers de la maison de S. M., les principaux membres des autorités civiles, administratives et judiciaires, les officiers supérieurs, MM. les généraux et officiers attachés au gouvernement de Paris, MM. les inspecteurs-généraux, généraux et officiers supérieurs présens à Paris, les officiers de la garde de Paris, ceux de la garde d'honneur du sénat.

En recevant la garde impériale, S. Exc. le sénateur Lacépède, président du sénat, a prononcé le discours suivant :

« Monsieur le maréchal,

» Invincible garde impériale,

» Le sénat vient au-devant de vous. Il aime à voir les dignes représentans de la Grande-Armée remplir ses portiques. Il se plaît à se voir entouré de ces braves qui ont combattu avec tant de gloire à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Friedland, de ces favoris de la victoire, de ces enfans chéris du génie qui préside aux batailles.

» Cette enceinte doit vous plaire, invincible garde imp. !

» Ces voûtes ont tant de fois retenti des acclamations qui ont célébré vos immortels faits d'armes et tous les triomphes de la Grande-Armée ; vos trophées décorent nos murailles ; les paroles sacrées que le plus grand des monarques daigna nous adresser du haut de son char de victoire et au nom des braves, sont gravées dans ce palais par la reconnoissance ; et vous retrouvez parmi nous, plusieurs de ceux qui ont porté la foudre de notre Empereur, et dirigé les hardis mouvemens de ses phalanges redoutables.

» Représentans de la première armée du monde, recevez par notre organe, pour vous et pour tous vos frères d'armes, les vœux du grand et bon peuple dont l'amour et l'admiration vous présagent ceux de la postérité. *Vive l'Empereur !* »

A ce mot, toutes les voûtes du palais ont retenti de proche en proche de cette acclamation mille fois réitérée.

Un banquet magnifique étoit préparé dans la belle galerie des tableaux. Il a été ouvert à 3 heures, au bruit d'une nombreuse musique militaire.

Les toasts chers aux Français y ont été portés avec le plus vif enthousiasme, et tous aux cris réitérés de *vive l'Empereur !*

Dans le grand nombre de morceaux lyriques et de couplets qui ont été entendus à ce banquet, et dans l'impossibilité de les citer tous, nous croyons devoir rapporter ceux qui sont dus à M. Cauchy, secrétaire-archiviste du sénat, qui a demandé cette fois à la Muse française une de ces faveurs que la Muse latine lui a souvent accordées.

(*Voyez le Feuilleton.*)

Au même moment la fête commençoit dans les salles disposées dans le jardin. Les sieurs Franconi ont exécuté dans l'enceinte du parterre différens exercices de voltige, d'évolutions militaires, et différentes pantomimes analogues à l'objet de la fête. Ces exercices ont continué jusqu'à la nuit.

Dans l'intérieur du palais, un concert vocal et instrumental, dans lequel on a entendu des chants de victoire, consacrant les exploits de la Grande-Armée, a succédé au banquet.

A la nuit, le palais, le jardin, les salles de bal, les tentes décorées de guirlandes, ont été illuminés de la manière la plus brillante.

Un feu d'artifice, pendant lequel le sieur Forioso faisoit sur la corde une de ses étonnantes ascensions, tandis que des ballons allégoriques et chargés de feux s'élevoient dans les airs, a terminé cette fête pour la splendeur et l'éclat de laquelle rien n'avoit été omis, et que le temps seul et une neige abondante et continuelle ont contrariée seulement dans quelques dispositions de détail.

— Le collége électoral du département de l'Orne a nommé candidats au sénat conservateur : M. Duchâtel, conseiller d'Etat, directeur-général des domaines, et M. de Saint-Simon de Courtomer, chambellan de S. M. l'Impératrice.

— S. Exc. le maréchal Bessières donnera le 3 décembre, au nom de la garde impériale, une fête à la ville de Paris. Cette fête aura lieu à l'Ecole-Militaire, et sera terminée par un grand bal.

— S. Ex. le ministre de l'intérieur a définitivement approuvé les plans et détails présentés par M. Thibière, architecte, pour la reconstruction des façades de la place ci-devant Bellecour à Lyon, aujourd'hui place Bonaparte ; ainsi, cette place, qui passoit pour une des plus belles de l'Europe, va être rétablie sous les auspices d'un gouvernement réparateur et protecteur du commerce et des arts.

— LL. MM. le roi et la reine de Westphalie sont passés à Nancy, le 25 de ce mois, pour se rendre dans leurs Etats, par Stuttgard.

— Le tableau du Couronnement, par M. David, est achevé. S. M. l'Impératrice est allée le voir hier 28. Les ducs de Mecklenbourg et de Cobourg, et plusieurs autres étrangers de distinction, sont aussi allés admirer ce tableau, que l'on dit être un des plus beaux ouvrages du premier de nos peintres.

---

chercher le mérite ; tout écrivain qui annonce du talent est à l'abri de l'indigence ; Apollon s'est même réconcilié avec Plutus.

La comédie anecdotique ne diffère de la comédie d'intrigue que par une couleur historique répandue sur les incidens, et par la notoriété attachée au nom des personnages ; ce qui donne à l'action et aux caractères un degré d'intérêt de plus. Dans *Brueis et Palaprat* la scène se passe le lendemain de la chute du *Grondeur*, qui fut, dit-on, sifflé par le théâtre et les loges, et protégé par le parterre. Le premier acte de cette pièce, aujourd'hui peu connue, est un chef d'œuvre ; le second est mêlé de bon et de mauvais ; le dernier ne vaut rien : ce qui faisoit dire à Brueis, le premier acte est tout de moi ; Palaprat a mis du sien dans le second, et il a fait en entier le dernier.

La première scène de la pièce est sur-tout brillante de style : les deux poètes s'entretiennent de la chute du *Grondeur*, d'une manière très-ingénieuse et très-enjouée ; ils rient beaucoup d'un pauvre diable qui se tuoit d'applaudir quand les autres siffloient. Accusé par ses voisins d'avoir un billet de l'auteur, « j'en ai deux, dit-il, de cent écus chacun, hypothéqués sur la pièce. » Les sifflets, ce jour-là, poursuivirent Brueis jusque dans la rue ; ce qui fait dire à Palaprat :

Mais ce droit qu'à la porte on achète en entrant,
Boileau n'a jamais dit qu'on l'auroit en sortant.

Palaprat parti de Toulouse pour assister au triomphe du *Grondeur*, est un peu fâché de n'être venu qu'à son enterrement. Il a fait connoissance en route avec un militaire, lequel vient lui rendre visite. Les deux amis l'invitent à dîner : Palaprat se charge des frais ; et cependant

C'est un vaste désert que le fond de sa bourse.

Métaphore peut-être trop énergique. Quand il s'agit de sortir pour commander le repas, ils sont tous deux fort embarrassés ; chacun veut rester seul, parce qu'il attend sa maîtresse. Par un singulier hasard, ils ont tous deux la même maîtresse, et cette maîtresse est une actrice. Cela n'est pas croyable ; deux auteurs gueux et vieux ne sont guère du goût d'une actrice, et d'une actrice qui a des dettes. Nos deux poètes, les meilleures gens du monde, avoient assez mal choisi leur maîtresse : c'étoit Mlle Beauval, bonne actrice et méchante femme. Quand l'actrice leur représente le mauvais état de ses finances pour les engager à renoncer à leur amour, Palaprat y trouve au contraire *un trait de sympathie* : mais la sympathie de la misère éloigne les gens au lieu de les rapprocher. Les deux amis invitent aussi à dîner Mlle Beauval, avec l'inconnu, qui s'est dit un officier du duc de Vendôme : l'actrice accepte d'autant plus volontiers, que la seule épingle de diamans qui lui reste est un présent du duc.

Mais ce qui dérange beaucoup le dîner, c'est un huissier qui vient pour arrêter Brueis : Palaprat se présente à la place de son ami absent, et suit un des records qui le mène en prison, pendant que l'huissier procède à l'inventaire des meubles. Brueis qui rentre, instruit du procédé héroïque de Palaprat, court pour le délivrer. Le militaire, soi-disant officier du duc de Vendôme, arrive pour dîner ; et, voyant l'huissier qui griffonne, croit que c'est un poète qui travaille ; bientôt il reconnoît son erreur, et renvoie l'huissier en se rendant caution de la dette. Mlle Beauval avoit aussi offert son épingle de diamans pour la délivrance des deux poètes ; et c'est elle qui leur fait connoître que ce militaire inconnu n'est autre que le duc de Vendôme.

Ce dénouement est agréable, l'action vivement conduite, le dialogue enjoué, semé de vers heureux et piquans. La pièce a été fort applaudie, et l'on a demandé l'auteur : c'est M. Etienne, déjà connu par des productions ingénieuses à l'Opéra-Comique et au théâtre de l'Impératrice. Il y a dans cette pièce plusieurs traits de bon comique, qui annoncent que l'auteur est capable de s'élever au-dessus de ce petit genre.

Digitized by Google

— Hier 28, M. Alexandre Lenoir, administrateur du Musée des monumens français, a eu l'honneur de présenter à S. M. l'Impératrice et Reine, le premier exemplaire d'un ouvrage de sa composition, qui a pour titre : *Recueil de Portraits inédits des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la France sous différens règnes*. S. M. a témoigné toute sa satisfaction à l'auteur, et a bien voulu agréer la dédicace de cet ouvrage.

— L'église impériale de Saint-Denis est totalement achevée pour ce qui concerne la construction : les objets d'ornement se poursuivent avec une grande activité. Les curieux remarquent sur-tout les magnifiques vitraux, qui donnent à l'édifice une physionomie des plus augustes. Si le secret de la peinture sur verre est absolument perdu pour nous, on peut dire qu'il a été ingénieusement suppléé dans cette basilique, par des verres de couleurs, entremêlés avec goût. Les verres blancs sont recouverts d'un vernis d'argent; les verres jaunes et violets communiquent aux objets extérieurs une teinte qui inspire le recueillement, et fait distinguer ce temple des autres édifices de ce genre. Le caveau destiné à la sépulture des souverains français de la quatrième dynastie est accessible par deux grands escaliers parallèles, qui conduisent de chaque côté du chœur, et par une avenue circulaire bordée de chapelles. On admire une porte d'airain à deux battans, dont le travail exquis et les emblêmes funéraires sont du meilleur effet.

— Le 10 et le 11 novembre, il est entré Lisbonne cinq vaisseaux de ligne et deux frégates russes, venant de Corfou.

— *Errata*. Dans l'article Variétés d'hier, p. 3, col. 1, l. 37, *nouvelle* édition, lisez *neuvième* édition; p. 4, col. 1, l. 38, *l'imprudence*, lisez *l'impudence*.

PETITES LETTRES A NOS GRANDS DOCTEURS.

Troisième lettre. — A M. le docteur Gall.

Il est très-fâcheux, M. le docteur, qu'un certain Aristote ait osé découvrir les bases de la crânologie, 2158 ans avant que vous n'y eussiez pensé; mais croiriez-vous que ce même Aristote, ce philosophe-promeneur, qui alloit à pied dans son méchant bourg de Stagire, ait poussé l'audace jusqu'à critiquer et dénigrer d'avance ce beau système que vous avez apporté à Paris, dans une voiture à six chevaux?

Le fait est pourtant que ce méchant Aristote a écrit dans sa Physiognomonique, chap. II, « qu'*il est absurde de se* » *fier à un seul signe*, et que, pour former quelque jugement » sur le caractère d'un homme, il faut comparer tout l'en- » semble de son corps, son visage, ses cheveux, son teint, » sa taille, sa démarche, sa voix, etc. etc. »

Vous voyez, M. le docteur, qu'Aristote avoit déjà su apprécier d'avance tous les systêmes de physiognomonique, fondé sur un *seul* signe. Votre crânologie n'est pas le seul systême de cette classe. Sans parler de toutes les podologies, nasologies et manologies dont les railleurs de Paris vous accablent, il existe une foule d'ouvrages très-sérieux dans ce genre. D'abord, un Allemand, Elsholzius, a prétendu reconnoître le caractère des hommes en prenant la mesure en pieds, pouces et lignes de tous les membres du corps humain. L'histoire ne dit pas si l'auteur de cette *anthropométrie* étoit tailleur ou cordonnier. Un Italien, nommé Finelli, a cru découvrir dans les taches des ongles le signe infaillible de nos dispositions. Un Français, Louis Cresolle, l'a cherché dans le son de la voix. Camillo Baldo publia à Bologne, en 1664, l'Art de deviner les caractères des hommes d'après leur écriture. Plusieurs docteurs anciens et modernes, entr'autres Jean Belot et Philippe May, ont soutenu que la chiromancie étoit une science très-réelle, et qu'il y avoit des rapports entre les sept planètes, les sept lignes du creux de la main et les sept péchés capitaux. Les ouvrages grecs d'Artemidorus et de Synesius, sur les rêves, ouvrages si platement commentés par Cardanus, renferment quelques remarques très-fines sur la vie humaine : et comment mieux connoître un rêve que par un autre? Enfin, un certain Prosper Aldorisius, qu'on dit Italien, mais que je croirois volontiers Français, et même un peu parent de M. le docteur Piébeau, a composé une *Gelotoscopia*, ou Art de connoître les hommes d'après leur rire. C'est une branche de la science physionomique, que vos auditeurs parisiens, M. le docteur Gall, vous fourniront peut-être l'occasion de perfectionner.

Tous ces systêmes, fondés sur un seul signe, sont jugés d'avance par Aristote. La Physiognomonique de ce philosophe contient un aperçu de toutes les observations des anciens dans ce genre; mais Aristote convient lui-même que ce sont de vagues conjectures. C'étoit aussi l'opinion du célèbre Lavater. Peut-être, M. le docteur Gall, vous pensez de même; du moins vous marchez dans la bonne route : vous observez les faits; vous accumulez les observations; c'est une raison pour me faire espérer, M. le docteur, que, dans la suite de ces discussions, nous pourrions souvent nous trouver d'accord.

Que la paix soit avec vous!

Le docteur JAN-EL-DAN.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 30 novembre 1807, au samedi 5 décembre; SAVOIR :

CINQ POUR CENT CONSOLIDÉS.

Semestre échu le 22 septembre 1807.

Bur. N°s	1, lett.	A, P.	35000
	2 ——	D. du n° 1 à	30500
	3 ——	G, H.	20000
	4 ——	M, N, O.	21000
	5 ——	C, K.	28000
	6 ——	L.	33000
	7 ——	Q, R, U, V, W.	14000
	8 ——	B.	31000
	9 ——	E, I, J, S.	10500
	10 ——	F, T, X, Y, Z.	13000
	11 ——	D. du n° 39851 à	46500

Les lundi 30 novembre, et vendredi 4 décembre.

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Le jeudi 3 décembre, les semestres échus les 1er nivose an 14, 22 juin et 22 décembre 1806, par tous les bureaux.

Les bureaux de paiement seront ouverts à neuf heures du matin.

ANNONCE.

Expériences faites sur les propriétés des Lézards, tant en chair qu'en liqueurs, dans le traitement des maladies vénériennes et dartreuses. Par Girod-Chantrans, ancien officier du génie et membre de plusieurs sociétés savantes. Nouvelle édition, augmentée d'un supplément. Prix : 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.

A Besançon, chez Deis, libraire du Lycée, Grande-Rue, n°. 450; et chez le Normant.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Couplets chantés hier à la fête donée par le Sénat.

Généreux fils de la Victoire,
Brillante élite de héros,
Qui par tant d'exploits, tant de gloire,
Avez honoré nos drapeaux; (*bis.*)
Venez, au sein de la patrie,
Jouir du fruit de vos succès;
Venez, de tous les cœurs français
Remplissez l'attente chérie:
Revoyez vos amis, rentrez dans vos foyers;
Le repos vous attend à l'ombre des lauriers.

Celui dont l'immense génie
Aux combats guida votre ardeur,
Est allé de son Italie
Préparer aussi le bonheur; (*bis.*)
Mais tout ici nous le rappelle,
Son trône est dressé dans ces lieux;
Le marbre et la toile à nos yeux
Offrent son image fidelle;
Les drapeaux qu'il conquit décorent nos foyers,
Et le Sénat s'assemble à l'ombre des lauriers.

Vous dont l'invincible courage
De ces lauriers nous couronna,
Guerriers, recevez notre hommage,
Salut aux vainqueurs d'Jéna! (*bis.*)
Marengo, que ta renommée
Enflamme nos derniers neveux;
Friedland, Austerlitz, champs fameux,
Parlez-leur de la Grande-Armée;
Et grace à ses travaux, ombrageant nos foyers,
Que l'olivier s'élève à côté des lauriers!

ÉNIGME.

Si je montre mon nez, soudain la peur me prend.
Suis-je lasse de voir que sans fin tu m'assiéges,
Prenant pour me venger un sexe différent,
Sur les lèvres d'Iris aussitôt je me rend...
Femelle, tu me tends des piéges;
Mâle, c'est moi qui te les tend.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Seine*, dans lequel on trouve *sein*.

IIe. N°. du nouveau Journal de Harpe; première année, contenant *Trop Tôt ou Trop Tard*, musique de l'Elu; *le Printemps*; musique de Frédéric Kreube, artiste de l'Opéra-Comique Impérial; Rondo de Meissonnier, arrangé pour la harpe.

Le prix de l'abonnement est de 25 fr.

On s'abonne chez B. Pollet, marchand de musique, Palais du Tribunat, galerie de la rue Saint-Honoré, au coin de la rue du Lycée.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Nota. Les N°s. III et IV. paroissent depuis quelque temps.

L'Aimable Sorcier, ou *l'Oracle infaillible des Sociétés facétieuses*, Almanach divertissant, où chacun peut trouver, par un moyen simple et facile, sa *bonne aventure*, et généralement toutes les vérités plaisantes qui le concernent. Un vol. in-32 de 250 pages. Prix 1 f. 75 c., et 2 fr. par la poste.

A Paris, chez Dubroca, libraire, rue Christine, n°. 10.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.

Londres, 17 novembre.

Fonds publics du 16. — Trois pour cent consolidés 64, 64 1/8. — Trois pour cent réduits 63 1/4, 5/8. — *Omnium*, 1 3/4, 2 de prime.

Sid Sidney Smith a mis à la voile de Plymouth, à la tête d'une escadre de 5 vaisseaux de ligne. Sir Sidney touchera à Corck, où il trouvera de nouveaux vaisseaux qui se joindront à son escadre.

M. Sylvestre, messager d'Etat, est parti avant-hier dans la nuit pour Lisbonne, chargé de dépêches pour M. Gambier, et pour le capitaine de la frégate *the Lively*, en station dans le Tage.

L'escadre qui étoit restée en observation dans la Baltique, après le départ général de nos troupes, est rentrée mardi dernier à Yarmouth.

Le comte de Pembrocke est de retour de sa mission à Vienne. Il est arrivé à bord de la frégate *la Melpomène*, qui avoit quitté Trieste le 23 septembre.

Les derniers 40 vaisseaux de transport revenus de Copenhague, ont perdu la plupart des chevaux qu'ils avoient à bord.

Il est arrivé jeudi dernier dans les Dunes, en compagnie avec le sloop de guerre *the Calypso*, un parlementaire français, ayant à bord un messager, auquel on n'a pas voulu permettre de débarquer, mais dont les dépêches ont été apportées en toute hâte à l'amirauté.

L'arrivée de ce parlementaire a donné lieu à plusieurs rumeurs. Les uns disoient que les dépêches contenoient de nouvelles ouvertures de paix, faites par le gouvernement français; les partisans du ministère faisoient circuler le bruit, cent fois démenti, qu'il y avoit eu un soulèvement en France. Des personnes qui paroissent bien instruites, assurent que le messager à bord du parlementaire français est autrichien, et apporte des dépêches de la cour de Vienne. (1)

La Gazette de la Cour du 16, contient une proclamation du roi, par laquelle, en représailles des mesures prises contre l'Angleterre par la France, S. M. ordonne que tous les ports et villes de la France et de ses alliés, ceux des pays ennemis de l'Angleterre, ainsi que tous les ports et villes des pays qui, sans être en guerre avec l'Angleterre, ont exclu le pavillon anglais, comme aussi toutes les colonies ennemies, sont en état de blocus.

(Nous donnerons demain le texte de cette pièce, ainsi que celui de deux autres proclamations contenues dans la même gazette.)

(1) Nous avons annoncé que ce messager étoit parti de Calais, le 15 novembre.

ESPAGNE.

Irun, 8 novembre.

Depuis le mois dernier, nous avons vu passer ici plusieurs généraux français, parmi lesquels on distingue les généraux de division Kellermann, Thiébault, Travot et Laborde, et les généraux de brigade Labril, Brenier, Carlot, Fusier, Margarou, Maurin et Tobier. (*Gazette de Madrid.*)

Madrid, 20 novembre.

Le capitaine de frégate, don Antonio Bacaro, commandant par *intérim* d'Algéziras, mande au prince généralissime-amiral, qu'une division de 9 barques canonnières, escortant 13 bâtimens marchands, a repoussé avec succès un brigantin ennemi, qui est venu attaquer le convoi; le brigantin ennemi a été forcé à la retraite, après avoir été fortement endommagé. Il eût même été capturé, s'il ne s'étoit échappé à la faveur du vent. C'est le quatorzième convoi amené heureusement dans le port, et protégé par la même division, qui a soutenu plusieurs actions très-brillantes.

ITALIE.

Milan, 24 novembre.

S. M. est sortie hier à cheval, accompagnée de LL. AA. II. le prince vice-roi et le grand-duc de Berg. Elle est allée visiter les travaux que l'on a faits depuis deux années, en conséquence de ses ordres, pour l'embellissement de Milan. Il paroît que S. M. a été satisfaite des agrandissemens qui ont été donnés au Cours, et des plantations qui ont été faites au Forum. Elle a paru remarquer sur-tout avec plaisir le Cirque, dont il n'existoit rien il y a deux années. S. M. a examiné les fondations de l'arc de triomphe que la ville de Milan a résolu d'élever au point d'arrivée de la superbe route de Simplon, pour transmettre à la postérité les témoignages des sentimens de reconnoissance et d'amour qu'elle porte à son souverain. S. M., dans toutes les rues où elle est passée, a recueilli les expressions de l'affection que lui portent les habitans de la capitale de son royaume d'Italie.

PRUSSE.

Berlin, 15 novembre.

D'après toutes les apparences, le roi ne reviendra pas encore de sitôt dans cette capitale. On croit même que son retour n'aura lieu qu'au printemps prochain.

M. le baron de Reck, directeur des spectacles, a été congédié. S. M. a nommé à sa place M. Iffland, qui est déjà directeur de l'Opéra et de la Chapelle.

Le régiment prussien des hussards de Rudorf, ci-devant Ziethen, et le bataillon de hussards de Bila, vont être réunis pour ne former qu'un régiment. Il en sera de même des dragons de Katt, qui sont à Landsberg sur la Warthe, et du régiment d'Irving. Le régiment des dragons de la Reine, de 10 escadrons, et le régiment de hussards de Prittwitz, resteront dans l'état où ils se trouvent.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 1er Décembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

La Caravanne, Ulysse.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Glorieux, la Fausse Agnès.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Elisabeth et Gertrude, le Prisonnier, Gulistan.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle de Dylara.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La Brouette, le Curieux, les Filles à marier.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Bertin et Colardeau, Scarron, le Fond du Sac.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Chanteur, le Gascon malgré lui; Romainville, les Innocens.

AMBIGU-COMIQUE.

Mélinor de Portugal, Duval.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, féerie-comique, en trois actes.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

La Fille aux Amans, l'Embarras du Ménage, le Sultan.

SOIRÉE D'AUTREFOIS.

Maison du Musée, rue de Thionville, n°. 24.

Auj., à sept heures et demie, M. Thiémet donnera des ombres impalpables; le Ventriloque en voyage, les Derviches et le Départ de Nicaise: pour la première fois, on entendra M. Constant sur la flûte vocale.

Nota. Tous les lundi et vendredi, cette soirée aura lieu.

VARIÉTÉS.

Clarisse Harlowe (1), traduction nouvelle et seule complète, par M. Letourneur, sur l'édition originale revue par Richardson. (Deuxième Article.)

Les romans de Richardson, lorsqu'ils furent connus en France, vers le milieu du dix-huitième siècle, accrurent cette disposition qui commençoit à se développer alors dans la nation française, et qui lui faisoit accueillir, avec une admiration voisine de l'enthousiasme et du fanatisme, tout ce qui venoit des Isles Britanniques. Cet engouement pour la politique, les mœurs et la littérature anglaise, est un des traits les plus remarquables de l'histoire morale du siècle passé, comme une des sources les plus certaines des extravagances auxquelles nous nous sommes livrés en tout, et particulièrement en littérature. Le siècle de Louis XIV avoit puisé dans l'étude des anciens ce goût pur qui le distingue; c'étoit en copiant les monumens de l'antiquité, qu'il en avoit égalé la régularité, la correction et la magnificence: quoique les littératures espagnoles et italiennes fussent sorties de la barbarie avant la nôtre, après un coup d'œil jeté rapidement sur ces nouveaux modèles, et quelques imitations passagères de ce que l'Espagne et l'Italie avoient produit de meilleur, les écrivains français fixèrent leurs regards sur les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, pour ne plus les en détourner. mais leur postérité moins sage, séduite par le goût de la nouveauté, ferma l'oreille aux leçons des grands maîtres de l'antiquité, et dédaignant même les beautés et les graces dont leurs illustres disciples avoient appris d'eux le secret, elle se tourna vers une littéra-

(1) Quatorze vol. in-18. fig. Prix: 24 fr., et 30 fr. par la poste.
A Paris, chez le Normant, rue des Prêtres S. G. l'Auxerr., n°. 17.
Nota. On trouve chez Maradan et le Normant: *Nouvelles Lettres Angloises, ou Histoire du Chevalier Grandisson.* Sept gros vol. in-18, avec figures. Prix: 9 fr., et 13 fr. par la poste.

Digitized by Google

AUTRICHE.

Vienne, 16 novembre.

Depuis près de neuf mois, le commerce du Levant par la Turquie étoit interrompu. Personne ne pouvoit garantir la sûreté du transport des marchandises destinées du Levant pour Vienne, ni de celles qui devoient être transportées dans ces contrées. Les marchandises qui avoient été expédiées de l'Allemagne septentrionale pour les provinces de la Turquie européenne ou asiatique, n'ayant pas même pu entrer dans la Valachie et la Moldavie, avoient été rassemblées et déposées dans des magasins à Vienne, et sur les frontières de la Hongrie, en attendant que le rétablissement de la tranquillité dans la Turquie permît de les expédier avec sûreté. Cette circonstance favorable est arrivée, et les commerçans de Vienne ont reçu la nouvelle agréable, communiquée officiellement par Czerni-Georges aux négocians grecs de cette capitale, que le congrès de Semendria et les chefs serviens avoient résolu de laisser librement passer toutes les marchandises par la Servie, et que toutes celles déposées à Vienne, à Gallach et dans les autres villes frontières, pouvoient être expédiées avec sûreté à leur destination. Cette nouvelle a ranimé les spéculations et donné lieu à des envois de marchandises à Constantinople, Andrinople, et dans d'autres places de la Turquie. On a fait en même temps des demandes importantes de coton de la Macédoine, et l'on trouve un grand nombre d'assureurs pour le transport des marchandises par terre dans la Turquie asiatique, et même jusqu'à Smyrne.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Posen, 17 novembre.

Le 14 de ce mois, S. M. le roi de Saxe est arrivé dans cette place à 11 heures du soir : la garnison étoit sous les armes, et la ville magnifiquement illuminée. Le bruit de 100 coups de canon et le son des cloches ont annoncé l'entrée du monarque dans la ville ; un peuple immense faisoit retentir les airs des cris de *vivat!*

Le 15, S. M. a entendu la messe, célébrée par le prince-archevêque. Après l'office divin, le monarque a reçu dans son palais les autorités civiles et militaires. Le président de l'administration a prononcé un discours auquel S. M. a répondu avec une grande bonté.

Le commandant de Posen a parlé en ces termes :

Sire !

« Commandant la ville de Posen, pour S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, je viens, au nom de mes frères d'armes, joindre aux hommages de vos nouveaux sujets, l'expression de mon profond respect pour la personne de V. M.

» Heureuse des souvenirs de la prospérité dont elle a joui sous le règne glorieux de vos ancêtres, la ville de Posen se félicite de posséder aujourd'hui l'héritier de leur gloire et de leurs vertus.

» Puissiez-vous, Sire, jouir long-temps du bonheur de régner sur un peuple reconnoissant et honorer toujours de votre bienveillance les troupes alliées que S. M. l'Empereur a laissées dans le grand-duché de Varsovie pour le protéger et le défendre ! »

S. M. a répondu qu'elle verroit toujours avec plaisir dans ses Etats les troupes de S. M. l'Empereur, si dignes, par leur bravoure et leur discipline, de sa bienveillance et de son admiration.

A la parade, S. Exc. M. le général Dabrowski a présenté au roi les officiers au service de Pologne, et les militaires membres de la Légion-d'Honneur. S. M. les a reçus avec bonté, et a dit : Voilà bien des braves. On a remarqué que parmi les officiers supérieurs, S. M. avoit distingué S. A. le prince de Radziwill, colonel de la 1re légion du Nord, militaire rempli de mérite, chambellan de S. M. l'Empereur.

Le soir, il y eut cercle chez la reine. LL. MM. s'entretinrent avec les dames qui le composoient, avec tant de bonté, qu'on auroit dit un père et une mère au sein de leur famille.

Hier, à 6 heures et demie du matin, LL. MM. sont parties pour la capitale du grand-duché, au milieu des bénédictions de la part de tous les habitans de cette ville.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 30 *novembre.*

— En Angleterre, les élections sont précédées et accompagnées d'excès de tous les genres. Les moyens de séduction les plus honteux sont employés par les compétiteurs ; ils se déchirent réciproquement avec une fureur inexprimable : ils excitent et mettent en mouvement des passions tellement violentes, qu'il ne se forme pas un nouveau parlement dont les élections n'aient été souillées du sang de quelques électeurs. Le ministère, qui se croiroit perdu s'il existoit un parlement qui ne fût pas corrompu, commence toujours par déshonorer la majorité de ses membres en les achetant.

Il n'est peut-être pas sans utilité et sans intérêt d'opposer au tableau de ces turbulentes et scandaleuses brigues, celui des tranquilles et décentes élections de France. Ce tableau est l'une des plus solides réfutations qu'on puisse faire des calomnies que le gouvernement anglais ne cesse de répandre depuis tant d'années, dans toute l'Europe, contre le gouvernement français.

Les assemblées électorales de France ont donné, cette année, comme les précédentes, un nouvel exemple de l'excellent esprit qui les anime, de l'union qui règne parmi leurs membres, de cette émulation qui n'est point rivalité, et de ces prétentions sages et modérées qui ne s'établissent *que sur* des titres réels, et qui cèdent sans combat devant *des titres* plus recommandables. Elles ont employé en *général la moitié* seulement, ou même le tiers du temps que la *loi leur accordoit.* Leurs opérations ont été rapides comme elles devoient être uniformes ; la loi a toujours paru claire, et son exécution a toujours été facile.

On pourroit appliquer cet éloge à toutes les assemblées qui viennent d'être convoquées : toutes ont prouvé qu'elles en étoient dignes ; mais on nous permettra de ne citer ici particulièrement que les opérations du collége électoral du département de la Seine, présidé par S. Em. Mgr. le cardinal-archevêque de Paris. Les électeurs de ce collége ont donné la preuve d'un noble désintéressement en choisissant hors de leur sein, les deux candidats pour le sénat. Ils ont ensuite prouvé une louable émulation et un dévouement généreux à l'utilité publique, par leur empressement à briguer les candidatures au conseil-général, dont les fonctions sont pénibles et gratuites.

Mais ce qui a rendu sur-tout la session de cette année mémorable, c'est la manière dont le véritable président du collége a rempli ses fonctions. Ce vieillard presque centenaire a porté l'exactitude de plus loin qu'on ne peut l'imaginer ; il a pris un vif intérêt à toutes les opérations : au moment de la clôture de l'assemblée, il a remercié les électeurs *des bontés qu'ils avoient eues pour lui ;* ce sont ses expressions. Il leur a dit qu'*il avoit été édifié du bon esprit qui avoit dirigé leurs choix, de l'ordre et de la décence qui avoient constamment régné parmi eux.* Il les a assurés qu'*il en rendroit avec plaisir*

---

ture naissante, qui commençoit à jeter quelqu'éclat, lorsque le nôtre voyoit déjà pâlir sa splendeur. Cette *anglomanie* fit des progrès si effrayans, que Voltaire lui-même, qui en avoit donné le premier exemple, se crut obligé d'envoyer de Ferney à l'Académie une vigoureuse mercuriale composée contre les *anglomanes*, à l'occasion d'une traduction de Shakespeare. Nous avons vu le moment où une autre folie du même genre, et peut-être encore plus ridicule, alloit remplacer, dans la littérature, cette démence affoiblie, comme tout ce qui est violent, par son excès même ; si une crise terrible n'eût ramené les esprits dans la voie de la raison et du sens commun, nous tombions infailliblement dans la *germano-manie.*

Quand l'abbé Prévôt, excellent écrivain, homme de beaucoup de goût, et très-bon romancier lui-même, traduisit les ouvrages de Richardson, il craignit que l'esprit français ne se révoltât contre les détails et les développemens de l'original ; il adoucit quelques-uns des traits du pinceau anglais, et même il supprima quelques tableaux dont l'énergie lui parut trop vive et trop peu mesurée. On ne peut l'accuser d'avoir méconnu ce qui pouvoit plaire ou déplaire à notre nation, puisque, dans ses propres ouvrages, il a toujours si bien rencontré le point qui décide du succès ; on ne peut pas le soupçonner non plus d'une foiblesse d'imagination qui lui auroit fait regarder comme excessives et outrées des peintures qui n'auroient eu que le degré convenable de coloris et de force ; car il étoit lui-même un très-grand peintre. Ses romans sont remplis d'images et de traits dont la vigueur et l'effet ne seroient pas indignes de Richardson ; son genre se rapproche même quelquefois de celui de l'auteur anglais. Le pathétique est son caractère, et les teintes les plus sombres se mêlent souvent, dans ses compositions, aux touches les plus brillantes. Il est donc probable qu'en abrégeant et en réformant les ouvrages de Richardson, et sur-tout *Clarisse*, il a moins suivi son propre goût que celui de la nation, qu'il avoit bien étudié. A l'époque où sa traduction parut, quelques-unes des préfaces de Voltaire avoient répandu dans les têtes françaises les premiers germes de ce goût anglais qui devoit, dans la suite, prendre des accroissemens si extraordinaires ; mais on n'étoit pas encore accoutumé à croire que les Muses britanniques étoient faites pour donner le ton à la littérature française ; et même, malgré la réputation d'Addison et des autres écrivains qui fleurirent sous le gouvernement de la reine Anne, tout ce qui sortoit de la plume des auteurs anglais étoit, parmi nous, toujours un peu suspect de barbarie. Voltaire exaltoit les mœurs, le caractère, l'administration, le commerce de la nation anglaise avec un enthousiasme souvent ridicule ; mais il faut lui rendre cette justice, que s'il parla quelquefois avec éloge de son goût, il accompagna toujours sa louange de certaines restrictions qui la rapprochoient de la vérité :

Sur votre théâtre infecté
D'horreurs, de gibets, de carnages,
Mettez donc plus de vérité
Avec de plus nobles images.
Addison l'a déjà tenté :
C'étoit le poète des sages ;
Mais il étoit trop concentré.
. . . .
Polissez la rude action
De vos Melpomènes sauvages :
Travaillez pour les connoisseurs
De tous les temps, de tous les âges,
Et répandez dans vos ouvrages
La simplicité de vos mœurs.

C'est ainsi qu'il s'exprimoit dans sa fameuse épître dédicatoire à M. Falkoner, marchand anglais. L'abbé Prévôt ne louoit Richardson, dans ses préfaces, qu'avec une sorte de retenue ; et même dans celle de *Grandisson*, rappelant une fiction du *Boccalini*, qui disoit qu'un bloc de marbre renferme toujours une belle statue, et qu'il ne s'agit que de savoir l'y trouver, il fait l'application de cette espèce de parabole aux ouvrages du romancier anglais : il faut avouer que la comparaison doit

(La suite à un autre numéro.)

Digitized by Google

compte à S. M. I. Il leur a *souhaité toutes sortes de bénédictions et de consolations*, et a fini par ces mots simples et touchans : *Je suis votre père à tous.*

Il est plus facile de sentir que de peindre l'effet que ce discours paternel a produit sur une réunion d'hommes qui, depuis plusieurs jours, avoient contracté la douce habitude d'environner de ses respects cet homme séculaire qui conserve assez de force pour présider une nombreuse assemblée pendant des séances de sept, huit et neuf heures consécutives, et assez de présence d'esprit pour improviser avec une facilité d'expression et une grace d'élocution tout-à-fait particulière. L'histoire des élections de France conservera ce trait et le nom du vénérable prélat qui le consacre. (*Moniteur.*)

— Nous recevons de Milan une lettre datée du 25 novembre, qui contient les détails suivans :

S. M. continue à s'occuper de l'examen de toutes les parties de l'administration publique. Les personnes de la suite de S. M., qui avoient pris la route du Simplon, sont arrivées dans la nuit du 23 au 24. Cette nouvelle route est magnifique ; et quoiqu'il y ait maintenant plus de dix pieds de neige, les voitures ont traversé la montagne sans aucun accident.

Le bruit court depuis hier que S. M. nous quittera le 26 ou le 27, pour se rendre à Venise.

Les lettres de cette dernière ville portent que tous les habitans ont orné leurs gondoles de fleurs, et se tiennent tout prêts à aller au-devant de S. M. I., au premier signal qui sera donné de son arrivée.

— M. le conseiller d'État préfet du département de la Seine, vu les ordres donnés par M. le conseiller d'État directeur-général des revues et de la conscription militaire, pour la formation des tableaux de la classe de 1809, a rendu, le 26 de ce mois, un arrêté par lequel tous les jeunes citoyens du département de la Seine, qui doivent former la classe de la conscription de 1809, c'est-à-dire, ceux qui sont nés depuis et compris le 1er janvier 1789 jusqu'au 31 décembre de la même année inclusivement, sont sommés de se présenter, avant le 10 décembre prochain, à leurs municipalités respectives, pour s'y faire inscrire au tableau de la conscription.

— Le collége électoral du département de la Gironde, présidé par le prince archichancelier, a nommé candidats au corps législatif : MM. Legris fils, ex-législateur ; Lainé, avocat de Bordeaux, et Dufort, conseiller de préfecture.

— L'ancienne Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse vient d'être rétablie, en vertu d'une décision du gouvernement. Elle sera constituée suivant les anciens réglemens, sauf quelques modifications et additions qui ont paru indispensables. Cette Académie a fait, le 22 de ce mois, son ouverture dans une des salles du Capitole : toutes les autorités de la ville ont assisté à cette séance.

— Des lettres très-récentes d'Espagne démentent la nouvelle de la mort de M. de Thémines, ancien évêque de Blois, qui a été annoncée il y a environ six semaines, dans plusieurs journaux français.

VARIÉTÉS.

***Bienfaits de la Religion Chrétienne*, ou *Histoire des Effets de la Religion sur le genre humain, chez les peuples anciens et modernes, barbares et civilisés* (1). Ouvrage traduit de l'anglais, d'Edouard Ryan.**

(Ier Article.)

L'insuffisance des seules lois humaines pour former et maintenir les sociétés, est une de ces vérités aussi anciennes que le monde, et la première qui se présente à nous, de quelque côté que se tournent nos regards, et quelque éloignés que soient les espaces auxquels ils peuvent atteindre. Partout, en feuilletant les annales des peuples, nous découvrons des traditions religieuses, des autels, un culte plus ou moins épuré ; partout nous voyons les Empires croître, se fortifier par le respect et la crainte des Dieux, s'affoiblir et chanceler lorsque la licence et la corruption commencent à s'y introduire, et s'abymer enfin, souvent par les plus épouvantables catastrophes, lorsque l'impiété et toutes les horreurs qu'elle traîne à sa suite sont parvenues à leur comble. Si nous examinons ensuite quel fut l'esprit qui anima les hommes que leur génie et leurs lumières élevèrent au-dessus des autres, et qui méritèrent de passer à la postérité comme l'honneur de leur pays et les bienfaiteurs de l'humanité, nous les voyons tous pénétrés d'une vénération profonde pour les croyances religieuses, même lorsqu'elles étoient fondées sur des superstitions dont leur raison plus cultivée ne pouvoit s'empêcher de rejeter les absurdités. Nés au milieu des ténèbres et des bassesses du paganisme, ces hommes supérieurs n'avoient pas eu beaucoup de peine à se dégager d'aussi grossières erreurs ; et le spectacle de l'harmonie et des prodiges de la création les avoit invinciblement ramenés aux principes de la loi naturelle, et à la nécessité d'une cause unique pour des effets si admirablement liés entr'eux. Mais la même élévation d'esprit qui, les arrachant aux séductions des sens, leur avoit découvert cette vérité sublime de l'unité de Dieu, leur fit reconnoître que cette abstraction métaphysique, et cette loi naturelle qui en découloit, ne pouvoient suffire à la multitude des hommes condamnés à l'ignorance et assujétis en esclaves à cet empire grossier des sens. Ils sentoient qu'il falloit une loi positive et révélée pour maintenir efficacement la nature humaine contre la corruption de ses penchans ; et l'impossibilité dans laquelle ils se trouvoient d'accorder celle que leurs traditions avoient établie parmi eux, avec l'idée si raisonnable et si noble qu'il s'étoit faite de la divinité, les jetoit dans un trouble, dans des tourmens d'esprit qui éclatent dans tous les écrits qu'ils nous ont laissés sur ces hautes matières. Mais il n'en est pas moins vrai que le maintien de l'ordre dans la société l'emportoit en eux sur leurs répugnances, sur leurs incertitudes, sur leurs convictions ; et que s'ils philosophoient dans l'intérieur de leurs maisons, dans les temples ils donnoient l'exemple de la piété et de la ferveur. Ce n'étoient plus les Zénon et les Chrysippe qu'ils écoutoient, c'étoient les prêtres de Jupiter et les grands pontifes : *Cum de religione agitur*, dit Cicéron, *T. Coruncanium, P. Scipionem, P. Scævolam, pontifices maximos, non Zenonem, aut Cleanthem, aut Chrysipum sequor.*

Rien ne prouve plus évidemment la nécessité d'une tradition positive qui fixe les incertitudes de l'esprit humain, qui l'arrête dans les déréglemens monstrueux auxquels il ne manque point de se livrer lorsqu'il est abandonné à lui-même, que ce qui arriva lorsque les systêmes philosophiques, d'abord renfermés dans un petit nombre d'initiés qui tous avoient plus ou moins d'intérêt au maintien de l'ordre, eurent insensiblement pénétré au milieu de la multitude, et affoibli par degré la croyance et le respect qu'elle avoit pour les dieux, ces malheureux reconnurent bien que les objets de leurs adorations étoient de vains simulacres ; et les sophistes qui vinrent après les sages, n'eurent pas de peine à les en convaincre. Mais ces imprudens apôtres ne leur offroient eux-mêmes que doutes, erreurs et contradictions dans leurs systêmes divers ; et le même trouble

(1) Deux vol. in-8°. Prix : 11 fr., et 14 fr. par la poste.
A Paris, chez Garnery, lib., rue de Seine ; et chez le Normant.

---

dure et injuste. Les romans de Richardson ne sont rien moins que des masses informes et brutes : c'est tout ce qu'on pourroit dire des tragédies de Shakespeare ; mais le traducteur vouloit à la fois flatter le goût de ses contemporains, justifier les retranchemens considérables qu'il s'étoit permis, et peut-être faire valoir son travail. Au reste, son élégante et agréable traduction nous apprit à distinguer, dans la littérature angloise, un auteur dont toutes les littératures pourroient s'honorer, et nous inspirer le desir de connoître Richardson tout entier.

Ce desir devint même un fanatisme, qui tourna au profit de l'enthousiasme que nous commencions à éprouver pour toutes les productions angloises : la gloire de Richardson acheva de nous éblouir, et couvrit à nos yeux les défauts de la littérature britannique. Ce fut vers 1750 que l'abbé Prévôt publia sa traduction : époque fameuse, et par les nouveaux titres dont s'enrichissoient alors les lettres françaises, et par l'essor que prirent, vers le même temps, ces opinions nouvelles qui devoient avoir une influence si puissante sur le caractère, le goût, les mœurs de notre nation, et préparer les bouleversemens dont nous avons été témoins. Que n'avons-nous du moins borné notre enthousiasme à des romans !

M. Letourneur, qui se chargea d'être auprès de nous un interprète plus exact et plus fidèle de Richardson, n'avoit pas, à beaucoup près, le talent de l'abbé Prévôt ; son style manque de variété et de flexibilité : le ton de chacun des personnages paroît mieux saisi dans la traduction de son prédécesseur ; les nuances y sont marquées avec plus de finesse, de précision, de grace et de goût. Le nouveau traducteur avoit, du reste, toutes les qualités requises pour s'approcher du sanctuaire de la littérature angloise, et pour nous en révéler les mystères ; c'étoit un véritable initié, un adepte, un anglomane fougueux : c'est à lui que nous devons et l'*Ossian*, et l'*Young*, et les *Méditations d'Hervey*, et les *Poésies galliques*, et le *Shakespeare* ; traductions utiles sans doute, mais qui étoient moins propres à former notre goût qu'à rembrunir notre caractère, et qu'on peut regarder comme les principales sources de ce genre *rêveur* et *mélancolique* dont on a voulu faire, dans ces derniers temps, le supplément du goût et du génie. Ses préfaces et ses dissertations sont de vraies poétiques à l'usage des écrivains qui veulent être barbares. On n'a jamais poussé plus loin la franchise du mauvais goût : M. Letourneur est, avec M. Mercier, un des prédicateurs les plus hardis des mauvaises doctrines littéraires qu'ait enfantées le dix-huitième siècle. Ses paradoxes donnoient la fièvre à Voltaire, qui écrivoit à M. de La Harpe : « Il appelle Shakespeare le dieu du » théâtre ! Il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, » comme on sacrifioit des cochons à Cérès ! Le sang pétille dans mes » vieilles veines en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colère, » je vous tiens pour un homme impassible ; ce qu'il y a d'affreux, » c'est que le monstre a un parti en France. » La lettre entière est un tissu d'injures violentes et cyniques ; mais si la colère de Voltaire n'est pas polie, il faut convenir que jamais elle ne fut plus juste.

Quand même le roman de *Clarisse* n'eût pas mérité d'être traduit en totalité, M. Letourneur, entraîné par l'esprit du moment et par son propre enthousiasme, n'auroit pas manqué d'associer le chef-d'œuvre de Richardson à tous les autres ouvrages anglais qu'il faisoit passer dans notre langue ; mais, dans cette circonstance, son admiration aveugle pour la littérature angloise ne l'a point égaré : le zèle le moins réfléchi s'est conduit comme auroit pu le faire le goût le plus éclairé ; les nouveaux morceaux de Richardson qu'il découvroit à nos yeux étoient de nouvelles beautés qu'il dévoiloit, et sa traduction de *Clarisse* servit à montrer combien avoient été vains les scrupules de l'abbé Prévôt. Richardson est un si grand peintre que, sous sa plume éloquente et énergique, les moindres détails, comme nous l'avons dit, deviennent intéressans : en lisant la traduction de M. Letourneur, qui a eu soin d'indiquer les endroits omis par l'abbé Prévôt, on reconnoît souvent que ce dernier écrivain a été dirigé, dans ses nombreuses suppressions, plutôt par l'envie d'abréger, que par le dessein de retrancher des choses véritablement inutiles ; et plus souvent encore on regrette qu'il n'ait

Digitized by Google

d'esprit qui agitoit les classes les plus élevées de la société, s'empara des dernières classes du peuple; mais avec cette différence, qu'il y produisit des effets bien plus funestes.

En effet, parmi ces esprits supérieurs, qui, dans leurs spéculations, avoient cherché à pénétrer la cause première, et à expliquer la nature de l'homme et ses rapports avec ce qui l'environne, quelques-uns, malheureusement doués de plus d'audace ou de plus d'orgueil, avoient dédaigné de s'arrêter à ces bornes mystérieuses qu'une force invincible impose à la raison humaine. Las des difficultés insurmontables qu'ils rencontroient à chaque pas, des obscurités dont ils étoient entourés, des contradictions apparentes dont ils étoient révoltés, ils rejetèrent une divinité aussi inexplicable que les superstitions du paganisme étoient absurdes, et ne virent de moyen de sortir de l'abyme dans lequel ils s'étoient engagés, que d'imaginer qu'un hasard aveugle avoit tout créé; que la matière, éternelle dans son essence, ne varioit que dans ses formes, et que l'homme, comme tout le reste, combinaison passagère de son éternel mouvement, ne devoit avoir, par conséquent, ni soucis du passé, ni crainte de l'avenir, et se contenter de jouir du présent, en recevant, dans son existence passive et prédestinée, toutes les impulsions de cette agitation générale, c'est-à-dire, en se livrant à toutes ses passions, et en ne prenant que ses appétits pour guide. Il n'est pas difficile de concevoir qu'une telle opinion devoit généralement l'emporter sur celles qui, plus sévères, plus rapprochées de la vérité, mais cependant toujours incertaines et incomplètes, demandoient des sacrifices continuels à une vertu imaginaire, sans pouvoir offrir aucun dédommagement qui parût satisfaisant; car il n'appartient pas à des mortels de le faire. La secte d'Epicure devint donc dominante: après avoir corrompu les Grecs, elle s'introduisit parmi les Romains; et se mêlant aux autres germes de corruption que leurs prospérités avoient fait naître parmi eux, elle y fit de si épouvantables ravages, que Montesquieu ne balance point à regarder cette secte comme la cause principale de la perte de la république et de la décadence de ce vaste Empire.

Ce fut alors, et lorsque tout sembloit désespéré, que la religion chrétienne parut comme une planche miraculeuse au milieu de ce naufrage universel. Elle présentoit ce qu'on avoit jusqu'alors vainement cherché: une autorité divine avec des idées plus sublimes de la Divinité que la philosophie n'en avoit jamais conçues, et par-dessus cela une morale telle que cette sagesse humaine n'avoit pu même l'imaginer. Elle s'adressoit à la fois au cœur, à l'imagination, à l'esprit; elle étoit à la fois intelligible à l'ignorant, grande et merveilleuse aux esprits les plus élevés. On sait les obstacles qu'elle eut à vaincre, les triomphes prodigieux qu'elle remporta, et les moyens plus prodigieux encore qu'elle employa pour les obtenir. Ce ne fut pas seulement l'Empire romain qu'elle sauva, mais le genre humain tout entier: sa morale, si admirablement mêlée à ses dogmes et à son culte, pénétra dans toutes les classes des sociétés policées; et si l'ordre politique n'en fut pas d'abord sensiblement amélioré, on ne peut disconvenir que l'ordre civil n'en ait reçu dès-lors un perfectionnement qui, avant elle, auroit paru tout-à-fait chimérique. Des sentimens nouveaux naquirent dans les cœurs, des liens jusqu'alors inconnus les unirent; et jusque dans les contrées les plus reculées, au milieu des peuples les plus féroces, cette religion bienfaisante porta ses douceurs et ses lumières; et lorsque ces Barbares inondèrent l'Europe, elle fut la seule puissance qui, non-seulement arrêta leurs fureurs et les empêcha de saccager l'univers, mais encore qui, de ces hommes affreux, fit, par degrés, des peuples policés, et amena enfin la société à cette perfection dont jouissent les nations modernes, et que ne connut point l'antiquité.

Certes, si ces héros du paganisme, qui respectoient les superstitions de leurs peuples, parce qu'ils ne voyoient rien qui pût les remplacer, avoient eu le bonheur d'être éclairés des lumières d'une religion aussi parfaite, sans doute ils en auroient d'abord senti la divinité: ils auroient trouvé en elle la solution de toutes leurs doutes, le complément qu'ils cherchoient à leurs grandes pensées de l'unité de Dieu; et tout nous porte à croire qu'ils seroient devenus chrétiens. Mais en supposant même qu'ils n'eussent point été frappés de son origine céleste, qui doutera un moment qu'ils ne l'eussent du moins considérée comme le plus beau système qui eût jamais été imaginé pour le bonheur des hommes; et qu'ils n'eussent employé, pour en maintenir l'autorité, et les exemples et les leçons dont ils ne dédaignoient point de faire usage pour consacrer les plus absurdes traditions?

Les ennemis que la religion a vu naître dans son propre sein ont suivi des voies un peu différentes: après être arrivés, par les fausses lueurs d'une science orgueilleuse et superficielle, à se persuader qu'elle étoit l'ouvrage des hommes; après s'être volontairement replongés dans toutes les incertitudes, dans tous les dangers du déisme et de la loi naturelle, ils ne craignirent pas d'annoncer hautement aux peuples leur incrédulité, et de les inviter à partager leur mépris pour toute autorité religieuse. Les injures, les sarcasmes, la plus insigne mauvaise foi, tout fut employé par eux pour détruire ce qu'il leur étoit impossible de remplacer; et l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, dans cette désastreuse entreprise, de leur ineptie ou de leur méchanceté. On en a vu les horribles effets, et les Empires ont été ébranlés jusque dans leurs fondemens; mais il y avoit aussi quelque différence entre les nobles vérités du christianisme, et cette œuvre de ténèbres qui faisoit la religion des Païens. Celle-ci ne put soutenir même les foibles lumières de la raison humaine; la vraie religion, qui confondit l'orgueil et la sagesse des anciens philosophes, devoit, par la même raison, *sortir triomphante* d'une lutte semblable à celle où le paganisme avoit succombé.

Dès qu'il fut permis à ses défenseurs de se faire entendre, ses ennemis, déjà déconcertés par l'expérience fatale de leurs folles théories, se virent entièrement confondus, et par l'évidence des faits et par la vigueur des raisonnemens qui s'élevèrent de tous côtés en sa faveur. Ses dogmes, sa morale, ses effets sur la société, tout fut discuté, approfondi de nouveau, et parut aux yeux des peuples étonnés bien différent de ce que leur en avoit osé dire la calomnie, dans ces temps déplorables où leurs préventions et leur enivrement ne leur permettoient pas d'écouter une autre voix. L'ouvrage que nous annonçons est un des fruits les plus heureux de cette révolution salutaire: il traite des bienfaits de la religion; car ses bienfaits furent attaqués aussi insolemment que ses vérités. Il est plein d'une science profonde, d'une logique supérieure; il prouve jusqu'à l'évidence la plus complète ce qu'il a entrepris de prouver; et son importance est telle, que nous croyons devoir consacrer un second article à en faire connoître la marche et les résultats.

N.

Cours de la Bourse, du 30 Novembre.

Cinq p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807 86f 50c 50c 25c 40c 50c 45c 40c 50c
Idem. Jouiss. du 22 Mars 1808 8[illegible]f 50c 75c
Act. de la Banq. de Fr., ev[illegible] doublem. 1313f 75c 1[illegible]5f 13f 75c 131of 50c

ANNONCE.

Les Perfidies à la Mode, ou l'Ecole du Monde. Cinq vol. in-12. Prix: 9 fr., et 12 fr. par la poste.

A Paris, chez Chaumerot, palais du Tribunat; et chez le Normant.

---

pas employé l'élégance et la vivacité de son style à reproduire des tableaux pleins d'ame et de vérité, qu'il a trouvés, son roman, trop peu conformes à notre goût et à nos mœurs. Dans la description, par exemple, de la mort de Clarisse, quand le lecteur profondément ému s'attache aux plus petites circonstances, quand le cœur attendri par le plus puissant de tous les intérêts, ouvert aux impressions les plus pénétrantes, est, en quelque sorte, avide des moindres particularités, pourquoi l'abbé Prévôt s'amuse-t-il à lui dérober des plaisirs, en effaçant tantôt un trait, tantôt un autre, comme si chacun de ces traits distribués par l'habile pinceau de l'auteur original, ne concouroit pas à l'effet général d'une si touchante peinture? C'est par ces détails mêmes que l'auteur prépare le dernier coup qu'il porte à votre sensibilité, en vous disant, par la bouche d'un de ses personnages: « ..... Elle est partie pour une » meilleure vie, à quarante minutes précises, après six heures du soir » à sa montre, qui étoit posée sur la table! ..... Ainsi a fini miss Cla» risse Harlowe, dans la fleur de la jeunesse et de la beauté. Si l'on » considère un âge si tendre, elle n'a laissé personne après elle qui la » surpasse en étendue de connoissances et en jugement; personne qui » l'égale peut-être en vertu, en piété, en douceur, en politesse, en » générosité, en discrétion, en charité vraiment chrétienne, jointe à » une modestie et une humilité qui relevoient en elle tant de qualités » extraordinaires, sans l'empêcher de faire éclater, dans l'occasion, » une rare présence d'esprit, et une vraie grandeur d'ame: on peut » dire qu'elle étoit non-seulement l'honneur de son sexe, mais l'orne» ment de la nature humaine. »

Je pourrois m'étendre beaucoup sur les suppressions que l'abbé Prévôt a cru devoir faire, et par lesquelles il a moins réformé que gâté le chef-d'œuvre de Richardson; je dirai seulement que quiconque cherchera la traduction la plus abrégée et la plus courte d'un tel ouvrage, n'est pas capable d'en sentir et d'en apprécier tout le mérite: la vie humaine, c'est-à-dire, tout le cœur humain est là; c'est la production de l'imagination la plus riche, réunie à la plus profonde philosophie, et réglée par un art fort supérieur à toute la sagesse de la littérature vulgaire. Richardson, comme Homère, accable de son génie ceux dont l'esprit vétilleux cherche des défauts et des foiblesses parmi tant de beautés: combien son ouvrage renferme de peintures admirables, diversifiées à l'infini, et merveilleusement contrastées! Quels tableaux que ceux de la mort de l'infâme Saint-Clair, de Clarisse, de Belton, de Lovelace! Quelle punition ce dernier reçoit de la main d'un honnête homme, du colonel Morden, le cousin de Clarisse! « Ayant reçu un premier coup » d'épée très-dangereux, il jura que ce n'étoit qu'une piqûre d'épingle; » sur quoi, faisant une autre passe, le colonel la reçut sous le bras avec » une dextérité merveilleuse, et lui enfonça son épée au milieu du » corps! Il tomba aussitôt en disant: « La fortune est à vous, Monsieur. » » Son épée glissa de ses mains. M. Morden jeta la sienne, et courut à » lui, en lui disant: *Monsieur, vous êtes un homme mort; implorez* » *la miséricorde du ciel!* » Comme ces mots, si simples, retentissent long-temps dans l'ame du lecteur!

Cette petite édition joint à l'avantage d'être portative, celui d'être très-soignée et très-correcte.

Y.

LOGOGRYPHE.

Je suis une couleur, lecteur, avec ma tête;
Et suis le nom d'un saint, si tu m'ôtes ma tête.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Enigme est *Souris*.

Atlas portatif et itinéraire de l'Europe, pour servir de guide aux voyageurs dans cette partie du monde. Un vol. grand-in-8°. cartonné, composé de cinq grandes et superbes cartes enluminées. Prix: 7 fr., et 9 fr. 15 c. par la poste.

A Paris, chez Hyacinthe Langlois, libraire, rue de Seine, n°. 6, faubourg Saint-Germain.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.

Londres, 17 novembre.

L'arrivée d'un parlementaire autrichien étoit aujourd'hui le sujet de toutes les conversations. On dit que la cour de Vienne entre dans le grand systême conçu par Bonaparte, pour nous fermer tous les ports du continent, et que l'ambassadeur autrichien a remis à M. Canning, une note conçue dans les termes les plus énergiques sur l'expédition de Copenhague. L'horrible pillage de cette ville a malheureusement soulevé contre nous les puissances qui ne s'étoient pas encore déclarées, et sur-tout la Russie, à la médiation de laquelle nous aurions peut-être dû une paix que toute la nation desire si vivement, en dépit des partisans de la *guerre perpétuelle.*

Les communications avec le continent nous seront bientôt entièrement fermées. Déjà il est impossible aux négocians d'y entretenir la moindre correspondance, et on sait combien le commerce doit souffrir de pareilles entraves. Isolée de tout le reste de l'Europe, notre île ressemblera bientôt à un repaire de pirates; car tel est l'effet que doivent sur-tout produire les dernières proclamations royales. Les mesures adoptées contre tous les neutres ne sont d'ailleurs pas propres à terminer nos différends avec les Etats-Unis, où il paroît qu'une immense majorité est prononcée pour la guerre.

Voilà les brillans résultats de l'administration actuelle. Nous sommes chassés, repoussés par tous les peuples civilisés; jamais on ne prit plus de précautions pour éviter de communiquer avec des pestiférés, et sous peu nous n'aurons à Londres d'autre ambassadeur que celui de monseigneur Christophe; car nos seuls alliés sont aujourd'hui ces brigands de Saint-Domingue, tout couverts du sang des malheureux colons.

(*Independent Wight.*)

On mande New-Yorck, que le capitaine Donga, arrivé en 21 jours du Cap, a apporté la nouvelle que le général-président Christophe alloit se mettre en campagne à la tête de 10,000 hommes, pour livrer bataille à Pétion.

Nota. Nous ne donnons point le texte des proclamations royales que nous avons annoncé hier, parce que ce nouvel acte de l'iniquité britannique est annoncé dans des expressions tellement entortillées, qu'il est impossible de les rendre intelligibles dans notre langue; et certes le choix d'expressions aussi obscures n'a point été fait sans dessein. On voit évidemment que le but des auteurs de ces proclamations, est de laisser à leurs cours d'amirauté la faculté de les interpréter, contre les neutres, suivant la maxime anglaise: *ce qui est bon à prendre est bon à garder.* Au surplus, cet acte de l'Angleterre prouve que cette puissance se trouve, par l'effet de nos mesures, poussé jusque dans ses derniers retranchemens, puisqu'elle est forcée de renoncer à une des clauses principales de son fameux acte de navigation, en autorisant tous les neutres à conduire dans ses ports toutes les denrées et productions du continent, qui ne pouvoient auparavant y être importées que par des bâtimens anglais, ou par ceux de la nation à laquelle les objets importés appartenoient.

DANEMARCK.

Elseneur, 12 novembre.

Depuis le 8, les Anglais ont fermé le Sund à tous les bâtimens qui veulent arriver ici. Chaque vaisseau qui passe le détroit est obligé de mettre à l'ancre auprès des chaloupes ennemies stationnées sous le canon d'Helsinborg.

WESTPHALIE.

Cassel, 20 novembre.

Le député de la bourgeoisie de Halle, M. le conseiller-privé de Barkhausen, vieillard de 68 ans, est de retour de son voyage à Paris. Il a été reçu à Halle avec des démonstrations de joie. La bourgeoisie a fait publier une déclaration, par laquelle elle remercie M. de Barkhausen « d'avoir réussi à » dissiper toutes les préventions qui, depuis une année, » avoient régné contre les habitans de Halle, et d'avoir fait » connoître à S. M. le roi de Westphalie les véritables sentimens de cette portion de son fidèle peuple. »

Un journal très-accrédité publie l'état suivant du royaume de Westphalie. L'étendue est de 695 milles carrés allemands, équivalant à 1930 lieues carrées de France; la population est de 1,958,450 individus. On y trouve 193 villes, 58 bourgs et 4,138 villages et hameaux, sans compter les métairies royales et seigneuriales. Le nombre de feux est de 356,683. Les anciens revenus de tous les pays incorporés au royaume s'élevoient à une somme de 16 millions 400,000 florins; mais on ne sauroit point fixer avec précision les revenus actuels. L'ensemble de toutes les troupes entretenues par ces divers pays, présentoit une force de 39,550 hommes. A présent, le royaume n'entretient que 25,000 hommes.

La gazette de Cassel (*Hessische-Zeitung*) affirme qu'un commissaire français doit incessamment prendre possession des domaines électoraux dans tous les anciens Etats d'Hanovre qui n'ont pas été réunis au royaume de Westphalie.

Nous attendons nos souverains dans les premiers jours de décembre. C'est à cette époque que cesseront toutes nos incertitudes sur la constitution qui doit nous régir, et qui ne nous est encore connue que par les projets publiés dans les journaux allemands. Tout le monde en général paroît très satisfait du changement de souverain. La douceur du gouvernement de la régence actuelle a concilié tous les esprits et réuni tous les cœurs. La ville de Cassel est déjà très-brillante en ce moment elle le sera encore davantage par la suite. On voit affluer tous les jours dans la capitale du nouveau royaume un grand nombre d'étrangers qui viennent s'y fixer. Déjà nous possédons trois ou quatre restaurateurs de Paris qui ont une grande vogue. Les maîtres de langue française se multiplient. La littérature négligée, comme on sait, sous le règne précédent,

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 2 Decembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Mariage de Figaro.

THEATRE IMPERIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Fausse Magie. l'Auberge de Bagnères.

THEATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd. *I due Gemelli*, (les Deux Jumeaux,) opéra en deux actes, musique de Guglielmi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Ils arrivent, les Pages, le Mnémoniste.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Les Aveugles de Franconville, Romainville, Cadet misantrope.

AMBIGU-COMIQUE.

Abdala, la Forêt Noire.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, féerie-comique, en trois actes.

SALLE MONTANSIER.

Auj., Exercices et Sauts périlleux, par M. Ravel et sa troupe.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

Auj., Expériences de physique et Fantasmagorie chez M. Lebreton.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Collection des plus beaux monumens de l'antiquité, ou chefs-d'œuvre de l'Architecture des différens peuples, dont les modèles sont exposés dans la Galerie de M. Cassas, auteur des Voyages d'Istrie, de Dalmatie, de Syrie, de Phénicie, de Palestine, etc. etc.

THÉATRE FRANÇAIS.

Brueis et Palaprat.

La seconde représentation de cette nouveauté a été très-suivie, et n'a pas fait moins de plaisir que la première. On a dit que le Théâtre Français dérogeoit en admettant un pareil genre; que la pièce nouvelle n'étoit qu'un vaudeville sans couplets; qu'il falloit renvoyer de tels ouvrages dans la rue de Louvois et dans la rue de Chartres; mais combien n'avons-nous pas au Théâtre Français de petites pièces de Regnard, de Dufresny, de Dancourt, de le Grand, etc., qui ont encore moins de fonds et moins de dignité que la pièce de M. Etienne! Ce ne sont que de petites farces très-réjouissantes. Si le Théâtre Français étoit si engoué de sa noblesse il deviendroit très-ennuyeux; et d'ailleurs comment peut-on dire qu'une pièce où il y a un duc, un prince, un capitoul de Toulouse, un docteur en théologie, dont la famille avoit été anoblie sous Louis XI, n'est pas d'un genre assez noble! Il est vrai que l'actrice, Jeanne Olivier Bourguignon, élevée par une blanchisseuse, sans avoir jamais connu ni père ni mère, pouvoit être regardée, avec raison, comme une aventurière; mais son talent l'avoit ennoblie; et d'ailleurs, elle avoit épousé Jean Pitel, sieur de Beauval, le Brunet de son temps, qui excelloit dans les niais, et qui joua parfaitement Thomas Diafoirus. Quant à l'huissier, il y en a dans les pièces du plus haut comique; et M. Loyal ne déshonore point le Tartufe de Molière. Le reproche tiré du genre est donc faux, injuste, et n'a pu être inspiré que par la malveillance.

On a fort exagéré, dans la première scène, la disgrace du *Grondeur*: il est permis de croire que Brueis ne fut point poursuivi par les sifflets jusque dans la rue, mais on tolère dans les poètes ces charges comiques, parce que ce n'est rien d'être juste et vrai, il faut faire rire. Si l'on est curieux de la vérité historique, il faut entendre Palaprat: quoique gascon, il n'eût pas osé mentir au public dans la préface même du *Grondeur*. « Il arriva, dit-il, une chose assez bizarre à la première

profite de la liberté de la presse, et on voit tous les jours éclore quelque nouvel ouvrage. MM. Kosegater et Siever, deux de nos écrivains les plus distingués, nous promettent un nouveau journal, intitulé : *Cassel*, dont le premier numéro paroîtra le 1er janvier prochain.

Le roi a fait présent à notre Muséum de divers objets rares, comme gaselles, et entr'autres d'un crocodile d'une grandeur énorme, espèce d'animal qu'on n'avoit pas encore vu ici.

La noblesse et les citoyens s'empressent de former une garde d'honneur à cheval pour aller au-devant du roi. On fait de grands préparatifs pour une illumination générale qui aura lieu à l'arrivée de S. M. On a érigé un arc de triomphe sur la place *Frédéric*. Tous les peintres de la ville sont employés aux décorations. Le château, la grande place d'exercice, le carrousel, seront environnés d'allées illuminées; la colonnade représentera un temple de fées.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 23 *novembre*.

Nous avons reçu hier, par voie extraordinaire, la nouvelle suivante de Riga, en date du 11 novembre :

» Aujourd'hui, à 11 heures du matin, l'ordre est arrivé de Saint-Pétersbourg à notre bureau des douanes, de n'accorder à aucun bâtiment, sous quelque pavillon qu'il puisse être, la permission de charger, et de mettre un embargo sur tous ceux qui n'acquitteroient pas les droits de douanes, et ne mettroient pas à la voile dans le terme de quatre jours. On ignore le motif de cette mesure inattendue. Il règne ici un mouvement et une activité extraordinaires pour faire acquitter aux vaisseaux qui veulent mettre en mer les droits qu'ils ont à payer avant leur départ, quand même ils n'auroient que la moitié ou le quart de leur chargement. »

HOLLANDE.

Utrecht, 25 *novembre*.

M. Cambier, conseiller d'Etat, qui depuis plusieurs mois avoit par *interim* le portefeuille du ministère de la justice et de la police, vient d'être définitivement nommé à ce ministère. A l'audience du dimanche, il a prêté serment entre les mains de S. M.

Le corps législatif s'est rendu lundi, en grand cortége, au palais du roi, et a été admis à une audience particulière.

Le président a prononcé le discours suivant :

Sire,

« Appelé par V. M. auprès de votre auguste personne, le corps législatif s'empresse de s'acquitter du premier et du plus pressant de ses devoirs, en lui offrant son respectueux hommage et les assurances de son attachement, et du zèle que ses membres mettront à coopérer aux vues bienfaisantes de V. M. pour le bonheur de son peuple. Ces sentimens, Sire, recevroient, s'il étoit possible, un nouveau degré d'accroissement, par les expressions flatteuses que votre ministre nous a transmises de votre part. Que la Providence accorde le succès à vos desseins, qu'elle seconde vos efforts et vos soins, et qu'elle répande ses bénédictions sur vous et sur votre famille! Qu'elle donne la paix si nécessaire au bonheur et au repos du monde, et sur-tout à ce pays! Alors nous verrons luire encore ces beaux jours, que des nuages épais couvrent depuis tant d'années.

» Tels sont, Sire, les vœux ardens et sincères de cette assemblée, et de celui qui a l'honneur d'être son organe. »

La réponse du roi est ainsi conçue :

Messieurs,

« Je vous revois avec joie, et j'éprouve une grande satisfaction de voir appelés aux importantes fonctions du corps législatif, des hommes tels que vous, que je connois, que j'estime, et qui réunissent mon choix à celui de leurs concitoyens. Je me ferai toujours un plaisir de vous faire coopérer aux mesures à prendre pour éviter le mal autant que possible; car c'est ainsi qu'il faut s'exprimer dans des circonstances difficiles. Dans les cas extraordinaires, j'aurai volontiers recours à vos avis.

» Le ministre de l'intérieur se transportera jeudi au milieu de vous, et vous exposera la situation des affaires; il vous rendra compte de ce qui a été fait sur les mesures prises l'année dernière, et de ce qui reste à faire. Vous y verrez que, malgré la paix sur le continent, notre situation est encore pénible; mais que nous pouvons enfin espérer que, par une paix générale, nous trouverons un terme à nos maux. Je compte, je compterai toujours avec confiance sur les sentimens que vous m'avez témoignés. »

On parle de la nomination de M. Fleuri, conseiller d'Etat, à la place de garde du sceau de l'Etat.

S. M. se rendra bientôt à Amsterdam, où on l'attend depuis quelque temps.

Des carcasses de vaisseaux et leurs débris ont été jetés sur nos côtes, par les effets du dernier ouragan qui a eu lieu il y a environ huit jours.

Le baron de Feltz, ci-devant ministre autrichien à la Haye, est revenu en cette ville. Il est probable qu'il déploiera incessamment un caractère diplomatique.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 1er *décembre*.

Les fêtes triomphales qui viennent d'avoir lieu dans *Paris*, sont les premières qui aient été offertes aux regards des Français. Elles doivent être un objet d'attention pour l'observateur, l'historien, le politique; elles indiquent le point où sont parvenus nos arts; et sur-tout ce degré de civilisation que n'a point connu le peuple à qui nous avons droit d'emprunter ses fêtes, puisque nous succédons à sa gloire. *Le goût peut* en avouer tous les détails, et l'humanité peut en *epprouver les* transports. Après tant de victoires achetées *par des travaux* héroïques, nous brûlions de décerner un triomphe. Un héros chrétien s'est refusé à cette pompe. L'allégresse et la reconnoissance ont éclaté par des chansons, des bouquets, des comédies impromptu, qui, en peu de jours, ont occupé tous les théâtres de la France. Dans cette vive circulation de jeux, de gaieté, pas un mot qui ne fut honorable pour les vaincus. Quand cette douce ivresse s'est exalée, un spectacle plus noble, plus digne de son objet se déploie sur celui de nos théâtres qui est le plus consacré à la magnificence et à tous les genres d'illusions. Rome entière, l'antique Rome se découvre à nos yeux; les arts n'ont jamais plus promptement exécuté un tableau plus grand ni plus fidèle. Trajan paroît, et ce nom, cher aux sages, devient pour nous un emblême national; et fatigués de reproduire le parallèle de notre héros avec les conquérans, nous préférons le parallèle avec un des bienfaiteurs du monde. Ici l'art a reproduit les Romains sous des traits qui les rapprochent de nous. Mais pourquoi encore des captifs? Ils vont signaler la clémence de Trajan.

Bientôt ce n'est plus assez pour nous que ces scènes d'une heureuse imitation. Une partie de l'armée française revient dans nos murs. L'EMPEREUR qui ne reçoit point les témoignages de la gloire, veut que son armée en jouisse. Paris célèbre le retour de la garde impériale. Il faudroit de longs détails pour bien faire connoître à quel point cette fête triomphale est devenue une fête de famille.

Autrefois, les soldats et les citoyens vivoient dans un état

» représentation de cette pièce; elle fut sifflée par le théâtre et protégée » par le parterre..... En vérité, prix pour prix, il y a souvent autant » de marchandise mêlée sur le théâtre que dans le parterre, et toujours » plus de chefs de ces cabales d'où sortent les réglemens pour les » modes,..... et que la jeunesse..... croit bonnement devoir prendre » pour ses modèles. Il plut à quelques-uns de ces modèles de venir à » la première représentation du *Grondeur*, et de n'y pas venir de sang- » froid; il n'y eut sorte de singerie qu'ils ne fissent contre la pièce..... » tous les yeux se tournèrent de leur côté. Grichard eut beau se dé- » mener, on le laissa crier tout son saoul, et l'on n'eut plus d'attention » pour l'ennuyeux spectacle d'un furieux et d'un enragé : c'est ainsi » qu'on l'appeloit. La pièce finit enfin, décriée à un point, dans l'esprit » des gens du monde, qu'à quelques jours de là, feu Monseigneur le » Prince voulant aller à la comédie, il demanda qu'on ne lui donnât » pas au moins *le Grondeur*. »

Ce fut là l'origine du succès du *Grondeur*; car les comédiens ayant représenté au prince le tort qu'il faisoit à l'auteur et à la pièce, il consentit à voir *le Grondeur* : il en fut si satisfait, qu'il en dit beaucoup de bien à la cour; et les comédiens reçurent ordre d'aller y jouer la pièce.

Une des scènes les plus divertissantes de *Brueis et Palaprat* est celle où l'on peint l'embarras des deux amis qui, n'ayant apparemment qu'une chambre pour eux deux, ne veulent sortir ni l'un ni l'autre, parce qu'ils attendent leur maîtresse. Après avoir témoigné, par un jeu très-plaisant, la gêne qu'ils éprouvent, ils prennent le parti de se confier mutuellement le motif de leur inquiétude; ils conviennent que celui dont la maîtresse arrivera la première jouira du tête à tête, et que son camarade lui laissera le champ libre : la convention est à peine terminée, que Mlle Beauval arrive, et les met parfaitement d'accord, puisqu'elle est la maîtresse de tous les deux.

Cette situation est maniée avec art et très-bien filée : l'effet en est comique; cela suffit Il ne faut pas trop rechercher sur quel fondement elle est appuyée : sans doute on ne peut guère supposer nos deux amis gascons assez discrets pour ne s'être pas communiqué leur goût pour une actrice, à moins qu'on ne dise qu'ils étoient honteux d'aimer une femme vieille et laide : la Beauval avoit alors quarante-cinq ans, une figure très-peu agréable, et une voix aigre. On peut encore moins supposer que la Beauval, qui n'étoit rien moins que galante, ait donné rendez-vous à deux poëtes d'un âge mûr, le même jour, à la même heure, et dans le même endroit. Mais dans une petite pièce d'un acte, on se livre à la situation, et l'on rit sans trop s'embarrasser si l'on a raison de rire. On auroit tort d'exiger une vraisemblance plus rigoureuse.

J'ai dit que Mlle Beauval étoit une méchante femme; et une accusation si grave a besoin de preuves : le choix même qu'elle fit de son mari, annonce une humeur altière et impérieuse. Beauval étoit moucheur de chandelles au théâtre de Lyon : c'étoit un homme doux et simple. Il promit à Mlle Bourguignon de lui obéir en tout et de ne se mêler de rien : ce furent là les deux premiers articles du contrat. Le directeur du théâtre, nommé Paphetin, qui tenoit lieu de père à la demoiselle Bourguignon, s'opposa vivement au mariage; mais la demoiselle Bourguignon étoit fort entêtée. Un dimanche matin, elle se rendit à sa paroisse, fit cacher son futur sous la chaire et, après le prône du curé, elle déclara à haute voix qu'elle prenoit Beauval pour son légitime époux. Beauval, de son côté, sortant de dessous la chaire, protesta qu'il prenoit la demoiselle Bourguignon pour sa légitime épouse : après un tel éclat, c'eût été un scandale de ne pas les marier. Le ciel bénit cette union; Beauval ne se départit jamais de l'obéissance qu'il avoit jurée; il fit vingt-huit enfans à sa femme : sur cet article, les niais ont plus de talent que les gens d'esprit. Appelée dans

Digitized by Google

de défiance réciproque. La caste des guerriers étoit comme séparée du corps de la nation : elle avoit des mœurs, des plaisirs et presqu'une langue à part. Le fils souvent y quittoit le nom de son père; il avoit abandonné ses parens dans un moment d'ivresse; il craignoit leurs reproches; il leur opposoit une fierté qui avoit quelque rudesse : aujourd'hui, une loi commune, ou le sentiment de la gloire, appelle les Français sous les drapeaux. Une famille dont ils se sont séparés pour les motifs les plus honorables et les plus impérieux, leur en devient plus chère. Des bords les plus éloignés, ils en sont l'espoir et le soutien; ils veillent sur la maison paternelle; ils brûlent d'y faire entrer l'aisance et les honorables distinctions qui font l'orgueil de leur mère, et quelquefois la dot de leurs sœurs; ils savent, quand ils souffrent, que tout une famille compatit à leurs souffrances; ils écrivent pour inspirer leur courage à ceux qu'ils aiment. A leur retour dans leur patrie, ils ne sont pas reçus comme des hôtes incommodes ou dangereux : chacun d'eux rappelle à une famille un fils absent; ils reçoivent les soins; ils montrent la déférence d'un fils; ils font des récits auxquels tout s'intéresse; ils sont les premiers et les plus véridiques historiens de l'Empereur; il s'arrêtent sur les exploits de leurs chefs, de leurs amis, et glissent sur les leurs : tels nous venons de voir dans des jours de solennité les *invincibles de la garde impériale*, et des corps qui ont pu jouir avec eux du tribut de reconnoissance offert à toute l'armée. Ce n'étoit point une pesante et rigoureuse discipline qui lioit et subordonnoit tous leurs mouvemens. Ce qu'on appeloit autrefois discipline, est devenu pour eux une harmonie. Tout, dans leurs traits, exprimoit la gaieté la plus vive. Ils apprécioient les chefs-d'œuvre des arts qui leur étoient offerts, en hommes dont les arts ont été les premières occupations et charment encore les loisirs; ils apprécioient encore mieux ces inventions du moment, par lesquelles les spectateurs s'étudioient à doubler leur joie; ils jouissoient sur-tout de l'empressement qui faisoit braver à des femmes délicates les neiges et les pluies qu'ils ont si souvent affrontées dans des jours de gloire.

— L'ex-directeur Rewbell est mort le 23 novembre à Colmar, département du Haut-Rhin.

VARIETES.

La Procédure civile des Tribunaux de France, démontrée par principes, et mise en action par des formules (1); par M. Pigeau, ancien avocat, professeur à l'École de Droit de Paris, et auteur de la *Procédure civile du Châtelet*.

Il semble à tous ceux qui n'ont point l'expérience des affaires litigieuses, que rien ne soit plus facile que de poser des règles sûres et sages à la fois, qui puissent diriger les plaideurs dans la conduite de leurs procès, et donner aux tribunaux les moyens de les terminer promptement, et avec autant d'équité que le permet la raison humaine. Cependant, si l'on veut parcourir les annales des peuples, on se convaincra que cette partie de la législation a toujours été la plus imparfaite comme la plus lente à se former.

Quoiqu'il ne nous soit parvenu qu'un petit nombre de fragmens de la loi des douze tables, il nous est facile de juger que cette loi étoit bonne pour le temps où elle a été faite; elle est même beaucoup au-dessus de l'idée qu'on peut se faire de la législation d'un peuple illitéré et encore étranger aux arts, aux sciences, aux grandes relations du commerce, et à tout ce qui orne et polit les nations de l'Europe moderne : car on sait que cette loi n'a été rédigée que sous les décemvirs, c'est-à-dire, dans les premiers temps de la république. Il est vrai que les Romains en avoient puisé les matériaux chez les Grecs, qui se faisoient alors remarquer par la sagesse de leurs institutions, et chez lesquels commençoit à luire le beau siècle de Périclès.

Ce ne fut que long-temps après la loi des douze tables, que les jurisconsultes romains inventèrent ces rits solennels que l'on appela les *actions de la loi*, et qui déterminoient la manière de procéder devant les tribunaux. Rien de plus bizarre et de plus ridicule que la plupart de ces rits. Je n'en citerai qu'un. Quand un héritier vouloit exprimer légalement qu'il acceptoit une succession, il faisoit craquer ses doigts : *Hæres digitis crepabat.* C'est le docte Cujas qui lui-même nous rapporte cet usage. Cicéron a fait un pompeux éloge de la loi des douze tables. Je ne sache pas qu'il se soit jamais avisé de louer l'invention des actions de la loi.

Ces formalités singulières, pour lesquelles les Romains avoient une sorte de superstition, se maintinrent jusqu'au règne de Théodose le jeune, qui les abolit toutes par la loi première au code *de formalis*, que Tribonius attribue mal à propos à Constantin, du moins s'il faut en croire le commentateur Jacques Godefroy.

Ainsi, les Romains eurent pendant plus de huit siècles de mauvaises lois de procédure; et durant le même temps, ils furent régis par un droit civil bien supérieur en raison et en sagesse.

Notre histoire, en matière de procédure, n'offre pas moins d'erreurs, de folies et de superstitions. La loi des Francs ripuaires, et presque toutes celles des peuples barbares qui entrèrent dans les Gaules et dans les autres Etats de la domination romaine, admettoient dans les procès civils comme dans les procès criminels, la preuve par le combat singulier.

Montesquieu nous fait remarquer à ce sujet la différence qui existoit entre la loi des Francs saliens et celle des Francs ripuaires, et il explique pourquoi celle-ci permettoit la preuve par le combat, et pourquoi l'autre la rejetoit.

« La loi salique, dit-il, n'admettoit point l'usage des preuves » négatives; c'est-à-dire que par la loi salique, celui qui faisoit » une demande devoit la prouver, et qu'il ne suffisoit pas à » l'accusé de la nier... La loi des Francs ripuaires avoit un tout » autre esprit : elle se contentoit des preuves négatives; et celui » contre qui on formoit une demande ou une accusation, » pouvoit, dans la plupart des cas, se justifier, en jurant, » avec un certain nombre de témoins, qu'il n'avoit point fait » ce qu'on lui imputoit. » Montesquieu ajoute plus loin : » Il me paroit que la loi du combat étoit une suite naturelle, » et le remède de la loi qui établissoit les preuves négatives. » Quand on faisoit une demande, et qu'on voyoit qu'elle alloit » être injustement éludée par un serment, que restoit-il à » un guerrier qui se voyoit sur le point d'être confondu, qu'à » demander raison du tort qu'on lui faisoit, et de l'offre » même du parjure.....? Il falloit, selon le langage des lois » barbares, ôter le serment des mains d'un homme qui en » vouloit abuser. » Cette maxime des lois barbares est très-belle. La pensée de Montesquieu ne l'est pas moins; et par le tour vif qu'il lui a donné, elle imprime une sorte d'élan à l'ame du lecteur, en même temps qu'elle montre bien le rapport de la loi du combat avec celle du serment; ce qui, jusqu'à lui, n'avoit pas encore été bien expliqué.

Mais en examinant ces usages avec l'esprit du législateur, qui doit sur-tout veiller à ce que le sang des hommes ne soit versé que pour la défense commune, on ne peut s'empêcher

(1) Deux vol. in-4°. qui seront publiés en quatre parties, dont la première paroît en ce moment. Prix : 10 fr. 50 cent., et 13 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez Garnery, rue de Seine; et chez le Normant.

---

la troupe de Molière, la Beauval n'eut pas le bonheur de plaire à Louis XIV, un peu plus difficile que Brueis et Palaprat : quoiqu'elle jouât très-bien, il ne put jamais s'accoutumer à sa figure et à sa voix. Du reste, la demoiselle Beauval, pendant trente-quatre ans que dura sa carrière théâtrale, fut un modèle d'exactitude à remplir ses devoirs, et ne se dispensa jamais de jouer que dans le temps de ses vingt-huit couches, qui toutes furent heureuses. Baron, dans sa comédie du *Rendez-vous des Tuilleries*, et Regnard, dans le prologue des *Folies Amoureuses*, ont mis sur la scène Mlle Beauval, et ne l'ont pas représentée comme une bonne femme. Elle a un caractère fort différent de celui que l'auteur a donné à la maîtresse de Brueis et Palaprat; mais le poète avoit le droit de peindre sa demoiselle Beauval avec les couleurs qu'il jugeoit les plus convenables à l'intrigue de sa pièce.

J'ai pensé que les mêmes spectateurs qui prennent plaisir aux fictions de M. Etienne, ne seroient point fâchés de connoître l'histoire véritable de ses personnages : j'ai voulu rétablir aussi l'honneur de Brueis et de Palaprat; car, en conscience, on n'en auroit pas une juste idée si on ne les connoissoit que comme deux pauvres hères, auteurs d'une pièce sifflée, n'ayant pas de quoi dîner, dont les huissiers font le déménagement, et que la justice prend soin de loger. J'ai déjà parlé de l'honorable existence de Brueis. Palaprat n'avoit pas moins d'importance : né d'une famille très-distinguée dans l'ordre des avocats, il suivit d'abord le barreau, fut ensuite capitoul de Toulouse, chef du Consistoire. Enfin, le grand-prieur, frère du duc de Vendôme, se l'attacha en qualité de secrétaire de ses commandemens : il est même assez probable qu'il étoit déjà pourvu de cette place quand on donna *le Grondeur*, et par conséquent qu'il devoit bien connoître le duc de Vendôme; car, au Carnaval de 1691, dans le cours des premières représentations du *Grondeur*, le duc ayant donné une fête à Monseigneur, fils de Louis XIV, ce fut Palaprat qui fut chargé du divertissement, et qui ne le divertit pas beaucoup; car, pour l'exécution de ce divertissement, on prit les trois acteurs qui jouoient les principaux rôles dans *le Grondeur*, et la pièce s'en ressentit.

Le jeu des acteurs contribua beaucoup au succès de *Brueis et Palaprat* : ce sont tous acteurs d'élite. Fleury joue Palaprat avec sa supériorité ordinaire; Lafond est très-agréable dans le rôle de Brueis; Damas représente fort bien le duc de Vendôme; et Baptiste cadet est parfaitement placé dans le rôle de l'huissier. Mlle Mars fait beaucoup valoir celui de Mlle Beauval, qui n'est pas très-considérable; mais il n'y a point de petit rôle pour elle.

La pièce étoit précédée des *Horaces*. Cette tragédie est représentée d'une manière digne de Corneille, par les premiers sujets de ce théâtre : Lafond, Damas et Saint-Prix y déploient leurs talens à l'envi l'un de l'autre. Mlle Georges, qui jouoit Camille, a obtenu le succès le plus brillant : elle a été prodigieusement applaudie; et les applaudissemens signifient quelque chose depuis la suppression des billets.

L'art de la danse est menacé d'une grande perte. M. Hullin, ci-devant attaché à l'Académie Impériale de Musique, compositeur de ballets très-distingué, va, dit-on, partir pour Milan; et il emmène avec lui sa fille, le petit Amour de l'Opéra, qui, après avoir fait les délices du public, va lui laisser de vifs regrets.

LOGOGRYPHE.

Entier, je suis liquide, et reçois l'existence
Du jus d'un fruit commun dans le nord de la France.
En m'arrachant le cœur, l'on me place à l'autel;
J'assiste au sacrifice offert à l'éternel.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Bleu*, dans lequel on trouve *Leu* (saint.)

Digitized by Google

de convenir qu'en opposant le combat au serment, c'étoit corriger un abus par un abus plus grand encore. S'il étoit dangereux de confier à la foi du serment la vie, l'honneur et la fortune des citoyens, il l'étoit davantage de les faire dépendre du sort d'un combat. Le premier moyen livroit l'innocence ou le bon droit à l'audace des parjures, mais le second n'assuroit que le triomphe de la force ou de l'adresse dans des choses où la raison et l'équité doivent seules exercer leur empire. Quoique je sois loin d'admirer les lois anglaises, quoique je les trouve au contraire incomplètes, incohérentes, et se sentant beaucoup de la barbarie de notre ancien Droit normand, d'où elles tirent leur origine, j'aime mieux cependant celle de leurs lois qui permet à tout demandeur d'obliger son adversaire à prêter serment, et qui condamne à la peine de mort celui qui dans la suite est convaincu d'avoir fait un faux serment. J'ai été témoin d'un effet admirable qu'elle a produit dans une affaire particulière. Un domestique attaché au service d'un Français avoit spolié la succession de son maître : cette succession étoit très-riche; le domestique étoit passé avec les fonds en Angleterre, où il menoit, depuis plusieurs années un train considérable sous un nom emprunté de comte ou de marquis.

La paix avec l'Angleterre donna à l'héritier la facilité de se transporter ou d'envoyer quelqu'un à Londres. Il n'avoit pu se procurer aucune preuve du délit; et en suivant les règles d'une procédure ordinaire, il eût probablement succombé. D'ailleurs, le voleur étoit muni d'un front d'airain, et d'une audace sans mesure. On l'aborde, on lui parle, il nie tout avec un calme et un sang-froid admirables; il nie jusqu'à son nom et à sa ressemblance. Quelques jours après on l'avertit qu'il sera appelé en serment, et on lui fait connoître la loi qui punit de mort celui qui est convaincu de parjure. On lui donne 24 heures pour se décider. L'homme craint qu'il ne soit échappé, ou qu'il n'apparoisse un jour quelque trace de son crime; et le lendemain, il offre de transiger.

Je reviens à mon sujet, d'où cette digression m'a un peu éloigné. La loi salique, qui rejetoit et le combat et le serment, n'étoit pas plus sage que la loi ripuaire; elle admettoit la preuve par le feu. Après que l'accusé avoit mis la main sur un fer chaud, ou dans l'eau bouillante, on enveloppoit sa main dans un sac que l'on cachetoit. Si trois jours après, il n'y paroissoit pas de brûlure, l'accusé étoit absous. « Qui » ne voit, dit Montesquieu, que chez un peuple exercé à » manier les armes, la peau rude et calleuse ne devoit pas » recevoir assez l'impression du fer chaud ou de l'eau bouil» lante, pour qu'il y parût trois jours après ? »

Je ne sais si cette observation est très-exacte, et si quelque rude et quelque calleuse que soit la peau, il est possible qu'elle ne soit pas enlevée par le passage subit d'une température moyenne à l'excessive chaleur d'un fer ardent ou de l'eau bouillante. Quoi qu'il en soit, tout Paris a vu un charlatan qui s'annonçoit pour marcher pieds nus sur un fer rougi au feu. Mais cet homme, qui n'avoit la peau ni douce ni fine, prenoit la précaution, pour ne pas succomber dans l'expérience, de revêtir la plante de ses pieds d'un enduit qui avoit près d'un demi-pouce d'épaisseur; et encore ne marchoit-il pas sur le fer: il se contentoit de le frotter légèrement avec son pied durant quelques secondes.

Les preuves par le serment, par le combat singulier et par le feu, n'étoient pas les seules usitées dans ce temps-là; on employoit aussi pour épreuve la croix et l'eau froide. Charlemagne ordonna que s'il survenoit quelque différend entre ses enfans, il fut terminé par le jugement de la croix.

Saint Louis, après son retour des Croisades, abolit, dans ses domaines, l'usage du combat judiciaire, qui avoit survécu à toutes les autres épreuves; et les barons ne tardèrent pas à suivre son exemple. Saint Louis fit traduire les livres du Droit romain; mais au lieu de suivre leur jurisprudence sur les formes judiciaires, on préféra celles du Droit canonique, qui étoient plus imparfaites. Ce ne fut guère que sous François I[er] que la procédure civile commença à prendre en France une forme plus régulière et plus sage. Il paroît que déjà on commençoit à se plaindre de la longueur des procès, et que si le combat, le feu et la croix, les terminoient autrefois trop promptement, les abus qui les avoient remplacés avoient jeté les plaideurs dans un excès contraire; car l'ordonnance de François I[er], rendue à Villers-Côterez, en 1543, est intitulée: Ordonnance pour l'Administration de la Justice et pour l'*Abréviation des Procès*. Cette loi étoit encore loin d'être bonne; toutes les matières y sont mêlées et traitées confusément. La meilleure ordonnance que nous ayons eue sur la procédure civile, jusqu'au Code qui vient de nous être donné, est celle de 1667, rendue par Louis XIV. Cependant, il s'en faut beaucoup qu'elle vaille le nouveau Code de Procédure, qui peut-être lui-même aura besoin d'être un jour perfectionné.

« Jusqu'ici, dit M. Threilhard, nous n'avions pas de loi » qui eût embrassé toute la matière; les règles étoient disséminées dans l'ordonnance de 1667, dans une multitude de » lois et de réglemens postérieures qui, n'ayant pas même » prévu tous les cas, avoient laissé une porte ouverte à des » usages particuliers, et par conséquent à beaucoup d'abus.... » Si la loi (nouvelle) est longue, parce que la matière est » vaste, du moins..... sur chaque partie on n'a dit que ce qui » étoit nécessaire. »

S'il a été si difficile de faire un bon Code de Procédure, il ne l'est pas moins de faire un bon traité sur un sujet de cette nature. Presque toutes les règles du Droit civil se déduisent aisément de l'équité naturelle, c'est-à-dire des rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. Il n'en est pas de même des règles de la procédure. Elles sont toutes d'institution humaine, et prennent uniquement leur source dans la volonté du législateur. Aussi remarque-t-on une grande variété dans la législation des peuples à cet égard, tandis qu'a peu de différence près tous sont régis par le même Droit civil. C'est aussi la cause de la grande difficulté qu'il y a de faire un bon traité ou un commentaire satisfaisant sur la procédure. Sur un tel sujet, on prendroit vainement sa seule raison pour arbitre, c'est toujours la lettre de la loi qu'il faut consulter; c'est l'intention du législateur qu'il faut sans cesse scruter; c'est sur-tout la jurisprudence-pratique qu'il faut prendre pour guide.

De tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière, M. Pigeau nous paroît celui qui a mérité et obtenu le plus de succès; circonstances qui ne se réunissent pas toujours. Avant la réforme de nos lois civiles, il étoit déjà connu par le meilleur traité que nous eussions sur la procédure civile du Châtelet; et c'est sans doute cet ouvrage, et l'excellence de ses cours à l'académie de législation, qui lui ont valu la place de professeur à l'Ecole de Droit de Paris. La première partie que M. Pigeau publie aujourd'hui de son Traité de Procédure, brille par la clarté et la méthode, comme elle étonne par l'étendue du savoir et par la justesse des distinctions. M.

Cours de la Bourse, du 1[er] Décembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 86f 80f 1 c 80f 85f. 95c 90c 85c 00
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808 83 1 c 00c 00c 00c 00c 00c
Actions de la Banque de Fr., avec doublement. 1312f 50c 0000f. 00

MODES.

Au bleu foncé, au jaune turc, au rose tendre, et au blanc, égayé par des filets ponceau, il faut ajouter, pour se mettre au courant du travail des modistes, le gris cendré et le gris perle; puis, savoir que le velours qu'elles emploient est presque toujours du velours frisé; que les trois quarts des coiffures qui sortent de leurs mains sont des toques, et qu'aux plumes rondes, naguère si usitées, succèdent des plumes plates, très-peu frisées, ou même unies. Entre une toque et le front doivent paroître beaucoup de cheveux; ainsi, la toque doit être posée fort en arrière. Un petit bonnet d'Angleterre, ou même une façon de cornette, sous une toque, est une coiffure du matin très-distinguée.

Parmi les bijoux nouveaux, on cite les lorgnettes de col, à entourage de grains de corail, avec une chaine de pareils grains. (1)

Les élégans ne se contentent plus de plaqué, il leur faut des boucles de souliers en or massif.

Abstraction faite du calembourg, on peut dire que le nombre des voitures connues sous le nom de *demi-fortunes* est augmenté d'une manière sensible. La pénurie, assurément, n'est pas le motif de cette nouvelle mode; car ces demi-fortunes sont de très-belles voitures, attelées d'un cheval de prix, et conduites par un cocher bien vêtu.

Dictionnaire Universel de la Langue Française, avec le latin; Manuel de Grammaire, d'Orthographe et de Néologie, extrait comparatif des dictionnaires publiés jusqu'à ce jour; contenant, 1°. la nomenclature et l'extrait du Dictionnaire de l'Académie Française, édition de 1778, sans citation; édition de 1798 (an 6), de 1803 (an 11), avec citation; ses définitions, acceptions et locutions; la différence des styles; l'accord des substantifs et des adjectifs, celui des verbes et les prépositions, etc.; les renvois aux Dictionnaires des difficultés de la langue, des synonymes et au tableau grammatical, ajoutés à cet ouvrage; ce qui supplée aux exemples de l'Académie. 2°. L'extrait, avec citation, des Dictionnaires de Trévoux, Ferraud, et de tous les autres Dictionnaires français, anciens ou modernes, français et étrangers, pour les additions de mots et de définitions, les corrections faites au Dictionnaire de l'Académie, les variations d'orthographe, la prononciation et l'étymologie dans les cas difficiles. 3°. Des mots, des locutions, des acceptions et des définitions omises dans ces Dictionnaires, et recueillies, avec citation, dans les auteurs les plus estimés, français, anciens et étrangers. 4°. L'extrait des Dictionnaires de Néologie, des deux Encyclopédies, alphabétique et méthodique, des Dictionnaires et Traités élémentaires des Sciences, Arts, Commerce, Coutumes, Manufactures, Métiers, etc. 5°. Des Dictionnaires particuliers des Rimes, des Synonymes ou acceptions, des Difficultés de la Langue, des Homonymes, de Mythologie, des Personnes remarquables, de Géographie ancienne et moderne; des Traités de Versification, de Ponctuation, etc., de Conjugaisons des Verbes, et un Abrégé de Grammaire. Ouvrage classique, adopté pour les bibliothèques des Lycées, offrant, en abrégé, l'exécution des plans de Dictionnaire tracés par d'Alembert, Fénélon, etc., et pouvant tenir lieu des Dictionnaires dont il est l'extrait et le supplément. Par P. C. V. Boiste. Troisième édition, augmentée d'un tiers; avec cette épigraphe:

Le premier livre d'une nation est le Dictionnaire de sa langue.

VOLNEY.

A Paris, chez l'Auteur, rue Hautefeuille, n°. 30.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois n°. 17.

Nota. Cet ouvrage paroîtra incessamment.

(1) On trouve de ces lorgnettes au grand magasin des Coraux de Livourne et de Marseille, rue de Grammont, n°. 25, au coin du Boulevard.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doiven être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 17 novembre.

Extrait d'une lettre de Gibraltar, du 8 octobre.

« Les communications entre notre garnison et l'Espagne ont été interrompues hier au soir, je ne sais pour quelle raison. On dit ici très-positivement que nous sommes sur le point d'être bombardés par une armée française et espagnole (1). »

Un convoi très-considérable de bâtimens de transport, chargés de troupes et d'approvisionnemens, partira bientôt pour Gibraltar. Les préparatifs du départ se font avec une grande activité.

La mission de M. Rose a, dit-on, pour objet de proposer à l'Amérique une compensation pour la rupture de son commerce avec les colonies françaises: nous suspendrions en faveur de l'Amérique l'exécution de nos lois maritimes, et nous permettrions que les produits de nos Isles-Occidentales fussent la matière du commerce des Etats-Unis. (2)

Le transport *le Hope* a fait naufrage en revenant de Copenhague. Tout l'équipage a péri, un seul homme excepté.

On fait courir toutes sortes de bruits relativement à l'état actuel des yeux du roi. Nous croyons que ces bruits sont dénués de fondement; mais ils inquiètent le peuple, et il seroit convenable de les faire cesser, en publiant officiellement le bulletin de la santé de S. M.

On écrit de New-Yorck (28 septembre), que la fièvre jaune fait de grands ravages à Charles-Town, dans la Caroline du Sud.

Du 19 novembre.

Fonds publics du 17. — Trois pour cent réduits, 63 1/8, 62 7/8. — *Omnium*, 1 1/4 1/2 de prime. — *Du 18.* — Trois pour cent consolidés, 62 5/8 3/8. — Trois pour cent réduits, 62 7/8, 63. — *Omnium*, 1 1/2 de prime.

On avoit, il est vrai, empêché le messager arrivé à bord du parlementaire français de débarquer à Deal; mais l'amirauté, prévenue de son arrivée, lui a envoyé aussitôt des passeports pour se rendre à Londres, où il est en effet arrivé hier 18 au matin. C'est un messager d'Etat autrichien, nommé Mainz: il est parti de Vienne le 1er novembre, chargé de dépêches pour l'ambassadeur autrichien à Paris, où il est arrivé le 9. Il y est resté jusqu'après l'arivée d'un courrier russe, et s'est embarqué à Calais, sur le cartel *la Flore*, le 14. Le même parlementaire doit ramener M. Mainz en France, et se tient disposé à mettre à la voile au premier moment.

A peine débarqué, le général Whitelocke, commandant l'expédition de Buenos-Ayres, a été mis en arrestation: il sera traduit devant une cour martiale. M. Whitelockh est un officier de fortune. Plusieurs habitans de Portsmouth se souviennent de l'avoir vu sergent dans les troupes de la marine.

ITALIE.

Milan, 26 octobre.

S. M. l'EMPEREUR et ROI a passé toute la journée d'avant-hier avec ses ministres.

Hier matin il y a eu grand cercle au palais. S. M. a reçu ensuite des députations de l'Institut national et de l'Académie des beaux-arts de Milan, les régens et professeurs du Lycée de Brera, et enfin les députés des *possidenti*, qui venoient prier S. M. de permettre qu'il fût élevé, aux frais de ce corps, un monument pour transmettre à la postérité leurs sentimens de respect et d'amour. Cette audience fut terminée par des audiences particulières accordées à beaucoup de nationaux et d'étrangers de distinction. A quatre heures, S. M. fut voir la vice-reine à Monza, accompagnée du vice-roi.

Le soir, l'EMPEREUR a honoré, pour la seconde fois, de son auguste présence, le théâtre royal de la Scala. Aussitôt qu'il parut dans sa loge, tous les yeux se fixèrent sur lui, et il fut salué des plus vives acclamations. Les mêmes démonstrations de respect et d'amour eurent lieu au moment où il se retira. Le bruit s'étoit répandu, quelques instans avant le spectacle, que S. M. viendroit au théâtre; une immense multitude s'étoit rassemblée. Les citoyens cherchent toutes les occasions de voir S. M. L'espérance de l'apercevoir un seul instant, tient une foule nombreuse, à toutes les heures du jour, sur la place du palais.

S. M. est partie ce matin pour Venise. Elle a pris la route de Brescia. Le prince vice-roi étoit dans son carrosse. LL. EE. MM. Breme, ministre de l'intérieur, et Cafarelli, ministre de la guerre et de la marine, avoient précédé S. M.

Naples, 21 novembre.

On a imprimé dans quelques journaux français, que l'es-

(1) Le commerce entre Gibraltar et l'Espagne existoit donc. Si le roi d'Espagne savoit que ses gouverneurs trahissent sa volonté et commercent avec l'Angleterre, quand l'Angleterre envahit ses colonies, surprend ses frégates, égorge ses marins en pleine paix, et fait souffrir tant de maux à ses peuples, S. M. C. ne pourroit qu'en être indignée.

(2) Les Anglais ont d'étranges idées de la souveraineté des nations, s'ils croient les Américains assez pusillanimes, assez impolitiques pour transiger ainsi sur leur indépendance, et abandonner leur part du commerce des colonies à l'Angleterre. S'ils pouvoient tenir une telle conduite, renoncer à la souveraineté de leur pavillon, et s'interdire tout commerce avec la France, nul doute que, déchirant ainsi leur première chartre d'indépendance et se reconstituant colonie anglaise, alors se missent en guerre avec la France et avec toutes les puissances continentales. (*Moniteur.*)

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 3 Décembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La reprise *des Vénitiens, Brueis et Palaprat.*

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Délire, le Prisonnier, Adolphe et Clara.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle de Dylora.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La prem. de *la Cigale et la Fourmie, les Conjectures, les Voyageurs.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Sophie Arnoult, le Rêve, le Fond du Sac.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Manon, Une Heure de Folie, Romainville, Pataquès.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Hélénor de Portugal, Une Matinée de Frédéric II.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

La Queue de Lapin, féerie-comique, en trois actes.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

TIVOLI D'HIVER.

Ci-devant Veillées de la Cité.

Auj. Fête, Ascension de M. Forioso, Expériences de M. Garnerin, Danses, Concert, Feux de gaz inflammable.

HAMEAU DE CHANTILLY.

Ci-devant Cirque des Muses, rue Saint-Honoré, n°. 91.

Aujourd'hui Fête et Bal paré. Prix du billet d'entrée: 1 fr. 80 c. Billet de supplément, 1 fr. 50 cent.

VARIETES.

Virgile en France, ou la Nouvelle Enéide, poëme héroï-comique, en style franco-gothique, orné d'une figure à chaque chant, pour servir d'esquisse à l'histoire de nos jours; par le Plat du Temple.

Il ne s'imprime guère aujourd'hui de mauvais ouvrage, qui ne soit précédé d'une longue préface contre la critique: c'est une espèce de manifeste contre le goût et l'opinion publique, qu'il est toujours prudent de décrier, en attendant qu'elle vous condamne. Avec ce raffinement de précaution honnête, M. le Plat du Temple vient de faire imprimer au-devant de son Virgile, un discours par lequel il prétend prouver que cette nouvelle Enéide est une conception charmante, et qu'il faudroit être enragé pour y trouver à redire:

« Une race de mauvais critiques, dit-il, a la rage de tout blâmer, de » tout improuver, non par le défaut du goût ou pour les torts réels d'un » ouvrage, mais uniquement parce qu'ils sont ennemis jurés de la nou- » veauté, et parce qu'ils prétendent que rien ne peut égaler ou surpasser » les grands auteurs du siècle passé! » Non, M. le Plat, ce n'est pas là notre logique: elle diffère un peu de la vôtre; et vous verrez que, dans cette affaire-ci, nous n'aurons rien à démêler avec *les grands auteurs du siècle passé.*

Lorsque le poëte Scarron imagina de travestir les héros de Virgile en bourgeois de la Courtille, il sut encore mettre des bornes à sa folie, en se renfermant dans le cercle des aventures racontées par le poëte latin. C'étoit une débauche d'esprit sans conséquence, dont on pouvoit rire un moment. Qui croiroit, si nous ne le voyions de nos yeux, qu'un bel-esprit qui déplore la décadence des lettres, qui se plaint amèrement de la sévérité de la critique, ose reproduire le même dessein en style *franco-gothique* (c'est son expression), et mêler notre histoire aux aventures d'Enée et de Didon?

« L'application des événemens de nos jours, dit-il, est répandue » dans tout l'ouvrage, *pour autant que le texte original a pu le* » *comporter*, avec les légers changemens que j'y ai faits; et j'ai tâché

Digitized by Google

cadre russe qui étoit à Venise, étoit revenue à Corfou. Cette nouvelle est fausse. Elle n'y a jamais reparu depuis qu'elle a emmené les troupes russes.

Les Sept Isles sont aujourd'hui dans un état formidable de défense. Les Anglais ont encore en Sicile 5 à 6000 hommes, dont la plupart sont arrivés d'Alexandrie. Ces troupes commettent toutes sortes d'excès, et le mécontentement des habitans est porté à un tel point, qu'on ne croit pas qu'elles puissent y faire un long séjour.

Le Moniteur napolitain d'hier contient un décret qui organise l'administration des poudres et salpêtres.

Dimanche dernier, il y a eu grande parade à Chiaja. Il est impossible de voir un plus beau spectacle que celui qu'offroit une ligne de 20,000 hommes rangés en bataille, depuis Sainte-Lucie jusqu'à la porte du Pausilype. On a sur-tout remarqué un corps de conscrits qui a exécuté les manœuvres avec une grande précision. S. M. a commandé elle-même les évolutions, qui ont duré jusqu'à cinq heures. Une foule immense de peuple s'étoit portée à cette magnifique revue.

Dans le mois d'octobre dernier, les naissances se sont élevées à 1340, et les morts à 1035.

Toute l'Italie admire dans ce moment le nouveau poëme de M. Césarotti, consacré à célébrer les grands événemens du règne de Napoléon. En peignant le héros du siècle comme l'instrument de la Providence, pour la régénération de l'Europe, ce poète octogénaire a retrouvé toute l'énergie et tout l'enthousiasme avec lesquels, dans sa jeunesse, il nous fit connoître les poëmes d'Ossian.

Le fameux poète Fantoni est mort à Fivizzano, le 1er novembre.

SAXE.

Dresde, 20 novembre.

Le travail des ministres est envoyé, tous les deux jours, à S. M., par des courriers.

M. le baron de Gutschmidt, conseiller intime des finances, est parti d'ici pour organiser les pays de Cotbus et Peis, anciennes provinces de Prusse, acquises par le traité de Tilsit, et dont on a pris possession le 15 août dernier. Cette province sera incorporée à la Basse-Lusace. Le roi a remboursé de ses propres caisses, à M. Freye, banquier à Leipsick, les avances qu'il a faites pour payer la contribution extraordinaire de guerre. Ces avances seront restituées au roi par les états-généraux. En conséquence, S. M. a établi une commission pour égaliser et répartir les dépenses de la guerre dernière sur les cercles, et réparer les dommages que le royaume a soufferts. Cette commission sera présidée par M. le comte d'Hohenthal le jeune, ministre des conférences, qui jouit de l'estime générale et de la confiance particulière du souverain. Elle est composée des députés de la chambre supérieure des finances, de la régence du collège suprême des contributions et des Etats du royaume.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 2 décembre.

— Le Journal officiel de Milan, du 26 novembre, contient le traité dont voici la traduction littérale :

« Napoléon, par la grace de Dieu et les constitutions, Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin ; vu la convention conclue et signée à Fontainebleau, le 10 octobre 1807, par M. de Champagny, notre ministre des relations extérieures, grand-cordon de la Légion-d'Honneur, etc., en vertu des pleins-pouvoirs que nous lui avons conférés à cet effet ; et par M. le comte de Metternich, ambassadeur de S. M. l'Empereur d'Autriche, grand'croix de l'ordre royal de Saint-Etienne de Hongrie, également muni de pleins-pouvoirs; laquelle convention est de la teneur suivante :

» S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin; et S. M. l'Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie et de Bohême, voulant consolider l'union qui existe déja entre les deux Etats, et prévenir pour l'avenir tout motif de dissension, en établissant des frontières certaines et faciles à reconnoître entre le royaume d'Italie et les provinces autrichiennes qui l'environnent dans la partie du nord-est, ont nommé, pour s'entendre à ce sujet, savoir :

» S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie;

» M. Baptiste Nompère de Champagny, Grand-Aigle de la Légion-d'Honneur, Grand'Croix de l'Ordre de la Fidélité de Bade, son ministre des relations extérieures;

» S. M. l'Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie et de Bohême;

» S. exc. M. le comte Clément Wenceslas de Metternich-Vinneboürg-Ochsenhausen, Grand'Croix de l'Ordre Royal de Saint-Etienne de Hongrie, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, son chambellan, conseiller intime d'Etat actuel, et son ambassadeur près S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin;

» Lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs, sont convenus des articles suivans :

Art. Ier. Le thalweg de Lisonzo sera la limite du royaume d'Italie et des provinces autrichiennes situées sur la rive gauche de son embouchure, dans le fond du golfe Adriatique, jusque vis-à-vis le village de Christinisa, près le canal. De là, par la ligne la plus droite qu'il soit possible d'assigner; la limite ira rejoindre l'ancienne frontière près le village de Bistoff, de manière que les deux territoires de Christinisa et de Bistoff restent au royaume d'Italie. Elle suivra l'ancienne frontière jusqu'au sommet du mont Mataiame, et du mont Metaiame une ligne qui passe de l'est au nord de Sturazella, et suit la hauteur de la montagne qui se trouve au-delà des villages de Creda, Patoco et Boziana; de manière que ces villages et celui de Sturazella appartiennent au royaume d'Italie; ladite ligne, prolongée jusqu'au sommet du mont Stu, suivra l'ancienne frontière.

II. A cet effet, S. M. l'Empereur des Français, en sa qualité de roi d'Italie, cède à S. M. l'Empereur d'Autriche, tout ce qu'il possède sur la rive gauche de Lisonzo, en toute propriété et souveraineté. L'Empereur d'Autriche cède pareillement à S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, en toute propriété et souveraineté, tout ce qu'il possède sur la rive droite de ce fleuve, jusqu'au point indiqué dans l'article précédent, en y comprenant tout ce qui est placé dans quelque partie que ce soit des Etats ex-vénitiens, pour être réuni pour toujours au royaume d'Italie.

L'île Morosina étant située sur la rive droite du bras principal de Lisonzo, restera au royaume d'Italie.

III. Dans les territoires respectivement cédés, les sujets d'une des deux puissances établis sur l'une des rives de Lisonzo, et possesseurs de biens sur l'autre rive, seront autorisés à retirer les produits de leurs propriétés en nature, bien entendu que ces produits seront légalement constatés, conformément aux lois de police et des douanes en vigueur dans l'un des deux Etats. Cette disposition ne regarde que la portion de territoire contiguë au fleuve.

IV. Il y aura une route militaire pour la communication

» de faire entrer, dans les épisodes convenables, les traits les plus » marquans de notre histoire. »

Telle est l'admirable conception du nouveau poëme, que M. le Plat avoit d'abord exécuté *en patois flamand*, mais que *des connoisseurs, des juges éclairés et impartiaux*, ont voulu voir *sous une nouvelle forme un peu plus imposante en français*. Or nous verrons dans un moment de quel français l'auteur s'est contenté pour se rendre imposant.

Avec quelque bizarrerie et quelque licence que M. le Plat du Temple ait osé travestir le poëme de Virgile, il ne pouvoit se dissimuler qu'il ne seroit, dans cette entreprise, que le singe de Scarron; et si le rôle d'un bouffon passe communément pour méprisable, si l'auteur reconnoit lui-même, dans son discours préliminaire, que *le burlesque est une bouffonnerie misérable qui ne peut plaire qu'à la populace*, quelle estime pouvoit attendre le copiste d'un poète burlesque? La hauteur des prétentions de M. le Plat se trouvoit un peu rabaissée par cette considération; mais, pour se tirer de pair, et paroître entièrement original, il a inventé un moyen qui est sans exemple, je l'avoue, et qui n'aura point d'imitateurs, je l'espère. Il a imaginé de parodier le texte même de Virgile, de défigurer sa diction, et de travestir en Barbare et en Visigoth le poète le plus élégant et le plus mélodieux de l'antiquité. Il lui a paru plaisant de semer les beaux vers de l'Enéide, de barbarismes, de solécismes, de fautes de quantité, et de tous les traits de la plus singulière ignorance. Cependant sa parodie est incomplète; et, faute d'avoir su manier la langue latine, il a rendu le poëme de Virgile moins ridicule encore qu'inintelligible. Dans le second chant, par exemple, c'est saint Denis qui apparoît à Enée, au lieu d'Hector; mais comme l'auteur n'a pas su faire entrer le nom du Saint dans un vers, il est impossible d'entendre ce qu'il veut dire : on ne sait ni ce que Enée aperçoit, ni quel est le personnage que lui présentent ces vers barbares :

> . . . . *M[illegible] tis [illegible] hemo*,
> *C[illegible]tus livis [illegible] quondam, cæterque; [illegible]*
> *Pulvere; perque manus sua portans ora trementes.*

« Un héros affligé, pris, comme autrefois, dans un carrefour, et » portant sa tête dans ses mains. »

Comme M. le Plat nous menace de défigurer de cette manière toute l'Enéide, ne fût-ce que pour désoler *cette race de critiques* qu'il a en horreur, il ne sera pas inutile de lui faire observer qu'il viole toutes les règles de la langue et de la versification latines, en faisant des fautes qu'un écolier de sixième ne feroit pas. Un homme qui entreprend de refaire le poëme de Virgile, devroit au moins savoir que *captatus* n'a pas le même sens que *captus*. Il lui a paru facile de parodier *perque pedes*, en substituant *perque manus*; mais c'est un solécisme, car on ne dit point *portans per manus*. On pouvoit faire le vers, en parlant latin; il n'y avoit qu'à mettre :

> . . . . *Et ipse manu sua portans ora trement.*

On ne voit pas non plus où étoit la nécessité de faire entrer un barbarisme dans ce vers :

> *Tùm verò manifesta fides*, cojurumque *patescunt*
> *Insidiæ*. . .

Cojurum est un mot qui n'appartient à aucune langue, et qui n'offre aucun sens, quoiqu'il plaise à l'auteur de le traduire par *conjurés*. Mais ce que M. le Plat veut sur-tout qu'on admire, c'est cette belle invention d'avoir fait entrer saint Denis dans l'Enéide; et il faut voir de quel style il a orné cette imagination :

> Tout-à-coup j'aperçus, ce n'est pas un mensonge,
> Notre grand saint Denis qui m'apparut en songe,
> Portant dans ses deux mains son chef encor saignant;
> Il s'avançoit vers moi d'un pas très-chancelant.
> Grand Dieu, qu'il étoit laid! Tout couvert de poussière,
> Des larmes échappoient à sa large paupière;
> Sa barbe se colloit à sa bouche, et le sang
> De son vieux col tronqué l'arrosoit en tout sens.
> Ce n'étoit plus ce Saint rayonnant de lumière,
> Couvert de riches dons, brillant d'or et de pierre,

Digitized by Google

entre les provinces du royaume d'Italie, à la droite de Lisonzo, de l'Istrie, de la Dalmatie, et réciproquement. Les conventions relatives à cette route seront annexées au présent acte.

V. Il sera accordé passage à travers le territoire autrichien aux troupes russes venant de Cattaro, pour se rendre du royaume d'Italie sur le Nieper. Ces troupes marcheront par bataillons, avec armes, bagages et artillerie : il leur sera accordé tous les secours dont elles pourront avoir besoin ; et tout ce qui sera relatif à leur subsistance, sera réglé entre les cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne.

VI. Les difficultés survenues à la suite du traité de Presbourg étant levées par la restitution des Bouches du Cattaro et par la présente convention, S. M. l'Empereur des Français s'engage à faire évacuer par ses troupes et par celles de ses alliées la place de Braunau, qui sera remise aux troupes autrichiennes un mois au plus tard après l'échange des ratifications.

VII. La présente convention sera ratifiée le plus tôt possible, et les ratifications seront échangées à Paris, dans un mois au plus tard.

A Fontainebleau, le 10 octobre 1807.

Signé Baptiste Nompère de Champagny;
Clément-Wenceslas *comte* de Metternich-Vinnebourg.

Avons approuvé et approuvons la convention ci-dessus, tous et chacun des articles qui y sont contenus ; déclarons qu'elle est acceptée, ratifiée, confirmée, et promettons qu'elle sera inviolablement observée.

En foi de quoi avons signé de notre main, contre-signé et muni de notre sceau le présent acte.

A Fontainebleau, le 9 novembre 1807.

Signé NAPOLEON.

Le ministre secrétaire d'Etat H.-B. Maret.

Le journal officiel publie aujourd'hui différentes promotions faites dans la Légion-d'Honneur. S. M. a conféré le grand-aigle de cette légion aux généraux de division Nansouty, Dupont, Grouchy et Marchand; elle a nommé grands-officiers, les généraux de division Drouet, Lariboissière, Morand, Gudin, Cervoni, Espagne, Compan, Dulauloy, Carré Saint-Cyr; et les généraux de brigade Barrois et Labruyère. Les mêmes décrets contiennent quarante promotions au grade de commandant, et 196 au grade d'officier de la légion.

— Par ordonnance de police, le passage du pont Saint-Michel est interdit tant aux piétons qu'aux voitures, pendant tout le temps que durera la démolition des maisons sises sur ce pont. Cette démolition doit être terminée dans l'espace de trois mois.

— On replace les échafauds autour de la porte triomphale du palais des Tuileries, pour continuer les sculptures de ce monument.

— La légation américaine à Paris, vient de recevoir la nouvelle que le dey d'Alger a commencé tout-à-coup, et sans déclaration préalable de guerre, les hostilités contre la marine des Etats-Unis.

— On mande de Lisbonne, qu'il y avoit, le 1er novembre, dans le Tage, 8 vaisseaux de ligne portugais et quelques frégates, prêts à mettre à la voile, outre 40 à 50 vaisseaux marchands du Brésil, pouvant au besoin servir de frégates.

— Un journal allemand, qui nous arrive dans ce moment, annonce que le prince Guillaume de Prusse, frère du roi, a pris des passeports pour se rendre à Paris.

— Lundi 7 décembre, M. l'ancien évêque de Saint-Flour, chanoine de l'église impériale de Saint-Denis, officiera pontificalement à l'église des Invalides, et y conférera le sacrement de Confirmation. L'orgue, nouvellement réparé, sera touché par M. Séjan.

— Dimanche prochain, il sera célébré, à dix heures précises, dans l'église métropolitaine de Paris, une messe solennelle, suivie du *Te Deum*, pour l'anniversaire du couronnement de S. M. l'Empereur et Roi. Le lendemain, il y aura, dans la même église, un service en symphonie pour les guerriers morts à la bataille d'Austerlitz.

— Le collège électoral du département de la Stura a nommé candidats au sénat, M. Frésia, général de division, et M. Ponte-Lombriasco, chambellan de S. M. l'Empereur.

— Le collège électoral du département de la Sarre, a nommé candidats au sénat-conservateur : M. Nell, président du conseil-général du département, et M. Hetzrodt, juge de première instance, à Trèves. Les mêmes ont été nommés candidats au corps législatif, par le même collège, ainsi que par le collège d'arrondissement de Trèves. M. Nell a encore été nommé candidat au corps législatif par le collège d'arrondissement de Prüm, avec M. Prud'homme, sous-préfet à Prüm. Le collège d'arrondissement de Sarrebruck a nommé candidats au corps législatif : MM. Dern, législateur actuel, et Karcher, négociant. Celui de Birkenfeld a nommé MM. Dern et d'Hame, tous deux membres sortant du corps législatif.

— M. Demaimieux, membre de l'Académie royale des sciences de Harlem, inventeur de la pasigraphie, fera une démonstration générale et publique des douze règles de cet art, vendredi, à midi précis, dans la bibliothèque de la Ville, rue Saint-Antoine, n°. 110.

AU RÉDACTEUR.

Paris, le 27 novembre 1807.

Monsieur,

Vous avez publié, sous la date du 26 de ce mois, une note relative à la lettre de M. Barbié-du-Bocage, et à l'édition que je prépare des Œuvres de d'Anville. J'attends de votre impartialité que vous voudrez bien insérer à ce sujet les observations suivantes dans votre Journal :

L'édition des Œuvres de d'Anville, annoncée dans plusieurs journaux *comme un monument digne de lui et des savans qui ont été dû ou perfectionné son travail*, pouvoit-elle exciter quelque réclamation, sur-tout de la part d'un géographe qui met sa principale gloire à le suivre?

1°. S'il s'agissoit de commenter d'Anville, l'annotateur eût pu disputer le pas à l'éditeur. Mais de quoi s'agit-il? De publier la *Collection des Œuvres de d'Anville*, non pas seulement d'après ses ouvrages imprimés, mais d'après ses papiers, ses manuscrits, ses notes, dont l'éditeur a acquis la propriété, ainsi que celle des dessins et des planches, dont il donne en même temps les cartes.

Une collection qu'on paroissoit desirer, et dont tous les matériaux sont puisés chez d'Anville lui-même, a-t-elle besoin d'un autre nom que le sien pour attirer à une telle entreprise la confiance des souscripteurs? Et l'éditeur, avec de pareils moyens, ne peut-il pas, sans présomption, se flatter de remplir leur attente? Tout ce qu'il a entre les mains, est sa garantie, et M. d'Anville n'a pas besoin de répondant.

2°. L'édition exacte et entière de ses Œuvres, exécutée d'ailleurs à l'imprimerie impériale, ne peut qu'être digne de lui et des savans. Ses Mémoires sont épars et difficiles à réunir. Tous devenoient utiles à connoître, comme servant de base aux cartes qui les accompagnent.

Sans doute que ces Mémoires, vu leur diversité et leur nombre, ont dû être classés; ils ont dû aussi être revus, à cause des calculs de mesures, des dates et des citations, et sur-tout être comparés avec les cartes, relativement aux noms propres. L'éditeur, à portée de consulter les auteurs anciens et modernes, dans le vaste dépôt des connoissances humaines auquel il est attaché, s'est occupé de ce travail de vérification et de comparaison; et ce qui ne s'est point trouvé, à cet égard, rectifié dans les manuscrits, l'a été par ses recherches, et mis en note.

Dont le peuple dévot le combloit autrefoi,
Quand il les éclaira du flambeau de la foi.

Dans le festin que la reine de Carthage donne à Enée, on chante *la Marseillaise*, *le Réveil du Peuple* et *Ça ira*; ce qui est d'autant plus étonnant, que M. le Plat nous assure qu'Enée étoit royaliste. Mais il est bon de savoir qu'il y avoit à ce festin des *Juifs*, des *Cophtes* et des *Jacobins*, qui jouent un grand rôle dans l'Eneide. La description du repas est enrichie de détails qui auroient étonné l'imagination de Virgile :

Cent paladins, couverts de sérique brodure,
Les monarques, les beys, les chefs de préfecture,
Le corps diplomatique et les grands alfaquins,
Assistoient en costume à ces banquets divins.
Chez *Tailleur* on ne vit jamais telles lipées :
C'étoient des godiveaux, salmigondis, matiées;
Moutons aux nids d'oiseaux, syriots, francolins,
Outardes, morillons, pluviers, cocolins.
Cent estafiés dorés, sous livrée amaranthe,
En madrés cristallins présentent l'Alicante;
Et les perles d'Aï, les rubis de Vougeot,
Disputoient la victoire au nectar Cypriot.
Tandis qu'on dépeçoit la volaille du Phase,
On raffine le jeu de la paranomase;
On éclate en bons mots, en calembourgs d'esprit;
On pointille, on badina, on applaudit, on rit.

Enfin on se lève de table,

. . . . *On se rend au théâtre,*
Où l'on représentoit César et Cléopâtre.

De là on revient au salon, où la compagnie fait une bouillotte, tandis qu'Enée et Didon se retirent dans un coin pour faire un piquet :

Didon sans cesse au jeu, cherchant les yeux d'Enée,
D'un roi pour un valet régaloit la levée:
Le général adroit comprit ce double jeu;
Ses yeux remplissoient autant qu'il inspiroit de feu.

Tout le monde sait que Virgile, dans le récit de la prise de Troie, parle d'un guerrier qui se nommoit *Dymas* (*oblati per lunam, Hypanisque Dymasque*). Aucun commentateur ne s'étoit douté jusqu'ici que ce *Dymas* fût le général *Dumas*; mais Enée, qui devoit s'y connoître, en parle ainsi à Didon :

Le général Dumas, avec son adjudant
Et deux de ses amis, nous joignit à l'instant.
Avec sa troupe errante, au beau clair de Diane,
Près du hameau central il battoit la diane.
Nous fûmes renforcés par le jeune Mygdon,
Le fils d'un général fabricant d'amidon :
C'étoit par pur hasard qu'il se trouvoit en ville,
Pour venir épouser de Cassandre la fille.
Il voloit au secours des partisans des rois :
Car son beau-père étoit royaliste deux fois.

M. le Plat n'a peut-être pas autant de mérite qu'on pourroit le croire dans cette découverte. De *Dymas* il est aisé de faire *Dumas* : l'auteur ne craint pas de mettre une longue au lieu d'une brève; mais quelle sagacité ne falloit-il pas pour découvrir dans *Pelias*, le général *Paillas*?

On remarque avec plaisir qu'Enée est bien plus tendre pour sa femme dans le nouveau Virgile. Après qu'il l'a perdue, il fait bien plus de chemin pour la retrouver, s'il faut en croire ce qu'il raconte lui-même :

Je regagne bientôt la barrière du Trône,
Pour découvrir les pas de ma bonne matrône;
Car elle avoit le pied si mignon, si petit,
Que même je l'aurois reconnu dans la nuit.
Je marchois accablé de noire inquiétude;
Un silence effrayant doubloit la solitude;
Jusqu'aux Champs-Elysées je croise les chemins;
Ma maison regorgeoit de pillards assassins.
J'enfile le jardin des vastes Tuileries
Pour me rendre au palais : ils tenoient leurs orgies,
La canaille enragée et Jacobins choisis,
Dévastant les lambris des augustes pourpris.

Digitized by Google

D'un autre côté, la littérature et l'histoire, qui enrichissent les Mémoires géographiques de d'Anville, demandoient le secours d'écrivains versés à la fois, et dans les connoissances géographiques, et dans la littérature ancienne : l'un de ces savans a bien voulu revoir l'ouvrage sous ce double point de vue.

Pour rendre ce monument vraiment recommandable, que pouvoit-on faire de plus que de donner d'Anville fidèlement et complétement tel qu'il est, et de le montrer dans ses Memoires et dans ses cartes partout semblable à lui-même?

J'ai l'honneur, etc.,

DEMANNE,
Editeur des Œuvres de d'Anville, et 1er employé du département des livres imprimés de la Bibliothèque impériale.

PETITES LETTRES A NOS GRANDS DOCTEURS.

Quatrième Lettre. — A M. le docteur Richerand.

Que vous êtes heureux, M. le docteur! Vous annoncez dans votre Physiologie, que *vous avez vu mourir par parties l'être intellectuel aussi bien que l'être sensible!* Hélas, dans les universités de Samarcande, d'Ispahan et de Benarés, tous nos magiciens, chiromanciens, nécromanciens et astrologues, s'étoient consumés en de vains efforts pour avoir le plaisir de *voir une ame!* Ce bonheur vous étoit réservé; et, ce qui est plus encore, vous avez vu que l'être intellectuel avoit des *parties*, vous l'*avez vu mourir*.

M. le docteur, je suis loin de révoquer en doute vos observations; mais puisque vous avez vu l'être intellectuel, permettez-moi de vous demander si cet être, vulgairement nommé *l'ame*, réside dans un ventricule du cœur, comme dit le docteur Hippocrate (*lib. de Corde*), ou s'il est répandu dans tout le sang, comme dit encore le même docteur (*Epidem. lib. II*), ou s'il est caché dans un pli de la membrane extérieure du cerveau, comme l'affirmoit Erasistrate, l'un des précurseurs de M. Gall, ou bien si chaque partie du corps a une ame à part, comme le pensoit le docteur Galien? Je vous supplie encore d'examiner si l'ame est un souffle chaud, selon Zénon et les stoïciens, ou un souffle froid, selon Anaxagoras et Anaximènes, ou bien un souffle froid réchauffé dans le foie, selon Terentius Varron? Informez-moi, je vous en conjure, si l'ame est du feu, selon Démocrite, ou de l'eau, selon Hippon, ou un mélange de ces deux élémens, selon Hippocrate, ou bien une combinaison de feu d'eau, d'air, et d'un quatrième élément inconnu, comme l'affirme Epicure? Apprenez-nous si l'ame acquiert de l'embonpoint en mangeant une substance lumineuse qui se dégage du sang, comme le divin Hippocrate a cru? (*Epid. lib. VI et lib. de Corde.*) Dites-nous sur-tout si les idées sont de *petites boules*, comme Démocrite pensoit; car cela s'accorderoit merveilleusement avec les petites protubérances arrondies du cerveau du docteur Gall? Toutes ces questions doivent être faciles à résoudre pour quelqu'un qui a vu l'être intellectuel mourir par parties.

Je ne vous cacherai pourtant pas, M. le docteur, qu'il y a des hommes foibles qui n'approuvent point ces sublimes discussions. Ces gens-là prétendent que la vraie physiologie intellectuelle se bornent à observer l'action de l'ame sur le corps, sans prétendre en deviner la *cause*. Ces esprits rétrécis, au nombre desquels étoient Leibnitz et Hallere ont cru que la science devoit abandonner au vulgaire ces phrases vagues et insignifiantes, par lesquelles on a l'air de rendre l'ame matérielle. En soutenant l'immatérialité de l'ame, ils ont voulu mettre un terme à des discussions qui leur paroissoient aussi ridicules et scandaleuses qu'inutiles pour la science. « Ce terme d'immatérialité est, en physiologie, ce que sont en » chimie les termes de calorique et de lumière; il désigne une » substance inconnue; il marque le terme où la science est » forcée de s'arrêter. Loin d'être une vaine subtilité théolo- » gique, cette idée de l'immatérialité est le comble de toute la » philosophie : ôtez-la, et nous retombons dans la barbarie » du seizième siècle, où les Cardanus et les Scaliger disputoient sur la manière dont les anges se mouvoient. »

Telles sont les idées de ces *obscurans*, depuis Socrate jusqu'à Haller. Ils avoient sans doute le cerveau mal plissé. Espérons que le docteur Gall déplissera nos cerveaux, et que toutes ces vieilles superstitions disparoîtront devant les lumières que selon le Mercure, la crânologie nous promet sur *la cause* de nos facultés intellectuelles. Espérons qu'avant la fin de l'hiver nous verrons, à l'*Athénée de Paris*, un être intellectuel, mort ou vivant, renfermé dans un flacon et exposé, à côté des autres gaz, dans ce docte salon, où vous professez la physiologie.

M. Richerand, que la paix soit avec vous!

Le docteur JAN-EL-DAN.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bordeaux du 22 novembre.

24 — 70 — 66 — 50 — 69.

COURS DE LA BOURSE DU 2 DÉCEMBRE.

	A 3o jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	5-8
— Courant.	56	1-8	56	5-8
Hambourg..	184	1-2	183	1-4
Londres...	00	00c	00	0-0c
Madrid eff..	15	65	15	55
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	65	15	55
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne ..	4750	00	480	0-0
Gênes effec.	468 o		465 o	
Livourne...	503c		501 o	
Naples....	000	00	000	00
Milan.....	81	0sp.6f	81	1sp.of
Basle.....	o	3-4p	1	3 8p.
Francfort...	o	o-op	00	00
Vienne....	123	o-op	121	00
Lyon.....	1-2 p	o-oj.	1	5 8p.
Marseille...	3 8p	o-oj.	1	1 4p.
Bordeaux ..	1-4p	o-oj.	1	1-4p.
Montpellier.	1-2p	o-oj.	00	o-op.
Genève....	o-op	o-oj.	161	o-o

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 00c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 00

Arg. de gao à 945, les 1000-1000 le kilogram. 218 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 29

Quadruple 81 10

Ducat. 11 15

Souverain. 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807. 85f 75c 90c 86f 85f 90c 86f 15c 10c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 83f 00c 00c 00c 00c

Banq. de Fr. avec doublement 1310f 1311f 25c 1312f 50c 1313f 75c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. of ooc à of ooo

— S. Domingue. o oo à o ooo

Sucre d'Orléans. o oo à o ooo

— brut...... o oo à o ooo

Coton du Levant o oo à o ooo

Sav. de Marseille o oo à o ooo

Huile d'olive... o o à o ooo

Potasse d'Amér. oof ooc. à oof ooo

Eau-de-vie, 5/6. oof ooc ooc à ooo

ANNONCE.

Etrennes à la Grande-Armée, ou Recueil des traits les plus intéressans des discours, proclamations de l'Empereur; des propos de ce Monarque, en différentes circonstance; et des faits les plus remarquables, soit militaires, soit particuliers, etc. Suivi des meilleures pièces de vers composées à la gloire de la Grande-Armée et de son auguste Chef; avec le Calendrier de 1808; rédigées par Ant. Caillot. Prix : 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Hénée, imp.-lib., rue et en face l'église Saint-Severin, n°. 8;

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Ces vautours gardiens de leur sanglante proie,
Partageoient les trésors des anciens rois de Troie :
Les ornemens royaux, leur vaisselle et bijoux,
Et les dames de cour sont en proie à ces loups.
Je courus du palais au faubourg en Chartreuse,
Criant à perte voix, ô ma femme! ô ma Creuse!
Auriez-vous eu le sort de la fille de Loth,
Puisqu'à mes cris plaintifs vous ne répondez mot!

Voilà ce que M. le Plat appelle une fine parodie, et ce que d'autres appelleront peut-être une plate bouffonnerie. C'est ainsi qu'on ne peut s'accorder, et que les auteurs et les critiques ne parviendront jamais à s'entendre. Veut-on, pour juger cet ouvrage, connoître au juste les règles de la parodie? C'est M. le Plat qui nous les tracera lui-même : « Il faut, dit-il, que l'imitation soit fidelle, la plaisanterie bonne, » vive et courte; et l'on doit y éviter la bassesse d'expression et l'obs- » cénité. » Or, qui ne voit que M. le Plat imite très-fidèlement Virgile, que tous ses vers sont de la meilleure plaisanterie, et qu'il seroit impossible d'y relever une expression basse? Il a donc raison de prétendre hautement *à la palme de la parodie*. On a déjà vu l'horreur qu'il témoigne pour le burlesque; et il est bien éloigné de penser que ses vers *sur saint Denis, sur le général Paillas, sur Créuse*, et sur tant d'autres personnages étonnés de se voir ensemble dans ses grotesques peintures, appartiennent en effet à ce style qu'il méprise. Il n'y voit qu'*une parodie*, c'est-à-dire *une plaisanterie fine, capable d'amuser et d'instruire les esprits les plus sensés et les plus posés*.

Nous rendrons au moins ce service aux esprits les plus sensés de notre siècle, de les avertir qu'ils ne peuvent rien lire de plus instructif que le troisième livre de ce poëme, dans lequel le héros raconte *la mort de son père nourricier*, et l'entretien politique qu'il eut avec un savant prélat royaliste. On sera peut-être curieux de savoir quel est ce prélat:

C'étoit le confesseur et confident du prince,
Nouveau prélat pourpré, d'une antique province
Où croît le vin des dieux : son zèle archi-royal
Lui procura le trône archi-épiscopal.
Je le pris à l'écart pour aller à confesse,
Dévoiler en secret le plan qui m'intéresse,
Demander son avis, son absolution
Pour mes petits péchés de révolution.

Je laisse à de plus habiles à découvrir les finesses cachées sous le voile de cette parodie. Pour moi, il me semble qu'un pareil livre est produit comme à dessein, pour ouvrir les yeux de tant d'hommes qui s'étonnent encore de la sévérité de la critique. Peut-être ils comprendront, par cet exemple, quel débordement de folie et de mauvais goût inonderoit le sanctuaire des lettres, si une fausse et dangereuse indulgence encourageoit la présomptueuse fécondité des esprits médiocres. Réfléchissons-y, et songeons que si l'amour-propre blessé dans ses prétentions hautaines, jette des cris furieux sous la main qui en sonde la plaie, la raison et la décence élèvent une voix plus forte et plus respectable contre l'irruption des mauvais principes qui les menace. Z.

LOGOGRYPHE.

Sur quatre pieds, lecteur, j'ai pour toi des appas.
Toujours vive, agréable, au milieu d'un repas,
On te voit tressaillir quand j'anime la fête;
Eh bien, ôte mon chef, je ne suis qu'une bête.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Cidre*, dans lequel on trouve *cire*.

Hommage à l'Agriculture, aux Arts, au Commerce, aux Lettres; suivi de deux épitres en vers. Brochure de vingt-quatre pages. Prix : 40 c., et 50 c. par la poste. — A Dijon, de l'imprimerie de Frantin.

A Paris, chez Capelle et Renand, libraires, rue J. J. Rousseau.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

A V I S.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 19 novembre.

La nouvelle de l'accession de la cour d'Autriche au système militaire adopté contre nous par la France a produit ici une grande sensation. Il paroît que les cabinets de Russie, de France et d'Autriche sont maintenant d'intelligence, et que nous serons bientôt témoins des plus grands événemens.

La cour martiale, nommée pour examiner la conduite du général Whitelocke, est chargée de rechercher les causes du mauvais succès de notre expédition à Buenos-Ayres, et de faire comparoître devant elle tous ceux qui seront soupçonnés de manœuvres criminelles à cet égard.

Les ministres se proposant de présenter un nouveau mode de percevoir la taxe dite des assises, ce nouveau mode a été discuté et trouvé, sous tous les rapports, partial, onéreux et injuste; on a sur-tout remarqué la clause qui exempte l'Ecosse des nouvelles charges établies. Les commissaires, pour la ville de Londres, ont, pour leur honneur, rejeté le bill à l'unanimité, et ont nommé une députation chargée de faire part de leurs réclamations au chancelier de l'échiquier: s'ils n'étoient pas écoutés, ils se proposent d'aller porter leurs plaintes au pied du trône; mais on fait et l'on prépare beaucoup d'expéditions, et rien ne consomme au monde plus d'argent que les expéditions, même quand elles réussissent. Ainsi les commissaires ne seront point écoutés, John Bull paiera, et le gouvernement, de concert avec les officiers supérieurs, s'enrichira du résidu des taxes et des dépouilles de quelques neutres.

Les vaisseaux qui doivent faire partie de la flotte de sir Sidney Smith partent de différens ports pour se réunir à un rendez-vous commun; d'après les instructions qu'ils ont reçues dans des lettres que les capitaines ne pourront décacheter qu'en mer, il est impossible de savoir quel est le but de l'expédition. Les troupes ne s'embarqueront que lorsque les forces navales seront réunies en mer.

Dans la nuit du 10 au 11, il y a eu une tempête si affreuse, qu'elle a fait périr une quantité immense de bâtimens. Voici déjà les pertes connues:

Le vaisseau danois de 98 canons *the Waldemar*; les bâtimens de transport *the Shorn*, *the John and Ann*, de Harborough; *the Mary* et *Wright*, de Yarmouth; *the Betzy nayler Sophia* et *Coock*, et un charbonnier perdu, lui et son équipage; le transport *the Providence the Hardys*, venant d'Archangel; *l'Anna-Maria*, de Liverpool; *l'Isabella* et *la Mathilda*, de Shields; et *le Salisbury*, bâtiment de transport perdu avec partie de son équipage et 240 soldats.

On est très-inquiet de 54 bâtimens de transport revenant de Copenhague.

Une lettre arrivée récemment d'Egypte, porte que, sans l'intervention généreuse du consul de France au Caire, les Turcs auroient vendu comme esclaves tous nos compatriotes faits prisonniers.

Le Danemarck n'ayant pas voulu recevoir nos envoyés, et s'étant prononcé pour la guerre, les ministres ont déclaré que la flotte et les munitions danoises seroient regardées comme prise légale.

Le produit général de ce qui a été enlevé de Copenhague s'élèvera, dit-on, par estimation, à un million sterling, qui sera partagé, conformément à nos lois navales et militaires, entre les commandans en chef, généraux, capitaines, lieutenans, matelots et soldats, chacun suivant son grade.

Le comte Grey, gouverneur de Guernesey, vient de mourir à Alnwich (Northumberland), dans sa 71e année. Il s'étoit trouvé à la bataille de Minden, et étoit le seul officier qui eût servi à Québec, sous les ordres du général Wolf, dont il étoit aide-de-camp.

Il est impossible de se faire une idée du mal que nous font les corsaires nombreux partis des ports de France pour infester nos côtes. Ils ont causé au commerce des pertes si énormes, que le ministère est enfin convaincu que ses immenses et formidables flottes n'offrent, pour remédier à ce mal, que des moyens illusoires, et qu'il va s'occuper de prendre, s'il est possible, les mesures plus efficaces.

Parmi les corsaires français qui se distinguoient par la vitesse de leur marche et la hardiesse entreprenante de leur équipage, on citoit *le Decidé*; mais, après avoir fait des prises inattaquables, il a été enfin pris à son tour, à la hauteur du Texel, par la frégate *l'Amiable*, capitaine lord Stuart.

RUSSIE.

Pétersbourg, 31 octobre.

Le colonel anglais, M. Wilson, est arrivé ici en courrier.

M. de Nowosiltzoff vient d'occuper un appartement à l'hôtel Kuscheloff; il logeoit jusqu'ici au palais impérial d'hiver.

La température change ici toutes les 24 heures. Tantôt il pleut une journée entière sans interruption; puis il gèle subitement 3 ou 4 degrés. La Newa ne charie pas encore.

GRAND-DUCHE DE VARSOVIE.

Varsovie, 20 novembre.

S. M. le roi de Saxe est arrivé aujourd'hui dans cette capi-

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 4 Décembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Le Triomphe de Trajan.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Avare, les Etourdis.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Gulistan.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle de Dylara.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La Volage, les Provinciaux.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Duguai-Trouin, Mad. Favard, l'Hôpital Militaire.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Banqueroute, l'Intrigue en l'Air, Romainville, les Chevilles.

AMBIGU-COMIQUE.

La Fille Coupable, Coelina.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

La Queue de Lapin.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

(Palais du Tribunat.)

La Demande en Mariage, la Farceuse, les Porteurs.

SOIRÉE D'AUTREFOIS.

Maison du Musée, rue de Thionville, n°. 24.

Auj., à sept heures et demie, M. Thiémet donnera les ombres impalpables; le Ventriloque en voyage, les Derviches et le Départ de Nicaise: pour la seconde fois, on entendra M. Constant sur la flûte vocale.

Nota. Tous les lundi et vendredi, cette soirée aura lieu.

Auj., Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Glorieux, la Fausse Agnès.

On a fait quelques réparations à ce théâtre; on l'a rajeuni en faisant disparoître des traces de vétusté qui le rendoient triste et sombre; mais la véritable parure d'un théâtre, ce sont les acteurs et les pièces. Voltaire n'a cessé de crier contre nos jeux de paume étroits, contre les banquettes qui encombroient le théâtre et laissoient à peine un passage aux acteurs: les banquettes ont été supprimées quand les belles tragédies ont disparu, et l'on a bâti de belles salles quand on n'a plus fait de bonnes pièces.

Le même Voltaire jugeoit que *le Glorieux* étoit une comédie un peu froide; et il avoit raison. Elle eut un prodigieux succès dans la nouveauté, parce qu'elle fut réchauffée par des acteurs d'un prodigieux talent. Tous les rôles furent joués avec une perfection rare, si l'on en croit, je ne dis pas l'auteur, qui dans sa préface se confond en éloges insipides, mais le témoignage des contemporains, et l'effet que produisit l'ouvrage. Aujourd'hui *le Glorieux* a le même sort que *le Joueur*, *le Légataire*, *Turcaret*, *la Métromanie*, *le Méchant*, etc.: pièces que l'on estime beaucoup, et où l'on ne va guère.

Digitized by Google

tale, au milieu des acclamations du peuple. Le magistrat l'a reçu aux portes de la ville, et le vice-président lui en a remis les clefs. Il a été complimenté par le clergé respectif de chaque communauté, vêtu de ses habits sacerdotaux. La garde d'honneur accompagnoit S. M., et la garde nationale bordoit la haie depuis le rue du Nouveau-Monde jusqu'au château. S. M., en descendant de voiture, a été reçue par les ministres et le conseil d'Etat. Plus de cent coups de canon et le son de toutes les cloches des paroisses et des couvens ont annoncé l'arrivée de S. M.

Nous donnerons demain plus au long les détails de cette magnifique entrée.

On dit que d'après les ordres qu'il en a reçus de sa cour, un corps de 5000 hommes d'infanterie, et de 300 hommes de cavalerie, de l'armée saxonne, s'est mis en route des environs de Graudentz, où il étoit stationné, pour se rendre à Varsovie, où probablement il restera, pendant tout le temps du séjour qu'y fera S. M.

HONGRIE.

Bude, 14 novembre.

S. A. I. l'archiduc palatin de Hongrie est arrivé ici, de retour de Vienne, le 12 de ce mois, accompagné du comte de Szapary, grand-maître de sa cour.

Depuis le 6, la diète a tenu plusieurs séances, dans lesquelles on s'est occupé des 4e et 5e classes des *plaintes et demandes.*

La séance d'hier a été présidée par S. A. I. l'archiduc palatin; il y a été donné communication de la résolution suprême par laquelle S. M. I. et R. annonce aux Etats qu'elle a fixé invariablement le terme de la diète au 15 du mois de décembre prochain; qu'à cette époque elle se rendra à Bude pour sanctionner les décisions qui auront été prises, et faire elle-même la clôture de le diète.

Il a été ensuite fait lecture de la très-humble représentation qui a été rédigée sur les 3e et 4e classes des plaintes et demandes; cette pièce a été aussitôt signée et expédiée à S. M.

Semlin, 12 novembre.

D'après de nouveaux avis de la Servie, une partie du troisième corps d'observation servien, sous les ordres du commandant Milloje Petrovics, prit aussi part à l'affaire du 15 octobre, près de Socco; ce qui a pu porter les forces des Serviens de 27 à 28,000 hommes. Après cette action, où les Turcs furent, comme on sait, défaits et forcés de repasser la Drina et la Buzawa, l'armée servienne força le passage des rivières sur deux points différens; le commandant Stanoje Stamatovich passa la Buzawa, dans la nuit du 16 au 17, avec une forte division de troupes, et se porta le 18 en avant, après avoir laissé un gros détachement devant Vicegrade. Le même jour, le commandant Kenadovich passa la Drina auprès de Losmitza, avec tout le reste des troupes, attaqua à la baïonnette le petit nombre de troupes turques qui défendoient le passage et les dispersa totalement. Le commandant Kenadovich arriva le 20 octobre, sans éprouver de résistance, jusqu'à Srebenitza, à quelques milles de Serajewo.

Ces détails, qui nous viennent de Servie, se rapportent assez avec ceux qui sont arrivés de la Bosnie à Semlin. Le 21 octobre, le commandant Kenadovich fit entourer la forteresse de Zwornick avec un détachement de 3 à 4000 hommes; et le 23, il fit cerner le château de Srebenitza par 1000 hommes. Les corps des chefs Stamatowich et Kenadowich effectuèrent ensuite leur réunion auprès de Kruska.

Les Serviens paroissoient vouloir s'avancer contre la capitale de la Bosnie. Il sembloit aussi qu'ils vouloient faire le siége des trois forteresses de Vicegrade, Zwornik et Srebenitza; car on avoit été informé à Semlin, sous la date du 5 novembre, qu'il étoit parti de Schabatz et Uschiza de l'artillerie de siége. Il est à croire que si les Turcs de la Bosnie tardent à être secourus, ces forteresses tomberont au pouvoir des insurgés.

On assure que dans les différentes actions qui se sont passées entre les Serviens et les Turcs, depuis le 15 octobre jusqu'au 23, les premiers ont fait un butin considérable en argent et en bestiaux; un détachement servien amena, le 29 octobre, de la Bosnie en Servie près de 10,000 bêtes à cornes et autres.

PRUSSE.

Berlin, 17 novembre.

S. A. R. le prince Guillaume de Prusse est parti pour Paris. Ce voyage, dont on parloit depuis long-temps, ne peut avoir qu'un objet très-important. Le conseiller de légation Rous, qui a résidé autrefois à Paris avec M. le marquis de Luchesini, et l'adjudant comte de Golz, accompagnent S. A. R. S. A. R. se rendra directement à Hombourg, près de S. A. S. le prince son beau-père; il y attendra des passeports français pour continuer sa route.

M. le général bavarois de Harrant est arrivé hier en cette ville.

Le passage des troupes bavaroises et wurtembergeoises n'a pas encore cessé. On attend aussi aujourd'hui des troupes badoises.

AUTRICHE.

Vienne, 19 novembre.

S. M. l'Empereur a daigné élever au grade de feld-maréchal les généraux d'artillerie prince de Ligne et baron d'Alvinzi, et le général de cavalerie, comte de Bellegarde, commandant en Gallicie.

D'après la décision de S. M., l'inauguration *de la statue* de feu l'Empereur Joseph II aura lieu le 25, *avec la solennité suivante :*

« Les archers, la garde hongroise et les trabans, le militaire et la milice bourgeoise, se rassembleront en parade sur la place Joseph. Aussitôt que la statue aura été découverte (elle est maintenant sous une tente de toile rayée jaune et noir), les honneurs lui seront rendus. Le bataillon des grenadiers de Lobkowitz fera en même temps une salve, et 100 coups de canon seront tirés des remparts. »

Le mariage de S. M. l'Empereur est définitivement fixé au 6 janvier. S. A. I. l'archiduchesse *Marie-Béatrix* servira de mère à l'auguste fiancée, *Marie-Louise Béatrix*, et la conduira à l'autel.

La dernière poste de Constantinople (du 25 octobre) est arrivée ici lundi dernier. Elle n'a apporté aucune nouvelle de quelque intérêt.

On compte 35 rejetons de l'illustre maison de Palfy, qui sont morts au champ d'honneur pour la patrie. Le dernier étoit fils du comte Nicolas de Palfy, qui vient d'être élevé à la dignité de prince; il étoit général-major, et fut tué en 1800, en combattant à la tête de son corps, contre les Français, dans la vallée d'Aost.

S. M. l'Empereur a rendu, le 7 août, une nouvelle ordonnance concernant les provinces militaires frontières; elle est intitulée : Lois fondamentales des provinces militaires frontières de Carlstadt, Waradin, l'Esclavonie et le Bannat. Dans le rescrit par lequel cette constitution est promulguée, il est dit : « Que les droits des habitans de ces provinces y sont

---

On ne peut pas dire que *le Glorieux* soit mal joué aujourd'hui; mais il est joué avec beaucoup de nonchalance : le jeu des acteurs est comme la pièce, estimable et froid. Lafond ne saisit pas mal le caractère du Glorieux, il ne fait point de fautes remarquables; Caumont est bien dans Lisimon; Armand joue le rôle de Valère à-peu-près aussi bien qu'il peut l'être; Baptiste aîné, qui fait le père noble, a même été applaudi; Mlle Mézeray a paru assez agréable dans son rôle de Lisette, et Mlle Volnais, qui faisoit l'amoureuse, s'est distinguée par un débit juste et varié; enfin, le débutant a joué le valet d'une manière satisfaisante; et il n'y a pas jusqu'au Philinte qui a été passablement rendu par Desprez. J'excepte le rôle de Lafleur qu'on a pris à contre-sens : ce rôle est naïf; Baptiste cadet l'a joué en niais, parce qu'il ne sait pas probablement la différence qu'il y a entre le niais et le naïf, ou plutôt parce qu'il lui est impossible d'être autre chose que ce que la nature l'a fait.

Or maintenant, comment, de tous ces acteurs qui ne jouent pas mal, résulte-t-il un mauvais ensemble? C'est que personne ne met dans son rôle ce degré d'intérêt, de chaleur et d'énergie nécessaire pour animer le dialogue; c'est que personne ne se soucie que *le Glorieux* plaise ou non au public. Mais, dans la nouveauté, la tribu Quinault, qui avoit épousé la pièce, n'oublia rien pour la mettre en vogue, comme si elle eût attaché au succès de cet ouvrage sa fortune et sa gloire. On appeloit *la tribu Quinault* la famille de ce nom, qui avoit alors au théâtre plusieurs acteurs et actrices d'un mérite distingué; entr'autres, le fameux Quinault-Dufresne, qui étoit lui-même l'original du Glorieux, et qui le joua d'après nature.

La Fausse Agnès, qui n'est qu'une farce, a paru faire beaucoup plus de plaisir que *le Glorieux*. Thénard joue le rôle de Desmazures d'une manière très-comique, sans bouffonnerie et sans charge grossière.

Figaro.

Cette pièce est beaucoup moins estimée des connoisseurs que *le Glorieux*, mais beaucoup plus goûtée des spectateurs. Quoiqu'elle ait perdu la plus grande partie de sel que lui donnoit autrefois l'esprit de parti, elle amuse encore la multitude par les lazzis continuels du dialogue, et par une grande variété de spectacle. Sous le rapport littéraire, c'est une rapsodie, où il y a quelquefois de l'esprit malin et satirique, rarement du sens commun, toujours du mauvais goût, mais un grand fonds de gaieté; sous le rapport moral et politique, c'est un ouvrage considérable, et qui a beaucoup influé sur la nation : *Figaro* est l'époque de la fortune des comédiens et de la décadence de la troisième dynastie.

Tout est bouleversé, tout est au rebours de la raison et de l'usage dans cette étrange comédie : c'est un véritable monstre. Dans toutes les autres pièces, les valets s'occupent du mariage des maîtres; ici, les maîtres s'occupent du mariage des valets : dans les autres pièces, c'est le valet qui conduit l'intrigue et qui dupe les sots; ici, le valet est le sot qui est dupé; au lieu de conduire l'intrigue, il l'ignore, il en est la victime; tout son grand génie, dans le cours de la pièce, n'aboutit qu'à recevoir à la fin un soufflet du comte, et des coups de poing de sa femme. Tous ses mensonges sont découverts, il est toujours confondu; rien ne lui réussit; et avec cela il est d'une audace et d'une jactance ridicules. *Qu'on me donne*, dit-il, *trois ou quatre intrigues à mener de front*; et il n'en peut seulement pas mener une : c'est un déterminé bavard; il ressemble à bien des gens du monde, dont le mérite se réduit en fait de quelques grands mots, et dont le talent est un babil. C'étoit assez là le caractère d'un certain nombre de gens de lettres qui faisoient secte à cette époque, et dont le vain babil a eu des suites terribles, qu'on n'auroit jamais soupçonnées.

Digitized by Google

exprimés d'une manière positive et claire, et que leurs devoirs comme membres de l'Etat, sont strictement renfermés dans les bornes dont il leur a été donné connoissance; que ces bornes sont celles mêmes prescrites par la loi; que ces habitans sont désormais assurés pour toujours de leur sort et de leurs propriétés; qu'on a pourvu à ce que leurs obligations fussent diminuées partout autant que possible, et que les charges indispensables fussent mieux réparties dans la proportion des facultés de chaque individu, et par conséquent plus supportables pour vous. »

Le même rescrit charge l'archiduc Louis de l'exécution de ce système. Les provinces militaires frontières demeurent à l'avenir destinées au service des armes, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur; et leurs habitans sont tenus à ce même service, en temps de paix et en temps de guerre, dans l'intérieur comme à l'extérieur du pays; ils contribueront à l'exécution des mesures qui seront prises pour sa sûreté. En récompense, ils jouiront de la propriété immuable de leurs possessions légitimes.

DANEMARCK.

Copenhague, 17 novembre.

Il y a maintenant sur les côtes de Suède environ vingt vaisseaux de guerre anglais qui se tiennent en croisière pour empêcher l'entrée et la sortie du port de Copenhague. Dix bâtimens marchands russes et prussiens, qui se proposoient d'entrer dans notre port, ont été forcés par la croisière ennemie de renoncer à ce projet. Ils ont en conséquence continué leur route pour la mer du Nord. Depuis deux jours on a signalé de notre port un grand nombre de vaisseaux marchands anglais venant de la Baltique sur leur lest. On en conclut que les ports russes ou sont déjà fermés au commerce britannique, ou qu'ils vont l'être incessamment.

Les lettres de Fladshand, du 9 de ce mois, annoncent que des vaisseaux ennemis se sont approchés plusieurs fois de cette côte; mais toujours hors de la portée du canon. En revanche, ils ont chassé les yachts de poste, sur-tout le canot qui conduit la poste en Norwège. Ils ont pris un de ces bateaux de poste, et en ont forcé deux autres à se jeter sur la côte. Il y a encore onze vaisseaux ennemis près de l'île d'Alsen. Les Anglais ont fait quelques tentatives de débarquement dans cette île; mais ils ont été éloignés par la milice du pays.

Les relations amicales subsistent toujours entre la Russie et la Suède. On croit toujours que cette dernière puissance, soutenue de la médiation de la Russie, fera bientôt sa paix avec la France, et qu'ainsi les ports suédois seront incessamment fermés aux Anglais.

On estime à 24 millions de risdales la valeur des bâtimens marchands qui nous ont été pris par l'ennemi. Les forces danoises qu'on rassemble dans la Sélande, seront portées à 26 mille hommes: on y fait venir 10 mille matelots.

La frégate anglaise qui a échoué dernièrement auprès de Callundborg, est parvenue à remettre à flot après avoir jeté tous ses canons à la mer.

Le secrétaire de la légation française, M. Desaugier l'aîné, est arrivé avant-hier à Copenhague, et l'on y attend sous peu de jours l'ambassadeur, M. Didelot. La légation russe est de retour dans cette capitale.

En vertu d'une ordonnance du roi, tous les individus faisant partie de la réserve, depuis 19 jusqu'à 36 ans, doivent se tenir prêts à marcher au premier signal, et tous les jeunes gens desdites réserves, en état de porter les armes, depuis 21 jusqu'à 26 ans inclusivement, seront appelés sur-le-champ à l'armée active.

Le bruit se renouvelle que la conscription militaire sera établie dans le Danemarck, et fondée sur le principe que tout citoyen en état de porter les armes, est tenu de les prendre pour la défense de sa patrie."

Il a été défendu, dans les duchés du Juthland et du Holstein, de se servir de bois de chêne pour faire des cercueils.

Il se trouve déjà 7 chaloupes canonnières sur un seul de nos chantiers. On a calculé que la construction de 400 chaloupes canonnières ne coûteroit qu'un million 600,000 risdales.

S. Exc. le ministre de l'intérieur de France vient d'adresser à M. Callisen, célèbre médecin de cette ville, le diplôme de membre de la Société de médecine de Paris.

WESTPHALIE.

Cassel, 24 novembre.

La régence du royaume de Westphalie vient de prendre l'arrêté suivant:

1. Les causes civiles des pays de Gottingue et de Grubenhague, qui étoient portées en première instance, soit à la chancellerie de justice, soit au tribunal aulique de la cour de Hanovre, seront portées provisoirement jusqu'à l'organisation définitive du royaume de Westphalie, à la régence provinciale de la Basse-Hesse à Cassel.

2. Les affaires criminelles des mêmes pays, qui étoient jugées en première instance par la chancellerie de justice de Hanovre, seront jugées par la cour de justice criminelle de Cassel.

S. Exc. M. Meyronnel, grand-maître de la cour de S. M. le roi de Westphalie, est arrivé ici le 19 de ce mois.

Il est arrivé ici, ces jours derniers, une partie de la légion polonaise, formant 4000 hommes d'infanterie et 1000 hom. de cavalerie, qui doit rester en garnison tant dans notre ville que dans différens bailliages du royaume de Westphalie. La cavalerie est vêtue et armée comme le uhlans.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 24 novembre.

On assure que la plupart des troupes espagnoles vont nous quitter dans deux ou trois jours.

Il vient d'être établi à Dantzick une commission chargée d'un travail préparatoire à l'introduction du Code Napoléon.

Le bruit court que ce Code sera établi à Hambourg au 1er janvier 1808.

Des deux princes de la maison ducale de Mecklenbourg-Strélitz, l'aîné est à Paris, et l'autre réside depuis un an à Strélitz. Ainsi, la nouvelle annoncée dans quelques journaux anglais, qu'un prince de Mecklenbourg se trouve en ce moment à Londres, est de toute fausseté.

Francfort, 27 novembre.

LL. MM. le roi et la reine de Westphalie sont attendues demain à Francfort. Toute la garnison sera sous les armes; plusieurs décharges d'artillerie annonceront l'arrivée de LL. MM.

M. de Knobelsdorf, qui a résidé quelque temps à Paris, en qualité d'envoyé prussien, attend ici des ordres de sa cour pour partir.

Le célèbre M. de Humbolt a fait ici quelque séjour. Il doit être en ce moment à Paris.

Il vient d'être adressé aux habitans de Francfort, l'avis suivant:

« S'il arrive que, malgré les avertissemens sérieux et bien-

On a dit que Beaumarchais s'étoit peint dans Figaro. On ne peut s'empêcher en effet de reconnoître plusieurs de ses traits dans le barbier espagnol: sa vivacité, sa gaieté, sa présomption, son cliquant, son originalité d'expressions, et sur-tout cette emphase que le vulgaire prend pour de l'éloquence; mais il faut en convenir, Beaumarchais alloit mieux au fait, étoit bien plus habile que son Figaro.

Ce qui avoit attiré une foule extraordinaire, c'étoit le changement de quelques acteurs. Thénard débutoit dans le rôle de Figaro, et Mlle Emilie Contat jouoit Suzanne pour la première fois. Suzanne n'est pas une soubrette ordinaire, encore moins une suivante: c'est la première femme de chambre d'une très-grande dame. Mlle Emilie Contat a parfaitement saisi la nuance du rôle; elle y a mis l'enjouement, la grace, la légéreté, la finesse des soubrettes du très-bon ton: ces qualités ne sont point sorties de la famille; c'est un legs que la sœur aînée a fait à la cadette. On sait que Mlle Contat l'aînée joua autrefois Suzanne avec un succès qui fit sa réputation.

Thénard a même surpassé l'attente du public par la manière vive, spirituelle et ferme dont il a joué Figaro; il a sur-tout enlevé tous les suffrages dans ce long monologue si bizarre et si difficile à bien dire, où Figaro expose ses malheurs. La reconnoissance de Figaro et de Marcelline est ordinairement plus grotesque que pathétique. Le débutant, fils de madame Thénard qui jouoit Marcelline, a profité très-habilement de la circonstance pour jeter de l'intérêt dans cette situation; et le public a vu avec plaisir l'expression naturelle des sentimens d'un bon fils pour une bonne mère. Ce rôle de Figaro doit fixer l'opinion sur le débutant, et décider son sort. Fleury a montré beaucoup d'art et de talent dans le comte Almaviva: quoique toujours sacrifié et berné dans la pièce, il y est toujours agréable et jamais avili. Mlle Mars prête son charme ordinaire au rôle du petit page. Baptiste cadet, chargé du personnage de Brid'oison, se trouvoit dans son élément. Les autres rôles ont été bien rendus; et, en général, le public a paru satisfait de l'ensemble de cette représentation.

M. Gaschon, professeur-adjoint au Cadastre, a recommencé le 1er décembre 1807, son Cours de Mathématiques pour les élèves qui se destinent à l'Ecole militaire de Fontainebleau. Ce Cours, qui a l'assentiment des professeurs les plus distingués, a lieu, rue Tiquetonne, n°. 18, les lundi, mercredi et vendredi, depuis six heures du soir jusqu'à huit.

CHARADE.

Toujours verd on voit mon premier;
Mon second est chez le meûnier;
Et l'on est arrêté souvent par mon entier.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Joie*, dans lequel on trouve *oie*.

Plantes de la France, décrites et peintes d'après nature; par Jaume Saint-Hilaire, collaborateur de M. de Jussieu, pour le Dictionnaire des Sciences naturelles.

XXVIIIe LIVRAISON.

Elle contient une figure, imprimée et coloriée avec le plus grand soin, de l'épimède des Alpes, du lin cultivé, de la corydale jaune, du crambé maritime, de la camelée à trois coques, de la véronique petit chêne de l'helcienthème à fleurs changeantes, et du plantain moyen. Le texte qui les accompagne en donne la description, les usages et la culture.

Digitized by Google

veillées qui ont eu lieu plusieurs fois, quelqu'un se hasarde à tenir des discours indiscrets et sans but sur les événemens et affaires politiques, prononcer hautement et arbitrairement son opinion à ce sujet, et à répandre des bruits qui y aient rapport; une telle conduite est évidemment imprudente au dernier point, ou c'est une non-observation préméditée des règles prescrites par le magistrat, qui mérite d'être punie. D'après les ordres supérieurs que l'on a reçus, on renouvelle par celle-ci, de la manière la plus sérieuse, les défenses déjà émanées, et l'on avertit encore un chacun de ne point choisir pour sujet de conversation les événemens politiques, dans des auberges et autres endroit publics, assemblées, colléges, etc.; et si cela arrivoit parfois, de le faire avec prudence et discrétion, sans se permettre des conjectures et jugemens précipités. On est fondé à s'attendre que ces avertissemens et exhortations seront pris en mûre considération par les habitans de cette ville et les étrangers qui s'y trouvent, et qu'ils s'y conformeront de la manière la plus ponctuelle. Celui qui y contreviendroit, devra s'en prendre à lui-même des désagrémens qu'il éprouvera, et il s'exposera infailliblement à une recherche vigoureuse et à une punition sévère.

On mande de Memel, que M. de Stein est, pour ainsi dire, seul ministre en Prusse. Is a tous les jours une audience particulière du roi, et assiste régulièrement aux thés que la reine donne trois fois par semaine.

Le neuvième cahier du journal intitulé: la Confédération rhénane (*des Rheinische buud*), contient des observations très-curieuses sur l'introduction du Code Napoléon dans les Etats confédérés. L'auteur pense qu'il y aura beaucoup d'inconvéniens à trop précipiter cette mesure, attendu que plusieurs rapports locaux et nationaux, prévus par les lois allemandes, ne sont pas indiqués par le Code français.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 3 *décembre*.

— S. Ex. le maréchal Bessières a donné une grande fête pour célébrer le jour anniversaire du couronnement de S. M. l'Empereur. Le dîner étoit de 600 couverts, et servi avec autant d'ordre que d'élégance. Dans le nombre des convives se trouvoient les ministres de S. M., les maréchaux de l'Empire, les préfets de la Seine et de police, les maires de Paris, les officiers de la garde impériale.

Des airs commémoratifs de nos triomphes ont été joués pendant tout le dîner, qui s'est terminé par des toasts portés avec enthousiasme à S. M. l'Empereur, à la Grande-Armée, et à la ville de Paris.

— LL. MM. le roi et la reine de Baviere sont partis de Munich, le 25 novembre, avec la princesse Charlotte leur fille, pour se rendre d'abord à Venise, où ces illustres voyageurs se trouveront à l'arrivée de S. M. l'Empereur et Roi. Le prince héréditaire de Baviere étoit parti la veille pour la même ville avec le ministre d'Etat baron de Montgelas.

— Le prince archichancelier a quitté Bordeaux le 28 du mois dernier pour retourner à Paris.

— M. de la Tour-du-Pin-Montauban, archevêque-évêque de Troyes, est mort subitement, à Troyes, d'une attaque d'apoplexie, le 28 novembre. Les vertus éminentes de ce prélat, sa charité envers les pauvres, sa bonté envers tous et la sagesse de son administration qui lui avoient concilié l'amour et la vénération de tous ses diocésains, le feront vivre long-temps encore dans leur cœur et dans leur mémoire.

— M. de Broglie, nouvellement nommé évêque de Gand, est arrivé le 28, à Gand, et y a été reçu au son de toutes les cloches de la ville.

— Le collége électoral du département du Morbihan a nommé candidats au sénat conservateur, MM. Cambry, président du collége électoral, et Najac, conseiller d'Etat.

— M. Bexon a eu l'honneur de faire hommage de son ouvrage sur la Législation de la Sûreté, à S. M. le roi de Westphalie, qui a daigné l'accueillir avec intérêt, et a fait écrire à l'auteur en ces termes:

Monsieur,

« Sa Majesté le roi de Westphalie a reçu votre ouvrage » sur la sûreté publique; il a particulièrement fixé son attention sur le code de la police administrative. S. M. fera » examiner un travail dont le sujet est si intéressant pour l'humanité; elle desire qu'il puisse s'adapter aux besoins de ses » Etats, et me charge de vous faire parvenir une marque particulière de sa bienveillance. »

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 27 novembre.

4 — 17 — 88 — 90 — 70.

COURS DE LA BOURSE DU 3 DÉCEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	5 8
— Courant.	56	1 8	56	5 8
Hambourg. .	184	1 2	183	1-4
Londres. . . .	00	00 0	00	0-0c
Madrid eff. .	15	65	15	55
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	65	15	55
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	475	00	480	00
Gênes effec.	409 0		466 0	
Livourne. . .	503 0		501 0	
Naples. . . .	0000		000	00
Milan.	8 0s p. 6f		81 1s p. of	
Basle.	1	3 4p	1	3-8p
Francfort. . .	1	0-0	00	00
Vienne. . . .	123	0 0	121	00
Lyon.	1-2 p 0-oj.		1	3 8p
Marseille. . .	3 8 p 0-oj.		1	1-4p
Bordeaux . .	1-4 p 0-oj.		1	1-4p
Montpellier.	1-4p 0-oj.		0	0 0p
Geneve. . . .	0-0 p 0-oj.		161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme . . . . 345 20c.
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. . . . . 341 59c.

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 37
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme 000 00
Piastre 5 29
Quadruple 81 00
Ducat 11 65
Souverain. 00 0

Effets publics.

C p 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 86f 85f 10c 86f 00f 00c 00f 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1808, 83f 00c 00f 00c 00f.
Banq. de Fr. avec doublement 1312f 50c 1313f 75c 1315f 000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f 00
— S. Domingue.	0 00	à	0 00
Sucre d'Orléans. .	0 00	à	0 00
— brut	0 00	à	0 00
Coton du Levant.	0 00	à	0 00
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 00
Huile d'olive	0 00	à	0 00
Potasse d'Am. . .	0 00	à	0 00
Eau-de-vie, 3/6. .	0 00f	à	0 00

ANNONCE.

De l'épuration et de la recomposition de la Magistrature en France, par C. L. d'Ayzac, juge en la Cour de justice criminelle d'Aix, auteur de plusieurs ouvrages sur la législation et les finances. Avec cette épigraphe: « La grande maxime, ou, pour mieux parler, le grand abus de la science » du monde, est de taire les vérités désagréables à ceux à qui il est » utile et important de les savoir. » Bourdaloue. — Broch. in-8°. Prix: 1 fr. 20 c. et 1 fr. 40 c. par la poste.

A Paris, chez le Normant.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Les soins qu'on a mis à l'exécution des planches de cet ouvrage, lui ont assuré depuis long-temps le plus grand succès en France et dans l'étranger. Régulièrement, tous les mois, il en paroît une livraison, et la dernière se trouve toujours au moins aussi intéressante que les précédentes.

Au mois de janvier prochain, chaque livraison sera composée de dix planches au lieu de huit, et de vingt pages de texte au lieu de seize. Le prix néanmoins restera le même pour les personnes qui ont souscrit ou qui souscriront d'ici à cette époque. Les premières livraisons de cet ouvrage n'étoient que de six planches; et sans diminuer les soins de l'exécution ni élever le prix, l'auteur en porte le nombre à huit et à dix: ce qui prouve que son unique but est de publier un ouvrage utile aux progrès de la botanique, et de le rendre le plus complet qu'il lui sera possible.

On souscrit à raison de 9 francs pour chaque livraison, en papier Jésus, format in-8°., et de 18 fr. en papier vélin, format in-4°. Cette souscription n'entraîne aucun déboursé, et le nom des personnes inscrites sera imprimé à la fin.

On est inscrit en envoyant son adresse à l'Auteur, rue des Fossés Saint-Victor, n°. 19. Les livraisons seront rendues franches de port à Paris comme dans les départemens. Les demandes et l'envoi de l'argent doivent être affranchis.

Carte de l'Empire Français, divisée en cent onze départemens (y compris les nouveaux), et sous-divisée en arrondissemens communaux, avec les siéges des principales autorités administratives, judiciaires, militaires et ecclésiastiques, accompagnée d'une description en discours, occupant les deux colonnes latérales, qui enseigne ce qu'il importe le plus de connoître dans cette partie de l'Europe, touchant la situation, l'étendue, la superficie, la population, le climat, les principales productions, etc. etc.; dessinée par Hérisson, et gravée par Chamouin, sous la direction de J. B. Sarret, auteur de la description.

Prix: 4 francs, feuille grand-aigle.

A Paris, chez Chamouin, l'un des éditeurs, rue de la Harpe, n°. 33; chez Charles Picquet, géographe, quai Voltaire, n°. 15; et chez le Normant.

Reine du plus riant Empire, romance allégorique avec accompagnement de harpe ou piano; composée par M. de Lamanière, maître de harpe et de chant.

Prix: 1 fr. 50 c.

A Paris, chez l'Auteur, rue de la Lune, n°. 16, au magasin de piano.

Chez Naderman, facteur de harpes, éditeur de musique, rue de la Loi, passage du café de Foi, à la Clef-d'Or.

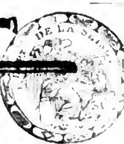
Chez Pleyel, marchand de musique, rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis la Trésorerie, n°. 13.

Et chez Godefroy, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4.

Aphrodisiographie, ou Tableau de la maladie vénérienne, dans lequel on expose ses causes et ses symptômes, avec les méthodes les plus faciles et les plus sûres de la traiter, sans compromettre la santé des individus; par J. Capuron, docteur en médecine de l'école de Paris, professeur de médecine et de chirurgie latines, de l'art des accouchemens, des maladies des femmes et des enfans, etc. Un vol. in-8°. Prix: 4 fr. 50 c., et 5 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez l'auteur, rue Saint-André-des-Arts, n°. 61;
Chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins, n°. 17;
Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°.* 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 19 novembre.

On va fortifier de nouveau l'île du prince de Galles, et y envoyer une nombreuse artillerie. La rade sera bientôt une des plus commodes qu'il y ait dans ces parages.

Depuis notre retraite de Copenhague, les Danois nous ont déjà pris plus de 30 bâtimens marchands.

On mande d'Yarmouth, que l'ordre de démanteler et congédier les bâtimens de transport qui ont servi à l'expédition de Copenhague, qui avoit d'abord été donné, a été bientôt après révoqué. Les 7e, 8e, 32e, 34e, 59e, 60e et 63e régimens sont désignés pour être prochainement embarqués. Les troupes allemandes, dont il paroît que le ministère voudroit se défaire à tout prix, feront aussi, dit-on, partie de l'expédition prochaine.

La fièvre jaune s'étant de nouveau déclarée dans l'Amérique septentrionale, et plusieurs Européens en étant morts, les vaisseaux des Etats-Unis sont assujétis à une rigoureuse quarantaine.

On mande de Lisbonne, en date du 29 octobre, qu'au moment même du départ du courrier, il se tenoit un conseil secret pour délibérer sur l'*ultimatum* envoyé par la cour de France.

Une lettre de Madras porte: Il y a eu, le 18 janvier dernier, une révolte parmi les troupes d'une des garnisons les plus fortes de ce pays; 30 officiers européens ont été, dans la nuit, passés au fil de l'épée par des soldats indigènes. Les révoltés renversèrent les armes et le drapeau de l'Angleterre, et à leur place flottèrent de nouveau les étendards de Typpoo-Saïb. Le 19e de dragons, réuni au 69e d'infanterie, sont enfin parvenus à réduire les mutins.

Il paroît qu'une fièvre maligne et épidémique règne parmi nos troupes en Sicile, et y exerce les plus grands ravages. Le colonel du 1er régiment des gardes, M. Salisbury, en est mort dans le mois de septembre dernier.

Jusqu'ici, on n'avoit à-peu-près connu que deux partis dans le parlement, celui du ministère et celui de l'opposition; du moins n'y avoit-il, pendant les élections, que les partisans de l'un ou de l'autre de ces deux systèmes qui intriguassent pour se faire nommer. On signale aujourd'hui quelques hommes qui cherchent à accaparer des voix, et dont les projets sont de former une ligne de démarcation entre les amis et les ennemis du ministère. Le gouvernement redoute beaucoup, dit-on, ces hommes-là; mais il n'a pas pu empêcher beaucoup d'élections dans ce genre, et au grand désespoir des ministres, qui n'aiment pas *les neutres*, il y aura un parti de neutralité dans le sein même du parlement.

Les nouvelles récemment arrivées de Suède portent qu'on renvoie dans leurs garnisons respectives toutes les troupes qui arrivent de l'île de Rugen. Des congés nombreux ont été donnés tant aux officiers qu'aux soldats, et la flotte de Carlscrona est entièrement désarmée.

Depuis l'occupation de Livourne par les Français, les étoffes de soie et la soie ont beaucoup renchéri dans toute l'Angleterre.

AUTRICHE.

Vienne, 21 novembre.

La Gazette de la Cour contient aujourd'hui l'article de Turquie suivant:

« L'escadre anglaise continue de croiser, au nombre de 28 voiles, devant les Dardanelles; elle bloque étroitement ce détroit, ainsi que le golfe de Smyrne.

» Le fameux Tayar, pacha de Trébisonde, qui avoit été fait prisonnier par les Russes, a été remis en liberté, et envoyé sur un yacht russe à Constantinople. Cependant il n'a été fait jusqu'à présent aucune disposition ultérieure pour l'évacuation de la Moldavie et de la Valachie. Le prince Prosorowski a son quartier-général à Jassy; le lieutenant-général prince Apraxin a le sien à Bucharest.

» Ismail-Pacha, ci-devant bostangi-bachi, puis capitan-pacha, ensuite grand-visir, et postérieurement commandant des Dardanelles, vient de mourir.

» Les nationaux de Raguse ont été remis avec beaucoup de solennité, au général Sébastiani, ambassadeur de leur souverain actuel.

» Il est arrivé le 23 octobre, à Constantinople, un courrier de Mehemed-Ali-Pacha, caïmacan en Egypte; il a apporté la capitulation, en vertu de laquelle les Anglais ont évacué Alexandrie; tous les prisonniers faits sur eux, au nombre d'environ 2000, leur ont été rendus; ils ont dû restituer, de leur côté, les trois frégates dont ils s'étoient emparés dans la rade d'Alexandrie. »

ALLEMAGNE.

Francfort, 29 novembre.

S. A. I. le grand-duc de Wurtzbourg est arrivé ce matin ici, venant de Paris et retournant dans ses Etats.

Il a été donné ordre, dans la Basse-Bavière, de tenir prêts plusieurs centaines de chevaux, qui sont destinés à transporter à Munich et Kufstein l'artillerie qui se trouve dans la forteresse de Braunau.

Une partie des troupes bavaroises qui sont entrées dans la

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 5 Décembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Mariage de Figaro.

M. Théaard continuera ses débuts par le rôle de Figaro.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Une Heure de Mariage, l'Auberge de Bagnères.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *I Virtuosi ambulanti*, opéra en deux actes, imité de *Comédiens ambulans*, de M. Picard, musique del signor Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Scarron, le Vieux Chasseur, le Fond du Sac.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

C'est ma Femme, Gilles en deuil, Romainville, le Tocsin.

AMBIGU-COMIQUE.

Halénor de Portugal, M. Botte.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, féerie comique en trois actes.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Les Amours de Lucas, le Ramoneur, le Roi Visapour.

SALLE MONTANSIER.

Auj., l'incomparable Ravel continuera ses exercices par des danses nouvelles.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

VARIÉTÉS.

Londres et les Anglais (1); par J. L. Ferri de Saint-Constant.

Les éditeurs, traducteurs ou commentateurs, nous ont si souvent trompés dans leurs annonces fastueuses, que nous avons lu avec une prévention défavorable, ces lignes de l'avertissement: « Cet ouvrage » donne des notions sur tant d'objets peu connus, il réunit tant » de solidité, d'exactitude et d'intérêt, qu'en temps de paix comme » en temps de guerre, il est de nature à fixer l'attention du public. » Il y a peu de lecteurs qui, à ce préambule, n'eût conçu quelque défiance; et nous sommes très-excusables d'avoir éprouvé ce sentiment. La lecture des premiers chapitres a d'abord diminué notre crainte, peu à peu elle s'est évanouie, l'intérêt y a succédé; et nous avouons avec plaisir que, si l'on peut annoncer un ouvrage plus modestement, on ne peut pas mieux justifier l'éloge qu'on en a fait. Il embrasse tout ce qu'il peut y avoir d'intéressant, de curieux ou d'instructif chez une nation célèbre. Topographie, architecture, caractères et mœurs des habitans, ressorts publics ou secrets du gouvernement, lois et tribunaux, agriculture, commerce, sciences, lettres, beaux-arts, industrie, état militaire, marine, finances, préjugés et vices nationaux, notices détaillées sur les écrivains, les artistes et leurs principaux ouvrages; tels sont les objets importans que l'auteur présente avec clarté, qu'il apprécie avec justesse; et, sans doute, il y a peu de Français qui connoisse la France comme M. Ferri de Saint-Constant connoît Londres et les Anglais.

---

(1) Quatre vol. in-8°. Prix: 26 fr., et 30 fr. par la poste. A Paris, chez Fain, libraire, rue Saint-Hyacinte; et chez le Normant,

Digitized by Google

principauté de Bayreuth, a pris des quartiers d'hiver à Erlang.

Il se négocie actuellement un traité de commerce entre la cour de Vienne et celle de Bavière.

Le bruit court que le prince royal de Wurtemberg épousera la seconde princesse de Bavière, sœur de la vice-reine d'Italie. On annonce aussi le mariage prochain du grand-duc de Wurtzbourg avec la princesse de Saxe.

On dit, mais cette nouvelle a besoin de confirmation, que les Serviens ont élu pour leur roi l'Empereur de Russie, et que S. M. a nommé Czerni-George prince de ce pays. M. de Rodofinikin, envoyé russe près le synode servien, seroit gouverneur de Belgrade.

S. Exc. M. de Caulincourt, grand-écuyer et ambassadeur de S. M. l'Empeur des Français près la cour impériale de Russie, a passé le 27 par Francfort, se rendant à Pétersbourg.

On a encore amené à Francfort, il y a quelques jours, plusieurs individus faisant partie de la bande nombreuse de voleurs qui infestent nos contrées, et qui ont été cernés et pris dans un village voisin de Francfort. Ces brigands ont été transportés hier à Mayence, où leur procès sera instruit.

Le 11 de ce mois, par ordre, dit-on, de S. A. R. le grand-duc de Hesse, des officiers des postes du prince de la Tour et Taxis, venus de de Francfort, ont arrêté à Giessen les chariots de poste du royaume de Westphalie pour Francfort, ainsi que les dépêches de ce royaume et des postes du grand-duc de Berg pour la même ville, tant celles destinées pour le bureau du prince-primat ou de la Tour et Taxis, que celles adressées au bureau ci-devant de Hesse-Cassel. Ils ont fait la même opération sur les chariots et dépêches venant, soit du bureau de Hesse, soit du bureau de la Tour et Taxis à destination de ceux de Westphalie et du grand-duc de Berg, et ils continuent. On ne peut deviner ce qui a donné lieu à cette mesure.

S. A. R. le prince Guillaume, second frère de S. M. le roi de Prusse est arrivé ici. On ne sait si ce prince se rendra directement à Paris, ou s'il prendra la route d'Italie. M. le général de Knobelsdorff qui se trouve toujours à Francfort a été rendre ses hommages à S. A. R.

Il résulte des rapport officiels sur les finances de la Suisse, que les recettes et les dépenses des cantons confédérés pendant les années 1806, 1807, s'élèvent, savoir : les premières à 149,000 fr., et les autres à 122,000. Les dépenses diplomatiques pour les ambassades à Paris, Vienne et Milan, se monteut seules à 77,000 fr. La partie militaire, celle des hôpitaux et le traitement des employés de la chancellerie et des archives forment le principal objet des autres dépenses.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 4 *décembre*.

— S. Ex. le maréchal Bessières a donné une grande fête pour célébrer le jour anniversaire du couronnement de S. M. l'Empereur. Le dîner étoit de 600 couverts, et servi avec autant d'ordre que d'élégance. Dans le nombre des convives se trouvoient les ministres de S. M., les maréchaux de l'Empire, les préfats de la Seine et de police, les maires de Paris, les officiers de la garde impériale.

Des airs commémoratifs de nos triomphes ont été joués pendant tout le dîner, qui s'est terminé par des toasts portés avec enthousiasme à S. M. l'Empereur, à la Grande-Armée, et à la ville de Paris.

— Le conseiller d'Etat, préfet de police de Paris :

Vu le décret impérial, donné au palais des Tuileries, le 19 février 1806, portant :

Art. VI. « La fête de l'anniversaire de notre couronnement » et celle de la bataille d'Austerlitz seront célébrées le 1er dimanche du mois de décembre dans toute l'étendue de » l'Empire.

Art. VIII. » Il sera prononcé dans les églises, dans les » temples, et par un ministre du culte, un discours sur la » gloire des armées françaises, et sur l'étendue du devoir » imposé à chaque citoyen de consacrer sa vie à son prince » et à la patrie. Après ce discours, un *Te Deum* sera chanté » en actions de graces. »

Invite les habitans de Paris à illuminer la façade de leurs maisons dans la soirée de dimanche prochain, 6 décembre.

La circulation des voitures, autres que celles des personnes qui se rendront à la Métropole, sera interdite rues de la Juiverie, de la Lanterne et du Marché-Palu, depuis onze heures du matin jusqu'à la fin de la cérémonie.

— Le chapitre général des Sœurs de la Charité et autres congrégations destinées aux soulagement des malheureux, convoquées à Paris sous la présidence de S. A. I. Madame, mère, a terminé avant-hier ses opérations par un *Te Deum* chanté dans la chapelle de S. A. I. Ces dames ont exposé leurs demandes et leurs besoins dans les différentes séances qui ont été tenues. Le résultat de leurs délibérations et leurs vœux seront transmis à S. M. I.

— Nous avons annoncé que plusieurs vaisseaux de ligne étoient arrivés à Lisbonne. La *Gazette de Madrid* du mardi 24 novembre, confirme cette nouvelle dans les termes suivans :

« *Lisbonne*, 11 *novembre*. — Une escadre russe venant de » l'Archipel, composée de sept vaisseaux de ligne, trois » frégates et deux brigantins, vient d'entrer dans ce port. »

— Le premier avoyer de Lucerne, M. Ruttimann, ancien membre du pouvoir exécutif helvétique, exercera, pendant l'année 1808, les fonctions de landamman de la *Suisse*.

— Un navire américain à trois mâts, venant de *Baltimore*, ayant des passagers à bord, a péri, le 23 novembre dernier, corps et biens, au bas de la rivière de Bordeaux. Un seul homme a été sauvé.

— *Le Saint-Nicolas*, bâtiment espagnol, venant d'Alicante, à destination de Marseille, s'est perdu dans la nuit du 20 novembre, auprès d'Aigues-Mortes, après avoir long-temps lutté contre la tempête. De 12 hommes dont l'équipage étoit composé, le capitaine seul et un matelot se sont sauvés. Le fils du capitaine est au nombre des morts. Son père entendit ses dernières paroles, reçut ses adieux, et ne put lui tendre la main.

— A compter du premier janvier prochain, le Journal de l'Empire sera imprimé en caractères neufs. On a pris aussi des mesures pour que le papier fût constamment d'une meilleure qualité.

AU RÉDACTEUR.

Je serois désolé, Monsieur, et je pense que vous le seriez également, si le public pouvoit croire un seul instant qu'un des coopérateurs du *Journal de l'Empire* partageât les odieux soupçons qu'un autre journal vient d'énoncer sur les intentions et le caractère de M. le docteur Gall. Il n'est pas vrai que ce savant fasse une spéculation mercantile de sa doctrine ; au contraire, il a sacrifié à l'amour de la science une position heureuse, la tranquillité de sa vie et une partie de sa fortune. Quant au conseil qu'on lui donne d'apprendre plutôt

---

La guerre où presque toute l'Europe s'arme contre le despotisme du gouvernement anglais, est une circonstance favorable à la publication de ce livre ; mais cette circonstance même imposoit à l'auteur l'obligation d'être plus impartial, pour ne pas imiter ceux dont il attaque les principes, et pour ne pas mériter une partie des reproches qu'il leur fait. Une diatribe contre les Anglais étoit facile à faire : il ne faut pas beaucoup d'esprit pour leur trouver des torts ; mais il ne s'agissoit point ici de déclamations et d'injures, armes toujours impuissantes. Il falloit juger cette nation comme si elle appartenoit à un autre siècle, sans que les reproches parussent dictés par la haine, sans que les éloges parussent accordés en forme de ménagement et de compensation. Comme citoyen, l'homme de lettres hait les ennemis de son pays, par cela seul qu'ils sont ennemis ; comme écrivain, il parle à tous les peuples, il leur doit des raisons, des vérités, des preuves de tous les temps, et il faut qu'il puisse toujours dire comme Tacite : *Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio, nec injuriâ cogniti.*

M. Ferri de Saint-Constant a marché d'un pas ferme et sûr entre les deux écueils ; il a fait libéralement la part du bien, et sévèrement celle du mal : ce n'est donc pas sa faute si cette dernière l'emporte sur l'autre ; et le peuple anglais lui doit cette justice qu'il n'a pas confondu la nation avec le gouvernement, et qu'il n'a pas enveloppé tous les individus dans les reproches généraux qu'il fait à la nation.

Parmi les traits nombreux qui distinguent les habitans de la France de ceux de la Grande-Bretagne, il en est deux sur-tout qu'on ne peut méconnoître. Tandis que l'Anglais dans son orgueil grossier hait à tort et à travers, et méprise aveuglément tout ce qui n'est pas anglais, notre urbanité sans bornes, notre complaisante libéralité nous fait souvent accorder une injuste préférence à tout ce qui nous vient de l'étranger ; le procédé des Anglais sur ce point est plus choquant sans doute, mais le nôtre n'est-il pas bien ridicule ? Que de charlatans ont fait sensation à Paris, qui n'y eussent pas été remarqués s'ils avoient eu des noms français ! Nos lecteurs pressentent tout ce que nous pourrions dire sur cet article ; mais pour revenir à M. Ferri de Saint-Constant, nous pouvons assurer que s'il reste quelques traces d'anglomanie en France, son livre achèvera de les effacer.

Les objets qu'il embrasse sont si nombreux et d'une telle importance, qu'il est impossible d'en donner même une foible analyse : ses quatre volumes ne renferment pas moins de trois cent trente-deux chapitres, tous différens les uns des autres par les matières qu'ils traitent ; leur division n'a point été arbitraire, et chacun se distingue particulièrement par l'objet qu'il présente. Ne pouvant saisir qu'une foible partie de ce grand ensemble, nous choisirons quelques traits épars, et nous renverrons le lecteur à l'ouvrage même pour juger de son exactitude et de sa solidité.

A mesure qu'on le lit, on se dépouille des préjugés trop favorables que l'on a conçus de l'Angleterre et de ses habitans. La première chose qui frappe, l'architecture y est encore dans une espèce de barbarie, et l'on est étonné de voir que la capitale de la Grande-Bretagne a moins d'édifices remarquables que les villes du cinquième ou sixième ordre en Europe. Ce n'est pas qu'on n'ait voulu y élever des monumens ; mais ils sont presque tous des chefs-d'œuvre de mauvais goût. Plusieurs offrent quelque chose de plus choquant encore que leur imperfection, c'est le but dans lequel ils ont été érigés. Par exemple, on trouve à l'hôtel-de-ville une statue de lord Chatam : on croit d'abord que quelques services signalés rendus à la patrie ont fait décerner cette statue au ministre ; mais l'admiration fait place au mépris, quand on apprend que le noble lord a reçu ces honneurs pour avoir, *dans le sein de la paix, fait attaquer et saisir les vaisseaux français désarmés sur la foi des traités*, et pour avoir fait à la France une guerre imprévue, sans provocation et même sans déclaration.

Digitized by Google

que d'enseigner, il est d'abord bon d'observer, que M. Gall déclare lui-même que son but, en voyageant, est de s'instruire en recueillant des observations, et en profitant des critiques. Ensuite, je puis vous certifier que les plus savans naturalistes et médecins, un Loder, un Hufeland, un Franck, en Allemagne; un Cuvier, un Fourcroy, un Geoffroy Saint-Hilaire, en France, ont déclaré avoir appris du docteur Gall beaucoup de choses neuves, vraies et importantes, et ces juges éclairés, même en contestant les opinions du *docteur*, ont unanimement admiré le caractère modeste, loyal et aimable de l'*homme*. Le savant professeur de Vienne ne craint nullement de livrer à l'impression ses découvertes vraiment admirables sur l'anatomie du cerveau; il n'en retarde la publication que pour donner plus de perfection à la physiologie nouvelle qu'il prétend en déduire.

C'est cette *physiologie* que je combattrai dans les *Petites-Lettres*, soit en démontrant combien les faits y sont contraires, soit en détruisant les raisonnemens trop vagues de M. Gall par les armes d'une métaphysique plus exacte et plus conséquente. Mon seul motif, en combattant cette physiologie, c'est de ruiner les espérances de nos petits docteurs matérialistes de Paris, qui, dans la crânalogie, ont cru entrevoir de nouveaux argumens en faveur de leurs doctrines absurdes, doctrines que M. Gall est très-éloigné d'approuver, mais qu'il ne repousse pas avec assez de vigueur. Mais loin de moi toute idée de haine et d'intolérance! Je plains, j'abhorre également le fanatisme d'un dervis de Samarcande qui voudroit empaler tout incrédule, et le fanatisme d'un chimiste ou d'un géomètre de Paris qui voudroit faire brûler tout homme religieux, mais je ne puis m'empêcher de trouver que le fanatisme savant est le plus ridicule des deux.

L'auteur *des Petites-Lettres à nos grands docteurs.*

VARIETES.

Bienfaits de la Religion Chrétienne, ou Histoire des Effets de la Religion sur le genre humain, chez les peuples anciens et modernes, barbares et civilisés (1). Ouvrage traduit de l'anglais, d'Edouard Ryan.

(IIe et dernier Article.)

C'est un perfide et misérable argument contre la religion, que de faire sans cesse l'énumération des violences et des crimes qui ont été commis en son nom, et de l'accuser elle-même de ces crimes et de ces violences. Il ne s'agit point de savoir ce qu'ont fait tels ou tels hommes qui se disoient chrétiens, et qui se livroient à mille fureurs au nom du christianisme; la question est d'examiner si cette religion qu'ils osoient invoquer, légitimoit leurs crimes; si ses préceptes, sa morale, et les exemples de son fondateur, n'étoient pas entièrement opposés aux maximes et aux actions de ces prétendus chrétiens; enfin, si, lorsqu'ils s'appeloient ses appuis et ses vengeurs, elle ne prononçoit pas contre eux des anathèmes. En présentant la chose de cette manière, la seule qui soit juste et raisonnable, les déclamations virulentes, les hypocrites lamentations de ses ennemis, ne soutiennent pas un seul instant d'examen. Qui doute que, dans tous les temps, il n'y ait eu des hommes passionnés et méchans, abusant des choses divines et humaines pour satisfaire ou leur ambition, ou leur avarice, ou d'infâmes voluptés? Et ne suffit-il pas que la loi du christianisme prescrive clairement et absolument le contraire de ce qu'ils ont fait, pour qu'il soit absurde de le lui imputer? Montagne, que les incrédules n'accuseront probablement pas d'être un *fanatique* ou un *capucin*, avoit répondu d'avance à tous leurs pitoyables raisonnemens sur ces prétendus excès de la religion :

« Le dire est autre chose que le faire, dit-il; il faut considérer le presche à part et le prescheur à part. Ceux-là se sont donné beau ieu en nostre temps, qui ont essayé de chocquer la vérité de nostre église par les vices des ministres d'icelle; alle tire ses témoignages d'ailleurs : c'est une sotte façon d'argumenter, et qui rejecteroit toutes choses en confusion; un homme de bonnes mœurs peult avoir des opinions faulses; et un meschant peult prescher vérité, voire celui qui ne la croit pas. »

Il est donc extrêmement facile de prouver aux ennemis du christianisme que le mal qu'ils lui attribuent ne vient point de lui; et certes, ils doivent être entièrement confondus, si l'on parvient à leur donner ensuite des preuves incontestables que presque tout ce qui s'est fait de bien parmi les hommes, depuis deux mille ans, est dû à ses salutaires influences. De tout temps, les chaires chrétiennes ont retenti de ces apologies de la religion; des plumes éloquentes se sont plu souvent à retracer les tableaux de ses bienfaits, et le commencement de ce siècle a vu paroître un ouvrage, où tout ce que l'imagination peut avoir de charmes, le cœur de tendresse, et l'esprit d'élévation, a été employé à ces touchantes peintures. Le livre que nous annonçons tend au même but par des moyens différens. Son auteur, doué de plus de savoir que d'imagination, de plus de sens que de ce qu'on appelle *esprit*, s'y attache plutôt à démontrer qu'à plaire, à convaincre qu'à toucher. Dans un ouvrage où l'on veut rendre agréables des vérités utiles, le goût prescrit souvent des sacrifices que l'intérêt de la cause ne peut s'empêcher de regretter; et la science, en se cachant sous des fleurs, rencontre alors des esprits rebelles ou de mauvaise foi qui refusent de la reconnoître, et qui, sans doute, l'auroient également rebutée, si elle se fût présentée à eux, dépouillée d'ornemens, et dans toute son aspérité. Il est donc nécessaire qu'il se trouve des esprits modestes et laborieux qui se chargent de recueillir ce que le talent avoit dû rejeter, et dont les démonstrations rigoureuses viennent fortifier la marche plus hardie de l'imagination et de l'éloquence. C'est ainsi que le génie et la science, se prêtant un mutuel appui, livrent enfin au mépris de tous, les vaines déclamations de l'ignorance et de la mauvaise foi.

Le Traité du savant vicaire irlandais peut donc être considéré comme un Recueil de pièces justificatives, où tout ce qui a été présenté en assertions sur les bienfaits de la religion chrétienne, se trouve réduit en preuves, et appuyé sur les monumens les plus authentiques de tous les âges. Après avoir démontré l'insuffisance des lois humaines pour le maintien des sociétés, il offre le tableau des législateurs anciens, forcés d'avoir recours aux superstitions des peuples pour en fortifier les lois qu'ils avoient établies, et n'obtenant cependant qu'un succès incertain et passager, uniquement fondé sur l'ignorance profonde de ceux qu'ils gouvernoient; parce que dans ces anciens systèmes politiques et religieux, par une contradiction qui frappe tous les esprits, dès qu'ils commencèrent à s'éclairer, toutes les corruptions étoient autorisées par l'exemple des dieux, au nom desquels on ordonnoit la pratique de toutes les vertus. Il en résultoit nécessairement que le paganisme devoit s'éteindre, et les vices des hommes s'accroître à mesure que la raison humaine prendroit de nouveaux développemens; et il devoit arriver

(1) Deux vol. in-8°. Prix : 11 fr., et 14 fr. par la poste.
A Paris, chez Gabeery, lib., rue de Seine; et chez le Normant.

L'auteur auroit dû terminer cette anecdote par ce que nous rapporte Raynal, sur le même fait: « L'ambassadeur de France se plaignant de cette violation de la paix, le ministre lui répondit froidement : *Si nous voulions être justes envers les Français, nous n'aurions pas pour trente ans d'existence.* » Cette insolente naïveté du ministre, ce monument honteux par lequel on immortalise une pareille action, nous feroient croire que nous avons effectivement certains *penchans irrésistibles*, et que le nouveau docteur trouveroit chez les Anglais l'*organe de l'injustice* très-fortement prononcé.

Ce trésor inestimable que les Anglais se vantent de posséder seuls, cette liberté qui les rend si fiers, et qui leur donne le prétexte de mépriser tous les autres peuples du monde, ne paroîtra pas un bien si précieux et si desirable, quand on voudra peser les considérations suivantes : 1°. L'acte d'*habeas corpus*, cette sauve-garde de la liberté individuelle, qui peut être suspendu, et l'est en effet chaque fois que cela importe au gouvernement; 2°. le droit d'être jugé par ses pairs, qui se restraint tous les jours, et qui déjà est aboli dans toutes les lois fiscales, financières, et partout où il est question des revenus de l'Etat; 3°. la presse des matelots qui s'exerce de la manière la plus révoltante, et qui est d'autant plus contraire à la liberté, qu'aucune loi n'en a fait une mesure légale; 4°. enfin, une foule de lois prohibitives qui sont tellement tyranniques, que le despote le plus absolu n'oseroit les dicter au peuple le plus façonné à l'esclavage : telles sont, avec beaucoup d'autres, les restrictions apportées à la liberté pour la conservation de laquelle ce peuple se croit en droit d'être injuste envers le genre humain.

L'agriculture anglaise est vantée dans toute l'Europe; elle le mérite à bien des égards : mais il ne faut pas en conclure que ce pays soit le plus productif, et que rien n'égale la fertilité de la Grande-Bretagne. Quel sera l'étonnement du lecteur quand il apprendra que l'Angleterre, prise en général, est le pays le moins cultivé de l'Europe, et que les landes y sont dans une proportion effrayante avec les terres en rapport? S'il en doute, nous lui citerons une autorité non suspecte. l'anglais sir Morton Eden, dont voici les expressions : « Notre île a plus de terres en friches, en proportion de son étendue, qu'aucun autre pays civilisé du monde, sans même excepter la Russie, dont les forêts, n'étant pas sans produit, ne peuvent pas être considérées comme des terres en friches. »

La prétendue générosité des Anglais perd un peu de son éclat, quand on remarque que Londres est le ville du monde où l'on voit le plus de pauvres; et la bonne foi tant vantée des marchands perd beaucoup de son crédit quand on apprend que leur réputation n'est fondée que sur un mot et que *ce qu'on nomme extorsion ailleurs, se nomme chez eux spéculation.* On aura de même une idée assez nette des mœurs anglaises, quand on saura qu'il y a cinquante mille filles publiques dans la seule ville de Londres; ce qui fait le vingtième de sa population. Si maintenant on retranche la moitié de cette population pour les hommes, la moitié de ce qui reste pour les femmes âgées ou établies, la moitié de ce qui reste encore pour les filles en bas-âge; et si l'on fait une dernière réduction pour celles qui, par leur rang et leur fortune, sont préservées de la prostitution et du besoin, il résultera que, sur deux filles que l'on rencontre dans cette capitale, il y a une fille publique et souvent deux. Cette proportion de cinquante mille filles nous a paru un peu forte, mais c'est sur des renseignemens pris à la police que l'auteur fonde son assertion. Sur les fréquens voyages des Anglais, nous citerons un mot de leur compatriote Congrève; il dit : « Qu'ils retournent à la maison paternelle, raffinés et polis comme un matelot hollandais qui a fait la pêche de la baleine. »

L'énorme différence qui existe entre l'hôpital de Chelsea et celui de Greenwich, indique celle que la nation a établie entre les

Digitized by Google

une époque à laquelle les lois civiles et politiques manquant entièrement d'appuis religieux, la société seroit menacée d'une dissolution totale, sans que l'on pût imaginer aucun moyen humain de la sauver.

Examinant ensuite la loi des hébreux, la seule qui offrît alors une idée grande et vraie de la Divinité, il prouve très-bien que cette loi parfaite, si on la considère comme un degré qui devoit conduire à celle du christianisme, est loin de l'être, considérée en elle-même; que ses effets les plus heureux n'étoient applicables qu'aux seuls juifs, et non à l'universalité des hommes; et qu'enfin, manquant de plusieurs soutiens essentiels pour une durée éternelle, c'étoit encore une nécessité qu'il vînt au moment où elle ne pourroit suffire même à ceux pour qui elle avoit été spécialement créée, et qu'elle fît place elle-même à une révélation plus parfaite.

Ces observations conduisent naturellement l'auteur à la grande question qu'il veut résoudre, et à l'examen du christianisme s'élevant victorieux de l'idolâtrie et du judaïsme, et apportant une loi nouvelle, propre à tous les peuples, à tous les temps, à tous les pays. Ce ne sont point ici les preuves de son origine céleste qu'il cherche à développer, ce sont uniquement ses bienfaits qu'il veut prouver. Il la montre, arrêtant d'abord le torrent des vices et des usages criminels qui étoient sur le point d'engloutir la société, la fornication, l'adultère, l'infanticide, les divorces licencieux, les combats de gladiateurs, les duels, les violences de la guerre, etc; abolissant les sacrifices humains; détruisant l'esclavage; rachetant les captifs; élevant des asiles à la vieillesse, à l'enfance, au malheur; institutions nouvelles, et que l'antiquité n'avoit pas même imaginées. Par la loi chrétienne, le sort des femmes fut amélioré; les vices des rois, combattus avec une respectueuse, mais invincible fermeté; les peuples confirmés dans leur soumission aux puissances. Il réprima l'orgueil et la vengeance, qui étoient presque des vertus chez les païens, inspira aux hommes la patience, la chasteté, et sur-tout cet amour mutuel, cette charité ardente, vertu qui lui appartient uniquement, et qui fait son principal caractère. On lui doit, et c'est un fait que n'osent plus contester ses ennemis même les plus acharnés, d'avoir sauvé les monumens les plus précieux du génie et de la science, et rallumé le flambeau des arts et des lettres, éteint par les Barbares. Mais c'est sur-tout parmi ces hommes stupides et féroces, qui sembloient n'être nés que pour la licence et la destruction, qu'éclatent les bienfaits de la religion chrétienne, et c'est ici que l'auteur rassemble toute son érudition et toutes ses forces pour tracer les peintures affreuses de leurs mœurs et de leurs lois pendant leur idolâtrie, et rendre ainsi plus frappant et plus prodigieux les effets de leur conversion.

Nous avons déjà dit que, suivant les vrais et seuls principes de la science et de la critique, il n'avançoit dans son sujet, que soutenu par des autorités; c'est principalement dans cette partie de son ouvrage où les faits ont d'autant plus besoin de preuve qu'ils sont plus obscurs, que le savant Irlandais accumule des citations victorieuses, fruits d'une immense lecture et d'un travail infatigable. Les vieilles annales, les vieilles chroniques, les recueils originaux de lois, de titres; les historiens anciens, modernes, barbares, du moyen âge; les poètes, les philosophes, tout a été mis à contribution pour porter jusqu'à la conviction les preuves de l'influence prodigieuse du christianisme sur ces hordes sauvages, et particulièrement sur celles qui détruisoient l'Empire romain. Nous ne croyons pas que ces matières, aussi curieuses qu'importantes, aient encore été traitées avec autant d'habileté et d'exactitude.

Il passe de là à une analyse du mahométisme, copie informe, imitation absurde et mal adroite du christianisme, et n'a pas de peine à faire voir que ses effets ne sont salutaires que dans ce qu'il a emprunté à notre religion. Enfin, il consacre un chapitre à l'exposé des objections de quelques modernes, qui ont nié ces heureuses influences du christianisme, et qui n'en connoissoient ni l'esprit, ni la véritable histoire; et c'est par la réfutation de leurs sophismes, qu'il termine son utile et savant ouvrage.

Ceux qui ne cherchent dans leurs lectures que de la distraction et un frivole amusement, ne goûteront point ce livre. Il est fait pour les personnes à qui la vérité plaît, sous quelques formes qu'on la leur présente; celles de l'auteur ne sont point agréables, il faut en convenir. Il écrit avec sécheresse et diffusion; mais son but est si louable, et sa raison si solide, qu'on ne peut que remercier l'homme estimable et laborieux qui a bien voulu entreprendre le travail de le traduire: travail pénible et ingrat, dans lequel il n'a pu être soutenu que par un zèle ardent pour la vérité, et par le noble desir d'être utile. N.

COURS DE LA BOURSE DU 4 DÉCEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	5-8
— Courant.	56	1-8	56	5-8
Hambourg. .	184	1-4	185	0 0
Londres....	00	000	00	00
Madrid eff. .	15	66	15	55
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	65	15	55
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne...	475c	0-0	480	0-0
Gênes effec. .	4090		4160	
Livourne...	503c		501c	
Naples.....	000	00	000	00
Milan.....	8l 0cp.	6f	8l	19p.0f
Basle......	0	3-4p	1	3-8p.
Francfort...	0	0-0p	00	0-0
Vienne....	125	0-0	121	00
Lyon.....	1-2 p	0-0j.	1	5-8p
Marseille. . .	3 8 p	0-0j.	1	1-4p
Bordeaux. . .	1-4p	0-0j.	1	1-4p
Montpellier.	1-2 p	0-0j.	00	0-0p
Genève....	0-0 p	0-0j.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 000

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 590

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00

Arg. de 6 . . à 965, les 1000-1000 le kilogram. 218 57

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00

Piastre 5 29

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain . . . . 00 a

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 87f 87f 10c 87f 86f 90c 87f 10c 87f

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 84f 00c 00c 00c 00c

Banq. de Fr. avec doublement 1330f 1325f 1330f 00c 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique 0f 000 à 0f 000

— S. Domingue. 0 00 à 0 000

Sucre d'Orléans.. 0 00 à 0 000

— brut. . . . . . 0 00 à 0 000

Coton du Levant. 0 00 à 0 000

Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000

Huile d'olive. . . 0 00 à 0 000

Potasse d'Amér. 000 à 000f 000

Eau-de-vie, 5/6. 00f 00c à 00f 00c

ANNONCE.

Code civil des Français, avec les sources où toutes ses dispositions ont été puisées; ouvrage où sont établis les Différences et les Rapports des Nouvelles Lois civiles avec les Anciennes, les Différences et les Rapports des Lois Romaines avec les Françaises, les Rapports des Articles du Code entr'eux; — Où sont transcrits, à la suite de chaque Article, soit la loi Romaine dont il a été traduit soit l'Article de Coutume, d'Ordonnance ou de la Loi précédente, soit le Texte des Auteurs sur lesquels il a été copié ou dont il a été extrait, soit le motif particulier qui l'a fait adopter; — Où est établie une concordance du Code de Procédure avec le Code civil; — Et où sont rapportés les Arrêtés du Gouvernement, les Décisions du Conseil d'Etat et du Ministre de la Justice pour l'exécution de différens Articles; — Avec des Définitions des Mots textuels, des Observations propres à résoudre les Difficultés que l'exécution de tels ou tels Articles pourroit faire naître, et des décisions corrélatives des Auteurs; par Julien-Michel Dufour, ancien avocat, ex-juge du tribunal de département de la Seine. Quatre vol. *in*-8°. imprimés avec soin, et terminés par une Table très-étendue et raisonnée des matières. Prix: 20 fr., et 25 fr. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n°. 19.
Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*.

troupes de terre et celles de la marine: les premières jouissent de si peu de considération, que la lie du peuple se permet d'insulter aux *habits rouges*. En confirmant cette préférence pour les troupes de mer, le gouvernement découvre assez le but de ses espérances, et l'espèce de gloire qu'il ambitionne.

Le commerce et les manufactures sont les véritables sources de la prospérité britannique. Ces deux articles sont très-détaillés dans l'ouvrage que nous annonçons, et il y a un intérêt réel dans les réflexions de l'auteur sur le danger d'un commerce trop étendu. Le système de guerre fondé sur les emprunts, les substitutions dans les héritages, les voyages de long cours, les colonies nombreuses et lointaines, y ont déjà sensiblement diminué la population, qui est la véritable base de la puissance et de la prospérité chez tous les peuples. Nous ne dirons rien des finances, de la constitution britannique, de son gouvernement, de son comité secret supérieur aux ministres, etc.; ces objets sont trop importans, et ils perdroient à être morcelés.

Quelques personnes nous ont paru peu satisfaites du style de cet ouvrage, et lui trouvent un air de négligence qui répond mal à l'intérêt du sujet: ce reproche, quoiqu'assez juste, n'est cependant pas entièrement mérité. Le plus grand nombre des chapitres n'exigeoit que de la clarté et de l'exactitude: qualités que l'auteur paroît posséder éminemment; et quand il s'élève à de plus hautes considérations, l'intérêt consistant principalement dans les choses, il nous paroîtroit ridicule de le chicaner sur des mots.

Nous regrettons de ne pouvoir le suivre dans l'examen qu'il fait des *différentes sectes, de l'état des arts, des sciences, des mœurs, des usages* de ce peuple si différent de nous, quoique si voisin; nous regrettons sur-tout de ne pouvoir citer un grand nombre d'anecdotes, qui font mieux conoître le caractère d'une nation que les observations les plus fines ou les plus approfondies. H.

LOGOGRYPHE.

Mon tout n'est pas encor; redoute sa présence;
Déjà je le vois qui s'avance
Avec son visage glacé.
Arrache-moi le cœur, et me voilà passé.

Le mot de la dernière Charade est *Buis-son*.

La Paix et le Retour du Héros Français, divertissement militaire, composé et dédié à S. M. l'Empereur et Roi, par Beauvarlet-Charpentier; arrangé en harmonie par Bedard, ci-devant chef de musique militaire.

Prix: 7 francs 50 cent.

A Paris, chez Louis, éditeur et marchand de musique, rue du Roule, n°. 16, à la Croix-d'Or.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Essai historique, géographique et politique sur l'Indostan, avec le tableau de son commerce; ce dernier pris dans une année moyenne, depuis 1702 jusqu'en 1770, époque de la suppression de l'ancienne Compagnie des Indes-Orientales. Par M. Legoux de Flaix, ancien officier du génie, de la société asiatique de Calcuta, et de plusieurs sociétés littéraires et savantes. Deux vol. in-8°., avec 14 planches. Prix: 15 fr., et 18 fr. par la poste.

A Paris, chez Pougin, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 39.
Et chez le Normant, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, la porte cochère vis-à-vis l'Eglise, au premier sur le devant.

Digitized by Google

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 1807.



JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

Constantinople, 30 octobre.

La paix n'est pas encore conclue avec la Russie; mais on a lieu d'espérer qu'elle ne tardera pas à l'être.

Depuis le dernier exemple de sévérité donné par le grand-seigneur, les janissaires se tiennent tranquilles; ils n'ont pas même osé faire éclater la moindre plainte. L'organisation d'un nouveau corps militaire, capable de tenir en respect celui des janissaires se continue avec la plus grande activité et le meilleur succès.

Aussitôt que les affaires de l'Europe seront réglées, et que l'Empire ottoman n'aura rien à craindre au-dehors, il se formera une armée de 200,000 hommes qui marchera contre les Wahabis, pour châtier ces ennemis du prophète. Cette entreprise ne peut manquer d'ajouter beaucoup à la haute idée que les Musulmans ont conçu de leur nouveau sultan.

Le sultan Sélim vit tranquille et heureux dans le vieux sérail, où il est relégué depuis sa déposition. Il consacre tous ses momens à la poésie, et s'occupe souvent de la lecture des poëtes persans.

ITALIE.

Bologne, 24 novembre.

Samedi dernier est arrivée ici d'Ancône, une première colonne russe, forte de 1200 hommes, avec un train d'artillerie. Elle s'est remise en route le lendemain, pour se rendre à Padoue, en prenant la route de Ferrare. La seconde colonne des troupes de la même nation est arrivée aujourd'hui; la troisième et la quatrième sont attendues ici le 27 et le 30.

(*Gazz. di Bologna.*)

POLOGNE.

Lemberg, 11 novembre.

On remarque que les liaisons les plus intimes continuent à s'établir de plus en plus entre la France et la Russie. On dit qu'il va se former trois armées russes, l'une près de Memel, la seconde près de Bialistock, et la troisième dans les environs de Kaminieck: cette dernière sera de 60,000 hommes.

Des voyageurs qui arrivent de la Russie, disent que l'on recrute fortement dans cet Empire; on lève un homme sur 50.

Il est arrivé ici de la Russie 500 bœufs, dont 300 sont destinés pour notre ville; les autres seront conduits à Vienne.

(*Gazette de Presbourg.*)

PRUSSE.

Berlin, 22 novembre.

On annonce de nouveau que la cour quittera incessamment Memel, pour se rendre à Kœnigsberg.

Toutes les nouvelles s'accordent à dire que la cour de Russie travaille avec la plus grande ardeur à la paix générale, de laquelle paroît dépendre l'évacuation absolue de notre pays.

Il arriva ici le 19 des troupes de Bade, venant de Stralsund. Elles se sont remises en marche le 20, pour se rendre dans la principauté de Bayreuth. Le même jour il est arrivé des troupes de Darmstadt; après avoir passé la nuit ici, elles ont continué leur route.

Le cercle de Cotbus avoit encore exécution française, à cause d'une somme de 16,000 écus qui n'étoit pas encore payée sur sa contribution. Le roi de Saxe, à qui ce cercle est échu, vient de répondre pour cette somme arriérée, et il a été donné aussitôt ordre de faire cesser l'exécution.

SILESIE.

Breslau, 15 novembre.

On prétend connoître le contenu de la convention préliminaire sur les routes militaires et commerciales qui doivent servir de communication entre la Saxe et la Pologne. La route militaire ne passe pas par la Silésie proprement dite, mais par Crosim et Zullichau. Il ne pourra passer que 4000 hommes a la fois. La Prusse leur fournira gratuitement des logemens, du feu et du bois de chauffage. On ne visitera point les bagages. Les alliés de la Saxe seront considérés comme troupes saxonnes. Les trois routes commerciales sont tracées; la première, de Dresde à Varsovie par Breslau; la seconde, de Dresde, par Luben, à Kalisch et à Posen; la troisième, également de Dresde à Posen, par Sogau et Glogau.

Les productions du sol et des fabriques saxonnes et polonaises seront plombées en entrant sur le territoire prussien; les premières paieront 3 schellings par thaler, d'après un tarif fixe; les autres, 9 gros et demi par quintal. Les Saxons et les Polonais auront la libre navigation sur la Netze, la Warthe, l'Oder et le canal de Frédéric-Guillaume, ainsi que par l'Elbe, en payant toutefois le droit de transit, établi pour les sujets Prussiens. Cette liberté de navigation s'étend aux sujets de la France.

Cette convention a, dit-on, été signée à Elbing le 13 octobre, entre le maréchal Soult et MM. York et Dohnhof; mais on ignore si elle a été ratifiée par les gouvernemens respectifs.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 24 novembre.

Nous avons reçu, par la Suède, quelques journaux de Londres. On y remarque trois déclarations de guerre publiées, le même jour 8 novembre, par le gouvernement britannique: l'une contre le Danemarck; l'autre contre la république des Sept-Isles, et la troisième contre la Toscane. La déclaration contre le Danemarck porte que cette puissance ayant rejeté toutes les propositions de la cour de Saint-James, S. M. britannique a été obligée d'ordonner la confiscation de toutes les

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 6 Décembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Panurge, opéra en trois actes.

THÉATRE FRANÇAIS.
Nicomède, les Jeux de l'Amour et du Hasard.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
La Fée Urgèle, Lina.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
Les Marionnettes, M. Musard, le Mariage des Grenadiers.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Amour et Mystère, Adèle, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Manon, Gilles en deuil, Romainville, les Innocens.

AMBIGU-COMIQUE.
Helenor de Portugal, M. Botte.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
Le Mariage du Capucin, le Réveil du Charbonnier, Victor.

SALLE MONTANSIER.
Aujourd'hui, l'incomparable Ravel et sa troupe, varieront leur spectacle par des exercices nouveaux.

Demain, Spectacle chez M. Thiémet.

TIVOLI D'HIVER,
Auj. Fête, Ascension de M. Forioso, Expériences de M. Carnerin, Danses, Concert. Feux de gas inflammable.

HAMEAU DE CHANTILLY.
Auj., Fête, et Bal paré. Prix du billet d'entrée : 1 fr. 80 c.

WAUXHALL D'HIVER,
Ci-devant salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.
Aujourd'hui, Fête et Bal.

THÉATRE FRANÇAIS.

Reprise des *Vénitiens*.

Par quel motif a-t-on essayé de reproduire une pièce que le public s'obstine à repousser, moins encore à cause de l'horrible atrocité du dénouement, qu'à cause de l'ennui et du dégoût qu'elle inspire d'un bout à l'autre? C'est ce qu'il ne m'appartient pas de rechercher. Mon devoir est de prouver que ce genre déshonore notre scène tragique; que c'est par impuissance qu'on a recours à de pareilles horreurs, et qu'on mêle la religion aux passions du théâtre; que les poëtes qui jouent à la chapelle, qui s'environnent de bourreaux sont tout-à-fait dépourvus de goût.

Les Vénitiens ne sont point une tragédie; ni l'action, ni les personnages n'ont l'importance tragique. Que les Anglais prennent des marchands de Londres pour des héros, nous n'admettons pas même pour les principaux acteurs d'une véritable tragédie des inquisiteurs de Venise; qu'à la fin de la pièce un homme soit étranglé derrière un rideau, par ordre de l'inquisition d'Etat, cette exécution atroce ne forme point un dénouement tragique; je ne vois dans tout l'ouvrage qu'un mauvais drame mal conçu, mal écrit, terminé par le ministère du bourreau.

L'auteur a pensé qu'une assemblée du sénat de Venise seroit une exposition fort intéressante; cette assemblée est encore plus insipide que celle des chevaliers de Syracuse dans *Tancrède*. Comment M. Arnault s'est-il flatté de réussir, où son maître, M. de Voltaire, avoit échoué?

Ce qu'il y a de pis, c'est que dans cette assemblée du sénat de Venise on propose, on discute, on promulgue une loi portant défense à tout noble Vénitien, sous peine de mort, d'avoir le moindre commerce avec les agens des puissances étrangères. Depuis qu'on fait des tragédies, on n'a jamais rien imaginé de plus froid que cette discus-

Digitized by Google

propriétés danoises, et la distribution de lettres de marque contre les bâtimens de cette nation. En conséquence, le juge de l'amirauté, sir William Scot, en qualité de lieutenant du roi, a été muni de pleins-pouvoirs pour condamner tous les navires et marchandises qui appartiennent aux sujets de S. M. danoise.

Le roi de Prusse vient d'élever au grade de général-major S. A. R. le prince Auguste de Prusse, lieutenant-colonel et commandant d'un bataillon de grenadiers.

L'Empereur de Russie a permis aux sujets prussiens d'acheter du grain, des chevaux et des bestiaux dans les provinces russes limitrophes, et particulièrement dans les gouvernemens de Courlande, de Livonie, de Lithuanie, de Minsk et de Volhynie. Pour remonter les haras de la Prusse orientale, il sera donné un certain nombre de jumens faisant partie des chevaux de remonte achetés en Moldavie, pour le compte des armées russes.

Francfort, 30 novembre.

LL. MM. le roi et la reine de Westphalie, qui étoient attendus ici avant-hier, ne sont pas encore arrivés.

On attend dans quelques jours à Francfort 2000 Russes qui reviennent de la France. Le général Muller et plusieurs autres officiers russes se trouvent déjà dans cette ville.

HOLLANDE.

Utrecht, 1er décembre.

Samedi dernier, le ministre de l'intérieur s'est rendu en grand cortége au corps législatif, et y a présenté un message du roi sur la situation générale du royaume. On ne peut donner la traduction de ce message qui est très-long; on va seulement en extraire deux articles essentiels.

Le premier est relatif au changement de la résidence royale qui est définitivement transportée à Utrecht, ville beaucoup plus centrale que la Haye.

Le second regarde la cession que l'on disoit depuis long-temps devoir être faite à la France. Les bruits, à cet égard, étoient tels qu'on ôtoit pour, ainsi dire, la moitié du royaume; car il étoit question de toute la Zélande, du Brabant hollandais, et d'une partie du département de Hollande. Aujourd'hui, on sait à quoi s'en tenir, et par traité signé à Paris, le 11 novembre dernier, entre le ministre de S. M. l'Empereur des Français, et les plénipotentiaires du roi de Hollande, la ville de Flessingue avec son territoire environnant, à une distance de 1800 mètres, sont seuls cédés à la France. Et pour compensation, le roi de Hollande a la seigneurie de Jeverland, qui lui a été cédée par le traité de Tilsit, par l'Empereur de Russie, et l'Ost-Frise, dont il avoit pris possession au commencement de la dernière campagne.

Il paroit que le Code Napoléon va être mis en usage dans le royaume de Hollande. S. M., par son décret du 18 de ce mois, a chargé une commission du travail nécessaire pour cette introduction.

Deux autres décrets ont nommé des commissions pour la confection du projet de Code criminel, et pour dresser un projet d'organisation judiciaire, et sur le mode général de procédure.

On croit que les ministres étrangers ne tarderont pas à quitter la Haye pour se rendre à Utrecht; on dit même que jeudi prochain le corps diplomatique se rendra en cette ville; qu'il y aura grande audience de S. M., et ce même jour, il y aura spectacle extraordinaire; les comédiens d'Amsterdam se rendront a Utrecht pour jouer l'opéra.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 5 *décembre.*

Nous recevons à l'instant les journaux italiens du 28 et du 29 novembre, en voici l'extrait :

Brescia, 26 novembre. — S. M. est arrivée aujourd'hui à quatre heures après midi dans cette ville. Elle a passé immédiatement en revue sur la place de son palais toutes les troupes d'infanterie. Demain S. M. passera en revue la division de dragons.

Du 27. — Aujourd'hui après la revue, S. M. a donné audience à toutes les autorités; elle les a reçues avec bonté, et a daigné s'entretenir long-temps avec chacune d'elles.

Vérone, 27 novembre. — S. M. est partie aujourd'hui de Brescia, à 7 heures du matin. Elle s'est arrêtée à Sainte-Euphémie, où elle a passé en revue le 7e et le 30e régiment de dragons. Elle s'est mise en route pour Peschiera, où elle s'est de nouveau arrêtée pour visiter les travaux et les fortifications. Après cet examen, elle est remontée en voiture et est arrivée ici à 5 heures du soir, au milieu des cris et des acclamations d'un peuple immense. A la même heure sont entrés dans cette ville LL. MM. le roi et la reine de Bavière, avec leur fille la princesse Charlotte.

S. M. a reçu toutes les autorités locales, s'est entretenue long-temps avec elle; elle s'est ensuite rendue au théâtre avec S. M. le roi de Bavière. La foule réunie dans les rues et au théâtre étoit immense, et a fait éclater les plus vifs témoignages de respect et d'allégresse. Demain matin S. M. partira de cette ville : elle doit aller dîner à Vicence, et coucher au palais royal de Stra. Elle fera le 29 son entrée à Venise, où les plus grands préparatifs sont faits pour sa réception.

Milan, 29 novembre. — S. M. a rendu le 26, à Brescia, le décret suivant :

Art. Ier. « Les trois colléges électoraux sont *extraordinai-* » *rement* convoqués à Milan pour le 10 *décembre prochain.*

II. » Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution » du présent décret, qui sera publié et inséré au Bulletin des Lois. »

— M. le général Junot est arrivé, le 19 novembre, à Alcantara, sur les frontières du Portugal, d'où S. Exc. a adressé une proclamation aux Portugais.

— Les douze candidats au corps législatif, nommés par les colléges électoraux du département du Puy-de-Dôme sont : MM. Bergier, ancien jurisconsulte, et Boirot, à Clermont; Vimal-Lajarrige, conseiller de préfecture, et Pourrat, sous-préfet, à Ambert; Laverchère, sous-préfet à Thiers, et Madieu, procureur-impérial près le tribunal de 1re instance de Thiers; Desribes, législateur sortant, et Girot, sous-préfet à Issoire; Chabrol, ancien colonel, et Deval, président du tribunal criminel à Riom; Picot-Lacombe, procureur impérial près le tribunal de 1re instance à Clermont, et Lamy magistrat de sûreté.

— Les journaux américains, écrits sous l'influence du président, annoncent que l'opinion de ce magistrat n'est pas douteuse dans les circonstances actuelles, et qu'il s'est décidément prononcé pour la guerre avec les Anglais.

— Un journal, en annonçant une hausse qu'ont éprouvé hier les fonds publics, l'attribue à un changement de ministère à Londres. Le bruit de ce prétendu changement, n'est, selon toutes les apparences, qu'une nouvelle de Bourse; car nous venons de recevoir des journaux anglais d'une date extrêmement récente, qui ne font aucune mention de cette révo-

---

sion politique; les spectateurs s'embarrassent fort peu de Venise, de son sénat, de ses inquisiteurs et de ses lois.

Pendant que le conseil, après la séance, va rendre grâce à Dieu dans l'église de Saint-Marc (car on est fort dévot dans cette pièce), deux inquisiteurs ennemis l'un de l'autre, Contarini et Capello, restent pour causer; et le résultat de l'entretien est que Contarini promet Blanche sa fille en mariage à Capello, parce qu'il trouve le parti très-avantageux. Voila le premier acte, qui ne laisse aucun desir de voir la suite.

Au second acte. Blanche s'entretient avec sa nourrice, de son amour pour Montcassin, jeune Français, amoureux de la république de Venise, et devenu un héros parce qu'il a dénoncé la conspiration du marquis de Bedmar, et battu des brigands à Brescia. Le sénat l'a récompensé en faisant écrire son nom en lettres d'or, avec ceux des fondateurs de Venise; et en lui donnant le titre de noble Vénitien; titre qui lui coûtera cher, comme nous verrons. Contarini signifie à sa fille qu'il va la marier, et, comme il dit que c'est à un héros, Blanche, persuadée qu'il n'y a point d'autre héros que le dénonciateur Montcassin, croit que c'est de lui dont il s'agit, et reçoit la nouvelle avec transport. Capello, sur l'avis du père, vient tout enflammé se présenter à Blanche; il la trouve avec Montcassin, et l'accueil qu'on lui fait ne répond pas à ses espérances. Il s'en suit nécessairement une explication entre Blanche et son père : Contarini veut absolument que sa fille épouse Capello. En vain Blanche pleure et crie, en vain Montcassin s'emporte et fulmine comme un amoureux de drame. Le maudit vieillard reste inflexible. Dans cette extrémité, Montcassin demande un rendez-vous nocturne à Blanche; et Blanche, qui n'est point scrupuleuse, quoique fort dévote, lui donne rendez-vous dans la chapelle domestique du palais de son père. Pendant que les deux amans, devant l'autel, prennent Dieu à témoin de leurs sermens, le père arrive avec Capello, qu'il veut marier secrètement avec sa fille, pour qu'il ne puisse plus s'en dédire. Montcassin n'a que le temps de se sauver par une fenêtre, qui donne sur le palais de l'ambassadeur d'Espagne; il est pris voulant franchir les murs de ce palais, et traduit devant les trois inquisiteurs d'Etat, comme ayant violé la nouvelle loi qui défend aux nobles Vénitiens de communiquer avec les agens des puissances étrangères. Les inquisiteurs lui font son procès dans une chambre tendue de noir, et on l'étrangle derrière un rideau noir qui est au fond de la chambre. Quand l'affaire est faite, Blanche arrive au tribunal; et veut plaider la cause de son amant; mais on lève le rideau, et on lui fait voir que les inquisiteurs sont des juges expéditifs.

C'est bien là una aventure funeste; mais ce n'est point une fable tragique. Les amans sont fous, le père est un vieux scélérat, Capello un pauvre homme; tout cela est trivial : c'est une querelle de famille qui aboutit à la potence. Le plus grand malheur, c'est que la pièce est écrite en vers durs, froids et secs, et que les pensées répondent au style; voici quelques exemples. Contarini demande à Capello s'il aime Blanche, et celui-ci répond :

Ah, vingt fois pour le dire,
Ma bouche s'est ouverte; et vingt fois différé
Cet aveu plus pénible en ma bouche est rentré!

Ce que c'est qu'un amant timide! Ces vers font image : on croit voir Capello ouvrant vingt fois une grande bouche sans rien dire; l'aveu prêt à sortir, et ne sortant point : ce qui m'embarrasse, c'est de savoir comment cet aveu a pu *rentrer en la bouche*, puis qu'il n'en est point sorti. Capello, craignant qu'on n'interprète mal sa timidité, ajoute :

Ce n'est pas qu'un instant *je me sois cru possible*
De vaincre un sentiment, qui toujours invincible, etc.

Je me sois cru possible, est une phrase barbare, pour *j'aie cru qu'il m'étoit possible.*

Digitized by Google

lution ministérielle. Nous donnerons incessamment l'extrait de ces journaux.

— Les supérieures des maisons de charité, connues en France sous diverses dénominations, avoient été appelées à Paris auprès de S. A. I. Madame, mère.

Le ministre de l'intérieur a consulté chacune de ces supérieures sur les ressources et sur les services des maisons qu'elles dirigent. Après les avoir entendues plusieurs fois séparément, il les a réunies hier dans son cabinet; il leur a adressé le discours qui suit :

Mes Sœurs,

« La pensée de S. M. l'Empereur, attachée depuis long-temps sur vous et sur vos services, vient de se manifester en vous mettant sous la haute protection qui veille avec tant d'affection, avec tant de bienveillance sur vos institutions et sur vos communautés.

» J'ai cru devoir profiter de votre réunion dans la capitale, pour prendre de vous-mêmes les connoissances qui puissent un jour fournir des moyens d'étendre et de multiplier vos utiles travaux. Vous avez répondu à mes desseins d'une manière touchante que je ne puis oublier, et dont je vous dois des remercîmens, au nom de l'indigence, au nom de l'humanité souffrante : recevez-les, mes sœurs; vous verrez naître bientôt les fruits des communications que vous m'avez transmises : elles me parviennent au moment où le cœur paternel de S. M., rempli depuis long-temps de projets bienfaisans, se prépare à les réaliser et à constituer les secours étendus et réguliers qui doivent être dirigés sur cette partie respectable de ses sujets auxquels l'assistance publique est indispensable.

» J'offre à vos communautés un signe de la reconnoissance du gouvernement. J'ai destiné à chacune d'elles l'une de ces médailles portant l'effigie de S. M., consacrées aux actes éclatans de dévouement envers des citoyens secourus dans de grands dangers. Qui plus que vous mérite de telles récompenses! Elles vous sont acquises par tous les instans de votre vie; par les travaux touchans que les hommes admirent, mais que le ciel se réserve seul d'acquitter.

» Je ne me séparerai pas de vous sans vous assurer que vous trouverez toujours dans le ministère de l'intérieur un moyen sûr de faire entendre la voix de vos besoins, et de la faire parvenir jusqu'au trône.

» Retournez, mes sœurs, à vos intéressantes occupations. Je desire que mes sentimens soient transmis à vos compagnes; elles partagent avec vous mes affections et ma reconnoissance. »

L'assemblée s'est terminée par la distribution des médailles, faite par S. Ex. le ministre de l'intérieur. (*Moniteur.*)

— La division anglaise qui croise dans les Perthuis, est mouillée, depuis le 19 novembre, dans la grande rade de la Rochelle.

— Les lettres de Lorient, du 28 novembre, annoncent que *la Cybèle*, frégate de S. M., est entrée dans ce port, venant d'Amérique, et en dernier lieu, de la baie de Chesspeack. Elle a fait quarantaine.

VARIÉTÉS.

Elégies de Tibulle (1); traduites en vers par C. L. Mollevaut. Seconde édition.

Lorsque je parlai, il y a maintenant une année, de la première édition de ces Elégies, je louai leurs parties brillantes; mais je ne dissimulai pas qu'elles offroient de nombreux défauts, et qu'en général ce premier essai n'étoit pas encore assez travaillé. Je citai beaucoup de vers prosaïques ou mal faits; j'indiquai plusieurs endroits ou mal rendus ou mal entendus; enfin, je remplis mon devoir avec une sévère impartialité, non-seulement par amour des lettres et de la vérité, mais encore par intérêt pour la gloire de M. Mollevaut, qui veut bien m'accorder un peu de confiance et d'amitié. Il est des écrivains d'autant plus irritables et fiers qu'ils sont condamnés à une plus grande médiocrité; pour eux il n'y a point de critique si modérée, qui ne soit un dénigrement et une insulte. Je n'avois point à craindre de déplaire à M. Mollevaut par ma sincérité. Il a trop de jugement et d'esprit pour ne pas sentir que la critique est nécessaire. Les observations qui lui ont été faites dans ce Journal et ailleurs, lui ont paru justes, et il a eu le talent d'en bien profiter.

Cette seconde édition est presque un ouvrage nouveau. Les constructions prosaïques ont été remplacées par des formes plus poétiques, et les expressions impropres ou peu naturelles changées avec goût. Le défaut d'exactitude qui déparoit la première édition a disparu; Tibulle est maintenant traduit à-peu-près, vers pour vers, et avec une fidélité remarquable. Une traduction en prose seroit rarement plus exacte, et sûrement seroit moins élégante.

Quelques citations prouveront la vérité de ces éloges.

Tous ceux à qui les poètes anciens sont un peu familiers, connoissent dans la première Elégie de Tibulle, le passage qui commence par ces vers touchans :

Te spectem, suprema mihi cum venerit hora,
Te teneam moriens deficiente manu, etc.

Racine le fils en a fait usage dans son Poëme de la Religion, et Voltaire dans des stances à Mad. du Deffant :

Je veux dans mes derniers adieux,
Disoit Tibulle à son amante,
Attacher mes yeux sur tes yeux,
Te presser de ma main mourante.

M. Mollevaut avoit d'abord traduit de cette manière :

Oh, combien sont plus doux mes paisibles amours!
Puissé-je, ma Délie, au dernier de mes jours,
Tourner encor vers toi ma paupière mourante,
Sentir ta main trembler dans ma main défaillante.
Tu pleureras, Délie, à l'aspect du bûcher,
Où ta bouche viendra sur ma bouche attacher
Le dernier des baisers humide de tes larmes.
Tu pleureras, Délie. Ah! jamais tant de charmes
Ne pourroient s'allier avec un cœur d'airain.
L'amante et son amant, déplorant mon destin,
Quitteront du bûcher la dévorante flamme,
Les larmes dans les yeux et la douleur dans l'ame;
Mais toi ne blesse pas l'albâtre de ton sein;
A mon ombre plaintive épargne ce chagrin.

Ce morceau, où l'expression n'est pas toujours très-bonne manque sur-tout de précision. Les dix vers latins que le défaut d'espace m'empêche de citer, sont, dans la nouvelle édition traduits par dix vers infiniment plus exacts :

A mon dernier moment, puissé-je, ô mon amante,
Te voir, presser ta main de ma main défaillante!
Hélas! tu *pleureras* sur mon lit de douleurs,
Où tu viendras mêler tes baisers et tes *pleurs*.
Tu pleureras, Délie; oui, ton cœur est sensible;
Ton cœur n'est pas formé d'un acier inflexible.
L'amante et son amant, les larmes dans les yeux,
Quitteront mon bûcher d'un pas silencieux.
Epargne tes cheveux, n'outrage point tes charmes:
Hélas! c'est bien assez du tribut de tes larmes.

(1) Un vol. in-8°. Prix : 3 fr. 75 c., et 4 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Debray, lib., rue Saint-Honoré; et chez le Normant.

Cet éloge de Capello, qui sort de la bouche de Contarini, mérite aussi d'être remarqué pour la tournure :

Je connois, j'admire avec l'Europe entière,
Cette ame tour-à-tour politique et guerrière,
Qui dans nos murs l'effroi du crime pâlissant,
Aux mers de l'Archipel le fléau du Croissant,
Du lion plus terrible étendit la puissance,
De la mer de Venise à la mer de Byzance.

On ne sait si c'est *cette ame* ou *nos murs* qui sont *l'effroi du crime pâlissant*; si c'est *l'Archipel* ou *cette ame* qui est *le fléau du Croissant*, et si le lion est *plus terrible* que *le Croissant* : ces vers ne sont qu'un pénible galimatias.

Voici un morceau brillant où M. Arnault semble avoir eu dessein de lutter contre Racine. Blanche peint la cérémonie de la réception de Montcassin parmi les nobles Vénitiens, comme Bérénice peint l'apothéose de Vespasien par Titus; mais il y a la même différence entre le style et le ton de ces deux morceaux, qu'entre les deux tragédies, qu'entre une reine aimée du maître du monde, et la fille d'un inquisiteur vénitien, maîtresse d'un aventurier français :

Jamais *rien de plus beau* n'avoit frappé ma vue;
Quel spectacle, *en effet*, nos palais et nos mers,
D'un peuple *admirateur et chargés et couverts*,
Les prêtres, le sénat, le doge et la noblesse,
Conduisant au milieu de la publique ivresse,
Ce Français revêtu des marques de son rang,
Publiant que les droits que leur transmit le sang,
Des vertus une fois seront le privilège.

Rien n'est plus commun, plus bourgeois, plus pauvre d'imagination et de poésie, qu'une pareille description, sur-tout si on la compare à celle de Racine.

Blanche demande à sa nourrice, qui est sa mère *par son lait* :

Eh bien, crois-tu qu'il m'aima?

Et la nourrice répond :

Eh comment ne pas croire,
Ma fille, à tant d'amour prouvé par tant de gloire!

Ce ton est vraiment comique quand on pense que *tant de gloire* se réduit à une dénonciation et à un combat contre des brigands, et que ce sont là les preuves de *tant d'amour*.

Si l'on veut du sentiment exalté, de la passion extravagante, du délire amoureux, en voici :

Oui, je sens que je l'eime autant qu'on peut aimer;
Et ce transport qu'en vain je voudrois réprimer,
Et l'entier abandon de ma douce existence,
N'est en moi que justice et que reconnoissance.
L'excès de mon amour peut lui seul m'acquitter
De tout ce qu'un héros fit pour le mériter.

Voilà une fille bien patriote! Pourroit-elle refuser l'abandon de sa douce existence au héros qui a dénoncé une conspiration?

Quoi de plus larmoyant que les vers suivans :

Mais quoi, mes yeux baissés ne cachoient pas mes larmes;
Sur ses tremblantes mains il les sentit couler,
Sur ses tremblantes mains dont il pressoit les miennes,
Mes larmes en torrent couroient chercher les siennes.

Ces détails ne sont-ils pas plaisans dans une tragédie? Et ces *larmes qui vont en torrent chercher les mains tremblantes de l'amant*, ne sont-elles pas du style le plus burlesque? La plus grande partie de la pièce est écrite dans ce goût. Je ne citerai plus qu'une tirade; c'est la réponse de Montcassin à Contarini, qui prétend que Blanche sa fille a promis sa foi à un autre :

Eh, ne savez-vous pas que seul *je l'ai reçue*
Cette foi tant jurée, et qu'en ce jour fatal

Digitized by Google

Il y a, je crois, peu de reproches à faire à cette traduction. Le dernier vers, qui est fort joli, ne rend pas : *Tu manes ne lœde meos.*

Le commencement de la cinquième Elégie a été heureusement changé. Il y avoit d'abord :

> Oui, j'osois me vanter de braver ta froideur;
> Mais, hélas! j'ai vu fuir mon courage trompeur.

Ce qui faisoit disparoître l'expression animée de l'original :

> *Asper eram et bene dissidium, me ferre loquebar;*
> *At mihi nunc gloria fortis abest.*

La nouvelle traduction est bien préférable :

> J'étois fier; je disois : Qu'importe sa rigueur?
> Mais, hélas! j'ai vu fuir ce courage trompeur.

On n'approuvera pas moins la manière dont le début de la neuvième Elégie a été corrigé :

> *Non ego celari possum quid nutus amantis,*
> *Quidve ferant miti lenia verba sono.*

Les premiers vers de M. Mollevaut étoient prosaïques et foibles :

> On ne peut me céler la secrète valeur
> D'un signe des amours et de la voix du cœur.

Le passage est maintenant rendu avec élégance :

> Je connois de l'amour le langage vainqueur,
> Les doux sons que sa voix ve porter jusqu'au cœur.

Il n'étoit pas fort aisé de comprendre ce que signifioit *le sang de la mer* dans les vers suivans :

> Et toi, jeune imprudent, toi qui m'a reconnu;
> Jure par tous les dieux que tu ne m'as point vu;
> Ou bientôt tu sauras que Vénus furieuse
> Pour toi naquit du sang d'une mer orageuse.

Le dernier vers à présent est clair et conforme au latin :

> Ou tu sauras bientôt que Vénus furieuse
> Naquit un jour du sang et de l'onde orageuse.
>
> *Nam fuerit quicumque loquax, is sanguine natam,*
> *Is venerem e rapido sentiet esse mari.*

Ces rapprochemens, que je ne puis ni multiplier ni étendre à de plus longs passages, suffisent jusqu'à un certain point pour faire voir avec quel soin M. Mollevaut a revu son travail, et quelle attention il a mis à le corriger. Je citerai maintenant un morceau d'une certaine étendue, pour que l'on puisse juger la manière de l'auteur, dont de si courts fragmens n'ont pu donner une juste idée. Je choisirai la description des enfers, dans la troisième élégie.

> Mais les enfers cachés au sein des nuits profondes
> S'entourent des replis des mugissantes ondes.
> Tisiphone, le front de serpens hérissé,
> Frappe le peuple impie en ces lieux dispersé;
> L'inflexible Cerbère, à leurs hordes tremblantes,
> Oppose en se dressant ses trois gueules sifflantes,
> Et veille nuit et jour aux portes de Pluton :
> Ixion, dont l'amour sollicita Junon,
> *Lié par les serpens d'une pâle Euménide,*
> *Tourne autour d'une roue à la marche rapide.*
> Sur neuf vastes arpens Tityus étendu,
> Repait de son flanc noir un vautour assidu;
> Tantale dans les flots meurt d'une soif brûlante.
> La vague, lorsqu'il tend sa bouche suppliante,
> Fuit; et la Danaïde odieuse aux amours,
> Toujours remplit son urne où l'eau tarit toujours.

Cette tirade, où il y a de beaux vers, gagneroit infiniment si j'avois pu la citer à côté de l'original; j'y voudrois pourtant effacer le premier des deux vers soulignés, parce que le texte n'offre point cette idée, et changer le second, qui me paroît mal terminé, et commence par un hemistiche d'une harmonie peut-être plus singulière qu'heureuse, et puisque je suis en train de demander des changemens, j'en desirerois encore un, dans la traduction de ce passage célèbre :

> *Quam juvat immites ventos audire cubantem,*
> *Et dominam tenero detinuisse sinu :*
> *Aut, gelidas hibernus aquas cum fuderit Auster,*
> *Securum somnos, imbre juvante, sequi!*
>
> *Là, qu'il me plaît quand gronde* un vent impétueux,
> De presser sur mon sein ton sein voluptueux,
> Ou quand l'humide Auster exerce sa furie,
> De m'endormir en paix au doux bruit de la pluie!

Le premier vers n'est-il pas un peu dur? A ce sujet je me souviens qu'il y a dans les Etudes de la Nature quelques phrases qui semblent avoir été inspirées par les vers de Tibulle; elles sont écrites avec plus de sagesse et non moins d'élégance. Les voici :

« Je goûte du plaisir lorsqu'il pleut à verse, que je vois les » vieux murs mousseux tout dégouttans d'eau, et que j'entends » les murmures des vents qui se mêlent aux frémissemens de » la pluie; ces bruits mélancoliques me jettent pendant la » nuit dans un doux et profond sommeil. Je ne suis pas le » seul homme sensible à ces affections. Pline parle d'un » consul romain qui faisoit dresser, lorsqu'il pleuvoit, son » lit sous le feuillage épais d'un arbre, afin d'entendre frémir » les gouttes de pluie, et de s'endormir à leurs murmures. »

L'année dernière, M. Mollevaut étoit le seul poète qui eût traduit Tibulle en vers français. Depuis, un nouveau traducteur est survenu; mais cette concurrence a été pour M. Mollevaut l'occasion d'un succès plus brillant. Nous n'avions alors que sa traduction; nous en avons deux aujourd'hui, et la sienne est incontestablement la *meilleure*. Les taches légères que j'ai indiquées, quelques autres qui peuvent rester encore, et que l'auteur saura bien corriger, ne nuisent point au mérite d'un ouvrage où il y avoit tant de difficultés à vaincre.

Après s'être ainsi fortifié par l'étude salutaire des anciens, qui seule peut former les grands poètes, il faudroit que M. Mollevaut travaillât maintenant sur ses propres idées. Je ne doute presque pas, qu'avec son talent, son excellent esprit et cette nourriture solide puisée au sein de l'antiquité, il ne puisse un jour prendre un belle place parmi ceux de nos poëtes qui cultivent la haute poésie.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 5 décembre.

25 — 42 — 26 — 23 — 90

Cours de la Bourse du 5 Décembre.

Cinq p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807 87f 86f 75c 90c 87f 86f 90c 85c 80c 90c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 84f 25c 00c. 00c 00c. 00c. 00c.
Act. de la B. de Fr. avec doublement, 1330f. 1327f. 50c 1325f

ANNONCE.

Considérations soumises au Ministère public sur les Agens d'affaires. Broch. in-4°. Prix : 1 fr. 20 c., et 1 fr. 40 c. par la poste.

A Paris, chez le Normant.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

> L'apparence un instant promit à mon rival?
> *Seigneur, je la reçus* quand cherchant dans l'absence, etc.
> . . . .
> *Seigneur, je la reçus* quand la vertu sévère, etc.
> . . . .
> *Seigneur, je la reçus* dans ce jour de victoire, etc.
> . . . .
> Confirmez ce lien qui, *dans vos jours vieillis*,
> Vous conserve une fille, et vous acquiert un fils.

La pièce avoit attiré du monde; mais elle n'a fait éprouver aux spectateurs qu'un sentiment pénible. Un homme du parterre a crié : *Renvoyé à Londres*, et sa motion a été appuyée. Il faut laisser aux Anglais leurs échafauds, leurs exécutions, leurs horreurs monstrueuses : chez une nation qui a Corneille et Racine, on ne fait point étrangler un homme derrière un rideau pour finir une tragédie.

MODES.

Le satin, sur le velours uni, ne ressort, comme de coutume, qu'en minces filets; ce sont des filets jaunes sur de noir ou du bleu. Le gros-jaune se soutient, mais comme accessoire; quant au jaune-pâle, en velours frisé, il est comme le gris, d'un fréquent usage pour les toques entières, les chapeaux et même les capotes.

Il y a non-seulement des velours frisés; mais des rubans-velours, frisés; frisés à pois, frisés à tête d'épingle, frisés à mouches, à cannelures, à cannelures et à mouches. On fait avec ces rubans-velours, non pas la capote entière, cela seroit trop cher, mais des ornemens de capote, que l'on combine avec des bandes de satin blanc. On porte avec ces capotes une ceinture du même ruban.

Quand il n'y a que deux plumes sur une toque, elles sont inclinées vers l'œil gauche, et cachant une partie de la joue. Cinq à six plumes courtes se portent droites, par étages, les unes derrière les autres, non pas groupées, comme ci-devant. Quoique les plumes noires ou blanches, soient les plus communes, la mode des plumes de couleur n'est pas passée.

Les gazes-coton ou tricots de Berlin n'ont pas perdu leur vogue avec la mauvaise saison. Une douillette, une redingote ont les manches longues, en amadis, très-justes; mais le manches courtes d'une robe parée bouffent à l'ordinaire.

LOGOGRYPHE.

> Qui me médita, avec ou sans ma tête,
> Pour l'avenir, un triste sort s'apprête :
> L'un est un monstre, et sot est le second;
> Le premier court en Grève, et l'autre à Charenton.
>
> *Par un Abonné.*

Le mot du dernier Logogriphe est *Hiver*, dans lequel on trouve *hier*.

Romainville, ou la Promenade du Dimanche, vaudeville grivois, poissard et villageois, en un acte; par MM. Sewrin et Chazet, auteurs des *Innocens*. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés, le 30 novembre 1807. Prix : 1 fr. 20 cent., et 1 fr. 50 cent par la poste.

A Paris, chez madame Cavanagh, libraire, passage du Panorama, n°. 5.

Et chez le Normant, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, la porte cochère vis-à-vis l'Eglise, au premier sur le devant.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Geoffroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°.* 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 28 novembre.

Fonds publics du 26. — Trois pour cent réduits, 62 1/8, 63. — Trois pour cent consolidés, 63 3/4.

Fonds publics du 27. — Trois pour cent réduits, 62 5/8. — Trois pour cent consolidés, 63 1/2, 3/8.

Samedi matin 21 de ce mois, le schooner *la Flore*, parlementaire français, a mis à la voile de Deal pour la France, chargé de dépêches. Les ministres ont mis un intervalle de huit jours entre la réception des papiers apportés par le parlementaire et leur réponse. Ils ont eu de longues et fréquentes conférences à ce sujet; ce qui fait présumer que les dépêches apportées par ce parlementaire étoient de la plus haute importance, et il n'y a point de doute qu'elles n'aient trait à quelque négociation. On ne sait pas encore quel parti ont pris les ministres; mais l'impatience générale qui se manifeste à cet égard, prouve seul le vœu de la majortié pour la paix. (*Morning-Chronicle.*)

Un capitaine de vaisseau, arrivé en 13 jours de Bilbao, assure qu'il se trouvoit dans le voisinage de cette ville, au moment de son départ un corps de 25,000 hommes de troupes espagnoles se dirigeant vers le Portugal.

La frégate *the Lavinia* et le convoi sous sa protection, ont quitté Opporto le 2 du courant. Il ne reste plus dans cette ville un seul Anglais. Le consul de notre nation, M. Warre, est déjà arrivé à Londres. (*The Star.*)

Le paquebot *the Auckland* a reçu ordre de se tenir prêt à partir pour Lisbonne; ce qui sembleroit prouver que le gouvernement a la certitude que cette capitale ne sera pas de sitôt occupée par les Français: d'ailleurs le lord Strangford réside encore auprès de la cour de Portugal. D'après cela, nos ministres ou sont bien instruits, ou sont bien dupes; et la lecture des derniers papiers français nous fait pencher pour cette dernière opinion. (*The Morning-Chronicle.*)

Malgré le desir extrême qu'éprouvent les négocians de la cité de connoître les droits qui seront imposés sur l'exportation des produits coloniaux dans les ports ennemis à la prochaine cession du parlement, il paroit que les ministres, moins impatiens que nos marchands, n'assembleront le parlement que le 24 janvier prochain.

Une députation du commerce dont la situation est très alarmante se rend demain à l'amirauté, à l'effet de conférer avec les membres de cette cour sur les meilleurs moyens de remédier aux inconvéniens nombreux qui résultent du blocus des trois royaumes. (*Idem.*)

Le prince de Stahremberg fait effectivement des préparatifs de départ, et il en attribue la cause à des arrangemens de famille; mais dans la circonstance actuelle un ambassadeur d'Autriche ne quitteroit point l'Angleterre pour des affaires domestiques, et le motif de ce départ a tout l'air d'une ruse de guerre. (*Independent Wight.*)

Il paroît que les négocians à qui les Danois enlèveront quelques bâtimens, recevront une indemnite égale à la valeur bien constatée du bâtiment pris et de sa cargaison, laquelle indemnité sera prélevée sur les sommes provenant des vaisseaux danois retenus ou amenés dans nos ports avant ou depuis la rupture avec la cour de Danemarck. (*The Morning-Chronicle.*)

Le duc de Manchester est nommé capitaine général et gouverneur de la Jamaïque. Il est au moment de s'embarquer avec une nombreuse suite, sur une de nos plus belles frégates, *le Guerrier*, capitaine Snecke.

Le Neptune, vaisseau danois, a fait réellement naufrage: on a mis aux fers le pilote qui le conduisoit, comme prévenu de l'avoir à dessein fait briser contre des rochers: on remarque que ce pilote est Suédois. (*Idem.*)

Une levée considérable d'hommes qui se fait en ce moment en Irlande, par le moyen du tirage au sort, y a donné lieu, dit-on, à des scènes vives et tumultueuses; et l'on n'est pas sans inquiétude sur la tranquillité de ce pays, qui, en 1793, s'insurgea précisément à cause du tirage au sort. (*Independent Wight.*)

On remarque qu'à peine la récolte est finie, et que déjà le prix du blé augmente considérablement. On n'est pas sans alarmes pour nos subsistances pendant l'hiver. Si le blocus s'exécute aussi rigoureusement, nous aurons, à ce qu'il paroit, de grandes obligations aux pommes de terre. (*Morning-Chronicle.*)

Trois escadres sont en mer, dont la destination étoit jusqu'à ce jour inconnue. On croit aujourd'hui savoir que sir Samuel Hood se dirige sur l'île de Madère, que le but de l'amiral Keate est de prendre, s'il est possible, à bord de son vaisseau amiral, la famille royale de Portugal, et d'emmener la flotte portugaise, et que sir Sidney Smith prend la route de la Sicile.

Plusieurs bâtimens américains ont été arrêtés au moment de leur entrée dans les ports de Hollande, et prévenus par nos vaisseaux de la dernière proclamation de S. M., qui déclare l'Europe entière en état de blocus, et qui enjoint auxdits bâtimens de se rendre dans un des ports de l'Angleterre; mais les capitaines américains ont reçu cet avertissement avec

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 7 Décembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Tancrède, Brueis et Palaprat.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aline, Gulistan.

Madame Belmont continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La prem. de *la Cigale et la Fourmi, le Volage, l'Acte de Naissance.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Sophie Arnould, Voltaire chez Ninon, le Fond du Sac.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Chanteur, les Amans Prothée, Romainville, le Béverley.

AMBIGU-COMIQUE.

L'Homme à trois Visages, les Suites d'un Duel.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

(Palais du Tribunat, côté de la rue des Bons-Enfans, n°. 121.)

Cendrillon, le Bûcheron, Reste à Un.

SOIRÉE D'AUTREFOIS,

Maison du Musée, rue de Thionville, n°. 24.

Auj., à sept heures et demie, les ombres impalpables; et la flûte vocale par M. Constant; par M. Thiémet, l'Embarras comique, l'Omelette, la Chasse.

Il fera une scène de ventriloque dans la salle.

Nota. Tous les lundi et vendredi, cette soirée aura lieu.

BEAUX-ARTS.

Salle de Diane, au Louvre.

Nous allons, ainsi que nous l'avons promis, rendre compte à nos lecteurs de la nouvelle salle dont on a agrandi, en dernier lieu, le Musée des statues. Mais cette fois encore nous éprouvons qu'il est difficile d'examiner, avec attention, quelque partie que ce soit du Louvre, sans regretter que Perrault n'ait point eu l'occasion de placer les deux superbes façades dont il a orné ce palais à un édifice auquel elles se seroient mieux adaptées. On sait aujourd'hui ce que l'une de ces façades préparoit de travaux pénibles, de difficultés, même d'obstacles insurmontables à ceux qui devoient un jour distribuer le corps de bâtiment devant lequel on commença par l'élever tout entière comme une décoration de théâtre. Les irrégularités, produites par ces parties ajoutées, n'ont frappé jusqu'à présent que les gens de l'art qui connoissent les plans du Louvre; elles deviendront sensibles à tous les yeux quand on parcourra les distributions intérieures.

Le petit corps de bâtiment qui joint le château au pavillon d'Apollon, suivoit l'alignement de la première façade, et recevoit le même jour qu'elle; couvert actuellement par la saillie de la seconde façade, l'intérieur est obscur, et le dehors offre un renfoncement et un concours de lignes brisées extrêmement désagréables. On voit cependant que Perrault auroit remédié à cet inconvénient: en avançant aussi le façade à cet endroit, il rétablissoit les choses en même état qu'auparavant, du moins à l'extérieur. On ignore quel motif les architectes actuels ont eu de rejeter cette partie de son plan, dont, par un hasard assez heureux, l'exécution ne dérangeoit même rien à l'ordonnance de la galerie d'Apollon.

La salle, dont nous avons à parler, forme le rez-de-chaussée de ce petit corps du bâtiment: elle est actuellement occupée par les statues

Digitized by Google

la plus grande humeur, et si une frégate de notre nation ne les eût escortés, ils auroient préféré revenir en Amérique que de se diriger vers nos côtes. (*Evening-Post.*)

Sir Home Popham va prendre un commandement dans l'expédition qui se prépare à Portsmouth.

ALLEMAGNE.

Francfort, 20 novembre.

Extrait d'une lettre particulière.

On dispute beaucoup en Allemagne sur le droit public futur, ou sur les relations politiques, qui doivent exister entre les souverains actuels et leurs sujets, particulièrement les princes et comtes, ci-devant membres immédiats de l'Empire germanique. Il est vrai que les droits des souverains et des princes devenus leurs sujets sont définis d'une manière générale par l'article 25 et 27 de l'acte de la Confédération; mais les princes ci-devant immédiats, et les souverains cherchent chacun à interpréter en leur faveur les termes de ces articles, particulièrement ce qui regarde les revenus, qui doivent ou rester aux princes et comtes, ou desquels on prétend qu'ils soient *essentiellement inhérens à la souveraineté*, comme le dit l'acte de Confédération.

Quelques souverains de la Confédération, pour faire cesser toutes ces incertitudes, ont publié des déclarations, déterminant les droits et les revenus qui doivent rester aux princes ci-devant souverains. Le roi de Bavière fut le premier qui émit une telle déclaration, il y a quatre ou cinq mois: on la loue comme très-juste et très-généreuse. La seconde, qui est émanée du gouvernement badois, est plus rigoureuse. La dernière est celle du grand-duc de Hesse-Darmstadt, laquelle a été publiée il y a quelques jours: elle est modelée sur celle de Bavière; mais elle révoque pourtant quelques droits que le roi de Bavière avoit accordés aux princes devenus ses sujets; d'autres articles essentiels y sont exprimés d'une manière à laisser des doutes. Toute l'Allemagne desire vivement que la diète de Francfort fixe le sort des princes devenus sujets, de manière qu'il existe à cet égard une unanimité de principes dans tous les Etats qui forment la Confédération du Rhin.

Quoique la conservation de leurs revenus soit le principal objet des sollicitudes des princes, devenus sujets, il y a encore une autre question qui occasionne des disputes fréquentes, c'est le rang politique de ces anciens souverains. Le roi de Wirtemberg a déclaré non présentable à la cour tout individu de l'ancienne noblesse immédiate, qui ne seroit pas employé dans le service de l'État ou qui n'auroit pas obtenu un titre. Il a été permis aux ci-devant princes et comtes immédiats de conserver leurs titres et même de se servir du terme *nous*, excepté dans leurs pétitions au gouvernement où il leur est prescrit de parler d'eux-mêmes au *singulier*. Cependant les ministères royaux ont ordre de leur donner la qualification de *seigneur*.

Un objet bien plus important, c'est la fixation du pouvoir constitutionnel des souverains de la Confédération germanique. Le journal *der Rheinische Bund*, qui passe pour être protégé par le prince-primat, s'exprime à ce sujet dans un langage très-énergique, et invoque itérativement l'intervention du grand monarque qui a donné au grand-duché de Pologne un statut constitutionnel. « Ce héros législateur, dit-il, ne » laissera certainement pas l'Allemagne dans l'état d'anarchie » complete où elle se trouve. »

HOLLANDE.

Utrecht, 30 novembre.

Voici l'important message dont nous n'avons pu donner hier la traduction:

Le Roi au Corps législatif.

Messieurs,

« Votre dernière session s'est terminée le 15 avril; depuis cette époque de grands événemens ont eu lieu.

» Vous vous rappelez la situation dans laquelle nous nous trouvions. La guerre continentale duroit encore; nos côtes étoient menacées par de grands armemens qui se préparoient dans les ports ennemis; la majeure partie de l'armée de terre se trouvoit à la Grande-Armée, et son accroissement prodigieux, que les circonstances ont nécessité, rendoit très-difficile la situation du trésor public.

» Protégés par notre alliance avec la France, sous l'égide de l'Empereur, nous n'avons eu qu'à fournir notre contingent à la Grande-Armée, et nous avons pu nous occuper avec fruit de l'administration intérieure.

» Les administrations départementales ont été installées.

» La discussion du Code criminel, par des magistrats éclairés, intègres, et dignes sous tous les rapports de fonctions aussi importantes, tels que les membres de la haute-cour de justice, a été avancée au point de pouvoir être terminée dans peu de mois; et ce qui peut-être surprendra quelques personnes versées dans la connoissance des lois civiles, c'est que le Code destiné à les réunir toutes, est presqu'achevé. Les trois premiers livres sont déjà imprimés. Il est vrai que dans cet ouvrage il s'agit moins d'une chose nouvelle, que d'adapter aux mœurs, aux coutumes et à l'état actuel des propriétés les dispositions lumineuses du Code Napoléon, qui déjà sert de base aux lois civiles d'une grande partie de l'Europe. Le Code général de procédure, et les réglemens sur la formation de l'ordre judiciaire, seront achevés cette année.

» Afin d'arriver promptement à l'achèvement de ces travaux si importans pour la sûreté et la tranquillité de notre peuple et pour le maintien des fortunes particulières, nous avons nommé trois commissions spéciales: la première présidée par notre conseiller d'état Reuvens, dont vous connoissez tous les lumières, l'expérience et le caractère, est chargée de revoir ou, pour mieux dire, d'achever la révision du code criminel; la seconde, présidée par notre conseiller d'Etat van Gennep, dont les lumières nous sont connues, va s'occuper de la rédaction du Code Napoléon adapté à la Hollande; la troisième, présidée par M. Fargeon, jurisconsulte de réputation, est chargée de la rédaction du code général de procédure et du réglement sur l'ordre judiciaire. Les mesures sont prises pour qu'au milieu de l'année prochaine on puisse vous présenter, dans une session extraordinaire, les moyens d'assurer à votre pays des lois uniformes, justes et clairement énoncées, et nous espérons qu'on pourra y ajouter un projet d'uniformité pour les poids et mesures.

» Les écluses de Catwyk ont été achevées cette année; cet ouvrage, justement célèbre, exécuté avec une grande célérité pendant la guerre, est un commencement des grands travaux hydrauliques que, chaque année, il devient plus pressant de déterminer et d'entreprendre, et dont nous aurions déjà arrêté le plan, si la guerre et la situation des finances l'eussent permis. A la paix générale, il faudra y penser sérieusement. Cet ouvrage, dont la première idée date de plusieurs siecles, fait honneur au directeur-général

---

conquises durant les dernières campagnes; mais sa destination définitive est de recevoir la Diane *de la galerie de Versailles*, placée en attendant dans le vestibule attenant.

Cette statue, apportée en France sous le règne de Henri IV, est, même aujourd'hui, un des plus beaux morceaux de la Collection impériale. Les connoisseurs ne font point difficulté de la comparer à l'Apollon *du Belvédère*, pour la beauté du faire, l'élévation du style et la majesté de la composition. Comme elle donnera son nom à la salle qui la renfermera, on a voulu que tous les ornemens de celle-ci fussent autant d'hommages rendus à la chaste déesse.

Une autre Diane avoit autrefois illustré le Louvre. La partie de ce palais, bâtie par François Ier et Henri II, est ornée partout d'attributs, de devises et d'emblêmes en l'honneur de Diane de Poitiers: la plupart de ces sculptures, particulièrement celles du grand escalier, sous le pavillon de l'horloge, sont d'une exécution parfaite. On a moulé les plus belles pour les reproduire dans la voûte de la salle dont nous parlons: ce sont des têtes de chiens et de cerfs, des Faunes, des Satyres, des fleurs, des fruits, auxquels on a ajouté quelques autres ornemens d'une exécution et même d'un style plus moderne, et quatre bas-reliefs, ouvrages de MM. Cartelier, Espercieux, Foucou et Petitot. Les caissons et les cadres renfermant ces sculptures, sont dorés, et l'on a ménagé au milieu la place d'un tableau-plafond. Les arcs, aux extrémités de la voûte, sont aussi remplis par deux tableaux peints à l'huile sur un enduit de stuc. Le sujet de ces peintures a été indiqué par le savant Visconti: elles représentent, au plafond, Diane demandant à Jupiter de rester parmi les vierges; dans l'un des arcs, Hippolyte ressuscité par Esculape à la prière de Diane; et dans l'autre arc, Diane accordant à Hercule d'emmener la biche aux pieds d'airain et aux cornes d'or.

Le dernier sujet est à-peu-près le même que celui de la statue antique; mais l'artiste grec a saisi l'instant où la biche poursuivie, se venant réfugier sous l'arc formidable de la déesse, celle-ci prend une flèche de son carquois pour repousser le chasseur téméraire: ce premier mouvement fournissoit à la statuaire un développement de corps admirable, et un air de tête de la plus grande majesté. Le peintre, obligé de multiplier les personnages, a fait choix d'une situation moins vive. Le moment où Diane, après avoir entendu Hercule, lui permet d'emmener la biche vivante, à condition de la relâcher aussitôt qu'il l'aura présentée à Eurysthée, lui a paru, avec raison, préférable pour la composition d'un tableau.

Le personnage d'Hercule opposoit une difficulté très-grande. Les formes traditionnelles de ce demi-dieu ne sont point celles d'un héros léger à la course. L'artiste a cherché à concilier ces caractères opposés, dont la réunion étoit cependant nécessaire pour l'intelligence du sujet et la vraisemblance de l'action; mais malgré tout son art, Hercule a peut-être plus perdu en force qu'il n'a gagné en agilité. On s'accorde cependant à reconnoître que le mouvement et l'expression de physionomie sont de la plus grande vérité. Il n'y avoit aussi qu'un artiste bien assuré de ses propres forces qui pût oser donner à la figure de Diane le même ajustement et à-peu-près la même attitude que dans l'antique. M. Garnier, auteur de ce tableau, a d'ailleurs profité avec beaucoup de goût de ce que son sujet et le lieu de la scène fournissoient des moyens d'enrichir sa composition. D'une part, les coteaux du mont Arthémision, les Nymphes de la suite de Diane, et les groupes de chiens de chasse; de l'autre, le fleuve Ladon et les rians bocages de l'Arcadie, remplissent par des masses bien balancées, un cadre de forme assez ingrate.

Le fleuve Ladon étoit, suivant quelques auteurs, père de Daphné; et les jeunes filles venoient chaque année célébrer des fêtes sur ses bords, en l'honneur de l'amante d'Apollon: le peintre a pris de là

Digitized by Google

du Waterstaat, qui l'a fait revivre et en a pressé l'exécution. Nous avons été satisfait du zèle, de l'activité et des lumières qu'a montrés à ce sujet le conseil du Rhynland.

« Quant au commerce, nous n'ignorons point tout ce qu'il a souffert et tout ce qu'il souffre encore : nous avons vu à ce sujet, avec le plus grand plaisir, l'esprit qui anime les négocians et les commerçans probes des principales villes. Nous devons passer par ce moment difficile pour arriver à cette paix tant desirée, et principalement à la liberté de navigation. Quelle confiance ne doit pas nous donner à cet égard l'amour de la paix qu'a si souvent témoigné celui que la guerre n'a jamais trompé, celui que les victoires et les succès les plus inouis n'ont point changé ! Une seule nation la soutient, mais ce n'est sans doute pas pour des opérations semblables à celle de Copenhague, qu'elle supporte un si pénible fardeau ; oui, Messieurs, espérons que bientôt son intérêt même portera ceux qui la dirigent à ne point sacrifier à des haines, à des principes ou à des opinions exagérées, le droit des nations et tous les sentimens d'humanité.

» Nous nous tairions vainement, Messieurs, sur le changement de résidence. Nul ne peut se dissimuler que, tant que le gouvernement de ce pays a été fédératif, il pouvoit se passer de capitale. Aujourd'hui que son existence dépend du maintien de la forme actuelle de son gouvernement, il faut une capitale, non plus aimable et dans une meilleure contrée que la Haye, ce seroit impossible, mais dans la grande ville du royaume, et principalement dans une position plus centrale. S'il étoit possible d'établir le siége du gouvernement de suite à Amsterdam, nous n'hésiterions pas à vous le proposer ; mais les établissemens nécessaires ne pourront être préparés qu'à la paix maritime : alors notre bonne ville entrera en possession de son droit incontestable d'être la capitale du royaume. Qu'on ne dise pas que la présence du gouvernement gênera le commerce. La cour de chaque pays doit avoir une physionomie particulière, selon la nature du pays, les mœurs et le caractère de la nation. Le commerce est le premier intérêt du royaume ; on ne sauroit donc trop l'écouter, le connoître, protéger l'indépendance de ses opérations, et par conséquent être près de lui. En attendant la paix et un temps meilleur où l'on pourra faire pour le commerce et l'industrie de grands et d'utiles efforts, nous avons établi la résidence à Utrecht, dont la position et le voisinage d'Amsterdam permettront toujours d'en faire la résidence une partie de l'année. La Haye y perdra sans doute, mais non autant qu'on le croit : nous avons décidé que toutes les écoles militaires, y seroient réunies, de même que le plus d'établissemens qu'il sera possible. D'ailleurs, quand il faudroit faire à cette population intéressante quelques avantages particuliers, nous espérons vous trouver toujours prêts à nous seconder ; nous ne renonçons pas entièrement à habiter cette ville ; mais au contraire il sera aussi nécessaire qu'agréable pour nous d'y passer une partie de l'année.

» Les mesures de finances prises pendant votre dernière session ont été couronnées du plus heureux succès ; ainsi, un pays dont la population s'élève à peine à dix-huit cent mille habitans, emploie, depuis plusieurs années, près de quatre-vingts millions tournois pour ses dépenses publiques, non compris une somme presque égale pour les intérêts de sa dette. Nous savons que depuis deux ans les dépenses publiques sont fort augmentées, que la nature et les circonstances de la guerre ont obligé à s'écarter quelquefois de l'ordre et de l'économie conservatrice des fortunes particulières comme de celle des nations ; mais il est des momens de crise où il ne faut rien calculer pour arriver à un heureux résultat, et nous n'avons que de justes sujets d'éloges et de contentement à témoigner à ce bon peuple. En effet, quand des armemens formidables menaçoient nos côtes, quand les armées de l'Empereur notre frère étoient victorieuses, mais très-avancées en des contrées lointaines, ayant à combattre une puissante nation sur son propre territoire, les rigueurs de la saison, les besoins de toute espèce, quand, enfin, celui dont dépend la destinée de la France, de l'Italie, de la Hollande, et d'une partie de l'Allemagne, étoit exposé à des dangers continuels, ce même peuple a répondu à notre appel ; il nous a prouvé d'une manière irrécusable sa confiance dans la destinée de l'Empereur et en notre parole, en faisant un dernier effort pour combler l'énorme déficit s'élevant à plus de 80 millions tournois. Alors que la nation se confie ainsi en son roi, elle doit le trouver entièrement dévoué à ses intérêts et à son bonheur.

» Outre les frais de la guerre, l'établissement de la monarchie, les institutions qu'elle exige ont aussi contribué à augmenter les charges publiques ; mais le premier intérêt de notre peuple est l'établissement de son gouvernement dans l'éclat et la dignité qui lui conviennent. L'année n'est pas encore finie, et vous apprendrez avec plaisir que l'emprunt est rempli ; nous espérons qu'au 1.er janvier les dépenses arriérées seront liquidées. Nous vous ferons donner connoissance, avant votre séparation, du compte général des finances, lequel devoit nous être rendu il y a quelques mois, mais que nous avons fait rédiger de nouveau, desirant qu'il soit plus détaillé et plus complet. Par suite de la loi qui vous a été proposée, chaque année, au 1.er avril, nous connoîtrons précisément la situation exacte des recettes et dépenses de l'année écoulée.

» Jusqu'au moment de la paix maritime, le déficit annuel surpassera les revenus d'environ 21 millions, par les raisons suivantes : 1°. parce que les revenus, pendant la guerre, loin de rapporter 60 millions, ne sont calculés qu'à 52 ; 2°. parce que l'état de l'armée de terre et de mer est nécessairement plus coûteux pendant la guerre maritime, alors même que le continent est en repos ; qu'il y a des frais extraordinaires tels que la flottille de Boulogne, et des troupes de plus à entretenir. Dans ce calcul, sont compris les deux millions du subside actuel de l'amortissement. Si l'on prend pour cet objet un parti décisif et séparé, dès l'an 1808, cette somme ne sera que de 19 millions. Ce déficit sera l'objet de la loi des finances qui vous sera présentée incessamment.

» Nous ne terminerons pas, sans vous parler du traité conclu à Paris, le... de ce mois, entre le ministre de S. M. l'Empereur notre frère, et nos ministres plénipotentiaires. Vous savez que par suite des événemens de la Grande-Armée, nous avons fait occuper par nos troupes la Westphalie, l'Ost-Frise et le pays de Jever. Ce dernier pays nous a été cédé par S. M. l'Empereur de toutes les Russies, dans le traité de Tilsit. S. M. l'Empereur et Roi vient de nous céder l'Ost-Frise, moyennant l'abandon de la ville de Flessingue, avec un rayon de 1800 mètres autour de la place. l'Empereur y a ajouté la mise en possession des territoires de Sevenaer, Heussen, Malbourg et l'Heeremberg, cédés à la Hollande par S. M. Prussienne, et dont les événemens de la guerre avoient retardé l'exécution.

» Quel que soit l'avantage qui doive résulter pour ce royaume, de l'acquisition de l'Ost-Frise, nous n'avons pas signé, sans un vif sentiment de peine, la séparation d'une ville de Zélande telle que Flessingue ; mais ce sera un bien

---

occasion d'animer aussi ce côté du paysage par quelques figures de femmes. Le vieux Flauve, couché sur son urne, est sur-tout d'une belle exécution et d'un très-bon effet.

M. Garnier étoit déjà connu par plusieurs tableaux du genre d'apparat et du genre gracieux : la Désolation de la Famille de Priam, une Nymphe endormie, d'autres encore. Cet artiste paroît appelé à réussir dans les ouvrages de l'espèce de celui que nous examinons : son dessin est élégant, sa couleur riche et harmonieuse ; il entend très-bien l'agencement et la disposition des groupes : la manière dont les fonds de ses tableaux sont toujours traités, prouve qu'il réussiroit parfaitement dans le grand paysage historique, s'il vouloit s'en occuper ; et son esprit, nourri de la lecture des poëtes anciens, est plein d'abondantes ressources pour toutes sortes de compositions allégoriques et mythologiques. L'on peut juger de ce qu'il seroit capable de produire ailleurs par tout ce qu'il a su faire entrer sans contrainte dans le cadre étroit qu'il avoit à remplir ici.

L'espace accordé à M. Prudhom, pour exécuter le tableau du plafond, étoit aussi trop resserré ; il faut beaucoup plus de place pour établir la perspective de bas en haut, sur laquelle ces sortes de compositions doivent s'élever. L'art même y est souvent impuissant ; il ne réussit du moins jamais aussi bien que lorsqu'il est un peu aidé de la nature ; quand le fond du tableau n'est pas absolument horizontal, mais qu'il présente une suite de plans plus ou moins inclinés, comme les coupoles et les cintremens de voûtes de toutes espèces.

Ce genre de composition exclut ainsi, autant qu'il est possible, les objets inanimés, sur-tout ceux dont l'usage et la vue nous sont familiers.

L'imagination, aidée par l'art du peintre, peut aller jusqu'à tenir pour vraisemblables des personnages qui se jouent dans les airs, agissent ou se reposent sur des nuages : mais elle ne sauroit se prêter à la même illusion, en faveur de choses purement matérielles. Un animal même, à moins qu'il ne soit de sa nature, ou par une fiction du peintre, pourvu de moyens physiques de se soutenir en l'air, nous déplaît dans un plafond : il faut qu'il se mêle, à ces images, quelque chose de l'idée de la puissance de l'ame, qui nous aide à concevoir des êtres se soutenant ainsi, sans le secours, en quelque sorte, de la matière. L'auteur du plafond dont nous parlons auroit donc mieux fait de ne point asseoir Jupiter sur un trône si semblable aux fauteuils de nos salons.

Cette faute, au reste, si c'en est une, ne touche point au matériel de l'art ; et tant de peintres l'ont commise avant M. Prudhom, que notre critique, sans doute un peu minutieuse, peut passer pour une observation générale. La composition de ce tableau est d'ailleurs aussi riche que l'emplacement l'a pu permettre ; le mouvement de la déesse s'élevant vers le trône de Jupiter, est très-bien, et les amours ricaneurs dont la tête paroît sur le premier plan, sont d'un bon effet : la couleur, la lumière, tout l'ensemble de l'ouvrage, font honneur au talent de l'artiste.

Diane, Aricie, Esculape et Hippolyte, forment aussi un tableau sagement ordonné. Le mouvement et l'expression de tête du héros revenant à la lumière, sont bien sentis et bien rendus : mais la simplicité de composition, qui seroit un mérite ailleurs ; le ton de couleur un peu froid, et le style de cet ouvrage différent de celui des deux autres, nuisent un peu à son effet, ou plutôt à l'effet général de la décoration de la salle dont l'ensemble laisse par-là quelque chose à desirer. Il vaudra toujours mieux que des peintures qui ne sont point des tableaux portatifs, et qui font partie essentielle de la décoration d'une même pièce, soient toutes de la même main. Les travaux ainsi distribués ne se nuisent point l'un à l'autre, et chaque artiste a l'avantage inappréciable d'attacher distinctement son nom à un grand monument.

Les vastes et nombreux intérieurs du Louvre vont fournir assez d'occasions d'occuper nos peintres sans s'écarter de cette règle, pour

Digitized by Google

pour le peuple de cette ville, qui, appartenant aux deux nations, étoit continuellement froissée par des autorités différentes, il vivra d'ailleurs sous les lois du plus grand prince du monde; il devient français, sans que son ancienne patrie perde son existence, ou même soit lésée par cet échange: Que de motifs de consolation n'aura-t-il donc pas! Les ratifications ne devant être échangées que dans six semaines, nous ajournerons, jusqu'après cette époque, la communication officielle de cet événement; mais nous n'avons pas voulu retarder plus long-temps à vous donner connoissance des principales dispositions de ce traité, n'ayant rien tant à cœur, que de resserrer de plus en plus les relations qui doivent exister entre nous et le corps législatif, et généralement avec tout notre peuple, pour son bonheur, le nôtre, et principalement pour notre satisfaction particulière. Ainsi s'évanouiront ces bruits mensongers de cession de territoire, et de traité contraire au salut et à l'existence de la nation. Placés sous la protection de notre intime relation avec la France, nous avons à en attendre l'effet, pour pouvoir, en sûreté et dans le calme, réparer lentement, mais avec persévérance, des plaies qui seront longues à cicatriser, mais qui peuvent l'être.

« Quant à nous, Messieurs, dévoué entièrement aux intérêts de ce peuple, nous n'avons cessé d'en faire notre unique occupation; malheureusement pour nos penchans et nos sentimens les plus doux, notre santé met un obstacle réel, et, faut-il le dire, presqu'insurmontable, à l'exécution de notre première et notre constante pensée de nous dévouer aux pénibles travaux que nous a imposé la Providence, et pour lesquels nous luttons, avec moins de succès que jamais, contre des maux qui perdroient à nos yeux presque toute leur souffrance, s'ils ne nous ôtoient, chaque jour davantage, la liberté et les moyens de nous occuper des importantes fonctions qui nous sont départies. Quoi qu'il arrive, lorsque nous ne pourrons plus rien pour le bien-être de la nation, au moins sommes-nous certains que nos vœux pour son bonheur seront notre dernière pensée.

» Notre ministre de l'intérieur vous fera connoître les travaux et les différens objets qui seront présentés à votre examen et à votre discussion pendant le cours de cette session, indépendamment des communications dont nous vous avons parlé dans le courant de ce message.

» Sur ce, messieurs les députés au corps législatif, nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

» Donné à Utrecht, le 28 novembre de l'an 1807, et de notre règne le second. » *Signé* LOUIS.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 6 *décembre.*

— Le canon a annoncé ce matin la fête anniversaire du couronnement de S. M. l'EMPEREUR et ROI. Les grands-officiers de la couronne, les ministres, le sénat, les membres du corps législatif qui sont à Paris, et toutes les autorités civiles et judiciaires, ont assisté en grand costume à la messe solennelle qui a été célébrée à Notre-Dame, par S. Em. le cardinal archevêque. Le soir toute la ville a été illuminée.

— S. A. S. le prince archichancelier est de retour à Paris.

— Les journaux italiens du 30 novembre, n'annoncent pas encore l'arrivée de l'EMPEREUR à Venise. Ils contiennent les discours qui ont été adressés à S. M. dans les différentes villes où elle a passé. Partout les peuples d'Italie font éclater à l'envi les mêmes sentimens d'admiration, de reconnoissance et de dévouement pour la personne de S. M. Les lettres de Venise, du 27, donnent les détails suivans:

« LL. AA. les princes de Berg et de Neuchâtel, et le maréchal Duroc, logeront au Palais-Royal avec S. M. Le palais Pisani est destiné au roi et à la reine de Bavière; le palais Corner au prince et à la princesse de Lucques; le palais Loredan à la reine de Naples, et le palais Manfrin à la reine d'Etrurie; le ministre des affaires étrangères de France, M. de Champagny, et tous les ministres du royaume d'Italie, seront logés dans les autres palais les plus magnifiques de la ville. »

— On fait de grands préparatifs au Champ-de-Mars pour la fête que M. le maréchal Bessières, au nom de la garde impériale, se propose de donner à la ville de Paris, vers le 15 de ce mois. Au centre de ce vaste emplacement, sera érigée une statue colossale de l'EMPEREUR, portée sur un bouclier par des figures allégoriques, qui elles-mêmes reposeront sur un hémisphère ou moitié de globe. Tout le Champ-de-Mars et l'Ecole-Militaire seront illuminées de la manière la plus brillante. Après le feu d'artifice il y aura cercle et bal à l'Ecole-Militaire.

— Le chapitre général des Dames de la Charité a été présidé par S. Em. le cardinal Fesch, en l'absence de S. A. I. Madame, mère, qui est indisposée d'une fièvre.

— Le nouvel amphithéâtre de Franconi s'achève en ce moment, et sera ouvert, le 20 de ce mois, rues Saint-Honoré et du Mont-Tabor. Cet édifice surpassera en beauté et en étendue l'amphithéâtre d'Astley, à Londres.

— L'Academie des Jeux Floraux de Toulouse avoit délibéré de donner un prix extraordinaire à celui qui, dans une ode ou un poëme, auroit plus dignement célébré les avantages de la paix de Tilsit, et la gloire du monarque qui l'a conquise par ses victoires. Des considérations d'un ordre supérieur ne lui permettent pas d'exécuter cette *délibération*, et elle s'empresse d'avertir que ce concours *extraordinaire* n'aura pas lieu. Mais rien n'est changé au *concours des prix* qu'elle distribue tous les ans, le 3 du mois de mai.

Ces prix sont:

Une amaranthe d'or de 400 fr., pour une ode; une églantine d'or de 450 fr., pour un discours; une violette d'argent de 250 fr., pour un poëme ou une épître; un souci d'argent de 200 fr., pour une églogue, ou une idylle, ou une élégie; un lys d'argent de 60 fr., pour un sonnet ou une hymne en l'honneur de la Vierge. Le lys est le seul prix de poésie dont le sujet est déterminé.

Pour les autres, le sujet est au choix des auteurs; mais ils ne doivent rien se permettre, dans les ouvrages envoyés au concours, qui blesse les mœurs, la religion, le gouvernement ou les convenances politiques.

Le sujet du discours est la question suivante:

Quels ont été les effets de la décadence des mœurs sur la littérature française?

Le prix de 1807 ayant été réservé, l'Académie pourra en donner deux. Il y en a trois pour la poésie lyrique, deux amaranthes d'or et une violette d'argent.

Le concours sera fermé le 15 février 1808.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 29 novembre.

47 — 46 — 77 — 66 — 21.

ANNONCE.

Lothaire et Maller, roman de chevalerie; traduit de l'allemand. Un vol. in-12. Prix: 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste.

A Genève, chez J. J. Paschoud; et à Paris, chez le Normant.

---

qu'on n'ait pas à craindre qu'elle exclue du concours aucun vrai talent: c'est aussi, et l'on peut en faire la remarque, une occurrence singulièrement heureuse, que ces immenses travaux d'architecture se faisant précisément dans un temps où notre école de peinture est très-florissante.

Quelles que puissent être les destinées du Louvre, c'est là que devront rester les chef-d'œuvre de la sculpture grecque, soit qu'on les y conserve entassés en trésors, soit qu'on les emploie magnifiquement comme de simples ornemens. C'est donc une idée fort heureuse que celle de faire concorder la décoration des salles où ces statues seront placées, avec le sujet que chacune représente; on sent qu'il y a quelque chose de noble et de généreux dans ces soins et ces hommages en quelque sorte hospitaliers, qu'un siècle grand et éclairé rend aux chefs-d'œuvre des siècles passés. M. B.

LOGOGRYPHE.

Femelle, avec cinq pieds, lentement je chemine;
Quand ma tête n'est plus, j'offre mon origine.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Crime*, dans lequel on trouve *rime*.

A la Petite-Pauline, rue des Fossés-Montmartre, n°. 8.
(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On vient de s'y procurer une très-belle partie de Florence, qualité supérieure d'Avignon, dans les nuances les plus recherchées, ainsi que des lévantines, que l'on détaillera au prix le plus modéré. On continuera d'y trouver de grands assortimens de robes de fantaisie, rayées, imprimées, et dans les nuances les plus variées, à raison de 19 fr. la robe et au-dessus; de grands assortimens de schalls dans toutes les couleurs et qualités; une grande partie de cravates de mousseline, à bordures satinées, très-belle qualité, que l'on peut offrir à 3 fr. la cravate; du linge de table, ouvré, à linteaux, à pois, et en grand et petit damier, à raison de 66 fr. le service, et au-dessus; des toiles de Hollande et autres, dans toutes les largeurs et qualités, des mousselines des Indes, très-claires, des mousselines-gaze dans le très-beau, basins gauffrés pour meubles; perkales et batistes dans tous les prix, ainsi que des chemises bien conditionnées, à 12, 15 et 18 fr., et broderies en tous genres.

Première Education d'Adolphe et de Gustave, ou Recueil des leçons données par L. F. Jauffret à ses enfans. Six vol. in-12. Prix: 12 fr., et 15 fr. 60 c. par la poste.

A Lyon, chez Ballanche père et fils, imprimeurs-libraires, aux Halles de la Grenette.

A Paris, chez H. NICOLLE, à la Librairie Stéréotype, rue des Petits-Augustins, n°. 15.

Et chez le Normant, impr.-libr., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n° 17.

Les trois premiers volumes renferment les élémens de calcul et de lecture; les trois derniers, les élémens de grammaire, et forment ainsi un ouvrage complet.

MM. Ballanche père et fils, propriétaires-éditeurs, préviennent le public que cet ouvrage est absolument le même que celui qui a paru par livraisons, sous le titre d'*Education-Pratique d'Adolphe et de Gustave*, et dont l'auteur n'a pas donné la suite.

Les souscripteurs qui n'ont pas été servis pour tout le temps de leur abonnement, sont priés de rapporter leurs quittances, et ce qui leur revient leur sera remboursé en argent.

Digitized by Google

[stamp]

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GROSFNOT, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 28 novembre.

Le prince de Galles se trouve à Brighton, occupé de plaisirs et de fêtes. Rien n'indique le moindre rapprochement entre ce prince et le roi son père.

Le général Picton, ci-devant gouverneur de l'Ile de la Trinité, accusé d'avoir fait donner la question à une jeune Espagnole, sous prétexte qu'elle avoit trempé dans une conspiration, quoique dans le fait elle ne fût coupable que d'avoir opposé aux desirs impurs du gouverneur une résistance vertueuse; ce monstre, disons-nous, condamné déjà par l'opinion publique, vient enfin, après deux ou trois ans de formalités judiciaires, d'être mis en jugement devant le tribunal du banc-royal (*kings-bench*). Les avocats du roi ont commencé leurs plaidoyers. M. Dallas est le défenseur du général.

Les journaux ministériels affirment que le bâtiment parlementaire n'a apporté aucune ouverture de paix, qu'il ne s'agissoit que de quelques arrangemens domestiques dans la famille de M. Stahremberg, ambassadeur d'Autriche.

On a remarqué qu'à la dernière audience donnée par le duc d'Yorck, comme généralissime, il ne s'est trouvé que très-peu de monde, et sur-tout peu d'officiers.

Les paquebots vont et viennent régulièrement entre Lisbonne et Falmouth; ce qui nous fait croire à une secrète intelligence entre notre cour et celle du Portugal.

La suspension de l'acte de navigation a reçu une nouvelle extension; les neutres peuvent importer, sur leurs bâtimens, du chanvre, du lin, des peaux, du coton et de la laine, en payant les mêmes droits que les sujets britanniques. Ainsi, ce fameux acte, considéré comme une des bases de notre constitution, est anéanti article par article.

Un journal dévoué à M. Canning, secrétaire d'Etat, dit que les nations du continent ne sauront se passer des productions coloniales, particulièrement les militaires français, pour qui le café est un besoin, comme l'est le thé pour les Anglais. Mais un autre journal remarque que les soldats français ont bien battu ses ennemis dans les pays les plus froids de l'Europe sans prendre du café.

M. Casimir étonne les meilleures sociétés par ses talens, comme harpiste; on espère qu'il donnera bientôt des concerts publics.

Le lord chancelier, dans un discours public, a blâmé notre engouement pour les beaux arts, qui nous porte à donner à une cantatrice des récompenses plus fortes que n'en reçoit aucun des juges suprêmes de nos tribunaux. On lui a répondu, y avoit dans le monde beaucoup de juges, mais qu'il n'y avoit qu'une seule Mad. Catalani. Il paroît, au reste, que cette célèbre virtuose ne s'engagera pas pour l'année prochaine; et cette nouvelle a répandu la consternation parmi tous le amateurs.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Posnanie, 20 novembre.

Les troupes polonaises stationnées en cette ville et dans les environs, ont prêté, ces jours derniers, serment de fidélité à S. M. Frédéric-Auguste, notre souverain. M. le général de division Dabrowski reçut d'abord celui de M. le général de brigade Kosinski, puis du corps des officiers, et enfin de toute l'armée. Des salves d'artillerie ont annoncé cette cérémonie imposante, à laquelle une foule de citoyens de toutes les classes s'étoit empressée de se rendre. Quelques jours avant les autorités civiles avoient prêté le même serment.

AUTRICHE.

Vienne, 23 novembre.

S. M. l'Empereur et les archiducs sont revenus ici le 18, des seigneuries patrimoniales où ils ont pris le plaisir de la chasse.

M. le général d'artillerie, comte de Bellegarde, gouverneur de Gallicie, qui vient d'être nommé feld-maréchal, se trouve actuellement à Vienne.

Le prince de Castelfranco, ambassadeur d'Espagne, a reçu son audience de congé de l'Empereur. Il partira cette semaine pour l'Espagne, où il doit commander, dit-on, un des corps de troupes espagnoles qui entreront dans le Portugal.

Suivant les dernières nouvelles de Turquie, le prince Prosorowski, commandant en chef les troupes russes, en Moldavie et en Valachie, est maintenant occupé à visiter les différentes positions militaires. Son quartier-général est toujours à Jassy, capitale de la Moldavie.

Les deux pachas d'Ismaïl et de Giurjewo, Begleman-Pacha, et Mustapha-Pacha, se sont de nouveau révoltés contre la Porte. On croit que le grand-visir sera forcé de marcher contre eux.

Avant la célébration du mariage de S. M. l'Empereur, S. A. I. l'archiduchesse Marie-Louise, fille aînée de S. M., sera solennellement introduite à la cour par l'archiduchesse Elisabeth, et prendra désormais sa place dans toutes les cérémonies.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 8 Décembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Œdipe à Colonne, le Retour de Zéphire.

THÉATRE FRANÇAIS.
Le Tartufe de Mœurs, la Pupille.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
L'Auberge de Bagnères, Gulnare.
Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle de Gulnare.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
La Cigale et la Fourmi, le Menuisier, le Voyage interrompu.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Les Lutens, Bertin et Colardeau, la Mégalantropogénésie.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
Le Retour d'un Acteur, Boileau, Romainville, les Marionnettes.

AMBIGU-COMIQUE.
Helénor de Portugal, la Forêt Noire.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
La Queue de Lapin.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.
(Palais du Tribunat, côté de la rue des Bons-Enfans, n°. 121.)
Les Amans d'à présent, le Magicien, le Jugement de Paris.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Trajan.

On a dernièrement essayé de suspendre la course triomphale de ce char, objet d'une admiration universelle: on s'arrangeoit en secret pour lui substituer un autre spectacle; mais *Trajan* a encore triomphé de cette conspiration-là. Il est aussi difficile d'arrêter sa marche que celle du soleil: vainqueur de tous les nuages, il poursuit sa carrière; et, loin de diminuer, la recette augmente; ce calcul déconcerte tous les projets.

Il est vrai que dans les momens où *Trajan* se repose, malheur à tout ce qui paroît à sa place. Les dimanches, qui sont des fêtes pour les autres théâtres, sont des jours de deuil pour l'Opéra: aussi ne se fatigue-t-on pas beaucoup la tête pour trouver un spectacle capable d'attirer le public; il n'y en a point qui puisse lutter contre *Trajan*; et pour n'avoir personne, *Panurge* est aussi bon qu'un autre.

Cependant, le public retrouve dans *Panurge* la plupart des artistes dont il admire les talens dans *Trajan*. Les danses de *Panurge* ne sont pas moins agréables que celles qui contribuent tant au succès de *Trajan*: elles sont du même auteur, dont l'imagination féconde ne se borne pas à d'excellens ballets d'action, mais embellit et vivifie, par des divertissemens ingénieux, presque tous les ouvrages qui paroissent sur le théâtre de l'Académie Impériale de Musique. Mais c'est en vain que les Gardel, les Chevigny, les Bigottini, font des prodiges; c'est en vain que les Duport, les Vestris, les Saint-Amand, déploient des talens admirables, on s'obstine à ne vouloir les admirer que dans *Trajan*.

Il faudra bien cependant que l'on voie autre chose. On prépare en ce moment une nouveauté; elle ne trouvera pas le public disposé à l'indulgence: ce n'est pas une petite affaire que de succéder à *Trajan*.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.

Hambourg, 28 *novembre*.

Le Correspondant de Hambourg contient l'article suivant de Londres :

« L'Angleterre vient d'adopter un nouveau système de blocus qui doit embrasser tous les ports, depuis Lisbonne jusqu'à Constantinople et Memel. Aucun vaisseau ne pourra entrer dans les ports de l'Europe ni en sortir, qu'il aille même en Angleterre ou qu'il en vienne, ou qu'il soit destiné pour la Suède, la Sicile, Malte et Gibraltar, si ce n'est à ces conditions : les neutres pouvant commercer avec les ports espagnols et français, ne pourront se rendre directement dans les pays ennemis ; il faudra qu'ils viennent jeter l'ancre dans les ports de l'Angleterre, où ils déchargeront leurs cargaisons et paieront le droit qui sera fixé à la prochaine séance du parlement. Alors il leur sera permis de repartir pour les ports ennemis, avec leurs chargemens. Tous les bâtimens qui ont déjà été chargés effectivement dans les pays neutres, obtiendront la faveur de pouvoir se rendre simplement dans les ports d'Angleterre, où on écrira, au dos de leurs papiers, qu'ils y ont paru, et qu'il leur est permis de continuer leur route pour leur destination. Les droits qui seront établis sur les cafés, sucres, tabacs étrangers, seront assez considérables pour que les Anglais soient assurés, de préférence, du débit de leurs marchandises. »

Francfort, 5 *décembre*.

M. Mariani, secrétaire intime de S. M. le roi de Westphalie, est passé hier par cette ville, ainsi qu'un courrier. Ils ont annoncé que LL. MM. arriveroient ici dans cinq ou six jours.

On écrit de Munich, sous la date du 26 novembre : Le 1er régiment d'infanterie de ligne bavaroise, ou régiment de la garde, et le régiment du prince Royal, arriveront incessamment dans cette capitale, où ils resteront en garnison, comme de coutume.

M. le ministre d'Etat baron de Montgelas, a emmené avec lui à Milan, une partie des personnes employées à la chancellerie d'Etat.

L'archiduc Ferdinand, qui vient d'être nommé feld-maréchal, est frère de la future épouse de S. M. l'Empereur François Ier. C'est ce prince qui, en 1805, à la suite des malheureux événemens qui se passèrent près d'Ulm, sauva, par son courage et sa résolution, une partie de la cavalerie autrichienne.

Des voyageurs qui arrivent de la Russie, disent que la plus grande partie des troupes russes qui ont fait la dernière campagne, se porte dans l'intérieur du pays.

La légation de Gotha, ayant terminé sa mission à Paris, a reçu ordre de se rendre à Francfort, où elle vient d'arriver.

On mande de Vienne, que les Russes ne laissent passer par la Valachie, ni courriers ni voyageurs, et qu'on peut considérer toutes les communications avec ce pays comme interrompues. Des négocians turcs ont pénétré jusqu'à Bucharest ; mais on leur a refusé des passeports pour la continuation de leur voyage.

HOLLANDE.

Utrecht, 3 *décembre*.

M. Senegra, grand-maître de la maison du roi, a donné sa démission, et est retourné en France pour y soigner sa santé. Cette place est définitivement supprimée.

Il vient d'être créé un premier président du conseil d'Etat, pour présider ce corps en l'absence de S. M., même lorsque les ministres y seront appelés par ordre du roi. Ce fonctionnaire aura rang immédiatement après les ministres, et son traitement sera double de celui des conseillers d'Etat.

Le ministre de l'intérieur a annoncé au corps législatif qu'il lui sera présenté dans cette session plusieurs lois relatives au commerce. Une de ces lois sera relative à l'établissement des corps et métiers ; une autre aura pour objet la défense d'importer des draps étrangers.

Il est mort à la Haye, le 30 novembre dernier, une femme veuve âgée de 104 ans.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 7 *décembre*.

— La Gazette officielle de Madrid, du 27 novembre, annonce, sous la rubrique d'Alcantara, le 20 novembre : « que les armées combinées espagnole et française, commandées par les généraux Junot et Caraffa, ont dépassé, le » 19, les frontières d'Espagne, et sont entrées sur le territoire portugais. »

La même Gazette publie la liste des corps qui composent la seconde armée d'observation de la Gironde. Une autre Gazette extraordinaire de la Cour, en date du même jour, contient un très-long rapport, daté de Buenos-Ayres, le 31 juillet, et adressé au prince de la Paix, par le général Liniers, concernant les opérations militaires qui ont forcé les Anglais à évacuer Monte-Video et la rivière de la Plata. En reconnoissance des services rendus par cet officier, S. M. C. lui a conféré les titres d'excellence et de seigneurie, avec le brevet de maréchal-de-camp. Tous les officiers qu'il a recommandés à la bienveillance de S. M. recevront un grade supérieur à celui qu'ils occupent.

— A la fête d'hier, chacune des douze municipalités de Paris a doté et marié une jeune fille avec un militaire. Ces mariages ont dû aussi avoir lieu dans toutes les communes de l'Empire, dont les revenus excèdent dix mille francs.

— Il y a eu aujourd'hui, au palais des Tuileries, un conseil des ministres, présidé par S. A. S. le prince architrésorier de l'Empire.

— Le collége électoral de l'arrondissement de Troyes a nommé candidats au corps législatif, MM. Sirugue-Maret, colonel de gendarmerie, et Payn, avocat.

— Le collége de l'arrondissement de Chartres a nommé candidats au corps législatif, MM. Brochelon, président de la cour de justice criminelle d'Eure et Loir, et Levassort, conseiller de préfecture au même département.

— Les candidats pour le corps législatif, nommés par le département de la Stura, sont : M. Ange Gandolfo, avocat, membre de la Légion-d'Honneur ; et M. Marentini, chapelain de S. M. I. et R.

—Plusieurs journaux ont déjà donné quelques détails sur la fête de S. Exc. le maréchal Bessières. Nous nous empressons de revenir sur cette réunion, qui offroit le plus beau tableau.

Ce n'est pas en effet un spectacle peu attachant pour l'observateur, et même pour l'homme plus heureux qui se borne à sentir, que la réunion à la fois simple et majestueuse, amicale et solennelle de ces militaires de tous grades, de ces fonctionnaires civils de tous rangs, n'ayant qu'une opinion, qu'une pensée, qu'un sentiment ; animés à un égal degré de l'amour du souverain, de la patrie et de la gloire ; heureux, fiers et reconnoissans de leurs souvenirs, de leurs projets et de leurs espérances.

Je crois qu'il ne faut pas que le successeur, quel qu'il soit, s'avise de donner dans le même genre qui a fait la fortune et la gloire de son prédécesseur. *Trajan* a ébloui les yeux, il a subjugué les esprits par sa pompe et par sa magnificence : la seule ressource, quand on vient après, est d'attaquer l'ame, d'intéresser le cœur, de charmer l'oreille par une délicieuse mélodie. Il paroît que les auteurs, qui ne se dissimulent pas le danger de la circonstance, ont suivi cette marche ; on promet de l'intérêt dans le poëme, de l'expression et du sentiment dans la musique ; avec cela, on n'a pas besoin, pour plaire, d'étaler tant de luxe et de faste.

THÉATRE FRANÇAIS.

Figaro.

La seconde représentation de cet imbroglio avoit attiré beaucoup de monde. Thénard a soutenu et confirmé l'opinion qu'il avoit donnée de son talent dans ce rôle difficile ; je desirerois encore plus de gaieté dans la figure : du reste, il n'y a rien à reprendre au dialogue et à la pantomime ; sa tirade, au commencement du dernier acte, m'a paru beaucoup plus courte, et c'est un grand bien : les plus courtes folies sont les meilleures. Ce morceau à prétention, et le plus applaudi de la pièce, en a toujours été le plus mauvais : ce fatras imposoit avant la révolution ; après, il n'est plus que ridicule. Les sages et les gens de goût (et il y en a toujours quelques-uns avant comme après les révolutions) trouvoient que Beaumarchais avoit bien mauvaise grace à insulter les grands, auxquels il devoit toute son existence dans le monde, et que les grands avoient encore bien plus grand tort de protéger et de fêter un homme qui se moquoit d'eux ; car telle étoit alors leur manie.

Les traits satiriques répandus dans cette tirade sur le despotisme qui gêne la pensée, étoient d'autant plus déplacés, que l'auteur et sa pièce étoient eux-mêmes la preuve parlante de la licence qui régnoit alors. Assurément jamais les pensées, et sur-tout les mauvaises pensées, ne furent plus libres qu'à cette époque : déraisonner sur les objets les plus importans au bonheur de la société, étoit dans ce temps-là le plus grand mérite dans un homme de lettres, et le seul récompensé.

On dit que le rôle de Suzanne a donné lieu à quelques discussions : on a élevé des doutes sur l'emploi auquel appartient précisément ce rôle ; les soubrettes s'en sont emparé, et les amoureuses le réclament. Le plus fort argument contre la prétention des soubrettes, c'est qu'une amoureuse a joué Suzanne dans la nouveauté ; mais Mlle Contat a joué Suzanne, non pas parce que le rôle tenoit à l'emploi des amoureuses, mais parce que l'auteur le lui a donné, comme à la comédienne la plus capable de le bien rendre. Préville jouoit Turcaret, le Bourru bienfaisant, etc., en sa qualité de grand comédien, et non comme chef de l'emploi des valets. Turcaret et le Bourru bienfaisant ne sont point de l'emploi des valets ; et, dans ce dernier rôle, Molé avoit succédé à Préville. Suzanne est évidemment une soubrette : c'est extraordinairement, et à raison de son grand talent, que Mlle Contat a joué ce rôle, sans que les amoureuses en puissent tirer aucune conséquence en leur faveur. Si Mlle Emilie Contat, sa sœur, ne l'avoit pas si bien joué à cette reprise, peut-être n'eût-on pas agité une pareille question.

Thénard a obtenu un nouveau succès dans *le Jeu de l'Amour et du Hasard*, où il a joué le rôle du valet avec beaucoup d'aisance, d'aplomb et de gaieté.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin.

J'ai déjà dit les raisons qui m'empêchent de dédaigner les petits théâtres et les bouffonneries qu'on y représente ; mais il y a des gens

Digitized by Google

C'est là qu'on a pu reconnoître combien cette France, qui fut divisée entre tant de partis de nuances diverses, s'est ralliée fortement autour du trône et des lois; comment ses citoyens de tous les états se sont unis d'intention pour achever ce grand édifice de gloire nationale et de puissance européenne, et pour assurer la paix du monde par la supériorité des armes, et par la justice de la législation politique et civile de la France.

La durée de la fête s'est prolongée long-temps après le retour dans les appartemens du maréchal Bessières, qui, de concert avec ses braves, en a fait les honneurs, de manière à faire penser et dire, que la France avoit retrouvé sous le règne et dans les guerriers de Napoléon, les chevaliers français, modèles de bravoure et de générosité au champ d'honneur, d'urbanité et de bon goût dans les cités.

— Le corsaire *l'Intrépide*, capitaine J. F. Bourgain, a introduit dans le port de Calais, le 26 de ce mois, une prise anglaise, du port de 160 tonneaux, allant de Dublin à Londres.

— Le corsaire *l'Aigle*, commandé par le capitaine Vincent Pouchain, de Dieppe, est entré sur notre rade; il a capturé, la nuit dernière, sous l'île de Wight, un brick anglais de 250 tonneaux, chargé de chanvre. Le capitaine Pouchain a déposé au fort la Hougue neuf prisonniers provenant de cette prise.

ATHÉNÉE DE PARIS.

Un original vient de nous adresser cette lettre, que nous avons cru pouvoir imprimer, sans tirer à conséquence.

A mon cousin Lourdet, *partout où il sera.*

Mon cher cousin,

Ne sachant dans quel lieu du monde vous avez porté vos pas, je vous adresse la présente par le *Journal de l'Empire*, qui va partout. Le rédacteur, à qui j'ai demandé la permission de me servir de ce moyen pour vous écrire, m'a répondu que ma lettre seroit insérée, *si elle paroissoit digne de l'impression.* Ce monsieur ignoroit alors que j'ai été membre de l'Académie de Châlons, *latinè*, *Catalaunum*; de cette ville où le parlement de Paris fut transféré en 1559; de cette ville, qui, après la mort de Henri III, fit frapper, en l'honneur de Henri IV, une médaille avec cette légende : *Catalaunensis fidei monumentum*; de cette ville, enfin, au collége de laquelle nous avons fait ensemble notre rhétorique sous l'honnête professeur M. Bonsens.

Vous m'avez chargé de vous rendre compte de tout ce que je verrois de curieux à Paris; je vais en conséquence vous faire le récit fidèle de ce que j'ai vu et entendu hier à l'Athénée de cette ville.

En y entrant, je vis une longue salle, au fond de laquelle s'élève majestueusement une énorme cheminée, ouvrant sa large bouche noircie par les expériences chimiques, et présentant sa garniture élégante de cornues, ballons, matras, creusets, athanors, et autres jolis instrumens qui me firent croire que j'étois transporté dans le laboratoire de Boerhaave. Si le fond du temple est tout chimique, tout est physique dans les murs latéraux. De nombreuses armoires vitrées contiennent tout l'attirail de l'électricité, de la pneumatologie, du magnétisme, du galvanisme; en un mot, de la physique expérimentale. Le milieu de l'enceinte est rempli de chaises élégamment clouées à de longues barres de bois; ce qui fait que quand un des auditeurs se balance, il communique la secousse à toute la file des assistans. Au-devant de cette phalange de chaises s'élève modestement un théâtre de quelques pouces de hauteur, destiné aux exercices, et sur ce théâtre une simple table, devant laquelle est une chaise, et non pas un fauteuil; ce qui distingue l'Athénée de l'Académie. A l'extrémité opposée au laboratoire chimique est une autre salle, par où l'on entre, et qui n'est séparée de la grande que par des arceaux ouverts. C'est dans cette première enceinte que sont entassés les curieux qui, venus trop tard, n'ont pu pénétrer dans le temple. Ce sont véritablemtnt là les *limbes* de l'Athénée; on y entend les joies des élus, et l'on ne peut les partager.

L'assemblée étoit nombreuse, mais modeste; les femmes y étoient presque toutes simplement vêtues, et plusieurs d'entre elles ressembloient assez bien à nos bourgeoises de Châlons, quand elles vont se promener, le dimanche, au grand ou au petit Jard, ou aux allées du château de Sarry.

Quand j'eus conquis une place avec assez de peine, un voisin obligeant m'apprit que j'allois entendre le professeur Laya, lequel a succédé au professeur Chénier, lequel a succédé au professeur La Harpe. Le voisin ajouta : La gradation qui existe entre ces trois hommes vous prouve assez que la littérature française fait des progrès dans un sens ou dans un autre.

A huit heures et trois minutes le professeur parut. Il nous annonça qu'il alloit parler sur l'éloquence; que son thème étoit : *L'art de cacher l'art*; et sa division : *Pourquoi et comment il faut le cacher.* Je fus charmé de ce préambule qui me promettoit un grand plaisir. Je me rappelai les sages leçons de M. Bonsens, notre ancien professeur, qui nous disoit toujours : En fait d'éloquence, il faut bien distinguer celle qui convient à l'orateur parlant dans la place publique à la multitude, et celle qui est propre à l'orateur parlant dans le sénat. Si Démosthènes, ajoutoit-il, s'étoit trouvé à Rome devant les pères conscrits, dans le temple de la Concorde, il ne se seroit pas énoncé comme il parloit aux petits-maîtres et à la canaille, réunis dans le marché de la ville d'Athenes. Distinguez bien aussi, disoit-il, l'orateur parlant au peuple entier sur un sujet politique qui intéresse tout le peuple, de l'orateur qui plaide le procès d'un particulier. Cicéron n'a pas écrit ses Catilinaires comme son *Factum* pour Roscius ou pour Milon. L'art, dans toutes ces circonstances, est très-différent, et c'est grande sottise que d'en confondre les préceptes : telle étoit l'opinion de M. Bonsens, mon professeur de rhétorique; mais malheureusement M. Laya n'a rien eu de commun avec M. Bonsens. Il a parlé de Cicéron et de Démosthènes sans distinguer le pays, le temps, les circonstances où ils se trouvèrent, ni l'espèce de gens que ces orateurs devoient émouvoir. Quant à sa division : *Pourquoi et comment il faut cacher l'art*, il a bien un peu effleuré le *pourquoi*, mais il n'a rien dit de bon sur le *comment.* Il a fini par regretter de n'avoir pas l'éloquence des Démosthènes et des Tullius, et j'ai bien sincèrement partagé ses regrets.

Je dois cependant vous apprendre, mon cher Lourdet, que ce discours, froidement écouté, a été un peu applaudi dans un passage, où l'orateur définissant l'éloquence de Sénèque, a dit qu'elle consiste en petites phrases pleines de pensées fines, et de traits d'esprit qui ont *le poids et le bruit de la grêle.* A ces mots, les dames témoignèrent leur satisfaction, et j'admirai combien les femmes de Paris sont instruites, puisqu'elles connoissent si bien Sénèque, et savent si bien apprécier son éloquence. Pour moi, je vous l'avoue, je ne sentis pas la finesse de cette phrase; je devinai seulement que c'étoit une épigramme, et cela me fit plaisir : je

---

qui ne veulent point entendre raison, toujours prêts à me condamner comme s'ils ne m'avoient point entendu : ces gens-là se mêlent aussi d'écrire pour le public; probablement ils n'ont point de pratiques, car ils ne sont occupés que de ce que j'écris. Je les remercie de l'importance qu'ils veulent bien me donner : ils s'imaginent se faire plus valoir en attaquant mes idées qu'en exposant les leurs; peut-être n'ont-ils pas tort.

Quoique je n'écrive point pour eux, c'est pour eux que je répète que je parle des petits théâtres en historien et non pas en littérateur. Loin d'approuver les farces qu'on y joue, je ris de la curiosité qu'elles excitent, et je n'annonce leurs succès que pour observer la marche de l'esprit public, dont je dois compte à mes lecteurs. Il n'y a donc que les Pharisiens en littérature qui puissent se scandaliser lorsque j'exalte les merveilles du *Pied de Mouton*, de *la Queue du Diable*, de *la Queue de Lapin*, etc. Il faut être de bien mauvaise foi, ou d'une intelligence bien bornée, pour prendre au sérieux ces tournures ironiques : « Il prône les parades du Boulevard, s'écrient ces rigoristes, et il dénigre les pièces du Théâtre Français. » Ce seroit être pédant que d'appliquer les règles de l'art à des féeries : c'est pour le Théâtre Français que la critique doit être réservée; c'est dans l'examen des ouvrages qui peuvent influer sur le goût, qu'il convient d'être sévère : il ne faut parler qu'en badinant des bouffonneries sans conséquence.

Il y a bêtises et bêtises, comme fagots et fagots; c'est le cas plus que jamais de faire cette distinction. Il y a des bêtises qu'on donne pour telles : celles-là ne font aucun mal; on les tolère quand elles amusent, on en rit sans y songer; elle ne peuvent jamais corrompre le goût. Les bêtises dangereuses, les bêtises dont il faut faire justice, les bêtises qui précipitent la décadence des lettres, sont les bêtises ambitieuses qu'on donne pour de l'esprit, qu'on applaudit souvent comme des traits ingénieux : de ce nombre sont les idées bizarres et entortillées qui veulent être fines ou profondes, les niaiseries précieuses et sentimentales, les rapprochemens forcés, les antithèses recherchées, les comparaisons fausses, les jeux de mots, tout l'attirail, toutes les pretintailles d'un style maniéré; en un mot, tout ce qui choque la nature et la raison. Ce sont, il est vrai, des bêtises titrées; des bêtises de qualité, que la mode consacre, et dont les badauds sont dupes : elles n'en sont pas pour cela plus estimables; mais elles en sont bien plus redoutables. Les naïvetés de Gilles et d'Arlequin, toutes simples, toutes grossières, valent mieux, parce qu'elles ne peuvent tromper personne. Il y en a beaucoup de cette espèce dans *la Queue de Lapin* : on s'en moque et l'on s'en amuse; la salle est toujours pleine; Gilles et Arlequin se soucient fort peu de la critique; ils ont les rieurs de leur côté.

Je ne dois pas oublier de dire, qu'outre les bêtises, qui sont en très-grand nombre, *la Queue de Lapin* offre de fort jolies danses, qui peuvent plaire aux gens d'esprit; des décorations, des machines, des métamorphoses capables de fixer l'attention des savans.

LOGOGRYPHE.

Sans ma tête, lecteur, j'exprime la bassesse
Et n'inspire que le mépris,
Avec ma tête, je produis
Le doux nectar qui produit l'allégresse.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Dinde*, dans lequel on trouve *Inde.*

Digitized by Google

n'aime pas les *Sénèques*, soit qu'ils soient deux, soit qu'ils ne soient qu'un; car il y a eu dispute sur ce fait. J'ignore donc si le déclamateur *Marcus Annæus Seneca* est le même que *Lucius Annæus Seneca* le philosophe; mais les femmes de Paris le savent très-bien, et je leur en fais mon compliment. Quoi qu'il en soit, le docteur Laya a très-bien fait de les comparer, ou de le comparer à la grêle, que je déteste depuis que j'ai acheté une jolie petite vigne auprès de Château-Thierry.

Après M. Laya, la chaise fut occupée par M. Murville, dont la figure réjouie me fit croire que j'allois rire; mais mon espoir fut trompé. Il lut une traduction en vers d'une satire de Juvénal : cette pièce est pleine de pensées *libérales*, *philosophiques*, et semble sortir d'une ame républicaine. Les grands de Rome, les favoris de la fortune n'y sont pas bien traités, et le poète nous a dit avec beaucoup de dignité que les statues de bronze qu'on élève à ces hommes puissans, tombent au moindre revers, et vont chez *le chaudronnier*. Ceci m'a rappelé un autre précepte de M. Bonsens : Ne croyez pas, disoit-il, que tous les mots qui sont nobles en grec et en latin, puissent être noblement employés en français ; par exemple, vous avez tous une chevelure ; les Romains désignoient les parties de cette chevelure par ces mots : *Juba*, *coma*, *cæsaries* et *cincinni;* et cependant nous ferions rire tout le monde, si dans un discours nous parlions de la *queue*, du *toupet*, des *faces* et des *favoris*. C'est par la même raison, mon cher cousin, que je n'approuve point le *chaudronnier* de M. Murville. Il m'a cependant suggéré une idée bien comique; j'ai pensé que si la grêle de l'orateur venoit à tomber dans les chaudrons du poète, nous aurions alors la véritable image de l'éloquence de Sénèque.

Après M. Murville, M. Luce de Lancival nous a lu, pour le compte de M. Constant Dubos, deux petites pièces de vers très-philosophiques dont le but est de prouver combien il est fâcheux d'être grand, et agréable d'être petit. La première est intitulée : *La Couronne Impériale.* Cette fleur s'enorgueillit de sa beauté et de sa supériorité sur toutes celles qui l'environnent; mais on s'aperçoit que des larmes s'échappent de cette fleur superbe ; et de là, le poète part pour débiter de très-belles maximes. La seconde pièce, intitulée *la Marguerite des Prés*, offre la même moralité par l'image inverse; et le bonheur d'être humblement cachée dans l'herbe, est, pour la marguerite et pour le poète, un grand sujet de philosophie.

Ces deux espèces d'apologues m'ont rappelé une ancienne fable plus vraie, plus raisonnable que *la Couronne Impériale* et *la Marguerite* de l'Athénée. « Un oiseau fit son nid au sommet d'un arbre; les oiseaux de proie dévorèrent ses petits : l'année suivante, il fit son nid au pied du même arbre; les rats ou les reptiles détruisirent son espérance; enfin il fit son nid au milieu de l'arbre, dans le plus épais du feuillage; les reptiles n'y purent monter, les oiseaux de proie ne l'aperçurent point, et la petite famille prospéra. » Nous avons beaucoup de marguerites sur les bords de la Marne; et si elles pouvoient parler comme celles de l'Athénée, elles diroient sans doute : Nous restons cachées sous l'herbe, parce que nous ne pouvons pas nous élever au-dessus. Je vous jure, mon cher cousin, que j'aime mieux le nid d'oiseau. S'il est dangereux d'être trop haut perché, il n'est pas trop agréable d'être placé trop bas; ce qu'il y a de mieux en tout, c'est le milieu.

Après l'orateur et les poètes, on a fait de la musique, et mademoiselle Himm a très-agréablement chanté. J'ai oublié, mon cher cousin, une circonstance assez plaisante; dans le moment même où monsieur Laya disoit dans son discours que l'*ennui étoit une grande cause de distraction*, on étoit fort distrait dans la salle : la distraction circula jusqu'au moment où la musique se fit entendre, et alors elle disparut. Je fus un peu honteux, quand je comparai les applaudissemens donnés au concert à ceux qu'on avoit épargnés à l'éloquence et à la poésie; mais au moins cela nous a valu un calembourg : c'est toujours quelque chose. Quelqu'un en sortant dans la foule s'écria qu'on devroit bien écrire au-dessus de la porte de l'Athénée : *Ici le son vaut mieux que la farine*. Qu'en dites-vous, mon cher Lourdet ? Ce calembourg n'est-il pas assez mauvais pour être joli ? Si vous pensez comme moi, faites-en part à vos amis, excepté à M. Bonsens.

Votre cousin BELIER.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 7 décembre 1807, au samedi 12; SAVOIR:

CINQ POUR CENT CONSOLIDÉS.

Semestre échu le 22 septembre 1807.

Bur. Nos	1, lett.	A, P.	28000
	2 ——	D. du n° 1 à	35000
	3 ——	G, H.	23000
	4 ——	M, N, O.	25000
	5 ——	C, K.	55000
	6 ——	L.	37000
	7 ——	Q, R, U, V, W.	16500
	8 ——	B.	36000
	9 ——	E, I, J, S.	11500
	10 ——	F, T, X, Y, Z.	14000
	11 ——	D. du n° 39851 à	47100

Les lundi 7, et vendredi 11 décembre.

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Le jeudi 10 décembre, depuis le 1er semestre an 11 jusqu'au semestre échu le 1er messidor an 13 inclusivement, par tous les bureaux, lesquels seront ouverts jusqu'à midi, pour ce jour-là seulement.

Les bureaux de paiement seront ouverts à neuf heures du matin.

Cours de la Bourse, du 7 Décembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 86f 75c 80c 60c 65c 70c 60c 50c 60c 75c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808 00f 00c 00c 00c 00c. 00c. 00c
Actions de la Banque de Fr., avec doublement. 1327f 50c 1325f. 0000f

ANNONCE.

L'Art de faire les Eaux-de-Vie, d'après la doctrine de Chaptal; où l'on trouve les procédés de Rozier, pour économiser la dépense de leur distillation, et augmenter la spirituosité des Eaux-de-vie de vin, de lie, de marc, de cidre, de grains, etc.; suivi de l'Art de faire les Vinaigres simples et composés avec la méthode en usage à Orléans pour leur fabrication; les recettes des Vinaigres aromatiques, et les procédés par lesquels on obtient le Vinaigre de bière, de cidre, de lait, de malt, etc.; par Parmentier, de l'Institut national. Ouvrage orné de cinq planches représentant les diverses machines et instrumens servant à la fabrication des Eaux-de-Vie. Prix : 3 fr. 60 cent., et 4 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Délalain fils, lib., rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Et chez le Normant, imprimeur libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Les sieurs Mira et Lebon, membres et fondés de pouvoir de la compagnie formée en société de commerce, avec la permission du gouvernement, par les ci-devant Carmes déchaussés de la rue de Vaugirard, à Paris, compositeurs et co-propriétaires de l'Eau de Mélisse dite *des Carmes*, dont les propriétés sont connues depuis près de deux siècles, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils continuent de la composer et de la vendre comme par le passé, sous le titre d'Eau de Mélisse dite des Carmes : ils croient devoir aussi le prémunir contre la fraude de quelques marchands qui se permettent de vendre l'Eau de leur composition, sous le même titre d'Eau des Carmes, et s'exposent ainsi à toute la sévérité des lois. Le moyen de se garantir de cette ruse, dictée par la cupidité, est de s'adresser directement au Bureau général, grande rue Taranne, n°. 14, faubourg Saint-Germain; ou aux préposés qu'ils ont établis à Paris et dans les départemens, avec l'agrément et sous la surveillance de MM. les préfets, conformément à la loi du 29 prairial an XIII.

Les noms des préposés établis jusqu'à ce moment, se trouvent à la fin des *Prospectus*, portant en tête les images de saint Jean-de-la-Croix et de sainte Thérèse, séparées par un écusson renfermant les lettres C et D entrelacées.

Les personnes qui voudront écrire aux sieurs Mira et Lebon, sont priées d'affranchir leurs lettres.

Les 10 et 11 décembre 1807, de relevée, il sera fait une vente de tableaux, figures et bustes antiques en marbre, objets d'arts et de curiosité, bronzes, estampes montées, galeries de peinture, figures en marbre par Ramey; deux beaux globes céleste et terrestre, par Senex; panneaux en laque et autres objets curieux, provenant du cabinet de M. ***, dont le Catalogue se distribue chez M. H. Delaroche, rue Vivienne, n°. 18; et chez M. Thuret, commissaire-priseur, rue Coquillère, n°. 46, lequel procédera à cette vente en la grande salle de l'hôtel de Bullion, rue J. J. Rousseau, où l'exposition publique de ces objets se fera aujourd'hui et demain, depuis onze heures du matin jusqu'à trois.

Trois Sonates pour le forté-piano; dédiées à Mlle Pauline de Gœ, par Dumonchau. Œuvre XXVIIIe.

Prix : 9 francs.

Chez A. Leduc, éditeur et marchand de musique, rue de la Loi, près celle Feydeau.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Entomologie, ou Histoire Naturelle des Insectes, avec leurs caractères génériques et spécifiques, leur description, leur synonymie, et leur figure coloriée; par A. G. Olivier, docteur en médecine, membre de l'Institut de France. Tome cinquième et dernier. Vingt-cinquième Livraison, grand in-4°., composée de douze planches, contenant les figures d'environ deux cent quarante insectes, et du texte, figures coloriées. Prix : 24 fr. — La même livraison, figures noires, 6 fr.

A Paris, chez Desray, libraire, rue Hautefeuille, n°. 4, près celle Saint-André-des-Arcs.

Et chez le Normant, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, la porte cochère vis-à-vis l'Eglise, au premier sur le devant.

Nota. Cet ouvrage sera achevé de publier dans les premiers mois de 1808.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ITALIE.

Venise, 30 novembre.

S. M. l'Empereur et Roi est arrivé le 28 de bonne heure à Vicence, avec LL. MM. le roi et la reine de Baviere. La foule obstruoit toutes les rues et l'allégresse publique étoit de l'enthousiasme. Les deux cours ont assisté à une représentation au théâtre Olympique. L'Empereur est parti après le spectacle; il a passé de nuit à Padoue, et est arrivé fort tard dans son palais de Stra, où il a couché. Cette résidence, située sur la Brenta, est le ci-devant palais Pisani.

Le 29, S. M. a passé en revue les troupes qui étoient aux environs de Stra. Elle s'est ensuite mise en route pour Fusine: c'est là que les autorités de notre ville étoient rassemblées pour recevoir S. M. S. A. I. la princesse de Lucques y attendoit son auguste frère. Le patriarche de Venise, les ministres du royaume d'Italie et les principaux personnages qui avoient devancé l'Empereur, y étoient réunis.

Le port de Fusine étoit couvert de barques décorées avec une élégance, une recherche, un goût et un luxe particuliers à notre pays: elles étoient ornées de riches étoffes, de franges, de plumes et de guirlandes. L'élégante et riche péote destinée par la ville à recevoir S. M., étoit conduite par des gondoliers en habits de satin blanc, bordés de galons d'or. La marine avoit de son côté préparé un canot couvert de velours nacarat. Il étoit monté par des marins de la garde. L'Empereur s'est embarqué dans la péote de la ville. Le roi, la reine et la princesse Charlotte de Bavière étoient avec lui. Il étoit aussi accompagné de LL. AA. II. la princesse de Lucques, le prince vice-roi et le grand-duc de Berg, et de S. A. S. le prince de Neuchâtel. Le canot de la garde a suivi. Au signal du départ, toutes les barques se sont éloignées de terre à force de rames, et bientôt la mer en a été couverte. Tout ce mouvement offroit un magnifique spectacle. Le trajet a duré une demi-heure. Un arc de triomphe avoit été élevé à l'entrée du grand canal. La péote, montée par S. M., a seule passé sous cette porte triomphale, et la foule immense des gondoles s'est divisée pour défiler des deux côtés. C'est dans cet ordre que le cortége s'est avancé dans l'intérieur des canaux de la ville. Cette marche avoit été constamment accompagnée des plus vives acclamations.

Le son des cloches se mêloit au bruit des batteries des forts, des lagunes, et du port, qui jouoient de toutes leurs pièces, et auxquelles répondoient les vaisseaux de guerre qui étoient stationnés dans le port, et qui se couvroient de feu et de fumée comme dans un jour de combat. Tous les bâtimens étoient pavoisés. Les balcons et fenêtres de la ville étoient remplis de spectateurs, et ornés de draperies de toutes couleurs; des barques chargées de musique, jouoient des fanfares. Il ne manquoit qu'un rayon de soleil pour faire briller ce tableau de tout son éclat.

S. M. est descendue à cinq heures au palais impérial, qui étoit ci-devant le palais des procurateurs.

Milan, 2 décembre.

Conformément aux instructions données par S. Exc. le ministre de la guerre du royaume d'Italie, la *podesta* de la ville de Milan vient de faire imprimer et afficher un avis aux jeunes gens pour la prompte formation des tableaux de la conscription de 1808.

Le P. Ciceri, barnabite, professeur de poésie au lycée de Saint-Alexandre, déja connu par plusieurs productions agréables, a fait, à l'occasion de l'arrivée de l'Empereur à Milan, l'inscription suivante:

IMP. CÆSARI . NAPOLEONI
P. F. A.
Italico . Ægiptiaco . Germanico . Sarmatico
Maximo
Armis . Præpollenti . Imper I . Amplificatori
Qui
Cum . Bellicosissimis . Hostibus
Pertinaci . Victoria . Decertans
Ipsos . Continenti . Duello
Ad . Deditionem . Vel . Ad . Pacem . Adegit
E . Castris . Feliciter . Redux
Mediolanum . Invisens
Omnium . Ordinum . Cives . Lætitia . Gestientes
Iucundissima . Recreat . Præsentia
LYCEI . ALEXANDRINI
Devoti . Maiestati . Eius
Libentissima . Gratulatio.

RUSSIE.

Pétersbourg, 8 novembre.

On dit qu'il va s'effectuer quelques changemens dans notre ministère. Le bruit court aussi que l'ambassadeur d'une puissance étangère est sur le point de quitter Pétersbourg.

Il y a eu hier à la cour un bal très-brillant. S. Ex. M. Savary, envoyé de France, y avoit été invité.

Notre commerce n'a été rien moins que florissant cet été, par les causes connues. Plusieurs articles ont subitement haussé de prix. Nous attendons à la fin de ce mois une flotte marchande considérable, qui remédiera à cette pénurie.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 23 novembre.

Hier au soir il y a eu cercle à la cour. L'assemblée étoit très-brillante, les dames dans la plus élégante parure. LL. MM. ont parlé avec la plus aimable affabilité aux différentes personnes qui assistoient au cercle. Elles se sont particulièrement entretenues avec S. Ex. M. le maréchal Davoust, S. Ex. M. Bourgoing, et M. Vincent, résident de France.

Hier et avant-hier la ville a été illuminée.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 9 Decembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.
Rodogune, Brueys et Palaprat.

THEATRE IMPERIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Le Déserteur, les Rendez-vous Bourgeois.

THEATRE DE L'IMPERATRICE.
Aujourd'hui, *I Virtuosi ambulanti*, opéra en deux actes, imité des *Comédiens ambulans* de M. Picard, musique del signor Fioravanti.

THEATRE DU VAUDEVILLE.
Le Rêve, Honorine, les Pages.

THEATRE DES VARIÉTÉS.
Ropinard, Ricco, Romainville, le Diable en vacances.

AMBIGU-COMIQUE.
La Femme à Deux Maris, M. Botte.

THEATRE DE LA GAIETÉ.
La Queue de Lapin, farce comique, en trois actes.

OMBRES CHINOISES DE SERAPHIN.
Le Petit Poucet, les Sabottiers, l'Or faux.

SALLE MONTANSIER.
Auj., *relâche* chez M. Ravel.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., Expériences de physique et Fantasmagorie chez M. Lebreton.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

VARIÉTÉS.

Voyages de Cyrus, suivis d'un Discours sur la Mythologie (1); par M. Ramsay. Nouvelle edition, revue et augmentée de notes géographiques, historiques, mythologiques; par M. L. Philipon de la Madelaine.

La destinée du grand Cyrus fut, dans tous le siècles, d'être le héros de plusieurs romans; et de tous ces romans, les meilleurs, sans contredit, ont été faits par ceux qui ont prétendu écrire son histoire. Je ne sais cependant si cette prétention fut celle de Xénophon: quoi qu'il en soit, la *Cyropédie* a bien plus l'air d'une fiction morale et philosophique, que d'un récit historique, et l'antiquité, si peu scrupuleuse sur la vérité des faits, et qui étoit assez généralement dans l'usage de regarder comme vrais ceux qui étoient agréablement racontés, ne poussa néanmoins pas la confiance et le défaut de critique jusqu'à adopter la plupart des événemens racontés par Xénophon: elle crut que cet écrivain philosophe avoit moins voulu suivre les lois rigoureuses de la vérité et de l'histoire, que proposer aux princes, dans la personne de Cyrus, un modèle parfait de la manière dont ils doivent gouverner les peuples. Cicéron nous est garant de cette opinion de l'antiquité: *Cyrus ille a Xenophonte non ad fidem historiæ scriptus, sed ad effigiem justi imperii.* Mais un pareil roman vaut mieux que beaucoup d'histoires; et le même Cicéron nous apprend dans quel degré d'estime il étoit auprès des esprits les plus élevés, les plus sages, les plus éclairés. Scipion l'Africain, nous dit-il, ne pouvoit se rassasier de cette lecture: *Quos quidem libros noster ille Africanus de manibus*

(1) Un vol in-12. Prix: 3 fr., et 4 fr. par la poste.
A Paris, chez Cavellie et Renaud, libraires, rue J. J. Rousseau; et chez le Normant.

Digitized by Google

Hier au soir le roi a parcouru la ville pour jouir du spectacle de la joie du peuple.

(Nous donnerons demain le journal de la route de S. M. depuis la frontière jusqu'à la capitale.

AUTRICHE.

Vienne, 22 *novembre*.

C'est hier qu'a eu lieu l'inauguration solennelle du monument érigé à feu l'Empereur Joseph II. La garde hongroise celle des archers et trabans, ainsi qu'un bataillon de grenadiers, étoient rangés en parade sur la place. L'Empereur arriva à midi, accompagné de son illustre famille, des 1[ers] fonctionnaires de la cour, et des capitaines de ses gardes. Le sculpteur de la cour et directeur de l'Académie des arts, M. Zauner, eut l'honneur de présenter à S. M. une édition superbe de la description de ce monument. On fit ensuite tomber le rideau qui couvroit la statue, au son de toutes les cloches de la ville et des faubourgs, et au bruit du canon. La cérémonie finie, toutes les troupes défilèrent devant S. M. Le soir, il y eut entrée libre aux deux théâtres de la cour. Pour témoigner à l'artiste, M. Zauner, sa satisfaction sur la belle exécution de cette statue S. M. lui a envoyé des lettres de noblesse, lui a fait présent d'une tabatière d'or enrichie de brillans, contenant une somme de 10,000 florins, et lui a assuré en outre une pension viagère de 3000 flor.

La diète de Hongrie s'est encore assemblée plusieurs fois depuis le 13 de ce mois; elle s'est occupée dans ces séances de la résolution royale qui lui est parvenue en dernier lieu.

M. le comte de Sconfeld, ministre de Saxe près notre cour, est de retour à Vienne, et a déjà eu une audience de S. M. Il s'étoit rendu, comme l'on sait, à Varsovie, pour prendre possession de ce duché.

LL. AA. II. l'archiduc évêque d'Olmutz, et l'archiduc évêque de Waizen, ont reçu de Rome le chapeau de cardinal.

M. le colonel Nugent, de l'état-major-général, et plusieurs ingénieurs et autres officiers de l'armée, ont ordre de se tenir dans les environs de Braunau, pour recevoir cette place lorsqu'elle sera remise par les Français, conformément à la dernière convention. Il est aussi parti plusieurs officiers du génie pour les environs de Gradisca; ils sont chargés de recevoir le territoire qui est échu à l'Autriche par la même convention.

WESTPHALIE.

Cassel, 1[er] *décembre*.

Le roi notre souverain est attendu ici dans cinq ou six jours; tous les préparatifs sont faits pour le recevoir.

M. le baron de Wendt, grand-prévôt du chapitre de Hildesheim, sera, dit-on, nommé grand-aumônier du roi. Le général français Vandamme, aura le commandement de l'armée du royaume de Westphalie.

Notre garnison consiste maintenant dans le premier régiment de la division polonaise. Cette troupe est très-belle et bien exercée.

WURTEMBERG.

Stuttgard, 29 *novembre*.

La cour, ainsi que tous les dicastères et départemens, se sont rassemblés ce matin dans les appartemens situés à la droite de l'escalier de marbre; ils se sont rendus ensuite dans l'antichambre de S. M. le roi de Westphalie, et ont été présentés successivement au monarque dans l'ordre de leurs grades respectifs. La présentation a eu lieu dans la salle d'audience. A midi et demi il y a eu cercle chez le roi, notre souverain; toutes les personnes de marque qui sont arrivées avec S. M. le roi de Westphalie, ont été présentées à notre monarque par le premier chambellan, comte de Jennison. A une heure, il y a eu dîner en famille dans la petite galerie Blanche; une autre table avoit été dressée dans la grande galerie. Le soir, LL. MM. assistèrent au spectacle; on représentoit le grand opéra de *Lodoïska*.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 27 *novembre*.

Le sénat de cette ville a donné hier un grand dîner à S. A. S. le maréchal d'Empire, prince de Ponte-Corvo. Les états-majors, français et espagnol, plusieurs autres personnes de l'état militaire et civil, les membres du corps diplomatique et les sénateurs y ont assisté. La gaieté la plus franche a régné dans cette réunion. A la fin du dîner, il a été porté un toast au grand Napoléon, Empereur des Français, au bruit des timballes et des trompettes.

M. Rist, chargé d'affaires danois, qui étoit arrivé de Londres à Cuxhaven, sur un bâtiment parlementaire, a continué sa route pour le Danemarck.

Francfort, 5 *décembre*.

S. A. I. le grand-duc de Wurtzbourg est arrivé le 29 au soir dans sa résidence. Ce retour a causé la plus vive joie aux habitans.

Les troupes wurtzbourgeoises qui ont quitté l'île de Rugen, arriveront le 7 de ce mois en Franconie. Elles n'emploieront que 21 jours pour faire la route.

On mande de Hanovre, que M. le général comte de Walmodin-Gimborn va se rendre à Francfort, où il a loué une maison.

DANEMARCK.

Elseneur, 22 *novembre*.

Une frégate, trois cutters-bricks, un vaisseau *armé et un* brick, et environ soixante bâtimens de toutes *les nations, ont* mis avant-hier à la voile d'Helsingborg, *et se sont dirigés vers* la mer du Nord. Il y a encore dans le port suédois une frégate, un cutter, et près de cinquante vaisseaux marchands.

Copenhague, 20 *novembre*.

Les armemens maritimes continuent avec activité. Tous les bois de construction du royaume sont mis en réquisition. On équipe en frégate huit gros bâtimens de la compagnie de l'Inde. On va mettre sur le chantier deux ou trois vaisseaux de ligne.

La quantité d'objets propres à construire et à gréer des vaisseaux, que les Anglais ont laissés ici dans leur retraite précipitée, est plus considérable qu'on ne l'avoit cru au premier moment.

Le prince Royal avoit reçu de la part du roi d'Angleterre, il y a une vingtaine d'années, une frégate en miniature, d'une grande magnificence et fournie de meubles précieux. Lors de la capitulation de Copenhague, les commissaires danois voulurent remettre à ceux d'Angleterre cette frégate. *Les* commissaires anglais déclarèrent qu'ils avoient des ordres exprès pour laisser ce seul bâtiment. Cependant sir Home Popham en a fait enlever une partie des meubles. Le prince Royal, à son arrivée, a sur-le-champ donné l'ordre d'équiper cette petite frégate, et de la faire conduire en Angleterre par des matelots anglais prisonniers qu'on renvoyoit sans rançon. En même temps, le prince Royal a écrit une lettre au roi

---

ponere non solebat; et Cicéron n'est point surpris de cette passion pour la Cyropédie : *Non sine causâ*.

Avant Xénophon, un autre historien, non moins célèbre que lui, avec une imagination plus brillante et un tour d'esprit moins sérieux, avoit fait aussi de l'histoire de Cyrus, une sorte de roman qui, comparé avec la Cyropédie, montre bien la différence du génie et du caractère des deux auteurs. Hérodote, amateur du merveilleux, entoure de prestiges le berceau du conquérant de l'Asie; des songes puérils, gravement interprétés par des philosophes et des mages, annoncent sa future grandeur; un aïeul alarmé ordonne qu'on expose l'enfant; un courtisan, plus timide que vertueux, n'exécute qu'à demi cet ordre barbare; un berger, ou plutôt sa femme compatissante sauve le jeune Cyrus, qui, comme un autre Œdipe, accomplit ses destinées, mais des destinées plus heureuses, plus importantes. C'est le premier des grands conquérans dont l'histoire fasse mention. Hérodote et Xénophon s'accordent sur l'étendue de ses conquêtes: c'est là la partie véritablement historique de leurs romans; et encore diffèrent-ils beaucoup sur les moyens qu'employa Cyrus, et sur les circonstances de tant de faits glorieux; mais ils diffèrent bien plus encore sur celles de sa mort. L'auteur de la Cyropédie fait mourir tranquillement, dans son lit, son héros chargé d'ans et de gloire, entouré des bénédictions de ses peuples, et des larmes de ses enfans, qu'il instruit encore dans ses derniers momens, par un grave discours sur leurs devoirs envers les hommes, sur le respect qu'ils doivent aux dieux, sur l'immortalité de l'ame. On reconnoît ici le disciple de Socrate, moins jaloux de conserver la fidélité historique, que de transmettre et de répéter les discours sublimes du philosophe son ami et son maître; discours qu'il avoit déjà consignés dans un autre ouvrage (*les Dits mémorables de Socrate*).

Dans Hérodote, au contraire, une femme, Tomyris, reine des Massagètes, défait complètement Cyrus dans une bataille rangée; deux cent mille Perses restent sur le champ de bataille; Cyrus est trouvé parmi les morts. Tomyris, dont le fils avoit été tué dans une bataille précédente, et dont la vengeance n'étoit pas assouvie par la mort de son ennemi, lui fait couper la tête, la plonge dans une outre pleine de sang, et lui insulte par ces paroles : « Cruel, rassasie-toi après ta mort » du sang dont tu as eu soif pendant ta vie, et dont tu as toujours été » insatiable ! » Les historiens anciens se sont partagés sur ces deux manières fort différentes de faire mourir Cyrus. Justin adopte le sentiment d'Hérodote; Strabon, celui de Xénophon. Diodore veut, comme le premier historien, que Cyrus ait été vaincu par Tomyris; mais il assure que cette reine le fit crucifier. D'autres diffèrent également et d'Hérodote et de Xénophon; Ctésias rapporte que Cyrus, combattant contre les Derbices, peuples voisins de l'Hyrcanie, fut blessé par un trait, et qu'il ne survécut que trois jours à cette blessure. Quelques-uns le font tuer dans une bataille navale, contre les Sauniens. Les modernes ont fait peu d'attention à toutes ces opinions, qui ne s'accordent ni avec celle d'Hérodote, ni avec celle de Xénophon; mais ils se sont partagés entre ces deux historiens. Le sage Rollin, à qui une mort tranquille, philosophique et religieuse, convenoit bien mieux qu'une mort sanglante et cruelle, préfère le récit de Xénophon : il l'admet également pour toutes les autres circonstances de l'histoire de Cyrus; et enchanté du style de Xénophon, et des maximes vertueuses qu'il a répandues dans son ouvrage, il ne reconnoît d'autre Cyrus que celui de la Cyropédie. Le savant Larcher, traducteur d'Hérodote, combat pour son auteur, et prouve assez bien contre M. Rollin, que le plus ancien historien est aussi le plus instruit de ces faits antiques. Voltaire avoue qu'il ne sait trop si le conquérant de l'Asie *mourut de sa belle mort, ou si Tomyris lui fit couper la tête*; mais il souhaite de tout son cœur *que les savans qui font couper le cou à Cyrus aient raison*.

J'ignore si c'est Cyrus-le-Grand ou Cyrus-le-Jeune, ou tout autre,

Digitized by Google

d'Angleterre, contenant en substance : « Que, d'après la » conduite atroce et perfide tenue par l'Angleterre contre le » Danemarck, lui, comme chef des Danois, ne pouvoit plus » garder un souvenir d'amitié de la part du roi d'Angleterre. » On assure que le prince Royal finit cette lettre, en disant que s'il manque quelques objets dans l'ameublement, le roi d'Angleterre n'a qu'à les redemander à sir Home Popham.

Il vient de paroître, en danois et en allemand, des *Eclaircissemens sur la déclaration du roi d'Angleterre, sur l'expédition de Copenhague.* (Nous en donnerons l'extrait.)

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 8 *décembre.*

— Hier lundi, conformément aux intentions de S. M. I. et R., il a été célébré dans l'église métropolitaine, un service solennel et en musique pour le repos des ames des guerriers français morts au champ d'honneur.

On a vu rassemblés pour cette pieuse et touchante cérémonie, et les chefs accoutumés à conduire nos braves à la victoire, et les militaires témoins des glorieux efforts et des derniers momens de ceux que l'Etat regrette, et le jeune soldat dont le spectacle de ces regrets et de ces hommages publics rehausse le dévouement, at les parens, les amis des morts, qui apportoient à cette funèbre réunion le tribut particulier d'une douleur plus profonde. Tous confondoient dans une expression commune les sentimens d'une perte commune en effet, puisqu'elle est celle de la patrie.

Un compositeur dont le talent paroît plus distingué que son nom n'est encore connu, M. Marc, est l'auteur de la musique exécutée pour cette pompe funèbre. On a conservé le souvenir de quelques productions de ce compositeur, toutes marquées au coin d'une originalité et d'une verve musicale, auxquelles l'un de nos plus habiles maîtres, M. Lesueur, s'est plu à rendre hommage : on a reconnu dans celle-ci un caractere très-religieux, une expression touchante, et tout ce qu'une émotion profonde pouvoit inspirer à un artiste habile pénétré d'un tel sujet.

— S. Exc. M. Jean Muller, ministre secrétaire-d'Etat du royaume de Westphalie, a eu l'honneur d'être présenté dimanche à S. M. l'Impératrice.

— Le préfet de Lot et Garonne, ayant mis sous les yeux de S. Ex. le ministre de l'intérieur, dans les premiers jours du mois de novembre, les titres que Jean Serres, dit Printemps, ancien militaire, âgé de 114 ans, avoit à la bienfaisance de S. M. I. et R., l'EMPEREUR a ordonné, par décret du 16 du même mois, que la pension de retraite accordée au nommé Jean Serres, âgé de 114 ans, seroit portée à 800 fr., et qu'elle seroit réversible sur la tête de son épouse.

— Les conférences de Saint-Sulpice, sur la religion, recommenceront dimanche prochain.

VARIETES.

Sur la Principauté de l'Ost-Frise et la Seigneurie de Jever.

Les Frisons, ancienne tribu germanique, occupoient au siècle d'Auguste toutes les côtes de la mer du Nord, depuis l'ancienne embouchure du Rhin jusqu'aux bords de l'Ems. Tacite, Pline, Ptolémée et Dion-Cassius en parlent. Pline les classe dans la portion de la race germanique qu'il nomme *Ingævones*, d'un mot allemand un peu tronqué, savoir : *Ingewohner*, c'est-à-dire, indigènes; ce qui prouve la haute antiquité de leur établissement dans ces contrées. Leur nom propre vient également d'un mot allemand, *Friessen*, c'est-à-dire, creuser des canaux, défricher des marais. En effet, tout leur pays n'est qu'un rivage sablonneux et marécageux, conquis sur la mer, gagné sur les rivières, et qui doit à l'entretien des canaux et des digues la continuation de son existence.

Les Frisons, peuple pauvre et belliqueux, surent se faire respecter des Romains, même en leur obéissant. Des envoyés frisons se trouvèrent une fois aux jeux publics de Rome : en voyant les sénateurs occuper des bancs particuliers dans le théâtre, ils demandèrent qui étoient ces personnages distingués par cette marque d'honneur. « Ce sont, leur dit-on, » des citoyens respectables par leurs vertus et leur fidélité. » — « Personne, s'écrièrent les envoyés, n'est plus vertueux ni » plus fidèles à Rome que les Frisons! » Et ils allèrent se placer à côté des sénateurs.

Dans les siècles suivans, pendant que les Saxons et les Francs s'agrandissoient dans l'intérieur de la Basse-Allemagne, moins par des conquêtes que par des confédérations destinées à les affranchir ou à les préserver du joug des Romains, les Frisons s'étendirent le long des bords de la mer, depuis l'Escaut au midi, jusqu'à l'Elbe au nord, et peut-être au-delà. Le nom des Frisons engloutit celui des Bataves, des Chauci et de plusieurs autres nations anciennes.

Dans le cinquième siècle, les Frisons paroissent avoir accompagné les Anglo-Saxons et les Jutlandais, dans cette fameuse expédition qui donna à une partie des Isles Britanniques le nom d'Angleterre. C'est au moins ce qu'indique un passage de Procope, *de Bello Goth.*, l. IV, c. 20, appuyé par le témoignage de Beda, l. V, c. 10, et de l'auteur anonyme de la Vie de S. Suibert, publiée par Leibnitz, *Script. Brunswick*, t. II, c. 6, p. 226.

Il est certain que les Frisons formèrent un Etat puissant jusqu'à l'époque où les Francs, sous les Carlovingiens, s'élévèrent à la domination suprême.

Ce fut en 689 que Pepin d'Héristal vainquit Radbod, roi des Frisons, et le força à céder toutes ses possessions au midi du Rhin, et de payer un tribut annuel. En 734, Charles Martel battit et tua le roi Poppon; et depuis ce temps les Frisons restèrent sujets de la monarchie des Francs : ils reçurent en même temps le christianisme. Charlemagne ôta à leurs princes le droit de succession héréditaire. Ce conquérant eut beaucoup à se louer des secours que les Frisons lui fournirent comme marins. En 789, ils remontèrent avec une flotte l'Elbe et l'Havel, pour combattre les Slavons-Wiltzes, dans la Brandebourg; et deux ans après, on les voit descendre le Danube pour prendre part à la guerre contre les Avares, dans la Hongrie. (*Annal. Fuldens, ap. Freher*, t. I, p. 7.) Ces anciennes expéditions rappellent d'une manière frappante les marches des Bataves modernes, comme auxiliaires français, contre la Prusse et l'Autriche.

Soumise aux Empereurs germaniques, la Frise resta partagée en plusieurs comtés et seigneuries, dont les noms et les limites ont été éclaircis avec beaucoup de soin par Menso-Alting, dans sa *Descriptio Agri Bat. et Fris.* Resserrés de plus en plus, les noms de Frise et de Frisons se sont définitivement conservés dans les îles de Sleswick, où une colonie frisonne paroît s'être établie, du temps de Charlemagne, dans l'Ost-Frise ou Frise orientale, dans le Frisland ou Frise proprement dite, et dans la West-Frise ou Frise occidentale, partie de la ci-devant province de Hollande.

L'Ost-Frise, dans le moyen âge, compta autant de seigneurs que de cantons; c'étoit encore une image de l'état primitif de la Germanie, lorsque les seigneurs de Gretsyhl

---

que Mlle de Scudéry avoit pris pour héros du roman qui porte ce nom, et dont Boileau se moque en plus d'un endroit. J'avoue que je ne l'ai point lu; et il faudroit avoir bien du courage pour entreprendre de lire les dix tomes énormes dont il est composé. Il paroît que Mlle de Scudéry avoit fait son héros, quel qu'il soit, bien doucereux et bien fade; témoins

Ces nobles campagnards, grands lecteurs de romans,
Qui dirent tous Cyrus dans leurs longs complimens.

M. de Ramsay a fait le sien, qui est bien notre Cyrus, voyageur et philosophe; ce qui est plus grave et plus conforme aux mœurs des temps antiques et à l'histoire, en prenant pour histoire ce que nous raconte Xénophon. L'auteur étoit un Ecossais que l'inquiétude de son esprit et l'amour des voyages avoit transporté dans diverses contrées, et précipité dans une grande variation d'idées sur des objets importans, sur lesquels il ne peut y avoir néanmoins qu'une seule opinion vraie et invariable : son heureuse étoile le conduisit à Cambrai; il y connut Fénélon, le choisit pour son guide, et ce grand homme fixa enfin les irrésolutions de son disciple.

Ramsay resta depuis toujours attaché aux principes et à la mémoire de son maître; mais il étoit plus aisé d'aimer Fénélon que de l'imiter : c'est néanmoins ce qu'il osa tenter. A l'exemple de l'illustre archevêque de Cambrai, il voulut, sous le voile de la fiction et d'un nom antique, donner un ouvrage moral, instruire les peuples, et surtout les rois; mais, dépourvu de cette imagination brillante qui donne l'ame et la vie aux leçons de Mentor, de ce style enchanteur qui en tempère la sécheresse et l'aridité, de cet esprit flexible et de ce talent admirable qui sait faire passer dans une prose riche et harmonieuse presque toutes les beautés de la poésie, et transporter dans un ouvrage moderne les traits antiques qu'on admire dans les poëmes les plus anciens et les plus célèbres, Ramsay resta à une distance infinie de son modèle. Sans se donner la peine d'imaginer d'autres fictions sur Cyrus, une bonne traduction de la Cyropédie eût eu plus de traits de ressemblance avec le Télémaque : en effet, comme le remarque très-bien M. de La Harpe, « depuis lui (l'auteur de la Cyropédie) jusqu'à » Fénélon, nul homme n'a possédé au même degré le talent de rendre » la vertu aimable. »

Ce n'est pas que l'ouvrage de M. de Ramsay soit dépourvu de mérite; le style en est pur, correct, quelquefois même élégant; les réflexions y sont justes, sensées, et souvent renfermées dans un tour heureux. Quelques épisodes sont intéressans; mais ils sont beaucoup trop rares : l'érudition y est prodiguée sans mesure, et une éternelle monotonie fatigue ou endort le lecteur. Partout Cyrus rencontre quelque philosophe qui lui expose longuement sa doctrine; et il est bien rare qu'un philosophe parle long-temps sans ennuyer son monde : ils disent tous, d'ailleurs, à-peu-près la même chose; et de ces discours uniformes, il ne résulte guère qu'une de ces instructions froides et glacées

Qu'on donne aux rois malgré les rois,
Malgré leurs peuples qu'on ennuie.

Telle fut la prétention que plusieurs écrivains, après Ramsay, étalèrent fastueusement dans des romans philosophiques, politiques et moraux, comme Sethos, Bélisaire, Télèphe. Ramsay eut au moins de meilleures intentions que la plupart de ces romanciers pédagogues et politiques; il se montre toujours ami des mœurs et de la religion. C'est sans doute ce qui excite l'humeur de Voltaire, et ce qui lui dicta les critiques les plus amères et les plus injustes. « Cyrus, dit-il, a de » longues conversations avec le grand roi Nabuchodonosor, dans le temps » qu'il étoit bœuf; et Ramsay fait ruminer Nabuchodonosor en théo- » logien très-profond. » Tout cela peut être plaisant, mais porte à faux; Ramsay suppose, avec plusieurs commentateurs de l'écriture, que Nabuchodonosor avoit perdu la raison en punition de son orgueil et de ses

Digitized by Google

divers moyens, se rendre maîtres de la plupart de ces petits domaines : Edzard, en 1430, régna presque sur toute l'Ost-Frise, et son fils eut, en 1454, le titre de comte, qu'un de ses descendans échangea, en 1654, contre celui de prince. La lignée de ces princes s'éteignit en 1744; et en vertu d'un ancien arrangement conclu avec l'Empereur, la Prusse s'empara de cet héritage, qu'un pacte de famille avoit en vain assuré à la maison de Brunswick.

La nature n'a pas prodigué ses faveurs à cette contrée. Tour-à-tour couverte de brouillards, ou tourmentée par des vents impétueux, elle voit succéder à de longs et tristes hivers un été inconstant et humide. Le sol partout bas et uni, est protégé contre les flots de la mer par des digues qui ont seize milles d'Allemagne de long. D'autres digues contiennent dans ses justes limites la rivière d'Ems, qui a ici son embouchure. L'entretien de ces remparts du pays coûte 124,291 écus par an. Cependant, en 1277 et en 1287, une irruption combinée des eaux de la mer et du fleuve inonda une grande étendue de terrain, et y forma le golfe nommé Dollart, dont on dessèche tous les ans quelque partie, et qu'on peut espérer de voir disparoître entièrement, à présent qu'une seule puissance en possède les deux rives. Le long de la mer et des rivières, les terres grasses, noires et limoneuses, présentent une suite non interrompue de champs fertiles et de prairies verdoyantes; mais dans l'intérieur, les sables et les marécages occupent un bon tiers du pays. Parmi les productions, on vante sur-tout le beurre, le fromage et les chevaux.

Voici les résultats des dénombremens officiels faits par ordre du gouvernement prussien. La population, disséminée sur une surface de 140 lieues carrées, s'élève à 120,826 individus, y compris le militaire. Les principales sont : Embden avec 10,117 habitans, Leer avec 4800, Norden avec 3545, Aurich avec 2035 : on estime la valeur des semailles de toute espèce à 343,032 écus; et celle de la récolte, à trois millions 978,194 écus; on a compté 26,937 chevaux, 91,252 bêtes à corne, 35,384 bêtes à laine, 17,394 porcs, etc. Le bénéfice net de l'entretien des bestiaux est estimé à une somme de 400,000 écus (1,500,000 francs); et c'est précisément la somme à laquelle s'élèvent les revenus ordinaires du fisc. Embden est le principal port; avant les dernières révolutions commerciales, il y entroit et sortoit 1000 à 1200 bâtimens. Pendant quelques années, Emben, devenu un des entrepôts des Anglais, a joui d'une prospérité brillante et éphémère. Cette ville possède des chantiers de construction et des fabriques de toile à voiles; à Leer, on fait des toiles ordinaires.

La seigneurie de Jever, voisine de l'Ost-Frise, renferme 15,000 habitans, sur une étendue de 12 lieues carrées. Les seules productions importantes sont le beurre et le fromage. Les revenus sont évalués à 60,000 écus, ou 210,000 francs. Cette seigneurie appartint, jusqu'en 1793, à la maison d'Anhalt-Zerbst; l'impératrice Catherine II, comme princesse de cette maison, l'eut pour son lot d'héritage.

Par l'acquisition de ces provinces, le roi de Hollande gagne en tout 150,000 nouveaux sujets; il en perd 8 à 10,000 par la cession de la ville de Flessingue. La population du royaume de Hollande, qui étoit d'un million 881,880 habitans, se trouve donc portée à 2,022,000. Les ports d'Embden et de Norden, et celui qu'on peut facilement construire à Jever, rendront la Hollande maîtresse d'une partie du commerce de la Westphalie.

Je n'entreprendrai point de tracer les mœurs actuelles des Frisons; les voyageurs les ont observées en courant, et se bornent à nous apprendre que ces peuples conservent beaucoup de la simplicité et de la loyauté de leurs ancêtres. L'ancien dialecte Frison, celui de tous qui se rapproche le plus de la véritable langue teutonique, n'est plus parlée, du moins dans l'Ost-Frise. Mais on y a conservé et l'on vient de publier un ancien livre de lois et coutumes, intitulé l'*Aséga-Buch*, monument très-curieux pour l'histoire des langues et pour celle de la civilisation.

Nous terminerons cette notice en rappelant une curiosité naturelle de ce pays. Il s'y trouve un *lac souterrain*, qui, d'après les traditions et les anciens documens du pays, étoit autrefois à découvert, mais qui peu à peu s'est couvert d'une croûte de terre tourbeuse cultivée, habitée, et assez forte pour porter des chariots chargés : cependant on craint toujours qu'il ne se forme des enfoncemens. La croûte est assez mince pour qu'on y puisse faire des trous et y mettre du chanvre en lessive. La profondeur de ce lac est, dit-on, incommensurable. Ce fait extraordinaire est garanti par les *Annales de la Monarchie prussienne*, année 1799, page 292.

MALTE-BRUN.

COURS DE LA BOURSE DU 8 DÉCEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1 8	54f	5-8
— Courant.	56	1 4	56	5 8
Hambourg. .	184	0 0	183	0-0
Londres. . . .	00	00	00	0-00
Madrid eff. .	15	65	15	50
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	65	15	55
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	4-5	00	480	00
Gênes effec.	469 0		466 c	
Livourne. . .	503 c		5 1 0	
Naples. . . .	000c		000	00
Milan.	8l 08 p. 6f		8l 1 s p. of	
Basle.	1	3 4p	1	3-8p
Francfort. . .	1	0-0	00	00
Vienne. . . .	123 0 0		121	00
Lyon.	1-2 p 0-oj.		1	3 8p
Marseille. . .	3 8 p 0-oj.		1	1-4p
Bordeaux . .	1-4 p 0-oj.		1	1-4p
Montpellier.	1-2 p 0-oj.		0	0 0p
Genève. . . .	0-0 p 0-oj.		161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345	20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme.	341	59c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	00f 00
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram.	213 3?
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000 00
Port. et Guin. l'hectogramme	000 00
Piastre	5 29
Quadruple	81 13
Ducat	11 15
Souverain.	00 0

Effets publics.

C p 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 87f 20c 10c 80c 90c 00c 00f 00c 00c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1808, 84f 00c 00c 00c 0.l

Banq. de Fr. avec dividende 1325f 50c 0000f 000 000f 000 f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c à 0f 00
— S. Domingue.	0 00 à 0 00
Sucre d'Orléans. .	0 00 à 0 00
— brut	0 00 à 0 00
Coton du Levant.	0 00 à 0 00
Sav. de Marseille.	0 00 à 0 00
Huile d'olive	0 00 à 0 00
Potasse d'Am. . .	0 00f à 0 00
Eau-de-vie, 5/6 . .	0 00f à 0 00

ANNONCE.

Code de Commerce, accompagné de notes et observations, par M. Fournel, jurisconsulte. Avec cette épigraphe : *Æquè pauperibus prodest; locupletibus æquè* HORACE. Un vol. in-8°. Prix : 4 fr. et 5 fr. 50 c. par la poste.

A Paris chez Stoupe, imprimeur du Tribunal de Commerce, rue de la Harpe, n°. 4; mad. veuve Nyon, libraire, rue du Jardinet, n°. ?; mad. Stoupe, veuve Richard, libraire, rue de Sorbonne, n°. 12.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

excès, et dans quelques intervalles lucides, il le fait s'humilier et raisonner assez bien : ce qui n'est ni ridicule, ni contraire à l'expérience.

Collé, dans ses Mémoires, traite aussi avec une injuste sévérité les Voyages de Cyrus : il leur reproche sur-tout de manquer d'invention; en quoi il n'a pas tort. Il exprime ce reproche, et bien d'autres, en vers fort mauvais, mais assez gais; en fait de romans et de poëmes, dit-il.

Prions notre doux créateur
De ne jamais créer d'auteur
Qui n'imagine et ne crée :
J'aime bien mieux un Almanach
Qui ment en inventant...
. . . .
Qu'un poëme sans fiction;
Que la narration étique,
Théologique et narcotique
Des Voyages du grand Cyrus.

Enfin, il souhaiteroit de tout son cœur que ce *Magasin de pavots*, *Cyrus*, *Sethos* et *Belisaire*, fussent *au fond de la rivière*. Il n'est pas de moins mauvaise humeur dans sa prose : « Je viens de relire, dit-il, » le Cyrus de Ramsay : il y avoit quarante ans que je n'avois vu cette » rapsodie; je serai cent ans au moins sans la relire. » J'avoue que je ne pense pas tout-à-fait autant de mal de cet ouvrage; et quoique je ne me propose pas de le relire de sitôt, je ne fais pas vœu, comme Collé, de ne le relire que dans cent ans.

A.

* Un voyageur se trouvoit au dernier marché des caravanes, tenu à Makaire, sur les bords du Wolga; il en a rapporté quelques caissettes de vrai thé des caravanes; les personnes qui en desireront peuvent se présenter chez M. Lepreux, rue du Mont-Blanc, n°. 51.

LOGOGRYPHE.

Je suis, avec ma queue, animal aquatique,
Et je fais, sans ma queue, partie de la musique.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogryphe est *Vignoble*, dans lequel on trouve *ignoble*.

Elégie harmonique sur la Mort de S. A. R. le prince Louis-Ferdinand de Prusse; par J. L. Dussek.

Prix : 6 francs.

La Consolation; par le même.

Prix : 3 francs.

Chez Pleyel, éditeur et marchand de musique, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 13, vis-à-vis le Trésor Public.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Nota. Ces éditions signées et dirigées par l'auteur même, sont les seules avouées par lui, et il dénonce toutes celles qui paroîtroient ailleurs comme *subreptices*, *fautives*, *incomplètes*, et remplies des omissions les plus graves, qui frapperont les yeux les moins exercés.

Manuel de la Cuisinière bourgeoise, contenant, 1°. la manière de servir une table avec goût, et d'apprêter toutes sortes de viandes, poissons, légumes, et autres alimens; 2°. ce qui regarde la pâtisserie et l'office; 3°. plusieurs recettes pour faire des confitures et liqueurs. Un vol. in-18 de 360 pages, bien imprimé, sur beau papier. Prix : 1 fr. 75 c., et 2 fr. 25 c. par la poste.

A Paris, chez Ancelle, libraire, rue de la Harpe, n°. 41, au coin de celle des Deux-Portes.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. G. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

A V I S.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de* quinze fr. *pour trois mois*, de trente fr. *pour six mois*, *et de* soixante fr. *pour l'année*.

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Geoffroy, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal: on sera servi plus promptement.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 28 novembre.

Les dernières nouvelles reçues de Lisbonne, portent que l'armée française s'avance à marches forcées vers cette ville. Ainsi il est probable que sir Sidney Smith n'arrivera que pour être témoin de l'occupation de la capitale du Portugal par les armées combinées de France et d'Espagne.

Avant-hier, à midi, S. M. est arrivée au palais de la reine, où s'étoient rendus pour la recevoir les ducs d'Yorck, de Kent, de Cumberland et de Sussex.

Out été présentés au lever du roi, qui a eu lieu à deux heures, le comte de Pembrocke, nommé gouverneur de Jersey; le major-général Craufurd, nommé colonel du 2e régiment des gardes-dragons, et plusieurs officiers de retour de Copenhague; mais pas un seul étranger n'a figuré à cette présentation. Quelle différence des levers du roi où naguère se rendoient avec empressement les ambassadeurs de toutes les puissances de l'Europe!

S. M. a accordé des audiences particulières aux archevêques de Cantorbéry et d'Yorck, aux lords Hawkesbury et Mulgrave, et à MM. Canning et Perceval.

Le chef de justice d'Angleterre, introduit dans la chambre du conseil, a présenté au roi la liste des criminels condamnés à mort pendant les deux dernières sessions, et S. M. a ajourné l'exécution de leur supplice jusqu'à ce qu'elle fasse connoître sa volonté royale.

Le duc de Portland, sérieusement indisposé, n'a pu assister au lever du roi.

L'ancien évêque français de Saint-Pol de Léon, est mort à Londres. Il a été inhumé dans la chapelle catholique, près la place de Sitzroy.

Le procès du général Whitelock ne tardera pas à commencer: l'acte d'accusation est déjà dressé. La cour martiale s'assemblera à Chelsea; un des ducs royaux la présidera; et pour ouvrir ses séances, la cour n'attend, dit-on, que le retour du général Gower.

Depuis la prise de Copenhague, dont le port neutre étoit un des canaux les plus considérables par où s'écouloient les produits de nos manufactures, nos marchandises de laine et de coton sont tombées de 15 p. %.

La tempête dernière, et la neige considérable qui est tombée ensuite, ont causé les plus grands dommages dans les maisons de campagne des environs de Londres. On dit que le comte de Powis a fait, en arbres rares, une perte de plus de 5000 liv. st.

Madame Catalani a fait imprimer dans tous les journaux, que ce n'étoit ni par humeur contre les directeurs, ni par desir de quitter l'Angleterre, qu'elle avoit refusé de s'engager à chanter à l'Opéra l'hiver prochain, mais seulement parce qu'elle craignoit la fatigue des représentations trop fréquentes et trop longues; mais c'est un motif dont on n'est pas plus dupe ici qu'ailleurs. Quand un acteur dit: J'ai trop de fatigue, cela veut dire, je n'ai pas assez d'appointemens.

Nos journaux sont remplis d'épigrammes contre l'amiral Gambier et le lord Cathcart, commandans de l'expédition de Copenhague. Les caricatures pleuvent sur eux: on les y peint se battant contre des gens endormis, et remportant la victoire les mains dans leur poche. On a publié une ode en commémoration de leur triomphe, intitulée *les Grands Hommes de Lilliput.*

M. J. Smith a rendu public son plan de monument à élever en l'honneur de l'amiral Nelson, modèle en petit, qui a remporté le prix, et qui sera exécuté en grand par l'auteur. Le monument est plein de goût, de grandeur et de simplicité. Une figure, portant une couronne murale, et représentant la ville de Londres, inscrit sur un tombeau, avec une branche de laurier, le nom de Nelson et de ses hauts-faits les plus importans. Sur l'un des bas-reliefs, on voit l'Angleterre pleurant sur le portrait de son héros favori; sur l'autre, l'Océan est témoin de la mort de Nelson, et sa figure exprime à la fois le regret et la surprise de voir périr un homme immortel. Des trophées décorent les autres parties du monument, qui doit être érigé, à Guidhall, en face de celui de lord Chatam.

ITALIE.

Venise, 1er décembre.

Venise chercheroit en vain dans ses annales une époque plus mémorable et plus illustre que celle qui vit, dans la journée du 29, les vœux de tous les Vénitiens exaucés.

Le héros des siècles, notre très-auguste souverain, notre père, a été accueilli ici avec les plus vifs transports d'enthousiasme et de joie que sa présence inspire. S. M. I. et R. a daigné recevoir nos hommages avec cette humanité, cette affabilité dignes de son grand cœur. Au milieu de son triomphe, S. M. aura du moins trouvé un témoignage authentique de notre amour et de ces sentimens profonds d'admiration et de respect dont tous les habitans de Venise sont animés.

La vue de notre bien aimé prince vice-roi ajoutoit au plaisir que causoit ici ce magnifique spectacle, et à l'énergie de cette expression de reconnoissance et d'amour dont on offroit de toute part l'hommage à son auguste beau-père.

Le monarque a voulu, par un effet de sa souveraine clé-

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 10 Décembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Les Vénitiens.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La prem. rep. des *Chanteurs*, ou *le Remède à la Goutte*, opéra bouffon en trois actes.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La prem. rep. d'*Une Journée chez Bancelin*, vaud. en un acte; *Madame Favart*, *Cassandre Aveugle*.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Manon, *Une Heure de Folie*, *Romainville*, *le Diable rose.*

AMBIGU-COMIQUE.

Hélénor de Portugal, *les Suites d'un Duel.*

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, féerie-comique, en trois actes.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

La Belle et la Bête, *la Farce russe*, *les Deux Voleurs.*

SALLE DES CI-DEVANT TROUBADOURS.

Aujourd., l'Intrépide et sa troupe feront plusieurs exercices nouveaux et variés.

Demain, spectacle chez M. Thiemet.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Collection des plus beaux monumens de l'antiquité, ou chefs-d'œuvre de l'Architecture des différens peuples, dont les modèles sont exposés dans la Galerie de M. Cassas, auteur des Voyages d'Istrie, de Dalmatie, de Syrie, de Phénicie, de Palestine, etc. etc.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée, avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

Tivoli d'Hiver, ou *Veillées de la Cité.*

Auj. Fête, Ascension de M. Forioso. Expériences de M. Garnerin. Danses, Concert, Feux de Gaz inflammable.

Hameau de Chantilly, ci-devant Cirque des Muses, rue Saint-Honoré, n°. 91, vis-à-vis celle du Four.

Auj., Fête et Bal paré. Prix du billet d'entrée: 1 fr. 80 c. Billets de supplément, 1 fr. 50 c.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Auberge de Bagnères, pour la rentrée de Mlle Rolandeau.

Il vient encore d'arriver du renfort à l'Opéra-Comique, qui fait déjà de si bonnes affaires: Mlle Rolandeau est de retour, et va grossir le nombre des bonnes cantatrices de ce théâtre. Pendant que madame Belmont attiroit la foule à Paris, Mlle Rolandeau parcouroit les provinces avec succès: toutes les deux sont réunies maintenant pour l'intérêt du théâtre et les plaisirs du public de la capitale. Mlle Rolandeau, douée d'une très-jolie voix, a toujours cultivé la partie du chant, peut-être trop exclusivement: le débit et le jeu ne sont pas moins nécessaires, et quelquefois le sont davantage. Mlle Rolandeau a joué avec esprit et intelligence son rôle dans *l'Auberge de Bagnères*; mais sa voix manque de fermeté dans le dialogue: elle chante bien, et parle foiblement; cependant il est aussi essentiel de parler que de chanter: ce défaut est assez commun aux cantatrices.

Digitized by Google

mence, manifester son affection à cette ville de la manière la plus flatteuse. Notre *Podestà* a eu l'honneur d'accompagner S. M. I. et R. dans sa péote, et Venise a vu avec la plus vive allégresse son digne représentant aussi noblement récompensé de tant de soins.

Fasse la Providence que notre auguste souverain puisse prolonger son séjour parmi nous! Puissent les Vénitiens avoir toujours de nouvelles occasions de lui montrer leur filial et inviolable attachement!

Un avis du *Podestà* annonce que la cantate destinée à célébrer l'heureuse arrivée de S. M. I. et R., sera chantée aujourd'hui au théâtre de la Fenice, et que la regata, ou joûte de gondoles, aura lieu le lendemain à midi. A la chute du jour, toute la ville sera illuminée.

Milan, 3 décembre.

On écrit de Trani, dans le royaume de Naples, que parmi les provinces dont la population s'accroît d'une manière extraordinaire, on distingue celle de Bari, où dans l'espace d'un mois, le nombre des naissances a surpassé de 1000 celui des morts, sur une population de 300,000 habitans. Dans les deux mois qui viennent de s'écouler, on a eu des résultats également surprenans, mais dans un sens tout-à-fait contraire; et en examinant les causes de cette énorme différence, on a trouvé qu'il falloit l'attribuer à la petite-vérole, qui a fait un ravage cruel dans cette province à la même époque. Malgré une expérience aussi funeste, la vaccine ne fait aucun progrès dans les provinces de ce royaume, et le préjugé met encore un obstacle invincible à sa propagation. Il paroît que ce pré ervatif contre un des fléaux les plus nuisibles à l'espèce humaine doit éprouver les mêmes contradictions que celles qu'éprouva l'innoculation à sa naissance.

ETATS ECCLESIASTIQUES.

Rome, 18 novembre.

Le 11 de ce mois, Mgr. Fenaja, patriarche de Constantinople, et vice-gérent, s'étant revêtu de ses habits pontificaux, a baptisé, dans l'église presbytérale de Saint-Laurent *in Lucina*, trois jeunes Hébreux, nommés Nadadel Cividal, de Modène; Israël Perugi, et Ezechias Piperno, natifs de Rome. Les deux premiers ont reçu les noms de leurs parrains, Mgr. J. B. Quarantotti, vicaire-général de l'ordre des clercs réguliers mineurs, et le prince Leonessa, Napolitain : ils ont été nommés Jean-Quarantotti et Vincent-Leonessa; le troisième avoit pour parrain le comte Horace Ulci, qui lui a donné les noms de Joseph-Luci. Le respectable prélat a prononcé à cette occasion une touchante homélie.

GRAND-DUCHE DE VARSOVIE.

Varsovie, 25 novembre.

Journal de la route de S. M. le roi de Saxe, grand-duc de Varsovie, depuis la frontière jusqu'à la capitale.

Le 13 novembre, LL. MM. arrivèrent sur le minuit à Kargowa, première ville polonaise sur la frontière. M. le colonel Pakosz, chef de l'état-major de la 3e légion, envoyé à Dresde par son général, M. Dabrowski, pour accompagner le monarque sur la route, faisoit auprès de S. M. le service d'adjudant-général.

Le propriétaire du fief et de la ville de Kargowa, M. Unrug, avoit fait construire exprès une chaussée d'une lieue d'étendue, qui étoit éclairée de lampions disposés sur deux rangs dans toute la longueur de cette nouvelle route. Elle étoit terminée à ses deux extrémités, d'un côté près de la frontière, de l'autre, en avant de la ville, par deux arcs de triomphe illuminés avec goût. M. le général Dabrowski attendoit LL. MM. sous le premier avec tout son état-major, et les complimenta à leur entrée sur le territoire polonais. Dans son discours, il se félicitoit et comme Polonais, et comme élève de l'école militaire de Dresde, d'avoir été choisi pour recevoir un monarque auquel il est attaché par ce double lien, et pour être l'interprète des sentimens et des vœux de la nation qui comptera ce jour parmi les plus beaux et les plus glorieux qui aient jamais honoré ses fastes.

Le souverain témoigna la plus vive satisfaction de se voir dans ses nouveaux Etats, entouré de l'élite de la noblesse et des troupes. Les officiers du 1er régiment du 5e corps, ayant à leur tête leur général, accompagnèrent la famille royale jusqu'à la ville, qui étoit illuminée, et dont les rues étoient remplies d'une foule de citoyens de toutes les classes, qui des leurs acclamations, dictées par l'amour et la reconnoissance, se félicitoient d'être les premiers de la nation qui eussent le bonheur d'offrir leurs hommages au plus chéri des souverains. De là LL. MM. continuèrent leur route jusqu'à la maison de M. Unrug, qui étoit illuminée, ainsi que les avenues et les jardins. Elles y furent reçues avec autant de magnificence que de dignité.

Le lendemain matin, la famille royale partit pour Posnanie, où elle arriva à onze heures du soir, escortée par une compagnie de grenadiers du régiment de cavalerie de M. le colonel Turno, qui avoit été envoyée au-devant du monarque, jusqu'à la frontière. Des pièces d'artillerie avoient été disposées sur la route jusqu'à une certaine distance, et des salves successives annoncèrent l'arrivée de LL. MM. Le régiment de cavalerie de M. Dziewanowski l'attendoit hors de la ville, ainsi que tous les officiers de l'état-major, qui étoient allés à cheval au-devant du monarque. De nouvelles salves d'artillerie, le son des cloches, et les acclamations de tout un peuple rassemblé sur le passage de S. M., annoncèrent son entrée dans la ville. Le magistrat qui l'attendoit en avant de la porte, lui en remit les clés, et le harangua en polonais.

S. M. y répondit dans la même langue, et fut conduite de là, au milieu d'une double haie des grenadiers de la légion du Nord, jusqu'au palais du gouvernement, à l'entrée duquel les autorités civiles la complimentèrent aussi dans la langue du pays. M. le général Dabrowski eut l'honneur de conduire S. M. la reine dans les appartemens qui lui étoient destinés; la princesse sa fille fut conduite par M. le président de la chambre administrative. Arrivées dans la salle d'audience, LL. MM. y trouvèrent une troupe de jeunes filles, vêtues avec autant de goût que de simplicité, et portant des corbeilles remplies de fleurs qu'elles jetoient sur leurs pas. Elles leur offrirent ensuite des vers analogues à la circonstance, et qui peignoient tout-à-la-fois et leurs sentimens particuliers, et ceux de la nation. Un quart d'heure après, LL. MM. passèrent dans leurs appartemens, et tout le monde se retira. Les portes de la ville, les édifices publics et les maisons particulières étoient illuminés et ornés pour la plupart de transparens ingénieux.

Le lendemain, entre 10 et 11 heures du matin, il y eut appartemens. LL. MM. donnèrent audience à S. A. le prince archevêque de Gnesne; ensuite le monarque et toute sa cour se rendirent à l'église, où ce prélat officia pontificalement. Au sortir de la messe, S. M. reçut les félicitations de tous les anciens sénateurs de Pologne qui se trouvoient en cette ville,

---

Gulistan.

Mad. Belmont a débuté dans le rôle de Dylara avec beaucoup d'avantage; sa taille, sa figure, produisent un effet très-agréable; l'intérêt théâtral en devient plus vif; Taher a plus de chagrin de perdre, et Gulistan plus de joie de retrouver une pareille femme. Mais ces dons naturels sont relevés par des qualités plus importantes, et qui tiennent moins du hasard. Madame Belmont a donné à ce personnage une noblesse et une grace qui l'ont rendu nouveau pour les spectateurs : la pièce y a beaucoup gagné.

L'action de Gulistan est d'une excellente morale, et doit paroître tout-à-fait merveilleuse en France. Un jeune homme qui passe la nuit avec une femme qu'il ne connoît pas, sans être tenté de faire connoissance, pour se réserver à une maîtresse qu'il n'a pas beaucoup d'espoir de retrouver, voilà ce qui s'appelle un prodige de délicatesse et de fidélité! Et une nuit ainsi passée est bien digne de tenir sa place parmi *les Mille et Une Nuits* (1), quoiqu'elle soit tirée des *Mille et Un Jours.*

On pourroit dire, pour affoiblir le mérite de l'héroïque chasteté de Gulistan, qu'on lui a persuadé que sa femme étoit vieille; mais on peut aussi répondre qu'il n'est pas naturel que Gulistan ajoute foi au rapport d'un mari jaloux, et qu'il ne s'avise pas de vérifier par lui-même l'âge de la femme dont il est le hulla. Gulistan est donc, quoi qu'on en dise, un jeune homme fort sage et fort honnête; et une Dylara telle que madame Belmont fait encore plus éclater sa sagesse et son honnêteté. La pièce, qui par elle-même avoit tout ce qu'il faut pour plaire au public, en paroîtra plus jolie de moitié lorsque madame Belmont y secondera Martin.

(1) On trouve chez Le Normant la nouvelle édition des *Mille et Une Nuits*, par M. Caussin de Perceval. Neuf vol. in-18. Prix : 20 fr., et 26 fr. par la poste.

Cet acteur ne se distingue pas moins, dans *Gulistan*, par le comique de son jeu que par l'agrément de sa voix : dans aucune pièce il n'a des airs plus propres à le faire briller comme chanteur, mais que le goût en murmure.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Première représentation de *la Cigale et la Fourmi.*

Il me semble que lorsqu'on veut produire nos grands écrivains sur la scène, il faut éviter de les y présenter d'un côté ridicule ou peu honorable : ce n'est pas la peine de les faire monter sur le théâtre pour rendre leur personne méprisable. Je n'aime point, par exemple, que dans *le Souper d'Auteuil*, on nous montre les premiers génies du siècle de Louis XIV, s'enivrant à table, et formant dans leur ivresse le dessein de s'aller jeter à la rivière : des porte-faix en auroient pu faire autant. Pourquoi nous faire voir les plus honteuses misères de l'humanité dans ceux même qui l'ont si fort ennoblie par leurs talens? Cette anecdote, quoiqu'assez authentique, m'a toujours déplu : elle peut être vraie, mais elle n'est ni vraisemblable ni théâtrale.

Je me rappelle avoir vu une comédie intitulée *Jean La Fontaine*, où ce poëte de la nature paroissoit, non pas en bonhomme qui dit des naïvetés, mais en homme courageux, fidèle à l'amitié et à la reconnoissance : c'est dans le moment où Fouquet, tombé dans la disgrace de Louis XIV, est abandonné de tous ses amis de cour, et ne trouve de consolation que dans le dévouement généreux de deux hommes de lettres, Pelisson et La Fontaine. Voilà comme il convient de nous montrer nos grands auteurs, faisant quelque bonne action, prouvant au public qu'une belle ame accompagne presque toujours un bon esprit, et qu'entre bien dire et bien faire, il n'y a pas autant de différence qu'on le croit. C'est une chose très-remarquable, que tous les grands écrivains du siècle de Louis XIV ont tous honoré leur talent

Digitized by Google

et donna audience aux diverses autorités constituées. M. le lieutenant-général Gorzenski, président de la chambre administrative, et M. Skolnicki, président du tribunal d'appel, la haranguèrent successivement. Le premier présenta à S. M. les membres du magistrat, et toutes les personnes distinguées qui avoient été admises à cette audience. Le monarque descendit ensuite dans la cour, où divers corps, rangés en parade, défilèrent devant S. M. M. le général de division Dabrowski lui présenta les officiers de l'état-major de la garnison, puis les vétérans, et enfin les militaires de la légion du Nord, décorés de la croix de la Légion-d'Honneur. Quelques minutes après, tous les officiers, sans distinction, se rendirent à la salle d'audience, et furent présentés à S. M. la reine. Les dames lui furent présentées l'après-midi, par madame la générale Dabrowska.

Le lendemain 16, à six heures du matin, S. M. se remit en route pour Varsovie; elle fut accompagnée jusqu'à une certaine distance de la ville, par le même cortège qui l'y avoit reçue.

Il seroit trop long d'indiquer toutes les villes moins considérables où S. M. n'a passé que quelques instans. Nous nous contenterons de dire qu'elle y a été accueillie avec cet empressement, cet enthousiasme qui sont de sûrs garans de l'amour et de la fidélité : partout on lui a rendu les honneurs que permettoient les circonstances et les localités, et partout le monarque y a répondu avec la tendresse d'un père, qui presse contre son sein des enfans chéris qu'il revoit après une longue absence. S. M. arriva à Lubiau, première ville du département de Varsovie, le 18, à dix heures du matin, et le même jour elle fit son entrée à Kutno, à six heures du soir. La ville étoit illuminée et la garnison sous les armes; une foule de peuple remplissoit les rues; les corps de métiers avec leurs bannières, les chefs de la synagogue, et les principaux habitans reçurent le monarque hors de la ville, et l'accompagnèrent jusqu'à la maison du propriétaire, M. Rzetkowski, où il devoit souper et passer la nuit. Le lendemain, S. M. partit de bonne heure pour se rendre le soir à Blonie, et pour arriver, le jour suivant, dans la matinée, à Varsovie.

SAXE.

Dresde, 17 novembre.

On fait déjà des préparatifs pour recevoir S. M. le roi à son retour de Varsovie. Les villes manufacturières de la Haute-Lusace se sont distinguées par les éclatans témoignages de la joie que leur inspirent les nouvelles liaisons de la Saxe avec la Pologne; les manufacturiers de la Lusace espèrent trouver dans ce dernier pays un débouché pour les produits de leur industrie.

Le soir, on a rendu les honneurs funèbres à feu le comte de Wallwitz, ci-devant président du collége des finances. C'est à la sage administration de ce ministre que la Saxe doit l'excellent état de ses finances.

ALLEMAGNE.

Humfelds (principauté de Fulde), 28 *novembre.*

M. Burdin, commissaire des guerres français, membre de la Légion-d'Honneur, vient d'adresser la lettre suivante au curé de cette ville, qui l'a fait insérer dans les feuilles publiques :

Monsieur,

« J'ai vu avec une vive sensibilité, la grande quantité de pauvres qui affluent dans votre paroisse.

» Quoique peu fortuné, et ayant beaucoup de devoirs sacrés à remplir, je désire concourir au soulagement des plus malheureux, et des familles qui n'osent pas demander en public.

» Personne mieux que vous, Monsieur, ne doit les connoître; en conséquence, je vous prie de leur distribuer, à votre gré, les 12 florins ou 27 francs, monnoie de France, que je joins à la présente. Je continuerai, et serai très-exact, à vous envoyer la même somme, tous les vendredis de chaque semaine, pendant mon séjour en cette ville, pour être employé de la même manière.

» Je ne vous demande en retour, Monsieur, que de prier, chaque jour, pour la conservation des précieux jours de notre auguste monarque l'EMPEREUR et ROI.

» J'ai l'honneur de vous saluer, avec la plus haute vénération. » *Signé* BURDIN.

Francfort, 5 décembre.

Depuis quelques mois le commerce des toiles a repris faveur en Allemagne; mais celles de qualité inférieure ont un débit beaucoup plus considérable que les fines. Les manufactures de toiles de la Silésie et de la Haute-Lusace ont un peu langui par la fermeture des embouchures de l'Oder et de l'Elbe, ainsi que par les événemens du Danemarck. Le seul grand débouché qui leur reste encore est le port de Trieste, par lequel la Silésie a fait de fortes expéditions de ses toiles, pour le midi et l'orient de l'Europe. L'Angleterre elle-même s'en est approvisionnée pour l'habillement de ses matelots dans la Méditerranée, et des troupes qu'elle a en Sicile.

Les fabricans de toiles de la Westphalie, particulièrement ceux de Bielefeld, ont écoulé leurs articles en Russie et en Pologne.

On annonçoit, depuis quelques semaines, une nouvelle hausse dans les denrées coloniales; mais, contre l'attente des spéculateurs, cette augmentation n'est pas aussi considérable que le craignoient les consommateurs. La fermeture des ports de la Baltique, particulièrement de ceux de la Trave, par les croiseurs anglais, a empêché tout envoi dans le Nord. Les teintures (notamment le bon indigo) et le quinquina, sont les articles dont les prix ont subi une plus forte hausse.

Lors de la dissolution de l'Empire germanique, les souverains, membres de la Confédération rhénane, prirent des mesures pour l'entretien du ci-devant ordre judiciaire de l'Empire, c'est-à-dire, du grand-juge, des présidens et des juges du tribunal de la chambre de Wetzlar. L'Empereur Napoléon déclara hautement que l'entretien de ces ci-devant fonctionnaires étoit une dette sacrée pour les souverains d'Allemagne. Le prince-primat a veillé à l'exécution de ces dispositions; et les membres du ci-devant ordre judiciaire ont été régulièrement payés sur une caisse à laquelle ont contribué les rois de Bavière et de Saxe, ainsi que les grands-ducs de Bade, de Wurtzbourg et de Berg, et la plupart des autres princes. Aujourd'hui, les ci-devant avocats et procureurs attachés au tribunal de Wetzlar, élèvent des réclamations violentes et demandent à participer aux bienfaits de cette caisse. On leur répond qu'ils n'étoient pas des fonctionnaires publics, et qu'on ne peut pas les classer dans la même cathégorie avec les juges. En attendant, cette affaire excite un vif intérêt dans toute l'Allemagne.

M. Jean de Muller, que S. M. le roi de Westphalie a nommé son ministre-secrétaire d'Etat, étoit anciennement professeur à Cassel, d'où il fut appelé à Mayence, pour être bibliothécaire de S. A. l'électeur, qui le nomma, en 1789, conseiller intime d'Etat. De là, M. Muller passa au service

---

par leur caractère, et relevé les agrémens de leur esprit par la noblesse de leur façon de penser.

Dans la pièce nouvelle, notre bon La Fontaine est uniquement présenté comme un niais; il va souvent se promener dans un village dont le site lui plaît; il y a même fait quelque connoissance avec un laboureur et sa famille, et il a formé le projet de leur faire un cadeau considérable. Le laboureur, auquel il fait part de son intention, s'en réjouit fort, persuadé qu'il s'agit d'une bonne somme d'argent. Cela lui vient d'autant plus à propos qu'il n'a rien pour donner une dot à sa fille, laquelle doit se marier ce jour-là même. L'occasion de ce mariage est une fête champêtre, où sa fille est proclamée reine des moissons, comme la plus sage et la plus laborieuse du village. Le bon laboureur exprime sa détresse par un mot barbare et trivial, qui est plus du langage de la populace que du style villageois: ce mot est *nix*. On ne croiroit peut-être pas que les excellens juges qui siégeoient au parterre, ont pris ce mot *nix* pour un trait d'esprit, quoiqu'il soit tout le contraire: non seulement ils en ont ri, mais ils l'ont applaudi avec transport.

Le père Thomas (c'est le nom du laboureur) imagine d'emprunter de l'argent à La Fontaine, qu'il prend pour un bon marchand retiré du commerce. A peine lui en a-t-il touché quelques mots, que la Fontaine l'arrête, en lui disant que son dessein est de faire ce jour-là même quelque chose pour sa famille. Thomas seroit bien curieux de savoir à combien cela se monte; mais La Fontaine ne s'explique point. Quand la fête champêtre est finie, lorsqu'Annette, proclamée reine, a fait choix d'un époux, et qu'il faut aller chez le notaire, La Fontaine, pressé de faire connoître sa libéralité, présente au laboureur un papier qui ni n'est ni un billet de caisse, ni une lettre de change, ni un billet au porteur, mais un papier commun, où il a écrit sa fable de *la Cigale et la Fourmi.* Cette fable peut être utile à la famille du laboureur; car il a deux filles, dont l'une ressemble à la Fourmi, et l'autre à la Cigale. L'une est attentive et laborieuse; l'autre, étourdie et paresseuse : la cadette n'a pas fait le nombre de gerbes qu'on lui avoit prescrit pour sa tâche; elle prie l'aînée de lui prêter quelques-unes des siennes; l'aînée refuse; il s'établit entr'elles un dialogue à-peu-près pareil à celui de la fable; et ce qui m'a paru le plus neuf dans cette nouveauté, c'est que dans le temps où La Fontaine lit sa fable, les deux sœurs la mettent en action, et chaque phrase de leur entretien semble correspondre avec chaque partie de la conversation de la Cigale et de la Fourmi. Mais cette combinaison est trop apprêtée; elle est neuve sans être théâtrale.

Le present de La Fontaine est fort mal reçu. Thomas, qui s'attendoit à quelque chose de réel et de solide, fait très-peu de cas de la fable; il reproche à La Fontaine de l'avoir trompé : le reproche est grossier, sur-tout de la part d'un paysan, représenté, suivant l'usage, comme un être sensible, généreux et bienfaisant, qui partage avec les indigens le peu qu'il possède. La Fontaine, avec sa fable, se trouve dans une position désagréable. Comment a-t-on pu le supposer assez dénué de sens pour concevoir l'idée de faire un pareil cadeau à des paysans? C'est une dot qu'on lui demande, et il seroit fort embarrassé de la donner, lui qui, par sa négligence et par le désordre de ses affaires, est plus accoutumé à recevoir qu'à donner; mais madame de Bouillon se trouve là pour le tirer d'embarras : elle dote pour lui la mariée de deux mille écus. Cette madame de Bouillon court après La Fontaine comme une folle, et le loue avec l'emphase d'un pédant : elle fait devant des paysans des amplifications de rhétorique, et se déguise en vieille paysanne, pour avoir le plaisir d'entendre dire à La Fontaine qu'il l'aime *presque d'amour.* Cette dame est accompagnée d'un marquis fort sot, qui pourroit passer pour le troisième niais de la pièce; car il y en a trois, en comptant La Fontaine.

Digitized by Google

de S. M. l'Empereur d'Autriche, en qualité de conseiller intime au département des affaires étrangères. Il quitta ensuite Vienne pour remplir la place d'académicien à Berlin. Son Histoire classique de la Confédération helvétique, et son Mémoire sur la Confédération des Princes allemands en 1787, ouvrages remarquables par la précision et la vigueur du style, lui ont mérité le glorieux surnom de Tacite de l'Allemagne. Dernièrement, il avoit été nommé professeur d'histoire à Tubingen, royaume de Wurtemberg.

SUEDE.

Stralsund, 26 *novembre*.

Le corps des marins de la garde impériale, commandé par M. le colonel Daugier, a quitté hier cette ville.

Ce corps, qui s'est fait remarquer par sa bonne conduite et son exacte discipline, emporte les regrets de tous les habitans, qui ont vu, avec surprise, les mêmes hommes faire alternativement et avec une égale aptitude le service pénible de la mer et celui des troupes de terre.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 9 *décembre*.

— La première classe de l'Institut a procédé, le 7 de ce mois, à la présentation d'un candidat pour remplacer feu M. Auguste Broussonet, professeur de botanique et de matière médicale à l'école de médecine de Montpellier. Les concurrens étoient MM. de Candole, Delille, membres de la commission des savans envoyée en Egypte; et Tournon, professeur adjoint à l'école de médecine de Toulouse. M. de Candole a obtenu la majorité des suffrages.

—Dimanche dernier on a célébré avec une grande solennité, dans l'église des Missions Etrangères, rue du Bacq, la fête de saint François Xavier, apôtre des Indes, ce grand et célèbre missionnaire qui, comme l'a dit M. l'abbé Demazures dans l'exorde de son discours sur l'éducation, fit dans les grandes Indes ce que les apôtres avoient fait dans l'univers connu des Romains. M. l'évêque de Verceil, premier aumônier de Madame, a officié. Dans le nombreux auditoire que le prédicateur avoit attiré, on remarquoit M. le sénateur-archevêque de Toulouse. On y voyoit aussi le respectable vieillard, M. de Billières, supérieur-général des Missions-Etrangères, de cette maison qui a plusieurs établissemens dans les Indes orientales, et d'où sont sortis tant de savans et zélés apôtres de la foi de Jésus-Christ.

— La cour de justice criminelle spéciale de Nice a déclaré, dans sa séance du 20 novembre, le nommé Jacques Goualdo de Castelfranco, laboureur, atteint et convaincu d'avoir, au moyen d'un coup de pistolet, homicidé sans préméditation, son fils Paul, dans la soirée du 20 février 1799; et d'après la jurisprudence qui étoit suivie dans ce pays ligurien à l'époque du délit, et avant sa réunion à la France, l'a condamné à une peine extraordinaire de vingt ans de fers et à l'exposition.

— Le tribunal civil d'Ancenis, département de la Loire-Inférieure, vient de condamner solidairement les habitans de la commune de Writz à 4,000 fr. de dommages-intérêts, envers la famille d'un gendarme, nommé Mesnard, qui a été assassiné le 1er octobre, sur le territoire de cette commune. Les motifs de cet arrêt sont: 1°. Que les habitans de Writz n'ont point ignoré qu'un rassemblement d'hommes armés, composé de conscrits réfractaires, existoit depuis plusieurs mois au sein de leur commune et dans les environs, et y trouvoient *un asile et des subsistances*.

2°. Que les courses combinées de la gendarmerie des départemens de la Loire-inférieure et de Maine-et-Loire, exécutées de nuit et de jour, sont demeurées sans effet, par le refus des habitans de leur donner les renseignemens dont ils avoient besoin, tandis que les conscrits réfractaires étoient avertis de tous les mouvemens des gendarmes.

3°. Enfin que le 1er octobre dernier, lors de l'assassinat du gendarme Mesnard, les habitans de Vritz ne se sont point mis en devoir de porter du secours aux gendarmes, ni d'aller à la poursuite des assassins, et qu'ils sont encore à révéler à la justice les noms des auteurs de ce crime, quoique tout concoure à prouver qu'ils les connoissent parfaitement.

— On vient de mettre en vente chez le Normant un petit ouvrage intitulé: *De l'Epuration et de la Recomposition de la Magistrature en France* (1); par M. d'Ayzac, juge en la cour de justice criminelle d'Aix, auteur de plusieurs ouvrages sur la législation et les finances.

— A compter du premier janvier prochain, le JOURNAL DE L'EMPIRE sera imprimé en caractères neufs. On a pris aussi des mesures pour que le papier soit constamment d'une meilleure qualité.

(1) Broché in-8°. Prix: 1 fr. 20 cent. et 1 fr. 40 cent. par la poste.

COURS DE LA BOURSE DU 9 DÉCEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1 8	54f	5 8
— Courant.	56	1 4	56	5 8
Hambourg..	185	3 4	182	3-4
Londres....	00	00 c	00	0-0c
Madrid eff..	15	65	15	50
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	65	15	55
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	475	00	480	00
Gênes effec.	4690		4660	
Livourne...	503 c		501 c	
Naples....	000c		000	00
Milan.....	8100 p. 6f		811 p. of	
Basle.....	1	3 40	1	5-8p
Francfort...	1	0-0	00	00
Vienne....	123 0 0		121	00
Lyon.....	1-2 p 0-oj.		1	5-8p
Marseille...	3-8 p 0-oj.		1	1-4p
Bordeaux...	1-4 p 0-oj.		1	1-4p
Montpellier.	1-2 p 0-oj.		0	0-0p
Genève....	0-0 p 0-oj.		161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme.......... 341 39

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre 5 29

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain. 00 0

Effets publics.

C p o/o c. J. du 22 mars 1807, 67f 80f 80c 75c 70c 80f 65c 60c 6 c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1808, 83f 80c 84f 00c 0 c.

Banq. de Fr. avec doublement 1315f 00c 00f 00c 000f 000 f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f 00c
— S. Domingue.	0 00	à	0 00
Sucre d'Orléans..	0 00	à	0 00
— brut	0 00	à	0 00
Coton du Levant.	0 00	à	0 00
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 00
Huile d'olive	0 00	à	0 00
Potasse d'Am. ..	0 00	à	0 00
Eau-de-vie, 3/6 ..	0 00	à	0 00

ANNONCE.

Le Roman tragique ou les Suites de la Séduction, par Rougemaitre.

Avec cette épigraphe: Une chute toujours entraîne une autre chute.

Deux vol. in-12, figure. Prix: 3 fr. et 3 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Pigoreau, libraire place S. Germain-l'Auxerrois.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germain-l'Aux., n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Un des traits de niaiserie qu'on a prêtés au bonhomme, est de lui faire dire à un rustre imbécille: *Savez-vous que Baruch étoit un beau génie?* La plupart des naïvetés qu'on attribue à La Fontaine se trouvent dans la pièce, et sont aussi mal placées. Cette nouveauté a été très-applaudie. L'auteur a sollicité l'indulgence du parterre en se faisant l'application de *l'Enfant et du Maître d'école*: il est l'enfant qui se noie, le public le maître d'école; l'enfant prie le maître d'école de le tirer de danger avant de lui faire sa morale. L'application a paru ingénieuse, et a fort bien réussi. On s'est hâté de tirer l'auteur de danger en le demandant, au lieu de le moraliser avec le sifflet, comme on eût pu le faire sans trop d'injustice. Les acteurs ont bien soutenu la pièce. Les deux sœurs sont Miles Adeline et Devin. Perroud joue fort bien le père Thomas; et Grandville, La Fontaine. Mlle Delille fait valoir le rôle de madame de Bouillon; et Firmin, celui du marquis. Armand, qui joue le niais, a fait beaucoup rire.

LOGOGRYPHE.

Je suis d'un aspect effroyable,
Et je glace d'horreur ceux qui pensent à moi;
J'introduis la douleur sous les lambris du roi,
Comme sous l'humble chaume où vit le misérable.
Sans ma tête et ma queue, il faut en convenir,
D'horrible que j'étois, je deviens plein de charmes.
L'Amour, en me voyant, rend volontiers les armes,
Et ce dieu si mutin se plaît à m'obéir.

Par un Abonné

Le mot du dernier Logogryphe est *Sole* (poisson), dans lequel on trouve *sol* (note de musique).

Deux airs de l'opéra de *la Fée Urgèle*: celui *Je vend des bouquets*; et l'autre, *Ah, que l'amour est chose jolie*; tous deux chantés par madame Gavaudan, arrangés avec accompagnement de forté-piano et de harpe.

Prix: 1 fr. 50 c. chaque.

A Paris, chez Sieber, marchand de musique et d'instrumens, rue de Richelieu, n°. 28.

Et chez H. J. Godefroy, direct. de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Treizième livraison de *l'Histoire des Généraux* qui se sont illustrés dans la guerre, depuis 1792 jusqu'à nos jours; par A. Clermont. Prix de l'abonnement, pour les dix-huit numéros, 24 fr., et 28 fr. par la poste.

Les personnes qui ont souscrit pour les douze premiers sont invitées à ajouter 9 fr. pour Paris, et 10 fr. 50 c. pour les départemens, si elles ne veulent pas éprouver de délai dans l'envoi des six nouvelles parties, qui rendront cette histoire complète; on a pris des mesures pour qu'elles paroissent de quinze en quinze jours.

A Paris, rue des Bons-Enfans, n°. 34.

Et chez le Normant, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, la porte cochère vis-à-vis l'église, au premier.

Ce dernier volume contient les généraux Blanchelande, Alexandre Beauharnais, Deflers, Houchard, Kilmaine, Alexandre Dumas, Delmas, Gardanne, Saint-Cyr, Andréossy, Soult, Krig, Marescot, Marmont, Souham, Jardon, Stengel, Hédouville, Saint-Hilaire, Warin, Dombrowski, Jablonowski, Dugua, d'Estaing, etc.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 1er décembre.

Fonds publics du 30 novembre. — Trois pour cent consolidés, 63 3/4, 7/8. *Omnium*, 1 3/4 de prime.

C'est définitivement pour Lisbonne que Sidney Smith a fait voile avec l'expédition sous ses ordres. Il doit être maintenant entré dans ce port, s'il n'a pas été prévenu par les Français; mais, selon toutes les nouvelles que nous recevons du continent, il est fort à craindre qu'il ne soit arrivé trop tard.

Il vient d'être nommé quatre nouveaux commissaires de la trésorerie, parmi lesquels on remarque M. Forster.

Le duc de Portland vient d'être créé chevalier de l'ordre de la Jarretière. On croit que sa seigneurie va décidément quitter le ministère, à cause du mauvais état de sa santé.

Les conférences sont très-suivies entre M. Canning et les ambassadeurs de Russie et d'Autriche. Jamais l'Angleterre ne s'est trouvée dans une crise plus effrayante; le commerce est dans une stagnation absolue; les plaintes s'élèvent de toutes parts contre les ministres. On croit qu'ils vont enfin accepter la médiation de la Russie, seul moyen de mettre un terme à nos maux, en amenant un prompte paix.

Un vaisseau américain qui a été rencontré le 22 septembre dernier par un brick anglais, auprès de l'île Saint-Thomas, dans les Indes occidentales, a reçu du brick anglais la nouvelle que cette île danoise et les autres îles de la même puissance, étoient bloquées par nos vaisseaux.

L'amiral Waren est arrivé à Londres, et a eu une longue conférence avec l'amirauté.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

New-Yorck, 30 octobre.

Le congrès des Etats-Unis s'est assemblé le 26. Le président a adressé aux deux chambres un très-long message, dont voici l'extrait:

Au sénat et à la Chambre des représentans des Etats-Unis.

« Des circonstances qui menaçoient la tranquillité de ce pays, m'ont fait un devoir, concitoyens, de vous convoquer à une époque plus rapprochée. En vain l'amour de la paix, gravé dans tous nos cœurs, a long-temps présidé à nos conseils, et nous a fait oublier tant d'injures; cet amour de la paix pourroit ne pas suffire pour nous assurer la continuation de notre paisible industrie. Vous connoissez déjà les nombreuses violences et déprédations commises depuis plusieurs années contre notre commerce et notre marine; les innovations successivement introduites dans ces principes de droit public qui avoient été consacrés par la raison et l'expérience des peuples, pour se garantir mutuellement leurs tranquilles communications; enfin, tous les événemens qui ont nécessité une mission extraordinaire à Londres. Les instructions données à nos ministres ont été dictées par l'esprit le plus sincère d'amitié et de modération. C'est en conformité de ces instructions qu'ils proposèrent des arrangemens qui, embrassant tous les points litigieux, devoient amener un accord sur nos droits de neutralité et d'indépendance, et nous assurer la liberté de nos relations commerciales, à peu près sur le pied de l'égalité.

» Après avoir long-temps et vainement essayé d'obtenir des conditions qui ne sortissent pas des limites de leurs instructions, ils résolurent de signer celles qu'on leur proposoit, et de me les adresser pour être prises en considération; mais en même temps ils déclarèrent franchement aux négociateurs anglais qu'ils agissoient contre la teneur de leurs pouvoirs, et que leur gouvernement n'étoit pas tenu de ratifier ce qui venoit d'être conclu. Quelques-uns des articles proposés étoient acceptables; d'autres étoient extrêmement désavantageux, et nulle disposition n'avoit été arrêtée pour tarir la source principale des contestations qui pouvoient à chaque instant se renouveler, et mettre en danger la paix des Etats-Unis. Nous proposâmes donc de nouvelles modifications, nous autorisâmes nos ministres à faire de nouvelles concessions, et ils reçurent des instructions pour recommencer les négociations sur ces bases nouvelles. Nous nous abandonnâmes avec confiance à ces discussions amicales, lorsque la frégate *le Chesapeak* fut attaquée d'après l'ordre exprès d'un amiral anglais. » (Ici le président rappelle les suites connues de cet événement.) « Nous envoyâmes, continue le président, des instructions à nos ministres à Londres, pour demander une satisfaction pour cet outrage, et une garantie contre le renouvellement d'une conduite semblable. *Nous ne tarderons pas à recevoir une réponse*, et nous vous en donnerons communication aussitôt qu'elle sera arrivée. C'est alors que nous vous ferons connoître le projet de traité non ratifié, et les négociations qui y sont relatives. »

Le président décrit les violences continuelles commises par les Anglais dans les ports d'Amérique, et il déclare qu'il ne reste d'autre alternative que d'exclure des ports des Etats-Unis tout bâtiment armé, ou d'entretenir dans chaque port une force armée, capable d'y maintenir la tranquillité et de protéger la vie et la propriété des citoyens américains. « Mais l'entretien d'une force armée permanente étant contraire à nos principes, nous avons certainement le droit d'exclure de nos

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 11 Décembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Le Triomphe de Trajan.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Festin de Pierre, les Folies Amoureuses.

M. Thénard continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Fée Urgèle.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Fresine, Adele, Fanchon.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Voyage im-promptu, Gollet, Romainville, le Desespoir.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Abdala, les Chevaliers du Lion.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, Canard et Canardin

Auj., Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Expériences de physique et Fantasmagorie chez M. Lebreton.

Auj., Spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

SOIRÉE D'AUTREFOIS.

Théâtre des ci-devant Elèves, rue de Thionville, n°. 24.

Auj., à sept heures et demie, les ombres impalpables, et la flûte vocale, par M. Constant; par M. Thém t, l'Embarras comique, les Derviches, l'Omelette, la Chasse.

VARIETES.

La Princesse de Clèves, suivie des Lettres à Madame la Marquise *** sur ce roman, et de la Comtesse de Tende. (1)

On doute encore aujourd'hui si madame la marquise de la Fayette est véritablement l'auteur des romans qui lui sont attribués: quelques-uns disent que Segrais, la Rochefoucaut et Huet y ont eu une très-grande part; d'autres prétendent qu'elle n'a fait que prêter son nom, et que Segrais est le véritable père de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves*. Il est assez difficile de résoudre maintenant cette question; et les éditeurs de cette nouvelle édition, qui apportent les divers témoignages pour et contre, finissent par garder la neutralité.

On pourroit sans doute conjecturer de quelques passages rapportés dans le *Segraisiana*, que Segrais avoit une grande part aux romans de madame de la Fayette; cependant on ne peut rien affirmer, au lieu que le témoignage de Huet est tout-à-fait en faveur de cette dernière.

Dans son *Traité de l'Origine des Romans*, il prétend que Segrais lui a mille fois assuré lui-même que *Zaïde* étoit uniquement de madame de la Fayette; et sur ce que, dans un endroit du *Segraisiana*, Segrais l'appelle *ma Zaïde*, il ajoute: « Je suis en état de prouver qu'elle en » étoit l'auteur, par l'original du manuscrit de ce roman, dont elle » m'envoyoit les feuilles à mesure qu'elle les composoit. »

D'Alembert, dans son Eloge de Segrais, avoue que madame de la Fayette trouva dans les conseils et la critique de Segrais des secours qui furent très-utiles à la perfection de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves*: « Ces secours, dit-il, furent assez grands pour qu'on vit

(1) Deux vol. in-12. Prix 4 fr., et 6 fr. 25 c. par la poste.
A Paris, chez Clo, imprimeur-libraire, rue Saint-Jacques, aux Sourds-Muets; et chez le Normant.

Digitized by Google

ports une marine étrangère, tout aussi bien que de refuser à une armée l'entrée de notre territoire.

» A toutes ces violations du droit maritime, l'Angleterre vient d'ajouter une nouvelle mesure plus importante encore. Elle a défendu tout commerce des neutres entre les ports des nations qui sont ennemies de l'Angleterre; et comme elle est en guerre avec presque toutes les nations voisines de la Méditerranée et de l'Océan-Atlantique, la plupart de nos bâtimens sont forcés de sacrifier leurs cargaisons dans le premier port anglais, sous peine de retourner sans avoir effectué la vente de leurs marchandises. En vertu de cette nouvelle disposition, tout notre commerce de la Méditerranée a été englouti par des saisies et des condamnations. Toutes les autres branches de notre commerce sont menacées du même sort.

» Nos différends avec l'Espagne restent toujours dans un état indécis. Depuis mes dernières communications au congrès, l'Espagne n'a fait aucune démarche pour parvenir à un arrangement. Cependant nous l'avons pressée de nouveau, et nous espérons l'amener à une explication définitive. Il n'y a pas eu de mésintelligence avec les sujets espagnols voisins de nos frontières; mais l'Espagne nous a donné un nouveau sujet de plainte, comme vous le verrez par le décret dont je vous communique une copie. Ce décret s'annonce lui même comme conforme au décret français du 21 novembre 1806. Nous ne savons pas encore si l'on suivra les mêmes principes dans l'interprétation et l'application de ce décret, à l'égard des Etats-Unis. »

Le président annonce ensuite que les Américains sont en paix avec toutes les autres nations du monde, même avec les Etats barbaresques. « Il y a eu quelques mouvemens parmi les tribus indiennes: on leur a envoyé des paroles de paix; et toutes celles qui vivent près de nos frontières, paroissent très-disposées à rester dans une parfaite tranquillité. Les grandes tribus qui demeurent dans le sud-ouest de notre territoire, font des progrès continuels dans l'agriculture et l'économie domestique; à mesure qu'elles se civilisent, leurs idées s'identifient avec les nôtres. Je ne cesserai d'inculquer à tous ces peuples des sentimens de paix et d'amitié, ni de les encourager à tous les genres d'industrie propres à accroître leur bien-être. »

Le président entre dans quelques détails sur les mesures prises pour mettre en état de défense les villes de New-Yorck, de Charles-Town et de la Nouvelle-Orléans; de la manière dont les chaloupes canonnières ont été stationnées, etc. etc. Il laisse à la sagesse du congrès de décider s'il ne seroit pas convenable d'établir une conscription maritime, afin de faire concourir nos marins à la défense des ports. « Si nous devons lever une armée régulière, et en quel nombre? Voilà une question qui dépend des renseignemens que nous allons recevoir sous peu de Londres. En attendant, j'ai sommé les divers Etats de tenir prêts à marcher leurs contingens de milice; j'ai encouragé la formation des corps de volontaires, et j'ai la satisfaction de pouvoir vous annoncer que les défenseurs de la patrie se présentent en foule, et de la meilleure volonté. »

Le président parle ensuite de l'affaire d'Aaron Burr, et s'exprime en ces termes: « En lisant les actes de ce procès, vous pourrez juger s'il y a eu défaut dans les témoignages, dans les lois ou dans l'application des lois... C'est à la législature à y apporter un remède.... Les auteurs de notre constitution croyoient certainement avoir aussi bien mis le gouvernement à l'abri des complots des traîtres, que les citoyens le sont de toute oppression de la part du gouvernement. »

Les comptes des finances pour l'année qui s'est écoulée du 30 septembre 1806 au 30 septembre 1807, n'étant pas encore définitivement réglés, le président se borne à annoncer et a en donner un aperçu provisoire. « Les recettes ont monté à près de 16 millions de dollars; somme qui, jointe à celle de 5 millions et demi restés dans le trésor depuis l'année précédente, nous a mis en état de couvrir toutes nos dépenses courantes, et de rembourser plus de 4 millions de notre dette fondée. Ainsi, dans ces cinq dernières années, nous avons éteint 25 millions et demi de notre dette. C'étoit tout ce que les lois et nos contrats nous permettoient de rembourser. Il restera dans le trésor 8 millions et demi. »

Le président propose d'employer ce surplus des revenus à la défense nationale; et il finit en se félicitant de ce que le conseil suprême de la nation est rassemblé dans un moment où l'on attend les renseignemens les plus importans à l'égard des relations extérieures de ce pays.

ITALIE.

Venise, 2 décembre.

L'Empereur a daigné recevoir avant-hier matin tous les corps civils et militaires. On a observé que S. M. a entretenu long-temps, et avec une affabilité particulière, les membres de la chambre de commerce. Après ces audiences, S. M. fut visiter l'arsenal et les jetées. Le soir, il y eut cercle au palais. S. M. a visité hier matin les environs de notre ville, et a assisté le soir à la cantate qui a été exécutée au théâtre de la Fenice.

Le plus bel éloge que l'on puisse faire du spectacle donné hier au théâtre de la Fenice à notre bien-aimé souverain, est l'approbation dont S. M. elle-même a daigné l'honorer. On pourroit sans doute décrire la beauté de la scène représentant l'Olympe; on pourroit se faire une idée de l'élégance des décorations et de la pompe du spectacle; mais on tenteroit en vain de se figurer les transports de joie que la vue de S. M. a excités parmi les spectateurs. Les acclamations redoublèrent au moment où se fit entendre l'air: *Napoleone il grande*, etc. S. M. parut, pendant tout le spectacle, partager la vive émotion qu'elle faisoit éprouver.

Il y aura ce soir grand *Te Deum*, grande parade et grande *regata* ou course de barques. Toute la ville sera illuminée.

(*Il Nuovo Postiglione.*)

WURTEMBERG.

Stutgard, 4 décembre.

Le roi et la reine de Westphalie sont partis hier à 11 heures du matin, au bruit de plusieurs décharges d'artillerie, pour se rendre à Ludwisbourg, d'où LL. MM. continueront leur route, pour aller, par Heilbronn, à Cassel.

DANEMARCK.

Kiel, 26 novembre.

Il vient de paroître ici, en langues allemande et danoise, une brochure intitulée: *L'Angleterre a-t-elle réussi à justifier son expédition de piraterie contre le Danemarck?* On trouve dans cet écrit une traduction très-fidelle de la fameuse déclaration anglaise, du 25 septembre, accompagnée d'éclaircissemens très-étendus, en partie nouveaux, et qui tous paroissent puisés dans des sources officielles.

L'auteur affirme que la France, loin d'avoir demandé l'occupation du Holstein, et le concours de la marine danoise pour une invasion en Angleterre, n'a jamais fait à la cour de Danemarck la plus légère insinuation d'un semblable desir; qu'au contraire, en rassemblant une armée sur l'Elbe pour

---

» attribué l'un et l'autre roman à Segrais; mais il n'a jamais hésité à » les rendre à leur véritable auteur. » Tout cela semble assez positif; et il paroît constant que Huet, Segrais et la Rochefoucaut n'ont que quelques conseils à revendiquer dans les ouvrages de madame de la Fayette. Ce qui me confirmeroit dans cette opinion, c'est que, relativement à la Princesse de Clèves, on a dit que la Rochefoucaut avoit fourni les pensées et les maximes, madame de la Fayette le fond et l'intrigue, et Segrais le style. Or, je demande à tous ceux qui ont lu attentivement la Princesse de Clèves, s'il est possible que ce partage existe, et si l'on peut concevoir que le fond et le style soient de deux personnes différentes? Ce roman est tout en développemens; il n'y a ni aventures, ni intrigue; rien n'est plus simple que le plan. La princesse de Clèves aime le duc de Nemours; elle en est aimée; elle résiste à son amour, parce qu'elle est engagée dans d'autres liens: voilà tout le fond de l'ouvrage; et si c'étoit là toute la part qu'y a eue madame de la Fayette, assurément elle seroit bien médiocre, ou, pour mieux dire, elle seroit tout-à-fait nulle. Mais il est évident que ses droits sont bien plus étendus. La grace et l'élégance du style, la délicatesse des sentimens, la finesse des observations, et enfin les nuances si bien observées dans les diverses gradations de l'amour, prouvent clairement que l'ouvrage a été écrit par une femme. Quant aux maximes que l'on dit être de la Rochefoucaut, j'ai vainement cherché dans tout l'ouvrage quelques-unes de ces pensées ambitieuses, et quelquefois pédantesques, que l'on a coutume de décorer du nom de maximes. Tout est simple, tout est vrai; les pensées découlent naturellement des sentimens que l'auteur veut peindre; on n'y remarque aucun effort, aucune prétention. De ces considérations, il me semble que l'on peut tirer des conclusions bien plus positives que des aveux souvent contradictoires de Segrais, qui, tout en restituant à madame de la Fayette ce qui lui appartenoit, n'étoit peut-être pas fâché de laisser croire qu'il avoit une grande part à la composition de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves*. De tels ouvrages ne pouvoient assurément que lui faire beaucoup d'honneur; et le temps, qui a plongé dans l'oubli le plus profond son Enéide, n'a fait que confirmer le succès qu'ils obtinrent dès leur naissance.

Mais pour bien en sentir tout le mérite, il faut se reporter à l'époque où ils furent composés. Mlle Scudéry régnoit alors; ses ouvrages jouissoient d'une grande réputation. Les romans étoient alors des espèces de poëmes épiques en prose, où l'on ne faisoit paroître que des héros grecs et romains, et où l'on inclinoit à fin les aventures les plus incroyables. Madame de la Fayette opéra une révolution dans le genre; elle osa faire parler des personnages choisis au milieu de la société, et leur prêter des sentimens simples et naturels: « Zaïde et la Princesse » de Clèves, dit Voltaire, furent les premiers romans où l'on vit les » mœurs des honnêtes gens et des aventures naturelles décrites avec » grace; avant elle on écrivoit d'un style ampoulé des choses peu vrai» semblables. » Cependant cette simplicité qui faisoit le plus grand mérite des romans de madame de la Fayette, fut d'abord attaquée dans les sociétés les plus brillantes, où les ouvrages de Mlle Scudéry donnoient encore le ton; mais on ne tarda pas à sentir le ridicule de ces fictions merveilleuses, de ces sentimens quintessenciés, de ces conversations interminables dont ils sont remplis. On trouva fatigante la lecture de dix gros volumes, où étoient détaillés de point en point, non-seulement les aventures du héros principal, mais encore celles d'une multitude de héros secondaires; car il est à remarquer, que dans le roman de *Clélie* il y a environ une vingtaine d'épisodes, et une trentaine dans celui de *Cyrus*, et que tous ces épisodes pourroient être détachés du roman sans nuire à l'action principale.

On ne doit point mettre uniquement sur le compte du mauvais goût qui régnoit alors, la prodigieuse et intarissable fécondité de mademoiselle Scudéry; elle doit être aussi attribuée à l'état de médiocrité

Digitized by Google

s'opposer à une descente des Anglais et des Hanovriens, le gouvernement français n'a cessé de donner au Danemarck les assurances les plus positives sur le maintien de sa neutralité; que l'Empereur Napoléon étoit trop éclairé et trop magnanime pour ne pas la reconnoître. La France, dans ses communications officielles avec le ministère danois, n'a même fait mention de l'Angleterre qu'une seule fois, en exprimant, dans une note très-modérée et très-pacifique, ses regrets sur l'établissement d'une factorerie anglaise à Husum. « Jamais, dit l'auteur, la France n'a exigé ni proposé la fermeture du Sund, projet dont l'exécution, d'ailleurs, n'étoit pas au pouvoir du Danemarck seul. »

D'où venoient cependant ces bruits réitérés d'une invasion des troupes françaises dans le Holstein, également inconnue à la cour des Tuileries et à celle de Copenhague? L'auteur nous apprend que d'après des recherches positives, faites à cet égard, tous ces bruits ont été répandus par les partisans même de l'Angleterre; « et parmi ces partisans, il faut, dit-il, » compter, outre une foule d'espions salariés, beaucoup de » commerçans dont la fortune est liée au sort de la banque » de Londres, toutes les mauvaises têtes qui, mécontentes de » l'ordre actuel des choses en France, cherchent un appui, et ne » trouvent qu'à Londres; enfin, tous ceux qui, par goût ou par » affectation, sont anglomanes. » Ce sont ces échos nombreux et fidèles que les espions anglais ont employés pour répandre le faux bruit d'une invasion française dans le Holstein; bruit que les ministres ont eu l'effronterie de présenter, dans leur manifeste, comme des avis positifs reçus par eux, et même comme un *motif de l'expédition*.

L'auteur expose ensuite tous les différends qui depuis 1800 ont eu lieu entre l'Angleterre et le Danemarck; il montre cette dernière puissance toujours attachée aux principes de la liberté des mers, toujours attaquée de préférence par les Anglais, parce que seule, dans le Nord, elle avoit une marine parfaitement organisée; enfin, toujours délaissée par les autres puissances de la mer Baltique, et cependant n'ayant jamais transigé sur les principes, ni reconnu d'une manière formelle les prétendus droits maritimes de l'Angleterre. Ainsi, on peut défier le gouvernement britannique de produire une seule pièce officielle à l'appui de l'accusation qu'il s'est permise contre les Danois, de ne pas avoir tenu les conventions de 1800 et de 1801.

Mais quoiqu'il n'existât aucun sujet de guerre entre les deux Etats, le ministère danois n'eût-il pas pu prévoir que l'avidité insatiable des Anglais les attireroit sur les rivages de la Sélande? L'auteur répond à cette question, en démontrant que l'Angleterre n'avoit aucun intérêt à attaquer le Danemarck, à se fermer à soi-même des ports dont elle a tant de fois proclamé l'importance pour son commerce, et à donner à la France un allié de plus. Il étoit impossible de prévoir un crime politique qui n'étoit d'aucune utilité pour celui qui le commettroit.

L'auteur avoue cependant que la cour de Danemarck avoit reçu des avis sur l'expédition de la Sélande; mais en ayant demandé une explication à l'Angleterre, M. Garlike, ministre plénipotentiaire anglais à Copenhague, promit de la manière la plus positive et au nom de son souverain, « que » cette expédition n'entreprendroit pas la moindre hostilité » contre les Etats danois, et déclara qu'elle avoit une autre » destination. » Au même moment, les Anglais, au moyen d'un embargo, retinrent, depuis le 22 juillet jusqu'au 29, une dépêche de M. Rist, chargé d'affaires danois à Londres; dépêche qui renouveloit l'annonce du danger imminent.

Nous passons beaucoup d'autres éclaircissemens intéressans que cet écrit contient, pour en extraire ce qui regarde les propositions d'accommodement faites dernièrement par l'Angleterre au Danemarck. On sait qu'avant d'évacuer Copenhague et la Sélande, les Anglais firent proposer au prince Royal l'alternative suivante : ou le Danemarck s'alliera avec l'Angleterre, ou il sera reconnu neutre; et dans ce dernier cas, l'Angleterre lui rendra sa flotte après la paix générale, en gardant seulement l'île d'Helgoland. Mais on ne savoit pas, 1°. que l'Angleterre avoit accompagné la proposition de son alliance, de l'offre renouvelée d'agrandir les colonies danoises aux dépens des colonies françaises; 2°. que l'Angleterre avoit demandé de laisser son armée en Sélande pendant les négociations; 3°. que l'Angleterre avoit positivement menacé le prince Royal, en cas d'un refus, de faire encore débarquer en Danemarck une armée suédoise auxiliaire; 4°. enfin, que l'Angleterre avoit osé promettre d'avance que la Russie garantiroit ces arrangemens.

La réponse du prince Royal à toutes ces propositions étoit conçue en ces termes : « Le Danemarck se trouve également » révolté des offres et des menaces de l'Angleterre; et d'après » ce qui s'est passé, il ne peut plus être question d'aucune paix » séparée entre les deux Etats. » Quant à l'offre de la garantie de la Russie, il paroit que le ministère danois a donné à entendre qu'il n'avoit besoin d'aucune voie intermédiaire pour connoître les intentions d'un gouvernement qui est l'allié du Danemarck, et qui ne l'est plus de l'Angleterre.

Le bruit public attribue l'écrit dont nous venons de donner un extrait, à M. Manthey, ci-devant secrétaire de la légation danoise à Paris, et actuellement employé dans le ministère des affaires étrangères à Copenhague.

PARIS, 10 *decembre*.

On assure qu'il est arrivé hier, par courrier extraordinaire, une déclaration de S. M. l'Empereur de Russie, imprimée à Saint-Pétersbourg, et portant sommairement que la légation russe quittera Londres, et que tous rapports seront interrompus entre les deux puissances, si l'Angleterre ne donne pas au Danemarck la satisfaction qu'il a le droit d'exiger, et si elle refuse de conclure la paix avec S. M. l'Empereur des Français. Cette importante déclaration sera sans doute publiée officiellement, et nous la ferons connoître à nos lecteurs.

— *L'Argus* répète aujourd'hui le bruit généralement répandu de l'entrée des Français à Lisbonne, le 28 novembre.

— On prépare *pour les Etrennes* une seconde édition des *Contes, dans un nouveau genre, pour les Enfans qui apprennent à lire*. Cette nouvelle édition, augmentée d'un volume et ornée de gravures, paroîtra du 15 au 20 de ce mois. Le succès de la première est un sûr garant de celui de la seconde.

P. S. Nous recevons à l'instant les journaux italiens du 5 décembre; ils annoncent que S. M. le roi de Naples est arrivé le 1er. à Bologne, et qu'il en est reparti sur-le-champ pour Venise.

VARIETES.

Application de la Théorie de la Législation pénale (1), ou Code de la Sûreté publique et particulière, fondé sur les regles de la morale universelle, sur le droit des gens ou primitif des sociétés, et sur leur droit particulier, dans l'état actuel de la civilisation; rédigé en projet pour les Etats de S. M. le roi de Bavière; dédié à S. M., et imprimé avec son autorisation; par Scipion Bexon.

On pourroit s'étonner, et avec raison, de l'état dans lequel

(1) Un vol. in folio. Prix : 36 fr., et 42 fr. par la poste.
A Paris, chez Courcier, quai des Augustins; et chez le Normant.

---

dans lequel elle vivoit avant d'être pensionnée par le chancelier Boucherat et par Louis XIV : comme elle travailloit pour les libraires, elle cherchoit tous les moyens possibles de multiplier les volumes.

On pourroit peut-être reprocher à madame de la Fayette de ne s'être pas assez mise en garde contre ce goût pour les épisodes. On en rencontre deux ou trois dans son ouvrage; mais ils sont courts, d'un excellent choix, et ont d'ailleurs le mérite de se rattacher aux principaux personnages : à cela près, le roman est d'une simplicité remarquable.

L'action se passe sous le règne de Henri II; ce qui donne occasion à l'auteur de peindre les grands personnages qui faisoient l'ornement de cette cour. Elle fait tour-à-tour le portrait du roi de Navarre, du prince de Condé son frère, de François de Guise, du fameux cardinal de Lorraine, et de ce vieux connétable de Montmorency, qui porta les armes sous quatre rois. Au milieu de tous ces hommes fameux, on remarque le duc de Nemours, ce duc dont Brantôme fait un éloge si brillant : « Ce prince, dit-il, fut en son temps un des plus accomplis » princes, seigneurs et gentilshommes. Il faut librement et avec vérité » franchir ce mot, sans en être repris; si l'on l'est, c'est très-mal à » propos. Il a été un très-beau prince, de très-bonne grace, brave et » vaillant, agréable, aimable et accostable; bien écrivant, autant en » rime qu'en prose; s'habillant des mieux, si bien que toute la cour, » en son temps (au moins la jeunesse), prenoit tout son patron de se » bien habiller sur lui; et quand on portoit habillement de sa façon, » il n'y avoit non plus à redire que quand on se façonnoit en tous ses » gestes et actions, etc. » Voilà le héros qui devoit toucher le cœur de cette princesse de Clèves, jusqu'alors insensible. Je n'essaierai point de donner l'analyse d'un roman qui, comme je l'ai déjà observé, est tout en développemens. Je me contenterai de dire que l'intérêt, qui va toujours croissant jusqu'au dénouement, y est ménagé avec un art infini; et il en a fallu beaucoup pour éviter la monotonie dans des scènes qui sont toujours à-peu-près les mêmes, et pour entretenir jusqu'à la fin la curiosité du lecteur; car on peut dire qu'elle ne se ralentit pas un seul instant. Rien de plus naturel que la peinture des divers sentimens qui agitent tour-à-tour les deux amans; rien de plus touchant que ces combats sans cesse renaissans entre l'amour et le devoir. Certainement on n'a rien fait de mieux dans ce genre depuis le siècle de Louis XIV : et Fontenelle ne pouvoit être accusé d'exagération lorsqu'il disoit que cet ouvrage est d'une espèce qui ne peut naître qu'en France, et qui n'y peut naître que rarement.

Au roman de la Princesse de Clèves, qui ne forme qu'un seul volume, les éditeurs en ont ajouté un second, qui renferme la Comtesse de Tende et les Lettres critiques de M. de Valincourt. Madame de la Fayette avoit composé la Comtesse de Tende pour répondre à une critique que l'on avoit faite de la Princesse de Clèves : c'est une petite histoire fort courte, mais pleine d'intérêt. Elle fut trouvée dans les papiers de madame de la Fayette après sa mort : ce qui pourroit encore servir à prouver qu'elle est véritablement l'auteur des romans qu'on lui attribue. Quant aux Lettres, elles nous ont paru tout-à-fait inutiles : elles pouvoient avoir quelqu'intérêt au moment où le roman parut, parce qu'alors il y avoit en quelque sorte deux partis, celui de mademoiselle Scudéry, et celui de madame de la Fayette; mais aujourd'hui que la réputation de la Princesse de Clèves est assurée, et qu'il n'y a aucune réclamation à cet égard, elles sont véritablement superflues. Ce n'est point que ces critiques ne soient fines et ingénieuses; mais, en général, elles portent sur des minuties, sur des inexactitudes qui ne valent pas la peine d'être relevées. Il règne d'ailleurs dans toutes ces Lettres un ton de persiflage qui finit par être fatigant; et, comme dit fort bien Fontenelle, ce ton d'ironie, quoique léger, est moins respectueux pour un livre d'un si rare mérite, qu'une critique sérieuse et bien placée.

D.

Digitized by Google

est restée, chez les peuples même les plus civilisés, la législation criminelle, cette partie si importante de la législation humaine, sanction et garantie de toutes les autres, si l'on ne considéroit tout ce qu'elle exige de connoissances, de travaux, et combien, dans tous les temps, elle a dû rencontrer d'obstacles. Partout, on a découvert aisément son but, la sûreté publique et particulière; mais aussi partout, l'ignorance, les préjugés, les erreurs des faux systêmes, l'opinion dominante de chaque siècle, les révolutions des Etats, ont fait errer de la manière la plus funeste et presque toujours la plus absurde, sur le choix de la route qui devoit la conduire à la fin qu'elle se propose.

Ici, en luttant par la barbarie et la férocité de la peine avec l'atrocité du crime, loin de le réprimer, on l'a rendu plus furieux, et l'on a plus que jamais exposé la société à ses attentats. Là, si l'on a usé de peines moins cruelles, on n'a pas connu l'art de les appliquer avec discernement, encore moins celui de les combiner entr'elles, de sorte que se prêtant un mutuel appui, chacune tirât de toutes les autres ce qui lui manquoit en intensité. Ainsi, on les a vues bientôt devenir insuffisantes, et l'on a sur-tout perdu le premier des avantages qu'on avoit droit d'en espérer : celui de prévenir la faute, et d'avoir moins à punir. Tels sont généralement les défauts que nous présentent tous les codes criminels, sans aucune différence, j'ose le dire, autre que celle de leur plus ou moins d'imperfection. Ces mêmes défauts se remarquent dans presque tous les écrits qui, jusqu'à présent, ont été publiés sur cette importante matière.

Parmi leurs auteurs, ceux-ci, ennemis de toute espèce d'innovation, soutenant toujours, par esprit de parti ou de systême, que rien ne pouvoit être mieux que ce qui étoit, se sont opiniâtrés à défendre les lois les plus cruelles, en dépit de toutes les réclamations de la raison, de la justice, de l'humanité, et du grand intérêt de la sûreté publique : ceux-là, déclamateurs outrés, non moins dangereux dans l'excès contraire, ennemis de tout ce qui étoit, ne trouvant rien de bien que ce qui n'étoit pas et ne pouvoit être, auroient infailliblement mis le corps social à la merci du brigandage le plus effréné, si l'on avoit eu le malheur de les écouter. Quelques-uns, nous en conviendrons, mais en bien petit nombre, assez sages pour se tenir à-peu-près également éloignés de ces deux extrémités, ont pu saisir et révéler quelques vérités utiles; mais aucun d'eux n'a su lier ces vérités de manière à en faire un tout qui pût servir dans ce genre de point d'appui à une bonne législation.

Voilà, il faut l'avouer, où nous en étions, lorsque M. Bexon fit paroître son *Parallèle des Lois pénales de l'Angleterre avec celles de la France*; ensuite sa *Théorie des Lois pénales, développée par la comparaison de plusieurs législations anciennes et modernes*. Dès ses premiers pas dans cette carrière si difficile, où n'avoient pu se soutenir presque tous ceux qui l'avoient précédé, on vit un écrivain, sûr de sa marche, qui, fort de sa pratique personnelle et d'une grande expérience, tant des hommes que des choses, joignoit à de vastes connoissances cette sûreté de talent qui rend un auteur maître du sujet qu'il traite; enfin, cet amour éclairé de la justice et de l'humanité, élémens à jamais inséparables pour toutes les lois, dont l'objet est de garantir la sûreté du corps social et de chacun des membres qui le composent. Aussi le succès général qu'obtinrent ces deux ouvrages fut-il consacré par les suffrages unanimes des hommes les plus capables de les apprécier; et par les honorables témoignages d'estime que les souverains daignèrent donner à leur auteur.

M. Bexon s'est proposé dans celui-ci de faire l'application de sa *Théorie pénale*. Nous regrettons bien vivement que l'espace dans lequel nous sommes nécessairement circonscrits, ne nous permette de donner qu'une très-foible idée, et du vaste plan qu'il a conçu, et de l'heureuse facilité avec laquelle il l'a exécuté. C'est en parlant des notions les plus vraies de la nature de l'homme, de ses besoins, de ses penchans, des motifs de toutes ses actions, qu'il arrive par degrés des fautes les plus legères, à celles qui déjà prenant un caractère plus grave, doivent être classées parmi les délits; enfin, aux actions les plus méchantes et les plus nuisibles, aux crimes. C'est ainsi qu'il conduit la loi, si j'ose ainsi m'exprimer, en l'éclairant à chaque pas, en implorant sa prévoyance avant d'appeler sa justice, depuis les mesures les plus simples de police administrative, jusqu'à la répression des crimes les plus atroces: grande et sublime idée qui embrasse tout ce qui doit constituer la législation de la sûreté sociale! Il faut en suivre les développemens dans l'introduction, morceau achevé, où se trouvent réunies à la sagesse, à la fécondité des principes, la précision et toute la dignité du style que demande une telle matière.

La première partie de l'introduction se lie au code de police administrative; la seconde, au livre des principes généraux. L'auteur place le code pénal au point où finit le code civil. Fidèle à l'ordre selon lequel il distingue les actions, au lieu de commencer par les fautes les plus graves, faux point de départ, d'où l'on ne peut arriver à rien de sûr pour juger raisonnablement et avec équité de leur nature, il commence, ainsi que nous l'avons remarqué, par les plus légères. De là, cette division si juste et si claire du code pénal en trois codes: le premier, des fautes légères, ou des *contraventions; le* second, des fautes plus graves, ou des *délits; le troisième*, des fautes très-graves, ou des *crimes*.

Nous sentons ici se renouveler nos regrets de ne pouvoir entrer dans plus de détails sur ce beau travail. Puissions-nous néanmoins en avoir dit assez pour inspirer le desir de le connoître! En félicitant M. Bexon, félicitons-nous aussi de pouvoir espérer que son ouvrage, dans les circonstances actuelles, sera pour nous de la plus prompte et de la plus grande utilité; car nous ne doutons pas que les hommes aussi sages qu'instruits, qui seront chargés de la confection de notre code criminel, jaloux de terminer d'une manière digne d'eux, de notre attente d'après leurs premiers travaux, le grand œuvre de notre législation, ne joignent à leurs lumières celles qu'ils s'empresseront d'y puiser. P * * *.

Cours de la Bourse, du 10 Décembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 86f 50c 40c 35c 50c 40c 00c 00c00c00
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808 83f 75c 00c 00c 00c. 00c. 00c
Actions de la Banque de Fr., avec doublement. 1325f 00c 0000f. 0000f.

ANNONCE

Avis au Peuple sur l'Economie de son Bois, ou Utile Réparation à faire aux Cheminées; par Co nteraux. Seconde édition. Cahier in-8°. avec gravures. Prix : 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue Folie-Méricourt, n°. 4.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux. n°. 17.

Nota. On vend aux mêmes adresses ses Modèles de Cheminées Economiques. Prix : 5 fr., et 8 fr. par la poste, avec une explication imprimée de toutes les pièces qui composent ces Modèles.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

CHARADE.

Certain nombre de mon premier
Peut très-bien vous conduire à Rome.
On prétend que presqu'aucun homme
N'est parfaitement mon dernier.
La vie, hélas! est mon entier :
C'est dire comment on me nomme.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Mort*, dans lequel on trouve *or*.

On vient de mettre en vente, chez madame Masson, libraire, rue de l'Echelle, et chez le Normant, *Brui et Palapras*, comédie anecdotique, en un acte et en vers, par M. Etienne; représentée pour la première fois sur le Théâtre Français, le 28 novembre 1807. Prix : 1 fr. 20 c., et 1 fr. 40 c. par la poste.

MODES.

Le jaune turc ou gros jaune a toujours une grande vogue : pour justifier ce goût, dont la persévérance pourroit étonner, on dit que nulle autre couleur ne produiroit autant d'effet aux bougies. Ainsi l'on voit beaucoup de filets et de liserés de satin jaune sur des capotes ou des toques de velours noir, beaucoup de garnitures jaunes sur des redingotes vertes, noires ou gros-bleu, et, depuis quelques jours, des fichus, fond jaune, en velours, bordés de martre ou de cygne. Parmi les bijoux, le jaune tient aussi sa place; car on continue de porter de l'ambre, et la mode n'exige plus aussi impérieusement qu'il soit pâle. Avec une parure d'ambre, la robe est bleu de ciel. Assortir le costume aux bijoux, est un point essentiel. Le même principe de goût veut qu'avec une redingote de velours noir, le schall soit amaranthe. (Dans la maison Corbie, palais du Tribunat, sont entrés plusieurs cachemires amaranthe, ponceau, gris, etc.) Taillées en biais, quelques redingotes de velours n'ont pas plus d'ampleur que n'en avoient ces robes *collantes*, qu'on nomma, sur la fin de l'été, des robes en caleçon. A mesure que la saison rend les fleurs plus rares, la mode exige de plus gros bouquets. On pose ces énormes bouquets au milieu de la gorge.

Trois Quatuors pour deux violons, alto et basse, dédiés à S. Ex. le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur; par J. J. de Momigny.

Prix : 9 fr.

A Paris, chez Momigny, au magasin de musique et d'instrumens, boulevard et en face de la rue Montmartre, n°. 20.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Ces Quatuors, d'un beau style et d'une grande expression, sont dignes de l'auteur du Cours complet d'Harmonie et de Composition (1), et doivent ajouter beaucoup à sa réputation.

Entretiens d'un Père avec son Fils, sur quelques questions d'Agriculture; par Giron-Chantrans, ancien officier du génie et membre de plusieurs sociétés savantes; avec cette épigraphe :

La discussion mûrit nos connoissances.

In-8°. Prix : 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c. par la poste.

A Besançon, chez Deis, libraire du Lycée, Grande-Rue, n°. 450.

A Dijon, chez Coquet, libraire.

A Paris, chez Déterville, libraire, rue Hautefeuille.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

(1) Ouvrage en trois volumes in-8°. Prix : 24 fr.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 1er décembre.

Des lettres récemment arrivées du Nord, annoncent positivement que l'Empereur de Russie nous a déclaré la guerre.

Les magistrats et le conseil de ville d'Edimbourg, patrie du lord Cathcart, ont unanimement voté une adresse au noble lord, leur compatriote, pour les brillans succès obtenus par ce commandant pendant l'expédition de Copenhague, et ladite adresse lui sera présentée dans un livre d'or, pour qu'il se souvienne de la ville d'Edimbourg : voilà bien une démarche de pauvres provinciaux. On ne sait en Écosse sur les événemens publics, que ce que le gouvernement veut bien publier; et MM. les magistrats écossais se seroient bien épargnés la peine de faire une adresse, s'ils savoient ce qu'on pense à Londres à l'égard de ces succès prétendus si brillans. A la Bourse, au café de Lloyds, et dans toutes les sociétés de Londres, quand on veut parler d'un manque de délicatesse ou de mauvaise foi, d'une action honteuse en un mot, on dit généralement, c'est infâme comme l'expédition de Copenhague. (*The Star.*)

D'après toutes les nouvelles qui nous parviennent du continent, il est temps enfin d'appeler le peuple aux armes et d'avoir recours à la levée en masse. Nous voici dans la même position où nous avions mis la France en 93; toute l'Europe étoit contre elle, toute l'Europe est contre nous. Mais quelle différence de notre énergie, de notre population et de nos moyens de défense à ceux de cette grande puissance! Si les ennemis parvenoient à présent à faire une descente sur nos côtes (car il n'y a que des fous qui puissent en nier la possibilité), quelle force aurions-nous à leur opposer! Et cependant à des expéditions honteuses succèdent des expéditions lointaines et d'un succès douteux. On ne sait, en vérité, ce qu'il y a de plus à déplorer ou de l'aveuglement de la nation ou de l'entêtement des ministres. (*Idem.*)

Le 26 dans la nuit, l'orateur de la chambre des communes est arrivé ici en toute diligence de sa maison de campagne, et son arrivée feroit croire à une prochaine ouverture du parlement. Cependant le 24 janvier est le jour où elle paroît, comme nous l'avons dit, décidément fixée; et l'orateur des communes n'est venu sitôt à Londres que pour avoir le temps de recevoir des instructions secrètes du ministère, sur les discussions importantes qui auront lieu sans doute à la prochaine session.

Il meurt plus de 50 personnes par semaine de la petite-vérole, dans cette capitale; ce qui fait desirer encore plus vivement la propagation de la vaccine, que l'ignorance et les anciens préjugés s'obstinent toujours à repousser. (*Morning-Chronicle.*)

Le vaisseau d'hôpital, *l'Espérance*, revenant de Copenhague, et qu'on croyoit avoir été submergé par la dernière tempête, a été capturé et amené dans un des ports hollandais. Il avoit à bord 44 soldats ou officiers blessés, et trois docteurs, MM. Stuart, Martin et Maggregor, qui, comme non combattans, demeurent libres en Hollande sur leur parole d'honneur.

L'arrivée de tous courriers d'Ecosse et d'Irlande, a été interrompue ces jours derniers, par l'effet du mauvais temps. De mémoire d'homme, on n'a vu dans cette saison tomber une aussi grande quantité de neige. Mercredi dernier, un brouillard si épais se répandit dans les rues de Dublin, qu'on ne pouvoit se reconnoitre; les passans se heurtoient les uns contre les autres; plusieurs équipages ont été écrasés, d'autres renversés; et plusieurs piétons ont passé la nuit dans les rues à chercher leur demeure, sans pouvoir la trouver. (*The Star.*)

Voici la déclaration de S. M. contre le Danemarck, telle qu'elle a été insérée dans la Gazette de la Cour :

Donné au palais de la Reine, le 4 novembre 1807, en présence de S. M. dans son conseil.

Le roi de Danemarck ayant déclaré la guerre à S. M. britannique, à ses sujets et à son peuple, et S. M. ayant fait de vains efforts pour obtenir la rétractation de cette déclaration et le rétablissement de la paix, elle a, de l'avis de son conseil, ordonné et ordonne qu'il soit fait des lettres de représailles contre les vaisseaux, les marchandises et les sujets du roi de Danemarck, (elle excepte de cette loi les vaisseaux qui ont des permissions particulières du roi, qui n'ont point été sujets à l'embargo, et qui, depuis cette époque, ne sont entrés dans aucun port étranger), de manière que tous les vaisseaux, bâtimens de guerre et autres, qui ont des lettres de marque ou de représailles, puissent prendre tous les bâtimens qui appartiennent au roi de Danemarck, à ses sujets ou à d'autres personnes qui habitent le territoire du roi de Danemarck, et les traduire devant un tribunal de l'amirauté, pour y être jugés et condamnés.

A cet effet, l'avocat-général de S. M., conjointement avec les avocats de l'amirauté, ont à ériger une commission qui fasse un plan qui sera remis à S. M., d'après lequel les commissaires du lord-amiral, ou autres fondés de pouvoirs, soient autorisés à donner des lettres de marque et de représailles, pour arrêter et saisir tous les vaisseaux et marchandises qui appartiennent au Danemarck, à ses vassaux et sujets, et même aux personnes qui habitent son territoire, à l'exception de celles qui ont été désignées ci-dessus. On spécifiera dans cette commission les pleins-pouvoirs et les clauses qui ont été en usage jusqu'à présent. L'avocat-général de S. M. et les avocats de l'amirauté dresseront encore le plan d'une commission, qui sera présenté au roi, qui donnera auxdits commissaires le pouvoir de requérir que toutes les choses capturées, les prises et les reprises soient portées devant les tribunaux, jugées selon l'usage des nations, et condamnées de même. Cette commission sera aussi un plan pour donner les instructions nécessaires aux

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 12 Décembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La prem. du *Paravent*, comédie en un acte, et en vers; *Gaston et Bayard.*

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Les Créanciers, ou le Remède à la Goutte, Isabelle et Gertrude.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE

Aujourd'hui, *le Cantatrici Villane* (les Chanteuses Villageoises), opéra en deux actes, musique de Fioravanti.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Une Jour de chez Bancelin, Voltaire chez Ninon, le Vieux Chasseur.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Bureau, Madame Scarron, Romainville, les Chevilles.

AMBIGU-COMIQUE.

Helenor de Portugal, la Forêt Noire.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin.

PANHARMONICON,

Rue du Lycée, près le palais du Tribunat, en face du passage de la galerie de bois, au premier. L'entrée est par la cour des Fontaines, n°. 1.

Aujourd., l'ouverture à huit heures du soir, et tous les jours à la même heure.

On y entendra une nouvelle pièce de Steibelt, formant les quatre points du jour, le Calme de la Nuit, le Lever du Soleil, le Chant du Coq, le Berger et le Laboureur allant aux champs, le Chasseur avec sa Meute, etc.

THÉATRE FRANÇAIS.

Rodogune.

On joue rarement cette tragédie de Corneille. Le rôle de Cléopâtre ne peut encore être joué que par Mlle Raucourt : il exige une actrice consommée; et nous n'avons guères que des actrices qui commencent : il semble même que ce rôle d'une mère ambitieuse et barbare ne convienne pas à une jeune et belle princesse.

Le dénouement de *Rodogune* est le plus terrible qu'il y ait au théâtre : une reine qui, après avoir assassiné l'un de ses fils, veut empoisonner l'autre pendant la cérémonie nuptiale, manque son coup, et s'empoisonne elle-même de rage! Voilà le dernier degré de la scélératesse; voilà tout ce qu'on peut imaginer de plus noir et de plus affreux : c'est là cette terreur qui partage avec la pitié l'empire de la scène tragique. Ceux qui ont pris Voltaire pour modèle, comme celui dont il est plus facile d'approcher, les faiseurs de l'école moderne, ont confondu avec la terreur tragique, cette horreur anglaise, dégoûtante et froide, qui afflige, qui révolte, et que la nation française s'obstine à repousser.

Le crime n'obtient droit de bourgeoisie sur la scène que par la grandeur du personnage qui le commet, la violence de la passion qui le commande, l'art et la profondeur qui le combinent, l'audace et l'intrépidité qui l'exécutent. Toutes ces qualités se réunissent pour rendre tragiques les forfaits de Cléopâtre. Mais un général écossais qui doit, pour accomplir la prédiction d'une sorcière, et par complaisance pour sa femme, assassine son roi logé chez lui, pendant qu'il dort tranquillement dans son lit; cela est horrible et abominable sans être tragique, Qu'une femme s'arrache des bras de son amant pour aller dans la chambre voisine, égorger son mari dans les bras du sommeil; c'est une atrocité horrible, c'est le crime d'une malheu-

Digitized by Google

cours de l'amirauté, qui puissent servir de guide aux gouvernemens étrangers dans les colonies de S. M., et elle fera encore un autre plan d'instructions pour les vaisseaux qui seront mis en commission à cet effet.

Signés Eldon, Cambden, Westmoreland, Winchilsea, Cathcart, Hawkesbury, Mulgrave, Sp. Perceval, Nat, Bond.

ITALIE.

Venise, 3 décembre.

S. M. a visité, le 1er de ce mois, une partie des lagunes et le port de Malamocco.

Il y a eu hier, à dix heures, messe au palais. S. M. a ensuite vu lancer une frégate à l'arsenal, à deux heures; elle a présidé aux jeux de la régatte. La régatte est une course de gondoles, divisée en trois concours. Le premier a eu lieu entre des bateaux montés par un seul conducteur; le deuxième et le troisième, entre des bateaux montés par deux conducteurs. La carrière étoit le grand canal qui traverse la ville dans toute sa longueur, et qu'on pourroit appeler la grande rue de Venise.

Les belles péotes qui avoient servi à l'entrée de l'Empereur, fendoient la foule des barques, et préparoient le passage aux gondoles de la course. S. M. s'étoit placée, avec toute sa cour, sur le balcon d'un palais qui domine sur le canal, et au pied duquel étoit le but. Ce beau spectacle, l'immense quantité de barques et le tumulte qui en résultoit, offroient Venise dans toute sa singularité. L'illumination qui a terminé cette journée, étoit magnifique et générale.

Le roi de Naples est arrivé ce matin. S. M. l'Empereur est allé visiter la partie des lagunes qu'elle n'avoit pas encore vue.

ETATS ECCLESIASTIQUES.

Rome, 21 novembre.

Vendredi dernier, 13 de ce mois, les prêtres de la Congrégation de la Mission ont célébré avec une grande solennité, dans l'église de Saint-André, sur le Quirinal, la fête de saint Stanislas Koska. Mgr. Benoît Fenaja, patriarche de Constantinople et vice-gérant, a officié pontificalement. La chambre qu'avoit habitée ce jeune héros chrétien dans le temps de son noviciat chez les Jésuites, étoit changée en chapelle, et ouverte au peuple, dont le concours a été immense pendant tout le jour. On avoit exposé à ses regards les meubles et les hardes qui avoient été à l'usage du Saint pendant sa vie.

Le 18 novembre on a célébré l'anniversaire de la dédicace de la basilique patriarcale du Vatican. On sait que cette église, si célèbre dans l'univers chrétien, fut bâtie par Constantin-le-Grand, et que, lorsqu'on en jeta les fondemens, cet Empereur voulut porter lui-même sur ses épaules douze paniers remplis de terre, en l'honneur des douze apôtres, fondateurs de l'église universelle. Cette fête a été célébrée avec une pompe très-solennelle. Toutes les reliques étoient exposées sur l'autel papal et sur la tombe apostolique où l'on conserve le corps du prince des apôtres.

Mardi dernier, est arrivé dans cette capitale S. Exc. M. Casimir Haeffelin, évêque de Chersonnèse, et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Bavière près la cour de Rome.

RUSSIE.

Pétersbourg, 18 novembre.

La déclaration suivante vient d'être publiée ici:

Déclaration.

Plus l'Empereur attachoit de prix à l'amitié de S. M. britannique, plus il a dû voir avec regret que ce monarque s'en éloignoit tout-à-fait.

Deux fois l'Empereur a pris les armes dans une cause où l'intérêt le plus direct étoit celui de l'Angleterre; il a sollicité en vain qu'elle coopérât au gré de son propre intérêt; il ne lui demandoit pas de joindre ses troupes aux siennes, il desiroit qu'elle fît une diversion; il s'étonnoit de ce que, dans sa propre cause, elle n'agissoit pas de son côté. Mais froide spectatrice du sanglant théâtre de la guerre qui s'étoit allumée à son gré, elle envoyoit des troupes attaquer Buenos-Ayres. Une partie de ses armées, qui paroissoit destinée à faire une diversion en Italie, quitta finalement la Sicile, où elle s'étoit assemblée. On avoit lieu de croire que c'étoit pour se porter sur les côtes de Naples; l'on apprit qu'elle étoit occupée à essayer de s'approprier l'Egypte.

Mais ce qui toucha sensiblement le cœur de S. M. I., c'étoit de voir que, contre la foi et la parole expresse et précise des traités, l'Angleterre tourmentoit sur mer le commerce de ses sujets. Et à quelle époque? Lorsque le sang des Russes se versoit dans des combats glorieux qui retenoient et fixoient contre les armées de S. M. I. toutes les forces militaires de S. M. l'Empereur des Français, avec qui l'Angleterre étoit et est encore en guerre!

Lorsque les deux Empereurs firent la paix, S. M., malgré ses justes griefs contre l'Angleterre, ne renonça pas encore à lui rendre service; elle stipula dans le traité même, qu'elle se constitueroit médiatrice entr'elle et la France; ensuite elle fit l'offre de sa médiation au roi de la Grande-Bretagne; elle le prévint que c'étoit afin de lui obtenir des *conditions* honorables. Mais le ministère britannique, apparemment fidèle à ce plan qui devoit relâcher et rompre les liens de la Russie et de l'Angleterre, rejeta la médiation.

La paix de la Russie avec la France devoit *préparer la paix générale*: alors l'Angleterre quitta subitement *cette léthargie* apparente à laquelle elle s'étoit livrée; mais ce fut pour jeter dans le nord de l'Europe de nouveaux brandons qui devoient rallumer et alimenter les feux de la guerre qu'elle ne desiroit pas voir s'éteindre.

Ses flottes, ses troupes, parurent sur les côtes du Danemarck, pour y exécuter un acte de violence dont l'histoire, si fertile en exemples, n'en offre pas un seul de pareil.

Une puissance tranquille et modérée qui, par une longue et inaltérable sagesse, avoit obtenu dans le cercle des monarchies une dignité morale, se voit saisie, traitée comme si elle tramoit sourdement des complots, comme si elle méditoit la ruine de l'Angleterre; le tout pour justifier sa totale et prompte spoliation.

L'Empereur blessé en sa dignité, dans l'intérêt de ses peuples, dans ses engagemens avec les cours du Nord, par cet acte de violence, commis dans la mer Baltique, qui est une mer fermée, dont la tranquillité avoit été depuis long-temps et au su du cabinet de Saint-James, réciproquement garantie par les puissances riveraines, ne dissimula pas son ressentiment à l'Angleterre, et la fit avertir qu'il n'y resteroit pas insensible.

S. M. ne prévit pas que lorsque l'Angleterre, ayant usé de ses forces avec succès, touchoit au moment d'enlever sa proie, elle feroit un nouvel outrage au Danemarck, et que S. M. devoit le partager.

De nouvelles propositions furent faites, les unes plus insi-

---

seuse prostituée, et non pas celui d'une héroïne de tragédie : enfin, pour citer un exemple plus récent, que trois inquisiteurs jugent un homme à mort, d'après leur loi; qu'ils le fasse pendre à coté d'eux, derrière un rideau; qu'ils le montrent bien et dûment étranglé à ceux qui sont curieux d'en savoir des nouvelles : cela fait frémir, cela est épouvantable; mais cela est indigne de la tragédie. Partout où il y a un arrêt de mort, des bourreaux, une exécution, il n'y a point d'art dramatique. Il ne faudroit nulle espèce de talent ni de conception théâtrale, pour faire décapiter un homme sur le théâtre : il faut donc que nos poëtes se persuadent bien que l'horreur et la terreur sont deux choses absolument différentes; qu'ils ne disent pas pour excuser la disgrace de leurs drames, que le public est prévenu contre les pièces qui inspirent la terreur. Le succès constant de *Rodogune* prouve assez le contraire; mais ce n'est pas la terreur tragique que leurs drames inspirent, c'est l'horreur. Or, il faut laisser l'horreur aux Anglais, puisque, dans leurs opérations dramatiques et politiques, ils réussissent si bien à inspirer un pareil sentiment.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Les Créanciers, ou *le Remède pour la Goutte*.

Les Créanciers étoient les spectateurs : leur billet d'entrée étoit une lettre de change payable à vue, en espèces de bon aloi, c'est-à-dire, en esprit, en gaieté, en talent; jamais créanciers d'un petit-maître ne furent plus mal payés et en plus mauvaise monnaie. Quant au *Remède pour la Goutte*, rien n'étoit moins nécessaire; il n'y avoit point de goutteux dans le parterre; chacun étoit occupé à jouer des pieds et des mains : chacun siffloit ou applaudissoit, suivant son goût ou ses vues politiques : ce qu'on eût desiré c'eût été un *remède pour l'ennui*.

Peut-être dira-t-on, comment une pièce tout entière en bouffonneries et en folies burlesques peut-elle ennuyer? Je répondrai que rien n'est au contraire plus ennuyeux et plus insipide que des farces à prétention, noyées dans un bavardage éternel, des caricatures continuelles et monotones, et de mauvaises plaisanteries prolongées jusqu'à la satiété. Chez Brunet, les parades ne sont que d'un acte; chez Ribié, les décorations, les ballets, les machines, les changemens font une puissante et agréable diversion; mais à Feydeau il faut avaler une suite non interrompue de lazzis, de coq-à-l'âne, de quolibets, de turlupinades, et cela pendant trois actes mortels, sans aucune consolation que celle de quelques morceaux de musique, la plupart mal exécutés, étouffés dans le fracas de la scène. Les auteurs de ce théâtre ne distingueront-ils jamais le comique d'avec la farce grossière? Il n'y a pas de milieu avec eux : ou bien ils vous endorment avec un pathétique romanesque, ou ils vous assomment avec des trivialités; ils sont guindés sur des échasses, ou ils rampent dans la fange.

Le héros de la pièce est un certain colonel d'Alvimi, chevalier de Kemblebach, neveu du comte de Kemblebach, vieux militaire brutal, riche et goutteux. Ce colonel, prodigue, écervelé, ruiné, est aussi amoureux, pour la forme, de Mlle Stéphanie, fille du vieux goutteux, mais promise au baron de Kornikoff, le plus plat des Cassandres. Les créanciers du colonel forment une troupe fort nombreuse en permanence sur la scène, et qui peut donner une idée du chœur des tragédies et comédies grecques : c'est dommage que toutes ces caricatures d'usuriers et de créanciers soient usées et rebattues au point d'exciter aujourd'hui des nausées.

Le colonel extravagant jusqu'à la démence d'un bout de la pièce à l'autre, imagine d'abord un stratagème pour forcer son oncle à payer ses créanciers, et à consentir à son mariage avec sa cousine Stéphanie: c'est de se présenter avec l'acte d'une main et un pistolet de l'autre, et de menacer son oncle de se brûler la cervelle si l'acte n'est signé dans

Digitized by Google

dieuses que les autres, qui devoient rattacher à la puissance britannique le Danemarck soumis, dégradé, et comme applaudissant à ce qui venoit de lui arriver.

L'Empereur prévit encore moins qu'on lui feroit l'offre de garantir cette soumission, et de répondre que cette violence n'auroit aucune suite fâcheuse pour l'Angleterre. Son ambassadeur crut qu'il étoit possible de proposer au ministère de l'Empereur, que S. M. I. se chargeât de se faire l'apologiste et le soutien de ce qu'elle avoit si hautement blâmé.

L'Empereur ne donna à cette démarche du cabinet de Saint-James, d'autre attention que celle qu'elle méritoit, et jugea qu'il étoit temps de mettre des bornes à sa modération.

Le prince Royal de Danemarck, doué d'un caractère plein d'énergie et de noblesse, et ayant reçu de la Providence une dignité d'ame analogue à la dignité de son rang, avoit fait avertir l'Empereur, que justement outré contre ce qui venoit de se passer à Copenhague, il n'en avoit pas ratifié la convention, et la regardoit comme non avenue.

Maintenant il vient de faire instruire S. M. I. des nouvelles propositions qu'on lui a faites, et qui irritoient sa résistance au lieu de la calmer, parce qu'elles tendoient à imprimer sur ses actions le cachet de l'avilissement dont elles ne porteront jamais l'empreinte.

L'Empereur, touché de la confiance que le prince Royal plaçoit en lui, ayant considéré ses propres griefs contre l'Angleterre, ayant mûrement examiné les engagemens qu'il avoit avec les puissances du Nord, engagemens pris par l'Impératrice Catherine et par feu S. M. l'Empereur, tous deux de glorieuse mémoire, s'est décidé à les remplir.

S. M. I. rompt toute communication avec l'Angleterre; elle rappelle toute la mission qu'elle y avoit, et ne veut pas conserver près d'elle celle de S. M. britannique. Il n'y aura dorénavant entre les deux pays aucun rapport.

L'Empereur déclare qu'il annulle et pour toujours tout acte conclu précédemment entre la Grande-Bretagne et la Russie, et nommément la convention faite en 1801, le 5 (17) du mois de juin.

Il proclame de nouveau les principes de la neutralité armée, ce monument de la sagesse de l'Impératrice Catherine, et s'engage à ne jamais déroger à ce système.

Il demande à l'Angleterre de satisfaire complétement ses sujets sur toutes leurs justes réclamations de vaisseaux et de marchandises, saisies ou retenues contre la teneur expresse des traités conclus sous son propre règne.

L'Empereur prévient que rien ne sera rétabli entre la Russie et l'Angleterre, que celle-ci n'ait satisfait le Danemarck.

L'Empereur s'attend à ce que S. M. B., au lieu de permettre à ses ministres, comme elle vient de le faire, de répandre de nouveau les germes de la guerre, n'écoutant que sa propre sensibilité, se prêtera à conclure la paix avec S. M. l'Empereur des Français; ce qui étendroit, pour ainsi dire, à toute la terre, les bienfaits inappréciables de la paix.

Lorsque l'Empereur sera satisfait sur tous les points qui précèdent, et nommément sur celui de la paix entre la France et l'Angleterre, sans laquelle aucune partie de l'Europe ne peut se promettre une véritable tranquillité, S. M. I. reprendra alors volontiers avec la Grande-Bretagne des relations d'amitié, que dans l'état de juste mécontentement où l'Empereur devoit être, il a peut-être conservés trop long-temps.

Fait à Pétersbourg, l'an 1807, le 26 octobre.

(*Moniteur.*)

DANEMARCK.

Copenhague, 26 novembre.

Nous n'avons plus maintenant dans nos parages que 7 à 8 vaisseaux de guerre anglais, dont un de ligne. Il se passe peu de jours sans qu'on amène, tant ici qu'à Elseneur, des prises anglaises que nos corsaires font en vue des vaisseaux ennemis.

Avant-hier, après midi, l'ennemi a mis le feu au vaisseau de ligne le *Mars*, qu'il a fait échouer dès que la capitulation a été signée. Il a d'abord eu le projet de l'emmener, mais cela ne lui paroissant pas possible, il l'a rempli de copeaux, afin de pouvoir le brûler sur-le-champ. Le 31 octobre, l'ennemi a également brûlé et pillé un vaisseau échoué auprès de Mœn, et appartenant au négociant Wassard, qui étoit parti de Vardinborg pour aller porter du bois à brûler à Copenhague.

Le capitaine Linde équipe un corsaire, qui aura 26 pièces de canon et 100 hommes d'équipage; ce corsaire sera commandé par le capitaine Jorgensen. Celui sous les ordres du capitaine Wulsen a mis en rade le 18, et le corsaire *Bonaparte* a dû, à ce qu'on assure, mettre en rade hier.

La petite frégate qui a été renvoyée au roi d'Angleterre, a été munie de passeports en langue danoise, française et anglaise. Voici la teneur du passeport français:

« Les députés du département de la marine et du commissariat de S. M. le roi de Danemarck et de Norwège, etc., à Copenhague, font savoir: Qu'il a été permis au capitaine anglais, Guillaume Patterson, chargé de conduire d'ici une frégate de construction anglaise, pour la remettre, en Angleterre, entre les mains de l'amirauté royale anglaise, de sortir de la barrière auprès de la douane, pour ensuite partir de la rade de Copenhague, mais sans y retourner dans ladite frégate, dont l'équipage est composé d'un pilote et seize matelots, tous prisonniers de guerre anglais mis en liberté, conformément à la liste audit capitaine remise.

» Requérant tous ceux qu'il appartiendra, de laisser, tant le capitaine chargé de la conduite de cette frégate, que sondit équipage, sortir du port et poursuivre sa route en mer, sans aucun obstacle et molestation.

» Au département de la marine et du commissariat, le 21 de novembre 1807. »

Signés, KNUHT, BILLE, GROVE, N. PERSOL.

Il est bon d'observer que cette frégate n'étoit propre à aucun service de guerre; elle n'étoit employée qu'à des voyages de plaisir.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 2 décembre.

On a tiré le canon, dès le matin, en commémoration de l'anniversaire du couronnement de l'Empereur des Français et de la victoire d'Austerlitz. Le prince de Ponte-Corvo a passé en revue la garnison de notre ville.

Le bruit se confirme que les troupes espagnoles vont nous quitter.

Il est arrivé à Kiel un courrier de Constantinople.

Le gouvernement danois vient d'ordonner que tous les bâtimens qui passeront le Sund sans acquitter les droits, et qui par conséquent ne seroient pas munis d'un passeport du Sund, seront arrêtés partout où ils seront rencontrés, et considérés comme bonne prise.

EMPIRE FRANÇAIS.

Gênes, 2 décembre.

Lundi, à 10 heures du matin, nous avons vu arriver dans

---

cinq minutes. L'oncle fait semblant de signer; le neveu rend son pistolet qui n'étoit point chargé, et ne tarde pas à reconnoître qu'il est la dupe de son oncle.

Pour se venger, il arme ses créanciers, ses domestiques, et les mène au château de Kemblebach, qu'il prétend assiéger dans les formes. Sa petite armée rencontre en chemin la mère de son rival, la baronne de Kornikoff: cette douairière, caricature des plus ridicules, est conduite au château comme une infante prisonnière de guerre. Il faut essuyer, pendant près de deux actes, tous les détails de ce siége bouffon, parodie burlesque des véritables siéges; enfin, le colonel, par l'adresse de Stéphanie, qui trahit son père, s'indroduit brusquement dans la place, au moment où on l'attend le moins. A son aspect, le vieux militaire est saisi d'une indignation si violente, que, sans songer à sa goutte, il s'élance pour courir aux armes; et c'est là *le Remède pour la Goutte*. Il est, comme on voit, un peu compliqué.

Je ne sais si le colonel, pour prix de son remède, obtient de son oncle le paiement de ses créanciers et la main de Stéphanie: le tumulte et le bruit des spectateurs, le choc des sifflemens et des applaudissemens conjurés m'ont dérobé les dernières scènes. Il est fort douteux que la guérison du comte soit radicale; il y a beaucoup à parier que la goutte va le reprendre quand le calme sera rétabli dans son château: les passions violentes peuvent quelquefois fournir un remède momentané, en donnant à la machine une vive secousse; mais ordinairement elles sont plus nuisibles qu'utiles au corps et à l'ame. Nous lisons dans l'Histoire Ancienne que le fils de Crésus, qui étoit muet, voyant un soldat prêt à tuer son père, fit un si grand effort pour crier, qu'il rompit les liens qui retenoient sa langue captive, et que depuis il parla facilement; mais on ne peut rien conclure de cette histoire du fils de Crésus en faveur du comte de Kemblebach. Un embarras dans l'organe de la parole peut avoir été entièrement détruit par un grand mouvement de crainte de douleur dans toute l'organisation d'un jeune homme; mais un violent accès de colère, s'il réussit un instant à faire marcher un goutteux, ne le guérit pas pour cela de la goutte, et ne peut même que lui donner par la suite plus d'acrimonie, en irritant la bile: je m'en rapporte à la Faculté.

Quant à la partie littéraire, dont je suis juge, j'opine franchement et rondement que c'est une méchante farce, beaucoup trop longue, indigne d'un grand théâtre, et bonne tout au plus pour les derniers treteaux, en l'abrégeant des deux tiers. Je suis toujours étonné que l'aréopage de l'Opéra-Comique admette d'aussi malheureuses productions, et que les premiers acteurs, tels qu'Elleviou et Martin, y prennent des rôles. La musique, qui est de Nicolo, offre plusieurs morceaux agréables: on a sur-tout applaudi l'ouverture; mais la partie du chant a été foiblement exécutée. La voix de Martin et même celle d'Elleviou y brillent fort peu. Ce que chante Mlle Michu est à-peu-près nul. Le rôle de Kornikoff est aussi bien joué qu'il peut l'être, par Lesage. Ce n'est pas la faute de l'acteur, si ce rôle est celui d'un Jocrisse du Boulevard.

Pendant que madame Catalani se dispose à quitter le théâtre de Londres, Mlle Colbran se prépare à donner des concerts à Paris. Il y a quelques années qu'elle s'y fit entendre avec succès. Depuis ce temps, elle a cultivé son organe et son goût par l'exercice et par l'étude: elle a parcouru l'Italie, la terre classique des musiciens; elle arrive en France avec un talent perfectionné. On assure qu'elle s'attache sur-tout à l'expression, et qu'elle charme à la fois l'oreille et le cœur. C'est, dit-on, l'ancienne madame Todi mise à la mode, et dans le goût moderne. Le public jugera incessamment si la Renommée, à cet égard, n'est point trompeuse. Quoiqu'on ne puisse pas encore assigner précisément le jour du premier concert de Mlle Colbran, on peut assurer qu'il sera très-prochain.

Digitized by Google

cette ville le prince François Aldobrandini Borghèse, beau-frère de S. A. I. la princesse Pauline, venant de Paris. Il est descendu au nouvel hôtel de Londres; il a dîné chez S. Em. le cardinal Spina, notre archevêque. Il est reparti ce matin pour Rome.

Les pluies qui tombent presque sans interruption depuis quarante jours, ont occasionné de grandes inondations, et ont rendu les communications presqu'impraticables. Aujourd'hui nous manquent le dernier courrier de Milan, ainsi que les trois derniers courriers de Paris.

L'Académie impériale des sciences, littérature et arts de Gênes, vient de nommer membre honoraire M. le baron de Zach, astronome célèbre, majordome de la cour de Gotha, qui se trouvoit depuis quelques jours dans cette ville avec S. A. S. la princesse de Saxe-Gotha.

PARIS, 11 *décembre*.

— D'après les dernières lettres de Milan, l'EMPEREUR y étoit attendu, de retour de Venise, pour le 10 décembre, jour de l'ouverture de la session extraordinaire des trois colléges électoraux du royaume d'Italie.

— Le conseiller d'Etat préfet de police de Paris, vu les réparations à faire au pont de Sèvres, ordonne qu'à compter du 22 de ce mois inclusivement, le passage de ce pont sera interrompu; toutes les voitures destinées pour Sèvres, Saint-Cloud et pour cette route, seront dirigées par le chemin de Vaugirard.

— Une autre ordonnance de police porte que le moulin placé sous la seconde arche du pont Notre-Dame, le laminoir sur bateau et les deux moulins à farine placés sous les 2e, 3e et 4e arches du Pont-au-Change; le moulin à farine placé dans le bassin formé par le Pont-au-Change et le Pont-Neuf, et enfin le moulin placé sous le Pont-Neuf, près de la machine hydraulique, sont supprimés. Il est enjoint aux propriétaires des usines supprimées, de les faire retirer avant le 1er janvier prochain.

— La maison de banque de MM. veuve d'Edouard Croese et Comp. d'Amsterdam, vient d'annoncer, par une circulaire du 11 novembre dernier, qu'elle a repris ses paiemens a bureau ouvert, et qu'elle paie le capital intégral et les intérêts à 4 pour % l'an, taux ordinaire de la place d'Amsterdam. Ces exemples de probité et de bonne foi dans le commerce, ne peuvent recevoir trop de publicité. Cette maison avoit, dit-on, été obligée de suspendre ses paiemens par des causes que la prudence humaine ne pouvoit prévoir; elle reste avec des capitaux importans; et sa délicatesse mise à l'épreuve, ne peut manquer de lui rendre et d'accroître son crédit.

VARIETES.

Essais sur la Culture du Maïs et de la Patate douce (1); par M. Le Lieur de Ville-sur-Aira, administrateur des parcs, jardins et pépinières des palais impériaux.

L'introduction d'une culture nouvelle est un véritable service rendu à la société, lorsque sur-tout la théorie est appuyée d'essais multipliés et scrupuleusement suivis.

Tels sont les procédés indiqués par M. Le Lieur pour la culture du maïs et de la patate douce. Ce n'est point un savant qui fait des systèmes, c'est un cultivateur intelligent, qui, toujours appuyé sur l'expérience, dit franchement, clairement, et de manière à être entendu par tout homme qui s'occupe de culture, les moyens qu'il a employés, les fautes qu'il a faites, comment il les a réparées, et les heureux résultats qu'il est parvenu à obtenir.

La culture du maïs est répandue en France depuis longtemps; mais M. Le Lieur en a apporté d'Amérique plusieurs variétés, et le résultat de ses essais indique celles qui sont plus hâtives, celles qui conviennent aux divers climats de la France; et nous ne pouvons qu'engager les amateurs de cette culture à le suivre dans ces détails.

La culture de la patate douce est moins connue. Déjà plusieurs personnes avoient fait des essais sur des couches à melons. M. Le Lieur, ayant observé que cette méthode ne produisoit que des patates petites et rabougries, imagina de faire élever de grosses buttes en forme de cônes, afin de donner aux racines un plus grand développement. Il y gagna de les environner des influences bienfaisantes de l'air et du soleil, et de leur éviter la trop grande humidité, qui leur est nuisible. Le résultat de cette intelligence fut d'obtenir des patates longues, grosses, et en tout semblables à celles de Saint-Domingue.

Le jardinier de M. de Murry, cultivateur estimable, suivit cette méthode, et fut le second à obtenir les mêmes résultats. Il ne reste qu'à former le vœu que beaucoup de cultivateurs se livrent aux mêmes essais, et s'occupent à propager une culture dont les progrès seront véritablement un bienfait pour l'humanité.

(1) Broch. in-12. Prix: 1 fr. 20 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez Desrèle, lib., rue de Richelieu, n°. 10, passage du Prix Fixe; et chez le Normant.

COURS DE LA BOURSE DU 11 DÉCEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	3-4
— Courant.	56	1-4	56	5-8
Hambourg. .	183	3-4	183	3-4
Londres. . . .	00	000	00	00
Madrid eff. .	15	65	15	55
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	65	15	55
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	4700	o o	475	0-0
Gênes effec. .	4690		4660	
Livourne. . .	5050		5010	
Naples.	000	00	000	00
Milan.	81osp.6f		81	1sp.of
Basle.	0	3-4p	1	3-8p.
Francfort. . .	0	0-op	00	0-0
Vienne. . . .	122	0-0	000	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.	1	3-8p
Marseille. . .	5 8 p	0-oj.	1	1-4p
Bordeaux. . .	1-4 p	0-oj.	1	1-4p
Montpellier.	1-2 p	0-oj.	00	0-op
Genève. . . .	0 op	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 200
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 390

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00
Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 57
Arg. au-dessous de 920, les 1000 1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00
Piastre 5 39
Quadruple 81 10
Ducat 11 15
Souverain 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807 87f 86f 90c 80c 85c 86f 80c 75c 700
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 83f 95c 00c 00c 00c
Banq. de Fr. avec doublement 1328f 75c 0000f 0000 0000f 002

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique	0f 000	à	0f 000
— S. Domingue.	0 00	à	0 000
Sucre d'Orléans.	0 00	à	0 000
— brut.	0 00	à	0 000
Coton du Levant.	0 00	à	0 000
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive. . .	0 00	à	0 000
Potasse d'Amér.	000	à	000f 000
Eau-de-vie, 3/6.	00f 000	à	00f 000

ANNONCE.

Almanach dédié aux Dames, pour l'an 1808; un vol. in-18, orné de six belles gravures, dessinées et gravées par d'habiles artistes, d'après les cinq tableaux des écoles française, flamande et italienne, imprimé sur papier fin double, caractères neufs, suivi d'un joli Souvenir, gravé au pointillé dans le genre anglais, représentant les douze signes du zodiaque avec leurs attributs. Prix: 3 fr. 50 cent., broché, et 4 fr. par la poste.

A Paris, chez Lefuel, rue St. Jacques, n°. 54: Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n°. 243, côté du jardin.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerr..., n°. 17.

P. S. On trouvera aux mêmes adresses cet Almanach cartonné, doré sur tranche, satiné, avec étui, papier, orné d'arabesques. Prix: 5 fr., et relié de toute manière, dans le goût le plus moderne et le plus élégant.

LOGOGRIPHE.

Sans ma tête, lecteur, j'ai sauvé les humains,
Dont la race sans moi seroit anéantie;
Avec ma tête, alors secondant tes desseins,
Je t'élève et t'abaisse au gré de ton envie.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Pas-sage*.

Plantes usuelles, indigènes et exotiques, dessinées et coloriées d'après nature; avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales; par Joseph Roques, docteur-médecin de l'ancienne Faculté de Montpellier.

Huitième et neuvième livraisons.

La huitième contient l'épine-vinette, l'estragon, l'eupatoire, l'euphorbe, le fenouil, le fenu grec, la férule de Perse, la filipendule, la fougère mâle, la fougère femelle, le fraisier, le framboisier, la fraxinelle, le frêne, le froment, la fumeterre, la garance, le gayac, le garou, le genevrier, la gentiane jaune, le géranium-herbe-à-Robert, la germandrée, et le gérofiier.

La neuvième contient le gingembre, le glayeul fétide, le glayeul des marais, la gratiole, le grémil, le grenadier, le groseillier commun, le groseillier noir, la guimauve, le gattier, le gui-de-chêne, la gypsophyle, l'hellébore blanc, l'hellébore fétide, l'hellébore du Levant, l'hellébore noir, l'hépatique des jardins, l'herbe au chantre, l'herbe de Saint-Christophe, le hêtre des forêts, l'hièble, le houblon, le houx-frelon, et l'hysope.

Cet ouvrage, format in-4°., pap. écu fin d'Auvergne, paroît par livraison. Il sera composé d'environ cinq cents plantes indigènes et exotiques, gravées et coloriées avec le plus grand soin. La Collection formera vingt-quatre livraisons en deux volumes. Prix de la livraison composée de six planches contenant vingt-quatre plantes: 6 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste; papier vélin, 12 fr., et 12 fr. 50 c. par la poste. Tous les vingt jours il paroît une livraison. On trouve les neuf premières chez l'Auteur, rue des Filles-Saint-Thomas, n°. 17; chez madame veuve Hocquart, libraire, rue de l'Eperon, n°. 6; et chez le Normant.

L'auteur de cette belle Collection tient parole. Ces deux livraisons seront très-incessamment suivies de trois autres qui doivent terminer la première partie; de manière qu'elle puisse être livrée complète dans le courant de janvier prochain. Notre projet est de consacrer alors un article à démontrer l'utilité d'un ouvrage qui intéresse toutes les classes de la société.

Motet à trois voix, en l'honneur de la sainte Vierge, composé par Jean-Baptiste Boland, organiste de l'église de Bourges.

Prix: 1 fr. 50 c.

A Paris, chez madame Duhan et compagnie, éditeurs de musique et marchands d'instrumens, faubourg Poissonnière, n°. 10, aux Deux Lyres.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Le Trésor du Fidèle, ou Manuel de Piété, concernant les prières pendant la messe, les vêpres du dimanche, exercices pour la confession, la communion, le rosaire, etc.; les vérités fondamentales de la foi et les différens actes de religion, par lesquels les chrétiens peuvent se sanctifier; suivis des cérémonies des missions et de cantiques spirituels notés. Orné de figures en taille-douce. Par J. Ch. P***, ancien missionnaire des Indes, chanoine honoraire de la métropole de Bourges. Un vol. in-18. Prix: 1 fr. 25 c., et 1 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez le Normant, lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GROSFRAOY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux.*, n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 1er décembre.

Samedi dernier, dans la matinée, M. Ruffe, messager d'Etat, arriva de Pétersbourg, au bureau des affaires étrangères, avec des dépêches de lord G. L. Gower. Son arrivée donna lieu à une convocation extraordinaire d'un conseil du cabinet, auquel assistèrent tous les ministres qui se trouvoient en ville. M. Merry arriva aussi le 28 d'Helsinbourg, et eut, le même jour, une longue conférence avec le ministre des affaires étrangères.

La flotte russe arrivée dans le Tage, inspire ici de très-vives inquiétudes. On en conçoit aussi des armemens qui se font en Russie.

La flotte russe qui est dans le port de Cronstadt, consistoit, le 2 novembre, en 16 vaisseaux de ligne, et 125 chaloupes canonnières descendoient le 24 octobre la Newa, pour se joindre à cette flotte. La garnison de Cronstadt a été portée à 8000 hommes. (*Kentisch Chronicle.*)

Le colonel Wellis, arrivé hier sur le cutter *la Favorite*, a quitté Cronstadt le 4 novembre. Il rapporte que 24 bâtimens anglais ont quitté ce port en même temps que lui : dix ou douze autres bâtimens anglais qui y restoient, se disposoient en hâte à quitter la Russie. (*Idem.*)

Le parlement est prorogé jusqu'au 21 janvier, par une proclamation du roi, insérée dans la Gazette de la Cour du 28 novembre.

Les derniers journaux venus d'Irlande sont remplis des détails affligeans de la perte de plusieurs bâtimens, occasionnée par la tempête sur les côtes d'Irlande.

Un bâtiment qui transportoit le 97e régiment à Liverpool, a péri tout entier dans la traversée : le major O'Gormogon, 2 lieutenans, 6 sergens, 2 trompettes, 173 soldats, 49 femmes et 34 enfans, ont été engloutis avec le vaisseau qui les portoit; et quoique leur naufrage ait eu lieu très-près du rivage, il a été impossible de leur porter aucun secours. Un autre bâtiment, *le Prince-de-Galles*, a péri le même jour, corps et biens, à l'exception du capitaine, deux officiers passagers, et quelques matelots qui se sont sauvés sur la chaloupe. Le nombre des victimes du *Prince-de-Galles* est estimé à 130 personnes.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

New-Yorck, 24 octobre.

Le *Rutland-Hérald*, journal publié dans l'Etat de Vermont, annonce qu'il y a eu des troubles dans le Canada, occasionnés par un ordre du gouverneur, qui mettoit hors de service la milice française, en retenant sous les armes chaque cinquième homme. Le gouverneur, en passant la revue de la 1re brigade, ordonna à chaque cinquième homme de sortir des rangs. Tous refusèrent d'obéir. Les uns dirent qu'ils ne feroient aucun pas sans leurs camarades; d'autres eurent l'audace de crier qu'ils ne prendroient point les armes contre les Américains, et qu'ils les joindroient plutôt que de les combattre. Le gouverneur a fait arrêter quarante des plus mutins, et a fait instruire leur procès.

Le président des Etats-Unis annonce par une proclamation, qu'il accorde une amnistie complète pour tous les déserteurs de l'armée américaine qui, en quatre mois d'ici, se présenteront à un officier-commandant.

Burr et Blennerhasset n'ont point voulu donner de caution, et par conséquent ils resteront en prison.

ITALIE.

Venise, 4 décembre.

S. M. l'EMPEREUR et ROI, et tous les hôtes illustres que possède notre ville, ont assisté hier au spectacle qui a eu lieu au grand théâtre.

S. M. a continué aujourd'hui la visite des lagunes et des forts par un temps superbe. Elle n'est rentrée qu'à la chute du jour.

RUSSIE.

Pétersbourg, 11 novembre.

La déclaration de guerre de notre cour contre l'Angleterre vient de paroître. Elle a été communiquée aux ministres étrangers par notre ministre des affaires étrangères, le comte Nicolas Romanzoff, affichée à la Bourse, et imprimée en langues russe et française. Les droits maritimes de toutes les nations sont garantis, dans ce manifeste, de la manière la plus solennelle, et l'Empereur y déclare qu'il veut suivre les bases de la neutralité armée, posées par Catherine-la-Grande.

L'ordre a été donné dans tous les ports russes de mettre sur-le-champ sous l'embargo, tous les vaisseaux et propriétés des Anglais. Hier, on a mis le scellé sur tous les magasins qu'ils ont à Pétersbourg. Cette mesure a produit une très-grande sensation à la Bourse, qui n'a jamais été aussi vivante que ces deux derniers jours. Le cours sur Hambourg est à 18 sch. de banque.

L'ambassadeur d'Angleterre, lord Levison-Gower, a reçu ses passeports; mais il est retenu par une indisposition. Notre ministre à Londres, M. d'Alopeus, a été rappelé.

S. M. l'Impératrice mère est toujours avec les grands-ducs et grandes-duchesses à Gatschina, séjour favori de l'Empereur

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 13 Décembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Rodogune, Brueis et Palaprat.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Auberge de Bagnères, Gulnare.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle de Gulnare.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Premier Venu, le Volage, Marton et Frontin.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Laitière, M. Guillaume, l'Hôpital Militaire.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Nitouche, les Amans Prothées, Romainville, les Marionnettes.

TIVOLI D'HIVER.

Ci-devant Veillées de la Cité.

Auj. Fête, Ascension de M. Forioso, Expériences de Me Garnerin, Danses, Concert, Feux de gaz inflammable.

HAMEAU DE CHANTILLY.

Ci-devant Cirque des Muses, rue Saint-Honoré, n°. 91.

Aujourd'hui Fête et Bal paré. Prix du billet d'entrée : 1 fr. 80 c. Billet de supplément, 1 fr. 50 cent

WAUXHALL D'HIVER,

Ci-devant salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.

Aujourd'hui, Fête et Bal.

SALON DES REDOUTES.

Rue de Grenelle Saint-Honore, n°. 45.

Auj., Redoute. — Prix d'entrée : 1 fr. 80 c.

VARIÉTÉS.

L'Enéide (1), traduite en vers, par M. Hyacinte Gaston, proviseur du Lycée de Limoges. Tome troisième. (*Premier Extrait.*)

En rendant compte, il y a deux ans, des deux premiers tomes de cette traduction, je crois avoir fait sentir combien la littérature française est redevable à un écrivain qui, malgré la redoutable concurrence d'une grande et ancienne renommée, a eu assez de confiance dans son talent et dans ses forces, pour ne pas craindre d'entreprendre ou du moins de poursuivre un travail si long, si difficile et si périlleux. Au lieu d'une seule traduction en vers du plus beau poëme de l'antiquité, grace au courage inébranlable, et aux heureux efforts de M. Gaston, nous en avons deux; car on n'a jamais compté, et l'on comptera dorénavant moins que jamais, les essais presqu'entièrement oubliés des traducteurs précédens. Le grand écrivain, le poète célèbre, qui n'a pas craint que la fécondité de son talent nuisît à la perfection de ses ouvrages, ne trouva point de rival, lorsqu'animé par le besoin de cette gloire qu'il falloit conquérir, et dont il est, en quelque sorte, aujourd'hui rassasié, il obtint, à force d'application, de reproduire dans notre langue ces *Géorgiques* latines qu'on avoit regardées jusque-là comme intraduisibles; mais il n'en sera pas de la traduction de l'*Enéide* de M. Gaston, comme de la traduction des *Géorgiques* de M. de Pompignan : elle ne sera point anéantie par une concurrence supérieure : elle aura les honneurs de la rivalité. Si on ne compare pas les talens et les titres des deux traducteurs, on comparera du moins les deux traductions; on éprouvera quelquefois l'embarras de

---

(1) Trois vol. in-8°. Prix : 10 fr. 80 cent., et 13 fr. 80 cent. par la poste.

A Paris, chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

Paul ; mais elle est attendue le 13 novembre à Saint-Pétersbourg.

Le théâtre français de cette ville continue à être extrêmement suivi. Toutes les nouveautés dramatiques qui paroissent en France, ne tardent pas à être représentées à Saint-Pétersbourg, où le jugement du public est à peu près le même qu'à Paris. M. Boyeldieu a mis en musique la comédie de *la Jeune Femme Colère*, et tout le monde convient que c'est une de ses meilleures partitions.

Nous avons eu successivement *Milton* et *les Maris Garçons*. La première pièce a foiblement réussi ; mais la seconde a eu un grand succès, paroles et musique.

DANEMARCK.

Altona, 8 décembre.

On a reçu avec la dernière poste de Danemarck, par la voie d'Elseneur, la nouvelle de Christiansand, que l'on a amené tout récemment seize prises anglaises dans différens ports de la Norwège, dont un cutter ayant à bord 4 tonneaux d'argent. Le corsaire *Tordenskiold* a en outre amené à Bergen une riche prise anglaise; et deux chaloupes canonnières danoises sont arrivées heureusement, l'une à Hellesund, et l'autre à Lille, en Norwège. Du reste, il ne se passe pas de jour que l'on n'amène des prises anglaises tant ici qu'à Elseneur, que les corsaires danois font en vue des vaisseaux de guerre ennemis, dont il n'y en a plus que 6 ou 8 dans nos parages, y compris un vaisseau de ligne.

Le roi de Suède fait raser les fortifications de Gothembourg. Les ouvriers sont déjà employés à cette démolition.

Les Prussiens continuent à discuter sur les causes des malheurs qu'a éprouvés leur patrie. Deux journaux sont consacrés à ces querelles inutiles. L'un porte pour titre, *le Tison*, et a pour but d'accélérer les grands changemens qui s'opèrent dans l'administration et la constitution des Etats d'Allemagne; l'autre est intitulé *le Sceau d'Eau*, et paroît destiné à justifier les anciens chefs du ministère, les généraux prussiens, etc.

AUTRICHE.

Vienne, 1er décembre.

Nos gazettes donnent une comparaison des anciens prix des vivres à Vienne avec ceux d'aujourd'hui; d'où il résulte que :

En l'an 1794, le boisseau de fine farine coûtoit 22 kreutzers et demi, et aujourd'hui 1er décembre, 53 kr. et demi.

En l'an 1794, la farine pour faire du pain blanc coûtoit 15 kr. et demi, et aujourd'hui 1er décembre, 39 kr. et demi.

En l'an 1794, un petit pain blanc d'un kr. pesoit 6 onces; aujourd'hui, 1er décembre, il n'en pèse que 2 et demie.

En 1794, le pain bis qui coûtoit 6 kr., pesoit 3 livres 1 once et demie; et aujourd hui, 1er décembre, il ne pèse que 6 onces et un quart.

En 1794, le pain de seigle qui coûtoit 6 kr., pesoit 5 livres; et aujourd'hui, 1er décembre, il ne pèse qu'une livre 11 onces et demie.

En l'an 1803, la livre de viande de bœuf coûtoit 9 kr.; aujourd'hui 16. Le veau 10 kr.; aujourd'hui 20. La chandelle moulée 23 kr.; aujourd'hui 43. Le savon 17 kr.; aujourd'hui 39. Le beurre 28 kr.; aujourd'hui 56.

HOLLANDE.

Utrecht, 7 décembre.

On remarque, depuis quelques jours, un mieux sensible dans la santé de S. M. : elle s'est promenée, hier, trois heures à cheval.

Le bruit court que le ministre de la marine et des colonies, M. Verhuel, va être nommé ministre à Petersbourg ; et le ministre de la guerre, M. Hogendorp, ambassadeur à Vienne : mais on ne nomme pas encore leurs successeurs dans le ministère.

Par un décret du 5 de ce mois, il a été arrêté que les officiers de terre et de mer, appelés en service ordinaire au conseil d'Etat, continueroient d'appartenir à l'armée ; mais que tant qu'ils seroient au conseil, ils ne toucheroient ni traitement ni pension comme militaires.

A l'audience d'avant-hier, ont été présentés, par le ministre des affaires étrangères, M. Van Dedem, ministre de S. M. à la cour de Naples, et M. Apostol, secrétaire de cette légation. Ils ont prêté serment, et ont pris congé de S. M. : ils doivent partir très-incessamment pour leur destination.

Les dernières tempêtes que l'on a ressenties dans la mer du Nord y ont occasionné un grand nombre d'accidens. Une partie des bâtimens anglais, revenant de Copenhague, a été assaillie par les vents déchaînés, et beaucoup ont péri, soit en pleine mer ou même sur les côtes d'Angleterre ; la plupart de ces bâtimens avoient à bord des troupes, des armes, des munitions de guerre et de l'artillerie; tout cela a été englouti par la mer. On ne connoît pas encore l'étendue des pertes que l'ennemi a éprouvées dans cette occasion ; mais, d'après toutes les nouvelles de mer, il paroît que ces désastres sont considérables. D'un autre côté, des bâtimens marchands de différentes nations ont également fait naufrage; quelques-uns même sont venus se briser sur les côtes de la Hollande.

EMPIRE FRANÇAIS.

Mayence, 5 décembre.

La Gazette allemande de cette ville, dément les bruits répandus par plusieurs feuilles publiques, d'une *bande de voleurs* qui infesteroit le département du *Mont-Tonnerre*, du côté de Deux-Ponts. On croit qu'un *vol insignifiant* commis près de Landstul, sur un voyageur, par des vagabonds ou des déserteurs, a pu donner lieu à ce faux bruit. La vigilance de la gendarmerie et la sévérité du tribunal spécial sont des garans suffisans de la tranquillité et de la sûreté du département, qu'on peut parcourir en tous sens, sans craindre le moindre attaque.

M. Lecoq, conseiller intime prussien, accompagné du célèbre M. Humbold, est passé hier ici se rendant à Paris. On les dit porteurs d'une mission du prince *Guillaume de Prusse*, qui est encore à Francfort.

Paris, 12 décembre.

— S. Exc. le ministre de l'intérieur a réuni avant-hier, dans un grand dîner, les savans et les artistes les plus renommés de la capitale.

— M. Lépidor, jeune avocat d'un mérite très-*distingué*, vient de mourir des suites d'une longue et douloureuse maladie.

— Le manifeste de guerre de la Russie contre l'Angleterre se trouve déjà imprimé dans la plupart des journaux allemands.

— Le collége électoral du département des Basses-Alpes, a élu pour premier candidat au sénat, le général Alex. Lameth, ancien préfet de ce département, et maintenant préfet de celui de la Roër; et pour deuxième candidat, M. Arnaud, président du collége électoral, et procureur-général impérial.

— On mande de Bruxelles qu'il y est passé, le 9 décembre, un officier-général russe du plus haut rang, venant de Saint-

---

choisir ; et si l'on se décide plus souvent pour l'une que pour l'autre, les motifs de la préférence ne deviendront jamais des motifs d'exclusion. Ces rapprochemens auront leur utilité pour les étudians, pour les gens de lettres et les amateurs de l'antiquité : ils contribueront à faire mieux connoître, mieux sentir un auteur dans lequel on découvre toujours de nouvelles beautés et de nouvelles graces, à mesure qu'on l'approfondit davantage ; et cette connoissance plus parfaite d'un des plus grands poëtes qui ait jamais honoré l'art des vers, servira encore à faire excuser ses traducteurs, d'être restés si loin d'un pareil modèle.

Ce dernier volume de M. Gaston contient les quatre derniers chants de l'*Enéide*. On sait les objections qui ont été faites contre cette partie du poëme; et, sans vouloir ni les rappeler ni les examiner ici, je me contenterai de dire que les plus sévères critiques, et Voltaire lui-même, ont reconnu un très-grand génie d'invention, une souplesse et une fécondité merveilleuse, une étonnante variété dans ces tableaux mêmes, qui, pour l'intérêt du sujet et le fini de l'exécution, sont très-inférieurs, sans contredit, aux admirables peintures de l'embrasement de Troie, des amours de Didon et la descente aux Enfers. Ces derniers livres n'offroient point aux traducteurs moins de difficultés que les précédens. Le détail des faits d'armes et des combats qu'ils renferment, toutes ces descriptions rapides, concises et hachées des coups portés et des blessures reçues, toutes ces variétés minutieuses d'attaque et de défense, toutes ces attitudes diverses des combattans, dans la mêlée, qui dessinent les différens groupes, et forment comme le fond d'un tableau de bataille, courent le risque de paroître secs et arides dans notre langue, dont le génie se prête moins que celui des langues anciennes à l'expression exacte et précise de ces particularités. L'espoir du succès est même ici moins encourageant et moins flatteur, parce qu'il importe assez peu que ces traits, qui, sous le pinceau et sur la toile, se perdroient dans un certain vague, soient rendus avec une scrupuleuse fidélité. Le traducteur pourroit se permettre avec ménagement, de les modifier et de les altérer; et toutefois, quand il connoît ses obligations, il craint de s'écarter d'une exactitude qui est le premier de tous ses devoirs, que le lecteur exige, dont les critiques font une loi, mais qui, dans cette circonstance, contribue peu à l'effet total de l'ouvrage, et coûte plus qu'elle ne rapporte.

M. Gaston est, en général, très-exact dans ces derniers livres comme dans les premiers; et son exactitude ne consiste pas seulement à suivre de près le trait de son original, mais à s'interdire même ces circonlocutions, ces développemens, ces additions qui montrent moins la facilité, la richesse et les ressources d'un traducteur que son désespoir ou sa négligence : quand on traduit un auteur tel que Virgile, on ne sauroit trop s'étudier à le rendre dans toute sa pureté ; c'est faire preuve de jugement et de goût que d'être en garde contre la tentation d'ajouter ou de retrancher. Il est vrai que cette exactitude sévère a son écueil : quand elle n'est pas soutenue par un grand talent, elle tombe quelquefois dans la contrainte, la sécheresse et la roideur; on loue l'effort du traducteur, et l'on est fâché que cet effort paroisse: on est tenté de préférer à la fidélité pénible de ces copies l'aisance infidelle des à-peu-près, et l'on se sent disposé à distinguer deux sortes d'exactitudes, celle qui traduit le sens et même les mots, et celle qui représente la facilité de l'original, ses tours heureux et ses graces, ou qui leur substitue d'autres graces et d'autres tours. La réunion de ces deux genres de mérite est au nombre de ces perfections dont se compose le beau idéal. On peut douter que Racine lui-même en eût offert l'exemple, s'il avoit entrepris de traduire Virgile.

Le style du nouveau traducteur est simple, pur et clair : il ne manque ni de force, ni de vivacité ; mais il me paroît s'animer surtout dans les morceaux oratoires. Ecoutons Turnus au neuvième livre.

Digitized by Google

Pétersbourg, et se rendant à Paris. Il gardoit le plus strict *incognito*.

— Les porteurs des effets signés *Desprez*, banquier du munitionnaire général à Paris, délivrés par lui *pour le service des vivres de terre*, sont prévenus, qu'à partir du 22 de ce mois, il sera payé un à-compte de 48 pour cent, sur chacun desdits effets, à l'acquit du munitionnaire-général. Les paiemens se feront à Paris, rue Helvétius, n°. 16, au rez-de-chaussée, par mandats à vue sur la Banque de France, que délivrera M. Picquet. Les mandats ne seront délivrés qu'aux porteurs par endossemens desdits effets, ou à leurs fondés de pouvoirs, sur dépôt, entre les mains de M. Picquet, de procurations notariées en bonne forme.

VARIÉTÉS.

Josué, ou *la Conquête de la Terre-Promise*, poëme en douze chants; par un ancien professeur de belles-lettres, de la société d'émulation de Bourg.

(Ier Article.)

O qu'un poëme épique est une audacieuse et pénible entreprise! Que d'essais malheureux dans cette périlleuse carrière! Que de naufrages sur cette mer remplie d'écueils! Mille ont tenté ce grand travail, quatre ou cinq ont réussi; et cependant tous ces infortunés, avides de gloire et de renommée,

> *Qui prenoient* pour génie un amour de rimer,

se sont livrés à des fatigues inconcevables, ont souvent sacrifié leur fortune, leur santé, leur repos, toutes les espérances de la vie, pour poursuivre un vain fantôme qui à la fin leur est échappé. Non, nous n'imaginons point de situation plus cruelle, de douleur plus amère, que celle d'un homme qui s'est cru assez favorisé de *son astre* pour oser concevoir la pensée de faire un poëme épique; qui l'a exécuté par une hardiesse plus grande encore, et qui n'a consumé tant de veilles, multiplié tant d'efforts, que pour se voir convaincu d'être à la fois un homme sans génie et un mauvais écrivain. Le coup est d'autant plus rude, que l'on tombe de plus haut; et celui qui a failli, trouve des juges d'autant plus sévères, que, s'il eût réussi, ses récompenses eussent été les plus éclatantes qu'un amant de la gloire pût espérer.

Boileau, que nous venons déjà de citer, ce guide sévère, mais excellent, dont les utiles conseils sauveroient tant de gens, s'ils ne sembloient pas déterminés à se perdre, a dit, en parlant de la poésie en général, à ceux qui sont tentés de s'y livrer:

> Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces,
> Et consultez long-temps votre esprit et vos forces.

Que s'il cherche ainsi à effrayer tous ceux qui veulent seulement rimer, ne fût-ce que *des chansons*, que ne dit-il pas lorsqu'il s'agit de la production la plus difficile, du chef-d'œuvre du génie poétique! Alors il ne suffit plus d'avoir reçu de la nature tous les dons qui font le poète, il faut que l'art et l'étude aient long-temps et constamment perfectionné ces dons heureux de la nature. Un poëme, dit-il,

> Un poëme excellent, où tout marche et se suit,
> N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit:
> Il veut du temps, des soins; et ce pénible ouvrage
> Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage.

En effet, que de qualités ne faut-il pas à celui qui veut réussir dans l'épopée! Il ne lui suffit pas de peindre les passions et les mœurs, comme le poète tragique qui, soutenu par le *spectacle*, peut produire les plus vives émotions par ces seules peintures, et presque sans le secours de *l'imitation métrique* (1). Avec les mœurs et les passions, le poète épique doit peindre encore la nature entière. Il raconte et ne représente pas: privé de ces prestiges du *spectacle*, qui maîtrisent si impérieusement les sens, il faut, pour y suppléer, qu'il frappe sans cesse cette *vue intérieure* que l'on nomme *imagination*; et pour y parvenir, il doit joindre aux qualités que l'on exige du poète tragique, à l'unité du sujet, à l'heureuse disposition des parties, à toutes les ressources de la pitié et de la terreur, une abondance de couleurs, une richesse continuelle d'harmonie, qui constituent la poésie proprement dite; et c'est cette réunion extraordinaire de si grandes qualités qui rend la véritable épopée si rare, et qui l'a fait reconnoître pour le dernier effort de l'esprit humain.

Lorsqu'on a fait de telles réflexions sur les difficultés presqu'insurmontables de la poésie épique, et qu'on est bien persuadé de leur justesse, il est bien permis sans doute d'éprouver quelque méfiance à l'aspect d'un nouveau poëme de ce genre; et lorsque, même dans les poésies les plus légères, il se présente si rarement un bon ouvrage, ce ne seroit sûrement point une témérité de parier mille contre un, qu'une épopée faite à Bourg est une mauvaise production. Tels sont les effets qu'a d'abord produits sur nous la simple lecture du titre de *Josué*, ou *la Conquête de la Terre-Promise, poëme en douze chants*.

On ne peut disconvenir que le sujet ne soit bien choisi. (Par le sujet, nous entendons autre chose que l'action, deux choses qui ont été souvent confondues). Le merveilleux étant l'ame de ce genre de poésie, il en résulte qu'il est essentiellement religieux, et que tout poète épique moderne qui choisiroit son sujet ailleurs que dans nos livres saints, n'auroit pas rempli pour nous les conditions de l'épopée. Quant à l'action, elle n'est point exprimée par le titre vague de *Conquête de la Terre-Promise*. Cette conquête renferme une multitude d'actions: la prise de Jéricho, celle d'Haï, la défaite des cinq rois dans la descente de Bethoron; enfin, une suite de victoires qui, dans l'espace de six années, soumirent au héros tout le pays des Cananéens. Dans l'histoire entière de la guerre de Troie, Homère se borne à la seule colère d'Achille; et Aristote, qui le loue magnifiquement du grand sens qu'il a montré en cela, blâme en même temps ces poètes maladroits qui, ayant sous les yeux un si admirable modèle, ont suivi cependant des routes si différentes, ont cru faire plus que lui en embrassant un plus grand nombre d'événemens, et ont exécuté un poëme épique comme on écriroit une histoire. Il cite à ce sujet l'auteur de la Petite Iliade et celui des Cypriaques, poëmes qui sont perdus, et dont tout ce qu'il dit ne nous fait point regretter la perte. Il nous sera facile de prouver que l'auteur de *Josué* n'a été ni plus habile ni mieux avisé que ces poètes-historiens.

Cependant un poète qui a mal conçu son sujet, qui n'a mis que peu d'art dans la distribution de ses parties, peut se faire

(1) *L'imitation métrique* se compose d'images et d'harmonie: c'est elle qui distingue le poète du versificateur, et sans elle on peut dire qu'il n'y a point de poésie. C'est pour n'avoir pas su faire cette différence, et n'avoir pas réfléchi à ce qu'un auteur dramatique doit au *spectacle* et à toutes les parties de l'art indépendantes de cette *imitation*, qu'un homme de lettres n'a pas craint dernièrement d'avancer, dans une illustre assemblée, que Corneille étoit *le plus grand de nos poètes*. Ce paradoxe, l'un des plus étranges qui aient jamais été prononcés en littérature, prouve que son auteur ne se fait pas même une idée exacte de ce qu'est la poésie. Nous aurons peut-être quelque jour occasion de développer davantage ces réflexions.

reprochant à son armée la terreur qu'elle éprouve à la vue du prodige qui change en Nymphes de la mer les vaisseaux d'Enée:

> Est-ce à vous de trembler! Le ciel dans sa colère
> Ravit à l'étranger son refuge ordinaire!
> Ce sont les Phrygiens que poursuit son courroux;
> La mer leur est fermée et la terre est à nous:
> Contre lui ses forfaits ont armé l'Italie;
> Le ciel même, le ciel à ma cause s'allie
> Qu'ils étalent encor l'espoir ambitieux
> Dont les avoient flattés les oracles des dieux;
> C'est assez pour Vénus que leur flotte parjure
> Ait vomi sur nos bords la révolte et l'injure;
> Leurs destins sont remplis: le destin de Turnus
> Est de punir le peuple et le fils de Vénus.
> Mon cœur est embrasé du courroux des Atrides:
> Quand le nom d'une femme à ces Troyens perfides
> Seul devroit inspirer et la honte et l'effroi,
> Ravisseurs insolens, ils s'attaquent à moi!
> Eh bien, à ce forfait j'égalerai la peine:
> Ardée achèvera ce qu'essaya Mycène;
> Et mieux que Ménélas je saurai, dans ce jour
> Satisfaire à ma gloire et venger mon amour:
> Ces tours et ces fossés, barrières impuissantes,
> Ne sauroient arrêter nos armes triomphantes:
> Nos bras sur ces remparts leur porteront la mort;
> *Dans les murs de Neptune ils ont eu même sort.*
> Ainsi, vous me suivrez dans le sein des alarmes, etc. etc.

Je ne sais si ce discours pourroit être mieux rendu: le traducteur représente bien la rapidité et la véhémence de l'original; ce morceau me paroît presqu'entièrement exempt de taches. Si j'ai souligné un vers dans cette belle tirade, ce n'est pas qu'il soit mauvais en lui-même, c'est qu'il ne me semble pas exprimer assez clairement l'intention de l'auteur original. Turnus dit, dans Virgile: *Ces foibles remparts leur inspirent de la confiance; mais n'ont-ils pas vu tomber les murs bâtis par Neptune?* Ce tour est plus vif, et fait mieux sentir la pensée; c'est ce qu'on appelle un raisonnement *à fortiori*. Il y a dans ce même discours, une autre tournure du même genre, que j'aurois voulu retrouver dans la traduction. Le Rutule se fait une objection tirée des destins de la ville de Troie: *Mais c'est assez peut-être*, s'écrie-t-il, *d'avoir péri une fois*; et il répond: *Il falloit donc n'être qu'une fois coupables!* Cette pensée et ce mouvement méritoient l'attention du traducteur. Je regrette de ne pouvoir citer, en parlant de ce neuvième livre, l'épisode de *Nisus et Euryale*, que M. Gaston a traduit d'une manière très-satisfaisante: il y auroit cependant ici quelques observations à lui présenter; mais il faut que j'abrège. Je demanderai seulement au traducteur, s'il ne trouve pas un peu affectée l'épithète de *novice*, qu'il emploie dans les vers suivans, où le vieil Alèthe est peint donnant son casque à Nisus, et prenant le sien:

> Alèthe offre son casque au vainqueur d'Ilion,
> Et du cimier *novice* il ombrage sa tête.

Le pronom possessif est peut-être aussi un peu amphibologique dans le second vers. Dans un autre endroit du neuvième livre, le traducteur me paroît avoir péché contre cette exactitude, qui est son caractère principal:

> Une tour *sur trois ponts* s'élevant dans la nue,
> De la ville et du camp dominoit l'étendue.

Virgile dit:

> *Turris erat vasto suspectu et pontibus altis.*

Le mot *pontibus* signifie les étages de cette tour, et non pas *des*

Digitized by Google

encore un grand nom par les qualités dont nous avons déjà parlé; qualités plus rares et plus éclatantes que celles qui sont nécessaires pour inventer heureusement et ordonner avec goût. Ce n'est point par son invention que Virgile a mérité le surnom de *Divin* et la palme de la poésie. Le Camoëns, venu long-temps après ce prince des poètes, est, sous ce rapport de l'invention, encore bien au-dessous de lui; et sans avoir ici la pensée de comparer l'un avec l'autre, ni en cela, ni dans les qualités qui leur ont donné une juste célébrité, il n'en est pas moins vrai de dire que tous les deux, quoique dans un degré différent, ont réuni par la poésie du style, qui seule suffit pour immortaliser un ouvrage. Il n'étoit donc pas impossible que l'auteur du Josué, foible dans la composition et l'arrangement de sa fable, eût encore des parties admirables, et suffisantes pour procurer à son livre une durée éternelle. Hélas! sous ce rapport, il est encore moins heureux que sous celui de l'invention; et, s'il faut le dire, nous l'avions soupçonné avant d'avoir lu un seul de ses vers.

Lorsqu'un poète juge à propos de mettre une préface à la tête de son ouvrage, notre coutume est de lire avec beaucoup d'attention ce qu'elle contient; et comme il s'y trouve presque toujours quelques réflexions générales sur la poésie, il ne nous est presque jamais arrivé, d'après la nature de ces réflexions, de nous tromper sur le talent de celui qui les avoit faites. L'auteur du poëme nouveau n'a pas manqué de nous faire connoître à ce sujet sa façon de penser; et voici ce que nous avons lu à la fin de son avant-propos:

« Il me reste à dire un mot du système de versification » que j'ai suivi. Notre poésie, comme on sait, manque de » licences; notre vers *diffère à peine de la prose*: ce sont » presque toujours les mêmes tours, les mêmes modifications » qui le composent. Les Italiens, *plus poètes que nous*, se » sont fait, pour ainsi parler, *une poétique à part*: chez » eux, le mot de la poésie est rarement celui de la prose; et » quand une expression les gêne, ils ont la faculté de l'étendre » et de la resserrer au besoin, etc. etc. »

Quoi, dans la langue qui a produit le plus grand des poètes depuis Virgile, *le vers diffère à peine de la prose!* Les Italiens sont *plus poètes* que nous, qui possédons Racine, Boileau, La Fontaine, J. B. Rousseau! Ils se sont fait *une poétique à part*: tant pis pour eux; mais s'ensuit-il que le *mot de la prose* puisse être plus facilement employé dans la poésie, en français qu'en italien ou dans toute autre langue moderne de l'Europe? C'est le contraire qu'il falloit dire. Qui ne sait que de toutes les langues mortes et vivantes, la française est la plus superbe et la plus dédaigneuse dans ses vers? Il en résulte sans doute des difficultés inouies; mais c'est en les domptant, c'est en trouvant mille trésors au milieu de cette apparente pauvreté, que l'on prouve son talent et son génie. Vous voulez faire une épopée; vous allez chanter les merveilles du peuple saint, répéter les accens des prophètes, et vous trouvez pauvre et prosaïque la langue qui a produit Athalie! Vous n'y voyez ni licences, ni tours variés, ni harmonie! Eh bien, soyez sûr que vous n'êtes pas né poète, et que vous avez entrepris un travail au-dessus de vos forces!

Nous ne croyons pas qu'il fût ni injuste ni léger de juger définitivement un homme d'après de semblables opinions. Cependant, comme il s'agit d'un poëme épique, et que ce genre d'ouvrage est un des plus importans qui existent, nous ferons un second article pour prouver jusqu'à la démonstration la plus rigoureuse, ce que nous venons d'avancer dans celui-ci.

M.

COURS DE LA BOURSE DU 12 DÉCEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	3-4
— Courant.	56	1-4	56	5-8
Hambourg..	183	1-2	182	1-2
Londres....	00	000	00	00
Madrid eff..	15	65	15	50
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	65	15	55
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	4700	0-0	475	0-0
Gênes effec..	4000		4660	
Livourne...	5050		501c	
Naples.....	000	00	000	00
Milan.....		81oc p.6f	81	1sp.of
Basle......	0	3-4p	1	5-8p.
Francfort...	0	0-0p	00	0-0
Vienne....	122	0-0	000	00
Lyon.....	1-2 p	0-0j.	1	5-8p
Marseille...	5-8 p	0-0j.	1	1-4p
Bordeaux...	1-4 p	0-0j.	1	1-4p
Montpellier.	1-2 p	0-0j.	00	0-0p
Genève....	0-0 p	0-0j.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 89c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00

Arg. de titre à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 57

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00

Piastre 5 19

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 86f 20c 25c 50c 25c 20c 25c 00c 00

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 85f 30c 50c 00c 000

Banq. de Fr. avec doublement 1320f 1320f 25c 0000f 0000f 000

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique	0f 000	à 0f 00
— S. Domingue.	0 00	à 0 00
Sucre d'Orléans..	0 00	à 0 00
— brut.	0 00	à 0 00
Coton du Levant.	0 00	à 0 00
Sav. de Marseille.	0 00	à 0 00
Huile d'olive. . .	0 00	à 0 00
Potasse d'Amér.	000	à 000f 00
Eau-de-vie, 5/6.	00f 00c	à 00f 00

ANNONCE.

Cahiers I, II, III, formant le Tome Ier des *Annales des Voyages, de la géographie et de l'histoire*; ou collection des voyages nouveaux les plus estimés, traduits de toutes les langues européennes; des relations originales, inédites, communiquées par des voyageurs français et étrangers; et des Mémoires historiques sur l'origine, la langue, les mœurs et les arts des peuples, ainsi que sur le climat, les productions et le commerce des pays jusqu'ici peu ou mal connus; accompagnées d'un Bulletin où l'on annonce toutes les découvertes, recherches et entreprises qui tendent à accélérer les progrès des sciences historiques, spécialement de la géographie, et où l'on donne des nouvelles des voyageurs et des extraits de leur correspondance. Publiées par M. Malte-Brun. Chaque mois, depuis le 1er septembre, il paroît au moins un cahier de cet ouvrage. Il est composé de 8 à 9 feuilles in-8°, ou 128 à 144 pages imprimées sur beau carré fin d'Auvergne, et sur caractères de Cicéro interlignés, grande justification. Chaque cahier est, en outre, accompagné d'une estampe, ou d'une carte géographique, coloriée. Ces planches et cartes sont gravées, avec soin, par MM. Tardieu l'aîné, Blondeau et autres artistes. Le prix de la souscription est de 24 fr. pour Paris pour 12 cahiers, et de 14 fr. pour 6 cahiers. On ne peut souscrire pour moins de 6. Le prix de la souscription, pour les départemens, est de 30 fr. pour 12 cahiers, et de 17 fr. pour 6 cahiers. L'argent et la lettre d'avis doivent être affranchis et adressés à M. Buisson, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10, à Paris. C'est aussi à la même adresse qu'on doit envoyer, franc de port, les Mémoires, traduction de voyages, notes, lettres, et autres matériaux qu'on desirera faire imprimer dans ces Annales.

A Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. On trouve dans les trois cahiers qui paroissent, un *Voyage à Moscou*, par Rimbeck; un Mémoire sur l'Asie-Mineure, tiré des papiers inédits de M. *d'Anville*; un Tableau du Pérou, tiré de *Mercurio Peruano*; une Relation des îles Pogghy, par M. Crisp, traduite de l'anglais; un Voyage dans l'intérieur de l'île de Java, par M. Deschamps; un Mémoire sur une Forêt sous-marine, par M. Corréa de Serra; un Voyage en Calabre, par M. Bartels, communiqué par M. Millin; une Dissertation sur la carte de Peutinger, par M. Mannert, traduite par M. Berbier; un Extrait des Mémoires militaires sur l'Inde, du général Thomas, anglais; un Aperçu des pertes de la monarchie Prussienne, etc. Dans le Bulletin de ces trois cahiers on trouve des extraits du Voyage en Tyrol, par M. le chevalier *de Bray*, de l'édition de Dicuilus, par M. Walckenaer; d'un Coup-d'Œil sur la Pologne, publié à Varsovie; d'un Voyage pittoresque sur le Rhin, etc. etc.

---

ponts: on ne voit pas non plus pourquoi le traducteur a mis les ponts au nombre de trois. Il y a quelquefois dans le cours de la narration quelques légères obscurités qui viennent du défaut de transitions: l'art des transitions n'est pas moins nécessaire dans les récits de l'historien ou du poète, que dans les discours de l'orateur.

Le dixième livre commence par un tableau de la plus grande magnificence: l'Olympe s'ouvre; les dieux sont assemblés; Jupiter monte sur son trône; Vénus accuse Junon, comme persécutant avec acharnement les Troyens. Junon lui répond:

Pourquoi me forcez-vous de rompre un long silence,
Dit Junon en courroux? Pourquoi votre imprudence
Ose-t-elle sur moi rejeter vos malheurs,
Quand ma bonté s'obstine à taire vos fureurs?
Quelle divinité, quel funeste génie
Conduisant votre Enée aux champs de Lavinie,
Lui mit contre deux rois les armes à la main?
Il céda, nous dit-on, à la voix du destin;
Oui, sans doute; aux accens de Cassandre en délire!
Loin du camp qui l'implore est-ce moi qui l'attire?
Dans les mains d'un enfant ai-je mis ses remparts!
Ai-je chez les Toscans guidé ses étendards?
Pour troubler leur repos s'il brava les orages,
En accuserez-vous Iris et ses messages?
Sur la nouvelle Troie on a lancé des feux,
Les Latins par ce crime ont offensé les dieux;
Mais le sang de Turnus au sang des dieux s'allie:
Pilumne est son aïeul; sa mère est Vénilie.

Le défaut d'espace m'empêche de transcrire tout ce discours; mais j'aurois trop de regret de n'en pas mettre la fin sous les yeux du lecteur:

. . . .
Ai-je aussi de vingt rois armé la jalousie?
Des torches de l'Europe ai-je embrasé l'Asie?
Dans Sparte ai-je envoyé l'adultère Pâris?
Qui l'a protégé?.... Vous; vous seul et votre fils:
C'est alors qu'il falloit trembler pour votre ville;
C'en est fait: aujourd'hui la plainte est inutile!

On ne sauroit pousser plus loin l'énergie oratoire: nos poètes tragiques pourront trouver, dans cette traduction, plus d'un modèle de même genre. J'engage le lecteur à comparer en particulier, ce morceau avec l'original; il soutient parfaitement le parallèle, pour ne pas dire plus. La mort de Pallas, fils d'Evandre, et celle de Lausus, fils de Mézence, sont les deux tableaux les plus intéressans de ce dixième livre, plein d'ailleurs de ces détails de combats dont j'ai parlé au commencement de cet article. M. Gaston a rendu, avec un succès égal, ces deux épisodes: c'est dans de tels endroits, où Virgile a déployé toutes les ressources de son génie et toute l'élégance de ses vers, qu'il seroit injuste de comparer de trop près une traduction avec l'original. On pourroit aisément relever, dans les descriptions de batailles, dont les particularités minutieuses sont comme autant d'épines qui embarrassent la marche d'un traducteur, quelques-unes de ces fautes, *quas aut incuria fudit, aut humana parum cavit natura*; mais ne sera-t-il point permis à un traducteur de s'endormir quelquefois dans un long ouvrage, puisqu'on le permet aux plus grands auteurs eux-mêmes? Il suffit, pour la gloire de M. Gaston, et pour le succès de son livre, que l'ensemble de sa traduction prouve qu'il n'étoit pas indigne de l'entreprendre.

J'examinerai, dans un second extrait, le onzième et le douzième livres.

Y.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets, et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 1er décembre.

(Extrait de la Gazette de Londres, le 28 novembre.)

PROCLAMATION.

Georges Roi,

« Notre parlement ayant été prorogé au 16 décembre prochain, notre intention est, après avoir pris l'avis de notre conseil, que notredit parlement soit encore prorogé jusqu'au 21 janvier 1808, époque à laquelle nous avons donné ordre à notre chancelier des Trois-Royaumes d'en rassembler les membres, et de faire l'ouverture des séances, où devront se traiter successivement différentes affaires importantes et de la plus grande urgence. Nos lords spirituels et temporels, bourgeois, citoyens et représentans des comtés et villes, sont invités à se trouver le susdit jour et an, au palais de Westminster.

» Donné au palais de la Reine, etc. »

L'honorable Richard Ryder a été nommé membre du conseil privé de S. M., et a prêté serment en cette qualité.

S. M. a nommé commissaire du trésor de l'échiquier, sa grace le duc de Portland, l'honorable Spencer Perceval, le chancelier de l'échiquier d'Irlande John Forster, MM. Broderick, Eliot, et Sturges-Bourne.

S. M. a nommé l'honorable William Hill, son ministre plénipotentiaire auprès de la cour de Sardaigne, et l'écuyer Joseph Smith, secrétaire de légation auprès de ladite cour.

Il paroît qu'il étoit arrivé deux parlementaires, et non un seul, comme on l'avoit cru. Le premier débarqué à Deal, en est reparti avec des dépêches pour le ministère, comme nous l'avons annoncé. Le second est reparti dimanche matin de Douvres, ayant à bord le courrier autrichien, M. Mainz, qui rapporte, dit-on, à Vienne, une réponse favorable aux propositions faites par la cour d'Autriche. On assure en outre que M. Hill, frere du lord Berwich, et qui vient d'être nommé ambassadeur en Sardaigne, est chargé de faire connoître aux cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg, que notre cour s'est enfin vue forcée d'accepter la médiation offerte par ces deux puissances, à l'effet de rétablir la paix entre la France et l'Angleterre. Quoique ces nouvelles ne soient nullement authentiques, elles ont fait hier monter les fonds publics d'un pour cent, tant le desir de la paix est général dans toutes les parties du royaume!

Le lord Strangford et M. Gambier étoient encore à Lisbonne le 15 novembre. A cette époque, ils crurent prudent de s'éloigner, et ne laissèrent à Lisbonne qu'un simple chargé d'affaires, M. Chamberlain, qui est aussi revenu à bord du paquebot *le Walsingham*, auquel on n'a pas permis l'entrée du Tage, et qui rapporte en conséquence toute notre correspondance pour le Portugal.

Suivant tous les rapports qui nous sont parvenus, la plus grande fluctuation a régné dans le conseil du prince régent, jusqu'à l'arrivée de M. de Lima, dernier ambassadeur portugais à Paris. Alors le parti français, à la tête duquel est M. d'Araujo, a semblé prendre le dessus, et on a mis le séquestre sur le peu de propriétés anglaises qui restoient encore entre les mains de quelques-uns de nos compatriotes, que divers motifs avoient empêché de quitter le pays.

Le lendemain, un bâtiment marchand, appelé *la Diane*, chargé pour l'Angleterre, et ayant quatre-vingts passagers à bord, ayant voulu mettre à la voile, a reçu deux ou trois décharges d'artillerie, a été forcé d'amener; et, depuis cette époque, est retenu en rivière.

Quinze mille hommes, dit-on, seront embarqués à bord des vaisseaux faisant partie d'une grande expédition qui se prépare. Déjà toute la légion allemande, qui avoit reçu ordre de s'acheminer vers l'Irlande, se rapproche des côtes. Les compagnies prêtes à débarquer ont reçu ordre de rester à bord.

Quoique l'ophthalmie se soit déclarée parmi les soldats du 1er bataillon, c'est, selon toutes les apparences, en les [illegible].

La dernière déclaration du roi, relative au commerce que les neutres font avec la France et ses alliés, a déjà reçu son exécution. Nos croisières ont arrêté plusieurs bâtimens américains qui se rendoient en France, et les ont envoyés en Angleterre.

ITALIE.

Venise, 5 décembre.

S. M. l'EMPEREUR et ROI n'est pas sorti aujourd'hui. Il a travaillé pendant toute la journée avec les ministres du royaume d'Italie. On annonce son départ de notre ville comme très-prochain.

Suivant les lettres de Trieste, le nombre de troupes autrichiennes dans cette contrée augmente de jour en jour; elles sont estimées à former un cordon le long des côtes. Le gouverneur de Trieste a reçu des instructions à ce sujet qu'il a communiquées aussitôt aux officiers supérieurs. Il

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 14 Decembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Métromanie, le Paravent.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La Fée Urgèle, Maison à Vendre.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Vieillard et les Jeunes Gens, Guerre Ouverte.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Matrone, Une Journée chez Bancelin, le Fond du Sac.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Madame Scarron, Romainville, le Panorama de Momus.

AMBIGU-COMIQUE.

Amanda, Hortense de Vaucluse.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, le Réveil du Charbonnier.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Le Petit Poucet, la Poule plumée, le Roi Vi apour.

SALLE MONTANSIER.

Auj., l'incomparable Ravel et sa troupe, varieront leur spectacle par des exercices nouveaux.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

Auj., spectacle chez M. Olivier, à huit heures précises.

SOIRÉE D'AUTREFOIS.

Théâtre des ci-devant Elèves, rue de Thionville, n°. 24.

Auj., à sept heures et demie, les ombres impalpables; et la flûte vocale, par M. Constant; par M. Thiémet, l'Embarras comique, les Derviches, Nicaise, la Chasse.

Il fera une scène de Ventriloque dans la salle.

SALLE DES CI-DEVANT TROUBADOURS.

Boulevard du Temple.

Aujourd., l'Intrépide et sa troupe feront plusieurs exercices nouveaux et variés.

ATHÉNÉE DES ÉTRANGERS.

Rue Neuve Saint-Eustache, n°. 5.

Auj., Veillée des Muses, à sept heures du soir.

PANHARMONICON,

Rue du Lycée, près le Palais du Tribunat. L'entrée est par la Cour des Fontaines, n°. 1.

Aujourd'hui, Concert à huit heures du soir, et tous les jours à la même heure.

M. B. ville, ancien acteur du Théâtre Français, donne des leçons de diction théâtrale (dites de déclamation), de lecture à voix haute et de débit oratoire, conformes aux accens de la nature et de la vérité. Il s'attache à faire disparoître, par des principes simples et faciles, ce ton scholastique, aussi fatigant que monotone, qui n'est que trop commun à la plupart des jeunes élèves. Il les habitue à parler, à lire et réciter de manière à intéresser et persuader. Il démontre l'importance de la ponctuation et de la prosodie. Ses leçons peuvent également être utiles aux jeunes gens qui se destinent au barreau, et à toutes les personnes obligées par leurs fonctions de parler en public: le tout à un prix modéré. Il se rend chez les personnes, et prie de vouloir bien affranchir les lettres qui lui seront adressées.

Sa demeure est rue de Bondi, n°. 13, à Paris.

Digitized by Google

n'y a plus de doute que les ports autrichiens de le mer Adriatique ne soient bientôt entièrement fermés aux Anglais. L'importation des marchandises englaises sera prohibée de la manière la plus sévère.

HONGRIE.

Semlin, 24 novembre.

Les habitans de Belgrade, excités par un employé de police malintentionné, se permirent, il y a quelque temps, une conduite très-peu décente envers M. de Rodofinikin, conseiller d'Etat russe, et manquèrent au respect qui lui étoit dû. Le 8 de ce mois, il fut publié, par ordre du général en chef Czerni-George, qui se trouvoit alors à sa campagne, une proclamation du congrès ainsi conçue :

« Habitans de Belgrade, votre digne chef, Czerni-George, en partant d'ici pour l'armée, vous enjoignit de témoigner les plus grands égards à M. le conseiller d'Etat Rodofinikin, envoyé par S. M. l'Empereur de toutes les Russies ; de montrer l'estime la plus respectueuse pour sa personne, et d'exécuter ponctuellement les ordres qu'il donneroit au nom de S. M. I. et de notre général en chef. Apprenez qu'il est déjà informé de la conduite que vous avez tenue envers ce ministre ; il vous exhorte donc sérieusement à remplir plus exactement, et avec une parfaite soumission, les devoirs qui vous sont imposés, jusqu'au moment décisif qui assurera votre bien-être futur et celui de la nation servienne. Il s'attend que le congrès n'aura à l'avenir que du bien à lui dire de vous ; mais ce dernier ne peut le faire qu'autant que vous cesserez de vous montrer récalcitrans, et de vous conduire d'une manière peu décente ; et que vous vous formerez scrupuleusement aux ordres qui seront donnés, quel qu'en soit le but. Efforcez-vous donc de ne plus mériter le blâme, afin de vous rendre dignes de la bienveillance de notre général en chef et du congrès, et particulièrement de recouvrer celle de M. le conseiller d'Etat russe. »

Donné en congrès.

MLADEN MILLOVANOVICH, *commandant de la place ;* GEORGE GAGICS, *sénateur.*

Un peu avant la publication de cette proclamation, le congrès s'étoit occupé de découvrir l'auteur de ces insultes faites par le peuple ; plusieurs personnes, sur lesquelles on avoit des soupçons, furent arrêtées ; et dans l'interrogatoire qu'elles subirent, elles dénoncèrent le nommé Etienne Xiflovics, commissaire de police, comme l'instigateur secret des actes qui avoient eu lieu. Ce dernier fut jugé ... bunal le condamna, le 9, à la peine de mort, comme ... L'exécution devoit avoir lieu le 10 ; Etienne Xiflovics demanda à parler à M. le conseiller d'Etat, disant qu'il avoit des choses importantes à lui révéler ; on le conduisit devant M. de Rodofinikin ; il se jeta à ses genoux et demande grâce. S. Exc., touchée de compassion, lui pardonna ; mais les membres du congrès alléguèrent que la sentence ne pouvoit être changée, et déclarèrent qu'ils ne la commueroient qu'autant que S. M. l'Empereur de Russie feroit grace au coupable. Il fut en conséquence expédié, le 11, un courrier à Pétersbourg.

Le congrès a aussi condamné à 12 ans de fers, les complices du commissaire de police.

Le général en chef Czerni-George est revenu, le 10, à Belgrade, de sa maison de campagne située à Topola.

Nous avons dit que Bekir-Pache, visir de Travarnich, avoit sommé tous les hommes en état de porter les armes, de se réunir pour marcher contre les Serviens qui avoient fait une irruption dans la Bosnie. D'après les avis ultérieurs de Sarajewo, les pachas et capitaines des 66 forteresses et châteaux de la Bosnie, rassemblèrent promptement environ 1500 h. bien armés, avec lesquels ils se mirent en marche. Du 11 au 24 octobre, cette troupe joignit les débris du corps de Hassan-Pacha, qui avoit été dispersé. Le 2 novembre, Mustisch, aga d'Albanie, arriva avec un corps de 6000 Arnautes; d'autres détachemens épars furent aussi ralliés successivement. Le visir de Trevarnich prit le commandement de toutes ces forces réunies ; et le 4 novembre, il déboucha des montagnes de Makschan, où il avoit fait toutes les dispositions préalables. Ce même jour, les Turcs eurent une vive escarmouche avec les Serviens, et on perdit quelques hommes de part et d'autre.

Suivant de nouveaux avis, les deux corps d'armée serviens postés sur la Drina et la Butzawa, ont effectué leur réunion le 7, près de Kruska, après un engagement très-vif, qui dura près de neuf heures. Le corps d'Arnautes, commandé par Mustisch-Aga, fut entièrement coupé dans cette affaire. Sur la nouvelle que les Serviens avoient pénétré jusqu'à Kruska, une partie de la garnison de Travarnich se mit aussitôt en marche pour joindre l'armée : Osmen-Aga, commandant de Sarajewo, partit aussi avec le corps de 5000 hommes sous ses ordres ; il se réunit, le 9, à l'armée du visir, dans les environs de Varez.

Il règne une correspondance très-active entre Belgrade et les armées serviennes qui sont en Bosnie et en Bulgarie, et avec Bucharest. Il arrive chaque semaine cinq à six courriers de ces contrées. On apprend aussi qu'il doit arriver incessamment à Belgrade, de la Velachie, quelques mille hommes de troupes russes et deux généraux.

RUSSIE.

Pétersbourg, 12 novembre.

Quoique les Anglais aient relâché les bâtimens lubeckois qu'ils avoient arrêtés, néanmoins notre gouvernement vient d'ordonner, par mesure de précaution, que les vaisseaux de cette ville anséatique, qui sont à Cronstadt, ne sortiront pas de ce port, parce que la déclaration que notre cour a rendue, le 7 de ce mois, contre l'Angleterre, pourroit faire prendre à cette puissance d'autres mesures contre le commerce des villes anséatiques.

S. M. I. à adressé le rescrit suivant au ministre de la guerre :

« Dans l'ukase du 27 septembre, on a établi les bases sur lesquelles j'ai jugé à propos de dissoudre le milice mobile qui avoit été organisée dans le dernière guerre. Conformément à ces dispositions, j'ordonne :

» Tous les guerriers qui composent la milice mobile, tant ceux qui, des gouvernemens ont passé dans l'armée, que ceux qui sont restés dans les gouvernemens, à l'exception des individus que les propriétaires des terres, les communes bourgeoises et les villages réclameront pour leurs propres besoins, seront replacés sous l'administration du département de la guerre, et remis à sa disposition. Ils seront répartis ainsi qu'il suit :

» 1°. Les miliciens qui sont propres au service de campagne et à celui de garnison, compléteront les régimens de ligne et de garnison. 2°. Ceux qui sont bien portans, et qui n'ont pas

---

THÉATRE FRANÇAIS.

Première représentation du *Paravent*, petite comédie en un acte, de M. Planard.

C'est une bagatelle, mais fort jolie, dialoguée avec légèreté et avec grace ; c'est le passe-temps d'un prince espagnol qui s'amuse à mystifier son favori, le doyen de ses pages ; jeune homme bien pensant sur l'article des femmes, et mieux qu'il n'appartient à un page. Il aime de bonne foi une charmante personne nommée Eléonore : il veut l'épouser loyalement, et la posséder en légitime mariage ; mais pour cela il faut que le prince, en faveur d'une si belle union, donne à son favori quelque place honorable et lucrative. Pour l'obtenir, il faut que le jeune homme en parle au prince, et c'est ce qu'il redoute plus que la mort ; car don Alonze (c'est le nom de ce page vétéran) joint à toutes ses bonnes qualités celle d'être excessivement ombrageux et jaloux. Il craint les railleries du prince sur son mariage : les libertins regardent tous les maris comme des sots ; il craint bien plus encore le goût décidé de monseigneur pour les femmes d'autrui, et toute sa politique consiste à lui dérober la connoissance d'Eléonore. On voit combien ce bon et honnête jeune homme est un sujet propre à être mystifié.

Eléonore vient elle-même au palais avec sa suivante, pour instruire don Alonze qu'un nouvel amant se présente pour elle, et que son père est disposé à l'accepter pour gendre. Eléonore est cependant veuve et maîtresse d'elle-même ; mais attendu sa grande jeunesse, elle ne veut d'époux que de la main de son père. L'inquiet don Alonze est bien plus pétrifié de la visite qu'affligé de la nouvelle : il tremble que monseigneur ne voie sa future, beaucoup plus qu'il ne craint qu'un autre ne l'épouse. Le prince, qui est alerte, et qui a ses espions, sait déjà que don Alonze a reçu la visite d'une jolie femme : il accourt pour la voir ; mais don Alonze, encore plus alerte, au premier bruit de l'arrivée du prince, fait cacher sa maîtresse derrière un paravent, placé à propos sur le théâtre pour cet effet, et qui donne le nom à la pièce.

Le prince, désolé d'avoir manqué son coup, fatigue don Alonze de questions sur Eléonore, sur sa figure, sur les motifs de sa visite. Le favori est sur les épines ; il fait passer Eléonore pour sa parente, il parle plus que modestement de ses charmes, ce qui le rend suspect d'être amoureux et jaloux. Le prince le prêche sur cet article, et lui représente combien les temps sont durs pour les maris, et même pour les amans de bonne foi : enfin, monseigneur ne termine son interrogatoire et sa morale que par un ordre qui, pour le favori, doit être un coup de foudre.

On l'envoie à la cour savoir si le roi est visible, pendant que sa maîtresse, qui n'est pas invisible derrière le paravent, court à chaque instant le danger d'être vue : il faut cependant obéir, quelque chose qu'il en puisse arriver. A peine est-il parti que la suivante d'Eléonore, qui attendoit dans l'antichambre, vient savoir si sa maîtresse veut s'en retourner ; elle rencontre un petit page très-éveillé, et beaucoup plus égrillard qu'Alonze, quoiqu'il ne soit encore qu'un enfant. Cet espiègle l'arrête par des galanteries et des douceurs ; il s'empare de sa main, et ne veut point la rendre qu'on ne paie un baiser pour la rançon. Il s'élève une contestation sur le prix : Eléonore croit devoir paroître pour secourir sa femme de chambre ; de l'autre côté, le prince arrive, et voit avec étonnement une jeune et jolie personne. Le petit page lui apprend que c'est celle qui a rendu visite à don Alonze. Eléonore conte son aventure avec une noble franchise. Le prince, enchanté d'une pareille rencontre, veut profiter d'une si belle occasion de se venger de la discrétion et de la défiance de son favori, sauf à le rendre heureux après : il promet à Eléonore tout ce qui dépend de lui, et l'invite à passer dans son cabinet, mais accompagnée de sa femme de chambre et du petit page, qui doivent, en temps et lieu, rendre un témoignage capable de calmer la plus terrible jalousie.

Digitized by Google

la taille requise pour l'armée de ligne, seront réunis au département de la marine, et seront destinés à compléter la flotte. 3°. Ceux qui par leur âge ou leurs infirmités ne pourront servir ni dans les régimens de ligne, ni dans ceux de garnison, ni dans la marine, seront, d'après les principes généraux que nous avons établis, incorporés, soit dans les compagnies des gouvernemens, soit dans les corps de police ou de pompiers des deux résidences de Pétersbourg et de Moscou. 4°. Ceux enfin qui, après toutes ces répartitions faites, resteroient encore à la disposition du gouvernement, pourront être employés aux travaux des forteresses. »

Riga, 14 novembre.

On a exécuté ce matin l'ordre envoyé de Pétersbourg, de mettre un embargo sur tous les bâtimens et propriétés des Anglais. Il ne s'est trouvé ici que deux vaisseaux de cette nation; les autres avoient profité hier d'un bon vent pour se rendre dans la Baltique. Il y a lieu de croire que plusieurs de ces bâtimens tomberont au pouvoir des Danois, à leur passage dans le Sund.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 30 novembre.

La souscription ouverte pour les malheureux habitans de Praga a déjà produit une somme considérable. Le 8e régiment d'infanterie de la seconde légion a donné 104 écus, qu'il avoit épargnés sur sa solde.

S. M. continue à s'occuper du bonheur de ses nouveaux sujets. Tous ceux qui ont des réclamations à lui présenter, en sont accueillis avec bonté. Dans le discours que lui a adressé le président, en lui remettant les clés de la ville, on a distingué le passage suivant :

« Nous jurons solennellement au digne rejeton de la famille des Wittikin de rivaliser de fidélité et de reconnoissance avec nos frères les Saxons. Nous serons fidèles sujets, comme nous l'avons toujours été *pour nos maîtres légitimes.* »

S. M. répondit en polonais : « M. le président, reprenez ces clés; je les remets à votre fidélité, et je m'en repose sur votre zèle du bonheur d'une ville où tout me rappelle la gloire de mes aïeux. »

SAXE.

Leipsick, 3 décembre.

Un courrier français, venant de Paris, a passé ces jours derniers dans cette ville, se rendant en toute diligence à Berlin; il n'a mis que quatre jours pour venir ici : on croit que les dépêches dont il est chargé, sont de la plus haute importance.

M. de Caulaincourt, grand-écuyer de S. M., a passé ici dans la nuit du 29 au 30 novembre, se rendant à Saint-Pétersbourg.

ALLEMAGNE.

Aschaffenbourg, 9 décembre.

Le voyage du roi de Bavière à Venise, et sur-tout le départ de la chancellerie bavaroise des affaires étrangères, ont produit une grande sensation dans toute l'Allemagne. La plus grande partie des troupes des princes confédérés s'est concentrée dans le pays de Bayreuth. Les 6000 Russes qui retournent dans leur patrie, passeront par Wurtzbourg, et traverseront la Saxe et la Silésie; ils paient tout avec la plus grande exactitude. On paie par chaque soldat 24 kreutzers (18 sous), et pour chaque officier, 1 florin (50 sous.) Avant la dernière guerre, les Autrichiens qui traversoient l'Allemagne pour se rendre dans les Pays-Bas, ne payoient que 9 kreutzers par soldat.

M. le baron de Gagern, ministre du grand-duc de Nassau, est revenu à Neilbourg; il se remettra en route pour Paris le 1er janvier : on en conclut que les affaires de l'Allemagne y seront définitivement arrangées pour cette époque.

Hambourg, 5 décembre.

D'après un ordre arrivé de Paris, il ne peut être importé dans les ports de la Baltique, occupés par les troupes françaises, d'autres articles que ceux compris dans la liste suivante : Bois de construction, mâts, goudron, cuivre, fer, eau-de-vie de France, vins de France, froment, seigle, avoine, pois, riz, orge, gruaux, graine de trèfle, de lin, etc., beurre, fromage, miel, huile de lin et de navette, suif, potasse, chandelle, farine, chanvre, lin, crins de cheval, caviar, huile de poisson, toile à voiles, cordages, salpêtre, etc.

Les membres des Etats d'Hanovre, qui avoient été arrêtés il y a quelques mois, ont recouvré leur liberté.

On parle d'un pacte de famille entre les trois maisons régnantes en Russie, en Suède et en Danemarck, comme n'étant que des branches de la maison d'Oldenbourg, qui elle-même fait remonter son origine aux anciens rois de la Scandinavie, et jusqu'à Odin.

Plusieurs lettres de Suède annoncent que les Anglais, avant de s'éloigner du Sund, ont demandé au roi de Suède la permission de cantonner leurs troupes dans la Scanie, en payant de gros subsides. Le monarque suédois a répondu que sa propre armée n'étant pas sur le pied de guerre, il ne pouvoit pas, par égard pour l'indépendance de ses Etats, y admettre des troupes étrangères.

Francfort, 6 décembre.

LL. MM. le roi et la reine de Westphalie arrivèrent hier, à 3 heures après midi, dans notre ville, au bruit de l'artillerie. Un détachement de dragons français et de hussards du prince-primat, ainsi qu'une division de la cavalerie bourgeoise, avoient été à leur rencontre, et les accompagnèrent depuis la frontière jusqu'à la Maison rouge. LL. MM. furent reçues et complimentées, suivant les ordres exprès de Mgr. le prince-primat, par S. Exc. M. le ministre et commissaire général, comte de Beust, et M. le conseiller-privé Séeger, auxquels le roi et la reine accordèrent gracieusement une audience particulière; LL. MM. leur témoignèrent l'intérêt très-sensible qu'elles prenoient au bien-être de notre souverain chéri. LL. MM. ont passé la nuit à la Maison rouge; et ce matin, elles ont continué leur route pour Cassel, ayant refusé tous honneurs ultérieurs.

Aujourd'hui, à la pointe du jour, vingt coups de canon et le son des cloches, qui s'étaient déjà fait entendre dans la soirée d'hier, ont annoncé la fête de l'anniversaire du couronnement de S. M. l'Empereur et Roi. Les mêmes salves ont été répétées à midi et le soir, où il y a eu illumination. Un grand dîner a été donné chez S. Exc. M. le ministre comte de Beust; les autorités militaires françaises et les chefs des départemens de la ville s'y sont trouvés. On a porté des toast à S. M. l'Empereur et Roi, à S. A. E. le prince-primat, et aux armées françaises et à leurs alliés. Cette journée s'est passée dans l'allégresse et à la satisfaction générale.

Le prince ainsi enfermé dans son cabinet avec Eléonore et deux témoins, don Alonza arrive tout essoufflé. Son premier soin est de regarder derrière le paravent : n'y voyant personne, il s'imagine que sa maîtresse est retournée chez elle, et se félicite beaucoup de l'avoir si ingénieusement dérobée aux regards curieux de monseigneur. Il s'agit ensuite de rendre compte de son message : il frappe à la porte du cabinet. Le prince ouvre lui-même avec toutes les apparences du mystère, et, sortant du cabinet, régale son favori du récit d'une prétendue bonne fortune : il en paroît encore dans le ravissement. Il tient là, sous la clef, une jeune beauté qui est venue réclamer sa protection pour un homme qu'elle doit épouser. Quoiqu'il conte à don Alonze à-peu-près sa propre histoire, le favori est bien éloigné de s'y reconnoître : il s'égaie au contraire aux dépens du futur époux qui a rencontré un si zélé protecteur; il rit aux éclats du tour qu'on lui joue. Dans cet épanchement de gaieté, le prince, pour témoigner à son favori toute sa satisfaction, lui propose la place de capitaine de ses gardes. Alonze est charmé qu'on lui offre ce qu'il n'osoit demander. Monseigneur, pour mettre le comble à ses bontés, veut faire voir à son favori l'objet charmant qu'il tient enfermé dans son cabinet : il en fait sortir Eléonore seule; et le malheureux Alonze est prêt à s'évanouir à cet aspect; il ne reprend ses sens que pour faire éclater sa jalousie : il ne veut plus épouser, quoique le prince l'exhorte au mariage, en lui promettant de l'aller voir souvent chez lui pour jouir de son bonheur. Enfin, pour apaiser les vapeurs jalouses qui troublent le cerveau d'Alonze, les témoins sortent du cabinet, et lui prouvent qu'il n'y a point eu de tête-à-tête, et que le tout se réduit à un jeu fort innocent.

Cette apparition des témoins n'a pas produit un bon effet : un sifflet vigoureux s'est fait entendre; mais n'étant point appuyé, il s'est perdu dans les applaudissemens, qui ont pris une grande supériorité. L'auteur a été demandé, et méritoit de l'être; car, après qu'on s'étoit amusé pendant toute la pièce, il y avoit de l'injustice et de l'ingratitude à oublier tout-à-coup ce qu'il y avoit de piquant et d'agréable dans les scènes précédentes, parce que la dernière faisoit moins de plaisir. Il seroit difficile de dénouer autrement cette petite intrigue; car Alonze, comblé des bontés du prince, n'a plus rien à desirer, sinon que le prince ne les ait pas poussées trop loin. Ce n'est pas qu'en choquant la nature et la vérité, on n'eût pu trouver aisément quelqu'incident bizarre et forcé pour retarder le dénouement. Le jeune auteur du *Paravent* n'est pas fait à ces manières-là; il a mieux aimé être naturel et raisonnable, et il a pensé lui en coûter cher : on n'a pas impunément de la simplicité et du goût. Cependant son dialogue a été fort applaudi, quoiqu'il ne courre point après le mot, quoique la plaisanterie soit dans la chose, quoiqu'il y ait du véritable esprit. De jour en jour, on s'entend moins sur ce mot *esprit* : pour moi, je ne connois point d'esprit où il n'y a point de sens commun; voilà pourquoi je n'en trouve point dans *le Remède à la Goutte*.

Les acteurs ont beaucoup fait valoir cette petite pièce; dont le fond est extrêmement mince. Lafond joue le prince avec une aisance, une gaieté, un comique qu'on n'auroit pas attendu d'un héros tragique, si le même acteur n'eût déjà prouvé dans *Brueis* qu'il savoit être enjoué et plaisant quand il le falloit. Armand a mis beaucoup de naturel, de vivacité et de feu dans le rôle d'Alonze. Mlle Volnais a rempli le personnage d'Eléonore avec infiniment de décence, de grace et d'intelligence. Le petit page étoit joué par Mlle Mars, et l'on a regretté que le rôle de Mlle Emilie Contat fût si court.

LOGOGRIPHE.

Sur mes cinq pieds, lecteur, je navigue sur l'onde;
Coupe-moi la tête, je roule dans le monde.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Marche*, dans lequel on trouve *arche*.

Digitized by Google

DANEMARCK.

Copenhague, 28 novembre.

Le ministre d'Etat, comte de Bernstorff, est de retour dans cette capitale depuis mercredi dernier.

S. M. danoise a signé le 20 de ce mois, à Rendsbourg, le traité d'alliance conclu avec la France.

Plusieurs raffineries ont cessé de faire et de vendre du sucre dont le prix est considérablement haussé.

Le nombre des prisonniers anglais, à Kœnigsberg, est augmenté tout récemment de 50 individus. Le nombre de ces prisonniers s'élève maintenant à 300.

Les Danois donnent les plus grandes preuves de dévouement à leur roi, au prince Royal et à la patrie. Les propriétaires des forêts s'empressent d'offrir leurs plus beaux arbres pour la construction de bâtimens de guerre; plusieurs en font construire à leurs propres frais, d'autres vont porter leur argenterie à la monnaie; enfin, tous rivalisent de zèle et de patriotisme.

M. le baron de Boje, qui étoit arrivé ici d'Helsimbourg, avec une mission de S. M. suédoise, est reparti le 24.

On mande de Memel, en date du 18, que quelques bâtimens anglais s'étant présentés devant ce port, l'entrée leur fut rigoureusement interdite par les autorités prussiennes. La Prusse a pris des mesures sévères pour empêcher toute communication avec l'Angleterre.

Elseneur, 26 novembre.

Hier, après midi, un vaisseau de ligne anglais, deux cutters, et environ cinquante vaisseaux marchands venans de la Baltique, ont jeté l'ancre près d'Helsimbourg. Le vaisseau de ligne a salué de 21 coups de canon cette place suédoise.

Depuis le 11 jusqu'au 20, on a expédié ici, du bureau de la douane, 46 bâtimens.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 13 *décembre.*

— S. M., avant de partir de Fontainebleau, a fait présent à M. le comte de Tolstoy, d'une de ses voitures, avec un bel attelage de six chevaux normands.

— Les journaux d'Italie du 7 décembre, annoncent que S. M. l'EMPEREUR doit quitter Venise le 6, et qu'il reviendra à Milan, en passant par Udine et Palma-Nuova. On attend aussi à Milan LL. MM. le roi et la reine de Bavière.

— M. Chipault, chef d'escadron du 4ᵉ régiment de cuirassiers, a eu l'honneur d'être présenté aujourd'hui à S. M. l'Impératrice, par Mad. de la Rochefoucault. S. M. a accueilli avec la plus grande bonté, ce brave militaire tout couvert de cicatrices; elle lui a adressé les paroles les plus flatteuses. M. Chipault a reçu cinquante-deux blessures dans la seule affaire d'Heilberg, le 10 juin.

— M. Jeuffroy, membre de l'Institut de France, professeur de gravure en pierres fines et en médailles, des sourds-muets, a eu l'honneur de présenter à S. M. l'Impératrice et Reine, le portrait de l'EMPEREUR, en médaillon.

— Nous nous sommes empressés de faire connoître l'établissement d'une institution, dite des *Orphelines*, formée à Grenoble par des dames charitables, sous la surveillance du maire et du curé de cette ville, et nous avons émis le vœu que de pareils établissemens fussent formés dans toutes les grandes villes de l'Empire; nous apprenons aujourd'hui que nos desirs n'ont pas été vains. On nous écrit de Grenoble que des personnes de la plus haute distinction, et entre autres S. A. I. la princesse de Lucques, ont daigné écrire à M. le maire de Grenoble pour lui demander les règlemens de cette précieuse institution. L'humanité obtient, dans cette circonstance, un nouveau triomphe aussi utile pour le malheur, qu'honorable pour les protecteurs de cet établissement.

P. S. Nous recevons à l'instant les papiers italiens du 8. Le Journal officiel de Milan annonce que les trois colléges électoraux qui avoient d'abord été convoqués pour le 10 décembre, ne s'assembleront que le 15.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bordeaux, du 2 décembre.

80 — 47 — 34 — 9 — 14.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 14 décembre 1807, au samedi 19; SAVOIR:

CINQ POUR CENT CONSOLIDÉS.

Semestre échu le 22 septembre 1807.

Bur. Nᵒˢ 1, lett.	A, P.	A tous numéros.
2 ——	D. du nᵒ 1 à	39850
3 ——	G, H.	A tous numéros.
4 ——	M, N, O.	*Idem.*
5 ——	C, K	*Idem.*
6 ——	L	*Idem.*
7 ——	Q, R, U, V, W.	*Idem.*
8 ——	B.	*Idem.*
9 ——	E, I, J, S.	*Idem.*
10 ——	F, T, X, Y, Z.	*Idem.*
11 ——	D. du nᵒ 39851 à	la fin.

Les lundi 14, et vendredi 18 décembre.

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Cinq pour cent consolidés.

Le jeudi 17 décembre, depuis le 1ᵉʳ semestre an 11 jusqu'au semestre échu le 22 mars 1807 inclusivement, par tous les bureaux, lesquels seront ouverts jusqu'à midi pour ce jour-là seulement.

Les bureaux de paiement seront ouverts à 9 heures du matin.

ANNONCE.

Almanach des Dames pour l'an 1808, composé de morceaux choisis, en vers et en prose, imprimé sur papier vélin, orné d'un frontispice et de six jolies gravures exécutées d'après des tableaux du Muséum, terminé par un souvenir distribué par mois, avec encadremens gravés.

Les estampes représentent le *Sommeil de Jésus* de Carrache, *Mars et Vénus* de Guerchin, le *Repos en Egypte* du Dominiquin, *Tancrède secouru par Herminie* de Mola, l'*Enfant Jesus* de Raphaël, et l'*éducation de Bacchus* du Poussin. Prix: relié en maroquin 9 fr., en veau doré sur tranche 6 fr. 50 c., et broché 5 fr.

A Paris, chez Xhrouet, imprimeur, rue des Moineaux, nᵒ. 16; Déterville, rue Haute-feuille, nᵒ. 8; Petit, Palais-Royal, galérie de bois, nᵒ. 257;

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, nᵒ. 17.

Et à Tubingue, chez J. G. Cotta, libraire.

Cet Almanach paroît depuis sept années avec succès.

Nota. *Le Trésor du Fidèle*, annoncé dans le Feuilleton du 12 de ce mois, se trouve chez l'Auteur, rue de Grenelle Saint-Germain, nᵒ. 22; et chez le Normant.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, nᵒ. 17, vis-à-vis l'Eglise.

En parlant des concerts que Mlle Colbran doit donner dans quelques jours, on a oublié de prévenir que pour la location des loges il falloit s'adresser rue du Helder, hôtel de Mirabeau.

Mlle Chaumeton, admise à l'exposition des arts de 1806, continue de débiter avec succès le rouge serkis, ou rouge des sultanes, dont la base est l'extrait d'une plante orientale appelée serkis, dont les beautés de l'Asie font usage pour leur toilette. Elle compose aussi, avec le baume de la Mecque, une pommade qui rafraîchit et conserve la peau. Son domicile, ci-devant rue Saint-Sauveur, est présentement établi rue Cérutti, nᵒ. 8.

A la Petite Pauline, rue des Fossés-Montmartre, n. 8.

(Ce magasin de lingerie et de nouveautés a été transféré à l'entresol, sur le devant de la même maison.)

On vient de s'y procurer une très-belle partie de Florence, qualité supérieure d'Avignon, dans les nuances les plus recherchées, ainsi que des léventines, que l'on détaillera au prix le plus modéré. On continuera d'y trouver de grands assortimens de robes de fantaisie, rayées, imprimées, et dans les nuances les plus variées, à raison de 14 fr. la robe et au-dessus; de grands assortimens de schalls dans toutes les couleurs et qualités, une grande partie de cravates de mousseline, à bordures satinées, très-belle qualité, que l'on peut offrir à 3 fr. la cravate; du linge de table, ouvré, à linteaux, à pois, et en grand et petit damier, à raison de [illegible] fr. le service, et au-dessus, des toiles de Hollande et autres, dans toutes les largeurs et qualités; des mousselines des Indes très-claires, des mousselines gaze dans le très-beau; basins gauffrés pour [illegible] perkales et batistes dans tous les prix, ainsi que des chemises bien conditionnées, à 12, 15 et 18 fr., et broderies en tous genres.

Il est Trop Tôt, romance nouvelle; paroles de Cousin d'Avallon, musique et accompagnement de piano ou harpe, par P. J. Bertrand.

Prix: 1 fr. 50 c.

A Paris, chez B. Viguerie, éditeur et marchand de musique, rue Feydeau, nᵒ. 15, près le théâtre, ci-devant rue Vivienne.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, nᵒ. 4.

Nota. Cette romance fait le pendant de celle intitulée: *Il est Trop Tard.*

Atlas portatif, contenant la Géographie universelle, ancienne et moderne. Cet Atlas, composé de 45 cartes nouvellement dressées d'après les découvertes des voyageurs et les changemens survenus en Europe, y compris le traité de Presbourg, celui de la Confédération du Rhin, etc., par Hérisson, ingénieur-géographe, et gravées au burin par Glot, est accompagné de Notices ou Elémens de Géographie, extraits des ouvrages et des cartes de d'Anville pour la géographie ancienne; et pour la moderne, des cartes les plus nouvelles et les plus estimées publiées en Europe, ainsi que des ouvrages de Guthrie, Malte-Brun, Pinkerton, etc.; pour servir aux voyageurs, à l'instruction de la jeunesse, à la lecture de l'histoire et des voyages, à celle de tous les dictionnaires et autres ouvrages de géographie, etc., etc. Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée. Un vol. *in-4ᵒ.* oblong, précédé d'environ 200 pages de texte; de l'imprimerie de Crapelet. Prix, broché, 15 fr. Le même, cartes coloriées, broché, 19 fr. 50 cent. Le même, format de poche, avec un texte de plus de 500 pages, dans lequel les cartes sont ployées, broché, 12 fr. Le même, cartes coloriées, broché, 16 fr. 50 cent.

A Paris, chez Desray, lib., rue Hautefeuille, nᵒ. 4, près celle Saint-André-des-Arcs.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. G. l'Auxerrois, nᵒ. 17.

Nota. Pour le port franc, par la poste, il faut ajouter 2 fr. pour chaque format, et pour la reliûre 2 fr. La poste ne se charge pas de livres reliés. On est prié d'affranchir le port des lettres et de l'argent.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 1er décembre.

Supplément à la Gazette de Londres du samedi 14 novembre.

A la cour, au palais de la Reine, le 11 novembre 1807, le roi étant présent en son conseil :

S. M. considérant que le gouvernement français a proclamé naguère un certain décret qui établit un système de guerre jusqu'alors sans exemple contre ce royaume, et tendant particulièrement à la destruction de son commerce et de ses ressources, d'après lequel les « îles anglaises ont été déclarées « en état de blocus ; » de manière que tous les bâtimens quelconques, faisant le commerce avec les Etats de S. M., sont ainsi que leurs cargaisons, sujets à la confiscation et à la condamnation :

Considérant que par le même décret « tout commerce en » marchandises anglaises est prohibé, et tout article de denrée » appartenant à l'Angleterre ou provenant de ses colonies ou » de ses manufactures, est déclaré de bonne prise » ;

Considérant que les nations qui sont alliées à la France, et celles qui sont sous son influence, ont été requises d'exécuter, comme en effet elles ont exécuté et exécutent de semblables ordres ;

Considérant que le décret de S. M., du 7 janvier dernier, n'a pas eu l'effet qu'on s'en proposoit, soit de forcer l'ennemi à révoquer cette mesure, ou d'engager les nations neutres à s'interposer efficacement pour en obtenir la révocation ; mais que bien au contraire, on a mis récemment beaucoup plus de sévérité dans son exécution ;

Considérant enfin que dans ces circonstances S. M. se trouve forcée à prendre de nouvelles mesures pour établir et maintenir ses justes droits, et pour conserver cette puissance maritime que par les faveurs spéciales de la Providence, elle tient de la valeur de son peuple, et dont l'existence n'est pas moins essentielle à la protection des Etats qui conservent encore leur indépendance, et au bonheur ainsi qu'à l'intérêt du genre humain, qu'elle ne l'est à la sûreté et à la prospérité des Etats de S. M. ;

S. M., ayant pris à ce sujet l'avis de son conseil privé, ordonne, par ces présentes, que tous les ports et toutes les places de France et de ses alliés ; ceux de tout autre pays en guerre avec S. M. ; ceux des pays d'Europe dont le pavillon anglais est exclus, quoique ces pays ne soient pas en guerre avec S. M. ; qu'enfin tous les ports et places des colonies appartenant aux ennemis de S. M., seront désormais soumis aux mêmes restrictions relativement au commerce et à la navigation (sauf les exceptions ci-après spécifiées), que s'ils étoient actuellement bloqués de la manière la plus rigoureuse par les forces navales de S. M. En conséquence, tout commerce dans les articles provenant du sol ou des manufactures des pays susmentionnés, sera désormais regardé comme illégal, et tout navire quelconque sortant de ces pays ou devant s'y rendre, sera capturé légitimement, et cette prise, ainsi que sa cargaison, adjugées aux capteurs.

Mais quoique S. M. ait bien le droit, d'après les motifs exposés ci-dessus, de prendre une semblable mesure relativement à tous les pays et à toutes les colonies de ses ennemis, sans exception ni qualification, elle n'a pas voulu néanmoins entraver le commerce des neutres, plus qu'il n'est nécessaire pour remplir la juste résolution qu'elle a adoptée à l'effet de combattre les projets de ses ennemis, et de les rendre eux-mêmes victimes de leur propre violence et de leur injustice ; et voulant bien encore se persuader qu'il est possible (tout en remplissant le but qu'elle se propose) de permettre aux neutres de s'approvisionner de denrées coloniales pour leur propre usage, et même d'autoriser pour le présent un certain commerce avec les ennemis de S. M., qui pourra avoir lieu directement avec les ports des Etats de S. M. ou de ses alliés, de la manière ci-après déterminée.

S. M. déclare qu'elle n'entend pas que le présent ordre soit applicable :

1°. Aux navires appartenant à des puissances qui ne sont pas comprises dans le blocus, lesquels navires auroient fait voile des ports des pays auxquels ils appartiennent, soit en Europe ou en Amérique, ou de quelque port libre dans les colonies de S. M. (en se conformant aux réglemens établis pour le genre de commerce qui peut se faire dans lesdits ports) pour se rendre directement dans quelque port des colonies appartenant aux ennemis de S. M., ou de ces mêmes colonies, aussi directement dans les pays auxquels ils appartiennent, ou dans quelque port libre appartenant à S. M.

2°. Aux navires appartenant à des pays non en guerre avec S. M., lesquels auront fait voile en se soumettant à tels réglemens qu'il plaira à S. M. de publier, et ce, pour se rendre directement de quelque port ou place de la Grande-Bretagne, ou bien de Gibraltar ou de Malte, ou d'un port appartenant aux alliés de S. M., au lieu qui sera désigné dans son acquit à la douane.

3°. Aux navires appartenant à des pays non en guerre avec S. M., lesquels viendroient d'un port d'Europe compris dans la présente mesure de blocus, pour se rendre directement dans quelque port ou place d'Europe appartenant à S. M. Bien entendu que l'exception dont il s'agit n'est pas applicable à

FEUILLETON DU JOUR [illegible]

Mardi 15 Décembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

La prem. rep. de *la Vestale*, opéra en trois actes.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Festin de Pierre, les Folies Amoureuses.

M. Thénard continuera ses débuts dans ces deux pièces.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lina, Euphrosine et Coradin.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle d'Euphrosine.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Tambour Nocturne. Guerre ouverte.

Samedi, *le Nozze di Figaro* (le Mariage de Figaro), op. en 4 actes.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Dorat, Adèle, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Nuit d'Auberge, le Gascon malgré lui. Romainville, les Innocens.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Héléonor de Portugal, la Fille de la Nature.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, la Cacophonie.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS.

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Collection des plus beaux monumens de l'antiquité, ou chefs-d'œuvre de l'Architecture des différens peuples, dont les modèles sont exposés dans la Galerie de M. Cassas, auteur des Voyages d'Istrie, de Dalmatie, de Syrie, de Phénicie, Palestine, etc. etc.

Tous les jours, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre. — Prix d'entrée : 1 fr. 50 c., avec la feuille.

SPECTACLE PITTORESQUE ET MECANIQUE.

Rue Neuve de la Fontaine.

M. Pierre prévient qu'il donne un nouveau changement de tableaux lesquels sont annoncés par les affiches.

Prix des places : premières, 3 fr. ; secondes, 2 fr. ; troisièmes, 1 fr.

VARIETES.

Dictionnaire du Bas-Langage, ou des Manières de Parler, usitées parmi le peuple (1). Ouvrage dans lequel on a réuni les expressions proverbiales, figurées et triviales ; les sobriquets, termes ironiques et facétieux, les barbarismes, solécismes, et généralement les locutions basses et vicieuses que l'on doit rejeter de la bonne conversation.

Dictionnaire des Expressions Vicieuses (2), usitées dans un grand nombre de départemens, et notamment dans la ci-devant province de Lorraine, accompagnées de leurs corrections d'après la cinquième édition du Dictionnaire de l'Académie ; à l'usage de toutes les écoles. Par J. F. Michel, ex-directeur du pensionnat près l'Ecole centrale du département de la Meurthe, etc. etc.

Rien n'est plus embarrassant pour les étrangers, souvent même pour les François, que cette foule de locutions bizarres, de métaphores singulières, de proverbes, de barbarismes, dont est rempli le langage

(1) Deux vol. in-8°. de plus de 800 pages Prix : 10 fr., et 12 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez d'Hautel, rue du Bacq, n°. 122, près les Missions ; F. Schœll, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 29 ; et chez le Normant.

(2) Un vol. Prix : 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.

A Paris, chez Colas, rue du Colombier ; Aug. Delalain, libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis Saint-Yves ; et chez le Normant.

Digitized by Google

des navires qui entreroient dans un port actuellement bloqué par des escadres ou des vaisseaux de guerre de S. M., ou qui tenteroient de sortir desdits ports.

En conséquence, il est enjoint à tous bâtimens de guerre, corsaires et autres, naviguant en vertu d'une commission de S. M., d'informer tous les navires qui auroient commencé leur voyage avant d'avoir eu connoissance du présent ordre, et qui seroient destinés pour un port de France, ou de ses colonies, ou de ses alliés, pour tout autre pays en guerre avec S. M., ou dont le pavillon anglais est exclus, et qui seroient en contravention avec les dispositions ci-dessus, qu'ils aient à discontinuer leur voyage ou à se rendre dans un port quelconque d'Angleterre, ou bien à Gibraltar ou à Malte; et tout navire qui sera pris, après avoir contrevenu aux dispositions présentes, sera déclaré de bonne prise, ainsi que sa cargaison, et le tout adjugé aux capteurs.

Et attendu que des pays non engagés dans la guerre, ont acquiescé à ces ordres de la France, en prohibant tout commerce dans les articles provenant des Etats ou des manufactures de la Grande-Bretagne; et que les négocians de ces mêmes pays ont concouru à rendre ces prohibitions efficaces en acceptant de certaines personnes se qualifiant du titre d'agens commerciaux de l'ennemi, résidant dans les ports neutres, certains documens, appelés *certificats d'origine*, lesquels constatent que les objets embarqués ne proviennent ni des possessions ni des manufactures anglaises.

Et comme cet expédient a été imaginé par la France, et que ces négocians s'y sont soumis comme faisant partie du nouveau système de guerre dirigé contre le commerce de ce royaume, et qu'il est par conséquent essentiellement nécessaire à l'Angleterre de résister à cette mesure.

S. M., de l'avis de son conseil privé, ordonne, par ces présentes, que tout navire qui sera muni d'un semblable certificat, après avoir eu connoissance du présent ordre, sera confisqué comme de bonne prise.

Les lords-commissaires de la trésorerie de S. M., les lords-commissaires de l'amirauté, et les cours d'amirauté, sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé, W. Fawkener.

Deuxième Décret.

Attendu que les articles du crû ou des manufactures des pays étrangers ne peuvent être importés dans ce pays que dans des navires anglais, ou dans des bâtimens appartenant aux pays d'où ces articles sont tirés, à moins qu'un ordre du conseil n'autorise spécialement de nouvelles mesures à ce sujet,

S. M., prenant en considération son décret en date de ce jour, relativement au commerce qui peut se faire avec les ports de l'ennemi, et jugeant convenable que tout navire appartenant à une puissance amie ou alliée de S. M. puisse avoir la faculté d'importer, dans ce pays-ci, des articles provenant du crû ou des manufactures des pays qui sont en guerre avec S. M.,

S. M., de l'avis de son conseil-privé, ordonne, par ces présentes, que toutes les denrées et marchandises spécifiées et comprises dans un acte du parlement, passé dans la 43e année du régne de S. M., et qui a pour titre : « Acte qui » révoque les droits des douanes, payables dans la Grande-» Bretagne, et qui en substitue de nouveaux, » pourront être importées des ports ennemis par des navires appartenant à des puissances amies ou alliées de l'Angleterre, et ce en acquittant les droits de douanes, et en participant aux remises qui sont actuellement établies par la loi en faveur de l'importation de certaines marchandises; et pour ce qui est des denrées et marchandises dont l'importation est autorisée pour être mises en dépôt sans paiement de droits, en vertu d'un acte passé la 43e année du règne de S. M., elles pourront être importées en se soumettant aux clauses dudit acte. Quant à tous les articles dont l'importation en Angleterre est prohibée par la loi, il est ordonné que l'importation en sera permise pour être réexportés dans tout pays ami ou allié de S. M.

S. M. ordonne, en outre, que tout navire qui arriveroit dans un port du Royaume-Uni, ou à Gibraltar ou à Malte, d'après l'avertissement qu'il auroit reçu du présent ordre, sera autorisé à poursuivre son voyage, ou à se rendre dans un port ami; et pour cet effet, il lui sera délivré, par le collecteur ou le contrôleur des douanes, un certificat constatant qu'il s'est conformé au présent ordre. Mais dans le cas où des bâtimens ainsi avertis préféreroient d'importer leur cargaison, ils en auront la faculté aux mêmes termes et aux mêmes conditions que si leur chargement avoit été fait en conformité des dispositions prescrites par S. M.

Il est de plus ordonné que tous les bâtimens qui arriveront dans un port du Royaume-Uni, ou à Gibraltar et à Malte, et ce pour déférer au présent ordre, auront la faculté, relativement à tous les articles qui composeront leur cargaison, excepté le sucre, le café, le vin, l'eau-de-vie et le tabac, de faire voile pour tout port quelconque qui sera désigné dans l'acquit des douanes; et quant aux articles qui viennent d'être excepté, ils ne pourront les exporter qu'en vertu de licence de S. M., et ce, dans les places et aux conditions qui leur seront prescrites.

Les lords commissaires, etc.

Troisième décret.

Attendu que toute vente de bâtiment faite par un ennemi à un autre est considérée, par la France, comme illégale;

Et comme une grande partie de la marine de France et de ses alliés a été protégée dans le cours des présentes hostilités, par de prétendus transferts à des neutres;

Considérant enfin, qu'on peut opposer à l'ennemi les mêmes armes dont il se sert,

S. M. ordonne que désormais tout transfert de cette nature sera regardé comme illégal, et que tout bâtiment qui aura appartenu aux ennemis, nonobstant toute vente qui auroit pu en être faite à des neutres, sera de bonne prise et adjugé aux capteurs. Le présent ordre aura son exécution aussitôt après qu'il se sera écoulé un temps suffisant pour que les dispositions en soient connues dans les ports et places où ces prétendues ventes ont pu avoir lieu.

Les lords commissaires, etc.

Signé W. Fawkener.

PRUSSE.

Berlin, 2 décembre.

Le prince Auguste de Prusse, qui, après avoir été fait prisonnier à Prentzlow, a demeuré long-temps à Nancy et à Soissons, et dernièrement à Copet, où il faisoit la cour à Mad. de Staël, paroît avoir puisé dans cette dernière résidence de fort mauvais principes. Les propos qu'il tient depuis son retour sont inconcevables. Ce jeune prince est aussi fanfaron que beaucoup d'autres officiers de sa nation : il n'a pas été plus corrigé qu'eux par les événemens. Il accuse le prince de Hohenlohe, le duc de Brunswick, le général Blucher, l'armée prussienne, le roi : tout le monde a mal fait, lui seul excepté

---

du peuple. Nos comédies, les poésies burlesques, et en général tous les ouvrages familiers ou facétieux, offrent également un nombre infini de phrases et d'expressions que les grands Dictionnaires n'ont pas daigné recevoir, et dont on ne sait souvent où trouver l'explication. Il est vrai que le Dictionnaire Comique et Satirique de le Roux pourroit être d'un utile secours; mais ce Recueil, composé en grande partie d'idiotismes populaires et de locutions triviales, contient aussi tant de mots obscènes et d'obscènes commentaires, que si quelquefois on peut le consulter avec fruit, on ne peut au moins se permettre d'en conseiller publiquement la lecture. Le Roux étoit un homme sans mœurs et sans talent, et il a fait en tous sens un très-mauvais livre d'un livre qui pouvoit être très-utile.

Le Dictionnaire du Bas-Langage est composé dans un tout autre esprit. Le laborieux auteur à qui nous le devons, en a soigneusement banni toute obscénité; et déjà supérieur à le Roux par son goût et par son respect pour les bienséances et la morale publique, il l'a encore surpassé par l'étendue et l'exactitude de ses recherches.

Pour montrer à M... que je n'ai pas trop légèrement parcouru son utile compilation, je joindrai ici quelques observations critiques, dont il lui sera peut-être possible de profiter pour une nouvelle édition.

Après avoir cité un emploi proverbial du mot *acabit*, M... ajoute que ce terme est propre à l'économie rurale, et qu'il ne s'emploie qu'en parlant des animaux. Cela ne semble point exact; car, selon l'Académie, *acabit* ne se dit guère que des fruits et des légumes.

Sur *chiquet à chiquet*, je lis que ce mot est toujours masculin, et que le peuple fait un barbarisme en disant *une chiquette de pain*. Je ne conteste point : l'Académie ne reconnoit que *chiquet*; mais Voltaire a fait le barbarisme. Il écrit dans une de ses lettres : « M. le président » Hénault ne veut point que je donne Pierre *chiquette à chiquette*. »

Est-ce que *se mettre en rang d'ognons* signifie « se placer en un rang » où il y a des personnes plus considérables que soi? » Ne peut-on pas *se mettre en rang d'ognons* ou *d'oignons* avec les personnes considérables, comme avec celles qui ne le sont pas? J'invite l'auteur à faire là-dessus de plus amples recherches : la chose en vaut la peine.

L'amoureux transi est défini : « Un homme indifférent et flegma-» tique, qui n'aime que par calcul et intérêt. » Mais ce n'est pas tout : on entend encore, par *amoureux transi*, un amant timide jusqu'au ridicule, taciturne, froid, embarrassé, platonique. Je hais, a dit Boileau,

> Je hais ces vains auteurs, dont la Muse forcée
> M'entretient de ses feux, toujours froide et glacée;
> Qui s'affligent par art, et fous de sens rassis,
> S'érigent, pour rimer, *en amoureux transis*.

J'engage l'auteur à ne point omettre dans sa deuxième édition quelques mots très-nobles oubliés dans celle-ci : *embarlificoter*, *pataud*, *embrouillamini*, *rogome* ou *rogum*. Voltaire quelque part a écrit *rogum* : « Le président ayant bu un verre de *rogum*, démontra à l'as-» semblée qu'il étoit aussi aisé à l'ame de voir l'avenir que le passé. » Une lettre du même auteur me fournit un exemple d'*embrouillamini* : « Il y a au troisième acte un *embrouillamini* qui me déplaît. » *Pataud* est dans le Dictionnaire de l'Académie; mais où trouver *embarlificoter*?

Il ne faudra pas non plus négliger ces phrases très-connues, *être tout chose*, *être tout je ne sais comment*; ni ce proverbe assez rare, *être tout évêque d'Avranches*. Il y en a un bel exemple au commencement du Mathanasius. M. Leschevin, qui l'a doctement expliqué (1), cite fort à propos, dans sa note, ces petits vers de Collé :

---

(1) *Le Chef-d'Œuvre d'un Inconnu*, etc. Neuvième édition, par M. Leschevin. Deux vol. in-12. Chez Barrois et le Normant. (Voyez le N°. du 29 novembre.)

Digitized by Google

Cependant, tout ce qu'il y a de plus clair dans sa carrière militaire, c'est qu'il a été fait prisonnier dans un marais. Il y a peu d'esprit, peu de générosité à déclamer contre de vieux généraux victimes des circonstances impérieuses de la guerre. On ne peut sans doute pas faire un tort au prince Auguste d'avoir été prisonnier : ce sort est souvent celui du plus brave; mais lorsqu'on survit à un tel malheur sans avoir reçu aucune blessure, on est bien plus en situation de se justifier que d'accuser. Ce jeune prince auroit encore besoin des conseils de son respectable père et de sa digne mère. Ils lui seroient plus profitables que les leçons des mauvais esprits qu'il a vus à Copet, et que les mauvais propos qu'il y a entendus.

PORTUGAL.

Lisbonne, 25 novembre.

Extrait de la Gazette officielle de Madrid.

Un parlementaire de l'escadre de sir Sidney Smith, qui a jeté l'ancre à l'entrée de notre port, a envoyé hier un office de la teneur suivante :

« Je fais savoir par la présente à qui il appartiendra, qu'étant notoire que les ports du Portugal sont fermés au pavillon de la Grande-Bretagne, et que le ministre plénipotentiaire de S. M. britannique près la cour de Lisbonne a quitté cette capitale, conformément aux instructions remises par le soussigné vice-amiral du pavillon bleu, commandant en chef, l'embouchure du Tage est déclarée en état de blocus rigoureux. J'informe par la présente le gouvernement portugais, que les ordres sont donnés pour que cette mesure soit strictement exécutée, tant que dureront les sujets de mésintelligence actuelle. Les consuls des Etats neutres aviseront leur gouvernement, en temps opportun, que ce fleuve est en état de blocus; qu'il seroit pris contre les bâtimens qui essaieroient d'y entrer toutes les mesures d'exécution autorisées par les lois des nations et par les traités respectifs entre S. M. britannique et les puissances neutres. »

Donné à bord du vaisseau *l'Hybernia*, à la hauteur du Tage, le 22 novembre 1807. G. SIDNEY SMITH.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 14 *décembre*.

— Des lettres du premier corps d'observation de la Gironde, commandé par le général Junot, annoncent que le prince régent de Portugal, aussitôt qu'il fut informé de l'arrivée des troupes françaises à Abrantes, prit la résolution de se retirer au Brésil. Il a, en effet, mis à la voile le 29 novembre. Le général Junot est entré, le 30, à Lisbonne. Il a été très-bien accueilli par les habitans de cette capitale. La confiance dans les Français étoit telle, que les boutiques n'ont point été fermées, et que les affaires n'ont pas été interrompues un seul instant. (*Moniteur.*)

— Un de nos journaux ajoute à ces détails les particularités suivantes, dont nous ne garantissons pas l'authenticité :

« Le prince du Brésil est parti le 25 à sept heures du matin, suivi des principales familles du Portugal, emportant avec lui ses trésors, emmenant huit vaisseaux et deux frégates qui se trouvoient en rade. Dans le nombre des émigrans marquans sont le duc de Cadaval, le marquis de Pombal et le ministre d'Etat d'Aranjo. On annonçoit au départ du courrier que les Anglais venoient de débarquer à Péniche, point très-important, a onze lieues de Lisbonne. »

— Une lettre de Lisbonne, que nous recevons à l'instant, nous apprend que le général Delaborde, commandant la 1re division de l'armée de la Gironde, est nommé commandant supérieur de la ville de Lisbonne et de toutes les troupes françaises et portugaises qui s'y trouvent.

— Le bruit s'étant répandu à Toulouse que S. M. visiteroit, avant la fin de cet hiver, les provinces méridionales de son Empire, on organise dans cette ville une garde d'honneur qui sera commandée par M. de Castellane.

— M. le général Pardo, ambassadeur d'Espagne à Berlin, vient d'être nommé à l'ambassade de Saint-Pétersbourg.

— Personne n'ignore que le parti de la guerre à Londres a été constamment dirigé par la reine, et que malheureusement elle exerce une très-grande influence sur les affaires, quoique par la nature du gouvernement anglais elle semble être tout-à-fait étrangère à la direction du cabinet. Mais un fait peu connu, c'est que cette princesse doit à son amour pour la paix le trône à l'abri duquel elle a répandu sur l'Europe toutes les calamités de la guerre. Etant princesse de Mecklenbourg, et n'étant âgée que de 14 ans, elle écrivit au grand Frédéric, dont les victoires brillantes occupoient alors toutes les bouches de la Renommée, une lettre à la fois pleine de grace, de courage et de sensibilité, où elle exprimoit avec force son horreur pour la destruction et son amour pour la paix. Frédéric lut avec plaisir cette lettre où un enfant osoit lui reprocher ses victoires. Il en parla avec éloge; elle circula dans toutes les cours; et le roi George III en ayant vu une copie, demanda bientôt la main de la jeune princesse.

Nous avons tiré cette anecdote d'un journal hollandais, et elle nous a paru assez piquante pour la donner à nos lecteurs.

— Toutes les fois qu'il se présente une occasion de rendre hommage à la droiture et à la probité, et d'offrir un exemple recommandable, nous la saisissons avec empressement. Nous sommes convaincus que la tendance marquée vers les mœurs et le respect des convenances sociales, dont le gouvernement ne cesse de donner l'impulsion, fera de plus en plus rechercher l'estime et la considération publiques comme les biens les plus desirables, et que de tels exemples finiront par être regardés comme une chose ordinaire et naturelle. Un abus de confiance, de la part d'un commis intéressé, porteur de procuration, et l'évasion de cet individu, forcèrent monsieur F. M. J. Mols, d'Anvers, à suspendre ses paiemens, le 25 juin 1803, et à transiger, avec ses creanciers, à raison de 50 pour °/₀. Cependant, animé par les sentimens d'honneur et du devoir, M. Mols ne cessa depuis de travailler à se réhabiliter. L'année dernière il fit un dividende de 25 p. °/₀; et, aujourd'hui, se trouvant à même de satisfaire en entier ses créanciers, il vient d'achever de compléter le capital et de payer en sus les intérêts. Tel est le but d'une circulaire que cette maison vient d'adresser à chacun de ceux envers lesquels elle étoit reliquataire, en l'accompagnant du solde de compte. Par cette circulaire, M. Mols exprime le desir que ses efforts continuent de lui mériter la confiance de ses commettans. Une conduite aussi loyale ne peut manquer de combler les vœux de cet honnête négociant.

— Le 27 novembre dernier, un vieillard nommé Jean Hensels, cordier de profession, domicilié à Anvers, y est mort à l'âge de 103 ans 3 mois, d'une fièvre catarrhale, après trois semaines de maladie. Il étoit né en 1704, à Steynhout, en Silésie, sous le règne de Léopold, second fils de Ferdinand III, Empereur d'Allemagne. Ayant embrassé l'état militaire, il fit les campagnes de 1741 et années suivantes; il se maria en 1748, et eut sept enfans dont quatre jumeaux de deux couches. Jusqu'à l'âge de cent ans, il a exercé son métier de cordier; Il est mort chez le plus jeune de ses fils.

Si sur moi sa bonté s'épanche,
Mon air content l'annoncera;
S'il me refuse, il me rendra
Tout évêque d'Avranche.

L'auteur devra peut-être recevoir aussi *rapport que*, construction ridicule que l'on entend quelquefois dans le langage commun, et dont il y a un exemple dans ce badinage de Voltaire à madame de Choiseul: « *Rapport que* votre excellence m'a ordonné de lui envoyer les livres » facétieux qui pourroient m'arriver de Hollande..... »

Enfin, puisque *conséquent* n'a pas été oublié, il ne sera pas inutile d'y joindre le barbarisme non moins usité *plus majeur* et *très-majeur*. *Majeur* étant par lui-même un comparatif, il s'ensuit qu'une affaire peut être majeure, mais non pas *plus* majeure, ni *très*-majeure. Les Grecs joignoient quelquefois un adverbe de comparaison avec un adjectif au comparatif, de manière que *plus meilleur* et *moins pire* ne sont pas dans leur langue des locutions condamnables. On en rencontre des exemples dans Platon; ils sont très-nombreux dans Isocrate; et le docteur Coray, qui vient de nous donner une savante et belle édition de cet orateur, lui a très-doctement restitué cette forme dans un passage du Discours à Nicoclès (1). Les Latins ont aussi employé ce pléonasme; mais en français *plus majeur* paroît être une faute considérable.

Je ne dois pas oublier de dire que pour rendre son Recueil, sinon plus intéressant, au moins plus complet, l'auteur y a inséré plusieurs expressions prises de l'argot de différentes classes d'ouvriers. La langue des imprimeurs lui est sur-tout particulièrement connue. Il a même quelques notions légères de l'idiome des voleurs. Il nous apprend, par exemple, que dans le style de ces messieurs, *faire suer un chêne* signifie *détrousser un passant* : cela est toujours bon à savoir.

Le Dictionnaire *des Expressions vicieuses*, par M. Michel, est composé sur un plan moins étendu, mais n'a pas un but moins utile. Mis entre les mains des enfans, il contribuera efficacement à détruire dans les départemens, en Lorraine sur-tout, les barbarismes qui y corrompent la pureté de la langue et de la prononciation française.

Quoique le Dictionnaire de M. Michel ne soit pas spécialement à l'usage des Parisiens, ils pourront cependant profiter à le parcourir. Ils y trouveront indiquées et corrigées quelques-unes de leurs fautes : *colidor*, par exemple, *aoust*, *fracturer*, *éduquer*, *fur à mesure*. *Ormoire* est oublié; mais ce qui est plus important, ils y verront condamnée leur mauvaise phrase, *faire une maladie*. Rousseau s'en est servi dans ses Confessions, ce qui long-temps m'avoit fait croire qu'elle étoit particulière aux Genevois; mais je sais maintenant qu'elle est tout-à-fait inconnue à Genève : elle appartient à l'idiome de Paris. — A propos de Genève, si M. Michel veut enrichir son Dictionnaire de deux termes genevois, je lui indiquerai, *cocoler* pour caresser, et *profiter une chose* pour la mettre à profit.

Il m'a paru que M. Michel, qui a presque toujours raison, avoit peut-être été trop sévère en condamnant la locution, *il est au fin fond des forêts*. Il propose, d'après l'Académie, *il est au fin fond de forêt*. Mais si l'Académie a voulu citer cette phrase, qui, pour en avertir en passant, est prise de Molière dans *les Fâcheux*, il ne s'ensuit pas du tout qu'elle ait désapprouvé l'autre. Voltaire a dit :

. . . . C'étoit le Diable
Qui leur venoit *du fin fond de l'Enfer*,

---

(1) ΙΣΟΚΡΑΤΟΥΣ κ. τ. λ., c'est-à-dire : Discours et Lettres d'Isocrate, avec d'anciennes scholies et des remarques, etc. etc. Deux vol. in-8°, forment les tomes Ier. et IIe. de la Bibliothèque grecque. Paris, chez Firmin Didot. Nous reviendrons sur cet important ouvrage.

Digitized by Google

— La ville de Mezin, arrondissement de Nérac, vient d'être le théâtre d'un événement bien malheureux. Dans la nuit du 27 au 28 du mois dernier, des voleurs se sont introduits dans le grenier de M. Bergés, négociant de cette ville; ce grenier est séparé, par un jardin, de sa maison d'habitation. Un domestique y ayant aperçu de la lumière, alla prévenir son maître, qui s'avança vers le grenier, après s'être armé d'un sabre, et avoir mis une épée dans les mains de son valet. Ils entrent, et trouvent les voleurs occupés à remplir des sacs de blé : aussitôt un combat s'engage entr'eux; M. Bergés est frappé de deux coups de poignard, dont il est mort le lendemain : le domestique est atteint de sept coups de couteau, qui mettent sa vie dans le plus grand danger. Les voleurs prennent la fuite; bientôt l'affreux événement est connu des habitans de Mezin; la consternation et l'effroi se répandent en même temps dans cette ville. M. Laffite, magistrat de sûreté de cet arrondissement, secondé par le zèle de la gendarmerie, est parvenu à saisir les coupables, qui étoient deux individus qui lui étoient signalés comme suspects. L'un d'eux, nommé Descamps, s'étoit coupé la gorge avec un rasoir; mais il n'est pas encore mort.

— La nouvelle salle des Tuileries destinée aux séances du conseil d'Etat, est parallèle à la chapelle, et forme en même temps salle des séances, quand le conseil s'assemble, et galerie de représentations les jours de messe, de cérémonie et de grande réception. Cette salle, entièrement revêtue de stuc, imitant un fond de marbre blanc, est ornée de très-belles colonnes. Le milieu du plafond, cintré, doit être peint par Gérard, qui s'occupe en ce moment de la composition de ce tableau. Les côtés, formant une espèce de frise, offrent une suite de sujets de la composition du même artiste, et analogues à la destination de la salle. On y voit Thémis gravant sur des tablettes d'airain le Code Napoléon; Palias, avec les emblêmes de la guerre, et tenant à la main un faisceau de ces drapeaux dont les aigles ont si souvent conduit nos troupes à la victoire. Ici l'Abondance est représentée avec tous ses attributs; plus loin on voit la déesse des arts présidant aux travaux des nouveaux monumens qui embellissent la capitale, et particulièrement à l'achèvement du Louvre.

L'ameublement de cette salle, nouvellemant terminé, en velours gros-vert, orné de galons d'or, est d'un genre noble, riche et sévère. Les portieres, les rideaux et le meuble sont de la même couleur; une estrade, couverte d'un drap vert, et sur laquelle sont un fauteuil en bois doré, et une table ornée d'un tapis de velours, garni de crépines en or, est réservée pour l'EMPEREUR, quand S. M. préside son conseil. Cette salle se trouve en face du grand escalier des Tuileries, dont la prolongation, conçue et exécutée par M. Fontaine, produit le plus bel effet. Elle est éclairée par quatre fenêtres donnant sur la cour des Tuileries; les quatre autres figurées en glaces, s'ouvrent les jours de messe, et deviennent tribunes de la chapelle.

— On nous écrit de Bourg-en-Bresse, le fait suivant : Une cabaretière d'un hameau voisin de Bourg, âgée de quarante-cinq ans, étoit attaquée, depuis quelques mois, d'une hydropisie compliquée (*anasarque* et *ascite*); tous les secours de l'art médical lui avoient été inutilement administrés. Cette femme, nommée Verne, ayant le ventre gonflé d'une manière horrible, ainsi que toutes les autres parties de son corps, étoit prête à mourir, lorsqu'un infirmier de l'hôpital de la ville de Bourg arrive à l'auberge; il entend la malade se plaindre des douleurs insupportable qu'elle éprouvoit, il s'approche d'elle, et lui dit : « Si vous avez confiance en mon » remède, je vais vous guérir sous vingt-quatre heures, » comme j'ai guéri ma femme qui étoit pareillement hydro- » pique. » La malade se résigne à tenter ce qu'on voudra. L'infirmier envoie chercher aussitôt trois bonnes poignées de cresson de fontaine, quatre gros oignons blancs, et les fait bouillir dans trois litres d'eau, réduits à un tiers.

C'étoit le matin. Il présente un verre de cette décoction, passée sans l'exprimer, à la malade, qui l'avale tiède. A une heure après midi, il lui en donne un second verre; le soir, il lui porte la troisième dose. La femme Verne ressentit des angoisses toute la nuit. Le lendemain, elle avoit une répugnance extrême à recommencer ce remède; mais on parvint à lui faire sormonter sa répugnance. Elle reprend une nouvelle dose : elle l'avoit à peine avalée, qu'un transpiration abondante s'établit; tous les émonctoires opèrent; les voies urinaires, principalement, donnent, pendant un jour et une nuit, une quantité d'eau si considérable, qu'on n'imagine presque pas que le corps humain puisse la contenir. Enfin, la femme Verne, qu'une enflure universelle rendoit monstrueuse, redevient, à l'atonie près, ce qu'elle étoit avant d'être malade. Un pharmacien de Bourg achève sa guérison par l'usage des toniques.

— *Nota.* Dans le numéro d'hier, page 1, ligne 28, au lieu de : Est reparti avec des dépêches pour le ministère, il faut lire : Est reparti avec des dépêches *du* ministère.

COURS DE LA BOURSE DU 14 DÉCEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	5-4
— Courant	56	1-4	56	5-8
Hambourg. .	183	1 2	182	1-2
Londres. . .	00	00c	00	0-0c
Madrid eff. .	15	60	15	45
— veles. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	60	15	50
— veles. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	4700	00	475	0-0
Gênes effec.	469 c		466 c	
Livourne. . .	5 00c		500 c	
Naples. . . .	000	00	000	00
Milan.	81	0ap.6f	81	1 s p.of
Basle.	0	3-4p	1	3 8p.
Francfort. . .	0	0 op	00	00
Vienne. . . .	121	0-op	000	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.		3 8p.
Marseille. . .	3 8p	0-oj.	1	1 4p.
Bordeaux . .	1-4 p	0-oj.	1	1-4p
Montpellier.	1-2 p	0 oj.	00	0-op.
Genève. . . .	0-op	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin. les 1000-1000 l'hectogramme 345f 00c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	000 000
Arg. de 900 à 945, les 1000-1000 le kilogram	213 87
Arg. au-dessous de 900, les 1000-1000 le kilogr.	000 00
Port. et Guin. l'hectogramme	000 00
Piastre.	5 29
Quadruple	81 10
Ducat.	11 15
Souverain.	00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 86f 86f 10c 1 c 20c 2'c 00c 00c 00c

Idem. Jouis. du 22 mars 1808, 83f 50c oof 00c 00c

Banq. de Fr. avec doublement 1352f 1352f 50c 1352f 00c 000f 00c

Marchandises. *Le kilogramme.*

Café Martinique.	of 00c à of 00c
— S. Domingue.	0 00 à 0 000
Sucre d'Orléans.	0 00 à 0 000
— brut	0 00 à 0 000
Coton du Levant	0 00 à 0 000
Sav. de Marseille	0 00 à 0 000
Huile d'olive. . .	0 0 à 0 000.
Potasse d'Amér.	00f 00c. à 00f 00
Eau-de-vie, 3/6.	00f 000 00c à 000

ANNONCE.

Indication des changemens faits aux Code Civil, dans la nouvelle rédaction décrétée par le Corps Législatif, le 3 septembre 1807, sous le titre de Code Napoléon; précédée du discours prononcé au Corps Législatif par M. Chabot (de l'Allier), orateur de la section de législation du Tribunal; et rédigée par M. C D. L. T. (Au moyen de cette indication, chacun pourra faire aisément, sur son exemplaire du Code civil, les changemens qui ont été décrétés.) Troisième édition. Brochure in-8°. Prix : 60 cent., et 75 cent. par la poste.

A Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

et non pas *de fin fond d'Enfer.* Le langage familier comporte très-bien cette façon de s'exprimer, et je suis très sûr qu'il y en a d'autres exemples; mais ma mémoire ne me les rappelle pas. Je ne crois pas non plus qu'il y ait de faute dans ces phrases, lire un livre *en entier*, cette pièce est rapportée *en entier.* Je les défendrai contre M. Michel par l'autorité de Buffon; et en matière de langage, elle est fort importante. « L'aigle, dit M. de Buffon, ne mange presque jamais son gibier *en* » *entier*, et il laisse, comme le lion, les débris aux autres animaux. »

M. Michel a fort justement désapprouvé l'emploi de *je fus* pour *j'allai.* J'ai déjà moi-même parlé deux fois de cette faute de langage, et rapporté la décision de Voltaire, qui la condamne formellement. On la rencontre cependant quelquefois dans de fort bons auteurs; et M. Michel rapporte d'après moi plusieurs exemples que j'avois déjà cités dans ce Journal, et entr'autres un *de Pascal*; car je savois très-bien que ce grand écrivain avoit commis cette petite négligence, et j'en avois fait l'observation le 11 avril dernier, sept mois avant que M... se donnât la peine de m'apprendre ce que je n'ignorois pas.

Ω.

LOGOGRIPHE.

Je suis, dans mes six pieds, plate, longue et pointue,
Et me chauffe en tout temps, dès que je suis vêtue.
Si ma tête me quitte, autre forme je prends:
Je suis ferme, massive, et parfois je me fends.
Abandonnant ma queue, ainsi que sa voisine,
Et rejoignant mon chef, avec lui je m'envine.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Proue*, dans lequel on trouve *roue*.

Eau de la demoiselle Mathieu, pour le teint, autorisée par S. Exc. le ministre de l'intérieur, le 12 avril 1806, par le conseiller-d'Etat préfet de police, et approuvée par la Société de Médecine de Paris, dans sa séance du 9 frimaire an XI. Cette Eau, qui blanchit la peau, donne de l'éclat au teint, empêche le hâle, efface les taches de rousseur, et prévient les rides, se vend par petits flacons de 3 et de 6 fr., à Paris, chez Mlle Mathieu, seule compositeur et seule propriétaire, ci-devant rue de l'Arbre-Sec, n°. 19, maintenant rue de Malte, près la place du Carrousel, où cette demoiselle a ouvert un Magasin de parfumerie et ganterie, dans le plus grand assortiment.

Six Ariettes italiennes, avec traduction française et accompagnement de piano ou de harpe; dédiées à madame Félicité de Châteaugiron : par G. Lazzerini, professeur de chant, paroles de Métastase. Œuvre deuxième.

Prix : 7 fr. 50 c.

A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, n°. 32.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Code de la Conscription, ou Recueil chronologique des lois et des arrêtés du gouvernement, des décrets impériaux relatifs à la levée des conscrits, à leur remplacement, aux dispenses de service, etc., depuis l'an VI jusqu'à ce jour, avec tables chronologique et alphabétique des matières. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. 25 c. par la poste.

A Paris, chez Rondonneau, propriétaire du Dépôt des Lois, rue Saint-Honoré, hôtel de Boulogne, n°. 325.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 2 décembre.

Hier matin est arrivé, en toute hâte, de Saint-Pétersbourg, un messager d'Etat, porteur du résultat de la dernière et définitive conférence qui a eu lieu entre le lord Gower et le comte de Romanzoff, ministre des affaires étrangères. Le secret qu'on garde sur cette dépêche, prouve qu'elle est d'une nature peu favorable: les ministres se sont assemblés, hier et aujourd'hui, pour délibérer à ce sujet.

Un autre messager d'Etat est arrivé de la Suède, et nous attendons à chaque instant M. de Pierrepont, envoyé de cette puissance, qui s'est embarqué au même moment que notre messager, à Helsinbourg, et qui n'est cependant pas encore arrivé. Au moment du départ du courrier, S. M. le roi de Suède étoit à Helsinbourg.

On a reçu des nouvelles de la flotte de sir Sidney Smith, de la hauteur du Ferrol, le 14 novembre. Elle consiste en 6 vaisseaux de ligne, savoir: *L'Hibernia, the London, Monarch, Marlborough, Elisabeth, Bedford*, et quelques frégates: elle a dû être en vue de Lisbonne dans la journée du 16.

La flotte d'Opporto est arrivée heureusement dans le canal, escortée par la frégate *l'Amazone*.

On assure qu'il est arrivé un second parlementaire de France.

L'écuyer Philippe Dundas, gouverneur de l'île du Prince de Galles, est mort le 8 avril dernier, à bord du *Belliqueux*.

L'Indus, qui a quitté Madras le 21 juillet dernier, apporte les nouvelles les plus rassurantes sur la tranquillité de nos possessions dans les Indes. Les germes d'insurrection qui s'étoient manifestés parmi les troupes indiennes à notre service, sont, dit-on, entièrement étouffés.

Les papiers de New-Yorck contiennent la proclamation suivante du général Christophe à son armée, au moment de partir pour combattre son antagoniste Pétion:

Liberté, Indépendance.

ISLE D'HAÏTI.

Ordre du jour de l'armée, le 25 août 1807.

L'étiquette du palais veut qu'en adressant la parole à S. Ex. le président, de même que lorsqu'on lui écrit, on lui donne le titre de *milord*.

S. Exc. annonce avec empressement à l'armée, que les nouvelles qu'il a reçues d'Europe sont on ne peut plus favorables au gouvernement d'Haïti, et communique à ses soldats l'extrait suivant d'une dépêche officielle qui lui a été adressée:

« Je vous annonce officiellement que le gouvernement anglais reconnoît S. Exc. le président Henri Christophe comme chef du gouvernement d'Haïti, et contribuera de tous ses moyens à affermir l'autorité de S. Exc. »

La poudre, les fusils, les cartouches, les habits, les chapeaux arrivent chaque jour en quantité, et avant peu il sera pourvu à l'équipement complet et à tous les besoins quelconques de l'armée.

Donné au quartier-général du Cap, la 4e année de l'indépendance.

Signé HENRI CHRISTOPHE.

Et plus bas:

Le brigadier-général de l'armée,
J. H. RAPHAEL.

On mande de Dublin, en date du 22 du mois dernier: On ne peut se faire une idée de la scène affreuse que présentoit hier matin le rivage, depuis Dunleary jusqu'au Rocher-Noir, entièrement couvert de corps morts d'hommes, de femmes et d'enfans, victimes de la dernière tempête.

PORTUGAL.

Lisbonne, 1er décembre.

Nous avons été pendant plusieurs semaines dans des inquiétudes continuelles. Qui l'emportera, se demandoit-on, du parti anglais ou du parti continental? Il y a dix jours que tout le monde crut l'affaire décidée: le prince et sa cour annonçoient hautement la résolution de rester en Europe, et de se confier à la générosité de l'Empereur des Français; on exécutoit le décret d'exclusion contre les Anglais, et ceux-ci, de leur côté, bloquoient nos ports. Si l'on voyoit toutes les troupes de terre se rendre par marches forcées sur les bords de la mer; si l'on remarquoit que 7000 hommes d'élite se jetoient dans la place de Péniche, espèce de Gibraltar en miniature; si l'on pressoit l'armement de la flotte, toutes ces mesures n'étoient représentées par nos ministres et leurs affidés, que comme tendant à nous mettre en état de défense contre les Anglais.

Le comte de Lima, notre ambassadeur à Paris, étoit reparti le 21 avec de nouvelles propositions, et avec l'assurance qu'on ne partiroit point pour le Brésil. Tout a changé d'aspect; le 25, de grand matin, on a vu le prince et toute la cour s'embarquer: presqu'au même moment une partie des ministres, des officiers de mer et de terre, des élèves des écoles militaires et quelques autres individus reçurent l'ordre positif de se rendre à bord de la flotte, qui, sans perdre un instant, mit à la voile et sortit du Tage.

Il n'est pas resté un seul individu de la maison de Bragance. Tout porte à croire que le prince ne savoit pas lui-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 16 Décembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Athalie, le Paravent.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

François Ier, l'Intrigue aux Fenêtres, le Calife de Bagdad.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd., *I Due Gemelli* (les Deux Jumeaux), opéra en deux actes, musique de Guglielmi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Rêve, Une Journée chez Bancelin, Voltaire chez Ninon.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Béverley, Madame Scarron, Romainville, Cadet barbier.

AMBIGU-COMIQUE.

La prem. *de Saakem, ou le Corsaire, le Jeune Homme enlevé.*

THÉATRE DE LA GAITÉ.

La Queue de Lapin, le Pont aux-Biches.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Proserpine, les Aventures du Matin, les Docteurs.

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui les deux danses de corde parallèles, où les deux frères Ravel danseront un pas de deux.

Auj., spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., à 7 heures, chez M. Lebreton, rue Bonaparte, Expériences de physique, feu grégeois, ou feu qui brûle sous l'eau, et Fantasmagorie,

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

La seconde représentation des *Créanciers*, ou *le Remède à la Goutte*.

Cette représentation a été très-différente de la première: on a peu sifflé et médiocrement applaudi. Ces deux opérations ne pouvoient pas avoir la même activité, attendu le petit nombre des spectateurs: avec les amis des auteurs, il n'y avoit guère ce jour-là que les gens qui vont à la comédie sans savoir ce qu'on y donne, uniquement pour passer la soirée: plusieurs ignoroient si la pièce étoit nouvelle. Tout s'est passé tranquillement; et cette tranquillité a fort déplu aux acteurs: car il n'y a rien de plus déplaisant que de dire et de faire des folies devant des gens de sang-froid. Il y a donc peu d'apparence que la pièce reparoisse une troisième fois, quoiqu'à la rigueur les auteurs soient fondés à exiger une troisième représentation; mais ils se désisteront de ce droit-là, quand ce ne seroit que pour avoir celui de se plaindre. Ce sont quelques écus qu'il pourra leur en coûter; mais pour quelques écus, ils auront droit de pester contre les comédiens: grande consolation pour des auteurs malheureux!

Les journalistes, presque toujours divisés d'opinions, se sont réunis contre cette nouveauté; et cette réunion a tué l'ouvrage. Quand ils sont d'avis différens, le public vient au théâtre pour juger lui-même qui est-ce qui a tort ou raison; mais quand ils s'accordent sur le bien comme sur le mal, c'est une marque qu'il y a évidence: car il leur est extrêmement difficile de s'accorder.

Cet acte éclatant de justice doit répandre une terreur salutaire parmi les auteurs, qui s'imaginoient qu'ils pouvoient mettre impunément sur la scène toutes les extravagances qui leur passoient par la tête. La folie réussit au théâtre à la faveur de l'esprit et de la gaîté; mais au-delà

Digitized by Google

même ce qu'on alloit faire : on lui a inspiré une terreur panique ; et si on lui avoit laissé un moment de réflexion, il est très-probable qu'il auroit encore une fois changé de résolution.

Notre ancien gouvernement a publié deux proclamations avant de partir : par l'une, le prince annonce qu'*il se retire dans ses possessions d'outre-mer jusqu'à la conclusion de la paix générale*, en ordonnant à ses sujets de n'opposer aucune résistance aux troupes françaises, et de se conduire envers elles de la manière la plus paisible. L'autre proclamation nomme un gouvernement provisoire, pour veiller à l'ordre public jusqu'à l'arrivée des Français.

On dit que nos troupes ont évacué le fort de Péniche, dont les Anglais se sont mis en possession, ainsi que des îles Berlingues.

A son entrée à Lisbonne, M. le général en chef Junot a adressé aux habitans, une proclamation qui a produit le meilleur effet. Elle porte en substance, que l'armée française est entrée dans les murs de Lisbonne, où elle venoit pour sauver le pays et le prince de l'influence de l'Angleterre ; mais que ce prince, si respectable par ses vertus, s'est laissé entraîner au conseil de quelques méchans qui l'entouroient, et est allé se jeter dans les bras de ses ennemis ; qu'on l'a fait trembler pour sa propre personne ; ses sujets n'ont été comptés pour rien, et leurs intérêts ont été sacrifiés à la lâcheté de quelques courtisans.

« Habitans de Lisbonne, ajoute le général en chef, soyez tranquilles dans vos maisons ; ne craignez ni mon armée ni moi : nous ne sommes à craindre que pour nos ennemis et pour les méchans. Le Grand-Napoléon, mon maître, m'envoie pour vous protéger. Je vous protégerai. »

AUTRICHE.

Vienne, 3 décembre.

On assure que notre cour doit faire paroître incessamment une déclaration semblable à celle de la Russie, et en conséquence de laquelle toutes relations cesseront avec l'Angleterre, à qui les ports autrichiens seront fermés.

M. le comte Philippe d'Edling, grand-camérier de S. M., vient d'être nommé grand-maître de la cour de S. A. I. l'archiduchesse Marie-Louise.

Suivant les derniers avis des frontières de la Turquie, il n'a encore été fait aucune disposition ultérieure pour l'évacuation de la Moldavie et de la Valachie. Un nouveau corps de troupes russes parti de Mohilow, s'est dirigé vers ces deux principautés. Le général-major Apraxin, qui est employé près de ce corps comme brigadier, se trouve encore à Bucharest, où le prince Prosorowski s'est rendu de Jassy. Les avant-postes ont été renforcés dernièrement, et la correspondance, ainsi que les relations de commerce avec la Turquie, ont été sévèrement prohibées.

PRUSSE.

Berlin, 5 décembre.

On dit maintenant que le roi de Prusse arrivera ici avec toute sa cour aussitôt après Noël. S. M. doit avoir écrit à ce sujet au prince Ferdinand.

On lit dans la Gazette de Nuremberg un article du Bas-Elbe, du 18 novembre, ainsi conçu :

On assure que le roi de Suède a fait demander au prince Royal de Danemarck, une déclaration au sujet des lettres venant de l'Allemagne et destinées pour la Suède, qui sont retenues dans les Etats danois. S. M. suédoise déclare que S. A. R. a rompu le sceau de cette correspondance, ou ne l'a pas fait ; que dans le premier cas, elle regardera cette conduite du prince comme une déclaration de guerre. Cette nouvelle est en contradiction avec toutes les lettres du Nord, et paroît peu vraisemblable.

Nos journaux racontent l'anecdote suivante :

Lorsque le roi de Prusse remit la forteresse de Custrin au général d'Ingersleben, en lui recommandant sa défense, ce dernier répondit : *Que Votre Majesté me perce de son épée, si je rends la place avant un an !* — Le monarque ayant fait la même recommandation au général de Courbières (d'origine française), commandant de Graudentz, cet officier répondit simplement : *Sire, j'agirai comme un homme d'honneur.* — Quelle différence dans ces réponses ! On sait aussi combien les résultats furent différens.

ALLEMAGNE.

Francfort, 8 décembre.

Il est arrivé ici hier, dans la soirée, environ 1800 Russes venant de France et retournant dans leur patrie. Ils ont continué leur route ce matin.

S. A. E. le prince-primat a nommé son conseiller d'Etat, M. l'évêque suffragant de Kolborn, coopérateur au concordat qui doit être conclu pour l'Allemagne catholique.

Les troupes de S. M. le roi de Wurtemberg, celles du grand-duc de Bade, les troupes royales bavaroises, les bataillons de Saxe-Weimar et de Saxe-Gotha, qui devoient rester en cantonnement dans la principauté de Bayreuth, ont reçu ordre de retourner dans les Etats de leurs souverains respectifs.

Suivant une gazette allemande, les villes anséatiques auront garnison française jusqu'à la paix générale.

Les lettres du Nord annoncent que l'ambassadeur d'Angleterre a quitté Pétersbourg, et que la Suède va prendre les mêmes mesures que la Russie a prises contre la Grande-Bretagne.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 15 *décembre.*

— Les journaux de Milan, du 10 décembre contiennent le décret impérial suivant :

« Les colléges électoraux de notre royaume d'Italie procéderont, suivant les formes prescrites par la constitution, 1°. au complément de leurs corps respectifs ; 2°. à la nomination de 300 électeurs, pour les départemens vénitiens nouvellement incorporés : 120 de ces électeurs feront partie du collége des propriétaires ; 90, du collége des lettrés, et 90, du collége des négocians, suivant la répartition qui, en proportion de la population de chaque département, sera présentée par notre ministre de l'intérieur. »

— Les mêmes journaux annoncent qu'il est passé, le 5 décembre, à Lugano, un courrier du cabinet, venant de Milan, et porteur de dépêches très-importantes pour le landaman de la Suisse. Il avoit ordre de faire le plus de diligence possible pour arriver à sa destination.

— Le *Moniteur napolitain* du 4 décembre, contient un décret royal, par lequel la contribution foncière du royaume de Naples est fixée, pour l'année 1808, à 7 millions de ducats. Le même journal annonce que le voyage de S. M. dans le royaume d'Italie ne sera pas de longue durée.

— On assure que dans une de ses dernières séances, l'Académie française a nommé M. Chénier, pour continuer l'histoire de cette société littéraire. M. François (de Neufchâteau) avoit

---

d'un certain degré, il ne peut plus y avoir ni esprit ni gaieté, même dans la folie : et les auteurs des *Créanciers* avoient passé de beaucoup ce degré-là.

Les acteurs du Théâtre Feydeau ne doivent pas aussi se laisser séduire par le succès qu'obtiennent au Boulevard certaines farces grossières ; il faut que chaque chose soit à sa place : l'Opéra-Comique est un grand théâtre, et doit garder son rang. On rit beaucoup chez Ribié d'un procureur à la broche, et de Gilles mangeant des petits pâtés dans un four : cela feroit vomir au Théâtre Feydeau. Il ne faut pas aussi que l'Opéra-Comique cherche à imiter les parades de l'Opéra-Bouffon italien : il ne doit en imiter que le goût du chant et la bonne musique. Il ne suffit pas de donner à un opéra comique le titre d'opéra bouffon pour être dispensé d'y mettre un peu de sens commun : le bonheur de *l'Irato* fait exception, et ne fait pas loi. Cette mauvaise bouffonnerie, donnée le Mardi-Gras, fut accueillie comme un ouvrage du jour, comme une folie de circonstance ; d'ailleurs, elle n'a qu'un acte, et n'est pas dépourvue de gaieté.

Ce qui me fait trembler, c'est qu'avant la représentation, non-seulement tous les comédiens, mais tous les gens de lettres trouvoient *les Créanciers* une pièce charmante, adorable : tous les oracles de l'esprit et du goût avoient été consultés ; les auteurs s'étoient fait dire leur bonne aventure par les docteurs les plus expérimentés dans l'art dramatique : on leur avoit prédit les plus heureux destins ; cela devoit aller aux nues. Aujourd'hui, les astrologues rougissent de leurs prédictions : personne ne veut plus avoir loué la pièce ; ceux même qui s'étoient livrés aux plus grands transports d'admiration, ceux qui avoient exalté avec le plus d'enthousiasme les lazzis et les quolibets dont le dialogue est farci, aujourd'hui s'approchent tristement de l'auteur, et lui serrant la main : « Je t'avois bien dit, mon ami, lui disent-ils, que cela ne passeroit pas. » O vanité de nos jugemens ! O foiblesse de l'entendement humain !

Il y a dans *l'Eunuque* de Térence un siége burlesque qui a quelque rapport avec celui des *Créanciers*, mais infiniment plus ingénieux et plus comique pour le fond comme pour la forme. Ce n'est pas un neveu qui prétend assiéger le château de son oncle ; c'est un faux brave qui vient mettre le siége devant la maison d'une courtisane, qui est sa maîtresse, pour lui reprendre une jeune esclave dont il lui avoit fait présent à certaines conditions qui n'ont point été remplies. L'armée du faux brave est composée de ses domestiques : il la range en bataille, suivant les règles de l'art ; il assigne à chacun son poste ; tous les termes militaires sont prodigués. La poltronnerie qui perce jusque dans les fanfaronnades de ce faux brave, répandent beaucoup de comique sur cette scène ; et puis, ce n'est qu'une scène : on fait des propositions de paix ; tout s'arrange, et le général congédie son armée. Cette facétie est extrêmement plaisante dans Térence, parce qu'elle est courte, placée à propos, convenable au caractère des personnages ; au lieu que le siége des *Créanciers* choque toutes les convenances : il est hors de toute mesure, et ne finit point. Dieu nous garde d'une folie qui dure deux actes !

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Une Journée chez Bancelin.

Je reçois à l'instant une lettre du petit-fils du fameux traiteur Bancelin : il est très scandalisé de se voir associé aux grands hommes dont le Vaudeville est dans l'usage de parer ses tréteaux. Le grand Bancelin est mort ; mais ses petits-enfans ne sont point du tout flattés que leur aïeul soit devenu un héros du Vaudeville : ils ne regardent point cela comme une illustration pour la famille ; sur-tout ils refusent de recon-

Digitized by Google

d'abord été chargé de ce travail ; mais le mauvais état de sa santé l'a forcé d'y renoncer.

— LL. MM. le roi et la reine de Westphalie sont arrivés le 7 de ce mois à Cassel, capitale de leurs États.

— S. A. R. le grand-duc de Bade a envoyé au maréchal Brune la décoration de la grand'croix de son ordre militaire.

— Les lettres d'Utrecht, du 10 décembre, disent que le roi de Hollande a nommé ambassadeur à Naples, son grand-écuyer M. de Caulaincourt.

— Dans sa séance de vendredi dernier, la classe d'histoire et de littérature ancienne a nommé correspondans: M. Reuilly, sous-préfet à Soissons, auteur du *Voyage en Crimée*; M. Mollevaut, traducteur de *Tibulle*; M. Correa de Serra, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lisbonne, connu par un grand nombre de productions sur la botanique, l'économie et l'agriculture; et M. Murr, helléniste allemand.

VARIÉTÉS.

Recherches historiques sur le Cardinal de Retz, suivies des Portraits, Pensées et Maximes, extraits de ses ouvrages (1); par V. D. Musset-Pathay.

Des censeurs dont l'esprit et les talens ne s'exercent sans doute que sur les objets les plus utiles à l'humanité, à qui il n'échappe rien que de nécessaire au bonheur des hommes et d'important pour la société, se sont récriés sur l'inutilité de cet ouvrage. *A quoi bon?* ont-ils fièrement demandé à l'auteur. Si je voulois les désigner plus clairement, j'indiquerois toutes les petites préfaces qu'ils ont ajoutées à des livres dont nous pouvions nous passer, ou qui pouvoient se passer de ces petites préfaces; toutes les notices faites sur des personnages que nous connoissions assez, et je leur demanderois *à quoi bon?* J'ajouterois encore (car avec cette question on peut aller loin), *à quoi bon* l'article par lequel vous avez attaqué l'ouvrage de M. Musset-Pathay, et enfin *à quoi bon* l'article par lequel je le défendrai? J'avoue que, pour mon compte, cette question m'embarrasseroit; mais comme ceux qui l'ont faite ne me paroissent pas embarrassés du tout, j'attends leur réponse, et je l'adopte d'avance.

La plupart des livres sont comme la plupart de nos occupations et de nos actions; ils sont inutiles, frivoles ou mauvais. La critique doit être sans pitié pour les derniers; elle est obligée de faire bonne composition aux autres. Ce sont en effet les meilleurs livres qui paroissent; et plus que jamais il est difficile qu'il en soit autrement. Sur presque tous les objets, les idées les plus justes, les plus naturelles, les plus fécondes ont été dites, écrites et répétées. Les préceptes de la morale, les principes de la littérature, les systèmes et les abstractions philosophiques, les recherches de l'histoire, les combinaisons du roman, tout a été discuté, combattu, éclairci, fixé, épuisé : tout a été dit, et ce que je dis là peut-être plus souvent que tout le reste. Il est donc bien difficile de proposer au bon sens, au bon goût, à l'esprit, à l'érudition, à la patience et aux recherches, un ouvrage nouveau et utile; le génie seul peut en créer, lui seul n'a pas de bornes. Le génie pourroit encore produire des fruits nouveaux, nous donner des jouissances nouvelles; mais par malheur nous n'avons pas de génie.

S'il est, au surplus, un genre d'ouvrage où l'on puisse s'en passer, c'est lorsqu'on se borne à faire une compilation; et M. de Musset n'a pas prétendu faire autre chose. C'est donc un singulier reproche que celui qu'on lui a fait, lorsqu'on lui a dit que son livre n'étoit qu'une compilation; et c'est une bien singulière découverte, et dont on a eu bien lieu de s'applaudir, que celle par laquelle on a trouvé qu'un ouvrage de *recherches*, composé d'extraits des Mémoires de Retz; et d'une trentaine d'autres ouvrages, n'étoit réellement qu'une compilation. Je crois que toute la question se réduit à savoir si cette compilation est bonne. Elle prouve du moins, dans son auteur, une connoissance assez approfondie d'une des époques les plus intéressantes et les plus curieuses de notre histoire, et des auteurs contemporains et postérieurs, nationaux et étrangers, qui se sont occupés de cette partie de nos annales, et des personnages qui y ont figuré; enfin, un goût de recherches à qui il n'a manqué qu'un objet mieux choisi et un but moins paradoxal. Dans le peu de réflexions que M. de Musset a joint aux matériaux étrangers qui composent la presque totalité de son ouvrage, on remarque un esprit sage, mesuré, impartial, un jugement en général assez sain sur les personnes, leurs actions et leurs écrits, et assez d'adresse pour tirer de ses recherches multipliées et des divers témoignages qu'il accumule, des conséquences favorables à son système et au but qu'il propose.

Malheureusement ce système est sans fondement, et ce but est chimérique. M. de Musset voudroit changer notre opinion sur le cardinal de Retz; il voudroit que nous cessassions de le regarder comme un *intrigant*, comme un *brouillon*, comme un *factieux* : cela est impossible. Les actions du cardinal parlent trop haut; les écrits qui le jugent sont trop nombreux, trop unanimes, pour que notre sentiment sur ce personnage célèbre ne soit pas irrévocablement fixé. Je sais que ces écrits se contredisent très-souvent; je sais que le même écrivain a souvent peint le cardinal de Retz avec des traits et des couleurs tout-à-fait contradictoires, et M. de Musset en rapporte des exemples vraiment singuliers; peut-être, au reste, la faute n'en est pas plus aux peintres qu'au cardinal lui-même, dont les vues inconstantes, les actions inconséquentes, et le caractère souvent bizarre, ont dû donner lieu à des interprétations différentes, et ne pouvoient guère être peints par des traits uniformes: observations néanmoins par laquelle je ne prétends pas justifier madame de Nemours, qui prétend tantôt que le cardinal de Retz *n'avoit pas d'esprit*, tantôt qu'il avoit *assez d'esprit*, tantôt qu'il avoit un esprit *pénétrant et assez vaste*. Sur ce point il ne falloit avoir qu'une opinion, et accorder au coadjuteur tout l'esprit possible, excepté l'esprit de conduite.

Mais, quoi qu'il en soit de ces écrits où le cardinal de Retz est peint sous des traits souvent divers et opposés, il n'en est pas moins vrai que tous ceux qu'on peut regarder comme des jugemens sur cet auteur célèbre de la Fronde, tous ceux qui ne consistent ni en satires dictées par l'esprit de parti, ni en complimens insérés dans des lettres adressées au cardinal ou à ses amis; complimens que M. de Musset pouvoit se dispenser de recueillir, parce que ce ne sont pas des pièces historiques et qu'en général on n'est pas dans l'usage de juger les hommes dans les lettres qu'on leur écrit : tous présentent le cardinal avec les défauts et les torts dont M. de Musset voudroit venger sa mémoire; et s'il restoit quelques doutes là-dessus, ne seroient-ils pas aussitôt levés par la lecture des Mémoires du cardinal lui-même? Et n'est-ce pas un singulier projet que celui de faire l'apologie d'un homme qu'on ne juge que comme il a voulu être jugé lui-même? M. de Musset croit-il que le cardinal a été trop sévère à lui-même? Il a été sans doute d'une sincérité rare et remarquable; mais loin de porter

(1) Un vol in-8°. Prix : 5 fr. et 6 fr. 50 c., par la poste.
A Paris, chez Colas, rue du Vieux Colombier; Arthus Bertrand, rue Haute-Feuille; Delaunay, palais du Tribunat; et chez le Normant.

---

noître pour leurs cousines, deux poissardes qui font beaucoup rire le public, et qui rappellent les héroïnes de Vadé. Ces poissardes se marient, l'une à un soldat nommé Lafrance, l'autre à un batelier nommé l'Aviron, deux braves garçons, deux bons vivans, dont cependant l'alliance n'est, en aucune manière, du goût des Bancelin.

Jadis Boileau se permit une plaisanterie un peu forte sur un traiteur célèbre nommé Mignot :

Car Mignot, c'est tout dire; et dans le monde entier,
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.

Mignot furieux, avec quelque raison, se vengea du satirique d'une manière digne de lui, car il enveloppa ses pâtés avec une satire composée par l'abbé Cotin contre Boileau, et la répandit ainsi dans tout Paris. C'est dommage que le petit-fils de Bancelin ne soit pas tout à-la-fois traiteur et pâtissier; car il pourroit envelopper aussi sa pâtisserie d'une critique assez vive que *le Publiciste* a faite du vaudeville dont il s'agit.

Il me semble que par égard pour la famille Bancelin, on auroit pû donner aux demoiselles un ton moins grivois et des inclinations plus nobles; c'est en cela, selon moi, que consiste tout le délit des auteurs du Vaudeville. Ce vaudeville d'ailleurs est fort joli; il a beaucoup de succès, et ne peut qu'accréditer la maison de Bancelin, qui existe toujours au Boulevard.

Aux deux poissardes et à leurs amans, qui dialoguent d'une manière digne de Vadé, les deux auteurs, MM. Moreau et Francis, ont accolé l'abbé Lattaignant, qui est presque de niveau avec eux. L'abbé Lattaignant ne s'est point respecté pendant sa vie, on ne le respecte point après sa mort. On en fait un poète de taverne, commensal des bateliers et des filles de la Halle. Je crois qu'il n'a plus de petit-fils pour s'en plaindre. Poinsinet est aussi un poète que tout le monde s'est cru en droit de mystifier. Il a reçu une invitation à se rendre chez Bancelin; il croit que c'est pour dîner, et c'est pour se battre. Son adversaire est le fameux Saint-Foix, qui se battoit pour fort peu de chose, et qui s'imagine avoir à se plaindre de Poinsinet. Les deux champions ne se connoissent point; ce qui produit des quiproquos très-plaisans. Les deux demoiselles poissardes entreprennent d'amener une explication entre des gens qui ne s'entendent pas. Les amoureux de ces demoiselles sont jaloux de l'attention de leurs maîtresses pour ces messieurs : il pourroit en résulter une bataille générale, sans les bons offices de l'abbé Lattaignant, qui appaise les jaloux, réconcilie les ennemis, dissipe tous les soupçons. Tout finit, comme il seroit à souhaiter que toutes les querelles finissent, par un dîner et des chansons. Si le petit-fils du célèbre Bancelin veut se venger des auteurs de ce vaudeville d'une manière sublime et digne de la famille des Bancelin, il faut qu'il donne un excellent dîner, dans sa maison du Boulevard, à MM. Moreau et Francis, et aux principaux chansonniers leurs confrères : les convives paieront leur écot en chansons, et tous les ressentimens seront noyés dans le vin.

MODES.

Le blanc sur du rose, du bleu, du gros-vert ou du noir, est, depuis quelques jours, assez commun, mais cependant moins commun que le jaune, dont la destinée paroît être de se maintenir tout l'hiver. Par caprice, ou pour varier, quelques petites-maîtresses font faire, contre le vœu général de la mode, des capotes très-avancées en velours épinglé. Parmi les ornemens de capotes, on remarque comme une nouveauté les mailles formées de rubans. De petites boucles d'acier, sur le côté gauche d'un chapeau de velours ou d'une toque, sont aussi un article de mode, nouveau, ou du moins reproduit nouvellement. Avec le froid, ont reparu, sur les redingotes de drap, de grands collets en rotonde; comme les amadis de certaines douillettes, ces collets sont souvent postiches. On porte les palatines fichus, très-étoffées, c'est-à-

Digitized by Google

a sévérité trop loin à son égard, on voit qu'il se donne ou qu'il veut se faire donner des éloges qu'il ne mérite pas toujours. Il voudroit plus d'une fois faire croire qu'il a prévu, arrangé, disposé des événemens par lesquels il a été plutôt entraîné qu'il ne les a maîtrisés. Cependant, à travers ces ménagemens et quelques autres qu'il a eus pour son amour-propre, il est impossible, après la lecture de ses Mémoires, de ne pas tirer les trois conséquences sur lesquelles M. de Musset veut le défendre dans sa longue apologie, et de ne pas conclure qu'il a été un *factieux*, un *brouillon*, un *intrigant*: un factieux, puisqu'il soulevoit la populace, puisqu'il vouloit, à main armée, dicter des lois à la première cour souveraine du royaume, puisqu'il obligeoit la régente et le roi à fuir de leur capitale; un brouillon et un intrigant, puisque dans ces mouvemens perturbateurs et séditieux, il n'avoit aucun plan bien fixe, aucun but bien déterminé, et qu'il semble seulement être épris des agrémens et des charmes du trouble et du désordre. Que vouloit-il en effet? Satisfaire à sa haine et à ses ressentimens contre le cardinal Mazarin? Mais il ne continue pas moins à agiter, lorsque ce premier ministre est obligé de fuir hors du royaume. Vouloit-il le supplanter et se mettre à sa place? Mais dans une occasion où il a un juste espoir de remplir cette place, il semble la dédaigner. Cette haine contre Mazarin, qui ne pouvoit céder au bien de la paix, à l'intérêt du royaume, aux devoirs d'un citoyen et d'un prélat, cédoit à des passions beaucoup moins nobles; et l'on vit ces deux implacables ennemis s'accorder pour perdre et faire arrêter un prince du sang, un des plus grands hommes de l'Etat, le vainqueur de Rocroy.

L'argument qui paroît le plus plausible à M. de Musset, et sur lequel il insiste le plus, c'est celui qu'il tire de la conduite du coadjuteur au moment où les troubles éclatèrent. S'il faut en croire le cardinal (et je l'en crois), il étoit alors sincèrement attaché au parti de la cour, et il s'employa avec beaucoup de zèle pour étouffer les premières semences du désordre. La régente ne crut pas ce zèle de très-bonne foi, elle en remercia ironiquement le cardinal; elle permit à des courtisans spirituels d'en plaisanter. Anne d'Autriche eut tort sans doute; mais ce tort qu'excuse peut-être un peu le caractère *brouillon* et déjà connu du cardinal, autorisoit-il celui-ci à exciter la guerre civile, à bouleverser, pendant quatre ans, le royaume attaqué par des ennemis puissans, à oublier les bienfaits personnels qu'il avoit reçus de la régente? Une conduite différente, qui étoit de devoir et de rigueur, et qui eût bientôt dissipé les prétentions de la cour, n'eût-elle pas été plus digne d'un grand seigneur, d'un prélat, d'un Français? Et celle qu'il a tenue n'est-elle pas la conduite d'un *factieux*, d'un *brouillon*, d'un *intrigant?*

A ces graves défauts, le cardinal de Retz joignit sans doute des qualités aimables et brillantes; mais telle est aussi l'opinion qu'on s'est généralement formée sur son compte, et on ne le juge point d'après les Mémoires satiriques d'un serviteur ingrat (Joli) qui lui refuse toutes les vertus, et qui lui accorde tous les vices. C'est ce mélange de qualités et de défauts, commun aux principaux acteurs de la Fronde, qui rend cette partie de notre histoire si agréable, si attachante; c'est la guerre civile la plus douce et la plus gaie qu'il soit possible d'imaginer. Là, on ne peut haïr personne; les plus grands torts ne sont pour ainsi dire que des ridicules; les plus grandes vengeances, que des couplets malins et des satires; les plus grands coups d'autorité, quelques exils fort rares et quelques mois de prison: point de ces sombres fureurs, de ces haines implacables, de ces proscriptions cruelles qui, avant et depuis cette époque, dénaturèrent trop souvent le caractère français; il brille là dans toutes ses graces aimables, dans sa vivacité, dans sa gaieté.

Les femmes, attirées par cette troupe légère de jeunes héros de la Fronde, se jettent au milieu des troubles, qu'elles regardent comme des jeux, auxquels elles sont fières de présider; et les noms de mesdames de Montbazon, de Chevreuse, de Longueville, de la princesse palatine, leur beauté, leurs galanteries, leurs aventures, donnent à cette histoire tout l'intérêt d'un roman. On sait même que madame de Sévigné étoit un peu frondeuse, que Ninon de Lenclos l'étoit aussi. C'étoit encore une femme qui présidoit aux destinées de la France, et qui la gouvernoit avec toute la mobilité, toute l'inconstance, tous les caprices, toutes les préventions, toute l'indulgence, toute la bonté, toute la mollesse, enfin avec toutes les graces, toutes les qualités et tous les défauts de son sexe; et il faut avouer que si les rênes de l'Etat doivent être tenues d'une main plus ferme, si la France n'est pas précisément placée en Europe pour y donner le spectacle comique, et quelquefois burlesque, qu'elle y donna pendant les troubles de la Fronde, cependant, de tous les mauvais gouvernemens possibles, celui d'Anne d'Autriche, ne laissant aucun souvenir odieux, est encore un des plus supportables.

M. de Musset a fait suivre son apologie de 361 maximes, la plupart politiques, puisées dans les ouvrages du cardinal, et de plusieurs portraits qu'il a tirés de la même source. Ces portraits sont d'un homme d'esprit, et souvent d'un bon écrivain; mais je suis surpris que M. de Musset, qui n'aime pas les portraits, et qui attribue à la manie d'en faire la fausse opinion qui, selon lui, s'est établie sur le compte de son héros, ait pris la peine d'en recueillir un bon nombre, qui certainement ne sont pas exempts des défauts qu'il reproche aux autres. Croit-il, par exemple, que le caractère de la régente offrit toutes les gradations suivantes, et qu'il ne faille pas les attribuer à la manie de mettre de l'esprit dans un portrait: « La reine avoit plus d'aigreur que de hauteur, plus de » hauteur que de grandeur, plus d'application à l'argent que » de libéralité, plus de libéralité que d'intérêt, plus d'intérêt » que de désintéressement? etc. etc. » Il y a une demi-page de ces gradations. Trouve-t-il bien juste le commencement de ce portrait de l'oncle du coadjuteur: « M. l'archevêque de » Paris avoit peu de sens, et le peu qu'il en avoit n'étoit pas » droit? » L'essence du sens étant d'être droit, il me semble que cette phrase n'est ni d'un bon écrivain ni d'un bon neveu.

A.

Cours de la Bourse, du 15 Décembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 86f 20c 25c 30c 25c 20c 00c 00c 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808 83f 50c 60c 000 00c. 00c. 00c
Actions de la Banque de Fr., avec doublement. 1322f 50c 0000f. 0000f

ANNONCE.

Le Caveau moderne, ou le Rocher de Cancale, chansonnier de table, composé des meilleures chansons de l'ancien Caveau, des Dîners du Vaudeville, de la société Epicurienne, dite des Gourmands, etc. etc.; par les auteurs du Journal des Gourmands et des Belles. Deuxième volume, avec cette épigraphe:

> Nous n'avons qu'un temps à vivre,
> Amis, passons-le gaiement.
> BONNAVAL, *Ronde de table*, page 75.

Un vol. in-18, de 328 pages, orné d'une jolie gravure représentant les vendanges. Prix: 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 25. par la poste; papier vélin; 4 fr., le port aux frais des acquéreurs; le premier volume, même prix.

A Paris, au bureau du Journal des Gourmands, chez Capelle et Renand, libraires, rue J. J. Rousseau, n°. 6.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

---

dire très-basses du derrière et très-larges sur les côtés. Une robe de crêpe brodée en cheuille, ou moitié tulle et moitié rubans, par raies, sont deux parures nouvelles d'un genre également distingué. Les *Titus* bouclées font tort aux coiffures étudiées des artistes-coiffeurs. Chez les lingères on vend des *Paysannes*, à barbes quarrées, fuyant derrière l'oreille, et à touffe au-dessus du front. Du taffetas rose, pour former cette touffe, sert d'entoilage à une petite dentelle. Beaucoup de souliers noirs se portent montans, et fermés avec un lacet de couleur. Le luxe des ameublemens fait encore plus de progrès que celui des vêtemens; on ne veut que des étoffes de Lyon et des bois dorés.

CHARADE.

> Dans mon entier se cueille mon premier,
> Et dans la mer se pêche mon dernier.
> *Par un Abonné.*

Le mot du dernier Logogriphe est *Broche*, dans lequel on trouve *roche* et *broc*.

Voyage pittoresque de l'Espagne; par Alexandre Delaborde et une Société de gens de lettres et d'artistes de Madrid. VIe Livraison.

La première et la seconde livraison de cet ouvrage ont paru le 1er. juin. On a publié et l'on publiera exactement une livraison toutes les six semaines: la septième sera mise au jour le 15 janvier. Chaque livraison, composée de *six feuilles* de planches, et de celles nécessaires pour le texte, coûte, à Paris:

En papier vélin, avant la lettre. . . .	60 fr.
Papier vélin, avec la lettre. . . .	36
Papier fin.	24

Tous les exemplaires sont satinés. On ne paie rien d'avance, mais seulement en retirant chaque livraison.

On souscrit, à Paris, au Bureau du Voyage pittoresque d'Espagne, chez l'Editeur, Ant. Bondeville, peintre de S. M. C., rue Saint-Pierre (Montmartre), n°. 9; chez Nicolle, rue des Petits-Augustins, n°. 15; et chez le Normant.

A Lyon, chez Ballanche père et fils.

Trois Duos concertans pour deux violons, composés et dédiés à son ami Marco l'aîné; par Alexandre Sauvage, Œuvre Ire.

Prix: 7 fr. 50 c.

A la Nouveauté, chez les frères Gaveaux, au magasin de musique et d'instrumens, passage du Théâtre Feydeau, nos. 12 et 13.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 41 et à l'Académie Impériale de Musique.

Mémorial des Pasteurs, ou Recueil des Maximes et des Ecrits des Saints-Pères sur la doctrine de l'Eglise et les diverses situations de la vie sociale ou de la vie privée; suivi de l'Histoire abrégée du Christianisme, des persécutions qu'il a éprouvées, des hérésies qui l'ont affligé; les noms des docteurs qui les ont combattues, et les dates des Conciles qui les ont condamnées. A l'usage des curés et des jeunes ecclésiastiques. Prix: 2 fr. 25 c., et 3 fr. par la poste.

A Paris, chez Porthmann, imprimeur ordinaire de S. A. I. et R. Madame, rue Neuve-des-Petits-Champs; Périsse et Compère, lib., quai des Augustins, n°. 47.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.

Venise, 8 décembre.

Le bonheur dont nous jouissions a passé trop rapidement. S. M. vient de nous quitter ; elle avoit été témoin de notre joie ; elle vient de l'être de notre profonde affliction. Elle trouvera partout des cœurs reconnoissans et dévoués ; mais les sentimens d'aucun de ses sujets ne peuvent l'emporter sur ceux dont les Vénitiens sont pénétrés, et qu'ils ont exprimés avec délice, avec enthousiasme. La foule immense qui s'est portée sur son passage, a ralenti sa marche. Elle a daigné ne pas s'offenser d'un retard qui marquoit notre empressement, sans porter aucune atteinte à notre respect. Long-temps après que nous avions cessé de voir l'Empereur, la mer retentissoit de nos acclamations, et les portoit jusqu'à lui.

S. M. va coucher à Trevize ; elle visitera Osopo, Palma-Nova, Udine ; elle reviendra par Porto-Legnago et Mantoue à Milan.

Le roi de Naples, la princesse et le prince de Lucques retournent dans leurs Etats : le roi et la reine de Bavière se rendent avec leur cour à Milan. Le vice-roi, le grand-duc de Berg et le prince de Neuchâtel suivent l'Empereur.

AUTRICHE.

Vienne, 2 décembre.

Le mariage de S. M. l'Empereur est maintenant fixé au 6 janvier 1808, et les réjouissances suivantes ont été ordonnées à cette occasion :

Le 6 janvier, jour du mariage, il y aura à la cour, banquet public et entrée gratuite aux théâtres. Le 7, bal à la cour, de 7 à 8 h., et spectacle *gratis*. Le 8, spectacle au grand théâtre illuminé, où l'on n'entrera qu'avec billet ; entrée gratuite à tous les autres théâtres. Le 9, S. M. se rendra incognito au théâtre de Vienne. Le 10, jour de dimanche, redoute gratuite avec billets ; et le 11, bal chez S. A. R. le duc Albert de Saxe-Teschen.

S. M. l'Impératrice des Français a fait présent, à la future épouse de notre souverain, de plusieurs habillemens des plus magnifiques, qui ont fait le plus grand plaisir à S. A. I.

La Gazette de Presbourg prétend avoir reçu la nouvelle que les Anglais ont fait une attaque sur l'île de Corfou, et qu'ils se sont rendus maîtres du fort de Saint-Angelo. Cependant le gazetier a la bonté d'ajouter qu'il attend des renseignemens plus authentiques.

PRUSSE.

Berlin, 4 décembre.

M. le maréchal d'Empire Victor, gouverneur-général de Berlin, commandant le 1er corps de la Grande-Armée, a célébré avec la plus grande pompe l'anniversaire du couronnement de LL. MM. II. et RR. Cette fête brillante a été annoncée, le 1er décembre au soir, par plusieurs salves d'une artillerie nombreuse. Le lendemain, 15,000 hommes du 1er corps, d'une tenue parfaite, ont exécuté de grandes manœuvres, auxquelles ont assisté M. le feld-maréchal de Mollendorff, MM. les ambassadeur des puissances alliées et amies de la France, et un concours immense de peuple.

Un grand repas de près de cent personnes, où les santés de LL. MM. et de la famille impériale ont été portées avec un vif enthousiasme, a été suivi d'un brillant concert et d'un bal, que les dames françaises, prussiennes, et étrangères de la plus grande distinction, se sont empressées d'embellir.

Le palais et les jardins de M. le maréchal gouverneur ont été illuminés avec magnificence ; les théâtres ont joué *gratis*.

On mande de Dantzick ce qui suit :

« Par une convention conclue entre le gouverneur-général Rapp et le sénateur dantzickois Lobes, d'un côté, et le comte de Dohnhoff, de l'autre, les limites du territoire de la ville de Dantzick ont été fixées. Ces limites sont les mêmes qu'autrefois du côté d'est, de sud-est et de nord-est ; mais elles s'étendent plus loin du côté de l'ouest et du nord-ouest : le fameux monastère d'Oliva, le bourg et port de Fahrwasser et la péninsule de Hela nous appartiennent. Cependant, au moment de l'échange des ratifications, les pleins-pouvoirs des négociateurs prussiens ont paru contenir quelques termes équivoques, et l'on a envoyé un courrier à Kœnigsberg, pour demander une explication. »

Les nouveaux réglemens de l'armée prussienne paroissent successivement ; ils sont tout-à-fait conformes aux idées du malheureux Bulow, tant persécuté comme novateur et partisan de la France. Parmi les nouvelles dispositions, une des plus remarquables, est celle qui exclut tout étranger du service militaire.

WESTPHALIE.

Cassel, 7 décembre.

LL. MM. le roi et la reine de Westphalie, nos bien-aimés souverains, sont arrivés ce matin, à 11 heures et demie, au château de plaisance de Weisenstein.

Lorsque S. M. le roi de Westphalie passa par Marbourg, le 6 de ce mois, une députation de l'Université eut l'honneur de lui être présentée ; il lui fit le plus gracieux accueil, et lui donna les assurances les plus satisfaisantes.

ALLEMAGNE.

Aschaffenbourg, 8 décembre.

Le vicariat général a adressé hier la circulaire suivante, à tous les ecclésiastiques diocésains, en conséquence de l'ouverture du séminaire *ad sanctum Carolum-Borromæum*, érigé et doté par S. A. E. le prince-primat, qui a eu lieu le 12 novembre dernier.

« Le clergé de tout le diocèse, qui regrettoit la perte du séminaire archiépiscopal de Mayence, si richement doté, a

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 17 Décembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Les Châteaux en Espagne, les Fourberies de Scapin.

M. Sabatier débutera par le rôle de Victor dans la première pièce, et par celui de Scapin dans la seconde.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Gulistan, l'Amant Jaloux.

Madame Belmont continuera ses débuts par le rôle de Dylire.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Volage, le Curieux, le Voyage interrompu.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Deux Prisonniers, Amour et Mystère, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Dupe, le Gascon malgré lui, Romainville, Jocrisse suicide.

AMBIGU-COMIQUE.

Sackem, ou le Corsaire, les Deux Statues.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La prem. de *Tapin, ou le Tambourineur de Pantin, Kokoli.*

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui, l'incomparable Ravel et sa troupe, varieront leur spectacle par des exercices nouveaux.

Demain, Spectacle chez M. Thiémet.

ATHÉNÉE DES ÉTRANGERS.

Rue Neuve Saint-Eustache, n°. 5.

Auj., à huit heures, bal.

TIVOLI D'HIVER,

Auj. Fête, Ascension de M. Forioso, Expériences de M. Garnerin, Danses, Concert, Feux de gaz inflammable.

HAMEAU DE CHANTILLY.

Ci-devant Cirque des Muses, rue Saint-Honoré, n° 91.

Auj., Fête, et Bal paré. Prix du billet d'entrée : 1 fr. 80 c.

VARIÉTÉS.

Fables de Florian. (1)

M. de Florian étoit un homme doué, jusqu'à un certain point, de la plupart des qualités nécessaires pour bien écrire. Il avoit de l'imagination, du goût, du sens, de la flexibilité ; il ne manquoit pas de sensibilité ; il plaisantoit même agréablement. Mais, nous le répétons, la nature ne lui avoit donné toutes ces choses qu'avec une certaine mesure qui ne lui a pas permis de sortir de la médiocrité ; c'est-à-dire, de cette médiocrité *saine dans toutes ses parties*, dont parle Longin, laquelle ne tombe et ne se dément point, mais aussi qui ne se hasarde et ne s'élève jamais. On ne rencontre point chez lui de fautes grossières, mais il ne présente point de beautés supérieures ; enfin, c'est un écri-

(1) Un vol. in-18. Prix : 1 fr., et 1 fr. 25 centimes par la poste. *Idem* papier fin, figures. Prix : 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

A Paris chez H. Nicolle, à la Librairie Stéréotype, rue des Petits-Augustins, n°. 15 ; et chez le Normant.

On trouve chez les mêmes, *les Œuvres complètes de Florian*, 24 vol. in-18, fig. Prix : 24 fr., et 33 fr. par la poste.

Les mêmes, 11 vol. in-8°., fig., 78 fr., et 90 fr.

Nota. On vend séparément chaque ouvrage, in-18, à raison de 1 fr., et 1 fr. 25 c. franc de port le volume.

Digitized by Google

dû apprendre avec la plus grande joie que S. A. E. Mgr. le prince-primat, notre très-digne archevêque, a recréé cet établissement indispensable dans sa résidence d'Aschaffenbourg, sous la dénomination et l'invocation de saint Charles-Borromée, et que par la réunion du chapitre des dames de Schoenlenbach, qui étoit éteint, il a établi le premier fonds pour la dotation du nouveau séminaire.

» Une société d'hommes recommandables qui ne veulent pas être connus a senti l'importance de cet établissement pour l'Eglise et pour l'Etat, et catte conviction l'a portée à contribuer généreusement d'une somme de 6000 florins pour les premières dépenses, en promettant de continuer ses secours à l'avenir.

» S. A. Em. ayant posé la première base de cet établissement, avec le produit de sa mense épiscopale, autant que ses facultés actuelles le permettoient, seroit autorisée, d'après ce qui est prescrit de la maniere la plus précise, par le concile de Trente, à imposer aux possesseurs de bénéfices et dîmes, des contributions proportionnelles, comme cela avoit lieu déjà au seminaire de Mayence, si richement doté. Mais S. A. E. a une si bonne opinion de son clergé diocésain, qu'elle veut se borner en ce moment à lui recommander particulièrement une institution aussi nécessaire.

» Le vicariat épiscopal, en faisant part de cette recommandation instante à tous les membres du clergé diocésain, joint ici l'agréable nouvelle que S. A. E. a réuni à ce séminaire, conformément aux règles du concile de Trente, une école pour les jeunes etudians, qui sera entretenue à ses propres frais. »

Francfort, 11 décembre.

Il passe depuis quelques jours beaucoup de courriers par notre ville. On présume qu'il y a en ce moment des négociations importantes entre plusieurs cours.

Il a été donné ordre, à Augsbourg, de préparer des quartiers pour les troupes françaises qui formoient la garnison de Braunau, et qui doivent avoir évacué cette place hier 10 décembre, conformément à la convention signée à Fontainebleau.

On mande de Munich que la cour restera absente près de six mois.

Le 9 de ce mois, jour où 2000 prisonniers russes passèrent dans notre ville pour retourner dans leur patrie, M. de Bethmann, consul général de Russie à Francfort, donna aux principaux officiers un souper splendide, auquel furent invités M. le commandant de la place, un grand nombre d'officiers français et les autorités civiles. La gaieté la plus franche présidoit à ce banquet; M. le consul-général porta le toast suivant, qui fut reçu et applaudi avec le plus vif enthousiasme: *Aux trois Empereurs! Aux braves guerriers russes, français et autrichiens!*

Un journal publie l'état territorial de la Confédération du Rhin, ainsi qu'il suit:

Premiers membres de cette Confédération.

1°. Bavière, 1760 milles carrés, 3,250,000 habitans; 2°. Wurtemberg, 357 milles carrés, 1,155,000 habitans; 3°. Prince-primat, 47 milles carrés, 174,000 habitans; 4°. Bade, 268 milles carrés, 806,500 habitans; 5°. Berg, 190 milles carrés, 620,000 habitans; 6°. Hesse-Darmstadt, 176 milles carrés, 486,000 habitans; 7°. Nassau-Usingen, 8°. Nassau-Weilbourg, 100 milles carrés, 270,000 habitans; 9°. Hohenzollern-Hechingen, 10°. Hohenzollern-Siegmaringen, 22 milles carrés, 44,000 habitans; 11°. Salm-Salm, 23 milles 1/2 carrés, 35,000 habitans; 12°. Salm-Kirbourg 11 milles carrés, 17,000 habitans; 13°. Isenbourg-Birstein, 15 milles carrés, 35,000 habitans; 14°. Aremberg, 43 milles 1/2 carrés, 48,000 habitans; 15°. Lichtenstein, 2 milles carrés, 6000 habitans; 16°. Leyen, 2 milles 1/2 carrés, 5000 habitans.

Nouveaux membres.

1°. Royaume de Saxe, 715 milles carrés, 2,010,000 habitans; 2°. Wurtzbourg, 100 milles carrés, 250,000 habitans 3°. Saxe-Weimar, 37 milles carrés, 109,000 habitans; 4°. Saxe-Gotha, 54 milles carrés, 180,000 habitans; 5°. Saxe-Meinungen, 14 milles carrés, 34,000 habitans; 6°. Saxe-Cobourg, 19 milles carrés, 59,000 habitans; 7°. Saxe-Hildbourghausen, 11 milles carrés, 33,000 habitans; 8°. Anhalt-Dessau, 17 milles carrés, 52,000 habitans; 9°. Anhalt-Bernbourg 15 milles 1/2 carrés, 35,000 habitans; 10°. Anhalt-Kothen, 14 milles 1/2 carrés, 33,000 habitans; 11°. Schwartzbourg-Sonderhausen, 23 milles carr. 48,000 h.; 12°. Schwartzbourg-Rudolstadt, 22 milles carrés, 55,000 habitans; 13°. Waldeck, 22 milles carrés, 45,000 habitans; 14°. Reuss (Plauen-Greig), 7 milles carrés, 26,000 habitans; 15°. Lippe (Detmold), 29 milles carrés, 70,000 habitans.

Total, 4137 milles carrés, 9,990,500 habitans.

EMPIRE FRANCAIS.

Le Havre, 11 décembre.

Avant-hier, un navire américain, richement chargé de productions coloniales, s'est présenté sur notre rade et y a mouillé. Le préfet maritime a aussitôt envoyé à bord de ce navire un officier du bureau major et un interprète. L'officier a fait cette question au capitaine: *N'avez-vous point relâché en Angleterre depuis votre départ des Etats-Unis?* Oui, a répondu celui-ci, *j'ai été conduit de force à Plymouth par une frégate anglaise.* Sur cette déclaration formellement contraire au décret sur le blocus continental, l'entrée du port a été défendue à ce navire, et l'ordre de s'éloigner lui a été intimé.

PARIS, 16 *décembre.*

— Nous recevons à l'instant les journaux italiens du 11 décembre. Ils contiennent l'article suivant:

Trevise, 8 decembre. — S. M. I. et R. est arrivée aujourd'hui de Venise dans notre ville. Elle a passé sous un superbe arc de triomphe qui avoit été érigé à quelque distance de la cité; elle a traversé les rues au milieu d'une foule immense de peuple, qui témoignoit par les plus vives acclamations la joie de voir son souverain et le héros du monde. S. M. étant descendue au palais qui lui avoit été préparé, a successivement reçu toutes les autorités; elle s'est long-temps entretenue avec le préfet, l'évêque et le *Podestà;* elle est entrée dans les plus petits détails concernant leur administration. Les officiers russes du régiment Kolivanski, qui se trouvent ici en garnison, ont eu l'honneur de lui être présentés. L'EMPEREUR et ROI a vu après le dîner les dames les plus distinguées de la ville; il a daigné ensuite honorer de sa présence le théâtre richement illuminé, où l'on avoit préparé une cantate analogue à la circonstance. S. M. partira demain de très-bonne heure pour aller coucher à Palma-Nuova.

— S. M. l'Impératrice a assisté hier à la première représentation de *la Vestale*, à l'Opéra. S. M. a été reçue avec un enthousiasme dont les effets se sont prolongés de la manière la plus propre à lui témoigner les sentimens qu'elle inspire. Elle n'a pu dissimuler elle-même la vive émotion qu'elle a ressentie de ces transports unanimes.

---

vain qu'on lit avec plaisir, et qu'on oublie presqu'aussitôt qu'on l'a lu.

Florian a écrit en prose et en vers, et a réussi à-peu-près au même degré dans les deux genres. Sa poésie a, comme sa prose, de la grace, de la douceur, et manque comme elle, de verve et de coloris. Mais, heureusement pour lui, qu'un instinct secret semble l'avertir de cette foiblesse naturelle qui lui défend de rien tenter de grand et de sublime. Sa Muse timide et modeste ne s'exerca que sur des sujets légers, et qu'il ne lui est pas impossible de bien concevoir et de bien rendre; car si le génie peut donner un tour inimitable à tout ce qu'il dit, et répandre sa sublimité même sur les plus petites choses, il n'en est pas moins vrai que certains genres n'exigent pas absolument cette force et cette élévation, et peuvent être traités d'une manière satisfaisante par un talent médiocre. Le grand art, pour tout écrivain, est de bien connoître le secret de ses forces, et de ne point aller au-delà. Florian doit les succès flatteurs qu'il a obtenus de son vivant, et la réputation qu'il a conservée après sa mort, au bon sens qui lui a révélé ce secret-là.

Parmi un grand nombre d'ouvrages qui sont sortis de sa plume facile et féconde, ses Fables, qu'on vient de réimprimer, sont mises, avec raison, au nombre de ses productions les plus agréables. Il ne s'agit point ici de les comparer avec celles de La Fontaine; et nous avons dit dernièrement que, lorsque nous aurions désormais occasion de parler de quelque fabuliste moderne, nous cesserions de ramener cette comparaison fatigante, dont le résultat est toujours que ce grand homme est inimitable, qu'il a une place à part, et bien loin des fabulistes présens, passés, et, nous oserons même le dire, de ceux qui viendront encore après lui; qu'il n'a ni modèles, ni rivaux, ni imitateurs, etc.: éloge qui devient trivial à force d'être répété. En effet, La Fontaine n'a rien de commun avec les autres fabulistes: c'est entr'eux qu'il faut les comparer; et dans ce parallèle beaucoup plus juste, Florian obtiendra incontestablement un des premiers rangs. Ses apologues sont ingénieux, racontés quelquefois avec naïveté, plus souvent avec une grace piquante, et dans un style fleuri. Ils ne sont pas aussi connus qu'ils méritent de l'être; et nous sommes persuadés qu'il nous suffira d'en citer quelques-uns pour faire naître à nos lecteurs le desir de les connoître.

Les Deux Jardiniers.

Deux frères jardiniers avoient par héritage
Un jardin dont chacun cultivoit la moitié;
Liés d'une étroite amitié,
Ensemble ils faisoient leur ménage.
L'un d'eux, appelé Jean, bel esprit, beau parleur,
Se croyoit un très-grand docteur;
Et monsieur Jean passoit sa vie
A lire l'Almanach, à regarder le temps,
Et la girouette et les vents.
Bientôt donnant l'essor à son rare génie,
Il voulut découvrir comment d'un pois tout
Des milliers de pois peuvent sortir si vite;
Pourquoi la graine du tilleul,
Qui produit un grand arbre, est pourtant plus petite
Que la fève qui meurt à deux pieds du terrain;
Enfin, par quel secret mystère
Cette fève qu'on sème au hasard sur la terre,
Sait se retourner dans son sein,
Place en bas sa racine, et pousse en haut sa tige.
Tandis qu'il rêve et qu'il s'afflige
De ne point pénétrer ces importans secrets,
Il n'arrose point son marais:
Ses épinards et sa laitue

Digitized by Google

— Md. la landgrave de Hesse-Rothenbourg est passée, le 12, à Nancy, retournant de Paris en Allemagne.

— La nouvelle église paroissiale de Saint-Vincent-de-Paule, rue Montholon, faubourg Poissonnière, sera bénie dimanche prochain, solennellement. La cérémonie commencera à neuf heures précises. M. l'abbé Jallabert, vicaire-général de Paris, officiera à tous les offices du jour.

— Les préparatifs continuent au Champ-de-Mars et à l'Ecole-Militaire, pour la fête que M. le maréchal Bessières se propose de donner à la ville de Paris, au nom de la garde impériale. Il paroît que le jour où cette fête aura lieu n'est pas encore déterminé. La vaste enceinte du Champ-de-Mars est entourée de colonnes qui seront couvertes de lampions; au milieu est placée la charpente qui doit servir de base à la statue colossale de l'EMPEREUR : cette statue paroîtra assise sur un hémisphère. On dit qu'il sera tiré un feu d'artifice d'un nouveau genre, accompagné de nombreuses décharges de mousqueterie : les fusils seront chargés avec des cartouches qui éclateront en l'air et retomberont en étoiles.

— Le Théâtre de l'Impératrice va être fermé huit à dix jours. Pendant ce temps la nouvelle administration fera des réparations à la salle, et s'occupera de réorganiser la troupe. On nous promet de nouveaux sujets distingués par leur talent, un répertoire plus varié; et il paroît qu'enfin nous aurons un second Théâtre Français, si nécessaire aux progrès de l'art dramatique, et si vivement desiré par les gens de lettres.

Nous avons parlé d'une lettre écrite au grand Frédéric, par la reine actuelle d'Angleterre, alors princesse de Mecklenbourg-Strelitz, âgée de 14 ans. Elle l'envoya à l'insu de ses parens; et lui dut, comme nous l'avons dit, son élévation au trône. En voici la traduction littérale :

Sire,

« Je ne sais si je dois m'affliger ou me réjouir de la dernière victoire de V. M. Si elle ceint votre front de nouveaux lauriers, elle accable ma patrie de calamités nouvelles. Je n'ignore pas qu'on s'étonnera que mon cœur gémisse sur les malheurs de la guerre, et que mon ame aspire au retour de la paix. Vous-même, Sire, vous penserez peut-être qu'il me sied mieux de songer à l'art de plaire ou de m'occuper de soins domestiques. Quoi qu'il en soit, je compatis trop au sort des infortunés, pour différer plus long-temps de vous adresser une prière pressante.

» Depuis quelques années ces contrées avoient pris l'aspect le plus riant; elles étoient cultivées avec soin; le peuple de la campagne paroissoit heureux; l'abondance et la joie régnoient dans les villes. Que ce tableau est changé! Je n'ai pas le talent de peindre les scènes touchantes, et de reproduire d'un pinceau énergique les horreurs de la destruction; mais la vue de ce tableau feroit verser des larmes au guerrier le plus intrépide, s'il possède un cœur noble. Ma chère patrie ressemble à un désert; l'agriculture et le pâturage ont cessé; le laboureur et le berger sont devenus soldats; ils aident à ravager les lieux de leur naissance. On ne voit plus dans les villes que des vieillards, des femmes et des enfans : si l'on y rencontre un jeune homme, il est mutilé et couvert de blessures; il raconte aux enfans rassemblés autour de lui l'histoire de chaque coup de feu; son récit exalté enflamme leur jeune courage, et leur cœur vole au son du tambour, quand leurs pas trop foibles encore ne peuvent pas le suivre.

» Dans notre détresse, nous espérons, Sire, en votre justice. Les femmes, les enfans peuvent apporter leurs plaintes devant vous; vous, qui écoutez avec bienveillance les classes les plus humbles, plus grand par votre bonté, s'il est possible, que par vos conquêtes, vous ne rejetterez pas mes prières; et pour votre honneur, pour votre gloire, vous ferez cesser une oppression et des calamités contraires à l'humanité. »

PETITES LETTRES A NOS GRANDS DOCTEURS.

Cinquième Lettre. — A M. Demangeon, docteur en philosophie et en médecine.

« Un médecin philosophe, dit Hippocrate (*lib. de Decent. » hab.*), est semblable à un dieu. » J'espère, M. le docteur en philosophie et en médecine, que vous ne voudrez pas donner un démenti au divin Hippocrate, et que vous imiterez la clémence des dieux dont vous êtes l'image, en écoutant, sans vous fâcher, quelques petites questions qui m'ont été suggérées par la lecture de votre ouvrage intitulé : *Physiologie intellectuelle, ou Développement de la Doctrine du professeur Gall sur le cerveau et ses fonctions, considérés sous les rapports de l'anatomie comparée, de l'organologie, de la céphalagraphie*, etc. etc. etc.

Vous commencez cet ouvrage par une thèse qui renferme toutes les bases de la doctrine crânologique. Je vais citer vos propres paroles : « De même qu'il faut l'œil pour voir, » l'oreille pour entendre, des muscles pour se mouvoir, un » appareil gastrique pour digérer, il faut aussi quelque chose » de *physique*, qui soit, *pour ainsi dire*, l'instrument de » la mémoire, du jugement, de *l'industrie*, de la *circons-* » *pection*, etc.; en sorte que la perfection des diverses fonctions » (*intellectuelles ?* sans doute) tient à celle des *organes* » qu'elles concernent..... »

Permettez, M. le docteur en philosophie et en médecine, que je vous fasse deux petites objections :

1°. Vous ne paroissez pas attacher une idée nette et positive à ce terme de *fonction* qui revient cent fois dans votre ouvrage. Jusqu'à présent, on s'est servi de ce terme pour désigner une action habituelle, dépendante des lois naturelles ou artificielles de l'être agissant. Ainsi l'estomac fait ses fonctions quand il digère, le cerveau quand il reçoit les impressions des sens, et l'ame quand elle pense, juge, se ressouvient, compare, imagine et invente. Mais depuis quand a-t-on cru pouvoir se permettre de donner le nom de *fonction* à un goût, comme, par exemple, à l'amour de l'industrie, de la musique, etc., ou à une disposition de caractère, comme, par exemple, à la cruauté, à la bonté, à la circonspection? C'est pourtant sur cet abus de termes que vous fondez toute votre doctrine *cephalagraphico-organologico-crânoscopique*. Vous et votre D. Gall, aussi pitoyables philosophes que vous êtes d'habiles médecins, vous établissez votre classification des *prétendus organes* contenus dans le cerveau, sur une autre classification de *prétendues fonctions*, qui ne sont, en grande partie, que des passions, des goûts, des nuances de caractère; et cette dernière classification n'est ni exacte dans ses parties, ni complète dans son ensemble. C'est grace à cette première idée confuse et obscure que vous amenez tant de jolis *quiproquo* dans le développement de votre doctrine, comme, par exemple, lorsque vous classez sous le même numéro la hauteur de caractère et le goût pour les habitations élevées.

Si vous voulez donner à votre crânologie une apparence de raison, ou du moins de clarté, vous devriez dire « que » les parties antérieures du cerveau, correspondantes à l'os » frontal, ont des rapports avec les *fonctions* de notre être » intellectuel, avec la vie intellectuelle; que les parties du

---

Sèchent sur pied; le vent du nord lui tue
Ses figuiers qu'il ne couvre pas.
Point de fruits au marché, point d'argent dans la bourse;
Et le pauvre docteur, avec ses Almanachs,
N'a que son frère pour ressource.
Celui-ci, dès le grand matin,
Travailloit en chantant quelque joyeux refrain,
Bêchoit, arrosoit tout, du pêcher à l'oseille.
Sur ce qu'il ignoroit sans vouloir discourir,
Il semoit bonnement pour pouvoir recueillir.
Aussi dans son terrain tout venoit à merveille :
Il avoit des écus, du fruit et du plaisir.
Ce fut lui qui nourrit son frère;
Et quand monsieur Jean tout surpris
S'en vint lui demander comment il savoit faire :
« Mon ami, lui dit-il, voici tout le mystère :
Je travaille et tu réfléchis;
Lequel rapporte davantage?
Tu te tourmentes, je jouis;
Qui de nous deux est le plus sage? »

Cette fable est assurément très-agréable, et la moralité en est aussi juste que piquante. Florian l'écrivit dans un temps où la France regorgeoit de charlatans de toute espèce, où l'on ne rêvoit que richesse des nations, agriculture, économie, perfectibilité de l'espèce humaine; où chaque jour voyoit éclore les idées les plus bizarres, les projets les plus extravagans. S'il vivoit encore, et qu'il eût sous les yeux le spectacle des charlatans tant nationaux qu'étrangers qui nous assiégent, nous ne doutons point que, riche de l'expérience de quinze années de malheurs, dus à tous les genres de charlatanisme, il n'eût fort rembruni ses pinceaux, et qu'il n'en fût sorti plutôt une satire violente qu'une fable badine. Mais, sans nous en apercevoir, nous sortons de notre sujet. C'est en citant une autre jolie fable, qu'il convient le mieux d'y rentrer :

La Coquette et l'Abeille.

Chloé, jeune, jolie, et sur-tout fort coquette,
Tous les matins, en se levant,
Se mettoit au travail, j'entends à sa toilette,
Et là, souriant, minaudant,
Elle disoit à son cher confident
Les peines, les plaisirs, les projets de son ame.
Une Abeille étourdie arrive en bourdonnant.
Au secours! au secours! crie aussitôt la dame :
Venez, Lise, Marton, accourez promptement.
Chassez ce monstre ailé. Le monstre insolemment
Aux lèvres de Chloé se pose;
Chloé s'évanouit, et Marton en fureur
Saisit l'Abeille et se dispose
A l'écraser. « Hélas! lui dit avec douceur
L'insecte malheureux, pardonnez mon erreur :
La bouche de Chloé me sembloit une rose,
Et j'ai cru..... » Ce seul mot rend à Chloé ses sens :
« Faisons grace, dit-elle, à son aveu sincère :
D'ailleurs sa piqûre est légère;
Depuis qu'elle te parle, à peine je la sens. »
Que ne fait-on passer avec un peu d'encens!

Le moderne fabuliste sort rarement de ce ton pur et élégant. Nous ajouterons que, dans ce Recueil, on rencontre un assez grand nombre de Fables dont la moralité n'est point au-dessus de la portée des enfans, et qu'il est possible, en y apportant du discernement, d'y faire

Digitized by Google

» cerveau, recouvertes par les deux os pariétaux, ont une » liaison avec nos passions et nos goûts, avec la vie sensitive; enfin, que le cervelet, correspondant à l'os occipital, » est en relation avec nos instincts physiques et avec la vie » nutritive. » Il me semble qu'en réduisant tout votre système à ces trois points, vous pourriez y conserver toutes vos observations et même toutes vos inductions. Vos adversaires y auroient seulement gagné le précieux avantage de voir un peu plus clair dans cet échafaudage d'organes numérotés qui figurent dans vos crânologies.

2°. Ma deuxième objection contre la première phrase de votre Physiologie, M. le docteur, porte encore sur un abus de mots; car en vérité, vous et tous les gallistes, et le docteur Gall lui-même, vous me paroissez dépourvus de la bosse de l'exposition et de celle de la métaphysique. Vous affirmez, M. le docteur, « que de même qu'il faut l'œil pour voir, il » faut quelque instrument *physique* pour exercer la mémoire, » le jugement, et les autres fonctions de l'ame, etc. » Je vous arrête au mot *physique*, et je vous demande pourquoi, dans une définition, vous employez un terme aussi équivoque? Est-ce d'un instrument *réel* que vous voulez parler? Ou est-ce d'un instrument *qui tombe sous les sens?* Dans le premier cas, votre assertion est complétement inutile et étrangère à la conclusion que vous voulez en tirer; car l'ame pourroit avoir cent et mille instrumens *réels* pour communiquer avec le monde matériel, sans que le scalpel d'aucun anatomiste les découvrît jamais. Notre pensée est une chose très-réelle, sans être pour cela au rang des substances que nous comprenons sous le nom de *matière*. Dans le second cas, M. le docteur, vous êtes parfaitement clair, parfaitement conséquent: si l'ame, pour penser, doit avoir un instrument *qui tombe sous les sens*, alors il est naturel de chercher cet instrument à l'endroit de notre corps où semblent aboutir toutes les perceptions des sens extérieurs; alors les protubérances des fibres, les bosses et tout l'attirail de la crânologie deviennent la base d'une nouvelle étude de l'ame humaine.

Mais si le mot *physique* doit être pris dans ce sens un peu grossier, je vous supplie, M. le docteur, de me faire voir avec les instrumens physiques de ma vue, vulgairement nommés les yeux, de me faire voir, dis-je, les instrumens également physiques dont votre ame se sert pour juger, imaginer, se ressouvenir. Vous ne pouvez pas honnêtement me refuser cette demande. Si quelque minéralogiste, en s'adressant à notre célèbre Haüy, révoquoit en doute la mesure d'un angle de quelque cristal, M. Haüy lui diroit: Venez voir comment je le mesure avec mon gonyomètre. M. Cuvier ne prétend pas que l'on croie à l'existence d'une race d'animaux, éteinte ou perdue, sans nous en faire voir les ossemens. Les géologues même, quand ils ont rêvé un volcan dans le Bosphore ou autre part, cherchent au moins à nous persuader, en nous montrant de petits morceaux de verre noir qu'ils ont ramassés dans quelque fourneau. Comment donc, messieurs les docteurs crânologues, vous croiriez-vous exempts de la commune loi? Non, non; il faut nous faire voir une ame se servant de la bosse du jugement, de la mémoire, etc.; il faut rendre palpable votre doctrine. Vous nous avez tâtés assez long-temps; nous voulons aussi tâter à notre tour.

Il me reste encore beaucoup d'objections à faire contre votre méthode d'exposition. Je pourrois vous demander raison de l'emploi du mot *organe*, qui seroit impropre, même en supposant votre doctrine vraie; je pourrois encore vous supplier de me dire ce que vous entendez par *la perfection d'une fonction*; mais je me bornerai à protester contre l'emploi de cette petite phrase, *pour ainsi dire*; phrase pour laquelle vous avez une prédilection marquée. Il me semble qu'une façon de parler aussi vague devroit être, *pour ainsi dire*, bannie d'une discussion scientifique, et abandonnée à de simples médecins-gazetiers, comme M. Marie de Saint-Ursin. Il me semble que l'emploi fréquent de cette figure de rhétorique vous feroit presque soupçonner, messieurs les crânologues, que, *pour ainsi dire*, vous ne savez pas trop bien vous-mêmes ce que vous voulez nous faire accroire. Soyez obscurs dans votre anatomie, s'il le faut; imitez ce qu'il y a de plus vague, de plus précieux et de plus guindé dans le style de Pline, style admiré par M. Cuvier: mais lorsque vous ne parlez pas aux seuls naturalistes, lorsque vous discutez des questions de physiologie qui touchent de près les intérêts de la morale, vous ne ferez pas mal, je crois, de mettre une rigoureuse logique dans vos idées, et une précision sévère dans vos termes. Enfin, je vous le répète, accordez-nous l'inappréciable avantage de pouvoir vous comprendre; n'imitez point les dieux d'Homère, qui se cachent dans des nuages. Grands docteurs, *rendez-nous le jour, et combattez contre nous!*

IBN-EL-DAN.

LOTERIE IMPÉRIALE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 15 décembre.

6 — 47 — 39 — 38 — 68.

COURS DE LA BOURSE DU 16 DÉCEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	3-4
— Courant.	56	1-4	56	5-8
Hambourg..	183	0-0	182	0-0
Londres....	00	00c	00	00c
Madrid eff..	15	55	15	40
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	55	15	40
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	470	00	477	00
Gênes effec.	469 o		466 o	
Livourne...	50ac		50ue	
Naples....	000 00		000 00	
Milan.....	81os p.6f		81 1 a p. of	
Basle.....	o	3-4 p	1	3-8p.
Francfort...	o	o-o p	00	00
Vienne....	121	o-o	000	00
Lyon.....	1 a p	o-oj.	1	3-8p
Marseille...	3-8 p	o-oj.	1	1-4p
Bordeaux...	1-4 p	o-oj.	1	1-4p
Montpellier.	1-a p	o-oj.	00	o-o
Genève....	o-o	00	161	o-o

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme	345f	00c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme	341	39c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme	ooooof	
Arg. de 680 à 845, les 1000-1000 le kilogram.	213	370
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr.	000	00
Port. et Guin. l'hectogramme	000	00
Piastre	5	29
Quadruple	81	10
Ducat.	11	15
Souverain	00	o

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807. 66f 30c 50c 40c 30c 40c 35c 40c 30c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 88 60c 84f 00c 00c

Banq. de F. avec dividende 1326f 25c 1327f 50c 1325f 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	of	00c	à	o	000
— S. Domingue..	o	00	à	o	00c
Sucre d'Orléans.	o	00	à	o	000
— brut......	o	00	à	o	00e
Coton du Levant.	o	00	à	o	00e
Sav. de Marseille.	o	00	à	o	000
Huile d'olive....	o	00	à	o	00e
Potasse d'Amér..	o	00	à	o	00e
Eau-de-vie, 3/9.	00.	00	à	o	000

ANNONCE.

Aviceptologie française, ou Traité général de toutes les ruses dont on peut se servir pour prendre les oiseaux; avec une collection considérable de figures et de piéges nouveaux propre à différentes chasses, par B.... Cinquième édition revue, corrigée et augmentée de la chasse récréative du geai, de la grive, de l'alouette, des corneilles et des canards sauvages; les moyens de déglutiner les oiseaux, de choisir la dragée ou plomb de chasse, etc. Par J. C.; volume de 336 pages, in-12, orné de 35 fig., en taille douce. Prix: 4 fr. 25 cent., et 5 fr. par la poste.

A Paris, chez Cussac, imprimeur-libraire, rue Croix des Petits-Champs, n°. 33.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

un choix de pièces propres à fortifier leur mémoire en exerçant leur intelligence. N.

L O G O G R I P H E.

Sans en avoir le cœur, d'un bandit j'ai les traits;
Mon ordre est absolu, ne pardonne jamais.
Je prends plaisir à voir les victimes sanglantes
Rougir de mon perron les marches dégouttantes.
Un glaive encore fumant arme souvent mon bras;
Je végète en Carême et brille au Mardi-Gras.
Arrache-moi la queue, alors je suis la place
D'où l'éloquence tonne, où séjourne la grace;
Celle d'où le méchant lance un perfide trait;
D'où l'amitié console un chagrin qu'elle a fait.
Ote deux pieds encor: une personne velue
Présente un corps fétide, une tête cornue.
Tu trouveras aussi, décomposant mon nom,
Une étoffe grossière, un saint de grand renom;
L'emblême du travail, de l'ordre, l'industrie,
Un légume, et d'un char une utile partie.
Je fais choir le piéton, chavirer le marin;
Je suis une rivière, un pronom, un chemin,
L'épouse de ton fils; une foule importune;
J'environne les rois, fais briller la fortune;
Je sers de la beauté la modeste pudeur.....
Sur l'avant-dernier pied, mets un accent, lecteur,
Et tiens-toi-le pour dit, si ta tête indocile
Vouloit d'autres secours pour un mot trop facile.

Le mot de la dernière Charade est *Pomme-raie*.

Le Banqueroutier d'autrefois, le Banqueroutier du jour, nouvelles caricatures.

A Paris, chez Martinet, rue du Coq Saint-Honoré.

Trois Sonatines pour le piano-forté, avec accompagnement de flûte ou violon, composées par Steibelt. Œuvre LXXII°.

Prix: 6 francs.

A Paris, chez madame Duhan et compagnie, éditeurs de musique et marchands d'instrumens, faubourg Poissonnière, n°. 10, aux Deux Lyres.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Almanach de la Cour, de la Ville et des Départemens; contenant: Les naissances et alliances, etc.; les maisons de Leurs Majestés Impériales, etc.; les Cours de cassation, des comptes, d'appel, de justice; la Légion-d'Honneur, les préfectures, les cultes, etc., etc.; l'Institut de France, etc. etc., terminé par un souvenir gravé. Un vol. in-24 de 228 pages, orné de quatre jolies gravures d'après les tableaux du Muséum. La première représente Mercure et l'Amour, par Lesueur; la seconde, le Rémouleur, par D. Téniers; la troisième, l'Apparition de Jésus à la Madeleine, par Lesueur; la quatrième, un Paysage, par A. Van-Den-Veld. Prix, broché, rogné, 3 fr.; cartonné, doré sur tranche, avec étui, papier en couleur, 3 fr. 50 c.; en maroquin, étui *idem*, 6 fr.; vraie reliûre en maroquin, 6 fr.; vraie reliûre *idem*, avec étui maroquin fermé, 9 fr.

On a tiré quelques exemplaires sur papier vélin: broché, 5 fr.; relié en maroquin, 9 fr.

A Paris, chez Janet, libraire, rue Saint-Jacques, n°. 59.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

RUSSIE.

Pétersbourg, 18 novembre.

L'ambassadeur d'Angleterre, lord Gower, est parti d'ici avant-hier. Il prend sa route par la Suède. Le secrétaire de la légation anglaise est encore retenu ici par une indisposition.

La plus grande partie des personnes que la Gazette de la Cour annonce comme partant d'ici, sont des négocians anglais précédemment établis dans cette capitale.

En vertu d'un ukase de S. M. I., il sera établi un bureau de liquidation qui réglera les prétentions réciproques des sujets russes et anglais.

Les marchandises coloniales ont considérablement monté de prix depuis la déclaration contre l'Angleterre. Le lendemain de cette déclaration, vingt vaisseaux anglais sont partis de Cronstadt.

Le prince de Wittgenstein-Berlenbourg, capitaine au régiment des hussards de l'Empereur, a été rayé de la liste des officiers de ce corps, pour avoir outre-passé de beaucoup son congé, et n'avoir pas encore rejoint son régiment.

Le chef du dit régiment, le lieutenant-général Kologriwow, a, à sa demande, obtenu sa démission, avec la permission de porter l'uniforme de général de cavalerie.

On n'aperçoit point encore de glaces sur la Newa, ce qui n'est pas arrivé depuis bien des années. La Dwina, près d'Archangel, est couverte de glaces depuis quinze jours.

SUÈDE.

Gothembourg, 8 décembre.

Un voyageur, venant de Suède, a apporté les nouvelles suivantes d'Angleterre, du 22 novembre :

« Le 21, il a été tenu à Londres une assemblée des négocians qui commercent en Amérique, et il a été envoyé une députation au ministre, afin de demander des renseignemens plus précis sur la navigation avec l'Amérique, d'après le dernier ordre du cabinet, du 11 novembre. On leur a donné entr'autres les éclaircissemens suivans : Les vaisseaux américains peuvent mettre directement à la voile d'Amérique pour les ports ennemis en Europe. Ils peuvent se rendre dans des colonies ennemies, et retourner ensuite en Amérique ; ils peuvent aussi mettre à la voile d'Angleterre pour des ports ennemis, avec des produits coloniaux, après que le parlement aura décidé à quels droits ils seront soumis en Angleterre. Ils pourront porter des produits coloniaux des ports d'Angleterre dans des ports ennemis, et des ports ennemis en Angleterre, mais non des ports ennemis dans ceux des alliés de l'Angleterre. Les vaisseaux qui auront été expédiés avant le 20 janvier, seront considérés comme s'ils n'avoient aucune connoissance de cet ordre, et pourront passer ; ceux qui auront été expédiés entre le 20 janvier et le 10 février, seront soumis à la visite ; et ceux qui auront mis à la voile après le 10 février, seront considérés comme connoissant l'ordre du cabinet, et soumis aux peines y portées. Ceux qui sont partis avant la publication de l'ordre du cabinet, n'auront pas besoin de produire des certificats d'origine. On ne prélèvera point de droits de douane sur les articles qui sont des produits de pays neutres, à l'exception du coton.

» Ces jours derniers on a condamné 80 vaisseaux danois à la fois.

» Le traité avec l'Amérique, du 31 décembre, a été rejeté par les Etats-Unis. »

PRUSSE.

Berlin, 6 décembre.

On mande de Kœnigsberg, sous la date du 22 novembre, que le roi de Prusse a rappelé son ministre de Londres.

M. de Kotzebuë annonce qu'il est coopérateur du Journal *le Sincère*, qui va reparoître, à compter du 1er janvier ; il déclare en même temps qu'il n'a jamais approuvé la tendance politique que l'on avoit donnée à cette feuille, et que désormais toutes nouvelles politiques en seront bannies.

Au surplus, cette nouvelle apparition de M. Kotzebuë, sur le Parnasse allemand, a déjà donné naissance à plusieurs épigrammes contre ce fameux personnage. *Le Télégraphe* affirme que M. Kotzebuë s'est déclaré antagoniste de la crânologie du docteur Gall, et le partisan de la *podologie* ; parce que depuis les nombreuses courses qu'il a faites pour éviter les armées françaises, il trouve lui-même plus de mérite dans ses pieds que dans sa tête.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 12 décembre.

On vient de publier ici un décret impérial rendu à Fontainebleau le 13 novembre, qui contient les dispositions suivantes :

Art. Ier. Les dispositions de notre décret impérial du 6 août 1807, sont applicables aux marchandises chargées sur des bâtimens qui arriveront à l'embouchure du Weser ; en conséquence celles désignées par l'art. II dudit décret seront saisies et confisquées, et les denrées coloniales devront être accompagnées de certificats d'origine délivrés par nos commissaires des relations commerciales dans les ports d'embarquement.

II. Nos commissaires des relations commerciales ne se borneront pas à attester dans leurs certificats, que les denrées coloniales ne viennent ni des colonies d'Angleterre ni de son commerce ; ils indiqueront le lieu de l'origine, les pièces qui leur ont été représentés à l'appui de la déclaration qui leur a été faite, et le nom du bâtiment à bord duquel elles ont été transportées primitivement du lieu de l'origine dans celui de leur résidence. Ils adresseront un duplicata de leur certificat à notre conseiller d'Etat, directeur-général de nos douanes.

III. Tous les bâtimens qui, après avoir touché en Angleterre, par quelque motif que ce soit, arriveront à l'embouchure de l'Elbe et du Weser, seront saisis et confisqués, ainsi que les cargaisons, sans exception ni distinction de denrées et marchandises.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 18 Décembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

La Vestale, opéra en trois actes.

THÉATRE FRANÇAIS.

Ariane, le Parvenu.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Joseph.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La Cigale et la Fourmi, Michel Cervantès, le Jaloux malgré lui.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

L'Hôpital Militaire, Florian, le Fond du Sac.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Rupture, le Bouffon, Romainville, Jocrisse jaloux.

AMBIGU-COMIQUE.

Sachem, ou le Corsaire, le Voyageur.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

La Queue de Lapin, Tapin.

Auj., Expériences de physique et Fantasmagorie chez M. Robertson.

Auj., Spectacle chez M. Thiemet, à sept heures et demie.

PANHARMONICON,

Rue du Lycée, près le Palais du Tribunat. L'entrée est par la Cour des Fontaines, n°. 1.

Aujourd'hui, Concert à huit heures du soir, et tous les jours à la même heure.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

La Vestale.

Avant d'examiner le mérite des auteurs, il faut les féliciter sur leur bonheur : leur ouvrage a paru sous les plus heureux auspices : l'Impératrice-Reine a daigné en accepter l'hommage ; elle a honoré de sa présence la première représentation : elle s'y est rendue de bonne heure ; en ne dissimulant point l'intérêt qu'elle avoit la bonté de prendre au succès, elle y a beaucoup contribué : la vue d'une princesse si justement chérie a répandu la joie et l'enthousiasme dans toute l'enceinte du théâtre. Quand le cœur est satisfait, l'esprit est favorablement disposé à toutes les jouissances qu'on lui présente. L'ouverture, qui a paru très-belle, n'a fait qu'augmenter cette bonne disposition ; un duo très-applaudi, a donné une nouvelle impulsion à l'assemblée. La représentation a marché à travers des applaudissemens bien nourris ; et sans avoir éprouvé le plus léger péril, a terminé son cours au milieu des plus bruyans témoignages de l'allégresse publique. *Le Triomphe de Trajan*, avec tout son éclat et toute sa pompe, n'auroit pas excité de plus vifs transports.

Il y a aussi un triomphe dans *la Vestale*, mais qui ne peut soutenir aucune comparaison avec celui de *Trajan*. Les auteurs n'ont point cherché à étaler de la magnificence, à éblouir les yeux ; ils n'ont eu pour objet que d'exciter la terreur et la pitié ; ils ont voulu faire une tragédie lyrique plutôt qu'un opéra, et je crois qu'ils ont réussi les premiers à traiter sérieusement un sujet déjà plusieurs fois essayé en vain par nos auteurs. Entr'autres pièces de ce genre, il a paru, en 1713, au Théâtre Français, une *Cornélie vestale*, de Fuselier, à laquelle on prétendoit que le président Henaut avoit eu beaucoup de part. Soit que le célibat forcé de ces prêtresses de Vesta, fournît trop d'aliment à l'esprit enjoué, malin et caustique, qui étoit alors l'esprit du jour ; soit qu'on craignît les applications qu'on pourroit faire de ces vierges

IV. Les capitaines des bâtimens qui arriveront à l'embouchure de l'Elbe et du Weser, devront faire au chef du poste des douanes impériales une déclaration du lieu de leur départ, de ceux où ils ont relâché, et lui présenter leurs manifestes, connoissemens, papiers de mer et livres de bord. Lorsque le capitaine aura signé et remis la déclaration, et communiqué ses papiers, le chef du poste interrogera séparément les matelots en présence des deux principaux préposés; s'il résulte de cet interrogatoire que le bâtiment a touché en Angleterre, indépendamment de la saisie et de la confiscation dudit bâtiment et de la cargaison, le capitaine sera, ainsi que ceux des matelots qui, dans leur interrogatoire, auroient fait une fausse déclaration, constitué prisonnier, et ne sera mis en liberté qu'après avoir payé une somme de six mille francs pour son amende personnelle, et celle de cinq cents francs pour chacun des matelots arrêtés, sans préjudice des peines encourues par ceux qui falsifient leurs papiers de mer et livres de bord.

V. Si des avis et renseignemens donnés au directeur de nos douanes résidant à Hambourg, élèvent des soupçons sur l'origine des cargaisons, elles seront mises provisoirement en entrepôt, jusqu'à ce qu'il ait été reconnu et décidé qu'elles ne proviennent ni d'Angleterre, ni de ses colonies.

VI. La ligne des douanes formée sur l'Elbe et les frontières du Holstein sera augmentée de cent hommes. Notre conseiller d'Etat, directeur-général de nos douanes, donnera les ordres nécessaires pour que des préposés détachés de cette ligne soient placés dans les ports situés à l'embouchure du Weser, et exercent la plus exacte surveillance sur tous les bâtimens qui se présenteront.

VII. Les préposés des douanes impériales sont autorisés à faire des visites dans l'île de Neuwerk et dans les wats ou autres petites îles situées à l'embouchure de l'Elbe et du Weser.

VIII. Les commandans des troupes de ligne et de la gendarmerie seront tenus de faire prêter main-forte aux préposés des douanes, toutes les fois qu'ils en seront requis par les chefs de poste.

Francfort, 13 *décembre*.

On vient de publier ici l'ordre suivant:

Nous Charles, par la grace de Dieu, archevêque et primat de Ratisbonne, prince-primat de la Confédération du Rhin, prince souverain de Ratisbonne, Aschaffenbourg, Francfort, Wetzlar, etc. etc.; faisons savoir par les présentes:

Le devoir nous ordonne d'exercer et de maintenir les droits de souveraineté de l'Etat primatial, qui nous est confié par l'acte de la Confédération rhénane. Les postes en formant une partie essentielle, ainsi que de la haute police, nous ne pouvons tarder plus long-temps de nous mettre en possession de tous les établissemens étrangers subsistans dans l'Etat primatial, et relatifs à cet objet, dont nous avons confié l'administration à notre directeur-général le prince de la Tour et Taxis.

Nous enjoignons en conséquence à notre commission générale à Francfort, et au directeur de notre ville de Wetzlar, de procéder sans délai à cette prise de possession de tous les établissement étrangers des postes. Cette mesure devient urgente par des prétentions étrangères récentes, et opposées au traité de la Confédération rhénane.

Donné à Paris, le 21 novembre 1807. *Signé* Charles.
Vu, le baron d'Eberstein.
Par ordre de S. A. E., Egbrer.

EMPIRE FRANÇAIS.

Bayonne, 8 *décembre*.

L'anniversaire du couronnement de S. M. l'Empereur et de la bataille d'Austerlitz a été célébré avec éclat dans cette ville, qui est en ce moment le quartier-général de la seconde armée d'observation de la Gironde. Toutes les troupes ont pris les armes. Leur belle tenue rendoit cet appareil militaire très-imposant. S. Exc. le général en chef Dupont s'est rendu avec son état-major à la cathédrale, où il a été prononcé un discours analogue à cette solennité. Il a été ensuite chanté un *Te Deum* d'actions de graces.

Après la cérémonie, M. l'évêque de Bayonne et les autorités civiles et militaires se sont réunis à dîner chez le général en chef. Des toasts y ont été portés avec enthousiasme à LL. MM. II.

Paris, 17 *décembre*.

— On écrit de Bordeaux que les croiseurs anglais ferment absolument l'entrée de la rivière aux bâtimens américains chargés pour ce port: ils viennent d'en arrêter récemment deux qu'ils ont envoyés en Angleterre.

— Il a circulé hier à la Bourse une copie d'une prétendue lettre de Calais, qui annonçoit l'arrivée dans ce port d'un parlementaire, ayant à bord lord Moira. Les informations prises ont fait connoître que cette nouvelle étoit apocryphe.

POLITIQUE.

Au moment où l'Empereur de Russie proclame de nouveau *les principes de la neutralité armée, ce monument de la sagesse de l'Impératrice Catherine, et s'engage à ne jamais déroger à ce système*, il est à propos d'en rappeler les bases pour se mettre à portée d'en juger les conséquences. En voici le sommaire:

« Tout vaisseau peut naviguer librement de port en port, et sur les côtes des nations en guerre.

» Les effets appartenans aux sujets desdites puissances en guerre, sont libres sur vaisseaux neutres, à l'exception des marchandises de contrebande (lesquelles sont déterminées de gré à gré, et limitées, par des actes postérieurs, à des armes ou munitions de guerre.)

» Pour déterminer ce qui caractérise un port bloqué, on n'accorde cette dénomination qu'à celui où il y a, par la disposition de la puissance qui l'attaque avec des vaisseaux arrêtés et suffisamment proche, un danger évident d'entrer.

» Ces principes serviront de règle dans les procédures et les jugemens sur la légalité des prises. »

Ces principes, d'une justice rigoureuse et d'une égalité parfaite entre les puissances maritimes, n'avoient jamais été mis en question; mais l'Impératrice Catherine eut l'honneur de les proclamer la première. Busch a donné une liste de trente-cinq décrets de commerce, conclus en 16.. à 1780, tous conçus dans les mêmes principes. Les Anglais eux-mêmes les ont invoqués en leur faveur à la fin du seizième siècle, sous le règne d'Elisabeth, à l'occasion de la prise par les Hollandais de quelques bâtimens anglais chargés d'effets appartenant à des sujets d'Espagne, alors en guerre avec la Hollande. La reine d'Angleterre demanda réparation de l'insulte faite à son pavillon, et fit arrêter quelques corsaires hollandais.

En 1778, la France, par ses traités avec les Etats-Unis, reconnut et proclama ce qu'il y a de plus important dans les principes de la neutralité maritime, et particulièrement que *le pavillon couvre la marchandise*.

Dans les traités faits postérieurement entre la Russie, la Suède, le Danemarck, la Prusse, la France, etc. etc., il fut soigneusement stipulé que tout convoi naviguant sous l'escorte d'un vaisseau de guerre neutre ne pouvoit être sujet à la visite de la part des parties belligérantes, et qu'il suffiroit de la déclaration du capitaine de la marine impériale et royale, qu'il n'y avoit pas de marchandise de contrebande en appartenant à l'ennemi à bord du convoi.

Cette déclaration de l'Impératrice Catherine fut reçue de toutes les puissances maritimes du continent comme un bienfait et comme l'expression de la justice éternelle, prescrite aux gouvernemens comme aux particuliers. Le cabinet britannique lui-même n'osa en attaquer les principes dans la réponse officielle qu'il y fit (1): il se borna à protester qu'il conformeroit sa conduite *aux principes les plus clairs et les plus généralement reconnus du droit des gens, et qu'il avoit donné les ordres*

(1) *Recueil de Martens*, tome IV, page 34[illegible].

---

romaines à nos religieuses catholiques, il est certain que jusqu'ici aucune vestale n'avoit pu prendre sur nos théâtres. Aujourd'hui les esprits ont une direction plus grave; on est moins enclin à la raillerie; on saisit moins vivement le côté ridicule des objets; c'étoit le moment favorable pour établir une vestale à l'Opéra.

Au reste, cette *Vestale* n'est nullement déplacée sur un pareil théâtre. Julia n'est vestale que de nom; c'est une prêtresse de Vénus plutôt qu'une prêtresse de Vesta; elle brûle d'un feu qui n'est rien moins que sacré; et l'on peut s'étonner que depuis qu'elle nourrit des desirs coupables dans ce temple de l'innocence et de la vertu, la flamme de Vesta ne se soit pas encore éteinte entre ses mains. Mais la bonne Vesta elle-même est très-humaine, très-indulgente pour les foiblesses galantes: elle pardonne aux amans qui ont fait de son sanctuaire un lieu de rendez-vous; elle les marie. Il n'y a rien dans tout cela qui ne convienne parfaitement à une scène spécialement consacrée à la galanterie et aux Amours.

N'est-il pas étrange qu'on ait assujéti à des lois si rigoureuses les vestales romaines, puisque Rome devoit la naissance de son fondateur au commerce secret d'une vestale de la ville d'Albe, avec un guerrier qui se fit depuis passer pour le dieu Mars? Le sévère Numa n'eut point d'égard à l'origine de son prédécesseur; et quoiqu'il eût la preuve que les vestales étoient propres à produire de grands hommes, il les condamna à une perpétuelle virginité, sous peine d'être enterrées toutes vives. Cela prouve du moins que, même dans une religion toute sensuelle, la virginité étoit honorée, et qu'on y respectoit ce courage de l'ame qui commande aux mouvemens de la nature.

L'auteur du poëme ne s'est point asservi aux traditions historiques sur la constitution de l'Ordre des vestales: on n'en recevoit point après l'âge de dix ans, et son héroïne étoit déjà plus que nubile lorsque, cédant à la tyrannie d'un père dénaturé, elle s'est vouée à un désespoir éternel. Racine, il est vrai, fait entrer Junie parmi les vestales, en vertu d'une protection particulière du peuple. C'est une licence qu'on reproche à l'auteur de *Britannicus*; mais l'Opéra ne demande pas la même exactitude que le Théâtre Français. Licinius, amant de la vestale Julia, rappelle Sévère et Gengis-Kan. On lui a refusé, comme à ces deux héros, la main de sa maîtresse, parce qu'il n'étoit pas un personnage assez illustre, parce que

La Gloire ignoroit et sa race et son nom.

Comme Sévère et Gengis-Kan, il revient quelques années après, couvert de gloire; et, comme eux, il trouve sa maîtresse, non pas mariée, mais, ce qui n'est pas moins désespérant, dans l'impossibilité de se marier. L'éclat de son triomphe ne peut le consoler des disgraces de l'amour; et lorsque Julia, qui se trouve être la vestale en exercice, lui met la couronne d'or sur la tête, il forme le projet d'ajouter cette conquête à ses nombreux exploits: pendant la cérémonie même, il lui demande un rendez-vous dans le temple. La grande-prêtresse, qui se défie beaucoup de la vertu de Julia, l'exhorte à bien garder le feu sacré, l'avertissant que *les voûtes ont des yeux*. Elle vomit des imprécations contre l'Amour:

L'Amour est un monstre barbare, etc.

Je crois que c'est la première fois que les voûtes de l'Opéra ont retenti de pareils blasphèmes, et qu'on y a sincèrement maudit l'Amour.

Julia profite mal des exhortations de la grande-prêtresse: quand elle est seule, elle ouvre la porte du temple à Licinius. Ces deux amans se livrent à des transports d'autant plus violens, qu'ils sont défendus et périlleux; leur délire va jusqu'à vouloir se marier clandestinement sur l'autel de Vesta. La déesse est irritée de cet outrage; le feu sacré s'éteint. Licinius prend la fuite; le pontife et les vestales arrivent: grand scandale. La vestale est dégradée; on lui jette sur la tête un voile noir, et la sentence de mort est prononcée. Toutes ces scènes,

Digitized by Google

les plus précis pour respecter le pavillon de S. M. I. Alors il auroit paru dangereux de provoquer la colère des puissances en rejetant des lois adoptées par toutes; ce ne fut que lorsque l'Angleterre fut devenue puissance maritime prépondérante, qu'elle traita ces principes d'*innovations* contraires à l'honneur du pavillon britannique, et préjudiciables aux intérêts du commerce anglais.

Comment les puissances maritimes ont-elles souffert dix ans cet accroissement de force et d'insolence? Comment n'ont-elles réclamé que lor qu'il étoit trop tard pour s'y opposer efficacement? C'est que la guerre suscitée et entretenue avec tant de soins contre la France, occupoit alors exclusivement les puissances continentales. L'Angleterre avoit jeté sur leurs yeux le bandeau de la terreur d'une révolution: ils étoient fermés aux usurpations successives de la marine anglaise. La déclaration du 16 août 1800, par laquelle l'Empereur Paul Ier invita la Suède, la Prusse et le Danemarck à conclure une convention pour le rétablissement des droits de neutralité, offre l'explication claire de cet important problême.

« Peut-être, porte cette déclaration, a-t-on trop négligé de donner à ces principes une nouvelle sanction, à cette époque où une grande puissance étant venue à se dissoudre, presque toutes les autres éprouvèrent la fatale influence de cette dissolution; où la majeure partie des liens politiques furent rompus, ou prirent une autre direction, par un effet de la guerre qui ne tarda pas à s'allumer; guerre si différente de toutes celles qui l'avoient précédée, et dont les événemens si multipliés et si extraordinaires détruisirent toutes les combinaisons antérieures. L'attention étant absorbée par ces événemens d'un intérêt si éminent, on ne pouvoit apporter tous les soins nécessaires au maintien de ces stipulations salutaires; d'un autre côté, la justice des puissances belligérantes auroit dû présenter un moyen de garantie; et les puissances neutres, qui avoient cette confiance, croyoient avoir suffisamment assuré la liberté de la navigation et du commerce, pour qu'elle fût au moins respectée par les gouvernemens légitimes, lorsqu'un nouvelle incident a prouvé jusqu'à quel point peut être exposée l'indépendance des couronnes, si l'on ne rétablit pas les principes et les maximes qui seuls peuvent servir de base, pendant cette guerre, à la tranquillité et à la sûreté des puissances neutres.

Cet incident fut l'attaque et la prise de la frégate danoise *la Freya*, qui s'étoit refusée à la visite d'un convoi qu'elle escortoit, conformément aux principes généralement reconnus.

Ce fut l'occasion du renouvellement de la neutralité armée.... L'attaque de Copenhague, la mort de Paul Ier, les menaces et les intrigues de l'Angleterre firent tout-à-coup changer la politique généreuse du Nord. Une convention surprise (1) dans l'incertitude politique des cabinets ordinaires, à l'époque d'un nouveau règne, sembla consacrer le droit de visiter les vaisseaux neutres escortés, quoiqu'elle en restreignît beaucoup l'application. Et cette complaisance entraîna d'autres erreurs, dont la paix continentale vient enfin d'arrêter les funestes effets. Les malheurs ont apporté leur remède avec eux. Les excès du despotisme maritime ont soulevé contre lui toutes les nations qui ont conservé le sentiment de l'honneur et de l'indépendance. Cette ligue générale doit enfin l'emporter, malgré la dispersion et la disproportion apparente des forces maritimes qu'elle peut opposer à l'Angleterre, parce qu'elle a des moyens permanens d'un effet plus certain. Au premier coup-d'œil, il semble ridicule que l'Angleterre s'expose à tant de dangers pour défendre des prétentions si opposées aux premières notions du droit et de la justice; mais elle a fait de ces prétentions la base de sa puissance; elle les soutient par les moyens les plus violens: et telle est aujourd'hui l'importance des principes réclamés par les nations continentales que, si elles y renoncent, il n'y a plus désormais pour elles ni marine, ni colonies, ni commerce. (*Argus.*)

VARIÉTÉS.

Histoire de la Révolution de Naples (2); par l'auteur du *Voyage de Platon en Italie*: traduite de l'italien sur la seconde édition.

Il n'est point ici question des *Révolutions de Naples*, ouvrage qui seroit d'un grand intérêt, puisqu'aucune contrée de l'univers n'a éprouvé plus de révolutions. Cette belle partie de l'Italie a été successivement la conquête des Cuméens, des Romains, des Goths, de Charlemagne, des Empereurs grecs, des Sarrasins, des Normands, des papes, des Empereurs d'Allemagne, des rois d'Aragon, de la France et de l'Espagne: il lui en a coûté beaucoup sans doute pour changer si souvent de maîtres; mais il n'y a rien de tout cela dans le livre que nous annonçons. L'auteur du *Voyage de Platon* ne parle point ici des révolutions, mais de la révolution de Naples; de cette révolution par excellence, qui fit une républicaine de la sirène Parthénope: il nous rappelle ces temps heureux où les Napolitains partagèrent le bonheur dont la France avoit joui en 1793; époque mémorable où l'on vouloit que tout le monde fût libre, parce que tout le monde vouloit commander. Hélas, cette félicité passa comme un nuage! Malgré la sage douceur des comités révolutionnaires, malgré les *démocratiseurs* constitués qu'on envoya dans les provinces, malgré l'éloquence des *lazzaronis* que l'on admit aux assemblées philosophiques, l'arbre de la liberté se dessécha sur cette terre brûlée par les volcans; et Parthénope perdit le bonnet qui la coiffoit d'une manière si agréable. L'auteur nous apprend dans sa préface, qu'à Naples, *la république ne dut sa ruine qu'à la vertu trop sublime des républicains*: cela est bien fâcheux sans doute; mais au moins cela nous donne cette leçon, qu'il faut *sapere ad sobrietatem*, et que s'il est quelquefois bon d'être sublime, il est toujours dangereux de l'être trop.

Dès les premières pages de ce livre, on s'aperçoit que l'auteur en l'écrivant étoit encore tout troublé de la chute de la république; car il ne sait trop ce qu'il veut dire. Il intitule son ouvrage: *Histoire de la Révolution de Naples*; puis il dit à la page 5 de sa préface: *Mon dessein n'a jamais été d'écrire l'Histoire de la Révolution de Naples*; à la page 7 on trouve cette autre phrase qui confirme la première: *On me dira que mon livre ne mérite pas le nom d'Histoire, et je répondrai que je n'ai point prétendu en écrire une*; il répète à la page 15, que *son livre ne doit point être regardé comme une Histoire*; puis enfin à la première ligne du premier chapitre il dit: *J'entreprends d'écrire une Histoire.* Un esprit vulgaire verroit là de la contradiction; mais nous qui avons plus de sagacité, nous remarquons judicieusement que dans les cinq propositions précitées, il n'y en a que deux qui disent oui, tandis qu'il y en a trois qui disent non; et nous en concluons avec Barême, que l'*Histoire de la Révolution de Naples* n'est point une histoire.

Mais arrêtons-nous.... Il nous sied mal de prendre un ton froid et railleur, quand des républicains d'une *vertu trop sublime* déplorent la perte de la précieuse égalité, et renoncent pour jamais au doux espoir de voir un *lazzarone* en toge, et *pucinella* à la tribune. Prenons, s'il se peut, un ton plus noble, et examinons si les témoins d'une révolution en sont toujours les historiens les plus fidèles.

Au premier aperçu il semble évident que les témoins oculaires d'un fait doivent en être les meilleurs juges; mais la raison et l'expérience nous ont prouvé le contraire. Les événemens qui se passent sous nos yeux ne nous affectent point en raison de leur nature, mais en raison de nos passions, de nos préjugés, de nos intérêts, et de la part plus ou moins active que nous y prenons. Or, une révolution est ce qu'il y a de plus puissant pour exalter toutes les passions humaines: on la juge donc toujours mal quand elle est récente, et tant que sa cause n'a pas cessé d'agir sur l'historien. De quelque nature, de quelque importance qu'elle soit, on lui trouvera deux faces très-distinctes: l'homme qui y gagne, l'homme qui y perd, n'en feront certainement pas le même tableau. Ces réflexions ont été faites depuis long-temps, et nous y ajouterons une considération moins commune.

Le récit le plus fidèle d'une catastrophe nous touche beaucoup moins que le spectacle d'un malheur ordinaire; un

(1) 19 juin 1801.

(2) Un vol. in-8°. Prix: 5 fr., et 6 fr. par la poste. Chez Léopold Collin, rue Gît-le-Cœur, n° 4; et chez le Normant.

---

qui occupent le second acte, sont bien ménagées, et produisent un effet théâtral.

Il s'agit maintenant de savoir si la vestale sera enterrée toute vive. D'un côté, son amant, qui n'a pu fléchir le grand-prêtre, se prépare à la secourir, à la tête de quelques guerriers déterminés; de l'autre, le grand-prêtre hâte l'exécution. Il y a ici quelque ressemblance avec la *Veuve du Malabar*. Le voile de la coupable est étendu sur l'autel; si la déesse pardonne, le feu doit prendre à ce voile. La déesse ne se presse pas de donner le signal du pardon, et le prêtre inflexible est très-pressé de consommer le sacrifice. Il ordonne aux licteurs de descendre la victime dans le souterrain. Au moment où l'ordre s'exécute, Licinius paroît avec ses soldats; et c'est alors que la déesse Vesta se décide, pour éviter l'effusion du sang, et peut-être l'affront de voir ses lois renversées, et sa victime arrachée par la force. Le voile s'enflamme, le feu sacré se rallume; on retire la vestale du souterrain. Rendue à la lumière et à la vie, elle épouse son amant, du consentement même de Vesta. Il y a dans cet ouvrage autant de vraisemblance qu'il en faut à l'Opéra, plus d'intérêt dramatique que ce spectacle n'en exige, un meilleur style et une versification plus soignée que celle qui est d'usage dans ces sortes de poëmes, formés communément d'une douzaine de mots convenus, tels que martyre, chaîne, tourmens, flamme, ardeur, etc. etc.

L'association nécessaire d'un poète et d'un musicien pour les pièces lyriques, est sujette à de grands dangers. Si le poète remplit passablement sa tâche, quelquefois le musicien ne sait ce qu'il dit: si, au contraire, le musicien se trouve par hasard être un Orphée, il arrive que le poète n'est qu'un Pradon. Ici, les deux associés sont d'accord; la musique et le poëme sont de niveau: le partage de la gloire est égal. Il y en a qui veulent donner tout au musicien: cela n'est pas juste; chacun le sien. Le sujet est bien traité par le poète; le musicien a bien saisi la couleur du sujet: le poète a indiqué des situations intéressantes; le musicien les a bien rendues. On a justement applaudi de grands traits d'expression, de beaux effets dans les chœurs. Cette composition ne peut que faire honneur au talent de M. Spontini, et ajouter beaucoup à la réputation qu'il s'étoit faite par d'autres ouvrages.

Venons aux acteurs, qui doivent aussi entrer en partage de gloire avec le poète et le musicien: tous les deux ont les plus grandes obligations à madame Branchu, qui a joué le principal rôle avec le talent d'une excellente actrice et d'une grande cantatrice. Mlle Maillard a mis dans son rôle de la grande-prêtresse, beaucoup d'énergie et de dignité. Lainez, chargé du personnage de Licinius, l'a rendu avec une chaleur d'expression, une ardeur passionnée qui n'a rien laissé à desirer. Lays, à qui son zèle n'a pas permis de dédaigner un rôle secondaire, en a fait un premier rôle par la manière dont il s'en est acquitté. Derivis a toutes les qualités convenables pour le rôle de grand-prêtre.

Joignez au mérite du poëme, de la musique et de l'action, celui des danses et des ballets, et vous ne serez plus étonné du succès: rien n'est plus vif, plus gai, plus gracieux que le divertissement qui termine le premier acte. Gardel, dont l'imagination est inépuisable, a trouvé le secret de répandre encore des agrémens nouveaux dans cette fête; son dernier ballet paroît toujours le plus gai: il en est de même de madame Gardel; la dernière fois qu'elle danse est toujours celle où elle a le mieux dansé. Mlle Chevigny s'est également distinguée dans ce ballet par une vivacité, une verve d'enjouement et de gaieté que l'on trouve toujours plus piquante chaque fois qu'elle paroît.

Le divertissement qui termine le troisième acte est de la composition de M. Milon; on y reconnoît l'intelligence et le goût de cet artiste, qui dernièrement s'est fait tant d'honneur par son ballet d'*Ulysse*. Vestris, à qui le temps semble ne pouvoir rien ôter; Saint-Amand, à qui le temps ajoute beaucoup; Mlle Bigottini, remarquable par l'élé-

Digitized by Google

petit mal que nous éprouvons l'emporte sur un grand mal qu'on nous raconte; il en est des faits historiques comme de la perspective lointaine, un voile y couvre les objets et en adoucit les teintes: un seul meurtre commis à notre vue, nous inspire plus d'horreur que la relation du sac d'une ville, où des milliers d'hommes ont été les victimes du soldat furieux. C'est bien ici le cas de dire avec Horace: *Segnius irritans animos demissa per aures, quàm quæ sunt oculis subjecta.....* Si maintenant on suppose qu'en retraçant les événemens, l'historien puisse ajouter: *Et quorum pars magna fui*, l'on sent qu'il mérite encore moins de confiance. Le temps où nous vivons est donc le moins convenable pour écrire l'histoire de notre révolution: les uns, par des malheurs très-réel, ont acquis le droit de ne pas l'aimer, et parmi ceux qui l'approuvent, il est beaucoup d'ingrats qui lui reprochent de n'avoir pas tourné comme ils auroient voulu.

Quel intérêt d'ailleurs peut nous inspirer la révolution de Naples comparée à celle de la France? les républicains d'une *vertu sublime* la regarderont comme la miniature d'un grand tableau; mais nous qui ne sommes pas à la hauteur des événemens, nous ne la considérons que comme une parodie ridicule de notre grande et terrible tragédie.

Ce n'est donc qu'à regret, et seulement par devoir, que nous rappelons à nos lecteurs ces temps désastreux où, selon l'expression de Tacite, nous aurions perdu jusqu'au souvenir, s'il étoit au pouvoir de l'homme d'oublier comme de se taire. Obligés à rendre compte de ce livre, nous nous garderons bien de nous appesantir sur des détails qui ne sont rien moins que gracieux. C'est bien assez d'avoir lu d'un bout à l'autre les longues discussions sur *la révolution française*, sur *celle de Naples*, sur *les chambres patriotiques*, sur *les maximes du terrorisme* et sur *le gouvernement constitutionnel*: nous nous contenterons de rapporter quelques traits qui peuvent donner une idée des principes de l'auteur, et de sa manière d'envisager les choses.

Nous avions cru jusqu'à présent que les Français avoient une bravoure naturelle, et qu'ils trouvoient dans leur cœur même la cause de leur valeur; mais l'auteur a découvert une cause bien plus philosophique à l'héroïsme de nos soldats; il nous la révèle dans cette phrase curieuse: *On crut vaincre les Français à bon marché, et l'on oublia que le péril rend les guerriers enthousiastes, et que* LA FAIM EN FIT DES HÉROS. Certes, on ne dira pas que nous enivrons nos soldats pour leur inspirer du courage, puisqu'il ne faut que faire jeûner les hommes pour leur donner de l'héroïsme.

Dans le grand nombre de paradoxes que cet ouvrage présente, nous avons remarqué celui-ci, qui est piquant par sa singularité: « *Le citoyen honnête* (observez bien, lecteur), » *le citoyen honnête ne devroit songer à servir sa patrie*, » *qu'après s'être assuré une existence indépendante.* » Quoique cette proposition soit très-claire et très-clairement exprimée, nous avons long-temps douté si nous la comprenions. Cependant l'évidence est frappante, et l'auteur a voulu dire qu'il falloit toujours songer à sa fortune avant de penser à servir sa patrie; ainsi tous les jeunes gens que l'Etat appelle à sa défense, doivent dire au gouvernement: Attendez que nous nous soyions assuré des rentes, et nous irons nous battre quand nous aurons un sort indépendant. Et comme pour être *honnête, il faut s'être assuré une existence indépendante avant de servir sa patrie*, il résulte que ceux qui cherchent leurs moyens d'existence dans des travaux utiles à leur patrie, ne sont pas des *citoyens honnêtes*.

Il faut avouer cependant que ce livre n'est pas entièrement rempli de pareilles phrases; il en est même plusieurs dont la vérité compense en quelque sorte la fausseté des autres: *C'est une observation constante*, dit l'auteur, *que le peuple ne se trompe jamais sur le compte des individus.* Il a raison, le peuple les connoît assez bien; il sait distinguer ces hommes qui, sous les noms de liberté et de salut public, ne lui ont donné que l'esclavage et la misère: mais si le peuple ne se trompe pas sur les *individus*, il se trompe beaucoup sur les espèces, et il a été dupe de ces espèces d'hommes qui étoient fous, et qu'il a cru sages; qui étoient avides, et qu'il a cru désintéressés; qui étoient ses tyrans, et qu'il a pris pour ses égaux.

L'auteur s'étonne que *parmi tant de gens qui ont écrit sur la révolution française* (ce sont ses expressions) *personne ne nous ait offert le tableau des causes de cet événement.* Il se trompe; un grand nombre d'écrivains ont assigné différentes causes à cette catastrophe, et chacun d'eux a prétendu avoir seul deviné juste. Quelques-uns même ont, comme dans cet ouvrage, fait remonter la première cause au ministère ou plutôt au règne du cardinal de Richelieu; et toutes les opinions à cet égard peuvent être soutenues ou combattues avec la même facilité. Après un événement, il est fort aisé de lui assigner une cause inévitable, et l'on peut faire les mêmes conjectures sur la chute de tous les Empires, avec autant ou aussi peu de fondement. Si Rome avoit été détruite pendant le décemvirat, ou lorsque les tribuns militaires furent substitués aux consuls, ou pendant les proscriptions de Marius et de Sylla, nous ne manquerions pas de raisonnemens pour nous démontrer que l'Empire romain ne pouvoit durer plus long-temps, et que chacun de ces événemens étoit la cause de sa ruine. Nous voyons cependant de grands Etats mal gouvernés qui ont subsisté pendant des siècles, et qui, comme les vieux monumens, se sont soutenus par leur masse, quoiqu'ils aient chaque jour paru prêts à s'écouler. Le style de cet ouvrage ressemble parfaitement à celui du *Voyage de Platon en Italie*, dont nous avons rendu compte; ce qui nous dispense de répéter qu'il n'est ni clair, ni correct, ni élégant.

Avant de terminer cet article, nous nous croyons obligés à prévenir nos lecteurs que cette *Histoire de la Révolution de Naples* a été écrite en 1799, et conséquemment avant les grands événemens qui ont changé la face de l'Europe. L'auteur nous apprend cette circonstance dans ses dernières pages, et il avoue *que sa patrie doit sa félicité à Napoléon-le-Grand.* Nous supposons dès-lors qu'il ne rêve plus la république, *ni la régénération de l'Italie*, qu'il espéroit encore dans la page précédente; page écrite sans doute long-temps avant les derniers paragraphes. Le traducteur, qui publie le tout en 1807, auroit dû supprimer dans l'ouvrage ce qui contrastoit trop fortement avec le dernier aveu de l'auteur. Quoi qu'il en soit, nous ne lui en faisons point un crime; et nous pardonnons de bon cœur l'amour de la république à ceux qui ne nous pardonnoient pas d'aimer le gouvernement monarchique. H.

Cours de la Bourse du 17 Décembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807, 80f 5c 10c 5c 10c 20c 10c 00c 2 c 50c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 85f. 00c 0 c 00c. 00c 00c
Act. de la B. de Fr., avec doublement 1322f. 50c 1325f 00c 00cf

ANNONCE.

La Grammaire, l'Orthographe, et la Syntaxe de la langue française, chacune de ces trois parties démontrée en huit leçons peut être apprise en huit jours. Offertes et dédiées aux citoyens des départemens nouvellement réunis à la France, et aux peuples étrangers, dernières conquêtes de Napoléon, qui aspire tà connoître promptement, à parler et à écrire correctement la langue de leur vainqueur. Par M. Prevost St. Lucien, treizième édition. Deux volumes in-12 de 500 pages. Prix: 2 fr. chaque volume broché, pris à Paris 2 fr. 50 c., franc de port dans toute la France, et 3 fr. dans les pays étrangers les deux volumes pris ensemble. Prix: 4 fr., 5 et 6 fr.

A Paris, chez l'auteur, rue Sainte-Apoline, n°. 10.

---

gance de sa taille, la précision et la légèreté de ses pas, ont enlevé tous les suffrages dans ce dernier ballet; et le public n'auroit eu rien à désirer, si dans cette réunion de talens précieux il n'eût point en vain cherché Duport.

THÉATRE FRANÇAIS.

Athalie, le Paravent.

Je n'ai qu'un mot à dire de la manière dont on a exécuté ce chef-d'œuvre de Racine. Mlle Raucourt est excellente dans le rôle d'Athalie; Saint-Prix a mis plus de chaleur et de fermeté qu'à l'ordinaire dans celui de Joad, et Lafond s'est encore surpassé dans Abner: ce rôle, entre ses mains, est devenu très brillant, et chaque jour cet acteur se rend plus digne de l'accueil distingué qu'il reçoit du public: souvent il est mal-secondé, et son talent est comme étouffé sous la foule des subalternes trop foibles dont on se plaît à l'environner; c'est ce qui lui est arrivé dernièrement dans Bayard, où cependant il a obtenu des applaudissemens très-flatteurs. Cet acteur laborieux et toujours prêt, fait un grand service à ce théâtre: quelquefois il joue dans les deux pièces, et ne quitte le cothurne que pour chausser le brodequin: ses progrès dans la comédie, sont remarquables. Il y a quelques jours qu'il a joué le premier rôle dans *la Métromanie*, avec une aisance, un enjouement, et une finesse qui ont étonné ceux qui savent combien les habitudes tragiques nuisent au jeu de la comédie.

AU RÉDACTEUR.

Hameln (en Hanovre), le 7 décembre 1807.

J'apprends, Monsieur, par votre Journal, que M. Dureau de Lamalle, ce traducteur distingué de Tacite, a laissé en mourant une traduction manuscrite et complète de Salluste. Je ne m'attendois pas à rencontrer un rival aussi redoutable dans un travail que j'ai entrepris depuis assez long-temps, et que je m'efforce tous les jours de porter au degré de perfection qu'il m'est possible d'atteindre. Une semblable nouvelle peut m'inquiéter, mais ne me décourage pas; et, dans la résolution où je suis de mettre fin à ma traduction et de la publier, je vous prie de vouloir bien insérer dans votre Journal, la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. J'espère qu'elle éloignera tout soupçon de plagiat, si la traduction de M. Dureau de Lamalle paroissoit avant la mienne, et qu'ensuite on trouvât entr'elles quelques traits de ressemblance.

J'ai l'honneur, etc.

F. C. DE SAINT LAURENT, *receveur des contributions à la Grande-Armée.*

LOGOGRIPHE.

Sur cinq, quatre et trois pieds, partout on me respecte.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Boucher*, dans lequel on trouve *bouche, bouc, bure, Roch* (saint), *ruche, chou, roue, boue, roc, Cher, ce, rue, feu, cohue, cour, or, robe, bouché.*

Contes dans un nouveau genre, pour les enfans qui commencent à lire; par Madame ***. Nouvelle édition, ornée de trente sujets gravés. Un vol. in-12. Prix: 3 fr., et 3 fr. 75 c. par la poste.

Suite des Contes, dans un nouveau genre, pour les enfans qui commencent à lire; par le même auteur. Un vol. in-12, orné de dix-huit sujets gravés. Prix: 3 fr., et 3 fr. 75 c. par la poste.

Les deux vol. in-12, reliés proprement, 7 fr. 50 c.

A Paris, chez G. Dufour, libraire, rue des Mathurins Saint-Jacques, n°. 7.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

ITALIE.

Palma-Nuova, 10 décembre.

S. M. l'EMPEREUR et ROI, parti de Venise le 8, après la messe de la Vierge, est arrivé pour dîner à Trévise. Il a reçu toutes les autorités. Le soir, il est allé au théâtre qui étoit illuminé. Le parterre étoit rempli des députations des villages environnans : chaque député étoit décoré d'une ceinture rouge, et tenoit à la main un petit drapeau de la même couleur, sur lequel étoit inscrit le nom de chaque village. Pendant les acclamations qui ont fréquemment interrompu le spectacle, tous ces drapeaux élevés en l'air, et agités en différens sens, faisoient un effet fort singulier.

L'EMPEREUR est parti de Trévise, le 9 avant le jour; il est arrivé ici à la nuit tombante. Sur toute la route, S. M. a rencontré la population entière des villages situés dans les terres, qui accouroit, sous la conduite des curés et des maires, pour se trouver sur le passage du souverain. Tout ce pays est plein de sa gloire. La joie que les habitans de ces contrées éprouvent en le revoyant, ne peut se décrire. Ils conservent dans leurs acclamations le cri de *Vive Bonaparte!* En se rappelant le vainqueur humain et généreux, ils crient : *Vive notre Roi! vive notre père bien-aimé!* pour exprimer ce qu'ils sentent pour le souverain sous le règne duquel ils ont retrouvé une administration paternelle, de sages lois, et tous les bienfaits de la paix.

S. M. est en ce moment occupée à visiter les travaux de la place : elle doit aller coucher ce soir à Udine. (*Moniteur.*)

SUÈDE.

Stockholm, 13 novembre.

S. M. le roi a ordonné qu'on cessât dans toutes les églises du royaume les prières qui avoient pour objet la prospérité de ses armes. Si S. M. abandonne, comme tout le fait présumer, le parti des Anglais, et leur interdit l'entrée de ses ports, le défaut de numéraire qui règne déjà en Suède ne fera que s'accroître; car la plupart de nos productions, telles que le fer, le cuivre, les bois de construction, etc., passoient en Angleterre. Nous avons aussi en mer quantité de bâtimens marchands qui courent le danger d'être pris par les Anglais. Cependant, dans la situation actuelle du continent, nous n'avons pas à hésiter, et il faut savoir souffrir un moment plutôt que de s'exposer à une destruction totale; car, si notre alliance avec l'Angleterre continuoit, rien de plus probable que d'un côté la Suède ne fût assaillie par une armée russe, et de l'autre, par les troupes combinées françaises et danoises.

AUTRICHE.

Vienne, 3 décembre.

S. A. I. l'archiduchesse Marie-Béatrix, mère de la future épouse de notre monarque, reçoit, depuis quelques jours les félicitations de la noblesse.

Les solennités du mariage ont été arrêtées de la manière suivante :

Le 3 janvier 1808, le prince de Trautmansdorf, grand-maître de la cour, se rendra près de la mère de l'auguste fiancée, pour faire la demande dans les formes usitées. Après avoir reçu le consentement, le prince viendra en instruire l'Empereur, et il en sera donné connoissance à la haute noblesse, dans le cercle qui se tiendra à la cour. Aussitôt après, la princesse recevra une garde d'honneur de la garde impériale, et elle sera félicitée par la haute noblesse.

Le 6 janvier, jour fixé pour la célébration du mariage, les gardes, en gala, et dix carrosses de la cour, à six chevaux, se rendront, à cinq heures du soir, au palais de la princesse. Il y aura, dans chacun des premiers carrosses, quatre chambellans; dans chacun des suivans, deux ministres d'Etat. Le neuvième carrosse sera pour S. A. I. la princesse mère de l'auguste fiancée, et la grande-maîtresse de sa cour. Le 10e, qui est le grand carrosse de gala de S. M., est destiné à la princesse sa future épouse. Le prince Jean de Lichtenstein et le prince d'Esterhazy, nommés pour l'accompagner, seront dans ce carrosse. A six heures, le cortège se mettra en marche du palais, et traversera la place des Mineurs, les rues dites Harrengass et Michaler, et la place Joseph, qui seront illuminées, et où les troupes seront rangées en parade; il se rendra à l'église paroissiale des Augustins, où l'auguste fiancée sera reçue par les membres de la noblesse, en habits de draps d'or, et conduite à l'autel.

S. M. l'Empereur, accompagné de LL. AA. II. ses augustes frères, du grand-maître de sa cour, et des principaux officiers de la couronne, se rendra directement, par la galerie des Augustins, à l'église de la cour. Le mariage sera célébré par S. A. I. l'archiduc cardinal et évêque de Waitzen, en présence du nonce du saint-siége et de l'archevêque de Vienne, et assisté par le curé de la paroisse de la cour. Après la cérémonie, toute la cour se rendra à la résidence impériale; elle passera ensuite dans la salle de redoute, où il y aura souper en public.

Les fêtes qui suivront, et dont il a été déjà parlé, dureront jusqu'au 11 janvier.

M. le baron de Schladen, qui a été nommé récemment ambassadeur de Prusse près la cour de Péterbourg, se trouve actuellement ici; il ne tardera pas à partir pour sa destination.

S. M. le roi de Prusse a conféré l'Ordre de l'Aigle-Rouge au prince Pignatelli-Acerenza, qui est en ce moment à Vienne.

Il n'a encore rien transpiré dans le public des conditions secrètes de la convention avec la France, publiée dans la Gazette de la Cour.

On dresse de nouvelles batteries à Trieste, et l'on y trans-

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE

Samedi 19 Décembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Héraclius, Crispin Médecin.

M. Saint-er continuera ses débuts par le rôle de Crispin.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Les Evénemens Imprévus, M. des Chalumeaux.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd., *I Due Gemelli* (les Deux Jumeaux), opéra en deux actes, musique de Guglielmi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Adèle, Honorine, le Fond du Sac.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Jean de Nivelle; les Aveugles, Romainville, les Marionnettes.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Sackem, Gigonda.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, Tapin.

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui, l'Intrépide et sa troupe feront plusieurs exercices nouveaux et variés.

Auj., Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

PANHARMONICON.

Rue du Lycée, près le Palais du Tribunat, en face du passage de la galerie de bois, au premier, n°. 1.

Aujourd'hui, concert, à huit heures du soir, et tous les jours à la même heure.

VARIETES.

L'Enéide (1), traduite en vers, par M. Hyacinte Gaston, proviseur du Lycée de Limoges. Tome IIIe. (Deuxième et dernier Extrait.)

Je voudrois pouvoir faire sentir à ceux qui n'ont jamais lu les derniers livres de l'*Enéide*, parce qu'ils ont adopté les préventions répandues dans les écoles, et les plaisanteries naturalisées dans le monde, combien cette partie du poëme renferme de beautés. Il est tout simple que, dans un cours d'études très-borné, on ne fixât l'attention des jeunes gens que sur les endroits les plus parfaits et les plus brillans des auteurs. A cette nécessité de restreindre en quelque sorte leur admiration, se joignoient, à l'égard de l'*Enéide*, les souvenirs de l'antiquité : on savoit on répétoit que Virgile, en mourant, avoit voulu livrer aux flammes ce dernier fruit de ses travaux. De là ces préjugés qui, dans les colléges, faisoient regarder une des plus belles productions de l'esprit humain comme un ouvrage manqué. Quelques facéties, quelques bons mots, persuadèrent aisément aux gens du monde, toujours très-charmés de pouvoir laisser là les livres dont on les entretenoit dans leurs études, que, hors la beauté des vers et plusieurs morceaux des premiers chants, l'*Enéide* étoit, au fond, un ouvrage assez ridicule : ils se plurent à ne trouver dans le *pieux* Enée qu'une espèce de *dévot*, un *capucin*; et dans le *fort* Glas et le *fidèle* Achate, que des acolytes très-insignifians. C'étoit assez pour s'en tenir aux explications morcelées et incomplètes des écoles : aussi est-il très-rare de rencontrer des personnes qui aient lu l'*Enéide* tout entière, et très-commun d'entendre des femmes mêmes traiter, sur quelques ouï dire,

(1) Tome troisième in-8°. Prix : 5 fr. 60 c., et 4 fr. 50 c. par la poste. Les trois vol. ensemble, 10 fr. 80 c., et 13 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-S. Germain-d'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

porte quantité de canons. Le cordon de troupes autrichiennes sur les côtes a été augmenté.

Le conseiller de la cour et directeur-général de la police, M. Ley, et le conseiller impérial près la direction supérieure de la police, M. la Rose, ont reçu de l'Empereur des tabatières précieuses et de grandes médailles, en témoignage de sa satisfaction de l'excellent ordre qu'ils ont fait régner dans la cérémonie de l'inauguration du monument élevé à l'Empereur Joseph.

HONGRIE.

Presbourg, 2 décembre.

Les lettres de Turquie, en date du 5 novembre, contiennent les détails suivans :

« Le prince Prosorowski est de retour à Jassy, du voyage qu'il a fait à Bucharest. Il est déjà entré en Valachie plusieurs pulks de Cosaques, faisant partie du corps posté près de Mohilow.

» Mustapha-Bairactar redouble d'activité dans ses préparatifs; il a considérablement augmenté les fortifications de Giurgewo, renforcé la garnison, et remplacé par un autre chef le nazir qui commandoit dans cette place.

» La grande flotte anglaise sur laquelle sir Arthur Paget se trouve, a cessé, à la vérité, de bloquer étroitement les Dardanelles, mais elle croise toujours dans l'Archipel, et menace Corfou et plusieurs places de la Morée. Depuis l'évacuation d'Alexandrie, il a déjà paru plusieurs vaisseaux devant ce port.

» Tayar-Pacha a été rétabli par la Porte dans ses biens patrimoniaux, ainsi que dans le Pachalik de Trébisonde. Le yacht russe qui l'a ramené à Constantinople, après sa captivité, a remis à la voile pour Nicolajew, avec une somme de 50,000 piastres, destinée au soulagement des prisonniers turcs qui se trouvent en Russie.

» On travaille avec la plus grande activité, dans le port de Constantinople et dans le canal, à la construction de plusieurs vaisseaux de guerre.

» Le Grand-Seigneur a conféré l'Ordre du Croissant, de la première classe, au marquis d'Almenara, ambassadeur d'Espagne. »

PRUSSE.

Berlin, 6 décembre.

La reine de Prusse a pris la résolution de faire ses couches à Elbing.

Il paroît maintenant décidé que les troupes françaises resteront en Prusse jusqu'au printemps prochain, à moins qu'il ne survienne quelqu'événement imprévu qui en ordonne autrement.

Depuis plusieurs mois, des commissaires prussiens et dantzickois travailloient à la démarcation des frontières de la ville libre de Dantzick; mais cette ville, formant dit-on, tous les jours de nouvelles prétentions, et les commissaires réciproques ne pouvant s'entendre, S. M. le roi a ordonné que les commissaires prussiens suspendent leurs travaux, et, d'après le consentement de l'Empereur des Français, ces négociations se termineront à Paris.

Il paroît que le roi de Prusse, à cette occasion, a fait revivre une ancienne créance qu'il a sur la ville de Dantzick, et qui s'élève à une somme de 8 millions.

On avoit imposé à la ville de Colberg une contribution de guerre de 180,000 écus; mais dans l'impossibilité où elle étoit de s'en acquitter, à cause des désastres de la guerre, les premiers de la bourgeoisie s'adressèrent au roi de Prusse, qui leur fit la réponse suivante : « S. M. fait connoître aux bourgeois de Colberg, Dresow, Zimmermann, Nettelbek et consorts, en réponse à la demande qu'ils lui ont adressée, d'être exemptés de la contribution de guerre qui a été imposée à leurs commettans, qu'à la rigueur la ville de Colberg ne devoit point se soustraire au paiement de sa quote-part de la contribution dont la province a été frappée, vu que cette contribution a été stipulée par le traité de paix; que cependant la fidélité et la persévérance que les habitans de Colberg ont montrées dans la défense honorable de la ville, et ses sacrifices volontaires, méritent qu'il soit fait une exception; ainsi S. M. a résolu, que la portion de la contribution affectée à la ville sera répartie sur toute la province. S. M. se fait un plaisir de donner à la fidèle bourgeoisie cette première marque de sa reconnoissance, et a donné en conséquence les ordres nécessaires au conseiller intime des finances, Borgstedc. »

On dit que le prince Guillaume a les pouvoirs les plus étendus. Ce prince ne recevra, dit-on, des passeports pour se rendre en France, qu'après le retour de l'EMPEREUR.

Les officiers prussiens qui avoient insulté l'uniforme français au théâtre de Kœnigsberg, sont, à ce qu'on assure, jugés et condamnés par une commission militaire nommée par le roi. L'un d'eux, nommé Bartico, devoit être fusillé le 30 novembre; ses complices devoient être enfermés à Spandau; mais on ne croit pas que cette sentence soit exécutée dans toute sa rigueur.

SILESIE.

Breslau, 18 novembre.

Les Bavarois cantonnés ici ont déjà reçu ordre de se préparer à leur départ; et l'on compte que pour le 7 décembre prochain, toutes les troupes des princes confédérés auront évacué les Etats prussiens. Les négocians de cette ville ont garanti par lettres de change le paiement des impositions jusqu'à la fin de septembre. S. M. le roi a fait de son côté tout ce qui étoit en son pouvoir, à l'effet de libérer le pays; il a promis des garanties et offert de supporter lui-même le poids de *l'intérêt* des sommes arriérées.

Pour obvier au défaut de numéraire dans les provinces, le gouvernement français à Berlin a défendu très-rigoureusement l'exportation à l'étranger, par la poste, et même chez les Etats alliés avec la France, de toute espèce de monnaie.

ALLEMAGNE.

Francfort, 14 décembre.

Il paroît certain que le courrier autrichien qui est passé dernièrement de France en Angleterre, étoit porteur de la déclaration énergique que la cour de Vienne a fait émaner contre la Grande-Bretagne. Cette déclaration ne sera rendue publique qu'au retour dudit courrier.

HOLLANDE.

Utrecht, 14 décembre.

Il est toujours question d'un voyage que S. M. doit faire cette semaine au château du Loo, et de là, dit-on, à Amsterdam.

Il y a eu à Amsterdam, le 11 de ce mois, un incendie dont les suites paroissoient très-effrayantes pour un quartier de cette ville; mais la promptitude et l'efficacité des secours ont arrêté les progrès de la flamme. Au bout de quelques heures on a été maître du feu, et il n'y a eu que deux maisons très-endommagées. Il en a été de même d'un autre

---

ce divin poëme d'ouvrage ennuyeux et insipide. O Virgile, n'avez-vous donc consacré les onze dernières années de votre vie à ce grand et sublime travail, que pour être le rebut de nos petites-maîtresses!

J'avoue que la plupart des critiques, et M. de La Harpe lui-même, disposés à flatter les dédains et les préventions de leurs auditeurs ou de leurs lecteurs, enchantés même de trouver l'occasion de donner un tour plaisant à leurs observations, n'ont pas rendu assez de justice à l'ensemble de cet ouvrage : j'avoue de plus que l'auteur des notes qui accompagnent la traduction de M. Delille, a peut-être exagéré le mérite d'invention et d'intérêt qu'on remarque dans les derniers livres, en leur accordant une sorte de préférence sur les premiers; mais il ne faudroit pas juger, prononcer, sans avoir lu; et pour bien lire un tel ouvrage, la première condition seroit d'avoir au moins quelque teinture des antiquités romaines dont Virgile a fait revivre tous les souvenirs heureux dans ses vers. Comment, par exemple, pourrai-je m'intéresser, dans le septième livre, au dénombrement des différens peuples que Turnus appelle à son secours, et qui viennent de toutes les parties de l'Italie, si je n'ai pas une idée de cette vieille Œnotrie, de cette terre antique de Saturne, et des temps qui ont précédé la fondation de Rome; temps agréables à l'imagination, temps fortunés, pleins de tous les enchantemens de la poésie? Cette cabane royale du bon Evandre sur le mont Palatin, aura-t-elle pour moi tout son charme, si je ne vois pas, dans l'avenir, la grandeur romaine et les palais fastueux des Empereurs, s'élever sur cette même colline où paissoient les troupeaux du pasteur arcadien? Virgile mêle toujours aussi les souvenirs de la Grèce à ceux de l'Italie, et rassemble sans cesse autour des premiers fondemens de Rome naissante, les poétiques débris d'Ilion. En un mot, son poëme, comme ceux d'Homère, plaît d'autant plus à mesure qu'on est plus instruit; et les érudits peuvent y trouver une source intarissable de lumières.

Mais, à ne le considérer même que sous le rapport de la fable et de l'intérêt romanesque, le plus précieux de tous pour les lecteurs vulgaires, et afin de nous borner ici aux deux derniers livres qui nous occupent en ce moment, est-il rien de plus agréable, de plus attachant que l'épisode de Métabus dans le onzième? Je sais que quelques critiques sévères l'ont taxé d'invraisemblance; mais ce n'est point une de ces *merveilles absurdes* dont parle Boileau, et qui sont sans *appas* pour tout esprit sensé. L'imagination du lecteur se prête aisément à la fiction du poëte; et peu de nos auteurs mêmes de romans, en usant de toutes les licences du genre, n'ont pu rien créer de plus heureux. C'est Latone qui raconte cette aventure à la nymphe Opis. Il faudroit entendre Virgile lui-même; à son défaut, écoutons son traducteur :

Apprends, Nymphe chérie, apprends que mon secours
De Camille au berceau sut conserver les jours :
Son père, Métabus, qui sur Priverne antique
Long-temps appesantit un sceptre tyrannique,
Par les Volsques, enfin, chassé de ses Etats,
Exilé, fugitif, emporta dans ses bras
Ce rejeton naissant de sa triste famille;
Du nom de son épouse il appela sa fille;
Avec elle, des monts il gravit les sommets;
Avec elle, il franchit les vallons, les forêts,
Et partout menacé d'une juste vengeance,
En embrassant Camille il reprit l'espérance.
Mais l'Amazène gronde, et les torrens pressés,
Dans son lit trop étroit par l'orage amassés,
De leurs flots écumans inondent son rivage.
Où fuir? Il oseroit le franchir à la nage;
Mais peut-il, cher enfant, te perdre sans retour?

Digitized by Google

incendie qui a éclaté, l'année dernière, dans la ville de la Haye.

Le bruit court que M. Cambier, nommé il y a quinze jours au ministère de la justice et de la police, quitte cette place, et qu'il aura pour successeur M. van Maanen, procureur fiscal de la haute-cour.

Depuis que S. M. a créé la place importante de premier président du conseil d'Etat, on attendoit avec impatience la nomination de celui qui occuperoit cette place. La Gazette royale de ce jour annonce que c'est M. Six, conseiller d'Etat.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 18 *décembre*.

— Les journaux italiens du 13 décembre viennent de nous parvenir. Ils contiennent les nouvelles suivantes :

Milan, 12 *décembre*. — Aujourd'hui, vers 4 heures après midi, sont arrivés dans cette capitale le roi et la reine de Bavière. LL. MM. sont descendues à la Villa Bonaparte, où les attendoit leur auguste fille, S. A. I. la vice-reine. L'entrevue de cette princesse avec ses illustres parens a été extrêmement touchante.

Palma-Nuova, 11 *décembre*. — S. M. est partie hier pour Udine, après avoir visité tous les travaux des fortifications, et passé en revue la division du général Serras.

Les mêmes journaux contiennent un très-long décret divisé en douze titres, qui organise définitivement les départemens de l'Adriatique, ainsi que la franchise du port franc de Venise, et contient des dispositions provisoires en faveur des créanciers de la banque et du trésor de Venise. Nous donnerons demain les articles les plus intéressans de ce décret.

— C'est demain samedi qu'aura lieu la fête que M. le maréchal Bessières donne à la ville de Paris, au nom de la garde impériale. Les préparatifs faits au Champ-de-Mars et à l'Ecole-Militaire annoncent qu'elle sera très-brillante. S. M. l'Impératrice et S. M. la reine de Hollande honoreront cette fête de leur présence.

— M. le prince de Castello-Franco, ambassadeur d'Espagne près la cour d'Autriche, vient d'arriver de Vienne à Paris.

— Il est passé à Nancy, le 14 de ce mois, un courrier français portant des dépêches à Constantinople.

VARIÉTÉS.

Histoire critique du Philosophisme anglais, depuis son origine jusqu'à son introduction en France inclusivement (1) ; par M. Tabaraud, de la ci-devant congrégation de l'Oratoire.

Si le philosophisme nous est venu des Anglais, qui *nous ont appris à penser*, c'est-à-dire à ne rien croire, comme le dit M. de Voltaire, il faut avouer que c'est le présent d'une main ennemie, et un piége aussi grossier dans son genre que le cheval de bois que les Grecs donnèrent aux Troyens. La main qui l'offroit devoit le rendre suspect, si la prudence des chefs de l'Etat n'eût été si profondément endormie, qu'il a fallu la chute d'un trône pour la réveiller. L'illusion n'est pas entièrement guérie, si j'ose le dire, parce qu'elle tient aux passions. On déteste la perfidie des Grecs, et on admire encore le cheval de bois; on se récrie sur l'habileté du nouveau Sinon, qui a réussi à l'introduire parmi nous. On lui fait un titre de gloire de nos malheurs, et on applaudit à la plus sensible injure qui ait jamais été faite à l'esprit et à l'honneur français:

Infelix monstrum sacratâ sistimus arce.

L'auteur de *la Législation primitive* a recherché l'origine de l'esprit philosophique en Europe, et il a cru la trouver dans les opinions de Wicleff, père du presbytérianisme anglais, qu'il appelle, pour cette raison, l'aïeul de la philosophie moderne. Il me semble que cette expression le caractérise avec autant de vérité que d'énergie; car Wicleff étendit jusqu'à la politique ses erreurs en matière de religion; et enveloppant l'une et l'autre autorité dans une ruine commune, il jeta sur leurs débris les premiers fondemens du système de *l'égalité* et de *l'indépendance*. Il sema ces noms de discorde en Europe, comme des étincelles qui devoient préparer un plus vaste embrasement. Les conséquences sortirent si rapidement de leur principe, que l'Angleterre en ressentit la secousse. Les paysans prirent les armes dans la province de Wicleff, et y portèrent la désolation en invoquant la liberté. C'est quelque chose d'assez clair qu'un pareil fait; et si l'on considère que toutes les passions sont alliées, et combattent sous le même étendard, qui est celui de la révolte; si l'on veut observer que les erreurs répandues dans tous les siècles, comme les vérités de tous les temps, peuvent se ranger sous un même principe, d'où elles découlent et se développent par degrés, on n'aura pas de peine à reconnoître la cause du mal dans ses effets les plus éloignés et les plus étendus; on verra que le mot de M. de Bonald ne fait que les rapprocher et les montrer dans un juste rapport, en franchissant l'intervalle des âges.

Cependant M. Tabaraud, frappé de cette expression, la relève avec quelque chagrin; il remarque que plusieurs Etats du Nord s'étoient détachés de la communion romaine avant l'Angleterre. Cela est vrai; mais il semble que s'étant proposé d'écrire l'histoire du philosophisme anglais, la question, pour lui, ne devoit pas être de savoir à quelle époque précise l'Angleterre ou tout autre Etat avoit fait scission ouverte et manifeste avec Rome; qu'il convenoit bien plutôt de rechercher jusque dans sa source l'esprit de ce philosophisme, et d'en suivre les progrès, jusqu'au moment où il a éclaté par une si funeste séparation. Peut-être alors seroit-il remonté jusqu'à Wicleff, et peut-être auroit-il reconnu que l'ascendant acquis par sa doctrine fut le seul moyen de succès qui facilita l'entreprise de Henri VIII.

M. Tabaraud observe avec raison qu'avant Wicleff, les Albigeois, dans le Languedoc, et les Vaudois, dans quelques vallées du Piémont, avoient troublé la paix civile et religieuse; qu'Arius et Vigilance, bien long-temps avant eux, s'étoient déjà déchaînés contre le pape, les évêques et les prêtres; mais qu'on n'a jamais imaginé de les regarder comme les ancêtres du philosophisme en France. Il est certain que les troubles des Albigeois réprimés depuis huit siècles, et que l'hérésie d'Arius, étouffée depuis plus de douze cents ans, passeroient difficilement pour les causes prochaines de la philosophie du temps de la régence. Sans doute la licence n'a pas besoin, pour se développer, d'aller chercher des exemples si reculés de nos yeux, lorsqu'elle en trouve sous la main de plus récens et de plus propres à l'enflammer. Les Wicleffites en Angleterre, avoient précédé les Luthériens en Allemagne d'environ deux siècles. Ils existoient encore dans quelques contrées, dit M. Tabaraud, lorsque Luther prêchoit sa nouvelle doctrine; et, selon les Anglais eux-mêmes, les opinions de ce déclamateur s'étoient propagées d'une manière sensible dans leur nation, lorsque Henri VIII, uniquement animé par sa passion pour Anne de Boulen, profita du désordre que ces principes y avoient jeté, pour opérer le schisme qu'il méditoit. Quand ces faits ne seroient

(1) Deux vol. in-8°. Prix : 11 fr., et 14 fr. par la poste.
A Paris, chez Duprat-Duverger, lib., rue des Grands-Augustins; et chez Le Normant.

Doux fardeau, c'est pour toi que tremble son amour :
Entre divers projets, il flotte, il délibère;
Enfin dans le tissu d'une écorce légère
Il enferme sa fille, et, par un triple nœud,
L'attache au bois pesant et durci par le feu,
Où s'enfonce le fer d'un javelot immense :
Alors d'un bras nerveux dans l'air il le balance,
Et suppliant, il crie : O déesse des bois, etc.
. . . .
Il dit, et sur les eaux la flèche paternelle
Siffle, et vers l'autre bord l'enfant fuit avec elle.
Les Volsques approchoient : Métabus dans les flots
S'élance, et sans péril insulte à leurs complots;
Puis arrachant le trait de la rive *fleurie*,
De Camille à Diane il consacre la vie.

Virgile peint ensuite l'éducation sauvage de cette jeune guerrière; et nulle part, même dans les premiers livres, son style n'est à la fois mieux travaillé, plus gracieux et plus énergique : c'est aussi un des morceaux de ce onzième chant que le traducteur me paroît avoir le mieux rendu. Il a très-bien imité la marche imposante et le tour périodique que l'auteur original donne à sa narration : c'est une grave déesse qui parle, qui raconte une histoire attendrissante, et qui prévoit la mort prochaine de cette guerrière qu'elle chérit : son langage doit avoir quelque chose de solennel et de mélancolique. Des deux vers que j'ai *soulignés*, l'un me semble trop vague, et l'autre renferme une idée qui n'est point dans Virgile, et qu'on peut trouver déplacée : je voudrois que le traducteur, au lieu de dire : *Partout menacé d'une juste vengeance*, m'eût représenté, avec de vives couleurs, ce malheureux père de toutes parts assailli dans sa fuite, par la cavalerie des Volsques qui le poursuivent, et auxquels il a beaucoup de peine à se dérober :

Telis undiquè sæva premebant,
Et circumfuso volitabant milite Volsci.

Virgile ne dit point qu'il *reprit l'espérance en embrassant sa fille* : il étoit trop occupé de sauver ce cher enfant, pour s'amuser à lui faire des caresses : cette pensée, et la tournure du vers qui l'exprime, ont d'ailleurs je ne sais quoi de maniéré, qui s'accorde mal avec la noble et franche simplicité de ce récit. L'épithète de *fleurie*, donnée à la rive du fleuve par le traducteur, seroit une affectation, si elle n'étoit un remplissage trop évidemment commandé par la rime : il y a dans Virgile *gramineo de cespite vellit*; mais Virgile n'a point intention de peindre ici une pelouse verdoyante et fleurie : il veut seulement faire entendre que le javelot s'étoit profondément enfoncé dans le gazon du rivage. Je pourrois encore faire plusieurs remarques sur quelques endroits de ce morceau; mais elles ne tendroient qu'à prouver la supériorité de l'original sur la traduction; et c'est ce qu'il est inutile de démontrer. Les parties les plus brillantes du onzième livre, avec l'épisode de Métabus, sont les funérailles de Pallas, fils d'Evandre; le récit des ambassadeurs envoyés par les Latins à Diomède, fondateur de la colonie grecque d'Arpi, et les harangues contradictoires de Turnus et de Drancès dans le conseil du roi Latinus, chef-d'œuvre d'éloquence, tels que la parole humaine ne sauroit s'élever au-delà. Que de beautés, que de richesses dans ces derniers chants si négligés et presque dédaignés!

Toute la magnificence de la plus sublime poésie éclate dans le douzième livre, et couronne dignement un si bel ouvrage : on y aperçoit quelques négligences qui montrent que ce n'est qu'un premier jet; mais ce premier jet est celui de Virgile. Quelles peintures que celles de la pudeur de Lavinie, de la blessure d'Enée, de la rupture du traité par Tolumnius; du sac de la ville de Laurente, de la mort de la reine Amata; et enfin, du combat singulier d'Enée et de Turnus! Quelle

Digitized by Google

pas constans et avoués, il faudroit nécessairement supposer que les esprits penchoient depuis long-temps vers la rebellion où on les entraînoit si facilement, et que la philosophie nouvelle avoit déjà de nombreux partisans qui n'attendoient pour se déclarer qu'une protection puissante. Ainsi, en ne faisant remonter sa naissance qu'au schisme de 1534, M. Tabaraud semble avoir pris l'effet pour la cause; et, en partant de cette époque, il n'a pu comprendre dans son Histoire critique que les opinions des philosophes qui ont travaillé depuis à étendre le désordre, et qui ont altéré sensiblement la morale et les mœurs des particuliers, par cette funeste manie de remettre continuellement en question les vérités fondamentales de la société.

L'auteur n'a passé en revue que les plus marquans; et c'est une chose singulière, que tous ces réformateurs du genre humain semblent n'avoir vécu que pour discréditer leur doctrine par l'exemple de leur vie. Quels hommes! Quels étranges modèles de philosophie et de raison vous voyez passer sous vos yeux dans cette Histoire! Un lord Herbert, qui nioit tous les miracles, mais qui croyoit de bonne foi que le ciel s'étoit ébranlé pour approuver ses rêveries; Blount, qui voulut renverser le christianisme en haine de ce qu'il condamnoit sa passion pour sa belle-sœur; et qui, ne pouvant réussir dans ses desseins, ni vaincre sa passion, se tua de désespoir; Hobbes, qui, en se jouant de toutes les religions, communioit à Londres, se seroit fait circoncire à Constantinople, et n'auroit pas, dit-il, dédaigné de se servir de la patte du diable pour se tirer de quelqu'embarras; Collins, disciple de Locke, mais non pas son imitateur, qui embrassa tour-à-tour le socinianisme, le déisme et le fatalisme, conséquences extrêmes des erreurs de son maître. Tindal, qui déshonora ses protecteurs par la licence de sa conduite, dont les ouvrages philosophiques furent combattus par les premiers écrivains de son pays, et condamnés au feu par les tribunaux; Toland, qui par orgueil enseigna l'athéisme plutôt qu'il ne l'adopta, et qui traîna ses derniers jours dans le mépris que méritoit son *Panthéisticon*, où Bacchus se trouve invoqué comme un dieu tout-puissant; enfin, Woolston, que la société rejeta de son sein, et Mandeville, qui en vint à cet excès de folie, de nier le bien et le mal, et qui prétendoit que celui qui vole mille louis, et qui les dépense en débauches, rend à la nation le même service qu'un archevêque qui légueroit la même somme au public.

Voilà cependant les hommes sur la foi desquels on se repose dans son ignorance. On se fait honneur de les croire, et on rougiroit de les imiter.

Après avoir combattu leurs erreurs avec une supériorité constante de raison et de logique, M. Tabaraud jette un coup-d'œil rapide sur plusieurs autres philosophes, dont les principes ont quelqu'analogie avec ceux des précédens, mais qu'il n'a pas cru digne d'une réfutation particulière. Il venge en passant quelques écrivains de l'inculpation d'incrédulité dont on a voulu flétrir leur mémoire. De ce nombre est le docteur Swift, dont l'humeur caustique s'est souvent exercée sur des sujets délicats, mais qui étoit si peu prévenu en faveur des philosophes de son temps, qu'il avertit l'autorité de leurs desseins, comme on le voit dans ce passage remarquable: « Qu'on y prenne garde, dit-il; les libres penseurs affectent quelquefois de n'attaquer que des points particuliers du christianisme; mais c'est à l'édifice même qu'ils en veulent réellement, parce que c'est dans son ensemble qu'il met un frein à leurs passions. » Swift avoit l'esprit perçant, et une expression vive que sa malice tournoit à la raillerie. Il frappoit avec force; mais il ne frappoit pas toujours aussi juste que dans cet endroit de ses écrits.

Le dernier chapitre de l'ouvrage est un aperçu de l'introduction du philosophisme anglais en France. L'auteur s'en tient volontiers aux assertions par lesquelles Voltaire a voulu se faire honneur de cette introduction. Je ne le lui dispute point; mais, encore une fois, si l'on veut répandre un plus grand jour sur cette matière, et en découvrir les premiers principes, il faut lever les yeux plus haut. Voltaire a trouvé la voie tout ouverte, et il l'a seulement élargie. Si M. Tabaraud, qui travaille en ce moment à l'histoire de la philosophie française, ne fait pas remonter cette histoire à une époque plus reculée, il pourra bien, comme dans l'ouvrage qui nous occupe, exposer avec clarté et réfuter avec force les erreurs de quelques écrivains, mais il ne remplira pas le grand objet de l'histoire, qui est de montrer aux hommes les causes premières de leurs fautes et de leurs malheurs. — Z.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 7 décembre.

19 — 34 — 79 — 62 — 20.

COURS DE LA BOURSE DU 18 DÉCEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	56f	1-8	54f	5-4
— Courant.	56	1-4	56	5-8
Hambourg. .	183	0 0	182	0-0
Londres. . .	00	00c	00	0-0c
Madrid eff. .	15	55	15	40
— vales. . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	55	15	40
— vales. . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne . .	0000	00	000	0-0
Gênes effec.	469 c		466 c	
Livourne. . .	5o2a		500 c	
Naples. . . .	000	00	000	00
Milan.	81 00p	6f	81	12 p.of
Basle.	0	3-4p	1	5 8p.
Francfort. . .	0	0 0p	00	00
Vienne. . . .	119	0-0p	000	00
Lyon.	1-2 p	0-0j.	1	3 8p.
Marseille. . .	3 8p	0-0j.	1	3 8p.
Bordeaux . .	3-8 p	0-0j.	1	3 8p
Montpellier.	1-2 p	0 0j.	00	0-0p.
Genève. . . .	0-0 p	0-0j.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 00c

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme 341 50c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000 00c

Arg. de 900 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 218 87

Arg. au-dessous de 900, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre. 5 29

Quadruple 81 10

Ducat. 11 15

Souverain. 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 86f 50c 25c 20c 30c 20c 30c 25c 20c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 83f 75c 80c 00f 00c

Banq. de Fr. avec doublement 1325f 0000f 00c 0000f 00c 000f 00c.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique. 0f 00c à 0f 00c

— S. Domingue. 0 00 à 0 00c

Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 00c

— brut. . . . . . 0 00 à 0 00c

Coton du Levant 0 00 à 0 00c

Sav. de Marseille 0 00 à 0 00c

Huile d'olive. . . 0 0 à 0 00c

Pot sse d'Amér. 00f 00c. à 00f 00c

Eau-de-vie, 5/6. 00f 00c à 00c

ANNONCE.

Voyage du Jeune Anacharsis en Grèce; par J. J. Barthélemy, en 7 vol. in-18, et orné du portrait de l'auteur. Prix: 16 f. et 24 fr. par la p.

Depuis long-temps l'on desiroit que ce bel ouvrage fût imprimé dans ce format. Rien n'a été négligé pour donner à cette édition tout le mérite dont elle étoit susceptible; elle a été imprimée par M. Didot jeune, avec la plus scrupuleuse exactitude, sur la quatrième et dernière édition in-4°, revue et augmentée par Barthélemy, dans les dernières années de sa vie.

A Paris, chez le Normant.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

profusion de fictions poétiques et de comparaisons où gracie ses nu sublimes! Nos étroites limites ne me permettent pas de suivre le traducteur dans une si vaste carrière, où il bronche sans doute quelquefois, mais où il marche d'un pas généralement assez ferme; je ne puis même citer qu'un morceau très-court, et je choisirai l'endroit où Virgile compare au vol continu, rapide et varié de l'hirondelle, les divers mouvemens que se donne l'infatigable Juturne, sœur de Turnus, pour sauver son frère:

> Telle on voit s'éloignant du dôme accoutumé,
> Pour calmer de son nid le *babil affamé*,
> L'hirondelle effleurer de son aile rapide
> Le portique sonore et le ruisseau limpide,
> Et d'un palais désert parcourant les débris,
> *Riche d'un vermisseau*, voler vers ses petits;
> Telle à travers les rangs, la Nymphe vigilante, etc.

Cette phrase poétique est bien faite; mais l'expression *babil affamé* me paroît bien hardie. Virgile est plus simple, *nidis loquacibus*; il n'a pas dit non plus *riche d'un vermisseau*: il n'a jamais tant d'esprit; il s'est contenté de mettre *pabula parva legens*. Nul auteur n'est plus éloigné de la manière et de l'affectation, que Virgile. *Le bourreau*, disoit Boileau, parlant des traductions de Tourreil, *il donne de l'esprit à Démosthènes!* M. Gaston se sert, dans un autre endroit, du mot *s'alanguir*; je ne sais s'il le crée ou s'il le ressuscite; dans tous les cas, il est trop vieux ou trop nouveau. Il déroge ailleurs à la noblesse habituelle de son style, en employant une expression qu'on s'étonne de trouver dans un vers alexandrin:

> Turnus *mire* sa tête, et le trait acéré
> S'attache à son cerveau sous le casque doré.

Mirer n'est pas dans le dictionnaire de l'épopée.

Les notes dont M. Gaston a enrichi sa traduction, seront très-utiles aux jeunes étudians. Le proviseur du lycée de Limoges a travaillé pour tous les lycées de France. Dans l'édition que nous annonçons, il n'a pas mis (par modestie, sans doute) le texte latin en regard de ses vers; mais il en prépare une qui ne sera pas plus volumineuse, et qui sera moins dispendieuse, où Virgile et son traducteur se trouveront réunis: on aura donc, à moins de frais, deux bons auteurs pour un. — Y.

LOGOGRIPHE.

> Dans mon entier, lecteur, je suis poisson;
> Et, cœur ôté, manteau à capuchon.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Usage*, dans lequel on trouve *sage* et *âge*.

Chant Funèbre sur la Mort d'Amalafroi, du roman de *Childéric*, roi des Francs; par madame de Beaufort d'Hautpoul, mise en musique, avec accompagnement de harpe ou piano, par J. A. Moulet.

Prix: 1 fr. 50 c.

A Paris, chez Moulet, maître de harpe et de piano, rue Helvétius, n°. 19, où l'on trouve le tableau et le cycle harmoniques.

Et chez Godefroy, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4.

Chansonnier Lyrique, ou Recueil des plus jolies Romances et Chansons de MM. Piis, Armand-Gouffé, Beaumarchais, Bourguignon, Dejouy, Després, Ducray-Duminil, Dufresnoy, Gaston (H), Lamadelaine (Philippe), Millevoye, Moreau, Parny, Ségur aîné, Vigée, etc. etc., pour l'année 1808. Un vol. in-18, avec une jolie gravure en taille-douce. Prix: 1 fr. 25 c., et 1 fr. 55 c. par la poste.

A Paris, chez Ch. Villet, libraire-commissionnaire, rue Hautefeuille, n°. 1.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ETATS ECCLESIASTIQUES.

Rome, 4 décembre.

Le sacré collége a décidé que S. S. ne pouvoit en aucune manière adhérer a la demande faite par le landamman de la Suisse, que les mariages fussent autorisés entre les catholiques et les protestans, ces sortes de mariages étant prohibés par les saints canons.

On remarque un mouvement extraordinaire dans la secrétairerie d'Etat, ainsi que dans le palais apostolique.

(*Corriere italiano.*)

ITALIE.

Udine, 11 décembre.

L'EMPEREUR ayant passé la plus grande partie de la journée d'hier à Palma-Nuova, n'est arrivé ici qu'à la nuit tombante. S. M. a reçu après son dîner les députations et est allée au spectacle, où nos habitans s'étoient portés en foule pour jouir de sa présence. Ce matin, l'EMPEREUR est monté à cheval pour aller passer en revue, à deux milles d'ici, les troupes commandées par le général Baraguay-d'Hilliers.

Milan, 14 décembre.

Le décret que S. M. I. et R. a rendu à Venise, pour améliorer le sort de cette ville, contient 12 titres et 68 articles.

Par le titre 1er, le département de l'Adriatique, dont Venise est le chef-lieu, est agrandi de toutes les côtes maritimes, qui ont fait jusqu'à présent partie des départemens du Passariano, du Tagliamento et du Bas-Pô, depuis la ville d'Aquilée jusqu'à celle d'Adria, ainsi que d'une lisière considérable du département de la Brenta.

Le titre 2 rétablit l'ancienne administration de santé maritime. Elle sera présidée par le Podestà de Venise. Les droits d'ancrage et de tonnage, la taxe de santé et les patentes maritimes seront perçus à peu près comme du temps de l'ancien gouvernement vénitien, et le produit en sera versé dans la caisse de la municipalité de Venise.

Le titre 3 contient un grand nombre de dispositions relatives aux travaux du port et du littoral de Venise. Ces travaux seront dirigés par un ingénieur en chef, et surveillés par la municipalité. Le port sera réparé; les canaux seront creusés et nettoyés; la grande muraille de Palestrina et les jetées qui sont en avant, seront continuées et entretenues. Il sera creusé un canal de communication, de 25 pieds de profondeur, entre l'arsenal de Venise, appelé *Novissimo-Grande*, et le passage de *Malamocco*.

Le passage de Malamocco sera rendu assez profond pour que les vaisseaux de ligne de 74 puissent y entrer et en sortir. Il sera creusé en dedans du passage une station pour les vaisseaux. Le fonds annuel destiné à tous ces travaux ne pourra être moindre de 700,000 livres vénitiennes.

Le titre 4 concerne les établissemens de bienfaisance. Ils seront tous administrés par une congrégation dite de *charité*, composée d'hommes probes et zélés, qui rempliront gratuitement ces fonctions. Cette congrégation sera présidée par le préfet; le patriarche de Venise, le *Podestà* et le président du tribunal d'appel en feront essentiellement partie.

Le titre 5 est relatif à la police et aux embellissemens de Venise. L'île de Saint-Christophe est cédée à la ville par le domaine royal, pour servir de cimetière général. Avant six mois, la place Saint-Marc sera éclairée de manière à ce qu'il y ait un fanal à triple réverbère dans chacun des portiques. Il sera construit de nouveaux quais, et formé de nouveaux passages pour faciliter les communications.

Le titre 6 supprime un grand nombre de paroisses, et les réunit à d'autres. Il n'y aura plus à Venise que 39 paroisses. Les curés des paroisses supprimées conserveront pendant leur vie leur traitement actuel, qui, après leur mort, sera partagé entre les vicaires.

Le titre 7 règle les revenus de la ville de Venise. Pour combler le déficit qui existe entre la recette et la dépense, divers droits et des biens domaniaux, d'une valeur de six millions sont cédés à la ville.

Le titre 8 fixe la manière dont seront vendues les propriétés domaniales cédées à la ville.

Le titre 9 porte que le port franc de Venise, accordé par décret du 25 avril 1806, sera définitivement établi dans l'île Saint-Georges.

Le titre 10 contient des dispositions provisoires en faveur des créanciers de l'hôtel des monnaies et de l'ancienne banque de Venise.

Le titre 11 établit différens droits d'entrée sur les cristaux de Bohême, les sucres, les savons, etc.

Le titre 12 et dernier ordonne des travaux hydrauliques pour le cours des fleuves Brenta et Bachiglione.

[illegible]

Varsovie, 4 décembre.

On ne dira pas de S. M. ce qu'on a dit de tant de souverains, qu'ils ne parcouroient leurs Etats que par ostentation, et pour se délasser des fatigues du gouvernement. Rien de plus simple, de plus uniforme que la vie du monarque; rien qui annonce autant cette bienveillance active, qui lit dans les cœurs, et qui prévient les desirs ou les besoins, que la manière dont il reçoit tout le monde, soit dans les présentations publiques, soit dans les audiences particulières. Personne ne sort mécontent d'auprès de sa personne; et si, contre le vœu de son cœur, il se voit parfois contraint de refuser une grace, il adoucit ce refus par tant d'affabilité, il le fait en termes si obligeans, qu'on ne peut lui en savoir mauvais gré. Ses jours sont partagés entre des actes de bienfaisance et des occupations qui ont pour objet le bien être général. Il travaille sans cesse avec ses ministres, et souvent seul; et le résultat de ce tra-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 20 Décembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

La Caravane, Psyché.

THEATRE FRANÇAIS.

Athalie, Sganarelle

THEATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Gulistan, Richard Cœur-de-Lion.

THEATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Marionnettes, la Cigale et la Fourmi, le Retour du Mari.

THEATRE DU VAUDEVILLE.

Scarron, Une Journée chez Bancelin, les Pages.

THEATRE DES VARIETES.

Le Loup-Garou, Madame Scarron, Romainville, le Toc-in.

AMBIGU-COMIQUE.

Hélénor de Portugal, la Forêt Noire.

THEATRE DE LA GAIETÉ.

Le Mariage du Capucin, Victor, Tapin.

PANHARMONICON,

Rue du Lycée, près le Palais du Tribunat. L'entrée est par la Cour des Fontaines, n°. 1.

Grand Concert tous les jours à huit heures du soir.

SALLE MONTANSIER.

Auj., Exercices et Sauts périlleux, par M. Ravel et sa troupe.

CYRQUE OLYMPIQUE DE MM. FRANCONI FILS.

Rue Saint-Honore, emplacement des Capucines.

Incessamment, l'ouverture.

Tivoli d'Hiver, ou Veillées de la Cité.

Auj. Fête, Ascension de M. Forioso. Expériences de M. Garnerin. Danses, Concert, Feux de Gaz inflammable.

Hameau de Chantilly, ci-devant Cirque des Muses, rue Saint-Honoré, n°. 91, vis-à-vis celle du Four.

Auj., Fête et Bal paré. Prix du billet d'entrée : 1 fr. 80 c.

SALON DES REDOUTES.

Auj., Fête et Bal — Prix d'entrée, 1 fr. 80 c.

WAUXHALL D'HIVER.

Ci-devant Salle Molière, rue Saint-Martin, n°. 57.

Aujourd'hui, Fête et Bal.

THÉATRE FAVART.

Jeudi, 24 décembre, concert de Mlle Colbran, première cantatrice de S. M. la Reine d'Espagne. M. Grasset conduira l'orchestre.

Programme. — Première partie. — Symphonie à grand orchestre, d'Haydn; concerto de flûte, composé et exécuté par M. Tulou, de la musique de la chapelle de S. M. l'Empereur et Roi; une scène des *Mysterii Eleusini*, avec accompagnement de chœur de la composition de M. Mayer, chantée par Mlle Colbran.

Deuxième partie. — Ouverture de *Faniska*, de M. Chérubini; air de Nazolini, chanté par Mlle Colbran; concerto de violon, composé et exécuté par M. Lafond; grande scène d'*Ariodante*, avec des chœurs, de la composition de M. Mayer, chantée par Mlle Colbran.

Prix des places : Premières loges, 24 fr.; deuxièmes, 20 fr.; troisièmes, 16 fr.; quatrièmes, 10 fr., cinquièmes, 6 fr.; loges du rez-de-chaussée, 24 fr.; orchestre, 20 fr.; galeries, 15 fr.; parterre, 6 fr.; paradis, 4 fr.

On commencera à sept heures et demie précises.

S'adresser, pour la location des loges, hôtel Mirabeau, rue du Helder.

Digitized by Google

veil sera une nouvelle organisation de toutes les branches de l'administration intérieure : organisation qui établira entre elles des rapports plus intimes, leur imprimera un mouvement plus accéléré, et leur donnera plus d'énergie

M. Krasinski, colonel du régiment de chevau-légers polonais, au service de S. M. I., en présentant les officiers de son corps, qui étoient venus à cheval jusque dans la cour du château, adressa au monarque le discours suivant :

« Sire, je présente à V. M. ces guerriers, vos sujets, qui » ont l'honneur de servir le premier des héros, et qui appren- » dront sous lui à servir plus utilement leur patrie par la » suite. Ce sont les descendans de ceux qui ont donné tant » de preuves d'amour et de fidélité à vos augustes ancêtres ; » ainsi ils ont sucé avec le lait un attachement inviolable » pour ce trône auquel V. M. va rendre son antique splen- » deur. Daignez, Sire, les compter parmi vos sujets les plus » fidèles. »

S. M. répondit en ces termes :

« Je vous félicite, Messieurs, de l'honneur que vous avez » obtenu, de servir le plus magnanime des monarques. Je » suis pleinement convaincu de votre attachement pour ma » personne ; et la plus grande preuve que vous puissiez » m'en donner, c'est d'acquitter, au nom de la nation, la » dette que lui impose la reconnoissance, envers le grand » Napoléon. »

DANEMARCK.

Copenhague, 5 décembre.

Nos deux vaisseaux de ligne, *Louise-Auguste* et *Prince Christian*, sous les ordres des capitaines Snédorf et Jessen, sont arrivés ici heureusement de la Norwége, et sont entrés dans notre rade hier après-midi. Ils ont chassé dans le Categat un brick anglais ; mais celui-ci ayant une trop grande avance sur ces deux vaisseaux, est parvenu à se réfugier dans un port de Suède. Ils n'ont pas rencontré dans le Categat d'autres vaisseaux ennemis ; il faut que M. Fraser en soit déjà sorti avec son convoi, car sans cela il seroit certainement tombé entre leurs mains. Ces deux vaisseaux de ligne ont déjà remis à la voile aujourd'hui pour la Baltique.

LL. AA. RR. les princesses Julie-Sophie et Louise-Charlotte sont arrivées ici avec leur suite, avant-hier après midi. En partant de Ploen, elles arrivèrent le 26 novembre à Rendsbourg, où elles dînèrent avec S. M., et elles continuèrent leur route le 27. S. A. R. le prince Ferdinand est également arrivé en cette résidence.

Pour encourager et tranquilliser en même temps ceux qui n'ont pas osé mettre à la voile avec leurs cargaisons, de crainte de rencontrer des croiseurs ennemis, il suffira d'annoncer qu'il est arrivé ici, ces jours derniers, deux vaisseaux de Neslow, un de Wordinborg, un de Nyborg, et deux de la Prusse, qui n'ont pas rencontré un seul corsaire anglais.

Le 30 novembre, tous les vaisseaux anglais sont sortis du Sund pour se rendre dans la mer du Nord. On tira vivement sur eux au moment où ils passèrent devant Cronenbourg. Un vaisseau anglais, chargé de fil, de chanvre et d'huile de lin, commandé par le capitaine John Schimmels, venant soi-disant de Kœnigsberg et destiné, dit-on, pour Elseneur, mais qui s'étoit arrêté quelque temps à Landscrona, voulut profiter du départ de la flotte anglaise et naviguer sous sa protection ; mais, ne l'ayant pas rejoint à temps, il fut pris par le capitaine du corsaire Petersen, et conduit à Elseneur.

En vertu d'une publication du bureau général des postes, du 4 de ce mois, il a été enjoint à tous les bureaux de poste, par ordre supérieur, de ne recevoir aucune lettre destinée pour une ville étrangère, ou pour Altona, Hussum, Tonningue, Friedrichstadt ((dans le duché de Schleswig), Elseneur, Friedrichshal det Konsvinge, avant que la personne chargée à cet effet par le gouvernement ne l'ait examinée et ne soit convaincue que ladite lettre ne renferme aucun moyen direct ou indirect de correspondance avec l'Angletere ou avec des sujets britanniques, et avant que ladite personne n'ait, pour toute sûreté, apposé son cachet sur la lettre.

Les Anglais ont enlevé de nos arsenaux tout ce qui est nécessaire à l'équipement complet de 28 vaisseaux de ligne. Ce seul fait suffira pour donner une idée des pertes que nous avons éprouvées.

Notre poste de Norwège a été forcée, en arrivant en Suède, de rebrousser chemin.

Trente de nos corsaires qui se sont rassemblés peu-à-peu à Dragon, ont dû mettre à la voile aujourd'hui pour croiser dans le passage du Belt, et fermer le chemin à tous les bâtimens de commerce anglais qui reviennent de la Baltique.

Depuis le 22 novembre jusqu'au 1er décembre, 19 bâtimens ont payé les droits du Sund.

Le conseil suprême de guerre a commencé les interrogatoires des généraux Peymann, Bielefeld et Gedde, qui ont coopéré à la reddition de Copenhague. Le consul suédois, M. Gramm, qui a été arrêté, ainsi que le négociant Hoppe et plusieurs commis des maisons de commerce de Copenhague ont également comparu devant les tribunaux. L'arrestation du consul suédois a donné lieu à une correspondance très-active entre le roi de Suède et notre prince Royal.

La petite frégate dont le roi d'Angleterre fit présent, il y a quelques années, au prince Royal, et que S. A. a renvoyée dernièrement à S. M. britannique, a été ramenée par les Anglais, et placée à l'ancre devant l'île d'Hween. On croit que leur projet est d'y mettre le feu.

Le général suédois, M. de Tibeil, connu par les campagnes qu'il a faites à l'armée française d'Italie, s'est arrêté quelque temps dans notre ville, et a eu une entrevue avec S. A. le prince Royal.

Le soi-disant blocus de la rade de Copenhague est une nouvelle preuve de l'inefficacité de cette mesure. Il n'y a pas de jour qu'il n'entre et ne sorte des vaisseaux de notre port.

La société Scandinave s'est assemblée samedi dernier. Le conseiller de justice, Rahb, a prononcé un discours, dans lequel il invite tous les Danois et Norwégiens à se réunir pour protéger et soutenir les manufactures du pays, et à contracter l'engagement solennel de ne plus acheter de marchandises anglaises, ce qui portera grand préjudice à l'ennemi. Tous les membres de cette nombreuse assemblée ont contracté ces engagemens par écrit.

PRUSSE.

Berlin, 9 décembre.

Suivant les lettres de Memel, le roi de Prusse a quitté cette ville.

Le grand-duc Constantin de Russie est attendu dans peu de jours ici ; il se rend, à ce qu'on assure, à Paris.

On lit dans la Gazette de Berlin, que les effets du trésor royal perdent 20 p. % à Kœnigsberg.

THÉATRE FRANÇAIS.

Début de M. Sabatier dans *les Châteaux en Espagne* et *les Fourberies de Scapin*.

On ne sait trop de quel côté il faut réparer le Théâtre Français qui s'écroule de vétusté : jusqu'ici les anciens matériaux de l'édifice valent encore mieux que ceux qu'on emploie pour le soutenir. Les jeunes ne valent pas les vieux, et l'on peut douter s'ils les vaudront un jour : mais de quoi vais-je m'embarrasser ? Parlons du nouveau valet qui vient offrir ses services à la Comédie Française. Il faut être maître passé dans son art pour être un bon valet au théâtre ; et même dans la société, un bon valet devient plus rare de jour en jour : c'est peut-être la faute des maîtres.

Dans notre ancien comique, les valets jouent un grand rôle. Molière cependant n'en a fait presque aucun usage dans plusieurs de ses chef-d'œuvres : dans *le Tartuffe*, dans *les Femmes Savantes*, il n'y a point de valets ; et celui du *Misantrope* n'a qu'une scène, dont on se passeroit fort bien. Mais Regnard a fait des valets, la partie brillante de son théâtre. Dancourt, et plusieurs autres en cela l'ont imité ; mais, depuis l'épuration de la comédie ; depuis le règne de l'esprit et du bon ton, nos auteurs ont préféré la métaphysique des maîtres aux plaisanteries des valets.

Ce qui nous choque sur-tout dans le comique des anciens valets ; ce sont leurs mauvaises mœurs, et les mauvais traitemens dont on les menace : il est toujours question de coups de bâton et de coups d'épée, et autres douceurs dont on veut les régaler. On leur prodigue des épithètes fort dures ; eux-mêmes se respectent fort peu, et badinent très-indécemment sur leurs démêlés avec la justice, et sur les dangers très-sérieux auxquels ils sont exposés quand ils échouent dans leurs friponneries. Cette grosse gaieté alarme notre délicatesse : nos auteurs, quand ils dérogent jusqu'aux valets, nous les présentent doux, bénins et musqués ; ce sont les plus honnêtes gens du monde ; les amis de leurs maîtres. Je ne crois pas qu'il y ait un valet coquin dans aucune des comédies de Collin d'Harleville : c'étoit une si bonne et si honnête créature !

Victor, dans *les Châteaux en Espagne*, est le confident et le singe de son maître ; il s'égare aussi dans de petits romans innocens, pleins d'une douce sensibilité : ce Victor est le meilleur cœur du monde : il n'aime que les plaisirs naturels et purs. Quelle énorme distance d'un si vertueux garçon à ces laquais effrontés, insolens, déterminés, qui ne respirent que l'audace, le mensonge et la fourberie. Ce rôle ne convient pas beaucoup au débutant : il n'en a pas saisi la physionomie ; et d'ailleurs il est bien difficile pour un valet de fixer l'attention dans cette pièce, auprès d'un maître tel que Fleury. Mlle Volnais, qui jouoit le rôle de la jeune amoureuse, s'y est fait remarquer même après Mlle Mars. Armand remplit le personnage que jouoit autrefois Fleury, et paroît digne de lui avoir succédé.

La vocation de M. Sabatier est pour les Crispins et les Scapins : on n'a donc pu le juger que dans la seconde pièce, autant qu'on peut juger un débutant sur une première représentation, où les plus hardis ne peuvent se défendre de quelque trouble. On lui a cependant trouvé une contenance assurée, de l'aplomb et de l'aisance, un débit vif, des gestes et des attitudes comiques, et tout ce qui est du métier. Son principal défaut est la foiblesse de l'organe : on voudroit aussi plus de gaieté et de verve, plus de mobilité dans les traits ; mais il faut attendre. Le rôle de Scapin est un des plus difficiles et des plus fatigans de l'emploi des valets : c'est un valet maître ; tout roule sur lui ; il tient en main le sort de ceux dont la fortune l'a rendu l'esclave ; leurs passions les asservissent à son génie.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.

Hambourg, 8 *décembre.*

Il y a quelques semaines qu'un bâtiment marchand américain, consigné, arriva à Cuxhaven pour le compte d'un négociant de Hambourg. Il étoit, comme de coutume, au pouvoir des douaniers, et fut conduit dans notre port. En ce moment parut le décret impérial qui interdit l'introduction de toutes denrées coloniales. Le négociant proposa alors de décharger les marchandises, et d'être autorisé à les garder, sous caution, dans son propre magasin, jusqu'à décision de l'affaire. Il obtint cette faculté. Mais avant de pouvoir en profiter, il fut reconnu que le bâtiment avoit de faux papiers, et avoit réellement fait son chargement en Angleterre. Le pilote en fit le premier l'aveu, qui fut bientôt confirmé par l'équipage et le capitaine. En conséquence, le bâtiment fut confisqué avec sa cargaison.

Mecklenbourg-Schwerin, 5 *décembre.*

M. le général Laval a remis à notre gouvernement, le 2 de ce mois, la lettre suivante de S. A. M. le prince de Neuchâtel, que le gouvernement a fait publier aussitôt :

Fontainebleau, le 15 novembre 1807.

La volonté de S. M. l'EMPEREUR est, que le pays de Mecklenbourg soit évacué par les troupes françaises, à l'exception d'un adjudant-commandant, qui restera à Rostock avec un bataillon tout au plus, afin de veiller à ce qu'aucune marchandise angleise ne soit introduite dans ledit pays. Faites avant votre départ, M. le général, toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution de cette mesure.

Le vice-connétable et major-général,
Signé le prince ALEXANDRE.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 19 *décembre.*

— S. M. l'EMPEREUR et ROI est parti le 12 au matin d'Udine pour Osoppo. Le 13, il est arrivé à Mantoue, d'où il a dû se mettre en route pour Milan. On l'attendoit dans cette capitale le 14 ou le 15, au plus tard.

— Un journal de Venise, du 8 décembre (*Il Nuovo Postiglione*), annonce que S. M. I. et R. a reçu, par un courrier extraordinaire, la nouvelle que la Russie avoit déclaré la guerre à l'Angleterre, et que déjà un corps de troupes russes avoit commencé à se porter dans la Finlande suédoise.

— S. Exc. le ministre de la marine est de retour à Paris.

— On parle d'un grand projet conçu par l'EMPEREUR pour la prospérité de ses peuples d'Italie. Ce projet consiste à faire communiquer le Pô avec la Méditerranée, par un canal qui traverseroit les Apennins, et tireroit ses eaux de la Bormida. On ajoute que les ingénieurs français sont déjà occupés à faire les nivellemens.

— M. le capitaine Boutin est arrivé, de Constantinople à Paris, en courrier. On présume que les dépêches qu'il a apportées sont très-importantes; il avoit été muni, pour la route, d'un ordre adressé à tous les grands bureaux de poste, qui leur enjoignoit de fournir à cet officier tous les moyens d'accélérer son voyage.

— Les journaux étrangers se perdent en conjectures sur la conspiration qui a éclaté à Madrid. Suivant eux, le plan étoit sur-tout dirigé contre la reine et le prince de la Paix. La première devoit être éloignée de la cour, et le second arrêté et privé de toutes ses charges. D'autres prétendent que le roi devoit être forcé à abdiquer la couronne en faveur de son fils. Tous ces bruits méritent peu de croyance. Un voile épais couvre jusqu'ici cette importante affaire, qui, selon toutes les apparences, exercera long-temps la curiosité des politiques et la sagacité des historiens.

VARIETES.

Der Rheinische Bund, c'est-à-dire, *la Confédération Rhénane*; ouvrage périodique, rédigé par M. Winkopp.

(Ier Article.)

Cet ouvrage est consacré à recueillir les actes publics relatifs à la Confédération rhénane. On y trouve aussi des discussions savantes, pleines de calme et de franchise, sur les questions de droit public qui n'ont pas été décidées par l'acte fédératif, et qui, dans ce moment, occupent l'attention du public allemand. Nous pensons que l'état futur de l'Allemagne est un objet de la plus haute importance pour la France, et que l'on nous saura gré de consacrer de temps en temps quelques pages à discuter les principes sur lesquels les diverses sectes politiques de l'Allemagne cherchent à asseoir la constitution qui doit régénérer leur patrie. Aujourd'hui nous nous bornerons à un coup d'œil général.

Une constitution qui pendant l'espace de mille ans n'avoit pu ni se consolider ni se dissoudre; un vain nom de monarchie qui couvroit un mélange discordant de féodalité, de hiérarchie et de démocratie; les Etats de ce monstrueux Empire tantôt se combattant avec la dernière fureur, tantôt discutant ensemble avec la plus lente gravité; d'un côté, un pays qui sembloit appartenir à tous et à personne; une arène sanglante où les armées de toute l'Europe se donnoient des rendez-vous; de l'autre côté, un obscur dédale de formes dans lequel s'égaroient et se heurtoient toutes les intrigues de tous les cabinets; un sénat de rois déchiré par plus de factions qu'aucune démocratie n'en avoit connues; cette immense république de princes partagée naguère en deux partis dominans; l'Autriche, toujours se considérant comme héritière légitime de la dictature perpétuelle; la Prusse, toujours remplissant le rôle de tribun, et cette monarchie militaire cherchant tous les jours à s'agrandir elle-même au nom de la liberté germanique : tel étoit l'aspect de l'Allemagne à la fin du dix-huitième siècle, à cette mémorable époque où tant d'antiques édifices de la politique devoient s'écrouler.

Après de longues tourmentes, un héros, choisi par la Providence, paroît sur la scène du monde; l'Europe reconnoît en lui un autre Charlemagne; la France relève pour lui le trône impérial d'Occident; la couronne chimérique que l'on adoroit à Ratisbonne pâlit devant l'éclat d'une couronne réelle; les princes de la Germanie donnent le titre de Protecteur à celui qui seul en remplit les nobles fonctions; obéissant à une force d'attraction naturelle et irrésistible, se dégageant de ce chaos politique au sein duquel ils flottoient, les superbes débris de l'Empire de Charlemagne viennent d'eux-mêmes se ranger autour de leur ancien et véritable centre d'unité.

Qui le croira? Cette grande régénération politique a donné naissance à une nouvelle secte de Machiavélistes. C'est en Bavière, c'est à Munich, sous les yeux de l'un des gouvernemens les plus éclairés, qu'un soi-disant *docteur en philosophie*, un M. Zintel, répand dans des nombreux écrits les principes les plus subversifs de toute justice, de tout ordre et de toute liberté publique et privée. Cet étrange docteur affirme dans son *Droit public de la Confédération rhénane*, que les princes allemands devenus souverains, n'ont plus aucun devoir envers qui que ce soit; qu'ils ne sont obligés par les traités et conventions qu'aussi long-temps que cela leur plaît;

Parmi d'excellentes scènes dans le goût de Térence, il y a beaucoup de bas comique dans *les Fourberies de Scapin* : de cette pièce au *Misantrope*, l'intervalle est grand. Boileau a dit :

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnois plus l'auteur du Misantrope.

Ce n'est point Scapin qui s'enveloppe dans le sac; c'est lui au contraire qui couvre de ce sac un vieillard imbécille, pour lui donner impunément des coups de bâton. On ne reconnoît pas, il est vrai, dans cette farce, l'auteur du *Misantrope*; mais on le reconnoît dans plusieurs autres scènes. Boileau s'est exprimé d'une manière peu exacte sur le compte de Molière, lorsqu'il a dit en parlant de la comédie :

C'est par-là que Molière illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût remporté le prix.

Ce *peut-être* exprime un doute injurieux; et qui pourroit douter que Molière n'ait remporté le prix de son art, et à plus forte raison qu'il ne l'eût remporté s'il se fût renfermé dans les bornes de la haute comédie? Ses farces, où il y a toujours des traits de maître, n'empêchent pas qu'il ne soit le plus parfait comique qui jamais ait existé : le *peut-être* de Boileau est très-impropre; *sans doute* eût été plus juste, et cependant n'auroit point eu encore toute l'exactitude nécessaire.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Romainville, ou la *Promenade du Dimanche.*

Il y a long-temps que je n'ai rien dit de ce théâtre : on en parle peu dans les journaux, mais on y va beaucoup : il fait ses affaires à petit bruit. *Romainville* est à sa vingt-deuxième représentation : c'est une peinture naïve des mœurs et des ridicules populaires. Ce genre de comique est naturel, mais d'une nature basse. Tel est cependant le prix du naturel, que ces tableaux des dernières conditions de la société valent encore mieux que des romans absurdes et des sentimens forcés. On préfère les corps-de-garde et les noces rustiques de Téniers à beaucoup de tableaux d'histoire. Il est vrai qu'il y a dans les bambochades flamandes un mérite d'exécution et de coloris qui ne se trouve pas dans les farces de nos Boulevards.

M. Pepin, le héros de la pièce, est un vrai personnage de caricature; et je crois que c'est dans une caricature qu'on en a pris l'idée. Son costume et sa tournure sont d'un ridicule achevé : il est encore plus plaisant à voir qu'à entendre; et l'on a déjà beaucoup ri avant qu'il ait parlé. Sa femme, à laquelle il donne le bras, est bien assortie au mari : un petit enfant (Coco Pepin) tient d'une main l'habit du papa, et de l'autre un polichinelle. Cela forme le groupe le plus singulier : l'entrée de ces trois personnages est vraiment théâtrale, et vaut toute une comédie.

Les discours répondent au costume : M. Pepin est un bonhomme; madame Pepin une maîtresse femme. Le mari cède toujours; la femme contrarie sans cesse; elle met son honneur à n'être d'accord sur rien avec son mari. M. Pepin voudroit marier sa nièce : madame Pepin s'y oppose; mais l'amant de la nièce prend un bon moyen pour arriver à son but; il en conte à madame Pepin; et la bonne femme, qui n'est pas accoutumée à pareille fête, fait manger à son nouvel amant le repas que son mari a lui-même apporté dans sa poche, pour frauder les droits des traiteurs. Elle lui fait boire le vin, pendant que son mari est allé chercher de l'eau; M. Pepin, qui revient la cruche à la main, voit le galant embrasser sa femme, et reconnoît qu'il n'est qu'une cruche. La jalousie, toujours ridicule dans les vieillards, altère un moment la bonhomie de M. Pepin; mais bientôt la paix se rétablit dans le ménage, par le mariage des deux amans. Cette petite farce est très-plaisante, très-naïve : elle a tout le mérite du genre; et Brunet, par l'originalité de de son jeu, la rend très-piquante. L'auteur est

Digitized by Google

enfin, qu'ils n'ont plus l'obligation de payer ni les dettes de l'Etat ni leurs dettes personnelles ! « Sans doute, disent les » rédacteurs du *Rheinische Bund*, les princes d'Allemagne » ont l'ame trop royale pour faire un semblable usage de leurs » nouveaux droits ; sans doute, ils n'iront point, aveugles » disciples de M. le docteur Zintel, substituer les idées étroites » d'un sombre despotisme, aux idées grandes et libérales que » l'Empereur des Français n'a cessé de proclamer partout où » il a porté ses pas victorieux. »

Si l'acte de la Confédération, en déclarant *souverains* les princes d'Allemagne, n'a pas établi d'une manière expresse, le principe de la représentation nationale, c'est, comme M. Jean de Muller l'a dit énergiquement dans la Gazette Littéraire d'Jéna, « parce qu'une semblable déclaration n'étoit » pas plus nécessaire que n'eût été une permission donnée » aux peuples germaniques de continuer à manger et à » boire. » On voit que les hommes les plus éclairés de l'Allemagne ne pensent nullement, avec M. Zintel, que le despotisme puisse jamais former la base des constitutions nouvelles destinées à régir les diverses nations germaniques.

L'éditeur du *Rheinische Bund* a recueilli plusieurs lettres authentiques des souverains d'Allemagne ; lettres qui respirent les idées les plus libérales. Déjà le roi de Bavière, le roi de Saxe et le grand-duc de Berg ont publié des édits qui prouvent la ferme intention où sont ces augustes souverains d'asseoir la justice et la liberté à côté de leurs trônes, pour en être les fidèles sauve-gardes et les appuis inébranlables.

Le sort des anciens princes, devenus sujets, dépend de l'idée qu'on attache au mot de *souveraineté ;* car l'acte fédératif n'enlève à ces victimes de la politique régénératrice que les droits et les revenus *inhérens à la souveraineté*. Ce terme a été diversement interprété, et il a même paru à Munich, à Darmstadt et à Dusseldorf des *traductions officielles* de l'acte fédératif, qui semblent se contredire dans cet article et dans quelques autres encore. Cependant l'affliction de tant de maisons naguère souveraines ; la noble délicatesse avec laquelle le roi de Bavière, le grand-duc de Bade et quelques autres souverains cherchent à leur épargner toute privation, et du moins toute humiliation inutile ; les exactions et les tribulations que ces maisons éprouvent en d'autres parties de l'Allemagne ; les cruelles incertitudes auxquelles cet état de choses livre les innombrables familles dont l'existence, soit par de longs services, soit par des contrats fondés sur le bien public, soit enfin par des dettes sacrées, se trouve liée au sort futur des ci-devant souverains ; tout cela forme un tableau propre à émouvoir les hommes sensibles.

Beaucoup d'autres questions importantes sont agitées dans ce moment. La législation civile et criminelle à établir sur des bases puisées dans l'esprit national et dans cet immense, mais confus trésor d'érudition judiciaire, que les Allemands ont accumulés pendant des siècles, et qu'eux seuls pourront débrouiller ; les excellentes institutions commerciales et municipales des villes ci-devant impériales, à conserver et à amalgamer avec les institutions monarchiques, chose difficile, et que pourtant le vénérable prince-primat a déjà exécutée, quant à la ville de Francfort ; le crédit public à rétablir ; le système des impositions à simplifier ; enfin l'intolérance religieuse à dompter et à éteindre pour toujours, non pas *en créant une religion au gré des souverains*, comme le voudroit M. Zintel, mais en ranimant le véritable esprit du christianisme, et en maintenant les diverses églises dans cette *parité de droit* que les lois de l'Empire leur avoient garantie au prix de tant de sang versé : tels sont les grands objets qu'embrasse la régénération de l'Allemagne.

L'éditeur du *Rheinische Bund* regarde l'établissement d'un tribunal suprême de la Confédération, sous la surveillance de l'auguste protecteur, comme la clé de voûte qui seule pourra maintenir cet édifice politique. Il voudroit à peu près rétablir l'ancienne chambre de l'Empire, pour décider, non-seulement les différends qui pourroient s'élever entre les souverains confédérés, mais même les procès qui pourroient avoir lieu entre les sujets et les gouvernemens ; il voudroit investir deux membres du collége des rois, de la charge d'exécuter des sentences de ce tribunal. Il cite encore, à cette occasion, M. de Muller qui, dans son *Aperçu de la Fédération des Princes* (1), écrit en 1786, proclame cette vérité trop souvent oubliée depuis : « Tout corps politique qui a besoin » d'une regénération, en trouve les meilleurs moyens dans » les principes de sa constitution. »

MALTE-BRUN.

(1) *Darstellung des Furstenbundes*, p. 122.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Lyon, du 9 décembre.

52 — 20 — 38 — 73 — 66.

COURS DE LA BOURSE DU 19 DÉCEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-8	54f	3-4
— Courant.	56	1-4	56	5-8
Hambourg. .	183	0-0	182	0-0
Londres. . . .	00	000	00	00
Madrid eff. .	15	55	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	55	15	40
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	4720	0 0	477	0-0
Gênes effec. .	4690		4660	
Livourne. . .	5000		5000	
Naples.	000	00	000	00
Milan.	810sp.6f		81 1sp.of	
Basle.	0	3-4p	1	3-8p.
Francfort. . .	0	0-op	00	0-0
Vienne. . . .	119	0-0	000	00
Lyon.	1-2 p	0-oj.	1	3-8p
Marseille. . .	1 4 p	0-oj.	1	3 8p
Bordeaux. . .	3-8 p	0-oj.	1	3-8p
Montpellier.	1-2 p	0-oj.	00	0-op
Genève. . . .	0 0 p	0-oj.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 20c
Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 50c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00c
Arg. de 620 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 57
Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00
Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00
Piastre 5 19
Quadruple 81 10
Ducat 11 15
Souverain 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807 86f 20c 10c 86f 00c 00c 00c 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 85f 60c 50c 00f 000
Banq. de Fr. avec doublement 1322f 50c 20f 18f 75c 15f 17f 50c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique of 000 à of 000
— S. Domingue. 0 00 à 0 000
Sucre d'Orléans. 0 00 à 0 000
— brut. . . . . 0 00 à 0 000
Coton du Levant. 0 00 à 0 000
Sav. de Marseille. 0 00 à 0 000
Huile d'olive. . . 0 00 à 0 000
Potasse d'Amér. 000 à 00f 000
Eau-de-vie, 3/6. 00f 000 à 00f 000

ANNONCE.

Compte rendu des Opérations de la Caisse d'Escompte, depuis son origine (24 mars 1776) jusqu'à sa suppression (24 août 1793) et de sa liquidation depuis l'époque de sa suppression. Par M. Laffon-Ladebat. Un vol. in-4°. sur papier grand raisin, avec tableaux. Prix 9 fr. pour Paris, et 5 fr. par la poste.

A Paris, chez Antoine Bailleul, imprimeur-libraire, éditeur du Journal du Commerce, rue Helvétius, n°. 71.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

M. Chazet, qui vient d'occuper à la fois plusieurs théâtres de ses facéties réjouissantes, dans le temps où il étoit lui-même accablé d'une maladie très-sérieuse. Sa santé, qui d'abord avoit causé quelques alarmes, commence à se rétablir, et Momus ne craint plus de perdre un de ses plus chers favoris.

CHARADE.

Lorsqu'Adèle sourit, je vois sur son visage
Une grâce, en jouant, imprimer mon premier ;
Chez elle, en même temps, j'admire mon dernier ;
Mais Adèle perdroit son éclat au village,
Si le sort l'obligeoit à garder mon entier.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Carpe*, dans lequel on trouve *cape*.

M. César Dubrusle, amateur de peinture, ayant découvert que M. d'Aveme étoit possesseur d'un tableau original de Michel-Ange, conservé dans sa famille depuis l'an 1518, a sollicité de M. d'Aveme l'agrément de se rendre éditeur de cet ouvrage, qui représente un Christ, avant la flagellation, dans l'intérieur d'un portique : les instrumens du supplice sont à ses pieds.

M. Adam aîné s'est chargé de tout ce qui regarde l'architecture, et M. Benoist du reste de cet ouvrage, qui aura dix-neuf pouces sur dix-huit, même grandeur que le tableau, afin d'en conserver toute la finesse et les heureux détails.

La gravure paroîtra dans le mois de février ou mars. Prix, avant la lettre : 24 fr. ; mais après la souscription, 36 et 18 fr.

On souscrit chez Bance aîné, rue Saint-Denis, n°. 214 ; Faton, boulevard Italien ; Robin, rue Vivienne, n°. 5 ; et chez l'Editeur, rue Favart, n°. 12.

Trois romances de *la Nouvelle Astrée*, avec accompagnement de piano ou harpe ; par François Pertonet.

Prix : 4 francs.

A Paris, à la Typographie de la Sirène, péristyle du théâtre Favart côté de la rue Marivaux.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4 ; et à l'Académie Impériale de Musique.

Nota. On trouve aux mêmes adresses : ouverture à grand orchestre *di Virtuosi Ambulanti*, musique de Fioravanti. Prix : 7 fr. 50 c.

La partition paroîtra les premiers jours de janvier.

Ars extrahendi Secundinas, ou l'Art de la Délivrance ; par le docteur Capuet, chirurgien-accoucheur, médecin du bureau de bienfaisance du premier arrondissement de Paris. Deuxième édition. Broch. in-8°. Prix : 1 fr. 20 c., et 1 fr. 40 c. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, en sa *maison de santé* particulièrement consacrée aux femmes enceintes, aux convalescentes, etc., rue de Chaillot, n°. 10, division des Champs-Elysées.

Chez Gabon et comp., libraire, place de l'Ecole de Médecine.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. G. l'Auxerrois, n°. 17.

Cette petite brochure, écrite en latin, s'adresse spécialement aux gens de l'art, et mérite leur attention, autant à cause de l'importance des observations et des principes qu'elle présente, que par l'élégante simplicité avec laquelle ils y sont exposés. L'auteur n'avance rien qu'à l'appui des faits ; cette manière de procéder annonce un homme qui est sur la bonne route ; c'est de faits et non de mots que peuvent s'enrichir les sciences, et sur-tout celle de la médecine, pour laquelle on n'a déjà que trop abusé de la facilité des conjectures et de l'esprit de système.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES

RUSSIE.

Pétersbourg, 22 novembre.

La place de notre ministre des finances est toujours vacante; elle est remplie *ad interim* par le grand trésorier Galubzoff, qui a réuni à ses fonctions la plupart des attributions de ce ministère. M. d'Oubril est toujours dans ses terres, et le général Benigsen est congédié pour cause de maladie. Le comte Kotschubey, ministre de l'intérieur, s'éloigne des affaires publiques et sera remplacé par le prince Alexis Kurakin; le conseiller d'Etat Nowosilzoff, si connu dans la dernière guerre, a demandé et obtenu sa démission pour aller soigner sa santé dans ses terres; on destine à cette place le secrétaire d'Etat Speranski, homme d'un grand mérite et d'une droiture éprouvée.

Riga, 18 novembre.

Il vient d'être enjoint aux habitans de cette ville de déclarer toutes les propriétés et marchandises à une commission établie *ad hoc*. On a mis en outre le séquestre sur les propriétés particulières des négocians anglais domiciliés ici. Toute communication avec l'Angleterre est rigoureusement prohibée. Les prix de nos marchandises baissent beaucoup, à cause de la stagnation momentanée du commerce.

ITALIE.

Mantoue, 14 décembre.

L'EMPEREUR, parti le 12 au matin d'Udine, est allé visiter les travaux d'Osoppo. Il a dîné à Pordenone; de là, il a continué sa route sans s'arrêter. Il est arrivé hier au matin à son château de Stra, où il a déjeûné. Il a dîné à Veronne, et à minuit il entroit dans nos murs. Toute notre ville est en mouvement. Nous attendons avec impatience le moment où S. M. sortira pour aller visiter les travaux qu'on a faits aux fortifications de notre place depuis trois ans.

(*Moniteur.*)

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 5 décembre.

On a célébré ici, le 2 de ce mois, avec la plus grande pompe, l'anniversaire du couronnement de l'Empereur des Français.

M. Bourgoing a réuni, dans un dîner, la plupart des personnes attachées à la cour de Saxe, et des notables polonais qui se trouvent à Varsovie, avec plusieurs des chefs de l'armée française. Au milieu du repas, S. Exc. M. le maréchal Matachowski, président du conseil des ministres, a porté la santé de S. M. l'Empereur des Français. Ce toast a été répété par tous les convives, au milieu des cris de *vive l'Empereur!* Il a été suivi par le toast de S. M. le roi de Saxe, porté par S. Exc. M. le maréchal Davoust, et par celui que S. Exc. M. le ministre plénipotentiaire Bourgoing a porté *aux braves Polonais que le grand Napoléon a conduits à la victoire.*

Le soir, S. Exc. M. le maréchal Davoust a donné une fête charmante, dans la salle du spectacle polonais, à 500 dames et à un plus grand nombre de cavaliers.

LL. MM. le roi et la reine de Saxe, et la princesse Auguste ont honoré cette réunion de leur présence. Elles ont été reçues à la descente de leur voiture par M. le maréchal Davoust, accompagnées des généraux et officiers supérieurs français, et conduites dans une loge richement et élégamment décorée.

Un transparent, placé au fond de la salle, en face de la loge préparée pour LL. MM., représentoit les bustes de l'Empereur Napoléon et du roi Auguste, avec cette inscription:

Vive Napoléon! Vive Auguste!

Et au-dessous:

Les Saxons, les Polonais et les Français toujours ensemble!

Quelque temps après l'arrivée de LL. MM. le bal a été interrompu, et des amateurs ont joué une petite pièce de circonstance. On a ensuite servi un superbe souper.

S. M. avoit sa table sur une estrade couverte d'un dais; elle a daigné inviter à souper avec elle madame Bourgoing, M. le président Matachowski, M. Bourgoing et M. le maréchal Davoust.

A la fin du souper, M. le maréchal, par ordre de S. M., a porté des vœux à l'Empereur Napoléon, en ces termes:

« S. M. le roi de Saxe me charge de porter la santé de » l'Empereur Napoléon. Je lui demande la permission d'y » joindre la sienne. L'union des cœurs de ces deux souverains, » est une assurance de celle qui regnera éternellement entre » les peuples qu'ils gouvernent. »

Après le souper, la famille royale s'est rendue dans la salle du bal, qui a recommencé par un quadrille, dans lequel S. A. R. la princesse Auguste a daigné danser avec M. le maréchal Davoust.

On se souviendra long-temps ici de cette fête, où le respect qu'inspiroient LL. MM. n'a rien ôté à la gaieté. C'étoit une nombreuse famille qui, sous les yeux d'un père chéri, célébroit la fête du plus grand des protecteurs.

DANEMARCK.

Copenhague, 8 décembre.

Un courrier vient de nous apporter la nouvelle que la

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 21 Décembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Manlius, Brueis et Palaprat.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Auberge de Bagnères, François Ier.

Madame Belmont continuera ses débuts dans François Ier.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Mari intrigué, les Souvenirs, le Voyage interrompu.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Matrone, les Deux Prisonniers, Une Journée chez Bancelin.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Cadet Roussel, les Chevilles, Romainville, les Innocens.

AMBIGU-COMIQUE.

Sa kem, ou le Corsaire, le Jeune Homme enlevé.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, Tapin.

Aujourd., à sept heures et demie, spectacle chez M. Pierre.

SALLE DES CI-DEVANT TROUBADOURS.

Boulevard du Temple.

Aujourd., l'Intrépide et sa troupe feront plusieurs exercices nouveaux et variés.

PANHARMONICON,

Rue du Lycée, près le Palais du Tribunat. L'entrée est par la Cour des Fontaines, n°. 1.

Grand Concert tous les jours à huit heures du soir.

BEAUX-ARTS.

Achèvement du Louvre.

BAS-RELIEF DU FRONTISPICE DE L'EST.

Un bas-relief portant, au-dessus d'une archivolte, un char vu de face et ses quatre chevaux : voilà un grand sujet d'étonnement pour le public! Cette singularité n'est pourtant pas sans exemple. Je ne sais si l'on n'avoit point déjà orné des timpans de fronton, de quadriges ainsi disposés. Il y en a du moins sur plusieurs médailles; et on en trouve un à-peu-près semblable sur une pierre gravée du Cabinet impérial.

La sculpture a, comme les autres arts, ses illusions auxquelles il faut se prêter, ses fictions qu'il faut admettre : dans le bas-relief, elle emprunte à la peinture une partie de ses artifices, pour substituer les apparences aux réalités. On lui permet des licences et des hardiesses bien plus grandes encore, quand elle se soumet à fournir à l'architecture ses ornemens : alors, pourvu qu'elle ne se mette pas en opposition directe avec la nature, pour peu qu'elle retienne, par quelque chose, les yeux et l'imagination du spectateur sur la voie de la vérité, on n'exige point une plus grande exactitude.

On consent donc, qu'ayant à représenter, de bas-relief, un char vu de face sur le frontispice d'un édifice, elle écarte les chevaux à droite et à gauche, de manière à les faire voir presque de profil : car elle ne peut donner une étendue infinie à ses fonds, et elle ne sauroit ici, comme dans les ouvrages de ronde-bosse, mettre en saillie toutes sortes de grandes masses. Qu'elle indique, seulement, la perspective; que le char s'enfonce en s'élevant sur un plan un peu plus reculé que les chevaux; qu'un léger raccourci ramène au contraire ceux-ci en avant; si, d'ailleurs, les rênes rassemblées dans une même main, indiquent une même direction, si le mouvement et le regard des figures confirment ces premiers indices, c'en est assez : l'œil

Digitized by Google

Russie a déclaré la guerre à l'Angleterre. Cet événement cause ici une joie universelle.

La dernière poste de Norwège n'est par arrivée : on dit qu'elle a été arrêtée à Helsimbourg, par ordre du roi de Suède.

Les vaisseaux danois, dont les Anglais se sont servis pour transporter le butin qu'ils ont fait au Holm, sont maintenant compris au nombre de nos vaisseaux confisqués. Notre commerce a fait proposer aux Anglais de racheter les bâtimens qu'ils out pris ; mais cette proposition a été rejetée.

Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir sur les intentions de la Suède. Un courrier russe, chargé d'une déclaration de sa cour et de propositions de la nôtre, a été expédié à S. M. suédoise. On lui demande de se prononcer ouvertement pour ou contre les Anglais. Ce souverain fait construire en ce moment des chaloupes canonnières à Nicoping dans l'Ostrogothie, et dans quelques autres ports de la partie orientale de ses Etats.

AUTRICHE.

Vienne, 4 décembre.

La diète de Hongrie vient enfin de consentir à se charger de l'amortissement de 100 millions de dettes contractées par l'Autriche ; mais cette somme sera payée une fois pour toutes ; ce qui paroît ne pas satisfaire entièrement notre cour, qui eût mieux aimé que les Hongrois payassent, pendant un certain nombre d'années, une forte somme annuelle. On peut juger des immenses ressources de cette nation par la taxe d'un pour cent sur les biens meubles et immeubles de la noblesse, qui seule, au moyen de cette foible cotisation, se charge du paiement de 100 millions de florins.

La diète demande en outre que l'on fasse usage de la langue hongroise dans toutes les affaires publiques, et que les langues latine et allemande n'y soient plus admises.

Les représentations contre l'introduction du système de douane dans le pays de Salzbourg, sont demeurées sans résultat.

Les archiducs autrichiens, évêques d'Olmutz et de Waitzen, ont payé de leurs propres deniers les frais de réception du chapeau de cardinal qui leur a été envoyé, et qui se monte à 60,000 florins. Quant aux autres frais, savoir : 15,000 fl. pour la caisse de Rome, et 5,000 de taxe pour chaque chapeau, il y a été pourvu par les chapitres respectifs d'Olmutz et de Waitzen.

ALLEMAGNE.

Francfort, 16 décembre.

Une feuille publique contient la notice suivante, sur la grandeur et la force de la France et de ses alliés :

La France comprend 11,580 milles carrés, et 55 millions 899,413 habitans. Parmi ses alliés, sont : l'Espagne avec 9053 milles carrés, et 10 millions 730,000 habitans ; le Portugal (qui sera compris incessamment dans la Confédération) avec 1896 milles carrés, et 3 millions 266,000 habitans ; la Suisse avec 821 milles carrés, et 1 million 760,000 habitans ; l'Etrurie avec 350 milles carrés, et 1 million 98,000 habitans ; le royaume d'Italie avec 1644 milles carrés, et 5 millions 325,000 habitans ; l'Etat pontifical avec 555 milles carrés, et 1 million 321,000 habitans ; Naples avec 2023 milles carrés, et 6 millions 345,000 habitans ; la Hollande avec 572 milles carrés, et 2 millions 15,180 habitans ; la Confédération du Rhin avec 5364 mille carrés, et 13 millions 573,370 habitans ; le duché de Varsovie avec Dantzick, 1486 milles carrés ; et 1 million 979,072 habitans. Les Etats alliés de l'Empire français comprennent en totalité 24,266 milles carrés, et ont une population de 48 millions 15,812 habitans. La France, réunie à ces Etats, a une étendue de 35,846 milles carrés, et une population de 83 millions 915,225 habitans.

HOLLANDE.

Rotterdam, 14 décembre.

Nous avons reçu des papiers anglais jusqu'au 6 de ce mois. La déclaration de la Russie étoit connue depuis quelques jours à Londres, où elle avoit produit la plus grande sensation. Un embargo a été mis sur-le-champ sur les bâtimens russes, et des ordres de l'amirauté ont été en conséquence expédiés dans tous les ports.

Les journaux ministériels sont remplis des plus violentes injures contre l'Empereur Alexandre, tandis que les papiers de l'opposition contiennent des articles extrêmement forts contre le ministère. La plus grande agitation règne dans les esprits, et tout annonce que l'ouverture du parlement sera extrêmement orageuse.

M. Pierrepont, ministre d'Angleterre en Suède, est arrivé ce matin dans la rade de Leith. Les nouvelles qu'il apporte n'ont point transpiré ; mais on parle beaucoup d'une révolution en Suède.

La frégate russe *la Sparknoi*, de 44 canons, et un bâtiment de transport de la même puissance, ont été saisis, comme prises, avant hier, pendant la nuit, dans la rade de Spithead.

L'escadre, commandée par l'amiral Keates, a dû mettre à la voile, ce matin, de Portsmouth.

Un détachement d'officiers se rendit hier à bord de tous les bâtimens étrangers qui se trouvoient dans la Tamise, et les visitèrent avec beaucoup de soin. Les navires qui portoient le pavillon d'Oldenbourg, furent désignés par une grande flèche, que l'on croisa sur leurs mâts ; et des ordres furent donnés pour qu'aucune des personnes qui étoient à bord de ces bâtimens, ne pût descendre à terre.

L'on a reçu, hier matin, après une lettre du lord-maire, deux autres communications. Il en résulte que, le 8 novembre, il n'y avoit point encore, dans les ports de Russie, d'embargo sur les vaisseaux anglais. Il en restoit alors, à Cronstadt, vingt, presque tous chargés. Le 31 octobre, il y avoit à Riga cinquante-deux vaisseaux anglais.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 20 décembre.

La fête donnée hier à la Ville de Paris, par M. le maréchal Bessières, a paru magnifique, même après toutes celles qui se sont succédées, pour ainsi dire, sans interruption, depuis le commencement du règne de S. M. Elle a réuni tout ce qui est en possession de charmer les Français : les merveilles du luxe, embellies par l'élégance la plus ingénieuse ; la gaieté au milieu de l'ordre ; des plaisirs variés et renouvelés à chaque heure dans une enceinte immense ; et la famille auguste du souverain, conduisant les jeux dans un lieu qui fut le berceau de S. M.

La salle de bal, pratiquée dans la partie supérieure d'un vaste péristyle, avoit la forme carré-long, qui est la plus convenable à ces sortes de réunions. Le fauteuil de l'Empereur, celui de son auguste épouse, les siéges des princes et princesses, étoient placés sur une estrade, au-devant d'un fond de

---

et l'esprit sont satisfaits : ils voient clairement ce que l'artiste a voulu représenter. On traiteroit, avec raison, d'homme étranger à l'art le critique qui objecteroit que tout cet ensemble est rangé sous un angle beaucoup trop ouvert. On n'exige point cette précision des calculs mathématiques dans la pratique des arts. L'artiste a atteint le but quand il est parvenu à plaire aux yeux et à parler à l'imagination.

Mais rien ne sauroit réprimer la sévérité du public, contre un ouvrage dont l'auteur, abusant de toutes les licences, n'a pris cependant aucune des précautions qui les font excuser. Nous n'essaierons donc point de justifier la composition du quadrige nouvellement sculpté sur le frontispice du Louvre ; nous nous bornerons à expliquer, s'il se peut, l'effet que ce bas-relief produit sur tous ceux qui le regardent.

Aucun procédé de perspective ne détermine que le char soit plus éloigné que les chevaux ; et ceux-ci, au lieu d'avancer, en descendant vers le spectateur, s'élancent au contraire sur deux lignes montantes. Ils sont, comme cela étoit inévitable, appliqués de profil sur le fond, à droite et à gauche du char ; mais l'artiste n'a rien fait pour indiquer que cette position extraordinaire est une fiction de l'art : loin de là, chaque couple de chevaux tire sur une ligne parfaitement perpendiculaire au timon, et chaque couple a aussi son conducteur particulier.

Ces conducteurs sont de petits Génies debout dans le char : celui-ci d'un côté, celui-là de l'autre ; ils se tournent le dos, et n'ont aucun rapport entr'eux ; l'un est armé d'une épée, dont il se sert comme d'un aiguillon pour animer ses coursiers ; l'autre tient un flambeau, et porte le corps en arrière, comme pour ralentir ses chevaux : ainsi tout concourt à prévenir l'illusion ; et l'imagination la plus complaisante ne sauroit voir dans cette composition que des chevaux attelés à un même char, en sens diamétralement opposés.

Une figure de la Victoire s'élève entre les deux conducteurs, et sa présence éloigne de plus en plus l'idée que l'on voudroit avoir que ceux-ci agissent de concert : ce troisième personnage est vu de face, les bras étendus en croix, et présentant de chaque main une couronne, sans que l'on puisse dire à qui cet hommage s'adresse. Ce n'est point aux Génies, conducteurs du quadrige : ces deux petites figures, placées aux côtés de la Victoire, ont la tête bien en arrière des mains qui portent les couronnes.

Cette dernière est, de plus, tellement disposée, que n'ayant rien à voir si elle regardoit devant elle, elle tourne la tête vers l'un des deux Génies ; et ce mouvement rompt encore merveilleusement l'unité d'action.

On se demande aussi pourquoi tout cet appareil assez lourd, porte sur une guirlande de feuillage. Mais cette réflexion n'est rien, en comparaison des critiques suggérées par l'ordonnance générale du bas-relief : celle-ci n'est pas seulement une occasion de discourir, c'est un sujet d'étonnement universel, de surprise générale dont on ne revient pas ; car l'exécution de l'ouvrage annonce d'ailleurs un artiste d'un talent distingué. Mais, soit que l'auteur ait eu présent à la mémoire les bas-reliefs dans lesquels d'autres, avant lui, ont placé un quadrige ou de face, soit qu'il n'ait puisé que dans son propre fonds, il a mal entendu la pensée de ses modèles, ou bien il a méconnu tout à-la-fois et les bornes et les ressources de son art.

L'unanimité des jugemens du public, je dirois presque de la multitude, sur cette composition bizarre, prouve encore que les défauts qu'on y reconnoît ne pouvoient échapper qu'aux regards prévenus d'un auteur, et qu'il n'eût fallu pour les éviter, que consulter d'avance cette opinion publique qui les condamne sans retour, aujourd'hui que l'ouvrage est achevé.

Les artistes de nos jours se seroient-ils persuadés que la maxime d'Etat qui fait du secret des desseins le garant du succès des entreprises, ait aussi son application dans l'empire des arts ? Loin de nous l'idée de demander que des artistes commettent sans cesse leur fortune et leur réputation acquise, aux chances bizarres des concours, ou

Digitized by Google

glaces qui devoit doubler et l'étendue du lieu et l'éclat de cette cour. L'orchestre s'élevoit au-dessus d'un amphitéâtre à l'autre extrémité de la salle, et les côtés étoient aussi garnis de plusieurs rangs de banquettes.

La voûte, ornée de festons et d'une multitude de lustres, portoit dans des cartouches, alternativement, les chiffres de Napoléon et celui de Joséphine; l'écu de France, ceux des rois d'Italie, de Hollande, de Naples, de Westphalie, se voyoient dans les arcs au-dessus de l'orchestre et de l'estrade du trône. Une galerie, ornée d'arbustes et de fleurs; de grandes pièces ordinairement employées à un service public, et la suite des appartemens particuliers de M. le maréchal; offroient de vastes et nombreux dégagemens.

A huit heures et demie, toutes les personnes invitées étoient arrivées: bientôt S. M. l'Impératrice parut. S. A. I. la grande duchesse de Berg prit seule place auprès d'elle. Les autres siéges restèrent sans être occupés.

Après quelques danses figurées, et divers pas de ballet exécutés par les premiers sujets de l'Opéra, sous la direction de Gardel, une salve d'artillerie annonça le feu d'artifice. Alors S. M. et sa cour traversèrent la salle pour aller prendre place au balcon qui lui avoit été préparé. S. M. fut accueillie par les plus vives acclamations.

On savoit d'avance que ce feu d'artifice consisteroit particulièrement en décharges de mousqueterie, faites avec des cartouches préparées suivant un procédé nouveau, pour éclater en l'air et retomber en étoiles lumineuses.

C'étoit sans doute une idée fort heureuse que celle d'employer, pour fêter les victoires, les mêmes hommes et les mêmes armes qui les ont remportées. Et quand ce nouveau genre de feu d'artifice n'auroit que le seul avantage d'être exclusivement à l'usage des souverains, ce seroit une raison de le préférer à tout autre dans les solennités publiques; mais on a encore eu occasion de remarquer hier qu'il est le seul qui convienne pendant les saisons pluvieuses. En effet, tandis que les pièces d'artifice, préparées à la manière ordinaire, s'apercevoient à peine à travers le brouillard, quoiqu'elles fussent aussi en grand nombre et d'un très-gros volume, le feu de cette mousqueterie, servie par l'infanterie française, comme elle le fut à Austerlitz et à Iéna, tenoit le ciel embrasé, et produisoit dans l'atmosphère épaisse, des effets de lumière fort préférables aux détails d'un feu d'artifice ordinaire.

Après le feu d'artifice, S. M. étant venue reprendre sa place, on ouvrit le bal, qu'elle a daigné honorer de sa présence pendant plusieurs heures. Dans le premier quadrille, on voyoit figurer S. A. I. la grande-duchesse de Berg, le prince Borghese, le duc d'Ahremberg et madame de Chevreuse. Cependant un buffet splendide étoit dressé; un grand nombre de tables s'étoient ouvertes dans les appartemens du rez-de-chaussée. On distribuoit les rafraîchissemens de toute espèce, avec un soin et des attentions extraordinaires, dans les salles d'en-haut. Le brouillard, devenu moins épais, laissoit mieux apercevoir l'illumination du Champs-de-Mars, et celle dont on avoit eu soin d'éclairer toutes les avenues, pour la communication des voitures. L'illumination des bâtimens intérieurs ne le cédoit en rien aux autres. De grands feux allumés sur plusieurs points des cours, pour les gens du dehors, contribuoient encore à la magnificence et à l'effet pittoresque de cette dernière partie des décorations. Enfin, ce que la capitale possède de femmes charmantes, ce que la cour et l'armée ont de jeunesse brillante, tous les grands dignitaires, tout ce qu'il y a d'étrangers de marque actuellement à Paris, avoit été invité et s'étoit rendu à cette fête, dont M. le maréchal Bessières et MM. les officiers de la garde firent les honneurs avec toute l'élégance des mœurs françaises; il étoit plus de minuit quand S. M. l'Impératrice s'est retirée. La grande-duchesse de Berg est restée au bal jusqu'à cinq heures du matin, animant et embellissant tout par sa présence. Les détails d'une fête si remarquable par l'ordre et le goût, avoient été dirigés par M. Despréaux, qui excelle à produire ces sortes d'enchantemens.

—La plupart des pensionnaires et des propriétaires de rentes viagères attendent pour se faire délivrer des certificats de vie, que plusieurs jours, et quelquefois un ou deux mois, se soient écoulés après l'échéance du semestre. Il en résulte, sur-tout pour ceux qui, étant domiciliés dans les départemens et dans l'étranger, se font payer à Paris, que leurs certificats de vie ne sont présentés au trésor public et leurs arrérages réclamés que long-temps après l'échéance du semestre. On croit donc nécessaire de rappeler aux pensionnaires et aux rentiers viagers, que le paiement du second semestre de l'année 1807 s'ouvrira le 22 décembre courant, et aura lieu chaque jour dans l'ordre de numéro indiqué sur l'affiche générale, et suivi pour le semestre précédent. On leur rappelle également que les certificats de vie délivrés le 22 décembre seront valables pour toucher les arrérages du semestre échu le 21. On les invite, et sur-tout ceux dont les numéros sont les premiers employés sur l'affiche, à se pourvoir de certificats de vie dès le même jour 22 décembre. En général, les rentiers viagers et les pensionnaires doivent se pourvoir le plus tôt qu'il leur est possible, de certificats de vie, afin de pouvoir réclamer leurs paiemens aux jours indiqués pour leurs numéros par les affiches, ou au moins pendant le cours des trois mois qui suivent l'échéance de chaque semestre. L'ordre des paiemens et de la comptabilité ne permet, après ce délai, de remettre en paiement que successivement et à des époques éloignées les semestres arriérés; ce qui entraîne pour les parties négligeantes, des retards qu'elles ne peuvent imputer qu'à elles-mêmes, et la négligence qu'un rentier met dans ses affaires particulières ne doit pas nuire à l'ordre des affaires publiques. (*Moniteur.*)

Nous avons imprimé, dans le Numéro du 7 de ce mois, sur la foi d'un autre journal, le message que S. M. le roi de Hollande adressa, le 28 novembre dernier, au corps législatif de son royaume, sur l'administration et la situation actuelle de ses États. Depuis, une copie authentique de cette pièce importante nous étant parvenue directement, nous avons vu avec surprise que la première version que nous en avons donnée étoit très-incomplète, et que nous avions participé, sans le savoir, à des omissions qui altèrent jusqu'à un certain point la nature et l'esprit du message. Pour réparer ces lacunes autant qu'il est en nous, nous allons rétablir ici les paragraphes qui ont été mal-à-propos supprimés, en renvoyant le lecteur au Numéro du 7 décembre, et en lui indiquant les endroits du message auxquels les paragraphes rétablis doivent se rapporter.

Au commencement, S. M. parlant de l'administration intérieure de son royaume, a dit:

« Les administrations départementales ont été installées, et les landdrost se sont si bien acquittés de leurs fonctions, qu'ils nous auroient ôté le desir de nommer à ces fonctions importantes, des habitans des départemens différens, si le bien général du pays, la nécessité de resserrer les liens, les habitudes, les coutumes des divers départemens, et de former des administrateurs aussi entendus pour les affaires générales du pays que pour celles de leur département, ne nous en faisoient une obligation.

---

qu'ils ne puissent rien entreprendre qu'après avoir recueilli les voix de la multitude: on connoît notre aversion pour ces formes populaires. Mais quel inconvénient y auroit-il que l'architecte irrévocablement choisi pour construire un monument, en produisît les plans dans une exposition, en restant maître toutefois de n'avoir égard aux observations qu'on lui pourroit faire, qu'autant qu'il les jugeroit bien fondées! Et puisqu'enfin ces sortes de productions sont de celles qu'on ne peut soustraire aux regards, et par conséquent à la censure du public, ne vaudroit-il pas mieux les y soumettre de bonne grace, quand on peut encore retirer de grands avantages de cette censure, que d'attendre qu'il ne soit plus temps de revenir sur les fautes qu'elle aura signalées!

Cette pusillanimité de l'amour propre qui diffère tant qu'il peut de s'exposer à la critique, sans songer que le péril augmente par ces délais, est sur-tout funeste aux sculpteurs et aux architectes, dont les fautes sont irréparables; en même temps qu'elles s'attachent, pour l'ordinaire, à de grands monumens.

L'artiste, il est vrai, tant que dure le travail, n'est point, comme on dit, *découragé*; il possède en paix l'œuvre de son génie pendant quelques mois; mais ce temps passé, les voiles tombent, l'échafaudage disparoît; il faut enfin que le public voie; alors, paroissent les fautes, les inadvertances. Et en voilà pour des siècles.

Nous consultons nos amis, dites-vous. Vain détour! Ce n'est point aux amis qu'il se faut adresser pour connoître les défauts de ses propres ouvrages. Je ne parle pas de ceux qui n'attendent que le mot de l'auteur pour s'extasier *sur le plus bel endroit*: l'homme même qui sait le mieux se respecter, l'homme le plus sensé, ne condamne guère que par son silence ce qu'il trouve à reprendre dans une production dont on lui fait confidence; et l'entretien, avec lui, roule seulement sur les choses qu'il peut admirer. Ira-t-il sacrifier ce qu'on goûte de douceur dans la conversation d'un artiste satisfait de lui-même, pour faire entendre des vérités autres que celles qu'on lui demande! Et ne sait-il pas bien que si ces jugemens de société devoient se prononcer avec toute la rigueur que l'on feint d'exiger, ils seroient plus insupportables mille fois que la critique publique?

Il semble en effet que ce ne soit point soumettre son propre sentiment au sentiment d'un autre, que de déférer à l'opinion générale, qui s'exprime confusément et de mille manières différentes: il arrive même, le plus souvent, que l'artiste forme sur tous ces avis un plan meilleur que le premier, qui ne ressemble néanmoins à aucun de ceux proposés par les critiques, et dont le mérite lui appartient encore tout entier. Dans tous les cas, comme il ne connoît pas ceux aux lumières desquels il doit de s'être réformé, et que personne non plus, ne peut s'assurer que c'est à lui en particulier que cette réforme est due, il n'a sur ce point ni aveu désagréable à faire, ni réclamation à entendre. Quelle que soit encore l'amertume de la critique publique, elle est toujours mêlée elle-même de tant d'opinions fausses, d'observations niaises, de demandes ridicules, de reproches où se manifeste l'ignorance, que ce doit être une grande consolation pour l'auteur dont elle signalera aussi les fautes. Les chagrins qu'elle cause sont d'ailleurs de peu de durée, et le bien, plus ou moins grand qu'on en retire toujours, demeure. Personne ne sait, quand un édifice est achevé, quelle part les observations des critiques ont eue aux beautés qu'on lui trouve: toute la gloire en reste avec raison à l'architecte, alors même qu'il n'auroit rien laissé subsister de son premier plan.

Pourquoi donc nos artistes, particulièrement les sculpteurs et les architectes, ne prendroient-ils point l'habitude d'exposer en public leurs plans et leurs esquisses avant de les exécuter? Ils le devroient faire peut-être, ne fût-ce que par déférence pour une nation chez laquelle le goût des arts faisant de jour en jour des progrès, est déjà devenu en quelque sorte populaire. Mais, comme je crois l'avoir fait voir par un exemple assez frappant, on retireroit encore de cet usage

Digitized by Google

Au paragraphe qui concerne les travaux et établissemens publics, il faut ajouter ce qui suit :

« Le Waterstaat a eu cette année des améliorations sensibles. A peine étions-nous arrivés que nous eûmes à nous décider sur l'élévation du Slaperdyk, recemment ordonnée par le grand-pensionnaire, mais fortement contrariée par l'administration municipale de notre bonne ville d'Amsterdam. D'un côté, on s'alarmoit que le Rhynland pouvoit être submergé, et de l'autre qu'en y remédiant par l'élévation de la digue, on risquoit la perte de la capitale. Heureusement qu'en examinant les motifs qui avoient décidé le grand-pensionnaire, nous reconnûmes bientôt que si les craintes de notre bonne ville n'étoient pas sans quelque fondement, le danger du Rhynland étoit plus certain, plus immédiat. L'exhaussement du Slaperdyk fut donc continué, mais de manière à rester toujours au-dessous des digues maritimes de notre bonne ville, lesquelles ont été rétablies en neuf endroits différens. Cet hiver, sans cet ouvrage il seroit devenu funeste au Rhynland, puisque, pendant un certain nombre de marées, l'eau s'est élevée, pendant un assez long temps, à près de 18 pouces au-dessus de l'ancien niveau.

» Un grand haras a été établi, et se trouve déjà dans un état prospère. Des élèves vétérinaires ont été envoyés en France pour se former à la célèbre école d'Alfort. Nous espérons que dans peu de temps il y aura de bonnes écoles vétérinaires dans le royaume. »

L'article des finances doit être complété par les passages suivans :

« Le compte de l'ancienne caisse d'amortissement nous a été rendu; il vous sera aussi communiqué dans cette session. Au moyen des efforts prodigieux de la nation, que n'ont rallentis ni les souffrances ni les entraves de toute espèce, nous sommes parvenus à la fin de 1806 et à la fin de 1807; il s'agit actuellement de songer à l'avenir. Vous vous souvenez, Messieurs, qu'au mois de juillet 1806, nous avons pris le seul parti qui pût sauver ce pays, celui de régler les dépenses sur les revenus, et d'adopter un grand système d'amortissement; par ce projet il y avoit sans doute de grandes réductions, mais cependant plus de 40 millions tournois restoient uniquement affectés aux dépenses publiques, non compris les intérêts, ce qui étoit sans doute un budjet convenable à la population et à l'étendue de ce royaume; mais la guerre survint entre la France et la Prusse, et songeant uniquement au premier intérêt de ce pays, celui d'agir et d'aider par tous les moyens possibles au système de la France et de l'Empereur, nous n'hésitâmes pas un instant à renverser le plan salutaire qui faisoit tout notre espoir dans la tâche pénible de relever ce peuple de son état de souffrance. Depuis il fallut, pour la continuation de la guerre, porter l'armée à près de 50 mille hommes, et d'un autre côté arrêter tout commerce, pour l'exécution des mesures gênantes, mais nécessaires, du blocus. Enfin, nous sommes venus à bout de combler ce déficit, et quoique le compte exact des finances ne nous ait pas encore été rendu, et que depuis notre avènement nous n'ayons eu, pour juger l'état des affaires, que des rapports isolés et des aperçus tels qu'ils sont mentionnés dans les messages antérieurs, nous avons tout lieu de penser que les rapports partiels se trouveront confirmés par le compte général des finances.

» Nous avons fait rédiger avec soin le budjet ordinaire permanent; malgré toutes les recherches et les soins possibles, il devra nécessairement dépasser les 63 millions indiqués précédemment; nous pourrions vous le faire communiquer, mais il ne peut être suivi, tant que la situation des affaires et la guerre maritime obligent, d'un côté, à une dépense que le trésor ne peut supporter, et que de l'autre, plusieurs branches principales des revenus publics sont presqu'entièrement détruites. Nous devons donc vivre au jour le jour par des sacrifices nouveaux dont il faut que tous, sans exception, donnent l'exemple jusqu'au moment de la paix générale; alors on devra décidément, et d'une manière invariable, balancer les dépenses publiques par les revenus; mais cela ne doit nullement retarder l'exécution du système d'amortissement de la dette publique, seul moyen d'assurer un terme aux souffrances du peuple, et de consolider l'existence du pays. La nouvelle caisse d'amortissement a commencé dès cette année, et elle agit avec autant de succès que de régularité.

» Nous ne pouvons nous dissimuler que la situation des finances de ce pays ne soit, déjà depuis long-temps, dans une position affligeante. Tout le monde en est convaincu, mais on n'a pas osé, jusqu'ici, sonder la plaie dans toute sa profondeur et indiquer hardiment le remède. Un mal aussi grand, aussi invétéré, ne peut sans doute pas se guérir par de foibles ressources ou de légers sacrifices. La conservation de la dette publique est intimement liée à celle de l'Etat; il faut y penser sérieusement et combattre avec cette réflexion les raisonnemens qu'on pourroit faire contre l'accroissement du fonds d'amortissement dans un temps si pénible. Non-seulement nous pensons qu'il ne faut pas perdre un instant pour achever cette utile balance, mais que, quand même les charges seroient encore plus extrêmes, il faudroit sans hésiter se presser autour de cette institution comme autour du *palladium* de la sûreté et de la fortune générale et particulière. Plus la guerre et les malheurs du temps viennent augmenter la dette publique, et plus il faut se hâter d'accroître le fonds d'amortissement en proportion; car, nous le répétons, la conservation de la dette publique est intimement liée à celle de l'Etat. A la paix générale les dépenses seront augmentées par les frais qu'occasionneront nécessairement les colonies; mais alors les entraves à l'industrie, au commerce, seront levées, et les plus grands encouragemens devront être donnés.

» Un appel devra être fait à la nation, et si, connoissant ses intérêts et sa véritable situation, elle y répond, ce fonds d'amortissement devra être élevé assez haut pour pouvoir éteindre dix millions d'intérêts en vingt ans, ce qui a été calculé à un subside de six millions annuels.

» Dans le projet qui vous sera présenté à ce sujet, nous n'hésiterons pas à vous proposer de décharger le trésor public de ce subside, et à chercher avec nous les moyens de le trouver par une mesure distincte et séparée. Durant cet intervalle, 8 millions de rentes viagères ou d'emprunts remboursables seront écoulés, et la dette publique se trouvera réduite à 20 ou 21 millions d'intérêt. Par un pareil système l'Etat seroit sauvé.

» Sans doute que pour éteindre dix millions d'intérêts, en 20 ans, il faut que le fonds d'amortissement soit prodigieux; mais nous le répétons, nous voyons en cela le seul moyen de sauver ce pays, son honneur, son indépendance. Il est vrai, que c'est aggraver la situation présente pour améliorer l'avenir; mais quel est le projet d'amélioration qui n'exige beaucoup de temps pour sa réussite? Vos ancêtres auroient-ils conduit leur pays à l'état de prospérité où il étoit, sans une grande persévérance, beaucoup de temps et de sacrifices? Et quant à l'augmentation des charges que cela occasionnera, que sera cette augmentation, dans un temps de paix, quand toutes les ressources de la prospérité particulière seront ouvertes, en comparaison des immenses avantages qui en résulteront? Quel est le véritable *Hollandais*, l'honnête homme, l'ami de son pays, qui ne fera de nouveaux sacrifices pour assurer l'existence de sa patrie et la conservation de l'honneur national? Il ne suffit pas que ce projet soit possible à la paix générale, il faut non-seulement que pendant la guerre le subside de deux millions qui a commencé à produire quelque effet, soit continué, mais encore que ce subside soit augmenté progressivement, le plus possible, jusqu'à ce qu'il soit enfin en état de remplir le but de son institution.

» Le budjet de paix a été arrêté définitivement; mais quoiqu'on ait tout lieu de penser qu'à la paix générale les impôts rapporteront ce qu'ils ont été évalués, il ne faut pas se dissimuler, qu'il dépassera de quelques millions, dont il faudra supporter le surcroît de charge jusqu'à la fin des opérations de la caisse d'amortissement.

» Voilà, Messieurs, la situation véritable de ce pays; nous le voyons et le sentons encore mieux, elle n'est pas riante; mais lorsque nous considérons qu'à notre avènement, nous craignions que le mal fût tout-à-fait désespéré, et qu'il n'y eût aucun moyen de le guérir, nous sommes tout étonnés qu'il existe encore un moyen de nous tirer d'affaire, quoiqu'avec beaucoup de temps et de persévérance, mais enfin avec honneur. »

Vers la fin de son message, S. M. dit :

« Confions-nous donc, Messieurs, en la justice et la bienveillance de l'EMPEREUR; rappelons-nous qu'il y a peu de mois, deux puissans monarques, par leur seule réunion, par leur amitié née sans doute pour le repos du monde, ont éteint les feux de la guerre continentale, lorsqu'ils menaçoient le plus d'un long et durable embrasement. Jugeons de ce qu'ils feront par ce qu'ils ont fait : le bonheur des peuples, une longue paix, la répression du despotisme maritime; tels seront les fruits de la réconciliation de Napoléon et d'Alexandre. Quel espoir ne doit pas nous donner un semblable avenir! Espérons, et persuadons-nous que les véritables amis de la paix n'espéreront pas toujours en vain. »

ANNONCE.

Etrennes aux Dames, pour l'an 1808, par madame de Morency, auteur d'Illyrine, et de plusieurs ouvrages très connus : suivies de quelques mots sur le Beau Sexe. Un vol. in-18. Prix : 2 fr. et 2 fr. 25 c. par la poste.

A Paris, chez l'auteur, rue Marceau-Saint-Honoré, cabinet littéraire, n°. 22, au 1er. au-dessus de l'entresol.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

un avantage inappréciable, celui de ne pas laisser subsister les fautes échappées à la première fonte de la composition, dans des monumens destinés à faire partie de cet immense héritage de gloire que le siècle de Napoléon léguera aux âges qui le suivront. M. B.

AU RÉDACTEUR.

Paris, 30 décembre 1807.

Monsieur,

Un écrivain qui donne aux Muses latines les loisirs que lui laissent d'importans devoirs, M. de Saint-Laurent, instruit de la mort de M. Dureau de Lamalle, a pris date dans votre Journal, pour une traduction de Salluste. A son exemple, je vous prie d'annoncer que m'étant livré dès long temps au même travail j'ai achevé mon ouvrage depuis quelques mois. J'eusse pu le faire déjà paroître; mais il me convient plus qu'à tout autre de pratiquer la sage leçon que j'ai concouru à transporter dans notre langue :

Si vous écrivez, que dans un sage oubli,
Votre ouvrage, dix ans, demeure enseveli,

Je suivrai, si ce n'est la lettre, du moins l'esprit du précepte d'Horace; et dussé-je être devancé par des interprètes de Salluste, plus capables que moi d'exprimer les beautés de notre modèle commun, je courrai cette chance défavorable pour soumettre mon ouvrage à l'épreuve pénible, mais salutaire, de la révision, pour lui donner le degré de mérite où pourra atteindre la foiblesse de mes moyens.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec des sentimens distingués de considération et d'estime, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LE BRUN, *juge en la Cour d'Appel de Paris.*

MODES.

Quoiqu'on voie encore beaucoup de jaune sur du noir notamment, le rose paroît être, chez les modistes, la couleur dominante, elles font en velours rose frisé, des toques et des chapeaux qui, par la disposition de l'étoffe ou par sa combinaison avec du satin, présentent, à l'alternative, du brillant et du mat. Comme l'année dernière, on voit des capotes de velours noir, doublées en gros-bleu. Les diadêmes de petites fleurs, sans feuilles, n'étoient pas rares à la première représentation de *la Vestale*. Perles et cheveux, cheveux et velours, cheveux et diamans étoient encore plus communs. Parmi les bijoux, on a distingué des pierres bleues montées en colliers, et l'on a pu se convaincre que la mode du palmier pétrifié continuoit. Les bijoux en palmier sont faciles à connoître; ce qui les distingue particulièrement, c'est la variété des mouchetures et la transparence de la pierre : vue à la lumière, elle présente les effets les plus agréables. On sait, en plissant un ruban, ou en gonflant des morceaux de crêpe, leur donner tant de formes différentes et imiter tant de sortes de feuillages, que la plupart des garnitures de robes ne sont autre chose que du crêpe chiffonné ou du taffetas gauffré. La fourrure suit les progrès du froid: employée d'abord en palatines seulement, elle se montre aujourd'hui sur les bords de nombre de douillettes.

LOGOGRIPHE.

Je suis avec mon chef un fleuve de l'Asie,
Et privé de mon chef, le ciel est ma patrie.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Trou-peau*.

Le Paravent, comédie en un acte et en vers; par M. E. Planard. Représenté pour la première fois sur le Théâtre Français, par les Comédiens ordinaires de S. M. l'Empereur et Roi, le 12 décembre 1807. Prix : 1 fr. 20 c., et 1 fr. 35 c. par la poste.

A Paris, chez madame Masson, éditeur de pièces de théâtre, rue de l'Echelle Saint-Honoré, n°. 10.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

MARDI 22 DÉCEMBRE 1807.

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.

Londres, 10 décembre.

Fonds publics du 9. — Trois pour cent réduits, 62 3/4, 7/8, 3/4. — Trois pour cent consolidés, fermés. — *Omnium*, 3/4 de prime.

Du 10. — Trois pour cent réduits, 62 3/4. — Trois pour cent consolidés, fermés. — *Omnium*, 3/4 de prime.

Il y a eu hier, à 2 heures après midi, lever au palais de la reine. Parmi les personnes présentées ce jour-là à S. M., on distingue l'honorable William Hill, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, nouvellement nommé auprès de S. M. le roi de Sardaigne;

Le général Cartwright nommé commandant du 3e de dragons;

Le colonel Colden, revenant de l'Inde;

M. Merri, de retour de Copenhague;

L'amiral Charles Cotton, nommé commandant de la nouvelle expédition (ce commandant a pris congé de S. M., et est au moment de partir pour se rendre à bord de la flotte qui l'attend pour mettre à la voile), et M. Pierrepont, de retour de Suède.

S. M., après avoir donné des audiences particulières à MM. Canning, Perceval, et aux lords Hawkesbury et Mulgrave, est repartie pour Windsor.

Le vice-amiral sir John Borlas Warren, nouveau commandant de la station d'Halifax, a quitté Plymouth le 8 de ce mois, à bord du *Swiftsure*, vaisseau de 74.

Nous avons perdu à bord de la frégate *the Boreace*, qui s'est brisée sur la côte de Jersey, un des officiers les plus distingués de la marine, le capitaine Scott. Il ne s'est sauvé de tout l'équipage que 60 hommes, parmi lesquels le lieutenant des troupes de marine, M. Berwick et le munitionnaire. Cet événement malheureux a eu lieu à 6 heures du soir.

Lord Castlereagh est revenu hier en cette ville. Sa santé est beaucoup améliorée.

Les ministres ont, dit-on, résolu de ne permettre le débarquement dans les ports d'Angleterre d'aucun individu quelconque arrivant à bord d'un vaisseau étranger.

ITALIE.

Milan, 15 décembre.

S. M. l'EMPEREUR et ROI n'est resté à Mantoue qu'une partie de la matinée du 14. Il a visité les fortifications et passé en revue la garnison. Il s'est ensuite mis en route pour notre ville, où il est arrivé aujourd'hui à neuf heures et demie du matin, accompagné de LL. AA. SS. le prince vice-roi et le grand-duc de Berg, de S. A. S. le prince de Neuchâtel, et d'un grand nombre de personnages distingués et d'officiers de sa maison. Le préfet étoit allé à sa rencontre aux confins du département; le Podestà et les membres du corps municipal l'attendoient hors des murs, où l'on avoit élevé un magnifique arc de triomphe. C'est là que les clés de la ville ont été présentées à S. M. Les rues par lesquelles le cortège a passé étoient garnies d'une double haie de troupes de la garnison et de la garde royale. La coupole du dôme et toutes les maisons avoient été illuminées pendant toute la nuit. Le clergé étoit réuni sur les marches du dôme. L'EMPEREUR a été reçu au son des cloches et au bruit de l'artillerie. Au pied de l'escalier du palais royal se trouvoient les grands-officiers de la couronne et du royaume, les conseillers d'Etat, les officiers civils et militaires de la maison du roi. S. A. S. la princesse vice-reine, accompagnée des dames du palais, étoit aussi allée au devant de S. M., qui l'a accueillie avec la plus grande distinction et la plus grande bonté. Quoique l'heure fût si matinale, les rues étoient remplies de citoyens de tous les rangs, et c'est aux cris et aux acclamations d'un peuple joyeux de revoir son auguste souverain, que S. M. est parvenue à son palais. (*Giornale italiano.*)

Le 6 décembre, S. M. étant à Venise, S. A. S. le prince de Neuchâtel, vice-connétable, a présenté au serment qu'ils ont prêté entre les mains de S. M. :

M. le général de division Charpentier, chef de l'état-major.

M. le général de division Sorbier, commandant l'artillerie.

MM. les généraux de brigade : Jalras, commandant une subdivision de la division de Venise; Dorier, commandant de la place; Darancey, commandant l'artillerie de Venise. MM. les adjudans-commandans : Lecat, chef d'état-major de la division de Venise; Blondeau, attaché à la même division.

(*Moniteur.*)

HONGRIE.

Semlin, 1er décembre.

Suivant les lettres de Sarajewo, cette ville va être mise dans le meilleur état de défense. Plus de 16,000 hommes sont employés aux batteries et redoutes que l'on construit, tant autour de la place qu'à une certaine distance, pour défendre les approches. Les habitans de Sarajewo se sont formés en trois corps, de 8 à 10,000 hommes chacun, et s'exercent journellement aux armes pour pouvoir faire la meilleure résistance en cas d'attaque. Les autres places et châteaux de la Bosnie ont été aussi mis dans un état respectable.

Les Serviens n'ont formé aucune entreprise ultérieure, et ils paroissent attendre de nouveaux ordres. Des rapports de Schabatz disent que Bekir-Pacha a écrit une lettre aux chefs des troupes serviennes postées près de Kruska, dans laquelle il offre de leur payer 2000 bourses, s'ils veulent évacuer la Bosnie. Cette proposition a été rejetée.

Recsab-Pacha ayant refusé de remettre aux Serviens la forteresse de Neu-Orsova, malgré le firman qui le lui enjoignoit, et une sommation réitérée, le ministre turc, Galeb-Effendi, et le général et conseiller intime russe Lascarow, ont reçu

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 22 Décembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

La Vestale, opéra en trois actes.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Joueur, les Etourdis.

M. Saint-Prix continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Zoraïme et Zulnar, les Rendez vous Bourgeois.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La prem. de *l'Ami de tout le Monde, le Volage, la Femme colère.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Adèle, les Pages, le Fond du Sac.

AMBIGU-COMIQUE.

Saokem, ou le Corsaire, la Philosophie en défaut.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, Tapin.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Le Cabriolet renversé, le Bûcheron, la Bataille d'Arlequin.

CIRQUE OLYMPIQUE DE MM. FRANCONI FILS.

Rue Saint-Honoré, près la place Vendôme.

Incessamment, l'ouverture.

On s'adressera, pour la location des loges, au bureau de l'administration, au Cirque.

THÉATRE FAVART.

Jeudi, 24 décembre, concert de Mlle Colbran, (Voyez le programme dans la Feuilleton d'avant-hier).

PANHARMONICON,

Rue du Lycée, près le palais du Tribunat. L'entrée est par la cour des Fontaines, n°. 1.

Grand concert tous les jours, à huit heures du soir.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

La Caravane, et Psyché.

Pendant que les nouveaux opéras fixent tous les regards, et occupent tous les esprits, le mardi et le vendredi, les anciens chefs-d'œuvre se montrent humblement le dimanche, et n'attirent qu'un nombre de spectateurs très-modeste : tel est le pouvoir de la mode et de la nouveauté, même sur des arts qui semblent devoir être hors de leur domaine. Un vieillard, quand on lui manque de respect, a coutume de dire au jeune étourdi qui l'outrage : Vous n'arriverez pas à mon âge. C'est ce que pourroient dire souvent, avec justice, les vieux auteurs de chefs-d'œuvre aujourd'hui négligés, aux jeunes compositeurs de nouveautés fêtées et brillantes : Vous ne vivrez pas si long-temps que nous.

Jadis l'Opéra, malgré la galanterie dont on y faisoit profession, se piquoit de constance, et ne cherchoit pas à séduire par les charmes de la nouveauté. On y donnoit le même opéra pendant six mois; et le public, non moins constant, ne se lassoit point d'y aller aussi pendant six mois, très-régulièrement : on savoit par cœur les paroles, les airs, le récitatif; on connoissoit jusqu'au moindre pas des ballets, et l'on ne s'ennuyoit point d'y aller, parce qu'on n'y alloit, ni pour la musique, ni pour la danse, ni pour la poésie; on y alloit pour se montrer, comme dans un cercle, ou bien à une promenade; on y alloit par ton et par air; c'étoit la mode, c'étoit un rendez-vous convenu pour toute la bonne compagnie. Il existoit d'ailleurs une certaine

Digitized by Google

le leurs cours de se rendre à Wecserowa, non loin
a, et d'entamer une négociation formelle avec ce
pour cette remise. Dans le cas où ce dernier persisterait dans son refus, les deux plénipotentiaires devront employer la force, conformément à un article secret de l'armistice, et faire tous les préparatifs pour le siége de Neu-Orsowa.

PRUSSE.

Berlin, 7 décembre.

Notre situation ne s'est pas améliorée encore; elle paroît au contraire empirer à mesure que nous approchons de l'époque où notre souverain reprendra, dans sa capitale, les rênes du gouvernement.

M. le baron de Stein poursuit avec méthode et énergie son système de réformes. Son plan vaste et ses idées libérales se développent chaque jour davantage; mais il subordonne sagement l'application de ses moyens aux objets de première nécessité et à la proportion des ressources qui lui restent. Il n'a rien paru encore sur le commerce; on sait néanmoins que l'opinion du premier ministre est de lui donner plus de liberté, en retranchant beaucoup des dispositions fiscales qui frappoient ci-devant le commerce prussien.

Voici ce qu'on a publié dernièrement au sujet des changemens opérés dans le militaire. La solde est de 208 écus par mois, quatre rations, le bois et le logement pour un colonel d'infanterie; un officier d'état-major jouira de 150 écus, deux rations, le bois et le logement; un capitaine 100 écus, une ration, le bois et le logement; un capit. d'état-major 30 éc.; un 1er lieut. 25 éc.; un adjud. 23 éc.; un sous-lieut. 17 éc.; un caporal 3 écus 12 gros; un fourrier 1 écu; un enseigne 6 écus; un chirurgien 10 écus, non compris le chauffage et le logement. Le soldat aura 2 écus par mois, avec supplément de solde de 12 gros et une livre et demie de pain par jour. La place de quartier-maître sera remplie par un officier du régiment en activité de service, avec une solde supplémentaire de 30 écus par mois. L'équipement se fera dorénavant par une commission *ad hoc*; et l'armement, par le deuxième officier de la compagnie, qui en comptera. Le capitaine aura 5 écus par mois, pour dépenses imprévues. A l'avenir aucun étranger ne sera admis au service prussien. Cette défense est de toute rigueur. Le soldat sera entretenu dans une activité continuelle. L'officier en congé ne touchera point de solde.

SAXE.

Dresde, 1er décembre.

On fait déjà des préparatifs pour recevoir S. M. le roi à son retour de Varsovie. Les villes manufacturières de la Haute-Lusace se sont distinguées par les éclatans témoignages de la joie que leur inspirent les nouvelles liaisons de la Saxe avec la Pologne; les manufacturiers de la Lusace espèrent trouver dans ce dernier pays un débouché pour les produits de leur industrie.

Notre monarque sera de retour ici au 1er janvier.

WESTPHALIE.

Cassel, 14 décembre.

S. M. a rendu le 7 décembre le décret suivant:

Jérôme Napoléon, par la grace de Dieu et les constitutions, roi de Westphalie, prince français, etc., considérant qu'il est instant de pourvoir, dès à présent et provisoirement, au gouvernement et à l'administration de nos Etats; vu les articles 4 et 19 de l'acte constitutionnel du 15 novembre 1807, nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. 1er. Les fonctions de la régence du royaume de Westphalie sont cessées à compter du 7 décembre, et remplacées provisoirement ainsi qu'il suit:

2. M. Siméon, conseiller d'Etat de l'Empire français, est chargé provisoirement, sous nos ordres, du département de la justice et de l'intérieur.

3. M. le général de division Legrange est chargé provisoirement, sous nos ordres, du département de la guerre, et exercera en même temps les fonctions de chef de l'état-major.

4. M. Beugnot, conseiller d'Etat de l'Empire francais, est chargé provisoirement, sous nos ordres, du département des finances et commerce.

5. M. Jollivet, conseiller d'Etat de l'Empire français, est chargé provisoirement, sous nos ordres, du département du trésor, de la vérification et du rapport des comptes, et de l'examen des dettes de toute nature.

6. Les intendans des provinces, et les autorités civiles, militaires et ecclésiastiques continueront provisoirement leurs fonctions.

7. Les conseillers d'Etat et le général Lagrange, ci-dessus nommé, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au bulletin des lois.

Donné en notre palais royal de Napoléons-Hoehe, le 7 décembre 1807, 1er de notre règne.

Signé, JÉRÔME-NAPOLÉON.

En l'absence du ministre secrétaire d'Etat, le secrétaire du cabinet et des commandemens,

Signé, COUSIN DE MARINVILLE.

Un autre décret contient les dispositions suivantes:

Art. 1er. La cocarde de Westphalie sera blanche à la circonférence, et bleue au centre. Il est défendu à tout Westphalien d'en porter une autre, à moins que de notre consentement il ne soit au service d'une puissance étrangère.

2. Les épaulettes sont un signe distinctif exclusivement réservé aux grades militaires. En conséquence, il est interdit aux fonctionnaires civils, et à tous autres, d'en porter, à peine de désobéissance.

S. M. a nommé le 11 de ce mois, membres de son conseil d'Etat: MM. le baron de Scheele, premier chambellan de S. M. la reine; de Wolfrad, ancien ministre d'Etat à Brunswick; de Dohm, président de l'administration des domaines à Heiligenstadt; le baron de Bulow, président de la chambre administrative à Magdebourg; le baron de Witzleben, ancien grand-veneur de Hesse; de Conninx, président de la régence de Paderborn; de Bidersée, président de la régence d'Halberstadt; le baron de Metternich, conseiller du pays de Paderborn; le baron de Haister, président de la régence de Cassel.

ALLEMAGNE.

Francfort, 17 décembre.

Le gouvernement autrichien vient de rendre une ordonnance qui interdit l'entrée de Vienne à tout Juif qui s'y présentera sans un certificat légalisé des autorités du lieu qu'il habite, attestant qu'il est appelé dans la capitale par des affaires de commerce ou par des procès. On peut estimer, d'après les registres où l'on consigne les passeports, que, jusqu'à ce jour, il venoit annuellement à Vienne de 20 à 30,000 Juifs, tant des provinces autrichiennes que des pays étrangers. Il n'y que 119 familles juives, formant environ 1200

---

superstition nationale pour l'ancienne musique française: le chant français étoit une espèce de religion; les Italiens passoient pour des hérétiques, et l'on regardoit comme impies les roulades étrangères. Depuis qu'on a brisé les autels de Lully et de Rameau, on s'est avisé d'aller à l'Opéra pour juger la musique; chacun s'est mêlé de raisonner et décider d'après sa fantaisie. Les spectateurs sont devenus bizarres, capricieux, difficiles à vivre; ils veulent s'amuser; ils demandent du nouveau. Je crois que cette fois ils ne se plaindront pas: voilà deux opéras nouveaux qui se succèdent sans interruption; et pendant qu'ils occupent la scène, on prépare un nouveau ballet d'action, *la Mort de Cléopâtre*, qui ne tardera pas à paroître. Depuis la fondation de l'Académie Impériale de Musique, je crois qu'il n'y a point d'exemple d'une pareille activité, d'une si vive émulation, d'une ardeur aussi infatigable. Malheureusement tout cela est devenu nécessaire si l'on veut faire des recettes.

La Caravane ne vieillit point, quoiqu'elle compte déjà bien des années; c'est une musique immortelle tant qu'il y aura du goût. Ceux qui sont assez bien organisés pour ne pas s'ennuyer du beau et du bon, ne doivent point manquer une représentation de *la Caravane* ou d'*Œdipe à Colonne*; ils trouveront ces opéras toujours nouveaux. Ce seroit un grand malheur, si le goût exclusif de la nouveauté alloit s'étendre aussi jusque sur le Théâtre Français, et si l'on alloit dire d'*Iphigénie* et de *Phèdre*, ce qu'on dit de *la Caravane* et d'*Œdipe à Colonne: Cela est bien vieux.*

Un nouvel acteur, nommé Alexandre, qui a débuté l'été dernier à ce théâtre, a joué le rôle de marchand d'esclaves. Il a une belle voix; mais il n'a pas encore assez d'exercice et d'usage de la scène. C'est madame Ferrière, cantatrice très-agréable, qui remplissoit le rôle de Zélime: elle a entonné de la manière la plus brillante le chant de victoire, devenu le chant national. Dufresne représente parfaitement le bacha, et Dérivis est toujours justement applaudi dans le bel air: *Ah, si pour la patrie*, etc. Sa voix est puissante, et lutte avec avantage contre l'orchestre. Mlle Maillard exprime avec beaucoup d'énergie et de feu la jalousie d'Almaïde. En général, cet opéra est bien joué, et fait toujours grand plaisir; s'il n'attire pas aujourd'hui beaucoup de spectateurs, ceux qu'il attire sont le petit nombre des élus.

Psyché est un des plus anciens et des plus beaux ballets de Gardel; une des causes de son succès constant, c'est que madame Gardel y joue le principal rôle. Si le ballet vieillit, madame Gardel est toujours jeune: ce sont les acteurs qui rajeunissent les pièces. Mlle Chevigny a joué extraordinairement le rôle de Terpsichore, et ne l'a pas joué d'une manière ordinaire; car elle l'a joué à sa manière. C'étoit le tour de Saint-Amand de jouer l'Amour; Beaulieu a fait le Zéphire. Beaulieu est un danseur bien fait, un peu trop grand pour le Zéphire; Saint-Amand est fait pour le Zéphire aussi bien que pour l'Amour: entre ces dieux là il y a naturellement une grande affinité. Ce jour-là étoit le jour de la danse: danse dans l'opéra, danse dans le ballet. Il y a en général plus d'amateurs de la danse que de la musique, par la raison que la musique a plus de rapport avec l'ame.

THÉATRE FRANÇAIS.

Héraclius.

On a voulu établir fort mal-à-propos une comparaison entre *Héraclius* et *Athalie*: ces deux pièces peuvent avoir quelque ressemblance pour le fond du sujet; mais, dans tout le reste, elles n'ont absolument rien de commun. Cette manie de comparer fournit des antithèses à un rhéteur, et donne aux lecteurs des idées fausses. Il n'y a pas une seule des comparaisons de Corneille et de Racine, qui ne fourmille d'erreurs et d'inexactitudes. Le bon sens et la vérité y sont

Digitized by Google

individus, qui soient réellement domiciliées dans la capitale.

La garnison française de Braunau a évacué cette place le 10 à 8 heures du matin. Les malades français qui ne peuvent être transportés à cause de la saison, seront déposés à l'hôpital de Passau.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 21 *décembre*.

— Par un décret rendu à Milan le 15 décembre, S. M. I. et R. a nommé président du collége des *possidenti*, S. Exc. Mgr. Metzy d'Eril, chancelier garde des sceaux; président du collége des *dotti*, M. Luigi Valdrighi, procureur-royal-général près la cour de cassation; et président du collége des *commercianti*, M. Sebastiano Bologna.

Ont été nommés chambellans de S. M., par divers décrets, MM. Pietro Pisani, Luigi Priuli, Giacomo Trivulsy, Canossa et Belgrado.

Par un décret du 11, S. M. a nommé huit nouvelles dames du palais.

Le 15, toute la ville de Milan a été illuminée.

Le 16, l'Empereur et Roi s'est rendu au théâtre de la Cannobia, où les négocians ont donné, en l'honneur de S. M., une très-belle fête suivie d'un grand bal.

Il est arrivé à Milan une députation envoyée par le landamman de la Suisse pour complimenter l'Empereur, et remplir auprès de S. M. une mission qu'on dit très-importante.

— Il y a conseil des ministres tous les lundis et mercredis. Le travail est adressé à S. M. par le ministre-secrétaire d'Etat, et porté sur-le-champ par un auditeur du conseil d'Etat.

Notice sur M. Luzac, mort au désastre de Leyde.

Le respect dû au malheur exige sans doute qu'après une grande calamité on laisse la douleur publique s'occuper de toutes les victimes, et qu'on ne se hâte pas de l'appeler spécialement sur l'une d'entr'elles. Il en est sur-tout ainsi lors de ces désastres, heureusement rares, qui frappant tout-à-coup une multitude de familles, mettent toute une nation en deuil. Pendant que l'humanité gémit encore sans consolation d'une plaie si profonde, il seroit peu convenable de parler des pertes qu'ont pu faire particulièrement les sciences ou les lettres; et l'amitié elle-même seroit accusée d'une sorte d'égoïsme, si elle étoit surprise ne versant de larmes que sur un tombeau. Aussi, après cette épouvantable éruption du Vésuve, qui dans le premier siècle de l'ère chrétienne, fit disparoître des villes entières, Tacite ne s'empressa pas de rechercher des détails sur la fin déplorable du grand écrivain qui avoit été enveloppé dans ce désastre : ce ne fut qu'après avoir partagé et laissé calmer la douleur générale, qu'il interrogea à ce sujet son ami Pline le jeune, et obtint de lui ce récit que nous lisons encore avec tant d'intérêt dix-sept siècles après l'événement.

Les travaux de l'écrivain estimable dont je vais parler, n'ont pas l'éclat qu'eurent ceux de Pline le naturaliste; mais ils furent variés; ils furent tous utiles; et j'ai vu des hommes de toute nation aller le chercher dans sa modeste demeure, pour le connoître et le remercier. Ses vertus, encore plus que ses connoissances et ses talens, auroient mérité de trouver pour panégyriste un écrivain aussi distingué que Pline le jeune. En parlant avec simplicité de sa vie et de ses travaux, je rendrai à sa mémoire l'hommage le plus agréable à ses mânes, et le plus digne de l'amitié par laquelle nous fûmes unis.

Jean Luzac, né à Leyde, le 2 août 1746, et mort le 12 janvier dernier, victime de l'explosion qui a détruit ce jour-là une grande partie de cette ville, appartenoit à une famille d'origine française, qui s'étoit expatriée à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. Retirée en Hollande, elle y trouva des ressources dans ce commerce qui s'ennoblit par son objet, et qui, en servant à la propagation des sciences et des lettres, s'associe, pour ainsi dire, à leur gloire. Fils d'un père qui avoit, par son état, des relations avec les savans les plus distingués de la Hollande, M. Luzac eut une éducation très-soignée. Il s'appliqua avec succès à des études fort différentes par leur nature, aux mathématiques, aux langues savantes et à la science du Droit. Il débuta avec éclat au barreau, carrière si attrayante pour un beau talent dans tous les pays, et sur-tout dans les républiques, où elle fut souvent l'apprentissage des hommes d'Etat et la voie des honneurs. M. Luzac y entrevoyoit déjà pour son avenir une perspective brillante, je veux dire de la fortune, de nombreux clients, des amis, et même de la gloire, lorsqu'il fut obligé de sacrifier ces espérances aux desirs de sa famille, qui l'appeloient à un autre genre de travail. Un de ses oncles, M. Etienne Luzac, lui confia celui de la Gazette de Leyde, dont il étoit depuis long-temps le propriétaire et le rédacteur.

Dès 1770, M. Jean Luzac écrivit seul cette feuille si connue en Europe, sous ce titre : *Nouvelles extraordinaires de divers endroits*. Tout le monde sait l'estime dont elle a joui elle étoit devenue véritablement européenne, et à-peu-près diplomatique. Il n'y avoit pas un ministre, pas un homme d'Etat qui ne la préférât à toute autre : elle étoit traduite à Constantinople pour le divan, et j'ai vu chez M. Luzac des voyageurs arrivant de l'Amérique, de l'Inde, de la Chine, qui venoient lui témoigner combien ils avoient été heureux de trouver sa gazette dans ces contrées lointaines, où seule elle pouvoit leur faire connoître l'état politique de l'Europe. Elle sera toujours recherchée comme le dépôt le plus sûr et le plus abondant de tous les faits qui appartiennent à l'histoire des trente dernières années, et particulièrement pour les temps antérieurs à l'invasion de la Hollande.

M. Luzac eut plus d'une fois occasion d'y montrer l'excellent esprit qui l'animoit, soit comme homme et vraiment philantrope, soit comme Batave et patriote dans le véritable sens, soit enfin comme Français d'origine, et faisant profession d'un attachement éclairé au système politique qui unissoit ses deux patries. La révolution et la guerre d'Amérique furent pour sa feuille une époque brillante, où il s'éleva infiniment au-dessus des journaux ordinaires. Il n'est pas nécessaire de dire pour quelle cause M. Luzac montra de l'inclination. Le congrès américain, reconnu par toute l'Europe, fit donner à M. Luzac, par son ministre près les états-généraux, un témoignage honorable de son estime, j'ai presque dit de sa reconnoissance.

Le zèle de M. Luzac pour la liberté n'eut jamais rien d'immodéré, rien d'indiscret : il en étoit l'ami trop sincère, et il étoit aussi trop réellement philosophe, pour ne pas se trouver en opposition avec tous les hypocrites de patriotisme et de philosophie. Très-sage, très-impartial dans tout ce qui sortoit de sa plume, M. Luzac n'en éprouvoit pas moins vivement

> Ces haines vigoureuses,
> Que doit donner le vice aux ames vertueuses. (1)

C'étoit assez pour le mettre en butte à ces ennemis qu'un grand mérite rencontre partout : *Vitium parvis magnisque civitatibus commune, ignorantiam recti et invidiam* (2). On ne pouvoit espérer de le faire composer avec certaines doctrines, et

(1) Molière, dans *le Misantrope*.

(2) Tacite.

---

sacrifiés sans cesse à la symetrie des oppositions. C'est bien pis quand on essaie de comparer des auteurs qui ont vécu dans des siècles et dans des pays différens. Si c'est un abus de comparer Corneille à Racine, c'est une folie de comparer Racine à Euripide: tout l'avantage est nécessairement pour Racine, qui peint nos mœurs, qui flatte nos idées et nos goûts, qui a écrit dans notre langue, et dont le style nous enchante. Quelle figure peut faire à côté de lui un auteur qui choque presque en tout nos préjugés, nos usages, nos maximes, notre manière de voir; un auteur dont on n'entend point la langue, et qu'on ne connoît qu'à l'aide de mauvaises traductions qui le rendent ridicule? Jugeroit-on bien Virgile d'après l'*Enéide* travestie de Scarron?

Je pardonne à Louis Racine d'avoir relevé les défauts d'*Héraclius*, pour faire valoir les beautés d'*Athalie* : il a rempli le devoir d'un bon fils, mais non pas celui d'un bon littérateur. Il y a beaucoup de défauts, sans doute, dans *Héraclius*; mais on y trouve encore plus de beautés, et des beautés d'un ordre si supérieur, que leur éclat est capable d'effacer les plus grands défauts. Ce n'est pas, comme *Athalie*, un ouvrage classique; mais c'est un ouvrage merveilleux : ce n'est pas, comme *Athalie*, la règle éternelle du poëme tragique; mais c'est une tragédie au-dessus des règles même. *Athalie* est un chef-d'œuvre de simplicité, *Héraclius* un prodige d'intrigue; *Athalie* est un modèle de style et d'éloquence, *Héraclius* un mélange étonnant de traits sublimes et de discours familiers, de morceaux pathétiques et de tournures comiques, de situations terribles et de naïvetés communes.

Louis Racine ne croit pas qu'une mère soit *capable de livrer son propre fils à la mort, pour élever sous son nom le fils de l'Empereur mort.* Voltaire qui, dans *l'Orphelin de la Chine*, nous a présenté un père résolu à faire le même sacrifice, n'est pas de l'avis de Louis Racine, il en diffère encore sur plusieurs autres points, et semble ne s'accorder avec lui que sur un résultat qui me semble bien dur. *Je ne conçois pas*, dit Voltaire, *comment Louis Racine a voulu faire une comparaison d'*Athalie *et d'*Héraclius, *si ce n'est pour avoir une occasion de dire qu'*Héraclius *lui paroît un mauvais ouvrage.* Il seroit bien fâcheux que Louis Racine n'eût entrepris une comparaison entre ces deux tragédies, que pour avoir l'occasion de dire une sottise : dans aucun endroit de cette comparaison, Louis Racine ne dit qu'*Héraclius* lui paroît un mauvais ouvrage; c'est Voltaire qui le lui fait dire, et qui auroit bien envie, s'il l'osoit, de le dire lui-même; mais il ajoute, par pudeur et par bienséance : *Il faut pourtant bien qu'il y ait de grandes beautés dans* Héraclius, *puisqu'on le joue toujours avec applaudissemens, quand il se trouve des acteurs convenables aux rôles.*

Il s'en est trouvé. Mlle Raucourt est admirable dans Léontine; c'est peut-être un des rôles où elle déploie le plus d'art et de talent. Mlle Georges a eu de beaux momens dans Pulchérie. Lafond et Damas, qui remplissoient les personnages d'Héraclius et de Martian, ont été couverts d'applaudissemens non payés. Tous les deux ont encore ajouté, s'il est possible, à la réputation méritée dont ils jouissent sur le premier théâtre du monde.

Les cours de l'Ecole spéciale destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes, et d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce, ont commencé lundi 21 décembre 1807, dans l'ordre suivant :

Cours de persan — M. Langlès, membre de l'Institut (et en son absence M. Chézy), après avoir développé les principes de la langue persane, s'attachera particulièrement à faire connoître le dialecte persan usité dans l'Inde. Il expliquera les principales formules de chancellerie composées dans ce dialecte, et les premiers titres du code *Ghazan*.

Digitized by Google

ce fut son caractère, plus que ses écrits, qui attira sur lui quelques persécutions, à une époque très-critique pour tous les esprits vraiment indépendans. La plus douloureuse pour M. Luzac ne fut pas celle qui le força de cesser le travail périodique auquel il devoit une grande partie de sa fortune et de sa réputation, mais bien celle qui lui enleva ses jeunes et nombreux disciples. Il remplissoit depuis long-temps deux chaires dans l'Université de Leyde : une d'histoire, et une de littérature grecque, dans laquelle il s'étoit montré le digne successeur du célèbre Welckenaer. Dès que la voix de la justice put se faire entendre dans sa patrie, il recouvra ses deux chaires, et les dernières années de sa vie furent entièrement consacrées aux lettres. Elles adoucirent le fonds de tristesse qu'entretenoit en lui le souvenir des injustices qu'il avoit éprouvées : elles servirent de distraction à la douleur que lui causa la perte d'une épouse tendrement chérie et digne de l'être.

Les travaux qu'exigeoient ses deux chaires, le devoir qu'il se faisoit d'être à toute heure accessible pour ceux de ses disciples qui venoient chercher dans ses entretiens le complément de ses leçons, enfin les soins qu'il aimoit à donner à l'éducation de ses enfans, auroient suffi pour absorber toutes les journées d'un homme moins laborieux que lui, ou d'un esprit moins actif; mais ne recherchant d'autre délassement que le passage d'un travail à un autre, il trouva le temps non-seulement de préparer et de publier une édition des Œuvres posthumes de Welckenaer (3), mais encore de composer un ouvrage qui sera dans peu livré au public, et dans lequel on trouvera le résultat des longues études ou plutôt l'abregé des savantes leçons de cet habile helléniste. Il a pour titre : *Lectiones Atticæ*. M. Luzac s'occupoit d'y mettre la dernière main, lorsque le désastre de Leyde l'a enlevé à sa famille et à ses amis qui le pleureront long-temps, à ses disciples qui le chérissoient comme un père, à l'école célèbre dont il contribuoit avec honneur à soutenir la juste renommée, à sa patrie qui le comptoit parmi les citoyens les plus recommandables.

M. Luzac eut, avant de mourir, le bonheur de jouir des espérances que donnoit déjà à son pays le prince le plus capable de faire chérir la royauté par les Bataves. Je ne dissimulerai pas que M. Luzac étoit sincèrement attaché à l'ancienne constitution de sa patrie ; mais il n'étoit pas de ces républicains inquiets que certains mots épouvantent, que certaines formes effarouchent : avec un sens exquis, et un jugement sûr, il alloit au fond des choses, et il croyoit les Bataves beaucoup plus libres sous leur roi actuel que sous un directoire factieux, ou sous le gouvernement de la maison d'Orange. Le caractère, les mœurs, toute la conduite d'un républicain tel que M. Luzac, euroient été propres à accréditer la doctrine de Montesquieu, qui fait de la vertu le principe d'un gouvernement populaire. La vertu n'étoit pas pour lui un vain nom ou une simple théorie. Il en donnoit l'exemple, et la faisoit aimer. Dans la plupart de ses travaux, on voit que pour lui la culture des lettres se confondoit avec le culte de la vertu. Parmi plusieurs dissertations qui parurent sous ses auspices, j'en remarque deux qui ont pour titre : *Observationes in loca veterum, præcipue quæ sunt de vindicta divina*. On a de lui deux harangues qu'il prononça à l'Université de Leyde, soit comme professeur, soit comme recteur, dont l'une est intitulée : *De Socrate cive* ; l'autre : *De eruditione altrice virtutis civilis, præsertim in civitate liberâ*.

A la plus saine philosophie et aux connoissances les plus variées, M. Luzac joignoit une simplicité, une aménité, qui rendoient sa conversation aussi aimable qu'instructive. Associé pendant quelque temps à une partie de ses travaux, je connus tout le charme de ses entretiens ; je croyois quelquefois entendre un des sages de l'antiquité. J'oubliois, en l'écoutant, l'exil et la proscription; et il adoucissoit pour moi les pertes les plus rigoureuses.

La sienne a été vivement sentie au milieu du deuil général qu'a répandu l'affreux événement dans lequel il a péri. Ses ouvrages feront vivre sa mémoire; et ce portrait que je viens d'ébaucher auroit pu y contribuer, si en donnant une idée de ses talens et de ses travaux, j'avois réussi à peindre son ame. A. B.

(3) *Callimachi Elegiarum fragmenta, cum Elegiâ Tibulli callimacheâ, collecta atque illustrata à Ludovico Casparo Valckenaer, edidit præfatione atque indicibus instruxit Joannes Luzac.*

Ludovici Caspari Valckenarii, Diatribe de Aristobulo Judæo, edidit et præfatus est Joannes Luzac. 1806.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg, du 11 décembre.

56 — 83 — 48 — 28 — 15.

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer du lundi 21 décembre 1807, au samedi 26; SAVOIR :

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestre échu le 22 décembre 1807.

Dette viagère.

(1re classe ou sur une tête.)

Bureaux 1 du n° 1 au n°	500
2 du n° 11501 à	11800
3 du n° 25001 à	25300
4 du n° 34501 à	34800
5 du n° 46001 à	46300
6 du n° 57501 à	57900
(2e classe ou sur 2 têtes.)	
7 du n° 1 à	300
8 du n° 16001 à	16300
(3e et 4e classes ou sur 3 et 4 têtes.)	
11 du n° 1 à	100

Les mercredi 23, jeudi 24 décembre.

PENSIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Bur. 9 du n° 1 à	400

Pensions civiles.

Bur. 10 du n°. 1 à	300

Pensions nouvelles intégrales.

Bur. 10 du n° 1 à	100

Pensions des veuves des défenseurs de la patrie.

Bur. 11 du n° 1 à	150

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Dette viagère et pensions (toutes natures.)

Le mardi 22 décembre, les semestres échus le 1er nivose an 14, 22 juin et 22 décembre 1806, et 22 juin 1807, par tous les bureaux.

Cours de la Bourse du 21 Décembre.

Cinq p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807 8 f 7 c 65c 70c 60c 05c 00c 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 82f 90c 83f 00c 00c. 00c. 00c.
Act. de la B. de Fr. avec doublement, 1315f. 1311f. 25c 1312f 50c

ANNONCE.

Nouvel Almanach des Muses pour l'an grégorien 1808, *septième année de la collection*. Un vol. in-12 de 292 pages, très-bien imprimé. Prix : 1 fr. 80 c. pour Paris, et 2 fr. 50 c. par la poste.

De l'Imprimerie de Brasseur aîné. A Paris, chez Capelle et Renand, libraires, rue J. J. Rousseau, n°. 6; et chez le Normant.

Nota. C'est chez les mêmes libraires que l'on trouve le *Porte-Feuille françois* pour l'an 1808, (neuvième année de la collection.) Prix : 1 fr. 50 c. pour Paris, et 2 fr. par la poste.

khan, empereur des Mogols. Il donnera ses leçons les lundis, mercredis et samedis, à deux heures.

Cours d'arabe. — Les mardis et jeudis, à une heure après-midi, M. Silvestre de Sacy, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, expliquera les chapitres II et III de l'Alcoran, les dix premières séances de Hariri, et la portion publiée par Schultens des fables de Pidpaï. Les mercredis, à cinq heures, D. Raphaël donnera des leçons de prononciation et de lecture de l'arabe vulgaire, et dictera des conversations familières.

Cours de turc. — M. P. Amédée Jaubert, auditeur au conseil d'Etat, premier secrétaire interprète de S. M. l'Empereur et Roi, pour les langues orientales, et membre de la Légion-d'Honneur (et en son absence M. Sédillot, secrétaire de l'école), développera les principes de la langue turque, et expliquera l'ouvrage intitulé : *Gehân-numa* ou Géographie turque de *Kiatib tchéléby*. Ce professeur terminera son cours par l'explication du *Nassihât-el-molouk*, livre de politique et de morale, traduit du persan. Il donnera ses leçons les jeudis, à trois heures et demie précises, et les mercredis et samedis, à midi.

LOGOGRIPHE.

Sur quatre pieds, lecteur, je suis imaginaire,
Et te berce souvent d'une heureuse chimère :
Quelquefois vérité, bien plus souvent mensonge,
Je suis aussi trompeur, aussi léger qu'un songe.
Si tu m'ôtes la tête, mon sexe est différent;
Objet aussi fragile et non moins décevant,
Pour avoir une fois satisfait mon envie,
J'ai causé tous les maux qui tourmentent ta vie.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Gange*, dans lequel on trouve *ange*.

Numéro Ier et II du Journal d'Airs et Romances de divers auteurs, paroles françaises, avec accompagnement de harpe. Le prix des vingt-quatre Numéros est de 12 fr. pour Paris, et 13 fr. 50 c. pour les départemens.

On souscrit à Paris, chez Siéber, marchand de musique et d'instrumens, rue de Richelieu, n°. 28, presque vis-à-vis la fontaine de la rue Traversière.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Numéro Ier et II du Journal d'Airs italiens, avec la traduction française et accompagnement de harpe.

Même prix et mêmes adresses.

Les Loisirs de Madame de Maintenon, ou Conversations sur les sujets les plus propres à former le cœur et le caractère des jeunes demoiselles, et à les disposer aux vertus qu'elles doivent porter dans la société. Ouvrage destiné à l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr. Nouvelle édition. Un vol. in-12. Prix : 2 fr., et 2 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez Dubroca, libraire et éditeur, rue Christine, n°. 10.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Parmi les livres proposés pour étrennes aux jeunes demoiselles, on ne pouvoit offrir un ouvrage plus propre à remplir les vues des institutrices et des mères de famille.

Nota. On trouve chez les mêmes, *le Petit Arithméticien décimal* pour l'an 1808. Prix : 40 c., et 50 c. par la poste.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. Gaudriot, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 10 décembre.

Samedi dernier, il s'est tenu au bureau des affaires étrangères un conseil de cabinet, auquel ont assisté tous les ministres. Les conférences de cette assemblée ont duré depuis une heure jusqu'à quatre.

Le capitaine Mackinley, commandant la frégate de S. M. *the Lively*, est arrivé le 7 de Lisbonne; cet officier a eu aussitôt une entrevue avec le lord Mulgrave; rien ne transpire des nouvelles qu'il a apportées du Portugal.

On porte à 12 le nombre des vaisseaux de ligne que le gouvernement envoie dans le Tage.

Le gouvernement vient d'expédier sur toutes les côtes de l'Empire, l'ordre d'y faire une *presse* extraordinaire de matelots et une levée d'hommes de terre.

Une partie des régimens de ligne d'Ecosse et de l'Angleterre ont reçu l'ordre de se rendre immédiatement en Irlande.

Sir John Moore a quitté la Sicile avec la plus grande partie des troupes qu'il y commandoit.

Les deux malles de Gothenbourg, qui restoient en arrière, sont arrivées samedi. Le roi de Suède reçut, le 22 novembre, à Helsimbourg, des dépêches du cabinet russe; et le bruit s'étoit aussitôt répandu que Gustave seroit aussi obligé de s'unir à la confédération qui se forme contre nous. La Finlande suédoise étant exposée, comme elle est, à l'incursion des Russes, et la Scanie restant ouverte aux Danois, ce seroit en effet trop espérer du roi de Suède que de s'attendre à le voir résister long-temps à toute influence étrangère, secondée sur-tout par les craintes que peuvent inspirer à ce prince, et la résistance de ses propres sujets, et l'opposition des Etats de Suède.

Nos bâtimens en croisière devant Flessingue ont donné l'avis que plusieurs frégates françaises étoient parvenues à sortir de ce port à leur insu: on ne sait point la direction qu'elles ont prise.

Le capitaine Daley a le commandement des batteries flottantes établies à Sheerness.

The Happy Return, arrivé hier de Lisbonne, assure avoir hélé, le 19 novembre, à la hauteur du Tage, le vaisseau *the Solbay*, faisant partie de l'escadre de sir Sidney Smith. Il paroît que les ports espagnols vont être fermés plus rigoureusement que jamais à nos bâtimens de commerce: nous allons être sur-tout privés des laines d'Espagne, dont nos manufactures faisoient une assez grande consommation.

(*The Evening Star.*)

Le feu a pris, il y a trois mois environ, à Frédérickbourg, en Virginie, et y a causé un dommage de 200,000 dollars au moins. La Banque a été presque totalement consumée, avec une grande quantité de billets et de papiers importans.

(*Morning-Chronicle.*)

Sept ou huit personnes ont été portées dans la journée d'hier aux hôpitaux; les unes ayant la jambe, d'autres la cuisse cassée, avec des accidens enfin plus ou moins fâcheux occasionnés par la négligence des propriétaires qui n'ont point fait casser la glace devant leurs maisons. Le froid est devenu tout-à-coup extrêmement rigoureux: on a trouvé des pauvres morts de froid dans les rues.

(*Morning-Post.*)

Rien n'égale l'impression fâcheuse qu'a produite ici la déclaration du cabinet de Saint-Pétersbourg; en vain les ministres font-ils publier partout et insérer dans les journaux des articles où ils disent que le courage de la nation, la position de notre île, et les privations des marchandises coloniales que nous pouvons faire éprouver au continent, les mettent à même de résister à l'Europe; il leur est difficile de calmer les inquiétudes de la nation, et sur-tout de détruire dans les gens éclairés la certitude où ils sont que le continent peut, absolument parlant, se passer de nous, et créer même des moyens nouveaux pour se procurer du café de l'Arabie et du sucre des Indes, qui ne coûtera pas plus cher que celui des colonies; ce qui (dans le cas où l'épreuve réussiroit) seroit le signal de la ruine de l'Angleterre.

AUTRICHE.

Vienne, 10 décembre.

L'Empereur se rendra la semaine prochaine à Bude, pour y faire la clôture de la diète de Hongrie. Celle-ci a tenu, le 4 de ce mois, sa quatre-vingt-sixième séance. On y a arrêté de nouvelles représentations respectueuses à faire à S. M. I.

M. le comte Joseph d'Esterhazy-Galantha, chambellan de l'Empereur, a été nommé référendaire près la chancellerie de Hongrie à Vienne.

Quelques soldats de la ci-devant légion polonaise, qui avoient été pris par les Prussiens dans la dernière guerre, sont arrivés à Lemberg après avoir été échangés; de là, ils sont partis pour Varsovie, afin de rentrer au service de leur nation.

HONGRIE.

Semlin, 4 décembre.

Voici des renseignemens curieux sur l'origine de l'insurrection des Serviens. Ce ne sont point les commandans turcs ordinaires qui y ont donné occasion, mais bien un parti de janissaires rebelles, devenus maîtres de Belgrade, grâce à

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 23 Décembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Les Vénitiens; les Fourberies de Scapin.

M. Sabatier continuera ses débuts dans la seconde pièce.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Aujourd'hui.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

La prem. rep. *de le Nozze di Figaro* (le Mariage de Figaro,) opéra en 4 actes, musique de Mozart.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La prem. rep. du *Retour de Jean-Bart*, comédie en un acte; *Arlequin Afficheur*, M. Guillaume.

AMBIGU-COMIQUE.

Sa kem, ou le Corsaire, la Fille de la Nature.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, Tépin.

CIRQUE OLYMPIQUE DE MM. FRANCONI FILS.

Rue Saint-Honoré, près la place Vendôme.

Jeudi, l'ouverture.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

L'Enlèvement de Proserpine, la Poule plumée, la Place Maubert.

SALLE MONTANSIER.

Auj., l'incomparable Ravel et sa troupe, variera leur spectacle par des exercices nouveaux.

Auj., Expériences de physique et Fantasmagorie chez M. Lebreton.

ATHÉNÉE DE PARIS.

Seconde lettre d'un Champenois à son Cousin.

Mon très-cher cousin, ma lettre sur l'Athénée de Paris vous a fait plaisir, j'en suis bien aise, et votre approbation m'engage à continuer. J'ai assisté à la seconde séance littéraire de cette fameuse société, qui, en moins de quinze jours, donne déjà des signes alarmans de décadence. Quelle différence, bon Dieu, en si peu de temps! Dans la première séance, nous avions eu un grand discours, une longue satire, deux apologues philosophiques, une symphonie, deux airs de virtuoses, une espèce de concerto, et une nombreuse assemblée. Tout cela n'étoit pas d'un mérite égal, sans doute, mais si la prose de l'orateur manquoit de douceur et de justesse, ces deux qualités se retrouvoient dans les airs chantés par Mlle Himm; si les vers des poètes n'avoient pas toute l'harmonie désirable, la symphonie nous en dédommageoit; et, à tout prendre, les oreilles étoient satisfaites d'une certaine façon. Jeudi dernier, la scène avoit changé: on ne nous a donné qu'un morceau de prose poétique, deux pièces de vers prosaïques, point de musique; et dans ce vaste laboratoire, les cornues et les creusets étoient beaucoup plus nombreux que les auditeurs.

Je vous ai prédit depuis long-temps, mon cher cousin, que l'étude des sciences détruiroit la littérature; la règle et le compas ont rétréci l'imagination en la resserrant dans leurs limites géométriques. Depuis que la froide exactitude, la minutieuse analyse, le dur philosophisme, ont donné le ton au Parnasse, adieu les aimables prestiges, les riantes images, les douces illusions. Les fleurs même du sacré vallon ne serviront bientôt plus qu'à grossir une nomenclature botanique, et à compléter les *labiées* et les *ombellifères*. La salle de l'Athénée lui a porté malheur; en effet, comment parler de Théocrite ou de Virgile dans l'enceinte qui retentit encore de la crânologie? Quelle figure doit

Digitized by Google

l'appui que leur donnoit le fameux Paswan-Oglou. Ces rebelles, avides de pillage, tuèrent le pacha Hadgi-Mustepha, grand protecteur des chrétiens; ils se partagèrent ensuite l'administration de toute la Servie, ne mirent aucunes bornes à leurs exactions, et finirent par envoyer, de village en village, des détachemens de cavalerie, qui enlevoient tous les habitans considérés et riches, pour les massacrer sur-le-champ, et pour confisquer leurs biens. L'archimandrite du couvent de Boggia fut leur première victime; ils avoient fait suivre son assassinat de celui de plus de 70 autres ecclésiastiques et nobles; ils arrivoient dans le village de Ramenika, pour y massacrer un des propriétaires les plus distingués: c'étoit Georges Petrovitz, surnommé *Czerni* ou le Noir.

Ce Servien, devenu depuis si célèbre, voyant sa maison cernée de troupes, en sortit armé de deux pistolets, d'un fusil et d'un sabre; il abattit du premier coup deux Turcs, sabra les autres, et força son chemin jusqu'à la forêt voisine, où il rencontra le nommé Stenoch Slavach, proscrit comme lui et connu par sa bravoure extrême. Deux à trois cents chrétiens fugitifs, qui erroient sans asile dans les forêts, se rengèrent autour de ces deux chefs. Un corps de 400 Turcs, envoyé à leur poursuite, fut surpris et défait par Czerni-Georges, qui n'avoit que 80 hommes avec lui. Ce premier succès fut le signal d'une insurrection générale; les Serviens s'emperèrent de quelques palenka's ou bourgs fortifiés. Les commandans turcs, fidèles à la Porte, sur-tout ceux de Nissa, de Cikiza et de Stebernick, aidèrent sous main les Serviens, et leur fournirent même de l'artillerie contre leurs ennemis communs, le parti de Paswan-Oglou. Telle est la cause qui donna à l'insurrection des Serviens une si grande force et des succès si rapides.

Czerni-Georges est dépeint comme un homme très-loyal et très-brave, mais sans connoissances militaires; on prétend même qu'il ne sait pas écrire. Les affaires militaires des Serviens sont principalement dirigées par Radis Petrovitz, capitaine autrichien réformé. Jacques Stephanovitz est celui de tous les chefs qui se ditingue le plus par sa politique, son humanité et ses lumières.

Ces détails semblent prouver que l'insurrection des Serviens n'est nullement due à une influence étrangère, comme tant de journaux l'ont avancé.

WESTPHALIE.

Cassel, 15 décembre.

Un décret daté du 7, porte publication de la constitution du royaume de Westphalie. En voici la teneur:

Napoléon, par la grace de Dieu et les constitutions, Empereur des François, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin,

Voulant donner une prompte exécution à l'art. 19 du traité de paix de Tilsit, et établir pour le royaume de Westphalie des constitutions fondamentales qui garantissent le bonheur des peuples qui le composent, et qui en même temps assurent au souverain les moyens de concourir, en qualité de membre de la Confédération du Rhin, à la sûreté et à la prospérité communes,

Nous avons statué et statuons ce qui suit:

Titre Ier. — Art. Ier. Le royaume de Westphalie est composé des Etats ci-après, savoir: Les Etats de Brunswick-Wolfenbuttel, la partie de l'Altmark située sur la rive gauche de l'Elbe, la partie du pays de Magdebourg située sur la rive gauche de l'Elbe, le territoire de Halle, le pays de Hildesheim et la ville de Goslar, le pays de Halberstadt, le pays de Hohenstein, le territoire de Quedlinbourg, le comté de Mansfeld, l'Eichsfeld avec Treffurth, Mulhausen, Nordhausen, le comté de Stolberg-Wernigerode, les Etats de Hesse-Cassel avec Rinteln et le Schaumbourg, non compris le territoire de Hanau et le Katzenelenbogen sur le Rhin; le territoire de Corvey, Gottingen et Grubenhagen, avec les enclaves de Hohenstein et Elbingerode, l'évêché d'Osnabruck, l'évêché de Paderborn, Minden et Ravensberg, le comté de Rietberg-Kaunitz.

2. Nous nous réservons la moitié des domaines allodiaux des princes, pour être employés aux récompenses que nous avons promises aux officiers de nos armées qui nous ont rendu le plus de service dans la présente guerre. La prise de possession de ces biens sera faite, sans délai, par nos intendans, et le procès-verbal en sera dressé contradictoirement avec les autorités du pays, avant le 1er décembre.

3. Les contributions extraordinaires de guerre, qui ont été mises sur lesdits pays, seront payées, ou des sûretés seront données pour leur paiement, avant le 1er décembre.

4. Au 1er décembre, le roi de Westphalie sera mis en possession, par des commissaires que nous nommerons à cet effet, de la pleine jouissance et souveraineté de son territoire.

Tit. II. — 5. Le royaume de Westphalie fait partie de la Confédération du Rhin.

Son contingent sera de 25,000 hommes de toutes armes, présens sous les armes; savoir: 20,000 hommes d'infanterie, 3500 de cavalerie, 1500 d'artillerie.

Pendant ces premières années, il sera seulement soldé 10,000 hommes d'infanterie, 2000 de cavalerie, et 500 d'artillerie; les 12,500 autres seront fournis par la France, et tiendront garnison à Magdebourg. Ces 12,500 hommes seront soldés, nourris et habillés par le roi de Westphalie.

Tit. III. — 6. Le royaume de Westphalie sera héréditaire dans la descendance directe, naturelle et légitime du prince Jérome-Napoléon, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, et à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance.

A défaut de descendance naturelle et légitime du prince Jérôme-Napoléon, le trône de Westphalie sera dévolu à nous et à nos héritiers et descendans naturels et légitimes, ou adoptifs.

A défaut de ceux-ci, aux descendans naturels et légitimes du prince Joseph-Napoléon, roi de Naples et de Sicile;

A défaut desdits princes, aux descendans naturels et légitimes du prince Louis-Napoléon, roi de Hollande;

Et à défaut de ces derniers, aux descendans naturels et légitimes du prince Joachim, grand-duc de Berg et de Clèves.

7. Le roi de Westphalie et sa famille sont soumis, pour ce qui les concerne, aux dispositions du pacte de la famille impériale.

8. En cas de minorité, le régent du royaume sera nommé par nous ou nos successeurs, en notre qualité de chef de la famille impériale.

Il sera choisi parmi les princes de la famille royale.

La minorité du roi finit à l'âge de 18 ans accomplis.

9. Le roi et la famille royale ont, pour leur entretien, un trésor particulier, sous le titre de *trésor de la couronne*, montant à une somme de 5 millions de francs de rente.

Les revenus des forêts domaniales, et une partie des domaines sont affectés à cet effet. En cas que les revenus des

---

faire la pauvre poésie, quand elle voit près d'elle le scalpel préparé pour la dissection, et la machine pneumatique toute prête à l'étouffer? Les sciences ont fait tourner toutes les têtes; en voici un preuve bien frappante: Le programme de l'Athénée annonçoit que M. Gail liroit des observations sur Théocrite et Virgile; et les auditeurs, encore pleins des leçons de physiologie, ont cru qu'il y avoit faute d'impression, et que le docteur Gall feroit des observations sur les crânes de Virgile et de Théocrite.

Les athlètes qui se présentèrent dans l'arène étoient au nombre de deux: le premier, M. Gail, helléniste distingué; et le second, M. Guichard, versificateur, ce qu'en Champagne nous nommons un poète.

M. Gail nous lut un extrait de l'ouvrage qu'il doit publier sur Théocrite et Virgile. Il n'hésite pas un moment entre ces deux poètes bucoliques: selon lui, Théocrite est incontestablement le premier; et c'est le poète grec qui a produit le poète latin. Ce que les hommes les plus habiles n'avoient osé prononcer, M. Gail l'affirme; et il devroit bien nous rendre le même service relativement à Homère et à Virgile, Démosthène et Cicéron, Corneille et Racine, dont les places ne sont point encore marquées, et qui s'ennuient sans doute en attendant qu'on ait décidé entr'eux la question de préséance.

Le résultat du parallèle établi par M. Gail, est que les bergers et les troupeaux de Théocrite sont plus naturels que ceux de Virgile; quoique leurs formes soient un peu rustiques, et quelquefois un peu grossières, elles sont plus vraies, et conséquemment plus aimables. Les moutons de Virgile, au contraire, sont trop élégans, trop propres, et ils bêlent de trop bon ton. Qu'en dites-vous, mon cher cousin! Ce n'est pas à nous autres Champenois qu'il faut conter ces sornettes: en fait de bergeries, nous sommes juges compétens, et nous ne laissons pas impunément insulter aux moutons du bon Virgile. Qu'a-t-il donc dit, ce poète, de trop *pompeux* sur les troupeaux de Corydon ou de Tityre? Que M. Lochet d'Epernay ait établi sur les bords de la Marne une colonie de moutons espagnols, on peut appeler cela du luxe et de la pompe; des mérinos en Champagne sont des petits-maîtres, et il faudroit pour les garder quelque berger de Fontenelle. Mais Virgile n'a parlé ni des moutons d'Espagne, ni de ceux d'Eldorado; parmi ses chèvres on ne voit ni les gazelles, ni les antilopes; tantôt c'est une brebis qui dépose ses deux tendres agneaux sur le dur rocher, tantôt c'est le bélier qui sort du fleuve, et qui n'a pas encore séché sa toison; ailleurs enfin c'est la chèvre qui court au cytise fleuri: je ne vois là ni des bergers citadins, ni des moutons de bonne compagnie. Si dans la quatrième églogue le poète s'élève au-dessus de la chaumière rustique, ce nouveau ton n'est-il pas assez motivé sur ces vers;

. . . . . . *Paulò majora canamus:*
Non omnes arbusta juvant humilesque myricæ. . ?

Si dans la dixième, Gallus n'est pas aussi noir que Ménalque, et aussi grossier que Corydon; ne vaut-il pas bien, malgré cela, les chevriers et les pêcheurs de Théocrite!

M. Gail compare les bucoliques de Virgile aux paysages du Poussin, auquel on reproche les nombreuses et riches *fabriques* qu'il place dans des sites champêtres. Je ne suis pas peintre, mais cette comparaison me paroît vicieuse. On ne reproche au Poussin que l'abus et la profusion de l'architecture dans ses paysages; car jamais personne n'a prétendu qu'un paysagiste ne dût nous présenter que des déserts. Le site le plus agreste offre souvent, dans les limites de son horizon, l'aspect de quelques édifices; des hauteurs des bois de Ville-d'Avray, l'on découvre le faîte du château de Versailles, et le dôme des Invalides, ce qui n'empêche pas qu'on ne soit dans un bois; et vous, mon cher cousin, des bords de la tortueuse Marne, du milieu de la vaste prairie, vous apercevez les clochers de Châlons, et ceux de *Notre-Dame de l'Epine*;

Digitized by Google

domaines soient insuffisans, le surplus sera payé par douzième, de mois en mois, par la caisse du trésor public.

(*La suite incessamment.*)

ALLEMAGNE.

Bamberg, 14 *décembre*.

La première colonne des prisonniers russes arrive demain dans cette ville; elle sera suivie de cinq autres colonnes. Ces troupes qui, partout où elles ont passé, ont exprimé hautement leur admiration pour la générosité française, se dirigent sur la Saxe, par la route de Cronsch et Lobenstein. Elles vont, à ce qu'on croit, retourner dans leur patrie par Dresde et Varsovie.

EMPIRE FRANCAIS.

Bayonne, 14 *décembre*.

La Gazette de Madrid garde encore le plus profond silence sur les événemens du Portugal; aussi les voyageurs qui arrivent d'Espagne, sont-ils entourés de curieux à leur arrivée dans cette ville: on recueille les bruits les plus vagues qu'il leur plaît de répandre. Tantôt on dit qu'un prince de la maison d'Espagne, qui se trouvoit à Lisbonne pour épouser une princesse portugaise, a été emmené au Brésil; tantôt on assure que la flotte portugaise s'est arrêtée en chemin, à Madère; d'autres prétendent qu'elle est arrivée en moins de 12 jours aux îles du Cap-Vert. Le commerce, qui dans tous ces bruits ne voit que des nouvelles de Bourse, desire vivement de recevoir bientôt des éclaircissemens officiels sur ces affaires.

Nice, 15 *décembre*.

M. du Bouchage, notre préfet, cherchant tous les moyens de rendre le séjour de Nice agréable à S. A. I. madame la princesse Borghèse, lui a fait donner avant-hier une sérénade à grand orchestre. Les amateurs et artistes de cette ville se sont empressés de concourir par leurs talens à l'hommage rendu à S. A. I., sœur de S. M. l'Empereur et Roi.

Une cantate analogue à la circonstance, et dont les paroles ont été composées en langues française et italienne, a été mise en musique et chantée par M. Vinci, professeur et premier *tenore* de l'Opéra-Buffa.

S. A I. a daigné agréer cet hommage, et écouter aussi avec intérêt une ariette, dont les paroles, composées par M. le maire de Nice, avoient été adaptées à l'air : *Pria che sponti in ciel l'aurora*, du fameux opéra de Cimorosa, *il Matrimonia segreto*, dont on a donné dimanche dernier une représentation, qui a été honorée de la présence de S. A. I.

Nous avons dans notre ville S. A. S. madame la princesse douairière de Saxe-Gotha, mère du prince régnant.

Paris, 22 *décembre*.

Les journaux de Milan, du 17, nous sont parvenus à 10 h. du soir. Ils annoncent que le préfet du département d'Olona, (Milan) accompagné des conseillers de préfecture et du corps municipal, s'est rendu le 15 à la séance du corps électoral, où il a prononcé un discours dans lequel il félicite l'assemblée sur sa convocation qui, dit-il, est sans doute le présage de nouveaux bienfaits de la part du monarque, et où il invite les électeurs à se pénétrer de l'importance de leurs attributions, en leur faisant prévoir la gravité des objets qui les ont fait assembler. Les mêmes journaux contiennent des détails sur la fête donnée à S. M. au théâtre de la Cannobia. Nous donnerons demain l'analyse de ces journaux.

— Les médecins, chirurgiens, docteurs en médecine et chirurgie, officiers de santé et les sages-femmes, ayant droit d'exercer dans le département de la Seine, sont invités à faire parvenir au bureau de l'instruction publique de la préfecture, avant le 10 janvier prochain, l'indication exacte de leur domicile; ils sont prévenus que, faute par eux de remplir cette formalité dans le délai indiqué, ils seront considérés comme n'exerçant plus dans le département, et que leur nom ne sera point porté sur la liste qui doit être publiée en janvier 1808, en vertu de l'article 26 de la loi du 19 ventose an 11, relative à l'exercice de la médecine. Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis trois heures jusqu'à quatre.

— Nous avons coutume de rappeler, à cette époque de l'année, que parmi les auteurs qui peuvent être donnés aux enfans et aux jeunes gens, comme livres d'agrément, on doit toujours préférer les ouvrages de *Berquin* (1) et de *Florian* (2). Le plaisir que leur cause cette lecture est sans danger; mérite très-rare, même dans des livres spécialement consacrés à l'enfance et à la première jeunesse.

Œuvres complètes de Berquin, ornées de 193 fig. en taille-douce, précédées du Portrait et de la Vie de l'Auteur, augmentées de la *Bibliothèque de Village*, de plusieurs Idylles et Romances inédites jusqu'à présent. Dix vol. in-12. Prix : 24 fr., et 34 fr. par la poste.

Nota. Cet ouvrage, proprement relié, se vend 30 fr.

A Paris, chez le Normant.

Les Œuvres complètes de Florian, sont composées de 24 vol. in-18, jolie édition, ornée de figures, contenant : Galatée, 1 vol.; Gonzalve de Cordoue, 3 vol.; Estelle, 1 vol.; Fables, 1 vol.; Mélanges de Littérature et de Poésie, 1 vol.; Nouvelles Nouvelles, 1 vol.; Six Nouvelles, 1 vol.; Numa Pompilius, 2 vol.; Théâtre, 3 vol.; Don Quichotte, 6 vol.; Guillaume Tell, 1 vol.; Eliézer et Nephtali, 1 vol.; Nouveaux Mélanges, Œuvres Posthumes, 1 vol.; Mémoires d'un jeune Espagnol, ou Jeunesse de Florian 1 vol. Prix : 24 fr., et 34 fr. par la poste. Chaque volume se vend 1 fr., et 1 fr. 50 par la poste.

A Paris, chez le même.

VARIETES.

Sur les Travaux du Port et du Litorale de Venise.

La situation physique de la ville de Venise l'expose à un double danger. On sait que cette superbe cité s'élève du milieu d'une plaine inondée, couverte d'eaux saumâtres et si peu profondes, que les gondoles mêmes, pour aller de la terre ferme à la ville, sont obligées de suivre une route sinueuse formée par les courans et marquée par des pieux. Cette espèce de mer intérieure s'appeloit chez les anciens *Æstuaria*, et chez les modernes *Lagunes*. Les lagunes se trouvent séparées de la mer, ouverte par une chaîne d'îlots sablonneux, et qui laissent entr'eux plusieurs passages. Ce rempart naturel, qui protége Venise contre les flots de la mer, et qu'on nomme le *Lido* ou le *Litorale*, a éprouvé des changemens considérables; la mer en a englouti plusieurs parties, entr'autres le vieux Malamocco (1); elle en ronge les bases peu solides, et l'a réduit en quelques endroits à une largeur moindre de 200 pieds.

Ce qui donne ici aux mouvemens des eaux marines une si grande violence, c'est la forme particulière de la mer Adriatique; resserrée dans toute sa largeur par des côtes élevées, et ouverte seulement vers le sud-est, elle reçoit toute l'impulsion de ce foible flux et reflux, qu'on ne sauroit méconnoître dans la Méditerranée, mais qui n'y est presque pas sensible, excepté dans les détroits, comme dans l'Euripe et dans le Faro de Messine. Toutes les marées réunies de la mer Adriatique, poussées par le vent *Sirocco*, ou de sud-est, dans le coin où sont situées les lagunes vénitiennes, y produisent quelquefois une élévation et un abaissement des eaux, variation qui a ses inconvéniens ainsi que ses avantages : car c'est à ce mouvement continuel des eaux que les écrivains vénitiens attribuent l'extrême salubrité de la température générale de Venise,

(1) *Justiniani*, Orig. urb. Venet. lib. III, in fine.

---

ce qui ne vous empêche pas d'être à la campagne. Le Poussin n'a donc pas eu tort de mêler l'architecture au paysage, et Virgile n'est pas trop coupable d'avoir quitté un instant Mélibée pour Gallus et pour Pollion!

Quant à Théocrite, il n'a pas lui-même toujours été poète purement pastoral dans toutes ses idylles; et sa simplicité, de l'aveu de M. Gail, devient quelquefois grossière. Maintenant en croirons-nous Boileau, qui veut qu'un poète sache

Aux discours de la rusticité,
Donner de l'élégance ou de la dignité;

ou le père Rapin, lorsqu'il prétend que *l'expression de l'églogue doit être commune, et qu'elle ne doit avoir rien d'exquis ni dans ses sentimens ni dans ses paroles* ! Suivrons-nous l'opinion de M. Hardion, quand il dit que *l'idylle pastorale étant fort petite par elle-même, elle a besoin d'être relevée par l'élégance de la diction*; ou enfin dirons-nous, avec l'abbé le Batteux, *qu'on peut regarder les ouvrages de Théocrite comme la bibliothèque des bergers, et que ce poète a une douceur et une mollesse à laquelle aucun de ses successeurs n'a pu atteindre*, quand M. Gail lui-même avoue que sa simplicité est quelquefois âpre et grossière! Pour moi, mon cher cousin, je m'en rapporte à M. Bonsens, notre ancien professeur : il nous répétoit souvent, le bonhomme, que les vers où l'on fait parler les bergers, n'étoient cependant pas composés pour des bergers et des bouviers; que toute poésie suppose un art, et que le but de l'art doit être d'embellir la nature, sans la surcharger d'ornemens. Je conclus donc, mon cher cousin, que si, comme le dit M. Gail, *Théocrite a fait Virgile*, très-certainement il a fait là un excellent ouvrage.

Après le savant helléniste, M. Guichard monta sur le trépied. Il nous lut d'abord une pièce de vers sur les faux amis qui nous abandonnent dans le malheur, après nous avoir caressés dans la prospérité : sujet tout neuf; car il ne remonte guère qu'au déluge ou à la création. La forme avoit autant de fraîcheur que le fond d'originalité. J'ai cru long-temps que M. Guichard parloit en prose, comme j'avois cru que M. Gail récitoit de la poésie; et la rime m'apprit enfin que les phrases de M. Guichard avoient strictement le droit de passer pour des vers. Cette pièce fut écoutée froidement : mais, comme il faut être poli, l'auditoire se cotisa pour payer à l'auteur une somme d'applaudissemens fort honnête et fort désintéressée.

La seconde pièce de M. Guichard est une épître aux riches : cette épître a tout l'air d'une satire. L'auteur y peint le bonheur de la pauvreté, et les nombreux désagrémens attachés à la richesse. Il m'a paru très-pénétré de son sujet : il s'est exprimé avec chaleur; et j'en conclus que si M. Guichard fait fortune, il jettera tout son argent par la fenêtre. Dans les vingt-six infortunes des gens riches, deux sur-tout ont été remarquées. Il dit d'abord aux Crésus modernes que les amis invités à leur table, leur apportent

Un estomac au lieu d'un cœur.

Ce vers, qui a charmé l'Athénée, ne plairoit point à Châlons. Ce n'est pas au dîner que nous éprouvons nos amis; nous ne leur demandons, à table, que de la gaieté, de l'amabilité et de l'appétit. En province, nous voulons que l'on mange; nous pressons, nous bourrons nos convives; et c'est une belle preuve d'amitié que de se donner une indigestion. Ainsi, mon cher cousin, vous n'aimeriez pas que vos amis vous apportassent à dîner leurs cœurs sans leurs estomacs. Le second trait saillant contre les riches est exprimé dans ces quatre vers :

Quand vous me serrez contre un mur,
Dans vos voitures élégantes,
Je surprends, moi piéton obscur,
Bâiller vos personnes brillantes.

Où êtes-vous M. Bonsens! Que diriez-vous du *je surprends bâiller*, du *bâiller des personnes*? Et vous, mon cher cousin, restez avec vos

Digitized by Google

malgré l'odeur infecte qu'exhalent les canaux, et l'insalubrité locale d'une partie des environs pendant l'été.

Si Venise, d'un côté, court le danger d'être engloutie dans les flots de la mer; de l'autre côté, elle craint d'être mise à sec d'une manière qui ne seroit pas moins destructive de son existence. La Piave, la Brenta, et d'autres rivières, apportent tous les jours du limon et du gravier, qui, en s'accumulant dans les eaux peu profondes des lagunes et dans les canaux de la ville, menacent de changer les uns et les autres en des marais infects, aussi peu propres à être habités qu'à recevoir des vaisseaux. Saint-Didier, dans sa description de Venise, affirme que le port et le passage de Malamocco avoient eu 30 à 40 coudées de profondeur, et qu'il n'y en restoit, de son temps, que 12 à 15. En faisant la description que fait Tite-Live de la descente des Lacédémoniens, sous le roi Cléonyme, dans le dessein de piller Padoue, on reste persuadé que les lagunes occupoient alors une étendue plus considérable en largeur.

L'encombrement des lagunes étoit déjà, dans le seizième siècle, assez sensible pour qu'une espèce de Nostradamus, nommé Gauricus, osât prédire l'époque où Venise resteroit à sec. Il fixa cet événement à l'an 1800; c'est à-peu-près l'époque de la chute de la république vénitienne : ainsi, les amateurs des prophéties ne manqueront pas de dire que Gauricus ne s'est point trompé, et qu'il a parlé dans un sens figuré. Voici les vers latins où cette prophétie est contenue :

Virginei partûs sæclis bis octo peractis
Epelago emergens tellus fœcunda colonis
Præbebit miseris alimenta è frugibus altis;
Nec nautæ pisces capient in littore sicco,
Sed varios pueri flores et gramina pingues
Læta boves : hastâ, non remis, pulcra juventus
Certamen ludet, magno spectante senatu.

Ainsi, la terre et la mer sembloient conspirer à ensevelir sous ses propres décombres cette magnifique cité, l'ancienne reine de la Lombardie et de l'Adriatique. Mais pour éloigner ou du moins retarder ces dangers sans cesse renaissans, la ci-devant république invoquoit tous les secours réunis de la science et de l'art. Elle faisoit établir des digues et des écluses, pour régler le cours des rivières; elle faisoit continuellement nettoyer le port et les canaux; enfin, elle entreprit de construire dans les *lidos*, ou îles avancées, une grande muraille qui devoit embrasser toute l'étendue des lagunes, et qui, une fois achevée, aura 40 milles d'Italie de long.

Des voyageurs qui ont vu et examiné ces travaux en 1792, nous en fournissent des descriptions incomplètes et contradictoires. Il paroît qu'il n'y avoit que 12 ou tout au plus 15 milles d'achevés. La muraille, qui, selon les uns, a 26 pieds, et, selon les autres, 18 seulement d'élévation, est bâtie en grandes pierres de taille d'une sorte de marbre commun, apportées d'Istrie ou de Dalmatie, et liées ensemble avec un ciment très-fort, pour la composition duquel on a fait chercher de la terre pouzzolane, aux pieds du mont Vésuve. La muraille, qui, selon un de nos voyageurs, a environ 60 pieds de large, s'appuie, du côté de la grande mer, sur deux terrasses, larges de 9 pieds; du côté des lagunes, on descend par une petite terrasse et quatre marches. Ce même voyageur affirme avoir vu, en dedans de la muraille, des galets, et même des pierres considérables que la mer agitée y avoit jetés. En 1781, les flots dépassèrent de 28 pieds la hauteur de la muraille; et déjà les habitans des petites îles s'apprêtoient à une prompte fuite. Pour briser les vagues, et arrêter leur première fureur, on a formé en avant de la muraille une jetée, ou plutôt une suite d'écueils artificiels, composés de gros quartiers de roches. C'est sans doute ce que, dans le dernier décret impérial, on nomme les *scogliere*.

Il paroît que ce monument est orné de plusieurs inscriptions. Le comte de Stolberg y a lu celle qui suit, et qui n'est pas sans mérite :

Ut sacra æstuaria, urbis et libertatis sedes, perpetuum conserventur, colossæas moles ex solido marmore contra mare posuêre curatores aquarum. Anno salutis, MDCCLI. Ab urbe condita, MCCCXXX.

C'est-à-dire, « afin de conserver à jamais contre les flots » de la mer les lagunes, cet asile sacré de la ville et de la » liberté, les administrateurs des eaux ont fait construire en » marbre ces murailles colossales, l'an du salut 1751; depuis » la fondation de Venise 1330. »

M. Bartels rapporte une autre inscription très-laconique, et qu'il nous paroît impossible de rendre en français :

AUSU ROMANO
ÆRE VENETO.

Le sens de ces quatre mots est « que cet ouvrage a été élevé » par un courage digne des Romains, et avec l'argent des » Vénitiens. » Je laisse le soin d'en donner une traduction plus laconique et plus énergique à ceux qui pensent, avec M. Mercier de l'Institut, qu'il est facile de composer dans les langues modernes des inscriptions aussi belles que celles des anciens.

Ce sont ces grands et utiles ouvrages dont l'Empereur Napoléon vient d'ordonner la continuation et le perfectionnement. Comme il n'y a rien de plus inutile et souvent de plus dangereux que des travaux partiels pour régler le cours des fleuves, l'EMPEREUR, dans sa profonde sagesse, a réuni au département dont Venise est le chef-lieu, toutes les contrées basses et toutes les lagunes qui, depuis le Lisonzo jusqu'au Pô, bordent la mer Adriatique. C'est à-peu-près le territoire primitif de la république vénitienne : Pendant six siècles, elle se contenta de régner sur ces marais, et d'y faire fleurir l'industrie; les trois siècles suivans la virent étendre au loin ses conquêtes; enfin, trois autres siècles furent témoins de sa lente décadence. Elle retrouve aujourd'hui une nouvelle existence en devenant le principal port et l'arsenal du royaume d'Italie.

MALTE-BRUN.

Cours de la Bourse ; du 22 Novembre.

Cinq p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807 85f 60c 50c 60c 00c 60c 50c 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 Mars 1808 8.f 00c 00c
Act. de la Banq. de Fr, av c doublem. 1315f 1316f 25c 00c 0000f 00c

ANNONCE.

Etrennes lyriques, anacréontiques, (dix-septième année); rédigées par M. F. J. Chollet de Jetphort. Ce recueil, dont le succès a donné naissance à tous ceux de ce genre, a commencé en 1781. Il contient des chansons nouvelles et fort agréables. Un vol. in-12, orné d'une gravure. Prix : 1 fr. 80 cent. et 2 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Demoraine, imprimeur-libraire, rue du Petit-Pont, n°. 18.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

On rappelle à MM. les gens de lettres qui voudront continuer à contribuer au succès des *Etrennes lyriques*, que le plan sur lequel elles ont été créées, est de n'y insérer que des pièces inédites : ils sont invités à les adresser, port franc, à M. Demoraine.

Nota. On trouve chez les mêmes, quarante-unième suite de la notice historique des phénomènes de la nature, des découvertes, inventions nouvelles ou expériences dans les sciences, les arts, les métiers, l'industrie, etc., dans toutes les parties du monde, et dont l'urgence des articles se trouve à l'Almanach sous verre, dit des Associés. Broch. grand in-8°. Prix : 1 fr. 20 cent. et 1 fr. 50 c. par la poste. La collection complète 30 fr. et 35 fr. par la poste.

---

moment, ou si jamais je vous revois à Paris, n'entrez point à l'Athénée, où j'aurois la douleur de voir bâiller votre personne charmante : vous n'en savez pas assez pour trouver du plaisir aux vers de M. Guichard, et vous avez la simplicité d'admirer Jean Racine et Jean La Fontaine, qui étoient Champenois comme vous.

Votre cousin BÉLIKA.

LOGOGRIPHE.

Avec mon chef, lecteur, je t'inspire l'horreur;
Et sans lui, je séduis ton oreille et ton cœur.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Rêve*, dans lequel on trouve *Eve*.

Mémoires de l'Académie Celtique, ou Recherches sur les antiquités Celtiques, Gauloises et Françaises, publiés par l'Académie Celtique; dédiés à S. M. l'Impératrice et Reine, qui a bien voulu en accepter la dédicace, le 18 septembre 1807.

Il paroît chaque mois un cahier de ces *Mémoires*, d'environ 150 pages in-8°, ornés de gravures; ce qui formera, par an, trois vol. in-8°. de 600 pages chacun, terminés par une table des matières.

Le prix de la souscription des douze cahiers, formant trois volumes in-8°, ornés de gravures, est de 25 fr. pour Paris, et de 32 fr., francs de port par la poste, jusqu'à la frontière de France.

On souscrit à Paris chez Dentu, libraire, imprimeur de l'Académie Celtique, rue du Pont-de-Lodi, n°. 3, auquel il faut adresser, franc de port, la souscription et l'argent; et chez le Normant.

Il faut avoir soin d'affranchir les lettres et l'argent.

Les Mémoires, et généralement tout ce que l'on voudra faire parvenir à l'Académie Celtique, devront être envoyés, francs de port, à M. Alexandre Lenoir, administrateur du Musée Imp. des Monumens français, rue des Petits-Augustins.

On trouve chez les mêmes libraires, ainsi que chez Treuttel et Würtz, rue de l'Université, n°. 17, l'*Annuaire Météorologique* pour 1808, à l'usage de ceux qui aiment la météorologie, et qui livrent aux observations atmosphériques; par J. B. Lamarck, membre de l'Institut de France, et de la Légion-d'Honneur, professeur au Muséum d'Histoire Naturelle, etc. Un vol. in-8°. Prix : 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c. par la poste.

Nota. On trouve, chez les mêmes libraires, l'*Annuaire* des précédentes années, au même prix.

Avis d'Avis au Public, ou le Physionomiste en défaut, opéra comique en deux actes, paroles de M. Desaugiers, musique de M. Piccini, arrangés avec accompagnement de guitare ou lyre; par M. Rougeon-Deslivières.

Prix : 7 fr. 50 c.

A Paris, chez madame Masson, éditeur de pièces de théâtre, rue de l'Echelle Saint-Honoré, n°. 10.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Entretiens d'un Père avec ses Enfans sur l'Histoire Naturelle. Cinq volumes in-12, dont un de planches, contenant 300 figures, tirées des trois règnes de la nature. Prix : 12 fr. brochés, et 15 fr. reliés.

Cet ouvrage, que les parens qui veulent donner des connoissances utiles et agréables à leurs enfans, sont dans l'habitude, depuis plusieurs années, de choisir pour étrennes, se trouve, depuis que M. des Essarts ne fait plus le commerce de la librairie, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google

JEUDI 24 DÉCEMBRE 1807.

1re P



JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, franc de port, à M. GROSBENOT, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 12 décembre.

Fonds publics du 11. — Trois pour cent consolidés, fermés. — *Idem*, pour l'ouverture, 62 1/4, 1/8. — Trois pour cent réduits, 62 1/4, 7/8, 3/4. — *Omnium*, 1 de prime.

Fonds publics du 12, à une heure. — Trois pour cent consolidés, fermés. — *Idem*, pour janvier, 64 1/4. — Trois pour cent réduits, 63. — *Omnium*, 3/4 de prime.

Il y a quelques jours le bureau chargé de l'approvisionnement de nos flottes en croisière aux Indes occidentales, fit un appel aux fournisseurs: ceux-ci envoyèrent leurs propositions; mais s'étant présentés hier au bureau des vivres pour conclure leur marché, ils furent fort étonnés d'entendre les commissaires leur faire la question suivante:

« D'où comptez-vous tirer les vivres promis dans votre marché, en cas de guerre avec l'Amérique? »

Les fournisseurs, qui ne s'attendoient point à une pareille question, et frappés des événemens qu'elle fait craindre, ont demandé du temps pour répondre et pour refaire les conditions de leur marché. L'assemblée des traitans a en conséquence été remise à mercredi prochain.

On dit que dans l'hypothèse d'une rupture avec l'Amérique, Saint-Domingue pourroit fournir aux besoins de nos croisières; mais il nous paroît absurde de faire dépendre la subsistance de nos flottes d'une colonie ravagée comme elle est, et comme elle continuera de l'être d'ici à quelque temps.

Il est possible, au reste, que la question faite aux fournisseurs ne soit, de la part des ministres, qu'un simple mouvement de curiosité pour assurer les subsistances de notre flotte, dans le cas d'une rupture éventuelle et incertaine avec les Etats-Unis. Les fournisseurs, en conséquence, chercheront les moyens d'approvisionnemens qu'il y auroit dans cette hypothèse. On ne peut tirer de cette question aucune probabilité de la guerre avec l'Amérique. Sans avoir, en effet, aucune crainte fondée d'une rupture, il étoit prudent et juste que le bureau chargé des approvisionnemens mît les fournisseurs sur leurs gardes, afin que ceux-ci, qui comptoient prendre leurs denrées sur les marchés d'Amérique, ne fussent pas pris au dépourvu, dans le cas où cette ressource viendroit à leur manquer; ce qui entraîneroit des conséquences extrêmement graves pour notre armée de mer. Il vaut encore mieux que le prix de leur marché les mette à même de tirer les provisions de l'Angleterre; et il importoit sur-tout de se pourvoir contre l'événement de la guerre avec l'Amérique.

(*Evening Star.*)

La malle de Gothembourg est arrivée hier fort tard en ville. Nous apprenons par cette voie que notre ministre lord Levison-Gower a quitté Pétersbourg: l'embargo a été mis, le 10 novembre, sur les bâtimens anglais, dans tous les ports russes: le vaisseau seul qui portoit les bagages de notre ambassadeur, a eu la permission de sortir de Cronstadt. Le 11, le gouvernemet russe a fait mettre les scellés sur tous les magasins de Pétersbourg, soupçonnés de contenir des marchandises anglaises; un grand nombre de marchands anglais s'apprêtoient, quand lord Gower est parti, à quitter la Russie avec leur famille. Une lettre écrite par l'un d'eux de Pétersbourg, le 11 novembre dans la matinée, porte ce qui suit:

« Les vaisseaux anglais *the Elbe*, capitaine Gales; *Betsey*, capitaine Dryden; *Apollo*, capitaine Gourly, et *le Mary*, capitaine Wood, sont ici sous l'embargo, et tous nos magasins viennent d'être mis sous le scellé. »

Le conseil de guerre qui doit juger le général Whitelocke, est formé. C'est sir Willam Meadows qui le préside. Lord Lake fera partie de cette cour martiale, où l'on n'admettra au reste que des officiers du même rang que le prévenu, et qui ont servi aussi long-temps que lui. On entamera le procès dès que les témoins seront arrivés de Buenos-Ayres. Il y a dans l'instruction quatre chefs d'accusation capitale. Les autres charges sont beaucoup moins graves.

On a cru généralement jusqu'ici que l'expédition de sir Sidney Smith n'avoit d'autre destination que le Tage. Nous apprenons aujourd'hui d'une autorité respectable, qu'elle a pour objet de s'emparer de Ceuta, place importante appartenant aux Espagnols, et située sur la côte d'Afrique, en face de Gibraltar.

Le général Spencer est arrivé à Portsmouth, pour y prendre le commandement de l'expédition qui s'y prépare, et qu'on ne juge pas pouvoir mettre à la voile avant quinze jours. On assure que le général Spencer aura au-dessus de lui un officier supérieur, et l'on désigne dans le public sir Arthur Wellesley, ou sir David Bird, pour ce commandement important.

Nous apprenons qu'un brick anglais vient d'être pris par un corsaire français, en se rendant de Londres à Cork: il a été attaqué sur les côtes d'Irlande presqu'à la vue du port de Cork.

PORTUGAL.

Lisbonne, le 26 novembre.

Le général Junot est aux portes de la capitale. Une escadre anglaise de seize vaisseaux est à l'embouchure de notre port. Le prince Royal, avec ses principaux effets, s'est embarqué hier soir sur l'escadre du port. Avant de s'embarquer, le décret ci-joint a été imprimé.

On blâme hautement, dans toute la ville, la conduite du

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 24 Décembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Femme jalouse, le Paravent.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Montano et Stéphanie, Aline.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

L'Ami de tout le Monde, la Cigale et la Fourmi, la Manie de briller.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Bertin et Colardeau, Amour et Mystère, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Madame Scarron, Taconnet, le Tocsin.

AMBIGU-COMIQUE.

Sachem, ou le Corsaire, les Suites d'un Duel.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, Tapin.

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui, l'incomparable Ravel et sa troupe, varieront leur spectacle par des exercices nouveaux.

CIRQUE OLYMPIQUE DE MM. FRANCONI FILS.

Rue Saint-Honoré, près la place Vendôme.

L'ouverture est irrévocablemen fixée à samedi.

On s'adressera, pour la location des loges, au bureau de l'administration, du Cirque.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Cendrillon, le Ramoneur, la Fontaine de Jouvence.

Auj., Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Demain, Spectacle chez M. Thiémet, à sept heures et demie

PANHARMONICON,

Rue du Lycée, près le palais du Tribunat. L'entrée est par la cour des Fontaines, n°. 1.

Grand concert tous les jours, à huit heures du soir.

TIVOLI D'HIVER,

Relâche. — Demain, première ascension de M. Forioso, la tête en bas, sur un balon.

THÉATRE FAVART.

Auj., 24 décembre, concert de Mlle Colbran, première cantatrice de S. M. la Reine d'Espagne. M. Grasset conduira l'orchestre.

Programme. — Première partie. — Symphonie à grand orchestre, d'Haydn; concerto de flûte, composé et exécuté par M. Tulou, de la musique de la chapelle de S. M. l'Empereur et Roi; une scène des *Mysterii Eleusini*, avec accompagnement de chœur de la composition de M. Mayer, chantée par Mlle Colbran.

Deuxième partie. — Ouverture de *Faniska*, de M. Chérubini; air de Nazolini, chanté par Mlle Colbran; concerto de violon, composé et exécuté par M. Lafond; grande scène d'*Ariodante*, avec des chœurs, de la composition de M. Mayer, chanté par Mlle Colbran.

Prix des places: Premières loges, 24 fr.; deuxièmes, 20 fr.; troisièmes, 16 fr.; quatrièmes, 10 fr.; cinquièmes, 6 fr.; loges du rez-de-chaussée, 24 fr.; orchestre, 20 fr.; galeries, 15 fr.; parterre, 6 fr.; paradis, 4 fr.

On commencera à sept heures et demie précises.

S'adresser, pour la location des loges, hôtel de Mirabeau, rue du Helder.

prince Régent. On ne conçoit pas comment les Anglais ont été assez puissans pour lui faire perdre son royaume. La proclamation contre les Anglais étoit convenue; on espéroit que l'EMPEREUR se contenteroit de ce masque. L'armée française a déjà tourné Lisbonne, et s'approche du port. Pour peu que le temps soit mauvais, le prince Royal ne pourra pas sortir. Tout cela est à vingt-quatre heures près. Les habitans de Lisbonne et du royaume, abandonnés de leur prince, se trouvent à la merci des ennemis, suscités par notre attachement à la cause de l'Angleterre.

Les vaisseaux portugais sont mal armés, mal approvisionnés.

Décret du prince de Portugal.

Après avoir inutilement fait tous mes efforts pour conserver la neutralité à l'avantage de mes vassaux fidèles et chéris; après avoir fait pour obtenir ce but le sacrifice de tous mes trésors, m'être même porté, au grand préjudice de mes sujets, à fermer mes ports à mon ancien et loyal allié le roi de la Grande-Bretagne, je vois s'avancer vers l'intérieur de mes Etats les troupes de S. M. l'Empereur des Français, dont le territoire ne m'étant point contigu, je croyois être à l'abri de toute attaque de sa part. Ces troupes se dirigent sur ma capitale: considérant l'inutilité d'une défense, et voulant éviter une effusion de sang sans probabilité d'aucun résultat utile, et présumant que mes fidèles vassaux souffriront moins dans ces circonstances si je m'absente de ce royaume, je me suis déterminé, pour leur avantage, de passer, avec la reine et toute ma famille, dans mes Etats d'Amérique, et de m'établir dans la ville de Rio-de-Janeiro jusqu'à la paix générale; et considérant combien il convient à ce pays de lui laisser un gouvernement qui veille à son bien-être, j'ai nommé pour gouverneur, le marquis d'Abrantes, et pour général de mes armées, François de Cunha de Menères, etc. etc.

Instruction relative au décret ci-dessus.

Après avoir énoncé les devoirs des officiers qu'il nomme, le prince ajoute :

« Ils auront soin de conserver, autant que possible, la tranquillité dans l'intérieur; que les troupes françaises aient de bons logemens; qu'elles reçoivent toute espèce de secours; qu'il ne leur soit fait aucune insulte, et ce sous les peines les plus rigoureuses, conservant toujours la bonne harmonie qui doit exister entre deux nations qui, quoiqu'armées, n'ont point de raisons d'inimitié. » (*Moniteur.*)

ITALIE.

Milan, 17 décembre.

Le préfet du département d'Olona, accompagné des conseillers de préfecture et du corps municipal, a été le 15, complimenter les trois colléges électoraux, et leur a adressé à chacun un discours analogue à l'objet de leur convocation.

Il a dit au collége des *possidenti*, qu'à peine l'auguste monarque avoit commandé la paix du continent, et jeté les bases d'un nouveau système politique en Europe, qu'il s'étoit rendu en Italie pour revoir son bon peuple, et qu'aussitôt après son arrivée, S. M. s'étoit empressée de convoquer tous les colléges; montrant par-là combien leurs fonctions sont éminentes, et combien sont importans les objets de leur convocation. Ensuite, il a flatté adroitement l'orgueil national en disant que l'Italie n'a plus besoin pour mériter l'estime des autres peuples, de rappeler au monde les anciens monumens de sa gloire, lorsque Napoléon-le-Grand la replace sur un trône plus glorieux, à l'abri duquel elle doit parvenir au plus haut degré d'honneur et de prospérité. Il a terminé son discours en donnant aux électeurs l'espérance que leur réunion pourra être l'époque de nouveaux bienfaits, que la suprême bonté de l'EMPEREUR est toujours disposée à verser sur ses peuples bien-aimés.

En se présentant au collége des *dotti*, le préfet leur a parlé de la reconnoissance que ce corps doit particulièrement à l'Empereur Napoléon qui, dans le tumulte des camps, a daigné, du fond des pays glacés du Nord, jeter un regard sur les sciences et les arts qui fleurissent dans son royaume d'Italie. Il a observé que lorsque la guerre désoloit une partie du continent, l'Italie, sous les auspices d'un jeune prince qui marche de si près sur les traces de son auguste père, sortoit de l'état d'abjection où l'avoient réduite des gouvernemens foibles et sans prévoyance. Il témoigne, en finissant, sa joie de voir rassemblés, pour coopérer au bien de la patrie, les plus illustres personnages, et se félicite d'avance des heureux résultats que doit avoir la réunion de tant de lumières et de talens.

Enfin, en parlant au collége des *commercianti*, il les félicités de ce que leur expérience et leur habileté leur fournissoient, dans cette convocation extraordinaire, l'occasion de seconder les intentions bienfaisantes de S. M. l'EMPEREUR et ROI, qui veut asseoir sur des bases durables la prospérité du commerce, cette source féconde de la prospérité des Etats que la Providence a soumis à son Empire.

S. M. ayant daigné agréer un bal qui lui avoit été offert par le corps des négocians, cette fête a eu lieu hier soir au théâtre de la *Canobiane*. Le local qui par lui-même est très-beau, avoit encore été orné de la manière la plus magnifique. L'illumination étoit très-belle et la réunion des personnes extrêmement brillante. S. M. I. et R., à peine entrée dans sa loge, a bien voulu descendre dans la salle. Elle a daigné parler à toutes les dames et à un grand nombre d'autres personnes avec une bonté et une affabilité parfaites. Elle fut accueillie des applaudissemens les plus vifs à son entrée et à sa sortie. S. M. étoit accompagnée de LL. MM. le roi et la reine de Bavière, de LL. AA. II. le prince vice-roi et la princesse vice-reine, de LL. AA. RR. le prince et la princesse de Bavière, de S. A. S. le prince de Neuchâtel, et d'un grand nombre de dignitaires et d'officiers des deux cours. (*Giornale italiano.*)

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 8 décembre.

Notre monarque a choisi le jour où l'on célébroit ici l'anniversaire du couronnement de l'Empereur Napoléon, pour nommer la députation qu'il envoie à Paris, et qui a pour mission de porter à S. M. I. et R. l'hommage de son dévouement et de sa reconnoissance. Cette députation est composée de LL. EE. MM. les comtes Stanislas Potocki, Dzialinski et Bielinski, trois des membres de l'ancienne commission de gouvernement, tous trois signataires de notre nouvelle constitution. S. E. M. le comte de Bose a fait passer l'avis officiel de cette nomination, au ministre plénipotentiaire de l'Empereur, le 2 de ce mois, pendant le dîner qui réunissoit chez lui plusieurs des personnes principales des trois nations.

Varsovie est extrêmement brillant.

AUTRICHE.

Vienne, 10 décembre.

L'horizon politique paroît se troubler sur les frontières orientales de la Turquie. Les avant-postes des Turcs et des Serviens en Bosnie s'attaquent presque journellement. Malgré

THÉATRE FRANÇAIS.

Crispin Médecin.

Cette farce fut jouée la même année que l'*Iphigénie en Aulide* de Racine, par conséquent dans les plus beaux jours du siècle du génie et du goût. On aimoit beaucoup alors les bouffonneries et le bas-comique; on n'attachoit pas assez d'importance à la comédie pour y chercher les sentimens, la délicatesse, la morale; on ne regardoit point du tout ce divertissement comme une école de mœurs et de vertu; les gens pieux qui savoient très-bien que les comédiens étoient excommuniés ne paroissoient point à la comédie; les gens graves, qui craignoient en riant de blesser le décorum de la magistrature, s'abstenoient aussi d'aller voir ceux qu'ils appeloient histrions, bateleurs et baladins; les gens du monde, les hommes du plaisir, les femmes aimables, en mettant de côté toute espèce de scrupule et de grimace, vouloient s'amuser et rire, et n'étoient pas toujours extrêmement difficiles sur le choix des plaisanteries.

Il y avoit alors dans la société plus de gaieté et même plus d'esprit qu'il n'y en a aujourd'hui; ou, si l'on veut, ce n'étoit pas de la gaieté et de l'esprit de la même espèce: on étoit gai plus naturellement, avec plus de franchise, plus d'abandon et d'épanouissement. Il en étoit de même de l'esprit, qui étoit alors bien plus vif, et qui consistoit dans l'originalité des idées, dans des allusions fines, dans des rapprochemens singuliers et inattendus d'objets qu'on ne soupçonnoit pas avoir quelqu'affinité: on vouloit toujours dans les plaisanteries un fonds de justesse, de bon sens et de vérité. Notre esprit actuel est tout entier dans des jeux et des oppositions de mots; il ne faut aucun esprit pour le saisir et l'entendre. Le comique de choses demande encore quelque attention; il faut y penser pour en rire: c'est trop de fatigue pour nos cerveaux. Des combinaisons de mots, voilà l'esprit du jour: aussi Dieu sait à quel point nous sommes délicats sur les mots! Nous avons surtout une grande aversion pour les mots énergiques; il ne nous en faut que d'insignifians: les expressions les plus comiques de Molière, seroient sifflées aujourd'hui, ainsi que la plupart de ses meilleures comédies, où il n'y a ni pointes, ni jeux de mots, ni termes à double sens; où l'on trouve un comique fort de choses, un bon sens vigoureux, et une verve de style qui souvent scandalise nos précieuses et nos beaux-esprits.

Je ne suis donc pas surpris que *Crispin Medecin*, joué à la suite d'*Héraclius*, ait été sifflé; il y a même lieu de s'étonner qu'il se soit conservé pendant plus d'un siècle au théâtre: une existence de cent trente années est assurément très-honorable pour une pareille farce. Beaucoup de nouveautés musquées qu'on applaudit aujourd'hui, ne vivront pas ausi long-temps.

Cette pièce, qu'on vient de siffler comme impertinente et bête, reçut en 1674 un accueil très-distingué. On ne sait pas combien elle eut de représentations; mais Devisé, auteur du *Mercure Galant*, nous apprend qu'on régala de cet ouvrage *Monsieur*, frère unique du roi, dans une fête donnée à Saint-Ouen, par les soins de M. Boisfranc, surintendant de ses finances. Ainsi Monsieur, frère unique de Louis XIV, et père du duc d'Orléans, régent, ne fut pas si difficile en plaisanteries que tel écolier de notre parterre, qui, s'étant échappé de sa pension dimanche dernier, aura cru faire un sacrifice au dieu du goût, en sifflant de toutes ses forces *Crispin Médecin*.

Ce qui faisoit valoir jadis ces Crispins, c'étoit Raimond Poisson, excellent acteur comique, à qui même l'on attribue l'invention du costume de ce personnage: c'étoit Poisson qui faisoit valoir Hauteroche; ce fut Poisson qui procura, en été, quarante représentations de suite à *Crispin Musicien*, à la barbe de Racine et de Boileau, souverains du Parnasse et du théâtre. Ce *Crispin Musicien*, donné quelque temps avant *Crispin Médecin*, est absolument du même

l'assurance donnée par le chef des insurgés, Czerni-Georges, que nos communication avec Constantinople ne seroient plus troublées, il vient encore de renouveler l'ordre de ne plus laisser passer ni chevaux, ni voitures. Le quartier-général du grand-visir est toujours à Andrinople. On ne sait où en sont les négociations entre la Russie et la Turquie.

S. M. I., en revenant dernièrement de Saltzbourg, s'arrêta à Sighartskirchen pour dîner. A cette occasion, le prince d'Auersberg, exilé de la cour pour n'avoir pas fait brûler le pont de Vienne à l'entrée des Français, eut une audience du monarque, qui s'entretint long-temps avec lui. On croit maintenant que ce prince ne tardera pas à rentrer en grace.

L'Empereur est parti aujourd'hui pour faire la clôture de la diète de Hongrie. S. M. sera de retour à Vienne pour la fin de ce mois.

On parle du prochain départ de M. Adair, ministre d'Angleterre près notre cour. C'est une suite nécessaire des mesures que l'on va prendre pour fermer nos ports aux Anglais.

Aussitôt après le départ des troupes françaises de Braunau, le bataillon autrichien de Vaux est entré dans cette place, où il restera en garnison. M. le général de Varquant avoit été chargé de la part de l'Autriche de recevoir Braunau des mains des Français.

Notre souverain est, dit-on, résolu de rendre à sa cour cet éclat et cette pompe extérieure qui l'environnoient autrefois, et de rétablir peu-à-peu l'ancienne étiquette, qui s'est presqu'entièrement perdue.

WESTPHALIE.

Cassel, 16 décembre.

(Fin de la constitution du royaume de Westphalie.)

Titre IV. — Art. 10. Le royaume de Westphalie sera régi par des constitutions qui consacrent l'égalité de tous les sujets devant la loi, et le libre exercice des cultes. 11. Les Etats, soit généraux, soit provinciaux, des pays dont le royaume est composé, toutes corporations politiques de cette espèce, et tous priviléges desdites corporations, villes et provinces, sont supprimés. 12. Sont pareillement supprimés tous priviléges individuels, en tant qu'ils sont incompatibles avec les dispositions de l'article ci-dessus. 13. Tout servage, de quelque nature et sous quelque dénomination qu'il puisse être, est supprimé, tous les habitans du royaume de Westphalie devant jouir des mêmes droits. 14. La noblesse continuera de subsister dans ses divers degrés et avec ses qualifications diverses, mais sans donner ni droit exclusif à aucun emploi et à aucune fonction ou dignité, ni exemption d'aucune charge publique. 15. Les statuts des abbayes, prieurés et chapitres nobles seront modifiés de telle sorte, que tout sujet du royaume puisse y être admis. 16. Le système monétaire et le système des poids et mesures, maintenant en vigueur en France, seront établis dans tout le royaume. 18. Les monnaies seront frappées aux armes de Westphalie et à l'effigie du roi.

Tit. V. — Art. 19. Les ministres sont au nombre de quatre, savoir : un pour la justice et l'intérieur, un pour la guerre, un pour les finances, le commerce et le trésor; il y aura un ministre secrétaire d'Etat. 20. Les ministres seront responsables, chacun pour sa partie, de l'exécution des lois, et des ordres du roi.

Tit. VI. — Art. 21. Le conseil d'Etat sera composé de seize membres au moins, et de vingt-cinq membres au plus, nommés par le roi et révocables à volonté. Il sera divisé en trois sections, savoir : section de la justice et de l'intérieur, section de la guerre, section du commerce et des finances. Le conseil d'Etat fera les fonctions de cour de cassation. Il y aura auprès de lui des avocats pour les affaires qui sont de nature à être portées à la cour de cassation, et pour le contentieux de l'administration. 22. La loi sur les impositions ou loi des finances, les lois civiles et criminelles, seront discutées et rédigées au conseil d'Etat. 23. Les lois qui auront été rédigées au conseil d'Etat, seront données en communication à des commissions nommées par les Etats. Les commissions, au nombre de trois, savoir : commission des finances, commission de justice civile, commission de justice criminelle, seront composées de cinq membres des Etats, nommés et renouvelés chaque session. 24. Les commissions des Etats pourront discuter, avec les sections respectives du conseil, les projets de lois qui leur auront été communiqués. Les observations desdites commissions seront lues en plein conseil d'Etat, présidé par le roi, et il sera délibéré, s'il y a lieu, sur les modifications dont les projets de lois pourront être reconnus susceptibles. 25. La rédaction définitive des projets de lois sera immédiatement portée par des membres du conseil aux Etats, qui délibéreront après avoir entendu les motifs des projets de lois et les rapports de la commission. 26. Le conseil d'Etat discutera et rédigera les réglemens d'administration publique. 27. Il connoîtra des conflits de jurisdiction entre les corps administratifs et les corps judiciaires, du contentieux de l'administration, et de la mise en jugement des agens de l'administration publique. 28. Le conseil d'Etat, dans ses attributions, n'a que voix consultative.

Tit. VII. Art. 29. Les Etats du royaume seront composés de cent membres, nommés par les colléges de département, savoir : soixante-dix membres choisis parmi les propriétaires, quinze parmi les négocians et les fabricans, et quinze parmi les savans et les autres citoyens qui auront bien mérité de l'Etat. Les membres des Etats ne recevront pas de traitement. 30. Ils seront renouvelés par tiers, tous les trois ans : les membres sortans pourront être immédiatement réélus. 31. Le président des Etats est nommé par le Roi. 32. Les Etats s'assemblent sur la convocation ordonnée par le Roi. Ils ne peuvent être convoqués, prorogés, ajournés et dissous que par le Roi. 33. Les Etats délibèrent sur les projets de loi qui ont été rédigés par le conseil d'Etat, et qui lui sont présentés par ordre du Roi, soit pour les impositions ou la loi annuelle des finances, soit sur les changemens à faire au code civil, au code criminel, et au système monétaire. Les comptes imprimés des ministres leur seront remis chaque année. Les Etats délibèrent sur les projets de loi au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Tit. VIII. — Art. 34. Le territoire sera divisé en départemens, les départemens en districts, les districts en cantons, et ceux-ci en municipalités. Le nombre des districts ne pourra être au-dessous de trois, ni au-dessus de cinq par département.

Tit. IX. — Art. 35. Les départemens seront administrés par un préfet. Il y aura dans chaque préfecture un conseil de préfecture pour les affaires contentieuses, et un conseil général de département. 36. Les districts seront administrés par un sous-préfet. Il y aura dans chaque district ou sous-préfecture un conseil de district. 37. Chaque municipalité sera administrée par un maire. Il y aura dans chaque municipalité un conseil municipal. 38. Les membres des conseils généraux de département, des conseils de districts et des conseils municipaux seront renouvelés par moitié tous les deux ans.

Tit. X. — Art. 39. Il sera formé dans chaque département un collége de département. 40. Le nombre des membres des colléges de département sera à raison d'un membre pour mille

---

genre, et ne vaut pas mieux. Si dans cent ans d'ici, on parle des pièces à qui Volange et Brunet ont fait avoir cent représentations, on aura peut-être plus de peine encore à la croire.

C'est, au reste, un fort petit malheur que *Crispin Médecin* ait été sifflé; c'est même une sorte de justice : car, indépendamment du genre de comique, aujourd'hui réprouvé par le bel-esprit et par le bon ton, les acteurs ont joué de manière à faire siffler la meilleure pièce : ils ne savoient pas leur rôle; ils mêloient aux plaisanteries de Hauteroche, déjà très-peu choisies, des plaisanteries de leur crû, encore bien moins délicates. Cet ouvrage, qui ne peut avoir de mérite que par la vivacité et la gaieté du jeu, a dû paroître détestable étant ainsi estropié et défiguré par les comédiens. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'un pauvre débutant, qui attend son sort de son succès, étoit chargé ou pour mieux dire accablé ce jour-là du rôle de Crispin. Au milieu des autres acteurs embarrassés, décontenancés, et ne sachant pas trop ce qu'ils disoient, le malheureux Sabathier s'est vu forcé de hurler avec les loups, c'est-à-dire, qu'il a manqué totalement, ce jour-là, l'effet de son rôle, et qu'il s'est montré un successeur très-peu digne du fameux Raimond Poisson, le héros des Crispins. Mais le lendemain, dans *le Joueur et les Etourdis*, le débutant a pris sa revanche. Cette aventure est une leçon qui doit apprendre aux débutans à bien choisir leurs pièces et leurs rôles.

Concert de Mlle Colbran.

Il y a près de deux ans qu'une fameuse sirène arriva des bords du Tage, et par ses sons mélodieux enchanta tout Paris. Parmi les amateurs, il ne se trouva point d'Ulysse; aussi n'y avoit-il point de danger à courir : la sirène portugaise ne menaçoit les auditeurs français d'aucun écueil; elle se contentoit d'une contribution assez forte, sur-le-champ et volontairement acquittée.

Un nouveau triomphe se prépare pour une autre nymphe au doux gosier qui nous vient de cette Ausonie, mère de la musique, et toujours si féconde en illustres cantatrices : on assure que Mlle Colbran joint à une prodigieuse étendue de voix, à la plus belle qualité de son, la méthode de Crescentini son maître, et cet heureux don de toucher les cœurs, cette expression et ce sentiment sans lequel la musique n'est que du bruit. Il faut espérer qu'elle aura choisi des morceaux propres à développer et à faire valoir ce précieux talent, et non pas de brillans canevas à roulades. Elle réunira, dit-on, les deux genres; elle étonnera l'oreille par tous les prestiges de la voix, et n'en saura pas moins attacher l'ame par les véritables beautés du chant.

THÉATRE DE RAVEL.

Ce danseur s'est placé parmi les artistes, par le goût et la grace qu'il a trouvé le secret de mettre dans des exercices où, jusqu'à présent, on n'avoit trouvé que de l'adresse et de la force : c'est Vestris ou Duport dansant sur un théâtre où il n'y a guère de place que pour sauter. C'est par ce talent singulier, joint à l'élégance de la taille et aux agrémens de la figure, que Ravel est devenu cher au public, et a su le fixer : c'est le seul des danseurs de corde qui ait joui d'un succès constant, et qu'on soit bien aise de revoir quelquefois, parce qu'il plaît beaucoup plus qu'il n'étonne, et qu'il satisfait la curiosité sans effrayer l'imagination.

CIRQUE OLYMPIQUE DU SIEUR FRANCONI,
Rue Saint-Honoré, n°. 58.

Si on admire chez Ravel jusqu'où peut aller la souplesse et l'industrie humaine, on voit avec étonnement, chez Franconi, à quel degré peut s'élever l'intelligence du plus beau et du plus noble des animaux destinés au service de l'homme. Depuis que les chevaux de Franconi ont eu l'honneur de traîner à l'Opéra le char de Trajan, il semble que

habitans, sans qu'il puisse néanmoins être moindre de deux cent. 41. Les membres des colléges de département seront nommés par le roi, et seront choisis, savoir : les 4 sixièmes parmi les six cents plus imposés du département, un sixième parmi les plus riches négocians et fabricans, et un sixième parmi les savans, les artistes les plus distingués, et les citoyens qui auront le mieux mérité de l'Etat. 42. Nul ne peut être nommé membre d'un collége de département, s'il n'a 21 ans accomplis. 43. Les fonctions des membres de colléges de département sont à vie ; nul ne peut en être privé que par un jugement. 44. Les colléges de département nommeront les membres des Etats, et présenteront au roi les candidats pour les places de juges de paix et de membres des conseils de département, des conseils de districts et des conseils municipaux.

Titre XI. — Art. 45. Le Code Napoléon formera la loi civile du royaume de Westphalie, à compter du 1[er] janvier 1808. 46. La procédure sera publique, et le jugement par jurés aura lieu en matière criminelle. Cette nouvelle jurisprudence criminelle sera mise en activité au plus tard au 1[er] juillet 1808. 47. Il y aura, par chaque canton, une justice de paix ; par chaque district, un tribunal civil de première instance ; par chaque département, une cour de justice criminelle ; et pour tout le royaume, une seule cour d'appel. 48. Les juges de paix resteront en fonctions pendant quatre ans, et seront immédiatement rééligibles, s'ils sont présentés comme candidats par les colléges de département. 49. L'ordre judiciaire est indépendant. 50. Les juges sont nommés par le roi ; des provisions à vie leur seront délivrées, lorsqu'après cinq années d'exercice il sera reconnu qu'ils méritent d'être maintenus dans leurs emplois. 51. La cour d'appel pourra, soit sur la dénonciation du procureur-royal, soit sur celle d'un de ses présidens, demander au roi la destitution d'un juge qu'elle croiroit coupable de prévarications dans ses fonctions. Dans ce seul cas, la destitution d'un juge pourra être prononcée par le roi. 52. Les jugemens des cours et des tribunaux sont rendus au nom du roi. Seul il peut faire grace, remettre ou commuer la peine.

Tit. XII. — Art. 53. La conscription sera loi fondamentale du royaume de Westphalie. L'enrôlement à prix d'argent ne sauroit avoir lieu.

Tit. XIII. — Art. 54. La constitution ci-dessus sera complétée par des règlemens du roi, discutés dans son conseil d'Etat. 55. Les lois et règlemens d'administration publique seront publiés au bulletin des lois, et n'ont pas besoin d'autre forme de publication pour devenir obligatoires.

Donné en notre palais de Fontainebleau, le 15[e] jour du mois de novembre de l'an 1807. *Signé* Napoléon.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire d'Etat,

Signé H. B. Maret.

HOLLANDE.

Utrecht, 19 *décembre*.

Voici les changemens faits depuis quelque temps dans le ministère, communiqués officiellement au public par la Gazette Royale :

M. le maréchal Verhuell, qui étoit ministre de la marine, est nommé ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire près l'Empereur de Russie.

M. van der Hiem, qui étoit ministre du commerce et des colonies, passe au ministère de la marine.

M. Cambier, qui étoit ministre de la justice et de la police, passe au ministère des colonies, et est remplacé dans celui de la justice et police par M. le conseiller d'Etat van Maanen.

M. Hogendorp, ministre de la guerre, est nommé ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire à la cour de Vienne.

M. le conseiller d'Etat Janssens, président de la section de la guerre, est nommé ministre de la guerre.

M. le conseiller d'Etat Jacobson est nommé président de la section de la guerre.

M. le grand-écuyer de Caulincourt est nommé ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire près S. M. le roi de Naples.

Et M. le chambellan van Dedeen est nommé dans les mêmes qualités près le roi de Westphalie.

M. van Pallandt, chambellan du roi, est nommé conseiller d'Etat au service ordinaire près la section des colonies.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 25 *décembre*.

— Les journaux de Milan du 18 annoncent que S. M. I. s'est rendue, le 17, au *forum* Bonaparte, où elle a assisté à une *regate* ou course de bateaux. Elle étoit accompagnée du roi et de la reine de Bavière, du prince Royal leur fils, et de la princesse Charlotte.

— Le maire de Bordeaux a réuni, le 15 de ce mois, ceux des habitans de cette ville qu'à un premier examen il a jugé dignes d'être appelés à former une garde d'honneur auprès de S. M. Ce magistrat a ouvert la séance par un discours qui commence ainsi :

« Messieurs, tout nous annonce que S. M. l'Empereur et Roi » honorera très-incessamment la ville de Bordeaux de sa présence. S. M. reçoit dans ce moment les hommages de ses » peuples d'Italie ; en quittant cette famille adoptive, notre » auguste souverain se rendra aux vœux empressés de ses » véritables enfans, en venant recevoir parmi nous, au milieu » des acclamations de joie qu'excitera sa présence, l'expression de notre admiration, de notre amour, et de notre » respectueux dévouement. »

— Mardi 29 décembre, à une heure très-précise, M. Gail ouvrira, au collége de France, son cours élémentaire gratuit de langue grecque, en faveur de ceux qui ne sont pas à portée de suivre son cours de littérature grecque.

— L'*Histoire des Empereurs Romains*, depuis Auguste jusqu'à Constance-Chlore, père de Constantin ; suivie d'une Notice sur la vie des Impératrices, par Jacques-Corentin Royou (1), vient de paroître. Le même auteur a déjà donné au public un *Précis de l'Histoire ancienne* (2) et une *Histoire du Bas-Empire* (3), qui ont été admis dans les bibliothèques des Lycées.

(1) Quatre vol. in-8. Prix : 20 fr. et 26 par la poste.

(2) Précis de l'Histoire Ancienne. Quatre vol. in-8°. Prix : 21 fr. et 27 par la poste.

(3) Histoire du Bas-Empire. Quatre vol. in-8. Prix : 20 fr., et 26 fr. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue de l'Eperon, n°. 9 ; et chez le Normant.

Cours de la Bourse, du 25 Décembre.

Cinq p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807 85f 80c 70c 80c 90c 86f 00c 00c 00c

Idem. Jouiss. du 22 Mars 1808 83f 25c. 00c

Act. de la Banq. de Fr, avec doub. 1322f 50c 1325f 75c 1325f 1323f 75c

ANNONCE.

Atala-René, par *F. A. de Châteaubriand*. Douzième et dernière édition. « J'ai passé quatre ans à revoir cet épisode ; mais aussi il est tel » qu'il doit rester. C'est la seule *Atala* que je reconnoîtrai à l'avenir. » (Préface de cette nouvelle édition, très-bien imprimée sur papier fin d'Angoulême, ornée de six gravures, dessinées par *E. B. Garnier*, et gravées par *A. Saint-Aubin* et *P. P. Choffard*.) Un volume, in-12. Prix : 6 fr. 50 c., et 7 fr. 50 c. par la poste. Cartonné à la *Bradel*, prix : 7 fr. pour Paris. — Chez *le Normant*.

---

cette fonction les eût encore ennoblis, et leur donne de nouveaux droits à l'admiration publique. Le sieur Franconi vient de préparer aux chevaux qu'il a dressés avec tant d'habileté et de succès, un théâtre digne d'eux : il a choisi un vaste terrain, situé dans le quartier le plus peuplé de Paris ; et le nouveau Cirque Olympique ne peut manquer d'attirer la foule : il rappellera ces fameuses courses de chevaux auxquelles les Grecs attachoient tant de gloire, et qui faisoient le plus bel ornement de leurs jeux et de leurs solennités.

CHARADE.

Le foible, sagement, évita mon premier ;
La vérité, toujours, doit être mon dernier ;
Souvent on perd la vie en cherchant mon entier.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Crime*, dans lequel on trouve *rime*.

Plantes usuelles, indigènes et exotiques, dessinées et coloriées d'après nature, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales ; par Joseph Roques, docteur-médecin de l'ancienne Faculté de Montpellier.

Dixième livraison.

Elle contient l'impératoire, l'impériale, l'inule dysentérique, l'ipécacuanha, l'iris de Florence, l'iris germanique, l'iris de Perse, l'iris tubéreuse, le jalap, la jo[illegible]rbe des toits, le jujubier, la jusquiame, le ladanier, la laitue cultivée, la laitue vénéneuse, la langue de cerf, le laurier d'Apollon, le laurier-cerise, le laurier-rose, le laurier-thym, la lavande, le lentisque, le lichen d'Islande et de Liége.

Cet ouvrage, format in-4°., pap. écu fin d'Auvergne, paroît par livraison. Il sera composé d'environ cinq cents plantes indigènes et exotiques, gravées et coloriées avec le plus grand soin. La Collection formera vingt-quatre livraisons en deux volumes. Prix de la livraison composée de six planches contenant vingt-quatre plantes : 6 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste ; papier vélin, 12 fr., et 12 fr. 50 c. par la poste. Tous les vingt jours il paroît une livraison. On trouve les neuf premières chez l'Auteur, rue des Filles-Saint-Thomas, n°. 17 ; chez madame veuve Hocquart, libraire, rue de l'Eperon, n°. 6 ; et chez le Normant.

Grand duo pour piano ou harpe, composé par Charles Bochsa fils. Prix : 6 francs.

A Paris, au magasin de musique et d'instrumens de M. Momigny, boulevard Poissonnière, n°. 20.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Nota. On trouve chez les mêmes, *J'étois heureux* ; romance avec accompagnement de piano ou harpe, dédiée à madame L.... S. L...., paroles de M. Charles Simon, musique de M. Casimir Dorat de Tessan. Prix : 1 fr. 50 c.

Etrennes chrétiennes à la Jeunesse, ou Nouveaux Tableaux de la sainte Messe, auxquels on a joint ceux de la Confession, de la Communion, et des Sept Psaumes de la Pénitence, gravés en bois avec le plus grand soin, sur format in-18 ; précédés des Prières du matin et du soir, et suivis des Vêpres, Complies, Salut, office de la sainte Vierge et autres Prières. Un vol. in-18. Prix : 1 fr. broché, et 1 fr. 60 cent. relié. En ajoutant 25 c. on le recevra broché, franc de port.

A Paris, chez Dubroca, libraire, rue Christine, n°. 10.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. On trouve chez les mêmes l'*Almanach des Constitutions de l'Empire Français, pour l'an* 1808. Un vol. in-18 de 300 pag. Prix : 2 fr. 60 c., et 3 fr. 25 c. par la poste.

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.

Londres, 12 *décembre*.

Les fonds haussèrent, il y a quelques jours, d'un demi pour cent, d'après un bruit qui s'étoit répandu qu'un nouveau parlementaire venoit d'arriver de France. (1)

Il nous est arrivé par New-Yorck des nouvelles de Saint-Domingue, en date du 22 septembre. La guerre civile y étoit toujours dans toute sa force. Christophe alloit se mettre en marche à la tête d'un corps de 10,000 hommes, pour aller attaquer son antagoniste Pétion. Ce dernier avoit des forces considérables, et l'on s'attendoit qu'il feroit une vigoureuse résistance. Dans un ordre du jour, en date du 25 août, le président Christophe a annoncé que le gouvernement britannique venoit de le reconnoître comme président du gouvernement d'Haïti, lui promettant tous les secours dont il pourroit avoir besoin pour maintenir son autorité. (2) (*The Star.*)

Le prix moyen du sucre, pendant cette semaine, s'élève à 32 sch. 4 d. et demi le cent pesant.

On a reçu des dépêches de l'amiral Purvis, d'une très-fraîche date. Il mande que la flotte de Cadix, consistant en onze vaisseaux de signe, étoit équipée et prête à mettre en mer. L'amiral Purvis, avec neuf vaisseaux de ligne, est occupé à épier tous les mouvemens de l'ennemi, et il ne se permet que deux heures de repos de suite.

L'expédition de l'amiral Keits a reçu contre-ordre depuis qu'on a appris l'entrée de l'escadre russe dans le Tage. (3)

On prétend qu'il est arrivé un nouveau parlementaire français, et que M. Hill, frère du lord Berwick, qui part pour la Sardaigne, est porteur de dépêches pour le gouvernement autrichien, annonçant l'acceptation de la médiation de l'Autriche et de la Russie pour le rétablissement de la paix. (4)

Plusieurs bâtimens russes avoient été arrêtés par la marine anglaise dans les années 1803, 1804, 1805, et même pendant la guerre que la paix de Tilsit a terminée. Ces bâtimens avoient été amenés dans nos ports; mais l'amirauté traînoit leur jugement en longueur et n'osoit les condamner. La cour, appelée *doctor's commons*, vient de prendre ces procès restés en suspens, et a condamné hier plusieurs bâtimens russes, entr'autres *Kindersoff*, pris le 20 décembre 1803 par le vaisseau de S. M. *l'Aigle*. La cour étoit présidée par sir William Scott.

Le paquebot *The Lady Nepean* est arrivé hier matin à Harwick, de Gothembourg, après neuf jours de traversée. Ce bâtiment, quoiqu'assez bien armé, a été chassé par un corsaire français qui s'est approché assez près de ce port pour être aperçu par plusieurs personnes qui se trouvoient sur le rivage. Une flotte marchande de 80 voiles a quitté Gothembourg en même temps que le *Lady Nepean*; mais bientôt la tempête les a séparés et a dispersé la flotte marchande. On craint de grands dommages d'autant mieux que, deux jours après, le *Lady Nepcan* a de nouveau rencontré la flotte, qui n'étoit plus composée que de 8 bâtimens.

Le 6, l'expédition sous les ordres de sir Samuel Hood, a mis à la voile de Cork; le vent étoit favorable, et en une heure la flotte a été hors de vue. (*Star.*)

Du 13 *décembre*.

Le dernier convoi de bâtimens marchands, venant du Sund, a été dispersé par une tempête à la hauteur de Skagen, dans le Jutland. L'amiral Russel, qui commande à Yarmouth, a envoyé le bâtiment *le Vulture* pour croiser sur le banc de Dogger. Quelques-uns des bâtimens marchands qui sont arrivés à Hull, le 2 et 3 décembre, ont passé devant l'île de Bornholm et par le Sund; ils ont eu beaucoup de peine à échapper aux petits corsaires danois qui infestent ces passages.

Les dernières nouvelles de l'Inde annoncent que l'envoyé persan est retourné dans son pays, à bord d'un bâtiment arabe, sous l'escorte du vaisseau *le Fox*, capitaine Cochrane.

---

(1) Aucun parlementaire n'a été envoyé de France en Angleterre. Des bâtimens ont été mis à la disposition de M. de Metternich, ambassadeur d'Autriche, pour communiquer avec l'Angleterre. A quoi serviroient les parlementaires de France? Ne savons-nous pas que le ministère actuel anglais a proclamé le principe de la guerre perpétuelle? Le refus de la médiation de la Russie, le massacre de Copenhague, l'infâme décret tout nouveau, par lequel l'Angleterre s'assimile au dey d'Alger, ne font-ils pas assez connoître qu'aucune paix n'est possible au monde, tant que ce club d'olygarques furibonds sera à la tête de l'administration anglaise? (*Moniteur.*)

(2) Que les brigands qui ont massacré des blancs à Copenhague s'allient avec les brigands qui ont massacré des blancs à Saint-Domingue, cela ne peut être un sujet d'étonnement pour personne. Les uns et les autres sont également ennemis de l'Europe.

Cherchez sur le continent, dans le monde entier, qu'a soulevé l'atroce conduite de vos olygarques, vous ne trouverez aucune nation qui ne maudisse le nom britannique. Cependant il faut en excepter les noirs de Saint-Domingue et le dey d'Alger. Celui-ci s'est expliqué cathégoriquement; il a trouvé votre loi fondée sur la justice et le droit des gens. (*Moniteur.*)

(3) L'escadre russe est à l'abri de toute surprise; elle est en sûreté; elle a échappé à toutes vos embûches. L'amiral Siniavin, par ses manœuvres, a épargné un nouveau crime à vos annales. (*Moniteur.*)

(4) Il est vrai que l'Empereur d'Autriche, à la première nouvelle des événemens de Copenhague, a demandé des explications à l'Angleterre, et, comme l'Empereur de Russie, il lui a demandé jusqu'à quand elle prétendoit faire peser sur le monde les malheurs de la guerre actuelle, et si elle comptoit que tous les gouvernemens du continent souffriroient plus long-temps les vexations faites à leur commerce et la violation de leur pavillon.

A cette déclaration digne d'un grand souverain, qu'a répondu l'Angleterre? Elle a répondu par ses décrets du 11 novembre.

On desire à Londres comme à Vienne, comme à Pétersbourg, la fin de cette guerre infernale qui n'est profitable qu'aux pirates; mais les ministres de la guerre perpétuelle se riront des maux que souffre l'Europe, jusqu'à ce que le coup de la vengeance, partant de la main des Anglais eux-mêmes, fatigués de l'odieux rôle qu'on leur fait jouer, ou de celle des puissances continentales, en débarrasse enfin le monde. (*Moniteur.*)

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Vendredi 25 *Décembre* 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Saül, oratorio en trois actes.

THÉATRE FRANÇAIS.

Phèdre, *la Jeunesse de Henri V.*

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Prisonnier, *Adolphe et Clara*, *les Rendez-vous Bourgeois.*

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

L'Ami de tout le Monde, *le Curieux*, *les Conjectures.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Bureau, *Une Heure de Folie*, *Taconnet*, *Jocrisse changé.*

VARIÉTÉS.

Josué, **ou *la Conquête de la Terre-Promise*, poëme en douze chants; par un ancien professeur de belles-lettres, de la société d'émulation de Bourg. (IIe Article.)**

Nous commencerons ce second article comme nous avons fait l'autre, en citant un passage de la préface du poëme.

« Je déclare, dit l'auteur, que n'ayant travaillé que *pour le plaisir* » *de la difficulté vaincue*, je me ferai un devoir de profiter des ré- » flexions qu'on voudra bien me faire; mais que je regarderai comme » non-avenue toute critique où l'on remarquera plutôt l'envie de *déni-* » *grer*, que le desir de contribuer à la perfection de l'art. »

Nous ne concevons pas trop ce que veut dire ici *le plaisir de la difficulté vaincue*; et il nous semble que l'auteur d'un poëme épique doit se proposer un autre but et d'autres jouissances que celles d'un faiseur d'anagrammes ou d'acrostiches, lequel éprouve aussi très-complétement le plaisir de vaincre les plus laborieuses difficultés. Quant à la seconde partie de la phrase, que nous entendons très-bien, nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'elle nous paroît peu raisonnable. Comment l'auteur de Josué, domicilié à Bourg, peut-il imaginer qu'il entre jamais dans la pensée d'un critique demeurant à Paris, de *dénigrer* son poëme, c'est-à-dire de commettre une injustice qui tôt ou tard seroit découverte, si l'ouvrage attaqué avoit un mérite réel, et de se déshonorer ainsi en pure perte, en méritant la double accusation d'homme de mauvaise foi et d'homme de mauvais goût? La haine et la vengeance, si souvent aveugles, ne pourroient même choisir un moyen plus sot de se satisfaire; et il est impossible de supposer sérieusement qu'un écrivain s'avise jamais de l'employer, à moins qu'il ne soit tout-à-fait dépourvu de sens commun. Le poëte a-t-il voulu dire que tous ceux dont les réflexions ne tendroient pas, en dernier résultat, à reconnoître l'excellence de son poëme, seroient réputés des gens malintentionnés et dévorés de l'envie de *dénigrer*? En ce cas, nous avouons que nous sommes des *denigreurs*, que nous allons faire de la critique amère, et que tous nos efforts vont tendre à prouver que ses vers sont les plus mauvais qui aient été faits depuis long-temps. Toutefois, nous le prions de croire que, loin de trouver quelque plaisir à dire du mal de son livre, nous éprouvons le plus vif regret d'être forcés d'en venir à de semblables extrémités, parce qu'il est impossible, en blâmant ses vers, de n'être pas touchés des sentimens nobles et religieux qui les lui ont inspirés. Nous le prions donc de recevoir ici l'assurance que, si nous faisons peu de cas de son poëme, nous sommes disposés à concevoir beaucoup d'estime pour sa personne; et cette circonstance, où nous sacrifions le penchant qui nous entraîne vers un honnête homme, au bon goût dont nous devons, autant qu'il est en nous, défendre les intérêts, peut servir à montrer à quel point sont fondées les déclamations de certaines gens, qui nous accusent de louer indistinctement tout ce qui flatte certaines opinions, et ce qu'ils appellent *un certain parti*.

Digitized by Google

Dans le dix-septième plaidoyer, imprimé par *le Star*, en faveur du marquis Wellesley, on trouve des faits curieux sur les missions protestantes de Tranquebar dans l'Inde. Deux missionnaires danois, nommés Swartz et Géreke, ont réussi à établir sur une grande partie du Coromandel, des écoles où l'on enseigne, non-seulement la religion, mais en même temps tous les arts et métiers utiles : une peuplade entière, adonnée au brigandage, et nommée les *Colieries*, a été amenée à un genre de vie régulier, industrieux et frugal ; enfin, dans toute l'Inde on recherche les convertis pour soldats et pour domestiques, à cause de leur fidélité et leur bonne conduite.

Le fameux Cobbet, dans son Journal intitulé *Cobbets Register*, a fait un article pour prouver que la Grande-Bretagne, étant la maîtresse de toutes les mers, pouvoit presqu'interdire toute communication commerciale entre les nations du continent, ou du moins les rendre si difficiles et si dispendieuses, que le prix de plusieurs marchandises seroit décuplé. *Le Courrier du Nord* et le *Star* contiennent une réponse détaillée à cette assertion de M. Cobbet. On y démontre que les canaux de Russie, de Pologne et de Prusse, permettent le transport des marchandises de l'Occident de l'Europe dans l'Orient, et *vice versâ*, malgré tous les obstacles que les Anglais pourroient mettre à la navigation de la Baltique. La Vistule et le Niémen sont réunis par des canaux au Pripetz, qui se jette dans le Dnieper. (5) Cette rivière conduiroit les caravanes marchandes dans la mer Noire, à Constantinople et en Perse.

Voilà pour l'exportation des produits des manufactures européennes dans le Levant. Quant aux communications avec l'Inde, on doit observer que les frontières de la Russie ne sont éloignées des bords de l'Indus que de 1500 werstes, environ 350 lieues, de 25 au degré; souvent les Tartares d'Orenbourg font ce voyage, et ils en rapportent du *sucre-candi*, à un prix extrêmement bas ; cette sorte de sucre supporte les plus longs transports par terre : d'un autre côté, les chameaux coûtent peu de chose à entretenir.

L'Empire russe, en été, présente une suite immense de fleuves et de canaux; en hiver, il offre l'image d'un océan couvert d'eau, sous la forme de neige, qui peut être traversé à aussi peu de frais que la mer véritable. Une preuve décisive de la vérité de ces assertions, c'est que le café apporté à Saint-Pétersbourg par eau, se transporte par terre jusqu'aux extrémités de la Sibérie, sans augmenter considérablement de prix. *Le Courrier* cite encore l'exemple de Venise, où l'on ne consomme que du café du Levant, venu par Alep et Alexandrie, qui, malgré le peu de sûreté qu'offre cette route, ne coûte guère plus que le café des Indes occidentales. Il finit par conclure qu'à l'exception des épiceries des Moluques, il n'existe pas une seule denrée coloniale dont l'Europe ne puisse se fournir sans la très-gracieuse permission des *souverains de l'Océan*.

RUSSIE.

Pétersbourg, 20 novembre.

L'ambassadeur britannique, lord Levison-Gower, et le consul-général d'Angleterre, M. Sharp, ont quitté cette résidence ; ils se rendent par la Suède en Angleterre. Beaucoup de négocians anglais retournent aussi dans leur patrie par la même route.

On voit passer ici journellement de fortes divisions de troupes qui viennent de la Grande-Armée, et qui se portent en Finlande. On rassemble dans cette partie une armée considérable, ainsi que sur les côtes de la Baltique en Livonie.

Le nouvel ambassadeur de France, M. le grand-écuyer Caulincourt, n'est pas encore arrivé dans cette capitale.

S. M. l'Impératrice mère a quitté son palais de Gatschina. Toute la famille impériale est maintenant réunie à Pétersbourg.

Dimanche dernier il y a eu grand cercle à la cour et spectacle à l'Hermitage, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de S. A. I. la grande-duchesse Elisabeth Alexandrowna, qui est entrée dans sa vingtième année.

(5) Le journaliste anglais auroit pu ajouter que la Duna vient d'être réunie au Dnieper par le canal de Bérésina.

ITALIE.

Naples, 12 décembre.

La saison est ici horriblement pluvieuse, et nous apprenons que la température est la même dans toute l'Italie. Il s'élève fréquemment des vents violens, qui sont suivis de pluies extrêmement abondantes.

Le Code Napoléon vient d'être traduit en italien, par ordre du gouvernement.

Plusieurs vaisseaux marchands, chargés de toute espèce de provisions et objets de commerce, sont entrés dans notre port, venant de Civita-Vecchia, de Livourne, de Marseille et de la Sardaigne.

La société royale des sciences naturelles et économiques a été invitée, par le ministre de l'intérieur, à lui présenter un projet propre à faire écouler les eaux stagnantes qui sont si nuisibles à la salubrité de l'air. (*Moniteur napolitain.*)

Barletta, 24 novembre.

Plusieurs bâtimens chargés de comestibles ont fait voile pour les îles de la mer Ionienne. Plusieurs autres nous sont arrivés d'Ancône et de Trieste, qui assurent n'avoir rencontré aucun vaisseau anglais dans leur passage.

Brindes, 26 novembre.

Un bâtiment arrivé de Corfou, rapporte que la flotte anglaise, ayant abandonné la croisière des mers Ionienne et Adriatique, a fait voile vers Malte. Une seule frégate ennemie étoit restée, qui, poursuivie vivement par deux frégates françaises, a été obligée de prendre le large. Deux vaisseaux russes, un vaisseau pris sur les Turcs, et trois frégates françaises, sont encore à l'ancre dans le port de Corfou. L'île jouit de la plus parfaite tranquillité.

Florence, 10 décembre.

Par un traité conclu entre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. catholique, la Toscane ayant été cédée à l'Empereur, et l'époque de l'exécution de ce traité étant arrivée, S. M. la reine, à laquelle d'autres Etats sont destinés, est partie hier au soir de cette capitale avec toute sa suite. Avant son départ, elle a fait publier la proclamation suivante, qui délie les Toscans du serment de fidélité, et déclare son gouvernement fini. La suite de S. M. étoit composée de neuf carrosses à six chevaux, et de quarante à cinquante chariots, contenant ses bagages et ses propriétés particulières. S. M. a dû coucher, le jour de son départ, dans une des villes du royaume, sur le chemin de Bologne, à dix-huit milles de Florence.

PROCLAMATION.

Charles-Louis, Infant d'Espagne, roi d'Etrurie, etc.;

Et pour sa susdite Majesté, S. M. Marie-Louise, Infante d'Espagne, reine-régente d'Etrurie;

S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie nous ayant

Nous avons reproché à l'auteur l'invention et la contexture de son poëme. Nous l'avons accusé d'y avoir introduit plusieurs actions, et d'avoir écrit moins en poète qu'en historien. En effet, il commence à la mort de Moïse, et finit à l'entier établissement des Hébreux dans la Terre-Promise. La ville de Jéricho est prise dès le septième livre; ce qui termine la première action. Au huitième, Josué s'empare d'Haï ; au neuvième, commence une troisième action : c'est le siége de Cariath-cepher, à laquelle l'auteur a imaginé de substituer le nom de Béthel, et dans laquelle il a jugé à propos de placer quelque image de notre révolution, en supposant cette ville déchirée par une bande de factieux, dont les noms sont parodiés sur ceux de nos démagogues les plus fameux ; et c'est, pour le dire en passant, une chose assez grotesque que de voir *Mirabel*, *Barnaval*, *Orléas*, *Robespan*, *Rama*, *Dathan*, etc., faire dans Bethel ce que leurs patrons ont fait, plusieurs milliers d'années après, dans Paris. Au dixième chant, Béthel est prise; le onzième se passe en récits et en prédictions qui ne servent à rien; au douzième commence une quatrième action : c'est l'attaque de Gabaon, la défaite de son peuple, et enfin l'entière soumission de toute la contrée. Alors, dit l'auteur :

Des fruits de Chanaan l'*on* fit sa nourriture,
Et l'on n'entendit plus ni plainte ni murmure.

Ce qui finit le poëme par un contre-sens. Mais ce n'est pas ce dont il s'agit ici : il nous suffira qu'on veuille bien, pour le moment, nous accorder qu'un pareil plan est réellement très-mauvais. Il nous reste maintenant à examiner la diction.

Nous avons dit quelle étoit la qualité essentielle du poète; que c'étoit sur-tout par la poésie (1) du style qu'il pouvoit se flatter de vivre éternellement. L'auteur de Josué, qui aspire à l'immortalité, et qui trouve que *notre vers diffère à peine de la prose*, nous annonce qu'il a pris sur lui d'en *rompre l'uniformité*; qu'il offrira des vers qui *feront image* (ce qu'aucun de nos poètes, comme tout le monde sait, n'avoit su faire avant lui); qu'il emploiera *des tours singuliers*; qu'il mettra souvent un mot *suranné* à la place du mot usité; et qu'au moyen de toutes ces petites précautions, il espère que tout ira bien. Nous ne pouvons nous empêcher de convenir que, du moins dans une partie de ses promesses, il a surpassé notre attente; car ce qu'il appelle un tour *singulier*, est au moins bizarre. Ce qu'il donne comme un mot *suranné* mérite presque toujours l'épithète de *trivial*. Enfin, il fait même ce qu'on n'avoit pas le droit d'attendre de lui, car il ne parle pas français; et cependant cela n'étoit point entré dans ses engagemens.

Nous donnerons au hasard, et presque sans réflexions, des exemples frappans de ces beautés diverses dont il a parsemé son poëme, et nous ferons en sorte que l'on puisse juger à la fois la pensée et l'expression.

Veut-il, au premier chant, peindre son héros :

Une noble *prestance*
Annonce *en ses dehors* une *ferme* constance.

L'Aurore *aux doigts de rose* est sans doute une image charmante, mais on ne peut disconvenir que les poètes n'en aient un peu abusé. L'auteur de Josué, qui est homme de goût, l'a bien senti, et s'est bien gardé de s'en servir. L'Aurore, dit-il,

L'Aurore cependant, de ses doigts *d'amaranthes*,
Ouvroit de son palais les portes transparentes.

Un mauvais plaisant pourroit dire qu'on ne fait de pareils vers qu'avec

(1) Quelques personnes ayant mal compris ce que nous avons écrit à ce sujet dans notre premier article, soit qu'elles l'aient lu avec peu d'attention, soit qu'effectivement nous n'ayions pas assez clairement expliqué notre pensée, nous nous proposons de développer, dans un article qui suivra celui-ci, les idées sur la poésie que nous n'avons fait qu'indiquer dans l'autre.

fait connoître qu'en vertu d'un traité conclu avec S. M. C., d'autres Etats nous sont destinés, en compensation du royaume d'Etrurie, cédé par le susdit traité au très-auguste Empereur, nous considérons notre gouvernement en Etrurie comme fini à dater de ce même jour, et en conséquence nous délions la nation toscane de tout serment et lien d'obéissance contractés envers notre personne royale.

Nous ne pouvons cependant nous séparer de sujets si chers, sans les assurer publiquement de notre entière reconnoissance et du souvenir que nous conserverons toujours, de l'attachement fidèle qu'ils nous ont témoigné pendant tout le temps de notre gouvernement.

Et s'il est une réflexion qui puisse diminuer en nous le regret d'une pareille séparation, c'est sans doute que le royaume d'Etrurie, qu'une nation si docile passe sous l'heureux empire d'un monarque doué de toutes les vertus les plus héroïques, entre lesquelles éclate d'une manière particulière le soin le plus constant de procurer et d'assurer la prospérité des peuples qui lui sont soumis.

Donné le 10 décembre 1807. MARIE-LOUISE.

(*Gazette de Gênes.*)

Bologne, 11 *décembre*.

Avant-hier est arrivé en cette ville, après avoir fait la route de Rome en cinquante-deux heures, un personnage qu'on suppose être de la plus haute distinction. Il a gardé le plus profond incognito; et après s'être reposé quelques momens à l'auberge de Saint-Marc, il est remonté en voiture, et s'est dirigé vers Milan. Le préfet du département a été seul admis à lui présenter ses hommages.

(*Gazetta di Bologna. — Corriere Milanese.*)

DANEMARCK.

Copenhague, 12 *décembre*.

On avoit répandu le bruit que cinq vaisseaux de ligne anglais avoient été vus, se rendant dans la Baltique. Ce bruit est dénué de fondement.

Mercredi dernier, il est encore arrivé ici un courrier suédois, avec des dépêches pour le prince Royal.

On dit que la petite frégate que S. A. R. a renvoyée en Angleterre, est restée dans le port de Gothembourg.

On apprend que quinze bâtimens anglais, venant de la Baltique, ont été pris auprès de l'île de Bornholm. Quelques uns de ces vaisseaux ont été conduits à Christiansoe.

La société de commerce a adressé une pétition au prince Royal, pour lui demander qu'il daignât modifier son ordonnance qui défend toute communication avec la Grande-Bretagne. S. A. R. a répondu que toute modification étoit inadmissible.

Les chasseurs du roi ont résolu d'offrir à S. M. une chaloupe canonnière, qu'ils feront construire à leurs frais.

Plusieurs charpentiers de vaisseaux, de Kiel, ont offert de livrer jusqu'à la fin de mars douze chaloupes canonnières, qui seront prêtes à mettre à la mer.

Il y a environ huit jours que les habitans de Dragoë ont arrêté un brick portugais à deux mâts, sur lequel il n'y avoit que des matelots. On n'a trouvé ni capitaine, ni papiers. Ce vaisseau a été conduit dans le port, et l'équipage mis en prison, jusqu'à ce que la chose ait été examinée et tirée au clair.

La compagnie Asiatique va faire construire pour son compte quatre chaloupes canonnières, qu'elle veut offrir à S. M. Elle a aussi destiné 3000 rth. à être distribués à ceux qui ont beaucoup souffert du bombardement et de la guerre.

Les nouvelles publiques font aussi mention d'un homme qui n'a voulu qu'être connu du prince Royal, et qui a donné un service en or pour le café, pesant environ 150 onces.

HONGRIE.

Semlin, 4 *décembre*.

Le bruit qui s'est répandu ici, il y a quelques semaines, que de grands changemens politiques s'opéreroient en Servie, paroît se confirmer de plus en plus. On apprend de Belgrade que M. le conseiller d'Etat Rodofinikin a reçu, le 16 et le 20 du mois dernier, du quartier-général de Bucharest, deux courriers avec des dépêches très-importantes : l'un d'eux étoit, dit-on, porteur de la nouvelle constitution de la Servie. D'après cet acte, le synode sera transféré de Semendria à Belgrade, et il prendra le titre de *sénat*. Il sera établi à Belgrade et dans les autres villes de la Servie, des magistrats qui seront présidés par un bourguemestre; il y aura des juges dans les villages : ces places ne pourront être occupées que par des personnes qui ont servi à l'armée comme officier ou sous-officier, et qui savent lire et écrire. Il sera pris des mesures particulières pour accélérer la civilisation du pays, et faire fleurir les sciences et les arts. Tous les préposés de l'administration devront porter principalement leur attention sur les écoles et établissemens d'éducation de la jeunesse. La conscription sera établie dans toute l'étendue de la Servie; chaque individu sera soldat. Ceux qui ne seront point en activité de service, ne pourront point porter d'armes. L'achat des maisons et fonds de terre aura lieu formellement : cependant les étrangers sont exclus de cette faculté. La Servie sera divisée en douze ou treize districts.

Le congrès servien s'assemble maintenant tous les jours pour délibérer sur les mesures et dispositions qui doivent précéder la mise à exécution du nouvel acte constitutionnel; le général en chef Czerni-Georges assiste à ces séances, et donne son avis. Il règne la plus grande harmonie entre ce général et M. de Rodofinikin, ainsi qu'une estime réciproque.

Le 21 novembre, le congrès expédia un courrier à l'armée en Bosnie, avec l'ordre de se retirer aussitôt après la démolition des batteries et redoutes. Quoique les Turcs aient rompu l'armistice, et qu'on n'eût voulu que les épouvanter, par une irruption, pour les punir de leur perfidie, cependant l'on prétend que si les Serviens continuoient de pénétrer en Bosnie, ils agiroient directement contre les stipulations de la suspension d'armes conclue à Rudschuck.

Le 26 novembre, le commandant de Belgrade, Mladen Millanovich, dut partir, d'après un ordre du général en chef, et se rendre sur la Drina, pour prendre le commandement de son corps, qui revient de la Bosnie, et qui étoit instantanément sous les ordres d'un chef de Buljuk. Le commandant du corps de réserve, Melan Obrenowich, a été nommé pour le remplacer à Belgrade. Melenko-Stoik, qui commandoit *ad interim* l'armée servienne en Bulgarie, est de retour à Belgrade depuis le 27 novembre. Il a été reçu au bruit du canon et avec les plus grands honneurs.

VILLES ANSEATIQUES.

Dantzick, 4 *décembre*.

La Gazette de cette ville contient l'article suivant :

« S. Exc. le général Rapp, gouverneur-général des ville et territoire de Dantzick, a fait remettre au sénat une note officielle qui porte en substance, que S. M. l'EMPEREUR et ROI a daigné condescendre aux voeux que lui ont exprimés les habitans de Dantzick, d'être régis par le *Code Napoléon*, et

---

son teinturier: quant à nous, nous sommes très-persuadés que notre poète les a faits tout seul, et nous espérons que nos lecteurs n'en douteront point, lorsqu'ils auront vu la suite. Nous allons, en conséquence, leur offrir plusieurs petits morceaux, qui ne sont point indignes de figurer à côté de ce passage. Josué a envoyé deux espions pour visiter la terre de Chanaan. A peine ont-ils passé le Jourdain, qu'ils sont frappés de la fertilité du pays :

Entre mille produits de ce riche *terrain*,
Se découvre à leur vue *un énorme raisin*,
Dont la rare beauté, dont la couleur *vermeille*,
Unie à *l'incarnat*, *étale une merveille*;
Dont le cep incliné *semble dire aux passans* :
Acceptez *de mon crû* les fertiles présens.

Les espions ont bientôt la preuve que le *raisin* n'a point menti, et que le *vin du crû* est excellent dans le pays; car ils rencontrent, chose merveilleuse! un *restaurateur* aux portes de Jéricho :

Là, pressé par la faim, le voyageur *débile*
Trouve *à se restaurer* un favorable asile. . . . .
Là, *sitôt qu'introduits au gré de leur destin*,
Se prépare pour eux un champêtre festin,
Où les fruits savoureux, les herbes *succulentes*,
Réparent de leurs corps les forces défaillantes.

Il y avoit chez ce *restaurateur* une fille bien extraordinaire :

Rahab (c'étoit le nom de cette rare fille)
Faisoit, par ses attraits, l'espoir de sa famille;
Jeune encore, elle avoit *l'acquis* de l'âge mûr,
Et ne paroissoit point *sortir d'un sang impur*.
Les roses de son teint, sa blonde chevelure,
Sur l'épaule, sans art, *composent sa parure*.

On pourroit croire, d'après un tel portrait, que rien n'est comparable à la belle Rahab; nous pouvons certifier que la charmante *Cozbi* ne lui cède en rien :

Cozbi qui, par *son port et sa taille légère*,
De son pied, *en marchant*, touche à peine la terre.

Certes, une demoiselle qui *marche par sa taille*, est au moins aussi étonnante que celle qui a *les roses de son teint placées sur ses épaules* : cependant quelques personnes qui ont lu ce passage, ont pensé que l'auteur abusoit peut-être un peu du droit qu'ont les poètes, d'employer le merveilleux dans leurs fictions.

Les deux Israélites, charmés des graces et de la *fraîcheur* de l'aimable Rahab, s'arrêtent auprès d'elle, et l'un d'eux lui fait le récit de toutes les aventures de son peuple :

Attentive à sa voix, Rahab eût desiré
Etendre, jusqu'au jour, *le fil de son narré*.

Mais la nuit vient; les étrangers ont fait une longue route; ils ont grand besoin de dormir :

Et prenant congé d'elle, *en des lits distingués*,
Vont livrer au sommeil leurs membres fatigués.

Tandis qu'ils dormoient paisiblement, il se passoit bien des choses dans cette nuit extraordinaire :

Les oiseaux dans leurs nids, les poissons dans les eaux,
Les champs, les prés, les bois, les paisibles coteaux,
Tout cédoit au sommeil.

Les champs, les prés, les bois, les coteaux qui dorment! Cela est peut-être encore un peu hardi, mais comme on rencontre ici, presque à chaque page, des bagatelles de cette espèce, nous y ferons peu d'attention. Ce qui suit nous semble plus remarquable. Rahab, dans cette nuit singulière, fait un songe :

Il lui semble entrevoir, au fond d'un noir repaire,
Prête à la déchirer, une horrible panthère;

Digitized by Google

que S. M. les autorise à mettre ce Code en vigueur dès le 1er janvier prochain.

» Le commandant de la place, M. le général Menard, qui avoit présenté cette note au sénat, a été prié de répondre, au nom de ce corps, à S. Ex. M. le gouverneur-général, que ce nouveau bienfait de l'Empereur, étoit des plus précieux pour les habitans de Dantzick, et qu'ils l'acceptoient avec la plus vive reconnoissance; que le rétablissement de leur liberté avoit déjà rempli tous les cœurs des sentimens qu'un peuple libre doit à son libérateur; mais que ce peuple témoignoit particulièrement aujourd'hui l'amour et la fidélité que des enfans doivent à un père qui veut assurer leur bonheur, en leur donnant les mêmes lois qu'à l'Empire français, dont les habitans de Dantzick se flattent d'être devenus les amis et les alliés. »

On avoit préparé un hôtel pour recevoir M. le maréchal Soult; mais S. Exc. a fait annoncer qu'elle ne viendroit point dans notre ville.

Le général Oudinot reste ici avec son beau copr̃s de 13,000 grenadiers et voltigeurs.

L'anniversaire du couronnement de S. M. l'Empereur et Roi a été célébré ici avec une grande pompe. S. Exc. le gouverneur-général a réuni à dîner les personnes les plus distinguées de la ville; et le corps d'armée, sous les ordres du général Oudinot, a exécuté de grandes manœuvres dans la plaine d'Oliva.

Hambourg, 16 décembre.

En vertu d'une convention signée le 8 de ce mois, le sénat de Hambourg a cédé, pour 25 ans, à S. A. I. le grand-duc de Berg, le privilége exclusif de toutes les postes de la ville; de manière que le service des postes sera concentré dans une seule administration. Cette convention sera mise à exécution le 1er janvier prochain.

On assure que la cour de Prusse va se rendre de Memel à Elbing. Le général-major de Knobelsdorf est parti de Berlin pour Memel.

Le bruit qu'on avoit répandu que les ports suédois étoient fermés aux Anglais, ne s'est pas confirmé.

Lord Levison-Gower, ambassadeur d'Angleterre près la cour de Russie, est passé à Stockholm le 5 décembre, retournant à Londres avec sa suite.

On a reçu à Stockholm la nouvelle que 26 bâtimens marchands suédois, chargés de sel, étoient partis de Lisbonne le 17 octobre, sous convoi anglais.

WESTPHALIE.

Cassel, 16 décembre.

Cette capitale se remplit de députés qui s'y rendent de tous les départemens du royaume, pour assister à la cérémonie de la prestation de foi et hommage, fixée au 20 de ce mois.

Les habitans de la capitale ont donné à la porte par laquelle S. M. est entrée, le nom de *Porte-Napoléon*.

Le général Rewbell sera, dit-on, gouverneur de Cassel, et chef de la garde royale.

ALLEMAGNE.

Bamberg, 17 décembre.

Les prisonniers de guerre russes qui étoient restés en France, sont arrivés ici au nombre de 6,800 hommes, distribués en six bataillons provisoires, et commandés par M. le baron de Zakomelski. Les troupes sont habillées à neuf; elles ont des tchakos, des dolmans verts et des pantalons blancs, à-peu-près comme les hussards français. L'Empereur Napoléon avoit ordonné de les défrayer en son nom; mais l'Empereur Alexandre a fait remercier le gouvernement français de cette offre généreuse, et a envoyé à ses agens l'ordre de fournir des fonds aux commandans chargés de ramener ces troupes en Russie. M. Bethmann de Francfort a déjà effectué des paiemens considérables.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 24 décembre.

— S. M. la reine régente d'Etrurie est arrivée le 17 à Milan, avec une suite nombreuse. Elle a assisté le 18 au grand théâtre de la Scala, avec le roi son fils. S. M. l'Empereur et Roi, le roi et la reine de Bavière, et tous les princes qui se trouvent à Milan, ont honoré cette représentation de leur présence. (*A demain les détails.*)

Par décret rendu le 17 à Milan, S. M. I. a nommé le patriarche de Venise, grand-officier du royaume.

Un décret du même jour, en représailles des dernières dispositions prises le 14 novembre par l'Angleterre contre les neutres, déclare que tout vaisseau qui souffrira une visite, se laissera conduire en Angleterre, ou paiera un impôt quelconque à ce gouvernement, perdra la garantie de son pavillon, sera regardé comme bâtiment anglais, et traité comme tel. (*Nous donnerons demain le texte de cet important décret.*)

— Le théâtre est menacé de pertes affligeantes pour les amis de l'art dramatique. Mesdames Contat et Saint-Aubin ont sollicité et obtenu leur retraite. La première ne veut pas nous laisser la moindre consolation; elle emmène avec elle mademoiselle Almaric Contat, dont les débuts avoient donné quelques espérances. Mad. Saint-Aubin ne traite pas le public d'une manière si cruelle; avant de quiter le théâtre, elle se propose d'y faire débuter la seconde de ses filles, qui est, à ce qu'on assure, douée de toutes les graces de sa mère, et qui est peut-être appelée à la remplacer.

— Le Théâtre Français travaille beaucoup. Parmi les nouveautés qu'il doit bientôt nous donner, on nomme une tragédie d'*Artaxerce*. On a aussi remis à l'étude une ancienne pièce intitulée: *Clémentine et Désormes*.

— Le corsaire *le Saint-Joseph*, de Saint-Malo, capitaine Blanchard, a pris et conduit à Lorient un navire anglais d'environ 300 tonneaux, chargé de sucre et café. Cette prise est estimée plus de 800,000 fr. Une autre prise anglaise, chargée de vin de Porto, faite par le bâtiment *le Pérignon*, a été conduite à la Corogne.

Cours de la Bourse, du 24 Décembre.

Cinq p. o/o c. J. du 22 sept. 1807 85f 90c 86f coc coc ooc ooc ooc ooc ooc
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 83f. coc oof ooc ooc ooc ooc o c
Act. de la Banque de Fr. avec doublem. 1323f 75c 1325f ooof ooc ooc

ANNONCE.

Almanach des Prosateurs, pour 1808, ou recueil des pièces fugitives en prose; septième année. Un vol. petit in-12. Prix: broché, 2 fr. pour Paris, et 2 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez Dentu, imprimeur, libraire-éditeur de la Géographie de Pinkerton, rue du Pont-de-Lodi, n°. 3; (ci-devant quai des Augustins, n°. 17.)

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. On trouve, chez les mêmes libraires, l'*Almanach des Prosateurs* de 1807, au même prix.

Nota. Dans le N°. d'hier, en annonçant la douzième édition d'*Atala*, nous avons oublié d'indiquer le prix du papier vélin, fig. avant la lettre, qui est de 13 fr. 50 c., cartonnée à la Bradel. Il n'en reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires.

Dont *la gueule* affamée, *ardente à la saisir*,
Dans *son sein dévorant* brûle de l'engloutir.

Une gueule qui brûle d'engloutir dans son sein! Cela est aussi trop fort. L'imagination de l'auteur est trop vive; nous ne pouvons nous empêcher de trouver cette image un peu hasardée; et crainte d'en trop dire, nous prenons le parti de laisser là une fille et une panthère qui, en vérité, n'ont jamais eu dans le monde leurs pareilles.

Voici quelque chose de plus simple. On sait que l'Ecriture est remplie d'une foule d'expressions sublimes dans leur naïveté, et que nos grands écrivains ont heureusement transportées dans leurs ouvrages. Notre poète ne veut pas rester en arrière de ces hommes célèbres, et l'on va voir avec quel bonheur il sait se tirer de semblables hardiesses. Il veut peindre la révolte des Hébreux dans le désert, et s'écrie élégamment:

Las de marcher *toujours à travers les vallons*,
Et de l'Egypte encor regrettant les *oignons*,
Israël de nouveau s'abandonne au murmure.

Ce qu'il y a de parfait dans cet endroit, c'est qu'il fait une note exprès pour se féliciter d'avoir employé si judicieusement le mot propre des Livres-Saints.

Plus loin, ... Mais il nous semble que pour nos lecteurs, pour nous, et peut-être pour lui, nous n'avons que trop fait parler l'auteur. L'ânesse de Balaam va se faire entendre, et mettre fin à ces citations d'une manière très-convenable. La *stupide coursière* s'étoit abattue sous les coups du prophète; il alloit redoubler,

Quand l'ânesse, ô merveille!
La tête redressant, et secouant l'oreille,
D'une voix où se peint la grandeur de ses maux,
De sa gueule entr'ouverte articule ces mots:
« Que t'ai-je fait, brutal? etc. »

L'auteur a fait imprimer deux lettres à la tête de son livre, l'une d'un religieux augustin, l'autre de monsignor Caleppi, prélat romain, lesquels lui certifient que son poëme est jugé *superbe en dernier ressort*. De tels témoignages prouvent de nouveau combien on doit attacher d'importance à l'opinion des étrangers, lorsqu'il s'agit de notre littérature. N.

Mercredi dernier, les auteurs de l'opéra de *Trajan* ont eu l'honneur de présenter la partition de cet ouvrage à S. A. I. Madame, mère de l'Empereur, qui a bien voulu l'agréer avec la dédicace suivante:

« Madame,

» Une Romaine illustre disoit que ses enfans étoient sa parure. L'Histoire a recueilli ces paroles mémorables de Cornélie, en regrettant qu'elles n'eussent pas été prononcées par la mère de Trajan.

» Le nom de cet Empereur célèbre est devenu depuis long-temps un titre d'honneur que la reconnoissance publique accorde rarement aux maîtres du monde. Le plus magnifique éloge de l'Espagne est renfermé dans un seul vers de Claudien: (*Les siècles lui doivent Trajan*). Les Français viennent d'ajouter encore à la gloire de ce grand prince: ils ont cru reconnoître en lui le héros qui règne sur eux.

» C'est à ce noble rapprochement, c'est à l'admiration générale pour un acte sublime qui convenoit au caractère de Trajan, mais qui n'appartient qu'à l'histoire de Napoléon, que nous devons le succès de notre ouvrage, et c'est aussi sans doute ce qui nous a fait obtenir la faveur de le déposer aux pieds de V. A. I.

» Daignez, Madame, agréer avec ce foible hommage, celui du profond respect avec lequel nous sommes, de V. A. I.,

» Les très-humbles, etc.

» Esménard, Lesueur, Persuis. »

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ESPAGNE.

Madrid, 8 décembre.

L'armée française, sous les ordres du général Junot, est arrivée le 26 novembre à Abrantès. L'avant-garde étoit entrée dans cette ville, que le gouvernement portugais ignoroit encore l'arrivée de l'armée; les troupes ont fait dix lieues par jour, au milieu des torrens, des mauvais chemins et des pluies continuelles: ni ces obstacles, ni les fatigues n'ont retardé un moment l'armée.

Dès que le prince Régent de Portugal fut instruit de la proximité des troupes françaises, les intrigues s'agitèrent alors dans tous les sens, et ce prince prit le parti de s'embarquer sur ses vaisseaux, avec ses trésors et ce qu'il avoit de précieux.

Le 30 novembre, l'avant-garde de l'armée française est arrivée à Lisbonne, et le 1er décembre, anniversaire du jour où la maison de Bragance se souleva contre les Espagnols, et arbora son drapeau à la place du leur, ce même jour, le pavillon de Bragance a été remplacé par celui des Français. A cette singulière circonstance, que la superstition portugaise n'a pas manqué de remarquer, s'en est jointe une autre: un horrible tremblement de terre s'est fait sentir six heures auparavant; mais du moment que le pavillon français a été arboré, la tempête s'est calmée, et le temps s'est remis au beau.

Les six vaisseaux portugais chargés de monde, de femmes, d'enfans, de meubles, sans eau, mal approvisionnés, se sont mis en route, quelques-uns disent pour le Brésil, mais probablement pour l'Angleterre.

Il y a eu un moment de crainte: une grande ville comme Lisbonne a plus de risques à courir, dans ces momens de révolution, de la part de sa populace, que de la part de l'ennemi; mais un bataillon français est arrivé à temps pour faire régner l'ordre.

Le succès de cette expédition, remarquable par la promptitude extraordinaire de la marche des troupes et par l'activité du général en chef, a mis au pouvoir des Français six frégates, douze bricks, quatre vaisseaux de guerre, plusieurs sur le chantier, et un arsenal bien approvisionné en fers et en bois.

Le séquestre a été mis sur toutes les propriétés anglaises, soit meubles, soit immeubles. (*Moniteur.*)

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 9 décembre.

La magistrature de la ville, et la cour de justice en dernière instance, ont obtenu une audience particulière de S. M. A la suite d'un discours plein des témoignages les plus respectueux de l'amour et de la fidélité des habitans, M. le vice-président a présenté au monarque les priviléges accordés à la ville de Varsovie par ses ayeux d'heureuse mémoire, Auguste II et Auguste III. Ces derniers étoient ornés du portrait de ce prince. Il y joignit une description statistique de la ville de Varsovie, et une notice qui renfermoit par forme d'extrait, le contenu de ces priviléges.

Dans les momens de loisir que lui laissent ses nombreuses occupations, qui toutes ont pour objet le bien public, S. M. aime à parcourir, à cheval, les environs de Varsovie.

Le 1er de ce mois, le monarque est allé à Prague, accompagné de S. Ex. M. le maréchal Davoust, de S. A. le prince Poniatowski, et d'un grand nombre de généraux français et polonais. Plusieurs décharges d'artillerie annoncèrent son entrée sur le pont. Arrivé à l'extrémité opposée, il y fut accueilli par des salves semblables de l'artillerie française et polonaise, disposée par file sur les deux côtés du pont. S. M. se rendit ensuite aux fortifications, qu'elle examina avec le plus grand soin, ayant à la main le plan qui lui fut présenté et expliqué par le colonel des ingénieurs français.

La société des francs-maçons de Varsovie a fait remettre entre les mains de M. le vice-président de cette ville, une somme de 5973 florins en monnaie, et 246 ducats en or, pour être distribués parmi ceux des habitans de Prague qui ont le plus souffert.

Dimanche dernier, LL. MM. et la princesse Royale Auguste honorèrent de leur présence le spectacle polonais. Les loges et le parterre étoient remplis depuis plus d'une heure, et l'impatience de voir le monarque étoit à son comble: à son arrivée, la salle retentit d'applaudissemens. On avoit choisi ce jour-là pour donner la première représentation d'une pièce en vers, sous le titre de *Charlemagne et Witikind*, très-ingénieusement adaptée aux circonstances. En effet, on sait que ce Witikind, chef des Saxons dans le huitième siècle, est un des premiers et des plus illustres auteurs de la dynastie actuellement régnante en Saxe. On sait encore qu'après avoir été l'ennemi du monarque français, il devint son allié, son ami, et sut conserver jusqu'au dernier instant, l'estime que ce grand souverain avoit conçue pour lui dès leur première entrevue.

DANEMARCK.

Copenhague, 13 décembre.

On a déjà parlé d'une pétition adressée au prince Royal par les négocians de Copenhague, pour demander à S. A. de

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Samedi 26 Décembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Homme à bonnes fortunes, Brueis et Palaprat.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lina, les Deux Journées.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Nozze di Figaro (le Mariage de Figaro), opéra en quatre actes, musique de Mozart.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Mnémoniste, Voltaire chez Ninon, le Prix.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Le Chanteur éternel, le Gascon malgré lui, Romainville, Taconnet.

AMBIGU-COMIQUE.

Saqhem, M. Botte.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

La Queue de lapin, le Tambourineur de Pantin.

SALLE MONTANSIER.

Auj., l'incomparable Ravel continuera ses exercices par des danses nouvelles.

CIRQUE OLYMPIQUE DE MM. FRANCONI FILS,

Rue Saint-Honoré, près la place Vendôme.

Incessamment l'ouverture, retardée par les travaux.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Proserpine, le Magicien, les Voleurs.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

L'Ami de tout le Monde.

Picard nous avoit déjà donné *le Cousin de tout le Monde*: ce cousin, comme chacun sait, est un gascon famélique qui, sous un faux titre de parenté, usurpe une place dans un repas de noces. Il s'agit aujourd'hui d'un homme qui se fait l'ami de tout le monde pour faire tous les jours des repas de noces aux dépens d'autrui.

Qui va là? Messieurs, ami de tout le monde,

s'écrie, dans *Amphitrion*, l'ambassadeur Sosie, quand il se trouve seul la nuit dans la rue. Le poltron est l'ami de tous ceux qu'il craint. L'amant veut plaire à tout le monde, jusqu'au chien du logis, parce qu'il a peur de déplaire à une seule personne. Le parasite est l'ami de tous ceux qu'il rencontre dans les maisons où il dîne: c'est ce dernier caractère que Picard a voulu peindre, sous le nom d'*Ami de tout le Monde.*

Il y a un *Parasite* du poète Tristan, auteur d'une *Mariane* qui eut jadis une grande vogue. Les mœurs et le goût ont si prodigieusement changé dans l'espace de cent soixante-deux ans, qui se sont écoulés entre la première représentation du *Parasite* de Tristan, et celle de *l'Ami de tout le Monde* de Picard, qu'il n'y a presqu'aucun rapport entre ces deux personnages qu'un bon appétit. Le héros de Tristan s'appelle *Fripe-Sauces*: c'est un goinfre du plus bas comique; ses galanteries même sont d'un affamé, et non d'un amoureux; il voudroit manger jusqu'à sa maîtresse, et il lui dit tendrement:

Que ton nez aussi bien n'est-il un pied de veau,
Je serois fort habile à torcher ton museau!
Si tes deux yeux étoient deux pâtés de requête,
Je ficherois bientôt mes deux yeux dans ta tête.

Digitized by Google

vouloir bien autoriser, sous la surveillance de la police, une correspondance avec l'Angleterre pour les affaires personnelles des sujets danois, et établir une distinction entre les objets envoyés pour le compte anglais et ceux destinés à rembourser les négocians danois. Ce prince vient de leur faire la réponse suivante :

« Je dois faire savoir au commerce qu'il est impossible de modifier les ordres contenus dans les publications des 9 et 14 septembre. Le roi, en se bornant au séquestre des biens ennemis, a fait tout ce qui étoit en son pouvoir pour ménager ceux de ses sujets dont la fortune pourroit tomber entre les mains des Anglais. Il a même accordé au-delà de ce que mérite un ennemi aussi perfide. Rien d'ailleurs ne doit refroidir l'ardeur d'une noble vengeance, et les commerçans peuvent tout à-la-fois, en armant des corsaires, récupérer leurs capitaux, et venger la patrie et le roi. Quant au rétablissement d'une correspondance, cette mesure est incompatible avec les ordres donnés pour rompre toute communication entre l'Angleterre et le continent. On doit rejeter une idée pareille dans un pays tel que le Danemarck, où l'on ne donne pas des lois par pure plaisanterie et pour n'être pas observées. Le roi n'ignore point que des mesures réclamées par le bien général blessent souvent l'intérêt privé de quelques-uns de ses sujets; mais le témoignage de sa conscience le rassure, ayant conservé, aussi long-temps que possible, à son peuple les bienfaits de la paix, et n'ayant changé de conduite qu'à l'époque où l'agression la plus révoltante a provoqué la plus vigoureuse résistance contre un ennemi perfide.

» Donné au quartier-général de Copenhague, le 27 novembre 1807. » *Signé* FRÉDÉRIC, prince Royal.

AUTRICHE.

Vienne, 14 *décembre*.

Il est maintenant certain que notre cour a accordé le passage au corps russe de 10,000 hommes venant des Sept-Isles unies, et qui se rassemble maintenant dans le pays vénitien. Ces troupes passeront par Pest et Kaschau, pour retourner dans leur patrie.

S. M. l'Empereur vient de rendre un édit qui ordonne le dénombrement de la population, ainsi que l'établissement de la conscription dans le duché de Saltzbourg et le principauté de Berchtolsgaden, qui lui sont récemment échus.

Les derniers rapports officiels de Constantinople confirment la nouvelle qu'une révolte a éclaté parmi le peuple dans les derniers jours de novembre; mais elle a été promptement apaisée. Les bruits qui ont couru du départ du général Sébastiani n'avoient aucun fondement. Ce qui peut y avoir donné lieu, c'est l'expédition que ce ministre a faite, par Odessa, de 20 à 30 caisses remplies d'effets, qui sont déjà arrivées à Lemberg. Il s'y trouve aussi le corps embaumé de son épouse, morte, comme l'on sait, en dernier lieu à Constantinople, ainsi que celui de son enfant, âgé de six mois. Tous ces objets sont transportés à Paris.

M. le comte de Metternich restera à son poste à Paris.

Le jour du mariage de l'Empereur, 12 jeunes filles et 12 jeunes garçons seront unis publiquement; chaque couple recevra une dot de 2000 florins.

C'est le 15 de ce mois que la clôture de la diète de Hongrie aura lieu. On croit cependant que les séances des Etats seront prolongées. S. M. l'Empereur sera de retour à Vienne le 21.

On dit que M. le général de cavalerie, comte de Bellegarde, sera nommé commandant général en Hongrie. M. le général d'artillerie baron d'Alvinzi, qui occupoit ce poste, en obtiendra un autre. M. le général O'Reilly remplacera M. de Bellegarde dans le commandement général de la Gallicie.

Le comte de Landriani, qui étoit depuis long-temps près de S. A. R. le duc Albert de Saxe-Teschen, en qualité de gentilhomme de compagnie, est parti pour Milan, lieu de sa naissance, en conséquence d'un ordre de son gouvernement.

ALLEMAGNE.

Bamberg, 19 *décembre*.

Les prisonniers de guerre russes ont commencé à se mettre en marche pour le Saxe. On assure qu'ils passeront par Schleitz, Gere, Zeitz, Pégau, Leipsick, Eulenburg, Torgau, Herzberg, Luckau, Cottbus, Crossen, Posen, Pultusk, Ostrolenka et Bialystok.

La gazette de Breslau, du 9 décembre, annonce que la convention relative aux routes commerciales entre la Saxe et la Pologne, y a été publiée en détail et d'une manière authentique. (Nous avons donné les articles les plus essentiels de cette convention dans le *Journal de l'Empire*, du 6 décembre, sous la date de Breslau.)

Francfort, 21 *décembre*.

Il est arrivé hier ici une nouvelle colonne de Russes qui retournent dans leur patrie. Elle a continué sa route ce matin.

M. Muller, secrétaire d'Etat du royaume de Westphalie, a passé le 18 par Francfort, se rendant à Cassel.

Tous les Anglais qui étoient à Vienne ont quitté cette capitale, et ont pris la route de Trieste. On s'attend qu'aussitôt après que le cabinet autrichien aura appris l'évacuation de Braunau, il prendra une mesure générale pour faire cesser toute communication avec l'Angleterre.

On a découvert à Neustaedel, en Hongrie, en creusant la terre à quelque profondeur, plusieurs parties du squelette d'un éléphant bien conservées.

La démarcation des frontières entre la Prusse occidentale et le duché de Varsovie, est suspendue jusqu'au printemps prochain.

SUISSE.

Lucerne, 19 *décembre*.

A l'ouverture de la dernière session du grand-conseil, M. l'avoyer Krauer a prononcé un discours fort remarquable, dans lequel il a rendu compte des difficultés existant entre ce canton et le saint-siége. Ce discours, imprimé quelques temps après dans la feuille officielle, a fait le sujet d'une plainte de S. Em. le nonce apostolique auprès de S. Ex. le landamman de la Suisse. Le landamman en a donné communication à notre petit-conseil, en l'invitant à arranger cette affaire d'une manière convenable. Mais sur ces entrefaites, M. Krauer a publié une déclaration, dans laquelle il expose les motifs qui l'ont porté à faire imprimer son discours : il se plaint que l'on attribue à ce discours un sens qu'il n'y a pas mis, et déclare que si, contre son intention, il s'y trouvoit des expressions qui pussent blesser le saint-père ou son nonce en Suisse, il est prêt à donner à cet égard toutes les explications qu'on peut desirer; il fait en même temps profession de ses sentimens religieux et de son respect sans bornes pour le chef suprême de l'Eglise catholique. Cette déclaration a

---

La pièce abonde en sottises de cette espèce. Il faut bien cependant qu'on ait trouvé quelques agrémens à travers tant de grossièretés; car elle obtint beaucoup de succès, et même eut l'honneur d'être souvent représentée au Louvre devant toute la cour, avec de grands applaudissemens : c'est l'auteur lui-même qui nous en assure, avec quelqu'apparence de vérité, puisque l'ouvrage s'est conservé au théâtre pendant trente ans, du temps même de Molière, et bien avant dans le siècle de Louis XIV. Tristan avoit pris pour modèles les parasites des anciennes comédies de Plaute et de Térence, parce qu'à l'époque où il écrivoit, les poëtes comiques français n'étoient point encore dans l'usage de peindre les mœurs et la société de leur pays : Plaute et Térence n'avoient eux-mêmes fait autre chose que peindre les parasites grecs. Ces parasites n'étoient que des misérables, ministres des débauches de jeunes libertins dont ils partageoient les orgies : ils payoient leur écot en viles complaisances, en bouffonneries grossières, en patience honteuse pour toutes les avanies et les insultes dont le patron se plaisoit à les accabler.

De tels personnages répugnent à nos mœurs. Tristan auroit pu peindre des parasites d'un meilleur ton; beaucoup de gens de lettres de ce temps-là auroient pu lui offrir des modèles moins indignes de la comédie. Il étoit contemporain de ce fameux Montmaur, professeur en langue grecque au Collége-Royal, dont Boileau a dit, en parlant d'un autre parasite :

Savant dans ce métier si cher aux beaux-esprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.

Tristan lui-même étoit un peu parasite; il passa sa vie à faire la cour aux riches, et il mourut pauvre. On croit que Boileau l'avoit en vue lorsqu'il a parlé d'un poëte,

Qui n'étant vêtu que de simple bureau,
Passe l'été sans linge et l'hiver sans manteau.

Le parasite est une branche du flatteur : il flatte pour un dîner; le flatteur a des vues d'intérêt plus étendues. Après le siècle de Louis XIV, les gens de lettres, devenus plus polis, se répandirent davantage dans le monde : on rechercha les agrémens de leur esprit; ils firent les délices des meilleures tables; ils se rendirent aimables, et par-là devinrent les amis de tout le monde : tel fut le célèbre Fontenelle, que les femmes se disputoient jusque dans sa vieillesse. On attribue à Piron un mot cruel sur ce bel-esprit si fêté; on rapporte que, rencontrant son convoi dans la rue, à l'heure du dîner, il dit : « Voilà la première fois » que Fontenelle sort de chez lui, à cette heure, sans aller dîner en » ville. » Mais je ne garantis point cette anecdote. Sur la fin de la troisième dynastie, quelques gens de lettres s'érigèrent en maîtres dans les maisons dont ils n'étoient que les parasites : ils firent à toutes les bonnes tables des cours de morale et de politique; ils ne furent pas les amis de tout le monde, mais les ennemis de quiconque ne pensoit pas comme eux.

M. Picard, qui dans toutes ses pièces s'attache à peindre la vie commune, nous a présenté, dans son *Ami de tout le Monde*, un complaisant qui, dans une maison où il dîne deux fois la semaine, s'attache à flatter tous ceux qui l'habitent, depuis le maître jusqu'aux valets. M. Mondeux (c'est son nom) a la confiance du mari, de la femme, est le confident du fils, du laquais, de la soubrette; il ne néglige point l'amitié de la petite chienne de madame, et il a soin de lui apporter des gimblettes; il ne dit à chacun que des choses agréables, ne donne que des conseils qui plaisent : il est accommodant, conciliant, et toujours de l'avis de celui qui parle. C'est là son caractère; c'est sa tactique pour se faire et se conserver des maisons.

Cet ami de tout le monde n'aime personne, ne s'intéresse à personne, ne se soucie de rien que de bien digérer. Il a une sœur dont il retirat

Digitized by Google

pas paru satisfaisante à M. le nonce; il en a fait le sujet d'une nouvelle plainte, qu'il a envoyée par son secrétaire à S. Ex. le landamman. Tel est dans ce moment l'état de cette affaire, qui fait ici une grande sensation.

EMPIRE FRANÇAIS.

Bayonne, 17 décembre.

Le bruit qui s'étoit répandu sur le départ d'un prince espagnol avec la famille de Bragance, s'est en quelque sorte confirmé; mais en même temps on apprend que cette circonstance est de moins d'importance que l'on n'avoit cru. Ce prince s'appelle don Pedro, fils de don Gabriel, frère du roi régnant d'Espagne et d'une princesse portugaise, issue d'une branche de la maison royale. Les deux parens de don Pedro étant morts subitement, ce prince, quoiqu'infant d'Espagne, fut envoyé à Lisbonne il y a très-long-temps, et élevé comme membre de la maison de Bragance, et destiné, à ce qu'on assure, à épouser la fille aînée du prince de Brésil.

Toutes les lettres qu'on reçoit de Lisbonne affirment que les troupes françaises y observent la meilleure discipline. On garnit de batteries tous les points attaquables des côtes.

Paris, 25 *décembre.*

Voici la teneur du décret impérial que nous avons annoncé hier :

En notre palais royal de Milan, le 17 décembre 1807.

NAPOLEON, Empereur des Français, Roi d'Italie, et Protecteur de la Confédération du Rhin,

Vu les dispositions arrêtées par le gouvernement britannique, en date du 11 novembre dernier, qui assujettissent les bâtimens des puissances neutres, amies et même alliées de l'Angleterre, non-seulement à une visite par les croiseurs anglais, mais encore à une station obligée en Angleterre et à une imposition arbitraire de tant pour cent sur leur chargement, qui doit être réglée par la législation anglaise;

Considérant que par ces actes le gouvernement anglais a dénationalisé les bâtimens de toutes les nations de l'Europe; qu'il n'est au pouvoir d'aucun gouvernement de transiger sur son indépendance et sur ses droits, tous les souverains de l'Europe étant solidaires de la souveraineté et de l'indépendance de leur pavillon; que si, par une foiblesse inexcusable, et qui seroit une tache ineffaçable aux yeux de la postérité, on laissoit passer en principe et consacrer par l'usage une pareille tyrannie, les Anglais en prendroient acte pour l'établir en droit, comme ils ont profité de la tolérance des gouvernemens pour établir l'infâme principe que le pavillon ne couvre pas la marchandise, et pour donner à leur droit de blocus une extension arbitraire et attentatoire à la souveraineté de tous les Etats;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Tout bâtiment, de quelque nation qu'il soit, qui aura souffert la visite d'un vaisseau anglais, ou se sera soumis à un voyage en Angleterre, ou aura payé une imposition quelconque au gouvernement anglais, est par cela seul déclaré dénationalisé, a perdu la garantie de son pavillon, et est devenu propriété anglaise.

2. Soit que lesdits bâtimens ainsi dénationalisés par les mesures arbitraires du gouvernement anglais, entrent dans nos ports ou dans ceux de nos alliés, soit qu'ils tombent au pouvoir de nos vaisseaux de guerre ou de nos corsaires, ils sont déclarés de bonne et valable prise.

3. Les îles britanniques sont déclarées en état de blocus sur mer comme sur terre. Tout bâtiment, de quelque nation qu'il soit, quel que soit son chargement, expédié des ports d'Angleterre ou des colonies anglaises, ou des payés occupés par les troupes anglaises, ou allant en Angleterre, ou dans les colonies anglaises, ou dans des pays occupés par les troupes anglaises, est de bonne prise, comme contrevenant au présent décret; il sera capturé par nos vaisseaux de guerre ou par nos corsaires, et adjugé au capteur.

4. Ces mesures, qui ne sont qu'une juste réciprocité pour le système barbare adopté par le gouvernement anglais, qui assimile sa législation à celle d'Alger, cesseront d'avoir leur effet pour toutes les nations qui sauroient obliger le gouvernement anglais à respecter leur pavillon. Elles continueront d'être en vigueur pendant tout le temps que ce gouvernement ne reviendra pas aux principes du droit des gens, qui règle les relations des Etats civilisés dans l'état de guerre. Les dispositions du présent décret seront abrogées et nulles par le fait, dès que le gouvernement anglais sera revenu aux principes du droit des gens, qui sont aussi ceux de la justice et de l'honneur.

5. Tous nos ministres sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au bulletin des lois.

Signé NAPOLEON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire d'Etat, *signé* H. B. Maret.

A la suite de ce décret, le journal officiel publie la circulaire suivante, adressée par le ministre de l'intérieur aux chambres de commerce :

Vous connoissez, Messieurs, les derniers actes du gouvernement anglais, ce dernier terme de l'oppression du commerce du monde; vous savez qu'il a résolu de détruire les foibles restes de l'indépendance des mers; il veut que désormais aucun bâtiment ne puisse naviguer sans relâcher dans ses ports, sans payer un tribut à sa prétendue souveraineté, et sans en recevoir une ignominieuse licence.

Ainsi, l'Océan n'est plus que le champ de l'esclavage; l'usurpation du droit le plus sacré des nations est consommé, et ce joug tyrannique pesera sur elles jusqu'au jour des vengeances, ou jusqu'à ce que, ramené à la modération, le gouvernement anglais calme ses fureurs et brise lui-même ce sceptre auquel les peuples continentaux ne consentiront jamais à se soumettre.

Je m'entretiens avec vous des grandes circonstances qui nous entraînent, pour éveiller votre patriotisme et votre sagesse. Il sembloit que toutes les gênes, toutes les contrariétés qu'éprouvoit le commerce du continent étoient épuisées, et cependant elles vont s'accroître par les dernières mesures de l'Angleterre; mais elles nous trouveront résignés à lutter et à vaincre cette nouvelle oppression.

Il ne faut pas se le dissimuler, l'importation et l'exportation, déjà si rétrécies, vont l'être davantage; tout ce qui tient au commerce maritime, tout ce qui en dépend, deviendra plus difficile et plus incertain : cependant deux canaux restent ouverts.

La course sur tous les bâtimens qui auront renoncé à l'indépendance de leur nation, en obéissant honteusement à la souveraineté britannique, et en naviguant sous sa licence, s'offre d'abord au courage de nos capitaines; cette ressource ne sera pas vaine, et le commerce français ne se livrera pas sans utilité à ce genre de guerre, qui ne laisse jamais sans récompense la bravoure, l'habileté et l'audace.

Nous devons espérer ensuite que des vaisseaux neutres tromperont la vigilance des croisières anglaises, l'immense étendue des côtes de l'Empire protégeant leurs tentatives.

Ces ressources ne dussent-elles être comptées pour rien, la France se résignera à une situation momentanée qui ne peut changer qu'avec le temps et de nouveaux efforts; mais son ennemi ne lui ravira pas les grandes bases de sa prospérité, sa communication intérieure, ses rapports avec le continent, sur lequel elle ne compte plus que des amis ou des alliés. Son sol ne sera pas moins fertile, son industrie n'en subsistera pas moins, quoique privée de quelques matières qu'il n'est pas impossible de remplacer.

J'appelle votre attention, Messieurs, sur cette dernière proposition.

---

le revenu, et qu'il laisse languir dans la misère, il l'entretient d'éloges de sa raison et de son économie; il est fort content d'elle parce qu'elle ne lui demande rien, et ne se mêle point de sa conduite de peur d'être obligé de subvenir à ses besoins. Tel est M. Mondoux, à qui cette philosophie réussit fort bien pendant quelque temps; mais il est difficile de conserver dans la société cet état de neutralité si paisible et si commode. Le bon M. Mondoux a un ancien ami nommé Courville, brouillé avec M. Doligni, le maître de la maison où dîne l'ami de tout le monde. La situation est embarrassante; avec toute son adresse, Mondoux ne peut s'empêcher de perdre l'équilibre. On découvre aussi que ce bon homme pour ceux qui lui donnent à dîner, est un très-méchant homme pour sa sœur. Tout le monde abandonne l'ami de tout le monde; et la petite chienne, oubliant les gimblettes, est sur le point d'aboyer après lui. Cependant tout s'arrange : sa sœur, dotée par l'ami Courville, épouse le fils de M. Doligni; et Mondoux voit dans ce mariage la perspective d'une nouvelle maison pour lui.

Ce caractère est développé dans le premier acte avec beaucoup d'esprit et de finesse; il est exposé, sur-tout au commencement, avec un agrément et une gaîté qui promettoit plus encore qu'elle n'a tenu; l'écueil de ces comédies de caractère est toujours l'action et l'intrigue. M. Picard a répandu le sel à pleines mains dans les scènes où l'ami de tout le monde est en jeu; et rien n'est plus enjoué, plus comique que tout son premier acte : mais il faut finir, il faut dénouer une intrigue qui n'a presque rien de commun avec l'ami de tout le monde. Les amours du jeune Doligni avec la sœur de M. Mondoux, simple brodeuse chez la mère de son amant; la dot qui lui tombe des nues par la libéralité d'un de ses parens; son mariage très-extraordinaire avec le fils d'un homme fort riche, cela sent le roman; et le roman, qui réchauffe un drame, refroidit une comédie de caractère. Cela n'empêche pas que cette nouvelle production de M. Picard n'ait obtenu et ne mérite beaucoup de succès : on y reconnoît l'auteur de tant de jolis ouvrages, et la touche de notre moderne Dancourt, ce peintre fidèle des mœurs et des ridicules du jour.

La pièce est jouée avec beaucoup de talent et d'ensemble par les premiers sujets de ce théâtre : tels que Vigny, Clozel, Barbier; mesdemoiselles Adeline et Molière.

Concert extraordinaire de Mlle Colbran.

Je rendrai compte incessamment du *Mariage de Figaro*, opéra comique de Mozart, qu'on vient de représenter avec succès au théâtre de l'Impératrice : aujourd'hui, je vais parler de Mlle Colbran, cantatrice très-distinguée, qui n'a point trompé l'attente du public, et qui la surpassera sans doute dans les concerts suivans.

L'assemblée, si elle n'étoit pas extrêmement nombreuse, étoit très-choisie et très-brillante. Les places les plus chères étoient les mieux remplies. Toutes les premières loges étoient garnies de manière à flatter les yeux du spectateur; le parterre étoit aussi très-plein. Mademoiselle Colbran a une voix forte, étendue, sonore; elle chante avec ame et avec expression. Les morceaux qu'elle a chantés étoient hérissés, dans quelques endroits, de ces difficultés qui font le triomphe des cantatrices, quand elles les surmontent sans efforts. Mlle Colbran a franchi tous ces passages avec une vigueur et une rapidité qui lui ont attiré de grands applaudissemens. Son organe est naturellement doux et mélodieux; cependant on a trouvé quelqu'âpreté dans les tons aigus, quelque chose de hauteur et de brusque dans l'exécution de certaines difficultés. Il est probable que le trouble inséparable d'un essai, devant une assemblée de connoisseurs, a produit quelqu'altération légère dans les moyens de Mlle Colbran. La plupart des morceaux qu'elle a chantés étoient accompagnés de chœurs d'un effet assez médiocre. C'est un secours dont Mlle Colbran peut se passer : nous sommes si accoutumés, à l'Opéra, à entendre de grands chœurs!

Digitized by Google

Vous avez des conseils à donner et des exemples à offrir au commerce ; il doit prévoir dès à présent l'effet de la privation de certaines matières, et sur-tout des cotons et des teintures.

Les cotons approvisionnés en France, ceux qui nous parviendront du Levant ; ceux que, dans des temps plus éloignés, nous procurera la culture indigène, essayée non sans succès, suffiront pour alimenter en grande partie nos manufactures ; mais prévoyant que quelques-unes pourroient éprouver des privations, il faut, autant qu'il est possible, recourir au chanvre et au lin, pour ménager du travail aux ouvriers lorsque le coton n'occuperoit plus. Il seroit à désirer qu'on pût rappeler les consommateurs aux produits des matières nées de notre sol, et restreindre les effets malheureux des habitudes et des goûts contractés pour des étoffes qui nous rendent tributaires des contrées étrangères.

Les matières de teinture pourront devenir rares, mais plusieurs seront remplacées par des produits du sol : nous nous passerons des autres en faisant de légers sacrifices de quelques couleurs qui, plus belles, plaisent davantage, sans rien ajouter à la bonté intrinsèque de l'étoffe. Au surplus, comptons sur le génie manufacturier ; il surmontera ces difficultés.

Les canaux qui, malgré les usurpateurs, resteront ouverts aux importations, pourront ne pas suffire à la consommation du sucre et du café : ces objets d'une utilité secondaire, pourront être rares ; mais la grande masse de la nation ne sentira pas cette privation momentanée ; des habitudes trop étendues seront combattues et restreintes par l'élévation des prix.

Et pourroit-on croire au surplus que la grande nation se laisseroit étonner par la privation de quelques futiles jouissances ? Ses armées ont supporté sans murmure les besoins les plus pressans : ce grand exemple ne sera point perdu, et lorsqu'il s'agit de reconquérir l'indépendance des mers ; lorsqu'il s'agit d'affranchir le commerce des actes ruineux de piraterie exercés périodiquement sur lui, lorsqu'il s'agit de l'honneur national, et de briser les Fourches Caudines que l'Angleterre élève sur ses rivages, le peuple français supportera avec la dignité et le courage qui appartiennent à son grand caractère, les entraves passagères imposées à ses goûts, à ses habitudes et à son industrie. Le commerce de l'Europe, n'en doutons pas, sera bientôt affranchi ; l'intérêt des peuples, l'honneur des souverains, les résolutions magnanimes du plus puissant des alliés de la France ; la force et la volonté du héros qui nous gouverne ; la justice d'une cause à laquelle le ciel accordera sa protection ; tous ces moyens décideront la querelle : le succès ne peut être incertain.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma sincère estime,

Signé Carter.

— Aux détails que nous avons donnés hier sur l'arrivée de la reine régente d'Etrurie à Milan, le Journ. Offic. du royaume d'Italie ajoute les suivans : Cette princesse est arrivée le 17, à cinq heures du soir. Le prince vice-roi s'est aussitôt rendu auprès de S. M., qui après s'être reposée pendant quelque temps, s'est transportée avec le jeune roi son fils au palais royal, où elle a été introduite à une audience particulière de l'Empereur et Roi.

— S. M. le roi de Westphalie a nommé gouverneur du palais de Cassel le vieux et brave général Wurmb, en remplacement de M. le général Rewbell, appelé au gouvernement de la ville.

— M. Albert, conseiller intime du roi de Prusse, est passé à Nancy, le 21 de ce mois, se rendant à Paris.

— On va construire, sur l'emplacement de l'Arsenal, un vaste édifice destiné à former un grenier de réserve pour Paris. On a choisi ce lieu, qui se trouve à la fois près de la Seine, près du bassin du canal de l'Ourcq et des Boulevards, afin de rendre plus faciles les arrivages et les chargemens. Les vins seront emmagasinés dans les caves et rez-de-chaussées ; on placera les grains et les farines dans les étages supérieurs. S. Ex. le ministre de l'intérieur, accompagné des préfets du département et de la police, ira poser, samedi prochain, la première pierre de cet édifice. Il sera construit sous la direction de M. Delanoy, architecte.

— Dans une saison où les eaux de la Seine deviennent de plus en plus bourbeuses et chargées de parties hétérogènes et malsaines, nous croyons devoir rappeler au public l'établissement de M. Cuchet, situé au Terrain, derrière l'église Notre-Dame, d'où l'eau la plus pure et la plus saine est transportée dans tous les quartiers de Paris. On s'abonne au bureau de l'établissement même, que les personnes curieuses de connoître les procédés de M. Cuchet peuvent aller voir tous les jours, excepté les dimanches, depuis dix heures jusqu'à quatre.

— On dit que les aveugles des Quinze-Vingts vont être transférés dans un local plus conforme à leur situation et à leur nombre. On ajoute que leur établissement est destiné au logement et à l'instruction de nouveaux régimens suisses.

NECROLOGIE.

Mad. de La Fayette est morte à Paris, hier 24 décembre, à minuit. Elle étoit fille du ci-devant duc d'Ayen, fils du maréchal de Noailles, et femme du général La Fayette.

Elle doit être long-temps et généralement regrettée. Fidelle à tous ses devoirs, ils furent toujours ses seuls plaisirs ; ornée de toutes les vertus, pieuse, modeste, charitable, sévère pour elle-même, indulgente pour les autres, elle fut du petit nombre des personnes dont la réputation pure a reçu un nouvel éclat par les malheurs de notre révolution ; ruinée par nos orages, à peine paroissoit-elle se rappeler qu'elle avoit joui d'une grande fortune. Les indigens seuls la regrettoient ; c'étoit leur patrimoine qu'ils avoient perdu.

A peine délivrée des prisons de Roberspierre, où elle avoit montré une fermeté inaltérable, et d'où sa mère et sa sœur n'étoient sorties que pour monter à l'échafaud, elle courut avec ses filles, se jeter dans les cachots d'Olmutz, en Moravie, pour y partager les fers de son époux. Son courage héroïque y soutint son existence ; mais son sang reçut dans l'air infect de ces souterrains le poison qui, après de longues souffrances, vient de terminer sa vie. Elle est morte entourée d'une famille nombreuse, qui adressoit en vain au ciel des vœux ardens pour sa conservation. Elle ne pouvoit plus parler, et sa bouche sourioit encore à l'aspect de son époux et de ses enfans qui arrosoient son lit, son visage et ses mains de leurs larmes.

Tout le monde doit pleurer Mad. de La Fayette. Elle fut le bonheur de sa famille, l'appui des pauvres, la consolation des affligés, l'ornement de sa patrie, et l'honneur de son sexe.

LOTERIE IMPERIAE DE FRANCE.

Tirage de Paris, du 25 décembre.

33 — 57 — 81 — 37 — 64.

ANNONCE.

Dictionnaire de la Fable, deuxième édition ; par F. Noël. Deux vol. in-8°. de 800 pag. chacun, imprimés en petit-texte, sur deux colonnes, et ornés d'une figure allégorique, gravée d'après le dessin de Girodet. L'exécution typographique de cet ouvrage est magnifique. Prix : 21 fr., et 26 fr. par la poste.

Abrégé de la Mythologie universelle, ou Dictionnaire de la Fable, adopté par la commission des ouvrages classiques, pour les Lycées et les Ecoles secondaires ; par Fr. Noël. Un vol. *in*-12 de 650 pag., petit-texte à deux colonnes. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez le Normant.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Deux symphonies, l'une de Haydn, et l'autre de Chérubini, exécutées avec un ensemble admirable, ont fait le plus grand plaisir. M. Tulou, dans son concerto de flûte, a réuni la science et l'agrément ; et M. Lafond a charmé l'assemblée par les beaux sons qu'il tire du violon. Cet artiste intéressant, qu'on avoit déjà entendu dans un des concerts de madame Catalani, a excité la plus vive sensation, par l'expression qu'il sait donner à cet instrument difficile ; il paroît digne d'occuper un des premiers rangs parmi les virtuoses qui ont porté au plus haut degré l'art du violon.

Ce concert a laissé au public un vif desir d'en entendre un second.

Un accident arrivé à madame Talma, a effrayé hier toutes les personnes présentes au Théâtre Français. La traverse de la toile, en se levant, a emporté avec elle une coulisse qui est retombée du haut du cintre sur la tête de madame Talma. Cette actrice s'est évanouie ; le parquet a été couvert de son sang, et on l'a emportée sans connoissance. Peu de temps après on est venu prévenir le public que sa blessure ne présentoit rien d'inquiétant pour sa vie.

MODES.

Dans les belles réunions, les robes bleu-pâle, les toques bleues et les plumes bleues sont en assez grande quantité pour qu'on puisse assurer que cette nuance sera bientôt dominante : cependant on emploie encore du jaune dans la plupart des magasins.

Les plumes se portent plates, excessivement longues et tombantes. Des plumes, ou une coiffure en cheveux, caractérisent la grande parure. Dans la demi-toilette et dans le négligé, on porte sur la tête, des voiles qui retombent en pans égaux de chaque côté. Outre les robes bleues, on a remarqué, à la seconde représentation de *la Vestale*, des robes de satin blanc garnies en pluche noire, des robes amaranthe, des robes souci. Les étoffes de Lyon, en robes, sont rose sur rose, bleu sur bleu.

Quelques garnitures de crêpe blanc imitent des boules de sorbier. Au dernier bal de l'Athénée des Etrangers, les robes des danseuses étoient de gaze étoilée ; quelques-unes avoient, pour garniture des cloches bleues ; et pour accessoire, un corsage bleu : des fleurs bleues mêlées dans les tresses, faisoient l'ornement de la coiffure.

A la ville, on voit beaucoup de fichus de cygne ou bordés de cygne, en satin, en velours, en casimir moucheté. Un chapeau de femme, pour monter à cheval, est de feutre noir, et a la forme d'un chapeau d'homme. On ne porte plus que des gants à brasselets élastiques : l'inventeur est M. Walker, gantier de S. M. l'Impératrice, rue de Richelieu, n°. 91. Les souliers sont puces, noirs ou blancs, ou bordés de noirs en couleur.

LOGOGRIPHE.

Avec mon chef, lecteur, je suis un ornement ;
Et sans lui, je ne suis qu'un objet dégoûtant.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Fort-une*.

Le Nouveau Jardin des Enfans, étrennes de famille, bouquets et complimens pour le jour de l'an, les fêtes, etc. ; suivi du Petit Secrétaire français, ou Modèles de Lettres sur le même sujet. Un vol. in-18, fig. Prix : 75 c., et 1 fr. par la poste.

A Paris, chez Pigoreau, libraire, place S. Germain-l'Auxerrois.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Digitized by Google



JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

Constantinople, 10 novembre.

La Sublime-Porte a adressé une lettre à la cour de Prusse, dans laquelle elle cherche à lui donner pleine satisfaction au sujet de la conduite que le précédent ministère turc a tenue envers M. le baron de Senft-Pilsac. On ne doute pas, en conséquence, que la légation prussienne ne soit bientôt rétablie ici.

La Porte a reçu la nouvelle que Delikadri, ci-devant aga de Burgas, et l'un des principaux moteurs de la révolte en Romélie, a été pris par Ismaël, pacha de Sérès, qui l'a fait décapiter avec trente de ses adhérens.

RUSSIE.

Pétersbourg, 25 novembre.

Lorsqu'on reçut à Cronstadt l'ordre de mettre un embargo sur tous les bâtimens anglais, il ne s'en trouva que quatre dans ce port. Un de ces quatre vaisseaux a été relâché ensuite, et mis à la disposition de lord Gower, ambassadeur britannique, pour le transport de sa personne et de ses effets en Angleterre. Vingt bâtimens anglais avoient mis à la voile, de Cronstadt, la veille même de l'embargo.

Le ci-devant chargé d'affaires de la république des Sept-Isles, accrédité près de notre cour, a obtenu la permission de se faire naturaliser Russe. S. M. I. l'a nommé conseiller d'Etat. Il continue de passer dans cette capitale un grand nombre de troupes qui se portent en Finlande.

ITALIE.

Milan, 19 décembre.

Les trois colléges sont assemblés depuis cinq jours pour nommer les trente membres des Etats vénitiens dont les colléges doivent être accrus.

Du 20. — Dimanche, à midi, les trois colléges ont été réunis dans la grande salle du palais.

L'EMPEREUR, précédé des conseillers d'Etat-consulteurs, des conseillers d'Etat-législatifs, des conseillers d'Etat-auditeurs, des officiers de sa maison, des grands-officiers de la couronne, du vice-connétable, du grand-duc de Berg et du prince vice-roi, est entré dans la salle.

M. Soncino, maître des cérémonies, a pris les ordres de S. M.

Le chancelier a présenté au serment individuel les membres des colléges. Ensuite, le ministre-secrétaire d'Etat a fait lecture du quatrième statut constitutionnel, et des trois lettres-patentes ci-jointes.

Quatrième Statut constitutionnel.

NAPOLÉON, par la grace de Dieu et par les constitutions de l'Empire, Empereur des Français et Roi d'Italie;

Vu le premier statut constitutionnel de notre royaume d'Italie, du 17 mars 1805, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Nous adoptons pour fils le prince Eugène-Napoléon, archichancelier d'Etat de notre Empire de France et vice-roi de notre royaume d'Italie.

2. La couronne d'Italie sera, après nous et à défaut de nos enfans et descendans mâles légitimes et naturels, héréditaire dans la personne du prince Eugène et de ses descendans directs, légitimes et naturels, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance.

3. A défaut de nos fils et descendans mâles légitimes et naturels, et des fils et descendans mâles légitimes et naturels du prince Eugène, la couronne d'Italie sera dévolue au fils ou au parent le plus proche de celui des princes de notre sang qui règnera alors en France.

4. Le prince Eugène, notre fils, jouira de tous les honneurs attachés à notre adoption.

5. Le droit que lui donne notre adoption à la couronne d'Italie, ne pourra jamais, en aucun cas et dans aucune circonstance, autoriser, ni lui ni ses descendans, à élever aucune prétention à la couronne de France, dont la succession est irrévocablement réglée par les constitutions de l'Empire.

6. Nous commandons et ordonnons que les présentes, munies du sceau de l'Etat, soient communiquées aux colléges électoraux de notre royaume d'Italie, insérées au Bulletin des Lois, et adressées aux tribunaux et aux autorités administratives, pour qu'ils les transcrivent sur leurs registres, les observent et les fassent observer. Le secrétaire d'Etat de notre royaume d'Italie est chargé de veiller à l'exécution de la présente disposition.

Donné en notre palais impérial des Tuileries, le 16 février 1806.

Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur et Roi,

Le ministre secrétaire d'Etat, *signé* ANTONIO ALDINI.

NAPOLÉON, par la grace de Dieu et par les constitutions, Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, à tous ceux qui les présentes verront; salut :

Voulant donner une preuve particulière de notre satisfaction à notre bonne ville de Venise, nous avons conféré et conférons, par ces présentes lettres-patentes, à notre bien-aimé fils le prince Eugène-Napoléon, notre héritier présomptif à la couronne d'Italie, le titre de *Prince de Venise*.

Nous mandons et ordonnons que les présentes lettres-patentes soient enregistrées à la consulte-d'Etat, transcrites sur le grand livre qu'ouvrira à cet effet notre chancelier garde-des-sceaux, et insérées au Bulletin des Lois, afin que personne ne puisse en prétexter cause d'ignorance.

Donné en notre palais royal de Milan, le 20 décembre 1807.

Signé NAPOLÉON.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Dimanche 27 Décembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.
Saül, oratorio en 3 actes.

THÉATRE FRANÇAIS.
La Mort de Pompée, les Deux Frères.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.
Aujourd'hui.......

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
L'Ami de tout le Monde, le Volage, la Cigale et la Fourmi.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.
Le Retour de Jean-Bart, Bancelin, le Fond du Sac.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.
La Banqueroute, le Diable rose, Romainville, Taconnet.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.
La Forêt d'Hermanstadt, la Fille de la Nature.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.
La Queue de Lapin, le Tambourineur de Pantin.

TIVOLI, *Veillée de la Cité.*
Fête, Ascension de M. Forioso, Danses, Concert, Vues pittoresques.

HAMEAU DE CHANTILLY.
Aujourd'hui Fête et Bal paré. Prix du billet d'entrée : 1 fr. 80 c.

SALON DES REDOUTES.
Auj., Fête et bal. — Prix d'entrée : 1 fr. 80 c.

VAUXHALL D'HIVER,
Aujourd'hui, Fête et Bal.

VARIÉTÉS.

CARMEN IN SANCTÆ BARBARÆ FESTUM. 1807. (1) (*Vers latins composés pour la fête de Sainte Barbe*, par P. E. Lemaire.)

Cette jolie pièce de vers latins est précédée de l'avis suivant, qui en explique le dessein et le but : « Aucune maison consacrée à l'éducation » de la jeunesse, n'a eu plus de réputation que l'ancienne communauté de *Sainte-Barbe* : la force des études y répondoit à la sage » austérité de la discipline; et, depuis l'institution des concours généraux de l'Université, la renommée de cette maison s'accrut par des » triomphes annuels. Un tel établissement ne pouvoit tomber sans » laisser un grand vide dans l'instruction publique, et de vifs regrets » dans le cœur des pères de famille : il étoit sur tout redemandé par » ceux qui ont eu le bonheur de passer leur enfance dans cette école » célèbre; et c'est pour obéir à ce vœu que M. Parmentier, élève lui-même de cette communauté, a fondé une *nouvelle Sainte-Barbe*, » sinon dans les murs, du moins sur la règle et les principes de l'ancienne. Dans un des quartiers les plus reculés et les plus solitaires de » Paris, commence à refleurir cette antique pépinière, qui a vu les » lettres, les sciences et tous les états de la société s'enrichir de ses » fruits. Le chef de ce nouvel établissement partage ses fonctions avec » un des hommes qui ont le plus réfléchi sur l'éducation, M. l'abbé » Lingois, docteur de Sorbonne, ancien professeur de philosophie au » collége du *Plessis*, élève de *Sainte-Barbe*, plein des traditions de » cette école, et vieil ami de ce bon M. Baduel, dont l'honorable » mémoire sera toujours chère aux vrais *barbistes*. Pour mieux assurer » encore le succès d'une entreprise si utile, M. Parmentier a convoqué » douze de ses anciens camarades, qui doivent s'assembler chez lui

(1) In-8°. Prix : 75 c. A Paris, chez le Normant.

Digitized by Google

Napoléon, par la grace de Dieu et les constitutions, Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, à tous ceux qui les présentes verront; salut :

Voulant donner une preuve particulière de notre satisfaction à notre bonne ville de Bologne, nous avons conféré et conférons par les présentes, le titre de *princesse de Bologne* à notre bien-aimée petite-fille la princesse Joséphine.

Nous mandons et ordonnons que les présentes lettres-patentes soient enregistrées à la consulte d'Etat, transcrites sur les registres du sénat à la première session, inscrites sur le grand livre qu'ouvrira à cet effet notre chancelier garde-des-sceaux, et insérées au Bulletin des Lois, afin que personne ne puisse en prétexter cause d'ignorance.

Donné en notre palais royal de Milan, le 20 décembre 1807.

Signé Napoléon.

Napoléon, par la grace de Dieu et les constitutions, Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, à tous ceux qui les présentes verront; salut :

Voulant reconnoître les services que le sieur Melzi, chancelier garde-des-sceaux de notre royaume d'Italie, nous a rendus dans toutes les circonstances, dans l'administration publique, où il a déployé, pour le bien de nos peuples et de notre couronne, les plus hauts talens et la plus sévère intégrité;

Nous souvenant qu'il fut le premier Italien qui nous porta, sur le champ de bataille de Lodi, les clés et les vœux de notre bonne ville de Milan, nous avons résolu de lui conférer le titre de duc de Lodi, pour être possédé par lui ou par ses héritiers masculins, soit naturels, soit adoptifs, par ordre de primogéniture; entendant que le cas d'adoption ayant lieu par le titulaire et ses descendans, elle sera soumise à notre approbation ou à celle de nos successeurs.

Nous mandons et ordonnons que l'état des biens que nous avons annexés au duché de Lodi, soit envoyé par notre grand-juge aux cours d'appel du lieu où ils sont situés, pour être inscrit au greffe, afin que personne n'en puisse prétexter cause d'ignorance; notre intention étant que ces biens soient exceptés des dispositions du Code Napoléon, et possédés toujours et en entier par les titulaires du duché, comme en faisant partie intégrante.

Les présentes lettres-patentes seront enregistrées à la consulte d'Etat, imprimées au Bulletin des Lois, et transcrites sur les registres du sénat, à sa première session, et sur le grand livre qu'ouvrira à cet effet notre chancelier garde-des-sceaux.

Donné en notre palais royal de Milan, le 20 décembre 1807.

Signé Napoléon.

L'Empereur, après la lecture de ces actes, a prononcé le discours suivant :

« MM. les possidenti, dotti et commercianti,

» Je vous vois avec plaisir environner mon trône.

» De retour, après trois ans d'absence, je me plais à » remarquer les progrès qu'ont fait mes peuples; mais que » de choses il reste encore à faire pour effacer les fautes de » nos peres, et vous rendre dignes des destins que je vous » prépare!

» Les divisions intestines de nos ancêtres, leur misérable » égoïsme de ville, préparèrent la perte de tous nos droits. » La patrie fut déshéritée de son rang et de sa dignité, elle » qui dans des siècles plus éloignés avoit porté si loin l'honneur » de ses armes et l'éclat de ses vertus. Cet éclat, ces vertus, » je fais consister ma gloire à les reconquérir.

» Citoyens d'Italie, j'ai beaucoup fait pour vous; je ferai » plus encore. Mais de votre côté, unis de cœur comme » vous l'êtes d'intérêt avec mes peuples de France, consi- » dérez-les comme des frères aînés. Voyez constamment la » source de notre prospérité, la garantie de nos institutions, » celle de notre indépendance, dans l'union de cette cou- » ronne de fer avec ma couronne impériale. »

Florence, 12 décembre.

Depuis le départ de notre souveraine, il a été formé ici un gouvernement provisoire. Le premier ministre dirige toutes les affaires, en attendant que notre nouveau sort soit fixé d'une manière certaine. Une députation s'est rendue à Milan pour complimenter S. M. l'Empereur et Roi, et l'assurer du dévouement inviolable de la nation toscane.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 12 décembre.

Avant-hier, la garnison de la ville, composée de Français, de Saxons et de Polonais, se rendit dans la plaine de Wola, où elle exécuta différentes manœuvres en présence de S. M., et sous le commandement de S. Ex. M. le maréchal Davoust.

Hier, le roi a voulu qu'on célébrât avec la plus grande pompe l'anniversaire du traité conclu à Posen, le 11 décembre, entre S. M. l'Empereur Napoléon et l'électeur de Saxe, devenu roi par ce traité. Le canon a tiré dès le matin. Il y a eu grand dîner à la cour, et ce soir il y aura un cercle brillant. S. M., pour perpétuer la mémoire de son attachement à l'Empereur des Français, a donné à la plus belle rue de Varsovie (la rue du Miel) le nom de Napoléon. Cette inauguration s'est faite avec la plus grande magnificence, au bruit de l'artillerie, par le ministre de la police, accompagné de tous les corps de ville et des principales autorités. La ville sera illuminée ce soir.

MECKLENBOURG.

Schwerin, 12 décembre.

Le général Laval, avant de quitter ce pays-ci, a communiqué à notre gouvernement la lettre suivante :

Fontainebleau, 11 novembre 1807.

A M. le général Laval,

« Je vous informe, M. le général, que l'intention de S. M. l'Empereur est que l'on ne permette aucune communication entre le continent et la Suède, et que l'on arrête toutes les lettres destinées pour ce royaume. Donnez, en conséquence, les ordres nécessaires pour assurer l'exécution de cette mesure. »

Le vice-connétable et major-général,
Prince Alexandre.

WESTPHALIE.

Cassel, 17 décembre.

PROCLAMATION.

Nous Jérôme-Napoléon, par la grace de Dieu et les constitutions, roi de Westphalie, prince français, etc., à nos bons et fidèles sujets et habitans de notre royaume de Westphalie; salut :

« Westphaliens, la divine Providence avoit marqué cette époque pour réunir sous une auguste institution vos provinces éparses, et des familles voisines et pourtant étrangères. Je viens occuper ce trône, préparé par la victoire, élevé par

---

» tous les mois, afin de l'aider de leurs observations et de leurs conseils. » C'est dans une de ces réunions, le jour même de la fête de *sainte* » *Barbe*, qu'ont été prononcés les vers suivans. On y trouve, dans » quelques endroits, un ton de badinage qui ne sauroit tirer à consé- » quence; l'estime et le respect même se concilient très-bien avec de » légères plaisanteries de société, etc. »

L'objet de cette pièce est donc de célébrer le rétablissement de *Sainte-Barbe*, sous les auspices et sous la direction de MM. Parmentier et Lingois. La joie que ce rétablissement cause à tous les anciens élèves de cette maison, devoit nécessairement s'exprimer en latin, et ne pouvoit avoir un meilleur interprète que M. Lemaire : c'est dans la langue et sur les instrumens de son pays, qu'une colonie, long-temps dispersée, doit chanter sa réunion. Les vers latins ont sans doute aujourd'hui peu de faveur dans le monde; la raison n'en est que trop évidente; à peine veut-on pardonner à un journaliste qui en cite quelques-uns. J'espère cependant obtenir ma grace, à cause du motif qui m'anime; je crois aussi que quelques personnes se rappelleront que les vers latins et les compositions latines de toute espèce ont été les préludes de tant de beaux ouvrages qui font le charme de la nation française et la gloire de sa littérature. Boileau, Racine, Voltaire, s'essayoient, en latin, à bien écrire en français. M. Lemaire n'avoit rien à braver en parlant latin devant des *barbistes*; et sa pièce, imprimée, trouvera encore de bons juges qui auroient été très-dignes de l'entendre, et qui y reconnoîtront l'excellent latiniste, l'humaniste très-distingué, dont le nom brillera toujours parmi les souvenirs les plus glorieux de l'ancienne *Sainte-Barbe*, et dont la voix étoit faite pour en célébrer la restauration. Si l'on trouve dans ses vers quelques plaisanteries légères et piquantes sur les personnes et sur les choses, du moins on n'y remarque aucune trace de cette amertume, qui auroit pu, dans une telle circonstance, animer la verve d'un autre poète, et que peut-être on auroit pardonnée au zèle d'un vrai *barbiste*. Nul emportement, nul trait même contre ceux qui peuvent avoir spéculé sur le nom et la réputation de cette célèbre communauté; nulle allusion aux efforts qu'ils ont faits pour se mettre moralement à la place de la colonie détruite, après s'y être mis physiquement. Le poète n'a vu, sans doute, dans cette espèce d'usurpation de *pseudo-barbistes*, qu'un hommage rendu à la renommée et à la gloire d'une école fameuse; et la colère poétique a été désarmée.

Il commence par saluer, d'un ton très-solennel, les douze conseillers que M. Parmentier s'est adjoints : à ses yeux, cette réunion de quelques anciens camarades est un *conseil auguste*, un *autre sénat*; les douze consultans sont douze *pères conscripts*, qui délibèrent gravement, tous les mois, sur l'éducation des enfans :

> Salvete, ô socii veteres, venerabile salve
> *Concilium*, *patres duodeni*, alterque senatus,
> Quos de Phœbeis puerorum rebus agentes
> Annua luna videt; tandem solemnia nostræ
> Sedibus in certis celebramus festa Patronæ.

Peu s'en faut que dans les vers du poète, M. Parmentier ne soit une espèce d'Enée, qui a trouvé enfin, *rue des Postes*, n°. 34, le lieu marqué par les destins, où il devoit fixer ses *pénates*, et relever les autels de sa patrie :

> Augustæ sacras hic *Parmentarius* ædes
> Virginis instaurat. . . . .

M. Lemaire rend hommage ensuite, mais toujours avec un ton de badinage qui assaisonne la louange, au rare mérite de M. l'abbé Lingois, dont il peint de couleurs un peu chargées l'aspect imposant : il représente la *logique*, la *géométrie* et la *grammaire* comme trois *Grâces*, qui se disputent cet ancien professeur : la *grammaire* l'emporte; et le poète expose les profondes connoissances de M. Lingois

Digitized by Google

l'assentiment de plus grandes puissances de l'Europe, fondé sur un titre non moins sacré, sur votre véritable intérêt.

» Trop long-temps vos campagnes ont souffert des prétentions de famille ou des intrigues de cabinet; vous aviez eu partage tous les malheurs de la guerre, et vous étiez exclus des bienfaits de la paix. Quelques-unes de vos cites recueilloient seulement l'honneur stérile d'attacher leur nom à des traités où rien n'étoit oublié, si ce n'est le sort des peuples qui les habitoient.

» Combien sont différens les résultats des guerres suscitées au chef auguste de ma maison! C'est pour les peuples que Napoléon a vaincu, et chacun des traités qu'il a conclus est un pas de plus vers le but que se propose son grand génie, de donner à des nations entières une existence politique, des gouvernemens et des lois dictées par la sagesse, de constituer pour chacune d'elles une patrie, et de n'en plus laisser dans cette nullité déplorable, où elles ne pouvoient ni se défendre de la guerre, ni profiter de la paix.

» Westphaliens, tels furent les résultats des journées de Marengo, d'Austerlitz, d'Jéna; telle est aujourd'hui pour vous la conséquence du mémorable traité de Tilsit. Ce jour-là vous avez obtenu le premier des biens, une patrie. Loin de votre pensée le souvenir de ces dominations éparses, dernier résultat de la féodalité, qui préparoient un maître à chaque cité. Ces intérêts divers n'en doivent plus faire qu'un. Votre maître, c'est la loi; votre protecteur, le monarque chargé de la faire respecter: désormais vous n'en aurez plus d'autres.

» Westphaliens, vous avez une constitution appropriée à vos mœurs et à vos intérêts; elle est le fruit de la méditation d'un grand homme et de l'expérience d'une grande nation; ses principes sont d'accord avec l'état actuel de la civilisation de l'Europe, et contiennent des vues d'amélioration qui compenseront et au-delà les sacrifices que cet ordre nouveau impose à quelques-uns d'entre vous. Il faut donc que vous la suiviez avec confiance, puisque sur elle repose votre liberté et votre prospérité.

» En montant sur le trône, je contracte l'obligation de vous rendre heureux, et j'y serai fidèle. L'égalité des cultes sera maintenue, les propriétés assurées et garanties. C'est ainsi qu'il s'établira, entre moi et mon peuple, une alliance de vœux et d'intérêts, qui ne sera jamais altérée. Westphaliens, votre souverain compte désormais sur votre fidélité et sur votre inviolable attachement.

» Donné en notre palais royal de Cassel, le 15 décembre 1807, et de notre règne le premier. »

Signé Jérôme-Napoléon.

(*Journal officiel de Cassel.*)

ALLEMAGNE.

Hambourg, 18 *décembre*.

On annonce que le 27 janvier, il se fera à Copenhague une vente publique d'un grand intérêt pour le commerce européen, dans les circonstances actuelles. Voici les articles qu'on y vendra: 600,000 livres de café de l'île de Java, 200,000 livres de sucre de la même île, 100,000 livres de sucre de Manille, 100,000 livres de poivre, 3,000 livres d'indigo, et 7,500 de bois de Sapan. Ces marchandises seront livrées à Bergen, en Norwege, où elles viennent d'être apportées par un vaisseau danois, qui arrive droit de Batavie et de Manille. Ce bâtiment, appelé les *Trois-Amis*, a échappé aux corsaires anglais, en tournant les îles britanniques par le nord.

D'après le desir des militaires espagnols qui se trouvent dans cette ville, il va paroître un extrait en espagnol du *Correspondant*, la plus estimée de nos gazettes politiques.

Francfort, 22 *décembre*.

Il est encore arrivé hier au soir, de Mayence, environ 1800 Russes, entièrement équipés et organisés en régiment de chasseurs (uniforme vert, collet et paremens rouges). Ils ont continué leur route ce matin.

Des lettres de l'Autriche disent que les grandes décorations de la Légion-d'Honneur, destinées pour S. M. l'Empereur François Ier, l'archiduc Charles, l'archiduc Jean et le comte d'Urbna, sont arrivées à Vienne le 7 de ce mois.

Il est arrivé, le 25 novembre, à Belgrade, un évêque grec, comme envoyé du grand-seigneur, avec deux secrétaires et une suite nombreuse. On ignore l'objet de sa mission.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 26 *décembre*.

— Il paroît certain que S. M. l'Empereur et Roi sera de retour à Paris avant le 1er janvier prochain.

— On assure que, par décret de S. M. I. et R., M. Méjan, secrétaire des commandemens du prince vice-roi d'Italie, a été nommé conseiller d'Etat.

— Une députation toscane, arrivée à Milan, a eu l'honneur d'être présentée à S. M. l'Empereur et Roi.

— Un bâtiment neutre, parti de Smyrne, et arrivé le 20 novembre à Cattaro, a annoncé, comme une nouvelle certaine, que le roi de Perse avoit déclaré la guerre à l'Angleterre.

— S. M. a assisté le 19, à Milan, à la première représentation d'un nouvel *opera seria*, intitulé *Cléopâtre*. La musique est du signor Veigl.

— Par décret rendu à Milan, le 17 de ce mois, M. d'Aubusson est nommé embassadeur à Naples, et M. Grosbois, secrétaire d'ambassade dans la même résidence.

— Un autre journal dit que la reine d'Etrurie, en partant de Florence, a annoncé à ses sujets que la Toscane étoit réunie au royaume d'Italie. Nous avons donné littéralement la proclamation de cette princesse, qui ne dit pas un mot sur le sort futur de la Toscane. Aussi, jusqu'à présent, rien de moins authentique que cette nouvelle.

P. S. S. M., par un décret daté de Milan du 19 décembre, a créé quinze nouveaux dignitaires, cinquante commandans et trois cents chevaliers de l'ordre de la Couronne de Fer.

Par un décret du 20, S. M. a ordonné que le conseil des *consultatori* cesseroit de faire partie du conseil d'Etat, et prendroit le nom de Sénat: ses attributions seront l'enregistrement des lois et la répression de tout les abus relatifs à la liberté civile.

Par un décret de la même date, S. M. a nommé douze assistans auprès du conseil d'Etat du royaume d'Italie, dont les attributions seront les mêmes que celles des auditeurs auprès du conseil d'Etat de France.

— Le 6 décembre, l'Angleterre a déclaré la guerre à la Russie. Cette nouvelle est positive.

(*Journal officiel de Milan.*)

VARIETÉS.

Traité de la Procédure civile, ou *Explication méthodique et raisonnée du Code de Procédure* (1); par M. Thomine-Desmazures, avocat, professeur de procédure civile et criminelle, etc., dans l'école spéciale de Droit de Caen.

La science du Droit en général est la connoissance du juste

(1) Un vol. in-8°. Prix: 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Hacquart, rue Gît-le-Cœur; et chez le Normant.

---

dans cette partie, et ses nouvelles découvertes, qui font rougir les mânes du modeste Lhomond, et pâlir l'ombre du frère Tricot:

Quin miræ methodi pervenit fama sub Orcum;
Se victum erubuit simplex *Lhomundus*, et ictu
Lumine novo rursùm *Tricoti* expalluit umbra.

M. de Wailly étoit présent, et comme proviseur du Lycée Napoléon, où la nouvelle *Sainte-Barbe* envoie ses élèves, et comme *barbiste* lui-même, et comme membre du conseil. Le poëte compare les nombreuses victoires que remporte aujourd'hui son lycée, à celles que le proviseur remportoit autrefois dans ses classes; mais il mêle à ces louanges un reproche aussi capable que les plus grands éloges, de faire rougir une modestie moins humble même que celle de M. de Wailly: « Vous avez commencé, lui dit-il, de traduire *Horace* en vers que » ce poëte ne désavoueroit pas; quel funeste sommeil a saisi votre » Muse? D'où vient cette interruption? Pourquoi votre paresse retarde-» t-elle vos triomphes et les plaisirs du public? »

Cur tua funesto dormitat Musa sopore?
Undè tibi pendent opera interrupta? Triomphos
Cur piger ipse tuos, cur publica gaudia differs!

Le poëte se suppose interrompu tout-à-coup par l'arrivée de cet oiseau aussi célèbre chez les *barbistes* que le *Phénix* l'étoit chez les Egyptiens: « Tandis que je parle, voilà notre vieil ami qui se présente, au milieu » des applaudissemens; un parfum qui nous est connu l'annonce: notre » odorat en est flatté; rappelez maintenant votre ancien appétit. . . . . » Salut, oiseau sacré des *barbistes*, salut; c'est toi qui, tous les ans, » renouvelles leur sainte union, et qui la cimentes de ton sang. »

. . . Semper solemnia Barbicolarum
Fœdera tu renovas, et sacro sanguine signas!

Il recommande à ses compagnons de ne point consumer toute la victime: « S'il ne reste rien de la chair, dit-il, conservez du moins les » os; conservez sur-tout le crâne bien entier: car ce crâne doit être » réservé pour M. le docteur Gall. Que n'y découvrira-t-il pas? »

Quùm digito teretes explorans judice fossas
Occipitis, docto quùm promontoria tactu
Parvula, post parvas aures, per tempora signans,
Interiora cavi penetrabit tecta cerebri,
Radicesque negans nervis fontemque medullæ
Membranæ sese molles replicantis in orbes
Textorum tenuem mirantûm ante ora revolvet!

« Il verra dans le cerveau du *dindon* la Mnémonique de Finaigle, l'im» pertinente grammaire de Domergue, les calembourgs de Brunet, et » *l'Homme aux trois visages*, et les brillans chefs-d'œuvre du théâtre » de la Gaîté. »

Nempè sub hujus avis cerebrosa casside cernet
Mnemonicen *Fenegli* fratris stultique *Domergi*
Grammaticen stultam, et Scurrilia dicta *Bruneti*,
Atque Hominem triplici vultu raucoque theatro
Lætitiæ infames, genus heu! miserabile, *Caudas*.

Mais le poëte se hâte de demander pardon au docteur:

. . . . . Mihi da veniam, mihi parce magister
O tacitè metuende gravi! . . . .

Nous savons, ajoute-t-il, quel juste motif vous amène ici: L'Europe, étonnée des triomphes de la France, a chargé M. le docteur Gall de la mission secrète d'examiner si les Français n'ont pas des cerveaux d'une nature particulière et supérieure. Nations insensées, quelle erreur est la vôtre! Puisque vous voulez savoir la cause de tant de victoires, vous allez l'apprendre: « Napoléon a embrasé nos cœurs du » feu céleste qui l'enflamme: il nous a donné un nouveau génie en » nous communiquant le sien; il est *grand*, et il a créé *la Grande-* » *Nation*. Que la foule des rois vainement révoltés contre lui, cesse

Digitized by Google

et de l'injuste; la science de la Procédure est la connoissance des règles et des formalités à observer pour obtenir ou rendre justice; elle apprend la manière d'instruire un procès, de le poursuivre, de s'en défendre, d'obtenir jugement, de le faire exécuter, de maintenir ses droits et ses intérêts dans les diverses situations de la vie. Ces deux sciences, dont l'une n'est qu'une conséquence de l'autre, ont été long-temps distinctes et séparées; cependant elles ont une telle connexion, qu'il peut arriver quelquefois que la forme emporte le fond; et cette science des formes est tellement importante, que leur inobservation peut seule entraîner la ruine d'une bonne cause.

Le gouvernement ne s'est donc pas contenté de rétablir les écoles de Droit; il a voulu ajouter à ce premier bienfait celui d'une instruction plus libérale et plus vaste. Il a aussi consacré l'enseignement de la procédure civile et criminelle; partie entièrement inconnue dans les anciennes écoles, regardée jusque-là comme une routine aveugle, et que les savans dédaignoient, parce que, disoient-ils, ce n'étoit qu'une science de formalités, et qu'il ne falloit que du temps pour bien la posséder. Ce préjugé avoit prévalu; et l'on n'attachoit que fort peu de considération à la profession même de ceux qu'on ne désignoit que par la dénomination de *praticiens*. Cependant il y en avoit, parmi eux, un grand nombre dont la réputation réclamoit contre cette injustice; et cette réputation, ils l'avoient méritée, non-seulement par leurs lumières, mais encore par la dignité qu'ils mettoient dans l'exercice de leurs fonctions.

Mais la meilleure manière de détruire cet injuste préjugé, et d'ennoblir la profession de ceux qui s'occupent de la procédure, c'étoit de la faire connoître. Le gouvernement, comme je viens de le dire, en a consacré l'enseignement.

Cette espèce d'illustration donnée à la science des formalités, a ranimé l'ardeur de ceux qui en avoient fait une étude particulière; ils ont publié divers ouvrages, dans lesquels ils n'ont rien oublié de ce qui regarde la procédure : nous avons vu paroître successivement *le Praticien français*, *le Commentaire sur le Code de Procédure civile*, et tout récemment *la Procédure civile des Tribunaux de France*. Il y en a eu une foule d'autres; mais je n'indique ici que les principaux.

Au milieu de tous ces ouvrages, on distinguera celui que nous annonçons ici. Il est composé par un jurisconsulte habile, chargé particulièrement de l'enseignement de la procédure dans une des nouvelles écoles de Droit, et il nous a paru réunir les qualités les plus essentielles pour un livre de ce genre, la précision, la justesse et la clarté.

L'auteur commence par donner quelques notions sur les droits et les devoirs mutuels sur lesquels repose le système social, et dont l'infraction et même l'oubli sont ordinairement la source de toutes les contestations humaines; il fait sentir l'impossibilité de reconnoître pour qui que ce soit le droit de se faire justice à soi-même, et conséquemment la nécessité de recourir à la loi, de procéder devant elle selon les règles qu'elle prescrit, soit en poursuivant la réparation d'un tort, soit en se défendant d'une attaque injuste. Nul ne peut être jugé sans être averti ou entendu. Les actions, suivant la diversité des affaires qui en sont l'objet, doivent être intentées et suivies devant les tribunaux que la nature de ces mêmes affaires indique, et que la loi déclare compétens. Les chapitres dans lesquels l'auteur traite ces questions, sont remarquables par la netteté avec laquelle il développe ces premiers principes.

Après avoir exposé le plan du Code de Procédure, il le suit dans ses différentes dispositions, et réunit dans chacun de ses chapitres les titres qui peuvent se lier par la suite des matières. Ainsi, par exemple, dans le troisième chapitre sur la justice de paix, il embrasse tous les titres du premier livre du Code; et dans le quatrième, sur l'introduction des procès, les titres de la conciliation et de l'ajournement.

Au commencement de chaque chapitre, il présente les règles de droit et les maximes de raison relatives; il y joint toujours des définitions très-exactes. De là il passe aux règles du Code, qui en sont autant de conséquences; compare ces mêmes règles avec les dispositions du Droit romain et du nouveau Droit français : il réunit ensuite plusieurs articles pour en rendre le sens plus clair, et pour tracer avec plus de sûreté la forme de la procédure.

Nous terminerons en répétant le jugement que nous avons porté plus haut sur cet ouvrage. Nous pensons que l'on ne peut trop en recommander l'étude à ceux qui voudront acquérir une connoissance assurée et positive de la procédure civile. Il sera encore utile à ceux qui, déjà habiles dans cette science, pourroient néanmoins se trouver embarrassés par quelques difficultés. Ils trouveront dans M. Thomine-Desmazures, un guide sur les traces duquel ils ne craindront point de s'égarer. D.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Bruxelles, du 17 décembre.

38 — 29 — 57 — 30 — 16.

COURS DE LA BOURSE DU 26 DÉCEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	1-4	54f	3-4
— Courant.	56	1-4	56	5-8
Hambourg. .	182	1-2	182	0-0
Londres. . . .	00	00c	00	00
Madrid eff. .	15	40	15	80
— vales. . . .	00	00	00	00
Cadix eff. . .	15	40	15	30
— vales. . . .	00	00	00	00
Barcel. eff. .	00	00	00	00
Lisbonne. . .	4700	0 0	475	0-0
Gênes effec. .	4000		4660	
Livourne. . .	5020		5000	
Naples.	000	00	000	00
Milan.	81o0p	66	81	rap.of
Basle.	0	3-4p	1	3-8p.
Francfort. . .	0	0-0p	00	0-0
Vienne. . . .	120	0-0	00p	00
Lyon.	1-2 p	0-0j.	1	5-8p
Marseille. . .	1 4 p	0-0j.	1	5 8p
Bordeaux. . .	5-8 p	0-0j.	1	5-8p
Montpellier.	1-2p	0-0j.	00	0-0p
Genève. . . .	0-0p	0-0j.	161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345f 200

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme. 341 89c

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 00of 00e

Arg. de 680 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 215 37

Arg. au-dessous de 900, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme. 000 00

Pinstre 5 29

Quadruplé 81 70

Ducat 11 15

Souverain 00 0

Effets publics.

C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807, 85f 90c 86f 00c 00c 00c 00c 00c 00c.

Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 83f 50c 00c 00f 000

Banq. de Fr. avec doublement 1327f 50c 1330f 1832f 50c 0000f 00c.

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique	0f 00c	à	0f 00
— S. Domingue.	0 00	à	0 00
Sucre d'Orléans. .	0 00	à	0 00
— brut.	0 00	à	0 00
Coton du Levant.	0 00	à	0 00
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 000
Huile d'olive. . .	0 00	à	0 000
Potasse d'Améri.	000	à	00f 00c
Eau-de-vie, 5/6.	00f 00c	à	00f 00c

ANNONCE.

Calendrier de la Cour, tiré de la Connoissance des Temps, pour l'an 1808 avec les noms des souverains, princes et princesses de l'Europe. Prix : 60 cent., et 70 cent. par la poste.

A Paris, chez Langlois, imprim. lib., rue du Petit-Pont, n°. 25.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'E...

» donc enfin de vouloir tenter le sort des armes; que l'Europe obéissante mette désormais un frein à son audace sacrilége, et qu'en voyant *Napoléon*, elle apprenne à reconnoître son roi. »

Scilicet æthereæ nobis nova semina flammæ
Napoleo afflavit, nobis nova pectora finxit
Ipse suum infundens animum, magnamque creavit
Gentem illam, vero Gentem de nomine Magnam,
Ergo sacrilegos ne rursùm erumpat in ausus
Europa indocilis; neu regum turba rebellis
Rursus in arma ruat; sed Napoleonâ videndo
Tandem Europa suum discat cognoscere regem.

Peut-être cette petite pièce manque-t-elle un peu d'ensemble; mais les détails étincellent d'esprit. M. Lemaire est un des hommes de France qui en ont le plus, en français comme en latin; et le latin n'a pas nui à des dispositions si heureuses. Le poëte dérobe quelquefois, avec beaucoup de finesse, des tournures ou des hémistiches à Horace et à Virgile; mais ce qu'il prend est de bonne prise : ses larcins sont toujours heureux; il sait s'approprier le bien d'autrui. Y.

LOGOGRIPHE.

Je suis, avec mon cœur, une pauvre monture;
Ote-le-moi, lecteur, j'embellis la nature.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Bordure*, dans lequel on trouve *ordure*.

Partition de *Lina*, ou *le Mystère*, opéra en trois actes, musique de Dalayrac.

Prix : quarante parties séparées, 36 fr.

Chez Naderman, facteur de harpes, éditeur de musique, rue de la Loi, passage du café de Foi, à *la Clef-d'Or*.

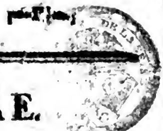
Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 4; et à l'Académie Impériale de Musique.

Ouvrages de madame de Genlis, qui se trouvent chez Maradan, rue des Grands-Augustins, n°. 9; et chez le Normant, imprimeur du Journal de l'Empire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Adèle et Théodore.	in-8°. 3 v. 15 f.	—*Id.* in-12. 4 v. 10f.
Alphonsine.	in-8°. 2 v. 10 f.	—*Id.* in-12. 3 v. 7 f. 50c.
Annales de la Vertu.	in-8°. 3 vol. 18 f.	—*Id.* in-12. 5 v. 12 f. 50c.
Chevaliers du Cygne.	in-8°. 3 v. 12 f.	—*Id.* in-12. 3 v. 7 f. 50c.
Comte (le) Corke.	. . . .	in-12. 2 v. 3 f. 60 c.
Discours moraux.	in-8°. 1 v. 4 f.	—*Id.* in-12. 1 v. 2 f.
Duchesse de la Vallière.	in-8°. 1 v. 5 f.	—*Id.* in-12. 2 v. 4 f.
Herbier moral.	in-8°. 1 v. 3 f.	—*Id.* in-12. 1 v. 2 f.
Madame de Maintenon.	in-8°. 1 v. 5 f.	—*Id.* in-12. 2 v. 5 f.
Mères rivales.	in-8°. 4 v. 15 f.	—*Id.* in-12. 4 v. 7 f. 50c.
Monumens religieux.	in-8°. 1 v. 3 f. 60 c.	
Méthode d'Enseignement.	in-8°. 1 v. 4 f. 50 c.	—*Id.* in-12. 1 v. 2 f. 50 c.
Nouveaux Contes moraux.	in-8°. 4 v. 24 f.	—*Id.* in-12. 6 v. 15 f.
Petit Labruyère.	. . . .	in-12. 1 v. 2 f. 50 c.
Petits Emigrés.	in-8°. 2 v. 8 f.	—*Id.* in-12. 2 v. 5 f.
Philosophie Chrétienne.	. . . .	in-12. 1 v. 2 f.
*Souvenirs de Félicie L***.*	. . . .	in-12. 2 v. 2 f. 50 c.
Théâtre de Société.	in-8°. 2 v. 10 f.	—*Id.* in-12. 2 v. 5 f.
Veillées du Château.	in-8°. 2 v. 12 f.	—*Id.* in-12. 3 v. 2 f. 50 c.
Vœux téméraires.	in-8°. 2 v. 8 f.	—*Id.* in-12. 3 v. 5 f.

Digitized by Google

LUNDI 28 DÉCEMBRE 1807.



JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ETRANGERES.

ITALIE.

Milan, 21 décembre.

Hier matin, l'EMPEREUR et ROI s'est rendu, comme nous l'avons dit, au salon du palais royal, où les trois colléges électoraux avoient été convoqués. Après la lecture du quatrième statut constitutionnel (*V. notre numéro d'hier*), le ministre d'Etat a lu les pièces suivantes :

Cinquième Statut constitutionnel.

NAPOLÉON, par la grace de Dieu, etc., avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Le conseil des consulteurs cesse de faire partie du conseil d'Etat, et prend le nom de *sénat consultant*.

2. L'enregistrement des lois et la répression de toute espèce d'abus relatifs à la liberté civile, sont ajoutés à ses attributions actuelles.

3. Il y aura nécessairement dans le sénat, un sénateur de chaque département. Les sénateurs seront nommés par le roi, sur une liste triple, formée par les colléges électoraux.

4. Le sénat consultant sera définitivement organisé par un statut spécial.

Voulons et ordonnons, etc.

Donné à Milan, le 20 décembre 1807.

Décrets.

NAPOLÉON, etc., avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. La section de législation de notre conseil d'Etat, sera portée au nombre de 18 conseillers, et celle des auditeurs au nombre de 20.

2. Il y aura auprès du conseil d'Etat 12 assistans.

3. Leur compétence et leurs attributions seront les mêmes que celles des autres près de notre conseil d'Etat de France, fixées par décret du 19 germinal an 11.

4. Ils recevront du trésor une indemnité annuelle de 1000 l., et leur famille devra leur faire, à Milan, une pension annuelle de 8,000 liv. italiennes.

Autre décret.

NAPOLÉON, etc., voulant, eu égard à l'agrandissement de notre royaume d'Italie et aux importans services rendus par plusieurs citoyens à la couronne et à l'Etat, accroître le nombre des récompenses établies par l'institution de l'ordre de la Couronne de Fer, avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Quinze dignitaires, cinquante commandeurs et trois cents chevaliers sont ajoutés au nombre fixé par le 3e statut sur la création de l'ordre de la Couronne de Fer.

2. La dotation de l'ordre est accrue d'un fonds de 200,000 liv. d'Italie.

3. A cet effet, le ministre des finances de notre royaume d'Italie mettra à la disposition de l'ordre, autant de biens domaniaux situés à la gauche de l'Adige, qu'il en faut pour produire un revenu net de 200,000 liv.

4. Le traitement des dignitaires, commandeurs et chevaliers créés par le présent décret, sera pris sur ce fonds, et le restant sera employé à l'augmentation des pensions fixées par le 3e statut, art. 75.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 15 décembre.

La proclamation suivante a été publiée ici en français et en polonais :

Frédéric-Auguste, par la grace de Dieu, roi de Saxe, duc de Varsovie, etc. etc.

Le 11 décembre fera à jamais époque dans les fastes de notre nation; époque glorieuse pour le grand Napoléon, époque de consolation pour nos peuples. C'est dans cette journée que le héros a donné un exemple rare, parmi les conquérans, de modération, de grandeur et d'amour de l'humanité.

Le traité de Posen, en rendant la paix à la Saxe, en a écarté le fléau d'une guerre, dans laquelle le concours des circonstances, que nos soins n'ont pu prévenir, l'avoit enveloppée. Nous regardons comme un devoir de signaler notre reconnoissance, et celle de ce peuple. L'anniversaire du jour sous l'augure duquel nous avons vu ensuite s'établir les liens qui nous attachent aux habitans du duché de Varsovie, nous en offre une occasion des plus favorables.

Desirant donc de laisser à la postérité, dans la capitale de ce pays, qui par la générosité du grand Napoléon a passé sous notre domination, un souvenir durable des sentimens dont nous sommes pénétrés, nous avons arrêté et arrêtons qu'une rue de Varsovie porte le nom de celui auquel ce duché doit son existence, et nous voulons que dorénavant la rue du Miel soit nommée *rue Napoléon*; nom respecté par la postérité, cher à notre cœur, et précieux à tout Polonais.

Fait dans notre château de Varsovie, le 11 décembre 1807.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE.

DANEMARCK.

Copenhague, 15 décembre.

Le roi de Suède a décidément quitté Helsimbourg pour retourner à Stockholm, où il doit arriver le 19.

On établit ici et dans divers districts de la Sélande des magasins pour approvisionner notre île pendant plus de deux ans.

On continue de porter au département de la marine des dons volontaires pour la construction d'une nouvelle flotte.

L'exportation du sirop a été autorisée, le 10 de ce mois, jusqu'à la concurrence d'un million de livres pesant.

Le vaisseau de ligne danois, *Louise-Auguste*, est revenu de la Baltique sans avoir rencontré de bâtimens ennemis. Il est maintenant à l'ancre dans la rade, ainsi que le brick *Lörgen*.

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Lundi 28 Décembre 1807.

THEATRE FRANÇAIS.

L'Ecole des Mères, Brueis et Palaprat.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Euphrosine et Coradin, Gulnare.

Madame Belmont continuera ses débuts dans les deux pièces.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Curieux, Fanfan et Colas.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Edouard et Adèle, Fanchon, Bancelin.

THEATRE DES VARIÉTÉS.

Gallet, les Innocens, Romainville, Taconnet.

AMBIGU-COMIQUE.

Sackem, ou le Corsaire, M. Botte.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Le Pied de Mouton, Victor.

CIRQUE OLYMPIQUE DE MM. FRANCONI FILS.

Rue Saint-Honoré, près la place Vendôme.

Auj., pour l'ouverture, grands exercices d'équitation, danse et voltige sur les chevaux, suivis de la prem. rep. de la *Lanterne de Diogène*, scènes équestres, formant quatre petits tableaux de quatre grands siècles.

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui, l'incomparable Ravel et sa troupe, varieront leur spectacle par des exercices nouveaux.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

Le Petit Poucet, le Bucheron, Orphée aux Enfers.

Auj., Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

SALLE DES CI-DEVANT TROUBADOURS.

Boulevard du Temple.

Aujourd'hui, l'Intrépide et sa troupe feront plusieurs exercices nouveaux et variés.

PANHARMONICON,

Rue du Lycée, près le palais du Tribunat. L'entrée est par la cour des Fontaines, n°. 1.

Grand concert tous les jours, à huit heures du soir.

THÉATRE FRANÇAIS.

Phèdre.

Cette représentation du vendredi a été très-soignée : Damas jouoit le rôle d'Hippolyte; Saint-Prix, celui de Thésée, et Mlle Georges celui de Phèdre : la Comédie ne pouvoit rien faire de plus pour l'honneur de la pièce. Le spectacle avoit attiré beaucoup de monde; mais on présume que *la Jeunesse de Henri V* avoit influé sur le concours encore plus que *Phèdre*, chef-d'œuvre qui, comme le soleil, a le grand défaut d'avoir été vu trop souvent.

Ne voilà-t-il pas un étranger, un Allemand, qui s'est flatté d'avoir les yeux assez perçans pour découvrir quelques taches dans ce soleil! M. Schlegel, qui a de l'érudition comme un Allemand, et de l'esprit comme un Français, s'est avisé de faire une comparaison entre l'*Hippolyte* d'Euripide et *la Phèdre* de Racine; et non-seulement il n'a pas traité Euripide comme un sot et un barbouilleur, ainsi que Voltaire et M. de La Harpe ont coutume d'en agir, mais, et c'est là son crime, il a donné au poète grec quelqu'avantage sur le poète français, par rapport au plan et au caractère : on n'a seulement pas daigné examiner ses raisonnemens; il étoit plus facile de les calomnier que de les réfuter. Toute la petite littérature française s'est soulevée contre

Digitized by Google

On évalue à 100 mille risdales une des prises que nos corsaires ont faites à Bornholm. Une autre prise, qui a été amenée dans notre rade, avoit à bord M. Garlike, ancien ministre d'Angleterre près notre cour, et en dernier lieu, nommé ambassadeur près celle de Prusse. Ce ministre s'étant concilié l'estime du gouvernement et du public, par la noble conduite qu'il a tenue pendant sa mission à Copenhague, le prince Royal l'a fait conduire sur un bâtiment de l'Etat à Helsimbourg, d'où il se rendra en Angleterre. Il venoit de Kœnigsberg, où il n'avoit pas été admis, par ordre de S. M. prussienne.

Les denrées coloniales sont fortement recherchées : on demande sur-tout beaucoup d'indigo, dont l'exportation est permise. Il vient d'en être vendu une grande quantité, dont le tiers de la valeur avoit été payé d'avance.

La compagnie asiatique a fixé au 20 janvier 1808, la vente de ses marchandises du Bengale, consistant en 200 mille pièces de coton, et 6 à 7 mille livres d'indigo. Elle ne comptoit faire cette vente que le 1er mars ; mais le besoin que l'on a de ces marchandises a fait devancer l'époque.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 19 décembre.

Il paroît certain que le roi de Suède a déclaré qu'il ne se départiroit point du système qu'il a suivi jusqu'à présent, et qu'il étoit résolu à n'avoir aucun égard à l'invitation qui lui a été faite par la cour de Pétersbourg, de coopérer aux mesures prises par les autres puissances du Nord contre le despotisme maritime de l'Angleterre. On regarde en conséquence une rupture entre la Russie et la Suède comme inévitable.

On mande de Stettin que M. le maréchal Soult est arrivé dans cette ville le 14 de ce mois.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, *27 décembre.*

— Hier, 26 décembre, la cérémonie de la pose de la première pierre du grenier de réserve qui doit être construit près le boulevard Bourdon, sur l'emplacement qu'occupoit l'ancien Arsenal, a eu lieu ainsi qu'il suit :

A l'heure de midi, S. Exc. le ministre de l'intérieur s'est transporté sur les lieux, accompagné de M. Frochot, conseiller d'Etat, préfet du département de la Seine, commandant de la Légion-d'Honneur, et M. Dubois, conseiller d'Etat à vie, chargé du troisième arrondissement de la police générale de l'Empire, préfet de police de Paris, et commandant de la Légion-d'Honneur. En descendant de voiture, S. Exc. a été reçue par M. le maire du 9e arrondissement, et par l'architecte chargé de la construction de l'édifice.

Le cortége a marché au milieu d'un grand concours de spectateurs, jusqu'au lieu où devoit être posée la première pierre. Là, l'architecte a présenté à S. Ex. une table de métal destinée à être enfermée dans la pierre, et sur laquelle étoit gravée l'inscription suivante :

L'an troisième du règne de Napoléon-le-Grand, Empereur des Français, Roi d'Italie, et Protecteur de la Confédération du Rhin, ce monument de sa bienveillance pour sa capitale fut commencé.

La première pierre en fut posée, le 26 décembre 1807, par S. Ex. Mgr. Emmanuel Cretet, commandant de la Légion-d'Honneur, ministre de l'intérieur, en présence de M. Frochot, conseiller d'Etat, préfet du département de la Seine, et de M. Dubois, conseiller d'Etat, préfet de police de Paris, chargé du troisième arrondissement de la police générale de l'Empire.

La direction de ce monument fut confiée à François-Jacques Delannoy, architecte.

S. Exc. le ministre de l'intérieur a placé cette inscription dans la pierre préparée à cet effet, et on y a aussi renfermé, par son ordre, plusieurs pièces de monnaie ayant cours, et portant le millésime actuel. S. Exc. a posé elle-même la pierre destinée à couvrir l'inscription et les monnaies.

S. Exc. le ministre de l'intérieur s'est ensuite fait présenter les plans du grenier de réserve, et a expliqué tous les avantages qui en résulteroient pour la ville de Paris. La longueur de l'édifice jusqu'au quai Morland, sera de 354 m. 62 c. (182 toises), sur 20 m. 78 c. (10 toises) de largeur. Il sera élevé d'un rez-de-chaussée sur caves pour le dépôt des vins, et de sept étages carrés servant de réserve pour des grains et des farines ; les sept étages réunis formeront une surface totale de 12,600 toises ou 51,800 m. 40 c., et pourront contenir 500,000 quintaux de grains ou de farines. Tout l'édifice sera entouré d'un mur d'enceinte, surmonté d'une grille en fer qui en défendra l'approche. La proximité de la Seine et du bassin de la Garre rendront très-facile l'arrivage des grains par eau, et l'eau elle-même servira de moteur pour faire monter et descendra ces grains.

Enfin, cet édifice sera entièrement isolé, au moyen de deux nouvelles rues : l'une de ces rues (la rue Casteix) qui, de la rue Saint-Antoine, ira aboutir au quai Morland, est commencée. Les développemens que S. Ex. a donnés de ces plans, ont été accueillis avec enthousiasme par tous les spectateurs. Les cris de *vive l'Empereur!* se sont fait entendre de toutes parts. (*Journal officiel.*)

— La compagnie des agens de change de Paris, vient de procéder, dans une assemblée générale, à l'élection de leur syndic et des adjoints au syndic. Ont été élus : syndic, M. Houard ; adjoints, MM. Leroux, Richard-Monjoyeux, Péan de Saint-Gilles, Lecordier, Guyot, Goupil.

— Il résulte d'un rapport de la gendarmerie du département de l'Aube, adressé à M. le chef de l'état-major de la 18e division, que le 12 de ce mois, vers les dix heures du soir, le domestique de M. le général Bélaire, en entrant au château où étoit son maître, a été dévoré par les chiens de la cour de ce château. Il n'est resté du cadavre que les jambes.

— Parmi les députés qui se rendent à Cassel, pour prêter foi et hommage au nouveau souverain, on remarque tout ce qu'il y a de plus distingué dans la noblesse, dans le clergé et dans les autres classes supérieures de la nation ; on nomme MM. le comte de Schulenbourg, le comte d'Alvensleben, le célèbre président Dohm, l'abbé Hencke, etc. etc.

— L'article 37 du Code de Commerce porte que les sociétés anonymes de commerce ne peuvent exister qu'avec l'autorisation du gouvernement. En exécution de cet article, S. Exc. le ministre de l'intérieur vient de prendre un arrêté qui enjoint aux individus qui veulent former une société anonyme, d'adresser leur pétition, signée de tous, au préfet de leur département et au conseiller d'Etat préfet de police. Cette pétition contiendra la désignation de l'affaire ou des affaires que la société veut entreprendre, le temps de sa durée, le domicile des pétitionnaires, le montant du capital que la société devra posséder, la manière dont ils entendent former ce capital, soit par souscriptions simples ou par actions, les délais dans lesquels le capital devra être réalisé, le domicile choisi où sera placée l'administration, le mode d'administration, et

---

le téméraire ; chacun lui a donné son coup de pied, croyant bien venger Racine ; et même l'un de ces illustres vengeurs a terrassé l'ennemi d'un seul coup, en disant que sa comparaison d'Euripide et de Racine étoit de *la critique de Feuilleton.* On sent bien que M. Schlegel ne peut plus se relever, et qu'un homme coupable d'avoir fait de *la critique de Feuilleton*, est pour le moins pendable.

Si l'on me demande ce que c'est que de *la critique de Feuilleton*, je répondrai que, dans l'opinion de celui qui a créé cette injure, c'est tout ce qu'il y a de plus horrible au monde : si l'on insiste pour savoir au moins ce que c'est que ce grand ennemi de *la critique de Feuilleton*, je dirai que c'est un homme qui se dit philosophe, et l'on ne voudra jamais me croire : car un philosophe doit savoir qu'une critique n'est pas mauvaise précisément parce qu'elle est dans un Feuilleton ; qu'il est très-possible de mettre de la raison, de l'esprit et du style dans un Feuilleton, comme il peut arriver aussi qu'on mette beaucoup de platitudes, d'erreurs et de galimatias dans un discours académique, ainsi que l'expérience le prouve. Il y a d'ailleurs dans cette dénomination maligne une indiscrétion très-peu philosophique ; car plusieurs journaux bien pensans, et amis des grands principes, ont des Feuilletons ; et c'est les insulter tous en masse, à moins qu'il n'existe par hasard un Feuilleton par excellence, que le très-petit nombre des adeptes est convenu de trouver détestable, quoique le très-grand nombre des honnêtes gens le trouve fort de son goût.

Le ridicule de cette dispute est très-sensible. Le critique allemand ne sait pas le français, et les critiques français ne savent pas le grec : il résulte de cette ignorance mutuelle, que M. Schlegel ne connoît pas Racine, et que ses adversaires connoissent encore moins Euripide. C'est donc une entreprise absurde de vouloir comparer un auteur grec à un auteur français, sur-tout si c'est un auteur dramatique : les juges de la comparaison étant des Français, malheur à l'auteur grec!

Vive Voltaire pour trancher ces difficultés ! Par exemple, la balance est à-peu-près égale entre Euripide et Sophocle : les savans même penchent pour Sophocle ; et M. de La Harpe, qui n'est pas savant, préfère aussi Sophocle. Eh bien, Voltaire, qui ne connoît guère ni l'un ni l'autre, se décide hautement pour Euripide : il le proclame comme un poète très-supérieur à Sophocle : et sur quel fondement ? Parce que Racine a imité quelque chose d'Euripide, et rien absolument de Sophocle. Le fils du grand Racine en conclut, au contraire, que c'est par admiration pour Sophocle que son père n'a jamais osé y toucher : il cite quelques traits de cet enthousiasme extraordinaire de Racine pour Sophocle ; ce qui détruit le motif bizarre sur lequel Voltaire appuie la supériorité d'Euripide.

On peut être étonné que Voltaire, auteur éminemment français, c'est-à-dire essentiellement frivole et léger jusque dans les sujets les plus graves, n'ait pas enveloppé dans le même mépris deux vieux poètes grecs qu'il étoit du bon ton de persifler, et dont on ne pouvoit parler décemment dans les petits soupers de Paris. Il est encore plus étrange que Voltaire accorde à Euripide un *génie parfait* ; ce sont ces termes : Dacier ne se fût pas exprimé autrement. Mais patience, nous allons bientôt voir ce génie *parfait* relégué dans la classe des fous.

Après avoir cité quelques vers de la troisième scène du premier acte de *Phèdre*, où Racine a imité Euripide, Voltaire ajoute : « Presque » toute cette scène est traduite mot pour mot d'Euripide ; il ne faut » pas cependant que le lecteur, séduit par cette traduction, s'imagine » que la pièce d'Euripide soit un bon ouvrage : voilà le seul bel endroit » de sa tragédie, et même *le seul raisonnable ; car c'est le seul que* » *Racine ait imité.* » Ainsi voilà Euripide, ce *genre parfait*, qui dans un de ses meilleurs ouvrages, n'a qu'une seule scène raisonnable! Et pourquoi cette scène est-elle la seule raisonnable? Parce que c'est la seule que Racine ait imitée : c'est toujours la même logique. Nous avons vu plus haut qu'Euripide étoit supérieur à Sophocle, parce que Racine le

Digitized by Google

enfin l'acte ou les actes d'association passés entre les intéressés. Les préfets des départemens, et le préfet de police à Paris, feront, sur la pétition à eux adressée, toutes les informations nécessaires pour vérifier les qualités et la moralité soit des auteurs du projet, soit des pétitionnaires; ils donneront leur avis sur l'utilité de l'affaire, sur la probabilité du succès qu'elle pourra obtenir; ils déclareront si l'entreprise ne paroît point contraire aux mœurs, à la bonne foi du commerce, et au bon ordre des affaires en général; ils feront des recherches sur les facilités des pétitionnaires, de manière à s'assurer qu'ils sont en état de réaliser la mise pour laquelle ils entendent s'intéresser. Les pièces et l'avis du préfet seront adressés au ministre. Le ministre, après avoir examiné la proposition, la soumettra à S. M. en son conseil d'État, qui statuera sur son admission ou son rejet.

— La salle de l'Odéon paroît définitivement destinée aux comédiens de S. M. l'Impératrice et à ceux de l'Opéra-Buffa réunis. La troupe sera augmentée et renforcée d'un ballet. Ce théâtre, pour lequel on prépare de belles décorations, s'enrichira encore de celles qu'on a le plus admirées à la Porte Saint-Martin. M. Duval, nouveau directeur, n'épargnera rien pour rendre à ce théâtre l'activité qui l'a si long-temps distingué. Les gens de lettres, qui tous honorent et estiment son caractère, le voient avec plaisir à la tête du second théâtre français, et ils s'empresseront sans doute de seconder ses efforts pour conserver à l'art dramatique un établissement dont chaque jour fait davantage sentir la nécessité.

— Un journal annonce aujourd'hui une nouvelle *très-importante*. Il nous apprend que deux femmes *célèbres*, Mesdames Récamier et de Staël, vont passer l'hiver à Vienne, et qu'on les attendoit, le 18 décembre, à Augsbourg. Il faut espérer qu'on nous donnera régulièrement des nouvelles du voyage de ces dames, et que la Gazette de Vienne nous fournira des détails *intéressans* sur leur séjour dans cette capitale.

N. B. On trouve chez le Normant une Collection, très-bien reliée, de livres propres à être donnés en étrennes aux jeunes gens et aux enfans des deux sexes. Les différens ouvrages dont elle est composée forment plus de quinze cents volumes, tous choisis de manière à ce que l'amusement ne soit jamais sans utilité, soit sous le rapport de l'instruction littéraire, soit sous le rapport plus important encore de la religion et de la morale. On remarque dans cette Collection les *Éphémérides Politiques et Littéraires* de M. Noël, les *Lettres de Mad. de Sévigné*, les *Œuvres complètes* d'Homère, de M. Delille, de Mad. de Genlis, de Berquin, de Florian, de Mad. le Prince de Beaumont, *Atala-René*, *Voyage du Jeune Anacharsis*, les *Mille et Une Nuits*, la Collection des Stéréotypes d'Herhan, etc. etc. etc.

— On a mis en vente chez H. Nicolle, rue des Petits-Augustins, n°. 15, et le Normant, un nouveau roman de Mad. de Genlis, intitulé : *Le Siége de la Rochelle*, ou *le Malheur et la Conscience*. Un volume in-8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 cent. par la poste.

P. S. La nomination de M. Méjan à la place de conseiller d'État du royaume d'Italie est certaine. Il sera attaché à la section de législation.

Le 21, la ville de Milan a donné un grand dîner aux membres des trois colléges électoraux.

Le 22, les trois colléges ont été admis à l'audience de S. M. Chacun des présidens a prononcé un discours, que nous ferons connoître, ainsi que les réponses de S. M.

M. Cesarotti est nommé commandeur de l'ordre de la Couronne de Fer.

VARIÉTÉS.

La Jeunesse de Florian, ou *Mémoires d'un Jeune Espagnol* (1); Ouvrage posthume, suivi de ses Idées sur nos auteurs comiques, et de quelques Pièces fugitives.

Je commence d'abord par féliciter les éditeurs, et sur-tout le public, de ce que ce volume est le *dernier* : vingt-quatre volumes, c'est bien honnête. L'auteur le plus brillant et le plus fécond, celui qui a le plus d'esprit et de génie, gagneroit toujours beaucoup en réputation et en véritable gloire, si, faisant un choix parmi ses nombreuses productions, et en rejetant une bonne partie, il les réduisoit à de pareilles limites, qui assurément ne sont pas trop étroites. La plupart perdent beaucoup à les étendre jusque-là : c'est au moins assez pour les plus grands écrivains; c'est trop pour les autres.

Ce dernier volume d'une collection d'agréables ouvrages, contient l'histoire des premières années de leur auteur, écrite par lui-même. Florian avoit donné à cet ouvrage le titre de *Mémoires* d'un jeune Espagnol. Il se donne donc une origine espagnole, un nom à-peu-près espagnol, Nisflor, anagramme de Florian; il transforme les Cévennes, où il est né, en royaume de Grenade; le pays qui s'étend entre Genève et le mont Jura, en royaume de Valence; Paris, c'est Madrid; Versailles, c'est l'Escurial; le parlement de Paris, c'est le conseil de Castille, etc. On ne voit pas trop les raisons de cette bizarrerie. L'expliqueroit-on par le goût que Florian montra toujours pour la nation et pour la littérature espagnole? Mais ce seroit changer un goût très-raisonnable en une passion très-déraisonnable, que de le porter jusqu'à vouloir se faire Espagnol, lorsqu'on ne l'est pas. Seroit-ce pour se déguiser aux yeux du lecteur, et jeter un voile sur les personnages dont il parle, et sur les aventures qu'il raconte? Mais ce voile est bien transparent; et personne ne cherche moins à se cacher que celui qui se donne la peine d'écrire ses Mémoires.

Peut-être M. de Florian, en cédant à cette vanité, qui dans le dernier siècle a persuadé à plusieurs écrivains que les espiégleries de leur enfance, les galanteries de leur jeunesse, les petits succès de l'âge mûr, et les radotages de leur vieillesse, étoient des événemens importans et propres à intéresser les contemporains et la postérité, a senti néanmoins toute l'inconvenance et tout le ridicule d'une pareille prétention, et il a cru y remédier par un léger déguisement des noms des personnages et des lieux de la scène. Ce seroit alors une de ces illusions de l'amour-propre, qui voulant se satisfaire en gardant les apparences de la modestie, pense éviter tout blâme, et se mettre à l'abri de tout reproche par de petits sacrifices qui ne lui dérobent rien, ou par le changement des plus légères circonstances. Je ne crois pas que par cette foible altération dans la vérité de son histoire, M. de Florian ait diminué le tort plus ou moins grave, selon qu'on en abuse plus ou moins, de parler long-temps de soi au public, et je crois que le plaisir du lecteur n'en est pas augmenté. On aimeroit autant, pour le moins, voir l'auteur aller et faire un assez long séjour chez Voltaire, à Ferney, que chez Lopez de Vega, à Fernixo. Le nom de Corneille nous feroit autant de plaisir que celui de Calderon; celui de mademoiselle Clairon, autant que celui de la signora Clairon, etc. La plupart de ces noms fictifs, soit par leur altération peu sensible, soit par les circonstances qui les accompagnent, sont aussi facilement connus que si l'auteur avoit mis les noms véritables; et alors il ne valoit pas la peine de les altérer. Quelques-uns sont plus difficiles à reconnoître; mais alors on ne se donne pas la peine de

(1) Vingt-quatrième et dernier volume des Œuvres complètes. Prix : 5 fr. et 1 fr. 50 c. par la poste. — La collection complète, 24 fr. et 34 fr. par la poste. A Paris chez H. Nicolle et le Normant.

---

avoit fait l'honneur de l'imiter en quelques endroits. Ici, il y a tout à-la-fois insulte et mensonge : c'est outrager Euripide, que de prétendre qu'il n'y a que la peinture du désordre de Phèdre qui soit raisonnable dans son *Hippolyte* : dire que cette scène est le seul endroit imité par Racine, c'est outrager la vérité; car la grande scène de Thésée avec son fils, dans *la Phèdre* de Racine, est également traduite mot pour mot d'Euripide.

Voltaire finit par assimiler ce malheureux Euripide à Cyrano de Bergerac, auteur d'un Voyage dans la Lune : il assure que Racine a pu prendre quelques bons endroits d'Euripide, comme Molière a pris quelques bonnes scènes dans Cyrano de Bergerac. Quand le chef de notre école moderne parle des anciens avec cette irrévérence, et de la littérature française avec cette frivolité, il ne faut pas attendre plus de décence, d'exactitude et de profondeur de la part de ses disciples. M. Schlegel a donc été hué, conspué par toute la troupe, quoiqu'il y ait des réflexions fort justes dans sa brochure; mais elles y sont quelquefois affoiblies par des vétilles, par des observations minutieuses ou fausses, qui ont servi de pâture à ceux qui font de *la critique de Feuilleton*. D'ailleurs, le littérateur allemand a choisi un sujet peu favorable. Euripide et Racine sont incomparables : il faut les admirer séparément, et rendre à chacun la justice qui lui est due. Malheureusement, il y a très-peu de lecteurs capables de juger Euripide : c'est un inconnu pour l'immense majorité de la nation, tandis que Racine a tous les Français pour admirateurs et pour juges.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

***Le Mariage de Figaro*; opéra bouffon, musique de Mozart.**

L'ouvrage n'a pas produit, à la première représentation, un effet proportionné à la réputation colossale du compositeur. On ne parle de Mozart que comme d'un homme divin; ses productions sont des chefs-d'œuvre du premier ordre : l'admiration qu'il inspire présente tous les caractères du fanatisme; mais c'est la superstition qui fait les impies. On est tenté de rire des excès d'une dévotion insensée; et par un autre excès, on voudroit proscrire le culte le plus raisonnable : les adorateurs de Mozart nuisent à leur idole en exagérant ses perfections.

Je ne sais par quelle fatalité ces compositions si admirables du musicien allemand, n'ont jamais obtenu qu'un foible succès en France : *Les Mystères d'Isis*, espèce de pot-pourri de divers morceaux tragiques et comiques, ne se sont pas soutenus long-temps; *le Mariage de Figaro*, parodié sur des paroles françaises, n'a eu qu'un moment d'existence à l'Opéra; *Don Juan* n'a pas attiré la foule; enfin, *Figaro*, que les Bouffons viennent de nous donner en italien, au théâtre de l'Impératrice, n'a pas rempli tout-à-fait l'attente du nombre prodigieux d'amateurs réunis pour l'entendre.

Il y a dans cette composition quelques morceaux excellens, qui ont fait le plus grand plaisir; mais il faut les attendre et les acheter. On ne s'accoutume point à la langueur et au vide d'un ouvrage dramatique si amusant et si enjoué sur la scène française : on veut quelque mal à la musique de détruire tout l'agrément et tout l'esprit des paroles. Je ne sais pourquoi on cite l'expression comme la principale qualité de Mozart. Son *Figaro* n'exprime rien : on n'y remarque aucune couleur locale, aucune trace du caractère espagnol, même dans la romance, qui, pour l'expression, est inférieure à celle du *Figaro* français. Quel scandale qu'un vieil air de nourrice se trouve plus expressif, plus touchant qu'une romance de Mozart! Les airs et les morceaux d'ensemble pourroient convenir aussi bien à tout autre sujet que *Figaro*, ou plutôt ce ne sont que des morceaux de concert, dont le seul mérite est dans l'harmonie, et qui n'ont aucune expression théâtrale. Si les loges étoient, comme en Italie, des salons où l'on joue, où l'on cause, et

Digitized by Google

les chercher : ainsi, par exemple, si l'éditeur ne m'eût pas averti que *Durango* vouloit dire *Bapaume*, je ne l'aurois pas deviné ; mais je m'en serois peu inquiété.

M. de Florian ne nous donne que l'histoire des premières années de sa vie, depuis sa naissance inclusivement jusqu'à sa nomination à une sous-lieutenance dans un régiment de cavalerie. Son enfance ressembla à celle de beaucoup d'autres : elle eut cependant cela de particulier, que neveu d'un homme qui avoit épousé une nièce de Voltaire, il fut dès l'âge de dix ans transporté à Ferney, où son éducation fut pour ainsi dire commencée sous les yeux de cet homme extraordinaire dont il obtint dès-lors l'attention et l'intérêt. On pressent toute l'admiration du jeune Florian pour le vieillard le plus célèbre de l'Europe : elle étoit due aussi aux grands talens de Voltaire; ce n'étoit point au jeune homme qu'il combloit de ses bontés, à remarquer l'abus de ces talens, les écarts du grand homme et les torts de son héros. Après des études assez légères, Florian devint page du duc de Penthièvre ; et la vie du page le plus éveillé n'offre rien de bien important pour l'histoire de la petite cour de Sceaux. M. de Florian passa à une école d'artillerie dans la petite ville de Bapaume ; là, des duels, des blessures données ou reçues, des galanteries assez obscures, des amours clandestins, des bonnes fortunes assez communes, occupent la meilleure partie de son temps et de ses Mémoires. Tout cela a le mérite d'être court, d'être assez bien raconté, de contenir quelques traits fins et spirituels, et quelques détails sur Voltaire et sa cour, qui seroient assez agréables si nous n'étions un peu fatigués de l'immense quantité de ceux que nous avons déjà sur le même sujet.

Les lecteurs à qui des Mémoires aussi brusquement interrompus à l'âge de 18 ans, laisseroient quelque curiosité sur la suite des événemens qui entrent dans l'histoire particulière de Florian, les trouveront dans une Vie de cet agréable écrivain, placée à la tête d'un autre volume de ses Œuvres posthumes, et écrite avec une recherche qui n'est pas toujours heureuse, et un air de profondeur qui est souvent risible. Cette Vie, et même ces Mémoires n'ajoutent donc pas beaucoup au mérite de la collection de ses Œuvres; mais cette collection a un mérite très-réel et très-indépendant de ces petits accessoires : il en est peu qui offrent une lecture plus attachante, plus agréable; et cet agrément naît du mérite qu'on trouve dans chaque ouvrage en particulier, et de leur grande variété. En effet, pastorales, poëmes, nouvelles en prose, contes en vers, comédies, traductions, fables, poésies fugitives, mélanges, M. de Florian s'est exercé dans tous ces genres; et dans tous il a mis de la finesse, de la délicatesse, du naturel et de la grace, de l'élégance sans recherche, de l'esprit sans abus, de la sensibilité sans fadeur.

Parmi ces divers genres, il en est un dans lequel M. de Florian est resté comme modèle, presque comme inventeur, du moins chez les Français ; genre, il est vrai, dans lequel il aura peu d'imitateurs et d'émules, parce qu'il est très-circonscrit et très-peu dans nos mœurs : c'est la pastorale. M. de Florian est le seul, parmi nous, qui ait su donner de l'intérêt au langage, aux mœurs, aux passions, aux actions des bergers et des bergères; et c'est par l'intérêt qu'un ouvrage d'imagination sait nous plaire, et obtient un succès durable. Estelle et Galatée sont deux ouvrages très-agréables; Galatée sur-tout, dont les événemens sont naturels et intéressans, le style simple et élégant, la prose douce et harmonieuse, les romances pleines de sensibilité et de grace, les actions et le langage conformes à la nature embellie, comme elle le doit être, des personnages que l'auteur met en scène. Les anciens n'avoient tracé, dans leurs pastorales, que quelques scènes rapides et passagères, le plus souvent dénuées d'intérêt, et dont tout le mérite consistoit dans la vérité des peintures, sans doute ressemblantes alors, et dans le charme de la poésie : charme qui peut-être se fait un peu moins sentir dans nos langues modernes, et qui seul suffit rarement à soutenir un ouvrage. Les Italiens, entr'autres Guarini et le Tasse, dans le *Pastor fido* et l'Aminte, imaginèrent une action qui se développoit dans plusieurs scènes et dans plusieurs actes, et créèrent le drame pastoral. Michel Cervantes, à l'exemple du sophiste Longin, et à l'imitation de Daphnis et Chloé, premier modèle du roman pastoral, étendit l'intérêt dans la suite de plusieurs actions, de plusieurs événemens, de plusieurs années, et presque dans la vie entière de ses principaux personnages. C'est ce genre que M. de Florian a, le premier, transplanté parmi nous, à moins qu'on ne veuille regarder l'Astrée comme un roman pastoral ; mais alors il faudra dire que l'auteur de Galatée, en donnant à ce genre plus de vérité, plus d'agrément, en le renfermant dans de justes bornes, l'a infiniment perfectionné : ce qui est une sorte de création.

C'est ainsi que si Marivaux lui avoit donné le modèle d'un Arlequin bon, honnête, sensible, il a tiré un si heureux parti de cette idée, qu'il passe généralement pour être l'inventeur de cette famille des Arlequin, famille aimable, dont le chef offre toujours un heureux mélange de bon cœur, de bon sens et de bonne humeur. Dans ses poëmes en prose, M. de Florian n'a pas pu triompher des difficultés et des inconvéniens d'un genre qui a été l'écueil de plus d'un talent. Ses nouvelles en prose sont agréables, variées et appropriées aux mœurs et au caractère des diverses nations où il place le lieu de la scène. Ses contes en vers n'ont pas, ce me semble, la réputation qu'ils méritent; on y trouve une douce gaieté, un aimable badinage. Voici un trait, entre une foule d'autres que je pourrois choisir, qui, s'il n'a pas toute la naïveté de La Fontaine, a cette malice fine qui convient au conte. Je le prends dans celui qui a pour titre le Chien de Chasse. Le malheureux Médor, injustement battu et chassé, va d'un air suppliant implorer la protection d'une jolie femme qui se promenoit avec son amant :

> Les amoureux ont toujours le cœur bon :
> Tout aussitôt cette dame attendrie,
> Du pauvre chien se déclare l'amie,
> Et sur-le-champ le mène à sa maison.
> Le bon Médor lui marque sa tendresse
> Par plus d'un saut, par plus d'une caresse;
> Et rencontrant, en chemin, le mari,
> Il aboya, soit hasard, soit adresse.
> Ce dernier trait enchanta sa maîtresse,
> Et dès ce jour Médor fut favori.

Dans cette rapide nomenclature, je suis obligé de passer sous silence plusieurs ouvrages, entr'autres la traduction de Don Quichotte, sur le mérite de laquelle je me suis d'ailleurs fort étendu dans des articles précédens; et les fables, auxquelles un de mes collaborateurs a rendu justice, il y a peu de jours. Je ne puis rien faire de mieux que d'adopter son sentiment, ou plutôt, car c'étoit déjà le mien, je le remercie de m'avoir si bien dispensé de l'exprimer. A.

ANNONCE.

Manuel de la Bonne Compagnie, ou l'Ami de la politesse, des égards, du bon ton et de la bienséance ; dédié à la société française et à la jeunesse des deux sexes. Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée. Un vol. in-18 imprimé sur très-beau papier, et orné d'une jolie gravure. Prix : 1 fr. 25 c. et 1 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Ancelle, libraire, rue de la Harpe, n°. 44, au coin de celle des Deux-Portes; et le Normant.

---

l'on mange ; si le parterre étoit un lieu de promenade, on n'écouteroit que ce qui est agréable, on esquiveroit l'ennui du dialogue, du récitatif et de tout ce qu'il y a d'insignifiant dans la pièce ; mais il faut tout essuyer, tout avaler, et les épines étouffent les roses. Tel est cependant le charme que certains endroits font éprouver, qu'il y a lieu d'espérer que le courage des amateurs passera par-dessus tout le reste. On ne pouvoit pas exiger des acteurs italiens le jeu nécessaire pour faire valoir la partie comique. Barilli est déplacé dans le rôle de Figaro ; les autres rôles sont encore plus mal rendus. Madame Barilli seule remplit assez bien le personnage de la comtesse, et sa voix fait valoir tout ce qu'elle chante : elle seule est la pièce tout entière, et en fera tout le succès.

LOGOGRIPHE.

> Avec cinq pieds, lecteur, parfois je suis mordant;
> Si tu m'en ôtes deux, je deviens alarmant.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Rosse*, dans lequel on trouve *rose*.

Très-belles Bougies de table, de voitures et de cabriolets, poids de seize onces, à vendre bien au-dessous du cours, d'une manufacture avantageusement connue.

Le dépôt se trouve chez M. Laforêt, rue de Cléry, n°. 5, la première porte cochère en entrant par la rue Montmartre.

On se charge de faire des envois dans les départemens.

Les éditeurs de la Galerie de Florence, ont l'honneur de prévenir MM. leurs souscripteurs, que la trente-septième livraison de cet ouvrage sera mise au jour le lundi 28 décembre 1807.

Air du *Mariage de Figaro* (Voi che sapete), chanté par madame Barilli, musique de Mozart, avec accompagnement de piano ou harpe. Prix : 1 fr. 80 c.

Air du *Mariage de Figaro* (Non più andrai, farfallone amoroso), chanté par M. Barilli, musique de Mozart, avec accompagnement de piano ou harpe ; par Pacini. Prix : 2 fr.

Duo du *Mariage de Figaro* (Crudel perchè finora), chanté par M. et madame Bianchi, musique de Mozart, arrangé pour piano ou harpe ; par Pacini. Prix : 2 fr. 50 c.

Duo du *Mariage de Figaro* (Sull' aria che soave zeffiretto), chanté par mesdames Barilli et Bianchi, musique de Mozart, avec accompagnement de piano ou harpe. Prix : 1 fr. 80 c.

A Paris, chez madame Masson, éditeur de pièces de théâtre, rue de l'Echelle Saint-Honoré, n°. 10.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Fables de Florian, nouvelle édition, beau papier, gros caractère, avec deux jolies figures. Prix : 1 fr. 80 c., et 2 fr. 50 c. par la poste.

Les mêmes Fables, avec cent onze fig. Un vol. in-12, cartonné, 4 fr. 50 c. ; relié, avec filets, tranche dorée, 6 fr.

A Paris, chez Genest jeune, libraire, rue de Thionville, n°. 14

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nota. On trouve chez les mêmes libraires, la Collection des *Jeux instructifs*, par Fréville ; prix : 7 fr. 20 c. ; et la onzième édition de la *Géographie élémentaire*, par demandes et réponses, de Fr. Robert. Un vol. in-12, avec sept cartes. Prix, relié en parchemin : 2 fr. 40 c.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DÉBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. Geoffroy, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.

Milan, 22 décembre.

La ville de Milan a donné un repas somptueux aux membres des trois colléges électoraux, dans la grande salle du jardin public. Le podestat et les conseillers municipaux en faisoient les honneurs. Les personnages les plus distingués de la cour et des premières autorités civiles et militaires ont pris part à cette fête. La vaste salle du festin étoit magnifiquement ornée. Les tribunes étoient remplies de spectateurs. Une musique militaire répondoit aux santés portées à S. M. l'EMPEREUR et ROI avec acclamation. Le soir, les jardins publics ont été illuminés.

Par décret du 20, S. M. a nommé M. le duc de Lodi, président de la censure; elle a ordonné que ce corps s'assembleroit extraordinairement à Milan le 23.

S. M. I. et R. a daigné admettre hier à ses audiences les députations des trois colléges électoraux. Elles ont été introduites l'une après l'autre par le maître des cérémonies. S. M. étoit sur son trône, et avoit à ses côtés LL. AA. II. le prince vice-roi, le grand-duc de Berg, et S. A. S. le prince de Neuchâtel. Les grands-officiers de l'Empire et du royaume, les grands-officiers de la couronne, les conseillers d'Etat et les officiers civils et militaires de la maison royale étoient présens.

Les présidens des trois colléges ont adressé à S. M. les discours suivans :

Discours de M. le duc de Lodi, président du collége électoral des possidenti.

Sire,

« La députation du collége électoral des possidenti a l'honneur de se présenter devant le trône, pour porter à V. M., au nom de tous les membres du collége, l'hommage des sentimens de fidélité qui les animent pour votre auguste personne.

» Témoins des bienfaits signalés que vous venez de répandre sur le royaume d'Italie, et que V. M. a daigné même étendre jusqu'à eux, ils nous ont imposé l'obligation d'exprimer ici la plus profonde reconnoissance.

» Représentans de la première classe de l'Etat, ils sentent vivement l'intérêt que vous portez à la prospérité nationale. Vous avez replacé l'ordre social sur sa véritable base, la propriété. Malgré les circonstances qui aggravent leurs besoins, les représentans des propriétaires ne mettent aucune limite à leurs espérances en vous.

» Le pouvoir électif concédé à vie, est une création de votre esprit; vous en avez fait un élément de ce grand système créé par la force de votre génie; et ce n'est pas un des moindres effets de la puissance de votre caractère, que d'avoir laissé à la haute sagesse du temps, dont on ne peut méconnoître le pouvoir, le soin de perfectionner ce grand système.

» Puissiez-vous, Sire, vivre aussi long-temps que nous le desirons, afin de le voir accompli! La postérité, à qui il est réservé de prononcer, dira laquelle il faut placer au premier rang, ou la révolution politique que vous avez opérée par tant de prodiges dans la paix et dans la guerre, ou la révolution morale, qui, par l'amélioration des idées, amène chaque jour la restauration de l'ordre civil.

» Quant à nous, Sire, nous reconnoissons avec une joie inexprimable, dans les nouveaux titres par lesquels vous avez attaché à la félicité publique et la personne et les descendans de ce royal prince que votre cœur nous a accordé, un nouveau gage de ce constant amour pour la nation italienne, qui fera dans tous les temps notre gloire. Daignez, Sire, trouver la mesure de notre vive gratitude dans la grandeur même des bienfaits éclatans dont vous nous avez comblés. »

S. M. a daigné répondre :

« MM. du collége des possidenti, j'agrée les sentimens que vous m'exprimez.

» Les lois de la propriété forment le pacte entre le souverain et le peuple.

» Comptez toujours sur ma protection. »

Discours de M. Valdrigni, président du collége électoral des dotti.

Sire,

« Le collége des dotti, après avoir consacré, par un serment solennel, son inviolable fidélité, se présente aujourd'hui devant votre trône auguste pour vous offrir l'hommage de son admiration et de sa plus entière reconnoissance. Son admiration est commandée par cette suite non interrompue de prodiges que vous avez accomplis, soit dans la paix, soit dans la guerre, et qui sont l'étonnement du monde. Sa reconnoissance est due à ces bienfaits signalés que vous versez si abondamment sur vos peuples.

» Les hommages de toutes les nations appartiennent à cette grandeur d'ame inséparable de la vertu qui produit les grandes actions, et qui est toujours bienfaisante et généreuse.

» Sire, vos faits héroïques seront transmis à la Postérité

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mardi 29 Décembre 1807.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

La Vestale, opéra en trois actes.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Légataire, l'Ecole des Maris.

M. Saletier continuera ses débuts dans la première pièce.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Amant Jaloux, Felix.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

L'Ami de tout le Monde, les Marionnettes.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Valets de Compiègne, la Laitière, J. Monet.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Dupe, le Tocsin, Romainville, Taconnet.

AMBIGU-COMIQUE.

Sulkem, ou le Corsaire, la Forêt périlleuse.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, le Réveil du Charbonnier.

CIRQUE OLYMPIQUE DE MM. FRANCONI FILS.

Rue Saint-Honoré, près la place Vendôme.

Auj., pour l'ouverture, grands exercices d'équitation, danse et voltige sur les chevaux, suivis de la *Lanterne de Diogène.*

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

L'Enlèvement de Proserpine, le Ramoneur, Reste à Un.

Auj. Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

ATHÉNÉE DE PARIS.

(M. GALL ET MADAME DE BEAUFORT.)

Troisième Lettre d'un Champenois à son Cousin.

Je vous ai dit, dans ma dernière lettre, que les sciences empiétoient tous les jours sur le domaine de la littérature, et qu'elles finiroient par l'envahir; la troisième séance littéraire de l'Athénée vient de réaliser mes craintes et d'accomplir ma prédiction. Mon cher cousin, prenez votre télescope, et braquez-le sur le *Parnasse*; vous y verrez des botanistes qui y cherchent des mousses et des *lichens*, des lithologistes qui examinent un petit éclat de rocher pour découvrir si la montagne à double cime ne seroit point une production volcanique; des chimistes qui décident, après maintes épreuves docimastiques, que le sol du sacré vallon n'est qu'un résidu de corps marins; et des anatomistes qui, trouvant quelques ossemens épars, en concluent que ce sont les restes du squelette de Marsyas, si méchamment mis à mort par Apollon. La lyre d'or se fait-elle entendre, cette lyre, dont Pindare nous atteste la puissance, cette lyre qui charme les dieux mêmes, et aux sons de laquelle l'aigle de Jupiter se balance mollement en marquant la cadence, aussitôt un physicien établit ses calculs sur la *résonnance des corps sonores*, et détermine avec précision l'espace que le son parcourt dans l'intervalle d'une seconde. Regardez bien, mon cher cousin, ce poète qui s'avance timidement sur cette terre sacrée qui devroit être son patrimoine; on l'aperçoit à peine, il est perdu dans la foule des docteurs; il va chanter, il chante; mais quel bruit s'élève? Des éclats de rire, des huées, étouffent la voix de l'enfant d'Apollon: « Ami, lui dit un docteur, gardez vos chansons pour endormir les enfans, le siècle des *lumières* n'est pas celui de la mythologie; votre aurore aux doigts de rose n'est autre chose que le crépuscule du matin occasionné par les rayons du soleil réfléchi dans les molécules de l'atmosphère; votre char d'Apollon est une masse de feu treize cent mille fois plus grosse que le globe terrestre; et votre chaste Diane n'est

Digitized by Google

la plus reculée; mais vos bienfaits sont sentis et appréciés désormais par ces hommes même qui les avoient long-temps méconnus, et qui s'unissent enfin à l'opinion universelle.

» Qui pourroit se les dissimuler? Le royaume d'Italie étoit divisé en tant de petits Etats dont les intérêts étoient opposés, et que d'antiques rivalités tenoient désunis : vous n'en avez formé qu'un seul peuple; vous lui avez donné des constitutions, des lois, une force militaire; vous avez proclamé son indépendance, et promis de la soutenir. Opprimé de nouveau, vous l'avez délivré, vous l'avez garanti de nouveaux outrages. Persuadé qu'il ne pouvoit se maintenir et prospérer sans un gouvernement durable, vous avez donné tous vos soins à ce grand résultat, et, secondant le vœu public, vous vous êtes chargé du poids de son gouvernement, et vous avez placé sur votre auguste front cette couronne de fer qui vous étoit décernée par la commune reconnoissance, et qui n'étoit due qu'à vous, puisque seul vous étiez digne de la porter.

» Ce fut à cette époque mémorable et fortunée que nous reçûmes de vous l'inestimable présent d'une législation nouvelle, résultat heureux de l'expérience et des lumières.

» La morale sous votre gouvernement ne fut plus un vain nom, aussitôt que vous eûtes donné aux peuples gouvernés par vous, d'excellentes institutions, et l'éclatant exemple de toutes les vertus domestiques.

» Enfin, pour ne laisser aucun doute sur votre amour, vous vous fîtes représenter près de nous par le fils de votre adoption, qui, uni à la plus vertueuse princesse, fait les délices de la nation. Instruit par les grands principes que vous avez imprimés dans son cœur, accompagné constamment de votre esprit, rempli de vertus militaires et politiques, il fera la gloire et la splendeur du royaume d'Italie, et notre félicité. Ces bienfaits sont connus de tous; mais le collége des savans devoit sur-tout les rappeler, lorsque l'Italie vous doit les progrès des lumières et la prospérité des sciences et des arts. Par les soins des savans et par la faveur du prince, les sciences et les arts se soutiendront avec honneur dans cette belle péninsule, autant qu'un gouvernement libéral leur laissera un vaste champ pour accroître leur splendeur, pour exciter leurs efforts et proscrire les préjugés. Mais, Sire, en accordant à votre royaume d'Italie une représentation nationale choisie parmi les citoyens les plus respectables et les plus utiles de l'Etat, en leur confiant les fonctions les plus distinguées, et en les appelant à prendre part à ces dispositions que votre sublime sagesse regarde comme nécessaires à sa propre gloire et à notre sûreté, il vous a plu de réunir à la représentation nationale, un concours d'hommes distingués dans tous les genres de connoissances. Cette aggrégation forme une époque mémorable dans l'histoire des institutions politiques, puisque non content de répandre les bienfaits et les honneurs sur ceux qui cultivent les sciences et les arts, vous voulez encore, dans votre haute sagesse et par un exemple unique, leur assurer une faveur constitutionnelle qui augmente et affermit leur dignité, qui excite l'émulation, et qui imprime dans le peuple cette idée utile et vraie, que les sciences et les arts sont étroitement liés à la félicité des Etats.

» Le collége des dotti étant animé des mêmes principes, sa députation n'a pas besoin d'un long discours pour exprimer avec quelle joie, avec quels sentimens d'une respectueuse gratitude, elle a reçu hier, dans une pompe solennelle, les communications que vous avez daigné faire aux représentans réunis de votre royaume. La succession au trône est réglée et assurée dans la personne et dans la descendance de l'excellent prince Eugène-Napoléon; deux cités principales sont honorées en donnant leurs noms à ce prince lui-même et à son auguste fille; un sénat conservateur des constitutions est créé; le nombre des récompenses destinées à ceux qui se distinguent dans les armes, dans la magistrature, dans les connoissances utiles et par d'importans et signalés services, est augmenté. Sire, vous nous donnez ainsi la preuve la plus signalée de votre prédilection, de votre amour pour notre prospérité, de votre magnanimité et de votre justice.

» Vous avez entendu les sincères acclamations de la voix publique, vous avez vu briller dans tous les yeux la joie la plus pure, vous avez éprouvé cette satisfaction si digne d'envie, qui est la plus belle récompense d'une ame grande et généreuse.

» Recevez, Sire, avec votre bonté accoutumée, le tribut de la respectueuse reconnoissance du collége des dotti.

» Vous êtes grand dans la guerre, parce que vous êtes invincible; vous êtes grand dans la victoire, parce que vous êtes généreux; vous êtes grand dans la paix par votre génie politique, et par la science si difficile de gouverner : vous vous rendez plus grand encore lorsque vous gravez si profondément votre nom dans le souvenir des citoyens et dans la mémoire des peuples.

» Eh! quel tribut la reconnoissance nationale peut-elle vous offrir, qui soit plus beau, plus digne, plus durable, que ce monument élevé par une reconnoissance éternelle dans le cœur de vos sujets!

» Heureux les peuples de l'Italie, plus heureuse encore leur postérité, qui pourra jouir pleinement des fruits de vos entreprises immortelles et de votre gouvernement éclairé. Puissent vos peuples répondre complétement aux preuves continuelles de votre affection paternelle, par des témoignages de leur fidélité, de leur confiance et de leur amour, et se rendre dignes des grandes destinées que vous leur avec préparées! »

S. M. a daigné faire la réponse suivante :

« Messieurs du collége des dotti,

» Vos talens vous donnent une grande influence sur la
» nation.

» Employez-les pour l'avantage du trône et des lois qui
» en sont le soutien.

» Votre prospérité est également nécessaire à mes peuples
» et à ma gloire.

» Je me plairai toujours à vous donner des preuves de ma
» bienveillance. »

Discours de M. Bologna, président du collége électoral des commercianti.

« Votre gloire, Sire, est parvenue à un si haut degré qu'on chercheroit en vain des expressions pour rendre les sentimens qu'elle inspire à tant de peuples divers qui vous ont vu triomphateur et législateur. Une nation qui naguère avoit des usages et des lois si différens des nôtres, réunie aujourd'hui autour de votre trône, appelée par votre génie immortel à partager nos destinées et nos brillantes espérances, vous révère comme un sauveur et comme un père.

» Elevé, par un acte de votre souveraine bonté, à la place de président du collége électoral des commercianti de votre royaume d'Italie, combien je me trouve heureux de pouvoir présenter humblement, aux pieds de votre auguste trône, les

---

plus qu'un satellite quarante-neuf fois plus petit que la terre, et dont la révolution synodique est à-peu-près de vingt-neuf jours, douze heures et quarante-quatre minutes. Je réduirois ce dernier nombre en fractions logarithmiques, si vous y entendiez quelque chose. » Le poëte confus, jette sa lyre, se cache dans la foule des savans, et assiste à la dissection d'un crâne, en réfléchissant sur la profondeur de la science et la vanité de la poésie.

Ce que vous voyez sur le Parnasse avec votre lunette, je le vois avec mes yeux à l'Athénée de Paris. Ainsi, mon cher cousin, en attendant que vous me rendiez compte de ce qui se passe là-haut, je vais vous dire ce qu'on a fait là-bas.

On nous avoit promis, on avoit même annoncé publiquement que M. Gall feroit l'exposition de son système, auquel on donne le nom de *doctrine;* mais le docteur, aussi fin que savant, ne s'est jamais montré que comme physiologiste; et lorsqu'il s'est agi de sa *doctrine*, il a jugé à propos de se faire représenter par un suppléant, qui lui-même a fait lire son discours par un substitut. Vous avouerez, mon cousin, que cela n'est pas maladroit : comme anatomiste, M. Gall peut se montrer avec gloire; mais, comme faiseur de systèmes, il exposeroit sa personne à des railleries piquantes qu'il laisse prudemment tomber sur ses acolytes : on assure néanmoins, qu'il se montrera comme *crânologiste*, lorsqu'il pourra compter sur la *foi* de ses auditeurs, ou lorsque les directeurs de l'Athénée sauront *aprécier* ses talens. Cela prouve que le docteur connoît bien les hommes; et je crois les connoître assez moi-même pour pouvoir vous assurer qu'il réussira beaucoup, pendant quelque temps.

On se tromperoit fort, mon cher cousin, si l'on pensoit que les progrès de la philosophie nous aient guéris de la crédulité. Nous sommes toujours un peu malades du cerveau, de manière ou d'autre; nous ne repoussons une chimère que pour en caresser une nouvelle, et nous quittons aussi facilement la vérité pour l'erreur, que l'erreur pour la vérité. Je connois dans la grande ville beaucoup d'esprits-forts qui ont peur des revenans, et telle jolie femme qui ne croit pas en Dieu se fait secrètement *tirer les cartes*, pour apprendre si ses amans seront longtemps dupes et fidèles. Ces deux espèces de gens croiront au système de M. Gall; et c'est sur le grand nombre de ces crédules philosophes que le docteur a spéculé.

J'ignore s'il désavouera l'exposition que l'on a faite de sa doctrine, le jeudi 24 de ce mois, à l'Athénée de Paris; mais elle est absolument conforme à une autre exposition, contre laquelle M. Gall s'est inscrit en faux. Il seroit plaisant qu'il nous laissât disputer sur les rêveries des protubérances; et, qu'il vînt nous dire dans six semaines : « Je n'ai jamais été assez fou pour croire au système des bosses, et c'est un tour de Carnaval que j'ai voulu jouer aux Parisiens. » J'ai assez bonne opinion du docteur pour espérer qu'il finira par là.

La crânologie se divise en deux parties très-distinctes : l'une physiologique, l'autre systématique. Dans la première, M. Gall se montre fort savant et fort sage; dans la seconde, il devient l'émule des Mesmer et des Cagliostro. N'allez pas croire cependant que cette couleur de charlatanisme nuise à la réputation du docteur; la partie folle de son système est, au contraire, la cause réelle de sa célébrité. Nous n'avons rien à envier aux autres nations, relativement à l'anatomie; et un François qui n'auroit été que savant n'auroit pas fait autant de bruit en France. Pour nous frapper d'une admiration stupide, pour faire ouvrir les cent bouches de la renommée, il falloit d'abord que le docteur fût étranger : ce qui porte toujours bonheur chez nous; il falloit ensuite que ce docteur nous offrît un système contraire à la raison et à la morale : car l'audace nous plaît tout autant que l'erreur. La vérité ne chemine pas si vite : il lui faut du temps pour faire fortune, et, selon Fontenelle, c'est un coin qu'il faut faire entrer par le gros bout dans le crâne des humains.

Je vais, mon cher cousin, vous dire en très peu de mots ce qu'il y

Digitized by Google

hommages respectueux de fidélité, d'amour et de reconnoissance, de cette portion industrieuse de vos sujets, que votre sublime génie a appelée à l'honneur de concourir à la représentation de l'Etat! Sire, ceux qui doivent à V. M. une distinction si desirable, sont disposés à tout faire pour se rendre dignes de votre souveraine bienveillance, pour seconder vos grands desseins, pour concourir à la commune félicité. Ces flatteuses espérances qui les animent sont garanties par les mémorables paroles que vous avez daigné prononcer du haut de votre trône, lorsque les trois colléges réunis ont eu le bonheur de vous prêter un serment de fidélité qui étoit moins encore dans leurs bouches que dans leurs cœurs.

» Avec cette bonté particulière à votre ame généreuse et magnanime, daignez, Sire, accueillir cet humble tribut de votre collége des commercianti. Et dans l'heureux accomplissement de tous vos desseins, puissions-nous contribuer aux brillantes destinées que la sagesse de vos lois, le nombre de vos victoires et la gloire de toutes vos actions assurent au commerce de votre royaume d'Italie! »

S. M. a répondu :

Messieurs du collége des commercienti,

» La grandeur d'un Etat est sur-tout avantageuse à la prospérité du commerce, si nécessaire au bien de l'agriculture.

» Les lois sur lesquelles mon Empire est fondé, sont spécialement utiles et honorables pour vous.

» Je me plairai constamment à veiller sur tous vos intérêts.

» J'agrée les sentimens que vous venez d'exprimer. »

(Extrait du *Giornale italiano.*)

ISTRIE.

Trieste, 14 décembre.

Conformément aux nouveaux arrangemens que notre gouvernement a pris avec la France, tout commerce direct et indirect avec Trieste et Fiume, est défendu aux Anglais; et pour que nous n'ayons pas à craindre une expédition semblable à celle de Copenhague, on prend les mesures de défense les plus vigoureuses. Un nombre immense d'ouvriers est mis en réquisition pour compléter les travaux et établir des batteries dans le voisinage de notre ville. On assure qu'un embargo général sera mis ici au premier jour sur toutes les marchandises anglaises, ainsi que sur les propriétés des Anglais, des Siciliens et des Maltais.

Les Anglais, de leur côté, ne respectent plus le pavillon autrichien, depuis qu'ils ont connoissance du système politique que notre cour a adopté à leur égard. Ils ont déjà saisi trois bâtimens triestains qui venoient du Levant, et les ont conduits à Malte.

Nous voyons arriver ici journellement beaucoup d'Anglais venant de Vienne, et qui s'embarquent pour Malte ou pour la Sicile. Dans quelques semaines il n'y aura plus d'Anglais dans les Etats autrichiens.

Une corvette russe est arrivée ici de Corfou. D'après l'assurance de plusieurs voyageurs qui y étoient embarqués, les îles de Corfou, de Zante, etc., se trouvent dans le meilleur état de défense. Ces voyageurs ont répandu la nouvelle d'un combat naval qui auroit eu lieu à l'entrée des Dardanelles; mais cette nouvelle est si vague qu'on la regarde généralement comme dénuée de fondement.

AUTRICHE.

Vienne, 16 décembre.

En conséquence de la convention conclue le 10 octobre à Fontainebleau, entre les cours d'Autriche et de France, la remise de la ville et forteresse de Braunau s'est effectuée, le 10 de ce mois, par M. Otto, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'Empereur des Français, Roi d'Italie, près S. M. le roi de Bavière, entre les mains du général-major, chevalier Marquant-Geogelle, du conseiller de régence Wesloschnig de Bernberg, du capitaine de cercle de l'Innviertel, et du major Halonzières, du corps du génie, nommés commissaires impériaux pour cette remise.

Le même jour, à 8 heures du matin, la garnison française, sous les ordres du général de division Merle, est partie de Braunau, et a pris la route de Munich.

(*Gazette de la Cour.*)

S. M. I. R. et apostolique a daigné reconnoître comme princes, les descendans de l'ancienne maison princière de Hohenzollern, qui avoient jusqu'à présent le titre de comtes; elle a en conséquence ordonné que le général de cavalerie, Frédéric-Antoine comte de Hohenzollern-Hechingen, et le lieutenant-général Frédéric-Xavier comte de Hohenzollern-Hechingen, recevront à l'avenir, des autorités militaires et civiles, le titre de princes, et jouiront de toutes les prérogatives personnelles dont jouissent les princes étrangers.

(*Idem.*)

BAVIERE.

Munich, 10 décembre.

Toute notre armée est de retour dans ses foyers, et va être mise sur le pied de paix. De chaque compagnie d'infanterie, 80 hommes recevront leur congé. Les généraux Deroy et Wrede seront nommés feld-maréchaux. L'inspecteur-général de l'armée, M. Triva, sera ministre de la guerre. On affirme que le traité de commerce entre la Bavière et le royaume d'Italie, est prêt à être conclu.

ALLEMAGNE.

Carlsruhe, 20 décembre.

Le gouvernement badois ayant aboli toutes les prérogatives anciennes de la noblesse, relatives à l'exercice exclusif des fonctions publiques, il a été présenté, au nom de tous les membres de la noblesse, une pétition tendante à leur accorder la permission de porter un *uniforme particulier.* S. A. R. le grand-duc vient de fixer cet uniforme; il consistera en un habit bleu avec collet et paremens rouges, lisières brodées en or, boutonnières à ganse d'or, boutons dorés ou d'or, au gré des individus, ornés du chiffre du souverain; gilet blanc, culotte de même, dragonne de l'épée et ganse de chapeau à la badoise. Cet uniforme sera porté à compter du 1er janvier.

Francfort, 24 décembre.

M. de Sminine, secrétaire-interprète au département des affaires étrangères de Russie, a passé ici le 19, en courrier, se rendant à Pétersbourg. Il a été expédié de Lisbonne le 26 novembre, par l'amiral Siniavin, aussitôt après que la flotte russe fut heureusement entrée dans le Tage. Comme à l'époque du 30 novembre, il y avoit déjà à Lisbonne plusieurs mille hommes de l'armée du général français Junot, les batteries et ouvrages établis à l'embouchure du Tage, pouvoient être suffisamment garnis pour mettre la ville et le port à l'abri de toute attaque de la part des Anglais. La flotte russe se trouvoit aussi par-là en sûreté du côté de la mer. Les deux forts, San-Julia et San-Bogio, situés sur les deux rives du

---

a de neuf dans la physiologie cérébrale du docteur. Les nerfs ne vont point du cerveau à la moelle épinière, mais, au contraire, leurs faisceaux se dirigent de bas en haut; ces faisceaux ne sont pas *continus*, mais *contigus*; le cerveau n'est point un prolongement de la moelle épinière, mais un supplément; il n'est point non plus une masse médullaire, comme on l'a cru jusqu'à présent, mais une membrane plissée, très-susceptible d'extension, qui ne se dissout pas dans le cas d'hydrocéphalie, et ne cesse pas ses fonctions lors même qu'elle est, comme chez les hydrocéphales, plongée dans un volume d'eau considérable. Ajoutez à cela que les nerfs ne vont pas de la moelle épinière aux extrémités du corps, mais des extrémités du corps à la moelle épinière, et vous aurez la somme des découvertes physiques faites par le docteur Gall.

Ses découvertes morales sont celles que vous connoissez: nous avons tous plus au moins de bosses à la tête qui nous rendent braves ou poltrons, honnêtes ou voleurs, querelleurs ou pacifiques, athées ou dévots: ainsi, mon cher cousin, une bosse au front ne veut pas toujours dire *ce que vous savez.*

Le docteur a craint le scandale, car il a modifié ses axiomes. Il ne dit plus, comme il l'assuroit en Allemagne, que nous avons *des penchans irrésistibles*, ce qui tranquillisoit beaucoup la conscience des scélérats, il dit seulement que nous avons *des dispositions innées.* Vous sentez combien cette nouvelle version affoiblit le merveilleux de la crânologie: car certainement on n'a jamais nié que tel homme n'eût plus ou moins de dispositions que tel autre. Que le docteur y prenne garde; s'il devient raisonnable, il ne fera plus de sensation dans le monde: les *dispositions innées* sont une chose connue et commune que personne n'admirera; mais les *penchans irrésistibles* avoient quelque chose de magique, et plaisoient beaucoup aux gens qui ne veulent résister à aucun penchant.

Il ne reste donc plus qu'à savoir si ces dispositions innées se manifestent par des bosses au front, comme le dit M. Gall, ou par les traits de la physionomie, comme le vouloit Lavater. Le docteur suisse me paroît beaucoup moins déraisonnable que le docteur allemand; car il est incontestable que l'action, long-temps continuée, d'une passion influe violemment sur les muscles, et peut conséquemment modifier les traits de la figure.

Je n'ai ni le temps ni l'espace nécessaires pour examiner les preuves sur lesquelles M. Gall appuie son système, et je me propose de les discuter quand je vous rendrai compte d'une nouvelle séance où le docteur cessera d'être invisible. Dans celle de jeudi, la transition a été brusque; car on a passé de la crânologie à deux pièces de vers de madame de Beaufort-d'Haupoult, qui ont été lues par M. Luce de Lancival.

La première est intitulée: *Héroïde de Lucrèce*, et la seconde: *Epître à mon Tricot.* L'occasion n'étoit pas favorable à Lucrèce; nous étions encore tout pleins des protubérances et des dispositions innées, ce qui rendoit le crime de Tarquin beaucoup plus excusable: ce malheureux avoit sans doute l'organe fatal que M. Gall a placé près de l'occiput, et, malheureusement pour lui, Lucrèce ne l'avoit pas; car, selon le docteur, la vertu des femmes ne tient qu'à cette bosse; et c'est une bosse de plus ou de moins qui a décidé si l'Empire Romain resteroit en monarchie, ou deviendroit une république. La Lucrèce de madame de Beaufort assemble ses amis et ses parens pour leur conter son piteux cas; elle leur dit:

> Rassemblés à ma voix, parens, amis, toi, vous
> Que je nomme en tremblant du nom sacré d'époux.

Cette finesse française qui existe dans le *toi*, *vous*, et qui termine si élégamment l'hémistiche, nous prouve que le malheur de Lucrèce ne lui avoit pas ôté le desir de montrer de l'esprit. Elle fait un tableau effrayant de la passion de Tarquin. Ce débauché l'avoit menacée de la déshonorer dans la mémoire des hommes, si elle ne consentoit à se déshonorer avec lui; et il avoit eu l'impudence de lui dire;

Digitized by Google

Tage, et dont les feux se croisent, sont garnis d'une nombreuse artillerie, et défendent l'entrée du fleuve.

La quatrième colonne de troupes russes qui retournent dans leur patrie, arriva ici hier soir, de Mayence. Elle est repartie ce matin. Les 5e et 6e colonnes arriveront ici aujourd'hui et après-demain.

EMPIRE FRANÇAIS.

Mont-de-Marsan, 18 décembre.

Une armée française a traversé les provinces méridionales, pour se rendre en Espagne et en Portugal; on en conclut que S. M. I. et R., dont la présence comble en ce moment les voeux de ses peuples d'Italie, se portera bientôt des extrémités de l'Adriatique, sur les rives du Tage.

Les départemens méridionaux de la France espèrent qu'enfin ils touchent à cette époque tant désirée, où ils pourront mettre aux pieds de leur auguste souverain le tribut de leur dévouement et de leur respect.

Tous les esprits sont en mouvement, tous les coeurs sont émus. Des gardes d'honneur s'organisent à Pau, à Toulouse, à Bordeaux. La grande population de ces villes, leur procurera l'avantage d'environner S. M. d'une jeunesse nombreuse; le chef lieu du département des Landes ne sauroit l'obtenir; mais de tous les points de cette province, on a manifesté à M. le préfet l'empressement le plus vif pour qu'il voulût bien, sur la totalité du pays, organiser une garde qui pût être admise à l'honneur dont jouiront les grandes cités. M. le préfet a accédé à ces voeux si naturels, et 60 principaux propriétaires, ou leurs fils, ou des jeunes gens attachés aux principales administrations, ont été admis à faire partie de cette garde, qui sera à cheval, sous un uniforme déjà convenu. (*Journal du département des Landes.*)

Toulouse, 20 décembre.

Le préfet, informé par M. le maire de Toulouse, que les jeunes gens des familles les plus recommandables de cette ville, espérant y voir arriver très-prochainement l'EMPEREUR, animés du desir de donner à S. M. I. un témoignage éclatant de leur respect et de leur amour, ont demandé l'autorisation de se réunir pour former une garde d'honneur digne d'être présentée au monarque, et de concourir à l'honneur de garder sa personne sacrée pendant son séjour à Toulouse; vu le projet d'organisation dressé par la commission nommée à cet effet par M. le maire, arrête ce qui suit :

La garde d'honneur à présenter à S. M. I. par la ville de Toulouse, sera organisée, armée et équipée sous la direction de M. le maire. Elle sera composée de 180 hommes, dont 60 à cheval et 120 à pied. Ceux qui seront admis à l'honneur d'en faire partie, s'habilleront et s'équiperont à leurs frais. Les couleurs de l'uniforme seront les mêmes pour les deux armes. L'habit, la veste et la culotte seront de drap blanc superfin, avec paremens, collet et revers de velours amaranthe; les boutonnières seront galonnées en or; les garnitures des armes et les boutons seront dorés.

Le commandement en chef de la garde est confié à M. le général de brigade Baget, l'un des commandans de la Légion-d'Honneur. Le commandement de la cavalerie, à M. de Castellane, ancien lieutenant-colonel dans cette arme. Le commandement de l'infanterie, à M. de Bruyères-Chalabre, ancien major.

PARIS, 28 décembre.

— S. M. I. n'a dû partir de Milan que le 24. Elle est attendue incessamment à Paris.

— S. A. I. la princesse de Lucques est arrivée à Lucques, le 12 décembre, de retour du voyage qu'elle avoit fait à Venise.

— M. le maréchal Moncey, premier inspecteur-général de la gendarmerie, nommé par S. M. l'EMPEREUR au commandement en chef du corps d'observation des côtes de l'Océan, est arrivé, le 21, à Bordeaux.

— Un vaisseau arrivé à Capo-d'Istria, le 10 décembre, a annoncé que les Anglais avoient levé le blocus des Dardanelles.

— Une lettre de Corfou annonce que l'escadre anglaise qu'on avoit annoncé être dans ces parages, n'avoit pas même encore paru, et que les différens existans entre la Turquie et la Russie, relativement à la Valachie et à la Moldavie, avoient été remis, par le sultan Mustapha, à la décision de l'EMPEREUR Napoleon.

— La députation toscane envoyée à Milan, est composée de MM. le prince Corsini, le marquis Corsi, le comte Bardi, le senateur Venturi, le comte Guido della Gherardesca, et Baldini, banquier.

— Après le départ de la reine d'Etrurie, toutes les troupes toscanes ont prêté serment à S. M. l'Empereur et Roi, entre les mains du général de division Reille, aide-de-camp de S. M., accompagné de M. d'Aubusson, ministre plénipotentiaire. (*A demain les détails.*)

MINISTERE DU TRESOR PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer à Paris, du lundi 28 decem. 1807, au samedi 2 janvier 1808; savoir :

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestre échu le 22 décembre 1807.

Dette viagère.

(1re classe ou sur une tête.)

Bureaux 1 du n° 1 au n°	900
2 du n° 11501 à	13000
3 du n° 27001 à	23700
4 du n° 39001 à	39400
5 du n° 46001 à	46700
6 du n° 57001 à	56400

(2e classe ou sur 2 têtes.)

7 du n° 1 à	600
8 du n° 16001 à	16700

(3e et 4e classes ou sur 3 et 4 têtes.)

11 du n° 1 à	200

Les lundi 28, jeudi 31 décembre.

Cours de la Bourse du 28 Décembre.

Cinq p. cent c. J. du 22 sept. 1807 86f 50c 40c 50c 70c 75c 80c 50c 60c 70c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 00f 00c 00f 00c 00c. 00c. 00c.
Act. de la B. de Fr. avec doub., 1332f. 50c 1335f. 1330f 00c 00c f 00c

ANNONCE.

Atlas moderne portatif, composé de trente cartes sur toutes les parties du globe terrestre, et de trois cartes astronomiques, à l'usage des jeunes gens, précédé des Elémens de la Géographie, présenté avec ordre et dans une petite étendue, et d'une description détaillée de toutes les parties du globe; par Bertholon, professeur. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée de tous les changemens survenus jusqu'à nos jours, en France, en Allemagne, en Italie, etc., etc. Un vol. in-4°. oblong. Prix : 12 fr., et 15 fr. par la poste.

A Paris, chez P. Mongie l'aîné, libraire, cour des Fontaines, n°. 1, maison du Panharmonicon.

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

De l'imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

Jusque dans les Enfers je souillerai ton ombre. (1)

Je vous laisse, mon cher cousin, admirer à loisir ce vers, qui a été *généralement applaudi*. Quant à moi, je voudrois bien que le docteur Gall m'apprît quelles étoient les protubérances frontales de Collatin, quand sa femme lui tenoit un semblable discours. Ce Collatin avoit fait une sottise : selon madame de Beaufort, il alloit vantant les charmes de sa femme; et quand Sextus Tarquin parut douter de tant de perfections, il s'offrit, en mari benêt, de lui en donner la preuve. Oh, mon cher cousin, ne vantez pas votre femme, et ne conduisez pas les grands seigneurs chez vous pour la leur faire admirer! Après l'Héroïde, est venue l'Epître de madame de Beaufort à son Tricot. Elle a produit l'effet de la petite pièce après la tragédie. Le style en est d'une grande familiarité; l'auteur y donne tout ce que promet le titre : nous y avons appris qu'il est bien doux *de chausser ce qu'on aime*, que des bas ne sont pas un ouvrage bien noble, que *le Feuilleton n'en parlera jamais;* mais que, quand on veut s'élever au Parnasse, on est exposé à la critique amère, et que tout bien considéré, *il vaut mieux tricoter que haïr.* Ne sembleroit-il pas, mon cher cousin, qu'il n'y eût point de milieu entre la haine et le tricot? Il s'en faut cependant bien que toutes les tricoteuses aient été aussi douces et aussi aimables que madame de Beaufort, et je suis bien persuadé qu'on ne la haïroit pas quand bien même elle ne tricoteroit point à l'Athénée de Paris.

Votre cousin BÉLIER.

CHARADE.

Si le Dieu qui t'est peint, lecteur, dans mon premier,
Séduit encor tes sens glacés par mon dernier,
C'est que sur ta r[illegible] on il étend mon entier.

(1) Dans l'*Almanach des Muses*, qui vient de paroître, on a fait à ce vers une utile correction. On y lit : [illegible]
J'irai dans les Enfers fléurir jusqu'à ton ombre.

Le mot du dernier Logogriphe est *Ecrit*, dans lequel on trouve cri.

Exposition élémentaire de l'Harmonie, Théorie générale des Accords; ouvrage classique servant à l'intelligence de tous les traités, systêmes d'harmonie et méthodes d'accompagnement; adopté par le gouvernement français pour l'enseignement des élèves des maîtrises établies par décret de S. M. l'Empereur et Roi. Dédié à S. E. M. de Lacepède, grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, président du Sénat, membre de l'Institut, etc.; par J. B. Rey, de la musique de S. M. l'Empereur et Roi, et de l'Académie Impériale de Musique.

Prix : 18 francs broché.

A Paris, chez l'Auteur, rue Feydeau, n°. 34, au coin de celle de Richelieu.

Chez Naderman, rue de la Loi, passage du café de Foi, à la *Clef-d'Or*.

Et chez H. J. Godefroy, directeur de l'Imprimerie Musicale, rue Neuve-des-Petits Champs, n°. 4.

Etrennes aux Dames, ou Almanach de l'Amour et de l'Amitié, enrichi de neuf gravures, pour l'année 1808.

A Paris, chez Joseph Chaumerot, libraire, palais du Tribunat, galerie de bois, n°. 188.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Auxerrois, n°. 17.

Ce Recueil, qui contient des gravures charmantes, et de très-jolies chansons, est imprimé avec beaucoup de soin. Il mérite d'être distingué de la foule des productions de ce genre.

Nota. On trouve chez les mêmes libraires, *le Voltaire de la Jeunesse*, ou Choix des morceaux les plus propres à former le coeur et à orner l'esprit, tirés des écrits de cet auteur célèbre. Deux vol. in-12. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

AVIS.

Le prix de l'abonnement au JOURNAL DES DEBATS, *aujourd'hui* JOURNAL DE L'EMPIRE, *est de quinze fr. pour trois mois, de trente fr. pour six mois, et de soixante fr. pour l'année.*

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, à M. GEOFFROY, *rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.*

On est prié de joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, et même les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on reçoit avec le journal; on sera servi plus promptement.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 15 décembre.

Fonds publics du 12. — Trois pour cent réduits, 62 7/8. — Trois pour cent consolidés, pour l'ouverture prochaine, 64 1/4. — *Omnium*, 1 1/4 de prime.

Du 14. — Trois pour cent réduits, 63. — Trois pour cent consolidés, 64 3/4. — *Omnium*, 1 1/4 de prime.

M. Pegler, messager d'Etat, est arrivé de Pétersbourg, avec un ukase de l'Empereur de Russie, relatif à l'embargo mis sur nos bâtimens. (Voyez plus bas l'article *Pétersbourg.*) Notre gouvernement n'a pas encore publié de déclaration de guerre contre la Russie; il s'est borné à ordonner la détention de tous les bâtimens russes qui se trouvent dans nos ports ou qui s'y rendroient, ainsi que tous ceux que l'on pourra rencontrer en mer; mais on n'y a pas joint la formule ordinaire, « de brûler, de couler à fond et de » détruire ces bâtimens; » au contraire, il est ordonné « de » prendre tous les soins possibles pour la conservation de leurs » cargaisons. »

D'après un rapport officiel du ministre de la marine russe, la flotte de la Russie consiste actuellement en 53 vaisseaux de ligne, 34 frégates, 59 cutters, bricks, etc., et 226 galères et autres petits bâtimens. Sur ce nombre, 20 vaisseaux de ligne et 4 frégates se trouvent dans les ports de la mer Noire. Il y a 11 vaisseaux de ligne en mer; mais on n'indique pas les stations où ils se trouvent.

Nous avons reçu des papiers américains jusqu'au 12 novembre. L'article du discours du président relatif à la négociation avec l'Angleterre, a été renvoyé à un comité de la chambre des représentans. Il ne paroît pas qu'on prenne une résolution définitive avant de connoître d'une manière positive les intentions de notre ministère actuel. Nous espérons que les hommes sages des deux pays frustreront les cruelles espérances de ces insensés qui voudroient allumer entre l'Angleterre et les Etats-Unis une guerre qui seroit si funeste pour nous.

On a reçu l'ordre à Portsmouth d'équiper tous les vaisseaux de guerre *danois* qui se trouvent dans ce port, et de les mettre promptement en état de servir.

L'escadre de l'amiral Otway reste à Saint-Helens, toujours prête à une sortie immédiate. Elle consiste en sept vaisseaux de ligne.

Le vice-amiral sir Charles Cotton, et le major-général Spencer sont arrivés à Portsmouth, pour prendre le commandement de l'expédition qui s'y prépare. Sir Cotton a hissé son pavillon sur *le Minotaure*, de 74 canons.

L'ambassadeur suédois vient de recevoir des dépêches de sa cour, que l'on croit de la plus haute importance, puisqu'elles ont été apportées par un officier d'un rang élevé. On assure que le roi de Suède a résolu de nous rester fidèle, et qu'une armée russe s'avance vers ses frontières orientales.

Les savons, les chandelles et le beurre ont considérablement haussé de prix depuis la rupture avec la Russie.

RUSSIE.

Pétersbourg, 22 novembre.

Nous voyons tous les jours des corps de l'armée de Pologne arriver dans cette capitale; ils prennent tous le chemin de la Finlande. On apprend en même temps que les côtes de la Livonie, de l'Estonie et de la Courlande se garnissent de troupes, et qu'on élève des batteries sur plusieurs points. Ces dispositions semblent indiquer des événemens militaires d'une haute importance. L'échange des courriers entre notre cour et celle de Suède est très-fréquent.

Voici l'ukase par lequel S. M. I. a ordonné de mettre sous l'embargo les bâtimens anglais et les propriétés de cette nation :

Au comte Nicolaï Petrowitz Romanzoff.

En conséquence des circonstances politiques actuelles qui nous ont obligé de rompre toutes liaisons avec la Grande-Bretagne, nous ordonnons :

Art. 1er. Un embargo sera mis, dans nos ports, sur tous les vaisseaux anglais et sur toute propriété anglaise à bord desdits vaisseaux, comme aussi sur celle déposée dans les magasins de la bourse et de l'hôtel des douanes.

2. Leur propriété immobiliaire, et celle qui ne consiste point en marchandises, sera laissée en leur possession, comme auparavant, mais ne pourra être vendue, hypothéquée ou transférée en d'autres mains. Ces mesures, procédant uniquement de notre indulgence envers eux, nous espérons que, pendant la durée des différends qui se sont élevés, ils ne violeront point leurs devoirs par des actions qui pourroient porter préjudice à la Russie, et leur faire encourir notre juste déplaisir; mais qu'ils vivront en paix et tranquillité.

3. Concernant l'embargo, un comité sera formé dans ce port, composé des négocians russes les plus considérés, et d'un membre du collége de commerce. Nous vous autorisons à choisir et mettre en fonctions les membres de ce comité, et à nous rendre compte des mesures que vous aurez prises à cet effet.

4. De semblables comités seront formés à Riga et à Archan-

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Mercredi 30 Décembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Mort de Pompée, le Paravent.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Joseph.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Aujourd'hui, *le Nozze di Figaro* (le Mariage de Figaro), opéra en quatre actes, musique de Mozart.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Duguai-Trouin, Adèle, le Fond du Sac.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

L'Intrigue en l'Air, les Trois Défauts, Romainville, Taconnet.

AMBIGU-COMIQUE.

Saakem, ou le Corsaire, Roselina.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Queue de Lapin, Tapin, le Pont-aux-Biches.

CIRQUE OLYMPIQUE DE MM. FRANCONI FILS.

Rue Saint-Honoré, près la place Vendôme.

Auj., pour l'ouverture, grands exercices d'équitation, danse et voltige sur les chevaux, suivis de la *Lanterne de Diogène.*

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

La Fille aux Amans, l'Embarras du Ménage, Paris.

SALLE MONTANSIER.

Aujourd'hui et demain, *relâche.*

M. Ravel aîné a l'honneur de prévenir le public, qu'il fera sa rentrée le 1er janvier 1808; qu'il n'a plus que ce mois à rester à Paris, où il développera ses talens, et fera son possible pour mériter les suffrages des spectateurs.

Auj., Spectacle chez M. Pierre, à sept heures et demie.

Auj., Expériences de physique et Fantasmagorie chez M. Lebreton.

GALERIE DE MONUMENS ANCIENS,

Rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre. — Prix d'entrée avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c.

PANHARMONICON,

Rue du Lycée, près le palais du Tribunat. L'entrée est par la cour des Fontaines, n°. 1.

Grand concert tous les jours, à huit heures du soir.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Saül.

Cet oratorio avoit attiré la foule vendredi dernier; mais le dimanche suivant, le nombre des auditeurs a considérablement diminué. Cependant c'est un spectacle pompeux, fait pour plaire à la multitude: il y a des marches, des processions, une musique religieuse, beaucoup d'harmonie et de belles danses: ce n'est pas l'ouvrage d'un seul compositeur; c'est le mélange de plusieurs morceaux choisis. C'étoit une idée bien heureuse de former ainsi un ensemble d'excellentes pièces de rapport, et de réunir en une seule composition un grand nombre d'inspirations sublimes, que les hommes de génie n'ont eu que rarement et de loin en loin: mais l'exécution étoit difficile, pour ne pas dire impossible: il eût fallu trouver, pour faire un pareil choix, un homme d'un goût sûr, libre de tout préjugé, ne tenant à aucun parti, à aucune

Digitized by Google

gel, sous la dépendance de celui-ci. Le choix de ceux qui les composeront et ceux mis en activité, appartiendra aux chefs militaires qui sont aussi chargés du département civil, et où il n'y aura point de semblables chefs, aux gouverneurs civils.

5. Il sera pourvu aux frais de ces mesures, sur les revenus des douanes respectives, et la dépense sera portée au compte des vaisseaux et marchandises séquestrés. ALEXANDRE.

PORTUGAL.

Lisbonne, 7 décembre.

Depuis le départ du prince régent, la tranquillité est entièrement rétablie dans le royaume. Les troupes françaises ont pris possession de tout le Portugal. La quantité d'artillerie qui s'y trouve est immense : depuis le fort Saint-Julien jusqu'au fort de Belem on a trouvé plus de 500 canons. Les Anglais ont fait un simulacre de débarquement au fort de Peniche ; mais le général Loison s'y étant porté à la tête de ses troupes, les Anglais ont aussi-tôt pris le large. L'arsenal de la marine est parfaitement pourvu de bois de construction, de fer et de toutes sortes de provisions navales. Il y a dans la rade six vaisseaux de guerre qui au premier moment peuvent être entièrement armés et équipés, parmi lesquels *il Vasco de Gama*, vaisseau de 74, tout neuf, avec six frégates et douze bricks. L'armée portugaise, composée de vingt-quatre régimens d'infanterie et de six de cavalerie, formant en tout dix mille hommes sous les armes, va être organisée en légion au service de la France. Le général en chef Junot occupe le palais de Lisbonne. Le général Delaborde commande la ville. L'escadre russe de l'amiral Siniavin est dans le port.

ITALIE.

Florence, 13 décembre.

Voici quelques détails relatifs au départ de S. M. la reine d'Etrurie, et à la prise de possession de son royaume, faite au nom de l'Empereur des Français :

La reine partit le 10, à quatre heures du soir; elle avoit dans son carrosse le roi son fils, la duchesse de Strozzi, première dame du palais, et le chevalier Nuti, conseiller d'Etat et gouverneur du roi. Le cortége royal étoit précédé de deux courriers du cabinet, et de plusieurs chariots à quatre chevaux. Le ministre plénipotentiaire de France, M. d'Aubusson; le chargé d'affaires du royaume d'Italie, M. Tassoni, et le commissaire-général français Reille, voulurent avoir l'honneur d'accompagner S. M. à quelque distance de la capitale. L'escorte étoit composée des gardes-du-corps, de deux détachemens de cavalerie française, et d'une compagnie de dragons toscans. Le cortége se mit en marche du palais Pitti, traversa la ville, sortit par la porte de Saint-Gallo, et se dirigea vers la villa de Caffagiolo, où S. M. se reposa un instant, et continua sa route pour Bologne.

Le même jour, entrèrent à Florence, venant de Livourne, 400 hommes de cavalerie et 1200 d'infanterie avec des pièces d'artillerie. Le lendemain du départ de la reine, les armes impériales françaises furent arborées sur le vieux Palais. Samedi matin, infanterie, cavalerie, chasseurs, volontaires et gardes nationales de la Toscane s'assemblèrent sur la place Royale, et prêtèrent serment de fidélité à S. M. l'Empereur des Français, entre les mains du général de division Reille, aide-de-camp de S. M., commissaire nommé à cet effet, qui se rendit sur les lieux, accompagné de M. d'Aubusson de la Feuillade. Deux heures après, eut lieu à la secrétairerie d'Etat la cérémonie du serment prêté par le conseil, le sénat et les autres autorités constituées. Le commissaire-général et le ministre plénipotentiaire de France furent reçus à la porte du palais par le conseil; le chancelier fit lecture de la proclamation de la reine, qui fut suivie d'un discours de M. Reille, dans lequel il déclara qu'il prenoit possession du royaume d'Etrurie, au nom de S. M. l'EMPEREUR et ROI, confirmant jusqu'à nouvel ordre, non-seulement le conseil royal, mais aussi toutes les autorités constituées, militaires, civiles et ecclésiastiques, et tous les employés de l'Etat, ainsi que toutes les lois et statuts en vigueur. Alors toutes les autorités furent admises à prêter serment sur le livre de l'Evangile, et il fut dressé, par l'avocat de la cour et le chancelier, un procès-verbal de cette cérémonie.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 14 décembre.

Vendredi dernier, 11 du courant, la société des amis des sciences a obtenu une audience particulière de Sa Majesté. M. l'évêque Albertrandi, qui, en qualité de président de cette société savante, étoit à la tête de la députation, a adressé à S. M. un discours, dans lequel il a développé le but de cette institution salutaire à tant d'égards, et détaillé les travaux à l'aide desquels ses membres, animés du plus noble patriotisme, ont tâché de conserver à la longue sa pureté, aux sciences, le degré de splendeur qu'elles avoient atteint, et de les préserver de la corruption générale, à une époque où tout sembloit se conjurer pour les dévouer au mépris et les replonger dans le néant. S. M. a témoigné à cette députation le plus vif intérêt, l'a assurée de sa protection, et l'a engagée à redoubler d'efforts pour multiplier et propager les avantages qui ont déjà couronné ses travaux. A la suite de ce discours, le monarque s'est entretenu assez long-tems avec les membres de cette société, sur les écrivains qui ont fait le plus d'honneur à la Pologne, et sur les divers genres de sciences et d'arts qui peuvent offrir le plus d'utilité à la nation.

AUTRICHE.

Vienne, 18 décembre.

S. M. l'Empereur est arrivé le 11 à Bude, accompagné du comte d'Urbna, premier chambellan, et du comte de Stadion, ministre des affaires étrangères. S. M. avoit été précédée par le comte d'Erdody, grand chancelier de Hongrie, et des personnes attachées à la chancellerie.

La clôture de la diète a eu lieu le 15 avec les formalités d'usage. Dans leur 90e séance, tenue le 10, les Etats avoient arrêté le complément de leurs représentations à S. M.; il avoit aussi été nommé une commission chargée d'examiner les requêtes de ceux qui demandent l'indigénat.

WESTPHALIE.

Cassel, 25 décembre.

Le roi et la reine ont visité, le 16, le Muséum, ainsi que la salle des modèles. LL. MM. ont été accueillies, sur tout leur passage, par les plus vives acclamations.

Nos souverains se concilient tous les cœurs par leur bonté et leur affabilité. On remarque sur-tout avec plaisir que S. M. donne constamment la préférence aux nationaux dans la nomination aux emplois et charges de l'Etat.

Le célèbre publiciste, M. de Dohm, vient d'être nommé ministre des cultes et de l'instruction publique du royaume de Westphalie.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS, 29 *décembre.*

— S. M. l'Impératrice a honoré hier de sa présence la représentation de *l'Ecole des Mères*, et celle de *Brueis et Pa-*

école; un homme ni allemand, ni italien, ni français; qui ne fût ni à Rameau, ni à Gluck, ni à Piccini, mais à la bonne et véritable musique : ce phénix ne se trouvera jamais; les architectes de l'oratorio de *Saül* sont des Allemands. Quoique l'école de Durante ait produit une prodigieuse quantité de chefs-d'œuvre dans le genre de la musique religieuse, ils n'ont rien pris qu'un petit chœur de Durante; quant aux morceaux de chant, ils n'ont eu garde de nous faire entendre la mélodie ravissante et vraiment angélique des grands maîtres de cette école; ils ne nous ont offert que ce qu'il y a de plus foible dans les compositeurs italiens modernes.

Le trio de Gossec, *O Salutaris Hostia*, exécuté sans aucun appareil d'orchestre, sans aucun fracas d'instrumens, produit toujours plus d'effet que les morceaux les plus bruyans, les plus compliqués, les plus savans. Il n'est que trop vrai que la décadence de la musique date des progrès de l'harmonie, ou plutôt de l'extension malheureuse qu'on a voulu lui donner, sous prétexte de la rendre plus complète. On a étouffé la mélodie et la véritable harmonie sous un amas d'instrumens à vent, sous un énorme fracas de parties inutiles : on a fait un chaos de ce qu'on appelle *accompagnemens*; et par un bouleversement total des premiers principes, l'accessoire est devenu l'essentiel, et le chant s'est perdu dans la foule des ornemens faits pour l'accompagner. Ce système a dû s'accréditer, par la raison que les savans en musique sont très-nombreux, et les hommes de génie fort rares; tout le monde s'est trouvé son compte. En grossissant les orchestres, en multipliant les chœurs, on a trouvé le moyen d'alimenter un peuple immense de choristes et de joueurs d'instrumens, dont la plupart auroient peu d'exercice si les choses se rétablissoient dans leur état naturel. Cet accident n'est pas à craindre; car on a tellement accoutumé le public au bruit, que des accompagnemens réduits au simple nécessaire lui paroîtroient nus et maigres. Cette manie a déjà gagné l'Italie, et l'un des compositeurs les plus en vogue aujourd'hui dans cette terre de la mélodie, est si amoureux de l'harmonie bruyante, qu'il mêle des chœurs à presque tous ses chants. Il est vrai que ses chants sont si pauvres qu'ils ont besoin d'être nourris par les chœurs. La procession de l'arche sainte, et les danses des jeunes Israélites qui jettent des fleurs, forment la plus belle partie de l'oratorio : ces danses, de la composition de M. Milon, sont du caractère le plus gracieux. On a distingué un pas de trois exécuté par Saint Amand et Mlles C...exigny et Bigottini, entre des danseuses aussi dignes de fixer les regards du public. Saint-Amand avoit besoin de tout son talent pour se faire remarquer; et ce n'est pas pour lui une gloire médiocre d'avoir brillé auprès de deux compagnes capables d'effacer tout ce qui les approche.

THÉATRE FRANÇAIS.

Venceslas.

Lafond jouoit le rôle de Ladislas pour la seconde fois. Ladislas est un des caractères les plus extraordinaires qu'il y ait au théâtre, et l'un des rôles les plus difficiles: il falloit bien compter sur la magie de la scène, pour oser y présenter un jeune prince brutal et féroce, qui fait le métier de brigand, et ne respecte pas même les femmes; je m'étonne que le galant Fontenelle ait trouvé des graces à un pareil personnage. Cependant, la fougue et la violence aveugle des passions de Ladislas, ont du mouvement et de l'éclat sur la scène; ce jeune extravagant plaît par son audace, et son succès est la satire du théâtre, dont le prestige efface les crimes les plus odieux.

Il y a deux hommes dans Ladislas; c'est un monstre dans la première partie de la pièce; dans la seconde c'est une espèce de saint. Du moment qu'il a tué son frère croyant tuer son rival, il se fait en lui un changement miraculeux; c'est un pénitent plein de componction, soumis à son père, résigné à la mort en expiation de ses crimes; ces deux

Digitized by Google

prat. S. M. a été accueillie à son arrivée par les plus vives acclamations.

— L'EMPEREUR est parti le 24 de Milan pour Alexandrie. S. M. I. est attendue à Paris demain ou après.

— Les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et de Prusse en Angleterre, ont dû quitter Londres le même jour, en vertu de leur rappel par leurs cours respectives.

— Nous annonçâmes vers la fin de l'année dernière, que le pape avoit accordé la décoration du *Pallium* à M. l'évêque d'Autun, nouvellement nommé. Ce prélat l'a reçu le 25 de ce mois, jour de Noël, des mains de S. Em. Mgr. le cardinal Maury, avec toute la solennité convenable à une pareille cérémonie, dans la chapelle des Sœurs de la Charité, rue du Vieux-Colombier. Après avoir célébré la messe, revêtu de cet ornement, M. l'évêque d'Autun donna la bénédiction à l'intéressante famille de quatre-vingts jeunes filles élevées selon la règle et l'esprit de saint Vincent de Paule. On sait que le *Pallium* est regardé comme l'emblême de la puissance épiscopale dans toute sa plénitude, et qu'il n'appartient de droit qu'aux archevêques. Par un privilège particulier à l'église d'Autun, depuis plusieurs siècles ses évêques l'obtiennent aussi du Saint-Siége. Mais c'est toujours une faveur pour celui qui le reçoit; et aucun prélat n'a pu en être plus digne que M. Imberties, dont on ne fait qu'un éloge bien mérité, en disant qu'il se montre dans l'évêché d'Autun le digne successeur de M. de Fontanges.

VARIÉTÉS.

Voyage dans le Tyrol, aux salines de Salzbourg et de Reichenhall, et dans une partie de la Bavière (1); par M. le chevalier de Bray.

Cette relation joint au mérite d'un style agréable et animé, le mérite bien plus essentiel de nous apprendre des choses neuves et intéressantes. On a fait assez de phrases en France; il y en a dans les magasins de nos Académies de quoi fournir le monde entier; mais cette marchandise est devenue si commune, qu'on ne trouve plus à s'en défaire : le public demande aujourd'hui quelque chose de plus solide; on exige qu'un écrivain ait des connoissances positives sur la matière qu'il entreprend de traiter. Que cela est dur pour certaines gens! Que de beaux discours en l'air vont rester inédits et perdus pour la littérature, si ce maudit esprit d'exactitude, d'érudition et de recherches continue à se répandre! Que de voyageurs, sur-tout, vont être frustrés de leurs droits à l'immortalité! Déjà il ne suffit plus, pour être un grand voyageur, d'avoir passé les Alpes, d'avoir mangé du fromage de Parmesan, observé qu'il y a des gondoles à Venise, et vérifié que Saint-Pierre de Rome est encore debout. Autrefois, en brodant sur un fond de remarques semblables, quelques épigrammes, quelques antithèses et force exclamations, un voyageur composoit à son aise des lettres sur l'Italie, et passoit dans toutes les Académies pour un second Anacharsis. Aujourd'hui les Cook, les Humboldt, les Saussure ont gâté le métier; aujourd'hui le public vous demande froidement : Quel a été le but de vos recherches? Qu'avez-vous découvert? Que savez-vous de plus que vos devanciers?

Ces questions n'auroient rien d'embarrassant pour M. le chevalier de Bray : quoiqu'homme du monde, il a dirigé ses observations vers un but solide et utile; quoiqu'écrivain spirituel, il n'a point cru déroger en nous offrant des faits positifs et des détails exacts. En le suivant dans ses recherches, on croit s'instruire avec un Allemand; en lisant les pages agréables dont sa relation est remplie, on sent qu'il est Français. En effet, M. de Bray est né en France : jeté par les orages politiques sur une terre étrangère, il a su mériter la confiance du gouvernement le plus éclairé de l'Allemagne, celui de Bavière, après avoir réussi dans des missions diplomatiques très-difficiles, il remplit aujourd'hui une place distinguée dans cette administration sage et vigoureuse, dont le baron de Montgelas est l'ame, et de laquelle la monarchie bavaroise attend sa prospérité future. Mais il est temps de nous occuper du Voyage en Tyrol.

Le caractère des Tyroliens présentoit à la plume de notre voyageur un sujet très-heureux; car, il faut en convenir, les habitans des montagnes et des îles offrent toujours plus d'originalité dans leurs manières, plus de variété dans leur genre de vie, plus d'énergie, de liberté et de naturel dans leur façon de penser et d'agir. Les montagnards et les insulaires reçoivent des mains de la nature physique une éducation forte et vigoureuse, qui les prémunit contre l'influence amollissante de la civilisation moderne.

Le Tyrol est une continuation de la Suisse; mais les Alpes y offrent moins de pointes élevées et des masses plus étendues en largeur. Il y a des glaciers, mais moins beaux que ceux du Mont-Blanc; des torrens impétueux et terribles; peu de cascades; des vallées étroites et sinueuses; point de plaines ni de grands lacs. Du côté de la Bavière, les vallées même, par leur exposition septentrionale, ont un climat très-froid. Les vallées qui sont tournées du côté de l'Italie, éprouvent de grandes variations de température; au souffle glacial des Alpes, on y voit succéder le brûlant *sirocco* : aussi la végétation y offre les plantes du Nord et du Midi, les unes à côté des autres. Quoiqu'on cultive dans le Tyrol toute sorte de végétaux, depuis l'avoine jusqu'au maïs, et depuis le groseiller jusqu'à la vigne et au mûrier, le pays ne nourrit point ses habitans. En vain ces derniers ont-ils arraché à la nature primitive le plus petit coin de terre labourable, pratiqué des champs en terres rapportées sur les plus affreux précipices, gravi les sommets les plus escarpés pour y défricher les petits plateaux formés par la décomposition des montagnes. Toute la persévérance des Tyroliens ne suffit pas pour tirer de cette terre de rochers de quoi nourrir une population de 700,000 ames. Ils cherchent dans d'industrieux travaux une ressource pour leurs besoins. On auroit peine à se figurer la diversité et la variété des branches d'industrie que ces montagnards cultivent.

Dans le Vorarlberg, ils mettent à profit les immenses forêts qui les environnent. Ils construisent en bois des boutiques et des maisons entières, dont les pièces détachées et numérotées sont amenées sur des traîneaux jusqu'à Brégentz, et là, sont chargées sur des bateaux qui les transportent dans les villes situées à l'autre extrémité du lac de Constance. Pendant que les hommes s'occupent de ces constructions, les femmes brodent des mousselines, tricotent des bas ou tressent d'élégans chapeaux de paille. C'est un coup-d'œil intéressant quand on entre pendant l'hiver dans la demeure d'un de ces montagnards, d'y voir quelquefois dix ou douze femmes assises autour d'une table, toutes le rouet à la main; plus loin, dans un coin, vous voyez un vieillard qui fait des houppes, ou un couple d'enfans qui rivalisent d'adresse à manier le fuseau.

La mécanique, et en général les arts, ont un attrait particulier pour les Tyroliens; ils y réussissent quelquefois d'une manière surprenante. Un pâtre, Pierre Anich, est devenu un

(1) Un vol. in-12. Prix : 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c. par la poste. A Paris, chez Schoell, libraire, rue des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois; et chez le Normant.

---

personnages réunis dans Ladislas, rendent le rôle extrêmement difficile; l'acteur qui réussit à jouer la violence et l'audace, échoue quelquefois dans la contrition et la pénitence. Comment conserver quelque noblesse au milieu de l'énergie grossière et de l'insolence brutale de Ladislas? Comment n'être pas monotone, lent et pleureur au milieu des apprêts funèbres de sa mort? Ce sont là les deux écueils que Lafond n'a pas toujours évités : il ne manque point de noblesse; il a quelques momens d'énergie : une plus grande pratique du rôle le fera triompher des difficultés.

Mlle Georges a une très-belle tenue, et la dignité extérieure qui convient : il lui manque un peu de chaleur et de fermeté. Cette actrice avoit joué, quelques jours auparavant, avec beaucoup de succès, le rôle de Phèdre, qui est beaucoup plus difficile; elle a de beaux moyens : le public l'aime; mais il faut qu'elle s'aime assez elle-même pour cultiver son talent, et sur-tout pour soigner son organe qui s'embarrasse pour peu qu'elle se néglige et qu'elle s'oublie.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Fanchon la Vielleuse.

Une jeune personne de dix-huit ans, qui n'a jamais paru sur aucun théâtre, et qui fait le premier pas sur les planches, vient de débuter dans le rôle de Fanchon. Chaque essai que l'on fait dans ce rôle renouvelle les regrets qu'a laissés madame Belmont. La débutante qui s'appelle Mlle Durocoir, a la voix agréable, les graces de la jeunesse, de la vivacité, de l'intelligence; mais n'ayant encore aucun usage de la scène, ses heureuses dispositions ne peuvent pas se développer avec avantage : il faut qu'elle ait pour le théâtre une vocation bien décidée; car on ne l'avoit pas destinée à cette profession. Une éducation mondaine, au milieu des fêtes et des spectacles, lui a donné du dégoût pour les occupations de son sexe, et c'est ce qui doit naturellement arriver à une foule de jeunes personnes qu'on élève très-indiscrètement dans la dissipation et dans les plaisirs qui accompagnent les arts d'agrément, tels que la musique et la danse. Est-ce dans les concerts et les comédies qu'une jeune fille prendra le goût de la retraite qui convient à son sexe, et des devoirs qui l'attendent dans l'état du mariage : elles ne sont pas plutôt danseuses et musiciennes, qu'elles veulent être comédiennes; c'est la vocation de presque toutes les jeunes bourgeoises qu'on a l'imprudence d'initier à des arts qui ne s'accordent point avec leur fortune. Il ne faut pas même que les demoiselles les plus riches et les plus qualifiées se piquent d'être trop savantes dans la danse et dans la musique. Salluste observe, en véritable philosophe, qu'une certaine grande dame nommée Sempronia, savoit mieux chanter, danser et jouer des instrumens, qu'il ne convient à une honnête femme : à plus forte raison, celles qui sont nées dans les classes moyennes de la société, n'ont-elles pas besoin de l'étalage de ces arts faits pour amuser le loisir des riches. Des doigts accoutumés à toucher le piano, à pincer les cordes de la harpe, dédaigneront toujours l'aiguille et le fuseau. Les soins domestiques n'auront que des dégoûts pour les jeunes personnes nourries dans les enchantemens et les illusions des sens, parmi les chants, les danses et les théâtres. Les parens qui feront la folie d'élever ainsi leurs filles, ne doivent pas être surpris si ce mode d'éducation tourne mal. Nous avons, grace au ciel, assez de danseuses, de musiciennes, de comédiennes; il nous manque de bonnes ménagères, de bonnes mères de famille.

N. B. On trouve chez le Normant une Collection, très-bien reliée, de livres propres à être donnés en étrennes aux jeunes gens et aux enfans des deux sexes. Les différens ouvrages dont

Digitized by Google

excellent dessinateur de cartes géographiques, et a construit un très-beau globe terrestre. Dans les vallons les plus élevés, vous voyez chaque ruisseau tomber d'espace en espace sur des roues grossièrement façonnées, mais dont le mécanisme simple remplit les travaux les plus importans du ménage. Faut-il moudre des grains? Faut-il aiguiser des outils, exprimer de l'huile, arroser les prairies? C'est le ruisseau voisin qui est chargé de ces fonctions, et qui les remplit au moyen des moulins qu'il met en mouvement. M. Rohrer, voyageur allemand, cité par M. Debray, raconte avoir vu dans ce pays un berceau d'enfant, auquel une roue, mise en mouvement par le ruisseau voisin, imprimoit un balancement uniforme.

Il y a des cantons dans le Tyrol, et sur-tout dans le Wipptkal, où presque tous les hommes émigrent régulièrement tous les ans pour exercer dans l'étranger diverses branches d'industrie. Les uns vendent des serins, les autres recueillent des plantes médicinales qu'ils ont appris à reconnoître dès leur plus tendre enfance. Rien ne leur est étranger : ils sont architectes, graveurs, sculpteurs, ouvriers en stuc et en plâtre; ils font même le commerce avec beaucoup d'intelligence; il y en a qui étendent jusque dans les Deux-Indes la sphère de leurs hardies spéculations et de leurs courses infatigables. De retour dans leur village, ils partagent leurs bénéfices entr'eux; le voyageur jette sur la table son sac d'argent, dépouille des peuples lointains; chacun en prend sa part, selon qu'il a contribué aux frais de l'entreprise. L'assemblée finit par un banquet fraternel, où, au sein de la gaieté, on discute de nouveaux projets de commerce pour l'année prochaine.

Dans le Tyrol italien, il ne règne ni autant de loyauté ni autant de concorde. On a calculé que dans le seul canton dit *des Confins*, il y a plus d'avocats et plus de procès que dans tout le Tyrol allemand. Le climat délicieux des bords du lac de Garda, comparable aux plus beaux de l'Italie, fait naître des mœurs plus amollies, un luxe plus raffiné, et des dispositions à l'égoïsme, source de tous les vices.

Le Tyrolien allemand (et jusqu'à Bolzano tout le peuple de l'est) se distingue encore par sa dévotion, quelquefois accompagnée de superstitions. Il croit voir les esprits de ses ancêtres apparoître sur la cime des montagnes; son imagination peuple les antres de démons et de sorciers. Je regrette infiniment que M. de Bray, en jetant sur ces idées populaires un coup d'œil trop dédaigneux, nous ait privés du plaisir d'en connoître les détails. Ces sortes de croyances forment un chapitre important dans l'histoire des peuples; souvent le philosophe antiquaire y retrouve de précieux restes des anciens systèmes religieux. Ce caractère porté à la croyance, les braves Tyroliens l'ont de commun avec tous les peuples montagnards, et l'on peut ajouter avec tous les peuples vertueux, simples, courageux et indépendans. Toutes les célèbres républiques de l'antiquité comptoient les croyances populaires au nombre de leurs principes fondamentaux.

Nous aurions trouvé beaucoup de plaisir à suivre encore M. de Bray dans ses autres excursions; car, soit qu'il nous peigne ces voûtes où l'audacieuse industrie va arracher aux rochers les cristaux du sel, ce premier besoin après le pain; soit qu'il nous retrace les amours patriarcales des bergers de la Haute-Bavière, ses tableaux s'animent toujours par l'empreinte d'une ame sensible, et par l'heureux mélange d'idées philosophiques et de descriptions pittoresques. Mais nous sommes forcés de circonscrire en des bornes étroites les extraits des nouveaux Voyages, attendu qu'il en paroît un si grand nombre dans le moment actuel. C'est M. Robin, avec ses trois volumes sur la Louisiane; c'est M. Perrin, avec deux volumes sur l'Inde; c'est M. Legoux de Flaix, qui nous apprend aussi beaucoup de choses sur l'Inde; enfin, il y en a tant, que nous ne savons comment nous tirer d'affaire. C'est l'intérêt de notre propre plaisir qui nous a engagés à commencer la revue par le Voyage en Tyrol.

MALTE-BRUN.

LOTERIE IMPERIALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg, du 21 décembre.

29 — 38 — 86 — 67 — 10.

COURS DE LA BOURSE DU 29 DÉCEMBRE.

	A 30 jours.		A 90 jours.	
Amst. banco	54f	3 8	54f	7 8
— Courant.	56	1 4	56	5 8
Hambourg..	182	0 0	181	1-2
Londres....	00	00 c	00	0-0c
Madrid eff..	15	35	15	25
— vales....	00	00	00	00
Cadix eff...	15	35	15	25
— vales....	00	00	00	00
Barcel. eff..	00	00	00	00
Lisbonne...	470	00	474	00
Gênes effec.	469 0		467 c	
Livourne...	502 c		500 o	
Naples.....	0000		000	00
Milan......	8l os p. 6f		81 1	[illegible]p. of
Basle......	1	3-4p	1	[illegible]-8p
Francfort...	1	0-0	00	00
Vienne.....	118 0 0		000	00
Lyon......	1-2 p 0-oj.		1	1-2p
Marseille...	1-4 p 0-oj.		1	3 8p
Bordeaux...	3-8 p 0-oj.		1	3-8p
Montpellier.	1-2 p 0-oj.		0	0-0p
Genève....	0-0 p 0-oj.		161	0-0

Cours des espèces.

Or fin, les 1000-1000 l'hectogramme 345 200

Or paraphé les 1000-1000 l'hectogramme........... 341 390

Argent fin, les 1000-1000 le kilogramme 000f 00

Arg. de 920 à 945, les 1000-1000 le kilogram. 213 37

Arg. au-dessous de 920, les 1000-1000 le kilogr. 000 00

Port. et Guin. l'hectogramme 000 00

Piastre 5 29

Quadruple 81 10

Ducat 11 15

Souverain. 00 0

Effets publics.

C p olo c. J. du 22 mars 1807, 86f 70c 50c 30c 40c 30c 40c 30c 00

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1808, 83f 50c 000 00f 00c.

Banq. de Fr. avec doublement 13[illegible] 1340f 000 0000f 000 0000f 00c

Marchandises. Le kilogramme.

Café Martinique.	0f 00c	à	0f 00
— S. Domingue.	0 00	à	0 00
Sucre d'Orléans..	0 00	à	0 00
— brut......	0 00	à	0 00
Coton du Levant.	0 00	à	0 00c
Sav. de Marseille.	0 00	à	0 00c
Huile d'olive....	0 00	à	0 00c
Potasse d'Am...	0 00f	à	0 00c
Eau-de-vie, 5/6..	0 00f	à	0 00c

ANNONCE.

Jeux de Cartes historiques, mythologiques et géographiques, destinés à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse des deux sexes. 1°. L'Histoire romaine; 2°. l'Histoire de la monarchie française, depuis Pharamond jusqu'à Louis XVI; 3°. l'Histoire grecque; 4°. la Fable; 5°. l'Histoire Sainte : tous avec figures; 6°. la Géographie, ornée de figures représentant les différens peuples de la terre dans le costume particulier à chacun d'eux; 7°. l'Histoire du nouveau Testament, pour faire suite à celui de l'Histoire Sainte. Ce Jeu est le septième de la collection.

A Lille, chez Vanackere, Grande Place;

A Paris, à la Librairie Stéréotype, chez H. Nicolle, rue des Petits-Augustins, n°. 15;

Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Le prix des cinq premiers Jeux et du septième, renfermés dans un étui, est de 2 fr. Celui du Jeu Géographique est de 2 fr. 50 c., avec un planisphère gravé par Tardieu. La collection des sept Jeux coûte 14 fr. 50 c.

Nota. On vient de mettre en vente chez les mêmes libraires, un nouveau roman de Mad. de Genlis, intitulé : *Le Siége de la Rochelle, ou le Malheur de la Conscience.* Un vol. in-8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17, vis-à-vis l'Eglise.

elle est composée forment plus de quinze cents volumes, tous choisis de manière à ce que l'amusement ne soit jamais sans utilité, soit sous le rapport de l'instruction littéraire, soit sous le rapport plus important encore de la religion et de la morale. On remarque dans cette Collection les *Ephémérides Politiques et Littéraires* de M. Noël, les *Lettres de Mad. de Sévigné*, les *Œuvres complètes* d'Homère, de M. Delille, de Mad. de Genlis, de Berquin, de Florian, de Mad. le Prince de Beaumont, *Atala-Réné*, *Voyage du Jeune Anacharsis*, les *Mille et Une Nuits*, la Collection des Stéréotypes d'Herhan, etc. etc. etc.

LOGOGRIPHE.

Je suis français, latin : faut-il prouver le fait ?
L'un te donne de l'eau, l'autre donne du lait.

Par un Abonné.

Le mot de la dernière Charade est *Nu-age*.

Les Anges à l'Eglise, et *les Amours à la Maison*, d'après des tableaux de Mallet, gravés par Prot. Hauteur, neuf pouces, sur dix de largeur.

Prix : 3 fr. en noir, et 6 fr. en couleur, chaque.

A Paris, chez Osterwald l'aîné, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, n°. 20.

Ces deux compositions représentent : la première, une mère avec ses deux enfans, dans une chapelle, faisant leur prière; la seconde, les mêmes enfans témoignant à leur mère leur tendre affection. Ces estampes gracieuses semblent composées exprès pour la circonstance du nouvel an.

Etrennes musicales pour le forté-piano, contenant douze Morceaux de différens genres non-difficiles, composées pour les jeunes élèves; par D. Steibelt. Œuvre LXXIII°.

Prix : 9 francs.

A Paris, chez madame Duhan et compagnie, éditeurs de musique et marchands d'instrumens, faubourg Poissonnière, n°. 10, aux Deux Lyres.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Almanach Catholique pour l'année 1808, orné de trois cent soixante-quinze figures, avec les prières du matin et du soir, et l'ordinaire de la messe. Un vol. in-24 d'environ trois cents pages. Prix broché, 1 fr. 50 c., et le double en papier vélin; rélié, basane, 2 fr. 10 c.; veau, 2 fr. 40 c.; mouton vert, 3 fr.; maroquin, 4 fr.; *idem* tabis, 5 fr.

A Paris, chez Delance, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny; chez la veuve Gueffier, relieuse, rue Galande, n°. 61.

Et chez le Normant, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, la porte cochère vis-à-vis l'Eglise, au premier sur le devant.

Nota. Dans le Feuilleton d'hier, on a omis le prix des *Etrennes aux Dames*: Broché, 9 fr., et 10 fr.; fig. coloriées, 18, et 19 fr. A Paris, chez Chaumerot, et le Normant. On trouvera des exemplaires reliés en veau et maroquin.

Le Voltaire de la Jeunesse, un vol. in-12, 3 fr. et 4 fr., se trouve chez les mêmes.

Digitized by Google

JOURNAL DE L'EMPIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE

Londres, 16 décembre.

Il y a eu hier un grand conseil, où l'on a discuté le projet de déclaration de guerre à la Russie. On annonce que cette pièce importante sera rendue publique sous deux ou trois jours.

Il est certain qu'il y a une grande mésintelligence entre les principaux membres du ministère. Lord Hawkesbury est en guerre ouverte avec MM. Canning, Perceval et Castlereagh. Le premier, comme l'on sait, est dès long-temps regardé comme un des boute-feux qui prêchent la guerre perpétuelle; le second est connu par son fanatisme, et a été constamment l'instigateur des mesures violentes qui ont été prises contre les malheureux catholiques d'Irlande; quant au troisième, c'est un des enfans perdus de ce parti qui ne s'est signalé que par l'horrible expédition de Copenhague. On ne doute pas que lord Hawkesbury, soutenu par son père, lord Liverpool, qui, comme l'on sait, est tout-puissant au conseil secret de la reine, ne parvienne à opérer une révolution dans le ministère, où, dans ce cas, l'on verroit entrer de nouveau le lord Grenville, et le lord Sydmouth (M. Addington).

Le dernier messager arrivé de Suède, a apporté la nouvelle que le roi de Suède restoit définitivement notre allié. Personne ne s'attendoit à cette résolution de S. M. suédoise, pas même les partisans les plus déclarés du ministère.

Nous n'avons pas reçu depuis plusieurs jours de nouvelles de Lisbonne. Il paroît que l'armée commandée par Junot a dû y entrer dans les derniers jours de novembre.

Le comte de Staremberg, ministre d'Autriche, n'a pas encore quitté Londres; mais tout ses préparatifs de départ sont faits. On assure cependant qu'avant de se mettre en route, il attend l'arrivée d'un nouveau messager de sa cour.

M. de Jacobi, ministre de Prusse, qui habitoit une campagne à quelques lieues de Londres, n'a été retenu jusqu'ici que par une indisposition. Aussitôt que sa santé le permettra, il quittera l'Angleterre.

Nos journaux sont remplis de détails sur le docteur Gall; tous les articles imprimés dans les papiers de Paris, sur sa crânologie, les lettres de M. *Reicrem* et du docteur *Piébeau*, ont été traduites en anglais, et amusent beaucoup les oisifs des cafés de Londres.

Le vice-amiral sir Ch. Cotton et le major-général Spencer sont arrivés, vendredi, à Portsmouth, pour y prendre le commandement de l'expédition qui se prépare dans ce port. Sir Cotton a hissé de suite son pavillon à bord du *Minotaur*, de 74 canons. Le brigadier-général, M. Farlane, s'est aussi rendu à Portsmouth. Les régimens destinés à former cette expédition, sont : les 29ᵉ, 32ᵉ, 50ᵉ, 82ᵉ; et les 3ᵉ, 4ᵉ, 6ᵉ et 8ᵉ bat. de la légion allemande du roi; enfin, une comp. de l'art. royale, et une comp. de l'artil. allemande du roi. Plusieurs de ces corps sont déjà embarqués, et les autres s'embarquent dans les premiers jours de la semaine prochaine. Un vaisseau chargé de pièces d'artifice, de l'invention de M. Congrève, est allé joindre l'expédition. *Le Minotaur* et tous les bâtimens de transport sont approvisionnés comme pour un service lointain. A en juger par la nature des approvisionnemens militaires, et par les objets de pharmacie embarqués sur les vaisseaux, cette expédition n'est destinée ni pour les côtes du Portugal, ni pour la Méditerranée; au surplus, elle doit mettre à la voile sous très-peu de jours. *Le Saturne*, de 74, et les trois frégates, *la Boadicée*, *la Nymphe* et *la Lavinie*, doivent, dit-on, se joindre encore à elle.

On a reçu, vendredi, à Portsmouth, l'ordre d'équiper et d'approvisionner, pour être mis en commission, les quatorze vaisseaux de ligne et les trois frégates de la marine danoise, qui ont été amenés de Copenhague dans ce port.

PORTUGAL.

Extrait d'une lettre particulière de Lisbonne, du 13 décembre.

On avoit toujours regardé comme impraticable, sur-tout pendant l'hiver, l'entrée d'une armée en Portugal par la frontière d'Espagne, du côté de Salamanque. Quinze lieues de pays en Espagne, et vingt au moins en Portugal, n'offrent aucune ressource pour la subsistance d'une armée. Les chemins y sont des sentiers à peine tracés, et la nature y a multiplié tous les genres d'obstacles qui peuvent arrêter la marche d'une troupe, et sur-tout de l'artillerie. C'est particulièrement au commencement de l'hiver que les passages deviennent plus difficiles : les pluies tombent avec une extrême abondance, et faisant de chaque ruisseau un large torrent, multiplient les difficultés devant une armée en marche. Tels étoient les motifs qui fondoient la sécurité de la cour de Lisbonne. Elle se croyoit inattaquable de ce côté, et n'attendoit nos troupes que par l'autre côté du Tage; ce qui lui auroit donné le temps de faire plus à l'aise des préparatifs de défense ou de départ. C'est cependant par les montagnes les plus inaccessibles et par la ligne la plus directe qu'a pénétré l'armée française sous les ordres du général Junot, dont on n'a appris à Lisbonne l'entrée en Portugal que lorsque son avant-garde est arrivée à Abrantes, c'est-à-dire, à un peu plus de vingt lieues de Lisbonne. La cour, qui avoit pourtant concentré vers la capitale toutes les forces du royaume, n'a pensé qu'à fuir; elle a fui en désordre, encombrant de choses précieuses et de personnes inutiles toutes les embarcations qu'elle a pu trouver sous sa main. Ces embarcations étoient dans un état si peu propre à la manœuvre, et dans une telle pénurie de vivres, qu'elles ont dû, comme elles l'ont fait effectivement, relâcher en Angleterre pour se mettre dans un meilleur ordre.

Cependant nous sommes entrés dans Lisbonne au milieu de la stupeur et de la prostration morale de toutes les forces portugaises, au grand étonnement de la majorité de la nation, et appelés par les vœux secrets de la partie honnête

FEUILLETON DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Jeudi 31 Décembre 1807.

THÉATRE FRANÇAIS.

Iphigénie en Tauride, Minuit.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Lodoïska, les Evénemens Imprévus.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

L'Ami de tout le Monde, les Marionnettes.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Jour de l'An, Pancelin, les Pages.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Loup-Garou, le Bouffe, Romainville, Turonnet.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Tékéli, la Fille de la Nature.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Fille Hussard, le Pied de Mouton.

CIRQUE OLYMPIQUE DE MM. FRANCONI FILS,

Rue Saint-Honoré, nᵒ. 58.

Auj., Grands exercices d'équitation, danse et voltige sur les chevaux, suivis de la Lanterne de Diogène.

OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN.

La Belle et la Bête, la Poule Plumée, l'Ecu de Six Francs.

LE PANHARMONICON.

Rue du Lycée, près le palais du Tribunat. L'entrée est par la cour des Fontaines, nᵒ. 1.

Grand Concert tous les jours à huit heures du soir.

BEAUX-ARTS.

SCULPTURE.

Bustes des auteurs dramatiques les plus célèbres, exécutés en 1777, 1780 et 1785, pour décorer le foyer de la Comédie Française.

On revoit depuis peu, au foyer de la Comédie Française, les bustes des auteurs dramatiques qui ornoient autrefois le foyer de la salle du faubourg Saint-Germain : ces marbres forment aujourd'hui une collection assez curieuse, tous ayant été exécutés dans le même temps, à une époque que l'on peut regarder comme celle de la plus grande décadence du goût.

La beauté des formes, un style élevé, n'étoient point ce qu'on recherchoit alors dans une statue : on étoit sur-tout épris de la *morbidesse*, c'est-à-dire de l'art d'imiter les chairs. Quand on vouloit faire un grand éloge d'un sculpteur, on disoit : « Il sait amollir et » pétrir le marbre. » Comme si ce talent, estimable en lui-même, étoit le premier de tous, et pouvoit dispenser des autres!

Les princes et les grands commandoient peu de statues; mais beaucoup de particuliers faisoient faire leur buste : point de financier, de magistrat du Châtelet ou d'échevin, qui ne voulût avoir le sien; et tous exigeoient qu'on les fit ressemblans. Il n'étoit pas question de dessin dans la plupart de ces figures : quand l'artiste étoit parvenu à saisir le tic et la grimace habituelle de son modèle, il s'appliquoit à rendre, avec la plus exacte vérité, les draperies, le linge, les dentelles, les velours, la moire, les galons; et si les tantes et les cousines consultées sur ces détails, les jugeoient dignes de leur suffrage, rien ne manquoit au chef-d'œuvre. La même disposition des esprits qui avoit fait imaginer la tragédie bourgeoise, tenoit aussi en vogue cette espèce de sculpture bourgeoise. Cependant le talent du sculpteur le

Digitized by Google

et éclairée. Nous n'avons point de bataille, point de combat, point de siége à transmettre à l'histoire; mais pour qui connoît le mérite de vingt marches consécutives; pour qui apprécie les difficultés, les fatigues de trente cols à monter et à descendre, de trente torrens à passer par jour, sous une submersion de pluie dont on n'a pas d'idée dans les climats du Nord ni dans ceux du milieu de l'Europe; pour qui tient compte à des hommes qui bravent des privations incroyables auxquelles a été soumise une armée réduite à vivre de châtaignes pendant plusieurs jours, et à coucher sans abri pendant des nuits froides et pluvieuses; pour celui, dis-je, qui examine tout avec attention et pèse avec justice, l'expédition de Portugal mérite d'être placée avec honneur à côté de celles qui ont immortalisé les armées françaises.

L'étonnement a donc été le premier sentiment des Portugais, en voyant arriver les Français dans leur capitale; la bienveillance a bientôt succédé à cette première impression. Les Anglais et leurs partisans leur avoient fait tant de contes ridicules sur ce qu'ils avoient à craindre de nous, qu'ils ont été doublement surpris et charmés de la discipline du soldat et de l'urbanité de l'officier. La tranquillité de cette grande et populeuse capitale, qui, comme dans tous les pays mal gouvernés, abonde en mendians et fainéans de toute espèce, n'a été troublée quelques minutes que par l'espoir qu'avoit conçu cette vile canaille de pouvoir se livrer au pillage, dans le désordre et le tumulte d'une première occupation. Mais la bonne tenue et la sagesse des troupes a sur-le-champ rassuré les habitans d'une ville bien digne qu'on y introduise la police française; car la négligence d'un gouvernement dans lequel on apercevoit depuis long-temps tous les signes de vétusté et de décadence, comprimoit seule l'élan que devoit avoir une nation aussi aimable et aussi spirituelle, vers tout ce qui est bon, utile et commode.

L'escadre portugaise, qui est partie pour le Brésil, est composée des vais. de ligne: *le Prince-Royal*, de 90 can.; *le Comte-Henri*, 74; *le Prince-du-Brésil*, 74; *la Reine-de-Portugal*, 74; *Alphonzo-d'Albuquerque*, 74; *Don Juan-Castres*, 74; *la Méduse*, 74; *le Martin-de-Prietas*, 64; de trois frégates; *la Minerve*, de 44; *Solfinho*, 36; *Urania*, 36; quatre bricks de 18. On évalue, dit-on, à 250 millions de cruzades les trésors du prince et de ceux qui l'ont suivi.

Il reste encore dans le port, *le Vasco-de-Gama*, 74; *Maria-Primura*, 74; *San Sebastian*, 64; *la Princesse-de-Beira*, 64; un vaisseau sur le chantier, de 74. Six frégates, *la Carlotta*, de 44 canons; *la Perola*, 44; *l'Amazona*, 44; *le Phénix*, 44; *la Vénus*, 36. Plusieurs bricks ou corvettes en état de pouvoir être armés; 12 fortes goëlettes; 4 chaloupes canonnières, une batterie flottante. Les arsenaux contiennent tout ce qu'il faut pour mettre ces vaisseaux en état de service.

ITALIE.

Sernio (canton de Tirano, département de l'Adda), 15 *décembre*.

Dans la nuit du 7 au 8, à dix heures et demie italiennes, une partie de notre montagne située à la droite du fleuve de l'Adda, cultivée en vignes, minée par les pluies continuelles qui sont tombées en septembre, s'est tout-à-coup détachée, et, se précipitant sur la colline à gauche, elle a arrêté le cours du fleuve, dont les eaux ont bientôt inondé la belle plaine de deux communes voisines, et formé un lac de six milles de circonférence et d'environ cent brasses de profondeur dans sa partie basse.

Les deux tiers du meilleur terrain en vignes, champs et prés de Lovero; la moitié des maisons de cette commune; une partie considérable du territoire de Sernio et de Tovo; une portion de Vervio, sont engloutis par les eaux, sans y comprendre plusieurs maisons éparses dans la campagne, deux usines, vingt-quatre moulins, huit pressoirs de vin, qui ont été ou ensevelis sous les ruines ou engloutis dans le lac. Deux hommes et une femme enceinte ont péri dans ce désastre. A la première nouvelle de ce terrible événement, le préfet de l'Adda s'est transporté sur les lieux; et, bravant tous les périls d'un voyage fait pendant la nuit, au milieu d'un temps affreux et par des chemins inondés, il s'est rendu à Sernio par Tirano. Il a ordonné toutes les dispositions nécessaires pour ouvrir, à travers les décombres, un canal qui facilite l'écoulement des eaux, et empêche une plus grande invasion du lac. Il ne s'est retiré que lorsqu'il a vu 300 ouvriers occupés aux excavations, sous les ordres des ingénieurs Corbelbino et Venosta.

HONGRIE.

Semlin, 8 *décembre*.

On mande de Belgrade, que le congrès servien a déjà adopté plusieurs articles du plan de nouvelle constitution qui lui a été soumis par M. le conseiller d'Etat russe Rodofinikin. Ces articles concernent principalement la translation du sénat à Belgrade; une nouvelle organisation des tribunaux, qui étoient en grande partie remplis par des hommes ineptes, et n'étoient composés que d'un juge et d'un commissaire de police; enfin, l'organisation des établissemens d'instruction publique d'après le système allemand, et la défense du port d'armes.

Le bruit court qu'il va se rassembler en Hongrie une armée autrichienne de 50,000 hommes.

ALLEMAGNE.

Francfort, 26 *décembre*.

M. le comte d'Arco, commissaire-général de S. M. le roi de Bavière dans le Tyrol, a adressé une proclamation aux Tyroliens, dans laquelle il les engage à ne point se laisser séduire par les malveillans qui répandent que l'on veut détruire la religion, opprimer les prêtres, piller les églises et renverser les autels. « Vos pasteurs (est-il dit dans cette pièce) ne sont pas seulement les ministres du culte, ils sont aussi les instructeurs et les conseillers du peuple; il importe par conséquent au souverain que ces conseillers soient des hommes probes.

» Chargé par la Providence de veiller au bien-être de ses sujets, il est de son devoir de ne point permettre que les biens ecclésiastiques deviennnent le partage d'hommes indignes. Les souverains du Tyrol, de la maison d'Autriche, et particulièrement l'Impératrice Marie-Thérèse, les Empereurs Joseph II et François II, ordonnèrent, par cette raison, que les cures des districts de Trente et de Brixen ne seroient point conférées par les évêques. L'esprit de domination et des vues intéressées opposèrent des obstacles à l'exécution de ces dispositions. Mais votre souverain, convaincu de leur utilité, les a confirmées, et a ordonné que lorsqu'une cure viendroit à vaquer, l'évêque à qui il appartient de la remplir, proposeroit trois prêtres examinés par lui, entre lesquels le souverain, s'il les jugeoit dignes, en choisiroit un, et le confirmeroit dans la possession de la cure.

» Les évêques de Trente et de Coire ont faussement représenté au Saint-Siége, que le roi les entravoit dans l'ordination des prêtres, les excluoit de toute influence sur la collation des cures, et vouloit vous donner pour pasteurs des gens indignes et inconnus. Par ces fausses déclarations, ils ont induit le Saint-Père en erreur, et ont cherché à semer la division dans le pays. De tels perturbateurs du repos public devoient être éloignés des Etats de S. M. On a aussi vou[illegible]

---

plus heureusement né, se perdoit inévitablement par l'habitude de ce genre de travail; et les idées fausses que l'on s'étoit faites sur les procédés et les beautés de l'art, contribuoient à sa dégradation, même dans les productions d'un ordre plus élevé.

Le grand mérite de pétrir et modeler le marbre, ne se montroit jamais mieux que sur des figures charnues, potelées, à formes arrondies, et composées d'un grand nombre de petites parties se jouant les unes auprès des autres, formant une multitude de petits méplats; or, ces sortes de figures, que l'on appelle chiffonnées, qui plaisent dans la nature, quand la jeunesse leur prête sa fraîcheur et son éclat, sont en effet ce qu'il y a de plus opposé à la beauté.

Les traits d'un beau visage sont simples, étendus, et aussi peu multipliés qu'il est possible. Une figure où le trait qui descend du front à l'extrémité du nez, l'arc du sourcil et ceux décrits par les paupières sont rompus, a moins de beauté que la figure dans laquelle chacune de ces parties est formée d'une seule ligne: la difformité augmentera à mesure que les lignes se multiplieront par la cavité des yeux, le renflement des narines, l'exubérance des lèvres, la saillie des os du front, des joues, du menton; par le relâchement des muscles et leur action inégale sur des parties qu'ils devroient tenir en balance.

Quelquefois ces défauts sont le résultat de mauvaises habitudes contractées dans l'enfance, l'effet des maladies, et plus ordinairement encore celui de l'âge; souvent aussi ce sont des vices naturels de conformation: un sculpteur habile en fait la différence. Dans le premier cas, il se dispense de reproduire des accidens qui ne sont point essentiels à la physionomie du modèle; dans le second, il tâche de faire entendre à ce modèle, que cette voie par laquelle il se propose d'arriver à la postérité, ne sauroit être pour lui qu'un pis-aller. Mais voilà ce que ne fait pas un artiste ignorant, ou celui qu'on appelle à travailler pour des gens qui ne savent point se rendre à de bonnes raisons. Que sera-ce si l'artiste est à la fois sous l'influence de ces deux circonstances fâcheuses, comme il arriva, dans le temps dont nous parlons, à la plupart des sculpteurs?

Le buste de Destouches, par Berruer, s'offre le premier en entrant dans le foyer de la Comédie Française. Il ne faut pas aller chercher plus loin un chef-d'œuvre de *morbidesse* et un exemple de cette fidélité scrupuleuse d'un portraitiste, qui ne fait grace à son modèle d'aucune difformité; sur ce marbre, on reconnoît d'abord le ton de couleur et la qualité des chairs; mais en même temps la tête n'a point forme humaine; c'est un assemblage de traits irréguliers, surchargés de tous les accidens de la vieillesse, et d'un embonpoint démesuré; une figure sans caractère, telle, je le veux bien, qu'il n'est pas rare d'en rencontrer de semblables dans le monde, mais telle aussi que ne l'auroit jamais faite un sculpteur capable de distinguer, sous cette masse de chairs molles, les formes primitives de la nature. La draperie, excessivement volumineuse et mal ajustée, est aussi d'une imitation très-fidelle. A l'époque dont je parle, on avoit porté cette partie subalterne de l'art fort loin, plus loin peut-être que n'avoient fait les anciens eux-mêmes. Ceux-ci l'emportoient sans doute par la beauté du jet des draperies, qui dépend du goût et du sentiment des effets pittoresques: mais les modernes ont mis plus de soin à l'exécution et à la recherche des petits procédés par lesquels on arrive à une imitation exacte de ces détails: la variété de nos étoffes, dont la plupart étoient inconnues aux anciens, a fourni aussi à nos artistes un plus grand nombre d'occasions de s'exercer, et de former de nouvelles combinaisons sur ce genre d'imitation.

Les défauts, ou si l'on veut les caractères propres à l'ouvrage de Berruer, se retrouvent, un peu moins prononcés cependant, dans le buste de Crébillon: celui-là a été exécuté par M. Duhz, d'après un buste de Lemoine, auquel la postérité sera particulièrement redevable de savoir que l'auteur de *Rhadamiste* avoit une verrue sur le côté droit du nez.

Digitized by Google

faire croire que la vente des biens ecclésiastique étoit un vol; mais l'on vous laissoit ignorer que le produit de cette vente devoit être employé au soutien des églises et des écoles, à assister les pauvres curés et maîtres d'école. Des papes même et tous les souverains de la chrétienté, ont souvent employé ces biens à un but aussi salutaire. »

Il est dit à la fin de cette proclamation : « Ayez une pleine confiance dans le gouvernement, et le temps vous apprendra que la religion que vous avez héritée de vos pères, passera pure et intacte à votre postérité ! »

SUISSE.

Lucerne, 23 *décembre*.

Les différends qui existent entre le Saint-Siége et le canton de Lucerne, prennent une tournure plus sérieuse qu'on ne l'a d'abord cru. M. Testa-Ferrata, nonce du pape, n'est point retourné à Lucerne lors de son retour du Valais, comme on l'avoit dit; il s'est rendu à Berne, d'où il a fait parvenir des plaintes au landamman. Ces plaintes, qu'il a adressées à S. Exc., sont principalement dirigées contre l'avoyer de Lucerne, M. Grauer. On assure que le nonce a déclaré, d'une manière formelle, qu'il ne retourneroit à Lucerne, sa résidence ordinaire, que lorsqu'il auroit obtenu une satisfaction complète.

EMPIRE FRANÇAIS.

Alexandrie, 25 *décembre*.

S. M. l'Empereur et Roi, parti de Milan, hier 24, à six heures du matin, a déjeûné à Pavie, où il a reçu les autorités civiles et militaires, et est arrivé ici à la nuit tombante. Nos magistrats sont allés au-devant de lui; toute la plaine de Marengo étoit éclairée par des flambeaux allumés sur son passage.

Le lendemain, S. M. a reçu M. le général Menou, faisant les fonctions de gouverneur-général des départemens au-delà des Alpes, MM. les conseillers d'Etat Dauchy et Montalivet, et toutes les autorités civiles et militaires. Après la messe, l'Empereur est monté à cheval pour passer en revue la garnison, et visiter les travaux de la place.

Cologne, 26 *décembre*.

Le *Béobachter*, le seul journal allemand qui soit autorisé à paroître dans cette ville, annonce que le roi de Suède ne convoque les Etats de son royaume que pour déposer dans leurs mains sa couronne et son sceptre. Ce prince, ajoute-t-on, a été vivement pressé par la Russie et le Danemarck, pour accéder à une alliance contre l'Angletere; on lui demandoit, comme garantie de ses sentimens, la remise de la province de Scanie, qui commande l'entrée de la Baltique.

Paris, 30 *décembre*.

— Une dépêche télégraphique a annoncé que S. M. l'Empereur et Roi est arrivé au Mont-Cenis, hier 29, à dix heures du matin.

— M. Serra, nommé résident de S. M. I. et R. à Varsovie, et chargé d'affaires près la ville libre de Dantzick, a prêté hier serment en cette qualité entre les mains de S. A. S. le prince de Bénévent, vice-grand-électeur, faisant les fonctions d'archichancelier d'Etat. (*Moniteur.*)

— Par suite de l'autorisation de S. M. le roi de Westphalie, MM. les officiers, ci-devant au service de Hesse, détenus comme otages à Luxembourg, viennent de recevoir l'ordre de rentrer dans leurs foyers; leur bonne conduite et l'acte d'humanité et de bienfaisance qu'ils ont exercé envers les victimes de l'explosion du magasin à poudre, le 26 juin dernier, leur ont mérité l'estime de M. le général de division Vimeux, commandant d'armes, des autorités civiles, et des habitans, dont ils emportent à juste titre l'estime et les regrets.

— Les jeunes gens de Tours se sont réunis le 2[illegible] de ce mois, sous la présidence du maire de la ville, pour se former en garde d'honneur de S. M.

— On mande de Nancy que deux demoiselles âgées l'une de 19 ans et l'autre de 17, ont été trouvées mortes dans leur lit, le 23 décembre, pour avoir voulu échauffer leur chambre avec de la braise allumée.

VARIETÉS.

Sur quelques Mémoires.

(IIe Article.)

S'il se présente de grandes difficultés pour celui qui veut étudier notre histoire sur les monumens mêmes, celui qui se proposeroit de l'écrire en rencontreroit de bien plus grandes encore; car lorsque le premier connoît une fois toutes les opinions contradictoires sur tel ou tel événement, son but est rempli; il peut, comme dit Montaigne, reposer tranquillement sur l'oreiller du doute. Il n'en est pas ainsi du second; il faut qu'il choisisse, qu'il se décide, et qu'il fixe les incertitudes de ses lecteurs. Ce n'est point tout encore : le défaut absolu de matériaux pour les premiers temps de notre histoire, le met dans un embarras non moins grand.

Nous n'avons aucun historien avant Grégoire de Tours, qui, comme on sait, écrivoit sur la fin du sixième siècle. Aucune des nations septentrionales n'en ont eu avant cette époque; et pour les temps suivans, nous ne possédons que quelques chroniques rédigées par des moines; et ces chroniques sont inexactes et infidelles. Il faut donc, pour les premiers siècles, nous en rapporter uniquement à Grégoire de Tours, qui est notre Hérodote : à cela près, dit Voltaire, que le Tourangeau est moins amusant et moins élégant que le Grec. Outre que son histoire est incorrecte et écrite d'un style rude et grossier, elle a de plus le défaut de ne marquer ni les dates du jour, ni même celles de l'année où se sont passés les événemens les plus importans. Il n'y a aucun choix ni dans les faits ni dans le style.

Ainsi donc rien n'est moins clair et moins positif que les commencemens, je ne dirai pas de l'Histoire de France, elle n'en mérite pas le nom, mais de nos premiers rois Francs. Aussi Mézerai, Daniel, Boulainvilliers, l'abbé Dubos, et le président Hénaut, n'ont pu s'accorder sur ces premiers temps de notre monarchie. Ils ont tous établi des systêmes différens. Boulainvilliers prétend que les Francs n'avoient point de véritables rois, que Clovis n'étoit qu'un chef d'aventuriers, et que ce n'a été que par une irruption subite, à la manière des Barbares, que les Francs sont venus fondre dans les Gaules, et en ont réduit les habitans en servitude.

Daniel n'est pas de ce sentiment; il croit que Clovis a conquis les Gaules, mais il ne pense pas que les Francs y fussent établis avant lui. Mézerai n'a point d'avis bien positif : il a tâté tous les systèmes sans en adopter aucun; il ne fait point assez sentir en quoi ils different, ni remarquer les points essentiels qui divisent les historiens. L'abbé Dubos regarde Clovis plutôt comme un politique que comme un conquérant : il pense qu'il a beaucoup profité, contre les Romains, des charges qu'il possédoit dans leur Empire; que les évêques et la religion ont beaucoup contribué à ses succès, et enfin que les peuples des Gaules ont été au-devant de ses lois, et l'ont appelé pour les gouverner. Voilà des opinions bien contradictoires, et des systêmes qui ne s'accordent guère. Le président Hénaut, après les avoir comparés ensemble, s'est décidé à prendre un peu des uns et des autres; l'opinion intermédiaire lui a paru la plus vraisemblable : « Mais, dit-il, » nous ne serions jamais parvenus à saisir ce milieu, sans la » lumière que l'abbé Dubos a répandue par ses recherches et

---

Dans ces deux bustes, la prunelle de l'œil est légérement creusée. Les anciens sculpteurs représentoient l'œil par une surface unie : c'étoit se renfermer rigoureusement dans les bornes d'un art qui considère les objets dans leur forme seulement, et en faisant abstraction de la couleur. Cependant l'éclat de l'iris et de la prunelle est d'un si grand effet dans la physionomie de l'homme, qu'on ne sauroit blâmer ceux qui ont cherché à suppléer ces parties colorées par le travail du ciseau, encore qu'aucun n'y ait réussi que très-imparfaitement.

On nous assure que l'auteur du buste de Racine avoit eu à sa disposition un très-bon portrait de ce grand poète, peint par Santerre. Je n'ai point vu ce portrait; mais je connois une belle gravure pour laquelle il a servi de modèle, et cette gravure ne ressemble en rien au buste de la Comédie Française (1). Je doute même que ce dernier ressemble à quelque chose, tant la tête m'en paroît allongée contre toute nature; j'oserai bien assurer, du moins, que jamais disciple de Gall ou de Lavater, ne reconnoîtra cette tête et ce visage pour ceux de l'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie*. Se peut-il aussi que Racine eût les épaules serrées à ce point?

On ne connoît point de portrait de Corneille d'après nature; cela même fournissoit au sculpteur un prétexte heureux de donner carrière à son imagination, et de créer la grande figure historique sous laquelle le père des *Horaces* et de *Cinna* doit se montrer aux siècles à venir. M. Caffieri n'étoit pas assez fort pour user de cette bonne fortune : son Corneille n'a rien de l'élévation que le sujet commandoit, rien qui le distingue du commun des portraits.

L'artiste chargé du buste de Regnard est le seul qui ait pris le parti de traiter son sujet dans le style tout-à-fait historique : malheureusement on voit d'abord d'où lui étoit venue cette heureuse inspiration. Le mouvement et l'air de tête, la disposition de la chevelure, quelque chose même des traits du visage, disent trop clairement que l'auteur avoit la mémoire toute fraîche d'une étude de l'Apollon du Belvédère.

On retrouve le goût du temps et le talent particulier de M. Caffieri dans la petite figure, le col de mousseline, le jabot de dentelles, et l'habit de droguet de la Chaussée.

Toutefois, le feu sacré que nous voyons se rallumer de nos jours, n'étoit point entiérement éteint : le buste de Molière est du style le plus élevé que l'on puisse employer dans le portrait. Le faire est large et facile, la draperie bien ajustée, et la physionomie d'une belle expression; la chevelure, très-volumineuse, auroit peut-être besoin d'être fouillée un peu davantage, pour ne point former sur la tête un bourrelet si pesant. Ce défaut est peu de chose; et il seroit d'autant plus facile d'y remédier, que la perruque de la Chaussée, la perruque de Racine et la perruque de Destouches, sont des modèles présens de perfection dans ce genre. Ce beau buste étoit fort bien placé sur la grande cheminée du foyer de l'ancienne Comédie : il faudroit lui trouver dans celui-ci un point de vue à peu près semblable.

La statue en pied de Voltaire est, comme autrefois, à part, sous le vestibule où se rassemblent les crieurs et les laquais, parce que les planchers de l'étage supérieur sont, dit-on, trop foibles pour la porter : mauvaise raison; il n'est point aujourd'hui de plancher que le moindre de nos architectes ne mît, *avec quelque peu de dépense*, en état de porter une statue beaucoup plus lourde que n'est celle-là. On a pris, il est vrai, le soin de l'éclairer par un quinquet à réverbère, mis là exprès. Je préférerois, pour plus d'une raison, qu'elle participât à la lumière commune. D'abord, il y a dans cet appareil quelque chose de recherché, par conséquent d'opposé au bon goût. Puis on peut assurer, suivant le calcul des probabilités, que ce quinquet disparoîtra à la première réforme à faire dans le luminaire de la Comédie; et le public sera de nouveau privé de la vue d'une belle statue.

(1) Ce portrait appartient à M. Jacobé de Nauroi, arrière-petit-fils de Racine; et la gravure dont il est parlé ici, est destinée à l'édition des *Œuvres complètes de Racine*, avec les Commentaires de M. Geoffroy, qui va paroître incessamment chez le Normant.

Digitized by Google

» par ses savantes critiques sur ce morceau de notre histoire. » Le président Hénaut rend ici un hommage bien flatteur aux grandes connoissances de l'abbé Dubos en histoire. Cependant l'illustre Montesquieu a combattu l'opinion de l'abbé Dubos. Voltaire, qui s'est institué juge de la querelle, accuse Montesquieu de citer faux, selon sa coutume, et de faire dire à l'abbé Dubos ce qu'il n'a jamais dit; il ne balance pas un moment à donner gain de cause au *digne secrétaire de l'Académie française* sur le *digne membre de cette même Académie*.

Cette diversité d'opinions entre des gens qui tous ont fait des recherches profondes, laisse entrevoir combien il pourroit y avoir d'arbitraire dans ces différens systèmes. Et comment n'y en auroit-il pas, puisqu'il n'y a aucune autorité certaine qui puisse servir de guide, et qu'au milieu de ces ténèbres et de ces incertitudes, on est réduit de chercher, comme à tâtons, quelques conjectures vraisemblables?

Tous les peuples rencontrent à-peu-près la même obscurité dans le commencement de leurs annales. Avant que les nations se policent, avant que les arts et les lettres aient fait quelques progrès, avant qu'il se rencontre des hommes capables d'écrire l'histoire, il s'écoule bien des siècles, et ces siècles sont des labyrinthes inextricables dont il est presque impossible de sortir. Ainsi donc, quelqu'un qui voudroit nous donner une nouvelle Histoire de France, ne pouvant aller plus loin que ceux qui l'ont précédé dans la carrière, se verroit d'abord forcé d'adopter leurs systèmes vrais ou faux. Arrivé à une époque plus récente, il éprouveroit, comme je l'ai déjà dit, l'embarras des richesses, si l'on peut se servir de ce mot pour caractériser des écrits dictés le plus souvent par l'esprit de parti ou l'intérêt particulier. Ce ne sont plus alors les maigres chronicles des Frédégaire et des Aimoin; ce sont les volumineux Mémoires de tous ceux qui ont eu quelque part aux affaires; chacun croit devoir écrire pour l'instruction de ses descendans; il n'y a point de ville qui n'ait ses fastes; et, comme dit Voltaire, les seules annales d'un ordre monastique contiennent plus de volumes que l'histoire de l'Empire romain. Comment choisir entre tant de matériaux? Comment se décider? Autant de têtes, autant d'avis différens. J'en ai donné un exemple dans mon premier article; et quoique l'époque que j'avois choisie fût très-rapprochée de nous, on a vu combien les différens Mémoires s'accordoient peu entr'eux. Chacun tiroit à soi toute la gloire, et s'attribuoit l'honneur des grandes choses qui ont été faites. Le cardinal de Retz se regardoit comme le chef de la Fronde; le duc de la Rochefoucault ne voyoit que le Grand-Condé; madame de Motteville se déclaroit ouvertement pour Anne d'Autriche; mademoiselle de Montpensier ne parloit que d'elle seule, et l'avocat-général Talon plaidoit pour le parlement.

Que seroit-ce si je présentois le tableau des contradictions qui se rencontrent dans une foule d'autres Mémoires du second ordre, et qui tous se rapportent à la même époque? Mon dessein n'est pas de pousser l'examen si loin; ce que j'ai dit prouve assez combien il est quelquefois raisonnable de douter quand il s'agit de points historiques controversés. Sans doute, quand une chose ne contredit pas ouvertement le bon sens; quand elle s'accorde avec les probabilités, quoiqu'elle ne soit pas prouvée par le consentement unanime des écrivains, si plusieurs s'accordent entr'eux, on peut adopter leur sentiment. Cependant il faut avouer qu'il y a bien des occasions où il faut s'armer de défiance; et c'est sur-tout lorsqu'il s'agit de l'origine des peuples, qu'il faut se mettre en garde contre ces fables et ces récits absurdes qu'une longue tradition a en quelque sorte consacrés, et que les historiens ont adoptés ou sans examen, ou parce qu'ils ont pensé qu'il y a des erreurs populaires qu'il faut respecter.

C'est dans l'intime persuasion qu'il faut apporter une grande circonspection dans la lecture des historiens, que lorsque nous rendîmes compte, il y a quelque temps, de l'*Histoire critique de la République romaine*, par M. Levesque, nous adoptâmes les doutes de cet écrivain sur la plupart des faits dont les historiens ont entouré le berceau de la république romaine. Quelques partisans zélés des Romains ont accusé M. Levesque de témérité; cependant M. Levesque n'est pas le premier qui ait cherché à nous mettre en garde contre les récits de Tite-Live: récits où l'on trouve plus souvent le génie d'un orateur que la rigoureuse impartialité d'un historien. Saint-Evremont avoit déjà lancé quelques sarcasmes contre ces fiers républicains; et Voltaire, dans vingt endroits de ses ouvrages, prouve qu'il faut bien se garder de croire toujours Tite-Live sur parole; d'autant plus, comme je l'ai dit dans mon premier article, que Tite-Live avoue lui-même qu'il étoit difficile de se décider entre les divers Mémoires qu'avoient laissés les familles les plus illustres. Sans doute, ce seroit le comble de l'extravagance de nier que le peuple romain fût un des plus grands peuples qui aient jamais existé. Les résultats font foi; et il est incontestable qu'il a étendu sa domination sur toute la surface du monde connu de son temps; mais il est bien permis de ne pas ajouter foi aveuglément à tout ce qu'on nous raconte de ces fameux républicains; il est permis de traiter de fables l'histoire de Castor et Pollux combattant pour les Romains; l'aventure de Curtius se précipitant dans un gouffre au milieu de la place publique; celle de la Vestale tirant un vaisseau avec sa ceinture s'il est encore permis de révoquer en doute la fameuse victoire de Camille sur les Gaulois, la délivrance du Capitole par les oies, le supplice de Régulus, et mille autres faits non moins extraordinaires. Je le répète, il faut s'armer du doute lorsqu'il s'agit de l'origine des peuples; et le pyrrhonisme est presque toujours le parti le plus sûr et le plus sage.

D.

Cours de la Bourse du 30 Décembre.

Cinq p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1807 86f 30c 20c 15c 10c 20c 25c 00c 00c 00c.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1808, 83f 00c 00f 00c 00c. 00c. 00c.
Act. de la B. de Fr. avec doub., 1300f. 00c 0000f. 0000f 00c 000 f 00c

N. B. On trouve chez le Normant une Collection, très-bien reliée, de livres propres à être donnés en étrennes aux jeunes gens et aux enfans des deux sexes. Les différens ouvrages dont elle est composée forment plus de quinze cents volumes, tous choisis de manière à ce que l'amusement ne soit jamais sans utilité, soit sous le rapport de l'instruction littéraire, soit sous le rapport plus important encore de la religion et de la morale. On remarque dans cette Collection les *Ephemerides Religieuses, Politiques et Littéraires* de M. Noël, les *Lettres de Mad. de Sévigné*, les *Œuvres complètes* d'Homère, de M. Delille, de Mad. de Genlis, de Berquin, de Florian, de Mad. le Prince de Beaumont, *Atala-René*, *Voyage du Jeune Anacharsis*, les *Mille et Une Nuits*, la Collection des Stéréotypes d'Herhan, etc. etc. etc.

ANNONCE.

Anecdotes et Contes Moraux, pour l'instruction de la jeunesse, traduits de l'italien de *Francesco Soave*, par G***. Deux vol. in-18, ornés de 30 jolies figures. Prix: 5 fr. et 6 fr. par la poste; le même ouvrage, sans les figures. Prix: 2 fr. et 2 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez Billois, libraire, quai des Augustins, n°. 31.

Et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Auxerrois, n°. 17.

Voltaire est représenté dans un âge fort avancé, assis, revêtu de la toge romaine, par allusion à sa tragédie de *Catilina*, l'une des productions de sa vieillesse, et dans laquelle il avoit lui-même rempli le personnage de Cicéron aux représentations de Ferney. L'habitude du corps, des jambes et des bras, est d'un vieillard affoibli par les ans; le mouvement de la tête, sans être en opposition avec l'âge du reste de la figure, atteste la grande vivacité que ce vieillard conserva jusqu'à la fin de sa longue carrière. Cette tête est fort belle, aussi bien que les mains, particulièrement la main droite.

Le sculpteur ayant à représenter un vieillard chez lequel la mâchoire inférieure avoit dû acquérir un grand volume, signe caractéristique de cet âge, il a, par une fiction convenable à l'art, donné fort peu d'épaisseur et point de saillie à la lèvre. Ceux qui ont connu Voltaire, assurent que le feu de ses yeux étoit d'un effet extraordinaire: voilà, sans doute, ce qui aura déterminé M. Houdon à tenter un moyen nouveau de rendre cet effet, en creusant profondément la prunelle, et même l'iris: tentative dont le résultat ne nous a pas paru fort heureux, du moins à la lumière de la lampe. On voit cependant que cette statue, et le buste de Molière, du même auteur, sont au-dessus, à une grande distance, des ouvrages dont nous avons parlé au commencement de cet article.

M. B.

N. B. Tandis que cet article étoit entre les mains des imprimeurs, on a substitué aux bustes de Destouches et de la Chaussée, les bustes de Thomas Corneille et de Rotrou; mais les deux premiers, particulièrement celui de Destouches, qui nous a servi de point de comparaison, devant être bientôt replacés dans la galerie attenant au foyer, nous croyons devoir laisser subsister ces observations.

CHARADE.

L'ivrogne à ses côtés veut toujours mon premier,
Et mon dernier au luxe a donné mon entier.

Par un Abonné.

Le mot du dernier Logogriphe est *Lac*.

Etrennes aux Dames et aux Demoiselles.

Cramer. Trois jolies Sonates brillantes pour le forte-piano, avec accompagnement de violon *ad libitum*. Œuvre XXX°. Prix: 9 fr., et 9 fr. 50 c. par la poste.

Une Caresse. Air de Favart, musique de B., avec piano ou harpe. Prix: 1 fr. 50 c.

Humel. Une Sonate pour le forte-piano, avec violon ou alto obligé. Prix: 3 fr. 60 c., et 4 fr. par la poste.

A Paris, chez Sieber, marchand de musique et d'instrumens, rue de Richelieu, n°. 28.

Et chez Godefroy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4.

Almanach des Muses, pour 1808. Un vol. in-12, orné d'une jolie gravure d'après le dessin de M. Marillier, et d'un frontispice gravé. Prix: 2 fr., et 3 fr. par la poste.

A Paris, chez Louis, libraire, rue de Savoie, n°. 6.

Et chez le Normant, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

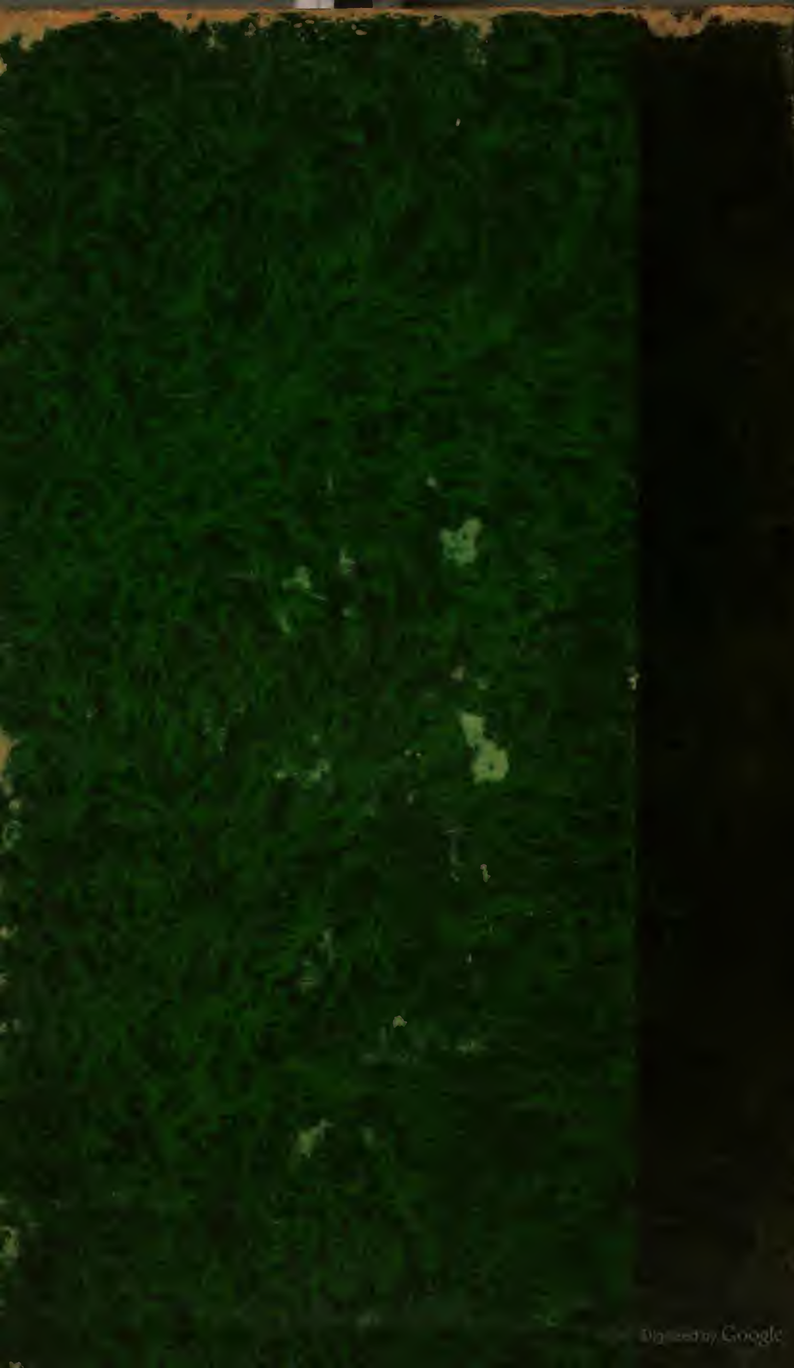
Nota. Ce volume est le quarante-quatrième de la Collection. Cet *Almanach des Muses*, qu'on pourroit surnommer *l'ancien*, ne doit pas être confondu avec celui intitulé le *Nouvel Almanach des Muses*, qui paroît depuis peu d'années, et dont le titre peut tromper plus d'un acheteur.

On trouve chez les mêmes, *le Chansonnier des Graces*, avec la musique gravée des airs nouveaux, pour 1808. Un vol. in-18, orné d'une charmante gravure, par M. Bequet, d'après le dessin de M. Moreau jeune, et d'un frontispice gravé. Prix: 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste.

Nota. C'est le douzième volume de la collection.

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google